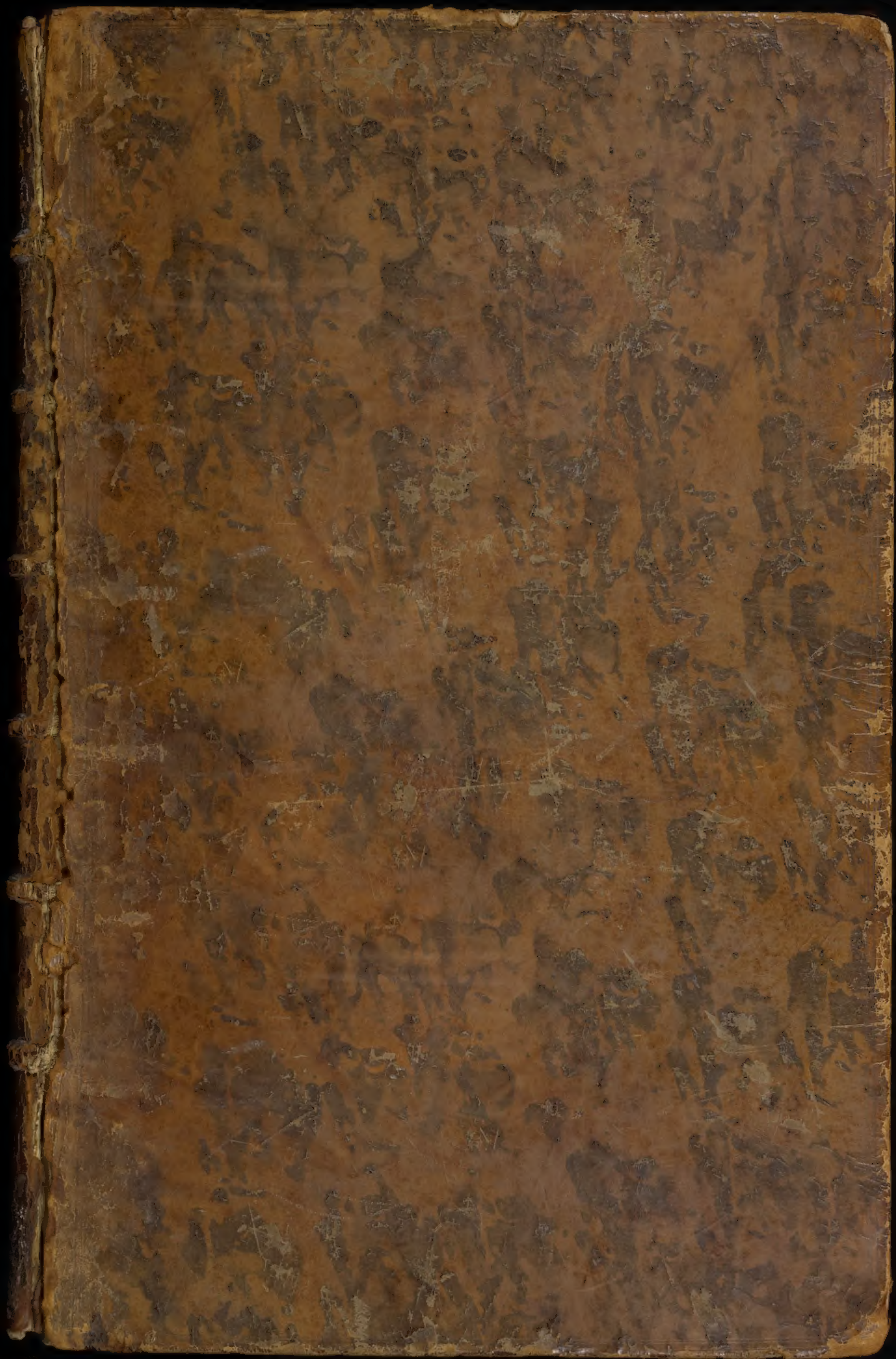
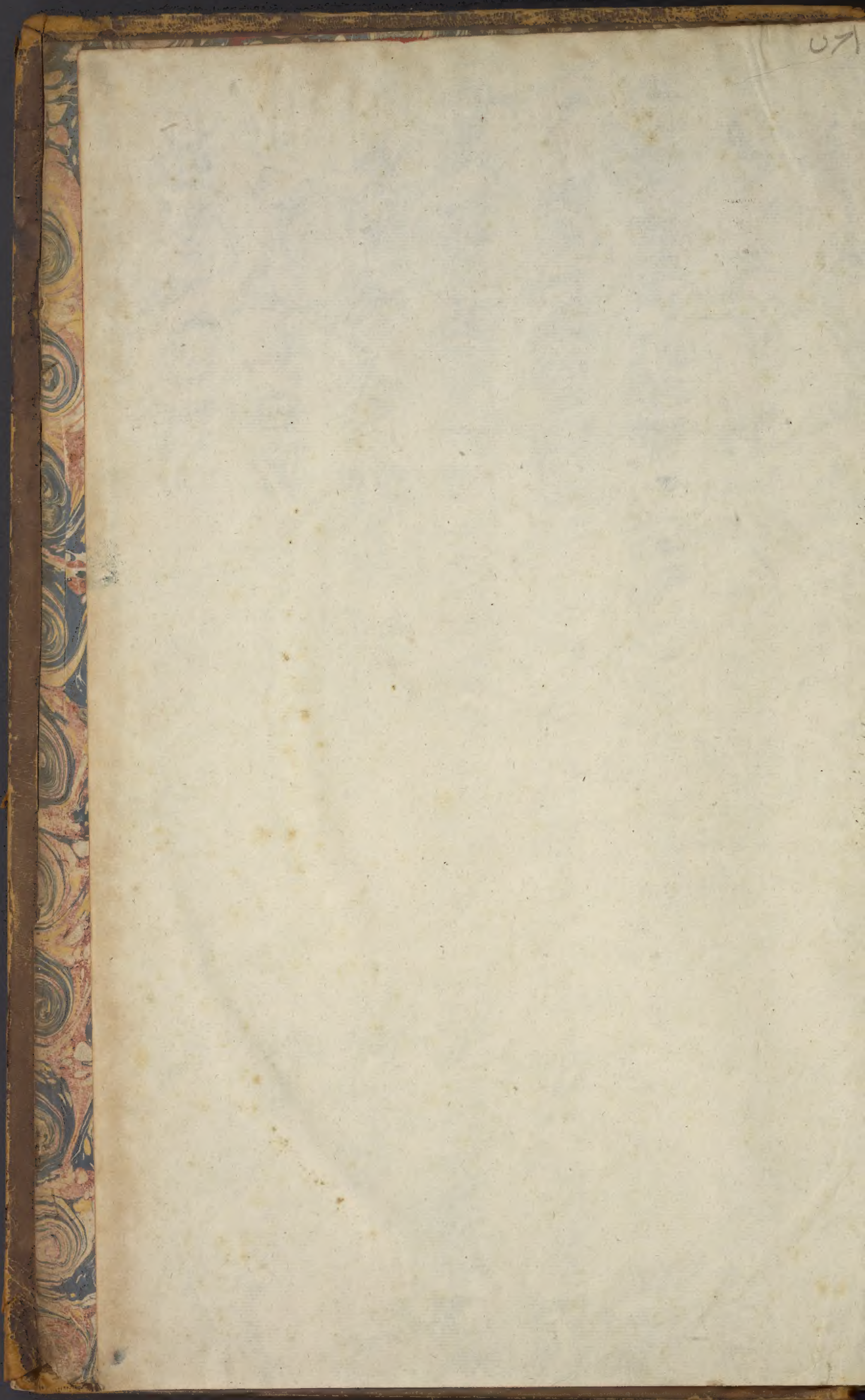



FIRM
EX LIBRIS
HON·HEW·HAMILTON·
·DALRYMPLE·





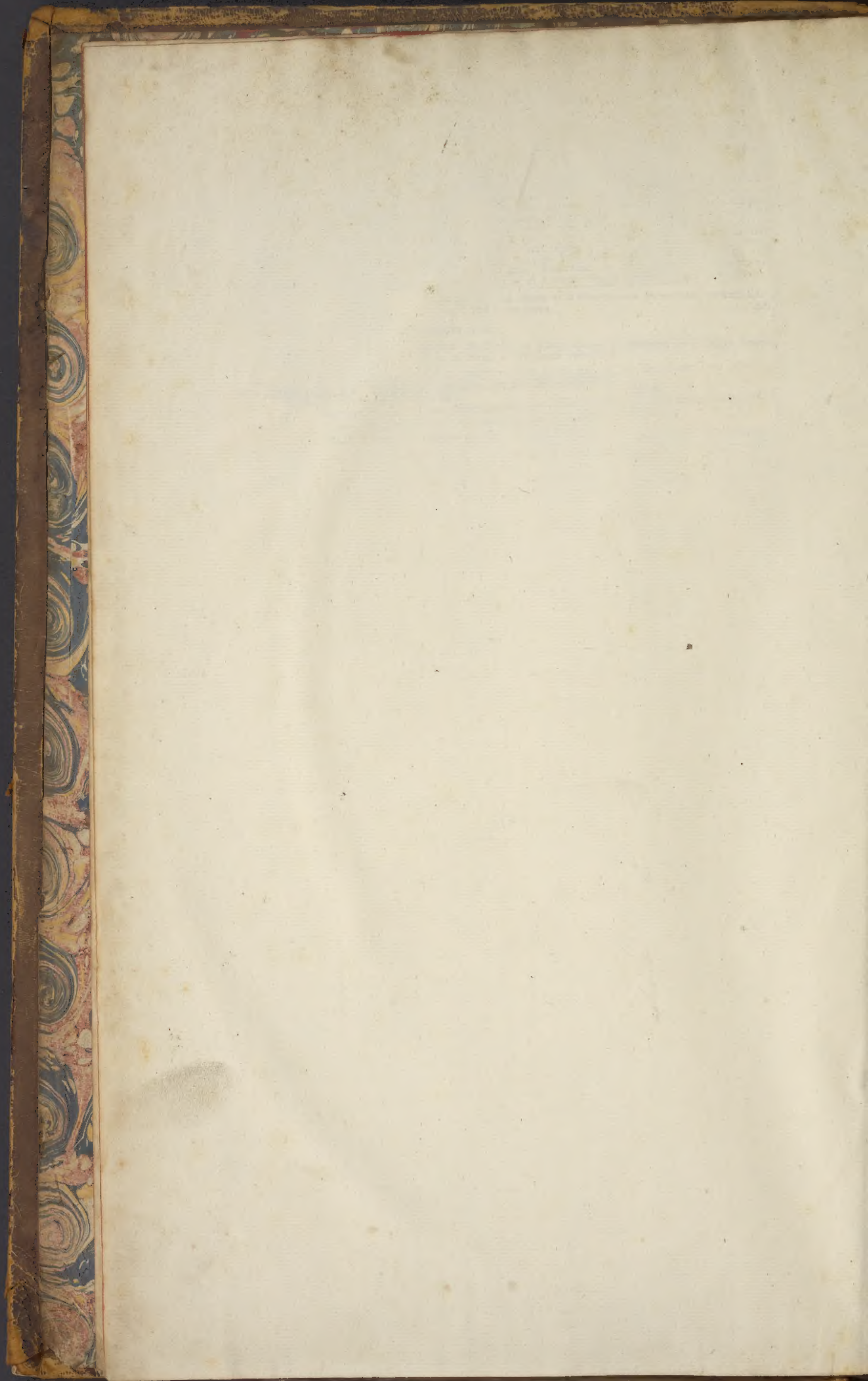
. MORERI L. — Le grand dictionnaire historique, ou le Melange curieux de l'histoire sacrée et profane. - Paris, Vincent, 1732-35. 10 grossi voll. in folio, legat. dell'epoca in piena pelle, dorsi a nervi sciup., ma ancora di valido uso. Edizione completa dei 2 voll. di Supplemento di questo celebre dizionario, ancora oggi di grande utilità, anche per la parte genealogica.
L. 140.000

MORERI (Louis).

Le Grand Dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane, etc... 6 vol. — Idem. Supplément. 2 vol.

Paris, Pierre-Augustin Le Mercier, 1732, et veuve Le Mercier, 1735. Ensemble 8 vol. in-folio, plein veau époque, dos orné. Quelques charnières fatiguées. 800 fr.

MORERI,L.- LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE OU LE MELANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE sacrée et profane,qui contient en abrégé l'histoire fabuleuse des dieux & des Héros de l'Antiquité Paienne:les vies et les actions remarquables,etc... Paris,1759 10 voll. in-folio ril.cuoio,nervetti,tasselli,fregi oro $150



LE GRAND
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A.

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.



De Troye pinx. S. Thomassin Sculpt. Reg.

Tous ces Heros fameux qu'au Temple de Memoire,
Nous voions placés par tes soins,
Sont autant d'Illustres tesmoins,
Qui feront a jamais retentir de ta Gloire,
Les Lieux où l'on connoist et la Fable et l'Histoire.


LE
GRAND
DICTIOÑAIRE
HISTORIQUE

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX

DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne :

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches ; des Empereurs ; des Rois ; des Princes illustres ; des Grands Capitaines ; des Papes ; des saints Martyrs & Confesseurs ; des Peres de l'Eglise ; des Evêques ; des Cardinaux & autres Prélats célébres ; des Hérésiarques & des Schismatiques :

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens :

Des Conciles généraux & particuliers :

Des Auteurs anciens & modernes ; des Philosophes ; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante :

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires ; & LA VIE de leurs Fondateurs :

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe :

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays ; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples :

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.
Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



AU ROY,



IRE,

La protection dont Votre Majesté *a toujours honoré les Sciences & les Arts, & la bonté avec laquelle Elle s'est attachée à les faire fleurir, même au milieu du bruit de ses armes victorieuses, nous inspirent la hardiesse de nous approcher de sa Personne sacrée, pour lui offrir le Recueil d'Histoire le plus riche & le plus ample que l'on ait encore vu paroître. Nous sommes obligés de l'avouer,* SIRE, *ce présent est moins un hommage de notre zèle, qu'un tribut que nous ne pouvions nous dispenser de payer à* Votre Majesté. *En effet, ces rares productions d'esprit, où la Poësie, l'Eloquence, les Mathématiques, la Physique, & la Théologie même, ont déployé dans ce siécle ce qu'elles renfermoient de plus vif, de plus sublime, de plus curieux & de plus solide: ces chefs-d'œuvres sur-*

prenans, où la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & les autres arts semblent avoir épuisé tous leurs efforts pour se surpasser eux-mêmes : tant d'autres monumens éclatans qui rendront célébre à jamais le regne de VOTRE MAJESTÉ, *& qui enrichissent aujourd'hui l'Ouvrage que nous lui présentons; c'est à Elle seule que nous en sommes redevables. Ses soins prévenans les ont fait naître, & ses libéralités leur ont donné leur perfection. Mais s'il nous est permis de suivre* VOTRE MAJESTÉ *dans tout le cours de son illustre vie, combien d'autres merveilles offre-t-elle à décrire? Quelle moisson pour l'Histoire, qu'un regne si glorieux dans toute son étendue? Des provinces entieres, soumises en moins de temps que d'autres conquérans n'en eussent employé à les parcourir; un nombre infini de victoires entassées chaque jour sur d'autres victoires; l'hydre de l'Hérésie abattue, exterminée pour jamais; des Souverains vaincus & humiliés; d'autres secourus & protégés; la Paix tant de fois accordée à des ennemis, vainement enorgueillis de leur nombre : ce n'est là,* SIRE, *qu'une partie des grands événemens que ceux qui ont eu part à ce livre ont osé emprunter de* VOTRE MAJESTÉ *: non pour immortaliser des actions immortelles d'elles-mêmes, mais pour s'en faire un appuy, qui pût être respecté du Temps & de l'Envie. Dans un ouvrage qui embrasse l'histoire des grands Hommes de tous les siécles, la Postérité rendra justice à la valeur des Alexandres & des Césars, à la sagesse & à la modération des Augustes & des Trajans, à la piété des Constantins & des Théodoses; mais elle n'y poura voir sans admiration l'auguste nom de* LOUIS LE GRAND, *paré lui seul de tant d'illustres vertus, que les autres héros n'ont fait que partager entre eux. Comment se defendroit-elle de la surprise, en apprenant un jour tant de faits incroyables dans tout autre que dans* VOTRE MAJESTÉ *: puisque ceux qui ont le bonheur d'en être temoins, & qui sont chargés d'en parler, sont réduits à s'étonner eux-mêmes qu'ils puissent débiter des vérités, en annonçant des prodiges? Pour nous,* SIRE, *frapés de tant de grandeur & de tant d'éclat, nous nous serions contentés d'admirer dans un silence respectueux, si nous n'avions cru être engagés de rendre compte à* VOTRE MAJESTÉ *d'un Ouvrage qui lui appartient par tant de titres, & qui lui a même été déja consacré; quoique moins digne alors du plus sage & du plus éclairé de tous les Rois. Trop heureux, si* VOTRE MAJESTÉ *veut bien le recevoir, comme un témoignage du zèle ardent & du respect très-profond avec lequel nous sommes,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles, très-obéissans, & très-fidéles serviteurs & sujets, LE MERCIER, DESAINT & SAILLANT, HERISSANT, BOUDET, VINCENT, & LE PRIEUR.

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

LE grand DICTIONAIRE HISTORIQUE, connu ſous le nom de MORÉRI, eſt parvenu à un tel point de célébrité, que nous croyons pouvoir nous diſpenſer d'en détailler ici les avantages. Nous nous bornons à rendre compte du plan que nous avons ſuivi dans cette nouvelle édition.

I. On a refondu dans le corps du Dictionaire les deux Supplémens donnés par M. l'abbé Goujet, en 1735, & en 1749. On a fait uſage des corrections qui y ſont indiquées, & on a placé, dans leur ordre, les différens articles qu'ils contiennent.

II. On a ajouté un très-grand nombre d'articles intéreſſans ſur l'hiſtoire civile, eccléſiaſtique & littéraire. La plupart ont pour objet les Hommes illuſtres, les Savans, les Artiſtes célébres, & les Littérateurs en tout genre morts depuis le dernier Supplément, ou omis dans les éditions précédentes. D'exactes recherches nous ont mis en état de donner des vies aſſez étendues du plus grand nombre. Il s'en trouve cependant quelques-uns ſur leſquels on n'a pu avoir les détails néceſſaires; & dans ce cas on s'eſt contenté de les faire connoître par leurs ouvrages.

III. A l'exemple de nos prédéceſſeurs, nous avons cédé à l'empreſſement de pluſieurs familles, qui ont demandé que leurs généalogies fuſſent compriſes dans cette édition. Celles qui ſe trouvoient déja dans le Dictionaire & ſes Supplémens, ont été continuées, ſuivant qu'on s'eſt trouvé à portée de le faire, ou que les familles ont fourni les additions convenables. Des ſecours plus abondans nous auroient mis en état de les compléter toutes. C'eſt pour nous les procurer que long-temps avant qu'on commençât l'impreſſion, nous avons fait annoncer cette édition dans les ouvrages périodiques. Mais toutes les perſonnes intéreſſées n'y ont pas fait une égale attention.

IV. En augmentant ce Dictionaire de beaucoup, nous y avons fait auſſi pluſieurs retranchemens, ſans néanmoins en altérer le fonds. Une multitude étonnante d'articles ſe trouvoient répétés ſous différens noms, & quelquefois ſous la même dénomination. On a pris le parti de les refondre enſemble, quand l'un contenoit ce qui n'étoit pas dans l'autre. Un ſimple renvoi indique le nom le plus en uſage ſous lequel l'article a été placé.

V. La réforme d'un aſſez grand nombre d'autres, qui étoient extrêmement défectueux, ou par les mépriſes qu'ils contenoient, ou par leur peu d'étendue qui les rendoit obſcurs, forme encore un objet important dans cette nouvelle édition. On s'eſt vu obligé d'en refaire tout de nouveau la plus grande partie. La Géographie, objet conſidérable dans le Moréri, non par l'étendue, mais par le nombre des articles, en fourniſſoit beaucoup de défectueux. On s'étoit d'abord propoſé de les retrancher; mais, tout conſidéré, il a paru plus raiſonnable de les laiſſer, en les rectifiant. Il eſt des perſonnes à qui le Moréri tient lieu de tout.

VI. Pour indiquer les corrections ou additions, on s'eſt ſervi de cette figure ☞ qu'on a placée à la tête des articles nouveaux, de ceux qu'on a refaits entierement, & de ceux qui contiennent quelque addition ou correction conſidérable. Il auroit fallu la multiplier à l'infini, ſi l'on avoit voulu indiquer en détail toutes les réformes qu'on s'eſt vu obligé de faire.

On trouve, par exemple, dans le Moréri des listes chronologiques des Souverains des différens états, où les époques du commencement & de la fin de leurs regnes sont indiquées. Ces époques ne s'accordent pas toujours avec celles qu'on donne dans les articles particuliers de chacun d'eux. Tantôt on suit, pour les années des Consulats, la supputation de Varron, tantôt on suit celle des Marbres Capitolins. Les années qu'on fait répondre aux Olympiades sont le plus souvent fautives. En parlant des Conciles tenus dans une ville, on leur assigne des dates souvent différentes de celles sous lesquelles on les a rangés dans la liste même des Conciles. Beaucoup de renvois sont défectueux, & n'indiquent pas les titres qu'il faut consulter. Une lecture assidue du Moréri & de ses Supplémens; la comparaison des différens articles relatifs à un même objet; la vérification de la plupart des époques, nous ont fourni l'occasion de remarquer tous ces défauts & de les corriger: mais on n'a pas cru devoir en avertir par la figure, que nous n'avons employée que pour des articles plus considérables.

Ceux qui ont donné les éditions précédentes, plus attentifs à augmenter ce Dictionaire, qu'à le corriger, paroissent avoir négligé ces différens objets. Effectivement, la discussion en est très-pénible; elle fait même peu d'honneur, parce que très-peu de personnes en apperçoivent le travail. Pour en juger avec connoissance, & être en état de l'apprécier, il faudroit se donner la peine de comparer une édition avec les précédentes.

On s'est fait un devoir de citer avec exactitude les auteurs qu'on a suivis dans les additions & dans les corrections. Nous avons d'ailleurs apporté toute l'exactitude possible dans le choix des mémoires, des critiques, & des remarques manuscrites que quelques personnes ont fournies. Le soin que nous avons pris de citer leurs noms à chaque article où l'on en a fait usage, nous dispense de les nommer ici.

Tel est le plan qu'on a suivi dans la nouvelle édition qu'on présente au Public. On s'est appliqué à la rendre la plus exacte & la plus complette qu'il a été possible. Ce seroit, sans doute, trop présumer de soi-même, de prétendre qu'il ne soit échapé aucune inexactitude. La refonte des Supplémens dans le corps de l'ouvrage étoit l'unique objet que nous nous étions d'abord proposé. Ce n'est qu'en examinant l'ouvrage de plus près qu'on s'est apperçu que bien des choses demandoient à être réformées, & qu'on s'est déterminé à faire les augmentations dont on a parlé. On doit donc nous savoir gré des améliorations que nous avons faites à l'ouvrage, sans nous rendre responsables des fautes qui ont pu échaper à nos prédécesseurs. La plupart étoient de très-habiles gens: cependant ils se sont corrigés successivement les uns les autres, même dans des choses importantes. Nous avons encore trouvé à corriger après eux. Nos successeurs nous corrigeront sans doute, & seront eux-mêmes corrigés dans la suite. C'est le sort des ouvrages d'une certaine étendue. On peut appliquer à celui-ci en particulier le mot d'Horace, *Optimus ille est qui minimis urgetur*.



PREFACE

PRÉFACE

DE L'ÉDITION DE MDCCXVIII.

L'Art de disposer les faits historiques suivant l'ordre alphabétique, est le moyen le plus commode pour faciliter aux hommes la connoissance de l'Histoire. Toute autre méthode est sujette à des recherches difficiles & ennuyeuses. Si l'on suit l'ordre chronologique, il sera nécessaire, quand on voudra être éclairci de quelque fait, ou de la vie de quelque homme illustre, de savoir auparavant le temps dans lequel ce fait est arrivé, & le siécle dans lequel cet homme a vécu. On n'a pas toujours ces époques présentes, & c'est souvent ce qu'on cherche. Il en est de même dans la Géographie. Voulez-vous savoir en quel pays une ville est située ? Il vous faudra parcourir tout le monde, si vous n'avez un Dictionnaire, où vous puissiez trouver son nom sans peine, & qui vous indique en même temps la situation de cette ville, & les circonstances les plus remarquables pour vous la faire connoître.

Cependant, cet art si commode & si utile a été long-tems ignoré, non seulement pour ce qui regarde l'Histoire, mais aussi pour la Grammaire. Ce sont les Grammairiens qui l'ont mis les premiers en usage, pour chercher les mots. Phrynicus & Julius Pollux, qui vivoient sous l'empire de Commode, s'en sont servis, & après eux Hésychius d'Alexandrie, Erotien & Harpocration. Etienne de Byzance qui vivoit avant l'empire de Justinien, employa cette méthode pour donner une Géographie des peuples & des villes, qui fut abrégée sous le regne de Justinien par Hermolaüs. Suidas, qui vivoit long-temps après, sous le regne d'Alexis Comnéne, dans l'onziéme siécle, ayant entrepris de faire une compilation de plusieurs dictionnaires, dont il a nommé les auteurs à la tête de son ouvrage, ajouta aux interprétations des mots, la vie des savans & des princes, & divers points d'Histoire : ensorte que l'on peut regarder son ouvrage comme le premier *Dictionnaire historique*, mais fort imparfait. Son exemple a été long-temps sans être suivi ; & ce n'est que dans le siécle passé que l'on a fait revivre cette méthode, de rapporter *l'histoire*, *les vies des empereurs*, *des rois*, *des auteurs*, *des hommes illustres*, *les faits remarquables*, *la fable*, *les peuples & les villes*, dans l'ordre alphabétique. C'est ce qu'entreprit le premier Charles Etienne, dans son *Dictionnaire latin historique, géographique & poëtique*, sur les mémoires de Robert Etienne, imprimé pour la premiere fois l'an 1566, & depuis en 1621 & en 1638. Ce Dictionnaire, tout imparfait qu'il est, n'a pas laissé d'être d'un grand usage. L'an 1670, Nicolas Lloyd, Anglois, l'augmenta, le perfectiona, & le fit imprimer à Oxford. On peut dire que cet Ouvrage est le premier des *Dictionnaires historiques* qui soit parvenu à quelque degré de perfection ; car celui de Juigné, qui avoit été imprimé à Paris dès l'an 1664, & dont il se fit huit éditions jusqu'en 1672, n'est presque qu'une traduction françoise de celui de Charles Etienne. Le Dictionnaire de Lloyd, auquel il avoit travaillé près de trente ans avec soin, fut bien reçu du Public, qui devoit avoir obligation à un homme d'avoir consacré la plus grande partie de sa vie à ramasser des faits historiques, pour les exposer dans une méthode facile à tous ceux qui vouloient s'en instruire. Ce fut sur le plan de Lloyd, que M. Moréri travailla à son *Dictionnaire historique*, dont il donna la premiere édition à Lyon en un volume *in-fol.* l'an 1674. Quelque temps après, Moréri entreprit une seconde édition beaucoup plus ample, qui fut commencée à Lyon l'an 1681. Mais il mourut avant qu'elle fût achevée. Moréri ayant été précepteur des enfans de M. de Pomponne, ministre & secrétaire d'état, le sieur Parayre, premier commis de ce ministre, prit soin de faire achever l'impression du second volume, qui n'est pas à beaucoup près si rempli que le premier, & il dédia ces deux volumes au roi, en son nom.

Comme les Dictionnaires ne sont jamais parfaits, & qu'il est presque impossible qu'on n'y omette beaucoup de choses, on fit travailler à un *Supplément*, qui composa un troisiéme Volume, imprimé à Paris, l'an 1689. Il se fit aussitôt en Hollande plusieurs éditions du *Dictionnaire historique*, dans lesquelles on inséra le *Supplément*, en mettant chaque article à son rang, avec beaucoup d'additions, dans les éditions de 1696, 1698 & 1702, en quatre volumes *in-fol.* Le sieur Bayle, recommandable dans la république des lettres, par son érudition, & par sa maniere agréable d'écrire, entreprit de son côté un *Dictionnaire*, pour servir de Supplément & de correction à celui de Moréri. La premiere édition de ce Dictionnaire est de l'an 1697, & la seconde plus ample, de 1702. Jean-Jacques Hofman, professeur à Basle, donna vers l'an 1680, un *Lexicon universel*, auquel il fit depuis des additions, & qui a été imprimé en Hollande l'an 1698 : édition dans laquelle on a fondu les Dictionnaires historiques & le Glossaire de Ducange. Cependant on fit travailler à Paris à une nouvelle édition du Dictionnaire de Moréri, qui fut achevée l'an 1699. Voici de quelle maniere l'auteur de cette édition s'explique dans sa Préface.

» Il y a peu de livres dans la république des lettres dont l'utilité s'étende plus loin que » celle d'un *Dictionnaire historique.* Tout le monde en est convaincu par sa propre expérience; » car quel plus grand secours pour ceux, qui, sans avoir la force d'essuyer les fatigues insépa- » rables de l'étude, ne peuvent néanmoins se résoudre à tout ignorer? Cherchent-ils à » s'instruire d'un point d'Histoire? l'ordre alphabétique le présente d'abord à la vue, & leur » en dévelope les circonstances avec assez de netteté, pour leur donner lieu de s'en faire » honneur dans les conversations, unique & foible avantage où se bornent la plupart d'en- » tr'eux. Quoique les savans, beaucoup moins faciles à satisfaire, poussent ordinairement » plus loin leurs recherches, ils ne trouveront pas moins leur compte dans l'usage de ce » Dictionnaire. Ont-ils à se plaindre d'un défaut de mémoire? un nom propre, une époque, » un fait leur est-il échapé? c'est-là qu'ils sont surs de le retrouver. Veulent-ils creuser & » même épuiser une matiere? les citations leur en facilitent les moyens, en leur apprenant » quels auteurs ils doivent prendre pour guides. C'est envain qu'ils voudroient se flater; » quelque habiles qu'ils soient, ils ne peuvent tout savoir par eux-mêmes, & la vie n'est pas » assez longue pour leur permettre d'embrasser tant de notions différentes. L'art seul étoit » capable de suppléer à leur foiblesse, dans un ouvrage tel que celui-ci, où l'on a prétendu » rassembler les connoissances de tous les siécles & de toutes les nations. *Fable*, *histoire*, » & ce qui en dépend nécessairement; *religions*, *cérémonies*, *gouvernemens*, *mœurs*, *coutu-* » *mes*, *événemens de paix & de guerre*, *généalogies*, *monumens de peinture*, *de sculpture*, » *d'architecture*, *critique*, *productions d'esprit*, tout est du ressort d'un Dictionnaire histori- » que. Pour porter une si grande diversité de matieres à leur derniere perfection, il ne fau- » droit pas moins qu'un génie universel & infatigable, mais où le rencontrer? De si grands » efforts sont infiniment au-dessus des forces d'un seul homme. »

C'EST ainsi que cet Éditeur s'étoit expliqué dans la préface qu'il mit à la tête de l'édition qui parut l'an *1699.* » Dans la suite, chargé, dit-il, du soin d'une seconde révision, & con- » sidérant le Dictionnaire historique, comme un vaste bâtiment, composé de plusieurs par- » ties inégales & bizarement assemblées, il commença par former un plan sur lequel il pût » travailler surement, & crut devoir pressentir le gout du public, en lui communiquant un » projet, que voici.

» Les habiles gens sont trop instruits des défauts qui se trouvent dans le Dictionnaire » de Moréri, pour ne pas souhaiter qu'on s'applique sérieusement à les réformer. On a tenté » plusieurs fois de le faire, soit en Hollande, soit à Paris, & toujours avec trop peu de suc- » cès, pour répondre à l'idée que les savans en avoient conçue. Il n'y aura pas lieu de s'en » étonner, si l'on fait attention sur la maniere dont les quatre volumes de cet ouvrage ont » été formés. Différentes personnes y ont travaillé à diverses fois, & les mémoires des uns » & des autres y ont été employés indifféremment: de-là vient ce grand nombre de fautes » & de contradictions, qui frapent les moins éclairés. Pour y remédier, il falloit reprendre » cet ouvrage par le fonds, & garder un ordre certain dans la distribution des articles; il fal- » loit n'en laisser passer aucun, sans le vérifier sur les auteurs originaux, & c'est ce que l'on » n'a point fait jusques ici. Ceux qui ont été chargés de revoir les éditions de Hollande, se » sont contentés de corriger quelques fautes des plus sensibles. Peu soigneux d'entrer dans » le détail de tous les articles, ils en ont épargné un très-grand nombre, où les bévues n'é- » toient pas moins fréquentes, que dans ceux qu'ils ont corrigés. A l'égard du fonds, ils ne » s'en sont guères embarassés; & ils ont cru que ce seroit un travail trop étendu, d'y réta- » blir la chronologie sur un calcul uniforme, & d'y ranger les articles dans un ordre plus clair » & plus précis.

» L'engagement où je me suis trouvé de revoir après eux le *Dictionnaire historique*, dans » l'Edition qui s'en est faite à Paris en *1699*, m'avoit fait dresser une espece de plan, pour » tâcher de rendre le corps de cet ouvrage plus régulier; mais il me fut impossible de suivre » ces idées, parceque l'impression étoit commencée lorsque je me chargeai de ce travail. » Ainsi, pour éviter une trop grande inégalité, je me vis souvent contraint de m'en tenir au » dessein sur lequel on avoit ébauché les premieres feuilles. D'ailleurs, j'avois trop peu de » temps devant moi; on imprimoit chaque jour deux feuilles, & je m'étois imposé l'obliga- » tion de fournir à mesure les corrections & les augmentations que je jugeois les plus nécef- » saires: une si grande rapidité m'empêcha de profiter de mes réflexions. Aujourd'hui que » la carriere m'est ouverte de plus loin, je vais rassembler quelques remarques dans ce projet, » que j'abandonne à la critique: prêt à réformer mes idées, lorsqu'on m'en fera connoître le » défaut, & résolu de mettre en œuvre les nouvelles découvertes qu'on voudra bien me » communiquer.

Chronologie.

» I. Je commence par la CHRONOLOGIE. Pour peu que l'on ait fait de progrès dans l'His- » toire, on sait assez qu'à moins de l'y prendre pour guide, on est à tout moment en danger » de s'égarer. Si cette science est utile dans une histoire complette, dont la suite & l'en- » chaînement semblent marquer à peu près la date des faits qui y sont rapportés, elle est » absolument nécessaire dans un ouvrage tel que celui-ci, où les évenemens de plusieurs

» siécles, qui sont rassemblés quelquefois dans une même page, doivent du moins être distingués les uns des autres par des époques fixes: ordre auquel Moréri & ses continuateurs se sont rarement assujétis. Quelquefois ils débitent les faits les plus importans, sans les accompagner d'aucune date. Presque par-tout, même dans l'histoire sacrée & dans l'histoire grecque, la plus proche des temps fabuleux, ils n'emploient point d'autre époque que celle de la fondation de Rome; ce qui ne paroît pas moins irrégulier, que s'ils se servoient de l'hégire dans l'histoire de France. Quant aux années du monde, ils n'embrassent point de supputation uniforme. Quoiqu'ils s'attachent ordinairement à celle de Torniel & de Salian, ils ne laissent pas en d'autres occasions de suivre indifféremment Scaliger, le P. Petau, Riccioli, & même les chronologistes les plus opposés entr'eux, tels que sont ceux qui comptent suivant la version des Septante, & ceux qui s'en tiennent au calcul de la Vulgate. Outre que ce mélange de chronologies différentes répand une difformité visible dans tout le corps de l'ouvrage, il y jette encore une confusion qu'il est presque impossible de débrouiller. Car comme il y a peu d'histoires dont il ne soit fait mention plus d'une fois dans le Dictionnaire, par rapport aux différens noms des acteurs qui y ont eu part, souvent la même action dans ces différens articles, y est rangée sous différentes dates, parceque les extraits ont été empruntés de divers auteurs, dont chacun supputoit à sa maniere.

» Pour remédier à ce désordre, j'ai jugé qu'il seroit bon de réduire l'histoire sacrée & l'histoire ancienne sous les loix d'une même chronologie, des plus approuvée: telle paroît être aujourd'hui celle d'Usserius, dont les annales ne s'étendent que jusqu'au commencement de l'empire de Vespasien. A l'égard des siécles qui ont suivi la naissance de Jésus-Christ, j'ai observé dans la distribution de leurs années l'ordre qu'a gardé M. de Tillemont dans ses ouvrages historiques; & depuis le point où ces mémoires nous manquent, jusqu'à notre temps, c'est sur l'*Abrégé chronologique* du P. Labbe que j'ai cru devoir me regler. Bien plus, pour suivre la maniere de compter la plus usitée, j'ai regardé l'ére chrétienne comme le centre où doivent être rappellées les autres époques. J'ai donc employé par tout cette ére, ou plutôt l'ére que nous appellons *vulgaire;* mais j'ai cru devoir lier ce calcul universel, avec celui qui convenoit le plus aux peuples & aux empires, dont j'étois obligé de rapporter quelques traits d'histoire. Sur ce plan, chaque événement de l'histoire sacrée, de l'histoire des premiers empires, & même de l'histoire grecque, jusqu'à la premiere olympiade, sera rangé sous certaine année du monde, réduite à l'ére de Jesus-Christ. Ainsi Abraham mourut l'an du monde 2183, & 1821 avant J. C. Am-Essis, sœur d'Aménophis, commença de regner en Egypte l'an du monde 2239, & avant l'ére chrétienne 1765. Acrise, roi d'Argos, succéda à son frere Boëtius vers l'an 2661 du monde, & avant l'ére chrétienne 1343. Quoique ce dernier article dépende de l'histoire grecque, je m'y sers encore des années du monde; mais depuis l'institution des olympiades, c'est par elles seules que je compte dans l'histoire grecque, sans pourtant omettre l'ére chrétienne. Par exemple, Abydos, ville d'Asie, sur le détroit du Bosphore ou de Constantinople, fut prise par Philippe, roi de Macédoine, la premiere année de la CXLV olympiade, 200 ans avant J. C. Dans l'histoire romaine, j'ai recours à l'époque de la fondation de Rome, & aux consulats. Accius, Actius ou Attius, poëte latin, naquit sous le consulat d'Hostilius Mancinus, & d'Attilius Serranus, l'an de Rome 583, & avant l'ére chrétienne 171. Depuis Jésus-Christ, je suppute simplement par les années de l'ere chrétienne. Abgar, roi des Arabes, & souverain d'Edesse, vivoit sous l'empire de Trajan, lorsque ce prince soumit l'Arménie, l'an 107 de l'ére chrétienne. Abgar, roi d'Edesse, vivoit sous l'empire d'Antonin *le pieux*, vers l'an de J. C. 138. Comme j'ai cru, dans un ouvrage tel que celui-ci, ne devoir pas citer la Période Julienne, qui semble n'être faite que pour les savans, je me suis aussi dispensé d'employer les éres particulieres de quelques princes & de quelques peuples, telles que celles de Nabonassar, des Seleucides, de Dioclétien, &c. Il n'en est pas de même de l'ére de Mahomet, appellée l'hégire: je m'en suis toujours servi dans l'histoire de ses sectateurs, parceque leurs historiens l'ont employée par-tout; mais je l'ai toujours unie à l'ére chrétienne, suivant la réduction qu'en a fait Gravius. Aaron, cinquiéme calife de la maison des Abbassides, appellé par nos historiens *Aaron, roi de Perse*, vivoit du temps de Charlemagne, & mourut l'an de l'hégire 193, & de l'ére chrétienne 808. Voila les changemens qui m'ont paru nécessaires dans la chronologie.

» II. La Géographie n'étoit guères mieux traitée. La plupart des articles qui regardent l'ancienne géographie, avoient été puisés, non dans les premieres sources, mais dans des auteurs modernes, qui souvent n'ont pas eux-mêmes consulté les originaux: ce qui paroît visiblement par les bévues dont on charge les anciens auteurs, par l'infidélité des citations, & par l'obscurité qui confond l'histoire des villes de même nom, quoique ces villes soient exactement distinguées par Strabon, & par les autres anciens. Je ne chargerai point ce projet d'un nombre d'exemples inutiles, & je me contenterai de ceux qui Géographie.

» se présentent dès l'entrée même du Livre; tels que sont les articles ABANDO, fleuve de » la haute Ethiopie; ABA, montagne de l'Arménie; ABA, ou ABÉE, ville de la Phocide; » & ABÉE, ville du Péloponnèse. Il paroît encore que l'on a trop négligé de débrouiller » les noms différens que les changemens de domination ont fait prendre aux villes : er- » reur qui tantôt multiplie les articles inutilement, & tantôt confond ceux qui devroient » être distingués. Ce n'est qu'avec une extrême exactitude qu'il est possible de réparer ces » défauts; & l'on prétendroit vainement y réussir, si l'on s'en rapportoit à la bonne foi de » nos Dictionnaires géographiques. Leurs auteurs, peu scrupuleux, s'embarassent rarement » de nommer leurs garants, & semblent affecter de vouloir toujours être crus sur leur pa- » role. Pour éviter de s'égarer sur leurs traces, c'est aux anciens Géographes qu'il faut avoir » recours; encore faut-il souvent se défier de leurs commentateurs.

» On croiroit que la Géographie moderne est exposée à de moindres difficultés. Un grand » nombre de Voyageurs ont du l'éclaircir dans ces derniers siécles; cependant la diversité » de leurs relations ne laisse pas d'embarasser extrêmement ceux qui s'attachent à les sui- » vre. L'unique moyen de marcher surement, c'est de faire une très-grande différence en- » tre ceux qui se sont légitimement acquis la réputation de gens éclairés & sinceres, & » ceux qui semblent n'avoir écrit que pour imposer à la crédulité de leurs Lecteurs. Les » compilateurs du Dictionnaire historique n'ont pas été fort exacts dans ce discernement : ce » qui paroît dans l'article AA, riviere, & dans un grand nombre d'autres, dont la discussion » grossiroit trop ce projet.

Ordre des articles.

» III. C'est à la DISTRIBUTION DES ARTICLES qu'il faut maintenant passer. Il semble » d'abord qu'elle ne souffre aucune difficulté, & que les différentes matieres devroient se » ranger d'elles-mêmes par l'ordre alphabétique; mais cet ordre, tout naturel qu'il est, ne » laisse pas d'être susceptible de certain choix : je m'explique. Une même ville, une même » province, est appellée de plusieurs noms, qui commencent par différentes lettres de l'al- » phabet. Il m'a paru qu'il falloit toujours placer l'article sous le nom le plus connu, sans » néanmoins supprimer les autres noms dans leur rang alphabétique, mais en les y con- » servant sans suite, & seulement pour les renvoyer au nom principal. J'avoue que Mo- » réri & ses continuateurs ont connu cette méthode; & je me suis fait un devoir de la » pratiquer plus constamment qu'eux. Ils ont été plus négligens sur le choix qu'ils de- » voient faire entre deux ou trois noms différens, que porte une même personne chez les » anciens. Souvent ils rangent un Romain suivant la lettre de son premier nom, qui lui est » commun avec un million d'autres Romains; au lieu qu'ils devoient le placer sous la pre- » miere lettre de son nom de famille, moins général & même plus connu. Ainsi MARC- » ANTOINE, qui, dans la derniere édition de Hollande, tomboit sous la lettre M, devoit » être employé à la lettre A, sous laquelle je l'ai rappellé dans la derniere édition de Paris: » reste à faire dans cette édition grand nombre de changemens semblables. Les noms des » modernes, sur-tout, se sentent de ces transpositions; le Dictionnaire historique les distri- » bue souvent sous leurs noms propres, PIERRE, FRANÇOIS, &c. au lieu de les faire venir » par ordre de surnom, qui pourtant est celui par lequel on peut les distinguer.

Noms défigurés.

» IV. Quelque incommodes que soient ces transpositions, elles sont encore moins dé- » fectueuses que les changemens essentiels qui se sont glissés dans les noms propres. L'af- » fectation d'habiller à la françoise ces noms étrangers, les a rendus presque méconnois- » sables dans mille & mille endroits. Non seulement les terminaisons grecques & latines » y ont été quelquefois bizarement transformées, contre l'usage reçu; mais dans le corps » des mots mêmes, on a changé des lettres, qui souvent déterminoient la signification, ou » caractérisoient la langue. Pourquoi, par exemple, ôter à des mots grecs l'*y*, qui leur est » si naturel, pour lui substituer l'*i*, qui forme un autre sens? Si c'est pour s'assujétir au » caprice d'une orthographe moderne, & souvent vicieuse, on poura peut-être passer » cette licence à ceux qui se la sont donnée, dans les mots ordinaires; mais dans les noms » appellatifs, on aura toutes les peines du monde à la souffrir, parcequ'elle les métamor- » phose absolument. Cependant, pour me conformer, autant que le bon sens le peut per- » mettre, aux manieres les plus générales, quoique peut-être les moins sures, lorsque je » me vois obligé de travestir les noms étrangers, je tâche au moins de les donner ensuite » dans leur langue naturelle, entre deux crochets, comme on l'a judicieusement observé » dans les éditions de Hollande. Je n'ai pas jugé devoir user de la même indulgence à » l'égard des noms qui ont été grossierement altérés; je me suis contenté de les conserver » seuls, & sans aucun corps d'article, en la place qu'on leur a fait usurper mal à propos, » pour leur donner ailleurs, avec plus d'étendue, celle qui leur appartient de droit. Ainsi » je renvoie ACHIAS, petit-fils d'Hérode, à ACHIAB ou AQUIAB; ACHOLIUS, au mot ACO- » LIUS; ACHREDE, au mot ACHRIDE.

Narrations imparfaites.

» V. Un autre défaut qui se rencontre dans le Dictionnaire historique, c'est que la plu- » part des histoires n'y sont pas toujours complettes. On se contente de rapporter quel- » ques circonstances de la vie d'un héros, sans conduire la narration jusqu'au dénoument

» qui doit la terminer. Rien n'eſt plus rebutant pour le lecteur, qui voit tromper à regret » les juſtes mouvemens de ſa curioſité, qu'un début éclatant avoit fait naître. La cauſe de » cette mutilation n'eſt pas difficile à deviner. Lorſque les faiſeurs d'extraits ont trouvé » dans un auteur quelque trait d'hiſtoire qui pouvoit être allégué, ils s'en ſont accommo- » dés, tout imparfait qu'il étoit, ſans ſe mettre en peine, pour lui donner la derniere » main, de fouiller chez d'autres hiſtoriens. Ce n'eſt qu'à force de travail qu'on peut ſup- » pléer à leur négligence; & c'eſt une obligation que je m'imposerai toujours, ſur tout » dans les évenemens, dont la ſuite méritera le plus d'être éclaircie.

» VI. Il ſemble que les auteurs du Dictionnaire aient trop ſouvent négligé l'hiſtoire de » leur ſiécle, pour ne moiſſoner que dans celle des ſiécles les plus reculés. Les recherches » de l'antiquité ſont très-curieuſes, on en convient, mais elles ne doivent pas exclure la » connoiſſance des événemens importans qui ſe ſont paſſés, ou de notre temps, ou de celui » de nos peres. Un héros, pour avoir vécu de nos jours, n'en eſt pas moins héros; au con- » traire, ſes aventures nous intéreſſent d'autant plus, que le temps nous en approche de » plus près, & nous le fait connoître plus diſtinctement. C'eſt ſur ce principe que je crois » devoir donner quelque ſoin à conſerver la mémoire des grands hommes qui ont vécu preſ- » que à nos yeux, ſoit en France, ſoit ailleurs, & à marquer les dernieres révolutions des » états qui nous ſont les plus connus. Hiſtoire Moderne.

» VII. La Fable mérite à ſon tour quelques réflexions. Outre que la diverſité d'opinions » des anciens mythologiſtes la rend d'elle-même aſſez confuſe, ce n'eſt point d'eux que les » compilateurs du Dictionnaire ont tiré leurs mémoires; c'eſt de quelques modernes, la » plupart de peu d'autorité. Souvent même ils en ont retenu les allégories forcées, qui don- » nent la torture au bon ſens, & qui font languir le lecteur le plus avide. De peur de tomber » dans les mêmes défauts, je n'ai conſervé du ſens moral des fables, que ce qui m'en pa- » roiſſoit de plus naturel & de plus utile; & j'ai préféré par-tout Homere, Héſiode, » Apollodore, & les Scholiaſtes, à Noël le Comte, à Baudouin, & à d'autres modernes de » même trempe. Fable.

VIII. On ne peut nier que les citations ne ſoient en quelque maniere la baſe & le fonde- » ment de tout un Dictionnaire. C'eſt par elles ſeules qu'un auteur ſe diſculpe, & qu'un » ſavant peut s'éclaircir des faits qui ſont rapportés dans le corps de l'ouvrage. On ne peut » donc y être trop exact, & ce n'eſt pas un petit travail de rétablir les citations fauſſes, » obſcures, ou équivoques, qui terminent la plupart des articles. C'eſt alors, ſur-tout, qu'il » faut ne ſe repoſer qu'à bon titre ſur les ouvrages de la ſeconde main, & qu'il faut remon- » ter, autant que faire ſe peut, aux ſources originales. Citations.

» IX. Ce ſeroit ici le lieu d'examiner s'il eſt à propos de faire quelque retranchement dans » le Dictionnaire, pour le rendre plus parfait. Tous les ſavans décideront ſans héſiter, qu'un » ſemblable ouvrage ne devroit être groſſi que de faits curieux ou utiles. J'en conviens avec » eux; mais ils doivent auſſi m'accorder que dans la réviſion d'un Dictionnaire, qui eſt de » la portée de tout le monde, on doit ſur-tout éviter d'effaroucher les foibles, qui ſe paient » plus d'apparence que de raiſon. Supprimez quelques bagatelles, ils ne manqueront pas » d'inférer de-là que vous en avez uſé de même à l'égard des choſes les plus eſſentielles. » Vous aurez beau vous récrier, & citer pour vous trois ou quatre ſavans du premier ordre, » vos raiſons ne ſeront point entendues, ce ſera le public qui vous jugera, & vous ſerez » condamné à la pluralité des voix. Ainſi, pour m'épargner les reproches qu'une conduite » trop ſévere m'attireroit infailliblement, je conſerverai, même malgré mon penchant, quel- » ques faits de peu d'importance, qui auront été inſérés dans cet ouvrage par ceux qui » m'ont devancé; & je me contenterai, en réformant par-tout l'élocution, d'en retrancher » quelques ſuperfluités de mots & de phraſes, qui font traîner le ſtyle, & qui le jettent dans » une langueur inſupportable. Retranchemens.

» X. Reſte à parler ici des Généalogies, auſquelles Moréri a donné rang dans ce Diction- » naire. Le public eſt extrêmement partagé ſur le droit qu'elles peuvent avoir d'y entrer. » Quelques beaux Eſprits de profeſſion, gens accoutumés de trancher, leur donnent net- » tement l'excluſion, & prétendent qu'elles enflent mal-à-propos un Livre deſtiné pour des » recherches plus ſolides. Les autres, beaucoup moins rigides, regardent les généalogies » comme une partie eſſentielle d'un Dictionnaire, où l'on doit découvrir d'un ſeul coup » d'œil tout ce qui concerne l'hiſtoire univerſelle & l'hiſtoire particuliere. Sur ce pied, » pour céder au plus grand nombre, bien loin de retrancher abſolument les généalogies, » je m'attacherai à les perfectioner: & ſi je ſuis réduit à en ſupprimer quelques-unes, je » n'uſerai de cette rigueur que contre quelques familles obſcures, que l'intérêt ou la faveur » auront fait gliſſer entre les autres plus illuſtres. Généalogies.

C'eſt ſur ce projet que parut l'édition de ce Dictionnaire l'an 1704. Il y en a encore eu une depuis, qui parut en 1707, dans laquelle on a inſéré pluſieurs nouveaux articles.

L'édition de 1712 a été augmentée d'un volume entier. Non ſeulement on y a inſéré pluſieurs articles nouveaux, mais on y a retouché & réformé pluſieurs articles anciens, &

on a comme refondu le corps de l'ouvrage. L'histoire eccléſiaſtique, qui étoit la partie la plus négligée dans le Dictionnaire, & cependant la plus importante, ſe trouve dans cette édition très-fidélement écrite. On y a réformé & étendu pluſieurs articles qui la concernent. Les vies des peres & des auteurs eccléſiaſtiques, & les choſes qui regardent leurs ouvrages y ſont rapportées avec exactitude : celles des ſaints, dont il n'y avoit auparavant qu'un petit nombre dans le Dictionnaire, y ſont inſérées. La chronologie y eſt réformée en pluſieurs endroits. On y a ajouté quantité d'articles ſur l'hiſtoire & ſur la géographie ancienne & moderne ; & on y a même inſéré les antiquités grecques & romaines. On y a mis des notes critiques, ſoit pour éclaircir les difficultés qui ſe rencontrent dans les faits rapportés, ſoit pour fixer la chronologie, ſoit pour indiquer ce qu'il y a de faux ou de douteux dans les articles. Les généalogies ont été revues, reſtituées & continuées par un homme très-habile ſur cette matiere. Le ſtyle a été corrigé en pluſieurs endroits. Enfin on a pris tous les ſoins poſſibles pour rendre cette édition correcte, & en retrancher les fautes, qui s'étoient gliſſées dans les autres éditions, ſoit dans les articles, ſoit dans les citations.

Les Dictionnaires ſont ſemblables à ces fleuves qui reçoivent continuellement de nouvelles eaux. Celui-ci, depuis ſon commencement, s'eſt ſi prodigieuſement accru, qu'on auroit eu lieu d'eſpérer qu'il n'y avoit plus rien à ajouter à l'édition précédente : cependant le *Supplément* imprimé en Hollande en 1716, contenant un très-grand nombre d'articles nouveaux, a donné lieu d'augmenter conſidérablement cette derniere édition. On a examiné & retouché avec ſoin ce *Supplément*, & on en a extraït tous les articles qui pouvoient raiſonnablement entrer dans ce Dictionnaire, où ils ont été inſérés dans leur ordre alphabétique.

On a encore revu, corrigé & augmenté pluſieurs articles, pour les rendre plus parfaits. La *Bibliothéque orientale* de M. d'Herbelot, & quelques Dictionnaires chronologiques & géographiques, n'y ont pas été oubliés, non plus que les généalogies des étrangers. On a eu ſoin de corriger exactement les fautes qui auroient pu s'être gliſſées dans les autres éditions. Enfin on n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre cette édition plus complette que les précédentes. Si quelqu'un entreprend d'y ajouter quelque choſe, on lui dira avec raiſon, *In ſylvam ne ligna feras.* En effet, c'eſt ici une forêt de toute ſorte d'arbres, où l'on peut cueillir des fruits de toute ſorte de nature. Ce qui concerne la *théologie*, *la philoſophie*, *l'hiſtoire*, qui en fait le principal objet, *les ſciences & les arts*, *la vie des hommes illuſtres*, & une infinité d'autres matieres, s'y trouvent traitées avec exactitude & avec aſſez d'étendue. En un mot, c'eſt un livre pour les ſavans & pour les ignorans, dans lequel on trouve un fonds de ſcience qui inſtruit les derniers, & qui met les premiers au fait des choſes qu'ils ſavent déja. Le ſuccès que ce Dictionnaire a eu juſqu'à préſent, ne donne pas lieu de douter que cette derniere édition, beaucoup plus parfaite que les précédentes, ne ſoit bien reçue du Public.



PRÉFACE

DES E'DITIONS DE MDCCXXV, ET DE MDCCXXXII.

L'UTILITÉ du *Dictionnaire historique* de Moréri est si connue présentement, qu'on croit pouvoir se dispenser d'en parler. On se contentera de décrire ici le plan qu'on s'est proposé de suivre pour le conduire dans cette nouvelle édition le plus près qu'il est possible de sa perfection.

La derniere édition qui parut en 1718, est certainement la meilleure & la plus ample de toutes. Cependant comme il s'y est encore glissé une infinité de fautes, & qu'il y est resté plusieurs articles défectueux, voici comme on s'y est pris pour les corriger.

La CHRONOLOGIE a d'abord attiré toute l'attention des réviseurs. Ils ont reconnu qu'on avoit eu dessein de suivre celle d'Usserius, & qu'on l'avoit suivie en effet presque par-tout; mais comme on avoit laissé en plusieurs endroits des dates qui ne s'y accordoient pas, ils ont cru devoir refondre toute cette partie sur un systême qui leur est propre, & ils l'ont fait avec toute l'exactitude possible.

L'idée d'un nouveau systême ne doit effrayer personne. On ne s'y est point livré à des soupçons injurieux aux anciens historiens : l'étude qu'on en a faite, a engagé seulement à mettre une différence entre eux, & à respecter l'autorité des uns plutôt que celle des autres. On les a conciliés avec l'écriture-sainte, & on a eu le bonheur de se rencontrer sur chaque point avec quelqu'un de ceux d'entre les modernes qui ont acquis le plus de réputation dans ce genre de littérature. La version Vulgate est le fonds de la nouvelle chronologie, qui s'écarte peu de celle d'Usserius.

On a coutume de partager tout le temps qui précéde l'ére chrétienne en six âges, qui se terminent tous à une époque célébre.

Le premier âge, dont le déluge universel est le terme, n'est pas sujet à contestation; mais le second, qui comprend tout le temps écoulé depuis le déluge jusqu'au temps qu'Abraham entra dans le pays de Chanaan, souffre plus d'une difficulté. On a cru trouver plus de solidité dans les opinions du P. Labbe & de plusieurs autres savans, que dans celles d'Usserius & du P. Pétau ; c'est-à-dire qu'en admettant entre les patriarches de ce second âge le jeune Caïnan reconnu par saint Luc, malgré l'opinion d'Usserius, & croyant, malgré celle du P. Pétau, que l'écriture assure expressément qu'Abraham étoit âgé de soixante-quinze ans quand Tharé son pere mourut ; on a compté quatre cens cinquante-sept ans pour cet espace de temps.

Le troisiéme âge, qui finit à l'année où les Israélites sortirent d'Egypte, est de quatre cens trente ans, du consentement de tous les Chronologistes qui s'attachent au texte hébreu ou à la Vulgate.

A l'égard du quatriéme âge, comme la plupart d'entr'eux s'accordent aussi à compter quatre cens soixante dix-neuf ans jusqu'à la quatriéme année du regne de Salomon, on les a suivis d'autant plus volontiers, que l'écriture ne paroit pas permettre de douter de la vérité de ce qu'ils assurent. On a cru aussi que le public, satisfait de la maniere dont Usserius a disposé les années des Juges des Israélites, seroit bien aise de la retrouver dans cette nouvelle édition, exécutée avec plus de soin que dans les précédentes.

Il ne reste plus que le cinquiéme âge, qui s'étend jusqu'au retour des Juifs de la captivité de Babylonne; car celui qui le suit jusqu'à JESUS-CHRIT est incontestablement de cinq cens trente-huit ans. Après avoir compté avec l'écriture même trois cens quatre-vingt-dix ans depuis la mort de Salomon jusqu'à la destruction du royaume de Juda, & après avoir employé les expédiens que le P. Pétau a proposés pour concilier les livres des Rois avec ceux des Paralipoménes, on a fixé comme lui, & comme Usserius, le commencement des soixante-dix années de captivité, à la quatriéme année de Joakim, & on a compté quatre cens soixante-seize ans pour la durée de cet âge. De sorte que la premiere année de l'ére chrétienne est suivant le nouveau systême, la 4035 du monde.

Ce systême a plusieurs avantages, & principalement celui de vérifier ce qui a été assuré par un bon auteur, que Callisthènes trouva à Babylone des observations de mille neuf cens trois ans. On y a ajusté ce qu'on peut dire de plus certain de l'empire des Assyriens, & de celui des Médes, avec plus de succès que n'avoit fait Usserius, dans lequel on a observé une erreur de calcul, qui détruit tout ce qu'il avoit imaginé de la durée & des révolutions de ces deux empires.

L'antiquité grecque n'a pas été négligée dans ce travail. L'époque de la prise de Troye

étoit la ſeule à laquelle on fît attention, on en négligeoit deux autres, de la ſortie des deſcendans d'Hercules, & de leur retour dans le Péloponnèſe, depuis que Scaliger avoit déterminé le temps où il jugeoit qu'on devoit les placer, & l'on ſe privoit par-là de tout le fruit qu'on en pouvoit tirer. L'autorité de ce ſavant n'a pas imposé aux réviſeurs, & la lecture des meilleurs auteurs leur a fait connoître le temps auquel on devoit placer ces événemens : d'où il eſt arrivé que comme ils changerent autrefois toute la face du Péloponnèſe, ils ont été obligés auſſi de réformer les idées qu'on avoit d'une infinité de choſes. Ils ont eu en cela l'avantage de s'accorder parfaitement avec le célébre chronographe Caſtor, dont tous nos modernes étoient contraints de s'écarter, quoique la plupart d'entr'eux avouaſſent que ſon autorité faiſoit une eſpéce de loi.

Voila ce qu'on a fait pour rétablir dans le Dictionnaire les temps qui ont précédé la venue de N. S. J. C. Ceux qui la ſuivent n'ont pas été oubliés : les empereurs romains, tant ceux qui regnerent en Occident, que ceux qui firent leur ſéjour à Conſtantinople, ont paru mériter l'attention des réviſeurs. On s'eſt auſſi attaché à rectifier ce qu'il y avoit de défectueux, ſoit dans les liſtes des patriarches des grands ſiéges, ou dans les articles de chacun d'eux en particulier, & on a eu ſoin par-tout d'établir l'uniformité dans la chronologie.

La maniere dont on a employé les diverſes dates des olympiades, & des années de Rome, comparées avec les années du monde, & avec les années avant JÉSUS-CHRIST, paroîtra auſſi très-commode. Les olympiades n'étant d'uſage que dans la Gréce, ne devoient trouver place que dans les articles hiſtoriques de la Gréce, & des pays plus orientaux, qui ont été ſoumis aux Macédoniens : les années de Rome ſe trouvoient employées mal-à-propos, lorſqu'il ne s'agiſſoit pas de l'hiſtoire de cette grande ville. On a ſuivi ce qui étoit conforme à la raiſon, parceque l'uſage contraire étoit un défaut qui défiguroit le Dictionnaire.

Quoique le travail des réviſeurs ſur la GÉOGRAPHIE ne ſoit pas ſi étendu, les perſonnes judicieuſes trouveront qu'ils n'auront pas peu contribué à éclaircir cette ſcience. On n'a point encore eu dans le Dictionnaire une deſcription tant ſoit peu juſte de divers pays, & l'on ne s'étoit pas embaraſſé d'y donner au moins une légere idée des provinces de l'empire romain. Un lecteur curieux qui croyoit y apprendre ce que c'étoit que la *Dacie*, ne trouvoit rien ſur ce mot qui l'inſtruiſît, ou plutôt il n'y trouvoit rien qui ne le jettât dans l'erreur, & il étoit trompé de même dans toutes les occaſions où ceux qui avoient travaillé au Dictionnaire, n'avoient pas eu des modernes à copier. On a donc tâché de remédier à ce défaut, & l'on a même donné une ſuite des changemens & des révolutions arrivées dans chaque pays, toutes les fois qu'on a pu le faire.

Les ADDITIONS qu'on a faites à cette occaſion ſont en très-grand nombre : il y en a une infinité d'autres de toutes eſpeces; mais il y en a deux ſur-tout dont il eſt néceſſaire de dire un mot. La BULGARIE & la DALMATIE avoient été négligées juſqu'à préſent, comme ſi les rois de ces pays ne faiſoient aucune figure dans l'hiſtoire. On n'avoit rien dit de ceux-ci, & on s'étoit contenté d'avouer qu'on ne ſavoit rien de ceux-là, quoiqu'une infinité de gens ſachent que les François de Conſtantinople eurent à traiter avec de puiſſans rois de Bulgarie, qui ne contribuerent pas peu à détruire leur empire; & que l'hiſtoire des royaumes de *Dalmatie*, de *Croatie* & de *Servie* ſoit remplie d'une foule d'événemens d'autant plus importans, que ſans elle l'hiſtoire de l'empire Grec eſt très-imparfaite.

M. Du Cange avoit donné des ſuites hiſtoriques de ces royaumes, mais ſi défigurées par de fréquens anachroniſmes, que la vérité y étoit méconnoiſſable. C'eſt à quoi on a ſuppléé. On a débrouillé les divers rois, bans, archijupans de ces vaſtes pays; on a montré en quel temps chacun d'eux a vécu; on a fait obſerver l'étendue de leurs états dans les divers temps; & ce détail ſe trouve non-ſeulement dans les articles particuliers de chaque prince, mais dans les articles généraux de la *Bulgarie*, *Croatie*, *Dalmatie*, *Servie*, &c. De ſorte que cette partie de l'hiſtoire qu'on avoit omiſes dans le Dictionnaire, parcequ'elle étoit abſolument inconnue, y eſt peut-être une de celles qu'on trouvera la mieux traitée.

Il y a d'autres additions dont il eſt preſque inutile de parler, parce qu'une nouvelle édition les ſuppoſe toujours : l'hiſtoire moderne s'y trouve plus étendue & plus amplement traitée. On y avoit oublié des ordres & des congrégations très-célébres; on n'avoit rien dit de pluſieurs autres, qu'on n'eût copié dans des écrivains peu exacts. Tout eſt rectifié dans cette nouvelle édition; chaque article eſt court, quoiqu'on n'ait rien omis de ce qui peut inſtruire & ſatisfaire le lecteur.

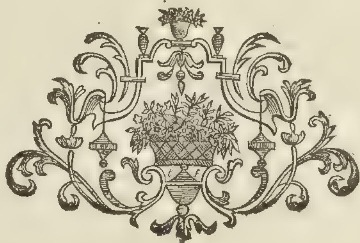
Après avoir expoſé à peu près ce que le public trouvera de nouveau dans cette édition ſur la *chronologie*, la *géographie* & l'*hiſtoire*, il eſt néceſſaire de l'avertir que la *mythologie* & la connoiſſance des uſages des anciens ont été auſſi l'objet des ſoins des réviſeurs. Pluſieurs articles ſur ces matieres n'étoient pas capables de ſatisfaire ceux qui ont quelque connoiſſance de l'antiquité, & ils en donnoient une idée très-imparfaite à ceux qui les liſoient

ſoient ſans en avoir une teinture, parceque ſouvent on n'avoit fait que tranſporter dans le Dictionnaire, ce qu'on avoit trouvé dans des ouvrages peu propres à inſtruire. On a puiſé dans les ſources, & l'on n'a conſulté entre les modernes que ceux dont l'exactitude, le jugement & la pénétration ſont reconnues de tout le monde.

L'hiſtoire des hommes qui ſe ſont rendus illuſtres par leurs écrits, eſt traitée ſi différemment de ce qu'elle étoit dans les éditions précédentes, que cette partie du Dictionnaire ſe trouve complette. On ne verra plus le même homme ſous deux ou trois différens noms ſouvent défigurés ; mais on verra ſon hiſtoire entierement décrite ſous ſon véritable nom : on y trouvera le lieu & la date de ſa naiſſance, le temps de ſon entrée dans les charges, & dans les dignités de l'égliſe & de l'état ; & enfin l'année de ſa mort.

Outre les grands hommes qui étoient dans ce Dictionnaire, on en remarquera quantité d'autres qui ne méritoient pas moins d'y avoir place. Les articles nouveaux ſont extraits des meilleurs auteurs, & des mémoires très-ſurs qui ont été fournis par les ſavans. Ce qui regarde en particulier l'hiſtoire littéraire de Portugal, ayant été oublié dans toutes les éditions de ce Dictionnaire, & l'académie que le roi de Portugal vient d'établir avec tant de gloire dans ſa capitale, ayant attiré l'attention des réviſeurs ſur les ſavans de ce royaume, qui, quoiqu'en grand nombre, ſont preſque inconnus en France ; un écrivain portugais, homme judicieux & d'une érudition très-étendue, a fourni des mémoires tirés d'une *bibliothéque portugaiſe* que cet auteur eſpere publier inceſſamment dans ſa langue naturelle.

Les généalogies des maiſons ſouveraines & des maiſons illuſtres de l'Europe, ont été rectifiées en pluſieurs endroits. On en a ajouté de nouvelles d'Eſpagne, de Portugal, d'Angleterre, d'Italie & de France ; mais on a pris ſoin de n'y ajouter que celles qui ayant un rapport néceſſaire à l'hiſtoire générale, ne devoient pas être oubliées dans ce Dictionnaire ; & toutes ſont conduites juſqu'à ce jour. On a ajouté auſſi une table chronologique de tous les Cardinaux juſqu'à préſent : & l'on s'eſt appliqué à perfectioner le Dictionnaire dans toutes ſes parties.



APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les VI premiers volumes de la nouvelle édition du *grand Dictionaire hiſtorique de Moréri.* Cette immenſe collection que les éditions précédentes n'ont pas ceſſé d'améliorer, paroit avoir reçu dans celle-ci toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible. La refonte des deux ſupplémens, des corrections ſans nombre, des augmentations judicieuſes, un catalogue plus exact des ouvrages des grands hommes, la Religion reſpectée comme elle doit l'être, l'eſprit d'équité & de modération, les jugemens toujours dictés par l'impartialité, ſans aigreur ni ſatire ; tout promet à l'Éditeur & aux Libraires l'accueil le plus favorable de la part du Public, qui ne ſauroit manquer d'empreſſement pour ſe procurer la jouiſſance d'un ouvrage infiniment utile aux progrès des connoiſſances humaines. Fait à Paris, dans l'hôtel de la Bibliotheque du Roi, ce 17 Mars 1759.

Signé, SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT, notre amé PIERRE-GILLES LE MERCIER, Imprimeur & Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre *Le Dictionaire de Moréri, tant en Langue Françoiſe, qu'en Langue Eſpagnole*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, *pendant le temps de trente années conſécutives*, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de *trois mille livres d'amende* contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſcel des préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur D'AGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le ſieur D'AGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité deſdites préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le vingt-huitiéme jour du mois de Mars mil ſept cent quarante-neuf, & de notre Regne le trente-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Je ſouſſigné reconnois que Monſieur Vincent, pere, a un tiers au préſent Privilége du Dictionnaire de Moréri François, & Meſſieurs Coignard & Jean-Thomas Heriſſant, chacun un ſixiéme; à l'égard du Dictionnaire de Moréri Eſpagnol, Meſſieurs de Tournes, Libraires à Lyon, y ſont intéreſſés pour un quart, & Meſſieurs Vincent, Coignard, Le Mercier, Hériſſant, Saillant & Gendron, de Liſbonne, pour chacun un huitiéme. A Paris ce trente-un Mars mil ſept cent quarante-neuf.

Signé, LE MERCIER.

Regiſtré enſemble la Ceſſion ci-deſſus, ſur le Regiſtre douze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 110. fol. 96. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce premier Avril 1749.

Signé, G. CAVELIER, Syndic.

LE GRAND



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.



A



CETTE lettre est la premiere de l'alphabet dans toutes les langues qui nous sont connues, excepté l'éthiopienne, où elle est la treiziéme, & tient lieu de toutes les voyelles. Elle est voyelle dans les langues grecque & latine, & dans les autres qui ont cours en occident. Elle l'étoit aussi autrefois dans les langues orientales, comme dans le samaritain & dans l'hebreu, où elle tenoit lieu de notre A. Mais depuis l'invention des points, les Juifs en ont fait une consonne muette qui ne sert que d'aspiration, & à laquelle on donne le son de l'A, de l'E, de l'I, de l'O & de l'U, selon les différens points que l'on y joint pour déterminer sa prononciation. Il semble que de tous les sons il n'y en ait point de plus naturel que celui de cette lettre : il ne faut qu'ouvrir la bouche pour la prononcer. En effet, c'est le premier son que les enfans commencent à former ; & chez tous les peuples qui différent même entr'eux d'idiome & de langage, il sert naturellement à exprimer quelques mouvemens de l'ame : tels que sont ceux de l'admiration, de la douleur, &c.

Les Hebreux & les Arabes emploient leur Aleph ; & les Grecs leur Alpha, pour désigner le nombre premier 1. Les Latins se sont aussi servi de cette lettre comme d'un chiffre, mais non pas si fréquemment. Elle signifie chez eux 500, comme on le voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens qui marquent les lettres significatives des nombres, dont le premier est

Possidet A *numeros quingentos ordine recto.*

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au-dessus de l'A, il signifioit cinq mille.

Cette lettre étoit hiéroglyphique chez les anciens Egyptiens, dont les lettres étoient représentées par des animaux différens. On conjecture que celle-ci représentoit l'*Ibis*, parceque la marche triangulaire de cet animal a beaucoup de rapport au triangle, qui est la figure de l'A. Dans le langage de l'Ecriture *Alpha* marque le commencement & le principe de toutes choses. C'est

en ce sens que Dieu dit dans l'Ecriture qu'il est l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

A chez les Latins dans les jugemens signifioit *absolvo* : ce qui l'a fait appeller une lettre salutaire ou de grace, parcequ'on s'en servoit pour déclarer innocent celui qui étoit accusé. Dans les inscriptions ou médailles, A se met pour *Augustus*, *ædes*, *ædilis*, *ædilitas*, *ære*, *ærarium*, *ager*, *albo*, *amicus*, *anima*, *anni*, *annis*, *anno*, *antiquo*, *argentum*, *aula*, &c.

Dans les noms propres A est souvent mis pour *Aulus*.

On se sert de la lettre A chez les Grecs & les Latins dans la composition des mots. Les Grecs l'emploient sur-tout pour signifier une négation ou privation de ce que signifie ordinairement le terme à la tête duquel il est ajouté.

Sur les différentes significations de la lettre A, * consultez Isidore, *etym. lib.* 1. Pierius, *hieroglyph. lib.* 47. Ludolphus, *hist. ethiop.* Vossius. Sanctius. La *méthode latine de Port Royal, au traité des Lettres.*

A. D. dans les lettres que les anciens s'écrivoient, signifioit *ante diem*. Des copistes ignorans n'en sachant pas la signification, en ont fait *ad*. C'est ce qu'on voit dans plusieurs éditions des lettres de Ciceron, où on lit *ad iv. Kal. ad vj. Id. ad iij. Non.* &c. au lieu d'*ante diem iv. &c.* comme il faut lire, ainsi que Paul Manuce l'a remarqué. On trouve dans Valerius Probus A. D. P. pour dire *ante diem*, *pridie*.

AA

AA tiré du mot grec Αα, est le confluent ou l'amas de diverses eaux : car c'est ainsi qu'on doit entendre la définition qu'en donne Hesychius. σύσ-μα ὕδατος. Ce nom est commun à beaucoup de ruisseaux & de rivieres.

☞ AA, riviere de France, dont le nom latin est *Agnio*, & *Euneno*. Elle prend sa source dans le haut Boulonnois, au nord du village de Bourte. Elle arrose le bourg de Renty en Artois ; & au-dessous de Wime, elle se sépare en deux branches qui se rejoignent dans les fossés de Saint-Omer qu'elle traverse. Plus bas elle reçoit plusieurs ruisseaux, & inonde les marais où sont les isles flotantes. Ses divers rameaux se réunissent au-dessus de Wate, & elle se partage enfin en trois branches, dont la gauche communique au canal de Calais ; la droite que l'on appelle la *Colme*, se répand par plusieurs coupures dans les canaux de Bourbourg, de Mardyk, de Furnes, & de Dunkerque. La branche du milieu conserve son nom d'Aa, sépare la Flandre d'avec la Picardie, & va se jetter dans l'Océan un peu au-dessous de Gravelines, dans le lieu où les François furent défaits l'an 1558, après avoir repris Calais. * Strada, *guerres des Pays-Bas*, *l.* 1. La Martiniere, *diction. géograph.* Apollinaris Sidonius appelle cette riviere *Velicer* : mais il est probable que c'est une faute d'impression qui s'est glissée, au lieu de *Vel-Nicer*, comme on le peut voir dans les éditions de Sirmond & de Colvius.

☞ AA, nom de trois rivieres de Suisse.

La premiere a sa source au midi de la petite ville de Gruninghen, dans le Turgow qu'elle baigne. Grossie ensuite par un ruisseau qui descend du village de Nossicken, elle se jette dans la partie méridionale du lac de Griffen, nommé en la langue du pays Griffenzée.

La seconde, qui s'appelle aussi *Alpha* ou *Alph*, a sa source au pied du mont Brunnick, proche le village de Lungeren, dans le canton d'Underwald : après quoi elle forme trois petits lacs ; & se déchargeant de l'un dans l'autre, elle va enfin se perdre dans le lac de Lucerne. Elle y forme à son embouchure un petit golfe, à qui elle donne le nom d'*Alp-zée*, ou *lac d'Alph*.

La troisiéme, qui sort d'une montagne au nord-ouest de la ville de Lucerne, coule vers le septentrion, forme deux petits lacs, arrose la ville de Lentbourg, & se perd dans l'Aar, à deux lieues au-dessus de Bruck. * La Martiniere, *diction. géograph.*

☞ AA est aussi le nom de plusieurs rivieres des Pays Bas, dont la plupart joignent à leur nom d'Aa, celui d'un des lieux qu'elles baignent. Les plus considérables sont,

Steenwicker-Aa. Elle a sa source & son cours dans l'Ower-Yssel, passe près de Stéenwick, dont elle reçoit son nom, & se décharge dans le Zuyderzée à Blockzill, où elle prend le nom de Blockzill-Aa.

Hawelter-Aa, prend sa source dans le Comté de Drente : elle coule vers le sud-ouest, passe à deux lieues de Hawette qu'elle laisse au couchant, baigne la ville de Meppel, où elle est grossie d'une autre riviere : & un peu plus bas elle en reçoit une autre, dont elle va porter les eaux avec les siennes à Swarte-Sluys, où elle se joint au Vecht, qui tombe près de-là dans le Zuyderzée. * La Martiniere, *dict. géograph.*

AA, nom de cinq rivieres de la Westphalie.

La premiere passe à Munster, & se jette dans l'Ems, quelques lieues plus bas, vis-à-vis de Greven.

La seconde arrose la petite ville de Stéenfort, & deux lieues au-dessous confond ses eaux avec celle de Vecht.

La troisiéme, appellée *Velicer-Aa*, prend sa source près de Velen, dans l'évêché de Munster, coule à Bockholt, & se perd dans l'Issel, au-dessous d'Anholt, bourg du comté de Zutphen dans les Pays-Bas.

La quatriéme naît dans le comté de Lippe, un peu au-dessus de Hom, sur les frontieres de l'évêché de Paderborn ; ensuite elle arrose Dethmold, & entre dans le Wehrn, près d'Herford.

La cinquiéme, dans l'évêché de Munster, passe par la ville d'Aahus, & perd son nom dans le Regge.

AA, riviere de Livonie, est appellée par quelques-uns *Teyder-Aa*. Elle passe par les villes de Adsel, de Wolmar & de Segewoldt, & se jette dans le golfe de Livonie, à douze mille pas de l'embouchure du fleuve Duna.

AA ou AAS, fontaine en Béarn dans la vallée d'Ossau. Elle est appellée dans le pays *Fontaine des Arquebusades*, à cause de la vertu de son eau, qu'on prétend être excellente pour la guérison des blessures faites par les armes à feu. * Davity, *descript. de l'Europe.*

AACH, petite ville de la Souabe en Allemagne dans le comté de Nellembourg, sous la domination de la maison d'Autriche. Elle est située sur une colline entre le Danube & le lac de Constance, à six mille pas de l'un & de l'autre.

AAD, petite riviere du Brabant Hollandois, qui après avoir passé à Helmont & à Bolduc, s'unit près de cette derniere ville à la Dommelle, avec laquelle elle forme la Dièse, qui se perd dans la Meuse à Crevecœur. * La Martiniere, *dict. geogr.*

☞ AAGARD (Christian) auteur Danois, connu par quelques poësies latines, entre lesquelles il y en a une imprimée *in-fol.* qu'il publia aux funérailles de Christiern IV, roi de Danemarck, en 1648. Il l'intitula *Threni hyperborei : les plaintes du Nord.* Christian Aagard étoit de Wibourg. Il fut professeur en poësie à Sora d'abord, & ensuite à Copenhague. Il fut enfin lecteur en théologie, & ministre à Ripen en Jutlande. Il est mort en 1664, âgé de 48 ans. Plusieurs de ses poësies ont été insérées au tome II des *Deliciæ poëtarum Danorum.* * *Christiani Aagardi vita, in Rostgaardi tom.* 1 *Deliciar. poët. Danor. Bartholini bibliotheca septentrionis eruditi*, p. 23, & 182.

AAGARD (Nicolas) frere du précédent, & aussi de Wibourg, florissoit en même temps que lui, & étoit professeur dans l'académie de Sora, en Danemarck, où il avoit aussi l'emploi de bibliothécaire, & où il mourut le 22 janvier 1657, âgé de 45 ans. Il

publia divers ouvrages : *De stilo novi Testamenti. De usu syllogismi in theologia. De optimo genere oratorum. Disputationes in Tacitum. Animadversiones in Ammianum Marcellinum. De ignibus subterraneis De nido phœnicis*, &c. * Voyez un plus grand détail dans *Bartholini bibliotheca septentrionis eruditi*, p. 102 & 103.

AAHUS, ville de l'Evêché de Munster, & capitale d'une contrée qui porte son nom. Elle est située près de la source d'une petite riviere appellée *Aa*, qui se jette dans l'Issel. La ville d'Aahus est fortifiée d'un bon château, & est située à trois milles d'Allemagne de Coësfeld, & à cinq d'Oldenséele vers le nord.

AAIN-CHARIN, village fameux dans les montagnes de la Judée, environ à deux milles de Jérusalem. Les pélerins y vont visiter une église, qui est, dit-on, bâtie au même lieu où étoit la maison de Zacharie & d'Elizabeth, pere & mere de S. Jean-Baptiste. * Davity, *descript. de l'Asie.*

AALAM, Arabe, est aussi nommé Ebno-la-Alam, fils d'*Aalam*, ou *Ali* Ebno l'Hosain. Ce fut un astrologue très-célébre dans le IX siécle, & fort chéri des grands de sa nation, entr'autres de l'émir Adadoddaula. L'indifférence que Sanson, successeur de ce prince, eut pour le savant Aalam, l'obligea à se retirer dans une solitude. Il en sortit pour voyager, & mourut à son retour dans la ville d'Alosayla. * Pocock, *hist. orient.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

AALAND, isle de Suéde, est plus souvent appellée ALANDT, *cherchez* ALANDT.

AALBOURG, ville de Danemarck, *cherchez* ALBORG.

AALST, (Everard d') né à Delft en 1602, & mort en 1658, étoit un peintre habile. Il réussissoit principalement à représenter des fruits, des cuirasses, des casques, &c. * *Dict. histor. de Hollande*, 1740.

AALST, (Guillaume d') neveu du précédent, & fils de Jean Aalst, notaire à Delft. Il surpassa son oncle dans l'art de la peinture, & après avoir voyagé en France & en Italie, il vint s'établir en Hollande, où il fut admiré de tous les connoisseurs. * *Ibid.*

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée, large de vingt pas seulement, & longue de quinze mille, est extrêmement périlleuse. Deux rivieres appellées *les mers de Pharaon*, coulent le long de ce passage, dont le sable mouvant se répand sur les eaux voisines, & en couvre tellement la surface, qu'il est souvent impossible de distinguer la terre ferme d'avec leur courant; ensorte que les voyageurs sont obligés de marcher toujours la sonde à la main. * *Révolut. de Tunis.*

AANEYA, province d'Ecosse, *voyez* ANGUS.

AAR, fleuve le plus considérable de la Suisse, connu des anciens sous le nom d'*Arula*. Il tire sa source du mont Saint-Gothard peu éloignée de celles du Rhône & du Tesin. Ensuite il prend son cours au nord dans le canton de Berne, traverse les lacs de Brientz & de Thun, au sortir desquels il se rend navigable, arrose la ville de Berne, s'accroît des eaux de la Sane, coule à Soleurre; & après avoir reçu l'Emme, passe à Aarbourg & à Aarberg : enfin s'étant grossi des rivieres de Russ & de Limath, près de Baden, il perd son nom dans le Rhin où il se jette sur les frontieres de la Souabe & de la Suisse, entre Schaffouse & Bâle, un peu au-dessus de Waldshust, l'une des quatre villes Forestieres. Le pays qui est arrosé par l'Aar, en tire le nom d'Aargow, & est divisé en haut & bas Argow. * Stumpf. *lib.* 4. Plantin, *description de la Suisse.* Guillelman, *de rebus helvetic.* Coulon, *desc. des rivieres.* Baudrand, &c.

☞ AAR, riviere d'Allemagne, qui a ses sources dans le comté de Blanckenheim, entre les états de Trèves, de Cologne & de Juliers. Elle arrose Aremberg, Aldenaar, Saffemberg, Arwyller, & Zinzigh. Au-dessous de cette derniere ville, elle se perd dans le Rhin, un peu au-dessus de la ville de Lentz, qui est presque vis-à-vis de son embouchure. Les Ripuariens étoient autrefois aux deux côtés de cette riviere, que quelques-uns appellent *Ahr*. Ptolémée l'appelle *Obringa*, & Marcien d'Héraclée la nomme *Abrinca* ou *Abricca* : tous deux conviennent que c'est cette riviere qui sépare la Germanie supérieure d'avec l'inférieure. * La Martiniere, *dictionn. géograph.* Cellarius, *orb. antiq. notit.* t. 1, p. 297.

AAR, isle de la mer Baltique, *cherchez* ARROÉ.

AARASSUS, ville de Pisidie, selon Strabon, *lib.* 12, qui cite Artemidore pour son garant. On croit que c'est l'Ariassis de Ptolémée : mais cette Ariassis est placée dans la Phrygie ou dans la Pamphylie, & elle eut un évêque dont il est parlé dans les conciles. * Ortel. *dict. géogr.*

AARBERG, ville de Suisse dans le canton de Berne, avec un château où réside un bailli. Elle est située dans une isle que forme la riviere d'Aar. Elle fut entierement brulée l'an 1419, & depuis encore l'an 1477, à la réserve de l'église. Cette ville appartenoit autrefois à des comtes, qui étoient cadets de la maison de Neuf-Châtel. Pierre comte d'Aarberg vendit sa souveraineté aux Bernois l'an 1351; & ses descendans se retirerent en Autriche, où ils bâtirent un château, auquel ils donnerent le même nom de Aarberg. * Plantin, *descript. de la Suisse.*

AARBOURG, ville, château & bailliage du canton de Berne, prend son nom de la riviere de Aar sur le bord de laquelle elle est située. Quoique le bailliage soit de peu d'étendue, & n'ait que quelques villages dans son ressort, il est néanmoins de très-grande importance, parcequ'il joint le haut Argow à ce que les Bernois possédent dans le bas Argow, & qu'il coupe la communication des cantons de Soleurre & de Lucerne. La ville est petite, mais agréable & marchande. Le château qui est assez grand, & situé sur un roc escarpé, a été fortifié par les Bernois, qui en ont fait une très-bonne place. * Plantin, *descr. de la Suisse.*

AARDALFFIOERD, *Aardalius Sinus*, golfe de l'Océan septentrional, qui s'insinue dans les côtes du gouvernement de Bergen en Norwége, près de la ville de Stavanger. Quelques cartes le nomment *Bulen fioerd.* * Baudrand.

AARE, riviere d'Allemagne, *cherchez* AAR.

AARON, dont le nom signifie *montagne* ou *montagne forte*, premier grand pontife des Juifs, sortoit de la tribu de Levi, & étoit fils d'Amram & de Jocabed. Amram étoit fils de Caath, Jocabed étoit fille de l'oncle paternel d'Amram, l'un des freres de Caath; & ce dernier étoit fils de Levi. Aaron naquit en Egypte trois ans avant Moïse, la 83 année avant la sortie des enfans d'Israël de l'Egypte, l'an 2430 du monde, 1574 avant Jesus-Christ, 3140 de la période julienne. Il épousa Elizabeth, fille d'Aminadab, sœur de Naasson, de la tribu de Juda. Dieu qui avoit choisi Moïse pour délivrer les Israélites de la servitude d'Egypte, élut Aaron son frere aîné qui s'exprimoit facilement, pour porter la parole à Pharaon, parceque Moïse étant bégue, avoit peine à s'énoncer. Aaron joignit Moïse par l'ordre de Dieu au pied de la montagne d'Horeb, & ils allerent ensemble en Egypte pour délivrer les Israélites. Aaron accompagna toujours Moïse, & porta la parole pour lui, tant au peuple qu'au roi. Ce fut la verge qu'il portoit qui opéra les premiers prodiges : elle fut changée en serpent, fit changer les eaux en sang, remplit toute l'Egypte de grenouilles, & couvrit ensuite tout le pays de moucherons. En un mot, Aaron eut part à tout ce que Moïse fit pour la délivrance du peuple d'Israël : l'écriture le nomme *le prophéte de Moïse.* Il continua cette fonction après le passage de la mer Rouge. Ce fut lui qui recueillit la manne dans un vase, qui fut mis depuis dans le tabernacle. Il soutint avec Hur les bras de Moïse pendant le combat que Josué donna

aux Amalécites. Il monta aussi sur la montagne de Sinaï avec ses deux enfans, Nadab & Abiu, & soixante-dix anciens d'Israël; mais ni lui, ni les autres ne s'avancerent que jusqu'à moitié de la montagne, d'où ils virent la gloire de Dieu. Moïse & Josué seuls monterent jusqu'au sommet de la montagne, & y demeurerent quarante jours. Pendant ce temps-là Aaron se laissant vaincre aux instances des Israélites, éleva le veau d'or qu'ils adorerent de son consentement. Moïse étant descendu de la montagne lui reprocha cette action, dont il s'excusa sur la violence que le peuple lui avoit faite. Tout ceci se passa le troisiéme mois après que les Israélites furent sortis d'Egypte. Le premier mois de l'année suivante, Aaron déclaré & consacré grand pontife par l'ordre de Dieu, reçut l'onction sacerdotale, & fut revêtu des habits pontificaux. Ses quatre fils furent faits prêtres en même temps, & ils exercerent depuis les fonctions du sacerdoce; mais peu de temps après Nadab & Abiu, fils aînés d'Aaron, ayant apporté à l'autel du feu étranger dans leurs encensoirs, contre l'ordre exprès du Seigneur, ils périrent par le feu du ciel. Marie & Aaron ayant eu ensuite un démêlé avec Moïse leur frere, à l'occasion de sa femme Sephora, Madianitide, ou comme il est dit ailleurs Ethiopienne, selon l'expression des septante & de la vulgate, selon l'hebreu à la lettre *Chuésta*, c'est-à-dire, d'Arabie, Marie fut frapée de lépre, & cette punition ouvrit les yeux à Aaron, qui reconnoissant sa faute, demanda pardon à Moïse pour lui & pour sa sœur. Coré, Dathan & Abiron, de la tribu de Levi, envieux de l'honneur du sacerdoce, s'étant révoltés contre Moïse & Aaron, Dieu fit éclater sa colere contre ces rebelles, en faisant entr'ouvrir la terre, qui les engloutit avec toute leur famille. Ce châtiment fut suivi d'un autre contre deux cens cinquante hommes de ce parti, qui eurent la témérité d'offrir de l'encens à l'autel: il sortit un feu qui les dévora tous. Le lendemain le peuple ayant murmuré de la mort de tant de personnes considérables, & la sédition commençant à se former, Dieu envoya un feu qui consuma le peuple, & qui l'eût entierement exterminé, si Aaron, ayant pris un encensoir & offert de l'encens, ne se fût mis entre les morts & les vivans pour appaiser la colere de Dieu. Le nombre de ceux qui furent frapés de mort fut de quatorze mille sept cens hommes, sans compter ceux qui étoient péris dans la sédition de Coré. Le sacerdoce fut encore confirmé à Aaron par un nouveau miracle: car après que tous les princes des tribus, par ordre de Moïse, eurent mis dans le tabernacle chacun une baguette, pour reconnoître la volonté de Dieu par la distinction qu'il en feroit: lorsqu'on les en tira, on trouva que celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, avoit poussé des feuilles & des amandes. Cette verge fut conservée dans l'arche en mémoire de la rebellion des enfans d'Israël. Ceci arriva dans le désert de Cadès la troisiéme année de la sortie de l'Egypte. Depuis ce jour-là Aaron exerça paisiblement les fonctions sacerdotales pendant tout le temps que le peuple fut dans le désert. La quarantiéme année après la sortie d'Egypte, étant proche de la montagne de Hor, sur les confins de l'Idumée, le troisiéme jour du cinquiéme mois, dit l'Ecriture, Aaron monta, par ordre de Dieu, sur le haut de cette montagne; Moïse le dépouilla, en présence de tout le peuple, de ses habits sacerdotaux, en revêtit Eleazar fils aîné d'Aaron, & l'établit son successeur. Cette cérémonie étant achevée, Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans, l'an 2552 du monde, 1452 avant l'ére chrétienne, & 3262 de la période julienne. Le peuple pleura trente jours la mort d'Aaron, qui fut privé, aussi-bien que Moïse, du bonheur d'entrer dans la terre de Chanaan, pour avoir douté comme lui de la fidélité & de l'effet des promesses de Dieu. Les Juifs font la fête d'Aaron le premier jour de leur cinquiéme mois qu'ils appellent *Ab*: & les Chrétiens dans leur martyrologe au premier de juillet. * Exod. 4 & *suiv.* Nomb. 16. 17. 20. 27. 33. Lev. 9. Deuter. 10. Josephe, *antiq. Jud.* 2. 3. & 4. Philon, *de monarch. lib.* 2. Lactance, *de vera sapient. lib.* 4. Baillet, *vies des saints de l'ancien testament.*

AARON, fils de *Mahadi*, est appellé par les Arabes Haroun Al Raschid, & par nos historiens, Aaron, roi de Perse: il fut le cinquiéme calife de la maison des Abbassides, sur la fin du VIII siécle & au commencement du IX. La nuit même où il commença à régner, c'est-à-dire, le 14 octobre de l'an 786 de J. C. 170 de l'hégire, on vint lui annoncer qu'il lui étoit né un fils, qui fut appellé *Maimon*: peu après il passa dans l'Asie mineure avec une armée de trois cens mille hommes: il y fit des progrès surprenans, & réduisit l'empereur Nicephore à accepter un traité très-honteux, par lequel ce prince étoit obligé de faire tous les ans au calife trois cens mille écus de présent, outre trois mille écus de tribut pour lui, & trois mille autres pour son fils. On assure qu'Aaron fut en commerce de civilité avec l'empereur Charlemagne, dont il reçut des présens, & à qui il en envoya réciproquement de magnifiques, entr'autres un éléphant, & une horloge d'un travail surprenant. On ajoute qu'Aaron, non content d'accorder à cet empereur la permission qu'il lui avoit demandée d'offrir des présens dans les lieux saints à Jérusalem, lui envoya les clefs du saint sépulcre. Ce calife, dont le regne ne fut qu'une suite continuelle de prospérités & de conquêtes, mourut l'année de l'hégire 193, & du christianisme 809, après avoir vécu quarante-sept ans, & en avoir gouverné environ vingt-trois. Il s'étoit rendu maître de toute l'Asie depuis la Romanie jusqu'à l'Oxus: & les Maures d'Afrique, d'Espagne & des isles de la mer Méditerranée lui étoient soumis. On faisoit la priere ou *Corbet* en son nom, & l'on frapoit la monnoye à son coin dans cette vaste étendue de pays: ce fut environ sous son régne que les Arabes entrerent dans la Chine pour le commerce. * Eginhard. *in Carol.* Sigebert, *chron.* Elmacin. *hist. Saracen. l.* 2, *c.* 6. D'Herbelot, *bibl. orient.* Renaudot, *relat. des Indes*, &c.

AARON BEN ASER, rabbin, est célébre pour avoir travaillé à inventer les points & les accens des Hébreux. Jacob Ben Nephthali a eu part à cet ouvrage, qui a rendu leurs noms immortels; ils vivoient dans le V siécle. * Genebrard, *in chron. ad an.* 476. Serrarius, *lib.* 1, *c.* 8. *de rabb.*

AARON ou AHRON, prêtre d'Alexandrie, médecin, vivoit dans le VII siécle, vers l'an 622, sous le regne de l'empereur Héraclius. Il écrivit en langue syrienne un ouvrage de médecine, divisé en trente traités, que Sergius augmenta de deux autres. En 683, Maserjawaih, Juif de naissance, & médecin de Bassora, compila les écrits d'Aaron, & les traduisit en arabe par ordre du calife Merwan. Aaron est le plus ancien auteur qui ait parlé de la petite vérole. * Pocok, *hist. orient.* Abulfarag. Freind, *hist. de la médecine*, & *in epist.*

AARON (Isaac) Grec de nation, fut fait prisonnier à Corinthe, lorsque cette ville fut soumise par Roger, roi de Sicile, vers l'an de Jesus-Christ 1148. Il fut mené en Italie où il apprit la langue vulgaire; ce qui lui donna lieu d'exercer depuis la fonction d'interpréte pour l'empereur Manuel Comnéne. Il causa, par ses calomnies, la disgrace d'Alexis, l'un des principaux seigneurs de l'empire, qui avoit épousé une niéce de Manuel: mais sa perfidie ne resta pas long-temps impunie: peu de temps après il fut convaincu de s'adonner aux secrets de la magie; & outre un livre attribué à Salomon, qui servoit, dit-on, à invoquer les malins esprits, on lui trouva dans une tortue le portrait d'un homme qui avoit les fers aux pieds, & l'estomac percé d'un cloud. Ce crime, quelque grand qu'il parût, ne l'eût peut-être pas perdu dans l'esprit de l'empereur,

qui avoit une inclination violente pour les devins : mais on s'apperçut en même temps qu'Aaron trahissoit les intérêts de ce prince, lorsqu'en sa présence il expliquoit ses volontés aux ambassadeurs des peuples d'occident : ce fut l'impératrice qui découvrit cette trahison, en punition de laquelle Aaron eut les yeux crevés, & tous ses biens furent confisqués. Ce scélérat ne put même en cet état oublier l'inclination violente qu'il avoit au mal ; car entr'autres mauvais conseils qu'il donna à Andronic Comnéne, qui avoit usurpé le gouvernement, il lui insinua qu'il ne devoit pas lui suffire d'aveugler ses ennemis, qui, quoique sans yeux, pouvoient encore lui nuire par la langue. Une des suites de ce conseil barbare fut qu'Aaron dans la suite eut lui-même la langue coupée, par ordre d'Isaac l'Ange qui détrôna Andronic, & se mit en sa place l'an de J. C. 1203. * Nicétas, *hist. de Manuel Comnene*, *l.* 2, *n.* 1, *l.* 4, *n.* 6 & 7.

☞ AARON, *fils de Joseph*, dit *Aaron Caraïte*, & *Aaron I*, célébre Juif Caraïte, & médecin, fleurissoit vers l'an 1299. Il a laissé plusieurs ouvrages sur l'ancien Testament : entr'autres un *commentaire en hébreu sur le pentateuque*, écrit en 5054, c'est-à-dire 1294 de l'ere chrétienne, que l'on trouve manuscrit *in-folio* à Paris dans la bibliothéque du roi, & dans celle de l'Oratoire, & qui est aussi indiqué dans le catalogue de la bibliothéque de Leyde. Il a été traduit en latin par Jean Danzius, & imprimé *in-folio* à Iéne en 1710. Richard Simon, qui fait grand cas de ce commentaire, le cite souvent, & rapporte avec éloge plusieurs de ses principes dans son *histoire critique du vieux testament*, liv. 1, c. 29. Aaron a fait aussi en arabe un *commentaire sur la genèse*, que l'on trouve dans la bibliothéque Bodleienne ; un autre, *sur Josué, les Juges, Samuel, les Rois & Isaïe :* cet ouvrage, traduit d'arabe en hébreu, est dans la bibliothéque de Leyde. On y voit encore un commentaire du même auteur, en hébreu, *sur les pseaumes*. Ce savant est nommé *Aaron I*, à cause d'un autre Caraïte nommé AARON *fils d'Elie*, Juif de Nicomédie, qui vivoit soixante ans après Aaron fils de Joseph, & qui en conséquence porte le nom d'*Aaron postérieur*. Ce dernier a aussi composé un commentaire sur le Pentateuque, dans lequel il suit exactement la méthode des Caraïtes. C'est peut-être ce qui l'a fait confondre avec le précédent. *Voyez* le P. le Long, *biblioth. sac.* t. 2, p. 590. Le *supplement au dict.* de Bayle de M. Chauffepied.

☞ AARON-HARISÇON, ou AARON, fils de Joseph, Juif Caraïte, est auteur d'un *abrégé de grammaire hébraïque* intitulé *Chelil Jophi*, c'est-à-dire *le parfait en beauté*. Cet abrégé, qui est devenu très-rare, a été imprimé *in*-12. à Constantinople, en 1581. Il est aussi manuscrit dans la bibliothéque de Leyde. (*Voyez* le P. le Long, *biblioth. sac.* t. 2, p. 1169.) Richard Simon dit que cet auteur explique beaucoup de choses en peu de mots. Outre cet éloge qui se trouve dans son *catalogue des auteurs Juifs*, à la suite de *l'histoire critique du vieux testament*, ce critique donne une idée plus détaillée de ce petit ouvrage dans l'*histoire critique*, l. 1, ch. 31, p. 178. Quelques-uns confondent cet AARON avec le précédent : mais d'habiles gens, tels que R. Simon, les distinguent.

AARSENS, *cherchez* ARSENS.

AARWANGEN, *cherchez* ARWANGEN.

AAB, fontaine de Béarn, *cherchez* AA.

AAS, en latin *Aasa*, forteresse du gouvernement d'Aggerhus en Norwége, est située à l'extrémité de la presqu'isle méridionale de ce royaume, & a un bon port à l'embouchure de la riviere de Lindals. * Baudrand.

AASBAI, fils de Machati, pere d'Eliphelet. Ce dernier étoit l'un des braves qui accompagnoient David. * II. Reg. *cap. xxiij*, *v.* 34.

AAZIR, ville de l'Arabie heureuse, dans le pays de Baharim, à deux lieues de la ville d'Hemz, vers le nord-ouest. * *Dict. Anglois.*

A B

AB. C'est le nom du onziéme mois de l'année civile des Hébreux, & le cinquiéme selon l'ordre de l'année ecclésiastique. Il a trente jours, & répond aux mois de juillet & d'août. Il étoit considérable par un jeûne dont parle le prophéte Zacharie, institué selon quelques-uns pour faire souvenir les Juifs du murmure qui avoit empêché leurs peres d'entrer dans la terre promise, lorsque Moïse eut envoyé de Cadesbarné des espions dans la terre de Chanaan ; ou plutôt établi en mémoire de l'incendie du temple par les Chaldéens, au dixiéme jour de ce mois. Le second temple fut brulé au même jour par les Romains. Les Juifs tiennent que leur grande synagogue d'Alexandrie fut aussi dispersée dans ce même mois. On a remarqué qu'ils avoient été chassés en ce mois d'Angleterre, de France & d'Espagne. * Nombres, 13 & 14. Deut. 1. Zachar. *c.* 7. *calend. Judaïc.* Calmet, *dict. de la bible*, & *comment. sur Zacharie.*

AB en langue syriaque est le nom du dernier mois de l'été. Le premier jour de ce mois est nommé dans le calendrier des Syriens *Saum-Mariam*, *le jeûne de Notre-Dame*, parceque les chrétiens d'orient jeûnoient depuis ce jour-là jusqu'au 15, qu'ils nommoient *Fithr-Mariam*, *la cessation du jeûne ou la pâque de Notre-Dame.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ Nous observerons ici que comme les Orientaux, Arabes, Persans & Turcs, dont l'année vulgaire est purement lunaire, se servent néanmoins dans leurs calculs astronomiques de l'année solaire, ils ont recours au calendrier syriac, & se servent des noms qu'ils y trouvent à chaque mois. Ainsi *Schahar-ab*, en arabe, *Ab-mah*, en persien, & *Ab-aj*, en turc, signifient notre mois d'août, qu'ils appellent aussi quelquefois *Agostos*, nom pris du latin *Augustus*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AB chez les Hébreux signifie *pere*, d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *abba* : d'*abba* les Grecs ont formé *abbas*, que les Latins ont conservé ; & c'est enfin de-là qu'est venu le nom d'*abbé* en notre langue. Saint Marc & saint Paul ont gardé le mot syriac ou chaldaïque *abba*, pour dire *pere*, parcequ'il étoit alors commun dans les synagogues & dans les premieres assemblées des chrétiens. C'est pourquoi *abba*, *pater*, chapitre XIV de saint Marc, v. 36, est le même mot expliqué, comme s'il disoit *abba*, id est, *pater*, *abba*, c'est-à-dire *pere*. Ce terme se trouve aussi employé dans le même sens au ch. viij de l'épître de saint Paul aux Romains, v. 15, & au chap. IV de l'épître aux Galates, v. 6. Les évangélistes & les apôtres ont ainsi conservé dans leurs écrits plusieurs mots syriacs qui étoient en usage : & comme ils écrivoient en grec, ils ont en même temps ajouté l'interprétation de ces mots en grec, comme saint Jérôme le remarque dans son commentaire sur le IV chapitre de l'épître aux Galates, où il dit que c'est un usage assez ordinaire aux écrivains sacrés, dont il cite des exemples. Ce nom d'*abba*, qui signifioit un *pere naturel*, a été pris dans la suite pour un pere d'affection & de respect, & enfin pour un pere en dignité. Les docteurs Juifs le prenoient par orgueil, ce qui fait dire à J. C. dans S. Matthieu, chap. xxiij, v. 9, *N'appellez personne sur la terre votre pere, parceque vous n'avez qu'un pere qui est dans le ciel.* Les chrétiens ont donné communément le nom d'abbé aux supérieurs des monasteres. Il a été aussi quelquefois attribué en France à des seigneurs temporels, sous les successeurs de Charlemagne, parcequ'ils possedoient de grandes abbayes. On les appelloit *abbates comites* ou *abbates milites*. Chez les Génois il y avoit un principal magistrat que l'on appelloit *abbé du peuple*.

ABA ou ABBA, en syriac, en chaldéen & en éthio-

pien signifie *pere*. C'est le titre que les églises syriennes, cophtes & éthiopiennes donnent à leurs évêques, & leurs évêques le donnoient à leur patriarche. Les peuples commencerent à donner le titre de baba ou sopa, c'est-à-dire, *grand pere*, au patriarche d'Alexandrie, qui l'a porté le premier entre tous les autres patriarches.

ABA, fille de Xénophane, l'un des tyrans de la ville d'Olbe en Cilicie, fut mariée dans la famille des Teucers, souverains & grands pontifes d'Olbe; & à la faveur de cette alliance, trouva le moyen d'établir sa domination dans cette ville, & sur le pays qui en dépendoit. Marc-Antoine & Cléopatre en conserverent depuis la propriété à Aba, qui sut parfaitement bien leur faire sa cour: mais après la mort d'Antoine, qui arriva l'an 724 de Rome, 30 ans avant Jesus-Christ, la souveraineté & le grand pontificat d'Olbe rentrerent dans la famille des Teucers. * Strabo, *lib.* 14.

☞ ABA, ALBONIUS, ou OVON, épousa la sœur de S. Etienne I, roi de Hongrie; & en conséquence, fut proclamé roi après la déposition de Pierre en 1041. Celui-ci vint en 1042 fondre en Hongrie avec des forces considérables que lui donnerent les Allemans. Aba sut l'éloigner à force de présens. Mais se prévalant de ce succès, il en usa si mal avec la noblesse de Hongrie, que ses soins & ses faveurs sembloient n'être prodigués que pour le menu peuple. Cette mauvaise politique excita des conspirations, qui le porterent à des cruautés par lesquelles il se rendit encore plus odieux. Il en éprouva les suites en 1044, dans un sanglant combat que ses troupes eurent à essuyer de la part des mécontens soutenus de l'empereur Henri III. Après de premiers efforts de valeur, ses propres troupes se tournerent contre lui, foulerent aux pieds ses enseignes, & le tuerent à Scoebe où il s'étoit sauvé, de l'autre côté du Danube. On a remarqué que c'étoit le lieu même où précédemment il avoit fait périr beaucoup de noblesse. On lui donna la sépulture dans l'église la plus prochaine. Quelques années après, lorsqu'on leva de terre son corps pour le transporter dans un monastere qu'il avoit fait construire près de Saar, on le trouva sans corruption, ainsi que les choses qui avoient été mises avec lui dans le cercueil: ses plaies étoient refermées, & il n'en restoit que les cicatrices. Pierre remonta sur le trône, avec l'agrément de la nation, aussitôt qu'Aba fut mort. * Bonfinius, *Rer. hungar. dec.* 2, *l.* 2. Bakschay, *chronol. de regib. hungar.*

ABA, ville de la Phocide, *cherchez* ABEE.

ABA, royaume de l'Inde, *cherchez* AVA.

ABA, montagne de l'Arménie majeure, ainsi appellée par Pline, fait partie du mont Taurus; & c'est-là qu'est la source de l'Euphrate & de l'Araxe. Elle est nommée *Abus*, Ἄβος, par Ptolémée & par Strabon: c'est aussi la même, si on en croit Thevet, que les Georgiens appellent aujourd'hui Caicol. * Pline, *lib.* 5, *cap.* 24. Ptolém. Strab. *lib.* 11.

ABABA ou ABAQUA, mere de l'empereur Maximin. *Voyez* l'article de cet empereur.

☞ ABAALARZ. C'est ainsi qu'Abailard est nommé dans un calendrier françois du Paraclet, cité par Duchesne, dans ses notes sur la premiere lettre d'Abailard, pag. 1142. Et à la pag. 1195, il cite de même un calendrier françois du Paraclet, qui met *Abaelardus*.

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, près du fleuve Madore, qui se décharge dans la riviere des Amazones, vers la Guyane ou Guajane. * Teixeira.

☞ ABACH, *Abacum*, bourg d'Allemagne dans la basse Baviere, sur le Danube, dans le département de Straubing, à deux petites lieues au-dessus de Ratisbonne. Les habitans de cette ville brulerent Abach en 1297. Ce bourg est aujourd'hui considérable, ensorte qu'on y tient marché public. Il y a des sources d'eaux minérales, où l'on va se baigner pour plusieurs maladies; telles que sont la mélancolie, la paralysie, les nausées, les battemens de cœur, le mal des yeux & des dents, le scorbut, la gravelle, &c. mais il faut les faire chauffer. Ces eaux ont la même odeur que des œufs. Quelques géographes ont pris ce bourg pour l'ancien *Abudiacum Danubianum*. Cellarius & d'autres savans aiment mieux placer cette ancienne ville à Fussen, lieu situé à l'autre côté du Danube. * *dict. géogr.* de la Martiniere, qui cite Zeyler, *Topogr. Bavar.* pag. 71.

ABACISTES, que les Italiens nomment aujourd'hui, *Abbachistes*, & que les Grecs appelloient anciennement *Logistiques*, étoient ceux qui faisoient leurs comptes sur une table nommée en grec Ἄβαξος. On la tenoit suspendue à la muraille, à peu près comme ces tables d'ardoise que les marchands ont dans leurs comptoirs, sur lesquelles ils marquent & supputent de certaines sommes avec de la craye. Cette table étoit quelquefois posée horisontalement, comme nos tables ordinaires, & couverte d'une légere poussiere, sur laquelle les arithméticiens & les géométres traçoient leurs figures. * Guill. de Malmesbury, *l.* 2, *c.* 10 *de l'hist. d'Angl.* Ursin. Ciacconius.

ABACOA, l'une des isles Lucayes dans l'Amérique septentrionale: elle a environ douze lieues de longueur, & n'est éloignée que de dix-huit lieues de la Lucaïoneque, entre Jabaquem & les écueils de Bimini. Les Anglois sont aujourd'hui les maîtres d'Abacoa. * Oviedo, *liv.* 2, *chap.* 6 Herrera. Sanson. Duval, &c.

ABACUC, *cherchez* HABACUC.

ABADAN, ville de l'Irac babylonienne, située sur le golfe persique, à l'embouchure du Tigre, à une journée & demie de la ville de Bassora, selon le géographe Persien. Nassiredolin détermine mieux sa position: Abadan & Bassora, selon lui, sont au quatre-vingt-quatriéme degré de longitude: mais Abadan un peu plus méridionale est au vingt-neuviéme degré vingt minutes de latitude, & Bassora seulement au trentiéme degré. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABADANI, homme illustre en savoir & en piété parmi les Musulmans, étoit natif d'Abadan, dont on vient de parler. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AB-ADDIR, si l'on en croit les fictions des poëtes, est le nom de cette pierre envelopée de langes que Saturne dévora au lieu de son fils Jupiter. On avoit prédit à Saturne que ses fils le déposséderoient; pour prévenir ce malheur, il résolut de tuer tous les enfans mâles qui lui naîtroient. Il le fit à l'égard des premiers: mais Rhéa son épouse le trompa dans la suite, en lui donnant, non des pierres emmaillotées, mais des enfans qui n'étoient pas d'elle, & qu'il faisoit tuer, croyant que ce fussent ceux de sa femme. Ces mysteres se découvrent par le moyen de la langue phénicienne qui étoit alors en usage. En phénicien *aben*, en mettant un *aleph* devant *ben*, comme font les Arabes, signifie également un *fils*, & une *pierre*. Le mot *achal* dans les langues orientales signifie *tuer* & *manger*; de sorte que pour dire que Saturne *tuoit les enfans* que Rhéa lui faisoit remettre entre les mains, on a dit qu'il *mangeoit des pierres*. On a appellé ces prétendues pierres, *ab-addir*, ce qui est un mot formé de ces deux *Aben-dir*, qui signifient *l'enfant d'un autre*; car, *dir* peut être la même chose que *zar*, c'est-à-dire, *alienus*, parceque le *daleth* & le *zain* se changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voyelles dans les étymologies orientales. Les Grecs nommoient cette pierre βαιτυλός: ce mot vient de *batal* ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *méprisé*, ce qui convient fort bien avec l'histoire que l'on vient de rapporter, puisque les enfans que Saturne faisoit mourir n'étoient pas de Rhéa, mais apparemment de quelque esclave. Ceux qui cherchent quelque moralité dans cette fable, croient que Saturne désigne le temps qui dévore &

consume tous les corps : car Κρόνος signifie chez les Grecs Saturne, & χρόνος signifie le temps. Chez les Latins le temps est aussi appellé *Saturnus*, parceque comme dit Ciceron, *Saturatur annis*, il se rassasie d'années, ou bien de ses propres enfans, qui sont toutes les choses que le temps produit & consume. Lactance dit que cette pierre étoit le Dieu *Terminus* : ce qu'Hesychius dit aussi; & selon Lactance, le Dieu *Terminus* est le même que *Jupiter*. Pausanias dit que la pierre ab-addir étoit gardée dans le temple qu'Apollon avoit à Delphes.

Priscien, & Isidore dans ses gloses, font mention d'ab-addir; & Papias, dans son glossaire, témoigne que ce terme de mythologie a autrefois signifié Dieu, puisqu'*ab-addir* veut autant dire que *pater magnificus*. C'est pourquoi S. Augustin écrivant à Maxime de Madaure, dit que les Carthaginois avoient des dieux nommés *ab-addirs*, & leurs prêtres *euccaddires : In sacerdotibus euccaddires & in numinibus ab-addires.* Ainsi les dieux ab-addires des Carthaginois étoient sans doute ceux que les Grecs & les Latins nommerent autrefois *magnos, potentes, selectos deos* * Cicer. *de natura deor. l.* 2, *n.* 64. Priscian, *lib.* 1, & 7. Lactant. Firmian. *de falsf. relig. l.* 1, *c.* 11. Cartari, *de imag. deor.* &c. Bochart, *in Chanaan*, *lib.* 2. Pauf. *in Phoc.* M. le Clerc.

ABADDON, nom que saint Jean dans son Apocalypse donne au roi des sauterelles, ange de l'abyme, & qu'il explique par le mot grec Ἀπολλύων (c'est-à-dire, *qui fait périr*) en latin *exterminans*, qui signifie *exterminateur.* Ce roi ange est la figure de satan ou du démon. * S. Jean, *Apoc. c.* 9, *v.* 11.

ABADI ou EBN-AL-ABADI, fut auteur d'un livre arabe, intitulé *Aacab Alketab*, où il est traité des différens degrés de peines dont les pécheurs sont menacés dans l'Alcoran. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABAELARD, *cherchez* ABAILARD.

ABAFFI, ou APAFFI, (Michel I) prince de Transilvanie. Le comte Jean Bethlen, qui avoit été chancelier de Transilvanie sous le gouvernement de ce prince, dit dans son histoire de cette contrée en allemand, intitulée *La Transilvanie opprimée*, qu'Abaffi étoit d'une famille très-distinguée, & d'une des plus ancienne noblesse de ce royaume. Son pere GEORGE Abaffi avoit été conseiller de Gabriel Bethlen, prince de Transilvanie. Ali Bassa, qui commandoit en chef l'armée turque l'an 1661, sentant qu'il étoit trop foible pour soutenir les Transilvains contre les entreprises de Jean Kimin, que les habitans avoient élu pour leur prince; craignant d'ailleurs que Kimin ne tentât de rentrer dans le royaume, qu'il avoit été forcé d'abandonner, il forma le dessein d'élire, conjointement avec les villes de la Transilvanie qui lui étoient sujettes, un prince qui fût sous la protection de la Porte ottomane. Il comptoit par-là affoiblir & diviser le parti de Kimin. Ayant fait part de son dessein, & demandé un sujet capable aux députés des villes de Transilvanie, ils lui indiquerent Michel Abaffi. Il étoit dans son château d'Ebestwalve, où il achevoit de se remettre des incommodités qu'il avoit souffertes chez les Tartares qui l'avoient fait prisonnier de guerre, & dont il ne s'étoit délivré que par une grosse rançon, lorsque les cavaliers envoyés pour l'escorter, vinrent le chercher au nom d'Ali Bassa. Cette mission, du sujet de laquelle on ne lui rendoit point compte, l'effraya d'abord, & il crut qu'une mort certaine l'attendoit. Il fut détrompé lorsqu'il vit le rang auquel on vouloit l'élever. Ali Bassa lui ayant donc conféré la principauté de Transilvanie, Kimin, quoique soutenu du comte de Montecuculli & de nouvelles forces de l'empereur, ne put plus rentrer dans ses états; il fut même tué dans une bataille que les Turcs gagnerent l'année suivante 1662, le 23 janvier, près de Schesbourg en Transilvanie. Abaffi fut dans la suite contraint d'unir ses forces à celles de la Porte, pour chasser les Impériaux des places qu'ils avoient conquises dans ses états. La même année il fit le siége de Clausenbourg, mais il fut obligé de le lever, cette place s'étant bien défendue sous la conduite d'un habile ingénieur Vénitien, nommé David Rettan. En 1663 il y eut une nouvelle guerre où les Turcs eurent l'avantage. Mais en 1664, la bataille qu'ils perdirent près S. Gothard, obligea le grand visir à faire avec l'empereur des Romains une trève de 20 ans. La même année Abaffi recouvra Zeckelheit, Clausenbourg & Zatmar. Durant la trève il régna sous la protection de la Porte ottomane, sans aucune dépendance de la cour de Vienne. Pendant les troubles élevés en Hongrie il se montra favorable aux mécontens qui combattoient, disoient-ils, pour cause de religion; il leur fit de grandes avances, sans rompre cependant ouvertement avec l'empereur. Ce ne fut qu'en 1681, qu'il lui déclara la guerre, & il tâcha alors de justifier sa conduite par un manifeste latin qu'il adressa à tous les princes chrétiens. Les Turcs rompirent pareillement avec l'empereur, & ayant pénétré en 1683 en Hongrie avec une puissante armée, ils s'avancerent jusqu'aux portes de Vienne. Mais les pertes multipliées qu'ils essuyerent, & qui suivirent de fort près ce premier succès, obligerent la Transilvanie à recourir en 1687 à la protection de l'empereur. Clausenbourg ouvrit ses portes aux Impériaux, à condition qu'on laisseroit aux habitans pleine liberté d'exercer la religion qu'ils professoient, & qu'on leur conserveroit leurs priviléges. Les villes de Weissembourg, Hermanstadt, Bistriz & autres, imiterent l'exemple de Clausenbourg. Alors le prince Abaffi & les principaux de sa domination firent avec le duc de Lorraine, généralissime de l'armée impériale, un traité compris en dix articles, dont l'un portoit que le prince Abaffi, & son fils aîné, déja déclaré son successeur, conserveroient & exerceroient suivant les coutumes & les loix du pays, l'autorité que la Porte ottomane & les principaux de Transilvanie leur avoient confiée. Par un autre article, on permettoit un libre exercice aux quatre religions tolérées en Transilvanie, la réformée, la luthérienne, la catholique, & la socinienne. En 1688 la Porte envoya au prince Abaffi un chiaoux pour l'engager à rompre de nouveau avec l'empereur; mais ayant vu que toutes les promesses du chiaoux se réduisoient aux paroles, il refusa de se rendre aux propositions qu'on lui faisoit. Il mourut dans sa résidence de Weissembourg, aujourd'hui Carlsbourg, au mois d'avril 1690, dans la cinquante-huitiéme année de son âge. Ce prince aimoit les lettres & les savans : il savoit plusieurs langues, & entendoit entr'autres & parloit bien la latine. Il avoit épousé *Anne* Bornemicza, dont les historiens louent les bonnes qualités.

ABAFFI, ou APAFFI, (Michel II) dernier prince de Transilvanie, fils du précédent, né l'an 1677, fut reconnu par l'empereur, après la mort de son pere, pour héritier légitime de sa couronne, & on lui donna des tuteurs à cause de sa minorité. L'empereur Turc avoit nommé pendant ce temps-là à la principauté de Transilvanie, Emeric Techeli ou Tekeli, comte Hongrois, lequel entra en Transilvanie l'an 1690 même, avec une armée de seize mille hommes, battit & fit prisonnier le général Heusler par qui le défunt, en mourant, avoit fait recommander à l'empereur sa famille & ses états, & s'empara de beaucoup de places. Mais l'empereur ayant envoyé des troupes au secours du jeune Abaffi, Tekeli fut contraint de rendre ce qu'il avoit pris, & d'abandonner la Transilvanie. Au mois de juillet 1694 Abaffi épousa *Catherine*, fille de *George* Bethlen, comte de Transilvanie. Mais ce mariage s'étant fait contre la volonté de l'empereur, Abaffi fut mandé à Vienne, & contraint de céder à l'empereur Léopold son droit à la principauté de Transilvanie, moyennant quinze mille florins de pension annuelle, & le titre de prince du saint Empire. Depuis ce temps-

là, ce pays est demeure sous la dépendance de l'empereur, & lui a même eté entierement remis par le traité de paix de Carlowitz, fait l'an 1699. Le prince Abaffi vécut tranquillement à Vienne jusqu'à sa mort qui arriva le premier février 1713, après avoir vécu 36 ans. En lui s'est éteinte la famille des Abaffi, qui avoit été depuis long-temps une des plus florissantes de Transilvanie. Sa femme, *Catherine* Bethlen, mourut à Vienne le 4 janvier 1725. * *Ces deux articles sont extraits du Supplément françois de Basle.*

ABAGA, roi des Tartares, sur la fin du XIII siécle, attaqua les Perses, qu'il soumit, & se rendit redoutable par ses victoires sur les chrétiens établis dans la Terre-sainte. Il envoya des ambassadeurs au pape Grégoire X, qui les reçut à Lyon, où se tenoit le second concile général de cette ville en 1274. Nicolas III lui écrivit en lui envoyant cinq missionnaires. * Genebrard. Calvisius, *in chron.* Sabellic. &c.

ABAGARE, *cherchez* ABGARE.

☞ ABAGES, ou ABASGIENS, peuples qui furent convertis à la foi sous le regne de l'empereur Justinien, dans le VI siécle. Cet empereur fit bâtir dans leur pays une église sous l'invocation de la sainte Vierge, & y envoya des prêtres zélés & instruits. Jusqu'alors c'étoit la coutume des Abasgiens, de faire eunuques la plupart de leurs enfans, & les eunuques qui servoient dans les palais des empereurs, étoient presque tous tirés d'entre eux; mais Justinien leur défendit de plus outrager ainsi la nature. Procope, *l.* 4, *de Bell. Goth. c.* 3, place ces peuples depuis les bords du pont Euxin, jusque vers le Caucase; c'est à peu près le pays qu'on nomme présentement la Georgie. * Evagre. *l.* 4, *c.* 21. Voyez ci-après les articles ABASCHES, & ABCASSES: il y a beaucoup d'apparence que c'est le même peuple.

ABAHIUS, ABAHUIS, & ABANHI, *cherchez* NIL, fleuve.

ABAI-HOUSSAIN, fils de Beddr, frere d'Abbaz, mourut l'an 981 de l'hégire. Il est l'auteur d'un livre, qui concilie les contradictions de l'alcoran, & qui a pour titre, *Asfar fil Klelaf.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ ABAILARD, (Pierre) fameux docteur, nommé aussi ABAYELART, ABEILLARD, ABULART, ABELLART, ALLEBART, ABELARD, ABAALARZ, & ABAULART, en latin *Abaelardus, Abailardus, Bailardus, Balardus,* ausquels noms Thomasius joint encore *Aballardus, Abelhardus, Adelhardus, Abbajalarius, Bajulardus,* & *Baliardus,* lesquels il dit avoir trouvés en différens auteurs (*Hist. Pap. & Stult. t.* 1.) Abailard qui fut l'un des plus délicats & des plus subtiles esprits du XII siécle, naquit à Palais près de Nantes en Bretagne, l'an 1079, comme il paroît par un ancien calendrier du Paraclet, écrit en françois, d'où Duchesne (pag. 1195 de ses notes sur la 1 lettre d'Abailard) a copié ce qui suit: *maistre Pierre Abailard, fondateur de ce lieu, & instituteur de sainte religion, trépassa le* 21 *avril* 1142, *aagé de* 63 *ans.* Son pere nomme Berenger, qui étoit d'une famille illustre, ainsi que Luce son épouse, n'avoit eu qu'une légere teinture des belles lettres dans sa jeunesse, cependant il les aimoit; & il n'eut rien tant à cœur que d'y appliquer ses fils, avant de leur faire apprendre les exercices convenables à l'art militaire, auquel il les destinoit. Abailard, qui étoit l'aîné, & qui avoit une grande facilité pour les sciences, s'y livra autant que son pere pouvoit l'espérer: peut-être même plus qu'il n'eut souhaité; car laissant à ses freres tous les avantages que son droit d'aînesse lui assuroit, il résolut de s'occuper uniquement de l'étude. La dialectique, qu'on croit communément qu'il avoit étudiée sous Roscelin, fut de toutes les sciences celle pour laquelle il se sentit plus d'attrait, & il embrassa avec chaleur l'opinion des nominaux. Il s'y livra tout entier. Les auteurs de l'Histoire littéraire de la France (*Tome IX*, *p.* 359.) prétendent que l'ardeur avec laquelle Abailard embrassa l'opinion des nominaux, est le seul motif qui a porté à dire qu'il avoit été disciple de Roscelin, lequel on a regardé aussi faussement comme le pere de cette secte; & que s'il étoit vrai qu'Abailard eût jamais fréquenté l'école de Roscelin, il n'auroit pas manqué de le compter au nombre de ceux de qui il nous apprend lui-même qu'il prit des leçons.

Après avoir parcouru diverses provinces, s'arrêtant pour disputer partout où il rencontroit quelque école; il vint à Paris, dans le dessein d'y prendre les leçons de Guillaume de Champeaux, archidiacre de l'église de cette ville, qui passoit pour le plus grand dialectitien de son temps. Comme il étoit prévenu en faveur de cet homme célébre, il chercha d'abord à s'en faire aimer par sa docilité, & y reussit; mais dans la suite il combattit avec vivacité quelques-unes de ses opinions; & l'avantage qu'il eut dans plusieurs disputes, lui attira l'aversion de son maître, & l'envie de ses condisciples. Abailard se sépara d'eux, pour aller ouvrir une école à Melun, où le roi Philippe I tenoit alors sa cour; & il s'y acquit en peu de temps une réputation qui fit beaucoup diminuer celle de Guillaume. Il s'établit ensuite à Corbeil, afin d'être plus à portee d'en venir souvent aux prises avec son antagoniste. Le dérangement de sa santé l'ayant obligé à passer quelques années en Bretagne, il revint à Paris plein d'une nouvelle ardeur pour la dispute. Et une fois ayant attaqué le sentiment de Guillaume sur les universaux, il le fit avec tant de subtilité, qu'il l'obligea à le réformer, ou plutôt à l'abandonner. Ce nouvel échec décrédita absolument Guillaume, ensorte que la plupart de ses disciples le quitterent pour suivre Abailard, dont la réputation s'accrut à un tel point, que le successeur de Guillaume dans l'école de Paris lui offrit sa chaire, & ne rougit pas de se mettre au nombre de ses disciples. Le sentiment de Guillaume se trouve détaillé dans la premiere lettre d'Abailard. (*p.* 5. edit. de 1616.) Bayle l'a copié dans son dictionnaire, & en a fait une remarque à l'article d'*Abailard.*

Lorsque Guillaume fut nommé évêque de Châlons, Abailard abandonna la dialectique, pour étudier la théologie; ce qu'il n'avoit pas voulu faire jusqu'alors, de crainte qu'on ne lui reprochât d'avoir quitté en présence de l'ennemi. Dans cette vûe, il alla écouter Anselme de Laon, qu'on regardoit comme le plus habile théologien qu'il y eût alors. Mais ayant connu en quoi consistoit la prétendue science de ce vieillard, il se dégouta bientôt de prendre ses leçons; & piqué par le défi que lui firent quelques-uns de ses condisciples, de mieux enseigner que ne faisoit Anselme, comme il s'en étoit hautement vanté, il ouvrit lui-même une école de théologie, où il commença à expliquer le prophéte Ezéchiel, avec un grand concours d'auditeurs. Mais contraint de céder aux vexations qu'exciterent contre lui l'envie d'Anselme, & l'animosité de quelques zélés disciples de ce docteur, Abailard se rendit à Paris, & y acquit tant de gloire, que ses ennemis furent réduits au silence. Abailard étoit alors chanoine de la cathédrale de Sens, selon Duchesne, qui, *page* 1150 de ses notes, rapporte l'extrait d'une chronique manuscrite des archevêques de Sens où cela se voit clairement. Dom Gervaise, t. 1, p. 24, & 66 de la vie d'Abailard, prétend qu'il fut chanoine de Paris. Son application à l'étude ne le défendit pas d'une passion qui fut en partie la source de ses malheurs. Il devint amoureux d'Héloïse, niéce de Fulbert, chanoine de Paris. Cette jeune fille avoit beaucoup de gout & de disposition pour les sciences, & son oncle, qui l'aimoit tendrement, entretenoit la passion qu'elle avoit de devenir savante. Abailard trouvant dans ces dispositions de l'oncle & de la niéce, un moyen

moyen de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit pour Héloïſe, propoſa à Fulbert de le prendre en penſion, ſous prétexte qu'étant logé chez lui, il pouroit conſacrer ſon temps à l'inſtruction de ſa niéce. Ce bon homme qui ne ſe défioit ni de la vertu d'Héloïſe, ni de la ſageſſe d'Abailard, qui juſque-là avoit vécu d'une maniere très-réglée, accepta volontiers cette propoſition, & lui confia Héloïſe, à laquelle Abailard fit l'amour d'autant plus facilement, que le prétexte de l'étude lui fourniſſoit l'occaſion d'être ſouvent ſeul avec elle. Il trouva Héloiſe plus diſpoſee à entrer dans ſa paſſion qu'il ne ſe l'étoit promis. Cependant il lui enſeigna l'hébreu, le grec, & le latin; & elle fit de grands progrès dans la philoſophie, les mathématiques, & la théologie qu'il lui enſeigna. Le public s'apperçut bientôt que l'attachement mutuel du maître & de l'écoliere ſortoit des bornes de la bienſéance; & Fulbert en ayant été averti enfin, chaſſa Abailard de ſa maiſon, & lui défendit de voir Héloïſe. Mais celle-ci ne tarda pas à informer ſon amant qu'elle ſe ſentoit enceinte, & à le preſſer de l'enlever. Ils ſe retirerent en Bretagne, chez une ſœur d'Abailard, où Héloïſe accoucha d'un fils qu'on nomma *Aſtrolabe*. Ce fils ſurvéquit à Abailard: il paroît qu'il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Héloïſe le recommande à Pierre de Cluni, dans une lettre qui eſt la 24 de l'édition de 1616.

Abailard, pour appaiſer Fulbert, lui fit propoſer d'épouſer Héloïſe, pourvû que leur mariage demeurât ſecret. L'oncle accepta les offres, & le mariage ſe célebra à Paris en ſa preſence; mais pour mettre à couvert l'honneur de ſa niéce, il crut ne devoir point tenir la condition du myſtere. Héloïſe, qui, par une délicateſſe ſinguliere, n'avoit conſenti à cette union qu'après une longue réſiſtance, & à qui la prétendue gloire d'Abailard étoit plus précieuſe que ſa propre réputation, nia le fait avec ſerment; & Fulbert, fâché de ſon obſtination, la traita ſi mal, qu'Abailard la retira de chez lui, pour la mettre au monaſtere d'Argenteuil, où elle avoit été élevée, & où il lui fit prendre l'habit de religieuſe à l'exception du voile. Fulbert s'imaginant qu'Abailard vouloit faire Héloïſe religieuſe pour s'en débaraſſer, en fut ſi irrité, qu'il apoſta des gens qui entrerent dans ſa chambre pendant la nuit, & le priverent des parties par leſquelles il l'avoit deſhonoré. Abailard ſentant toute la honte qui ſuivoit ce mauvais traitement, alla ſe cacher dans l'abbaye de S. Denys en France, où il prit l'habit de religieux. Mais il ne s'y engagea qu'après que ſon épouſe eut fait profeſſion dans le monaſtere d'Argenteuil; ce qu'elle ne fit que par pure complaiſance pour lui. Cependant les diſciples d'Abailard le preſſoient de reprendre ſes leçons publiques. Son abbé & ſes confreres y conſentirent; mais comme ils craignoient que l'affluence de ſes diſciples ne troublât la tranquillité & le bon ordre établi dans leur maiſon, ils lui conſeillerent de ſe retirer à S. Ayoul de Provins, dont le prieur étoit ſon ami particulier. Abailard tranſplanté dans cette ſolitude vers 1120, y ouvrit une école, & y enſeigna de nouveau la dialectique & la théologie. L'affluence des étudians qui y accoururent fut très-grande, & quelques auteurs en font monter le nombre juſqu'à trois mille. (*Hiſt. litter. de la Fr. tome IX*, p. 84, 85, 93.)

Cette nombreuſe école fut bientôt diſſipée. Les ſuccès d'Abailard réveillerent la jalouſie des autres maîtres, & particulierement celle de Lothulphe & d'Alberic, ſes anciens rivaux, qui enſeignoient à Rheims, & s'étoient autrefois montré ſes ennemis à Laon. Soit zèle, ſoit vengeance, ils ſe déclarerent contre un livre qu'il avoit compoſé ſur la Trinité. Ils prétendirent y trouver des erreurs, & ſolliciterent l'archevêque Raoul *le verd* d'indiquer un concile à Soiſſons, de concert avec le légat Conon, évêque de Paleſtrine, pour examiner le traité. Le concile ſe tint en effet; mais on ne ſait préciſément en quelle année, les auteurs ne s'accordant point ſur cela. Abailard y comparut, & fut condamné à bruler lui-même ſon ouvrage, & à être renfermé pour toujours dans le monaſtére de S. Médard. Il ne fut pas long-temps dans cette eſpece de priſon; le légat lui permit quelques jours après de retourner à S. Denys. Mais il fut bientôt obligé d'en ſortir une ſeconde fois; car ayant entrepris de prouver que le patron de cette abbaye n'étoit pas S. Denys l'Aréopagite, l'abbé & les moines le menacerent de porter leurs plaintes au roi, & de le mettre entre ſes mains pour être puni comme criminel de leze-majeſté. Ces menaces l'effrayerent; & ayant trouvé moyen de s'échaper pendant la nuit, il retourna à Provins au monaſtere de S. Ayoul. Il y reprit ſes leçons, & les continua en ce lieu juſqu'à ce que l'abbé Suger, ſucceſſeur d'Adam en 1122, lui permit de vivre monaſtiquement partout où il voudroit, lui enjoignant néanmoins de ne paſſer ſous l'obéiſſance d'aucun autre ſupérieur. Alors Abailard quitta S. Ayoul, & s'étant choiſi une ſolitude près de Nogent ſur Seine, au diocèſe de Troyes, il y bâtit un oratoire en l'honneur de la ſainte Trinité ſous le titre du *Paraclet*. Ses diſciples découvrirent bientôt le lieu de ſa retraite. Ils vinrent l'y trouver, & l'engagerent à continuer ſes leçons. Mais la liberté qu'il ſe donnoit de traiter en philoſophe plutôt qu'en théologien les myſteres de la religion, lui attira encore de nouvelles affaires. Il ſe vit attaqué de nouveau par Lotulphe & Alberic. S. Bernard & S. Norbert devinrent auſſi ſes accuſateurs. Outre nombre d'erreurs dont on le chargeoit, on lui fit un crime d'avoir donné à ſon oratoire le nom de *Paraclet*, qui étoit celui d'une ſeule des trois perſonnes de la Trinité. C'eſt dans ces circonſtances que les moines de S. Gildas de Ruis le choiſirent pour leur abbé. Il eſpéra que ce ſeroit pour lui un aſyle; mais leur mauvaiſe conduite, & la violence d'un ſeigneur qui leur enlevoit la meilleure partie de leur revenu, l'expoſerent à mille chagrins & aux plus grands dangers, deſorte qu'il ſe crut obligé d'abandonner cette maiſon. En ce même temps Suger abbé de S. Denys, perſuadé que les religieuſes d'Argenteuil ne vivoient pas avec toute la régularité convenable à leur état, les fit ſortir de ce monaſtere, & établit à leur place des moines de S. Denys. Abailard offrit le Paraclet à Héloïſe, qui ſe trouvant ſans aſyle, s'y retira avec les religieuſes qui l'avoient ſuivie, & qui voulurent qu'elle continuât à les gouverner, ayant déja été leur prieure à Argenteuil. L'établiſſement de ce monaſtere fut d'abord confirmé par l'évêque de Troyes, & enſuite par le pape Innocent II. Héloïſe & ſa nouvelle communauté s'attirerent l'eſtime de tout le pays, & les aumônes abondantes les tirerent de l'extrême pauvreté où elles étoient d'abord. Abailard qui les y avoit placées, ſe crut obligé de leur rendre de temps en temps quelques viſites, autant pour entretenir leur ferveur, que pour leur procurer des aumônes par ſes prédications. A en juger par ce qu'il en dit lui-même, il ſemble que la charité ſeule l'y conduiſoit; mais tout le monde n'en jugea pas auſſi favorablement, & on attribua ces viſites à un reſte de tendreſſe pour Héloïſe. D'un autre côté, Guillaume abbé de S. Thierry, excita de nouveau le zèle de S. Bernard contre Abailard. On voit par la lettre 336 de S. Bernard, *édition de D. Mabillon*, que le ſaint parla pluſieurs fois à Abailard pour l'engager à une rétractation. Mais celui-ci demanda à ſe juſtifier dans une aſſemblée publique, comme le témoigne le même ſaint dans ſa 189e lettre *n.* 4. S. Bernard invita donc les prélats de France à s'aſſembler à Sens, pour examiner les erreurs dont l'abbé de S. Gildas étoit accuſé. Ils s'y rendirent en 1140, & tinrent un concile, où le roi Louis VII ſe trouva en perſonne. S. Bernard y aſſiſta auſſi, & allégua des textes de S. Auguſtin & d'autres peres, pour faire voir la fauſſeté de la doctrine qu'il s'agiſſoit de condamner. Lorſqu'on lut les propoſitions extraites par

S. Bernard, & qui sont détaillées dans la 326e lettre de ce saint, *n. 3*, Abailard, sans vouloir répondre sur aucun chef, interjetta appel à Rome. Le concile ne laissa pas de le condamner; mais cependant sans rien décerner contre sa personne. Les peres rendirent au pape Innocent II un compte exact des motifs qui les avoient fait agir. Le pape confirma le jugement du concile, par un rescrit rapporté dans la 197e épitre de S. Bernard. Il ordonna de plus que les livres d'Abailard fussent brulés, & qu'on l'enfermât dans un monastere, avec défense d'enseigner, comme on le voit par un autre rescrit du même pape, qui se trouve dans les œuvres d'Abailard, p. 301, & au 27e tome des conciles du Louvre, p. 133. Innocent s'appaisa quelque temps après, à la sollicitation de Pierre *le vénérable*, qui avoit reçu fort humainement Abailard dans son abbaye de Cluni, & qui l'ayant trouvé très-soumis à la doctrine de l'Eglise, l'avoit réconcilié avec S. Bernard. *(Ep. Pet. Cluniac. ad Innoc.)* Abailard y donna jusqu'à sa mort de grands exemples de vertu, se montrant toujours fort laborieux, & parfaitement humble. Enfin ses grandes austérités l'ayant extrêmement affoibli, l'abbé l'envoya au prieuré de S. Marcel, lieu agréable sur la Saone, près de Châlons, où il mourut le 21 avril 1142, âgé de 63 ans. *(Ep. Pet. Cluniac. ad Heloiss.)* On accorda à Héloïse la demande qu'elle fit de lui donner la sépulture au Paraclet; ce que lui-même avoit aussi souhaité. Pierre *le vénérable* lui fit, dit-on, deux épitaphes en vers latins, que l'on trouvera dans la collection des œuvres d'Abailard, par François d'Amboise, après la préface.

Quoiqu'Abailard se fût fait moine, comme il l'avoue, plutôt par honte que par piété, ses lettres à Héloïse semblent attester qu'il ne tarda pas à prendre l'esprit de cet état; car on n'y voit que des sentimens religieux, & dignes du caractere sacerdotal, dont il est certain qu'il fut honoré, quoiqu'on ne sache point le temps de son ordination. On trouve entre ses ouvrages deux professions de foi, la premiere, au commencement du recueil de ses œuvres, & adressée à Héloïse; la seconde dans l'épitre 20 qu'il adresse à tous les fidéles. Ces deux professions de foi paroissent très-sinceres, & il semble qu'on pouroit en conclure qu'il n'avoit jamais pensé à la plupart des erreurs dont on l'a accusé. Mais comme il étoit extrêmement présomptueux, ainsi qu'on le voit dans tout ce qui nous reste de ses écrits, il est très-possible que, sans s'en appercevoir, il se soit exposé à la censure, en avançant des propositions scandaleuses. D'ailleurs il subsiste dans ses écrits quelques endroits véritablement répréhensibles, selon la judicieuse censure qu'en ont fait les docteurs de Paris. Cette censure se trouve dans le recueil des ouvrages d'Abailard & d'Héloïse, qui a été imprimée à Paris en 1616, en un gros volume *in*-4°. sur les manuscrits de François d'Amboise. La troisiéme, la cinquiéme, la septiéme, & la huitiéme des lettres contenues dans ce recueil sont adressées à Héloïse; mais elles n'ont aucune affinité avec celles qu'on a données comme des traductions, & qui ont été faites dans le même esprit qui fait composer les romans. A la fin du recueil dont nous parlons sont des notes latines d'André Duchesne, sur la premiere lettre, dans laquelle Abailard fait une narration de ses malheurs, & de tout ce qui le regarde jusque vers le temps du concile de Sens. Le P. le Long, *biblioth. sacra*, t. 2, p. 591, fait mention de quelques ouvrages d'Abailard qui n'ont pas été publiés, savoir, une explication du pseautier, & des commentaires sur les épitres de S. Paul. D. Martenne, *thes. anecd.* t. 5, p. 1361, a donné le traité d'Abailard sur les ouvrages de la création, *hexameron in genesim*, où cet auteur débite des idées singulieres sur l'ame du monde, sur celles des planetes & des autres astres. D. Gervaise, ancien abbé de la Trape, a donné dans la vie d'Abailard, une idée d'un autre livre du même, intitulé *sic & non*, le oui & le non, que Guillaume, abbé de S. Thierry, traite de monstrueux, dans une lettre à S. Bernard, qui est la 326e parmi celles du saint. Ce livre traite des contradictions apparentes de l'écriture sainte, & s'applique à les concilier. Le même Dom Gervaise fit imprimer à Paris en 1723, en deux volumes *in*-12, les *véritables lettres d'Abailard & d'Héloïse*, sur l'édition de 1616, avec des notes historiques & critiques. La vie d'Abailard a été écrite par divers auteurs. Bayle, à l'article *d'Abelard*, cite Jacques Thomasius, professeur à Leipsick, qui a composé une vie d'Abailard, inserée au premier tome du livre intitulé *historia sapientiæ & stultitiæ, collecta à Christiano Thomasio*, & imprimé à Hall, en 1693. Dom Gervaise a donné en 1720, en 2 volumes *in*-12, la vie d'Abailard & d'Héloïse, & on en a fait une nouvelle édition en 1728. M. de Beauchamps a mis en vers françois les trois lettres supposées d'Abailard & d'Héloïse. Il les publia la premiere fois en 1714, & pour la troisiéme fois en 1737. C'est aussi la premiere de ces mêmes lettres que l'on trouve en vers anglois, imprimée diverses fois sous le nom de Pope. Jean de Salisburi désigne Abailard par la qualification de *péripatéticien Palatin*, ce qui a trompé beaucoup de savans, qui en ont ignoré la véritable signification. Mais ceux qui sont au fait de la vie d'Abailard ne peuvent s'y méprendre. Il est qualifié *péripatéticien* à raison de la profession particuliere qu'il faisoit de la philosophie péripatéticienne; & *Palatin*, parcequ'il étoit né à Palais ou Palet, dans le voisinage de Nantes. *(Hist. littéraire de la France, tome IX*, p. 66, 67. *)* * Lorsque je ne cite aucun auteur particulier dans tout cet article, c'est François d'Amboise que je copie, ou Duchesne, ou enfin je parle d'après Abailard lui-même dans sa premiere lettre.

ABAKA-KHAN, huitiéme empereur des Mogols de la race de Gengiz-khan, étoit fils d'Holagou, auquel il succeda l'an de l'hégire 663, & de J. C. 1264. Les Musulmans jouirent d'un grand repos sous le regne de ce prince: les ruines de Bagdad furent réparées; les Mogols vécurent dans une exacte discipline; on vit refleurir les sciences & les beaux arts, & tout l'empire gouta les fruits de la sagesse & de la clémence du prince qui les gouvernoit. Abaka-khan eut quelques guerres à soutenir: la premiere fut contre Barka-kan, l'un des descendans de Giagathai, qui voulut entrer en Perse par les détroits du mont Caucase; mais il fut défait à Derbend par Schamar frere d'Abaka, l'an de l'hégire 664, & de J. C. 1265, ce qui ne l'empêcha pas de revenir peu après avec une armée de trois cens mille chevaux. Il avoit déja pénétré jusqu'à Teflis, & étoit sur le point de livrer bataille aux Mogols, lorsque sa mort, heureuse pour la Perse, l'enleva tout à coup de ce monde, & dissipa son armée. Quatre ans après Abaka remporta une grande victoire aux environs de la ville de Hérat sur Barack-Oglan, autre prince de la race de Giagathai, qui étoit entré dans la Perse dès l'année précédente & qui s'y étoit emparé du Khorasan. L'expédition qu'entreprit Abaka l'an de l'hégire 669, contre Seifedden sultan d'Egypte, ne fut pas si heureuse: l'armée des Mogols commandée par Mangou Timur, fut taillée en piéces, & son général y périt. Cette disgrace excita de grands troubles à la cour d'Abaka, qui fut empoisonné à ce qu'on croit, l'an de l'hégire 681, & de J. C. 1282, après un régne de dix-sept ans, par Schamseddin son premier ministre. Abaka étoit chrétien selon quelques auteurs, au moins célébra-t-il la pâque avec les Chrétiens dans la ville de Hamadan, un peu avant sa mort; & on lit dans l'histoire des Nestoriens, qu'il envoya Jahabalaha, depuis catholique, de Bagdad, pour visiter les lieux saints de Jérusalem, & mettre des robes précieuses sur le saint sépulcre. Les états de ce prince avoient une très-grande étendue: car ils comprenoient le Khorasan, l'Irac persien-

ne, l'Irac babylonienne, l'Adherbigian ou Médie, la province de Farsi ou la Perse proprement dite, le Khuzistan ou la Susiane, la province de Diarbekir ou Mésopotamie, & la province de Rum ou Asie mineure. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Renaudot, *relation des Indes*.

ABALA, port de mer, où Cesar aborda avec un seul homme de sa suite, après avoir eu un échec contre Pompée. Appien qui en parle, *liv. 5 de la guerre civ.* ne le fait connoître qu'en disant qu'il étoit près de Sicile. Il y a eu un autre lieu de ce nom en Afrique près de la mer Rouge, au pays des Troglodites. * Pline *lib. 6, ch. 9*.

☞ ABALPHAT, d'Hispahan, géométre Arabe ou Persan, qui avoit traduit en arabe les côniques d'Apollonius. Il vivoit dans le dixiéme siécle. Sa version est plutôt une traduction libre, qu'une copie exactement conforme à son original. C'est cette version qui a procuré aux savans trois des quatre derniers livres d'Apolonius. * *Histoire des Math.* t. I, ch. 4.

ABALUS, isle de la mer d'Allemagne; sur les bords de laquelle quelques-uns ont cru que l'ambre étoit amené par les vagues de la mer. * Pline, *lib. 37, cap. 2.* Timée la nomme *Baltia.* Si quelqu'un se noyoit près de cette isle, & ne paroissoit plus au dessus de l'eau, les anciens païens employoient cent ans à appaiser ses manes. * *Diction. anglois.*

ABAN, roi de Hongrie, *cherchez* ABA.

☞ ABANA, riviere d'Asie, dans la Syrie de Damas. Il est fait mention d'Abana & de Pharphar, rivieres de Damas, au IV[e] livre des *rois*, chap. V, *v.* 12. Henri Maundrel dit qu'étant sur les lieux en *1697*, il ne put trouver aucune trace ni même les noms d'Abana & de Pharphar. D'où il conjecture qu'il faut que ce n'aient été que des branches de la riviere de Barradi, ou Chrysorrhoas, laquelle prenant sa source au pied & à l'orient du liban, coule autour & audedans de Damas, & va perdre ses eaux dans le désert, à quatre ou cinq lieues au midi de cette ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ABANBO ou ABANHI, riviere de la grande Ethiopie, que quelques-uns ont nommée en latin *Abanhus* & *Abana.* Strabon, *lib. 17*, p. *786*; qui le distingue du Nil, où il va se perdre, le nomme *Astapus.* Ptolémée qui le nomme de même, le fait sortir du marais Coloé, sous la ligne équinoctiale; & entrer dans l'Astaboras, à 11 d. 3 min. de latitude septentrionale. Méla, liv. 1, chap. 9, regarde ces deux rivieres comme deux branches ou deux divisions du Nil, & appelle la riviere dont il s'agit dans cet article *Astapes*: & Pline, qui la nomme *Astapus*, dit que c'est le Nil, qui n'est nommé Nil, qu'après qu'il a joint les eaux de ses diverses sources. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ABANÇAI, riviere de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Elle a sa source dans l'audience de Lima, dans les montagnes qui séparent le pays des Chumbibilcas de la mer du Sud, au nord du village de Parinacocha. Elle donne son nom au bourg d'ABANÇAI, au nord duquel elle passe pour se jetter dans le Maragnon. Ce bourg se nomme aussi ABANÇAYO, & est situé près d'une haute montagne, que l'on croit pleine de veines d'argent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABANDO, *voyez* ABANBO.

ABANHI, *voyez* NIL, fleuve.

☞ ABANO, village d'Italie dans le Padouan, à cinq milles de Padoue, dans le territoire qu'on appelloit anciennement *Aponus.* C'est la patrie de Pierre d'Apon, médecin si célébre à la fin du XIII[e] siécle, & au commencement du XIV[e]. Quelques auteurs ont cru que c'étoit aussi la patrie de Tite-Live; Martial le fait seulement originaire du territoire d'*Aponus.*

Censetur Apona Livio suo tellus.
L. 1, épig. 62.

Il y a à Abano des fontaines d'eau chaude, qui ont été fort célebrées par les anciens. Claudien, entr'autres, a composé un poëme entier à la louange de ces eaux. On les a toujours fort estimées pour la conservation de la santé; & la guérison de plusieurs maladies. Suétone, *in Tiberio*, c. 14, dit que l'empereur Tibere fit employer quelques enchantemens à l'égard de ces eaux, sur le bruit qui couroit qu'on en pouvoit tirer quelque connoissance de l'avenir. Théodoric, roi des Ostrogoths, ayant établi le siége de son empire à Ravenne, fit construire de beaux édifices aux environs de ces eaux, par un célebre architecte nommé *Aloisius.* De Seine dans son Nouveau voyage d'Italie, l. 1, c. 5, dit qu'on y voit deux fontaines dont les qualités sont bien différentes; que l'une pétrifie tout ce que l'on met dedans; que l'autre est minérale; & que ses eaux sont excellentes pour diverses maladies, à cause qu'auprès de cette fontaine il y a une mine de soufre & de sel. Ces bains, aujourd'hui appellés *bagni d'Abano*, ont été nommés par les Latins, *fontes Aponi*, *Patavinæ aquæ*, & *Patavini fontes.* * Joann. de Donis, *tract. de fontib. cal. Patav.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ABANTA ou ABANTIS, ville près du mont Parnasse: c'est la même qu'Abée. Voyez ABÉE.

☞ ABANTES, peuple de la Gréce qui passerent de la Thrace dans la Phocide, & y bâtirent une ville nommée *Aba*, *Abée*, ou *Abea*, *Abanta* ou *Abantis*, près le mont Parnasse, lui donnant le nom d'un de leurs rois, qui étoit fils de Neptune. Apollon avoit un temple dans cette ville, & y rendoit des oracles, bien avant qu'il fût connu à Delphes. Cette ville & ce temple furent brulés en la premiere année de la LIV olympiade, par Xercès, roi de Perse, & fils de Darius le Méde. Ils furent rétablis dans la suite; mais le temple de Delphes s'étant mis en réputation, acquit de grands trésors, par le concours général des nations qui venoient consulter l'oracle. Les Phocéens en guerre contre les Locriens & les Béotiens, le pillerent pour s'aider des richesses qui y étoient renfermées: cette guerre en devint plus animée. On l'appella la *guerre sacrée*, & elle continua jusqu'à ce que Philippe de Macédoine, pour venger ce sacrilége, rasa toutes les villes de la Phocide, & les réduisit en villages. Les Abantes, quoiqu'épargnés dans cette punition, parcequ'ils n'avoient point eu de part au pillage, furent pourtant contraints par la suite de quitter la Phocide. Ils passerent dans l'isle alors nommée *Macris*, & depuis *Abantide*, *Chalcis*, ou *Eubée*, à cause de ses excellens pâturages, & aujourd'hui appellée *Negrepont.* Ils y prirent la coutume que les Curetes y avoient introduite, de ne porter de cheveux qu'au derriere de la tête: d'où vient qu'Homere les nomme ὄπιθεν κομόωντας, c'est-à-dire, *qui n'ont des cheveux qu'au derriere de la tête*: coutume qu'ils adopterent, parcequ'étant braves & belliqueux, & aimant à se mêler, & à se battre d'homme à homme, ils ne vouloient pas donner prise à leurs ennemis, qui auroient pu les saisir par les cheveux de devant; c'étoit aussi pour cela que les Grecs se rasoient la barbe. Mais par la même raison de bravoure, les Abantes se laissoient croître les cheveux au derriere de la tête, pour s'imposer la nécessité de ne jamais fuir devant l'ennemi. Ces peuples envoyerent une colonie dans l'isle de Chio, où avoit regné Hercule. Amphitus, qui descendoit de ce héros, en défit une partie; mais l'autre lui résista, & s'y établit. * Hérodote, VIII, ch. 28 & 33. Pausanias, *Phoc. ch. 35.* Strabon, *liv.* X. A. Pierius, *Hieron. fol°* 230.

ABANTIDAS, fils de Paseas, après la mort de Clinias, pere du célebre Aratus, & premier magistrat de Sicyone, s'empara de la tyrannie la quatriéme année de la CXXVIII olympiade, qui est la 265 année avant Jesus-Christ. Il fut tué par Dinias & par Aristote le *dialecticien*, sur la place publique, où il

avoit coutume de se trouver avec eux pour les entendre parler de philosophie. Paseas son pere lui succeda dans la tyrannie, & périt lui-même par les mains de Nicocles qui se mit à sa place: mais celui-ci ne gouverna que quatre mois, & prit la fuite lorsqu'Aratus se rendit maître de la ville. * Pausan. *in Corinth.* Plutarch. *in Arat.*

Quoique ces historiens ne marquent point l'année en laquelle Abantidas se fit tyran de sa patrie; il est sûr néanmoins que c'est en celle qu'on a rapportée, puisqu'Aratus fils de Clinias avoit alors sept ans selon Plutarque, & qu'il affranchit Sicyone à l'âge de vingt ans, c'est-à-dire, treize ans après qu'Abantidas eut commencé de regner, la premiere année de la CXXXII olympiade, 252 ans avant Jesus-Christ. * Plutarch. *ibid.* Polyb. *l.* 2.

ABANTIDE, *Abantis*, ancienne contrée de l'Epire, qui reçut son nom des Abantes, peuple dont nous venons de parler. Après la prise de Troye les troupes des Locriens & des Abantes, après avoir erré longtemps, furent jettées par la tempête dans la Thesprotide, au pied des monts Cerauniens en Epire, aujourd'hui *Monti della Chimera* dans l'Albanie. Ils s'y établirent; & les Locriens, après avoir nommé *Thronium* la ville qu'ils y bâtirent en mémoire d'une ville de leur pays qui portoit le même nom, consentirent en faveur des Abantes que tout le pays d'alentour fut nommé Abantide. * Pausan. *l.* 5, *in Eliac.*

ABANWIVAR, *cherchez* ABAWIWAR.

ABAQUA, *cherchez* ABABA.

ABARANER, bourg de la grande Arménie, *cherchez* ABRENER.

ABARBAREE, nom d'une Naïade, de laquelle Bucolion fils aîné de Laomédon, eut Esepe & Pedase. * Homere, *l.* 6, *Iliad.*

ABARBENEL, *cherchez* ABRABANEL.

ABARCA (Pierre) naquit en 1619, à Jacca en Aragon, & entra chez les Jesuites en 1641. Il enseigna la théologie pendant plus de vingt-cinq ans, & mourut à Palencia le premier octobre 1693. M. d'Hermilly, dans la préface du quatriéme tome de l'histoire générale d'Espagne, p. 3, dit qu'Abarca passoit en Espagne pour le plus grand théologien de son temps. On a de lui une *histoire des rois d'Aragon*, écrite en espagnol, & que M. d'Hermilly dit être universellement estimée en Espagne. Il a aussi donné en latin des traités *sur la science & la volonté de Dieu, la prédestination, la trinité, l'incarnation & les perfections de Jesus-Christ.* * Nicol. Anton. *biblioth. hispan.* tome II, p. 130.

ABARES, peuples, *cherchez* HUNS.

☞ ABARIM, montagne de l'Arabie *pétrée*, dans le partage de la tribu de Ruben, bornoit le pays des Ammonites & des Moabites, & fut une des dernieres stations des Israélites, après leur sortie d'Egypte. Ce fut de-là qu'ils allerent camper dans la plaine de Moab vers le Jourdain. Les monts Phégor & Nebo faisoient partie de cette montagne, & le sommet de Nebo étoit appellé Phasga. Ce fut là que Moïse mourut, après que Dieu lui eut fait voir de dessus cette montagne la terre de Chanaan. * *Num.* 23 & 33. *Deuter.* 34.

☞ ABARIMON, contrée de la Scythie en Asie, dans une grande vallée entre les montagnes d'Imaüs. Pline dit que ces Scythes vivoient comme des sauvages, qu'ils couroient avec une extrême légéreté, & erroient çà & là avec les bêtes féroces. Beton, qui suivit Alexandre *le grand* dans ses voyages pour mesurer les chemins, dit que les Scythes de ce pays-là ne pouvoient vivre hors de leur air natal. Une autre circonstance que rapporte Pliné, & qui ne s'accorde point avec l'expérience moderne, est que cette nation avoit les pieds tournés en arriére au rebours des nôtres. Cette observation peut tomber sur quelque chaussure extraordinaire, que n'examinerent point assez ceux qui répandirent ce bruit. * Pline, *hist. nat.* l. 7, c. 2. *dict. géogr.* de la Martiniere.

ABARIS, fils de Seuthus, étoit Hyperboréen de nation: c'est ce qu'assurent Herodote, Diodore, Jamblique, Apollonius, & plusieurs autres anciens auteurs. Suidas & Eusebe lui donnent le nom de Scythe, parcequ'ils ont confondu le pays des Hyperboréens avec la Scythie. Rien n'est plus fabuleux que la vie de cet Abaris, que Jamblique dit avoir été prêtre d'Apollon l'*Hyperboréen.* Outre l'esprit de divination, il avoit reçu de ce Dieu une fléche volante, que le même auteur dit avoir été d'or, sur laquelle il traversoit les airs, comme s'il eut été monté sur un Pegase: ce qui lui donnoit cette facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit les longs voyages qu'on lui attribue. Le plus célébre est celui qu'il fit à Athènes en qualité d'ambassadeur de sa nation, dans un temps où tous les peuples de la terre affligés d'une cruelle peste, & d'une famine universelle, reçurent pour réponse de l'oracle, que ces maux ne cesseroient point jusqu'à ce que les Athéniens eussent offert certains sacrifices dont ils s'étoient chargé pour les autres nations. Il paroît qu'Abaris avoit aussi été à Lacédémone, puisque, selon quelques-uns, il étoit fondateur du temple consacré à Proserpine salutaire. Il parloit très-bon grec, & fut un de ces barbares dont la Gréce admira la sagesse & l'équité; d'ailleurs habile devin, principalement à prédire les tremblemens de terre & les tempêtes, il parcouroit le monde en rendant des oracles. Il avoit composé quelques ouvrages dont on nous a conservé les noms, savoir, *l'arrivée d'Apollon chez les Hyperboréens*, en vers; *les nôces du fleuve Hebrus*; un livre *de la génération des dieux*; un recueil d'oracles, & un autre d'expiations. Quant au temps où a vécu cet homme, il n'est pas aisé d'accorder les auteurs entr'eux; les uns le font vivre avant la guerre de Troye, & disent que ce fut lui qui fabriqua le *palladium*, qu'il vendit aux Troyens. Les autres placent le temps de son ambassade à Athènes vers la V olympiade, c'est-à-dire vers l'an du monde 3275, avant J. C. 760; d'autres la mettent 64 ans plus bas, vers la XXI olympiade. D'autres enfin, & c'est la plus commune opinion, croient qu'Abaris fut contemporain de Crœsus & de Phalaris; d'où il faut conclure qu'il auroit vécu sous la LIV olympiade, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3471, & 564 ans avant J. C. Si les lettres qui courent sous le nom de Phalaris étoient véritables, on seroit assuré du temps qu'Abaris a vécu; car suivant ces lettres ce tyran vivoit sous la LII olympiade, mais on ne peut faire aucun fonds sur ces lettres qui sont supposées. Ce qu'il y a de certain, c'est que selon cette opinion le même Abaris est plus ancien que Pythagore, dont néanmoins Jamblique a écrit qu'il fut disciple. * Apollonius, *in admir. hist.* sect. 4. Proclus, *in Timæum Platon.* p. 141. Diodor. Sicul. *l.* 3, *c.* 11. Pausan. *in Laconic.* Scholiast. Aristophan. *in equit.* Philostrat. *in vita Apollonii*, l. 3. Hymerius, *apud Photium*, *pag.* 1136, Clemens Alex. *l.* 1. *stromat.* Jul. Firmic. Maternus, *edit. Scalig. l.* 3, *c.* 11. Valesii, *notæ in notas Maussaci in Harp.* p. 33.

ABARITH, bourg de Galilée, dont les habitans se rendirent recommandables dans la guerre des Juifs contre les Romains. Ils pillerent un jour tout le bagage du roi Agrippa, leur ennemi, & de la reine Berenice sa sœur, & y firent un butin considérable. * Josephe, *l. II*, *c.* 43 *de la guerre.*

ABARUS, nom d'un prince Arabe selon Appien, ou Syrien selon Florus, qui engagea Crassus à entrer dans le pays des Parthes, où il périt avec son armée. * Appian. *in Parth.* Florus, *l.* 3, *c.* 11. Plutarque l'appelle Ariamne, *in vita Crassi. Cherchez* ABGARE.

ABAS, douziéme roi des Argiens, fils de Lyncée & d'Hypermnestre, monta sur le thrône après la mort de son pere Lyncée, l'an du monde, 2650 de la période julienne 3329, & avant J. C. 1385. Il fut pere de Prœtus & d'Acrisius, & eut le premier pour successeur,

après avoir régné 23 ans, selon Eusebe. Néanmoins Pausanias dit qu'Acrisius second fils d'Abas, fut roi d'Argos après lui, & que l'autre fut roi de Tyrinthe, & du pays maritime de l'Argolide. L'opinion la plus commune est qu'Acrisius succéda à Prœtus son frere aîné. * Eusebe, *in chron.* Pausanias, *l.* 2, *&c.*

ABAS, fils d'Hypothoon & de Metanira, fut changé en lézard par la déesse Céres, offensée des railleries piquantes qu'il avoit faites de ses sacrifices. Elle jetta sur lui certaines liqueurs mixtionnées, avec lesquelles on dit qu'elle imprima sur sa peau ces taches que l'on voit encore sur cet animal. Ovide rapporte que la colere de Céres vint de ce que ce jeune homme l'ayant vû boire avec trop d'avidité, se mocqua d'elle. * Ovide, *lib.* 5. *métam. fabul.* 77. Cælius Rhodiginus, *lib.* 19. *cap.* 4. ☞ L'insolence d'Abas exprime la malice du lézard, qui est l'animal le plus ennemi de l'homme, si l'on en veut croire Pline, *l.* 30, *c.* 3, 10, *&c.* Les Latins l'appellent *stellio*, d'où les jurisconsultes ont tiré le mot de stellionat qui signifie *tromperie & fraude dans les actes ou contrats. Digest. lib.* 47, *tit.* 20, *c.* 9, 34.

ABAS, roi de Perse, *cherchez* SCHAH ABBAS.

ABAS, centaure, fils d'Ixion, & d'une nuée, grand chasseur. *Voyez* IXION. * Ovid. *lib.* 12, *métam.*

ABAS, capitaine des Latins en Italie, fit alliance avec Enée, & lui mena des troupes de Populonie, ville maritime de l'ancienne Etrurie, aujourd'hui *Toscane*, vis-à-vis l'isle d'Elbe. * Virgile, *lib.* 10. *æneid.*

ABAS, devin, fils de Lyncée & d'Hypermnestre, fille de Danaüs, fondateur de la ville d'Abaar. Le célébre Lysander, général des Lacédémoniens, se servoit de lui dans ses expéditions, & il mérita par ses services d'être honoré d'une statue qui lui fut élevée dans le temple d'Apollon à Delphes. Elle étoit de la main de Paison, natif de l'isle de Calaurée, appellée aujourd'hui *la Sidra*, sur la côte de Péloponnèse ou de la Morée. * Pausanias, *in Phoc.*

ABAS, ancien écrivain, qui avoit composé une histoire de Troye, que Servius cite *(in lib. 9. æneïd.)* sur la foi d'autrui, ce qui montre qu'elle étoit déja perdue. Je ne sais si cet Abas est le même dont Suidas dit qu'il fut sophiste de profession, & qu'outre un art de parler, il laissa des commentaires historiques; mais je ne doute pas que celui-ci ne soit l'auteur cité par Photius, (*biblioth. cod.* 190,) où il dit que suivant cet écrivain, la femme de Candaules dernier roi de Lydie, de la famille d'Hercule, s'appelloit Abro.

ABAS, que Ptolémée appelle *Albanus*, riviere de la grande Arménie, près de laquelle Pompée défit les Albaniens. Elle sort des montagnes d'Albanie, & tirant vers l'orient, se va rendre dans la mer Caspienne. * Plutarque, *vie de Pompée.* C'est aussi le nom d'une montagne au même pays, appellée aussi ABA.

☞ ABASCANTE, exerçoit la médecine à Lyon, vers les commencemens du second siécle. Galien, qui ne fleurissoit que plusieurs années après lui, & dans des lieux assez éloignés de Lyon, a eu connoissance de sa personne & de ses écrits. Il paroît même qu'il en faisoit quelqu'estime, puisqu'il lui donne rang entre les médecins dont il avoue avoir profité. Cependant il en rapporte peu de chose, ne nous ayant conservé que le secret de son antidote ou contrepoison. (Gal. de ant. l. 2, c. 12, p. 235.) C'est tout ce que l'on sait, & peut-être même tout ce qu'on peut se flater de savoir de certain touchant Abascante. Le reste se réduit à de simples conjectures. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. I, a, p. 250.

☞ ABASCANTOS. On trouve ce mot dans le dixiéme chapitre du livre de Tertullien, intitulé *Scorpiacus, sive adversus gnosticos.* Beatus Rhenanus, & plusieurs autres, ont cru que c'étoit le nom d'un des Æons de Valentin. Mais Abascantos n'est point dans la liste exacte que Pamélius nous a donnée des Æons: & ce critique pense que c'est un nom inséré avec les autres par Tertullien en cet endroit, pour se mocquer de ses adversaires avec plus d'avantage.

ABASCHES, *Abassi*, peuples d'Asie dans la Georgie, sur les confins de la Mingrelie au levant. Ils ne vivent que de rapine, & font continuellement des courses sur les terres de leurs voisins pour les endommager, ensorte qu'on a été obligé de faire une muraille de soixante milles de circuit pour les arrêter, selon qu'écrit le pere Archange Lamberti, Théatin, qui a demeuré long-temps en ce pays. On les appelle aussi les *Abassas.* Il en est fait mention dans les novelles de Justinien & dans Procope. *Voyez* ABCASSES. * Baudrand.

ABASCIE, riviere de la Mingrelie en Asie. Elle se décharge dans le Faze, & on prétend que c'est la même que les anciens géographes nommoient *Glaucus.* * Baudrand.

☞ ABASÈNES, peuples d'Arabie, voisins des Adramites, dont le chef étoit Abrahah, ou Abrahéte, qui, la même année que Mahomet vint au monde, alla, avec des forces considérables, monté sur un éléphant, pour bruler la Mecque. Mais on lit dans l'Alcoran, qui ne les nomme point, qu'ils furent tous assommés en chemin, par des troupes volantes, qui leur jetterent des pierres, sur chacune desquelles étoit imprimé le nom de celui sur qui elle devoit tomber. * *Stephan, de urbibus.* Bochart, *hieroz. part. post. l.* 1, *c.* 10. Alcoran, trad. par du Ryer, au chap. *des éléphans*, p. 484, édit. de la Haye 1685, *in*-12. *Voyez* le détail de cette histoire à l'article ABRAHAH.

ABASSARE, un des capitaines de Cyrus, qui fut envoyé à Jérusalem pour le rétablissement du temple. * Joseph. *antiq. lib.* 11. *ch.* 1.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS, peuples, *cherchez* ABISSINIE.

ABASTANES, peuple libre d'Asie, vers le fleuve Indus. Il en est parlé dans *Arrien*, *l.* 6.

ABATIA, (Bernard) *cherchez* ABBATIA.

ABATON, édifice à Rhodes, dans lequel il étoit défendu d'entrer: il fut ainsi nommé du mot grec ἄβατος, qui signifie *où on ne va point.* Voici à quelle occasion cet édifice fut construit. Après la mort de Mausole, roi de Carie, la reine Artémise, sa femme, ayant pris le gouvernement du royaume, les Rhodiens ne purent souffrir qu'une femme régnât sur toute la Carie, & ils armerent une flotte pour se rendre maîtres de ce royaume. Artémise, avertie de leur dessein, fit entrer secretement une armée navale dans le petit port d'Halicarnasse, couvert d'une montagne, qui déroboit à la vue ce qui s'y passoit. Les Rhodiens ayant fait aborder leurs vaisseaux proche du grand port, qu'ils trouverent libre, la reine fit donner un signal de dessus les murailles, pour leur témoigner que la ville vouloit se rendre. Alors les Rhodiens sortirent de leurs vaisseaux pour entrer dans la ville; & aussitôt Artémise fit ouvrir le petit port, d'où sortit son armée navale, qui entra dans le grand port; & trouvant les vaisseaux des Rhodiens dégarnis de soldats, les emmena en pleine mer. Ainsi les Rhodiens, hors d'état de se retirer, furent tous tués dans la place publique, où ils se trouverent enfermés. Alors la reine mit de ses soldats & de ses matelots sur les vaisseaux des Rhodiens, & alla droit à l'isle de Rhodes, dont elle s'empara aisément; car les habitans voyant venir leurs vaisseaux ornés de couronnes de laurier, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens qui revenoient victorieux. Artémise, après avoir pris Rhodes, se fit élever un trophée dans la ville avec deux statues de bronze dont l'une représentoit cette reine, & l'autre la ville de Rhodes en habit d'esclave. Long-temps après les Rhodiens n'osant abattre ces statues, parceque les trophées étoient des choses sacrées, que leur religion ne permettoit pas de détruire; ils s'aviserent, pour en ôter la vûe, de bâtir autour de ces statues un édifice fort élevé, qu'ils appel-

lerent *Abaton*, parceque l'entrée en étoit défendue à toutes sortes de personnes. La prise de Rhodes par Artemise doit être arrivée la quatriéme année de la CVIII olympiade, ou la premiere année de la CIX; c'est-à-dire, 345 ou 344 ans avant J. C. puisque Mausole après lequel Artemise ne régna que deux ans, mourut la premiere année de la CVIII olympiade, & non pas la seconde année de la C, comme on le lit dans Pline, que le pere Hardouin a corrigé sur cet endroit. M. Chevreau s'est trompé, lorsque dans son histoire universelle il a attribué la prise de Rhodes à une autre Artemise, aussi reine de Carie, mais epouse d'Hécatomne, *voyez* ARTEMISE. * Vitruv. *l.* 2, *c.* 8. Diodor. Sicul. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 36, *c.* 5. Cœlius Rhodig. *l.* 13, *c.* 33.

ABATOS, c'est-à-dire, *inaccessible*, isle d'Egypte, dans le palus de Memphis, ou lac de Mœris. Elle étoit renommée par le tombeau du roi Osiris, & par le fin lin qui y croissoit, de même que par les arbrisseaux que l'on nommoit *papyrus*. De l'écorce de cette plante on faisoit des tablettes à écrire; & c'est d'où est venu le nom du papier dont nous nous servons à présent. Lucain en fait mention, *l.* 10.

Hinc Abaton *quam nostra vocat veneranda vetustas Terra potens.*

ABAUCAS, certain philosophe, qui dans un incendie aima mieux sauver son ami des flammes, que sa femme & ses deux enfans, dont l'un n'avoit que sept ans, & l'autre étoit encore à la mammelle. Ce dernier fut étouffé par la vapeur du feu, & l'autre échapa avec sa mere. L'ami qu'il avoit chargé sur ses épaules, avoit été blessé à la cuisse le soir précédent par des voleurs. Comme on reprochoit à Abaucas qu'il avoit abandonné ses enfans pour sauver un étranger: *J'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres, mais je n'aurois jamais recouvré un semblable ami.* Cette pensée est fausse en plus d'une maniere, comme il seroit facile de le faire voir. * Lucien, au *dialogue de Toxaris*, ou *de l'amitié*.

ABAUNAS, *cherchez* VAN, lac d'Arménie.

ABAUNZA (Pierre de) docteur en droit, né à Séville en Espagne, pratiqua & enseigna avec réputation la jurisprudence dans cette ville, où il mourut l'an 1649, n'ayant pas encore cinquante ans. Il n'étoit pas moins habile dans les humanités que dans le droit, comme on le voit par les écrits que nous avons de lui. Ces écrits sont, *prælectiones ad titul.* XV, *libri* V *decretalium*, imprimées à Séville en 1627; des commentaires en espagnol sur quelques livres des épigrammes de Martial, que ses héritiers trouverent manuscrits parmi ses papiers. Il avoit entrepris ces commentaires principalement pour défendre son compatriote Laurent Ramirez de Prado, contre les injures d'un certain François nommé Musambert. C'est ce qu'on lit dans la bibliotheque espagnole de Nicolas Antoine, citée dans le supplem. franc. de Basle. Laurent Ramirez de Prado avoit fait, étant très-jeune, des commentaires sur Martial, que l'on trouve dans l'édition de ce poëte *in-fol.* à Paris 1607. Le prétendu Musambert étoit Théodore de Marcilly, professeur à Paris, de qui on a plusieurs ouvrages.

☞ ABAWI. Ce nom, qui veut dire le *pere des fleuves*, est celui que les Abissins du pays d'Amhara donnent au Nil, selon M. Ludolf, dans sa belle histoire d'Ethiopie. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ ABAWIWAR, comté de la haute Hongrie, sur les frontieres de Pologne, entre les comtés de Saros, d'Ungwar, de Zemplin, de Borsod, de Torna & de Gemer. La capitale est Cassovie, ou Caschaw. Cette province reçoit son nom du château nommé Abawiwar, situé à quatre milles d'Allemagne de Cassovie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABAZEA ou ABAZEIA, cérémonies anciennes, instituées par Denys, fils de Caprée, roi d'Asie, ainsi appellées du mot grec ἀβάσιος qui signifie *taciturne*, parceque ces fêtes se faisoient dans un grand silence. Ciceron en parle dans son troisiéme livre de la nature des dieux, *voyez* SABAZIE.

ABAZ HOUSSAIN, fils de Beddr, frere d'Abbaz, mourut l'an 981 de l'hégire. Il est auteur d'un livre qui concilie les contradictions de l'Alcoran, & qui a pour titre, *Asfar fil Khelâf.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABBADIE (Jacques) né en 1654, à Nay en Béarn, donna dès son bas âge des indices de beaucoup d'esprit. C'est pourquoi la province se chargea de son éducation, & de lui procurer tous les secours que l'indigence mettoit ses parens hors d'état de lui accorder. Il parut avec distinction à Saumur en 1680, n'étant encore que *proposant*, & il avoit dès-lors considérablement avancé l'ouvrage qui l'a rendu si célébre: je veux dire son traité touchant la vérité de la religion chrétienne. En 1684 l'électeur de Brandebourg l'appella à Berlin, pour y être ministre de l'église françoise. Puis ayant passé en Angleterre vers 1690, il acquiesça aux instances qu'on lui fit de s'associer aux ministres des églises dites *de la Savoye* à Londres. Il avoit en un degré supérieur le talent de la parole. Mais il se lassa d'apprendre des discours. Ce dégout, joint à la défiance où il étoit de sa mémoire, lui fit donner sa résignation. Il alla alors en Irlande, où le régent Galway partagea entre lui & la veuve du doyen de Killalow les revenus du doyenné. Cette ressource délivra Abbadie de la nécessité de prêcher. Cependant il ne laissa pas de monter quelquefois dans les chaires de Dublin, pour parler sur des sujets qui étoient de son gout. L'étude assidue lui avoit donné une grande connoissance de la science ecclésiastique & de l'histoire profane: il possédoit bien les langues savantes & les auteurs classiques. Il mourut à S. Mary-la-Bone près de Londres, le 25 de septembre 1727. Voici la liste de ses ouvrages.

I. Quatre *sermons sur divers textes de l'écriture.* Leyde 1680, *in-8°.*

II. *Panégyrique de M. l'électeur de Brandebourg.* Rotterdam 1684, *in-8°.* Greg. Leti en a fait une traduction italienne, qu'il a insérée dans son histoire de la maison de Brandebourg.

III. *Traité de la vérité de la religion chrétienne.* Rotterdam 1684, deux volumes *in-8°*, dont il y eut en 1688 une seconde édition augmentée. Cet ouvrage a été souvent réimprimé & traduit en différentes langues.

IV. *Réflexions sur la présence réelle du corps de J. C. dans l'eucharistie*, comprises en plusieurs lettres. La Haye 1685, *in-12.* On les a réimprimées à Rotterdam en 1713, dans un recueil de traités touchant l'eucharistie; Abbadie a désavoué ces deux éditions, comme pleines de fautes d'impression, qui souvent renversent le sens, ou le rendent inintelligible.

V. *Les caracteres du chrétien & du christianisme, marqués dans trois sermons sur divers textes de l'écriture, avec des réflexions sur les afflictions de l'église.* La Haye 1685, *in-12.*

VI. *Traité de la divinité de N. S. Jesus-Christ.* Rotterdam 1689, *in-8°.* On le joint ordinairement au traité de la vérité de la religion chrétienne.

VII. *L'art de se connoître soi-même, ou la recherche des sources de la morale.* Rotterdam 1692, *in-8°.* Ce livre a été souvent réimprimé & traduit en diverses langues. Un philosophe de Paris ayant cru trouver dans cet ouvrage quelques principes dangereux, fit communiquer ses remarques à M. Abbadie, qui y répondit en peu de mots, par une lettre datée de Londres le 20 janvier 1694. Cette lettre se trouve dans le recueil des piéces fugitives de l'abbé Archimbaud, *tom.* 2, *premiere partie.*

VIII. *Défense de la nation Britannique, où les droits de Dieu, de la nature & de la société sont clairement établis, au sujet de la révolution d'Angleterre* (lorsque

Jacques II fut détrôné) ; *contre* (Pierre Bayle) *l'auteur de l'avis important aux réfugiés*. Londres 1692, *in*-8°. On l'a réimprimée en Hollande.

IX. *Panégyrique de Marie* Stuar, *reine d'Angleterre, d'Ecosse, &c*, décédée à Kensington le 28 décembre 1694, à la Haye 1695, in-4°.

X. *Histoire de la derniere conspiration d'Angleterre, avec le détail des diverses entreprises contre le roi & la nation, qui ont précédé ce dernier attentat*. Londres 1696, *in*-8°. Ce livre fut composé par ordre du roi Guillaume, & extrait des mémoires & titres originaux communiqués à l'auteur par le comte de Portland, & M. Willaume Trumbal, secrétaire d'état. Il fut réimprimé en Hollande, & traduit en anglois.

XI. *La vérité de la religion réformée*. Roterdam 1718, 2 vol. in-8°. L'auteur ne s'attache à prouver la vérité de la religion réformée, que contre les catholiques romains seulement. Le docteur Lambert, évêque de Dromore en Irlande, ayant engagé un ecclésiastique de ses amis à le traduire en anglois, ne fut pas content de cette traduction, & le traduisit lui-même.

XII. *Le triomphe de la providence & de la religion*, ou *l'ouverture des sept sceaux par le fils de Dieu : où l'on trouvera la premiere partie de l'apocalypse clairement expliquée, par ce qu'il y a de plus connu dans l'histoire, & de moins contesté dans la parole de Dieu. Avec une nouvelle & très-sensible démonstration de la vérité de la religion chrétienne*. Rotterdam, 1723, 4 *vol.* in-12. Dans cet ouvrage, Abbadie entreprend de réfuter sur plusieurs points l'explication de l'Apocalypse par feu M. Bossuet, évêque de Meaux.

Abbadie a revu la *traduction françoise de la liturgie anglicane*, imprimée à Londres en 1719, *in*-8°, & y a mis une longue épître dédicatoire au roi d'Angleterre, qui a été insérée dans le x vol. des nouvelles littéraires de du Sauzet, *page* 475. Le même auteur a laissé manuscrits : 1. *Nouvelle maniere de prouver l'immortalité de l'ame*. 2. *Notes sur le commentaire philosophique* (apparemment de Bayle.) 3. D'autres sermons que ceux qui ont été imprimés. En 1727, l'année même de la mort de l'auteur, il se proposa de réunir tous ses ouvrages imprimés & manuscrits, qu'il avoit pour cela revus, corrigés & augmentés. Ils devoient s'imprimer sous ses yeux, & former quatre volumes *in*-4°. Le projet en fut publié à Londres ; & on le trouve dans la bibliotheque angloise tome xv, premiere partie, art. VIII. Mais la mort de l'auteur en a arrêté l'exécution. * Voyez l'éloge d'Abbadie, dans les *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la républ. des lettres, tome* XXXIII, p. 381. *& seq*.

ABBARUS, pontife d'Astarte à Tyr, succéda à Baal, qui avoit regné deux ans dans cette ville : mais il n'eut que le titre de juge, celui de roi ayant déplu aux habitans, & il ne le conserva même que trois mois. * Josephe, *contre Appion, liv.* 1. *c.* 7.

ABBAS, fils d'Abdalmothleb, & oncle de Mahomet, fit d'abord la guerre à son neveu, qu'il regardoit comme un imposteur & comme un traître à sa patrie ; mais ayant été vaincu & fait prisonnier en la bataille de Bedre, qui se donna la seconde année de l'hégire, & de Jesus-Christ 623, il se réconcilia enfin avec Mahomet, & devint un de ses principaux capitaines ; il se trouva près de lui à la bataille de Honain, qui se donna contre les Thakefites, l'an huitiéme de l'hégire, après la prise de la Mecque. Mahomet y auroit perdu toute son armée, & peut-être la vie, si Abbas d'une voix extrêmement forte n'eût rappellé & ranimé les fuyards. Abbas fut encore un de ces docteurs Mahométans qui devinrent savans en fort peu de temps ; car toute leur science consistoit alors à entendre & à expliquer les versets de l'Alcoran, & à conserver dans leur mémoire certaines histoires apocryphes, qui ont passé depuis parmi les Turcs pour des traditions prophétiques. Abbas fut toujours en fort grande vénération chez les Musulmans ; les califes Omar & Othman ne passoient jamais à cheval devant lui qu'ils ne missent pied à terre pour le saluer : il mourut l'an 32 de l'hégire, qui répond à l'année 652 de Jesus-Christ. Cent ans après sa mort Aboul-Abbas, surnommé *Saffah*, un de ses petits-fils, fut proclamé calife, & donna le commencement à la dynastie des Abbassides, qui ont possédé le califat l'espace de 524 ans : il y a eu 37 califes de cette famille qui ont succédé sans interruption les uns aux autres. * D'Herbelot, *biblioth. orient*.

ABBAS, (Ebn-Abbas Abdallah) cousin germain de Mahomet, étoit fils du précédent Abbas ; il est un des plus considérables entre les docteurs de la secte de Mahomet, qui sont appellés Sahabah, c'est-à-dire, *les compagnons du prophéte* ; & son autorité est la plus grande de toutes en matiere de traditions. Les Mahométans disent que l'ange Gabriel qu'ils prétendent avoir apporté l'Alcoran à Mahomet, apparut à Abbas dès l'âge de dix ans, & qu'il lui donna une parfaite intelligence de ce livre : d'où vient qu'il fut qualifié du titre de *targiuman Alcoran*, c'est-à-dire, *l'interpréte de l'Alcoran*. Il mourut l'an 68 de l'hégire, de Jesus-Christ 687. Les Turcs publierent alors que le grand rabbani, c'est-à-dire, *docteur*, & le grand maître des Musulmans, étoit mort. * D'Herbelot, *biblioth. orient*.

ABBASSA, sœur de Aaron, ou Haroun Raschid, cinquiéme calife de la race des Abbassides, fut mariée par son frere à Giafar, à condition qu'ils ne coucheroient pas ensemble. L'amour fit oublier aux deux époux l'ordre qu'ils avoient reçu ; & ils eurent bientôt un fils qu'il envoyerent secretement élever à la Mecque. Le calife en ayant eu connoissance, Giafar perdit la faveur de son maître, & peu après la vie ; & Abbassa chassée du palais, fut réduite à l'état le plus misérable. Plusieurs années après une dame qui la connoissoit, touchée de son malheur, lui demanda ce qui le lui avoit attiré. Elle répondit qu'elle avoit eu autrefois quatre cens esclaves, & qu'elle se trouvoit dans un état où deux peaux de mouton lui servoient, l'une de chemise & l'autre de robe ; qu'elle attribuoit sa disgrace à son peu de reconnoissance pour les bienfaits qu'elle avoit reçus de Dieu ; qu'elle reconnoissoit sa faute, en faisoit pénitence, & vivoit contente. La dame lui donna alors cinq cens dragmes d'argent, qui la rendirent aussi joyeuse, que si elle eût été rétablie dans son premier état. Abassa avoit beaucoup d'esprit, dit-on, & faisoit fort bien des vers. *Ben Abou Hagelah* en a donné pour preuve ceux qu'elle écrivit à Giafar son époux, avant que d'avoir violé l'ordre rigoureux de son frere. Elle exprime ainsi sa passion pour lui dans ce sixain :

J'avois résolu de tenir mon amour caché dans mon cœur,
Mais il échape & se déclare malgré moi :
Si vous ne vous rendez pas à cette déclaration, ma pudeur se perdra avec mon secret.
Mais si vous la rejettez, vous me sauverez la vie par votre refus.
Quoi qu'il arrive, au moins je ne mourrai pas sans être vengée,
Car ma mort déclarera assez qui a été mon assassin.

* D'Herbelot, *bibliot. orient*.

☞ ABBASSIDES (les) Nom d'une famille illustre qui a possédé long-temps l'empire des Arabes. Les Abbassides descendoient, & prenoient leur nom d'Abbas, oncle du fameux Mahomet. Ils ne reconnurent jamais les Ommiades pour légitimes califes, & les regarderent toujours comme des usurpateurs & des tyrans contre lesquels ils ne cesserent de tramer des intrigues. Mais leurs efforts furent d'abord assez infructueux, & ils ne commencerent à prendre de la supériorité que sous le regne de Mervan II, dernier calife de la maison des Ommiades. Celui-ci s'étant emparé du trône, après en avoir dépouillé Ibrahim, ceux qui lui étoient opposés se joignirent aux Abbassides, & les rendirent assez puissans pour oser proclamer calife Ibrahim, petit-fils d'Abbas, l'an de l'hégire 128, de J. C. 745. Leurs pre-

mieres démarches ne furent pas heureuses. Cet Ibrahim fut fait prisonnier par les troupes de Mervan, qui le fit mourir. Son frere Aboul-Abbas lui succéda, & fut unanimement reconnu calife par les Abbassides, & leurs partisans. Il ne jouit pas d'abord de beaucoup d'autorité; mais enfin ses troupes ayant défait l'armée de Mervan, & celui-ci ayant péri dans l'action, avec ceux qui lui étoient le plus attachés, l'an de l'hégire 134, de J. C. 762. Aboul-Abbas fut reconnu calife dans tout l'empire des Arabes, & c'est lui qu'on compte pour le premier de la dynastie des Abbassides. Il y a eu trente-sept califes de cette maison, dont la domination a duré 524 ans arabiques ou lunaires, deux mois & vingt-trois jours, depuis l'an de l'hégire 132 jusqu'en 656. Voici la suite de ces califes :

I. *Aboul-Abbas-Saffah*, fut reconnu calife l'an de l'hégire 132, de J. C. 749. Il mourut l'an 136-754.

II. *Abou-Giaffar-Almanzor*, son frere, monta sur le trône l'an 136-754, & mourut l'an 158-775.

III. *Mahadi*, son fils, regna jusqu'à l'an 169-785.

IV. *Hadi*, son fils, jusqu'à l'an 170-786.

V. *Aaron*, ou *Haroun-al-Raschid*, son frere, jusqu'en 193-809.

VI. *Amin*, son fils, jusqu'en 198-813.

VII. *Mamon*, son frere, jusqu'en 218-833.

VIII. *Motassem*, son frere, jusqu'en 227-842.

IX. *Vathek*, fils du précédent, jusqu'en 232-846.

X. *Motavakel*, autre fils de Motassem, jusqu'en 247-861.

XI. *Montasser*, fils de Motavakel, jusqu'en 248-862.

XII. *Mostain*, petit-fils de Motassem, jusqu'en 252-866.

XIII. *Motaz*, frere de Montasser, jusqu'en 255-869.

XIV. *Mothadi*, fils de Vathek, jusqu'en 256-870.

XV. *Motamed*, autre frere de Montasser, jusqu'en 279-892.

XVI. *Mothaded*, neveu du précédent, jusqu'en 289-902.

XVII. *Moktaphi*, fils du précédent, jusqu'en 295-908.

XVIII. *Moctader*, autre fils de Mothaded, jusqu'en 319-931.

XIX. *Caher*, troisiéme fils de Mothaded, jusqu'en 322-934.

XX. *Rhadi*, fils de Moctader, jusqu'en 329-941.

XXI. *Motaki*, autre fils de Moctader, jusqu'en 333-944.

XXII. *Mostakfi*, fils de Mokaphi, ne regna qu'un an & quatre mois.

XXIII. *Mothi*, autre fils de Moctader, depuis 334-945. jusqu'en 363-973.

XXIV. *Thaï*, son fils, jusqu'en 381-991.

XXV. *Cader*, petit-fils de Moctader, jusqu'en 403-1013

XXVI. *Caïem*, son fils, jusqu'en 422-1031.

XXVII. *Mostadi*, petit-fils du précédent, jusqu'en 487-1094.

XXVIII. *Mostader*, son fils, jusqu'en 512-1118.

XXIX. *Mostarched*, son fils, jusqu'en 529-1134.

XXX. *Rasched*, son fils, jusqu'en 530-1135.

XXXI. *Moktaphi II.* fils de Mostader, jusqu'en 555-1160.

XXXII. *Mostanged*, son fils, jusqu'en 566-1170.

XXXIII. *Moktadi*, son fils, jusqu'en 575-1179.

XXXIV. *Nasser*, son fils, jusqu'en 622-1225.

XXXV. *Dhaher*, son fils, ne regna qu'environ neuf mois.

XXXVI. *Mostanser*, son fils, jusqu'en 640-1242.

XXXVII. *Mostazem*, son fils, dernier calife, fut détrôné par les Tartares, l'an de l'hégire 656, de Jesus-Christ 1258.

Environ trois ans après, l'an de l'hégire 659, Ahmed fils de Dhaher, fut reconnu pour calife en Egypte par les Mammeluks, prit le surnom de Mostanser, & fonda une seconde dynastie des Abbassides. Mais ceux-ci ne furent proprement que les souverains pontifes des Musulmans, & n'eurent aucune autorité temporelle sur les états des Mammeluks qui les créoient & les déposoient à leur gré. Le dernier de tous fut Motavakel, que Selim I, sultan des Turcs, emmena avec lui à Constantinople vers l'an de l'hégire 923, de J. C. 1517, lorsqu'il eut conquis l'Egypte.

L'histoire de ces derniers califes Abbassides d'Egypte a été écrite par Diarbecri, & insérée dans sa chronique. Mais pour l'histoire des premiers, elle a été écrite par plusieurs auteurs dont le principal est Mossouli, qui est comme le fondement sur lequel tous les autres ont bâti. Mag'd-Eddin ben-Saleh l'a suivi. * D'Herbelot, *bibl. orient. art. Tarik-al-Abbas.* Dans celui d'*Akhbar-Beni-al-Abbas*, il dit qu'Ahmed-ben-Josef Mesri, & Abdallah-ben-Houssain Beor-al-Karob ont aussi écrit l'histoire des Abbassides. Article *Soïouthi*, il indique un livre particulier de Soïouthi sur l'excellence de cette famille. Abou-al-Azher, qui a travaillé sur cette histoire, est regardé comme peu véridique. Voyez encore sur les Abbassides les tomes III & IV de *l'Histoire des Arabes sous le gouvernement des califes*, imprimée en 1750 chez Herissant rue S. Jacques, &c. Cette histoire, en quatre volumes *in*-12, a été composée sur la Bibliothéque orientale de d'Herbelot, & l'Histoire d'El-Macin, rectifiés par l'histoire des patriarches d'Alexandrie de M. l'abbé Renaudot.

ABBATIA (Bernard) de Toulouse, médecin, jurisconsulte & mathématicien, florissoit sur la fin du XVI siécle, en 1583. Il étoit habile dans les langues. Il enseigna le droit, les mathématiques & autres sciences à Paris & ailleurs. Bernard Abbatia a composé divers traités dont les auteurs parlent avec éloge, entr'autres la Croix du Maine, *biblioth. franç.*

ABBATIUS ou ABBOT, (Baldus) Anglois, publia un traité sous ce titre, *Discussarum concertationum opus*, qui fut imprimé à Pise en 1594. Il a aussi écrit un livre de la nature admirable de la vipere, & de ses propriétés merveilleuses, qui fut imprimé à Urbin en 1591. * G. Matth. Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ABBAYE, nom qui fut donné aux monasteres d'hommes & de femmes, lorsque leurs supérieurs prirent le titre d'abbés ou d'abbesses. Dans l'empire d'Allemagne on distingue les abbayes en *singulieres* & *collégiales*. Les Allemands nomment les premieres *Gefurstete* & *Abteyen*, parceque l'abbé de chacune de ces abbayes est prince de l'empire, & a sa voix dans le collége des princes. L'abbé de Fulde, qui est aussi chancelier de l'impératrice, est le plus considérable, & comme le primat de tous les abbés d'Allemagne : ensorte que dans les diétes de l'empire, il a plusieurs fois disputé le rang à l'évêque d'Hildesheim, & même à l'archevêque de Cologne.

ABBAYES SINGULIERES D'ALLEMAGNE.

FULDE.

Kempten.	Pruym.
Saint Gall.	Stavelo.
Elwangen.	Weissembourg.
Bergtesgaden.	Luterbourg.
Corvey.	Morbach.

ABBAYES COLLEGIALES.

WEINGARDEN.

Salamonsweyer.	Saint Heimeran.
Schussenriedt.	Ursperg.
Peterhausen.	Quedelimbourg.
Zwyfalten.	Essen.
Marchtal.	Hervorden.
Saint Peter.	Andelaw.

Outre ces abbayes il y en a d'autres qui ont été sécularisés & ajoutées aux états de quelques princes ; comme l'abbaye

l'abbaye d'Hirfeld, avec le titre de principauté, qui a été cédée à la maison de Hesse-Cassel par le traité de Munster. *Voyez* Otton Mencken dans ses notes sur Hornius, où il remarque que le grand-maître de l'ordre de saint Jean a aussi séance avec ces abbés princes. Sous les colléges des prélats dans l'empire, sont comprises les abbesses, à qui la bienséance ne permet pas de se trouver en personne dans les diétes, où l'on traite des affaires d'état, mais elles y envoient des députés qui agissent en leur nom. Il y a quinze de ces abbayes que je mets ici selon l'ordre où elles se trouvent dans Imhoff, *en sa notice des princes de l'empire, liv. 3, ch. 29.*

Essenden.	Herford.	Heggenbach.
Buchauw.	Gerenrod.	Gutenzel.
Quedelimbourg.	Ratisbonne. 2. Ab.	Roten Munster.
Andlaw.	Bortscheid.	Baindt.
Lindaw.	Gandersheim.	

L'abbaye de Lindaw & les quatre derniers sont du banc des prélats de Souabe, les dix autres sont des cercles du Rhin.

Il y a aussi des abbayes royales ou impériales, qui sont des monasteres bâtis & fondés par la libéralité des rois ou des empereurs, dont ils dépendent immédiatement, & qui sont exempts de la jurisdiction des évêques. Elles ont ce privilége, que les abbés ne peuvent être nommés ni investis que par les mêmes princes de qui ils reçoivent la crosse, comme on voit que cela se faisoit anciennement, par la charte de l'empereur Henri II, en date de l'an 1012, & par le témoignage de Suger dans l'Histoire de Louis VI roi de France. Suger, après la mort d'Adam, abbé de saint Denys, fut élu par tous les moines; mais cette élection n'eut point d'effet, qu'après que le roi, qui n'en avoit rien su, l'eût établi de son autorité, comme une personne qui lui étoit agréable. Comme ces abbayes étoient l'effet de la libéralité des rois, les abbés étoient tenus à de certains services, & sur-tout d'aller ou d'envoyer quelqu'un pour eux à la guerre: ce que du Fresne nous apprend par plusieurs exemples des mêmes abbés de saint Denys & de ceux de saint Sulpice de Bourges. Dans la cérémonie de l'hommage qu'ils rendoient au roi, ils s'exprimoient en ces termes: *Sire, je deviens votre homme lige, & vous promets loyauté jusqu'à la mort.*

Les abbayes de femmes, du moins en France, n'ont commencé que vers l'an 567, après que la reine Radegonde, quatriéme femme de Clotaire I, qui aimoit la solitude, eut fondé un monastere à Poitiers sous le titre de *sainte Croix*. Cet exemple fut suivi de plusieurs femmes, & peu à peu le royaume s'est rempli d'abbayes, parmi lesquelles il y en a de très-riches & de fondation royale, comme *Chelles*, *Poissi*, &c. Dès le troisiéme siécle il y a eu des filles qui prenoient la résolution de ne se point marier, comme nous l'apprenons de Tertullien & de saint Cyprien; mais elles demeuroient dans la maison de leurs peres ou de leurs proches parens; elles n'étoient point récluses à part, & se contentant de porter un voile, elles se trouvoient aux assemblées publiques de piété avec les autres fidéles. Telles étoient *Paule* & *Eustochie* à qui saint Jerôme écrivoit souvent. Depuis la fin du VI siécle seulement, comme nous venons de dire, on commença de bâtir des abbayes de filles, & on croit que celle de Jouare en France est une des plus anciennes; qu'elle fut fondée au commencement du septiéme siécle, & que sa premiere abbesse fut *Thelechilde*, sous laquelle vécut long-temps sainte *Bertille*, premiere abbesse de Chelles. On a donné des abbayes aux femmes mariées, comme l'a remarqué Christophe Justel, dans son *histoire de la maison d'Auvergne*, *l. 1, c. 6.* Il en produit pour preuve une charte du monastere de Brioude de l'année 879. » Comme les seigneurs, dit-il, pre- » noient alors le nom des bénéfices ecclésiastiques dont » ils jouissoient par bénéfice des rois, & se disoient ab- » bés, *abbates laici*, *abbates milites*, *abbatioli*, *abbatia- » rii*, quoiqu'ils n'en eussent pas le titre, ains la seule » jouissance du revenu; & comme ceux qui avoient la » dignité de comtes étoient quelquefois appellés *abbi- » comites*, dont l'histoire fournit plusieurs exemples, » les bénéfices se bailloient aussi aux femmes mariées. » Alpaïs, femme de Begon comte, fut abbesse de saint » Pierre de Reims: Thietberge, femme de Lothaire, » abesse d'Avenai l'an 864; Berthe, belle-mere d'Othon » premier, abbesse de Merenstein, l'an 952; Rhotilde, » belle-mere de Hugues le Grand, abbesse de Chelles; » Ogine, mere de Louis IV, & Gerberge sa femme, » abbesses de sainte Marie de Laon. » *Voyez* le titre d'ABBÉ & de FRANCE.

ABBAYE BLANCHE, fameux monastere dans l'isle de Marmoutier, près des côtes de Poitou: il y a un autre monastere de ce nom, lès Quimperlai en Bretagne, dans le diocèse de Vannes; il appartient à l'Ordre des freres prêcheurs, & étoit occupé auparavant par des moines de Cîteaux. Il est ainsi nommé par opposition à un monastere de bénédictins qui en est proche, de l'autre côté de la riviere, dans le diocèse de Cornouaille, & appellé communément *l'ABBAYE NOIRE*. Ce qui est venu apparemment de la différence de couleurs des habits des moines. * Davity, *tome I.*

ABBÉ. Nous avons déja remarqué que le nom d'abbé vient du mot hébreu *ab*, qui signifie *pere*, & du chaldéen & du syriac *abba*, qui a la même signification: il a été donné particulierement aux chefs des communautés de moines, que les Grecs ont aussi appellés *archimandrites*. Ces anciens abbés étoient des moines qui avoient établi des monasteres qu'ils gouvernoient, comme ont fait saint Antoine & saint Pacôme, ou qui avoient été préposés par les instituteurs de la vie monastique dans un pays, ou enfin qui étoient choisis par les moines d'un monastere. Ces abbés & leurs monasteres, suivant la disposition du concile de Calcedoine, étoient soumis aux évêques, tant en Orient qu'en Occident. A l'égard de l'Orient, le quatriéme canon de ce concile en fait une loi; & en Occident, le canon 21 du I concile d'Orléans, le 19 du concile d'Epaone, le 22 du II concile d'Orléans, les capitulaires de Charlemagne, & le canon *monasteria* 18. *quæst.* 2. Mais tous ces canons n'empêcherent pas qu'il n'y eût dès-lors des monasteres exempts de la jurisdiction des Ordinaires; & il paroît par le concile de Carthage, tenu l'an 525 sous l'archevêque Boniface, qu'en Afrique le fondateur d'un monastere, s'il n'étoit pas dans les ordres sacrés, pouvoit le soumettre à l'archevêque de Carthage, ou à tel autre d'Afrique qu'il jugeoit à propos, malgré l'opposition de l'évêque diocésain. Le concile d'Arles de l'an 455 confirma aussi le monastere de Lerins dans l'exemption de la jurisdiction de l'évêque de Fréjus. Depuis ce temps-là quelques abbés ont obtenu des exemptions des Ordinaires pour eux & pour leurs abbayes. Ordinairement ce privilége leur étoit accordé du consentement des évêques, à la priere des rois ou des fondateurs. Les abbés ont eu séance dans les conciles après les évêques. Quelques-uns ont obtenu la permission de porter la crosse & la mitre: il y en a même qui ont prétendu avoir une jurisdiction épiscopale; quelques-uns ont eu le droit de donner non-seulement la tonsure, mais aussi les ordres mineurs. Innocent VIII a même, à ce qu'on prétend, accordé à l'abbé de Cîteaux le pouvoir d'ordonner des diacres & des soudiacres, & de faire diverses bénédictions, comme celles des abbesses, des autels, des calices, &c.

Les biens des monasteres étant devenus considérables, exciterent la cupidité des séculiers pour les envahir. Dès le V siécle en Italie & en France, les rois s'en emparerent ou en gratifierent ceux qui leur rendoient service. Les papes & les évêques eurent beau s'y opposer, cette licence dura jusqu'au regne de Dagobert, qui fut

plus favorable à l'église; mais elle se renouvella pendant le regne de Charles *Martel*, sous lequel les laïcs se mirent en possession d'une partie des biens des monasteres, & prirent même le titre d'abbés. On voit dans l'histoire des rois & des seigneurs qui prennent le nom d'abbé, & des femmes même mariées qui prennent celui d'abbesse, à cause des abbayes de leur sexe dont elles étoient en possession. Pepin & Charlemagne renouvellerent les défenses d'usurper le bien des églises, & néanmoins ces loix n'empêcherent pas que les biens des monasteres ne demeurassent entre les mains des laïcs, malgré les défenses & les remontrances des évêques. Les princes donnoient eux-mêmes les revenus des monasteres à leurs officiers pour récompenser leurs services, & de-là vint le nom de *bénéfice*. Charles *le Chauve* fit des loix pour modérer cet usage, qui ne laissa pas de continuer sous ses successeurs. Les rois Philippe I & Louis VI, & ensuite les ducs d'Orléans sont appellés abbés du monastere de saint Agnan d'Orléans, dans l'histoire de cette église, composée par Hubert. Les ducs d'Aquitaine prirent le titre d'abbés de saint Hilaire de Poitiers: les comtes d'Anjou celui d'Abbés de saint Aubin, & les comtes de Vermandois celui d'abbés de saint Quentin. Cette coutume cessa sous le regne des premiers rois de la troisiéme race. Ces grands seigneurs ne dédaignoient pas de se nommer abbés, titre qui étoit aussi honorable que celui de comte & de duc. Ils choisissoient un des religieux pour gouverner les autres, & ce religieux s'appelloit *doyen*. Il y avoit des monasteres où les moines se choisissoient un supérieur qu'ils nommoient *abbé*. Hugues, duc & gouverneur d'Orléans & de la Marche d'Anjou, qui fut en grand crédit sous le roi Charles *le Chauve*, Louis *le Begue* & ses enfans, sont fort souvent nommés abbés dans l'histoire de ce temps-là. Le clergé tâcha d'empêcher ce désordre: & dès l'an 892 les prélats de France tinrent un concile provincial à Reims, où ils menacerent des censures ecclésiastiques Baudouin, comte de Flandre, qui s'étoit emparé de l'abbaye de saint Waast d'Arras, & qui s'en nommoit abbé. Dans la suite on ne donna plus le revenu des abbayes à des laïcs; mais les clercs séculiers les demanderent en commende, & les obtinrent, du consentement même des papes. Ces commendes naturellement ne doivent être que pour un temps; mais l'usage les a rendu perpétuelles: le pape ne les accorde que comme une grace singuliere & par dispense, à la charge que l'abbé nommé se fera prêtre dès qu'il aura atteint l'âge. L'usage de donner à des séculiers des abbayes en commende perpétuelle, qui étoit d'abord plus rare, est devenu si commun, que la plupart des abbayes sont en commende, c'est-à-dire, qu'un ecclésiastique séculier a le titre d'abbé, & possede deux tiers des revenus de l'abbaye, comme tenant la place de l'abbé régulier, sans avoir néanmoins aucune autorité ou jurisdiction sur les moines. Suivant le concordat de François I & de Leon X, les abbés commendataires sont nommés par le roi, & sont pourvus des abbayes en commende par les bulles des papes.

☞ Les supérieurs des abbayes qui n'ont point été mises en commende, sont appellés abbés *réguliers*, parcequ'ils sont soumis par leur profession solemnelle à la regle qui s'observe dans leur abbaye. Tels sont les abbés de Grandmont, de Cîteaux, de Clairvaux, de Morimond, de Pontigny, de Ste Geneviéve, &c. C'est à ces abbés que le nom convient proprement, eu égard à son origine, puisqu'ils administrent les biens de la communauté, qu'ils ont soin de donner aux religieux les secours spirituels, & qu'ils font toutes les fonctions de vrais *peres*. Aussi n'y a-t-il que les abbés réguliers qui jouissent des prérogatives, dont anciennement, & encore aujourd'hui on a décoré la dignité abbatiale. Les abbés ont été appellés aux conciles, & y ont souscrit avec les évêques, & les autres personnes dont le suffrage étoit nécessaire. (Le P. Thomassin, *anc. & nouv. discipl. de l'église*, part. 1, *l.* 3, *c.* 13, *n.* 1, 2, 11, 16, *c.* 15, *n.* 1, 5, 6, 8, *c.* 17, *n.* 16.) Mais les papes ont constamment reglé, que les abbés commendataires devoient n'y avoir séance qu'après les abbés réguliers. (*defin. du dr. can.* p. 610.) Il n'y a aussi que les abbés réguliers qui aient jurisdiction sur les personnes de leur communauté: les abbés commendataires n'en ont aucune, & ne peuvent disposer d'aucun office claustral. Comme ils ne sont point supérieurs spirituels, ils ne peuvent recevoir les novices, leur donner l'habit, admettre à la profession, donner des obédiences, &c. Des auteurs élevent les cardinaux au-dessus de ces bornes du pouvoir des abbés commendataires; mais cette définition n'est pas bien établie. * *Defin. du droit canon*, éd. de Paris 1679, *in-fol.* p. 18. 135.

Quelques abbés ont été appellés abbés cardinaux: tel étoit un abbé en chef lorsque deux abbayes qui avoient été autrefois unies venoient à être séparées, & qu'il en gouvernoit une en particulier. Le titre d'abbé cardinal a été accordé par honneur à quelques abbés. C'est ainsi que le pape Calliste l'accorda par une bulle expresse à l'abbé de Cluni, qui s'est aussi fait quelquefois appeller *abbé des abbés*. Ce nom fut pris par Ponce, abbé de Cluni, dans le concile de Rome tenu en 1116: ce que Jean Cajetan, chancelier du pape, n'approuva pas, parceque ce titre étoit nouveau, & qu'il appartenoit plus proprement à l'abbé du mont-Cassin, ce monastere ayant été le premier où l'on ait observé la régle de S. Benoît, & cet abbé ayant été appellé le vicaire de S. Benoît dans tout l'ordre par les souverains pontifes & les empereurs. L'abbé de la Trinité de Vendôme a aussi le titre d'*abbé cardinal*, depuis Geoffroi de Vendôme, dont on poura consulter l'article.

Les chanoines réguliers ont aussi donné le nom d'abbé à celui qui étoit à leur tête. Il est fait mention de ces abbés dans le concile II d'Aix-la-Chapelle, où ils sont distingués des abbés des moines, & il en est parlé en divers endroits des capitulaires de Charlemagne: il y a eu même des chapitres de chanoines réguliers, où par honneur on donnoit le titre d'abbé à des ecclésiastiques qui n'étoient point du chapitre.

Chez les Grecs il y a eu des abbés qui ont pris la qualité d'abbés universels, *œcumenicus*, *universalis*, à l'imitation des patriarches de Constantinople. On appelloit abbé le grand maître de la chapelle royale. Dans la regle de saint Benoît il est parlé de moines qui veulent s'arroger la qualité de seconds abbés. Dans l'origine les abbés des monasteres n'étoient point prêtres; dans la suite il y en a eu qui l'ont été, mais ils ne l'étoient pas tous. On a quelquefois donné le nom d'abbé aux curés primitifs: & si l'on en croit M. Du Cange, les paroisses avoient d'ordinaire trois principaux officiers; savoir, l'abbé ou le gardien, qui est présentement le curé; les prêtres ou chapelains; & le sacristain qui étoit au-dessous de l'abbé & des prêtres. Les prêtres ou chapelains étoient chargés du soin des ames & de l'administration de la cure; & la fonction de l'abbé étoit d'avoir l'œil sur tous les besoins de sa paroisse, & sur la conduite des prêtres. Il y a eu des évêques qui parceque leurs évêchés étoient originairement des abbayes, ont été appellés abbés, comme l'évêque de Catane & celui de Mont-Real en Sicile, qui étoient élus par les moines.

Il n'est pas hors de vrai-semblance, que le rapport qui se trouve entre le devoir d'un pere, & celui d'un homme qui gouverne les autres, soit ce qui a fait appeller *abbé du peuple* le chef de la république de Gênes, dans le XIV siécle, comme il paroît par le traité fait entre Charles, roi de Sicile, & cette république, où Nicolas Frambe est souvent nommé *abbas populi*.

Dans le même XIV siécle, en Angleterre, on qualifia d'*abbé de bataille*, un homme que l'on ne connoît point sous un autre nom, lequel voyant les François avancer dans le comté de Sussex, assembla la milice, & se retrancha à Winchelsey, dont il soutint le siége, & obligea les assiégeans à se retirer. *Dictionn. anglois.* C'est cet *abbé* dont il étoit fait mention dans l'édition précédente de

ce dictionnaire, sous le nom d'*Abbot of batle*. * Blondeau, *biblioth. can.* Pierre Diacre, *chron. lib.* 4. Hugues, moine de Cluni. Besli, *hist. des comtes de Poitou*. L'abbé commendataire. Ducange, *glossarium latinitatis*.

ABBE (Louise l') surnommée *la belle Cordiere*, étoit de Lyon, & a laissé son surnom à la rue où elle demeuroit. Elle florissoit dans le XVI siécle. Elle avoit épousé un marchand qui négocioit en cables & en cordes; pour elle, elle cultivoit la poësie, & fréquentoit les beaux esprits de son temps. Il n'y a point de louanges que les auteurs contemporains ne lui aient données. Elle avoit un cabinet rempli de livres curieux, écrits en italien, en françois & en espagnol, & elle faisoit des vers en ces trois langues. Elle savoit aussi la langue latine. Jacques Peletier, principal du collége du Mans, qui l'avoit connue, en parle dans son ode à la louange de Lyon, & lui donne de grands éloges. Mais si elle en méritoit pour son esprit, on prétend qu'elle s'étoit rendue méprisable par ses mauvaises mœurs. Elle se livroit, dit-on, sans scrupule à la passion des gens d'esprit, sans autre intérêt que celui de les satisfaire & de se contenter avec eux. Ses écrits furent imprimés à Lyon en 1555, par Jean de Tournes, sous ce titre, *Les œuvres de Louise l'Abbé, Lyonnoise*, &c. On estime particulierement son dialogue en prose, intitulé, *Débat de folie & d'amour*, dans une querelle qu'ils prirent ensemble en se disputant le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avoit invité tous les dieux à un festin. Louise l'Abbé dédia à sa bonne amie Clémence de Bourges cette fiction poëtique, qu'on a depuis tournée en tant de manieres, & que divers poëtes ont voulu s'approprier. A la tête du recueil des œuvres de cette femme, on voit quantité de vers françois, italiens, latins & grecs, que divers poëtes firent à son honneur. * Le P. Colonia Jésuite, *hist. litt. de Lyon, tome. II.*

ABBÉ (Pierre l') Jésuite, né à Clermont en Auvergne, est mort à Lyon dans le collége de la Trinité, dont il avoit été recteur, & dans lequel il avoit professé long-temps. Il a fait bien des poësies latines, dont il y en a peu de bonnes. Ses ouvrages sont un recueil d'*éloges* (Elogia) imprimé à Grenoble *in-fol.* en 1664 : des devises, des dissertations historiques, &c. Le P. Colonia, aussi Jésuite, dit dans le *tome II de son hist. litt. de Lyon*, qu'il ne tint pas au P. l'Abbé que notre siécle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme dans les ouvrages des anciens.

ABBESSE. Comme on a nommé les supérieurs des moines & des chanoines réguliers abbés, on a donné le nom d'abbesses aux supérieures des religieuses & des chanoinesses. Quoique les communautés de vierges consacrées à Dieu soient plus anciennes dans l'Eglise que celles des moines; néanmoins les abbés sont connus long-temps avant les abbesses. Les premieres vierges qui se sont consacrées à Dieu, demeuroient dans leurs maisons paternelles. Depuis (dans le IV siécle) elles s'assemblerent dans des monasteres; mais elles n'avoient point d'églises particulieres, & elles alloient à l'office dans les églises cathédrales ou paroissiales, avec leurs supérieurs. Du temps de saint Gregoire elles avoient presque toutes des églises dans leurs monasteres. L'abbesse étoit autrefois élue par la communauté : on choisissoit les plus anciennes religieuses & les plus capables de gouverner : elles recevoient la bénédiction de l'évêque, & étoient abbesses pour le reste de leur vie. Il y a eu des abbesses qui ont voulu s'arroger des droits qui ne leur convenoient pas; comme d'exercer la jurisdiction sur des clercs, & de confesser leurs religieuses.

ABBEVILLE, *Abbatis villa*, capitale du comté de Ponthieu en Picardie, sur la riviere de Somme, à cinq lieues de la mer, au diocèse d'Amiens, n'étoit autrefois qu'une métairie des abbés de Centule, ou de saint Riquier, qui est à deux lieues de-là. On en fit ensuite un château, & on y fonda un prieuré. Mais Hugues Capet en voulant faire une place forte pour arrêter les courses des barbares, l'ôta aux moines de saint Riquier, dont il avoit été auparavant abbé séculier; & l'ayant fortifiée, la donna à Hugues son gendre, qui prit le titre d'avoué ou de défenseur, parcequ'on lui avoit confié la défense de saint Riquier. Angelram son fils, après avoir tué le comte de Boulogne dans une bataille, & épousé sa veuve, prit le titre de comte de Ponthieu. Depuis ce temps-là elle est devenue une ville considérable. Elle est la patrie de Nicolas & de Guillaume Sanson, géographes, de Pierre Duval fils de leur sœur, & du pere Philippe Briet Jésuite, aussi géographes. Abbeville a un présidial, douze ou treize grandes paroisses, & plusieurs maisons religieuses. Les barques qui y arrivent de la mer par la Somme rendent cette ville fort commerçante. Elle a de très-beaux priviléges; & comme elle n'a jamais été prise, on l'appelle *la pucelle du pays*, & elle se nomme dans sa devise *semper fidelis*, toujours fidéle. Pour connoître amplement tout ce qui concerne cette ville, les priviléges de ses mayeurs ou maires, les hommes illustres qui y sont nés, ou qui y ont fini leur vie, on peut consulter l'histoire généalogique des comtes de Ponthieu, imprimée à Paris chez François Clousier l'an 1657. Les reliques de saint Vulfran, autrefois évêque de Sens, y furent apportées l'an 1205, de l'abbaye de saint Wandrille au pays de Caux, où il étoit mort. On y fonda un chapitre de chanoines & une paroisse en son honneur. * Baillet, *topographie des saints*. Hariulphus, *in chron. Centul. lib.* 4. *c.* 12. Duchesne, *antiquités des villes de France, & histoire de Guienne, liv.* 1. Sainte-Marthe, *hist. généalogique de France, liv.* 12. Le P. Ignace Joseph, *hist. eccl. Abbav.* Sanson qui en a donné les antiquités. Briet. Duval. M. de Valois *dans sa notice des Gaules*. Le pere Labbe, *tableau géographique*. Sirmond, *note sur l'épitrè* 36. *d'Alexandre III*. Histoire des comtes de Ponthieu. Bayle, *diction. critiq.*

ABBEVILLE, cardinal, *cherchez* ALEGRIN.

ABBON, évêque de Nevers, qui vivoit dans le IX siécle, a souscrit au III concile de Soissons, tenu en 866, à ceux de Troyes, de 867 & 878, & à celui de Pontion de 876.

ABBON, moine de saint Germain des prés de Paris, vivoit dans le IX & le X siécle, & fut un des disciples d'Aimoin l'*Ancien*, qui étoit alors en grande réputation. Abbon étoit à Paris en 885 & 887, lorsque cette ville fut assiégée par les Normands. Il écrivit en vers l'histoire de ce siége, dont il avoit été témoin oculaire. Pithou, Duchesne, Du Bouchet, & le P. du Breul ont donné des éditions de cet ouvrage. Les meilleures qu'on en ait, sont celle que D. Bouquet a donnée au VI tome de sa collection des historiens de France, & celle que D. Toussaint du Plessis a insérée à la fin de ses *nouvelles annales de Paris*, vol. *in*-4. imprimé en 1753. Nous avons aussi quelques-uns de ses sermons qui ont été trouvés dans un manuscrit de l'abbaye de saint Germain des prés. Quelques auteurs ont confondu cet Abbon moine de saint Germain, avec l'autre Abbon abbé de Fleuri, dont nous allons parler. Il y a pourtant un siécle de distance entre l'un & l'autre. * Pithou. Duchesne. Du Breul, *in præf. oper. Abbon.* Vossius, *de histor. Lat. lib.* 2, *c.* 38. Dom Luc d'Acheri, *spicileg. pref. tom.* 6. M. du Pin, *biblioth. des auteurs eccl.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome V, p. 645, & tome VI, p. 189 & suiv.

ABBON, évêque de Soissons, successeur de Rodoin, qui souscrivit au concile de Trosli en 909, & à celui de Reims en 923. Il fut chancelier du roi Raoul, & mourut l'an 937. * Flodoard, *lib.* 4, *cap.* 20.

☞ ABBON (S.) dit *de Fleuri*, que quelques-uns nomment par erreur Albon, naquit au territoire d'Orléans, d'où ses parens le menerent encore enfant à l'abbaye de Fleuri, aujourd'hui S. Benoît sur Loire, pour qu'il y reçût l'habit religieux. Après qu'Abbon se fut formé dans Fleuri à la piété, & à une partie des scien-

ces qui étoient alors en usage, il se transporta à Paris, puis à Reims, pour apprendre l'astronomie & la dialectique, & revint à Orléans. Il apprit aussi en son particulier la musique, la géométrie, & la rhétorique. Ces études occupoient Abbon à Fleuri, lorsque S. Oswald, Evêque de Worchester, qui connoissoit ce monastere pour y être venu se former aux exercices qu'on y pratiquoit, demanda en 985 qu'on lui envoyât quelque savant moine pour instruire dans la pieté & dans les lettres, ceux de l'abbaye de Ramsey dont il étoit le fondateur. On jetta les yeux sur Abbon, qui n'étoit encore que diacre. Son mérite fut reconnu & honoré du roi Ethelrede & des grands du royaume d'Angleterre. S. Oswald l'ordonna prêtre, peu après son arrivée, jugeant qu'il convenoit de dispenser de la loi un homme doué de tant de savoir & de vertu, dans un âge auquel les canons ne supposent pas que l'on ait ordinairement acquis cette perfection. Sur la fin de l'an 987, il revint à Fleuri; & l'abbé étant mort peu de temps après, la communauté l'élut pour lui succéder. Cette dignité n'interrompit point ses études. Il étoit continuellement occupé à lire, écrire ou dicter: montrant en cela l'exemple de ce qu'il prescrivoit à ses religieux, à qui il recommandoit l'étude comme étant utile à la piété, & comme une pratique très-propre à les faire avancer dans la voie de la vertu, & à les y soutenir. Ses études pour lors furent totalement dirigées vers les objets qu'il avoit à traiter comme abbé. Il ne négligea rien pour se remplir de la doctrine qui est contenue dans l'écriture sainte, & dans les ouvrages des saints peres. Il en tira quantité de sentences choisies, dont il fit un recueil, afin d'avoir toujours en main de quoi se défendre contre Arnoul, évêque d'Orléans, prélat respectable, mais qui non content de la jurisdiction spirituelle sur le monastere de Fleuri, exigeoit encore que l'abbé se reconnût pour son vassal, & comme tel lui prêtât serment de fidélité. Le refus constant d'Abbon lui attira de la part d'Arnoul quelques mauvais traitemens, auxquels il n'opposa que la douceur & la patience, alléguant pour raison, que son abbaye ne dépendoit que du roi pour le temporel. Bientôt après il essuya une autre disgrace, à l'occasion d'un concile de plusieurs évêques tenu vers 995 à S. Denys en France, auquel il étoit invité. Comme il vit qu'au lieu de traiter les matieres de la foi & de la discipline ecclésiastique, comme on l'avoit annoncé; on parloit seulement d'ôter aux moines & aux laïcs les dixmes qu'ils possédoient, & de les donner aux évêques, il s'y opposa fortement; & la populace ayant outragé les évêques, qui furent contraints de se sauver sans rien conclure, on rejetta cette violence sur Abbon. Mais il sut se justifier pleinement auprès des princes regnans, Hugues Capet & Robert son fils; par un écrit apologétique, qui se trouve imprimé à la tête du recueil de ses lettres, publié en 1687 *in-folio*, sur les manuscrits de P. Pithou, & imprimé au Louvre avec l'ancien code des canons de l'église romaine. Comme Abbon n'y traitoit que du fait dont on l'accusoit, il crut devoir présenter aux mêmes princes un autre écrit sur la matiere qui avoit donné lieu au soulevement. Il s'agissoit de leur persuader qu'ils devoient soutenir les priviléges accordés aux monasteres. C'est ce qu'il fait, en établissant les devoirs des rois, & ceux de leurs sujets, comme aussi les droits de l'ordre monastique, & ce qui regarde les avoués (*advocati*) ou défenseurs & protecteurs des églises & monasteres. Cet ouvrage est un tissu de maximes puisées dans les conciles, les écrits de quelques peres, le code théodosien, les novelles de Justinien, les capitulaires de nos rois, &c. Et il est à remarquer qu'Abbon n'y a fait aucun usage des fausses décrétales. Le P. Mabillon l'a donné dans le deuxiéme tome de sa collection intitulée *Vetera analecta*. Abbon avoit déja paru avec distinction dans deux conciles; celui de S. Basle en 991, & celui de Mouson en 995; l'un & l'autre assemblés contre Arnoul archevêque de Reims, dont il se rendit le défenseur, & qu'il réussit quelque temps après à faire rétablir entierement, pendant son ambassade vers le pape Grégoire V de la part du roi Robert. Dans le cours de sa négociation, il s'acquit l'estime du pape, qui dans les lettres qu'il lui écrivoit ensuite, l'honoroit du titre d'*ami*. Sa science & sa sagesse universellement reconnues, le firent respecter des grands & des savans, & le rendirent l'arbitre de presque tout ce qui concernoit la discipline monastique, pour laquelle il étoit très-zélé. Il fut la victime de son amour pour le bon ordre: car étant allé à la Réole, abbaye soumise à Fleuri, pour y rétablir la discipline, il s'excita une sédition, dans laquelle il reçut un coup de lance, dont il mourut le même jour 13 de novembre 1004. Il y fut enterré, & honoré comme martyr. Les actes du concile de Limoges de l'an 1031, attestent que dès-lors son culte étoit établi dans plusieurs églises. Celles de Fleuri & de la Réole en font une fête solemnelle. Aimoin son disciple a écrit son histoire, que le P. Mabillon a insérée dans la premiere partie du sixiéme siécle des actes des saints de l'ordre de S. Benoît.

Abbon avoit beaucoup écrit; mais il ne reste qu'un petit nombre de ses ouvrages, dont plusieurs sont même encore manuscrits. Nous avons déja parlé du recueil de ses lettres imprimé. Nous ajouterons seulement quelques singularités qui s'y trouvent, & qui ne sont pas indifférentes pour l'histoire: c'est 1° qu'en écrivant au pape, il se sert des termes de *majesté*, *sainteté*, *révérence*, & *sérenité*, 2° que dans des lettres adressées au roi Robert, il fait revivre la qualité de *serviteur des serviteurs de Dieu*, que prenoient anciennement les abbés & même de simples moines, à la tête de leurs lettres & autres écrits. Son *apologétique* (dont il a été fait mention ci-dessus) quoiqu'assez bien fait pour sa justification, est blâmable à plusieurs égards. Son *recueil de canons* contient de fort bonnes choses, mais dont la plupart semblent ne point venir à son but. Le P. Jean Busée, Jésuite, publia à Mayence en 1602 *in-4°* son *abregé des vies des papes*, finissant à Grégoire II. Surius a donné la *vie de S. Edmond* roi d'Angleterre, composée par Abbon; & M. Arnould d'Andilly l'a traduite en françois. Ce savant abbé travailla aussi sur les cycles de Victorius & de Denys le Petit, sur le comput, sur l'astronomie, la dialectique, la grammaire, &c. Il écrivit contre une erreur populaire, qui se répandoit de son temps, & annonçoit la fin du monde comme prochaine; & sur d'autres sujets que les circonstances lui fournirent; & dont il est parlé très au long dans le septiéme tome de l'*Histoire littéraire de la France*, d'où cet article est tiré. Voyez aussi le tom. VI, p. 65, 70, &c. & les *vies des saints* de M. Baillet, au 13 de novembre.

ABBOT (Robert) évêque de Salisburi, né en 1560, fils d'un tondeur de draps de Guilford, dans le comté de Surrey. Après avoir fait ses études, il devint ministre, se fit recevoir docteur en théologie à Oxford, où il fut ensuite principal du collége de Bailleul, & professeur royal en théologie. Il étoit déja chapelain du roi Jacques I, dont il s'acquit la bienveillance par les leçons qu'il fit de la souveraine puissance des rois, en faveur de laquelle il écrivit contre Belarmin & Suarez. Son zèle lui valut l'évêché de Salisburi, auquel il ne fut pourtant élevé que trois ans avant sa mort, qui arriva l'an 1618. Outre son livre *de suprema potestate regia*, & une réponse à l'apologie de Jean Eudæmon, il a laissé quelques traités de controverse. * *Athenæ oxonienses*. M. Bayle, *dict. critiq.*

ABBOT (George) frere puîné du précédent, né en 1562, à Guilford, fit ses études à Oxford, & devint principal du collége de l'université de cette ville en 1597. Deux ans après il fut pourvu du doyenné de Winchester, qu'il garda jusqu'en 1609 qu'il succéda à Thomas Morton dans celui de Glocester; il passa presque en trois mois de l'évêché de Licht-field à celui de Londres,

& enfin à l'archevêché de Cantorberi, auquel il fut élevé au mois de mars 1610. C'étoit un homme savant & éloquent; mais les zelés l'accusoient de trop d'indulgence pour les non-conformistes. Le malheur qu'il eut de déplaire au roi Jacques, pour s'être opposé au mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne, lui fit susciter un procès criminel par ses ennemis. On voulut le faire passer pour irrégulier, parcequ'autrefois il avoit tué un homme par mégarde; mais il fut renvoyé absous l'an 1621. Sept ans après il succomba dans une autre attaque; car le duc de Buckingham, dont il avoit encouru la disgrace, le fit suspendre des fonctions de sa primatie, parcequ'il avoit refusé de donner son approbation à un sermon du docteur Sibthorp sur l'obéissance apostolique. Abbot se retira au lieu de sa naissance, puis au château de Croyden, où il mourut le 4 août 1633. On a de lui *quæstiones sex theologicæ*, & en anglois, *des sermons* sur Jonas; *une géographie*, & d'autres ouvrages dont on pourra voir le detail dans le *supplément au dict. de Bayle*, par M. Chauffepied.

Il ne faut pas confondre ces deux freres avec un Robert Abbot, natif de Cambridge, & ministre à Londres, qui a publié divers livres en anglois, ni avec un George Abbot, qui vivoit en 1640, & qui a mis au jour une paraphrase sur Job en anglois, de courtes notes sur les pseaumes, *vindiciæ sabbati*, *&c.* * *Athenæ oxonienses*, *vol.* 1. Bayle, *dict. critiq.* & *supplément* à ce dict.

ABBOT, *cherchez* ABBATIUS.

ABBOT OF BATLE, *voyez* l'article ABBÉ, tout à la fin.

ABCASSES ou ABASCHES, peuple du mont Caucase, au septentrion & à l'occident de la Mingrelie. Ils sont bien faits, ils ont le teint beau, & sont adroits & vigoureux. Leur pays est agréable, & entrecoupé par des collines fertiles. Ils ont des troupeaux nombreux, & ne vivent que de la chasse & de laitage; car quoiqu'ils aient du poisson en abondance ils n'en mangent point, & sur-tout ils ont en horreur les écrevisses, dont au contraire les Mingreliens font un de leurs mets les plus délicieux. Ils n'habitent point dans les villes ni dans les châteaux; mais plusieurs de leurs familles s'attroupent ensemble; & ayant choisi le sommet de quelque colline, elles y dressent des chaumieres & les fortifient de hayes & de fossés, pour n'être point surpris par ceux même de leur pays; car ils tâchent de s'enlever les uns les autres, & de faire des esclaves pour les vendre aux Turcs qui estiment beaucoup ceux de cette nation, à cause de leur beauté & de leur industrie. Ces peuples ont à l'égard des morts une coutume particuliere; ils ne les enterrent ni ne les brulent point; mais ils mettent leurs corps dans un tronc d'arbre creusé qui sert de bière, & ils l'attachent avec du sarment de vigne aux plus hautes branches de quelque grand arbre; ils y suspendent aussi les armes & les habits du défunt; & pour lui envoyer son cheval en l'autre monde, ils le font courir à toute bride proche de cet arbre jusqu'à ce qu'il creve. * Lamberti, *relation de la Mingrelie dans le recueil de* M. Thevenot, *vol.* 1.

☞ ABCOUDE, village des Pays-Bas, dans la seigneurie d'Utrecht, à trois petites lieues d'Amsterdam. Quelques auteurs latins le nomment *Abekewalda*, qui semble l'étymologie d'*Abcoude*, qui a enfin dégénéré en Abcou. Il en est fait mention dans l'acte de permutation passé entre les églises de S. Jean & de S. Martin d'Utrecht, l'an 1085. * La Martiniere, *dictionn. géogr.*

ABDA, pere d'Adoniram. * *III. reg.* 4, *v.* 6.

ABDAGÈSES, homme illustre entre les Parthes, sous le régne de Tibere, devint ennemi du roi Artaban, & contribua beaucoup à le détrôner en livrant les trésors de l'état à Tiridate, que les Romains favorisoient, & à qui Sinnaces son fils avoit livré un corps considérable de troupes. De si grands services furent récompensés par la confiance que le nouveau roi donna à Abdagèses, qui devint bientôt l'objet de la jalousie des autres seigneurs: ils ménagerent adroitement les esprits des peuples, & leur donnerent de Tiridate une idee qu'il ne confirma que trop par le peu de courage qu'il fit voir, lorsqu'Artaban se présenta sur la frontiere, pour lui disputer la couronne. Abdagèses & Sinnaces ne purent jamais le rassurer, il fut long-temps sans prendre de parti: & ayant donné le temps à son rival de penetrer dans le centre de l'empire, il fut contraint de s'approcher des frontieres de l'empire romain, d'où il abandonna peu après Abdagèses, & tous ceux qui lui étoient le plus attachés. Tacite qui nous apprend (*lib. 6 annal.*) ce qu'on vient de dire, ne parle plus ensuite d'Abdagèses; mais si Artaban lui accorda une amnistie, il y a bien de l'apparence qu'il ne lui rendit pas le rang qu'il avoit occupé.

ABDALA BENI, ville du royaume de Tremecen en Afrique, qui reçoit ce nom d'un peuple qui l'habite. On la nommoit autrefois *Sissi*. * Marmol, *liv.* 5, *ch.* 37.

ABDAL-ATA, *cherchez* ATA.

ABDALCADER, surnommé *Ghili* & *Ghilani*, parcequ'il étoit de la province de Ghilan en Perse, étoit scheikh ou docteur d'une très-grande réputation parmi les Musulmans, pour la sainteté de sa vie. Jafei a écrit son histoire dans un ouvrage particulier, & différent de celui où il a ramassé la vie des hommes illustres en piété, & il lui a donné pour titre, *asna al mècassed*, c'est-à-dire, *l'histoire excellente*. Noureddin al-Kihami l'a aussi écrite, sous le nom de *bahugiat-al-asrar*, comme qui diroit, *les secrets de la vie spirituelle*. Cette vie a été aussi composée en turc par Mohammed Ben Assan Gian & par Ebn-Hagi-Hassan, natif d'Andrinople. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

ABDALCAHER, célébre grammairien Arabe, auteur des *Aouamel*. Ce livre qui a été commenté par Ebn Hescham, se trouve manuscrit dans la bibliothéque du roi, *num.* 1086, & a été imprimé à Rome avec la traduction latine sous le titre de *centum regentes*, c'est-à-dire, les cent particules arabiques, qui régissent après elles des noms de différens cas dans la construction de cette langue. Ce même auteur a aussi composé un abrégé du dictionnaire arabique de Giauhari, & l'a intitulé *Mohktar al Sehah*, qui se trouve aussi dans la bibliothéque du roi, *num.* 1088. Le nom entier de cet auteur est M. Ben Aboubecr Ben Abdalcaher al Razi. Il étoit natif de la ville de Rei située dans l'Iraque persienne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALGAFER, auteur de la chronique de la ville de Nischabour. On le nomme aussi Ibrahim ben Ibrahim. * D'Herbelot, *biblioth orient.*

ABDALHOKM, auteur Arabe d'un livre intitulé, *Fotùh Mésr*, c'est-à-dire, *les différentes conquêtes qui ont été faites de l'Egypte*. Cet auteur est aussi quelquefois appellé *Ebn*, ou *Ben-Abdalhokm*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDAL-KHALEK, *cherchez* AGDUANI.

ABDALLAH, pere de Mahomet, étoit, selon quelques auteurs, un esclave qui gagnoit sa vie à conduire les chameaux des marchands Arabes, sur la fin du VI siécle. Il n'est connu que pour avoir été le pere de ce fameux imposteur, auteur de la religion des Mahometans. Abdallah étoit païen: il épousa Emira, Juive. Les Mahometans ont inséré dans la vie de son fils quantité de fables; savoir, qu'il avoit été recherché en mariage par une reine de Syrie, &c. * Paul diacre, Theophanes, Zonaras, Cedrenus, Baronius, *A. C.* 630. D'Herbelot.

ABDALLAH, fils de Moavie, petit-fils de Giafer, frere d'Ali. Il crut avoir droit au califat, à cause de la proximité de son sang avec la famille d'Ali: de sorte que dans le temps que les peuples commencerent à se dégouter du gouvernement des Ommiades, & à jetter les yeux sur les Abbassides, pour les élever à la souveraine dignité du califat, fortifié d'un gros parti qui s'étoit formé dans la ville de Coufah, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération, il se fit proclamer calife; mais ceux qui commandoient dans le pays au

nom de Mervan, second du nom, l'en chasserent bientôt. Alors il fut obligé de s'enfuir dans la province de Khorasan, où Abou-Moslem, qui fomentoit le parti des Abbassides, le fit assassiner. Pendant son sejour en Khorasan on lui demanda comment il avoit joint dans sa personne les noms d'Abdallah & de Giafer, qui étoient héréditaires dans la famille d'Ali, avec celui de Moavie, leur ennemi. Il répondit que son grand-pere étant en la compagnie de Moavie, premier calife de la race des Ommiades, reçut nouvelle de la naissance d'un fils, & que Moavie lui dit alors: *Je te ferai présent de mille dinars ou piéces d'or, si tu veux lui donner mon nom: mon aïeul pour lors consentit à ce marché, & je suis ainsi devenu le fils de Moavie.* On lui dit alors: *Vous vous êtes chargé d'un vilain nom pour fort peu d'argent*, ce qui a passé depuis en proverbe. Ce nom de Moavie qu'Abdallah portoit, étant devenu odieux à tous ceux de la famille & parenté d'Ali, l'emporta sur le privilége de la naissance, & fut la principale cause de sa mort. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Zobeïr. Après la bataille de Kerbela, dans laquelle Houssain fils d'Ali fut tué, les habitans de la Mecque & de Médine voyant que Iesid II, calife de la race des Ommiades, employoit toutes ses forces pour exterminer la maison d'Ali, se souleverent contre lui, & proclamerent pour calife des Musulmans Abdallah fils de Zobeïr, l'an 62 de l'hégire, 681 de Jesus-Christ. Iesid ayant appris cette révolte, envoya un de ses prévôts à la Mecque avec un colier ou joug d'argent, pour dire de sa part à Abdallah, que s'il vouloit demeurer dans l'obéïssance, on le laisseroit vivre paisiblement à la Mecque; mais que s'il refusoit de le reconnoître pour calife, il lui mettroit le colier au cou, & le conduiroit dans cet état à Damas. Abdallah refusant ces offres, Iesid fut obligé d'envoyer en Arabie un grosse armée, qui pilla la ville de Médine, & vint assiéger la Mecque, où Abdallah s'étoit retiré & fortifié. Cette ville fut alors battue si rudement, que le temple même en fut ébranlé; mais la mort de Iesid étant arrivée pendant ce siége, savoir l'an 64 de l'hégire, 683 de J. C. son armée retourna vers Damas, & Abdallah, délivré des attaques d'un si puissant ennemi, demeura paisible possesseur du califat. Il fut reconnu en cette qualité de toutes les provinces de l'empire, à la réserve de la Syrie & de la Palestine, qui rendirent hommage à Moavie, fils de Iesid. Abdallah jouit de cette dignité pendant neuf ans, jusqu'à l'année 73 de l'hégire, 692 de J. C. qui étoit la soixante-douziéme de son âge; car il fut le premier qui naquit à Médine après l'arrivée de Mahomet en cette ville. Ce fut donc en cette année 73 que le calife Abdalmelek, fils de Marvan, successeur de Moavie II, qui régnoit en Syrie, envoya Hégiage, général de ses armées, pour former le siége de la Mecque, & pour forcer Abdallah qui s'y étoit renfermé. Abdallah la défendit pendant sept mois, & donna toutes les marques d'un grand courage tant à soutenir les assauts, qu'à endurer les dernieres extrémités de la faim & de la soif. Mais enfin ne pouvant tenir plus long-temps, après avoir pris un breuvage de musc, que sa mere âgée de 90 ans lui présenta elle-même pour l'encourager à la défense, il fit un dernier effort pour repousser les assiégeans: il en tua véritablement un grand nombre de sa propre main: enfin succombant sous la multitude de ses ennemis, il fut obligé de se retrancher dans le temple, où ayant été abattu par un coup de pierre, qui lui ôta la vie, sa tête fut aussitôt coupée & envoyée au calife Abdalmelek. Abdallah étoit très-vaillant, mais avare au dernier point, ce qui fit dire depuis aux Arabes en forme de proverbe, qu'*il n'y a point eu de vaillant homme qui n'ait été libéral, jusqu'à Abdallah fils de Zobéir.* Il fut aussi fort estimé pour sa piété, & l'on dit de lui qu'il demeuroit debout, & tellement immobile pendant sa priere, qu'un pigeon se posa sur sa tête, & y demeura long-temps sans qu'il s'en apperçût. La famille de Zobéir, pere de notre Abdallah, passoit parmi les Arabes pour être sujette à la folie. Cette famille n'étoit pas moins ennemie de celle d'Ali, que de celle d'Ommiah. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABDALLAH, fils d'Abbas, & oncle des deux premiers califes de la maison des Abbassides, travailla efficacement à établir sa maison sur les ruines de celle des Ommiades, & affermit son neveu Aboul-Abbas dans le califat qu'il lui avoit procuré. Le voyant mort, il prétendit lui succéder; il prit les armes, & se fit proclamer calife. Mais ayant été défait par le général qui commandoit les troupes d'Abou-Giaffar, son concurrent, & aussi son neveu, il s'enfuit à Basrah, & y resta caché pendant plusieurs mois. Abou-Giaffar, pour le faire sortir de sa retraite, feignit d'avoir oublié tout le passé, & ne souhaiter qu'une réconciliation sincere avec Abdallah. Celui-ci se laissa enfin séduire par ses artifices, & se rendit à la cour du calife, où il fut reçu avec les démonstrations de l'amitié la plus sincere. Mais peu de temps après, le plancher de la chambre où Abdallah étoit, s'écroula tout à coup, & le fit périr avec ses amis qui étoient auprès de lui. On prétend que cet évenement avoit été concerté par le calife; & que c'étoit lui qui avoit fait disposer son appartement de façon, qu'au premier ordre on étoit sûr de le faire enfoncer sans beaucoup de peine. Sa mort est marquée à l'an 136 de l'hégire, de J. C. 754. Ses troupes avoient défait en bataille rangée le dernier calife des Ommiades, & il avoit exercé des cruautés inouies contre tous ceux de cette maison qui étoient tombés entre ses mains. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Hist. des Arabes, *tomes* II & III.

ABDALLAH-MOHAMMED. Nom du premier calife de la maison des Abbassides, plus connu sous celui d'ABOUL-ABBAS-SAFFAH, *cherchez* ce mot.

ABDALLAH, fils D'IBRAHIM, & petit-fils de TAMERLAN, est ordinairement qualifié, comme tous les autres descendans de ce conquérant, du titre de *Mirza*, c'est-à-dire, fils de prince. Ibrahim son pere étant mort, il posseda en souveraineté la province de Fars, ou Perse proprement dite, dont Schiraz est la capitale; mais il en fut dépouillé quatre ans après par Mohammed Mirza son cousin germain, l'an de l'hégire 854, de J. C. 1450. Cet accident l'obligea de se réfugier auprès d'Ulug-Beig son oncle, qui lui donna sa fille en mariage. Ulug-Beig ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre Abdallathif son fils, avec un autre de ses enfans; & Abdallathif n'ayant joui que six mois de son parricide, Abdallah, fils d'Ibrahim, gendre d'Ulug-Beig, prit possession de la Transoxane, où regnoit ce dernier; mais il n'en jouit qu'une seule année, car Abu-Saïde Mirza, son cousin germain, qui regnoit dans le Khorasan, lui déclara la guerre, & le défit dans une bataille rangée, où il périt l'an 855 de l'hégire, 1451 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils d'Omar, est un des plus savans Arabes entre les contemporains de Mahomet, qui sont qualifiés du titre de *Sahabah*, c'est-à-dire compagnons du prophéte. Il se rendit aussi très-célébre par sa libéralité; car il donnoit jusqu'à trente mille drachmes en une seule fois, & il mit en liberté plus de mille de ses esclaves. Il mourut l'an 73 de l'hégire, 692 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Mobarek, est en grande vénération chez les Musulmans. Il est enterré dans la ville de Hit, située dans l'Iraque Babylonienne, où l'on visite son sépulcre. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Saba, porta le respect qu'il avoit pour Ali jusqu'à l'adoration. Il fut néanmoins suspect de judaïsme, ensorte qu'il est également l'horreur des Sunnites & des Schites, c'est-à-dire, des orthodoxes & des hérétiques parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Salam, auteur des Questions faites à Mahomet, sur le sujet de sa prophétie, est aussi auteur d'un ouvrage tiré d'un livre apocryphe du pro-

phéte Daniel, dans lequel sont cités les livres d'Adam sur l'histoire de le création du monde. Cet ouvrage se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 410. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, surnommé *Alhafdh*, à cause de son excellente mémoire, étoit très-savant dans les traditions mahométanes : il les citoit à point nommé, & attribuoit ce don, quoique naturel, à l'eau du puits de la Mecque appellé *Zemzem*, dont il avoit bu avec une grande dévotion. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Ravend, est l'auteur d'une secte d'impies parmi les Arabes, qui furent nommés du nom de son pere, *les Ravendites.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

Sarasins d'Espagne.

ABDALLAH, fils de *Lope*, roi de Tolede, vers l'an 870 de Jesus-Christ, & de l'hégire 257, ayant été obligé de suivre son pere, que Mahomet avoit chassé de ses états, reprit Saragoce sur l'usurpateur de son trône, où il regna avec sa postérité, malgré les efforts du même Mahomet & d'Alfonse III, roi d'Oviedo. Il fit même des conquêtes sur les Chrétiens. * Mariana, *hist. Hisp.*

ABDALLAH, fils de *Mahomet*, & frere de Mondir ou Al-Mondir, est le septiéme calife de la race des Ommiades en Espagne; il fut proclamé dans Cordoue l'an 267 de l'hégire, de J. C. 880, & il y regna 25 ans jusqu'à la 73 année de son âge. Il soumit à son obéissance la ville de Seville, qui s'en étoit soustraite pendant les troubles de la guerre civile, allumée par Omar. Toute sa vie fut un cours de guerres continuelles contre les princes chrétiens. Abdallah mourut l'an de J. C. 905, & de l'hégire 293. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Mondir ou Al-Mondir, huitiéme calife d'Espagne, commença à regner l'an 295 de l'hégire, de Jesus-Christ 907, & mourut l'an 300. Son frere nommé Abdalrahman ou Abderam troisiéme du nom, lui succeda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, général des Sarasins, qui s'empara du royaume de Tolede vers l'an de Jesus-Christ 1009, & de l'hégire 400, épousa Therese, princesse catholique, & sœur d'Alfonse V, roi de Leon. Cette princesse n'entra que malgré elle dans cette alliance si disproportionnée, & Abdallah n'en put jouir que par force : de sorte qu'il fut contraint de la renvoyer à Leon, où elle se retira dans un monastere pour y passer le reste de ses jours dans la pratique d'une vertu exemplaire. Abdallah, peu de temps après cette retraite, eut guerre avec Hissem, & y perdit la bataille avec la couronne & la liberté. Il ne survécut guères à cette disgrace. * Marmol, *l.* 2, *c.* 28.

ABDALLAH-ABEN-ABO de Medina, fut élu roi de Grenade par les Maures d'Espagne, l'an 1570 de J. C. & de l'hégire 978. Ces peuples s'étoient révoltés contre Philippe II, & avoient élu Aben-Humeya sous le titre de roi de Grenade & d'Andalousie. Abdallah Aben-Abo de Medina fut mis en sa place. Il avoit du courage & de la conduite, ce qui fit qu'on espéra beaucoup de lui, & ce ne fut pas en vain; car il commença par assiéger la ville d'Orgiva : & non-seulement il l'emporta en très-peu de temps, mais encore il repoussa les troupes espagnoles qui furent contraintes de se retirer avec beaucoup de perte. Ces premiers avantages lui acquirent tout le pays aux environs d'Almançora Filabre & le territoire de Baça. Il n'y avoit que les villes de Seros & de Tijola qui restassent au marquis de Villaine : & l'on croyoit que Tijola étoit imprenable par sa situation, mais elle manquoit d'eau. Seros se rendit à Abdallah, qui y trouva quarante piéces de canon, & Tijola suivit cet exemple : aussi-bien que la forteresse de Malaça. Ce furent presque là les dernieres conquêtes d'Abdallah, qui depuis perdit Guejar qui étoit sa place d'armes. Il fit enfin diverses entreprises sans succès, & périt misérablement. * Mariana, *hist. Hisp.* De Thou, *hist. liv.* 48.

ABDALLAH, roi de Tremecen, vers l'an de J. C. 1529, & de l'hégire 936, regna après son frere Buhamu, que les Espagnols avoient remis sur le trône, à la charge de leur payer toute sa vie une reconnoissance qu'il leur avoit promise. Mais ce successeur par les conseils de quelques alfaquis, & par celui de Barberousse, qui l'assuroit de la protection du grand-seigneur, rompit ce traité sans vouloir rien payer. * Marmol, *l.* 5, *c.* 11.

ABDALLAH, fils du précédent, eut le chagrin, après la mort de son pere, de voir mettre sur le trône Hamet son frere puîné. Abdallah eut recours à l'empereur Charles-Quint, & s'offrit d'être son vassal aux mêmes conditions que son pere. L'empereur manda au comte d'Alcaudete gouverneur d'Oran, de lui donner six cens soldats pour l'accompagner à Tremecen: mais ils furent tous tués, excepté vingt. Ensuite Charles-Quint ayant donné ordre à ce comte de remettre lui-même Abdallah sur le trône, il marcha avec plus de neuf mille hommes; & ayant remporté une grande victoire, il la poussa jusqu'à Tremecen qui fut saccagée. Depuis Abdallah poursuivit les ennemis qui se cantonnoient dans les montagnes du royaume. Mais après que le comte fut retourné à Oran, un jour qu'Abdallah qui étoit sorti de la ville pour faire quelque course, voulut y rentrer, les habitans, indignés des désordres que les Espagnols avoient faits dans tout le pays, lui fermerent les portes. Il s'approcha vainement pour les appaiser; & voyant que ses gens même l'abandonnoient, il prit la route des déserts avec soixante chevaux, pour soulever les Arabes de son parti, qui le tuerent depuis en trahison l'an 1546 de J. C. & de l'hégire 953. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

Maures d'Afrique.

ABDALLAH, surnommé *Muley*, roi de Fez & de Maroc, qui vivoit dans le XVI siécle, succéda à son pere *Mahomet* scherif, prince admirable pour son courage & pour sa conduite, qui fut tué par la trahison des Turcs en 1557. Abdallah ne lui ressembla point. Après avoir perdu diverses batailles durant la vie de son pere, il voulut vivre sur le trône dans les plaisirs & dans l'oisiveté. Il s'y établit par la mort de ses proches, & par celle d'Ali-Budcar, qui étoit celui des gouverneurs du royaume qui avoit le plus d'autorité. Les freres d'Abdallah avoient du courage & de l'esprit, mais ils furent malheureux. Ce roi n'avoit aucune de ces bonnes qualités; cependant le bonheur l'accompagna toujours, & il se maintint paisiblement sur le trône presque jusqu'au dernier moment de sa vie : car depuis qu'il se fût mis en possession de l'état, il le partagea entre ses trois fils, leur assignant à chacun un gouvernement. Ensuite il songea à se défaire d'un de ses freres nommé Abel-Mumen ou Abul-Omen, lequel ayant devant les yeux l'exemple de son oncle, qui dans un âge décrepit avoit été cruellement égorgé avec ses fils, & craignant qu'on ne lui en fit autant, s'étoit refugié à Alger. Quelques-uns disent qu'un des fils d'Abdallah le fit tuer à Tremecen. C'est ce même roi de Fez & de Maroc qui attaqua & combattit l'armée d'Espagne à son retour du Pignon de Velez en 1564. Deux ans avant sa mort il entreprit témérairement la guerre contre Mazagan, à la persuasion d'un certain Corse renégat, qui au milieu des femmes & du vin, lui conseilla de ne pas laisser vieillir sa gloire plus long-temps, mais de la renouveller par quelque action digne d'un grand prince comme lui. Cette entreprise fut mémorable par quantité de rencontres de part & d'autre; mais Abdallah n'eut aucun succès; il se repentit bientôt d'avoir suivi trop légérement un conseil donné à contre-temps. Il revint à Maroc, où il passa tranquillement le reste de ses jours, & il y mourut l'an 1574 de J. C. & de l'hégire 981, dans la dix-septiéme année de son regne. Paul Jove le confond avec son frere. Il eut pour successeur son fils Muley Mahomet, à qui auparavant il avoit donné le gouvernement de Fez.

* Diego de Torres, *hist. des scherifs.* De Thou, *hist. liv.* 20, 36 & 37.

ABDALLAH, prince mahométan, se rendit célébre par ses entreprises & par ses desseins durant la guerre des scherifs en Afrique. Il fit alliance avec Philippe III, roi d'Espagne, par le moyen de Janeti Mortara Genois, l'an de l'hégire 1016, & de J. C. 1607, & il fut assassiné deux années après par l'artifice d'un santon ou religieux mahométan nommé Sidri Hamet Ben Abdallah, magicien, que Muley Zidan, oncle & ennemi d'Abdallah, avoit aposté pour le faire mourir.

ABDALLAH Berebere, surnommé le *Mouahedin*, natif de Tenmellet en Barbarie, étoit un maître d'école. Il fut auteur de la secte des Mouahedins ou Almohades, qui dans le XII siécle suivoient en partie la doctrine d'Ali, gendre de Mahomet. Il fut estimé pour ses sermons, qui lui acquirent l'affection & l'estime des Africains de la tribu de Muçamuda dont il étoit. Après avoir assemblé grand nombre de peuple, il eut l'insolence de s'attaquer à Abraham, roi de Maroc en Afrique, lequel ayant négligé d'étouffer cette rebellion dans sa naissance, se vit arracher & la couronne & la vie par Abdul-Mumen, chef des troupes, qui avoient embrassé la créance de cet imposteur. Abdallah mourut peu de jours après avoir reçu la tête d'Abraham, que lui avoit envoyé Abdul-Mumen. Ce fut vers l'an de J. C. 1148, & de l'hégire 543. * Marmol, *liv.* 2, *c.* 33. De Thou, *hist.*

ABDALLAH, alfaqui, ou prédicateur mahométan, de la secte des Almohades, se souleva l'année de J. C. 1543, & de l'hégire 950, contre le scherif Mahamet, qui étoit roi de Maroc, & assembla plusieurs barbares sur la montagne de Nefusa, qui est une branche du grand Atlas, qu'on nomme maintenant *Derenderen*, ou *Adren*. Le scherif envoya des troupes contre ce rebelle, qu'on croyoit un des plus fameux magiciens de l'Afrique. Les gens de guerre qui monterent sur le roc où il s'étoit retiré, trouverent sur le chemin des moutons égorgés, dont la laine étoit grillée, les piés coupés & enfoncés dans leurs yeux, avec d'autres marques semblables qu'ils prirent pour des sortiléges. Mais les Chrétiens qui étoient parmi ces troupes ne s'en étonnerent point, & les brulerent. Ce qui fit dire à Abdallah, lorsqu'il fut pris, que ce n'étoient pas les Maures qui l'avoient vaincu, mais les Chrétiens, parcequ'il n'avoit pas eu la pensée de faire des enchantemens contr'eux. On lui promit de le renvoyer dans le royaume de Fez avec sa suite & ses enfans; mais malgré cette promesse, le scherif lui fit couper la tête. * Marmol, *l.* 3, *c.* 43.

ABDALLAH, dit *Mohtaseb Billah*, chassa d'Afrique les Aglabites, & mit sur le trône Obeidallah, de la famille d'Ali, lequel étant bien établi, le fit mourir. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils d'Iassin, premier docteur des *Almoravides* ou *Marabouths*, étoit natif de Cairoan en Afrique. Ce fut lui qui condamna à la mort Giauhar Gedali, premier chef & prince des Marabouths, pour avoir contrevenu à la loi qu'il s'étoit imposée lui-même. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, prince des Tartares Uzbeks, *voyez* l'article d'ABBAS, fils de Mohammed Khodabendeh.

ABDALLAH *al-Adib-al-Raimi*, cherchez ABDUN.

ABDALLAH *ben Houssain Bedr-al-Karob* a écrit l'histoire des Abbassides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* article *Akhbar Beni-al-Abbas.*

ABDALLAS, ou ABCAL, religieux en Perse, *voyez* CALENDER.

ABDALLATHIF, fils d'Ulug-Beg, qui étoit de la race de Tamerlan, fit la guerre à son pere, lequel fut tué dans la bataille qui se donna entr'eux, & prit aussitôt possession des états de la Transoxane; mais il n'en put jouir que six mois, après lesquels il fut tué à coups de fléche par ses propres soldats, soit par hasard, soit en punition de son parricide, l'an de l'hégire 854, qui est de J. C. 1485. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDAL-MAAL, est auteur d'une géographie universelle, écrite en persien, & qui a pour titre, *la mesure de la terre.* * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ABDALMAGID, chef de la secte des Keramiens, qui ayant été convaincu & rendu confus dans une dispute par le fameux docteur FAKHREDDIN RAZI, suscita une sédition populaire pour le faire chasser de la ville. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

Il y a eu un autre homme de ce nom, auteur d'un livre arabe, qui traite de la maniere de se servir de l'arbalête. * *Idem.*

ABDALMALEK, fils de *Saleh*, fils d'*Abdallah*, fils d'*Abbas*, étoit petit-cousin du faux prophéte Mahomet. Le calife Aaron lui donna le gouvernement d'Egypte, & lui dit en l'envoyant pour exercer cet emploi : *Regardez-vous dans cette charge comme un homme qui négocie avec Dieu pour ses serviteurs. Un sage négociant, lorsqu'il n'apperçoit point de profit dans son commerce, se retire avec son capital. Lorsque vous serez à la tête des troupes, ne leur permettez jamais le pillage, que vous ne les ayez mises en sureté; & défiez-vous toujours plus de vos propres ruses, que de celles de vos ennemis.*

Ce gouverneur demeura en Egypte jusqu'en l'an 178 de l'hégire, & de J. C. 794, qu'il fut dépossedé par le même calife, parcequ'il le soupçonna de briguer l'empire, & d'être du parti des Barmecides. Il fut fait ensuite prisonnier, & donné à la garde de Fadhel visir de Aaron, jusqu'à ce qu'Amin ayant succedé à son pere, le délivra, & lui donna le gouvernement de Syrie, où il mourut. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils de MARVAN, cinquiéme calife de la race des Ommiades, commença son regne l'an 65 de l'hégire, 684 de J. C, & le finit l'an 86 - 705. On lui donna pour sobriquet le surnom de *Rasch-al-hegiarat*, c'est-à-dire, *la sueur de la pierre*, à cause de son extrême avarice, & celui d'*Aboulzebbab*, à cause de son haleine si puante, que l'on prétend qu'elle faisoit mourir toutes les mouches qui s'arrêtoient sur ses levres. Il surpassa en puissance les califes qui l'avoient précédé; car ce fut sous son regne que les Indes furent conquises en orient, & ses armées pénétrerent jusque dans l'Espagne en occident.

Ce fut dans cette province qu'il fit chercher un château, que l'on disoit avoir été bâti par les Fées dans les montagnes les plus reculées du pays. La fable porte que ce château fut découvert, & que l'on y trouva ces vers écrits sur la porte en caracteres fort anciens.

Ce n'est pas une entreprise facile d'ouvrir la porte de ce château,
La dent de fer que tu y vois, passant téméraire, n'est pas celle de la serrure, mais bien celle d'un vieux dragon :
Sache donc qu'aucun ne sera en état de rompre ce charme,
Si le destin ne met la clef à la main de celui qui entreprendra de l'ouvrir.

Ce calife étendit aussi son empire vers le midi, en se rendant maître de la Mecque, où Abdallah, fils de Zobeir, s'étoit cantonné. Il étoit dans le château de Coufah quand on lui apporta la tête de Mossab, qui avoit été défait & tué par ses troupes, & un de ceux qui étoient près de sa personne lui dit : *Je fais maintenant réflexion à une aventure qui me paroît fort singuliere, c'est que j'ai vu apporter dans ce même château la tête de Houssain, fils d'Ali, à Obeidallah, qui l'avoit défait, celle d'Obeidallah à Mokhtar son vainqueur, celle de Mokhtar à Mossab, & celle de Mossab que l'on vous présente maintenant.* Abdalmalek fut troublé de ce discours, & commanda à l'heure même qu'on démolît ce château pour en détourner le mauvais augure.

Ce calife ayant songé une nuit qu'il urinoit dans le portique

portique sacré de la Mecque, & ce songe lui étant arrivé quatre fois consécutivement, Saad qui se mêloit de vouloir expliquer les songes, lui prédit que quatre de ses enfans jouiroient du califat l'un après l'autre, ce qui arriva dans la suite. Ce prince étoit si grand ennemi de la maison d'Ali, qu'il ne put souffrir que Ferozdac, poëte illustre parmi les Arabes, l'eût loué en plusieurs endroits de ses ouvrages. Abdalmalek regna vingt & un ans, & eut pour successeur son fils *Valid*, qui fut l'aîné des seize enfans mâles qu'il laissa, dont trois autres, savoir Soliman, Iezid & Hescham regnerent aussi. Il fut enterré hors de la porte de Damas: & l'on remarque sa modération, en ce qu'il ne voulut pas ôter aux Chrétiens une église qu'il leur avoit demandée, & qu'ils lui refuserent. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK, fils de Nouh ou *Noé*, cinquiéme sultan de la dynastie des Samanides, succéda à son pere, & eut à soutenir de grandes guerres contre Rocneddoulah prince de la maison des Bouides. Après plusieurs combats, celui-ci fut obligé de lui payer enfin le tribut de deux cens mille drachmes d'or, qui avoit été autrefois stipulé avec Noé son pere. Sous le regne de ce prince Alpteghin ou Olupteghin, duquel les sultans Gaznevides tirent leur origine, parvint de simple soldat qu'il étoit d'abord, jusqu'au généralat des armées, & obtint le gouvernement de la province de Khorasan. Abdalmalek regna sept ans, & mourut d'une chute qu'il fit en travaillant son cheval dans le manége, ou, selon quelques-uns, jouant au mail à cheval dans l'hippodrome, l'an 350 de l'hégire, de J. C. 961. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK, fils de *Nouh*, est le second du nom, & le neuviéme ou dernier prince des Samanides. Il succéda à son frere Mansor second du nom, après qu'il lui eut fait crever les yeux, & ôter la couronne par le crédit de deux capitaines Turcs nommés Faik & Tozon qui avoient toutes les forces de l'état entre leurs mains. Cependant Mahmond fils de Sebekteghin sultan des Gaznevides, ayant appris ce qui s'étoit passé, s'avança avec une puissante armée jusqu'en la province de Khorasan. Faik & Tozon résolurent d'aller au-devant de lui, & de lui demander la paix. Ils menerent avec eux leur roi Abdalmalek, & se tinrent tous deux à ses étriers, marchant à pied pour lui faire honneur. Mahmoud les reçut fort bien, & leur accorda d'abord la paix qu'ils lui demanderent, mais elle ne fut pas de longue durée: car Mahmoud s'étant bientôt brouillé avec eux, il leur fit une si rude guerre, qu'il les obligea de se sauver, l'un dans la ville de Bokhara, & l'autre dans celle de Nischabour.

Abdalmalek, à qui Mahmoud n'en vouloit point, demeura paisible dans ses états sous la protection du sultan; mais Ilkhan roi du Turquestan, étant entré, sous prétexte de le secourir contre Mahmoud, avec beaucoup de troupes dans ses états, & s'approchant de la ville de Bokhara, qui en étoit la capitale, fut cause de sa ruine entiere. Car Abdalmalek se voyant accablé plutôt que soulagé par un si puissant secours, & n'ayant pas de quoi se défendre contre de si grandes forces, prit la fuite, & alla se cacher dans un endroit retiré de la province. Ainsi Ilkhan se rendit facilement maître de la ville capitale; & ayant découvert le lieu où Abdalmalek s'étoit retiré, il se saisit de sa personne, & l'envoya prisonnier au château de Dizghend, situé aux extrémités du Turquestan. Ceci arriva l'an 389 de l'hégire, de J. C. 999, année fatale à l'empire des Samanides; car Mahmoud ayant chassé Ilkhan de la province dont il venoit de s'emparer, s'y établit lui-même & la soumit à sa domination. Abdalmalek n'avoit encore regné que six mois & dix-sept jours, lorsque Mahmoud, fils de Sebekteghin, fit passer ainsi la monarchie des Samanides, qui avoit donné à l'orient de très-puissans & de très-vaillans princes, en celle des Gaznevides, cette même année 389. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils d'Abdallah, surnommé *Aladbrami-Alsabri*, natif de la ville de Ceuta en Afrique, est auteur d'un commentaire sur le poëme d'*Ebn Abdoun.* * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABDALMALEKC, *cherchez* ABDULMALIC.

ABDAL-MUTALIB ou ABDAL-MOTHLEB, fils d'Haschem, fut aïeul de l'imposteur Mahomet. Il laissa un grand nombre d'enfans, dont le dernier fut Abdallah, pere du faux prophéte. On dit qu'Abdal-Mothleb étoit l'homme le mieux fait de son temps. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALONYME, *cherchez* ABDOLONYME, prince Sidonien.

ABDALRAHMAN, *cherchez* ABDERAME I du nom.

ABDALRAIM ALFENDI MEULEVI, est auteur d'un livre arabe, qui contient un formulaire de lettres missives selon le stile des Arabes. Il se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1134. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALRASCHID, fils du sultan Mahmoud. Ce prince avoit passé la plus grande partie de sa vie en prison; mais s'en étant sauvé, il fut proclamé sultan des Gaznevides après Ali fils de Messoud son neveu, & fut le septiéme prince de cette dynastie, ou le huitiéme, si l'on compte Mahomet l'*Aveugle.* Ce fut lui qui donna le gouvernement de la province de Segestan à Togrul, qui avoit été nourri à la cour de Maudoud, fils de Massoud, sultan de Gazna. Ce prince le prit tellement en affection, qu'il lui laissa un pouvoir presque absolu. Togrul abusa de cette facilité, agissant par tout en souverain; il poussa même l'ingratitude jusqu'à détrôner son maître & son bienfaiteur. Pour faire réussir promptement son entreprise, il vint attaquer Abdalraschid dans sa ville capitale de Gazna. Le prince surpris d'une attaque si imprévue, se retira dans le château avec ce qu'il y avoit de gens auprès de lui. Togrul se rendit maître en peu de temps de la ville, prit le château d'assaut, & massacra impitoyablement le sultan avec ceux de sa famille, à la réserve d'Anca, fille de Massoud, qu'il prit pour femme, & s'empara ainsi de la couronne & des états de ses maîtres. Cet usurpateur fut surnommé par tous les peuples Kafernamet, c'est-à-dire, l'*Ingrat*; & sa perfidie fut si odieuse à ses nouveaux sujets, que Kharkhir, qui gouvernoit les provinces des Indes dépendantes de la couronne de Gazna, ayant appris la nouvelle de cette étrange révolution, écrivit si fortement aux grands de cette ville, & même à la princesse Anca, qu'il les souleva contre ce tyran, qui fut peu après mis à mort dans son palais & sur le trône. On fit savoir aussitôt cette exécution à Kharkhir, lequel s'étant rendu à Gazna, fit proclamer, du consentement de tous les principaux seigneurs de l'état, Ferokhzad fils de Massoud échapé à la cruauté du tyran, pour sultan légitime de ce grand empire. Abdalraschid fut dépouillé de ses états l'an 445 de l'hégire, de J. C. 1053 selon Khondemir. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALSALAM BEN GENGHIDEST AL-GIABALI, natif de Bagdet, & originaire de la province nommée Gebal, étoit philosophe & médecin sous le califat de Nasser. Il fut accusé d'être Motazale, & comme tel on l'emprisonna, & ses livres furent brulés. Ahmet son petit-fils fut un jurisconsulte célébre, dont nous avons deux livres sur le droit des Musulmans. Il mourut à Damas l'an 847 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALSAMAD, oncle des deux premiers califes de la maison des Abbassides, a vécu fort long-temps, & n'est mort qu'en l'année 185 de l'hégire, sous le califat d'Aaron. On dit que ses deux machoires, tant la

supérieure que l'inférieure, étoient chacune d'une seule piéce. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALVAHED BEN ABDALRAZAK, surnommé *Khathib Nessaovi*, prédicateur musulman, de la ville de Nessa, en la province de Khorasan, est auteur d'un livre spirituel intitulé, *Tage si keifiet al dlage*, c'est-à-dire, *de la qualité des remédes de l'ame.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALVAHED BEN ZEID, homme d'une vie religieuse & retirée, dont la sainteté est célébre parmi les Musulmans. Jafei a écrit sa vie dans les pages 5 & 6 de son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDAR, nom de l'officier du roi de Perse, qui lui sert de l'eau à boire, & qui la garde dans une cruche cachetée, de peur que l'on n'y mêle du poison. * Olearius, *voyage de Perse.*

ABDAS, évêque dans la Perse, vivoit du temps de l'empereur Théodose *le jeune*, & sous le regne d'Isdegerde, roi de Perse. Les Chrétiens jouissoient sous ce prince du libre exercice de leur religion, lorsqu'Abdas, animé d'un zèle, peut-être trop ardent, renversa l'un des temples consacrés au Feu. Le roi lui ordonna de le rétablir, sous peine de voir démolir toutes les églises des Chrétiens. L'évêque ayant rejetté cet ordre, auquel il croyoit ne pouvoir obéir sans crime, l'empereur ordonna qu'on le fît mourir, & qu'on rasât toutes les églises des Chrétiens. Ce prince livra ceux-ci aux Mages, qui allumerent contre eux une persécution très-cruelle, qui dura plus de trente années, & qui fut la source d'une longue guerre entre l'empire & les Perses. Socrate place l'origine de cette persécution, mais moins vraisemblablement que Theodoret, sous le roi Vararane, fils & successeur d'Isdegerde, qui mourut l'an de J. C. 420. * Theodoret, *hist. ecclef. l.* 5, *c.* 39. Socrate, *l.* 7, *c.* 18. Nicephore, *l.* 14, *c.* 19. M. Bayle, *dict. crit.*

ABDASTRATE, quatriéme roi de Tyr, succeda à son pere Baleasar dans le royaume de Tyr, l'an 3735 de la période julienne, 979 avant J. C. regna neuf ans, & fut tué à l'âge de vingt-neuf ans par les enfans de sa nourrice, dont l'un lui succeda. * Josephe *contra Appion*, *l.* 1.

ABDECALLAS, martyr, souffrit avec Simon, évêque de Séleucie & de Ctésiphonte, sous le regne de Sapor, roi de Perse, grand ennemi des Chrétiens. *Hist. trip. liv. III. ch.* 6.

ABDEGASUS, general des armées d'Artabane, roi des Parthes. L'envie qu'il conçut contre le vaillant Aniléus, lui fit concevoir le dessein de le tuer; mais son maître l'empêcha de commettre une action si lâche & si indigne d'un homme d'honneur. * Josephe, *liv. XVIII. ch.* 12. *des antiquités.*

ABDELARIS ou ABDALLATHIF, grand kan des Tartares Usbecks, fils d'Abdallathif, étoit le dernier de la race de Genghis-Khan, descendu de ce fameux Tamerlan, qui fit trembler l'empire des Ottomans. Abdelaris mourut l'an 948 de l'hégire. * Texeira, *hist. des rois de Perse*, *liv.* 2, *ch.* 58. D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABDEL-CADER, sixiéme roi de Maroc, de la race des Almohades, succeda à son neveu Céyed Barrax en 1213 de J. C. & de l'hégire 610, mais il fut obligé de partager l'empire avec d'autres de ses parens, ce qui fit naître plusieurs souverains. Ces princes Almohades perdirent une bataille contre Abdulach qui s'étoit fait proclamer roi de Fez; & Abdel-Cader fut tué dans Segelmesse, ville de Numidie, par un des chefs de Mahamet Budobuz, oncle de Céyed, qui prétendoit à la couronne. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. Garibai, *liv.* 26. J. Leon. *part.* 1.

ABDELMELIK, *cherchez* ABDULMALIC.

ABDELMESSIAS, patriarche d'Egypte, publia une profession de foi, & une députation au pape Clément VIII, qui se trouvent dans Baronius, *tom. VI. annal. sur la fin.*

ABDEL-MON, *cherchez* ABDUL-MUMEN.

ABDELQUIVIR, étoit fils aîné de Hascen scherif, ou Mahomet-Ben-Mahomet Numide, natif de la province de Dara. Ce Hascen scherif étoit fort versé dans la philosophie & la magie; & voulant acquérir du crédit parmi les peuples, se vantoit d'être descendu de Mahomet leur prophéte, & affectoit aussi une grande sainteté de vie. Cet imposteur avoit trois fils, dont Abdelquivir étoit l'aîné. Il les éleva à sa mode, & les ayant envoyés à la Mecque, ils témoignerent à leur retour qu'ils étoient dignes successeurs d'un tel pere: car feignant d'être transportés d'enthousiasme, ils attirerent après eux quantité de monde, desorte qu'il n'y avoit personne qui ne s'estimât heureux de baiser le bas de leur vêtement. Vers l'an 1505 de J. C. & de l'hégire 911, Hascen conseilla aux deux cadets d'aller à Fez, où regnoit alors Mahomet Oataz. Ils y furent assez heureux, l'un pour obtenir une chaire dans le collége de Modarase, & l'autre pour être gouverneur des enfans du roi. Lorsqu'ils eurent acquis quelque autorité, ils s'adresserent au roi, par le conseil de leur pere, & lui demanderent permission de manger avec quelques gardes, & de faire porter avec eux un tambour & une banniere, pour liguer les Mahometans contre les Chrétiens. Mulei-Nacer frere du roi, n'approuva pas ce dessein, mais le roi leur accorda leur demande. Le premier voyage fut heureux, les peuples les suivirent de tous côtés: mais Yahai-Ben-Tafuf, Maure tributaire du roi de Portugal, & ennemi juré des scherifs, leur opposa les Portugais, qui les chasserent. Après divers succès, Abdelquivir fut tué dans un combat devant la ville d'Anega. * Diego de Torrés. Marmol. De Thou.

ABDEMELECH, eunuque Ethiopien, de la maison du roi Sédécias, obtint la délivrance du prophéte Jeremie, que ce prince aveugle avoit fait jetter dans une prison affreuse, pour contenter les ennemis de ce saint homme. Dieu récompensa la générosité d'Abdemelech, & le délivra lui-même des mains des Chaldéens, dont le prophéte avoit annoncé la venue. * Jeremie, *c.* 38, 39.

ABDEMELECH ou MULEI-MOLUC, dépouillé des royaumes de Fez & de Maroc par Mahomet son neveu, mendia le secours de Selim, empereur des Turcs, pour le recouvrer. Mahomet de son côté implora celui de Sébastien, roi de Portugal, lequel ayant levé une puissante armée, passa en Afrique, & aborda à Tanger le 9 juillet de l'an de J. C. 1578, & de l'hégire 986. La bataille s'étant donnée un lundi 4 d'août 1578, le roi de Portugal disparut, sans qu'on ait pu savoir ce qu'il devint. Les Espagnols ont soutenu qu'il avoit été tué; d'autres ont prétendu qu'il avoit été fait esclave. Mahomet expira dans un marais, & Abdemelech dans sa litiere. * Petau, Riccioli. *Vie de dom Barthelemi des Martyrs, &c.*

ABDEMON, jeune homme qui avoit, dit-on, le don d'expliquer les énigmes proposées par Salomon. Ménandre, auteur Grec cité par Josephe, en parle ainsi: *Il y eut de ce temps un jeune homme nommé Abdemon, qui expliquoit les songes que Salomon, roi de Jérusalem, lui proposoit.* Dion, aussi cité par le même auteur, ajoute qu'Hiram, roi des Tyriens, n'ayant pu expliquer les énigmes qui lui avoient été proposées par Salomon, lui paya une somme très-considérable; mais que depuis il envoya à Salomon un Tyrien nommé Abdemon, qui lui expliqua toutes ses énigmes, & lui en proposa d'autres qu'il ne put expliquer. * Josephe, *antiq. Judaic. l.* 8. *c.* 2. & *l. contre App.*

ABDEMON, Tyrien, ami des Perses, se rendit maître de l'isle de Chypre, après qu'Evagoras en eut été chassé: mais Evagoras étant rétabli, Abdemon fut à son tour chassé la seconde année de la XCVII olympiade, 391 avant J. C.

ABDENAGO, c'est le nom que le chef des eunuques du roi Nabuchodonozor imposa à AZARIAS, l'un des trois compagnons de Daniel, dont nous rapportons l'histoire à l'article d'ANANIAS, un d'entr'eux.

☞ ABDERAME. Dans les historiens ce nom est le même que ceux d'*Abdalrachman*, *Abdalrahman*, *Abdarrahman* & *Abderrahman.* Nous mettons ici ceux qui sont plus communément nommés *Abdérame.* Ce nom est celui d'une famille descendue des Ommiades, qui ayant été presque détruite en Asie, passa en Espagne, où les Sarasins la mirent sur le trône dans le second siécle de l'hégire. Elle y regna jusque vers la fin du quatriéme, comme on le verra par les articles suivans.

ABDERAME I du nom, ou ABDALRAHMAN, roi des Arabes en Espagne, étoit petit-fils du calife Hescam, de la race des Ommiades. Abderame, après la ruine de sa famille en Asie, fut appellé d'Afrique en Espagne l'an de J. C. 754 par les Sarasins révoltés contre leur roi Joseph. Il vainquit ce dernier en plusieurs rencontres; & après l'avoir défait dans un dernier combat où il fut tué, il prit le titre de roi de Cordoue en 756. Ensuite il ravagea toute la Castille avec une armée des Maures venus d'Afrique, que quelques-uns font monter à trente mille chevaux, & à deux cens mille hommes de pied. Le roi de Léon n'étant pas assez fort pour lui résister, Abderame recouvra en peu de temps toutes les places que les Chrétiens avoient reconquises sur les Arabes. Après avoir conquis les royaumes de Castille, d'Aragon, de Navarre & de Portugal, & n'avoir épargné que la partie septentrionale d'Espagne, qui est fortifiée par la nature, il alla assiéger la ville de Tolede, mais il fut contraint de lever le siége. Il fit de si grands ravages durant cette campagne, que les écrivains le nomme *le second destructeur d'Espagne.* Il recommença l'année suivante le siége de Tolede, qu'il prit, & où il laissa son fils pour la gouverner. Quelques historiens disent qu'il eut de longues guerres contre Charlemagne, que Pepin son pere avoit envoyé en Espagne pour s'opposer aux conquêtes de ce barbare. Mais comme ces mémoires sont tirés de l'histoire de l'archevêque Turpin, on n'y peut faire aucun fond. Il est seulement vrai qu'il désola presque toute l'Espagne, & que plusieurs rois, comme Aurelius & Mauregat, acheterent la paix de lui à des conditions honteuses; le premier, en lui payant un tribut de cent jeunes filles tous les ans. Depuis, Abderame se voyant paisible possesseur d'un état indépendant des Miramamolins d'Afrique, & des califes d'Asie, il fit bâtir la grande mosquée de Cordoue, & mourut avant qu'elle fût achevée, après avoir regné 32 ans, trois mois & quatre jours; c'étoit l'année 788 de J. C. & de l'hégire 172. Il fut surnommé *Abdel* ou *le Juste*, & laissa onze fils & neuf filles. Son fils Osmen lui succéda. * Mariana, *hist. d'Esp. l.* 7, *c.* 5. Marmol, *l.* 2, *c.* 20.

ABDERAME II, roi de Cordoue, fils d'Aliatan, succeda à son pere l'an de J. C. 821, & de l'hégire 206. Il fit trêve avec Ramire, roi de Castille; mais depuis ayant été sollicité par les Afriquains de prendre les armes, & en ayant reçu un des plus grands secours qui eut jamais passé la mer, il se mit en état de poursuivre les Chrétiens. Le roi Ramire en étant averti, le fit prier de ne pas rompre le traité de paix, qui avoit été observé pendant onze ans; mais le Maure ayant demandé cent filles de tribut toutes les années, comme on les avoit données à ses prédécesseurs, Ramire eut horreur de cette demande, prit lui-même les armes, & se confiant en la bonté de Dieu, vainquit Abderame par un secours extraordinaire du ciel, l'an de J. C. 834, & de l'hégire 219. Après cette bataille, dans laquelle Abderame perdit 70000 hommes, il vécut en paix, & ne s'occupa qu'à embellir & fortifier les places de son obéissance, faisant conduire de l'eau dans la ville, bâtissant des mosquées; & faisant venir des ouvriers de Damas pour y établir des manufactures de soye. Ce fut le premier qui mit son nom sur la monnoie arabesque de son temps. Les Anglois étant venus en Espagne pour secourir les Chrétiens, assiégerent Lisbonne; mais ils furent obligés de lever le siége, & allerent prendre Cadis & Séville en 840. Ces deux villes furent reprises la même année par Abderame, qui mourut en 852, laissant la couronne à Mahomet, l'aîné de 42 fils qu'il avoit. D'autres lui donnent 45 fils & 42 filles. * Marmol, *l.* 2, *c.* 23.

ABDERAME III, surnommé l'*Exaltateur de la loi*; neuviéme calife d'Espagne, fut préféré à son aîné pour succéder à Abdallah, aussi son frere & fils de Mondir, par le crédit du roi d'Afrique, qui le fit installer l'an de J. C. 912, & de l'hégire 300. Il fit venir du secours d'Afrique à plusieurs fois. Dans la suite attribuant la cause de ses pertes à la permission qu'il donnoit dans ses états aux Chrétiens & aux Mahométans de s'allier ensemble, il voulut que tous les Chrétiens qui avoient fait alliance avec les Maures, fissent eux & leurs enfans profession de la loi de Mahomet. Dans cette persécution, qui dura sept ans, plusieurs souffrirent le martyre, comme saint Victor, saint Pelage, &c. Deux ans après, Abderame fut défait à Talavera par Ordogno roi de Léon. La guerre continua long-temps, mais avec peu de succès pour Abderame, qui mourut enfin l'an 961 de J. C. après avoir régné près de 50 ans. * Mariana, *hist. de reb. hisp.* Marmol, *l.* 2, *c.* 26.

ABDERAME IV, fils d'*Almanzor*, parvint à la couronne après la mort d'Abdulmalic son frere aîné. Il fut le dernier de la race des Abderames qui régna à Cordoue. Ses débauches lui firent discontinuer la guerre. Les Arabes se souleverent, & se partagerent en deux factions; ceux d'Afrique d'un côté, commandés par Soliman; ceux d'Espagne de l'autre, par Mahomet. Ce dernier avoit renfermé le calife dans une prison, sans que personne en murmurât, à cause de ses vices & de sa lâcheté. Pour faire croire qu'il étoit mort, il fit égorger un chrétien, dont il fit exposer le cadavre à la vûe des peuples, disant que c'étoit celui du roi, ce qui lui réussit & servit à le faire monter sur le trône. Cela arriva l'an de J. C. 1002, & de l'hégire 393. * Mariana, Marmol, *l.* 2, *c.* 28.

ABDERAME, se fit souverain de Safie dans le royaume de Maroc, après avoir fait assassiner son neveu Amedux qui gouvernoit cet état. Il régna longtemps en paix, & fut assassiné à son tour, lorsqu'il y pensoit le moins; car ayant une fort belle fille aimée d'un jeune homme des principaux de la ville, nommé Ali-ben-Guecimin, ce jeune homme la connut par l'entremise d'un esclave, & même de sa mere. Abderame le sut, & résolut de s'en venger; mais la fille & la femme qui s'en doutoient, en donnerent avis au jeune homme, qui résolut de se défaire de lui. Abderame qui avoit les mêmes vûes, envoya prier un jour de fête Ali de venir à la mosquée, & qu'ils iroient à la promenade, où il lui communiqueroit une affaire de grande importance. Ali y vint avec son ami Yahaya, auquel il avoit fait part de son dessein; & poignarda Abderame dans la mosquée, lorsqu'il faisoit son oraison près de l'alfaqui, vers l'an de J. C. 1505, & de l'hégire 911. * Marmol, *l.* 3, *c.* 53.

ABDERAME, nommé par les Arabes *Abdalrahman*, fut capitaine général & gouverneur d'Espagne dans le VIII siécle pour le calife Hescham, & se rendit célébre par les courses & les conquêtes qu'il fit en France dès l'an 725. Les Sarasins s'étoient jetté sur la Septimanie en Languedoc, & s'y étoient emparé de Narbone & de Carcassone. Eudes, duc d'Aquitaine, secouru par les François, avoit arrêté leurs progrès devant Toulouse, & s'étoit au moins conservé cette ville avec celle d'Usez. Dans la suite, craignant de nouvelles irruptions de la part de ces barbares, & voulant d'ailleurs se faire un rempart contre la puissance des François qui lui disputoient sa nouvelle souveraineté, il fit alliance avec Munuza, Maure de naissance, qui étoit alors gouverneur de Catalogne & de Septimanie: il lui donna même sa fille en mariage, pour l'obliger à se révolter contre le calife & ses généraux. Eudes profitoit de cette diversion pour

attaquer la Neuſtrie, lorſqu'Abderame paſſa les monts, pouſſa Munuza juſque dans une ville de Cerdagne qui portoit anciennement le nom de *Julia-Livia*, près des ruines de laquelle on a bâti depuis la forteresse de Puicerda. Munuza fut bientôt forcé dans cette ville, & obligé de ſe refugier auprès d'Eudes ſon beau-pere, qui de ſon côté avoit été vaincu plus d'une fois par Charles *Martel.* Mais les Saraſins pourſuivirent de ſi près le malheureux Munuza, qu'il fut contraint de ſe précipiter du haut d'un rocher, pour éviter de tomber entre leurs mains. Sa femme, très-belle princeſſe, fut faite priſonniere, & envoyée à Damas, pour être miſe dans le ſerrail du calife. Abderame ne manqua pas d'attaquer Eudes à ſon tour : il entra en France par le pays des Gaſcons, où il prit Bourdeaux ; & de-là, après s'être avancé juſqu'à la Dordogne, il paſſa cette riviere, & préſenta la bataille au duc, qui fut vaincu, n'ayant pas attendu les François, avec leſquels il avoit fait ſa paix, & prit enſuite le parti d'aller au-devant de Charles *Martel*, qui étoit près de paſſer la Loire pour le ſecourir. Abderame qui le ſuivoit, fit des ravages incroyables dans le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois & le Poitou. Pluſieurs villes furent pillées, un grand nombre d'égliſes miſes en cendres, & celle de S. Martin de Tours auroit eu le même ſort, ſi Abderame n'eût trouvé ſur ſa route Charles *Martel*, auquel Eudes s'étoit joint avec des troupes aſſez nombreuſes. Les deux armées en préſence proche de Poitiers paſſerent près de ſept jours à s'éprouver par des eſcarmouches : enfin le ſeptiéme on en vint à un combat général, où les Saraſins qui attaquoient avec aſſez peu de précaution, furent entierement défaits par les François. Abderame y fut tué avec un très-grand nombre des ſiens, que quelques auteurs font monter juſqu'à trois cens ſoixante mille. Il n'y a point de doute que le duc d'Aquitaine n'ait eu grande part au péril de cette journée, puiſqu'il partagea les riches dépouilles des vaincus avec les François, qui le laiſſerent paiſiblement ſe rétablir dans ſes états. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que les anciens hiſtoriens ne nous aient pas laiſſé un détail plus exact de cette grande action, qui termina le cours de la proſpérité des Saraſins, & qui commença la ruine de leur puiſſance en Europe. Cette bataille fut livrée l'an de J.C. 732, & de l'hégire 114. * Roderic. Tolet. *hiſt. arab. c.* 10. Marmol, *de l'Afriq. l.* 2. Iſidorus Pacenſis, *chron.*.Mezerai, Cordemoi, *hiſt. de France.* D'Herbelot, *bibl. orient.* Voyez auſſi les auteurs cités dans le 1. tome de *l'hiſt. de Niſme*, par M. Menard, p. 103 & 104.

ABDERE, compagnon d'Hercule, qui lui donna à garder les cavales de Dioméde qu'il avoit enlevées, pour aller contre les Biſtons, qui avoient pris les armes. A ſon retour, il trouva que les cavales avoient mis Abdere en piéces. Pour ſe conſoler, il bâtit une ville auprès du tombeau de ce jeune homme, & lui donna le nom d'Abdere. * Bayle, *dict. crit.*

ABDERE, ville maritime de Thrace, ſituée près de l'embouchure du fleuve Neſtus. Quelques-uns veulent qu'elle ait été bâtie par Abdera ſœur de Dioméde, ancien roi de Thrace, qui nourriſſoit, dit-on, ſes chevaux de chaire humaine. D'autres croient qu'elle devoit ſon origine à Hercule, qui, ſelon eux, la ſurnomma Abdere, en faveur d'Abdere, l'un de ſes compagnons, qui avoit été dévoré par les jumens de Dioméde. Quoi qu'il en ſoit, elle fut rebâtie par Timeſius, chef d'une colonie de Clazomeniens, habitans d'une ville d'Ionie, la ſeconde année de la XXXI olympiade, 655 ans avant J.C. Les Clazomeniens ne purent néanmoins jouir de leur nouvelle fondation ; car avant même que de l'avoir achevée, ils furent chaſſés par les Thraces. Ainſi ce ne fut que 112 ans après, qu'Abdere fut véritablement rétablie. Ses nouveaux fondateurs furent les Teïens, qui voyant leur ville ſur le point d'être priſe par Harpagus, lieutenant du jeune Cyrus, abandonnerent tous l'Ionie, & paſſerent dans la Thrace, où ils choiſirent Abdere pour ſéjour, la ſeconde année de la LIX olympiade, 543 ans avant J.C. Cette ville eſt célébre dans l'hiſtoire pour les plaies dont elle a été frapée en différens temps. L'air en étoit contagieux, & communiquoit aux hommes une eſpece de folie extraordinaire : les bêtes même qui goutoient les pâturages des environs, & les eaux du fleuve Coſſinite, entroient dans une eſpece de rage ; fléaux qui peut-être donnerent lieu au proverbe ironique des Grecs ſur le nouvel établiſſement des Teïens : ἄβδηρα, καλὰ Τήιων ἀποικια, *Abdere la belle colonie des Teïens*, quoique Strabon ſemble néanmoins citer cet éloge très-ſérieuſement. On remarque encore que ſous le regne de Caſſander, roi de Macédoine, les Abderitains furent inondés d'un déluge de grenouilles & de rats, qui les contraignit de déſerter pour un temps ; mais rien n'eſt plus étonnant que la maladie dont ils furent affligés ſous le régne de Lyſimachus dans la Thrace. Un certain Archélaüs, excellent acteur, avoit repréſenté à Abdere l'Andromede d'Euripide. Ce ſpectacle qui ſe donna dans l'été, remua tellement l'imagination des Abderitains, qui pendant ſa durée avoient été expoſés à de violentes chaleurs, qu'au ſortir du théatre la plupart furent ſaiſis d'une fiévre ardente. Les ſymptômes en étoient extraordinaires ; car ceux qui en étoient ſaiſis couroient les rues, en déclamant des morceaux entiers d'Euripide à l'imitation d'Archélaüs. Cette maladie, qui ne ceſſoit qu'au bout de ſept jours par une eſpece de criſe, paſſa des uns aux autres, & régna dans cette ville juſqu'à l'hyver ſuivant. Si l'on en croit Ovide, les habitans de cette ville avoient coutume de dévouer à certain jour, pour le ſalut de tous les autres, quelques malheureux citoyens qu'on aſſommoit à coups de pierre. On ſait le jugement peu favorable que pluſieurs anciens ont porté des Abderitains, qui paſſoient pour des gens groſſiers & ſans génie, à cauſe, ſans doute, de la groſſiereté de l'air qu'ils reſpiroient : d'où eſt venu cette expreſſion de Martial :

Abderitanæ pectora plebis habes.

pour dire, *vous êtes un ſtupide*, Leur ville a néanmoins donné naiſſance à de grands hommes, tels que Démocrite, Anaxarque, Hecatée, le poëte Nicænetus, &c. * Herodot. *l.* 1, *c.* 2, 168, *l.* 7, *c.* 109 & 126. Solin. *c.* 10. Pompon. Mela, *l.* 2, *c.* 2 & 6. Strabon, *l.* 14. Apollodor. Juſtin. *l.* 15, *c.* 2. Plin. Lucian. *in tractatu quomodo hiſtoria ſit ſcribenda.* Cicero, *de natura deorum*, *in epiſt. ad Attic. l.* 4, *epiſt.* 16 & *l.* 7, *epiſt.* 7. Juvenal, *ſatir.* 10. M. Bayle, *dict. crit.*

ABDIA, montagne dans la tribu de Manaſſé audeça du Jourdain. On lui a donné ce nom parcequ'on prétend que c'eſt celle où Abdias cacha cent prophétes, pour les ſauver de l'impie Jezabel, & les y nourrit à ſes dépens, juſqu'à la mort de cette méchante reine. Cette montagne eſt toute percée de cavernes, qui du temps d'Herode *le grand*, ſervirent de retraite aux voleurs. Ce prince les en fit ſortir par la force ; & pour empêcher qu'ils n'y puſſent retourner, il les fit preſque toutes combler. * *III Rois*, *chap. XVIII.* Joſephe, *antiq. Jud.*

ABDIAS, prophéte, dont le nom ſignifie *ſerviteur du Seigneur* : c'eſt le quatriéme de ceux qu'on appelle *petits prophétes*, ſelon l'ordre des exemplaires hébreux & de la vulgate ; le cinquiéme dans les exemplaires des ſeptante. S. Jerôme ſemble croire, avec les Hébreux, qu'il eſt ce même Abdias intendant de la maiſon d'Achab, qui cacha les prophétes que Jezabel vouloit faire mourir. *III Reg. c.* 18, *v.* 3. L'auteur du livre intitulé *de vitis prophetarum*, qu'on attribue à S. Epiphane, aſſure qu'Abdias eſt ce capitaine auquel Ochozias commanda de ſe ſaiſir d'Elie, *IV Reg. c.* 1, *v.* 9. D'autres ſoutiennent que cet Abdias avoit été le mari de cette veuve qu'Eliſée délivra de la pourſuite de ſes créanciers, en multipliant le peu d'huile qui lui reſtoit. *IV Reg. c.* 4, *v.* 2. Mais ſi l'on en juge par les

expressions mêmes de ce prophéte, il paroît qu'il prophétisoit après la ruine de Jérusalem par les Chaldéens, c'est-à-dire, vers l'an 588 avant l'ere chrétienne vulgaire. Il s'éleve contre les Iduméens, & leur reproche de s'être trouvé au milieu des ennemis de Jérusalem lorsque les étrangers reduisoient son peuple en captivité, entroient en possession de ses villes, & jettoient le sort sur Jérusalem même. Il leur reproche d'avoir alors porté une main violente sur les enfans de Jacob, & leur annonce les vengeances que le Seigneur exercera sur eux. On doit prendre garde de ne pas confondre ce prophéte, comme quelques-uns ont fait, ni avec ABDIAS pere de Jesmaïas, dont il est parlé dans le premier livre des Paralipomenes, *ch.* 27, *v.* 19, ni avec un autre de ce nom qui étoit lévite & intendant du temple. 2. *Paralip. c.* 34, *v.* 12. * S. Jerôme, *comment. in Abd.* le faux Epiphane, *dans le traité de la vie des prophétes.* Nouv. Calmet, *præf. sur Abdias.*

ABDIAS, de Babylone, auteur fabuleux sous le nom duquel on lit une histoire apocryphe, intitulée, *historia certaminis apostolici*, ou du combat des apôtres. Cet imposteur se vante dans son ouvrage d'avoir vu Jesus-Christ, d'avoir assisté aux actions & à la mort de plusieurs apôtres, & d'avoir suivi en Perse les apôtres S. Simon & S. Jude, par lesquels il prétend avoir été ordonné premier évêque de Babylone. Il ne paroît point qu'Eusebe, S. Jerôme, ni les autres anciens aient eu connoissance de cette histoire supposée. Elle a été déterrée dans ces derniers siécles par Wolfang Lazius, qui en trouva le manuscrit dans une caverne de la Carinthie, & qui le publia à Basle en 1551, *in-folio.* Le manuscrit annonçoit que l'ouvrage étoit originairement écrit en hébreu, & avoit été traduit en grec par Eutrope, & en latin par Africanus. Lazius en fit tant de cas, qu'il ne feignit point de mettre son autorité en paralléle avec celle de S. Luc même : mais les plus habiles furent frapés des contradictions grossieres qui se rencontrent dans l'histoire d'Abdias. Cet auteur qui se dit contemporain des apôtres, cite néanmoins un passage du V livre des commentaires d'Hegesippe, qui n'a vécu qu'environ 130 ans après l'ascension du Sauveur, du temps de S. Justin & d'Athenagoras. Dailleurs il allegue dans son V livre un disciple des apôtres appellé Crathon, dont l'histoire fut, dit-il, mise en latin par l'Africain l'historiographe. Ce ne peut être que le célébre Jules Africain : or qui ne sait que c'étoit un auteur grec, qui conduisit sa chronique jusqu'à l'an 221 de J. C. On laisse à part les fables dont le livre d'Abdias est semé, & les fautes qu'y a remarquées Jean Hessels. Les critiques les plus éclairés, tant catholiques que protestans, conviennent unanimement de la supposition de cet ouvrage, qui a été rejettée comme apocryphe par le pape Paul IV.

☞ Il y a eu autrefois dans la bibliothéque de M. de Thou, un manuscrit d'Abdias, qui différoit beaucoup de celui de Lazius. Ce manuscrit ne se trouve point dans la bibliothéque du roi, où il auroit dû être apporté avec les autres qui ont appartenu à M. de Thou. Mais les curieux pourront en voir les variantes dans la bibliothéque des Feuillans de Paris, où on les a écrites sur un exemplaire d'Abdias, imprimé à Paris en 1560, *in*-8°, par les soins de Jacques Lefévre docteur de Sorbonne. Fabricius fait aussi mention d'un manuscrit d'Abdias, qui a appartenu à Claude d'Espence, & qui n'étoit point celui de Lazius. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *apparat.* Hessel. *cens. de quibusd. sanctor. hist.* Molan. *l. de sacris picturis*, c. 38. *Præfat. ad Martyrol. edit. Lovan.* 1568, & l. 1. *de fide hæret. serv.* c. 6. 6. Vossius, *hist. gr.* p. 200. Dupin, *bibl. des aut. eccl.* Bayle, *dict. crit.* J. A. Fabricius, *cod. apocr. N. T.* part. 2, p. 389, 393, 395. Rivet. *crit. sacr.* l. 1, c. 6.

ABDILA, cruel persécuteur des chrétiens, en Espagne, du temps de l'empereur Justin. * Antonin, *liv. XV*, en fait mention.

ABDIRAN, roi des Sarasins, résistant vaillamment à Charlemagne, passa la Garonne, pilla & saccagea la ville de Bourdeaux, s'abandonnant à toutes sortes de débauches. * Sabell.

ABDISSI, ABDISU, ou ABDIESU, nommé aussi *Hebed-Gesu*, patriarche de la ville de Muzal, dans l'Assyrie orientale, étoit fils de Jean, de la ville de Gesire sur le Tigre, & avoit été moine de S. Pacôme, selon quelques-uns, & de S. Antoine, selon d'autres. Il vint à Rome sous Jules III, fit abjuration du nestorianisme entre l'an 1550 & 1555, & fut déclaré patriarche des nestoriens après la mort de Simon Julacha. Il fit un second voyage à Rome sous le pontificat de Pie IV, qui le confirma dans sa dignité, & lui donna le *pallium* le 7 de mars 1562. Fra-Paolo rapporte qu'Abdissi avoit écrit une lettre au concile de Trente ; mais ce fait lui est contesté par le cardinal Pallavicin, & n'est pas bien vérifié. Abdissi possédoit parfaitement le chaldéen, l'arabe, le syriac ; il répondoit pertinemment aux questions les plus difficiles. Il disoit que ses ancêtres avoient reçu leur doctrine de S. Thomas, de S. Thadée, & de leur disciple S. Marc ; que leur créance étoit entierement conforme à celle des catholiques romains, & que leurs sacremens étoient les mêmes, aussi-bien que la plupart de leurs cérémonies, qui étoient écrites dès le temps des apôtres dans les livres qu'ils gardoient depuis ces temps-là. Avant son abjuration, Abdissi avoit écrit plusieurs ouvrages en syriac, pour appuyer la créance des nestoriens. Abraham Ecchellensis en fait mention dans le catalogue des écrivains Syriens, qu'il fit imprimer en syriac à Rome en 1653, avec une version latine & des notes. Il en parle aussi dans la préface qu'il a mise à la tête de ce catalogue. On garde dans la bibliothéque du vatican deux poëmes d'Abdissi, écrits de sa main, où il rend raison de sa réunion à l'église romaine. Abdissi attira plusieurs nestoriens à la communion romaine. Ahathalla lui succéda, & ayant vécu fort peu de temps, il eut pour successeur Denha Simon, qui étoit auparavant archevêque de Gelu. Celui-ci fut obligé d'abandonner Caremit, où son prédécesseur avoit fait sa résidence. Il se retira dans la province de Zeinalbech, à l'extrémité de la Perse, pour céder au patriarche de Babylone. Son successeur, nommé aussi Simon, résida au même lieu. * De Moni, c'est-à-dire Richard Simon, *hist. crit. des églises du Levant.* Thuan. *hist.* l. 32. Spond. *ad an.* 1562. Aubert le Mire, *polit. eccles.* l. 2, c. 5. Onuphr. Panvin. *in vit. Pii V.* Fra-Paolo & Pallavicin, *hist. du concile de Trente.* Bayle, *dict. crit.*

ABDOLLATIF, Arabe, médecin du grand Saladin, auteur d'une histoire d'Egypte. Il en avoit fait deux fois le voyage, pour rendre sa description plus parfaite. Le célébre Edoward Pococke, professeur d'hébreu à Oxford, apporta d'orient cet ouvrage, vers la fin du XVII[e] siécle ; & en 1748 Thomas Hunt, professeur en arabe à Oxford, en a donné une édition avec le texte original, à Oxford *in*-4°. Le titre est : *Abdollatiphi historiæ Ægypti compendium, quod sexaginta abhinc annis ab Edwardo Pocockio, ex linguâ arabicâ in linguam latinam versum, nunc primum utrâque edidit notisque illustravit Thomas* HUNT, *S. T. P. linguæ arabicæ professor.* Cet ouvrage est partagé en deux traités, dont le premier présente six chapitres. 1. *De proprietatibus Egypti.* 2. *De plantis quæ ipsi propriæ sunt.* 3. *De animalibus quæ ipsi propria sunt.* 4. *De explicatione monumentorum antiquorum quæ in eâ cernuntur.* 5. *De ædificiis miris, & navigiis quæ in eâ cernuntur.* 6. *De miris ejus cibis.* Le second traité n'a que trois chapitres. 1. *De Nilo, deque modo incrementi hujus & de causis hujus canonibusque assignandis.* 2. *De accidentibus anni* 597 *hegiræ.* 3. *De accidentibus anni hegiræ* 598.

☞ ABDOLMELEC de Shiras, géometre Persan, traducteur, ou plutôt abréviateur des côniques d'Apollonius. Ravius apporta son ouvrage d'orient, & en publia en 1669 une traduction des 5, 6 & 7[e] livres,

que M. Halley appelle *barbare* à juste titre : car ce savant, très-habile dans les langues orientales, & qui a travaille utilement dans ce genre, savoit mal le latin. * *Pref.* de M. Halley sur son édition d'Apollonius.

ABDOLONYME ou ABDALONYME, prince Sidonien, quoiqu'issu du sang royal, étoit tombé dans une si grande pauvreté, qu'il étoit contraint pour vivre de travailler dans un des jardins des fauxbourgs de Sidon. Alexandre *le grand* ayant chassé de cette ville Straton, partisan de Darius roi de Perse, éleva Abdolonyme sur le trône. Quelques envieux blâmant ce choix, Alexandre fit venir le nouveau roi en sa présence, & ayant admiré sa bonne mine, il lui demanda avec quel esprit il avoit supporté sa misere. A quoi Abdolonyme répondit : *Je prie le ciel que je puisse supporter de la même façon la grandeur : au reste mes bras ont fourni à tous mes desirs, & je n'ai jamais manqué de rien tant que je n'ai rien possédé.* Cette réponse fit concevoir à Alexandre une si grande estime pour ce prince, qu'outre les états & les meubles précieux de Straton, il lui fit donner une partie du butin qu'il avoit fait sur les Perses, & ajouta même une des contrées voisines à son état. * Quint. Curt. *l.* 4. Just. *l.* 11, *c.* 10. Diod. Sicul. qui l'appelle BALLONYME, *l.* 17, *c.* 46. Plutar. *oratione.* 2, *de fortuna Alexandri*, lui donne le nom d'Alynome, & le fait roi de Paphos.

ABDON, nom d'une ville de la tribu d'Aser, accordée aux lévites de la famille de Gerson. Elle paroît être la même qu'ABRAN qui se trouve dans le dénombrement des villes de la tribu d'Aser. * Josué, *c.* 19, *v.* 28, & *c.* 21. *v.* 30. & 2. *paral.* c. 6, v. 74. Nouv. Calmet, *géogr. sacrée.*

ABDON, fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, né dans la ville de Pharathon, fut l'un des successeurs de Jephté, juge d'Israël. Il paroît qu'il ne gouverna que les tribus qui habitoient au-delà du Jourdain : & que ce fut vers l'an 1110, avant l'ere chr. vulg. Il gouverna pendant huit ans. Il eut quarante fils, & trente petits-fils, qui l'accompagnerent toujours durant sa vie, montés sur soixante & dix poulains d'ânesses, ce qui marque que ce juge étoit très-opulent. Il n'y avoit aucun de ces enfans de morts lorsqu'Abdon mourut, dans un âge fort avancé. Il fut enseveli à Pharathon sur la montagne d'Amalec. * *Judic* 12. Josephe, *l.* 5, *antiq. cap.* 9. Nouv. Calmet, *pref. sur les juges*, & *chron. sacrée.*

ABDON, ADDON ou JADON, nom que quelques auteurs donnent à cet homme de Dieu, dont il est parlé dans le III livre des Rois, qui menaça de mort Jéroboam, parceque ce prince encensoit & sacrifioit aux idoles à Bethel, & qui lui prédit que Josias démoliroit l'autel, & qu'il y immoleroit les prêtres des faux dieux. Jéroboam irrité, ayant étendu la main pour commander que l'on arrêtât ce prophéte, cette main devint seche, & ne fut guérie qu'à la priere de l'homme de Dieu. Jéroboam lui offrit des présens, & voulut l'engager à manger avec lui ; l'homme de Dieu refusa l'un & l'autre, à cause de la défense expresse du Seigneur. Comme il s'en retournoit chez lui, il se laissa surprendre par un faux prophete, & mangea avec lui. Dieu, pour le punir de cette désobéissance, permit qu'il fut dévoré par un lion ; le faux prophéte l'ayant appris, l'alla chercher, le fit apporter à Bethel, & l'ensevelit dans le sépulcre de sa famille. Cela arriva la premiére année du regne de Jéroboam, vers l'an 974 avant l'ere chr. vulg. * *III Reg. c.* 13. S. Jerôme.

ABDON, fils de Micha, *II Paralipp. c.* 34, *v.* 20, est appellé ACHOBOR, *IV Reg. c.* 22, *v.* 12.

ABDON & SENNE ou SENNEN, qui se trouvent dans les martyrologes au 30 de juillet, sont des saints dont l'histoire n'est appuyée sur aucun monument certain : elle est rapportée dans la premiere partie des actes de S. Laurent, qui sont entierement fabuleux. Il y est dit que l'empereur Dece les fit prisonniers en Perse ; & que les ayant connus pour chrétiens, il les fit conduire chargés de chaînes à Rome, où ils eurent la tête tranchée en sa présence. La fausseté de cette histoire paroît en ce que Dece n'a point porté la guerre en Perse, & que dans les deux ans qu'il a regné il n'a pas eu même le loisir de faire un voyage en orient. Bede, Usuard, Adon, & les autres auteurs des martyrologes, ont suivi ces faux actes, à l'exception de Florus, qui s'est contenté de dire que ces deux saints étant venus à Rome y avoient souffert le martyre. On tient que leurs corps, qui y avoient été enterrés dans la maison d'un soudiacre nommé *Quirin*, furent découverts du temps de Constantin *le grand*, & levés de terre pour être transportés sur le chemin de Porto, au quartier de l'*Ours coëffé* ; qu'on les mit dans le cimetiere de Pontien, qui a depuis été souvent appellé de leur nom, & où l'on voit aujourd'hui leurs images avec leur nom ; que le pape Gregoire IV les fit transferer de-là dans l'église de S. Marc, quoique d'autres prétendent que le pape Damas les avoit donnés à S. Zenobe, évêque de Florence, vers l'an 370 ou environ ; ce qui ne peut pas être, s'il est vrai que le corps de ces deux saints furent envoyés de Rome en France l'an 828, avec celui de S. Tiburce & de plusieurs autres martyrs, comme le rapporte Eginhard, & mis dans l'abbaye de saint Medard de Soissons, suivant l'histoire qu'en a composée le moine Odilon, au commencement du X siécle. Ils ne se trouvent plus néanmoins présentement dans cette abbaye, & l'on croit qu'ils ont été brulés dans le XVI siécle par les prétendus réformés. On honoroit ces saints en France dès le temps de Louis *le Débonnaire*, & à Rome sur la fin du IV siécle. Il y avoit une église de leur nom à Rome du temps du pape Adrien I, qui la rétablit vers l'an 780, si l'on en croit Anastase le Bibliothécaire. * Act. S. Laur. *apud Sur.* 10. *Aug.* Bollandus, *acta Martii*, *tom.* 2, *p.* 27. Martyrologes de Florus, d'Usuard, d'Adon, S. Jerôme, &c. Martyrologe romain de Baronius, Odilon, Mabillon, *dans le siécle IV*, *part.* 1. Calendrier dressé sous Charlemagne, *tom. x du spicilege.* Ancien calendrier romain rapporté par Bucherius. Aringius, *in Roma subterranea*, *l.* 2, *c.* 19 & 22. Le sacramentaire de S. Gregoire. Le missel de Thomasius. Le calendrier du P. Fronteau. Du Saussai. Tillem, *tom.* 3 *de l'hist. ecclesf. tit. de la persécution de Dece*, *art.* 11. Baillet, *vies des SS. au* 30 *juillet.*

ABDULA, calife de Bagdet, *cherchez* MOSTADHEM, c'est le même prince.

ABDULA, khan des Tartares, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il ravagea toute la frontiere de Perse, s'empara d'Heri & de trente-deux autres villes du Khorasan, entre lesquelles fut Mazed. Il prit néanmoins la fuite, sachant la venue de Schach-Abbas, sophi de Perse ; & depuis il revint avec deux cens mille Tartares, & prit Turbeth. Il ne voulut jamais en venir à une bataille décisive, à laquelle le sophi tâchoit de l'attirer. Abdula disoit sur cela, qu'il ne vouloit pas changer la coutume de ses ancêtres. * *Relation* de dom Juan de Persia.

ABDULACH, roi de Fez, de la famille des Beni-Merinis, très-illustre parmi les Maures, vivoit dans le XII siécle. Il étoit gouverneur de Fez pour les Almohades : & après avoir pris quelques villes du royaume de Tremecen, vaincu les Almohades dans une bataille, & s'être rendu maître absolu de Fez vers l'année 1210, il mit le sceptre dans sa maison, & étendit fort loin les bornes de son empire. Il y a eu plusieurs princes de cette famille.

ABDULACH, roi de Fez, un des descendans du précédent, fut tué par ses propres sujets, à cause de ses débauches & de sa tyrannie, vers l'an de J. C. 1430, & de l'hégire 834. Son assassin, qui étoit scherif, lui succéda. Cet Abdulach étoit fils d'Abu-Sayde, sur qui les Portugais prirent la Ceuta en 1409, & qui fut assassiné par son visir avec ses six fils. * Marmol, *l.* 4, *c.* 47 & 55.

ABDULASSIS, gouverneur d'Espagne pour les Arabes, établit son séjour à Seville. Ayant appris la mort

de son pere Muça, il attira plusieurs de ses amis d'Afrique, & se fit reconnoître partout. On croit qu'ayant inutilement fait tous ses efforts pour chasser du pays les Chrétiens, il épousa la veuve du roi Rodrigue, qui étoit Africaine. Ce fut elle qui lui conseilla de prendre la qualité de roi, & qui lui mit une couronne d'or sur la tête; mais Abdulassis ayant été apperçu avec cet ornement par deux Arabes de condition, ils eurent tellement en horreur une parure défendue par la loi de Mahomet, qu'ils assassinerent Abdulassis & sa femme dans une mosquée, vers l'an de J. C. 723, & de l'hégire 105. * Marmol, *l.* 2, *c.* 12.

ABDULMALIC, se fit calife des Arabes en Espagne, & vainquit Abul-Agek son compétiteur, qui s'étoit emparé de Cordoue: mais Abul-Agek après sa defaite fit venir un si puissant secours d'Afrique, qu'il fit forcer Abdulmalic par Abderame un de ses capitaines, l'an de J. C. 1333, & de l'hégire 734, Abdulmalic eut la tête coupée. * Marmol, *l.* 2, *c.* 14.

ABDULMALIC, fils du roi de Fez, passa en Espagne: il debarqua à Algezire pour donner du secours au roi de Grenade, contre les princes chrétiens de Castille & de Léon, dont il se fit appeller roi. Il s'empara d'Oran; & après d'autres exploits, il fut rappellé par son pere qui avoit guerre avec le roi de Tremecen, & qui ayant conquis ce royaume avec celui de Tunis, devint un des plus puissans princes qui aient regné en Afrique. Au retour de ses conquêtes, Abdulmalic repassa en Espagne; mais après quelques désavantages, il fut surpris par les Chrétiens, dans une attaque où n'ayant pas eu le temps de monter à cheval, il se sauva à pied; & craignant d'être reconnu, il se cacha dans des ronces, où il contrefit le mort; mais inutilement, car un Chrétien en passant lui donna deux coups de lance, dont il mourut l'an 1339 de J. C. & de l'hégire 740. * Marmol, *l.* 2, *c.* 18.

ABDULMALIC, prince Arabe, s'étant rendu maître du pays que ceux de sa nation tenoient en Espagne, vers l'an de l'hégire 742, & de J. C. 1341, passa en Afrique pour continuer le siége de Tanger. L'ayant prise, il fit main basse sur la plupart des habitans, & assujétit plusieurs autres villes. Puis ayant su qu'Abeci s'étoit fait roi de Cordoue, il rebroussa chemin, & le tua. Il étoit accompagné d'un grand nombre d'Arabes, qui l'avoient suivi d'Afrique, lesquels s'habituerent en Espagne, & y bâtirent plusieurs villes. Ensuite il alla assiéger Carthagene, qui tenoit encore pour les Chrétiens; & après l'avoir prise, il mourut en retournant à Cordoue. * Marmol, *l.* 2, *c.* 14.

ABDULMALIC, frere de Mulei Hascen, se rendit maître du royaume de Tunis vers l'an de J. C. 1546, & de l'hégire 953. Il en chassa son neveu, qu'il fit aveugler avec un bassin ardent, pour le punir de la barbárie qu'il avoit eue de faire souffrir le même supplice à Mulei Hascen son pere. Abdulmalic ne regna que trente-six jours. * Marmol, *l.* 2, *c.* 6.

ABDUL-MUMEN, de la secte des Almohades ou Mouahédites, étoit fils d'un potier de terre, ou, selon d'autres, d'Abdallah Berebere. Ce dernier s'étant soulevé contre Abraham roi de Maroc, fit marcher contre lui Abdul-Mumen, lequel défit ce malheureux prince, & envoya sa tête à Abdallah, qui mourut peu de temps après. Alors les Almohades élurent pour roi en 1121 leur général Abdul-Mumen, qui prit le titre d'Emir-al-Moumenin (d'où l'on a fait Miramamolin) nom qu'Abatechsien avoit pris le premier. Incontinent après son élection, il prit d'assaut la ville de Maroc, & se saisit d'Isaac fils d'Abraham, successeur de la couronne, qu'il étrangla de ses propres mains. Et parcequ'il avoit juré qu'il ne quitteroit point cette ville qu'il ne l'eût prise & criblée, il fit réduire une partie des maisons en poudre, pour la passer par le crible. Il fit aussi démolir le palais des rois & les mosquées, pour ne laisser aucune mémoire de leurs fondateurs, & porta les choses jusqu'au point, qu'il fit exterminer ce qu'il en restoit de sa connoissance, ou de celle de ses officiers. Ainsi, après avoir éteint, autant qu'il le put, toute la race des Almoravides dans l'Afrique, il se rendit maître d'une grande partie du pays, & étendit son empire jusqu'à Tripoli, & sur toutes les provinces voisines des Almoravides. Il fit bâtir de somptueux édifices, ausquels il donna de nouveaux noms. Mais les vicerois & les gouverneurs ne voulurent point se soumettre aux Almohades; si bien qu'il s'éleva plusieurs petits souverains. Il y avoit des rois à Alger, à Tremecen, à Tenez, à Tunis, à Tripoli, & en d'autres villes: & outre ceux-là, les Africains des montagnes élurent des seigneurs particuliers. Néanmoins Abdul-Mumen s'étant rendu maître de Maroc & de Fez, le fut aussi en peu de temps de toute la Mauritanie Tingitane, & conquit peu à peu les royaumes de Tunis & de Tremecen. Cependant la puissance des Arabes subsista toujours dans une partie du royaume de Tunis, jusqu'au temps de Jacob Almansor, quatriéme roi des Almohades. En 1163 de J. C. & de l'hégire 558, Abdul-Mumen mourut dans le temps qu'il se préparoit à passer en Espagne, dessein qui fut exécuté par son fils Joseph II. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2, *chap.* 34.

ABDULUATES, nom d'un ancien peuple originaire d'Afrique, qui subsista long-temps dans le royaume de Tremecen. Ses rois, qui avoient été chassés par les Romains, furent depuis remis sur le trône à la faveur des Goths, jusqu'à ce que les successeurs de Mahomet s'emparerent de l'Afrique. Depuis, s'étant rétablis par leurs propres forces, ils regnerent long-temps, & s'étendirent plus loin, après avoir chassé les Abderames de toute l'Afrique, l'an de J. C. 986, & de l'hégire 386. On appella pour lors *Abduluates*, ceux de ce peuple qui étoient de la famille des Magaraos. * Marmol, *liv.* 2, *ch.* 28, & *liv.* 5, *ch.* 11.

ABDUN ou EBN-ABDUN, est le même qu'*Abdallah al Adib al Raimi*, mort l'an 299 de l'hégire, auteur de *Ekhtelaf Abi Hanifah*. C'est un livre qui critique plusieurs points de la doctrine du célébre docteur Abou Hanifah. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUN ou *Ebn-Abdun Abdallah al Hatemi*, auteur d'un livre intitulé, *Adab al hokama*, c'est-à-dire, *des mœurs & des manieres des philosophes & des médecins.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUN ou *Ebn Abdun Abou Mohammed Abdalhamid*, ou *Abdalmagid*, auteur d'un commentaire arabe sur le poëme intitulé, *Al-Basamah.* Il a aussi composé un poëme fort connu sous le nom d'*Abdunia*, qui a été commenté par Abdalmalek, fils d'Abdallah al Adhrami al Sabti. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUS, eunuque Parthe, qui fut complice de la conspiration d'Innace contre Artaban, pour faire revenir Phraate de Rome, & le remettre sur le trône à la place d'Artaban; mais il fut invité par ce prince à un festin, dans lequel on lui donna du poison dont il mourut. * Tacite, *liv.* 6, *chap.* 3.

ABEA, *cherchez* ABÉE.

ABEAC, roi des Sirques, peuples qui sont au pied du mont Caucase. * Strabon, *l.* 11.

ABEATES, peuples d'Achaïe, proche des Aliphiréens & des Gyrgiens. * Pline, *l.* 4, *c.* 6.

ABECI, Maure d'Espagne, se mit sur le trône de Cordoue en l'absence d'Abdulmalic qui en étoit roi. Il fit beaucoup de mal, & occasionna une guerre considérable, où tout ce qu'il y avoit d'illustre en Espagne entra, ce qui fit appeller cette guerre, la guerre des Grands. Abdulmalic qui alloit en Afrique ayant rebroussé chemin, l'attaqua & le tua. * Marmol, *liv.* 2, *chap.* 14.

☞ ABECOUR, *Alba curia*, abbaye de France, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Chartres, assez près de Saint-Germain en Laye. Elle fut fondée en 1180 par Guascon de Poissi, beau-frere de Bouchard de Mont-

morenci, dont il avoit épousé la sœur, nommée Alix. L'église en fut consacrée à la sainte Vierge vers l'an 1191, par S. Thomas, archevêque de Cantorberi, qui y séjourna quelque temps pendant son exil en France. Les premiers religieux qui s'y établirent étoient de l'abbaye de Marcheroux, diocèse de Rouen, c'est pourquoi elle en releve. Le revenu de l'abbaye d'Abecour est d'environ six mille livres. L'abbé est un religieux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABÉE, ABA, ou ABEA, ville de la Phocide en Gréce, fut autrefois fameuse par les oracles que l'on prétend qu'Apollon rendoit dans un de ses temples, & c'est de-là que cette fausse divinité a eu le surnom d'*Abæus.* Xerxès, roi de Perse, brula cette ville avec ce temple, la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Depuis, Philippe roi de Macédoine, ruina les villes de la Phocide, parceque les Phocéens avoient pillé le temple d'Apollon à Delphes, sous la conduite de Philomele, & épargna celle d'Abée, dont les citoyens n'avoient point eu part à ce sacrilége. Les peuples de cette ville, que l'on nommoit *Abantes*, passerent dans l'isle Eubée, aujourd'hui Negrepont, & lui donnerent le nom d'*Abantis.* * Justin, *liv.* 8. Pausanias, *liv.* 10, &c. Strab. *liv.* 9. *Cherchez* ABANTES.

ABÉE, ville du Peloponnèse, sur le golfe Messéniaque, dit aujourd'hui le *golfe de Coron.* Quelques auteurs placent mal-à-propos dans cette ville le temple d'Apollon brulé par Xerxès, dont nous venons de parler dans l'article précédent. Cette derniere ville est appellée *Æpea* par Strabon, qui a peine à décider quel est son ancien nom. Pausanias ne cite qu'une ville appellée *Abia* sur le golfe Messeniaque. Pausan. *in Messeniac.* Strab. *l.* 8. Moletius dit que le nom d'Abée est à présent changé en celui de *Chiores.* Sophien la nomme *Calamata.* * Pline, *l.* 1, *c.* 6. Baudrand.

☞ ABEILLARD. C'est ainsi que le nom d'Abailard est changé par l'auteur de sa vie imprimée à Paris en 2 volumes *in*-12 en 1720.

ABEILLE (Scipion) né à Riez en Provence, cultiva la chirurgie avec succès, & ne négligea pas la poësie, pour laquelle il avoit un talent naturel. Quand il se fut instruit solidement dans sa profession, il s'appliqua d'abord à l'instruction des commençans; & ce fut en leur faveur qu'il fit une histoire abrégée des os, qui lui fit beaucoup d'honneur. Scipion Abeille fut ensuite chirurgien d'armée, & il fit en Allemagne deux campagnes en qualité de chirurgien major du régiment de Picardie. Etant de retour à Paris, il y mourut le 9 de décembre 1697. * Devaux. *Index funer. Chirug. Paris. p.* 78.

ABEILLE (Gaspard) frere du précédent, né en 1648, sortit de bonne heure de son pays, & vint à Paris sans patron, & presque sans connoissances. Son mérite le fit bientôt connoître; & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il eut le prieuré de Notre-Dame de la Merci. Il avoit quelque talent pour la poësie françoise, & ce fut presque l'unique qu'il cultiva. Il lui mérita une place à l'académie françoise, où il fut reçu le 11 d'août 1704, après la mort de Charles Boileau, abbé de Beaulieu. Il a été secrétaire général de la province de Normandie, & fut toujours attaché à M. le duc de Vendôme, & au maréchal de Luxembourg. M. le prince de Conti l'estimoit beaucoup, & le menoit souvent avec lui à l'Isle-Adam. Il a fait pour M. de Luxembourg une ode sur la valeur, qui a des beautés, mais qui néanmoins a été assez vivement critiquée; elle est de 1714. Il a fait aussi une épître en vers à M. de Saci de l'académie françoise, sur l'amitié dont ce dernier a publié un excellent traité. Cette épître est de 1704. Les autres piéces de l'Abbé Abeille sont, *La constance* ou *fermeté de courage*; ode, à M. le Duc, prononcée dans l'académie françoise, le 1 de mars 1708: *Epître sur l'espérance*, à M. le prince de Conti, prononcée dans le même lieu en 1707: *Epître sur le bonheur* à M. Subtil, auditeur des comptes, en 1713: *Les sciences*, ode, à M. l'abbé Bignon, en 1714: *La prudence*, ode à M. de Sillery, en 1715. *Ode contre les Stoïciens*, la même année. *Discours à sa réception à l'académie françoise*, en 1704. Toutes ces piéces se trouvent dans les recueils de l'académie françoise. L'abbé Abeille a donné aussi plusieurs tragédies: savoir, *Argélie*, *Soliman* & *Hercule*, & la comédie intitulée, *Crispin bel esprit*, qui ont été représentées & imprimées sous le nom de *la Thuillerie*, comédien. Enfin, *Coriolan* représentée en 1676, & imprimée en 1716; & *Silanus*, *Lincée*, & *la mort de Caton*, tragédies non imprimées, de même que la comédie de *la Fille valet.* L'abbé Abeille a aussi cultivé le dramatique lyrique, & il a fait en ce genre *Hezione* & *Ariadne*, deux opéra. Il est mort en 1718, le 22 de mai, dans un âge très-avancé. * *Mém. du temps.* Titon du Tillet, *Parn. Fr. in-fol. p.* 564. M. de Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, *tome* 2, *in*-12. p. 389. Le pere Niceron a donné un article de l'abbé Abeille dans le tome XLII de ses *mémoires*, que les auteurs de l'*Histoire du théâtre françois* ont copié en partie, dans le tome XI de leur ouvrage, p. 440.

☞ ABEIN, source d'eau minérale, en Auvergne, dans les montagnes, à quatre lieues de la Cuillie. Ces eaux qui sont chaudes, sont bonnes contre la lepre & autres maladies. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABEL, dont le nom signifie *affliction*, étoit le second fils d'Adam & le cadet de Caïn. Caïn s'appliqua à l'agriculture, & Abel fut pasteur. Dans une occasion où Caïn offrit à Dieu des fruits de la terre, en même temps qu'Abel offrit aussi des prémices de son troupeau; c'est-à-dire, des premiers nés & des plus gras, le Seigneur regarda d'un œil favorable Abel & son offrande, & ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert: ce qui irrita tellement le dernier, qu'il s'éleva contre son frere & le tua. C'est tout ce que Moïse nous apprend de cette histoire; mais la curiosité de l'esprit humain a donné lieu de faire sur ce sujet plusieurs questions. On demande premierement, quelle sorte de sacrifice Caïn & Abel offrirent. L'écriture marque que Caïn offrit *des fruits de la terre*, & qu'Abel offrit *les premiers nés de son troupeau & de leur graisse*: mais les mots hébreux se peuvent traduire *des prémices & du lait.* En effet le mot de *Cheleb*, qui est traduit en cet endroit par *la graisse*, est rendu en d'autres endroits par la version des septante par celui de *lait.* Ceux qui expliquent ainsi cet endroit de la Genèse, remarquent que comme on ne doit offrir à Dieu que les choses qui sont en usage parmi les hommes, ceux de ce temps-là ne mangeant point d'animaux, il n'y a pas d'apparence qu'ils en aient offert au Seigneur, outre que la coutume de n'offrir que des fruits de la terre, du lait, de la laine, des herbes, des fleurs, est la plus ancienne & la plus simple. Cependant toutes les versions & les interpretes conviennent qu'Abel offrit les premiers nés de son troupeau: & ce qui est dit ensuite qu'il offrit de leur graisse, est un hébraïsme, pour signifier qu'il offrit des plus gras & des meilleurs; car les Hébreux, pour signifier la bonté & l'excellence d'une chose, se servent de cette épithete: ainsi la graisse du froment, *adeps frumenti*, signifie le meilleur bled. Il est incertain si Abel offrit la victime entiere, ou seulement une partie; si ce fut un sacrifice de paix ou un holocauste. Les Talmudistes assurent que ce fut un holocauste.

On demande en second lieu, quelle fut la raison pour laquelle Dieu agréa le sacrifice d'Abel, & rejetta l'offrande de Caïn. Plusieurs croient que ce fut parceque Caïn n'offroit que ce qu'il avoit de plus vil & de plus méprisable, ce qui paroît désigné par ces paroles, *de fructibus terræ*: au lieu qu'Abel offroit le premier né & le plus gras de son troupeau. On peut appuyer ce sentiment sur la version des septante, qui porte v. 5. *Si vous avez bien offert, & que vous n'ayez pas bien partagé, vous avez péché.* Ce que l'on croit avoir rapport au partage

partage que Caïn avoit fait de fruits, dont il n'avoit offert que la moindre portion au Seigneur. Mais S. Paul, dans l'épître aux Hébreux, nous assure que ce fut la foi d'Abel qui rendit son offrande préférable à celle de Caïn: *Ce fut*, dit-il, *par la foi qu'Abel offrit une plus excellente*, ou selon la force du texte grec, *une plus abondante offrande au Seigneur.* Voilà la véritable raison & la plus naturelle.

On demande en troisiéme lieu, de quelle maniere Dieu fit connoître qu'il agréoit les offrandes d'Abel, & qu'il rejettoit celles de Caïn. On croit communément qu'un feu du ciel tomba sur les victimes offertes par Abel, & qu'il ne parut rien de semblable sur les offrandes de Caïn. S. Jerôme a rapporté cette tradition des Juifs, & la confirme par la version de Théodotion, qui porte que Dieu consuma par le feu le sacrifice d'Abel, & non celui de Caïn. Cette opinion a été suivie par la plupart des peres de l'église & des commentateurs de l'écriture. Quoique cela ne soit pas exprimé dans la Genèse, les autres occasions où Dieu a témoigné par ce signe qu'il agréoit des sacrifices, ont donné lieu à cette conjecture. C'est ainsi que le sacrifice offert à la consécration d'Aaron fut consumé par un feu céleste: la même faveur fut accordée à Gédéon, à David & à Salomon, dans quelques-uns de leurs sacrifices. Elle est certainement plus vrai-semblable que ce que quelques-uns ont imaginé, qu'un lion parut au milieu des flâmes sur le sacrifice d'Abel. Mais après tout, ce n'est qu'une conjecture qui n'est point appuyée sur les livres saints. Peut-être la différence dont Dieu recevoit ces offrandes ne fut-elle connue que par la prospérité de l'un, & le peu de succès de l'autre. C'est apparemment ce qui chagrina si fort Caïn, qu'il en conçut une animosité cruelle contre son frere, qui le porta à tremper ses mains dans son sang.

On demande encore de quelle maniere Caïn commit ce fratricide. Ce fut d'un coup de pierre, selon quelques-uns; d'autres disent qu'il déchira son frere à belles dents; d'autres qu'il le tua avec une machoire d'âne; quelques-uns lui mettent une fourche en main; S. Chrysostome une épée, S. Irenée une faulx, & Prudence un rateau. Ce sont toutes conjectures frivoles. La seule chose que nous apprend l'écriture, c'est qu'il mourut d'effusion de sang.

On ne convient pas de l'âge qu'avoit Abel quand il mourut, & il est impossible de le savoir, parceque le temps de sa naissance n'est point marqué dans l'écriture sainte; cependant quelques-uns veulent que Caïn soit né la premiere année du monde, & Abel la seconde. Quelques rabbins les font freres jumeaux. Le temps de la mort d'Abel paroît plus certain; car quoique l'écriture ne marque point précisément l'année qu'il fut tué, elle remarque que sa mere ayant depuis sa mort enfanté Seth, dit en le mettant au monde: *Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel que Caïn a tué.* Cela marque visiblement que la mort d'Abel étoit toute récente, puisque la naissance de Seth étoit une consolation pour la mere. Or l'année de la naissance de Seth est marquée à l'an 130 du monde, 3874 avant J. C. 840 de la période julienne.

Jesus-Christ donne à Abel la qualité de premier juste, dont le sang a été répandu; la mort qu'Abel a souffert, étant innocent, lui peut aussi mériter celle de martyr. Mais on ne voit pas sur quoi est fondée l'opinion de quelques peres, qui ont assuré qu'il étoit mort vierge, car il est vrai-semblable qu'Abel ayant vécu 128 ans, dans un temps où il étoit nécessaire de multiplier le genre humain, a eu une femme & des enfans. Quoiqu'Abel mérite autant qu'aucun autre des patriarches d'être mis au rang des saints, & que son offrande soit alléguée dans le canon de la messe avec les sacrifices d'Abraham & de Melchisedech, on ne voit pas que dans l'ancienne église on ait célébré sa mémoire. Les Grecs, qui ont honoré par des fêtes particulieres les patriarches & les prophétes, n'ont point mis Abel en ce rang; & son nom ne paroît dans aucun des martyrologes latins avant le X siécle, ni même dans le nouveau martyrologe romain. Cependant il y a long-temps qu'on l'invoque dans les litanies dressées pour la recommendation de l'ame des mourans. Quelques martyrologes ont fait mémoire de lui au 25 de mars, comme ayant été la figure de J. C. mourant, dont les anciens avoient fixé la mort en ce jour: il est mis au second jour de janvier dans le calendrier julien. Pierre de Natalibus a fixé sa fête au 30 de juillet. * Genèse, 4. S. Jérôme, *trad. hebr. in gen.* Eutychius patriarche d'Alexand. *in annal.* Pererius & les autres commentateurs, *in genes.* Bayle, *dict. crit.* Baillet, *vies des saints de l'anc. testam.*

ABEL, roi de Danemarck, étoit fils de VALDEMAR II, & frere d'ERIC VI, qui avoit succedé à la couronne. Abel qui étoit le puîné se persuada qu'il y devoit avoir part, & ayant gagné quelques séditieux qui tuerent Eric, il s'empara de son trône l'an 1250: mais il ne jouit pas long-temps de son parricide & de son usurpation; car deux ans après il fut tué par des paysans en la guerre de Frise. On dit que le lieu où on l'enterra étoit toutes les nuits couvert de spectres. * Krantz, *l.* 7, *c.* 21. Spond. *A. C.* 1250.

☞ ABEL (Pierre) avocat au Parlement, a fait des *observations sommaires sur la coutume de Bretagne*, 1 vol. in-4°, imprimé à Laval en 1689. René de la Bigotiere, sieur de Perchambaut, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, en a donné une nouvelle édition en 1694, revue par lui, & corrigée & augmentée. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

ABEL (Thomas) *cherchez* ABLE.

ABELA, ville située au milieu de la tribu de Nephthali. Cette ville étoit moins illustre par ses fortifications, qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui la délivra d'un grand siége & de sa ruine, & qui remit ses habitans dans les bonnes graces du roi. Voici comment la chose arriva. David étant retourné victorieux de la bataille qu'il donna à son fils Absalom, & voyant les rebelles ou dissipés ou remis dans leur devoir, croyoit n'avoir plus rien à appréhender, lorsqu'un nommé Seba, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, fit encore révolter toutes les tribus, à la réserve de celle de Juda, sonna de la trompette, qui est le signal d'une guerre ouverte & déclarée, & vint s'enfermer en cette ville, à dessein d'y faire périr l'armée royale. David qui vit les suites pernicieuses que cette révolte pouvoit avoir, ne lui donna pas le temps de se fortifier, & le fit suivre de près par toutes les troupes, dont Joab étoit le général. Le siége fut mis devant Abela; & les habitans ayant refusé à Joab l'entrée dans leur ville, & de lui remettre le rebelle, il commença de faire le dégât dans la campagne, menaça de faire tout passer au fil de l'épée, & de ne laisser pierre sur pierre dans cette grande ville, s'ils s'opiniâtroient à la défendre. Ces menaces auroient eu leur effet, si une femme de grand esprit, voyant le péril où les habitans s'étoient engagés par leur imprudence, & animée par l'amour de sa patrie, ne fût montée sur la muraille, & n'eût demandé à la garde la plus avancée des assiégeans de lui faire parler à Joab. Ce général s'étant avancé, elle lui demanda pourquoi le roi employoit une puissante armée pour les détruire, lui qui ne devoit porter les armes que pour leur défense? Joab répondit que le roi n'en vouloit aux habitans que parce qu'ils donnoient retraite dans leur ville au rebelle Seba; & que si on vouloit le lui remettre entre les mains, il leveroit incontinent le siége, & les délivreroit de la misere où ils étoient réduits. Cette femme le supplia de se donner un peu de patience, & lui dit que dans un moment les choses tourneroient de maniere qu'il pouroit être satisfait. Ensuite étant retournée dans la ville, & ayant fait assembler les habitans, elle leur représenta si bien le tort qu'ils avoient de protéger un rebelle, & de s'exposer

à périr avec leurs femmes & leurs enfans pour l'amour d'un méchant homme, que même ils ne connoissoient pas, qu'enfin elle les porta à se saisir de la personne de Seba, & à lui couper la tête qu'ils jetterent dans le camp de Joab, qui surpris, & ravi tout ensemble de cette action, leva incontinent le siége. Ce fut l'an du monde 3013, & 1022 avant J. C. * *II Rois*, *XX*. Cette ville fut détruite vers l'an 3095 du monde, 940 avant J. C. par Benadad roi de Syrie, fils de Tabermon, qui vint au secours d'Asa, roi de Juda, contre Baasa, roi d'Israël. * *III Rois*, *XV*, 20.

☞ ABELARD, c'est ainsi que Bayle, les auteurs de l'histoire littéraire de la France, & d'autres, écrivent le nom d'ABAILARD, *cherchez* ce mot.

ABELE (Christophe comte d') seigneur de Hœcking, &c. président du conseil aulique de l'empereur Léopold, & ministre d'état, étoit Autrichien de naissance, & fils de Christophe Abele, dont les aïeux furent ennoblis par Charles-Quint l'an 1547. Sous les regnes des empereurs Ferdinand III & Léopold, il fut conseiller aulique, membre de la chambre du commerce, & référendaire de l'Autriche intérieure. L'an 1665, il fut créé chevalier de l'empire sous le titre de seigneur de Hoecking; il obtint ensuite celui de baron, & enfin celui de comte. L'empereur s'en est servi utilement dans les plus importantes affaires. L'an 1671 il fut un des juges des trois comtes Serini, Frangipani, & Tattenbach; il assista en qualité de commissaire à l'exécution du dernier, faite à Grœtz le 1 décembre 1671. L'an 1680 le président du conseil aulique ayant été cassé, on lui donna cette charge l'année suivante; mais il la céda au mois de mai 1683, au comte André de Rosenberg. Le 10 janvier 1684, l'empereur l'envoya à la suite du duc de Lorraine à Presbourg, pour y publier un pardon général, & pour procurer le calme parmi les rebelles, en leur promettant la continuation de leurs priviléges. Il mourut à Vienne le 12 d'octobre 1685. Lorsqu'il étoit encore référendaire, il publia un livre *in-fol.* pour soutenir les droits de la maison d'Autriche contre l'évêque de Bamberg.

ABELE (Matthias) de Lilienberg, docteur en droit & comte Palatin, *frere du précédent*, a été conseiller & historiographe de l'empereur. Il fut aussi membre d'une société qui s'étoit formée autrefois pour la langue allemande. L'an 1667 & 1668, il publia divers ouvrages dont il s'est fait plusieurs éditions, & qui ont été traduits en anglois, en hollandois & en françois. L'empereur Léopold aimoit ce qui sortoit de sa plume.

ABELIENS, ABELOITES ou ABELONIENS, secte d'hérétiques, qui s'établirent d'abord proche d'Hippone en Afrique. Cette secte ne souffroit point que l'homme fût seul : il falloit qu'il eût un aide semblable à lui; mais il ne lui étoit pas permis de s'unir corporellement avec sa femme. Ces hérétiques regloient le mariage sur le pied du paradis terrestre, prétendant qu'il n'y a eu entre Adam & Eve qu'une union de cœur. Ils se regloient aussi sur l'exemple d'Abel, qu'ils prétendoient avoir été marié, sans néanmoins avoir jamais connu sa femme. C'étoit de lui que leur secte avoit pris son nom. Lorsqu'un homme & une femme étoient entrés dans leur secte, ils adoptoient deux enfans, un garçon & une fille, qui succédoient à leurs biens, & qui se marioient, à condition de ne point avoir d'enfans de leur mariage, mais d'en adopter deux qui fussent de différent sexe. Ils ne manquoient pas de trouver de pauvres gens dans le voisinage qui leur fournissoient des enfans à adopter. Voilà ce que S. Augustin nous en apprend; & comme il est presque le seul qui en parle, il y a apparence que cette secte ne fut connue qu'en peu d'endroits, & qu'elle ne dura pas long-temps. Le même S. Augustin dit que de son temps il n'y avoit plus personne de cette secte; que tous ceux qui en avoient suivi les erreurs s'étoient réunis à l'église. On croit qu'elle commença sous l'empire d'Arcadius, & qu'elle finit sous celui de Théodose *le jeune*. * S. Augustin. *de hæres. c.* 87. Bayle, *dict. crit.*

ABELLA, ville de la Campanie, selon Ptolémée & Strabon. Virgile en parle, *Æneid.* 7, *v.* 740.

Et quos maliferæ despectant mœnia Abellæ.

& Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 544.

Surrentum & pauper sulci Cerealis Abella.

Justin *liv.* 20, dit que ceux d'Abelle & de Nole sont une colonie de Chalcidiens. Ambroise Léon, qui a fait trois livres sur cette ville, sa patrie, dit que les Grecs l'appelloient Ἄελλα, parcequ'elle étoit exposée aux coups de vent, & que les Latins, pour adoucir ce nom, y ont ajouté un *b*. Ce *b* a été changé en *u*; & on l'appelle vulgairement *Avella*, d'où est venu le nom d'*Avelines*, selon Macrob. *Saturnal*, *l.* 3.

ABELLI (Antoine) religieux de l'ordre de S. Dominique, & docteur en théologie de la faculté de Paris dans le XVI siécle, fut abbé de Notre-Dame de Livri, dans la forêt de Bondi, & confesseur de la reine Catherine de Médicis. Il fit imprimer à Paris en 1582 des sermons sur les lamentations de Jérémie. * La Croix du Maine, du Verdier.

☞ ABELLI (Louis) né dans le Vexin françois, docteur en théologie, mais non de la faculté de Paris. Il fut grand vicaire de Bayone vers l'an 1640, curé de S. Josse à Paris, vers 1650 jusqu'en 1663 qu'il fut nommé à l'évêché de Rhodez, où il succéda à M. de Perefix. Il se démit de cet évêché en 1667, où, selon d'autres, en 1664, & se retira à S. Lazare, où il mourut le 4 d'octobre 1691, âgé de 88 ans. Voici le catalogue de ses ouvrages, 1. *Medulla theologica ex sacris scripturis, conciliorum, pontificumque decretis & sanctorum patrum ac doctorum placitis expressa. Paris.* 1650, *in-12.* 2 tomes. C'est la premiere édition qui a été suivie d'un grand nombre d'autres en même forme. Cette théologie est fort superficielle, & Abelli y a adopté plusieurs relâchemens des nouveaux casuistes sur la probabilité, sur l'amour de Dieu, & sur la pénitence. 2. *Tradition de l'église touchant la dévotion des chrétiens envers la sainte Vierge.* Paris 1652, *in-8°.* Il y en a eu en 1672 une nouvelle édition augmentée. Bayle prétend que cet ouvrage fit plaisir aux protestans, qui s'en servirent pour l'opposer à l'*exposition* de M. Bossuet. 3. *Sentimens & maximes du bienheureux François de Sales, évêque de Genève touchant la véritable piété, & les moyens de parvenir à la perfection du chrétien.* Paris 1653, *in-12.* 4. *De l'obéissance & soumission qui est dûe à N. S. P. le pape en ce qui regarde les choses de la foi.* Paris 1654, *in-8°.* Caen 1686, *in-12.* Cet ouvrage est un effet du zèle qui animoit l'auteur contre le jansénisme, de même que plusieurs autres qu'il a publiés dans la suite. 5. *Sacerdos christianus, seu ad vitam sacerdotalem piè instituendam manuductio.* Paris 1656, *in-4°.* *Romæ* 1658, *in-12.* *Paris.* 1685, *in-12.* 6. *Præcipuorum consecrationis episcopalis rituum mysticus & moralis sensus.* Paris 1656, *in-12.* 7. *Défense de la hiérarchie de l'église & de l'autorité légitime du pape & des évêques, contre un libelle anonyme; avec des reflexions sur la relation des délibérations du clergé touchant la constitution d'Innocent X.* Paris 1659, *in-4°.* 8. *Les lettres de S. François Xavier traduites en françois*, Paris 1660, *in-8°.* 9. *Traité des hérésies, contenant les causes des hérésies, & les mœurs & les artifices des hérétiques depuis la publication de l'évangile jusqu'à présent.* Paris 1661, *in-4°.* 10. *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, &c. *divisée en trois livres.* Paris 1664, *in-4°.* Cette édition est préférable aux suivantes, dans lesquelles on a retranché plusieurs choses que l'auteur y avoit fait entrer sur le jansénisme. Cet ouvrage a été traduit en italien par Dominique Acami, & imprimé à Rome en 1677. Il déplut à quelques personnes, à cause de ce que l'auteur avoit dit sur le jansénisme, & il fut attaqué par un écrit intitulé : *Défense de feu M. Vincent de Paul contre le faux discours de sa vie, publié par M. Abelli.* Paris 1668, *in-4°.* 11. Abelli répondit

par un ouvrage qui fut réfuté par une *réplique à l'écrit publié par M. Abelli pour défendre son livre de la vie de M. Vincent.* Paris 1669, *in*-4°. 12. *Défense de l'honneur de la sainte mere de Dieu, contre un attentat de l'apologiste de Port-Royal, avec un projet d'examen de son apologie.* Paris 1666, *in*-12. 13. *Eclaircissement des vérités catholiques touchant le très-saint sacrement de l'eucharistie, contre un livre intitulé :* Réponse aux deux traités de la perpetuité. Paris 1667, *in*-12. 14. *Episcopalis sollicitudinis enchiridion, ex insignium antistitum, præsertim D. Caroli Borromæi, theoria & praxi collectum.* 15. *Les fleurs de la solitude chrétienne, ou méditations sur divers sujets de piété, propres pour les exercices spirituels des retraites.* Paris 1673, *in*-12. 16. *Sentimens des peres & des docteurs de l'église touchant les excellences, les prérogatives, & le culte de la sainte Vierge, ou réponse aux* avertissemens salutaires, &c. Paris 1674, *in*-8°. Cet ouvrage ayant été attaqué dans une *lettre à M. Abelli touchant son livre des excellences & prérogatives de la sainte Vierge*, 1674, *in*-4°. Abelli y répondit par le suivant, 17. *Réponse de M. Abelli à la lettre qu'on lui a écrite au sujet des avertissemens.* Paris 1674, *in*-8°. 18. *Les vérités principales & les plus importantes de la foi & de la justice chrétienne expliquées clairement & méthodiquement* : derniere édition, Paris 1675, *in*-4°. 19. *Eclaircissement utile pour la paix des ames & le soulagement des consciences, touchant la nécessité de la contrition ou la suffisance de l'attrition, pour l'effet du sacrement de pénitence.* Paris 1675, *in*-12. 20. *Le visiteur spirituel des religieuses.* Paris 1676, *in*-12. 21. *La conduite de l'église catholique touchant le culte du très-saint Sacrement de l'eucharistie.* Paris 1678, *in*-12. 22. *Couronne de l'année chrétienne, ou méditations sur les plus importantes vérités de l'évangile*, *in*-12. 4 vol. Paris 1679, Bourdeaux 1684. Il y a eu des éditions précédentes. 23. *Considérations sur l'éternité*, *in*-12. Paris 1684, Bruxelles 1710. 24. *Idée d'un véritable prêtre, en la vie de François Renar, prêtre, directeur des religieuses de S. Thomas.* Paris 1691, *in*-12. M. Dupin, dans sa *table des auteurs ecclésiastiques*, lui a donné encore les ouvrages suivans. 25. *Opuscules spirituels.* 26. *Manuel de prieres.* 27. *Instruction sommaire pour la confession.* 28. *Institution chrétienne.* 29. *De la vénération & du culte qui est dû aux neuf chœurs des anges.* 30. *Vies de S. Josse & de S. Fiacre.* 31. *Avis spirituels.* 32. *Assurance du salut.* 33. *Adresse au salut.* * Mémoires du P. Niceron, tome XLI. Voyez sur Abelli les *remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle au Riche de Dijon. On y fait de très-bonnes observations sur ce prélat, pour rectifier ce que Bayle en a dit de peu correct.

ABELLINAS, *Abellina Vallis*, grande & belle vallée de la Syrie, située entre les montagnes du Liban & de l'Anti-Liban, est arrosée par la riviere de Farfar, & renferme la célebre ville de Damas. * Baudrand.

ABELINATES, nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent nommés *Marses*, les autres *Protropes*, aux environs de la Pouille. * Pline.

ABELLION, divinité dont il est fait mention dans quelques inscriptions trouvées en Aquitaine. Il est probable que c'est un nom du soleil. Les peuples de Pamphilie, & les habitans de l'isle de Crete, l'appelloient *Abelion*, selon quelques auteurs; & c'est peut-être delà que vient le nom d'Apollon, qui dans les premiers temps étoit appellé Apellon par les Romains. * Vossius *de Idolol. lib.* 2, *cap.* 17.

ABELLIUS, fils de Romulus, & d'une Sabine nommée *Hersilie.* Son pere l'appella d'abord *Aollius*, à cause du grand amas de citoyens qu'il avoit fait, & son nom fut ensuite changé en celui d'*Abellius.* C'est l'opinion de Zenodote de Trezene, qui, à ce que nous dit Plutarque, n'est pas reçue de tout le monde. D'autres disent qu'il fut fils d'Hostilius & de la même Hersilie. * Plutarque *dans la vie de Romulus.*

ABELMAIN, dans les Paralipoménes, ou ABELMEA dans S. Jerôme, *in locis hebraicis*, est une ville de la Palestine, entre Néapoli de Samarie, & Scythopolis de Galilée. Il est parlé, *II Paral. XVI*, d'un autre lieu de ce nom, dit autrement *Abelmaïm*, dont Benadad roi de Syrie se rendit maître pour le roi Asa, qui l'avoit appellé à son secours. M. Sanson, *Index geogr.* croit que cette ville est la même que celle qui est appellée *Abel-domus Maacha*, III *Reg.* c. 15, & la même encore qui dans l'écriture est appellée *Abela*, & dont nous avons parlé à son rang.

ABELMEULA, ABELMAULA ou ABELMEHULA, ville de la demi-tribu de Manassé en-deçà du Jourdain, près de laquelle Gédeon remporta une célébre victoire sur les Madianites. Il y a lieu de croire que cette ville étoit considérable, puisque Salomon en donna le gouvernement à un de ses favoris. C'étoit le lieu de la naissance du prophéte Elisée, qui y fut oint par le prophéte Elie suivant l'ordre de Dieu. * *Judic.* 7, 25. *III. Reg.* 4, 12, *& c.* 19, *v.* 16.

ABELOITES ou ABELONIENS, *cherchez* ABELIENS.

ABELSATIM, grande plaine dans la tribu de Ruben, où fut fait le quarante-quatriéme campement des Hebreux, qui s'y arrêterent pour pleurer la mort de Moïse; ceux de Ruben y bâtirent dans ce temps une ville qu'ils nommerent *Abela.* * *Num. XXXIII*, 49.

ABEMERIC, roi de Spazin en Arabie, prit grand soin d'Isak, fils de Monobaze & d'Helene, l'éleva & lui donna sa fille, la princesse Samachoa, en mariage, avec une belle province de son royaume pour sa dot. * Josephe, *l.* 20, *c.* 2 *des antiq.*

ABEN-BOHEN, c'est-à-dire, *pierre du pouce*, nom que les Israélites de la tribu de Ruben donnerent à la borne qui les séparoit de ceux de la tribu de Juda. C'étoit une grande pierre qui avoit la forme d'un four, & qui paroissoit être de marbre. Elle étoit placée vers l'orient, sur le grand chemin qui menoit à l'Adonis riviere de Phénicie. * Bridenbach. *itiner.* 6. Hieron. *de locis hebr.* Masius, *in Judic.* 6. 5.

ABENCHAMOT, capitaine Arabe, & commandant d'un *aduard* ou bourg dans la Mauritanie, se distingua souvent par sa valeur au commencement du XVI siécle contre les Portugais. Dans une occasion où un de leurs chefs appellé Nugno Fernand d'Atoye, avoit pillé l'aduard d'Abenchamot, & emmenoit prisonniere une de ses femmes; ce brave Maure rassembla quelques-uns des siens, poursuivit les Portugais de près; & les harcelant à tout moment, jusqu'à porter sa lance dans leurs escadrons, consoloit sa femme en lui promettant de la tirer de leurs mains. Mais elle demandant permission aux soldats qui la gardoient, de parler à son mari : » Cavalier, qui t'estimes si brave, lui dit-elle, souviens-toi de ce que tu m'as promis tant de fois, lorsque tu me contois ton amour : délivre-moi, ou meurs en ma faveur, & je suivrai ton destin; mais il y a grande différence entre promettre & tenir. » A ces mots Abenchamot branlant une lance qu'il portoit : » Yoto, lui dit-il, (c'est ainsi qu'on nommoit la belle Maure) je n'ai jamais rien promis que je n'aie exécuté, & je ne changerai jamais; le jour est encore grand, la victoire est en la main de Dieu, & la force en ce bras. » La Maure désesperée de ces paroles, prend de la poussiere, la jette en l'air, & lui répond : » Tout ce que tu dis là n'est que du vent, il n'y a plus d'Yoto pour toi. » Alors Abenchamot déchaussant un de ses souliers le lui jetta pour gage, & retourna vers ses gens pour les encourager au combat. Animés par ses nouvelles remontrances, ils fondent sur l'arriere-garde des chrétiens, les obligent plus d'une fois à retourner face, & engagent une furieuse escarmouche. Nugno chef des Portugais, pressé par la chaleur qui étoit grande, avoit detaché son haussecol; Abenchamot qui l'observoit, prend son temps, & lui lance à la gorge un javelot, dont

il tomba mort. Les Portugais retirerent auffitôt le corps de leur général; & pendant qu'ils difputoient entre eux à qui lui fuccéderoit, Abenchamot profitant de leur divifion, enfonce leur efcadron, délivre fa chere Yoto, tue les plus braves des ennemis, & en emmene grand nombre d'autres prifonniers. Cette action de valeur fit grand bruit dans le pays, & fut fuivie de plufieurs autres femblables pendant quelques années, jufqu'à ce que les Maures de Fez tuerent le vaillant Abenchamot d'un coup de javelot. Son corps fut porté à fa femme, qui fe laiffa mourir de faim & de regret, & qui fut mife avec lui dans un même tombeau. Ce brave homme mourut environ l'an 1524 de J. C. & de l'hégire 931. * Diego Torrez, *hift. des fcherifs*, *chap.* 20, 21 & 31.

ABEN-EL-HACH, Arabe de Damas, qui dans le XIV fiécle fut élevé fur le trône de Cordoue par les Arabes fes compagnons, qui s'étant révoltés, pendirent Alcataran, fouverain légitime de Cordoue. Il défit enfuite les enfans de fon prédéceffeur, qui venoit de Narbonne pour venger la mort de leur pere. Aben-el-Hach mourut lui-même de fatigue ou de poifon, après avoir regné fix mois. * Marmol, *l.* 2, *c.* 14.

ABENEPH, hiftorien Arabe, a écrit un livre des myfteres des Egyptiens, dans lequel il prétend montrer que les Hébreux en ont reçu une partie de ces peuples. * Kircher fait fouvent mention de cet auteur dans fon *Oedipus ægyptiacus*, principalement *tom.* 1. *fintag.* 4. *pag.* 249.

ABEN-EZER ou EBEN-EZER, lieu de la Paleftine, entre Mafpha & Sen, eft célébre par la victoire que les Philiftins remporterent fur les Ifraélites, lorfque ces ennemis du peuple de Dieu prirent l'arche. Ils furent depuis eux-mêmes battus au même endroit, & le lieu de leur défaite fut appellé de ce nom, qui veut dire *pierre de fecours.* * *I. Reg.* 4, 7.

ABEN-EZRA, fameux rabbin d'Efpagne (dont le nom propre étoit Abraham) a mérité d'être furnommé *le Sage* par les Hébreux fes compatriotes. Il a compofé de très-bons livres fur l'écriture, fur la grammaire, l'arithmétique, l'aftronomie, & fur plufieurs autres fujets. Son ftyle eft fort concis, ce qui a donné occafion de faire quelques livres nommés *Biurim* ou *Eclairciffemens*, pour expliquer fes commentaires fur l'écriture. Ces commentaires ont été imprimés dans les grandes bibles de Venife & de Bafle: & ceux qui en ont lu quelques exemplaires manufcrits, ont obfervé qu'il y a beaucoup de fautes dans les imprimés. Ses livres de grammaire ont été imprimés à Venife en 1546, avec ceux de quelques autres grammairiens. Le plus rare des livres d'Aben-Ezra, qui a auffi été imprimé à Venife, eft intitulé, *Jefud mora*, c'eft-à-dire, *le fondement de la crainte.* Buxtorf témoigne ne l'avoir jamais vu; mais le pere Morin & M. Simon en ont vu des exemplaires manufcrits. Ce dernier dit que ce n'eft point un livre de grammaire, comme Buxtorf l'a cru; mais plutôt un livre de théologie, dont le but eft d'exhorter à l'étude du Talmud. Ce rabbin vivoit dans le XII fiécle, & mourut à Rhodes l'an 1174, âgé de foixante & quinze ans. On tranfporta fes os dans la terre-fainte. Il étoit excellent philofophe, aftronome, médecin, poëte, cabalifte & interpréte de l'écriture. Ses commentaires fur la bible font fort eftimés. Il y avance néanmoins quelques fentimens que les critiques n'approuvent point; il prétend que Moïfe ne paffa pas au travers de la mer Rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit baffe, afin que Pharaon fût fubmergé. Il n'eft pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans l'écriture, & qu'elle eft contraire aux termes dont Moïfe s'eft fervi pour rapporter ce miracle. * Genebrard. *in chron.* Sixt. Senn. *bibliot. facr. l.* 4. Buxtorf *de abb. Elv.* M. Simon, *hift. critiq.* le P. Morin, *exerc. bibl.* Nouvelle hiftoire des Juifs, ou fuite de Jofeph, depuis J. C. jufqu'à préfent.

ABEN-HUMEYA, fut élu fous ce nom roi de Grenade & de Cordoue, par les Maures révoltés. Il s'appelloit auparavant *Ferdinand de Valor*, & avoit pris ce nom d'un village qui lui appartenoit, dans la montagne d'Alpuxara; d'ailleurs il étoit eftimé parmi les fiens le premier en biens & en naiffance. Il n'avoit que 25 ans, & étoit courageux, hardi & capable de foutenir cette dignité, moins toutefois par fes mœurs que par fon audace. Après qu'il eut renoncé à fon baptême, fon élection fe fit avec toutes les cérémonies qui font obfervées par les Maures. D'abord il fe cacha, courant de côté & d'autre; mais enfin il parut, & marcha avec une pompe royale. Il époufa trois femmes, & commença la guerre avec affez d'ardeur. Ses entreprifes lui réuffirent en diverfes occafions: il eut du pire dans les autres; & enfin ayant perdu Aben-Xauhar, qui étoit fon coufin, il fe vit entraîner dans d'étranges embaras par la jaloufie des fiens. Un certain Diégo aguazil refolut de le faire périr, non qu'il eût été gagné par la récompenfe que les Efpagnols promettoient à ceux qui l'affaffineroient, mais parcequ'il ne pouvoit le fouffrir pour rival dans l'amour d'une femme de condition, qu'ils aimoient l'un & l'autre. Ce Diégo fuppofa des lettres, comme fi elles avoient été écrites par Aben-Humeya, dans le deffein de faire égorger les Turcs qui étoient dans fes troupes. Abdalla-Aben-Abo, qui les reçut, le vint furprendre, & le fit étrangler. Aben-Humeya, étant près de mourir, défavoua les faits dont on l'accufoit: il protefta qu'il mouroit chrétien, & qu'il n'avoit jamais eu deffein de fe faire Maure, mais feulement d'accepter la qualité de roi pour fe venger des Efpagnols. Ce fut en l'an 1570 de J. C. & 978 de l'hégire. * Marmol. *de l'Afrique.*

ABEN-HUT, Maure très-favant & des principaux du pays de Grenade, s'étant rendu maître de Cordoue, & des plus fortes villes de ce royaume, fut élu roi à la place des Almohades qu'il en avoit chaffés, & fe fit appeller *réformateur de la loi de Mahomet.* Il fut depuis tué par un des fiens, faifant la guerre aux chrétiens, l'an 1234 de J. C. & 632 de l'hégire. * Marmol. *l.* 2, *c.* 28.

ABEN-JOSEPH, de la race des Beni-merins, en Afrique, ufurpa le royaume de Fez & de Maroc fur les Almohades, après avoir vaincu Mahomet Budobus, & étendit enfuite fes conquêtes dans toute la Mauritanie. Il fe fit appeller roi de Fez, qu'il choifit pour capitale au lieu de Maroc, & prit encore le nom de Mulei Chec, c'eft-à-dire, *maître & feigneur*, ou *roi ancien.* L'an 1275 Aben-Jofeph entra en Efpagne avec dix-fept mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pied, & fe rendit maître de Tarife & d'Algezire, puis il repaffa en Afrique. Il fit encore plufieurs autres expéditions en Efpagne contre les chrétiens, ou contre les Maures révoltés, jufqu'en l'année 1285 de J. C. & 684 de l'hégire. Il y mourut laiffant pour fucceffeur fon fils *Abu-Saïd.* * Marmol, *de l'Afrique l.* 2.

ABEN-ISMAEL, roi de Grenade, fe rendit tributaire du roi de Caftille; mais après fa mort, arrivée en 1465 de J. C. & 870 de l'hégire, fon fils Muley Albohacen rompit le traité, ce qui fut caufe de la ruine des Maures en Efpagne: car Ferdinand prit la ville de Grenade en 1492, & mit ainfi fin à la domination de ces infidéles en ce pays. * Daviti.

ABEN-MAHOMET, fameux Arabe, fe fit roi de Cordoue, de Tolède & de Baëca l'an 1212 de J. C. & 609 de l'hégire. Il s'oppofa courageufement à tous ceux qui voulurent lui difputer cette couronne, & qui s'oppofoient aux Almohades, dont il foutenoit le parti. * Marmol, *l.* 2, *c.* 38.

ABEN-MALLER, favant rabbin, a enfeigné le fens grammatical de l'écriture, dans un commentaire qu'il a fait fur toute la bible. C'eft un petit *in-folio* intitulé, *Michal jophi*, c'eft-à-dire, *la perfection de la beauté.* Il renferme les interprétations littérales & grammaticales des rabbins Juda, Jona, Kimhi, & de quelques au-

tres ; mais principalement celles du rabbin David Kimhi, dont il rapporte le plus souvent les mots. Il y en a eu deux éditions, la premiere à Constantinople, & la seconde en Hollande. Cette derniere est la meilleure, à cause de quelques remarques d'Aben-Dana qu'on y a ajoutées. * M. Simon, *hist. crit.*

ABEN-NEDIN, auteur Arabe, qui a fait un ouvrage contenant la vie des philosophes de sa nation, dont il allégue fidelement les écrits. Ce que le pere Mersenne a observé *dans la préface des chroniques d'Apollonius.*

ABENSPERG, en latin *Abusina* ou *Aventinum*, ville & château considérable de la haute Baviere, sur la riviere d'Abenst, de laquelle ils ont pris leur nom. Le fameux comte BABON d'Abensperg & de Rohr, burgrave de Ratisbone, a fait sa résidence dans cette ville & en a porté le nom. De ses fils sont descendus plusieurs familles illustres du Nordgow, de la Franconie, de la Carinthie, de la Baviere, & sur le Rhin, mais la plupart sont éteintes. Eberhard doit avoir perpétué la famille d'Abensperg : c'est de lui que descendent les comtes de Roteneck & de Hippolstein. Le dernier d'entr'eux, Nicolas d'Abensperg, fut tué l'an 1485 par Christophe duc de Baviere, avec lequel il eut de grands différends. Albert de Baviere, frere de Christophe, eut la plupart de ces seigneuries, & en particulier celle d'Abensperg. Les comtes de Traun ont toujours porté le titre d'Abensperg : ils font descendre leur branche de WOLFFRAM, un des fils de BABON. Wolffram eut trois fils, *Conrad*, qui mourut archevêque de Salzbourg l'an 1147 ; *Wolffram* II, dont la branche s'éteignit à la troisiéme génération ; & OTTON. C'est de ce dernier qu'est descendu, dans la dixiéme génération, *Wolffgand*, pere de *Jean* & de *Michel*, qui ont donné naissance aux branches d'Eschelberg & de Meissau. JEAN eut pour arriere-petit-fils, *Otton-Bernard*, qui mourut l'an 1605, & laissa deux fils *qui continuerent la branche* d'ESCHELBERG. Celle de Meissau a été continuée par *Sigmond-Adam*, arriere-petit-fils de *Michel*, qui laissa trois fils, *Jean-Christophe*, *Ernest* & *Ehrenreich.* Le premier eut pour fils *Sigmond-Gottfried*, qui mourut sans héritiers. *Ernest* étoit fort estimé par l'empereur Ferdinand III, à cause des grands services qu'il lui avoit rendus : il le fit comte de l'Empire, & après qu'Ernest eut acheté la baronie d'Egloff, dans la Souabe, la diéte de l'empire tenue à Ulm l'an 1662, lui adjugea voix & séance parmi les comtes de la Souabe. Il eut pour successeur l'an 1667, son fils *Ferdinand-Ernest*, qui mourut l'an 1685, & laissa son fils *Joseph* mineur, lequel étant mort l'an 1690, son cousin *Otton-Ehrenreich* (fils du troisiéme fils de *Sigmond-Adam*) comte d'Abensperg & de Traun lui succéda. Ce dernier a eu de grands emplois : il étoit chambellan de l'empereur, conseiller privé, landmarschall de l'Autriche sous l'Ens, & chevalier de la toison d'or. L'an 1709, après que l'électeur de Baviere eût été mis au ban de l'Empire, on lui donna la ville & la seigneurie d'Abensperg ; mais il fut obligé de la remettre à l'électeur en vertu d'un article de la paix de Bade. Il mourut le 8 de septembre de l'an 1715. * Aventin, *l.* 2, *p.* 58, *l.* 5, *p.* 313. Imhoff, *notit. Imper. l.* 7, *c.* 16. Zeiler, *topog. Bavar.*

ABEN-TAAMON, prince de la famille d'Abdallah sixiéme calife de la race d'Ommiah, qu'Abdulmalic fit mourir, passa en Afrique pour éviter la colere de ce calife, qui faisoit main basse sur toutes les personnes de sa famille. Etant arrivé en la Mauritanie Tingitane, il y fut élevé sur le trône à cause de sa naissance & de son mérite, vers l'an de J. C. 689, & 70 de l'hégire. Il eut de grandes guerres contre les Romains & les Goths, qui tenoient la côte de Barbarie. Après plusieurs victoires il se fit appeller Emir-al-Moumenin, pour braver les califes d'Arabie. On croit qu'il fit bâtir la ville de Maroc, mais les Arabes disent le contraire. * Marmol, *l.* 2, *c.* 9.

ABEN-TESPHIN, *cherchez* ABU-TECHIFIEN.

ABEN TIBBON, fameux rabbin du XIV siécle, dit autrement *R. Moyse Aben-Tibbon*, selon Ganz *in Zemach. David*, *p.* 142, traduisit Euclide d'arabe en hébreu. Il composa aussi une physique hébraïque qu'il intitula *l'esprit de grace.* On dit qu'il étoit né en Espagne, & qu'il mourut à Rhodes en 1190, ou 1217. * Konig, *bibl. vetus & nova.* Sixt. Senens. *lib. IV*, *bibl.* Genebrard. *in chron.* Buxtorf. *de Ab. Elv. pag.* 34.

ABENVIRGÆ, rabbin, auteur de tables astronomiques. * Vossius, *de mathematicis*, *c.* 25, §. 50.

ABEN-XAUHAR, est un de ces malheureux Morisques d'Espagne qui se révolterent dans le XVI siécle, & renierent leur baptême pour relever la secte de Mahomet. Il fut un des premiers qui conseilla aux Morisques de prendre les armes, & il le fit avec plus d'ardeur que les autres. On voulut le faire roi de Grenade ; quelques-uns même l'avoient déja reconnu, mais il aima mieux faire donner cette qualité à son cousin Ferdinand de Valor, qu'on nomma *Aben-Humeyd.* Aben-Xauhar fut son lieutenant général ; mais n'étant pas satisfait de la conduite du nouveau roi, il mourut de déplaisir, l'an 1569 de J. C. & de l'hégire 977. * Thuan. *hist. l.* 48.

ABEN-ZOAR, *cherchez* AVEN-ZOAR.

ABEONE & ADEONE, nom de deux divinités que les païens avoient en grande vénération, parcequ'elles présidoient aux voyages. * S. Augustin, *de civit. Dei, lib.* 4 & 7.

ABER ou HABER, Cinéen, descendu d'Abab, allié de Moïse. Il s'étoit séparé des autres Cinéens, & s'étoit campé jusqu'à la vallée appellée Sennim, près de Cedis. Ce fut sa femme Jaël qui tua Sisara, général de l'armée de Jabin, roi d'Azor, en lui perçant la tête d'un clou. * *Judic.* 4.

ABER, grand lac de la province de Loch-Aber, dans l'Ecosse septentrionale : on l'appelle aussi Loch, ou Coch ; c'est ce qui a donné le nom à la province. Il a quinze ou seize lieues de longueur, & il communique par un canal avec la mer d'Irlande. Il y a eu autrefois sur ce lac une ville assez forte, qui a été détruite par les Danois & les Normans. * Beverell, *delic. de la Gr. Bret. p.* 1261.

ABERCE ou ABIRCE, évêque d'Hiéraples en Phrygie, du temps de l'empereur Marc-Auréle, si l'on en croit Métaphraste. Son nom est célébre parmi les Grecs, qui en font la fête le 22 octobre, & lui donnent la qualité d'ἰσαπόστολος, c'est-à-dire, *égal aux apôtres.* Mais sa vie composée par Métaphraste est si pleine de fables ridicules, que Baronius a été obligé de la condamner, ainsi l'on ne peut y ajouter foi. On le met entre Papias & Apollinaire, tous deux évêques d'Hiéraples, mais il est fait mention dans ses actes d'un second ABERCE son successeur. Cependant il est difficile de trouver un temps assez considérable entre Papias & Apollinaire, pour y placer ces deux évêques ; & tout ce qu'on dit d'Aberce n'étant fondé que sur des actes manifestement supposés, ne mérite aucune croyance. Il est parlé dans Eusebe d'un Avircius Marcellus, à qui un auteur anonyme adresse un livre contre la secte des montanistes ; mais on ne sait rien de cet Avirce ou Abirce, & ce n'est que par une simple conjecture qu'on le croit le même que saint Aberce, évêque d'Hieraples. Si cela étoit, il faudroit qu'il eût succédé à Apollinaire, car ce dernier a écrit contre les montanistes dans le temps de la naissance de cette hérésie ; au lieu que l'auteur anonyme qui a écrit par ordre d'Avirce Marcelle, n'a composé son livre qu'après la mort de Montan & de Maximille. * Eusebe, *l.* 5, *c.* 16, & les notes de Valois. Les *menologes* des Grecs. La vie de saint Aberce, dans Lipoman, Surius. La même vie donnée par Haloix. Baronius, *ad ann.* 163. Allatius, *de Simeonibus.* Tillemont, *tome* 2 *des mémoires pour l'hist. ecclésiast.* Baillet, *vies des saints.*

ABERCOBAB, ville de la province d'Arragian,

située entre le pays de Fars & d'Ahovaz, fut bâtie par Kaicobad, premier roi de Perse, de la race des Kaïanides dont elle porte le nom. Le mot persien *Aber*, qui signifie *au-dessus*, marque qu'elle est située sur une montagne, de même que les autres villes, dont le nom commence par *Aber*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABERCONWEY, qu'on appelle aussi *Conwey*, en latin *Aberconovium*, petite ville ou bon bourg d'Angleterre, dans le comté de Carnarvan, province de la principauté de Galles. Il est situé à l'embouchure du Conwey, dont il a pris son nom. Edouard I le fit bâtir des ruines de l'ancienne *Conovium*, cité des Ordovices, de laquelle il reste encore un petit village nommé *Caerhean*, environ à une lieue & demie d'Aberconwey, & sur la même riviere. * Baudrand.

ABERCOUH, ou ABERCOUEH, ville de l'Iraque persienne, dont le nom signifie chez les Persans le sommet d'une montagne. Elle commande une campagne, qui passe pour la plus fertile & la plus riche de toute la Perse, & qui s'étend jusqu'au territoire d'Istekhar, que l'on croit communément être l'ancienne Persepolis. On compte d'Abercouh jusqu'à Ispaham vingt parasanges, qui font quatre-vingt mille pas. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABERDON, ville maritime d'Ecosse dans la province de Marr, avec évêché, qui y fut transferé de Murtlac en 1100, & avec université fondée en 1480 par le roi Alexandre II. Cette ville appellée en latin *Aberdonia*, *Aberdonium* ou *Aberdona*, & en écossois *Aberdéen*, est partagée en deux villes, dont chacune a une université. La premiere, nommée *Old Aberdéen*, est située à l'embouchure de la Done, & n'est éloignée que de mille pas de la nouvelle, ou *New Aberdéen*, qui est sur la Dée, & est plus marchande que l'autre. L'ancienne Aberdéen est le siége de l'évêché, suffragant de l'archevêché de S. André. Boëtius, *hist. Scot.* Ortelius. Baudrand. Bayle, *diction. crit.* La Martiniere, *diction. géogr.*

ABER-FRAW, en latin, *Gudivia* ou *Aberfravia*, ville de l'isle d'Anglesey, vis-à-vis du pays de Galles, en Angleterre. Elle étoit autrefois la résidence des rois Venedotiens, qu'on appelloit aussi *rois d'Aber-Fraw*. On y voyoit autrefois de superbes palais, dont il ne reste aujourd'hui que des masures. * Cambden. Sanson.

ABERGEVENNI, *cherchez* FISHGARD.

ABERNETHY, *Abernatum* & *Abernata*, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Strath-Erne. Elle a été autrefois capitale des Pictes, avec un évêché que le roi Kennet ou Canut III fit transferer à S. André, *cherchez* S. ANDRE. * Boëtius, *l.* 2, *hist. Scot.* Cambden. *descript. magn. Britan.* Le Mire, *geograh. eccles.* &c.

ABESAN, *cherchez* ABZAN.

ABESKOUN & ABKOUN ou ABGOUN, isle de la mer Caspienne, qui n'est éloignée de la ville d'Esterabad que de trois parasanges, dans laquelle il y a une ville & une riviere qui porte le même nom, selon Ebn-Cassem. Quelques-uns veulent que l'isle soit située à l'embouchure de la riviere qui porte le nom d'*Abés* & d'*Abeskoun*. Ce fut dans cette isle que le malheureux prince Mohammed sultan de Khouarzem se retira, & mourut après sa déroute. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABETHARIM, qui est traduit dans les versions grecques d'Aquila & de Symmaque, & dans notre vulgate, *le chemin des espions*, par lequel les Israélites étoient entrés dans les terres d'Arad, roi des Chananéens, est, selon S. Jérôme, le nom du lieu où ce roi vint à leur rencontre, & où il fut défait. Le même lieu fut depuis appellé *Orma*, c'est-à-dire, *anathême*. Les Septante ont aussi pris ce mot pour le nom propre, & ont traduit Atharim. * *Num.* 21, *v.* 1. Hieron. *de locis hebr.*

ABEX (la côte d') pays de la haute Ethiopie en Afrique, s'étend beaucoup le long de la mer Rouge, qui la borne au levant. Elle a l'Abissinie & la Nubie au couchant, l'Egypte au nord, & la côte d'Ajan au midi. On la divise en deux parties; la *supérieure*, qui est au septentrion, porte le nom de *Beglierbegli d'Habeleth*, & dépend de l'empire du Turc. Ses principales villes sont Ercoco, & Suaquem, qui en est la capitale & le siége du gouverneur. Elle est fort sablonneuse, manque d'eau, & est par conséquent peu fertile. L'*inférieure*, qui contient le royaume de Dancali, l'est beaucoup plus. Elle est possédée par les Maures. Les villes de Degibeldara & de Degibelcora en sont les lieux principaux. Ce pays est une partie de l'ancienne Troglotide, & ses habitans suivent la religion mahométane. * Baudrand.

ABGAR ou ACBARE, AGBARE, ABGARE, ABAGARE ou AVGARE, nom, ou plutôt titre commun à plusieurs rois d'Edesse, Arabes d'origine. Quoiqu'on lise *Abgare* dans quelques médailles, on devroit néanmoins préférer la prononciation du terme *Agbar*, parceque c'est le son du mot arabe, qui signifie *très-puissant*; aussi lit-on dans les manuscrits les plus corrects *Agbar*. Il y a eu plusieurs princes de ce nom qui ont régné, non-seulement à Edesse, ville de l'Osroëne, dans la Mésopotamie, mais encore sur quelques tribus ou nations des Arabes.

ABGAR, roi des Arabes, fut cause par sa perfidie, de la défaite du célébre Crassus, dans la bataille qu'il livra aux Parthes, l'an avant J. C. 52. Il avoit été allié des Romains sous Pompée; & dans la suite il eut l'habileté de se mettre parfaitement bien dans l'esprit de Crassus, tant par les empressemens d'un zèle affecté, que par sa facilité à lui fournir des secours d'argent, mais il n'entra dans la confidence de ce général que pour révéler aux Parthes ses desseins les plus secrets. Il eut encore l'adresse de faire improuver à Crassus les conseils salutaires que lui donnoient d'un côté le questeur Cassius, & de l'autre Artabaze roi d'Arménie. Enfin, lorsqu'il eut engagé l'armée romaine dans des lieux désavantageux, craignant de voir sa trahison découverte, il prit les devants, & se retira parmi les Parthes, sous prétexte de vouloir reconnoître & insulter leur armée. Ce prince est nommé par Plutarque *Achare*, dans quelques manuscrits, quoique dans la plupart on lise *Ariamnes*. Les manuscrits de Sextus Rufus ne varient pas moins au sujet du nom de ce prince; mais dans quelques-uns, aussi bien que dans Appien & Dion, il est appellé *Abgare* ou *Achare*. * Plutarch. *in Crasso.* Sextus Rufus, *in breviar.* Dio, *lib.* 40. Appian. *in parthic.* Procop. *bell. persic. lib.* 2. *Cherchez* CRASSUS.

ABGAR, roi des Arabes, & souverain d'Edesse, fils d'Ucanie ou d'Ucame. C'est peut-être le même que Joséphe nomme Abia, & il n'y a pas de doute que ce ne soit celui que Procope dit avoir été chéri de l'empereur Auguste, qui le retint à sa cour à force de caresses. Eusebe rapporte que ce prince instruit des prodiges que Jesus-Christ opéroit dans la Judée, eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuse, dont il étoit tourmenté: c'étoit de la goute selon Procope, & de la lépre selon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes:

ABGAR ROI D'EDESSE,

A JESUS, *Sauveur plein de bonté, qui paroît à Jerusalem*,

SALUT.

On m'a raconté les merveilles & les cures admirables que vous faites, guérissant les malades sans herbes ni médecines. Le bruit est que vous rendez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les estropiés, que vous nettoyez les lépreux, que vous chassez les démons & les esprits malins, que vous remettez en santé ceux qui ont de longues & incurables maladies, & que vous redonnez la vie aux morts. Entendant cela de vous, je crois que vous êtes Dieu, *qui avez voulu descendre du*

ciel, ou que vous êtes le fils de Dieu; qui opérez ces choses si miraculeuses. C'est pourquoi j'ai osé vous écrire cette lettre, & vous supplier affectueusement de prendre la peine de me venir voir, & de me guérir d'une douleur qui me tourmente cruellement. J'ai su que les Juifs vous persécutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & tâchent de vous faire périr. J'ai ici une ville qui est belle & commode; encore qu'elle soit petite, elle suffira pour tout ce qui vous sera nécessaire.

Jesus-Christ retenu dans la Judée par la nécessité d'y accomplir les mysteres pour lesquels il avoit été envoyé, fit cette réponse par écrit au roi Abgar :

Vous êtes heureux, Abgar, de croire en moi sans m'avoir vu; car c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vu, ne croiront point en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vu croient & reçoivent la vie. *Quant à ce que vous me priez de vous aller trouver, il faut que j'accomplisse ici toutes les choses pour lesquelles je suis envoyé, & qu'ensuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y serai retourné, je vous enverrai un de mes disciples, afin qu'il vous guérisse de votre incommodité, & qu'il vous donne la vie, à vous, & à ceux qui sont avec vous.*

Abgar ne fut pas long-temps sans voir l'accomplissement de la promesse que Jesus-Christ lui avoit faite. S. Thomas lui envoya S. Thadée, non celui des douze apôtres qui est aussi appellé Jude, mais l'un des septante disciples. Dès qu'il fut arrivé à Edesse, il se logea chez un particulier nommé Tobie, où sa réputation éclata bientôt, par un si grand nombre de miracles, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du roi, qui lui demanda s'il étoit le disciple promis. Thadée lui répondit que oui; & lui dit qu'il venoit pour récompenser la foi que ce prince avoit eue en Jesus-Christ; à quoi le roi répliqua dans les premiers mouvemens de son zèle, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que sans les Romains il eût voulu tailler en piéces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profession de foi S. Thadée guérit le prince, en lui imposant les mains; & ce miracle, aussi-bien que les autres qu'il opéra, disposa tellement les habitans d'Edesse à recevoir la doctrine de Jesus-Christ, qu'ils l'embrasserent dès qu'elle leur eut été annoncée par S. Thadée, & qu'ils la retinrent depuis très-constamment.

Voilà les principales circonstances de la conversion d'Abgar, qu'Eusebe de Césarée dit être tirées des archives de l'église d'Edesse, & dont il a cru devoir enrichir son histoire ecclésiastique. Quant au temps auquel Thadée fut envoyé à Edesse, il est assez difficile de le déterminer. L'édition d'Eusebe faite à Genève, *pag.* 25, & la traduction de Musculus, *pag.* 15, aussi-bien que la traduction de Rufin, *pag.* 17, placent cette mission sous l'an 43, date qui devoit marquer les années du regne d'Abgar, puisqu'il paroît que c'étoit celle des registres d'Eusebe; mais M. de Valois dit que les manuscrits portent l'an 340 & non 43, calcul qui forme une difficulté que nous déveloperons plus bas.

Quoique l'autorité d'Eusebe soit d'un grand poids, & que S. Ephrem ait reçu cette histoire après lui, en quoi ils ont été suivis par le comte Darius dans une épître à S. Augustin, par Théodore Studite dans une autre au pape Pascal, par Cedrene, Procope, S. Jean de Damas, Evagre, & par le pape Adrien dans une épître à Charlemagne; quelques modernes n'ont pas laissé d'attaquer la réponse de Jesus-Christ à Abgar, & l'histoire de sa conversion. Tels sont Casaubon, auquel Gretser a répondu; & après lui le pere Alexandre & M. Du-Pin, que M. de Tillemont a réfutés. Les objections du pere Alexandre sur la lettre de Jesus-Christ sont, 1. Que si cette lettre étoit véritable, elle eût été reçue dans l'Eglise comme canonique; au lieu que dans le concile de Rome sous le pape Gelase, elle a été mise entre les écrits apocryphes. M. de Tillemont, qui avoue que cette difficulté est très-considérable, y répond néanmoins, en disant que l'Eglise, qui n'a reçu cette lettre que par une voie purement humaine, comme tirée des archives d'Edesse, n'a pas cru devoir la ranger au nombre des écritures sacrées & canoniques, & que par cette raison elle l'a déclarée apocryphe, mais non fausse. La seconde difficulté du P. Alexandre roule sur ce que ces paroles de la réponse où il est dit, *c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vu, ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vu, croient & reçoivent la vie*, ne se trouvent nulle part dans l'écriture, & ne peuvent regarder que les paroles de Jesus-Christ à S. Thomas, prononcées depuis sa résurrection : *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru*: citation d'où l'on pouroit conclure que cette lettre est supposée. M. de Tillemont fait remarquer au P. Alexandre, & à M. Du-Pin, après lui, que les paroles contestées dans la réponse de Jesus-Christ contiennent manifestement le sens de plusieurs prophéties, telles que sont celles d'Isaïe, *chap.* 52, *v.* 15, & *chap.* 65, *v.* 1 & 2. Les autres difficultés formées par le P. Alexandre sont moins considérables. *On n'a pas objecté*, dit-il, *cette épître aux ariens; est-ce qu'on la croyoit fausse?* Non, puisqu'Eusebe lui-même l'a autorisée; mais outre qu'elle n'a rien qui prouve la nature divine de Jesus-Christ, où s'engageroit-on, si l'on vouloit rendre compte de cette omission & de mille autres de cette nature? Enfin le P. Alexandre remarque que S. Augustin & S. Thomas après lui, ont soutenu que Jesus-Christ n'avoit rien écrit, & que S. Jérôme n'a point parlé d'Abgar dans son traité des écrivains illustres. Mais, pour ce qui regarde les écrits de Jesus-Christ, qui peut assurer que S. Augustin & S. Thomas eussent pour alors en vûe la réponse du Sauveur? & quand même ils l'auroient eue, auroient-ils dû changer de sentiment, puisque cette lettre n'a point de rang entre les écritures sacrées, & que d'ailleurs elle ne contient ni dogmes, ni témoignages de la divinité de Jesus-Christ? Quant à l'objection tirée de S. Jerôme, on ne doit pas être surpris que ce pere n'ait pas compté le roi Abgar entre les écrivains ecclésiastiques pour une lettre de quelques lignes seulement : au contraire il y auroit lieu d'être surpris qu'il en eût fait mention.

Venons à M. Du-Pin. Il abandonne tous les argumens du P. Alexandre, hors le second, auquel on a répondu. Le dernier de ceux qu'il forme sur la mission de S. Thadée, est celui qui mérite le plus d'attention. *Il est marqué*, dit-il, *à la fin des actes de la ville d'Edesse, que cette histoire étoit arrivée l'an* 430 *des Edesseniens; or cette année* 430 *est la XV de Tibere, en laquelle les anciens ont cru que Jesus-Christ étoit mort & ressuscité, & il faudroit dire, suivant cette époque, que cela arriva aussitôt après la résurrection de Jesus-Christ, & qu'ainsi Abgar & plusieurs autres gentils d'Edesse ont reçu l'evangile avant Corneille; ce qui est manifestement contraire aux actes des apôtres, & par conséquent il est comme assuré que cette histoire est fausse, & que ces lettres sont supposées.* Cette date de 430 s'est glissée sans doute par une faute d'impression dans l'objection de M. Du-Pin, au lieu de 340, qui est la véritable. M. de Tillemont convient avec lui qu'il est hors d'apparence que cette histoire soit arrivée l'an 340 des Edesseniens; ce qui supposeroit que Jesus-Christ est mort la vingt-neuviéme année de l'ére chrétienne, contre l'opinion généralement reçue. Aussi, sans s'attacher à soutenir ce calcul, il conjecture qu'il faut lire la 43 année, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, ou bien qu'il s'est glissé quelque erreur de chifre dans le nombre 340, au lieu duquel il faut lire 346 ou 347: conjecture d'autant plus vraisemblable, qu'Eusebe, qui étoit habile chronologiste, n'a pas laissé d'autoriser cette histoire, malgré la difficulté de cette date qu'il ne pouvoit ignorer, puisqu'il a connu l'ére d'Edesse, & qu'il l'a même citée au sujet de l'hérésie des manichéens. Les autres objections de M. Du-Pin paroissent

bien moins difficiles à resoudre. *Qui peut s'imaginer*, dit-il, *que le roi d'Edesse, sur le simple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jesus-Christ, soit d'abord persuadé de sa divinité?* Mais en vérité est-ce une chose impossible qu'Abgar, instruit par la renommée des merveilles éclatantes de la vie de Jesus-Christ, ait cru en lui, lorsque les démons même publioient qu'il étoit le fils de Dieu? Prétend-on ainsi borner le pouvoir de la grace sur les cœurs, & l'effet de ces paroles prononcées par J. C. lui-même: *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru? Enfin quelle extravagance*, poursuit M. Du-Pin, *de faire dire à ce petit roi, qu'il eût fait la guerre aux Juifs sans la crainte des Romains?* Mais il n'y a rien de cela dans la lettre d'Abgar.

Ce sont-là les réponses de M. de Tillemont aux conjectures alleguées par M. Du-Pin. On laisse à juger si elles levent entierement les difficultés proposées par le dernier. L'autorité d'Eusebe n'est pas à considérer sur cette histoire, car il est visible qu'il ne rapporte ce fait que sur la foi de quelques archives prétendues de l'église d'Edesse: on sait combien ces sortes de monumens sont sujets à caution dans des histoires de cette nature. Il est visible que ce qui est dit dans la lettre attribuée à Jesus-Christ, est une allusion aux paroles de Jesus-Christ à S. Thomas: *Heureux ceux qui n'ont point vu & qui ont cru*: & il n'y a rien de semblable dans les deux passages d'Isaïe cités par M. de Tillemont; au contraire, il y est marqué que ceux qui ne connoissoient pas le Seigneur, & qui ne le cherchoient pas, l'ont vu, & l'ont trouvé. La réforme de M. de Tillemont de la date de l'an 340 n'est fondée sur aucune autorité, & le texte d'Eusebe porte expressément 340. Ce ne peut être que pour accorder cette histoire avec l'évangile, que les traducteurs ont changé 340 en 43. Quelque bon chronologiste qu'ait été Eusébe, il se peut faire qu'il n'ait pas fait d'attention à l'anachronisme du mémoire qui lui avoit été fourni. Ce que l'on fait écrire par Abgar à Jesus-Christ sur le simple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jesus-Christ: *Je suis persuadé que vous êtes Dieu, ou Fils de Dieu*, marque visiblement que c'est un chrétien qui fait parler Abgar à peu près comme il parleroit lui-même; & il n'y a point d'apparence qu'un prince qui n'avoit point la connoissance du vrai Dieu, ait eu ces sentimens, & se soit servi de ces expressions. Quelque zèle que pût avoir Abgar, quand Thadée le vint trouver, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'affectation dans les paroles qu'on lui met à la bouche, & qu'elles ne soient plutôt de l'invention d'un conteur de fables, que l'expression naturelle des sentimens d'un prince.

Reste à parler d'une image que l'on prétend avoir été faite de la main de Dieu, & avoir été envoyée par Jesus-Christ au roi Abgar. Eusebe n'avoit rien trouvé sur cette image dans les actes de la ville d'Edesse, & il n'en fait aucune mention dans son histoire. Evagre est le premier qui en ait parlé, *liv. 4 de son histoire, c.* 27, où il rapporte qu'Edesse étant assiégée par Cosrhoès, les assiégés porterent cette image sur les murs de leur ville, d'où elle opéra un miracle, en mettant le feu au bois qui soutenoit le rempart que les ennemis avoient élevé pour entrer dans la ville. Le P. Combefis nous a donné en grec un traité attribué à Constantin Porphyrogenete, dont l'auteur rapporte la translation de cette image à Constantinople sous l'empereur Romain Lécapene; mais c'est une piéce pleine de fables, & qui n'est d'aucune autorité. Cependant les Grecs ont institué une fête en l'honneur de cette image. Le comte Darius dans sa lettre à S. Augustin, parlant de la lettre de Jesus-Christ à Abgar, dit que Notre-Seigneur lui avoit déclaré que sa ville ne seroit jamais prise par ses ennemis, oracle que Procope prétendoit convaincre de faux dans son histoire. Evagre remarque qu'on ne lit point cela dans la lettre de Jesus-Christ à Abgar, quoique les chrétiens le croient communément, & que l'évenement ait fait voir la vérité de cette prédiction: en quoi Evagre s'est trop avancé; car outre que cette ville est tombée sous la puissance des Sarasins, & sous celle des Turcs, elle avoit été prise & brulée par les Romains dès l'an de J. C. 116 ou 117 sous l'empire de Trajan. * Joséphe, *antiq. l.* 20. Eusebe, *hist. eccles. l.* 1, *c.* 13, & *l.* 2, *c.* 1. Le comte Darius, *dans une épître à S. Augustin, p.* 230, *edit. Bened.* Procop. *de bello persic. l.* 2, *c.* 12. Dio, *l.* 68. N. Alexandr. *hist. eccles. t.* 1. M. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccles. des trois premiers siécles.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. eccles. tom.* 1.

ABGAR, roi des Arabes, & souverain d'Edesse, se joignit sous l'empire de Claude aux seigneurs Parthes qui refusoient de reconnoître Gotarze, & avoient député secrétement à Rome pour avoir un autre roi. C. Cassius gouverneur de Syrie, conduisit par ordre du sénat, & mit entre leurs mains, Meherdate fils de Vonone, & petit-fils de Phraate. Abgar qui favorisoit secretement le parti de Gotarze, amusa quelque-temps Meherdate à Edesse, ensuite de quoi ils se joignirent avec Jazate roi de l'Adiabene. Mais lorsque Meherdate, après avoir pris Ninos ou Ninive, fut près de livrer bataille à Gotarze, ces deux traitres l'abandonnerent & passerent du côté de l'ennemi: perfidie qui causa la ruine & la défaite de ce malheureux prince. * Tacit. *annal. l.* 12, *c.* 12, 13, & 14.

ABGAR, roi des Arabes & souverain d'Edesse, qui vivoit sous l'empire de Trajan, tâcha long-temps de se ménager entre les Romains & les Parthes; & lorsque Trajan soumit l'Arménie l'an 107 de J. C. Abgar différa long-temps de l'aller trouver en personne, se contentant de lui envoyer des députés, & de lui faire des présens. Peut-être en eut-il été puni, si le prince Arbande son fils, qui avoit été trouver l'empereur, & qui s'étoit parfaitement bien mis dans son esprit, n'eût pris soin de l'appaiser. En effet, lorsque cet empereur vint à Edesse après sa victoire, il reçut les excuses d'Abgar, & le traita comme ami. * Dio, *l.* 68 & 69.

ABGAR, roi d'Edesse, qui vivoit sous l'empire d'Antonin *le Pieux*, vers l'an de Jesus-Christ 138, est peut-être fils du précédent, & le même que le prince Arbande dont nous venons de parler. Les auteurs nous le dépeignent comme un prince très-religieux, & l'on dit qu'il défendit aux Syriens de se faire eunuques pour servir leur déesse Ops, ou Rhea. * Epiphan. *hæres.* 56, *c.* 1. Eusеb. *præparat. evang. l.* 6.

ABGAR, roi d'Edesse, qui est apparemment successeur du précédent, mena du secours à l'empereur Severe dans son expédition contre les Parthes, & lui donna même ses enfans pour ôtage de sa fidélité, l'an de J. C. 197. Six ans après ce prince fit un voyage à Rome avec une suite si magnifique, qu'on ne feignit point de la comparer à celle de Tyridate sous Neron. Spartien s'est trompé, lorsqu'il a dit que ce prince avoit été vaincu & soumis par Severe. * Herodian. *l.* 3. Spartian, *in vita Sever.* Dio, *l.* 79.

ABGAR, roi d'Edesse & successeur du précédent, allié des Romains, fut arrêté en trahison par l'empereur Caracalla, qui l'avoit invité de le venir trouver comme ami. On le dépouilla de ses états, & il fut mené à Rome avec ses deux fils Abgar & Antonin. L'aîné y mourut à vingt-six ans, & son épitaphe, qui a été faite par son frere, est venue jusqu'à nous. Caracalla mit une colonie à Edesse; ainsi l'on pouroit croire que ce royaume fut éteint dans ce temps-là, c'est-à-dire, l'an 216 de J. C.

On trouve encore un portrait d'un Abgar avec une couronne ou thiare en tête sur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien, qui regnoit vers l'an 240. D'ailleurs, George le *Syncelle*, après Jules Africain, parle d'un Abgar, qui regnoit encore à Edesse du temps d'Héliogabale. Cela pouroit faire conjecturer que le fils du

du dernier Abgar avoit été rétabli par l'empereur Macrin. Quoi qu'il en soit, dans le IV siécle, Edesse & toute l'Osrhoëne étoit absolument soumise aux Romains, & n'avoit plus de princes particuliers, * Dio, *l.* 77. Sidon. Apollin, *l.* 2, *epist.* 8. Occo, *in numismat.* Syncell. *in chronograph.* Ezech. Spanheim, *dissert. de usu & præstantia numismatum.*

ABGILLE (Jean) nom que s'est donné l'auteur d'un ouvrage rempli de fables. *Suffridus Petri*, qui étoit Frison, & fort entêté de sa patrie, en parlant des écrivains célébres de la Frise, n'a pas oublié Abgille. Il étoit, dit-il, fils d'un roi de Frise, & mena une vie si exemplaire, qu'on lui donna le surnom de prêtre. On doit savoir bon gré à cet auteur de nous avoir appris que la Frise étoit gouvernée alors par des rois; mais il ne se borne pas à cette seule découverte; il croit fermement ce que l'imposteur caché sous le nom d'Abgille dit de lui-même, qu'il accompagna Charlemagne dans la Palestine, & que de-là il passa dans les Indes, où il fonda l'empire des Abissins, dont le souverain à cause de lui a été appellé depuis Prêtre-Jean. Rien n'est plus indigne de créance que toute la relation d'Abgille; tout y est faux, & le fond & les circonstances.

ABGOUN, *cherchez* ABESKOUN.

ABHER, ville de la province appellée *Gebal* ou *Iraque Persienne*, située au quatriéme climat, à 84 degrés 30 minutes de longitude, & à 36 degrés 45 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ABHERI étoit natif de la ville d'Abher. On le nomme autrement *Athir-Eddin Mofadhel ben Omar.* C'est le meilleur auteur Arabe qui ait écrit sur l'*Isagoge de Porphyre :* nous avons aussi de lui un livre intitulé, *Escharat Al-Abheri.* Il fut pere de Saadeddin, visir du sultan Alischah, fils de Tagasch, de la dynastie des Khouarezmiens. Son commentaire sur Porphyre se trouve dans la bibliothéque du roi, n° 908. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIA. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom.

Le premier fut le second fils de *Samuel.* Il fut établi avec son frere Joël par son pere pour l'assister dans le gouvernement du peuple Juif & l'administration de la justice, l'an du monde 2908. Mais leurs violences & leurs debauches furent cause que le peuple se souleva, & obligea Samuel de lui donner un roi, qui fut Saül. * *I Reg. VIII.* 2.

Le second fut le premier fils de Jéroboam, premier roi de Samarie, qui fut frapé d'une cruelle maladie pour les péchés de son pere. Sa mere vint consulter le prophéte Ahias, & lui demander quelque secours du ciel pour sa guérison. Il lui dit qu'elle s'en retournât au plutôt; qu'à peine auroit-elle le pied sur la porte de la ville, que ce fils pour lequel elle s'intéressoit si fort mourroit, qu'il seroit le seul de sa race qui seroit inhumé dans le sépulcre des rois; & que tous les autres seroient ou dévorés par les chiens, ou mangés des oiseaux. Cela arriva comme l'avoit prédit le prophéte, l'an du monde 3031. * *III. Reg. XIV.*

Le troisiéme fut fils de *Bechor.* * *I. Paralipomenes, VII.* 8.

Le quatriéme dont nous parlons plus bas, fut fils & successeur de *Roboam.*

Le cinquiéme étoit roi des Parthes. Il vint faire la guerre à Izate roi des Adiabeniens, à la sollicitation des grands de son royaume, qui s'étoient soulevés contre lui, parcequ'il avoit embrassé la religion des Juifs, & selon d'autres, celle des Chrétiens. Il fut aussi malheureux dans cette guerre, qu'il fut injuste à l'entreprendre. Il fut défait; & s'étant enfermé dans un château, il y fut incontinent assiégé par l'armée d'Izate, qui le pressa si vivement, qu'il fut contraint de se tuer de désespoir, de peur de tomber entre les mains de celui qu'il avoit si injustement attaqué. * Joséphe, *Ant. liv. XX, chap.* 2.

ABIA, ABIAH ou ABIAM, roi de Juda, étoit fils de Roboam & de Maacha, fille d'Absalom. Il commença de regner à l'âge de dix-huit ans, & gouverna pendant trois ans. La seconde année de son regne il remporta une insigne victoire sur Jéroboam roi d'Israël, qui avoit levé une armée de huit cens mille hommes. Abia qui en avoit quatre cens mille, tua cinq cens mille hommes de ses ennemis. L'historien sacré, *dans les Paralipomenes*, est d'accord pour le nombre prodigieux avec Josephe; mais le livre des Rois nous peint Abia comme un prince impie, adonné aux vices de ses peres, au lieu qu'il est représenté dans Joséphe comme un prince juste & craignant Dieu. Abia, après sa victoire sur Jéroboam, emporta d'assaut Bethel, Issan, & plusieurs autres places, & s'empara de tout le pays qui en dépendoit, &c. Il laissa de quatorze femmes qu'il eut, vingt-deux fils & seize filles, & mourut l'an du monde 3080, avant J. C. 955, après en avoir regné trois seulement. * *III des Rois*, 15. *II des Paralipomenes*, 13. Joséphe, *liv.* 8, *antiq. c.* 11.

ABIA, chef d'une des 24 classes des prêtres des Juifs, suivant la division qui en fut faite par David. Chacune de ces classes a depuis servi successivement à son tour pendant sept jours d'un sabbat à l'autre dans le temple, & a retenu le nom du chef qu'elle avoit au temps de David, & le même rang. Le premier échut à la classe de Joïarib, & le huitiéme à celle d'Abia. Les tours de ces 24 classes étoient achevés en 168 jours. La classe de Joïarib entra l'an 4709 de la période julienne, le 15 de juillet. On le prouve, parceque suivant les Juifs la classe de Joïarib étoit en tour, quand la ville de Jérusalem fut prise par Tite l'an 4783 de la période julienne, la 70 de l'ére chrétienne, le 9 ou le 10 du mois *Ab*, qui avoit commencé le 27 juillet au soir sixiéme férie. Ainsi la classe de Joïarib a du commencer un jour de sabbat quatriéme août. En remontant de cette année 4783 de la période julienne, & comptant 161 cycles de tours entiers du service des familles sacerdotales dans le temple, de 168 jours chacun, on tombe au 15 juillet de l'année de la période julienne 4709, qui est un samedi, dans lequel la classe de Joïarib a commencé à entrer en ministere. Celle d'Abia qui étoit la huitiéme, y est entrée par conséquent 50 jours après, le samedi 2 septembre selon le calendrier julien, ou le 31 d'août selon la réforme d'Auguste. Cela sert à fixer le temps de la conception de S. Jean-Baptiste fils de Zacharie, prêtre de la classe d'Abia, qui étoit entré en ministere dans le temple peu de jours avant que sa femme eût conçu. * *I Paralip.* 24, *v.* 10. *Lucæ* 1, *v.* 5. Thoinart. *harm. évang. imprimée à Paris en* 1707.

ABIA, fille d'Hercule, nourrice d'Hyllus, qui se retira dans la ville d'Ira en Messenie, où elle bâtit un temple. Cette ville fut depuis appellée de son nom Abia. Ira étoit une des villes qu'Agamemnon avoit promises à Achille, selon Homere.

ABIASARES, *cherchez* ABISARES.

ABIATHAR, grand sacrificateur des Juifs, étoit fils d'Achimelech, qui avoit possédé la même dignité, & avoit reçu David chez lui. Ce procédé parut si offensant à Saül, qui n'aimoit pas David, qu'il fit mourir Achimelech, & quatre-vingt-cinq prêtres. Abiathar fut le seul qui échapa de ce terrible massacre. Il fut depuis grand sacrificateur, & donna souvent à David des marques de sa fidélité, surtout durant la révolte d'Absalom, lorsqu'il voulut suivre le roi & emporter l'arche; mais depuis, Abiathar s'étant engagé de servir Adonias pour le mettre sur le trône de David son pere, Salomon irrité contre lui le priva de sa dignité, & l'envoya en exil l'an du monde 3021, & avant Jesus-Christ 1014. Ainsi s'accomplit en sa personne ce que Dieu avoit prédit à Heli, que sa postérité seroit détruite à cause des crimes de ses deux fils. * *I. Regum* 22. *III. Regum* 2. Joséphe, *l.* 7 & 8. *antiq.* Usser. *annal.*

ABIBAL, roi de Tyr, fut pere de cet Hiram qui entretint une parfaite intelligence avec Salomon. Joséphe parle de lui dans le premier livre contre Appion, où il rapporte les témoignages de Ménandre & de Dius sur Abibal & sur son fils, & sur les autres rois de Tyr. Abibal regna 53 ans. Il commença à regner la 65 année avant la fondation du temple de Jérusalem, l'an 2962 du monde, 1073 avant Jesus-Christ; car Joséphe nous assure que Salomon commença à bâtir le temple de Jérusalem la 11 ou la 12 année du regne d'Hiram, fils d'Abibal. * Joséphe, *contra Appion*, *l.* 1, *c.* 5. Marsham. Du Pin, *biblioth. des auteurs proph.*

ABIBAS ou ABIBON, que l'on prétend avoir été fils de Gamaliel, dont il est parlé dans les actes des apôtres, fut baptisé, élevé dans le christianisme, & passa sa vie en prieres dans le temple. On tient qu'il mourut avant son pere Gamaliel, & qu'il fut enterré à Caphargamal dans le même tombeau que S. Etienne. Cette histoire est fondée sur une révélation que Gamaliel fit en songe à Lucien, prêtre de Caphargamal, le 3 décembre 415. Lucien en a écrit la relation. * Lucien, *de Stephano.* Avitus. Chronique d'Idace & de Marcellin. Photius, *cod.* 171. Bed. *in acta.* Les martyrologes. Combefis, *de Chrys.* Pezron, *défense de l'antiquité des temps*, *c.* 2. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclésiast. tom.* 2. Baillet, *vies des saints*, *au 3 août.*

ABIDANAB, *cherchez* AMINADAB.

ABIDON, *cherchez* ABILON.

ABIENS, peuples de Scythie, lesquels ayant toujours conservé leur liberté depuis Cyrus, vinrent se soumettre à Alexandre *le Grand*, lorsqu'il étoit à Maracande, à présent Samarcand. Ce qui fut d'autant plus glorieux à ce conquérant, que les Abiens, extrêmement jaloux de leur liberté, n'avoient jamais fait la guerre qu'à ceux qui avoient voulu y attenter. Homere, qui fait mention de ces peuples, témoigne qu'ils se nourissoient de lait de cheval. * Homer. *iliad.* 2. Quint. Curt. *l.* 7. Strab. *l.* 7.

ABIGAIL, épouse de *Nabal*, lequel demeuroit dans le désert de Maon, & qui avoit son bien sur le Carmel, homme avare, brutal & malfaisant. David poursuivi par Saül, avoit toujours eu de grands égards pour tout ce qui appartenoit à Nabal. Dans une grande nécessité, ce Prince lui envoya demander quelques rafraîchissemens pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient. Nabal ne répondit que par des paroles offensantes : ce qui fit prendre à David le dessein de l'exterminer lui & toute sa maison. Mais Abigail étant venue au-devant de lui avec des vivres qu'elle lui apportoit, calma son juste ressentiment. David en fut charmé, & ne tarda pas à lui témoigner combien elle lui avoit été agréable; car Nabal étant mort dix jours après, il lui manda qu'il vouloit l'épouser. Abigail témoigna d'abord qu'elle se croyoit indigne de cet honneur : ensuite elle vint trouver David, qui l'épousa la même année de la mort de Samuel, l'an du monde 2975 & 1060 avant Jesus-Christ. * *I Regum*, 25. Il y a eu aussi Abigail, fille de Naab, sœur de Servia, & mere de Joab. *II Regum.*

ABIHAIL, pere de Suriel, chef de la famille des Moholites, dont il est parlé dans le livre des *Nombres*, *ch.* 3. C'est aussi le nom de la femme de Roboam, successeur de Salomon, *II Paralipomenes*, 11, & d'un des fils de Simei, *I Paral.* 2, *v.* 29. C'est encore le nom d'un fils d'Uri fils de Jara, *I. Paral.* 5, *v.* 14. Esther étoit aussi fille d'Abihail. * *Esther*, 2, *v.* 15, *&* 9, *v.* 29.

ABIK, SALAHEDDIN BEN ABIK SAFADI, auteur d'un commentaire fort ample sur le poëme intitulé : *Lamiat Al-Agen*, composé par Tograi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIL, ancienne tribu des Arabes, du nombre de celles qu'on nomme *Perdues.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABILA. Il y a eu en Asie trois villes de ce nom. La premiere dans la Celesyrie, dont Ptolémée, Polybe, & autres anciens auteurs font mention. Eusebe dit qu'elle fut aussi appellée *Lysanie*, du nom de Lysanias son gouverneur. Son territoire est nommé *Abilène* dans S. Luc, *chap. III*, *v.* 1, & dans Pline, *liv. V*, *chap.* 18, en parlant des villes de cette partie de la Syrie que l'on appelloit *Decapolis.* Abila devint la capitale d'un petit pays érigé en royaume sous le nom de *Tétrarchie. Voyez* Saumaise sur Solin. La seconde Abila étoit dans la Phénicie; la troisiéme vers le Jourdain. * Joséphe, *antiq. liv. XXIX. chap.* 5.

ABILA ou ABILAP, montagne du royaume de Fez, *cherchez* ABYLA.

ABILAMERODAC, roi de Babylone, est le même que Evilmerodach, *cherchez* EVILMERODACH.

ABILE ou AVILE, second évêque d'Alexandrie, succéda à Anien l'an 85, & gouverna cette église pendant treize ans, jusqu'à la premiere année de Trajan, & 98 de Jesus-Christ. * Eusebe, *hist. & chronique orient.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

ABILON ou ABIDON, ville d'Egypte, où l'épine blanche est toujours fleurie. * Athenée, *l. XIII.*

ABIMELECH, c'étoit un nom commun à tous les rois de Gerare, comme le nom de Pharaon l'étoit à ceux d'Egypte, & ce nom signifie *mon pere est roi.* Achis roi de Geth, vers lequel David s'étoit retiré, *III. Reg.* 21, *v.* 12, est appellé Abimelech dans le titre du pseaume 33.

ABIMELECH, roi de Gerare, ville entre les deserts de Sur au couchant, & de Cadés à l'orient, dans l'Arabie Pétrée. Abraham s'étant retiré dans ce pays, fit passer Sara pour sa sœur : elle étoit alors âgée de 90 ans, mais elle conservoit encore toute la fraîcheur de la jeunesse. Abimelech la fit enlever pour en jouir; mais le Seigneur lui apparut en songe pendant la nuit, & lui dit qu'il seroit puni de mort à cause de la femme qu'il avoit enlevée. Abimelech, qui ne l'avoit point touchée, la rendit aussitôt à son mari, se plaignant de ce qu'il lui avoit dissimulé qu'elle étoit sa femme, & de ce qu'il disoit qu'elle étoit sa sœur. Abraham s'excusa sur ce qu'elle étoit aussi véritablement sa sœur, étant fille de son pere, & non pas de sa mere, & sur l'habitude où elle étoit de se nommer par-tout sa sœur. Abimelech en rendant à Abraham sa femme, lui fit des présens de brebis, de bœufs, de serviteurs, de servantes, & lui donna mille piéces d'argent, reprochant à Sara la dissimulation dont elle avoit usé avec lui. Il lui permit aussi de demeurer en tel lieu de son royaume qu'il voudroit choisir. Abraham fit des prieres pour Abimelech. Dieu l'exauça, & la femme & les servantes d'Abimelech furent guéries de la plaie dont Dieu les avoit affligées : car Dieu les avoit toutes rendues stériles à cause de l'enlevement de Sara. *Genes.* 20. Joséphe, à son ordinaire, a ajouté à cette histoire des circonstances de son invention. Il dit que Dieu, pour éteindre l'ardeur de la convoitise d'Abimelech, lui envoya une grande maladie qui mit à bout toute la science des médecins; & qu'averti en songe de ne rien faire à cette femme, il déclara à ses amis la cause de cette maladie. Cela ne s'accorde nullement avec la narration de Moïse, qui ne parle point de cette punition, & dit au contraire qu'aussitôt qu'Abimelech fut éveillé, quoiqu'il fût encore nuit, ce prince appella tous ses serviteurs pour leur communiquer ce que Dieu lui avoit appris en songe pendant la nuit. Il ne paroît pas même par le texte qu'Abimelech ait été frapé d'aucune incommodité : car quoiqu'il soit dit dans le verset 17, *Dieu guérit Abimelech, sa femme & ses servantes, & elles enfanterent*, il n'est fait mention dans le verset suivant que de l'incommodité des femmes : *Concluserat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Saram uxorem Abrahæ.* La guérison consiste, en

ce que les femmes conçurent ou enfanterent comme auparavant, & la maladie, en ce qu'elles ne pouvoient concevoir ou enfanter : je dis l'un des deux, parceque le texte hébreu peut s'expliquer de l'un & de l'autre. Les rabbins ont encore enchéri sur la pensée de Joséphe : ils disent que tous les hommes du pays d'Abimelech se trouverent non-seulement hors d'état d'exercer aucune fonction virile, tant envers Sara, qu'envers toute autre femme, mais même que tous les conduits du corps furent bouchés dans les hommes & dans les femmes de la maison d'Abimelech : de sorte que rien ne pouvoit y entrer ni en sortir ; on ne pouvoit plus ni manger ni boire, ni soulager les nécessités de la nature. En rejettant ces imaginations, il reste une difficulté, savoir comment on connut que les femmes ne pouvoient plus concevoir ou enfanter. Si l'on entend le texte de la faculté de concevoir, il faudroit que Sara eût demeuré plus long-temps avec Abimelech ; si on l'entend de la difficulté d'enfanter, il semble que l'on devroit supposer que toutes les femmes de la maison d'Abimelech se trouverent grosses au temps de l'enlevement de Sara. Le moyen le plus facile de résoudre cette difficulté, est de dire que Dieu frapa de stérilité les femmes de la maison d'Abimelech, aussitôt après l'enlevement de Sara : que cette punition dura encore quelque temps, même après qu'il l'eut rendue, & que la priere que fit Abraham de leur rendre la fécondité, ne fut faite que quelques mois après qu'Abimelech lui eût rendu sa femme. * *Genes.* 20. Joséphe, *cap.* 22, *l. I. antiq. Judaic.*

ABIMELECH. Ce nom étant commun à tous les rois de Gerare, il est difficile de savoir si celui qui vint trouver Abraham avec Phicol général de son armée dans le desert de Pharan pour faire alliance avec ce patriarche, & qui la consomma à Bersabée, étoit le même que celui dont nous venons de parler, ou s'il étoit son successeur. Ce traité fut fait après qu'Abraham eut renvoyé Ismaël, c'est-à-dire, environ dix ans après que Sara eût été enlevée par Abimelech. Il se peut faire que pendant ce temps-là le premier Abimelech soit mort, & que son fils lui ait succédé. Ce qui pouvoit le faire croire, c'est qu'il étoit accompagné de Phicol son général d'armée, qui se trouva aussi présent au traité d'alliance qui fut fait entre Abimelech & Isaac fils d'Abraham ; mais Phicol peut être le nom commun des généraux d'armée de Gerare, comme Abimelech celui des rois. Pour l'Abimelech qui traita avec Isaac, il est différent de celui qui avoit enlevé Sara, & on ne doit pas les confondre, comme a fait Joséphe ; car ce traité ne fut fait que long-temps après la mort d'Abraham, & est rapporté dans la Genèse au temps qui suivit la vente que fit Esaü de son droit d'aînesse à Jacob, & par conséquent 80 ans après qu'Abimelech eut enlevé Sara ; car alors Isaac n'étoit pas encore né ; il n'eut Esaü & Jacob qu'à l'âge de soixante ans : & lorsqu'Esaü vendit son droit d'aînesse, il étoit déja grand, & pouvoit avoir l'âge de vingt ans, puisqu'il alloit à la chasse. Ainsi si c'étoit le même Abimelech, il faudroit qu'il eût eu environ six-vingts ans, ce qui n'est pas probable : outre qu'il n'y a pas d'apparence qu'il se fût laissé surprendre par Isaac, de la même maniere qu'il l'avoit été autrefois par Abraham, en prenant la femme d'Isaac pour sa sœur, parcequ'il lui donnoit ce nom, comme son pere l'avoit donné à Sara. S. Chrysostôme, qui croit que c'est le même Abimelech qui fut surpris deux fois, lui fait faire des reproches à Isaac de ce qu'il l'avoit trompé de la même maniere qu'avoit fait son pere Abraham ; mais c'est un ornement que ce pere a imaginé pour embellir la narration, qui n'a aucun fondement dans le texte de l'écriture. Elle dit simplement, qu'Isaac dans le temps d'une grande famine vint à Gerare avec sa femme Rebecca, & qu'il y demeura par l'ordre de Dieu ; qu'il dit aux habitans que Rebecca étoit sa sœur, de peur qu'ils ne la fissent mourir à cause de sa beauté ; qu'après y avoir demeuré un temps considérable, Abimelech roi de Gerare ayant apperçu Isaac & Rebecca qui en usoient ensemble familierement comme mari & femme, lui avoit fait des reproches de ce qu'il l'avoit appellée sa sœur, & de ce qu'en lui imposant ainsi, quelqu'un auroit pu abuser de sa femme, & attirer par-là un grand crime sur la nation : qu'en même temps il défendit sous peine de mort à tous ses sujets de faire aucune injure à Rebecca ; qu'Isaac ayant semé dans ce pays, y fit une abondante récolte, s'y enrichit, & y eut un grand nombre de troupeaux, de serviteurs & de servantes ; que les Philistins, jaloux de sa prospérité, comblerent les puits que les esclaves de son pere Abraham avoient creusés ; qu'Abimelech lui-même dit à Isaac de se retirer : qu'Isaac ayant quitté ce pays, vint au torrent de Gerare pour y demeurer ; qu'il y fit déboucher les puits que son pere avoit creusés ; qu'il en creusa deux autres dont les pasteurs de Gerare s'emparerent, & un troisiéme qui ne lui fut point disputé ; qu'il retourna de-là à Bersabée, où le roi Abimelech, Ochozath son favori, & Phicol général de son armée, vinrent faire alliance avec lui. * *Genes.* 26. Ce qu'il y a de remarquable dans ces histoires, c'est qu'il paroît par-là que la connoissance du vrai Dieu n'étoit pas encore entierement éteinte dans cette nation.

ABIMELECH, fils naturel de Gédéon, qui l'avoit eu d'une servante nommée *Druma*. Après la mort de son pere il alla à Sichem, lieu de la naissance de sa mere. Ses parens, pour lui faciliter les moyens de regner, lui donnerent une somme d'argent, qu'il employa à gagner les plus méchans hommes du pays. Ensuite étant revenu dans la maison de son pere, il tua soixante & dix fils légitimes, que Gédéon avoit eu de diverses femmes : on cacha Joathan, qui fut le seul qui se sauva. Alors Abimelech usurpa la domination, & exerça les dernieres violences. Quelques jours après, le jeune Joathan, ayant appris que les Sichimites étoient assemblés à la campagne, près de la montagne de Garizim, parut tout-à-coup sur le haut de ce mont, & leur reprocha leur ingratitude, se servant de la comparaison des arbres d'une forêt, qui voulant avoir un roi, s'adresserent d'abord à l'olivier, ensuite au figuier, & après à la vigne, sans que pas un de ces trois arbres voulût accepter leur demande : ce qui les obligea enfin de s'adresser au buisson, qui accorda toutes choses, & leur promit de les couvrir de son ombre. Il termina son discours, en souhaitant que si Dieu n'approuvoit pas le choix des Sichimites, il sortît d'eux un feu qui dévorât Abimelech, & d'Abimelech un feu qui dévorât les habitans de Sichem & la ville de Mello. Dieu exauça ses prieres. Trois ans après, les Sichimites lassés des cruautés d'Abimelech, le chasserent de leur ville, & crurent être à couvert de son ressentiment, en se mettant sous la protection d'un seigneur nommé Gaal. Mais Abimelech surprit Gaal, mit son armée en fuite, passa les habitans au fil de l'épée, détruisit cette ville de fond en comble, & sema du sel à l'endroit où elle avoit été bâtie. Ensuite il fit bruler la tour de Sichem, & le temple de leur dieu Berith, autour duquel Abimelech fit mettre le feu, qui consuma plus de mille personnes, tant hommes que femmes. Il assiégea ensuite une autre ville nommée *Thèbes*. Comme il vouloit mettre le feu à une tour, dans laquelle les plus considérables des habitans s'étoient renfermés, il fut blessé mortellement d'un éclat de meule de moulin, qu'une femme jetta sur lui, & qui lui fit sortir la cervelle de la tête ; mais ne voulant pas qu'il fût dit qu'il étoit mort de la main d'une femme, il commanda à son écuyer de le tuer. L'écuyer lui obéit. Il périt ainsi l'an du monde 2081, avant Jesus-Christ 1234. * *Juges* 9. Joséphe, *l.* 5, *antiq. chap.* 9, *&c.*

ABIN, château situé à l'orient de la ville d'Aden, dans l'Iemen ou Arabie heureuse, à douze milles du rivage de la mer. Ses habitans passent pour de grands ma-

giciens. On prend ordinairement le chemin de ce château pour aller à Sanaa, ville capitale de l'Arabie heureuse. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ABINADAB, lévite, reçut l'arche dans sa maison, lorsqu'elle fut ramenée de Cariathiarim, & fut conduite par ses deux fils Ahio & Oza, lorsque David la fit transporter chez Obed Edom. * *Reg.* 7, *v.* 1. *II Reg.* 6, *v.* 4. *I Paralip.* 13, *v.* 7.

ABINADAB, second fils d'Isaï, pere de David. * *I. Reg.* 16, *v.* 8. *cap.* 17. *v.* 13.

☞ ABINGTON, en latin *Abingtonia*, ville d'Angleterre en Berch-Shire, située sur la Tamise, entre Wallingford & Oxford, à cinq milles de cette derniere, en tirant vers le midi. Jacques de Bartue fut fait comte d'Abington par Charles II, le 30 novembre 1682. Cette ville est du nombre de celles qui n'envoient qu'un député au parlement. Elle n'est remarquable que par l'abbaye de sainte Marie d'Abington, fondée vers l'an 675, par Cissa ou Lissa, roi des Saxons occidentaux, qui l'établit pour satisfaire aux desirs d'Héane, son neveu, lequel ayant entendu un prédicateur insister beaucoup sur cette maxime de l'évangile, *il est difficile qu'un homme riche se sauve*, en fut tellement touché, qu'il résolut de quitter le monde. Voici quelques particularités touchant l'observance primitive d'Abington. Ce monastere étoit composé de douze petites maisons qui avoient chacune leur chapelle, & étoient habitées par un seul religieux. Ces maisons étoient environnées d'une haute muraille qui leur servoit de cloître. Les moines étoient vêtus de noir, & n'usoient point de linge. Ils dormoient sur des cilices, & ne mangeoient point de chair, s'ils n'étoient fort malades. Les dimanches & les fêtes ils portoient des scapulaires, ou du moins des capuces de soie. Les femmes n'entroient point dans leur monastere. Nul religieux n'en sortoit que par la permission de l'abbé, & pour une cause nécessaire, ou pour les besoins de la communauté. Il y avoit près de là porte un petit logis, où ils alloient parler à ceux qui venoient leur rendre visite. Rethun, qui gouvernoit ce monastere au commencement du neuviéme siécle, est qualifié d'évêque, dans des lettres de l'an 821, indiction XIV, par lesquelles Genulphe, roi de Mercie, accorde un privilége à ce monastere. * La Martiniere, *dict. géogr.* art. *Abingdon. dict. anglois.*

ABIOSI (Jean) de Naples, médecin & mathématicien, sur la fin du XV siécle, vers l'an 1494, laissa divers ouvrages très-estimés. Il y a entr'autres un dialogue de l'astrologie judiciaire, qu'il dédia à Alfonse roi de Naples, & qui a été mis au nombre des ouvrages censurés. * *Index expurgat.*

ABIOURD ou ABIURD, ville du Khorasan, qui a donné la naissance à plusieurs grands hommes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIOURDI, poëte Arabe, qui se piquoit d'une grande noblesse. Il se qualifioit *Amovi* & *Moavi*, c'est-à-dire, de la race d'Ommie & de la famille de Moavie, prétendant descendre en ligne directe d'Othman, troisiéme calife des musulmans. Il étoit natif d'Abiourd en Khorasan; de-là vient qu'il porte aussi le titre de *Tage-al-Khorasan*, c'est-à-dire, *la gloire de la province de Khorasan.* Il est auteur d'un divan, qu'il composa en vers arabes, à la tête duquel il y a une préface en prose. Cet ouvrage est dans la bibliothéque du roi, n° 1073. La mort de ce poëte tombe dans l'année 507 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIRAM, fils aîné d'Hiel, rebâtit Jericho, & perdit son fils aîné Abiram, lorsqu'il en jetta les fondemens, & Segub le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes. Cela vérifia & accomplit ce que le Seigneur avoit prédit à Josué. * *III Reg.* 16, *v.* 34.

ABIRCE, *cherchez* ABERCE.

ABIRON, lévite séditieux, s'éleva avec Coré & Dathan contre Moïse & Aaron. Le motif de leur révolte fut l'ambition de partager avec Moïse & Aaron le gouvernement du peuple hébreu. Dieu voulut les punir par lui-même; Moïse, plein de douceur & d'équité, les ayant invités à se présenter avec leurs encensoirs, devant l'autel pour s'assurer de la volonté de Dieu; la terre s'ouvrit sous les pieds de ces rebelles, & les engloutit avec leurs tentes, & tout ce qui leur appartenoit. En même temps le feu du ciel consuma deux cens cinquante de leurs partisans. Cette punition arriva dans le désert, à la station de Cadès-Barné. * *Num.* 16.

ABISAG, jeune fille Sunamite, d'une grande beauté, fut choisie pour servir & pour échauffer David en sa vieillesse. Elle dormoit auprès du roi, qui ne donna aucune atteinte à la chasteté de cette jeune Sunamite. Depuis, Adonias, un des fils de David, demanda permission de l'épouser, comme étant encore vierge; mais Salomon, qui savoit qu'Adonias ne demandoit Abisag en mariage, que dans le dessein d'usurper la couronne, le fit mourir l'an du monde 3021, avant Jesus-Christ 1014. * *III Reg.* 1. Josephe, *l.* 7 & 8, *antiq.*

ABISAI, fils de Sarvia sœur d'Abigail, & frere de Joab & d'Azahel, est célébre entre les braves qui vivoient sous le regne de David. L'écriture remarque que lui seul tua de sa lance trois cens hommes. Il fut toujours dans les intérêts de David, & il ne tint pas à Abisaï que Séméi ne fût puni des insultes qu'il faisoit à ce roi, & que Saül ne fût tué. Il se trouva à la bataille qui fut donnée contre les partisans d'Isboseth, où il se signala par son courage. Depuis il tailla en piéces dix-huit mille des Iduméens dans une bataille, & rendit ce peuple tributaire. Dans une bataille contre les Philistins, il tua un géant nommé Jesbibenoc, fils d'Arapha, qui avoit une lance dont le fer pesoit trois cens sicles, & une épée qui n'avoit point encore servi, dont ce géant étoit sur le point de tuer David. * *I Reg. c.* 26. *II Reg. c.* 23. Josephe, *l.* 7, *c.* 1, 7 & 10.

ABISARES ou ABISARIS, ABISARUS & ABISSARES, roi d'une partie des Indes, au-delà de l'Hydaspe, se détacha de Porus son allié, & se soumit par ambassadeur à Alexandre. Après la défaite de Porus, il fit faire de nouvelles soumissions au vainqueur; mais sans le venir trouver. Alexandre le menaça pour lors de ses armes; mais ayant su que ce prince étoit malade & allité, il le dispensa de ce devoir, & après avoir reçu de lui de grands présens, & entr'autres trente éléphans, il le maintint dans ses états, & les augmenta même considérablement. Cette expédition d'Alexandre au-delà de l'Hydaspe, se fit la deuxiéme année de la CXIII olympiade, & avant Jesus-Christ 327. Ce prince est nommé diversement, *Abiasares*, *Embisares*, *Biasarus.* * Diodor. Sicul. *l.* 17. Strabon, *l.* 15. Arrien, *l.* 5. Quinte-Curce, *l.* 8.

ABISSINIE, pays des ABISSINS, ou HAUTE ETHIOPIE, *Abassia* ou *Abissinia*, royaume d'Afrique, que quelques-uns nomment encore l'*empire du Negus*, ou du *Prête-Jean.* Plusieurs auteurs ont écrit *Abassinie*, *Abissinie* ou *Habissinie.*

Les Abissins ou Ethiopiens prétendent descendre de Habach, arriere-petit-fils de Noé: car Habasc signifie chez eux l'*Ethiopie.* D'autres soutiennent que ce sont les Egyptiens qui leur ont donné ce nom; parceque dans leur langue ce mot signifie *pays entouré de deserts.* Ludolf, dans son histoire d'Ethiopie, veut qu'il vienne du mot arabe *habesch*, qui signifie *mélange*; parceque l'Ethiopie est habitée par un mélange de diverses nations. Ces peuples ne se donnent pas à eux-mêmes le nom d'Abissins, mais celui d'Ethiopiens.

On n'est pas encore d'accord sur le titre de l'empereur des Abissins, que quelques-uns nomment *Prêtre-Jean*, *Priester-Johan*, par abus, & par corruption du mot, *Prête-Jean.* Mais le véritable Prêtre-Jean n'est autre que le Dalai-Lama, chef de la religion des Tartares, qui a ses états dans le royaume de Tangut, en Asie. *Voyez* DALAI-LAMA. Pour le grand Negus

ou empereur des Abissins, il a le titre de *Beyve-Jan* ou *Belulgian*, qui veut dire *Jean estimé.* D'autres ajoutent que les Chaldéens le nomment *Jean-Ancone*, c'est-à-dire, *précieux & grand*; & qu'à proprement parler, ce titre lui est donné par rapport à un anneau que donna Salomon à la reine de Saba, & qui est héréditaire dans la famille du Negus. L'Abissinie a été autrefois bien plus grande, plus riche & plus considérable, qu'elle ne l'est depuis environ deux siécles. Car les Arabes, les Turcs, & principalement les Galois ou Gales, en ont enlevé depuis les meilleurs royaumes. Les Maures y avoient déja usurpé tout ce qui est le long du golfe arabique. On comprenoit autrefois sous le nom d'Abissinie, tous les pays qui s'étendent depuis le lac Niger jusqu'au détroit de Babelmandel, en largeur du couchant au levant; & ceux qui sont situés depuis les montagnes de la lune jusqu'aux cataractes du Nil en longueur, du midi au septentrion. L'Abissinie avoit au midi le Monomotapa; au levant le Zanguebar & la mer Rouge ou de la Mecque; au septentrion l'Egypte & la Nubie; & vers le couchant le pays des Negres & le royaume de Congo. Aujourd'hui les choses sont entierement changées. Les Abissins n'ont plus de port, & ils ne sauroient aller à la mer sans passer par les terres qui obéissent aux Turcs. Les états qui leur restent sont, Tigré, Dambea, Begamedri, Goyame, Amhar, Narea, Magaza, Ogara, Saiait, Holacit, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba, & quelques autres provinces. Ils avoient autrefois Angole, Doare, Adea, Balli, Alemali, Ogge, Gans, Oxello, Borexamora, Curague, Buzama, Bugamo, Marabet, Mantz, Bizamo, Oifate, Gedem, Gambato, Doxa, Aura, Conch, Gumar, Mota, Damut, Holeia, &c; mais l'an 37 du XVI siécle, les Gales, peuples voisins des Abissins, étant entrés dans la province de Ballé, se rendirent maîtres d'une partie de l'Abissinie. Le Turc y a Suaquen & Erquico, sur la mer Rouge.

Le pays d'Abissinie est fertile en quelques endroits, & l'on y trouve grande quantité de grains, & particulierement du millet & des légumes. On dit aussi qu'on y trouve en quelques cantons des vignes qui sont élevées comme des treilles, & qui produisent de bons vins. Cependant la boisson la plus ordinaire des Abissins, dans les pays fertiles, est du cidre fait de pomes sauvages. Quelques relations particulieres disent que dans les provinces fertiles on moissonne trois fois l'année, parcequ'on y seme d'abord après avoir fait la récolte; c'est principalement dans celles qui ne manquent point d'eau. On y fait une boisson que les Abissins appellent *Tzed*; elle est très-agréable, & c'est proprement de l'hydromel. L'air y est assez tempéré, si ce n'est dans les vallées où il fait ordinairement chaud. Le pays étant rempli de montagnes, il doit être riche en mines, & surtout en or. On trouve par-ci par-là des grains de ce métal de la grosseur d'un pois, dans le royaume de Damota, & surtout dans celui d'Enaréa. Les Abissins n'ont point d'argent, soit que la nature ne leur en ait point donné, soit qu'ils ne sachent point le tirer de la mine & le séparer. Ils ont de l'aversion pour ce travail, & disent qu'il y auroit de la folie à amasser des richesses, qui porteroient les Turcs avares à leur faire la guerre.

Mœurs et gouvernement des Abissins.

Les Abissins en général sont adroits, vigoureux, & ne manquent point d'esprit; mais ils sont fort paresseux, & l'oisiveté les rend inutiles presque pour toutes choses. Les Portugais les ont un peu animés pour le commerce. Ils sont ou noirs ou basanés, & vivent longtemps. Les guerres qu'ils ont été obligés de soutenir contre leurs voisins, & principalement contre les Gales, les ont rendus moins oisifs, & leur ont inspiré plus d'ardeur pour l'exercice des armes. Leurs forces consistent en cavalerie. Ils ont coutume d'aller au combat armés de morions, de cottes de mailles, de boucliers, & de piques ferrées par les deux bouts. L'infanterie combat avec des fléches & des dards, plusieurs avec des frondes, & d'autres montent des éléphans, d'où ils tirent contre les ennemis. Ils n'ont connu l'artillerie & les armes à feu que par le commerce des Portugais, qui les ont servi utilement dans leurs guerres. Dans l'empire des Abissins on ne voit aucunes forteresses, parceque ces peuples ne mettent point, disent-ils, la force d'un pays dans les pierres & les murailles, mais dans les bras & dans les armes des combattans; aussi demeurent-ils toujours à la campagne pour être plus aguerris. Il n'y a dans chaque province qu'un logis de pierre, qui sert de douane & d'hôtel de ville, où demeure le gouverneur; & quand il est ailleurs, ce logis demeure ouvert, & personne n'oseroit y entrer, parcequ'il seroit châtié comme un rebelle. On dit que les Abissins sont naturellement bons, & outre cela religieux jusqu'à la superstition. Ils sont fidéles & soumis à leur prince, & l'aiment avec beaucoup de tendresse & d'attachement. Ils se piquent de cette même fidélité pour les prêtres, ausquels ils portent un très-grand respect, aussi-bien qu'aux églises & aux lieux saints. La langue éthiopienne est fort ancienne & très-belle, c'est la langue savante du pays; mais la langue vulgaire est différente & partagée en différens dialectes, qui sont ceux d'Amhar, de Tigré, de Dembéa, & de Gonch ou d'Enaréa.

Les Abissins comptent une très-grande suite de leurs empereurs, même avant la reine de Saba, qui vint visiter Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de trop de fables, pour en fatiguer l'esprit du lecteur. Dans le VI siécle, vers l'an 522, & sous l'empire de Justin, un certain Elesban, roi des Abissins, fit la guerre à un prince Juif qui persécutoit les chrétiens, & il le défit. Les princes de ce pays se disent descendus d'un David très-sage & très-puissant. Vers l'an 1265 ou 1270, Jeum Nuamlach se rétablit sur le trône que la famille de David avoit possédé, & qu'on avoit usurpé sur elle depuis quelque temps. David succéda en 1507 à son pere Nahu, & se fit admirer par ses victoires & par sa sagesse. C'est lui qui envoya des ambassadeurs au pape Clément VII, & à Emanuel, roi de Portugal. Il prenoit ces titres, selon Marmol: *David, aimé de Dieu, colonne de la foi, du sang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les royaumes & états qui en dépendent, &c.* L'empereur donne ou ôte, quand il lui plaît, le gouvernement des pays de son obéissance. Mais la charge de viceroi de Tigré est héréditaire: le gouvernement du royaume de Dambea demeure toujours dans la famille des Cantibas, qui descendent des princes à qui ce pays appartenoit anciennement; & il y a encore quelques autres provinces, dont les gouverneurs possedent cette qualité par droit de succession. L'empereur vend ordinairement les gouvernemens; & les gouverneurs font ensuite d'étranges exactions sur les peuples, qui n'osent s'en plaindre. Autrefois les deux betaudets ou favoris, avoient presque toute l'autorité entre les mains; mais l'empereur a établi un raz ou premier ministre en leur place, dont le pouvoir s'étend sur tous les vicerois, sur les xumos ou gouverneurs, & sur les azages & les umbares, c'est-à-dire, *les conseillers de l'empereur & les juges souverains.* Le généralissime même des armées est audessous du raz. L'empereur prend pour ses pages des esclaves de différentes nations, comme Agaus, Gongas, Cafres ou Ballous, qu'il éleve ensuite aux plus grandes charges de l'empire, parceque ces gens servent avec plus de fidélité que les nobles du pays. L'empereur donne des terres aux officiers & aux soldats, dont ils jouissent tant qu'ils sont à son service; c'est la seule

solde qu'ils reçoivent. Tous ses sujets portent les armes, à la réserve des artisans & des laboureurs. Leurs principales armes sont des zagayes ou demi lances. Les gentilshommes portent l'épée, mais ils s'en servent peu; la poignée est ordinairement d'argent, & le fourreau couvert de quelque riche étoffe: ils tiennent leur épée à la main pendant qu'ils parlent à quelqu'un, ou lorsqu'ils se promenent; mais un de leurs valets la porte sous le bras, quand ils vont par les rues. Les armées que l'empereur d'Abissinie met en campagne sont ordinairement d'environ 35000 hommes de pied, & de 5000 chevaux, dont il y a bien 1500 de la taille & de la force des genets d'Espagne. On fait état dans ces troupes de 1000 mousquetaires entretenus, mais il ne s'en trouve guères que 500 quand l'armée est en marche. Le terrein qu'occupe leur camp est d'une prodigieuse grandeur: car le nombre des vivandiers & des autres gens qui suivent l'armée, est deux fois plus grand que celui des soldats.

L'empereur & l'impératrice vont à la guerre avec toute leur maison. Tous les grands seigneurs & toutes les dames de la cour les accompagnent. Les tentes sont rangées dans un très-bel ordre; les quatre ou cinq tentes de l'empereur sont dressées au milieu du camp, avec deux autres qui servent d'églises; plus loin sont celles de l'impératrice & des dames, des grands officiers, des chefs de l'armée, des officiers & des soldats disposés à l'avant-garde, à l'arriere-garde, & sur les aîles. En paix ou en guerre le camp de l'empereur est comme la ville capitale de l'empire; car il n'y a point dans l'Abissinie de ville où il fasse son séjour. Accum ou Auxum y étoit anciennement célebre, parceque les empereurs y ont autrefois tenu leur cour: on les y couronne encore aujourd'hui. Auxum n'est plus qu'un village d'environ cent feux, situé à trois lieues de Fremone, & environ à quarante-cinq de Maçua, sous la hauteur de quatorze degrés trente minutes; on y voit des ruines d'anciens edifices, & d'une église qui paroît avoir été magnifique, avec des obélisques ou pyramides, qui servoient d'ornement aux sépulcres des princes. L'empereur change presque tous les ans de demeure; quelquefois pourtant il s'arrête pendant plusieurs années en un même lieu; lorsqu'il change de séjour on transporte aussitôt tout ce qui sert à l'église. Quatre prêtres sont employés à porter l'autel sur lequel on dit la messe. Cet autel a la forme de l'arche de l'ancien testament, que les Abissins prétendent être encore aujourd'hui dans l'église d'Auxum. Quoiqu'il n'y ait point de villes dans la haute Ethiopie, il y a néanmoins un si grand nombre de villages dans certaines provinces, qu'il semble que toute la campagne ne soit qu'une ville, tant ils sont bâtis près l'un de l'autre. Les maisons ou cabanes n'ont qu'un étage, & ces peuples regardent comme une merveille les édifices qui en ont deux. Le P. Paëz, Jésuite, fit bâtir un sacala ou palais de pierre, à la maniere des Européens, sur le bord du lac de Dambea, pour servir d'église; & ce bâtiment ne fut pas seulement admiré en ce temps-là; mais encore tous les jours, les Ethiopiens le vont voir des extrémités de l'empire, & l'appellent *Babet-Laybet*, c'est-à-dire, *maison sur maison*. L'empereur porte une couronne ou toque, couverte d'ornemens d'or ou d'argent, avec quelques perles; car on ne connoît point là d'autres pierreries. Il tient une petite croix à la main, qui n'est pas un sceptre, comme quelques-uns ont dit, mais une marque de l'ordre de diacre, qu'il prend toujours, afin qu'il lui soit permis de communier avec les prêtres dans le chœur des églises, & non dans la nef comme font les séculiers. Les grands seigneurs même portent aussi cette sorte de croix pour le même sujet. Autrefois l'empereur ne paroissoit point devant ses sujets, & lorsqu'il mangeoit, il y avoit un rideau tiré devant lui, de sorte que personne ne le voyoit, sinon deux ou trois pages qui le servoient à table. A présent le prince se rend visible, principalement à ses troupes.

Religion des Abissins.

Ces peuples se vantent d'avoir été instruits en la véritable religion par deux de leurs reines, Macqueda & Candace. La premiere sous le nom de la reine de Saba, leur apprit les mysteres de la loi judaïque, & l'autre ceux de la foi de Jesus-Christ. Jean de Barros, François Alvarez, Ortelius, Vechiet, Malvenda, & quelques autres, ont écrit conformément à la tradition des Abissins, que Macqueda leur reine eut de Salomon un fils, que quelques-uns nomment David, & d'autres Melic ou Menilehec, & que ce prince regna après sa mere. Ils osent dire que c'est de celle-ci dont Salomon a dit dans le cantique des cantiques: *Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem; ideò dilexit me rex, &c.* & que ce prince la fit accompagner par 12000 Israélites, dont il tira 1000 de chaque tribu. Ils ajoutent qu'étant accouchée de ce fils nommé *Menilech, fils du sage*, elle l'envoya à Salomon, pour le faire élever dans la religion des Juifs, ce qu'il fit; & qu'ensuite ce roi l'envoya chargé de présens, sous la conduite de Sadoc, fils d'Azarias, & de divers autres docteurs, qui maintinrent la loi judaïque parmi les Abissins. Ces fables sont soutenues par d'autres aussi ridicules, & c'est avec raison que Pineda blâme Malvenda d'avoir donné dans de semblables contes. En effet, outre que ni Joséphe, ni les autres auteurs anciens ne parlent point de ces avantures extraordinaires, il est certain que les Abissins ont été les peuples du monde les plus superstitieux, & qui ont eu le plus de penchant à l'idolâtrie. Ils adoroient le soleil levant, & ils maudissoient cet astre à son couchant. On dit même que leurs prêtres obligeoient jusqu'à leurs rois de se tuer, en leur faisant croire que Jupiter ne vouloit pas qu'ils vécussent davantage. Diodore de Sicile nous apprend qu'un roi d'Egypte extermina ces misérables prêtres. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai qu'ils aient reçu la religion des Juifs, ce n'a pas été pour longtemps. Il est plus probable que l'eunuque de la reine Candace baptisé par le diacre Philippe a été leur apôtre. Divers auteurs le rapportent. Dans la suite des temps ils furent pervertis par des hérétiques, & sur-tout par ceux de la secte d'Eutychès & de Dioscore qui vivoient sous un patriarche Jacobite. On dit qu'ils donnoient la circoncision, même aux femmes; qu'ils baptisoient les enfans mâles à quarante jours, & les filles à soixante; que cette cérémonie ne se pouvoit faire que le dimanche ou le samedi, qui étoient les jours ausquels on disoit la messe, & qu'on donnoit l'eucharistie aux petits enfans. Ils ont suivi presque tous la foi orthodoxe, après avoir été instruits par les missionaires qui ont suivi les Portugais dans leurs conquêtes, depuis la fin du XV siécle. On assure qu'ils avoient parmi eux un très-grand nombre de religieux de S. Antoine, avec des églises bien ornées. Vers l'an 1177 les Abissins envoyerent des ambassadeurs au pape Alexandre III. Ils en ont depuis envoyé à Clément V, au concile de Florence, à Clément VII, & à d'autres papes qui ont reçu la soumission qu'ils rendoient à l'église romaine, & leur ont donné des métropolitains. Jean Bermades fut fait patriarche d'Ethiopie, & fut sacré à Rome à la sollicitation des Abissins. Ils feignirent de ne vouloir plus avoir d'autres métropolitains à l'avenir que ceux qui leur seroient envoyés de Rome; mais aussitôt que leurs affaires furent en meilleur état, ils rejetterent ces patriarches, pour se conformer à leur ancien usage, suivant lequel ils reçoivent leur métropolitain du patriarche d'Alexandrie, résidant au grand Caire, comme il est porté dans le canon arabe faussement attribué au concile de Nicée. Ils comptent cent seize métropolitains reçus des patriarches d'Alexandrie, depuis Frumentius, qui fut envoyé par S. Athanase. Ils suivent la religion des cophtes, ou chrétiens d'Egypte. Ils ont une langue

particuliere, qu'ils nomment *chaldéenne*, bien qu'elle soit fort éloignée du chaldéen : ils s'en servent dans l'office divin, & elle differe de l'ethiopien vulgaire. Alexis Menesès, archevêque de Goa, lequel, en qualité de primat des Indes, prétendit autrefois étendre sa jurisdiction jusqu'en Ethiophie, a accusé les Ethiopiens de judaïser. Cette erreur qui lui est commune avec plusieurs autres savans hommes, est fondée sur ce que ces peuples observent la circoncision; qu'ils célébrent le samedi aussi-bien que le dimanche, & qu'ils s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées. Mais ces pratiques ne prouvent pas qu'ils judaïsent; car la circoncision des Ethiopiens est bien différente de celle des Juifs, qui la regardent comme un précepte, au lieu que les premiers ne la considerent que comme une coutume qui n'appartient point à la religion. Pour ce qui est du samedi, cela n'est point singulier aux Abissins; toute l'église orientale est dans la même pratique. A l'égard de ce qu'ils ne mangent point de sang ni de viandes étouffées, c'est un reglement du nouveau testament, qui a même été long-temps en usage dans les églises d'occident. D'ailleurs on attribue aux Abissins plusieurs choses qui sont fort éloignées de leur créance. Par exemple, il n'est pas certain qu'ils conviennent avec les Latins, dans la créance que le S. Esprit procéde du Pere & du Fils, & on peut dire qu'en cela ils suivent l'erreur des Grecs.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ABISSINIE.

Jean Leon & Marmol, *description d'Afrique*. François Alvarez, Baltazar Tellez, Bernard Aldrette, Louis Urretta, Pierre de Mesquitta, Pierre Paëz, Vechiet, Marianus Victor, &c. *hist. d'Ethiop.* Nicolas Codiho, *de rebus Abissin.* Damien de Goëz, *de moribus Æthiop.* Jean-Baptiste Gramaye, *Afric. illust. Voyages* de Thomas Herbert, de Jean de Barros. Baronius, *in annal.* Malvenda, *de antiq. l. 5. c. 13.* Isaac Vossius, *de orig. Nili.* Ortelius, Sanson, du Val, &c. *Geogr. & in tab. géogr.* Baudrand, la Martiniere, *dict. géogr.* Le P. d'Almeida, Jésuite, *hist. de la haute Ethiop. dans le recueil de Thevenot, vol.* 4. M. Simon, *hist. des religions du Levant.* Ludolf. *Æthiop. hist. orient. des progrès de l'église catholique, en la réduction des chrétiens de saint Thomas.* Nicole, *perpétuité de la foi.*

ABISSUE, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron I. *Paralip. 6, v.* 4. Un autre fils de Balé, grand pontife des Juifs, fils de Benjamin. * *Paralip.* 8, *v.* 4.

ABISTAME ou ABISTAMANES, établi par Alexandre, gouverneur de la Cappadoce, dans le temps que ce prince alloit en Cilicie. * Quint-Curce, *liv.* 3, *chap.* 4.

ABITEN ou ABTIN, pere de Feridoun, septiéme roi de Perse, de la dynastie des Pischdadiens, prétendoit tirer son origine de *Giamschid*, roi de Perse, de la même dynastie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIU, ou ABIHU & NADAB, fils aînés d'*Aaron*, avoient eu le bonheur de monter avec leur pere sur le mont Sinaï, & d'y être témoins de la gloire de Dieu. Depuis ils négligerent de prendre du feu sacré dont Dieu vouloit qu'on se servît pour les encensemens; & ils remplirent leurs encensoirs d'un feu étranger. Cette désobéissance fut bientôt punie; ils moururent subitement dans le tabernacle près du mont Sinaï, l'an du monde 2545, & avant J. C. 1490. Moïse fit porter leurs cadavres hors du camp, pour y être enterrés honorablement. Quoique tout le monde pleurât cette mort si surprenante, il défendit à Aaron & à ses deux fils, Eléazar & Ithamar, de la pleurer, afin de faire connoître qu'étant honorés de la dignité du sacerdoce, la gloire de Dieu leur étoit plus sensible que leur affliction particuliere. * *Exod.* 24. *Levit.* 10. Joséphe, *liv.* 3, *antiq. c.* 9.

ABIUD, fils de Zorobabel, pere d'Eliacim, que S. Matthieu nomme parmi les ancêtres du Sauveur. Matth. *ch.* 1. Il y en a un autre de ce nom, petit-fils de Benjamin, & fils de Balé. * *Paral.* 8. *v.* 3.

ABKOUN, *cherchez* ABESKOUN.

ABLANCOURT (Nicolas de Fremont d') *cherchez* FREMONT D'ABLANCOURT.

ABLANCOURT, *cherchez* PERROT.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, fameux rhéteur, vivoit sous Théodose *le jeune*, & avoit été disciple du sophiste Troïle. Chrysante, évêque des novatiens à Constantinople, l'ordonna prêtre, & dans cet emploi il publia divers sermons, qui se sont perdus. Il fut depuis évêque des novatiens à Césarée, où il enseigna en même temps la rhétorique. * Socrate, *l.* 7, *c.* 12.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, que quelques-uns font Egyptien, mais sans fondement, fut préfet du prétoire sous Constantin *le Grand*, depuis l'an 326 jusqu'à l'an 337. Il eut beaucoup de crédit à la cour de cet empereur, & se défit de Sopatre son concurrent; il avoit quelques charges dans l'Afrique dès l'an 314, s'il est vrai que la lettre de Constantin, portant ordre d'envoyer les évêques d'Afrique au concile d'Arles, lui soit adressée; mais le manuscrit porte le nom d'Ælaphius, qui est plus vraisemblablement Ælianus, alors proconsul d'Afrique, qu'Ablavius. Ce dernier fut consul en 331. Il avoit une maison superbe à Constantinople, qui fut depuis le palais de Placidie, fille du grand Théodose. Constantin le laissa en mourant pour servir de conseil à Constance; mais cet empereur le déposa aussitôt de sa charge, sous prétexte de céder aux soldats. Ablavius ainsi dépossédé se retira dans une maison de plaisance qu'il avoit en Bithynie, mais il n'y demeura pas long-temps en repos : car Constance lui envoya des officiers de l'armée, qui lui rendirent une lettre, par laquelle il sembloit l'associer à l'empire; au moins Ablavius se l'étant imaginé, demanda où étoit la pourpre qu'on lui envoyoit; d'autres officiers entrerent en même temps qui le tuerent. Il semble même qu'il ait été privé de la sépulture. Il laissa une fille nommée *Olympiade*, fiancée à l'empereur *Constant*, qui l'éleva & la considéra comme sa femme tant qu'il vécut; mais ce prince ayant été tué en 350, Constance la maria dix ans après à *Arsace*, roi d'Arménie. * Eunap. *c.* 4. Zozime, *l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 20. Tillemont, *tom.* 4 *de l'hist. des emp.*

ABLAVIUS ou ABLABIUS, avoit composé une histoire des Goths, citée par Jornandès, dans son histoire *de rebus Geticis*, *c.* 4, 14 & 23. On ne sait pas le temps auquel il a vécu.

ABLAVIUS MURENA, préfet du prétoire sous Valerien, à qui cet empereur a adressé une lettre, rapportée par Trebellius Pollion, *in Claudio*, *c.* 15.

ABLE ou ABEL (Thomas) fut créé bachelier à Oxford, le 4 juillet de l'an 1513, & obtint le degré de maître-ès-arts le 27 juin 1516. On ignore quels titres il a pris en théologie; il fut dans la suite chapelain de *Catherine*, femme du roi Henri VIII. Thomas Bouchier, dans son *histoire ecclésiastique des martyrs de l'ordre de S. François*, loue la science d'Able dans les langues & dans la musique instrumentale. Il donna des preuves de son zéle, lors de la séparation que le roi projettoit d'avec son épouse l'an 1529 & l'an 1530. Il écrivit à cette occasion un traité, *De non dissolvendo Henrici & Catharinæ matrimonio.* On l'accusa l'an 1534, d'avoir eu connoissance de ce qui s'étoit passé avec Elizabeth Barthon de Kent, dite la fille sainte; & n'ayant pas voulu reconnoître le roi pour chef de l'église, il fut étranglé, écartelé & éventré à Smithfield le 30 juillet 1540. Il y a eu encore un autre *Thomas* Able, qui a vécu environ un siécle après celui-ci, l'an 1646, & qui a écrit contre la *Gangræna* de Thomas Edward. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, *vol.* 1, *pag.* 54. *Supplém. franç. de Basle.*

ABLON, village de France, avec un château sur la riviere de Seine, à trois lieues au-dessus de Paris, où les prétendus réformés ont eu pendant quelque temps

l'exercice de leur religion, avant qu'ils eussent leur temple de Charenton, qui est maintenant détruit.

ABNAQUIOIS, ou plutôt ABENAQUIS, *Abnaquii*, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, que l'on appelle autrement *Canibas*. Ils sont entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre, sur le bord de la mer à soixante lieues de Quebec. On les appelle aussi souvent les *Abenaquis*. * Baudrand, *dict.* Le P. Charlevoix.

ABN-ARRAHEB, c'est-à-dire, en langage arabe, *fils de moine*, étoit Egyptien, & de la secte des cophtes. Il a composé un livre intitulé; *la chronique orientale*, qui a été traduit en latin par Abraham Ecchellensis, & imprimé à Paris dans l'imprimerie royale en 1651, avec un supplément de l'histoire des Arabes. * M. Simon, *hist. critiq.*

ABNER, fils de *Ner*, beau-pere & général des armées de Saül, servit ce prince dans toutes les occasions avec beaucoup de fidélité & de courage. Après la mort de Saül, Abner mit sur le trône Isboseth, qui étoit resté seul des enfans mâles de ce roi, & qui regna deux ans paisiblement sur Israël; mais après ce temps la guerre s'étant émue entre Israël & la tribu de Juda, qui avoit choisi David pour roi, Abner marcha contre ce prince avec ses meilleures troupes, & fut mis en déroute. La principale ressource d'Isboseth consistoit en la valeur & en la prudence d'Abner, lequel ayant reçu quelque chagrin de ce prince, passa du côté de David, & lui fit renvoyer Michol son épouse. Ensuite ayant fait assembler les chefs de l'armée, & les principaux du peuple d'Israël, il leur représenta que, puisque Dieu avoit fait sacrer David roi, il étoit inutile de résister à sa volonté, & il les disposa à se déclarer pour ce dernier. Il alla aussitôt trouver David, qui le reçut avec tous les témoignages d'affection qu'il pouvoit souhaiter. Mais Joab craignant que le mérite d'Abner ne lui fit obtenir le commandement de l'armée à son préjudice, le suivit lorsqu'il retournoit pour achever auprès des Israélites ce qu'il avoit commencé, & l'ayant tiré à l'écart, sous prétexte de vouloir lui parler, le tua en trahison, l'an du monde 2987, & avant J. C. 1048. David ressentit une douleur extrême de cet assassinat, & protesta hautement devant Dieu qu'il n'y avoit point de part. Il ordonna un deuil public pour Abner; il lui fit faire des obseques solennelles, & lui éleva dans Hebron un magnifique tombeau, sur lequel on grava une épitaphe que David composa à sa louange. Quelques auteurs ont même cru que ce fut dans cette occasion que David composa le pseaume CXLIII, *Seigneur, vous m'avez éprouvé & vous m'avez connu*, pour témoigner devant Dieu & devant les hommes, qu'il n'avoit point commandé une action si infâme. * *II des Rois, ch.* 3. Joséphe, *liv.* 7. *ant. ch.* 1.

ABO, *Aboa*, ville maritime, capitale de la Finlande, avec évêché suffragant d'Upsal. Elle est située à l'embouchure de la riviere d'Aurojoki sur la mer Baltique, & a un très-bon port. On dit qu'au sud-est de ce port, dans le golfe de Finlande, il y a un rocher au milieu de la mer, & que les mariniers ont observé que lorsqu'ils passent auprès, l'aiguille de leur boussole ne regarde plus le nord, comme si elle avoit perdu sa qualité. Ce qui fait croire qu'il y a quelque mine d'aimant dans ce rocher, comme il y en a dans le reste du pays. L'évêché y fut établi en 1158 par le pape Adrien IV, & la reine Christine y fonda aussi une université en 1640. Cette ville fut presque toute consumée par un incendie qui y arriva l'an 1678: mais depuis on l'a rétablie.

☞ Ce fut en cette ville que se conclut le traité de paix entre la Suéde & la Russie, le 7 août 1743. La Russie céda la plupart de ses conquêtes, en faveur de l'élection qui avoit été faite de l'évêque de Lubeck, oncle du duc de Holstein, pour successeur au trône de Suéde. * *Histoire abr. de l'état présent de la Suéde.*

ABOASSAR, Arabe, *cherchez* ALBUMAZAR.

ABOCHARANA, ville de l'Arabie heureuse, située sur une haute montagne. On ne peut y aborder que par un chemin étroit, qui a sept mille pas de longueur, & qui peut à peine souffrir deux hommes de front. C'est le lieu où se garde le trésor du sultan dans l'Arabie. * Barth. *hist. de l'Arabie heureuse, l.* 2, *c.* 8.

ABODRITES, peuples d'Allemagne, du temps de Charlemagne. Ce sont proprement ceux qui habitent présentement dans le duché de Meckelbourg, & aux environs, près de la Mer Baltique. * Bertius, *dans sa carte de l'empire de Charlemagne.*

ABOECRITE, chef des Béotiens, tué avec mille autres Béotiens dans la bataille de Cheronée, contre les Etoliens. * Plutarch. *in Arat.*

ABOLIAB, *cherchez* BESELEEL.

ABOMASUS, cosmographe, un peu plus ancien qu'Alhazen, savant Arabe de l'onziéme siécle. * Riccioli.

ABON, ABONA ou ABONIS, ville & riviere de l'ancienne Albion, vers la mer d'Irlande, vis-à-vis du lieu où est présentement Bristol. La ville se nomme aujourd'hui *Avington*, & la riviere *Avon*, selon Cambden, les noms de l'une & de l'autre ayant peu changé. Quelques-uns croient que c'est le lieu nommé *Porshut*, à l'embouchure de cette riviere. * Hoffman, *lexic. univ.*

ABONDANCE, ou *Notre-Dame de l'abondance*, abbaye du Bugei, petite province de France, autrefois de la Savoye. Cette abbaye étoit anciennement possédée par des chanoines réguliers de S. Augustin: à présent elle est de la congrégation des Feuillans. * Daviti, *tom.* 5.

ABONIS, *cherchez* ABON.

ABONITEICHOS, c'est-à-dire, *la muraille d'Abonus*, ville de la Galatie, ou de la Paphlagonie sur le Pont-Euxin. C'est d'où étoit sorti un fameux imposteur nommé *Alexandre*, dont Lucien fait mention dans son dialogue du faux prophéte. Ses peuples furent nommés *Abonotichetes*, c'est-à-dire, *habitans du mur d'Abonus*. L'imposteur Alexandre demanda aux Romains qu'on changeât le nom de cette ville, & qu'elle fût appellée désormais *Ionopolis*. * Ptolémée en fait mention dans la premiere carte de l'Asie, *chap.* 6. Elle étoit entre Sinope & Theutrania.

ABORIGENES ou ABORIGINES, anciens peuples d'Italie dans le Latium. On croit qu'ils furent ainsi nommés, comme qui diroit *sans origine*, c'est-à-dire, *originaires du pays*. Le Bérose supposé par Annius de Viterbe, & quelques autres auteurs, fondés sur son témoignage, croient qu'ils vinrent en Italie par ordre de Cham fils de Noé. Genebrard soutient avec aussi peu de vraisemblance que ceux que Josué avoit chassés de Chanaan, étoient de ces peuples. Tite-Live s'attache au sentiment de ceux qui les font venir d'Arcadie, & Denys d'Halicarnasse ajoute que ce peuple fut nommé *Aborigines*, comme qui diroit *ab origine*, parcequ'ils furent les ancêtres des peuples du *Latium*, qui les désignerent par ce nom, pour marquer que c'étoit d'eux qu'ils tiroient leur origine. Justin prétend que Saturne fut leur premier roi; mais d'autres croient que Janus avant Saturne, ayant séparé ses sujets selon leurs différentes inclinations, bonnes ou mauvaises, nomma Janigenes, ou descendans de Janus, ceux qui avoient de la vertu; & qu'au contraire renvoyant au-delà du Tibre les vicieux, il les appella *Aborigenes*, comme qui diroit peuple déteftable, *abhorrenda gens*, ou *Aberrigenes*, peuples errans & vagabonds, étymologie que suit Aurelius Victor. Ce qui paroît de plus vraisemblable, c'est ce qu'assurent Tite-Live & Denys d'Halicarnasse, que les premiers Aborigenes vinrent d'Arcadie. L'on ne sait point certainement de quelle ville, dans quel temps, ni sous quel chef ils entreprirent cette expédition. Il y a quelques auteurs qui ont cru qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite d'Oenotrus, fils de Lycaon, & qu'ils apprirent les lettres de l'alphabet à Evander, qui en étoit roi. Ils furent depuis appellés Latins,

Latins, du nom de *Latinus* leur roi; ils se joignirent à Enée, & la ville de Rome fut bâtie dans le pays qu'ils habitoient. * Justin, *l.* 43. Tite-Live, *liv.* 1. Denys d'Halicarnasse, *de orig. gent. Rom.* &c.

ABOTRITES, nommés communément *Predenecentres*, peuples voisins des Bulgares, qui habitoient la partie de la Dace la plus proche du Danube. Le moine anonyme qui a écrit les *annales des Francs*, en fait mention. Ils sont mal nommés *Arboriques* dans Procope, mais Adrien Junius prétend que c'est la faute du traducteur.

ABOU-AFEDH, Arabe, auteur d'un livre en vers arabes qui traite des points principaux de la religion mahométane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU BACA BEN HOUSSAIN, appellé aussi *Acseri* ou *Ocseri*, est auteur d'un traité d'arithmétique en arabe. Il mourut l'an de l'hégire 616, de J. C. 1219. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUBECRE ou ABUBEKER, fut le premier calife ou successeur de Mahomet dont il étoit beaupere. Mahomet sur le point de mourir, l'an 11 de l'hégire, & de J. C. 632, déclara pour successeur son gendre Ali, qui avoit épousé Fatime, sa fille aînée, ajoutant que c'étoit un saint, & qu'il étoit de la race des prophétes. Il dit qu'Aboubecre, Omar & Osman, Odman ou Othoman, n'avoient pas moins de sainteté; mais que l'ange lui avoit commandé de faire Ali & Fatime les défenseurs de la foi, & qu'on devoit l'élire après sa mort, pour maintenir sa religion. Mais Aboubecre, qui étoit le plus puissant de tous, fut élu par les docteurs de la loi, & par les officiers de l'armée, à la poursuite même d'Omar & d'Osman qui favorisoient par-là leurs prétentions, pour pouvoir être élus à leur tour, parcequ'Aboubecre étoit fort vieux. Celui-ci ayant donc été reconnu calife, s'appliqua d'abord à dissiper les partis de différens princes, qui s'érigeant en prophétes, à l'exemple de Mahomet, vouloient établir des religions à leur mode, & refusoient de reconnoître son autorité. Y ayant réussi au-delà de ses desirs, il envoya ses troupes en Syrie pour en faire la conquête. Elles s'emparerent de Damas, & d'autres places, & gagnerent plusieurs batailles sur les armées de l'empereur Héraclius. Aboubecre mourut dans le cours de ces succès, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, lorsqu'il méditoit de plus hautes entreprises. Il fut enterré en la ville de Médine, à l'âge de 63 ans, après un regne de deux ans, trois mois & neuf jours, l'an 13 de l'hégire, 634 de J. C. Omar fut son successeur. Aboubecre fut le premier qui rassembla les versets de l'alcoran, & les divisa en certain nombre de chapitres, ouvrage qu'il nomma *Almoshac*; c'est-à-dire, *livre par excellence.* Il fit encore un recueil de la doctrine de Mahomet, lequel fut appellé *Melquia*, du nom d'Ib-dil-Melic, qui le mit en ordre. Omar en fit un autre nommé *Hanefia*, ou *Asafia*, c'est-à-dire, *loi de dévotion & de religion.* Osman en composa encore un troisiéme, qui fut nommé *Chesaya*, ou *Buanefia*, du nom des auteurs qui l'ont compilé & réduit en ordre. Ali forma une autre secte, par le recueil nommé *Hambelia*, d'Ambeli qui le commenta. Dans la suite du temps le recueil d'Aboubecre, & ceux d'Omar & d'Osman furent ramassés ensemble par Leshari, chef des théologiens Arabes; & ce nouveau livre fut appellé *Lesharia*, ou *l'Alcoran* de *Leshari.*

Les Persans ont en horreur ces trois califes & interprétes de l'alcoran, parcequ'ils croient que la succession appartenoit à Ali & à ses descendans. Pour marquer leur haine, ils ont accoutumé, lorsqu'ils célébrent quelques mariages, de mettre les statues de ces trois docteurs, faites de sucre ou de pâte, à l'entrée de la chambre des nouveaux mariés, afin que ceux qui sont conviés aux nôces les regardent attentivement, & jettent sur eux les impressions magiques qui pouroient sortir de leurs yeux, de crainte qu'elles ne nuisent aux mariés; car ces peuples se persuadent qu'il y a des personnes qui ont dans les yeux une vertu naturelle d'ensorceler ceux qu'ils regardent attentivement; & ils craignent que parmi les conviés il ne se trouve de ces sortes de gens. Lorsque les conviés ont arrêté leurs yeux sur ces statues d'Aboubecre, d'Omar & d'Osman, ils les brisent aussitôt, & les mettent en piéces. Peut-être ne pratiquent-ils cette cérémonie, que pour marquer qu'ils font profession de la doctrine d'Ali, qui est opposée à celle de ces trois califes. * Ricaut, *de l'emp. Ottom.* D'Herbelot, *biblioth. orient. Hist. des Arabes.*

ABOUBECRE *Mohammed*, fils de Thagage, Turc de nation, surnommé *Achschid*, se rendit si redoutable sous l'empire des Abbassides, que Radhi, vingtiéme calife de cette famille, ne put pas empêcher qu'il ne se rendît maître de la Syrie & de l'Egypte. Caher, prédécesseur de Radhi, lui avoit autrefois donné le gouvernement d'Egypte, puis l'en avoit dépossedé. Mais les forces & l'autorité des califes s'étant beaucoup affoiblies, Achschid, qui étoit très-vaillant & très-vigilant, s'empara de ces provinces, & les gouverna avec un pouvoir absolu. Il prit le surnom d'*Achschid*, titre que portoient les rois de Fargana en Turquestan, desquels il prétendoit descendre. Quelques-uns même disent que Radhi le lui donna par une patente expresse. Il entretenoit près de quatre cens mille hommes à sa solde, dont huit mille qui étoient tous *Mammelucs*, c'est-à-dire, *esclaves achetés & aguerris*, montoient la garde devant son palais. On dit de lui, que pour s'assurer contre les embuches de ses ennemis, il ne couchoit pas deux jours de suite dans un même endroit; desorte que soit qu'il fût dans les villes, ou dans les camps, on ne savoit précisément quelle étoit la chambre, ou la tente dans laquelle il passoit la nuit. Il commença à regner l'an de l'hégire 325, de J. C. 936, & mourut l'an de l'hégire 334, de J. C. 945, en la ville de Damas. Il laissa pour successeur de son pouvoir *Mohammed* & *Ali*, ses enfans sous la conduite & tutelle de Cafor eunuque. Cafor, de tuteur de ces princes, devint bientôt leur maître: car il ne leur laissa aucune autorité, & fut enfin leur héritier & leur successeur. Cependant Cafor étant mort, Ali petit-fils d'Achschid, reprit le titre de prince, que Cafor avoit usurpé: mais il jouit peu de temps de cette principauté, car ce fut sous son regne que les Fatimites conquirent l'Egypte. Ce fut sur Achschid que Saïf-Aldoulat, prince de la race de Hamadam, prit Alep, où il établit le siége de sa principauté, l'an de l'hégire 333. Achschid alla pour le combattre auprès de la ville de Hems ou Emesse; mais il fut défait & mis en fuite, ce qui l'obligea de se retirer à Damas. Saïf-Aldoulat, après s'être saisi de la ville d'Emesse, se présenta devant Damas, qu'il croyoit devoir lui ouvrir ses portes; mais se voyant frustré de son espérance, & n'étant pas en état de l'assiéger dans les formes, il prit le parti de retourner à Alep. Toutes ces choses arriverent sous le califat de Mostacfi, que Tozun le Turc avoit mis sur le trône, après en avoir fait descendre Motaki, auquel il fit crever les yeux. Mais ce nouveau calife n'ayant regné que seize mois, & Mothi lui ayant succédé l'an 334 de l'hégire, qui fut fatal à Achschid & à Toxun, Saïf-Aldoulat prit Damas. Cafor, tuteur des enfans d'Achschid, se trouvoit pour lors en Egypte, où ayant été informé de la nouvelle de la prise de cette importante ville, il partit aussitôt avec une puissante armée, & en chassa Saïf-Aldoulat, avant qu'il eût eu le temps de s'y bien établir. * D'Herbelot, *biblioth. orient. Hist. des Arabes, tom. IV.*

ABOUBECRE, *cherchez* AGIARI.

ABOUBECRE ou ABUBECRE, fils d'Abdallah, surnommé *al-dharir*, c'est-à-dire, *l'aveugle*, musulman dont la vie est écrite par Jaféi, dans la section huitiéme de son histoire. L'auteur du *Rabialabrar* cite de lui cette sentence: *Celui qui croit pouvoir contenter ses desirs par la possession des choses qu'il souhaite, est semblable à celui*

qui veut étouffer du feu avec de la paille. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUBECRE ou ABUBECRE, Arabe, auteur d'un livre intitulé, *Tacdim Abubecre*, c'est-à-dire, *le présent d'Abubecre*; c'est un commentaire sur un poëme intitulé, *Al-Bediar.* * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN AL BEDR, médecin des chevaux de l'écurie de Malec al-Nasser Kelaoun, sultan d'Egypte. Il est auteur d'un livre intitulé, *Kamel al sanatem*, ou *médecin des chevaux*, qui est un traité d'hippiatrique. Il est dans la bibliothéque du roi, *num.* 940. * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN SAAD, surnommé *Moadhaffereddin*, étoit de la famille nommée *Zenghi*, & prince de la dynastie des Atabeks. C'est à lui que Sadi, auteur célébre parmi les Persans, dédia son livre intitulé, *Gulistan.* * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE AL-DAKKAD, musulman, dont Jaféi a écrit la vie dans la section 86 de ses vies des Saints. C'est lui qui, au rapport de Zamakschari, étant interrogé quelle étoit la plus petite chose que Dieu eût créée, répondit: *C'est le monde, puisque, selon l'alcoran, il ne pese pas plus auprès de Dieu que l'aîle d'un moucheron*; puis il ajouta: *Mais celui qui l'estime, & qui le recherche, est encore plus petit, & plus léger que lui.* * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN IBRAHIM, auteur du livre *Akhbar Mouabed-al-Akhbar* dans lequel il explique cent trente de ces traditions ou historiettes, reçues de main en main, en remontant jusqu'à Mahomet. Elles avoient été omises par les autres auteurs qui avoient traité de cette matiere. Ce docteur mourut l'an 776 de l'hégire. * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE MIRZA, fils de Miran-Schak, & petit-fils de Tamerlan, fut établi par son pere, seigneur de Bagdet. Ce prince, après s'être délivré de son frere, fit la guerre à Carah Joseph Turcoman, chef de la famille de Mouton-Noir. Cette guerre ne lui fut pas heureuse; car il fut défait deux fois sur l'Euphrate par les Turcomans, dans l'année 810 de l'hégire, & de J. C. 1407, & contraint de s'enfuir dans la province de Kerman, & de-là en celle de Segestan, où il mourut, après avoir fait inutilement quelques efforts pour rentrer dans ses états. * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN-OMAR LAMETHOUNI, prince des Marabouts ou Almoravides, que les historiens Arabes appellent aussi *Molatemin.* Il établit son empire dans cette partie d'Afrique, que les Arabes nomment *Sahra*, c'est-à-dire, *le desert*, & que nos géographes connoissent sous le nom de *Saara.* Les villes de Ségelmesse & de Sous tomberent sous sa puissance, l'an de l'hégire 462, de J. C. 1069. Il eut pour successeur Joseph Ben Tassefin, qui poussa ses conquêtes beaucoup plus loin.* D'Herbelot, *biblioth. or.*

ABOUBECRE ou ABUBECRE SCHASBANI, nom d'un très-vaillant homme de la province de Mazanderan, qui naquit dans un village nommé *Schasban.* On le met au nombre des trois capitaines, qui donnerent le plus de peine à Tamerlan dans la conquête de l'Asie. Celui-ci étoit craint à un tel point par les troupes de ce prince, qu'un cavalier Tartare, voyant que son cheval appréhendoit de se mettre à l'eau, ou se retiroit de la mangeoire, disoit ordinairement: *Il semble que mon cheval ait vu Abubecre Schasbani dans l'eau ou dans son avoine.* * D'Herbelot, *biblioth. or.*

ABOUCAIS, montagne à trois milles de la Mecque, où, selon les traditions des musulmans, Adam est enterré, * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN BEN OCBAH, interpréte & commentateur d'Euclide en arabe. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN AL SEGESTANI, auteur d'un livre arabe intitulé *Sonan*, qui traite de la pratique & des exercices de la religion mahométane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-FADHL GIAFAR, fils du calife Moctafi, étoit grand astronome. On prétend qu'il prédit à Adhaddeddoulat, sultan de la dynastie des Bouides, plusieurs choses qui lui arriverent. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABOUGEHEL, un des plus grands ennemis de Mahomet & de sa religion. Dans le chapitre de l'Alcoran, intitulé *Anaam*, Dieu dit, *Je ferai revivre celui qui est mort.* Les interprétes disent que ce verset fut publié au sujet des deux Arabes idolâtres, dont l'un étoit Abougehel, & l'autre Omar, parcequ'un jour Mahomet les ayant vu ensemble, pria le Seigneur qu'il fît la grace à l'un des deux d'être musulman. Omar fut celui qui fut éclairé, & Abougehel demeura dans l'infidélité. Joseph fils d'Abdelber, dans son traité intitulé *Hegiat-al-megiales*, c'est-à-dire, l'*entretien des compagnies*, rapporte que Mahomet en rêvant se trouva un jour en paradis, & qu'il y vit d'abord une machine fort usitée dans le levant, de laquelle on se sert pour tirer de l'eau d'un puits. Les Latins l'ont appellée *Tolleno.* Elle est faite en maniere de bascule. Mahomet demanda à qui appartenoit cette machine, & on lui répondit qu'elle appartenoit à Abougehel: Mahomet fut surpris d'entendre ce nom. *Qu'est-ce qu'Abougehel a de commun avec le paradis*, disoit-il? *il n'y doit jamais entrer.* Il arriva cependant quelque temps après ce songe, qu'Acramas, fils d'Abougehel, se fit musulman: Mahomet en eut une très-grande joie, & comprit alors l'explication de ce songe. Car Abougehel avoit été comme la machine de laquelle Dieu s'étoit servi pour tirer son fils du fond du puits de l'incrédulité, pendant que lui-même s'y étoit plongé & enfoncé. Les musulmans, pour témoigner le mépris qu'ils font de ce personnage, appellent la *coloquinte*, que les Latins nomment *cucumis asininus*, *le melon*, ou *le concombre d'Abougehel.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-GIAFAR AL HADDAD, & ABOU-GIAFAR AL SOFFAR, deux grands maîtres de la vie spirituelle parmi les musulmans, dont l'un étoit serrurier, & l'autre chaudronnier. Le premier eut pour disciple le fameux Gioneid. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABOU-GIAFAR, surnommé *al-Manzor*, c'est-à-dire, le victorieux, second calife de la dynastie des Abbassides, succéda à son frere Aboul-Abbas-Saffah, l'an de l'hégire 136, de J. C. 754. Il eut un dangereux rival en la personne d'Abdallah, son oncle, qui prétendoit succéder à Aboul-Abbas, & soutint ses droits à la tête d'une puissante armée, ne se croyant pas indigne de porter une couronne qu'il avoit su procurer à sa famille. Abou-Giafar fut cependant assez heureux pour abattre cet ennemi, que sa valeur & son habileté rendoient redoutable: une victoire que ses troupes remporterent sur Abdallah, lui assura le trône; & pour n'avoir plus rien à craindre de la part de cet ambitieux, il prit le parti de s'en défaire de la maniere que nous l'avons dit à l'article Abdallah. Ce fut Abou-Giafar qui bâtit la ville de Bagdet, l'an 145 de l'hégire, de J. C. 763. Il vint y établir son séjour l'an 150 de l'hégire, de J. C. 768, & depuis cette ville a été, presque sans interruption, la demeure des califes, jusqu'à la destruction de leur empire par les Tartares. Ce prince mourut l'an 158 de l'hégire, 775 de J. C. après un regne d'environ 21 ans. Les historiens lui reprochent une avarice insatiable, qui occasionna quelques révoltes dont son regne fut troublé, & qui lui attira le mépris de ses sujets. Les habitans de Couffah, où il demeura plusieurs années, lui donnerent le surnom de *Douanek*, c'est-à-dire, *le pere des oboles*, parcequ'il avoit établi la taxe d'une obole par tête, pour creuser les fossés de la ville de Bagdet. * *Hist. des Arabes, tom. IV.*

ABOU-GIAFAR AL NAHAS, auteur Arabe, qui a fait un commentaire sur les *Moallacat.* Les ha-

bitans du Caire le précipiterent dans le Nil l'an de l'hégire 338, 949 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-GIAFAR BEN ZOBAIR, docteur illustre, maître d'Ebn Hallan. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

ABOU-HAGELAH-BEN ABI-HAGELAH, Arabe, est auteur du livre intitulé, *Succardan*, qui signifie proprement en langue persienne *un sucrier.* L'auteur y traite de plusieurs choses différentes, de l'Egypte, du nombre de sept, &c. Il mourut l'an 776 de l'hégire, 1374 de J. C. Il avoit composé un autre ouvrage sous le titre de *Thari-al al Sukkardan*, qui étoit une augmentation ou un supplément du premier. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HAIAN ou EBN-HAJAN, est le même qu'Athirreddin Mohammed ben-Joseph al Andalousi, docteur Arabe, né en Espagne, qui a fait plusieurs ouvrages sur la grammaire arabique, & qui a travaillé aussi sur la langue des Atraks, ou Turcs orientaux, que nous appellons ordinairement *Tartares.* Ce même docteur attaqua aussi les sophis ou religieux mahométans de son temps, & fit une satyre sanglante contr'eux. Il mourut l'an de l'hégire 745, 1344 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU HAMZAH AL-BABELI, docteur célébre & grand prédicateur parmi les musulmans. Expliquant un jour le verset du chapitre *Aaràf* dans l'alcoran, où il est dit, *qu'il faut pardonner à ses ennemis, faire du bien à tous, & fuir les ignorans*, il assura que le plus ignorant de tous ceux dont il falloit éviter la compagnie, étoit l'amour propre; que c'étoit cependant celui qui s'attache le plus, & qui ne nous quitte presque jamais. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HAMZAH AL-KHORASANI, homme célébre par sa piété parmi les Arabes. Jaféi a écrit sa vie dans l'article 118 de son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HANIFAH, surnommé *Al-Nooman*, étoit fils de *Thabet*, & naquit à Coufah l'an 80 de l'hégire, 699 de J. C. C'est le plus célébre docteur des musulmans orthodoxes sur les matieres de leur loi: car il tient le premier lieu entre les quatre chefs de sectes particulieres, que l'on peut suivre indifféremment dans les décisions des points de droit. Il ne fut pas cependant beaucoup estimé durant sa vie; & le calife Al-Mansor le fit emprisonner à Bagdet, pour avoir refusé de souscrire à l'opinion de la prédestination absolue & déterminante, que les musulmans appellent *cadha*: mais Abou Joseph juge souverain, & pour ainsi dire, chancelier de l'empire sous le calife Hadi, mit sa doctrine tellement en crédit, que pour être bon musulman, il falloit être *Hanifite*, c'est-à-dire, disciple de Hanifah. Ce docteur mourut cependant dans les prisons de Bagdet l'an 150 de l'hégire, 767 de J. C. Ce ne fut que 335 ans après sa mort que Mélikschah, sultan de la race des Seljoucides, lui fit bâtir un superbe mausolée dans la ville, auquel il joignit un collége destiné particulierement à ceux qui faisoient profession de sa secte. Ce fut l'an 485 de l'hégire, de J. C. 1092.

Les principaux ouvrages de ce docteur sont *Mesnad*, c'est-à-dire, *l'appui*, dans lequel il établit tous les points du musulmanisme sur l'autorité de l'alcoran & de la tradition. Un traité *Filkèlam*, c'est-à-dire, *de théologie scholastique*; & un catéchisme ou instruction, qui porte le titre *Moallèm*, c'est-à-dire, *le maître*, où il soutient que le fidéle qui se maintient dans la foi, ne devient point ennemi de Dieu, quoiqu'il tombe en plusieurs péchés; que les péchés ne font point perdre la foi, & que la grace n'est pas incompatible avec le péché. Ces propositions & autres semblables donnerent sujet à Abdun ou Ebn Abdun d'écrire contre lui, & cet auteur intitula son livre, *Ekhtelaf Abi-Hanifah*, *les contradictions d'Abou-Hanifah.*

Plusieurs auteurs des plus illustres ont écrit avec éloge la vie de ce docteur; & il y en a même qui ont prétendu trouver son nom dans l'ancien testament, & qui soutiennent qu'il a été prédit dans les livres saints, aussi-bien que leur prophete Mahomet. Tous les historiens conviennent qu'il a excellé, non-seulement dans la connoissance, mais aussi dans la pratique de la loi musulmane, car sa vie étoit fort austere & détachée des choses du monde; c'est ce qui le fait considérer comme le premier chef & iman de la loi musulmane par tous les orthodoxes; & il n'y a que les schiites, ou sectateurs d'Ali, qui le rejettent.

Hanifah conversant familierement avec Malek chef d'une autre secte, natif de Medine, celui-ci dit qu'Ali parlant des habitans de Coufah disoit qu'ils étoient querelleux & séditieux: Abou-Hanifah lui repartit aussitôt que les Medinois étoient taxés d'hypocrisie dans l'alcoran. Lamai rapporte cette petite raillerie. Un autre rapporte aussi le sentiment de ce docteur touchant l'autorité de la tradition. « Pour ce qui regarde, *disoit-il*, les choses que nous avons reçues de Dieu & » de son prophéte, nous les respectons avec une entiere » soumission. Quant à ce qui nous est venu des com- » pagnons ou contemporains du prophéte, nous en choi- » sissons ce qu'il y a de meilleur: mais pour ce que » les autres docteurs qui les ont suivi, nous ont laissé, » nous le regardons comme venant de gens qui étoient » hommes comme nous. » Houssain-Vaëz expliquant ce verset du chapitre d'*Amram*, où Dieu dit qu'il a préparé le paradis *à ceux qui retiennent leur colere, & qui pardonnent à ceux qui les ont offensés*, rapporte un fait qui mérite d'avoir place ici. Abou-Hanifah ayant reçu un soufflet, dit à celui qui avoit eu la témérité de le fraper: « Je pourois vous rendre injure pour injure, » mais je ne le ferai pas: je pourois aussi en porter » ma plainte au calife, mais je ne m'en plaindrai pas: » je pourois au moins représenter à Dieu dans mes » prieres l'outrage que vous m'avez fait, mais je m'en » garderai bien. Enfin, je pourois au jour du jugement » en demander la vengeance à Dieu; mais bien loin de » le faire, si ce jour terrible arrivoit en ce moment, » & que mon intercession pût avoir lieu, je n'entrerois » point en paradis qu'en votre compagnie. » Un poëte Arabe a dit sur ce sujet: *Ne croyez pas que la valeur d'un homme consiste seulement dans le courage & dans la force; si vous savez surmonter votre colere & pardonner, vous êtes d'un prix inestimable.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HASCHEM, surnommé *Sofi*, c'est-à-dire, *religieux*, à cause de la profession qu'il faisoit d'une vie fort retirée & réguliere, docteur Arabe. On rapporte de lui qu'il disoit souvent à ses disciples: « Il est » plus aisé de déraciner & d'enlever une montagne avec » la pointe d'une aiguille, que d'arracher l'orgueil & » la vaine estime de soi-même du cœur de l'homme. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HATEM, surnommé *Al-Assam*, c'est-à-dire, *le sourd*, docteur célebre en piété & en doctrine parmi les musulmans, étoit natif de la ville de Balch en Khorosan, où il mourut l'an de l'hégire 237. Il avoit une femme si timide, qu'elle ne pouvoit parler sans rougir. Pour la guérir de ce défaut, il s'avisa de contrefaire le sourd, & de lui faire répéter & à haute voix tout ce qu'elle lui disoit. Cet artifice lui réussit, & le surnom de *sourd* lui demeura. Il étoit fort pauvre, & un de ses amis lui demandant de quoi il subsistoit, il lui répondit: » Le ciel & la terre ne sont-ils pas les » magasins & les trésors de la providence? mais le mal- » heur est que les hommes, faute de confiance, n'y ont » point de recours, & ne comprennent pas ce grand » mystere. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-JACOB AL-BASRI, natif de Basrah. Il est réputé saint parmi les musulmans, & Jaféi en a écrit la vie dans la section 98 de son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-JACOB NEHERGIOUZI, docteur célebre parmi les Arabes par sa doctrine & par sa piété. Il dit sur le chapitre *Anaam*, pag. 61, expliquant ce verset: *Ceux qui prient Dieu soir & matin cherchent sa face:* » Voulez-vous savoir quel est celui qui cherche » Dieu? ce verset vous l'apprendra, car il signifie que » ceux qui persévérent dans la priere, cherchent vérita- » blement Dieu, & qu'ils s'uniront infailliblement à » lui, & c'est ce qui se doit entendre par sa face. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-IESID, prince de Chaldée ou Iraque Babylonienne, Arabe de nation, & fils d'*Amrou ben Hobeirah.* Il vivoit du temps du calife Mervan, dernier des Ommiades. Il fit bâtir une ville dans la Chaldée, qui a retenu son nom, car elle est encore aujourd'hui appellée *Casr-ben-Hobeirah.* * Géogr. pers. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-IESID, *Mektebdar*, secrétaire d'état en Egypte, se révolta contre Caïem, second calife de la race des Fatimites. Il ne fut puni de sa rébellion que par Ismaël Al-Manzor, fils de Caïem, lequel ayant succédé à son pere, & défait Abou Iesid, le fit prisonnier, & l'enferma dans une cage de fer, où il finit ses jours. *D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-JOSEPH, est le même que *Jacob ben Ibrahim-ben-Habib-al-Koufi*, qui fut compagnon de GIONEID, & disciple des fameux docteurs AMASCH & JAHIA BEN SAÏD-AL-ANSARI. Les califes Hadi & Aaron le firent grand justicier de Bagdet; & ce fut lui qui porta le premier le titre de *Cadhi-al-Codhat*, c'est-à-dire, *juge des juges*, qui est une dignité approchante de celle de chef de justice & de chancelier en France. Ce fut aussi lui qui donna un habit particulier aux docteurs de la loi, & qui mit en vogue la doctrine & la secte d'Abou-Hanifah. Il amassa de fort grands biens en très-peu de temps; & il les devoit plutôt à son industrie qu'à la fortune, car il étoit décisif & fertile en expédiens. Voici un exemple de ce qu'il savoit faire.

Le calife Aaron ou Haroun al-Raschid étant devenu amoureux d'une des esclaves & concubines de son frere Ibrahim, voulut l'acheter de lui à prix d'argent: il lui offrit pour cet effet trente mille dinars ou écus d'or; mais Ibrahim avoit juré qu'il ne la vendroit ni donneroit à personne. Cependant comme le calife son frere le pressoit fort, & vouloit avoir cette esclave à quelque prix que ce fût, il consulta Abou-Joseph sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Ce docteur lui dit: » Si » vous voulez éviter le parjure, donnez-la à moitié, & » vendez-la à moitié au calife. Ibrahim fut ravi de cet expédient, & envoya aussitôt son esclave à son frere, lequel ne laissa pas de lui envoyer la somme entiere qu'il avoit offerte: mais Ibrahim qui étoit ravi d'être sorti d'un si grand embaras, en fit présent aussitôt au cadhi. Aaron ayant en sa possession la fille qu'il avoit tant desirée, voulut coucher avec elle dès la même nuit; mais la loi s'opposoit à ses desirs, car selon le droit des musulmans, un frere ne peut pas coucher avec la concubine de son frere, si elle n'a auparavant passé par les mains d'un autre. Abou-Joseph consulté sur cette difficulté, conseilla au calife de faire épouser cette femme à un de ses esclaves, à condition qu'il la répudieroit aussitôt, & la lui remettroit entre les mains. Ce mariage fut exécuté; mais l'esclave devenu amoureux de sa nouvelle épouse, ne voulut point entendre parler de divorce, & voulut la retenir, nonobstant l'offre qui lui fut faite de dix-mille dinars. Ce fut alors qu'Abou-Joseph eut besoin de toutes les subtilités de sa jurisprudence, pour satisfaire en même temps à la conscience & aux desirs de son maître. Mais il sortit encore de ce mauvais pas, en lui conseillant de donner cet esclave, dont il étoit toujours le maître, à la femme qu'il avoit épousée; car par ce moyen le lien du mariage seroit rompu, puisque, selon la loi musulmane, une femme ne peut être mariée à son propre esclave. Ceci ayant été exécuté, le divorce suivit, & la femme retourna entre les mains du calife. Ce prince sut si bon gré à son cadhi des expédiens qu'il lui avoit donnés, que les dix mille dinars qu'il avoit offerts à l'esclave lui furent aussitôt comptés: mais ce n'est pas là tout le gain que fit notre docteur dans cette consultation, car le calife ayant fait présent de cent mille dinars à cette femme, dont il étoit éperdument amoureux, celle-ci en reconnoissance des offices que le cadhi lui avoit rendus, la délivrant des mains d'un esclave, pour la faire passer en celles d'un si grand prince, lui fit present de dix mille autres dinars, de sorte que cet habile jurisconsulte gagna cinquante mille écus d'or en une seule nuit. Ce docteur ayant avoué un jour son ignorance sur une question qui lui fut proposée, on lui reprocha qu'il recevoit de fort grosses pensions du trésor royal, & que cependant il ne s'acquittoit pas de son devoir, puisqu'il ne décidoit pas les points de droit sur lesquels on le consultoit; il répondit agréablement: *Je reçois du trésor à proportion de ce que je sais; mais si je recevois à proportion de ce que je ne sais pas, toutes les richesses du calife ne suffiroient pas pour me payer.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-ISHAK AL-FARSI, c'est le même qu'*Ibrahim Ebn Al-meskin*, qui étoit un des principaux officiers de la cour du roi de Khorasan, & qui alla de la part de son maître en ambassade à la Chine. Ebn-Aluardi cite la relation de son voyage, dans le livre qu'il a intitulé, *Kheridat al-agiaib*, où il traite de la Chine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-ISHAK-AL-SCHIRAZI, docteur insigne du collége appellé *la Nezamie*, fondé par Nezam-al-molk, dans la ville de Bagdet. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABOUKIR, isle que fait le Nil auprès d'Alexandrie, qu'on appelle aujourd'hui communément le *Biker* & le *Biké*, commença à avoir des habitans depuis que ceux d'Alexandrie y furent transportés par Thamal, amiral du calife Moctader, pour ôter à Aboulcassem, fils d'Obeidallah, qui s'étoit rendu maître du pays, la commodité d'y rafraîchir son armée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABOUL-ABBAS-SAFFAH, premier calife de la dynastie des Abbassides, fut désigné par son frere Ibrahim pour lui succéder, & proclamé calife par tous ceux de son parti l'an de l'hégire 132, de J. C. 749. Ses troupes, commandées par Abdallah, son oncle, après avoir remporté plusieurs avantages, gagnerent enfin une bataille où Mervan II, dernier calife des Ommiades, fut tué. Cette victoire abattit sans ressource la puissance des Ommiades, & assura la couronne à Aboul-Abbas, qui fut reconnu calife dans tout l'empire des Arabes, l'an de l'hégire 134, de J. C. 752. Les cruautés qu'Abdallah avoit exercées sur les Ommiades, firent donner à Aboul-Abbas son neveu, le surnom de *Saffah*, c'est-à-dire, *qui répand le sang.* Ce n'est pas qu'on reproche à ce calife d'avoir eu aucune part au massacre des Ommiades; on n'en a jamais accusé qu'Abdallah. Au reste, on convient que ce fut à la politique sanguinaire de ce prince, qu'Aboul-Abbas fut redevable de la tranquillité qui regna dans l'empire musulman, pendant le peu de temps qu'il occupa le trône. Ce calife mourut l'an de l'hégire 136, de J. C. 754, n'étant encore âgé que de dix-huit ans, selon quelques-uns, & de trente-deux ans & demi, selon El-Macin. Les auteurs sont également partagés de sentimens sur sa postérité. El-Macin dit qu'il laissa un fils nommé *Mahomet*, & une fille nommée *Rabéte*: d'autres lui donnent un fils nommé *Musa*, lequel eut un fils appellé *Issa*, en faveur duquel il s'éleva dans la suite un parti pour le mettre sur le trône: enfin, d'autres assurent qu'Aboul-Abbas ne laissa point d'enfans, & qu'il n'y eut de troubles au sujet du califat, que ceux qui furent excités par Abdallah, lorsqu'Abou-Giaffar fut reconnu souverain

à la place de son frere. * *Histoire des Arabes*, *tomes II & III.*

ABOUL-ABBAS-AHMED AL-TENOUCKHI AL-COTHRI, Arabe, auteur d'un livre arabe sur *l'excellence & les priviléges des esclaves noirs qui sont eunuques.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-ABBAS-CASSAB, docteur musulman, célébre pour sa piété, supérieur d'une maison religieuse, s'appercevant un jour qu'un de ses disciples, qui cousoit sa robe de dervisch, recommençoit souvent son ouvrage, parcequ'il ne le trouvoit pas fait assez proprement, lui dit tout bas à l'oreille : *Voilà votre idole*; & il s'exprima ensuite plus au long en ces termes : » Le » religieux qui s'occupe à coudre sa robe fait une bon- » ne œuvre, s'il le fait par un esprit de pauvreté; mais » si c'est le caprice ou quelque autre passion qui donne » le mouvement à la main, l'ouvrage qu'il fait est son » idole, & le fil qu'il emploie le tient aussi fortement » attaché à lui-même, que pouroit faire la ceinture » d'un païen. » * D'Herbelot.

ABOUL-ABBAS BEN MASROUK', homme réputé saint parmi les musulmans. Sa vie a été écrite par Jaféi, *section 132 de son histoire.* * D'Herbelot.

ABOUL-ABBAS SCHEHABEDDIN, auteur d'une géographie intitulée *Massalec-al-Absar*, *&c.* Il la composa un peu avant l'an de l'hégire 700, qui est de J. C. 1301. * D'Herbelot.

ABOULAHAB, oncle de Mahomet, étoit fort riche & grand persécuteur de son neveu. Il alla un jour avec plusieurs Coraischites ses parens, qui étoient tous idolâtres, à la montagne de Safa, où Mahomet s'étoit retiré, pour éviter leur colere. Il se l'étoit attirée par les menaces qu'il leur faisoit des châtimens de Dieu, s'ils ne renonçoient à l'idolâtrie. Aussitôt qu'il les eut apperçus, il leur dit : *Si je vous avertissois qu'il y a au pied de cette montagne des gens qui vous attendent, & qui doivent vous assassiner à votre retour à la Mecque, ne me croiriez-vous pas ?* Ils lui répondirent : *Pourquoi non, puisque vous ne passez pas parmi nous pour un menteur ?* Mahomet répliqua : *Je ne vous dis pas cela présentement, mais je vous annonce de la part de Dieu, que si vous ne vous convertissez, vous tomberez dans le plus grand malheur qui vous puisse arriver, qui est celui de l'enfer.* Aboulahab entendant ces paroles, fut tellement transporté de colere, qu'il leva de ses deux mains une fort grosse pierre, avec laquelle il prétendoit assommer son neveu, & lui dit : *Le malheur dont tu nous menaces tombera sur toi.* Mais si les musulmans en doivent être crus, il arriva par la toutepuissance de Dieu qu'en prononçant ces paroles, il tomba mort aux pieds de Mahomet. * D'Herbelot.

ABOULAINA, docteur célébre parmi les Arabes, & qui disoit souvent de bons mots. Moyse, fils du calife Abdalmalek, ayant fait mourir secrétement dans la prison un des amis de ce docteur, & ayant fait courir le bruit qu'il s'étoit évadé, Aboulaïna interrogé sur ce qu'étoit devenu son ami, répondit avec les mêmes termes qui sont couchés dans l'histoire de Moyse le législateur des Hébreux, lorsqu'il y est parlé de cet Egyptien qu'il tua, *Moyse le frapa, & il en mourut.* Le prince ayant appris ce qu'Aboulaïna avoit dit, le fit venir, & le menaça de le punir, s'il ne retenoit sa langue. Aboulaïna, sans s'étonner, lui répliqua par cet autre verset, qui suit dans la même histoire : *Voulez-vous me tuer aujourd'hui comme vous tuâtes hier cet autre homme ?* Le prince trouva cette citation si à propos, qu'il modéra sa colere, & résolut de fermer plutôt la bouche de ce docteur par des présens que par des menaces. Une autre fois le calife se plaignit de ce qu'il le faisoit passer pour timide, mais ce docteur l'appaisa bientôt par ces paroles : *L'homme véritablement noble est ordinairement modeste & retenu : au contraire, l'homme vil & de basse extraction est le plus souvent imprudent & téméraire.*

Aboulaïna étoit fort pauvre, & faisoit tous les jours sa cour au visir Ismaël, fils de Bélal. Un jour sa fille, d'une beauté exquise & de beaucoup d'esprit, lui dit : *Mon pere, vous allez tous les jours chez le visir, ne lui parlez-vous point de vos besoins? Oui*, lui répondit le pere, *mais il n'écoute pas ce discours. Mais*, lui répliqua-t-elle, *ne voit-il pas votre pauvreté? Comment la verroit-il?* dit le pere, *il ne me regarde pas seulement.* Alors sa fille lui cita fort à propos ce verset contre les idoles : *Ne servez point ce qui n'entend point, ce qui ne voit point, & ce qui ne vous apporte aucun profit.* Il y a des vers turcs sur ce sujet, dont le sens est :

C'est une chose digne d'étonnement, que les gens du monde font la cour aux créatures, & abandonnent celle du createur,
Ils oublient de demander à celui qui est riche,
Et ils cherchent à être secourus de ceux qui sont eux-mêmes dans la nécessité de demander. * D'Herbelot.

ABOULAITH *Candi*, iman & jurisconsulte célébre parmi les musulmans, disoit que l'homme savant ne doit jamais s'assujétir à l'homme riche, parcequ'il a reçu beaucoup de Dieu, & que l'autre a reçu très-peu; & il fondoit sa maxime sur ce passage du *chapitre des femmes*, où il est dit : *Les biens de la terre sont peu de chose; mais celui à qui la science est donnée a reçu un grand don.* Ce docteur a composé un petit livre fort spirituel des préparations à la priere, qui a pour titre *Mocaddemat alsalat*, & qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num. 606.* On lui attribue aussi un livre intulé *Bostan* qui peut être l'ouvrage d'un autre auteur. * D'Herbelot.

ABOULALIAH, jurisconsulte, dont les décisions sont fort estimées parmi les musulmans. Il est cité par les interprétes du chapitre *Anfal*, où il est traité du partage qu'il faut faire du butin remporté sur les ennemis. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULCASSEM, fils d'Obéidallah, premier calife des Fatimites en Afrique, fut envoyé par son pere avec une puissante armée en Egypte pour la conquérir; mais il fut défait par les généraux de Moctader, calife de la race des Abbassides. Il retourna une seconde fois en Egypte, & prit la ville d'Alexandrie; mais il ne put la conserver, car il fut défait par Mounas l'eunuque, & contraint de retourner à Caïroan, d'où il étoit parti. Cette seconde déroute arriva l'an de l'hégire 308, selon le témoignage d'Ebn Batrik. Cette année arabique correspond à la 920 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULCASSEM *sofi*, homme fort estimé pour sa doctrine & pour sa piété par le sultan Adhad-eddoulat. Il étoit chef d'une société de religieux musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULDEM, est le même auteur Arabe, qui est aussi nommé *Ibrahim Ben Abdallah al-Hamaovi*, natif de la ville de Hama en Syrie, duquel nous avons un *tarikh* ou *histoire arabique.* Il mourut l'an de l'hégire 652 ou 642, & de J. C. 1254 ou 1244. Cet auteur est aussi connu sous le nom d'*Abu Ishak Ebn Abildem*; & c'est sous ce nom qu'il a composé un autre ouvrage intitulé *Adab al Cadhi*, c'est-à-dire, *des devoirs & des obligations d'un bon juge*, suivant les principes de la doctrine de Schaféi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFADHL-AMED-BEN-MOUSSA-AL-ARBELI, natif d'Arbela en Mésopotamie, auteur de l'abrégé du livre de Gazali, nommé *Ahia al Oloum*, qu'il a intitulé *Rouh-al-Ahia*, ce qui signifie l'*esprit du livre de Gazali.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFARAGE, *cherchez* ABULFARAGE.

ABOULFARAH, poëte Persien, originaire de la province de Segestan, d'où vient qu'on lui donne fort souvent le surnom d'*Al Segestani*; il étoit très-savant, particulierement dans l'art poëtique, dont il a composé plusieurs traités, & fut maître d'Onseri, qui passe pour le prince des poëtes Persiens. Il s'étoit attaché au service des princes de la famille de Sangiour, qui comman-

doient dans le Khorasan. Cet attachement le mit en un fort grand danger, lorsque Mahmoud eut défait & pris prisonnier Abou-Ali, dernier prince de cette famille. Car Aboulfarah, qui avoit composé plusieurs beaux ouvrages à la louange des Sangiourides, avoit laissé échaper plusieurs traits piquans contre le sultan Mahmoud; ensorte que ce sultan l'ayant entre ses mains, vouloit le punir de son insolence & le faire mourir. Mais Onseri qui avoit beaucoup de credit près du sultan, obtint sa grace, & partagea même avec lui un présent considérable qu'il venoit de recevoir de la libéralité de ce prince. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFEDA, *cherchez* ABULFEDA.

ABOULFETAH, surnommé *Al Nahovi*, c'est-à-dire, *le grammairien*, est auteur de la vie de *Giafar Barmeki.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH, surnommé *Al Samari*, c'est-à-dire, *le Samaritain*, est auteur d'une histoire, qui porte le nom de *Tarikh.* * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABOULFTAH-AHMED, fils d'*Inal*, roi d'Egypte, & le troisiéme des Circassiens, ne regna que quatre mois, l'an de l'hégire 865, de J. C. 1460. Il fut détrôné par les Mamelucs, qui ne purent le souffrir plus long-temps, parcequ'il étoit trop homme de bien. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH - MOHAMMED - BEN - BEDREDDIN, qui descendoit en droite ligne d'Aoun, un des dix compagnons de Mahomet, est auteur d'un livre intitulé *Tohfat-al-labib*, qui signifie *présent de l'homme d'esprit.* Il est dans la bibliothéque du roi, *num.* 1068. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH-MAHOMET, fils d'*Abdalkerib*, natif de la ville de Scheherestan, Aschaarien de secte, homme excellent dans la scholastique des musulmans, mourut l'an de l'hégire 549, de J. C. 1154. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH-TATAR, sixiéme roi des Mamelucs Circassiens d'Egypte, qui ne regna que trois mois, l'an de l'hégire 824, de J. C. 1420. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL - GEISCH-ABOU-ABDALLA-MAHOMET, fils de *Houssain-Al-Ansari*, Espagnol de nation, auteur d'un traité de prosodie arabique, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1144. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULGIOVAL-AL-MAGREBI, est un de ceux que les musulmans révérent comme saints. Jafei a écrit sa vie dans son histoire, *sect.* 25. Il est surnommé *Al-Magrebi*, c'est-à-dire, l'*Africain*, à cause de son pays. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN, théologien mystique parmi les musulmans, & souvent cité dans leurs livres spirituels. On a de lui cette sentence ou maxime spirituelle: *Celui à qui Dieu se cache ne peut jamais avoir aucune connoissance de lui.* Un poëte Persien l'a expliqué ainsi. *Jusqu'à ce que le bien-aimé leve de lui-même le voile de sa face, il n'est au pouvoir d'aucune créature de le lever; & quand tout l'univers serviroit de voile pour le cacher, il n'y a rien à craindre pour ceux à qui il veut la découvrir.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL - HASSANAL - KARKHI, maître d'Ahmed al-Razi al-Giassas, auteur du *Mokhtassar-al-Karkhi*, livre qui a été expliqué par son disciple Razi-al-Giassas. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN-BEN-JAHIA AL-ZEIDI, descendant de la famille d'Ali, fut destiné au califat par Moézeddoulat, à cause de son savoir & de sa grande piété. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN-SARRAGE, c'est un des saints du musulmanisme, dont parle Jafei dans son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHELM, natif de Murcie en Espagne, grand mathématicien, vint s'établir à Damas, où il se fit droguiste pour gagner de l'argent, & y exerça long-temps la médecine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL - HOUSSAIN - BEN - ALI - AL - BASRI, théologien scholastique de grande réputation parmi les musulmans, mourut l'an 436 de l'hégire, de J. C. 1044. On le surnomme *al-Basri*, à cause qu'il étoit natif de la ville de Bassora en Chaldée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL HOUSSAIN-AL-SOFI, religieux de profession, & natif de la ville de Rei en Perse, mourut l'an de l'hégire 376, de J. C. 986. Il est estimé un des plus grands maîtres de la vie spirituelle & dévote parmi les musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULIEMEN, auteur d'un livre intitulé *Ethaf Alzair.* Il traite des tours & retours qui se font, en visitant le temple de la Mecque, que les Arabes appellent *Athuaf.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULKHAIR, auteur d'un livre arabe, intitulé, *Naovader al-Akhbar*, où il est fait mention de plusieurs auteurs fort anciens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULKHAIR, fils de *Hebat-allah*, archidiacre de l'église d'Antioche, & frere d'Ebn-al-Massih, qui en étoit patriarche: il avoit aussi un autre frere nommé *Saël*, & ils étoient tous deux médecins du calife Nasser, l'an de l'hégire 600, de J. C. 1203 ou environ. Il est auteur de quelques livres arabes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMAALI, le plus éloquent des Persans sous le regne de Baharam-Schah, fils de Massoud sultan de la dynastie des Gaznévides. Il traduisit par l'ordre de ce prince de l'arabe en persien le livre le plus fameux de tout l'orient, intitulé, *Humaiun Nameh*, *le livre royal*, & c'est cette traduction persienne qui est ordinairement appellée *Kalila* & *Damna.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOULMAALI, fils d'*Aboulcassem*, fut surnommé *Seif-al-Monadherin Hoggiat-al Motekallemin. L'épée des controversistes, & l'arbitre des docteurs scholastiques.* Il mourut l'an de l'hégire 749, de Jesus-Christ 1348. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMAHAN & GHIL-MIRSAH, derniers princes de la race de Tamerlan, qui regnerent dans la province Transoxane & dans celle de Khorasan, entreprirent mal-à-propos avec le secours d'Argoun, prince de Candahar, de faire la guerre à Schei-beg, roi des Uzbeks. Ce sultan les défit dans une bataille, qu'ils lui livrerent trop légérement: ils y perdirent la vie & leurs états, qui passerent en la possession des Uzbeks. Une autre branche des *Timurides*, c'est-à-dire, de la postérité de Tamerlan, se retira cependant aux Indes, & y établit la puissante monarchie des Mogols, qui y regnent aujourd'hui. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-MIAMIN-MOSTHAFA, médecin célebre parmi les Arabes, qui a travaillé sur le livre intitulé, *Escharat-val-nadhair*, qui est un ouvrage de physionomie. Il mourut l'an de l'hégire 1015, qui est de J. C. 1606. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMOUTHI-MAKHOUL-BEN-AL-FADHAL, auteur d'un livre intitulé *Alredd-ala-ahel-albeda. Réponses aux hérétiques*, tels que sont les *Motazales*, *Cadariens*, *Morgiens*, *&c.* * D'Herbelot.

ABOULOLA, prénom d'*Ahmed ben Soliman*, qui est aussi surnommé *Al-Tenoukhi Al-Maarri*, parcequ'il étoit d'une tribu des Arabes nommée *Tenoukh*, dont la plupart étoient chrétiens, & de plus natif de la ville de Maarra. On lui donne aussi le titre d'*Alami*, c'est-à-dire l'*aveugle*, à cause qu'il étoit aveugle né, ou que la petite vérole lui fit perdre la vûe à l'âge de trois ans. C'est le plus habile des poëtes Arabes, au jugement des savans en cette langue. Etant venu de son pays à la ville de Bagdet, il y séjourna un an & demi, & jouit pendant ce temps-là de la conversation des gens savans de cette fameuse académie; mais il ne se fit disciple d'aucun d'eux, & retourna à Maarra, d'où il ne

fortit plus. Il étoit né l'an de l'hégire 363, de J. C. 973. A l'âge de 45 ans il quitta l'usage de la viande, peu après celui des œufs & du lait, & tomba enfin dans la créance des Indiens qui n'estiment pas qu'il soit permis de tuer les animaux. Khakani & Feleki, poëtes Persiens, furent ses disciples, & il leur lut le principal de ses ouvrages intitulé *Sekth-al-zend*, poëme arabe fort estimé dans l'orient, & qui a été commenté par Khathib-al-Tabrizi. Les musulmans croient qu'Aboulola n'étoit pas bon mahométan, & ils le qualifient du nom de *Sabi*, c'est-à-dire, d'une autre religion que la musulmane. Quelques-uns même l'ont cru chrétien. Il disoit cependant que dans son intérieur il étoit musulman, quoiqu'il fît paroître au-dehors quelque libertinage. Voici des vers de sa façon, sur lesquels on lui auroit pu faire son procès.

Issa *est venu qui a aboli la loi de* Moussa.
Mahomet *l'a suivi, qui a introduit ses cinq prieres par jour.*
Ses sectateurs disent qu'après lui il n'y a plus d'autre prophéte à attendre, & ils s'occupent ainsi inutilement depuis le matin jusqu'au soir.
Dites-moi maintenant, depuis que vous vivez dans l'une de ces loix,
Jouissez-vous plus ou moins du soleil ou de la lune?
Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous :
Mais si vous me parlez de bonne foi, je continuerai à parler tout bas.

Mais voici quatre vers qui déclarent assez ouvertement son impiété.

Les chrétiens errent çà & là dans leurs voies, & les mahométans sont tout-à-fait hors du chemin.
Les Juifs ne sont plus que des momies, & les mages de Perse que des rêveurs.
Le partage du monde est donc réduit à deux sortes de gens, dont les uns ont de l'esprit & n'ont point de religion :
Les autres ont de la religion & peu d'esprit.

Ce poëte mourut l'an 449 de l'hégire, de J. C. 1057. * D'Herbelot.

ABOULOLA-AHMED-BEN-ABDALLAH, surnommé *Al Mesri l'Egyptien*, est l'auteur du livre intitulé, *Adab-al-abourin*, & d'un autre nommé *Esaaf-al-Seddik*. Il mourut l'an 449 de l'hégire, 1057 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULON, roi des Zenges ou Cafres, qui attiroit les pierres, c'est-à-dire, les cœurs les plus durs par son chant, vivoit sous Gédéon Abulfar. C'est l'Apollon des Grecs. * D'Herbelot.

ABOULSCHOKR-JAHIA-BEN-MEGMA-AL-MAGREBI, auteur Africain d'un livre intitulé *Ekhthiarat. Jugemens, & élections astronomiques.* * D'Herbelot.

ABOULVAFA-ALI, Arabe, auteur d'un *divan* en vers arabes, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1180. * D'Herbelot.

ABOU-MACSOUM, *cherchez* ABRAHAH.

ABOU-MAHER-MOUSSA-BEN-JASSER, célébre médecin, maître d'*Ali ben Abbas*, & auteur d'un cours de médecine intitulé *Maleki*. Les orientaux s'en sont toujours servi, jusqu'à ce que le canon d'*Avicenne* ait paru. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-MANZOR-MAUHOUB, auteur d'un des trois poëmes arabiques, qui portent le nom de *Lamiat*, à cause que la lettre finale de chaque vers est une L, que les Arabes appellent *Lam*. * D'Herbelot.

ABOU-MASSAB, poëte Arabe, compagnon d'Abou-Navas. Il vivoit sous le califat d'Aaron, & demeuroit dans son palais. * D'Herbelot.

ABOU-MOSLEM, grand capitaine qui étant gouverneur du Khorasan pour les Ommiades, fit révolter contr'eux cette province, & y fit proclamer pour légitimes califes les Abassides, l'an 132 de l'hégire, de J. C. 746. Cette révolte fut suivie de celle des autres provinces de l'empire ; mais ce ne fut pas sans de grandes guerres, dans lesquelles Abou-Moslem signala son courage & sa conduite en faveur du calife Aboul-Abbas-Saffah. Lorsque le calme fut rétabli, il se retira dans son gouvernement, où il vivoit comme indépendant, & d'où il ne sortoit que pour le voyage de la Mecque. Un jour il vint à la cour, & demanda au calife la dignité de chef des pélerins de la Mecque. Aboul-Abbas, à qui sa trop grande puissance étoit suspecte, le refusa, & lui préféra le prince son frere Abou-Giafar, depuis surnommé *Al-Manzor*. Abou-Moslem regardant ce refus comme un affront, prit les devans; & pour piquer Abou-Giafar, qui étoit naturellement avare, il mena avec lui un équipage superbe, & tint une table magnifique à la Mecque, pour les principaux pélerins. Cette bravade lui couta cher : car après qu'Abou-Giafar fut parvenu au califat, quoiqu'il eût obligation à Abou-Moslem de la défaite d'Abdallah, son oncle, qui lui avoit disputé la couronne ; dans la suite, toujours irrité contre ce général, qui s'étoit comme cantonné dans son gouvernement, il trouva moyen de l'attirer à la cour, & le fit massacrer l'an de l'hégire 136, de J. C. 754. On dit qu'Abou-Moslem avoit causé la mort de six cens mille hommes. Quelques auteurs l'ont accusé de magie. * El-Macin, *hist. Sarac.* l. 2. D'Herbelot, *bibl. or.* Bayle.

ABOU-NAIM ALI-MOSLEM, Arabe, auteur de deux ouvrages, dont le premier porte le titre de *Heliat*, & l'autre celui de *Mostakhrege*. * D'Herbelot.

ABOU-NASSER, fils de *Bakhtiar*, prince de la race des Bouides, se trouva prisonnier avec son pere, & cinq de ses freres, dont il étoit l'aîné, entre les mains d'Adhadeddoulat leur cousin, qui avoit envahi leurs états. Mais leur vainqueur étant mort, Abou-Nasser se sauva de la prison, fit la guerre à Samsameddoulat, qui avoit succédé à Adhadeddoulat son pere, & il fut si heureux dans cette guerre, que la mort de son ennemi le rendit maître de toute la Perse; mais la fortune ne le favorisa pas long-temps. Il eut affaire à Bahaeddoulat frere de Samsam, qui lui fit une cruelle guerre, & le poussa jusque dans le Kerman, province limitrophe des Indes. Ce fut là qu'il tint bon pendant quelque temps, & défendit la ville de Gireft, que quelques-uns appellent *Sireft*, contre les attaques des troupes de son ennemi. Cette résistance vigoureuse d'Abou-Nasser fit résoudre Bahaeddoulat d'employer toutes ses forces contre lui, & d'envoyer en Kerman le plus expérimenté de ses généraux nommé Moufik fils d'Ismaël. Dès qu'Abou-Nasser apprit la marche de ce général, il quitta la ville de Gireft, où il ne se croyoit pas assez fort pour tenir la campagne. Moufik étant arrivé à Gireft, apprit qu'Abou-Nasser étoit campé à huit parasanges ou seize lieues françoises plus loin : il alla l'y chercher ; mais il ne put l'atteindre qu'après plusieurs journées de marche. Enfin se trouvant assez près de son camp, il détacha trois cens chevaux choisis de toute son armée, qui surprirent son ennemi si à propos, qu'il eut à peine le loisir de se sauver avec une fort petite troupe de ses gens. Ce fut dans cette retraite précipitée, que ce prince infortuné trouva la fin de ses jours, car il y fut tué par un de ses propres domestiques. Moufik avoit dans son armée un astrologue qui lui avoit, dit-on, prédit depuis long-temps qu'un tel jour, qui étoit justement celui qu'Abou-Nasser prit la fuite, devoit être fatal à ce prince ; de sorte que Moufik lui dit : *Vous n'avez pas bien rencontré cette fois-ci, car Abou-Nasser nous a encore échapé.* Mais ayant appris peu après qu'il étoit péri par la perfidie d'un des siens, il connut que la prédiction de son astrologue avoit été juste. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-NAVAS, régnoit dans l'Iemen ou Arabie

heureuse, avant le temps du faux prophéte Mahomet, & étoit grand ennemi des chrétiens, dont le nombre s'étoit fort multiplié dans ses états. On dit que son fils, instruit par un hermite, embrassa le christianisme, se rendit célébre par beaucoup de miracles, & qu'enfin son pere le fit mourir. D'autres disent qu'il fit préparer des fosses pleines de feu, pour y jetter les chrétiens, & les autres de ses sujets qui ne vouloient pas se soumettre à la loi qu'il avoit fait publier, qu'il seroit permis au frere d'épouser sa propre sœur; loi qu'il n'avoit faite, que pour mettre à couvert la honte de l'inceste qu'il avoit commis avec sa sœur. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-NAVAS, poëte Arabe de la premiere classe, aussi nommé *Hassan Ben Abdelaoval Ben Ati Al-Hakemi*, naquit dans la ville de Bassora, l'an de l'hégire 145, & mourut l'an 195, sous le califat d'Amin. Il sortit de son pays pour établir sa demeure à Coufah, mais il n'y fit pas un long séjour; car le calife Aaron voulut l'avoir auprès de sa personne à Bagdet, & lui donna un appartement dans son palais avec Abou-Massaab, & Rehaschi, deux autres poëtes excellens. Le surnom d'Abou-Navas lui fut donné à cause de deux toufes de cheveux qui lui tomboient sur le cou. Ses principaux ouvrages ont été recueillis en un seul corps, que les Arabes appellent *divan.* Différentes personnes y ont travaillé. Ce qui a causé une grande variété dans les exemplaires de cet auteur. On raconte une histoire sur son sujet, qu'on a jugé à propos d'insérer ici. Le calife Aaron faisant la ronde autour de son palais pendant la nuit, trouva une des filles de la reine qui s'étoit endormie. Il voulut profiter de cette occasion pour obtenir d'elle ce qu'elle lui avoit déja refusé plusieurs fois. Cette fille se trouvant à son réveil extrêmement pressée par ce prince, ne put faire autre chose pour s'en délivrer, que de le prier d'attendre jusqu'au lendemain, & qu'elle satisferoit pleinement ses desirs. Aaron la quitta sur sa promesse, & ne manqua pas le lendemain de lui envoyer un message pour lui demander l'assignation. La fille, qui avoit autant d'esprit que de sagesse, lui envoya pour réponse un vers arabe, qui a passé depuis en proverbe :

Les paroles de la nuit ne se donnent que pour faire venir le jour.

Le calife bien surpris de cette réponse, commanda aussitôt de ne laisser sortir du palais aucun des poëtes qui y demeuroient: puis les ayant fait venir en sa présence, il leur dit ce vers, & leur ordonna de faire quelque stance ou quelque chanson où ce vers fût compris. Chacun des poëtes y travailla: mais Abou-Navas y réussit le mieux de tous: car il enchâssa si à propos ce vers dans les siens, qu'il sembloit décrire naïvement la chose qui s'étoit passée entre le prince & cette fille. Son habileté cependant pensa lui couter la vie: Aaron ayant fait des présens aux autres poëtes, lui dit qu'il méritoit la mort, pour avoir vu ce qui s'étoit passé dans l'appartement secret de son palais entre lui & cette fille. Abou-Navas bien étonné de ce discours, protesta au calife qu'il n'étoit point sorti ce jour-là de son appartement, & qu'il pouvoit produire des témoins sur ce fait; les témoins furent écoutés sur sa justification, & le calife appaisé lui fit des présens comme aux autres. On raconte aussi que ce poëte voyageant en Egypte, y fut fort régalé par les principaux seigneurs de cette cour; mais qu'un jour ayant présenté un de ses poëmes au prince & à Safia sa maîtresse, qui étoit de nation Abissine, & parfaitement belle, il fut reçu fort froidement, & ne remporta aucune gratification. Le poëte piqué contre l'un & l'autre, & ayant appris que le prince avoit donné à sa maîtresse une riche robe fort chargée de pierreries, se laissa échaper ces vers, qui disoient au prince,

Mes vers ont été perdus à votre égard, comme vos pierreries à l'égard de Safia.

Le prince en ayant eu connoissance, manda le poëte, pour savoir de lui s'il en étoit l'auteur. Abou-Navas lui dit qu'il avoit fait quelques vers à sa louange & à celle de Safia; mais que peut-être ses ennemis les auroient corrompus pour lui rendre un mauvais office, & il récita les mêmes vers, dont le sens étoit en y changeant seulement une lettre, savoir un *ain* pour un *hamsa*,

Mes vers ont brillé sur votre sujet, de même que les pierreries éclatent sur l'habit de Safia.

* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-OBEID-AL-CASSEM-BEN-SALAM, qualifié *Allagui*, *l'humaniste*, c'est-à-dire, *le grammairien & le rhétoricien*, est auteur d'un livre intitulé, *Amthal-al-Sairat*, apologues ou fables sur la vie humaine. Il mourut l'an 224 de l'hégire, de J. C. 838. Il y en a un exemplaire dans la bibliothéque du roi, *num.* 1128. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABOU-OBEIDAH, général des troupes d'Omar en Syrie, puis en Chaldée où il fut défait & tué par Ferokhsad, qui commandoit l'armée de Tourand-Dokht, reine de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-OBEIDAH-MAMAR-BEN-ALMOTHANI, de la tribu de Téim, & natif de la ville de Bassora, fut célébre particulierement dans la grammaire arabique, sur laquelle il a composé deux ouvrages intitulés *Al Moccaddemat*, que le calife Aaron voulut se faire expliquer par l'auteur même. Abou-Otman fut aussi du nombre de ses écoliers. Il a fait un autre ouvrage qu'il intitula, *Megiaz alcoran*, c'est-à-dire, *traité des métaphores qui se trouvent dans l'alcoran.* Il passoit pour être libertin, & mourut à Bassora l'an 209 de l'hégire, de J. C. 824. Il avoit 99 ans, & personne n'accompagna son cercueil, parcequ'en toute sa vie il n'avoit converti personne au musulmanisme par sa parole. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-OSSAIBA BEN-ABI-OSSAIBA, auteur de l'histoire des médecins, intitulée, *Oiun-al-enba-fi-thabacat-al-athebba.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-RIHAN, surnommé *Al-Khouarezmi*, *Al-Birouni*, à cause qu'il étoit natif de la ville de Biroun, située dans la province de Khouarezm, & non pas de celle qui est dans les Indes, comme quelques-uns l'ont écrit. Il excelloit dans la géographie & dans l'astronomie, & avoit voyagé aux Indes pendant quarante ans. Il vint à la cour des sultans Mahmoud & Massoud Gaznévides, où il fut envoyé par Maamoun, roi de Khouarezm, en compagnie d'Abou-Nasser, & d'Aboulkair. Avicenne devoit aussi être de la partie; mais il s'excusa sur sa santé, qui ne lui permettoit pas de faire un si long voyage, quoique la véritable raison fût pour éviter les contestations qu'il avoit avec ce docteur, qui le surpassoit en subtilité. En effet, Abou-Rihan est qualifié du titre *Al-Mohakkak*, qui signifie *très-subtil*, & est estimé par les musulmans, non-seulement pour son habileté dans les sciences spéculatives, mais encore dans les pratiques, comme dans la magie naturelle, l'astrologie judiciaire, l'art des talismans, &c. On dit que Mahmoud voulut éprouver un jour ce qu'il savoit faire, & lui donna audience au milieu d'un salon, qui étoit ouvert des quatre côtés, & qu'il lui demanda s'il sauroit bien deviner par quel endroit il sortiroit de ce lieu. Abou-Rihan demanda aussitôt du papier & de l'encre, & écrivit ce qu'il en pensoit sur un billet qu'il cacha sous le coussin du sultan. Cela étant fait, le sultan commanda qu'on abattît une partie de la muraille du salon, par laquelle il sortit, & l'on trouva précisément dans le billet d'Abou-Rihan que le sultan devoit sortir de ce salon par une bréche. Aussitôt Mahmoud commanda qu'on le jettât par la fenêtre comme magicien : mais il avoit fait préparer sous la fenêtre du salon un apentis, par le moyen duquel Abou-Rihan glissa jusqu'en bas sans se faire aucun mal : puis l'ayant fait remonter, il lui dit : *Je suis assuré que vous n'aviez pas prévu aujourd'hui cet accident*; mais Abou-Rihan ayant envoyé querir ses éphémérides

éphémérides par un des domestiques du sultan, on trouva dans la direction qu'il avoit dressée de ce jour-là, que ce même accident y étoit marqué. Entre les ouvrages de ce docteur le plus renommé est celui qu'il a intitulé *Canoun Al-Massoudi*, qui est une géographie complette, qu'il dédie au sultan Massoud; & c'est cet ouvrage qui est souvent cité par Abulfeda & par Aboulmoal. Il publia ensuite la théorie des étoiles fixes, *Tashim fi Tangim*, l'an de l'hégire 421, & de J. C. 1030. Nous avons aussi de lui un *traité de la sphere*, & une *introduction à l'astrologie judiciaire*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-SAHAL, surnommé *Al-Massihi*, c'est-à-dire, *le Chrétien*, fut maître d'Avicenne en médecine, & composa un livre, qu'il intitula *Miat*, c'est-à-dire, *Centiloquium*, *les cent traités*. * D'Herbelot.

ABOU-SAHAL, fils de Naubakht, étoit Persan de nation, & eut la charge de premier ou de grand astrologue du calife Abou-Giafar Al-Mansor. * D'Herbelot.

ABOU SALAH, dit *Al-Armeni*, c'est-à-dire, l'*Armenien*, auteur de l'histoire des églises d'Egypte, de Nubie, d'Ethiopie, d'Arabie, de Lybie, Numidie, Mauritanie, des Indes orientales, &c. en langue arabique, depuis l'an 564 de l'hégire, & de J. C. 1168, jusqu'en 738, qui est l'année 1054 des martyrs ou de Dioclétien, & de J. C. 1337. Ce livre se trouve dans la bibliothéque du roi. * D'Herbelot.

ABOU-SAID, *cherchez* ABU-SAID.

ABOU-SALEM, médecin chrétien, jacobite de secte, surnommé *Ben Caraba*, natif de Malatie, ou Mélitenne en Arménie, servoit Aladin le Selgiucide, sultan d'Iconie. Il s'empoisonna lui-même par desespoir, croyant avoir perdu les bonnes graces de ce prince. * D'Herbelot.

ABOU-SCHAMAH. C'est *Schehabeddin Ben Ismaël*, natif de Damas, qui est auteur des vies de deux grands princes; savoir de Noureddin, que les historiens appellent Noradin; & de Salaheddin, qui est Saladin. Il a intitulé cet ouvrage *Azhar-al-raoudhatin*, *&c.* c'est-à-dire *les fleurs des deux parterres*, *&c.* Le même auteur a fait aussi un *commentaire sur les sept poëmes de Sakhaovi*. * D'Herbelot.

ABOU-SEIF, fils de Dhou Izen roi de l'Iemen ou Arabie heureuse, peu avant le temps de Mahomet. Il fut chassé de ses états par les Abissins, & rétabli par Chosroës, surnommé *Nouschirvan*. * D'Herbelot.

ABOU-SOLIMAN, chef des sofis ou religieux musulmans. C'est aussi en arabe un des noms appellatifs du coq; comme qui diroit l'*oiseau de Salomon*. * D'Herbelot.

ABOU-TAMAM, c'est *Habib Ben Aous-Al-Hareth Ben Cais*, surnommé *Al-Thaii*, à cause qu'il étoit d'une tribu des Arabes, surnommée *Thaï*, de laquelle sont sortis trois des plus célébres personnages de cette nation; savoir, Hatem, Daud, & Abou-Tamam. Le premier est le modéle de la générosité & de la libéralité. Le second est illustre par sa probité & par sa piété. Le troisiéme, dont nous parlons, passe pour le prince des poëtes Arabes; & il n'y a que Motanabbi qui puisse lui contester cette prééminence. Ce grand poëte naquit l'an 190 de l'hégire, de J. C. 806, à Giassem, bourgade située entre Damas & Tibériade. Il fut élevé en Egypte, & mourut à Moussal ou Mosul, l'an 231 de l'hégire, de J. C. 845. Sa vie fut courte, comme Filsof lui avoit prédit, disant que la vivacité de son esprit consumeroit son corps, de même que la lame d'une épée indienne mange son foureau. Il fut le panégyriste de plusieurs califes, desquels il reçut de grands bienfaits. Il ramassa toutes ses poësies dans un volume ou divan, qu'il intitula *Al-Hamassah*. Bakhteri, autre poëte Arabe fort estimé, étant interrogé quel étoit le meilleur poëte, Abou-Tamam, ou lui; répondit: » Ce qui est bon » dans Abou-Tamam surpasse ce que j'ai de meilleur, » & ce qu'il y a de mauvais dans mes ouvrages est plus » supportable que ce qu'il y a de bas dans les siens. » Bakhteri vivoit à peu près dans le même-temps qu'Abou-Tamam. Il reçut un jour de la main d'un prince cinquante mille piéces d'or, pour un poëme qu'il lui avoit présenté, avec ce compliment: *Mon présent est audessous de celui que vous m'avez fait*; & ayant composé une élégie sur la mort d'un autre, on lui donna cet éloge: *Celui-là n'est pas mort, dont les vertus ont été louées par un tel poëte*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-THAHER, *cherchez* ABU-THAHER.

ABOU-THALEB, pere d'*Ali*, gendre du faux prophéte Mahomet. * D'Herbelot.

ABOU-TIGE, ville de la Thébaïde, où il croît beaucoup de pavot noir, dont se fait le meilleur opium que les Arabes appellent *alfioun*. C'est de ce lieu qu'il se transporte dans tout le levant jusqu'aux Indes. * D'Herb.

ABOU-ZACARIA-AL-MAGREBI, homme réputé saint par les musulmans, & dont le sépulcre fut visité par Saladin; il étoit Africain de nation. * D'Herbelot.

ABOU-ZOBAIDAL-THAII, est auteur d'un traité sur les noms différens qu'a le lion dans la langue arabique. Ce traité se trouve dans la bibliothéque du roi, nº 1120. * D'Herbelot.

ABOU-ZOHAL, auteur qui a travaillé sur Euclide, que les Arabes appellent *Oclides*. * D'Herbelot.

☞ ABOY & ATHBOY, en latin *Aboya*, *Atboya*, petite ville d'Irlande, dans la province de Linster, au comté d'East-Meath. Elle est bien peuplée & d'un grand abord. Elle a droit de tenir un marché public, & d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABRABANEL, ABRAVANEL ou ABARBENEL (Isaac) Juif Portugais, né à Lisbonne l'an 1437, s'avança à la cour d'Alfonse V, roi de Portugal, qui lui confia des emplois très-importans. Après la mort de ce prince, il fut accusé d'être entré dans une conspiration pour livrer le Portugal aux Espagnols, & il évita par la fuite le danger qui le menaçoit. Il se sauva en Castille l'an 1481. Il y enseigna publiquement, & y composa ses commentaires sur le livre de Josué, sur celui des Juges, & sur ceux de Samuel. Il fut même honoré de la faveur du roi Ferdinand & d'Isabelle; mais en 1492 il fut obligé de sortir d'Espagne avec les autres Juifs. Il se retira d'abord à Naples, où il s'attacha à Ferdinand roi de Naples, & après sa mort à Alfonse son successeur, avec lequel il passa en Sicile. Après la mort de ce prince, arrivée l'an 1495, il se retira à Corfou, où il commença son commentaire sur Isaïe. De-là il repassa en Italie l'année suivante, & alla se confiner à Monopolie, ville de la Pouille, où il acheva ses commentaires sur le Deutéronome & sur Isaïe, & composa deux traités; l'un intitulé *le sacrifice de la pâque*, & l'autre *l'héritage des peres*. Quelque temps après il fit un voyage à Venise, où il écrivit ses commentaires sur Ezéchiel, sur les petits prophétes & sur l'Exode. Il mourut l'an 1508, à l'âge de 71 ans. Il a fait encore plusieurs autres livres, dont quelques-uns n'ont pas été imprimés. Il laissa trois fils, Judas, Joseph, & Samuel. L'aîné a été médecin & assez bon poëte; Joseph l'accompagna jusqu'à la mort; Samuel embrassa le christianisme à Ferrare, & reçut du duc de Ferrare son parain le nom d'Alfonse. Abrabanel est regardé comme un des plus savans rabbins; il est cependant fort emporté contre les chrétiens. Ses commentaires sont recherchés & estimés par les savans; il s'y applique particulierement au sens littéral. Son style est fort diffus. On a imprimé à Venise ses commentaires sur le Pentateuque, sur Josué, les Juges & les Rois, avec le texte hébreu de la bible; mais il étoit très-difficile de les trouver, ce qui fait qu'on les a réimprimés en Allemagne. Ses commentaires sur les prophétes ne sont pas rares, parce-qu'on en a fait une seconde édition en Hollande. Ce Juif paroît en quelques endroits de ses ouvrages avoir une très-grande vanité, & avoir été fort entêté de la noblesse de sa famille, qu'il croyoit venir de David. Il y a des Juifs de la synagogue espagnole à Amsterdam qui por-

tent le nom d'*Abravanel*, qui apparemment est commun chez eux. * Buxtorf, *de abbrev. hebr.* Plantavitius, *bibl. rabbinic.* Nicol. Antonio, *bibl. hispan.* Bartolocci. Simon, *hist. crit.* Journal de Leipsic, *mois de janvier* 1684, & *mois de novembre* 1686. Bayle, *dict. crit.*

ABRACADABRA, ou plutôt ABRASADABRA, car on le trouve écrit ainsi en caracteres grecs ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ où le C est l'ancien Σ qui vaut S. C'est un mot mystérieux, auquel les superstitieux attribuoient une vertu magique pour chasser les maladies, en le portant au col écrit de cette maniere,

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

Serenus Sammonicus, ancien médecin, sectateur de l'hérétique Basilides, qui vivoit dans le second siécle, a composé un livre des préceptes de la médecine, en vers héroiques, où il marque ainsi la disposition de ces caracteres :

Inscribes chartæ quod dicitur ABRACADABRA,
Sæpius & subter repetes, sed detrahe summam,
Et magis atque magis desint elementa figuris,
Singula quæ semper rapies, & cætera figes,
Donec in angustum redigatur littera conum.
His lino nexis collum redimire memento.
Talia languentis conducent vincula collo,
Lethalesque abigent (miranda potentia) morbos.

Wendelin, Scaliger, Saumaise & le pere Kircher, se sont donné beaucoup de peine pour découvrir le sens de ce mot. Ce que l'on en peut dire de plus vraisemblable, c'est que Serenus, qui suivoit les superstitions magiques de Basilides, forma le nom d'ABRACADABRA sur celui d'ABRASAX, & s'en servit comme d'un préservatif & d'un reméde infaillible contre les fiévres. *Voyez* l'article suivant.

ABRACAX, Αϐράσαξ, étoit un nom que Basilides donnoit à Dieu, voulant marquer par-là les trois cens soixante-cinq processions divines qu'il inventoit : car Α vaut 1, ϐ 2, ρ 100, σ 200, ξ 60.

α	1
ϐ	2
ρ	100
α	1
σ	200
α	1
ξ	60
fait le nombre de	365.

Plusieurs peres de l'église, comme S. Irenée, Tertullien, S. Augustin, lisent ABRAXAS ; ce qui revient au même pour le nombre de 365. Mais on trouve fort distinctement écrit ΑΒΡΑCΑΞ en grec sur l'un des deux talismans qui ont été trouvés dans le XVII siécle, & dont le cardinal Baronius nous a donné la figure dans le II tome de ses annales, à l'année 120. L'on en voit un dans le cabinet de sainte Geneviéve, dont voici l'inscription.

ΑΒΡΑCΑΞ. ΑΔΩΝΑΙ ΔΑΙΜΟΝΩΝ. ΔΕΞΙΑΙ. ΔΥΝΑΜΕΙC. ΦΥΛΑΞΑΤΕ. ΟΥΛΠΙΑΝ. ΠΑΥΛΕΙΝΑΝ. ΑΠΟ. ΠΑΝΤΟC. ΚΑΚΟΥ. ΔΑΙΜΟΝΟC : c'est-à-dire, *abrasax adonai ou seigneur des démons, bonnes puissances, préservez Ulpie Pauline de tout méchant démon.*

S. Epiphane rapporte aussi qu'il a lu ΑΒΡΑCΑΞ où le C est un ancien sigma grec. L'hérésiarque Basilides, & ses sectateurs tiroient de ce nom quantité d'erreurs extravagantes ; entr'autres ils disoient que J. C. étoit venu sur la terre comme un fantôme, non pas qu'il eut fait le monde, mais qu'il étoit envoyé de cet Abrasax. Les saints docteurs ont assez réfuté les abominations de ces visionnaires, dont S. Augustin a fait voir la vanité, en expliquant tout le mystere des sept lettres qui forment le mot Abraxas. S. Jerôme dit qu'Abraxas étoit peut-être le nom de Mitra ou du soleil, qui étoit le dieu des Perses, & qui dans sa course annuelle fournit le nombre de 365 jours ; mais comme l'année des Perses étoit de 360 jours, ainsi que celle des Egyptiens, & de tous les autres anciens peuples, il faut que l'auteur d'où saint Jerôme a tiré ce qu'on vient de dire, ait lu non *Abrasax*, mais *Abraxas*. Ces impies se vantoient d'avoir reçu leur doctrine des apôtres ; & c'est principalement d'eux que Tertullien disoit qu'ils étoient de faux imitateurs des apôtres, puisqu'au lieu que ces premiers faisoient revivre les morts, ceux-ci au contraire faisoient doublement mourir les vivans. Que ceux-là, ajoutoit-il, qui osent faire monter leur hérésie jusqu'au temps des apôtres, afin de la rendre en quelque façon apostolique, nous montrent l'origine de leurs églises, & la succession de leurs évêques ; & qu'ils nous découvrent quelqu'un des apôtres qui ait été leur instituteur, & dont la doctrine ait passé jusqu'à eux, par une suite de leurs successeurs. * S. Irénée, *l.* 1, *c.* 2. Tertul. *de præs. c.* 46. Eufeb. *hist. eccles. l.* 4, *c.* 7. S. Jerôme, *adv. Lucifer. l.* 2, *in amore.* S. Epiphan. *hæres.* 24. S. Augustin, *de hæres. ad Quod vult Deus*, *c.* 4, 24. Baronius, *anno* 120. Spond. *epitom. ibid.* Peiresc, *dans la vie de Gassendi.* Chifflet.

ABRACES, capitaine général des armées d'Artaxercès, dont il est fait mention dans * Xenophon, *ciroped. liv. I.*

ABRACONIS, *Abraconium*, petite ville de la grande Arménie ou Turcomanie, située sur la riviere d'Alingeac. On assure qu'il y a beaucoup d'Arméniens qui reconnoissent le pape, & qu'on appelle catholiques. * Baudrand.

ABRADATE, roi de la Susiane, dans l'empire des Perses, fut un des princes alliés de Cyrus, dans la guerre entreprise contre les Babyloniens & les Lydiens. Il fut tué dans la premiere bataille, & Panthée son épouse en eut tant de déplaisir, qu'elle se tua elle-même sur le corps de son époux, la premiere année de la LVIII olympiade, & avant l'ére chrétienne 548. Cyrus leur fit des funérailles magnifiques, & leur érigea un superbe tombeau. * Xenoph. *cyroped. l.* 6. & 7.

ABRAHAH, ou ABRAHETE, est celui qu'on appelle aussi *Abou-Mascoum*, avec le surnom d'*Al-Aschram*, qui signifie en arabe *le balafré*, & de *Dhou Alphil*, c'est-à-dire, *maître de l'éléphant*. Il étoit gouverneur ou prince de l'Iémen ou Arabie heureuse, sous l'empire de Negiaschi, empereur des Abissins, du temps d'Abdalmothleb, aïeul de Mahomet. Dans le *chapitre CV de l'alcoran*, intitulé *Sourat Alfil*, c'est-à-dire *le chapitre de l'éléphant*, il est parlé de la punition de ce prince, qui avoit dans son armée plusieurs éléphans, lorsqu'il vint assiéger la ville de la Mecque. Voici l'histoire entiere de cette expédition, comme elle est rapportée par les principaux interprétes de ce chapitre.

Abrahah, qui commandoit dans Sanaa ville capitale de l'Iémen, voyant que la plupart des Arabes prenoient en une certaine saison de l'année le chemin de la province nommée *Hégiaz* sur les confins de l'Arabie déserte, pour visiter la *caabah* ou *maison quarrée*, qui est le *temple de la Mecque* : crut qu'il falloit détourner les sujets d'un culte, qu'il estimoit superstitieux, en substituant un autre lieu qui attirât également leur cu-

riosité & leur dévotion. Il résolut donc de faire bâtir dans la ville de Sanaa un temple dont la structure & les ornemens surpassassent de beaucoup celui de la Mecque. Ce temple étoit une église magnifique ; car les Abissins faisoient profession de la religion chrétienne, & l'avoient étendue dans tout leur voisinage. Cependant le dessein d'Abrahah ne put réussir sans y employer la force, parceque ceux d'entre les Arabes qui n'avoient pas embrassé le christianisme, avoient une grande pente à l'idolâtrie, & trouvoient dans les pierres mêmes du territoire de la Mecque & de son temple de quoi nourrir leur superstition.

Les Coraischites cependant, qui avoient l'intendance de ce temple, voyant diminuer le concours & la dévotion des peuples, & par conséquent les avantages qu'ils tiroient de leur ministere, décrierent tant qu'ils purent le temple de Sanaa, & userent enfin d'une insigne supercherie, pour en bannir le respect de l'esprit des Arabes. Ils envoyerent un homme de la famille de Kenanah, lequel étant devenu officier de ce temple, prit l'occasion d'une fête solennelle, dans laquelle on devoit le parer extraordinairement, pour y entrer de nuit, & le profaner par des ordures. Dès qu'il eut commis cet attentat, il prit la fuite, & publia partout où il passoit la nouvelle de cette profanation. Abrahah ayant appris comment la chose s'étoit passée, fut transporté d'une si grande colere contre les Coraischites, qu'il résolut, pour venger cette injure, de leur faire la guerre, d'assiéger la ville de la Mecque, & d'en démolir le temple. Pour cet effet il fit marcher son armée, dont les éléphans faisoient la principale force, vers la province de Hégiaze, & se mit lui-même à la tête monté sur un de ces animaux nommé *Mahmoudi*. Cet éléphant se faisoit distinguer par sa grosseur & par sa blancheur, & ces deux qualités lui avoient acquis le titre de chef & de maître de tous les autres. Aussitôt que les Coraischites eurent appris la marche de ce prince, & qu'il menoit contr'eux de si terribles bêtes, qui n'avoient point été vues dans l'Arabie jusqu'alors, ils désespérerent de pouvoir défendre leur ville ni son territoire avec leurs propres forces : ils résolurent donc de l'abandonner, & de se retirer avec ce qu'ils avoient de meilleur, en la montagne voisine. Abrahah, ne trouvant aucune résistance dans le pays, pilla & ravagea tout ce qu'il rencontra dans sa marche ; & s'étant ensuite approché de la ville, il distribua les quartiers à ses troupes. Mais lorsqu'il voulut s'avancer lui-même pour reconnoître la place, son éléphant à la seule vue des murailles de la ville, tourna la tête du côté du camp si brusquement, & avec tant d'impétuosité, qu'il fut cause que tous les autres éléphans de l'armée, qui le suivoient comme leur chef, firent le même mouvement, & la mirent entierement en déroute.

Les Coraischites, retranchés dans des forts escarpés sur la montagne, voyant ce qui se passoit, ne savoient à quoi attribuer cette contremarche de leurs ennemis, lorsqu'ils apperçurent une grosse troupe d'oiseaux, qui s'élevoit comme une nuée du côté de la mer, & qui vint fondre tout-d'un-coup sur l'armée d'Abrahah. Le plumage de ces oiseaux étoit noir, le bec verd, & ils étoient suivis d'une autre bande dont le plumage étoit verd & le bec jaune. Tous ces oiseaux étoient armés chacun de trois pierres : ils en tenoient une au bec & deux autres avec leurs serres : on dit que chacune de ces pierres portoit écrit le nom de celui qu'elle devoit fraper, & elles tomberent toutes en même-temps avec une telle violence sur les Abissins, qu'ils en furent assommés, à la réserve d'Abrahah qui devoit porter lui-même en Ethiopie la nouvelle d'une si terrible défaite.

En effet, Abrahah, après avoir vu son armée périr par un si étrange accident, repassa la mer, & alla trouver le Negiaschi pour lui faire savoir son malheur. Mais la justice divine, qui vouloit laisser un exemple mémorable de la punition de ceux qui avoient osé entreprendre la ruine d'un temple bâti par Abraham, ne quitta pas ce malheureux prince d'un seul pas ; car un de ces oiseaux, exécuteur de la vengeance du ciel, le suivit dans toute la route avec sa pierre au bec, de sorte que lorsqu'il fut devant l'empereur des Abissins, & qu'il lui faisoit le récit de sa triste avanture, ce prince lui ayant demandé la forme & la figure de ces oiseaux, Abrahah lui montra celui qui voloit sur sa tête ; & dans le même temps cet oiseau lui lança la pierre ; & le fit tomber sur le champ au pied du trône de l'empereur. C'est-là une fable des moins ridicules de celles qui sont rapportées dans l'alcoran & dans les livres de ses commentateurs * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAHAM, nommé d'abord ABRAM, patriarche, pere des croyans, naquit en la ville d'Ur dans la Chaldée, l'an 383 depuis le déluge, du monde 2039, & avant J.C. 1996, 2718 de la période julienne. Il étoit l'onziéme depuis Noé, par Sem, & le vingt-uniéme depuis Adam. Son pere Tharé étoit âgé de 130 ans accomplis quand il engendra Abraham ; il avoit eu auparavant deux fils, Nachor & Aran : ce dernier mourut avant Tharé. L'écriture nous apprend que Tharé & ses ancêtres avoient adoré des dieux étrangers. Josué, *chap.* 24, *v.* 2. Mais Abraham reconnut, & adora le vrai Dieu, épousa Sara en Chaldée, d'où il sortit par l'ordre de Dieu avec son pere Tharé, sa femme Sara & Lot son neveu, & vint s'établir à Haran ville de Mésopotamie. Tharé y mourut âgé de 205 ans. Le Seigneur ordonna ensuite à Abraham de sortir de son pays, de sa parenté, de la maison de son pere, & d'aller dans le pays qu'il lui montreroit. Abraham obéissant à l'ordre de Dieu, sortit de Haran âgé de 75 ans, emmena Lot avec lui, traversa le pays de Chanaan, s'arrêta dans un lieu appellé Sichem, étendant ses tentes jusqu'à la vallée illustre. Le Seigneur apparut à Abraham dans cet endroit, & lui promit de donner à sa postérité le pays où il étoit. Passant de-là vers la montagne qui est à l'orient de Bethel, il y dressa ses tentes, ayant Bethel à l'occident, & Haï à l'orient, y éleva un autel au Seigneur, & invoqua son nom. Il s'avança ensuite encore plus loin vers le midi pour y demeurer : mais la famine qui survint l'ayant obligé de passer en Egypte avec sa famille ; prévoyant que la beauté de sa femme Sara pouroit lui nuire parmi les peuples du pays, qui ne feroient aucun scrupule d'ôter la vie au mari pour posséder la femme, il conseilla à Sara de dire qu'elle étoit sa sœur, ce qu'elle pouvoit faire sans mensonge, étant fille de son pere, selon l'écriture : d'ailleurs c'étoit un usage dans ce temps-là de donner le nom de frere & de sœur aux proches parens. Ce qu'Abraham avoit prévu ne manqua pas d'arriver ; les plus considérables d'entre les Egyptiens, épris de la beauté de Sara, en ayant donné avis à Pharaon, qui étoit roi du pays, ce prince fit enlever & emmener Sara à son palais ; envoya à Abraham des présens considérables de brebis, de bœufs, d'ânes, de chameaux, de serviteurs & de servantes. Mais le Seigneur irrité contre Pharaon, frapa ce prince, & tous ceux de sa maison de très-grandes plaies, à cause de l'enlevement & de la détention de Sara. Pharaon fit venir Abraham, se plaignit de ce qu'il ne lui avoit pas déclaré que Sara étoit sa femme ; & qu'en disant qu'elle étoit sa sœur, il l'avoit exposé à la tentation d'épouser Sara. Pharaon la rendit à Abraham, à qui il enjoignit de sortir de ses états, & ordonna à ses gens de l'accompagner & de prendre garde que ce patriarche ne manquât de rien. Abraham sortit donc d'Egypte avec Sara sa femme & Lot, & tout ce qui leur appartenoit, & revint à Bethel, où il avoit demeuré avant cette famine, & s'y établit avec Lot son neveu. Comme ils avoient l'un & l'autre de grandes richesses & quantité de troupeaux, le pays ne suffisant pas pour les contenir, Abraham se sépara d'avec Lot son neveu, qui alla demeurer à Sodome ; pour lui il resta dans le pays de Chanaan. Dieu lui renouvella la promesse de lui donner ce pays & à sa

postérité, & de multiplier sa race comme la poussiere de la terre. Il vint demeurer près de la vallée de Mambré, vers la ville d'Hebron, qui étoit au midi, & y dressa un autel au Seigneur. Mambré étoit un Amorrhéen descendant d'Amorrhée, quatriéme fils de Chanaan : il avoit deux freres, Escol & Aner : ils firent tous trois alliance avec Abraham. Cependant Chodorlahomor roi des Elamites, Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi d'Elassar ou du Pont, & Thadal roi de Goim ou des Nations, étant venu faire la guerre aux rois de Sodome & de Gomorre, les défirent dans la vallée des Bois, & ayant enlevé tout ce qu'ils trouverent à Sodome & à Gomorre, ils emmenerent Lot prisonnier, & prirent tout ce qui lui appartenoit. Abraham en ayant été averti, fit armer 318 de ses domestiques, poursuivit ces rois jusqu'à Dan, les défit, & ramena Lot son neveu avec tout ce qui lui appartenoit, & tous les prisonniers & le butin, dont il donna la dîme à Melchisedech roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut, & rendit au roi de Sodome ce qui lui appartenoit. Quelque temps après Dieu se fit entendre à Abraham dans une vision, & lui promit qu'il auroit un fils, duquel sortiroit une nombreuse postérité. Il fit alliance avec lui, & lui prédit qu'il mourroit en paix dans le pays de Chanaan : & que ses descendans, après avoir demeuré 400 ans en servitude dans un pays étranger, reviendroient dans le pays où il étoit, & qu'ils le posséderoient en entier. Cependant Sara n'ayant point encore d'enfans, donna pour femme à son mari une esclave Egyptienne, nommée Agar, qui conçut, & eut un fils appellé Ismaël. Abraham avoit alors 86 ans. Treize ans après, la 99 année d'Abraham, Dieu lui apparut encore, renouvella son alliance avec lui, & changea son nom d'Abram, qui signifie *pere élevé*, en celui d'*Abraham*, qui signifie *pere de plusieurs nations*, & lui ordonna de se circoncire, lui & toute sa postérité, en signe de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il changea aussi le nom de sa femme, qui s'appelloit *Saraï* en celui de *Sara*, & promit qu'elle auroit un fils qui seroit nommé Isaac. Abraham exécuta l'ordre de Dieu, se circoncit lui-même, & circoncit son fils Ismaël, ses esclaves & tous les mâles qui étoient dans sa maison. Le Seigneur apparut encore à Abraham dans la vallée de Mambré, sous la forme d'un homme, accompagné de deux autres. Abraham les reçut dans sa maison, & leur donna à manger ; ils lui prédirent que Sara auroit un fils l'année suivante. Deux de ces hommes s'en allerent de-là à Sodome pour en retirer Lot & sa famille ; & le Seigneur prédit à Abraham la destruction de cette ville & de celle de Gomorre. Peu de temps après Abraham fit un voyage à Gerare, où Sara sa femme, qu'il faisoit passer pour sa sœur, lui fut enlevée par Abimelech, roi de ce pays, qui la lui rendit avec de grands présens, lorsqu'il eut appris qu'elle étoit sa femme. L'année d'après, du monde 2139, & avant J. C. 1896, Isaac naquit, son pere étant âgé de cent ans, & sa mere de quatre-vingt-dix. Abraham chassa de chez lui Agar & son fils Ismaël. Depuis ce temps Isaac vécut en paix dans la maison de son pere, jusqu'à l'âge de 25 ans. Alors Dieu voulant éprouver la fidélité d'Abraham, lui commanda de sacrifier son fils Isaac sur la montagne de Moria. Ce saint patriarche alla avec son fils au lieu que Dieu lui avoit marqué, & se mit en état d'exécuter ses ordres. Dieu fut touché de la fermeté, & de la soumission du fils ; & ne voulant pas que ce sacrifice fût teint du sang de l'hostie, il arrêta, par un ange, la main d'Abraham. Ce patriarche ayant trouvé près de ce lieu un belier embarassé par les cornes dans un buisson, il l'offrit à Dieu & l'immola au lieu de son fils. Le Seigneur renouvella l'alliance qu'il avoit déja contractée avec Abraham, qui revint à Bersabée, où il demeura. Sara mourut quelque temps après âgée de cent vingt-sept ans, dans Arbé ou Hebron, ville du pays de Chanaan, & fut enterrée par Abraham dans le champ d'Ephron près de Mambré. Il envoya ensuite Eliezer, natif de Damas, intendant de sa maison, dans la Mésopotamie, pour chercher une femme à son fils Isaac, qui avoit alors 40 ans. Eliezer fit heureusement ce voyage, & emmena Rebecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, & de Nachor son mari, sœur de Laban. Abraham prit ensuite pour femme Cethura : il en eut encore quelques autres, que l'Ecriture ne nomme point, dont il eut plusieurs enfans. Enfin Abraham mourut en paix à l'âge de 175 ans, l'an du monde 2213, & avant J. C. 182, de la période julienne 2892. Il fut enterré avec sa femme Sara dans la caverne d'Ephron, fils de Sehor Hethéen, vis-à-vis de Mambré, qu'il avoit acheté des enfans de Heth, pour servir de lieu de sépulture.

Après cette histoire véritable, il est inutile de rapporter toutes les fables que les rabbins ont inventées touchant Abraham. Ils veulent que ce patriarche ait été élevé dans l'idolâtrie par son pere Tharé ; qu'il ait reconnu dès l'âge de 14 ans la vanité des idoles ; qu'il les ait brisées à l'insu de son pere ; qu'il ait été jetté par les Chaldéens dans un feu, d'où il sortit sans être endommagé. Ce qui peut avoir donné lieu à cette derniere fable, c'est que le nom d'*Ur*, qui est celui de la ville des Chaldéens, d'où il sortit, signifie aussi le feu. Ils prétendent qu'il convertit plusieurs personnes à Haran. Ils content aussi des merveilles de sa science. Berose, si nous en croyons Joséphe, en avoit fait un parfait astronome. On veut aussi qu'il ait enseigné l'astronomie & l'arithmétique aux Egyptiens : Joséphe l'assure, mais Nicolas de Damas ne le dit pas. Eupoleme, Artaban & Alexandre Polyhistor, cités par Eusebe, assurent aussi qu'il enseigna l'astronomie aux Phéniciens & aux Egyptiens. Mais ces auteurs ajoutent beaucoup de fables à ce récit ; l'un (Nicolas de Damas) dit qu'Abraham regna à Damas ; un autre (Artaban) assure qu'il séjourna vingt ans en Egypte ; Alexandre Polyhistor lui fait faire un voyage à Héliopolis : Joséphe prétend qu'un des motifs de son voyage en Egypte, fut le desir de connoître les dogmes des Egyptiens.

La plupart des Juifs, & sur-tout ceux qu'on nomme cabalistes, font Abraham auteur du livre *Sepher Jetsira*, dont il est fait mention dans le Talmud. Ils prétendent qu'Abraham écrivit ce livre à l'occasion des sages de la Chaldée, qui ne convenoient point entr'eux des premiers principes de la religion ; les uns établissant deux premieres causes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettant jusqu'à trois. Ce fut, disent les Juifs, ce qui obligea le patriarche Abraham de composer ce petit ouvrage *Jetsira* ou *de la création*, qui a été imprimé à Mantoue, avec les commentaires de R. Saadias Gaon, de R. Abram Ben-David Rauter, de R. Moyse Botrel, de R. Moyse Bar-Nahmam, & de R. Eliezer en l'année 1562, & après traduit en latin par Postel dans la même année. Rittangel, Juif converti, & professeur à Conisberg, en a donné depuis une traduction latine imprimée à Amsterdam, avec des corrections en 1642. Buxtorf remarque dans sa bibliothéque, que quelques Juifs l'ont attribué au rabbin Akiba. M. Simon, qui a vu plusieurs exemplaires manuscrits de ce livre, qui est très-petit, assure qu'ils varient extrémement entr'eux, & qu'ils different beaucoup de l'imprimé. Il dit de plus, que les minuties de cabale dont il traite, montrent assez qu'il a été composé par quelque imposteur, qui a emprunté le nom du patriarche Abraham. Les hérétiques Sethiens débiterent une Apocalypse d'Abraham, comme le remarque S. Epiphane. Origène cite un prétendu ouvrage de ce patriarche, où un bon & un mauvais ange disputent du salut d'Abraham. L'*assomption* de ce patriarche étoit aussi un ouvrage supposé ; il est cité dans la synopse attribuée à S. Athanase. Les mahométans ont aussi débité bien des rêveries sur le patriarche Abraham. Hécatée, si l'on en croit Joséphe, avoit composé un livre sur la vie d'Abraham.

Dans le nouveau testament, *Luc 16, v. 22*, le lieu où les ames des justes reposoient en attendant le Messie, est appellé le sein d'Abraham. Les martyrologes marquent la fête d'Abraham au 9 d'octobre. Les chrétiens avoient bâti une église sur le lieu où l'on prétendoit qu'étoit sa sépulture, & les Turcs l'ont depuis convertie en une mosquée. Le prétendu chêne de Mambré a été honoré par les païens & par les chrétiens jusqu'au temps de l'empereur Constance, comme le témoigne S. Jerôme. Constantin avoit néanmoins défendu les cultes superstitieux qui s'y pratiquoient, & y avoit fait bâtir une église. On a aussi recherché l'endroit où Abraham offrit son fils Isaac; c'étoit, selon les Juifs, sur la montagne de Sion, à laquelle ils avoient donné le nom de Moria; & les chrétiens ont joint ce Moria au Calvaire, pour rapprocher l'immolation d'Isaac de celle de Jesus-Christ sur la croix, c'est-à-dire, le type ou la figure, de la vérité. Quelques-uns même ont voulu faire croire que l'on avoit conservé la pierre sur laquelle Abraham avoit placé son fils pour être immolé, & ont osé écrire que par les soins d'Héléne elle avoit été portée à Rome, où en effet l'on prétend avoir cette espéce de relique dans l'église de S. Jacques, appellée *Schossa-Cavalli*. * *Genes. depuis le chap. 11 jusqu'au chap. 26. Josué 24, vers. 2 & 24.* Philon. *l. de Abrah.* Joséphe, *lib. 1, cap. 6, 7 & seq.* Eusеb. *præp. evang. liv. 9, c. 17.* Epiph. Hiddeger. Simon, *hist. crit.* Bayle, Baillet, *vies des Saints de l'ancien testament.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAHAM (saint) abbé en Auvergne, naquit vers la fin du IV siécle dans la haute Syrie, sur les bords de l'Euphrate, quitta son pays étant encore fort jeune, & alla en Egypte visiter les anachorétes: il fut pris par les Sarasins, qui faisoient alors des incursions dans la Palestine,& en fut fort maltraité. Dès qu'il se fut échapé de leurs mains, il vint dans les Gaules vers la fin de l'empire de Valentinien III. Il s'arrêta en Auvergne, y fonda un monastere, où il forma & perfectionna plusieurs disciples dans la vie religieuse, & mourut l'an 472. Son corps fut enterré dans l'église de S. Cirgues, une des paroisses de la ville de Clermont, où le culte de S. Abraham subsiste encore aujourd'hui. * Baillet, *vies des Saints, 15 juin.* Gregorius Turon. *l. 2, c. 21. Vit patrum, c. 3.*

ABRAHAM, fils de Zera, ou de Zaraat, surnommé *Al-Soriani*, c'est-à-dire, *le Syrien*, soixante-deuxiéme patriarche d'Alexandrie, depuis S. Marc. Il succéda à Mina, sous le regne de Moëz Ledinillah, premier calife de la race ou dynastie des Fatimites en Egypte, & mourut le sixiéme jour du mois coihak, selon le calendrier des Cophtes. Ce patriarche est tenu pour saint par l'église d'Alexandrie, qui en fait la fête le jour de sa mort. Entre les miracles qu'on prétend qu'il fit durant sa vie, on raconte que par ses prieres il transporta une montagne, comme on dit qu'avoit fait autrefois S. Grégoire, surnommé *Thaumaturge*. La vie de ce patriarche a été écrite en syriac & en arabe. On trouve celle-ci jointe à celle de Barsuma dans la bibliothéque du roi, *num.* 795. Ebn Amid donne à ce patriarche le nom d'*Ephrem*, & dit qu'il fut établi patriarche par les Jacobites l'an des martyrs 693, qui est la troisiéme année du regne d'Aziz Billah, fils de Moez Ledinillah, & la 367 de l'hégire, qui correspond à l'an 977 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAHAM, archevêque de Bassora, a écrit en langue syriaque plusieurs épîtres, & un livre sur les mots obscurs qui se trouvent dans les ouvrages de Théodore de Mopsueste.* *Voyez* Ebéd Jesu, *dans son catalogue des écrivains Chaldéens.*

ABRAHAM, ermite, s'étant retiré en Egypte dans un désert, & ses parens étant morts, il ordonna que tout leur bien fût vendu & distribué aux pauvres, ne se réservant de tout un grand héritage, qu'un habit de toile & un cilice. * Marulli, *l. 1, cap. 16.* Sabellicus, *l. 8, c. 5.*

Hoffman fait mention dans son *Lexicon universel*, d'un certain ABRAHAM évêque, qui durant tout le temps de sa prélature, n'usa point de feu, d'eau, de pain, de vin, ni d'aucune autre boisson, ni de chair, ni de poisson, ni de fruits, ni de légumes, & qui pour toute nourriture ne mangeoit que des herbes crues, quoiqu'il fît d'ailleurs très-bonne chere à ceux qui venoient le voir; mais il ne nous dit point d'où il a tiré ce qu'il en a dit.

ABRAHAM, roi d'Ethiopie, dans le V siécle, commença à regner en 448, & regna pendant 27 années; savoir, 13 ans avec son frere Azba, & 14 ans seul, selon Marius Victorius. Ce prince fut très-zélé pour la religion chrétienne. On tient qu'il fit mettre en lieu d'assurance tous les fils de la famille royale, de peur que l'ambition ne leur inspirât des crimes; & qu'il ordonna que celui qui étoit destiné à regner, seroit le seul qui jouiroit de la liberté. Ce qui s'observe encore, dit-on, en Ethiopie. Les Ethiopiens ont eu plusieurs autres princes de ce nom. * Genebrard. *in chron.* Alvarez, *c.* 58, *hist. Æthiop.*

ABRAHAM, empereur des Maures d'Afrique, vivoit dans le XII siécle. Il succéda à son pere Ali, qui étoit mort dans une sanglante bataille, qu'il perdit dans l'Andalousie contre Alfonse VII roi d'Espagne, dit le *Batailleur*. La fin d'Abraham fut tragique; car un étranger nommé *Abdallah Berebere*, de maître d'école & de pêcheur qu'il étoit, se mit en état de le détrôner. Abraham le méprisa d'abord, mais le voyant soutenu de très-fortes troupes, il fut obligé de lui donner bataille. Le sort se déclara contre Abraham: il eut le malheur de la perdre; & les portes d'Agmet lui ayant été fermées après sa défaite, il fut contraint de se réfugier à Oran, ne trouvant point de retraite assurée. On l'y poursuivit; & cet infortuné prince qui s'étoit échapé de nuit, ne sachant à quoi se résoudre, piqua son cheval, & se précipita de désespoir avec sa femme, laissant son empire à Abdulmumen, général du parti d'Abdallah. * Jean de Leon, Marmol, de Thou, &c.

ABRAHAM. Il y a eu plusieurs rabbins de ce nom, qui se sont rendu célébres par leurs écrits, entr'autres celui qui est auteur du livre qu'on nomme *Faisceau de myrrhe*, qui vivoit dans le XV siécle, selon Génebrard. ABRAHAM lévite dans le XII; ABRAHAM Peritsol dans le XIV; ABRAHAM de Baulmes dans le XVI: aussi-bien qu'un autre lévite, & auteur du livre *Abodath levi;* ARAHAM Caï qu'on fait auteur de l'algébre, que Cardan met au nombre des douze esprits subtils du monde. * Cardan, *de subtilit. lib.* 16.

ABRAHAM *à Sancta Clara*, de la famille des Mégrelins, que l'empereur Ferdinand III a ennoblie, naquit l'an 1642 à Krahenheimstatten, bourg de la Souabe. Il entra dans l'ordre des Augustins à l'âge de dix-huit ans, & prêcha pendant plus de quarante ans à Vienne en Autriche avec applaudissement. Il a fait un grand nombre d'écrits qui sont tous imprimés en allemand. Il mourut à Vienne le premier de décembre 1709. Il avoit passé par les charges les plus considérables de son ordre.

ABRAHAM ECCHELLENSIS, *cherchez* ECCHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, Juif Portugais, a traduit la fameuse bible espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, & dédiée à Renée de France, duchesse de Ferrare. Elle est traduite mot pour mot sur le texte hébreu; ce qui la rend très-obscure, parceque les mots n'en sont pas toujours purement espagnols, mais d'un certain langage espagnol, qui n'est en usage que dans les synagogues. Il y en a une seconde édition faite en Hollande l'an 1630, qui est d'un beau caractere, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & pour les rendre plus intelligibles. Néanmoins la premiere édition, qui approche du gothique, est beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'on

voit, sur-tout dans cette premiere édition, un assez grand nombre d'étoiles marquées sur certains mots, qui désignent que ces mots ne s'entendent point dans la langue hebraïque, & qu'on peut les expliquer en différens sens. Ceux qui ont fait imprimer pour la seconde fois cette bible espagnole en 1630, ont retranché une partie de ces étoiles. * M. Simon, *hist. crit. l.* 5, *chap.* 19.

ABRAHAM-ZACUT, savant rabbin, a fait un recueil sous le nom de *Juhasin*, ou *Sepher juhasin*, c'est-à-dire, *le livre des familles*. Ce recueil contient plusieurs piéces qui regardent l'histoire & la chronologie, qu'il a jointes ensemble, & dont il y en a quelques-unes qui ont été tirées des livres arabes. On en voit deux éditions; l'une de Constantinople, & l'autre de Cracovie. On juge que la derniere est plus correcte; mais il y a bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement dans les noms propres, ce qui arrive ordinairement dans tous les livres des rabbins. * M. Simon, *histoire critique*.

☞ ABRAHAM (Jacques) reçu au serment d'avocat le 23 novembre 1643, fut un des plus célébres de son temps. Il nous reste de lui plusieurs mémoires curieux, entre autres un qui a pour titre *défense de la vérité de Jean Maillard*, imprimé à Paris en 1672, *in*-4°. Il est parlé de lui avec éloge dans la préface de M. Husson *de advocato*, où il dit que ce fut M. Abraham qui l'engagea à finir son *traité de l'avocat*, & qu'il fut un de ceux auxquels il le communiqua avant de le rendre public. Il mourut le 3 octobre 1679. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

ABRAHAMI (Gerard) capitaine Flamand, & lieutenant d'Antoine de Gronsbendonk, gouverneur de Bos-le-Duc pour les Espagnols, a signalé son nom par un combat singulier, dont voici le sujet. Breauté gentilhomme Normand, qui commandoit en 1600 une compagnie de François au service des Hollandois, se vanta que vingt de ses soldats étoient capables de défaire quarante Flamans. Abrahami, piqué de cette bravade, lui fit un defi, & lui marqua qu'il étoit prêt d'éprouver dans un combat singulier la force de leurs armes, avec un nombre de soldats égal de part & d'autre. Au jour donné, les chefs vinrent sur le champ, accompagnés chacun de vingt-deux hommes; & s'y battirent vaillamment. Breauté y fut tué, avec seize des siens. Abrahami demeura aussi sur la place, avec son frere, & deux autres Flamans, & fut enterré magnifiquement à Bos-le-Duc, où l'on voit son épitaphe qui contient cette histoire. * Beyerlink, *in opere chronogr. an* 1600. *Histoire des guerres de Flandre.* On donne cette histoire telle que les Espagnols l'ont décrite; mais il est nécessaire d'avertir qu'il y en a une relation toute différente, & bien circonstanciée à l'article BREAUTÉ.

ABRAHAMIENS ou ABRAHAMITES, secte de nouveaux hérétiques, que les Arabes nommerent *Ibrahimiah*, à cause de leur auteur, qui portoit le nom d'*Ibrahim* ou *Abraham.* Cet hérésiarque renouvella dans Antioche, dont il étoit natif, la secte des Pauliciens ou Paulianistes. Il avoit déja corrompu une grande partie des Syriens; mais Cyriaque, patriarche orthodoxe de cette église, lui résista puissamment, & fit tant par ses soins, que cette secte se dissipa. Ces Paulianistes reconnoissoient pour auteur de leur secte Paul de Samosate, évêque d'Antioche, qui nioit la divinité de J. C. Le patriarche Cyriaque, dont nous venons de parler, tenoit le siége d'Antioche sous le regne d'Aaron, surnommé *Al-Raschid*, calife de la race des Abbassides, environ l'an 190 de l'hégire, qui est le 805 de J. C. Nicéphore tenoit pour lors l'empire d'orient, & Charlemagne celui d'occident. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAM (Nicolas) jésuite, étoit Lorrain, né l'an 1589 à Cherval, au diocèse de Toul. Il entra chez les jésuites le 10 novembre 1606, & y fit ses quatre vœux le 10 décembre 1623, étant à Pont-à-Mousson. Il enseigna pendant quatre ans la rhétorique dans l'université de la même ville, alors célébre; & il y eut un grand nombre de disciples. Le P. Abram méritoit ce concours par ses talens, & par sa maniere d'enseigner. Il fut ensuite appliqué à la controverse, & on le vit successivement en différentes villes expliquer les vérités de la religion, réfuter ceux qui les combattoient, & s'efforcer de ramener à l'église ceux qui avoient eu le malheur de s'en écarter. Revenu à Pont-à-Mousson, il expliqua l'écriture sainte dans l'université de cette ville pendant dix-sept ans. En 1652 & 1653, il avoit exercé les mêmes fonctions à Dijon. Il mourut à Pont à Mousson le 7 de septembre de l'an 1655. Bayle parle de ce savant jésuite dans son *dictionnaire critique*, & fait mention de quelques-uns de ses ouvrages, croyant les détailler tous. En voici une liste plus exacte & plus complette que nous tenons du P. Oudin, confrere du P. Abram. 1. *Epitome præceptorum græcorum versibus latinis comprehensa.* La premiere édition est de 1612: & en 1657 cet écrit avoit été imprimé cinquante fois en différens lieux. Dans les *remarques critiques sur Bayle*, au lieu de 1657 on dit 1651. 2. *Nonni Panopolitani paraphrasis sancti Evangelii secundùm Joannem, græcè & latinè, cum notis & ex editione Nicolai Abrami*, à Paris, Sébastien Cramoisy, 1623, *in*-8°. François Nansius, qui dès 1589 avoit publié l'ouvrage de Nonnus, y avoit ajouté de lui-même trois cens soixante-neuf vers grecs. A son exemple, le P. Abram a inséré pareillement quelques additions au texte grec. Comme Nonnus avoit omis l'histoire de la femme adultere, ou que cette histoire manquoit à son texte, le savant jésuite y a suppléé par soixante-onze vers grecs, bien différens de ceux de Nansius, & en eux-mêmes, & pour le stile. Voyez l'article de NONNUS. 3. *Commentarius in tertium volumen orationum Ciceronis*, à Paris, Sébastien Cramoisy, 1631, *in-fol.* deux tomes. Le second finit avec la seconde Philippique. Ce commentaire est plein d'érudition. Jean-George Grævius qui a fait imprimer les oraisons de Cicéron à Amsterdam en 1699, en a beaucoup profité, de même que l'éditeur de Cambridge, dont l'ouvrage a paru en 1699, 1710 & 1717, & M. l'abbé d'Olivet, à qui l'on doit une édition entiere des ouvrages de Cicéron. Voyez ce qu'en dit ce savant académicien, page 9 de la préface de l'édition citée. 4. *Dispositio analytica aliquot orationum Ciceronis brevibus tabulis comprehensa*, à Pont-à-Mousson 1633, *in*-4°. Ces tables louées de ceux qui les connoissent, furent détachées du commentaire dont on vient de parler, afin que plus de personnes pussent en profiter, & plus commodément. 5. *Commentarius in P. Virgilii Maronis Æneidem*, à Pont-à-Mousson, 1633, *in*-8°. deux tomes. 6. *Commentarius in P. Virgilii Maronis Bucolica & Georgica*, à Pont-à-Mousson, 1635, *in*-8°. Le tout fut depuis réuni en un seul volume, sous ce titre: *Commentarius in Publii Virgilii Maronis opera omnia*, à Rouen, 1637, 1648, 1710; à Toulouse, 1644; à Lyon, 1647; à Paris, 1668, *in*-12. Cette édition de Paris passe pour la plus estimée. 7. *Theophrastus, sive de quatuor fluviis, & loco Paradisi, diatriba, ad explicationem vers.* 290 *libri IV georgicon*, à Pont-à Mousson, 1635, *in*-8°. On trouve cet écrit dans la premiere édition du commentaire de l'auteur sur les géorgiques, mais non dans des éditions postérieures. On le trouve aussi, mais retouché par l'auteur, dans le *Pharus veteris testamenti*, dont il fait le second livre. 8. *Epitome rudimentorum linguæ hebraïcæ versibus latinis breviter & dilucidè comprehensa*, à Paris, 1645, *in*-4°. & à Dijon 1651, *in*-4°. 9. *Pharus veteris testamenti, sive sacrarum quæstionum libri* 15. *Quibus accesserunt ejusdem auctoris de veritate & mendacio libri* 4, à Paris, Jean Jost, 1648, *in-fol.* 10. *Dissertatio de tempore habitationis filiorum Israel in Egypto, excerpta ex Pharo veteris testamenti.* Cette dissertation est tirée du neuviéme livre du Pharus. Le P. de Tournemine l'a insérée dans le tome second de sa belle édition de Me-

nochius, en 1719, *in-fol.* page 428. 11. *Axiomata vitæ christianæ*, à Pont-à-Mousson, 1654, *in-4°.* & à Dijon, 1657, & encore depuis en différentes villes. 12. *Historia universitatis Mussipontanæ*, manuscrit *in-4°.* conservé au collége de Pont-à Mousson. L'auteur a laissé cet ouvrage imparfait. 13. *Commentationes in epistolas sancti Pauli*: c'est encore un manuscrit, conservé pareillement au collége de Pont-à-Mousson. 14. Plusieurs écrivains ont attribué au P. Abram une traduction françoise faite d'après l'italien du P. Daniel Bartoli, de la vie du P. Vincent Caraffe, & de deux autres ouvrages du même; savoir, l'*homme de lettres*, & *la pauvreté contente*. Le P. Sotwel l'avoit dit le premier, & a trompé les autres. Mais ce bibliothécaire, mieux informé, a rendu ces traductions à Thomas le Blanc, aussi jésuite, à qui elles appartiennent. * Extrait d'un *mémoire latin*, communiqué par le P. Oudin, jésuite. On peut aussi consulter les *remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle*, par M. l'abbé Joly.

ABRANTES, grand bourg de Portugal dans la province d'Estrémadure, à douze lieues de Portalegre, & à cinq de Thomar. C'est le *Tibucci* ou *Tibuci* des anciens. On prétend qu'Abrantes est une corruption d'Aurantes, par allusion à la quantité d'or que le Tage apportoit à Abrantes. C'est, dit-on, une fondation des Gaulois Celtes, 308 ans avant J. C. Bernard de Brito dans la *monarchia Lusitana*, *l.* 4, *cap.* XXIX, *part.* 1, rapporte une ancienne inscription qui marque qu'Abrantes étoit un lieu riche, & renommé du temps d'Auguste. Aben Jacob, fils de Miramamolin, roi de Maroc, assiégea inutilement le château d'Abrantes. Alfonse I, roi de Portugal, lui accorda des priviléges en 1179. L'infant dom Louis, fils du roi Emanuel & de la reine Marie, y naquit en 1506. Alfonse V, dit l'*Africain*, érigea Abrantes en comté en faveur de dom Louis d'Alméida, fils de Diego-Fernandes d'Alméida ricohombre de Portugal, alcayde mayor, & seigneur d'Abrantes, & de *Thérèse* de Nogueyra, lequel eut pour femme doña *Beatrix* de Silva, fille de dom *Pierre Gonzales* de Malafaya, dont il eut plusieurs enfans.

Jean d'Ameleyda qui en étoit l'aîné, & deuxiéme comte d'Abrantes, se maria avec doña *Agnès* de Neroyna, dont il eut Loup d'Amaleyda troisiéme comte d'Abrantes. Loup étant mort sans postérité, Abrantes fut érigé en duché par Philippe IV, roi d'Espagne en 1645, en faveur de dom Alfonse d'Alencastro, marquis de Porto-Seguro, grand justicier de Portugal, & grand commandeur de l'ordre militaire de S. Jacques en ce royaume; mais cette érection n'a point été reconnue ni confirmée par les rois de Portugal de la maison de Bragance.

La maison de Lancastre, ou d'Alencastro, est sans contredit une des plus illustres de tout le Portugal, puisqu'elle tire son origine de George de Portugal, fils *naturel* de Jean II, roi de Portugal. Sa postérité prit le nom d'Alencastro en mémoire de la reine doña *Philippa d'Alencastro*, femme du roi Jean I, & sœur aînée de Henri IV, roi d'Angleterre, & bisaïeule du roi Jean II.

XIII. George *bâtard* de Portugal, né en 1481, fils *naturel* de Jean II du nom, roi de Portugal, & d'*Anne* de Mendoza, fut nommé grand administrateur des ordres militaires de S. Jacques & d'Avis, le 12 avril 1492, puis prieur de Crato. Le roi Jean II son pere, après avoir perdu son fils unique, mort en 1491, vouloit lui laisser sa couronne, mais il fut traversé dans ce dessein par la reine Léonore sa femme, qui fit agir le roi d'Espagne pour empêcher à Rome sa légitimation, de sorte qu'il se contenta de le substituer à son cousin germain Emanuel, au cas que ce prince son successeur vînt à mourir sans enfans. George, après la mort de son pere arrivée le 25 octobre 1495, étant venu trouver le nouveau roi, en fut reçu avec tendresse, & obtint de lui le titre de duc de Coimbre avec les seigneuries des Tours-neuves, d'Avéiro, & de Monte-Mayor, le 25 mai 1500. Il mourut après l'an 1549, & avant l'an 1555. Il avoit épousé *Béatrix* de Mello & de Portugal, fille d'*Alvarez* de Portugal, comte de Tentugal, & de *Philippe* de Mello, comtesse d'Olivença, dont il eut Jean qui suit; Alfonse, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; Louis qui a fait *la branche des commandeurs* d'Avis, *rapportée ci-après*; *Jacques*, évêque de Septe; *Heléne*, qui eut la commanderie du couvent de l'ordre des Saints; & trois autres filles religieuses à Sétuval.

XIV. Jean de Portugal prit le surnom d'Alencastro ou de Lancastre, qu'il transmit à sa postérité. Il fut premier duc d'Avéiro, marquis des Tours-Neuves & de Porto-Seguro, & épousa *Julienne* de Menesès, fille de *Pierre* de Menesès, marquis de Villareal, & de *Béatrix* de Lara, dont il eut George II du nom, qui suit; & *Pierre-Denys*, qui épousa *Philippe* de Silva, fille de *Jean* de Silva, dont il eut *Julienne*, morte jeune.

XV. George d'Alencastro II du nom, duc d'Avéiro, &c. mort en Afrique, en l'an 1578, avoit épousé *Magdeléne* Giron, fille de *Jean Tellez* Giron comte d'Urena, seigneur d'Ossone & de Pennafiel, & de *Marie* de la Cueva, d'où vint *Julienne* d'Alencastro, duchesse d'Avéiro, mariée à *Alvares* d'Alencastro, son cousin.

XIV. Alfonse de Portugal d'Alencastro, second fils de George *bâtard* de Portugal, & de *Béatrix* de Mello & de Portugal, fut grand commandeur de S. Jacques, & épousa *Iolande* Henriqués, fille de *Jean* Coutinho, comte de Redondo, & d'*Isabelle* Henriqués dont il eut Alvares, qui suit; *Manuel*, grand commandeur de S. Jacques, & gouverneur des Algarves; *Isabelle*, promise à *Roderic* de Mello, comte de Tentugal; *Béatrix*, qui eut la commanderie du monastere des Saints; *Heléne*, dont l'alliance est ignorée; & trois autres filles religieuses à Sétuval.

XV. Alvares de Portugal d'Alencastro, duc d'Avéiro & des Tours-Neuves, épousa *Julienne* d'Alencastro, duchesse d'Avéiro, sa cousine, fille de *George* II du nom, duc d'Avéiro, &c. & de *Magdeléne* Giron, dont il eut George III du nom, qui suit; Alfonse, qui a fait *la branche des ducs d'*Abrantes *rapportée ci-après*; *Jean* religieux de l'ordre de saint Dominique, dit le *pere Hyacinte*; *Pierre*, évêque de Guarda, nommé à l'archevêché de Braga en 1649, inquisiteur général du royaume de Portugal, puis duc d'Avéiro & des Tours-Neuves en 1665, après la mort de Raimond son petit neveu, mort en 1673; *Antoine-Louis*, mestre de camp & général de l'artillerie de Philippe IV, roi d'Espagne, qui servit en Italie, en Espagne & en Flandre, & mourut en 1664, sans laisser postérité de *Thérèse-Marie* de Saavedra; *Marie-Anne*, religieuse à Notre-Dame de Lisbonne; *Béatrix*, prieure de S. Jean de Sétuval; *Louise*, religieuse à Sétuval; *Marie*, troisiéme femme de *Manrique* de Silva, comte de Portalégre, grand-maître d'hôtel de Jean IV, roi de Portugal; *Iolande*, mariée à *Laurent Perez* de Castro, comte de Basto; & *Mageléne* de Portugal d'Alencastro, qui épousa *Denys*, comte de Faro, morte en 1680, âgée de 90 ans.

XVI. George de Portugal d'Alencastro ou de Lancastre, troisiéme du nom, duc d'Avéiro & des Tours-Neuves, mort en septembre 1631, épousa, 1°, *Anne* Doria-Colonne, fille d'*André* Doria, prince de Melphe & duc de Tursis, & de *Jeanne* Colonne, dont il n'eut point d'enfans: 2°, *Anne-Marie* Manrique de Cardenas-Lara, fille de *Bernardin* de Cardenas, duc de Maqueda & de Najara, dont il eut Raymond, qui suit; *Jean* mort jeune; *Marie* de Guadeloupe d'Alencastro, mariée en Espagne à *Emanuel* Ponce de Léon, duc d'Arcos; & *Julienne* de Portugal-d'Alencastro, morte jeune.

XVII. Raymond de Portugal-d'Alencastro, duc d'Avéiro, & des Tours-Neuves, assista à l'assemblée des états généraux de Portugal en 1642, se jetta dans le parti d'Espagne en 1661, & mourut en octobre

1665, âgé de 38 ans, sans postérité. Il avoit épousé le premier avril 1664 *Claire-Louise* de Ligne, fille de *Claude Lamoral*, prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau. Elle prit une seconde alliance avec don *Inigo* Velez-Ladronde Guevarra, comte d'Ognare, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or.

Après la mort de Raymond, Marie de Guadeloupe de Lancastre, sa sœur, prit le titre de duchesse d'Avéiro & des Tours-Neuves. Le duché d'Avéiro lui fut disputé par plusieurs seigneurs de la maison d'Alencastro, & il fut adjugé à D. Pierre de Lancastre, grand inquisiteur de Portugal. A la mort de celui-ci, la duchesse obtint un arrêt du parlement de Lisbonne, par lequel le duché lui fut adjugé, à condition de venir s'établir en Portugal, avec son fils cadet D. Gabriel d'Alencastro, ce qu'elle a toujours refusé; mais elle céda ses droits à ce fils qui étoit duc de Bagnos, qui alla lui-même les défendre à Lisbonne contre la marquise d'Unham, le comte de Villa-nova, & le marquis de Gouvea. Le duc ayant gagné, se soumit aux conditions de l'arrêt, de s'établir en Portugal; de baiser la main du roi; & de le reconnoître pour son véritable souverain, avant de prendre possession de son bien: c'est ce qu'il fit par un acte qu'il signa au mois de mai 1732. Il a pris le titre de duc d'Avéiro.

Ducs d'Abrantes.

XVI. Alfonse de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre, grand commandeur de saint Jacques, marquis de Porto-Seguro, & de Val-de-Fuentes, second fils d'Alvares, duc d'Avéiro, & de *Julienne* d'Alencastro, duchesse d'Avéiro, fut créé duc d'Abrantes par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1645, embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, & mourut le 28 mars 1654. Il avoit épousé *Anne* de Sande-Padilla Bobadilla, marquise de Val-de-Fuentes, fille unique d'*Alvares* de Sande, marquis de Val-de-Fuentes en Castille, & de *Marie* de Padilla, morte le 26 janvier 1649, dont il eut Augustin, qui suit; *Louis*, & *Marie* d'Alencastro, qui épousa le 22 octobre 1654 *Pierre* de Leyva, & de la Cerda, comte de Bannos, marquis de Landrada.

XVII. Augustin d'Alencastro, que quelques-uns nomment *Constantin*, duc d'Abrantes, marquis de Val-de-Fuentes, comte de Mezarada, grand d'Espagne, mort au mois de février 1720, âgé de 83 ans. Il fit toujours paroître beaucoup d'attachement & de zéle pour les rois d'Espagne, & beaucoup de mépris pour la domination du roi de Portugal: ensorte que pour ne pas s'y soumettre, il sacrifia de puissans états qu'il possédoit dans le Portugal, & se retira à Madrid, où il ne jouissoit que d'une pension de 2000 piastres que le roi lui donnoit, & d'un équipage qu'il lui entretenoit. Il épousa *Jeanne* de Norogna, fille de *Ferdinand* duc de Linares dont il eut Ferdinand, qui suit; *Jean-Emanuel*, nommé à l'évêché de Malaga au mois de novembre 1717, & pourvu de celui de Cuença en mars 1721; *Anne-Augustine*, religieuse de l'Incarnation à Madrid; *Isabelle*, mariée à *Bernard* de Carvajal, comte d'Enpesada; *Emanuele-Françoise*, alliée en 1689 à *Jean-Bernardin* de Bazan & Benavides, marquis de Sancta-Crux & de Bajone; puis carmelite déchaussée à Madrid; & *Josephe* d'Alencastro, mariée en 1686 à *Bernard* de Carvajal Sande & Vivero.

XVIII. Ferdinand de Portugal-d'Alencastro, marquis de Val-de-Fuentes, & duc de Linares par la mort de Michel de Norogna, a servi en Italie en qualité de lieutenant général, jusqu'à ce que les troupes espagnoles en sortirent, après la perte du Milanez. En considération de ses services, le roi d'Espagne l'a fait gentilhomme de sa chambre, & gouverneur du Mexique, d'où il a envoyé de puissans secours pour subvenir aux besoins de l'état. Il épousa le 26 janvier 1685, *Elevnore* de Silva, dame d'honneur de la reine Marie-Louise d'Orléans, & fille d'*Isidore* de Silva, marquis d'Oran, morte en 1692, dont il eut *Augustin*, mort jeune; & *Ignace*, aussi morte jeune.

Grands commandeurs d'Avis.

XIV. Louis de Portugal d'Alencastro, ou de Lancastre, premier du nom, troisiéme fils de George *bâtard* de Portugal, marquis d'Avéiro, & de *Béatrix* de Mello, fut grand commandeur de l'ordre d'Avis, & épousa *Magdeléne* de Grenade, fille de *Jean* infant de Grenade, gouverneur de Galice, & de *Béatrix* de Sandoval, dont il eut Louis II du nom, qui suit; Jean qui a fait *la branche des commandeurs de* Coruche, *rapportée ci-après; Béatrix* seconde femme de *Théodose* de Portugal, premier du nom, duc de Bragance; *Anne*, qui eut la commanderie des Saints, de l'ordre de saint Jacques; *Marie* alliée à *Jean* Gonçales de Camera, comte de Calleta gouverneur de l'isle de Madere; & *Magdeléne*, mariée à *Jean* de Silveira, comte de Sortella.

XV. Louis d'Alencastro, second du nom, grand commandeur d'Avis, mort en 1613, avoit épousé *Philippe* de Menesès, fille de *Jacques* de Silveira, comte de Sortella, & de *Marie* de Menesès, dont il eut François-Louis, qui suit; & *Magdeléne* d'Alencastro, mariée à *Jean* Lobo, baron d'Alvito en Portugal.

XVI. François-Louis-d'Alencastro, grand commandeur d'Avis, comte d'Alcanede, mort en 1661, avoit épousé *Philippe* Mendoce, fille de *Manuel* Vasconcellos, & de *Louise* de Mendoce, dont il eut Pierre, qui suit; *Antoine*, religieux de l'ordre de Christ; *Charles*, qui suivit l'état ecclésiastique; *Verissimo*, archevêque de Brague & de Lisbonne, & grand inquisiteur de Portugal, nommé cardinal le 2 septembre 1686, par le pape Innocent XI, mort le 12 décembre 1692, âgé de 81 ans; *Joseph*, évêque de Miranda, puis de Leiria en Portugal, grand inquisiteur du royaume, mort en septembre 1706, & *Magdeléne* d'Alencastro.

XVII. Pierre d'Alencastro, grand commandeur d'Avis, épousa *Magdeléne*, fille aînée de *Louis* de Silvéira, comte de Sortella, dont il eut *Joseph-Louis*; Louis, qui suit; & *Marie* d'Alencastro.

XVIII. Louis d'Alencastro, comte de Villanova, a épousé D. *Magdeléne*, fille de dom *Etienne* Menesès, comte de Tarouca.

Commandeurs de Coruche.

XV. Jean d'Alencastro, fils puîné de Louis I du nom, grand commandeur d'Avis, & de *Magdeléne de Grenade*, fut commandeur de Coruche, & mourut en 1614. Il épousa, 1° *Paule* de Tavora, fille de *Laurent Perez* de Tavora: 2° *Philippe* de Castro, fille d'*Alfonse* de Castelblanco-Merino, mayor de Portugal, & d'*Isabelle* de Castro. Du premier lit vint *Catherine* seconde femme de *Fernand* Martinez-Mascaregnas; & du second lit sortirent, *George* tué par les infidéles à Mozambique; & Laurent qui suit.

XVI. Laurent d'Alencastro, commandeur de Coruche, épousa *Agnès* de Norogna, dont il eut Roderic, qui suit; *Pierre*, mort sans enfans de *Marguerite*, fille de *Ferdinand* Tello-Menesès, comte d'Unnon; & *Marie-Anne* d'Alencastro, mariée 1° à *George* de Castelblanco, comte de Villanova: 2° à *Louis* de Silva Tello, comte d'Avéiro.

XVII. Roderic d'Alencastro, commandeur de Coruche, épousa *Agnès* de Castro, fille de Jean de Silva Tello-Menesès, comte d'Avéiro, dont il eut 1. Laurent II du nom, qui suit; 2. *Jean*, gouverneur & capitaine général du Brésil en 1699. Il avoit eu le même emploi à Angola, & depuis il fut conseiller de guerre, & général de la cavalerie en Portugal. Il a eu de *Marie* de Portugal sa femme, dom *Pierre* d'Alméyda d'Alencastro, capitaine de cavalerie, lequel épousa *Agnès-Josephe* de

de Tavora, fille d'Ayres de Saldanha de Sousa de Menesès, gouverneur d'Angola, de laquelle il eut pour enfant unique, dom Joseph d'Alencastro. 3. *Jeanne-Louise*, mariée 1° à *Roderic* Tellez de Menesès, comte d'Unnon: 2° à *François* de Saa de Menesès, comte de Penagusan, marquis de Fontez; & 4. *Marie-Anne* d'Alencastro, qui épousa *Louis-Cesar* de Menesès, châtelain d'Alenquer.

XVIII. Laurent d'Alencastro II du nom, commandeur de Coruche, épousa *Isabelle* de Menesès, fille d'*Antoine-Louis* de Menesès, comte de Cantanhede, marquis de Marialva, dont il eut Roderic II du nom qui suit, & *Jean*, qui étant allé servir aux Indes orientales, est mort ayant mouillé devant l'isle de Zanzibar, près la Cafrerie, vers 1698.

XIX. Roderic d'Alencastro II du nom, commandeur de Coruche, a été colonel d'infanterie, maréchal de camp, & gentilhomme de la chambre de l'infant D. François, frere puîné du roi de Portugal. Il est mort à Lisbonne le 26 juin 1723. Il avoit épousé, 1° *Vicence* de Menesès, fille de D. *Roderic* Menesès, de laquelle il a eu *Antoine* d'Alencastro, & dona Guiomar d'Alencastro, qui suit. 2° *Anne* de Vasconcellos, fille d'*Alfonse* de Vasconcellos, grand-maître de la garde-robe du roi de Portugal, & de *Pélagie-Sophronie* de Rohan-Soubise: il n'en a point eu de postérité.

XX. Guiomar d'Alencastro, hérita de la maison de Coruche à la mort de son pere Roderic, *Antoine* son frere n'ayant point laissé de postérité. Elle épousa au mois de Mars 1724 *Alfonse* de Norogna, troisiéme fils de *Marc* de Norogna, comte des Arcos, grand de Portugal, & de *Marie* de Tavora, duquel elle a eu *Roderic* d'Alencastro, né en 1731, & mort de la petite-vérole le 7 novembre 1733, & une fille née en 1733. Cette dame mourut en 1735, étant accouchée de D. Laurent d'Alencastro, né à Lisbonne la même année 1735.

Le 12 août 1718, le roi de Portugal donna à dom Rodrigo de Saa-de-Menesès, marquis de Fontès, qui avoit été ambassadeur à Rome, le domaine de la ville d'Abrantes, à condition de changer le nom de marquis de Fontès en celui d'Abrantes, avec pouvoir de nommer les officiers de justice, & un juge de robe dans l'étendue de ce domaine. *Cherchez* PORTUGAL.

Les armes d'Abrantes sont *d'azur à quatre fleurs de lys entremêlées d'autant de courbeaux; & une etoile au milieu: le tout d'or.*

La maison d'Alencastro porte *de Portugal*, qui est *d'argent à cinq écussons d'azur posés en croix, chacun chargé de cinq bezans d'argent, mis en sautoir, chacun ayant un point de sable: la bordure de l'écu de gueules, chargée de huit châteaux d'or, l'un brisé en chef d'un lambel à deux pendans.* * Imhoff, *regnum lusitanicum*, Anselme, *hist. de la maison de France. Mémoires manuscrits* de M. le comte d'Ericeyra.

ABRASADABRA, *cherchez* ABRACADABRA.

ARAVANEL, Juif Portugais, *cherchez* ABRABANEL.

ABRAXAS, *cherchez* ABRACAX.

ABRECH, c'est le nom que Pharaon donna à Joseph, lorsque l'événement eut justifié la vérité de l'explication qu'il avoit donnée aux songes de ce roi. Les interprétes sont partagés sur le sens qu'on doit donner à ce mot. Quelques-uns prétendent qu'il signifie *le pere du roi*, & ils le prétendent avec d'autant plus de vraisemblance, que Joseph lui-même dit à ses freres, qu'il étoit établi *pere de Pharaon.* D'autres disent que Pharaon ayant égard en même temps aux services de Joseph, & à sa grande jeunesse, lui donna ce nom, qui signifie *pere tendre:* explication qui a plu à S. Jerôme, lequel l'a préférée à une autre qu'Aquila & l'interpréte de la Vulgate ont embrassée. Selon ceux-ci, *Abrech* ne seroit qu'une acclamation, pour ordonner aux Egyptiens de fléchir le genou devant Joseph. Jonathan, & l'auteur de la paraphrase de Jerusalem, reconnoissent qu'*Ab* signifie *pere;* mais ne pouvant se déterminer sur le choix des deux interprétations qu'on donne de la syllabe *Rech*, ils les ont jointes ensemble, comme si le mot *Abrech* signifioit *le jeune pere du roi.* Cette maniere de concilier deux interprétations si différentes, ne plaira pas aux personnes de bon gout. C'est peut-être trop hasarder que de dire, que du mot *Abrech*, est venu celui d'Apis, divinité égyptienne, qui n'est autre chose que Joseph adoré par les peuples qu'il avoit délivrés de la famine. * *Genes. ch.* 41, *v.* 43, *& ch.* 45, *v.* 8. Vossius, *de idol. lib.* 1, *c.* 29.

ABRECIE ou ABRETTANE, ABRITENE, ABRITENCE, nymphe qui avoit donné son nom au pays depuis appellé *Mysie*, que l'on nommoit auparavant *Abrettane.* * Favorin.

ABRENER, bourg d'Arménie, à cinq lieues de Naxivan. Ce nom signifie *champ fertile.* Les habitans de ce bourg, & de sept autres des environs, sont catholiques romains. Leur évêque, & leurs curés font le service en langue arménienne: ils sont de l'ordre de S. Dominique, parceque ce fut un religieux de cet ordre, natif de Boulogne en Italie, qui réduisit ce petit pays sous l'obéissance du pape, dans le XIV siécle. Plus de vingt autres villages circonvoisins s'y étoient aussi soumis; mais le patriarche d'Arménie les obligea de reconnoître sa jurisdiction. Le pape envoya un dominicain en Perse l'an 1664, en qualité d'ambassadeur, pour obtenir que ces Arméniens catholiques fussent déclarés exempts de la jurisdiction du gouverneur, & des autres officiers de Naxivan, qui les opprimoient, sous prétexte d'exiger les tributs & les taxes qu'on levoit sur eux. Le roi de Perse accorda cette grace à ces pauvres gens; mais cela n'empêche pas que les officiers du roi ne les persécutent toujours, en haine des plaintes qu'ils ont faites au Sophi, & à la suscitation du patriarche d'Arménie. * Chardin, *voyage de Perse*, 1673.

ABRENTIUS, capitaine qu'Annibal laissa pour gouverneur de Tarente en Italie. Etant devenu passionnément amoureux d'une belle fille, dont le frere étoit dans l'armée des Romains, il livra la ville à Q. Fabius Maximus, à la persuasion de sa maîtresse. * Polien. *liv.* 8.

ABRE-OJOS ou BAXOS de BABUECHA, *cherchez* ABROLHOS.

ABRETTANE, ou ABRETTENE, ou ABREXTINE, est un des noms de la Mysie, qui fut ainsi appellée de la nymphe Abretta. De-là vient que Jupiter est appellé *Abrettanus*; qui eut pour sacrificateur Cleon, lequel fut un insigne voleur, & commanda dans les troupes d'Antoine, puis dans celles d'Auguste. * Nicol. Lloyd.

ABREU (Alexis) né à Alcaçovas dans la province d'Alentejo en Portugal, fut un des plus illustres médecins de ce royaume, à la fin du XVI siécle, & au commencement du suivant. Dom Alfonse Hurtado de Mendoza, viceroi d'Angola, ayant voulu l'avoir auprès de lui, Abreu le servit non-seulement en qualité de médecin, mais quelquefois en homme de guerre; il joignit aussi l'exercice de la chirurgie à celui de la médecine. Mais enfin s'étant ennuyé de demeurer si loin de sa patrie, il revint au bout de neuf années, en 1606, à Lisbonne, où il fut nommé médecin du roi. Ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1662, un traité *de septem infirmitatibus.* * *Mémoires de Portugal.*

ABREU (Philippe) né en 1614, de parens nobles, à Torres-Vedras en Portugal, entra dans la congrégation des augustins réformés, & fut fait professeur de théologie dans l'université d'Evora par ordre du roi Jean IV. On conserve dans la maison de son ordre à Lisbonne un traité où il explique le mystere de l'échelle

de Jacob, dont il fait l'application à la morale. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU, ou ABREGE (Pierre d') franciscain Espagnol, a enseigné la théologie à Séville; il a écrit au commencement du dix-septiéme siécle quelques traités; comme, *Explanatio eorum verborum quæ deiparam virginem fecisse prodierunt usquàm evangelistæ : Expositio cantici, Magnificat anima mea, &c : Expositio cantici trium puerorum.* * Voyez le *supplément franc.* de Basle, *tom.* 1. On y cite la *bibliotheque espagnole* de Nicolas Antonio.

ABREU (Sebastien d') né en 1573 au bourg de Crato, dans l'Alentéjo en Portugal, entra chez les jésuites au collége d'Evora le 7 janvier 1610. Il y professa avec réputation les humanités durant quatre ans, la philosophie durant le même nombre d'années, & la théologie pendant 15 ans. Il y avoit pris le dégré de docteur en théologie le 25 juillet de l'an 1633. Il fut censeur des livres à Rome. Revenu à Evora, il y fut chancelier de l'université, & il y mourut le 18 octobre de l'an 1674. Nous avons de lui, *Parocho perfecto : Vida do P. Joanne Cardim.* le premier imprimé à Evora en 1651, *in-fol.* le 2e dès 1649, *in*-4°. Il a composé une théologie en sept volumes qui n'ont point encore été imprimés. * *Memoires manuscrits de* M. le comte d'Ericeyra.

ABREU DE MELLO (Louis) Portugais, né à Villa-Viçosa, écuyer, commandeur de l'ordre de Christ, alcayde mayor de Melgaço, s'est fait un nom dans son pays par divers poëmes, sur la naissance de Notre-Seigneur, sur l'assomption de la sainte Vierge, &c. imprimés à Lisbonne en 1621, 1642 & 1659. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU-MOSINHO (Manuel) né à Evora, fut auditeur de la chancellerie des Indes orientales, & fit imprimer en 1607 à Lisbonne une histoire de la conquête du royaume de Pegù par les Portugais, depuis 1600 jusqu'en 1603. * *Mémoires de Portugal.*

ABREXTINE, *cherchez* ABRETTANE.

ABRIL ou AVRIL (Pierre-Simon) grammairien Espagnol, vivant en 1580, étoit né à Alcaraz, village du diocèse de Toléde. Il enseigna les lettres grecques & latines avec applaudissement durant vingt-cinq ans. C'étoit un homme de bon sens, & il en a donné des marques en écrivant ses préceptes en langue vulgaire, pour les rendre plus faciles & plus utiles aux Espagnols. On a de lui plusieurs grammaires, entr'autres une latine (*De arte grammatica, seu lingua latina, lib. IV, in*-8°. *Cæsar-Aug.* 1576.) Il a fait aussi un grand nombre de traductions d'auteurs grecs & latins en espagnol, particuliérement de Démosthène, de Cicéron, (in-4°, à Barcelonne 1600) de Platon, d'Aristote, d'Esope, du tableau de Cebès, de Tacite, de Térence (*in*-4°, à Alcala 1588) & de divers autres auteurs qu'on a coutume de faire voir aux jeunes gens. On croit qu'Abril mourut à la fin du XVI siécle. * Nicol. Anton. *bibl. Hisp. t.* 2, *p.* 192, 193. Baillet, *jugem. des sav. édit.* in-4°, *t.* 2, *p.* 572, *& t.* 3, *p.* 198.

ABRINATES, peuples du Pont. * Steph. *de urbibus.*

ABRIS, nation des Talantiens sur la mer Adriatique proche des Chelidoniens. * Stephanus, *de urbibus*, sur le récit d'Hecaté.

ABRITES, ARBITES ou ARABITES, nation des Indes, qui prit son nom du fleuve *Arbis* ou *Arabius.* Ces peuples occupoient le pays qui est entre l'Inde & l'Arbis, & avoient un langage particulier, tout différent de celui des Indiens. Ils chérissoient si précieusement la liberté, qu'ils aimerent mieux s'enfuir, que de se rendre à Alexandre, qui alla jusqu'à eux avec son armée. * Pline. Arrien.

ABRITTON, lieu dans la Mœsie, où l'empereur Décius se noya dans un marais. * Pomponius Lætus. La chronique d'Alexandrie parle d'un autre lieu du même nom situé dans la Thrace; & il est incertain auquel des deux cet empereur trouva la mort.

ABROCONE, fils de Darius, *cherchez* ABRONOME.

ABROD, montagne de Perse, *cherchez* ABROUZ.

ABRODIÆTUS, surnom du peintre Parrhasius, *cherchez* PARRHASIUS.

ABROLHOS, ou ABRE-OJOS. Ce mot, qui signifie, *ouvrez les yeux*, est le nom que les Portugais ont donné à plusieurs écueils; les François écrivent *Abrolles.*

Le premier de ces écueils est au couchant méridional de Brava, l'une des isles du cap verd. Le second est situé vers l'équateur, entre le Penedo, ou rocher de San Pedro, & l'isle de Fernand de Norogna. Le troisiéme est un banc de sables & roches de la mer du Bresil, entre *Porto Séguro* & *Spiritu santo*, qui selon Pyrard, a environ 70 lieues de longueur. Ce banc est fort dangereux pour les vaisseaux. Il y en a encore un autre aussi dangereux, à seize lieues de l'isle de S. Domingue. Les Espagnols nomment ce dernier *Baxos de Babueca*, & les François l'appellent le *mouchoir carré*, à cause de sa figure. Il peut avoir vingt lieues communes dans sa longueur, & un peu moins dans sa largeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABRON, Argien, fit échouer le dessein que Phidon, souverain d'Argos, avoit formé de réduire tout le Peloponnèse sous sa puissance. Pour y réussir, Phidon devoit commencer par affoiblir les Corinthiens : il leur fit demander un secours de mille jeunes gens qui lui furent envoyés sous la conduite de Dexandre. Cette troupe auroit été massacrée en trahison, si Abron, qui étoit instruit de ce complot, ne l'eût révélé à Dexandre son ami. Les mille Corinthiens se retirerent sains & saufs; & Abron, pour se soustraire à la vengeance de Phidon, les suivit à Corinthe, où il s'établit peu après, l'an du monde 3241, avant J. C. 794, puisque que Phidon, comme nous l'apprenons du scholiaste de Pindare, est celui à qui Caranus céda le royaume d'Argos. Il eut pour fils Melissus, & pour petit-fils Actéon Corinthien, *dont il sera parlé en son rang.* * Plutarch. *in amator.* Scholiaste de Pindare.

ABRON, Athénien, fils de Lycurgue, l'un des dix orateurs dont Plutarque a fait un traité. Sa mere, qui se nommoit *Calisto*, étoit fille d'un autre ABRON. Le premier mourut sans enfans, après avoir manié avec beaucoup d'honneur les affaires de la république. * Plutarch. *in decem orator.*

ABRON, Athénien, natif d'un bourg de la tribu Egéide, composa un traité des fêtes & des sacrifices, cité par Etienne de Byzance, qui nous apprend encore (*in v.* Βατή) qu'il avoit commenté les comédies de Callias. Il est aisé de juger de-là qu'il fut grammairien; ce qu'on apprend encore d'autres endroits, où Etienne lui attribue un traité des paronymes, (*in* Α'ργος, Αθῆναι, *&c.*) * Stéphan. *de urbib.* Vossius, *de hist. gr.*

ABRON, aussi grammairien, dont les parens avoient été esclaves, enseigna la rhétorique à Rome. Il étoit ou de Phrygie ou de l'isle de Rhodes, ainsi que l'avoit écrit Hermyppe, cité par Suidas; & c'est celui de qui Apollonius d'Alexandrie parle souvent dans ses livres de la syntaxe.

ABRON, Argien très-riche, qui faisoit une fort grande dépense, & se traitoit magnifiquement. Quelques-uns croient qu'il a donné occasion au proverbe Αβρώνος βίος, *vie abronienne*, pour signifier une *vie molle & délicate.* * Suidas, *in littera* A.

ABRONOME ou ABROCONE, fils de Darius, qu'il avoit eu de Pratogune fille d'Atarnes son frere. Il fut tué par les Lacédémoniens au passage des Thermopyles, la premiere année de la LXXV olympiade, avant J. C. 480. * Herodote. *Polym. l.* 7.

ABRONUS Silo, *cherchez* SILO.

ABROTA, Béotienne, femme de Nisus, le dernier

des quatre fils d'Egée, fut si regretée de son mari, à cause de sa prudence & de sa vertu, qu'il ordonna aux femmes de Megare de porter toujours le même habillement qu'elle avoit porté, qui fut appellé *Aphabrome.* Les Megarides l'ayant voulu changer depuis, en furent empêchés par l'oracle. * Plutarc. *qu. græc.*

ABROTONE, mere de Thémistocle. * Elien. *Var. hist. livre* 12, *in Themistocle.*

ABROTONE, ville maritime d'Afrique sur la Méditerranée, près de la petite Syrte. Strabon & Pline en font mention. Selon le géographe Etienne, c'est la même que *Néapolis ;* mais Strabon confond Néapolis avec Leptis. Pline & Mela font trois villes de Leptis, de Néapolis & d'*Abrotonum.* Samuel Bochart, dans son *Phaleg, ch.* 24, soupçonne qu'*Abrotonum* est dit pour *Abaritanum ;* & que celui-ci vient d'*Abara*, mot hébreu qui signifie un *gué*, *un trajet*, à cause des gués qui se trouvoient près du lac voisin. On peut voir le reste de ses remarques au lieu cité.

ABROUZ & ABROZ, montagne de Perse près de la ville de Hamadan, qui a été autrefois remplie de pyrées ou temples, dans lesquels les mages entretenoient un feu perpétuel, pour lequel ils avoient une si grande vénération, qu'on a cru qu'ils l'adoroient. On la nomme communément par corruption *Alborz.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABRUPALIS, allié du peuple Romain, chassé par Persée roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 2, *decad.* 5.

ABRUZZE ou ABRUSSE, en latin *Aprutium*, province du royaume de Naples, entre la Pouille, la terre de Labour, l'état ecclésiastique, & le golfe de Venise. Cette province faisoit anciennement la plus grande partie du Samnium; on la divise aujourd'hui en citérieure & ultérieure. L'Abruzze citérieure comprend Chieti, Lanciano, renommée par ses foires; Cazoli, principauté; Sulmone, patrie du poëte Ovide, & quelques autres villes. L'Abruzze ultérieure contient Aquila, bâtie à cinq milles des ruines d'Amiterne, lieu de la naissance de Salluste; Ajello, & plusieurs autres villes considérables. Cette province est fertile, l'air y est tempéré, & la terre y est très-abondante en toutes sortes de fruits, mais surtout en safran, dont on dit que les habitans des environs d'Aquila tirent tous les ans plus de quarante mille ducats d'or. * Mazella, *reg. de Nap.* Mercator. Leandre. Alberti. Baudrand.

ABRUZZO, *cherchez* ARPINO.

ABSALOM, fils de David, & de Manacha, fille de Tolomaï, roi de Gessur, étoit frere de Thamar, fille de David, laquelle fut violée par Amnon leur frere aîné, mais d'une autre mere. Absalom, irrité de cet outrage, attendit deux ans après pour s'en venger, & prit l'occasion d'un festin qu'il fit à tous ses freres, enfans du roi, dans un jour de réjouissance, au milieu duquel il fit assassiner Amnon. Il se retira à Gessur chez Tolomaï son aïeul maternel; & après y avoir demeuré trois ans, par l'adresse de Joab il obtint de David son pardon & son retour, à condition néanmoins qu'il retourneroit droit à sa maison sans se présenter devant lui. Absalom resta deux ans à Jérusalem sans voir le roi. Au bout de ce temps il engagea Joab d'aller vers David, & d'obtenir de ce prince la permission de le voir. A peine Absalom eut-il eu cette consolation, qu'il conspira contre son pere. Il feignit d'avoir fait vœu de sacrifier à Hébron pendant son exil; il y alla, & aussitôt qu'il y fut arrivé, il se fit déclarer roi, & porta les Israélites à se révolter contre David. Ce prince âgé de plus de 60 ans, 40 ans après avoir été sacré par Samuël, se vit obligé de s'enfuir de Jérusalem, n'ayant avec lui que quelques soldats de sa garde. Absalom vint bientôt après à Jérusalem, & commença par violer les femmes de son pere, suivant l'avis d'Achitophel, qui lui conseilla aussi de poursuivre David, pendant que ses troupes étoient encore foibles & en désordre. Chusaï, qui étoit secretement d'intelligence avec David, détourna Absalom d'exécuter le second projet, lui représentant le danger qu'il y avoit de poursuivre des gens désesperés: & son sentiment fut suivi. Achitophel se pendit de désespoir, & Chusaï fit avertir David de passer le Jourdain. L'armée d'Absalom, quoique la plus nombreuse, fut battue dans la forêt d'Ephraïm; vingt mille de ses gens demeurerent sur la place, & lui-même ayant pris la fuite, ses cheveux qui étoient extrêmement grands s'embarasserent dans les branches d'un chêne, où il resta suspendu. Joab l'ayant trouvé en cet état, lui perça le cœur de trois dards, contre les défenses expresses que David avoit faites de le tuer. Il fut pleuré par son pere. Ceci arriva l'an du monde 3012, & avant J. C. 1023. Joséphe dit qu'Absalom avoit fait élever dans une vallée à deux stades de Jérusalem une colonne avec une inscription, dans l'intention de conserver sa mémoire, si sa race venoit à périr. Il ajoute qu'il laissa trois fils & une fille, appellée *Thamar*, qui étoit très-belle. Elle épousa le roi Roboam, fils de Salomon, & fut mere du roi Abia. * II *des Rois*, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, Joséphe, *liv.* 7. *antiq.*

Il y a une difficulté sur le poids des cheveux d'Absalom, qu'il est bon d'éclaircir. Le texte porte qu'ils pesoient deux cens sicles, suivant le poids du roi, II *Reg.* 14, *v.* 26. Si l'on prenoit ces sicles suivant le poids que les Juifs leur donnoient, les cheveux d'Absalom auroient pesé cinq livres douze onces de notre poids. Mais si l'on entend ce passage des sicles babyloniens, leur poids n'étoit que de trente onces, & quelque chose de plus, ce qui revient à deux de nos livres moins deux onces. Ce poids de cheveux n'est pas exhorbitant, par rapport à tous les cheveux de la tête d'une personne, puisque l'on trouve encore des femmes dont les cheveux pesent jusqu'à trente-deux onces. Mais il le seroit par rapport aux cheveux coupés, particulierement si l'on suppose qu'il n'en faisoit couper qu'une partie, ou qu'il se les faisoit couper tous les huit mois, comme dit Joséphe, ou de deux mois en deux mois, selon l'auteur des questions hébraïques, ou même une fois l'an, comme il est porté dans la vulgate; mais le texte hébreu ne marque point de temps précis, & n'exprime point, non plus que la vulgate, que ce fussent les cheveux qu'il faisoit couper qui fussent de ce poids, mais seulement que de temps en temps, il faisoit couper ses cheveux, quand sa tête étoit trop chargée, & que leur poids étoit de deux cens sicles, c'est-à-dire, tant de ceux qui restoient à sa tête, que de ceux qui étoient coupés. * Differt. de M. Pelletier, de Rouen.

ABSALOM, évêque de Roschild en Danemarck, a fleuri dans le XII siécle. On ne sait pas précisément où il naquit, quoiqu'on soit assuré qu'il étoit Danois. Sa doctrine & sa piété le rendirent célébre, & lui procurerent l'évêché de Roschild. Le zèle qu'il fit voir, engagea Waldemar I, roi de Danemarck, à l'employer pour prêcher la foi dans les pays septentrionaux, & principalement dans l'isle de Rugen, que ce prince avoit nouvellement soumise. Absalom s'en aquitta avec beaucoup d'ardeur & d'exactitude. On le transfera ensuite à l'archevêché de Lunden en 1178, & en 1185 il fut un de ceux que Waldemar donna pour tuteurs à son fils Canut. Etant évêque de Roschild, il avoit donné des preuves de son attention pour la discipline ecclésiastique, par la réforme des chanoines réguliers de ce diocèse. Guillaume, chanoine régulier de sainte Geneviéve à Paris, qu'il avoit connu dans cette ville, fut celui à qui il confia le soin de cette réforme. Absalom mourut fort âgé en 1201. Il avoit été archevêque 23 ans, & évêque au moins dix; car il l'étoit dès l'an 1168. * Saxon *le gramm. l.* 4.

ABSALOM, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin dans l'abbaye de S. Victor-les-Paris, florissoit dans le XIII siécle, vers l'an 1210. Il fut depuis abbé de Spinchirbac dans le diocèse de Trèves. Il écrivit cinquante-un ser-

mons, que Daniel Scilincus, abbé du même monastere, fit imprimer *in fol.* à Cologne l'an 1534, sous ce titre, *Sermones festivales* 51. * Le Mire, *biblioth. eccl.*

Il y eut encore sur la fin du XII siecle dans l'abbaye de S. Victor-les-Paris, un abbé de grand mérite nommé ABSALOM, lequel mourut le 17 septembre 1203. Et le P. Jean de Toulouse, dans un livre intitulé, *Fondation de l'abbaye S. Victor*, prétend que c'est de celui-ci que sont les 51 sermons.

ABSANDER, archonte d'Athènes, *cherchez* APSANDER.

ABSAR ou APSAR, riviere de l'Iberie, ou de la petite Arménie. Ptolemée l'appelle *Apsorus*, d'autres *Apsarum* & *Apsarus*. Elle se décharge dans le Pont-Euxin. C'est aussi le nom d'une ville située à son embouchure que quelques-uns croient être maintenant *Arcani* de Mingrelie. * Pline, *l. 6, c. 4.*

ABSCHATZ, famille noble, célébre depuis le XII siécle dans la Silésie, & dont les descendans ont été faits barons. Elle s'est partagée en trois branches; celle d'ABSCHATZ-REUTHE; celle d'ABSCHATZ-SOBOR, qui sont l'une & l'autre dans la principauté de Glogau; & enfin celle d'ABSCHATZ-COMMERNING, dans la principauté de Leignitz. *George* d'Abschatz-Commerning, conseiller du prince d'Oels l'an 1612, & *Jean-Erasme* d'Abschatz-Reuthe, se sont rendus célébres dans le XVII siécle.

ABSCHATZ (Jean Assmann baron d') de la famille précédente, seigneur de Mœrbitz, &c. né le 4 février 1646, mort l'an 1699, le 22 avril, posséda de grands emplois dans sa patrie, & fut deux fois député à l'empereur Léopold qui le fit baron. Il laissa trois fils, dont le premier *Wolff* Assmann fut pere de *Jean* Assmann. Il vivoit du temps de MM. Hoffman Waldaw & de Lohenstein, les deux plus grands poëtes que la Silésie ait jamais eus, & leur mérite lui donna de l'émulation. Il a traduit le *Pastor fido* de Guarini, & a fait plusieurs piéces de poësie qui ont été imprimées ensemble à Leipsick, l'an 1704.

ABSELIUS (Guillaume) de Breda, chartreux, vécut dans cet ordre pendant quarante ans. Il fut prieur de la Chartreuse de Bruges, & composa divers traités de piété, comme *de vera pace*, un ouvrage en vers sur l'oraison dominicale, des epitres, &c. Il mourut l'an 1471. * Bostius. *de illust. Cart. cap.* 30. Dorlandus, *in chron. lib.* 7, *c.* 28. Petreius. *bibl. Carth.* Vossius, *lib.* 3. *de histor. Lat.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

ABSEUS, géant, fils de la Terre, & du Tartare. * Hygin. *in præf. fabul.*

ABSIE, abbaye de l'ordre de S. Benoît en Poitou, dans le diocèse de la Rochelle, ci-devant de Maillezais. Elle fut fondée l'an 1120, par les seigneurs de Parthenai, de Chabot, Châtainier, d'Apelvoisin, & autres. Un hermite, nommé *Pierre de Bunt*, en avoit jetté peu auparavant les premiers fondemens. Elle est entre la ville de Thoüars & celle de Fontenai-le-Comte. * Daviti, *desc. de la France.* Sainte-Marthe.

ABSIMARE, ou TIBERE ABSIMARE, empereur d'orient, étoit un capitaine fort aimé des soldats & du peuple. Lorsque Léonce gouvernoit l'empire qu'il avoit usurpé sur Justinien *le jeune*, surnommé *Rinotmete*, ce Léonce ayant envoyé contre les Sarasins d'Afrique une armée navale, à dessein d'en chasser les barbares; & cette flotte n'ayant presque rien fait, les chefs craignant le ressentiment de Léonce, saluerent en 698 Absimare en qualité d'empereur. Celui-ci fit d'abord couper le nez & les oreilles à l'usurpateur Léonce, & il le confina dans un monastere. Les troupes d'Absimare remporterent ensuite divers avantages sur les Sarasins en Syrie; ce qui le rendit tout à-fait insolent, se faisant un plaisir de troubler le repos de l'Italie, & de persécuter le pape Jean VI, par le moyen de Theophylacte son exarque. Mais dans le temps que ses armées triomphoient en orient, Justinien qui n'avoit quitté le trône que par violence, cherchoit des amis pour le servir dans la vengeance qu'il méditoit. Il fit alliance avec le Chagan ou roi des Avares, dont il épousa la fille, puis il se retira auprès de Tarbagl roi des Bulgares. Ce prince lui donna des troupes, qui entrerent par un aqueduc dans Constantinople, où Justinien se rendit absolu. Il se saisit d'abord de Léonce, d'Absimare, d'Heraclius son frere, & de quelques autres: & les ayant fait traiter avec ignominie dans la place de l'Hippodrome, il leur fit couper la tête en 705. * Théophane, Cedrene, Zonaras.

ABSINTHIENS, *cherchez* ABSYNTHIENS.

ABSOLUTION. On donne ce nom à l'action par laquelle le prêtre remet aux pénitens leurs péchés, en vertu du pouvoir que J. C. a donné à ses apôtres, & à leurs successeurs, de lier & de délier les péchés. Dans l'ancienne église, on ne l'accordoit guères aux pénitens qu'après une satisfaction publique. Il y a eu des lieux où on l'a refusée pour certains crimes; mais ce n'a jamais été dans les grandes églises, & le concile de Nicée ordonna qu'on l'accordât aux pénitens coupables de toutes sortes de crimes. Jusqu'au sixiéme siécle de l'église on ne l'accordoit qu'une seule fois. Par cette absolution les pénitens, qui jusqu'alors avoient été exclus de la communion de l'église, y étoient rétablis. La forme de l'absolution a été déprécatoire jusqu'au treiziéme siécle: L'indicative dont on se sert à présent dans l'église latine, n'a commencé à être en usage que dans le treiziéme siécle, & la déprécatoire a subsisté long temps, & subsiste même encore à présent dans l'église grecque. On peut donner l'absolution avant que la pénitence secrete soit accomplie, quoiqu'il soit ordinairement plus sage de remettre à la donner après la satisfaction. Il étoit aussi d'usage de remettre aux pénitens publics une partie du temps de leur pénitence, & de leur donner l'absolution avant que ce temps fût expiré, lorsqu'ils paroissoient mériter cette grace par leur ferveur. L'usage de l'église de Rome, & de la plupart des églises d'occident, étoit de donner l'absolution aux pénitens le jour du jeudi saint, appellé à cause de cela, *le jeudi absolu.* Dans l'église d'Espagne & dans celle de Milan, cette absolution publique se donnoit le vendredi saint; & dans l'orient, c'étoit le même jour, ou le samedi suivant, veille de Pâque. C'étoit l'évêque dans les premiers temps qui donnoit l'absolution aux pénitens; depuis, cette fonction a été communiquée aux prêtres. * Morin, *de pœnitentiâ, lib.* 8, 9 & 10. Witasse, *de pœnit. sacram. quæst.* 5, *art. III*, & *quæst.* 6, *art. II.*

L'absolution de l'excommunication est à présent différente de celle des péchés. C'est un acte de jurisdiction dans le for extérieur de l'Eglise.

Absolution *ad cautelam*, est une absolution qui se donne à une personne qui a été excommuniée par une sentence, dont elle a interjetté appel, afin qu'elle puisse être en état de se défendre pardevant les juges supérieurs. Absolution *ad cautelam* est aussi une absolution générale que le pape donne à ceux auxquels il accorde des bénéfices, afin que les bulles aient leur effet.

ABSORIS, isle, *cherchez* ABSYRTIDES.

ABSTEMIUS (Laurent) né à Macerata, ville de la Marche d'Ancone, dans le XV siécle, enseigna les belles lettres à Urbin, & y fut bibliothécaire du duc Guido Ubaldo, à qui, sous le pontificat d'Alexandre VI, il dédia un petit livre, où il explique quelques passages difficiles des anciens auteurs. C'est cet ouvrage que l'on trouve sous le titre de *annotationes variæ*, dans le tome I du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter, à Francfort 1602 *in-8°*. On a encore d'Abstémius *Hecatomythium* ou *recueil de cent fables*. Il l'augmenta dans la suite, & le dédia au comte Octavien Ubaldini. Il y a 198 fables dans l'édition faite à Francfort en 1580, *in 8°*, laquelle édition contient aussi les fables d'Esope, & plusieurs piéces de même genre: en voici le titre: *Fabulæ Æsopi Phrygis, ex optimis ac probatissimis autoribus summâ*

induſtriâ concinnatæ, &c. *quibus jam recens adjectæ ſunt lepidiſſimæ aliquot fabellæ, & narrationes jocoſæ*, &c. Les fables d'Abſtemius ſont avec ce titre : *Laurentii Abſtemii, viri elegantiſſimi, & amœni ingenii, fabulæ elegantiſſimæ, nuper per clariſſimum poëtam & philoſophum Gargetum emaculatæ.* Abſtemius eſt auſſi auteur de la préface qui eſt à la tête de l'Aurelius Victor, imprimé à Veniſe en 1505. On ne ſait pas s'il a ſurvecu de beaucoup à cette édition. * Gruter, *Theſ. crit.* Geſner, *epitome bibl.* Bayle, *dict. crit.* Voyez encore ſur cet auteur les *remarques critiques ſur le diction. de Bayle*, imprimées en 1748.

ABSTINENS, nom que l'on donne à certains hérétiques qui s'éleverent dans les Gaules & en Eſpagne ſur la fin du III ſiécle, dans le même temps que l'égliſe étoit affligée par la perſécution des empereurs Dioclétien & Maximien. Cette ſecte étoit ſortie des gnoſtiques & des manichéens. Ceux qui la profeſſoient décrioient le mariage, condamnoient l'uſage des viandes, comme créées par le démon ; & mettoient le S. Eſprit au rang des créatures. Le cardinal Baronius ſemble croire que ces Abſtinens étoient les mêmes que les Hiéracites, ou diſciples d'Hierax. Ce que Philaſtre dit des Abſtinens, ne convient pas néanmoins en tout aux Hiéracites, ſelon la deſcription qu'en fait S. Epiphane ; au contraire, il peut s'appliquer parfaitement aux Encratites, dont le nom ne ſe peut mieux traduire que par celui d'*Abſtinens* ou *Continens*. * Philaſtrius, *c.* 84. Baronius *A. C.* 228. Prateole.

ABSYNTHIENS ou ABSINTHIENS, peuples de Thrace qui habitoient vers le Pont-Euxin. Hérodote en fait mention, *liv. 6*, & met en leur pays une montagne nommée *Abſynthe*.

ABSYRTE, fleuve de Colchos, qui ſe décharge dans la mer Adriatique, & qui tire ſon nom d'Abſyrte, tué par Medée. * Lucain, *l.* 3. Pline, *l.* 3, *c.* 26. Strab. *l.* 7.

ABSYRTE, nommé auſſi ÆGIALÉE, fils d'Aete roi de Colchos & d'Ipſée, fut, ſelon quelques-uns, enlevé par ſa ſœur Medée, qui s'enfuyoit avec Jaſon. On dit que le roi Aëte la pourſuivant, elle déchira par morceaux le corps de ſon frere Abſyrte, & qu'elle les jetta de diſtance en diſtance ſur le chemin, afin que ſon pere occupé à ramaſſer ces triſtes reſtes, ne pût l'atteindre. C'eſt ainſi qu'Apollonius, Cicéron & Ovide rapportent la choſe. Valerius Flaccus, *liv.* 8 *des Argonautes*, dit qu'Aëte envoya Abſyrte avec une flotte pour pourſuivre ſa ſœur, & que l'ayant atteint à l'embouchure du Danube, lorſque Jaſon étoit ſur le point de l'épouſer, il troubla leurs nôces, en menaçant de les bruler avec leurs vaiſſeaux. Orphée dit qu'Abſyrte en pourſuivant ſa ſœur, tomba dans le Phaſe où il ſe noya. Pline rapporte qu'il fut tué ſur les côtes de Dalmatie, où ſont les iſles que l'on appelle *Abſyrtes*. Hygin prétend qu'il ſuivit Medée & Jaſon juſqu'à la mer Adriatique, & qu'il l'atteignit ſur les terres du roi Alcinoüs ; qu'étant prêt d'en venir aux mains, ce roi ſe rendit médiateur entr'eux, & promit de rendre Medée à ſon pere, ſi Jaſon n'en avoit point joui. Jaſon averti de cette réſolution, coucha la nuit même avec Medée. Enfin Abſyrte continuant à les pourſuivre, fut tué par Jaſon. Quelques-uns diſent qu'Abſyrte n'étoit pas frere uterin de Medée ; mais qu'il étoit né d'Idea, fille de l'Océan, & premiere femme d'Aëte. * Apollonius, *l.* 4. *Argon.* Ovide, 3. *triſt. eleg.* 9. Pline, *l.* 3, *c.* 26. Ciceron, *l.* 3. *de nat. deor. & orat.* Le même, *de lege Manilia.* Hyginus.

ABSYRTE, de Nicomédie, combattit en qualité de ſoldat dans les armées de Conſtantin *le Grand*, & écrivit un livre très-utile, du ſoin qu'on doit avoir des animaux, & de l'art de guérir les chevaux. Cet ouvrage étoit autrefois dans la bibliothéque des ducs de Milan. * Suidas, Calepin.

ABSYRTIDES, nom de deux iſles ſituées dans l'ancienne Liburnie, vers l'embouchure de l'Abſyrte dans la mer Adriatique, ou golfe de Veniſe, entre la Dalmatie au levant, & l'Iſtrie au couchant. Elles ſont ainſi appellées, ſi l'on en croit quelques anciens, parcequ'Abſyrte, fils d'Aëte roi de Colchide, y fut tué, ou par ſa ſœur Medée, ou par Jaſon. Ce fut dans la principale de ces deux iſles, qui étoit conſacrée à Minerve, & qui a été diverſement nommée par les anciens géographes, *Abſirtus*, *Abſoris*, *Abſorus*, *Abſorrus* ou *Abſirtium*. Les nouveaux geographes pretendent que l'ancienne Abſoris eſt la petite iſle appellée *Oſero*, qui dépend aujourd'hui de la république de Veniſe, & qui a une ville épiſcopale, ſous l'archevêché de Zara en Dalmatie. L'autre Abſyrtide, eſt la petite iſle de *Cherſo*, ſi voiſine de la premiere, qu'elle communique avec elle par le ſecours d'un pont. * Strabon, *l.* 8. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *fab.* 23. Ptolem. Pline. Baudrand.

ABU, *cherchez* ABUHENUM.

ABU-ABDALLAH. Il y a trois muſulmans de ce nom dont Jaféi a écrit les vies. Le premier eſt ſurnommé *Coraiſchi*, parcequ'il étoit natif de la Mecque, & de la famille des Coraiſchites. Le ſecond porte le nom d'*Eskanderi* ou d'*Alexandrie* ; & le troiſiéme celui de *Giouaheri*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU AHMED BEN CASSEM, natif de la ville d'Amaſie en Natolie, expliqua publiquement l'an 888 de l'hégire, le livre que ſon pere nommé *Ahmed Ben Athaallah Al-Crimi* avoit compoſé ſur les points fondamentaux de la religion muſulmane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU ALI, géometre Arabe excellent, & qui paſſoit auſſi pour bon poëte, floriſſoit en Egypte l'an 530 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU ALI AL-MODHAFFER, ſurnommé *Al Alaovi*, Arabe, eſt auteur de *Nadhrat Al Agridh*, qui eſt un traité de l'art poëtique. Il eſt dans la bibliothéque du roi, *num.* 1143. * D'Herbelot.

ABU ALIATTALI, auteur d'un ouvrage ſur la grammaire arabique, qui porte le titre de *Bari*. * D'Herbelot.

ABU ALI BEN MASSIHI, médecin chrétien fort riche & fort débauché. * D'Herbelot.

ABU ALI EMIR, dernier prince de la maiſon de Sangiour, qui fut défait & pris par le ſultan Mahmoud *le Gaznevide*. Ce prince avoit été beaucoup loué par le poëte Aboulfarah. * D'Herbelot.

ABU ALI OMAR, eſt le plus ſavant des grammairiens Arabes. * D'Herbelot.

ABU ASCHRAF, auteur du *Tarikh Al Abbas*, c'eſt-à-dire, *de la chronique des Abbaſſides*. * D'Herbel.

ABU-BASCHAR MATTA, Arabe qui a traduit du grec en ſa langue les livres de l'interprétation de la poëtique d'Ariſtote. * D'Herbelot.

ABUCARA (Théodore) métropolitain de la province de Carie, avoit été ordonné par Méthodius, & eut grande part aux troubles qui agiterent l'égliſe de Conſtantinople, au ſujet de S. Ignace & de Photius. Abucara ſuivit le parti de Photius, & fut envoyé avec Zacharie, évêque de Chalcedoine, à la cour de l'empereur Louis II. Il devoit préſenter à ce prince les actes du conciliabule de Conſtantinople, & la lettre circulaire de Photius contre l'égliſe de Rome, afin de l'exciter à ſe ſéparer de ſa communion. Mais à peine s'étoient-ils mis en chemin, que Baſile le *Macédonien*, qui avoit uſurpé l'empire, après avoir fait mourir l'empereur Michel, rappella ſes députés. En 869 Abucara ſe préſenta au concile de Conſtantinople, dans la ſeconde ſéance, & reconnut la faute qu'il avoit faite, en ſuivant le parti de Photius. Il obtint le pardon qu'il ſouhaitoit, le patriarche lui accorda la paix, & lui donna place dans l'aſſemblée.

Gretſer, qui a donné quelques ouvrages d'un Théodore Abucara, croit qu'ils ne ſont pas du prélat dont on vient parler, mais d'un autre, que les uns font diſciple de S. Jean Damaſcène, & que les autres diſent avoir

vécu dès le septiéme siécle. Nous avons de cet Abucara divers traités sur différentes matieres de théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs, contre les mahométans, contre les hérétiques, & sur d'autres sujets. Genebrard mit en latin quinze de ses dialogues, & les publia. Gretser les joignit aux autres, que le P. Turrien ou lui avoient traduits, & donna une édition qui sembloit complete. Mais Arnoldus fit imprimer pour la premiere fois à Paris en 1685 un traité d'Abucara, qu'il avoit trouvé dans la bibliothéque d'Oxford. On a inséré les œuvres de cet auteur dans le supplément de la bibliothéque des peres à l'édition de Paris de 1624, & dans les éditions suivantes. Son traité vingt-cinquiéme du Fils de Dieu, consubstantiel à son Pere, contre les Sarasins, a été donné en grec par M. Cotelier, dans les notes sur les constitutions apostoliques. * Nicetas Paphlagon. *in vit. S. Ignatii.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du IX siécle.* Bayle, *dict. crit.*

ABU-CAUAM THABET, frere de Nureddulat, surnommé *Dobaïs*, prince Arabe, de la famille & dynastie des Assadites, eut de longs démêlés avec son frere pour la principauté de la ville & du territoire de Hellah : car ils étoient fomentés par le calife Caiem, qui lui envoya des troupes sous le commandement de Bassasiri. Mais enfin les deux freres s'accorderent aux dépens du calife, l'an de l'hégire 425, de J. C. 1033. Les califes Abbassides de ce temps-là s'étudioient particuliérement à entretenir des guerres domestiques parmi les princes musulmans, qui ne reconnoissoient plus en eux que la puissance spirituelle. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABUDACNUS (Joseph) est auteur d'une histoire des jacobites ou cophtes d'Egypte, de Lybie, & de Numidie, imprimée à Oxford *in-12.* en 1675. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ABUDHAHER, *cherchez* ABU-THAHER.

☞ ABUDIACUM, ancienne ville de la Vindelicie. La table de Peutinger la nomme *Abodiacum*, & la place à dix-huit mille pas d'*Esco*, que l'on croit être aujourd'hui *Schonga.* Nous avons remarqué au mot *Abach*, que quelques-uns prennent ce bourg pour l'*Abudiacum Danubianum*; mais que d'autres auteurs soutiennent que c'est aujourd'hui *Fussen*, ville située de l'autre côté du Danube: d'autres présument que c'est *Apping*, bourgade du duché de Baviere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABUDIUS RUFO, après avoir servi sous Lentulus Getulicus, qui commandoit les légions en Allemagne, voulut lui faire des affaires, parce qu'il avoit donné sa fille en mariage au fils de Séjan; mais au lieu de faire condamner Lentulus, il fut lui-même proscrit & chassé de Rome, après avoir été dépouillé de la charge d'édile. * Tacite, *annal. l. 6.*

ABUHENUM ou ABULHEON, fils *d'Abul Hascen*, roi de Maroc, fit la guerre à son pere durant plusieurs années; & l'ayant vaincu dans quelques batailles, par le secours que lui donna Pierre roi de Castille, rendit le royaume de Tunis & de Tremecen tributaire de ce dernier. C'est lui qui pour se venger d'Abdallah de Grenade, l'empoisonna, par le moyen d'une casaque empoisonnée, qu'il lui envoya l'an 1496 de J. C. & de l'hégire 799, & qui le fit mourir trente jours après. Abuhenum eut pour successeur son fils Mahomet. * Marmol, *liv. 3.*

ABU-JACOB, roi de Maroc, *cherchez* AL-MANSOR. (Jacob)

ABU-ISAAC BEN-ASSAL (peut-être *Assai*) savant Maronite, a recueilli les constitutions de l'église d'Alexandrie en deux livres, dont le premier traite de tout ce qui regarde le gouvernement de l'église; & l'autre, de ce qui concerne les laïcs. Abraham Ecchellensis a cité ce livre, dont il y a un ancien exemplaire dans la bibliothéque du collége des Maronites à Rome. * Simon, *hist. crit.*

☞ ABUL-FARAGE (Gregoire) ou *Gregoire Ebn Hacim Abul-Faraghi*, fils d'un médecin chrétien jacobite, nommé Aaron, étoit natif de Melitene, ville voisine de la source de l'Euphrate, dans l'Arménie. Son pere étoit d'extraction juive : c'est pour cela qu'Abul-Farage est surnommé *bar-Hebræus*, *fils d'un Hébreu.* Dès son enfance Abul-Farage s'appliqua aux langues syriaque & arabe. Il s'attacha ensuite à la philosophie & à la théologie : il étudia la médecine sous son pere, & s'y rendit très-habile. A l'âge de vingt ans, il fut ordonné évêque de Guba, par Ignace, patriarche des jacobites. Il le dit lui-même dans sa chronique. En 1247, le même patriarche le transféra au siége de Lacabena, & quelques années après à celui d'Alep. Vers l'an 1266 il fut fait primat des jacobites de l'orient, & il posseda cette dignité jusqu'à sa mort, qui arriva en 1286, dans la soixantiéme année de son âge. Son nom seroit moins célébre aujourd'hui sans l'abrégé de l'histoire universelle, qu'il composa depuis le commencement du monde jusqu'à son temps. Sa division est en dix parties ou dynasties, dont la premiere contient l'histoire des anciens patriarches, depuis Adam jusqu'à Moïse. La seconde renferme ce qui s'est passé sous Josué & sous les autres juges d'Israël. La troisiéme, ce qui est arrivé sous leurs rois. La quatriéme comprend l'histoire des rois Chaldéens. La cinquiéme, celle des mages ou Persans. La sixiéme, celle des rois Grecs qui ont été idolâtres. La septiéme, celle des Romains. La huitiéme, celle de l'empire des Grecs sous les empereurs chrétiens. La neuviéme, celle des commandans Arabes, sur laquelle il s'étend plus que sur toutes les autres. Enfin, la dixiéme dynastie contient l'histoire des Mogols. Il est beaucoup plus exact sur ce qui regarde les Sarazins & les Tartares, que sur l'histoire des autres monarchies. Edouard Pocock publia ce livre d'Abulfarage en 1663 à Oxford, avec la version latine qu'il en avoit faite. Il avoit déja publié en 1650, avec beaucoup de savantes notes, un petit extrait de la neuviéme dynastie de cet auteur. C'est ce qu'il intitula : *Specimen historiæ Arabum, sive Gregorii Abul-Faragii, Malatiensis, de origine & moribus Arabum succincta narratio.* » [Abulfarage n'a aucun crédit parmi les Turcs. C'est ce qui fait dire au prince Demétrius Cantimir, qu'il est surprenant » qu'Abulfarage ait pu en imposer à tant de savans, » qui d'ailleurs ne manquent pas de pénétration. » * Cantimir, *hist. othom. t. 1, p. 7.*] R Simon. Pocok. Bayle, *dict. crit. Supplément* à ce dict. par M. Chauffepied.

ABULFARAGE-AL-ESFAHANI, étoit de la race des Ommiades. Cependant rien ne put l'empêcher d'embrasser la secte des schiites, ou partisans d'Ali, de laquelle les Ommiades avoient été les plus grands ennemis. Il composa un livre de chansons arabiques, intitulé, *Ketab ab algani*, qu'il présenta à Seifeddoulat sultan de la maison de Hamadan. Ce prince le récompensa de mille dinars ou écus d'or; ce qui n'empêcha pas qu'il ne tombât dans une extrême pauvreté, laquelle jointe à une paralysie qui lui survint, le contraignit de vendre ses ouvrages à Schekiki. Celui-ci les porta en Espagne au calife Monstanser, fils de Nasser : c'est ce qui les a rendu fort rares, & qui fait qu'on ne les trouve point encore aujourd'hui qu'en ce pays-là. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 356, de J. C. 966. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABUL-FARAGE ou ABOUL-FARAGE-ALI-ESFAHANI, natif de la ville d'Ispaham, a écrit l'histoire des Barmécides. * D'Herbelot, *biblioth orient.*

ABUL-FARAGE, surnommé *Biga*, & ABUL-FARAGE AL-KHALEDI, nom de deux grands poëtes, qui tenoient le premier rang dans la cour du sultan Seifeddoulat, de la maison de Hamadan. Ce prince fut en son temps protecteur des gens de lettres : il avoit coutume de leur donner de fort grosses pensions. * D'Herbelot, *biblioth. orient. Voyez* AMAK.

ABUL-FARAGE-BEN-ALI-BEN-AL-GIOUSI, nom d'un docteur que l'on qualifie encore du titre ou

furnom de *Hanbali*, parce qu'il étoit Hanbalite de secte; & de celui de *Vaez* ou *Prédicateur*, parce qu'il l'emportoit sur tous les autres prédicateurs de son temps. En effet, on estime fort les homélies ou sermons qui nous restent de lui. Il naquit l'an de l'hégire 510, & mourut l'an 597. Omadeddin parlant de lui, dit qu'il a été celui de tous les gens de sa profession, qui s'est trouvé en plus d'occasions. En effet, il accompagnoit presque toujours Saladin, & les autres princes de sa maison, dans leurs expéditions militaires. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABUL-FARAGE-SANGIARI, poëte Persan, qui vivoit du temps de la grande irruption que firent les Tartares sous Genghiskan. Voici la description qu'il fait de ce siécle malheureux. » Ce fut un temps auquel » le soleil ne se levoit que du côté du couchant. Toute » sorte de joie fut alors bannie de l'univers, & les hom- » mes ne paroissoient être faits que pour souffrir. Dans » tous les pays que je parcourus, ou je n'y trouvai point » d'hommes, ou je n'en rencontrai que de misérables. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABULFEDA (*Ismaël*) roi & prince de Hamath, ville de Syrie, étoit le sixiéme descendant d'Aïub, pere du fameux Saladin. Celui-ci ayant quitté l'Egypte, pour faire une invasion en Syrie, l'an de l'hégire 570, de J. C. 1174, &s'étant rendu maître de cette province, il donna Hamath & quelques autres villes & terres à son neveu Takieddin-Omar; & sa postérité en droite ligne en a joui jusqu'à l'an de J. C. 1298. Cette année, Mahmud, fils de Mohammed, cousin germain d'Abulfeda, & prince de Hamath, étant mort, Salar & Bibars al Jashenkir, qui étoient à la tête des affaires en Egypte, ôterent Hamath & ses dépendances aux Aïubites, & en donnerent le gouvernement à des lieutenans établis par la cour d'Egypte. Les choses demeurerent en cet état jusqu'à l'an de J. C. 1310, que Naser, après s'être mis l'année précédente en possession du trône dont Bibars l'avoit chassé il y avoit onze mois, rendit à Abulfeda les états de ses ancêtres, dont il jouit paisiblement jusqu'à sa mort qui arriva l'an de l'hégire 733, de J. C. 1332. Il étoit âgé de soixante ans. Les douze dernieres années de sa vie, il eut le titre de sultan, ou roi, qui lui fut donné par Naser, mais sans aucune augmentation de ses états. Tous ces faits sont bien discutés dans le *supplément au dictionnaire de Bayle*, par M. Chauffepied.

Abulféda étoit un prince très-savant, principalement dans l'histoire & la géographie. Il a composé sur cette derniere un grand ouvrage intitulé : *Géographie universelle partagée en tables, selon les climats & les pays, avec les longitudes & les latitudes des villes, des lieux les plus célébres, & leurs descriptions, conformément aux idées des plus habiles géographes d'orient, au nombre de plus de* 60. C'est sous ce titre que cet ouvrage, écrit en arabe, & traduit en latin par Jean Gagnier, François, professeur des langues orientales à Oxford, a été imprimé à Londres en 1732, *in-fol.* en arabe & en latin avec des cartes géographiques & des notes critiques. M. Gagnier a profité du travail que le savant Guillaume Guise, qui avoit eu dessein de donner lui-même une édition d'Abulféda, avoit déja fait sur cet ouvrage, lorsque la mort l'empêcha de le consommer. Il n'a pas négligé non plus les secours qu'il pouvoit tirer de Jean Gravius, professeur d'astronomie dans l'université d'Oxford, qui avoit appris l'arabe dans l'orient même, & traduit en latin toute la géographie d'Abulféda, dont il avoit publié même quelques parties : savoir, en 1650 deux tables géographiques, l'une du persan Nassir Eddin, l'autre d'Ulugbeg, prince Tartare, petit-fils de Tamerlan. L'on a prétendu que le reste du travail de Gravius sur Abulféda avoit été perdu dans les désordres des guerres civiles qui occasionerent le pillage du savant Anglois : cependant il est certain que Gravius a fait encore imprimer vers 1650, en Angleterre, une version latine avec l'arabe à côté, de la description de deux vastes pays, nommés en arabe *Khuaresine*, & *Mawaralnhar*, autrement la *Transoxane*, parcequ'ils sont situés au-delà du fleuve Oxus. Ce livre est devenu très-rare. Cette description de la Transoxane a été réimprimée avec les deux tables dont on a parlé plus haut, par les soins de M. Hudson, si connu par son érudition orientale, dans le troisiéme volume *in*-4° des petits géographes grecs, à Oxford, en 1712. Ce volume contient de plus la description de l'Arabie faite par Abulféda, & traduite de l'arabe en latin par Gravius, qui n'avoit pu faire imprimer sa traduction. On a donné une traduction françoise de cette description, revue sur deux manuscrits, en 1717, *in*-12. à Paris, à la suite d'un ouvrage intitulé : *Voyage fait par ordre du roi Louis XIV dans la Palestine, vers le grand émir, chef des princes Arabes du désert*, lequel fut réimprimé la même année à Amsterdam, & l'année suivante à Londres, traduit en anglois, par M. Stroder, médecin de cette ville. Abulféda est aussi auteur de la vie de Mahomet, que M. Gagnier a fait imprimer en arabe & en latin en 1723, à Oxford. Ce prince avoit encore composé la vie des premiers califes, successeurs de Mahomet, dont M. Gagnier nous promet pareillement une édition; un abrégé de l'histoire universelle jusqu'à son temps, & quelques autres ouvrages. * Voyez *le Prospectus de l'édit. de la Geogr. univ.* donné *in-fol.* en 1728. & *les réflexions & remarques des auteurs du Mercure sur ce* Prospectus. *Merc. de décembr.* 1731, *part.* 1. Voyez l'article de GRAVIUS. (Jean)

☞ ABULGASI-BAYADUR, kan de Charasm, auteur d'un excellent ouvrage sur l'histoire des Tartares, naquit dans la ville d'Urgens, capitale du pays de Charasm, l'an de l'hégire 1014, ce qui revient à l'an 1605 de l'ére chrétienne. Il étoit le quatriéme dans l'ordre de la naissance, de sept freres qu'ils étoient, & sa mere descendoit en ligne directe de Zingiskan, tout comme son pere, nommé Arap-Mahamet-Kan, mais par une autre branche. Il eut beaucoup de traverses à essuyer en sa jeunesse, ce qui ne contribua pas peu à le former & à le rendre capable de bien gouverner ses états, lorsqu'il parvint enfin à la souveraineté du pays de Charasm, ce qui arriva l'an de l'hégire 1054. Par sa conduite & son courage il se rendit redoutable à tous ses voisins. Il regna 20 ans. Peu de temps avant sa mort, il céda le trône à son fils Anuscha-Mahamet Bayadur-Kan, pour employer le reste de sa vie à servir Dieu. Ce fut dans sa retraite qu'il écrivit son ouvrage; mais la mort l'ayant surpris dans la même année 1074 de l'hégire, qui revient à l'an 1663 de l'ére chrétienne, avant que d'avoir pu le mettre en perfection, il chargea en mourant son fils qui lui succédoit d'y mettre la derniere main : ce qu'il ne manqua pas d'effectuer deux ans après. Cet ouvrage est intitulé *histoire généalogique des Tatars*. L'illustre auteur y traite de la maison de Zingiskan & de son origine; des lieux où elle s'est établie; des royaumes & des provinces qu'elle a conquis; & ce qu'elle est devenue finalement. Le manuscrit tartare de cette histoire parvint à des officiers Suédois prisonniers en Sibérie, qui l'acheterent d'un marchand Buchare à Tobolskoi, & le firent traduire à leurs dépens en langue russe. Le comte de Strahlenberg qui l'avoit traduit en allemand le fit connoître en Europe. On en a fait une traduction françoise, qui a été imprimée à Leyde en 1726 en un volume *in*-12, avec des remarques très-longues & très-intéressantes sur l'état présent de l'Asie septentrionale. * *Histoire généalogique des Tatars, préface de l'auteur.* On a fait de ces remarques une description suivie dans le Xe volume du *recueil des voyages au nord*, & encore mieux dans le tome VII de l'*histoire générale des voyages*, *in*-4°. La Martiniere les a insérées presqu'en entier dans son *dictionnaire géographique*. Pour se procurer une connoissance plus exacte de ce qui concerne l'histoire des Tartares, il est bon de joindre à l'ouvrage d'Abulgasi les récits tirés des historiens Chinois, parceque,

comme le remarque le P. Gaubil, dans son *histoire de Gengis-Kan*, si ceux d'Abulgasi sont exacts & abondans lorsqu'il est question des conquêtes de Gengis-Kan à l'occident, il n'en est pas de même pour celles de l'orient & du côté de la Chine, dont les historiens, à leur tour, traitent peu exactement ce qui s'est passé loin d'eux, n'étant exacts que dans ce qui les touche. De plus, pour les antiquités de la nation Tartare, il faut réformer Abulgasi par ce qui se voit dans les historiens Chinois. On peut consulter à ce sujet l'*histoire des Huns*, &c. par M. Deguignes, de l'academie des inscriptions.

ABULGUALID, *cherchez* GUALID.

ABUL-HEON, *cherchez* ABUHENUM.

ABULHUSENIENS, peuples de la province de Datha, en Afrique, près le royaume de Maroc. Ce sont des Arabes logés sous des tentes. * Hoffman, *Lexic. univ.* La Martin. *dict. géogr.*

ABULITES, gouverneur de la Susiane. Ayant livré cette province à Alexandre *le Grand*, ce prince fit son entrée à Suze, où il trouva des richesses immenses, & cinquante mille talens d'or & d'argent en lingots. Quint-Curce prétend que Darius avoit donné ordre d'en user de la sorte, pour amuser Alexandre, qui laissa le gouvernement de la Susiane à Abulites. * Quint-Curce, *l.* 5.

ABULLA, une des deux petites rivieres faites à la main, qui renferment le terroir des environs de Basrha ou Balsera, ville de l'Arabie heureuse, aux confins de la Déserte, & aux embouchures du Tigre & de l'Euphrate dans le golphe Persique. L'autre riviere s'appelle *Mocali*. Le pays que l'Abulla arrose est le plus fertile & le plus délicieux de tous ceux de la domination ottomane. * Huet, *traité de la situation du Paradis terrestre*, *ch.* 17.

ABULNAGIB-AL-BOKHARI, célébre poëte Persien, *cherchez* AMAK.

ABULNUS-LIMUS, nom défiguré, *cherchez* ABOU-MOSLEM.

ABU-MESLEM, } *cherchez* ABOU-MOSLEM:
ABUMUSLIMUS, } c'est le même.

ABUNA, qui signifie *notre pere*, est le nom que les Abissins ou chrétiens d'Ethiopie donnent à leur métropolitain. Ils reçoivent ce prélat de la main du patriarche des Cophtes, qui réside au Caire, parcequ'ils sont de même religion que lui. Les Abissins étant dans l'oppression, eurent recours au pape & aux Portugais pour en être secourus, protestant de ne plus recevoir de métropolitain de la part du patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point : car aussitôt que leurs affaires furent rétablies, ils maltraiterent Jean Bermudés, qui avoit été fait patriarche, & consacré à Rome à leur sollicitation ; desorte que leur Abuna leur est toujours donné par les Cophtes d'Egypte. * M. Simon, *hist. des religions du Levant.*

ABUNDANTIUS, homme illustre dans l'empire d'orient, eut de grands gouvernemens sous le regne de Théodose, qui voulut même qu'il fût consul avec lui l'an 393. Mais il vint à déplaire à Arcadius son fils, qui le relégua premierement à Sidon, puis à Pityonte dans la Colchide, où il vivoit encore l'an 400. Astere, dans l'homélie sur les calendes, le propose avec Rufin & Timase pour exemple de l'inconstance des choses humaines. * Pagi, *critic. historico-chr. ad ann.* 395.

ABUNDIUS, évêque de Côme en Italie, vivoit dans le V siécle, & fut un des plus pieux & des plus savans prélats de son temps. L'église d'orient étant troublée par les hérésies de Nestorius & d'Eutychés, le pape S. Leon choisit Abundius pour y soutenir la foi catholique, & pour regler ce qui regardoit l'ordination irréguliere d'Anatole, évêque de Constantinople. Il l'envoya en qualité de légat à Constantinople, avec Astérius, autre évêque, & deux prêtres, Basilius & Senator. Abundius étant arrivé à Constantinople en 450, peu après l'élection de l'empereur Marcien, assista au concile assemblé par Anatole, qui s'appuyoit de la faveur de Marcien & de Pulcherie, pour se réconcilier avec l'église romaine. Anatole y invita les légats, & y fit lire la lettre de S. Leon à Flavien, avec de grands éloges, & il y prononça anathême avec tout le concile contre Nestorius & Eutychés. Lorsqu'Abundius fut de retour dans son évêché, il procura en 451 l'assemblée du concile de Milan, où l'on souscrivit la même lettre de S. Leon à Flavien évêque de Constantinople, touchant le mystére de l'Incarnation du Verbe, & contre les erreurs de Nestorius & d'Eutychés. Abundius mourut le 2 avril 469. * S. Leo, *epist.* 33. *Act. Abundii*, *apud Baronium*, *ad ann.* 449 & *seq. Acta IV concilii Chalcedonensis.*

ABU-RASCHID, surnommé *Akhsebki*, & qui est aussi nommé *Ebn-Raschid*, a composé un *Tarikh*, c'est-à-dire, une histoire marquée par l'ordre des temps. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABUSAC, soudan d'Egypte, donna bien de l'exercice aux chevaliers de Rhodes, par une guerre de cinq années. Il mourut l'an 1499 de l'ére chrétienne, & de l'hégire 905. * Elmacin.

ABUSAID, roi de Maroc & de Fez, passa en Espagne avec une puissante armée ; mais ayant été repoussé, il fut obligé de repasser en Barbarie, où il mourut l'an 1302 de l'ére chrétienne, & de l'hégire 702. * Marmol, & Jean de Leon, *descr. Afric.*

ABUSAID, fils d'*Algiaptou*, que l'on surnomme aussi Behadirkan, sultan des Mogols, de la race de Genghiskan, succéda à son pere l'an de l'hégire 717, de J. C. 1317. Il choisit pour généralissime de ses armées l'émir Giouban Novian, auquel il donna sa sœur en mariage, après en avoir reçu de très-grands services ; mais dans la suite ce prince étant devenu amoureux de Bagdad-khatoun, fille de cet émir, mariée à l'emir Hassam Ilkhani, fils du sheickh Houssain, il demanda vainement qu'elle fût répudiée, pour avoir la liberté de l'épouser, ce qui étoit permis par la loi des Mogols. Giouban s'opposa à ce divorce, refus qui dans la suite couta la vie à son fils & à lui. Hassam prit enfin le parti de céder sa femme au sultan qui l'épousa, & qui lui laissa presque toute l'autorité. On dit qu'elle s'en servit contre lui ; car craignant son changement, elle lui donna du poison, dont il mourut à l'âge de 32 ans, après en avoir regné 19, l'an de l'hégire 736, de J. C. 1335. Elle fut punie de ce crime par Arbah, successeur d'Abusaïd. Selon d'autres auteurs, Abusaïd mourut de maladie. Il fut enterré à Sultanie, où il faisoit sa résidence ordinaire : son empire, après plusieurs révolutions, fut enfin soumis aux Tartares. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID-MIRZA, fils de Mahomet, fils de Miranscha, fils de Tamerlan, succéda dans les états de la province Transoxane ou Turquestan, à Abdallah fils d'Ulug-Beg son cousin. Il possédoit déja le pays de Khorassan : & depuis l'an 855 de l'hégire, de J. C. 1451, jusqu'à l'an 873 qu'il mourut, il étendit son empire depuis Caschgar jusqu'à Tauris du levant au couchant, & depuis le Kerman & le Multan aux Indes jusqu'en Kouaresm sur la mer Caspienne. Mais après plusieurs guerres qu'il fit heureusement, ayant trop poussé Hassan-Beg, que nos historiens appellent Husun-Cassan, qui lui demandoit la paix, il fut surpris & tué en une embuscade qu'on lui dressa dans les montagnes de Carabag près de la ville de Tauris. Il vécut 42 ans, & en régna 20. Voyez son histoire fort au long dans la *bibliotheque orientale* de d'Herbelot.

☞ ABU-SAID (ou ABOU-SAID) HABAH, chef & prince des Karmates, qui se rendit fort puissant sous le califat de Mothaded, trente-cinquiéme calife des Arabes. Abu-Saïd gagna une grande victoire sur les troupes de ce calife, l'an de l'hégire 286, de J. C. 899. Cette défaite mit Mothaded hors d'état de rien entreprendre contre les Karmates, jusqu'en 289 de

de l'hégire, 902 de J. C. que ceux-ci ayant porté leur brigandage à un point qu'on ne pouvoit plus supporter, le calife envoya contr'eux de nouvelles troupes. Elles surprirent & taillerent en piéces un parti de Karmates commandé par Abou-Saïd lui-même, qui fut fait prisonnier, & envoyé sous bonne escorte au calife, lequel le fit mourir. Les Karmates lui choisirent pour successeur, un homme aussi brave & aussi expérimenté que lui, nommé *Zacharviah*. * Hist. des Arabes, *tome III.*

☞ ABU-SAID, ou ABOU-SAID, autre chef des Karmates qui succéda à Zécroüne, sous le califat de Moctader. Il fit des conquêtes dans la Chaldée, la Syrie, la Mésopotamie; & enfin il s'établit souverain dans la ville de Hagiar, ancienne capitale de l'Arabie pétrée. Son regne se termina par cette conquête; car il fut assassiné dans cette capitale par un de ses esclaves, dans le temps qu'il prenoit le bain, l'an de l'hégire 301, de J. C. 913. Il eut pour successeur Saïd son fils aîné, qui dans la suite remit le commandement à Abou-Thaher. * Hist. des Arabes, *tome III.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID ABOULKAIR, supérieur d'une maison de sophis ou religieux musulmans, homme fort spirituel & fort dévot, duquel on cite plusieurs belles sentences touchant la vie spirituelle & la contemplation. Une des plus remarquables est celle-ci en langue persienne, *Allah ù pes, Dieu, & c'est assez.* * D'Herbelot, *biblioth or.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHARRAZ, homme réputé saint par les musulmans, duquel Jaféi a écrit la vie dans la *section* 75 de son histoire. Il est beaucoup cité sur le sujet de la prédestination. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID SOLTHAN, général d'armée de Mirza Babur, tué en bataille par Hindughé. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID, sixiéme fils de Cara Josef Turcoman, premier sultan de la famille du Mouton Noir. Emir Escander, second fils de Cara Josef, & qui avoit succédé à ses états l'an de l'hégire 824, le fit mourir pour quelque soupçon qu'il eut de sa conduite l'an de l'hégire 830, de J. C. 1426. Mais la véritable cause de la mort de ce prince fut que son frere voulut s'emparer de la province d'Adherbigian, comme il fit; ce qu'il ne pouvoit exécuter sans la mort d'Abou-Saïd qui y commandoit. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHAN, fils de Khouschangi roi des Uzbeks, succéda à son pere dans les états de la province Transoxane, qu'il gouverna pendant quatre ans sans aucun succès remarquable. * D'Herbelot.

ABU-TECHIFIEN, Africain morabite, se souleva en 1051 de J. C. dans la partie méridionale de l'Afrique, où est le Biledulgerid. Il s'étoit retiré en ces quartiers pour se soustraire à la domination des Arabes, & il attira à lui une infinité de peuple, sous prétexte de secouer le joug, tant des mahométans de Barbarie, que de ceux d'Espagne; & avec une puissante armée, il traversa les montagnes du grand Atlas près de la ville d'Agmet, & se rendit maître de la province de Maroc. Puis ayant soumis les Arabes qui possédoient quelque partie de la Mauritanie Tingitane, il établit son siége dans Agmet, & se fit appeller Emir-el-Moumenin, c'est-à-dire, empereur ou commandant des vrais fidéles, prétendant que ce nom lui appartenoit, à cause de sa secte. Ses successeurs ont été appellés Almoravides par les historiens, parcequ'ils étoient Morabites, changeant le *b* en *v*, & joignant l'article arabe *al*. Abu-Téchifien ayant fait une cruelle guerre aux Arabes d'Afrique & aux autres chefs, & les ayant défaits en plusieurs batailles, se rendit paisible possesseur du royaume de Maroc. Il mourut l'an 1086 de J. C. de l'hégire 479, laissant pour successeur son fils Joseph. * Marmol. *de l'Afrique, liv. 2. c. 30.*

ABU-THAHER, ABUDHAHER, ou ABOU-THAHER, chef des Karmathes, ou Karmatiens, secte qui s'éleva en Arabie, vers l'an 278 de l'hégire, de l'ére chrétienne 891. Cette secte fut établie par un blasphémateur & imposteur, qui attira à son parti plusieurs habitans de la campagne. Ils étoient en petit nombre dans le commencement; mais ils firent de grands progrès, & s'emparerent de la plus grande partie des provinces d'Erexi & de Héjaci, & pousserent leurs conquêtes jusqu'en Syrie, & jusqu'au grand Caire. Abu-Thaher, dès l'âge de 18 ans, succéda à son pere Abu-Saïd; il prit les villes de Bassora, de Cufa, & fit plusieurs autres conquêtes. Enfin, il contraignit le calife Rhadi à lui payer un tribut annuel de cinquante mille dinars d'or. Ce fut sous la conduite d'Abu-Thaher, que les Karmathes prirent & pillerent la ville de la Mecque où ils tuerent trente mille personnes, l'an de l'hégire 329, & de J. C. 940. Ils abattirent la porte du temple, comblerent de trois mille corps morts le célébre puits appellé Zemzem, massacrerent mille sept cens pelerins, jusque dans l'enceinte du sanctuaire de cette mosquee, lequel fut profané par le cheval d'Abu-Thaher; & emporterent la pierre noire appellée *Bhamat*, que les mahométans reverent comme un présent du ciel. C'étoit dans l'espérance d'attirer chez eux les pélerinages des musulmans; mais lorsqu'ils virent que le temple de la Mecque n'en étoit pas moins fréquenté, ils rendirent cette pierre mystérieuse, après l'avoir gardée vingt-deux ans. Abu-Thaher étoit déja mort paisible possesseur d'un grand état l'an de l'hégire 343, & de J. C. 953. * Pocock. *not. in specim. histor. Arab.* Bayle, *diction. crit. Voyez* KARMATH.

ABUTIN, *cherchez* ABITIN.

ABYDENE. On connoît sous ce nom Palephate, l'un des disciples d'Aristote, né à Abydos, & de qui Philon & Theodore d'Ilion ont écrit qu'il plut trop à ce philosophe pour son honneur. Eusebe, en citant Palephate, le désigne toujours par le nom de sa patrie; & les copistes d'Eusebe ont altéré ce nom en plusieurs manieres différentes; ce qui a fait croire à quelques savans, qu'Abydene fut différent de Palephate. Suidas lui attribue des traités historiques de l'isle de Chypre, de celle de Delos & de l'Arabie; mais Eusebe ne parle que de ses histoires de Chaldée & d'Assyrie. On peut voir, soit dans la *chronique* de cet auteur, soit dans son ouvrage de la *préparation évangélique*, les fragmens qu'il a conservés de ces histoires; & l'on n'aura pas de peine à savoir ce qu'on doit penser de la perte qu'on a fait du reste. S. Cyrille, dans son traité contre Julien, cite aussi l'histoire d'Assyrie; & Scipion Tetti a assuré qu'il étoit entier en manuscrit dans quelque bibliothéque d'Italie, ce qui paroît fort douteux. * Vossius, *historiens Grecs.*

ABYDOS, ville de l'Asie mineure ou Natolie, sur le Bosphore de Thrace. Cette ville, qui, quoique ruinée, retient encore le nom d'Avido, étoit bâtie sur la côte vis-à-vis de celle de Sestos, dont elle n'étoit séparée que par un trajet d'environ une demi-lieue. On dit que c'est aujourd'hui un village près duquel les Turcs pour garder l'embouchure de la mer de Marmara, ont fait bâtir un des deux châteaux appellés les Dardanelles; (*Voyez* DARDANELLES) situation qui est néanmoins contestée par quelques savans. Il y a eu évêché à Abydos, & l'évêque qui fut d'abord suffragant de Cyzique fut ensuite fait métropolitain. Long-temps auparavant cette ville avoit été célébre, même du temps des fables, par l'aventure d'Hellé, & par les amours de Léandre & de Hero. Elle fut bâtie par les Miléfiens, apparemment en même temps que Borysthene dans le Pont, autre colonie du même peuple; c'est-à-dire, du temps de Gygès, roi de Lydie, & souverain du Pont, aussi-bien que de la Mysie, qui regna 38 ans, depuis l'an 716 avant J. C. qui est la premiere année de la XVI olympiade. Xerxès, dans sa premiere expédition en Gréce, joignit les deux rivages de Sestos & d'Aby-

dos. Cette derniere ville avoit été brulée par Darius, pere de ce prince, & elle fut misérablement ruinée sous Philippe roi de Macédoine. Ce prince l'assiégea la premiere année de la CXLV olympiade, 200 ans avant l'ére chrétienne. Les Abydeniens voyant qu'il refusoit de les recevoir à composition, s'engagerent avec serment de périr plutôt que de se rendre. Pour cet effet les uns reçurent ordre de se faire tuer sur la bréche, les autres de mettre le feu en divers quartiers de la ville, & les autres de faire main basse sur les femmes & les enfans. Il y en eut qui fausserent leur serment, & qui accepterent les conditions que le roi de Macédoine leur offrit. Cette foiblesse redoubla la fureur des autres; desorte qu'après s'être fait cent reproches, & avoir injurié leurs prêtres, ils s'entre-tuerent tous, sans respect d'âge ni de sexe, & sans être touchés par la tendresse qu'ils devoient avoir pour leurs peres, leurs femmes & leurs enfans. Abydos étoit renommée pour ses huitres qui étoient excellentes. Ses habitans passoient pour grands calomniateurs, d'où naquit le proverbe, *ne temerè Abydum.* Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 4, *c.* 11. Herodote, *l.* 7. Suidas. Belon, *l.* 2, *observat.* Sanson. Le Mire, *notit. orbis episcop.*

ABYDOS, ville d'Egypte, & séjour ordinaire du roi Memnon, étoit célébre par le palais de ce prince, par l'oracle du dieu Besa, & par le temple & le tombeau d'Osiris. La vénération des Egyptiens pour cette fausse divinité, faisoit souhaiter aux plus grands seigneurs d'entr'eux d'y être enterrés. Cette ville étoit située au-dessus de Diospolis & de Tentyris, & au-dessous de Ptolémaïde, à sept mille cinq cens pas du Nil, qui lui communiquoit ses eaux par un canal. On dit que ses habitans avoient en horreur le son des trompettes, & que les buissons de son territoire portoient des fleurs en forme de couronne. Elle se nomme aujourd'hui *Elsium*, selon Ortelius; ou *Aboutich*, selon quelques autres. * Pline, *l.* 5, *c.* 9. Plutarch. *de Iside & Osiride.* Strabon, *l.* 17. Bayle, *dict. critiq.*

ABYLA, montagne d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à l'opposite de Calpé montagne d'Espagne, sur le détroit de Gibraltar. Ces deux montagnes sont ce que l'on appelle *les Colonnes d'Hercule*; parceque ce héros, comme dit la fable, trouvant ces montagnes unies, les sépara, & ouvrit par ce moyen un passage aux eaux de l'océan pour former ce grand golfe, qu'on a nommé la Mer Méditerranée à cause que dans toute son étendue elle est renfermée entre deux terres. D'autres disent qu'Hercule croyant que c'étoit-là le bout du monde, y éleva ces deux colonnes. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ces montagnes paroissent de loin comme deux colonnes, à ceux qui font voile vers le détroit. Quelques-uns assurent que dans l'isle de Cadis il y avoit deux colonnes d'airain de huit coudées de haut, où ceux qui avoient achevé leur navigation avoient coutume d'aller sacrifier à Hercule. Encore aujourd'hui on voit deux tours proche de-là qu'on appelle *Torres de Hercole.* Abyla est appellée *Montagne des singes*, par les François; *Sierra de las monas*, par les Espagnols; & *Scheminckelberg*, par les Flamans, à cause de la grande quantité de singes qu'on y trouve. * Pline, *l.* 3, *c.* 1. Pomponius Mela, *lib.* 1, *cap.* 5. Strabon, *l.* 3. Stephan. Marmol. Jean de Leon, &c.

ABYLIENS, peuples le long du Nil, voisins des Troglodytes. * Steph. *de Urbib.*

ABYSSO, riviere de Sicile, *cherchez* ATELLARI.

ABZAN, APZAN, IBZAN, ou ABESAN, de la tribu de Juda, fut juge des Israëlites pendant sept ans, après la mort de Jephté. Nous ne trouvons rien de remarquable de lui, sinon qu'il eut trente fils, qui furent tous mariés, & qui demeuroient chez lui avec leurs femmes, & trente filles aussi mariées, qui demeuroient avec leurs maris hors de la maison de leur pere Abzan. Il fut enterré à Bethléem vers l'an du monde 2860, & avant J. C. 1175. Quelques rabbins, comme Salomon & le Paraphraste Chaldéen, ont cru que ce juge des Israëlites est le même que Booz; mais ils ont été sans doute trompés, sur ce que l'un & l'autre étoient de Bethléem. * *Judic.* 12. Usser. *annal.*

AC

☞ ACA, ou ACCHA, habitation d'Afrique sur les confins de la Lybie & des Zenegues, ou peuple du Senega. Elle consiste en trois villes fermées qui sont assez proches l'une de l'autre. Ce pays appartient aux Hileles, race d'Arabes qui entra dans l'Afrique sous le regne de Caïm, calife de Carvan. Voyez l'article HILELA. Les guerres civiles dépeuplerent ce pays, qui étoit autrefois fort riche. Un Morabite appellé Viçaaden, les appaisa, en alliant les partis divisés les uns avec les autres pour pacifier leurs différends: desorte que la contrée se repeupla. Il en fut seigneur, & ses enfans y commanderent après lui sous l'autorité du scherif. Les habitans de ce pays sont fort pauvres, principalement ceux des villages, tout leur revenu consistant en dattes, qu'ils échangent contre du bled que les Arabes leur portent de Barbarie. * Marmol, *l.* 7, *c.* 8. La Martin. *dict. géogr.*

ACA-MOHAMMED-TEMUR.

ACA-MOHAMMED TEMUR, nom du troisiéme prince de la dynastie des Sarbedariens. * D'Herbelot.

ACABARON, ville de la haute Galilée, appellée autrefois *Petra.* Joséphe la fit fortifier au commencement de la guerre contre les Romains. * *Voyez le chap.* 42 *du second livre de la guerre des Juifs.*

ACABE, montagne d'Egypte, près du golfe arabique. C'est aussi le nom d'une fontaine célébre en Afrique, vers le pays de Cyréne. Ptolemée s'est trompé en la nommant Chuzamburi & Cabe, pour Zuchabari & Acabe, selon la remarque de Bochart.

ACABENE, pays de Mésopotamie. * Ptolémée. Montanus remarque après saint Jérôme, que les Hébreux l'appelloient *Acad*, & que c'est le territoire de Nisibe.

ACACALLIS, ou ACALIS, nymphe aimée d'Apollon, qui eut d'elle à Tarra dans l'isle de Crete, deux fils appellés Philachis & Philandre: ils furent allaités par une chévre, dont l'image fut consacrée à Delphes, par les habitans d'Elyre. Pausan. *l.* 10. C'est sans doute la même Acacallis de Minos, dont le même auteur rapporte, suivant la tradition des habitans de l'isle de Crete, qu'elle eut un fils du dieu Mercure, duquel la ville de Cydoine avoit emprunté son nom. D'autres auteurs disent que Cydon étoit fils d'Acacallis & d'Apollon. * Pausan. *l.* 8. Stephan. *de urbibus in* Κυδωνία.

ACACE, *Acacius*, surnommé *Luscus*, parcequ'il étoit borgne, fut évêque de Césarée dans la Palestine, & succéda l'an 338 au fameux Eusebe, dont il avoit été disciple. Il ne lui ceda guères en érudition, en éloquence & en crédit. Il se joignit aux Eusébiens; non qu'il eût un sincère attachement pour ce parti, mais uniquement pour satisfaire son ambition: car il se rendit odieux à ceux même de sa secte, par ses fréquentes inconstances en fait de doctrine, toujours prêt à tourner du côté où l'appelloient son interêt & la religion du prince. Dès l'an 341, il commença à se signaler au concile d'Antioche, tenu par les évêques eusébiens, qui portoient ce nom, parceque leur secte, laquelle, quoiqu'arienne au fonds, paroissoit néanmoins être dans la communion de l'église, avoit reconnu pour chef Eusébe, évêque de Nicomédie. Six ans après, dans le concile de Sardique, où prévalut l'autorité des évêques orthodoxes, Acace fut déposé avec d'autres évêques de sa secte, qui comme lui s'étoient enfui de nuit, & avoient abandonné le concile. Pour se venger de ses anathêmes, ils se réunirent à Philippopole dans la Thrace, où ils fulminerent à leur tour contre S. Athanase, contre Osius évêque de Cordoue, contre le pape Jules, & contre les autres ennemis de leur

impiété. Mais dans le feu de la persécution que les Eusébiens, appuyés de l'empereur Constance, exciterent contre l'église, ce fut au moins une consolation aux orthodoxes de voir que Dieu se servît de la main d'Acace même pour ordonner S. Cyrille évêque de Jérusalem en 351. Acace eut grande part au bannissement du pape Libere, & à l'intrusion de l'antipape Felix. Il se brouilla ensuite avec S. Cyrille, au sujet de la primauté & de la jurisdiction de leurs églises, & il fit déposer ce saint, dont les sentimens étoient entierement opposés aux siens sur la consubstantialité du Verbe. Ce fut vers le même temps que pour plaire à l'empereur Constance, de peur de ruiner son parti, il fut obligé d'excommunier Aëce, arien comme lui; mais dans la même année il se trouva dans un concile tenu par Eudoxe à Antioche, où l'impiété d'Aëce fut autorisée. Il eut encore l'adresse de faire diviser le concile universel, indiqué par Constance à Nicomédie, de peur que la foi de Nicée ne fût reçue à la pluralité des voix, si l'on assembloit un trop grand nombre d'évêques en un même lieu. C'est ce qui fit que le concile pour les évêques d'occident fut convoqué à Rimini, & à Séleucie pour les évêques d'orient. Ce dernier fut tenu l'an 359. Les sémi-ariens s'y trouverent les plus forts; & Acace, chef des eusébiens, s'y déclara hautement pour les anoméens, ou ariens purs, dont jusque-là il n'avoit professé la doctrine qu'en secret, ou avec plusieurs déguisemens. Cette déclaration le fit déposer, lui & les siens, par les sémi-ariens; il s'en plaignit à l'empereur Constance, & se fit rétablir en condamnant de bouche les erreurs qu'il suivoit dans le cœur. L'année suivante Acace, qui vit qu'il falloit sacrifier Aëce, ou se perdre lui-même, devint son persécuteur, le fit excommunier dans le concile de Constantinople, & bannir par Constance. Il fit aussi déposer plusieurs évêques sémi-ariens; & ce qu'il y a de plus surprenant, il établit en leur place plusieurs évêques catholiques, tels que S. Pelage & S. Melece. Il y a apparence qu'il mourut peu de temps après, vers l'an 365. S. Epiphane nous a conservé quelques fragmens d'un livre qu'il avoit composé contre Marcel d'Ancyre. Quelque temps après qu'il fut évêque, il fit la vie d'Eusébe, qui avoit été son prédécesseur & son maître, dont Socrate fait mention, *hist. l.* 2, *c.* 4. S. Jérôme dit qu'il avoit fait 17 volumes de commentaires sur l'Ecclésiaste, c'est-à-dire sans doute un commentaire en dix-sept livres; & 6 volumes de mélanges sur diverses questions & d'autres traités. Ses sectateurs eurent le nom d'*Acaciens*; & ils firent à Séleucie un nouveau formulaire, qui contenoit un Arianisme rafiné. *Voyez* AETIENS. * S. Epiphan. *hæres.* 72. & S. Jérôme, *de script. c.* 98, *& ep.* 152. Sozomene, *l.* 3 *&* 4. Theodoret. Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. eccles.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. du XI siécle.*

ACACE, *Acacius*, patriarche de Constantinople, dans le V siécle, étoit administrateur du collége des orphelins de cette ville, lorsqu'il succéda à S. Gennade, l'an 471. Acace commença par vouloir élever son église au-dessus de celle d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, soutenant que la dignité de ville impériale devoit lui acquérir l'avantage de cette primauté; mais le pape Simplicius s'opposa à ses desseins qui étoient contraires à toutes les anciennes ordonnances des conciles, & sur-tout de celui de Nicée. Ce fut à cette occasion que le pape envoya Probe, évêque de Canosa à Constantinople, avec le titre de légat. Acace se soumit en apparence, & s'opposa avec tant de vigueur à l'empereur Basilisque, protecteur des Eutychiens, que Simplicius le nomma légat en orient; mais Acace changea bientôt de conduite. Il fit encore des entreprises sur la jurisdiction des patriarches d'Antioche & d'Alexandrie; & pour faire réussir ses desseins, il n'eut point de honte de sacrifier sa réputation, & même sa conscience. Zenon avoit fait mourir le tyran Basilisque, & s'étoit mis sur le trône impérial. Acace, qui avoit trompé si long-temps le pape par ses artifices, résolut de s'insinuer dans les bonnes graces de l'empereur. Il employa les flateries les plus basses, & embrassa les erreurs de ce prince qui favorisoit les hérétiques. Il lui persuada qu'il étoit le seul qui pouvoit décider les questions du temps, & donner la paix à l'église; & il le porta à publier cette formule d'union, qu'on appella *Henoticon*, c'est-à-dire, *Edit de pacification.* Il condamnoit ceux qui ne vouloient pas signer ce formulaire, où affectant de rapporter les décisions des trois premiers conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephèse, il ne parloit point de celui de Chalcedoine, dans lequel les Eutychiens avoient été condamnés. Felix III qui avoit succédé au pape Simplicius, condamna ces violences dans un concile qu'il assembla à Rome en 482. Acace y fut cité, & on y dressa l'acte de cette citation, que le pape lui fit remettre par Vital, évêque de Truentum, aujourd'hui *Porto d'Ascoli*, par Misene de Cumes, & par Felix, qu'il envoya légats à Constantinople. Acace ayant recours à ses artifices ordinaires, protesta qu'il n'avoit eu dessein que de procurer la paix à l'église: qu'il détestoit les hérétiques, & ayant même condamné dans un concile les impiétés de Pierre le Foulon, il envoya cet anathême à Rome, où il prétendoit s'autoriser par cette démarche, bien qu'il fut toujours le protecteur des ennemis du concile de Chalcédoine. Mais peu après il fit arrêter les légats du pape; & après avoir tâché de les gagner par des présens, il employa toute la violence possible pour les porter à favoriser ses desseins. Le pape Felix en étant averti, rassembla en 484 un concile à Rome, où Acace fut condamné comme protecteur des hérétiques. Cet anathême fut publié en orient. Alors Acace ne garda plus de mesures; il ne reconnut plus le pape; il ôta même son nom des dyptiques ou tables de son église, & persécuta les catholiques avec une fureur extraordinaire. Il persista dans ces sentimens jusqu'à sa mort, qui arriva en 489. Son nom fut quelque temps dans les tables de l'église de Constantinople; mais on l'en ôta en 519. * Evagre, *l.* 3. Liberat, *c.* 18. Nicephore, *in hist. l.* 16, & *in chron.* Baronius, *in annal. &c.* Fleuri, *hist. eccles.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques.*

ACACE, *Acacius*, patriarche d'Antioche, succéda en 458 à Basile. C'est en cette année que plusieurs villes d'orient furent presque entierement ruinées par un tremblement de terre. La ville d'Antioche souffrit beaucoup. Acacius mourut en 459, & Martyrius lui succéda. * Evagre, *l.* 2, *c.* 22. *in annal*, *&c.*

ACACE, *Acacius*, évêque d'Amide ou de Constance sur le Tigre dans la Mésopotamie, célébre dans le V siécle, par sa piété & par sa charité. En 420 pendant la guerre qu'eut l'empereur Théodose *le jeune* avec Varanius roi de Perse, ce saint prélat voyant avec douleur que sept mille esclaves Perses, que les soldats Romains avoient pris dans l'Azazene, mouroient de faim & de misere, résolut de travailler à leur liberté. Pour cela il vendit tous les vases sacrés de son église, & fit servir les richesses de ce temple pour nourir & pour racheter ces malheureux, qu'il envoya en leur pays avec quelque argent. Cette action parut si extraordinaire au roi de Perse, qu'il voulut voir ce saint prélat, à qui Théodose permit de passer en Perse. Cette entrevue fut suivie de la paix entre Théodose & le roi de Perse. Les Latins n'ont honoré sa mémoire que depuis le VI siécle. Elle est marquée au 9 d'avril. On montre à Boulogne en Italie des reliques, que l'on dit, sans aucune preuve, être de S. Acace. * Socrate, *liv.* 7, *c.* 21. Baillet, *vies des Saints.*

ACACE, *Acacius*, évêque de Bérée en Palestine, fut élevé dès son enfance dans la vie solitaire par Astere, disciple de S. Julien Sabas. Acace étoit prêtre & abbé d'un monastere en Syrie, lorsqu'avec l'abbé Paul il engagea S. Epiphane à composer son ouvrage contre les

heretiques. Il fut ordonné évêque par Eusebe de Samosate, après la mort funeste de l'empereur Valens en 378. Il assista au concile général de Constantinople l'an 381, & peu de temps après, Diodore de Tarse & lui furent comme les auteurs de la promotion de Flavien pour le siége patriarchal d'Antioche. Acace étoit savant, vertueux & zélé. Theodoret dit qu'il fit paroître une très-grande sagesse dans le gouvernement de son église, & que pendant son épiscopat il n'abandonna jamais la maniere de vivre qu'il avoit pratiquée étant solitaire. Mais il n'est pas aisé de justifier la passion violente qu'il a fait paroître contre S. Jean Chrysostome, dont il a été l'un des plus violens persécuteurs. Il se trouva au synode du Chêne en 404, & contribua beaucoup à l'exil de ce Saint. Après la mort de S. Chrysostome, il revint de son emportement, & se réconcilia avec le pape Innocent I, par les soins d'Alexandre d'Antioche, vers l'an 408. Dans le temps de la querelle de Nestorius, il prit d'abord le parti de Jean d'Antioche & des orientaux. Il n'assista pas au conciliabule d'Ephèse, tenu en 431, mais il y fit tenir sa place par Paul évêque d'Emèse, & demeura à Constantinople, où il conseilla à l'empereur de confirmer la déposition de S. Cyrille, & celle de Nestorius. Après ce concile, ce fut lui à qui on s'adressa pour faire la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche : il en fit les propositions, & il la fit enfin conclure. Nous avons une lettre de lui à S. Cyrille dans les actes du concile d'Ephèse, & deux lettres à Alexandre, évêque d'Hieraples, dans le recueil du pere Lupus, *num.* 129 & 149. Acace mourut fort âgé en 436. * Innocent I, *epist.* 19. S. Epiphan. *in Anchorat.* Socrate, *l.* 6, *c.* 18. Sozomene, *l.* 7, *c.* 28. *l.* 8, *c.* 20. Theodoret, *l.* 5, *c.* 4, *c.* 8, *c.* 23, *c.* 27. M. Du-Pin, *biblihoth. des auteurs ecclesf. du V siécle.*

ACACE, évêque de Meliténe dans le V siécle, assista au concile d'Ephèse tenu en 431, & y fit une homélie, qui est rapportée dans ce concile. On a encore de lui une lettre à S. Cyrille dans le recueil du P. Lupus. * M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast.*

ACACESIE, ville d'Arcadie bâtie par Acace fils de Lycaon. * Etienne *le géographe.* Le soin que Mercure prit d'élever cet Acace, lui fit donner l'épithete d'*Acacesien.* * Pausanias, *in Arcad.*

ACACIA, *cherchez* AKAKIA.

ACACIUS, rhéteur célébre, qui fleurit dans le temps de Libanius, sous l'empereur Julien. * Suidas.

ACACIUS, d'Alexandrie, général d'armée sous l'empereur Adrien, fut pendu à un noyer, pour avoir confessé le nom de Jesus-Christ. Il y a eu un autre martyr de ce nom sous l'empereur Decius. * *Hist. tripart. l.* 5, *c.* 11.

ACADA, fleuve de l'Asie mineure, *cherchez* SANGAR.

ACADÉMIE, nom d'une maison de campagne que Ciceron avoit près de Pouzzol. Il l'appella ainsi, parcequ'il s'y retiroit pour philosopher. Ce fut là qu'il écrivit les questions qu'il nomme *académiques.* Pline *le jeune* rapporte une épigramme, que Laurea, affranchi de cet orateur, composa à la louange de cette maison de campagne. * Cicer. *in ep. ad Attic.*

ACADÉMIE, est le nom qu'on donna au lieu où Platon enseignoit la philosophie à ses disciples, qu'on a appellé pour cela *Académiciens.* C'étoit une maison avec des jardins dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athènes, à mille pas de la ville. On lui donna le nom d'*Académie*, parceque c'étoit l'héritage d'un Athénien nommé *Académus.* Plutarque dit que cet Athénien se nommoit *Ecadémus*; que l'école de Platon fut d'abord appellée *Ecadémie*, & que Cimon la rendit agréable par des fontaines qu'il y fit venir, & par des allées d'arbres qu'il y fit planter pour la commodité des philosophes. Cet Ecadémus vivoit du temps de Thesée, & c'est lui qui découvrit à Castor & Pollux le lieu où étoit cachée leur sœur Helene, enlevée par ce héros. Ce service fit que les Lacédémoniens conserverent depuis beaucoup de respect pour la mémoire d'Académus; & ce fut à sa considération que leurs troupes épargnerent l'académie dans les diverses courses qu'ils firent aux environs de la ville d'Athènes. Sylla n'eut pas les mêmes égards ; car il mit tout à feu & à sang dans le Ceramique, où étoit l'académie. C'étoit dans ce quartier qu'on enterroit les grands hommes, & entr'autres, ceux qui avoient rendu des services considérables à la patrie, comme Harmodius, Aristogiton, Periclès, Thrasibule, Chabrias, &c. Il y avoit encore dans ce fauxbourg un très-grand nombre de colonnes, de statues & d'épitaphes, où l'on voyoit l'éloge des personnes illustres qui avoient vécu à Athènes. On avoit aussi bâti près de l'académie des temples dédiés à Bacchus le *Libérateur*, à Diane, à Minerve, &c. * Plutarch. *in Theseo*, *in Sylla*, *in Cimone.* Pausanias, *in Atticis*, Diogen. Laërt. *in vita Platonis.* Meursius. Guillet, *Athènes ancienne & nouvelle.*

ACADÉMIE, nom qu'ont porté successivement les anciennes sectes des Platoniciens. On en distingue principalement trois, qui dans la suite du temps ont formé trois académies ; l'ancienne, la moyenne & la nouvelle.

L'*ancienne* académie, qui étoit un mêlange de la philosophie d'Héraclite, de Pythagore & de Socrate, fut fondée par Platon. Il eut pour successeurs Speusippe d'Athènes, puis Xénocrate de Chalcédoine, ensuite Polémon, puis Cratés, tous deux Athéniens ; & enfin Crantor, qui eut pour disciple Arcésilas.

La *moyenne* académie fut établie par Arcésilas. Ce dernier enseigna, qu'on ne pouvoit rien savoir parfaitement, & qu'ainsi en toutes choses il falloit suspendre son jugement sans rien affirmer ; & c'est par ce principe qu'il se distingua de l'ancienne académie. Lacydés succéda à Arcésilas ; Telecle & Evander à Lacydés, après lesquels on vit paroître Hegesippe de Pergame (selon Laërce), ou (selon Clément) Hégésilaüs, qui fut le dernier de cette secte.

La *nouvelle* académie devoit son origine à Carneades de Cyrene, lequel rafinant sur la maxime d'Arcésilas, soutenoit que non-seulement il y avoit beaucoup de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vraies, & d'autres fausses : il avouoit néanmoins que l'esprit humain ne pouvoit bien les discerner. Cette nouvelle académie ne subsista pas long-temps, car elle prit fin avec Clitomaque de Carthage, qui enseigna après Carneades.

Quelques-uns font suivre une quatriéme académie, qui eut pour fondateur Philon & Carmides, successeur de Clitomaque, & qui approchoit plus de l'ancienne que les précédentes : car elle permettoit au sage d'embrasser une opinion ; & elle tenoit qu'il y avoit bien des choses qu'il pouvoit comprendre, mais non pas avec la derniere certitude. D'autres enfin ajoutent une cinquiéme académie, nommée *Antiochienne*, qu'Antiochus d'Ascalon établit, en renouvellant à peu près l'ancienne, mais en s'approchant des Stoïques. Tous les sectateurs de Platon, qui vinrent depuis, aimerent mieux être appellés Platoniciens qu'académiciens. * Vossius, *de sect. philosoph. c.* 12, 13, 14 & 15. Georg. Hornius, *l.* 3, *c.* 20, *hist. philosoph.*

ACADÉMIE, nom que l'on a donné à diverses assemblées savantes, qui s'appliquent à faire fleurir les sciences, ou à conserver la pureté des langues. Il y a peu de villes en Italie où l'on ne trouve des académies. Ceux qui les composent se sont appellé de divers noms : à Sienne, *Intronati*; à Florence, *della Crusca* ; à Rome, *Humoristi*, *Lincei*, *Fantastici* ; à Bologne, *Otiosi* ; &c. On peut ranger sous ce nom la *société royale de Londres*, & plusieurs autres compagnies de savans, qui illustrent l'Allemagne dans ce siécle : telles que celle de Leipsic ; celle qui a été fondée par un prince de la maison d'Anhalt, sous le nom de *Compagnie Fructiferante* ; les académies de Berlin, Petersbourg, & celles qui déco-

rent aujourd'hui les principales villes de France. On trouvera dans ce dictionnaire, des articles propres à chacune de ces académies. * Naudé, *dialog.* intitulé *Mascurat.* Jean-Baptiste Alberti, *delle academie.*

ACADEMIE FRANÇOISE. L'académie françoise doit son établissement au roi Louis XIII, qui l'érigea en compagnie par lettres patentes en 1635, à la priere du cardinal de Richelieu; mais on peut dire que son origine est plus ancienne de cinq ou six ans. Environ l'an 1629, quelques particuliers, gens de lettres & de mérite, logés en divers endroits de Paris, ayant résolu de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux pour conférer ensemble plus commodément, furent les premiers qui donnerent naissance à l'académie. D'abord ils n'étoient que huit; savoir, MM. de Gombaud, Giry, Chapelain, Habert, commissaire de l'artillerie, l'abbé de Cerisy son frere, Conrart, chez qui les assemblées se tinrent assez long-temps, & MM. de Serizay, & de Malleville. A ceux-là se joignirent ensuite MM. Faret, Desmarets & de Bois-Robert, qui ayant entretenu le cardinal de Richelieu de ce qui se passoit dans ces sortes d'assemblées, lui firent naître la pensée de les faire autoriser par le roi; & peu de temps après on y admit MM. de Bautru, du Châtelet, Silhon, de Sirmond, l'abbé de Bourzeys, MM. de Meziriac, Maynart, Colletet, de Gomberville, de Saint-Amand, Colomby, Baudouin, de l'Etoile, & Porcheres d'Arbaud. Enfin MM. de Baro, Racan, Servien, Balzac, Bardin, Boissac, Vaugelas, Voiture, & Laugier de Porcheres, y furent encore associés, avant l'expédition des lettres patentes données au mois de janvier 1635. Ces lettres ne furent vérifiées au parlement que le 10 juillet 1637: & cependant M. de Montmort, M. de la Chambre, M. le chancelier Seguier, M. du Châtelet abbé de Chambon, & M. Granier, furent reçus pour faire le nombre, qui fut fixé à quarante. M. Patru, qui fut reçu en 1640, prononça un discours de remerciment, dont on fut si satisfait, que depuis ce temps-là tous ceux qu'on reçoit dans cette compagnie, prononcent le jour de leur réception un discours, auquel répond celui qui préside. Dans les commencemens on délibéra du nom que prendroit la compagnie, & on choisit celui d'*Académie françoise.* Quelques-uns l'ont nommée depuis, l'*Académie des beaux esprits*; quelques autres l'*Académie d'éloquence*, & d'autres l'*Académie éminente*, par allusion à la qualité du cardinal de Richelieu, qui se déclara le protecteur de cette assemblée. Mais elle ne s'est jamais appellée elle-même qu'*Académie françoise.* Cette académie étant sous la protection du cardinal de Richelieu, fit des statuts, dont voici les principaux. Elle doit avoir trois officiers, un directeur, un chancelier & un secrétaire. La fonction du directeur est de présider aux assemblées, & de recueillir les avis; celle du chancelier est de garder les sceaux de l'académie, & de sceller les actes expédiés au nom du corps; la fonction de secrétaire est d'écrire les résolutions, d'en tenir registre, de signer tous les actes, & de garder tous les titres & tous les papiers de l'académie: il doit aussi écrire les lettres de l'académie. Le directeur & le chancelier se tirent maintenant au sort tous les trois mois, & sont toujours hors de charge les trois mois passés: ils ont été autrefois jusqu'à deux ans dans la même charge. Le secrétaire s'élit par les suffrages de l'académie, & pour toujours; le directeur préside aux assemblées de la compagnie; le chancelier préside en l'absence du directeur; & par les statuts le secrétaire y présidoit en l'absence de l'un & de l'autre: mais par un réglement fait après la mort de M. Conrart, l'honneur de la présidence, en l'absence du directeur & du chancelier, fut déféré au doyen de la compagnie, le secrétaire étant conservé dans les autres prérogatives de sa charge; qui n'est pas d'ailleurs incompatible avec celle de directeur ou de chancelier. Tous les autres académiciens ne prennent d'autre rang dans les assemblées que celui que le hazard leur donne; mais quand ils vont haranguer le roi, & dans les autres occasions publiques, hors du lieu ordinaire des assemblées, le directeur & le chancelier marchent les premiers, ensuite le secrétaire & le doyen, puis tous les autres suivant le rang de leur réception. L'académie, outre les quarante dont elle est composée, a un imprimeur-libraire, qui est élu par les suffrages de l'académie, & reçu avec l'agrément du protecteur. Cet imprimeur peut se trouver à ses assemblées, & a soin d'imprimer les ouvrages que l'académie donne en son nom. Les matieres de religion ne sont point agitées dans l'académie, & si l'on examine des piéces de théologie, ce ne doit être que pour les termes & pour la forme des ouvrages. Pour les matieres politiques & morales, les statuts portent qu'elles n'y seront traitées que conformément à l'autorité du prince, à l'état du gouvernement, & aux loix du royaume.

Le jour & le lieu des assemblées de l'académie ont souvent changé, jusqu'à ce que le roi s'en déclara le protecteur, après la mort du chancelier Seguier, qui en avoit été protecteur après la mort du cardinal de Richelieu; elle eut alors un établissement fixe pour ses assemblées dans le Louvre, & dans la même chambre où se tenoit autrefois le conseil. Elle s'assemble trois fois la semaine, le lundi, le jeudi & le samedi. Lorsqu'en un de ces jours il tombe une fête, l'assemblée se tient la veille. Avant cet établissement, les assemblées se tenoient dans quelqu'une des maisons de ceux qui ont donné naissance à l'académie, jusqu'en l'année 1643. Ensuite, après la mort du cardinal de Richelieu, M. Seguier, chancelier de France, permit à la compagnie de s'assembler chez lui.

En décembre 1637, ce corps fit le projet de son *dictionnaire.* On vouloit dresser deux amples traités, l'un de rhétorique, l'autre de poëtique. Mais pour suivre l'ordre naturel, ils devoient être précédés d'une grammaire, & d'un dictionnaire qui fût comme le trésor des termes & des phrases reçus. On proposa de faire un choix de tous les auteurs morts qui avoient écrit le plus purement en notre langue, & de les distribuer à tous les académiciens, afin que chacun lût les auteurs qui lui seroient échus en partage, pour en extraire les mots & les façons de parler, qu'il croiroit françoises; qu'on y pourroit ajouter l'interprétation latine en faveur des étrangers; qu'il y auroit des notes pour distinguer les termes de poësie, d'avec ceux du style sublime, du médiocre & du plus bas; qu'on y observeroit les accens aux syllabes longues, & qu'on y marqueroit aussi la différence de l'*e* ouvert & de l'*e* fermé, pour la prononciation; que pour éviter la grosseur du volume, on excluroit du dictionnaire tous les noms propres des villes, des montagnes, des mers & des fleuves qui se trouveroient pareils en toutes les langues; comme aussi tous les termes propres qui n'entrent point dans le commerce commun, & ne sont inventés que pour la nécessité des arts & des professions; laissant à qui voudroit la liberté de faire des dictionnaires particuliers, pour l'utilité de ceux qui s'adonnent à ces connoissances spéciales. Quelque temps après, M. Silhon, qui étoit directeur, proposa d'examiner dans l'académie, s'il ne seroit point meilleur de suivre les dictionnaires communs, en y retranchant & ajoutant ce que l'on jugeroit à propos; mais on ne résolut rien sur cette proposition; & avant de commencer à travailler au dictionnaire, l'académie fit sur le Cid des remarques qu'elle publia par déférence pour le cardinal de Richelieu; après quoi, vers l'année 1639, elle commença à s'appliquer au travail du dictionnaire. M. de Vaugelas, à qui le cardinal de Richelieu fit rétablir la pension de deux milles livres, dont il n'étoit plus payé, fut chargé de faire les premiers projets de chaque mot, pour être examinés par l'académie; & comme elle ne s'assembloit alors qu'une fois la semaine, ce travail n'avança pas beaucoup. Il fut ensuite fort interrompu par la mort

du cardinal de Richelieu en 1642, & par celle de M. de Vaugelas en 1649, les cahiers du dictionnaire, dont il étoit chargé, n'ayant pu être retirés que quelques années après. Enfin ces cahiers ayant été retirés, & l'académie établie dans le Louvre, sous la protection du roi, l'impression du dictionnaire fut achevée en 1694.

Depuis cela, comme une compagnie ne peut guères travailler en corps qu'à un ouvrage, dont les parties ne dépendent point nécessairement l'une de l'autre; & comme on ne sauroit travailler avec trop d'application à un ouvrage qui embrasse tous les termes d'une langue, elle s'est appliquée à la révision de son dictionnaire: & pour la commodité du public, elle a donné en 1718 une nouvelle édition par ordre alphabétique de tous les mots, au lieu que dans la premiere elle n'avoit suivi que l'ordre alphabétique des mots simples, sous lesquels elle avoit rangé les composés & les dérivés. Cependant elle n'a pas laissé de faire d'ailleurs quelques remarques sur la langue; & en dernier lieu elle a donné des observations sur les remarques de M. de Vaugelas. Ces observations rectifient les décisions que l'usage auroit pu rendre moins justes depuis la mort de cet illustre académicien.

L'académie donne tous les deux ans le jour de saint Louis un prix d'éloquence, & un prix de poësie, dont elle fait publier ordinairement les sujets peu après la saint Martin. Le prix d'éloquence, qui est une médaille d'or est de 200 livres, & il a été fondé par M. de Balzac, qui a laissé 2000 livres de fonds pour ce sujet. Quant à celui de poësie, qui est une médaille d'or du roi, de la valeur de 300 livres, trois académiciens en firent d'abord les frais; un seul d'entr'eux les fit seul ensuite après la mort des deux autres; & après la mort du troisiéme, toute l'académie en corps en fit la dépense, jusqu'à ce que M. l'évêque de Noyon, François de Clermont Tonnerre, ayant été reçu dans l'académie, fonda ce prix à perpétuité, avec l'agrément de la compagnie, moyennant la somme de 3000 livres, constituées sur l'hôtel de ville de Paris.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS & BELLES LETTRES, *cherchez* INSCRIPTIONS & BELLES LETTRES (académie royale des)

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES (l') fut établie à Paris l'an 1666, par les soins de M. Colbert, contrôleur général des finances, à la sollicitation de M. l'abbé de Bourzeis & de M. du Clos. Les académiciens travaillerent depuis très-utilement pour les sciences; mais quoique le succès de leurs travaux fût heureux, & qu'ils s'assemblassent régulierement, ce ne fut qu'au mois de janvier 1699 que le roi donna un reglement pour la confirmation de cette académie. Par ce reglement composé de 50 articles, l'académie est mise sous la protection du roi. Elle est composée de quatre sortes d'académiciens; savoir, les honoraires, les pensionnaires, les associés, & les éléves: la premiere classe est composée de dix personnes qui doivent être regnicoles, & recommandables par leur intelligence dans les mathématiques ou dans la physique, desquels l'un est président: aucun d'eux ne peut devenir pensionnaire. Les pensionnaires doivent être établis à Paris. Il doit y avoir dans cette classe trois géometres, trois astronomes, trois méchaniciens, trois anatomistes, trois chymistes, trois botanistes; un secrétaire & un trésorier. Lorsque quelqu'un d'entre les pensionnaires est revêtu de quelque charge qui demande résidence hors de Paris, on nomme un nouvel académicien, comme si la place étoit vacante par son décès. Il y a aussi vingt associés, parmi lesquels il faut qu'il y ait douze regnicoles: les huit autres peuvent être étrangers & s'appliquent aux sciences pour lesquelles ils ont plus d'inclination & de talent. Les éleves doivent être établis à Paris: lorsqu'ils sont obligés de résider ailleurs, on remplit leurs places, comme si elles étoient vacantes par la mort. Lorsqu'il y a une place d'honoraire à remplir, l'académie nomme un sujet qu'elle présente au roi pour avoir son agrément. A l'égard des places de pensionnaires, l'académie choisit trois sujets, dont deux doivent être associés ou éléves, & les propose à sa majesté qui en choisit un. Le roi choisit aussi de deux personnes que l'académie lui présente, celui qui lui plaît pour remplir les places d'associés. Chacun des pensionnaires peut se choisir un éléve, qu'il présente à l'assemblée: lorsque celui qui est présenté a été reçu à la pluralité des voix, il est proposé au roi pour en avoir l'agrément. Tous ceux que l'on propose doivent être de bonnes mœurs, & d'une probité reconnue. Aucun régulier ne peut parvenir aux places de l'académie, si ce n'est à celle d'académicien honoraire. Ceux qui sont proposés pour remplir quelque place de pensionnaire ou d'associé, doivent s'être distingués par quelque ouvrage imprimé; ou par quelque nouvelle découverte. Il faut avoir vingt-cinq ans au moins pour parvenir aux places de pensionnaire ou d'associé, & vingt ans pour celle d'éleve. Les assemblées de l'académie se tiennent au Louvre, tous les mercredis & samedis de chaque semaine: lorsqu'il arrive une fête dans ces jours là, les académiciens s'assemblent la veille. Les séances de cette assemblée sont au moins de deux heures; savoir, depuis trois jusqu'à cinq heures du soir. Les vacances de l'académie commencent le 8 septembre, & finissent le 11 de novembre; la quinzaine de pâque, la semaine de la pentecôte, & depuis noël jusqu'aux rois. Les académiciens sont obligés à se trouver exactement aux assemblées: les pensionnaires ne peuvent s'en absenter plus de deux mois, pour des affaires particulieres hors le temps des vacances, sans un congé exprès de sa majesté. Chacun des académiciens se choisit un sujet pour travailler en particulier, dont il est obligé d'avertir la compagnie au commencement de l'année. Dans chaque assemblée il y a du moins deux académiciens pensionnaires, obligés à tour de rôle d'apporter quelques observations sur leur science. Tous les autres académiciens peuvent faire leurs remarques sur ce qui est proposé. Les éleves ne le font que lorsque le président les y invite. Les académiciens laissent entre les mains du secrétaire de l'académie une copie des observations qu'ils ont proposées. Les académiciens honoraires, pensionnaires & associés, ont voix délibérative lorsqu'il ne s'agit que de science; mais les seuls académiciens honoraires & pensionnaires ont voix délibérative lorsqu'il s'agit de l'élection ou autres affaires concernant l'académie: ces sortes de délibérations se font par scrutin. Ceux qui ne sont point de l'académie ne peuvent y entrer que dans les assemblées publiques qui se tiennent deux fois chaque année; savoir le premier jour d'après la saint Martin, & le premier jour d'après pâque. Le président est placé au haut de la table avec les honoraires. Les pensionnaires sont aux deux côtés de la table, les associés au bas bout, & chacun des éléves derriere l'académicien dont il est éléve. Le roi nomme le président au premier janvier. Sa majesté peut continuer le même pendant plusieurs années. Le roi choisit aussi parmi les académiciens une personne pour présider en l'absence du président. Le secrétaire est chargé de recueillir la substance de tout ce qui est proposé, agité & résolu dans la compagnie, de l'écrire sur le registre de l'assemblée, & d'y transcrire les traités dont on aura fait la lecture dans l'académie. C'est à lui d'expédier tous les actes de l'académie. Il est obligé de donner tous les ans une histoire abrégée de ce qui se fera fait de plus remarquable dans l'académie. Il est chargé de tous les titres & papiers de l'académie. Le secrétaire est perpétuel, & lorsqu'il ne peut y assister pour cause de maladie, ou pour quelque autre raison que ce soit, il peut commettre en sa place quelqu'un des académiciens. Le trésorier a ce même droit; il est chargé de tous les livres, meubles, instrumens & machines appartenantes à l'académie: il ne peut

confier aucune de ces choses aux étrangers, sans une permission expresse de l'académie; mais il lui est permis de les montrer à ceux qui souhaitent les voir. Le roi accorde des pensions & des gratifications extraordinaires à ceux qui se distinguent par leur science & par leurs découvertes. * *Histoire de l'académie royale des sciences.*

☞ ACADIE ou ACCADIE, province maritime de l'Amérique septentrionale. Elle forme une péninsule qui est presque séparée de la terre ferme par la baye françoise, & est située entre la nouvelle Angleterre & le Cap Breton. Les François l'ont possedée long-temps. Samuel Champlain y établit en 1603 deux ou trois colonies françoises; & on y fit bâtir *Port-royal*, l'un des plus beaux ports de toute l'Amérique. Depuis, les Anglois s'en emparerent, & lui donnerent le nom de *nouvelle Ecosse*, pour faire plaisir au roi d'Ecosse, parvenu à la couronne d'Angleterre par la mort d'Elizabeth; mais ils ne garderent cette province que jusqu'au traité de Bréda, qui fut conclu le 31 de juillet 1667, par lequel ils rendirent l'Acadie à la France, en échange de la restitution qu'elle leur fit de la part qu'ils avoient eu auparavant dans l'isle de S. Christophe, & de quelques isles que cette couronne leur avoit enlevées. Mais en 1690 Williams Phips ayant attaqué Port-Royal, qui en est la principale forteresse, le 2 mai, avec sept cens hommes, s'en empara après deux ou trois jours de résistance, & en prit possession au nom de Guillaume III roi d'Angleterre & de la reine Marie. Le traité d'Utrecht, art. XII, a enfin assuré la possession de cette province à l'Angleterre, la France ayant cédé à cette couronne la nouvelle Ecosse ou Acadie, avec la ville de Port-Royal, qu'on appelle aujourd'hui *Annapolis*, avec la souveraineté, propriété & possession, & tout droit tel qu'il puisse être. Le dedans des terres est habité par les Souriquois, naturels du pays. Les plus remarquables de ses habitations, sont Port-royal, ou Annapolis, Touquechet, la Heve, Pasрai, Port-Rossignol, Macomode, Martengo & Miscou. * *Mémoires du temps. Relation de la nouvelle France.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ACADINE, fontaine de Sicile, proche deux lacs de souffre & de feu, nommés *Delles*. Elle étoit consacrée, avec ses deux lacs, aux deux freres Paliques, & fameuse par les preuves de la vérité des sermens qu'on faisoit. On écrivoit le serment sur des planches de bois qu'on jettoit ensuite dans le réservoir de la fontaine, & lorsque ces planches alloient au fond, on connoissoit le parjure: si au contraire elles surnageoient sur l'eau, on ne doutoit plus de la vérité du serment. On ajoute que celui qui se parjuroit étoit aveuglé sur le champ, ou même consumé par les flammes qui sortoient des deux lacs. *Cherchez* PALIQUES. * Aristote, *de mirabil. occult.* Etienne de Byzance. Diodore de Sicile, *l.* 11. M. le Clerc.

ACAIRI, auteur Arabe d'un livre de géomance intitulé, *Reml Megmou*. Le mot *Reml* chez les Arabes signifie en général du *sable*, & en particulier un *sable préparé*, sur lequel on marque plusieurs points, qui servent à une espéce de divination, que nous appellons *géomance*. * D'Herbelot.

ACAIUS, roi d'Ecosse, *cherchez* ACHAIUS.

ACALIS, nom défiguré, *cherchez* ACACALLIS.

ACALZIKE, forteresse considérable dans le mont Caucase, près de laquelle il y a un bourg de quatre ou cinq cens maisons habitées par des Turcs, des Arméniens, des Géorgiens, des Grecs & des Juifs. Cette forteresse a un bacha qui y fait sa résidence. Elle a été bâtie par les Géorgiens, à qui les Turcs l'ont enlevée à la fin du seiziéme siécle. * Chardin, *dans ses voyages.*

ACAMANTE ou ACAMAS, à présent *Crusocco* & *Capo di S. Epiphanio*, cap ou promontoire de l'isle de Chypre, du côté de l'occident. Il y avoit autrefois une ville épiscopale, qui portoit le même nom, & dont quelques prélats ont souscrit dans divers conciles. Cette ville est réduite aujourd'hui à quelques maisons. * Strabon. Ptolem. Etienne de Byzance. Baudrand.

ACAMANTIS (*tribu Acamantide*) l'une des 12 tribus des Athéniens; ainsi appellée d'Acamas fils de Thésée, n'est considérable que pour avoir été la patrie de Periclés. * Suidas. Hesychius. Stephan. *de urbib.* Bayle, *diction. critiq.*

ACAMANTIUS, philosophe de la ville d'Heliopolis, dont parle Suidas.

ACAMAPIXTLI, premier roi de Mexique. Les peuples de ce pays le reçurent du roi Culhuacan, pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à ce dernier en la personne de la fille de son prédécesseur, qu'ils avoient égorgée cruellement. Acamapixtli augmenta la ville de Mexique de plusieurs édifices considérables, & mourut après avoir regné quarante ans, laissant la liberté aux Mexicains de se choisir un roi, bien qu'il eût plusieurs enfans légitimes. * Acosta, *l.* 8, *c.* 8, 9 & 10.

ACAMARCHIS, nymphe marine, fille de l'océan. * Diod. *Sicul. l.* 6.

ACAMAS, fils de Thesée, & de Phedre, selon quelques-uns, ou d'Antiope, selon Pindare, cité par Plutarque, fut l'un des princes Grecs qui se trouverent au siége de Troye, & fut député avec Dioméde aux Troyens, pour redemander Helene; mais cette ambassade fut inutile. Pendant qu'Acamas étoit à Troye, Laodice fille du roi Priam, devint amoureuse de lui, & en eut un fils qu'elle fit élever par Æthra, aïeule paternelle d'Acamas, qui avoit été enlevée de Lacédémone avec Hélene par Pâris. Cet enfant fut nommé Munythus, selon la plupart des auteurs: Plutarque le nomme Munychus. Acamas fut un des Grecs qui s'enfermerent dans le cheval de bois. En étant sorti il rencontra sa mere Æthra qui lui fit connoître son fils Munythus. On pourroit croire qu'après la prise de Troye il alla dans l'isle de Chypre, où il y a une montagne & un promontoire de son nom; d'autres disent qu'il alla en Thrace: Etienne de Byzance le fait fondateur d'une ville de la grande Phrygie, nommée *Acamantium*, & lui fait avoir une guerre contre les Solymes. Il est plus vraisemblable qu'il revint à Athènes, où l'une des dix tribus étoit appellée *Acamantide* de son nom. Tzetzès raconte une histoire des amours de Phyllis & d'Acamas: dans laquelle il a confondu Acamas avec son frere Demophon. *Cherchez* DEMOPHON.

Homere fait mention de deux autres Acamas; l'un fils d'Anténor, & l'autre prince de Thrace, qui vint au secours des Troyens. * Pausanias, *liv.* 1 & 10. Parthenius, *in Eroticis*, *c.* 16. Tzetzès, *in Lycoph.* Tryphiodorus, *de excid. Troj.* Suidas. Steph. *de urb.* Homer. *iliad. l.* 2, Bayle, *dict. crit.*

ACAMAS, *cherchez* ACAMANTE.

ACANES (Acana) nom de deux villes d'Afrique assez considérables de la Côte d'or en Guinée. Elles sont connues sous le nom d'Acanes *le grand*, & d'Acanes *le petit*. Les Portugais appellent la premiere *Acanes grande*, & l'autre *Acanes pecueno*. C'étoit aussi le nom d'une ville marchande dans l'Ethiopie sur la mer rouge. * Ptolem. *liv.* 4. Steph. *de urb.* La Martiniere, *dict. géog.*

ACANTA-LAUNONA, *cherchez* ACANTHONAULONA.

ACANTHE, jeune prince métamorphosé en une plante de ce nom, que nous nommons *branche-ursine*, & dont les feuilles ont été employées par les architectes Grecs, pour ornement du chapiteau corinthien * Vitruve, *liv.* 4.

☞ ACANTHE, ancienne ville de Macédoine, selon Pline, *l.* 4, *c.* 10, & Scilax de Cariande, *Perip.* p. 27, ou de Thrace, selon Etienne le géographe, sur le golphe Strimonien, dans la partie septentrionale de l'isthme de la presqu'isle où est le mont Athos. Etienne le géographe dit qu'elle étoit sur cette montagne, & entourée d'une haie d'épines, d'où lui vint son nom

d'Acanthe, qui signifie en grec *épine* : il cite Mneséas, qui vouloit que ce nom lui eût été donné à cause d'un certain *Acanthus*. * La Martiniere, *dict. geogr.* Cette ville se nomme à présent Erisso.

Il y avoit encore trois autres villes de ce même nom, l'une située dans l'Athamanie, province de l'Epire, sur les confins de l'Achaïe, l'autre dans la Carie, province de l'Asie mineure, auprès de Cnide ; la troisiéme étoit située en Egypte, à trois cens vingt stades de Memphis. Pline, *lib.* 5, *in fine*, fait mention d'une petite isle de la Propontide, nommée Acanthe, qu'il place entre *Ophiuse* & *Phœbé*, deux autres isles. * La Martiniere, *ibid.*

ACANTHONAULONA ou ACANTA-LAUNONA, ville de la tribu de Benjamin, près de Gabaa de Saül, distante de Jerusalem de trente stades, & fameuse pour avoir été la place d'armes des Romains, dans le temps que Tite assiégea Jérusalem. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. V*, *ch. 6.*

ACAPONETA, *cherchez* CHIAMETLAN.

☞ ACAPULCO, en latin *Acapulcum*, port de l'Amérique dans la nouvelle Espagne, est une assez grande ville à 17 degrés au nord de la ligne. C'est le port de la ville de Mexique du côté de l'ouest du continent, comme la Vera-Crux, ou Saint-Jean de Ulula, dans la baye de la nouvelle Espagne, l'est du côté du nord. Cette place est la seule ville de commerce qu'il y ait sur cette côte. Son port est fort commode, & si large, que des centaines de vaisseaux peuvent y être à la rade, sans s'endommager ni courir aucun risque. La ville est défendue par une plate forme où il y a plusieurs piéces de canon, & par un château haut & fort, qui a, dit-on, quarante piéces de canon de fort gros calibre. C'est dans cette ville que se tient tous les ans la principale foire de la mer du sud : & elle est le rendez-vous des négocians Chinois. Elle a cependant plutôt l'air d'un misérable bourg de pêcheurs, que d'une ville considérable. Elle est fort sale, & si mal pourvue de toutes choses, qu'un homme a de la peine à s'y entretenir pour une piéce de huit par jour ; aussi les negocians Espagnols n'y ont pas plutôt fini leurs emplettes, qu'ils se retirent. La plupart des habitans sont négres ou mulâtres, & les maisons ne sont bâties que de bois, de vâse & de paille. Toute la ville ne subsiste que du revenu de son port, qui fournit à l'entretien des hôpitaux, des couvens, & des missionaires. Il se trafique à Acapulco, dans le petit espace de temps que dure la foire, pour plusieurs millions : de sorte que tout le monde gagne beaucoup alors, & qu'un Maure ne travaillera pas à moins d'une piastre par jour. Le châtelain, qui est le principal magistrat durant la foire, a 20000 piéces de huit sur les droits qui se payent dans le port : le contrôleur & les autres officiers en ont autant. Le curé en a 14000 toutes les années, quoique le roi ne lui en donne que 180 ; mais il se fait bien payer des baptêmes & enterremens ; & il ne veut pas quelquefois enterrer le corps d'un riche négociant à moins de 1000 piéces de huit. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACARA, *cherchez* ACCARA.

☞ ACARASSUS, ancienne ville de la Lycie, dans l'Asie mineure. Le P. Charles de S. Paul, *géog. sacr.* p. 238, la nomme *Acrassus* ; mais Holstenius a prouvé qu'*Acarassus* est le vrai nom. Cette ville étoit épiscopale, & Nicolas son évêque souscrivit au concile de Chalcédoine. Il ne faut pas la confondre avec *Acalissus*, qui étoit dans la même province, ni avec *Acrassus*, qui étoit dans la Lydie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACARIE (Marguerite) dite du *saint Sacrement*, religieuse Carmélite déchaussée, étoit fille de M. *Acarie* maître des comptes, & de *Barbe* Avrillot, fille de M. Avrillot aussi maître des comptes, laquelle après la mort de M. Acarie son mari, entra dans les Carmélites d'Amiens, & y prit le nom de *sœur Marie de l'Incarnation*. La mere Marguerite du S. sacrement prit l'habit à Paris aux Carmélites au fauxbourg S. Jacques le 15 septembre 1605, & y fit profession le 18 mais 1607. Elle fut envoyée en 1615 au couvent de Tours, pour y être supérieure, & trois ans après en fut élue prieure en présence de M. de Berulle, l'un des supérieurs de l'ordre. En 1620 elle fut choisie pour aller appaiser les troubles excités dans le couvent de Bourdeaux, à l'occasion de la direction des Carmélites, à laquelle les Carmes prétendoient. Elle y souffrit durant deux ans de grandes persécutions, & elle en fut chassée avec une violence qui lui donna lieu de faire des actes héroïques d'une patience chrétienne. Au sortir de Bourdeaux, elle alla à Xaintes avec la mere Marie de J. C. mere de M. le chancelier Séguier. Au mois de juillet 1624, elle fut élue prieure des Carmélites de la rue Chapon de Paris, & en fit aussitôt clorre le jardin, & achever les bâtimens. Elle ne sortit de cette charge qu'en 1631. En 1644 il se forma une cabale pour la faire sortir de cette maison, & l'envoyer en province, sous prétexte que ses prétendues révélations n'étoient que des illusions, & que ses actions les plus éclatantes ne tendoient qu'à des intérêts humains. En 1650 elle fut encore élue prieure du même couvent, & dix ans après elle fut attaquée d'une hydropisie accompagnée de fiévre, dont elle mourut le 24 mai 1660, âgée de 70 ans, 10 mois 20 jours, dont elle avoit passé plus de 56 dans la religion. Sa vie a été écrite par M. Tronson de Cheneviere, homme de naissance, employé autrefois pour le service du roi de France en des négociations importantes avec les couronnes du nord. Cette vie fut imprimée à Paris *in*-8° en 1690. L'auteur entre dans un grand détail des actions de cette religieuse. Il décrit fort au long ses jeûnes & ses veilles, son assiduité à la priere, son soin infatigable pour l'avancement des filles qui étoient sous sa conduite ; la lumiere qu'elle avoit, dit-on, pour découvrir les plus secrétes pensées, & sa pénétration dans l'avenir. Il rapporte des témoignages qu'elle prédit à M. de Gondi général des galeres, qu'il entreroit un jour dans la congrégation de l'oratoire, & y recevroit les ordres ; & au cardinal de Richelieu, que si Louis XIII assiégeoit la Rochelle, il la prendroit infailliblement. On prétend encore qu'elle guérissoit des maladies par son attouchement & par sa parole : mais son auteur la loue principalement de son heureuse persévérance dans l'exacte observation de tous ses devoirs. * *Journal des savans de l'année* 1690, *tome XVIII*, *page* 338.

ACARNANIE, province de l'Epire en Gréce, séparée de l'Etolie au levant par le fleuve Achéloüs, reçut son nom d'Acarnas, fils d'Alcméon, *duquel nous parlerons plus bas*. Elle s'appelle maintenant *la Carnia* & *il Dispotato*. Les anciens peuples de cette contrée ont été célébres par leur adresse & par leur politique. Ils eurent grande part aux guerres des Etoliens, & des autres Grecs contre les Romains. On dit que pendant un temps leurs années n'avoient été que de six mois. Ces peuples ont été accusés d'être très-lascifs & très-délicats. C'est de-là qu'est venu ce proverbe des anciens, *Porcellus Acarnanius*. Les chevaux d'Acarnanie étoient aussi très-estimés. On prétend que les peuples de cette province étoient originaires de l'isle de Negrepont, & qu'une partie de ces insulaires qui avoit eu part au siége de Troye, ayant été écartée des autres vaisseaux par la tempête, fut jettée sur les côtes de l'Epire où elle s'établit. On dit aussi qu'ils furent appellés Acarnaniens, parce-qu'ils ne faisoient pas couper leurs cheveux ; mais rien n'est plus incertain que toutes ces étymologies. Les lieux principaux de cette province sont Larta, Preveza, Capo Figalo, Alcippo, Dragumestro. * Strab. *l.* 10. Thucidide, *l.* 2. Pline, Pausanias, Polyb. Ptolem. *liv.* 3. Baudrand.

ACARNAS & AMPHOTHERUS, freres, fils d'Alcméon & de Callirhoë, fille du fleuve Achéloüs, vengerent la mort de leur pere, qui avoit été assassiné par

par les freres d'Alphésibée ou Arsinoë, sa premiere femme. Alcméon avoit fait présent à cette derniere du collier fatal qu'il avoit arraché à sa mere Euryphile, lorsqu'il la tua par ordre de son pere Amphiaraüs. Depuis étant devenu amoureux de Callirhoë, il lui donna le même collier, après l'avoir ôté à Alphésibée. Les freres d'Alphésibée indignés de cet affront, & animés par leur pere Phégée, tuerent leur beau-frere Alcméon. Callirhoë sa veuve, qui étoit aimée de Jupiter, ne respirant que la vengeance, demanda à ce dieu que ses deux fils, d'enfans qu'ils étoient, devinssent en un instant des hommes faits. Elle obtint l'effet de sa demande, & aussitôt ils allerent chercher Phegée, qu'ils tuerent avec son épouse & ses deux fils. Ils consacrerent à Apollon ce collier fatal à leur famille; & l'on dit qu'Olée ayant osé l'arracher du temple où il étoit conservé, en fut aussitôt puni par l'embrasement de sa maison. Acarnas mena une colonie en Epire dans une contrée, qui de son nom fut appellée *Acarnanie*. * Thucid. *l.* 2. Strabon, *l.* 10. Pausan. *l.* 8. Apollod. *l.* 3. Ovid. *metam. l.* 9.

ACARZERES (Laurent) Portugais, auteur de quelques poësies dans la langue de son pays, selon Giraldus.

ACASTE, Nymphe ou Naïade, fille de l'Océan & de Thetis. * Hesiode, *in theogon.*

ACASTE, fils de *Pelias*, roi de Thessalie & d'Anaxabe, fut un des plus fameux chasseurs de son temps. Son épouse, appellée Cretheis, ou selon d'autres, Atalante, ou Astydamie, s'enflamma d'amour pour Pelée, qui refusa de répondre à sa tendresse. Elle en fut si transportée de rage, qu'elle l'accusa auprès de son mari, d'avoir attenté à son honneur. Acaste dissimula quelque temps son chagrin; mais depuis ayant fait une partie de chasse, il y mena Pelée, & l'ayant attiré jusqu'au mont Pelion, il le laissa sans armes dans un désert, exposé à la faim des bêtes sauvages, & à la fureur des Centaures. Chiron, ou, selon d'autres, Mercure, armé de l'épée de Vulcain, délivra ce malheureux, lequel se servant du secours des Argonautes, vint à la cour d'Acaste, lorsque ce prince y songeoit le moins, & se vengea de sa cruauté, & de la haine de sa femme Cretheis, en les tuant tous deux, l'an 2775 du monde, 1262 avant Jesus-Christ. Quelques auteurs ne parlent que de la mort de Cretheis, & disent qu'Acaste fut lui-même un des Argonautes. * Ovide, *l.* 8. *metam.* Valérius Flaccus, *Argon. l.* 1. Schol. d'Apoll. *l.* 1.

ACATE, d'Argos, fut auteur d'un ouvrage, apparemment poëtique, où il décrivoit la prise de Troye. Il l'avoit intitulé *Iliopoesis*, & il y nommoit de suite tous les Grecs qu'on avoit fait entrer dans le cheval de bois; soin qu'Athenée, de qui on apprend cette particularité, a eu raison de railler, *liv.* 13.

ACATHISTE, en grec Ἀκάθιστος, fête ou hymne que le clergé de Constantinople célébroit le samedi de la quatriéme semaine de carême: elle étoit ainsi appellée, parceque le peuple ne s'asseyoit point pendant tout l'office de la nuit. L'hymne, qui faisoit la principale partie de l'office, étoit aussi nommée *Acathiste*, en l'honneur de la sainte Vierge, que l'on prétend avoir délivré trois diverses fois la ville de l'armée des barbares. * Rituel des Grecs. Curopalate en fait mention au *c.* 12. Baillet, *aux fêtes mobiles.*

ACBAR est selon Appien, *Parthic.* p. 95, *ed. gr. Caroli Stephani* 1551, *fol.* le nom du prince Arabe φύλαρχος Ἀράβων, qui perdit Crassus par sa perfidie. Plutarque, *vie de Crassus*, le qualifie de même en grec, & le nomme *Ariamnes. Cherchez* ABGAR.

ACCA, *cherchez* ACCAS.

ACCADIE, *cherchez* ACADIE.

ACCA-LAURENTIA, femme de Faustus ou Faustulus, intendant des troupeaux de Numitor roi d'Albe, nourit Remus & Romulus, qu'on avoit exposés sur le Tibre vers l'an du monde 3241, & avant J. C. 794. La tradition des Romains portoit que ce fut une louve qui les allaita. Mais il y a apparence que la prostitution d'Acca-Laurentia donna lieu à cette fable; parcequ'on appelloit alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les femmes débauchées du nom de *louve.* Les Romains célébroient au mois de décembre la fête qu'ils appelloient *Laurentale*, en l'honneur de cette Acca-Laurentia. Plutarque prétend que cette fête se faisoit en l'honneur d'une autre Acca-Laurentia, fameuse courtisane, & depuis épouse de Taruntius, noble Toscan, qui amassa de grands biens par ses prostitutions, & qui, en mourant, institua le peuple romain son héritier. Le sénat par reconnoissance, dit cet auteur, institua des jeux & une fête à l'honneur d'Acca-Laurentia. * Ovid. *liv.* 2. *fast.* Plutarch. *in Romul.* Varron *de L. L.* Macrobe, *Saturn.* Scalig. *in Var.*

☞ ACCARA, ou ACRA, contrée de la Côte d'or en Guinée: ç'a été autrefois un royaume particulier, qui a été entiérement détruit par ceux d'Acambou, de qui ce pays dépend à présent. On y trouve trois forts voisins les uns des autres, à savoir, le *fort des Anglois*; *Crevecœur*, qui appartient aux Hollandois, & *Christianbourg*, qui est aux Danois. Chaque fort a son village particulier, & chaque village a un nom qui lui est propre, mais le nom general qu'on leur donne est ACCARA. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACCARISI (François) jurisconsulte Italien, né à Ancone, fit ses études à Sienne, où Bargalio & Benevolente enseignoient la jurisprudence avec réputation. Ce dernier fut en grande liaison d'étude avec Accarisi, fit son éloge dans une harangue publique, & lui commit en mourant le soin de faire imprimer sa belle dispute *de dolo.* Accarisi expliqua à Sienne les instituts pendant six ans, & ensuite les pandectes. Le grand duc Ferdinand I le nomma professeur pour expliquer le droit civil, comme Cujas l'avoit expliqué. Après quoi il fut promu à l'emploi de professeur ordinaire en droit, vacant par la mort de Bargalio. Il en remplit les fonctions pendant vingt ans; & après avoir refusé les offres de plusieurs universités, il se laissa enfin attirer par Ranuce Farnèse, duc de Parme, qui le fit un de ses conseillers. Mais le grand duc, jaloux de voir Accarisi au service d'un autre prince, le fit revenir, & lui donna la premiere chaire de jurisprudence dans l'université de Pise. Il y professa jusqu'à sa mort, qui arriva quatre ans après à Sienne, le 4 octobre de l'année 1622. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust. part. II.* Bayle, *dict. crit.*

ACCARISIO (Jacques) de Bologne, philosophe, docteur en théologie, qui vivoit en 1627, a publié un volume d'*oraisons*, qu'il avoit récitées à Bologne, à Rome, à Mantoue & ailleurs; un autre de *lettres*, l'*histoire de la propagation de la foi*, & une traduction latine de l'*histoire des troubles du Pays-Bas*, qu'avoit composée le cardinal Bentivoglio. Il professa la rhétorique pendant quatre ans à Mantoue, dans l'académie que le duc Ferdinand y établit en 1627. * *Consultez* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* & le Mire, *de script. sæcul. XVII.* Bayle, *dict. crit.*

ACCARON, ville de la Palestine, étoit autrefois sous la puissance des Philistins, & l'une de leurs cinq satrapies. Elle étoit située entre Azoth & Bethsamès, sur les frontieres de la tribu de Dan, à trois lieues de la mer: depuis elle fut comprise dans le partage de la tribu de Juda; aujourd'hui ce n'est qu'un grand village, dont le terroir ne porte que des tamarins & des palmiers. La punition que Dieu fit des Philistins Accaronites, après la prise de l'arche, est décrite dans le premier livre des rois. Ils furent affligés d'une maladie au fondement, & de l'incommodité de plusieurs souris; ce qui les obligea de faire forger cinq souris d'or, qu'ils mirent en forme d'anathême ou d'offrandes dans un petit coffre à côté de l'arche, qu'ils renvoyerent aux Hébreux. * *I. Reg.* 5, *c.* 4 & 5. S. Jerôme, *de loc. hebr.* Joséphe, *l.* 15 & 16, *antiq. Jud.*

ACCARON, ACHARON, ACHORON, Dieu des mouches, selon Pline, *liv.* 10, *c.* 28. Pausanias rapporte qu'Hercule sacrifiant un jour à Olympe, fut fort incommodé des mouches; mais qu'ayant invoqué Jupiter ἀπόμυιος ou *chasse-mouches*, il en fut délivré, ces insectes s'étant envolé au-delà du fleuve Alphée. Depuis ce temps-là les Eléens continuerent de faire le même sacrifice à Jupiter *chasse-mouches*, pour obtenir de lui le même bienfait. On l'appelle aussi *Achor*, ou *Myagre*, ou *Myodes*. Le Dieu de la ville d'Accaron est nommé dans l'écriture, *Beelzebub*, qui signifie aussi *le dieu des mouches*. * Plin. *liv.* 10, *c.* 28. Pausan. *in Æliac.* Greg. de Nazian. *orat.* 1. *cont. Julian. IV Reg.* 5, 1.

ACCAS ou ACCA, évêque d'Hagulstad en Angleterre, dont le siége a été transporté à Durham, étoit contemporain & ami de Bede, dans le VIII siécle. Bosa, archevêque d'Yorck, le fit élever parmi les clercs de son église. Depuis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Benoît, & fut disciple de l'évêque Wilfride, auquel il succéda. Cette élevation ne servit qu'à le rendre plus humble. Bede lui conseilla de travailler sur l'écriture sainte, & Acca lui écrivit une lettre sur les mesures qu'on pouroit prendre pour expliquer l'évangile, entr'autres celui de S. Luc. Il travailla aussi pour regler le chant de son église, & composa la vie des Saints dont on y gardoit des reliques, à ce que rapportent Baleus & Pitseus, qui ont écrit des auteurs & des historiens d'Angleterre: mais on n'a de lui que la lettre à Bede. Il mourut l'an 740. * Pitseus, *de scrip. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques.*

ACCENSES, en latin *Accensi forenses*, officiers des magistrats romains; savoir, des consuls, des décemvirs, des préteurs, des proconsuls, & des gouverneurs des provinces de la république. On les prenoit du nombre des affranchis, & leurs fonctions étoient plus pénibles qu'honorables, comme le témoigne Ciceron dans sa lettre à son frere Quintus, proconsul d'Asie: *Accensus sit eo etiam numero, quo eum majores nostri esse voluerunt; qui hoc non in beneficii loco, sed in laboris, aut muneris non temerè nisi libertis deferebant, quibus illi non multo secùs quàm servis imperabant.* Ils marchoient devant les magistrats, dont ils recevoient & exécutoient les ordres. Leur principal emploi etoit de convoquer le peuple aux assemblées; & c'est particulierement de cette derniere fonction, dit Varron, qu'ils ont été nommés, *Accensi, ab acciendo.* Voici la formule dont les magistrats se servoient pour faire cette convocation: *Voca ad concionem, omnes Quirites huc adduce*; Accense, *appellez, faites venir les Romains à l'assemblée.* Aussitôt l'Accense crioit, *Omnes Quirites ite ad concionem*: c'est-à-dire, *A l'assemblée, messieurs les citoyens.* Leur fonction étoit encore d'assister le préteur, lorsqu'il tenoit le siége, & de l'avertir tout haut de trois heures en trois heures: ainsi à neuf heures du matin, qui est la troisiéme heure chez les Romains, ils crioient à haute voix qu'il étoit la troisiéme heure, à midi qu'il étoit la sixiéme; & à trois heures après-midi, qu'il étoit la neuviéme. *Accensus inclamabat horam esse tertiam, meridiem & nonam.* * Rosin, *Ant.*

ACCENSI, dans les armées romaines, étoient, au sentiment de Festus, des soldats surnuméraires, qui servoient à remplir la place des soldats qui étoient morts, ou qui se trouvoient hors d'état de combattre, par quelque blessure qu'ils avoient reçûe. *Accensi dicebantur, quia in locum mortuorum militum subitò subrogabantur; ita dicti, quia ad censum adjiciebantur.* Asconius Pedianus leur donne un rang dans la milice romaine, semblable à celui de nos sergens majors, de nos caporaux ou trompettes. *Accensus nomen est ordinis in militia, ut nunc dicitur primesis, aut commentariensis, aut cornicularius.* Tite-Live nous apprend qu'on faisoit des compagnies de ces accenses, qu'on mettoit à la queue des armées, parcequ'on ne faisoit fond, ni sur leur expérience, ni sur leur courage. * Rosin, *antiq. Rom.* Thom. Dempster. *Paralip.*

ACCEPTUS, ecclésiastique de Fréjus en Provence, sur la fin du IV siécle, s'accusa faussement de divers crimes; pour empêcher qu'on ne l'élût évêque ou prêtre. Comme plusieurs autres en usoient de même, un concile assemblé à Valence en Dauphiné l'an 374, fit un canon par lequel il ordonna que ceux qui s'accuseroient eux-mêmes faussement ou véritablement de quelque crime, en seroient crus sur leur parole, & réputés criminels. * Pagi, *crit.* Baronius, *ad an.* 374.

ACCHA, *cherchez* ACA.

ACCIA, mere de l'empereur Auguste, *cherchez* ACTIA.

ACCIA, petite ville de l'isle de Corse, avec évêché suffragant de Gènes. Elle étoit située entre Corte & Mariana, à quatre heures & demi de chemin de l'une & de l'autre. Cette ville est aujourd'hui ruinée, & l'évêché a été uni à celui de Mariana. Il n'en reste plus qu'une église sous l'invocation de S. Pierre, qui est presque démolie. * Duval. Sanson. Baudrand.

ACCIAIOLI ou ACCIAIVOLI, nom d'une noble & ancienne famille de Florence, qui a été féconde en grands hommes, & a possédé en souveraineté Corinthe, Thèbes & Athènes.

ACCIAIOLI (Nicolas) de l'illustre maison de ce nom à Florence, naquit dans cette ville le 12 de septembre 1310. Son pere, homme riche, d'un bon conseil, d'une probité à toute épreuve, & très-habile dans la conduite des affaires publiques, posséda les charges les plus considérables de sa patrie, à laquelle il rendit de grands services. Le fils marcha sur les traces du pere, & se rendit encore plus illustre. A l'âge de dix-huit ans il entra par le mariage dans la maison de Spini, & trois ans après il alla à Naples pour les affaires de sa famille. Durant le séjour qu'il fut obligé de faire dans cette ville, Philippe, prince de Tarente, & frere de Robert roi de la Pouille, étant mort, Catherine sa veuve, fille de Charles de Valois, engagea Acciaïoli à se charger de l'éducation des trois princes Robert, Philippe & Louis, ses fils: elle le prit aussi pour son conseil & lui confia la plus grande partie des affaires. Dans cette place importante Acciaïoli se conduisit avec tant de sagesse, qu'il conserva à la princesse l'autorité qu'elle devoit avoir sur ses sujets; il disposa des charges & des gouvernemens, & les ôta à ceux qui abusoient de leur crédit & de leur autorité. Cette conduite, quoiqu'équitable, lui fit des envieux: on chercha à le détruire dans l'esprit des princes; on le calomnia auprès d'eux, & on alla jusqu'à vouloir leur persuader qu'il avoit avec leur mere un commerce qui la deshonoroit & eux avec elle; Acciaïoli, sûr de sa vertu, & affectionné de la mere & des enfans, méprisa ces calomnies, & continua d'avoir la confiance de tous. Catherine, obligée de passer en Gréce pour pacifier les troubles qui s'y étoient élevés dans les lieux qui dépendoient de sa domination, mena avec elle son ministre & s'en trouva bien. La négociation fut aussi heureuse qu'on pouvoit le souhaiter; & Acciaïoli se fit respecter & aimer. Après leur retour à Naples, Robert, l'aîné des trois princes, envoya cinq cens cavaliers en Calabre, & en donna le commandement à son frere Louis; mais comme celui-ci n'avoit que quinze ans, & qu'il étoit sans expérienee, Robert lui donna, de l'avis de sa mere, pour le diriger & l'instruire, le sage Acciaïoli, à qui il voulut que le prince obéit en tout. Les troubles de la Calabre furent appaisés, & le prince Louis fut si satisfait de celui qu'on lui avoit donné pour gouverneur & pour maître, qu'il lui donna des marques de l'affection la plus intime. Ils étoient encore en Calabre, lorsqu'André, roi de la Pouille & de Sicile, fut étranglé dans une conjuration; Acciaïoli profitant de l'occasion, chercha à faire épouser à Louis Jeanne, veuve d'André. Louis le refusa d'abord, par-

ceque la jeune reine étoit sa proche parente, & qu'il vouloit auparavant avoir la dispense du pape Clément VI. Mais l'intérêt demandoit que l'on profitât des circonstances; le mariage se fit donc, & le pape le confirma ensuite. Acciaïoli demeura auprès des nouveaux mariés, qui se déchargerent sur lui du gouvernement de leurs états. Tout étoit tranquille, lorsque Louis, roi de Hongrie, frere d'André, voulant venger la mort de son frère, entra en Italie avec une puissante armée. Cet événement consterna Louis de Tarente & la jeune reine sa femme. Celle-ci se retira à Naples, dans une citadelle très-fortifiée, & Louis avec ses deux freres & le plus de troupes qu'ils purent ramasser, marcha vers Capoue pour arrêter les progrès de l'armée du roi de Hongrie. Ce prince les trompa en prenant une autre route, & les Napolitains craignant pour eux-mêmes, se déclarerent en sa faveur. La reine Jeanne ne se croyant donc plus en sureté à Naples, se sauva par mer, & se retira à Marseille. Louis de Tarente & Acciaïoli abandonnerent aussi Capoue, marcherent à Naples, & forcés de se retirer encore de devant cette ville, ils s'embarquerent, & vinrent dans le territoire de Florence, en une terre qui appartenoit à Acciaïoli. Louis de Hongrie ne trouvant donc plus d'obstacles, agit par-tout en victorieux, soumit à sa puissance tous les lieux par où il passa, & fit mourir plusieurs de ceux qui avoient trempé dans le meurtre d'André. Les Florentins craignant de se commettre, refuserent aussi de secourir Louis de Tarente; mais Acciaïoli ne voulant point abandonner ce prince dans sa disgrace, le mena à Avignon, où le pape étoit alors, & par le crédit de ce pontife, il délivra aussi la reine Jeanne, qui étoit retenue à Marseille, & il la fit venir pareillement à Avignon. La reine avoit des droits sur cette ville, qui lui payoit un tribut annuel. En 1348, la peste ravageant toute l'Italie, obligea le roi de Hongrie à reprendre la route de ses états. La reine Jeanne, informée de cette retraite, conféra avec Acciaïoli de ce qu'il y avoit à faire; par ses avis elle vendit au pape les droits qu'elle avoit sur la ville & sur le peuple d'Avignon; & apres avoir ramassé le plus d'argent qu'il fut possible, Acciaïoli fit préparer une flotte. Durant ces préparatifs, il alla à Naples & à Capoue, ramena les principaux à l'obéissance de Louis de Tarente, & prépara tout le pays au retour du prince & de la reine sa femme. Guernier, qui avoit été un des principaux chefs de l'armée du roi de Hongrie, étoit demeuré en Italie avec douze cens hommes; mais comme il étoit irrité de ce que le roi lui avoit ôté le commandement, Acciaïoli le gagna facilement, & l'engagea dans son parti. Tout étant ainsi disposé, il manda à Louis & à Jeanne de faire le plus de diligence qu'ils pouroient, & ils furent reçus avec de grandes démonstrations de joie. Acciaïoli travailla ensuite à leur faire rendre toutes les places & les citadelles où le roi de Hongrie avoit laissé garnison, & il y réussit à l'égard de plusieurs. Mais il eut une guerre difficile à soutenir pour le recouvrement de quelques autres. Corradus que le roi de Hongrie avoit laissé en Italie avec de bonnes troupes, s'opposa aux progrès que faisoit Acciaïoli soutenu de Guernier. On étoit près d'en venir aux mains lorsque Guernier déclara que ses douze cens hommes qui étoient Allemans, n'iroient pas volontiers au combat contre les troupes de Corradus qui étoient aussi allemandes. Louis de Tarente craignit donc alors qu'au lieu de combattre pour lui, on ne vînt à le trahir; & il fut obligé de se renfermer dans Luceria. Corradus pilla les environs, & Louis ne se trouvant pas en sureté dans la ville, se retira par de longs détours dans le Bénéventin. Guernier se joignit ensuite à Corradus, & l'un & l'autre profiterent des troubles pour piller & ravager. Louis de Tarente & les principaux du pays se réunirent pour s'opposer à ces deux tyrans: on livra bataille, les deux Allemans furent vainqueurs & firent beaucoup de prisonniers, entre lesquels se trouverent vingt-deux des principaux du parti de Louis de Tarente. Le roi de Hongrie ayant appris cette victoire, revint en Italie avec son armée, & y fit de nouvelles conquêtes. Mais enfin on traita de paix, & l'on s'en rapporta pour les conditions au pape Clément VI, qui étoit à Avignon. Le roi de Hongrie rendit à Louis de Tarente son royaume, & fit retirer ses troupes. Tout étant ainsi pacifié, Louis de Tarente fut solemnellement couronné roi à Naples par les légats du pape, le jour de la pentecôte de l'an 1352. Acciaïoli, à qui le roi devoit principalement son rétablissement, reprit toute son autorité. Il fut le principal ministre & confident de Louis; & il gouverna presque seul le royaume tant en paix qu'en guerre: c'étoit lui qui nommoit les commandans, les officiers, les gouverneurs: en un mot, tout se faisoit par lui, & rien ne se remuoit, pour ainsi dire, que par sa volonté: il rétablit par-tout le bon ordre, autant qu'il lui fut possible, & chassa du royaume tous ceux qui le troubloient. A l'égard de Corradus, qui étoit maître de Luceria, il le gagna par argent, & l'obligea ainsi à vuider le royaume avec toutes les troupes qu'il commandoit. Quelque temps après, l'occasion s'étant présentée de recouvrer toute la Sicile, Louis y envoya Acciaïoli avec des troupes: il y fut reçu avec amitié dans plusieurs villes, entr'autres à Palerme; & ensuite beaucoup d'autres villes moins considérables envoyerent offrir leur soumission. Syracuse & Trapano suivirent cet exemple; ensorte qu'en très-peu de temps Acciaïoli se rendit maître, au nom de Louis, de la plus grande partie de la Sicile. Cette expédition faite, il revint en Italie, après avoir laissé des troupes suffisantes pour conserver sa conquête. Le sujet de son retour étoit le besoin que Louis avoit de lui pour s'opposer à Charles, roi de Bohême, qui étoit descendu en Italie, au cas que ce prince, qui ne vouloit, disoit-il, qu'aller à Rome pour se faire couronner, voulût faire quelqu'autre entreprise; ou que les factieux ne profitassent de son voyage pour remuer eux-mêmes. Louis envoya vers lui Acciaïoli à Sienne, pour le complimenter, & lui demander son amitié. Charles le reçut très-gracieusement, lui jura qu'il acceptoit avec joie l'amitié de Louis, & partant peu après pour Rome, il l'engagea à l'y accompagner. Après la cérémonie du couronnement, & les fêtes qui la suivirent, Charles envoya un ordre à Lindon, qui faisoit des ravages dans la Pouille, de ne faire aucun tort à Louis. Acciaïoli étoit lui-même à la tête des envoyés. Les ordres furent signifiés: mais Lindon refusant de se retirer, Acciaïoli se mit en devoir de le réprimer: il eut d'autant plus de peine à y réussir, que Lindon se réfugia dans des lieux d'un accès très-difficile. Enfin voyant un moment favorable pour hasarder un combat, il le saisit. Le combat fut long & opiniâtre; mais Acciaïoli n'ayant pas été secouru, comme il l'espéroit, fut obligé de battre en retraite. Acciaïoli prit alors un autre parti: il racheta le royaume de la vexation de Lindon, & moyennant une somme d'argent, il l'obligea d'abandonner la Pouille; il s'accommoda aussi avec d'autres petits tyrans, & retourna ensuite en Sicile, pour achever ce qu'il avoit si heureusement commencé; il s'y empara d'abord de Messine, ce qui lui facilita la conquête de plusieurs autres villes beaucoup moins considérables. Louis étant ainsi reconnu roi de Sicile, s'y transporta avec la reine. Après y avoir reçu les hommages qui lui étoient dus, Louis résolut de faire le siége de Catane, qui refusoit de le reconnoître. Acciaïoli conduisit encore cette entreprise; mais elle ne réussit point. Louis retourna à Naples où Acciaïoli le suivit. Il l'envoya peu après au pape Innocent VI, auprès duquel on avoit calomnié Louis; on avoit principalement indisposé ce pontife, sur ce que le roi ne possédant, disoit-on, son royaume que par la concession du pape, il refusoit de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit, & de lui payer un tribut annuel. C'étoit

donc pour payer ce tribut, & montrer l'injustice des calomniateurs, que Louis envoya au pape l'archevêque de Naples & Nicolas Acciaïoli; ils furent bien reçus, & le pape fit présent à Acciaïoli d'une rose d'or. Il l'employa aussi dans quelques négociations importantes, dont il s'aquitta si bien, au contentement du pape & de sa cour, qu'il fut fait gouverneur de Bologne & de toute la Romagne. Dans ces circonstances, il rendit de si grands services au pape, que le souverain pontife fit tout ce qu'il put pour le retenir; mais Louis le rappella à l'occasion d'une nouvelle guerre dont la Pouille étoit menacée. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette guerre, où Acciaïoli donna encore les plus grandes marques de prudence & de valeur, & qu'il termina à l'avantage de son prince, qui mourut peu de temps après. Cette mort occasionna beaucoup de factions. Acciaïoli étoit retourné en Sicile; la reine le rappella promptement: son retour & la sagesse avec laquelle il se conduisit, diminuerent chaque jour le nombre des factieux, ou arrêterent du moins leurs projets, & affermirent l'autorité de la reine. Mais on agit sourdement contre lui-même; on renouvella contre lui auprès du pape Urbain V les calomnies par lesquelles on avoit déja tâché de le noircir, & on en ajouta d'autres, surtout qu'il s'étoit emparé de beaucoup de biens ecclésiastiques, & que par cette voie il avoit amassé d'immenses richesses. Acciaïoli, informé de ces calomnies, écrivit fortement au pape pour sa justification; du reste, il cessa de paroître à la tête des armées, & se contenta de l'intérieur du gouvernement; & soit qu'il fût à Melfi ou à Naples, il ne discontinua point d'assister la reine de ses conseils. Il mourut à Naples le huit de novembre 1366, n'étant que dans la 57e année de son âge. Son corps fut inhumé dans la chartreuse de S. Laurent, qu'il avoit fait bâtir près de Florence, & qu'il avoit dotée. Ce n'est pas la seule fondation pieuse qu'il ait faite: l'historien de sa vie parle de plusieurs autres qu'il fit de son vivant, & de celles qu'il ordonna par son testament. Il avoit vu mourir avant lui deux de ses fils, déja grands & distingués par leur mérite; & il en avoit supporté la perte avec beaucoup de constance, quelque peine qu'il en eut ressentie. Matthieu Palmério, noble Florentin, qui avoit pour son temps beaucoup d'érudition, a écrit en latin la vie de Nicolas Acciaïoli. Donat Acciaïoli qui en avoit eu communication, en fit une traduction italienne, qui fut imprimée en 1588, à Florence, avec l'histoire de la famille Ubaldini; mais l'original latin de Palmério est demeuré manuscrit jusqu'à l'édition qui en a été donnée par le savant Louis-Antoine Muratori: cet ouvrage fait partie du 13e vol. de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. C'est sur cette édition latine, que l'on a extrait ce que l'on vient de rapporter. Elle a pour titre: *Matthei Palmerii Florentini, de vita & rebus gestis Nicolai Acciaioli, Florentini, magni Apuliæ seneschalli, ab anno* 1310, *ad annum* 1366, *commentarius.*

ACCIAIOLI (Reinier) duc d'Athènes, se rendit maître de cette ville, après en avoir chassé les Aragonois, au commencement du XV siécle. Il fut aussi souverain de Corinthe, & d'une partie de la Béotie. Sa femme Euboïs ne lui ayant point laissé d'enfans mâles, il laissa Athènes aux Vénitiens, Corinthe à Théodore Paléologue, qui avoit épousé l'aînée de ses filles, & donna la Béotie avec la ville de Thèbes à Antoine son fils *naturel*; mais celui-ci s'empara d'Athènes, & eut pour successeur Nerio, suivi d'Antoine, pere de Franco, sur lequel Mahomet II, empereur des Turcs, prit Athènes, l'an 1455. * Chalcondile, *l.* 4 *&* 9.

ACCIAIOLI (Angelo) cardinal du titre de S. Laurent *in Damaso*, & archevêque de Florence, fut créé cardinal par Urbain VI en 1384. Il rendit un très-grand service à ce pontife, en éludant adroitement les desseins du cardinal de Prato, qui vouloit détacher les Florentins de l'obéissance d'Urbain, pour les soumettre à Clément VII. Ce fut alors qu'Acciaïoli composa en faveur du premier un ouvrage, où il ne s'amusoit pas tant à combattre l'élection de Clément, qu'à rechercher les moyens de finir ce schisme, qui étoit si funeste à l'église. Après la mort d'Urbain VI, les cardinaux du conclave furent partagés; & de quatorze qu'ils étoient, il y en eut six pour Acciaïoli, & six pour Ursin. Ils demeurerent fermes de part & d'autre dans leurs sentimens, & ne s'accorderent qu'au second scrutin, en faveur de Boniface IX, qui donna d'abord de grands emplois à Acciaïoli. Il l'envoya légat au royaume de Naples, où il devoit commander des troupes en faveur de Ladislas contre Louis II. Il fut même nommé régent du royaume, & tuteur de ce jeune prince, qui n'étoit âgé que de seize ou dix-sept ans, & qu'il couronna à Gaïette le premier jour du mois de juin de l'an 1390. Ladislas ayant pris depuis la résolution de recouvrer le royaume de Hongrie, le cardinal Acciaïoli eut ordre de l'accompagner, & fut déclaré légat en Hongrie, Esclavonie, Dalmatie & Croatie. Ce voyage fut moins heureux qu'on ne l'avoit espéré. Le légat revint à Rome, où il ménagea la réconciliation de la famille des Ursins & de Boniface. Ce pape lui avoit donné l'évêché d'Ostie, & l'avoit fait vice-chancelier de l'église. Le cardinal Acciaïoli se trouva encore à l'élection d'Innocent VII, & ce fut sous le pontificat de ce dernier, qu'il réforma le monastere de S. Paul de Rome. Il mourut à Pise le 12 juin, ou, selon d'autres, le dernier jour du mois de mai de l'an 1407. Son corps fut porté à Florence, & enterré dans la chartreuse, que Nicolas Acciaioli avoit fondée. * Onuph. Ciaconius. Ughel. *Ital. sacr. in archiep. Florent.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

ACCIAIOLI (Donat) de la même famille, né en 1428, étoit fils de Nerio, & fut souvent employé dans la république de Florence, pour les affaires publiques, sans que ses occupations l'éloignassent des sciences qu'il aimoit passionnément. Il avoit été disciple de Jean Argyropyle de Constantinople, qui enseignoit alors à Florence; & il a donné des commentaires en latin sur la morale d'Aristote, traduite en latin par Argyropyle. Il avoue dans l'épître dédicatoire à Côme de Médicis, qu'il avoit tiré ces commentaires des leçons d'Argyropyle, & qu'il n'avoit fait autre chose qu'étendre les explications qu'il lui avoit entendu faire: ainsi c'est à tort que Simon Simonius & Gabriel Naudé l'ont accusé d'avoir été plagiaire, en donnant sous son nom un ouvrage d'Argyropyle. Il a encore laissé quelques autres ouvrages; savoir, les traductions des vies d'Alcibiade & de Demetrius, composées par Plutarque; & les vies d'Annibal & de Scipion, que quelques-uns ont cru traduites sur le grec de cet auteur, qui cependant ne les a jamais faites: il faut y joindre un abrégé de la vie de Charlemagne. Ces vies ont été imprimées dans un même volume. Acciaïoli envoyé en France par les Florentins, pour demander à Louis XI du secours contre le pape Sixte IV, mourut à Milan au mois d'août 1478, âgé de 50 ans, & fut enterré aux dépens du public. Christophe Landin fit son oraison funébre. Ange Politien fit son épitaphe, qu'on voit dans l'église des chartreux de Florence. Il laissa peu de bien, & même ses filles furent mariées aux dépens du public, en reconnoissance de ses services. Il étoit fort estimé du cardinal de Pavie, comme il paroît par les lettres que ce cardinal lui avoit écrites. * Volaterran, *l.* 21. Jovius, *in elog. c.* 16. Vossius, *de hist. Latin.* Hugolino Verrini, *in Florentia illustrata.* Leandre Alberti. Bayle. M. de la Monnoye, qui a écrit à M. le Clerc que Bayle avoit étrangement brouillé le mémoire qu'il lui avoit donné.

ACCIAIOLI (Zenobius) Florentin, de l'ordre de S. Dominique, fut fait bibliothécaire du Vatican sous le pape Léon X, l'an 1518, sur la fin de sa vie. Il savoit le grec & l'hébreu, & a traduit en latin quelques ouvrages des anciens peres; tels qu'Olympiodore sur l'Ecclésiaste; le traité d'Eusebe contre Hierocles; les douze

livres de Theodoret, de *græcarum affectionum curatione*; Justin martyr. Nous avons de lui des poëmes & des sermons sur l'épiphanie, & des vers & des harangues en l'honneur de Léon X. On a publié quelques lettres qu'il avoit écrites à Pic de la Mirandole, un traité latin à la louange de la ville de Rome; le panégyrique de la ville de Naples, & la chronique du couvent de S. Marc de Florence; & ce fut lui qui rassembla en un volume des épigrammes grecques de Politien, & d'Alexandra Scala, femme de Michel Marulle, & les fit imprimer. Il mourut l'an 1520 à l'âge de 58 ans. * Altamura, *biblioth. ordin. Prædic.* Bayle, *dict. crit.*

ACCIAIOLI (Nicolas) né à Florence le 10 juillet 1630, de la famille de ceux dont nous venons de parler, se distingua si fort à Rome par son esprit & par sa vertu, que le pape lui donnoit par préférence les charges qui venoient à vacquer. Il fut auditeur de la chambre apostolique & légat à Ferrare. Clément IX l'éleva au cardinalat le 29 novembre 1669. Il est mort doyen des cardinaux, le 25 février 1719, âgé de 89 ans, & la 50 année de son cardinalat. Il est enterré à Rome en l'église de S. Jean des Florentins. Il étoit si estimé des cardinaux, que dans deux conclaves il eut plusieurs voix pour le pontificat. * *Histoire des cardinaux.*

ACCIAIVOLI, *cherchez* ACCIAIOLI.

ACCIEN, prince mahométan, & soudan d'Antioche, commença de regner vers l'an 1079 sur cette ville, que les Turcs enleverent aux Sarasins. Il travailla à l'embellir & à la fortifier pour la défendre contre l'armée des princes chrétiens, croisés avec Godefroi de Bouillon, qui assiégerent cette ville au mois d'octobre 1097 : elle fut prise le 3 juin 1098, par la correspondance qu'on eut avec un certain Pirrus. Accien craignant qu'il n'y eût aussi de l'intelligence dans le château, en sortit déguisé par une porte qui donnoit à la campagne. Il se cacha dans une cabane où il fut reconnu & tué. * Guillaume de Tyr, *l.* 4, 5. Balderic, Raymond d'Agiles, &c. *Gest. Dei per Franc.*

ACCIPACIO (Nicolas) cardinal, né à Sorrento, ville de la terre de Labour au royaume de Naples, avoit été reçu docteur en droit canonique & civil, avant d'avoir l'évêché de Tropea, d'où il passa à l'archevêché de Sorrento, & ensuite à celui de Capoue. Eugène IV lui donna le chapeau de cardinal en 1439, après l'avoir employé en plusieurs négociations importantes, dont il s'étoit aquitté avec honneur. Il suivit d'abord le parti d'Anjou contre celui d'Aragon, pendant les troubles du royaume de Naples; mais depuis il se rangea du côté du roi Alfonse, qui étoit demeuré victorieux. Il mourut l'an 1447. * Ciaconius. Ughellus. Onuphrius. Auberi, *histoire des cardinaux.*

ACCIUS, *cherchez* ACTIUS.

ACCLAMATION, cri de joie, applaudissement qu'on donnoit aux personnes & aux choses : ce qui se pratiquoit en diverses rencontres. Le peuple romain ne manquoit jamais de faire des acclamations, qui renfermoient des vœux & des souhaits avantageux à la personne des empereurs, lorsqu'ils leur faisoient quelques largesses à l'occasion de quelque victoire remportée sur les ennemis de l'empire. Ces acclamations s'exprimoient souvent par un seul mot, *feliciter*, ou par plusieurs.

Dî tibi dent quidquid, princeps Trajane, mereris,
Et rata perpetuò, quæ tribuêre, velint.

Et par ces termes,

Augeat imperium nostri ducis, augeat annos.

On peut voir là-dessus Barn. Brisson, dans son traité des formules. Le sénat faisoit pareillement des acclamations aux empereurs, soit à leur avénement à l'empire, soit en reconnoissance de quelques faveurs qu'il en avoit reçues, les inférant très-souvent dans les registres publics, ou les faisant graver sur des lames d'airain ou sur des tables de marbre. Ils déifioient souvent les empereurs, & élisoient les magistrats par de subites acclamations. En voici quelques exemples.

Aurelius Victor rapporte qu'on ordonna des honneurs divins à l'empereur Pertinax après sa mort, & que tout le sénat s'éleva en sa faveur par de grandes acclamations : *Acclamatum est, Pertinace imperante, securi viximus, neminem timuimus, patri pio, patri senatûs, patri bonorum omnium.* » Nous avons été en » toute sureté sous Pertinax, *s'écria le sénat*, nous » n'avons redouté aucun peuple : Pertinax a été pour » nous un pere plein de tendresse, le pere du sénat, le » pere de tous les gens de bien. » Trebellius Pollion rapporte les acclamations qu'on fit à l'élection de Valerien à la charge de censeur : *Acclamatum est, Valerianus in tota vita sua fuit censor, prudens senator, modestus senator, amicus bonorum, tyrannorum inimicus, hostis criminum, hostis vitiorum. Hunc censorem omnes, hunc imitari volumus. Primus genere, nobilis sanguine, emendatus vitâ, doctrinâ clarus, moribus singularis, exemplum antiquitatis.* » On s'éleva (*dit-il*) par ces acclamations : Valé- » rien a été un véritable censeur dans toute sa vie, un » sénateur sage, avisé & modeste, ami des gens de bien, » ennemi des tyrans, ennemi des crimes & des vices. » Nous l'élisons tous pour être notre censeur. Illustre » par sa noblesse, reglé dans sa vie & dans ses mœurs, » recommandable pour sa doctrine, l'exemple de l'anti- » quité. » La même chose arriva dans l'élection de Tacite à l'empire. Car le premier qui opina l'ayant proclamé empereur, tout le sénat s'éleva en criant, *Omnes, omnes*; & ce bon vieillard tâchant de s'en défendre, à cause de son grand âge, qui le rendoit peu propre à soutenir le poids de l'empire, on se récria : *Caput imperare, non pedes. Animum tuum, non corpus eligimus. Tacite Auguste, dii te servent :* » C'est à la tête à com- » mander, & non pas aux pieds; c'est votre esprit que » nous élisons, & non pas votre corps; Tacite Auguste, » veuillent les dieux vous conserver long-temps. » Dans les armées, les soldats Romains élisoient souvent par de subites acclamations les empereurs & leurs généraux, sans attendre ni l'ordre du sénat, ni l'agrément du peuple romain, comme il arriva à l'élection de l'empereur Probus. Car les colonels ayant exhorté les soldats à élire un empereur, qui fût homme de probité, *probum*, il s'éleva tout-à-coup un bruit de voix confuses, qui déclarerent Probus empereur : *Probe imperator, dii te servent.*

Les acclamations étoient encore d'usage aux théâtres dans les spectacles, lorsqu'ils étoient du gout du peuple, comme il arriva à une comédie de Pacuve, jouée devant les Romains. *Qui clamores sæpe totâ caveâ exauditi sunt in M. Pacuvii nova fabula;* » on entendit souvent de pa- » reilles acclamations dans l'amphithéâtre, à la repré- » sentation de la nouvelle comédie de Marcus Pacuve. » Si les Romains avoient accoutumé de faire des acclamations pour témoigner leur joie, & marquer leur satisfaction, ils s'emportoient aussi en imprécations, pour marquer leur indignation & leur haine, comme ils firent après la mort de l'empereur Commode. » Que l'on » dépouille, *s'écrierent-ils*, de tous honneurs l'ennemi de » la patrie; que ce parricide, que ce gladiateur soit mis » en piéces dans le lieu de la dépouille des gladiateurs : » *Hosti patriæ honores detrahantur : parricida, gladiator in spoliario lanietur.* L'acclamation est différente de l'applaudissement, en ce que l'acclamation se faisoit verbalement, en présence des personnes qu'on louoit, & enfin parceque les femmes y avoient part; au lieu que l'applaudissement *plausus*, consistoit dans un battement de mains; que l'on s'en servoit en l'absence des personnes à la louange de qui on faisoit ces sortes de réjouissances, ensorte néanmoins que les femmes n'y ont jamais eu part. * *Antiquités romaines.*

Les acclamations ont été en usage dans les conciles, soit pour souhaiter de longues années aux empereurs, soit pour condamner ou anathématiser des hérétiques d'un commun consentement, soit pour approuver unani-

mement l'avis proposé. On voit plusieurs exemples de ces acclamations dans les conciles, notamment dans le concile de Chalcédoine, & même dans le concile de Trente, où après la lecture des actes, les peres répondent par un *placet*, & finissent par plusieurs acclamations qui se trouvent à la fin de ce concile.

ACCLAMATION: c'est peut-être l'époque la plus célébre de l'histoire de Portugal. Les Portugais appellent *Acclamation*, la proclamation qu'ils firent du duc de Bragance, qu'ils élurent roi, lorsqu'ils secouerent le joug de la domination espagnole, le premier jour de décembre 1640. Cette époque sert donc aujourd'hui à la nation portugaise, pour marquer les temps; on dit *le jour de l'Acclamation, tel jour avant ou après l'Acclamation.*

ACCO, femme que l'on dit être devenue folle dans sa vieillesse, de ce que s'étant regardée dans un miroir, elle se trouva laide. Sa folie fut de se regarder continuellement dans un miroir, & de s'entretenir avec son image, comme si c'eût été une autre personne: elle parloit, promettoit, menaçoit, rioit, & faisoit toutes sortes de gestes devant ce miroir, s'admirant elle-même; d'où est venu le proverbe grec ἐπὶ τοῖς ὅπλοις ακκύζηται. *Il se mire dans ses armes comme Acco dans son miroir.* On dit que cette femme avoit encore une autre folie, qui étoit de refuser les choses dont elle avoit le plus d'envie. C'est de-là que l'on a dérivé, comme quelques-uns le veulent, le mot d'*accisme* pour signifier dissimulation. Ciceron se sert de ce terme en ce sens, *lib.* 2. *epistolarum ad Atticum, epistola* 19. On se servoit, dit-on, du nom & de la figure d'Acco pour faire peur aux enfans: ce qui n'est cependant pas certain; car il ne se trouve point de pays où cela soit en usage. * Lucien. Olympiodore. Lloyde. Bayle. Cœl. Rhodig. *l.* 17. *c.* 2. Plutarc. *de stoicor. repugn.*

AC-COINLU est le nom d'une famille de Turcomans, qui a regné en Asie. Ce mot turc signifie *du mouton blanc*, à cause que les princes de cette dynastie le portoient pour enseigne. Ils ont regné dans l'Arménie mineure, & dans la Mésopotamie, & ont succédé à ceux que l'on appelloit *Cara-Coinlu*, c'est-à-dire, *du mouton noir.*

Le premier de cette dynastie a été Thour Ali Beg.

Le second, Courlu Beg, fils de Thour Ali.

Le troisiéme, Cara Ilug Othman. Il conserva ses états, en rendant hommage à Tamerlan, & mourut l'an de l'hégire 809, de J. C. 1406. Il étoit fils de son prédécesseur.

Le quatriéme, Hamzag Beg, fils de Cara Ilug, qui mourut l'an de l'hégire 848, de J. C. 1444.

Le cinquiéme, Gehanghir, neveu de Hamzag, mort l'an de l'hégire 872, & de J. C. 1467.

Le sixiéme, Hassan Al Thaovil, ou Hassan *le Long.* C'est Usuncassan frere de Gehangir. Il mourut l'an de l'hégire 883, & de J. C. 1478.

Le septiéme, Khalil Beg, fils d'Usuncassan, mort l'an 884 de l'hégire, & de J. C. 1479.

Le huitiéme, Jacob Beg, frere de Khalil, & fils d'Usuncassan, mort de poison l'an 896 de l'hégire, & de J. C. 1490.

Le neuviéme, Massih Beg, frere de Jacob; ou selon les autres, Baisancor fils de Jacob Beg, qui ne regnerent l'un ou l'autre qu'un an & huit mois.

Le dixiéme, Rostam-Mirza, petit-fils d'Usuncassan, qui regna environ cinq ans & demi.

Le onziéme, Ahmed, fils d'Ogurlu, & petit-fils d'Usuncassan, qui ne regna qu'un an ou environ.

Le douziéme, Alvend-Mirza, petit-fils d'Usuncassan, qui regna aussi environ un an.

Le treiziéme, Morad, fils de Jacob, qui fut dépouillé par Ismaël Sofi roi de Perse, l'an de l'hégire 914, & de Jesus Christ 1508.

Les Turcs appellent encore aujourd'hui en leur langue l'Arménie mineure Ac-Coinlu Ili, *le pays du Mouton blanc*; & les Grecs modernes appellent *Asproprobatadæ*, les habitans de ce pays-là.

Cette seconde dynastie des Turcomans nommée du Mouton blanc a eu, selon l'auteur du Nighiaristan, neuf sultans, dont le regne n'a duré que quarante ou quarante-deux ans, selon l'ordre qui suit.

Uzun Hassan Beg: c'est ainsi que les Turcs nomment ce prince, que les Arabes appellent *Assan al Thaovil*; & qui nous est plus connu sous le nom d'Usuncassan, qui a regné onze ans.

Kalil, fils de Hassan Beg, six mois & demi.

Jacob, fils de Hassan Beg, douze ans deux mois.

Baisancor, fils de Jacob, un an & demi.

Rostam Beg, fils de Maksud Beg, fils de Hassan Beg, cinq ans & demi.

Ahmed Beg, fils d'Ogurlu Mohammed, fils de Hassan Beg, environ un an.

Aluend Beg, fils d'Iosef Beg, fils de Hassan Beg, environ un an.

Mohammed Mirza, fils d'Iosef Beg, un an & demi.

Sultan Morad, fils de Jacob Beg, regna environ dix ans. Il fut défait & dépouillé de ses états par Schah Ismaël roi de Perse, l'an de l'hégire 415, & fut tué l'an 920. Ainsi finit la dynastie du Mouton blanc.

Ce calcul n'est pas exact. Cependant Mirkond, qui donne le nom de Baianduriah à cette dynastie, ne la commence aussi que par Uzun Hassan Beg. Cet auteur fait finir la dynastie du Mouton noir par la mort de Hassan Ali fils de Gehanschah, qui fut défait par Uzun Hassan l'an de l'hégire 873, de Jesus-Christ 1468 ou 1469, & marque par ce caractere le commencement de celle du Mouton blanc. Khondemir ne parle qu'incidemment de ces deux dynasties des Turcomans dans l'histoire des Timurides, c'est-à-dire, des successeurs de Tamerlan. * D'Herbelot.

ACCOLADE, cérémonie qui a donné le nom à la plus ancienne de toutes les chevaleries, dans le temps où les chevaliers étoient reçus en cette qualité par les princes chrétiens, avec baisers & accollades. Cette marque de faveur & de bienveillance est si ancienne, que Gregoire de Tours écrit que les rois de France de la premiere race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baisoient les chevaliers à la joue gauche, & proféroient ces paroles, *au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit*, & frapoient doucement le nouveau chevalier du plat d'une épée sur l'épaule. Ce fut de la sorte que Guillaume le *Conquérant*, roi d'Angleterre, conféra la chevalerie à Henri son fils, agé de 19 ans, en lui donnant encore des armes; & c'est pour cette raison que le chevalier de l'accolade est aussi appellé *chevalier d'armes*, & en latin *miles*; parcequ'on le mettoit en possession de faire la guerre, dont l'épée & le heaume étoient des symboles. On y ajoutoit le collier, comme la plus brillante marque de la chevalerie. Il n'étoit permis autrefois qu'à eux de porter l'épée & les éperons dorés, d'où ils ont été nommés *equites aurati*, à la différence de l'écuyer, qui les avoit argentés. En Angleterre ils ne peuvent porter que des cornettes chargées de leurs armes; mais le roi les fait souvent chevaliers bannerets en temps de guerre, leur permettant de porter la banniere comme les barons. * Jean de Sarisbery. Thomas Smith. Guill. de Malmesburi. Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne.*

ACCOLTI, nom d'une ancienne famille de Toscane, qui a produit de grands hommes.

Benoît Accolti, jurisconsulte & historiographe, né à Arezzo l'an 1415, étoit fils de Michel Accolti, avocat & célébre interpréte du droit à Florence, & de *Marguerite* Rozelli d'Arezzo, fille du jurisconsulte Rozelli. Après ses humanités, il se livra à la jurisprudence, qu'il étudia à Florence d'abord, & ensuite à Bologne. Dès qu'il eut reçu le degré de docteur, il fut chargé d'enseigner aux autres ce qu'il avoit appris, & outre

cela on venoit le consulter de tous côtés. Ses ouvrages, & l'empressement avec lequel il fut aggrégé aux académies de Florence, prouvent qu'il ne cessa pas de cultiver les belles-lettres. En 1453 la ville d'Arezzo le députa à Florence, pour assister en son nom aux funérailles de Charles Aretin; en 1459 il fut élu secrétaire de la république de Florence, après la mort de Pogge, & il remplit cette charge avec beaucoup de distinction pendant sept ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée à Florence en 1466, âgé de 51 ans. On conserve à Florence le détail des affaires dont il fut chargé, divisé en 4 livres; & autant de livres de ses lettres aux princes étrangers, aux républiques & à quelques autres; ouvrages qui font voir avec quelle attention, quelle sagacité, quelle prudence il traitoit les affaires, & avec quelle politesse il écrivoit. Il avoit épousé *Laure* Federigi, filles de *Charles* Federigi, jurisconsulte & patrice de Florence, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres Pierre, & Bernard, *dont il sera parlé plus bas.* Les ouvrages de *Benoît* Accolti sont : 1° *De bello à Christianis contra barbaros gesto, pro Christi sepulcro & Judæa recuperandis*, en quatre livres imprimés à Venise en 1532, *in*-4°, & réimprimés à Basle & à Venise, puis à Florence, avec les notes de Thomas Dempster, en 1623, *in*-4°, & à Groningue, revus par Henri Hoffnider, en 1731, *in*-8°. Accolti avoit présenté cet ouvrage à Côme de Médicis; il a été traduit en italien, & imprimé ainsi à Venise en 1549, *in*-8°. le traducteur est François Baldelli. Yves Duchat, de Troyes en Champagne, traduisit aussi le même ouvrage en françois & en grec, & fit imprimer cette double traduction à Paris en 1620, *in*-8°. Le second ouvrage de Benoît est un dialogue en latin sur l'excellence de son siécle. On le tira de la bibliothéque de Magliabechi pour le faire imprimer à Parme en 1692, *in*-12. Le pere Niceron au tome XXVIII de ses *Mémoires*, ne cite point cette édition; mais une autre de Parme en 1689, c'est peut-être la même : ce qui le fait croire, c'est que la lettre latine d'Octavius Miccionius à Magliabechi, est datée du 5 des ides d'octobre 1689. Après l'épître dédicatoire au même, qui n'est point signée, on trouve une douzaine de piéces de vers latins & italiens à la louange de Magliabechi; la vie d'Accolti, fort abrégée, par celui-ci : & ensuite l'ouvrage d'Accolti, précédé de la préface de l'auteur à Côme de Médicis. Ce dialogue écrit avec élégance, a été réimprimé en 1735 à Coburg, dans le recueil *in*-4°. tome 1 des *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum*, publiées par Jean-Gérard Meuschen, pasteur de Coburg, &c. Chrétien-Gotlieb Iocher, professeur à Leipsic, dit dans son dictionnaire des savans, que le même dialogue se trouve aussi dans le *Thesaurus antiquitatum & historiarum Italiæ* de Grævius, à Leyde 1704. Meuschen dit qu'il l'y a cherché inutilement.

Pierre Accolti, cardinal; fils du précédent, naquit vers l'an 1455. Il s'attacha à l'étude du droit, qu'il professa avec applaudissement. Depuis il fut créé vicaire de Rome, par le pape Jules II, qui le fit cardinal au mois de mars de l'an 1511. Il fut auditeur de rote pendant 25 ans, posséda successivement les évêchés d'Ancone, d'Arras, de Cremone, & en 1524 l'archevêché de Ravenne. Il composa quelques traités historiques, & mourut à Rome l'onziéme décembre 1532.

Bernard Accolti, autre fils de Benoît Accolti, & frere du précédent, se rendit célébre dans toutes les sciences & dans les arts; & Léon X lui donna en 1520 le gouvernement de Népi. Il a aussi composé plusieurs ouvrages. On imprima à Venise en 1519 & 1553, une collection de ses poësies. Dans la *bibliotheca italiana*, &c. de M. Fontanini, édition de Venise 1728, *in*-4°. on cite page 132 : *La Virginia, comedia di Bernardo Accolti*, à Venise 1553, *in*-8°. On conserve, dit-on, du même un poëme manuscrit qu'il fit pour louer les libéralités du pape Léon X à son égard. Voyez le recueil de l'abbé Antonini, sous le titre de *Rime de piu illustri P. Italiani*, Paris 1751, *in*-12. 2 *vol.*

François Accolti d'Arezzo, frere de Benoît, a été nommé *le prince des jurisconsultes de son temps*. Il vivoit dans le XV siécle. *Cherchez* ARETIN. (François)

Benoît Accolti, ne à Florence le 29 octobre 1497, étoit neveu de *Pierre*, & fils de *Michel*, & de *Lucrece* Alemanni. Il fit un si grand progrès dans l'étude du droit & de la langue latine, qu'il fut appellé *le Ciceron de son temps*. La faveur de son oncle & son propre mérite l'éleverent à la cour de Rome, où Leon X lui donna l'évêché de Cadis. Adrien VI le pourvut de celui de Crémone, puis il succéda à *Pierre* son oncle dans l'archevêché de Ravenne. Clément VII le créa cardinal le 3 mai 1527. Ce fut à la persuasion de ce pontife qu'il écrivit un traité des droits du pape sur le royaume de Naples. Il laissa d'autres ouvrages, & même des poësies. Outre les dignités dont nous avons parlé, il eut encore la légation de la Marche d'Ancone, & le gouvernement de Fano. Il mourut à Florence en 1549.

François Accolti, évêque d'Ancone, étoit frere du précédent. Il avoit beaucoup d'esprit & de mérite, & on attendoit de grandes choses de lui; mais il mourut de peste, étant fort jeune, sous le pontificat d'Adrien VI.

Benoît Accolti, qui s'est rendu célébre pour avoir été le chef d'une conspiration contre le pape Pie IV; avoit pour complices Pierre Accolti, son parent, le comte Antoine de Canossa, le chevalier Peliccione, Prosper d'Ettore, & Thaddeo Manfredi, gens accablés de dettes, & d'un esprit peu solide. Le motif, ou plutôt le prétexte de cette conspiration, étoit, selon les conjurés, que Pie IV n'étoit pas vrai pape, & qu'il falloit s'en défaire pour en mettre un autre à sa place. Accolti promettoit à ses compagnons de grandes récompenses. Il avoit protesté de donner Pavie à Antoine, Cremone à Thaddée, Aquilée à Peliccione, & un revenu de cinq mille écus à Prosper. Mais comme quelques-uns de ceux qui s'étoient chargés de faire ce coup, manquerent deux ou trois fois de hardiesse, bien qu'ils en eussent l'occasion, Accolti, qui étoit accusé d'avoir demeuré à Genève, commença de devenir suspect au pape, en demandant trop souvent audience, de sorte qu'il fut pris avec ses compagnons : ils furent punis de leur crime, aussi-bien que lui, après avoir tous avoué la conspiration. Cela arriva en 1564. * Jason, *l.* 2. *ff. de jurisd. omn.* Bembo & Sadolet, *in epist.* Nardi, *hist. Florent.* Rubei *hist. Ravenn.* Ughel. *Ital. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.* Pierius Valerianus, *de infel. lit.* De Thou, *hist. l.* 36. Auberi, *hist. des cardinaux.*

Il y a un Pierre Accolti, qui a donné un livre de *perspective pratique*, en italien, imprimé à Arezzo en 1625, *in-folio*, sous le titre de *lo inganno degl' occhi, &c.*

ACCORAMBONI (Felix) auteur du XVI siécle, a écrit un commentaire sur toutes les œuvres d'Aristote; un traité du flux & reflux de la mer, imprimé à Rome en 1590, & des notes sur Galien *de temperamentis.* * Konig. *biblioth.*.

ACCORAMBONI (Jerôme) professeur en médecine à Padoue, qui florissoit vers l'an 1436, a écrit un traité du lait. * Konig, *biblioth.*

ACCORAMBONI (Joseph) né dans le diocèse de Spolette, le 24 de septembre 1674, avocat consistorial, & secrétaire de la congrégation d'Avignon & de Lorette; fut choisi par le pape Innocent XII pour son soudataire le 9 mai 1721, continué dans cet emploi par le pape Benoît XIII le 29 mai 1724. Il fut déclaré archevêque de Philippi en Macédoine *in partibus infidelium*, le 11 septembre suivant, & sacré le 21 du même mois dans la chapelle du palais Quirinal par ce nouveau pape; assisté des archevêques de Corinthe & d'Embrun. Benoît XIII le choisit pour son auditeur le 12 juin 1726, administrateur de l'évêché d'Osimo

au mois de février 1727, & l'ayant désigné évêque d'Imola dans la Romagne au mois de mars 1728, il proposa pour lui cette église dans un consistoire le 12 avril suivant. Il le créa cardinal de la sainte église romaine le 20 septembre de la même annee 1728, & fit la fonction de lui donner le chapeau le 23 du même mois, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 15 novembre suivant, & lui assigna en même temps le titre de presbytéral de sainte Marie au-delà du Pont, dont il prit possession le 18 décembre de la même année.

ACCORDS (Etienne Tabourot, seigneur des) *cherchez* TABOUROT.

ACCUM, *cherchez* AXUM.

ACCURSE. Il y a eu un martyr de ce nom au commencement du XIII siécle. Il étoit de l'ordre des freres mineurs, & il fut employé par S. François avec Berard, Pierre, Ajut & Othon, religieux du même ordre, à Maroc en Afrique pour prêcher la foi de Jesus-Christ aux mahometans. Le roi de Maroc, irrité de leur zéle, leur fit trancher la tête, l'an 1220. Alfonse II, roi de Portugal, fit rapporter leurs corps à Conimbre; & ce fut l'exemple de ces saints qui toucha S. Antoine de Pade, & qui l'engagea de passer de l'ordre des chanoines réguliers dans celui des freres mineurs. * Bollandus. Blondel, *vies des saints au 16 de janvier, page* 80.

ACCURSE célébre jurisconsulte, né à Florence, florissoit dans le XIII siécle. Après s'être appliqué jusqu'à trente-sept ans à diverses études, il commença à cet âge là, ou selon d'autres, à l'âge de vingt-huit, à étudier le droit sous le fameux Azo; & il y fit un si grand progrès, qu'il devint un des plus célébres professeurs de cette science, qu'il enseigna à Bologne. Depuis il quitta sa chaire, & composa une glose continue sur tout le droit, qui parut si commode, qu'elle fit oublier toutes celles qui avoient paru: cependant il y a quelques contradictions, & même depuis elle a eu besoin d'explications. Il avoit deux fils; un nommé *Cerrot*, qui fut docteur en droit à l'âge de dix-sept ans, & qui fit des gloses sur le droit, qu'on joignit à celles de son pere quoique beaucoup moins justes; & l'autre nommé *François*, dont nous parlerons. Quelques-uns lui donnent une fille fort savante, qu'on prétend avoir été installée dans une chaire du droit civil. Accurse mourut l'an 1229, à l'âge de 78 ans. Son tombeau se voit à Bologne dans l'église des cordeliers, avec cette inscription très-courte & très-simple: *Sepulcrum Accursis glossatoris legum, & Francisci ejus filii.* * Pancirol, *de claris legum interpret. l. 2, c. 29.* Forsterus, *histor. juris civilis, l. 3, c. 12.* Bayle, *dict. crit.*

ACCURSE (François) fils aîné du précédent, vivoit dans le XIII siecle. Les habitans de Bologne sa patrie, ayant appris qu'il vouloit aller en France pour y enseigner le droit, lui défendirent de s'absenter, sous peine de voir confisquer tous ses biens. Cette menace ne l'empêcha pas de venir à Toulouse, où il enseigna; mais lorsqu'il sut que ses biens avoient effectivement été confisqués, quoiqu'il en eût fait une vente simulée à un de ses amis, il retourna dans sa patrie, & en obtint la restitution. On dit qu'Accurse étant de retour à Bologne, y fut professeur en droit avec Bartole, & qu'ayant eu dispute avec lui sur la leçon d'une loi, ils envoyerent à Pise pour y consulter le manuscrit. Mais il y a peu d'apparence qu'il ait vécu jusqu'au temps que Bartole étoit professeur. Il faudroit supposer pour cela qu'il eût vécu au moins 120 ans. On doit plutôt croire avec Pancirole, que l'Accurse contemporain de Bartole, étoit fils d'un autre jurisconsulte de même nom, natif de Reggio, qui enseignoit vers l'an 1273. * Pancirol. *ibid.* Bayle, *dict. crit.*

ACCURSE (Marie-Ange) un des plus habiles critiques qui aient vécu dans le XVI siécle, étoit d'Amiterno dans l'Abruzze, au royaume de Naples. Il fit imprimer à Rome en 1524 *in-folio* ses *diatribes* sur Ausone, Claudien, Solin, Ovide & plusieurs autres. Il avoit fort travaillé sur Claudien; mais cet ouvrage n'a pas été publié, quoique l'auteur ait dit qu'il avoit corrigé près de sept cens passages sur les anciens manuscrits. Barthius dit que ce critique faisoit des vers en latin & en italien; qu'il entendoit & la musique & l'optique, & qu'il voyagea dans le nord. Il entendoit aussi parfaitement les langues françoise, espagnole & allemande; il ramassa un grand nombre d'antiques, qui furent mises dans le capitole, & passa plusieurs années à la cour de Charles-Quint, dont il reçut beaucoup de faveurs. Il ne faut pas oublier qu'il publia un Ammien Marcellin, plus ample de cinq livres qu'il n'avoit paru jusqu'alors. Cette édition est d'Augsbourg en 1533. Il publia dans la même année & dans la même ville, les lettres de Cassiodore en douze livres, accompagnées du traité de l'ame; & c'est à lui que l'on doit la premiere édition des lettres de cet auteur, & quelques autres petits traités. On l'accusa d'être plagiaire, au sujet de son Ausone; car on dit qu'il s'étoit approprié le travail de Fabricio Varano, évêque de Camerin; mais il s'en purgea avec serment. * Barthius, *in Statium.* Nicolo Toppi, *biblioth. Napoletana.* Henric. Valesius, *præf. in Ammian Marcellin.* Leonardo Nicodemo, *addizion. alla bib. Napoletan.* Bayle, *dict. crit.*

ACELDAMA, champ proche de la vallée de Tophet, au midi de la vallée de Josaphat & du mont de Sion, lequel servoit de cimetiere aux étrangers & aux pélerins qui mouroient à Jérusalem. Il fut appellé Aceldama, c'est-à-dire, *champ du sang*, parcequ'il fut acheté des trente deniers que Judas rendit aux prêtres de la loi, après avoir trahi Jesus-Christ. Ces hommes, ridicules observateurs des minuties de la loi, pendant qu'ils commettoient les plus grands crimes, en trafiquant le sang du juste, n'oserent, de peur d'offenser le Seigneur, remettre dans le trésor sacré les trente deniers qui en étoient le prix, & prirent le parti d'en acheter ce champ, pour servir de sépulture aux étrangers. On l'appelloit auparavant *le champ du Potier*, à cause qu'il appartenoit à quelque potier, ou que la terre qu'on en tiroit étoit propre à faire des pots de terre. Le cardinal de Vitri dit que de son temps les hospitaliers de S. Jean de Jérusalem y enterroient encore les pauvres pélerins. Les Turcs en ont vendu depuis une partie aux Arméniens, qui l'ont fait couvrir d'un petit bâtiment, où il n'y a que les quatre murs & la voute, à laquelle on voit cinq ouvertures semblables à celle d'un puits, par où ils descendent avec des cordes les corps de ceux de leur nation qui meurent à Jérusalem: ils y descendent eux-mêmes par un autre endroit, pour les arranger sur la terre, l'un auprès de l'autre, ensevelis de leur suaire. Après qu'ils les y ont laissé sécher quelque temps, sans que les corps exhalent aucune mauvaise odeur, ils les en retirent pour en mettre d'autres à leur place. Les chrétiens ont emporté par dévotion beaucoup de terre de ce champ, qu'ils ont mise ailleurs en différens cimetieres, ensorte qu'il est aujourd'hui profond de quatre toises.

Les savans sont en contestation sur le juste prix de ce champ, & sur la valeur de ces trente deniers. Les uns disent que cette terre devoit être d'une grande étendue, puisqu'elle étoit destinée pour servir de cimetiere à un grand nombre d'étrangers qui mouroient à Jérusalem; & qu'elle devoit être d'un grand prix, puisqu'elle étoit proche de Jérusalem, & qu'elle appartenoit à un potier qui pouvoit en tirer beaucoup de profit. Les autres prétendent que ce champ ne contenoit pas un quartier de terre, & qu'il étoit néanmoins suffisant pour servir de cimetiere, parceque les corps y séchoient bientôt; que d'ailleurs étant stérile, la proximité de Jérusalem ne pouvoit pas le rendre plus cher, non plus que la terre à potier qu'on pouvoit en tirer. Ainsi chacun diminue ou réhausse la valeur de ces deniers, selon

selon l'opinion qu'il estime la plus probable. Denys *le chartreux* dit que le denier dont il est question, étoit une piéce d'argent qui valoit cinquante sols de notre monnoie, & que trente faisoient la somme de soixante & quinze livres. Estius croit que chaque denier valoit un écu d'or. D'autres croient que le denier valoit autant qu'une mine attique d'argent qui avoit cours en ce temps-là, c'est-à-dire, vingt-cinq livres; & qu'ainsi les trente deniers faisoient sept cens cinquante livres. Menochius & Tirin prennent ces deniers pour des sicles de vingt sols, & n'estiment les trente que dix écus. D'autres enfin ne les font valoir que dix sols chacun, & cinq écus les trente. Ceux-ci disent que l'on garde un de ces deniers à Rome, où il n'y a que pour dix sols d'argent. L'opinion la plus probable est que ces trente piéces d'argent étoient trente sicles, valant chacun environ trente sols; ensorte que les trente valoient quarante-cinq livres.* *Matth. c.* 27. Chrysost. *in hanc locum.* Hieron. *de locis hebr.* Estius. Menochius. Tirinus, *& alii interpretes, in Matthæum.* Doubdan, *voyage de la Terre Sainte.*

ACELLARO, riviere, *cherchez* ATELLARI.

ACELLE, *Auricella*, grote fameuse du comté de Bourgogne, où l'eau qui en découle se pétrifie, & fait voir diverses belles figures de colonnes, d'animaux, de tombeaux, & autres grotesques & jeux de la nature. * Daviti, *tom.* 5.

ACEMA, ou selon d'autres, CEMA, nom de cette partie des Alpes qui donne naissance à la riviere du Var, laquelle sépare la France de l'Italie. * Pline, *l.* 3, *c.* 5.

ACEMÇAON, nom portugais de l'isle que nous appellons de l'Ascension. *Cherchez* ASCENSION.

ACEMETES, *cherchez* ACOEMETES.

ACEPHALES, hérétiques ainsi appellés parcequ'ils n'avoient point de chef, du mot grec ἀκέφαλως. Quelques auteurs ont ainsi nommé ceux qui ne voulurent adhérer ni à Jean, patriarche d'Antioche, ni à S. Cyrille d'Alexandrie, dans la dispute qu'ils eurent du temps du pape Sixte III, après l'assemblée du concile d'Ephèse. Mais les Acéphales sont proprement ceux qui s'éleverent après l'an 482, & qui suivirent les erreurs de Pierre Mongus, évêque d'Alexandrie. Les Acéphales l'abandonnerent, parcequ'il avoit feint de souscrire aux decrets du concile de Chalcédoine, qu'ils avoient en horreur. La doctrine qu'ils défendoient, combattoit la distinction des deux natures en Jesus-Christ, avec Eutychés, & s'opposoit au concile de Chalcédoine, qui avoit condamné cette héresie. * Liberatus, *in brev. c.* 9. Leonce, *de sect. act.* 5. Baronius, *in annal. &c.*

Acephales, nom que l'on a donné aux clercs qui ne vivoient pas sous la discipline ecclésiastique de leur évêque, qu'ils devoient reconnoître comme leur chef. On appelloit encore Acephales, les monasteres ou chapitres indépendans de la jurisdiction des évêques; surquoi Geofroi, abbé de Vendôme, fit cette réponse au commencement du XII siécle: *Nous ne sommes point acéphales, puisque nous avons Jesus-Christ pour chef, & après lui le pape.*

Acephales, dans les loix de Henri I, roi d'Angleterre, sont ceux qui n'ayant aucuns domaines, n'étoient soumis comme vassaux, ni au roi, ni aux barons, ni à d'autres seigneurs, qu'ils reconnussent pour leur chef. * Du Cange, *gloss. latin.*

ACEPSIMAS, ancien anachorete & reclus du pays de Cyr, passa soixante ans dans une cellule sans parler à personne. On lui apportoit des lentilles & de l'eau, qu'il prenoit par un trou, qui étoit en biais, de peur qu'on ne le vît. Comme il sortoit quelquefois la nuit pour quelques néceffités, un berger l'ayant rencontré, & le prenant pour un loup, voulut lui jetter des pierres; mais il sentit sa main & sa fronde s'arrêter tout d'un coup & devenir immobile. Une autre fois un homme eut la curiosité de monter sur un arbre, pour voir par un trou, d'où il recevoit la lumiere, ce que ce reclus faisoit dans sa cellule; mais il devint perclus de la moitié du corps, & ne recouvra la santé qu'après avoir fait abatre cet arbre. Acepsimas ayant prévu sa mort, ouvrit sa cellule cinquante jours auparavant, & se laissa voir à ceux qui voulurent le visiter. Son évêque y étant venu, il l'ordonna prêtre, en lui imposant les mains; ce qu'il souffrit, parcequ'il n'avoit que peu de jours à vivre.* C'est ce que Theodoret nous apprend de ce solitaire de son pays, dans son histoire intitulée, *Philothée*, ou *de la vie religieuse.*

ACERATOS, prêtre de Delphes, qui resta seul dans cette ville avec soixante habitans, lorsque l'armée de Xerxès y entra l'an du monde 3524, & avant l'ére chrétienne 480, les autres habitans ayant pris la fuite pendant le siége. Il fut le premier qui remarqua que les armes sacrées parurent alors à la porte du temple, sans que personne les y eut portées. * Herodote, *liv.* 8.

ACERBO (François) jésuite Italien, natif de Nocera dans la Calabre ultérieure, se fit jésuite l'an 1624 âgé de dix-huit ans. Il avoit l'esprit pénétrant & beaucoup d'érudition. Il enseigna quatre ans les belles-lettres, professa deux cours de philosophie, l'un à Aquila dans l'Abruzze, & l'autre à Naples, où il enseigna aussi deux ans la théologie morale, & neuf ans la scholastique. Dans ces études sérieuses il ne négligea point les humanités qui lui servoient de délassemens. Il fit imprimer en 1666, à Naples *in*-4°, un livre de poësies latines intitulé, *Ægro corpori à musa solatium*, & *in*-4°, en 1673, *Polypodium Apollineum.* * Sotwel, *script. soc. Jesu.*

ACERBUS (Emile) Italien, de Bergame, qui a écrit quatre livres de questions de logique. Il mourut en 1625. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ACERBUS (P.) poëte Italien de Mantoue, auteur de divers petits ouvrages de poësie, qui ont été assez estimés. * Greg. Leti, *Italia regnante.*

ACERE, *Acera*, village du Pavesan, province du duché de Milan. *Cherchez* GIROLA.

ACERENZA, *cherchez* CERENZA, ville du royaume de Naples.

ACERNO ou ACIERNO, en latin *Acernum*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, entre Conza & Salerne, sur les confins de la principauté ultérieure. Cette ville n'est remarquable que parcequ'elle est le siége d'un évêque suffragant de Salerne. Elle est située dans un fond, & entourée de montagnes. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Le Mire, *notit. episcop.* Duval. Baudrand.

ACERNUS (Sébastien) célébre poëte, naquit en Pologne l'an 1551, & mourut l'an 1608. On l'appelloit *l'Ovide Sarmate*, à cause de la grande facilité qu'il avoit à faire des vers, jusque-là que, de même qu'à l'Ovide Romain, ils lui venoient naturellement & sans y penser dans l'entretien avec ses amis. Il mit en vers latins l'histoire de Susanne; & il employa dix ans à un poëme intitulé, *la victoire des dieux.* Il écrivit aussi en vers polonois un autre ouvrage, qui a pour titre, *la bourse de Judas*, ou *des diverses sortes d'avarice & de tromperies.* * Starovolskius, *in Hecatontade.* Ghilinus, *theat. litteratorum.*

ACERONIE, suivante d'Agrippine mere de Neron: elle fut tuée dans un vaisseau, en se faisant passer pour sa maîtresse, qu'on vouloit faire périr. * Tacite.

☞ ACERRA ou l'ACERRA, ville de la Campanie, selon Strabon, aujourd'hui dans la terre de Labour, au royaume de Naples. Elle a un évêque suffragant de Naples. Cette ville, qui est mal peuplée, est située sur la petite riviere d'Agno, à huit milles d'Italie de Naples, & à six milles de Nole. Les Latins l'appellent *Acerræ.* * Strab. *l.* 5, *p.* 249. La Martiniere, *dict. géogr.*

ACERVAS, *cherchez* ACHARBAS.

ACESANDER, ancien auteur qui n'est connu que

par les scholiastes d'Apollonius & de Pindare. Le premier (*in lib.* 4) cite le premier livre de l'histoire de Cyrene, & c'est le même ouvrage dont le second (*in 4 od. Pyth.*) a copié quelques mots touchant Battus; mais ce qu'il a ajouté peu après touchant la famille d'Eurypyle, pouroit être pris de quelque autre traité historique. Il y a lieu de croire que l'auteur de l'histoire de Cyrene appellé ACESTOR dans le second livre des scholies d'Apollonius, est celui que le même philologue appelle ailleurs ACESANDER.

ACESAS, *cherchez* ACESÉE.

ACESE, *Acesius*, évêque novatien, fut appellé au concile de Nicée par l'empereur Constantin en 325. Et comme il en eut approuvé les décisions sur la pâque, & sur la consubstantialité: *Pourquoi donc*, lui dit Constantin, *ne communiquez-vous point avec les autres prélats?* Acese rapporta ce qui s'étoit passé sous la persécution de Dece, & nia, suivant la prétention des novatiens, qu'on dût admettre aux sacremens ceux qui étoient tombés depuis le baptême. Alors Constantin se moquant de ces gens qui vouloient que l'homme fût impeccable: *Acese*, dit-il, *faites une échelle pour vous, & montez seul au ciel.* * Socrate, *l.* 1, *c.* 7. Sozomene, *l.* 1, *c.* 21. Nicephore, *l.* 8, *c.* 20. Baronius, *A. C.* 325.

ACESÉE, *Aceseus*, fameux brodeur de Patare en Lycie, fit avec Helicon Carystien, ce voile sacré que les Grecs nommoient πέπλον, pour le Pallas des Athéniens, appellé *Poliade*. Acesée est appellé *Acesas* par Athenée, qui le fait pere d'Helicon, & leur donne à tous deux pour patrie Salamine, dans l'isle de Chypre. On alloit voir à Delphes un de ses ouvrages, qui avoit été offert à Apollon, & dont on avoit été si charmé, qu'on y avoit marqué son nom, & celui de son pere, en assurant que Minerve avoit donné une grace divine à leurs mains. * Zenobius, *cent.* 1. *parœm* 56. Athenæus, *l.* 11, *c.* 9.

ACESIAS, médecin ignorant, lequel ayant entrepris de guérir un pauvre homme travaillé des goutes, ne fit qu'augmenter sa douleur, & rendre son mal incurable. C'est pour cela que quand les anciens vouloient se moquer d'un reméde mal ordonné, ils disoient qu'*Acesias s'en étoit mêlé.* * Erasme *in adag.*

ACESIE, partie de l'isle de Lemnos, ainsi nommée, parceque Philoctete y recouvra la santé. * Philostrate en fait mention.

ACESIEN, surnom d'Apollon adoré par ceux d'Epidaure dans le Péloponnèse. Quelques-uns on dit que c'étoit un autre dieu qu'Apollon; que d'autres peuples le nommoient *Telesphore*, & qu'il présidoit à la santé, avec Esculape. Nous avons une ancienne médaille que les Nicéens fraperent en l'honneur d'Antonin *le Pieux*. Acesien y est représenté avec un vêtement assez large, qui lui couvre la tête, & qui lui descend jusqu'aux genoux. * Pausanias, *l.* 2. Tristan, *comment. tom.* 1, *pag.* 599.

ACESIUS, riviere qui se décharge dans le fleuve Indus. On croit que c'est le *Ravei* qui arrose le royaume de Lahor, dans l'Indostan. Quelques auteurs ont écrit qu'on y trouvoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entrenœuds servoient de petit canot à ceux qui vouloient passer cette riviere. Elle est sujette, aussi-bien que le Nil, à des inondations reglées, vers le solstice d'été. * Pline, *l.* 4, *c.* 12, & *l.* 6, *c.* 20, & Strabon, *l.* 15.

ACESIUS, *cherchez* ACESIEN.

ACESODORE, ACESTODORE, & ACESTORIDE, né à Megalopoli, dans l'Arcadie, écrivit un traité des villes, dit Etienne de Bysance (*in. v.* Μεγάλη πόλις). Ce peut être de cet ouvrage qu'il nous reste un beau morceau conservé par le scholiaste de Sophocles (*in Oedip. Colon.*) & le même traité dont Photius fait mention sous un titre un peu différent. » ACESTORIDES, » (dit-il, *com.* 289.) composa un traité des choses fabu» leuses arrivées dans chaque ville. On y trouve plu» sieurs narrations véritables; mais il y en a d'autres » qui ne le sont pas, & ç'a été pour éviter les repro» ches qu'on pouvoit lui faire là-dessus, qu'il a donné à » son ouvrage le titre qu'on vient de rapporter. » Tzetzes (*Chil.* 7, *hist.* 144.) parle aussi d'Acestorides, & assure qu'entre autres choses il avoit écrit de la figure extraordinaire & monstrueuse de quelques hommes dans les Indes; mais c'est que le nom de l'auteur étoit corrompu dès-lors. Il l'est même dans les exemplaires de Plutarque, puisqu'il y est appellé ACESTODORE (*in Themistocle*); & la même altération a été observée dans le grand étymologique (*in v.* Δωδωναῖος.) *Voyez* Vossius *hist. des Grecs.*

ACESSE, *Acesseus*, pilote peu expérimenté dans la navigation, qui avoit coutume de dire qu'il attendoit des marées plus hautes, un temps plus favorable, & une lune plus douce pour continuer sa course. C'est de-là qu'est venu le proverbe, *la lune d'Acesseus*, pour se moquer des personnes qui sont toujours dans le doute, lorsqu'il s'agit d'entreprendre quelque chose. * Erasme, *in adag.*

ACESTES, roi de Sicile. Les poëtes ont feint qu'il étoit fils du fleuve Crinise, & d'une Troyenne nommée Egeste. C'est le même qui reçut Enée & Anchise dans ses terres, après l'embrasement de Troye, vers l'an du monde 2859, & avant J. C. 1176. Ce dernier étant mort chez lui, il l'ensevelit sur la montagne d'Erice; & lorsqu'Enée fut jetté depuis par la tempête sur les côtes de son royaume, il lui envoya des rafraîchissemens, & le traita toujours en ami. On croit que c'est lui qui bâtit en Sicile Acesta, aujourd'hui Ségesta. * Virgile, *l.* 5 *de l'éneide.*

ACESTIUM, femme Athénienne qui descendoit du fameux Thémistocle. Elle vit dans sa vie six personnes de sa famille prêtres d'un temple de Cerés à Athènes; savoir Leonce son bisaïeul, Sophocle son aïeul, Xenocle son pere, Thémistocle son mari, Théophraste son fils, & un autre Sophocle son frere. * Pausan. *l.* 1.

ACESTODORE, *cherchez* ACESODORE.

ACESTOR, *cherchez* ACESANDER.

ACESTORIDE, *cherchez* ACESODORE.

ACETES, fils du Soleil & de Perseïs, regna dans la Colchide, où il reçut humainement Phryxus fils d'Athamante, qui fuyoit de son pays, & lui donna sa fille Chalciope en mariage. * Apollod. *bibl. l.* 1. Virgile dans l'onziéme de l'éneïde, parle d'un autre ACETES, qui portoit les armes d'Evandre. Il y en a un troisiéme, dont Ovide nous dépeint élégamment la pauvreté, dans le troisiéme livre de ses métamorphoses.

ACFANI-AL-SAKHAOVI, Arabe, auteur du livre intitulé *Erschad-al-Mecassed*, &c. mourut l'an 794 de l'hégire, de J.C. 1391. Il s'appelle aussi *Schamseddin Mohammed Ben Ibrahim Ben Saed-al-Ansari* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ACGIAH, isle du nombre de celles que les Arabes nomment *Ranege*, qui sont dans la mer d'Oman ou Océan Ethiopique, vis-à-vis le rivage du pays des Zenges, qu'on nomme ordinairement Zanguebar ou côte de Cafrerie. Les habitans de cette isle sont presque tous étrangers & musulmans. Elle est éloignée de terre ferme d'environ dix lieues & regarde la ville de Bais. Son circuit est de quatre cens milles. Il n'y croît point de froment, & la nouriture de ses habitans est le mays. Auprès de cette isle on en trouve une autre, mais qui est beaucoup plus petite, au milieu de laquelle il y a un volcan, qui jette du feu avec une fort grande impétuosité, * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ACGIA-SARAI, ville très-belle, située au nord de la mer Caspienne, entre le pays de Bulgar & de Turquestan, dont les habitans sont en partie païens, & en partie musulmans. Cette ville est éloignée de cinq journées de d'Acgia-Kermen, qu'on nomme aussi *Sarai Kermen.* Celle-ci est sujete aux petits Tartares, & l'autre ne l'est pas. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ACHAB, roi d'Israël, étoit fils d'*Amri*, auquel il succéda l'an 3117 du monde, 918 avant J. C. L'écriture dit qu'il surpassa en impiété tous les rois d'Israël qui l'avoient précédé. Il épousa Jezabel, fille d'Ethbaal roi des Sidoniens, à la sollicitation de laquelle il établit le culte de Baal à Samarie. Le prophéte Elie, après lui avoir prédit qu'en punition de ses crimes il y auroit une sécheresse sur la terre, se retira. Achab & Jezabel le firent chercher, & persécuterent les prophétes du Seigneur. Au bout de trois ans le Seigneur ordonna à Elie de se présenter devant Achab, afin de faire tomber de la pluie. Le prophéte se rendit auprès de ce prince, & fit assembler le peuple d'Israël sur le mont Carmel, avec 850 prophétes de Baal, & demanda qu'on donnât deux bœufs, un pour lui, & l'autre pour les prophétes de Baal; & pour faire connoître qu'il étoit le ministre du vrai Dieu, il proposa qu'ils mettroient chacun leur bœuf en piéces sur du bois, sans y mettre le feu; & que celui dont la victime seroit consumée par le feu, seroit reconnu pour l'adorateur du vrai Dieu. Les prophétes de Baal commencerent les premiers, & invoquerent inutilement leur dieu: le bois sur lequel étoit leur hostie ne fut point enflammé; au contraire le bois & la victime du prophéte Elie furent consumés par le feu du ciel, aussitôt qu'il eût invoqué le Seigneur. Le peuple fut touché de ce miracle, & reconnut que le Dieu qu'Elie avoit invoqué étoit le vrai Dieu. Elie ordonna aux Israélites de prendre les prophétes de Baal & de les passer tous au fil de l'épée. Il les fit conduire au torrent de Cison, & le peuple fut si ponctuel à exécuter les ordres de ce prophéte, qu'il n'en échapa pas un seul. Ensuite Elie prédit à Achab qu'il tomberoit bientôt de la pluie; ce qui arriva sur le champ. Jezabel irritée de ce que les prophétes de Baal avoient été mis à mort, menaça Elie de le faire mourir; ce qui l'obligea de se sauver une seconde fois. A quelque temps de là, Aminadab roi de Syrie vint assiéger Samarie. Achab le repoussa, gagna une grande bataille sur lui, & l'obligea à faire la paix. Quelque temps après, Achab voulut avoir une vigne qui appartenoit à Naboth, parcequ'elle lui convenoit pour agrandir ses jardins. Naboth la lui ayant refusée, Jezabel le fit accuser de blasphêmes par deux faux témoins, & il fut lapidé & mis à mort. Achab se vit ainsi maître de cet héritage; mais Elie y vint lui reprocher son crime, & lui annoncer la vengeance que Dieu même en prendroit. Trois ans après, Achab ayant recommencé la guerre contre le roi de Syrie, y engagea Josaphat roi de Juda. Quatre cens de ses prophétes lui promirent la victoire: mais le prophéte Michée que le roi de Juda avoit envoyé chercher, dit hardiment qu'Achab seroit tué. Ce prince, irrité de cette prédiction, commanda qu'on le gardât en prison, afin de le faire mourir à son retour. Mais ce fut inutilement; car Achab fut tué d'un coup de fléche, quoiqu'il se fût déguisé. Les chiens lécherent son sang comme ils avoient léché celui de Naboth: ce qui lui avoit été prédit par Elie. Son regne fut de vingt-deux ans, & il mourut l'an du monde 3138, 897 avant J. C. Ochosias son fils lui succéda. * *III des rois*, 16, *& suiv. II. Paralipomenes*, 17 & 18. Joséphe, *l.* 8, *antiq.*

ACHAD, l'une des villes où regna Nemrod fils de Chus, & petit-fils de Cham, dans la terre de Sennaar, ou Babylonie. Les anciens croient que c'est Nisibe; mais cette ville est trop éloignée de la Babylonie, & des villes d'Arach & de Chalane, qui étoient du royaume de Nemrod. Les septante nomment cette ville *Arcade*, suivant l'usage des Chaldéens, qui ajoutent un R quand une lettre est doublée. Ctesias & Elien font mention du fleuve Argade dans la Sitacine, province de Perse, ou plutôt selon Strabon, de Babylonie; ce qui peut faire croire que la ville d'Achad étoit située sur ce fleuve, & que c'est celle que l'on a depuis appellé *Citace*, *Genes.* 10, *v.* 10. Il ne faut pas la confondre avec Atad, lieu au-delà du Jourdain, où furent célébrées les funérailles de Jacob. * *Genes.* 50, *v.* 10.

ACHAICARUS, certain devin du Bosphore, dont Strabon fait mention, *l.* 16.

☞ ACHAIE, province ancienne de la Grece, ainsi nommée des descendans d'Achée, ou Acheus, petit-fils de Deucalion. Le pays qu'on a nommé *Achaïe* n'a pas toujours eu la même étendue. Il faut distinguer cinq différentes époques, sous lesquelles on a donné le nom d'Achaïe à une étendue de pays plus ou moins grande. 1°. Dans les temps héroïques & de la guerre de Troye, c'étoit une partie de la Thessalie, dont les peuples se nommoient, selon Homere, *Myrmidons*, *Achéens*, & *Grecs* proprement dits. 2°. Depuis, les Achéens, chassés de la Thessalie, vinrent s'établir à Lacédémone, à Argos, &c. & donnerent leur nom à ce pays. 3°. Après le retour des Héraclides, les Achéens chassés d'Argos & de Lacédémone, quatre-vingts ans après la guerre de Troye, vinrent s'établir dans le pays qu'occupoient les Ioniens. Ils en chasserent les habitans, formerent un petit royaume, & ensuite une république. Le pays prit de leur nom, celui d'*Achaïe*. Il étoit situé dans le Péloponnèse, aujourd'hui la Morée, & occupoit la partie de cette presqu'isle, qui avoit le golphe de Corinthe au nord, la Sicyonie à l'orient, l'Arcadie & l'Elide au midi. Les principales villes étoient au nombre de douze, savoir Pelléne, Egire, Eges, Bure, Helicé, Egion, Rypes, Patras, Phores, Oléne proche le fleuve Peros, Drimée & Tritée. Voilà ce qu'on appella l'*Achaïe propre*, & ce qui occupe à présent la plus grande partie du duché de Clarence. 4°. La vraie Grece, c'est-à-dire, cette étendue de pays depuis la Thessalie & l'Epire, jusqu'à la mer de Créte, porta le nom d'*Achaïe*. Ce furent les Romains qui donnerent ce nom à la Grece, lorsqu'ils l'eurent soumise 146 ans avant J. C. parceque les Achéens y dominoient pour lors, & en étoient les plus puissans peuples. 5°. La Livadie, cette partie de la Grece que Ptolémée nomme *Hellade*, & qui comprend tout ce qui est hors du Peloponnèse & de l'Isthme de Corinthe, a aussi porté le nom d'*Achaïe*. Elle comprenoit alors la Doride, la Locride, l'Acarnanie, l'Etolie, la Phocide, la Béotie & l'Attique. *Cherchez* MORÉE.

☞ ACHAIE, petite contrée de la Sarmatie Européenne, sur la côte septentrionale du Pont-Euxin. Elle tiroit son nom d'un village fondé par une colonie d'Achéens venus de Pthie en Thessalie du temps de Jason. * Strabon, *l.* 11.

ACHAIE. Les PRÊTRES D'ACHAÏE, c'est le nom que l'on donne aux ecclésiastiques, lesquels ayant été témoins du martyre de l'apôtre S. André, en écrivirent l'histoire. On n'ignore pas que la plupart des anciens peres de l'église, & même le pape Gelase, ont mis les actes de S. André parmi les ouvrages apocryphes: & c'est avec raison qu'ils l'ont fait; car il est constant que dès le commencement de l'église il y a eu des actes de cet apôtre, composés par des hérétiques. Ceux qui approuvent les actes que nous avons aujourd'hui, soutiennent qu'ils sont les légitimes, & qu'ils sont différens de ceux qui avoient été fabriqués ou publiés par les Manichéens. Cependant S. Epiphane & les autres qui ont condamné ces actes des hérétiques, auroient-ils ignoré qu'il y en avoit de véritables? Ils n'en ont point parlé; & c'est déja un grand préjugé contre les actes de S. André, qui sont parvenus jusqu'à nous. Il semble qu'ils doivent être assez modernes, puisqu'ils n'ont été cités que par des auteurs qui ont vécu depuis le VII siécle. Tels ont été Ethere, évêque d'Osma en Espagne, Remi d'Auxerre, Lanfranc, Pierre Damien, Ives de Chartres, S. Bernard, &c. D'ailleurs ces actes n'ont point les caracteres de vérité & d'antiquité, qui distinguent incontestablement les piéces originales. Ils sont trop fleuris, & n'ont rien de la simplicité de ces temps apostoliques. La confession de la Trinité y est trop ex-

presse pour ces premiers temps, la consubstantialité du Pere & du Fils trop marquée, & la procession du Saint-Esprit expliquée suivant l'erreur des nouveaux Grecs. On dit qu'il y a des manuscrits où ces termes embarassans ne se trouvent point; & on conclut de-là que ces termes ont pu y être ajoutés: mais ne peut-on pas croire qu'au contraire ils ne manquent dans quelques manuscrits, que parcequ'ils en ont été retranchés? Bien plus, à examiner la piéce par elle-même, elle est trop obscure dans quelques endroits, pour paroître absolument vraie; & la narration y est mêlée de quelques circonstances, à peu-près pareilles à celles de Metaphraste & des Menées des Grecs. Ces raisons ont fait rejetter les actes de S. André par d'habiles critiques, tels que M. de Tillemont & M. Du-Pin, & n'ont pas empêché qu'ils n'aient été reçus par Bellarmin, Baronius, le P. Alexandre, &c. * S. Epiph. *hæres.* 47. Eusebe, *lib.* 3, *cap.* 25. Surius, 30 *novemb.* Baronius, *in martyrol.* Alexandre, *hist. ecclef. t. I.* Du-Pin. *biblioth.* Tillemont, *memoires pour servir à l'hist. eccles. tom. I.*

ACHAIQUE, disciple de S. Paul, que cet apôtre recommande très-particuliérement avec Fortunat, aux Corinthiens. Il les prie d'avoir pour eux beaucoup d'amour & de charité, comme étant les premiers qui ont reçu la foi dans cette province, & se sont consacrés au service des Saints. * *I. Corinth. XVI*, 16.

ACHAIS, contrée de la Lydie dans l'Asie mineure, vers la Mæonie. * Etienne *le Géographe.* C'est aussi le nom d'une ville à l'orient de la mer d'Hircanie ou Caspienne, près du fleuve Oxus. Elle s'appelloit auparavant Héraclée, jusqu'à ce qu'ayant été rétablie par Antiochus fils de Seleucus, elle prit le nom d'Achaïs. * Pline, *liv.* 4, *chap.* 16.

ACHAIUS, roi d'Ecosse, fils d'*Etwin* ou *Etfin*, succéda en 787 à Salvathius, & regna durant 31 ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il repoussa les Irlandois & les Anglois qui venoient souvent faire des irruptions dans son pays, & mourut en 819. * Boëtius. Buchanan, *hist. Scot.* Jean Leslé, *histoire d'Ecosse*, dit, mais sur des mémoires peu certains, qu'Achaïus fut le soixante-troisiéme roi d'Ecosse; qu'il rechercha l'amitié de Charlemagne, avec lequel il contracta une alliance perpétuelle en 809; & qu'en considération de cette alliance, Charlemagne lui permit d'ajouter des fleurs de lys à ses armes.

ACHAN ou ACHAR, selon Joséphe, Israélite de la tribu de Juda, & de la famille de Zaré, se trouva à la prise de la ville de Jéricho. Il cacha quelque partie du pillage, contre la défense expresse que Dieu en avoit faite, & ce péché fut fatal aux Israélites: car trois mille hommes que Josué avoit envoyés contre la ville de Haï, prirent la fuite & furent défaits par les ennemis. Josué se prosterna devant le Seigneur, le pria & le fléchit. Dieu fit savoir à Josué la cause de cette déroute, lui dit que c'étoit le peché d'Israël qui l'avoit attirée, & lui ordonna de sanctifier le peuple. Josué le fit assembler, & ayant jetté le sort sur les tribus, il tomba d'abord sur celle de Juda, puis sur la famille de Zaré, & enfin sur Achan. Ce malheureux avoua que lors de la prise de Jéricho, un manteau d'écarlate l'avoit tenté; qu'il l'avoit pris avec deux cens sicles d'argent, & une regle d'or qu'il avoit cachée en terre dans sa tente. Josué fit prendre à l'heure même Achan, sa femme & ses enfans: on les mena dans la vallée d'Achor, où ils furent tous lapidés, & ensuite on brula tout ce qui leur appartenoit. Après cette expiation, la ville d'Haï fut prise, & douze mille des ennemis y furent taillés en piéces. * *Josué, chap.* 7 & 8. *Paralipom. l.* 1, *c.* 2. Josephe, *l.* 5. *antiq. c.* 1. Usser. *in annal.*

ACHANIENS, anciens peuples de Scythie, que Théopompe nomme *Acharniens.* * Stephanus, *de urbibus.*

ACHAR, *cherchez* ACHAN.

☞ ACHARACA, ou CHARACA, nom latin d'un petit canton de la Carie, aux environs de la ville de Nyse, ou Nyssa. Ce lieu est remarquable à cause des superstitions que les païens y pratiquoient. Il y avoit un bois & un temple consacré à Pluton & à Junon, selon Strabon, ou à Proserpine, selon la correction assez plausible d'Ezech. Spanheim. *epist. ad. Andr. Morellium.* On y voyoit aussi une caverne, nommée *l'antre de Charon.* Les malades qui avoient de la confiance pour ces divinités s'y faisoient transporter, & vivoient auprès de l'antre chez des prêtres qui les traitoient selon les rêves qu'ils avoient faits pour eux durant leur sommeil. On portoit le plus souvent ces malades dans la caverne, où ils étoient plusieurs jours sans prendre de nouriture. Quelquefois les malades prenoient garde eux-mêmes à leurs rêves, mais à condition de se regler selon les conseils des prêtres. Ce lieu passoit pour inaccessible, & pour funeste à tous les autres. Pour entretenir ce préjugé, on s'assembloit tous les ans une fois dans ce canton: & vers le midi du jour choisi, de jeunes gens nuds & oints prenoient un taureau qu'ils tâchoient de conduire dans la caverne, où il n'étoit pas plutôt entré, qu'il tomboit roide mort. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHARBAS, mari de Didon, selon Solin, *chap.* 27. Justin l'appelle *Acervas*, Virgile *Sichée*, de même que les Grecs, & les Latins *Sicharbas.* * Hoffman, *Lexicon universale.*

ACHARD ou AICHARD, évêque d'Avranches, dans le XII siécle, étoit Normand, & natif du comté de Domfront; ce qui l'a fait croire Anglois, parceque la Normandie étoit alors soumise au roi d'Angleterre. Il étoit chanoine régulier de S. Augustin, & fut le second abbé de S. Victor-lès-Paris. Il succéda à Gilduin en 1155. Depuis, on l'éleva sur le siége de l'église d'Avranches en 1162, après la mort d'Herbert. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II, roi d'Angleterre, & il fut parain d'Eléonore, fille de ce prince, depuis femme d'Alfonse IX, roi de Castille. On a de lui divers ouvrages; *de divisione animæ*; *de S. Trinitate*; *de tentatione Domini in deserto*; une *histoire de la vie de saint Gezelin.* Il mourut le 29 mars de l'an 1172, & fut enterré dans l'église de la Ste Trinité de l'abbaye de la Luserne, au diocèse d'Avranches. On y voit encore cette épitaphe: *Hic jacet Achardus episcopus, cujus charitate ditata est paupertas nostra.* Le livre des abbés de S. Victor a encore cette inscription en vers.

Hujus oliva domus, Anglorum gloria Cleri,
Jam pridem dignus cœlesti luce foveri,
Felix Achardus florens ætate senili,
Præsul Abrincensis ex hoc signatur ovili.

* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Pitseus, *de scrip. Angl.* Vossius, &c.

ACHARNA, ville de l'Attique dans la tribu appellée Oenéide, à soixante stades, ou près de huit milles d'Athènes, vers l'occident, du côté d'Eleusis. Les habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon: ce qui donna lieu au poëte Aristophane de les railler dans la comédie intitulée de leur nom, *Acharnenses.* On remarque aussi que les ânes des environs d'Acharna étoient des plus grands, & que les habitans passoient pour des gens fort grossiers. * Aristophan. *in Acharnens.* Pausan. *in Atticis.* Steph. *de urbib.* Misson, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

ACHARNIENS, peuples de Scythie, *cherchez* ACHANIENS.

ACHARON, dieu des mouches, *cherchez* ACCARON.

ACHART, (Saint) ou mieux S. AICARD ou AICAIRE, étoit d'une famille noble de Poitou. A l'âge de dix-huit ans il renonça au monde pour se consacrer à Dieu dans l'abbaye de S. Jouin. Son pere & sa mere lui ayant donné quelques terres, il en fit un don à l'église de S. Pierre de Quinçai, où S. Philbert, abbé de Jumié-

ges, venoit d'envoyer quelques moines. Achart s'y retira lui-même, & sa grande piété l'y fit établir abbé. Sa réputation y attira plusieurs saints moines du pays. Ensuite S. Philbert le fit abbé de Jumiéges, dont l'abbaye étoit alors composée de neuf cens moines, & de quinze cens domestiques. Achart gouverna très-saintement une maison si nombreuse, & mourut en l'an 687, âgé de soixante-trois ans. * Bulteau, *hist. de l'ordre de S. Benoît*, *t. I.* Blondel, *vies des SS. au* 16 *de septembre.*

☞ ACHASIB, ACHZIPH & ACZIB, ville de la tribu d'Aser, sur la frontiere entre Tyr & Ptolémaïde. Eusebe remarque qu'on l'appelloit aussi Ecdipe, & Joséphe la nomme ainsi, & dit de plus que c'étoit un lieu maritime. Elle ne peut être différente d'*Achazib* nommée dans le livre des Juges, *c.* 1, *v.* 31, dont les habitans ne purent être détruits ni chassés par la tribu d'Azer. Ce lieu garde encore aujourd'hui son ancien nom, avec quelque changement; car on voit à trois heures de chemin de la ville d'Acre, vers le nord, un village nommé *Zib*. S. Jerôme écrit *Achziph*, aussi bien qu'Eusebe; mais ses copistes se sont trompés, quand ils lui font dire *hæc est & Dippa*: il falloit *hæc est Ecdippa.** La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHATES, riviere de Sicile, dite aujourd'hui *il Drillo.* Elle coule dans la vallée de Noto, & se jette dans la mer d'Afrique, à six milles de Terra-nova, en allant vers Camarana. Les anciens ont cru que cette riviere produisoit des agathes. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit présent à Pyrrhus roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf muses avec Apollon, qui tenoit sa lyre à la main. * Pline, *l.* 37. Silius Italicus, *l.* 14. Baudrand.

ACHATES, est le nom d'un capitaine de l'armée d'Enée. Virgile le nomme très-souvent dans l'Enéïde, comme le fidéle compagnon de ce prince. Ce nom signifie proprement *chagrin*, du mot grec ἄχος, & il marque l'ennui qui accompagne souvent les grands emplois. * Virgil. *passim in Æneid.* Servius, *in l.* 1. *Æneïd.*

☞ ACHAZ, roi de Juda, succéda à son pere *Joatham* à l'âge de 20 ans, l'an du monde 3293, & avant l'ére chrétienne 742. Au commencement de son regne il vainquit Razin roi de Syrie, selon la promesse de Dieu, qui lui fut annoncée par le prophéte Isaïe; mais dans la suite ayant abandonné le Seigneur, il en fut aussi abandonné. Ce prince impie n'eut point de honte de sacrifier à toutes sortes d'idoles, de faire fermer le temple du vrai Dieu, & de faire passer ses enfans par le feu, en les offrant en holocauste aux idoles, à la façon des païens de Chanaan. Dieu, pour le punir, permit qu'il fût vaincu par Razin roi de Syrie, & par Phacée ou Pekah roi d'Israël. Ils l'assiégerent dans Jérusalem; mais la ville se trouva si forte, qu'ils furent contraints de lever le siége. Razin prit ensuite diverses places, tua un grand nombre de Juifs, & s'en retourna à Damas avec son armée, chargé de dépouilles. Alors Achaz se croyant assez fort pour battre le roi d'Israël, lui livra bataille, & la perdit avec six-vingt mille hommes; parceque, selon l'écriture, Achaz & son peuple avoient abandonné Dieu. Ce prince, loin de s'humilier par toutes ces plaies, s'endurcit & s'aigrit de plus en plus contre Dieu. Il appella à son secours Theglathphalasar, roi des Assyriens, & lui envoya tout l'or qu'il avoit dans ses trésors, & tout ce qui se trouva de plus précieux dans le temple. Le roi des Assyriens se rendit à ses desirs: il marcha contre Damas, ruina la ville, en transporta les habitans à Kir, & tua Razin. Achaz alla au-devant de Teglathphalasar jusqu'à Damas; & ayant vu l'autel qui y étoit, il en envoya un modéle au grand prêtre Urie, lui ordonnant de faire construire un autel tout semblable. De retour à Jérusalem, Achaz révéra cet autel, & y brula des holocaustes. Cependant le roi des Assyriens, après avoir soumis les états du roi de Syrie, marcha contre le roi d'Israël; il s'empara de toute la partie de la Judée qui est au-delà du Jourdain, & en transporta les habitans dans ses états. Ensuite il tomba sur Achaz lui-même, & ravagea tout son pays sans trouver aucune résistance. Mais plus Dieu affligeoit Achaz, plus cet impie provoquoit sa colére: il pilla les vases du temple, les brisa, fit fermer les portes du temple de Dieu, dresser des autels dans toutes les places de Jérusalem; & ordonna que l'on en élevât dans toutes les villes de Juda, & que l'on y offrît de l'encens aux idoles. Il attribua les avantages que ses ennemis eurent sur lui, non à la colére de Dieu, mais à la puissance de leurs idoles, ausquelles il dressa des autels dans tous les coins des rues de Jérusalem, jusqu'à ce que Dieu mît fin à ses impiétés par sa mort, qui arriva dans la seiziéme année de son regne, l'an du monde 3309, & avant l'ére chrétienne 726. Son successeur fut Ezechias. * *IV des Rois*, 16 & 17, *II des Paralipomenes*, 28. *Isaïe*, 7. Joséphe, *l.* 9, *antiq. Judaic. c.* 12.

ACHE, en latin *Apium*, herbe aquatique qui croît le long des rivieres, devenue célébre parmi les anciens, depuis l'aventure du petit Archémore, que sa nourice Hypsiphile avoit laissé dessus une plante qui porte ce nom, auprès d'une fontaine, où un serpent le fit mourir. On faisoit des couronnes d'ache, qu'on donnoit à ceux qui étoient victorieux dans les jeux néméens, institués en l'honneur d'Archemore. Plutarque, dans la troisiéme question des Symposiaques, dit qu'on se servoit aussi de cette plante dans les jeux isthmiques, en l'honneur de Palémon: ce qui fit que Timoleon, dans la guerre des Siciliens contre les Carthaginois, prit pour un augure d'une victoire assurée, de ce que les soldats avoient des faisceaux d'ache, puisqu'on en couronnoit les victorieux aux jeux isthmiques, qui se donnoient auprès de Corinthe: aussi nommoit-on le vaisseau amiral du roi Antigone, *Isthmion*, parcequ'une plante d'ache étoit crûe d'elle-même sur la poupe du vaisseau. Cette herbe étoit encore particulierement consacrée aux morts, selon le témoignage de Pline, *defunctorum epulis dicatum apium*, & Agrippa, *c.* 25 *du premier livre de la secrete philosophie*, dit que le cyprès, aussi-bien que l'ache, est un arbre funeste dédié à Pluton, & qu'il n'étoit pas permis de s'en couronner dans les festins de réjouissance. * *Antiq. Grec. & Rom.*

ACHÉE, fils de *Xuthus* roi de Thessalie, & de la plus grande partie de la Gréce, ayant commis un homicide involontaire, se retira dans la Laconie. C'est de lui que les Achéens ont pris leur nom. * Apollodore. Strabon, *l.* 8. *Cherchez* ACHAIE & ACHÉENS.

☞ ACHÉE, fils d'Andromaque, de la famille d'Antiochus III, roi de Syrie, eut grande part à ce qui arriva en Asie, dans la CXL olympiade. Il vint avec une nombreuse armée au secours de Seleucus, fils aîné de Seleucus II, pour le faire reconnoître roi de Syrie après la mort de son pere, & s'avança contre Attale I, roi de Pergame, qui avoit déja réussi à se rendre maître des provinces qui étoient en-deçà du mont Taurus. Séleucus ayant bientôt péri par les artifices de ses ennemis, les auteurs de sa mort devinrent eux-mêmes les victimes du zèle d'Achée pour venger son prince. Achée continuant son expédition, donna dans toute sa conduite de grandes marques de prudence & de valeur. Les favorables circonstances où il se trouvoit, n'étoient que trop propres à lui faire naître le desir de monter sur le trône; mais sa vertu l'éleva pour lors au-dessus de cette ambition. Il eut même la force de résister constamment aux instances réitérées des peuples qui lui offroient la couronne. Ses différentes opérations n'eurent en ce temps-là pour objet que le service du jeune Antiochus, autre fils de Seleucus II, à qui il soumit de nouveau les pays qui lui avoient été enlevés, & il repoussa Attale jusque dans Pergame même. Cependant ses succès multipliés donnerent atteinte à sa modération. Achée crut enfin que ce n'étoit point assez pour lui d'être gouverneur de la province d'en-deçà du Taurus; il voulut en être roi; & s'étant décoré de ce titre & du diadême, il se rendit le plus puissant des souverains du pays. Ses

conquêtes s'étendirent avec rapidité, & toute l'Asie Taurique trembla à la vue du joug qu'il sembloit être près de lui imposer. Mais ayant été assiégé dans la citadelle de Sardes par le roi Antiochus, qui étoit ligué avec Attale, un Cretois nommé Bolis, feignant de vouloir lui en faciliter la sortie, le livra au roi Antiochus, qui le fit mourir. On lui coupa les extrémités de tous les membres, & ensuite la tête, qui fut envelopée dans la peau d'un âne. Enfin son corps fut attaché à un gibet. * Polybe, *hist. l.* 4, 5 & 8.

ACHÉE d'Eretre, poëte Grec, fils de Pythodore, avoit composé quarante-trois tragédies; quelques-uns disent trente, & d'autres vingt-quatre. Il a vécu de la LXXIV à la LXXXII olympiade. Il ne remporta le prix de poësie qu'une seule fois. Athenée cite plusieurs de ses piéces, où il est presque toujours parlé des Satyres. * Athénée, *l.* 7. Turnebe & Casaubon, *in hunc locum.* Vossius, *de poet. Græc.*

ACHÉE, autre poëte Grec, de Syracuse, dont Suidas a fait mention, écrivit des tragédies.

ACHÉE, roi de Lydie, fut honteusement pendu par ses sujets, les pieds en haut & la tête en bas, aux bords du Pactole, dans une émotion populaire, pour avoir voulu mettre de nouveaux impôts. * Ovid. *in ibim.*

More vel intereas capti suspensus Achæi,
Qui miser auriferâ teste pependit aquâ.

ACHÉE, surnommé *Callicon*, esprit simple & stupide, qui sentant trop dur un pot de terre dont il se servoit d'oreiller quand il vouloit dormir, le remplit de paille, pour le rendre plus mou. * Eustat. *Odyss. X.*

ACHEENNE, nom pris du grec ἄχος, que les anciens ont donné à Cerès, pour marquer la tristesse qu'elle eut de l'enlevement de sa fille Proserpine. On donnoit aussi ce nom à Pallas; & Aristote remarque dans le *traité des choses admirables*, que les Dauniens, anciens peuples d'Italie, avoient un temple dédié à Pallas Achéenne, où l'on conservoit les armes de Dioméde & de ses compagnons. Elles étoient gardées par des chiens, qui par un instinct naturel caressoient les Grecs qui venoient rendre leurs offrandes à cette déesse, & aboyoient contre tous les autres peuples. * Plutarque. Aristote, *de reb. mir.*

☞ ACHEENS, peuples de la Grece, qui avoient pris leur nom d'*Achée* petit-fils de Deucalion. Sortis de la Thessalie, ils vinrent s'établir dans le Péloponnèse surtout à Argos & à Lacédemone. Quatre vingts ans après la guerre de Troye, les Doriens & les Héraclides les obligerent de se refugier dans la partie de cette presqu'isle qui est le long du golfe de Corinthe, & qui étoit appellée *Ægialée*. Ils en chasserent les Ioniens qui y habitoient, & ils donnerent à ce pays le nom d'ACHAÏE. Ils y laisserent subsister la division qu'ils y trouverent, de douze villes ou tribus, que les quatre fils de leur roi Tisamene qui les conduisit en ce pays, partagerent entr'eux. Leur premier gouvernement fut donc monarchique, ou plutôt une aristocratie. Ils se mirent ensuite en république, comme les autres états de la Grece, mais de maniere que leurs villes étant indépendantes les unes des autres ne formoient cependant qu'un seul corps, & que l'Achaïe ne sembloit être qu'une seule ville. La sagesse de leurs loix & de leur gouvernement fit dans la suite entrer dans leur alliance plusieurs des peuples voisins, & engagea quelques colonies grecques d'Italie, telles que celles de Crotone & de Sybaris, de les prendre pour arbitres & pour modeles. Les Thébains & les Lacédémoniens s'en rapporterent à leur jugement, pour régler leurs différends, après la bataille de Leuctre. Vers le temps d'Alexandre le gouvernement des Achéens s'affoiblit par des divisions, l'amour de la patrie ne les animant plus, & chaque ville ne cherchant que ses intérêts particuliers. Les rois de Macédoine successeurs d'Alexandre profiterent de ces circonstances pour les assujétir, & plusieurs petits tyrans s'établirent dans chaque ville; mais enfin les Achéens dans la CXXIV olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 284 avant J. C. reprirent courage & renouvellerent leur ancienne association, qui fut le dernier effort de la liberté des Grecs. Sicyone se joignit à eux par le conseil d'Aratus, l'un des plus célébres de leurs chefs ou préteurs, qui prit Corinthe sur les Macédoniens, & fit accéder à la ligue achéenne la plupart des villes de la Grece. Les Lacédémoniens refuserent assez long-temps de se joindre aux Achéens; mais enfin, après plusieurs guerres, ils furent contraints de le faire, 191 ans avant J. C. l'illustre Philopémen étant alors préteur des Achéens. Les Romains voulurent vers ce même temps se mêler des affaires de la Grece, & humilier la ligue achéenne qui leur faisoit ombrage. Ils en vinrent à bout par deux batailles qu'ils gagnerent, & par la prise de Corinthe. Le consul Mummius ayant pris & ruiné cette ville l'an 146 avant J. C. les Romains abolirent le gouvernement populaire dans toutes les villes, firent cesser l'assemblée de la Grece que les Achéens avoient mise en usage, imposerent un tribut à tout le pays, & y envoyerent chaque année un préteur pour rendre la justice. Ce fut ainsi que la vraie Grece fut réduite en province romaine sous le nom d'*Achaie*, parceque les Achéens en étoient alors le peuple le plus puissant. Le reste de ce qu'on appelloit *Grece* depuis Alexandre, savoir la Thessalie, la Macédoine & l'Epire, fut compris par les Romains sous le nom général *de Macédoine*. Toutes les villes de la ligue achéenne étoient soumises à un grand conseil ou *assemblée générale*, où chaque ville envoyoit les députés qu'elle avoit élus: aucune n'avoit sujet de se plaindre, & tout se faisoit avec un parfait concert. Le pouvoir législatif résidoit dans cette assemblée, qui se tenoit au printemps & en automne. Le président de la ligue achéenne, que les Grecs appelloient *strategos* & les Latins *prætor*, étoit élu dans cette assemblee à la pluralité des suffrages. Au commencement il y avoit deux préteurs; mais dans la suite on n'en élut plus qu'un. Son emploi lui donnoit une égale autorité pendant la guerre & pendant la paix. Il étoit en même-temps chef de l'armée, & président du conseil ordinaire, qui étoit composé de dix magistrats nommés *Demiurges*. Il étoit comptable devant l'assemblée générale de l'usage qu'il faisoit de son pouvoir, & il subissoit toute la rigueur des loix, quand il lui arrivoit de commettre quelque crime. * Pausanias, *in Achaicis.* Polyb. *l.* 2. Plutarch. *in Arato*, *Cleomene*, & *Philopemene.*

ACHÉIROPOETA, est le nom d'une image de la sainte Vierge, que l'on conserve soigneusement à Rome dans l'église de S. Jean de Latran. Ce mot est grec, & signifie, *qui n'a point été fait de main d'homme;* parceque l'on prétend que cette image ayant été commencée ou dessinée par S. Luc, elle fut mise en sa perfection par le ministere des anges. Anastase *le bibliothécaire*, dans la vie du pape Etienne III, Onuphre Panvinius, & Dominius Macer, font un détail de la vénération que les papes ont accoutumé de témoigner pour cette image le jour de pâque. * Salmas. *in Solin. pag.* 806.

ACHELNOT, archevêque de Cantorberi, qui vivoit dans le XI siécle. Quelques auteurs veulent qu'il ait été bénédictin; & les autres assurent qu'après avoir été doyen de Cantorberi, il gouverna cette église avec beaucoup de prudence & de sagesse. Il étoit très-bien auprès du roi Canut *le grand*, dont il adoucit l'esprit barbare & peu civilisé. Il fit un voyage à Rome. On dit qu'à son retour il apporta de Pavie un bras de S. Augustin, dont il fit présent à Leofric comte de Conventri. Il lui adressa même un ouvrage qu'il avoit fait sur ce sujet. Il laissa encore un volume d'épitres, & un autre à la louange de la sainte Vierge, qu'il dédia à Fulbert évêque de Chartres. Ce sage prélat mourut en odeur de

sainteté, le 26 novembre de l'an 1038. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

☞ ACHELOUS, fleuve célébre de l'Epire en Grece, qui séparoit l'Acarnanie de l'Etolie. Les géographes modernes l'appellent *Pachicolmo*, *Aspri*, *Aspropotamo*, *Geromelea* & *Cathochi*, qui sont des noms qu'il peut avoir reçu de divers peuples qui ont commandé dans ce pays en différens temps. Il a sa source sur le Pinde, mont fameux dans la Thessalie; & de-là coulant vers le midi, va se décharger dans la mer Ionienne, vers les Echinades. Les poëtes ont feint qu'Acheloüs étoit un vaillant homme, fils du Soleil & de la Terre; ou, selon quelques autres, de l'Océan & de Thétis: qu'étant devenu amoureux de Déjanire, fille d'Oenée roi de Calydon, dans l'Etolie; & ayant su que son pere l'avoit promise à celui qui vaincroit dans un combat, il combattit contre Hercule son rival: qu'Acheloüs voyant que ses forces cédoient à celles d'Hercule, prit la figure d'un serpent, qui lui fut inutile, & depuis la forme d'un taureau; mais qu'Hercule le défit sous cette forme, & lui arracha une corne: de sorte que n'osant plus paroître, il alla se cacher dans le fleuve Thoas, qui depuis porta son nom, & qu'on dépeint avec deux cornes. Celle que perdit Acheloüs fut consacrée par les naïades. C'est celle qu'on nomme la *corne d'Amalthée* ou *d'abondance* Acheloüs eut une fille nommée Callirhoé, qui épousa Alcméon, fils d'Amphiaraüs. On trouve encore dans la mythologie, que les sirénes furent originairement formées du sang que perdit Acheloüs lorsqu'Hercule lui eut arraché la corne. * Strabon, *l.* 10. Ovide, *metamorph. l.* 9. & *amor. l.* 3. Apollodore. Hygin. Pausanias, *in Arcadicis.*

Selon ceux qui se font une occupation de trouver du mystere dans les fables, Acheloüs est cru fils du Soleil & de la Terre, ou de l'Océan & de la Terre; parceque le soleil attirant les vapeurs de la terre & de la mer, la pluie qui grossit les rivieres s'en forme dans la moyenne région de l'air. Le serpent exprime le cours tortueux des rivieres, à travers les campagnes & les prairies. Pour ce qui est du taureau, personne n'ignore que les poëtes ont accoutumé de représenter les fleuves sous la forme de ces animaux, soit parceque le bruit de leur cours a quelque chose qui ressemble au mugissement des bœufs, soit parceque l'eau sillone la terre, comme cet animal le fait avec la charrue. Enfin, la corne d'Amalthée fait voir que les fleuves sont toujours des canaux d'abondance, ou par le commerce, à l'égard de ceux qui sont navigables, ou par les terres qu'ils arrosent & qu'ils rendent plus fertiles. La fable du combat d'Achéloüs & d'Hercule, semble être née d'une histoire véritable. Peut-être qu'Hercule rendit le fleuve Acheloüs navigable, en lui ôtant une corne, c'est-à-dire, un bras, qui consumoit un partie de son eau, & qu'on a dit, à cause de cela, qu'il avoit domté ce fleuve. L'équivoque du mot κέρας, qui signifie *une corne* & *un bras de riviere*, semble avoir aussi fait que les peintres ont représenté les rivieres sous la figure de bœufs.

Acheloüs. Outre le fleuve Acheloüs dont nous venons de parler, d'anciens géographes en mettent un autre dans le Péloponnèse, qui passoit à Dyma, dans l'Achaïe propre; & un autre dans la Thessalie, qui arrosoit la ville appellée *Lamia*. * Strabon. Pausanias.

Le nom d'Acheloüs, ainsi que plusieurs auteurs l'ont remarqué, fut autrefois un nom commun à toutes les rivieres, & c'est ce qui a autorisé Virgile à s'en servir comme d'un nom général, dans ce vers du premier livre des géorgiques:

Poculaque inventis Acheloia miscuit uvis.

Et ce nom est formé de deux mots grecs, αἴκη, du dialecte dorique αἰκὸς, égal, & λωεῖν, laver. * Vossius, *de idol. lib.* 2, *c.* 77.

ACHEM ou ACHEN ou ACHMEN, ville capitale du royaume du même nom, dans la partie septentrionale de l'isle de Sumatra, qui est une de celles de la Sonde dans la mer des Indes, environ à cinq degrés de l'équateur. Le pays est très-fertile & abondant, sur-tout en épiceries: ce royaume s'appelle *Achem*, du nom de la ville capitale. La ville n'est qu'un amas confus d'arbres & de maisons. Elle a un fort bon port, très-fréquenté des Indiens, à cause de son grand commerce. Il y a un château où le roi fait sa demeure ordinaire: elle est éloignée de 400 mille pas de la ville de Malaca, & de 40 de la ville de Pedir. « Imaginez-vous, *écrivoit un » missionaire jésuite en* 1701, une forêt de cocotiers, » de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de » laquelle passe une assez belle riviere toute couverte » de bateaux: mettez dans cette forêt un nombre in» croyable de maisons faites avec des cannes, des roseaux » & des écorces: disposez ces maisons de telle maniere » qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers » séparés: coupez ces divers quartiers de prairies & de » bois: répandez partout autant d'hommes qu'on en » voit dans nos villes lorsqu'elles sont bien peuplées; » vous vous formerez une idée assez juste d'Achem. » La situation du port de cette ville est admirable, le » mouillage excellent, & toute la côte fort saine. Le » port est un grand bassin borné d'un côté par la terre» ferme de Sumatra, & des autres par deux ou trois » isles qui laissent entr'elles des passages, l'un pour aller » à Malaquie, l'autre pour Bengale, & l'autre pour » Surate. Les Achemois ne font plus rien. Leur pays » ne porte ni froment, ni vigne, le commerce roule » sur le poivre & sur l'or. On n'y cherche point ce pré» cieux métal dans les entrailles de la terre; on le ra» masse sur le penchant des montagnes, & on le trouve » par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'en» traînent. » Le roi d'Achem a été sujet de celui de Pedir: mais aujourd'hui Pedir dépend de lui. Le roi est très-puissant, mahométan de religion. Sur la fin du XVI siécle il s'opposa aux Portugais qui vouloient s'établir dans l'isle de Sumatra. En 1716 il mit en mer soixante mille hommes sur deux cens navires & soixante galeres pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chassés du fort qu'ils avoient à Pacem, & il a même souvent assiégé Malaca. Linschot parle d'une piéce d'artillerie que le roi d'Achem envoyoit à celui d'Ior sur la côte de Siam, qui devoit épouser sa fille. Cette piéce étoit d'un ouvrage admirable, & surpassoit tout ce que nous avons vu en Europe. Elle fut prise par les Portugais. * Linschot, *navigat. des Indes*, *c.* 19. Spilberg. *c.* 14. Sanson, *descript. de l'Asie.* Baudrand, &c. *Voyez les lettres des missionaires jésuites imprimées en* 1703.

ACHEMENES, pere de *Cambyses* & grand pere de *Cyrus*, suivant le témoignage d'Hérodote, *l.* 7, *c.* 11, *p.* 443, où il fait tenir ce discours à Xerxès, *Je veux qu'on ne me croie pas fils de Darius, fils d'Hystaspe, fils d'Arsanes, fils d'Ariaramne, fils de Tispée, fils de Cyrus, fils de Cambyses, fils d'Acheménes; si je ne me venge pas des Athéniens.* Mais le Cyrus dont il est parlé en cet endroit, ne peut pas être le fameux Cyrus premier roi des Perses, qui étoit fils de Cambyses; parceque le Cyrus & le Cambyses dont il est parlé en cet endroit, doivent être beaucoup plus anciens que Cyrus roi des Perses, & Cambyses son pere, car les généalogies sont toutes différentes. Cyrus roi de Perse eut pour fils Cambyses, qui mourut sans successeur. Darius fils d'Hystaspe ne vint point à la couronne par droit de succession; mais comme on le sait, parcequ'il fut déclaré roi par les sept conjurés qui avoient tué les mages. Aussi Hystaspe, dont il est parlé en cet endroit, n'étoit point fils de Cambyses fils de Cyrus, & n'avoit point Cambyses I pour grand pere; mais il étoit fils d'Arsanes, & avoit pour aïeul Ariaramne, pour bisaïeul Tispée, & pour ancêtres Cyrus, Cambyses, & Acheménes. Il est clair par cette généalogie, que Cyrus ne peut pas être

le premier roi de Perse, ni ce Cambyses son pere, & qu'ainsi cet Achemenes est beaucoup plus ancien : aussi, selon le même Hérodote, la nation persane étoit divisée en familles de plusieurs conditions, dont la plus illustre étoit composée des Pasargades, sous lesquels étoient compris les Achemenes, dont les rois de Perse descendoient. Il introduit ailleurs Cambyses fils de Cyrus, exhortant au lit de la mort les principaux seigneurs de Perse, & sur-tout les Achemenes, à ne point souffrir que les Médes recouvrassent le royaume. Etienne de Byzance fait mention d'un Achemenes fils d'Egée, qu'il prétend avoir donné son nom à la province de Perse nommée *Achemenie* : d'autres font cet Achemenes fils de Persée; mais cela se dit sans fondement & sans autorité. Scaliger croyoit que le nom des Achemenes leur avoit été donné, parcequ'ils avoient inventé les cérémonies dont les Perses se servoient pour honorer le soleil. Cette conjecture est fondée sur le nom de *Chama*, qui en hébreu signifie le soleil ou le feu; & sur le témoignage de Lutatius Placidus, qui en expliquant un endroit du I livre de la *Thebaïde* de Stace, dit qu'on appelle Acheméniens, ceux qui prétendent qu'Apollon est le soleil, & qui ont inventé les cérémonies dont on l'honore. Cependant elle n'a pas plu à Vossius. La famille des Achemenes a regné en Perse jusqu'à Darius Codomanus; & nous trouvons un Achemenes, fils de Darius, fils d'Hystaspe, & un Tigranes général des Médes qualifié d'Achemenes. L'épithéte d'Acheméniens est souvent donnée aux Perses par les anciens poëtes Latins, & encore aujourd'hui la Perse se nomme *Acemia*, & les Perses *Agemis*. * Herodote, *l.* 1, *c.* 125; *l.* 3, *c.* 65; *l.* 7, *c.* 11. Vossius, *de idol. l.* 2, *c.* 9.

ACHEMENES, fils de *Darius I* du nom, roi de Perse, frere de Xerxés, eut le gouvernement de l'Egypte après que Xerxés l'eut remis sous son obéissance, la quatriéme année de la LXXIII olympiade, & avant J. C. 485. Quelquet emps après il commanda la flotte d'Egypte, dans la fameuse & funeste expédition contre la Grece. Inarus roi de Lybie s'étant emparé de l'Egypte après la mort de Xerxés, on envoya Achemenes dans cette province pour la remettre dans le devoir. Cette entreprise fut très-malheureuse, car Achemenes fut battu par Inarus assisté des Athéniens, & perdit lui-même la vie par la main de ce prince, la premiere année de la LXXX olympiade, & avant l'ére chrétienne 460. Son corps fut envoyé au roi Artaxerxés I, neveu. Quelques auteurs nomment Achemenides le prince qui fut défait par Inarus; mais ils le font frere d'Artaxerxés, & le distinguent d'Achemenes, fils de Darius. * Hérodote, *l.* 7, *c.* 97, *ibid. l.* 3, *c.* 12. Diodor. Sicul. *l.* 11. Ctesias. *Voyez* l'article ARTAXERXES I.

ACHEMENIDE, un des compagnons d'Ulysse, étoit fils d'Adamaste d'Ithaque. Il fut abandonné par ce prince peu sincere, dans l'isle des Cyclopes, où il se nourit d'herbes, de racines & de fruits sauvages, jusqu'à ce qu'il vit passer la flotte d'Enée, qui le recueillit, & il suivit ce prince en Italie. * Virgile le fait parler, *l.* 3, *æneid.* Ovide, *metam. l.* 14.

ACHEMON ou ACHMON, frere de Basalas ou Passalus, tous deux Cercopes, c'est-à-dire, habitans de l'isle Pithecuse, dans la mer Tyrrhenienne, aujourd'hui mer de Toscane. Ils étoient si querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Leur mere nommée Sennon, qui connoissoit leur mauvaise inclination, & qui se mêloit de magie, les avertit de prendre garde à ne pas tomber entre les mains de Melampyge, c'est-à-dire, de *l'homme aux fesses noires.* Quelque temps après ils rencontrerent Hercule qui dormoit sous un arbre, & l'attaquerent selon leur coutume. Mais ce héros se relevant, les prit par les pieds; & les attachant à sa massue qu'il avoit sur l'épaule, les porta la tête en bas, comme les chasseurs portent un liévre, ou quelqu'autre gibier, pendus à leurs armes. Ce fut en cette plaisante posture, que ces freres voyant le derriere d'Hercule noir & velu, se souvinrent du *Melampyge* dont leur mere leur avoit parlé. Pendant qu'ils s'entretenoient de cette aventure, & qu'ils disoient, *Voilà ce Melampyge que nous devions craindre;* Hercule qui les entendit, s'éclata de rire à ce nom qu'on lui donnoit, & les laissa sans leur faire aucun mal. C'est ce qui a donné lieu au proverbe grec : *Fuir le Melampyge.* * Suidas. S. Greg. Naz. Erasm. *in adag.*

ACHENCHERES, fils d'*Orus*, roi d'Egypte : il regna après son pere douze ans & un mois, & mourut 1131 ans avant l'ére chrétienne, de la période julienne 3573. Son frere Athotis lui succéda, & regna neuf ans; & à celui-ci succéderent l'un après l'autre deux ACHENCHERES, qui regnerent chacun douze ans & quelques mois. * Manethon *cité par* Joséphe *contra Appion. cité par* Eusebe.

ACHEQUI, *cherchez* ACHQUI.

ACHERI (Dom Luc d') religieux de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de S. Maur, né à Saint-Quentin en Picardie l'an 1609. Sa vertu & son érudition l'ont fait considérer comme un des grands hommes du XVII siécle. Il a mis au jour plusieurs ouvrages, qui jusqu'à lui étoient demeuré manuscrits dans diverses bibliothéques. En 1645 il fit imprimer l'épître attribuée à S. Barnabé, avec les notes de Ménard. En 1648 il donna au public les œuvres de Lanfranc archevêque de Cantorberi, avec la chronique de l'abbaye du Bec, & quelques autres monumens avec des notes. Deux ans après il fit imprimer les œuvres de Guibert abbé de Nogent avec de savantes notes, & de longues observations, dans lesquelles il rapporte quantité de monumens anciens, & fait l'histoire de plusieurs abbayes. Il donne dans le même livre quelques vies de Saints, & plusieurs autres monumens, avec la chronique de Robert du Mont. Le grand nombre d'ouvrages d'auteurs, d'actes & de canons des conciles, d'histoires, de chroniques, de vies des Saints, de lettres, de poësies, de chartes & d'autres piéces qui n'avoient point encore paru, qu'il trouva dans les manuscrits, l'engagea à en entreprendre un recueil. Il l'a donné au public sous le nom de *Spicilége*, & l'a conduit jusqu'à 13 volumes *in*-4°. dont le premier parut en 1655, & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des préfaces judicieuses & bien écrites sur les monumens qu'il contient. Ce *Spicilége* a été réimprimé en 1723 à Paris en trois volumes *in-folio*, par les soins de M. de la Barre, qui a donné un ordre aux piéces du recueil, & y a ajouté quelques notes. D. d'Acheri a encore donné *la régle des solitaires*, imprimée en 1648. Il publia en 1651 les ouvrages du vénérable Guibert, abbé de Nogent, 1 *vol. in-folio.* Il avoit beaucoup travaillé à ramasser & copier les monumens nécessaires pour faire les *actes des saints de l'ordre de S. Benoît*, que le pere Mabillon a donnés au public. Il passa toute sa vie dans une entiere retraite, ne sortant presque point; se communiquant fort peu, évitant les visites & les conversations inutiles, parlant modestement & avec retenue. Enfin, accablé de travail, de foiblesse & d'années, il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, en l'abbaye S. Germain des prés à Paris, le 16 avril 1685, âgé de 76 ans. * Baillet, *jugem. des savans.* Journal des savans, *février* 1678. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII siécle.* D. le Cerf, *biblioth. des aut. de la congrég. de S. Maur*, p. 1 *& suiv.*

ACHERIUS, nom défiguré, *cherchez* HALERIUS.

ACHERON, fleuve d'Epire en Grece, aujourd'hui *Fanar* ou *Velichi Nigro*, a sa source sur les confins des Paroréens; traverse le marais d'Acheruse; & s'étant grossi de plusieurs rivieres, il se décharge dans un petit golfe nommé *Glychislime*, ou *Glikis-lime.* Les poëtes ont feint que c'étoit un fleuve d'enfer. Ils disent qu'il étoit né de Cerès; que cette déesse le mit au monde dans une caverne de Créte, & que n'osant le faire paroître, parcequ'elle craignoit la haine des Titans qui vouloient

vouloient abolir sa famille, elle le conduisit dans les enfers, où il fut changé en fleuve. Quelques autres le font fils du Soleil & de la Terre, & disent qu'il fut précipité dans les enfers par Jupiter, pour avoir fourni de son eau aux Titans altérés, ennemis de ce dieu; & que ce fut pour cette raison qu'il devint depuis très-amer. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 3, *c.* 5. La Martiniere, *dict. géogr.*

Ce mot *Acheron* vient du grec Ἄχος, *tristesse*, & ῥέω, *couler*; ou d'α privatif, & χαίρω, *se réjouir*; ou enfin selon d'autres du mot hébreu *Acharon*, qui signifie *le dernier*. Les anciens plaçoient les enfers en Epire, parceque les premiers habitans de ce pays-là, travaillant aux mines qui y étoient, faisoient périr quantité d'esclaves. C'est pour cela que l'on avoit donné à quelques fleuves & à quelques étangs de ce pays-là des noms qui signifioient, que ceux qui les traversoient, pour y aller, les passoient pour la derniere fois. *Consultez* pour les diverses explications de ce mot, Lilio Giraldi, Cartari, & les autres mythologistes. * Le Clerc, *biblioth. universelle*, *tom.* 6.

ACHERON, fleuve du pays des Brutiens, dans la Calabre, est nommé aujourd'hui *Savuto* & *Companiano*. Il coule près des ruines de Pandose, où est Castel-Franco, & se décharge dans le golfe de Sainte-Euphémie. Alexandre I, roi des Epirotes, le rendit célébre par son malheur, lorsqu'allant au secours des Tarentins, il y fut tué par les Lucaniens; ce qui fut un accomplissement de l'oracle de Dodone, qui l'avoit averti d'éviter Acheruse & Pandose: mais ce prince avoit cru que ces lieux fatales étoient l'Acheruse & la Pandose d'Epire, & ne savoit pas qu'il y eût des lieux de même nom en Italie * Strabon. Diodor.

ACHERON, fleuve de la Campagne de Rome, proche de Baïes. Servius, sur le VI livre de l'énéide, en parle aussi désavantageusement que de l'Acheron de l'Epire. Selon lui cet Acheron étoit un fleuve des enfers; il le dit tout entouré de montagnes, & soutient que les rayons du soleil ne peuvent pénétrer jusqu'à lui, que lorsque cet astre est au midi. » On prétend » (ajoute-t-il) qu'il est plein de feux, parceque tous » les lieux voisins sont remplis de sources d'eaux chau- » des & sulfurées. »

Il y a aussi un quatriéme Acheron près d'Heraclée du Pont, & un cinquiéme dans l'Elide, province du Peloponnése. * Vossius, *de idolol. l.* 2, *c.* 87.

ACHERREZ, nom défiguré, *cherchez* ACHENCHERES.

ACHERUSE, marais de l'Epire en Gréce. Il y avoit près de-là une caverne de même nom, qui conduisoit jusque dans les enfers, selon les poëtes, qui ont même dit que c'étoit par-là qu'Hercule en tira Cerbere. On croit que le fleuve Acheron se déchargeoit dans cette même caverne: ce qui a donné sujet à la fable de dire qu'il descend aux enfers; & ce qui a fait dire au poëte Silius Italicus, *liv.* 14.

Serpit pascendo crescens Acherusia pestis.

* Xenophon. Eustathe. Diodore. Apollonius. Pomponius Mela, *l.* 6, *c.* 19. Pline, *l.* 6, *c.* 1. Strabon. Stephanus Byzant.

ACHERUSE, lac auprès d'Héliopolis en Egypte. Diodore de Sicile parlant des sépultures des Egyptiens, dit que ces peuples passoient les corps morts de l'autre côté de ce lac, & que l'on choisissoit pour gouverner la barque un pilote nommé *Caron* dans le langage du pays. Orphée étant en Egypte, & voyant ces plaisantes cérémonies, fut depuis auteur de la fable du nautonier Caron, si célébre dans les écrits des poëtes. * Diod. Sicul. *antiq. c.* 5 & 6.

☞ ACHERUSE, en latin *Acherusia Chersonnesus*, canton aux environs d'Héraclée, en Bythinie, sur le Pont-Euxin.

ACHESEUS ou AGESCUS-OCARAS, vingt-uniéme roi des Thébains en Egypte, suivant Eratosthène, étoit fils de Phioh ou d'Apaphus, & frere de la reine Nitocris, qui lui succéda, dont le nom se trouve aussi dans la dynastie des rois Memphites de Manethon. Cet Agescus Ocaras ne regna qu'un an, & on croit que c'est le même qui est appellé Methusuphis dans la dynastie de Manethon. * Erastosthène & Manethon dans la chronique d'Eusebe. Marsham. Du-Pin, *biblioth. des auteurs profanes.*

ACHESSARI, c'est le surnom d'*Ahmed Ben Abdalcader Roumi*, natif de la ville d'Aspropolis. Il est auteur d'un livre de morale écrit en arabe, divisé en cent conférences ou conversations, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 607. Il a aussi composé des apostilles ou scholies sur le livre d'Emadi, intitulées *Erschad Alacl*, *l'art pour apprendre à raisonner*, qui est une espéce de logique. * D'Herbelot.

ACHIAB, *cherchez* AQUIAB.

ACHIACARUS, suivant les Septante; ou Achior, selon le syriac, & Aaron, selon le texte hébreu; fils d'Anaël, frere de Tobie, s'avança à la cour d'Asarhaddon, roi des Assyriens, & successeur de Sennachérib. Il fut échanson, intendant, premier ministre de cet état, & enfin la plus considérable personne du royaume après le souverain. Ce fut dans cette élévation qu'il obtint de son maître, que son oncle Tobie retournât à Ninive, ancienne ville de l'Assyrie. Ceci est rapporté dans le 1 chap. du livre de Tobie suivant la version des Septante, la version syriaque, & l'hébraïque; car il n'y a rien de tout cela dans la vulgate. Le fait arriva l'an 3323 du monde, 712 avant J. C.

ACHIAS. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom. Le premier étoit fils d'Esron, fils de Jerameel. * *I. Paralipomenes*, *chap.* 2, *v.* 25.

Il est parlé du second dans le même livre, *chap.* 8, *v.* 7. Le troisiéme étoit garde du trésor du temple & des vases sacrés. Le quatriéme succéda à son pere Achitob au souverain pontificat, qu'il laissa à son frere Abimélec. Il fut le neuviéme grand sacrificateur. * *I. Rois*, 14. L'écriture fait mention de plusieurs autres personnes nommées *Achias*, *Achia*, ou *Ahia*.

☞ ACHILLA, que quelques auteurs nomment Odola, petite montagne dans la tribu de Juda de très-difficile accès. Hérode *le Grand*, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur les Parthes & sur les Juifs qui vouloient l'empêcher de se retirer à Messada avec sa famille, fit bâtir sur son sommet un château très-fort, qu'il nomma *Herodion*, & qui passoit pour imprenable. Ce château ne subsiste plus, & on n'en voit que les ruines. Tout près de-là il y a une caverne fort étroite en son embouchure. Elle est de la hauteur d'un homme, de forme ronde, assez spacieuse: on tient que le roi David étoit caché dedans, lorsque Saül, qui le poursuivoit, y entra pour quelque nécessité, sans l'appercevoir, quoique David lui eut coupé une partie de son habillement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHILLAS, l'un des généraux du dernier Ptolémée roi d'Egypte, fut un de ceux qui conseillerent de faire mourir le grand Pompée, & qui eurent part à cette sanglante exécution. Ce grand homme cherchoit un asyle en Egypte après la bataille de Pharsale, & Achillas l'assassina, quoiqu'il lui eût de grandes obligations. Depuis il commanda les troupes des Alexandrins contre Jules-César, & eut la barbarie de faire massacrer deux de ses députés. Il fut défait en plusieurs occasions, & enfin tué par ordre d'Arsinoë, sœur de Ptolémée, avec laquelle il s'étoit brouillé, pendant le siége d'Alexandrie, la deuxiéme année de la CLXXXIII olympiade, & avant J. C. 47. * Plutarque, *in Pomp.* Lucain, *l.* 8. *Pharf.*

ACHILLAS, nommé quelquefois Archelaus, patriarche d'Alexandrie, fut élu vers la fin de l'an 312 environ un an après le martyre de S. Pierre; car S. Epiphane se trompe, lorsqu'il dit que le successeur im-

médiat de Pierre d'Alexandrie, fut S. Alexandre, & qu'Achillas lui succeda. Saint Jerôme met le commencement de l'episcopat d'Achillas en l'annee 311, & sa fin en 321. S. Epiphane, Theodoret, & d'autres auteurs ne font durer son pontificat que quelques mois; & il est certain qu'Alexandre son successeur étoit sur le siége d'Alexandrie, l'an 313. Eusebe dit qu'Achillas paroissoit déja dans l'église d'Alexandrie sous Théonas prédécesseur de S. Pierre, & qu'on lui avoit confié le soin de l'école; qu'il pratiquoit exactement les maximes de la morale chrétienne, & que sa vie étoit très-sainte. Gelase *de Cyzique* étend beaucoup son éloge; mais le titre que lui donne S. Athanase, en l'appellant *le grand Achillas*, suffit pour faire juger de son mérite. Sozomene soutient qu'il éleva du diaconat à la prêtrise Arius, qui feignit alors de détester le schisme des méléciens, mais qui affligea depuis l'église par ses erreurs. Les martyrologes font mention de lui le 7 novembre. On ne doit pas le confondre avec un autre ACHILLAS prêtre d'Alexandrie, qui fut excommunié avec Arius, & qui se retira avec lui dans la Palestine, l'an de J. C. 319. * Eusebe, *l.* 7. *hist.* S. Athanase, *orat. I. cont. Arian. apolog.* 2. *epist. ad solitarios.* S. Jérôme, *dans sa chronique.* Rufin, *l.* 1. *hist.* Socrat. *l.* 1. *hist. c.* 5. S. Epiphan. *heresi.* 69. Sozom. *l.* 1. Gelase de Cyzique, *l.* 2, *c.* 8. Eutychius. Pagi, *critic. ad ann.* 311.

ACHILLE. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom. Le premier qui fut fils de la Terre, selon les poëtes, reçut la déesse Junon dans son antre, lorsqu'elle fuyoit les poursuites de Jupiter, & la fit consentir à consommer son mariage avec ce prétendu dieu. Jupiter, en reconnoissance de ce service, promit à Achille de rendre illustres tous ceux qui s'appelleroient de son nom. C'est pour cela, dit-on, qu'Achille fils de Thétis a été si célébre. Le précepteur de Chiron se nommoit aussi Achille, c'est de-là que Chiron imposa le nom d'Achille à son disciple fils de Thétis. L'inventeur de l'ostracisme, parmi les Athéniens, s'appelloit Achille fils de Lyson. Il y eut aussi un fils de Jupiter & de Lamie qui porta ce nom. C'étoit un si beau garçon, que par sentence du dieu Pan, il remporta le prix de la beauté, qu'on lui disputoit. Venus indignée de ce jugement, rendit Pan amoureux d'Echo, & le changea de telle sorte, qu'il devint un objet affreux. Un autre Achille, fils de Galatée, vint au monde avec des cheveux blancs. Il y a eu encore cinquante-quatre autres Achilles, tous célébres, deux desquels se sont distingués par des actions d'une extrême impudence. * Ptolem. Hephestion, *apud Photium.*

ACHILLE, prince Grec, fils de Pélée & de Thetis, né à Phthia dans la Thessalie, étoit encore enfant, lorsque sa mere le plongeant dans le Styx, le rendit invulnérable par tout le corps, selon les poëtes, à l'exception du talon, par lequel elle le tenoit. C'est l'opinion la plus commune: d'autres ont dit que ce fut en le mettant tous les jours sur la braise, & en l'oignant d'ambrosie; mais l'un n'est pas moins fabuleux que l'autre. Quelque temps après elle le mit sous la discipline du centaure Chiron, selon la plupart des auteurs, ou sous celle de Phenix, selon Homére. Chiron le nourit de moëlle de lion, suivant le témoignage de Libanius, de Stace & de Priscien; d'autres y joignent celle de cerf, d'ours, de sanglier, & en général la moëlle de toutes les bêtes sauvages. Ce qui n'a été imaginé que pour rendre raison de son humeur martiale & farouche. Sa mere ayant su qu'il devoit mourir au siége de Troye, & que Calchas avoit prédit qu'on ne prendroit jamais cette ville sans Achille, pour le cacher, elle le déguisa sous un habit de fille à l'âge de neuf ans, & le mit à la cour du roi Lycomede, dans l'isle de Scyros. Achille y fut nommé *Pyrrha*, à cause de ses cheveux blonds; & ce fut sous ce déguisement qu'il se fit aimer de la princesse Deïdamie, fille de Lycomede, dont il eut un fils appellé *Phyrrus*. Calchas ayant découvert le lieu de la retraite d'Achille, on envoya Ulysse à la cour de Lycomede, pour le redemander. Ulysse le reconnut malgré son déguisement; car ayant présenté aux demoiselles de la cour des bijoux & des armes, Achille se fit connoître, en préférant les armes aux bijoux. Ainsi il se vit obligé de suivre les Grecs à Troye, où il fit grand nombre d'actions héroiques pendant le siége de cette ville, jusqu'à ce qu'Agamemnon lui ayant enlevé Briseis, il se retira dans sa tente, sans vouloir combattre davantage en faveur des Grecs. Patrocle son ami, le pria de vouloir du moins lui prêter ses armes, qui étoient impénétrables, & que Vulcain avoit fabriquées pour lui. Achille y consentit; mais Patrocle les ayant perdues, lorsqu'il fut tué par Hector, Thetis en obtint de nouvelles de Vulcain, sous lesquelles Achille combattit Hector & le tua. Ensuite ayant attaché le cadavre d'Hector à son char, il le traîna autour des murailles de Troye, & moyennant une grosse rançon le rendit à Priam son pere, qui vint le lui demander. Depuis, étant devenu amoureux de Polyxene, il la demanda en mariage; mais Achille étant sur le point d'être marié avec elle, dans le temple d'Apollon, Pâris, frere d'Hector, lui tira une fléche par derriere, qui lui perça cette partie du pied, laquelle seule n'étoit pas invulnérable. Achille mourut de ce coup: quelques-uns disent qu'Apollon dirigea la main de Pâris. Il fut enterré au promontoire appellé *Sigée*. Depuis, Phyrrhus son fils y immola Polyxene sur son tombeau: c'est dans ce même endroit que l'on voyoit une statue d'Achille qui avoit un pendant d'oreille. Servius & Tertullien en font mention. Achille, quoique fort colere, n'étoit pas moins distingué par sa bonté que par sa valeur. Il étoit si brave, que lorsqu'on a voulu parler de quelque grand guerrier, on l'a surnommé *Achille*. Aulu-Gelle a remarqué que Sicinius Dentanus mérita ce nom, parceque s'étant trouvé à cent vingt batailles, il y avoit reçu quarante-cinq blessures, toutes par devant; & parcequ'il avoit eu part à neuf triomphes, où il avoit accompagné le triomphant, après avoir reçu une couronne d'or pour marque de sa valeur. Capitolin rapporte que Maximin, capitaine d'une bravoure signalée, fut nommé *Achille* par quelques-uns, & *Hercule* ou *Ajax* par d'autres. Plaute donne le nom d'Achille à son *miles gloriosus*. Valere Maxime assure que Q. Cotius eut le même nom. Alexandre *le Grand*, voyant le tombeau d'Achille, l'honora d'une couronne, & s'écria, qu'Achille avoit été heureux d'avoir trouvé pendant sa vie un ami comme Patrocle, & après sa mort un panégyriste comme Homére. Achille aimoit la musique, la poësie, & avoit appris la médecine de Chiron: il passoit pour le plus bel homme de son temps, & il avoit joint la passion de l'amour à la bravoure. * Homére, *iliad.* Orphée. Pindare, *od.* 3. Euripid. *Iphigen.* Plato, *in Hipp. de repub.* Xenophon, *de venatione.* Pausanias, *in Laconicis.* Clem. Alexand. *strom. c.* 1. Stace, *in Achil.* Ovide, *l.* 13, *metam. &c.* Elien. Athenée, &c. Plutarque, *in apophtegm.* Servius, *ad Æneid.* Tertull. *de pallio.* Libanius, *progymnasm.* S. Greg. Naz. *orat.* 20. Le scholiaste d'Homére. Apollod. *l.* 2. Philost. Suidas. Eustat. Plin. *l.* 25, *c.* 5. Bayle, *dict. crit.*

ACHILLÉE, *Achillea*, autrement appellée LEUCE, isle du Pont-Euxin, de forme triangulaire, située entre les embouchures du Danube & du Borystene; mais plus proche du Borystene, vis-à-vis la Chersonese Taurique. Son nom moderne est *Ficonisi*, selon le plus grand nombre des géographes; mais tous ceux qui ont travaillé d'après les notices des anciens, n'ont pas placé cette isle de la même maniere. Les anciens croyoient qu'elle étoit le séjour des manes de plusieurs héros Grecs, & entr'autres d'Achille & des deux Ajax: c'est sur ce fondement qu'outre le nom d'Achillée, ils lui ont encore donné celui d'isle des héros, & d'isle Μακάρων, ou *des bienheureux*. Philostrate dit qu'Achille, après sa mort, obtint cette isle de Neptune à la priere de The-

tis, & que depuis il y habita toujours, & s'y maria avec Hélene; d'autres disent avec Iphigénie; d'autres enfin avec Médée. On conte des choses merveilleuses de cette isle. On dit qu'on y voyoit des spectres, & qu'on y entendoit un bruit de musique guerriere, & des hennissemens de chevaux; que ceux qui y abordoient, sacrifioient, sans oser y passer la nuit; que néanmoins ils ne pouvoient faire voile le même jour; mais qu'ils étoient obligés de rester à l'ancre toute la nuit, pendant laquelle ils recevoient visite d'Achille & d'Helene, qui venoient boire & chanter dans leurs vaisseaux. Achille avoit dans cette isle un tombeau vuide, un temple, un oracle & des sacrifices. On dit même qu'il y faisoit des prodiges, entre lesquels on compte la défaite des Amazones, qui voulurent piller son temple, & la guérison d'un certain athléte appellé *Cleonymet*. Ce dernier fait, qui est rapporté par Tertullien seul, pouroit bien être le même que l'aventure de Leonyme, général des Crotoniates. Il avoit été blessé par une main invisible dans un combat contre les Locriens, pour avoir attaqué un bataillon où Ajax fils d'Oilée, protecteur des Locriens, avoit sa place consacrée. Après avoir tenté inutilement de se faire guérir, il eut recours à l'oracle de Delphes, qui lui ordonna d'aller dans l'isle de Leuce, pour y appaiser les manes d'Ajax: il y fut, & y trouva la guérison qu'il avoit si longtemps souhaitée. Voilà de quelle maniere Pausanias raconte la chose. Conon dans Photius nomme ce général Autoléon. * Plin. *l.* 4, *c.* 13. Pausanias, *in Laconic.* Pomp. Mela, *l.* 2, *c.* 7. Ammian. Marcell. *l.* 22. Maxim. Tyr. *oration.* 27. Arrianus, *in periplo Ponti-Euxin.* Philostrat. *heroic. in Neoptolemo.* Ptolem. Hephestion. *apud Photium.* Tertullian. *lib. de anima*, *c.* 46. Tzetzes. Lycophron. Bayle, *dict. crit.* La Martin. *dict. géogr.*

ACHILLÉE, nom d'une fontaine qui étoit à Milet, dont l'eau étoit très-salée dans sa source, & très-douce lorsqu'elle venoit à couler plus loin. On lui donna ce nom parceque Achille s'y lava après avoir défait Strambelus, fils de Thelamon, qui menoit du secours aux Lesbiens. Aristobule natif de Cassandrie avoit parlé de cette merveille, comme on le peut voir dans Athenée, *l.* 2, *c.* 6.

ACHILLÉE, général des armées romaines dans l'Egypte, se souleva l'an 291, & prit le titre d'empereur. Selon les médailles on devroit l'appeller, Lepidus ou Lucius Epidius Achilléus; mais elles sont suspectes. On place sa révolte à l'an 291, parcequ'Aurelius Victor & Eutrope assûrent que ce fut ce qui engagea Dioclétien à créer deux césars; ce qu'il fit au mois de mars de l'an 292. Achillée ne fut pas maître de toute l'Egypte; car on a des médailles qui y furent frapées cette année, & l'année suivante en l'honneur de Diocletien & de Maximien. On n'est pas informé de ce qui se passa pendant les cinq années completes qu'il régna. Dioclétien étant venu enfin en Egypte, le punit de sa rebellion, après avoir pris la ville d'Alexandrie, où Achillée avoit soutenu un siége de huit mois, l'an de J.C. 296. * Aurel. Victor. Eutrop. Eusèb. *in chron.*

ACHILLÉE & NERÉE, martyrs du premier siécle, avoient, dit-on, été baptisés par S. Pierre, & eurent ensemble la tête tranchée dans la seconde persécution, sous l'empereur Domitien; mais certains actes, qui font mention de ces deux martyrs, sont sans autorité. *Cherchez* NERÉE. * Vincent, *l.* 10, *c.* 15. S. Paul, *aux Romains* 16, 15, parle d'un Nerée qu'il salue avec d'autres personnes illustres par leur piété.

☞ ACHILLEOS DROMOS. Ce nom grec, qui signifie la *course d'Achille*, a été donné à une presqu'isle de la Sarmatie européenne. M. Delisle (*theat. histor.*) appelle ainsi toute la presqu'isle qui est entre le Boristhène & le golfe de Carcine. Pomponius Mela (*l.* 2, *c.* 1,) nous apprend que le nom de *Course d'Achille*, lui vient de ce qu'Achille étant entré avec une flotte armée pour faire la guerre sur le Pont-Euxin, célébra en cet endroit sa victoire, & fit succéder aux exercices militaires celui de la course, à laquelle il se divertit, lui & ses guerriers. Arrien a confondu l'isle ACHILLÉE avec la *Course d'Achille*, comme si ce n'étoit que deux noms d'un même lieu; cependant les autres anciens les distinguent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHILLES STATIO, Portugais, *cherchez* STATIO.

ACHILLES TATIUS, *cherchez* TATIUS.

ACHILLIN, soldat de Bélisaire, général des armées de l'empereur Justinien, soutint seul à Rome l'assaut des Goths à la porte appellée *Pinciana*; & les obligea de reculer. Il y en a qui croient que son véritable nom étoit *Acilene*.

ACHILLINI (Alexandre) professeur en philosophie, & médecin, étoit de Boulogne en Italie. Il s'attacha aux sentimens d'Averroës, & fut surnommé le *grand philosophe*, dans les universités de Padoue & de Boulogne, où il attiroit des écoliers de toute l'Europe. Pomponace ne fut pas de ses amis, & ils se décrioient l'un l'autre. Achillini publia divers ouvrages de philosophie & de médecine. Il mourut à Boulogne en 1512, & fut enterré dans l'église de S. Martin, où l'on voit l'épitaphe que Janus Vitalis lui a faite. * Paul-Jove, *in elog. vir. doct.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Alidosi, *de doct. Bonon.*

ACHILLINI (Jean-Philothée) est le vrai nom du frere cadet d'Alexandre Achillini, célébre philosophe Averroïste, dont on vient de parler. Jean-Philothée étoit ami de Merlin Cocaïe, qui a parlé de lui dans sa dix-septiéme macaronée; & dans quelques-unes des suivantes. Il étoit de Boulogne, & poëte lui-même. On a de lui un poëme italien intitulé, *Viridario*, le verger: il l'acheva en 1504, & il vivoit encore en 1536. Son poëme est très-rare. C'est le titre qu'il lui a donné qui a pu tromper ceux qui, comme Goldast, lui ont attribué le songe du Vergier. Ce fameux ouvrage, dont le vrai titre est *le songe du Vergier, du Clerc & du Chevalier*, fut écrit contre les entreprises de la cour de Rome, par l'ordre de Charles V, roi de France, à qui il est dédié. Son auteur, dont on ne convient pas encore, l'écrivit en 1370, ou même en 1374. C'est à tort que l'on en a fait honneur à Philippe de Maisieres, ministre d'état du roi Charles V. D'autres attribuent cet ouvrage à Jean de Vertus; mais celui-ci n'a jamais existé, & on a plus que des conjectures qui portent à donner cet ouvrage à Raoul de Presles, troisiéme du nom. On croit qu'il a été d'abord écrit en latin, ou du moins traduit en cette langue presqu'aussitôt qu'il a été fait. Le livre appellé *songe du pélerin*, est très-différent de celui-ci; & on y reconnoît sensiblement deux mains qui ont travaillé, l'un au premier, & l'autre au second. Voyez PRESLES (Raoul de) & consultez le second mémoire de M. Lancelot sur ce Raoul de Presles, dans le tome XIII des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, pages 661 & suivantes.

ACHILLINI (Claude) de Boulogne, petit fils d'Alexandre, a été dans le XV siécle, un des plus illustres ornemens de sa patrie. Il a passé pour être grand philosophe, & docte théologien, excellent jurisconsulte, orateur, bon mathématicien, & poëte très-délicat & très-ingénieux. Il professa le droit à Boulogne, à Ferrare & à Parme; puis il fit un voyage à Rome, & s'y donna au cardinal Ludovisio, qu'il accompagna en Piémont, lorsqu'il y vint en qualité de légat. Le même cardinal, qui fut fait pape sous le nom de Grégoire XV, ayant négligé d'avancer Achillini, ce dernier sortit de Rome très-mal satisfait. Ce fut en ce temps-là qu'il eut du duc de Parme une pension de quinze cens écus d'or, pour professer le droit dans la capitale de ses états. Achillini publia un volume de lettres latines, & un autre de poësies italiennes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il mourut en 1640, âgé de 66 ans. On trouve au tome IV, p. 49, des *lettare memorabili istoriche*,

politiche, ed erudite, une lettre de Claude Achillini, où il traite en peu de mots de quelques questions d'astrologie & d'astronomie. * Janus Nicius Erithræus, *pinac. imag. illust* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

ACHILMAR, *cherchez* AGILMAR, archevêque de Vienne.

ACHIMAN, *cherchez* AHIMAN.

ACHIMELECH, fils d'*Achitob*, grand pontife des Juifs, fut tué par le commandement de Saül, avec quatre-vingts personnes de sa tribu, qui portoient l'éphod de lin; parcequ'Achimelech avoit donné à David les pains de proposition, & l'épée de Goliath. Les officiers du roi n'osant mettre la main sur les prêtres du Seigneur, Doëg Iduméen eut ordre de faire cette cruelle exécution. Doëg alla ensuite à Nobé, ville habitée par les prêtres, fit passer au fil de l'épée, les hommes, les femmes, tous les enfans, même ceux qui étoient à la mammelle, & tous les animaux. Cet fut l'an du monde 2974, & avant l'ére chrétienne 1061. * *I des Rois*, *c.* 22.

ACHIMENE ou ACHEMENE, fille de Jobate ou d'Ariobate roi de Lycie, qui fut femme de Bellerophon. * Hoffman, *lexic. univers.*

ACHINNAS, roi d'Ethiopie: il vivoit vers le temps de Pharamond, qui passe pour le premier roi de France. Il ne regna que trois ans. * Daviti, *descr. de l'Afriq.*

ACHINOAM, femme de David, & mere d'*Amnon*, qu'Absalom, autre fils de David, fit assassiner. Elle étoit de la ville de Jezraël, dans la tribu de Juda, & non pas de la ville du même nom, qui étoit dans la tribu d'Issachar, & dont il est parlé au livre de Josué. C'est en quoi plusieurs se sont trompé. Achinoam fut faite prisonniere par les Amalécites, & ensuite délivrée par David l'an du monde 2980, & avant l'ére chrétienne 1055. Saül avoit aussi une femme de même nom, fille d'Achimaas. * *Josué*, *c.* 19. *I Reg.* 14, *v.* 50; & 25, *v.* 43; & 27, *v.* 3; & 30, *v.* 5.

ACHIOR, chef des Ammonites, parla courageusement à Holopherne de la puissance des Juifs, & de la protection que Dieu leur avoit toujours accordée, dans un conseil de guerre où il fut appellé & obligé de dire son avis. Il crut qu'il falloit, avant d'entreprendre le siége de Béthulie, s'informer si les Juifs n'avoient pas offensé le Dieu qu'ils adoroient. Que s'ils n'avoient rien fait contre sa loi, on les attaqueroit en vain, parceque leur Dieu ne manquoit jamais, pour récompenser leur fidélité, de les défendre contre leurs ennemis & de les rendre invincibles. Cet avis ne fut ni gouté ni suivi. Holopherne, & tous les principaux officiers de l'armée qu'il commandoit, s'irriterent à un tel point, qu'ils formerent le dessein de tuer Achior. Holopherne commanda à ses gens de le prendre, de le mener à Béthulie, & de le livrer aux Israélites. N'ayant pu approcher de Béthulie à cause des frondeurs qui les obligerent de s'enfuir, ils attacherent Achior par les pieds & les mains à un arbre, le laisserent là, & s'en retournerent vers leur maître. Les Israélites étant sortis de Béthulie, apperçurent Achior, le détacherent, l'emmenerent dans leur ville, lui demanderent pourquoi les Assyriens l'avoient traité de la sorte. Il leur apprit ce qui y avoit donné lieu; les Israélites en furent touchés; ils bénirent Dieu, & consolerent Achior. Ozias, fils de Micha, de la tribu de Siméon, le reçut dans sa maison. Peu de temps après, Judith ayant coupé la tête à Holopherne, l'apporta à Achior qui fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba par terre & s'évanouit. D'abord qu'il fut revenu à lui, il marqua sa joie & sa reconnoissance à Judith, abandonna les superstitions païennes, crut en Dieu, se fit circoncire, & fut incorporé au peuple d'Israël, l'an du monde 3400, & avant J. C. 635. * *Judith. c.* 5, 6 & 14.

ACHIROÉ, femme de Sithon, fils de Mars roi de Thrace, en eut deux filles, Pallenée & Rhetée. La premiere bâtit en Thrace une ville qui porta son nom; la seconde une autre dans la Troade, à laquelle elle donna le sien. * Hoffman. *lexic. univ.*

ACHIS, est le nom du roi de Geth, fils de Maoch, dans la Palestine, vers lequel David se retira deux fois, lorsqu'il fuyoit la persécution de Saül. La premiere fois, ne s'y croyant pas en sureté, il feignit d'être insensé, pour s'en retirer. La seconde fois, il s'y retira avec six cens hommes, & y demeura quatre mois avec sa famille. Achis lui donna Siceleg, qui appartint depuis aux rois de Juda; d'où David faisoit des courses sur les Amalécites, faisant croire à Achis que c'étoit sur les terres de Saül. *I Reg.* 27. Achis remporta depuis une grande victoire sur Saül qui y périt avec ses fils, l'an du monde 2980, & avant Jesus-Christ 1055. *I Reg.* 31. On croit que ce fut à la cour d'Achis que David craignant les desseins des étrangers, composa le pseaume 55, *Seigneur, ayez pitié de moi, car l'homme m'a foulé aux pieds*: & qu'ayant été délivré, il fit le 33, *Je bénirai le Seigneur en tout temps.* Ce que les expositeurs concluent des titres de ces pseaumes; quoique dans le dernier ce roi qui avoit chassé David, soit appellé *Abimelech* dans l'hébreu & dans les septante, & Achimelech dans la vulgate: mais du temps d'Eusebe on lisoit dans le texte & dans la version des septante, *Achimelech*, c'est-à-dire, *le roi Achis.* Le premier ne convient pas précisément au temps qu'il fut arrêté, & qu'il feignit d'être insensé; mais à l'état où il se trouva, quand renvoyé par le roi Achis, il fut obligé de fuir de contrée en contrée. * *I Reg. c.* 21, *v.* 10. *I Paralip.* Usser. *in annal.*

ACHITOB, grand-prêtre, fils de *Phinées*, frere d'Ichabod, petit-fils du grand-prêtre Heli, fut pere d'Achias & d'Achimelech qui furent aussi souverains pontifes: car les enfans d'Heli, Ophni & Phinées étant morts avant leur pere, & Ophni n'ayant point laissé d'enfans, Ichabod, fils posthume de Phinées, étant encore trop jeune pour exercer le sacerdoce, Achitob succéda à Heli. Ses deux enfans Achias & Achimelech le suivirent l'un après l'autre: car on lit, *I Reg. c.* 14, *v.* 3, 18 & 19, qu'Achias étoit souverain pontife la seconde année de Saül; & *c.* 21, que la quinziéme année du regne de ce prince, Achimelech remplissoit cette place. Achimelech ayant été tué par ordre de Saül, son fils Abiathar se sauva près de David. Achitob n'est point mis au nombre des grands-prêtres, parcequ'il exerça ce ministere pendant le temps de Samuel, qui avoit toute l'autorité. * *I Reg*, 14, *v.* 3, 18 & 19, *ch.* 22, *v.* 9, 11, & *II Reg. c.* 8, *v.* 17. Torniel, *ad ann.* 2940, *num.* 2.

ACHITOPHEL, après avoir été long-temps ami & conseiller de David, quitta le parti de ce prince, & se jetta dans celui d'Absalom, à qui il conseilla de détrôner le roi son pere, & d'abuser en public des femmes de David. Le dernier conseil qu'Achitophel donna à Absalom n'ayant pas été suivi, Achitophel en eut tant de chagrin, qu'il quitta la cour, se retira dans la maison qu'il avoit dans la ville de Gilo; & après avoir mis ordre à toutes ses affaires, il se pendit, & fut enseveli dans le sépulcre de ses peres, l'an du monde 3012, & avant J. C. 1033. * *II Reg. c.* 15, 16 & 17.

ACHMEN. *Cherchez* ACHEM.

ACHMET, premier de ce nom, empereur des Turcs, succéda à son pere Mahomet III, à l'âge de quinze ans, l'an 1603. de Jesus-Christ, & de l'hégire 1013. A son avénement à la couronne, il ne fit point mourir son frere unique, selon la coutume des princes Turcs; mais il l'enferma dans un cloître de mahométans, après lui avoir fait crever les yeux. Le sophi de Perse, se servant de la conjoncture de son bas âge, reprit Tauris & Erzerum. Achmet y envoya le bassa Cigale, qui ne s'étant pas bien aquitté de sa commission, fut à son retour étranglé par cinquante capigis, qui allerent au-devant de lui à Burse. Achmet reprit la Transylvanie, la Valachie & la Moldavie, par le moyen de Bostkai, prince de Transylvanie, qui s'étoit révolté contre l'empereur. Il prit ensuite le parti de Bethlem-Gabor

contre Gabriel Batori, successeur de Bostkai. Depuis, se voyant attaqué de tous côtés, il mit quatre armées sur pied; une contre les Perses, une contre les Polonois, une autre pour s'opposer aux Cosaques, & la derniere pour escorter le tribut d'Egypte. Mais toutes ayant eu de malheureux succès, comme il se préparoit à de plus grands desseins, il mourut le 15 novembre de l'an 1617, après en avoir regné 14, & vécu 30. Son successeur fut Osman. Achmet avoit fait bâtir une superbe mosquée dans la plus grande place de Constantinople, appellée autrefois l'*Hippodrome*, parcequ'elle servoit à la course des chevaux; & que les Turcs *nomment Atmeidan*, parcequ'aujourd'hui elle a encore le même usage. C'est un des plus beaux temples, pour les dehors, que les Turcs aient jamais élevés; & il est le seul qui ait six minarets de tours. Ces minarets sont fort déliés, & d'une hauteur prodigieuse; & c'est une chose surprenante que le vent ne les ébranle point. Ils ont chacun trois galleries travaillées à jour, quoiqu'elles soient d'une pierre dure & blanche, qui approche de la nature du marbre. Le sultan Achmet n'avoit fait alors aucune conquête; c'est pourquoi, selon les loix de cet empire, il ne lui étoit pas permis de faire bâtir une mosquée; mais voulant éterniser sa mémoire, il n'écouta pas le moufti, qui lui fit des remontrances sur ce sujet, & il fit achever ce bel ouvrage. On nomma cette mosquée, *Imansis Giamisi*, c'est-à dire, *le temple de l'incrédule*, à cause qu'il n'avoit pas voulu croire ce que les docteurs de la loi lui avoient dit; & on l'appelle encore la *mosquée neuve*, parcequ'elle est une des dernieres faites. * Continuation de Chalcondyle. Baudier, *inventaire de l'histoire des Turcs*. Grelot, *voyage de Constantinople*.

☞ ACHMET II, fils d'Ibrahim, & frére de Soliman IV, son prédécesseur, fut salué empereur des Turcs, l'an 1691, au mois de juin, au préjudice des enfans de Mahomet IV, par le crédit du grand visir Kriuprili ou Curpeli, fils d'un renegat François. Le regne de cet empereur fut très-malheureux: la douleur qu'il conçut du mauvais succès de ses armes en Europe & en Asie lui causa la mort, l'an 1695. Il étoit dans la 50e année de son âge, & dans la 4e de son regne. Son successeur fut Mustapha II son oncle. * *Art de vérifier les dates.*

ACHMET III empereur Turc, fils de MAHOMET IV déposé l'an 1687, naquit l'an 1670. Son frere Mustapha II ayant été dépouillé de la dignité impériale dans une émotion populaire l'an 1703, il fut mis à sa place sur le trône, & fit son entrée à Constantinople le 17 de septembre; il relâcha aussitôt les catholiques qui avoient été faits prisonniers par les ordres du dernier mufti. Achmet demeura long-temps en paix avec les puissances étrangeres, & refusa d'écouter les sollicitations qu'on lui fit de profiter des troubles de Hongrie, voulant s'en tenir à ce qui avoit été arrêté par le traité de Carlowitz. Il n'agit pas de même envers les chrétiens Arméniens: il ordonna en 1708 qu'on les poursuivît dans toute l'étendue de son empire. On trancha la tête au patriarche des Arméniens, & l'on opprima si fort son église, qu'une grande partie de ses membres renonça à la religion chrétienne pour embrasser la mahométane. L'année suivante, le roi de Suéde, Charles XII, après la bataille qu'il perdit près de Pultawa, chercha sa sureté en Turquie, sollicita la protection & les secours d'Achmet, campa près de la ville de Bender, & résolut d'y rester jusqu'à ce que ses affaires changeassent de face. Ce séjour du roi occasionna plusieurs révolutions en Turquie, & l'on déposa dans l'espace de quatre ans deux grands-visirs, deux muftis, & le kan des Tartares. Les députés Suédois auroient voulu une rupture avec la Moscovie; mais Tolstoy, envoyé Moscovite, l'empêcha par les promesses & les présens qu'il fit au grand-visir & aux autres ministres Turcs, & vint à bout, non-seulement de faire rejetter les propositions des Suédois; mais encore de faire ratifier en 1710, par un acte solemnel, la tréve faite en 1699 à Carlowitz entre la Moscovie & la Porte ottomane, & que cette tréve fût de 30 ans, à compter depuis 1699. Ce traité ne dura pas néanmoins fort long-temps. A la sollicitation d'un nouveau grand-visir, partisan des Suédois, & à celle du kan des Tartares, qui vint exprès à Constantinople, Achmet déclara le 11 novembre de la même année 1710, la guerre au czar de Moscovie, & fit enfermer son envoyé Tolstoy dans la prison des Sept tours. Les deux armées s'étant rencontrées au mois de juillet sur le bord du Pruth, les Turcs commandés par le grand-visir Mehemet-bacha, attaquerent sur le soir du 19 du même mois le camp des Moscovites; & la nuit les ayant obligé de cesser l'attaque, ils la recommencerent le jour suivant, & le combat ne finit qu'avec la nuit. Le 21 le czar Pierre se trouva si pressé, qu'il fut contraint de capituler: il obtint une tréve de deux jours, & le 23 la paix fut conclue. Les Russiens, en vertu de ce traité, furent obligés de rendre aux Turcs toutes les places qu'ils avoient prises dans les guerres précédentes, & de raser toutes les forteresses & les ouvrages qu'ils avoient élevés nouvellement sur le bord de la mer Noire. Ce traité fut ratifié & augmenté de quelques articles par Achmet III, après la cession d'Asoph & la démolition des nouvelles fortifications, le 16 avril 1712, & le 16 juin 1713. On peut voir la suite de cette affaire à l'article CHARLES XII: ce seroit une répétition que d'en faire ici un nouveau récit. Lorsque le roi de Suéde fut sorti de Turquie, Achmet déclara la guerre aux Vénitiens vers la fin de 1714, & fit arrêter leur *baile* à Constantinople; sous prétexte que les Vénitiens avoient préjudicié à la navigation des Turcs, soutenu les Monténégriniens dans leur révolte, & eu de secrettes intelligences avec les bachas d'Asie, qui s'étoient aussi révoltés. L'année suivante les Turcs attaquerent la Morée par mer & par terre, & se rendirent maîtres de l'isle de Ténos, d'Engia, de Cerigo, du château de Corinthe, de la forteresse de Napoli de Romanie, de celle de Modon, & de plusieurs autres; desorte que les Turcs subjuguerent dans l'espace de quatre mois tout le royaume de Morée, pendant que le capitan-bacha soumit de son côté Suda & Spinalonga, deux forteresses de l'isle de Candie, qui étoient aux Vénitiens. Les Turcs n'eurent pas le même succès dans la Dalmatie, où le bacha de Bosnie fut repoussé avec beaucoup de perte d'hommes, de munitions & d'artillerie. En 1716 l'empereur, résolu de secourir les Vénitiens, rompit avec le grand-seigneur; & les deux armées s'étant rencontrées près de Peterwaradin, il y eut une bataille dans laquelle les Turcs perdirent trente mille hommes entre lesquels se trouverent le grand visir Ali bacha, le gendre du grand-seigneur, l'aga des Janissaires, & quinze bachas: outre leur grosse artillerie, leurs munitions de guerre & de bouche, &c. Les impériaux, profitant de cette déroute, s'emparerent de la forteresse de Temeswar & de plusieurs autres. La même année les Turcs firent encore une perte considérable dans l'isle de Corfou, où ils furent obligés de lever le siége de Corfou qu'ils avoient formé avec trente mille hommes. Forcés de se retirer à la hâte durant la nuit du 21 au 22 août, ils abandonnerent dans leur camp 56 canons, dix mortiers, plusieurs milliers de bufles, & quantité de chevaux & de chameaux. En 1717 l'armée impériale assiégea Belgrade, & malgré deux cens mille hommes qui la défendoient, dit-on, du côté des Turcs, ceux-ci dans une attaque du 16 août, faite sous la conduite du prince Eugène, furent encore obligés d'abandonner le champ de bataille, après avoir perdu treize mille hommes, & de laisser tout leur camp & leur artillerie, leur trésor militaire, leurs archives, &c. Cette défaite fut suivie deux jours après, de la prise de Belgrade, & des forteresses de Meadia, Orsova & Sabaz. Achmet, affoibli par les conquêtes des impériaux, & par celles que firent aussi les Vénitiens dans l'Epire &

ailleurs, sollicita la paix, qui fut conclue pour 24 ans, entre les Turcs & les Impériaux, conjointement avec les Vénitiens, le 21 juillet 1718. Ce traité confirmoit l'empereur dans la possession de tous les pays qu'il avoit conquis, savoir, de tout le bannat de Temeswar, avec la partie de la Valachie qui y aboutit jusqu'au fleuve Aluta : de la plus grande partie du royaume de Servie, avec Belgrade sa capitale : d'une partie de la Croatie, & des châteaux & palanques de la Bosnie situés le long de la Save. Par le même traité, Achmet garda tout le royaume de Morée, les deux forteresses de l'isle de Candie, Suda & Spinalonga, pour lesquelles il rendit aux Vénitiens les isles de Tenos & de Cerigo, &c. Quelque temps après, s'étant fait une révolte dans la Perse, par Miriweis qui s'étoit soulevé contre Schach Soliman II, légitime possesseur du royaume, Achmet voulut profiter de ces troubles pour conquérir une partie de ce royaume; il s'empara en effet d'une grande partie de la Géorgie, & en 1725 de la ville de Tauris & autres places. Mais ayant été repoussé & fait beaucoup de pertes en 1726, il fit en 1727 une paix avantageuse, puisqu'on lui laissoit Tauris & beaucoup d'autres places. Mais depuis, le prince Thamas, troisiéme fils de Schach, ayant été proclamé roi de Perse, redemanda aux Turcs les places dont on vient de parler, & sur le refus, il leur déclara la guerre au mois de juillet 1730. Le sultan qui vouloit accompagner le grand-visir dans cette expédition, partit en effet de Constantinople avec ses six fils, & alla camper à Scutari dans la Natolie. Schach Thamas attaqua les Turcs près de Tauris, les défit & s'empara de leur forteresse qu'il démolit. Les Turcs perdirent à cette occasion huit à dix mille hommes. La nouvelle de cette défaite ayant été portée à Constantinople, y causa une révolte si considérable, que les rebelles conduits par Ali Podrona ou Patrona, janissaire, oserent entreprendre de prescrire des loix à toute la ville. *Voyez* les suites de cette révolte au mot PATRONA. Les rebelles allerent jusqu'à déposer Achmet, & mettre à sa place *Mahomet*, fils de son frere défunt Mustapha II. Achmet demeura prisonnier jusqu'à sa mort qui arriva le 23 juin 1736. * Extrait d'un article très-étendu qui se trouve dans le *Supplément françois de Basle.*

ACHMET, fils aîné de Bajazet II, neuviéme empereur des Turcs, fit la guerre à Selim son frere puîné qui avoit usurpé l'empire. Achmet ayant enfin perdu une bataille où il fut fait prisonnier, fut étranglé par ordre de son frere Selim, l'an de J. C. 1514, de l'hégire 919. * Chalcondyle, *l.* 13. Paul Jove.

ACHMET, gouverneur d'Egypte pour les Sarasins, l'an de l'hégire 265, & de J. C. 878, prit Antioche. Il affermit si bien sa domination, qu'il laissa la Syrie & l'Egypte à ses enfans, & choisit la ville de Damas pour le siége de son empire. On trouva après sa mort dix millions d'or dans ses coffres, outre sept mille esclaves, autant de chevaux, & huit mille mulets ou chameaux qu'il laissa. Sa famille étoit aussi nombreuse que ses richesses : car il eut trente-cinq enfans mâles qui lui survécurent. Au reste on vante fort ses aumônes; il faisoit distribuer tous les jours une grande somme d'argent aux pauvres; & une fois entr'autres étant à Bagdet, il donna mille ou douze cens piéces d'or à des personnes considérables par leur naissance, par leur esprit, ou par leur vertu, qui étoient réduites dans la derniere nécessité. * El-Macin. *hist. Saracen.*

ACHMET, fils de *Selim*, vivoit dans le IX siécle. Il est auteur d'un traité de l'interprétation des songes, suivant la doctrine des Indiens, des Perses, & des Egyptiens; l'original arabe s'est perdu : il fut traduit de grec en latin l'an 1160, par Leon Tuscus. En 1577 Leunclavius le publia à Francfort, mais sur un manuscrit très-mutilé. M. Rigault est le premier qui publia cet ouvrage en grec en 1603. Il le fit imprimer avec l'Artemidore, à cause de la conformité des matiéres. On ne peut douter qu'il n'ait été compilé par un chrétien, puisque l'auteur commence par le nom de la sainte Trinité. * Lambecius. Leon Tuscus. Leunclavius. M. Rigault.

ACHMET EBN ARABSCHA, célébre historien Arabe, qui vivoit au commencement du XV siécle. Il étoit Syrien, &, comme on le croit, né à Damas. Il a fait plusieurs voyages dans lesquels il s'est acquis l'estime de plusieurs personnes du premier rang par son érudition. Ce qui a encore plus contribué à le faire connoître, est son histoire de *Timur* ou *Tamerlan*, dont il étoit contemporain. Cette histoire n'est point à l'avantage de celui qui en fait le sujet, aussi ne fut-elle publiée que trente-cinq ans après la mort de Tamerlan. Jacques Golius l'a fait imprimer en arabe à Leyde l'an 1636, mais la version & les notes qu'il avoit promises n'ont point vu le jour. P. Vattier en a donné une traduction françoise en 1658, & on en trouve plusieurs morceaux traduits dans le XV siécle de l'histoire ecclésiastique de Hottinger. Achmet a écrit encore un autre ouvrage, qu'il a intitulé : *Speculum doctrinæ*; il est en vers & non imprimé.

ACHMET EBN ZUR ALABEDIN, seigneur Persan, né à Hispahan, vivoit dans le XVII siécle. Il a fait un livre fort travaillé en faveur de la religion mahométane contre la religion chrétienne, à cette occasion. Acbar, grand mogol des Indes, ayant témoigné quelque penchant pour le christianisme, en écrivit l'an 1595 à Matthias d'Albuquerque, viceroi des Indes, le priant de lui envoyer quelques prêtres à Agra, où il tenoit sa cour. On lui envoya trois jésuites, Jérôme Xavier, recteur du collége de Goa; Emanuel Pigneiro, & Benoît de Gois. Le prince les reçut fort bien : il fit bâtir une église pour les chrétiens, accorda de grands priviléges, & après sa mort arrivée en 1604, ils furent confirmés par son successeur. Acbar engagea aussi Xavier à publier deux ouvrages, une *histoire de Jesus-Christ*, que Louis de Dieu a traduite en latin, & publiée avec des remarques à Leyde en 1639, & *le miroir de la vérité*, qui est une apologie du christianisme contre le mahométisme. C'est à ce dernier qu'Achmet opposa une réfutation très-vive, qu'il intitula *le brise miroir.* Deux auteurs y ont répliqué, Bonaventure Malvasia, franciscain de Boulogne, dont la réponse parut en 1628; sous ce titre : *Dilucidatio speculi verum monstrantis*, & Philippe Quadargnolo, aussi franciscain, dont l'ouvrage fut publié en latin en 1631, & en arabe l'an 1637, sous le titre d'*Apologie pour la religion chrétienne.* On envoya cet ouvrage en orient, & on le fit distribuer parmi les Mahométans.

ACHMET bassa, fut fait grand visir sous Soliman II, par la déposition de Rustan : mais il ne jouit pas longtemps de cet emploi, quoique le grand seigneur lui eût promis de ne le jamais déposer. Il le condamna à mourir, & Rustan fut rétabli. Achmet ne fut point ému lorsqu'il lui fallut mourir, & ne voulut point que les exécuteurs le touchassent; mais il pria l'un de ses amis de faire l'office de boureau. * *Dictionnaire Anglois.*

ACHMET COPROGLI-PACHA, *cherchez* COPROGLI.

ACHMON, *cherchez* ACHEMON.

ACHO ou ACHON. C'est sous ce nom que quelques auteurs désignent un roi de Norwége, plus connu sous le nom d'AQUIN : *cherchez* AQUIN I.

ACHOBOR, *cherchez* ABDON fils de Micha.

ACHOLIUS, archevêque de Thessalonique, *cherchez* BASILE ACHOLIUS.

ACHOLIUS, nom défiguré, *cherchez* ACOLE.

ACHOMATH, fils de *Chersech*, souverain de Montevero dans l'Esclavonie, avoit été fiancé avec une princesse fille du despote de Servie, l'une des plus belles personnes de son temps. Il étoit près de l'épouser, lorsque Chersech son pere la lui enleva, & l'épousa lui-même. Le jeune prince au désespoir se retira chez les

Turcs, dont il embrassa la religion, quittant le nom d'Etienne, pour prendre celui d'Achomath. Il se rendit agréable au sultan Bajazet II, dont il épousa la fille. Comme il n'avoit pas entierement oublié qu'il avoit été chrétien, il garda toujours un crucifix, devant lequel il se prosternoit en secret, & rendit souvent de bons offices aux chrétiens; car après la prise de Modon, dans la Morée, par Bajazet, il sauva bon nombre de seigneurs Vénitiens qui alloient être envelopés dans le massacre que l'on fit en sa présence de plusieurs prisonniers. Il délivra encore plusieurs esclaves des fers par son crédit, & même par son argent. Ce fut lui qui porta aussi cet empereur à faire la paix avec les Vénitiens, & qui obtint de lui un pouvoir pour donner libre entrée à Jean Lascaris dans toutes les bibliothéques de la Gréce. Laurent de Médicis, pere du pape Léon X, y avoit envoyé ce savant homme pour faire une recherche exacte de tous les bons livres, qui étoient demeuré comme ensevelis, depuis que l'empire d'orient avoit subi le joug des infidéles. Achomath se distingua par sa fidélité envers Bajazet dans la bataille que ce prince perdit contre son fils Selim, l'an de J. C. 1511, & de l'hégire 917. * Paul Jove. Chalcondyle.

ACHONRI, *Achonrita*, ou *Achada*, petite ville d'Irlande, dans le comté de Létrim en Connacie, sur le bord oriental du lac d'Aline, que forme le Shannon. Elle étoit autrefois épiscopale sous la métropole de Thuam; mais depuis l'an 1630, son évêché a été uni à celui de Killalo, & selon Cambden à celui d'Elphen. Depuis les dernieres guerres qui ont désolé l'Irlande, elle est réduite en village, & devenue presque déserte. * Baudrand. La Martiniere.

ACHOR, vallée de la premiere partie de la tribu de Benjamin, dont il est parlé dans le livre de Josué, qui étoit au septentrion de Jericho, près de Galgala, & fut appellée de ce nom après le murmure des enfans d'Israël, & non pas, comme on l'a cru, à cause d'Achan, qui y fut lapidé pour avoir retenu des dépouilles de la prise de Jéricho. * *Josué*, *c.* 7 & 15. Sanson, *dans sa carte de Judée.*

ACHORON, ou ACHORUS, dieu des mouches, *cherchez* ACCARON.

ACHQUI, ou ACHEQUI, roi du Japon, fit mourir le prince légitime, qu'on nommoit *Nobienanga*, parcequ'il vouloit être adoré comme un dieu. Il fut depuis poursuivi par un lieutenant de ce prince, qui avoit le maniment des affaires du royaume, & qui soutenoit le parti d'un fils de ce roi; enfin, après avoir perdu une bataille, il fut assassiné par des paysans. * Mendosa, *part.* 2, *l.* 1, *c.* 19.

ACHRADINE, nom qu'on donnoit à une partie de la ville de Syracuse, *cherchez* ACRADINE.

☞ ACHRIDE, ACHREDE, ACRIDE ou OCRIDA, que les Turcs nomment GIUSTANDIL, ville de la Turquie d'Europe en Macédoine. C'est l'ancienne *Acridus* ou *Acris*, que Ptolémée appelle *Lychnidos* du nom du lac sur lequel elle étoit située. Cette ville s'appella *Justiniana prima*, PREMIERE JUSTINIENNE, depuis que l'empereur Justinien, qui y avoit pris naissance, l'eut réparée, & l'eut érigée en métropole de la Bulgarie macédonienne, au préjudice de Thessalonique. Aujourd'hui même les évêques Grecs d'Achride prennent le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. Cette ville est située vers la source du Drin, à soixante-dix milles de Durazzo, au levant; depuis plus de deux siécles elle dépend des Turcs, & même présentement elle est le siége d'un sangiac. * Code Justinien, *novel.* 119, *leg.* 508. Theodore Balsamon, *in rep. de patriarch.* Le Mire, *notit. episc. orbis. l.* 1, *c.* 9, *l.* 2 & 3. La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHRIDENUS de Bâle, publia en grec & en latin l'an 1618 un rescrit au pape Adrien IV.

ACHSCHID, *cherchez* ABOUBECRE MOHAMMED.

ACHSIKETH, ville de la Transoxane, des dépendances de la ville de Fargan, située sur la riviere de Seihun, & au nord de celle d'Alchasch, selon Baudrand, & Golius dans ses notes sur Al-Fergan; quoique, selon quelques-uns, Seihun & Alchasch soient une même riviere. Quelquefois on nomme cette ville *Achsicath* & *Akhsiketh*. Elle est dans une plaine fort agreable, qui s'étend jusqu'à la montagne, qui n'en est éloignée que de deux lieues. Tous les géographes orientaux lui donnent unanimement quarante-deux degrés, vingt-cinq minutes de latitude; quelques-uns pourtant ne lui donnent que quarante-deux degrés tout juste. Sa longitude est de 91, ou 101 degrés 20 minutes. Un docteur célébre natif de cette ville, nommé *Achsiketi*, a composé un livre de *Schorou*, ou *Loix musulmanes*, qui a été commenté par Saganaki. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ACHTERI, auteur d'un dictionnaire arabe, expliqué en langue turque. * D'Herbelot.

ACHUIN, c'est le même que *Mohammed-ben-Mohammed*, qui a écrit sur le livre que Beidhaoui a composé sur l'alcoran, sous le nom d'*Anovar-al-tenzil*. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 904, & de J. C. 1498. * D'Herbelot.

☞ ACHYR, ou ACHIAI, ville d'Ukraine, sur la riviere de Vorsklo, qui la baigne à l'orient, à 54 verstes, ou environ, de Pultawa, où la même riviere coule aussi pour se rendre dans le Boristhène. Cette ville appartient au czar, depuis que les Cosaques se sont donnés à lui: elle est commandée par une citadelle bâtie sur une montagne, au pied de laquelle elle est située. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHZIPH, *cherchez* ACHASIB.

ACI, petite ville de Sicile, *cherchez* JACI.

ACICHORIUS, capitaine dont Pausanias fait mention, lorsque les Gaulois porterent les armes dans la Macédoine.

ACIDALIENNE, *Acidalia*, est un surnom que les Grecs, & après eux les Latins, donnerent à Vénus, ou parcequ'elle cause des soins, en grec ἀκηδας, ou parcequ'on lui avoit consacré à Orchoméne dans la Béotie, une fontaine de ce nom, dans laquelle les poëtes disent que les Graces, filles de Vénus, se baignoient * Servius, *in æneid.*

ACIDALIUS (Valens) né à Wistock dans la marche de Brandebourg, ayant vu diverses académies d'Allemagne, d'Italie & de quelques autres pays, où il se fit fort aimer, il s'arrêta à Breslaw, capitale de la Silésie, où il passa dans la communion romaine, & obtint bientôt le rectorat du collége de Neiss, ville située à trois ou quatre lieues de Breslaw. On dit qu'il n'en jouit pas 4 mois, & qu'étant fort attaché au travail, cette grande application fut la cause de sa mort. M. de Thou rapporte que pour avoir trop veillé en composant ses divinations sur Plaute, à quoi il travailloit dès l'âge de 18 ans, il devint sujet à un mal qui l'emporta dans trois jours, le 23 mai 1595. Il ne faisoit que commencer sa 29 année; d'autres disent sa 27. Nous avons des notes de sa façon sur Quint-Curce, sur Tacite, sur les panégyriques anciens, sur Velleïus Paterculus & sur Plaute; outre des harangues, des lettres, des poësies & quelques autres ouvrages. Les protestans, fâchés de ce qu'il avoit quitté leur religion, ont publié une infinité de fables touchant sa mort, & ont même dit qu'il s'étoit tué lui-même. Il fut fort regreté des savans, à cause de son érudition. Outre son habileté dans l'explication des poëtes & des autres auteurs Latins, il excelloit aussi dans la medecine. Ses œuvres imprimées sont: *Notæ in Q. Curtium. In Tacitum notæ. Conjectanea in duodecim panegyricos veteres. Variæ lectiones & castigationes in Velleïum Paterculum. Plautinarum divinationum & interpretationum lib.* 20. *Orationes, epistolæ, poëmata.* On estime fort son commentaire sur Quint-Curce. Quelques savans ont cru qu'Acidalius étoit auteur de l'ouvrage intitulé: *Dissertatio perjucunda, quâ anonymus probare nititur mulieres homines non esse.*

Cet écrit a été imprimé à Francfort en 1595. On le traduisit en italien, & on le publia en cette langue en 1647. On l'a réimprimé à la Haye en 1638, *in*-12. avec une réfutation trop sérieuse, intitulée : *Simonis Gedicci sacro-sanctæ theologiæ doctoris defensio sexûs muliebris, quâ singula anonymi argumenta distinctis thesibus proposita viriliter enervantur ;* ou selon le second titre : *Defensio sexûs muliebris, opposita futilissimæ disputationi recèns editæ, quâ suppresso auctoris & typographi nomine blasphemè contenditur, mulieres homines non esse.* La premiere édition de cette défense est, à ce qu'il paroît, de 1595, du moins lit-on à la fin : *Scriptum Halæ Saxonum 10 februarii, anno Filii Dei nati, hominis veri, ex Mariâ virgine, homine verâ* 1595. Le pere Niceron qui a donné un article détaillé d'Acidalius & de ses ouvrages, dans le tome XXXIV de ses *Mémoires, &c.* ne parle point de cette défense : peut-être parcequ'il a cru avec Placius & plusieurs autres, que l'on avoit eu tort d'attribuer la dissertation à Acidalius. Voici en effet le fondement de cette attribution, si l'on en doit croire Acidalius lui-même dans une lettre apologétique sur ce sujet, écrite à Jacques Monavius. Comme il cherchoit à dédommager le libraire qui avoit imprimé son Quint-Curce, & qui se plaignoit souvent d'y avoir perdu ; l'écrit dont il s'agit, & duquel il y avoit plusieurs copies, tomba entre ses mains : il le lut, le trouva plaisant, le copia & le donna à son libraire, sans cependant l'engager à l'imprimer ; mais en lui recommandant au contraire de ne rien faire légerement, & d'examiner avec attention si les railleries trop libres répandues dans cette piéce ne pouroient point le commettre. Sans égard à cet avis, le libraire se hâta d'imprimer l'écrit, & peu après il fut mis en justice. Comme il avoua d'où la copie lui étoit venue, on se déchaîna contre Acidalius, qui, étonné qu'on s'alarmât tant pour une piéce qu'il ne regardoit que comme un jeu d'esprit, pria, par sa lettre apologétique, son ami Monavius, d'intercéder auprès des Magistrats pour le libraire, & de tâcher qu'il ne fût rien fait qui pût flétrir son propre honneur. En parlant des *divinations & interprétations in Plauti comœdias*, ouvrage considérable d'Acidalius, réimprimé dans le tome VI du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter, à Francfort 1612, *in*-8°. le pere Niceron auroit pu faire remarquer que les conjectures sur chaque comédie, font autant d'articles qu'il y a de piéces de Plaute, sur lesquelles roulent ces conjectures, & que chacun de ces articles est précédé d'une lettre latine d'Acidalius adressée à quelque personne distinguée par son érudition ou par sa dignité ; que chacune de ces lettres contient l'éloge de celui à qui elle est adressée : & qu'Acidalius y parle aussi de lui-même, & sur tout du séjour qu'il avoit fait à Rome, à Naples, à Boulogne & en quelques autres villes d'Italie. Enfin, il n'est pas inutile d'observer que cet ouvrage de Valens Acidalius fut publié la premiere fois, c'est-à-dire, en 1607, par les soins de son frere Chrétien Acidalius, l'onziéme année après la mort de Valens. * Scioppius, *de arte critic.* Olaüs Borrichius, *dissert.* 4. *de poët. lat. num.* 88, *p.* 125. Konigius *in biblioth. vet. & nov.* & Gasp. Barth. *in Claudian, & l.* 50. *advers.* Baillet, *jugemens des savans, tome* 7, Teissier, *éloges de M. de Thou, tome* 2.

ACIERNO, ville du royaume de Naples, *cherchez* ACERNO.

ACILA, promontoire & ville de l'Arabie heureuse, vis-à-vis de Dira, ville & promontoire d'Ethiopie, de l'autre côté du golphe arabique. Pline l'appelle *Ocila*, & Ptolémée *Ocelis*. C'est le *Zidem* de Niger, & le *Capo Celi* de Rhamnusius, où on s'embarquoit autrefois pour les Indes. Il y a aussi eu une ville en Afrique de ce nom. * Offman. *lexic. univers.*

ACILA, lieu de l'isle de Sicile, où Marcellus battit le général Hippocrate. * Plutarque, *vie de Marcellus.*

ACILIENE, *Acilia*, loi romaine qui eut pour auteur Manius Acilius Glabrio, tribun du peuple en l'année de Rome 652, & avant Jesus-Christ 102. Elle ordonnoit que ceux qui seroient accusés du crime de péculat, seroient absous ou condamnés dans une même séance, sans qu'ils pussent espérer de délai ni de prorogation, pour faire revoir ou pour faire instruire leur procès plus à fond. Elle permettoit aussi à leurs accusateurs de déterrer & de produire contre les accusés toutes les lettres écrites, ou pour des affaires publiques, ou à des particuliers, lorsqu'elles pouroient servir d'indices ou de preuves dans la cause. * Cicero, *in Verrem, action.* 3.

ACILISENE, partie de la grande Arménie, entre le mont Taurus & cette partie de l'Euphrate, qui coule d'orient en occident, avant qu'il se détourne vers le midi. * Saumaise *sur Solin.*

ACILIUS, nom de la famille des ACILIENS à Rome, divisée en trois branches, dont les surnoms étoient *Aviola, Balbus* & *Glabrio*. Quoique plébeïenne, elle fut admise aux premiers honneurs. Dès l'an 485 de la fondation de Rome, & avant l'ére chrétienne 269, un L. ACILIUS GLABRIO fut tribun du peuple : il le fut encore en 489, & pour la troisiéme fois en 492. Il semble avoir ouvert à ses descendans le chemin des dignités : car il étoit l'aïeul du célébre MANIUS ACILIUS GLABRIO, le premier de sa famille qui fut élevé jusqu'au consulat, l'an de Rome 562, & avant J. C. 192. Ce fut lui qui triompha d'Antiochus : *nous en parlerons dans un article séparé.* Un autre L. ACILIUS GLABRIO fut tribun du peuple en 567. Il commanda depuis la cavalerie en Espagne sous le préteur Q. Fulvius Flaccus, & fut enfin créé pontife. Plusieurs autres de même nom exercerent la préture & l'édilité : nous nous contenterons de marquer ceux qui ont été consuls. L'an 599 de Rome, MAN. ACILIUS GLABRIO fut élu consul en la place de C. Posthumius qui étoit mort pendant son consulat. En 603 MAN. ACILIUS BALBUS fut consul avec T. Quint. Flaminius. Un autre MAN. ACILIUS BALBUS fut consul en 639 avec C. Portius Cato. En 652 un MAN. ACILIUS GLABRIO, tribun du peuple, fut auteur de la loi *Acilienne*, dont nous avons parlé. L'an de Rome 686 MAN. ACILIUS GLABRIO fut consul avec C. Calpurnius Piso. La province de Bithynie lui échut pour faire la guerre à Mithridate. En 720 MAN. ACILIUS AVIOLA fut créé consul au mois de juillet seulement, avec C. Fonteïus Capito. Un autre MAN. ACILIUS AVIOLA eut part, la septiéme année de Tibere, à la défaite de Julius Florus & de Julius Sacrovir, qui s'étoient révoltés dans les Gaules. C'est le même Aviola qui après avoir été cru mort, & avoir été mis comme tel sur le bucher, fut tiré par l'ardeur du feu de la létargie dans laquelle il étoit tombé, & fut néanmoins dévoré par les flammes, sans qu'on pût le secourir. Pline & Valere Maxime font mention de cet accident. En 806 un autre MAN. ACILIUS AVIOLA fut consul avec M. Asinius Marcellus, la derniere année de l'empire de Claude, & la 53 de Jesus-Christ. Un autre ACILIUS AVIOLA, fut intendant des eaux publiques sous les empereurs Vespasien & Domitien. Un autre ACILIUS GLABRIO, fut consul sous Domitien, l'an de Jesus-Christ 91, avec M. Ulpius Trajan, depuis empereur. *Il aura son article plus bas.* ACILIUS AVIOLA, fut consul sous l'empire d'Adrien avec Cornelius Pansa, l'an de J. C. 122. Le surnom des Aciliens semble avoir changé sous les empereurs suivans, ou bien il s'est formé quelque branche nouvelle dans cette famille ; car on trouve un MAN. ACILIUS FAUSTINUS, consul l'an de J. C. 210, sous l'empire de Sevére. Quant à MAN. ACILIUS AUREOLUS qui vivoit sous l'empire de Valerien & de Galien, il n'étoit pas de cette famille. *On trouvera son histoire plus bas à l'article* AUREOLE. Il y a eu plusieurs autres ACILIUS GLABRIO sous les empereurs Commode, Pertinax, Valerien, Sevére, Antonin, tous sans doute de la famille des Aciliens. * Tit. Liv. *l.* 35, 36 *& sequent.* Sueton. Tacit. *in ann.* Senec. *Lud. in mort. Claud.* Cassiodor. *in chronic.* Onuphr. *in fast.*

ACILIUS GLABRIO, de la même famille, fut questeur d'une province en 552, & tribun du peuple en 557 de la fondation de Rome. Il avoit beaucoup d'esprit & de savoir, & écrivit en grec une histoire, dont Ciceron parle avec éloge. Il composa aussi des annales, & on croit que c'est le même qui est cité par Plutarque dans la vie de Romulus. * Ciceron, *l.* 3. *offic.* Tit. Liv. *l.* 25 & 35. Vossius, *de hist. Grec*, *l.* 1, *c.* 27.

ACILIUS GLABRIO, consul, l'an 562. Antiochus *le Grand* roi de Syrie, ayant déclaré la guerre aux Romains, Acilius lui fut opposé, & il s'aquitta très-bien de cet emploi. Il passa dans la Gréce avec 10000 hommes de pied, 700 chevaux & 15 éléphans, qu'il joignit aux troupes qui étoient alors dans la Gréce. Antiochus l'attendit aux Thermopyles en Thessalie, aujourd'hui *Bocca di Lupo*, où le consul le battit, & le força avec un grand carnage des Asiatiques. Ensuite Acilius assiégea Héraclée & l'emporta. Les Etoliens suivoient le parti d'Antiochus; il les obligea de lui abandonner la campagne, & ensuite il les assiégea dans Naupacte, ville sur le golfe de Corinthe, & qu'on nomme à présent *Lepante* dans la Gréce moderne. Enfin il leur donna la paix à la priere de T. Quintius Flaminius. Ce fut lui qui fit bâtir à Rome, dans *la place aux herbes*, le temple de la Piété, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait avant la bataille des Thermopyles. L'on croit que ce temple fut dédié sous le nom de *Piété* (mot qui en latin signifie *Amour* ou *tendresse mêlée de respect*) parcequ'il fut bâti dans le lieu, où auparavant il y avoit eu une prison dans laquelle une fille avoit nouri son pere du lait de ses mamelles, action qui fut trouvée si belle, que les juges firent grace au pere, & lui pardonnerent le crime pour lequel il avoit été mis en prison, ainsi que Valere Maxime le rapporte amplement. Son fils Acilius étant duumvir, dédia ce temple, & y fit élever une statuë d'un homme à cheval, d'or pur, consacrée à la mémoire de son pere, laquelle fut, dit-on, la premiere de ce précieux métal qu'on ait vûe en Italie. * Tite-Live, *l.* 35, 36 *& sequent.* Polybe, Justin, Appien, &c. Val. Maxim. *l.* 2, *c.* 5.

ACILIUS (Caïus) vaillant soldat de l'armée de Jules-César, se signala dans un combat naval près de Marseille. Car ayant porté la main droite sur un des vaisseaux des ennemis, qui la lui couperent, il imita ce fameux Cynegire soldat Athénien, & s'élançant de la gauche sur le tillac, il fit reculer avec son bouclier tous ceux qui oserent se présenter devant lui. * Sueton. *in Jul. Cæsar.*

ACILIUS BUTAS, fut préfet du prétoire. Après avoir dépensé son patrimoine qui étoit très-considérable, il vint, comme reconnoissant sa faute, découvrir son extrême nécessité à Tibere. » Vous vous réveillez un peu tard, ô Butas; lui répondit l'empereur : *Seriùs*, inquit, *ô Buta, experrectus es.* Séneque, *epist.* 122, en fait mention comme d'un homme qui fuyoit le jour, & qui ne pouvoit souffrir que la lumiere des bougies & des flambeaux. Cet endroit de Séneque est très-agréable.

ACILIUS GLABRIO, consul sous Domitien, l'an de J. C. 91, avec M. Ulpius Trajan, depuis empereur, fut obligé par Domitien de descendre dans l'amphithéâtre, pour y combattre les bêtes féroces. Il eut le bonheur de tuer un lion des plus grands, sans en avoir été blessé: mais cette adresse lui devint funeste; car la jalousie qu'en conçut l'empereur, le porta jusqu'à bannir Acilius Glabrio sous un autre prétexte. Il le fit même mourir quatre ans après, comme coupable d'avoir voulu troubler l'état. Baronius avance, quoique sans fondement, que ce fut pour avoir professé la religion chrétienne. Dion qu'il cite là-dessus, ne dit rien qui puisse autoriser cette opinion. * Juvenal, *satyr.* 4. Dio. *l.* 67. Sueton. *c.* 10. Baron. *ad ann.* 64.

ACINAX, est le nom que les Scythes donnoient à une vieille lame d'épée qu'ils élevoient sur une pille de bois, pour être comme un simulacre de Mars. Ils lui faisoient tous les ans un sacrifice dans lequel ils immoloient principalement des chevaux. * Hérodot. *l.* 4.

ACINDYNUS (Gregoire) moine Grec, qui florissoit dans le XIV siécle à Constantinople, se joignit à Barlaam contre Grégoire *Palamas*, & d'autre moines du mont Athos qui soutenoient quelques opinions, que Barlaam & Acindynus ne crurent pas orthodoxes : c'étoit touchant la lumiere du Thabor, que ces moines croyoient voir dans leurs oraisons, & qu'ils soutenoient être incréée. Palamas voulant se venger, accusa lui-même d'erreur Acindynus & Barlaam, comme s'ils confondoient la substance de Dieu incréée avec ses effets créés. Malheureusement pour la bonne cause, l'empereur Andronic III étoit mort, & son fils qui lui succéda le 29 novembre de l'an 1341, étoit sous la tutelle de Jean Cantacusene, qui se déclara pour Palamas; ainsi les évêques prononcerent en faveur de cet extravagant, & condamnerent Barlaam & Acindynus. Barlaam, comme on peut le voir à son article, se retira en occident, où il fut fait évêque de Gieraci l'année suivante 1342. Pour Acindynus, il se cacha dans la Gréce, sans cesser d'écrire contre les Palamites, & il ne contribua pas peu par ses écrits à maintenir la bonne doctrine. Jean XIV, qui étoit alors patriarche de Constantinople, la défendoit aussi le mieux qu'il lui étoit possible; il fit même tenir en 1347 un concile à Constantinople, où l'erreur fut proscrite; mais Cantacusene le fit déposer aussitôt, & lui fit succéder Isidore qui venoit d'être condamné, ce qui causa d'assez grands troubles dans cette église. Calliste qui succéda à Isidore en 1350, tint aussi, avant l'an 1354, un synode où l'erreur triompha. Il paroît par le concile même qu'Acindynus étoit déja mort, aussi-bien que Barlaam. Jacques Pontanus, dans ses notes sur l'histoire de Cantacusene, & d'autres auteurs, justifient la conduite & les sentimens d'Acindynus, que quelques écrivains, comme Stapleton, Pratéole, &c. ont condamné comme hérétique, aussi-bien que Barlaam. Le pere Gretser publia à Ingolstad l'an 1616 *in*-4°. en grec, avec une préface latine, le traité d'Acindynus, *de essentia & operatione Dei.* On a encore d'Acindynus un poëme en vers ïambes contre Palamas, donné par Allatius, & deux fragmens d'un autre traité contre Palamas, dans l'un desquels il fait mention de cinq volumes qu'il avoit composés contre Barlaam pour défendre la discipline monastique. * Sponde, *annal. epit. A. C.* 1337, *n.* 11, *&* 1350, *n.* 20. Pontanus, *in. cant. l.* 2, *ch.* 40, *&c.* Leo Allatius, *in Græc. ortodox.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XIV siécle.*

ACINDYNUS (Septimius) fut consul de Rome avec Valerius Proculus l'an 340, qui fut celui de la mort de Constantin, fils du grand Constantin, tué auprès d'Aquilée. Il avoit été gouverneur d'Antioche, & il arriva sous son gouvernement une chose qui mérite d'être raportée. S. Augustin en fait le récit, *l.* 1 *de sermone Domini in monte*, *cap.* 16. Un certain homme ne portant pas à l'épargne la livre d'or à laquelle il avoit été taxé, fut mis en prison par Acindynus, qui lui jura qu'il le feroit pendre, s'il ne lui payoit cette somme le jour qu'il lui marquoit. Un homme fort riche ayant appris l'extrémité où celui-ci se trouvoit, & qu'il n'avoit pas de quoi payer, quoique le terme prescrit fût près d'expirer, alla trouver la femme de ce prisonnier, qui étoit très-belle, & lui offrit la somme qu'on lui demandoit, pourvu qu'elle consentît à passer une nuit avec lui. Cette femme communiqua au prisonnier son mari les offres de cet homme, & lui déclara qu'elle étoit prête de les accepter, pourvu qu'il y consentît, lui qui étoit le véritable maître du corps de sa femme, & s'il vouloit bien racheter sa vie aux dépens de sa chasteté, qui lui apartenoit toute entiére, & dont il pouvoit, disoit-elle, disposer. Le mari l'en remercia : il lui ordonna même d'accepter le parti, dans la pensée, quoique fausse, qu'il n'y avoit point là d'adultere, parceque sa femme ne s'y

portoit point par débauche, mais par l'effet d'un grand amour pour lui, du consentement & par l'ordre de qui elle le faisoit. La femme alla donc trouver l'homme riche & fit tout ce qu'il voulut, prêtant même en cette rencontre, comme dit S. Augustin, son corps à son mari, non par rapport aux desirs accoutumés, mais par rapport à l'envie qu'il avoit de vivre. Celui qui s'étoit satisfait avec cette femme, lui donna bien l'argent qu'il lui avoit promis, mais il le lui ôta adroitement, & lui donna une autre bourse, où il n'y avoit que de la terre. Cette femme de retour à son logis n'eût pas plutôt apperçu cette tromperie, qu'elle s'en plaignit publiquement. Elle demanda justice au gouverneur, & lui raconta le fait d'une maniere fort ingénue. Acindynus commença par se déclarer coupable, reconnoissant que ses rigueurs & ses menaces avoient fait recourir ces personnes à des remédes si contraires à la justice & à la religion; il condamna ce fourbe à payer au fisc la livre d'or, & adjugea à la femme la terre d'où avoit été prise celle qu'elle avoit trouvée dans la bourse. Il est bon de remarquer que S. Augustin dans le récit qu'il fait de cette histoire, n'aprouve pas l'action de la femme, ni le consentement du mari, car l'un & l'autre étoient criminels; mais seulement qu'il fait regarder cette action comme moins criminelle que si elle eût été commise par débauche. * Bayle, *diction. crit. Bibl. rais. des ouvrages des sav. de l'Eur. tom.* 3, *part.* 1, *p.* 68, dans laquelle on justifie S. Augustin contre les fausses accusations de M. Barbeyrac.

ACINETOS, l'un des Æons imaginés par l'hérétique Valentin. * Tertull. *cont. Valentin*, *c.* 7. *cherchez* ÆON.

ACIS, fils de Faune & de la nymphe Simetheis, s'attira par sa beauté la tendresse de la nymphe Galathée, qui étoit aimée du géant Poliphême. Un jour qu'Acis entretenoit Galathée, le cyclope en fut si jaloux, qu'arrachant un morceau de rocher du mont Ethna, il en écrasa ce malheureux. La nymphe, pénétrée de douleur, métamorphosa son amant en une fontaine ou riviere, qui fut nommée de son nom *Acis*, & qui coule dans la mer de Sicile. C'est celle dont nous allons parler. * Ovide, *metam. l.* 13. Quelques autres disent que Poliphême tua le berger Acis, parcequ'il refusoit de répondre à son amour.

☞ ACIS, ancien nom d'une riviere de Sicile, dont le nom moderne est *Il Freddo*, dans la vallée de Demona, selon l'opinion de Fazel, que M. Baudran a suivie, & ce dernier est suivi par MM. Corneille & Maty. Les deux derniers ont été séduits par l'abbé Baudrand, qui a cru que Fazel, auteur Sicilien, étoit d'une autorité suffisante pour devoir être cru touchant sa patrie. Cependant Cluvier avoit observé & réfuté cette erreur de Fazel, qui a confondu *Asines*, qui est le *Freddo* moderne, avec *Acis*, qui est aujourd'hui *Jaci.* Vibius Sequester le fait descendre du mont Ethna: *Acis ex monte Æthna in mare decurrit, ex cujus ripis Polyphemus saxum in Ulyssem egisse dicitur.* Acis est nommé par les habitans ACI & JACI, ou même CHIACI, la prononciation étant différente en divers lieux de l'Italie & de la Sicile. Sa source est au pied du mont Ethna, dans un bois épais, à environ mille pas de la mer, & les eaux y sont d'autant plus froides, que les arbres les garantissent de la chaleur du soleil. Le scholiaste de Théocrite, *Idil.* I, dit que l'Acis a été ainsi nommé, parceque ses flots coulent comme une fléche. Eustathe, *in Iliad.* l. XVI, donne la même étymologie. Lorsqu'il approche de son embouchure, il arrose un village de même nom, & traversant ensuite de délicieuses prairies, il arrive ainsi à la mer. M. Delisle, dans sa carte de la Sicile moderne, & dans celle de l'ancienne Sicile, a bien distingué l'*Acis* du *Freddo*, entre lesquels il y a une distance de vingt milles, ancienne mesure des Romains, ou près de dix-sept milles d'Italie, de 60 au degré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACISO (Grégoire) a écrit sur l'*Organum* d'Aristote de l'interprétation de Boëce, & son ouvrage fut imprimé à Complute en 1556. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ACITAINS ou ACCITAINS, *Acitani*, peuple d'Espagne qui avoit en grande vénération l'idole de Mars toute ornée de rayons, & qu'on appelloit Neton. Il est vraisemblable que c'étoient les habitans du territoire & de la ville d'*Accitum.* * Macrob. *saturn. l.* 19. La Martiniere.

☞ ACKEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe, située sur la rive méridionale de l'Elbe, à l'ouest & à un peu plus de deux grandes lieues de Dessau. Son nom latinisé est *Acona* & *Aca.* Cette ville est dans le duché de Magdebourg, & appartient depuis long-temps à cet archevêché sécularisé. Dresserus, auteur Allemand, *Statt Bucch.* p. 106, raconte qu'elle fut bâtie par Henri *le Lion*, duc de Saxe, & par Albert l'*Ours*, margrave de Brandebourg, après qu'ils eurent dissipé les Wendes. Selon cet auteur, le duc Bernard de Saxe, tige de la maison d'Anhalt, fut le premier seigneur de cette place, & l'engagea pour une somme d'argent, avec Stassfurt & autres châteaux, à Conrad, archevêque de Magdebourg. Après la mort de ce prélat, cette ville & ces châteaux revinrent au prince. L'archevêque Gunther ou Gonthier en demanda la restitution, & sur le refus qu'on lui en fit, il attaqua à l'improviste le prince Rodolphe, & le margrave Otton de Brandebourg, les battit, & fit prisonnier le margrave. Mais en 1279, Albert II, duc de Saxe, entra par surprise dans la ville d'Acken, & l'enleva ainsi à l'archevêque. Enfin, après bien des disputes pour & contre, l'archevêque de Magdebourg rentra en possession de cette ville, par accord de l'année 1385. Les archevêques n'en furent pas plus tranquilles possesseurs pour cela; car on trouve dans la *chronique de Magdebourg*, insérée dans le recueil de Meibon, *rerum germanic. t.* 1, *p* 350, que l'an 1394 la nuit de S. Leger, c'est-à-dire du 2 octobre, l'archevêque Albert prit *Achen* (Acken) sur Rodolphe duc de Saxe. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACKERSDYCK (Corneille d') est auteur d'une logique imprimée à Utrecht en 1666. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ACLE, *Aclea*, village dans le diocèse & à trois lieues de Durham en Angleterre, où les prélats d'Angleterre tinrent un concile le 26 septembre de l'an 788, sous Adrien I, & où ils firent des ordonnances pour la discipline ecclésiastique. * Baudrand.

ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI, c'est le même que *Schehabeddin-ben Maad*, auteur d'un livre intitulé, *Anovar, al Athar-fi-fadhl-Nabi-al-mokhtar*, où il est traité des excellences & prérogatives de Mahomet. Cet auteur mourut l'an 550 de l'hégire, de J. C. 1155. Il est appellé par quelques-uns *Aclithi*. On lui attribue encore un livre, qui a pour titre, *Bakiat-al-Salchat*, qui traite à peu près du même sujet. * D'Herbelot.

ACMÉ, fille de la plus haute qualité de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut fort estimée de l'impératrice Livie, femme d'Auguste, qui voulut la retenir à son service, & l'avoit toujours auprès d'elle. Elle rendit des services très-considérables à Antipater, fils du grand Hérode. Comme cette fille étoit extrêmement adroite, elle lui en rendit un, qui par malheur lui couta la vie, car ayant contrefait une lettre, qu'elle écrivit à Hérode, comme venant de la part de sa maîtresse, contre Salomé, sœur de ce roi, sa fourberie fut découverte, & elle fut punie du supplice que méritoit un si grand crime; ce qui arriva l'an du monde 4000, le premier de la naissance de Jesus-Christ. * Joséphe, *antiq. liv.* 17, *chap.* 7 & 9.

ACMÉ, maîtresse de Septimius, de laquelle Catulle fait mention, *epigr.* 42.

Acmen Septimius, suos amores
Tenens in gremio, mea inquit, Acme.

ACMODES, *Acmodæ* ou *Æmodæ*, isles de la mer

Britannique. Pline parle de ces isles, & on a cru que c'étoient les Hébrides; mais on ne doute plus que ce ne soient les isles de Schetland, qu'on doit plutôt appeller *Hitland*, ainsi que font les matelots, les Ecossois & les Flamans, l'erreur étant venue d'avoir mal écrit le mot s'Hidand. Leurs habitans les appellent *Hietlande*. Elles sont dans la mer d'Ecosse au-delà des Orcades vers le septentrion. Quelques-uns en comptent jusqu'à vingt-six; mais il y en a vingt qui sont plutôt des rochers deserts que des isles, les six autres sont plus considérables. Mainlan en est la principale. Il n'y a rien dans ces isles de remarquable, excepté cependant que les habitans sont très-robustes, & qu'ils vivent fort âgés; il y en a même beaucoup qui passent cent ans. * Pline, *l.* 4, *c.* 16. Solin, *c.* 25. Cluvier. Sanson. Baudrand.

ACMONIE. Il y a eu deux villes de ce nom. *La premiere* étoit une ville épiscopale de la Phrygie majeure, dont l'évêché fut fondé dans le cinquiéme siécle, & étoit suffragant de Laodicée. On croit que cette ville fut bâtie par Acmon, fils de Maneus. * Etienne *le géographe*. De Commanville, *tables géographiq. La seconde* étoit dans la Dace sur le Danube près du pont de Trajan, bâtie par l'empereur Severe, dont on lui donna aussi le nom. On l'appelle aujourd'hui *Severino Mario.* * Ptolémée.

☞ ACMONIUM NEMUS, ou le *Bois Acmonien.* Les poëtes supposent que le Dieu Mars y ayant eu les faveurs de la nymphe Harmione, il en naquit les Amazones. C'est ce que dit Etienne *le géographe*, sur l'autorité d'Apollonius. Les anciennes éditions ajoutoient que ce bois étoit proche le Thermodon. Mais outre que les manuscrits consultés par Berkelius ne disent point cela, il y avoit plusieurs fleuves nommés *Thermodon*, & il faudroit savoir duquel il s'agit ici. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACOBA, bourg de Portugal, dans l'Estrémadure, en latin *Elcobatia*, & *Eberobritum*. Il est situé à une lieue de la mer, & à quatre de la ville de Leiria, vers le midi. Il y a dans ce bourg un monastere célébre fondé par le roi Alfonse I. * La Martiniere *dict. géogr.*

ACŒMETES, moines qui chantoient nuit & jour l'office divin dans leurs monasteres, d'où ils ont été appellés par les Grecs ἀκοιμῆται, *gens qui ne se couchent point.* Ce n'est pas néanmoins que les mêmes moines fissent toujours l'office sans dormir, cela est impossible; mais ils partageoient leur communauté en plusieurs chœurs, & chaque chœur chantoit le même office l'un après l'autre. Ensorte que se relayant successivement, toutes les heures du jour & de la nuit se trouvoient employées au chant des louanges de Dieu. On croit que l'auteur de ces Acœmétes fut Alexandre moine de Syrie, qui s'établit à Constantinople au commencement du V siécle, puis obligé d'en sortir, alla bâtir un monastere à l'embouchure du Pont-Euxin, où il mourut vers l'an 430. Après sa mort ils eurent pour abbé Jean & Marcel. Celui-ci fonda le grand monastere des Acœmétes près de Constantinople. Un grand seigneur nommé Jean Studius en fonda un quelques années après à Constantinople, sous le nom de S. Jean Baptiste, où les Acœmétes vinrent s'établir vers l'an 463, & furent, à cause de cela, appellés *Studites*. Il y eut dans ce monastere jusqu'à mille religieux, & il fut long-temps célébre par le grand nombre de sujets éminens en piété & en science qu'il produisit. Cet institut de moines passa d'orient en occident. L'usage de chanter les louanges de Dieu sans interruption, s'introduisit dans les monasteres de l'église romaine. Sigismond, roi de Bourgogne, l'établit dans le monastere d'Agaune; le roi Dagobert dans celui de S. Denys; & le roi Gontran dans celui de S. Benigne de Dijon. Il étoit aussi établi dans celui de S. Martin de Tours, dans celui de S. Colomban, dans celui de Luxeu, dans celui de S. Riquier, & dans quelques autres monasteres nombreux. Cet office perpétuel s'appelloit chez les Latins *laus perennis.* * Evagrius, *l.* 3, *c.* 18 & 21. Theodor. Lector. *l.* 1. Nicephor. Calist. *l.* 15, *c.* 23, *l.* 16, *c.* 17. L'auteur de la vie de Marcel. La charte de fondation du monastere d'Agaune. Les chroniques des monasteres de S. Denys & de S. Benigne de Dijon. La charte de Pepin, & l'édit du roi Clovis touchant le monastere de S. Denys. La vie de S. Angilbert, abbé de S. Riquier. Surius. Bollandus. Du Cange. *Essai de l'hist. mon. d'orient.*

ACOETES, est un pauvre homme, ainsi que l'étymologie du mot grec le marque, signifiant *qui manque de lit.* Ovide exprime ingénieusement sa grande disette dans ses métamorphoses, *l.* 3, *fabl.* 8.

ACOLE, *Acholius*, historien Latin, écrivit avec beaucoup d'exactitude la vie de l'empereur Alexandre, qui fut tué par Maximin l'an de Jesus-Christ 235. Il florissoit encore long-temps après; car il écrivit l'histoire de Valérien empereur, qui commença à regner en 253, & dont il fut officier, *admissionum magister.* Vossius prétend même qu'il vivoit encore sous le regne d'Aurélien; mais il n'en donne point de preuves. Lampride parle fort avantageusement de cet historien, dont nous avons perdu les écrits. * Lampridius, *in Septim. & in Alexand.* Vopiscus, *in Aurelian.* Vossius, *de hist. Latin. l.* 2, *c.* 4.

ACOLUTUS (Jean) théologien, natif de Creuz, bourg en Silésie, avoit été d'abord ministre à Namslau. On l'appella ensuite à Breslau, où il fut pasteur, professeur & inspecteur des églises & des écoles de la confession d'Ausbourg, & assesseur du consistoire ecclésiastique; il a été gradué docteur en théologie. On a de lui: *Postilla evangelica; Clavis mundi; Stella aurea; Lux in tenebris contra pontificios.* Il est mort le 3 de mai 1689. * Witte, *diarium Biogr.* Supplément françois de Basle.

ACOLUTUS (André) célébre philosophe, fils du précédent, naquit à Bernstadt le 6 mars 1654. Il étoit très-habile dans les langues orientales; il étudia la philosophie & la théologie à Wittemberg & à Leipsick, & il prit dans cette ville le degré de maître-ès-arts. Il fut ensuite diacre & professeur en hébreu dans le collége d'Elisabeth à Breslau, & membre de l'académie royale des sciences de Prusse. Il est mort le 4 novembre 1704, âgé de 51 ans. On a de lui: *Obadias Armenus, charactere armeno & romano, cum versione latina & notis*, à Leipsick 1680, *in*-4°. *De aquis amaris maledictionem inferentibus, vulgò dictis Zelotypiæ, num.* 5. *II. descriptis, philologema*, *in*-4°. à Leipsick, 1682. Voilà ce que dit le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée, *in-fol.* page 139, 541 & 596. Dans le supplément françois de Basle, on ajoute aux ouvrages d'Acolutus: *Specimen alcorani quadrilinguis, & de prædicationum inusitatarum existentia.*

ACOLYTHES. C'est le nom du premier des quatre ordres mineurs au-dessous du soudiaconat. Le mot grec ἀκόλυθος, signifie à la lettre *un suivant* ou *un servant.* Cet ordre est très-ancien dans l'église latine, puisqu'il en est fait mention dans les lettres de S. Cyprien & du pape Corneille. Mais on ne trouve point d'acolythe dans l'église grecque. Leurs fonctions dans l'église étoit d'allumer les cierges, de verser dans les burettes le vin qui devoit servir à la consécration, comme il est marqué dans le IV concile de Carthage, & dans les anciens rituels, qui portent, qu'en les ordonnant, l'archidiacre leur présentoit le chandelier & la burette, en leur recommandant de faire ces fonctions. On voit aussi que dans les premiers temps les Grecs s'en servoient comme des autres clercs, pour porter leurs lettres; mais ce n'étoit pas une fonction qui leur fût particuliere. Le martyrologe marque qu'ils tenoient autrefois à la messe la patene envelopée, ce que font à présent les soudiacres: & il est dit dans d'autres endroits, qu'ils tenoient aussi le chalumeau qui servoit à la communion du calice. Ils servoient encore les évêques & les officians, en leur pré-

sentant les habits sacerdotaux. Ils sont appellés *acolythes*, comme on voit, parcequ'ils servoient ceux qui célébroient l'office. Il y avoit dans l'église romaine trois sortes d'acolythes; *ceux du palais*, qui servoient le pape; *les stationaires*, qui servoient dans les églises; & *les régionaires*, qui aidoient les diacres dans les fonctions qu'ils exerçoient dans les différens quartiers de la ville. Aujourd'hui la fonction des acolythes est de porter des chandeliers avec un cierge allumé à l'office, & d'accompagner de la même maniere le diacre, quand il va chanter l'évangile. Ce nom se prend quelquefois en d'autres sens: les empereurs de Constantinople avoient des officiers que l'on appelloit *Acolythes*. Dans les liturgies des Grecs, le nom de ἀκόλυθος est donné à la continuation de l'office, aux cérémonies des autres sacremens & des prieres. On donnoit le nom d'acolythe, mais dans un sens différent, à certains Stoïciens qui étoient arrêtés à leurs sentimens. * S. Cyprien, *ep. 7. de l'édition d'Angl.* Cornel. *apud* Eufeb. *l. 6, c.* 43. Concil. Carthag. IV. *can.* 2. S. Greg. *dans le sacramentaire.* L'ordre romain. Les anciens rituels. Morin. Thomassin. Du Cange.

☞ ACOMA, ville de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau Mexique, qui fut détruite par les Espagnols, à l'occasion que nous allons rapporter. L'an 1599, D. Juan d'Onate étant parti de Mexico avec cinq mille personnes, fournies de provisions pour un long voyage, s'avança vers le nord l'espace de près de cinq cens lieues; & soumit au roi d'Espagne les peuples qu'il avoit reconnus. Il arriva à la ville d'Acoma, où il fut reçu fort humainement par les habitans, qui lui fournirent des vivres, & lui promirent de lui en donner ensuite une plus grande quantité. Quelque temps après il envoya son neveu & quelques soldats dans cette ville pour demander ce qu'on lui avoit promis: ils trouverent presque tous les habitans assemblés dans la place publique, qui se jettant sur eux à l'improviste, tuerent le neveu du général, & six soldats. Les autres ayant été dangereusement blessés, se sauverent avec peine, & informerent Juan d'Onate de ce qui venoit d'arriver. Celui-ci, pour se venger de cette perfidie, assiégea Acoma, & l'ayant prise de force, la fit raser. Cet acte de sévérité effraya plusieurs villes des environs, qui se soumirent, & les habitans de ce pays conclurent enfin la paix avec les Espagnols en 1629. Acoma étoit une ville grande, aussi fortifiée par l'art que par la nature, & située sur une roche assez haute. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACON, ville de Syrie, *cherchez* ACRE.

ACONCE, *Acontius*, jeune homme de l'isle de Cea, une des Cyclades dans la mer Egée, étant venu à Delos pour s'y aquitter d'un vœu au temple de Diane, devint passionnément amoureux de Cydippe. Comme il n'étoit pas d'assez grande condition, pour se flater d'obtenir Cydippe en mariage, il grava sur une boule les deux vers suivans, par lesquels Cydippe juroit d'être un jour la femme d'Aconce, prenant la déesse à témoin de ce serment:

Juro tibi sanè, per mystica sacra Dianæ,
Me tibi venturam comitem, sponsamque futuram.

(Je jure par les mysteres de Diane, que je serai votre compagne & votre épouse.) Il jetta cette boule aux pieds de sa maîtresse, laquelle en lisant ces vers s'engagea innocemment, par le serment qu'ils contenoient. Dans la suite, dit la fable, toutes les fois qu'on vouloit la marier, elle étoit attaquée de la fiévre: de sorte que croyant que c'étoit en punition de ce qu'elle violoit la foi qu'elle avoit donnée, quoique sans une volonté expresse, elle épousa cet amant passionné. * Ovid. *heroïd.* 19 & 20.

ACONCE, *Jacobus Acontius*, philosophe, jurisconsulte & théologien, s'est rendu célebre dans le XVI siécle. Il étoit né à Trente; & après avoir embrassé la religion prétendue réformée, il passa en Angleterre, où il fut favorablement traité de la reine Elisabeth. En reconnoissance de ses bontés, il lui dédia son livre intitulé, *des stratagêmes de satan;* il y joignit un petit traité *de la méthode*, & un autre *de la maniere de faire des livres.* Aconce, selon la coutume d'une partie de ces nouveaux réformateurs, n'étoit pas d'accord en tout avec les chefs de son parti: il penchoit extrêmement vers la tolérance des différentes religions: & même, dit on, vers l'arianisme; c'est ce qui l'a fait maltraiter par Rivet, par Voëtius, & par quelques autres théologiens protestans. La premiere édition de son livre des *stratagêmes de satan*, est de l'an 1565. L'auteur mourut peu de temps après en Angleterre. Jacques Grasserus en procura une seconde édition à Bâle l'an 1610, où l'on trouve la lettre, *de ratione edendorum librorum*, dans laquelle il donne des conseils salutaires à ceux qui veulent s'ériger en auteurs; mais on n'y trouve pas son traité de la méthode. Il avoit composé en italien un ouvrage touchant la maniere de fortifier les villes, qu'il mit lui-même en latin pendant son séjour en Angleterre. Il travailloit à une logique quand il est mort. * Acontius, *in epist. ad Wolfang.* Grasserus, *in epistol. ad lectorem, præfixa libro stratagemat. satanæ.* Bayle, *diction. critiq.*

ACONCE (Melchior) natif d'Urseren au pied du mont Saint-Gothard en Suisse, sous le canton d'Uri, a fait quelques poësies qui se trouvent, *tom.* 1. *delic. poët. Germ.* Il a fleuri dans le seiziéme siécle.

☞ ACONE, ancienne ville de Bithynie. Elle étoit fort petite, & avoit un port sur le Pont-Euxin, tout auprès d'Héraclée; ce qui fait que les savans contestent si Acone n'étoit pas le port d'Héraclée. Pline, *l. 6. c.* 1, dit que ce port étoit redoutable par le cruel poison nommé *aconit*; & Solin, son copiste, ajoute, *c.* 43, qu'il est si fameux par les plantes venimeuses qu'il fournit, que nous en nommons *aconit* les herbes nuisibles à la santé. Etienne le géographe parle d'une isle de ce nom qui étoit vis-à-vis de Chalcédoine, & qui fut ainsi appellée, parcequ'on y trouvoit quantité de pierres à aiguiser. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACONTÉE, fameux chasseur, selon les poëtes. Stace, *l.* 7. & Silius, *l.* 16. en font mention. Il semble avoir été ainsi appellé, de son habileté à lancer des traits.

ACONTISME, nom d'un détroit de montagnes aux frontieres de Thrace & de Macédoine. * Ammian. Marcellin. *l.* 26. Antonin, *in itiner.*

ACONTIUM, montagne de Gréce, dans la Béotie, qui s'étend l'espace de soixante stades, jusqu'aux peuples qui demeurent le long des rivieres de la Phocide, comme l'assure Strabon, *l.* 9. * *Voyez* Plutarque, *en la vie de Sylla.*

ACONTOBULE, *Acontobulus*, endroit de l'Asie mineure, qui étoit sous la puissance d'Hippolyte, reine des Amazones, dans la Leuco-Syrie. * Apollon. *l.* 2.

ACOPENDE, *cherchez* OLBE.

ACOR, dieu des mouches, idole que ceux de Cyrene avoit coutume, de même que les Eléens, d'invoquer afin qu'il fit mourir les mouches qui infectoient l'air, & causoient la peste en leur pays. *Cherchez* ACCARON.

AÇORES, AZORES, TERCERES, ou FLAMANDES, isles de la mer Atlantique, vers l'Amérique septentrionale. On les nomme *Açores* ou *Azores*, mot qui signifie *épervier*, parceque quand on les découvrit, ces oiseaux furent ce qu'on y remarqua le plus; & *Terceres*, de la principale isle qui porte ce nom, où est la ville d'Angra, capitale de toutes ces isles, avec évêché suffragant de Lisbonne. On leur donne encore le nom de *Flamandes* ou *Flamengues*, parceque les Flamans furent les premiers qui peuplerent l'isle de Fayal. Il y reste encore de leur postérité, & on appelle en portugais, *Ribera dos Flamangos*, le torrent qui est dans le quartier qu'elle habite. Ces isles obéissent au roi de Portugal, qui y envoie un gouverneur, dont la résidence ordinaire est à Angra. Les Espagnols les appellent *las Açoras.* Ce fut dans la Tercere qu'Alfonse-Henri roi de

Portugal fut conduit l'an 1669, lorsqu'il fut déclaré incapable de régner. Ces isles ont commencé à être habitées vers l'an 1439, selon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que sept, mais il y en a neuf principales, sans parler de quelques autres petites de moindre considération. Ces neuf isles sont la *Tercere*, *cherchez* TERCERE, *Saint-Michel*, *Sainte-Marie*, *la Gracieuse*, *Saint-George*, *Pico*, *Fayal*, *Flores* & *Cuervo* ou *Corvo*, qui sont les deux que les modernes ajoutent, un peu éloignées des autres, & fort exposées aux courses des pirates. Tout le pays est plein de rochers; mais au reste fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent *patatas*, qui croissent dans la terre comme les raves, & qui sont le plus délicat manger du peuple. On y trouve plusieurs animaux, & surtout des bœufs, dont on fait état en Europe, sans parler des bleds, du vin & du pastel, dont les habitans tirent de grands profits. Les Portugais ont observé que, lorsqu'un vaisseau est au méridien des Açores, l'aiguille marine frotée d'aimant, regarde directement le septentrion, sans aucune variation ni vers l'orient, ni vers l'occident: mais qu'au-delà & au-deça elle incline un peu vers l'une ou vers l'autre partie du monde. C'est ce qui a déterminé Mercator à placer dans ces isles le premier méridien, au lieu que nous le posons dans l'isle de Fer, l'une des Canaries. * Ortelius, *in theat. geograph.* Golnitz. La Martiniere, *dict. géogr.*

ACORIS, roi d'Egypte, succéda la deuxiéme année de la XCV olympiade, 399 ans avant J. C. à Nepherites dans le royaume d'Egypte. Il regna douze ans, & fit alliance contre les Perses avec Evagoras roi de Chypre, qu'il secourut de vivres & d'argent. Depuis, quoiqu'Evagoras eut fait la paix avec Artaxerxés *Mnemon*, Acoris ne laissa pas de renouveller la guerre contre ce prince son ancien ennemi; & entr'autres troupes il enrôla un grand nombre de Grecs, dont il fit prendre le commandement à Chabrias Athénien; mais ce dernier ayant été rappellé à Athènes, par les intrigues de Pharnabaze général de l'armée des Perses, Acoris vit echouer son entreprise, & mourut une année après la seconde année de la XCVIII olympiade, & avant J. C. 387. * Diodor. Sicul. *liv.* 15. Theopompus, *in excerptis Photii.* Eusèb. *in chron.*

ACOSTA (Joseph) jésuite Espagnol, étoit de Medina-del-Campo, ville du royaume de Léon. Il avoit quatre freres chez les jésuites, *Jerôme*, *Jacques*, *Christophe* & *Bernardin*, qu'il surpassa en doctrine & en mérite. Il enseigna long-temps en divers endroits de l'Espagne, & ensuite il fut employé dans les missions des Indes occidentales, où il fut provincial des maisons que sa compagnie avoit dans le Pérou. Il y travailla dix-sept ans à la conversion des Indiens; & étant revenu en Espagne, il fit un voyage à Rome pour le même dessein, suivant lequel il publia un traité intitulé, *de procuranda Indorum salute.* Le P. Acosta composa en espagnol l'histoire naturelle & morale des Indes, qui a été traduite en diverses langues. La premiere édition est de 1590: on l'a réimprimée à Madrid en 1608, *in-quarto.* Nous avons encore de lui deux discours de l'état du nouveau monde, quatre livres des derniers temps, neuf livres du Christ annoncé, imprimés à Rome en 1590, & à Lyon en 1592, & un traité de la publication de l'évangile chez les Indiens, imprimé à Cologne en 1595. Il passe encore pour auteur des décrets du concile de Lima. Il mourut recteur du collége de Salamanque le 15 février de l'an 1600, âgé d'environ soixante ans. * Ribadeneïra & Alegambe, *bib. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *bib. Hisp.*

ACOSTA ou D'ACOSTA (Gabriel) professeur & chanoine de Conimbre en Portugal, où il naquit dans le bourg de Torresvedras. Après avoir étudié dans l'université de Conimbre, il y fut professeur en théologie à la place de Louis de Soto-mayor, que son grand âge obligea de chercher le repos. Quelque temps après il eut un canonicat. Il mourut en 1616, dans le temps qu'il se disposoit à publier ses ouvrages, qui contiennent des commentaires sur le 49e chapitre de la Genèse, sur Ruth, sur les lamentations de Jérémie, sur Jonas & sur Malachie. On les fit imprimer à Lyon en 1641. * Nicolas Antonio, *bib. Hispan.* M. Du-Pin, *table universelle des auteurs ecclésiastiques.*

ACOSTA (Uriel) gentilhomme Portugais, né à Porto vers la fin du XVI siécle, fut élevé dans la religion catholique, dont son pere faisoit sincerement profession, quoiqu'issu de l'une de ces familles juives, qui avoient été contraintes de recevoir le baptême: on l'appliqua à plusieurs sciences, entr'autres à la jurisprudence. La nature lui avoit donné de bonnes inclinations, & la religion le pénétra de telle sorte, qu'il n'eut d'abord d'autre desir que celui de vivre en parfait chrétien. Dans cette vue il s'appliqua soigneusement à la lecture de l'évangile, & des livres spirituels, & à consulter les sommes des confesseurs. Mais plus il s'attachoit à ces lectures, plus il sentoit croître ses difficultés, qui l'accablerent enfin si fort, que n'y pouvant trouver aucun dénoument, il se vit livré à des inquiétudes mortelles. Il ne voyoit pas qu'il lui fût possible de s'aquitter exactement de son devoir à l'égard des conditions que l'absolution demande, selon les bons casuistes, & cette pensée lui fit presque désespérer de son salut. Il avoit alors vingt-deux ans: il étudioit cependant en droit, & il impétra un bénéfice à l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut vers ce temps que passant d'une extrémité à l'autre, il chercha à s'assurer que ce que la foi nous apprend de la vie future, n'avoit rien de réel: & malheureusement il réussit au moins à douter de la vérité, & ensuite il parvint à s'étourdir sur ce qui devoit l'intéresser le plus. Cependant, comme il ne vouloit point être sans religion, il lut Moyse & les prophétes, & prétendit y trouver mieux son compte que dans l'évangile. Il se persuada que le judaïsme étoit la véritable religion: mais ne pouvant pas le professer dans le Portugal, il résolut de sortir de son pays: il résigna son bénéfice, & s'embarqua pour Amsterdam avec sa mere & ses freres, qu'il avoit imbus de ses opinions. Dès qu'ils furent arrivés à Amsterdam, ils s'aggrégerent à la synagogue, & furent circoncis, selon la coutume. Il changea son nom de *Gabriel* en celui d'*Uriel.* Peu de jours lui suffirent pour reconnoître que les mœurs & les observances des Juifs n'étoient pas conformes aux loix de Moyse. Il ne put garder le silence sur ce défaut de conformité. Mais les principaux de la synagogue lui firent entendre qu'il devoit suivre de point en point leurs dogmes & leurs usages, & que s'il s'en écartoit tant soit peu, on l'excommunieroit. Cette menace ne l'étonna point: il trouva qu'il siéroit mal à un homme qui avoit quitté les commodités de sa patrie pour la liberté de conscience, de céder à des rabbins qui étoient sans jurisdiction, & qu'il ne feroit paroître ni cœur, ni piété, s'il trahissoit ses sentimens dans une pareille rencontre; c'est pourquoi il continua son train. Aussi fut-il excommunié, & avec un tel effet, que ses propres freres, qu'il avoit instruits au judaïsme, n'osoient lui parler, ni le saluer, quand ils le trouvoient dans les rues. Se voyant dans cet état, il composa un ouvrage pour sa justification, & il y fit voir que les observances & les traditions des pharisiens sont contraires aux écrits de Moyse. A peine l'eut-il commencé, qu'il embrassa l'opinion des sadducéens, se persuadant que les peines & les récompenses de l'ancienne loi ne regardent que cette vie, se fondant principalement sur ce qu'il croyoit que Moyse n'a parlé ni du paradis, ni de l'enfer. Dès que ses adversaires eurent appris qu'il étoit tombé dans cette opinion, ils en eurent une extrême joie, parcequ'ils prévirent que cela leur seroit d'un grand usage, pour justifier auprès des chrétiens la conduite de la synagogue contre lui. De-là vint, qu'avant même que son ouvrage s'imprimât, ils publierent un livre touchant l'immortalité de l'ame,

composé par un médecin, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit le plus capable de faire passer Acosta pour un athée. On excita les enfans à l'insulter en pleine rue, & à jetter des pierres contre sa maison. Il ne laissa pas de publier un ouvrage contre le livre du médecin, intitulé, *Examen traditionum philosophicarum ad legem scriptam.* Il y combattoit de tout son pouvoir l'immortalité de l'ame. Les Juifs s'adresserent aux tribunaux d'Amsterdam, & le déférerent comme une personne qui renversoit les fondemens du judaïsme & du christianisme. On le mit en prison, d'où il sortit au bout de huit ou dix jours. On confisqua l'édition de son livre, & on lui fit payer une amende de trois cens florins. Il ne s'arrêta point-là. Le temps & ses faux raisonnemens le pousserent beaucoup plus loin. Il examina si la loi de Moyse venoit de Dieu, & il crut trouver de bonnes raisons pour croire que ce n'étoit qu'une pure invention humaine. D'où il conclut qu'il ne devoit pas s'obstiner à demeurer séparé du judaïsme toute sa vie, toutes les religions étant indifférentes, lui qui étoit dans un pays étranger, dont il n'entendoit point la langue. Il retourna donc au giron du judaïsme, quinze ans après son excommunication, rétracta ce qu'il avoit dit, & signa ce qu'on voulut. Il fut déféré quelques jours après par un neveu qu'il avoit chez lui. C'étoit un jeune garçon qui avoit remarqué que son oncle n'observoit point les loix de la synagogue, ni dans son manger, ni sur d'autres points. Cette accusation eut d'étranges suites, car un parent d'Acosta, qui l'avoit réconcilié avec les Juifs, se vit engagé d'honneur à le persécuter à toute outrance. Les rabbins & tout le peuple se revêtirent du même esprit, & particulierement lorsqu'ils surent qu'Acosta avoit conseillé à des chrétiens, qui étoient venus de Londres à Amsterdam, de ne se pas faire Juifs. On le cita au grand conseil de la synagogue, & on lui déclara qu'il seroit encore une fois excommunié, s'il ne faisoit les satisfactions qu'on lui prescriroit. Il les trouva si dures, qu'il répondit qu'il ne pouvoit pas les subir. Là-dessus ils résolurent de le chasser de leur communion, & on ne sauroit représenter les avanies qui lui furent faites depuis ce temps-là, & les persécutions qu'il eut à souffrir de la part de ses parens. Ayant passé sept années dans ce triste état, il prit le parti de déclarer qu'il étoit près de se soumettre à la sentence de la synagogue; car on lui avoit fait entendre qu'au moyen de cette déclaration, il se tiretoit d'affaire commodément. Mais il y fut attrapé, on lui fit subir à toute rigueur la pénitence qui lui avoit d'abord été proposée. Voici la description qu'il en fait lui-même. « Une grande foule » d'hommes & de femmes s'étant rendue à la synagogue » pour voir ce spectacle, il entra, & au temps marqué il » monta en chaire & lut tout haut un écrit où il confessoit » qu'il avoit mérité mille fois la mort, pour n'avoir pas » gardé le jour du sabbat, ni la foi qu'il avoit donnée, & » pour avoir déconseillé la profession du judaïsme à des » gens qui vouloient se convertir. Que pour l'expiation » de ses crimes, il étoit près de souffrir tout ce qu'on or- » donneroit, & qu'il promettoit de ne jamais retomber » dans de telles fautes. Etant descendu de chaire, il » reçut ordre de se retirer à un coin de la synagogue, » où il se deshabilla jusqu'à la ceinture, & se déchaussa. » Le portier lui attacha les mains à une colonne. En- » suite le maître-chantre lui donna trente-neuf coups » de fouet, ni plus ni moins; car en ces sortes de céré- » monies on a soin de ne point excéder le nombre pres- » crit par la loi. Le prédicateur vint ensuite, le fit as- » seoir par terre, & le déclara absous de l'excommu- » nication, desorte que l'entrée du paradis n'étoit plus » fermée pour lui, comme auparavant. Acosta reprit » ses habits, & s'alla coucher par terre à la porte de la » synagogue, & tous ceux qui sortoient passerent sur » lui. » Tout ceci a été tiré d'un écrit composé par Acosta, & publié & réfuté par M. Limborch. Il avoit pour titre, *Exemplar humanæ vitæ.* On croit qu'il le composa peu de jours avant sa mort, & depuis qu'il eut résolu de s'ôter la vie. Il exécuta cette étrange résolution un peu après qu'il eut manqué son principal ennemi; car dès que le pistolet qu'il avoit pris pour le tuer eut fait faux feu, il ferma sa porte, & prenant un autre pistolet, il s'en tua. Cela se fit à Amsterdam, mais on ne sait pas au vrai en quelle année. Il y a apparence que ce fut peu après la cérémonie de son absolution, outre du traitement qu'il avoit souffert, contre l'espérance qu'il avoit conçue d'une peine mitigée. On suppose dans la *bibliothéque universelle, tom.* 7, qu'il se tua vers l'an 1647; mais d'autres disent que ce fut en 1648. * Limborch, *amica collatio de veritate religionis christianæ.* Bayle, *dict. crit.* & pour le temps de sa mort, Joan. Helvicus Willemerus, *in dissertat. philolog. de sadducæis, pag. ultim.*

ACOSTA (Emanuel) *cherchez* COSTA.

ACOSTA, grand-maître de Malte, *cherchez* ZACOSTA.

ACOSTA (Christophe) médecin Portugais, *cherchez* COSTA.

ACOVANITES, nom qui, selon S. Epiphane, fut donné aux hérétiques manichéens de la Mésopotamie, à cause d'un certain *Acovana*, disciple de Manés, qui répandit ses impiétés en ce pays-là.

ACOUS, bourg de la vallée d'Aspe en Béarn, où se tiennent les assemblées générales du pays. Il est à quatre lieues au-dessous de la ville d'Oleron. Il y a aussi un beau château de ce nom en Gâtinois, aux frontieres de la Beauce, à une lieue de Pluviers. * Daviti, *tome* 5. Baudrand.

ACQS, ville, *cherchez* DAX.

ACQUA. Ce mot qui dans la langue italienne signifie de l'*eau*, entre dans la composition de plusieurs noms géographiques. Ceux qu'on ne trouvera pas ici écrits de cette façon, doivent être cherchés au mot AQUA.

☞ ACQUA CHE FAVELLA, c'est-à-dire, *l'eau qui parle.* C'est ainsi que Leandre Alberti, *descr. de l'Italie*, p. 223, appelle une fontaine du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, auprès des ruines de l'ancienne Sybaris, ville située sur le golfe de Tarente. C'est la même que Diodore de Sicile, *l.* 12, nomme THURIA, & qui donna lieu aux Sybarites chassés de leur ville, d'en bâtir une nouvelle sur ses bords, & de l'appeller *Thuria*, du nom de cette fontaine. Après que l'oracle d'Apollon leur eut commandé de choisir pour s'établir de nouveau, un lieu où ils auroient de l'eau pour boire par mesure, & à manger sans mesure, ils chercherent tant, qu'enfin ils trouverent cette fontaine nommée *Thuria*, dont l'eau jaillissoit par un tuyau de cuivre que les habitans du lieu appelloient d'un nom qui signifie un *boisseau.* Ils jugerent que c'étoit le sens de l'oracle, & s'établirent en cet endroit. Le nom moderne de cette fontaine vient du gazouillement de ses eaux, le mot italien *favellare*, signifiant *parler.* La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACQUARIA, en latin *Aquarium*, petite ville d'Italie: elle est dans le pays de Frignana, au duché de Modène, & renommée par ses eaux médicinales, qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Elle est située sur une montagne, au midi de la riviere de Sultena, que l'on passe sur un pont, & à environ dix-huit milles de Modène, vers le midi occidental de cette ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACQUE DI MONDRAGONE, *Aquæ Suessanæ* ou *Sinuessanæ*, bains célébres du royaume de Naples, qui sont au bourg de Mondragon, dont ils prennent leur nom moderne, comme ils portoient autrefois celui de la ville de Sinuesse, aujourd'hui ruinée. On les trouve près de la côte de la terre de Labour, entre les embouchures du Vulturno & du Guarillan.

☞ ACQUI, ville d'Italie, dans le mont Ferrat, située sur la rive septentrionale de la Bormia. Elle a un évêché suffragant de Milan. Les anciens l'ont nommée *Aqua Statiliensium*, ou *Statelliorum.* Elle est renommée

par ses bains d'eaux chaudes & médicinales ; que les Romains estimoient beaucoup. Ces bains sont encore très-fréquentés aujourd'hui, aux mois de mai & de septembre : ils ont cela de merveilleux, que sur leurs eaux bouillantes il vient de l'herbe très-verte, qui s'y conserve. Acqui est une ville très-ancienne, ayant été bâtie par les Statiliens, peuple qui habitoit les Alpes. Elle a été autrefois bien plus célébre, & a eu beaucoup plus d'habitans ; mais leur discorde a souvent causé leur ruine, & leur a attiré une extrême misere : ce qui donna lieu à un homme sage de dire, qu'Acqui étoit une boëte remplie de serpens. Les guerres du Montferrat ; & celles d'Italie pour la succession d'Espagne, n'ont pas réparé les pertes qu'elle avoit faites. George Mérula, fameux par son histoire des Visconti de Milan, & par d'autres ouvrages, étoit originaire d'Acqui, & joignoit à son nom l'épithéte de *Statilien*, pour faire honneur à sa patrie. Le sceau de cette ville représente un aigle qui tient un lievre dans ses serres, avec ce vers latin :

Lector, Aquis dignum communis respice signum.

* Pline, *l.* 3, *c.* 5. Strabon, *l.* 6, *p.* 217. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACRA, l'une des collines sur lesquelles étoit bâtie l'ancienne Jérusalem, avant qu'on y eût joint la ville de David, qui étoit sur la montagne de Sion. Le roi Antiochus Epiphane fit bâtir une citadelle au nord, sur une hauteur qui dominoit ce saint lieu : ce qui fit donner le nom d'Acra à cette montagne. Joséphe dit que cette hauteur étoit en demi cercle, & que Simon Macchabée ayant chassé les Syriens qui occupoient la citadelle d'Acra, la démolit, & employa trois ans à applanir la hauteur, de façon qu'elle fût réduite au niveau de celle où le temple étoit situé, afin que le temple n'eût plus rien qui le commandât. On bâtit ensuite sur la montagne d'Acra le palais d'Hélene, reine des Adiabéniens, le palais d'Agrippa, celui des archives publiques, & celui où s'assembloient les magistrats de Jérusalem. * La Martiniere, *dict. géogr.* Quand les chrétiens eurent repris Jérusalem sur les Sarasins, on bâtit sur la montagne d'Acra, pour les chevaliers hospitaliers de S. Jean, une maison, ou plutôt un hôpital où étoient logés les pélerins qui venoient visiter la terre-sainte. C'est d'où ces chevaliers ont tiré le nom de *chevaliers de de S. Jean d'Acre* ; & la ville de Ptolémaïde fut appellée *S. Jean d'Acre*, depuis qu'ils s'y furent retirés, après avoir été chassés de Jérusalem & du reste de la Palestine.

ACRA, ville & promontoire d'Italie dans la grande Gréce, nommé autrement, *Japygie & Satentine* ; aujourd'hui *Capo di Leuca & Capo di S. Maria*, selon Leandre Alberti. Les anciens géographes font mention de plusieurs lieux de ce nom, soit villes, soit promontoires. Ils en mettent un dans l'isle d'Eubée, ou Negrepont, un en Scythie, ou en Chypre, un en Syrie près d'Antioche & du bourg de Daphné, un dans l'Acarnanie, un en Sicile, un dans la Chersonnèse Taurique, à la bouche du Bosphore, un dans la Sarmatie d'Europe, un en Afrique, sur l'Océan Atlantique. * Pline, *liv.* 3, *chap.* 11. Ptolémée. Strabon. Etienne *le géographe*, *&c.*

ACRABATANE, *Acrabatanus*, lac d'Ethiopie proche la riviere Estamene ou Lastabore, dont les habitans furent obligés de déserter, par une multitude incroyable de scorpions qui les tuoient, sans qu'ils pussent s'en défendre. C'est pour cela que cette contrée a souvent été appellée, *le pays des scorpions*. Bochart prétend même que ce mot vient de l'hébreu *Acrab*, qui signifie un scorpion, non-seulement dans les langues hébraïque, caldéenne & syriaque ; mais aussi dans celle des Arabes & des Ethiopiens. Les Grecs, selon Ptolémée, ont quelquefois appellé une partie de l'Asie le pays des scorpions, à cause de la grande quantité qui s'y en trouvoit. * Stephanus. Ptolém. Bochart, *Hierozoic. part. poster. l.* 4, *c.* 29.

☞ ACRABATHÈNE, *Acrabathena regio.* C'étoit l'une des onze toparchies, ou départemens de la Judée, la troisiéme en ordre, selon Joséphe, & la cinquiéme, selon Pline. Ce canton s'étendoit entre Naplouse ou Sichem, & Jéricho, tirant vers l'orient : il avoit environ douze milles, ou quatre lieues de long. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACRABATHÈNE, autre canton de la Judée, sur la frontiere de l'Idumée, vers l'extrémité méridionale de la Mer-Morte. Ce canton tire son nom d'*Acrabim*, qui est traduit dans la vulgate, la *montée du scorpion*. Il est parlé de cette derniere Acrabathène, au I livre des Macchabées, *c.* 5, *v.* 5, où elle est nommée Acrabathane. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACRABIM, ou ACRABIS, est un mot que S. Jérôme traduit par celui d'*ascensus scorpionis*, la montée du scorpion ; c'est une montagne où les scorpions foisonnent, au sommet de laquelle on a bâti une ville, sur la frontiere de la tribu de Juda. Cette ville qui est dans les montagnes de Seïr, est celle de toutes les villes de la Palestine qui est la plus voisine de la Mer-Morte. * Weissemb. Hoffman, *lexic. univers.* Il y avoit encore un bourg de ce nom, situé à neuf milles, ou trois lieues de Sichem, vers l'orient. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACRACANE, nom d'un canal dérivé de l'Euphrate, & que le roi Nabuchodonosor fit boucher avec la petite riviere d'Aracale. * Eusebe, *préparat. evangel. l.* 9.

☞ ACRADINE, isle & ville de Sicile, joignant Syracuse. Elle est fameuse par le siége qu'en fit Marcellus, général des Romains. C'étoit la partie la plus grande & la plus orientale de Syracuse. Elle étoit séparée de Tycha par une muraille flanquée de tours, & d'Ortygia, par une place nommée Pentapyle, à cause qu'il y avoit un fort muni de cinq tours. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACRÆPHIE, ville de Gréce dans la Béotie, d'où Apollon fut nommé *Acréphien*. * Etienne *le géographe*. Hérodote, *l.* 8. Strabon, *l.* 9. On lit *Acræphnium* dans Pausanias. Ptolémée la nomme *Agriphie*. C'est l'*Arene* d'Homere, selon l'opinion de quelques-uns. * Hoffman, *lexic. univers.*

ACRAGALLIDES, peuple très-méchant, qui habitoit anciennement le voisinage d'Athènes. * Eschil. *cont. Ctesiph.*

ACRAGAS, sculpteur Grec, qui se rendit célébre par sa gravure sur l'or & sur l'argent. Du temps de Pline, on voyoit encore dans le temple de Bacchus à Rhodes, des coupes, sur lesquelles Acragas avoit représenté des Bacchantes & des Centaures. On vantoit aussi beaucoup une chasse qu'il avoit gravée sur d'autres coupes. * Pline, *l.* 33, *c.* 12.

ACRAGAS ou ACRASSUS, ville de Lydie, dans l'Asie mineure, qui avoit le titre d'évêché, sous l'archevêché de Sardique. Un de ses évêques, nommé Patrice, a souscrit au concile de Chalcedoine, dans la sixiéme séance.

ACRAS, montagne de Syrie auprès de Laodicée qui tomba dans la mer l'an 242 de l'hégire, de J. C. 856. Cette montagne portoit le nom d'*Acras*, qui signifie *chauve*, à cause qu'elle étoit entierement découverte & sans arbres. Le tremblement de terre qui la fit tomber, se fit sentir dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Perse, & même jusque dans le Khorasan. * D'Herbelot.

ACRASSUS, ville de Lydie, *cherchez* ACRAGAS.

ACRATE, affranchi de l'empereur Neron, homme toujours prêt à commettre les plus grands crimes ; fut envoyé en Asie & dans l'Achaïe, pour enlever les plus riches statues des dieux, & les dons qu'on leur faisoit. Mais comme il se disposoit dans la ville de Pergame à emporter les statues & les plus belles peintures, les habitans s'y opposerent vigoureusement, & il fut obligé de se retirer sans rien prendre. * Tacite, *l.* 15 *annal. c.* 45, & *l.* 16, *c.* 23.

ACRATHE, ἄκρατος, génie ou divinité de la suite de Bacchus. On en voyoit la représentation à Athènes

dans le temple de *Bacchus chantant*, situé entre le Ceramique & la porte qui conduisoit au Pirée : ce n'étoit qu'une tête qui sortoit de la muraille du temple. * Pausanias, *in Attic.*

ACRE, SAINT JEAN D'ACRE ou PTOLEMAIS, ville de Phénicie en Syrie, sur les confins de la Palestine, très-ancienne. Strabon, Pline & Etienne de Bysance l'appellent Ἄκη : d'autres la nommoient *Accon*, conformément aux Hébreux, qui lui donnoient pour nom *Haco*. Les Turcs la nomment *Acca*. Ortelius s'est trompé, lorsqu'il a confondu cette ville avec celle d'Accaron. Joséphe l'appelle *Arce* & *Actipus*. Elle fut nommée *Ptolémaïde* par Ptolémée, roi d'Egypte, & elle devint dans la suite le siége d'un évêché suffragant de Tyr. Sous les Romains elle avoit été une colonie de l'empereur Claude, & le commerce y attiroit alors des marchands de toutes parts. Long-temps après, les Arabes la prirent, & ils en demeurerent les maîtres, jusqu'à ce que les chrétiens qui avoient entrepris la conquête de la terre-sainte, prirent Acre en 1104 avec le secours de soixante & dix vaisseaux que les Génois avoient conduits au levant. Ce fut alors qu'elle devint encore plus florissante qu'elle ne l'avoit été auparavant. L'an 1187 Saladin l'enleva aux chrétiens, aussi-bien que Barut, Giblet & Jérusalem même. Elle fut reprise en 1191. Guy, roi de Jérusalem, l'avoit assiégée depuis plus d'un an, sans espérance de la pouvoir forcer. Philippe-*Auguste*, roi de France, qui s'étoit croisé pour le voyage d'outre-mer, y étant arrivé avec ses troupes, le siége s'avança bientôt. On fit une grande bréche ; & Richard roi d'Angleterre étant arrivé dans le mois de juillet, & ayant joint ses troupes à celles de Philippe, le siége fut poussé avec tant de vigueur, qu'enfin la ville fut obligée de capituler le 12 du même mois de juillet ; & les deux rois y firent leur entrée & en prirent possession. Comme Acre fut depuis presque la seule ville qui restoit aux chrétiens dans la Palestine, elle devint commune à toutes ces nations différentes, qui y avoient leur quartier. Depuis l'an 1191, jusqu'en 1291, elle fut possédée en même temps par 19 ou 20 souverains, qui y étoient indépendans l'un de l'autre. Ainsi en l'année 1250, elle étoit habitée par Henri roi de Jérusalem & de Chypre, le roi de Naples & de Sicile, le prince d'Antioche, le comte de Jaffa, le comte de Tripoli, le prince de Galilée, le légat du pape, qui y entretenoit 2500 soldats, le prince de Tarente, le roi d'Arménie, le duc d'Athènes, les généraux d'armée des Vénitiens, des Florentins, des Genois, des Anglois, des Pisans, le grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, le grand-maître des Templiers, le grand-maître des chevaliers Teutons, & le grand-maître de S. Lazare, ausquels quelques-uns ajoutent le patriarche de Jérusalem : tous ces souverains avoient chacun leur quartier, où ils formoient autant de partis ; ce qui fut cause de la perte de la ville. Le sultan Melec-Seraf la prit d'assaut le 19 mai de l'an 1291. Cette ville est aujourd'hui sous la domination du Turc, presque ruinée & réduite en un village peu habité, & fréquenté seulement de quelques marchands chrétiens, à cause de la bonté de son port, qui est un golfe fait en arc, dont la rondeur contient cinq lieues, jusqu'à la ville de Caïphas, qui est de l'autre côté à l'ouverture du golfe, & qui n'en est éloignée que de deux lieues par eau en droite ligne. Ce port étoit autrefois un des plus beaux & des plus commodes de la Syrie ; mais à présent le mole est renversé, & les écueils y sont fort à craindre. A l'entrée du port il y a une mosquée, & proche de-là une grande quantité de colonnes de marbre de toutes couleurs, couchées par terre, & la plupart brisées ou ensevelies dans le sable. Par toute la ville on voit des ruines des anciennes églises, & d'autres bâtimens magnifiques, comme de l'arsenal des galeres, du palais des chevaliers de S. Jean de Jérusalem & des templiers, & de ceux des rois & des princes chrétiens. Au fond du port, à trois cens pas de la ville, est l'embouchure de la riviere Paliga ou Belus, sur le bord duquel est le tombeau de Memnon. * Strabon, *l.* 16. Plin. *l.* 5, *c.* 19. Steph. Bysant. Guillaume de Tyr. Jacques de Vitri, *gesta Dei per Francos*. Doubdan, *voyage de la terre-sainte*. Bosio, *histoire de Malte*. Baudrand.

ACREE, *Acræa*, surnom donné à Diane, parcequ'il y avoit une montagne dans le pays des Argiens, sur laquelle Melampus lui fit élever un temple, *quando Prætidas purgavit*. * Hesych. Sophocl. On y honoroit aussi Venus. Ce même nom fut encore donné à Junon, dont l'oracle étoit à Megare. * Strab. *l.* 8.

ACRES ou ACREES, selon Ptolémée, ville de Sicile, des dépendances de Syracuse. Fazel dit que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Palozzolo*. Selon d'autres c'est *Acremont*. Elle est nommée *Agres* dans l'itinéraire d'Antonin. Silius Italicus en fait mention, *liv.* 14, *v.* 206.

Non Thapsus, non è tumulis glacialibus Acræ.

ACRIA, aujourd'hui *Ormoas*, selon Molet, ville du Peloponnèse dans la Laconie, à l'embouchure de l'Eurotas * Ptolémée. Il y a aussi eu en Espagne une ville de ce nom.

☞ ACRIDOPHAGES, peuples d'Ethiopie, qui habitoient un pays voisin des déserts au-delà du Nil. Leur nom signifie qu'ils mangeoient des sauterelles. Ils étoient plus petits que les autres, fort maigres & fort noirs. Comme ces peuples ne nourissoient point de bestiaux, & qu'ils étoient trop éloignés de la mer pour avoir du poisson, ils n'avoient point d'autre nouriture que des sauterelles, que les vents de l'ouest poussent en grande quantité, vers le printemps, du désert dans le pays qu'ils habitoient. Elles sont fort grandes, & ont des aîles d'une vilaine couleur. Voici comment ils parvenoient à en faire une provision qui leur suffit pour l'année. Ils rassembloient dans une longue & large vallée tout ce qu'ils pouvoient trouver de matiere combustible, & lorsque le temps étoit venu, que les vents entraînoient les sauterelles comme une épaisse nuée pardessus cette vallée, ils mettoient le feu à cette matiere préparée, & à de l'herbe déja fanée. Ces insectes étouffés par la fumée, tomboient d'abord en si grande quantité, que c'étoit une provision de vivres pour ce peuple, qui les matinoit, & leur donnoit un goût agréable, au moyen du sel que leur pays fournit abondamment. Les Acridophages étoient très-légers à la course, & ne vivoient guères au-delà de quarante ans, car ils périssoient de bonne heure par la maladie pédiculaire : ce qui peut être aussi bien attribué à leur nouriture, qu'à l'air qu'ils respiroient. Strabon, *l.* 16, *p.* 763 en dit la même chose. C'est sans doute de ces sauterelles dont S. Jean vivoit dans le désert, comme nous le dirons à son article. * Diod. Sicul. *l.* 3, *c.* 3. La Martiniere, *dictionnaire géographique*.

ACRISIUS, roi d'Argos, étoit l'un des fils d'Abas, à qui il succéda l'an 2673 du monde, 1362 avant J. C. si l'on en croit Apollodore & Pausanias. Le premier de ces écrivains dit qu'Acrisius chassa du trône Prœtus, que l'on nomme aussi Boëtius, qui étoit son aîné : l'autre, que ces deux freres partagerent entr'eux les états de leur pere, & qu'Acrisius eut Argos, Prœtus ayant retenu pour lui Tirynthe, Midée, & d'autres places. Castor, suivi par Eusebe, semble avoir pensé autrement que ces auteurs ; car il donne 17 années de regne à Prœtus, & lui fait succéder Acrisius l'an 2690 du monde, 1345 avant J. C. mais il ne l'a peut-être fait que parceque Prœtus, comme l'aîné, étoit le roi légitime d'Argos, & qu'Acrisius ne lui a paru y avoir de droit qu'après la mort de son frere. On ne peut se refuser à cette maniere de concilier les anciens, si l'on prétend que ce qu'on raconte de Danaë, fille d'Acrisius, est arrivé, comme il y a bien de l'apparence, lorsque son pere regnoit ; car autrement on ne peut donner une place raisonnable à Persée, & à ses descendans. Acrisius

avant appris de l'oracle qu'il mourroit de la main d'un de ses petits-fils, enferma Danaë sa fille unique dans une tour d'airain. Mais Jupiter se glissa dans la chambre de la princesse, en se métamorphosant en pluie d'or, c'est-à-dire, qu'il corrompit les gardes à force d'argent. Persée fut le fruit de ces visites. Acrisius au désespoir de voir que ses précautions avoient été inutiles, enferma dans un coffre de bois la mere & l'enfant, qu'il exposa sur la mer, dont les vagues le pousserent heureusement à Seriphe, qui est une des Cyclades dans la mer Egée. Dictys trouva ce coffre, qu'il présenta au roi Polydecte son frere, lequel devint amoureux de Danaë. Depuis, Persée ayant vaincu les Gorgones, vint à Argos, avec la tête de Méduse, dont il se servoit pour métamorphoser les hommes en pierres; il fit éprouver à son grand-pere cette fâcheuse destinée. D'autres ajoutent, qu'il le tua sans le connoître, en jouant à cette sorte de jeu que les anciens appelloient *disque*, qui est ce que nous nommons *le palet*. Persée comptoit alors la 49 année de son regne depuis la mort d'Abas, & la 32 depuis celle de Prœtus. C'étoit l'an 2722 du monde, 1313 avant J. C. * Eusebe, *in chron.* Servius. *in æneïd.* Appollodor. Pausanias, *l.* 2. Strabon.

ACRITAS, nom de deux promontoires, l'un en Bithynie, près du Bosphore de Thrace, aujourd'hui *Capo Négro*, selon Stuckius: l'autre au Péloponnèse dans la Messenie, entre Modon & Coron, aujourd'hui *Capo de Gallo*, selon Sophien. * Pompon. Mela, *liv.* 2. Plin. *liv.* 4, *c.* 5.

ACROATHON ou ACROTHON, selon Pline, ville de Thrace au sommet du mont Athos, où l'on dit que les habitans vivent le double que ceux des autres pays, aujourd'hui *Cima di monte Santo.* * Herodote, *liv.* 7. Thucid. *liv.* 4. Pline, *liv.* 4. Ptolémée. Etienne *le géographe.* Solin, Mela, & autres anciens auteurs.

ACROBATES, espece de danseurs de corde. Il y en avoit de quatre sortes. *Les premiers* étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu, & qui se suspendoient par le pied ou par le col. Nicephore *Gregoras* dit que de son temps on vit à Constantinople de ces danseurs voltigeans autour d'une corde. *La seconde* sorte étoit ceux qui voloient du haut en bas sur une corde, appuyés sur l'estomac, les bras & les jambes étendues. C'est de ceux-là dont parlent Manilius Nicetas, & Vopiscus, dans la vie de Carinus. *La troisiéme* espece est ceux, dont le même Manilius fait mention, qui couroient sur une corde tendue obliquement, ou de haut en bas. *La quatriéme*, étoit ceux qui marchoient, non-seulement sur une corde tendue, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, à peu près comme auroit fait un danseur sur la terre au son d'une flûte. C'est de ceux-là dont Symposius veut parler. * *Antiq. grec. & rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster. *Paralipom.* Boulanger, *traité des danseurs.*

ACROCERAUNIENS, ou MONTS ACROCERAUNIENS, nom d'une chaîne de montagnes de l'Epire: on les appelle aujourd'hui monts de la Chimere, *Monti della Chimera*, ou *Chimiaroti*, ou selon d'autres géographes, *les monts du diable.* Méla & Strabon les nomment simplement *Cérauniens*, cherchez ce mot. Les peuples qui habitent ces montagnes sont cruels, barbares, & ne s'adonnent qu'aux larcins & aux brigandages par mer & par terre, car leurs montagnes aboutissent entre la mer Ionienne & la mer Adriatique. L'an 1537, Soliman empereur des Turcs, ayant campé avec son armée sur le rivage prochain, ces peuples formerent le dessein de l'enlever la nuit. Le chef de cette entreprise étoit un certain brigand, nommé Damien, qui savoit parfaitement tous les passages. Ces gens désespérés, & qui n'avoient rien à perdre, se proposoient d'aller droit à la tente de Soliman, & s'attendoient à faire un grand butin: mais Damien qui s'étoit posté sur un arbre pour reconnoître le camp, ayant été découvert par le bruit d'une branche qui rompit sous lui, fut d'abord saisi par les janissaires, & fut ensuite forcé par les tourmens de déclarer la conjuration. Aussitôt par l'ordre de Soliman, il fut déchiré en piéces, & l'on envoya des troupes dans les montagnes, pour y détruire cette infame nation. De-là sortent encore aujourd'hui les corsaires qui courent ces mers, le long des rochers de la Dalmatie, & les brigands qui vont voler dans les forêts, & jusqu'aux bords du Danube. On appelle encore *Acrocéraunien*, un cap nommé aujourd'hui *Capo della Chimera*, ou *della Languetta.* Pline met sur une de leurs cimes un château nommé *Chimere*, d'où vient le nom de la ville de Chimere, qui subsiste encore, & le nom moderne de ces montagnes. * Strab. Leand. Alberti. Briet. Pline, *l.* 4, *c.* 1. La Martiniere, *dict. géographique.*

ACROCOME. C'est le surnom qu'on donnoit à un peuple de la Thrace, parcequ'il portoit les cheveux longs par-devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derriere. ἄκρος, en grec, signifie *haut* ou *long*, & Κομὴ, *cheveux.* * Homer.

☞ ACROCORINTHE, ancienne citadelle de Corinthe. Elle est située sur un lieu fort élevé, où il est très-difficile de monter en moins d'une heure. Les avenues en sont extrémement escarpées, & le chemin est fort étroit. Il n'y a qu'une seule entrée; mais il faut passer deux portes, avant que d'être tout-à-fait dedans. Cette citadelle renferme trois mosquées & leurs minarets, avec cinq ou six petites églises des Grecs. S. Nicolas en est la métropolitaine. Ce château, où commande un aga, étoit apparemment bien peuplé, & formoit comme une petite ville, du temps que la république de Venise le possédoit, puisqu'on y voit les ruines d'un grand nombre de maisons. Vers le plus haut de l'éminence, on trouve une belle source d'eau, qui fournit beaucoup. C'est la fontaine Pyrene, où l'on dit que le cheval Pegase fut pris par Bellerophon, dans le temps qu'il y buvoit. Il y a encore une autre fontaine moins considérable, & plus de deux cens puits ou citernes. Au levant & au sud, on voit deux petits châteaux attachés au grand. Ils ont chacun leur aga particulier qui y commande, mais il ne s'y tient personne. Le premier qui n'étoit que comme un bastion, résista long-temps à Mahomet II, après qu'il eut pris la principale forteresse. L'autre est appellé *Hebreo Castro*, parceque c'étoit le quartier des Juifs, qui sont présentement chassés de Corinthe. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACROLISSUS, citadelle sur un haut rocher, qui commandoit Lissus ville d'Illyrie, & dont la garnison tenoit en bride tout le pays d'alentour. * Strabon, *l.* 17.

ACROMERE, prince des Cattes, dont Tacite fait mention. *Annal. l.* 11, *c.* 16.

ACRON ou AGRON, d'Agrigente, ville de Sicile, étoit un célébre médecin, qui vivoit du temps d'Artaxerxés *Longue-main*, roi de Perse, qui commença à regner la 4 année de la LXXVI olympiade, & avant J. C. 473. On dit qu'Acron fut l'instituteur de la secte des médecins appellés *Empyriques.* Il délivra la ville d'Athènes de la peste, par le secret de ses parfums, avec lesquels il purifioit l'air: secret qu'il avoit appris des Egyptiens. Diogène Laërce dit qu'Acron demanda aux Agrigentins un lieu dans la ville pour s'y bâtir un tombeau: ce qui lui fut accordé, quoiqu'Empedocles soutînt qu'on devoit le lui refuser, puisque les autres n'avoient pas la même permission. Il ajoute qu'ensuite Empedocles demanda à Acron, s'il se contentoit de cette inscription pour épitaphe.

Acronem summum medicum, summo patre natum,
In summa tumulus summus habet patria.

Suidas dit qu'Acron écrivit en langue dorique un traité de médecine, & un livre des alimens dont on devoit se nourir, quand on étoit en santé. * Plutarch. *lib. de Isid. & Osir.* Hesychius, *in Empedocl.* Diogen. Laërt. *de vi-*

ta Phil. lib. 8. Paul Eginete, *l.* 2, *c.* 35. Castellan. *in vita medic.* Vossius, *de phil. c.* 12.

ACRON, roi ou général des Céniniens, peuple voisin de l'ancienne Rome. Romulus, qui venoit de bâtir cette derniere ville, voyant que ni lui ni ses sujets n'avoient point de femmes, & que les Sabins, & les autres peuples d'Italie ne lui en vouloient pas donner, résolut d'en enlever pendant la célébration de la fête de Consus, dieu du conseil. Il fit publier deux jeux; & ayant attiré un grand nombre de femmes & de filles, les Romains en enleverent six cens quatre-vingt-trois. Cette action irrita les peuples interessés, entr'autres les Sabins, les Ceniniens, les Crustumiens, & les Antemnates. Ces trois derniers peuples, pendant que les Sabins s'amusoient à délibérer, coururent aux armes, sous le commandement d'Acron, que Romulus tua de sa main, après avoir défait son armée. Romulus consacra au temple de Jupiter *Feretrien* les dépouilles d'Acron, non la premiere année de la fondation de Rome, mais dans la quatriéme, qui est celle du rapt des Sabines, selon l'opinion la plus certaine; c'est-à-dire, 750 ans avant J. C. * Tit. Livius. Plutarch. *in Romul.* Dionyf. Halicarnaf. Pighius. *in annal.*

ACRON, grammairien ou scholiaste, qui a fait un commentaire sur Horace. On ne sait pas en quel temps il vivoit; mais ce doit être après Priscien & Servius, puisqu'il cite ces auteurs, dont le dernier florissoit au commencement du VI siécle. Son commentaire fut imprimé avec d'autres à Venise en 1490 *in-fol.* Mais comme il n'y a point de frontispice à l'exemplaire que nous avons vu aux feuillans de Paris, on ne peut dire si c'en est la premiere édition. Michel Bentius le publia avec les œuvres d'Horace à Bâle, en 1527, *in*-8°. * Gesner, *bibl.*

ACRONÉE, nom d'un prince des Phéaques. * Homer. *odyss.*

ACRONIUS (Jean) natif de Frise, enseigna la médecine & les mathématiques à Bâle, où il mourut dans la fleur de son âge, l'an 1563. On a de lui quelques traités; *de terræ motu; de sphæra; de astrolabi & annuli astronomici confectione.* On a de Jean Acronius une lettre très-importante, & qui est une espece de traité sur les aventures, la doctrine, & le procès fait à la mémoire de David George, fameux anabaptiste. Cette lettre, où Acronius se dit témoin oculaire de ce qu'il rapporte, est la 67 du recueil intitulé *Clarorum virorum epistolæ selectiores*, imprimé en 1669 *in*-8°. * Valere André, *bibliothéque Belgique.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Ruard) publia en l'année 1606 des expositions catéchistiques, & eut part aux troubles qu'Arminius causa en Hollande, touchant le pouvoir des magistrats sur le fait de la religion. Il fut l'un des six tenans des Réformés contre les Arminiens, dans la fameuse conference de la Haye en 1611. * Voëtius *polit. eccles.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Jean) que l'on croit de la province de Frise, vivoit au commencement du XVII siécle: c'étoit un esprit inquiet & séditieux. Il gouverna d'abord l'église protestante de Wesel, qu'il abandonna ensuite. Après avoir tenté vainement de se faire recevoir ministre à Deventer, il le fut à Groningue, d'où il sortit assez malhonnêtement. Depuis il remplit sans beaucoup de succès une chaire de théologie à Franeker. Enfin on le fit ministre de Harlem, où il vécut à son ordinaire, c'est-à-dire toujours prêt à se faire des querelles avec ses confreres. Il a composé en flamand un livre, *de jure patronatûs*, où il a inséré plusieurs citations du droit canonique. Quelques-uns lui attribuent l'*elenchus orthodoxus pseudo-religionis romano-catholicæ*, imprimé à Deventer en 1615. On dit qu'il est auteur du traité, *de studio theologico*, que Konig attribue à Acronius, qui a écrit de la sphere. * Theodor. Screvelius. Schockius, *exercitat. sacræ.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Daniel) a écrit une histoire des villes, imprimée à Erford, en 1651. Konig. *bibliot. vetus & nova.*

ACROPOLIS, forteresse de la ville d'Athènes, fut appellée *Cecropia*, du nom de Cecrops, premier roi d'Athènes, & ensuite ville, sans doute, parcequ'Athènes, qui a été nommée *ville*, par excellence, étoit alors renfermée dans l'étendue de cette forteresse. Depuis, lorsque la ville s'augmentant de jour en jour, fut divisée en plusieurs quartiers, on nomma l'ancienne ville *Acropolis*, c'est-à-dire, *citadelle.* Elle est bâtie sur un roc escarpé de tous côtés, si ce n'est au couchant, où son entrée est moins difficile; ce qui fait que les murailles sont plus hautes & plus épaisses de ce côté-là. Au bas de la colline on voit encore les fondemens d'une autre muraille, qui environnoit presque toute la forteresse, & la rendoit moins accessible. C'est là où étoit le temple de Minerve, que Pausanias appelle Παρθενὼν, c'est-à-dire, *temple de la Vierge*; parceque cette déesse, selon les païens, faisoit profession de virginité. Cet édifice qui est encore sur pied, est deux fois plus long que large, & est entouré d'un portique soutenu de plusieurs colonnes. Toute la structure de ce temple au dedans & au dehors est magnifique, & ornée de quantité de figures des plus excellens maîtres de l'antiquité. On voit aussi dans la même forteresse un autre temple plus petit, que Pausanias appelle le *temple de la victoire sans aîles*, Νίκης ἀπτέρου, c'est-à-dire, *involucris victoriæ, de la victoire sans aîles*, comme Amasée le traduit. Il est bâti près de la muraille de laquelle Egée se précipita, croyant que son fils Thesée, qui étoit allé combattre le Minotaure de Crete, y avoit perdu la vie, parcequ'il vit son vaisseau revenir avec des voiles noires, quoique Thesée lui eût promis d'en mettre de blanches, s'il revenoit victorieux. Quelques-uns croient que c'est pour ce sujet que les Athéniens avoient bâti ce temple auprès du même lieu; car la victoire, qui est ordinairement représentée avec des aîles, sembloit n'en avoir point eu alors, puisque le bruit n'en vint point à Athènes, avant l'arrivée de Thesée. *Voyez* ATHENES. * Pausanias. *in Attic.* Joan. Meursius, *de Athenarum antiq.* Guillet. *Athènes ancienne & moderne.*

ACROTATE, *Acrotatus*, fils de Cléomene II roi de Lacédémone, s'opposa à l'amnistie que le sénat de cette ville accordoit à tous ceux qui s'étoient retirés du combat donné sous le commandement d'Agis II contre Antipater, général des troupes d'Alexandre *le Grand.* Cette rigueur souleva contre lui la plupart des familles de Lacédémone, ce qui l'obligea de se refugier en Sicile, où il avoit été appellé par les Agrigentins; mais ayant été porté par le vent sur les côtes de la mer Adriatique, il aborda à Apollonie, aujourd'hui *Piergo* dans l'Albanie, & délivra cette ville du siége qu'y avoit mis Glaucias, roi d'Illyrie. De-là il fit voile vers Tarente, qui étoit située dans le pays que nous appellons à présent *terre d'Otrante*, dans le royaume de Naples, & il persuada aux Tarentins de se joindre à lui pour secourir les Siciliens. Pendant qu'on y équipoit une flotte, il passa à Agrigente, où il s'empara bientôt de l'autorité souveraine. Son regne ne fut pas de longue durée; ses déreglemens & ses cruautés le firent chasser par ses nouveaux sujets, & lui firent prendre le parti de retourner à Sparte. Il n'a survécu que quelques années aux malheureux succès de cette expédition. Car dans une guerre qu'eurent les Lacédémoniens avec Aristodéme, tyran de Megalopolis en Arcadie, il fut tué devant cette ville, peu de temps avant son pere Cléomene, qui mourut la quatriéme année de la CXVII olympiade, 309 ans avant J. C. Arée, fils d'Acrotate, monta sur le trône de Sparte, après son aïeul Cléomene, & fut pere d'Acrotate qui suit. * Pausanias, *in Attic. in Laconic. in Arcadic.* Plutarc. *in Agide & Cleomene.*

ACROTATE, roi de Lacédémone, étoit petit-fils du précédent, & fils du roi Arée, à qui son oncle Cléo-

nyme disputa vainement le royaume de Sparte. Plusieurs années après, pendant que le roi étoit allé dans l'isle de Crete au secours des Corinthiens, Cléonyme outré de ce que Chelonide son épouse l'avoit quitté pour suivre le prince Acrotate, attira Pyrrhus roi d'Epire dans la Laconie. Sparte fut assiégée avec une armée de 2500 hommes d'infanterie, 2000 hommes de cavalerie, & 24 éléphans. Elle étoit sur le point d'être emportée, & Chelonide n'attendoit que le moment de se donner la mort, lorsque trois cens jeunes gens firent une sortie secrete, & ayant pris les ennemis à dos, en taillerent un très-grand nombre en piéces. Cet exploit donna aux assiegés le temps de respirer, jusqu'à ce que le roi, après son retour, acheva de faire lever le siége, la premiere année de la CXXVII olympiade, 272 ans avant J. C. Il semble qu'Acrotate épousa Chelonide, puisqu'au milieu des acclamations publiques, avec lesquelles il fut reçu après sa victoire, les vieillards l'exhortoient d'engendrer de Chelonide des enfans dignes de Sparte. Il regna après son pere vingt-trois années, depuis la CXXII olympiade, jusqu'à la quatriéme année de la CXXVII, qui est la 269 avant J. C. Son fils Arée, qui étoit posthume, lui succéda, & ne vécut que huit ans. Au reste, Plutarque, qui marque que le roi Acrotate mourut devant Megalopolis, semble l'avoir confondu avec le prince Acrotate, fils de Cléomene II. * Plutarque *in Pyrrho*, Pausanias, *in Laconicis & Arcadicis*.

ACROVENTUM, *cherchez* AMBULEIUS AGER.

ACSOR, ville de la Thébaide supérieure, située sur le bord du Nil, à une journée de la ville de Couss, qui est plus méridionale. Son terroir est fort cultivé & fertile en palmiers, & sa terre excellente pour la fabrique des tasses & des vases, dont le débit est fort grand; car on les transporte de ce lieu par toute l'Egypte. * D'Herbelot.

☞ ACSOU ou ACSU, lac de l'Asie mineure, au nord du mont Olympe, & au sud-ouest de l'ancienne Nicée de Bithynie. Il se décharge dans la mer de Marmara, par une riviere de même nom. Les latins l'appelloient *Ascanius lacus*, & les Turcs le nomment *Acsou*, c'est-à-dire *eau blanche*. * La Martiniere. *dict. géogr.*

ACSOU, ville de la grande Tartarie, *cherchez* ACZU.

ACTACOTTES, peuple féroce qui ravagea l'isle Britannique, maintenant Angleterre. (Ammien Marcellin, *l.* 27.) Ce sont les plus anciens peuples après les Pyctes, qui occupoient les pays septentrionaux de la Bretagne. Ammien Marcellin, le premier qui en ait fait mention, dit que c'étoient des peuples de l'Espagne Tarragonoise ou de la Biscaye, lesquels étant sortis de leur pays, se jetterent d'abord dans l'Irlande, & ensuite fixerent leur demeure dans l'Ecosse. * B. Rhenanus, *rerum German. l.* 1. Jac. Otton. *comm. p.* 229.

ACTAMAR, lac d'Arménie dans le Kurdistan. C'est le *Mantiana palus* des anciens. On le nomme plus communément *lac de Van. Cherchez* VAN.

ACTARD, autrement ATTARD & ECTARD, évêque de Nantes en Bretagne, élu sur la fin de l'an 843. Ce prélat eut de grands démêlés avec le comte Lambert, qui dominoit à Nantes depuis la mort du Comte Renaud, & ne le pouvant plus souffrir, il l'obligea de quitter la ville l'an 849, en le desservant auprès du roi Charles *le Chauve*, & de Nominoë qui s'étoit rendu souverain en Bretagne. Mais l'année suivante, Nominoë qui se révolta cette année-là entierement contre Charles, se fit couronner roi, se rendit maître de Nantes, dont il ruina les portes & les murailles, chassa Actard lui-même, & fit sacrer en sa place Gislard, autrement Gisloard. Actard fut rétabli en 855, par Erispoë fils de Nominoë, & Gislard fut contraint de se retirer à Guerrande; mais il retint dans son obédience la partie du diocèse qui forme aujourd'hui l'archidiaconé de la Mée, malgré la sentence que les évêques avoient prononcée, qui le condamnoit à vivre enfermé dans les cloîtres de S. Martin de Tours, mais qui ne fut point exécutée. Actard lui-même fit peu de séjour à Nantes. Salomon roi de Bretagne, successeur d'Erispoë, ne le laissa pas long-temps en repos, ce qui n'empêcha pas ce prélat d'être consideré & favorisé du pape & du roi de France. Il eut successivement l'administration de Chartres & de Térouane, fut honoré du *pallium* dans le temps qu'il étoit évêque sans siége; & enfin fut transferé à Tours l'an 871. Hincmar de Reims dit qu'il retint en même temps les deux évêchés, celui de Nantes & celui de Tours, l'un en titre & l'autre en commande: mais Hincmar s'est trompé, & l'on voit par la chronique de Nantes, qu'Actard ne retint que l'évêché de Tours. Ce prélat, au reste, est le premier évêque de Nantes, qui ait changé de siége. C'étoit un homme d'esprit, remuant, ambitieux, très-capable de conduire & de faire réussir une affaire importante: mais ces qualités qui auroient fait un bon ministre, ne formerent pas un bon évêque. Il réordonnoit ceux que Gislard avoit ordonnés. Le pape Nicolas I, à qui le roi Salomon porta ses plaintes, répondit qu'il n'approuvoit pas cette conduite. Les Normans pillerent plusieurs fois la ville de Nantes, durant ces temps-là. Actard même fut mis aux fers, & courut risque de sa vie entre les mains de ces barbares. * Travers, *hist. abrég. des évêques de Nantes, au t. 7. 2. part. des mém. de lit. & d'hist. pag.* 345. *jusqu'à* 349.

ACTE DE FOI, au jour de cérémonie de l'inquisition, pour la punition des hérétiques, ou pour l'absolution des accusés. On choisit d'ordinaire pour l'exécution un jour solemnel, afin que la chose se passe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'église; là on lit leur sentence d'absolution ou de condamnation. Les condamnés à mort sont livrés au juge séculier par l'inquisition, & elle prie que tout se passe sans effusion de sang. S'ils persévérent dans leurs erreurs, ils sont brulés vifs. C'est cette solemnité que l'on appelle acte de foi. * Dellon, *rel. hist. de l'inquisition de Goa*.

ACTE, affranchie de Néron, & si chérie de cet empereur, que peu s'en fallut qu'il ne l'épousât. Comme elle étoit d'Asie, Néron prit de-là occasion d'assurer qu'elle descendoit d'Attale roi de Pergame, voulant ainsi rehausser l'éclat de sa naissance. * Suetone, *dans la vie de Neron, c.* 28.

ACTE, est aussi le nom d'une des heures, dont Hygyn fait le dénombrement.

ACTÉ ou ACTA: ce mot est proprement un nom grec appellatif, qui signifie *rivage;* mais il se prend par excellence pour un pays délicieux sur le bord de la mer Egée, près du mont Athos, où l'on alloit souvent se divertir, & faire de bons repas à l'ombre d'un bois. Les anciens auteurs en font souvent mention. * Cicéron contre Verrès, Thucydide, *l.* 4, vers la fin. Emilius Probus, *in Agesilao* Prud. *contra Symmach.* Val. Flaccus, *Argon.* 5. Plutarq. 4, *Symphos. Q.* 4, S. Ambroise, 5, *Hexaëmer. &c.* La même raison qui fit donner à ce rivage le nom commun d'*Acté* par excellence, fit aussi que l'Attique, ce beau pays de la Grece, fut appellé *Acta* ou *Acté*, parcequ'il s'étend fort le long de la mer, jusqu'au promontoire Sunium. Du mot *acté*, on fit celui d'*attique*. Strabon dit la même chose dans le *c.* 9, Hermolaüs sur Pline, *l.* 4, *c.* 7, veut que ce pays-là ait été nommé *Acté*, d'Actéon, fils d'Aristée, ou de Melissus de Corinthe; de même que ceux d'Athènes sont nommés *Actéens*, dans Lycophron & dans Favorin. * Ovid, *metam. l.* 1, dit:

Separat Aonios Actæis Phocis ab arvis.

La Phocide sépare les Aoniens, peuple de la haute Béotie, des Actéens, c'est-à-dire, *des Athéniens*, ou *de l'Attique*.

ACTÉ ou ACTA est aussi le nom d'une contrée du Péloponnèse, selon Théophraste, *l.* 8, *plantar.* & dont

Plutarque fait mention *aux vies de Demetrius & d'Aratus*. Il y a eu dans l'Acarnanie, dans la Magnésie, dans l'Ionie, & au Bosphore des villes de ce nom ; & même toutes les villes de l'Asie mineure situées sur la mer Egée, se nommoient *Actées*, ou *Actéennes*. * Etienne *le géographe*.

ACTÉE, que Strabon nomme *Actéon*, fut le premier souverain de l'Attique, qui fut d'abord appellé Actée ou Attique de son nom. Il laissa une fille unique qui apporta le royaume pour dot à Cecrops, que l'on fait premier roi d'Athènes, bien qu'Actée ait regné avant lui dans ce pays. Sur ce pied, Actée doit être mort vers l'an du monde 2477, & 1558 avant J. C. qui est l'année où Cecrops commença à regner. * Pausanias *in Atticis*. Strab. *l. 9*.

ACTÉE ou ACTEIUS, l'un des six démons envieux & malins, que les Grecs appellent *Telchines*, qui ensorcellent les hommes de leurs regards, & qui, selon la fabuleuse antiquité, ont coutume d'arroser la terre de l'eau infernale du Styx ; & de-là naissent la peste, la famine & les autres calamités publiques. Strabon, *l. 10*, fait mention de deux de ces démons. *Antiq. grec. & rom.*

ACTÉON, fils d'Aristée & d'Antonoë, & petit-fils de Cadmus, fut élevé par Chiron, & devint chasseur de profession. Il fut déchiré par ses propres chiens, pour avoir regardé Diane nue dans le bain, ou, selon d'autres, pour avoir épousé Semelé, amante de Jupiter. Ovide dit que Diane le métamorphosa en cerf ; ce qui empêcha ses chiens de le reconnoître. Peut-être la fable a-t-elle voulu faire entendre qu'Actéon chasseur déterminé mourut de faim, après s'être ruiné par ses dépenses en meuttes, & en équipages. Les Orchoméniens, qui croyoient avoir été tourmentés par son ombre, lui faisoient tous les ans des sacrifices par ordre de l'oracle d'Apollon. * Apollod. *l. 3*. Hygin. *fabl.* 180 & 181, Ovid. *metamorph. l. 3*. Plutarch. *in Sertorio*. Pausan. *in Attic. & in Bœotic.*

ACTÉON, fils de Melissus, & petit-fils d'Abron, fut aimé d'Archias Corinthien, l'un des descendans d'Hercule. Archias ne pouvant jouir de ce jeune homme, le voulut enlever par force, & se rendit chez Melissus avec un grand nombre de gens. Comme ils s'efforçoient de l'arracher des mains de son pere, ce jeune garçon fut tellement tourmenté, qu'il en mourut. Melissus porta le cadavre de son fils à Corinthe, & en demanda justice, mais la faction des Bacchiades, dont Archias étoit le chef, étant trop puissante, tout ce qu'il put faire, fut d'exciter les assistans à la compassion. Peu après dans les jeux Isthmiens, il raconta publiquement ce qu'Abron avoit fait en faveur des Corinthiens, cria violemment contre les Bacchiades, & se précipita dans la mer. La sécheresse & la peste ayant affligé ensuite les Corinthiens, il fallut qu'Archias se bannît lui-même, pour faire finir le mal. Il alla en Sicile, où il bâtit Syracuse, la quatriéme année de la XI olympiade, selon Eusebe, 741 ans avant J. C. * Plutarch. *in Amator. & in Sertorio.*

ACTES DES APOSTRES, livre sacré, qui contient l'histoire de l'église naissante, pendant l'espace d'environ vingt-neuf ou trente ans, depuis l'ascension de notre Seigneur Jesus-Christ, jusqu'en l'année *63* de l'ére chrétienne. S. Luc est l'auteur de cet ouvrage, qu'il adresse à Théophile, faisant en même temps mention de son évangile, dans lequel il avoit écrit ce qu'il avoit appris des actions & de la doctrine de J. C. jusqu'à son ascension. Il continue dans les actes l'histoire des apôtres & de l'église. On voit dans ce livre l'accomplissement de plusieurs promesses de Jesus-Christ, la preuve de sa résurrection, son ascension, la descente du S. Esprit sur les apôtres, le changement merveilleux de leurs cœurs & de leurs esprits, les prodiges qu'ils ont opérés en annonçant la foi, leur zèle & leur prudence dans le gouvernement de l'église de Jérusalem, l'union, le désintéressement, & la charité des premiers fidéles ; enfin tout ce qui se passa dans l'église, jusqu'à la dispersion des apôtres qui se partagerent, pour porter l'évangile dans tout le monde. Depuis le point de cette séparation, S Luc abandonna l'histoire des autres apôtres, dont il étoit trop éloigné, & ne s'attacha plus qu'à celle de S. Paul, qui l'avoit choisi pour disciple, & pour compagnon de ses voyages. Il suivit cet apôtre dans toutes ses missions, & jusqu'à Rome même, où il paroît que les actes ont été publiés, la seconde année du séjour qu'y fit S. Paul, c'est-à-dire, comme nous l'avons déja marqué, la *63* année de l'ere chrétienne, & la 9 & 10 de l'empire de Néron. Au reste, le style de cet ouvrage, qui a été composé en grec, est plus pur que celui des autres écrivains canoniques ; & l'on remarque que S. Luc, beaucoup plus instruit de la langue grecque que de l'hébraïque, s'y sert toujours de la version des Septante, dans les citations de l'écriture. * *Acta apostolorum*. Hieronym. *de viris illustrib. c. 7*. Chrysost. *in act.* M. Du-Pin, *dissert. prélim. sur le nouveau testament.*

Actes des Apôtres, ouvrages supposés & publiés sous ce nom par différens auteurs, dont la plupart ont été hérétiques. Le premier livre de cette nature que l'on vit paroître, & qui fut intitulé, *actes de Paul & de Thecle*, avoit pour auteur un prêtre disciple de S. Paul. Son imposture fut découverte par S. Jean : & quoiqu'il ne s'y fût porté que par zèle pour le S. apôtre, qui avoit été son maître, il ne laissa pas d'être dégradé. Ces actes ont été rejettés comme apocryphes par le pape Gelase. Depuis, les Manichéens, dont parle Philastre, supposerent des actes de S. Pierre & de S. Paul, où ils glisserent leurs erreurs. Ils faisoient dire aux apôtres que les ames des hommes & des bêtes étoient de même nature ; & ils raportoient des miracles pour faire parler des chiens & des moutons. On vit ensuite les actes de S. André, de S. Jean, & des apôtres en général, supposés par les mêmes hérétiques, suivant les témoignages de S. Epiphane, de Philastre & de S. Augustin ; les actes des apôtres faits par les Ebionites, dont S. Epiphane fait mention dans la description de cette hérésie ; le voyage de S. Pierre, faussement attribué à S. Clement ; l'enlevement de S. Paul, ouvrage composé par les Gaïanites, & dont les Gnostiques se servoient aussi : les actes de S. Philippe & de S. Thomas, forgés par les Encratites & les Apostoliques ; la mémoire des apôtres, composée par les Priscillianistes ; l'itinéraire des Apôtres, qui fut rejetté dans le second concile de Nicée, & quelques autres. * Tertullian. *de baptism.* Hieronym. *de vir. illustr.* Epih. *hæres.* 8. 47. & 61. S. Augustin. *de fide contr. Manic.* & *tract. in Joan.* Philast. *hæres.* 48. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. des trois prem. siécles.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & proph. in-4°. tom.* 1.

ACTES DU CONSISTOIRE, *acta consistorii*, étoient les édits, les déclarations du conseil d'état des empereurs, qui étoient conçus en ces termes :

Imperat. Diocletianus et Maximianus. A. A. in consistorio dixerunt : Decurionum filii non debent bestiis objici.

Les empereurs Diocletien & Maximien Augustes, étant en leur conseil, ont déclaré qu'on ne devoit point exposer aux bêtes féroces de l'amphithéatre les enfans des décurions.

Le sénat & les soldats juroient souvent par flaterie, ou par force, sur les ordonnances des empereurs. Tacite dit que Néron raya le nom d'Apidius Merula du tableau des sénateurs, pour n'avoir pas voulu jurer sur les actes de l'empereur. * *Antiq. rom.*

ACTIA, dame Romaine, mere de l'empereur Auguste, étoit fille de M. Actius Balbus, & de Julie, sœur de l'empereur Jules-Cesar. Cet Actius Balbus avoit

exercé la charge de préteur ; mais on lui reprocha d'avoir eu d'autres emplois qui n'étoient pas si honorables. Quoi qu'il en soit, Actia fut seconde femme de C. Octavius, & elle eut de ce mariage l'empereur Auguste. Les historiens, en parlant de la naissance d'Auguste, rapportent qu'Actia s'étant endormie dans le temple d'Apollon, eut un songe par lequel il lui sembloit qu'elle avoit commerce avec un dragon, & que le temps de son accouchement étant arrivé, elle eut un autre songe, par lequel elle se figuroit que ses entrailles étoient enlevées au ciel & répandues sur toute la terre : présage de la puissance que son fils Auguste devoit avoir. Après la mort d'Octavius, Actia se remaria à M. Philippus, & elle en eut L. Philippus, qui fut élevé avec l'empereur Auguste, & que Caligula fit depuis mourir. Actia mourut elle-même durant le premier consulat d'Octave-Auguste son fils, l'an 711 de Rome. * Sueton. *in August.* Dion. *hist. rom. lib.* 45, Appian, *de bello civili*, *l.* 3.

ACTIAQUES, jeux publics qui se célébroient tous les cinq ans dans l'Epire en Grece, près du promontoire d'Actium. *Voyez* ACTIUM.

ACTIN, *Actinus*, fils du soleil, sortit de Grece pour aller en Egypte, où il enseigna l'astrologie. * Diodore de Sicile.

ACTIOLIN, tyran de Padoue, qui fit grand bruit en Italie, & dont Paul-Jove nous donne l'histoire, *au l.* 1. *des hommes illustres.*

ACTISANES, roi d'Ethiopie, fondit en Egypte avec une grosse armée, dans le temps qu'Amosis, qui, selon Diodore, en étoit roi, y exerçoit une tyrannie insupportable. Il gouverna avec beaucoup d'humanité, & de peur d'être obligé de livrer à la mort un grand nombre de criminels, il leur fit couper le nez, & les relégua dans une ville qu'il fit bâtir dans les deserts, entre l'Egypte & la Palestine, & qu'il nomma *Rhinocorum*, faisant allusion à leurs nez coupés, du mot grec ῥὶν, *nasus*, & κόλουρον, *curtatus.* C'est pourquoi Pline, Strabon, & Seneque écrivent *Rhinocolura*, au lieu que Diodore, Ptolémée, Etienne *le geographe*, prononcent *Rhinocorum.* Actisanes en usoit ainsi, afin que l'on connût, & qu'on évitât ces malfaiteurs, craignant que leur commerce contagieux n'infectât les peuples voisins. Diodore s'est trompé, en mettant cet Actisanes du temps d'Amosis, ou d'Accasis, qui a regné long-temps avant Sesostris, quoiqu'il rapporte cette usurpation d'Actisanes aux temps qui ont suivi le regne de Sesostris. * Diodore, *l.* 1. *c.* 60. Strabon, *l.* 16. *c.* 5. M. Du-Pin. *bibl. univers. des ant. prophanes.*

ACTIUM, ville & promontoire de l'Epire en Grece, faisant partie du détroit connu anciennement sous le nom des Echinades, & aujourd'hui sous celui de Cursolari. On croit que le nom d'*Actium* fut donné à ce lieu-là par une colonie d'Athéniens, à cause de sa situation au bord de la mer. Phylargyre, sur le 4 des géorgiques de Virgile, nous apprend que l'Attique fut nommée autrefois *Actique*, par une semblable raison. Le promontoire d'Actium se nomme aujourd'hui *Capo Figalo.*

Outre le promontoire, il y avoit au même endroit une ville de ce même nom, & un temple très-riche dédié à Apollon *Actien.* C'est ce même temple que les pirates pillerent, un peu avant que Pompée *le Grand* les eût défaits. Le promontoire d'Actium est célébre par les batailles qui s'y sont données ; mais sur-tout par celle qu'Auguste y remporta sur Marc-Antoine & sur Cléopatre. Agrippa, général de l'armée d'Auguste, étant parti de la rade de Brindes, rencontra à Actium Marc-Antoine, & le défit. La fuite de Cléopatre, qui avoit voulu se trouver à ce combat, fit retirer Marc-Antoine, & lui fit prendre la route d'Alexandrie en Egypte. Cette bataille, qui fut donnée l'an 723 de la fondation de Rome, 4004 du monde, & 31 avant J.C. fait une illustre époque dans les histoires, d'où l'on commence à compter les années actiaques, qui servent beaucoup à l'éclaircissement de la chronologie. Elle se donna le 3 septembre, 15 jours après une éclipse de soleil arrivée à Rome, que la chronique d'Alexandrie a remarquée. * Philargyrius, *in libr.* 4, *Georg.* Arnob. *l.* 6. Diodor. *lib.* 1. Sueton. *in August.* Plutarch. *in Anton.* Strab. *lib.* 10. Plin. *lib.* 4. Pagi, *apparat. ad Baron. n.* 95.

Jeux Actiaques. C'est aussi près de ce promontoire d'Epire qu'on célebroit les jeux nommés *Actiaques.* On y représentoit des combats sur mer, à cheval, à la lutte, & cela de cinq en cinq ans, sur le modele des jeux olympiques, & en l'honneur d'Apollon surnommé *Actien.* Etienne *le géographe*, & quelques autres après lui, ont cru qu'on célebroit ces jeux de trois ans en trois ans ; mais ils se trompent, comme on le peut voir par Strabon, qui vivoit du temps d'Auguste. Cet empereur ne fit que renouveller ces jeux. Virgile semble insinuer qu'Enée les avoit fondés.

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.
Exercent patrias, oleo labente, palæstras
Nudati socii, &c.

Mais il est sûr que ce poëte n'avance cela que pour flater Auguste. Une médaille que nous avons de l'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurele, semble dire qu'elle se trouva une fois à la célébration de ces jeux & qu'elle y donna le prix. Auguste en rétablissant ces jeux Actiaques, rétablit aussi le temple d'Apollon *Actien*, & le rendit beaucoup plus magnifique qu'il n'étoit. Il agrandit aussi la ville d'Actium, & lui donna le nom de *Nicopolis* ou *ville de victoire.* Mammertin dit dans son panégyrique à l'empereur Julien, que ce prince avoit rétabli ces mêmes jeux. * Strabon, *l.* 7. Plutarch. *in August. & in Anton.* Diodor, *l.* 1. Sueton, *in August.* Tristan, *comm. historique de l'histoire romaine.*

ACTIUS BALBUS, *cherchez* BALBUS.

ACTIUS ou ATTIUS LABEO, poëte Latin, *cherchez* LABEO.

ACTIUS NÆVIUS ou ATTIUS NOVUS, augure, vivoit du temps de Tarquin *l'ancien*, roi des Romains, vers l'an de Rome 150 avant J. C. 604. Un jour Tarquin ayant voulu joindre quelques compagnies nouvelles de cavalerie à celles que Romulus avoit établies, Actius prit la liberté de lui dire qu'il ne le pouvoit faire, sans être autorisé par les augures. Le roi s'en étant offensé, voulut le confondre, en faisant voir que ce qu'il disoit étoit faux, & lui demanda, si ce qu'il pensoit alors pouvoit être exécuté. Actius s'étant servi des régles de son art pour le savoir, lui dit hardiment que cela se pouvoit. Tarquin lui répondit qu'il songeoit, si l'on pouroit couper une pierre à aiguiser avec un rasoir : Actius sans s'étonner prit une pierre, & la coupa avec un rasoir. Ce prodige acquit tant d'honneur à Actius, qu'on lui dressa une statue dans le lieu où la chose s'étoit passée, sur les degrés du lieu où se tenoient les assemblées du peuple. On dit qu'on y conserva la pierre qu'il avoit coupée pour servir de monument de cette merveille à la posterité ; & depuis ce temps-là les augures furent en si grande considération parmi les Romains, qu'on ne faisoit plus rien, sans les avoir consultés. Quelques auteurs ont cru que c'étoit un incident concerté, afin d'augmenter la vénération que le peuple avoit pour cet art, dans lequel la reine Tanaquil étoit très-expérimentée. Il y a pourtant apparence que ce roi vouloit détruire l'opinion favorable qu'on avoit des augures. En effet, Actius Nævius disparut peu après cette épreuve ; & les fils d'Ancus Martius accuserent Tarquin de sa mort. * Florus, *l.* 1, *hist.* Dionys. Halicarnass. Tit. Liv. Val. Max. &c.

ACTIUS ou ACCIUS TULLUS ou ATTIUS TULLUS, l'un des principaux d'entre les Volsques,

ancien peuple du Latium en Italie, reçut chez lui Coriolan, chassé de Rome par ses compatriotes. Ayant conçu le dessein de faire la guerre aux Romains, il fit ensorte, pour trouver un prétexte de guerre, que les Volsques se rendissent aux jeux circenses, qui se célébroient à Rome, & y étant venu lui-même, il dit aux consuls qu'ils avoient à craindre que cette multitude de Volsques n'entreprissent quelque chose pendant que le peuple seroit appliqué aux jeux. Sur cet avis le sénat ordonna que tous les Volsques sortiroient de Rome le jour même. Tullus se servit de cette occasion pour les exciter à faire la guerre aux Romains, & fut déclaré leur général avec Coriolan. Ces deux généraux s'étant mis en campagne, prirent plusieurs villes, & vinrent se poster avec leur armée jusqu'à cinq milles de Rome. Nous dirons dans l'article de Coriolan de quelle maniere, touché de compassion pour sa mere & pour sa femme, il se retira, & quelle fut sa fin. * Julius, *lib.* 1. Denys d'Halicarnasse.

ACTIUS (Lucius) poëte tragique Latin, fils d'un affranchi, naquit sous le consulat d'Hostilius Mancinus & d'Atilius Serranus, l'an 583 de la fondation de Rome, & 171 avant l'ere chrétienne, suivant S. Jerôme : ce qui n'est pas néanmoins sans difficulté ; car Ciceron né l'an 647 de Rome, dit dans son Brutus, qu'il avoit eu plusieurs conversations avec le poëte Lucius Actius, ami de Decimus Brutus ; & d'un autre côté il semble dire dans sa premiere philippique, que l'on représenta l'année de la mort de César qui est la 710 de la fondation de Rome, une tragédie d'Actius, soixante ans après sa mort. Il est à croire que Ciceron avoit quinze à vingt ans, quand il a fréquenté Actius. Ainsi si ce poëte est né l'an 583, comme le marque S. Jerôme, il faut qu'il ait vécu plus de 80 ans, ce qui n'est pas impossible ; mais d'un autre côté, s'il y a eu 60 ans depuis la mort d'Actius jusqu'à la mort de César, il faut que ce poëte soit mort l'an 650 de la fondation de Rome, trois ans après la naissance de Ciceron. On peut accorder facilement ces contradictions apparentes, en disant qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les soixante ans, dont Ciceron parle dans sa premiere philippique, comme s'ils s'étoient écoulés précisément depuis la mort d'Actius : car Ciceron ne le dit pas, mais seulement que l'année de la mort de César, on représenta une tragédie d'Actius, pendant la célébration des jeux que Brutus devoit donner, ausquels il n'assista pas, parcequ'il étoit sorti de Rome depuis le meurtre de Jules-César ; que cette piéce fut fort applaudie, & que ces applaudissemens eurent plus de relation à Brutus qu'à Actius. La raison qu'en rend Ciceron, c'est qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on applaudît à Actius après soixante ans, *nisi fortè Actio tum plaudi & sexagesimo post anno palmam dari putabatis, non Bruto* ; ce qui peut avoir relation au temps que cette piéce avoit été représentée la premiere fois, ou au temps qu'Actius avoit fleuri, & non pas précisément au temps de sa mort. Cela supposé, on accorde facilement Ciceron avec l'époque de la naissance d'Actius, fixée par S. Jerôme. Ce poëte sera né l'an 583 de la fondation de Rome : il aura vécu plus de 80 ans : Ciceron l'aura pu voir étant âgé de quinze à vingt ans ; & il y aura eu soixante ans depuis le temps qu'Actius faisoit représenter ses piéces.

Actius, quoique plus jeune que Pacuvius, se fit connoître du vivant de ce poëte ; car Ciceron nous assure dans son Brutus qu'Actius & Pacuvius firent représenter la même année chacun une piéce, & que Pacuvius avoit alors quatre-vingts ans. Ce fut apparemment une des premieres piéces qu'Actius produisit sur le théâtre ; mais on n'en sait point le nom. Actius continua d'enrichir le théâtre de Rome, en y faisant représenter les plus grands sujets qui eussent paru sur celui des Athéniens, comme Andromaque, Andromède, Atrée, Clitemnestre, Medée, Meleagre, Philoctéte, la Thebaïde, Terée, les Troädes, &c. Les noms de ces piéces se trouvent dans Varron, Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus. Il n'emprunta pas néanmoins toujours des Grecs la matiere de ses piéces, il en fit une dont le sujet fut entierement romain : elle s'appelloit *Brutus*, & traitoit de l'abdication de Tarquin. Manuce a cru que ce fut celle qui fut représentée après la mort de César ; mais il paroît par les lettres de Ciceron à Atticus, *lib.* 16, *epist.* 2 & 5, que la piéce d'Actius représentée en cette rencontre, étoit le *Terée*. Quelques-uns ont cru qu'Actius avoit fait aussi des comédies ; & Vossius assure que Varron en nomme deux, *les nôces & le marchand* : cependant cela ne se trouve point dans Varron ; & les anciens ont loué Actius comme un poëte qui s'étoit uniquement appliqué à la tragédie.

Nil comis tragici mutat Lucilius Acci.
Horat. *sat.* 10, *l.* 1.

Actius avoit encore composé d'autres livres, & particulierement des annales, que Macrobe, Priscien, Festus & Nonnius Marcellus ont citées. Decimus Brutus, qui fut consul l'an 615 de la fondation de Rome, & qui triompha l'an 623 de quelques peuples d'Espagne, prit tant de plaisir aux vers qu'Actius avoit composés à sa louange, qu'il les fit mettre à l'entrée des temples & des monumens construits de la dépouille des ennemis, comme Ciceron le rapporte dans son oraison *pro Archia poëta*, & Valere-Maxime après lui. Les anciens connoisseurs ont trouvé Actius très-élevé dans sa poësie ; & en comparant Pacuvius avec lui, ils ont préferé le premier pour l'érudition, & remarqué que le second excelloit pour la noblesse de ses expressions. C'est le sens de ces deux vers d'Horace.

Ambigitur quoties uter utro sit prior, aufert
Pacuvius docti famam senis, Actius alti.

Quintilien en a jugé de même. » Ceux, dit-il, qui » se piquent de bien juger des ouvrages, trouvent » qu'Actius a plus de force, & Pacuvius plus d'érudi- » tion. S'ils n'ont pas, ajoute-t-il, tous deux cette » beauté, cette politesse des siécles suivans, ce n'est » pas leur faute, mais celle du temps où ils vivoient ; » mais ils sont tous deux distingués par la noblesse des » sentimens, par la force des expressions, & par le ca- » ractere qu'ils donnent à leurs personnages. » Aulu-Gelle rapporte que Pacuvius s'étant retiré à Tarente sur la fin de ses jours, il fut visité par Actius, qui passant par-là en allant en Asie, lui lut sa tragédie d'Atrée, & que Pacuvius y trouva beaucoup de noblesse & de cadence ; mais qu'il lui parut qu'il y avoit des endroits trop durs & trop crûs. Actius n'en disconvint pas, & témoigna même qu'il n'en étoit pas fâché, dans l'espérance que ce qu'il écriroit dans la suite seroit plus parfait. » Il en est, dit Actius, des esprits comme des pom- » mes, qui ne valent jamais rien, si elles ne sont dures » & vertes avant que de mûrir. » Quelqu'un ayant demandé à Actius pourquoi il ne plaidoit pas, lui qui réussissoit si bien pour le théâtre : *Dans mes tragédies*, répondit-il, *je dis ce qui me plaît ; mais dans le barreau il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas.* C'est Quintilien qui rapporte cette réponse. Actius, quoique très-petit de taille, se fit dresser, si l'on en croit Pline, *l.* 34, *cap.* 5, une très-grande statue dans le temple des Muses.

Il est incertain si ce fameux poëte Actius est celui qui, suivant ce que dit Valere-Maxime, ne voulut jamais se lever pour faire honneur à Jules-César qui entroit dans une assemblée de poëtes. Si ce Jules-César est celui qui a été empereur, il est assez difficile que cela convienne à l'ancien Actius ; mais il se peut faire que ce soit Sextus-Julius César, ou Caïus-César qui fut tué par les satellites de Marius. Ciceron dans le

premier livre des loix, parle avec mépris d'un Actius qui avoit fait une histoire. Et comme ce poëte tragique a composé des annales, quelques-uns ont cru que c'est lui que Ciceron a maltraité en cet endroit; mais cet orateur parlant toujours avec éloge du poëte Actius, & tous les anciens en ayant parlé de même, il est à croire que c'est d'un autre qu'il parle, d'autant plus qu'il n'y fait mention que des historiens qui avoient écrit en prose, & n'y dit rien du poëte Ennius, ce qui a fait conjecturer qu'il y a faute dans le texte de Ciceron, & qu'au lieu d'*Accium*, il faut écrire *Macrum*.

Il y eut en ce même temps un assez bon orateur nommé Actiu, contre lequel Ciceron défendit Cluentius. Il étoit de Pisaure; ce qui a fait croire qu'il étoit parent du poëte Actius, que S. Jerôme dit avoir été mené à Pisaure, lorsque les Romains y établirent une colonie. * Ciceron, *Philippica I; de oratore; & de optim. genere orator.* Nonnius Marcellus. Varron. Aulus-Gellius, *l.* 13, *c.* 2. Plin. *l.* 37, *c.* 5, Val. Maximus, *l.* 3, *c.* 7. Crinitus, *de poëtis Latin. c.* 5. Vossius, *de poët. Lat.* Giraldus, *de histor. poët. dial.* 8. Bayle, *dict. crit.*

ACTIUS, poëte moderne, vivoit au commencement du XVI siécle, selon Jules-Scaliger, & avant le XIV, puisqu'on le trouve cité par des auteurs de ce temps là. On attribue à cet auteur une paraphrase des fables d'Esope en vers élégiaques. Jules Scaliger dit que c'est un poëte tout-à-fait exact & fort harmonieux. Il ajoute que ses maîtres avoient remarqué qu'il n'avoit jamais fait une *echtlipse*, c'est-à-dire, une élision de l'*m* dans tous ses vers; mais que pour lui il en avoit trouvé une ou deux. *Voici*, dit ce critique, *le jugement que je fais de cet auteur; il a si bien dit ce qu'il a voulu dire, que je n'aurois pas pu mieux faire* MOI-MÊME. *C'est pourquoi les poëtes novices doivent l'étudier & l'apprendre, non-seulement à cause de l'utilité des fables, mais encore pour la netteté & la pureté des vers. Il ne faut pourtant pas s'assujétir si fort à l'imiter dans l'affectation qu'il fait paroître quelquefois à renfermer beaucoup de sens en peu de mots, & à employer des pointes & des jeux de mots, comme on feroit dans l'épigramme.* M. Baillet en a porté le même jugement; mais M. de la Monnoye assure que ce poëte ne mérite pas les éloges qu'on lui donne. * Jul. Cæs. Scalig. *hypercritic. seu l. 6 poëtic. p.* 789. Baillet, *jugem. des sav. tom.* 7, *p.* 93, & 94. M. de la Monnoye. Ménag. *tom.* 1, *p.* 173.

ACTIUS PRISCUS, peintre célébre, qui vivoit du temps de l'empereur Vespasien: il peignit cet empereur à Rome dans le temple de l'honneur & de la vertu. Ses ouvrages étoient plus estimés que ceux de ses concurrens, parcequ'ils approchoient davantage de la maniere des anciens. * Pline.

ACTIUS (Caius) quitta Rome pour aller habiter à Est, l'an de J. C. 390. Entre ses descendans on compte un *Forestus*, qui défendit Aquilée contre Attila; un *Acharius*, qui commandoit la cavalerie contre les Alains, & qui bâtit la ville de Ferrare; un *Maruellus*, général d'armée contre les Vandales, sous l'empereur Valentinien III; un *Sabinianus*, gouverneur de l'Illyrie, & quelques autres de suite, jusqu'à *Azon*, qu'on fait auteur de la seconde branche des Guelfes. D'autres croient que la race d'*Actius* fut éteinte en *Valerian*, fils de *Boniface*, qui fut tué à la bataille que les François donnerent aux Lombards, l'an 590. * Philippe Jacq. Spener. *syllog. genealog. hist. in fam. Guelf.*

ACTIUS prince de Milan. Paul-Jove en fait mention au *liv. II des hommes illustres.*

ACTIUS (Thomas) jurisconsulte, a écrit un livre, *de infirmitate & ejus privilegiis*, & un autre *du jeu des échecs.* On trouve son prémier ouvrage au tome VII du *tractatus tractatuum.* * Konig. *bib. vetus & nova.*

ACTIUS (Guillaume) a écrit un poëme élégiaque des rois de Jérusalem, imprimé en 1604. * Konig. *bib. vetus & nova.*

ACTIUS III, prince d'Est, duc de Modene, lequel pour se rendre maître de la principauté, eut la cruauté d'étouffer Opise II, son pere, qui étoit au lit. Ensuite il chassa ses freres, pour laisser la principauté à Elisque son fils naturel. * Fulgos. *l.* 9. *c.* 11.

ACTOLIN, jurisconsulte, a publié des résolutions de droit *in-folio.* * Konig. *bib. vetus & nova.*

ACTON, ville à cinq milles de Londres, remarquable par les eaux minérales qui y sont. * *Dict. Anglois.*

ACTON (Radulphe) prêtre Anglois, qui florissoit vers l'an 1320, laissa des commentaires sur les épîtres de S. Paul, sur le Maître des Sentences, des homélies, & d'autres ouvrages théologiques. * Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

ACTON, Anglois de nation, & religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit vers l'an 1410, étoit un savant théologien, selon Leland. Il écrivit un traité *de pace ecclesiæ*, des sermons, & quelques autres ouvrages. * Leland & Pitseus, *de script Angl.*

ACTOR, né dans la Locride, ou selon d'autres, dans la Thessalie, étoit fils de Myrminon, & petit-fils de Jupiter. Il épousa la nymphe Egine, fille du fleuve Asopus, dont ce dieu avoit déja eu un fils appellé Eacus, & il en eut plusieurs enfans, entr'autres Mœnetius, l'un des Argonautes & pere de Patrocle, & Eutyrion, l'un des chasseurs du sanglier de la forêt de Calydon. Actor soupçonnant ses fils de vouloir le détrôner, les chassa de Phtie, où il regnoit, & donna ce petit royaume avec sa fille Polymene à Pelée, fils d'Eacus, & pere d'Achille. * Scholiast. Homer. *in iliad. l.* 18. Eustat. *in iliad. l.* 1. Scholiast. Pindar. *in Olymp.* 9. 9. Apollod. *l.* 1. Hygin. *fabl.* 14.

ACTOR, né dans l'Elide, eut pour pere le Lapithe Phorbas, & pour mere la nymphe Hermine. Il eut deux fils, Eurire & Create, tous deux surnommés *Actorides*, de son nom, & *Molionides*, parceque leur mere s'appelloit Molione. Augias, duquel il étoit frere, selon Appollodore, l'associa au royaume d'Elide, avec ses deux fils. Actor combattit avec eux en faveur d'Augias contre Hercule, qui tua depuis les Molionides à coups de fléches. * Pausan. *in Bœoticis & in Eliacis.* Apollodor. *l.* 2.

ACTOR, fils d'Axeus ou d'Azeus, étoit l'un des descendans de Phryxus, & fut pere d'Astyoque. Cette nymphe eut de Neptune deux fils, appellés *Ascalaphe* & *Jalmene*, qui furent souverains d'Orchoméne dans la Béotie, & qui conduisirent les Orchoméniens à la guerre de Troyes. * Pausanias, *in Bœoticis.* Homer. *iliad.* 2.

ACTOR, fils d'Hypasus, fut du nombre des Argonautes. Un autre Actor, accompagna Hercule dans la guerre des Amazones, & mourut d'une blessure en retournant dans sa patrie. Un autre enfin se distingua par sa valeur entre les Arunces, peuples d'Italie. * Virgil *æneid.* 12. Hygin. *fab.* 14. Car. Steph. *in dict.* Bayle, *dict. crit.*

ACTORIDES, freres jumeaux, ainsi nommés de leur pere *Actor.* Ils furent aussi appellés *Molionides*, de *Molione* leur mere. Ils avoient chacun deux têtes, quatre mains, & autant de pieds, & n'avoient qu'un corps. Leur métier étoit de mener un chariot, en quoi ils étoient d'accord, l'un tenant toujours les rênes; & l'autre le fouet. Hercule ne pouvant les vaincre par force, leur tendit un piége, où il les surprit. * Pherecydes, Menaseas, Pindare, &c.

ACTORIUS Nason, historien Romain, dont il est parlé dans Suetone, *in Julio*, *c.* 9, vivoit apparemment du temps d'Auguste, ou du moins sous le regne des douze premiers Césars.

ACTUARIUS, célébre médecin Grec, dont nous avons divers ouvrages. Il pratiqua la médecine à Cons-

tantinople, & fut premier médecin de l'empereur : mais on ne peut aſſurer quel étoit cet empereur. Il compoſa ſes ſix livres de la méthode qu'on doit obſerver dans les cures, pour l'uſage du grand chambellan, qui fut envoyé en ambaſſade dans le nord. Jean-Albert Fabricius s'eſt trompé en prétendant que ce fut Actuarius lui-même qui fut chargé de cette ambaſſade. Il eſt le premier auteur Grec qui ait parlé ou donné la deſcription des purgatifs doux, tels que ſont la *caſſe*, la *manne*, le *ſené*, les *mirabolans*, &c. Quoiqu'il ait eu connoiſſance de quelques médecins Arabes, cependant il ne traite d'aucune maladie dont ceux-ci aient parlé. On ne ſait pas au juſte en quel temps cet auteur a vécu. Pluſieurs le placent dans l'onziéme ſiécle ; d'autres dans le XII. Lambecius le fait deſcendre juſqu'au commencement du XIV ; mais les preuves ſur leſquelles il ſe fonde, ſont ſans ſolidité. M. Freind les a bien réfutées dans ſon hiſtoire de la médecine, *premiere part. p.* 153. Cet auteur croit qu'Actuarius a vécu ſur la fin du XIII ſiécle, ſous le pontificat de Nicolas III qui mourut en 1280, & ſous le regne de l'empereur Michel l'Ange. Ses ouvrages furent imprimés à Paris en 1567 *in-folio*, dans le recueil intitulé : *Medicæ artis principes.* Ils l'avoient été ailleurs en trois volumes *in*-8°. Les principaux ſont, *De actionibus & affectionibus ſpiritûs animalis, ejuſque nutritione, libri* 2, & *de urinis, libri* 7, qu'Ambroiſe Leon traduiſit le premier de grec en latin, & qu'il fit imprimer à Baſle en 1529 *in*-8°. Jacques Goupil les a depuis revus, & y a ajouté des notes : *De medicamentorum compoſitione*, ouvrage traduit en latin par Ruel ; *Methodus medendi*, en ſix liv. traduits par Henri Martinius de Bruges, imprimés à Veniſe en 1554 * Geſner. *bibl.* Merklinus, *in Linden renovato.* Caſtellan. *de vita medicor.* Bayle, *dict. crit.* Freind, *à l'endroit cité.*

ACVES, roi des Arcadiens, uſant de ſtratagêmes, tua les Lacédémoniens, qui par trahiſon s'étoient rendu maîtres de la ville de Tégée. * Polien, *l.* 1. *c.* 11.

ACUINUS, citoyen Romain, qui ſouhaitoit qu'on le crût complice du meurtre de Jules-Ceſar. * Appian. *de bello civ. lib.* 2.

ACUNA (Chriſtophe de) jeſuite Eſpagnol, natif de Burgos, entra dans la ſociété l'an 1612. âgé de quinze ans. Il paſſa dans l'Amérique, & après avoir travaillé à la converſion des peuples du royaume de Chili & du Perou, il fut profeſſeur en théologie morale, & revint en Eſpagne l'an 1640. La même année il publia à Madrid une relation de ce qu'il avoit découvert de la riviere des Amazones, ſous le titre *Nuevo deſcubrimiento del gran rio de las Amazonas.* Il s'étoit embarqué pour parcourir ce fleuve au mois de février 1639, à Quito ville du Pérou, avec Pierre Texeira, & n'étoit arrivé à Para qu'au mois de décembre ſuivant. On croit que les révolutions du Portugal, qui firent perdre aux Eſpagnols le Breſil & Para, à l'embouchure de la riviere des Amazones, furent cauſe qu'on ſupprima la relation de ce pere. On a publié à Paris en 1682 une traduction françoiſe de ce livre par M. de Gomberville, en quatre vol. *in*-12, & on y a joint une longue diſſertation qui mérite d'être lue. La relation le mérite auſſi beaucoup. Cette traduction a été réimprimée dans le tome ſecond du *voyage* de Woodes Rogers *au tour du monde.* Le P. Acuña fit encore un voyage à Rome en qualité de procureur de ſa province. Il repaſſa enſuite en Eſpagne avec la qualité de qualificateur de l'inquiſition ; & après y avoir demeuré quelques années, il retourna aux Indes occidentales. Le P. Sotwel rapporte en l'année 1675 (lorſquil compoſoit à Rome la bibliothéque des auteurs de la compagnie de Jeſus) que le P. Acuña étoit pour lors à Lima au Pérou. *Conſultez* la traduction de l'ouvrage d'Acuña, & la préface qui eſt à la tête. * Chevreau, *hiſtoire du monde.* Bayle, *dict. crit.*

ACUPHIS, ambaſſadeur des Indes, qui fut envoyé à Alexandre *le Grand.* * Plutarque, *en la vie de ce prince.*

ACUS, roi des Huns, peuples de la Sarmatie, fut tué en duel ſur les bords du Danube, par Ladiſlas roi de Hongrie. * Bonfin, *l.* 4, *dec.* 2.

ACUSI, lieu de la Cappadoce, où Baſiliſque, qui avoit uſurpé l'empire d'orient ſur l'empereur Zenon, fut relégué avec ſa femme & ſes enfans, & où ils furent maſſacrés. * Niceph. Gall. *l.* 15, *c.* 27. Cedrene le nomme *Cucuſum.*

ACUSILAUS, d'Argos, fils de Cabas, hiſtorien, vivoit peu avant l'expédition de Darius contre la Gréce, ainſi qu'on l'apprend de Joſéphe, *lib.* 1, *cont. Apion*, à peu près dans le même temps que Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui ait écrit l'hiſtoire en proſe. Suidas dit qu'il écrivit les généalogies des temps fabuleux, que ſon pere avoit trouvées dans ſa maiſon : mais S. Clément d'Alexandrie aſſure, *lib.* 1, *ſtrom.* qu'encore qu'Acuſilaüs ait voulu faire accroire que la recherche étoit de lui auſſi-bien que le ſtyle, il n'avoit fait que mettre en proſe, ce qu'Heſiode avoit dit avant lui en vers. A ce compte il eſt le chef des plagiaires. Ciceron dit, *lib.* 2 *de orat.* que ſon ſtyle étoit ſimple & ſans ornemens ; & Suidas obſerve que le ſophiſte Sabin, qui vivoit ſous l'empereur Adrien, éclaircit ſon ouvrage par des commentaires ; mais il devoit dire en même temps ce qu'il a dit ailleurs, (*in* Εκαταῖος, & Συγγράφω) que les œuvres d'Acuſilaüs lui paroiſſoient ſuppoſées. Ses généalogies ſont ſouvent citées par les anciens. Joſephe, *lib.* 1 *de antiq. c.* 4, Strabon, *lib.* 10, le ſcholiaſte d'Apollonius, *lib.* 2 & 4, le commentateur des thériaques de Nicander, l'auteur de l'étymologie (*in* Κῶος) en ont conſervé quelques lambeaux : Harpocration (*in* Ομηρίδαι) en cite le troiſiéme livre : mais S. Clement d'Alexandrie eſt le ſeul qui ait parlé de ſon traité des ſept ſages, *lib.* 1, *ſtrom.*

Il eſt bon d'avertir que dans l'endroit où Suidas parle des ouvrages d'Acuſilaüs, ſon nom eſt corrompu dans les anciennes éditions, & qu'on y lit Acesilaus.

ACUSILAUS, Rhodien, étoit l'aîné des trois fils de Diagoras, cet athlete ſi célébre dans l'antiquité. Il vainquit, auſſi-bien que ſon pere & ſes freres, dans les jeux publics de la Gréce, & il eut part aux honneurs extraordinaires qu'ils y reçurent. On ne trouve rien de certain ſur le temps auquel il vivoit ; mais puiſqu'au rapport de Thucydide, Doriéus, le plus jeune des fils de Diagoras, fut couronné pour la ſeconde fois dans les jeux olympiques, la premiere année de la LXXXVIII olympiade, c'eſt-à-dire, 428 ans avant J. C. Acuſilaüs ſon aîné peut y avoir été déclaré vainqueur vers le même temps, ou du moins peu d'années auparavant. * Pauſan. *in Eliac.* 2. Thucydid. *l.* 3.

ACUSILAUS, certain rhéteur d'Athènes, qui vint à Rome du temps de l'empereur Galba. Il y profeſſa l'éloquence avec tant de ſuccès, qu'il ſe fit riche en peu de temps, & qu'il laiſſa par ſon reſtament au peuple d'Athènes dix mille myriades, c'eſt-à-dire, environ cent mille francs de notre monnoie, ſuivant la ſupputation de Gronovius, dans ſon traité *de pecun. græc. & rom.*

ACUTIA, femme de Publius Vitellius, accuſée de leze-majeſté par Lelius Balbus, & condamnée ſous le conſulat de Cneïus Acerronius, & de Caïus Pontius. * Tacite, *liv.* 6.

ACYLADE, nom du philoſophe qui avoit écrit ſur le ſyllogiſme. * Suidas.

ACYNDINUS (Grégoire) *Cherchez* ACINDYNUS.

ACZIB, *cherchez* ACHASIB.

☞ ACZU ou ACSU, ville du bas Turqueſtan dans la Tartarie indépendante, à l'orient du déſert de Caracatay, à quarante lieues françoiſes d'Yarkan, capitale du royaume

royaume de Chachgar, sur la grande route de la Chine. Quelques géographes ont soupçonné que c'étoit la même ville que Ptolémée nomme *Auzacia ;* mais il l'a fait de neuf dégrés plus septentrionale que n'est *Aczu.* * La Martiniere, *dict. géogr.* Le pays où cette ville se trouve est nommé par les Chinois *Kiu-tçu*, & ils y ont eu autrefois des gouvernemens dans le premier siécle de l'ére chrétienne. * M. de Guignes, *descript. de la grande Tartarie*, tome II. de *l'histoire des Huns*. p. xxiij & xxiv.

AD

AD ou AAD, fils, selon les Arabes, d'Amlác ou Amalec, & petit-fils de Ham, qui est Cham fils de Noé, & cela selon quelques-uns : mais selon d'autres, Ad étoit fils d'Aous ou de Hus, & petit-fils d'Aram ou d'Eram fils de Sam, qui est Sem fils de Noé, & regnoit dans la province d'Hadhramout en Arabie, du temps de Heber le patriarche, que les Arabes appellent Houd. C'est de ce prince, qu'une tribu des Arabes a pris son nom : mais elle ne s'est pas conservée jusqu'à nous : car elle fut exterminée de Dieu, pour avoir refusé d'écouter le prophéte Houd, qui lui prêchoit l'unité de Dieu, & vouloit la tirer de l'idolâtrie. Il est souvent parlé de ce peuple ou tribu d'Ad, que nous pouvons appeller les Adites, dans l'alcoran, particulierement dans les chapitres de l'Aurore & de Houd. La punition qu'ils reçurent de leur infidélité y est souvent représentée, pour donner de la terreur à ceux qui faisoient difficulté de recevoir la prophétie de Mahomet. Il y a encore aujourd'hui dans la province d'Hadhramout une ville qui porte le nom de *Cabar Houd* : c'est-à-dire, *le sépulcre de Houd*, où l'on prétend que ce patriarche est enterré. Elle n'est éloignée de celle de Hasser, que de deux mille pas.

Ad eut deux fils, l'un nommé *Schedad*, & l'autre *Schedid*, qui furent tous deux très-puissans dans l'Arabie ; ensorte qu'ils purent achever successivement les bâtimens superbes qu'Ad leur pere avoit commencés. C'est à leur sujet qu'il est dit au chap. 89 de l'alcoran, *Ne voyez vous pas ce que votre Dieu a fait à Ad fils d'Aram ?* Les interprétes de ce passage disent des merveilles de cette ville fabuleuse, où ces princes, qui étoient des géans d'une énorme grandeur, avoient ramassé toutes les richesses qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie & des autres provinces voisines. Il arriva sous le califat de Moavie, premier de la race des Ommiades, qu'un Arabe du desert nommé *Colabah* allant chercher son chameau dans la plaine de la ville d'Aden, se trouva, sans y penser, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva personne. La crainte le saisit, & fut cause qu'il n'y fit pas un long séjour. Il se contenta seulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & s'en revint aussitôt chez lui. Ses voisins ne tarderent pas d'avoir la connoissance de cette aventure, & en porterent la nouvelle à Moavie, qui voulut apprendre de la bouche même de Colabah, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce voyage. L'Arabe lui raconta naïvement ce qu'il avoit vû de la beauté & de la magnificence de cette ville. Mais Moavie n'ajouta pas grande foi à ce récit, jusqu'à ce qu'il se fût informé de personnes savantes & versées dans l'histoire ancienne, si on avoit autrefois parlé de quelque chose de semblable. Il fit venir pour cet effet un docteur nommé *Caab*, auquel on avoit donné le surnom d'*Al-Akhbar*, à cause de la grande connoissance qu'il avoit des histoires, & particulierement des antiquités de l'Arabie. Caab lui confirma pleinement la vérité de la relation de Colabah, en lui alléguant que cette ville si merveilleuse avoit été bâtie par Schedad, fils d'Ad, dans le pays des Adites ; que c'étoit celle-là même dont il est parlé dans l'Alcoran au chapitre de l'*Aurore*, & que la cause de sa ruine fut l'orgueil & l'insolence de ce prince, qui après avoir dépensé des sommes immenses à la construire, avoit convié tous les princes ses voisins ou ses vassaux, pour y venir admirer sa puissance ; mais que Dieu, qui se plaît à humilier les superbes, envoya aussitôt un ange exterminateur, qui en fit périr tous les habitans, & la fit disparoître entierement aux yeux des hommes, se réservant seulement de la faire voir de temps en temps à quelques-uns, comme il étoit arrivé à Colabah, pour conserver la mémoire de cette vengeance divine. Les Adites furent exterminés par un vent impétueux, qui souffla par le commandement du prophete Houd. Il en resta fort peu d'entr'eux qui aient survécu à la désolation générale de leur pays ; encore furent-ils changés en singes. Lorsque les Arabes veulent faire entendre que quelque chose est fort ancienne, ils disent qu'elle est du temps d'Ad ; & lorsqu'ils veulent donner un exemple de la colere de Dieu, ils s'expriment ainsi avec un de leurs poëtes : *Un seul souffle de sa colere fait périr en un instant tout un grand peuple.* Edrissi, dans sa géographie, place le pays des Adites au premier climat, & au septentrion de la ville de Hassek. Le Tarik Montekheb veut que Valid, roi d'Egypte, qui est le Pharaon de Moyse, & qui étoit contemporain de Manougeher roi de Perse, de la premiere dynastie, soit de la postérité d'Ad : ce qui s'accorde assez avec les autres historiens, qui le font de la race d'Amalec, tels qu'étoient les géans de la Palestine, que les enfans d'Israël eurent à combattre. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADA, nom d'une des deux femmes de Lamech, dont il eut Jabel, le pere de ceux qui habiterent dans des tentes, & des pasteurs. * *Gen.* 4, *v.*20. Si l'on en croit Joséphe, Lamech eut d'Ada, & de son autre femme Sella, soixante & dix-sept enfans. * Joséphe, *antiq. l.* 1, *c.* 2.

ADA, fille d'Elon, prince Héthéen, & l'une des deux femmes qu'Esaü épousa à l'âge de quarante ans, l'an du monde 2239, avant J.C. 1796, enfanta Eliphas ; l'écriture nous marque que Rebecca étoit fort affligée de ce que son fils Esaü avoit épousé des filles de Heth. (*Genes.* 27, *v.* 46.) Joséphe dit qu'Esaü ne consulta point son pere sur ce mariage, parcequ'Isaac n'approuvoit pas qu'il s'alliât avec des étrangers : mais l'écriture assure positivement, qu'il prit cette alliance pour faire dépit à son pere. * *Genes. c.* 36. Joséphe, *l.* 1, *c.* 17.

ADA, reine de Carie, fille d'Hecatomne, étoit sœur & femme d'Hydriée roi de Carie. Après la mort d'Artemise sa sœur, qui regna deux ans depuis le trépas de son époux, Hidriée frere d'Artemise lui succéda, & gouverna pendant sept ans avec Ada son autre sœur, qu'il avoit épousée, suivant la coutume des Cariens. Il mourut de maladie, & laissa la couronne à son épouse, qui la garda quatre ans, au bout desquels Pexadore son jeune frere la lui enleva. Cet usurpateur, pour s'affermir sur le trône, s'allia avec Orondaobate, satrape du roi de Perse, & lui donna en mariage sa fille Ada. Mais sept ans après, lorsqu'Alexandre *le Grand*, qui faisoit la guerre à Darius, fut entré dans la Carie avec son armée, la reine Ada implora son secours contre le satrape Orondaobate, qui s'étoit emparé de la souveraineté, après la mort de Pexadore son beau-pere. Alexandre accorda sa protection à cette reine, qui l'adopta pour son fils, & lui remit la ville d'Alinde. Il chassa Orondaobate de celle d'Halicarnasse, qui fut prise & rasée. Après avoir soumis toute la Carie, il en laissa la possession & le gouvernement à la reine Ada, avec un secours de 200 hommes de cavalerie, & de 300 d'infanterie, la quatriéme année de la CXI olympiade, 333 ans avant J. C. * Diodor. Sicul. *l.* 16. Arrianus, *l.* 1. Strabo, *l.* 14. Plutarch. *in Alexand* Quint-Curce, *l.* 2, *c.* 8.

ADA, comtesse de Hollande, succéda à son pere Thierri VII en 1203. Elle épousa un comte de Looz, mais ce mariage n'étant approuvé ni de ses sujets, ni des princes voisins, ils lui opposerent Guillaume I frere de Thierri, qui se rendit maître de la Hollande vers l'an 1204. * Grotius. Scriverius, &c. *hist. Holland.*

ADA, *cherchez* ADARGATIS, nom d'une déesse.

ADA BER HAHABA, fameux aſtronome parmi les Hébreux, dont le calcul eſt plus eſtimé que celui de Jarchi. L'auteur du traité *Juchaſim*, prétend qu'il y a eu deux aſtronomes de ce nom. * David Ganz.

☞ ADACHSUNIA, ou ADACHSUNA, montagne d'Afrique dans le royaume de Fez, dans la province de Chaus. C'eſt proprement une branche circulaire du mont Atlas, qui enferme du côté du midi une plaine, qu'une autre chaine de montagnes nommées *Zizi* enferme du côté du nord. Adachſuna ſépare la province de Chaus ou Chuz d'avec celle de Ségelmeſſe, & eſt à l'occident méridional de Garciluin, ville ſituée au pied du mont Atlas. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAD, fils de Badad, ſuccéda à Huſam au royaume d'Idumée. Il eut guerre avec les Madianites, qu'il défit dans une plaine, qui s'appelle *le champ de Moab*, & où, en mémoire de cette belle victoire, il bâtit une ville qu'il nomma Avith, c'eſt-à-dire *Monceau*, à cauſe du grand nombre de morts entaſſés les uns ſur les autres. Semla de Maſreca lui ſuccéda. * *Gen. XXXVI*, 35.

☞ ADAD, ADOD, & HADAD, nom que les Aſſyriens & les Phéniciens donnoient au premier des dieux, qui ſelon eux n'étoit autre choſe que le ſoleil. Macrobe dit qu'Adad ſignifie *Un*, & que ces peuples donnoient le nom d'*Ada* à la terre, qui eſt unique ainſi que le ſoleil. Il obſerve auſſi qu'ils la repréſentoient avec des rayons tendant en haut, au lieu que ceux de la ſtatue d'Adad étoient tournés en bas. Pour juger de l'autorité de Macrobe ſur cet article, on peut ſe rappeller que nous liſons dans Heſychius, que les Babyloniens donnoient le nom d'*Ada*, non pas à la *terre*, mais à *Junon*, que l'on prend pour l'*air*. De plus, en convenant que les Perſes nomment le ſoleil *Adad*, il faut avouer auſſi que Macrobe ſe trompe en avançant que ce mot ſignifie *un*. Car le ſyriac & le chaldéen expriment ce nombre par *chad*, qui peut être dérivé de l'hébreu *Achad*. C'eſt pourquoi Druſius voudroit corriger cet endroit de Macrobe, en mettant *Hada* ou *Chada*. Mais Joſeph Scaliger propoſe une autre conjecture, qui eſt de ſubſtituer *Ahad* dans les endroits de Macrobe & d'Iſaie où on lit *Adad*, comme au *chap. 66*, *v.* 17 de ce prophéte. On peut voir là-deſſus Seldenus, *de Diis Syris*, *ſyntagm.* 1, *c.* 6, *pag.* 84 *& ſuiv.* où il rapporte différentes obſervations, tendantes à montrer que ce nom *Un* a été employé autrefois pour exprimer Dieu; & que l'*Un* des Syriens & des Phéniciens peut être Moloch. Sanchoniaton cité par Euſebe appelle Aad le *roi des Dieux*, & en fait en même temps un roi de Phénicie, comme Jupiter Demaraonte & Aſtarte. Quelques modernes ont prétendu qu'Adad eſt à la vérité une divinité des Phéniciens, mais que le Dieu des Aſſyriens doit être appellé *Achod*. * Macrob. *ſaturn. l.* 1, *c.* 18. Pline, *l.* 37, *c.* 1. Voſſius, *de idol. l.* 1, *c.* 22, *l.* 2, *c.* 6.

ADAD, nom commun aux anciens rois de Syrie durant dix générations; comme celui de Pharaon, & depuis celui de Ptolémée, l'ont été aux rois d'Egypte. * Nicolas de Damas, cité par Joſéphe, *antiq. l.* 7, *c.* 6.

ADAD I, roi de Syrie & de Damas, ſelon Joſéphe, vint au ſecours d'Adarezer ſon allié, à qui David faiſoit la guerre. Ayant donné la bataille à David près de l'Euphrate, il fut vaincu, & ſon armée défaite, dont il reſta vingt mille hommes ſur la place: les autres furent obligés de prendre la fuite. Cependant Adad fit des actions ſi remarquables, que depuis ce temps-là les rois de Syrie porterent le nom d'Adad. * Nicolas de Damas, cité par Joſéphe dans l'hiſtoire des *ant. Judaic. l.* 7, *c.* 6. Il eſt parlé de cette victoire de David ſur l'Euphrate contre Adarezer roi de Soba, & les Syriens de Damas qui étoient venus à ſon ſecours, dans le *chapitre* 8 *du ſecond livre des Rois*.

ADAD, ou ADER, Iduméen, de la race royale, qui étoit dans Edom, s'enfuit, étant encore enfant, avec les Iduméens, ſerviteurs de ſon pere, pour ſe retirer en Egypte, afin d'éviter la perſécution de Joab, lequel étant venu en Idumée pour enſevelir les Iſraélites qui avoient été tués, faiſoit mourir tous les enfans mâles d'Idumée. Il vint d'abord à Madian, de-là à Pharan, d'où il paſſa en Egypte, & fut bien reçu de Pharaon roi d'Egypte, qui lui donna une maiſon, lui aſſigna une terre, & pourvut à tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance. Adad s'acquit l'affection de Pharaon qui lui donna en mariage la ſœur de Taphnés ſa femme, dont Adad eut un fils nommé Genubath, qui fut élevé par Taphnés avec ſes enfans à la cour de Pharaon. Adad ayant appris que David & Joab étoient morts, voulut s'en retourner dans ſon pays, & ſe joignit avec Raſon, fils d'Eliada, qui s'en étoit fui d'auprès d'Adarezer roi de Soba ſon ſeigneur, pour ſe faire chef de voleurs, dont David s'étoit ſervi pour faire la guerre. Adad & Razon étant allés à Damas, ils y habiterent enſemble. Adad fut ennemi déclaré des Iſraélites pendant tout le regne de Salomon, & regna en Syrie. (*III livre des Rois*, *c.* 11, *v.* 14 *& ſuiv. juſqu'au* 26.) Joſéphe donne à cet Adad le nom d'Ader, & dit qu'étant ſorti d'Egypte, il revint en Idumée, pour faire ſoulever ce peuple contre Salomon; mais qu'il n'en put venir à bout, parcequ'il y avoit de bonnes garniſons dans les villes, qui les empêchoient de rien entreprendre; qu'Adad s'en alla en Syrie, où il ſe joignit à Razar qui s'étoit révolté contre Adrazar roi de Sophene, & qui faiſoit des courſes dans le pays; qu'avec le ſecours de cet homme & de ceux de ſon parti, il s'empara d'une partie de la Syrie, & fut déclaré roi. Joſéphe ajoute qu'il fit de fréquentes irruptions dans le pays des Iſraélites pendant le regne de Salomon. * Joſéphe, *l.* 8, *c.* 2, *antiq. Judaic.*

ADAD ou plutôt BEN-ADAD, nom de pluſieurs rois de Syrie, *cherchez* BEN-ADAD.

ADAD, ou David, roi des Ethiopiens Axumites, fut converti à la foi de l'évangile ſous le regne de l'empereur Juſtinien I, depuis lequel temps la religion s'eſt toujours maintenue dans l'Ethiopie, au milieu de ces peuples barbares; mais le chriſtianiſme y eſt défiguré par une infinité d'erreurs. * Georg. Hornius. *orb. imp.*

ADA ou HADHADA, ville dans la partie ſeptentrionale de la tribu de Juda. * *Joſué XV*, 22.

ADAD-REMMON, ville de la tribu de Manaſſé à l'occident du Jourdain, proche de Jezraël, en la plaine de Mageddo. Cette ville eſt célébre par la victoire que Pharaon Nécao, roi d'Egypte, gagna ſur Joſias, roi de Juda, qui y perdit la vie. Elle porte le nom d'*Adad-Remmon*, à cauſe de la quantité de grenades que l'on y recueille, & ce mot *Adad-Remmon* ſignifie en chaldaïque, *l'honneur des grenades*. On l'appelloit auſſi *Adad*. Dans la ſuite, on changea ſon nom, & on lui donna celui de *Maximianopolis*, c'eſt-à-dire, *la ville de Maximin*. * *Zacharie XII*, 11. Tirin *ſur ce chapitre*.

ADÆUS, en grec Ἀδαῖος, de Mitylène, auteur grec, qui avoit écrit un livre περὶ Ἀγαλματοποιῶν, *des ſtatuaires*. * Athenée, *liv.* 13.

ADAGOUS, divinité des Phrygiens, dit Heſychius. Il ajoute que cet Adagous étoit hermaphrodite, & certaines gloſes manuſcrites en diſent autant; ainſi ce dieu pouroit bien être le même qu'Atys. * Voſſius, *de idol. lib.* 1, *c.* 22.

☞ ADALARD, moine de Blandimberg à Gand, floriſſoit au commencement du XI ſiécle. D. Mabillon, en un endroit de ſes écrits, a cru qu'il en avoit été abbé, mais c'eſt une mépriſe, qu'il paroît avoir corrigée dans la ſuite. A la priere de S. Elfége, archevêque de Cantorberi, Adalard compoſa un office pour la fête de S. Dunſtan, un des prédéceſſeurs de ce prélat. Comme cet ouvrage eſt dédié à S. Elfége, il n'y a pas à conteſter qu'il fut compoſé avant l'an 1012, qui eſt celui de la mort de ce ſaint archevêque. L'écrit d'Adalard conſiſte en un abregé de la vie de S. Dunſtan, diviſé en douze leçons, avec autant de répons relatifs aux leçons, & une épître dédicatoire, dans laquelle il rend compte à S. Elfége de l'exécution de ſon deſſein. Cet ouvrage ſe trouve dans pluſieurs manuſcrits, où il porte quelque-

fois pour titre, *la vie de S. Dunstan*. Il est entier dans quelques uns, & sans les répons dans les autres, nommément dans ceux du Bec & d'Anvers. Quelques écrivains ont avancé qu'il étoit imprimé dans l'*Anglia sacra*; mais on n'y a fait entrer que l'épître dédicatoire. * D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. VII, p.* 228.

ADALARIC, duc d'une partie de la Gascogne. Ce prince étant encore fort jeune, lorsque Loup II son pere, duc de Gascogne, fut pendu par ordre de Charlemagne, qu'il avoit trahi, & dont il avoit défait une partie de l'armée dans la vallée de Roncevaux, ne fut point enveloppé dans la disgrace de son pere. Charlemagne ayant confisqué le duché de Gascogne, donna en fief à Adalaric, pour son entretien, la partie de ce duché la plus voisine des Pyrenées, entr'autres le Bigorre, le Béarn, & la basse Navarre; c'étoit en 778. Adalaric n'en fut pas plus reconnoissant. Il fut à peine en âge de porter les armes, que soit pour venger la querelle de ses ancêtres, dépouillés du duché d'Aquitaine par la famille de Charlemagne, soit pour quelqu'autre motif que nous ignorons, il se mit à la tête de ses sujets, & commit diverses hostilités. Louis, fils de Charlemagne, convoqua l'assemblée générale du royaume d'Aquitaine, dans le dessein de faire punir séverement le coupable. Adalaric ayant exigé & reçu des otages pour sa propre sureté, avant que de comparoître, se trouva à l'assemblée, où il tâcha de justifier sa conduite. On eût bien voulu le punir selon qu'il le méritoit; mais la crainte qu'eut la diéte, que les Gascons sujets de ce duc, ne fissent mourir les ôtages qu'on lui avoit donnés, le sauva, & il fut renvoyé absous & chargé même de présens du roi d'Aquitaine. C'étoit en 788. Deux ans après, Charlemagne, mécontent de ce jugement, soumit l'affaire d'Adalaric à un nouvel examen à Wormes, dans une diéte générale de la nation, & Adalaric qui y comparut, n'ayant pu répondre à tous les chefs d'accusation formés contre lui, fut proscrit & condamné à un exil perpétuel. Les Gascons qui lui étoient fort attachés, irrités de cette condamnation, reprirent les armes, & Guillaume, duc de Toulouse, ayant peu de temps après pacifié toutes choses; une des conditions de la paix fut le rétablissement d'Adalaric dans le duché de Gascogne. Ce duc demeura quelques années dans la fidélité qu'il devoit à Louis *le Débonnaire*; mais enfin, las de se contraindre, il excita encore ses sujets à la révolte. Louis, informé du complot, lorsqu'il étoit prêt à éclater, se mit en marche à la tête de son armée, & arriva à Dax sur la frontiere de ces peuples. Les principaux d'entre les conjurés ayant refusé de venir le trouver, selon l'ordre qu'il leur en fit donner, avec assurance de leur pardonner, il s'avança dans le pays, où il ravagea tous les biens des rebelles, & détruisit leurs habitations. Les Gascons à l'extrémité, demanderent pardon & l'obtinrent. Mais Adalaric attaqua Louis dans des défilés, pendant que ce prince repassoit les montagnes après son retour de Pampelune: cette attaque fut malheureuse; ses troupes rebelles furent ou mises en fuite ou tuées, & lui-même périt dans ce combat, avec Centulle son second fils. D'autres disent qu'Adalaric fut pris & pendu sur le champ de bataille. Louis usa de clémence envers Scimin, fils aîné d'Adalaric, & envers Loup Centulle, son petit-fils, & leur accorda le duché de Gascogne, qu'ils partagerent entr'eux. C'étoit l'an 812. * *Hist. génér. du Langued. par* DD. Vaisette, *&* de Vic, *l. 9. passim.*

ADALBERON, XII abbé d'Elwangen, & depuis XXIII évêque d'Augsbourg, florissoit sur la fin du IX siécle, & au commencement du X. Il fut précepteur de Louis IV, fils de l'empereur Arnoul, qui le consultoit souvent sur les plus grandes affaires. Il écrivit quelques vies, comme celles de S. Ariolphe, premier abbé d'Elwangen, & mourut l'an 909. Hiltin lui succéda. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 39. Fleuri, *hist. eccl. l.* 55, *n.* 9.

ADALBERON, archevêque de Reims, & chancelier de France, dans le X siécle, étoit fils de Geofroi comte d'Ardenne. Après avoir succédé à Odalric l'an 969, il célebra plusieurs conciles, fit diverses fondations, & parut avec éclat, tant dans les occasions qui regardoient les intérêts de son église, que dans celles qui concernoient l'état. Il fut fait chancelier de France par Lothaire, & il exerça cette dignité sous son regne, sous celui de Louis V, & sous celui de Hugues *Capet*. Ce fut lui qui sacra ce dernier l'an 987. Parmi les épîtres de Gilbert, auparavant archevêque de Reims, pour lors archevêque de Ravenne, & depuis pape, sous le nom de Sylvestre II, nous en avons cinq qui sont écrites à Adalberon, & d'autres qu'Adalberon avoit écrites. Ce prélat mourut le 23 janvier de l'an 988. * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* D. Rivet, *hist. litt. t. VI.*

☞ ADALBERON, évêque de Laon, sur la fin du dixiéme, & au commencement du onziéme siécle, étoit né en Lorraine, d'une famille qu'on ne connoît que par ses grandes richesses. Il étudia à Reims, sous Gerbert, qui y enseignoit au moins dès 970. Il s'insinua bien avant dans l'amitié de son maître, & fit sous lui de tels progrès dans les lettres, qu'il passa dans la suite pour un des savans hommes de son siécle. Ayant eu le secret de gagner les bonnes graces du roi Lothaire, ce prince le fit élire, quoiqu'encore jeune, évêque de Laon à la mort de Roricon. Il fut ordonné le dimanche des rameaux 977 par l'archevêque de Reims, son métropolitain, & intronisé le propre jour de pâque. Le nouvel évêque porta à son église des sommes presqu'immenses, qui lui appartenoient en propre, & qu'il employa à augmenter les revenus de son évêché, & ceux de son chapitre. A la mort de Louis V, dernier roi de France de la race carlovingienne, Adalbéron embrassa avec zéle le parti de Hugues Capet: il eut même la perfidie de lui livrer Arnoul, archevêque de Reims, & Charles son oncle, qui se croyoient en sureté dans sa ville de Laon. L'an 991 Adalbéron se trouva au concile de Saint-Basle, où l'archevêque Arnoul fut déposé, & Gerbert élu en sa place. Deux ans après, en 993, il assista aussi à un autre concile provincial, & en 1008 à celui qui se tint à Chelles. Adalbéron gouverna l'église de Laon pendant cinquante-trois ans, & mourut le 19 de juillet 1030. Il fut enterré, avec la plupart de ses prédécesseurs, à l'abbaye de S. Vincent, à laquelle il avoit fait beaucoup de bien. On a de ce prélat un poëme satyrique, en quatre cens trente vers hexametres, adressé au roi Robert. Comme ce poëme renferme plusieurs traits historiques intéressans, Adrien de Valois en a donné une édition, avec divers autres monumens, en 1663, en un volume *in*-8°. Au temps de Sanderus, on voyoit à la bibliothéque de l'abbaye de Laubes, un autre poëme du même auteur, qui avoit pour titre: *De sancta Trinitate*, & qui étoit adressé aussi au roi Robert. D. Bernard Pez a découvert, dans la bibliothéque de l'électeur de Baviere, un autre ouvrage d'Adalbéron de Laon adressé à Foulques évêque d'Amiens. Il a pour titre: *De modo rectè argumentandi & prædicandi, dialogus.* Cet ouvrage est resté manuscrit. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 290.

ADALBERT, imposteur, *cherchez* ALDEBERT.

☞ ADALBERT, moine de Fleuri, mort en odeur de piété le 22 décembre 853. Il a composé l'histoire de la translation du corps de S. Benoît du mont Cassin en France. Après avoir dit deux mots de la destruction du mont Cassin, cet auteur donne en abrégé l'histoire de la fondation du monastere de Fleuri, où l'on trouve des choses curieuses. C'est le plus ancien auteur qui ait écrit sur l'origine de cette abbaye. Cette histoire se trouve à la tête de la *bibliothéque de Fleuri*, imprimée à Lyon en 1605, *in*-8°. & dans le recueil des Bollandistes, 21 mars, p. 300-305, D. Mabillon en a donné une nouvelle édition, *Act. SS.* t. 2, p. 337-359. Plusieurs au-

teurs ont confondu cet auteur, avec Adrevald, autre moine de Fleuri. On peut voir, dans l'*histoire littéraire de la France* de D. Rivet, t. V, p. 515 *& suiv.* l'origine de cette erreur, & les raisons qui la combattent.

☞ ADALBERT, moine, & écolâtre de S. Vincent de Metz, florissoit dans le dixiéme siécle, sous l'épiscopat d'Adalbéron, évêque de Metz, mort en 964. Il est auteur d'une chronique, dédiée à l'évêque Adalbéron, où il donnoit une liste suivie de tous les évêques de Metz, jusqu'à ce dernier. Trithême témoigne avoir vu cet ouvrage; mais personne ne nous apprend s'il existe encore. Les auteurs de l'*histoire littéraire de la France*, tom. VI, pag. 396, dont nous avons extrait cet article, attribuent à cet Adalbert, un abrégé des morales de S. Grégoire sur Job, auquel il a donné le titre de *miroir*, parcequ'il peut servir au lecteur, à lui faire connoître ses besoins spirituels. On juge par le grand nombre de copies de cet abrégé qui se trouvent dans les bibliothéques de France, qu'il y a été fort gouté & fort répandu. DD. Martenne & Durand en ont donné la préface dans leur *thesaurus anecdotorum*, t. 2, p. 84-85.

ADALBERT, archevêque de Saltzbourg en Baviere, fils de LADISLAS roi de Bohême. Il fut élu archevêque en 1168, & reçut le *pallium* du pape Alexandre III après avoir été chassé de son archevêché, parcequ'il tenoit le parti du pape contre Frederic *Barberousse*. Il fit bâtir la forteresse de Halmburg, pour se mettre en sureté contre cet empereur. Il y fut pris par ses diocésains; mais il recouvra la liberté peu de temps après, & mourut en 1200. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *metropolis Salisburgensis, &c.*

ADALBERT, archevêque de Magdebourg, fut élevé dans le monastere de S. Maximin de Trèves, d'où il fut tiré l'an 961 par Guillaume, archevêque de Mayence, fils de l'empereur Othon I, pour prêcher l'évangile aux Russiens, peuple de l'ancienne Sarmatie. Après avoir été sacré évêque des Russiens à Mayence, il alla dans leur pays; mais quoique la reine fût chrétienne, il trouva ces peuples si éloignés d'embrasser la religion, qu'il revint à Mayence, sans avoir tiré aucun fruit de sa mission. L'empereur Othon le fit abbé de Weissembourg, & ensuite on lui donna en 968 l'archevêché de Magdebourg nouvellement érigé, afin que cet archevêque pût travailler à la conversion des Sclavons, qui s'étoient établis le long de l'Elbe & de l'Oder. Adalbert mourut le 20 juin de l'an 981. * Vie d'Adalbert, *dans les siécles bénédictins* du P. Mabillon. Baillet, *vies des saints*. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du X siécle.*

ADALBERT, évêque de Prague, fils de Salwink & de Stresislan, de la premiere noblesse de Bohême, vint au monde l'an 956. Il fit ses études à Magdebourg sous Dietheric, & y fut reçu d'Adalbert, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Après la mort de cet archevêque, il retourna en Bohême, où il fut ordonné prêtre par l'évêque de Prague Dietmar. Il fut élu en la place de cet évêque, reçut d'Othon II l'investiture de l'évêché, & fut ordonné par l'archevêque de Mayence l'an 983. Les dereglemens du peuple de Bohême l'obligerent de quitter bientôt son évêché. Trois choses le porterent principalement à cette résolution; la premiere, que ce peuple ne faisoit point conscience d'avoir plusieurs femmes; la seconde, que les ecclésiastiques contractoient des mariages impunément; & la troisiéme, qu'il s'y faisoit un trafic honteux d'esclaves chrétiens, que ceux du pays vendoient aux Juifs. Après s'être demis à Rome de son évêché, il se retira pour quelque temps au mont Cassin, & fit ensuite profession de la vie monastique pendant quelques années dans le monastere de S. Boniface à Rome. Il en fut arraché deux différentes fois par les instances de l'archevêque de Mayence; mais la seconde fois les Bohémiens ne l'ayant pas voulu recevoir, il s'en alla prêcher l'évangile en Prusse, & de-là en Lithuanie, où ayant beaucoup souffert pour la foi, il reçut enfin la couronne du martyre l'an 997, percé de coups de lances par les païens. * Baronius. Bollandus. Mabillon. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du X siécle.* Baillet, *vies des saints.*

ADALBERT, *cherchez* ADELBERT.

ADALDAGUE, archevêque de Hambourg, eut un fort grand crédit pendant l'espace de cinquante ans à la cour des trois premiers Othons empereurs, dont le dernier cessa de vivre l'an 1002. Adalgue exerça auprès de ces princes la charge de chancelier, & fut auteur de la plupart des belles ordonnances qu'ils ont publiées. Ce fut aussi lui qui établit trois évêchés dans le Jutland, province de Danemarck; à savoir, ceux de Slefwik, de Ripen, & d'Arhusen. * Crantz, *l.* 4. *Saxon. c.* 3, *l.* 3. *metropol. c.* 16 *&* 26.

ADALGAIRE, *Adalgarius*, moine bénédictin dans l'abbaye de Corbie, & compagnon de Rembert, dont il fut successeur dans le siége de Brémen. Ayant été cité à Rome par le pape Formose, pour déduire les raisons du droit qu'il prétendoit sur l'église de Brémen, non-seulement Adalgaire n'y vint pas, mais il n'y envoya même aucun député de sa part. Suivant le zéle qu'il avoit d'étendre la religion dans les pays septentrionaux, il établit un séminaire de prêtres. Il mourut l'an de J. C. 909, après avoir gouverné son église l'espace de vingt ans.

ADALGISE, fils de DIDIER, dernier roi des Lombards. Après que son pere, vaincu par Charlemagne, eut perdu son état & sa liberté en 774, ce prince se retira à Verone, ville de Lombardie, du domaine de Venise sur l'Adige, puis à Constantinople, où il fut revêtu de la dignité de patrice. En 778 l'empereur Constantin, fils de Leon, lui donna des troupes, qui firent une descente en Calabre: mais elles y furent entierement défaites par les François. Adalgise se sauvant à peine de la bataille, dans laquelle Jean, l'un des généraux des Grecs, avoit été pris, se retira à Constantinople, où il mourut dans sa dignité de patrice. * Aimion, *l.* 4. Théophane. Cedrene.

ADALGISE, Lombard, prince de Salerne, avoit été chargé par Louis II, fils de Lothaire de défendre la ville de Bénévent; mais s'étant laissé gagner par les promesses des Grecs, il quitta le parti de ce prince pour se ranger de leur côté, & entraîna dans sa révolte toutes les villes du Samnium, de la Lucanie & de la Campanie. Mais Louis ayant bientôt repris toutes ces villes qui lui avoient manqué de fidélité, Adalgise se retira dans l'isle de Corse. * *Chron. Phil.* 4.

ADALGISE, François de nation, moine du couvent de S. Théodoric du Mont-Or à Reims, fleurit vers l'an 1150. Il écrivit l'histoire des miracles de S. Théodoric, abbé de Reims, par l'ordre des PP. du couvent, ausquels il dédia son ouvrage, qui se trouve dans les siécles bénédictins du P. Mabillon, *siécle I, p.* 622. Voyez aussi Cave, *de script. eccles.*

ADALGOTHE, *Adalgothus*, onziéme archevêque de Magdebourg, lequel du temps de Henri IV empereur, établit la coutume de donner tous les ans à cent pauvres pendant le carême, par chaque jour, à chacun un pain & un harang. * Crantzius, *l.* 4. *metrop. c.* 32.

ADALVALDE, *Adalvaldus*, fils d'*Agilulfe*, duc de Turin, n'étant encore qu'enfant, fut reconnu roi des Lombards par tout le peuple, l'an 616, & reçut toutes les marques de la royauté dans le cirque. L'empereur Héraclius lui envoya un ambassadeur nommé Eusebe en 626. Cet Eusebe, soit qu'il exécutât les ordres de son maître, ou qu'il suivît son propre mouvement, prit un jour l'occasion qu'Adalvalde sortoit du bain, pour lui présenter d'une liqueur comme fort bonne & bienfaisante en cette occasion. Mais ce jeune roi ne l'eut pas plutôt bue, qu'il commença à perdre l'usage de la raison. Dès que l'ambassadeur s'en fut apperçu, il poussa ce prince insensé, sous prétexte de

mettre sa personne en sureté, à faire mourir les plus qualifiés d'entre les Lombards. Son mauvais conseil fut aussitôt suivi, & dix des plus grands seigneurs furent d'abord mis à mort. Les seigneurs Lombards, prévoyant que le mal alloit augmenter, & appréhendant avec raison qu'il n'en arrivât autant à chacun d'eux, souleverent le peuple, & chasserent ce prince avec sa mere Theodelinde. * Sigonius, *l. 2. regni Ital.* Paul Diacre, *hist. Longob. lib.* 4.

ADALULFE, grand seigneur parmi les Lombards, ayant eu la témérité d'attenter à l'honneur de Gundebergue, épouse d'Arioalde, roi des Lombards, elle lui témoigna toute l'indignation que méritoit son insolence. Adalulfe, appréhendant que le bruit n'en vînt jusqu'aux oreilles du roi, & que la reine elle-même ne s'en plaignît, prit les devans, alla trouver le roi, & accusa la princesse de trahison. Le prince le croyant trop légérement, fit enfermer Gundebergue dans une étroite prison. Elle passa trois ans dans ce triste état, jusqu'à ce que Clotaire roi de France, touché du sort de cette princesse, envoya des ambassadeurs à Arioalde, pour lui dire qu'il ne lui étoit pas permis sur une simple accusation, avancée sans preuves, de traiter ainsi Gundebergue, sortie du sang royal de France, & de la dépouiller ainsi de tous les honneurs dus à sa qualité & à son rang. Le roi Arioalde répondit aux ambassadeurs, qu'il avoit ses raisons d'en user ainsi. Un des ambassadeurs nommé Asoulde, prenant la parole: *Nous serons de votre sentiment*, dit-il au roi, *si vous voulez bien permettre à la reine de se justifier par quelqu'un de ses officiers qui soit dans ses intérêts, & qui se battra en duel avec son accusateur.* La proposition fut acceptée; & aussitôt Aripert, proche parent de la reine, fit venir un nommé Pitto pour se battre avec Adalulfe, qui accepta le défi; ils combattirent l'un contre l'autre; la vérité fut reconnue, la victoire se déclara pour l'innocence. Adalulfe fut tué sur le champ: Arioalde fit sortir Gundebergue de prison, & lui rendit tout le crédit & tous les honneurs qu'elle méritoit, & comme innocente & comme reine. Cela arriva en l'année 623. * Fredegaire, *c.* 51.

ADAM est le mot ordinaire dont les Hébreux se servent pour exprimer l'homme. Il signifie *terre rouge*; mais ce nom se donne particulierement au premier homme, que Dieu créa de ses propres mains, le sixiéme jour de la création du monde, comme il est dit dans le premier chapitre de la Genèse, *v. 26. Faisons*, dit Dieu, *l'homme à notre image & ressemblance; qu'il préside aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les reptiles qui se remuent sur la terre, & à toute la terre; Dieu créa l'homme à son image, il le fit à l'image de Dieu, & il le créa mâle & femelle* Les circonstances de cette création sont rapportées dans le 2 chapitre *v. 7 de la Genèse.* Le Seigneur forma l'homme du limon de la terre, ou comme porte l'hébreu, *de la poussiere de la terre, & il souffla sur son visage un souffle de vie; & l'homme devint vivant & animé.* Dieu le mit dans un jardin délicieux qu'il avoit planté, rempli de toutes sortes d'arbres, afin qu'il le cultivât & le gardât. Il lui laissa la liberté de manger de tous les fruits des arbres du paradis de délices, à l'exception du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal, dont il lui défendit expressément de manger, sous peine de mourir, c'est-à-dire, de devenir mortel à l'heure même qu'il en mangeroit. Dieu tira ensuite Eve de sa côte, & la lui donna pour femme, les bénit, & leur dit de croître & de multiplier, & de remplir la terre. Il fit nommer tous les animaux par Adam. Adam & Eve étoient alors nuds, & n'en rougissoient pas. S'ils n'eussent pas contrevenu à l'ordre de Dieu, ils fussent demeuré dans cet état heureux, dans lequel ils eussent été exempts des incommodités de la vie, & même de la mort. Mais Eve, séduite par le serpent, gouta & mangea du fruit de l'arbre dont Dieu lui avoit défendu de manger, & en donna à Adam qui en mangea. Ils reconnurent aussitôt leur nudité, & se cacherent, quand ils entendirent la voix du Seigneur. Dieu ayant demandé à Adam pourquoi il avoit mangé du fruit défendu, il rejetta la faute sur sa femme, & la femme sur le serpent. Dieu maudit le serpent; dit à la femme qu'en punition de sa faute elle seroit sujette à plusieurs incommodités pendant sa grossesse; qu'elle mettroit au monde ses enfans avec douleur, & qu'elle seroit sous la domination de l'homme. Dieu dit à Adam que la terre seroit maudite à cause de sa désobéissance; qu'il n'en tireroit de quoi se nourir qu'avec beaucoup de travail; qu'elle ne produiroit que des épines & des ronces; & qu'il ne mangeroit son pain qu'à la sueur de son visage, jusqu'à ce qu'il retournât en la terre, dont il étoit formé. *Car*, lui dit-il, *vous êtes poussiere, & vous retournerez en poussiere.* Cette malédiction ne regardoit pas seulement Adam, mais aussi toute sa postérité. Dieu lui fit ensuite sentir sa faute par cette ironie: *Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal*, parcequ'Eve s'étoit laissé séduire par la promesse que le serpent lui avoit faite, que s'ils mangeoient du fruit défendu, ils deviendroient comme des dieux, sachant le bien & le mal. Dieu chassa ensuite Adam du jardin de délices, afin qu'il cultivât la terre; & après qu'il l'en eut chassé, il mit des cherubins à l'entrée du jardin avec un glaive étincelant pour le garder. Adam ainsi banni du paradis terrestre, connut sa femme, & lui donna le nom d'*Eve*, parcequ'elle devoit être la mere de tous les vivans. Elle conçut & enfanta un fils qu'elle nomma *Cain*; elle en eut peu de temps après un second, qui fut nommé *Abel*; & un troisiéme l'an 130 du monde qui fut appellé *Seth.* Adam vécut encore 800 ans depuis la naissance de Seth, & eut des fils & des filles. Il mourut âgé de 930 ans.

Voilà tout ce que l'écriture nous apprend de la vie d'Adam, depuis le premier chapitre de la Genèse jusqu'au sixiéme. Le reste de ce qu'on en dit est ou incertain ou faux, ou plein de rêveries & d'erreurs. Il paroît qu'on ne peut pas nier qu'Adam n'ait été créé parfait quant à l'esprit, doué d'un bon sens, & capable de bien raisonner sur toutes choses; mais qu'il ait possedé en perfection toutes les sciences & les arts, c'est ce qu'on ne peut assurer, non plus que ce que quelques-uns ont dit de sa beauté parfaite. Il faut mettre au rang des rêveries, ce que les rabbins, (entr'autres, Manassés-ben-Israël, & Maïmonides) ont avancé, qu'il avoit été créé mâle & femelle, c'est-à-dire, avec deux corps, & que la formation d'Eve n'a été que la séparation du corps de la femme de celui de l'homme; & ce que les Juifs assurent qu'il a été créé avec la circoncision. Mais rien n'est plus ridicule en ce genre, que ce qu'ont avancé quelques rabbins, que le corps d'Adam s'étendoit depuis le bout du monde jusqu'à l'autre, ou qu'il étoit d'une taille gigantesque. On ne doit pas ajouter non plus beaucoup de foi à ce que plusieurs auteurs ecclésiastiques, comme Origène, Tertullien, ou l'auteur du poëme contre Marcion qui lui est attribué, S. Athanase, S. Basile, S. Chrysostome, S. Epiphane, S. Ambroise, (*epist.* 71) & S. Augustin, ont avancé qu'Adam avoit été enterré, ou qu'au moins sa tête avoit été apportée sur la montagne appellée *Golgotha*, ou le Calvaire, sur laquelle Jesus-Christ a été crucifié, afin que l'aspersion du sang du nouvel Adam expiât le péché du vieil Adam. S. Jerôme, (*in c. 27. Matth.*) a regardé cette opinion comme une fable: cependant ce qu'il assure, (*epist. ad Pausan. & in c. 5. epist. ad Eph.*) qu'Adam a été enterré à Hebron ou Cariatharbé, n'a pas beaucoup plus de fondement; & il y a apparence qu'il a été trompé par un passage de Josué, (*c. 14, v. 13 & 14.*) où il est dit qu'un grand homme, pere d'Enach, étoit enterré à Hebron. Il a peut-être pris le mot d'Adam appellatif pour le nom propre du premier homme.

On a débité plusieurs erreurs au sujet d'Adam; pre-

mierement la Peyrere, né protestant (dans son systême préadamitique) prétend qu'Adam n'étoit pas le premier homme; mais qu'il y en a eu d'autres avant lui. La seconde erreur est celle de Tatien, ancien hérétique, qui a cru qu'Adam n'avoit pas été sauvé. Cette opinion a été rejettée comme une erreur dès le second siécle de l'église, par S. Irenée (*l.* 1, *c.* 30 & 31, *l.* 3, *c.* 33 & 39,) ensuite par Tertullien, (*præscript. l.* 52,) par S. Epiphane, (*hæres.* 46,) par S. Augustin, qui assure que la croyance commune de l'église, est qu'Adam est sauvé, (*epist* 164,) & par plusieurs autres peres, ensorte qu'il est surprenant que l'abbé Rupert, auteur du XII siécle, ait douté du salut d'Adam, dans son commentaire sur le *c.* 3 *de la Genèse*. Ce qu'Origène, S. Athanase, S. Augustin & quelques autres anciens peres, ont dit qu'Adam fut un de ceux qui ressusciterent avec J. C. n'est pas certain. Il est plus probable qu'il a eu le même sort que les autres patriarches, dont l'ame a été délivrée des enfers ou des lymbes, où elle attendoit avec les autres la résurrection, & placée dans le ciel dans le temps que J. C. est ressuscité. Les Grecs & les Orientaux célebrent la fête d'Adam & d'Eve le 19 décembre. Les martyrologes latins varient: les uns la mettent au 24 avril, les autres au 24 décembre, & la plupart dans l'espace de la semaine de la septuagésime, dans laquelle on lit dans l'office de l'église, l'histoire de la création, & celle d'Adam & d'Eve. * Baillet, *vies des saints de l'ancien testament.*

On a attribué plusieurs livres à Adam. Les Juifs prétendent qu'il avoit fait un livre sur la création du monde, & un autre livre sur la divinité. Un auteur Mahométan, nommé *Kissæus*, rapporte qu'Abraham étant allé au pays des Sabéens, ouvrit le coffre d'Adam, & y trouva ses livres, avec ceux de Seth, & ceux d'Esdris ou d'Enoch. Ils disent qu'Adam avoit une vingtaine de livres tombés du ciel, qui contenoient plusieurs loix, plusieurs promesses & plusieurs menaces de Dieu, & les prédictions de plusieurs événemens. Quelques rabbins attribuent le pseaume 92 à Adam, & il se trouve des manuscrits où le titre chaldaïque porte, que c'est le cantique que le premier homme récita pour le jour du sabbat. * Heidegger, *hist. patriarc. tom.* 1. Hottinger, *hist. orient.* Stanley, *philosoph. orient. l.* 3.

☞ ADAM, surnommé *de Paris*, du lieu de sa naissance, florissoit peu d'années après le milieu du XI siécle. S'étant instruit à fonds des arts libéraux dans son pays, & desirant encore acquérir les sciences que professoient les Grecs, il entreprit à ce dessein un voyage à Athènes. Il fut reçu avec honneur, à Spalatro en Dalmatie, par l'archevêque Laurent, qui l'engagea à mettre en meilleur style les actes des SS. martyrs *Domnie* & *Anastase*. Adam s'y prêta volontiers: & depuis il composa des hymnes, & mit en vers tout ce qui se chantoit en musique dans l'office de S. Domnie en particulier. On ne dit point ce que sont devenus les actes de S. Anastase. Pour ceux de S. Domnie, qu'Adam avoit retouchés, le P. Henschenius les a publiés au onziéme jour d'avril, en les accompagnant d'observations préliminaires, & de quelques notes. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. VII. p. 510, 511.

ADAM, chanoine de l'église de Brémen dans la basse Saxe, a vécu sur la fin du XI siécle, en 1070. Il étoit né en Misnie, & fut surnommé *de Brémen*, parcequ'il étoit chanoine de cette ville, où il vint étant encore fort jeune. Il a écrit une histoire ecclésiastique, partagée en quatre livres, dans lesquels il traite de l'origine & de la propagation de la foi dans les pays septentrionaux, & particulierement dans les diocèses de Brémen & de Hambourg, depuis le regne de Charlemagne jusqu'à celui de Henri IV empereur. Il a mis à la fin un petit traité de la situation du Danemarck, & des autres royaumes du nord, de la nature de ce pays, de la religion & des mœurs des habitans. Le cardinal Baronius le loue comme un auteur sincere & digne de foi. Il dédia son ouvrage à Liemar évêque de Brémen, & il y témoigne dans la conclusion qu'il a faite en vers, qu'il l'avoit composé étant encore fort jeune.

Ergo fave votis, parce & juvenilibus ausis.

Cet ouvrage a été donné par Lindembroek, & imprimé à Hanau, en 1579; à Leyde, en 1595; & ensuite à Helmstad, en 1670. * Helmoldus, *in chron. Slav.* Baronius, *A. C.* 980 & 983. Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *de hist. latin. &c.* M. Du-Pin, *hist. des aut. ecclef. du XI siécle.*

ADAM, abbé de S. Denys, vivoit dans le XI siécle, sous le regne de Louis *le Gros*. Il fut employé dans diverses affaires, & eut avec Matthieu de Montmorenci quelques différends, que le roi Louis *le Gros* se donna lui-même la peine de régler. Adam reçut à S. Denys le pape Pascal II, qui lui écrivit depuis. Il mourut en 1122, & eut pour successeur l'abbé Suger. * Doublet, *annal. de S. Denys.* Sainte Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *hist. de Montmorenci.* Pagi, *crit. in annal. Bar. ad ann.* 1120.

ADAM, surnommé d'*Evesham*, qui est peut-être le même qu'Adam surnommé l'*Ancien*, dont nous parlerons plus bas, étoit abbé d'un monastere de ce nom en Angleterre, & vivoit vers l'an 1160. Pitseus dit qu'il étoit de l'ordre de S. Benoît; & Possevin le place dans celui de Cîteaux. Il laissa un volume de sermons, un autre d'épîtres, un livre du miracle de la sainte eucharistie, &c. * Pitseus, *de script. Anglic.* Possevin, *in apparat. sacro.*

ADAM, surnommé l'*Ancien*, qui peut-être est le même que le précédent, religieux de l'ordre de Cîteaux dans le monastere de Killosen, en Ecosse, *Killocensis*. Nous avons de lui des sermons, & quelques traités de piété. Le premier ouvrage est un *in*-4°, imprimé à Paris en 1558. * Maraccius, *biblioth. Marian.* Carol. de Visch, *biblioth. Cisterc.*

ADAM, abbé de Perseigne au diocèse du Mans, sur la fin du XI siécle, s'étoit appliqué à la prédication. Il avoit composé plusieurs discours pour ses religieux, des homélies sur les Saints, & sur différentes matieres; & quelques commentaires sur l'écriture, dont Trithême fait mention, sans les avoir vus. M. Baluze nous a donné dans le premier tome de ses *Miscellanea*, cinq lettres morales de cet auteur, adressées à Osnond, moine de Mortemer en Normandie. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XI siécle.*

ADAM DE PREMONTRÉ, *cherchez* PREMONTRÉ (Adam de)

ADAM *de S. Victor*, chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor-lès-Paris, dans le XII siécle, vivoit dans ce monastere sous l'abbé Guerin, avec Richard de S. Victor, Pierre Comestor & d'autres grands hommes. Il composa quelques traités, & mourut le 8 juillet de l'an 1177, ayant fait lui-même son épitaphe en quatorze vers, que l'on voit encore dans le cloître de S. Victor.

ADAM, dit de Dorham, *Dorensis*, parcequ'il étoit religieux de ce monastere de l'ordre de Cîteaux près d'Hereford en Angleterre, vivoit vers l'an 1200, & écrivit en vers un traité contre un ouvrage de Sylvestre Girald, intitulé, *Speculum*, où ce dernier parloit contre les moines. Adam composa aussi *rudimenta musica*, *&c.* * Pitseus. Carol. de Visch.

ADAM, dit *de Barkinge*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1217, étoit docteur d'Oxfort, & passoit pour un des plus savans hommes de son temps. Il écrivit sur l'ancien & le nouveau testament. *De duplici Christi natura. De serie sex ætatum*, *&c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4, *biblioth. sacr.* Pitseus. Vossius, &c.

ADAM, appellé d'*Arras*, parcequ'il étoit natif de cette ville, vivoit dans le XIII siécle. Gazet & Sainte-Marthe soutiennent qu'il fut archidiacre de Paris, puis chanoine d'Illers, & enfin évêque de Térouane, ville sur

les frontieres de la Picardie & de l'Artois, que Charles-*Quint* a détruite. Adam fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville en 1213, & prit l'habit de religieux en 1229, à Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Il a laissé l'histoire de cet ordre. * Gazet, *hist. eccles. des Pays-Bas.* Sainte Marthe. *Gall. christ.* Locrius, *de script. Arthes.* Valére André, *biblioth. belg.* Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Le Mire. Henriquez.

ADAM, religieux du monastere d'Aldersbac en Baviere, de l'ordre de Cîteaux, a vécu vers l'an 1250. Il fit un traité de théologie morale en vers, dont Caramuel a parlé avec éloge, *in epist. dedic. I P. theolog.* * Carol. de Visch, *bibl. Cisterc.*

ADAM *de Marisco*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. François, & docteur d'Oxford, étoit de Sommerset, & s'acquit une grande réputation dans le XIII siécle. Il alla en Italie, où il eut beaucoup de part en l'amitié de S. Antoine de Padoue. Ce fut à sa considération que Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln, laissa en mourant une partie de sa bibliothéque aux cordeliers d'Oxford. Adam de Marisco l'augmenta par ses ouvrages dignes d'un homme qu'on surnomma le docteur éclairé, *Doctor illustratus.* Il écrivit sur le cantique des cantiques; des questions de théologie; sur le maître des sentences; des paraphrases sur S. Denys l'Aréopagite, &c. & mourut vers l'an 1257. * Wadingue, *in annal. Minor.* Willot, *Athen. Francisc.* Sixte de Sienne. Possevin. Pitseus.

ADAM, dit *le chartreux.*, Anglois de nation, & religieux de l'ordre des chartreux, sous le regne d'Edouard III, en 1310. Outre la vie de S. Hugues de Lincoln, il écrivit quelques traités, *de sumptione eucharistiæ. De patientia tribulationum, &c.* * Petreius, *bibl. Carthusian.* Pitseus, *de script. Anglic.* Vossius, *de hist. Lat.*

ADAM, de l'ordre de Cîteaux, Anglois de nation, docteur de l'université d'Oxford, & abbé de Royallieu, *loci regii*, près de cette ville, écrivit divers traités, *de cavendo ab hæresi. De ordine monastico. Dialogus rationis & animæ, &c.* Il a fleuri vers l'an 1368. * Pitseus, *de scrip. Anglic.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc.*

ADAM, surnommé d'*Orleton*, naquit à Hereford, dans le XIV siécle. Après avoir été reçu docteur en droit, il fut fait évêque d'Hereford, de Worchester & de Winchester. Il causa beaucoup de troubles en Angleterre, & fut auteur de cette réponse ambiguë, qui couta la vie à Edouard II. *Edwardum regem occidere nolite timere bonum est*; qu'on peut expliquer, ou, *Ne tuez pas le roi Edouard, il est bon de craindre*, ou, *n'ayez point de crainte de tuer le roi Edouard, c'est une bonne action.* Il vécut fort long-temps aveugle, & mourut en cet état en 1375, sans être regreté du public. * *Dict. Anglois.*

ADAM ou ADAMANTIO, savant religieux de l'ordre de S. Augustin, dans le XIV siécle, étoit de Florence, & se rendit célébre par la connoissance qu'il avoit des langues orientales. Son panégyriste dit qu'il parloit aussi facilement l'hébreu & le grec que l'italien. Il se trouva au concile de Trente en qualité d'ambassadeur des cantons Suisses catholiques, & il s'y acquit beaucoup de réputation. Le pape Gregoire XIII le fit venir à Rome, pour traduire & corriger le talmud des Hébreux. Adam mourut en travaillant à cet ouvrage, le 15 janvier de l'an 1581. * Cornelius Curtius *in elog. vir. illustr. ordin. eremit S. Augustini*, p. 173 & suivantes.

ADAM (François) publia en 1592 un ouvrage en deux livres, *De rebus in civitate Firmana gestis.* * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ADAM (Melchior) dans le XVII siécle, né dans le territoire de Grotkaw en Silésie, fit ses études dans le collége de Brieg, où les ducs de ce nom avoient grand soin de faire fleurir les belles-lettres, & sur-tout le calvinisme, dont il fit profession. Ce jeune homme eut part, pour continuer ses études, aux libéralités que Joachim Bergerus, grand seigneur, avoit destinées à l'entretien d'un certain nombre d'écoliers. Ensuite devenu recteur d'un collége à Heidelberg, il publia en 1615 à Francfort *in*-8°, le premier volume de ses hommes illustres d'Allemagne, contenant les philosophes & les gens de lettres. Ce volume fut suivi de trois autres imprimés à Heidelberg, en 1620, qui renferment les vies des théologiens, des jurisconsultes, des politiques & des médecins. Tous les savans, dont on voit la vie dans ces quatre tomes, ont vécu dans le XVI siécle, ou au commencement du XVII, & sont tous Allemans; il y en a quelques-uns des autres pays; mais presque tous protestans, dont notre auteur publia les vies séparément en l'année 1618. Les luthériens l'accusent de partialité, & ne veulent pas qu'on juge de l'Allemagne savante par son recueil. Il mourut l'an 1622. Ses autres ouvrages sont, *Apographum monumentorum Heidelbergensium. Notæ in orationem Julii Cæsaris Scaligeri pro M. T. Cicerone contra Ciceronianum Erasmi. Parodiæ & metaphrases horatianæ.* * *Voyez son épître dédicatoire, Germ. theolog. l'épître dédicatoire, German. philos.* Konig. *biblioth. vetus & nova.* Bayle, *dict. crit.*

ADAM, archidiacre de la chambre patriarchale, & supérieur des religieux de la Chaldée, fut envoyé à Rome au commencement du XVII siécle, par Elie, patriarche nestorien de Babylone. Ce patriarche ayant fait examiner par ses évêques la profession de foi que le pape Paul V lui avoit envoyée, chargea Adam de la présenter au pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits; & il lui donna ordre d'y corriger tout ce que le pape n'approuveroit pas. Ce religieux étant arrivé à Rome, s'acquitta de sa commission. Il avoit apporté avec lui un mémoire, par lequel il prétendoit allier la foi des orientaux avec celle de l'église romaine, & faire voir que leurs différends n'étoient qu'une dispute de mots. Pierre Strozza, secrétaire de Paul V, fut chargé de répondre à cet écrit. Il rejetta les explications de l'envoyé du patriarche, & l'obligea de renoncer à sa doctrine, & de se soumettre non-seulement aux dogmes, mais aussi aux expressions de l'église romaine. Il signa tout ce qui lui fut proposé de la part du pape; & non content d'avoir abjuré toutes les erreurs de sa nation, il fit des livres qu'il adressa à ses compatriotes, pour leur communiquer les lumieres qu'il avoit acquises à Rome, & pour les désabuser de leurs erreurs. Il partit de Rome au bout de trois ans, & porta à Elie un bref de Paul V, qui rejettoit les moyens d'accommodement que ce patriarche avoit proposés, & l'exhortoit à condamner tous les termes qui pouroient couvrir l'erreur des nestoriens. Adam fut accompagné de deux jésuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiere réunion de cette secte. * Aubert le Mire, *de statu religionis christianæ.* Moni, *hist. crit. du levant.* Bayle, *dict. crit.* Voyez l'épître du patriarche de Babylone à Paul V, qui est à la tête du livre de Strozza intitulé *de Chaldæorum dogmatibus disputatio.*

ADAM (Guillaume d') né à Gallingham, dans la province de Kent, dans le XVI siécle, fut un des plus célebres pilotes d'Angleterre, & fut le premier Anglois qui découvrit le Japon. Il commença à voyager vers ces isles éloignées, en 1568, & y mourut environ l'an 1612. * *Dict. anglois.*

☞ ADAM (Guillaume) avocat au parlement, est auteur d'un plaidoyé par lui fait en la cour des aydes sur l'exemption des avocats, de la collecte des tailles, qui a été imprimé avec l'arrêt intervenu en faveur des avocats. Paris 1628. *in*-8°, *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

ADAM (Jean) jésuite François, prédicateur dans le XVII siécle, étoit du Limosin, & entra chez les jésuites l'an 1622, à l'âge de 14 ans. Après avoir régenté les humanités & la philosophie, il prêcha pendant quarante ans dans les principales villes de France, à Paris & à la cour. Le second jeudi de carême de l'année 1650, il fit un sermon dans l'église de S. Paul à Paris, qui

fit beaucoup de bruit. Il fut accusé de n'y avoir pas parlé avec assez de respect de S. Augustin, & l'on fit un écrit sur ce sujet contre lui. Le pere Adam, au lieu de se justifier sur une accusation si grave, se mit à faire des livres; il traduisit en françois les pseaumes, les hymnes & les prieres de l'office de l'église, & fit imprimer sa traduction avec le latin à côté en 1650, pour l'opposer aux heures de Port-Royal. La traduction de ces hymnes en vers fut critiquée par Guillaume le Roi, abbé de Haute-Fontaine, qui se déguisa sous le nom de *la Tour*, & fit imprimer sa critique à Paris *in*-4° 1651. Le pere Adam se jetta aussi dans la controverse, & fit un livre intitulé, *Calvin défait par soi-même, & par S. Augustin*, imprimé à Paris en 1650, *in*-8°; un autre intitulé, *la régle de la foi, tirée de l'écriture sainte & des peres*, imprimée en 1651. Il fut envoyé à Sedan, afin d'y établir un collége de jésuites, & il travailla à la conversion des protestans. En 1659 il alla à Loudun pour y prêcher, pendant que ceux de la religion P. R. y tenoient un synode national. Ce fut là qu'il prit la défense du ministre Cottibi nouvellement converti, & qu'il fit en 1660 une réplique à l'écrit que M. Daillé avoit fait contre la lettre de ce ministre converti. Le pere Adam fut après cela procureur de la province de Champagne à Rome, & ensuite supérieur de la maison professe de Bourdeaux, où il mourut le 12 mai 1684. Il a aussi publié le *Triomphe de l'eucharistie* contre le ministre Claude, imprimé à Sedan en 1671; une octave de *controverse sur l'eucharistie*, imprimée à Bourdeaux en 1675, & une vie de S. François de Borgia.

ADAM (Jean) de Rugenwald en Poméranie, a composé des odes, des parodies & d'autres ouvrages publiés en 1612. On publia aussi à Francfort sur le Mein en 1616 *in*-4°, sous le même nom de Jean Adam un livre intitulé, *Bartholomæi Pitisci, & Abrahami Sculteti melitomata psalmica, sive idea concionum in psalmos Davidis*. * Konig. *biblioth. vetus & nova*.

ADAM (Thomas d') né à Wem en Angleterre, dans le comté de Shrop, fut drapier à Londres, & en devint maire. Le Roi d'Angleterre Charles II le fit chevalier à la Haye, avant son rétablissement. Il y avoit été député de la part de la ville de Londres. Il donna la maison où il étoit né, pour en faire une école publique, qu'il dota avantageusement. * *Dict. Anglois*.

ADAM ou ADEM (Mohammed Ben) auteur Arabe, qui a fait un commentaire sur le livre intitulé, *Estah galath-al-Mohadethin*, c'est-à-dire; *la correction des fautes qui se trouvent dans les ouvrages des traditionaires*. Cet auteur étoit natif de la ville de Herat en Khorassan. Il y a encore un autre auteur qui se nomme *Ebn Adam*. * D'Herbelot, *biblioth. orient*.

ADAM, maître Adam, ou le menuisier de Nevers, poëte, *cherchez* BILLAUT.

ADAM EASTON, *cherchez* EASTON.

ADAM GODDAM, *cherchez* GODDAM.

ADAM HEMLINGTON, natif de Norfolck en Angleterre, religieux de l'ordre des carmes, & docteur de l'université d'Oxford, florissoit dans le XV siécle. Il a laissé un volume de sermons, un autre intitulé, *Quæstiones ordinariæ, &c.* On dit qu'il mourut en 1420. * Leland & Pitseus, *de scrip. Ang.* Possevin, *Appar.* Alegre, *in parad. Carmel.*

ADAM DE MUREMUTH, Anglois de nation, & chanoine de S. Paul de Londres, fut envoyé à Rome par Gautier Raynaldi, archevêque de Cantorberi. A son retour en Angleterre, il s'attacha à l'histoire, & composa deux chroniques, qui comprenoient l'espace de soixante & dix-huit ans, depuis l'année 1302. Il vivoit vers l'an 1380. Quelques auteurs ont écrit, que sur la fin de ses jours il prit l'habit de religieux de Cîteaux. * Pitseus. *de script. Ang.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc.*

ADAM SAXLINGHAM, de Norwick en Angleterre, où il prit l'habit de religieux de l'ordre des carmes, florissoit vers l'an 1350, & fit estimer son éloquence dans la chaire, & sa subtilité dans la dispute. Il a laissé quelques sermons, & quelques ouvrages de philosophie & de théologie. * Possevin. *in appar. sacr.* Pitseus. Alegre, *in paradiso Carmel.*

ADAMA, ville de la Pentapole, située dans une belle vallée de la Palestine, où est maintenant la mer Morte. Elle est une des cinq qui furent consumées par le feu du ciel, pour avoir eu part au crime de Sodome & de Gomorrhe. * *Gen. c.* 10. Adrich. *dans sa carte de la Terre Sainte*. Baudrand.

ADAMA ou EDEMA, ville de la tribu de Nephtali. * *Josué XIX. 36.*

ADAMÆUS (Theodoric ou Thierri) de Swallemberg dans le pays de Gueldre, écrivit des notes sur le livre de Procope, de *ædificiis Justiniani imper.* Il écrivit aussi sur l'isle de Rhodes, & sur la concorde entre les chrétiens. * Swertius, *Athenæ Belgic. p.* 685.

ADAMAN ou ADAMNAN, surnommé *Cèlude*, abbé d'un monastere d'Irlande (qui de son temps s'appelloit Ecosse) vivoit sur la fin du VII siécle, vers l'an 690. Il s'est fait connoître par deux ouvrages qu'il publia; l'un qui contient une description des lieux saints de la Palestine; & l'autre, pour fixer le temps de la célébration de la fête de pâque. Il a aussi écrit la vie de S. Colomban, abbé de Luxeuil. Bede parlant du premier des ouvrages d'Adaman, dit qu'un évêque François nommé Arculphe, qui avoit fait le voyage de Jérusalem, étant jetté sur les côtes d'Irlande, apprit à Adaman tout ce que celui-ci mit par écrit; & il donna quelques extraits de cet ouvrage, qui fut très-estimé en Angleterre. * Bede, *l.* 5, *hist. eccles. Ang.* Matthieu de Westminster, *ad an.* 701. Sigebert. Trithem. Baronius. Canisius. Possevin. Vossius, *de hist. latin. l.* 1, *c.* 27, *& de scient. mathem. c.* 67, § 15. *c.* 70, § 2. M. Du-pin, *bibl. des aut. ecclés. du VII siécle*.

ADAMANTHÉE fut, selon les mythologistes, une des nourices de Jupiter dans l'isle de Créte. Elle le tenoit suspendu au milieu d'un arbre dans son berceau, afin qu'on ne pût le trouver; & de peur qu'on n'entendît les cris de cet enfant, elle assembla les jeunes garçons de l'isle pour faire un grand bruit autour de l'arbre, en frapant sur des boucliers d'airain. Au lieu d'Adamanthée, on doit lire selon d'autres auteurs, *Adrastée* ou *Amalthée*. * Hygin, *c.* 139. Apollod. *l.* 1. Ovide, *fast. l.* 4.

ADAMANTIUS, sophiste, & auteur Grec, a écrit deux livres de la physionomie, dédiés à l'empereur Constance, & que Janus Cornarius a traduits en latin en 1544. * Konig, *bibl. vetus & nova*.

ADAMAR, étant enfant, fut fait eunuque par Cotys, roi de Thrace. Il fut si sensible à cet affront, que dès qu'il fut en âge, il se révolta contre ce prince. * Aristote. *pol. l.* 5, *c.* 10.

ADAMI, ville de la tribu de Nephtali: quelques-uns lisent *Adami Nekeb*, en joignant le nom qui suit; mais les Talmudistes & les Septante en font deux villes. * *Josué* 19, 33. Relandi *Palæst.*

ADAMI (Tobie) célébre jurisconsulte d'Allemagne. Dès sa jeunesse il témoigna beaucoup de penchant pour l'étude, & l'an 1611 il voyagea en Gréce, en Syrie, & dans la Palestine, & s'en retourna par Malte en Italie. Il s'arrêta pendant huit mois à Naples, pour profiter de la science & des talens de Campanella, qui y étoit prisonnier, & pour qui Adami avoit une estime singuliere. Campanella de son côté lui communiqua tout ce qu'il savoit, & lui remit plusieurs de ses manuscrits, afin qu'il les fît imprimer. Adami a publié en effet *Philosophia realis; Prodromus philosophiæ Campanellæ; de magia, lib. IV*, & plusieurs autres ouvrages de ce savant. Il fut ensuite conseiller à la cour du prince de Weimar, & mourut le 29 septembre 1643. * Witte, *biogr.*

ADAMI (Annibal) Italien, né à Fermo dans le Picentin, l'an 1626, entra dans la société des jésuites en 1641, & y fit en son temps la profession des quatre

vœux,

vœux. Après avoir professé la rhétorique dans le collége de sa société à Rome, il vaqua au ministere de la prédication pendant un nombre d'années. Il est mort dans la maison professe de sa compagnie, à Rome, le 26 juillet 1706. Les fonctions qu'il a remplies, & les ouvrages qu'il a composés, prouvent l'emploi qu'il a fait de son temps. Ces ouvrages sont : *Sol in stella ; Carmen de adoratione magorum ;* à Rome 1658, *in-fol. Cœli desideria : Carmen in exortu principis Hispaniarum Philippi Prosperi ;* à Rome 1658, *in-fol. Corona aurea crucifixo Lucensi imposita ;* à Lucques 1658, *in-fol. Seminarii romani Pallas purpurata, sive sanctæ Romanæ ecclesiæ cardinales, qui è seminario Romano prodiere, imaginibus æri incisis expressi, & epigrammatis illustrati ;* à Rome 1659, *in-fol. Oratio in funere illustrissimi præsulis Julii de Odis ;* à Perouse 1663 *in-fol. Honorati tumuli ac funebris pompæ descriptio in exequiis Francisco Vindocinensi duci Belfortio. Romæ jussu Clementis IX persolutis, & oratio in ejus funere habita ;* à Rome 1669, *in-fol. Episcopus : opus tripartitum, ethico-politico sacrum, non præsulis modò, sed omnibus in christiana republica populorum moderatoribus, principum consiliariis, divini verbi concionatoribus maximè accommodatum : Alexander Sperellus, Eugubinus antistes, italico sermone scripsit, Annibal Adami è soc. J. plurimis & maximis è Gallia, Hispania, Germania episcopis postulantibus, idiomate latino donabat :* 1671, *in-fol. Quattro Franceschi in uno :* C'est un discours à la louange de François de Borgia, où l'auteur montre que son héros a eu toutes les vertus qui ont illustré quatre autres saints personnages du même nom ; à Rome 1652. *La Spada d'Orione, cioe il valor militare de piu celebri guerrieri de nostri secoli illustrato con elogi istorici, è con ritratti, da primo Damaschino ;* à Rome 1680, *in-4°. Primus Damascenus* est Annibal Adami. *Vita è morte gloriosa del serenissimo rè è martyre invittissimo san Canuto quarto rè è proto-martyre di Danemarca ;* à Rome 1682, *in-4°.* Traduction italienne des sermons portugais du pere Antoine Vieyra, jésuite ; à Rome 1683, *in-4°.* & la suite en 1686 *in-4°.* Traduction italienne de la vie du pere Anne-François de Beauveau, jésuite, écrite en François par le pere Louis Nyel ; à Rome 1684, *in-8°.* C'est le même pere de Beauveau, dont le pere l'Empereur a depuis écrit la vie en françois, & duquel on a un *recueil de quelques lettres spirituelles & édifiantes*, imprimé à Nanci *in-12.* Ce pere de Beauveau est mort à Dijon le 23 aout 1669. *Elogii storici de' due marchesi Capisucchi fratelli, Camillo é Biagii, célebro guerrieri del secolo passato ;* à Rome 1685, *in-4°.* * *Mémoires manuscrits communiqués* par le pere Oudin, jésuite.

ADAMI ou MISANDER (Jean-Samuel) naquit l'an 1636 à Dresde, où son pere pratiquoit le droit ; après avoir servi quelque temps dans les troupes de Saxe, en qualité de secrétaire. Adami fit ses premieres études à Dresde, dans l'école de sainte Croix, d'où il passa à Leipsik, où pour subsister en étudiant, il se chargea lui-même de l'instruction de la jeunesse : il devint ensuite régent de l'école de Dresde. Cinq ans après, il fut fait vicaire du pasteur de Rabenau, & enfin ministre à Prezschendorff : il est mort en 1713. Ses ouvrages sont : *Deliciæ evangelico-emblematicæ*, pour tous les dimanches & jours de fêtes, ouvrage enrichi de plus de 2100 emblêmes: *deliciæ biblicæ : deliciæ evangelicæ : deliciæ passionales & epistolicæ : cornu copiæ*, ou recueil deremercimens pour les enterremens, & quelques petits écrits théologiques, avec une traduction allemande des satyres de Perse. * *Voyez le supplément françois de Basle*, t. 1, pages 90 & 91.

ADAMI (Leonard) savant critique & habile historien, né à Bolsena, dans les états de Florence, le 12 août 1690. Après avoir fini ses études à Rome, il fit un voyage en France & dans les Pays-Bas; & à son retour il fut associé à l'académie des *Arcadi*, & devint bibliothécaire du cardinal Impériali. Il a écrit l'histoire des Arcadiens (peut-être l'histoire de l'académie des Arcadi.) Il avoit eu dessein de publier les ouvrages du célébre Libanius avec plusieurs lettres de cet écrivain qui n'avoient point encore paru ; cinq *Novelles*, qui ne se trouvent point dans le code théodosien ; une nouvelle édition de Jornandès ; un grand recueil d'inscriptions ; & une seconde partie de son histoire arcadique ; mais la mort qui l'enleva le 19 janvier 1717, empêcha l'exécution de tous ces desseins. * *Nouvelles savantes*, de l'an 1719, page 157. *Suppl. franc. de Basle.*

ADAMIRUS, Muhammed, appellé communément *Camir*, qui mourut l'an de l'hégire 808, composa un grand ouvrage des animaux, recueilli de plus de vingt auteurs. Samuel Bochart dans sa préface du *Hierozoicon*, dit qu'il a trouvé deux exemplaires de cet ouvrage, chacun desquels a réciproquement quelque chose de particulier qui ne se trouve pas dans l'autre.

ADAMITES. S. Epiphane, après lui S. Augustin, & ensuite Théodoret, font mention d'une secte d'hérétiques infâmes, qu'ils appellent *Adamites* ou *Adamiens*. On croit que cette secte étoit un rejetton des basilidiens & des carpocratiens. Car S. Irenée (*l.* 1, *c*, 31, contre les hérésies) dit que, *Quelques-uns, fondés sur les principes de la doctrine de Basilide & de Carpocrate, ont permis un commerce infâme avec toutes sortes de personnes, la multiplicité des mariages, & la liberté de manger des viandes offertes dans les sacrifices aux dieux des païens.* Mais ces erreurs ne sont pas précisément celles que l'on attribue aux adamites. Théodoret fait Prodicus auteur des adamites. Il est parlé de ce Prodicus dans Tertullien & dans S. Clement d'Alexandrie ; & ce dernier accuse ses disciples de se donner toute sorte de libertés, de commettre en secret des adulteres, & de s'abandonner à toute sorte de voluptés. Il remarque encore qu'ils enseignoient qu'il n'étoit point nécessaire de prier. * Clement Alex. *l.* 3, & 7. Tertullien met Prodicus avec Valentin au nombre des hérétiques, qui nioient l'unité d'un Dieu, & la nécessité du martyre * Tertull. *contra Praxeam*, *c.* 3, *in Scorpiaco*, *c.* 15. S. Clement d'Alexandrie ajoute encore que les disciples de Prodicus se vantoient d'avoir des livres secrets de Zoroastre (*l.* 1, *Strom.*) mais aucun des auteurs que nous venons de citer, ne donne aux disciples de Prodicus le nom d'adamites. S. Epiphane est le premier qui en fait mention, sans dire qu'ils étoient disciples de Prodicus : il les place entre les alogiens & les sampséens, après les montanistes, & avant les theodociens, c'est-à-dire, à la fin du second siécle. Les impiétés qu'il leur attribue sont de tenir leurs assemblées dans un poële, d'y entrer tout nuds, hommes & femmes, & de s'y asseoir pêle mêle, de faire en cet état leurs lectures & leurs prieres. Ils se vantoient néanmoins d'être continens, & assuroient que, si quelqu'un tomboit en faute, ils le chassoient de leur assemblée, comme Adam avoit été chassé du paradis terrestre, pour avoir mangé du fruit défendu ; qu'ils se regardoient comme Adam & Eve, & leur temple comme le paradis. C'est de-là qu'ils ont été appellés *adamites*. Voilà tout ce que S. Epiphane dit de leurs impiétés dans l'hérésie 52. S. Augustin (*hæres.* 31) ajoute qu'ils avoient le mariage en horreur, parcequ'Adam n'avoit connu sa femme qu'après avoir péché, & être sorti du paradis. Théodoret (*l.* 1 *des fables des héretiques*) fait, comme nous avons dit, Prodicus auteur de cette secte ; & leur attribue de permettre d'avoir des femmes en commun, & d'avoir commerce avec la premiere venue, non-seulement dans les lieux publics, mais aussi dans leurs assemblées. Il cite là-dessus S. Clement d'Alexandrie ; mais il ne parle point de ce que S. Epiphane a remarqué particulierement des adamites ; ce qui peut faire croire que les disciples de Prodicus (qui, selon S. Clement, s'appelloient *gnostiques*) & les Adamites sont diffé-

rens ; d'autant que Prodicus étoit avant Valentin, & immédiatement après Carpocrate, avant le temps où S. Epiphane place l'hérésie des adamites. Tout ce que cet auteur en rapporte est sur la relation que quelques-uns lui avoient faite, & il doute si elle subsistoit encore de son temps. L'infamie dont on accuse la secte des adamites, & le nom même d'adamites fut renouvellé dans le XII siecle par Tandeme ; & dans le XV siecle par un nommé Picard, en Allemagne & en Bohême. *Voyez* PICARDS. * Bayle. Tillem. *mémoires pour l'hist. eccles. tom.* 2. Dom Nourri, *dans l'apparat de la biblioth. des peres, & les autres cités.*

☞ ADAMS-BRUGH, c'est-à-dire, le Pont d'Adam, suite de bancs de sable & de roches, qui font une espece de communication entre l'isle de Ceïlan, & celle de Ramanancor. Les orientaux, qui croient qu'Adam a achevé sa pénitence dans l'isle de Ceïlan, regardent ces bancs comme l'endroit par où il entra dans cette isle ; & conformément à cette tradition, les Hollandois les ont nommé *Adams-Brugh.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAMSON (Pierre) a publié des poëmes sacrés en 1610. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

☞ ADAMS-PIC, c'est-à-dire, *Montagne d'Adam*; montagne de l'isle de Ceïlan. Les habitans l'appellent *Hamalel*, & les Européens *Pic*, à cause que sa partie la plus élevée est de figure pyramidale. Elle est à vingt lieues de la mer, & les matelots la voient encore de vingt lieues en mer. Elle a deux lieues de hauteur, & avant que d'arriver à sa cime, on trouve une grande plaine fort agréable, entrecoupée de plusieurs ruisseaux qui tombent de la montagne, & toute couverte d'arbres. Les gentils y vont souvent en pélerinage, & ne manquent pas de se baigner dans un des ruisseaux, & d'y laver leurs linges & leurs habits, & généralement tout ce qu'ils ont sur eux. Ils sont persuadés que ce lieu est saint, & croient qu'en se lavant ainsi, ils effacent tous leurs péchés. Ces superstitions faites, ils grimpent jusqu'au haut de la montagne par des chaînes de fer qu'on y a attachées, sans quoi il seroit impossible d'y monter, tant cette montagne est escarpée depuis la plaine jusqu'à la cime. C'est sur son sommet que se voit une table de pierre sur laquelle est l'empreinte d'un pied humain, longue de deux palmes, & large de huit pouces. Les gentils prétendent que le premier homme laissa ce vestige, en montant au ciel, de dessus cette montagne. Ils y ont grande dévotion, & de tous côtés vont à cette table, soit pour la voir & lui rendre leur culte, soit pour accomplir quelques vœux qu'ils ont fait. La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAN ou ADANI, nom de deux isles de la mer Rouge près de l'Arabie heureuse, dont Pline & Solin son copiste font mention. Ce nom leur fut peut-être donné par celui qui en fit la premiere découverte ; comme les isles du golfe Arabique & de l'Océan, pour la plus grande partie, ont reçu les leurs des marchands d'Alexandrie, qui alloient par mer aux Indes, ou des gouverneurs & capitaines que les rois d'Egypte envoyoient pour reconnoître ces pays-là. * Saumaise, *sur* Solin.

ADAOUS, peuple d'Afrique, dans la Guinée propre, à l'occident de la riviere Suero de Costa, qui le sépare de la côte d'Or. Ce peuple a à l'orient la côte des Dents, & est gouverné par un roi qu'on nomme Saccoco. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAR, fils & successeur d'Achobor, roi d'Idumée, bâtit la ville de Phau. Il épousa Meorabel, fille de Matred, & petite-fille de Mezaad. * *Genes. XXXVI*, 29.

ADAR est le nom du dernier mois, ou de la douziéme lunaison des Hébreux, qui répondoit en partie à nos mois de février & de mars. Il étoit considérable par la solemnité du treiziéme jour, que les Juifs célébroient en mémoire de la défaite de Nicanor, commandant des troupes de Démétrius, roi de Syrie, qui fut tué par Judas Machabée. Ce mois étoit encore remarquable par le jeûne du quatorziéme jour, qu'on appelloit *le jeûne de phurim* ou *des sorts*, parce que le sort pour faire périr toute la nation Juive, qu'Aman fit tirer, étoit tombé au quatorziéme jour du douziéme mois ; & que cet ordre donné par Assuerus, à la sollicitation d'Aman, fut révoqué par ce prince à la priere d'Esther ; en mémoire de quoi les Juifs célébrent, suivant l'institution qui en fut faite par Mardochée & la reine Esther sa niéce, la fête phurim le 14 & le 15 jour de ce mois; parceque ce fut ce jour là même que les Juifs se vengerent de leurs ennemis, & que leur deuil & leur tristesse furent changés en réjouissance publique. Il y a aussi parmi les Juifs deux jeûnes en ce mois; l'un le 7, à cause de la mort de Moyse, & l'autre le 9, à cause qu'en ce jour commencerent les disputes touchant l'explication de la loi entre Scamai & Hillel, célébres docteurs Juifs. * *Calendarium Judaic. Esther, c. 9, v. 21, I. Mac. c. 7.* Sigonius, *de la république des Juifs.* Torniel, *anno M.* 2545, *n.* 38.

ADARA, ancien lieu de la Palestine, entre Aréopolis & Caracmoba. * Etienne *le géographe.*

C'est aussi le nom d'une ville de la tribu d'Ephraïm, selon S. Jerôme, *in locis Hebraïcis.*

ADAR-EZER, ou selon Joséphe, ADRAZAR, fils de Rohob, que Joséphe appelle ARACH, roi de Syrie, fut défait par David, comme il est rapporté dans le II livre des rois, *c.* 8. Cette Syrie est la Syrie de Soba, que Joséphe appelle le pays des Sophoniens, & que Strabon nomme Sophene. *Cherchez* SOPHENE. David défit entiérement Adar-Ezer, lui prit dix-sept cens chevaux, & vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, & n'en réserva que pour cent chariots, les seuls que David conserva, selon Joséphe, qui ajoute qu'il fit bruler les autres au nombre de 900. Cet historien fait monter aussi le nombre des chevaux à cinq mille. Cette bataille fut donnée sur l'Euphrate l'an du monde 2991, & 1044 avant J. C. Quelque temps après, Adar-Ezer, secouru par les Syriens de Damas, sous la conduite d'Adad leur roi, fut encore battu par David, qui leur tua vingt-deux mille hommes, s'empara de toute la Syrie, y mit garnison, l'obligea de lui payer tribut, prit les armes d'or des serviteurs d'Adar-Ezer, les porta à Jerusalem, & enleva une prodigieuse quantité d'airain des villes de Beté & de Beroth, qui appartenoient à Adar-Ezer. C'est en cette campagne qu'arriva ce qui est marqué dans le titre du 59 pseaume ; que David brula la Mésopotamie & la Syrie de Soba, c'est-à-dire, quelques villes des plus importantes de ce pays. * *II l. des rois, c. 8, v.* 3. Joséphe, *antiq. judaic. l.* 7, *c.* 5, *& 6, & l.* 8, *c.* 2. Usser. *annal.*

ADARGATIS, ATARGATIS ou ATERGATIS, est le nom d'une divinité des Syriens, & des peuples de la Mésopotamie. Ce que les anciens en ont écrit, la fait regarder sous deux vues; comme une divinité animale, s'il est permis de parler ainsi, & comme une divinité naturelle. Sous cette premiere vûe, Adargatis fut, selon divers auteurs, une reine de Syrie, connue sous le nom de Derceto, qui n'est qu'une altération du premier nom : Strabon l'appelle aussi Athara. Rien n'est plus plaisant que l'imagination d'Antipater de Tarse, philosophe stoicien, cité par Athenée. » Cette » reine, dit-il, s'appelloit Gatis ; & comme elle étoit » friande de poisson, elle fit publier un édit, où il étoit » marqué que désormais personne ne mangeroit de » poissons dans la Syrie, hors Gatis, ἄτερ Γάτιδος. Cette » expression, ajoute le philosophe, donna lieu de croire » que la reine s'appelloit Atergatis. » Il suppose donc qu'on parloit grec en Syrie, & l'on n'y parloit que phénicien. Mnaseas cité aussi par Athenée, la représente comme une princesse dure, & il lui donne le même goût pour les poissons; « d'où vient, dit-il, qu'on » porte à son temple des poissons d'or & d'argent, & que

» les prêtres lui servent des poissons, qu'ils mangent en- » suite secretement. » On dit beaucoup de choses de cette reine, & l'on y parle toujours de poissons. Xanthus Lydien raconte que Mopsus roi de Lydie la fit prisonniere de guerre, & qu'irrité de son insolence, il la fit jetter dans le lac d'Ascalon, où elle fut dévorée des poissons. D'autres soutiennent, qu'ayant eu quelque habitude avec un jeune homme, elle en eut Semiramis; & que honteuse de cette faute, elle se précipita dans le lac d'Ascalon dont les poissons la conserverent. Tous ces contes sont peut-être allégoriques; & l'on croiroit volontiers qu'ils se rapportent à une divinité naturelle, en qui on considéroit la production des plantes, & ce qui donne la vie aux animaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que pour honorer cette fausse déesse, qu'on représentoit moitié femme & moitié poisson, les Syriens s'abstenoient de manger du poisson. Levien a remarqué fort à propos, qu'on ne doit pas confondre cette déesse avec celle qu'on appelloit par excellence la déesse de Syrie. Atergatis, comme divinité naturelle, étoit adorée par les peuples de Mésopotamie, & n'étoit autre que la terre, & sa faculté productive: sous cette notion on l'appelle aussi Ada, qui signifie *une*; & on la représente avec des rayons qui s'élevent en haut, & des lions sous ses pieds, comme à Cybele. Si avec ces ornemens, elle avoit le corps d'un poisson, c'est-à-dire, couvert d'écaille, comme le croit Vossius, on peut penser avec lui, qu'elle ne représentoit pas seulement la terre, mais toute la nature, éclairée & échauffée par les rayons du soleil, c'est-à-dire, la terre, la lune, & les eaux: mais ceux qui lui donnent le corps d'un poisson, ne disent rien des autres attributs, & Macrobe qui parle des rayons & des lions, laisse croire qu'il n'y avoit rien de plus qui la fît reconnoître, puisqu'il n'en fait pas mention. Il seroit assez naturel de dire que les peuples de Mésopotamie l'honoroient sous une autre idée que les Syriens, & que de-là vient la différence des attributs. Quelques savans croient qu'Adargatis est un nom formé d'*addir*, grand, puissant, & *dag*, poisson. * Vossius, *de idol. lib.* 1, *c.* 25; *l.* 2, *c.* 55 & 76. Kircher. *Œdipus Ægyptiacus.*

ADARI, surnom de *Khedher Ben Abdalrahman*, natif de la ville de Damas, qui mourut l'an de l'hégire 773, de J. C. 1371. Il est auteur du livre intitulé, *Anis Almocathein*, qui est en six volumes. Ils contiennent des entretiens spirituels pour des gens qui vivent en retraite. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADARSA, ville de la tribu d'Ephraïm, fameuse par le campement de Judas Machabée, lorsqu'avec trois mille hommes il remporta cette grande victoire, où Nicanor & trente-cinq mille des siens furent laissés morts sur le champ de bataille; desorte qu'il n'en resta pas un seul de toute son armée. Ce qui arriva le treiziéme jour du mois d'Adar, qui répond à notre lune de février, jour heureux pour les Juifs. On appelle aussi cette ville, *Adazer*. * *I Machab. VII*, 40. Joséphe la nomme *Adazo*, *antiq. l.* 12, *c.* 17.

ADASSIN, auteur Arabe d'un livre de géomance. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADAUCTE, d'une race illustre d'Italie, qui étoit procureur général ou intendant des finances du domaine impérial dans une ville de Phrygie, fut enveloppé dans le sort commun des habitans de cette ville, qui fut réduite en cendres par des soldats dans la persécution de Dioclétien, vers l'an 303. Dans ce grand nombre de martyrs, Adaucte est le seul dont le nom soit venu jusqu'à nous. Ce qui a fait croire à Rufin & à quelques-uns après lui, que S. Adaucte avoit été chef de cette illustre troupe. On célébre sa mémoire & celle de ces martyrs dans l'église grecque & dans l'église latine au 7 février. * Eusèb. *l.* 8, *c.* 11. Rufin, *l.* 8. Lactant. *l.* 5. *institution. c.* 11. Martyrol. rom. Ménologe des Grecs. Bollandus. Baillet, *vies des saints*, *au 7 février.*

ADAUCTE ou AUDACTE, martyr. *Cherchez l'article de* FELIX & ADAUCTE.

ADCANTUAN, chef des Sontiates, peuples de la troisiéme Aquitaine, où l'on place aujourd'hui l'évêché de Leictoure en Guyenne, ayant été averti de la venue de Crassus, que César envoyoit dans les Gaules pour châtier les rebelles, alla au-devant de lui, & défendit si courageusement la capitale de ces peuples, que Crassus ne put s'en rendre le maître que par composition. * Jules-César, *de bello Gallico.*

ADDA, AAD ou ADDE, riviere d'Italie, dans la Lombardie, que les latins nomment *Addua*, *Abdua*, & *Adua*. Claudien en parle en ces termes, *de sexto Conf. Honor.*

Adua, quo scissas spumosior incitat undas.

Elle a sa source dans le pays des Grisons au mont Braulio, que les Allemans nomment *Wemserloch*. Elle passe dans la Valteline, se rend près le fort de Fuentes dans le lac de Come, qu'elle traverse; d'où sortant elle sépare le Milanez du Bergamasc, & ensuite elle se jette dans le Pô à Macastorna, six milles au-dessus de Crémone. Elle a donné son nom au pays appellé la Ghiera d'Adda. * Pline. Strabon. Polybe. Ortelius. Cluvier. Baudrand. *Cherchez* GHIERA-D'ADDA.

ADDA (Ferdinand d') cardinal, né à Milan le 27 août 1651, après avoir été archevêque d'Amasie, & nonce en Angleterre auprès du roi Jacques II, fut nommé par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, cardinal du titre de S. Pierre ès liens. Il fut depuis évêque d'Albano, & mourut à Rome le 27 janvier 1719, en sa soixante-neuviéme année. * *Mém. du temps.*

ADDEPHAGIE, ce que les Latins appellent *Edacitas*, déesse qu'adoroient les Siciliens, & à laquelle ils avoient bâti un temple. * Elien. Var. *hist. l.* 3. Cœlius Rhodig. *l.* 7, *c.* 11.

ADDI, fils de Cosan, & pere de Melchi, dont il est fait mention dans la généalogie de J. C. * *Luc.* 3, 28.

ADDIDA, bourg assis sur une montagne, au-dessous de laquelle sont les campagnes de la Judée. Ce fut là où Simon Machabée se campa, pour secourir son frere Jonathas que Tryphon avoit arrêté dans Prolémaïde. * *I Machab.* 13, *v.* 13. Joséphe, *antiq. jud. l.* 13, *c.* 21.

ADDISSON (Lancelot) fils d'un ministre anglican du même nom, naquit à *Mauldismeaburne*, dans le comté de Westmorland. Il reçut l'éducation à Appleby, ville du même comté, & de-là au collége de la Reine à Oxford, où il fut reçu d'abord à titre de pauvre; mais son mérite l'ayant bientôt fait distinguer, il parvint au dégré de licencié en 1654, & à celui de bachelier en 1657. A l'assemblée de 1658, il fut choisi pour *Terræ filius*: c'est le nom que l'on donne à celui qui est choisi pour faire les *mercuriales* dans les assemblées de l'université d'Oxford; parceque ne devant ménager personne, il est supposé n'avoir aucun lieu dans la société humaine. Addisson remplit trop exactement ce titre: il garda si peu de ménagement à l'égard des chefs de l'université, qu'il fut condamné à leur faire des excuses à genoux, & à rétracter tout ce que le feu de la jeunesse lui avoit fait publier indiscrétement. Il se retira à Petworth dans le comté de Sussex, où il vécut appliqué à l'étude jusqu'au retour de Charles II. Le fameux docteur Henri King, alors évêque de Chichester, connu entr'autres par un livre sur l'origine du mal, ayant appris que l'attachement de M. Addisson pour le parti royal avoit eu beaucoup de part à sa disgrace, & qu'il méritoit d'ailleurs l'attention de la cour, le prit sous sa protection, & il n'auroit pas tardé à l'élever aux honneurs de l'église, si la curiosité qu'il eut de connoître la France ne lui eût fait accepter, contre l'intention du prélat, l'emploi de ministre de Dunkerque, qui étoit alors entre les mains des Anglois. Il conserva cet emploi jusqu'à ce que la ville fut rendue à la France en 1662; on lui en offrit un pa-

reil à Tanger en Afrique, & il eut le courage de l'accepter, & de l'exercer durant huit ans, après lesquels il revint en Angleterre. Son intention étoit de retourner à Tanger; mais il fut supplanté durant son absence, & il accepta la cure de Milston, village de Wiltshire, jusqu'à ce que son mérite lui fit obtenir une prébende à Salisbury, & le fit choisir pour chapelain ordinaire du roi. Il prit alors le dégré de docteur en théologie; & quelque temps après il fut fait archidiacre de Coventry, & doyen de Licthfield. Il auroit été, dit-on, évêque sans son attachement pour les Stuarts après la revolution. Il mourut en 1703, laissant trois fils & une fille: 1. *Joseph*, qui s'est depuis rendu si célébre par sa fortune & par son esprit, & dont nous allons parler: 2. *Gulston*, qui est mort gouverneur du fort S. Georges, aux Indes orientales: 3, *Lancelot*, qui a été connu dans l'université d'Oxford. La fille épousa 1°. le docteur Sartre, ministre de Montpellier, & depuis prébendaire de Westminster: 2°. *Daniel* Combes. Les ouvrages de Lancelot Addisson, sont: 1. une Relation exacte des révolutions de Fez & de Maroc, avec l'état présent de leurs coutumes religieuses, civiles & domestiques, en 1671, *in*-8°. 2. l'état présent des Juifs, particulierement de ceux de Barbarie, avec un discours sur la misna, le talmud & la gémare, en 1675, *in*-8°. 3. un discours sur la maniere d'instruire les fidéles, en 1676, *in*-12. 4. Apologie modeste pour le clergé, en 1677, *in*-8°. 5. L'origine du mahométisme, en 1678, *in*-8°. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *vie & mort de Mahomet*. 6. Relation des affaires de Tanger, sous le gouvernement du comte de Tiviot, en 1690, *in*-8°. 7. Histoire raisonnée des héresies qui ont nié la divinité de Jesus-Christ, en 1696, *in*-8°. 8. Préparation au sacrement de l'eucharistie, ou maniere de recevoir dignement la cene, 1681, & 1686. *in*-12. 9. Le sacrifice journalier des chrétiens, dignement offert, ou discours sur la maniere de bien prier, 1698, *in*-8°. Tous ces ouvrages sont écrits en anglois. * *Voyez* l'éloge de Lancelot Addisson, par M. Prevôt d'Exiles dans son ouvrage périodique intitulé le *pour & contre*, tome X, pag. 28, & suivantes. Le P. Niceron a donné aussi dans le tome XXXI de ses *mémoires*, un éloge de Lancelot Addisson, que l'on peut consulter.

ADDISSON (Joseph) poëte Anglois, fils de Lancelot Addisson, chapelain du roi d'Angleterre, & doyen de Licthfield, né le 1 de mai 1672, & mort en 1719, ne s'est pas seulement distingué par ses poësies & par ses autres ouvrages, mais encore par les négociations qu'il a conduites en France pour la derniere paix. Il n'a écrit qu'en latin & en anglois, mais il a beaucoup écrit. Etant encore à Oxford, où il avoit été envoyé pour prendre le dégré de maître-ès-arts, il écrivit ses *poëmes latins*, qui furent publiés dans le recueil connu sous le titre de *musæ anglicanæ*. Le poëme qu'il fit à l'honneur de Guillaume III en 1695, lui valut de ce prince une pension de 300 livres sterling. Ses autres poësies sont, *la paix de Riswich*; *la résurrection*; description d'un tableau; ode à M. Burnet, sur la *théorie sacrée de la terre*, que celui-ci avoit composée: odes à M. Hannes; *la description du barométre*; *les marionettes*; *le combat des grues & des pigmées*. Toutes ces poësies sont en latin, & ont été imprimées dans un volume *in-octavo*, chez Curl, avec les traductions de plusieurs de ces piéces, faites en anglois par différentes personnes: on trouve à la fin de ce recueil une dissertation latine de M. Addisson sur les plus illustres poëtes Latins. On a du même auteur en anglois, les piéces suivantes, *poëme sur la campagne de 1704*; *caractere des poëtes Anglois*; *poëme à M. Dryden sur ses traductions*; *ode pour la fête de sainte Cecile*; *traduction d'une partie du troisiéme livre de l'enéide*; *traduction de quelques livres des métamorphoses*; *poëme sur Myladi Manchester*; *Caton*, tragédie représentée en 1712: elle a été traduite en françois, par M. Boyer, & imprimée à Amsterdam en 1713; *lettres en vers à la princesse de Galles*, en lui envoyant la tragédie de Caton; *lettres en vers au chevalier Kneller*, *sur le portrait du roi George*, que Kneller avoit peint; cette lettre a été traduite en beaux vers françois par Jean Delage, & imprimée dans la biblioth. angl. *t.* 6, 2, *part. art.* 6. l'*opera de Rosamonde*; le livre connu sous le nom de Freeholder, c'est-à-dire, *le sujet libre*, ou *celui qui posséde un franc fief*, & quantité de feuilles volantes du *babillard*, du *spectateur*, du *tuteur*, ou *curateur*; poëme à l'honneur de Guillaume III; *lettre écrite d'Italie en* 1701, *à Milord Halifax*. Les remarques sur *le paradis perdu*, poëme anglois de Milton, tirées du spectateur, nombre 267, sont de M. Addisson, & se trouvent traduites en françois par M. Dupré, maître en la chambre des comptes de Paris, à la tête de l'excellente traduction du paradis perdu, par le même M. Dupré. M. Addisson a encore fait en anglois des remarques sur divers lieux d'Italie, qui parurent à Londres en 1705, *in*-8°. elles furent traduites en françois pour servir de IV tome aux voyages de Misson, à Utrecht, 1722, *in*-12. & la même année à Paris. Cette traduction françoise est fort mauvaise, & très-infidéle: on y a omis beaucoup de choses dans l'édition de Paris. * *Mem. du temps.* Mercure de juin 1731, *tome premier*. Biblioth. angl. t. 6, *part.* 1, *pag.* 213. Consultez l'article que le P. Niceron a donné de Joseph Addisson, à la suite de celui de Lancelot. On y trouve un détail exact & complet de tous ses ouvrages, que le P. Niceron a tiré principalement de la vie de Joseph Addisson écrite en anglois par M. Desmaiseaux, qui étoit bien informé de ce qui concerne cet écrivain.

ADDO ou ADDUUS, que Strabon apelle *Ador*, est celui qui blessa Caïus César, fils adoptif d'Auguste, dans son expédition d'Arménie, après lui avoir fait une trahison. C'est le même que Florus appelle *Domnes*.

ADDON, nom du prophéte qui menaça de mort le Roi Jeroboam. *Cherchez* ABDON.

ADDORMENTATI, nom que prennent les académiciens de Gènes. * Naudé, & J. B. Alberti.

ADE (Guillaume) en latin *Guillelmus Adæ*, François & religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit déja évêque *in partibus* en 1318, puisque Jean XXII le nomma cette année-là pour sacrer le pere Franc de Perouse, que ce pape venoit de faire archevêque de Soltania dans la Perse, pour recevoir son serment, & pour lui porter le *pallium*. Il fut en même temps un de ceux que le pape joignit au nouvel archevêque, pour aller prêcher la foi dans la Perse, où Usbek, qui s'en étoit rendu le maître, paroissoit assez favorable aux chrétiens. Fontaine rapporte un *vidimus* de la canonisation de S. Thomas, fait en 1323 par Guillaume Ade, qui s'y qualifie archevêque de Soltania, ce qui montre que ce prélat avoit déja succédé à Franc, & qu'il étoit alors en Europe. Ainsi on n'est pas mal fondé à croire qu'il est l'auteur de la *relation du grand Khan de Cathai* souverain empereur des Tartares, que Jean de Long, moine de S. Martin, traduisit en françois en 1351, & qu'il dit avoir été écrit en *latin par un archevêque*, *qu'on dit l'archevêque Saltensis*, *au command. du pape Jean XXII*. Cette relation fut imprimée en 1529 à Paris avec la *peregrination de F. Ricult ès parties d'Orient*, & le traité de Guillaume de Bouldeselle *de l'état de la terre-sainte*. * Echard. *script. ord. præd.*

ADÉE, *Adæus*, est le nom d'un Athénien, à qui l'on donna le surnom de *Cocq*, parcequ'il avoit effectivement une crête à la tête; d'autres disent qu'il en portoit seulement une toute pareille à celles des cocqs. * Athen. *l.* 6, *c.* 8.

☞ ADEL, royaume d'Afrique, au midi du golfe arabique. Au nord il est borné par la mer, depuis le cap

Rosbel inclusivement, jusqu'au cap de Guardafui; de-là par le mont Felles, & par une ligne imaginée qui le sépare de la côte déserte, & s'étend jusqu'à la riviere de Magadoxo : il confine avec le royaume de même nom au midi : les Galles orientaux, les royaumes de Bali, de Davaro & de Dancali l'enferment à l'occident. On le nomme aussi le royaume de Zéila, du nom de la principale ville du pays, la seule qui soit bien connue des Européens. La partie méridionale est occupée par des Arabes ou Bedouins, nommés Esmosaïdes qui logent sous des tentes. Toute la côte au sud-est est nommée la *Côte déserte*, & l'on n'y trouve que des troupeaux; & celle qui s'étend depuis le cap de Guardafui jusqu'au détroit de Babelmandel, est sous la domination des Turcs. Comme il n'y a point de hautes montagnes au dedans du royaume d'Adel, il n'y pleut presque jamais; cependant le terroir n'en est pas moins fertile, à cause des rivieres dont il est baigné. Le roi & tous ses sujets sont mahométans; & parceque ce prince fait souvent la guerre à l'empereur des Abissins, qui est chrétien, les Turcs le font passer pour un saint. Cependant, le grand seigneur n'a pas laissé de se rendre maître du cap de Guardafui, de Barbora, de Meth, de toute la côte de Barnagas, & de Barazan qui dépendoient d'Adel, aussi-bien que de toutes les villes & ports du golfe Arabique, de sorte qu'on ne peut maintenant entrer en Abissinie, qu'en passant par celles des Turcs. Les habitans de la côte d'Adel jusqu'à Barbora sont blancs ou basanés; mais plus on tire vers le nord-ouest, plus on s'apperçoit que les gens sont noirs. Ils portent des robes de coton depuis la ceinture en bas, & le reste du corps est nud; mais les personnes de qualité ont des indiennes qui les couvrent entierement. Ils se plaisent à la guerre, & vont au combat avec un courage intrépide; mais comme ils ne savent pas forger des armes, ils en achétent des Turcs & des Arabes, à qui ils donnent en payement une partie des esclaves & du butin qu'ils font. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADEL ou ADOLPHE, est le nom d'un de ces anciens rois qu'on prétend avoir régné en Suéde avant la naissance de J. C. *cherchez* ADOLPHE.

ADEL a régné en Suéde depuis l'an 433 de J. C. jusqu'en 437. Il étoit fils de Gothar, & fit la guerre au roi de Danemarck, à qui il enleva les provinces de Schonie, de Haland, & de Blekingie, qu'il réunit à la Gotie, dont elles faisoient partie anciennement. Son successeur fut Osten. * Olaüs Magnus, *hist. Suec.* de Vertot, *abreg. chron. de l'hist. de Suéde.*

ADELAIDE, reine de France, deuxiéme femme de *Louis II*, dit *le Begue*, étoit sœur de *Wilfrid*, abbé de Flavigni en Bourgogne, & fut mere de CHARLES *le Simple*. Dans un titre de l'abbaye de S. Maur des Fossés, de l'an 921, le même roi Charles *le Simple* dit que le comte Begon fut son aïeul. On ne sait pas le temps de sa mort. Ce titre est rapporté dans le *mélange curieux* du P. Labbe, *c.* 9, § 25.

ADELAIDE, ADELAIS ou ALIX, reine de France, femme de Hugues *Capet*. Sa famille n'est pas bien connue. Helgaud dit qu'elle étoit italienne, ou venue d'Italie. Un fragment de notre histoire rapporté dans le III tome des historiens de France, marque qu'elle étoit fille du comte de Poitou. Les modernes la font fille *de Guillaume III*, dit *Tête-d'Etoupes*, duc de Guyenne. Nous ne savons pas le temps de sa mort; mais elle vivoit encore après le couronnement de Hugues *Capet*, en 987. Elle fut mere de ROBERT roi de France, & de deux filles. *cherchez* HUGUES CAPET. * Gerbert, *epist.* 120. Mezerai. Du-Chêne.

ADELAIDE, femme de ROBERT *le Fort*, duc & marquis de France, & mere d'EUDES & de ROBERT, qui furent couronnés rois de France. Quelques-uns de nos généalogistes modernes disent qu'elle étoit fille de l'empereur Louis *le Débonnaire*; d'autres en doutent. Il est sur qu'elle étoit veuve de *Conrad*, comte en Allemagne. On prétend qu'elle en avoit eu pour enfans, Conrad *le Jeune*, comte de Paris; Welfe, abbé de sainte Colombe de Sens, Hugues duc de Bourgogne, & une fille nommée Petronille, femme de Tertule, qui fut premier comte d'Anjou. * Sainte Marthe, *hist. généalogique de la maison de France.* Du-Bouchet. Dominici.

ADELAIDE, ADELEIDE ou ALIX, fille de *Raoul* ou *Rodolphe*, roi de Bourgogne, née l'an 931, fut mariée à l'âge de 16 ans à *Lothaire II*, dit *le Jeune*, roi d'Italie, dont elle eut *Emme*, mariée l'an 966 à LOTHAIRE, roi de France, qui fut mere de *Louis V*, surnommé le *Fainéant*, le dernier roi de la seconde race. Lothaire, roi d'Italie, mourut de poison le 22 novembre 950, & laissa Adélaïde veuve à l'âge de dix-neuf ans. Trois semaines après la mort de son mari, Berenger se fit couronner roi d'Italie à Pavie le 15 décembre avec son fils Adalbert & sa femme Gisle. Berenger fit renfermer Adélaïde dans une étroite prison, d'où elle se sauva, & ayant rencontré un détachement de l'armée d'Othon, roi d'Allemagne, elle fut conduite à Canose, où ce prince l'épousa, & en eut OTHON II, empereur; *Henri Brunon*, & une fille de même nom que sa mere. Othon étant allé en Italie, où il fut couronné empereur, l'an 962, laissa *Adélaïde* régente de ses états. Son fils OTHON II âgé de douze ans, fut appellé à Rome, & couronné par le pape Jean XIII, l'an 667. Il épousa *Théophanie*, fille de ROMAIN empereur de Constantinople. Adélaïde perdit peu de temps après son mari Othon I, qui mourut à Magdebourg le 7 mai, l'an 973, & l'année suivante naquit son petit fils Othon III. Après la mort d'Othon I, Adélaïde eut quelque temps l'administration des affaires d'Allemagne, mais elle en fut privée par la jalousie de Théophanie, & elle se retira auprès de son frere Conrad, roi de Bourgogne. Son fils la fit revenir peu de temps après, & se réconcilia avec elle. Etant mort en 983, Othon III, petit-fils d'Adélaïde, fut couronné à Aix-la-Chapelle, à l'âge de neuf ans. Théophanie qui s'étoit emparé du gouvernement après la mort de son mari, mourut en 990. Adélaïde fut rappellée, & eut toute l'autorité. Sur la fin de ses jours, elle fut obligée de venir en Bourgogne, pour pacifier les troubles de ce royaume. Elle réduisit les rebelles sous l'obéissance du roi Rodolphe III, son neveu : elle se retira ensuite au monastere de Payerne, qu'elle avoit fait bâtir au-delà du mont Jou; & après avoir achevé de le doter, elle reprit le chemin d'Allemagne, & mourut en revenant, dans le monastere de Celts sur le Rhin, le 16 décembre de l'an 999, âgée de près de soixante-neuf ans. On l'a mise au nombre des saints. * *Voyez sa vie par* S. Odilon. Luitprand. Leon d'Ostie, *les martyrologes au* 16 *décembre*, *jour de sa fête.* Ditmar *in chron.* Baillet, *vies des saints.* Il y a bien des auteurs qui mettent la naissance d'Adélaïde en 925, & lui donnent 75 ans de vie. C'est en particulier le sentiment du P. Michel Boutauld, jésuite, auteur d'un livre intitulé : *Le théologien dans les conversations*, à la fin duquel on trouve une histoire d'Adélaïde écrite avec élégance.

ADELAIDE ou ADELE de Normandie, surnommée *Gerloc*, ou *Guibord*, fille de *Rollon*, duc de Normandie, & de *Poppé*, & sœur de *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, qui la maria l'an 927 à *Guillaume*, surnommé *Tête-d'Etoupes*, comte de Poitiers, & depuis duc de Guyenne. Vace, chanoine de Bayeux, la nomme *Elborc* & *Guiborc*, dans la vie du même duc de Normandie son frere.

Le duc de Normandie avoit une serour,
Meschine par creue; mais n'avoit pas seignour.
Guillaume de Poitiers tourna vers li s'amour,
Li frere li donna, & c'il en fit foisour.

On prétend qu'elle est mere d'*Adélaide*, femme de Hu-

gues *Capet*, dont j'ai parlé. On voit son tombeau à la Trinité de Poitiers.

☞ ADELAIDE, nommée aussi PRAXEDE, fille du roi des Russes, veuve d'Othon, margrave de Brandebourg, épousa en 1089 l'empereur Henri IV. Ce prince conçut pour elle une si grande aversion, qu'il la fit enfermer en 1093 dans une prison, où il lui fit toute sorte d'outrages, jusqu'à permettre à plusieurs hommes de lui faire violence, exhortant même son fils à en abuser. Adélaïde s'étant sauvée de sa prison, se retira auprès de la comtesse Mathilde, qui la reçut avec beaucoup d'amitié, & la mena au concile tenu à Plaisance au mois de mars 1095. Elle s'y plaignit des outrages & des infamies que l'empereur son époux lui avoit fait essuyer, & les confessa publiquement. Et comme le pape savoit qu'elle n'y avoit point consenti, il la dispensa de la pénitence qu'elle auroit pu mériter. Mais elle ne laissa pas de se retirer dans un monastere, où elle mourut saintement. * Bertold, *an.* 1093 & 1095. Fleury, *hist. eccles.* liv. LXIV, nom. 13 & 22.

ADELAIDE ou ALIX de France, fille du roi *Robert* & de *Constance* de Provence, épousa, 1°. au mois de janvier de l'an 1026 *Richard II*, duc de Normandie: 2°. en 1027 *Baudouin V*, comte de Flandre. En 1065 elle fonda à Messines près d'Ypres un monastere de l'ordre de S. Benoît pour trente demoiselles, & une église pour douze chanoines. Ensuite ayant fait un voyage à Rome, elle y reçut des mains du pape Alexandre II le voile de veuve, & se retira dans le monastere de Messines, où elle mourut en 1079, * Le Mire, *notit. eccles. Belg.* L'auteur de *l'éloge d'Emme, reine d'Angleterre.* Guillaume de Poitiers, *vie de Guillaume le Conquérant.* Olderic Vitalis. Guillaume de *Jumieges.*

ADELAIDE, femme de *Frederic*, prince de Saxe, fut une princesse fort belle, & de complexion amoureuse. Elle eut pour amant Louis, marquis de Thuringe; & pour cacher son crime par un mariage, elle conspira avec son amant contre la vie de son époux. Un jour le marquis accompagné d'une troupe de cavaliers fit appeller Adélaïde pour lui parler. Après s'être entretenus ensemble, il commença à chasser dans le bois qui joignoit le château de Frederic. Adelaïde, selon ce dont elle étoit convenue avec son amant, alla trouver son époux qui étoit dans le bain, & faisant semblant d'être fort en colere, lui reprocha sa lâcheté de permettre que le marquis chassât sur ses terres. Frederic se sentant animé par sa femme, poursuivit le marquis mal accompagné; des paroles, on en vint aux coups, & Frederic qui étoit beaucoup plus foible, y fut tué l'an 1065. Après ce meurtre, le meurtrier épousa Adelaïde. * Chron. Mersburgense, *l.* 2, *c.* 12.

ADELAIDE ou ADELAIS, reine de France, fille aînée de *Humbert II* du nom, comte de Mauriene & de Savoye, & de *Gisle*, de Bourgogne-Comté, fut mariée en 1115 à *Louis VI*, dit le *Gros*, roi de France, dont elle eut *Philippe*, LOUIS VII, dit *le Jeune*, &c. Depuis, après la mort du roi son mari, elle prit une seconde alliance avec *Matthieu I*, seigneur de Montmorenci, connétable de France. Elle mourut l'an 1154, & fut enterrée dans l'abbaye de Montmartre près de Paris, qu'elle avoit fondée. * Suger, *vie de Louis VI.* Du Chêne, *hist. de Montmorenci.*

ADELAIDE ou ALIX de Flandre, fille de ROBERT I, dit *le Frison*, & de *Gertrude* de Saxe, épousa en premieres nôces S. *Canut*, roi de Danemarck, & fut mere de CHARLES *le Bon*, comte de Flandre, qui fut tué à Bruges, l'an 1127. Depuis, Adélaïde se remaria avec *Roger*, duc de Calabre en Italie.

ADELAIDE, religieuse de Bingen, florissoit vers l'an 1140. Avant qu'elle fût religieuse, elle se para un jour magnifiquement pour aller à l'église. En chemin elle heurta du pied contre la racine d'un arbre, & tomba. Ses suivantes l'ayant relevée, elle dit: *Mon corps a heurté, & est tombé; que cette chute procure le salut & la résurrection de mon ame.* Dès lors ayant quitté tous ses ornemens, elle entra dans une petite maison qui joignoit les murailles de l'église, & y passa le reste de ses jours. Elle eut, dit-on, diverses inspirations en dormant, & elle apprit diverses choses, qu'elle enseigna aux autres, & dicta même en latin. On assure aussi qu'elle fit plusieurs prédictions. * Naucler. *Generat.* 39. *hist. Ulmensis.*

ADELAIDE. Il y a eu plusieurs autres princesses de ce nom dont on fait mention, en parlant de leurs peres, de leurs fils ou de leurs maris. *Cherchez* aussi ALIX.

ADELAIRE, religieux de l'ordre de S. Benoît, *voyez* dans l'article ADREVALDE.

ADELAIS, *cherchez* ADELAIDE & ALIX.

ADELARD, né vers l'an 753, dans les Pays-Bas dépendans du royaume d'Austrasie, étoit fils du comte BERNARD, petit fils de CHARLES *Martel.* Il fut élevé à la cour de Pepin son oncle, d'où il se retira à l'abbaye de Corbie, âgé d'environ vingt ans. L'amour d'une plus grande retraite le fit aller au mont Cassin; mais Charlemagne le fit revenir, l'an 777, au monastere de Corbie, dont quelques années après il fut élu abbé. Ce prince le mit, l'an 796, auprès de son fils Pepin, roi d'Italie, pour être son premier ministre. Il fut envoyé, l'an 809, à Rome, avec quelques prélats, pour terminer la question de la procession du saint Esprit: il perdit l'année suivante le roi Pepin, qui laissa sous sa conduite un fils nommé Bernard, âgé de douze à treize ans. Après la mort de Charlemagne, Adelard fut relégué l'an 814 par Louis *le Débonnaire*, dans l'abbaye d'Here, appellée depuis *Noiremoutier*; sept ans après il fut rappellé, & retourna dans l'abbaye de Corbie. Il y mourut le 2 janvier de l'an 826, âgé de soixante-treize ans. Sa fête est marquée dans plusieurs martyrologes au 2 janvier, quoiqu'elle ne se trouve pas dans le romain. * *Voyez* sa vie écrite par Paschase Ratbert son disciple, par Gerard, abbé de Sauve Majeure, dans Bollandus, dans le P. Mabillon, Baillet, *vies des saints*, & D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. IV.

ADELARD ou ATHELARD, né à Bath, ville d'Angleterre dans le Vestsex, a fleuri vers l'an 1120, & s'est distingué principalement par ses connoissances dans la physique & dans les mathématiques. Le P. D. Edmond Martenne a fait imprimer de lui dans le tome I de son *thesaurus novus anecdotorum*, pages 291 & 292 une courte préface adressée à Richard, évêque de Bayeux, que l'auteur devoit mettre au-devant d'un dialogue *de rerum causis*, entre lui & son neveu. On apprend dans cette préface que l'auteur étoit moine, & sans doute de l'ordre de S. Benoît, & qu'il avoit été étudier pendant du temps hors de l'Angleterre, où il étoit revenu alors. Dans un autre ouvrage adressé à son neveu, contenant soixante-seize questions physiques, on voit qu'Adélard avoit enseigné publiquement en France; & peut-être qu'il avoit été à la tête de quelque école. C'est Casimir Oudin qui parle de cet écrit, & qui en rapporte quelques lignes dans son *commentarius de scriptoribus & scriptis ecclesiasticis*, *in-fol*, tome II, page 1017. Dans le même ouvrage Oudin cite beaucoup d'autres écrits, aussi non imprimés, d'Adélard, & les bibliothéques où ces manuscrits se trouvent. Ces écrits sont entr'autres, *de doctrina Abaci: libri Euclidis de arte geometrica*, traduits de l'arabe en latin: les élémens du même, traduits de la même langue, avec des scholies: *tabulæ Chawaresmicæ*, autre traduction de l'arabe en latin: *Isagoge minor Japharis mathematici in astronomiam:* encore traduction de l'arabe en latin: *magistri Adelardi astrolabium*, &c. * Outre Casimir Oudin dans l'endroit cité, on peut voir sur Adélard *Joan. Alberti Fabricii bibliotheca media & infimæ latinitatis liber I*, pages 29 & 30. Fabricius y cite d'après Pitseus un ouvrage d'Adélard, intitulé, *de septem artibus*, & un autre *de sic & non sic.* Il dit aussi

d'après Baleus, qu'Adélard avoit parcouru l'Egypte & l'Arabie.

ADÉLARD, que d'autres nomment *Catanée d'Adelardis*, étoit un gentilhomme de Verone, qui a vécu principalement dans le douziéme siécle. M. le Marquis Maffei en fait mention dans le second livre des écrivains de Verone, qui fait partie de sa *Verona illustrata*. Cet Adélard, dit-il, étoit chanoine, quand le pape Luce III, qui étoit venu à Verone pour y célébrer un concile, le créa cardinal. Le pape Clément III l'envoya en orient en qualité de légat; à l'occasion des guerres de la terre sainte. Roger Hoveden en parle dans son histoire d'Angleterre, & dit qu'il se trouva à la prise d'Acre avec Philippe Auguste, roi de France, & Richard, roi d'Angleterre. Adélard étoit encore dans ce pays, lorsque le clergé & le peuple de Vérone l'élurent pour leur évêque. On trouve quatre lettres du pape Innocent III, qui lui sont adressées, dans le cinquiéme livre des lettres de ce pape, de l'édition de M. Baluze. Dans la collection du P. Martenne, donnée à Rouen en 1700, on voit aussi des lettres du même cardinal, par lesquelles il dit qu'il s'est trouvé à Tours au sacre de Jean, évêque de Dol; & D. Martenne croit que les lettres sont d'environ l'an 1200. Les derniers éditeurs du dictionnaire de Moréri imprimé en Hollande disent que ce cardinal avoit fait en latin divers ouvrages, dont il nous reste encore, *sermones de tempore, de sanctis*; & des commentaires sur les prophétes. Ils ajoutent, qu'Adélard étant revenu à Verone, y travailla avec zèle par son exemple, ses instructions & sa vigilance, à réformer les mœurs des ecclésiastiques & des séculiers; & qu'il mourut vers la fin de l'an 1211, ou au commencement de l'année suivante. * Ils citent l'*histoire d'Angleterre* d'Hoveden, le tome XII des *annales* de Baronius, Ciaconius, Ughelli, & Panvinius.

ADELBAUD, roi de Northumberland en Angleterre, fut tué l'an 788, après en avoir régné treize, & eut Osred pour successeur. * J. le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire*.

ADELBERO, duc de Baviere, & frere de l'impératrice *Cunegonde*. * Aventin, *hist. de Baviere*.

ADELBERON, archevêque de Rheims, *cherchez* ADALBERON.

ADELBERON, évêque d'Utrecht, *cherchez* ADELBOD.

ADELBERT, duc d'Alsace, fils d'Ethico ou *Athicus*, qui avoit reçu ce duché du roi Thierri, faisant son séjour dans la ville d'Ehenhemi. Adelbert fit bâtir la magnifique église de S. Etienne de Strasbourg; il eut pour enfans, *Eberard*, qui fonda l'abbaye de Murbach, l'an de J. C. 724, & Luitfride, de qui sont sortis les comtes de Neckergaves, Suntgaves & de Mason. Il eut pour frere un nommé Hetton, d'où, selon quelques auteurs, la maison d'Autriche tire son origine. * Jacques Spenner, *in famil. Austr.*

ADELBERT, souverain de Bamberg, fut livré entre les mains de Louis de Germanie, par Hatton évêque de Mayence, qui lui avoit promis formellement de ne le point trahir.

ADELBERT ou ALBERT, comte de Baviere, à qui l'empereur Henri III donna l'archevêché de Hambourg & de Brême, & qui par ce moyen devint le métropolitain des pays septentrionaux. Comme il gouvernoit tout pendant la minorité de l'empereur Henri IV, & qu'il prenoit des mesures pour châtier ceux qui avoient attenté à la vie du prince, ou qui s'emparoient des biens de l'église, les plus grands seigneurs, & surtout Hannon, archevêque de Cologne, s'étant ligués contre lui, il fut contraint de quitter la cour; puis il fut dépouillé de tous ses biens par Ordulphe & Magnus ducs de Saxe. Il vécut dans son exil des seuls secours dont on l'assistoit, & témoigna tant de fermeté dans son malheur, qu'on ne l'entendit jamais se plaindre. Ayant passé quelque temps dans cet état, il rentra en faveur auprès de l'empereur, se remit bien avec l'archevêque de Cologne, & fut rétabli dans ses premiers honneurs. Il se laissa bientôt aller à un tel excès de vanité, qu'il ne vouloit plus célébrer l'office de l'église à la maniere des Latins; mais il affectoit d'emprunter je ne sais quelles cérémonies des Grecs pendant la messe, ne cherchant en tout, dans les choses séculieres comme dans les sacrées, que du grand & du merveilleux. Ainsi il aimoit la pompe & le faste, à faire bruler les parfums rares qui pouvoient flater l'odorat: il se plaisoit au grand nombre d'illuminations & de flambeaux, & rien ne lui faisoit plus de plaisir à entendre que certaines grosses voix de tonnerre. Il prétendoit s'autoriser sur ce qui est dit dans l'ancien testament, que la majesté de Dieu se fit voir avec beaucoup d'éclat sur le mont Sinaï, ce qui étoit faire un usage bien profane de l'écriture. Ce prélat étoit d'une ambition extrême, & infatigable dans tout ce qu'il entreprenoit. Depuis quelques années son église de Hambourg étant fort déchue de sa premiere grandeur, il se donna bien du mouvement pour la remettre dans son premier état. Il essuya quantité de contradictions de la part des grands, qui s'étoient emparé des plus beaux priviléges de son église; mais il vint enfin à bout de la mettre en liberté, c'est-à-dire, d'empêcher qu'aucune personne séculiere, ni juge, ni prince, n'eut part à la jurisdiction temporelle ni spirituelle de son archevêché. Henri IV empereur, voyant combien ce prélat étoit infatigable, voulut l'avoir auprès de sa personne, pour lui servir de conseil, & le fit son premier ministre. Il accompagna ce prince dans toutes les expéditions qu'il fit en Hongrie, en Suede, en Italie & en Flandre. Adelbert étoit magnifique dans les édifices; les bâtimens qu'il entreprenoit égaloient ceux des rois, & ses équipages étoient d'une magnificence qui ne leur cedoit en rien. Malgré tant de vices si contraires à la sainteté de son état, il ne témoignoit de la bienveillance qu'aux gens de bien, qu'aux serviteurs de Dieu, qu'aux pauvres & aux étrangers. A la vue de ces personnes il se montroit si humble, & paroissoit si traitable, que souvent, avant de se coucher, il se mettoit à genoux pour laver les pieds à trente ou quarante pauvres mendians; mais ce même homme ne donnoit jamais aucune marque de douceur ni d'humilité aux grands du monde, ni à ses égaux. Ce prélat fut attaqué d'une dysenterie qui le conduisit au tombeau, l'an 1062. * Crantzius, *l. 4, c. 5, metropol.*

ADELBERT, marquis de Lucques, se laissa aller aux conseils de Berthe, femme d'un esprit inquiet & remuant, qui lui mit en tête de se faire roi d'Italie à la place de Lambert: il s'associa pour cet effet avec le comte Hildebrand. Lambert, ayant su le dessein de son ennemi, & apprenant qu'Adelbert, avec des troupes encore foibles, gagnoit le haut d'une montagne, se mit en défense; & pour ne pas perdre de temps à assembler une nombreuse armée, il prit, parmi ce qu'il avoit de troupes, cent hommes des plus résolus, & les mena contre Adelbert. Les soldats de celui-ci etant descendus de la montagne, s'étoient retirés dans le bourg de S. Sauveur, où après s'être occupés à boire & à manger, ils s'étoient abandonnés au sommeil. Alors Lambert, à la faveur de la nuit, sortit de Plaisance; & ayant avec une diligence extrême ramassé une troupe de gens armés, il vint fondre sur son ennemi, tua la plus grande partie de son monde, mit le reste en déroute, & se saisit de la personne d'Adelbert, qui s'étoit caché dans une étable. * Sigonius, *l. 6, regni Italici.*

ADELBERT, évêque de Wormes, frere de *Rodolphe*, duc de Souabe, étoit boiteux, & avoit quelque chose de monstrueux dans la figure. Son appétit étoit surprenant, & à force de manger il devint si gros & si gras, qu'il faisoit peur à voir. Il mourut de réplétion, l'an de J. C. 1070. * *La chronique de Richenou.*

ADELBERT, surnommé l'*Ours*, duc de l'Esclavo-

nie orientale, ayant vaincu & défait entiérement les Sclavons rebelles qui habitoient le long des rivieres d'Havel & d'Elbe, il mit en leur place des Hollandois, des Flamans & des peuples qui habitoient le long du Rhin, & leur donna les villes qui avoient appartenu aux Sclavons. * Helmolde, *chronique des Sclavons*, *c.* 89.

ADELBERT ou ALBERT, abbé de Hildesheim, fleurit vers l'an 1160. Il a écrit une relation de la restitution de son monastere faite aux bénédictins sous le pape Eugene III, donnée par Gretser, & imprimée à Ingolstad, l'an 1617. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII siécle.*

ADELBERT, fils de BERENGER II, fut couronné roi d'Italie avec son pere. Othon *le Grand*, qui l'avoit élevé aussi-bien que son pere, fut contraint de prendre les armes pour arrêter le cours de leurs cabales. Après la prise de Bérenger, Adelbert & Gui son frere se révolterent encore, appuyés de quelques Lombards; mais le duc Burchard, qu'Othon envoya en Italie, les défit dans une bataille sur les bords du Pô, vers l'an 965. Gui y demeura sur la place, & Adelbert s'étant sauvé, recueillit à peine quelques troupes. Il hasarda en 966 une seconde bataille, dans laquelle il fut entiérement défait. Quelques historiens rapportent qu'il mourut de déplaisir de l'avoir perdue. D'autres disent qu'il fut tué dans le combat. Depuis ce temps-là l'Italie a toujours été soumise à l'empire d'Allemagne. * Horn. *orb. imper.* Luitprand. Léon d'Ostie, &c.

ADELBERT ou ALBERT, évêque de Prague en Bohême, *cherchez* ADALBERT.

ADELBERT ou ADILBERT, de l'ordre de S. Benoît, prieur d'Augsbourg, vivoit vers l'an 1240. Dom Bernard Pez a fait imprimer dans le tome II, partie III, page 355 de son *thesaurus anecdotorum*, la vie de S. Simpert, douziéme évêque d'Augsbourg, établi par Charlemagne, écrite par cet Adelbert. C'est ce que dit Jean Albert Fabricius dans sa *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, lib. I, page 30: Fabricius cite sur cela *Pezii dissertatio isagogica*, pag. lxj. Le même Fabricius au bas de la même page, nomme un autre ADELBERT ou ADALBERT, évêque de Prague, dont on trouve, dit-il, une homélie touchant S. Alexis confesseur, dans le recueil des bollandistes, tome IV de juillet, au 17 du même mois, page 257 & suivantes.

ADELBERT ou ALBERT, marquis d'Yvrée en Piémont, gendre de Berenger, qui eut de sa fille Gisle, un autre Berenger, lequel fut roi d'Italie. Adelbert eut tant de charité pour les pauvres dès son enfance, que lorsqu'il en rencontroit quelqu'un, & qu'il n'avoit rien pour lui donner, il lui donnoit un riche bijoux qu'il portoit au cou, & qu'il rachetoit après pour sa valeur. L'ambition s'étant ensuite emparée de son esprit, il voulut détrôner Lambert, puis son beau-pere, & fut chassé par l'empereur Othon I. * Sigonius, *de regno Ital.*

ADELBERT, archevêque de Mayence, *cherchez* ALBERT.

☞ ADELBOLDE, nommé aussi *Adalbalde*, *Adalbode*, *Athalbalde*, *Albalde* ou même *Adelband*. Ditmar le nomme toujours *Athelbolde*, & Baronius *Adalberon*. Adelbolde étoit issu d'une famille noble, plutôt du pays de Liége, ou de Hollande, que de Frise, comme la plupart des modernes l'ont avancé. Dès sa jeunesse il se consacra au service de Dieu dans la collégiale de S. Ursmar à Laubes, convertie depuis long-temps en une église paroissiale. Circonstance qui, selon Trithême, a jetté la postérité dans l'erreur, en supposant qu'Adelbolde avoit été moine de Laubes. Il y étudia néanmoins sous l'abbé Folcuin, ou Hériger son successeur, & fréquenta les écoles qui avoient le plus de réputation, nommément celle de Liége, & celle de Reims. Son érudition étoit si connue dès l'an 994, qu'on le mettoit de pair avec les plus savans hommes de ce temps-là, comme Hériger, Fulbert de Chartres, Abbon de Fleuri. A l'érudition, Adelbolde joignoit une prudence & une sagesse incomparables, qui le faisoient regarder comme un homme de courage & d'excellent conseil. Sur sa réputation, Henri roi de Germanie, & depuis empereur, le fit venir à sa cour, & en fit un de ses premiers officiers: ce que des écrivains des siécles postérieurs ont exprimé, les uns par le terme de *chancelier*, d'autres par celui de *proconsul*. Dès l'an 1004 il y étoit en grand honneur, & y avoit acquis une estime singuliere. Le siége de l'église d'Utrecht étant venu à vaquer par la mort de S. Ansfride, arrivée le 3 de mai de l'an 1010, le roi Henri y fit placer Adelbolde, qui fut ordonné cette même année 1010, selon Lambert de Schafnabourg, & les annales d'Hildesheim. Adelbolde se proposa de faire fleurir la religion dans son diocèse; & dans cette vue, il fit rebâtir plusieurs églises qui tomboient en ruine. En 1015 il entreprit de réédifier l'église de S. Martin, dans sa ville épiscopale, & en fit un des beaux édifices de ce temps-là. L'ouvrage fini en 1023, la dedicace en fut faite la même année, avec un pompeux & religieux appareil. Adelbolde rebâtit aussi, & fonda comme de nouveau, la collégiale de Tiel dédiée sous l'invocation de sainte Walburge. Ce prélat parut quelquefois, avant & après son épiscopat, à la tête des armées, s'étant trouvé dans la nécessité d'employer les armes pour réprimer ceux qui pilloient les biens de son église. Il mourut le vingt-septiéme de novembre 1027, dans la dix-huitiéme année de son épiscopat. Adelbolde avoit entrepris d'écrire la vie de l'empereur S. Henri, mort en 1024. Nous n'avons que le commencement de cet ouvrage, qui contient à peine l'histoire des deux premieres années de ce prince. La suite est perdue sans ressource, ou n'a peut-être jamais été écrite, la mort de l'auteur en ayant prévenu la perfection. Ce précieux fragment a paru pour la premiere fois dans les *vies des saints de Bamberg* données par Gretser en 1611. Dans la suite M. Leibnitz l'a fait réimprimer parmi ses historiens de Brunswick, & les continuateurs de Bollandus l'ont donné au quatorziéme jour de juillet. Les autres ouvrages d'Adelbolde, sont 1° un abrégé de la vie de sainte Walburge, écrite par le prêtre Wolfhard à la fin du neuviéme siécle; 2° un petit traité de la sphere, avec une lettre sur ce sujet au pape Silvestre II. Trithême a connu cet écrit sous le titre de *question touchant le diametre*; on le trouve dans le tome III du *thesaurus anecdotorum* de D. Bernard Pez; 3° un traité sur le cours des astres; 4° un écrit sur les louanges de la croix; 5° un autre sur celles de la Vierge; 6° divers sermons; 7° Guibert, abbé de Giblou, nous apprend qu'Adelbolde composa le chant de l'office de matines, pour la fête de S. Martin, & le triomphe de ce saint sur les Normans, qui avoient tenté de s'emparer de la ville de Tours, pour la piller. 8° Adelbolde avoit dressé une liste des vassaux libres de l'église & de l'évêque d'Utrecht, & de ce qu'ils en tenoient à hommage. Guillaume de Héda a publié cette liste, dans son *histoire des évêques d'Utrecht*, p. 282, 283. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. VII, p. 252 *& suiv.*

ADELER (Curtius), grand amiral des rois de Danemarck & de Norwége, Fréderic III & Christiern V, vice-président du collége de la marine, & conseiller, chevalier de l'ordre de Danebrog, & de S. Marc de Venise, naquit en Norwége l'an 1622, d'une famille bourgeoise. Il quitta sa patrie étant encore fort jeune, se rendit en Hollande pour apprendre la marine, & fit son apprentissage sous Harprecht Tromp. De-là il passa chez les Vénitiens, pour servir sous Jean Regers, Hollandois, amiral de la flotte de la république de Venise. Regers étant mort, Adeler lui succéda, & pendant quinze années il remplit de ses exploits la Mer Adriatique & l'Archipel. Jacques de Riva, chevalier & amiral de la flotte vénitienne, dans des lettres datées du port de Die, dans la mer de Candie, le 25 mars 1651, attribue

attribue à Adeler, connu alors sous le nom de *Curtius Siverſen*, ou *Cerviſen*, une grande partie de la victoire remportée auprès des Dardanelles; c'eſt qu'Adeler montra en cette occaſion beaucoup d'intrépidité. Malgré le feu des Turcs, & quoique ſon navire fût extrêmement maltraité, il ne quitta point ſon poſte juſqu'à ce qu'on eut coulé à fond ou brulé pluſieurs vaiſſeaux des ennemis, & que cinq fuſſent tombés entre les mains des Vénitiens. En 1652, ſe trouvant au port d'Argentiéra, ſur l'amiral le *Gallo Dorato*, qui battu & fracaſſé par la tempête, étoit prêt à être ſubmergé, il fut le ſeul qui arracha à un péril éminent les inquiſiteurs de l'ordre des ſénateurs, deſtinés pour la Candie. Il reçut un collier d'or pour récompenſe d'un ſervice ſi important. En 1653, les garniſons des Vénitiens dans l'iſle de Candie ſe trouvoient réduites dans la derniere diſette, lorſqu'Adeler leur apporta du ſecours, fit retirer les ennemis en traitant avec eux, diſtribua des vivres & de l'argent aux ſoldats, & ſauva ainſi la ville & le château de Suda. Mais le combat le plus mémorable où il ſe trouva, fut celui du 16 mai 1654, qui ſe donna à l'entrée de l'Helleſpont. Les flottes des Turcs & des Vénitiens en vinrent aux mains, & le combat fut opiniâtre & ſanglant de part & d'autre. Adeler ſe voyant entouré de tous côtés, ſe fit jour, & ſon vaiſſeau ſéparé de toute la flotte, ayant été de nouveau environné par plus de ſoixante-dix galeres ou autres petits bâtimens, il les diſſipa, coula à fond quinze galeres, en brula pluſieurs, & contraignit les ennemis de fuir à toutes voiles du côté du rivage, après qu'ils eurent perdu cinq mille hommes. Vers le même temps, quelques-uns diſent le même jour, il attaqua ſeul un vaiſſeau de ſoixante piéces de canon & de mille ſoldats, monté par Ibrahim Baſſa, amiral de la flotte ottomane: & quoique bleſſé d'abord, il continua l'attaque, tua l'amiral, & lui enleva ſes armes & ſa dépouille. Il ne ſe paſſa dans la ſuite aucune année, pendant qu'Adeler fut au ſervice des Vénitiens, qui ne fût marquée par quelque action éclatante de valeur. Tant de ſervices rendus à la république, porterent le ſénat de Veniſe, l'an 1658 à le faire chevalier de S. Marc, de la premiere claſſe; à quoi l'on ajouta de magnifiques préſens, & une penſion annuelle de 1400 ducats, payable par-tout où il ſe retireroit, & qui devoit paſſer à ſes fils & à ſes petits-fils. Ayant obtenu ſon congé des Vénitiens l'an 1661, il ſe retira en Flandre: & en 1662 il épouſa à Amſterdam *Anne* Pelt, d'une famille noble. Frédéric III roi de Danemarck, l'ayant invité à revenir dans ſa patrie, il ſe rendit à Copenhague avec toute ſa famille en 1663, & il eſt demeuré le reſte de ſes jours dans cette ville, où il reçut de Fréderic & de Chriſtiern V, ſon ſucceſſeur, des marques ſenſibles de leur bienveillance. Le roi le fit chef de ſa flotte, avec le titre d'amiral; le mit au rang des nobles, le créa chevalier de l'ordre de Danebrog, qui n'avoit été inſtitué que depuis peu. En 1675, lorſqu'il ſe préparoit à conduire ſa flotte contre la Suéde, avec laquelle on entroit en guerre, une maladie mortelle le ſaiſit, & à peine eut-il été rapporté de ſon vaiſſeau à Copenhague, qu'il mourut dans la 53 année de ſon âge. Il a laiſſé un fils & trois filles. Le fils, Frederic Christiern Adeler, chevalier de Danebrog, ſeigneur de Draxholm, Egencark, Badsbierg, &c. conſeiller intime de ſa majeſté danoiſe, grand bailli de Séelande, &c. eſt mort en 1726, laiſſant trois fils de *Henriette Marguerite* de Lente, fille de *Jean Hugo* de Lente, chevalier, conſeiller privé, &c. morte en 1703. 1. *Chriſtiern* Lente d'Adeler, ſeigneur de Draxholm, & conſeiller d'état. 2. *Fréderic* Adeler, ſeigneur de Gundetwed & autres lieux, conſeiller d'état; 3. *Théodore* Adeler, ſeigneur de Lykkesholm, conſeiller d'état, & bailli de Nybourg & Tranekiœr. Les trois filles du grand amiral ſont: 1. *Suſanne-Eliſabeth*, mariée à l'amiral *Fréderic* Gedde, depuis conſeiller privé & grand bailli de Fuhnen; 2. *Sophie-Amélie*, mariée au comte *Adam-Fréderic* de Trampe, lieutenant-général de l'infanterie du roi, mort en 1704; 3. *Fréderique*, qui a épouſé M. Bolle Luxdorph, chevalier, premier ſecrétaire d'état, & envoyé extraordinaire en Suéde. * *Extrait du ſupplément du dictionnaire hiſtorique*, imprimé à Baſle.

ADELGER, roi fabuleux des Germains, ſuccéda à ſon pere Ingram. On prétend que ſous ſon regne les Amazones paſſerent de l'Aſie en Europe; mais que ce prince les força de ſe retirer en leur pays. On lui donne pour ſucceſſeur ſon fils Laërtes. * Henning, *tome* 1.

ADELGISE, chef ou ſoudan des Azoréniens, qui ravageoient la Lombardie, lequel perça de mille coups l'ambaſſadeur de Bénévent & de Capoue, qui revenoit de Conſtantinople, après avoir obtenu du ſecours contre lui de l'empereur Baſile. * Cuſpinian. *in Baſil. ex Zonara & Cedr.*

☞ ADELHELME, ou ADALHELME, & par corruption ADELIN, évêque de Séez, qui vivoit à la fin du IX ſiécle, & au commencement du X, embraſſa d'abord la vie monaſtique à l'abbaye de S. Calais, au Maine. Son mérite & la faveur du roi Charles *le Chauve*, le firent ſortir de cette retraite, pour être placé ſur le ſiége épiſcopal de Séez en Neuſtrie. Ce fut certainement en l'année 876, & il ſuccéda à Hildebrand, qui avoit aſſiſté cette même année en juin & juillet au concile de Pontion. A peine Adelhelme eut-il reçu l'ordination épiſcopale, que les Normans, qui ravageoient alors le pays, l'arracherent à ſon égliſe, & le menerent en Angleterre. Il eut beaucoup à ſouffrir de la part de ces barbares, & ſe vit pluſieurs fois en danger de perdre la vie; mais enfin la providence le rendit à ſon troupeau au commencement de l'année 877. Il continua à le gouverner avec tant de vigilance & de ſageſſe, qu'on a cru être en droit de le décorer du titre de ſaint. Adelhelme vécut juſqu'à l'année 910, à laquelle pluſieurs écrivains placent ſa mort. On a de cet évêque une légende de ſainte Opportune, abbeſſe de Montreuil en Neuſtrie. D. Mabillon a donné cette légende au IV volume de ſes actes avec des obſervations. Les Bollandiſtes l'ont auſſi fait imprimer avec de nouvelles obſervations au 22 d'avril. Dès 1654, Nicolas Goſſet, cheſcier-curé de ſainte Opportune, publia cette même légende avec une traduction françoiſe, & y joignit un abrégé des miracles de ſainte Opportune; une hiſtoire des différentes tranſlations qui ont été faites de ſes reliques; enfin les fondations, droits & antiquités des égliſes de Paris & d'Almaneſche, dédiées ſous ſon invocation. Adelhelme eſt encore auteur d'un recueil de bénédictions à l'uſage des évêques, qui ſe trouve manuſcrit à la bibliothéque du roi. Ce recueil contient trente-ſix bénédictions, pour autant de jours qui manquoient dans les anciens bénédictionels. On peut les nommer *bénédictions dominicales*, puiſqu'elles ſont pour les dimanches après noël, après la théophanie juſqu'au carême excluſivement, pour les dimanches après pâque & après la pentecôte. Elles ne tarderent pas à paſſer à l'uſage de Paris, ce qui donna lieu d'y faire pluſieurs additions pour les fêtes propres à cette égliſe. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, t. VI, p. 130 & ſeq.

ADELHELME, abbé de Malmesbury, *cherchez* ADELME.

ADELINDE, maîtreſſe de Charlemagne, dont il eut Théodoric. * Cuſpinian.

ADELINGE, *cherchez* ADELON.

ADELITTES & ALMOGANENS, *Adelittos*, *Almoganenos*, nom que les Eſpagnols donnent à certains peuples, qui prétendent, par le vol & le chant des oiſeaux, par la rencontre des bêtes ſauvages, & pluſieurs autres choſes ſemblables, deviner à point nommé tout ce qui doit arriver de bien ou de mal à quelqu'un. Ils conſervent ſoigneuſement parmi eux des livres qui traitent de cette eſpéce de ſcience, où ils trouvent des regles pour toutes ſortes de pronoſtics & de prédictions. Parmi ces devins il y en a de deux ſortes; les uns ſont

maîtres & chefs, & les autres compagnons & disciples. On dit qu'ils ont encore une autre sorte de connoissance, c'est d'indiquer non-seulement par où ont passé des chevaux & autres bêtes de somme; mais aussi la route qu'auront tenue un ou plusieurs hommes, jusqu'à spécifier l'endroit par où ils auront fait leur chemin, si c'est une terre dure ou molle, couverte de sable ou d'herbe, si c'est un grand chemin ou quelque petit sentier détourné, si c'est un chemin pavé, s'ils ont passé entre des rochers; ensorte qu'ils peuvent dire au juste le nombre des passans, & dans un besoin les suivre à la piste. * Laurent Valla, *l.* 1, *hist.*

ADELMAN ou ADELMANNE, scholastique ou maître de l'école de Liége, & ensuite évêque de Bresse en Italie. Il se distingua dans son temps par sa science & par sa piété. Trithême dit qu'il étoit très-versé dans les lettres divines & humaines. Ce fut son mérite qui le fit choisir pour gouverner les écoles de Liége, d'où sortirent tant de personnes illustres. Il dit lui-même dans ses *rithmes alphabétiques*, où il parle des hommes distingués de son temps, qu'il eut ce gouvernement après Wathon ou Wazon, ce qui revient à l'an 1041; car ce fut cette année que Wathon, qui avoit été mis à la tête de ces écoles par Nothker, fut fait évêque de Liége après Hithar, mort la même année 1041. Il avoit étudié auparavant dans les écoles de Chartres, sous l'évêque Fulbert, & y avoit été condisciple de Berenger. Celui-ci ayant attaqué dans la suite la présence réelle de Jesus-Christ au sacrement de l'eucharistie, Adelman fut touché de son égarement, & de la plaie que son erreur pouvoit causer dans le cœur des fidéles qui étoient foibles dans la foi, & il tenta d'aller au-devant de ce double mal, en écrivant à Berenger même, en faveur de la vérité que celui-ci attaquoit. Il y a apparence que cette lettre fut écrite l'an 1047, ou au commencement de l'année suivante, & non l'an 1050, comme le prétend Casimir Oudin, dans son *commentaire* latin *sur les écrivains ecclésiastiques*. En effet, Adelman y prend la qualité de scholastique ou maître des écoles de Liége; or, il n'avoit plus cette qualité après le commencement de 1048, puisqu'il fut fait alors évêque de Bresse. Quoi qu'il en soit, on ne peut trop estimer cet écrit d'Adelman. On y voit un homme très-instruit du dogme de l'église dont il prenoit la défense, & un grand zéle pour la pureté de la foi; mais sans aucun mélange d'amertume contre celui qu'il attaquoit. Sigebert & plusieurs autres disent que Berenger y répondit; mais avec aigreur, & ne montrant de force que dans la passion qui le faisoit parler. Le P. Mabillon, dans ses *annales bénédictines*, tome IV, dit que cette réponse de Berenger est perdue. Les PP. D. Martenne & D. Durand en ont recouvré depuis des fragmens qu'ils ont donnés dans le tome IV du *thesaurus novus anecdotorum*, p. 109. Adelman écrivit aussi sur l'eucharistie une lettre à Paulin ou Paul, primicier de Metz, & plusieurs autres lettres à diverses personnes; mais ces lettres sont perdues ou ensevelies encore dans quelques bibliothéques. On ne sait pas précisément l'année de la mort de cet auteur : ceux qui, comme Rubeus, la mettent l'an 1046, se sont surement trompés. Ughelli croit qu'Adelman n'est mort que l'an 1061; mais il n'y a rien de sûr. La lettre contre Berenger parut pour la premiere fois à Louvain en 1551, avec d'autres traités sur l'eucharistie, donnés par les soins de Jean Ulimmerius. Il s'en fit une deuxiéme édition avec la même collection en 1661, au même endroit. On l'a fait aussi passer dans les différentes éditions de la *bibliothéque des peres*. Enfin, Paul Galeardi, chanoine de Bresse, en a donné une nouvelle édition plus exacte, avec des variantes & d'amples notes, dans la collection des ouvrages de S. Philastre, de S. Gaudence & du bienheureux Rampert, tous évêques de Bresse, en 1738, grand *in-folio*, à Bresse. *Voyez* PHILASTRE. Il y a joint le recueil des témoignages anciens & modernes touchant son auteur, & les *rythmes alphabétiques* ou vers du même Adelman, au sujet des hommes illustres de son temps. Cette piéce avoit déja été donnée par le pere Mabillon, dans le I tome de ses *analectes*. Adelman n'y parle que de ceux qui étoient morts, en commençant par Fulbert, évêque de Chartres, sur lequel il s'exprime ainsi;

Carnotenæ decus urbis, memorande pontifex,
Te primum, pater Fulberte, dum te conor dicere,
Fugit sermo, cor liquescit, recrudescunt lacrymæ...

Et plus bas :

Floruere, te fovente, Galliarum studia :
Tu divina, tu humana excolebas dogmata,
Nunquam passus obscurari virtutem desidiâ.

Dans une autre strophe, Adelman marque qu'il avoit composé ces rythmes à Liége, sous l'évêque Wathon élu l'an 1041, & mort l'an 1048. * Extrait de l'édition des ouvrages de S. Philastre, d'Adelman, &c. citée dans cet article; & du tome I de la *bibliotheca media & infima latinitatis*, par J. A. Fabricius, pages 32 & 33.

ADELME, ADEMAR ou ADHEMAR, religieux de S. Benoît, & chapelain de l'empereur Charlemagne, a écrit une histoire de France, qu'Aimoin a toute transcrite, & qu'il a incorporée dans la sienne, comme il l'avoue *au liv.* 4. * Vossius, *de hist. Lat.*

ADELME, ADELHELME, ALDHELME, ALTELME, ANTHELME & ADDELIN, évêque, Anglois de nation, florissoit sur la fin du VII siécle, & au commencement du VIII. Il étoit prince, & fils de *Kenrede*, frere d'*Ina*, roi des Saxons occidentaux. Après avoir appris les lettres grecques & latines sous de bons maîtres, en France & en Italie, il prit l'habit religieux dans l'ordre de S. Benoît, & fut fait en 671 abbé de Malmesburi en Ecosse. Il gouverna ce monastere jusqu'en 705 qu'il fut ordonné évêque de Sherburn, ville des Saxons occidentaux. Nous avons de lui divers traités en vers & en prose. *De celebratione paschatis, contra Britannos. De laude virginum. De virginitate, &c.* Il a écrit aussi sur la musique, sur l'astrologie, des énigmes, &c. On a dit de lui :

Adelmus cecinit millenis versibus odas.

Nous avons un double acrostiche, qu'il composa à la louange des vierges, adressé à une abbesse nommée *Maxime*; il contient trente-sept vers, qui commencent & finissent en descendant, & en remontant par une des lettres de celui-ci :

Metrica tirones nunc promant carmina casti.

Le pere Martin Delrio, jésuite, fit imprimer en 1601 à Mayence une partie des ouvrages d'Adelme, qu'on a depuis insérés dans la bibliothéque des peres. Guillaume de Malmesburi a écrit sa vie, que le P. Mabillon a donnée dans les actes des saints de son ordre. Il y a lieu de douter si l'abbé de Malmesburi est l'évêque de Sherburn, parceque Sigebert parle en deux chapitres différens de l'un & de l'autre, & semble les distinguer. Il attribue au premier le traité de la pâque, contre l'usage des Bretons, & deux traités de la virginité, l'un en prose & l'autre en vers, que nous avons encore; & au second, un livre d'énigmes en vers, dans lequel il y avoit près de mille vers. * Bede, *l.* 5, *hist. ecclés. angl. c.* 19. Sigebert, *de vir. illustr. c. 66 & 132.* Sixte de Sienne, *l.* 4, *biblioth.* Pitseus. Dempster. Usser. Meursius. Bellarmin. Baronius. Vossius. *Voyez* Bollandus, 28 *maii.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclés.*

ADELON, ADELINGE, est le nom qu'on donne à un certain Frison, qui vivoit du temps de l'empereur Charlemagne, & que l'on prétend avoir écrit des mœurs des Indiens. On le fait contemporain de cet Abgile, auquel on attribue une relation d'un voyage imaginaire que Charles fit en Palestine. Vossius réfute ces contes ridicules, *l.* 2, *de histor. lat. cap.* 32.

ADELPHE, hérétique, *cherchez* MASSALIENS.

ADELPHE, prince des Cauces, peuples de la basse

Allemagne, qui revint victorieux de la Grande Bretagne, où Charlemagne l'avoit envoyé avec des troupes. * Hoffman, *dict. univers.*

ADELPHE (Jean) médecin de Strasbourg, mort dans le XVI siécle, a écrit l'histoire de l'empereur Frédéric I, & un recueil de bons contes. Eisengrinius en fait mention sur l'année 1515. *Voyez* aussi Olearius, *in Abaco, p.* 235.

ADELPHIUS, historien, fut en crédit auprès de l'empereur Marc-Antoine, dont il écrivit l'expédition contre les Parthes, y ayant assisté & commandé en personne. * Strab. *l.* 11. Casaubon croit que son véritable nom est *Delius*: c'est ainsi que Dion l'appelle, de même que Plutarque dans la vie d'Antonin. *Cherchez* DELIUS.

ADELPHIUS, consul Romain avec Ætius, l'an de Rome 1102. * Hoffman.

ADELPHIUS, proconsul, mari de la savante Proba Falconia, dont on a encore aujourd'hui *Virgiliani centones.* * Hoffman.

ADELPHIUS, évêque de Basle, assista au premier concile qui fut tenu à Orléans l'an 511, après que les François eurent reçu le christianisme; & à un autre encore convoqué au même lieu, sous le regne de Childebert en 533. Le prêtre Asclepius, vicaire d'Adelphius, y souscrivit. * Urstisius, *histor. Basil.*

ADELSTAN, *cherchez* ADESTAN.

ADELULFE, *cherchez* ETHELWOLF.

ADELWADE, roi des Lombards, *cherchez* ADALVALDE.

ADEM ou *Ben Adam*, Arabe, auteur d'un *Haschiat*, ou glose marginale, sur le livre intitulé, *Adam de Samarcandi.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ADEMAR, ou AIMAR DE CHABANOIS, l'un des plus célébres historiens du onziéme siécle, étoit de la maison de Chabanois, petite ville sur la Vienne, au diocèse de Limoges. Il eut pour pere le comte Raimond, frere puîné d'Adalbert, qui fut depuis doyen & prevôt de S. Martial, & de Roger, qui en fut chantre, l'un & l'autre personnages d'un grand mérite. Ademar naquit en 988. Dès son enfance, il fut mis à l'abbaye de S. Cibard d'Angoulême. C'est lui-même qui nous l'apprend. Il fit dans la suite quelque séjour à celle de S. Martial de Limoges, y étant allé continuer & perfectionner ses études sous Roger, son oncle paternel, qui y enseignoit. La dévotion qu'il conçut pour S. Martial premier évêque de Limoges, le porta à se déclarer partisan zélé du sentiment qui établissoit que S. Martial avoit été un des soixante-douze disciples, qu'il avoit été ordonné par Jesus-Christ même, & avoit reçu le S. Esprit & le don des langues avec les douze apôtres. On l'accusa d'être le premier qui avoit inventé ce prétendu apostolat de S. Martial, & de ne l'avoir pas fait gratuitement; mais c'étoit une pure calomnie. Les faux actes de ce saint, qui avoient été fabriqués exprès pour établir son apostolat, précéderent de quelques années la naissance d'Ademar: il ne faisoit que soutenir ce qu'ils avoient déja tenté d'établir; & comme il n'avoit ni critique ni connoissance de l'antiquité ecclésiastique, il ne le soutenoit que sur leur autorité. Il ne laissa pas de défendre son opinion avec tant d'éclat, qu'il semble avoir donné en particulier occasion aux conciles qui se tinrent pour terminer cette fameuse dispute, l'un à Limoges en 1028, les deux autres à Bourges, & encore à Limoges en 1031. Ademar prend le titre de prêtre à la tête de ses écrits, & il ne paroît pas qu'il ait été élevé à d'autre dignité, ni exercé d'emploi considérable. Son génie l'ayant porté à l'étude, il s'y livra tout entier. Il prêchoit quelquefois, mais sa principale occupation fut de copier les ouvrages des anciens & d'en composer de nouveaux. Un des siens est en date du mois de septembre 1028: l'auteur n'étoit que dans la quarantiéme année de son âge. Il écrivoit encore au commencement de l'année suivante, mais on ne croit pas qu'il ait guères vécu au-delà. Du moins paroît-il certain qu'il n'étoit plus au monde en 1031, car on ne voit pas qu'il ait assisté aux conciles de Bourges & de Limoges, qui se tinrent cette année, où l'on discuta avec beaucoup d'appareil l'apostolat de S. Martial, qu'Ademar soutenoit avec tant de chaleur. Nous avons de cet auteur, 1. une chronique, qui commence à l'origine de la monarchie françoise, & conduit la suite de l'histoire jusqu'au dimanche des rameaux de l'année 1029, suivant notre maniere de compter. 2. Une notice des abbés de S. Martial de Limoges, sous ce titre: *Commemoratio abbatum Lemovicensium basilicæ S. Martialis apostoli.* Ces deux ouvrages ont été donnés par le P. Labbe, dans sa *bibliothéque des manuscrits.* 3. Une longue lettre circulaire en faveur de l'apostolat de S. Martial. Cave & Oudin attribuent à cet auteur le supplément du *traité des offices divins* d'Amalarius; on lui donne encore d'autres écrits. Nous n'entrerons dans aucun détail au sujet des ouvrages de cet auteur. On peut consulter l'article d'Ademar, dans l'*histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 300 & *suiv.* dont nous avons extrait cet article.

ADEMAR ou AIMAR ROBERTI, de Limoges, cardinal du titre de Ste Anastasie, vivoit dans le XIV siécle. Il fut évêque de Lisieux, puis d'Arras, & enfin de Térouane. Auberi prétend que cet Ademar est le même que Robert, qui fut fait cardinal par Clément VI, en 1342, qu'il mourut sous le pontificat d'Innocent VI, en 1353. Mais M. Baluze avance sa mort d'une année. * Sainte Marthe, *Gallia christiana.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Du Chêne, Baluze, *vitæ pap. Avenion.*

ADEMAR de Monteil, évêque de Metz en 1327, se signala par sa piété & par son courage. Il défit quelques seigneurs qui ravageoient son diocèse, & entr'autres, le seigneur d'Aigremont, qu'il fit prisonnier avec quatre-vingt-dix autres personnes de qualité. Il soutint encore la guerre contre le duc de Lorraine, & fit bâtir le château de Beaurepart, proche celui de Salins, qui appartenoit à ce duc. Il prit ensuite Salins, ville de la Franche-Comté, qu'il fit raser, avec quatre autres forteresses du duché de Lorraine. Après avoir fait plusieurs belles fondations, il mourut à Metz en 1361. * Meurisse, *hist. des évêques de Metz.* D. Calmet, *biblioth. Lorraine.*

ADEMAR, religieux de saint Benoît, *cherchez* ADELME.

ADEMON, *cherchez* ÆDEMON.

ADEN, montagne d'Afrique dans le royaume de Fez, où il y a des mines d'argent. * Marmol, *l.* 4.

ADEN, ville de l'Arabie heureuse, à soixante lieues du détroit de Babel-Mandel en Asie, capitale du royaume d'Aden, où quelques modernes placent l'ancienne contrée des Homérites, & qui appartient aujourd'hui au prince de la Mecque. Cette ville est une des plus belles du pays, fermée de murailles du côté de la mer, où elle a un bon port, & couverte de montagnes de l'autre côté de la terre. On dit qu'elle renferme six mille maisons. Sa situation, qui lui donne la communication de la mer Rouge & de la mer d'Arabie, la rend extrêmement marchande, & y établit un commerce avantageux avec l'Arabie, les Indes orientales, l'Afrique, la Syrie & la Perse. On dit que les marchands s'y assemblent la nuit, pour éviter les excessives chaleurs. Alfonse d'Albuquerque l'assiégea inutilement en 1513, avec vingt navires. Raiz Soliman, corsaire célébre, la battit avec fureur en 1516, y fit une large bréche, & entra même dans la place. Mais découragé par la vigoureuse résistance des *Adenites*, qui lui firent perdre bien du monde, & l'espérance de prendre la ville, il se retira. Les Turcs l'emporterent en 1538, & y mirent un bacha; mais depuis ils en ont été chassés par les Arabes, & elle a présentement un roi qui est aussi maître de Mocha. * Maffée, *l.* 5, *hist. Indiar.* Marmol, *l.* 10, *c.* 18. Sanson. Du Val. Briet. Baudrand.

ADEN, *Adenum Promontorium*, cap de la côte méridionale de l'Arabie heureuse: il est à l'occident de la

ville d'Aden, & on prétend qu'il est le même que les anciens géographes ont appellé *Hammæus littus*, ou *Ammonium promontorium*.

☞ ADENA, ADANA, ville ancienne de l'Asie mineure dans la Cilicie. Scylax, *p.* 40, dans son périple, en parle comme d'une ville marchande, & dit qu'elle avoit un port. Pline, *l.* 5, *c.* 27, en fait aussi mention; & dans le premier concile de Nicée, on trouve *Paulin des Adaniens* entre les évêques de Cilicie. Etienne *le géographe* attribue la fondation de cette ville à Adanus & Sarus; & il ajoute qu'elle prit le nom d'Adanus, qui étoit fils du Ciel & de la Terre. Cela a donné lieu à Vossius, *orig. & prog. idol. l.* 1, *c.* 83, de dire qu'elle tiroit son nom du premier homme, & que les Grecs n'ayant point de nom qui finisse en M, ils avoient substitué une N, & formé *Adana*, *d'Adama*. Adena est sous le plus agréable climat du monde: l'air y est des meilleurs pendant l'hyver, & les jours y sont plus beaux qu'en bien d'autres lieux au printemps. Pour l'été, les chaleurs y sont si grandes, que dès le mois d'avril, les bourgeois sont obligés de se refugier dans des montagnes que l'on appelle Laiasse, & que P. Lucas croit être des dépendances du mont Taurus. Ils y demeurent six mois de l'année, pendant lesquels il se fait les plus jolies villes du monde, sur ces hauteurs plantées d'arbres, & pleines de grottes & de sources d'eaux. A l'extrémité d'Adana, du côté du midi, & au pied de ses murailles, passe une riviere aussi large que la Seine, nommée *Choquen*. Sur ses bords est le château de la ville: il est petit, mais bâti sur une roche vive, & assez fort. Il y a sur le Choquen un beau pont de pierres, de quinze arcades; & auprès sont de grands aqueducs qui portent l'eau dans toute la ville par différens canaux; & il n'est guères de lieu, où il y ait plus, ni de plus belles fontaines, qu'à Adena. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ADENDUM, petite ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume de *Fez*. On l'appelloit autrefois *Ecata*, & elle fut, dit-on, fondée par les Romains. Elle étoit située à sept lieues de Mucheyla, du côté du midi, à cinq du grand Atlas, & l'on en voit encore les ruines. Elle n'a point été repeuplée depuis le saccagement général de la province, & il n'y a plus aucun de ses édifices debout. Les Chaviens errent à l'entour avec leurs troupeaux, à cause de la commodité de l'eau. On y voit surtout une grosse source, dont le gout, aussi-bien que la couleur de la terre, fait croire qu'il y a plusieurs mines de fer en ces quartiers. Le pays est excellent pour le bled, & pour la nouriture du bétail. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADENEZ, surnommé *le Roi*, ou comme on parloit de son temps, *li Roix*, poëte François, vivoit dans le XIII siécle, sous le regne de Philippe *le Hardi*. Il dit lui-même qu'il avoit été domestique de Henri duc de Brabant, lequel mourut vers l'an 1260. Il laissa divers romans, & entr'autres celui de Cléomadez, & celui de Bertin. Marie de Brabant reine de France, & une dame nommée Blanche, lui dicterent presque tout ce roman de Cléomadez, qu'il adressa à Robert comte d'Artois. Il y parle au commencement de quelques autres piéces de sa façon.

Je qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertain qui fut au bois;
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un outre livre raemplis
Moult merveilleux & moult divers, &c.

* Fauchet, *des anciens poëtes*, *liv.* 2. La Croix du Maine, *biblioth. franç.*

ADENULPHE, ou ATENULPHE, archevêque de Capoue, eut cet évêché l'an 1008, & le gouverna pendant 50 ans. Ughelli, au tome VI de son Italie sacrée, pag. 322, nouvelle édition, dit que ce prélat a fait en vers léonins l'office du martyr S. Marc, évêque d'Ateno (en latin *Atinum*) ville d'Italie dans la Basilicate, ou dans le Principat, qui souffrit sous Domitien; l'histoire de la découverte du corps de ce saint, en vers exhamétres & pentamétres; & la vie du même, adressée au clergé d'Ateno. Ughelli ajoute qu'il avoit les manuscrits de ces ouvrages, & il a fait imprimer la vie de S. Marc dans son *Italia sacra*, au volume cité. La même vie est aussi dans le recueil des actes des saints, au 28 avril, p. 548. C'est ce que dit Jean Albert Fabricius dans sa *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, lib. I. p. 37.

ADEODAT, *Adeodatus*, ou DIEU-DONNÉ, pape, Romain de nation, étoit fils de Jobinien, & moine de profession. On le tira du cloître pour le mettre sur le siége apostolique, après Vitalien, l'an 673, & il gouverna l'église avec beaucoup de soin & de prudence. On lui attribue une lettre aux évêques de France pour les libertés de S. Martin de Tours, mais on croit qu'elle lui est supposée. Il mourut le 18 mai de l'an 676, après avoir tenu le siége 5 ans, 2 mois & 17 jours. Son successeur fut DONUS ou DOMNUS. * Anastase & Platina, *in Adeod.*

☞ ADEODAT, nom qu'a pris un imposteur du IX siécle, qui a composé une mauvaise légende de S. Taurin, premier évêque d'Evreux. Cet ouvrage est rempli d'événemens imaginaires, de faussetés & de contradictions. On le trouve dans le recueil des Bollandistes, au 11 d'août, p. 636-643. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. III, p. 552, & tom. V. p. 96.

ADEONE, divinité des païens, *cherchez* ABEONE.

ADEPSE, en grec Ἄδεψος, ou selon Etienne *le géographe*, Αἴδηψος *Ædepse*, ville dans l'isle d'Eubée, sur l'Euripe, opposée au territoire des Locres d'Opuntes. Le même Etienne remarque que les bains chauds d'Hercule étoient dans cette ville. Elle étoit située sur une colline, & a été depuis entiérement ruinée. * Lubin, *tables géograph.*

ADER, prince Iduméen, *cherchez* ADAD.

ADER ou EDER, c'est-à-dire, *tour du troupeau*, à un mille de Bethléem dans la Palestine. Quelques auteurs prétendent que le patriarche Jacob la fit bâtir pour découvrir ce qui se passoit entre les bergers de son troupeau, qu'il avoit fait conduire en ce lieu. C'est en cet endroit que Ruben deshonora Bala, femme de Jacob son pere. Quelques-uns croient que ce fut près de-là que l'ange avertit les bergers de la naissance du Sauveur. Les anciens chrétiens y bâtirent un temple, qui subsistoit du temps de S. Jerôme. * *Gen.* 35, 22. Doubdan, *voyage de la terre sainte.*

☞ ADERBIGIAN, ADERBAJAN, ADHERBIGIAN, ADIRBEITZAN, AZERBAJAN & EDZERBAYAN, province de Perse, qui répond à la Médie des anciens. Elle est bornée au nord par la Géorgie, & à l'est par la mer Caspienne, au sud par la province de Gilan, & par l'Yrack-Azemi, & à l'ouest par l'Arménie. Elle est sous la puissance des Persans, qui en ont fait deux provinces, dont l'une s'appelle *Schirvan*, & a la ville de Schamachie pour capitale; l'autre garde le nom d'Aderbigian, & a la ville d'Ardebil pour capitale. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 58. C'est dans cette province que Cajumarath, qui étoit, selon quelques auteurs, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noë, établit la premiere dynastie des rois de Perse. En effet, ce pays est fort proche des monts Gordiens, où, selon la tradition des orientaux, l'arche de Noë s'arrêta; & il y a grande apparence que les premieres monarchies du monde ont pris leur origine en ces quartiers-là. Les Persans estiment que le culte du feu fut premiérement établi dans cette province par Zoroastre, & que le grand nombre de Pyrées, qui sont des lieux où le feu sacré des mages étoit conservé, lui a donné le nom d'*Adherbaigian*, d'où celui d'Adherbigian a été corrompu, le mot *adher* signifiant *le feu* en langue persienne. Le poëte Selman, dans l'éloge qu'il fait de cette province, dit qu'elle est le lieu où la gloire

& la magnificence de Dieu a le plus éclaté. On peut comprendre dans l'étendue de cette province une partie de la Médie, de la Syrie, & de l'Arménie majeure. Elle est toute comprise dans le quatriéme climat; & ses principales villes sont, *Tabriz* ou *Tauris*, *Ardebil*, *Maragah*, *Salamas*, *Nakschivan*, *Merend*, *Siadkoueh*, *&c.* * D'Herbelot, *bibliot. orient.* Golius. Baudrand.

☞ ADERBORGH, ville d'Allemagne dans le cercle de la haute Saxe, dans le duché de Poméranie, au nord oriental de Stettin. Elle dépend du roi de Prusse, depuis que la Suede a perdu ce qu'elle possédoit en Poméranie. * La Martin. *dict. géogr.*

☞ ADERBURG, bourg d'Allemagne dans la moyenne marche de Brandebourg, sur l'Oder, entre Berlin & Stettin. Ce lieu & le précédent sont nommés indistinctement *Aderberg*, dans les topographies de Zéiler. Les Latins les nomment *Aderburgum*, l'un & l'autre. * La Martin. *dict. géogr.*

ADERGATIS, déesse, *cherchez* ADARGATIS.

☞ ADERNO, en latin *Hadranum*, & *Adranum*, ville de Sicile au pied du mont Ethna, dans la vallée de Démona. Elle est fort ancienne, car Plutarque, Etienne *le Géographe*, & Pline en font mention. Diodore de Sicile, *l.* 16, rapporte que cette ville fut bâtie la premiere année de la XCV olympiade, par Denys, qui la nomma *Hadranum*, à cause d'un temple de ce nom fort célébre, qui étoit en cet endroit. * La Martin. *dict. géogr. Cherchez* ADRANON.

ADES, roi des Molossiens dans l'Epire, *cherchez* AIDONÉE.

ADESE, *Adesa*, riviere de Lycie, qui passe au travers de la ville de Chome. * Pline, *l.* 5, *c.* 27. C'est aussi le nom d'une autre riviere que les Allemans appellent *Etsech*, qui prenant sa source dans les Alpes, va se rendre dans le golfe de Venise. * Cluvier.

ADESSENAIRES, surnom donné à quelques hérétiques d'entre ceux qui nioient la réalité dans le sacrement de l'eucharistie. Pratéole les distingue en quatre sectes. Les premiers disoient que le corps du Sauveur est au pain; les seconds, qu'il est à l'entour du pain; les troisiémes, qu'il est avec le pain; & les derniers, qu'il est sous le pain. Ce n'est pas néanmoins une secte réelle distinguée des sacramentaires; mais un nom imaginé sur la doctrine de ces sectaires, que Pratéole, curieux de multiplier les hérésies, leur a donné. * Pratéole.

ADESTAN, ADELSTAN ou ALDESTAN, fils naturel d'*Edouard I*, roi d'Angleterre, lui succéda l'an 924 du consentement de tous les peuples. Il donna des marques de son esprit par l'amour qu'il témoigna pour les lettres, en attirant les savans dans son état; & des preuves de sa bravoure, par le recouvrement du Northumberland; par ses victoires sur Constantin roi d'Ecosse, sur Luduval prince de Galles, & sur les Danois qu'il chassa de son royaume. Ogive ou Ogige sa sœur, reine de France, se refugia en Angleterre avec le roi Louis d'*Outremer* son fils, qu'Adestan remit depuis entre les mains des François, qui le demandoient pour le couronner roi. Adestan mourut le 27 octobre de l'an 940 après un regne de 16 ans. Sur la fin de sa vie il s'appliqua à corriger quelques loix, qui lui sembloient un peu trop séveres, & fit bâtir dans le comté de Sommerset deux monasteres de S. Benoît, où il se retiroit quelquefois pour y vaquer à des exercices de piété. * Polydore Virgile. Du Chêne, *hist. d'Ang.*

ADFARI ou ADFERI. Il y a deux auteurs Arabes qui portent ce surnom. *Le premier* est Mohammed ben Ahmed, qui mourut l'an 318 de l'hégire, de J. C. 930. Nous avons de lui un traité, *Fil Taffir*, c'est-à-dire, *sur la maniere d'expliquer l'alcoran.* Il est peut-être aussi l'auteur du *Thalé-al-Said fi-akhbar al-Said*, qui est une *histoire de la province de Said, ou de la Thébaïde*, que Soïouthi cite & loue dans sa préface sur l'histoire d'Egypte.

Le *second* qui porte le surnom d'*Adfari*, est Giafar-ben Thaleb, qui mourut l'an de l'hégire 749, & de J. C. 1348. Il est auteur d'un livre intitulé, *Badr-al-Safer*, ou *Almosafer*, c'est-à-dire, *le guide des voyageurs;* & d'un autre qui a pour titre, *Emtetáa-fi-ahkam-al-Semaa*, dans lequel il traite des conditions qu'il faut observer pour se servir légitimement de la musique, laquelle n'est permise aux musulmans qu'en certains cas, & avec des conditions fort étroites. Sobeki, qui a traité le même sujet, loue beaucoup & cite souvent cet ouvrage d'Adfari. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADGANDESTRIUS, prince des Cattes, peuples de Germanie, vers l'an 9 de J. C. offrit à l'empereur Tibere, & au sénat romain, de faire périr Arminius, chef des Cherusques, & autres peuples de Germanie, si on vouloit lui envoyer du poison de Rome. On lui répondit que les Romains, accoutumés de se venger ouvertement de leurs ennemis, n'avoient jamais recours aux lâchetés ni aux artifices. Tibere affecta d'imiter en cela les anciens Romains, qui ne voulurent point se défaire de Pyrrhus leur ennemi, par la même voie. * Tacite, *l.* 2 *de ses annales, sur la fin.*

ADGILE, duc de Frise, succéda à Radbod son pere l'an 719. Autant que celui-ci s'étoit montré ennemi de la religion chrétienne, autant l'autre l'appuya-t-il, à la sollicitation de Charles *Martel*, & de Pepin dit le *Bref*, dont il craignoit la puissance. Il mourut l'an 737, après en avoir regné 18, & eut Gondebaud pour successeur. * Le Sueur, *histoire de l'église & de l'empire.*

ADHAD-EDDIM-MALEK-JEZD, auteur Arabe d'un traité de l'unité de Dieu, & de la profession qu'un musulman en doit faire. Il a pour titre, *Bahagiat al-taonhid.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHADEDDIN BEN AHMED, surnommé *Aigi*, parcequ'il étoit d'Aige, bourgade du territoire de Schiraz en Perse, mourut l'an 756 de l'hégire, de J. C. 1355. Il a laissé plusieurs ouvrages de sa façon, dont celui qui est intitulé *les articles*, est le plus considérable. C'est un traité de théologie scholastique des musulmans, où tout est examiné à la rigueur, sur les principes de l'alcoran. Ce livre a été commenté par Alaeddin Thouri, qui mourut l'an 887 de l'hégire, de J. C. 1482; on le trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 701. Nous avons encore de cet auteur deux livres de morale, dont l'un est intitulé *Akhlác*, & l'autre *Addab*, & enfin un ouvrage historique qui a pour titre *Eschrak al-Taovarikh*, traduit en langue turque par Ali Al-Schaer. * D'Herbelot, *bibl. orient.* au mot *Aige.*

ADHAD EDDOULAT, c'est le surnom de *Fana Khosrou*, fils aîné de Rokn Eddoulat, second fils de Bouiah. Il fut le second prince ou sultan de la race des Bouides ou Dilémites, & fut aussi surnommé *Abou Schegia.* Il passe non-seulement pour le plus grand prince & le plus accompli de cette maison, mais encore pour le plus illustre de tous ceux de son siécle.

Il avoit été institué héritier & déclaré successeur par Amad-Eddoulat son oncle, qui étoit mort sans enfans; desorte que joignant cette succession, qui comprenoit le royaume de Perse, avec le partage qu'il eut de son pere, il devint le plus puissant prince, non-seulement de sa maison, mais encore de toute l'Asie. Il entreprit de faire la guerre à son cousin germain Ezed-doulat, fils de Moëz Eddoulat, lequel gouvernoit le califat avec pleine autorité; & l'ayant défait en deux batailles, il le fit prisonnier, & lui ôta la vie. Il se rendit maître par ce moyen du califat & de la ville de Bagdet, l'an de l'hégire 367, de J. C. 977. La victoire de ce prince fut le bonheur des deux grandes villes de Mosul & de Bagdet: car il répara les ruines que les guerres précédentes y avoient occasionnées; & l'an 368 il fit bâtir dans Bagdet de nouvelles mosquées & plusieurs hôpitaux pour les pauvres, pour les malades, & pour les orphelins. Il ôta le tribut que les califes avoient

accoutumé d'exiger de tous les pélerins de la Mecque, & donna de fortes pensions à grand nombre de docteurs, de prédicateurs, de philosophes & de poëtes, dont son regne & son siécle furent ornés.

On compte entre les grands ouvrages de ce prince les sépulcres d'Ali & de Houssain, bâtis sur une colline. Cet ouvrage passe pour un des plus somptueux de l'Asie. Il fit aussi fortifier de bonnes murailles la ville de Medine, dont l'enceinte étoit presqu'entiérement ruinée. Il bâtit vis-à-vis de Schiraz une ville qui est maintenant ruinée, & où l'on ne voit plus qu'un hameau, qui s'appelle *Souk-al-Emir*, c'est-à-dire, *le village du prince.* Enfin il rendit navigable la riviere de Bendemir, qui passe à Schiraz, en remettant dans son lit une grande partie des eaux qui s'étoient perdues dans les champs. Il étoit né a Hispaan l'an de l'hégire 324, de J. C. 935, & mourut d'épilepsie dans la ville de Bagdet l'an 372 de l'hégire, qui est de J. C. 982, après avoir vécu 47 ans, & regné 34. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât auprès du nagiaf ou sépulcre d'Ali, où il avoit fait bâtir une mosquée. Le jour qu'il mourut il eut souvent ces paroles à la bouche : *A quoi me servent tous mes grands biens, puisqu'aujourd'hui ils me manquent ?* Ce prince étoit devenu très-riche par une aventure fort extraordinaire. Il avoit parmi ses femmes une esclave, de laquelle un soldat de sa garde étoit devenu amoureux, & avoit déja trouvé le moyen de s'insinuer auprès d'elle, sans que le prince en sût rien. Ce soldat étant un jour à la chasse, poursuivit un renard, qui s'étant atterri, ôtoit toute espérance au chasseur de le prendre, s'il ne s'étoit avisé de creuser à l'entour du terrier pour en tirer sa proie. Comme il fouilloit assez avant, il rencontra des degrés, qui le conduisirent dans une grotte, où il trouva beaucoup d'or & de pierreries. Il se contenta d'en prendre une médiocre quantité, & de marquer le lieu, après l'avoir bien couvert, pour en venir tirer de temps en temps ce qu'il jugeroit à propos. Comme cela le mettoit en état de dépenser, il régaloit souvent celle qu'il aimoit, qui sachant le peu de bien que ce soldat pouvoit avoir par lui-même, fut fort surprise de ses largesses. Elle ne put à la fin s'empêcher de lui demander d'où venoit tout d'un coup une si grande abondance, & elle le pressa si fort, qu'à la fin il lui révéla son secret.

Cette fille crut qu'elle devoit se faire un mérite auprès du sultan, aux dépens de son amant, & qu'en découvrant ce trésor, elle obtiendroit le pardon de la faute qu'elle avoit faite, & qui ne pouvoit manquer d'être bientôt connue. Elle le lui fit donc savoir fort secretement; & le prince lui fit dire, que pour apprendre le lieu du trésor, il falloit qu'elle s'y fît mener par le soldat, & qu'elle portât avec elle du papier dont elle laisseroit tomber des morceaux par le chemin, afin qu'on en pût suivre la trace. La fille exécuta ponctuellement ses ordres; de sorte que le prince, avec quelques-uns de ses plus affidés, eut le moyen de se transporter à la grotte, où les deux amans s'étoient rendus. Le soldat fut bien surpris quand il le vit arriver; mais il fut bientôt rassuré par les bonnes paroles que le prince lui donna, & par les libéralités qu'il lui fit. La fille ne manqua pas aussi d'en avoir sa part, & d'obtenir le pardon de sa faute.

Le sultan ayant de si grandes richesses, en employa une bonne partie à la structure de divers bâtimens. On raconte encore de ce prince, que dans le dessein de s'attirer l'estime & la vénération des princes étrangers, & sur-tout de renouveller l'alliance que les anciens rois de Perse avoient avec les empereurs Grecs, il résolut d'envoyer une ambassade à Constantinople. Il choisit pour cet effet un marchand, homme d'esprit, qui avoit beaucoup voyagé, & lui donna les instructions de ce qu'il devoit faire, avec plusieurs sortes de marchandises rares & précieuses, qu'il tira de son trésor. Cet homme étant arrivé à Constantinople, se présenta comme un marchand particulier à l'empereur; (c'étoit, peut-être, Nicéphore, surnommé *Phocas*, qui avoit remporté une très-grande victoire sur les Sarasins en Syrie.) Il gagna d'abord ses bonnes graces par de fort riches présens qu'il lui fit; & il acquit aussi en même temps, par les mêmes voies, beaucoup de crédit auprès des plus grands de la cour. Après que le marchand eut fait quelque séjour à Constantinople, il demanda & obtint la permission de faire bâtir une maison. On lui donna une place, où il n'y avoit alors qu'une masure, pour en faire ce qu'il lui plairoit. Dès qu'il en fut le maître, il y fit enterrer bien avant dans la terre un rouleau de parchemin, qui contenoit ce qu'il avoit projetté; & après avoir laissé passer un temps considérable, il fit creuser les fondemens de son édifice. Lorsque l'on fut arrivé à la profondeur de quelques toises, on ne manqua pas de trouver le rouleau de parchemin, que les ouvriers porterent incontinent à la cour, ne doutant point que ce ne fût l'inventaire de quelque trésor caché; mais on y trouva seulement quelques lignes écrites en grec sur une peau de cerf, dont le contenu étoit qu'un grand astrologue avoit prédit, qu'en un tel temps, qui se rapportoit à celui du regne d'Adhad Eddoulat, il devoit regner en Perse un monarque aussi puissant qu'Alexandre *le Grand*, qui seroit le protecteur de ses amis, le fléau de ses ennemis, & dont tous les princes de la terre devoient rechercher l'amitié.

L'empereur ayant appris ce que portoit le rouleau, fit appeller le marchand Levantin, & lui demanda s'il connoissoit Adhad-Eddoulat, qui regnoit pour lors en Perse. Le marchand lui répondit qu'il faisoit profession d'être un de ses plus grands serviteurs. Cette réponse fit qu'il continua à s'informer de lui, de la puissance de ce prince, & des qualités qu'il possédoit. Le marchand l'ayant pleinement satisfait sur ce point, l'empereur ne douta plus que ce ne fût celui dont la prédiction de l'astrologue parloit : & résolut en même temps de lui envoyer une célébre ambassade pour faire alliance avec lui. L'ambassadeur qui fut choisi, fut aussi chargé de présens dignes de la grandeur des deux princes. L'ambassadeur Grec étant arrivé près de Schiraz, aprit que le sultan étoit à la hauteur de la source du Bendemir. Il alla l'y trouver; & après lui avoir exposé le sujet de son ambassade, il lui fit de très-riches présens de la part de son maître. Adhad-Eddoulat le fit loger dans son palais de campagne, où il fut régalé magnifiquement.

On compte entre les ouvrages de ce prince le rétablissement d'une ancienne ville de la Perse proprement dite, qui portoit le nom de *Khoureh Fars.* Elle avoit été autrefois bâtie par Ardeschir Babegan, premier roi de Perse de la dynastie des Sassanides : Adhad-Eddoulat en répara les ruines, & lui donna le nouveau nom qu'elle porte encore aujourd'hui de *Khair-Abad*, c'est-à-dire, *le séjour de tout bien.* Entre les gens de lettres que ce prince entretenoit à sa cour, Aboulhassan Al-Salami, poëte des plus illustres de son temps, lui présenta un ouvrage intitulé, *Mesrah-al-Mamoul*, c'est-à-dire, *la clef des espérances.* Outre les grands présens que ce prince lui faisoit, il le combloit encore de civilités & de louanges; jusqu'à dire de lui que lorsqu'il le voyoit, il lui sembloit voir Athared ou Mercure, que les orientaux prennent pour le dieu des arts & des sciences, descendre du ciel pour le visiter. Entre les éloges & les titres d'honneur qu'Adhad-Eddoulat reçut pendant sa vie, celui de *Tage-al-Mellat*, c'est-à-dire, *la couronne de sa nation*, ou *de sa secte*, fut perpétué après sa mort par Ishak Ben Ibrahim Al-Sabi, qui composa une histoire de la famille de ce prince sous ce même nom.

Adhad-Eddoulat laissa quatre enfans. L'aîné, qui portoit le nom de *Sansam-Eddoulat Abu Caligiar*, lui succéda dans la qualité d'émir à Bagdet. Les deux qui le suivoient d'âge, nommés *Abul Hassan Ahmed* & *Abu*

Thaer Firuz Schah, eurent la Perse en partage; & le cadet nommé *Scharf Eddoulat Abul Falvares*, eut la Caramanie. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHED-LEDINILLAH, onziéme & dernier calife de la race des Fatimites en Egypte, étoit fils de l'émir Joseph fils de Hafedh, huitiéme calife de la même dynastie. Il succéda à Faiz l'an 554 ou 555 de l'hégire, & de J. C. 1159 ou 1160, & gouverna ses états en prince magnifique & libéral. Ce fut de son temps que les Francs entrerent en Egypte avec des forces si considérables, qu'ils obligerent ce prince à leur demander la paix, & à leur payer pour les frais de la guerre un million de dinars, moyennant laquelle somme ils devoient se retirer. Les Francs entrerent dans le Caire pour la recevoir, & ils épouvanterent si fort les habitans de cette grande ville à leur arrivée, que quelques-uns des principaux d'entr'eux écrivirent, du consentement d'Adhed, à Noureddin Mahmoud (que les historiens Latins appellent le sultan Noradin, qui étoit pour lors maître de la Syrie) pour lui faire savoir le misérable état auquel les Francs les avoient réduits, & pour obtenir du secours contre de si puissans ennemis.

Noureddin, qui étoit attaché aux intérêts des califes Abbassides de Bagdet, opposés à ceux des Fatimites, n'oublia pas de profiter de cette occasion, & envoya aussitôt au secours des Egyptiens le plus grand capitaine qu'il eut dans ses troupes, qui se nommoit en langue persienne *Schirkoueh*, c'est-à-dire, *le lion de la montagne*, & en arabe *Assadeddin*, c'est-à-dire, *le lion de la religion*, & étoit oncle du grand Saladin. Ce capitaine menoit avec lui quatre-vingts mille chevaux; mais les Francs ne l'attendirent pas. Dès qu'ils eurent avis de sa marche, ils quitterent l'Egypte & se rembarquerent. Cependant Schirkoueh arriva, & entra au Caire l'an 564 de l'hégire, & de J. C. 1168.

Le calife lui fit de grands honneurs comme à son libérateur, & lui donna la charge de premier ministre, & de géneral de toutes ses troupes; mais la mort qui le surprit soixante-cinq jours après, ne le laissa pas jouir long-temps de ..tre grande autorité. Adhed donna sa charge à Saladin son neveu: mais celui-ci ne se contentant pas du pouvoir qu'il avoit dépendamment du calife, entreprit de le dépouiller entierement. Cette entreprise ayant heureusement réussi à Saladin, il en fit donner avis au sultan Noureddin, qui lui envoya aussitôt l'ordre de faire célébrer toutes les cérémonies publiques de la religion musulmane, & même de faire battre la monnoie au nom de Mostadhi, trente-troisiéme calife de la race des Abbassides, qui regnoit à Bagdet. Cet ordre fut exécuté l'an 567 de l'hégire, & de J. C. 1171, dans le temps que le calife Adhed étoit fort malade; desorte qu'il mourut sans savoir tout ce qui se passoit contre lui. Après sa mort, Saladin se rendit maître absolu de l'Egypte, & on n'y parla plus d'autre calife que de celui de Bagdet: ainsi cette même année finit & termina la dynastie & le califat des Fatimites.

Ben Schohnah raconte un peu différemment la catastrophe de cette dynastie, en traitant l'histoire de ce dernier calife. Il dit que Schaour ayant succédé à Thalai dans la charge de général des troupes d'Egypte, fut dépossédé bientôt après par Dhargam, & contraint de se retirer auprès du sultan Noureddin en Syrie. Les Francs firent dans ce temps-là, qui étoit l'an de l'hégire 558, & de J. C. 1163, leur descente en Egypte, comme on a dit plus haut.

Cependant Schaour représentant à Noureddin le pitoyable état où se trouvoit l'Egypte désolée par les Francs, lui promit le tiers des revenus de ce pays-là, s'il vouloit le rétablir dans sa charge. Cette proposition fit résoudre Noureddin à donner à Schaour une armée, de laquelle il ne lui confia pas le commandement absolu, car il mit à la tête de ses troupes Schirkoueh fils de Schadi, fils d'Aïud, qui défit l'armée du calife, commandée par Dhargam, & rétablit Schaour dans sa charge. Mais Schaour oublia bientôt tout ce qu'il avoit promis à Noureddin; & s'excusa sur son impuissance. Le sultan irrité envoya ses ordres à Schirkoueh, qui avoit déja quitté l'Egypte, d'y retourner, pour obliger Schaour à tenir sa parole. Ce général étant donc rentré pour la seconde fois en Egypte, s'empara des villes de Belbais & de Scharkiah. Schaour eut alors recours aux Francs, qui lui promirent de le défendre contre son ennemi. En effet, ils allerent tous ensemble assiéger la ville de Belbais, où Schirkoueh s'étoit enfermé. Ce siége dura trois mois, au bout desquels les Francs craignant l'arrivée de Noureddin, qui marchoit à eux avec une puissante armée, ouvrirent un passage à Schirkoueh, par lequel lui & ses troupes se sauverent de la place assiégée.

Ce capitaine alla aussitôt trouver Noureddin, qui fit une contre marche, & attendit jusqu'à l'an de l'hégire 562, dans lequel il renvoya Schirkoueh en Egypte avec une bonne armée. Schaour fortifié du secours des Francs, alla au-devant de lui: mais il fut défait, & sa déroute fut bientôt suivie de la perte d'Alexandrie, où Schirkoueh, qui s'en étoit rendu maître, mit pour commandant Saladin son neveu.

Cette ville fut incontinent assiégée par les troupes d'Egypte & par celles des Francs. Elle se rendit à eux par composition: desorte que Schirkoueh & Saladin furent obligés de se retirer en Syrie. Ce fut cette même année que les Francs s'accorderent avec les habitans du Caire à ces conditions: 1°, que les Francs auroient dans le Caire un bailli ou juge de leur nation; 2°, que les portes de la ville seroient gardées par leur cavalerie; 3°, qu'ils tireroient par an cent mille dinars sur les entrées de toutes les marchandises de la ville.

L'an de l'hégire 564, de J. C. 1168, les Francs firent une cruelle guerre aux Egyptiens: ils prirent Belbais d'assaut, & vinrent mettre le siége devant le Caire, dont les habitans manquoient à ce qu'ils avoient promis dans le traité. Schaour, qui n'étoit plus d'intelligence avec eux, craignant qu'ils ne la prissent, fit bruler le vieux Caire, pour leur ôter les commodités qu'ils auroient pu trouver pour assiéger le nouveau. On dit que le feu y demeura allumé pendant cinquante-quatre jours. Le calife Adhed demanda à Noureddin du secours contre les Francs. Cependant il trouva plus à propos de s'accommoder avec eux, en leur promettant un million de dinars, dont il leur paya cent mille comptant, à condition qu'ils se retireroient; & ce traité fut exécuté de bonne foi. Cet accommodement n'empêcha pourtant pas que Noureddin n'envoyât une très-puissante armée contr'eux; ensorte que ne pouvant résister à de si grandes forces, ils furent obligés de quitter entierement le pays & de se rembarquer.

Schirkoueh, qui étoit pour la troisiéme fois à la tête de l'armée de Noureddin, étant entré au Caire, se defit bientôt de Schaour, & prit sa place auprès du calife. Ce prince lui donna le titre de *Malek Al-Mansour*, c'est-à-dire, *roi victorieux*; mais il ne jouit de cette dignité que deux mois & cinq jours. Il la laissa comme par succession à son neveu héritier de tous ses biens.

L'an 567 de l'hégire, de J. C. 1171, le calife Adhed étant mort, Saladin se rendit maître du château du Caire, & établit en Egypte une nouvelle principauté des Aioubites ou Jobites; car c'est ainsi que la postérité de Saladin a été nommée à cause d'Aiub ou de Job son aïeul. Celle des Fatimites avoit commencé l'an 296 de l'hégire, qui est de J. C. 909, & a duré deux cens soixante & douze ans.

Le Nighiaristan rapporte qu'Adhed avoit songé pendant une nuit, qu'un scorpion sorti de la grande mosquée l'avoit piqué. Ceux qui lui expliquerent son songe, lui dirent qu'il devoit se garder de quelqu'un qui demeuroit dans cette mosquée. Il fit donc appeller celui qui en avoit la charge, que l'on nommoit *Nag-*

meddin *Al-Kouschaii*, sofi ou religieux de profession. Le calife l'interrogea sur l'état de sa vie passée, sur la cause de sa demeure au Caire & sur la charge qu'il avoit dans cette mosquée. Ce sofi lui répondit sincerement sur chaque article, & ôta tout soupçon à ce prince, qui d'ailleurs le jugeoit trop foible pour appréhender quelque mal de sa part. Il lui fit même des présens & se recommanda à ses prieres. Il arriva cependant que dans la suite du temps, Saladin voulant ôter le califat d'Egypte aux Fatimites, qui étoient de la postérité d'Ali, pour le réunir à celui de Bagdet, qui étoit entre les mains des Abbassides, consulta tous les docteurs du Caire, & enfin les assembla en maniere de synode, pour délibérer sur cette matiere importante. Le sofi Nagmeddin, dont nous venons de parler, étant un des principaux de cette assemblée, à cause de son habileté dans la connoissance du droit des musulmans, avança hardiment que les Alides ou Fatimites étoient indignes du califat, pour beaucoup d'excès qu'ils avoient commis dans la fonction de cette dignité; il alla même jusqu'à dire qu'on pouvoit les mettre au nombre des infidéles. Ce sentiment fut approuvé par l'assemblée, qui prononça en faveur des Abbassides, ensorte que Saladin obtint ce qu'il demandoit; & l'on ne douta plus alors que le songe du scorpion ne dût être appliqué au sofi Nagmeddin. Il faut remarquer que cette derniere relation a plus de rapport avec Guillaume de Tyr que la premiere, & qu'elle s'accorde aussi beaucoup mieux pour la chronologie avec Grégoire Abulfarage. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHEM, nom d'un docteur célébre pour les traditions musulmanes, qui étoit contemporain d'Aamasch, autre traditionaire de la premiere classe. Adhem eut un fils très-illustre par sa doctrine & par sa piété; & les musulmans le mettent entre leurs saints qui ont fait des miracles. Il se nommoit *Abou Ishak Ben-Adhem*, & étoit natif de Balkhe en Khorassan: c'est pourquoi il est surnommé *Al Balkhi.* On dit qu'il cultiva la piété dès sa premiere jeunesse, & qu'il s'enrôla dans la compagnie des sofis ou religieux, sous la direction de Fodhail, à la Mecque. Il vint de-là à Damas, où il mourut l'an 166 de l'hégire, de J. C. 782. Il entreprit, dit-on, de faire le pélerinage de la Mecque, & de passer le desert seul & sans provisions, faisant mille génuflexions à chaque mille de chemin qu'il faisoit, & on dit qu'il fut douze ans à faire ce voyage, dans lequel il fut souvent tenté & épouvanté par les démons. Le calife Aaron-al-Raschid, faisant le même pélerinage, le rencontra dans son chemin, & lui demanda comment il se portoit: ce sofi répondit par un quatrain arabe, dont voici le sens.

Nous raccommodons les haillons de la robe de ce monde avec des lambeaux de la robe de la religion, que nous déchirons pour cet effet:
Et nous faisons en sorte par ce vain travail qu'il ne nous reste rien de celle-ci,
Et que celle que nous raccommodons nous échape des mains.
Heureux le serviteur qui a choisi Dieu pour son maître, & qui n'emploie les biens présens que pour acquerir ceux qu'il attend.

On rapporte aussi de lui qu'il vit en songe un ange qui écrivoit, & que lui ayant demandé ce qu'il faisoit, cet ange lui répondit: « J'écris les noms de ceux qui aiment sincerement Dieu, tels que sont, *Malec Ben Dinar*, *Thabet Al-Bendrri*, » *Ajoub Al-Sakhtidni*, &c. » alors il dit à l'ange: *Ne suis-je point parmi ces gens-là?* » Non, lui répondit l'ange: » *Hé bien*, répliqua-t-il, *écrivez moi je vous prie, pour l'amour d'eux, en qualité d'ami de ceux qui aiment Dieu.* On ajoute que le même ange lui révéla bientôt après, qu'il avoit reçu ordre de Dieu de le mettre à la tête de tous les autres. Un auteur qui a écrit en vers turcs l'histoire de Joseph & de Zoleikha, dit qu'Ebn Adhem quitta la ville de Balkhe par jalousie, & qu'il se donna ensuite entierement à Dieu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHEMAR (Guillaume *ou* Guilhem) gentilhomme Provençal, célébre par son esprit dans le XII. siécle, mérita l'estime & l'amitié de l'empereur Frederic *Barberousse*, & de l'impératrice Béatrix son épouse. Ce fut à cette princesse qu'Adhemar dédia un traité des femmes illustres, qu'il avoit composé en vers. Il laissa d'autres piéces de poësie, & il mourut vers l'an 1190. * Nostradamus, *vies des poëtes Provenç.* La Croix du Maine. Du Verdier de Vauprivas.

ADHEMAR, ADEMAR ou ADIMAR, famille illustre en Provence, étoit originaire de Toscane. La maison qui porte aujourd'hui le nom de GRIGNAN, & qui est une branche de celle de CASTELLANE, descend par les femmes des Adhemars, dont elle a retenu le nom. *Cherchez* GRIGNAN.

ADHEMAR ou ADIMAR (Alamanno) noble Florentin, & cardinal, étoit fils de PHILIPPE Adimar, & d'*Olympe* Forteguerra. Après ses études, qu'il fit dans le lieu de sa naissance, il reçut dans un même jour le bonnet de docteur en droit canon & en droit civil, & fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Florence. S'étant rendu à Rome où il fut demandé avec empressement, le pape Boniface IX le gouta & le fit protonotaire apostolique. En 1400 il fut nommé à l'évêché de Florence, qu'il ne gouverna qu'un an, ayant obtenu le 23 décembre 1401, l'archevêché de Tarente, & peu après celui de Pise. Le pape Jean XXIII, dès le commencement de son pontificat, l'envoya l'an 1411 en ambassade auprès du roi de France Charles VI. Adimar procura aux religieux célestins le pouvoir de dédier toutes les églises qu'ils avoient en France. Le pape satisfait de son ambassadeur, le fit cardinal le 6 de juin de la même année 1411. Ensuite il l'envoya en Espagne, pour tâcher de réconcilier ce royaume avec la cour de Rome, & engager les Espagnols à faire la guerre aux Sarasins. Adimar n'étoit qu'archevêque de Pise, lorsqu'il assista au Concile qui s'assembla dans cette ville, & qui fut ouvert le lundi 25 mars de l'an 1409. Dans la seconde session, notre prélat lut 1°. le décret du pape Grégoire X, *de la procession du pere & du fils, comme d'un seul, & non de deux principes*: les Grecs avoient consenti à cet article en 1274, au second concile général de Lyon. 2°. Il lut un decret qui portoit, que conformément aux décisions du même concile de Lyon, le concile de Pise « croit & professe, touchant » la trinité, la foi catholique, & les sacremens, tout » ce que l'église a tenu & enseigné, & qu'elle » tient & enseigne aujourd'hui; & qu'il tient tout hérétique & schismatique damné avec le diable, s'il n'est » réconcilié à l'église avant sa mort. » Léonard Aretin, secrétaire du Pape Grégoire XII, qui étoit alors à Pise, écrivant à Robert Ruffus, lui parle ainsi d'Adimar: » Je vois souvent Alamanno, archevêque de Pise, votre » parent, homme très-digne de toute louange, & nous » nous entretenons souvent de vous. » (*epist. IX Leon. Aretini*, *p.* 98, *edit. J. A. Fabricii.*) Adimar se trouva aussi au concile de Constance, étant alors cardinal: & y présenta un mémoire en faveur de la réformation dans le chef & dans les membres. Comme il y contribua beaucoup à l'élection de Martin V au souverain pontificat; ce pape l'envoya dans la suite en Aragon, avec la qualité de légat du S. siége, pour engager Pierre de Lune, anti-pape, à renoncer à ses prétentions; & celui-ci ayant persisté dans son opiniâtreté, le légat l'excommunia & se retira à Rome. Il mourut de peste à Tivoli le 27 septembre 1422. Son corps fut porté à Rome, & inhumé dans l'église de S. Marc la neuve, où l'on mit cette inscription.

» Corpus *Alamanni cardinalis Pisani*, *Florentiæ ex* » *Adimariorum antiqua*, *nobilique familia orti*, utriusque juris doctoris, & in omni litterarum genere erudit, qui primùm protonotarius, deinde Tarentinus, » pòst

» post Pisanus archipræsul, ad cardinalatûs apicem » provectus est, dum pro romana ecclesia fungeretur. » Doctorum virorum amator & cultor, vir ipse doc- » tissimus, zelator justitiæ, & communis reipublicæ » boni, pro ecclesiæ unione apud Pisanum, Constantien- » seque concilium, usque ad optatam conclusionem, » neminem veritus, laboravit intrepidè. Obiit ex peste, » anno ætatis suæ sexagesimo, Christi verò supra mil- » lesimum quadringentesimum vigesimo secundo, die » xxvii septembris. «

* Voyez l'*histoire des conciles de Pise & de Constance*, par Jacques Lenfant.

ADHEMAR, religieux de S. Benoît, *cherchez* ADELME.

ADHEMAR du Monteil, *cherchez* MONTEIL, (Aimar du)

ADHERBAL, roi de Numidie en Afrique, étoit fils de Micipsa. Ce dernier, fils de Massinissa, étoit resté seul roi de Numidie. Son frere Mastanabal avoit laissé un fils naturel nommé Jugurtha. Micipsa l'envoya en Espagne commander les troupes auxiliaires qu'il envoyoit aux Romains. La réputation que s'acquit Jugurtha, fit que Micipsa l'adopta par crainte, & le fit même entrer en partage dans son état avec Adherbal & Hiempsal ses enfans. Ces petits rois eurent entr'eux plusieurs différends. Hiempsal extrêmement fier, voulut agir de hauteur avec Jugurtha, qui le fit assassiner dans la ville de Thirmida, où il demeuroit ordinairement. Adherbal prit les armes pour venger son frere; mais il fut vaincu, & contraint de venir chercher du secours à Rome. Alors le sénat ordonna que la Numidie seroit partagée. La basse, qui est bornée par la mer, échut à Adherbal, & la haute du côté de la Mauritanie, fut laissée à Jugurtha. Quelque temps après, ce dernier fit piller les frontieres du royaume d'Adherbal, qui envoya des ambassadeurs à Rome, pour se plaindre de cette violence. Jugurtha prenant ces plaintes pour une déclaration de guerre, se mit à la tête d'une armée, entra dans les états d'Adherbal, & y mit tout à feu & à sang. Adherbal prit les armes, mais son armée fut défaite, & il se vit contraint de s'enfermer dans Cirthe, qui étoit la capitale de son état. Cependant les Romains firent partir deux fois des députés, pour se plaindre à Jugurtha de ses violences. Mais ce prince les renvoya la premiere fois avec de feintes soumissions, & la seconde fois sans leur rendre de réponse positive. Desorte qu'ayant assiégé Cirthe, il y contraignit le malheureux Adherbal de se rendre, & le fit mourir lui & ses plus considérables partisans, l'an 641 de Rome, & avant J. C. 113. * Salustius, *de bello Jugurth.*

ADHERBIGIAN, province de Perse, *cherchez* ADERBIGIAN.

ADHERGAT, ville de Syrie, fort près de l'Arabie, située dans le troisiéme climat. Le géographe Persien dit qu'elle est assez peuplée, & qu'il y a plusieurs marchés & plusieurs bains. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

ADHA, fête que les musulmans célébrent le dixiéme jour du mois, qu'ils appellent *Dhoulhegiat*, qui est le douziéme & dernier de leur année. Ce mois étant destiné particuliérement aux cérémonies que les pélerins observent à la Mecque, il en a tiré son nom; car il signifie *le mois du pélerinage.* On sacrifie ce jour-là solemnellement à la Mecque, & non ailleurs, un mouton qui porte le même nom que la fête que les Turcs appellent communément *le grand Bairam*, pour le distinguer du petit qui finit leur jeûne, & que les chrétiens appellent au levant *la pâque des Turcs.* Cette fête est encore appellée *Jaum al-corban*, c'est-à-dire, *le jour du sacrifice & des victimes.* Chaque pélerin peut immoler ce jour-là autant de moutons qu'il veut, & chacune de ces victimes porte le nom de *Dhadiat.* Les musulmans vont pour célébrer cette fête hors de la Mecque, dans une vallée qui porte le nom de *Mina* ou de *Muna*; & l'on y sacrifie aussi quelquefois un chameau. Les livres qui traitent des cérémonies de ce sacrifice, qui est l'unique que les mahométans aient, porte le titre de *Manasseh.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHIR, c'est le surnom de *Fakhreddin Mohammed Ben Hassan*, auteur Arabe d'un livre d'algebre, intitulé, *Bed-filgebr-u-mokabelah.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADIABANES ou ADIABATES, ou ADIABORES, peuples d'Afrique dans la haute Ethiopie, au voisinage de l'isle de Meroë. * Pline, *liv. 6*, *ch.* 30. On croit que ce sont les *Megabrodes* de Ptolémée. D'autres les appellent *Megabores.* * Hoffman, *lexic. univers.*

☞ ADIABENE, contrée d'Asie, située à l'orient du Tygre, dont Ninive étoit la capitale. Cette province dans les commencemens s'appelloit *Assyrie*, & le royaume de ce nom ne s'étendoit pas au-delà de ses limites. Depuis, les Assyriens ayant fait des conquêtes, & accru leur puissance, cette province donna son nom à tout leur empire, & elle prit celui *d'Adiabène.* Les peuples y adoroient le Soleil & la Terre sous le nom d'Adargatis. Castale dit que son nom moderne est *Botan*; d'autres la nomment *Menene* & *Sacra.* * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5, *c.* 12. Ammien Marcell. l. 23, c. 6. La Mart. *dict. géogr.* aux mots *Adiabène & Assyrie.*

ADIAPHORISTES, nom que l'on donna dans le XVI siécle aux luthériens mitigés, qui s'attacherent aux sentimens de Melancthon vers l'an 1525. Depuis, en 1548, on appella encore *Adiaphoristes*, du grec Ἀδιάφορος, *indifferens*, ceux des luthériens & des catholiques qui souscrivirent à l'*interim*, que l'empereur Charles V avoit fait publier à la diéte d'Ausbourg. * Florimond de Raimond, *l.* 2. *de orig. hæres. c.* 14, *n.* 3. Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 22. 1548, *n.* 8. Chytræus, *hist. Saxon.*

ADIAZZO, *cherchez* AJAZZO.

ADIATORIX, fils de Meneclius, tétrarque de Galatie, obtint de Marc-Antoine la souveraineté d'une partie de la ville d'Heraclée dans le Pont. Peu de temps avant la bataille d'Actium, il attaqua de nuit les Romains qui demeuroient dans cette ville, & les fit lâchement massacrer, fondé, à ce qu'il prétendoit, sur un ordre qu'il avoit reçu d'Antoine. Mais Auguste, après sa victoire, ayant pris ce perfide, le mena en triomphe avec ses fils, & le fit mourir avec le puîné, qui se fit passer pour l'aîné, lequel avoit été condamné. Ce fut l'an de Rome 725, & avant J. C. 29. * Strab. *l.* 12.

ADIB, c'est le surnom d'*Abou Hassan Ali Ben Nassar*, excellent philosophe, qui étoit cadhi ou juge en Egypte, sous le califat d'Amer fatimite. Ce mot *Adib* signifie en arabe *un philosophe moral*, & un *homme bien versé dans les lettres humaines.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADIGE, *Athesis* ou *Atagis*, que les Allemans nomment *Etsch*, riviere d'Italie, qui a sa source au mont Brenner dans le comté de Tirol, & dans la province que l'on nomme à cause d'elle l'Etschland à deux milles environ d'Allemagne, de l'In & des confins des Grisons; d'où tirant vers Moran, elle reçoit la riviere d'Eysoch près de Bolsan, ensuite celles de Noce & de Lanio, passe à Trente & vers Rovereid; là elle quitte le comté de Tirol, entre en l'état de Venise, passe à Vérone, à Legnano, sépare le Padouan de la Polesine de Rovigo, & se jette dans la mer Adriatique à environ vingt milles, au midi de la côte de Venise. Cette riviere, comme on le peut voir par cette description, est très considérable, & fort navigable dans tout l'état de Venise. * Pline, *liv.* 3, *c.* 15 & 16. Leandre Alberti, *descript. ital.* Baudrand.

ADIGERMARE, ville de l'Asie mineure, & patrie d'Eleusius, qui a écrit la vie de S. Théodore archimandrite. * Ortelius, *thesaur. géogr.*

ADILBAR, capitaine Maure, qui fut laissé pour

viceroi en Espagne sous le regne de Valid, qui avoit étendu ses conquêtes depuis les Indes jusqu'en Afrique. * Chevreau, *hist. du monde*, *l.* 6, *c.* 1.

ADILBOGIA, montagne d'Asie, *cherchez* ZAGRUS.

ADIM-EBN-AL-ADIM, surnommé *Al-Halabi*, c'est-à-dire, *natif de la ville d'Alep* en Syrie, a composé l'histoire de son pays en dix volumes, & l'a intitulé *Boghiat-al-thalab-fitharikh-Halab*. Cette histoire est aussi souvent nommée simplement *Tarikh-Ebn-al-Adim*. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 660. Son nom entier est *Kemal-Eddin-Omar-ben-Adalaziz-ben-al-Adim*. Il fut en grand crédit auprès de Nasser Josef, sultan de Syrie & d'Egypte, qui étoit de la race de Saladin. Il raconte dans son histoire le saccagement de la ville d'Alep, qui arriva de son temps : car les Tartares prirent cette ville l'an 658 de l'hégire, & la pillerent pendant cinq jours entiers. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADIMA, riviere de Numidie. C'est aussi le nom d'une bourgade de la Tartarie moscovite sur la riviere de Mooxa, dans le pays des Morduas, à 70 milles de Moscou & à 20 de Nizneinovogrod. * Hoffman, *lexic. univers.* La Martiniere. Le baron de Herbestein, *relation de son voyage à Moscou.*

ADIMANTE, *Adimantus*, l'un des généraux de l'armée navale des Athéniens, fut pris avec toute leur flotte, hors neuf vaisseaux, par Lysandre général des Lacédémoniens, près du fleuve *Ægos Potamos*, ou fleuve de la Chevre, vers le détroit de l'Hellespont, la quatriéme année de la XCIII olympiade, 405 ans avant J. C. Après le combat, Tidée, Philocles & Menandre, collégues d'Adimante, furent égorgés avec trois mille autres prisonniers, en punition de ce qu'ils avoient résolu de faire couper les mains aux Lacédémoniens qu'ils prendroient dans le combat. Adimante seul fut épargné. Pausanias l'accuse de s'être laissé corrompre en cette occasion par l'argent des Lacédémoniens. * Xenophon. *Hellenic*, *l.* 2. Plutarch. *in Lysandr. & Alcibiad.* Pausanias, *in Messeniacis & Phocid.* Un autre ADIMANTE frere du philosophe Platon. * Diogen. Laërt.

ADIMANTE, *Adimantus*, général des Corinthiens, reprochant un jour à Thémistocle son exil : *Croyez-vous*, lui répondit Thémistocle, *que celui-là soit exilé, qui commande deux cens voiles.* * Suidas.

ADIMANTE, *Adimantus*, roi des Phliasiens, fut tué d'un coup de foudre pour avoir dit que Jupiter étoit indigne de ses sacrifices. * Ovid. *in ibin.*

ADIMARI, *cherchez* ADHEMAR.

ADIOCUS, martyr sous l'empire de Claudius Flavius, qui le fit mourir par diverses sortes de tourmens. * Sabellic. *ennead. l.* 7.

ADIRBEITZAN, *cherchez* ADERBIGIAN.

ADISATHRE, montagne d'Asie, dans l'Inde deça le Gange, laquelle donnoit son nom au peuple voisin. Les Adisathres sont peut-être les mêmes que les Xathres dans Arrien. * Ptolémée.

ADJUTUS (Joseph) dit autrement *Hugo Maria*, né en 1602 à Ninive ville d'Assyrie, est nommé *le Chaldéen* dans une patente de Basile Cacacius archevêque d'Ephèse. Etant demeuré orphelin dès l'âge de quatre ans, des amis de son pere prirent le soin de son éducation, & l'envoyerent à Jérusalem, où il employa utilement ses premieres années dans les études, auprès des moines conventuels de l'ordre des freres mineurs, qui sont établis depuis long-temps en ce lieu-là. Ils l'envoyerent à Naples, où il fut reçu dans le même ordre, & fait prêtre en 1632. Cinq ans après, le général J. B. Berardicelli le déclara docteur en théologie, au nom du collége de Boulogne. Dans la suite, il passa en Allemagne, vit les villes de Vienne, de Prague, de Dresde & de Wittemberg. Ce fut dans cette derniere qu'il embrassa la religion protestante, dont il fit profession jusqu'à sa mort arrivée en 1668. Il fut professeur à Wittemberg, & y enseigna la langue italienne. Il a laissé des *maximes politiques*. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ADLAVE, roi de Northumberland, dans la Grande Bretagne. On ne trouve point ce nom dans la suite des rois de Northumberland, à moins que ce ne soit Osvald, fils d'Elduin, ou selon d'autres, Ethelfred, cinquiéme roi de cette province, lequel embrassa la religion chrétienne vers l'an de J. C. 663. On rapporte de ce roi, qu'étant un jour serré de fort près par l'armée d'Ethelstan, roi d'une isle voisine, il s'avisa d'un stratagême, pour voir comment les ennemis étoient rangés en bataille : il se déguisa sous la figure d'un baladin, qui divertissoit le public au son d'un violon, & arriva en cet équipage travesti jusqu'à la tente d'Ethelstan, qui fut si satisfait de sa figure & de sa musique, qu'il lui fit des présens. Après quoi Adlave, plus heureux que sage, s'en retourna sain & sauf parmi les siens. * Fulgose, *l.* 9, *c.* 8. Riccioli.

ADLERFELD (Gustave) gentilhomme de la chambre de Charles XII, roi de Suéde, fils de *Charles* Adlerfeld, trésorier ou maître des comptes à la cour de Suéde, naquit en 1671, dans une terre appartenante à son pere, située près de Stockholm. Il fut envoyé de bonne heure à l'université d'Upsal, où il s'appliqua également aux langues savantes & aux langues modernes, & à l'étude de l'histoire, du blason, des généalogies, & du droit de la nature & des gens. Il donna des preuves de son savoir dans un discours latin qu'il prononça l'an 1693, le jour de la naissance de Charles XII, alors prince royal. Ce discours fut applaudi & imprimé. En 1696 il disputa sous la présidence de Pierre Lagerlœfs, historiographe du roi & professeur à Stockholm, & ses thèses traitent *de ordinibus equestribus*. Il se mit ensuite à voyager, vit les cours de Danemarck, & de Gottorp, après quoi il passa à Berlin pour se rendre à Hall, afin d'entendre le célébre Thomasius : il demeura un peu plus d'un an dans cette ville, en partit vers la fin de 1697, & vint à la Haye, dans le temps que l'on travailloit à Riswick au traité de paix entre la France & les Provinces-unies, par la médiation de la cour de Suéde. M. Lilienroth, alors ambassadeur de Suéde, employa Adlerfeld dans plusieurs négociations importantes & difficiles concernant cette paix. M. Adlerfeld ayant vu les villes principales des Pays-Bas, partit pour Paris au mois de juin 1698, & y séjourna jusqu'au mois d'octobre qu'il alla voir Orléans, Blois, Tours & Angers. Il revint à Paris en 1699, & au mois de juillet de la même année il alla en Angleterre, où il resta environ deux mois, au bout desquels il revint encore à Paris qu'il quitta au mois de juillet 1700, pour se rendre dans sa patrie. S'étant embarqué à Stralsund sur le même yagd qui devoit transporter le duc de Slefwick-Holstein, alors regnant, ce seigneur le mena avec lui à Carlshaven, où il le présenta au roi, qui vouloit aller avec son armée en Livonie, & qui le nomma gentilhomme de sa chambre. Adlerfeld, au lieu de suivre la cour, obtint une permission de se rendre pour quelque temps à Stockholm, & étant tombé malade en 1701, quelque temps après la bataille de Duna, il ne put joindre le camp. Lorsqu'il fut rétabli, il se rendit à l'armée en Curlande, où le roi ayant su qu'il travailloit à son histoire, il voulut voir ce qu'il en avoit déja fait, & l'exhorta à continuer ; & afin qu'il pût rendre cette histoire plus exacte & plus complette, Charles XII ordonna à son conseil & à ses généraux de communiquer à l'auteur les mémoires & les relations dont il auroit besoin. En 1704 le roi ayant permis à ses officiers de faire venir leurs femmes à Heilsberg en Prusse, Adlerfeld y épousa une demoiselle de Stében, avec qui il avoit fait connoissance dès 1700 à Wismar. Cette dame qui avoit beaucoup d'esprit, & qui écrivoit bien en plusieurs langues, fit pendant le temps qu'elle demeura en Saxe avec le reste de la cour, un extrait allemand de l'histoire que son mari avoit écrite en

suédois, jusqu'à l'irruption du roi en ce pays; & lorsqu'elle fut de retour à Wismar, elle le fit imprimer à ses frais; mais elle n'en fit tirer qu'un certain nombre d'exemplaires, ce qui a rendu cet abrégé fort rare, joint à ce qu'il en périt sur mer une grande partie. Charles XII étant parti de Saxe, Adlerfeld l'accompagna, continuant toujours à travailler à son histoire; mais il fut tué d'un coup de canon à la bataille de Pultawa, qui se donna le 27 juillet 1709. Il étoit gouverneur du jeune prince Maximilien Emanuel de Wirtemberg, qui fut fait prisonnier en cette occasion, & que la fiévre enleva la même année en Pologne. C'est de lui dont on a publié en 1730 des mémoires écrits en allemand. Le manuscrit de l'ouvrage de M. Adlerfeld fut pris avec le bagage du prince; mais il fut rendu dans la suite avec tout le reste, par ordre du czar. Le manuscrit ayant été remis de Stutgard à *Charles-Maximilien-Emanuel* Adlerfeld, fils de l'auteur, gentilhomme de la chambre du duc de Holstein-Slesvig; ce gentilhomme le traduisit du suédois en françois, & cette traduction a été imprimée à Amsterdam l'an 1739 en quatre parties. Les trois premieres contiennent la vie & les actions de Charles XII, depuis sa naissance jusqu'à la bataille de Pultawa en 1709. La derniere faite par un officier distingué & habile, contient le détail de ce qui s'est passé dans le combat de Pultawa. On y a ajouté un journal de la retraite du roi à Bender. Ce journal avoit déja été imprimé en allemand; mais avec plusieurs additions etrangeres, que l'on a cru devoir retrancher, & on l'a augmenté de plusieurs événemens remarquables, en quoi le traducteur a été aidé de M. le baron Neugebaver, qui avoit accompagné le roi dans ce voyage * *Extrait du supplément au dictionnaire historique*, imprimé à Basle, & de la *bibliothéque germanique*, tome XLIX.

ADLZREITTER (Jean) de Tettenweis, chancelier de Baviere, historien & jurisconsulte. C'est sous son nom que l'on a donné les annales de Baviere, écrites en latin, depuis le commencement de l'histoire de ce pays jusqu'en 1652. » Cet ouvrage, dit l'abbé » Lenglet, est travaillé sur les archives de la maison de » Baviere; tout n'y est pas cependant d'une égale » force, ajoute-t-il; parceque Adlzreitter ne l'a pas » toujours écrit lui-même, il a fait quelquefois tenir » la plume par des gens qui n'étoient pas également » judicieux. M. Leibnitz qui l'a fait réimprimer à Franc» fort, (en 1710, *in-fol.*) ou plutôt à Leipsic, dit, » dans la préface, qu'il y en a qui prétendent que le » véritable auteur est un nommé Werfusæus, ou bien » Jean Ferveaux, Lorrain; d'autres l'attribuent à For» quevaulx, jésuite. » Les auteurs des augmentations du *dictionnaire historique*, de l'édition de Hollande 1740, disent au mot ADLZREITTER, qu'il est d'autant plus vraisemblable que cet écrivain n'a fait que prêter son nom à Jean Ferveaux, que dans ses annales, les exploits de Louis de Baviere contre le pape, sont blâmés, quoiqu'Aventin & d'autres aient fait son apologie; mais cette raison est-elle décisive? Les mêmes donnent encore à Adlzreitter *Assertio electoratûs Bavariensis pro Maximiliano*, &c. ils renvoient à FERVEAUX, où ils ne disent rien, sinon qu'ils décident, sans en apporter aucune preuve, que c'est lui qui est auteur des annales de Baviere, qui sont sous le nom d'*Adlzreitter*. La premiere édition de ces annales est de 1662 en trois volumes *in-fol.* selon l'abbé Lenglet dans son catalogue des historiens, au tome III de sa *méthode pour étudier l'histoire*, *in-4°*.

ADMET, homme fort distingué entre les capitaines d'Alexandre *le Grand*, tant pour sa valeur que pour sa force extraordinaire; étant au siége de Tyr, comme il repoussoit vigoureusement l'ennemi qui venoit fondre sur lui, il eut la tête fendue d'un coup de hache. * Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 45.

ADMETE, fille d'Euristée, prêtresse de Junon *Argienne*, se retira, après la mort de son pere, dans l'isle de Samos, où elle continua l'exercice de ses fonctions. * Athenée, *l.* 15.

ADMETE, fils de Pherés, & roi de Pherés dans la Thessalie, fut l'un des princes Grecs qui s'assemblerent pour la chasse du sanglier de Calidon, & eut encore part à l'expédition des Argonautes. Ce fut chez ce roi qu'Apollon, selon la fable, se réduisit à garder des troupeaux, lorsqu'il fut chassé du ciel par Jupiter irrité de la mort des Cyclopes. Admete étoit amoureux d'Alceste, fille de Pelias; & ce prince refusoit de lui donner sa fille, à moins qu'il ne lui amenât un char traîné par un lion & par un sanglier. Apollon, pénétré de reconnoissance pour Admete, lui enseigna l'art de réduire sous un même joug deux animaux si féroces. Ce prétendu dieu fléchit encore en sa faveur le couroux de Diane, & il obtint même des Parques, que lorsque ce prince toucheroit à son heure fatale, il pût éviter la mort, pourvu qu'il se trouvât quelque personne assez généreuse pour s'y soumettre en sa place. Depuis, Admete fut attaqué d'une maladie mortelle, & personne ne voulant s'exposer au trépas pour lui, non pas même son pere, ni sa mere, Alceste sa femme qui l'aimoit tendrement, fut la seule qui s'offrit de le tirer du tombeau, en y descendant elle-même. Elle exécuta ce généreux dessein; mais le roi son époux en témoigna tant de déplaisir, que Proserpine se laissant toucher à ses larmes, lui rendit cette princesse. D'autres disent que ce fut Hercule qui la lui ramena des enfers, après avoir vaincu Pluton. Euripide a tiré de cette fable le sujet d'une de ses plus belles tragédies. Admete fut pere d'Eumelus, l'un des amans d'Helene, avant la guerre de Troyes. * Apollodore, *l.* 1 & 3. Hygin, *fabul.* 243, *& alibi.* Euripide, *in Alcest.* Ovide, *liv.* 2. *metam.* Properce, *liv.* 2. *eleg.* 2 & 4.

ADMETE, poëte Grec, qui vivoit du temps des empereurs Trajan & Adrien. Lucien le traite de poëte méprisable, au sujet de l'épitaphe qu'il s'étoit faite à lui-même en ce seul vers:

Γαῖα λαβ' Ἀδμήτου ἔλυτρον, βῆ δ' εἰς θεὸν αὐτός.

Terre, reçois les dépouilles d'Admete; pour lui il s'est retiré chez les dieux. * Lucien, *in vita Demonact.* Voss. *de poët. Græc.*

ADMINISTRATEUR. On appelle ainsi en Allemagne le prince régent qui administre & régit les états d'un souverain encore mineur. Ainsi le duc de Holstein, évêque de Lubec, a été nommé administrateur du Holstein, durant la minorité de son neveu le duc de Holstein-Gottorp. Selon Sanson, dans son *introduction à la géographie*, on appelle administrateur le prince protestant qui posséde un évêché alternatif. Par exemple, la souveraineté de l'évêché d'Osnabrug est possédée alternativement par un protestant & un catholique. Lorsque c'est un catholique, il prend le titre d'évêque; quand c'est un protestant, il se dit seulement administrateur de l'évêché; parcequ'il n'est pas reconnu pour ce qui concerne les choses ecclésiastiques; mais seulement pour le domaine temporel. Cet administrateur ne laisse pas d'avoir séance entre les princes ecclésiastiques dans les diétes de l'empire. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADMIRATI, riviere de Sicile, est, selon Fazel, l'ancienne Eleuthere: mais Cluvier, Sanson & les modernes, soutiennent que l'Eleuthere est aujourd'hui nommée *Bajaria.* * Sanson.

ADNAN, nom d'un des descendans d'Ismaël, auquel l'ascendance des généalogies des Arabes, & même celle de Mahomet se terminent. Car depuis Adnan jusqu'à Ismaël, en remontant, les filiations sont fort incertaines. Ce n'est pas qu'ils ne fassent remonter la généalogie de Mahomet jusqu'à Adam; mais les plus censés & les plus versés dans l'histoire, confessent qu'il n'y a rien d'assuré au-delà d'Adnan. * D'Herbelot.

ADNEZ, surnommé *le Roi.* *Cherchez* ADENEZ.

ADO, fils aîné d'Authaire, fut fort considéré de Dagobert roi de France. Il fit bâtir le monastere de Jouare. * J. le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire, sur l'an 642.*

ADOBOGION, seigneur issu des tétrarques de Galatie, est cité par Strabon, entre les plus illustres citoyens de Pergame, du temps de Jules-César, qui donna le royaume de Bosphore à Mithridate de Pergame, & non pas à cet Adobogion, la troisiéme année de la CXCIII olympiade, 46 ans avant J. C. * Strabon, *l.* 13. Usser. *in annal.*

ADOD, *cherchez* ADAD.

ADOLPHE de Nassau, empereur, étoit fils de WALDEMAR ou WALDERAME, comte de Nassau. Les électeurs de l'empire assemblés à Francfort, après la mort de Rodolphe I en 1292, avoient résolu d'élire Albert fils de ce dernier; mais Gerard de Nassau archevêque de Mayence, ayant proposé Adolphe, qui étoit son cousin, tourna si bien les esprits des electeurs, qu'ils le couronnerent sans attendre Albert d'Autriche, qui étoit en chemin pour venir recevoir la couronne. Cette entreprise occasionna une guerre, qui agita toute l'Allemagne. Le pape Boniface VIII approuva l'élection d'Adolphe, à condition qu'il feroit la guerre à Philippe *le Bel* roi de France. Adolphe le lui promit, & fit ligue contre la France, avec Edouard roi d'Angleterre, qui lui fit compter quatre-vingt-quatorze mille florins pour mettre ses troupes en campagne. Les électeurs improuverent cette avarice qui deshonoroit, disoient-ils, l'empire, & résolurent de détrôner Adolphe. L'archevêque de Mayence fut celui qui fit le plus de bruit en faveur d'Albert. Adolphe ne sachant quel prétexte prendre pour attaquer le roi de France, lui fit demander la couronne d'épines, avec la restitution du royaume d'Arles, & de quelques autres terres. Quelques auteurs disent qu'on lui envoya pour toute réponse une feuille de papier blanc, qui témoignoit le mépris qu'on faisoit de sa personne & de ses demandes. D'autres ajoutent que, pour se moquer de lui, on y ajouta ces deux mots, *trop Allemand.* C'est tout ce qu'Adolphe gagna en France. Il ne fut pas plus heureux en Allemagne, quoique Rodolphe comte Palatin, Othon duc de Baviere, & divers autres seigneurs se fussent déclaré pour lui, avec les villes de Francfort, de Wormes & de Spire. Albert d'Autriche, à la tête d'une armée florissante, lui donna bataille près de Dornberg dans l'évêché de Wormes, & le tua de sa propre main le 2 jour de juillet de l'an 1298, après un regne de huit ans. Les auteurs remarquent que tous ceux qui l'avoient trahi, moururent par accident. *Voyez* la postérité de cet empereur sous le mot NASSAU. * Henri Steron & Argentina, *in chron.* Serrarius, *hist. Mogunt. chron. A. C.* 1294.

ADOLPHE. On donne ce nom à un des rois fabuleux de Suéde, qu'on prétend avoir vécu avant la naissance de J. C. On assure qu'Adolphe ne chassa pas seulement de ses états le roi de Danemarck, qui y étoit entré avec les Saxons & les Vandales, mais qu'il le poursuivit encore jusque dans son royaume, & qu'il l'obligea de lui payer tribut. Il punit ensuite Toston, qui avoit appellé les Danois dans la Suéde. Quelques auteurs croient que cet Adolphe est le même, dont on a parlé sous le nom d'Adel. * Saxon le Grammairien. Olaüs Magnus, *hist. Suec.*

ADOLPHE, duc de Baviere, fut surnommé *le Simple*, parcequ'il souffrit que ses freres usurpassent la meilleure partie de ses terres, avec le titre d'électeur, & parcequ'il céda une partie de la basse Baviere à l'empereur Louis. Il fut pere de Robert Adolphe, pere de l'empereur Robert *le Petit*, couronné en 1400.

ADOLPHE, archevêque de Cologne, de la maison des comtes de Schaumbourg, fut mis en possession de cette dignité l'an 1547 par l'empereur Charles-*Quint*, après qu'Herman eut été dépossédé, pour avoir embrassé le luthéranisme. Adolphe, qui avoit été son coadjuteur, eut peine à accepter cet archevêché, mais enfin il obéit au pape & à l'empereur. Il résista fortement aux entreprises des hérétiques, & purgea (même au péril de sa vie) son diocèse de toutes les erreurs qui s'y étoient glissées. Il assista au concile de Trente l'an 1552, & à son retour il assembla un synode à Cologne, où il fit plusieurs décrets. Enfin il mourut l'an 1556, & fut enterré dans l'église cathédrale, où l'on voit son tombeau de marbre avec son éloge. * Guill. Gazet, *histoire ecclés. du Pays-Bas.*

ADOLPHE, comte de Bergh, tint sept ans en prison Sigefroi de Westerbourg. Depuis, ce dernier qui avoit recouvré sa liberté, ayant défait & pris dans une bataille le comte Adolphe, le fit enfermer nud & frotté de miel, dans une cage de fer exposée au soleil, & l'y laissa mourir de faim, de soif, de chaud, & de la douleur que lui causoient les mouches par leurs piquûres, l'an 1296. * *Hist. d'Allemagne.*

ADOLPHE, duc de Sleswic, de la famille de *Schavemberg*, fils de GERARD de Holstein, fut appellé à la couronne de Danemarck, après la mort de Christophe Palatin; mais s'en étant défendu à cause de son grand âge, il recommanda aux grands du royaume, Christiern son neveu, fils de sa sœur Hedvige, qui ayant été agréé sur la recommendation de son oncle, monta sur le trône en l'année 1448, & quelques années après fut le premier de son nom, qui se fit couronner roi de Danemarck & de Norwége. Parmi ceux de sa postérité, on compte Jean Adolphe & Christiern Adolphe, ducs de Holstein. * Spener.

ADOLPHE, frere de Christiern III roi de Danemarck, qui est le premier de la branche de *Holstein Gottorp*, accompagna Charles-*Quint* au siége de la ville de Metz, en 1552. Il domta les Dithmarses, & ce ne fut pas sans répandre beaucoup de sang. Dans le partage qui se fit de la succession de Jean son frere, il eut, outre Dithmarsen, l'isle de Femeren, celle de Nordstrand, & le gouvernement de Tonderen.

ADOLPHE, fils de *Gerard*, surnommé *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, périt avec son frere Otton, chanoine de Brême & de Cologne, l'an 1500.

ADOM, ville qui est le long du Jourdain. Ce fut auprès de cette ville, que les eaux de ce fleuve s'ouvrirent pour faire passage à Josué, & aux autres Israélites, qui alloient conquérir la terre de Chanaan. * *Josué, III,* 16.

ADOMMIM, montagne dans la tribu de Benjamin, au pied de laquelle on voit une ville de même nom. Elle est fameuse par les meurtres & les voleries que les Arabes & les autres voleurs de la Judée y commettoient. On croit que c'est de-là qu'elle a pris le nom d'Adommim, qui veut dire, *les Rouges*, parcequ'elle étoit d'ordinaire teinte du sang des passans. Quelques-uns croient que c'est en cet endroit que Jesus-Christ suppose que fut blessé ce pauvre homme, qui alloit de Jérusalem à Jéricho. * *Josué*, 18, 8, 15, 7. *Luc*, 10, 30. Sanson.

ADON, ADO, ADDO, ou IDDO, dit *le Voyant*, c'est-à-dire *prophête*, & Ahias, tous deux Juifs, vivoient vers l'an du monde 3060, qui fut celui de la mort de Salomon, 975 avant Jesus-Christ. Adon avoit écrit deux livres que nous n'avons plus; l'un de visions, contre Jeroboam, roi d'Israël, & l'autre contenant l'histoire d'Abias, roi de Juda. Le premier est cité au 2 livre des Paralipomenes, *c.* 9 & 12, & l'autre au 13 chap. du même livre. * Usser. *in annal. veter. test.*

☞ ADON, archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX siécle, né vers l'an 800 dans le Gatinois. Ses parens le présenterent encore enfant au monastere de Ferrieres, où on lui forma l'esprit par les belles-lettres, & le cœur par la piété. Le mérite d'Adon ayant déja fait quelqu'éclat, Marcuard, abbé de Prom, l'attira auprès de lui. Il y demeura quelque temps, s'appliquant à perfectionner ses connoissances, & à en acquérir de nouvel-

les ; mais l'envie que quelques moines de Prom conçurent contre lui, l'obligea d'en sortir. Il alla à Rome. De Rome il vint à Ravenne, où il composa son martyrologe sur un autre plus ancien. De-là il vint à Lyon, où Remi archevêque de cette ville le retint, & lui donna à gouverner la paroisse de S. Romain, près de Vienne. Il s'y acquit tant de réputation, qu'après la mort d'Agilmar, évêque de Vienne, il fut choisi pour remplir sa place, & fut sacré par l'archevêque de Lyon, & par Ebbon évêque de Grenoble au mois d'août ou de septembre de l'an 860. Après son élection il fit Constance, l'un des chanoines de son église, son coévêque. En 861 il se trouva au concile de Toussi, près de Toul en Lorraine. Il consulta le pape Nicolas I sur la conduite qu'il devoit tenir contre ceux qui sous prétexte des dons des princes, usurpoient les biens de l'église. La réponse de ce pape est dans le décret de Gratien. Nous avons d'Adon une chronique universelle depuis le commencement du monde, jusqu'à la fin de sa vie; un martyrologe; l'histoire du martyre de S. Didier archevêque de Vienne; & la vie de S. Theudere abbé dans la même ville. Sa chronique est divisée en six âges. Le 1 depuis le commencement du monde jusqu'au déluge. Le 2 depuis le déluge jusqu'à Abraham. Le 3 depuis Abraham jusqu'à David. Le 4 depuis David jusqu'à la captivité de Babylone. Le 5 jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Le 6 comprend tout ce qui s'est passé depuis J. C. jusqu'à son temps. Guillaume Morel fit imprimer cet ouvrage à Paris en 1561. Il avoit déja été imprimé dans la même ville en 1512, & le fut encore à Basle en 1568. Laurent de la Barre & Marguarin de la Bigne en ont donné une nouvelle édition dans leurs bibliothéques des peres. Adon mourut saintement le 16 du mois de décembre de l'an 875, comme l'a fait voir le P. Chifflet. Oteran successeur d'Adon a souscrit au concile de Pavie, tenu au mois de février 876, & au concile de Ponthyon ou *Pont-yon*, célébré au mois de juillet de la même année. Tout ce qui est sous le nom d'Adon dans sa chronique, depuis 875 jusqu'en 879, n'est qu'une addition faite après sa mort. Vossius remarque l'erreur de Marguarin de la Bigne, qui a écrit qu'Adon avoit continué cet ouvrage jusqu'en 1353, mais ce peut être une faute d'impression, & l'on a mis CIↃCCCLIII pour IↃCCLIII ajoutant le premier C. Louis Lipoman évêque de Verone, & Jacques Mosander chartreux de Cologne, publierent encore dans le dernier siécle le martyrologe d'Adon, sous le nom d'un Adon de Trèves. Aujourd'hui on est détrompé de cette erreur, & on sait qu'il n'y a pas même eu d'archevêque de Trèves de ce nom, mais seulement un Othon ou Udon, vers l'an MLXX deux siécles après l'auteur du martyrologe. En 1613 le P. Rosveid nous donna une édition plus exacte de ce martyrologe, qui a été réimprimé à Paris en 1645. * Baronius. Bollandus. Vossius, *de hist. lat.* Sammarth. *Gall. christ.* Chorier, *hist. du Dauphiné.* M. Du-Pin, *IX siécle.* Chifflet, p. 217 des *preuves de l'hist. de Tournus.* Hist. littér. de la France, *tom. V, p.* 461 *& suiv.*

ADONAI, est parmi les Hébreux un des noms de Dieu, & signifie *Seigneur.* Les Massoretes ont mis sous le nom, que l'on lit aujourd'hui *Jehova*, les points qui conviennent aux consonnes du mot *Adonaï*, parcequ'il étoit défendu chez les Juifs de prononcer le nom propre de Dieu, & qu'il n'y avoit que le grand prêtre qui eût permission de le faire, quand il entroit dans le sanctuaire. Les Grecs ont aussi mis le nom d'Adonaï à tous les endroits, où se trouve le nom de Dieu. Le mot *Adonaï* est dérivé d'une racine qui signifie *base & fondement*, & convient à Dieu, en ce qu'il est l'appui & le soutien de toutes les créatures, & qu'il les gouverne. Les Grecs l'ont traduit par Κύριος, & les Latins par celui de *Dominus.* Il se dit aussi des hommes, comme dans le pseaume 104 : *Constituit eum dominum domûs suæ*, où il y a dans l'hébreu *Adonaï* * Genebrard. M. le Clerc. Cappel, *de nomine Dei tetragrammato.*

ADONIAS, second fils de *David* après Absalon, (David l'avoit eu d'une femme nommée *Aggith*) étoit un prince bien fait, mais ambitieux. Il résolut de se faire roi, & il communiqua son dessein à ses amis, & engagea dans son parti le grand prêtre Abiathar, Joab, & quelques autres personnes considérables qui le proclamerent roi. Mais David s'opposa à ses desseins, & se déclara en faveur de Salomon. La crainte qu'eut Adonias, lui fit chercher son azile au pied de l'autel ; & il envoya prier le nouveau roi son frere de lui pardonner, & de lui conserver la vie. Salomon la lui accorda avec beaucoup de bonté, à condition qu'il se comporteroit d'une maniere digne d'un homme de bien ; mais Adonias, qui étoit naturellement remuant, ne cessa point de cabaler parmi le peuple. Après la mort de David, il engagea la reine Bethsabée à demander pour lui à son fils Salomon, la jeune Abisag, qu'on avoit mise auprès du roi son pere, peu de temps avant sa mort. Salomon connoissant les mauvaises suites que pouroit avoir la demande d'Adonias, le fit tuer par Banaïas, capitaine de ses gardes, l'an du monde 3021, & avant J. C. 1014. * *III Reg.* 1, 2 *& sequent.* Josephe, *l.* 7 *&* 8 *des antiq. Jud.* Salian & Torniel, *A. M.* 3020.

ADONI-BESEC, c'est-à-dire, *seigneur de Besec*, étoit roi des Chananéens, & rendit son nom formidable aux Israélites Après qu'il eut vaincu soixante & dix rois, qu'il retenoit esclaves, & à qui il faisoit manger sous sa table les restes de ce qu'on lui servoit, les Israélites lui firent la guerre par ordre de Dieu; & ayant tué dix-mille hommes de ses troupes, le prirent & lui firent couper les extrémités des pieds & des mains. Ce malheur le fit souvenir d'un traitement pareil qu'il avoit fait à d'autres rois : *J'ai fait couper*, dit-il, *l'extrémité des pieds & des mains à soixante & dix rois, qui mangeoient sous ma table les restes de ce qu'on me servoit : Dieu m'a traité, comme j'ai traité les autres.* Il souffrit ce supplice après la mort de Josué, c'est-à-dire, vers l'an du monde 2611, & avant J. C. 1424, & mourut à Jérusalem où les Israélites l'avoient emmené quelque temps après sa défaite. * *Liv. des juges, ch.* 1. Josephe, *liv.* 5, *c.* 2.

ADONIES ou ADONIENNES, fêtes durant lesquelles les femmes imitoient les plaintes de Venus, après la mort d'Adonis son amant. S. Jerôme expliquant un passage du prophête Ezéchiel, *au c.* 8, *v.* 14. *Et voici des femmes assises qui pleuroient la mort de Thammus*; prend ce Thammus pour Adonis, & dit que les païens donnoient son nom au mois de juillet, parceque c'étoit pour lors qu'on célébroit ces fêtes anniversaires. Cette fête a été en usage jusqu'au temps de S. Cyrille d'Alexandrie. Les Babyloniens, les Syriens & les Egyptiens la célébroient aussi sous le nom de *Sallambon*, qu'ils donnoient à Venus. Héliogabale la renouvella, comme Lampridius le témoigne dans la vie de cet empereur, (*c.* 7.) où dit-il : *Salanbonem etiam omni planctu & jactatione syriaci cultûs exhibuit.* On la faisoit à Antioche, quand l'empereur Julien y entra : ce qui parut un triste présage, que le jour même que l'empereur entroit dans cette grande ville, on entendit de tous côtés des cris & des lamentations, comme le rapporte Ammien Marcellin, *l.* 22, *c.* 9. On représentoit en cette fête les funérailles de Venus & d'Adonis; & on couchoit leurs figures dans deux lits de parade. En Syrie les hommes & les femmes ne se contentoient pas de pleurer & de jetter des cris, ils se fouettoient encore & se faisoient raser la tête. On faisoit un sacrifice des morts pour Adonis, & le deuil finissoit par la joie, car on feignoit qu'Adonis avoit recouvré la vie. Théocrite a fait une description de cette fête dans une de ses éclogues. * Théocrit. S. Hieronym. *in Ezechiel.*

ADONIRAM, intendant des tributs de Salomon, & chef de trente mille hommes que ce prince envoyoit au Liban, pour couper les cedres & les autres arbres

néceſſaires à la conſtruction du temple & de ſon palais. Il étoit fils d'Ada. * *III Reg. ch.* 5, *v.* 14.

ADONIS, jeune homme extrêmement beau, né de l'inceſte de Cyniras, roi de Chypre, & de Myrrha ſa fille. La déeſſe Venus fut charmée de ſa beauté, & l'aima tendrement. Adonis comptant trop ſur ſes forces, attaqua ſeul un ſanglier en furie; mais cet animal l'ayant atteint avec une de ſes défenſes, le tua. Pluſieurs auteurs mettent ce meurtre ſur le compte de quelqu'une des divinités fabuleuſes du paganiſme, qui, ſelon eux, avoit pris la forme de cet animal: les uns diſent que ce fut Mars, qui regardoit Adonis comme ſon rival: les autres que ce fut Apollon, qui voulut ſe venger de ce que ſon fils Erimanthe avoit été aveuglé, pour avoir vu Venus pendant qu'elle ſe baignoit, entre les bras d'Adonis. Venus ne pouvant ſe conſoler de cette perte, changea ſon amant en fleur, afin de calmer ſon déſeſpoir par cette vûe, dont les feuilles furent rougies du ſang d'Adonis: nous appellons cette fleur *anemone rouge*. Quelques auteurs, après Orphée, ajoutent à cette fable, que Proſerpine touchée des plaintes de Venus, promit de lui laiſſer Adonis pendant ſix mois de l'année, pourvu qu'elle l'eût pendant les autres ſix mois en enfer. D'autres rapportent que Proſerpine avoit aimé Adonis, lorſqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'elle avoit eu Venus pour rivale, qui lui donna cet enfant à garder; que ſur le différend de ces deux prétendues déeſſes, Jupiter avoit ordonné qu'Adonis ſeroit libre les quatre premiers mois de l'année, qu'il paſſeroit les quatre ſuivans près de Proſerpine, & que les quatre derniers ſeroient pour Venus. Quelques-uns ont fait Adonis hermaphrodite. Plutarque fait voir qu'Adonis a été ſouvent pris pour Bacchus, & que les ſacrifices qu'on leur offroit, avoient quelque choſe de ſemblable. Bochart remarque qu'Adon en langue phénicienne ou ſyriaque, ſignifie *ſeigneur*: les Egyptiens le prenoient pour Oſiris. * Apollod. *l.* 3. Ovid. *metamorph. l.* 10. Plutarch. *Sympoſ.* Selden. *de diis Syr.* M. le Clerc. *bibl. univerſ. t.* 3. Bayle *dict. crit.*

☞ ADONIS, fleuve de la Phénicie, province de la Syrie, appellé par ceux du pays *Nahar-alcalh.* Pluſieurs écrivains prétendent que ſon nom moderne eſt *le Chien*, *Canis*; mais Paul Lucas combat ce ſentiment, & ſoutient que l'Adonis des anciens eſt nommé aujourd'hui la riviere d'*Abraham*, au lieu que la riviere du Chien, eſt le *Lycus* de l'antiquité, ce qui eſt confirmé par le P. Hardouin, *in Plin. l.* 5, *c.* 20. * La Martiniere, *dict. géogr.* L'Adonis prend ſa ſource vers le mont Liban, & va ſe rendre dans la mer de Syrie, proche de la ville de Giblet, autrefois nommée *Biblus.* Il eſt ainſi appellé d'Adonis, fils de Cyniras, auquel les païens avoient bâti un temple ſur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de ſa mort, par des lamentations publiques. Lucien rapporte fabuleuſement que le jour de cette fête, les eaux de cette riviere paroiſſoient rouges comme du ſang; Venus voulant exprimer par cette couleur la mort violente d'Adonis, qui avoit été tué par un ſanglier. Ce fleuve diviſoit le royaume & le patriarchat de Jéruſalem, du comté de Tripoli & du patriarchat d'Antioche. Près de ſon embouchure il y a de hautes montagnes eſcarpées, que les géographes appellent *climats*, c'eſt-à-dire, *degrés*, parcequ'elles s'élevent les unes ſur les autres. L'empereur Antonin s'y fit couper un petit paſſage large de deux coudées, & long de quatre ſtades, que l'on appelle *le pas de Canis*, à cauſe de ce fleuve qui s'y jette dans la mer: & quelquefois *le pas de Païen*, parceque les païens faiſoient ſouvent des courſes vers ce lieu, pour empêcher le paſſage aux chrétiens qui alloient en la terre-ſainte par cet endroit. * Euſeb. de Nieremberg, *lib. de mirac. terræ prom. cap.* 15.

ADONISEDEC, roi de Jéruſalem, ayant appris que Joſué & les Hébreux s'étoient rendu maîtres de Jérico & de Haï, & ſoumis les Gabaonites, craignit que les troupes victorieuſes des Hébreux ne vinſſent fondre ſur ſes états. Il mendia le ſecours de quatre rois ſes voiſins, pour s'oppoſer aux armes des Iſraélites, & tous cinq aſſiégerent la ville de Gabaon. Joſué étant venu de nuit de Galgala avec les plus braves de ſon armée, les obligea de lever le ſiége, & de s'enfuir; il les pourſuivit juſqu'à la ville de *Maceda.* Lorſqu'ils fuyoient devant les Iſraélites, le Seigneur fit pleuvoir une grêle de groſſes pierres, qui en tua beaucoup plus que les enfans d'Iſraël n'en avoient paſſé au fil de l'épée. Ces cinq rois s'étant cachés dans une caverne proche de Maceda, Joſué en fit boucher l'entrée avec de groſſes pierres, pendant qu'il achevoit la défaite de leur armée, dont il n'échapa preſque pas un ſeul homme. C'eſt dans cette fameuſe bataille que Joſué arrêta le ſoleil & la lune par ſes prieres. Adoniſedec & les quatre autres rois furent mis à mort, & pendus à cinq potences, où ils reſterent juſqu'au ſoir; après quoi Joſué les fit jetter dans la caverne où ils s'étoient cachés, & ordonna que l'on en condamnât l'entrée: ce qui fut exécuté ſur le champ, l'an du monde 2584, & avant J. C. 1451. * *Joſué, c.* 10. Uſſer. *in annal.*

ADONNIO ou ADONNI (André) natif de Meſſine, a fleuri dans le dernier ſiécle. Charles II, roi d'Eſpagne, qui faiſoit une eſtime ſinguliere de ſon érudition, lui accorda & à ſes héritiers la dignité de comte. Tout ce que l'on ſait de ſa vie, c'eſt qu'il a fait un voyage en Eſpagne & en France. Il a compoſé des poëſies italiennes, & un diſcours en la même langue *della peregrinatione.* * Mongitori en parle dans ſa bibliothéque ſicilienne, & après lui le *ſupplem. franç. de Baſle.*

ADOPTIENS, hérétiques qui s'étoient répandus en Eſpagne, & qui avoient pour chefs de leur ſecte les évêques Felix & Elipand. Ils enſeignoient que Jeſus-Chriſt, qui à l'égard de ſa nature divine eſt véritablement & proprement fils de Dieu, ne l'eſt que par adoption, & par grace à l'égard de ſa nature humaine. Cette héréſie fut auſſi appellée *Felicienne*, & étoit un rejetton du neſtorianiſme, puiſqu'elle diviſoit J. C. en deux fils, & comme en deux perſonnes. Elle fut condamnée au concile de Francfort, convoqué par Charlemagne, l'an 794. * Hornius, *hiſt. eccléſ.*

ADOPTION, *Adoptio*, action par laquelle on prend pour fils une perſonne qui ne l'eſt pas naturellement. La coutume d'adopter étoit fort ordinaire aux Romains. Elle ne ſe pratiquoit néanmoins que pour de certaines cauſes exprimées par les loix, & avec de certaines formalités uſitées en tel cas. Dans les premiers temps de la république on s'adreſſoit aux pontifes, pour en avoir la permiſſion ſelon les loix. Ce droit des pontifes dura peu de temps; on eut recours aux magiſtrats & au peuple pour l'obtenir, en préſence du pere de celui qu'on vouloit adopter, auquel on demandoit, s'il vouloit abandonner ſon fils avec toute l'étendue de la puiſſance paternelle, & donner droit de vie & de mort ſur lui, & cette demande s'appelloit *Adrogatio.* Voici la formule dont les Romains ſe ſervoient dans cette occaſion, *Velitis jubeatis uti L. Valerius Lucio Titio tam lege jureque filius ſibi ſiet, quàm ſi ex eo patre matreque familias ejus natus eſſet: utique ei vitæ necíſque in eum poteſtas ſiet uti pariundo filio eſt. Hoc ita ut dixi, ita vos, Quirites, rogo.* Dans les derniers temps de la république les adoptions ſe faiſoient par l'autorité ſouveraine des empereurs, qui accordoient même cette liberté aux femmes qui n'avoient point d'enfans, par des lettres de conceſſion, dont voici les termes: *Quoniam in ſolatium amiſſorum tuorum filiorum cupis privignum tuum vicem legitimæ ſobolis obtinere, annuimus votis tuis, & eum perinde atque ex te genitum ad vicem naturalis legitimique filii habere permittimus. Impp. Diocletianus & Maximianus, A. A.* » Puiſque vous deſirez, pour vous conſoler de la perte de vos enfans, » adopter votre beau-fils, nous vous accordons votre demande, & nous vous permettons de le tenir pour votre » fils naturel & légitime. Les adoptions ſe pratiquoient encore dans le teſtament, ſoit pour le nom, ſoit pour les

biens : *In ima cera C. Octavium etiam in familiam nomenque adoptavit :* » il adopta en sa famille & à porter » son nom C. Octavius dans la derniere page de son testament. Tite-Live, dans son épitome, nous dit que Cæcilius en mourant adopta Atticus par son testament. *Cæcilius moriens testamento Atticum adoptavit.*

Ceux que l'on adoptoit, prenoient le nom & le surnom de celui qui les adoptoit; & pour marquer leurs familles & leur naissance, ils ajoutoient seulement à la fin le nom de la famille dont ils descendoient, ou le surnom de leur famille particuliere, avec cette différence pourtant, dit Lipse, que, s'ils se servoient de ce surnom, ils en faisoient un adjectif. Par exemple, M. Junius Brutus étant adopté par C. Servilius Cœpio Agalo, prit tous ces noms, & garda seulement le surnom de sa famille, se nommant Q. Servilius Cœpio Agalo Brutus. Octavius au contraire retint le nom de sa maison, le changeant en adjectif, & se nomma C. Julius César Octavianus : ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne pussent encore retenir le surnom qu'ils s'étoient acquis, comme fit Atticus, lequel étant adopté par Q. Cæcilius fut surnommé Q. Cæcilius Pomponianus Atticus; ou en acquérir un nouveau par leurs belles actions, comme Octavius qui fut depuis surnommé Augustus. C'est à cette regle de l'adoption, qu'il faut rapporter ce que dit Suetone, que Tibere adopté par M. Gallius sénateur, prit possession de son bien, mais n'en voulut pas porter le nom, parcequ'il avoit suivi le parti contraire à Auguste. Tacite (*l.* 15 *de ses annales*, c. 8) nous parle des adoptions feintes qui furent condamnées par le sénat. » Il s'étoit introduit (dit-il) une pernicieuse coutu- » me, que plusieurs faisoient de feintes adoptions, quand » le temps approchoit d'élire les magistrats, & de tirer » au sort les provinces, & lorsqu'ils avoient obtenu les » charges & les emplois, ils émancipoient ceux qu'ils » avoient adoptés. Les mécontens vinrent faire leurs » plaintes au senat, & alléguerent la loi naturelle, les » peines de l'éducation contre ces adoptions courtes & » frauduleuses. Il fut donc ordonné qu'on n'auroit point » d'égard à toutes ces adoptions frauduleuses, ni dans » les charges ni dans les successions. » Les patriciens n'avoient pas la liberté d'adopter un plebéïen, quoique les plebéïens eussent la permission d'adopter un patricien. Il y avoit plusieurs qualités requises dans celui qui vouloit adopter quelqu'un. Il falloit, 1° qu'il n'eût point d'enfans, & ne fût plus en état d'en avoir; 2° que cette adoption ne diminuât rien de l'honneur & de l'éclat dont jouissoit celui qui adoptoit. Enfin il falloit que la fraude, ni le desir de nuire à quelque personne que ce fût, n'y eût aucune part. Quand toutes ces conditions avoient lieu, on s'adressoit au prêtre, & le préfet, après un mur examen permettoit ou empêchoit l'adoption. Quand il trouvoit les raisons d'adoption valables, il falloit ensuite s'adresser au magistrat, qui ratifioit l'adoption. Celui qui adoptoit quelqu'un, devoit être âgé de dix-huit ans plus que celui en faveur de qui l'adoption se faisoit. Claudius se fit adopter par un plebéïen, afin de pouvoir être tribun du peuple; mais son adoption fut contestée. Les premiers empereurs ont adopté des enfans de leurs femmes & d'un autre mari, quoiqu'ils eussent des enfans issus de leur mariage. Rosin. * *Antiq. rom.* Dempster. Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

ADOR, ville de la tribu d'Aser, dont il est parlé *I. Mach. chap. XIII*, 20.

ADORAM, ou HADORAM, fils de Joktan & petit-fils d'Heber. Les Septante le nomment Odona. Bochart met les descendans d'Adoram dans l'Arabie, près du détroit d'Ormus & du golfe Persique. Pline y place les Drimates qu'on peut faire venir d'Adoram. Le dernier promontoire de l'Arabie vers la Perse, est nommé *Chorodamum*, qui a aussi quelque conformité avec Adoram. D. Calmet croit qu'on peut mettre Adoram dans la Mésopotamie. Il se fonde sur ce que Polybe place une ville du nom de Dura dans la Mésopotamie, & Ammien une autre sur le Tygre, dans l'Assyrie. * *Genes.* 10, *v.* 27. Calmet, *commentaire sur la Gen.*

ADORAM, ou HADORAM, ou JORAM, fils de Tohu, roi de Hamath, fut envoyé par son pere pour féliciter David de la victoire qu'il avoit remportée sur Adareser, roi de Soba, leur ennemi commun, & pour lui offrir des vases d'or, d'argent & de cuivre, que David accepta, & qu'il consacra à Dieu. * II *des Rois*, 8, *v.* 9, 10, 11. I. *Paralipom.* 18, *v.* 10.

ADORANS (Alfonse) a écrit de la discipline militaire. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ADORATION, ADORER, culte que les hommes rendent à la divinité, ou aux êtres qu'ils ont cru avoir quelque chose de divin. Les anciens Romains, pour marque d'adoration de leurs divinités, mettoient la main à la bouche, & la baisoient, comme nous l'apprenons de Pline, *adorare, manum ad os admovere.* Ils adoroient tantôt debout, tantôt à genoux, la tête couverte : & après avoir tourné à droite autour de leurs statues & des autels, ils se prosternoient, & portoient la main à leur bouche en la baisant. Il n'y avoit que le dieu Saturne qu'ils adorassent la tête découverte : coutume qu'ils avoient prise des Grecs. Ce qui a fait dire à Festus, *Lucem facere Saturno sacrificantes;* c'est-à-dire, *capita detegere*, se découvrir en lui sacrifiant. Et nous apprenons d'Apulée, dans ses *Saturnales*, que c'étoit une coutume étrangere de sacrifier à ce dieu la tête découverte; *Hinc est quòd ex instituto peregrino huic deo sacrum, aperto capite, faciunt.* Car il est certain que les Romains ne sacrifioient jamais à leurs dieux que la tête couverte & le visage voilé : de crainte que dans cette principale action de la religion ils ne fussent ou détournés par la vue de quelque ennemi, ou distraits par quelques objets, ou interrompus par quelque augure sinistre. C'est ce que nous apprenons de Virgile au troisiéme livre de son Enéïde. » Lorsque » vos vaisseaux auront pris terre, lui dit la Sibylle, & » que vous aurez élevé des autels sur le rivage pour sa- » crifier aux dieux, couvrez votre tête & votre visage » d'un voile de pourpre, de peur que dans le sacrifice » vous ne veniez à être troublé par la présence de quel- » que ennemi. Souvenez-vous de retenir cette façon » d'adorer les dieux, & faites-la garder à vos descen- » dans. »

Quin, ubi transmissæ steterint trans æquora classes,
Et positis aris jam vota in littore solves;
Purpureo velare comas adopertus amictu :
Ne qua inter sanctos ignes in honore Deorum
Hostilis facies occurrat, & omnia turbet.
Hunc socii morem sacrorum, hunc ipse teneto :
Hac casti maneant in religione nepotes.

C'est encore ce que nous dit Aurélius Victor, dans son *abrégé de l'histoire romaine*, où parlant d'Enée, il rapporte, » que ce prince Troyen sacrifiant sur le bord » de la mer, apperçut venir la flotte des Grecs, où étoit » Ulysse, & craignant que la vûe de son ennemi ne le » troublât dans cette action, il se voila le visage, & » acheva ainsi son sacrifice sans l'interrompre d'un mo- » ment. »

En second lieu, les Romains tournoient à droite à l'entour de la statue de leurs dieux, & à l'entour de leurs autels. Plaute, dans la comédie intitulée *Curculio*, fait dire à Phedrome, *quo me vertam, nescio?* » Je ne sais » de quel côté me tourner. Palinure lui répond, badi- » nant sur le mot, *Si deos salutas, dextrò versum censeo;* Si c'est pour adorer les dieux, je vous conseille » de tourner à droite; » faisant allusion à la coutume des Romains de tourner à droite en adorant leurs dieux.

Pline dit la même chose. » Lorsque nous adorons » les dieux, nous portons la main à la bouche, &

» nous tournons autour de l'autel. » *In adorando dextram ad osculum referimus, totumque corpus circumagimus.*

Les Romains se prosternoient ensuite devant leurs dieux, qui est la maniere la plus humble de les adorer. Tite-Live, parlant des ambassadeurs de Carthage, nous dit, » qu'étant arrivés au camp romain dans la » tente du général, ils se prosternerent, & se jetterent à » ses pieds, en la posture de ceux qui adorent les dieux: » *more adorantium procubuerunt*; d'où sont venues ces expressions latines, *advolvi aris, procumbere ad aras*, se prosterner aux pieds des autels.

Les empereurs superbes & orgueilleux exigeoient de pareilles adorations de ceux qui venoient les saluer. Mais les empereurs sages & modestes rejettoient ces sortes d'adorations, comme fit l'empereur Alexandre, au rapport de Lampridius, aussi-bien que Maximianus, qui disoit: » A Dieu ne plaise qu'on m'adore, en se prosternant devant moi: » *Dii prohibeant ut quisquam ingenuorum pedibus meis osculum figat.* * Antiquités romaines.

ADORÉE, montagne de Phrygie d'où sort le fleuve Sangar, qui après avoir traversé cette province, va arroser la Bithynie. * Hoffman. *dict. univers.*

ADORNE, nom d'une ancienne famille de Gènes, de celles qu'on appelle d'aggrégation, étoit populaire d'origine, & fut aggrégée à une famille noble, il y a environ 300 ans: ce fut à celle de Pinelli. Elle a été féconde en grands hommes, qui ont très-bien servi leur république. GABRIEL Adorne fut élu doge de Gènes en 1363, & il gouverna jusqu'au 13 août de l'an 1370. En 1383 on éleva à la même dignité ANTONIO Adorne, qui fut dépossédé & rétabli trois fois de suite. Mais en 1394 étant encore rappellé, & ne se croyant pas assez fort pour résister à ses ennemis, il ceda la souveraineté de Gènes à Charles VI roi de France, & il en fut gouverneur jusqu'en 1397 que Valeran de Luxembourg comte de S. Paul y arriva pour lui succéder. GEORGE Adorne, l'an 1401 commanda dans Gènes, jusqu'à ce que la France y eût envoyé un gouverneur, qui fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Depuis il fut prisonnier de Théodore, marquis de Montferrat, à qui Gènes s'étoit donnée. Il laissa en ôtage Pierre son fils, & après son retour à Gènes l'an 1413, le peuple le nomma doge, à cause de sa vertu, de ses biens, & de ses amis. En 1415 il abdiqua volontairement, après une furieuse guerre civile. Quelques temps après, les Fregoses & les Adornes se rendirent maîtres de Gènes, qui fut soumise ensuite au duc de Milan; mais ce ne fut que pour quatorze ou quinze ans. En 1443 on élut RAPHAEL Adorne, qui se démit l'année suivante. On lui substitua BARNABÉ, de la même famille; mais comme on sut qu'il avoit cabalé parmi le peuple & pratiqué la démission de Raphaël, on le cassa vingt-sept jours après son élection. Ce coup chagrina les Adornes, qui s'unirent avec le roi d'Aragon. Pierre Fregose, qui étoit doge, voyant qu'il lui étoit impossible de résister, soumit en 1458 la ville aux François. Les Genois se révolterent en 1461. On y élut doge PROSPER Adorne, qu'on chassa aussitôt. Depuis, en 1477 il fut nommé gouverneur par le duc de Milan, qui avoit soumis Gènes; mais le 25 novembre de l'année suivante, on le fit sortir de la ville avec les Milanois. Ces derniers y furent rétablis deux ans après, & Louis Sforce y nomma en 1488 AUGUSTIN & JEAN Adorne, qui gouvernerent pour Jean Galeas son neveu, jusqu'en 1499 que la ville se donna à Louis XII. ANTONIO Adorne y commanda pour ce prince en 1513. Après diverses révolutions, ce même Antonio fut élu doge en 1527, & peu de jours après chassé au bourg de Hans. JERÔME Adorne, cadet d'Antonio, a mérité divers éloges; il avoit de l'esprit, de la capacité, & du courage, & il fit honneur à sa patrie. Cette famille a produit sur la fin du XVI siécle FRANÇOIS Adorne jésuite, que S. Charles choisit pour son confesseur. Il eut divers emplois dans sa compagnie. Saint Charles l'engagea d'écrire un traité de la discipline ecclésiastique: ce qu'il fit. Il composa aussi un autre traité des changes, & d'autres ouvrages, dont on poura voir les titres dans les auteurs que je citerai. François Adorne mourut le 13 janvier, l'an 1586, âgé de 56 ans. Nous pourions encore ajouter aux grands hommes de cette famille la bienheureuse CATHERINE de Fiesque, dite *Adorne*, parcequ'elle avoit épousé *Julien* Adorne. Après la mort de son mari elle passa le reste de ses jours dans l'exercice de la plus solide piété, & mourut saintement en 1510. Elle a écrit des dialogues. * Augustin Justiniani. Folieta, *elog.* Stella, *hist. Genu.* Sansovin, *orig. delle case illust. d'Ital.* Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Raphaël Soprani, & Michel Justiniani, *gli scriptori della Liguria.*

ADORNE (Jean-Augustin) fondateur de la congrégation des clercs religieux mineurs, étoit sorti de l'ancienne famille des Adornes. Ce fut à Naples qu'il jetta les premiers fondemens de cette congrégation, que le pape Sixte V approuva en 1588. Et parceque ce pontife avoit été cordelier, il voulut qu'on nommât cette congrégation du nom de clercs religieux mineurs. Ils ont des colléges, & ils reçoivent chez eux ceux qui veulent faire des retraites spirituelles. Adorne voulut que ses clercs imitassent les Acœmetes de Constantinople, & qu'il y eût toujours quelqu'un d'entreux devant le S. Sacrement. Il mourut à Naples en odeur de sainteté le 29 septembre 1591. François & Augustin Caraccioli travaillerent après lui à la propagation de l'institut. * Aubert le Mire, *de congreg. cleric. in communi vivent.* Barbosa. Paul Morigia. Justiniani, *de gli script. della Ligur. pag. 6.*

ADORNE (Tertius-Anselme-Opitius) patrice de Bruges en Flandre, où il étoit né, étoit originaire de Gènes, & descendoit des Adornes, ancienne & illustre famille de la même ville. Il étoit chevalier, & fut plusieurs fois consul de Bruges. C'étoit un homme très-entendu dans les affaires civiles, & qui joignoit à cette intelligence, une grande érudition, une prudence & une intégrité qui l'ont fait généralement estimer de tous ceux qui l'ont connu. Il étoit lié étroitement avec le savant Juste Lipse, & le poëte Janus Lernutius. Adorne réussissoit lui-même dans la poësie latine; & l'on a imprimé plusieurs de ses piéces: mais il en a laissé beaucoup d'autres qui sont demeuré manuscrites. Il mourut à Bruges, âgé seulement de 40 ans, le 14 novembre de l'an 1610. Il fut inhumé dans la chapelle de ses ancêtres, & *Anne* de Brœcle, de Courtaubois, Duffele, &c. sa veuve, lui a consacré une épitaphe honorable, où il est nommé, non-seulement chevalier de la toison d'or, mais aussi, seigneur de Nieuvliet, de Marcke, de Marquilliers, de Ronsele, de Nieuenhove, Pœlvoorde, &c. On peut lire cette épitaphe dans la bibliothéque belgique de Valere André, tome II, page 1114 de l'édition de 1739, *in-4°.* donnée par Jean-François Foppens, chanoine gradué, & pénitencier de l'église de Malines. *Dans le supplément françois de Basle*, on donne deux fois ce même article, à ADORNIUS, & à ADURNE.

ADOUR, *Aturus.* Il y a en France, dans la Gascogne, trois rivieres de ce nom, dont chacune a sa source particuliere, & qui coulant toutes trois des monts Pyrenées, sur les frontieres d'Aragon & de Bigore, mêlent leurs eaux dans la vallée de Campan, où elles ne forment plus qu'une même riviere. La premiere, qui est *le grand Adour*, vient de la haute montagne de Tourmalet en Barege, ensuite elle passe à Tarbe, à Aire & à Bayonne, où elle se jette un peu au-dessous dans la mer, par le Boucau-neuf, depuis l'an 1579 que Louis de Foix, Parisien, fameux architecte, ouvrit ce canal, du Boucau-neuf; au lieu qu'autrefois elle se rendoit dans la mer par le Boucaut-vieux, à six lieues de-là.

L'autre

L'autre riviere de ce nom est l'*Adour de la Seube*, qui a sa source aux confins de la plaine de Campan, & se joint peu après au grand Adour. L'*Adour-Baudean*, qui se confond aussi dans le grand Adour, a sa source dans la paroisse de Bagnere. * Papire Masson, *descr. flum. Gall.* Sanson. Du-Val. Baudrand.

☞ ADRA, ville maritime d'Espagne, dans le royaume de Grenade, à l'ouest du golfe d'Almeria. En remontant la riviere sur laquelle cette ville est située, on trouve à l'orient de son cours, l'ancienne *Adra*, ou *Adra vieca*, qui est sans doute l'*Abdara* ou *Abdera* des anciens, que Strabon nous apprend avoir été bâtie par les Phéniciens. Pierre, évêque d'Abdara, souscrivit au premier concile de Seville. L'évêché a été ensuite transferé à Almeria. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADRAISTES, peuples de l'Inde qui habitent la partie supérieure du fleuve Indus. Arrien, *l.* 5, Diodore de Sicile, *l.* 17, les nomment *Audrestres*.

ADRAMELECH, fausse divinité des Assyriens & des Samaritains, en l'honneur de laquelle les habitans de Sépharvaim faisoient passer leurs enfans par le feu. On ne convient point de la figure qu'elle avoit. Quelques auteurs la représentent sous celle d'un mulet; d'autres croient qu'elle avoit la forme d'un paon, & que c'étoit la même qu'ANAMELECH. * *IV Reg. c.* 17, *v.* 31.

ADRAMELECH, fils de Sennacherib roi d'Assyrie, assisté de son frere Sarasar, tua son pere dans le temple de Nesroc à Ninive. Quelques auteurs prétendent que ce qui avoit porté ces deux fils à commettre ce meurtre, c'est qu'ils avoient appris que leur pere avoit promis de les immoler l'un & l'autre aux fausses divinités qu'il adoroit, au cas qu'il échapât de la bataille qu'il s'étoit résolu de donner aux Israélites; que pour prévenir cette résolution, ils l'avoient massacré, & s'étoient enfui en Arménie pour éviter la punition de leur crime; & que pendant leur absence Asarhaddon, fils de Sennacherib, succéda à son pere l'an du monde 3323, avant J.C. 712. * *IV Reg.* 19, *v.* 37. *Isa. c.* 37, *v.* 39. Usser. *ann. vet. & nov. testam.*

ADRAMITES, peuples de l'Arabie heureuse, voisins des Abasanes. Ptolémée & Théophraste parlent d'un lieu de la même Arabie, où croissent l'encens, la myrrhe & la canelle.

☞ ADRAMITE ou ATRAMITE, ville maritime de la Mysie dans la Natolie, auprès du lieu nommé *Caïcus*, à l'opposite de l'isle de Lesbos. Elle a donné le nom au golfe, au fond duquel elle est située, que l'on appelle à présent *Landramiti*. C'étoit une ancienne colonie des Athéniens, qui bâtirent la plupart des villes de l'Ionie. On la nommoit aussi anciennement *Pedasus*. Elle a été le siége d'un évêché, sous la métropole d'Ephèse. Helladius d'Adramite souscrivit au concile Ephèse; Aurelius, à celui de Constantinople, sous Flavien; & Flavien, évêque d'Adramite, aux actes d'Ephèse, dans le concile de Chalcédoine. * Lubin, *en ses tables géograph. sur Plutarque.* Pline, *l.* 4, *c.* 30. La Martiniere, *dict. géogr.*

ADRANON ou ADRANIOS, ville de Sicile près du mont Ethna, nommée aujourd'hui *Aderno*, étoit célébre par un temple dédié à une divinité, qui portoit le même nom que la ville. On y nourissoit plus de mille chiens, accoutumés à caresser les étrangers, qui venoient durant le jour pour y apporter leurs offrandes. On dit même qu'ils avoient cet instinct, de conduire les yvrognes en leur maison pendant la nuit; mais ils déchiroient les furieux & les larrons. Cette ville avoit été bâtie par Denys l'*Ancien*, tyran de Sicile, qui usurpa l'autorité souveraine la troisiéme année de la XCIII olympiade, 406 ans avant J. C. * Diodor. Sicul. *l.* 14. Stephan. Byzant. Ælian. *de animal. l.* 11, *c.* 20. Cluvier, *Sicil. antiq. l.* 1, *c.* 8.

ADRAON ou ADRATON, nommée depuis *Castrum Bernardi de Stampis*, ville d'Arabie, qui a eu autrefois un évêché suffragant de Bosra. Il est parlé de cette ville dans la sixiéme action ou session du concile de Chalcédoine, où il faut lire Ἀδράων pour Ζαδράων *. Guillaume de Tyr, *l.* 16, *c.* 10. Jacques de Vitri. Le Mire.

ADRASÉE, *Adrasus* ou *Adrassus*, ville de Syrie, qui a eu un évêché suffragant de l'archevêché de Séleucie, dans le patriarchat d'Antioche. * Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ADRASTE, roi d'Argos, ville du Péloponnèse, fils de Talaüs, & de Lisianasse, fille de Polybe roi de Sicyone, selon Pausanias, acquit une grande réputation dans la fameuse guerre de Thèbes. Il fut obligé de quitter Argos, à cause des attentats d'Amphiaraüs, & à cause du renversement de la famille de Talaüs, qui avoit été dépouillée de sa souveraine puissance. Adraste se retira dans la ville de Sicyone, chez le roi Polybe, son aïeul maternel, qui lui donna, dit-on, en mariage sa fille Amphitée, & lui laissa ensuite son royaume; ce qui ne peut être, puisqu'il y a une distance de 48 ans entre la mort de Polybe & le commencement du regne d'Adraste. Selon la suite des rois de Sicyone donnée par Eusebe, qui l'avoit copiée de Castor, Adraste commença à régner à Sicyone l'an 2756 du monde, 1279 avant J. C. & il n'y regna que quatre ans. On dit qu'il embellit la ville de Sicyone, & qu'il y institua les jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon. Etant de retour à Argos, il consulta l'oracle sur le destin de sa vie, & sur celui de ses enfans. La réponse fut, qu'il seroit le seul qui reviendroit du siege de Thèbes en Béotie, & qu'un lion & un sanglier lui enleveroient ses deux filles. Quelque temps après, Polynice vint à sa cour, revêtu de la dépouille d'un lion, pour lui demander secours contre Eteocle, qui s'étoit attribué la couronne de Thébes, dont ils devoient jouir alternativement, selon l'accord qu'ils avoient fait ensemble; & Tydée, petit-fils d'Oënée, après avoir tué son frere Menalipe, se réfugia en même temps auprès d'Adraste, étant couvert de la peau d'un sanglier. Adraste voyant ces princes, leur demanda quel étoit le sujet d'un habillement si extraordinaire. Polynice lui répondit qu'étant de la race d'Hercule, il en portoit la marque par cette peau de lion; & Tydée lui dit qu'étant petit-fils d'Oënée, vainqueur du sanglier de Calydonie, il portoit la dépouille de cette bête comme un témoignage de la victoire de son grand-pere. Adraste se ressouvenant de l'oracle, accomplit la prédiction, en donnant sa fille Argia à Polynice & Deiphile à Tydée. Il eut encore un fils nommé *Egialée*, & un autre nommé *Cyanite*. Il leva ensuite une puissante armée, trente-sept ans avant la ruine de Troye, c'est-à-dire, l'an du monde 2815, & avant J. C. 1220. Il assembla sept princes pour faire la guerre aux Thébains; savoir, Polynice, fils d'Oëdipe; Tydée, petit fils d'Oënée roi de Calydonie; Amphiaraüs, fils d'Oicles; Capanée, fils d'Hipponoüs; Parthenopée, fils de Méléagre; Hippomedon, & lui-même qui fut élu leur chef. C'est cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'entreprise des sept preux*. Tous ces princes furent tués au siége de Thébes, à la réserve d'Adraste, qui défit les Thébains du premier choc; mais qui fut ensuite vaincu dans une seconde sortie des assiégés. Lorsqu'il fut de retour en son royaume, il excita les enfans de ces princes à venger la mort de leurs peres, & fit une nouvelle armée que l'on nomma *des Epigones*, c'est-à-dire, *de ceux qui survécurent à leurs peres*, qui ne commencerent la guerre que dix ans après. Ces princes Epigones furent aussi au nombre de sept; savoir, Egialée, fils d'Adraste; Thersandre, fils de Polynice; Polydore, fils d'Hippomedon; Thesimene, fils de Parthenopée; Alcmeon, fils d'Amphiaraüs; Diomede fils de Tydée; & Stenoleus, fils de Capanée. Ils défirent les Thébains, & revinrent tous victorieux, excepté Egialée, dont la mort toucha si sensiblement Adraste, qu'il en mourut de douleur, étant déja fort âgé, après avoir régné plus de cinquante ans à

Argos. * Hygin, *fabl. 96*. Herodote, *l. 5*. Diodore de Sicile, *l. 5, c. 69, 6, 7*. Pausanias, *l. 2*. Pindar. *Nem. 9, l. 1, 2, &c.* Apollodore, *lib. 3*. Euripid. *in Phœniss.* Clement Alexandrin. 1 *strom.*

ADRASTE, fils de Gordius, & petit-fils de Midas, rois de Phrygie, tua son frere par imprudence, & vint en Lydie à la cour de Crœsus, qui le reçut avec bonté, & qui usa envers lui des cérémonies expiatoires, que l'on employoit pour la purification des homicides involontaires. Vers le même temps un sanglier d'une prodigieuse grandeur gâtoit tous les bleds des Mysiens, aux environs du mont Olympe. Atys, fils de Crœsus, voulut attaquer ce monstre; mais Crœsus qui avoit cru voir en songe qu'on tuoit son fils d'un coup de trait, eut peine à le lui permettre. Enfin Atys ayant obtenu par ses importunités la liberté d'aller à cette chasse, fut malheureusement tué par Adraste, qui lançoit un dard contre le sanglier. Ce prince infortuné se tua depuis de désespoir sur le tombeau d'Atys. Adraste s'étant retiré vers Crœsus, qui n'a commencé à régner que l'an 3478 du monde, 577 avant J. C. dans la LV olympiade, doit être mort après ce temps-là. * Herodot. *l. 1.*

ADRASTE, péripatéticien & disciple d'Aristote, a écrit trois livres de l'harmonie, qu'on voit encore dans la bibliothéque du vatican. Il étoit de Philippopolis dans la Thrace. * Theon de Smyrne, *musiq. 6.* Porphyr. *in vit. Plotini.* Stephan. Vossius, *de philosoph.*

ADRASTE, fils de Percosius, fut à la guerre de Troye avec son frere Amphius, contre la volonté de leur pere, qui prévoyoit leur perte; en effet ils y périrent tous deux. * Hofman, *dict. univers.*

ADRASTÉE, nom de la déesse Némésis, fille de Jupiter & de la Nécessité, ou comme le veut Pausanias, de l'Océan & de la Nuit. Son emploi étoit de venger les crimes, & de punir l'orgueil de ceux que les biens de la fortune, les forces du corps, & quelques autres qualités naturelles rendent insupportables à tout le monde. Les Egyptiens disoient qu'elle avoit un trône sur la lune, pour découvrir les actions des mortels. Sa statue, que les Athéniens avoient en singuliere vénération, étoit sortie des mains du célébre Phidias. Elle étoit aîlée comme celle de la Victoire, pour marquer sa promptitude à poursuivre les scélérats, avec une couronne rehaussée de cerfs, symbole de la crainte qu'elle inspiroit, & une branche de frêne à la main, arbre qui étoit employé à désigner la guerre. Quelques anciens, comme Démétrius de Scepsis, ont prétendu qu'Adrastée n'étoit pas Nemesis, mais Diane, à qui Adraste avoit bâti un temple. Peut-être ne l'a-t-il cru que parceque Diane, dans ce temple-là même, avoit l'épithéte d'Adrastée : peut-être aussi a-t-il eu d'autres raisons qu'on ne peut deviner. * Strabon, *l. 13*. Pausan. *l. 7*. Stace, *l. 13 de la Thébaïde.* Harpocration. Macrob. *saturn. l. 1, c. 22.*

ADRASTÉE ou ADRASTIE, ville de la Troade, dans l'Asie mineure. Adraste, fils de Merops, la fit bâtir, lui donna son nom, & y bâtit un temple à la déesse Nemesis. Adrastée n'étoit pas moins célébre par ce temple, que par un oracle d'Apollon *Actéen*, & de Diane, qui étoit dans une campagne au-dessous de la ville. Cette campagne & le pays d'alentour portoient aussi le nom d'*Adrastée* ou *Adrastie*. * Strabon, *l. 13*, Pausan, *l. 2*, Stephan. Byzant.

ADRATON, ville d'Arabie, *cherchez* ADRAON.

ADRAZAR, roi de Syrie, *cherchez* ADAR EZER.

ADRESTÉE, servante d'Heléne, dont il est parlé dans Homere. * Odyss. *l. 4.*

ADRETS (François de Beaumont, baron des) *cherchez* BEAUMONT.

☞ ADREVALD, écrivain du IXe siécle, naquit dans le voisinage du monastere de Fleury, vers l'an 818 ou 820. Dès son enfance il fréquenta ce monastere; il s'y retira dans la suite, & y embrassa la profession monastique. Les études y étoient alors florissantes, & Adrevald y fit du progrès, comme le prouvent les écrits que nous avons de lui, & dont nous allons parler. Plusieurs auteurs se sont copiés les uns les autres, ont donné à Adrevald le surnom d'Adelbert, ou Adalbert, c'est-à-dire, qu'ils ont confondu l'écrivain dont nous parlons avec un Adalbert, aussi moine de Fleury, mort plusieurs années auparavant Adrevald, & dont nous parlerons en son lieu. Nous avons cru devoir nous en tenir au sentiment de D. Rivet qui les distingue. Suivant le même auteur nous fixons la mort d'Adreval au commencement de l'an 878, sans entrer dans des discussions que ne comporte pas la nature de notre ouvrage, & sur lesquelles on pourra voir l'auteur cité ci-après. Les ouvrages dont Adreval est auteur, sont, 1°, un traité contre le sentiment de Jean Scot, qui prétendoit que dans l'eucharistie tout se passoit en figure : on le trouve au commencement du douziéme volume du *spicilége* de D. Luc d'Acheri. 2°, Une vie de S. Aigulfe, ou Ayoul, abbé de Lerins : on ne trouve cet ouvrage dans toute son intégrité, que dans les *actes* de D. Mabillon, au tome II, p. *656-665*. 3°, Un recueil des miracles de S. Benoît. Les Bollandistes en ont donné les vingt-deux derniers chapitres, avec des remarques critiques, au vingt-uniéme de mars. D. Mabillon n'en a retranché que les neuf premiers chapitres, & a collationné le reste sur de nouveaux manuscrits, & l'a donné au t. II de ses *actes*, p. *369-393*. Précédemment du Chêne en avoit choisi plusieurs chapitres qui convenoient à son dessein, & les avoit publiés au tome III, p. 439-447 de sa collection des historiens de France. Enfin, le dernier ouvrage qui nous reste d'Adrevald, est un traité sur les bénédictions des patriarches, qui se trouve manuscrit sous son nom dans la bibliothéque de S. Victor à Paris, au volume 14 entre les manuscrits. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. V, p. 515 & suiv.

☞ ADRIA, ATRIA ou HADRIA, ville de la Polesine, dans l'état de Venise, avec évêché suffragant de Ravenne, qui est aujourd'hui à demi ruinée par les eaux, & ne forme plus qu'un village, habité par des pêcheurs, au lieu qu'autrefois elle étoit une ville considérable. Quelques-uns croient que l'évêché en est fort ancien; mais le P. Charles de S. Paul, *géogr. sacr.* p. 63, dit n'avoir trouvé aucun de ses évêques avant le concile de Latran, sous le pape Martin. Son évêque fait sa résidence à Rovigo. On croit que c'est cette ville qui a donné son nom à la mer Adriatique que nous appellons *golfe de Venise*. Atri-Adria est une autre ville dans le royaume de Naples. * Strabon. Mela. Pline. Cluvier. La Martin. *dict. géogr.*

ADRIA ou HADRIA, selon Etienne & Ptolémée, est une colonie des Romains, éloignée de douze milles de la mer, dans le Picenum, cinquiéme région de l'Italie : son terroir est renommé pour les vins excellens qui y viennent, & que l'on nomme vin Adrien, *vinum Adrianum, Adrianus ager vino generosissimo nobilis.* Adria est aussi le nom d'une ville proche de la mer d'Illyrie, dont Eustache fait mention. C'est encore le nom d'une ville proche le Pô, bâtie par ceux de Toscane, remarquable par la beauté de son port : c'est peut-être de-là que la mer Adriatique a tiré son nom.

ADRIA (Pierre d') ainsi nommé du lieu de sa naissance, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut un des disciples de S. Thomas d'Aquin, pour la doctrine de qui il prit tant de goût, qu'il conserva ses leçons sur S. Matthieu & sur les dix préceptes. On lui attribue un traité de la vie spirituelle qui n'a pas été imprimé. En 1294 il étoit vicaire général de la province de Sicile; & en 1306 Clément V lui donna l'évêché de Vico sous la métropole de Sorrento, qu'il gouverna environ dix ans. * Echard, *script. ord. præd.*

ADRIAN (Corneille) fameux prédicateur Flamand du seiziéme siécle, natif de Dordrecht, entra dans l'ordre de S. François, & fut lecteur en théologie. Depuis il enseigna publiquement le latin, le grec & l'hébreu,

& prêcha fort long-temps à Bruges, où il mourut le 14 de juillet 1581, âgé de soixante ans. Il composa un traité des sept sacremens & plusieurs sermons, qui n'ont pas été imprimés. Les autres ouvrages qui ont paru sous son nom, après sa mort, n'ont pas été du gout de tout le monde, par rapport à quelques expressions trop libres que l'on y a remarquées. Sanderus dit que les hérétiques y ont fourré ces lambeaux pour diffamer sa mémoire. Quelques uns d'entr'eux se sont servi de voies plus violentes pour tâcher de le flétrir. * Valere André. Swertius. Schokius. Voëtius.

ADRIANE, ville de la province de Cyrenè, dont il est parlé dans l'itinéraire d'Antonin, sous le nom d'*Adrianopolis*. Il y a deux villes qui ont toujours gardé le nom d'*Hadrianopolis*, & qui l'ont conservé jusqu'aujourd'hui. La seconde ville de ce nom est celle qui est dans la Thrace, qui portoit le nom d'*Uscudama*, & que l'on appelle encore *Andrinople*, laquelle a servi de capitale aux Turcs jusqu'à la prise qu'ils firent de Constantinople sur les Grecs. Mais il y a eu jusqu'à sept villes dont les habitans se vantoient de porter ce nom. Ces noms viennent pour la plûpart de l'empereur Adrien, lequel n'aimant point les titres & les surnoms dont on vouloit l'honorer dans les ouvrages publics, aimoit mieux bâtir plusieurs villes, ausquelles il affectoit de donner son nom *Adrianopolis*. Il tâcha de donner aussi ce nom à Carthage, mais il n'en put jamais venir à bout. C'est ainsi que s'en explique Spartien, dans la vie de cet empereur, dont voici les termes : *Et cùm titulos in operibus non amaret, multas civitates Adrianopolis nominavit, ut ipsam Carthaginem, quæ tamen nova appellatio, ne eo quidem adhuc vivente obtinuit. Cherchez* ANDRINOPLE. * Spartian. *in Hadriano.*

ADRIANI (François) natif de Paris, qui florissoit en 1384, écrivit sur le symbole de S. Athanase. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ADRIANI (Matthieu) médecin Espagnol, étoit chrétien, quoique né de parens Juifs. La connoissance qu'il avoit de la langue hébraïque le fit estimer d'Erasme & des autres savans de son temps. Il demeura quelque temps en Allemagne, & depuis, en 1518, il enseigna la langue hébraïque à Louvain. Ensuite étant passé en France, il fit imprimer quelques ouvrages à Lyon. * Le Mire, *bibl. eccles.*

ADRIANI (Jean-Baptiste) fils du savant Marcel Virgile, né à Florence l'an 1511, d'une famille patricienne, a écrit en italien l'histoire de son temps, depuis l'an 1536, où finit celle de Guichardin. Cette histoire est fort exacte, & on croit que Côme, grand duc de Toscane, lui avoit communiqué ses mémoires. M. de Thou a beaucoup emprunté du livre d'Adriani. Outre cette histoire, on a trois harangues de la façon de cet auteur; savoir, l'oraison funebre de Charles V; celle de Côme, grand duc de Toscane; & celle de Jeanne d'Autriche, femme de François de Médicis. Il mourut à Florence l'an 1579. On le croit aussi auteur d'une longue lettre touchant les anciens peintres & sculpteurs, qui est à la tête du troisiéme volume de Vasari. * De Thou, *hist. l. 68.* Poggiantus, *de script. Florentinis.* Bayle, *dict. crit.*

ADRIANI (Adrien en latin *Adrianus ab Adriano*) jésuite Flamand d'Anvers, entra en 1544 à Louvain chez les jésuites, qu'il gouverna durant plusieurs années dans cette ville, avant même qu'ils y eussent un collége. En 1551 il fit la profession solemnelle des quatre vœux entre les mains du célébre Ruard Tapper. Après la mort de S. Ignace il fut appellé à Rome, pour assister à la congrégation générale qui devoit élire le second général de la compagnie. Il se trouva engagé, sans le savoir, dans des brigues contraires à son institut, & qui auroient pu causer du trouble; mais sitôt qu'il s'apperçut qu'on avoit abusé de sa simplicité, il se retira en Flandre, où il continua de servir le prochain avec beaucoup de zèle & d'édification. Il mourut à Louvain en 1580, le jour de S. Luc 18 d'octobre. Nous avons de lui divers traités écrits en flamand, & imprimés plusieurs fois : *Sur l'inspiration, ou le langage intérieur de Dieu*, 1570, in-8° & in-4°. *Le mont de piété*, 1548, in-8° & in-4°; *sur l'oraison dominicale*, trois éditions. Trois traités, I, *De la vie active.* II, *Des biens temporels.* III, *Des œuvres de miséricorde*, 1668, in-8° & in-4°. *De l'origine & du progrès de la vie cœnobitique*, 1570, in-8° & in-4°. *De l'obéissance, &c* 1571, in-8° & in-4°. *De la pauvreté évangélique*, 1570, in-8° & in-4°. *De la confession*, trois éditions, 1573, in-4°. *De la communion fréquente, ou seulement annuelle, & s'il y a du mérite à s'abstenir de la communion.* Tous ces livres ont été imprimés à Louvain. Le traité *de l'inspiration divine* a été traduit en latin par G. Brunesius, & imprimé à Cologne en 1601. * Sotwel, *de script. soc. Jesu.*

ADRIANISTES. Theodoret met les Adrianistes au nombre des hérétiques qui sortirent de la secte de Simon *le Magicien*; mais aucun autre auteur ne parle de ces hérétiques. * Theodoret, *l. 1. hæret. fab.*

Les sectateurs d'Adrien Hamstedius, un des novateurs du XVI siécle, furent appellés de ce nom. Il enseigna dans la Zelande, puis en Angleterre, qu'il étoit libre de garder les enfans durant quelques années sans leur conférer le baptême; que Jesus-Christ avoit été formé de la sémence de la femme; & qu'il n'avoit fondé la religion chrétienne que dans certaines circonstances. Outre ces erreurs, & quelques autres pleines de blasphêmes, il souscrivit à toutes celles des anabaptistes. * Prateole. Sponde. Lindan.

ADRIANOPOLIS, *cherchez* ADRIANE.

ADRIATIQUE (mer) en latin *Adriaticum*, *Hadriaticus* ou *Illyricus sinus*, aujourd'hui *le golfe de Venise*. C'est cette partie de la mer Méditerranée, qui s'étend de l'occident d'été à l'orient d'hiver, entre l'Illyrie & l'Italie. Elle a environ six cens milles d'Italie de longueur, & deux cens dans sa plus grande largeur, & a pris son nom de l'ancienne ville d'Adria, située au fond du golfe. C'est cette mer que les poëtes représentent comme toujours agitée de furieuses tempêtes. Les anciens géographes l'ont appellée *mare superum*, *mer supérieure* ou *d'en-haut*, comme ils appelloient la mer de Toscane, *mare inferum*, *mer inférieure*, ou *d'en-bas*, donnant ordinairement le nom de dessus aux parties du globe terrestre qui sont du côté du nord. Ce golfe, le plus grand de tous ceux que fait la mer Méditerranée, en forme plusieurs autres; comme sont ceux de *Carnarino*, de *Cattaro*, de *Sainte-Croix*, du *Drin*, de *Narenza*, de *Siponto* & de *Trieste*. Il est rempli du côté de l'Illyrie de quantité d'isles & d'écueils, qui presque toutes appartiennent aux Vénitiens. Les pays qui l'environnent, selon les noms modernes qu'ils portent aujourd'hui, sont l'Albanie, la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, la marche Trévisane, le duché de Venise, la Polesine de Rovigo, le duché de Ferrare, la Romandiole, le duché d'Urbin, la marche d'Ancone, l'Abruzze, la Capitanate, la terre de Bari, & la terre d'Otrante. On voit dans divers auteurs qu'anciennement, sous le nom de *mer Adriatique*, on comprenoit toute la mer qui est près de l'Italie; & c'est ce qui fait que S. Luc nous dit, aux *actes des apôtres, ch. XXVII, v. 27*, que le naufrage de S. Paul, qui le jetta dans l'isle de *Melite*, aujourd'hui *Malte*, arriva dans la mer Adriatique. Car la qualité du vent qui poussoit le vaisseau, & la route que S. Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il ait pris terre à l'isle de *Melite* dans la mer Adriatique entre l'Italie & l'Illyrie; & moins encore à Mitylene, comme S. Jerôme semble l'avoir cru (*epist. 30.*) s'il n'y a faute dans son texte. Quoique beaucoup de princes aient des terres sur les côtes de la mer Adriatique; comme le grand seigneur, l'empereur d'Allemagne, la république de Venise, le pape,

le roi d'Espagne, pour ne rien dire de la petite république de Raguse, les seuls Vénitiens prétendent être les maîtres de cette mer; & disent qu'ils s'en sont acquis le domaine par les armes, & par une possession de plusieurs siécles. On tient que le pape Alexandre III, persécuté par l'Empereur Frederic *Barberousse*, se retira à Venise, & que le doge Sébastien Zani entreprenant sa défense, defit & prit Othon fils de cet empereur. En reconnoissance de ce service, le pape lui mit un anneau au doigt, le fit supérieur de la mer, & ordonna que les doges ses successeurs épousassent le golfe tous les ans avec le même anneau; ce qui se pratique encore aujourd'hui, comme il est dit dans le corps de cet ouvrage à l'article VENISE. Les papes envoyoient tous les neuf ans au sénat de Venise de nouvelles bulles, par lesquelles ils lui accordoient la continuation des décimes du clergé, pour la défense du golfe, les corsaires étant souvent venu jusqu'à la marche d'Ancone, d'où ils ne retournoient jamais qu'avec un riche butin, & sans enlever un grand nombre d'habitans. * Leandre Alberti, *descript. d'Italie.* Justiniani & Nani, *hist. de Venise.* Jean Lucius. Morisot. Sanson. Du Val. Robe. & *particuliérement* la Houssaye, *dans son hist. du gouvernement de Venise.*

ADRICHOMIA (Cornelie) religieuse de l'ordre de S. Augustin, dans le XVI siécle, étoit fille d'un gentilhomme Hollandois, & s'acquit beaucoup de réputation par ses poësies. Elle mit les pseaumes de David en vers, & composa quelques autres poëmes sacrés. Jacques le Fevre d'Estaples étoit un de ses admirateurs, & Cornelius Musius eut de grandes liaisons de piété avec elle. * François Swert, *Athen. belgic.* Bayle, *dict. crit.*

☞ ADRICHOMIUS (Christian) dans le XVI siécle, né à Delft en Hollande en 1533, étoit petit-neveu du célébre Dorpius, professeur en theologie à Louvain; & son pere Adrien-Nicolas étoit très-attaché à la doctrine de l'église. Après ses études, il fut élevé au sacerdoce l'an 1561, & fut chargé de la conduite des religieuses de sainte Barbe à Delft. Mais les protestans l'ayant chassé de son pays, il passa le reste de ses jours à Mastricht, à Malines & à Cologne, où l'amour qu'il avoit pour les choses saintes, lui inspira le desir d'écrire la vie de Jesus-Christ, qu'il recueillit des quatre évangélistes. Adrichomius laissa plusieurs ouvrages posthumes imprimés à Cologne en 1593, & réimprimés au même lieu en 1613, dans un seul volume *in fol.* qui a pour titre, *Theatrum terræ sanctæ & biblicarum historiarum, cum tabulis geographicis*, &c. & qui contient une préface sur la Palestine, une description de la terre sainte, *Descriptio terræ sanctæ juxtà duodecim tribus Israel, cum deserto Pharan*, avec des tables géographiques tant générales que particulieres, une *description de la ville de Jérusalem*, une *chronique generale* très-courte, & une autre *chronique de l'ancien & du nouveau testament.* On l'accuse d'avoir un peu trop donné dans les fables qui se sont répandues, & qu'il avoit tirées des ouvrages de Berose, de Manethon, & des autres auteurs de cette sorte. Il mourut à Cologne le 19 juin 1585, & fut enterré chez les chanoines de Nazareth, dont il avoit été directeur pendant quelque temps. Il prenoit quelquefois le nom de Christian Crucius. C'est à ce nom qu'a fait allusion celui qui lui a consacré cette épitaphe :

Illustre à CHRISTO sumptum nomen habebam;
Et duplici Delphis qui Cruce notus eram,
Conditus hic jaceo, reliquis cum partibus, olim
Exsurrecturus, cùm tuba clara canet.

* Valere André, *biblioth. belgic.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XVI siécle.*

ADRIEN I de ce nom, pape, illustre par son esprit, par son zéle & par sa charité, étoit fils de Théodore, & sortoit d'une des plus nobles familles de Rome. Il fut élu après Etienne III, le 9 février de l'an 772. Didier roi des Lombards, après avoir essayé de l'amuser par une ambassade, se saisit des terres de l'église au commencement de son pontificat, & ravagea tout le Patrimoine de S. Pierre, jusqu'aux environs de Rome. Le pape, dans cette extrémité, eut recours à Charlemagne, lequel entrant en Italie avec une armée, força le passage des Alpes, prit toutes les villes de l'état des Lombards, & emporta Pavie, qui se rendit à discrétion en 774, avec Didier, qui fut envoyé en France. Pendant le siége de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome, & y fut reçu du pape & des Romains, de la maniere que le méritoit un service aussi signalé que celui qu'il leur rendoit. Non seulement il confirma la donation que le roi Pepin son pere avoit faite au saint-siége, mais même il l'augmenta. Sigebert & quelques autres disent que Charlemagne fit un second voyage à Rome, où dans une assemblée du clergé, Adrien lui donna le pouvoir de créer les papes; peut-être veut-on dire d'approuver leur élection. Baronius nie absolument ce voyage. Quelque temps après, Adrien reçut la confession de foi de Tarasius ou Taraise, que l'on avoit mis sur le siége de l'église de Constantinople, après la mort de Paul. Il fut dans le même temps que l'empereur Constantin *le jeune*, & l'impératrice Irene sa mere, avoient résolu de faire tenir un concile universel, contre l'erreur des iconoclastes, ou briseurs d'images. Le pape approuva ce dessein, & y envoya ses légats Etienne & Théophilacte, avec une lettre dans laquelle il prouvoit la vérité orthodoxe, par le témoignage de l'écriture & des SS. docteurs. Ce concile est le second de Nicée, célébré en 787. Adrien envoya encore ses légats au concile que Charlemagne fit tenir à Francfort l'an 794. Il eut pendant sa vie quelques différends avec Léon archevêque de Ravenne, avec les Napolitains, & avec l'empereur Constantin; & dans toutes ces occasions il eut recours à Charlemagne. Il s'appliqua à revoir les titres de S. Pierre, & s'employa à réparer ou à faire orner l'église de Rome dédiée sous le nom de cet apôtre. Il fit aussi plusieurs réparations & édifices considérables. L'histoire n'a pas oublié de parler du chandelier en forme de croix devant l'autel du prince des apôtres, sur lequel on pouvoit mettre sans confusion mille trois cens soixante & dix cierges. Le Tibre s'etant débordé, de maniere que les maisons étoient remplies d'eau jusqu'au premier étage, & que les habitans n'en pouvoient sortir, ni recevoir les choses nécessaires à la vie, Adrien eut soin de faire construire des bateaux pour porter des vivres à ceux qui en avoient besoin; fit réparer à ses frais presque tous les dégâts que cette inondation avoit causée, & dédommagea les particuliers des pertes qu'ils avoient faites par cet accident. Après avoir tenu le saint-siége vingt-trois ans, dix mois & 17 jours, il mourut le 25 de décembre de l'an 795, & fut enterré dans l'église de S. Pierre. Charlemagne, qui étoit son ami intime, versa des larmes lorsqu'il reçut la nouvelle de cette mort; & pour donner à la postérité un témoignage public de la considération qu'il avoit pour le pape Adrien, il composa lui-même son épitaphe, qu'on voit encore dans l'église de S. Pierre de Rome, en trente-huit vers latins. Il y joignit même son nom à celui d'Adrien dans ces vers:

Nomina jungo simul titulis, clarissime, nostra;
Hadrianus, Karolus, rex ego, tuque pater,
Quisque legas versus, devoto pectore supplex,
Amborum mitis, dic, Miserere Deus, &c.

Nous avons encore divers ouvrages du pape Adrien I; les lettres à Charlemagne données par Gretser, sur un manuscrit du vatican; & plusieurs autres qui se trouvent dans le livre Carolin, où il s'en trouve aussi plu-

ſieurs écrites à diverſes perſonnes. Il donna à Charlemagne le code de Denys le Petit, dont on a fait un ſommaire, qui porte mal-à-propos le nom d'Adrien. On lui attribue encore une collection de ſoixante & douze ou quatre-vingt capitules, que l'on ſuppoſe qu'il donna à Angilram évêque de Metz ou qu'Angilram lui préſenta; mais c'eſt une piéce ſuppoſée dans le temps que l'on a fait les fauſſes décrétales, & peut-être par le même auteur. *Defenſio ſeptimæ ſynodi. Reſponſio ad Baſilium Achridenum, &c.* Il eut pour ſucceſſeur LEON III. * Anaſtaſe, *in vitis pontif.* Eginard, *in vita Carol. Magn.* Sigebert, *in catal c.* 79. Baronius. Le P. Sirmond, *T. X, concil. Gall.* M. Du-Pin *bibl. des auteurs eccleſ. du VIII. ſiécle.*

ADRIEN II, pape, Romain de nation, fut élu après Nicolas I, le 14 décembre de l'an 867, à l'âge de ſoixante & ſeize ans. On lui fit accepter malgré lui la thiare qu'il avoit refuſée deux fois. Le commencement de ſon pontificat fut troublé par les ſéditions que le duc de Spolete excita dans Rome. Mais Lothaire roi de Lorraine, étant paſſé en Italie, les appaiſa, & mérita par ce moyen les bonnes graces d'Adrien, qui leva l'excommunication portée contre ce prince par Nicolas ſon prédéceſſeur pour avoir répudié la reine Thietberge, & épouſé Valdrade. Ce ne fut cependant qu'après que Lothaire eut proteſté, avant que de communier de la main du pape, qu'il avoit quitté Valdrade. Lothaire parjure mourut peu de temps après à Plaiſance le 6 d'août 869. La même année, Adrien tint un concile à Rome contre Photius, & envoya enſuite deux legats, Dona & Etienne, pour aſſiſter au concile écuménique qui fut aſſemblé à Conſtantinople en 869. Il approuva ce qui ſe fit dans le concile contre Photius; mais il ſe brouilla depuis avec l'empereur Grec, & enſuite avec le patriarche Ignace, ſucceſſeur de Photius, au ſujet de la Bulgarie, qu'il prétendoit être de ſon patriarchat. Il eut encore quelques différends avec Charles *le Chauve*, au ſujet d'Hincmar évêque de Laon, qui avoit appellé au ſaint-ſiége de la ſentence prononcée contre lui en 869, par le concile de Verberie. Nous avons trente-ſix ou trente-ſept épîtres de ce pape, écrites ſur différentes affaires de l'égliſe. Il mourut en 872, & JEAN VIII lui ſucceda. * Anaſtaſe, *in vita Nicol.* Platina. Ciaconius. Du Chêne, *vies des papes.* Baronius, *in annal.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du IX ſiécle.*

ADRIEN III, pape, Romain de nation, fut élu deux jours après la mort de MARIN ou MARTIN II, le 20 janvier de l'an 884. Baſile *le Macédonien*, empereur d'orient, le preſſa d'annuler ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, de recevoir à la communion de l'égliſe romaine ce même Photius patriarche de Conſtantinople, qui avoit ſi ſouvent attiré les foudres des papesp récédens; mais Adrien le refuſa conſtamment. L'empereur Baſile en eut un dépit extrême, & il éclata en menaces & en injures dans une lettre, qui n'arriva à Rome qu'après la mort d'Adrien. Ce pontife mourut dans une maiſon de campagne le 9 mai de l'an 885. Son courage & ſa vertu donnoient de grandes eſpérances au clergé & aux peuples, ſur ſon heureux gouvernement; mais il ne dura qu'un an, trois mois & dix-neuf jours. Il eut pour ſucceſſeur ETIENNE V. * Du Chêne, *vies des papes.* Platina. Baronius.

ADRIEN IV, pape, Anglois, ſuccéda à ANASTASE IV, le troiſiéme de décembre 1154. Le nom de ſa famille étoit Nicolas Brekſpeſe, c'eſt-à-dire, *Briſe-lance.* Il naquit dans une ferme de Langlai, qui dépendoit de l'abbaye de S. Alban. Son pere, qui étoit domeſtique de cette abbaye, y fut reçu en qualité de frere convers, & n'y prit l'habit qu'après la mort de ſa femme, laquelle, dit-on, ne ſubſiſtoit que des aumônes de l'égliſe de Cantorberi. Pitſéus ajoute que Nicolas venoit tous les jours à la porte de l'abbaye de S. Alban, recueillir les reſtes que l'on deſſervoit de la table des moines; que ſon pere l'en ayant chaſſé, il vint en France, & qu'il y étudia dans l'univerſité de Paris; qu'enſuite ayant eu quelque bénefice dans le diocèſe de Maguelone, aujourd'hui Montpellier, il y pratiqua les chanoines réguliers de S. Auguſtin de la congrégation de S. Ruf, & qu'il fit ſi bien qu'on le reçut parmi eux. Mais les actes du Vatican portent que Nicolas étant ſorti d'Angleterre, vint à Arles en Provence pour y étudier; qu'il s'y fit connoître des chanoines de S. Ruf, & qu'il entra chez eux en qualité de domeſtique. Il parvint à obtenir l'habit de religieux, & enfin il fut élu abbé & général de cet ordre. L'état où on l'y avoit vu, lui fit des ennemis déclarés de tous ceux qui prétendoient à la ſupériorité. On l'accuſa de divers crimes, dont il ſe juſtifia auprès du pape Eugène III. Ce pape le créa cardinal & évêque d'Albe, & l'envoya légat dans le Danemarck & dans la Norvége, où il travailla avec beaucoup de ſuccès à la converſion des peuples barbares. A ſon retour, le ſacré collége l'éleva ſur le ſiége de S. Pierre en 1154. Il eut trois importantes affaires ſur les bras, pendant le temps de ſon pontificat. La premiere fut avec les Romains, qu'il excommunia, & dont il mit la ville en interdit, juſqu'à ce qu'ayant chaſſé l'hérétique Arnaud de Breſſe, & dépoſé leurs ſénateurs, ils lui laiſſerent l'entiere diſpoſition des affaires, & le gouvernement de Rome. La ſeconde, avec Guillaume roi de Sicile, qu'il excommunia comme uſurpateur des biens de l'égliſe: depuis il ſe réconcilia avec lui, ſous des conditions avantageuſes au ſaint-ſiége. La troiſiéme fut avec Fréderic I empereur. Il transféra le ſiége pontifical à Orviette, d'où il fut rappellé par les Romains. Mais voyant que les ſénateurs vouloient encore entreprendre ſur ſon autorité, il ſe retira à Anagnie, & il y mourut d'une eſquinancie le premier de ſeptembre de l'an 1159, après avoir tenu le ſiége quatre ans, huit mois & vingt-neuf jours. Il a écrit diverſes épîtres, & quelques autres traités, avant & depuis qu'il fut pape. Il eut pour ſucceſſeur ALEXANDRE III. * Guillaume de Tyr, *l.* 18, *c.* 29. S. Thomas de Cantorberi, *l.* 1, *epiſt.* 24. Guillaume de Neubrige, *l.* 2, *c.* 6. Baronius. Pitſeus. Auberi. Du Chêne.

ADRIEN V, pape, natif de Gènes, & nommé auparavant *Ottobon de Fieſque*, étoit fils de THEODORE de Fieſque, frere du pape INNOCENT IV. Ses parens qui l'avoient deſtiné à l'égliſe, lui procurerent d'abord pluſieurs bénéfices conſidérables, un canonicat à Plaiſance, l'archidiaconé des égliſes de Reims, de Parme & de Cantorberi. Innocent IV ſon oncle le créa cardinal diacre, du titre de S. Adrien en 1251. Depuis il fut légat en Allemagne & en Angleterre. Après la mort d'Innocent V il fut élu pape le 12 juillet de l'an 1276. Mais lorſqu'il étoit ſur le point de ſe faire ſacrer & couronner, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 18 août, trente-huit jours après ſon élection. On dit qu'il répondit à ſes parens qui le félicitoient: *J'aimerois bien mieux que vous me viſſiez cardinal en ſanté, que pape mourant.* Il eut pour ſucceſſeur JEAN XXI. * Martin Polonus. Onuphre. Sponde, *A. C.* 1276, *n.* 5. Du Chêne.

ADRIEN VI, pape, Hollandois de nation, naquit à Utrecht le 2 mars 1459. Il ſe nommoit avant ſon pontificat *Adrien Florent*, c'eſt-à-dire, *Adrien, fils de Florent*; car ce dernier nom étoit celui de ſon pere, tiſſerand de profeſſion, & ſelon d'autres braſſeur de bierre, ou faiſeur de barques: le ſurnom de leur famille étoit Boyens. Il étudia à Utrecht, puis à Louvain dans le collége des Portiens, où l'on nouriſſoit gratuitement de pauvres écoliers; & il fit un progrès conſidérable en philoſophie & en théologie. Lorſqu'il prit le bonnet de docteur le 21 juin de l'an 1491, Marguerite d'Angleterre, ſœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre, & alors veuve de Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, voulut elle-même faire la dépenſe de cette cérémonie. Quelque temps après on le fit chanoine de S. Pierre,

puis professeur en théologie, doyen de l'église de Louvain, & enfin vice-chancelier de l'université. Pour témoigner sa reconnoissance à l'université qui l'avoit élevé, il fit bâtir à Louvain un collége célébre, qui porte son nom, & le fonda pour y entretenir de pauvres écoliers. L'empereur Maximilien I le choisit pour précepteur de son petit-fils l'archiduc Charles, qui n'étoit alors âgé que de sept ans, & qui fut depuis empereur & roi d'Espagne, sous le nom de Charles-Quint. Adrien fut envoyé depuis en Espagne en qualité d'ambassadeur auprès du roi Ferdinand, qui le fit évêque de Tortose, ville de Catalogne. Après la mort du même Ferdinand, Adrien partagea la régence d'Espagne avec le cardinal Ximenès, & demeura enfin seul viceroi de ce royaume pour Charles-Quint. Le pape Léon X l'avoit créé cardinal le premier de juillet de l'an 1517. Il lui succéda le 9 janvier de l'an 1522, & fut élu pape, quoiqu'étranger, & absent de Rome, & qu'il n'eût jamais vu l'Italie. Ce fut en partie la faction de Charles-Quint qui l'éleva à la papauté. Adrien prit les habits pontificaux à Victoria en Biscaye, le lendemain qu'il eut reçu la nouvelle de son élection. Il partit peu de temps après pour Rome, y arriva le 29 août, & fut couronné le lendemain. Il ne voulut point changer son nom d'Adrien. Il renouvella l'alliance avec l'empereur Charles-Quint, pacifia l'Italie, entreprit la réforme de l'état & de la discipline ecclésiastique, envoya Cheregat évêque de Teramo, en qualité de son nonce, avec de belles instructions & un bref, à la diéte tenue à Nuremberg l'an 1522. L'isle de Rhodes fut prise la même année par Soliman le jour de noël. Quelques historiens ont accusé Adrien VI d'avoir négligé de la secourir, parcequ'il étoit uniquement occupé des intérêts de Charles-Quint. On ne peut douter qu'il n'eût de grands desseins pour la gloire de Dieu, & pour la réforme des mœurs : il ne voulut jamais bâtir Sion sur le sang (c'étoit ses termes) ni avancer aucun de ses parens aux dignités de l'église. La mort prévint ses bons desseins. Il mourut le 14 de septembre de l'an 1523, âgé de 64 ans 6 mois & 10 jours, après avoir joui du pontificat un an, 8 mois & 6 jours. On l'a blâmé d'avoir été trop lent dans ses entreprises, & tout-à-fait irrésolu, d'ailleurs ennemi des gens de lettres, & peu fait aux intrigues & à la politique de la cour de Rome : ce qui a fait dire de lui au cardinal Palavicin, *Fu ecclesiastico ottimo, pontifice in verita mediocre.* Mais Palavicin, en parlant ainsi, écrit plutôt en politique qu'en cardinal : car on ne peut douter qu'Adrien VI n'ait été un très-bon pape, & que dans le peu de temps qu'il fut sur le saint-siége, il n'ait travaillé très-utilement à la réforme de plusieurs des abus de la cour de Rome, & qu'il n'eût fait plus de bien à l'église, si son pontificat eût duré plus long-temps. Il ne fut pas aimé des Romains, parcequ'il fuyoit le luxe & les grandes dépenses, qu'il n'étoit point accoutumé aux manieres des Italiens, & qu'il vouloit établir la réforme. Son épitaphe apprend à la postérité, que le plus grand malheur qu'il ait éprouvé dans le monde c'est d'avoir été obligé de commander : *Hadrianus VI hic situs est, qui nihil sibi infœlicius in vita, quàm quòd imperaret, duxit.* Ce pape avoit écrit divers ouvrages : *Quæstiones quodlibeticæ*, imprimées à Louvain en 1515, & à Paris en 1516 & 1531. *Disputationes in lib. 4 magistri sententiarum*; *Epistolæ, &c.* Il a fait imprimer, étant pape, son commentaire sur le quatriéme livre du maître des sentences, sans y rien changer de ce qu'il avoit écrit, que le pape peut errer, même dans ce qui appartient à la foi. CLEMENT VII lui succéda. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. pont.* Bellarmin, *de scrip. ecclef.* Possevin, *in apparat.* Valere André, *bibl. belg.* Le Mire *in bibl. ecclef. & elog. Belg.* Sponde, *in annal.* Du Chêne, *vies des papes, &c.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XVI siecle.*

ADRIEN de Corneto, cardinal, *cherchez* CORNETO.

ADRIEN (Ælius) empereur, étoit fils d'Ælius Adrianus, surnommé *Afer*, non qu'il fût Africain, comme quelques anciens auteurs l'ont cru, mais parcequ'il portoit ce nom : il avoit été préteur. Adrien naquit à Rome, selon quelques auteurs, & dans la ville d'Italica, selon d'autres, le 24 janvier l'an de J. C. 76. d'une famille originaire d'Adria, maintenant Atri, dans le royaume de Naples, & établie à Italica en Espagne; sa mere s'appelloit Domitia Paulina. Son pere le laissa orphelin à l'âge de dix ans sous la tutelle de Trajan, & de Cælius Tatianus chevalier romain. Adrien dans sa jeunesse fit de très-bonnes études. Il porta les armes de très-bonne heure, & il étoit tribun d'une légion, avant la mort de Domitien. Ce fut lui que l'armée de la basse Mésie députa pour apprendre la mort de Nerva à Trajan, qui fut son successeur. Les dépenses excessives de sa jeunesse lui avoient fait perdre l'estime de cet empereur; il la recouvra, & épousa Sabine, petite-niéce de Trajan, femme d'un caractere hautain. Depuis il accompagna ce prince dans la plupart de ses expéditions, & il se signala sur-tout dans la seconde guerre contre les Daces, par des actions si éclatantes, qu'après avoir été questeur, & tribun du peuple, il fut encore successivement préteur, gouverneur de la Pannonie, & consul. Après la levée du siége d'Atra en Arabie, Trajan, qui lui avoit déja donné le gouvernement de Syrie, lui laissa le commandement de l'armée. Enfin cet empereur se sentant à l'extrémité, l'adopta par les intrigues de Plotine, son épouse. Adrien monta sur le trône le 11 août 117. Il fit d'abord la paix avec les Parthes, & leur céda une partie des conquêtes de son prédécesseur. Soit par bonté, ou par politique, il remit les dettes du peuple romain, & entreprit de visiter toutes les provinces de l'empire. Il ne revint à Rome qu'en l'année 118; il refusa le triomphe, qu'il fit donner à l'image de Trajan, & l'année suivante il marcha contre les Sarmates dans la Mésie. L'an 122 de J. C. il passa dans la grande Bretagne, où il fit tirer un mur de quatre-vingt mille pas entre l'Ecosse & l'Angleterre, pour séparer les peuples septentrionaux de cette isle d'avec les pays dont les Romains étoient maîtres paisibles. Il passa ensuite dans les Gaules, & fit bâtir à Nismes une superbe basilique en l'honneur de Plotine, à qui il étoit redevable de l'empire, & qui étoit encore vivante. Et après la mort de cette princesse, il lui consacra aussi dans la même ville un édifice somptueux, qui subsiste encore, & est connu sous le nom de *maison quarrée.* *Voyez* là-dessus M. Ménard, *hist. de Nismes.* t. 1, page 44 & suiv. Adrien quittant les Gaules, alla en Espagne, dans la Mauritanie, & enfin en Orient, où il appaisa les troubles excités par les Parthes. Après avoir visité les provinces d'Asie, il revint à Athènes en l'année 125, où il passa l'hyver, & se fit initier aux mysteres d'Eleusine. Il vint ensuite en Sicile, & visita le mont Ethna. Il étoit à Rome au commencement de l'an 129. Il fit un voyage en Afrique, & peu après son retour, il passa encore en Orient, séjourna en Egypte, l'an 132, repassa l'an 133 en Syrie, revint l'an 134 à Athènes, & retourna enfin l'an 135 à Rome. La persécution qui s'étoit élevée contre les chrétiens sous son empire fut très-violente, & elle n'avoit été suspendue, que sur les remontrances de Quadrat évêque d'Athènes, & d'Aristide, tous deux philosophes chrétiens, qui présenterent à l'empereur des livres en faveur de la religion chrétienne, dont on n'a plus que quelques fragmens : l'empereur ayant lu ces écrits, promit de ne punir les fidéles que pour des crimes, & non pour la religion. Adrien vainquit deux fois les Juifs; il fit bâtir Jérusalem, & la fit nommer *Ælia* de son nom. Il érigea un temple à Jupiter sur le Calvaire, & plaça une statue d'Adonis sur la créche de Bethléem, faisant élever des images de porcs sur les portes de Jérusalem, pour insulter les Juifs, qui avoient cet animal en horreur. Au surplus ce prince avoit de gran-

des qualités ; il avoit la mémoire très-heureuse, & il étoit versé dans la plupart des sciences & des arts qui servent à polir l'esprit. Il savoit l'astrologie, & avoit beaucoup d'inclination pour la poësie, pour la philosophie, & pour la médecine. On l'a accusé avec justice d'avoir eu un grand attachement à la magie. Il se divertissoit quelquefois à composer des piéces d'éloquence, & des vers grecs & latins. Nous en avons des preuves dans l'anthologie, & dans la réponse qu'il fit à Florus. Ce dernier écrivit familiérement à l'empereur ces vers, sur le sujet de ses voyages continuels :

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scyticas pati pruinas.

L'empereur lui envoya sur le champ cette réponse :

Ego nolò Florus esse
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.

Depuis étant au lit de la mort, il fit encore ces vers, en parlant à son ame :

Animula, vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

Adrien avoit fait un poëme grec intitulé l'*Alexandreide.* Photius avoit lu quelques déclamations de cet empereur. Spartien cite de lui un premier livre de discours, & ce qu'il en a rapporté regarde la grammaire latine. Il avoit prononcé une belle harangue dans le sénat pour ceux d'Italica. Quelques-uns lui attribuent un ouvrage sur la maniere de ranger les armées en bataille. Froben a imprimé en 1551 un dialogue entre l'empereur Adrien, & le philosophe Epictete, contenant des questions qu'Adrien propose à ce philosophe, & que ce philosophe résout. On croit qu'Adrien est auteur de son histoire, qui portoit le nom de Phlegon son affranchi.

Suidas dit que la passion qu'eut Adrien de paroître docte fut si grande, qu'il conçut même de la jalousie contre le philosophe Favorin. Il étoit très-superstitieux, & il apporta à Rome le culte d'Isis & de Serapis, divinités égyptiennes. Il voulut passer pour un dieu, & il se fit élever un autel à Athenes, & des temples dans quelques villes d'Asie. Ses voyages continuels ruinerent sa santé : il fut attaqué d'un flux de sang, qui ne put jamais être arrêté, malgré l'habileté des médecins dont il se servit. Le chagrin de sa maladie lui rendit la vie si odieuse, qu'il chercha toutes sortes de moyens pour se faire mourir, sans en pouvoir venir à bout. Il se servit de divers charmes pour calmer son mal ; mais ces sortiléges n'eurent point d'effet ; ce qui l'obligea de sortir de Rome, & d'aller à Bayes, ancienne ville dans la Campanie, où méprisant les conseils des médecins, il mourut le 10 juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, 5 mois 17 jours, ayant régné 20 ans & 11 mois moins un jour. Il fut enterré à Pouzoles dans sa maison. Il n'eut point d'enfant de l'impératrice Sabine sa femme, & il adopta l'an 135 Lucius Ælius Verus, qui mourut l'an 138. Adrien fit le même honneur à Antonin *le Pieux*, à condition qu'il adopteroit les enfans de Verus. Adrien eut pour Antinoüs une passion qui le porta à toute sorte d'excès. *Cherchez* ANTINOUS. * Spartien, *in Adrian.* Xiphilin. Dion. Tillemont, *histoire des empereurs, t. 2.*

Les anciennes médailles, & les historiens nous apprennent qu'Adrien étoit bienfait, & d'une taille dégagée : il avoit la tête médiocrement grosse, un peu pointue, & les cheveux bouclés. Il étoit d'un tempérament si robuste, qu'il n'avoit jamais la tête couverte, & qu'il fit à pied plusieurs de ses voyages dans les provinces de l'empire. C'est le premier des empereurs Romains qui ait porté de la barbe. Il introduisit cette mode, pour cacher des porreaux qu'il avoit au menton ; mais ses successeurs s'en firent un ornement. Son tempérament sanguin, bilieux, & peut-être les fatigues qu'il avoit essuyées dans ses voyages, l'avoient rendu sujet à des seignemens de nez, qui lui étoient salutaires ; mais ils lui causerent enfin le flux de sang, dont il mourut. Après sa mort Antonin *le Pieux* le fit mettre au nombre des dieux. * J. Spon, *rech. cur. des antiq.*

ADRIEN de Phénicie, Syrien de nation, enseigna dans la ville d'Athènes, où il vivoit avec beaucoup de somptuosité. Il fut chéri de Marc-Antoine, qui le mena à Rome. Il fut disciple d'Hérode *le philosophe*, & rival d'Aristide. * Suidas. Vossius, *l. 3, c. 6, hist. lat.*

ADRIEN, martyrisé à Césarée dans la persécution de Galere Maximien, par ordre du gouverneur Firmilien, étoit venu de Manganée avec Eubule en cette ville, pour voir les confesseurs. Adrien fut exposé aux lions le cinq de mars, & ensuite percé d'une épée par le confecteur commis pour achever de faire mourir les bêtes, ou ceux que les bêtes avoient blessées dans les spectacles publics. Sa mort arriva le cinq de mars, jour auquel on fait sa fête dans l'église latine. * Eusebe, *de martyrib. Palestinæ*, & Baillet *vies des saints au 5 mars.*

ADRIEN, est le nom d'un martyr de Nicomédie, vers l'an 307 dont on fait la fête dans le martyrologe romain au 8 de septembre. Mais ses actes sont si fabuleux, qu'on ne peut y ajouter aucune foi. On célebre encore des fêtes de S. Adrien en d'autres jours, comme chez les Grecs, & même dans le martyrologe romain le 26 d'août, dans celui de Jerôme au 4. de mars, dans celui de Florus au 16 de juin. Mais on voit par les circonstances de l'histoire, ou par le nom des compagnons qu'on donne à ces Adriens, que c'est toujours le même Adrien dont on a voulu parler. * Actes de S. Adrien, dans Monbricius & dans Surius. Les martyrologes. Tillemont, 5 *tome.* Baillet *au* 8 *septembre, vies des saints.*

ADRIEN, a écrit au commencement du VI siécle, puisqu'il est cité par Cassiodore, dans le *chap.* 10 du livre des leçons divines. Il a composé une introduction à l'écriture sainte, dont Photius fait mention au second volume de sa bibliothéque. Elle a été imprimée en grec à Augsbourg en 1602, & dans le huitiéme tome des critiques d'Angleterre. * Cassiodore, *lection. divin. c.* 10. Photius, *bibl.* M. Du-Pin, *bibl. des aut ecclés. du VI siecle.*

ADRIEN, Africain de naissance, abbé du monastere de Néridan, fut choisi par le pape Vitalien, pour aller en Angleterre : il y accompagna Théodore, que le pape avoit nommé archevêque de Cantorberi au refus d'Adrien. Ils vinrent en France l'an 669, & de-là passerent en Angleterre, où Adrien fut établi abbé du monastere de S. Pierre de Cantorberi, vacant par la cession de S. Benoît Biscop. Il travailla avec Théodore à la réunion des anciens Bretons, à l'instruction des peuples, à la réformation du clergé & de la discipline ecclésiastique. Il survécut quelque temps à Théodore, & ne mourut que le 9 janvier 709. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes. * Bede, *hist. d'Angl.* D. Mabillon, *second siécle bénédictin.* Bollandus, *au 9 de janvier.* Baillet, *vies des saints, au* 19 *de septembre.*

ADRIEN *le Chartreux*, Flamand, a fleuri au commencement du XV siécle. Il a composé, à l'imitation de Pétraque, un traité des remédes de l'une & l'autre fortune, imprimé à Cologne l'an 1471. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIV siécle.*

ADRIEN, auteur du XVI siécle, *cherchez* FINIUS.

ADRIEN DE VIEUX BOIS, moine Flamand, auteur d'une chronologie, dont Vossius fait mention, *de hist. lat. lib.* 3, *c.* 6.

ADRIENNE, duchesse d'Estouteville *cherchez* ESTOUTEVILLE (D')

ADRON, ville d'Arabie, dont il est fait mention dans le cinquiéme concile de Constantinople.

ADROTTE, ville maritime de la Lybie. * Etienne *le géogr.*

ADRUMETE, ville d'Afrique dans la province Byzacene sur le bord de la mer, colonie des Phéniciens, ville épiscopale, suffragante de Carthage. Elle est nommée *Adrume* par Strabon; *Adrumes* par Etienne; & *Adrumetos* par Ptolémée. Les autres auteurs latins, comme Salluste, Pline, l'appellent *Adrumetum.* Il s'y est tenu un concile en 394. On croit que c'est cette ville que l'on appelle aujourd'hui *Mahometta*, nommée par les Arabes *Hamameta*, dans le royaume de Tunis sur la côte de la mer Mediterranée. * Sallust. *in Jugurt.* Plin. *l.* 5, *c.* 4. Ptolém. Strabon, *l.* 7. Stephan. *de urbib.* Baron. *Notice de l'Afrique, dans la derniere édition d'Optat*, par M. Du-Pin.

☞ ADSON, AZON, ou ASSON surnommé *Hermiric*, abbé de Montier-en-Der, naquit au commencement du dixiéme siécle, dans la Bourgogne Transjurane, aujourd'hui la Franche-Comté, aux environs de S. Claude. Il étoit issu d'une famille distinguée par sa noblesse & ses grands biens. Dès sa plus tendre jeunesse, ses parens le mirent au monastere de Luxeu, où il fit de très-grands progrès dans la piété & dans les sciences. La réputation de son savoir & de sa probité pénétra jusqu'à Toul, & porta S. Gauzelin, qui en étoit évêque, & son clergé à l'attirer dans cette ville, afin d'y faire revivre l'étude des lettres; & il fut chargé du soin de l'école épiscopale, qui se tenoit à l'abbaye de S. Evre, réformée depuis quelques années par le saint évêque. Adson demeura à Toul, jusqu'au temps qu'Alberic, moine de S. Evre, ayant été élu abbé de Montier-en-Der, au diocèse de Châlons sur Marne, l'emmena avec lui pour l'aider dans les fonctions de son ministere. Alberic en fit comme son coadjuteur; & au bout de quelques années, cet abbé étant mort, Adson fut mis en sa place: ce qui se fit au moins dès 968. Il rétablit la régularité en cette maison, recouvra les biens aliénés ou usurpés, & même lui en acquit de nouveaux. Cette bonne conduite lui gagna la confiance de plusieurs évêques, entr'autres de Manassé, évêque de Troye, dans l'église duquel il regla la psalmodie, & l'ordre de l'office divin pour les différens temps de l'année. L'archevêque de Reims, Adalberon, étoit aussi lié d'amitié avec lui, & le mandoit quelquefois pour prendre ses avis. Le monastere de S. Bénigne de Dijon dut aux soins d'Adson, la réformation qui y fut introduite en ce temps-là. Brunon, évêque de Langres, en ayant éloigné l'abbé Manassé qui se comportoit mal, lui substitua Adson, qui travailla deux ans entiers à rétablir le bon ordre dans ce monastere, après quoi il retourna à Montier-en-Der. Depuis, il travailla à la conversion d'Hilduin, comte d'Arcy en Champagne, frere de Manassé évêque de Troye, & il parvint à le tirer du désordre. Un des points de la pénitence du comte fut qu'il feroit le pélerinage de Jérusalem: Adson s'offrit de l'accompagner, & ils s'embarquerent pour se rendre en Egypte; mais après quelques jours de navigation, Adson fut attaqué d'une maladie, qui termina ses jours au mois de juin de l'an 992. Les grands travaux ausquels ce pieux abbé se consacra, ne l'empêcherent pas de donner toujours quelque temps à l'étude, comme témoigne le grand nombre d'ouvrages sortis de sa plume. Nous avons de lui un traité sur l'Antechrist, qu'il adressa à Gerberge, femme de Louis *d'Outremer*, laquelle avoit demandé à l'auteur quelques éclaircissemens sur ce sujet, à l'occasion d'un bruit qui s'étoit répandu, que la fin du monde approchoit. Le même a composé, outre cela, les vies de S. Frodobert, de S. Mansui, de S. Evre, de S. Basle, de S. Eustase, de S. Walbert, ou Valdebert, de S. Bercaire, & quelques piéces de poësie. La plupart de ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois dans différens recueils: nous n'entrerons dans aucun détail à ce sujet, & nous renvoyons à l'*histoire lit. de la France*, t. VI, p. 477 *& suiv.* où tout ce qui concerne les ouvrages d'Adson est amplement discuté.

Quelques savans croient devoir distinguer au moins deux abbés contemporains nommés Adson, & partager entr'eux les écrits dont nous venons de parler: d'autres soutiennent, au contraire, que ces écrits appartiennent à un seul & même auteur, & qu'il n'y a point de fondement solide pour établir deux écrivains du nom d'Adson. On a suivi la premiere opinion dans les précédentes éditions de ce dictionnaire: nous avons cru devoir embrasser le second sentiment, fondés sur les raisons qui ont déterminé les auteurs cités ci-dessus à l'adopter, & ausquels nous renvoyons. * D. Rivet, *hist. lit. de la Fr.* t. VI. *p.* 471, *& suiv.*

☞ ADUATICES, ancien peuple de la Gaule Belgique. Ils demeuroient dans le Namurois, s'étant emparé du pays qui est le long de la Meuse, lorsque les Cimbres & les Teutons, qu'ils suivirent jusque-là, entrerent dans les Gaules. Ils furent gouvernés par des rois, dont quelques-uns prirent le nom de prêtres de Neptune, en l'honneur de ce dieu, pour qui ils avoient une singuliere vénération. Les Nemetes, que les Allemans avoient obligé d'abandonner leur demeure, chasserent ces peuples du pays qu'ils occupoient, & les Romains s'en étant rendu les maîtres, bâtirent des châteaux sur la Meuse, à cause de l'importance du passage. Quand Auguste divisa la Gaule Belgique en quatre provinces consulaires, il fit comprendre les Aduatices dans la Germanie inférieure. Le P. Briet, *paral.* 2 *part. l.* 6, p. 366, comprend dans leur territoire *Geminiacum*, Gemblours, *& Parviciacum*, Pervis. César, *de bello Gal. l.* 2, dit qu'ils avoient plusieurs villes & châteaux, dont il ne nous apprend pas le nom, pas même celui de leur capitale. La ville *Aduaca* ou *Atuacutum* ne leur appartenoit pas. Cluvier & le P. Briet ont jugé que les Aduatices sont les mêmes que Pline, *l.* 4, *c.* 17, & Tacite, *hist. l.* 4, *c.* 56 & 66, appellent *Betasi* & *Betasii*, sur ce que ces deux auteurs ont donné au peuple de ce nom les mêmes voisins que César donne aux Aduatices, à savoir les Eburons & les Nerviens. Cela étant, ce seroient aussi les mêmes que les Vestasiens, dont il est parlé dans la notice de l'empire, *sect.* 51. *Tribunus cohortis primæ Vetasiorum.* Le changement du B en V étoit alors très-fréquent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ADVENCE, *Adventius*, évêque de Metz, au IX siécle, fils d'un pere nommé *Saxon*, naquit en France d'une famille distinguée par sa noblesse & ses grands biens. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut élevé sous les yeux de Drogon, évêque de Metz. Dans la suite il devint gardien, ou chanoine de l'église cathédrale. A la mort de Drogon, qui arriva au commencement de novembre 855, le clergé & le peuple demanderent Advence pour évêque & l'obtinrent. On ne convoqua presque point de conciles ou d'assemblées, depuis l'ordination d'Advence, qu'il n'y assistât, & n'y représentât beaucoup. Tel fut le concile tenu à Metz en 859, afin de procurer la paix entre les princes regnans. Il souscrivit la même année à la lettre dont le concile de Savonieres, appuya la requête de Charles *le Chauve* contre Wenilon de Sens. L'année suivante il se trouva à l'assemblée de Coblentz, qui le commit, avec dix autres évêques, deux abbés & trente seigneurs, pour adresser le serment que les princes devoient se prêter mutuellement, & les articles que leurs sujets devoient observer. Jusqu'ici la conduite d'Advence n'avoit été que glorieuse pour lui, & avantageuse à l'église. Mais sa complaisance pour le roi Lothaire, l'ayant porté à se déclarer pour le divorce de ce prince avec la reine Thietberge; le pape Nicolas I déposa Advence de l'épiscopat. Cependant il ne tarda pas à reconnoître sa faute, & ayant écrit au pontife une lettre pleine

pleine de soumissions, il fut rétabli, & recouvra ses bonnes graces. Charles *le Chauve* contribua beaucoup à cette réconciliation, & écrivit au pape en sa faveur. Ce prince eut toujours pour Advence une considération singuliere. Celui-ci de son côté avoit pour Charles un attachement sincere. La mort de Lothaire lui fit naître l'occasion de le lui témoigner. Charles ayant aussitôt marché vers son royaume pour s'en mettre en possession, Advence fut le premier évêque qui se donna à lui, & eut le plus de part à son couronnement, qui se fit dans sa cathédrale le neuviéme de septembre 869. Il fit l'ouverture de la cérémonie par un discours au peuple, & prononça sur le roi la premiere des oraisons ou bénédictions qui l'accompagnerent. Advence se trouva encore en personne au premier concile de Douzi en 871, & y appuya sur les accusations contre Hincmar, évêque de Laon, qui y fut déposé. Les auteurs sont partagés sur l'année de la mort d'Advence. Pour nous, ce qui nous semble le plus probable, c'est qu'elle arriva à Saultz, le 31 d'août 873, la dix-huitiéme année de son épiscopat. Il ne nous reste de ses poësies, que l'épitaphe qu'il composa pour lui même, rapportée par Meurisse, *hist. des évêques de l'église de Metz*, & dans l'*hist. litt.* citée plus bas, & huit grands vers gravés au bas d'une niche d'argent dont il fit présent à son église cathédrale. On a encore de lui l'écrit qu'il composa en faveur du divorce de Lothaire, imprimé dans les annales de Baronius, & quelques lettres la plupart sur le même sujet, qui se trouvent aussi dans Baronius, & dans Meurisse, *cité plus haut*. Dans les collections des conciles, on trouve quelques discours qu'Advence prononça à diverses assemblées d'évêques où il se trouva, nommément à celle de Metz, en 869, & à celle de Douzi en 871. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. V, p. 249 *& seq.*

ADUI, surnom de *Bojhan-eddin Ibrahim*, qui est encore surnommé *Al-Khalai*. C'est l'auteur du supplément des neuf derniers chapitres qui manquoient à l'ouvrage de Ben Schohnah, intitulé, *Lessan-al-hekkam*, c'est-à-dire, *la langue des juges*; de la maniere dont les juges doivent prononcer leurs sentences & leurs arrêts. * D'Herbelot.

☞ ADULE, en latin *Adualla*, *Aduella*, *Diaduella*, *Adyla*, & *Adia*, hautes montagnes qui sont une partie des Alpes. Les auteurs qui en ont parlé sont fort partagés sur l'étendue de ces montagnes. Suivant ceux qui leur donnent le plus d'étendue, on comprend sous le nom d'*Adule* cette chaîne des Alpes qui s'étend depuis la Savoye jusque dans l'Illyrie, ou jusque dans la Carniole esclavone. Dans un sens moins étendu, le mont Adule renferme seulement les principales montagnes des Alpes lépontiennes & rhétiques: ainsi Strabon place distinctement, & en plus d'un lieu de son livre, les sources du Rhin & celles de l'Adda au mont Adule, quoiqu'il y ait au moins trois bonnes journées de chemin, ou même quatre, de l'Adda aux sources du Rhin. Tschudius & quelques autres n'appellent proprement Adule, que les trois montagnes *Crispalt*, *S. Barnabé*, *Lucumonis mons*, & *S. Bernardin*, en allemand *Volgesberg*. Le mont Adule occupe tout le pays de Rhimwald, & s'étend fort au long dans tous les pays d'alentour sous divers noms. Plusieurs rivieres y prennent leur source. M. Delisle, dans son Atlas, nomme *Mont-Adel* le mont Saint-Bernardin, & le distingue de Volgesberg, qu'il nomme *Mont de l'Oiseau*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ADUNICATES, peuple de la Gaule narbonnoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 4, qui les fait voisins des *Quariates* & des *Suetri*. Le P. Hardouin croit avec Bouche, *l.* 3, *c.* 2, de l'*histoire de Provence*, que les Suétriens étoient à *Castellane* sur le Verdon, en Provence, dans le diocèse de Senez, & conjecture que les Quariates étoient au lieu où sont à présent *Senez* & *Digne*. Ainsi il faut chercher les *Adunicates* dans le voisinage de ces villes, & non pas à Albengue, sur la côte de Gènes, comme font quelques-uns, que M. Corneille blâme avec justice. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADVOCATUS (Jacques) de Bergame, qui vivoit dans le XV siécle, a écrit un traité, *de legibus Cæsareæ majestatis, juxta earum vim ubique observandam.* * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ADVOCATUS (Faustin) poëte Italien. On voit de lui une piece en vers latins, qui est la seconde du tome I des *deliciæ poëtarum Italorum.*

ADVOUÉS des églises, en latin *Advocati*, nom que l'on donnoit à ceux qui défendoient les droits des églises, dont on leur avoit confié le soin; emploi qui leur fit aussi donner le titre de *défenseurs*. Les advoués n'étoient au commencement que de simples avocats, ou autres gens de justice. Dans la suite on chargea de leurs fonctions les seigneurs les plus braves & les plus puissans, qui étoient bien plus en état de résister par les armes aux violences que l'on pouvoit exercer contre l'église. Ainsi l'église romaine, opprimée par la tyrannie des Lombards, choisit les rois de France, & les empereurs d'occident pour advoués, avocats ou défenseurs & protecteurs. Il est dit dans la vie de Charlemagne, que les Romains l'élurent advoué de S. Pierre contre les rois Lombards; & que le pape Léon III lui envoya une banniere & des clefs, en lui donnant cette qualité. Henri II empereur reçut le même titre d'avocat de S. Pierre, lorsqu'il fut couronné par le pape Benoît. Les advoués ou avocats des églises furent élus d'abord par les évêques & les abbés, en présence des comtes, suivant le pouvoir que les rois ou princes leur en donnoient. Quelquefois on les demandoit au roi ou au prince, qui les nommoit, & quelquefois au pape. Souvent aussi les fondateurs d'église se réservoient le titre & le pouvoir d'advoué, pour eux & leurs héritiers.

Il arriva dans la suite des temps que ceux qui poursuivoient en justice les droits des églises, rendirent eux-mêmes la justice aux vassaux & sujets de ces églises, & s'établirent des jurisdictions. Les églises aussi leur donnerent quelque partie de leur domaine en fief, pour les engager plus fortement à leur défense.

Lorsqu'il falloit arrêter les oppressions par la force des armes, les advoués assembloient tous les vassaux des églises, & les mettoient en campagne. Ils portoient encore l'étendard de l'église, dont ils étoient les défenseurs. Ainsi le comte de Vexin étoit advoué de l'abbaye de S. Denys en France, & portoit oriflame. Et Guillaume vicomte de Marseille, advoué de l'abbaye de S. Victor de cette ville, en portoit aussi l'étendard.

Les premiers advoués établissoient sous eux d'autres advoués, qui avoient soin des principales dépendances de l'église ou abbaye; mais à cause de leurs exactions & de leurs injustices, ils furent supprimés au concile de Reims en 1148.

L'histoire nous apprend aussi qu'il y a eu des advoués des villes & des provinces, soit qu'ils eussent le gouvernement général, ou qu'ils fussent seulement les défenseurs de toutes les églises ou abbayes qui y étoient situées. Les Suisses appellent leurs juges *advoyers*, c'est-à-dire, *défenseurs de la justice & du peuple opprimé.* * Du Cange, *glossarium latinit.*

ADURAM, intendant des finances du roi Roboam, fils de Salomon, fut envoyé par ce prince pour appaiser une sédition qui s'étoit émue contre lui, parceque méprisant les remontrances des anciens, il ne suivoit que les conseils violens des jeunes gens qui étoient auprès de lui. Aduram, loin de rien faire pour son prince, fut lui-même lapidé par les Juifs l'an du monde 3060, & avant J. C. 975. * *III Reg.* 12.

ADYRMACHIDES, peuples de Lybie, que Ptolémée place dans le voisinage de la région ammonienne, au midi. Les femmes de ce pays portoient à chaque jambe des anneaux de cuivre, & laissoient croître extraordinairement leurs cheveux. Les filles qu'on ma-

rioit étoient présentées à leur roi, qui avoit droit d'habiter avec elles. La peine du talion étoit scrupuleusement observée parmi ces barbares. * Herodote, *l.* 4, ou *Melpomene*. La Martiniere, *diction. géogr.*

ADZIGERI, ACIKIREL & EZIGEREI, nom d'un des grands kans des Tartares, qui regna dans une profonde paix. Son fils Haider lui succéda l'an de J. C. 1446. * Neugebaver, *l.* 6. Michow, *l.* 1, *c.* 16.

Æ

ÆA, *cherchez* EA.

ÆACE, *cherchez* AÉTIUS.

ÆACIDES, *cherchez* ÉACIDES.

ÆANTIDES, *cherchez* ÉANTIDE.

☞ ÆANTIUM, ÆANTEIUM, ou AJACIUM, ville bâtie dans la Troade par les Rhodiens, dans le lieu où étoit le tombeau d'Ajax. Cette ville étoit à l'opposite d'Achilleon, à la distance de trente stades de Sigée. On voyoit à Æantium une statue d'Ajax. Marc-Antoine, qui vouloit gagner les cœurs des Egyptiens, avoit fait transporter chez eux toutes les statues & les plus beaux ornemens des temples, & la statue d'Ajax y fut aussi portée; mais Auguste ayant défait ce rival, fit remettre chaque chose dans le lieu d'où Antoine l'avoit enlevée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ÆANTIUM, ville & promontoire de la Macédoine dans la Pelasgiotide, selon Ptolémée, *l.* 3. Cette ville étoit dans le golfe pélasgique, vis-à-vis de Thèbes, & à l'occident du mont Pelius. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ÆAS, riviere de l'Epire, qui sort des montagnes de Macédoine, appellées *Candaves*, près d'Apollonie. Le seul Ovide dans la fable d'*Io*, dit que ce fleuve se joint avec d'autres au Penée, dans le valon de Tempé. Parcequ'il avoit lu que cette riviere & quelques autres venoient du mont Pindus, il a cru qu'ils devoient tous se joindre avec le Penée; & il est constant que l'Æas gardoit son nom jusqu'à la mer d'Ionie. Il passoit près des murs des Apolloniades, selon Mela, & non des Epidamniens. * Isaac Vossius. Hoffman, *dict. univers.*

ÆATE, *Æatus*, fils de Philippe, ennemi capital des Béotiens. *Cherchez* EATE.

☞ ÆCANIENS, *Æcani*, ancien peuple d'Italie, dont la capitale, *Æcanæ civitas*, étoit située dans la Pouille, au nord-ouest d'*Æcus Tuticus*, & au sud-ouest de *Luceria*, proche de l'embouchure de la riviere *Cerbalus*. Cette ville est aujourd'hui TROJA, ville épiscopale de l'archevêché de Manfredonia. Marcian, qui en étoit évêque, assista au concile de Rome tenu sous Symmaque. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ÆCHMACORAS, fils d'Hercule, qu'il eut de Phillone, fille d'Alcimedon, laquelle s'étoit laissé gagner par ses empressemens. Cet enfant ne fut pas sitôt venu au monde, qu'Alcimedon, indigné de l'action de sa fille, le fit exposer avec sa mere sur une montagne voisine, afin qu'ils fussent dévorés par les bêtes. Une pie se trouva par hasard dans le même endroit, qui contrefaisoit la voix d'un enfant qui crie. Hercule passant alors par-là, reconnut la fille & l'enfant qu'il avoit eu d'elle, leur ôta leurs liens, & les délivra par ce moyen du danger auquel ils étoient exposés. * Pausan. *in Arcad.*

ÆCHMALOTARQUES ou ÆCHTARQUES, *cherchez* ECHMALOTARQUES.

ÆCHMIS, roi d'Arcadie, succéda à son pere Polymestor, pendant que Théopompe étoit roi des Spartiates. * Pausanias, *in Arcad.*

ÆCHMIS, fils de Briace, fit la guerre aux Lacédémoniens. * Pausanias, *in Arcad.*

ÆDEMON, ADEMON, EDOMON, affranchi de Ptolémée, lequel voulant venger la mort de son maître, que l'empereur Caligula avoit fait mourir, tâcha de faire soulever les peuples de la Mauritanie; mais cette entreprise lui couta la vie. * Sueton. *in Caligul. c.* 35. Pline, *l.* 5, *c.* 1. Dion, *l.* 60.

ÆDESIE, *cherchez* EDESIE.

ÆDESE, *cherchez* FRUMENCE.

ÆDESIUS, Edese de Cappadoce, succéda à Jamblichus dans la charge d'enseigner publiquement. Il étoit d'une très-illustre famille parmi les siens; mais avoit peu de biens. Eunapius de Sardes a écrit sa vie, que l'on peut consulter.

ÆDESSE, *cherchez* EDESSE.

ÆDON, fille de Pandaree, d'Ephèse, épousa Polytechne charpentier de Colophon. Leurs aventures fabuleuses sont assez semblables à celles de Progné & de Terée, racontées si spirituellement par Ovide dans ses métamorphoses. * Antonius Liberalis, *ex Boci ornithogonia*. Il paroît qu'une de ces fables a été forgée sur l'autre.

ÆELNOTHE, moine de S. Augustin à Cantorberi, qui a fleuri au commencement du XII siécle, a passé une partie de sa vie en Danemarck, où l'on dit qu'il demeura vingt-quatre ans. Il a écrit vers l'an 1120 la vie & la passion de Canut roi de ce pays, donnée par Arnoul Huitfeld l'an 1602, & avec les notes de Meursius, à Hanaw en 1631. * M. Du-Pin. *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

ÆELREDE, AILREDE ou ETHELREDE, de l'ordre de Cîteaux, abbé de Rieval ou de Reverbi au diocèse d'Yorck en Angleterre, florissoit vers le milieu du XII siécle, & mourut l'an 1166. Il étoit illustre par sa naissance, & même, à ce qu'on dit, allié à la maison royale d'Angleterre. David roi d'Ecosse lui offrit des évêchés, qu'il refusa par humilité. Il s'appliqua à la spiritualité, & tâcha d'imiter S. Bernard dans sa maniere d'écrire. On a de lui trente sermons sur le 13 chap. d'Isaïe, touchant les malheurs de Babylone, des Philistins & des Moabites; un traité intitulé, *le miroir de charité*, divisé en trois livres, avec l'abrégé de ce traité; trois livres de l'amitié spirituelle; un discours sur ces paroles de S. Luc, *Jesus-Christ étant âgé de douze ans*; un fragment de son *histoire d'Angleterre*; & vingt-cinq sermons imprimés dans la bibliothéque de Cîteaux. Son *miroir de charité* est un très-bel ouvrage, plein de maximes solides sur l'amour de Dieu, & sur les autres vertus chrétiennes. Le traité *de l'amitié* est composé en forme de dialogue; il y fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les personnes chrétiennes & vertueuses. Il est encore auteur de la vie de S. Edouard rapportée par Surius au 5 de janvier. La régle de S. Augustin pour les hommes, que l'on nomme la seconde régle, se trouve sous le nom de S. Æelrede, dans le recueil des régles donné par Holstenius. Quelques œuvres d'Æelrede ont été données au public par le jésuite Gibbon, & imprimées à Douai l'an 1631, & dans la bibliothéque de Cîteaux, & dans la derniere bibliothéque des peres. Il y a eu un autre ÆELREDE ou ETHELREDE, abbé de l'ordre de Cîteaux en Angleterre, vers l'an 1220, qui commenta quelques passages de l'écriture, & fit d'autres ouvrages, comme *de vinculo perfectionis*, *de tribus hominibus*, *&c.* * Trithême. Charles de Visch, *bibliot. Cisterc.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

ÆETA, EETES, roi de Colchos, fils du Soleil & de Persée, fille de l'Océan, eut pour enfans Medée, Absyrte & Chalciope. Phryxus, fils d'Athamante, vint trouver Æëta, & lui apporta la toison d'or, qu'il garda soigneusement. Les Argonautes vinrent pour la lui enlever; mais ils n'y auroient pas réussi, sans la trahison de sa fille Medée, qui indiqua à Jason, chef des Argonautes, le lieu où étoit la toison, & endormit le dragon qui la gardoit. Medée s'en alla avec Jason. Æëta se mit en mer pour les suivre; mais Medée ayant coupé Absyrthe en morceaux, jetta les membres l'un après l'autre dans la mer; & Æëta s'étant arrêté pour les recueillir, donna le temps à Jason & à ses compagnons de se retirer. Voilà la fable. L'histoire est que Phryxus

fils d'Athamante, monté sur un vaisseau nommé le *Belier*, apporta en Colchide de grands trésors; les Argonautes étant venus pour les enlever, & n'ayant pas réussi par la force, les surprirent par la trahison de Medée. L'expédition des Argonautes doit être fixée à la dix-huitiéme année du regne d'Egée, neuviéme roi d'Athènes, soixante & dix-neuf ans avant la prise de Troye, l'an 1262 avant J. C. * Apollod. Diodor. Cæl. Rhodigin, *l.* 21, *c.* 25. Valer. Flac. *des Argonautes*, *l.* 1, *v.* 43, & *l.* 3, *v.* 495. Catull. *in Argonaut.*

ÆGA, isle de la mer Egée, vers les côtes d'Asie, entre Chio & Tenedos: on croit que c'est de cette isle que cette mer a pris son nom. * Hoffman, *dictionnaire universel.*

☞ ÆGA, riviere de Grece dans la Phocide, à cause de laquelle on nomma *Ægeum* le pays d'alentour. Etienne *le géographe* dit qu'elle étoit dans le voisinage de la montagne de Cyrrha. * La Martiniere, *dictionnaire géogr.*

☞ ÆGA, ville d'Æmonie, ou Thessalie, selon Hygin cité par Ortelius. * La Martiniere. *Ibid.*

ÆGA, ÆGÉ, reine des Amazones, qui périt dans la mer Egée, d'où cette mer tire son nom, selon Festus Pompeïus, *cherchez* ÆGÉE.

ÆGALEOS ou EGALEE: c'est le nom de deux montagnes de Grece, l'une dans l'Attique, à l'opposite de Salamine, de laquelle Hérodote & Thucydide font mention; l'autre dans la Messénie, dont parle Strabon.

ÆGATES, *cherchez* EGATES.

ÆGEA, ville de la Macédoine, *cherchez* EDESSE.

ÆGEAS, EGÉE, proconsul pour les Romains dans l'Achaïe, lequel, après avoir fait souffrir le martyre à l'apôtre S. André, ayant été possédé du malin esprit, mourut aussitôt, si l'on en croit les actes de la passion de S. André, qui sont supposés, aussi-bien que le nom & l'histoire de ce gouverneur.

ÆGEATES (Jean) hérétique, *cherchez* JEAN ÆGEATES.

ÆGÉE, roi de l'Attique, *cherchez* ÉGÉE.

☞ ÆGÉE, ÉGEE, que l'on appelle communément *Archipel.* Les Turcs le nomment *Acdengkiz*, c'est-à-dire, *mer Blanche*, par opposition au Pont-Euxin, que les mêmes Turcs appellent *Caradengkiz*, c'est-à-dire, *mer Noire.* C'est une partie de la mer Méditerranée, qui divise l'Europe de l'Asie, & où sont les isles que l'on nomme *Cyclades* & *Sporades.* * Dionysius, *v.* 133. Quant au nom *Ægée*, que porte cette mer, Pline, (*l.* 4, *c.* 11) dit qu'il lui vient d'une petite isle qui est entre celles de Chio & de Tenedos, laquelle se nomme *Æga.* Festus dit que ce nom lui a été donné à cause de plusieurs petites isles qui paroissent de loin comme autant de chévres, c'est ce que signifie le mot *Egée.* D'autres prétendent que le nom d'Egée a été donné à cette mer, du nom de cette reine des Amazones qui y fut submergée. Mais il paroît plus vraisemblable qu'il lui vient d'Egée, roi d'Athènes, qui s'y précipita, croyant que son fils Thesée avoit été dévoré par le Minotaure. *Cherchez* ARCHIPEL.

ÆGELION, ville de Macédoine près de la mer Ægée, qui fut prise par Attale, roi de Pergame. * Tite-Live, *l.* 31, *c.* 46.

ÆGES, ÆGÆ, ville de l'Eolie dont Plutarque fait mention dans la vie de Thémistocle. Pline en parle aussi, *l.* 5, *c.* 30: *Myrina*, dit-il, *qui se fait nommer Sebastopolis, & dans son enceinte Æges.* Elle faisoit donc, selon cet auteur, une partie de la ville de Myrina; mais Hérodote les distingue, au *livre I*, *chap.* 149. Myrina étoit sur la côte de la mer.

ÆGESTANS, *cherchez* EGESTANS.

ÆGIALE, EGIALE, une des sœurs de Phaëton, lesquelles, à force de verser des larmes, furent changées en peupliers. Leurs larmes d'abord humides, durcissoient & se changeoient en ambre. On les appelle aussi *Haliades.*

ÆGIALÉUS, fils d'Adraste & de Demoanassa, un de ces sept que les Grecs appellent *Epigones*, c'est-à-dire, enfans des capitaines qui furent tués à Thèbes, & qui y allerent pour venger l'injure faite à leurs peres, que les Thebains n'avoient pas voulu laisser enterrer. Egialéus fut le seul des sept qui y périt par la main de Laodamante: les six autres revinrent victorieux. *Cherchez* EPIGONES. * Hygin. *fabl.* 71. Apollod. *l.* 3, *biblioth.*

ÆGIDE, *cherchez* EGIDE.

ÆGIDIANUS (André) auteur Flamand, qui a écrit en vers héroïques le panégyrique de Charles Masius évêque de Gand. * Konig. *bibliot. vetus & nova.*

ÆGIL, AIGIL ou EGIL, abbé de Fulde, qui vivoit sous Louis *le Débonnaire.* *Cherchez* EGIL.

ÆGILA, bourgade du Peloponnèse, dans le pays de Lacédémone, qui du temps de la seconde guerre messéniaque, fut attaquée pendant que les femmes mariées célébroient la fête de la déesse Cerés: ces femmes s'appuyant sur le secours qu'elles attendoient de leur prétendue divinité, & s'armant de couteaux & de broches dont elles se servoient dans leurs sacrifices pour égorger les victimes & pour rôtir les viandes, se défendirent courageusement, repousserent l'ennemi, & firent même Aristomene prisonnier. * Pausan. *in Mess.*

ÆGILE, *Ægilius*, lieu dans le pays Attique, où demeuroit une des tribus des Athéniens; c'étoit celle des Antiochides. Ce nom lui fut donné par Egilus, célébre parmi eux. * *Athenée.*

ÆGILIE, *Ægilium*, ancien nom d'une isle de la mer de Tyrrhène, *cherchez* EGILIE.

ÆGIMIUS, *cherchez* EGIMIUS.

ÆGINE, ÆGIOPE, *cherchez* ENGIA.

ÆGINE, femme d'Aristodême roi de Sparte. * Herodote, *liv. VI.*

ÆGINE, ville de la Palestine, nommée auparavant *Hyperasic.* * Etienne *le géographe* en fait mention.

ÆGINETA (Paul) *cherchez* PAUL D'EGINE.

ÆGINETA, EGINETE, roi des Arcadiens, succéda à Pompus, sous lequel Lycurgue publia ses loix dans Lacédémone. Son fils Polymestor lui succéda. * Pausanias, *in Arcadicis.* Archelaüs & Chavillus de son temps regnoient à Sparte.

ÆGIOCHUS, mot qui vient du grec αἰγίοχος, surnom de Jupiter, qui est le même que celui d'Egioque auquel nous renvoyons. Nous avons des médailles des empereurs Philippe & Valerien, sur le revers d'une desquelles ont voit représentée une chévre, avec cette inscription, JOVI CONSERVATORI AUGUSTI; & sur l'autre une chévre qui porte sur son dos un Jupiter enfant, avec ces mots, JOVI CRESCENTI. * *Antiq. grec. & rom.*

ÆGION, en grec Αἴγιον, & en latin *Ægium*, ville de l'Achaïe maritime sur le bord du golfe de Corinthe, entre Patras à l'occident & Ægire à l'orient. Strabon dit (au *liv.* 8) qu'elle fut composée par l'assemblage de sept bourgs. Dans les derniers siécles elle a été appellée *Vostiza*; mais les Turcs l'ont depuis entiérement détruite. * Plutarque, *en la vie de Cléomene.* Le P. Lubin, *dans les tables géographiques sur cet auteur.*

ÆGIOQUE, *Ægiochus*, surnom qui fut donné à Jupiter, *cherchez* EGIOQUE.

ÆGIPAN, surnom que les poëtes donnoient au dieu Pan, parceque, selon eux, il avoit des pieds de chevres; car, αἴξ, αἰγὸς en grec signifie *chévre.* Ensuite on appella *Ægypans* les sylves ou satyres, que les anciens représentoient aussi avec des pieds de chévres, & ausquels le dieu Pan commandoit. D'autres disent que les Ægipans étoient les satyres qui avoient une tête & un visage de chévre, avec une queue de poisson; & que le premier qui eut ce nom, étoit fils de Pan & de la nymphe Æga; qu'il inventa la trompette faite d'une conque marine; & que pour cette raison on lui donna une queue de poisson. Dans les anciens monumens des Ægyptiens, on voit quantité de ces Ægipans qui sont diffé-

rens des satyres ordinaires. * Saumaise, *in notis ad Solin.* Hygin.

ÆGISTE, *cherchez* EGISTHE.

ÆGLE, *cherchez* EGLÉ.

ÆGLOGE, EGLOGE, nourice de l'empereur Néron. * Suët, *in Neron. c.* 50.

ÆGOBOLE, *Ægobolus*. Bacchus étoit honoré sous ce nom dans la ville de Potnie. Voici l'origine de ce surnom. S'étant pris de vin, & ayant entierement perdu la raison, il commit plusieurs cruautés; & les habitans du lieu célébrant un jour la fête de Bacchus, tuerent le sacrificateur de ce faux dieu. Bacchus en fut si irrité, que pour les en punir, il frapa de la peste tous les habitans. Ils consulterent l'oracle d'Apollon, qui leur fit réponse qu'ils ne pouvoient se garantir d'un si grand malheur, qu'en immolant à Bacchus le plus bel enfant qui se pouroit trouver parmi eux. Les Potniens, pendant plusieurs années, continuerent ce sacrifice, mais Bacchus lui-même leur ordonna de substituer une chévre à la place de l'enfant; & c'est de-là que ce dieu porte le surnom d'*Egobole.* * Giraldus, *synt. de diis.*

ÆGOCEROS, EGOCERUS ou CAPRICORNE, c'est-à-dire, *portant cornes de chévres.* Les poëtes assurent que dans le combat où les dieux eurent à se défendre contre les Titans, Pan s'avisa, pour se mieux déguiser, de se cacher sous la figure d'une chévre fort cornue; stratagême dont il se servit pour se tirer des mains du géant Typhon, le plus terrible ennemi des dieux. Jupiter admirant son adresse, voulut, pour l'en récompenser, placer cette chevre dans le ciel au rang des astres. * Lucret. *l.* 5, *v.* 613.

ÆGOCORIS, ancienne tribu de l'Attique, dont Etienne *le géographe* & Pollux font mention. D'autres l'appellent *Ægicorée.*

ÆGOLIUS, *cherchez* EGOLIUS.

ÆGON, premier roi des Argiens, après que la famille des Heraclides fut éteinte, d'où ces peuples avoient de tout temps tiré leurs rois. Les Argiens ayant consulté l'oracle, pour savoir qui ils prendroient pour leur roi, il leur fut répondu qu'un aigle le leur feroit connoître. Quelques jours après un aigle vint se poser sur la maison d'Ægon, qui aussitôt, d'un consentement unanime, fut proclamé roi. * Nic. Lloydius.

ÆGON, est le nom d'un berger, dans Théocrite, & dans Virgile, *Eclog.* 5.

ÆGON, athléte de l'isle de Zanthe, qui, après avoir pris par les pieds de derriere un taureau furieux, le traîna du haut d'une montagne jusque dans la ville, pour en faire présent à la bergere Amarillis. Il mangeoit facilement lui seul quatre-vingt gâteaux. * Théocrit. *idill.* 4.

ÆGOPHAGE, c'est-à-dire, *mangeur de chévre*, surnom que les Lacédemoniens donnoient à Junon, parcequ'ils lui sacrifioient des chévres. * Cælius Rhodig. *Athen. l.* 15. Meursius, *miscell. Lacon. l.* 1, *c.* 5.

ÆGOSAGES, peuples qui habitoient une contrée de la Galatie, & dont le roi Attale se servit dans ses guerres d'Asie, comme nous l'apprenons de Polybe, (*liv.* 5) qui en d'autres endroits les appelle *Rhisosages.* Ortelius aime mieux que l'on dise par-tout *Tectosages.*

ÆGOS-POTAMOS, *cherchez* EGOS-POTAMOS.

ÆGYPANS, peuples d'Afrique à demi sauvages, qui habitent les contrées les plus reculées. On les nomme *Ægypans*, parcequ'ils marchent tout nuds, & qu'ils sont si légers & si alertes, qu'ils semblent avoir des pieds de chevres. * Pompon, *l.* 1, *c.* 4. Pline, *l.* 5, *c.* 8.

ÆGYPIUS, fils d'Anthée, petit-fils de Nomion, qui demeuroit sur les confins de la Thessalie, ayant acheté à prix d'argent d'une veuve nommée *Timandre*, la liberté de jouir d'elle quand il voudroit, Néophron fils de Timandre fut piqué de cette convention. Comme il étoit à peu-près du même âge qu'Ægypius, il trouva aussi le moyen de son côté par des présens de gagner Bulis, mere d'Ægypius, & de l'engager à venir passer la nuit chez lui. Ensuite, bien informé de l'heure & du moment qu'Ægypius devoit venir trouver Timandre sa mere, il la fit sortir de la maison, & mettant à sa place la mere d'Ægypius, la laissa seule, l'assurant qu'il alloit revenir dans un instant. Dans l'intervalle Ægypius arrive, qui ne se doutant point du tour que Néophron lui avoit joué, coucha, sans le savoir, avec sa propre mere, croyant qu'elle étoit la veuve Timandre. Bulis croyoit aussi être avec le seul Néophron. Bulis éveillée reconnoissant son fils Ægypius encore endormi, fut si surprise & si outrée, qu'ayant saisi une épée, elle vouloit arracher les yeux à son fils, & se tuer elle-même. Là-dessus Egypius se réveille, & reconnoissant que Néophron n'avoit que trop bien réussi, en lui donnant le change, élevant de désespoir les yeux au ciel, il ne demandoit qu'à être exterminé sur le champ. Mais Jupiter changea en oiseaux appellés *vautours* ces deux jeunes garçons, Ægypius & Néophron, avec cette différence, que Néophron a le corps plus petit. Bulis fut changée en plongeon, Jupiter lui marquant pour nouriture, de ne rien manger de ce qui vient sur la terre, & de ne prendre pour pâture ordinaire, que des yeux de poissons, d'oiseaux & de serpens. Timandre fut métamorphosée en un oiseau nommé en latin *Parus.* On ne voit jamais ces oiseaux ensemble dans un même endroit. * Anton. Liberalis, *in metamorph.*

ÆGYPSUS, ville des Getes près du Danube, sur la croupe d'une montagne. Merula croit prouver par Pline (*l.* 7, *c.* 7) que ses habitans se nommoient *Gypses.* Ortelius la prend pour l'*Ægise* d'Antonin, & l'*Ægiste* de Procope (*Ædif.* 4) qui la met dans la Thrace. Quelques-uns croient que c'est la même qu'*Ægissus*, que le *liv. des not.* met dans la basse Mésie, laquelle fait une partie de la Thrace, où les Getes ont autrefois habité. * Ovide en fait mention, *l.* 1 *de Ponto.*

Stat vetus urbs, ripæ vicina binominis Istri,
Mœnibus & positu vix adeunda loci.
Caspius Ægypsos (de se si creditur ipsi)
Condidit & proprio nomine dixit opus.

* *Voyez* Nicolas Heinsius sur ce passage d'Ovide.

ÆIANES ou ÆNIANES, selon Ortelius, peuple de la Gréce dans la Phocide, vers le mont Cnemis. * Pausanias.

ÆLANA, ville de l'Arabie Petrée, au fond du golfe Arabique, à soixante milles du mont Sinaï. Ptolémée & Etienne *le Géographe* en font mention. * Bochart, *georg. sacr.* Lipenius, *de navigat. Salomon. ophiritica sect.* 2, *pag.* 115.

ÆLETANS ou LALETANS, anciens peuples d'Espagne habitans entre l'Ebre & les monts Pyrenées. * Strabon, *l.* 3.

ÆLHUYSEN (de) a fait un commentaire sur la dialectique de Ramus, qui fut imprimé à Tyl en 1664. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ÆLIA CATULA, *cherchez* CATULA.

ÆLIA PETINA, de la famille des Tuberons, femme de l'empereur *Claude*, de qui elle eut *Antoine*, & que ce prince répudia pour épouser Messaline.

ÆLIANUS MECCIUS, nom d'un médecin d'Italie, qui pendant que la peste faisoit mourir bien du monde, fut le premier qui fit prendre de la thériaque contre ce mal contagieux: ce qui fut aux uns un reméde contre ce mal, & un préservatif aux autres. Galien, dans son traité de la thériaque, loue ce médecin à cause de son habileté à traiter les malades.

ÆLIUS CELSUS, fut du nombre des nobles & des sénateurs que l'empereur Severe fit mourir, & dont Spartien fait le dénombrement dans la vie de ce prince.

ÆLIUS CORDUENUS, dont le même Spartien nous parle en *Pescennius Niger.* Il étoit un des généraux d'armée de l'empereur Commode.

ÆLIUS GALLUS médecin, dont parle Galien au *liv. 2 des antidotes*.

ÆLIUS GALLUS (L.) jurisconsulte, a écrit douze livres, *de significatione verborum ad jus pertinentium*, dont on trouve des fragmens dans *les pandectes*. Jean Bertrand, dans les *vies des jurisconsultes*, croit que c'est de cet Ælius Gallus dont veut parler Aulu-Gelle, *l. 16, c. 5*.

ÆLIUS GALLUS, chevalier Romain, fut le premier qui soumit l'Arabie Heureuse, y ayant été envoyé par l'empereur Auguste. * Pline, *l. 6, c. 28*. Le fameux géographe Strabon eut part à son amitié, & il fit avec lui le voyage du Nil, & parcourut toute l'Egypte, & une bonne partie de l'Afrique. C'est Strabon lui-même qui parle ainsi de ce chevalier dans son traité de géographie.

ÆLIUS GRACILIS, ou, selon Juste Lipse, ÆLIUS GRACCHUS, & selon Muret, A. GRACCHUS, fut envoyé dans la Gaule Belgique du temps de Neron. * Tacite, *XIII*, 53.

ÆLIUS LAMIA, premier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par l'ordre de Domitien, qui avoit débauché sa femme. Il prit pour prétexte de ce cruel arrêt des bagatelles & des paroles qui ne tiroient point à conséquence.

ÆLIUS LANIA, gouverneur de Syrie. L'empereur Tibere l'appréhendant, le retint à Rome, & lui en donna le gouvernement. Il mourut dans un âge avancé, sur la fin de l'année du consulat de Servius Galba & Lucius Sylla. Ses funérailles furent faites aux dépens des censeurs. * Tacite, *l. 6, annal. c. 27*.

ÆLIUS MANTIA, de Formiano, fils d'un affranchi, accusa en son extrême vieillesse L. Libon devant les censeurs. Pompée qui y prenoit intérêt, en étant piqué, lui reprocha & sa basse extraction, & son extrême caducité, lui disant, » qu'il étoit nouvellement revenu des » enfers pour venir à Rome former des accusations. » A quoi Mantia répondit : » Tu dis vrai, Pompée, je » viens des enfers pour accuser ce coupable ; mais tan» dis que j'y séjournois, j'y ai vu un Domitius Enobarbus » dégoutant de sang, & se plaignant d'avoir été tué par » tes ordres à la fleur de son âge, sans que ni sa noblesse, » ni sa vertu, ni l'amour qu'il avoit toujours porté à sa » patrie, l'aient pu garantir de ton attentat inhumain. J'y » ai vu Brutus, personnage d'aussi bonne maison que lui, » couvert des plaies, qu'il disoit être l'ouvrage de ta » perfidie & de ta cruauté. J'y ai vu Cn. Carbon, cet » homme illustre, qui avoit si soigneusement appuyé ton » enfance, & si fidélement gouverné le bien que tu avois » eu de la succession de ton pere : je l'ai vu, dis-je, » chargé de chaînes en son troisiéme consulat, & se » plaindre, que nonobstant sa qualité & la tienne, (car » tu n'étois encore que chevalier Romain) tu l'avois fait » mourir, contre tout droit, contre toute raison, & sans » avoir aucun égard à ses prieres. J'y ai vu en ce même » état Perpenna, qui eut autrefois l'honneur d'exercer » la préture & de jouir de tous les priviléges de Rome. » En un mot, lui, & tous les autres, te reprochoient » que n'étant presque pas encore sorti de l'enfance, tu » avois été leur bourreau, & que jamais tu ne les » avois daigné ouir dans leurs défenses. » * Val. Max. *l. 6, c. 2. ex.* 8.

ÆLIUS MARTIANUS, jurisconsulte que l'empereur Didius Julianus avoit condamné à la mort ; mais s'étant sauvé, il servit depuis dans le conseil de l'empereur Alexandre. Il a beaucoup écrit sur la jurisprudence, & a été célébre depuis l'an de J. C. 193 jusqu'à 222.

ÆLIUS MELISSUS, a tenu de nos jours, (ce sont les termes d'Aulu-Gelle) un rang considérable à Rome parmi les grammairiens. Il avoit plus d'airs de suffisance que de véritable savoir ; plus de pédantisme & de sophisterie, que de belles lettres. Il a écrit plusieurs traités, entr'autres un livre de la propriété des termes, & de la différente signification des mots, *De loquendi proprietate*, dans lequel il remarque que *matrona*, est celle qui n'a enfanté qu'une fois ; que *mater familias*, est celle qui a eu plusieurs enfans, comme on appelle *porcetra*, une jeune truie qui n'a porté qu'une fois ; & *scropha*, une truie qui a cochonné plusieurs fois. * Aulu-Gelle, *liv. 18. Noct. Attic.*

ÆLIUS PÆTUS, fils de Sextus, ou de Publius, s'acquit l'estime du peuple Romain par un endroit assez singulier. Un piver s'étant perché sur la tête de ce préteur, comme il rendoit justice dans son tribunal, les aruspices furent interrogés sur cette aventure ; & sur ce qu'ils assurerent que s'il conservoit la vie à cet oiseau, l'état de sa famille seroit très-heureux, & celui de la république très-misérable, mais que s'il le tuoit, l'un & l'autre éprouveroient un sort tout différent ; Ælius Pætus prit à l'heure même le piver avec les dents, & le déchira en morceaux en présence du sénat. Aussi depuis, conformément au présage, ce préteur perdit en la journée de Cannes, dix-sept hommes de sa maison, tous vaillans hommes ; & la république au contraire, par succession de temps, parvint au plus haut comble de sa grandeur. * Val. Max. *l. 5, c. 6, exemp.* 4.

ÆLIUS SERENIANUS, jurisconsulte, un des disciples du fameux Papinien, & du nombre de ceux qui étoient du conseil de l'empereur Alexandre *Severe*. Lampridius, dans la vie de cet empereur, dit qu'il étoit cousin de l'empereur, & un des plus savans & des plus vertueux hommes de son temps. Baronius prétend que c'est le gouverneur de la Cappadoce, duquel Firmilien évêque de Césarée, fait mention dans une de ses lettres à S. Cyprien. * Casaub. *ad Lamprid. loc. cit.*

ÆLIUS SEXTUS CATUS, ancien jurisconsulte de Rome. Il parvint aux principales charges de la république ; car il fut édile l'an 541 après la fondation de Rome, & 213 avant J. C. puis triumvir, ensuite consul & enfin censeur. Exerçant cette derniere charge avec M. Céthegus, il ordonna que les sénateurs & le peuple auroient des places séparées dans les spectacles, où ils avoient toujours été mêlés auparavant. On avoit encore du temps de Pomponius un livre de droit que ce grand homme avoit composé sous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de son nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainsi dire, la naissance du droit. * Cicero, *l. de orat.* Tite-Live, *l. 4. décad.* 4. Plin. *l. 33, c. 11.*

ÆLIUS STILO, de *Lanuvium*, eut pour disciple M. Terence Varron ; ce qui nous marque le temps auquel il a vécu. Aulu-Gelle dit qu'il étoit estimé le plus savant de tous les Romains ; Suetone en parle aussi avantageusement. Il composa quelques ouvrages, & entr'autres deux livres *de ratione vocabulorum*, & un autre *de proloquiis* ; où, par modestie, il semble moins chercher à instruire les autres, qu'à être lui-même instruit par les bons avis qu'il souhaite qu'on lui donne. * Auson. Popma, *in notis ad Varronem.*

ÆLIUS SUCCESSUS, surnommé *Pertinax*, c'est-à-dire, *opiniâtre*, pour s'être opiniâtrément attaché à un négoce de bois, fut pere d'Ælius Pertinax, créé empereur après la mort de Commode. * J. Capitolin.

ÆLIUS TUBERO, petit-fils de L. Paulus, *cherchez* TUBERON.

ÆLIUS VERUS CÉSAR, *cherchez* VERUS.

ÆLIUS XIFIDIUS, intendant des finances sous l'empereur Valérien. Flavius Vopiscus, en la vie d'Aurélien, a inseré une lettre de Xifidius au même Valérien. Le même auteur, dans la vie de l'empereur Tacite, fait mention d'un ÆLIUS CESETIANUS, préfet de Rome ; d'un ÆLIUS SCORPIANUS, consul, en la vie de Probus ; & d'un ÆLIUS VARRO, en celle de Firmus. Jules Capitolin parle d'un ÆLIUS SABINUS historien. * *In Max. Jun.*

ÆLREDE, abbé de l'ordre de Cîteaux, *cherchez* ÆELREDE.

ÆLUEONS dans Ptolémée, ou HELVECONS dans Tacite, anciens peuples de Germanie, qui occupoient une partie de ce que nous appellons la *Prusse*, vers la mer Baltique; car alors les Borusses étoient comptés entre les peuples de la Germanie. Leur ville capitale étoit celle que nous appellons aujourdhui *Elbing*, à neuf lieues de Dantzick.

ÆLURES, peuples de la Gaule Cisalpine, au voisinage des Alpes. Zonare & Suidas en font mention. Leur pays étoit plein de châteaux, dont les Goths se saisirent pour garder les passages & faire des courses.

ÆMATHION, roi d'Ethiopie, qui fut vaincu par Hercule. * Hoffman, *dict. univers.*

ÆMILIUS, second fils d'Ascanius, de qui l'on croit que sont descendus les Emiliens, famille de l'ancienne Rome, illustre & du premier ordre, qui a souvent rempli les plus grandes charges de la république, *cherchez* EMILES, ou ÆMILIENS

ÆMNESTE, tyran d'Enna, ville de Sicile, fut chassé de son pays par Denys l'*Ancien*, tyran de Syracuse. * Diod. *l.* 14.

ÆNEAS GASŒUS, *cherchez* ENÉE DE GAZE.

ÆNEAS SILVIUS, pape, *cherchez* PIE II.

ÆNÉE, évêque de Paris, *cherchez* ENÉE.

ÆNESIDEME, &c. *cherchez* ENESIDEME.

ÆNETE, ayant remporté pour la cinquiéme fois le prix des jeux olympiques, mourut de joie en recevant la couronne que l'on donnoit aux vainqueurs. On voyoit sa statue dans Amicles du temps de Pausanias, qui nous en parle dans ses *laconiques*. Poliænus (au *liv. V* de ses stratagêmes) parle d'un autre Ænete, qui commandoit dans Ephèse pour Demetrius, & qui perdit la ville par la ruse d'Andron & de Lycus.

ÆNGUS, ou ENÉE, tiroit son origine des rois d'Ultonie, province du royaume d'Irlande, où il eut vers la fin du VIII siécle le surnom d'*Hagiographus*, à cause des soins qu'il s'étoit donnés pour écrire les vies des saints. Il existe encore en manuscrit un martyrologe de sa façon, dont on fait cas, & qui est élégamment écrit en vers irlandois. On l'appelloit aussi *Ceildé* ou *Colideus*, à cause de sa grande ferveur dans le service de Dieu. Dans sa jeunesse il se fit moine au monastere de Cluain-Enach en Lagénie, & il devint célébre par sa science & sa piété sous la discipline de Melathgene, abbé de cette maison, lequel mourut en 767. On croit avec beaucoup de probabilité qu'Ængus lui succéda; mais l'amour de la solitude le porta à se retirer dans un désert près de Cluain-Enach, qui du séjour qu'il y avoit fait, retint depuis le nom de désert d'Ængus. Il y demeura plusieurs années, pratiquant les plus grandes austérités : mais aussitôt qu'il fut instruit du bruit que faisoit l'éclat de ses vertus, voulant éviter jusqu'aux moindres apparences de vaine gloire, il abandonna ces cantons-là, & déguisant son nom & son habit, il se rendit à l'abbaye de Taulaught, près de Dublin, laquelle étoit gouvernée alors par l'abbé Mælruan, qu'il pria instamment de le recevoir en qualité de frere lai. Cette grace lui ayant été accordée, il passa sept ans dans les fonctions les plus pénibles de cet état, avec une satisfaction incroyable. Un pur accident le découvrit enfin à l'abbé, qui le reçut incontinent comme un ami digne de toute sa tendresse & de sa confiance. Ce saint homme mourut le 11 mars; mais le martyrologe n'énonce pas l'année, il marque seulement que ce fut un vendredi, d'où l'on peut conjecturer que ce fut l'an 819, 824, ou 830, parceque dans ces années-là le vendredi tombe le 11 mars. Quoique cet abbé ait été décoré du nom d'évêque, on ne sait pas de quel endroit il le fut; probablement cette dignité étoit attachée à l'abbaye qu'il gouverna, suivant l'usage des premiers temps, après la conversion de l'Irlande, où les noms d'évêques & d'abbés étoient presque synonymes, parceque ces sortes d'abbés recevoient effectivement la consécration épiscopale. Les écrits de cet auteur roulent presque tous sur les actions des saints de son pays. Le martyrologe déja nommé, & qu'il a intitulé *Festologe*, ne renferme que les saints du premier ordre, où, comme il les appelle, *les princes des saints*, dont il a assigné un pour chaque jour du mois : mais il a ajouté ensuite, lui, ou quelque scholiaste, des notes ou commentaires à ce *festologe*, dans lesquels il s'étend davantage sur les vertus & le mérite particulier de ces saints. Pour remédier aux omissions qu'il avoit faites dans ce *festologe*, il entreprit un autre ouvrage en prose beaucoup plus étendu, dans lequel il fut aidé par l'abbé Mælruan. C'est aussi pour cela qu'il porte le titre de *martyrologe* d'Ængus & de Mælruan. Il y comprit nombre de saints de toutes les nations & de tous les siécles jusqu'à son temps. Mais le nom ordinaire de cet ouvrage est, Martyrologe de *Taulaught*, à cause qu'il fut composé dans ce lieu par ces deux saints religieux. Ængus écrivit aussi, *De sanctis Hiberniæ*, *lib.* 5. Le premier livre fait mention en trois chapitres des saints de différens ordres ou classes. Le premier chapitre comprend environ 345 évêques; le second 299 prêtres ou abbés; & le troisiéme 78 diacres, qui tous ont été éminens par leur sainteté. Le second livre est intitulé, *livre des homonomies*, & comprend tous les saints qui ont porté le même nom ou surnom. Il est divisé en deux parties, la premiere renferme en 50 chapitres tous les hommes saints, & la deuxiéme, qui n'est que de 12 chapitres, traite des saintes de même nom. Le troisiéme livre est intitulé, *livre des enfans ou des fils*, & est partagé en trois classes. La premiere comprend plusieurs saints fils descendus du même pere commun. La seconde contient les fils uniques d'un pere, chacun desquels est appellé le fils de tel pere, sans aucune mention de son nom propre. La troisiéme classe renferme plusieurs filles célébres par leur sainteté, descendues d'un même pere. La quatriéme classe est composée de la généalogie maternelle d'environ 210 saints d'Irlande. La cinquiéme classe enfin est en forme de litanies; on y invoque dans une longue suite de prieres quotidiennes, quelques compagnies de saints qui ont été ou camarades d'école sous le même maître, ou qui se sont réunis en société sous le même chef, pour étendre la foi parmi les infidéles, ou qui ont été enterrés dans le même monastere, ou qui ont vécu en communion dans la même église, ou qui enfin ont été liés ensemble par d'autres engagemens semblables. Cet auteur écrivit encore l'histoire du vieux testament en vers fort élégans, qu'il distribua en plusieurs parties en forme de prieres, & quelqu'un lui attribue aussi le pseautier nommé *Na-rann*, qui est un recueil en prose & en vers latins & irlandois concernant les affaires d'Irlande. * Mémoires communiqués.

ÆNIANES, peuples de Gréce, qui ayant été chassés de leur pays, & s'étant arrêtés dans celui des Molosses vers le fleuve Abus, furent appellés *Paraves*. *Cherchez* ÆIANES. * Plutarque, *in quæst. Græc.* Strabon & Heliodore les mettent dans la Thessalie; & le premier parle d'autres peuples de ce nom dans la Médie. Etienne *le géographe*, qui cite le même Strabon, *l.* 14, les appelle *Parsiens*. * Hoffman. *dict. univ.*

ÆNIUS, nom de deux rivieres, l'une au pays des Perrhébiens, vers le mont Pindus en Thessalie, selon le géographe Etienne; l'autre dans la Troade, selon Strabon, *l.* 13.

ÆNOS, ville libre de la Thrace, que Sophien appelle *Enos*; & Apollodore, dans Etienne *le géographe*, *Poltymbria*. Mela dit qu'elle fut bâtie par Enée; mais elle est plus ancienne, puisqu'elle envoya du secours à Troye. Callimaque & Euphorion disent qu'elle prit son nom d'un des compagnons d'Ulysse, qui y eut sa sépulture, comme le rapporte Servius. On y voyoit aussi le tombeau de Polydore tué par Polymestor, qui étoit de la Chersonèse Taurique. Cette ville subsista jusqu'aux der-

niers temps de la Gréce, comme nous l'apprenons de Ptolémée. *Voyez* Saumaise sur Solin. Aujourd'hui les Grecs l'appellent *Eno*, & les Turcs *Ygnos*. Elle donne son nom au golfe d'Eno, qui est la partie occidentale de celui de Megarise. * Hoffman, *dictionnaire universel.* Baudrand.

ÆNOTHERE, géant né dans un village de Souabe, qui servoit dans les troupes de Charlemagne en qualité de cavalier. On raconte, qu'il passoit les rivieres à pied, conduisant son cheval par la bride; qu'il moissonnoit comme du foin les Venedes & les Avares ses ennemis; & qu'après les avoir tués, il les enfiloit à sa lance, comme des alouettes, & les portoit ainsi sur son dos. * Aventin, *liv.* 4, *annal. Bojorum.*

ÆOLE, dieu des vents, *cherchez* EOLE.

ÆONS, *cherchez* EONES.

ÆORE, en grec Αἰώρα, fête que les Grecs célébroient en l'honneur d'Erigone, fille d'Egyste, & de Clytemnestre, comme nous l'apprenons entr'autres, de l'auteur du grand dictionnaire étymologique. Quelques-uns veulent que cette fête ait été célébrée en l'honneur d'une autre Erigone, fille d'Icare, qui pour sa piété envers son pere, fut enlevée dans le ciel, & changée en la constellation qu'on appelle *la Vierge.* * Hygin. *fabl.* 116. Hesychius, *au mot* Αἰώρα. Vossius, *de orig. & progres. idololatr. l.*1, *c.*13. Meursius, *Græcæ feriatæ, l.* 1.

ÆPIE, Αἴπεια en grec, ville de l'isle de Chypre que le roi Philocyprus fit appeller *Soles* en l'honneur de Solon, comme on le peut voir chez Plutarque dans la vie de ce Sage. Pline l'appelle *Soloe* & *Solus.* Elle étoit située au nord de l'isle de Chypre, au lieu où est à présent une ville dite *Alexandrette.* * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

ÆPIUS, athlete, dont Plutarque blâme la vanité, & découvre la foiblesse, au traité *de la louange de soi-même.*

ÆPY, ville forte, qui appartenoit à Nestor, & dont Homere fait mention au 2 *livre* de l'Iliade. Elle n'étoit pas éloignée de Thryus, ville de l'Elide dans le Péloponnèse. Stace en parle au *liv. IV* de la Thébaïde,

Quos Thryon, & summis ingestum montibus Æpy.

Strabon en parle aussi au *liv.* 9. Etienne *le géographe* la met dans la Messénie, & cite sur cela un vieux poëte.

ÆQUIMELIE, *Æquimelium*, grande place de Rome, devant le temple de la déesse Tellus, à l'un des bouts de la rue *Execrable.* Cette place a été ainsi nommée de Septimus Melius chevalier Romain, qui y avoit sa maison, laquelle fut démolie & rasée par sentence du dictateur L. Quintius Cincinnatus; parceque ce chevalier avoit voulu s'emparer du gouvernement souverain par des largesses faites au peuple. Lucius Minutius commissaire général des vivres, ayant découvert les secrettes menées de Mélius, en donna avis au sénat, qui jugea l'affaire d'une telle conséquence, que l'on créa sur le champ un dictateur: ce fut Cincinnatus. Le lendemain on cita Melius pour répondre à l'accusation; mais il refusa de comparoître, & voulant s'enfuir, il fut poursuivi & tué par Servilius. Le dictateur ordonna que sa maison seroit rasée, & que la place demeureroit sans aucun bâtiment: pour conserver la mémoire de la perfidie de Melius & de sa punition, on appella depuis cette place Æquimelium, *quasi ab æquata domo Melii.* Ciceron rapporte ainsi cette histoire dans l'oraison, *pro domo sua*; Sep. Melii, *regnum appetentis, domus est complanata: & quid aliud? æquum accidisse Melio populus Romanus judicavit, nomine ipso Æquimelii; stultitia pœnâ comprobata est.* Tite-Live rapporte cette histoire amplement, *l.*4 *de sa premiere déc.*

ÆRES. Ptolémée nomme ainsi certains peuples de la Caramanie. Etienne *le géographe* parle de trois villes de ce nom, l'une en Macédoine, la seconde en Ionie, & la troisiéme près de l'Hellespont.

ÆRIAS, roi de Chypre, qui fonda le temple de Paphos. * Tacite, *hist. l.* 6, *c.* 2.

ÆRODIUS, savant jurisconsulte du XVI siécle, *cherchez* AIRAULT.

ÆROPE, *cherchez* EROPE.

ÆRSENS (François) seigneur de Sommersdick & de Speyck, ministre d'état dans les Provinces-Unies. Il étoit fils de Corneille Ærsens, secrétaire d'état, & avoit été elevé en partie par les soins du célébre Duplessis Mornai. Dès qu'il fut en âge d'être employé, Jean Oldenbarnevelt, qui pouvoit tout alors dans les Provinces-Unies, l'envoya en France avec le caractere d'agent. Il y eut occasion de se lier avec les principaux ministres de Henri IV, les Villeroi, les Silleri, les Roni, les Jeannin, &c. & il en fut généralement estimé. Il eut peu après le titre d'ambassadeur, & fut le premier de ce caractere qui parut à la cour de France, de la part des Provinces-Unies. Il fut encore employé à plusieurs affaires importantes dans les cours d'Allemagne & d'Italie. Il a été ambassadeur extraordinaire en France & en Angleterre, & a donné partout de grandes preuves de sa capacité: il est mort dans un âge fort avancé, & a laissé un fils, qui a été connu sous le nom de *M. de Sommersdick.* Ce fils a été commandant de Nimégue, & colonel d'un régiment de cavalerie. Il laissa deux fils, dont l'aîné *(François)* seigneur de la Plaat, se noya en passant d'Angleterre en Hollande, après avoir voyagé par toute l'Europe pendant huit ans. Le second étoit Corneille de Sommersdick, colonel dans les troupes hollandoises, & commandant de Surinam, où il fut assassiné l'an 1688, par la garnison qui s'étoit révoltée. Il a laissé plusieurs enfans. * Wiquefort, *ambass.* Bayle, *dict. critique.*

ÆSAQUE, *cherchez* ESAQUE.

ÆSCHARDUS (Jean) a écrit un traité des temples, imprimé *in*-8° en 1617. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ÆSCHATIUS (Isaac) publia en 1667 des notes sur le livre de Grotius *de jure belli & pacis.*

ÆSCHELIUS (Jérémie) jurisconsulte, a publié un livre intitulé *Pansophia*, imprimé en 1666. * Konig. *bib. vet. & nov.*

ÆSCHRYON, *cherchez* ESCHRYON.

ÆSCULANUS, *cherchez* ESCULANUS.

ÆSION, noble Athénien, qui estimoit si fort Démosthène, qu'il publioit hautement que cet orateur faisoit plus d'honneur à Athènes sa patrie, qu'elle ne lui en pouvoit faire à lui-même. * Plutarque, *dans la vie de cet orateur.*

ÆSON, *cherchez* ESON.

ÆSTYES, ou ÆSSYES, peuples qui demeuroient entre le Weixel & le golfe de Finlande, où sont aujourd'hui la Prusse, & la Livonie. Selon Tacite, leurs mœurs & leur habillement étoient les mêmes que chez les Suédois, & leur langue approchoit beaucoup de celle des Bretons. Ils parcouroient les mers, & étoient les seuls qui recueillissent l'ambre jaune. Emmeric, roi des Goths, les subjuga par sa prudence, au rapport de Jornandés. Ils furent entiérement exterminés dans la suite par les Sarmates. * Tacit. *in German.* Jorn. *de reb. Get. c.* 25. Cluvier, *Germ. antiq.*

ÆSUVIEN (le Pré) nommé autrement *Prata Junia*, étoit dans le territoire de Rome près de Veies dans l'ancienne Etrurie. Plutarque en fait mention *en la vie de Publicola.*

ÆSYETE, nom d'un homme dont le tombeau étoit élevé près des murs de Troye, & d'où Polités, fils de *Priam* & d'*Hecube*, découvroit tout ce que les Grecs faisoient dans leurs vaisseaux. * Homere, *in Catal*

☞ ÆSYMÉ, ancienne ville de la Thrace ou de la Macédoine. Elle étoit sans doute sur les frontieres communes à ces deux provinces; car Etienne *le géographe* l'attribue à l'une & à l'autre. Hesychius l'appelle,

Ville troyenne, & Berkelius soupçonne avec beaucoup de vraisemblance, qu'il faut mettre Θρακικὴ au lieu de Τρωικὴ, c'est-à-dire, *Tracienne*, pour *Troyenne*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ÆSYMNE, *cherchez* ESYMNE.

ÆSYMNETES; c'est ainsi qu'on appelloit anciennement ceux dont l'autorité égaloit celle des rois, & d'où l'on croit que la dignité de dictateur a tiré son origine. * Alexand. *ab Alexand. l.* 4. *c.* 13. Hesychius. C'est aussi un des surnoms de Bacchus, dont Pausanias aux Attiques rapporte au long les raisons,

ÆTERNUS FRONTO, commandoit les deux légions, qui furent envoyées d'Italie pour le siége de Jerusalem sous Tite, & fit des merveilles à ce siége. * Joséphe, *guerre des Juifs.*

ÆTHER, pris par les païens pour Jupiter, est la plus subtile partie de l'air, qui, si l'on en croit les païens, s'enflamme aisément, & où se forment le tonnerre & les foudres des matieres subtiles qui s'y enflamment. De là vient que les poëtes disent que Jupiter fait gronder le tonnerre, & lance les foudres sur la terre. Ce mot vient d'Αἴθω, *bruler*. C'est peut-être pour cela qu'on nommoit aussi Jupiter Ζεὺς, parceque ce mot, selon quelques-uns, vient de Ζέω, *bouillir*. * *Antiquités romaines.*

ÆTHERIUS, célébre architecte, qui vivoit au commencement du VI siécle, sous le regne d'Anastase I, empereur d'Orient. Il occupoit une des premieres places dans le conseil de ce prince, qui lui donna ordre de bâtir dans le grand palais de Constantinople un édifice nommé *Chalcis*. Il y a apparence que ce fut lui qui éleva aussi cette forte muraille qu'on fit de son temps pour empêcher les courses des Bulgares & des Scythes, & qui s'étendoit depuis la mer jusqu'à Selymbrie. * Cedrenus, *hist. compend.* Pomponius Lætus. M. Felibien, *vies des architectes.*

ÆTHES, général des armées de Dromichete, roi de Thrace, se vint rendre à Lysimachus, qui le reçut de bonne foi, sur la parole qu'il lui donnoit de ne plus vouloir servir son prince, de qui il se plaignoit d'avoir été maltraité. Les Macédoniens s'endormant sur les faux avis qu'il leur donnoit, Dromichete les surprit au dépourvu, & en tua un grand nombre. * Polyænus, *l.* 7.

ÆTHON, nom d'un des quatre chevaux du Soleil. Le premier s'appelle PYROEIS, c'est-à-dire, *rouge*, parceque le soleil montant sur notre horizon, environné des vapeurs de la terre, paroît rouge. Le second se nomme Eous, qui veut dire *luisant*, parceque le soleil s'étant élevé, & ayant dissipé ses vapeurs, paroît clair & brillant. ÆTHON est le troisiéme qui signifie *ardent*, ce qui arrive au soleil en son midi & au milieu de sa course, lorsqu'il fait sentir ses ardeurs & son feu. Le quatriéme est appellé PHLEGON, c'est-à-dire, de *couleur roussâtre*, comme est le soleil lorsqu'il se couche. C'est ce qu'Ovide exprime dans ces vers :

Interea volucres Pyroeis, Eous, & Æthon,
Solis equi, quartusque Phlegon, hinnitibus auras
Flammiferis implent . . . . . .

* Ovid, *metam. lib.* 2, *fabul.* 1. *Antiquités greques & romaines.*

ÆTION, pere d'Andromaque, femme d'Hector, qui fut tué à Thèbes par les Grecs, avec sept fils qu'il avoit. Lucien nous apprend qu'il fut particuliérement honoré aux jeux olympiques.

ÆTIUS, auteur célébre de la fin du V siécle, & du commencement du VI, a beaucoup écrit sur la chirurgie. Il étoit originaire d'Amide dans la Mésopotamie, & fit ses études à Alexandrie. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit chrétien, ce qui peut être la raison qui l'a fait confondre plusieurs fois avec Arien Aëtius d'Antioche, qui vivoit sous le regne de Julien. L'Ætius, dont nous parlons, est appellé dans quelques manuscrits, *Comes obsequii*, c'est-à-dire, chef de ceux qui étoient de la suite de l'empereur, & peut-être de ses fourriers. Nous trouvons dans ses ouvrages plusieurs circonstances particulieres de la pharmacie des Egyptiens; & il paroît être le premier auteur Grec parmi les chrétiens qui nous ait donné quelques échantillons de ces remédes prétendus composés de paroles & de charmes, qui avoient si fort la vogue parmi les anciens Egyptiens. Il a recueilli une grande quantité de remédes, & en particulier de ceux qui avoient été en plus grande réputation; & il en tourne plusieurs en ridicule. Il est le premier, après Léonide, qui ait parlé des *Dracunculi*, sorte de vers qui s'engendrent le plus ordinairement aux jambes, & quelquefois dans les parties musculeuses des bras & des côtés. Ætius n'a composé ses ouvrages que vers la fin du V, ou même au commencement du VI siécle; car non-seulement il cite S. Cyrille d'Alexandrie, qui mourut l'an 444, mais encore Pierre, premier médecin de Théodoric. * Freind, *hist. de la médecine*, *part.* 1, *p.* 240, *&c.*

ÆTNA, montagne de Sicile, *cherchez* ETNA.

ÆTOLIE, province de Grece, *cherchez* ETOLIE.

ÆTUS, *cherchez* ETUS.

ÆVITERNE, *cherchez* EVITERNE.

ÆVOLUS (César) Napolitain, a écrit un livre *des causes de la sympathie & antipathie des effets naturels*, publié en 1580; & un autre ouvrage intitulé *Sephireth*, ou *des attributs divins*, imprimé à Venise.* Konig. *bibl. vetus & nova.*

ÆX, isle environnée d'écueils, dans la mer Egée, entre Tenedos & Chio. On lui a donné ce nom à cause de sa figure, qui ressemble à une chevre. Pline dit que la mer Egée a tiré son nom de cette isle, (*liv.* 4, *c.* 11.) Il y a eu en Italie une ville de ce nom au pays des Marses. Plutarque parle d'un jeune homme ainsi appellé, dans le livre des *questions grecques*, (*quest.* 12.) Et la fable fait mention d'une Nymphe appellée Æx, nourice de Jupiter, qui la plaça entre les astres.

ÆXONIENS, *cherchez* EXONIENS.

AECE, *cherchez* AETIUS.

AELLO. C'est le nom d'une des harpies; ce nom est grec, & signifie *celle qui prend ce qui appartient à autrui*. C'est aussi le nom d'un des chiens d'Actéon dans Ovide, qui peut venir d'un mot grec, qui signifie *la tempête*, pour marquer sa vîtesse à courir, *cherchez* ELLO & HARPYES.

AEN, ville de la tribu de Simeon, sur les confins de celle de Juda, selon Sanson dans sa carte de la terre-sainte. Josué au *chap. XV* de son livre, la donna à la tribu de Juda, & cette tribu la céda ensuite à celle de Simeon. * *I. Paralip. IV*, 32.

AÉRIUS, hérésiarque du IV siécle, avoit d'abord été engagé dans le parti des Ariens, & fut compagnon d'Eustathe dans la vie monastique: il brigua l'évêché de Sébaste en Arménie, qu'Eustathe emporta sur lui vers l'an 355. Eustathe, pour l'appaiser, le fit prêtre, & lui donna l'intendance de son hôpital; mais Aérius ne pouvant souffrir Eustathe, se retira, & se fit chef d'une secte particuliere. S. Epiphane, qui vivoit de son temps, rapporte avec S. Augustin, qu'outre les erreurs d'Arius qu'il suivoit, il soutenoit encore qu'il n'y avoit point de différence entre les évêques & les simples prêtres : qu'il ne falloit point prier pour les morts: que les jeûnes établis par l'église, & sur-tout du mercredi, du vendredi & du carême, étoient superstitieux : qu'il falloit plutôt jeûner le dimanche, & qu'on ne devoit plus célébrer la pâque. Il appelloit *Antiquaires*, les fidéles qui suivoient les cérémonies établies par l'église, & qui s'attachoient à suivre les traditions ecclésiastiques. Ces erreurs furent également méprisées & combattues par les ariens, & par les orthodoxes. Aerius eut quelques disciples, qu'on nomma Aériens. * S. Epiphane, *hæres.* 751. Sanct. August. *de hæres. c.* 53. Onuphre, *in chron. anno Ch.* 349. Sander.

der. *hæref. 69. V. Ær.* Tillemont, *t. 9, hift. eccl.*

AETHLIUS, de Samos, fut auteur d'un ouvrage où il décrivoit sa patrie. Athenée *(liv. XIV)* en cite deux fois le cinquiéme livre sous deux titres différens. Il l'appelle d'abord Ὅρος Σάμιοι, *fines Samii*, ce qui donne l'idée d'une description exacte de cette isle; puis il le fait reparoître sous le titre d'Ὡραῖα Σαμια, *les beautés* ou *les délices de Samos.* Il doute au premier endroit, si l'ouvrage qu'il avoit entre les mains étoit d'Aëthlius, question qu'on ne peut décider, l'ouvrage tel qu'il fût n'étant pas venu jusqu'à nous.

AETIENS, hérétiques, disciples d'Aëtius surnommé l'*Impie*. Ils formoient le parti de ceux qu'on nomma *purs Ariens*, & leur impiété fut embrassée par Eunome, le plus fameux disciple d'Aëtius; & autorisée par Eudoxe, par Acace *de Césarée*, par George d'*Alexandrie*, & par la plupart des Ariens d'occident. Outre le nom de purs Ariens, on leur donna assez indifféremment celui *d'Eunoméens*, à cause d'*Eunome*, ou d'*Anoméens*, parcequ'ils tenoient le fils de Dieu ἀνόμοιον, *dissemblable à son pere* en essence & en tout le reste; ou d'*Heterousiens*, parcequ'ils le croyoient d'une autre substance que son pere, ἑτερούσιον. On les appella encore depuis *Exoucontiens*, parcequ'ils soutenoient que le fils de Dieu n'étoit fait d'aucune substance, ou étoit créé de rien ἐξ οὐκ ὄντος; & *Troglytes* ou *Troglodytes*, parcequ'ils tenoient, dit Théodoret, leurs assemblées dans les maisons secrettes & à l'écart, du grec τρώγλη, *caverne.* Mais comme cette secte ne posséda jamais la faveur ni la protection de la cour, elle s'éteignit peu à peu, & sans faire beaucoup de bruit. *Cherchez* AETIUS, EUNOME & ARIANISME.

AETION, fameux peintre de l'antiquité, qui nous a laissé un tableau des amours de Roxane & d'Alexandre, qu'il exposa publiquement aux jeux olympiques. Ce tableau mit Aëtion en une si grande réputation, que celui qui présidoit aux jeux lui donna sa fille en mariage.

AETIUS, hérétique connu sous le nom d'*impie*, fut dans le VI siécle un des plus zélés défenseurs de l'arianisme. Il étoit natif de la Cœlé-Syrie, & Socrate semble dire qu'il étoit d'Antioche même. Son pere, qui étoit soldat de la garde du gouverneur, ayant été condamné à perdre la vie, tout son bien fut confisqué, de sorte que cet accident ayant réduit son fils à la derniere pauvreté, il servit d'abord la femme d'un vigneron; & ensuite il apprit le métier de forgeron. Philostorge son admirateur, dit qu'il apprit celui d'orfévre. S. Gregoire de *Nysse* remarque qu'ayant rendu un collier de cuivre à une femme, qui lui en avoit donné un d'or à raccommoder, il fut convaincu & puni en justice de cette friponerie. Il se mit ensuite avec un charlatan nommé *Sopole*, qui couroit le pays: & ayant appris quelques secrets de médecine, il voulut passer pour médecin; desorte qu'il se trouvoit même dans les assemblées de ceux de cette profession, où il n'étoit pas des derniers à disputer, & à parler bien haut. La doctrine d'Arius faisoit alors du bruit dans le monde; Aëtius la gouta, & devint un de ses sectateurs. Paulin qui de l'évêché de Tyr, ville de Phénicie, étoit passé à celui d'Antioche, fut le premier qui lui en donna des leçons, vers l'an de J. C. 330. Mais après la mort de Paulin, ayant été chassé d'Antioche par Eulalius, il se retira à Anazarbe en Cilicie, où un maître de grammaire le prit chez lui en qualité de valet, & lui apprit d'abord son art; mais il le congédia bientôt après. Athanaze évêque arien d'Anazarbe, le reçut chez lui. Ce fut là qu'il eut quelque liaison avec deux disciples du S. martyr Lucien. De-là il passa à Tarse dans l'Asie mineure, où il demeura chez un prêtre arien nommé Antoine, depuis évêque de Tarse; il revint à Antioche, où Léonce alors prêtre & depuis evêque de cette église, lui expliqua les prophétes. Il fut encore chassé d'Antioche, & retourna en Cilicie, où il eut une dispute avec les hérétiques appellés *Borborites*, branche des Gnostiques. Enfin il vint à Alexandrie, où ayant joint à son impiété la subtilité de la dialectique, dont un sophiste de la secte d'Aristote lui avoit donné des leçons, il débita ses erreurs contre le verbe divin, & contre le saint Esprit. Il trouva le moyen peu après de s'insinuer dans les bonnes graces de Gallus César, & dans celles de Léonce évêque d'Antioche, qui l'ordonna diacre de son église, & qui fut obligé de le déposer presque aussitôt. Il demeura encore à Antioche, & s'en alla une seconde fois à Alexandrie, où George de Cappadoce, qui s'étoit emparé du siége de cette ville, le rétablit, & lui laissa faire ses fonctions de diacre. Il y demeura jusqu'à ce qu'Eudoxe fut établi, l'an 358, sur le siége d'Antioche. Alors il revint dans cette ville; mais Eudoxe ne put venir à bout de le rétablir, & il fut condamné la même année dans un concile tenu à Ancyre par les demi-ariens. Peu de temps après, il fut accusé d'avoir été complice des desseins de Gallus César, & il fut relégué par l'ordre de l'empereur en Phrygie. Cependant il vint à Séleucie, où il disputa dans le concile contre les évêques semi-ariens; & l'année suivante, les Acaciens le condamnerent malgré eux dans le concile de Constantinople. Ensuite il fut banni à Mopsueste en Cilicie, puis à l'Amblade, qui est un lieu sur les confins de la Pisidie, de la Phrygie, & de la Carie, au pied du mont Taurus. Julien l'*apostat* le rappella, lui écrivit, & lui envoya même une commodité publique, pour le faire venir à la cour. Aëtius fut alors ordonné évêque par Eudoxe, qui avoit passé d'Antioche sur le siége de Constantinople. Cependant sous l'empire de Jovien, se voyant abandonné par le même Eudoxe, il forma une secte particuliere, & ordonna même des évêques pour son parti. Enfin il fut encore condamné sous l'empire de Valens; & après s'être retiré à Lesbos, il revint à Constantinople, où il mourut l'an de J. C. 367. Son talent étoit de disputer effrontément, sans ordre & sans honnêteté. Cependant il avoit l'impudence de dire de lui & de ses disciples, qu'ils connoissoient Dieu très-clairement, & mieux qu'ils ne se connoissoient eux-mêmes, parceque Dieu leur avoit révélé tout ce qu'il avoit caché aux autres, depuis les apôtres jusqu'à leur temps. S. Epiphane témoigne avoir appris de plusieurs personnes, qu'Aëtius considéroit les actions infâmes comme les nécessités naturelles les plus innocentes, & qu'il enseignoit à ses disciples, que Dieu ne demandoit de nous autre chose que la foi: de sorte qu'il ne leur parloit jamais ni de jeûner, ni d'observer les commandemens, ni de mener une vie sainte & exemplaire. Théodoret nous apprend qu'Aëtius, qui étoit très-peu versé dans l'écriture & dans la théologie, avoit fait un traité intitulé *théologie* ou *art de sophistiquer.* Cet ouvrage contenoit environ trois cens propositions, qu'Aëtius croyoit contenir des difficultés indissolubles contre le mystere de la trinité. S. Epiphane, dans l'hérésie 76, nous a conservé quarante-sept propositions de cette nature. Celles qui suivent feront juger des autres: *Est-il possible à Dieu de faire qu'une personne engendrée ne soit pas engendrée?.... Si Dieu n'est pas engendré selon son essence, comment peut-on dire que ce qui est engendré, soit de son essence?..... Une même essence peut-elle être engendrée, & non engendrée.* * S. Athanas. *de synod.* S. Gregorius *Nyssen. l. 1, cont. Eunom.* S. Epiphanus, *hær.* 76. Philostorg. *l. 3, 4, & seq.* Socrate, *l. 2 & 3.* Sozomene, *l. 3, 4 & 5.* Théodoret, *l. 2 & 3.* Baronius, *A. C. 356, & seq.* Hermant, *vies de S. Athan. & de S. Basile.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IV siécle.* Tillemont, *mém. pour l'hist. ecclés. t. 6.*

AËTIUS ou AECE, comte de l'empire, patrice des Gaules, & un des plus grands capitaines de son temps, étoit fils du comte *Gaudence.* Dès l'an 408 il étoit en ôtage à la cour d'Alaric, roi des Goths, où il passa trois années. En 424 il entra en Italie à la tête d'une armée de Huns, qu'il conduisoit au secours de Jean,

le premier des fecrétaires de l'empire, qui s'étoit mis fur le trône après la mort d'Honorius. Jean fut défait en 425, par Afpar général de l'armée de Théodofe, & Valentinien III, qui demeura maître de l'empire d'Occident, fous la tutelle de fa mere Placidie, retint Aëtius à fon fervice. Ce fut le feul général qu'il oppofa avec fuccès au grand déluge de Barbares qui pilloient l'empire d'Occident, & qui faifoient leurs efforts pour le démembrer. Deux ans après, Aëtius qui venoit d'être envoyé dans les Gaules en qualité de général, défit Théodoric roi des Vifigoths, & fit lever le fiége d'Arles. Sur l'avis qu'il reçut que le comte Boniface, qui commandoit en Afrique, avoit ordre de faire la guerre aux Vandales en Efpagne, pouffé de jaloufie, il repaffa en Italie, trouva moyen de rendre ce général fufpect à l'impératrice, & l'engagea par fes artifices dans une révolte, qui fit paffer dans les mains d'Aëtius la charge de maître de la milice. L'année fuivante ce dernier défit deux fois les Francs dans les Gaules, & obligea Clodion leur roi de repaffer le Rhin; mais la trahifon qu'il avoit faite au comte Boniface, ayant été découverte en 431, il fut difgracié, & prit le parti de difputer à la tête de fes troupes la dignité de maître de la milice, qui venoit d'être rendue au comte Boniface. Ce dernier demeura vainqueur, après avoir reçu une bleffure dont il mourut l'année d'après. Aëtius, qui avoit été chercher une armée de Huns pour foutenir fes droits, défit le comte Sébaftien, gendre de Boniface, & fe rendit fi redoutable, que Placidie fut obligée de le rappeller, & de l'envoyer dans les Gaules, revêtu de la dignité de patrice, pour y faire tête aux Barbares. Il remporta deux victoires en 436, fur Gondicaire, roi des Bourguignons; & dans la fuite il lui accorda la paix, afin de pouvoir réfifter plus facilement aux Vifigoths & aux Francs. Ce fut la même raifon qui l'obligea à faire venir dans les Gaules une multitude de Huns, qu'il partagea en trois armées; mais après de légers combats, il fut obligé de traiter avec ces différentes nations, pour affurer le repos de l'empire. Ces fuccès acquirent à Aëtius le titre glorieux de *défenfeur de l'empire*. Il le mérita fur-tout en s'oppofant à Attila roi des Huns. Ce roi barbare, qui fe faifoit nommer *le fléau de Dieu*, entra dans l'empire l'an 450, avec près de fept cens mille hommes, & porta la défolation dans toutes les Gaules. Aëtius, qui étoit adroit & politique, réunit les François, les Bourguignons & les Vifigoths, contre cet ennemi commun. Les Romains & les Vifigoths attaquerent les Huns devant la ville d'Orléans, que le courage de fes habitans, & la vertu de S. Agnan leur évêque, avoient défendue jufqu'à l'arrivée de ce fecours: c'étoit l'an 451. Attila fut obligé de lever le fiége & de fe retirer, felon Gregoire de Tours, *in campum Moriacum*; felon Ifidore, Jornandés & Idace, *in campos Catalaunicos*; où après cette grande victoire, Aëtius joint aux Francs & aux Goths lui donna bataille, & le défit entierement. Theodoric roi des Goths fut tué dans le combat. Quand la bataille fut finie, Aëtius perfuada à Thorifmond, fils de ce roi, de fe retirer dans fon royaume, de crainte que fes freres ne s'en emparaffent. Il fe fervit d'un femblable prétexte, pour obliger le roi des Francs à fe retirer; & demeura ainfi feul maître du champ de bataille & de la plus grande partie du butin. Cette bataille fut donnée l'an 451. On ne convient pas de l'endroit. La plus commune opinion, & qui paroît la plus véritable, eft que ce fut dans les campagnes de Châlons; d'autres prétendent que c'eft en Sologne proche d'Orléans; d'autres en Catalogne; quelques-uns en Auvergne proche de Moriac; M. de Valois près de Meri, ville fur la Seine, proche de Troyes en Champagne. Après cette grande victoire, Aëtius, loin de ruiner Attila, prit le parti de le laiffer échaper avec ce qui lui reftoit de troupes, de peur qu'en abattant entierement fa puiffance, il n'accrût celle des autres nations qui avoient contribué à la défaite de ce formidable ennemi. Il revint enfuite à Rome, où il fut reçu avec des acclamations qui irriterent l'empereur Valentinien, prince naturellement jaloux, défiant, & déja prévenu contre Aëtius, au fujet de l'évafion des Huns; de forte qu'il tua ce grand homme de fa propre main l'an 454. La nouvelle de cette mort furprit toute la terre; & on s'étonna de voir l'ingratitude de ce prince pour un homme, qui l'avoit fait regner dans la douceur & dans le repos, pendant qu'il s'expofoit à toutes les fatigues & à tous les périls de la guerre contre les barbares. Aëtius fut bientôt vengé: & par fa mort l'empire tomba dans une fi grande décadence, que depuis il ne put jamais fe relever. * Caffidiore. Profper. *in chron.* Idace. Victor. Procope. Gregoire de *Tours*. Jornandés. Paul Diacre. Aimoin.

AETIUS, chef des eunuques du palais de l'impératrice Irene, partageoit la confiance de cette princeffe avec Stauratius, feul miniftre qui contrebalançât fon autorité. Ces deux rivaux voyant que la maifon impériale étant détruite, l'empire feroit à celui qui pouroit s'en rendre maître, formerent chacun de leur côté un fi puiffant parti pour s'entreruiner, qu'Irene, qui avoit été malade à l'extrémité, étant revenue en convalefcence, fe trouva efclave de tous les deux. Elle diffimula fon reffentiment, mais elle envoya à l'empereur Charlemagne des ambaffadeurs, pour lui demander la paix, & pour lui propofer de l'époufer. Stauratius étoit mort, & Aëtius étoit devenu fi infolent, qu'il cabaloit ouvertement, pour faire monter fur le trône un de fes freres nommé Léon. Ce fut dans ce temps que Charlemagne, après avoir entendu les propofitions que lui firent les ambaffadeurs d'Irene, lui envoya à Conftantinople Jeffé évêque d'Amiens & le comte Hélingaud, pour confirmer la paix & pour traiter de ce mariage. Il fe feroit très affurément conclu, fi Aëtius, qui avoit alors la fuprême autorité, ne s'y fût oppofé, afin de faire réuffir le deffein qu'il avoit formé en faveur de fon frere. Mais Aëtius s'étoit rendu tellement infupportable aux officiers de l'empire & aux patrices, qu'ils s'unirent tous pour le perdre. Ils en vinrent à bout, en proclamant empereur en 802 Nicephore, qui étoit grand chancelier de l'empire. * Eginard. *in annal. vit. Carol. magn.* Théophane. Cédréne.

AÉTIUS, archidiacre de l'églife de Paris, eccléfiaftique de grande piété, a fleuri dans le VI fiécle. Prétextat, évêque de Rouen, étoit parrain de Merouée fils du roi Chilperic; on l'accufoit non-feulement d'avoir marié Merouée avec Brunehaud, mais même d'avoir confpiré contre le roi. Il fut cité dans un concile tenu à Paris en 577. Aëtius s'y trouva, & adreffa des paroles très-touchantes aux prélats, par lefquelles il les conjuroit de défendre un de leurs confreres innocent. Il fut prefque le feul qui parla avec courage. Gregoire de *Tours* témoigne néanmoins l'avoir fecondé. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5, *c.* 19.

A F

AFCASBI ou AFKAHASBI, furnom d'*Ahmed Ben Omad*, auteur d'une explication ou correction du livre des animaux compofé par Demiri. Ce commentaire eft intitulé *Albejan-al-Tacriri fi Takh iat-al Kemal al Dimiri*. Il a auffi compofé en vers un ouvrage, qui a pour titre *Ek teffad fi Kefaiat-al ekhad*, c'eft-à-dire, *de la modération que les hommes doivent garder dans l'acquifition des poffeffions*. Il mourut l'an de l'hégire 808, de J. C. 1405. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

AFER (Domitius) célébre orateur fous Tibere & fous les trois empereurs qui lui ont fuccedé, naquit à Nifmes, capitale du pays des Arecomiciens, qui fait aujourd'hui partie du Languedoc, environ quinze ou feize ans avant le commencement de l'ére chrétienne. Il parut avec fuccès dans le barreau à Rome.

Mais il étoit moins célébre par la profession d'orateur, que redoutable par celle de délateur, qu'il exerça contre les personnes les plus qualifiées. La premiere accusation qui le mit en crédit, & qui le rendit agréable à Tibere, fut celle qu'il intenta contre Claudia Pulchra cousine d'Agrippine. Il la fit condamner l'an de Rome 779, après J. C. 26; & l'année d'après il se porta encore pour accusateur contre Quintilius Varus, fils de Claudia. Sous l'empire de Caligula, Afer courut risque de la vie, pour avoir mis dans l'inscription d'une statue qu'il dressa à l'honneur de ce prince, qu'à l'âge de 27 ans il étoit consul pour la deuxiéme fois. Caligula, qui se mit en tête que c'étoit lui reprocher sa trop grande jeunesse & l'inobservation des loix, accusa lui-même Afer en plein sénat; mais celui-ci, loin de se défendre, se mit à répéter avec des cris d'admiration, la harangue de l'empereur, protestant à genoux qu'il craignoit bien plus la force de son éloquence, que celle du souverain pouvoir. Cette flaterie le sauva, & lui valut même le consulat, auquel on l'éleva par la destitution de ceux qui l'exerçoient. Dans la suite, quoique son grand âge eût extrêmement affoibli le talent qu'il avoit pour parler en public, il continua de plaider aux dépens même de sa réputation. Il mourut enfin sous l'empire de Néron, & le consulat de Caïus Vipsanius & de Fonteïus Capito, la cinquante neuviéme année de notre ére vulgaire. Quintilien dans sa jeunesse avoit été ami & disciple de ce Domitius, dont il parle souvent. Il dit qu'on voyoit dans ses plaidoyers plusieurs narrations agréables, & qu'il y avoit des recueils publiés de ses bons mots: il parle aussi de deux livres que cet auteur avoit publiés sur les témoins. Afer qui n'avoit point d'enfant, adopta deux freres qui furent nommés, l'un Domitius Tullus, & l'autre Domitius Lucanus. * Plin. Tacit. *annal. lib.* 14. Dio, *l.* 59. Sueton. *in Claud.* Quintil. *l.* 5, *c.* 7. Eusebe, *in chron.* Bayle, *dict. crit.* D. Rivet, *hist. litt.* t. I. M. Ménard, *hist. de la ville de Nismes*, t. 1.

AFEYRA, en portugal, *cherchez* FEYRA.

AFFA, ville, *cherchez* ANAFE.

AFFAN, Arabe, fut pere d'Osman ou Othman, troisiéme successeur de Mahomet. Nous n'en apprenons autre chose de l'histoire des Arabes. * *Hist.* des Arabes.

AFFAYDATI (Fortunat) philosophe & théologien Italien, publia à Venise en 1549, des considérations physiques & astronomiques. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

AFFELMAN (Jean) natif de Westphalie, commença d'enseigner la théologie à Rostock à l'âge de 22 ans, & mourut en 1624. Il a publié, *Censura lampadiana*: un traité *de l'invocation des saints*, & diverses disputes. * Henningius Witten. *in memoriis theolog. p.* 179, *&c.*

AFFELN (Jean d') publia l'*homme politique* en 1600.* Konig. *bibl. vetus & nova.*

AFFIDATI, c'est le nom que prennent les académiciens de Pavie. * Naudé & J. B. Alberti.

AFFIDÉS, en latin *affidati.* C'est ainsi que les écrivains de la basse latinité appelloient ceux qui s'étoient mis sous la protection de quelque seigneur, en lui prêtant serment de fidélité. * *Coutumes de Sicile*, *l.* 3, *tit.* 7 & 8. *Glossaire de du Cange*, *aux mots* Affidare & Affiduciare.

AFFIRMATIFS, *affirmativi.* Nom qu'on donne dans le tribunal de l'inquisition romaine aux hérétiques qui avouent de parole ou d'effet qu'ils ont dans l'esprit l'erreur dont on les accuse, & qui, étant interrogés dans les formes à l'inquisition, soutiennent avec opiniâtreté leur erreur. * Emericus, *directorio inquisitorum*, *parte* 2, *quæst.* 34.

AFFLICTO, jurisconsulte, *cherchez* MATTHIEU de AFFLICTIS.

AFFRINGUES (Bruno d') général des chartreux, *cherchez* BRUNO D'AFFRINGUES.

AFGUANS, *cherchez* AGHWANS.

AFHACKER (Gilles) né à Wresvic auprès d'Utrecht, professa la théologie à Cologne. Il a publié sous le nom supposé de Salomon Theodot, étudiant en théologie, un écrit intitulé: *ἱνοτικὸν dissecti Belgii, id est, historica narratio originis & progressus dissidiorum quæ in fœderati Belgii provinciis Remonstrantes & Contra-remonstrantes annis superioribus inter se exagitârunt.* Cet écrit a paru en 1618, *in*-8°. C'est tout ce qu'en dit Burman dans son *Trajectum eruditum.*

AFLAS, surnom d'*Ahmed Ben Maab*, auteur d'un livre intitulé *Enba fi Scharh al-safal u al-esma.* C'est une explication des attributs & des noms de Dieu. Cet auteur mourut, l'an de l'hégire 550, de J. C. 1155. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

☞ AFLINGEM, abbaye très-considérable dans le Brabant, ordre de S. Benoît, autrefois du diocèse de Cambrai, à présent de celui de Malines. Elle est située entre Bruxelles & Alost, & fut fondée en 1083, par cinq gentilshommes, entre lesquels Gérard *le Noir* étoit le plus distingué. Ils avoient été convertis par les prédications d'un serviteur de Dieu, nommé Witteric, & se retirerent dans ce lieu qui étoit désert & affreux. S. Bernard le nomme *Affligenium*, parcequ'en ce lieu-là, dit-il, *genius affligitur.* Il ajoute qu'il n'y trouvoit que des anges, au lieu qu'il trouvoit des hommes ailleurs. Cette abbaye est la mere & le chef de douze autres abbayes, qui sont dans la même province. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AFRA, château sur la frontiere du Zahara en Afrique, bâti par le scherif Mahamet, roi de Sus. Marmol dit que de son temps on y avoit mis de l'artillerie, & que l'on y entretenoit une garnison de cavalerie & d'infanterie, pour arrêter les courses des Arabes du desert, parceque c'est l'entrée de la Numidie de ce côté-là. Le pays est abondant en dattes & en chévres, mais peu fertile en grains. * Marmol, *l.* 7, *c.* 20.

AFRANCHI, en latin *libertus.* C'est ainsi que les Romains appelloient les esclaves à qui ils avoient donné la liberté. Ils faisoient diverses classes de ces afranchis: les uns étoient nommés *ingenui*, dont les peres & meres étoient nés de personnes afranchies; *libertini*, qui étoient nés de peres & de meres afranchis; & *liberti*, qui avoient été afranchis eux-mêmes. La distinction de *liberti* & *libertini* cessa après la censure d'Appius Cæcus. Les *liberti* ou afranchis devenoient citoyens Romains, mais on ne les admettoit qu'à des charges de peu de conséquence, & ceux qui furent intrus dans le sénat durant les guerres civiles, en furent tous chassés sous le consulat de Pison, comme nous l'apprenons de Dion (*liv.* 40.) On ne s'en servoit pas non plus à la guerre, si ce n'est dans une extrême nécessité; au lieu que les Parthes n'avoient presque que des esclaves dans leurs armées, comme nous l'apprenons de Justin (*liv.* 41.) On se servit deux fois d'afranchis dans la guerre, sous l'empire d'Auguste. Il envoya quelques troupes d'afranchis, pour garder les frontieres d'Illyrie, & d'autres pour la défense du Rhin. * Sueton. *in Aug. cap.* 25. Appien. Alex. *de bell. civil. lib.* 1, & Hircius, *de bell. Afric. cap.* 2. Les afranchis n'étoient pas seulement distingués des patriciens, en ce qu'ils ne pouvoient posseder les charges importantes, ils l'étoient encore par leurs habits, sur-tout ceux qui n'étoient que *libertini.* Outre cela les *ingenui* & les *libertini* n'étoient point dispensés de porter la marque des afranchis, à qui on perçoit l'oreille, comme nous l'apprenons d'un scholiaste de Juvenal sur la *satire I*, *vers* 104. Dans la suite des temps, sous le mauvais gouvernement des empereurs, les afranchis devenus insolens, & abusant du crédit qu'ils s'étoient acquis par leurs flateries & leurs lâches complaisances auprès de plusieurs de ces princes efféminés, se crurent tout permis, & monterent à un haut point de puissance & de richesse, comme Tacite s'en plaint au premier livre de son histoire. Tels furent

Licinius & Pallas sous l'empereur Claude ; Carus & Maſſa ſous Neron ; Aſiaticus ſous Vitellius ; Parthenius ſous Domitien, &c. Mais ceux qu'on nomme *ingenui*, deſquels au moins l'aïeul avoit été afranchi, ou qui tiroient de plus loin cet avantage, avoient quelque prérogative ſur les afranchis du ſecond ordre, & même leurs enfans pouvoient être faits chevaliers Romains. Au reſte, les ſimples afranchis n'avoient pas anciennement la permiſſion de ſe marier avec la fille d'un de ceux qu'on nommoit *ingenui*, ni même de faire un teſtament, juſqu'à ce que cela leur fut accordé par la loi *Papia Poppæa*, comme le montre Barn. Briſſonius, *lib. de jure connub.* mais ils pouvoient hériter, & avoir part aux legs des teſtateurs. * Roſin. *antiq. Roman. lib.* 1, *c.* 20. Symmachus, *l.* 10, *epiſt.* 54, & Thom. Dempſter, *in paralip.*

Quant à la maniere de donner la liberté aux eſclaves, ce que les Romains appelloient *manumiſſion*, elle étoit un peu différente parmi ces peuples & parmi les Grecs, & elle n'étoit pas auſſi toujours la même. Car, ou l'eſclave, du conſentement ou par l'ordre de ſon maître qui lui avoit fait du bien, alloit déclarer ſa liberté & donner ſon nom ſur le regiſtre des citoyens : & cette maniere d'acquérir la liberté tiroit ſon origine, ſelon Ulpien, de Servius Tullus, ſixiéme roi des Romains ; ou l'eſclave étoit déclaré libre par l'impoſition d'une verge, qu'on appelloit *vindicta*, que le préteur portoit ſur ſa tête ; & l'on tient que l'auteur de cette ſeconde maniere fut Valerius Publicola, qui l'introduiſit la premiere année après que l'on eut chaſſé les rois de Rome ; ou enfin, un eſclave acquéroit la liberté par le teſtament de ſon maître, qui la lui donnoit après ſa mort. La ſeconde de ces trois manieres étoit la plus ordinaire. Quand un maître vouloit donner la liberté à ſon eſclave, il le menoit devant le préteur, ce qui s'étoit fait anciennement devant le conſeil, & le prenant par la tête, ou par quelque autre partie du corps, après avoir prononcé ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, il retiroit ſa main, pour marquer qu'il le laiſſoit aller où il vouloit ; & c'eſt d'où le mot de *manumiſſion* tire ſon origine. Alors le préteur tenant la verge ſur la tête de l'eſclave, après avoir prononcé à ſon tour ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, la préſentoit à un officier de juſtice, qui la prenoit & en donnoit un coup ſur la tête de l'eſclave, après quoi il le frapoit de la main ſur la joue & ſur l'épaule. C'eſt delà peut-être qu'eſt venue la même coutume, que quelques princes & grands ſeigneurs ont aujourd'hui, quand ils envoient la premiere fois à la guerre les jeunes gentilshommes, qui les ont ſervis ; ce que les Allemans appellent *Wehrhafft machen*. Il n'étoit pas néceſſaire que la cérémonie dont on vient de parler ſe fit toujours devant le tribunal du préteur ; elle pouvoit auſſi ſe faire à ſon paſſage, quand il ſortoit pour aller aux bains, aux jeux publics, ou ailleurs. Ceux qui étoient ainſi mis en liberté, avoient la tête raſe, & portoient un certain bonnet, qui étoit la marque de cette liberté qu'ils avoient acquiſe, & qui les mettoit au rang des citoyens. Tertullien dit dans le traité *de la réſurrection de la chair*, que de ſon temps les eſclaves qui devenoient afranchis, recevoient de leur maître une robe blanche avec un anneau d'or, & qu'on ajoutoit un nouveau nom à celui qu'ils avoient auparavant : & même les trois noms que chaque Romain portoit, n'étoient pas tant une marque de nobleſſe que de liberté. Il y avoit auſſi d'autres ſortes d'afranchiſſemens ou de manumiſſions, qu'on appelloit conditionelles & imparfaites, lorſque le maître ſe réſervoit de certains ſervices juſqu'à ſa mort, après laquelle la liberté demeuroit entiere & pour toujours. A quoi il faut ajouter deux remarques conſidérables. La premiere eſt que lorſque l'eſclave, durant le temps de ſa ſervitude, avoit commis quelque crime pour lequel il avoit été châtié ou par la priſon, ou par le fouet, ou par quelque note d'infamie, qui lui demeuroit au front, étant rentré en grace auprès de ſon maître, il ne pouvoit acquérir que la plus baſſe liberté, & il étoit diſtingué des autres afranchis par le nom de *libertus dedititius* : ce qui fut ordonné par la loi *Ælia Sentia*. La ſeconde remarque eſt, qu'il y avoit diverſes peines ordonnées pour les afranchis, qui ſe montroient ingrats envers leurs maîtres, qui manquoient pour eux de reſpect, qui ſe rendoient leurs délateurs, qui les outrageoient de coups ou d'injures, ou qui refuſoient de les aſſiſter, s'ils venoient à tomber dans la pauvreté ou dans quelque autre diſgrace. Ces afranchis ingrats étoient punis, ou par l'exil, ou en les envoyant aux mines, ou en perdant de nouveau leur liberté.

Il en étoit des eſclaves parmi les Grecs, à peu près comme parmi les Romains, à la réſerve qu'ils ne donnoient pas d'abord à leurs eſclaves le droit de bourgeoiſie avec la liberté, & que cette liberté ſe pouvoit acheter, malgré la volonté des maîtres, pour une ſomme d'argent. C'eſt ce que dit Plaute dans la *Caſina*.

Vobis invitis, atque amborum ingratiis,
Unâ libellâ liber poſſum fieri.

Outre les auteurs déja cités, voyez pour tout cet article, * Marculf. *l.* 2, *c.* 33. Jacob. Ræward. *variar. l.* 4, *c.* 9. Adr. Turneb. *adverſ. lib.* 18, *cap.* 3. & Sam. Petit. *comment. in LL. Atticas*, *lib.* 2, *tit.* 6.

AFRANIA, femme de Lucinius Buccio, ſénateur Romain, aimoit extrêmement les procès, & plaidoit elle-même les ſiens devant les préteurs, avec une hardieſſe ou plutôt une effronterie qui paſſa depuis en proverbe, de ſorte qu'on appelloit *Afranies*, les femmes trop hardies & trop libres. Elle vivoit encore ſous le premier conſulat de J. Céſar l'an de Rome 696, & avant J. C. 59. * Valere Maxime, *l.* 8, *c.* 3. *ex.* 2. Eraſme, *in adagiis.*

AFRANIUS, poëte comique, a compoſé des comédies en latin, à l'exemple de Menandre. Ciceron qui loue la ſubtilité de ſon génie, & le ſtyle éloquent de ſes piéces, marque qu'il affectoit d'imiter C. Titius, chevalier Romain. Quintilien, en lui donnant les éloges que ſon eſprit mérite, le blâme d'avoir ſouillé ſes piéces par des ſujets deshonnêtes. *Togatis excellit Afranius, utinamque non inquinaſſet argumenta puerorum fœdis amoribus, mores ſuos faſſus.* On s'eſt étonné que Volcatius Sedegitus allégué par Aulu-Gelle, ait oublié ce comique, en faiſant mention de dix autres de ſa profeſſion. C'eſt d'Afranius que Suétone parle en la vie de Neron, lorſqu'il dit : *On joua auſſi une comédie d'Afranius, dont le ſujet étoit romain, & qui étoit intitulé l'*Embraſement : *& dans cette repréſentation le pillage de la maiſon qui bruloit, fut donné aux comédiens.* Il vivoit l'an de Rome 654, 100 ans avant J. C. * Cicer. *in Brut. c.* 24. Quintilien, *l.* 10, *inſt. c.* 11. Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 24. Horat. *de arte poët. & l.* 2 *ep.* Voſſius, *de poët. latin.*

AFRANIUS (Lucius) célébre dans les guerres civiles de Rome, avoit été conſul avec Q. Cœcilius Metellus Celer, l'an de Rome 694, & 60 ans avant J. C. Lorſque la guerre fut déclarée entre Pompée & Céſar, il fut défait par ce dernier près d'Ilerda, aujourd'hui *Lerida* en Catalogne, & perdit l'armée qu'il commandoit avec Petreïus : ſes ennemis l'accuſerent d'avoir trahi les intérêts de Pompée dans cette occaſion. Il ne laiſſa pas de le ſuivre à Pharſale, où il fut un de ceux qui opinerent à livrer bataille. Lorſque Pompée l'eut perdue, il ſe retira avec les autres chefs auprès de Caton dans l'iſle de Corfou, & paſſa avec eux en Afrique. Enfin après la défaite de Scipion & de Juba près d'Utique en Afrique, l'an de Rome 708, & avant Jeſus-Chriſt 46, il ſe tua lui-même à l'exemple de Caton, de peur de tomber entre les mains de Céſar. * J. Cæſar, *de bello Hiſpanic.* Hirtius, *de bello African.* Plutarchus, *in Pompeio.* Dio, *l.* 43.

AFRANIUS (Quinctianus) sénateur Romain, extrêmement décrié par ses débauches. Néron composa contre lui une satyre en vers. Pour se venger, il entra l'an 818 de Rome dans cette fameuse conspiration de Pison, à laquelle Sénéque fut accusé d'avoir eu part. Il se défendit long-temps d'être du nombre des conjurés: mais après l'avoir avoué, dans l'espérance d'obtenir sa grace, il fut condamné au dernier supplice, qu'il souffrit avec une constance digne d'une vie moins efféminée que la sienne, l'an de Rome 820, & après J. C. 67, sous le consulat de L. Fontéïus Capito, & de C. Julius Rufus. * Tacit. *annal. l.* 15, *c.* 49, 56, 70.

AFRANIUS BURRHUS, *cherchez* BURRHUS.

AFRANIUS POTITUS, plébéien, étant venu voir l'empereur Caïus Caligula malade, dit qu'il mourroit volontiers pourvu que l'empereur revînt en santé. Caligula voulut qu'il confirmât par serment ce qu'il venoit de dire, & étant revenu en santé, il fit mourir cet homme, pour l'empêcher, disoit-il, dêtre parjure. * Dion.

AFRASIAB, neuviéme roi de Perse de la premiere dynastie, qui porte le nom de *Pischdadiens*, étoit roi de tout le pays qui s'étend au-delà du fleuve Oxus ou Gihon, vers l'orient & le septentrion. On appelloit autrefois ce pays-là Touran; mais il a eu depuis le nom de Turquestan. Quoique ce prince fût Turc de naissance, il descendoit néanmoins de Tour, fils de Feridoun roi de Perse, & prétendoit par conséquent avoir de grands droits sur ce royaume. Il commença donc à les faire valoir contre Manougeher qui y regnoit, & lui fit une guerre si opiniâtre, qu'il le contraignit enfin de s'enfuir dans les montagnes du Thabarestan, qui est l'Hircanie. Il accorda néanmoins quelque temps après la paix à ce prince fugitif, & il lui permit de rentrer dans ses états, à condition que le fleuve Gihon ou Oxus serviroit de séparation entre les deux grands états d'Iran, c'est-à-dire, de Perse, & de Touran, c'est-à-dire, du Turquestan.

Cette paix dura autant que la vie de Manougeher; mais Naudar son fils qui lui succéda, ne put s'empêcher d'avoir de grands démêlés avec Afrasiab. Ces démêlés lui attirerent sur les bras une armée effroyable de Turcs, qui passerent le Gihon & vinrent fondre sur lui. Afrasiab, qui étoit à leur tête, livra bataille à Naudar, & le tua de sa propre main. Ce coup seul termina la guerre: car l'armée persienne dépourvue de chef se mit en déroute, ensorte que le Turc devint maître de la Perse, & y regna paisiblement pendant douze ans. Il y avoit alors dans ce royaume un seigneur de marque, qui passoit pour un des plus anciens & des plus vaillans héros de Perse, que l'on nommoit *Sam Neriman*; mais il mourut dans cette conjoncture fatale pour son pays. Sam laissa pour héritier de ses biens & de sa valeur un fils nommé *Zal Zer*, lequel ne pouvant souffrir les dégats & les cruautés que les Turcs exerçoient dans son pays, ramassa un corps de troupes assez considérable, avec lequel il entreprit de faire la guerre à Afrasiab; son dessein lui réussit si bien, qu'en effet il le chassa de la Perse, & le repoussa jusqu'au-delà du Gihon. Ce grand homme, après avoir délivré son pays d'un joug insupportable, au-lieu de s'emparer du trône, chercha dans la famille royale quelque personnage qu'il pût y élever. Il trouva enfin un prince de cette maison, nommé Zu ou Zab, fils de Taha Masb, qu'il fit couronner. Il rétablit par ce moyen l'honneur de sa nation, & répara la bréche qu'un usurpateur étranger avoit faite à la monarchie des Pischdadiens.

Kischtasb fils de Zu, qui succéda peu après à son pere, ne fut pas si heureux que lui; car il fut aussi dépouillé & chassé de ses états par Afrasiab, lequel se rendit ainsi maître pour la troisiéme fois de toute la Perse. Cette conquête des Turcs termina en même temps & la vie de Kischtasb & la monarchie des Pischdadiens.

Zal Zer cependant, qui s'étoit cantonné & fortifié dans le pays du midi, que l'on appelle *Sistan* ou *Segestan*, avec son fils Rostam, songeoit continuellement à délivrer son pays de ces hôtes farouches & cruels, qui le désoloient de plus en plus, lorsqu'il s'éleva tout d'un coup un prince vaillant & vigoureux, qui leva l'étendard contre les Turcs.

Ce prince se nommoit *Kaicobad*, que l'on reconnoît pour le fondateur de la seconde dynastie ou famille regnante des anciens rois de Perse. Ce prince n'eût pas été plutôt proclamé par les peuples, qu'il appella auprès de lui Zal Zer avec Rostam son fils, & leur confia le commandement de ses armées. Tous deux marcherent aussitôt contre Afrasiab; ils le défirent entierement, & le chasserent tout-à-fait de la Perse. Cette disgrace ne l'empêcha pas de remettre encore sur pied de nouvelles troupes, & de faire un dernier effort contre les Persans, sous le regne de Kaikhosrou, petit-fils de Kaicobad: mais cette derniere guerre lui fut fatale; car ayant été poussé lui & Gharschiavez son frere dans les montagnes d'Adherbigian ou de Médie, ils y furent tous deux pris & mis à mort. C'est ce que raconte Khondemir.

Mais comme il faudroit qu'Afrasiab eût vécu au moins trois ou quatre cens ans, pour avoir pu faire toutes les expéditions que nous venons de rapporter; quelques historiens ont écrit que tous les rois du Turquestan qui ont remporté de si grandes victoires dans ces anciens temps, prenoient le titre d'*Afrasiab* ou de *Farsiab*, qui signifie *conquérant de la Perse*. Le poëte Ferdousi dit dans son *Schahnaméh*, ou histoire des rois de Perse en vers, que tout le temps du regne d'Afrasiab peut être comparé à une nuit fort obscure qui a couvert toute la Perse, jusqu'à ce que le soleil de la famille royale de cette nation l'ait dissipée.

Afrasiab n'a pas manqué de laisser des monumens de sa gloire à la postérité: car le Tarikh Montekheb dit qu'il est le fondateur de la ville de Bagdet, qui n'étoit avant lui qu'un village, & que cette ville étoit encore retournée à son premier état, lorsque le calife Almansor la rebâtit. Toutes les familles turques qui ont fait du bruit dans le monde, prétendent descendre de ce grand conquérant. Selgiuk, fondateur de la monarchie des Selgiucides, vouloit que l'on crût qu'il étoit le trente-quatriéme de ses descendans en ligne droite & masculine: & les monarques Othomans, qui prétendent toucher aux Selgiucides par la famille d'Ogouzkhan, prennent volontiers dans leurs titres celui d'Afrasiab, tant pour marquer leur noblesse, que pour faire estimer leur valeur, particulierement depuis que dans les derniers temps ils ont remporté de grands avantages sur les Persans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AFRICAIN, *Africanus*, conseiller d'Alexandre César, très-habile dans la jurisprudence; & disciple de Papinien. * Lamprid. *dans la vie d'Alexandre* Severe, *ch. dernier.* Il étoit aussi fort versé dans les lettres sacrées, selon Eutrop. *l. 6.*

AFRICAIN (Jules) historien, né dans la Palestine, a vécu dans le III siécle, sous l'empire de Macrin, d'Héliogabale & d'Alexandre *Severe.* Il étoit chrétien, & l'on croit qu'il fut disciple d'Heraclas évêque d'Alexandrie. On le députa vers l'empereur Héliogabale, pour demander le rétablissement d'Emaüs dans la Palestine; & il obtint cette grace de l'empereur Alexandre *Severe*, qui venoit de monter sur le trône, en faveur des habitans d'Emaüs, qu'on appelle aujourd'hui *Nicopolis*, & dont quelques-uns disent qu'Africain lui-même étoit natif. Il composa une excellente chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 221 de J. Ç. sous le consulat d'Annius Gratus & de Claudius Seleucus. Cet ouvrage, que nous n'avons plus que dans la chronique d'Eusebe, étoit divisé en cinq livres, & Africain y comptoit 5500 depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Quelques-uns ont cru qu'il étoit auteur du livre intitulé Κεστῶν *Cestorum*; mais

d'habiles critiques l'attribuent à un *Sextus* Africanus, *dont nous parlerons à l'article suivant.* Jules Africain écrivit une lettre à Origène, touchant l'histoire de Susanne, qu'il croyoit supposée. Origène, dans sa réponse, l'avertit de ne pas rejetter, ou par imprudence, ou par ignorance, des livres qui étoient reçus généralement dans l'église. On a fort estimé la lettre qu'Africain écrivit à Aristide, pour accorder la contradiction apparente qui se trouve dans la généalogie de Jesus-Christ, entre S. Luc & S. Matthieu, dont l'un fait Joseph fils d'Heli, & l'autre fils de Jacob. Jules Africain dit que Mathan, qui descendoit de Salomon, épousa une femme nommée Estha, dont il eut Jacob; mais qu'après la mort de Mathan, cette même femme épousa Melchi, (ou plutôt Mathat) descendu de Nathan, dont elle eut un fils nommé Heli; & qu'ainsi Jacob & Heli étoient freres utérins. Heli étant mort sans enfans, Jacob fut obligé, suivant la loi, d'épouser sa veuve, dont il eut Joseph l'époux de Marie, lequel étoit par conséquent fils de Jacob selon la nature, & fils d'Heli selon la loi. Pour comprendre facilement cette généalogie, qui est très-importante, je vais la représenter dans une table.

	DAVID.	
SALOMON, & ses descendans rapportés par S. Matthieu.		NATHAN, & ses descendans rapportés par S. Luc.
	ESTHA.	
MATHAN, premier mari.	Femme des deux.	MELCHI ou plutôt MATHAT, second mari.
JACOB, fils de Mathan, premier mari.	*LEUR FEMME commune* Dont on ne sait point le nom, mariée premierement à Heli, dont elle n'a point eu d'enfans; puis à Jacob son frere.	HELI.
Fils naturel de Jacob	JOSEPH,	Fils d'Heli selon la loi.

Nous ne parlons point ici de la traduction du faux Abdias, dont on a cru trop legerement que Jules Africain étoit l'auteur. *Cherchez* ABDIAS. * Eusebe, *in chron. l.* 6. S. Augustin, *l.* 2. *retract. c.* 7. Photius, *bibl. cod.* 34. Suidas. Scaliger. Baronius. Bellarmin. Possevin. Valois. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. des trois premiers siécles.*

AFRICANUS, appellé par les uns *Sextus*, & par d'autres *Sestus*, étoit de Lybie. Il est apparemment l'auteur des livres qui étoient intitulés Cestes *à cesto Veneris*, & qui traitoient des herbes & des philtres, qui peuvent porter à l'amour. Suidas confond cet auteur avec le précédent. Syncelle, Photius & Eusebe même attribuent le livre *des Cestes*, à Jules Africain; mais son sujet paroît indigne de la piété dont il faisoit profession, & il convient mieux à un païen, tel qu'étoit Sextus Africanus. Photius compte 24 livres *des Cestes*. Suidas n'en met que 14. Il y a dans la bibliothéque du roi un autre livre appellé *Ceste*, & attribué à un Africanus par Politien, que la ressemblance du titre pouroit bien avoir trompé. Ce livre a été imprimé depuis peu.

AFRIQUE, le nom d'Afrique chez les anciens, se prend de différentes manieres: 1°, pour la troisiéme partie du monde séparée de l'Asie par l'isthme de Suez ou par les embouchures du Nil, & du reste entourée de tous côtés de la mer. 2°, pour le pays qui s'étend le long des côtes, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la grande Syrte, au lieu que les anciens appelloient *Æræ Philenorum*: en ce sens c'étoit un diocèse distingué de l'Egypte, qui comprenoit la Mauritanie, la Numidie, la Tripolitaine & la Zengitane, à qui l'on donnoit spécialement le nom d'Afrique. Autrefois le nom d'Afrique étoit plus commun dans le second sens: présentement on le donne à toute cette étendue de pays, qui fait la troisiéme partie du monde.

ORIGINE DES PEUPLES D'AFRIQUE.

L'Afrique a été habitée par les descendans de Mesraïm fils de Cham, qui peuplerent l'Egypte, la Lybie, & s'étendirent peu-à-peu jusqu'aux extrémités de l'Afrique. On croit aussi que les descendans de Phut, autre fils de Cham, s'établirent en Lybie & en Mauritanie. Pour Chus, premier des fils de Cham, il est auteur des Ethiopiens; mais ces Ethiopiens ne sont pas d'Afrique. C'est un peuple d'Arabie. Il est certain que non-seulement l'Egypte, & les côtes de l'Afrique, mais aussi l'intérieur jusqu'à l'extrémité, a été dès les premiers temps peuplé par quantité de différens peuples, qui ont été fort peu connus. Les Lybiens en occupoient une grande partie, les Nazamones une autre; & le reste étoit habité par quantité de peuples, dont on peut voir les noms dans Herodote, dans Pline & dans les anciens géographes. Les Phéniciens & les Grecs établirent des colonies en différens endroits le long des côtes de la mer Méditerranée. La plus fameuse, est celle de Carthage, bâtie par Didon, venue de Tyr en Afrique la septiéme année de Pygmalion roi de Tyr, 882 ans avant J. C. l'an 3832 de la période julienne.

SES NOMS ANCIENS ET MODERNES.

Cette partie du monde que nous appellons *Afrique*, est nommée *Africa* par les Latins, par les Italiens, par les Espagnols, par les Anglois & autres peuples de l'Europe; *Ephrikia* par les Turcs; *Alkebulan* par les Arabes; *Besecath* par les Indiens; & *Iphirikia* par les peuples du pays. Les Grecs l'ont nommée *Lybie*, puis *Afrique.* Ibni-Alrabiq, auteur Arabe, dans son livre intitulé l'*arbre de la généalogie des Africains*, dit qu'elle a pris son nom d'un roi de l'Arabie heureuse, appellé *Meles Ifiriqui*; & que les étrangers changeant l'I en A, l'ont nommée Afrique. Quelques auteurs du pays veulent que ce mot soit corrompu, & qu'il vienne de *Faracha*, qui veut dire en arabe *détaché* ou *divisé*, parceque c'est une partie de terre que la mer Méditerranée sépare de l'Europe, comme le golfe d'Arabie & le détroit qui est entre la mer Rouge & la Méditerranée, la séparent de l'Asie. Joséphe assure que le mot d'Afrique vient d'*Afer*, petit-fils du patriarche Abraham. D'autres le tirent d'*Aprigia*, qui signifie *exposée au soleil & au grand air.* Il s'en est même trouvé qui ont dit que son nom a rapport avec le mot françois *affreux*, toute cette grande partie du monde étant véritablement effroyable, à cause des déserts & de la grande multitude de monstres qui l'habitent. * Bochart dans son *Chanaan*, *l.* 1, *c.* 25, dérive le mot d'Afrique de l'arabe *Pherik*, qui signifie *un épic*, & fait voir que ce pays étoit célébre par sa fertilité en grains.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE.

L'Afrique est une très-grande presqu'isle d'une figure inégale, environnée de la mer Rouge, de l'Océan & de la mer Méditerranée, si ce n'est du côté de l'Asie, à laquelle elle touche par un isthme ou langue de terre appellée *Suez*, qui est d'environ dix-neuf lieues, selon d'autres de trente lieues de large, & que les rois d'Egypte & les sultans Turcs se sont vainement efforcés de couper, pour faire la communication des deux mers. Strabon & Pomponius Mela semblent vouloir borner l'Afrique par le Nil. Et même quelques géographes Arabes l'ont voulu resserrer entre la mer Méditerranée, l'Océan & les rivieres du Zaire & du Nil; mais ces sortes de divisions ne sont pas sures. La longueur de l'Afrique, du couchant au levant, se peut prendre depuis les isles du Cap Verd, jusqu'au Cap de Guadarfui, vis-à-vis de l'isle de Zocotora, & près du détroit de Babelmandel, à l'entrée de la mer Rouge.

On dit que cette longueur est de douze cens lieues d'Allemagne. Les autres prennent la longueur de l'Afrique du septentrion au midi, depuis le détroit de Gibraltar, en passant par le royaume de Fez & de la Lybie, & en descendant jusqu'à la pointe de la côte des Cafres, ou Cap de Bonne-Espérance. Sa latitude va jusqu'au 34 degré vers le midi, où est ce cap, & jusqu'au 37 vers le nord, où sont les parties les plus septentrionales de la Barbarie. On donne à l'Afrique cinq mille lieues de tour. Elle a pour bornes à l'orient la Judée, l'Arabie, la mer Rouge & la mer des Indes. Ses limites du côté du midi, où elle fait une pointe vers le cap de Bonne-Espérance, sont la mer d'Ethiopie, qui la borne encore en partie du côté du levant. Elle a vers l'occident l'Océan Atlantique ou occidental, qui la divise de l'Amérique; & du côté du nord, la mer Méditerranée.

L'Afrique, suivant ce que nous avons dit, étant prise pour la troisiéme partie de l'Europe, peut se partager par rapport à l'antiquité en trois parties; savoir, l'Egypte, qui comprend la Lybie & la Thébaïde; l'Afrique, qui comprend tout le pays qui est le long des côtes depuis la grande Syrte jusqu'au détroit, & s'étend plus ou moins, suivant que les côtes sont avancées ou reculées vers la Lybie intérieure dont elle est séparée par des montagnes; & la troisiéme partie, qui comprend tout le reste de l'Afrique, depuis ces montagnes & les extrémités de l'Egypte, jusqu'à la pointe méridionale de l'Afrique. Les anciens géographes Romains partageoient ce qu'ils appelloient proprement Afrique, en trois provinces, la Mauritanie, la Numidie & l'Afrique. Chaque partie fut divisée depuis en plusieurs provinces; savoir, la Mauritanie en *Tingitane* & *Césarienne*; & l'on fit d'une partie de la Numidie une province séparée, appellée *Mauritanie Sitiphienne*. L'Afrique fut aussi partagée en trois; savoir, la province Proconsulaire, la Byzacene & la Tripolitaine. Telle étoit la division de l'Afrique du temps de l'empereur Théodose, si ce n'est que la Mauritanie Tingitane fut séparée du corps des provinces d'Afrique, pour être jointe à celles d'Espagne. L'Egypte étoit partagée dès les premiers temps en trois parties, la haute & la basse Egypte, & la Thébaïde. La Lybie extérieure, qui comprend la Cyrenaïque & la Marmarique, y fut jointe. Le reste de l'Afrique étoit divisé en deux ou trois parties; la Lybie intérieure, la haute & la basse Ethiopie.

Quelques géographes modernes ont considéré l'Afrique comme partagée par le Nil en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale. D'autres l'ont divisée par l'équateur en septentrionale & méridionale. D'autres encore partagent cette partie du monde en quatre parties, savoir le pays des blancs, le pays des noirs, l'Ethiopie & les Isles. Dans le pays des *Blancs*, ils renferment la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid, & le Sara. Ils placent dans le pays des *Noirs* la Nigritie, la Nubie, & la Guinee. L'*Ethiopie*, ils la divisent en Abissinie, ou haute Ethiopie, & basse Ethiopie, qui comprend le Congo, la Cafrérie & le Zanguebar.

☞ Pour donner une idée plus exacte & plus méthodique de l'Afrique, nous la diviserons en trois parties générales, 1°, la partie septentrionale, qui contient l'Egypte, à l'orient, la Barbarie, à l'occident, & le Sara, ou Désert, au midi de la Barbarie: 2°, la partie du milieu, qui renferme, d'occident en orient, la Guinée, la Nigritie, la Nubie, & l'Abissinie: 3°, la partie méridionale, qui comprend, à l'occident le Congo; au milieu, la Cafrerie pure, qui s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance; & à l'orient la Cafrerie mélangée, qui renferme les côtes de Zanguebar & d'Ajan. A ces dix parties contenues dans les parties générales, il faut ajouter les isles.

L'Egypte a trois parties, la haute, nommée anciennement *Thébaïde*, dont la capitale est Gyrgé; l'Egypte du milieu, où se trouve le Caire, capitale de l'Egypte, & le port de Suez, qui donne le nom à cet isthme fameux qui divise l'Asie de l'Afrique; la basse Egypte, où sont les villes d'Alexandrie & de Damiéte.

La Barbarie renferme la Barbarie propre, le Biledulgerid & le Sara. *La Barbarie propre* contient le pays de Barca, ou de Derne, dont la capitale est Derne; les royaumes de *Tripoli*, de *Tunis* & d'*Alger*, qui prennent chacun leur nom de leur capitale; & le pays des Dates, ou *Biledulgerid*, qui comprend les royaumes de Sus, de Tafilet, & de Sugulmesse, le Tegorarin, le Zab, le Biledulgerid propre, le royaume du Faisan, ou de Fezzen, & les pays d'Ouguela & de Sisuah.

Le *Sara*, ou désert de Barbarie, contient les déserts de Zanhaga, de Zuenziga, de Targa, de Lemta & de Berdoa. Les peuples qui les habitent sont ou Africains naturels, qu'on nomme Bereberes, ou Arabes.

La Guinée se divise en septentrionale & méridionale. La *septentrionale* renferme plusieurs royaumes ou républiques, comme les royaumes d'Oüale, ou de Brac, des Foules ou de Siratique, & celui de Galam, le long du Senegal. La *Guinée méridionale* renferme la Malaguette, la Guinée propre, le royaume de Benin, & ceux de Juda & d'Ardre.

On trouve dans la Nigritie le royaume des Mandingues, & ceux de Tombut, d'Agadès & de Bournou.

La Nubie a pour capitale Sennar, & renferme le royaume de Dongala.

L'Abissinie renferme du nord au midi les royaumes de Tigré, de Dambea, de Bagemder, la province de Gojam, & la côte d'Abech.

Le Congo est divisé en plusieurs royaumes, dont les principaux sont, du nord au sud, ceux de Loango, de Congo, d'Angole & de Benguéle.

La Cafrerie pure s'étend entre le Congo, la Nigritie, l'Abissinie & la mer. Elle est habitée de différens peuples sauvages & peu connus. Le cap de Bonne-Espérance est à l'extrémité méridionale de ce pays. La partie orientale renferme les royaumes de Monomotapa, de Manica, de Quitevé ou Sofala, de Sabia, & d'Inhambane.

La Cafrerie melangée occupe toute la côte orientale d'Afrique: elle se divise en deux parties: la premiere appellée *côte de Zanguebar*, la seconde, *côte d'Ajan*. Dans la premiere, on trouve les royaumes de Mosambique, de Moruca, de Mongale, de Quiloa, de Mombase & de Melinde; la côte d'Ajan renferme la république de Brava, & les royaumes de Magadoxo & d'Adel.

Les isles de l'Afrique sont vis-à-vis la côte orientale, Madagascar, l'isle Bourbon, l'isle de France, les isles de Comore, & celle de Socotora. Celles qui sont vis-à-vis la côte occidentale, sont les isles Canaries, l'isle de Madere, les isles du Cap-Verd, l'isle de S. Thomas, & celle de Sainte Hellene.

Les principales rivieres d'Afrique sont le *Nil*, qui coule du midi au nord, & se jette dans la mer Méditerranée, après avoir traversé l'Egypte: le *Niger*, qui s'appelle aussi *Guien* ou *Isa*, coule vers l'orient dans le royaume de Tombut, & va se rendre dans un ou deux lacs, aux environs de Bournou: le *Sénégal* sortant du lac Maberia, coule à l'occident, & va tomber dans l'océan, après un cours de plus de quatre cens lieues: le *Zaïre* arrose le Congo septentrional, & se décharge dans la mer à l'occident: il reçoit une autre riviere considérable nommée le *Coango*: le *Coanza* coule au travers du Congo méridional: le *Zambeze* ou *Cuama*, arrose les états du Monomotapa, & se jette à l'orient dans le golfe de Sofala.

Les caps les plus fameux de l'Afrique, sont, à l'occident, le *cap Verd*, au midi le *cap de Bonne-Espérance*, à l'orient le *cap de Guadarfui*.

Il y a aussi deux chaînes de montagnes considérables. La premiere est au nord: c'est le mont *Atlas*. Il traverse toute la Barbarie d'occident en orient, & finit près de l'Egypte. L'autre est située près le tropique du Cancer,

& se nomme le mont *Amédéde* : il separe la Nigritie du Sara, ou désert de Barbarie. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, *tome II.*

Voici une autre division de l'Afrique, qui concilie la moderne avec l'ancienne. On divise l'*ancienne Afrique* en deux grandes parties : l'une vers le septentrion & l'occident, nommée *grande Lybie*, l'autre vers le midi & l'orient, que l'on appelle *grande Ethiopie*. La *grande Lybie* est citérieure ou ultérieure. La citérieure comprend la Mauritanie, la petite Afrique, la petite Lybie & l'Egypte. La Mauritanie (qui étoit dans la partie occidentale) étoit divisée en Césarienne & Tingitane. La petite Afrique (au milieu de la côte) comprenoit la Numidie, l'Afrique propre ou carthaginoise, la Bizacene & la Tripolitaine. La petite Lybie (vers l'orient) contenoit la Cyrenaïque, la Marmarique & la Lybie propre. L'Egypte (dans la partie orientale) étoit divisée en basse Egypte ou Delta; moyenne Egypte ou Heptanomie; & haute Egypte ou Thébaïde. La grande Lybie ultérieure avoit la Getulie & la Lybie déserte, ou le pays des Garamantes vers le septentrion, les Nigrites & les Perorses, &c. vers le midi. La Getulie comprenoit les peuples Getules, les Autolales, les Nasombes, &c. & la Lybie déserte contenoit les Garamantes, les Linxamates, &c. Les Nigrites étoient aux environs du fleuve Niger; & les Perorses, &c. vers la côte méridionale. La grande Ethiopie est haute ou basse. Dans *la haute* ou *citérieure*, étoient les Troglodytes, l'Azanie, la Barbarie, les vrais Ethiopiens, les Nubiens, les Hesperiens. Dans *la basse* ou *inférieure*, étoient Agisamba, les Icthyophages, les Antropophages, &c. L'*Afrique moderne*, se divise en septentrionale & méridionale. La septentrionale contient la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid, le Sara, la Nigritie, la Guinée. Dans la Barbarie étoient autrefois la Mauritanie, la petite Afrique & la petite Lybie. Le Biledulgerid, le Sara & la Getulie, étoient vers l'occident, la Lybie déserte, ou le pays des Garamantes vers l'orient. Dans la Nigritie étoit le pays des Nigrites; & dans la Guinée les Perorses, &c. L'Afrique méridionale est divisée en haute & basse Ethiopie. La *haute Ethiopie* comprend les côtes d'Abech, d'Ajan & de Zanguebar, l'Abissinie ou Ethiopie propre, la Nubie, le Congo, où étoient anciennement les parties de l'Ethiopie citérieure; savoir, les Troglodytes, &c. La *basse Ethiopie* contient le Monomotapa & la Cafrerie, où étoient Abysamba, les Icthyophages & les Antropophages, &c.

LES QUALITÉS DE CE PAYS.

Les anciens ont peu connu ce grand continent; & même tout ce qui est au-delà des sources du Nil & des montagnes de la Lune, n'a été découvert que depuis deux cens ans. Comme la plus grande partie de l'Afrique est située sous la zone torride, on s'imaginoit autrefois que les pays qui sont sous cette zone, étoient inhabitables, à cause de l'ardeur excessive du soleil : ce préjugé empêcha de travailler à la découverte des pays qui sont éloignés de la mer méditerranée. Il y a eu pourtant des anciens qui ont cru que le dedans de l'Afrique étoit habité; mais ils ont peuplé ce pays de monstres si étranges & de nations si sauvages, qu'à peine les peut-on mettre au rang des hommes. Tels sont les Gymnetes, au rapport de Pomponius Mela, qui alloient tout nuds, & qui ignoroient entierement l'usage des fléches & des autres armes : c'est pourquoi ils fuyoient devant ceux qu'ils rencontroient, & ne se laissoient voir qu'à ceux de leur nation. Tels sont aussi les Cynocephales, qui avoient, dit-il, une tête & des pattes de chiens, & aboyoient comme ces animaux; les Sciapodes, qui se couvroient de l'ombre de leurs pieds, contre l'ardeur du soleil; les Blemmyes qui étoient sans tête, & avoient les yeux & la bouche sur l'estomac, & d'autres peuples fabuleux. La navigation & les nouvelles découvertes ont fait connoître l'erreur de ces anciens; l'on a trouvé que la plupart des pays au-dedans de l'Afrique, ne sont pas dépourvus d'habitans, & que la grande chaleur du jour est modérée par la fraîcheur de la nuit, par les brouillards, & par les vents frais qui s'y élevent. Il est vrai que l'Afrique est pleine en quelques endroits de déserts sabloneux; mais ailleurs, & même vers la ligne équinoxiale, les terres y sont aussi abondantes en rivieres, en fontaines, en bois & en arbres fruitiers, que les pays les plus tempérés. Dans nos pays, le soleil en s'éloignant de nous, cause le froid & la pluie; & lorsqu'il s'en approche, il produit la chaleur & la sécheresse. Le contraire arrive sous la zone torride. C'est aux savans à en chercher la cause. Les peuples qui demeurent sous l'équateur, ont toutes les années deux hyvers ou saisons pluvieuses; savoir, lorsque le soleil est dans l'équinoxe de mars, & lorsqu'il est dans l'équinoxe de septembre. Mais les montagnes apportent quelque changement à cette loi de la nature; ce qui vient de ce que leur cime arrête le cours de l'air qui se meut d'orient en occident. L'air ainsi repoussé se condense en nuées, & les nuées se fondent en pluies, pendant que le temps est clair & serein de l'autre côté des montagnes. Cette conjecture n'est pas sans fondement; car on rapporte que sur les côtes de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde deçà le golfe, l'hyver, c'est-à-dire, la saison des pluies, regne depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre; & que l'été y dure depuis le commencement d'octobre jusqu'à la fin de mars. Et au contraire sur les côtes de Coromandel, qui sont situées sous la même zone, l'été commence avec le mois d'avril, & finit avec le mois de septembre, après lequel l'hyver commence, & finit au mois de mars. Cette diversité de saison est, dit-on, causée par les montagnes de Gates, qui divisent ce pays en oriental & occidental. Les Portugais & les Hollandois ont découvert plusieurs pays de cette nature dans le royaume de Congo. Tout ceci montre clairement que les anciens ont eu peu de connoissance du dedans de l'Afrique. Hannon, fameux Carthaginois, découvrit autrefois par ordre de la république, une grande partie des côtes occidentales de l'Afrique; mais il n'entra pas dans le pays; & d'ailleurs la description de son voyage demeura inconnue aux Romains, parcequ'elle étoit écrite en langue punique. La navigation de quelques Phéniciens, du temps de Neco roi d'Egypte, n'eut pas plus de succès. Ils s'embarquerent sur la mer Rouge, & ayant côtoyé l'Afrique jusqu'à l'embouchure du détroit de Gibraltar, ils s'en retournerent en Egypte le long de la mer Méditerranée, si l'on en croit Hérodote : outre qu'ils ne virent que les côtes, le récit de leur navigation est plein de mensonges. La postérité n'a pas tiré plus d'éclaircissement du voyage que Sataspe fit autour de l'Afrique du temps de Xerxès roi des Perses. L'expédition des Nasamones, anciens peuples du royaume de Tunis, n'eut pas plus de succès. Ce sont les Portugais, qui les premiers ont découvert ce qui étoit inconnu aux anciens. Henri duc de Viseo, le plus jeune des enfans de Jean I roi de Portugal, découvrit l'an 1420 l'isle de Madere; l'an 1428 l'isle de S. Port; l'an 1440 les isles du cap Verd; & l'an 1450 les côtes de la Guinée. Après la mort de ce prince en 1463, cette entreprise fut abandonnée l'espace de vingt années. Jean II la reprit, & par le moyen de Diégo Kon, il découvrit l'an 1488 les royaumes de Congo & d'Angola, & l'isle de S. George. Barthelemi de Diaz passa ensuite le cap Vert, prit terre à l'isle du Prince, & s'avança vers le midi jusqu'à l'extrémité de l'Afrique, dont la pointe fut depuis appellée *le cap de Bonne-Espérance*, par Vasqués de Gama, lequel ayant passé ce cap, & laissé l'Afrique à gauche, découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Monbaze & de Melinde, dans la basse Ethiopie. Les Hollandois & les Anglois ont fait aussi depuis de nouvelles découvertes dans cette partie du monde.

L'Afrique est en beaucoup d'endroits couverte de sablons

ſablons ſtériles, & il y a pluſieurs contrées inhabitées; ſoit parceque le pays eſt couvert de ces ſablons ardens, ſoit parcequ'il n'y a point d'eau; ou enfin à cauſe de la grande multitude de monſtres & d'animaux nuiſibles aux hommes qu'on y trouve. Les animaux les plus remarquables qu'on y rencontre ſont le chameau, le cheval domeſtique, ſauvage & marin, le dante, que les Africains appellent *Lampt*, le guahex, la gazelle, le bœuf marin, l'âne ſauvage, le lion, le léopard, la panthere, le dabut, l'éléphant, le ſinge, le tigre, le rhinoceros, la licorne, l'autruche, le caméléon, le dromadaire, le crocodile, & une grande multitude de ſerpens de diverſes eſpéces. On trouve encore en ce pays des mines d'or & d'argent, & même de ſel, des fruits rares, des drogues utiles, & quelques plantes venimeuſes, comme l'addad, dont l'herbe eſt amere, & la racine ſi dangereuſe, qu'une drachme de ſon eau diſtillée, a la force de faire mourir un homme dans une heure. On croit que le grand nombre de monſtres qu'on y trouve, vient du mélange des animaux de différente eſpéce qui ſe rencontrent aux abreuvoirs.

Cependant l'Afrique ne laiſſe pas d'être fertile dans les endroits où elle eſt cultivée, principalement le long des côtes, qui ſont les parties les plus habitées. Il ſe trouve même des contrées, comme la Barbarie, où les grains rapportent le centuple, & où l'on voit des ſeps de vigne auſſi forts que nos plus gros arbres. On en eſtime ſingulierement les moutons, qu'on appelle *moutons de cinq quartiers*, à cauſe de leur queue extraordinaire. L'Egypte eſt auſſi très-fertile; on dit même que c'eſt le pays du monde le mieux peuplé, & que les femmes y portent quatre ou cinq enfans à la fois. Quelques auteurs ont dit que l'Egypte a renfermé autrefois juſqu'à vingt mille villes. Les anciens, à cauſe de ſa fertilité, l'ont appellée *le grenier public du monde*, parceque l'abondance ou la diſette de l'empire romain en dépendoient. Le pays eſt encore très-fertile en quelques endroits de l'Abiſſinie, province qui eſt entrecoupée de montagnes & de rivieres; mais les habitans ne ſavent pas uſer des mines d'or, d'argent & de cuivre qu'ils y ont en ſi grand nombre, qu'on dit que le grand Negus ſeul auroit de quoi acheter des mondes entiers; ils ſe contentent ſeulement d'amaſſer ce que les pluyes détachent, & ce qu'ils en trouvent parmi les ſables des torrens & des rivieres. A l'égard des déſerts, comme celui de Barca & de Zaara, les voyageurs ſont obligés de faire leurs proviſions avant que d'y entrer; & ſurtout pour l'eau, parceque les maiſons & les puits y ſont ſi éloignés les uns des autres, qu'on y fait quelquefois cent lieues ſans en trouver. On rapporte qu'un marchand que la ſoif preſſoit avec une extrême violence, donna dix mille ducats d'une taſſe d'eau, ce qui ne l'empêcha pas de mourir, auſſi-bien que celui qui la lui avoit vendue.

Mœurs des Africains.

Les Africains ſont pour la plupart baſanés, noirs ou jaunâtres. Les anciens les ont toujours eſtimés traîtres & de peu de foi. Salvien dit dans ſon traité *de la providence*, *l.* 7, qu'il eſt difficile de trouver quoi que ce ſoit en eux qui ne ſoit mauvais; qu'ils ſont cruels, amateurs du vin, perfides, avares & ſans pudeur; & que leur incontinence & leurs blaſphêmes ſurpaſſent tout ce qu'on pouroit exprimer. On a auſſi dit d'eux que l'Afrique ne produiſoit que des choſes extraordinaires; c'eſt-à-dire, qu'elle faiſoit voir des hommes qu'on pouvoit conſidérer, ou comme des monſtres par leurs crimes, ou comme des prodiges par leur eſprit & par leur vertu. Nous avons l'exemple de ces derniers dans Tertullien, S. Cyprien, S. Auguſtin, S. Fulgence, Victor de Vite, Arnobe, le pape Gelaſe I, & pluſieurs autres, recommandables par leur érudition & par leur ſainteté. Les principaux des peuples qui habitent aujourd'hui l'Afrique, ſont ceux qu'on appelle originaires du pays, les Ethiopiens & les Arabes, dont il y en a de pluſieurs ſortes; comme de ceux qui vivent dans les villes, de ceux qui habitent les deſerts, les errans, les paſteurs, &c.

Vincent le Blanc rapporte qu'il y a des Africains tout-à-fait barbares, & qui ſont ſi brutaux, qu'ils reſſemblent plutôt à des chiens affamés qu'à des hommes raiſonnables. (*Cherchez* CAFRES.) Les peuples de la côte de Barbarie ſont grands pirates. Le commerce y fleurit, ſur-tout pour les chevaux barbes, pour les maroquins & pour d'autres denrées du pays. Les Egyptiens ſont les premiers nageurs du monde, enjoués, plaiſans & ingénieux. Leur pays a été autrefois le ſéjour des ſciences. Les Numides ſont ordinairement peſans & groſſiers; ils ont la vue courte, à cauſe du vent & du ſable; & on dit même que leurs dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Les habitans du Zaara ſont preſque tous paſteurs, fort adroits à la chaſſe & grands coureurs. Les Nubiens ſont aſſez civiliſés. Un roi de Nubie y a eu autrefois une armée de cent mille chevaux. Aujourd'hui les habitans y trafiquent de l'or, de la civette, du bois de ſandal rouge & blanc, de l'yvoire, du muſc, de l'ambre gris, du poivre, du ſucre, du tabac, du coton, de la cire, du miel & du bled. Ceux de Guinée ſont vains, adonnés au larcin, jaloux, idolâtres & ſuperſtitieux, auſſi-bien que ceux de Monomotapa. Les armes de ces derniers ſont des piques, des arcs & des fléches. Leurs femmes y ſont guerrieres, & ſe font admirer dans les armées.

En général on ſait que les Africains n'ont aucune expérience des armes, & qu'un petit nombre de Portugais a ſubjugué pluſieurs de ces nations; qu'une ſeule forteresse avec une petite garniſon tient toute une province en bride; & qu'un régiment de ſoldats Européens mettra en fuite une armée d'Africains. Le Turc fait continuellement la guerre au roi des Abiſſins, & prend ſur lui de temps en temps des places d'importance, ou les reçoit en ſa protection, ſans que le Négus oſe entreprendre de reconquerir ce qu'il a perdu. Il eſt vrai qu'en quelques endroits il y a des peuples féroces; mais comme ils ne ſavent pas tirer l'épée ni manier les armes, cette férocité eſt de peu d'uſage pour conſerver un grand royaume. La Barbarie eſt la plus belliqueuſe de toutes les provinces d'Afrique, parceque les armes des chrétiens l'ont aguerrie. Avec ſes Turcs & ſes Arabes originaires, elle ſe défend courageuſement contre ceux qui l'attaquent. Cependant ces peuples ſe laiſſent domter par les chrétiens, qui bâtiſſent des forteresses ſur leurs côtes, d'où ils les incommodent beaucoup.

Langage des Africains.

Les anciens Africains, appellés *Bereberes*, quoiqu'ils ſoient diviſés en pluſieurs peuples, & répandus en pluſieurs provinces, parlent tous une même langue, qu'on appelle, *langue d'Abimalic*, qu'on tient être l'auteur de leur grammaire. On ſe ſert encore en Afrique d'une autre langue fort ancienne, que les Arabes appellent *langue barbare*, par rapport à la province de Barbarie. Jean Leon dit qu'on l'appelle *aquel maric*, c'eſt-à-dire, *langue* noble. Cette langue barbare qui étoit la langue naturelle des Africains, a maintenant grande affinité avec l'arabe, parceque ceux qui ont commerce avec ces peuples, mêlent quantité de mots arabes, & de ceux de la langue d'Abimalic dans leur ancien idiome. L'éthiopien eſt un arabe corrompu. Le zungai & le guber ſont des langues particulieres à certains peuples de la Nigritie. Le zinch eſt en uſage dans les provinces ſituées le long du fleuve Niger; & l'abez parmi les Abiſſins. Nous parlerons de la langue égyptienne dans l'article EGYPTE. La plupart des livres & des actes publics s'écrivent en la langue d'Abimalic, ou en bon arabe. A l'égard de l'écriture, il y a des auteurs célébres qui aſſurent que quand les mahométans s'emparerent de la Barbarie, ſes habitans ſe ſervoient de caractères latins, parceque les Romains ayant ſubjugué l'Afrique, détruiſirent toutes les inſcriptions anciennes, afin d'abolir la

mémoire des exploits des vaillans Africains, & en mirent d'autres en leur langue. Mais les califes ou empereurs Arabes s'étant emparé de ce pays, firent bruler tous les livres d'histoires & de sciences qu'ils y trouverent, & ne permirent la lecture d'aucuns livres que de ceux de leur secte; desorte que les caractères africains se sont enfin perdus, & qu'on y écrit aujourd'hui en lettres arabes.

GOUVERNEMENT.

L'Afrique a eu au commencement divers princes qui y regnerent assez long-temps, depuis que les enfans de Caïn, & ensuite ceux de Cham s'y furent établis, comme dit Joséphe. La république de Carthage y étoit puissante, & les rois de Numidie l'étoient aussi. Les Romains soumirent ces derniers, & détruisirent Carthage. Ils y avoient des colonies & des gouverneurs; ils la réduisirent en forme de province, gouvernée par un proconsul; & les empereurs en furent les maîtres jusque dans le V siécle. Genseric roi des Vandales, appellé en Afrique par le comte Boniface, y passa d'Espagne en 427 ou 428, sous l'empire de Valentinien III. Il prit depuis Carthage, & y établit le royaume des Vandales. Hunneric son fils lui succéda. Ganthamond & Thrasamond, freres d'Hunneric, regnerent ensuite. Hilderic, fils de ce dernier, succéda à Thrasamond, & Gilimer le détrôna en 531. Quelque temps après l'empereur Justinien envoya en Afrique Belisaire, qui prit Carthage, fit prisonnier Gilimer en 534, & abolit le royaume des Vandales. Ainsi l'Afrique retourna sous la domination des Romains, qui la diviserent en sept provinces. Dans le VII siécle les Arabes mahométans s'y établirent. Vers l'an 647 ils y défirent le gouverneur Grégoire, & imposerent un tribut aux Africains. Le calife Othman y envoya une armée de près de quatre-vingt mille hommes, qui ravagerent tout le pays. En 697, ces infidéles chasserent d'Afrique le patrice Jean, & y envoyerent souvent de nouveaux secours; ainsi presque tous ces grands pays devinrent le partage des mahométans, qui s'y sont maintenus durant plus de neuf siécles, & qui de-là se sont répandus dans l'Europe. Quelques auteurs ont cru que l'esclavage continuel des Africains a été une punition de leurs crimes & de leurs désordres. Aujourd'hui l'Afrique est soumise à divers princes. Le grand seigneur est maître de l'Egypte & de la plus grande partie de la Barbarie, où il y a le scherif ou roi de Maroc & de Fez, & divers autres petits princes. Dans le Biledulgerid le roi de Tafilet est très-puissant; mais il y a aussi des chekes Arabes, comme dans le Zaara. Les autres princes souverains sont le roi de Tombout dans la Nigritie, de Dancala dans la Nubie, d'Ardres dans la Guinée, &c. le grand négus d'Ethiopie, le mani ou roi de Congo, l'empereur de Monomotapa, &c. Outre ces rois & princes différens, le roi d'Espagne y posséde sur les côtes de Barbarie, Mahmore, Larache, Oran, Marzalquivir, Penon de Velez, & Melilla. Il a encore sur la mer Méditerannée l'isle de Pantalarée; & en la mer Atlantique les Canaries. Les Portugais ont Alcacer & Mazagan en Barbarie; Cariguessem dans le Biledulgerid; le fort S. Felippe en Nigritie; Cachieu, le château d'Agien & le fort de Cama dans la Guinée; S. Paul, & les forts de Massogan & d'Angola dans le Congo; Sofala, & le fort de Tête dans la Cafrerie; Mozambique, les châteaux de Quiloa & de Melinde, avec Monbaze sur la côte de Zanguebar. Ils y ont encore les isles Terceres, de Madere, de Porto-Santo, du Cap-Verd, de San-Thome, du Prince, de Fernando-Pao, d'Anobon & de sainte Helene. Ils avoient encore dans la Barbarie Tanger, qu'ils ont cédée aux Anglois, & que Charles II roi d'Angleterre abandonna en 1682. Le roi de France y a une forteresse, dite le *Bastion de France*. Les François s'étoient établi dans la Guinée avant les Portugais & les Hollandois, mais ils s'en sont retiré. Ces derniers ont en Afrique Arguin, & Gorée, sur la côte de Nigritie; les forts de S. George, de Mina & de Nassau, dans la Guinée; & Pavoassan, en l'isle de S. Thomé.

RELIGION ANCIENNE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains ont tous été idolâtres. Ceux de la Barbarie adoroient le soleil & le feu. Ils avoient dressé à ce dernier des temples, où cet élément étoit conservé avec autant de soin, que les vestales le faisoient à Rome. Les Numides adoroient les planetes. Les Negres adoroient quelqu'un des astres ou des élémens, ou même la premiere chose vivante qu'ils rencontroient en sortant de chez eux. La superstition des Egyptiens étoit incroyable; car ils adoroient jusqu'à des raves & des oignons. Tous ces peuples reçurent depuis les dieux des Romains. Jupiter avoit un fameux temple dans les déserts de Barca, sous le nom de *Jupiter Ammon*. Les peuples de la haute Ethiopie adoroient le Dieu du ciel sous le nom de *Guiguimo*. On prétend, mais sans fondement, qu'ils embrasserent la religion des Juifs, à la sollicitation de Maqueda, qu'on dit être la reine de Saba, qui fut visiter Salomon; & qu'ils eurent pour apôtre de la foi chrétienne, cet eunuque de la reine Candâce, que S. Philippe diacre baptisa, comme il est rapporté dans les actes des apôtres.

Quoique Salvien dise, (*l. 7 de la providence*) que l'église de Carthage a été fondée par les apôtres, il est certain néanmoins que S. Augustin reconnoît dans son livre de l'*Unité de l'église*, *c.* 15, que les Africains n'ont reçu la religion qu'après plusieurs autres peuples. On ne peut donc pas dire que les apôtres aient prêché dans l'Afrique: il y a de l'apparence qu'elle n'a reçu la religion chrétienne, qu'environ cent ans après la mort de Notre-Seigneur, par des missionaires envoyés de Rome, comme S. Augustin & le pape Innocent I l'assurent. Mais si cette partie du monde n'a pas eu le bonheur d'être sitôt éclairée des lumieres de l'évangile, elle a eu celui d'en profiter en peu de temps; car le christianisme y fut promptement établi & répandu dans les pays soumis à l'empire romain, & l'on y vit bientôt un grand nombre d'églises, & une infinité de chrétiens. Les persécutions en enleverent plusieurs; mais le sang de ces martyrs fut comme une semence qui multiplia les chrétiens, suivant ce beau mot de Tertullien: *Plures efficimur quoties metimur à vobis, semen est sanguis christianorum.* Quand les persécutions furent finies, l'église d'Afrique fut divisée par le schisme des Donatistes qui commença l'an 311 & dura plus de trois cens ans, malgré les jugemens ecclésiastiques, les conciles, les loix des princes, les conférences & les écrits dont on se servit pour l'étouffer.

La division des provinces ecclésiastiques d'Afrique étoit conforme à celle des provinces civiles dès le temps de S. Cyprien; mais à l'exception de l'évêque de Carthage, le droit de métropole ecclésiastique n'étoit point attaché à la métropole civile; le plus ancien évêque de la province étoit le primat ou métropolitain. Pour l'évêque de Carthage, il étoit comme le patriarche de toute l'Afrique, & avoit des droits & des prérogatives de dignité & d'autorité sur toutes les provinces. Comme l'Afrique étoit très-peuplée, & qu'il y avoit un grand nombre de villes, de bourgs, de villages & de châteaux, il y avoit aussi un très-grand nombre d'évêques; & l'on en mettoit non-seulement dans les villes, mais même dans des villages & dans des châteaux. C'est pour cela que les conciles d'Afrique ont toujours été composés d'un grand nombre d'évêques. Il en parut 470 à la conférence tenue à Carthage en 411, & il y en a 458 dans la notice des évêques d'Afrique, dressée du temps d'Hunneric roi des Vandales. Ils furent tous chassés sous ce prince arien; néanmoins il resta plusieurs églises catholiques: ensorte que quand Justinien eut reconquis l'Afrique, Reparatus de Carthage tint encore un concile de 217 évêques. Le nombre des évêchés d'A-

frique, tiré des anciens monumens, se monte jusqu'à 690. Mais quand les Sarasins se furent emparé du pays, l'église fut entierement désolée, & réduite en un tel état, qu'il n'y avoit pas du temps de Grégoire VII trois évêques dans toute l'Afrique. Les Arabes, qui entrerent en Afrique dans le VII siécle, y établirent le mahométisme: & bien que les naturels du pays, lassés de leur domination, les aient chassés dans les déserts, ils n'ont pas laissé de retenir leurs erreurs.

RELIGION MODERNE.

Aujourd'hui l'Afrique a quatre sortes d'habitans, fort différens en créance; savoir, les mahométans, les idolâtres, les Juifs, & les chrétiens. Les MAHOMETANS, qui possédent une grande partie de l'Afrique, sont divisés en plus de soixante & douze sectes; comme de ceux qui suivent l'alcoran sans glose & à la lettre; des autres qui y ajoutent les interprétations de divers marabouts, &c. Les IDOLATRES sont en grand nombre dans le pays des noirs, dans la basse Ethiopie, & même dans la haute, sur-tout parmi ceux qui vivent dans les déserts. Il y a aussi plusieurs JUIFS en divers royaumes. Les naturels du pays qui se disent descendus d'Abraham, & qu'on trouve dans l'Egypte & dans les états des Abissins, sont assez puissans. Les autres sont venus d'Asie après la prise de Jérusalem sous Vespasien, & après la ruine entiere de la Judée par les Romains, les Persans, les Chrétiens & les Sarasins. Il y a enfin des Juifs qui s'y sont réfugiés de l'Europe, d'où ils ont été chassés, comme d'Italie en 1343, de France en 1395, d'Angleterre en 1490, & d'Espagne en 1492. Ils vivent diversement, & ont différentes synagogues; mais ils sont pauvres & méprisés de tout le monde. Pour les CHRÉTIENS d'AFRIQUE, il y en a d'étrangers, comme les esclaves; & d'originaires, dont plusieurs sont catholiques romains, comme les sujets du roi d'Espagne & de Portugal, & une grande partie des Abissins. Les autres chrétiens répandus dans le pays, sont schismatiques, comme les Maronites, les Géorgiens, les Grecs, les Arméniens, & les chrétiens de S. Thomas. Entr'eux, les uns reconnoissent le patriarche d'Alexandrie, les autres leurs prélats en particulier, & les Grecs le patriarche de Constantinople. Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir la religion chrétienne en Afrique, & sur-tout dans le pays de leurs conquêtes. Ils y ont même divers évêchés, aussi-bien que les Espagnols.

CONCILES D'AFRIQUE.

En Afrique il y avoit des conciles de deux sortes, ceux d'une province particuliere, & ceux de plusieurs provinces ou de toutes les provinces d'Afrique. Les Africains donnoient à ceux-ci le nom de *conciles universels* ou de *conciles généraux.* L'évêque de Carthage, qui étoit le primat de toute l'Afrique, les convoquoit. Agrippin en célébra un à Carthage, sous le pontificat de S. Zephyrin, au commencement du III siécle, pour le baptême des hérétiques, qu'il crut qu'on devoit réitérer. Il assembla pour cela les évêques d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie au nombre de 70; & après qu'ils eurent délibéré tous ensemble, ils ordonnerent qu'il falloit rebaptiser les hérétiques. Saint Cyprien parle de ce concile dans ses épîtres, & après lui S. Augustin en plusieurs endroits. Depuis ce temps jusqu'à présent, dit S. Cyprien, on a vu dans nos provinces des milliers d'hérétiques, lesquels revenant à l'église ont demandé avec joie d'être régénérés par la grace de l'eau salutaire du baptême; mais ces expressions sont outrées, puisque ce ne fut que du temps de S. Cyprien que l'usage de rebaptiser prévalut en Afrique, comme on le prouve à l'article d'AGRIPPIN. S. Cyprien célébra depuis l'an 250 jusqu'à l'an 257 plusieurs conciles des évêques de toutes les provinces d'Afrique à Carthage, tant sur la discipline de l'église, à l'égard de la pénitence, & de la réconciliation, que sur la rebaptisation des hérétiques. Il y a eu dans la suite plusieurs autres conciles généraux d'Afrique; mais comme ils ont été tenus à Carthage, à Mileve ou en d'autres villes, nous en parlerons sous leurs titres. L'Afrique a donné à l'église trois grands hommes; Tertullien, S. Cyprien & S. Augustin, sans parler d'Optat de Mileve, de Minutius Felix, de S. Fulgence, de Facundus: & parmi les profanes, Apulée de Madaure est célébre.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AFRIQUE.

Ptolémée, Strabon, Pline, du Val, Sanson, Baudrand, Davity, &c. *in geograph.* Tacite, Tite-Live, Florus, Salluste, Dion, Appien Alexandrin, Quint-Curce, &c. *in hist.* Procope, *de bello Vandal.* Grégoire Abulpharage, Jean Leon, Marmol & Dapper, *descrip. de l'Afr.* Victor de Vite, *hist. Pers. Vand.* François Alvarez, *hist. Æthiop.* Diégo de Torrez, *histoire des Cher.* Jean-Baptiste Gramaie, *Afr. illust.* Jean-Baptiste Birago, *histoire Afr.* Balthasar Tellez, *histoire d'Ethiop.* Bernard de Alderete, *antiq. d'Afr.* Damien de Goëz, *de morib. Æthiop. &c.* Louis de Urreta, *hist. d'Ethiop.* Nicolas Godinho, *de reb. Abiss.* Pierre Mesquita & Pierre Paëz, *hist. d'Ethiopie.* Voyage de Thomas Herbert en Afrique, de Linschot, de Mocquet, de Jannequin, de Monteonis, de Jean de Barros, de George Sandis, &c. & Isaac Vossius, *de orig. Nil.* Ludolfe, *hist. d'Ethiopie.* Du Pin, *de la géographie d'Afrique & de l'hist. des Donatistes à la tête d'Optat.*

AFRIQUE ou AFRICA, que ceux du pays appellent *Mahadia*, ville d'Afrique, située dans le royaume de Tunis. C'est l'*Aphrodisium* de Ptolémée, selon les uns; selon d'autres, c'est l'*Adrumetum* des Romains. Elle est à vingt lieues de Mahometta, ou Hamamet. Marmol s'est trompé croyant que l'Afrique est la même que cette derniere ville. Il en parle assez au long dans le sixiéme livre de la description de l'Afrique; & après avoir fixé sa situation à l'endroit où Ptolémée place *l'Aphrodisium*, il ajoute: *Le calife Mehedi de Carvan ayant pris la ville d'Afrique, la fortifia & la nomma de son nom. Elle étoit bâtie comme une isle, sur une pointe de terre qui avance dans la mer, avec un beau port & un fort château. Quelques corsaires de Sicile l'ayant conquise, lui donnerent le nom d'Afrique. Un roi de Maroc s'en rendit depuis le maître. Enfin lorsqu'elle fut tombée sous la puissance de l'empereur Charles-Quint, il en fit démolir les fortifications & l'abandonna aux Maures.* * Ptolémée. Marmol, *l. 6, c.* 28. Jean-Christophe Calvet, *de Aphrodis. expugn. comment.* Baudrand.

AFSCHIN (Haidar fils de Kaous,) étoit Turc de nation, & de condition servile. Son mérite l'éleva jusqu'au commandement général des armées du calife Motassem l'Abbasside. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

A G

AGA, mot qui en langue turque signifie *Seigneur*. Ce nom se donne à la plupart des officiers de la cour du grand seigneur & de ses armées, & aux gouverneurs de places sous les Bachas. Ainsi on appelle le grand écuyer *Buyuk Imrakor Aga*; le gouverneur des pages, *Capi Agassi*, le général de la cavalerie, *Spahilar Agassi*, &c. Remarquez que quand le mot *Aga* est joint à un génitif, on y ajoute *si*; comme *Capou Agassi*, c'est-à-dire, le seigneur ou maître de la porte: parceque *capou* qui signifie *porte*, est un génitif.

AGA des Janissaires (*Janisser Aga*) *cherchez* JANISSAR-AGASSI.

AGABA, forteresse près de Jérusalem, que Galesse, qui en étoit gouverneur, remit entre les mains d'Aristobule, fils d'Alexandre *Janneus*, & d'Alexandra surnommée *Salomé*, & frere d'Hircan, pour lui servir de retraite. * Joséphe, *antiq. liv.* 13, *c.* 24.

AGABE, *Agabus*, l'un des soixante-douze disciples de Jesus-Christ, selon les Grecs, vint de Jérusalem à Antioche, lorsque S. Paul y étoit avec S. Barnabé, & an-

nonça qu'une grande famine affligeroit bientôt toute la terre : prophétie qui fut accomplie la quatriéme année de l'empire de Claude. Le même Agabe vint encore de Judée trouver S. Paul à Césarée, & lui prédit que s'il alloit à Jérusalem il y seroit pris par les Juifs, & même livré aux Gentils : ce qui arriva effectivement. On tient qu'Agabe mourut à Antioche ; & ce fut en souffrant le martyre, si l'on s'en rapporte aux Grecs, qui fixent la fete de ce saint au 8 de mars. Les Latins dès le IX siécle la célébroient le 13 février. * *Act. chap.* 11 & 21. Bolland. 13. *Feb.*

AGACLYTE, *cherchez* AGAILYTE.

AGAD, ville de la tribu d'Issachar, au pied du mot Hermon. * S. Jerôme, *in locis hebraïcis.*

AGADÈS, royaume d'Afrique dans la Nigritie, entre le Sara au septentrion, la riviere de Niger au midi, le royaume de Cano au levant, & celui de Tombut au couchant. Ce royaume est fort étendu, & a quelques villes. Il y a aussi une ville de ce nom, dont les maisons sont bâties à la moresque. Le pays est fertile en manne, que les habitans conservent dans des courges, pour vendre aux marchands qui y abordent pour en avoir. Le seigneur de cette province tire de grands droits des marchandises étrangeres ; mais il est obligé de payer cent cinquante mille ducats par an au roi de Tombut. * Jean Leon. Marmol, *l.* 9, *c.* 9. Baudrand.

AGAG, roi des Amalécites. Ces peuples avoient maltraité les Israélites, lorsqu'ils sortirent d'Egypte, & s'étoient opposé à leur entrée dans la terre de promission. Dieu, pour venger son peuple, fit ordonner à Saül par Samuël d'exterminer entierement les Amalécites, & de ne faire grace à qui que ce fût, pas même aux enfans qui étoient encore à la mammelle ; mais d'égorger les hommes, les femmes & les enfans, d'exterminer les bœufs, les brebis, les chameaux, & généralement tous les animaux qui appartenoient à ce peuple idolâtre. Saül ayant assemblé les Israélites, trouva dans la revûe qu'il en fit deux cens mille hommes de pied, & dix mille hommes de la tribu de Juda. Il marcha avec cette armée contre la ville d'Amalec, ravagea le pays, ruina les villes, tailla en piéces toute l'armée, prit le roi Agag, à qui il fit grace, & épargna ce qu'il y avoit de plus gras dans les troupeaux, de meilleur & de plus beau dans les meubles, sous prétexte d'en faire un sacrifice au Seigneur. Dieu marqua son indignation de ce procedé, se plaignit à Samuël de la désobéissance de Saül. Ce prophéte vint trouver Saül, qui sacrifioit à Galgala, le reprit de sa désobéissance, lui déclara la vengeance que Dieu vouloit en tirer ; l'obligea, pour réparer sa faute, de lui livrer Agag, que Samuël coupa en morceaux à Galgala devant l'autel du Seigneur, vers l'an 2971 du monde, & avant J. C. 1064. * *I. Reg. c.* 15. Joséphe, *antiq. Jud. l.* 6, *c.* 8 & 9. Usser. *in annal.*

AGAGAMMATES, ou selon d'autres, *Agamantes* ou *Agacimates*, peuples vers les Palus Mœotides, dont il est fait mention dans Pline, *liv.* 6, *c.* 7.

AGAGES ou JACCHÆ, peuples très-féroces du fond de l'Afrique. Ayant porté la guerre dans le royaume de Congo, ils s'en rendirent maîtres l'an de J.C. 1560, après l'avoir entierement ruiné par une infinité de massacres : ce qui arriva sous le roi Alvarez I roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient restés des siens, s'étant sauvé dans une petite isle du fleuve Jaïre, y souffrit des miséres extrêmes, pendant que les barbares mettoient dans son royaume tout à feu & à sang. Le bruit en étant venu jusqu'aux oreilles de dom Sébastien roi de Portugal, il y envoya François de Govia avec de bonnes troupes. Govia fit la guerre aux Agages avec tant de succès, qu'il les chassa entierement du royaume. Alvarez leur roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la cause de leurs maux passés & l'irruption des Agages à la religion chrétienne qu'ils avoient reçue sous Jean II roi de Portugal ; mais les Portugais, à bien plus juste titre, l'attribuoient au mépris & à l'indifférence que ceux de Congo avoient pour cette même religion. * Georg. Horn. *orb. imp. pag.* 567.

AGAI, lieu de la Palestine, qui n'est pas fort éloigné de Bethel. Il s'écrit *Aï* en hébreu. S. Jérôme rapporte que de son temps l'on n'en voyoit presque que les ruines. * Hier. *in locis hebr.*

AGAILYTE, ou plutôt AGACLYTE, afranchi de Verus, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de ce prince. Capitolin, dans la vie de l'empereur Marc-Antonin, *c.* 15, dit *Multum sanè potuerunt liberti sub Marco & Vero, Geminas & Agaclytus, cui patronus dedit invito Marco, Libonis uxorem* ; c'est-à-dire, » que ces » deux afranchis Geminas & Agaclytus pouvoient tout » sur l'esprit de leurs maîtres, & même l'empereur Ve» rus donna à ce dernier, qui étoit son favori, la femme » de Libon, contre la volonté de Marc-Antonin. » * Capitolin sur Verus, *c.* 9.

AGALASSES, peuples des Indes, habitant la partie supérieure du fleuve Indus, vaincus par Alexandre *le Grand*, au rapport de Diod. de Sicile, *l.* 17.

AGALIS ou ANAGALIS, fille savante, dont les anciens parlent avec éloge, étoit de l'isle de Corfou : elle savoit très-bien la rhétorique. Quelques auteurs lui ont attribué l'invention d'une sorte de jeu de paume usité parmi les Grecs. Ce jeu consistoit à prendre la bale avant qu'elle eût touché la muraille, comme Meursius l'a remarqué en son ouvrage *des jeux des Grecs.* On assure aussi qu'Agalis faisoit des leçons de grammaire, & qu'elle en avoit écrit quelques traités. * Athenée, *l.* 1, *c.* 8. Suidas. Pierre Paul de Ribera, *l.* 13, *art.* 380. Antonius Augustinus, *in theat. fœmin. litt.* Meursius, *de lud. Græc. p.* 5. Voyez *Aporras Cœl. Rhod. l.* 8, *c.* 1. Vossius, *de philol. c.* 2. Soprani, *gli scritt. della Ligur.*

AGALLA, ville de la tribu de Ruben, qu'Alexandre *Janneus* premier du nom, roi des Juifs, prit sur Aretas roi des Arabes, avec plusieurs autres. Quelques années après, son fils Hircan les rendit à ce roi Arabe, pour lui avoir donné du secours contre son frere Aristobule, qui lui disputoit la couronne & le pontificat, ce qui arriva l'an du monde 3939, avant J. C. 65. * Joséphe, *antiq. l.* 14. *c.* 2.

AGALLIAS, ancien auteur, dont il est parlé au sujet d'Aristophane dans les petites scholies sur l'Iliade d'Homere, *p.* 320.

AGALLIEN, un des généraux d'armée de Léon d'Isaurie, à qui cet empereur donna l'an 727 le commandement de son armée navale. Mais s'étant révolté contre son prince avec un certain Etienne, qui lui avoit été donné pour compagnon, & tous les vaisseaux ayant été brulés ou coulés à fond, on fit mourir tous les rebelles qu'on put prendre de la faction d'Agallien, & luimême ne voyant plus de ressource, se précipita dans la mer. * Chevreau, *hist. du monde*, *l.* 4.

AGAMANA, ville de la Mésopotamie, selon Ptolémée ; c'est peut-être la même que l'Agabana d'Ammien Marcellin.

AGAME, ville de l'Asie mineure dans le royaume de Pont, au voisinage d'Héraclée. * Etienne *le géographe.*

AGAMEDE, frere de Trophonius, & fils d'Erginus, souverain d'Orchomene dans la Béotie, fit de grands progrès, aussi-bien que son frere, dans la sculpture & dans l'architecture. Entre autres ouvrages de leur façon, on vantoit le lit d'Amphitrion & d'Alcmene à Thebes ; un temple de Neptune au pied du mont Alese dans l'Arcadie, dont l'entrée, quoique défendue par un cordon de laine seulement, ne pouvoit être forcée sans une punition subite ; un autre temple à Delphes érigé en l'honneur d'Apollon ; & enfin une chambre qui servoit de trésor à Hyriée. Les deux freres, dans un mur de cette chambre avoient disposé une pierre avec tant d'artifice, qu'ils pouvoient y entrer sans qu'on les remarquât : mais Hyriée, qu'ils avoient volé plusieurs fois par cette voie, s'étant apperçu du vol, sans pouvoir deviner de quelle

part il venoit, tendit des filets à l'ouverture des vases où il conservoit son argent, dans lesquels Agamede se trouva pris. Trophonius craignant que son frere ne le déclarât, se délivra de cette crainte en lui coupant la tête, & fut englouti tout vif par la terre, qui s'entr'ouvrit sous ses pieds, dans un petit bois près de Lebadie. Voilà ce que Pausanias nous apprend du sort de ces deux freres, dont le crime n'empêcha pas qu'ils ne fussent depuis révérés comme des dieux par les Thébains. Ciceron & Plutarque content diversement la mort d'Agamede & de Trophonius. Si l'on en croit ces auteurs, lorsque ces deux freres eurent achevé le temple d'Apollon à Delphes, ils prierent ce Dieu de leur donner pour récompense ce qui étoit le plus utile à l'homme. Apollon leur promit de les exaucer dans trois jours, au bout desquels on les trouva morts. D'autres auteurs, & Pausanias lui-même, font Trophonius fils de Neptune. *Voyez* TROPHONIUS. Il ne faut pas confondre cet Agamede avec un autre AGAMEDE ARCADIEN, frere de Gortys, & de Stymphale. * Pausan. *in Arcadic.* Strab. *lib.* 9. Cicero, *Tusculan. quæst.* Plutarch. *in consolat. ad. Apollon.*

AGAMEMNON, fils d'Atrée & d'Erope, selon Homere, ou fils de Plisthene, & petit-fils d'Atrée, comme veulent Hérodote & Clément *Alexandrin*, étoit roi de Mycènes dans le Peloponnèse, lorsqu'il fut élu général de l'armée des Grecs contre les Troyens. Il commença à regner l'an 2839 du monde, 1196 avant J. C. & regna quinze ans. Quelques anciens lui donnent 27 ou 28 ans, parcequ'ils lui donnent les douze ans que Thyeste gouverna pendant son bas âge. Les poëtes disent que pendant le siége de Troye, Achille l'obligea de lui rendre Briseis, qu'il lui avoit enlevée, & que Cassandre, fille de Priam, qui fut sa prisonniere après la prise de Troye, lui prédit vainement la mort qu'il reçut bientôt après; car dès qu'il fut de retour dans ses états, il fut assassiné par Egisthe, fils de Thyeste, (d'autres disent fils de Plisthene) amant de Clytemnestre, femme d'Agamemnon, l'an du monde 2852, & avant Jesus-Christ 1183. Egisthe, après avoir épousé Clytemnestre, s'empara du royaume; mais il ne le conserva que sept ans, au bout desquels Oreste le tua, sans même épargner Clytemnestre. Outre Oreste, Agamemnon eut encore d'elle trois filles, selon quelques-uns, & selon d'autres, deux seulement; savoir, Electre & Iphigénie: les poëtes ont feint qu'il sacrifia cette derniere à Diane. Pausanias dit qu'Agamemnon étoit adoré comme un Dieu à Clazomene. Ces histoires ont fourni aux poëtes des sujets de tragédies; comme l'Electre de Sophocle, l'Oreste d'Euripide, & l'Agamemnon de Seneque. Agamemnon est appellé par Homere & par les autres poëtes, *le roi des rois*, parcequ'il étoit le général de tous les princes de la Gréce, qui allerent faire le siége de Troye, suivant ce que dit Séneque.

Rex ille regum, ductor Agamemnon ducum,
Cujus secutæ mille vexillum rates, &c.

* Homere. Thucydide. Plutarque. Denys d'*Halicarnasse*. Eusebe. Pausanias. Ovide. Apollodore, &c.

AGAMEMNONIA, rade dans le pays Attique, où la flotte des Grecs s'assembla pour porter la guerre contre la ville de Troye.

AGAMESTOR, l'onziéme archonte perpétuel d'Athènes, dont le gouvernement commence à l'anné 3238 du monde, 797 avant J. C. Il fut archonte pendant vingt ans, & eut pour successeur *Eschyle*. * Eusebe, *chroniq.*

AGAMESTOR, philosophe académicien, se rencontra avec quelques personnes dans un festin, où par un jeu de débauche, on convint que celui qui boiroit, ordonneroit aux autres d'imiter la situation dans laquelle il se trouveroit en buvant, à peine d'une amende. Quand ce fut le tour d'Agamestor, comme il avoit une cuisse & une jambe étiques & très-menues, il mit sa jambe dans un vase très-étroit, & il obligea les autres à boire dans la même posture: les autres ne le pouvant faire, furent contraints de payer ce qui avoit été ordonné. * Plutarque, *aux quest. de table*, *quæst.* 4; §. 4.

AGAN ou PAGAN, une des isles des Larrons, dans l'Océan oriental, où Magellan, fameux capitaine Portugais, fut assassiné, en allant chercher les isles Moluques, par la mer du Sud. Elle est entre les isles de Chemocoan & de Guagan. * Baudrand.

AGANICE, *cherchez* AGLAONICE.

AGANIPPE, fontaine du mont Hélicon, dans la Béotie, dont les eaux avoient une vertu souveraine pour inspirer les poëtes. Pausanias dit qu'Aganippe étoit fille du fleuve Termessus, qui coule au tour de l'Hélicon. * Pausanias, *in Bœotic.*

☞ AGANON, ou HAGANON, chanoine de Châtillon sur Seine, florissoit au commencement du onziéme siécle. Nous ne le connoissons que par son ouvrage, qui a pour titre: *Homilia & libellus de miraculis B. Veroli, ab Aganone, viro scholastissimo.* Cette expression, *viro scholastissimo*, signifie dans le langage de ce temps-là, un *homme très-habile dans les lettres*; & on peut en effet assurer que cet ouvrage est un des plus judicieux, des plus solides & des plus édifians que nous ayons de ce temps-là dans le même genre. Le P. Etienne Legrand en a fait une traduction françoise, qu'il a insérée dans son histoire de Châtillon imprimée à Autun en 1651, & il prétend qu'Aganon prononça publiquement ce discours le jour de la fête de S. Vorle. Depuis les Bollandistes l'ont donné dans leur collection, 17 *jun.* avec quelques observations & des notes historiques & critiques. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 259 *& suiv.*

☞ AGANON ou HAGANON, évêque d'Autun dans le onziéme siécle, succéda à Helmin dans le siége épiscopal de cette ville, & le remplit fort long-temps. On ignore l'année précise de son ordination. Ce qu'il y a de certain est qu'elle précéda l'année 1059, puisqu'Aganon se trouva en qualité d'évêque d'Autun au couronnement du roi Philippe I fait la même année. Il assista depuis à divers conciles, & eut part aux réglemens qui y furent faits. Il se trouva nommément à celui d'Ause en 1070, à celui d'Issoudun en 1081, à celui de Meaux en 1082, & encore à d'autres. Au bout de quelque temps, il fit le pélerinage de Jérusalem, auquel il employa deux ans; après quoi ayant abordé en Italie, il se trouva à la mort du pape Grégoire VII, qui mourut à Salerne en 1085. De retour en France, Aganon continua de gouverner son église avec sa sollicitude ordinaire. En 1094 il s'y tint un concile dans lequel furent renouvellés les décrets contre la simonie & l'incontinence des clercs. On y prononça aussi l'excommunication contre le roi Philippe, à cause de son mariage illicite: l'empereur Henri & l'antipape Guibert y furent aussi excommuniés. Aganon assista l'an 1097, avec Hugues son métropolitain, & l'évêque de Châlons sur Saone, aux funérailles de Landri de Macon, & à l'élection de Bérard pour remplir la place du défunt. La même année il donna la bénédiction abbatiale à Hugues, auteur d'une célébre chronique, qu'il avoit postulé pour abbé de Flavigni. Ce fut-là une des dernieres actions de la vie d'Aganon, qui mourut le vingt-cinquiéme de juin 1098. Ce qui nous reste de ses écrits se réduit à peu de chose. Le voici. 1°, un accommodement passé en 1077 au sujet des exactions que son frere Raginard avoit faites sur une des terres de l'église d'Autun. Les derniers auteurs du *Gallia christiana* l'ont donné au *tome IV*, *app. p.* 79-82. Ils y ont joint une charte du même Aganon concernant la fondation de l'église de S. Germain & de S. Saturnin de Planese. 2°. Le second & dernier écrit d'Aganon est une lettre écrite au nom des suffragans de la métropole de Lyon, en faveur de Raoul, archevêque de Tours, que Foulques Rechin, comte d'Anjou, avoit chassé de son siége. D. Mabillon l'a donnée au tome IV de ses

annales, l. 66, n. 11. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tom. VIII, p. 461 & *seq.*

AGAOS, AGAOUS, ou AGOASI, peuples de l'Abissinie, dans le royaume de Bagamedri, vers la riviere de Tacaze. * Grégoire l'Abissin. Il y a aussi en quelques autres endroits de l'Abissinie de ces peuples nommés *Agaöus* & *Agativi*, & entr'autres dans la province de Sucahala, proche des montagnes où sont les sources du Nil, selon la description du P. Jerôme Lobo. * Baudrand.

AGAPE (S.) martyr de la Palestine, fut exposé à Césarée aux bêtes, l'an 306, par ordre du césar Maximin Daïa, déchiré par un ours, rapporté ensuite dans la prison, & jetté dans la mer. * Eusebe, *dans les actes des martyrs de la Palestine.*

AGAPE (S.) martyr sous Valere Maximien, exécuté par ordre du gouverneur Dulcétius, avec sainte Chionie sa sœur, sur la fin du mois de mars de l'an 306. On en fait la fête au premier jour d'avril, jour auquel sainte Irene leur sœur fut martyrisée. Néanmoins, dans la plupart des martyrologes, elle est marquée au 3 avril. On a les actes de son martyre & de celui de ses compagnes, qui paroissent anciens. Le cardinal Sirlet les a donnés le premier, traduits du grec en latin sur un ancien manuscrit du monastere de *Crypta-Ferrata.* Le cardinal Baronius les a ensuite insérés dans ses annales. Et le P. Ruinart les a donnés dans sa collection. Henschenius en a produit d'autres, mais qui sont visiblement supposés. * Baillet, *vies des saints*, 1 *d'avril.*

AGAPE, dame Espagnole de grande maison, qui donna dans les erreurs des Gnostiques avec le rhéteur Elpidius, du temps de l'empereur Théodose. * Hornius, *hist. ecclés. p.* 97.

AGAPENOR, fils d'Ancæus, petit-fils de Licurgue, & roi d'Arcadie, revenant avec les Grecs du siége de Troye, qui fut prise l'an du monde 2851, & avant J. C. 1184, fut jetté par la tempête dans l'isle de Chypre, où l'on croit qu'il bâtit la ville de Paphos, & le temple de Venus, qui fut depuis si célébre. * Pausan. *in Arcadic.*

AGAPES, du mot grec Ἀγάπη, *amour.* L'on a donné ce nom aux *festins de charité*, que les chrétiens faisoient entr'eux dans leurs assemblées ecclésiastiques. C'étoit un repas qui se faisoit le soir en mémoire de la derniere cêne que Jesus-Christ avoit faite avec ses disciples, & il se faisoit au commencement de l'assemblée avant la communion. Les riches fournissoient à la dépense, & y convioient les pauvres; mais du temps de S. Paul, il s'y glissa des abus : ce qui l'obligea de changer la pratique de ces festins, en les remettant après la célébration des saints mysteres, suivant la remarque de M. de Tillemont. Ce changement n'en corrigea point l'abus; desorte que les prélats furent contraints dans la suite de les interdire, premierement dans les églises, & puis ailleurs : cependant il y a quelques diocèses, où cette coutume s'observe encore tous les ans le jeudi-saint. Les anciens peres parlent souvent de ces Agapes, comme Tertullien, Minutius Felix, Clément *Alexandrin.* On les pratiquoit principalement dans des jours de naissance, de funérailles & de mariages, selon S. Gregoire de *Nazianze.* Le concile de Gangres les défendit, à cause des abus; & S. Augustin avoue que S. Ambroise ne les approuva jamais, & lui-même les fit défendre, lorsqu'il assista depuis au III concile de Carthage. Nous trouvons pourtant que S. Gregoire *le Grand* permit aux Anglois nouvellement convertis de faire des festins sous des tentes, ou des feuillages, au jour de la dédicace de leurs églises, ou des fêtes des SS. martyrs, auprès des églises, mais non pas dans leur enceinte. * Tertul. Orig. Clem. d'*Alexand.* Minut. Felix. S. Greg. *Nazian.* Le concil. de Laod. Les concil. V & VI de Constantinople. Constitut. Apost. *c.* 44. S. August. S. Chrys. *homel.* 32 sur S. Matth. S. Jerôme, *ep.* 22. S. Greg. *l.* 9, *epist.* 71. Greg. II. *epist* 54. Baronius. *A. C.* 57, 377, 384, &c.

AGAPET pape, I de ce nom, Romain de nation, & fils du prêtre *Gordien*, succéda à JEAN II le 4 mai de l'an 535. Aussitôt après son élection, il reçut des lettres & une confession de foi, que l'empereur Justinien I envoyoit à Jean son prédécesseur. Il lui fit une réponse très-orthodoxe, n'approuvant pas, comme l'empereur le demandoit, qu'on laissât les Ariens en possession des dignités de l'église, sous prétexte de ménager leur réunion. Les conquêtes de Belisaire avoient alarmé Théodat roi des Goths en Italie, qui obligea le pape par ses menaces d'aller à Constantinople pour y demander la paix. Agapet ne put l'obtenir, mais il signala dans cette ville sa vigueur pour les intérêts de la religion; car il refusa d'y communiquer avec Anthime eutychien, & disciple de Sévere. Cet homme, auparavant évêque de Trebisonde, s'étoit introduit sur le siége de Constantinople, par la faveur de l'impératrice Théodora, qu'il avoit infectée de ses erreurs. L'empereur qui ne le connoissoit pas bien, vouloit obliger le pape de le recevoir à sa communion, & le menaça de l'exil, s'il le refusoit. Agapet lui répondit : *Je croyois avoir trouvé un empereur catholique; mais, à ce que je vois, j'ai en tête un Dioclétien : sachez pourtant que je ne crains point vos menaces.* Cette réponse généreuse détermina Justinien à examiner la doctrine d'Anthime, qui fut chassé, n'ayant pas voulu confesser qu'il y eût deux natures en Jesus-Christ. Mennas fut mis en sa place, & sacré par Agapet, qui mourut quelques jours après, lorsqu'il se disposoit à son retour, le 17 avril 536, après avoir tenu le siége onze mois & dix-huit jours. Outre l'épître à Justinien, nous en avons encore quatre de lui, deux à Césaire, évêque d'Arles, & deux à Reparat, évêque de Carthage. Il eut pour successeur SILVERE. * Anastase. Nicephore, *l.* 17, *c.* 9. Baronius, *A. C.* 535 & 536 M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du VI siécle.*

AGAPET II tint le saint siége après MARIN III en 946. Il fit assembler divers synodes, & entr'autres un en 946, où il se trouva. Il appella à Rome l'empereur Othon contre Berenger II, qui vouloit se faire roi en Italie, & qui exerçoit sa tyranie contre les ecclésiastiques. Il mourut l'an 955, après avoir gouverné l'église neuf ans, sept mois & dix jours. JEAN XII lui succéda. Il régla par une lettre que nous avons, le différend qui étoit entre l'église de Lorche & celle de Saltzbourg, touchant le droit de métropole. * Leon d'Ostie, *l.* 1 & 2. Flodoart. Baronius, *A.C.* 946 & 955. M. Du-pin, *bibl. des auteurs ecclés. du X siécle.*

AGAPET, diacre de l'église de Constantinople, vivoit dans le VI siécle, du temps de Justinien. Quelque temps après le couronnement de cet empereur, il lui écrivit une excellente lettre, où il lui donnoit des avis pour regner en prince chrétien. Les Grecs estimoient beaucoup cette lettre, qu'ils appelloient *la royale.* Nous l'avons dans la bibliothéque des peres sous ce titre : *Agapeti, Constantinopolitanæ ecclesiæ diaconi, ad Justinianum imperatorem oratio parænetica; quâ eum monet, quomodò in imperio se gerere debeat.* On a été long-temps en peine de savoir quel étoit le véritable auteur de cette lettre. Quelques modernes l'ont attribuée à celui qui fut depuis pape sous le nom d'Agapet I. Mais elle est écrite si purement en grec, qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Romain en ait été l'auteur. D'autres ont jugé qu'elle pouvoit être l'ouvrage de l'un de ces deux Agapets, qui vivoient sous l'empire de Justinien, & dont il est très-souvent fait mention dans les actes du concile de Constantinople, assemblé en 535 du temps de Mennas. Mais ce sentiment est peu vrai-semblable : car ces deux Agapets étoient archimandrites, ou abbés de deux monasteres de cette ville; & l'auteur de la lettre à Justinien étoit diacre de l'église de Constantinople. * Baronius, *A. C.* 527. Le Mire, *biblioth. ecclés.*

AGAPET, évêque de Synnade, ville de la Phrygie *Pacatiane*, étoit attaché à la secte de l'héréſie de Macédonius; mais il fut converti à la foi. * Socrat. *l.* 7, *c.* 3.

AGAPET, en latin *Agapetus, de duro Cornu*, abbé de Campredon, avoit aſſemblé une nombreuſe bibliothéque qui fut entierement brulée par le feu d'une chandelle, que l'on y avoit laiſſée par inadvertance. Il en eut tant de chagrin, qu'il en mourut de regret l'an de J. C. 817. * Bruſchius, *in monaſteriis*.

AGAPETES. On donnoit ce nom à des vierges qui vivoient enſemble dans la primitive égliſe, ainſi appellées du mot grec Ἀγάπη, qui veut dire, *amour, charité & alliance.* Mais comme dans la ſuite on s'apperçut qu'elles ne vivoient pas avec toute la modeſtie & la bienſéance que des vierges doivent obſerver, on abolit entierement ces ſortes de societés. S. Jean *Chryſoſtome* ayant été fait patriarche de Conſtantinople, s'employa avec un ſoin particulier à corriger les abus qui ſe rencontroient dans ces aſſociations de piété: il compoſa deux petits traités ſur cette matiere. Le concile général de Latran, ſous Innocent II en 1139, abolit cette aſſemblée de vierges, qu'on appelloit *religieuſes*, bien qu'elles ne fiſſent point de vœux; & qui n'avoient point de honte de tenir des maiſons où elles recevoient les paſſans, ſous un faux prétexte de religion & d'hoſpitalité. On donnoit auſſi le nom d'*Agapetes* aux clercs qui fréquentoient ces femmes ou filles dévotes. Il eſt défendu dans la novelle 6 d'ordonner diaconeſſes les veuves ou filles, qui avoient avec elles des agapetes avec leſquels elles vivoient comme avec leurs freres ou parens. * *Voyez* S. Epiphan. *hæreſ.* 63 & 79. Hieron. *ep. ad Euſtachium* 2, & *ad Cteſiphon. in Pelag.* Pallad. *in vita S. Chryſoſt.* Sander. *hæreſ.* 63 & 79. Prateole, au mot *Agapetes.* Dodwel, 3 *diſſert. Cyprianique.*

AGAPIS, philoſophe d'Alexandrie, élevé dans les études de l'éloquence, a fait des commentaires ſur la médecine. Il ouvrit une école dans Byſance, où il s'acquit beaucoup de réputation par la ſubtilité de ſon eſprit. * Voſſius, *de philoſoph. c.* 13. Il y a encore un philoſophe d'Athènes du même nom, diſciple de Marin de Naples. * Suidas. Il y a un troiſiéme Agapis, qui fut évêque de Céſarée en Paleſtine.

AGAPIUS, moine Grec du mont Athos, qui s'eſt acquis de la réputation dans le XVII ſiécle par ſes écrits. M. Arnaud a cité dans ſon livre de la perpétuité de la foi, le témoignage de ce Grec, qui établit formellement la tranſſubſtantiation dans ſon livre intitulé, ἁμαρθωλῶν σωτηρία; c'eſt-à-dire, *le ſalut des pécheurs*, imprimé à Veniſe en 1641. Mais M. Claude n'ayant pu répondre à un témoignage ſi formel, s'eſt inſcrit en faux contre ce livre, ſans en avoir d'autre raiſon, ſi ce n'eſt qu'Allatius n'en a point parlé; comme ſi Allatius avoit cité tout ce qu'il y a de livres compoſés par les nouveaux Grecs. Depuis ce temps-là M. Simon a cité une autre édition de ce même ouvrage à Veniſe en 1664. Il eſt écrit en grec vulgaire; & il eſt ſi eſtimé parmi les Grecs, que le P. Nau, Jéſuite qui a demeuré dans le Levant en qualité de miſſionnaire, l'a traduit en arabe ſous le nom d'*Agabius:* car c'eſt ainſi que les Arabes prononcent & écrivent le nom grec Agapius. * M. Simon.

AGAPIUS, de la ſecte des Manichéens, vivoit ſur la fin du IV ſiécle. Il avoit écrit un livre diviſé en vingt-trois parties; & 102 chapitres, adreſſé à une femme nommée *Uranie*, de ſa ſecte, contenant les impiétés des Manichéens, dont Photius donne un extrait, *cod.* 197.

AGAR, Egyptienne, mere d'Iſmaël, ſervante d'Abraham & de ſa femme Sara. Sara n'ayant point d'enfans engagea ſon mari à prendre Agar, afin qu'il en eût des enfans. Abraham ſe rendit aux prieres de ſon épouſe. Agar ayant conçu, commença à mépriſer ſa maîtreſſe. Sara s'en plaignit à Abraham, qui lui permit de châtier Agar. Cette eſclave, irritée de la ſévérité de Sara, s'enfuit dans le déſert proche d'une fontaine qui étoit ſur le chemin de Sur, où un Ange lui apparut, & lui ordonna de retourner dans la maiſon d'Abraham, de s'humilier & de ſe ſoumettre à ſa maîtreſſe, lui prédit que ſa poſtérité ſeroit très-nombreuſe, & qu'elle auroit un fils, à qui il ordonna de donner le nom d'Iſmaël. Agar retourna chez Abraham, qui étoit âgé de 86 ans lorſqu'elle lui enfanta un fils, qui fut appellé *Iſmaël*, l'an du monde 2125, & avant J. C. 1910. Iſmaël fit quelque choſe qui déplut à Sara. Le texte hébreu porte ſimplement qu'il ſe jouoit, ou qu'il ſe mocquoit. La Vulgate & les Septante prétendent que cette raillerie tomboit ſur Iſaac. Quoi qu'il en ſoit, Sara irritée obligea Abraham d'éloigner Agar & ſon fils. Le ſaint patriarche eut peine à s'y réſoudre; mais Dieu lui ayant fait connoître que c'étoit ſa volonté, il prit du pain & de l'eau qu'il donna à Agar, & la renvoya avec ſon fils, âgé pour lors d'environ dix-huit ans. Agar s'enfuit dans le déſert de Berſabée, où l'eau lui ayant manqué, elle laiſſa ſon fils ſous un arbre, & ſe retira ſous un autre, pour s'abandonner aux ſoupirs & aux plaintes. Alors un ange l'encourageant, lui commanda d'avoir ſoin de ſon fils, & lui prédit qu'il ſeroit chef d'un grand peuple. Dieu ayant ouvert les yeux d'Agar, elle vit un puits plein d'eau; elle y alla, remplit ſon vaiſſeau, & donna à boire à ſon fils Iſmaël, à qui elle fit épouſer une femme du pays d'Egypte. Joſéphe ajoute à ce que nous venons d'extraire de l'écriture ſainte, une circonſtance touchant Agar. Il dit, que des bergeres la ſecoururent dans cette grande extrémité. * *Geneſ.* 16 & 21. Joſéphe, *l.* 1, *antiq. Judaïc. c.* 10 & 12. Uſſer. *an.*

AGARENIENS ou AGARÉENS, peuples de l'Arabie heureuſe ou de la Sabée, qu'on dit être deſcendus d'Iſmaël fils d'Abraham & d'Agar. On croit auſſi qu'ils ont donné leur nom au pays & à la ville d'*Agranum*, que Strabon appelle *Agarena.* Ce ſont ces mêmes peuples que la vulgate corrigée nomme *Agaréens*, & qui eurent guerre avec ceux de la tribu de Ruben, de Gad & Manaſſés, ſous le regne de Saül. L'empereur Trajan les pourſuivit, & le ciel ſe déclara en leur faveur. Voici ce qu'en rapporte Xiphilin après Dion. » Enſuite Trajan marcha dans l'Arabie contre les Agaréniens qui s'étoient révoltés. Leur ville capitale n'eſt ni grande ni riche; & tout le pays des environs eſt déſert, parcequ'il ne s'y trouve que peu d'eau; & encore très-mauvaiſe; & il n'y a d'ailleurs ni bois ni fourage: ce qui fait qu'une armée n'y ſauroit ſubſiſter long-temps; outre que la chaleur du climat y ſert de défenſe contre les étrangers. Ainſi, ni Trajan alors, ni Sévere depuis, ne purent jamais la prendre, bien qu'ils euſſent abattu une partie des murailles. Trajan ayant fait reconnoître une brêche par quelques cavaliers qui revinrent au camp fort maltraités, y alla lui-même; & bien qu'il eut quitté toutes les marques d'empereur pour n'être pas connu, à peine put-il échaper ſans être bleſſé. Car les barbares le reconnoiſſant à ſes cheveux blancs, & à ſon air majeſtueux, tirerent inceſſamment ſur lui, deſorte qu'ils tuerent un cavalier à ſes côtés. Enſuite on entendit gronder le tonnerre, & on vit paroître l'arc-en-ciel. Les Romains ſe voyoient accablés de foudres, de tempêtes, de pluye, toutes les fois qu'ils vouloient donner l'aſſaut. Outre cela, ſoit qu'ils buſſent, ſoit qu'ils mangeaſſent, ils trouvoient leur viande & leur boiſſon remplis de mouches: ce qui les incommodoit extrêmement. Ces raiſons ayant obligé Trajan de lever le ſiége, incontinent après il tomba malade. « Les Agaréniens ont vu naître Mahomet parmi eux, ſe ſont attachés à ſa doctrine, & l'ont ſoutenue ſous le nom de Saraſins. *Voyez* ARABIE. * *I des Paralipomenes, c.* 5. Xiphilin, *in Trajan.* Baudrand.

AGARISTE, jeune Athéniene d'une beauté ſi rare, que les jeunes gens de la Gréce les mieux faits qui en étoient épris, célébroient à l'envi des jeux publics,

pour mériter sa tendresse. Elle étoit fille de *Clisthenes*, qui chassa d'Athènes le tyran Hippias, fils de Pisistrate, la troisiéme année de la LXVII olympiade, & avant Jesus-Christ 510. Clisthenes étoit aïeul de Periclès. * Herodot. *in Terpsichor. vel libro* 5. Ælian. *variar. hist. l.* 12, *c.* 24.

AGARISTE ou AGARISTIE, fille d'Hipocrate, qui étant mariée à Xantipe, s'imagina en songe qu'elle enfantoit un lion : quelques jours après elle mit au monde Periclès. * Plutarch. *in Pericl.* Herod. *l.* 6. Suidas.

AGARRAT (Antoine) naquit à S. Maximin en Provence, fut secrétaire de Gassendi, & profitant des lumieres d'un maître si habile, il devint un des premiers mathématiciens & astronomes du royaume, après la mort de ce fameux philosophe. Les princes du sang, & presque toute la jeune noblesse, dit Rocoles, s'en servoient plus ordinairement dans toutes les parties de l'importante science des mathématiques. Ce qui augmenta infiniment sa réputation, c'est qu'il avoit fait toutes sortes d'observations sous Gassendi. Dans un voyage qu'il fit en Espagne, il fit de nouvelles observations à Lerida, que Gassendi cite lui-même. L'illustre M. de Peyresc lui fit un legs semblable à celui de ses domestiques; Ismaël Bouillaud le comptoit parmi les plus célébres Astronomes de son temps, & Pagan l'élevoit au-dessus de tous ceux de Paris : *Nullum tamen habemus*, dit-il, *qui quotidianis observationibus incumbat præter notum tibi Agarratum matheseos professorem.* * Rocol. *introd. à l'hist.* pag. 508. Gass. *vit. Peyresc.* lib. IV. Pagan. Hevel. Bougerel, *vie de Gassendi*, liv. IV.

AGARUS, fleuve de la Sarmatie en Europe, dont Ptolémée a fait mention, & qu'Ovide appelle *Sagaris*. On le nomme aujourd'hui *Schivet*, selon Ortelius; ou *Malowouda*, selon d'autres. Il coule dans la Tartarie des Précopites, & se décharge dans la mer de Zabache, nommée anciennement *Palus Mæotis*. C'est de ce fleuve qu'on a tiré le nom de l'agaric, espéce de champignon ou potiron, qui est l'un des plus excellens purgatifs qu'emploie la médecine. Il y a une grande abondance d'agaric aux environs de cette riviere. Il croît sur le tronc de l'arbre, qu'on appelle en françois *Melèse*. * Cœl. Rhodigin. *l.* 18, *c.* 18. Pline, *l.* 25, *c.* 9.

AGASICLES, roi des Lacédémoniens, fils d'Archidamus, & pere d'Ariston, de la famille des Proclides, eut le bonheur de jouir d'une longue paix, durant tout le temps de son regne. Ce grand repos lui inspira de l'amour pour les belles lettres; & comme quelqu'un s'étonnoit un jour de ce qu'il avoit renvoyé Philophanes sophiste étranger, il lui répondit : *Qu'il ne devoit être disciple que de ceux dont il étoit le pere.* Il répondit à un autre, qui lui demandoit comment un prince pouvoit se procurer de la sureté, & s'affermir dans ses états : *Qu'il en viendroit à bout s'il traitoit ses sujets comme un pere traite ses enfans.* Pausanias, qui nous a donné la suite des rois de Lacédémone, ne marque point les années de leur regne. Ce qu'on peut recueillir de son récit, c'est qu'Archidamus, pere d'Agasicles, regnoit après la seconde guerre des Lacédémoniens & des Messeniens. Ces derniers furent entiérement vaincus par les Lacédémoniens, la premiere année de la XXVIII olympiade, qui est la 668 avant J.C. Agasicles regnoit en même temps qu'Anazandride, de la race des Eurystenides, vers l'an 650 avant J. C. * Pausan. *in Lacon.* Plutarc. *apohtegm. Lacon. c.* 48.

AGASIE, fille d'un roi des Bretons, qui fut mariée à Durston roi d'Ecosse, & bientôt après répudiée sur de faux soupçons. * H. Boëth. *l.* 2.

AGASSAMENE, roi de l'isle de Naxos, dans la mer Egée, fut élu par les Thraces qui s'établirent dans cette isle, que l'on nommoit alors *Strongyle*. Ils y étoient venus sous la conduite de Butés, fils de Borée roi de Thrace, lequel devint furieux, & se précipita dans un puits. Agassamene épousa la princesse Pancratis, fille d'Aloëus, un des géans; mais quelque temps après les deux Aloïdes, c'est-à-dire, Otus & Ephialtes, fils d'Aloëus, & freres de Pancratie, ôterent la couronne à Agassamene. * Diodor. *rer. antiq. l.* 5, *c.* 12.

AGASTE, second archonthe perpétuel d'Athènes, succéda à Medon l'an 2987 du monde, & eut Archippe pour successeur. Il regna 36 ans.

AGASTHENES, roi d'Elide, fils d'Augias, trouva la souveraine autorité divisée par son pere, & il entretint fidelement les traités faits par ce prince; car il regna conjointement avec Amphimaque & Talpius, petit-fils d'Actor, avec Diores fils d'Amarynceus, & peut-être avec Polyxene son propre fils, dont Homere a célébré la beauté. Au moins ce prince succéda depuis à son pere. Agasthenes étoit un des quatre chefs des Eléens à la guerre de Troye, & commandoit dix galeres, pendant que Diores en commandoit autant, & que les vingt autres étoient commandées par Amphimaque & Talpius. Agasthenes regnoit encore pendant la guerre de Troye, qui commença vers l'an 1194 avant J. C. * Pausan. *in Eliac.* 1. Apollodor. Homer. *Iliad. l.* 2.

AGASTOPOLI, *cherchez* GATOPOLI.

AGASTROPHE, fils de Peon, un des plus fameux défenseurs de la ville de Troye. Il mourut pendant le siége de cette ville, d'une blessure qu'il avoit reçue à la cuisse de la main de Diomede. * Homer. *Iliad.*

AGATHARCHIDES, de Gnide, historien Grec, s'attacha à la philosophie des Peripatéticiens, & composa divers ouvrages historiques, qui sont souvent cités par Strabon & par Photius, qui a extrait quelques-uns de ses traités. Il en écrivit un de la mer Rouge, & des choses qu'on a peine à croire; dix livres de l'histoire d'Asie; quarante-neuf livres de l'histoire d'Europe, & d'autres allégués par Plutarque, par Athenée, par Pline, par Elien & par Joséphe. Ce dernier rapporte deux fragmens de lui. Le premier est au commencement du 12 livre de l'histoire des Juifs. *Agatharchides, Gnidien, qui a écrit l'histoire des successeurs d'Alexandre, nous reproche sur cela notre superstition, disant qu'elle nous a fait perdre notre liberté. Un peuple*, dit-il, *qui porte le nom de Juif, & qui habite une grande & forte ville nommée Jérusalem, n'ayant pas voulu par une folle superstition prendre les armes, a souffert que Ptolémée s'en soit rendu le maître.* L'autre fragment est dans le premier livre contre Appion, où il est dit que Stratonice, après avoir abandonné le roi Démetrius son mari, vint de Macédoine en Syrie, dans l'espérance d'épouser le roi Séleucus; que ce dessein ne lui ayant pas réussi, elle excita dans Antioche une révolte contre lui, lorsqu'il étoit à Babylone avec son armée; qu'à son retour il prit Antioche; que Stratonice s'enfuit en Cilicie; & qu'un songe qu'elle eut l'ayant empêchée de continuer son voyage, elle fut prise, & mourut. Agatharchides vivoit sous Ptolémée *Philometor* roi d'Egypte, dont le regne, qui fut de trente-cinq ans, commença la premiere année de la CL olympiade, 180 ans avant Jesus-Christ. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline. Lucien. Joséphe, *hist. des Juifs*, *l.* 12, & *contre Appion.*

AGATHARQUE, *Agatharchus*, de Samos, fils d'Eudemus, peintre, florissoit à Athènes vers la LXXV olympiade, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3555, & avant J. C. 480. Il a été le premier peintre qui ait travaillé aux embellissemens de la scène, selon les regles de la perspective. Ce fut à la sollicitation d'Eschyles, par les avis duquel il se rendit si habile en décorations, qu'il en laissa même un traité. Alcibiades, qui l'avoit fait mettre en prison, l'employa depuis à peindre chez lui, & le récompensa magnifiquement. On dit que ce peintre se vantant un jour de la facilité qu'il avoit à peindre les animaux, Zeuxis lui répondit froidement qu'il louoit sa diligence : mais que pour lui, il employoit plus de temps pour les rendre plus parfaits. * Plutarch. *in Pericle & in Alcibiade.* Vitruv. *in præfat. l.* 7. Suidas.

AGATHE (Ste) née dans le III siécle à Palerme, ville capitale du royaume de Sicile, étoit extrêmement belle, & d'une maison très-noble. Quintien, gouverneur de cette isle pour l'empereur Dece, étant à Catane, en devint amoureux, & n'épargna rien pour s'en faire aimer; mais voyant que ses artifices étoient inutiles, & qu'il ne pouvoit l'attirer à l'idolâtrie, il la fit cruellement tourmenter; & après lui avoir fait couper les mammelles, il commanda à ses boureaux de la rouler toute nue sur des charbons ardens, & sur des pointes de pots cassés. La sainte fut ensuite ramenée en prison, où elle mourut le 5 février, l'an 251, sous le troisiéme consulat de l'empereur Dece. Lorsque le mont Etna, maintenant appellé le mont *Gibel*, vomit des feux qui se répandent jusqu'à la ville de Catane, les habitans courent au sépulcre de sainte Agathe, & prennent le voile qui couvre son corps, pour l'opposer aux flammes. On fait la fête de cette sainte le 5 de février. Son culte est ancien à Catane: il s'est de-là répandu dans les autres pays: où il y a des églises très-anciennes d'une sainte Agathe. Les actes qui sont dans Métaphraste sont visiblement supposés, & les latins donnés par Bollandus, sont suspects ou corrompus. On a une hymne sur sainte Agathe, attribuée au pape Damase, qui seroit le plus ancien titre, si elle étoit incontestablement de ce pape. * Hymne du pape Damase. Thomas Falese, *hist. de Sicile*. Acta Bolland. Métaphraste. Baillet, *vies des Saints*. Tillemont, *t. 3*.

AGATHEMERUS ORTHON, en grec Ἀγαθήμερος Ὄρθων, a écrit une hypothypose de géographie, mise au jour par les soins d'Isaac Vossius, comme son pere l'avoit promis, *chap. XI de la philologie*. Nous en avons une édition d'Amsterdam de 1671, avec des notes, par les soins de Samuel Tennulius. Il y en a encore une édition meilleure donnée avec des notes de Paulmier, de Tennulius & de Gronovius, dans le recueil intitulé, *Geographia antiqua*, à Leyde, in 4°. en 1700.

AGATHIAS, dit *le Scholastique*, c'est-à-dire, *Avocat*, historien Grec, a vécu dans le VI siécle, sous l'empire de Justinien. Agathias dit lui-même dans la préface de son livre, qu'il étoit de Myrine dans l'Asie mineure, laquelle il distingue d'une autre ville de ce nom, qui étoit dans la Thrace. Son pere s'appelloit *Memnonius*, & étoit avocat à Smyrne. Il avoit appris la jurisprudence dans ces académies de droit qu'on appelle *écoles*: d'où il a pris le surnom de *Scholastique*. Il fréquenta assez long-temps le barreau à Smyrne, où Memnonius son pere s'étoit acquis beaucoup de réputation: ce qui a fait croire à quelques auteurs, comme à Christophe Persona, qu'Agathias étoit natif de cette même ville; peut-être parceque Suidas le nomme Scholastique, ou avocat de Smyrne, Σχολαστικὸς Σμυρναῖος. Agathias dit qu'il composa en vers hexametres quelques poëmes qu'il publia sous le nom de *Daphniques*. Il fit aussi un recueil d'épigrammes: nous en avons encore plusieurs dans l'anthologie. Eutychien, secrétaire d'état, lui conseilla d'écrire l'histoire que nous avons en cinq livres. Il la commença à la 26 année du regne de Justinien, où Procope a fini la sienne. Son style est fleuri, coulant, & toujours égal. Nous avons une traduction de l'histoire d'Agathias, par feu M. Cousin, président en la cour des monnoyes à Paris. Le texte grec avec la version latine, & les notes de Bonaventure Vulcanius, a été imprimé deux fois à Leyden en 1594 *in-4°*. & à Paris dans l'imprimerie royale en 1660, *in-fol.* * Suidas, *in Agat.* Vossius, *de hist. Græc. l. 2, c. 22.* La Mothe le Vayer, *jug. des hist.*

AGATHOCLÉE ou AGATHOCLIE, courtisane & joueuse d'instrumens, célébre par sa beauté. Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte, en devint si amoureux, que pour l'épouser, il fit mourir la reine Eurydice sa femme, qui étoit aussi sa sœur, & dont il avoit eu Ptolémée Epiphane. Cette princesse infortunée, qui est nommée *Arsinoë* par Polybe, & *Cléopatre* par Joséphe & Tite-Live, périt la deuxiéme année de la CXLIII olympiade, 207 ans avant J. C. Agathoclée, secondée d'Agathocles son frere, & d'Oenanthe sa mere, gouvernoit absolument le royaume. Ils cacherent la mort du roi, pillerent ses trésors, & voulurent même faire mourir le jeune Ptolémée, qui n'étoit âgé que de quatre ou cinq ans: mais le peuple d'Alexandrie le délivra de ce danger, & Agathoclée fut mise en piéces avec sa mere & son frere, la même année que mourut Philopator, 204 ans avant J. C. * Polybe, *l. 15*. Plutarque, *in Cleom.* Justin. *l. 30 & 31*. Athenæus, *l. 6*.

AGATHOCLES, tyran de Sicile, fils d'un potier de terre, nommé Carcinus, de la ville de Regge en Italie, succéda à la grandeur du premier Denys. Après avoir passé sa jeunesse dans la débauche, il donna de grandes preuves de valeur dans la guerre que ceux de Syracuse eurent contre les Etnéens, fut nommé général de leur armée; & après la mort de Damascon, dont il épousa la veuve, qu'il avoit débauchée longtemps auparavant, il attaqua les Carthaginois dans cette isle, & remporta quelques avantages sur eux, la troisiéme année de la CXVI olympiade, 314 ans avant J. C. mais l'année d'après il fut défait près du fleuve Himer, dit aujourd'hui *Termini*. Ce malheur ne lui fit pas perdre courage; il mit de nouvelles troupes en campagne; & au bout de deux ans il faillit à être accablé dans une sédition militaire. Il se tira adroitement du danger; puis ayant pris Messine & quelques autres villes, il s'établit tyran de Syracuse, & ensuite de toute la Sicile. Il avoit déja passé en Afrique, où il avoit souvent vaincu les Carthaginois; & il y avoit même pris la ville d'Utique, où il laissa son fils Archagate, qui y fut assiégé par ses propres soldats. Agathocles se mit en mer pour le venir dégager; mais voyant que les choses ne lui réussissoient pas, il voulut prendre la fuite, & fut arrêté, puis relâché. Ses enfans furent égorgés sans pitié. Lorsqu'il fut de retour en Sicile, il vengea cette mort par celle des femmes & des enfans de ces perfides soldats. Quelque temps après il délivra la ville de Corfou assiégée par Cassander, & brula tous les vaisseaux des Macédoniens. A son retour il rencontra les troupes qui avoient tué Archagate & ses autres enfans, & les fit toutes passer au fil de l'épée. Il ravagea ensuite la côte d'Italie, & prit la ville d'Hipponium, qu'on croit être aujourd'hui Monte-Leone dans la Calabre. Il y laissa une garnison que les habitans égorgerent, après avoir retiré les ôtages qu'ils lui avoient donnés. Agathocles mourut du poison que lui fit donner son petit-fils Archagate, en la troisiéme année de la CXXII olympiade, l'an 464 de Rome, & avant J. C. 290, étant alors âgé de 72 ans, dont il en avoit regné 28. Justin rapporte diversement cette mort. On dit qu'Agathocles vouloit être servi à table avec de la vaisselle d'or, & avec de la vaisselle de terre, pour conserver la mémoire de sa naissance, & pour apprendre aux siens que la vertu peut élever à une haute fortune. * Diodore de *Sicile*, *lib. 19 & 20*, *& in fragm.* Justin. *liv. 22 & 23*. Plutarque, *apophtegm. 26*.

AGATHOCLES, né à Babylone (on ne sait en quel temps,) vint s'établir à Cyzique, & composa une histoire de cette ville, qu'Athénée cite plusieurs fois. Cicéron, Solin, Festus, se servent du témoignage de cet auteur sur divers sujets; ce qui montre que c'est lui qui fut l'auteur des commentaires historiques cités sous le nom d'Agathocles par le scholiaste d'Apollonius. Il y a eu d'autres écrivains de ce nom. Agathocles de Chio, disent Varon & Columelle, composa un traité des travaux de la campagne; & Pline en fait aussi mention: un autre d'Atrace, si l'on en croit Suidas, écrivit un traité des poissons: Plutarque en cite un quatriéme de Samos, qui avoit écrit touchant le gouvernement de Pessinonte, & un cinquiéme de Mi-

let, dont il ne dit point quels furent les ouvrages. * Vossius, *historiens Grecs*.

AGATHOCLES, fils de *Lysimaque*, fut fait prisonnier dans la guerre qu'il faisoit conjointement avec son pere contre les Getes; mais Lysimaque se sauva. Agathocles ayant été rendu quelque temps après à son pere, épousa Lysandra, fille de Ptolémée *Lagus* & d'Euridice; & ayant passé avec une flotte en Asie, il se rendit maître du royaume d'Antigone. Il bâtit outre cela la ville d'Ephèse sur le bord de la mer, & força les Colophoniens & les Lebadiens, dont il détruisit les villes, d'y venir habiter, comme le témoigne le poëte Phenix de Colophon, dans un poëme qu'il fit en vers iambiques, sur la ruine de sa ville & de son pays.

AGATHOCLIS, AGATHOCLE ou AGATHOCLEE. Il y a deux isles de ce nom dans le golfe Arabique, selon Ptolémée, & un lieu en Afrique, dit *la Tour d'Agathocles* à 30 milles d'Utique, selon Appien.

AGATHON, fils de Priam, s'employa avec empressement, pour retirer le corps de son frere Hector des mains d'Achille. * Homere, *Iliad. lib. ult.*

AGATHON, poëte Grec, tragique & comique, florissoit vers la XC olympiade, dans la 4 année de laquelle il fit représenter, en présence de trente mille hommes, sa premiere tragédie, & donna ensuite un festin magnifique aux principaux assistans. Il avoit composé plusieurs piéces, entr'autres Thelefte & Telephe. Aristote & Athenée en ont allegué quelques sentences, qui font connoître que les poësies d'Agathon étoient pleines d'antithèses. Il étoit fort ami de Pausanias de Cramine, & le suivit à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Ælien rapporte que ces deux amis se brouilloient souvent; & qu'Agathon disoit, qu'il ne se brouilloit avec son ami que pour avoir le plaisir de se raccommoder. Il resta à la cour d'Archélaüs jusqu'à la mort de Pausanias, & mourut peut-être en Macédoine. * Plato, *in convivio*. Ælian. *var. hist.* Schol. Aristoph. Arist. *ethicorum*, *lib.* 5. Athenæus, *lib.* 5.

AGATHON, musicien, chantoit si agréablement, qu'on ne pouvoit résister aux charmes de sa voix, d'où est né le proverbe, *les chansons d'Agathon*, pour exprimer une chose qui est plus agréable qu'utile. * Erasme, *in adag.*

AGATHON, philosophe Pythagoricien, se plaisoit fort aux antithèses. Le roi Archélaüs, auprès duquel il avoit beaucoup d'accès, l'ayant un jour fait mettre à sa table, ce prince lui demanda si un homme de quatre-vingts ans comme lui, pouvoit encore avoir des forces: *Oui sans doute*, repartit Agathon, *ce n'est pas le printemps seul, mais encore plus l'automne, qui fournit les biens & l'abondance.* * Ælian. *var. histor. l.* 3. *c.* 4.

AGATHON, l'un des capitaines d'Alexandre; ayant été établi gouverneur de la forteresse de Babylone par Alexandre *le Grand*, fut emprisonné par ordre de ce prince, à cause de son avarice & de la cruauté qu'il exerçoit envers le peuple. * Quint-Curce, *l.* 5, *c.* 1, *& l.* 10, *c.* 1.

AGATHON (S.) né à Palerme de parens fort riches & craignant Dieu. Sitôt qu'ils furent morts, il distribua tout son bien aux pauvres, se retira dans le monastere de S. Hermes à Palerme, & prit l'habit de religieux bénédictin. Il s'acquit une si haute réputation de piété, que l'an 678 le pape l'honora de la prêtrise. Il fit éclater de plus en plus la vertu qu'il pratiquoit depuis si long-temps, & fut élevé au pontificat après Domnus ou Domnion, le 11 avril 679, & sacré le 29 de mai. Il étoit doux, charitable, bienfaisant, très-zèlé pour les intérêts de l'église, qui étoit alors troublée par l'hérésie des Monothélites. Il les condamna à Rome dans un synode de plus de six-vingts évêques. Ensuite il travailla à la convocation du sixiéme concile œcuménique à Constantinople, en 680 & en 681, & il y envoya quatre légats avec des lettres de l'empereur Constantin *Pogonat* aux évêques. Il en écrivit d'autres à Ethelrede roi des Merciens, & à Théodore archevêque de Cantorberi, mais il y a de l'apparence que ces dernieres sont supposées. Avant que d'être pape il avoit exercé l'office de trésorier de l'église romaine. Il fit ôter le tribut que le saint-siége payoit aux empereurs à l'ordination de chaque pape; tribut qui avoit été imposé par les rois des Goths en Italie, & qui avoit été continué par les empereurs de Constantinople, &c. Il mourut le 10 janvier 682, ou le dix juin de la même année selon quelques auteurs, & fut enseveli dans l'église de S. Pierre à Rome. L'église latine célébre sa mémoire le 10 janvier, que l'on croit avoir été le jour de sa sépulture; mais les Grecs la solemnisent le 20 février, qui fut apparemment le temps où l'on reçut la nouvelle de sa mort: il eut S. Leon II pour successeur. * Anastase. Platine. Du Chêne. M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés.* Baillet, *vies des Saints*. Mongitor, *bibl. Sicula*.

AGATHON, diacre de Constantinople, écrivit sous l'empire d'Anastase II vers l'an 715, les actes du sixiéme concile, & mit à la tête un mémoire de la fortune qu'avoient couru ses actes sous les derniers empereurs. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclésiastiques du VIII siécle*.

AGATHON est le nom d'un abbé, qui apprit, dit-on, à garder le silence & à se taire, en mettant une petite pierre sur sa bouche: ce qu'ayant pratiqué l'espace de trois ans, il perdit entiérement la liberté de parler, quelque besoin & quelque envie qu'il en eût. * Marullus, *l.* 4, *c.* 6.

AGATHON ou AGATHION, Athénien, homme d'une force extraordinaire & d'une prodigieuse taille, vivoit du temps de l'empereur Adrien, & d'Herodie d'Athènes. *Voyez-le dans Philostrate au mot* Atticus.

AGATHOPE, célébre dans l'isle de Crete par sa foi en Jesus-Christ. Baronius le nomme avec plusieurs autres dans ses annales.

AGATHOSTRATE, Rhodien à ce que l'on croit, remporta une célébre victoire sur le géneral de la flote de Ptolémée roi d'Egypte. * Polyen. *l.* 5.

AGATHYLLE, poëte Grec, qui s'adonna sur-tout aux élégies, n'est connu que par Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend qu'il étoit né dans quelque lieu de l'Arcadie. Il cite quelques-uns de ses vers. Agathylle est un de ceux qui ont écrit que Rome fut bâtie par Romus, fils d'Enée, dans le second âge, c'est-à-dire, un peu plus de trente ans après la destruction de Troye. * Vossius, *hist. Gr. & poët. Gr.*

AGATHYRSE, AGATHYRSUM, AGATIRNA, ou AGATIRNUM, a été autrefois une ville & un promontoire de Sicile, près de l'ancienne Tindare. Diodore *de Sicile* dit que la ville avoit été bâtie par Agathyrse fils d'Eole. Fazel soutient que les ruines où étoit Agathyrse, ont aujourd'hui le nom de *Campo di San Martino*, & que ce promontoire est le même qu'on nomme *Capo d'Orlando*. * Strabon, *l.* 6. Ptolémée. Pline, & Silius Italicus, *l.* 14.

AGATHYRSES, peuples voisins de la Sarmatie européenne, ainsi appellés d'Agathyrse, fils d'Hercule le *Lybien*. On croit qu'ils habitoient le pays où sont aujourd'hui les provinces de Cargapol & de Vologda en Moscovie. Herodote rapporte qu'ils étoient magnifiques dans leurs habits; que les femmes étoient communes entr'eux, afin que par ce moyen ils fussent tous parens, & pour ainsi dire d'une même famille, & qu'ils vivoient dans une profonde tranquillité, sans avarice & sans ambition. Quelques auteurs anciens & modernes ont cru que ces Agathyrses, aussi nommés *Pictes*, vinrent dans la grande Bretagne, & que de-là passant en France, ils donnerent leur nom à la

province de Poitou, & à Poitiers sa capitale. Mais cette opinion ressent trop la fable; car ces peuples n'ont paru en occident que l'an 87 de J. C. sous l'empire de Domitien : & Jules César long-temps auparavant parle des Poitevins, *Pictones*, dans ses commentaires. * Herodote, *l.* 4, *c.* 12. Briet, *geogr.* Isidore, *l.* 16, *etym.* César, *l.* 3 & 7. Du Chêne, *antiq. des villes de France.*

AGATONISI, isle de l'Archipel, *cherchez* GATTONISI.

AGAVE, fille de Cadmus & d'Hermione, fut femme d'Echion, & mere de Penthée roi de Thèbes, qu'elle fit mourir avec le secours de ses sœurs, parcequ'il méprisoit les fêtes de Bacchus. Ce prétendu dieu les aveugla si fort, pour se venger de l'impiété de Penthée, qu'elles le mirent en piéces, le prenant pour une bête féroce : *cherchez* PENTHÉE. * Ovide, *metamorph. l.* 3, *fab.* 7 & 8. Plutarch. *de superst. c.* 8.

AGAVE, un des neuf fils de Priam, qui lui resterent après la mort d'Hector. * Homer. *Iliad. l. ult.*

AGAVES, peuples septentrionaux, dont Homere fait mention au commencement du *liv. III de l'Iliade.* Il les représente comme une nation point malfaisante, sans richesses, & qui ne vivoit que de lait de jument. *Voyez* les scholiastes sur Hesychius, au mot Ἀγαυοὶ ἱππημολγοί Σκυθικόν.

AGAUNE, ou AGAUNUM, est l'ancien nom de l'abbaye de S. Maurice en Chablais, entre Sion & Genève, *voyez* S. MAURICE. Venance Fortunat donne le nom d'Agaunienne à la légion Thébaine qui y fut martyrisée avec S. Maurice, son chef, *l.* 8.

& legio felix
Agaunensis adest.

AGBARE, roi d'Edesse, *cherchez* ABGAR.

☞ AGDE, ville de France dans le Languedoc, sur la riviere d'Eraut, à une demi-lieue de l'endroit où elle se décharge dans le golfe de Lyon. Son évêché est suffragant de Narbonne. Agde a été une colonie de Marseillois : son ancien nom est *Agatha*, & non *Agathopolis*, qui étoit proprement celui de l'ancienne Maguelone : elle dépendoit de la Gaule narbonnoise. La ville d'Agde n'est pas grande ; mais elle est très-fortifiée, & dans une position fort avantageuse, à cause de la riviere sur laquelle elle est située, où les barques arrivent sans difficulté, & apportent diverses marchandises, en échange des bons vins qu'elles y viennent charger. La cathédrale, qui porte le nom de S. Etienne, a douze chanoines, & quatre dignités, qui sont l'archidiacre, le sacristain, le précenteur ou préchantre, & le chambrier. L'évêque en est seigneur temporel, & prend le titre de *comte* d'Agde. Il y a auprès d'Agde une dévotion qui est dans une grande réputation, & y attire un grand concours de peuple & de pelerins : il s'y fait tous les jours des vœux & des offrandes nouvelles. C'est *Notre-Dame du Grau*, chapelle desservie par les capucins, & séparée de leur église. On trouve depuis la ville jusqu'à cette église douze ou quinze oratoires placés d'espace en espace, & que l'on visite nuds pieds. Le plus ancien évêque d'Agde dont on ait connoissance est *Betilius*, qui vivoit vers l'an 456. Sophrone son successeur se trouva au concile d'Agde en 506. Cette église a eu d'autres grands prélats, comme Léon, qui vivoit dans le VI siécle, & dont parle Grégoire de Tours ; Philippe de Levis, cardinal, qui fut depuis archevêque d'Ausch ; Claude de la Guiche, &c. Agde a eu ses vicomtes, qui étoient seigneurs de la ville ; néanmoins d'autres y avoient part, & à son territoire nommé l'*Agadez*. Ces droits étoient tenus en fief du roi d'Aragon, qui les céda à S. Louis par le traité de 1258. Louis *le Jeune* avoit la troisiéme partie de la ville d'Agde, sans qu'on sache à quel titre il avoit fait cette acquisition : ce qui est certain, c'est qu'il céda ce tiers à Guillaume évêque d'Agde, à qui il donna d'autres biens, en confirmant le privilége que Charlemagne avoit accordé à cette église. Dans le même siécle, la vicomté d'Agde vint à une dame nommée Guillemette, qui la porta en mariage à Bernard vicomte de Nismes. Leur fils Bernard Athon, voulant être chanoine de S. Etienne, fit don de la vicomté d'Agde à Pierre qui en étoit évêque, & à sa cathédrale. L'acte rapporté par le sieur Catel, est du mois de juin 1187. La même année l'investiture & la confirmation de cette vicomté fut donnée à l'évêque, par Raimond comte de Toulouse, qui prétendoit être seigneur féodal de tous ces pays-là, en qualité de duc de Narbonne, & il prit l'évêque & son église sous sa protection. Tous ces droits furent encore confirmés à l'église d'Agde, par Grégoire IX, qui accorda sur cela une bulle datée de la troisiéme année de son pontificat, au mois de février : ce qui revient à l'an de J. C. 1230. L'évêque Pierre étant mort, Tedisius son successeur reconnut tenir de Simon de Montfort la vicomté d'Agde. Le comté de Toulouse ayant été réuni à la couronne, les évêques d'Agde ont non-seulement pris le titre de *vicomtes*, mais de comtes d'Agde, qu'ils portent encore aujourd'hui, comme je l'ai dit plus haut. * Strab. *l.* 4. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Grégoire de Tours, *l.* 6, *hist. c.* 1 ; & *l.* 1 *de glor. mart. c.* 79. Catel, *mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* La Martiniere, *dict. géogr.*

CONCILE D'AGDE.

Une des marques du ménagement qu'Alaric, roi des Goths, eut, quoiqu'arien, pour les catholiques, est la liberté qu'il laissa aux évêques dans les états qu'il possédoit dans les Gaules, de s'assembler en concile. Ils en tinrent un assez nombreux à Agde dans l'église de S. André, au commencement de septembre de l'an 506, la vingt-deuxiéme année du regne d'Alaric. Tous les évêques qui y assisterent, ou en personne, au nombre de 24 ou 25, ou par leurs députés au nombre de 10, étoient sujets de ce prince, d'où on peut juger aisément de l'étendue de sa domination dans les Gaules. S. Césaire d'*Arles* présida à ce concile, en qualité, sans doute, de vicaire du pape dans les Gaules. Nous avons dans la derniere édition des conciles, une lettre qu'il écrivit à ce sujet à Ruricius, évêque de Limoges. Les métropolitains de Bourdeaux, d'Eause & de Bourges y assisterent en personne, & ceux de Narbonne & de Tours par procureur. Tous les évêques de la Narbonnoise premiere y souscrivirent aussi avec le prêtre Anilius, que Caprarius métropolitain de Narbonne y envoya à sa place. Les évêques étoient Héraclien de *Toulouse*, Sophrone d'*Agde*, Sedat de *Nismes*, Materne de *Lodève*, & Probatien d'*Usés*. On n'y voit pas la souscription de l'évêque de Béziers, dont le siége étoit peut-être vacant, à moins qu'il ne soit désigné sous le nom de *Pierre*, évêque de *Palatio*, qui souscrivit à ce concile, & dont le nom du siége nous est inconnu. Il est fait mention en effet dans plusieurs chartes du XI siécle, du lieu appellé *Palatio* au voisinage de Béziers. D'autres prétendent que ce Pierre étoit évêque de Limoges. On ne trouve pas non plus parmi les souscriptions de ce concile celles des évêques de Carcassone, de Maguelone & d'Elne, parceque ces villes n'étoient point encore alors épiscopales. Parmi les évêques de l'Aquitaine premiere qui assisterent à ce concile, on voit la souscription de Sabin d'*Albi*, & celle d'Optimus, diacre, envoyé par Léontius de *Gevaudan*. Les prélats délibérerent dans ce concile sur la discipline ecclésiastique, sur l'ordination des clercs & des évêques, & sur plusieurs autres matieres qui firent le sujet de quarante-huit canons, parmi lesquels on voit entr'autres l'origine des bénéfices ecclésiastiques. On régla la maniere d'administrer le baptême aux Juifs qui se convertissoient à la foi, & l'on défendit aux chrétiens d'assister à leurs festins : ce qui prouve que les Juifs étoient déja alors établis dans nos provinces. On a joint depuis aux quarante-huit canons du concile d'Agde, vingt-cinq autres que l'on croit tirés des conciles que

l'on tint dans la suite. Les peres de ce concile, après avoir ordonné par leur dernier canon que, conformément à l'ancienne discipline, on assembleroit tous les ans un concile, en indiquerent un à Toulouse pour l'année suivante; les évêques d'Espagne, sujets d'Alaric, devoient y être appellés; mais les troubles qui suivirent de près l'indiction de ce nouveau concile, en empêcherent sans doute la tenue. * Voyez *les édit. des conc. du P.* Labbe, de Sirmond, &c. *L'hist. générale du Languedoc*, par des PP. bénédictins, *liv.* 5, *année* 506.

AGDESINDE, *Agdesinda*, petit pays de Norwége dans le gouvernement d'Aggerhus, entre la manche de Danemarck & le gouvernement de Bergen: il est divisé en quatre parties ou vallées, & n'a point de villes. C'est la partie la plus méridionale de la Norwége. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *géograph. historique.*

AGDESTE ou AGDISTE, montagne de Phrygie, près de Pessin ou Pessinus, aujourd'hui Possene, selon Thevet. Attis y fut enseveli, selon Pausanias dans les Attiques. Hezychius nous apprend que Cybele, mere des dieux, fut aussi nommée Agdeste ou Agdestis. Il est parlé dans Arnobe de la fureur d'Agdeste. * Vossius, *de l'idolâtrie*, *c.* 20.

AGDOUANI ou AGDUANI, surnom d'un docteur & directeur de sofis, nommé *Abdal Khalek.* Il est fort estimé parmi les musulmans. Houssain Vaëz rapporte à son sujet une sentence tirée de la tradition & conçue en ces termes: *Craignez la présence d'un véritable fidéle: car il posséde l'art de la physionomie en perfection, & pénétre, par un discernement tout particulier, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes.* L'exemple qu'il donne ensuite de la sagacité de ce docteur en est un assez bon témoignage. Il raconte qu'Agdouani se trouvant un jour en conférence avec ses disciples, un jeune homme, qui paroissoit par son extérieur faire profession d'une vie retirée, se présenta avec une robe de dervische, portant sous son bras un de ces petits tapis qui servent aux musulmans pour se mettre à terre lorsqu'ils font leurs prieres. Il entra avec cet équipage dans la salle de la conférence; & ayant pris sa place en un coin, il fut pendant quelque temps attentif aux discours & aux entretiens qui se faisoient dans cette assemblée. Enfin il rompit le silence, & demanda au docteur qui y présidoit, l'explication de la sentence, qui a été rapportée. Agdouani le regarda d'abord fixement, puis lui dit ces paroles: *Le sens de cette proposition est, que vous quittiez la ceinture, marque de votre infidélité, que vous portez sous la robe de dervische, & que vous fassiez une profession sincere de la foi.* Le jeune homme nia d'abord la chose; mais ayant été dépouillé de sa robe, & la large ceinture qu'il portoit comme mage de religion, & adorateur du feu, venant à paroître, il admira le discernement merveilleux du docteur, & fit, en coupant lui-même sa ceinture, une profession solemnelle du musulmanisme.

Un fait si surprenant donna occasion à notre docteur de faire une exhortation pathétique à ses disciples. Voici entr'autres choses ce qu'il leur dit: *Venez, mes chers amis, & tenons tous compagnie à ce néophite: il a coupé la ceinture extérieure qui le tenoit lié à l'infidélité; & pour nous, qui sommes depuis long-temps éclairés par la foi, coupons nos ceintures intérieures, qui nous tiennent attachés à nos mauvaises inclinations & à nos passions.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGDUS, rocher sur les frontieres de la Phrygie, dans l'Asie mineure, d'où les anciens ont feint que Deucalion & Pyrrha arrachoient des cailloux, selon le commandement de la déesse Thémis, pour les jetter en arriere, afin qu'étant changés en hommes & en femmes, ils pussent repeupler le monde, rendu désert par le déluge. D'autres disent que c'étoit un champ rempli de pierres. * Arnobe, *l.* 5, *cont. les gent.* Vossius, *de théol. gentil.*

AGELAS, statuaire habile, qui fut maître de Polyclete.

AGELAS, roi des Corinthiens, *cherchez* AGELAUS.

AGELASTE, est le surnom qu'on donna à Crassus, aïeul de celui qui fut tué par les Parthes. Ce mot grec ἀγέλαστος signifie, *qui ne rit point.* Crassus fut ainsi appellé, parcequ'il étoit si sérieux, qu'il ne rit jamais qu'une fois en sa vie: voyant manger des chardons à un âne, il dit alors en riant, *qu'une telle bouche méritoit une pareille salade. Similes habent labra lactucas.* On a aussi donné le surnom d'*Agélaste* à Héraclite philosophe, qui pleuroit toujours, à Anaxagoras de Claxomene, & à Aristoxene. * Cicero, *de fin. bonor. & malor. l.* 5. Pline, *l.* 7, *c.* 19.

AGELASTE, nom d'une pierre, qui selon les scholiastes d'Aristophane (*equit. q.* 335.) est dans l'isle de Salamine: selon d'autres, c'est un rocher dans l'Attique, proche le puits de Gallichorus. Cette pierre eut ce nom, parceque Cerés s'y assit sur le point de descendre aux enfers; ou bien, parceque Cerés cherchant en vain avec un flambeau nuit & jour sa fille enlevée par Pluton, se reposa quelque temps sur cette pierre, & qu'enfin ayant appris des Hirmoniens le désastre arrivé à sa fille, elle en fut si irritée contre les dieux, qu'elle abandonna le ciel, & prenant la figure d'une femme, elle vint à Eleusine, où elle s'assit sur une roche dans l'Attique, qui depuis s'est appellée *Agelaste*, c'est-à-dire, *sans ris.*

AGELAUS I, ou AGELAS, de la race des Héraclides, roi des Corinthiens, succéda à son pere Ixion: il regna 37 ans, laissant pour successeur son fils Prumnis: il a commencé à regner l'an 2977 du monde, 1058 avant J. C.

AGELAUS II, ou AGELASTE, de la même famille, roi des Corinthiens, succéda à son pere Bacchis, d'où le nom de Bacchides, *Bacchidarum*, est demeuré à sa postérité, regna 30 ans, & eut Eudemus pour successeur, selon Eusebe & Pausanias. Il a commencé à regner 107 ans après le premier roi de ce nom, l'an 3076 du monde, 951 avant J. C.

AGELAUS, fils de Damastor, amant de Pénélope. * Homer. *odyss.* 20.

AGELI, surnom d'*Aboul fotouh Asad Ben Mahmoud al Esfahani*, c'est-à-dire, *natif d'Ispahan*, auteur qui mourut l'an 600 de l'hégire. Il a composé un livre, qui a pour titre, *Afat al Vaahad*, c'est-à-dire, *des dommages causés par les conseils.* * D'Herbelot.

AGELIUS, évêque de la secte des novatiens, se trouva au concile qui fut assemblé à Constantinople par l'empereur Théodose *le Grand* en 383, pour réunir ou pour faire condamner les différentes sectes d'hérétiques, qui divisoient alors l'église. Nectaire, qui étoit alors sur le siége de Constantinople, s'appuya du secours d'Agélius, pour défendre la consubstantialité du verbe, à laquelle cet évêque & ceux de son parti croyoient aussi-bien que les catholiques. Mais comme Agélius n'étoit pas naturellement éloquent, ce fut Sisinnius qui fut chargé de parler. Depuis ce temps-là les novatiens jouirent d'une profonde paix sous Théodose. * Socrate, *l.* 5, *c.* 10. Sozomene, *l.* 7, *c.* 12. Baronius, *A. C.* 383.

AGELLIUS ou AGELLI (Antoine) né à Sorrento dans le royaume de Naples, entra dans la congrégation des clercs réguliers dits *Théatins*, & se distingua beaucoup dans le seiziéme siécle par son érudition, & surtout par la connoissance des langues savantes, & ses ouvrages sur l'écriture sainte. Il étoit un de ceux à qui l'on avoit donné l'inspection de l'imprimerie du vatican, qui veilloient sur tout ce que l'on y imprimoit, & qui revoyoient sur de bons manuscrits les éditions que l'on y entreprenoit. Pierre Morin ayant appris qu'on avoit nommé ce savant à l'évêché d'Acerno, que nous nommons aussi *Acerre*, dans le royaume de Naples, en témoigna son chagrin dans une lettre qu'il écrivit au

cardinal Cajetan en 1595. Il mande à ce cardinal, qu'il n'a pu apprendre sans douleur, que cette nomination alloit priver l'imprimerie du vatican d'un savant qui y étoit nécessaire : il le prie de l'engager au moins, avant qu'il allât prendre possession de son évêché, d'instruire ceux qui seroient chargés de la fonction qu'il devoit abandonner, de leur apprendre comment ils devoient conduire la bibliothéque & l'imprimerie du vatican, & diriger les travaux qu'il avoit imaginés, ou déja commencés ; entr'autres, l'édition du nouveau testament grec, enrichie de diverses leçons ; & beaucoup d'autres entreprises, qu'Agelli étoit capable de conduire à une heureuse fin. Car, ajoute Morin, il connoît bien toutes les bibliothéques de Rome, & jamais homme ne fut plus en état que lui d'en faire un excellent usage, pour l'utilité de l'église & l'honneur du S. siége. Son esprit, sa science, sa rare intelligence des lettres saintes, sont admirables. Morin auroit voulu qu'on l'eût retenu à Rome, qu'on l'y eût attaché par d'autres bienfaits convenables à son génie, à ses études, & aux fruits que l'on pouvoit en retirer ; & il conjure le cardinal Cajetan d'écouter sur cela ses vœux, s'il étoit encore temps. La lettre de Pierre Morin est la 21 de ses lettres imprimées avec ses opuscules, à Paris en 1675, *in*-12. Agelli mourut en 1608, dans son évêché d'Acerno. Ses ouvrages sont : 1. un commentaire sur les pseaumes & sur les cantiques, *in-fol.* à Rome 1606, à Cologne, 1607, à Paris 1611 ; 2. un commentaire sur les lamentations de Jérémie, tiré des auteurs Grecs, avec une explication & une chaine des peres Grecs, traduite par Agelli, à Rome 1589, *in*-4°; 3. commentaire sur les proverbes de Salomon. Le P. Le Long renvoie sur cet ouvrage aux opuscules d'Aloysius Novarinus, qui étoit aussi théatin, imprimés à Verone, en 1649, *in-folio.* 4. Commentaire sur le prophéte Habacuc, *in*-8°, à Anvers 1697, selon le P. Le Long, qui cite encore sept autres ouvrages d'Agelli, demeurés manuscrits à Rome, selon qu'il est rapporté, dit-il, au tome III, pag. 539, de l'histore des clercs réguliers : ces ouvrages, qui sont en latin comme les premiers, sont un commentaire sur le prophéte Isaïe, depuis le XX chapitre jusqu'à la fin ; une exposition sur Daniel ; des notes sur les douze petits prophétes ; des notes sur les épîtres des apôtres, en grec & en latin ; des notes sur les trois premiers chapitres de l'apocalypse ; divers endroits choisis des commentaires des rabbins sur Job ; un petit traité des poids & mesures. Richard Simon, lettre XXVI, du tome I, de l'édition d'Amsterdam 1730, loue beaucoup le commentaire d'Agellius sur les pseaumes. L'auteur s'est, dit-il, principalement appliqué à éclaircir notre vulgate, & en même temps le texte grec des Septante ; en quoi il a très-bien réussi : car étant un de ceux qui furent employés par le pape Grégoire XIII à cette belle éditon grecque des Septante de Rome, il eut tout le temps & toute la commodité de consulter un grand nombre de manuscrits grecs, qui se trouvent dans les bibliothéques de cette grande ville ; & c'est en cela qu'il excelle. Il est si exact à rapporter les leçons de l'ancienne bible grecque du vatican, qu'il distingue avec beaucoup de soin, celles qui sont de la premiere main, de celles qui sont d'une seconde main, laquelle a tout défiguré cet incomparable manuscrit, pour l'accommoder à des exemplaires grecs plus nouveaux. * *Voyez* le reste dans cette lettre de M. Simon ; la lettre latine de Pierre Morin, citée dans cet article, & la bibliothéque sacrée du P. Le Long.

AGEM AL-ROUMI, surnommé *Mohammed ben Adel*, auteur d'un livre intitulé, *Irgia al elm.* Il mourut l'an 900 de l'hégire, de J. C. 1494. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGMAQUE, AGMACHUS, général des Messéniens, qui reprit la ville de Phers dans le Péloponnèse, sur le pirate Nycon, qui s'en étoit emparé, & causoit de grands dommages aux Messéniens. * Polyen. *l.* 2, *c.* 35.

AGEMON, frere d'Aristodeme VIII roi des Corinthiens, de la famille des Héraclides. Aristodeme étant mort, Agemon prit le gouvernement du royaume pendant seize ans, à la place de Teleste, qui étoit trop jeune pour régner. Il commença à gouverner l'an 3174 du monde, 861 avant J. C. Alexandre, qui s'empara du royaume après lui, fut tué par Teleste. * Diodor. *apud Sincell.* Pausan. Eusebe, *dans sa chronique* ; & Diodore, qui prétend qu'Agemon étoit oncle de Teleste.

AGEN, ville de France sur le bord de la Garonne, dans la Guienne, avec présidial, sénéchaussée, & évêché suffragant de Bourdeaux, capitale de l'Agenois. Elle a été nommée diversement par les anciens, *Agenno*, *Aginnum*, & *Agennum Nitiobrigum.* Agen a été la ville capitale de ces anciens Nitiobriges, qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Ce sont ceux-ci que nous devons regarder comme les véritables fondateurs de cette ville, sans les chercher, avec des auteurs fabuleux, dans les ruines de Troye, en la personne ou d'Agenor fils d'Antenor, ou d'Agenor petit-fils d'Ajax ; ou enfin en celle d'Agenides de Sparte. Il est certain qu'Agen est une des plus anciennes & des plus considérables villes de France. Elle est grande & bien peuplée. L'église cathédrale de S. Etienne a un chapitre composé de quatorze chanoines, outre lesquels il y a deux dignités, le grand archidiacre & le chantre ou préchantre. Depuis Gombaud, fils de Garcie, qui fut évêque & en même temps comte d'Agen, & qui laissa l'évêché & le comté à son fils légitime, les évêques de cette ville prennent le titre de *comtes* d'Agen ; mais ils n'ont aucune seigneurie temporelle dans la ville. La collégiale de S. Caprais est très-belle. Ce saint est le premier évêque d'Agen, qui fut martyrisé vers l'an 303, sous Dacien préfet des Gaules. Cette ville a eu d'autres prélats illustres ; comme S. Phebade, qui étoit dans une extrême vieillesse en 392 ; S. Dulcidius, qui avoit déja succédé à Gavide en 405 ; Bebien, qui se trouva au concile d'Orléans en 549 ; Polemius, qui a souscrit à celui de Paris de l'an 573 ; Antidius, qui assista au second de Mâcon en 588 ; Gombaud de Gascogne, qui fut depuis archevêque de Bourdeaux en 992 ; (on croit que c'est lui qui obtint pour les évêques d'Agen le pouvoir de faire battre monnoie.) Elie de Castillon, qui fut un des prélats nommés par le pape Eugène III, pour la dissolution du mariage de Louis *le Jeune*, roi de France, & d'Eléonore d'Aquitaine ; Guillaume de Pontoise, qui travailla beaucoup pour la foi dans le XIII siécle ; Simon de Cramaud, Léonard de la Roverre, & Jean de Lorraine cardinaux, &c. Agen renferme les paroisses de Ste Foi, de S. Hilaire, outre des maisons ecclésiastiques, & plusieurs monasteres de l'un & de l'autre sexe, avec un collége de jésuites. La sénéchaussée, & le présidial y sont établis depuis l'an 1558. Il y a même une cour des aides. On y voit diverses antiquités & des vestiges qui font connoître que cette ville n'a pas été d'abord aussi grande qu'elle est aujourd'hui. L'ancien château de Montravel est aujourd'hui le palais où s'exerce la justice du siége présidial. On y voit encore les ruines d'un autre château, nommé *de la Saigne.* Au reste la destinée de cette ville a été fort diverse. Des Gaulois elle passa aux Romains ; les Visigots l'enleverent à ces derniers ; elle fut depuis souvent pillée par les Huns, par les Vandales, par les Bourguignons, par les Sarasins, par les Normans, & par d'autres barbares, qui la ruinerent plusieurs fois. Agen fut du partage des rois d'Aquitaine. Elle passa aux ducs de ce pays & à ceux de Gascogne. Ensuite elle vint aux comtes de Toulouse. Depuis, les Anglois en furent les maîtres ; ils la redonnerent aux mêmes comtes de Toulouse ; ils la reprirent encore, & elle fut souvent un sujet de guerre entr'eux & la France, à laquelle elle a été enfin

réunie. Agen souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. En 1589 elle se révolta en faveur du parti de la ligue. Au mois de février 1591, le comte de la Roche, fils du maréçhal de Matignon, & Saint Chamaran la prirent sur les ligueurs. Faget, fameux pétardier, & lieutenant de ce comte, y entra déguisé en paysan, chassant un âne chargé de choux. Il remarqua les lieux les plus foibles, & ayant fait sauter la porte avec un pétard environ sur les deux heures du matin, il donna entrée aux autres qui surprirent la ville. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Strabon, *l.* 7. Plin, *l.* 4, *c.* 19. Auson, *epist.* 23. Sidon. Apollinar. *l.* 8, *epist.* 11., *ad Lupum.* Grégoire *de Tours.* Papire Masson. Elie Vinet. Scaliger. Sainte-Marthe. Jean d'Arnalt, *antiq. d'Agen.* Du Chêne, *description de la France.* Merula. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AGENOIS, province de France dans la Guienne, avec titre de comté. Les anciens Nitiobriges de César y habitoient: & cette province est située entre le Querci, le Perigord, le Bazadois, & l'Aussois ou pays d'Ausch. La ville capitale est Agen. Les autres sont Villeneuve, Haute-Futaye, Clerac, Tonneins, Marmande, Castel-Moron, le Mars, Villefranche, Sainte-Foi & Cassaneuil. C'est dans la derniere de ces villes que Charlemagne allant l'an 778 en Espagne, laissa la reine Hildegarde son épouse, qui y accoucha de Louis *le Débonnaire*, & de Lothaire, lequel mourut peu de temps après, & fut enterré dans le même lieu. Le comté d'Agenois étoit uni au royaume d'Aquitaine, & depuis il fut possédé par les comtes de Toulouse. Guillaume II le donna pour dot à sa sœur Rogelinde, qu'il maria à Wlgrin comte d'Angoulême. Guillaume, le second des fils sortis de ce mariage, fut comte de Perigord & d'Agenois. Ce pays passa depuis dans la maison des ducs de Guienne & de Gascogne. Il fut possédé par les ducs de Guienne, comtes de Poitiers, jusqu'à Eléonore, femme de Henri II roi d'Angleterre, de laquelle le roi Richard I son fils fut héritier. Il jouit de l'Agenois jusqu'à l'an 1196, qu'il le donna en dot à sa sœur Jeanne, lorsqu'elle épousa Raimond *le vieux*, comte de Toulouse, qui laissa ses états à Raimond le jeune, & celui-ci à sa fille Jeanne, qui épousa Alfonse, frere de S. Louis. Ensuite, par le traité fait avec les Anglois l'an 1259, il fut stipulé que si Alfonse & Jean mouroient sans enfans, l'Agenois seroit réuni au duché de Guienne; ce qui fut exécuté après la mort de S. Louis, & de son frere Alfonse, par le roi Philippe *le Hardi*, qui fit un accord avec Edouard I roi d'Angleterre, & duc de Guienne. L'Agenois fut plusieurs fois occupé par les François sous Philippe *le Bel* & ses enfans; mais par le traité de Bretigny, ce pays fut cédé en toute souveraineté aux Anglois par le roi Jean. Charles V son fils, le reprit quelques années après, & le réunit à sa couronne, dont il n'a point été séparé depuis, quoique le domaine en ait été engagé par Louis XIII au cardinal de Richelieu, dont les héritiers en jouissent encore. * *Voyez* le fragment de l'histoire d'Aquitaine, imprimé par les soins du sieur Pithou & du sieur du Chêne. Catel, *hist. des comtes de Toulouse.* Du Pui, *droits du roi.* D'Arnalt, *antiquités d'Agen.* Les *annales d'Aquitaine*, par du Bouchet. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGENOR. On tient qu'Agenor & Belus étoient fils de Lybie & de Neptune, & que cette Lybie étoit fille d'Io, fille d'Iasus descendant d'Inachus; qu'Agenor étant allé en Europe, épousa Thelephassa, dont il eut trois ou quatre fils nommés *Phenix*, *Cilix*, *Cadmus & Thasus*, & une fille appellée *Europe*, que quelques-uns croient petite-fille de Phenix; d'autres donnent pour fils à Agenor, Crotopus roi d'Argos. C'est ce qu'Apollodore & la fable nous apprennent d'Agenor. Cadmus bâtit Thèbes l'an 2545 du monde, 1490 avant J. C. Phenix & Cilix donnerent leurs noms à la Phénicie & à la Cilicie, & Thasus à la ville de Thase. Vers le même temps Danaüs, fils de Belus, frere d'Agenor, vint, à ce qu'on prétend, d'Egypte en Gréce. Plusieurs auteurs croient qu'Agenor, Cadmus & Danaüs n'étoient point Egyptiens, mais Phéniciens d'origine. D'autres font Agenor fils de Triopas roi d'Argos, & prétendent qu'il a été quelque temps sur le trône d'Argos, & que son fils Crotopus lui a succédé. Les généalogies de l'histoire de ces anciens temps étant fort brouillées, il est difficile de les établir surement. * *Marbres* d'Arondel. Apollodore. Eusebe. Plutarque. Pausanias. Il y a eu un AGENOR fils d'Antenor, dont il est fait mention dans Homere; *iliad. lib.* 21.

AGENORIA. Les anciens donnoient ce nom à la déesse de l'industrie, du mot grec Ἀγήνωρ, qui signifie *vaillant*, *vigoureux*. On l'appelloit encore STRENUA, du latin *strenuus*, agissant. On lui opposoit la déesse Murcie, ou *de la lâcheté*: & ce nom fut donné à Venus, parcequ'elle rend les hommes lâches & efféminés. Les Romains avoient élevé un temple à Venus *Murcie* sur le mont Aventin. * Tite-Live, *l.* 2. Pline *l.* 15, *c.* 29. S. Augustin, *l.* 4, *de civitate Dei*, *c.* 16.

AGERIE ou AGRI, évêque de Verdun, *cherchez* AIRI.

AGERIN, *Agerinus*, affranchi d'Agrippine, ayant été envoyé par cette princesse vers Néron son fils, Anicet jetta un poignard au pied d'Agerin, & fit comme s'il s'en saisissoit pour garantir l'empereur; donnant à entendre qu'Agrippine n'envoyoit l'affranchi que pour attenter à sa personne. * Tacit. *l.* 14 *annal. c.* 6 & 7.

AGES DU MONDE. On donne ce nom à certaines différences ou bornes des temps, distinguées par rapport à la vie des hommes. La plupart des chronologistes en comptent sept; mais d'une durée différente.

Le pere PETAU compte 5714 ans depuis la création du monde jusqu'à présent. De ce nombre d'années, il en met 3983, depuis la création jusqu'à l'ére chrétienne; & on en doit compter 1757, depuis le commencement de l'ére chrétienne jusqu'à maintenant.

Il divise le premier de ces deux intervalles en six autres.

Le I comprend depuis la création du monde jusqu'au déluge, 1656 ans.

Le II, depuis le déluge jusqu'à la 75 année d'Abraham, 366 ans.

Le III, depuis la 75 année d'Abraham, jusqu'à la sortie des Hébreux hors d'Egypte, 430.

Le IV, depuis la sortie des Hébreux hors d'Egypte jusqu'à la fondation du temple de Jérusalem, 519.

Le V, depuis la fondation du temple de Jérusalem, jusqu'à ce que Cyrus rendit aux Hébreux la liberté, que Nabuchodonosor leur avoit fait perdre, 474.

Le VI, depuis la liberté des Hébreux jusqu'à l'ére chrétienne, 538. Ce qui fait depuis la création jusqu'à l'ére chrétienne, 3983 ans.

De sorte que si l'on ajoute les 1757 que nous tenons présentement de la même ére, on en trouvera 5740.

Le pere LABBE compte aussi sept âges.

Le I, depuis la création d'Adam jusqu'au déluge de Noé, comprend 1655 ans.

Le II, depuis le déluge de Noé jusqu'à la naissance d'Abraham, 382.

Le III, depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors de l'Egypte, 505.

Le IV, depuis la sortie de Moïse hors de l'Egypte, jusqu'à la fondation du temple de Salomon, 479.

Le V, depuis la fondation du temple de Salomon, jusqu'au regne du roi Cyrus à Babylone, 493.

Le VI, depuis le regne de Cyrus à Babylone, jusqu'à la venue du Messie 538.

Le VII depuis la naissance de J. C. jusqu'à présent, 1757.

Ainsi, selon le pere Labbe, on doit compter depuis la création du monde jusqu'à l'ére chrétienne 4053 ans, & jusqu'à cette année 1757, on trouvera 5810 ans.

Il prouve la durée du I âge par l'histoire de la Genèse, prenant les années qu'Adam & ses descendans ont vécu, avant que d'être peres des enfans, qui font la suite des patriarches jusqu'à Noé. Adam eut Seth à l'âge de 130 ans. Seth lorsqu'il fut pere, en avoit 105. Enos 90. Caïnan 70. Malaleël 65. Jared 162. Enoch 65. Mathusalem 187. Lamed 182. Ces nombres joints ensemble font 1056, & y ajoutant 600 qu'avoit Noé, lorsque le déluge arriva, il trouve 1656 ans, depuis la création du monde jusqu'au déluge.

Il montre la durée du II âge, par la supputation des années de Sem depuis le déluge, d'Arphaxad, du jeune Caïnan, de Salé, de Heber, de Phaleg, de Rehu, de Sarug, de Nachor & de Tharé, jusqu'à la naissance de leurs fils nommés dans cette généalogie. Sem eut Arphaxad deux ans après le déluge. Arphaxad avoit 35 ans lorsqu'il fut pere. Le jeune Caïnan 30. Salé 30. Heber 34. Phaleg 30. Rehu 32. Sarug 30. Nachor 29. Tharé 130 ans; ce qui fait 382 ans, depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.

La durée du III âge se prouve ainsi. Abraham âgé de 100 ans fut pere d'Isaac, lequel à l'âge de 60 ans, eut Esaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130 ans entra en Egypte. Ces trois nombres font 290 ans. Les Israélites ont demeuré en Egypte 215 ans. Cela fait 505 ans depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors d'Egypte.

Voici les deux preuves de la durée du IV âge, qui est de 479 ans. L'écriture-sainte, au III livre des Rois, nous assure que l'an 4e du regne de Salomon, auquel furent jettés les fondemens du temple de Jérusalem, étoit le 480 depuis la sortie de Moïse & des Israélites hors d'Egypte. Les regnes des princes & des rois qui ont gouverné les Israélites pendant ce temps-là, font justement le même nombre de 479 depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple de Salomon.

La durée du V âge est établie sur cette preuve. La ville de Jérusalem a été prise par Nabuchodonosor roi des Babyloniens, & le temple ruiné 423 ans après la fondation de ce superbe édifice. Alors commença la captivité des Juifs à Babylone, qui a duré 70 ans, jusqu'au temps que Cyrus subjugua les Babyloniens, & renvoya les Israélites en Judée. Ces deux nombres de 423 & de 70 font celui de 493.

On prouve la durée du VI âge par le calcul des olympiades, & des années de la fondation de Rome. Cyrus prit la ville de Babylone l'an 215 de Rome, & la troisiéme année du la LX olympiade. Jesus-Christ est né l'an 753 de Rome, & la quatriéme de la CXCIV olympiade. La distance est de 538 ans.

Quant au VII âge, tous les chrétiens, d'un commun consentement, comptent 1757 ans jusqu'à présent.

Les CHRONOLOGISTES modernes, qui suivent la version des Septante, divisent aussi la durée du monde en sept âges.

Le I âge se termine au déluge, & comprend 2256 ans.

Le II jusqu'à la vocation d'Abraham 1257.

Le III jusqu'à la sortie d'Egypte 430.

Le IV jusqu'à la fondation du temple de Salomon 873.

Le V jusqu'à la destruction du temple sous Nabuchodonosor 470.

Le VI jusqu'à la venue du Messie 586.

Et le VII jusqu'au temps où nous sommes 1757.

C'est presque la même division pour les âges; mais la durée en est bien plus étendue: car ils comptent 5872 ans, depuis la création jusqu'à l'ére chrétienne, & 7629 jusqu'à cette année 1757.

Pour prouver la durée du I âge, ils se reglent sur la version des Septante, qu'ils disent être conforme à l'ancien original hébreu, que les Juifs ont corrompu & altéré depuis. Suivant la supputation des Septante, Adam lorsqu'il eut Seth, avoit 230 ans. Seth fut pere à 205 ans. Enos à 190. Caïnan à 170. Malaleël à 165. Jared à 162. Enoch à 165. Mathusalem à 187. Lamed à 182. Noé avoit 600 ans, quand le déluge arriva. Toutes ces années jointes ensemble, font le nombre de 2256.

Voici la preuve qu'ils rapportent du II. Sem, fils de Noé, eut Arphaxad deux ans après le déluge. Arphaxad, lorsqu'il fut pere, avoit 135 ans. Caïnan 130. Salé 130. Heber 124. Phaleg 130. Rehu 132. Sarug 130. Nachor 129. Tharé 130. Abraham avoit 75 ans, quand il entra au pays de Chanaan. Ces nombres assemblés font 1257.

Ils prouvent ainsi la durée du III âge. Abraham avoit 75 ans, lorsqu'il entra dans le pays de Chanaan. Il étoit âgé de 100 ans, lorsqu'il eut Isaac, 25 ans après son entrée dans la terre de Chanaan. Isaac âgé de 60 ans, eut Esaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130 ans, passa en Egypte avec toute sa famille. Les Israélites demeurerent en Egypte 215 ans. Cela fait 430 ans, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors d'Egypte.

La durée du IV âge se prouve ainsi. Moïse étant sorti d'Egypte, conduisit les Israélites pendant quarante ans dans le désert d'Arabie; & mourut sur la montagne de Nebo, âgé de 120 ans, sans entrer dans la terre promise. Josué gouverna le peuple vingt-sept ans. Caleb & les autres anciens de Juda cinquante. Ensuite il y eut une anarchie de 35 ans, (c'est-à-dire, un temps, pendant lequel la république des Juifs demeura sans chef;) puis une servitude des Israélites, sous le roi de Mesopotamie pendant huit ans. Othoniel I juge, gouverna 40 ans. Depuis il y eut une seconde anarchie de 33 ans, & une seconde servitude sous les Moabites, qui dura 18 ans. Ahod II juge, gouverna 80 ans. Son regne fut suivi d'une troisiéme anarchie de 37 ans, & d'une troisiéme servitude sous Jabin roi des Chananéens, pendant 20 ans; Debora & Barach III juges, gouvernerent ensemble 40 ans; puis il y eut une quatriéme anarchie d'environ 18 ans; & une quatriéme servitude sous les Madianites, durant 7 ans. Gedeon IV juge, gouverna 40 ans. Abimelech V juge, 3 ans. Thola VI juge, 23 ans. Jaïr VII juge, 22 ans. Il y eut ensuite une cinquiéme anarchie d'environ 30 ans; & une cinquiéme servitude sous les Philistins & les Ammonites, qui dura 18 ans. Jephté VIII juge, gouverna 6 ans. Abesan IX juge, 7 ans. Ahialon X juge, 10 ans. Abdon XI juge, 8 ans; puis il y eut une sixiéme anarchie d'environ 50 ans; & une sixiéme servitude sous les Philistins, pendant 40 ans. Samson XII juge, gouverna 20 ans. Heli pontife & XIII juge, 40 ans. Son regne fut suivi d'une septiéme anarchie ou servitude, sous les Philistins durant 20 ans. Samuël prophéte & XIV juge, gouverna 20 ans. Saül établi roi par Samuël, regna 20 ans. David I roi de Juda, après la mort de Saül, regna 40 ans. Salomon regna 3 ans avant que de commencer le temple de Jérusalem. Tous ces nombres font 873 depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple. Ce qui fait la principale différence de ce calcul, d'avec celui des autres chronologistes, c'est que l'on y compte les anarchies & les servitudes, que la plupart renferment sous les années des juges.

Voici les preuves de la durée du V âge. Salomon vécut saintement 37 ans après la fondation du temple: il s'abandonna à l'idolâtrie durant 40 ans. Après la mort de Salomon, le royaume fut divisé en ceux de Juda & d'Israël. Le royaume d'Israël ou de Samarie fut détruit par Salmanasar roi des Assyriens, après avoir subsisté 260 ans; mais celui de Juda ou de Jérusalem, dura jusqu'au temps de Nabuchodonosor roi des Chaldéens, qui ruina le temple, 470 ans après sa fondation.

La durée du VI âge, depuis la destruction du temple sous Nabuchodonosor, jusqu'à la venue du Messie, est ainsi prouvée. La captivité des Juifs à Babylone dura

50 ans. La monarchie des Perses commencée par Cyrus, l'année qu'il délivra le peuple Juif, a duré 205 ans jusque à Alexandre *le Grand*, qui établit la monarchie des Grecs. Séleucus, nommé *Nicanor*, établit en Syrie 18 ans après, le royaume des Séleucides, qui a subsisté près de 250 ans, & qui fut détruit par Pompée *le Grand*, lequel en fit une province romaine 63 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Toutes ces années font 586 ans; & par conséquent, comme nous l'avons déja dit, 5872 ans jusqu'à l'ére chrétienne, & 7629 jusqu'à cette année 1757.

Usserius compte sept âges, aussi-bien que les autres chronologistes: & après avoir établi que le monde fut créé le 23 octobre de l'an 710 de la période julienne; voici l'étendue qu'il assigne à chacun de ces âges.

	Ans.	Mois.	Jours.
Le I, depuis le jour de la création jusqu'au déluge, comprend	1656.	0	0
Le II, depuis le déluge jusqu'au voyage qu'Abraham commença le 15 jour du 7 mois, pour s'établir dans la terre de Chanaan, après la mort de son pere Tharé.	426.	6	12.
Le III, jusqu'à la sortie des Hébreux hors de l'Egypte, le 15 jour du premier mois.	430.	0	0
Le IV, jusqu'à la fondation du temple de Salomon, le 2 jour du second mois.	479.	0	16.
Le V, jusqu'à la destruction du temple de Dieu, par Nabuchodonosor, le 10 jour du cinquiéme mois.	424.	3	6
Le VI, jusqu'au jour de la naissance de notre Sauveur Jesus-Christ, le 25 décembre de l'an 4709 de la période julienne, qui répondoit au 5 jour du neuviéme mois de l'an 4000 du monde, si l'on avoit suivi jusqu'à présent le calcul de l'ancien calendrier, comprend	583.	3	28.

Ainsi depuis le soir qui ouvrit le premier jour du monde, jusqu'à l'heure de minuit que commença le 25 jour de décembre, auquel J. C. naquit, on trouve 3999 années juliennes, 2 mois de 30 jours, 2 jours & 6 heures; & jusqu'au premier jour de janvier de l'an 4714 de la période julienne, d'où l'on commence l'ére chrétienne, appellée vulgaire, on trouvera 4003 ans, deux mois, 9 jours & 6 heures.

La justesse de ce calcul dépend de la certitude des époques générales ou âges du monde, dont on vient de parler.

Les I & II âges contiennent le temps des patriarches, dont la suite est marquée dans le 5 & 11 chapitres de la Genèse.

Les III & IV fondent leur durée sur le 12 chapitre de la Genèse, & sur le III livre des rois, chapitre 6.

Le point fixe du V âge se prend en partie du nombre entier de 390 énoncé dans le 4 chapitre d'Ezéchiel, & en partie des années des rois d'Israël & de Juda, conciliées entr'elles.

Enfin l'étendue du VI âge, & ses preuves se tinrent, tant de l'histoire sacrée, que de l'histoire profane, exactement liées, des anciens monumens les plus incontestables, & du calcul astronomique des éclipses.

On ne s'est écarté de ce systême que pour ce qui concerne Caïnan le jeune, fils d'Arphaxad, qu'Usserius rejette de la suite des patriarches, & que nous croyons né lorsque son pere avoit trente ans accomplis: d'où vient que nous marquons 4034 ans depuis la création du monde jusqu'à la premiere année de l'ére chrétienne. * Petav. *de doct. temp.* P. Labbe, *hist. chronol.* Paul Pezron, *antiq. des temps.* Usserius, *chronol. sacr.*

AGESANDRE RHODIEN, célébre sculpteur, travailloit conjointement avec Polydore & Athénodore *de Rhodes*. Ils travaillerent ensemble à Rome dans le palais de l'empereur Vespasien à la statue de Laocoon, sacrificateur d'Apollon, & firent d'une seule pierre ce groupe admirable, composé de Laocoon, de ses deux enfans, & des deux serpens. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Cette statue, l'un des plus beaux morceaux qui nous soient restés de l'antiquité, fut trouvée à Rome dans les ruines du palais Vespasien, sur la fin du XVI siécle. Elle est à présent dans le palais Farnese. * *Monumens de Rome, par l'abbé Raguenet*, où il fait dans son stile peu naturel une description trop affectée de cette statue.

AGESCUS OCAROS, *cherchez* ACHESEUS.

AGESIAS, philosophe de la secte des Cyrénéens, *cherchez* HEGESIAS.

AGESIAS, archonte d'Athènes, regnoit l'an premier de la CXIV olympiade. Il y a eu un autre Agesias de Syracuse, fils de Sostrate. * Hoffman, *lexic. univers.*

AGESIDAME, de Locres, vainqueur aux jeux olympiques; on trouve une ode dans Pindare en son honneur.

AGESILAUS, surnom que les anciens donnoient à Pluton dieu des enfers. C'est un nom grec qui est composé d'ἄγειν, *conduire* ou *mener*; & de λαός, *peuple*: il lui convenoit, parceque les païens croyoient qu'il attiroit les morts, & les faisoit conduire dans les enfers par Mercure. * Callimaque, *hymne sur le bain de Pallas.* Athenée, *remarques tirées d'Eschyle.*

AGESILAUS I, du nom, fils de Doryssus, & petit-fils de Labotas, étoit le cinquiéme roi de Lacedemone, depuis Eurysthenes. Son regne fut très-court, au rapport de Pausanias, qui prétend que Lycurgue donna dans ce temps-là ses loix aux Lacédémoniens. Meursius a prouvé le contraire dans les antiquités de Sparte. Eusebe, bien différent de Pausanias, donne à ce prince 44 années de regne, dont la premiere a dû commencer l'an du monde 3107, & avant J. C. 928. Ceux qui le font contemporain de Lycurgue se sont trompé: car Lycurgue n'a commencé à regner que 57 ans après le commencement du regne d'Agesilaüs, & a été contemporain de son fils Archelaüs. * Pausanias, *in Laconic.* Eusebe, *in chronic.*

AGESILAUS II roi de Sparte, étoit fils d'Archidamus, de la famille des Eurypontides, ou Proclides. Après la mort d'Agis son frere, il fut élevé sur le trône des Lacédémoniens, au préjudice de Leotychides, qui passoit pour fils d'Agis, mais qu'on croyoit être nés du célébre Alcibiade. Agesilaüs étoit de fort mauvaise mine, & boiteux; mais brave, vigilant, prompt, très-prudent, très-sobre & très-réglé dans ses mœurs. On apprit que le roi de Perse mettoit sur pied une puissante armée, pour ôter aux Lacédémoniens la souveraineté de la mer. Agesilaüs fut élu général, pour aller s'opposer à ce roi, la 4 année de la XCV olympiade, & avant J. C. 397. L'année suivante Tisaphernes, l'un des généraux de l'armée de Perse, ayant voulu tromper Agesilaüs par le faux prétexte d'une tréve, se vit lui-même abusé par une feinte de ce roi, lequel faisant semblant d'entrer dans la Carie, se jetta dans la Phrygie. Il passa ensuite dans le plat-païs, où étoit située Sardes, ville royale de la Lydie; & ayant donné bataille aux ennemis, qui étoient venus au secours, il les mit en déroute au premier choc, & remporta la victoire. Le roi de Perse fut si étonné de ce coup, qu'il fit tuer Tisaphernes, par Titraustes successeur de ce chef. Ce dernier demanda la paix à Agesilaüs qui lui accorda une tréve de six mois. Dans le même temps les Lacédémoniens élurent Agesilaüs général de l'armée de terre, comme il l'étoit de celle de mer: ce qui l'obligea de passer dans les provinces du gouvernement de Pharnabaze, par la Paphlagonie, où il fit alliance avec Cotys, qui en étoit souverain. Lorsqu'il étoit sur le point d'entrer dans la Perse, il reçut ordre des éphores de retourner en Gréce, parceque les Athéniens & les Béotiens avoient déclaré la guerre à la république

république de Lacédémone. Alors Agésilaüs passa l'Hellespont avec ses troupes, & pressa si fort sa marche, qu'il fit en trente jours le même chemin, qui avoit couté un an entier à Xerxès. Il passa dans la Béotie, où il défit les Thébains & leurs alliés à Coronée. Depuis il se rendit maître de Corinthe, défit les Acarnaniens, ruina une seconde fois la Béotie, prit une ville sur les Mantiniens, & mit au pillage toutes leurs terres; mais il eut le chagrin de voir, pendant le cours de ses victoires, les Athéniens & les Thébains remporter de grands avantages sur les Lacédémoniens. Enfin à l'âge de 80 ans & plus, il entreprit de mener du secours à Nectanebe contre Tharachus roi d'Egypte. Il tomba malade en retournant de cette expédition, & mourut dans la Cyrenaïque, âgé de quatre-vingt-quatre ans, dans le quarante-uniéme de son regne. Ce fut la premiere année de la CVI olympiade, 3679 du monde, 356 avant J. C. Etant près de mourir, il défendit qu'on lui dressât aucune statue pour honorer sa mémoire, ne voulant point d'autres monumens de sa gloire que ses seules actions. * Xenophon, *dans l'éloge qu'il a fait de ce roi.* Cornelius Nepos, & Plutarque, *en sa vie.* Diodore de Sicile, *l.* 14. Justin, *l.* 6. L'éloge d'Agésilaüs par Xenophon a été traduit en françois par M. Charpentier, avec la Cyropédie.

AGESILAUS, qu'on nomme l'*Athénien*, pour le distinguer des autres, étoit fils de Néocles, & frere de Themistocles. Il fut commis pour reconnoître la marche de l'armée de Xerxès, lequel avec plus de huit cens mille hommes, venoit pour se rendre maître de la Gréce. Il s'aquitta si bien de sa commission, qu'ayant passé en habit de Persan dans quelques quartiers de l'armée, il vint jusqu'à celui où étoit le roi, & y tua un de ses favoris nommé Mardonius, croyant que ce fût ce prince. Ayant été conduit à Xerxès, qui faisoit un sacrifice au soleil, il mit sa main droite dans le feu avec un courage intrépide, lui disant: *Que les Athéniens étoient tous comme lui; & que s'il ne le vouloit pas croire, il mettroit encore la main gauche dans le feu, pour le lui persuader.* Cette action surprenante donna tant d'admiration au roi de Perse, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner à Agésilaüs, qu'il fit garder avec soin. C'est ce que nous apprenons de Plutarque dans cet ouvrage, où il compare la vertu des Grecs à celle des Romains. Il cite l'historien Agatharchides, & oppose l'action d'Agesilaüs à celle de Mutius, qu'on surnomme *Scevola*, qui tua l'un des officiers de Porsenna, qu'il prenoit pour Porsenna même. * Plutarque, *parall. l.* 2.

AGESILAUS, oncle d'Agis, fils d'Eudamidas roi de Sparte, se voyant chargé de dettes, applaudit pour s'en dégager, au changement que son neveu vouloit introduire dans l'état, en arrêtant le luxe & le faste, & en introduisant l'épargne & la sobriété. Agis fit d'abord un édit, qui abolissoit toutes les dettes, & ordonnoit que l'on feroit un partage égal des terres à tous les citoyens. Agésilaüs fit aussitôt apporter toutes les obligations & toutes les promesses des créanciers au milieu d'une cour, & y fit mettre le feu. Alors sa joie éclata, & il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vu une lumiere si agréable. A l'égard du partage des possessions, Agésilaüs fit différer l'exécution de l'édit, parcequ'il avoit plusieurs belles terres, & qu'il n'avoit fait ordonner ce partage que pour amuser le peuple par cette espérance. Ainsi les créanciers étant irrités par la perte de leurs dettes, & la populace par le refus qu'on faisoit de partager les terres, se résolurent de rappeller Léonidas, lequel étant revenu exerça sa vengeance sur Agis & sur toute sa famille, qu'il fit condamner à la mort par le jugement des éphores, vers la CXXXV olympiade, 238 ans avant J. C. Agésilaüs se sauva dans le temple *de la Peur*, après avoir été blessé, & il obtint la vie de ses ennemis. * Plutarch. *in Agide.*

AGESILAUS, historien Grec, a écrit une histoire d'Italie que nous n'avons plus. Plutarque le cite, & il rapporte après lui la fable de Fulvius Stellus. Ce Stellus, aima, dit-on, une jument dont il eut Hipponne qui fut mise parmi les dieux, & qu'on reconnut pour la déesse des chevaux. * Plutarc. *in parall. c.* 29.

AGESIPOLIS I de ce nom, roi de Lacédémone, & fils de Pausanias, de la race des Eurysthenides, regna 14 années, & monta sur le trône la seconde année de la XCVI olympiade, & 395 avant J. C. Il demeura longtemps à Lacédémone pendant qu'Agésilaüs son collégue commandoit les armées: enfin il entra dans l'Argolide, & désola toute la campagne. Il assiégea depuis, & ruina tout-à-fait la ville de Mantinée. Quelques années après, faisant la guerre aux Olynthiens, il vint se camper près de cette place, & ne voyant paroître personne, il acheva de piller ce qui restoit dans ce misérable pays, & passa ailleurs. Mais comme c'étoit dans la plus grande chaleur de l'été, il fut attaqué d'une fiévre ardente, & rêvant toujours à la fraîcheur des eaux d'un certain temple de Bacchus, qui étoit à Aphyte ville de Thrace, il s'y fit porter, & mourut le septiéme jour de sa fiévre, après être sorti de ce temple, pour ne le point profaner par sa mort. Il fut embaumé dans le miel, selon la coutume des Lacédémoniens, & fut porté à Sparte. Cette mort arriva en la premiere année de la C olympiade, & la 380 avant J. C. * Xenophon, *l.* 4 & 5. *hist. græc.* Pausan. *l.* 3.

AGESIPOLIS II roi de Lacédémone, étoit fils de Cléombrote, frere du précédent, auquel il succéda la 2 année de la CII olympiade, & la 371 avant J. C. Il ne regna qu'une année, & son regne n'est illustre par aucune action mémorable. * Pausan. *in Lacon.* Euseb. *in chron.*

AGESIPOLIS III, roi de Sparte, prit le titre de roi, après que Cléoménes eut été tué à Alexandrie la seconde année de la CXL olympiade, 219 ans avant J. C. On ne sait pas la durée de son régne. * Pausan. *in Lacon.* Euseb. *in chron.*

AGESISTRATE, princesse de Lacédémone, mere d'Agis IV, roi de Sparte, fut très-illustre par sa vertu & par son courage, & très-renommée par ses richesses. Elle fut étranglée en prison avec son fils sous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant J. C. * Plutarch. *in vita Agidis.*

AGESISTRATE a composé un ouvrage touchant la maniere de construire des machines de guerre. Vitruve en fait mention dans sa préface du septiéme livre.

AGESIUS (Thaddée) natif de Bohême, a écrit un livre *de la biere*, un traité *de metoposcopia, sive frontispicina;* un livre d'*aphorismes metoposcopiques*, c'est-à-dire, concernant la physionomie. * Ghilinus, *in theatr. homin. litterator.*

AGESSE, ancienne ville de Thrace, dont Etienne *le géographe* fait mention. Goltzius parle des Agessiens en expliquant une médaille de Gordien.

AGETES, *Agetis*, fils d'Apollon & de Cyrene, fille que ce dieu enleva sur le Pelion, montagne de Thessalie: il étoit frere d'Aristie. * Justin, *l.* 13, *c.* 8.

AGGÉE, (dont le nom signifie *joie*) l'un des douze petits prophétes, vivoit du temps de Darius fils d'Hystaspe, roi de Perse. Il commença à écrire sa prophétie en la seconde année du regne de ce prince, vers l'an 3515 du monde, 520 ans avant la naissance du fils de Dieu. Il joignit son zèle à celui du prophéte Zacharie, pour exciter les Juifs à continuer l'édifice du temple qu'ils avoient commencé de rebâtir; & il leur prédit qu'il seroit plus illustre que le premier. Ce qui se doit entendre, non pas de la structure de ce temple matériel, mais d'un autre temple spirituel, qui est Jesus-Christ, comme S. Augustin l'a remarqué. D'autres expliquent ce texte au pied de la lettre. Un rabbin nommé Abraham a écrit que ce prophéte mourut dans le temps qu'Alexandre le Grand vint à Jérusalem: suivant ce sentiment, il faudroit qu'Aggée eût vécu plus de deux cens ans. Les Septante attribuent quelques pseaumes à ce pro-

phéte, ainsi qu'à Zacharie. La mémoire du prophéte Aggée se célébre le 16 de décembre chez les Grecs. Les Latins ont joint son culte à celui d'Osée au quatriéme de juillet. S. August. *l.* 18 *de civitate Dei*, *c.* 25. S. Jerôme. Sixte de Sienne. Usser. *annal.* M. Du-Pin, *dissertations préliminaires sur l'ancien testament.* Baillet, *vies des Saints.*

AGGENUS URBICUS est un des auteurs Latins qui ont écrit touchant les bornes des champs. Turnebe est le premier qui publia ses ouvrages avec ceux de Siculus Flaccus, de Jules Frontin, d'Hygin, & de quelques autres que Nicolas Rigault a enrichi depuis de belles remarques. * Vossius, *scient. mathem. c.* 27, § 10.

AGGERHUS, en latin *Aggerhusia*, forteresse de Norwége, située au fond du golfe d'Anslo, commande la ville d'Opso, nommée aussi *Ansloye*. Cette ville est capitale du gouvernement d'Aggerhus, qui est assez considérable par le revenu qu'on y tire de la pêche. Il est au roi de Danemarck, & est situé dans la partie méridionale de la Norwége. * Schotter. *hist. mund.* Ortelius, *in theatr. geogr.* Duval & Sanson, *in tabulis geographicis.* Baudrand.

AGGIUL FELANOS, en latin *Philomelium*, petite ville autrefois épiscopale, dans la Natolie vers la source du Madre. * Baudrand.

AGGRAMMES ou ANDRAMES, selon Diodore, roi des Gangarides & des Pharrasiens dans les Indes, près du Gange, n'étoit que le fils d'un barbier, qui s'étant fait aimer de la reine, s'empara du royaume, après avoir assassiné le roi & ses enfans. Lorsqu'Alexandre passa dans les Indes, il apprit qu'Aggrammes se préparoit à défendre l'entrée de ses états avec vingt mille chevaux, & deux cens mille hommes de pied, fortifiés encore de deux mille chariots, & de deux ou trois mille éléphans. Ces préparatifs joints aux plaintes & aux murmures de l'armée d'Alexandre, l'empêcherent d'entrer dans le royaume d'Aggrammes. Il fut obligé de ramener son armée la seconde année de la CXIII olympiade, & avant J. C. 327. Quint-Curce, *l.* 9, *c.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 7 l'appelle *Xandrame.* *Voyez* FRISE OCCIDENTALE.

AGGRINES, peuples de Gréce, dont Ciceron parle dans l'oraison contre Pison, & qu'il dit avoir passé dans le pays des Dolopes.

☞ AGHER ou ACBER, petite ville d'Irlande, dans l'Ultonie, au comté de Tirone, à quinze milles ou environ, & à l'ouest de Brinbourgh, à six & presqu'au sud d'Omagh. Elle a le droit d'envoyer deux députes au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AGHWANS ou AFGUANS, que quelques auteurs appellent *Augans*, peuples de la province de Candahar, au nord-est de la Perse. Ils étoient presque inconnus dans le monde, lorsque vers l'an 1720 ils entreprirent de faire la conquête de l'empire de Perse. Cette nation est un reste des habitans du Schirvan (province du nord-ouest de la Perse) qui firent tant de résistance vers l'an 1400 à Timur-bec ou Tamerlan, qu'il ne les soumit qu'après en avoir taillé en piéces le plus grand nombre : encore le reste porta-t-il le joug si impatiemment, que le vainqueur ne comptant guères sur leur fidélité, les transporta à l'autre bout de la Perse, dans la province de Candahar, où ils vivent répandus la plupart dans des tentes, à la maniere des Tartares. Ces peuples profitant du mauvais gouvernement de Hussein roi de Perse, se révolterent en 1710 sous la conduite de Mir-Weis l'un de leurs seigneurs, qui se fit proclamer roi de Candahar, & qui se maintint dans l'indépendance malgré tous les efforts des Persans. Il mourut en 1717, & son frere lui succéda. Mais comme celui-ci étoit porté à faire sa paix avec la cour de Perse, il fut massacré par Maghmud, l'un des fils de Mir-Weis, qui réunit toutes les tribus des Aghwans, & les anima à entreprendre quelque chose de considérable, en allant attaquer les Persans jusque dans Ispahan leur capitale. Ce fût ce qu'ils exécuterent en 1722, après une longue marche à travers des déserts de sable, où l'on trouve à peine quelques citernes creusées par les caravanes. Ils prirent Ispahan par capitulation le 23 octobre, & le roi de Perse Hussein céda sa couronne à Maghmud. Les Aghwans s'emparerent ensuite de la plupart des provinces de la Perse, mais Thamas fils de l'ancien Sophi en retint quelques-unes. En 1725, les Aghwans élurent pour roi Aschraff cousin de Maghmud, que sa cruauté avoit fait tomber comme en démence, & qui fut massacré avec ses ministres. Aschraff fut reconnu roi de Perse par les Turcs, à qui il céda en 1727 plusieurs des provinces occidentales qu'ils venoient de conquérir en profitant des troubles de la Perse. Il s'alluma ensuite une guerre entre les Aghwans, le frere de Maghmud étant venu de Candahar pour demander la couronne qu'il prétendoit lui appartenir; mais il fut bientôt obligé de s'en retourner d'où il étoit venu. Cependant le prince Thamas, qui avoit été réduit fort bas, se remit sur pied; & son parti grossit de jour en jour, par la défaite de plusieurs corps d'Aghwans. Enfin il les força d'abandonner Ispahan, & remonta sur le trône de ses peres en 1730. Il en fut principalement redevable à la valeur & à la conduite de Thamas-Kouli-Can, qui en moins de dix ans délivra la Perse du joug des Aghwans, mais qui détrôna ensuite son souverain & se mit en sa place. *Voyez* NADIR-SCHAH. * *Histoire de la révolution de Perse, par le P. du Cerceau*, Paris 1729, 2 vol. *Voyages de M. Otter.*

AGIA PARASCEVE, fauxbourg de la ville de Constantinople, dont il est séparé par un petit golfe, qui sert de port à cette ville. * Mati, *dict.*

AGIAL JAHIA BEN ABIBECR BEN AGIAR, auteur Arabe, qui a composé un livre intitulé *Idhal fil Nesb ;* c'est-à-dire, *éclaircissement sur les généalogies.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIALI, surnom d'*Asaad Ben Mohammed al Elfahani*, c'est-à-dire, d'*Ispahan*, mort l'an 600 de l'hégire, de J. C. 1203. Il est auteur d'un livre intitulé, *Tetmat-al-Tetmat, Additions aux additions*, qui ont été faites au livre intitulé *Jetimat al deher.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIALOUI, surnom de *Schamseddin Mohammed Ali*, qui a abregé le livre de Gasali, intitulé *Ahia al Oleum.* Cet auteur mourut l'an 813, de l'hégire, de J. C. 1410. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIALOUN, EBN KADHI AGIALOUN, auteur Arabe d'un livre intitulé, *Tashih*, c'est-à-dire, *corrections d'un livre de Nauaui*, qui porte le titre de *Menhage-al-Thalebin*, c'est-à-dire, *méthode des curieux*, ou *de l'acquisition de la science.* C'est un livre de théologie scholastique, selon la méthode des musulmans, & composé par Mohieddin Nouaui, docteur Schafeïen. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIAM-OGLANS, ou AZAMOGLANS, en Turquie, sont de jeunes esclaves pris à la guerre, ou achetés des Tartares, ou des enfans chrétiens, que l'on arrache d'entre les bras de leurs parens à l'âge de dix ou douze ans dans la Morée, dans l'Albanie & ailleurs. Le nombre que l'on en emmene de ce pays-là monte tous les ans à environ deux mille. Lorsqu'ils sont arrivés à Constantinople, on les présente au grand vizir, qui les fait mettre en divers endroits; quelques-uns dans le serrail de Galata; d'autres dans celui de l'Hippodrome; & d'autres dans le serrail d'Andrinople. On en laisse quelques-uns dans la ville, que l'on occupe à divers métiers : & ceux qui sont bien faits, sont placés dans le grand serrail du sultan, pour y servir de valets dans les cuisines, dans l'écurie, dans les jardins, & ailleurs. Le mot d'*Agiam Oglans*, signifie en général *des enfans étrangers ou barbares à l'égard des Turcs* ; & on pouroit donner ce nom aux Ichoglans, mais il est demeuré propre à ceux qui sont employés aux fonctions les plus basses ; au lieu que les Ichoglans servent dans des

emplois plus relevés. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

AGIARI, furnom d'*Aboubecre Mohammed ben Houssain*, qui a composé l'histoire d'Omar ben Abdalaziz, calife de la race des Ommiades, sous le nom d'Akhbar. Cet auteur mourut l'an 360 de l'hégire, & de J. C. 970. Nous avons encore de lui un livre sur les quarante traditions * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIDES, nom des princes de la famille d'Agis, roi de Sparte, qu'on appelloit aussi Erystenides, d'Eurystene pere d'Agis, *cherchez* EURYSTENE.

AGIGE ou OGIAIGE; surnom de *Mohammed Al-Basri*, natif de Basra, qui a ramassé les poësies de plusieurs auteurs Khoaresmiens, sous le titre d'*Aschaar al-Khouarezmiah.* Il mourut l'an 320 de l'hégire, & de J. C. 932. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGILA ou AGUILANE, roi des Visigots en Espagne, fut mis sur le trône vers l'an de J.C. 550, après la mort de Theudisele, prince vicieux, que ses sujets avoient fait mourir. La fin d'Agila ne fut pas plus heureuse, ni son nom plus illustre que celui de son prédécesseur. Athanagilde se souleva contre lui l'an 552, assisté des troupes de l'empereur Justinien, qui lui envoya le patrice Liberius. Avec ce secours il défit près de Cordoue l'armée d'Agila, qui y perdit son fils & ses tresors, & qui fut obligé de se retirer à Merida, ville d'Espagne dans la Castille neuve. Il y fut assassiné par ses sujets mêmes, que ces guerres civiles ruinoient, & qui ne pouvoient plus supporter les vices d'un si méchant prince. Ce fut l'an 554 de J. C. & le cinquiéme de son regne. Athanagilde lui succéda. * Isidor. *in chron.* Procope. Grégoire *de Tours.* Vasée. Grotius, *præf. in historiam Vandalo-Goth.*

AGILE (saint) *cherchez* AYLE (saint) premier abbé de Rebais.

AGILES (Raimond d') dit *de Podio*, parcequ'il étoit chanoine du Pui en Vélai, fut fait prêtre dans le voyage de la Terre-sainte de l'an 1096, où il avoit suivi Aimar de Monteil son évêque, qui y étoit allé en qualité de légat apostolique. Il lui servit de chapelain, & à Raimond IV, dit de S. Gilles, comte de Toulouse. Il se trouva à la prise de Jérusalem, & en écrivit l'histoire à la priere de Ponce de Baladin, ami du comte de Toulouse, qui fut tué au siége d'Arcas : elle est adressée à l'évêque de Viviers, & se trouve imprimée dans le recueil de Bongars, intitulé : *Gesta Dei per Francos.* Voyez D. Rivet, *hist. lit. de la France.* t. VIII.

AGILMAR, AGLIMAR ou EGILMAR, archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX siécle, succéda en 842 à Bernard, que l'église de Vienne honore comme un saint. Il fut un des trois métropolitains qui présiderent en 855 au concile de Valence, & quatre ans après il assista à celui de Langres. Charles *le Chauve*, à sa considération, fit de grands dons à l'église de Vienne. *Agilmard*, dit l'historien de Dauphiné, *a été un grand prélat digne de succéder à S. Bernard, & d'avoir pour successeur S. Adon.* Il mourut sur la fin de l'an 859. * Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Chorier, *hist. de Dauphiné.*

AGILULPHE ou AGON, duc de Turin, fut reconnu roi des Lombards l'an 592, ayant épousé Theudelinde, fille de Garibald roi de Baviere, & veuve d'Antharide roi des Lombards. On doit aux soins de cette vertueuse princesse la conversion de ce roi arien, ou même païen, selon quelques auteurs, & celle de ses sujets. Agilulphe reçut le nom de Paul au baptême. Ce prince fut si puissant, que toute l'Italie lui fut soumise à l'exception de Ravenne & de Rome. Il avoit quelques desseins sur cette derniere ville ; ce qui obligea S. Grégoire *le Grand* d'interrompre ses explications sur le prophéte Ezéchiel en 594, pour observer les démarches de ce prince, qui venoit de reprendre Pérouse & d'autres places, que l'exarque de Ravenne lui avoit enlevées. Ce fut alors que les Lombards firent aux environs de Rome les ravages que S. Grégoire déplore. Ils firent aussi grand nombre de prisonniers, qu'ils vendirent aux François. Agilulphe prit ensuite les villes de Pérouse, Cortone, Padoue, Mantoue, Cremone & plusieurs autres, qui ressentirent les effets de la cruauté des Lombards. En 603 il eut un fils nommé *Adrevalde*, ou *Adalwalde*, qui fut baptisé le 7 avril. On le déclara successeur au trône de son pere, en la présence des ambassadeurs de Théodoric II roi d'Austrasie, qui promirent à ce petit prince une des filles de leur roi. C'est celle que Thierri son oncle voulut depuis épouser. Agilulphe mourut l'an 616. * Paul diacre, *l.* 3 & 4. S. Grégoire. Aimoin. Baronius, *in annal.*

☞ AGINULFE, moine de Montmajour, sous l'abbé Benoît, lequel gouverna ce monastere depuis 1036 jusque vers le milieu du onziéme siécle. On le représente comme un savant du premier ordre, qui avoit laissé de sa façon divers beaux écrits. Mais le malheur des temps nous les a enlevés, & l'on ne nous a même conservé la notice d'aucun en particulier. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. VII. p. 427.

☞ AGION, archevêque de Narbonne dans le X siécle, fut d'abord élevé à la dignité d'abbé de Vabres, ancien monastere érigé en évêché après les premiéres années du XIV siécle. La discipline réguliere y étoit en si grande réputation sous son gouvernement, que S. Geraud, fondateur d'Aurillac, y envoya plusieurs jeunes éléves de condition, pour s'y former à la piété & à la vie cénobitique, & par ce moyen faire fleurir ensuite l'une & l'autre dans son nouveau monastere. Arnuste, archevêque de Narbonne, ayant été assassiné vers le mois de juin 912. Agion fut élu pour lui succéder. Le commencement de son épiscopat fut troublé par Gérard, neveu d'Amélius, évêque d'Usez, que celui-ci & Rostaing archevêque d'Arles, avoient nommé de leur autorité privée pour remplir le même siége. Mais l'intrusion de Gérard ayant été reconnue à Rome, Agion fut maintenu, & reçut le pallium. En 915 il assista avec deux autres archevêques, & plusieurs évêques, à un concile qui se tint à Châlons sur Saone. Du reste on ignore ce qui se passa sous son épiscopat. On sait seulement qu'il prit de justes mesures pour revendiquer les biens enlevés à son église. Agion mourut à la fin de l'année 926, ou plutôt dans les premiers mois de la suivante. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès 928, Aymerie lui avoit succédé dans le siége de Narbonne. Catel, dans son *histoire des comtes de Toulouse*, & les auteurs de la derniere *histoire de Languedoc*, parmi leurs preuves, *t.* 1, *p.* 108-111, nous ont donné un écrit d'Agion concernant l'origine de l'abbaye de Vabres, avec le diplôme que le fondateur de cette abbaye obtint de Charles *le Chauve*, pour confirmer ce nouvel établissement. On trouve dans les mêmes recueils une lettre à Agambert & Alfonse, deux de ses suffragans, pour les engager à solliciter auprès du roi un diplôme en faveur de son église. Les auteurs du nouveau *Gallia christiana* ont donné, *t.* VI, *p.* 25, la même lettre plus correcte. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, *t.* VI, *p.* 199 & *suiv.*

AGIRO ou AGIRA, ville de Sicile près du mont Ethna, que Ptolémée, Pline & Diodore nomment diversement, *Aguryum*, *Agyrium*, *Agyra*, *Argyrium*, est appellée aujourd'hui *San Philippo d'Argirone*, ou *d'Argione.* Elle est remarquable pour avoir été le lieu de la naissance de Diodore de Sicile. * Diodor, *l.* 1, *c.* 4. *bibl. hist.* Cluvier, *descript Ital.*

AGIS I roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Eurysthenides, ou Agides, succéda à son pere Eurysthene, & ne regna qu'un an, qui fut le 3005 du monde, & le 1030 avant J. C. Pausanias dit que c'est d'Agis que ses successeurs furent nommés *Agides*, *voyez* EURYSTENE. * Pausanias, *l.* 3. Herodote. Diodore de Sicile. Eusebe

AGIS, second de ce nom, roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, ou Eurypontides, succéda à son pere Archidamus, & eut pour

collegue Pausanias, de l'autre famille des rois de Sparte. Il ravagea le pays d'Argos durant la guerre des Lacédémoniens contre ceux d'Epidaure, ville du Péloponnèse, après avoir beaucoup contribué à la victoire que les Lacédémoniens remporterent à Mantinée contre les Athéniens & les Argiens, qui fut suivie d'une tréve, que les Athéniens rompirent bientôt. Agis les en fit repentir; car il entra dans leur pays la 19 année de la guerre du Péloponnèse, la quatriéme année de la XCI olympiade, 413 ans avant Jesus-Christ. Il fortifia Decelée qu'on leur avoit enlevée, & engagea divers peuples à se révolter contre les Athéniens. Agis ménagea très-prudemment les alliés de Sparte, & ce fut par sa prudence & par sa conduite que, durant la célébre guerre du Péloponnèse, les ennemis des Lacédémoniens eurent presque toujours du désavantage. Il est vrai que Trasylle, général des Athéniens, les chassa de l'Attique, où ils faisoient des courses; mais la prise de Pylos dans la Morée consola les Lacédémoniens de cette perte. Malgré les services & les grandes qualités d'Agis, les Lacédémoniens ne laisserent pas de concevoir quelque sorte d'aversion contre lui, pour avoir ôté l'égalité que son pere Eurystene avoit établie entre les six parties ou tribus de ce royaume. Il imposa aussi de nouvelles charges sur les Eléens, qui n'ayant point voulu recevoir son édit, se révolterent, & lui firent la guerre, mais sans succès. Agis disoit ordinairement, qu'il trouvoit les envieux bien malheureux, d'être tourmentés par le bien des autres comme par leur propre mal. Un orateur ennuyeux lui demandant à la fin de sa harangue, quelle réponse il vouloit faire à ceux qui l'avoient envoyé: *Dis-leur*, répondit Agis, *que je t'ai laissé dire tout ce que tu as voulu.* Et à un autre: *Dis-leur que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre.* Quelqu'un en parlant magnifiquement de la liberté des discours: *On a besoin*, répliqua Agis, *de forces & d'argent pour les soutenir.* Ce prince mourut la quatriéme année de la XCV olympiade, 397 ans avant J. C. Son fils Léotychides fut exclus de la royauté, & on lui préféra Agésilaüs frere d'Agis. * Thucydide, *l.* 4, 5 & 8. Diodore. Justin.

AGIS III, fils d'Archidamus, roi de Sparte, qui fut tué en Italie, où il étoit allé secourir les Tarentins, la quatriéme année de la CXI olympiade, 333 ans avant J. C. Son fils, animé par la valeur d'Alexandre *le Grand*, sollicitoit les Lacédémoniens de ne pas souffrir plus longtemps que la Gréce fût opprimée sous la tyrannie des Macédoniens. Ensuite il fut trouver Pharnabaze & Antophradates, gouverneurs des provinces frontieres pour le roi de Perse, & obtint du secours contre leurs ennemis communs; depuis il fit soulever presque tout le Péloponnèse. Mais Antipater, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, lui fit tête devant Mégalopolis en Arcadie, & battit les Lacédémoniens dans un combat où Agis perdit la vie, la 9e année de son regne, la premiere année de la CXIV olympiade, 324 ans avant J. C. * Quint-Curce, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 17. Justin, *l.* 12.

AGIS IV, de la même famille des Eurypontides, succéda à son pere Eudamidas, la premiere année de la CXXII olympiade, 292 ans avant J. C. Ce roi forma dès-lors le dessein de remettre Sparte dans sa premiere égalité, & de rétablir l'ancienne discipline, en renouvellant les loix de Lycurgue, en abolissant les dettes, & en rendant communs tous les biens des habitans. Les plus considérables des jeunes gens & du peuple y donnerent les mains, & approuverent cette résolution; mais les riches & les femmes s'y opposerent. Léonidas, collégue d'Agis, combattit aussi ce dessein, soit par intérêt, soit par jalousie: mais Agis fut assez puissant pour le faire exiler, & pour faire élire en sa place Cléombrote gendre de Léonidas. Les Achéens ayant demandé du secours aux Lacédémoniens, Agis leur en mena, & gagna une bataille où il acquit beaucoup de gloire. A son retour il trouva la ville très-brouillée, par la faute d'Agésilaüs son oncle, & ne put empêcher qu'on ne rappellât Léonidas, qui résolut de se venger d'Agis. Celui-ci se jetta dans un temple; mais en étant sorti pour aller au bain, un éphore, qui devoit de grandes sommes à sa mere, l'entraîna dans une prison. Archidamie aïeule, & Agesistrate, mere d'Agis, ayant su qu'il étoit arrêté, venoient le voir dans la prison, où elles arriverent au moment qu'on le faisoit mourir. Cet éphore les ayant fait entrer sans leur rien dire, les fit étrangler par la main du même exécuteur, qui avoit étranglé le roi. On dit que ce prince ayant vu quelqu'un qui pleuroit, lorsqu'on alloit le faire mourir: *Ne me pleurez point*, leur dit-il, *car puisqu'on me fait mourir avec une injustice si criante, je suis plus homme de bien que les auteurs de ma mort.* Sa femme nommée Agiatis, fort belle & fort riche, fut arrachée de son logis par Léonidas roi de Lacédémone & collegue d'Agis, & fut contrainte d'épouser Cléomene fils de ce roi, qui lui succéda, & qui eut une fin aussi tragique que celle d'Agis. Ce prince malheureux mourut sous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant J. C. * Plutarch. *in vita Agid.*

AGIS, poëte originaire d'Argos, suivoit la cour du roi Alexandre *le Grand.* Quint-Curce dit de lui, qu'il fut après Cherile le plus méchant faiseur de vers qu'on vit jamais. Agis se joignant à Cleon Cilicien, & à quelques autres flateurs de cette trempe, s'acquit plus de crédit auprès du roi, que les généraux mêmes de ce prince. C'étoient ces sortes de gens qui le mettoient dans le ciel, & qui publioient partout qu'Hercule, Bacchus, Castor & Pollux céderoient la place à ce nouveau dieu. * Quint-Curce, *l.* 8, *c.* 5.

AGIS, est le nom d'un de ces capitaines Grecs qui combattirent pour Cyrus contre son frere Artaxerxés. Ayant été fait prisonnier par Tissapherne, il fut envoyé au roi. * Polien, *l.* 7, *c.* 18.

AGIS, fut auteur d'un *art de la cuisine*, dit Athénée, *l.* 12. Ceux qui se mêloient anciennement d'écrire sur ces matiéres, n'étoient pas des valets comme ceux de ce temps; c'étoient des gens qui aimoient les bons morceaux, qui se piquoient de les connoître, & qui ne rougissoient pas de passer pour gourmans. Agis fut de ce nombre, & son avidité étoit si connue, qu'un poëte de son temps le railla dans une épigramme, en recommandant à ses valets de tenir tout sous la clef, de crainte qu'Agis les surprenant ne dégarnît les plats. On peut voir cette épigramme dans le même grammairien, *l.* 8.

AGISULFE, roi des Lombards, *cherchez* AGILULPHE.

AGISYMBE, *Agisymba*, grand pays de l'Afrique, du côté du midi, qui s'étend au-delà de l'équateur, & qui comprend plusieurs contrées. * Ptol. *l.* 4, *c.* 9. On l'appelle *Zanguebar. Voyez* ZANGUEBAR. * Joan. Boroso & Garcia ab Horto.

AGITATEURS, officiers créés par les soldats de l'armée d'Angleterre, pendant les troubles de ce royaume en 1643, pour soutenir les intérêts de la milice. Cromwel se lia secrétement avec cette espece de gens, qui avoient plus de pouvoir que le conseil de guerre. Ils se mêlerent même de faire des propositions pour réformer l'état & la religion. * Salmonet, *histoire des troubles de la Grande Bretagne.*

AGIURD, promontoire ou cap dans le Zanguebar. Il s'avance entre les villes de Bais & de Thahana. Il a la premiere de ces villes au midi, & la seconde au septentrion, en tirant vers Sofala. Ce cap est fort dangereux, à cause des gouffres qui attirent les vaisseaux, si on n'a le soin de les en éloigner. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ AGIUS, prêtre & moine de la nouvelle Corbie en Saxe, dans le IX siécle. Il avoit beaucoup de part dans la confidence de sainte Hathumude, premiere abbesse de Gandersheim, & se trouva à sa mort arrivée le 29 décembre 874. Il a composé une vie de cette sainte ab-

besse, & de plus un dialogue en vers élégiaques sur sa mort. Ces deux piéces ont été données au public, par D. Bernard Pez, au tome II de ses anecdotes. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, *t.* V, *p.* 448.

AGLA, *cherchez* AGUILA.

AGLAB, IBRAHIM BEN AGLAB, fut envoyé par le calife Haroun-al-Raschid pour gouverneur en Afrique, l'an de l'hégire 184, de J. C. 800. Mais il se comporta plutôt en prince absolu qu'en gouverneur, & conquit un fort grand pays pour lui & pour les siens, qui ne relevoient du calife que par bienséance. Ses successeurs demeurerent maîtres d'une grande partie de l'Afrique sous le nom d'*Aglabites* ou *Aglebites*, jusqu'en l'année 296 de l'hégire, qui est l'an de J. C. 908. Alors Ziadat Allah, dernier prince de cette dynastie, fut dépouillé de ses états par Abou Abdallah, surnommé *Mohtasseb Billah*, qui fut, pour ainsi dire, le précurseur des Fathimites. Ainsi les Aglabites ne demeurerent maîtres en Afrique qu'environ 112 ans, & leur dynastie se termina en la personne du même Ziadat Allah, qui ayant été tué dans un combat, ne laissa point de postérité dont on ait parlé. Il faut cependant remarquer que les Aglabites ne possédoient en Afrique que les pays qui s'étendent depuis l'Egypte jusqu'à Tunis: car les Adaressah ou Edrissites tenoient pour lors le reste de la Barbarie, avec Sebre, Fez, Tanger, & tout ce qui appartient aux provinces de Mauritanie & de Numidie, d'où ils furent aussi chassés par les Fathimites. Novairi compte onze princes de la famille des Aglabites. Ebn Batrik écrit que Ziadat Allah ayant été défait, s'enfuit en Egypte, d'où il se rendit avec sa famille à Ramla, ville de la Palestine, où il mourut. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Voyez une liste historique des rois de la dynastie des Aglabites, dans *l'histoire des Huns* de M. Deguignes, *tome I. page* 362 *& suiv.*

AGLAIDE, fille de Mégacle, avoit un appétit dévorant: à un seul de ses repas elle mangeoit dix livres de viande, autant de pain, & buvoit à proportion. * Cœl. Rhod. *l.* 5, *c.* 19.

AGLAIE, une des Graces, qui a pour compagnes Euphrosine & Thalie. On les fait toutes trois filles de Jupiter & d'Eurynome, & suivantes inséparables de Vénus, ou de la Beauté. Aglaie est un mot grec qui signifie *joie*, comme pour dire qu'il faut faire du bien de bonne grace, & que nous devons être joyeux, quand l'occasion se présente de faire plaisir. *Voyez* GRACES. * Hesiode, *en sa théogonie.*

AGLAONICE ou AGANICE, fille d'Hégétor, seigneur Thessalien, étoit savante en la connoissance des astres. On dit que lorsqu'elle prévoyoit quelque éclipse, elle se vantoit ridiculement qu'elle feroit descendre la lune du ciel. C'est apparemment la même que le Scholiaste d'Apollonius appelle aussi *Aganice.* La vanité de cette fille astrologue a donné lieu au proverbe grec, *Vous attirez la lune à votre confusion.* * Erasme, *adag. l.* 4. *Traités du silence des oracles & des préceptes du mariage.*

AGLAOPHON THASIEN, peintre, vivoit sous la XC olympiade, environ 420 ans avant J. C. Pline le range entre les plus célebres de son siécle. Ses ouvrages étoient très-recherchés, quoique de son temps on n'eut pas encore une grande intelligence du coloris. Il fut pere & maître de Polignote & d'Aristophon, aussi célebres que lui dans leur art. * Plin. *l.* 35, *c.* 9. Dio. Chrysost. *orat.* 50. Quintilian. *l.* 11, *c.* 10. Suidas.

AGLAOSTHENES, auteur d'une histoire de Naxe, est cité par Germanicus sur les phénoménes d'Aratus, & par Hygin dans son astronomie poëtique. Lactance cite aussi cet auteur, mais en copiant Germanicus: ce qu'ils en ont pris, ne peut se supporter que dans un ouvrage poëtique; & aussi l'on croit que tel étoit l'ouvrage d'Aglaosthènes. Ne seroit-il pas le même que l'Agathosthènes dont Germanicus cite les vers asiatiques? Ce ne seroit pas la seule maniere dont on auroit alteré son nom; & ce qui fortifie notre conjecture, c'est que l'Agathosthènes de Germanicus a dit la même chose que l'Aglaosthènes d'Hygin: outre que ce que Pline cite d'Aglaosthènes, n'a pas plus de rapport à l'isle de Naxe, qu'aux autres isles de l'Asie. On n'ose pourtant pas dire qu'Agathosthènes, de qui Tzetzès écrit qu'il a dit quelque chose des figures d'hommes extraordinaires, est l'Aglaosthènes dont on parle ici. * Germanicus. Hygin. Pline, *l.* 4.

AGLAURE, fille d'Actée, premier roi de l'Attique, porta ce royaume en dot à Cecrops son époux. Elle en eut un fils appellé Eresicthon, qui mourut avant d'avoir succedé à son pere. Leurs filles furent Aglaure, Hersé, & Pandrose. Apollodore donne le nom d'AGRAULE à Aglaure & à sa fille. * Pausan. *in Atticis.* Appollodore.

AGLAURE, fille de Cecrops, promit à Mercure de le servir dans ses amours auprès de sa sœur Hersé, & lui tint parole moyennant récompense; mais Pallas, indignée de cette lâcheté, versa dans le sein d'Aglaure une si forte jalousie contre Hersé, qu'elle mit tout en usage pour la brouiller avec Mercure. Voilà ce qu'en rapporte Ovide. Pausanias au contraire, dit que Pallas donna en garde aux trois sœurs, Aglaure, Hersé & Pandrose, un panier où étoit enfermé le petit Ericthonius, & leur fit défense de l'ouvrir. Pandrose obéit, mais ses sœurs, plus curieuses qu'elle, n'eurent pas plutot vu cet enfant, qu'étant agitées de furie, elles se précipiterent elles-mêmes. Apollodore dit qu'Aglaure eut du dieu Mars une fille appellée Alcippe. * Ovid. *metamorphos. l.* 2, *fabul.* 12. Pausan. *in Atticis.* Apollodor. *l.* 3.

AGLAUS, né dans la ville de Psophide en Arcadie, quoique fort avancé en âge, se contentoit d'un petit champ qu'il cultivoit lui-même. Gigés roi de Lydie, royaume puissant en armes & en richesses, consultant Apollon *Pythien*, lui demanda, *s'il y avoit quelqu'un au monde, qui fût plus heureux que lui:* à quoi l'oracle répondit, qu'*Aglaus le surpassoit en bonheur, parce-qu'il étoit content de son sort.* Pausanias attribue ce trait de vanité à Crœsus. * Valere Maxime, *l.* 7, *c.* 1. *ex.* 2. Plin. *l.* 7. *c.* 47. Pausan. *in Arcad.*

AGLIBERT (S.) & S. AGOARD sont mis au nombre des martyrs dans le matyrologe d'Usuard, au 24 de juin. On prétend qu'ils ont été martyrisés à Creteil proche de Paris, où l'on tient que leurs corps reposent. Leurs actes rapportés par Surius ne sont d'aucune autorité, & il n'est parlé de ces saints dans aucun auteur ancien. * Baillet, *vies des Saints.*

AGLIBOLUS, ancien dieu que les Syriens idolâtres adoroient particuliérement dans la ville de Palmyre, près de l'Arabie déserte. C'est aujourd'hui *Amegara*, selon Ortelius, & *Faid* au rapport de Sanson: ils adoroient aussi un autre dieu nommé *Malac-Belus.* Quelques-uns croient qu'il faut lire *Agli-Belus*, & que ces deux noms désignent Belus dieu des païens. Mais les auteurs ne sont pas d'accord lorsqu'ils expliquent quelle divinité étoit ce Belus. Hesychius dit que c'étoit le ciel ou Jupiter, & que le soleil étoit appellé *Bela.* S. Jerôme & S. Isidore croient que Saturne fut nommé *Belus.* Hérodien assure que ceux d'Aquilée en Italie nommoient le soleil *Beles.* Quelques manuscrits & quelques inscriptions en marbre, l'appellent *Belinus* & *Belenus.* Le dieu Baal ou Beel-Phegor, dont parle l'ancien testament, étoit le même: *Belus* & *Baal* en syriac, signifient *Seigneur.* La plupart des savans disent qu'Aglibolus étoit l'idole du soleil; & Malac-Belus celle de la lune. Saumaise au contraire, dit qu'il ne doute pas que Malac-Belus ne soit le soleil, & Aglibolus la lune. Mais ce qui semble détruire cette derniere opinion, c'est que la figure de Malac-Belus porte un croissant sur le dos, ce qui ne peut convenir qu'à la lune: & d'ailleurs Aglibolus est toujours nommé le

premier, & tient le côté droit dans les marbres anciens. Il ne faut pas s'étonner, si la lune est peinte & vêtue en homme: car dans la Syrie & dans la Mésopotamie on la tenoit pour un dieu. Ce que Spartien rapporte sur ce sujet, est assez plaisant. Après avoir parlé du dieu *Lunus*, il dit que les savans ont laissé par écrit, & que ceux de Carrhes en Mésopotamie croyoient constamment, que ceux qui prenoient cet astre pour une déesse & non pour un dieu, seroient toute leur vie esclaves de leurs femmes; mais qu'au contraire ceux qui le tiendroient pour un dieu, seroient toujours les maîtres: il ajoute, qu'encore que les Syriens & les Egyptiens l'appellassent d'un nom féminin, ils ne laissoient pas de faire connoître dans leurs mysteres, qu'ils l'adoroient comme un dieu. Il reste encore plusieurs médailles grecques, qui font voir la lune représentée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'arménienne. Les Allemans encore aujourd'hui donnent le genre féminin au soleil, *die Sonn*; & le masculin à la lune, *des Monn*. Un savant a cru qu'Aglibolus étoit un nom formé d'ἄγλη, qui signifie en grec *lumiere* ou *éclat*; & de βάλλω, qui veut dire *jetter*: comme qui diroit, *le Dieu qui jette la lumiere*. Pour Malac-Belus, on le compose de *Malach*, c'est-à-dire, *roi* en syriac; & *Baal* ou *Beel*, seigneur, ce qui peut convenir à la lune, que le prophéte Jérémie, parlant d'une superstition des anciens, appelle la reine du ciel. * Spon, *recherches curieuses d'antiquités.*

AGLIE, château célébre au Canavois, ancien marquisat dépendant de celui d'Yvrée, dans les états du duc de Savoye. C'est le nom d'une des plus illustres maisons de ce pays-là, laquelle a eu pour chef OCTAVE de S. Martin d'Aglié, marquis de S. Germain & de S. Damien, maréchal de camp, & grand écuyer de son altesse royale de Savoye, gouverneur de Turin, & grand amiral de la religion de S. Maurice & de S. Lazare. Cette maison porte *écartelé au 1 & 4 d'azur à 9 lozanges d'or, au 2 & 3 de gueules.* * Sainte-Marthe. Daviti.

AGLIMAR, *cherchez* AGILMAR.

AGLIO, *la Cara dell' Aglio*, ruines de l'ancienne ville d'*Algidum*. Elles sont dans la campagne de Rome, près de la ville de Frescati, sur la montagne d'Aglio, & près du bois qu'on nomme *la Selva d'Aglio.* * Mati. Baudrand.

AGMAT, province d'Afrique, qui fait une partie de l'ancienne Mauritanie. Elle comprend une partie des collines & des vallées du mont Atlas, qui sont très-fertiles, & où l'on jouit d'un air très-pur; au lieu que celui de Maroc & des autres villes de ces quartiers-là est fort mal sain. Il y a dans cette province une ville qui porte aussi le nom d'*Agmat* ou d'*Agmet*. *Cherchez* AGMET. Le géographe Persien la place dans le troisiéme climat. Ce fut en ce lieu-là qu'Ebn Tomrout, qui a fondé l'empire des Almoades, se retira, après avoir disputé contre les docteurs marabouts du prince Ali. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGMET, ville dans la province de même nom, au royaume de Maroc, à huit lieues de la capitale de cet état. C'est peut-être l'ancienne *Bocanum Hemerum*. Marmol en parle ainsi: » Agmet est bâtie sur la pente » d'une des montagnes du grand Atlas; elle étoit au- » trefois le siége de l'empire, avant que Maroc fût » bâtie, & elle avoit plus de sept mille maisons, & » étoit ceinte de hautes murailles, avec une bonne for- » teresse. » Ptolémée la nomme *Emera*, dans la carte de la Lybie, & la met à 9 degrés 29 minutes de longitude, & à 20 degrés 30 minutes de latitude. * Marmol. *l.* 3, *c.* 41.

AGNADEL, que les Italiens appellent *Agniadello*, est un village dans le duché de Milan, sur les frontieres de l'état de Venise & du Cremasque, célébre par la victoire que Louis XII roi de France, y remporta sur les Vénitiens l'an 1509. * Baudrand.

AGNAH. Edrissi écrit que c'est une des principales villes de l'isle de Serandib ou Céilan, & que le roi de cette isle y fait son séjour. Il la place dans le troisiéme climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGNAN (S.) évêque d'Orléans, que l'on croit natif de Vienne sur le Rhône: s'étant retiré dans un vieux château près d'Orléans, il y passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Euverte évêque d'Orléans, informé de sa piété, l'ordonna prêtre, & l'établit abbé de S. Laurent des Orgeriles, dans les fauxbourgs de la ville. On croit que cet évêque, avant de mourir, fit élire S. Agnan en sa place. Quoi qu'il en soit, S. Agnan lui succéda en 391. S'il est vrai qu'il ait été successeur immédiat d'Euverte, il faut qu'il ait été 62 ans évêque, car il n'est mort qu'en 453, & en l'année 451, dans le temps qu'Attila étant entré en France, ravageoit le pays, & menaçoit la ville d'Orléans, il alla à Arles demander du secours à Aëtius, qui le lui promit. L'ennemi étant arrivé, & attaquant la ville, S. Agnan pour relever le courage des habitans, avertit que le secours venoit, comme il avoit prédit. Attila fut obligé de lever le siége, & fut ensuite défait, comme nous l'avons dit dans l'article d'AËTIUS. S. Agnan mourut peu de temps après, le 17 novembre 453, & fut enterré dans l'église de S. Laurent, d'où il a été transferé depuis dans celle de S. Pierre, à présent de S. Agnan. Les martyrologes mettent sa fête au 17 novembre. Il y avoit au temps de S. Gregoire de *Tours* une vie de S. Agnan, qui est perdue; celle qu'en a composé Charles de la Saussaie; est peu fidéle. On dit qu'au commencement de l'épiscopat de S. Agnan, Agrippin, gouverneur d'Orléans, ayant recouvré la santé par l'intercession de ce prélat, lui accorda la liberté de tous les prisonniers, avec lesquels S. Agnan fit son entrée; & qu'en mémoire de cette action, (par un privilége particulier accordé depuis) les évêques de cette ville ont droit de délivrer tous les criminels le jour de leur entrée. Dans la suite, cette entrée est encore devenue plus célébre, quatre barons du duché d'Orléans étant obligés d'y porter sur leurs épaules l'évêque assis dans une chaire, ce qui lui est commun avec les évêques de plusieurs diocèses, comme Angers, Senlis, &c. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 7. *Gall. christ.* Baillet, *vies des Saints.*

AGNANE, ville & abbaye, sur l'Eraut en Languedoc, près de Montpellier, *cherchez* ANIANE.

AGNANO, BAGNI D'AGNANO, *Anianæ Thermæ*, bains renommés & fort fréquentés dans la terre de Labour, province du royaume de Naples, entre Cumes & Bayes. * Baudrand.

AGNANO, *Agnanus lacus*, lac de la terre de Labour, province du royaume de Naples, à quelques milles de la ville de ce nom. Ce lac est tout environné de montagnes, extrêmement profond & plein de serpens. On rapporte encore cette particularité, que lorsque les bêtes entrent dans une caverne voisine, qu'on nomme *la caverne du chien*, elles y sont suffoquées par l'odeur du souffre; mais que lorsqu'on les en retire, & qu'on les plonge dans ce lac, elles reviennent d'abord de leur évanouissement. Peut-être que toute autre eau peut avoir la même vertu. * Mati, *dict.* Baudrand. *Voyez l'article* GROTTA DEL CANE.

AGNELLE, autrement ANDRÉ, abbé de Ste Marie des Blanchernes, & de S. Barthelemi de Ravenne, natif de cette derniere ville, étoit encore fort jeune, quand ces deux abbayes lui furent confiées, & occupoit la dixiéme place parmi les prêtres, du temps de Petronace, qui remplit le siége de Ravenne depuis l'an 821, jusque vers l'an 837. A la priere des prêtres de cette église, il entreprit d'écrire la vie des évêques de Ravenne. Cette piéce étoit restée en manuscrit, jusqu'à ce que l'abbé Bacchini la publia sous ce titre: *Agnelli, qui & Andreas, abbatis sanctæ Mariæ ad Blanchernas, & sancti Bartholomæi Ravennatis, liber pontificalis, sive vitæ pontificum Ravennatum. D. Benedictus Bacchinius, abbas sanctæ*

Mariæ de Lacroma, O. S. B. congregat. Casinensis, *ex bibliotheca Estensi eruit*, *dissertationibus & observationibus*, *necnon appendice monumentorum illustravit & auxit*, &c. à Modène 1708; l'éditeur ne nous donne pas une grande idée, ni du style de l'auteur, ni de l'habileté du copiste, qui a écrit le manuscrit dont il s'est servi. *Quæ*, dit-il, *barbarè scripta fuerant*, *corruptissimè descripta inveni*. Cependant, le savant Louis-Antoine Muratori a publié de nouveau l'ouvrage d'Agnelle, dans le second volume de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, avec des observations. * *Journal des sav. novembre* 1710, *p.* 562, &c.

AGNELLI (Joseph) jésuite, né à Naples en 1621, entra dans la société en 1637, & s'y engagea depuis par la profession solemnelle des quatre vœux. Comme il avoit fait une étude particuliere de la religion, il fut chargé d'enseigner pendant cinq ans la théologie morale, ensuite il exerça le ministere de la prédication. Depuis, il gouverna les colléges de Monte-Pulciano, de Macerata, & d'Ancone. Dans cette derniere ville, il fut mis au nombre des consulteurs de l'inquisition. Il passa les trente dernieres années de sa vie dans la maison professe de sa société à Rome, où il mourut le 8 octobre 1706. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. *Settimana consecrata à san Giuseppe*, à Macerata, 1671, *in*-16. L'auteur ne mit point son nom à cet ouvrage. 2. *Catechismo annuale*, à Macerata, 1671, *in*-4°. 3. *Il parrochiano instruttore*, à Rome 1677, *in*-4°, deux tomes. 4. *Arte di goder l'ottimo*, *contenuta n'egli esercizii spirituali di san Ignazio*, à Rome 1685, *in*-4°. 5. *Arte di elegger l'ottimo*, *osservata nelle meditazioni proposte nella seconda settimana degli esercizii spirituali*, à Rome 1689, *in*-4°. 6. *Arte di stabilire l'elezzione dell' ottimo*, *osservata nelle meditazioni proposte nella terza settimana degli esercizii*, à Rome 1690, *in*-4°. 7. *Arte facile di pratticare l'elezzione stabilita dell' ottimo*, *osservata nelle meditazioni proposte nella quarta settimana degli esercizii spirituali*, à Rome 1693, *in*-4°. 8. *Il verisimile finto nel vero: pensieri suggeriti*, *del direttore ad una religiosa novizia scontenta*, *per disporla alla solemne professione*, à Rome 1703, *in*-4°. 9. Une nouvelle édition augmentée & mise en meilleur ordre, de son livre intitulé; *Il parrochiano instruttore*, à Rome 1704. *in*-4°. six tomes. * *Mémoires manuscrits communiqués* par le pere Oudin, jésuite.

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maison. On croit qu'il a été évêque de Ravenne, depuis l'an 558, jusqu'à l'an 566; qu'il est auteur d'une lettre à Armenius touchant la foi, qui se trouve dans la bibliothéque des Peres, & dont Théodulfe évêque d'Orléans fait mention dans son traité du S. Esprit, aussi-bien qu'Enée évêque de Paris, dans son traité contre les Grecs. Cette lettre est fort peu considérable: l'auteur y assure que le S. Esprit procéde du Pere & du Fils. * Trithême. Aubert le Mire. Rubeus, *l.* 5, *Ravenn.* Ughel. Vossius.

AGNÈS (Sainte) est du nombre de ces saintes, dont le nom est célébre, quoique leur histoire soit incertaine. Les actes que nous avons de son martyre sous le nom de S. Ambroise étant supposés, nous ne pouvons rien savoir d'elle, que ce qui en est rapporté par Prudence dans l'hymne quatorziéme, & par S. Ambroise, dans son livre *des Vierges*. Cela se réduit à dire que cette jeune vierge, âgée de douze à treize ans, ayant confessé généreusement à Rome la foi de Jesus-Christ, souffrit plusieurs tourmens, & qu'elle fut ensuite exécutée à mort. Prudence ajoute que le juge voyant que les tourmens ne l'ébranloient point, la condamna à être exposée dans un lieu public; mais qu'elle fut préservée par un miracle, parceque le premier qui la regarda, perdit la vue, & tomba à demi-mort. On tient que cette persécution lui fut suscitée par une personne qui la recherchoit en mariage, & qu'elle avoit refusée, ne voulant point avoir d'autre époux que Jesus-Christ. On ne sait point précisément le temps du martyre de cette Sainte. Bollandus croit que ce fut sous Aurélien, dans le III siécle. Le pere Ruinart, bénédictin, estime qu'il est plus probable que ce fut en 304. S. Jerôme, dans l'épitre à Démétriade, dit que cette bienheureuse martyre étoit demeurée victorieuse, & de son âge & du tyran, & qu'elle avoit scellé par son martyre le titre de sa chasteté: *Beata martyr Agnes*, *quæ ætatem vicit & tyrannum*, *& titulum castitatis martyrio consecravit*. Il ajoute que sa vie a été louée dans les églises de toutes les nations, en toutes sortes de langues. En effet, S. Ambroise, au commencement de son livre *des vierges*, dit qu'il est heureux que le jour qu'il a à parler des vierges, se trouve être le jour de la naissance de sainte Agnès; & S. Augustin, *dans le sermon* 273, dit qu'il faisoit ce discours le jour de la passion de sainte Agnès, jour auquel on célébroit aussi la naissance de S. Fructueux, de S. Augure & de S. Euloge, martyrisés le 21 janvier à Taragone en Espagne. On a aussi fait la fête de sainte Agnès à Rome en ce jour. En France, S. Martin évêque de Tours honoroit la mémoire de sainte Agnès, comme Sulpice Severe le raporte. Dans les martyrologes on en fait deux fêtes; l'une au 21, l'autre au 28 de janvier. Les Grecs, dans leurs menées, la font au 14 & au 21 du même mois; & encore au 5 de juillet. On tient que son corps a été enterré à Nomento, où l'on croit qu'il est encore, à l'exception de sa tête, qu'on prétend que le pape Honorius I transporta dans l'église de S. Jean de Latran. Théodore le *Lecteur* a écrit que ses reliques ont été transférées à Constantinople sous le regne de Théodose; d'où quelques-uns ont soutenu qu'elles avoient été rapportées en France, & de-là à Manreza en Catalogne. On croyoit aussi les avoir à Utrecht; d'où du Saussai dit, mais sans fondement, qu'elles ont été transportées en Normandie, au monastere du Breuil-Benoît, & de là-à S. Magloire à Paris, & enfin dans l'église de S. Eustache, qui dans son commencement portoit le nom de sainte Agnès. * Prudence, *l.* περὶ στεφάνων, *de coronis*, *hymn.* 14. S. Ambroise, *l.* 1, *de Virginibus*, *c.* 2. S. Jerôme, *epist. ad Demetriad.* S. Augustin, *serm.* 273, & 354. Bolland. *act. mens. april.* S. Maxime de Turin. Les martyrologes. Les Menées des Grecs. Baronius. Du Saussai. Ruinart, *act. martyr. sincera.* Baillet, *vies des Saints*, 21 *janvier.*

AGNÈS (Sainte) de Monte Pulciano en Toscane, née dans cette ville l'an 1274, entra à l'âge de quatorze ans dans le monastere des sœurs, qu'on appelloit *Sachines*, à cause d'un scapulaire de grosse toile qu'elles portoient. Elle fut celleriere de ce monastere à Monte-Pulciano, ensuite abbesse d'une autre maison du même ordre à Poceno, ville du comté d'Orviette. Elle établit ensuite un monastere à Monte-Pulciano, suivant la régle de S. Augustin, & l'institut de S. Dominique, & elle y mourut le 20 avril de l'an 1317. Ce monastere étant déchu depuis par la misere des temps, ce qui y restoit de religieuses fut transferé au couvent de S. Paul d'Orviette, qui fut donné l'an 1435 à des religieux de S. Dominique, où le corps d'Agnès fut transporté. Le pape Clément VII permit aux habitans de Monte-Pulciano de faire la fête d'Agnès, même avant sa canonisation. Clément VIII approuva l'office particulier de cette Sainte, & permit d'en faire la fête, & la fit insérer dans le martyrologe romain au 20 d'avril. Elle a été canonisée en 1727. * Raimond, *vie de sainte Agnès*, *dans* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

IMPERATRICES.

AGNÈS, impératrice, fille de *Guillaume V*, dit *le Grand*, duc de Guienne, comte de Poitou, & de sa troisiéme femme *Agnès* de Bourgogne Comté, mariée à l'empereur *Henri III*, surnommé *le Noir*, veuf d'*E*-

liphrude ou *Cunegonde* d'Angleterre. Agnès fut mere de *Henri IV*, & de *Conrad* duc de Baviere. Henri mourut en 1056, & elle devint tutrice de l'empereur Henri IV son fils. Quelques seigneurs se servant de l'intelligence qu'ils entretenoient avec Conrad, gouverneur de Henri IV, enleverent l'empereur à sa mere, pour le conduire dans la Saxe. Agnès de chagrin renonça au monde, & se fit religieuse à Frutelles en Lombardie. Pierre Damien lui a écrit diverses lettres. Grégoire VII l'obligea de faire un voyage en Allemagne, pour tâcher de calmer l'esprit de l'empereur son fils, mal intentionné pour le saint siége. Ses soins furent inutiles, & elle mourut à Rome en odeur de sainteté l'an 1077. * L'abbé d'Usperg. Bertolde. Lambert. Besli. Baronius, *A. C.* 1056, 1074, 1077.

AGNÈS de France, impératrice de Constantinople, étoit fille de Louis dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, & sœur de *Philippe* surnommé *Auguste*. En 1179 elle fut accordée en mariage à *Alexis* Comnéne, dit *le Jeune*, fils de l'empereur Manuel; & quoiqu'elle n'eût que huit ans, elle fut envoyée à Constantinople, où les nôces furent célébrées avec beaucoup de magnificence le second jour de mars de l'an 1180. *Andronic* Comnéne ayant depuis fait mourir Alexis, & usurpé l'empire, épousa cette princesse, dont il n'eut point d'enfans à cause de son extrême jeunesse. Andronic mourut en 1185, & Agnès étant restée à la cour de Constantinople devint amoureuse de *Théodore* Branas, homme de qualité, seigneur d'Andrinople & de Didymotique. Alberic rapporte que ce seigneur l'épousa enfin, & qu'il en eut une fille, qui fut mariée à *Nargeaud* de Toci, baile ou régent de l'empire de Constantinople, pere d'une fille, que *Guillaume* de Ville-Hardouin épousa depuis. * Guillaume de Tyr, *l.* 22. Nicetas. Roger de Howeden. Alberic, *in chron. A. C.* 1104 & 1105.

AGNÈS, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, puis impératrice de Constantinople, fille de *Gui I* de ce nom, comte de Nevers & d'Auxerre, & de *Mahaud* de Bourgogne. Le roi Philippe-*Auguste* la maria en 1184 à *Pierre II*, seigneur de Courtenai, empereur de Constantinople, à qui elle porta les comtés de Nevers & d'Auxerre, dont elle avoit hérité en 1181, par la mort de *Guillaume V* son frere. Elle succéda aussi pour le comté de Tonnerre à *Renaud* de Nevers son oncle, qui mourut sans enfans au siége d'Acre, l'an 1191. Agnès ne laissa qu'une fille, *Mahaud* de Courtenai, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée l'an 1193 à *Philippe* de Hainaut, puis mariée en 1199 à *Hervé IV*, seigneur de Donzi. Mais après la mort de ce dernier, elle prit une seconde alliance avant l'année 1226, avec *Guigues IV*, comte de Forez. Enfin elle se fit religieuse à Fontevraut, où elle mourut après l'an 1254. De son premier mari elle eut *Agnès* de Donzi, comtesse de Nevers, &c. qui fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean* roi d'Angleterre; mais le roi Philippe-*Auguste* empêcha l'exécution de ce mariage. En 1217, elle épousa *Philippe* de France, fils de *Louis VIII*, frere aîné de S. Louis. Ce prince étant mort peu de temps après, elle fit une seconde alliance avec *Gui* de Châtillon I du nom, comte de S. Paul, & elle fut mere d'*Iolande*, femme d'*Archambaud IX*, sire de Bourbon, aïeul de *Beatrix*, mariée à *Robert* de France, comte de Clermont. * Du Bouchet, *histoire de la maison de Courtenai*. Le P. Anselme, *histoire généalogique de la maison de France*.

Reines.

AGNÈS de *Méranie*, reine de France, fille de *Berthold IV*, duc de Méranie, que Blondel & quelques autres prennent pour le Voigtland, dans la haute Saxe. Le roi Philippe *Auguste* ayant répudié *Ingelburge* de Danemarck, l'épousa en 1196, & il en eut *Philippe* dit *Hurepel*, comte de Boulogne, & *Marie*. Mais ce monarque se vit contraint par les censures de l'église, d'abandonner Agnès, qui en mourut de déplaisir au château de Poissi en 1201. * Guillaume le Breton & Rigord, *vie de Philippe*. David Blondel, *de formul. regn. christ.* Le P. Anselme.

AGNÈS de *Poitiers*, reine d'Aragon, fille de *Guillaume IX*, duc de Guienne, comte de Poitiers, & de *Philippe* ou *Mahaud* de Toulouse, sa seconde femme. Quelques auteurs la nomment *Yve* ou *Mahaud*. Elle fut mariée 1, à un vicomte de Thouars: 2, à dom *Ramire II*, roi d'Aragon, que les Espagnols surnomment *le Moine*, parcequ'il avoit été tiré de l'abbaye de S. Pons de Tomieres, pour être mis sur le trône. Il laissa de ce mariage une fille unique nommée *Perrenelle* ou *Urraque*, qui fut mariée à *Raimond VI*, comte de Barcelone, & roi d'Aragon. D'autres parlent de quatre filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* de la Faye, grand sénéchal de Guienne.

AGNÈS, nom que quelques auteurs ont donné à la femme d'*Alfonse VI*, roi d'Espagne. Elle étoit fille de *Gui Geofroi*, dit *Guillaume VIII*, duc de Guienne, comte de Poitiers, & de sa seconde femme *Marthe* ou *Mathéode*. Besli dit qu'Agnès épousa en secondes nôces *Elie I*, comte du Mans. Guillaume VIII prit une troisiéme alliance avec *Aldearde*, fille de *Henri* de Bourgogne, petite fille de *Robert* de France, duc de Bourgogne, & il en eut Agnès de Poitiers, femme de *Pierre Sanchez*, roi d'Aragon. Elle fut mere de Pierre, d'*Elizabeth*, *&c.*

AGNÈS, fille d'*Albert I* empereur, femme d'*André* roi de Hongrie. Après la mort de son pere, elle passa une partie de sa vie dans les cantons Suisses, & fut souvent médiatrice de la paix entre l'armée de son frere Albert & les Suisses. Comme elle étoit fort adroite, dès qu'elle voyoit que son frere n'étoit pas en état de continuer la guerre contre les Suisses, elle ménageoit une trêve ou une paix, afin que dans cet intervalle il pût ramasser des troupes, & soumettre les Suisses: elle représentoit toujours que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour le bien de la paix, & par une compassion extrême qu'elle avoit des miséres que la guerre causoit aux Suisses. * Simler. *Helvet.* Spener, *system. généal.*

Duchesses.

AGNÈS de *France*, duchesse de Bourgogne, fille du roi S. Louis & de *Marguerite* de Provence, fut mariée en 1279 à *Robert II* duc de Bourgogne. C'étoit une princesse très-vertueuse : elle eut de son mariage cinq fils & quatre filles, dont nous faisons mention à l'article BOURGOGNE, en parlant de Robert II. Elle mourut en 1327, & fut enterrée à Cîteaux près du duc son mari.

AGNÈS de *Bourgogne*, duchesse de Bourbon, fille de *Jean* dit *Sans-peur*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, fut mariée à Autun le 17 septembre 1425, à *Charles I* de ce nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont. Elle eut de son mariage six fils & cinq filles. La duchesse Agnès avoit beaucoup de vertu & de piété, & est morte fort âgée à Moulins en Bourbonnois le premier décembre 1476.

AGNÈS de *Vermandois*, duchesse de Lorraine, fille d'*Herbert* de Vermandois comte de Troye, & de la reine *Ogine* ou *Ogive*, fut mariée à *Charles* de France, I de ce nom, duc de Lorraine, dont elle eut quelques enfans qui moururent jeunes. Elle fut prise à Laon avec son mari, & demeura dans la prison avec lui. *Cherchez* CHARLES I, duc de Lorraine.

Comtesses.

AGNÈS de *Bourbon*, comtesse d'Artois, fille d'*Archambaud IX*, dit *le Jeune*, sire de Bourbon, & d'*Iolande*

lande de Châtillon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, fils de *Hugues IV*, duc de Bourgogne, & d'*Iolande* de Dreux. Ce prince étant mort peu de temps après, Agnès prit une seconde alliance en 1277, avec *Robert II*, comte d'Artois, petit-fils de *Louis VIII*, roi de France. Elle mourut en 1283, sans postérité de son second mariage; mais elle laissa de son premier, *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon & de Charolois, mariée à *Robert* de France, comte de Clermont, *duquel sont descendus les ducs de* BOURBON.

AGNÈS de *Navarre*, comtesse de Foix, fille de *Philippe III*, roi de Navarre, comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France reine de Navarre, fille unique de *Louis X*, dit *Hutin*, roi de France, fut mariée à *Gaston-Phœbus III* du nom, comte de Foix, & vicomte de Bearn. Le traité est du 5 juillet 1348. Elle eut de ce mariage le célébre *Gaston* de Foix, *cherchez* CHARLES II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, & GASTON de Foix.

AGNÈS de *Savoye*, comtesse de Longueville, fille puînée de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut mariée par contrat passé à Montargis le 2 juillet 1466, à *François* d'Orleans I du nom, comte de Dunois & de Longueville. Elle mourut le 16 mars 1508. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Cléri, & ses entrailles à sainte Geneviéve de Paris. Nous nommons ses enfans en parlant du comte *François* son mari, à l'article ORLEANS.

AGNÈS, fille d'*Othocar*, roi de Bohême, refusa d'être femme de l'empereur *Frédéric II*, & se fit religieuse de sainte Claire, dont elle prit l'habit en 1234. * Sponde, *A. C.* 1234.

AGNÈS. Il y a eu plusieurs autres princesses illustres de ce nom, dont nous faisons mention en parlant de leurs familles.

AGNÈS (Astorgo) cardinal, à qui Sigonius donne le surnom de *Spatinfacia*, étoit de Naples, d'une famille noble & ancienne. Martin V le pourvut de l'évêché d'Ancône, & du gouvernement de la province de la Marche. Eugène IV lui donna ensuite celui de Boulogne, & il passa de l'evêché d'Ancône à l'archevêché de Benevent. Nicolas V le créa cardinal en 1449, pour reconnoître les grands services qu'il avoit rendus à l'église. Il les continua avec le même zèle, & mourut le 10 octobre 1450, à Rome, où l'on voit son tombeau dans le cloître de l'église de la Minerve. * Onuphre. Ciaconius. Blondus.

AGNÈS SOREL, surnommée *la belle Agnès*, *cherchez* SOREL.

AGNESIO, AGNÈS ou ANYES (Jean-Baptiste) prêtre, Espagnol de nation, natif de Valence, où il eut un benéfice dans l'église métropolitaine. Il mourut en 1553. On a de lui beaucoup de livres de piété & de littérature. * André Scot, & Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Le Mire, *de script. XVI. sæculi.* Voyez *Escrittores del reyno de Valencia, por Vicente Ximeno, tom.* I.

AGNESLE ou AGNELLUS; c'est le nom d'un évêque des chrétiens dans le royaume de Fez & de Maroc, sous Miramolin, l'an de J. C. 1233. * Hoffman, *lexic. univers.*

AGNETTIN ou AGNETTEN, en latin *Agnettinum*, bourgade de Transylvanie, près de la riviere d'Horpach, à une journée d'Hermanstat. * Hoffman, *lexic. univers.* Baudrand. Jean Sambuck.

AGNI (Thomas) de Léontini en Sicile, entra dans l'ordre de S. Dominique vers l'an 1220. Vers l'an 1231 il jetta les fondemens de la maison de cet ordre à Naples: il gouvernoit la province de Toscane en 1255, lorsqu'Alexandre III le fit évêque de Bethléem. Agni eut avec cet évêché le titre de légat du saint-siége dans la Terre-sainte, & se fit tellement estimer, que Clément IV lui donna en 1267 l'archevêché de Cosenza dans le royaume de Naples, qu'il quitta en 1272, pour le patriarchat de Jérusalem & l'évêché de S. Jean d'Acre, qu'il eut ensemble comme étant unis. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette derniere ville, qu'il lui survint une affaire très-difficile. Hugues roi de Chypre & Marie fille du prince d'Antioche prétendoient au royaume de Jérusalem: le nouveau patriarche décida en faveur de Hugues, ce qui fâcha le pape Gregoire X qui auroit souhaité qu'on eût laissé l'affaire indécise; mais il se rendit ensuite à la raison, & conserva l'estime de ce pape & de ses successeurs. Agni mourut à Saint-Jean d'Acre en 1277 & laissa quelques ouvrages, dont il n'y a que la vie de S. Pierre martyr qui soit imprimée. Elle est dans les actes des Saints, au 3 tome du mois d'avril, & on a eu soin de distinguer ce qu'Agni a écrit d'avec ce qu'un auteur postérieur y a ajouté. Thomas avoit dans l'ordre de S. Dominique un frere nommé Regnauld, que Clément IV estimoit beaucoup. Ce pape écrivit en 1267 à Raoul d'Albano son légat en Sicile, de le sacrer évêque de quelque lieu vacant de sa légation; mais sa lettre n'eut point d'effet, & Regnauld ou Regnier, car il y en a qui l'appellent ainsi, demeura dans l'ordre jusqu'en 1272, qu'il succeda à Barthelemi Pignatelli archevêque de Messine. * Echard. *script. ord. Præd.*

AGNIFILO (Amicio) cardinal, natif d'Aquilée, étudia à Boulogne, où il fut professeur en droit canon. Quelque temps après, il eut à Rome un canonicat dans l'église de sainte Marie Majeure. Alfonse & Ferdinand, rois de Naples, le choisirent pour un de leurs conseillers. Pie II le nomma évêque d'Aquila dans le royaume de Naples, & Paul II le fit cardinal en 1464. Il travailla utilement pour l'église, & mourut le 9 novembre 1476. * Urbanius Filicius, *S. Indicis congreg. Censor.*

AGNITA ou AGNITAS, surnom que les Lacédémoniens donnoient à Esculape; parcequ'ils le représentoient sous la figure d'une plante appellée *agneau.* * Cœl. Rhodig. *l.* 18, *c.* 5.

AGNO ou CLANIO, autrefois *Clanius*, petite riviere du royaume de Naples, dans la terre de Labour, qui a sa source au mont de S. Nicolas, passe entre Avella & Nole, va baigner Acerra, puis coule entre Capoue & Averse. Près des ruines de l'ancienne Linterne, dite aujourd'hui *Torre di Patria*, cette riviere forme le lac de Patria, & de-là se jette dans la mer. * Virgile parle du *Clanius*, *l.* 2. *Georg.*

Vicina Vesuvo
Ora jugo, & vacuis Clanius non æquus Acerris.

* Denys d'Halicarnasse, *liv.* 7. Leandre Alberti. Baudrand.

AGNO ou HAGNO, une des nymphes, qui, selon les anciens, eut soin de l'éducation de Jupiter. C'est aussi le nom d'une fontaine dans le Lycée, dont on prétend que les eaux avoient une vertu extraordinaire. Dans un temps de sécheresse, le prêtre de Jupiter *Lycée*, après plusieurs cérémonies & quelques prieres, prenoit une branche de chêne avec laquelle il remuoit l'eau de cette fontaine, sur laquelle il s'élevoit une petite vapeur dont il se formoit un nuage très-épais, qui se résolvoit peu de temps après en une pluye très-abondante, qui donnoit à la terre une fécondité que l'on prétend qu'elle n'avoit pas auparavant. * Pausanias, *in Arcad.* Cœlius Rhodigin. *l.* 13, *c.* 17.

AGNODICE, jeune fille d'Athènes, souhaitant avec passion de savoir la médecine, se déguisa sous l'habit d'un garçon, & fréquenta l'école d'Hiérophile, savant médecin, où elle apprit cette science. Elle la mit en pratique à l'égard des femmes grosses, qu'elle accouchoit heureusement. Les médecins qui faisoient alors l'office de sages-femmes, perdant beaucoup de leurs pratiques, l'accuserent dans l'Aréopage de n'exercer cette profession que pour corrompre les femmes. Mais elle

s'en juſtifia, en déclarant ſon ſexe aux juges, qui permirent aux femmes libres d'exercer à l'avenir cette profeſſion. * Hygin. *in fab.* 174. *Diſſertation ſur les accouchemens, par* M. de Vaux, *chirurgien, dans les mémoires de littérature & d'hiſtoire du* P. Deſmolets de l'oratoire, *t.* 3, *part.* 2.

AGNOITES ou AGNOÉTES, ſecte d'hérétiques que l'on nomma auſſi *Eunomiophroniens*, qui ſuivoient l'erreur de Théophrone de Cappadoce; que la ſcience de Dieu, par laquelle il prévoit les choſes futures, connoît les preſentes, & ſe ſouvient des choſes paſſées, n'eſt pas la même: ce qu'il tâchoit de prouver par quelques paſſages de l'écriture. Ils changerent auſſi la forme du baptême, en ne baptiſant plus au nom de la Trinité, mais au nom de Jeſus-Chriſt. Théophrone avoit compoſé un livre de *l'exercice de l'eſprit*, où il ſoutenoit ſes nouveaux ſentimens; mais les Eunomiens ne pouvant ſouffrir cette nouvelle doctrine, le chaſſerent de leur communion, ſous l'empire de Valens, vers l'an 370. * Socrate, *l.* 5, *c.* 24. Sozom. *l.* 6, *c.* 26, & *l.* 7, *c.* 27. Nicephor. *l.* 12, *c.* 30. Pratéole, au mot AGNOÏTES.

AGNOITES ou AGNOÉTES, autre nom d'une ſecte d'Eutychiens, dont Themiſtius fut auteur dans le VI ſiécle. Ils furent ainſi appellés, parcequ'ils ſoutenoient que J. C. avoit ignoré, comme homme, le jour du jugement, & qu'il avoit paru lâche & timide dans le temps que ſa paſſion approchoit. Théodoſe, chef du parti des Théodoſiens, écrivit contre eux. Euloge, patriarche d'Alexandrie, ſur la fin du VI ſiécle, envoya à S. Grégoire un traité contre les Agnoïtes; & ce pape approuva ſa doctrine. Photius (*cod.* 230) a donné un abregé du traité d'Euloge contre l'erreur des Agnoïtes, dont il faiſoit auteurs quelques moines de Paleſtine, qui habitoient dans une ſolitude proche de Jéruſalem. * Leontius, *de ſectis*, *actione* 5. Greg. Magnus, *l.* 8 *epiſtolar. epiſt.* 42. Joann. Damaſcenus, *in libro de hæreſibus*. Baronius, *ad. ann.* 535. Sanderus, *hæreſ.* 101.

AGNOLO (Michel) étoit religieux à Florence, & peut-être, de l'ordre des freres prêcheurs, puiſque Jean-Jacques Scheuchzer le qualifie de *moine prédicateur*. Ce religieux s'étant laiſſé entraîner aux nouvelles opinions des prétendus-réformés, après avoir vécu 32 ans dans ſon ordre, on s'apperçut de ſon changement, & l'on crut devoir le reſſerrer, de peur qu'il ne prît la fuite. On dit qu'il fut ſept mois en priſon; mais il trouva enfin le moyen de s'évader, le 4 de mai de l'an 1550. Il ſe retira dans les états de Naples, où il fut entretenu par quelques perſonnes qui favoriſoient la prétendue réforme. Quelque temps après, il paſſa d'Italie en France, & de-là en Angleterre, où il arriva le 1 novembre de la même année 1550. Il demeura dans ce royaume juſqu'au 4 de mai 1554. La protection que la reine Marie accorda alors aux catholiques, & les pourſuites qu'elle fit faire contre les proteſtans, obligerent Agnolo de ſe retirer en Allemagne, où ſa famille vint le joindre: il demeura à Strasbourg juſqu'au 6 de mai 1555. Il fut appellé de-là à Soglio dans le pays des Griſons, pour y faire les fonctions de prédicateur. Il mourut au même lieu; on ignore en quelle année. Durant ſon ſéjour à Soglio, Agnolo adreſſa à Bernardin Spada, Florentin, & religieux à Worms dans la Walteline, l'ouvrage intitulé: *Apologia nella quale ſi tratta della vera e falſa chieſa, dell' eſſere e qualita della meſa, della vera preſenza di Chriſto nel ſacramento della cena, del papato, e primato di S. Petro, de concilii e autorità loro*, &c. Ce livre a été imprimé en 1556 *in*-8°. L'auteur y promet quelques autres écrits: on ignore s'ils ont paru. Il n'eſt pas ſûr, dit-on, que ce ſoit le même qui ait fait un livre ſur l'interdit de Veniſe, par le pape Paul V, imprimé à Francfort *in*-4°. * Joan. Jac. Scheuchzerus, *bibliotheca Helvetica. Supplément françois de Baſle.*

AGNON, *Morgantium*, ville ruinée, dont on voit à peine les veſtiges. Elle eſt ſituée en Sicile, ſur la riviere de Jaretta, entre la ville de Leontini & celle de Catania. * Baudrand, *diction. géograph.*

AGNON, fils de Nicias, général dans la guerre de Samos, dans le temps que cette iſle fut priſe par Periclés. Dans la guerre du Péloponnèſe, étant parti avec une bonne armée contre Potidée, il fut contraint de s'en revenir, & d'abandonner ſon entrepriſe, à cauſe d'une violente maladie dont il fut attaqué. Agnon bâtit Amphipolis; mais dans la ſuite les Amphipolitains, pendant la guerre, ſe rangerent du parti de Braſidas, & attribuerent à ce dernier, comme au fondateur, la colonie; & ayant détruit tous les monumens, ils en rapporterent tout l'honneur à Braſidas. * Thucyd. *liv.* 2.

AGNON, philoſophe académicien, n'eſt connu que par Athenée, qui (*liv.* 13) lui fait dire une choſe qu'on a peine à croire. On décrira en ſon lieu les loix de Lacédémone; & par le détail qu'on en donnera, on convaincra tout lecteur ſenſé, que le légiſlateur a voulu que la pudeur & l'honnêteté fuſſent gardées inviolablement entre ſes citoyens. Cependant, ſi l'on croit Agnon, les filles, dont ces vertus ſont le principal ornement, étoient autoriſées par les loix de cette ville à ſe prêter à la brutalité des hommes, pour des débauches contraires à la nature. Tout ce qu'on peut dire, pour excuſer cet écrivain, c'eſt que, peut-être, ce déſordre étoit ſouffert de ſon temps à Lacédémone; mais il n'en devoit pas dire davantage, & il y a de l'extravagance à aſſurer que les loix permettent ce qui ne demeure impuni, que parceque le magiſtrat néglige les loix.

AGNONIDE, rhéteur d'Athènes, s'étant laiſſé gagner par quelques envieux de la vertu de Phocion, accuſa ce grand homme d'avoir livré le port de Pirée à Nicanor, l'un des généraux de Caſſandre. Phocion, quoiqu'innocent, fut condamné la 3 année de la CXV olympiade, 318 ans avant J. C. & abandonné aux onze exécuteurs, qui, ſelon la loi d'Athènes, avoient coutume de punir les criminels du dernier ſupplice. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la vie de Phocion.*

AGNUS, bourg dans l'Attique, qu'Etienne *le géographe* dit avoir été de la tribu Demetriade. Suidas le met dans la tribu Acamantide, Phrynicus dans l'Attalide. Plutarque, dans la vie de Theſée, appelle un habitant de ce bourg Ἀγνούσιος. * Lubin, *tables géographiques.*

AGNUS DEI, nom que l'on donne aux pains de cire que le pape bénit le dimanche *in Albis* après ſa conſécration; il fait enſuite cette cérémonie de ſept ans en ſept ans: on imprime ordinairement une figure d'agneau ſur ces petits pains. L'origine de cette cérémonie vient d'une coutume ancienne de l'égliſe romaine. On prenoit autrefois le dimanche *in Albis* le reſte du cierge paſchal, béni le jour du ſamedi ſaint, & on le diſtribuoit au peuple par morceaux. Chacun les bruloit dans ſa maiſon, dans les champs & dans ſes vignes, & les regardoit comme un préſervatif contre les preſtiges du démon, & contre les tempêtes & les orages. Cela ſe pratiquoit ainſi hors de Rome; mais dans la ville, l'archidiacre, au lieu de cierge paſchal, prenoit d'autre cire, ſur laquelle il verſoit de l'huile, la béniſſoit, & en faiſant divers morceaux en figures d'agneau, les diſtribuoit au peuple. C'eſt là l'origine des *agnus Dei* que les papes ont depuis bénis avec plus de cérémonie. Le ſacriſtain les prépare long-temps avant la bénédiction. La troiſiéme férie d'avant pâque, le pape revêtu de ſes habits pontificaux, les trempe dans l'eau bénite & les bénit: après qu'on les en a retirés, on les met dans une boëte qu'un ſoudiacre apporte au pape à la meſſe du ſamedi ſaint après l'Agnus Dei, & lui préſente, en diſant par trois fois: *Ce ſont ici de jeunes agneaux qui vous ont annoncé l'Alleluia: Voilà qu'ils viennent à la fontaine pleine de charité, Alleluia.* Le pape lès prend, les diſtribue aux cardinaux, aux évêques & aux autres prélats. On croit qu'il n'y a que ceux qui ſont dans les ordres ſa-

crés qui puissent les toucher; on les envelope dans des morceaux d'étoffe proprement travaillés pour les donner aux laïcs. Quelques auteurs en rendent bien des raisons mystiques, & leur attribuent beaucoup d'effets. * *L'Ordre Romain.* Alcuinus, *de divinis officiis.* Amalarius. Walafrid Strabon. Durand. Sirmond, *dans ses notes sur Ennodius.* Panairius. Sicarelli. Théophile Raynauld.

AGOARD (Saint) martyr. *Cherchez* (S.) AGLIBERT son compagnon.

AGOASI, peuples de l'Abissinie, *cherchez* AGAOS.

☞ AGOBARD, AGOBERT, AGOBALD ou AGUEBAUD, archevêque de Lyon, a été l'un des plus célébres & des plus doctes prélats du IX siécle. Il étoit né en 779, selon qu'il est marqué de sa main dans un martyrologe de Bede, qui est dans la bibliothéque des peres de l'oratoire de Rome. On le croit françois; néanmoins dans ce même martyrologe, il dit qu'il passa d'Espagne en France l'an 782. Leidrade, archevêque de Lyon, le fit prêtre en 804; depuis il lui fit conférer l'ordination épiscopale, & se déchargea sur lui du soin de son diocèse, se l'associant en qualité de coadjuteur. Lorsque Leidrad se fut retiré, l'an 816, à S. Medard de Soissons, Agobard fut mis à sa place sur le siége archiépiscopal de Lyon, du consentement de l'empereur & d'un concile, malgré l'opposition de quelques personnes qui improuvoient son ordination précédente. Il écrivit contre l'usurpation des biens d'église, après s'y être déja opposé dans le concile d'Attigni en 822. Jusque-là toute la conduite d'Agobard avoit été très-édifiante, mais en 833 il osa se soulever contre Louis *le Débonnaire* son bienfaiteur, en faveur de Lothaire fils rebelle de ce prince. Il fut même un des prélats qui déposerent Louis dans l'assemblée de Compiegne. Lorsque ce prince eut été remis sur le trône en 834, il fit l'année d'après déposer dans le concile de Thionville, Agobard qui s'étoit retiré en Italie près de Lothaire. Son affaire fut encore agitée l'an 836 dans une assemblée tenue à Stramiac proche de Lyon; mais elle y demeura indécise, à cause de l'absence de plusieurs évêques. Enfin, les enfans de Louis *le Débonnaire* ayant fait leur paix avec ce prince, il fut rétabli dans son siége, & assista l'an 837 à une assemblée qui se tint à Paris par ordre de Louis *le Débonnaire*: il rentra même dans les bonnes graces de cet empereur, auprès duquel il mourut en Saintonge l'an 840 le 5 de juin. Son église lui donne le titre de Saint. Cet évêque n'a pas eu moins de part aux affaires de l'église de son temps, qu'à celles de l'empire; & a montré par ses écrits & par sa conduite, qu'il étoit plus savant théologien qu'habile politique. Il a écrit contre le culte des images, & semble même croire qu'il eût été à propos de les supprimer tout-à-fait. Il a combattu dans un traité l'erreur de Felix d'Urgel, qui croyoit que Jesus-Christ pouvoit être appellé *fils adoptif.* Il demanda justice à l'empereur contre les Juifs, par une requête & par des lettres: il demanda aussi la révocation de la loi de Gondebaud, qui permettoit de vuider les différends par un combat singulier, ou par l'épreuve qui se faisoit alors du feu & de l'eau. Il défendit les droits du sacerdoce dans un écrit, où il prouve, que quoiqu'il soit à souhaiter que tous les ministres de Jesus-Christ menent une vie conforme à la sainteté de leur ministere, cependant les méchans prêtres ont le pouvoir d'administrer les sacremens. Il a travaillé dans un autre ouvrage à détromper le peuple d'une erreur commune alors, qu'il y avoit des sorciers qui excitoient des tempêtes. Frédegise, abbé de S. Martin de Tours, ayant trouvé à redire à quelques endroits d'un écrit d'Agobard, celui-ci se justifia. Il couroit en ce temps-là un mal épidémique, qui prenoit subitement aux personnes, & les faisoit tomber comme des épileptiques. On se servoit de cet accident pour attirer des donations à l'église. Agobard ne pouvant souffrir une telle avarice, écrivit contre cet usage. Il composa encore des écrits touchant les devoirs des pasteurs & la dispensation des biens ecclésiastiques, & sur plusieurs autres points de discipline. Papire Masson a publié pour la premiere fois ses ouvrages en 1606, après les avoir recouvrés par hasard. Etant à Lyon dans la rue Merciere, où il cherchoit des livres, il y trouva les œuvres d'Agobard, qu'un relieur alloit déchirer, pour s'en servir à couvrir des volumes qu'il relioit. Il acheta ce manuscrit, qui est encore dans la bibliothéque du roi, & le fit imprimer à Paris en 1605 en un volume in-8°. Mais il faut que ce manuscrit soit peu exact; puisque M. Baluze se plaint que l'édition, dont nous venons de parler, est remplie de fautes presqu'à chaque ligne. C'est néanmoins ce même texte qui a été suivi dans les *biblioth. des peres* de Paris & de Cologne, où l'on a fait entrer les écrits d'Agobard. M. Baluze ayant recouvré des manuscrits plus fidéles, en a donné une nouvelle édition en deux vol. in-8° imprimée en 1666. Elle est très-belle, très-exacte, & enrichie de remarques curieuses: il l'a augmentée d'un traité d'Agobard, contre le livre des offices d'Amalarius, diacre de Metz. * Vie de Louis *le Débonnaire, ad. ann.* 835 *&* 836. Adon de Vienne, *in chron. A. C.* 810 *&* 815. Flodoard, *l.* 2, *hist. Rom. c.* 20. Hugues de Flavigni, *in chron.* Walafridus Strabo, *in carm. apud Canisium, antiq. lect.* Papire Masson & Baluze, *in edit. Agob.* Baronius & Sponde, *in annal.* Severt. *chron. hist. archi. Lugdun.* Sainte Marthe, *Gall. christ.* Le P. Théophile Raynaud, *in indic. SS. Lugd.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siécle. Histoire littéraire de la France*, tome IV.

AGOBEL, ville dans le royaume de Tremecen, qui fait maintenant partie de celui d'Alger en Afrique. Marmol croit que c'est la même que les anciens nommoient *Victoria*, & que Ptolémée met à 14 degrés 30 minutes de longitude, & à 32 degrés 20 minutes de latitude. Mais Sanson soutient que l'ancienne *Victoria* est *Moascar*, place qui est aujourd'hui assez considérable. Marmol parle aussi d'AGOBEL, autre ville d'Afrique dans la province de Héa, au royaume de Maroc. * Marmol, *description de l'Afrique*, *l.* 3, *c.* 4, *& l.* 5, *c.* 15. Sanson.

AGON, roi des Lombards, *cherchez* AGILULPHE.

AGONALES, fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Janus trois fois par chaque année; savoir le neuviéme de janvier, le vingt-uniéme de mai, & le onziéme de décembre. Festus dit que c'étoit en l'honneur des dieux *Agoniens* que l'on croyoit présider à toutes les actions. Ce jour-là le prêtre que l'on appelloit *le roi des choses sacrées*, immoloit un bélier, au rapport de Varron. Dans ce sacrifice le ministre tenant un couteau tout prêt pour égorger la victime, demandoit *Ago-ne? Agirai-je?* c'est de-là qu'on tire l'origine du nom d'Agonales. D'autres la dérivent du mont Agon, qui fut depuis appellé *Quirinal*; & quelques-uns plus simplement la tirent du mot grec ἀγών qui signifie *jeux & combats.* Il y avoit à Rome la porte Agonale, dite depuis *Quirinale & Colline*, *Porta Agonensis*, & aujourd'hui *Porta Salara*; & le Cirque Agonal, qui est *la place Navone* d'aujourd'hui. * Varron, *l.* 5. *de L. L.* Festus. Macrobe. Blondus. Rosin. *antiquitatum romanarum. Les commentateurs* d'Ovide, *in lib.* 1. *fast.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

AGONALES, Saliens ou prêtres que Numa Pompilius consacra au dieu Mars, dit *Gradive*, au nombre de 12. On les appelloit aussi Palatins ou Quirinaux. *Voyez* SALIENS.

AGONAX, AZOMAX ou AZONACH, l'un des disciples de Sem ou d'Heber, s'attacha à la connoissance des astres & à rétablir les sciences qui s'étoient perdues par le déluge. On dit qu'il eut pour disciple Zoroastre roi de la Bactriane, qui a passé pour très-grand magicien: peut-être parcequ'il étoit savant dans l'astrologie. Delrio prétend que le véritable nom d'Agonax étoit Noach, dont Pline a fait celui d'Azonach; & que ce Noach étoit pere de Zoroastre: tout cela est fort in-

certain. * Pline, *l.* 5, & 30, *c.* 1. Delrio, *disq. magic.* *l.* 1. Naudé, *apol. des grands hommes accusés de magie*, *c.* 8.

AGONES, peuples d'Insubrie, aujourd'hui le *Milanez*. Leur pays étoit ce qu'on appelle aujourd'hui *la vallée Diegogna* dans le territoire de Pavie, selon Merula; mais Polybe les place entre le mont Apennin & le Pô.

AGONIS, affranchie de Venus Erycine. * Ciceron, *Verr. I.*

AGONISANS (Confraternité des) est une société de pénitens qui portent dans les cérémonies un sac blanc avec une mosette violette, sur laquelle il y a un écusson représentant la nativité de Jesus-Christ. Il n'y a de ces pénitens qu'à Rome. Leur principale obligation est de prier & de faire prier pour ceux qui sont condamnés à mort par la justice. La veille de l'exécution ils en donnent avis à plusieurs monasteres de religieuses. Le jour qu'elle doit se faire, ils exposent le saint sacrement dans leur église, où ils font célébrer un grand nombre de messes pour le criminel; & le dimanche suivant ils assistent à l'office des morts.

AGONISTARQUE, *Agonistarcha*, dans les anciens gymnases, ou lieux d'exercice, étoit celui qui avoit soin de faire exercer les athlétes avant qu'ils combattissent. Il est fait mention de cette charge dans une inscription rapportée par Ligorius en ces termes.

APOLLINI INVICTO
SACRUM.
M. AURELIUS M. AUG.
LIB. APOLLONIUS.
AGONISTARCHA COM-
MODIANUS.

L'Agonistarque étoit différent du Gymnasiarque & du Xystarque, dont le premier tenoit le premier rang entre les officiers du gymnase, & l'autre le second. Il différoit aussi du président du jeu, *Præfectus ludi*, du Gymnaste, du Progymnaste, du Pædotribe. On peut consulter sur tous ces emplois. * Mercurialis, *de arte gymnastica*, *l.* 1, *c.* 12.

AGONISTIQUES, nom que les Donatistes donnoient à leurs Circoncellions, c'est-à-dire, à *ceux qui couroient par la campagne & par les villes, & qui exerçoient des violences contre les catholiques.* * Optat. Milev. *l.* 3.

AGONOTHETE étoit chez les Grecs celui qui avoit la direction des jeux publics, & qui étoit le président & le juge des combats & des autres exercices appellés *Agons*: c'est un mot grec Ἀγωνοθέτης composé d'ἀγών *combat*, & de τίθημι, *mettre, proposer*. A Athènes les archontes étoient les Agonothetes des jeux qui se faisoient en l'honneur de Bacchus. L'Agonothete avoit un habit particulier & différent, selon les différens jeux que l'on représentoit. Lorsqu'il présidoit aux jeux, il étoit revêtu d'une robe rouge. Il partageoit à son gré les dépouilles que l'on avoit remportées sur l'ennemi. Personne n'étoit admis dans les jeux qu'il ne leur en eût donné la permission. Il n'y en avoit d'abord que deux: mais dans la IV olympiade on augmenta leur nombre jusqu'à sept, dont trois furent chargés de la course des chevaux, trois autres avoient inspection sur les athletes, les autres avoient soin des autres combats. Ces Agonothetes paroissoient en public dans un char de triomphe, & portoient à leur main un sceptre d'yvoire, au haut duquel il y avoit la figure d'un aigle. Dans les jeux communs de toute la Gréce, il n'y avoit point d'Agonothete. * Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

AGONYCLITES, hérétiques du VII siécle, qui ne faisoient leurs prieres que debout, & ne se mettoient jamais à genoux. Ce nom vient d'α privatif, γόνυ *genou*, & de κλίνω *incliner, courber, plier.* * S. Jean Damascen. *de hæres.* Prateol. Sander.

AGORA, ville de la Thrace dans la Chersonèse, sur les côtes de l'Hellespont, est appellée aujourd'hui *Malagra*, au rapport de Leunclavius. Lorsque Xerxès attaqua la Gréce, il traversa cette ville avec cette prodigieuse armée, que l'on dit avoir tari le fleuve Melas en buvant. * Herodote, *l.* 7. Stephanus *de urbib.*

AGORACITE, natif de Paros, & disciple du célébre Phidias, étoit un des plus fameux sculpteurs de son temps. Il fit une Venus pour les Athéniens, en concurrence avec Alcmenes Athénien, aussi disciple de Phidias, qui en fit une autre. La faveur l'emporta, & l'ouvrage de ce dernier fut préféré par ses citoyens à celui d'Agoracite. Ce savant ouvrier, irrité de cette injustice, vendit sa Venus, à condition qu'on ne la porteroit jamais à Athènes. Elle fut placée à Rhamnus, bourg de l'Attique, & il la nomma *Nemesis*, pour exprimer la vengeance qu'il prétendoit tirer de ce peuple, qui avoit fait plus d'état d'un citoyen ignorant que d'un habile étranger. Il florissoit environ la LXXXIII olympiade, vers l'an 448 avant J. C. *Voyez* RHAMNUS. * Pline, *l.* 35, *c.* 5.

AGORANOMES est le nom que les Athéniens donnoient aux magistrats qui avoient inspection sur les poids & sur les mesures des denrées. Cette charge étoit à peu près la même que celle des édiles curules chez les Romains. Plaute cite souvent ce nom dans ses comédies, comme dans celle qui a pour titre, *Captivi*, *scen.* 2, *act.* 4.

Euge pe! edictiones ædilitias hic habet quidem,
Mirumque adeò est, ni hunc fecère sibi Aëtoli
Agoranomum. .....

Ce nom est formé de deux mots grecs ἀγορὰ, *marché*, & νεμεῖν, *distribuer*. Aristote distingue deux sortes de magistrats, les Agoranomes qui avoient l'intendance sur les marchés; & les Astynomes αστυνόμοι qui avoient le soin des édifices. Les premiers étoient au nombre de dix, cinq dans la ville même, & cinq au Pirée. * Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

AGORÉE, l'un des surnoms de Minerve chez les Lacédémoniens. Mercure étoit aussi nommé *Agorée*, de même que Jupiter & les autres dieux, lorsque leurs statues étoient au milieu des places publiques. Ce mot vient d'ἀγορὰ, *place*, *marché* ou *assemblée publique.* * Pausanias, *in Laconic.* Cœl. Rhodigin, *l.* 18, *c.* 5.

AGOSTINI (Etienne) natif de Forli dans la Romagne, archevêque d'Héraclée, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI le premier septembre 1681, & mourut à Rome le 21 mars 1683, âgé de 68 ans.

AGOULT (Guillaume) gentilhomme Provençal, dans le XII siécle, vivoit vers l'an 1198, & composa plusieurs ouvrages en vers, qu'il dédia à Ildephonse I de ce nom, comte de Provence. La maison d'Agoult est des plus anciennes de la Provence & du Dauphiné. L'empereur Henri II inféoda la terre de Sault en Provence, à Agoult de Wolfe ou de Loup, maréchal de l'empire en 1004. Laugier évêque d'Apt vers l'an 1108, & Jean archevêque d'Aix, mort en 1394, sortoient de cette maison. * Jean Nostradamus, *histoire de Provence*. César Nostradamus, *vies des poëtes provençaux*. Du Verdier, & la Croix du Maine, *bibliothéque françoise.*

AGOUSTE (AUGUSTA) ville de Sicile, dans la vallée de Noto, sur la côte orientale de l'isle. Elle fut bâtie en 1229 dans une presqu'isle, par l'empereur Frédéric, qui y fit faire en 1232 une citadelle pour sa défense. Elle étoit située dans un canton très-fertile, lequel, pour rendre cette place encore plus forte, fut séparé dans le XVI siécle, du continent, auquel il communiquoit par un pont de pierre. Cette ville avoit un port fort vaste, dans lequel les vaisseaux étoient en assurance, parcequ'il étoit défendu par trois forts bâtis dans la mer sur des écueils. Les chevaliers de S. Jean de Jérusalem s'y sont retirés, lorsque les Turcs les eurent chassés de Rhodes, & avant que Charles-*Quint* leur eût donné l'isle de Malte. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle fut emportée en 1675 par les

François, qui l'abandonnerent de leur propre volonté au roi d'Espagne l'an 1678. Cette ville fut presqu'entierement abimée, & son port bouleversé, par le tremblement de terre arrivé le 11 janvier 1693. * Cluvier. Baudrand. On trouve dans les anciens livres écrits il y a 600 ans, *Agusta* au lieu d'*Augusta*, d'où est dérivé le nom de la ville dont nous parlons, & celui de *Famagosta*, ville d'Espagne, qui autrefois s'appelloit *Fama Augusta. Voyez* Saumaise *sur* Solin, *p.* 45.

AGOUT, en latin *Acutus* ou *Agotius*, riviere de France dans le haut Languedoc, a sa source dans les montagnes de la Caune aux Cévennes. Elle passe à Fraisse, à Brassac, à Castres & à Lavaur, recevant en son chemin le Caudet, le Tauret & quelques autres petites rivieres ou ruisseaux : elle se décharge dans le Tarn, audessous de Rabasteins, entre Albi & Montauban. * Papire Masson & Coulon, *descr. flum. Gall.*

AGRA, royaume de l'Inde propre, au milieu des états du grand Mogol, entre les royaumes de Delli, de Semball, de Gualéor & de Bando : il est des mieux peuplés de ces pays-là, quoiqu'il ne soit pas des plus étendus. Il avoit son roi particulier avant qu'Ekebar s'en emparât, & l'unît à ses états : il est ainsi nommé du nom de la ville capitale, qui est aussi capitale de l'Inde propre, ou de l'Indostan & de l'empire du grand mogol. La ville d'Agra est située au-dessus du Gange, sur le fleuve Gemma. Cette ville est très-grande, mais mal bâtie; car les maisons y sont écartées les unes des autres & environnées de hautes murailles, afin qu'on ne puisse pas voir les femmes. Tout ce qu'il y a de remarquable à Agra, c'est le palais du roi, avec quelques tombeaux près de la ville & aux environs. Le palais est fermé d'une double muraille terrassée en quelques endroits. La premiere cour est environnée de portiques, comme est à Paris la place royale & le palais de Luxembourg. La seconde cour est encore environnée de galeries. De-là on passe dans une troisiéme cour, où est le quartier du roi. Il y a une grande galerie peinte de feuillages d'or & d'azur, & le bas est tout couvert de tapis. Du côté qui regarde la riviere, il y a un divan, ou belveder, en saillie, où le roi vient s'asseoir lorsqu'il veut avoir le plaisir de voir le combat des éléphans. Avant que d'y entrer, on trouve une galerie qui lui sert de vestibule. Le dessein de Cha-gehan étoit de la revêtir partout d'une treille de rubis & d'émeraudes, qui auroit représenté au naturel les raisins verds, & ceux qui commencent à rougir : mais ce dessein qui a fait grand bruit par tout le monde, aussi-bien que celui de faire couvrir d'argent toute la voûte de sa grande galerie, demandoit plus de richesses que ce roi n'en peut fournir, & est demeuré imparfait. Il n'y a que deux ou trois seps d'or avec leurs feuilles, émaillés de leurs couleurs naturelles, & chargés de grappes faites d'émeraudes, de rubis & de grenats. De toutes les sépultures qu'on voit à Agra, celle de la femme de Cha-gehan est la plus superbe. Afin que tout le monde la vît & en admirât la magnificence, il la fit bâtir proche du Tasimacan, qui est un grand marché public, composé de grandes tours entourées de portiques qui servent de boutiques & de magasins aux marchands de toile. La sépulture de cette sultane reine est dans une grande place fermée de murailles, sur lesquelles regne une petite galerie. Cette place est pavée de marbre blanc & noir, par compartimens. On y voit trois plateformes élevées l'une sur l'autre, avec quatre tours aux quatre coins de chacune; la derniere est couverte d'un dôme qui est fort superbe. Il est revêtu dedans & dehors de marbre blanc, le milieu n'étant que de brique. Sous ce dôme est un tombeau vuide fort magnifique : car le corps de la princesse est enterré sous la voute de la premiere plateforme. On a employé à cet ouvrage vingt mille hommes pendant vingt-deux ans; ce qui peut faire juger combien la dépense en a été grande. Un eunuque qui commande deux mille hommes, est commis pour la garde de la sépulture & du Tasimacan. Lorsqu'on arrive à Agra du côté de Delli, on trouve un grand marché, proche duquel il y a un jardin, où le roi Gehanguir pere de Cha-gehan est enterré. Au-dessus du portail de ce jardin, on voit la représentation de son tombeau, couvert d'un grand voile noir, avec plusieurs flambeaux de cire blanche, & deux jésuites qui sont aux deux bouts. On est étonné de ce que Cha-gehan avoit souffert cette peinture, contre la coutume des mahométans, qui ont les images en horreur. Ce ne peut être qu'en considération de ce que le roi son pere & Cha-gehan lui-même avoient pris des jésuites les principes de mathématiques & d'astrologie. Cette ville est à cent cinquante lieues de Lahors, & à quarante de Jehanabad, suivant François Bernier, *dans sa description de l'Inde.* * Tavernier, *voyage des Indes.* Baudrand.

AGRAK, c'est le nom que quelques voyageurs donnent à ce que les anciens appelloient le pays des Parthes, & que d'autres appellent *Al-Gebal*, *Arah-el-Atzem*, *Hierak-agemi.* Elle avoit pour capitale Hecatompyles, que quelques-uns prennent pour Ispahan, qui l'est aujourd'hui de la Perse. * Chevreau, *hist. du monde.*

AGRAM, ville d'Esclavonie, *cherchez* ZAGRAB.

AGRAMMON, roi des Pharrasiens, *cherchez* AGGRAMMES.

AGRARIA. On appelloit ainsi chez les Romains les loix qui regardoient le partage des terres prises sur les ennemis. La premiere fut publiée par Spurius Cassius, lorsqu'après avoir vaincu les Volsques & les Herniques, & avoir été élu consul pour la troisiéme fois, il aspira à la royauté, l'an 269 de Rome, c'est-à-dire, 485 ans avant l'ére chrétienne. Depuis, Tiberius Graccus, tribun, voulut persuader au peuple Romain de faire une loi, par laquelle personne ne pouroit posséder plus de 800 arpens de terre. Ce fut l'an 621 de Rome, 133 ans avant J. C. Jules-César aspirant à la souveraineté, publia une loi sur le partage des terres nouvellement conquises, l'an de Rome 695, & 59 ans avant J. C. Pour la faire passer, il empêcha Bibulus, son collégue, de paroître en public, & il fit mettre en prison Caton qui s'y opposoit. Le digeste parle encore de deux loix Agraires; l'une par Jules-César, & l'autre par Nerva; mais elles ne regardent que les limites des champs, & sont différentes de celles-ci. * Tite-Live, Florus & Appian. *lib. de bell. civil.* Digeste, *ff.* 47, *t.* 1, *l.* 3. *Antiq. græc. & rom.*

AGRAULE, en grec Ἄγραυλος, bourg de l'Attique auprès d'Athènes, de la tribu Erechthéïde, auquel Agraulos, fille de Cecrops, donna son nom. * Lubin, *tables géogr.*

AGRAULOS ou AGRAULE, fille d'Actée, *cherchez* AGLAURE.

AGRAULOS, fille de Cecrops, *cherchez* AGLAURE.

AGRECULE (S.) *cherchez* AGRICOLE (S.)

☞ AGREDA, ville du royaume d'Espagne, dans la vieille Castille, à trois lieues & au sud-ouest de Taraçona, sur les frontieres d'Aragon, au pied du mont Cayo. Cette ville est grande, ceinte d'une assez bonne muraille, mais mal bâtie. On prétend qu'elle est sur les ruines de l'ancienne *Gracuris* ou *Grachuris* : il y a cependant des auteurs qui soutiennent que *Gracuris* est aujourd'hui *Cagùria* dans la Navarre, & qu'Agreda est *l'Augustobriga* des anciens. * Cluverius, Nonius, Briet, Sanson. La Martiniere, *dict. géogr.*

AGREDA (Marie d') ainsi nommée pour avoir pris naissance dans la ville de ce nom, ou plutôt pour y avoir été abbesse, vint au monde l'an 1602. Son pere se nommoit *François* Coronel, & sa mere *Catherine* d'Arena. Ils eurent de leur mariage deux garçons, morts dans l'ordre de S. François, & deux filles, dont Marie fut l'aînée. La mere de ces quatre enfans, croyant avoir eu une révélation où on lui ordonnoit de fonder un cou-

vent de religieuses de l'immaculée conception, pressa son mari d'y consentir, & d'un commun accord ils convinrent d'en jetter les fondemens dans leur propre maison; ce qui se fit le 13 de janvier de l'an 1619; jour auquel la mere & les deux filles prirent en même temps l'habit. Le pere entra aussi dans le même couvent de l'ordre de S. François, où ses deux fils étoient déja religieux: il y prit l'habit, & y mourut d'une maniere sainte & exemplaire. L'année suivante 1620, le jour de la purification, Marie & sa mere prirent le voile; & la profession de la seconde fille fut retardée, parcequelle n'avoit pas encore l'âge. En 1627, Marie étant âgée d'environ vingt-cinq ans, fut revêtue de la charge de supérieure; & comme elle n'avoit pas l'âge, on eut recours pour cela à une dispense à laquelle elle se soumit par obéissance. Si on l'en croit, elle reçut pendant les premieres années de sa supériorité, plusieurs commandemens de la part du ciel, d'écrire la vie de la sainte Vierge, ce qu'elle commença de faire l'an 1637. L'ayant achevée, elle la brula par l'avis d'un confesseur judicieux qui la dirigeoit alors, en l'absence de son confesseur ordinaire. Ce dernier étant de retour, lui ordonna de travailler une seconde fois à cet ouvrage, ce qu'elle fit, & elle s'est efforcée de faire croire qu'elle avoit reçu pour cela de nouvelles lumieres; cependant, ce livre est plein de visions, de fables & de rêveries, que l'auteur débite comme des révélations. Après la mort de Marie d'Agreda, arrivée au mois de mai 1665, à l'âge de soixante-trois ans, on trouva ses livres écrits de sa main, avec une attestation que tout ce qui y étoit contenu, lui avoit été révélé. Dans le dessein de les faire imprimer, on s'adressa à l'évêque de Taragonne, ordinaire du lieu où étoit situé le monastere de cette religieuse, & sur sa permission ils furent imprimés en espagnol à Madrid en 1680 sous ce titre: *Mistica ciudad de Dios, milagro de su omnipotencia, y abysso de la gracia. Historia divina, &c.* c'est-à-dire, Mystique cité de Dieu, miracle de sa toute-puissance, & abyme de sa grace. Histoire divine de la vie de la sainte Vierge, &c. On forma d'abord opposition à la publication de ces livres; on les accusa d'erreur; on publia même que c'étoit l'ouvrage de l'évêque de Plaisance, autrefois cordelier, qui vouloit par ce moyen autoriser la doctrine de Scot. L'inquisition d'Espagne ayant pris connoissance de cette contestation, ordonna que les livres seroient mis en sequestre, & nomma des théologiens pour les examiner. Leurs suffrages s'étant trouvé favorables, l'inquisition leva le sequestre, & permit l'édition de Madrid; ordonnant en outre qu'on reverroit, & qu'on corrigeroit quelques éditions qui s'étoient faites furtivement pendant le sequestre. Les dominicains, & ceux qui s'étoient déclaré contre ces livres, s'adresserent à l'inquisition de Rome, qui en défendit la lecture par un décret du jeudi 26 de juin 1681, sous le pape Innocent XI. On envoya ce décret à M. Mellini, nonce en Espagne, qui ayant commencé à le faire publier dans quelques endroits d'Espagne, apprit qu'on formoit de toute part opposition à ce décret. Le roi d'Espagne, sollicité par les cordeliers, en écrivit au pape, & lui fit entendre que les livres de la mere d'Agreda pouvoient servir à l'édification des fidéles, & en même temps il ordonna à son ambassadeur de solliciter la suspension de ce décret. Les cordeliers se joignirent à ce ministre, & ils remontrerent entr'autres, que ce décret de l'inquisition de Rome nuiroit aux procédures que l'on faisoit alors pour la canonisation de cette religieuse. Le P. Diaz, cordelier Espagnol, fut chargé depuis de solliciter à Rome cette canonisation; & il y a eu encore depuis sur ce sujet des mémoires présentés à Alexandre VIII, & à Innocent XII. Innocent XI, pressé par le roi d'Espagne & les cordeliers, manda donc à son nonce de surseoir à la publication du décret dont on a parlé, dans les lieux où il n'avoit pas encore été publié, & il écrivit sur cela un bref au roi d'Espagne, daté du 9 de novembre 1681. En vertu de ce bref, l'inquisition d'Espagne ordonna la révision de ces livres; & les théologiens ayant donné leurs suffrages, & déclaré qu'il n'y avoit ni hérésie, ni erreur, ni scandales, ni mauvaise doctrine, elle en permit la lecture, du moins sur les terres & domaines de sa majesté catholique. Cette permission augmenta le trouble, au lieu de l'appaiser. Les uns s'attacherent au décret prohibitif de Rome, & les autres à la permission de l'inquisition d'Espagne, & au bref du pape, qui néanmoins n'en permet pas la lecture, mais qui suspend seulement la publication du décret de l'inquisition de Rome dans les lieux où il n'avoit pas été publié. Le procédé de l'inquisition d'Espagne déplut à Rome, & ce tribunal fut obligé de se justifier, en alléguant l'examen rigoureux qu'il prétendoit avoir fait faire des livres de Marie d'Agreda, & en prétendant qu'étant un tribunal souverain, indépendant de celui de Rome, il avoit pu agir malgré le décret de Rome, & que d'ailleurs il n'avoit pas passé les bornes de sa jurisdiction. Don François-Bernard de Quiros, agent d'Espagne, eut ordre d'appuyer sur ce dernier point; ce qu'il fit dans un mémorial qu'il présenta au nom du roi, pour demander que le décret de l'inquisition d'Espagne fût maintenu & exécuté. Le pape renvoya ce mémorial à la congrégation du S. office de Rome, avec ordre d'examiner à fond cette affaire. Mais celle du quiétiste Molinos qui survint, fit oublier celle de Marie d'Agreda. Au commencement du pontificat d'Innocent XII, les cordeliers recommençant à solliciter la canonisation de cette religieuse, demanderent que le pape permît la lecture de ses ouvrages à tous les fidéles, & qu'on reçût ses révélations comme celles des saintes Hildegarde, Brigitte, Gertrude, Catherine de Sienne, Angele de Foligni, &c. & pour cet effet, ils firent encore intervenir le roi d'Espagne. Mais Innocent XII se contenta d'écrire à ce prince, qu'il avoit commis plusieurs personnes pour examiner tout ce qui regardoit Marie d'Agreda, & qu'après s'en être fait rendre compte, il ordonneroit ce qui seroit plus conforme à la gloire de Dieu. Ce bref est du 25 de mars 1692. Cependant il n'y eut point de théologiens ni de cardinaux commis pour cette affaire, & le bruit contraire qui se répandit en France étoit faux. Au mois de mai 1696 on déféra en Sorbonne le premier tome des ouvrages de Marie d'Agreda, desquels le P. Thomas Croset, récolet de Marseille, avoit traduit en françois la premiere partie sur l'édition de Perpignan, & l'avoit fait imprimer à Marseille même en 1695. Les cordeliers, alarmés de cette nouvelle, firent de grands efforts pour s'opposer à la censure. Le général des jésuites, Thyrsis Gonzalès, écrivit en France afin qu'on fît tout ce que l'on pouroit pour parer ce coup. Nonobstant cela, la faculté de théologie de Paris censura grand nombre de propositions extraites du premier tome qui lui avoit été déféré: & la censure passa à la pluralité des voix dans la vingt-neuviéme & derniere séance, qui se tint le 17 septembre 1696. Cette censure fut lue dans l'assemblée du premier octobre, malgré les protestations de nullité de MM. du Mas & du Flos. L'année suivante, on répandit un petit écrit imprimé, intitulé: *L'affaire de Marie d'Agreda, & la maniere dont on a cabalé en Sorbonne sa condamnation*, à Cologne, (Paris) 1697, *in*-12. de 40 pages. La censure du livre de Marie d'Agreda n'en étoit pas moins juste. La traduction du P. Croset fut imprimée à Bruxelles en 1717 en huit volumes *in*-12. & en trois volumes *in*-4°: elle contient les huit livres de l'ouvrage de Marie d'Agreda. Depuis, la congrégation de l'index à Rome donna au mois de mai 1729 la permission d'avoir & de lire le livre de la cité mystique de Dieu. * *Mém. du temps.* Phélyppeaux, *rélat. du Quiétisme, part.* 1, *p.* 178 & *suiv. Préface de la traduct. du P. Croset.* Ceux qui voudront se mettre au fait de la contestation qui s'est élevée au sujet du livre de la *Mystique cité de Dieu*, doivent

consulter le tome II du *traité historique & dogmatique sur les apparitions, les visions*, &c. de l'abbé Lenglet du Fresnoy. L'auteur y a rassemblé plusieurs piéces concernant cette affaire, très-importantes, & qu'on trouveroit difficilement ailleurs.

AGREMMES, *cherchez* AGGRAMMES.

AGRES, Αγραὶ, habitans d'un terroir de l'Attique aux portes d'Athènes. On dit que ce canton étoit si propre pour la chasse, que Diane s'y établit après qu'elle se fût retirée de Delos : ensuite de quoi on lui bâtit dans cet endroit un petit temple, auquel on donna le surnom d'*Agrotera*. Ce temple est aujourd'hui une petite église appellée par ceux du pays *le crucifiement de S. Pierre*, où il se voit encore un ancien pavé à la mosaïque. * Pausan. *in Atticis*. Meurs. *Athenæ antiq.*

AGRESPHON, ancien auteur qui a écrit touchant les hommes illustres qui ont porté le même nom. * Suidas, *au mot* Απολλώνιος.

AGRESTIN, moine de Luxeu, où il entra après avoir été secrétaire du roi Thierri, troubla la paix de l'église de France dans le VII siécle : car ayant fait un voyage en Italie, & s'étant arrêté quelque temps à Aquilée, dont le peuple s'étoit séparé de l'église, pour l'affaire des trois chapitres du concile de Chalcédoine, il se laissa infecter de ces nouvelles opinions qu'il voulut publier en son pays; mais la résistance de S. Eustase, successeur de S. Colomban, l'ayant aigri, il n'y eut rien qu'il ne tentât pour le perdre. Abellin évêque de Genève son parent, le servit de son crédit auprès du roi Clotaire, qui pour les contenter, fit assembler en 613 un concile à Mâcon. Agrestin y fit tous ses efforts pour décrier la régle de S. Colomban; il attaqua tous les usages singuliers qu'elle avoit introduits, soit dans les choses indifférentes, ou dans l'office divin; mais ils furent encore mieux défendus par S. Eustase. Agrestin, obligé de donner des marques de réconciliation avec son abbé, ne rentra pourtant pas dans son monastere; mais il alla dans ceux où la régle de S. Colomban étoit suivie, pour l'y abolir, s'il étoit possible. Une régle moins austere n'auroit pas plu davantage à un homme d'aussi mauvaises mœurs. Dans le temps qu'il vouloit paroître si zèlé pour le bon ordre, il avoit un commerce criminel avec la femme d'un homme qui le servoit. Celui-ci s'en apperçut enfin, & vengea son deshonneur par la mort de l'adultere, qu'il tua d'un coup de hache en 628. Cette mort rétablit la paix dans les monasteres. * Baronius, *A. C.* 627. Jonas, *in vita S. Eustasii*. Chifflet, *in cap. 26. chr. Benig.* Mabillon, *ann. bened. tom.* I.

AGRETIUS, ancien grammairien, a écrit de l'orthographe, de la propriété & des différences des mots latins. George Fabrice en a procuré l'édition.

AGREVE, ville de France, *cherchez* SAINT-AGREVE.

AGRI, évêque de Verdun, *cherchez* AIRI.

AGRIA, que les Allemans nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlaw*, ville de la haute Hongrie, sur une riviere de même nom, & à trois lieues de la riviere de Teiss, dans le comté de Barzod. Cette ville est le siége d'un évêque suffragant de Strigonie; & quoique petite, elle est très-bien fortifiée. L'armée de Soliman II l'assiégea inutilement en 1552 pour la premiere fois, avec une armée de soixante & dix mille hommes. La garnison qui étoit dedans, & qui ne consistoit qu'en deux mille Hongrois, & soixante gentilshommes de la premiere noblesse du pays, s'y défendit avec une extrême intrépidité. Les Turcs battirent la ville quarante jours sans discontinuer, avec cinquante piéces de canon; ils donnerent même trois assauts en un jour, où ils furent toujours repoussés, & perdirent jusqu'à huit mille hommes. Dans un combat si cruel, la valeur des femmes éclata. Il y en eut une entr'autres qui combattoit en présence de sa mere, & de son mari qui fut tué auprès d'elle. Sa mere lui disant d'emporter le corps pour le faire enterrer : *A Dieu ne plaise*, lui répondit-elle, *que je l'enterre sans l'avoir vengé*. Aussitôt, se saisissant de l'épée & du bouclier de son mari, elle se jetta au milieu des ennemis, & ne cessa de combattre, qu'elle n'eût vengé sa mort par celle de trois Turcs. Une autre femme qui portoit une grosse pierre pour la jetter sur les ennemis, ayant été tuée d'un coup de canon qui lui emporta la tête; sa fille qui la suivoit, prit cette pierre, & toute rouge qu'elle étoit du sang de sa mere, la jetta sur la foule des ennemis, qui s'efforçoient de monter sur la muraille. Les Turcs étonnés d'une résistance si extraordinaire, furent contraints de lever le siége le 9 d'octobre, après deux mois de tranchée ouverte. Les assiégés les poursuivirent, taillerent en piéces un grand nombre de ces infidéles, & prirent la plus grande partie de leur bagage. Mahomet III fut plus heureux que Soliman : il assiégea Agria en 1596, mais il ne la prit qu'après avoir perdu soixante mille hommes, tant au siége de cette place, qu'à la bataille qui le termina le 12 octobre de la même année. Les Turcs l'ont toujours possédée depuis, jusqu'en 1687 que cette ville a été reprise sur eux par les Impériaux au mois de décembre. Comme cette place étoit bloquée depuis trois ans, plus de dix mille personnes y moururent de faim & de maladie. Enfin, le gouverneur n'espérant aucun secours, & manquant de tout, fut contraint de se rendre. Il demanda que l'empereur signât la capitulation, afin qu'elle fût inviolable; parcequ'il craignoit que les chrétiens n'en usassent de la même maniere qu'avoient fait les Turcs après la prise de cette ville par Mahomet III en 1596. Ces infidéles, sans avoir égard aux conditions du traité, avoient massacré tous les soldats de la garnison à deux lieues du camp. Ainsi les Impériaux envoyerent à Presbourg, où l'empereur étoit alors pour faire couronner roi de Hongrie l'archiduc son fils. La capitulation fut signée, & les Turcs sortirent le 16 décembre. Hussein Bacha, commandant de la place, étoit précédé du bagage & des janissaires sans tambour, & avec leurs enseignes pliées, & suivi des spahis au nombre de sept cens. On battoit devant lui une petite caisse. Il y eut aussi près de quatre mille habitans qui abandonnerent la ville, & trois cens y demeurerent, demandant le baptême. On y trouva cent cinquante piéces de canon de toutes grandeurs, sept mortiers & quantité de provisions de guerre. Un grand nombre de chrétiens esclaves y furent mis en liberté. Tous les comtés, bourgs & villages qui sont de la dépendance de la place rentrerent sous l'obéissance de l'empereur : mais en 1704 les mécontens s'en rendirent maîtres. * Continuateur de Chalcondyle, *hist. turc.* De Thou, *hist. l.* 10. *Mémoires du temps*. Baudrand.

AGRIANE, ville de l'Asie mineure dans la Cappadoce, près du fleuve Iris. * Hoffman, *lexicon univers.*

☞ AGRICIUS (Censorius Atticus) rhéteur qui vivoit dans le IV siécle, & qu'on ne doit pas confondre avec *Agricius* aïeul du rhéteur Arbore, & bis-aïeul maternel du poëte Ausone. Il est environ le vingtiéme des professeurs de Bourdeaux dont celui-ci nous a laissé les éloges. Mais quoiqu'il ne le place qu'après plusieurs autres, il avoue néanmoins qu'il auroit mérité pour la beauté de son éloquence, de tenir un des premiers rangs. Le même siécle qui avoit vu naître ce rhéteur, le vit mourir. Il pouvoit être né vers 315, & il paroît qu'il n'étoit plus au monde vers 370. Nous avons sous le nom d'un *Agréce*, qui est certainement le même que l'*Agricius* dont nous parlons, un traité ou fragment de traité, de la propriété & de la différence de la langue latine. Il y examine la différence qu'il y a entre les termes qui paroissent synonimes : par exemple, entre *temperantia*, *temperatio*, *& temperies*, *&c.* Ce reste de traité a été imprimé plusieurs fois avec les anciens grammairiens, qui ont écrit sur le même sujet. * D. Rivet, *hist. lit. de la France*, t. I, p. 302.

AGRICIUS (Matthieu) qui florissoit vers l'an 1570,

étoit fort savant en grec & en latin ; il enseigna quelque temps à Cologne. Nous avons de lui en vers les *Antiquités du monastere d'Emmenrode.* Cet ouvrage contient en particulier la vie de plusieurs moines & freres lais ou convers, qui se sont distingués dans ce monastere par leur sainteté. On y voit surtout la vie du bienheureux David, disciple de S. Bernard. * Charles Visch, *page* 241. Konig. *bibl. vetus & nova.*

☞ AGRICOLA (Cnœus Julius) l'un des plus illustres conquérans de la Grande-Bretagne, naquit à Fréjus, ancienne & célébre colonie Romaine dans les Gaules, le 13 de juin sous le second consulat de Caligula, l'an 38 de l'ére chrétienne. Agricola eut pour pere le sénateur Julius Græcinus, qu'il perdit lorsqu'il n'avoit pas encore trois ans accomplis. Sa mere, nommée Julia Procilla, après lui avoir donné la premiere éducation, l'envoya tout jeune à Marseille pour y faire ses études. Lorsqu'il les eut achevées, il prit le parti des armes, & alla faire sa premiere campagne dans la Grande-Bretagne, sous Suétonius Paulinus. Il servit quelque temps avec la qualité de tribun, & alla ensuite à Rome, pour entrer dans quelque charge de magistrature. Ce fut dans ce voyage qu'il épousa à Rome même Domitia Décidiana, issue d'une famille illustre : alliance qui lui fraya une voie honorable pour arriver à une plus haute fortune. Bientôt il repassa dans la Grande-Bretagne, où il eut le commandement de la vingtieme légion, & où il donna des preuves de sa sagesse & de sa valeur. A son retour à Rome l'empereur Vespasien l'honora de la dignité de patrice, & lui donna le gouvernement d'Aquitaine, qui lui faisoit espérer le consulat auquel le prince l'avoit destiné. Il ne gouverna pas cette province trois ans entiers, & fut ensuite consul subroge l'an 77. Dès ce temps-là il promit sa fille en mariage à Tacite l'historien, & la lui donna effectivement après son consulat. Aussitôt après ce mariage, en 78, vers le milieu de l'été, Agricola fut renvoyé dans la Grande-Bretagne avec le titre de gouverneur. Quoique la campagne fût déja avancée, il ne laissa pas de gagner une bataille, & de réduire sous l'obéissance des Romains le pays de Nort-Galles, avec l'isle d'Anglesey, qui y est jointe. Dès sa troisiéme campagne il poussa ses conquêtes jusqu'au Tay, riviere d'Ecosse. Ces expéditions heureusement terminées, Agricola s'appliqua à établir dans le pays une bonne discipline, & à faire gouter aux peuples soumis les douceurs d'un bon gouvernement. Par-là il introduisit parmi eux les mœurs des Romains, l'usage des bains, les festins, la splendeur des habits, la magnificence des bâtimens. Bien plus il parvint à y établir les études avec tant de succès, que les Bretons qui auparavant avoient en horreur la langue latine, devinrent passionés pour la belle éloquence. C'est peut-être à cet événement si honorable pour nos Gaules, que Juvenal fait allusion, lorsqu'il dit, *sat.* 15, *v.* 111, 112.

Gallia causidicos docuit facunda Britannos :
De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

Agricola signala sa huitiéme campagne par la défaite des Calédoniens au mont Grampius ou Grantzbain : ce qui acheva de domter & de soumettre toute la Grande-Bretagne. Ensuite il fit faire le tour de cette province par sa flotte, & s'assura par lui-même que la Grande-Bretagne est une isle. Il dressa une relation de tous ses exploits, & l'envoya à l'empereur Domitien qui regnoit alors. Celui-ci la reçut avec une joye apparente ; mais avec une inquiétude réelle. Domitien jaloux & envieux de tant de victoires qu'Agricola avoit remportées, & de la haute réputation qu'il s'étoit acquise, le rappella à Rome l'an 85. Agricola y fut reçu fort froidement ; desorte que pour ne pas irriter la mauvaise humeur du prince qui le craignoit pour ses bonnes qualités, & qui se seroit inhumainement défait de lui, comme de tant d'autres, il prit le parti de la retraite, & passa le reste de ses jours en simple particulier : il refusa même le proconsulat d'Asie & d'Afrique qu'on lui offrit. Ce grand homme mourut le vingt-troisieme jour d'août de l'an 93, dans la cinquante-sixiéme année de son âge. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. I, p. 220, *& suiv.*

☞ AGRICOLA (Rodolphe) célébre pour avoir fait renaître le gout des belles lettres en Allemagne & dans les Pays-Bas, naquit vers l'an 1442 à Bafflon, qui est un petit bourg de Frise près de Groningue, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *Rodolphe de Groningue.* Il étudia à Louvain, où il parut comme un prodige d'esprit, & où ses maîtres mêmes le consultoient sur leurs difficultés. Depuis, il voyagea en France & en Italie, & il se fit par-tout des admirateurs & des amis. Il voulut être disciple de Théodore de Gaze qui enseignoit le grec à Ferrare, où le duc Hercule d'Est l'arrêta deux ans par ses offres obligeantes, & par ses libéralités. Lorsqu'il fut de retour dans les Pays Bas, il vit à Deventer le célébre Erasme, qui étoit encore fort jeune ; & après l'avoir bien consideré, il prédit qu'il deviendroit un grand homme. On tâcha de l'arrêter dans sa patrie par des emplois importans ; mais ces sortes d'occupations étoient trop contraires à son inclination, pour s'y attacher long-temps. Il les quitta ; & ayant refusé les offres de l'empereur Maximilien qui vouloit l'avoir auprès de lui, & celles qu'on lui faisoit à Anvers, où l'on tâchoit de l'attirer, il se retira à Heidelberg, où il professa la philosophie. Il passa le reste de ses jours, ou en cette ville, ou à Wormes, ville où il avoit un ami intime en la personne de l'evêque Jean de Dalburg, auquel il avoit montré le grec. Ce prélat avoit chez lui un Juif de qui Agricola apprit la langue hébraïque ; & cependant, à la priere de Philippe électeur Palatin, il composa un abrégé de l'histoire, & travailla à perfectionner divers autres de ses traités. Le plus remarquable est intitulé : *Rodolphi Agricolæ Phrisii de inventione dialectica libri tres, cum scholiis Joannis Matthæi Phrissemii*, in-4°. Paris 1538. Cet ouvrage qui est le chef-d'œuvre de R. Agricola a toujours été généralement estimé. Auparavant J. M. Phrissemius l'avoit fait imprimer à Cologne, & Pompée-Æco le fit encore imprimer en la même ville in 4°. avec de longs commentaires, l'an 1539. *Voyez* le dictionnaire de Bayle. Agricola avoit appris la musique, & il se connoissoit en peinture : il dessinoit assez bien ; il étoit poëte & orateur, & les arts & les sciences n'avoient rien d'inconnu pour lui. Il étoit aussi grand jurisconsulte. Parmi les modernes qui se mêloient d'écrire en grec & en latin, il tenoit le premier rang, au jugement de Louis Vivés, Erasme, Nonnius, & d'autres. Il mourut à la fleur de son âge à Heidelberg, où il voulut être enterré en habit de cordelier, dans l'église des religieux de S. François, le 28 octobre 1485, âgé de 42 ans. Sa vie est à la tête de ses ouvrages, publiés par Alard d'Amsterdam en 2 volumes *in-octavo*, imprimés par Gymnicus à Cologne l'an 1539. Voici l'épitaphe qu'un savant Vénitien fit en son honneur.

Invida clauserunt hoc marmore fata Rodulphum
Agricolam, Frisii spemque decusque soli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania, laudis
Quidquid habet Latium, Græcia quidquid habet.

* On pourra voir son éloge dans Erasme. *in Cicer. & in Adag.* 1. *edit.* dans Paul Jove, Suffridus Petri, Aubert le Mire. Gesner. *in bibl.* Possevin. *in apparat.* Trithem. *in script.* Jac. Philip. *Bergomens. in chronol.* Vossius, *l.* 3, *de hist. Latin.* Valer. Andr. *bibl. Belg.* Melchior Adam. *in vita Germ. philosop.*

AGRICOLA (George) médecin Allemand, né à Glauch ou Glaucha dans la Misnie le 24 mars 1494. Il apprit d'abord les premiers élémens des lettres humaines en Allemagne. Il eut pour maître à Leipsic Pierre Moselle, l'un des plus savans de son siécle. Il fit un voyage

voyage en Italie, où il eut pour maîtres les plus doctes personnages de son temps. De retour en Allemagne, il y pratiqua la médecine à Joachimstal, ville de Misnie, & il s'appliqua surtout à la connoissance des métaux, des mines & des animaux souterrains. Il s'y rendit si habile, qu'il surpassa tous les anciens en ce genre, & fraya le chemin aux modernes qui en ont écrit depuis lui. Il examina aussi & critiqua les traités de Guillaume Budé, de Léonard Portius & André Alciat, sur les poids, les mesures, & sur le prix des métaux, & des monnoies. Les traités qu'on a de lui sont *De ortu & causis subterraneorum. De natura eorum quæ effluunt ex terra. De natura fossilium. De medicatis fontibus. De subterraneis animantibus. De re metallica. De veteribus & novis metallis. De pretio metallorum & monetis*, & quelques autres sur divers sujets, comme *De bello Turcis inferendo. De Romanorum & Græcorum mensuris & ponderibus. De peste*, & *De traditionibus apostolicis, &c.* Agricola témoigna toujours beaucoup d'aversion pour les opinions nouvelles sur la religion, & il mourut en bon chrétien dans le sein de l'église le 21 novembre 1555, âgé de 61 ans, à Chemnitz en Misnie, près de ces fameuses minieres de l'électeur de Saxe. Les Luthériens qu'il avoit combattus avec succès, le laisserent cinq jours sans sépulture; mais enfin ils le firent porter à Zeitz, où il est enterré. Georges Fabricius fit son épitaphe, & composa sur ses ouvrages ces épigrammes qui méritent d'avoir ici leur place.

Agricola è terris thesauros eruit omnes:
Quoque forent usu, quo pretiove, docet.
Debuit in terris vir tantus vivere; quo non
Ingenium majus patria nostra tulit.
Urbe jacet Cicio, vitreus quam tangit Elister:
Fama viri terris intumulata manet.

Viderat Agricolæ, Phœbo monstrante, libellos
Jupiter, & tales edidit ore sonos:
Ex ipso hic terræ thesauros eruet Orco:
Et fratris pandet tertia regna mei.

* Gesner, *bibl.* De Thou, *hist. l.* 16. Melchior Adam, *in vita Germ. medicor.* Vander Linden, *de script. medic.*

AGRICOLA (Michel) ministre luthérien à Abo dans la Finlande, est le premier qui ait traduit le nouveau testament en la langue de ce pays. Il mourut en 1556, & son nouveau testament & le pseautier de sa traduction avoient été imprimés dès lan 1538. * Le Long, *bibl. sac.*

AGRICOLA (Jean) Allemand, surnommé *Islebius*, parcequ'il étoit d'Islebe ou Eisleben, dans le comté de Mansfeld, naquit le 20 avril de l'an 1492. Après avoir étudié en Théologie à Wittemberg, il donna dans les nouveautés que Luther son concitoyen avoit introduites dans la religion. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses prédications, pendant la conférence de Spire, où il suivit l'électeur de Saxe avec le comte de Mansfeld, dont il étoit ministre. Peu après il se brouilla avec Mélancthon, contre lequel il écrivit en 1527, & il quitta son pays pour se retirer à Wittemberg, où il obtint une chaire de professeur & de ministre. Là il enseigna une nouvelle doctrine touchant l'usage de la loi sous l'évangile, & fut attaqué par Luther, qui étoit sur le point de le faire condamner, lorsqu'il se retira à Berlin, où on lui donna l'emploi de ministre en 1548. On le choisit pour accommoder les controverses de la religion, & il travailla avec Jules Pflug, évêque de Naumbourg, & avec Michel Helding, à ce fameux *Interim*, qui ne contenta ni les protestans, ni les catholiques. Agricola mourut à Berlin le 22 septembre de l'an 1566. Il écrivit des commentaires sur l'évangile de S. Luc: il fit un recueil de 700 proverbes allemans, & laissa d'autres ouvrages. * Chitræus, *Saxon.* De Thou, *hist. l.* 5. Sleidan. *in comment. l.* 13. Melchior Adam, *in vitis Germ. theol.* Spond. *in annal.*

AGRICOLA (Gaspard) professeur du droit en l'université d'Heidelberg, vivoit sur la fin du XVI siécle, & fut considéré comme un des plus habiles jurisconsultes de sa nation. Il mourut à Heidelberg le 9 mai 1597, âgé de 73 ans, après en avoir passé 42 à professer le droit dans l'université de la même ville. * Melchior Adam.

AGRICOLA (François) natif de Leonen, petit village dans le duché de Juliers, a été célébre par sa piété & par ses écrits. Il fut chanoine & curé de Rodinge, puis de Sitarden dans le même duché de Juliers, où il mourut le 6 décembre de l'an 1621. Nous avons de lui: *Commentarium de verbo Dei scripto & non scripto: De lectione sacræ Scripturæ ejusque interpretibus: Demonstrationum evangelicarum: De Christo salvatore: De primatu divi Petri: De Sanctorum reliquiis: De veneratione & imaginibus Sanctorum: Speculum pœnitentiæ: Evangelica demonstratio, de damnatissimo statu concubinariorum ordinis ecclesiastici: Apodeixis evangelica de periculoso statu concubinariorum impœnitentium: De æterno & vero Deo, nec non indubitato Christo atque Messia Christianorum: De amplissimis privilegiis, & certissimis signis veræ Christi in terris ecclesiæ tractatus.* Il a aussi écrit en allemand contre les anabaptistes, & du sacrement de l'autel. On a aussi de lui en latin & en allemand un *Entretien*, &c. sur Luther. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sweers, *Athen. Belg.* dict. hist. édit. de Holl. de 1740.

Il y a encore plusieurs Agricola.

AGRICOLA (Adam-Chrétien) a écrit en allemand, un livre qui a pour titre: *Réponse aux argumens de Luc Bacmeister.*

AGRICOLA (Bart....) a écrit en 1617, un traité *Des devoirs d'un bon avocat.*

AGRICOLA (Chrétien) a donné au public en 1592, la *Défense de l'Anti-Pistorius.*

AGRICOLA (Chrétien-Gerkenrot) a composé des assertions théologiques sur le mariage, imprimées à Mayence en 1582.

AGRICOLA (Conrad) est l'auteur des *Concordantiæ Germanicæ versionis Lutheri.* Conrad, imprimeur de Nuremberg, a donné cet ouvrage plus ample que les éditions précédentes. La sienne n'a pas paru seulement en 1610, mais encore en 1621, 1658, & 1674, *in-folio* à Francfort, selon la bibliothéque sacrée du Pere le Long, pages 459 & 541.

AGRICOLA (Daniel) de l'ordre des freres-mineurs, est auteur d'un livre de la passion de Notre-Seigneur, imprimé à Basle en 1514 (Le P. le Long intitule cet ouvrage: *Monotessaron passionis Christi*, *in*-4°. Voyez *bibl. sacr.* page 449.)

AGRICOLA (François-Thomas) a mis au jour en allemand, un écrit intitulé: *Réfutation de neuf prédications injurieuses à l'honneur de Dieu & des saints*, publiées en 1579, par Conrad Wolf Platsen. Seroit-ce le même ouvrage que celui-ci? *Francisci Agricolæ propugnaculum fidei, sive defensio honoris divini & sanctorum contra hæreses hujus sæculi: accedit, Simius Genevensis in synodo in urbe Privas anno 1612 habita detectus, è gallico latinè redditus.* Colonn. Agripp. 1614, *in*-8°.

AGRICOLA (Gédeon) a publié en 1618, en allemand, un écrit qui tend à prouver que ceux qui parlent contre les erreurs des calvinistes sont les prédicateurs du Seigneur.

AGRICOLA (Gilles) jurisconsulte & professeur à Altorf, mort en 1648, a laissé un livre intitulé: *Varia consilia.*

AGRIGOLA (Henri) a donné au public un livre intitulé: *Collatio veteris & novi testamenti de salute per Christum promissa*, à Nuremberg 1554.

AGRICOLA (Henri-François) a écrit en allemand un livre intitulé: *Le miroir du mariage*, à Cologne 1599.

AGRICOLA (Jean-Georges) a composé un livre de l'usage de la viande de cerf dans la médecine, imprimé en 1603.

AGRICOLA (Magnus) a écrit en allemand un livre, pour prouver qu'il n'est pas vrai que par la confession d'Augsboug, on donne lieu au rétablissement du Paganisme; & un autre de la catholique confession d'Augsbourg, aussi en allemand.

AGRICOLA (Nicolas) est auteur d'un gros commentaire sur les oraisons de Cicéron, à Basle 1535, 2 vol. *in-fol.*

AGRICOLA (Wolfgang) a donné en allemand, *La fiancée catholique*, à Cologne 1609, & l'*Inconstance des choses humaines*, à Ingolstad 1578.

AGRICOLE (S.) ou AGRECULE, en latin *Agræculus*, fut évêque de Châlons sur Saône, depuis environ l'an 530, jusque vers l'an 580. S. Grégoire de *Tours* nous apprend qu'il étoit d'une race de sénateurs, c'est-à-dire, des anciennes maisons gauloises ou romaines du pays. Ce même auteur le loue comme un homme poli, civil, prudent, d'une grande abstinence, & qui étoit d'ailleurs habile & éloquent. Il rapporte encore qu'il fit bâtir plusieurs édifices & une belle église dans la ville de Châlons. Il assista aux conciles III, IV & V d'Orléans, des années 538, 541, 549; à celui de Clermont de 549; au II concile de Paris de l'an 551, & au IV concile de Lyon de l'an 567. Il mourut la 83 année de son âge, & la 48 de son épiscopat. Le martyrologe romain marque sa fête au 18 mars. * S. Greg. *Turon. l.* 5, *c*, 46, *de gloria confessorum*, *c.* 86. Fortunat. *l.* 3, *carm.* 22. Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Bollandus. Baillet, *vies des Saints.*

AGRIENS, nommés aussi *Ægréens*, peuples de cette contrée de la Thrace, qu'on appelloit Péonie, entre les monts Hémus & Rhodope. * Robbe *en sa géographie.*

AGRIGAN, isle que les Espagnols appellent isle de S. François Xavier. C'est une des isles Marianes ou des Larrons, qui a seize lieues de tour. Elle est située à dix-neuf degrés quarante minutes de latitude méridionale, à dix lieues de l'isle de Pagon, & à vingt de celle d'Assonsong. Cette isle est fort peuplée, suivant le P. Louis San-Vitores. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.* Baudrand.

AGRIGENTE, ville de Sicile, *cherchez* GERGENTI.

AGRIMONTE, ou AGROMONTE, *Grumentum*, est un château d'Italie, dans la Basilicate, province du royaume de Naples, proche la riviere d'Agri. Ç'a été autrefois une ville assez considérable, avec un évêché qui a été uni à celui de Marsico. S. Grégoire parle de l'église d'Agrimonte, & nous avons une lettre du pape Pélage à Julien qui en étoit évêque. * Ivo, *in decr. p.* 6, *c.* 112. Gratien, *dist.* 63, *c.* 14. Holstenius, *in not. géogr.*

AGRIODES, selon Ovide, est un des chiens d'Actéon, ainsi nommé parcequ'il étoit cruel & farouche. * Ovid, *met. l.* 3.

AGRIOMELA ou SELAMBRIA, en latin *Sperchius*, riviere de la Grece, qui a sa source au mont de Mezzovo. Elle coule dans la Thessalie ou Jannina, & se décharge dans le golfe de Zeiton, au nord-est de la ville de ce nom. * Nicolas Sophian. * La Mart. *dict. géogr.*

AGRIONIES, fêtes qu'on célébroit toutes les années dans la Béotie en l'honneur de Bacchus. Pour comprendre l'origine de ce nom, il faut savoir qu'on donnoit plusieurs épithetes à cette fausse divinité; les unes à sa louange, & les autres à son désavantage, apparemment pour marquer les effets différens que le vin peut produire. Au premier égard on l'appelloit μειλίχιος, c'est-à-dire, *doux*; χαριδότης, *qui donne de la joie.* Au second égard on l'appelloit Ἀγριώνιος Ὠμηστὴς, c'est-à-dire, *cruel & farouche.* Plutarque a fait un joli usage de ces deux différentes espéces d'épithetes dans la vie d'Antoine. *Quand il fit*, dit-il, *son entrée dans Ephèse, les femmes allerent au-devant de lui habillées en bacchantes; les hommes & les enfans se déguiserent en faunes & en satyres, & on ne voyoit autre chose par la ville que javelines entortillées de lierre, que psaltérions, que flûtes, que hautbois. Dans leurs cantiques, ils appelloient Antoine Bacchus, & le pere de la joie.* En effet, *il étoit doux & benin à quelques-uns; mais il étoit cruel & inhumain à la plupart.* Plutarque parle de cette fête des Agrionies en deux endroits; savoir, *lib. VIII, symp. quæst.* 1, & *in quæst. græc.* Nous apprenons par ces deux endroits, que durant cette fête les femmes cherchoient Bacchus, comme s'il s'en étoit fui; & qu'après s'être lassées de le chercher, elles disoient qu'il étoit allé trouver les muses; qu'il se tenoit caché chez elles. Après le souper elles se proposoient des énigmes à expliquer. * Lloyd.

AGRIOPAS est le nom d'un auteur qui a dressé une histoire des jeux olympiques. * Plin. *l.* 8, *c.* 21, C'est encore le nom de ce Cynare, qui a trouvé non-seulement l'invention des tuiles, des métaux & des tenailles, mais encore, du marteau, du levier, & de l'enclume. * Plin. *liv.* 7, *ch.* 56.

AGRIOPHAGES, & MOSCOPHAGES, peuples fabuleux vers le couchant de l'Ethiopie, qui ne vivoient que de la chair des pantheres & des lions, & qui étoient commandés par un roi qui n'avoit qu'un œil. Prolémée met ces peuples dans l'Inde, au-deçà du Gange. * Solin. Ptolémée.

AGRIPPA, surnom de quelques hommes célébres à Rome, & dans la Judée. Les grammairiens ne sont pas tout-à-fait d'accord sur son étymologie. Pline, Solin, Aulu-Gelle & Nonius Marcellus le dérivent *ab ægro partu*; & se fondent sur ce qu'on le donnoit à ceux qui naissoient les pieds devant, qui est une maniere d'accouchement fort périlleux & très-douloureux. Voici les paroles de Pline, (*l.* 7, *c.* 8.) *In pedes procedere nascentem, contra naturam est, quo argumento eos appellavere* Agrippas, *ut ægrè partos, qualiter M. Agrippam* (c'est le favori d'Auguste) *ferunt genitum.* Aulu-Gelle, (*l.* 16, *c.* 16.) cite Varron, & assure qu'il y avoit à Rome deux autels consacrés aux deux déesses Carmenta, l'une appellée *Postvorta*, l'autre nommée *Antevorta*, pour détourner de dessus les femmes enceintes, le péril de cette sorte d'accouchement. Mais il se trouve de savans critiques qui rejettent cette étymologie latine d'Agrippa, parcequ'ils rencontrent ce nom dans les anciens auteurs Grecs; ils le dérivent donc de ἀγρεῖν, *aller à la chasse, & de* ἵππος *cheval.* Quoi qu'il en soit, ce mot a été en usage chez les Romains, d'abord en qualité de nom, & puis de surnom. * Saumaise, *exercit. Plinian. pag.* 31. Harduinus, *in Plinium, t.* 2, *p.* 22.

ROIS DU NOM D'AGRIPPA.

AGRIPPA (Silvius) roi des Latins, succéda à Tiberinus, l'an du monde 3133, & avant J. C. 902. Son regne, qui n'est remarquable par aucun événement important, fut de quarante & un ans. *Allade* ou *Allades*, que les autres nomment *Aledinus* & *Aremulus*, lui succéda. * Dionys. Halicarn. *antiq. Rom. l.* 1.

AGRIPPA (Hérode) I de ce nom, étoit fils d'Aristobule & de Bérénice, & petit-fils d'Hérode le Grand & de Mariamne. Il fit un voyage à Rome, peu avant la mort d'Hérode, & lia une amitié fort étroite avec Drusus fils de Tibere; mais son humeur prodigue le jetta dans des dépenses si excessives, pour se faire des créatures à la cour, qu'il se trouva accablé de dettes; & alors craignant la poursuite de ses créanciers, il s'enfuit de Rome, & alla s'enfermer dans la forteresse de Malatha en Idumée, où il auroit lui-même mis fin à ses jours, si sa femme Cypros, qui l'aimoit tendrement, ne lui eût ouvert des moyens de subsister avec quelque honneur. Ensuite, après quelques autres disgraces, il emprunta une somme d'argent, avec laquelle il passa

en Italie. Appuyé de la protection d'Antonia veuve de Drusus, qui avoit été aimée de Bérénice mere d'Agrippa, il se poussa à la cour, jusqu'au point que Tibere lui donna la conduite de son petit-fils. Sa reconnoissance pour les bontés d'Antonia le porta à s'attacher à son petit-fils Caligula, que le peuple Romain aimoit tendrement, à cause qu'il étoit fils de Germanicus. On l'accusa d'avoir souhaité que Tibere mourût bientôt, afin que Caligula montât à son tour sur le trône : ce qui le fit jetter dans une prison. Il en sortit six mois après par ordre de Caligula qui étoit devenu empereur. Ce prince lui donna une chaine d'or aussi pesante que celle de fer qu'il avoit portée dans sa prison, & lui fit prendre le titre de roi l'an 37 de J. C. lui assignant les provinces de Judée qui avoient appartenu à Philippe & à Lysanias, ausquelles ce même empereur ajouta depuis la portion qui étoit échûe à Hérode le tétrarque. Agrippa fit placer dans le temple de Jérusalem, comme une marque de sa gratitude, la chaine d'or dont Caligula lui avoit fait présent : il fut en faveur non-seulement pendant tout le regne de ce prince, mais aussi sous celui de Claude; car outre qu'il avoit été élevé avec ce dernier pendant son premier voyage de Rome, il lui donna des conseils qui ne contribuerent pas peu à lui assurer l'empire, après la mort de Caligula, se trouvant pour lors à la cour. Claude n'en fut point ingrat : il lui confirma la possession des dignités dont il étoit revêtu, & y en ajouta de nouvelles ; de sorte qu'Agrippa réunit à sa couronne toutes les provinces qui avoient composé le royaume de son aïeul Hérode le Grand. Il amassa de grands trésors, s'en servit avec magnificence, & regna avec beaucoup de douceur ; mais la complaisance qu'il avoit pour son peuple, le poussa jusqu'à faire mourir injustement l'apôtre S. Jacques, & à faire emprisonner S. Pierre, qu'il avoit aussi résolu de condamner à mort, lorsqu'un ange délivra miraculeusement cet apôtre. Agrippa mourut à Césarée, cinq jours après cette harangue qu'il avoit faite au peuple, revêtu de ses habits royaux. Elle lui avoit attiré les acclamations de l'assemblée, qui lui dit en le félicitant, comme il est rapporté au livre des actes des apôtres, *qu'il avoit la voix d'un dieu, & non celle d'un homme.* Il n'eut pas la religion de repousser cette flaterie outrée. Dieu l'en punit sur le champ, en le frapant d'une horrible maladie, qui le fit mourir accablé de douleurs violentes, & rongé de vers, la septiéme année de son regne, & la cinquante-quatriéme de son âge, l'an 43 de J.C. Il laissa un fils nommé *Agrippa*, & trois filles nommées *Bérenice*, *Mariamne & Drusille.* Du mariage de Drusille avec Felix, naquit un fils nommé *Agrippa*, qui fut consumé avec sa femme par le feu du mont Vésuve, sous l'empire de Titus. * *Actes des apôtres*, *c.* 12, Joséphe, *antiq. judaic. l.* 2, *c.* 8. Dion, *l.* 59.

AGRIPPA II fils d'Hérode, a été le dernier roi des Juifs. Il étoit à Rome, élevé dans la maison de l'empereur Claude, lorsque son pere mourut l'an de J. C. 43, & il n'étoit âgé que d'environ dix-sept ans. On détourna l'empereur, sous prétexte de ce bas âge, de l'envoyer prendre possession de son royaume, & on lui persuada d'en commettre l'administration à Cuspius Fadus. Après la mort d'Hérode roi de Chalcide, frere d'Agrippa I, l'empereur Claude donna son royaume à Agrippa II : mais il le lui ôta quatre ans après, & lui donna d'autres provinces en échange, à quoi Néron ajouta ensuite quatre villes. Avec tout cela il ne paroît pas que le pouvoir d'Agrippa, sur la nation Juive, ait été comparable à celui qu'avoient les gouverneurs envoyés de Rome. Son autorité semble ne s'être étendue que sur ce qui regarde la religion, & il la fit valoir par la destitution fréquente des souverains sacrificateurs ; mais il étoit peu absolu sur la ville de Jérusalem, & sur la Judée proprement dite. Aussi ne put-il jamais empecher par sa fidélité pour les Romains, & par ses pressantes exhortations, que les Juifs ne se soulevassent, & ne s'attirassent leur ruine entiere. Ainsi n'ayant pu rien faire pour le bien de cette nation, de laquelle il avoit reçu mille mauvais traitemens en sa personne, en celle de ses ambassadeurs & en ses biens, il joignit ses forces avec celles de Neron pour la châtier. Il fut même blessé au siége de Gamala. Après la mort de Néron, il vint à Rome, & ayant découvert qu'on songeoit à élire Vespasien pour empereur, il partit pour le joindre en Judée, & pour être des premiers à le féliciter. C'est ce que le cardinal Baronius n'a pas assez examiné, lorsqu'il assure qu'Agrippa étant venu à Rome sous l'empire de Galba, ne retourna plus en Judée. Ce prince se trouva depuis avec Tite au siége de Jérusalem, comme nous l'apprenons de Tacite. Après la fin de cette guerre il revint à Rome avec sa sœur Bérénice; mais on ignore l'endroit où il passa le reste de ses jours. Quelques-uns disent qu'il n'est mort que la troisiéme année de Trajan, & la 100 de J. C. Mais il est plus vraisemblable qu'il est mort la 14 année de l'empire de Domitien, la 94 de J. C. après avoir regné quarante-cinq ans. C'est de lui qu'il est fait mention aux *ch.* 25 *&* 26 des actes des apôtres, où l'on voit ce que le gouverneur Festus dit dans Césarée au roi Agrippa touchant S. Paul, & le discours que S. Paul fit en leur présence. Cet Agrippa étoit doué de grandes qualités ; mais il a été soupçonné d'un commerce incestueux avec sa sœur Bérénice. * Joséphe, *antiq. l.* 19 *&* 20, *& de la guerre Judaic. l.* 2. Hégésippe, *l.* 2. Tacite, *annal. l.* 13, *& hist. l.* 2 *&* 5. Xiphilin. *in Vespasiano.* Photius, *c.* 33.

ROMAINS.

AGRIPPA (Menenius) fut consul l'an de Rome 252, & avant J. C. 502. Les Sabins firent alors des courses jusqu'aux portes de Rome, & mirent en déroute les troupes de Posthumius Tubertus, qui étoit l'autre consul, & qui se vit contraint de se retrancher dans un poste avantageux. Agrippa vint secourir son collégue ; & ensuite ayant défait les ennemis, il entra en triomphe dans Rome. Onze ans après, son éloquence fut aussi favorable à la république durant la paix, que son courage lui avoit été utile en temps de guerre. Le peuple accablé de dettes & de miseres, s'emporta furieusement contre les riches usuriers, excita une sédition, & se retira enfin sur le Mont sacré. Agrippa, pour l'appaiser, se servit d'une fable ou apologue, où il supposoit que les membres du corps humain, ayant un jour conspiré contre le ventre, s'étoient abstenus de manger ; mais qu'ensuite la langueur dans laquelle ils tomberent, les en fit repentir. Il leur remontra que toute la république n'étoit qu'un grand corps, dont le sénat étoit la tête & l'estomac, qui sembloient seuls engloutir tout ce que les autres parties pouvoient acquérir ; mais que dans le fond ce n'étoit que pour le distribuer au reste du corps, afin de le nourir & de le fortifier. » En effet, » (ajouta-t-il) si ces membres cessoient de fournir les » alimens accoutumés, tout le corps seroit bientôt sans » force & sans vigueur. » Cette comparaison adoucit le peuple, qui écouta des propositions d'accommodement. On conclut l'accord peu de temps après ; à condition qu'on créeroit des magistrats populaires, qui furent appellés *Tribuns.* Agrippa mourut fort âgé ; & quoique les grands emplois qu'il avoit eus dans la république, eussent pu l'enrichir, il étoit néanmoins si pauvre, que le peuple fut obligé de faire la dépense de ses funérailles. * Denys d'Halicarnasse, *antiq. Rom. l.* 6. Tite-Live, *hist. l.* 6. Florus, *l.* 1, *c.* 22. Plutarch. *in Coriolano.* Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 4.

AGRIPPA FURIUS MEDULLINUS, fut consul l'an de Rome 310, & avant J. C. 444, avec T. Quinctius Capitolinus. Ce fut sous ce consulat que les Volsques & les Eques qui ravageoient le territoire de Rome, furent repoussés jusque chez eux, & que les Romains élus arbitres par les Arriciens & les Ardéates, s'adjuge-

rent à eux-mêmes les terres contestées. * Tite-Live. Glandorpius, *onomasticon*, *p.* 361 & 362. Pighius, *in annal.*

AGRIPPA (Menenius Lanatus) petit-fils de Menenius, fut consul l'an 317 de Rome, & avant J. C. 437, avec T. Quinctius Capitolinus. Sous son consulat arriva la conspiration de Spurius Melius, qui pour s'acquérir la bienveillance du peuple, & parvenir à la royauté, voulut faire de grandes distributions de blé. On élut pour dictateur L. Quinctius Cincinnatus, qui élut pour colonel de la cavalerie Servilius Hala. Celui-ci tua Sp. Melius dans sa maison, & les troubles qu'on craignoit s'appaiserent. Agrippa avoit été fait triumvir quelque temps auparavant, pour conduire une colonie dans Ardée, & il fut deux fois tribun militaire, *consulari potestate*. Au reste le surnom de *Lanatus* a été donné à son aieul, & a été commun à la famille patricienne des Ménéniens. Valere Maxime fait mention d'un L. Ménénius Agrippa; mais sans marquer ni ses emplois, ni le temps où il a vécu. * Tite-Live, *l.* 4. Valere Maxime, *l.* 7, *c.* 8.

AGRIPPA (Marcus Vipsanius) consul Romain, favori & gendre de l'empereur Auguste, s'éleva par sa valeur aux premieres dignités de l'empire romain. Sa famille étoit obscure, & son pere se nommoit Lucius. Pline dit qu'on le nomma Agrippa, parcequ'il sortit du sein de sa mere les pieds les premiers. Il fut trois fois consul; il exerça la charge de censeur avec Auguste, & fut deux fois tribun avec lui pour cinq années chaque fois, après l'avoir été déja avec L. Caninius Gallus. Agrippa étoit un des plus sages & des plus prudens capitaines de son siécle: & Auguste lui devoit l'empire du monde par les victoires qu'il remporta sur Marc-Antoine, & sur le jeune Pompée. Il fit trois voyages en Asie: dans le troisiéme qu'il entreprit l'an 14 avant J. C. Hérode, qui l'avoit prié de venir à Jérusalem, lui fit une entrée magnifique, & n'épargna rien pour le bien traiter. Agrippa offrit une hecatombe, c'est-à-dire, un sacrifice de cent victimes, fit un festin à tout le peuple, & parut très-satisfait de la maniere dont il avoit été reçu. Hérode alla depuis le trouver dans le Pont, avec une flotte dont il renforça son armée. Les Juifs se plaignirent à lui de ce que les Grecs les troubloient dans la jouissance de leurs priviléges; & Agrippa leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Auguste, après la défaite de Marc Antoine, se voyant le maître de l'empire, avoit consulté ses amis Agrippa & Mécénas, sur le parti qu'il devoit prendre, ou de remettre le gouvernement au sénat & au peuple, ou de le garder pour lui-même. Agrippa, dit-on, soutint qu'Auguste devoit rétablir la république; & Mécénas fut d'avis qu'Auguste conservât l'état monarchique. L'empereur suivit ce dernier conseil. Cependant il étoit si persuadé de la fidélité, du mérite & de l'amitié d'Agrippa, qu'étant malade à l'extrémité, il témoigna qu'il vouloit qu'il fût son successeur à l'empire. Depuis, il le fit son gendre, l'an 21 avant J. C. & lui donna pour femme sa fille Julie, dont les débauches furent une source de chagrin pour Agrippa. Il avoit déja été marié à Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, & avoit eu de ce mariage Agrippine femme de Tibere. Il avoit épousé en secondes nôces Marcella, fille de C. Marcellus & d'Octavia: & il étoit encore uni avec elle par les liens du mariage, lorsqu'Auguste l'obligea de la quitter pour épouser sa fille Julie, de laquelle il eut trois fils; Caïus, Lucius, Agrippa posthume, & deux filles: Julie mariée à Lucius Paulus, & Agrippine femme de Germanicus. Les deux premiers fils d'Agrippa, Caïus & Lucius, furent adoptés par Auguste, qui les fit déclarer princes de la jeunesse, & consuls désignés. Ils lui auroient infailliblement succédé; mais Lucius qui étoit le puîné, mourut à Marseille: & Caïus, après avoir réduit l'Arménie, mourut d'une blessure qu'il avoit reçue dans une entrevue avec le roi des Parthes. *Cherchez* CAIUS & LUCIUS. Nous parlerons plus bas d'Agrippa leur troisiéme frere. Agrippa mourut dans la campagne de Rome, âgé de cinquante-un ans, dans le temps qu'il se disposoit à passer dans la Pannonie, douze ans avant la naissance du fils de Dieu. Il avoit lui-même écrit sa vie, mais cet ouvrage s'est perdu.

Nous avons dans des médailles anciennes une peinture ingénieuse des belles actions d'Agrippa. Dans l'une il est représenté couronné d'un cercle de proues de galeres, avec ces paroles, *M. Agrippa, L. F. Coss. III*, & au revers on voit un Neptune tenant un dauphin & un trident, avec les lettres *S. C.* qui signifient *senatus consulto*, ou *de l'ordonnance du sénat*. Cette médaille étoit un monument de l'honneur qu'il eut d'accompagner Auguste en son triomphe, après la victoire d'Actium. Il y parut avec une couronne composée de proues de galeres, & avec l'étendard bleu de Neptune. Velléïus Paterculus soutient qu'Agrippa fut le premier des Romains qu'on honora de cette couronne à proues: mais Pline a remarqué que le grand Pompée en avoit déja donné une à M. Varron, après la guerre contre les pirates. Dans l'autre médaille, Agrippa est représenté avec Auguste. Celui-ci est couronné de laurier, & l'autre de proues avec ces mots: *Imp. P. L. Div. F.* Le revers est un crocodile attaché à un palmier avec ces mots, *Col. Nem.* que quelques-uns ont regardé comme une abréviation de ces mots, *colligavit nemo*, pour marquer qu'Agrippa étoit le premier qui avoit soumis l'Egypte: mais il est certain qu'ils signifient *colonia Nemausensium*, & que cela marque que la colonie de Nîmes avoit fait fraper cette médaille en l'honneur d'Agrippa. Pendant qu'il fut édile, & encore depuis, il orna Rome de divers ouvrages magnifiques, comme de thermes ou bains publics, de voutes ou cloaques, d'aqueducs, de chemins publics, & d'autres édifices considérables qu'il avoit tous faits à ses dépens. On a vanté sur-tout la fameuse galerie de Neptune, où étoient peintes les conquêtes des Argonautes sous la conduite de Jason, & le pantheon. Ce dernier étoit un temple de forme sphérique, bâti en l'honneur de tous les dieux. Dans la suite des temps le pape Boniface IV le purifia l'an 607, & le consacra sous le nom *de tous les Saints*: il a aujourd'hui le nom de *Notre-Dame de la Rotonde*. Philostrate parle aussi dans la vie du sophiste Alexandre, d'un temple qu'Agrippa avoit fait bâtir à Athènes, & qu'on nomma *Agrippæum*. * Suetonius, *in August.* Velléïus Paterculus, *hist. l.* 2. Dion, *l.* 49, 53 & 54. Pline, *l.* 3, 4, *&c.* Joséphe, *l.* 15 & 16, *hist.* Philo. *in légat.* Vossius, *de hist. Lat. p.* 88.

AGRIPPA (Marcus) troisiéme fils de *M. Vipsanius Agrippa*, fut surnommé *Posthume*, parcequ'il naquit après la mort de son pere. Auguste l'avoit adopté l'an de Rome 756; mais ses mauvaises qualités dégouterent si fort cet empereur, & lui causerent tant de chagrin, qu'il le fit reléguer par arrêt du sénat dans l'isle de Planasie, que l'on nomme aujourd'hui *la Pianosa*, entre l'isle d'Elbe, & celle de Corse. Agrippa étoit brutal & emporté; mais il n'avoit été convaincu d'aucun crime. On a même dit qu'Auguste songeoit à le rappeller, & qu'il avoit été secretement le voir dans son exil; mais que Livie ayant pénétré ce mystere, avoit pris des mesures pour rompre le dessein de l'empereur, qui auroit détruit les prétentions de son fils Tibere. Quoi qu'il en soit, la premiere action de Tibere, après son avénement à l'empire, fut de faire mourir Agrippa l'an 14 de J. C. * Tacite, *annal. l.* 1. Suétonius, *in Tiberio.* Dion, *l.* 57.

AGRIPPA, ou *le faux Agrippa*, esclave du précédent, que l'on nommoit *Clément*, entreprit de se faire passer pour son maître, auquel il ressembloit. Sa hardiesse auroit pu troubler la tranquillité publique, si Tibere, prenant le parti de la ruse, plutôt que celui de la violence, n'eût trouvé moyen de le faire arrêter. Car, soit par crédulité, ou par mauvaise intention contre le gouvernement, on ajoutoit foi dans Rome au bruit qu'on

faisoit courir dans l'Italie, & par tout ailleurs, qu'Agrippa avoit été conservé par une faveur particuliere des dieux. Cet imposteur fut mené à Tibere, & ne put être contraint par aucune menace à découvrir ses complices. Il eut même l'audace, lorsque Tibere lui demanda, *comment il étoit devenu Agrippa*, de lui répondre, *de la même maniere que tu es devenu César*. Tibere n'osant le faire mourir en public, commanda qu'on l'exécutât dans quelque lieu retiré du palais, & qu'on enlevât son corps secretement. * Tacite, *annal. l.* 1 & 2. Dion, *l.* 57. Velleïus Paterculus, *l.* 2.

AGRIPPA (D. Haterius) fut consul avec Sulpitius Galba, l'an 22 de l'ére chrétienne. Il avoit été tribun du peuple & préteur; & comme il étoit parent de Germanicus, il y a quelque apparence qu'il étoit fils d'une fille de Vipsanius Agrippa, & de Marcella sa seconde femme, & que le surnom d'*Agrippa* lui fut donné à cause de son aïeul maternel. Tacite en parle comme d'un grand débauché. * Tacite, *l.* 1, 2, 3 & 6, *annal.*

AGRIPPA (M. Asinius) fut consul avec Cossus Cornelius Lentulus l'an 25 de J. C. Ce fut pendant son consulat, que les livres de Cremutius Cordus furent condamnés au feu. Agrippa mourut en l'année qui suivit son consulat, après avoir vécu d'une maniere digne de ses ancêtres. Lipse croit qu'il étoit fils d'Asinius Gallus, & d'une fille d'Agrippa, que Tibere avoit répudiée. * Tacite, *annal. l.* 4.

AGRIPPA (Vibulenus) chevalier Romain, étant accusé sous l'empire de Tibere l'an 36 de J. C. sous le consulat de Q. Plantius & de Sex. Papinius, & craignant les brigues qui se pratiquoient dans les procès criminels, ne voulut pas attendre sa sentence; mais s'empoisonna lui-même en présence des juges, dès que les accusateurs eurent achevé leur plaidoyer. Le peuple fut très-touché de cette action; mais plus encore de ce qu'Agrippa, tout mourant qu'il étoit, ne laissa pas d'être traîné en prison, où il fut étranglé. * Dion, *l.* 58. Tacite, *annal. l.* 6, *c.* 40.

AGRIPPA (Fonteius) fut gouverneur de Mesie, après avoir été proconsul d'Asie pendant un an, vers le temps que Vitellius & Vespasien se disputoient l'empire de Rome, l'an 70 de J. C. il fut tué par les Sarmates dans son gouvernement. Peut-être est-ce le même *Fonteïus Agrippa*, qui fut un des accusateurs de Scribonius Libo, & dont Tibere dota la fille que son pere avoit offerte pour être vestale, & à laquelle une autre fut préférée * Joséphe *de bello judaïc. l.* 7. Tacitus, *hist. l.* 3, *annal. l.* 2.

HOMMES DE LETTRES.

AGRIPPA, mathématicien, vivoit du temps de Domitien. Ce fut lui qui observa dans la Bithynie la lune jointe aux pléïades le 29 novembre, dans la 4 année de la CCXVII olympiade, qui étoit la 840 de Nabonassar, & la 92 de J. C. * Ptolémée, *almag. l.* 7, *c.* 3, *p.* 170, *édit. de Basle* 1538.

AGRIPPA, philosophe sceptique, non content des dix moyens de l'*Epoche*, c'est-à-dire, des dix argumens dont les pyrrhoniens se servoient pour se dispenser d'affirmer aucune chose, en inventa cinq autres, pour embrouiller davantage les disputes, & pour avoir plus de prétextes de douter de tout. Diogène Laërce rapporte ces argumens dans son livre 9.

AGRIPPA, dit CASTOR, écrivain ecclésiastique, vivoit dans le II siécle, sous l'empire d'Adrien. Il écrivit contre les traités que Basilide avoit publiés, un excellent ouvrage, où il découvroit toutes les impostures de cet hérésiarque, & les combattoit avec beaucoup de science & d'érudition. Il en écrivit un second contre Isidore, fils de Basilide, qui avoit beaucoup renchéri sur les impiétés de son pere. Ces deux ouvrages d'Agrippa-*Castor* ne sont pas venus jusqu'à nous, & nous ne les connoissons que par les citations des anciens. * Eusebe, *l.* 4, *c.* 7. *hist.* S. Hieronym. *de script. ecclesf.* Honoré d'Autun, *de lumin. ecclesf.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des trois premiers siécles.*

AGRIPPA (Henri-Corneille) de l'illustre famille des Nettes-heim, naquit à Cologne le 14 septembre 1486. Ses ancêtres ayant été attachés depuis long-temps à la maison d'Autriche, il entra de bonne heure au service de Maximilien I. Il fut d'abord un de ses secrétaires; mais comme il aimoit la profession des armes, il alla servir ce prince pendant sept ans dans ses armées d'Italie. Il se signala en plusieurs occasions, ce qui lui acquit le titre de chevalier. Ensuite il se fit recevoir docteur en droit & en médecine. Il vint en France vers l'an 1506, fit ensuite un voyage en Espagne, & revint à Dole en Franche-Comté en l'année 1509. Il y eut une chaire de professeur des lettres saintes, & il y expliqua, à la priere de quelques personnes de qualité, le livre *de verbo mirifico*, de Jean Capnion ou Reuchlin. Cela lui fit des affaires avec les zélés, & donna occasion au P. Jean Catelinet cordelier, d'écrire contre lui. Il fit depuis le voyage d'Angleterre, d'où il revint à Cologne donner des leçons de theologie, nommées *Quodlibetales*. Ensuite il repassa en Italie, où il servit encore dans l'armée de l'empereur Maximilien I. Il y eut de l'emploi, & s'y distingua par sa bravoure. Le cardinal de Sainte-Croix, connoissant son mérite, l'appella au concile qui fut tenu en 1511 à Pise contre Jules II, où il devoit être théologien du concile. Comme il s'expliquoit en huit langues, & qu'il avoit une grande connoissance des sciences, il se fit des amis des grands hommes de son temps. Trithème, Erasme, Melancthon, Jacques le Févre d'Estaples, & quelques autres furent charmés de son mérite. Il enseigna la théologie à Pavie, & vers l'an 1515 à Turin, d'où il fut obligé de se retirer. Il alla à Metz, & y fut syndic, avocat & orateur de la ville. Il fut encore obligé de sortir de cette ville en 1520, tant pour avoir écrit contre l'opinion commune en ce temps-là des trois maris de sainte Anne, que pour avoir protégé une paysane accusée de sorcellerie. Il se retira à Cologne sa patrie. L'année suivante il alla à Genève, & de-là à Fribourg, où il exerça la médecine. En 1524 il vint à Lyon. Symphorien de Builloud, évêque de Glandeve, lui procura des entrées à la cour, qui étoit alors en cette ville. Le roi François I lui donna pension, & il fut médecin de Louise de Savoye, mere de ce roi; mais il encourut bientôt la disgrace de cette princesse, tant pour n'avoir pas voulu chercher par les regles de l'astrologie l'événement des affaires de France, que pour avoir fait des prédictions en faveur du connétable de Bourbon, ennemi de la princesse. Il revint donc à Paris, d'où il alla à Anvers; mais en 1529 il fut appellé en même-temps par Henri VIII roi d'Angleterre, par Gattinara chancelier de Charles-Quint; par un seigneur d'Italie, & par Marguerite d'Autriche, sœur du même Charles-Quint, alors gouvernante des Pays-Bas. Il accepta les offres de cette princesse, qui lui fit donner le titre d'historiographe de l'empereur son frere. Il publia en cette qualité, pour prélude, la relation du couronnement de ce prince; & bientôt après il fit l'oraison funébre de Marguerite. En 1530 il fit imprimer à Anvers son traité de la vanité des sciences, & sa philosophie occulte; ce qui le fit mettre en prison l'année suivante à Bruxelles. Après en être sorti, il passa dans le pays de Cologne à Bonne, où il demeura jusqu'en 1535 qu'il revint en France, dans la résolution de demeurer à Lyon. Il y fut emprisonné pour avoir écrit contre Louise de Savoye, mere de François I; & dès qu'il fut élargi, il alla à Grenoble, où il mourut la même année 1535, après avoir éprouvé des malheurs continuels, que lui attirerent son inconstance & sa trop grande hardiesse à parler, & à écrire sur les matieres les plus délicates. Grand nombre d'auteurs l'ont accusé de magie. Paul Jove, Delrio, Thevet, & quelques autres, le traitent fort mal, & disent qu'il fut chassé de tous les lieux où il voulut s'établir. Paul Jove ajoute qu'il

avoit un chien noir qui lui apprenoit tout ce qui se passoit dans le monde ; & qu'étant près de mourir, comme on le pressoit de se repentir, il ôta à ce chien un collier garni de clous, qui formoient des inscriptions négromantiques, & lui dit avec chagrin : *Va-t-en malheureuse bête, qui es cause de ma perte totale :* (Abi, perdita bestia, quæ me totum perdidisti) : & qu'ensuite ce chien alla se précipiter dans la Saône, sans que jamais on l'ait vu depuis. Un poëte, fondé sur cette historiette, a fait ce distique, par rapport à son traité de la vanité des sciences :

Sint vana hæc humana licet ; sed vanius illud,
Hæc à latranti te didicisse Sopho.

Mais ce qui a servi de fondement à ce poëte, n'est qu'un conte fait à plaisir. Agrippa n'est point mort à Lyon, où Paul Jove suppose que cette histoire est arrivée ; & ce chien, suivant le témoignage de son domestique, étoit un vrai chien, qu'Agrippa avoit depuis long-temps. Le seul attachement qu'Agrippa eut pour les sciences cachées, donna sujet à toutes ces calomnies : sa pauvreté, sa misere & sa conduite, font assez voir qu'il n'étoit pas grand sorcier. Il a toujours vécu, & est mort dans la communion de l'église romaine ; & il s'est déclaré contre la doctrine de Luther, quoiqu'il ait ménagé sa personne. Au reste, il faut avouer qu'il avoit de grandes qualités, & qu'on a eu raison de l'appeller le *Trismegiste* de son temps, parcequ'il étoit savant en théologie, en médecine & en jurisprudence. Paul Jove, qui est un de ceux qui le traitent moins favorablement, avoue néanmoins qu'il avoit de l'esprit jusqu'au prodige, *portentosum ingenium.* Jacques Gohori le place entre les plus brillantes lumieres de son siécle, *inter clarissima sui sæculi lumina :* & le docte Louis Vivès le nomme le miracle des lettres & des doctes, & l'amour des gens de bien ; *Venerandum dominum Agrippam, litterarum litteratorumque omnium miraculum, & amorem bonorum.* Ses œuvres ont été imprimées en deux volumes *in*-8° à Lyon en 1600. *De occulta philosophia. Commentaria in artem brevem Raimundi Lulli. De triplici ratione cognoscendi Deum. Dehortatio à theologia gentili. De vanitate scientiarum. Expostulatio cum Joanne Catlineto. Epistolarum libri VII. De præstantia sexûs fœminini. De peccato originali. De sacramento matrimonii. De coronatione imperatoris*, & quelques harangues. Agrippa avoit beaucoup d'esprit & d'érudition. Il écrivoit bien & composoit des piéces assez justes ; mais il étoit grand déclamateur, satyrique, emporté, trop libre & trop hardi ; il se plaisoit à avancer des paradoxes, comme celui de la préférence des femmes sur les hommes. L'opinion la plus extravagante qu'il ait soutenue, est de la nature du péché d'Adam, dont il dit des choses, que l'on devroit s'appliquer à oublier, si on les avoit apprises. Le plus considérable de ses ouvrages, est son traité de la vanité des sciences, & de l'excellence de la parole de Dieu, dans lequel il entreprend de prouver ce paradoxe, qu'il n'y a rien de plus pernicieux ni de plus dangereux pour la vie des hommes, & pour le salut de leur ame, que les sciences & les arts. Wier, qui avoit été son domestique, & qui entreprit de le justifier, prouve que le traité *de ceremoniis magicis*, n'est pas de lui. On a inséré dans le premier volume du recueil des ouvrages d'Agrippa quelques écrits qui ne sont pas de lui. Son traité *de la vanité & de l'incertitude des sciences* a été traduit en françois d'abord par Turquet, dont la traduction a été imprimée plusieurs fois, & au commencement de ce siécle par Gueudeville, autrefois bénédictin, & mort en Hollande, où il avoit abjuré la religion catholique. Son petit traité *de la grandeur & excellence des femmes au-dessus des hommes*, a été traduit en françois par M. Arnaudin, neveu du docteur de ce nom : cette traduction a été imprimée à Paris en 1713. On peut ajouter aux ouvrages dont Agrippa est auteur, un commentaire sur les livres de la philosophie occulte, & un traité de la pyromachie, qu'il dit dans une lettre du 10 octobre 1526, & dans la dédicace de son livre de la vanité des sciences, avoir fort avancé. De plus, Jean Roger, dans une lettre écrite à Agrippa en 1526, parle d'un traité *de la stéganographie* composé par cet auteur. Nous observerons ici, que celui à qui Agrippa écrivit sa lettre du 21 octobre 1526, & dans laquelle il apprend plusieurs particularités sur sa personne & ses ouvrages, est Jean Chapelain, physicien ou médecin de François I.

Voici ce que les railleurs ont écrit d'Agrippa :

Inter divos, nullos non carpit Momus.
Inter heroas, monstra quæque insectatur Hercules.
Inter dæmones, rex Erebi Pluto irascitur omnibus umbris.
Inter philosophos, ridet omnia Democritus ;
Contra deflet cuncta Heraclitus.
Nescit quæque Pyrrho ;
Et scire se putat omnia Aristoteles.
Contemnit cuncta Diogenes.
Nullis hic parcit Agrippa.
Contemnit,
Scit, nescit, deflet, ridet, irascitur, insectatur, carpit omnia.
Ipse philosophus, dæmon, heros, deus & omnia.

* J. Wier. *de præst. dæmon.* Paul Jov. *in elog. doct. vir.* Delrio *disquis. l. 2. quæst.* 12 *& seq.* Thevet, *éloges des hommes illust.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie, c.* 15. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVI siécle.* Voyez J. G. Scelhorn, dans ses *Amœnitates litterariæ*, t. 2, p. 513 & 553 jusqu'à 595. *Voyez* aussi l'article que le P. Niceron a donné d'Agrippa, dans le tome 17 de ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres* : & les remarques de M. l'abbé Goujet insérées dans le tome 20 des mêmes *mémoires.*

AGRIPPIADE, ville de la tribu de Simeon qu'Hérode *le Grand* fit rebâtir de nouveau, & lui donna le nom d'*Agrippiade*, pour honorer la mémoire de son grand ami Agrippa. * Joséphe, *l.* 13, *c.* 21. Elle s'appelloit auparavant *Anthedon*, & ensuite elle a été nommée *Daron* ; elle étoit épiscopale sous le patriarche de Jérusalem. Elle est sur le rivage de la mer de Syrie, & près des confins de l'Idumée, à quatorze stades de Gaza, & à dix mille pas d'Escalon. Quelques-uns pensent que c'est celle que les livres des conciles nomment *Majuma.* Elle fut démolie par Alexandre prince des Juifs, & rebâtie par Gabinius.

Il y a eu une autre ville appellée Agrippiade dans l'Asie, qui étoit épiscopale, & suffragante de l'archevêque de Sergiopolis, sous le patriarchat de Constantinople. * Miræus.

AGRIPPIN, fils de Démétrius, alabarche d'Alexandrie, & de Mariamne, fille du grand Agrippa, & sœur du jeune. * Joséphe, *antiq. l.* 20, *c.* 5.

AGRIPPIN, (Paconius) philosophe stoïcien, vivoit sous l'empire de Néron. Epictete & Arrien font mention de lui, & donnent des louanges à la tranquillité d'esprit qu'il fit paroître lorsqu'il fut accusé de crime d'état en même temps que d'autres grands hommes, & en particulier le fameux Thraseas. Agrippin ne fut condamné qu'au bannissement, quoiqu'il eût hérité de la haine que son pere avoit témoignée contre les méchans princes, & pour laquelle il avoit été mis à mort sous l'empire de Tibere. * Tacite, *annal. liv.* 16, *vers la fin.* Suéton. *in Tiberium, cap.* 61. Lips. *in Tacit. annal.*

AGRIPPIN, évêque de Carthage, vivoit apparemment à la fin du II siécle, & au commencement du troisiéme, quoiqu'on ne sache pas précisément en quelle année il fut élevé à l'épiscopat, ni le temps de sa mort. Quelques-uns le croient prédécesseur de S. Cyprien, qui assure lui-même qu'il est bien plus ancien que lui. Il tint un concile à Carthage, dans lequel il fut résolu que les hérétiques qui revenoient à l'église, quoique

baptisés par les hérétiques, seroient baptisés de nouveau. Mais cette pratique, qui étoit établie en Asie, ne put l'être généralement en Afrique; & lorsque S. Cyprien ordonna la même chose qu'Agrippin, il déclara bien qu'il y avoit long-temps que plusieurs évêques assemblés avec ce prélat, avoient ordonné la rébaptisation; mais en même temps Jubaïen lui objecta qu'il introduisoit une nouveauté, & qu'il n'y avoit que les novatiens qui rebaptisassent en Afrique. A quoi il répondit avec les autres évêques, que la raison & la vérité devoient être préférées à la coutume, & que rien n'empêchoit qu'une même pratique ne fût commune aux catholiques & aux hérétiques. S. Denys d'Alexandrie remarque aussi, que les Africains n'avoient introduit la rebaptisation que de son temps; & Firmilien, zélé rebaptisant, assure dans sa lettre à S. Cyprien, qu'ils n'avoient pas l'avantage de joindre la coutume à la vérité, parcequ'ils ne faisoient que de quitter ce qu'il regardoit comme une erreur. * Saint Cyprien, *epist.* 70, 71 & 72. S. Augustin, *l.* 3 *de baptismat.* Vincent de Lerins, *commonit. c.* 9. Baronius, *A. C.* 217. *annal. Cyprian. ad an.* 248, § 3. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. des III premiers siécles.*

AGRIPPIN succéda l'an 167 à Céladion dans le siége d'Alexandrie, & gouverna cette église pendant douze ans, selon tous les auteurs, ou onze ans sept mois, selon la chronique orientale, & est parvenu à la fin de l'année 179. Il eut pour successeur Julien. * *Succession des évêques d'Alexandrie des III premiers siécles.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast.*

AGRIPPINE (Vipsania) fille de *M. Vipsanius Agrippa*, & de *Cecilia Attica* sa premiere femme, fut mariée à *Tibere* qui l'aimoit, & dont elle eut *Drusus*; mais il fut obligé de la quitter, pour épouser *Julie* fille d'*Auguste*, veuve du même *Agrippa.* Alors Agrippine se remaria à *Asinius Gallus*, fils d'*Asinius Pollion*, & eut de lui plusieurs enfans. Elle fut la seule des enfans d'Agrippa qui mourut de mort naturelle, l'an 6 de l'empire de son premier mari, & le 20 de J. C. Son alliance avec Asinius Gallus déplut à Tibere, qui aimoit toujours Agrippine. * Dion, *l.* 54, 57 & 58 Tacite, *annal. l.* 1, *c.* 12; *l.* 3, *c.* 19, & *l.* 6, *c.* 23.

AGRIPPINE, fille de *M. Vipsanius Agrippa*, & de *Julie*, petite-fille d'*Auguste*, & femme de *Germanicus.* Son ambition étoit extraordinaire, & son courage indomtable; mais elle étoit très-chaste, & eut toujours un grand amour pour son mari. Elle l'accompagna en Allemagne & en Syrie, où elle faisoit souvent l'office de général. Elle accoucha plus d'une fois dans les armées d'Allemagne. Germanicus étant mort en Syrie, & Pison ayant été soupçonné de l'avoir empoisonné, Agrippine revint à Rome, où protégée du peuple qui aimoit Germanicus, à cause de son pere Drusus, elle poursuivit le meurtrier de son mari, & contraignit enfin Pison de se donner la mort. Tibere qui la haïssoit à cause de ses bonnes qualités, l'accusa de plusieurs crimes, & la relégua dans l'isle de Pandataire, qui étoit extrêmement déserte. Et comme cette princesse lui reprochoit ses cruautés, il la fit fraper si rudement par un centurion, qu'elle en perdit un œil, dont elle eut tant de déplaisir, qu'elle se laissa mourir de faim l'an 33 de J. C. & le 5 de son exil. Elle finit ainsi sa vie & ses malheurs; mais la haine que cet empereur avoit conçue contre elle ne finit pas; car il la persécuta même après sa mort, jusqu'à vouloir que le jour de sa naissance fût mis entre les jours malheureux. Agrippine avoit eu neuf enfans. Les trois premiers moururent jeunes. *Drusus* & *Néron* envelopés dans la même persécution que leur mere, furent condamnés, relégués ou détenus en prison, & y moururent de faim. Les quatre autres furent *Caligula* empereur, *Agrippine* dont nous allons parler, *Drusille* & *Livie*, dite aussi *Liville* & *Julie.* * Tacitus, *annal. l.* 1, 2, 3 & *seq.* Suéton. *in Tiber.* & *Calig.*

AGRIPPINE, fille de *Germanicus* & de *Julie Agrippine*, dont nous venons de parler, naquit dans une ville des Ubiens nommée *Colonia Agrippina*, du nom de son aïeul: c'est la ville que nous nommons à présent Cologne. Cette princesse fut mariée trois fois; la premiere, avec *Domitius Ahenobarbus*, dont elle eut *Néron*, qui fut depuis empereur; la seconde, avec *Crispus Passienus* orateur, qui avoit été deux fois consul; & enfin, avec l'empereur *Claude.* Il étoit son oncle, frere de son pere; elle alloit souvent le voir; elle étoit belle, leurs visites se passoient seul à seul, & elle n'épargnoit point ses caresses pour s'attirer l'affection de ce prince, qui l'épousa. Elle ne fut pas plutôt sur le trône, qu'elle se fit des créatures pour mieux venir à bout du dessein qu'elle avoit d'y placer son fils Néron, & de regner par son moyen. Ce fut alors qu'elle se défit de Lollia Paulina sa rivale, de Julius Silanus proconsul d'Asie, & de Narcisse, affranchi de Claude. Elle employoit un autre affranchi nommé Pallas, qu'elle avoit mis dans ses intérêts par des faveurs criminelles. On l'assura que son fils Néron, pour lequel elle commettoit tant de crimes, la feroit mourir un jour. » N'importe, *répondit Agrip-* » *pine*, qu'il me tuë, pourvu qu'il regne: » *Occidat, modò imperet.* Après avoir persuadé à Claude d'adopter Néron, elle se défit bientôt de ce malheureux empereur, qu'elle empoisonna avec des champignons. Elle avoit fait instruire Néron avec beaucoup de soin, & elle avoit fait rappeller d'exil le célébre Sénéque, qu'elle chargea du soin de son éducation. Elle gouverna d'abord avec une entiere autorité; elle répondoit aux ambassadeurs des princes étrangers, & envoyoit les ordres dans les provinces de l'empire: mais dans la suite Néron lui ôta la connoissance des affaires. Ce changement la mit au désespoir; & l'ambition se renouvellant dans son esprit, il n'y eut rien qu'elle n'entreprît pour se maintenir dans le gouvernement. On dit même qu'elle voulut donner de l'amour à son fils; & que par une conduite abominable, elle servit à ses débauches. Quelques auteurs ont soutenu que Néron répondit à ses avances. Depuis, il ne chercha qu'à s'en défaire, & ayant manqué de la faire noyer, par l'artifice d'un vaisseau qui se démontoit, & qui avoit été inventé par Anicet, affranchi de Néron, (*voyez* ANICET) il la fit poignarder dans sa chambre le 10 juin de l'an 59 de J. C. Ce fut alors qu'elle connut le monstre qu'elle avoit produit; car comme un centurion la poursuivoit l'épée à la main, elle cria, montrant son ventre: *C'est ceci qu'il faut fraper.* Agrippine avoit l'esprit délicat & assez profond. Elle composa même des mémoires très-curieux, où elle décrivoit ses propres aventures; & Tacite avoue qu'il en avoit tiré des choses très-particulieres pour son ouvrage. Pline en fait aussi mention. * Tacite, *annal. l.* 12, 13 & 14. Suétonius *in Claudio*, & *in Neron.* Dion. Pline, &c.

AGRIPPUS, fameux bâteleur, surnommé *Memphis*, que l'empereur Verus avoit amené de Syrie, & qu'il comptoit entre ses plus précieuses dépouilles. * Capitolin, *dans la vie de cet empereur.*

AGRIRETH, frere d'Afrasiab, roi de Turquestan, & conquérant de la Perse. Ce prince passe pour un grand prophéte parmi les nations turques, qui habitent au-delà du fleuve Oxus ou Gihon. Après qu'Asfendiar eut tué Argiasb roi de Turquestan, il établit en sa place un des enfans d'Agrireth, pour commander à tous ces peuples. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AGROETAS est un auteur qui a écrit des guerres des Scythes. Le scholiaste d'Apollonius en fait mention, *l.* 2, 3 & 4, & Etienne au mot ἄμπελος.

AGROLAS, étoit un homme assez entreprenant; s'étant uni à Hyperbius, ils établirent leur demeure au pied de la citadelle d'Athènes, & construisirent tout le tour des murs qui environnoient cette citadelle, à l'exception de l'endroit que Cimon, fils de Mithridate, fit fortifier. * Pausan. *in Attic.*

AGROMONTE, château du royaume de Naples, *cherchez* AGRIMONTE.

AGRON, fils de Pleuratus, & roi de cette partie d'Illyrie, qui avoit autrefois obéi à Pyrrhus, leva plus de troupes qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avoit jamais entretenu. Il se rendit redoutable à ses voisins, & donna du secours aux Mydioniens contre les Etoliens, peuples des plus puissans de la Gréce, qui avoient assiégé la ville capitale des Mydioniens. Il fit armer cent barques pour faire lever le siége; & dix mille Illyriens ayant pris terre, combattirent les assiégeans, & les défirent entierement. Leur roi fut si charmé de ces succès, qu'il fit un grand festin à toute son armée. Il y but avec excès, & fut attaqué d'une pleurésie qui l'emporta l'an 524 de la fondation de Rome, 230 avant J. C. Teuta son épouse lui succéda. Ce fut cette princesse qui fit mourir les ambassadeurs des Romains, dont les habitans de l'isle d'Issa avoient imploré le secours contre elle. * Polybius, *liv.* 2. *hist. c.* 4.

AGRON, ou plutôt ARGON, est le premier des Héraclydes qui regna à Sardes. * Hérodote, *l.* 1. AGRON est encore le nom d'un célébre médecin, qui voyant que la peste ravageoit la ville d'Athènes, s'avisa d'allumer quantité de feux, & par ce moyen fit cesser la contagion. * Cœl. Rhod. *l.* 24, *c.* 22. Le fils de Ninus portoit aussi le nom d'AGRON, parcequ'il avoit pris naissance dans les champs. * Id. *l.* 23, *c.* 3.

AGRON, médecin d'Agrigente, *cherchez* ACRON.

AGROPOLI, qui est l'*Acropolis* des anciens, bourg, ou plutôt château du royaume de Naples, sur une montagne, & sur la côte de la mer de Naples & du golfe de Salerne dans la principauté citérieure. C'étoit autrefois le siége d'un évêché; il donne même le nom de golfe d'Agropoli à la partie orientale du golfe de Salerne. * Léandre Alberti, *descript. Ital.* Holstenius. Baudrand.

AGROSUS, nom de la montagne où est maintenant Rome. Faunus ayant été chassé d'Arcadie par Evandre, s'y retira, & la nomma *mont Palatin.*

AGROTAS, de Marseille, orateur qui ne plaidoit qu'en grec. Il vivoit dans le premier siécle. Sénéque parle de lui, *contr. II*, 14, où il dit que cet orateur sembloit par son style peu poli, n'être pas né parmi les Grecs; mais que par ses belles & graves sentences, on l'auroit cru né parmi les Romains.

AGRYLE, nom corrompu. *Cherchez* AGRAULE.

AGUADO (François) jésuite Espagnol, natif de Torrejon, village près de Madrid, prit à Alcala l'habit de religieux, l'an 1588, âgé de 22 ans, étant maître-ès-arts. il gouverna plusieurs maisons de son ordre en Espagne, & deux fois la province de Tolède; il fut député deux fois à Rome aux congrégations. Le roi d'Espagne Philippe IV le choisit pour son prédicateur, & le comte duc d'Olivarès, premier ministre de ce prince, l'eut pour confesseur durant 14 ans. Il mourut à Madrid le 15 janvier 1654. Ses ouvrages sont les traités *du parfait religieux*, en espagnol, *in-folio*, 1629; *du sage chretien*, 1638, in-fol. & 1653; *du sacrement de l'euchariftie*, in-fol. 1640; *diverses exhortations sur les matieres de la foi*, in-fol. 1641; des *sermons pour le carême & pour l'avent*, 1643, in-fol. *sur les mysteres ou sur les fêtes de Notre-Seigneur, & de la sainte Vierge*, in-fol. 1646; *la vie du P. Goudin, de la compagnie de Jesus*, in-octav. 1643. Tous ces traités ont été imprimés à Madrid. Il a laissé outre ceux-ci un grand nombre d'ouvrages qui n'ont point encore été imprimés. * Nicol. Antonio, *bib. Hisp.* Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Sotwel. *bibl. script. societ. Jesu.*

☞ AGUAS, peuples de l'Amérique méridionale, que les Espagnols nomment vulgairemnt *Omaguas*. La province qu'ils occupent est à soixante lieues au-dessous de la riviere de Jumburagua. C'est la plus fertile & la plus spacieuse de toutes celles que les Espagnols trouverent lorsqu'ils découvrirent les pays qui sont sur les bords du fleuve des Amazones. Elle a plus de deux cens lieues de long: elle est si peuplée, & les villages se suivent de si près, qu'à peine est-on sorti de l'un, qu'on en découvre un autre. Les principales habitations de ces peuples sont dans toutes les isles qu'on voit en très-grand nombre dans toute cette longueur. Les Aguas sont les seuls maîtres des bords du fleuve des Amazones; mais ils s'étendent si peu en largeur, que des bords de la riviere, on apperçoit leurs hameaux les plus avancés en terre ferme. Ils ont mille petites rivieres qui entrent dans l'Amazone, & qui leur servent à aller chercher dans le pays ce dont ils ont besoin. Cette nation est la plus raisonnable & la mieux policée de toutes celles qu'il y a sur les bords de la riviere. Elle doit cet avantage à ceux du pays de Quixos, qui lassés du mauvais traitement qu'ils recevoient des Espagnols, monterent dans leurs canots, & se laisserent aller au courant de la riviere, jusqu'à ce que venus au pays des Aguas, ils crurent pouvoir vivre en repos au milieu de cette puissante nation. Ils introduisirent chez leurs nouveaux protecteurs quelque chose de ce qu'ils avoient vu pratiquer aux Espagnols, & leur apprirent à vivre d'une maniere plus civile & plus polie. Ils sont tous vêtus, tant hommes que femmes, dans toute la bienséance possible, & portent des habits faits de coton, dont ils recueillent une prodigieuse quantité. Ils font non-seulement des étoffes pour leur usage; mais aussi pour en trafiquer avec leurs voisins, qui estiment sur-tout les piéces ouvragées, & les toiles fort claires tissues avec beaucoup d'art de fils de différentes couleurs. Les Aguas sont gouvernés par des caciques, ausquels ils sont fort soumis, obéissant aveuglément à leurs ordres. Ils sont toujours en guerre avec les nations de l'un & de l'autre bord de la riviere des Amazones. Du côté du sud ils ont pour ennemis les Cachiguaras, les Jucuris, & encore les Curinas, qui sont très-puissans. Du côté du nord ils ont à se défendre contre les Curis, les Quirabas, & les Zœunas, qui ne sont pas moins redoutables. Les Aguas retiennent pour esclaves tous les prisonniers qu'ils font en guerre, & s'en servent à tout; mais ils les traitent avec beaucoup de douceur & d'amitié, jusqu'à les faire manger avec eux. C'est la chose qui les fâche le plus, de leur proposer d'en vendre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGUAZZARI (Alfonse) jésuite, natif de Sienne en Toscane, étoit entré fort jeune dans une congrégation de prêtres à Bresse; mais excité par le bruit que répandoit la nouvelle societe établie par Ignace de Loyola, il voulut y être reçu avec tous les compagnons de son premier institut en 1567. Il gouverna le premier le collége des Anglois à Rome, puis celui des Allemans. Il fut aussi recteur à Sienne & à Naples, & supérieur de la maison professe de Rome. On a de lui *la vie d'un jeune Anglois* nommé *Edouard Trogmorton*, qui avoit été son pensionaire au collége des Anglois à Rome. Le pere Aguazzari mourut en 1602 au collége romain. * Sacchin, *hist. soc. J.* Sotwel, *script. soc. J.*

AGUCCHIO (Jean-Baptiste) de Boulogne, archevêque d'Amasie dans la Natolie, naquit le 20 novembre 1570, & eut l'avantage d'être élevé auprès de deux grands hommes, qui furent tous deux cardinaux, Philippe Sega son oncle, & Jerôme Agucchio son frere, auquel, après trente ans de services, le pape Clément VIII donna le chapeau en 1604. Ce dernier mourut peu après, le même jour de la mort de Léon XI, le 27 avril 1605. Ce coup toucha sensiblement Jean-Baptiste, qui ne put trouver de consolation que dans l'étude & dans l'entretien des gens de lettres. Il servit de secrétaire sous les cardinaux Aldobrandin & Ludovisio, neveux de Clément VIII & de Grégoire XV, & s'aquitta avec honneur des autres emplois qui lui furent confiés. Grégoire avoit résolu de récompenser les services & le mérite d'Agucchio, & la mort seule l'empêcha de lui donner le chapeau de cardinal. Urbain VIII envoya en

1624

1624 Aguchio nonce à Venise, où il se fit des amis de tous ceux qui le connurent, quoiqu'il soutint les droits du saint-siége avec beaucoup de force. La maladie contagieuse qui affligea l'Italie en 1630 obligea Agucchio de se retirer dans le Frioul, où il mourut à la Motte en 1632. Ses connoissances étoient assez universelles. Il étoit théologien, philosophe, mathématicien, & avoit composé un traité des comètes, des météores, la vie du cardinal Sega, celle de Jerôme Agucchio son frere, les antiquités de la ville de Boulogne, &c. * Philippus Thomasinus, *in elog. viror. illust.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Nicius Erythræus, *pinac. III. imag. illust.*

AGUEBAUD, archevêque de Lyon, *cherchez* AGOBARD.

AGUER, ville d'Afrique dans le royaume de Maroc, est située au pied du mont Atlas, sur un promontoire qui se nommoit anciennement *Visugre.* Les Portugais la prirent dans le XVI siecle, & Gutierrez de Monroi y commandoit pour eux en 1536. Le schérif Mahomet la fit assiéger par son fils avec une armée de cinquante mille hommes, & y arriva bientôt après avec de nouvelles troupes. La place fut emportée; mais on dit qu'il perdit en ce siége plus de dix-huit mille hommes. Pour s'en venger, il passa au fil de l'épée tout ce qui se rencontra dans la ville, sans épargner ni âge ni sexe. Le gouverneur fut fait prisonnier avec tous ceux qui s'étoient retirés dans les tours. Sa fille, nommée *Doña Mencia*, étoit très-belle, & Mahomet en devint éperdument amoureux; mais elle ne put souffrir que la perte de son honneur fût le prix de la liberté de son pere: desorte que ce barbare transporté de rage, commanda qu'elle fût exposée à la lubricité des Negres. Lorsqu'elle se vit réduite à cette extrémité, elle promit à Mahomet de se donner à lui, pourvu qu'il la tînt pour sa femme légitime, & qu'il lui laissât professer sa religion en liberté. Le schérif y consentit. Bientôt après Mencia étant devenue grosse, les autres femmes de Mahomet, poussées par la jalousie, l'empoisonnerent avec son enfant. Lorsqu'elle fut morte, le schérif mit son pere en liberté, & le renvoya en Portugal comblé d'honneurs & de présens. * De Thou, *hist. l.* 7.

AGUERRO (Barthélemi Hidalgo de) médecin Espagnol, *cherchez* HIDALGO de AGUERRO.

AGUI, ou SULTAN AGUI, roi de Bantam dans l'isle de Java, fils du sultan Agoum, lequel étant las de porter la couronne, remit le gouvernement entre les mains du prince son fils, vers la fin du XVII siécle, pour ne plus s'occuper que de ses plaisirs. Ce jeune roi ayant exilé deux seigneurs que son pere lui avoit principalement recommandés, & se rendant d'ailleurs odieux à ses peuples, le sultan Agoum prit les armes, pour rentrer par force dans un royaume qu'il venoit de quitter de bon gré, & il assiégea la ville de Bantam. Agui implora le secours des Hollandois, par un Javan fidéle, qui se rendit à Batavia à la faveur de la nuit. Le général Spelman, homme d'un esprit vif, & qui aimoit les grandes entreprises, résolut de secourir le sultan Agui, malgré l'avis contraire du conseil qui vouloit demeurer neutre. Après avoir fait lever le siége, se voyant maître de la capitale, il forma le dessein de subjuguer tout le royaume, & de s'assurer de la personne de ces deux rois. Il donna une garde hollandoise au sultan Agui, & la lui fit agréer, sous prétexte de le mettre hors d'état d'être insulté par ses ennemis; puis il prit le vieux sultan, qui fut renfermé dans une prison. Quelques jours après, le jeune roi donna ordre aux troupes étrangeres de se retirer, parcequ'on lui avoit dit qu'elles favorisoient le parti du roi son pere, & se mit ensuite en paisible possession de son royaume, tenant toujours son pere prisonnier. * Le pere Tachard, *voyage de Siam.*

AGUIGAN, ou l'*isle de S. Ange*, l'une des isles Mariannes ou des Larrons. Elle est située sous le quatorziéme degré 43 minutes de latitude septentrionale, & à une lieue de la ville de Tinian. * Charles le Gobien, *hist. des isles Mariannes.*

AGUILA, ville de la province de Habat, dans le royaume de Fez en Afrique, sur le bord de la riviere d'Erguille. Elle est ruinée en partie, & les environs en sont très-agréables. Il y a quantité de lions dans les forêts voisines, mais si lâches, qu'un enfant les fait fuir; & l'on dit communément à Fez, pour designer un poltron: *Qu'il est comme les lions d'Aguila, à qui les veaux rongent la queue.* * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

AGUILANE, roi des Visigoths, *cherchez* AGILA.

A-GUI-L'AN-NEUF, nom d'une cérémonie des anciens druides, prêtres des Gaulois, qui cueilloient le gui de chêne le premier jour de l'an, & alloient par les campagnes voisines de leurs forêts, criant à haute voix: *A-Gui-l'an neuf*, ou *Au Gui, Druide, l'an neuf.* Les enfans chantent encore ces mots la veille du jour de l'an pour souhaiter une heureuse année, dans quelques provinces de Bretagne, de Bourgogne, de Picardie, qui ont le plus retenu des anciennes coutumes des Gaulois. Voici quelle étoit autrefois la cérémonie de cueillir le gui. Les druides marchoient les premiers avec les taureaux du sacrifice, suivis des bardes, & de leurs disciples initiés aux mysteres, qui chantoient des cantiques en l'honneur de leurs divinités. Ensuite venoit un héraut vêtu de blanc, avec le chapeau de même, & le caducée en main, qui étoit une branche de verveine, entortillée de la figure de deux serpens joints ensemble. Après le héraut, marchoient trois druides de front, dont le premier portoit le vin dans un vase, le second le pain pour le sacrifice, & le troisiéme la main ou le sceptre de justice. Ces trois étoient suivis du chef ou prince des druides, qui marchoit seul, vêtu d'une robe blanche, & par-dessus d'une robe de fin lin, avec la ceinture d'or, le chapeau blanc en tête, la houpe de soye blanche, & les bandes pendantes derriere. Si le roi étoit dans le pays, il marchoit avec le prince des druides, suivi de la noblesse & du peuple. Alors le chef des druides montoit sur l'arbre, & avec une faucille d'or coupoit le gui, que les autres druides, vêtus d'aubes de lin, recevoient dans une nape blanche. Il n'étoit cueilli qu'au mois de décembre, qu'on appelloit *sacré* pour cette raison. On l'envoyoit aux grands, & on le distribuoit au peuple pour étrennes au premier jour de l'an, comme une chose très-sainte, & un reméde à tous maux. De-là vient qu'à la guerre & ailleurs, on le portoit pendu au cou. L'on en mettoit aussi sur les portes des maisons, & on en gardoit toujours dans les temples. C'étoit le gui de chêne dur appellé *rouvre*, & par les Latins *robur*, qui ne naît que de la fiente & émutissement des ramiers ou grives qui s'en repaissent. * Pline, *hist. l.* 16, *c.* 44.

On a depuis donné le nom d'*A-Gui-l'an-neuf*, à une quête qu'on faisoit en quelques diocèses, le premier jour de l'an, pour les cierges de l'église. Elle se faisoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Ils choisissoient un chef qu'ils appelloient leur *follet*, sous la conduite duquel ils commettoient des extravagances dans l'église, qui approchoient de celles de la fête des fous. Cette mauvaise coutume fut abolie dans le diocèse d'Angers l'an 1595, par une ordonnance synodale; mais on la pratiqua ensuite hors des églises; ce qui obligea un autre synode en 1668, de défendre cette quête que l'on faisoit dans les maisons avec trop de licence & de scandale, les garçons & les filles y dansant & chantant des chansons dissolues. On donnoit aussi le nom de *bachelettes* à cette folle réjouissance, peut-être à cause des filles qui s'y assembloient, & qu'on y appelloit *bachelettes.* * Thiers, *traité des jeux.*

AGUILAR (*Alonso*) cardinal de Cordoue, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII le 22 juillet 1697, puis grand inquisiteur d'Espagne, & mourut à Madrid

le 19 septembre 1699, avant que d'avoir reçu ses bulles, âgé de 46 ans.

☞ AGUILAR DEL CAMPO, bourg considérable d'Espagne, avec titre de marquisat. Il est situé dans la vieille Castille, sur les frontieres de l'Asturie de Santillane, à quinze lieues, ou environ, de la ville de Burgos, vers le nord, & à cinq de la source de l'Ebre. Il donne son nom à la maison d'Aguilar. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGUILAR TERRONE DEL CAGNO (François) évêque de Léon en Espagne, étoit d'Iliturgi ou Anduxar, dans le diocèse de Jaën. Il enseigna la théologie, & fut prédicateur de Philippe II. On lui donna la théologale de Grenade, ensuite l'évêché de Tui, & enfin celui de Léon. Il composa une instruction pour les prédicateurs, outre quelques autres ouvrages, & mourut le 13 mars 1613. * Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

AGUIRRE (Michel) fameux jurisconsulte, étoit natif d'Aspeitia au diocèse de Pampelune, dans la province de Guipuscoa. Dans le temps qu'il étoit à Boulogne, il écrivit pour les prétentions de Philippe II roi d'Espagne, sur la couronne de Portugal, un livre intitulé, *Responsum pro sucessione regni Portugalliæ pro Philippo Hispaniarum rege, adversùs Bononiensium, Patavinorum & Perusinorum collegia*, imprimé à Venise en 1581. Il fut juge en divers tribunaux du royaume de Naples; & après son retour en Espagne, il fut conseiller au conseil de Grenade, & mourut en 1588. * Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.* Bayle, *dict. crit.*

AGUIRRE (Joseph Saënz d') Bénédictin, depuis cardinal, étoit issu de la même famille que le précédent, aussi bien que quatre ou cinq autres écrivains Espagnols, dont il est parlé dans la bibliothéque de Nicolas Antonio. Il naquit à Logrogno, le 24 de mars 1630, & entra jeune dans l'ordre de S. Benoît. Il y fit de si grands progrès, non-seulement dans la piété, mais encore dans toutes les sciences convenables à son état, qu'après avoir été plus d'une fois abbé du collége de S. Vincent à Salamanque, il fut nommé premier interprête de l'écriture dans cette fameuse université, puis censeur & secrétaire du conseil suprême de l'inquisition en Espagne. Enfin le pape Innocent XI lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Cette nouvelle dignité ne lui fit en rien interrompre ses études, & ne l'empêcha pas de continuer les ouvrages qu'il avoit commencés, & de les donner au public. Sa vie fut toujours exemplaire; & la pourpre dont il se vit revêtu, diminua si peu sa simplicité naturelle, qu'il ne se fit pas de peine, par un exemple de modestie bien rare dans ces derniers temps, de rétracter par écrit l'opinion de la probabilité qu'il avoit soutenue, ayant reconnu qu'elle étoit contraire à la pureté de la morale chrétienne. Il mourut à Rome le 19 août 1699. Son premier ouvrage est intitulé, *Ludi Salmanticenses*: ce sont des dissertations théologiques, qu'il composa selon l'usage de l'université de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de docteur, & qu'il fit imprimer en 1668. En 1671 il donna trois tomes de philosophie. En 1675 il publia un ouvrage sur les livres de la morale d'Aristote; & en 1677 un traité des vertus & des vices. Dans les années suivantes il donna trois gros volumes de la théologie de S. Anselme, où il fait voir qu'il avoit bien lu les ouvrages de ce pere. Il composa aussi un livre qui fut imprimé en 1683, contre la déclaration de l'assemblée du clergé de France de 1682 touchant la puissance ecclésiastique & politique, sous le titre de *Defensio cathedræ sancti Petri*. On lui en attribue un autre intitulé, *de libertatibus ecclesiæ Gallicanæ*, contre les quatre articles de la même assemblée: ce dernier n'est pas du cardinal d'Aguirre, mais de M. Charlas, prêtre du diocèse de Pamiers, qui composa cet ouvrage à Rome, où il s'étoit retiré lors de l'affaire de la régale. Enfin, après avoir donné en 1686 une table & une notice d'une nouvelle collection des conciles d'Espagne, le cardinal d'Aguirre fit imprimer cette collection à Rome en 1693 & 1694. * *Mémoires du temps.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII siécle.*

Voici l'épitaphe que ce cardinal composa pour lui-même peu de temps avant sa mort.

Joseph Saëns de Aguirre, natione
Hispanus,
Patriâ Lucronensis, vitâ peccator,
Appellatione Monachus sancti Benedicti,
Studio Theologus;
Miseratione divinâ
S. R. E. Cardinalis titul. S. Mariæ super Minervam,
Protector regni Siciliæ.
Orate Deum pro eo.
Obiit die 19 Augusti, anno Domini 1699.
Miserere meî, Domine, quia peccavi super numerum arenæ maris.

AGULANS est le nom de ces peuples dont les historiens des guerres de Jérusalem font mention, & qui obéissoient aux Sarasins & aux Turcs, lorsque les François entrerent en Syrie. On ne sait pas au vrai si ce nom marque une secte ou une nation; mais on les voit mêlés avec les Publicains & les Azymites, qui sont incontestablement des noms de sectaires. Voici la seule chose que Guibert l'historien en rapporte. On dit que ceux que l'on nomme *Agulans*, étoient au nombre de trois mille; ce sont gens qui n'appréhendent ni l'épée, ni les fléches, ni la lance, ni les hallebardes, parcequ'eux & leurs chevaux sont tout couverts de fer de pied en cap; & à la guerre ils n'ont pour toute arme qu'un poignard. Voici les termes de Guibert: *Eorum siquidem quos Agulanos appellant, tria numero millia extitisse feruntur, qui neque gladios, neque lanceas, aut sagittas, nulla penitùs arma formidant, quia omni ex parte cum ipsi, tum equi eorum ferro adoperiuntur; nihil armorum prorsùs in bellis, præter enses, usui habent.* * Guibert, *gestorum Dei, l.* 3, *c.* 8. Robert du Mont, *l.* 6, & Baldricus, *l.* 5, en disent la même chose.

AGULHA ou L'ISLE DE GALE, en latin, *Acus*, isle de la mer d'Ethiopie ainsi appellée par les Portugais qui l'ont découverte, & nommée l'*Aiguille* par les François; elle est située à trois cens milles de Madagascar au septentrion, & à 900 de la côte de Zanguebar au levant. * Baudrand.

☞ AGURANDE, ville de France dans le Berry, à quatre lieues de la Chatre, vers le midi, sur les confins de la Marche. La riviere de Creuse passe au-dessous de ses murailles. Cette ville faisoit autrefois partie de la terre Déoloise, & de la baronie de Châteauroux, dont les barons en faisoient foi & hommage au roi, par même acte & même aveu que de la baronie de Châteauroux, excepté d'une rue d'Agurande, appellée *Agurandettes*, mouvante du comté de la Marche, & qui est encore aujourd'hui du ressort du présidial de Gueret. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGUSTA, *cherchez* AGOUSTE.

AGUSTINI, bourg de l'isle de Candie, situé dans le territoire de la ville de ce nom, environ à 7 lieues de Castel Giropétra, vers le couchant. On croit communément que ce bourg est l'ancienne ville de *Lyctus* ou *Lychsum*. Il y a pourtant quelques géographes qui disent que Lyctus est entierement détruite, & qu'on en voit les ruines près de Giropétra.

AGUYAR, duché en Espagne, dans les montagnes de Bonal, au royaume de Léon. Le dernier qui le posséda fut Alvare Perez Osorio. Il fut réuni à la couronne, comme l'on croit, par Henri IV roi de Castille, l'an 1465. * Sainte Marthe, *état de l'Espagne.*

AGYIEE, [illegible], nom propre des colonnes piramidales, que les Athéniens élevoient dans les rues devant la principale porte de leurs maisons; il y avoit auprès de ces colonnes, des autels appellés *Agyiés* [illegible]: les uns & les autres étoient consacrés à Apollon, selon

quelques auteurs ; selon d'autres, à Dionysius ; & peut-être à l'une & à l'autre de ces deux divinités. * Harpocrat. C'est peut-être de-là que vient le nom italien *Aguglia*, & le françois aiguille, déterminés à signifier une piramide. Horace (*l.* 4, *od.* 6,) appelle Apollon *Agyieus*, sans doute par rapport à ces autels.

AGYLÆUS (Henri) né à Bosleduc, d'origine italienne, s'appliqua à l'étude des langues, & sur-tout à celle du grec. Il donna en 1561, une traduction latine du *Nomo-Canon* de Photius, après Gentien Hervet. Ces deux versions parurent d'abord en latin sans être accompagnées du texte grec. Mais la derniere, qui est celle d'Agylée, est préférable à l'autre pour deux raisons ; elle est beaucoup plus ample & plus fournie, ayant été faite sur un exemplaire grec fort entier ; outre cela elle approche beaucoup du style des jurisconsultes. C'est cette version que Monsieur Christophe Justel a fait réimprimer lorsqu'il a donné le premier le texte grec du *Nomo-Canon* avec les commentaires de Théodore Balzamon, & le texte de plusieurs traités sur les conciles œcuméniques par Photius, Nile de Rhodes, &c. *in*-4°. à Paris 1615. Henri Justel, fils de Christophe, a inséré de nouveau le *Nomo-Canon*, avec la version d'Agylée, dans sa bibliothéque du droit canon ancien, donnée en 1661, *in-fol.* Il y a joint les prolégomenes de Photius, que l'on cherchoit depuis long-temps, & qui ont été trouvés par le savant Usserius, archevêque d'Armach. Justel a cité dans cette nouvelle édition les différences des autres manuscrits qu'il a pu consulter ; en sorte néanmoins qu'il a suppléé par une nouvelle version ce qui pouvoit manquer dans le grec, qu'il a corrigé ce qui ne s'accordoit pas tout-à-fait avec ce même texte, & qu'il a même changé quelques termes qui n'exprimoient point assez au juste les matieres de théologie. Nous devons encore aux soins d'Agylée une traduction des Novelles de l'empereur Justinien, dont il a corrigé la version d'Haloandre, & il y a ajouté des variantes. Il a aussi publié les édits de Justinien, & les constitutions de Justin, de Tibere, de Léon, & une de Zénon. De plus, nous avons de lui un écrit sur l'heureuse entrée de Philippe II roi d'Espagne, dans le Brabant : écrit qui a paru à Utrecht en 1620, *in*-8°. Ce savant homme s'est également distingué pendant les troubles qui agiterent sa patrie. Il fut l'auteur & le chef de la faction qui s'éleva à Bosleduc & ailleurs en 1579, pour obliger ceux de Bosleduc d'entrer dans l'alliance d'Utrecht. La faction de Lincestre l'établit conseiller du tribunal suprême, & avocat du fisc, le 27 d'août 1586. Il mourut au mois d'avril 1595, dans la 62 année de son âge. * Justel, *in præfat. Vide* Gerhardum Von, *Mastricht. hist. jurif. eccl. n.* 244. Gaspard Burmann, *trajectum eruditum.*

AGYLAUS, septiéme roi de Corinthe, de la race des Héraclides, succéda à Ixion, & regna 37 ans comme son prédécesseur. * Pausan. *in Lacon.* Herod. *lib.* 4. Thucyd. *lib.* 1, & Diodor. *l.* 4.

AGYLLA, ville de Toscane très-ancienne, ainsi nommée de son fondateur venu de Lydie, suivant Virgile dans ces vers, *Æneid. l.* 8.

Haud procul hinc saxo colitur fundata vetusto
Urbis Agyllinæ sedes : ubi Lydia quondam
Gens, bello præclara, jugis insedit Etruscis.

Denys d'*Halicarnasse*, (*l.* 3. & 4) dit que cette ville fut bâtie par les Pélasgiens venus de Thessalie. Elle étoit riche & puissante, comme le témoignent Lycophron, Tite-Live & Denys d'*Halicarnasse* : on l'a aussi apellée *Cære* : on la nomme à présent *Cervetere. Voyez* CERVETERE.

AGYLLÆUS, gladiateur Cléonien, dont il est parlé dans la thébaïde de Stace en ces vers, *l.* 6.

...... Levat ardua contra
Membra Cleonæa stirpis agitator Agyllæus
Herculeâ non mole minor.....

AGYNNIENS, hérétiques qui parurent vers l'an de J. C. 694. Ils ne prenoient point de femmes, & prétendoient que Dieu n'étoit pas auteur du mariage. Ce nom vient d'α privatif & de γυνη *femme.* * Pratéole.

AGYRIS, roi de Chypre, & allié des Perses, fut tué par Evagoras. * Diodor. *de Sicil. l.* 14, *fol.* 457.

AGYRIS, roi des Agyreniens, avec lesquels les Messéniens firent la paix, étoit après Denys *le Tyran*, le plus puissant prince de la Sicile. Il avoit en sa disposition les meilleures forteresses du pays, & commandoit absolument dans Agyreuse, ville alors très-peuplée. L'on y comptoit au moins vingt mille habitans ; outre cela ce tyran conservoit dans la citadelle de grandes richesses envahies sur les citoyens les plus opulens, qu'il faisoit mourir. Denys l'*Ancien* l'attira dans son parti, & se ligua avec lui pour se défendre contre Magon Carthaginois, qui étoit entré dans la Sicile avec une armée de quatre-vingt mille hommes, la premiere année de la XCVII olympiade, 392 avant J. C. * Diodor. *de Sicil. l.* 4.

AGYRIUS, fut déclaré général d'armée par les Athéniens à la place de Thrasybule qui fut tué par les Aspendiens, proche le fleuve Eurymedon, dans la troisiéme année de la XCVII olympiade, 390 avant J. C. * Diodor. *de Sicile, liv.* 14 Ovide, *métamorph. liv.* 13, *fab.* 1.

A H

AHA, rabbin célébre, qui vivoit dans le VII siécle, a composé le *Séellöth*, c'est-à-dire, *les questions sur les commandemens de la loi*, qui est un ouvrage très-estimé. * Genebrad. *in chron.*

AHARON, *cherchez* AARON I, roi de Perse.

AHASSA, ville d'Arabie, située dans la province de Baharein, éloignée de la ville d'Iémamah d'environ quatre journées de chemin. Son terroir est fort bon, & produit d'excellentes dattes. Il y a de cette ville jusqu'à Cathif, ville qui est sur le rivage du golfe Persique, deux journées de chemin. Elle est dans le second climat, à 83 degrés 33 minutes de longitude & 24 degrés de latitude. Nassir-eddin dit que la ville d'Ahassa est dans une isle : ce qui se peut entendre ou d'une isle du golfe Persique, ou de l'Arabie entiere, qui est appellée *Gezirat al Arab*, c'est-a-dire, *l'isle* ou *la presqu'isle des Arabes.* Abdal-Moal dit dans sa géographie persienne, que toutes les fontaines de cette ville sont chaudes. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Baudrand.

AHAVA, fleuve près de Babylone, où Esdras assembla les Juifs pendant la captivité, & les porta à faire un jeûne de trois jours, afin d'obtenir de Dieu leur affranchissement & un heureux retour dans leur pays. Ces trois jours étant expirés, ils en partirent le douziéme jour de la premiere lune, qui est nisan, & qui répond à notre mois de mars. * *I Esdras, VIII*, 15, 31.

AHAUSEN ou AHUIS, en latin *Ahusa*, petite ville de Suéde dans la province de Blecking ; quoique petite, elle est forte par sa situation à l'embouchure de la riviere Helle dans la mer Baltique, avec un port très-commode dans la province de Schonen, à quatre lieues de Christianstad. Les Suédois en sont les maîtres depuis 1658. Ci-devant elle appartenoit aux Danois. * Baudrand.

AHCAF, contrée de l'Arabie, qui s'étend depuis Hadramouth jusqu'en Oman : toutes ses campagnes sont couvertes de petites collines de sable mouvant. Lorsque les vents méridionaux soufflent dans ce pays-là, ils y excitent des tempêtes si furieuses, que souvent les caravanes entieres en sont renversées, & y demeurent ensevelies. * D'Herb. *bibl. orient.*

AHENOBARBUS ou BARBE ROUSSE, est le surnom qu'on donna à une branche de la famille des Domitiens, *cherchez* DOMITIUS.

AHER, riviere, *cherchez* AARE.

AHIALON, AIALON ou HELON, de la tribu de Zabulon, juge des Israëlites, succéda à Abesan l'an du monde 1860 & 1175 avant J. C. Il gouverna le peuple durant dix ans, pendant lesquels il ne fit rien qui fût digne de mémoire. Eusebe l'a retranché de sa chronique, parcequ'il avoit donné vingt sept ans de regne à Josué, qui ne gouverna pourtant que dix-sept ans. * *Juges*, *c.* 12. Joséphe, *antiq. Jud. l.* 5, *c.* 10. Euseb. *in chron.* Usserius, *in annal. veteris testam.*

AHIAS ou ACHIAS, prophéte, natif de la ville de Silo, rencontra Jéroboam à la campagne près de Jérusalem, déchira son manteau en douze piéces, & lui commanda de la part de Dieu d'en prendre dix, pour marque qu'il vouloit l'établir sur dix tribus; ce qui arriva comme il l'avoit prédit. Après la mort de Salomon, Roboam son fils ayant mécontenté le peuple, dix des tribus l'abandonnerent, & prirent pour roi Jéroboam. Mais celui-ci se rendit indigne des bontés du ciel. Son fils Abia étant extrêmement malade, il ordonna à la reine sa femme de prendre l'habit d'une personne du commun, & sous l'apparence d'un étranger d'aller consulter le prophete sur l'infirmité de ce fils, qui devoit être le successeur de sa couronne. L'homme de Dieu inspiré du ciel la reconnut, blâma sa feinte, & lui prédit non-seulement la mort d'Abia, mais encore la ruine & la désolation de sa maison, en punition de l'ingratitude de Jéroboam, qui ayant été élevé de la poussiere sur le trône, avoit méprisé les faveurs du ciel pour sacrifier aux idoles. Ahias, après avoir prédit à Jéroboam son élévation sur le trône qu'il occupa vingt-deux ans, vivoit encore peu avant la mort de ce prince, qui arriva l'an 3081 du monde, & 954 avant J. C. * *III liv. des rois*, *c.* 14, 12, & *II des Paralip. c.* 9 & 10.

AHIAS, *cherchez* ADON, dit *le Voyant*.

AHICAM, fils de Saphan, & pere de Godolias, fut envoyé par Josias roi de Juda à la prophétesse Holdan pour la consulter sur l'explication du livre de la loi, que le sacrificateur Helchias avoit trouvé dans le temple. * *IV des rois*, *XXII*, *v.* 12.

AHIEZER, fils d'Aminisaddai, de la tribu de Dan, sortit de l'Egypte avec ceux de sa tribu, au nombre de 62700 hommes, tous au-dessus de vingt-ans, sans comprendre les jeunes, qui n'avoient pas encore atteint cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le dixiéme à faire son offrande. * *Nomb. VII*, 66, *I Paral.* XII, 3.

AHIMAN ou ACHIMAN, fils d'Enac, de la race des géans, habitoit en la partie méridionale de la terre de Chanaan; sa taille prodigieuse, & qui surpassoit de beaucoup la taille ordinaire des autres hommes, donna de l'épouvante à la plupart de ceux que Josué envoya pour reconnoître ce pays. * *Nomb. XIII*, 23.

AHIO & son frere OSA avoient soin de conduire l'arche du Seigneur, lorsque David la retira de la maison d'Aminadab, pour la transporter à Jérusalem. Ce fut alors qu'arriva la punition terrible d'Osa, qui voyant que les bœufs qui traînoient le chariot où elle étoit, s'écartoient & faisoient pancher l'arche, eut la témérité de la toucher & de la soutenir, de crainte qu'elle ne tombât. Dieu irrité de ce qu'Osa s'étoit donné une liberté qui n'étoit permise qu'aux sacrificateurs, le fit mourir sur le champ. David fut tellement épouvanté d'un châtiment si prompt & si rigoureux, qu'il n'osa faire emmener l'arche dans la ville, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de semblable. Il la fit mettre à la campagne dans la maison d'un saint homme de la race de Lévi, appellé *Obed Edom*, qui étoit de Geth, où elle demeura trois mois. Elle le combla lui & toute sa famille de tant de bénédictions, que de fort pauvre qu'il étoit auparavant, il devint si riche, qu'il s'attira l'envie de bien des gens. Une telle prospérité dissipa les appréhensions de David : il se résolut de la faire conduire à Jérusalem; & pour ce sujet il assembla tous les sacrificateurs & les lévites, qui la porterent sur leurs épaules dans le lieu que ce prince lui avoit préparé. * *II*, *rois VI*.

AHIRA, fils d'Enan, chef de la tribu de Nephthali, sortit d'Egypte à la tête de cinquante-trois mille quatre cens hommes, au-dessus de vingt ans, sans compter ceux qui n'étoient pas encore arrivés à cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le douziéme à faire son offrande. * *Nomb. I*, 15, *II*, 29, *VII*, 78, *X*, 27.

AHLE (Jean-Rodolphe) né à Mulhausen en Thuringe, fut d'abord chantre de S. André à Erfort : cet emploi lui donna lieu d'écrire la premiere partie de ses Dialogues sacrés, à deux, trois, quatre voix, & même plus : & il fit imprimer au même lieu son *Compendium pro tenellis*. Il a publié depuis, trois dixaines de différentes *Symphonies*, *paduans*, *ballets*, *allemandes :* elles ont paru à Erfort en 1650. La premiere partie du *Jardin de plaisance de Thuringe*, où l'on trouve vingt-six *plantes* en musique, de trois voix jusqu'à dix, & plus, a été publiée l'an 1657. La premiere dixaine d'airs spirituels d'une, deux, trois & quatre voix, accompagnés de ritornelles, a paru en 1660, & la seconde dixaine, quelques mois après à Mulhausen; elle fut suivie en 1662 de la troisiéme & de la quatriéme partie. La même année Ahle fit encore imprimer quatre piéces qui contiennent les dévotions pour toutes les grandes fêtes de l'année; & cinquante autres pour les jours de dimanche, *in-fol.* l'an 1664, à Mulhausen, de même que dix piéces spirituelles de chœur, de cinq jusqu'à huit voix, *in-4°.* On a encore de lui un traité latin, *De progressionibus consonantium ;* & une courte introduction à la musique vocale, en allemand, publiée par son fils, de même qu'une nouvelle musique de chœur, qu'il avoit mise au jour à Mulhausen en 1698, pendant qu'il étoit conseiller de cette ville : il y mourut après en avoir été bourguemestre.

AHLE (Jean-George) *fils du précédent*, étoit poëte couronné impérial, conseiller & organiste de l'église de S. Blaise à Mulhausen en Thuringe. Il a publié l'an 1687 un traité théorétique concernant la musique, en allemand; en 1695, un dialogue du printemps; en 1699, le dialogue de l'automne; & en 1701, celui de l'hyver, le tout *in-8°.* Ces écrits concernent la maniere de bien composer avec art : il fit aussi imprimer en 1701 l'introduction à la musique vocale, par son pere, & en 1704, il en donna une nouvelle édition avec des remarques. Il est mort au mois de janvier 1707. * *Supplément françois de Basle.*

☞ AHLEN ou AWLEN, en latin *Alena*, petite ville d'Allemagne dans la Souabe. Zeyler dit que c'est une ancienne ville de la Rhetie, sur le Kocher, dans laquelle riviere on pêchoit beaucoup d'anguilles, nommées *ahlen* par les Allemans. D'autres qui nomment cette ville *Aulen*, dérivent son nom du mot *aula*, cour, parceque Frédéric Barberousse a eu sa cour à l'endroit où l'on voit aujourd'hui les mines & les carrieres. Cette ville appartenoit vers l'an 1350 à la couronne de Bohême, & étoit gouvernée par le comte d'Oëttengen, duquel elle passa au comte Everard de Wirtemberg pour vingt mille guldes; mais l'empereur Charles IV l'ayant assiégée & prise en 1360, la mit au nombre des villes impériales : & elle conserve encore aujourd'hui ses privileges, quoiqu'elle soit presque détruite & qu'on n'y compte plus qu'environ trente familles. * La Mart. *dict. géogr.*

AHMED, surnommé *Al-Kareb*, c'est-à-dire, *le Sectaire*, géographe, dont Abulféda fait souvent mention. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED, fils de Mobarezeddin, quatriéme prince de la dynastie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED, surnommé *Gheduc* ou *Ghedic*, c'est-à-dire,

en turc, *Breche-dent*, fut élevé par Mahomet II empereur des Turcs, aux plus grandes charges de l'empire ottoman. Il n'étoit que simple *solak*, c'est-à-dire, du nombre de ces gardes à pied qui sont toujours autour du cheval du sultan quand il marche, & que quelques-uns confondent avec les peiks, qui sont les valets de pied. La cause de sa fortune fut un bon mot qu'il dit à ce sultan, qui s'entretenoit avec lui en chemin : il lui dit qu'un prince n'étoit jamais véritablement grand, s'il ne savoit pas de petites choses en faire de grandes, & de grandes en faire de petites. Il devint enfin par la faveur de son maître, & par le mérite qu'il acquit dans les grands emplois qu'il exerça, un des premiers hommes de l'empire ottoman. Ce fut lui qui prit la ville d'Otrante en Calabre, l'an 885 de l'hégire, qui est de J. C. 1480, & qui défit entierement Gem frere de Bajazet II, & le contraignit de s'enfuir en Italie. Mais la jalousie que Bajazet conçut de lui, voyant que les Janissaires, qui l'avoient menacé de rappeller son frere Gem, fréquentoient trop sa maison, lui fit prendre la résolution de le tuer de sa propre main; ce qu'il exécuta dans un grand festin qu'il avoit fait à tous les visirs dans son serrail. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED, surnommé *Adherbigiani*, peut-être parcequ'il étoit de la province d'Adherbigian en Perse, auteur Arabe, duquel nous avons une grammaire arabe, intitulée *Ekfir al Saadet*, mourut l'an 800 de l'hégire. * D'Herb. *bibl. orient.*

AHMED BEN ABI KHALED, surnommé *Ahval*, parcequ'il étoit borgne, fut visir des califes Mamon & Motassem, & succéda à Fadhel, fils de Sahal. Le calife Motassem lisant la dépêche d'un gouverneur, y trouva le mot arabe de *kala*, qu'il n'entendoit pas, & il en demanda l'explication à son visir Ahmed, qui se trouva court; sur quoi Motassem dit ces paroles : *Khalifah ommi u vizir âmi ;* c'est-à-dire, *le calife est ignorant, & le visir n'y voit goute :* puis faisant chercher quelqu'un dans l'antichambre, & Ben Zaiiât, homme savant, s'y étant trouvé, on le fit entrer pour expliquer le mot de kala. Ce docteur dit que ce mot signifioit en arabe, du fourage qui est encore verd: & cette explication lui valut la charge de visir, qui fut ôtée à Ahmed le borgne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AEM AL COUFI, c'est-à-dire, *natif de la ville de Coufah* en Chaldée, auteur du *Tarikh Fotouh*, qui est l'*histoire des premieres conquêtes des Musulmans.* * D'Herbelot. *bibl. orient.*

AHMED BEN ALI, surnommé *Al-Monaggem*, *Astronome*, auteur d'un traité fort ample de chronologie, qu'il a intitulé, *Beián an Tarickh sem al Zamam*, c'est-à-dire, *démonstration des caractères chronologiques des années.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AL THABIB, c'est-à-dire, *fils du médecin*, est un auteur qui a travaillé sur le livre de l'Interprétation. Il étoit grand philosophe & subtil logicien. * D'Herbelot.

AHMED BEN ARASCHAH, auteur de deux ouvrages, dont le premier est intitulé, *Merât al-adab*, *Miroir des bonnes mœurs & des lettres humaines.* Le second est, *Agiaib al Macdûrfi Akhbar Timur*, *Les merveilleux effets de la providence, qui se reconnoissent dans l'histoire de Tamerlan.* Ce livre a été imprimé en arabe, & traduit en françois par Pierre le Vattier, docteur en médecine. Les savans dans la langue arabe trouvent beaucoup de fautes dans cette traduction. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN ATHA, poëte qui a fait de fort beaux vers arabes sur la vie solitaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AVIS. *Cherchez* AVIS.

AHMED BEN CASSEM AL ANDALOUSI, Maure de Grenade, qui vivoit l'an de J. C. 1599, & qui a écrit un ouvrage, où il cite un manuscrit arabe de S. Cæcilius archevêque de Grenade. Cet ouvrage fut trouvé, dit-on, avec seize lames de plomb gravées en caracteres arabes, dans une grotte proche la même ville. Dom Pedro de Castro y Quinones, pour lors archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb, que l'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen qui a duré plusieurs années, elles furent enfin condamnées comme apochryphes, sous le pontificat d'Alexandre VII. Elles contiennent plusieurs histoires fabuleuses touchant l'enfance & l'éducation de Jesus-Christ, & la vie de la sainte Vierge. Il y a entr'autres choses, que Jesus-Christ étant encore enfant, & apprenant à l'école l'alphabet arabique, il interrogeoit son maître sur la signification de chaque lettre; & qu'après en avoir appris de lui le sens & la signification grammaticale, il lui enseignoit le sens mystique de chacune de ces lettres. Ce manuscrit est dans la bibliothéque du roi, *num.* 1043.

Il y a un autre Ahmed ben Cassem, auteur de l'*histoire des médecins*, sous le titre d'*Akhbar al Athebba.* * D'Herbelot.

AHMED BEN FARES BEN ZAKARIA, surnommé *Al-Razi*, auteur d'un dictionnaire arabe, intitulé, *Mogemal* ou *Mugimel Allogat.* Ce Razi étoit natif de la ville de Rei, située dans le Gebâ, qui est la partie montueuse de la Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN HANBAL, docteur musulman, vivoit sous Motassem, huitiéme calife de la race des Abbassides. Ce prince le tourmenta beaucoup, parcequ'il ne voulut point souscrire au formulaire qu'il avoit fait publier touchant la création de l'alcoran. * D'Herb. *bibl. orient.*

AHMED BEN HASSAN AL-KHATHIB, docteur qui faisoit la charge de prédicateur à Constantinople l'an 712 de l'hégire, & de J. C. 1312, est l'auteur d'un poëme en vers libres sur la médecine. Les Arabes appellent cette sorte de poëme *Agiouzah.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN JAHIA, nom d'un homme de la ville de Damas, donné & consacré à Dieu par ses parens, après qu'ils eurent oui l'histoire du sacrifice qu'Abraham vouloit faire de son fils. Ahmed, qui lisoit cette histoire, après avoir entendu l'offrande & le vœu de ses parens, sortit incontinent du logis, & dit à Dieu : *Seigneur, vous me tiendrez lieu désormais de pere & de mere.* Il alla de ce pas à la Mecque, où il se dédia au service du temple. Après vingt ans d'absence il lui prit envie d'aller voir ses parens à Damas. Etant arrivé à la maison de son pere & de sa mere, il voulut se faire reconnoître pour être leur fils Ahmed : mais ces bonnes gens lui dirent : *Nous avions à la vérité autrefois un fils qui portoit ce même nom, & que nous donâmes à Dieu : maintenant nous ne connoissons plus ni Ahmed ni Mahmud.* Un poëte Persan a exprimé ce sentiment dans des vers dont voici le sens :

Nous vous avons donné, Seigneur, tout ce que nous possédions,
Et nous nous sommes engagés nous-mêmes en qualité d'esclaves, dans vos liens.
Mais si nous vous avons fait un abandon de nous-mêmes, & de tout ce que nous avions de plus cher,
Nous vous déclarons, Seigneur, que nous ne l'avons fait que par le pur motif de votre amour.

* D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN JOSEF ABUL ABBAS, surnommé *Al-Demeschki*, parcequ'il étoit natif de la ville de Damas, est auteur d'une chronique ou histoire universelle, intitulée, *Akhbar al Doval, &c.* laquelle finit dans l'an 1008 de l'hégire, qui est l'an 1599 de J. C. sous Schah Abbas, premier du nom, roi de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN ISMAEL AL-SAMANI, succéda à son pere Ismaël, fondateur de la dynastie ou empire

des Samanides. Ce prince possédoit, outre le Khorassan, la plus grande partie de la Perse, sur-tout après qu'il eut défait Amrou ben Laith, qui lui en disputa pendant quelque temps la possession. Ahmed n'ayant plus ce puissant ennemi sur les bras, apprit que Hassan ben Ali, qui étoit des descendans du grand Ali gendre de Mahomet, avoit fait soulever la province de Thabarestan contre lui. Il étoit à la chasse lorsqu'il reçut la nouvelle de cette révolte, & avoit déja commandé qu'on brulât son camp pour chasser ailleurs. Mais dès qu'il eut reçu cet avis, il fut obligé de retourner au même camp qu'il avoit quitté, & se trouva, dit-on, encore au même état. Il lui fallut donc penser à toute autre chose qu'à la chasse, & disposer ses troupes à marcher contre l'ennemi : mais à peine fut-il rentré dans son camp, que le feu y prit, & consuma tout ce qui ne put pas être sauvé en grande diligence. Les astrologues de sa cour furent consultés sur cet accident, & tous furent d'accord qu'il étoit d'un très-mauvais présage pour sa personne. En effet son armée n'avoit pas encore marché deux jours, qu'il fut assassiné dans sa tente par ses propres esclaves, peut-être pour justifier la prédiction; ce qui arriva l'an de l'hégire 311, & de J. C. 923, après avoir regné six ans & six mois ou environ. * D'Herbelot.

AHMED BEN ISRAIL, astrologue de grande réputation, qui vivoit sous le califat de Vathek Billah. * D'Herbelot.

AHMED BEN NASSER, ou, selon quelques autres, *Ben Nesir*, *Ben Malek*, surnommé *Al-Khorai*, est l'un des plus célébres auteurs des traditions musulmanes. Il vivoit sous le regne du calife Vathek-Billah, qui le fit mettre en prison, & mourir ensuite, tant pour n'avoir pas voulu confesser que l'alcoran fut créé, que pour avoir été destiné au califat par ceux qui avoient conjuré contre sa personne. * D'Herbelot.

AHMED KHAN, seigneur & prince de la ville & de la province de Samarcand, fut étranglé en conséquence d'une sentence des docteurs de cette ville, à cause de la profession publique qu'il faisoit de mépriser la loi musulmane, l'an de l'hégire 488, de J. C. 1095. Massoud son neveu lui succéda dans sa principauté, quoiqu'il eût laissé deux enfans, dont l'un nommé Dekak, commanda dans Damas, & l'autre nommé Redhuan, ou Rizuan, devint seigneur d'Alep. Ce prince étoit de race turque, & vouloit renouveller la religion des Karmathes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED KHAN, fils de Holagou, & frere d'Abaka, auquel il succéda, fut le neuviéme empereur des Mogols de la race de Genghis-Kan. C'est le même qui portoit le nom de *Nicoudar Oglan* : mais après avoir le premier de tous les Mogols embrassé le mahométisme, il prit le nom d'*Ahmed*. Il écrivit fort au long au sultan nommé *Al-Malek Al-Manzur Kelaoun*, roi d'Egypte & de Syrie, qui étoit pour lors le plus considérable de tous les princes musulmans, pour lui donner part de sa conversion au musulmanisme, qu'il vouloit professer publiquement, & offrir ses bonnes graces à tous les musulmans, qu'il entreprit de protéger & de favoriser en toutes choses. Il succéda à Abaka son frere aîné, au préjudice du fils qu'Abaka avoit laissé, & qui se nommoit *Argoun*, & confirma Schamseddin & Athalmolc son frere dans toutes leurs charges, leur remettant entre les mains Magdelmolk Jezdi leur ennemi capital, pour en faire ce qu'ils voudroient. Le changement de religion de ce sultan excita de grands troubles dans sa famille & dans tout l'état, parceque les Mogols ou Tartares de ce temps-là avoient une grande inclination pour les chrétiens, & une aversion extrême pour les mahométans, ensorte que ce prince, quoique doué de qualités très-louables, ne put jamais les gagner.

Ce fut dès la premiere année de son regne, qui est la 681 de l'hégire, de J. C. 1282, que ces troubles commencerent, & qu'Athalmolc frere de Schafeddin mourut. Argoun fils d'Abaka, qui souffroit avec peine de voir Ahmed sur un trône qu'il prétendoit lui appartenir, se retira en la province de Khorassan, où il fit tous les préparatifs qu'il jugea nécessaires pour lever l'étendard de la révolte contre le sultan son oncle. Il ne commença pourtant à se déclarer ouvertement qu'en l'an 683 de l'hégire, lorsqu'il vint camper à Damegan.

Ahmed ayant appris ces mouvemens à Bagdet où il étoit, fit marcher ses troupes, sous la conduite d'Alinak, sage & vaillant capitaine, lequel eut bientôt dissipé les troupes ramassées d'Argoun. Ce jeune prince fut donc obligé de reprendre la route du Khorasan, & de s'enfermer enfin dans le château de Burdeh. Il n'auroit pas été aisé de l'en tirer par la force. Alinax vint l'y trouver, & lui ayant donné des assurances de le réconcilier avec le sultan son oncle; Argoun se rendit, & se laissa conduire au camp impérial : mais dès qu'il y fut arrivé, le sultan le fit enfermer, & garder par quatre mille hommes.

Ahmed se croyant ainsi délivré de toutes sortes de dangers, résolut de retourner à Bagdet, pour s'y abandonner aux plaisirs, & gouter les douceurs de la paix. Avant que de partir, il avoit donné ordre à l'emir Bouga, qui gardoit Argoun, de ne le laisser vivre que sept ou huit jours : mais Bouga, avec plusieurs autres seigneurs de la cour, qui ne s'accommodoient point du tempérament mou & délicat du sultan, résolurent de mettre Argoun en liberté, & de se jetter sur le quartier d'Alinak. Cette résolution fut aussitôt exécutée que prise. Alinak fut surpris & tué avec les principaux officiers du sultan, qui étoient demeuré à l'arriere-garde de l'armée qui marchoit. Argoun se mit à la tête des plus hardis, & poursuivit le sultan, qui ayant eu avis de ce qui s'étoit passé, se sauva de la ville d'Esfarain, où il étoit encore au camp de sa mere, nommée *Koutai-Katoun*, qui étoit du côté de Serab, dans la province d'Adherbigian. Mais les coureurs d'Argoun le poursuivirent si vivement, qu'ils l'atteignirent en peu de temps en un lieu où il leur fut fort facile de l'enlever, & de le conduire jusqu'au camp d'Argoun.

Ce prince le mit aussitôt entre les mains de la sultane Kongurtai sa belle-mere, dont il avoit fait mourir les enfans. Cette princesse ne manqua pas de lui ôter la vie pour se venger de celle qu'il avoit ôtée à ses enfans; ce qui arriva l'an de l'hégire 683.

Khondemir qui rapporte cette histoire, la finit par des vers persans, dont le sens est : » Qu'en déchirant » la peau de ce sultan en vertu du talion, on avoit dé- » chiré le cœur de tous les musulmans, qui eurent » grand regret de voir périr un prince qui avoit fait » triompher leur religion : mais tel est le sort de ce » monde : en un moment il change de couleur, & l'on » voit souvent la même peau tantôt dessus, & tantôt » dessous le siége. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMEDI (Abulbaka Mohammed) est l'auteur d'un livre de grammaire arabique, intitulé *Aarab*, où il ne traite que des voyelles qui terminent des mots arabes. * D'Herbelot.

AHMEDI KERMANI, poëte Persan, natif de la province de Kerman, qui est la Caramanie persique, mourut l'an 813 de l'hégire, & de J.C. 1412. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHNAF BEN CAIS BEN MOAVIAH. On le met entre les docteurs musulmans de la seconde classe, qui portent le nom de *Tabein*, mot qui signifie *les suivans*, à cause qu'ils suivent immédiatement ceux de la premiere, que l'on nomme *Sahabah*, c'est-à-dire, *les compagnons & les contemporains du prophéte*. Ce n'est pas qu'Ahnaf n'ait vécu du temps de Mahomet, mais il ne l'a ni vu ni entendu parler : c'est pourquoi il ne jouit pas de la prérogative de ceux du premier rang, qui ont eu tous cet avantage. Cet homme étoit principalement estimé pour sa patience & pour sa douceur. On rapporte de lui qu'ayant rencontré en chemin un hom-

me qui l'accompagna pendant un assez long-temps, en lui faisant sans cesse des menaces, & lui disant des injures; lorsqu'il fut près du lieu où il alloit, il lui dit: » S'il vous reste encore quelque chose à dire contre » moi, dites-le avant que nous entrions dans ce village, » de crainte que quelqu'un ne vous entende, & ne » vous rende injure pour injure. » Cette disposition d'ame fut trouvée si belle par Mahomet, qu'il pria Dieu pour lui, disant ces paroles: *Seigneur, ayez pitié d'Ahnaf, puisqu'il ne souhaite que du bien à tout le monde*, & ce fut cette priere qui obtint pour lui la grace du musulmanisme, comme disent ces conteurs de fables dans les vies de leurs saints prétendus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHOD, *cherchez* AOD.

AHRON, médecin, *cherchez* AARON.

AHUAZ, en latin *Ahuaza*, ville de la province de Chusistan, qui est l'ancienne Susiane, est considérable par sa grandeur, & par celle de son territoire, qui fait une petite province qui porte son nom. On la met communément au 85 degré de longitude, & au 31 de latitude septentrionale. Elle est éloignée de la ville de Vasseth, située sur le Tigre, de cinquante lieues persiennes, & de 80 de la ville d'Ispahan. La province qui porte aussi le nom d'Ahuaz, comprend les villes de Toster, Carcoub, Daourac, Asker Mocrem, & Ram Hormoz, & se trouve entiérement comprise dans le troisiéme climat. Quelques-uns ajoutent encore au nombre de ces villes celle de Thib. Il y a eu plusieurs écrivains célébres, originaires de ce pays, c'est pourquoi on les surnomme *Ahuazi*. On peut assurer que les Arabes appellent Ahuaz la même province que les Persans nomment *Chusistan*; car les histoires de Moezeddoulat & de Solthaneddoulat nous apprennent que Touster ou Souster, qui est l'ancienne ville de Suze, passe pour sa capitale. * D'Herbelot.

AHUIS, ville, *cherchez* AHAUSEN.

☞ AHUN, ville de France, dans la haute Marche, sur la Creuse, à deux lieues & demie à l'orient de Gueret, & à douze de Limoges. On y voit un vieux château ruiné nommé le *Château-Rocher*. Il y a auprès de cette ville une abbaye de l'ordre de S. Benoît qu'on nomme *moustier d'Ahun*, c'est-à-dire, *monastere d'Ahun*, où on révere S. Sylvain, qui endura le martyre pendant la persécution des Vandales. * Davity, *descript. de la France*. La Martiniere, *dict. géogr.*

A I

AJA, pere de Respha, femme du roi Saül dont les enfans furent pendus par les Gabaonites, en vengeance de ce que ce prince leur avoit fait. Ce fut David qui les leur livra. * *II des Rois*, *c*. 21, *v*. 8.

☞ AIA, que les latins appellent *Allia*, petite riviere d'Italie qui se décharge dans le Tybre, près d'un château nommé *Monte Rotundo*, dans l'état ecclésiastique. Elle est célébre dans l'histoire par la défaite de trois cens Fabiens qui y périrent dans cette bataille qu'ils donnerent seuls contre les Veiens l'an de Rome 277, & avant J. C. 477. Ce fut aussi sur les bords de ce même fleuve que les Romains furent défaits par les Gaulois Senonois, conduits par Brennus l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Le jour que se donna cette derniere bataille, qui étoit le premier d'août, fut marqué dans le calendrier romain comme un jour funeste & malheureux. * Tite-Live, *l*. 5, Plutarque, *in Camillo*, Florus, &c. Baudrand.

AIABIRA & AYABIRA, ville ou plutôt bourgade de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le gouvernement de Lima, entre la ville de Cusca & le lac de Titicaca, à trente-cinq milles de cette ville vers le midi. * Baudrand. Hoffman. *lexic. univers.*

AIACCIO, ville de Corse, *cherchez* AJAZZO.

AIADH BEN MOUSSA AL JAHASSI, surnommé encore *Al-Sebti*, parcequ'il étoit de la ville de Sebtah, que nous appellons aujourd'hui Ceuta en Afrique. On l'appelle aussi fort souvent *Cadhi Ajadh*, parcequ'il étoit cadi. On le surnomme aussi *Al-Magrebi*, parcequ'il étoit Africain. Il naquit l'an 470 de l'hégire, de J. C. 1077, & a fait une histoire de Cordoue, un livre de dévotion, nommé *les fleurs des prairies*, comme qui diroit, *le pré spirituel*; un autre intitulé, *Schafa fi taarif hokouk al Mostafa*, qui traite des prérogatives de Mahomet. Ce livre est fort estimé parmi ceux de sa religion, & a été commenté par Schemini. On le trouve dans la bibliotheque du roi, *num*. 582. Aiadh mourut l'an 544 de l'hégire, & de J. C. 1149, & fut enterré dans la ville de Maroc, selon les chronologistes. Ben Schonah compte encore parmi les ouvrages de ce docteur, *Les perfections qu'enferme le mot de moslem* ou de *musulman*, qui est la même chose: celui de *mescharek alanuar*, *la naissance*, ou, pour expliquer mot à mot, *le lever*, ou *le soleil levant des lumieres*. Le but de ce livre est d'expliquer les traditions les plus rares & les plus curieuses. * D'Herbelot, *bibl. or.*

AIALA ou AYALA, (Martin Perez de Aiala,) archevêque de Valence en Espagne, né en 1504 à Hieste, village du diocèse de Carthagène, fut d'abord contraint d'enseigner la grammaire aux enfans de son village pour avoir de quoi nourir sa mere. Quelque temps après il étudia à Alcala, puis à Salamanque; il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jacques, & s'y étant fait ordonner prêtre, il entra chez François de Mendoza évêque de Jaën, qui le choisit pour être son confesseur & son grand-vicaire. Il suivit ce prélat en Italie; & de-là étant passé dans les Pays-Bas, il s'arrêta quelque temps à Louvain, pour y apprendre les langues orientales. Lorsqu'il eut perdu l'évêque de Jaën, qui étoit son patron, il accompagna un docteur de Louvain à Wormes, où il disputa souvent contre les hérétiques avec tant de succès, que l'empereur Charles-Quint lui commanda d'aller au concile de Trente, où il assista à la VI session, qui est celle de la *justification*, célébrée le 13 de janvier 1547. A son retour, en 1548; l'empereur le nomma à l'évêché de Guadix au royaume de Grenade, & le renvoya au concile de Trente. Quelque temps après, on lui donna l'évêché de Ségovie, & enfin l'archevêché de Valence. Il remplit les devoirs d'un évêque par les visites continuelles qu'il fit dans son diocèse, par les synodes qu'il y tint, & par le soin qu'il eut d'y faire refleurir la vertu & les sciences. Le plus important de ses ouvrages est intitulé, *De divinis traditionibus*, *lib. X*. Il en composa plusieurs autres, comme *commentaria in universalia Porphirii*, *&c*. & il mourut en 1566. * Medina, *de recta in Deum fide*, *l*. 1, *c*. 4. Arias Montanus, *in itin. Benjam. Tudelen.* Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.* &c.

AIALA (Balthasar) fils de Jacques, étoit d'Anvers, & originaire d'Espagne. Il fut intendant de justice dans les armées d'Espagne, sous le duc de Parme. On lui donna depuis une charge de conseiller à la cour de Malines; mais il l'exerça peu de temps, car il mourut à Alost le premier septembre l'an 1584, âgé seulement de 36 ans. Il laissa un traité *de jure & officiis bellicis*, *ac militari disciplina*. * Valere André, *bibl. Belg.* Beierlink, *in chron.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

AIALA (Gabriel) médecin d'Anvers & docteur de l'université de Louvain dans le XVI siécle, étoit parent, & peut-être frere de Balthasar. Il a écrit, *popularia epigrammata medica*; *de lue pestilenti*, *&c*. Ses poësies ont été imprimées à Anvers en 1562, *in*-4°. * Vander Linden, *de script. medic.* Valer. Andr. *bibl. Belg.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

AIALA (Luc-Fernandez) natif de Murcie, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit célébre en 1635 par sa doctrine & par son zéle. Il étoit en même temps lecteur de théologie, prédicateur & directeur

en 1644. Il fut fait prieur d'Oran, & prédicateur général; & peu après on le fit encore consulteur & commissaire du saint office. On a de lui deux ouvrages; l'un de la vie & de la mort de l'Antechrist, imprimé à Murcie en 1635, & en 1649 à Madrid; l'autre parut dans cette derniere ville en 1648, & c'est un traité des grandeurs de la Vierge. * Echard, *scipt. ord. præd. t.* 2.

AIALA (Diego d'Aïala Lopez,) *cherchez* LOPEZ.

AIALON, juge des Israëlites, *cherchez* AHIALON.

AJALON,, ville de la tribu de Dan, donnée aux lévites de la famille de Caath. Josué combattant contre les cinq rois qui étoient venu assiéger Gabaon, commanda à la lune de se retirer sur la vallée d'Ajalon, pour ne pas lui dérober le temps d'achever de se venger de ses ennemis. * *Josué X*, 12. Jonathas, fils de Saül, y remporta une grande victoire sur les Philistins. * *I des rois*, *XIV*, 31. Cette vallée fut habitée par les Amorrhéens. Elle touche la vallée de Terebinthe.

Il y a une autre ville de même nom dans la tribu de Benjamin, qui fut rebâtie par Roboam, après la révolte des dix tribus. * *II paral. XI*, 10. Elle fut ensuite prise & entierement ruinée par les Philistins du temps d'Achaz roi de Juda. * *II paral. XXVIII*, 18. Masius dit qu'il y a un village de ce nom près de Nicopolis.

AJAN ou COSTE D'AYAN, *Azania regio*, pays d'Afrique. *Cherchez* AYAN.

AJAS, ville de l'Arabie heureuse, à deux journées d'Aden. Elle est située entre deux collines, au milieu desquelles est un beau vallon, où l'on tient le marché & les foires. Thevet l'appelle *Hegiaz*, & en fait un royaume. Surquoi il est bon de remarquer que les voyageurs, dans leurs relations, forment souvent en Afrique & en Asie des royaumes de peu d'étendue, & qui ne valent pas la moindre des provinces de l'Europe. * Davity.

AJASCH, JAHIA BEN AIASCH BEN SALEM ALASSEDI, à qui l'on donne encore le nom d'*Aboubecr Scaabah*, est un docteur fort estimé par les Musulmans. Ils disent qu'il avoit lu vingt-quatre mille fois l'alcoran, & qu'il sortoit de sa poitrine un rayon de lumiere que l'on prenoit au commencement pour une tache de lépre. Sa vie étoit très-austere, & il avoit couché pendant cinquante ans sur la dure. Il mourut l'an de l'hégire 193. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AJAX, fils d'*Oilée* roi des Locriens, fut l'un des princes Grecs qui formerent le siége de Troye. Il étoit si adroit à tirer de l'arc, à darder un javelot, & si leger à la course, qu'il y en avoit peu dans l'armée qui pussent l'égaler dans ces sortes d'exercices. Après la prise de Troye, il viola Cassandre, fille de Priam, dans le temple même de Minerve, où elle s'étoit réfugiée, & dont quelques auteurs disent qu'elle étoit prêtresse. La prétendue déesse fut si indignée de cette action, qu'elle foudroya depuis ce sacrilége, & excita une furieuse tempête, pour faire périr la flotte sur laquelle il étoit. Les circonstances de sa mort sont différemment rapportées. Homere dit qu'après que Minerve eut fait périr son vaisseau par la tempête, il se sauva sur un rocher, & qu'il s'écria, *Malgré les dieux j'en réchaperai*; que Neptune indigné de cette audace, fendit le rocher en deux avec son trident, & fit tomber dans la mer le côté sur lequel Ajax étoit assis. Virgile & Hygin ne font agir que Minerve toute seule; & le premier dit qu'elle perça Ajax d'un coup de foudre, & qu'elle attacha son corps à un rocher; néanmoins Lycophron dit que son corps fut porté dans l'isle de Delos, où Thétis l'enterra. Timée le *Locrien*, Pausanias, & quelques autres historiens, soutiennent qu'Ajax se sauva du naufrage avec quelques autres Locriens, & qu'il arriva à bon port à Locride. Philostrate assure qu'Ajax ne fit aucune violence à Cassandre; que ce fut Agamemnon qui la lui enleva de sa tente; qu'Ajax s'enfuit aussitôt, & qu'il fit naufrage. Voici l'histoire entiere, telle que la princesse Eudocia l'a décrite. Ajax de Locres, l'un des héros Grecs qui firent le siége de Troye, est représenté par Homere comme le plus fier de tous les Grecs. Il étoit d'une naissance illustre dans son pays, qui n'ayant jamais dépendu des rois de Mycenes & d'Argos, paroissoit plus libre que tout le reste de la Gréce; aussi dans l'armée d'Agamemnon, il se conserva toujours en quelque sorte indépendant de ce prince. Troye étant prise, Ajax enleva Cassandre du temple de Minerve, dont elle étoit prêtresse, & la conduisit dans sa tente, où malheureusement elle fut vue par Agamemnon, & le charma par sa beauté. Il avoit tant de fois éprouvé son pouvoir sur l'esprit des Grecs, qu'il crut pouvoir se contenter aux dépens d'Ajax. Il lui demanda sa captive, & ne l'ayant pu obtenir, il l'accusa d'avoir commis un sacrilége horrible, & capable d'attirer la colere des dieux sur toute la nation, s'il n'étoit expié par la mort du coupable. Cette calomnie effraya justement Ajax, & il ne trouva point d'autre parti que celui de prendre la fuite; mais la barque sur laquelle il se jetta ne put résister à la tempête, & fut jettée dans le passage des isles d'Androsce & de Tenos, contre des roches appellées Gyres γύραι. On dit qu'après le débris de la barque, Ajax se tint long-temps à un de ces rochers, jusqu'à ce qu'une partie en fut détachée par un coup de vent. Il fut regretté par tous les Grecs, & les peuples qui lui avoient été soumis en porterent long-temps le deuil. Ils envoyerent même chaque année faire un sacrifice en mer. * Eudocia Macrem Beletissa MS. Homere donne à Ajax l'épithete de ταχὺς, *velox*, *prompt*, *léger*, *agile*, *alerte*.* Virgile, *liv.* 1, *de l'énéïd. v.* 43 :

Pallasne exurere classem
Argivûm, atque ipsos potuit submergere ponto,
Unius ob noxam, & furias Ajacis Oilei?
Ipsa, Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis:
Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto.

* Homere. L'auteur des tropiques. Ovide. Seneca, *in Agamemn.* Eusebe, *en sa chron.*

AJAX, fils de *Telamon*, & roi de Salamine en Gréce, étoit, après Achille, le plus vaillant capitaine de tous ceux qui se trouverent au siége de Troye; il étoit invulnérable comme lui, à une partie de son corps près, mais d'ailleurs extrêmement impie & emporté. Entr'autres preuves de courage qu'il donna dans cette guerre, il soutint contre Hector prince Troyen, un combat d'un jour entier, dont ils sortirent tous deux avec un égal avantage. Ils eurent tant d'admiration l'un pour l'autre, qu'ils se firent mutuellement des présens, qui dans la suite leur devinrent funestes. Hector offrit une épée à Ajax, & Ajax lui donna un baudrier. Depuis, le même Hector ayant été tué par Achille, fut attaché par son vainqueur à ce baudrier, & traîné au tombeau de Patrocle. Après la mort d'Achille, Ajax & Ulysse disputerent ses armes: l'affaire fut long-temps débattue; mais enfin Ulysse l'emporta par la faveur des Grecs, qui firent plus d'état de sa prudence & de ses bons conseils, que du courage & de la force de son concurrent. Ajax fut tellement outré de cet affront, qu'une nuit, transporté de fureur, il se jetta sur tous les troupeaux du camp, & en fit un carnage effroyable, croyant sacrifier à sa vengeance Ulysse & les autres princes Grecs. Mais lorsqu'il fut rentré dans son bon sens, & qu'il eut reconnu son erreur, il tourna contre soi-même l'épée fatale qu'il avoit reçue d'Hector, & se l'enfonça dans le sein. Le sang qui coula de sa plaie fut changé, dit la fable, en cette fleur que nous appellons *hyacinte*. Diodore *de Sicile* dit qu'Alexandre *le Grand* visita le tombeau d'Ajax, qui étoit sur le promontoire de Rethée avec celui d'Achille. * *liv.* 17, *c.* 17. Ovide, *l.* 13. *metamor.* Reineccius, *in Æacid.* Homer. Plutarch. *in Sympos.*

AJAX, fils de *Teucer*, bâtit un temple en l'honneur de Jupiter dans Olbe, ville de la Cilicie. Le prêtre de ce

ce temple étoit seigneur du pays qu'on appelloit *Trachiotide.* Plusieurs tyrans tâcherent d'envahir ce pays, & de s'y maintenir. Après qu'on les eut exterminés, il fut appellé le pays de Teucer, & la Prêtrise. La plupart des pontifes qui y ont regné, ont porté le nom de Teucer, ou celui d'Ajax. Aba fille de Xenophanes, l'un des tyrans, ayant épousé un seigneur de cette famille, se rendit maîtresse du pays. Après sa mort le pays revint au pouvoir de ceux qui en devoient être les possesseurs legitimes. *Voyez* ABA. * Strabon, *liv.* 14. Bayle, *dict. crit.*

AJAX, ecclésiastique, recommandable par son zèle & par ses bonnes mœurs, vivoit dans le IV siecle, sous l'empire de Théodose, vers l'an 394 de J. C. Il avoit un frere nommé *Zenon.* Ces deux freres menerent une vie religieuse, non dans une solitude, mais dans la ville de Gaza, proche de la mer, dans un quartier appellé *Mauma.* Ils défendirent la religion chretienne, & confesserent généreusement la foi de Jesus-Christ, ayant été souvent cruellement maltraités par les païens. On dit qu'Ajax épousa une très-belle femme, dont il eut trois enfans. S'étant ensuite separé d'elle, sans doute de son consentement, il embrassa la vie monastique, eleva deux de ses enfans dans l'étude des choses divines & dans le celibat, & il destina le troisieme au mariage. Il gouverna avec beaucoup de sagesse & de moderation l'église de Botolium, dont il étoit évêque. Son frere Zenon ayant renoncé jeune au siécle & au mariage, servit Dieu toute sa vie. Il étoit moine & évêque de l'église de Maïuma; il vécut jusqu'à cent ans, & ne cessa point jusqu'à sa mort d'assister à tout l'office divin, & de travailler de ses mains, en faisant de la toile pour gagner sa vie & assister les pauvres. Sozomene dit qu'il a fait mention de ces deux évêques, pour faire connoître quelle étoit la vie des evêques de ce temps-là.* Sozomene, *l.* 7, *c.* 28.

AJAZZO ou ADIAZZO, *Adjacium*, ville de l'isle de Corse, qui est située sur le bord de la mer au pied d'une montagne. Elle a un évêque suffragant de l'archevêché de Pise, un bon port dans le golfe de même nom, & un château sous l'obéissance de la république de Gènes. Elle passe pour avoir été autrefois capitale de l'isle de Corse. Pierre Filipini dit qu'elle est assez peuplée.* Baudrand. Pierre Filipini, *hist. de Corse.*

AIAZZO, ville de Natolie, *cherchez* LAIAZZO.

AIBERT, Espagnol de nation, & abbé de Cîteaux, est auteur d'un ouvrage des hommes illustres de son ordre. Il est cité par * Henriquez, *in menol.* & par Charles de Visch, *in bibl. Cister.*

AICARD, *cherchez* ACHART.

AICELIN, cardinal, *cherchez* MONTAIGU. (Gilles-Aicelin de)

AICHARD, évêque d'Avranches, *cherchez* ACHARD.

AICHARD, Saxon, religieux de l'ordre de S. Dominique, lisoit les sentences à Paris, lorsque le différend entre Boniface VIII & Philippe le Bel survint. Le pape qui le rappella alors, lui donna le bonnet de docteur en 1302, & depuis il fut provincial dans son pays, & s'acquit tant de réputation, qu'il fut choisi seul pour rétablir l'observance dans la Bohême, avec plein pouvoir. Un excès de zèle lui fit avancer plusieurs propositions qui parurent dangereuses, & Jean XXII les condamna par sa bulle du 27 de mars 1329, mais en même temps il declara qu'il ne prétendoit point flétrir la mémoire de celui qui étoit déja mort dans les sentimens d'une parfaite soumission à l'église. Ceux qui ont eu occasion de parler des erreurs d'Aichard, qu'ils appellent Eccard, ont eu moins de modération que le pape. On a quelques-uns de ses ascétiques entre les ouvrages de Taulere, & Trithême donne le dénombrement de ses autres ouvrages qu'il avoit vus. * Echard. *script. ord. Prædicatorum.*

Entre les épîtres de Taulere, la XXXV est d'un autre AICHARD, aussi Saxon, & religieux de l'ordre de S. Dominique, qui mourut en 1337 au retour du chapitre général, où il avoit été définiteur de sa province. * Le même.

AICHINGER, (Grégoire) célèbre organiste Allemand, chez Jacob Fugger l'aîné, seigneur de Kirchberg & de Weissenhorn, étoit aussi ecclesiastique, & peut-être prédicateur de la même maison. Il a vécu partie dans le XVI siécle, & partie dans le XVII. On a de lui beaucoup d'ouvrages de musique : voici ceux dont il est fait mention dans le supplément françois de Basle : *Liber I sacrarum cantionum*, 4, 5 & 10 *vocum, cum madrigaliis*, en 1590. *Liber II sacrarum cantionum*, 4, 5 & 6 *vocum, cum Missâ & Magnificat, nec non dialogis aliquot* 8 & 10 *vocum*, imprimés à Venise, l'an 1595 *in*-4°. *Sacræ cantiones* 5, 6, 7 & 8 *vocum*, à Nuremberg, en 1597. Il y a dans ce dernier ouvrage, vingt piéces que l'auteur a dédiées au chapitre des chanoines d'Augsbourg. *Tricinia Mariana*, publiés *in* 4° à Inspruck l'an 1598. *Odaria ex divi Bernardi jubilo delibata, & modis musicis expressa : Divinæ laudes ex floridis Jacobi Pontani excerptæ 3 vocum*, à Augsbourg, l'an 1601, *in*-4°. *Vespertinum Virginis canticum*, consistant en six *Magnificat*, à six voix, imprimé l'an 1603 à Augsbourg, & que l'auteur a dedie au prince Jean Adam, abbé de Kempten. *Ghirlanda di canzonette spirituali à tre voci*, publiée à Augsbourg, l'an 1604. *Fasciculus sacrarum harmoniarum 4 vocum*, imprimé à Dillingen. *Solemnia Corporis Christi in sacrificio Missæ, & in ejusdem festi officiis, ac publicis processionibus cantari solita*, à Augsbourg, 1606. *Cantiones ecclesiasticæ* 3 & 4 *vocum*, en 1607, & *in*-4°. à Dillingen, l'an 1608 avec *G. B. virginalia 5 vocum. Corolla eucharistica 2 & 3 vocum*, Augsbourg, 1621 *in*-4°. *Vulnera Christi à divo Bernardo salutata, 3 & 4 vocibus musicè defleta*, à Dillingen. *Lacrymæ beatæ Virginis & Joannis in Christum à cruce depositum modis musicis expressæ*, à Augsbourg, *in*-4°.

AICHSTET (Philippe dit d') évêque de cette ville, *cherchez* PHILIPPE, dit d'AICHSTET.

AICHSTET ou EICHSTED, *Aistadium*, & *Alnarisca*, ville d'Allemagne dans le cercle de Franconie, sur les confins de la Baviere, avec évêché suffragant de Mayence. Elle est située sur la riviere d'Altmul, & dépend de son évêque. Quelques-uns croient que c'est la ville *Aureatum*, nommée dans les anciennes inscriptions, & dans l'auteur de l'itinéraire d'Allemagne, *liv.* 4.

Aureati veteres à culmine cerno ruinas,
Mœnia priscorum diruta Marte ducum.

Gaspard Bruschius est de ce sentiment; mais Lazius estime qu'*Aureatum* est le bourg de *Nassavels*, & d'autres, que c'est *Aurach*, dans le duché de Wirtemberg en Souabe. L'an 740, S. Boniface de Mayence commit aux soins de S. Guillebaud son parent ce lieu, où il ne restoit alors que peu de maisons & une chapelle, depuis que la ville avoit été ruinée par les Huns. Quinze mois après, il érigea ou rétablit l'évêché dans cette ville. Il donna l'ordination épiscopale à S. Guillebaud, qui a passé aussi pour le premier évêque d'Aichstet, quoique d'autres prétendent qu'avant que les Barbares eussent détruit la ville, elle avoit déja eu un siége épiscopal sous le nom d'*Aureatum.* Gebhard comte de Hirseberg, dernier de sa famille, legua à cet évêché vers l'an 1300 le comté de Berchingen. On admire dans cette église un soleil fabriqué pour enfermer le S. Sacrement, dont Jean Conrad de Gemmingen, évêque de cette ville, fit présent l'an 1611. C'est un ouvrage d'une beauté extraordinaire, du poids de quarante marcs d'or, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 250 rubis, & de plusieurs autres pierres précieuses, le tout estimé plus de soixante mille florins. Cet évêché a deux places considerables par leurs fortifications; savoir celle d'Eichsted, sur la riviere d'Altmul, & à demi-lieue de-

là le fort de Wilibaldberg, situé sur un roc, environné de huit jardins très-agréables, où l'évêque fait sa résidence. Aichsted *porte de gueules à une croix épiscopale d'argent.* * Baudrand. Baillet, *topographie des Saints.* Heiss. *hist. de l'Empire*, *l. 6.*

EVÊQUES D'AICHSTET.

	Années de leur mort.
I. S. Guillebaud, depuis l'an 745 jusqu'en	781
II. Geroche,	802
III. Agane *ou* Agame,	819
IV. Adelunde,	841
V. Attin *ou* Altune,	858
VI. Otker,	880 ou 881
VII. Gotschalck,	882
VIII. Erichenbaud, un des descendans de Charlemagne,	902
IX. Udalfried,	933
X. Stargand,	955
XI. Reginald,	989
XII. Meingoss *ou* Megingaud, comte de Lechsmund, parent de l'empereur Henri II,	1014
XIII. Guntzo *ou* Gundaker,	1019
XIV. Walther,	1021
XV. Heribert,	1042
XVI. Gottsman, frere du précédent,	1042
XVII. Gebhard, comte de Calw *ou* de Tollnstein, & de Hisperg,	1057
XVIII. Gundaker II,	1075
XIX. Udalric I,	1099
XX. Eberhard, margrave de Steinfurt,	1111
XXI. Udalric II,	1125
XXII. Gebhard II, comte de Hisperg,	1149
XXIII. Burckard, déposé en 1153.	
XXIV. Conrad de Maisperg *ou* Morspach,	1171
XXV. Egilolphe, qui résigna.	
XXVI. Otton,	1196
XXVII. Herdovic, comte de Sulzbach *ou* de Hisperg,	1233
XXVIII. Frédéric de Havenstatt,	1226
XXIX. Henri de Zipplingen,	1229
XXX. Henri II, seigneur de Tischingen,	1234
XXXI. Henri III de Ravensperg,	1237
XXXII. Frédéric de Parsperg,	1246
XXXIII. Henri IV, duc de Wirtemberg,	1259
XXXIV. Engelhard *ou* Eckard,	1261
XXXV. Hildebrand de Mern,	1279
XXXVI. Reinbott de Mullnhard,	1297
XXXVII. Conrad de Pfeffenhausen,	1305
XXXVIII. Jean de Dieperheim, accepta un autre évêché en 1703.	
XXXIX. Philippe de Rothshausen, de l'ordre de Cîteaux,	1322
XL. Marquard de Haglen,	1324
XLI. Gebhard III de Greisbach,	1327
XLII. Frédéric II landgrave de Leuchtenberg: le chapitre élut en sa place, contre la volonté du pape, Frédéric, burgrave de Nuremberg.	
XLIII. Henri de Rheineck,	1343
XLIV. Albrecht de Hohenfels,	1355
XLV. Berthold, burgrave de Nuremberg,	1365
XLVI. Raban de Wilburgstetten,	1383
XLVII. Fréderic IV, comte de Oetingen,	1415
XLVIII. Jean, baron de Heydeck,	1429
XLIX. Albrecht de Rechberg,	1445
L. Jean II d'Aych,	1464
LI. Guillaume de la maison de Reichenau,	1496
LII. Gabriel d'Eyb,	1535
LIII. Christophe de Pappenheim,	1539
LIV. Maurice de Hutten,	1552
LV. Eberard de Hirnheim,	1560
LVI. Martin de Schaumberg,	1590
LVII. Gaspard de Seckendorf,	1595
LVIII. Jean-Conrad de Gemmingen,	1612
LIX. Jean-Christophe de Westerstetten,	1637
LX. Marquard de Castel,	1685
LXI. Jean-Euchaire de Castel,	1697
LXII. Jean-Martin d'Eyb,	1704
LXIII. Jean-Antoine Knebel de Catzenellenbogen, élu le 9 février 1705, 27 avril	1725
LXIV. François-Louis baron Schenck de Castel, élu le 3 juillet 1725.	

☞ L'évêque d'Aichstet est chancelier, & le premier des suffragans, de l'église de Mayence : il a lui-même ses officiers héréditaires, le comte de Castel-Refrt, maréchal; le comte de Schaumberg, chambellan : le comte de Leonrod, maître-d'hôtel; & le sieur d'Eybe, échanson. Cet évêque est seigneur dominant de plusieurs grands fiefs, possédés par des princes & des comtes. Le prince de Saxe-Gotha est un de ses vassaux. Le chapitre est composé de seize chanoines, & de quelques domicellaires, qui font tous preuve d'une ancienne noblesse. L'évêque a obtenu le pas devant celui de Spire : il est chancelier né de l'université d'Ingolstadt. Sa jurisdiction temporelle s'étend sur le haut Palatinat, & sur le duché de Neubourg. La justice est composée d'un conseil d'état, d'un consistoire, d'un conseil aulique, & d'une chambre des finances. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIDAN, fils de *Gontran* ou *Gorane*, roi d'Ecosse, vainquit les Saxons & les Pictes qui lui faisoient la guerre, & gouverna son royaume avec beaucoup de prudence, par les conseils de S. Colomban Irlandois, depuis abbé de Luxeu. Il mourut l'an 604 ou 606. Chennet lui succéda. * Bede, *liv. 3*, *histoire d'Angleterre.*

AIDAN, natif d'Irlande, évêque de Lindisfarne en Angleterre, fut appellé par Oswald roi de Nortumberland, qui demanda à Segene, abbé du monastere d'Hy, dans une isle entre l'Irlande & l'Ecosse, des religieux de sa maison, pour travailler à la conversion des Anglois. Cet abbé mit Aidan à leur tête, & lui fit recevoir l'ordination épiscopale. Il n'y avoit plus d'évêché à Yorck. Oswald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, dans une presqu'isle, au nord de son royaume, du côté de l'Ecosse, où le siége épiscopale d'Yorck fut transféré. Aidan établit dans cette nouvelle église la discipline monastique, suivant la regle de S. Colomban, & les usages des Irlandois. Après la mort d'Oswald, qui fut tué l'an 642 à la bataille que lui donna Penda roi de Mercie, le royaume de Nortumberland fut partagé entre Oswi son frere, & Oswin, tous deux fils d'Osrich, qui avoit regné auparavant dans le pays. Aidan fut en grande considération auprès de ce dernier. Il prédit sa mort, & ne survécut que de douze jours, étant mort le dernier août 651. * Bede, *hist. d'Anglet. l. 3, c. 1 & 14.* Baronius, *anno Christi 634 & 651.* Baillet, *vies des Saints, mois d'août.*

AIDEM BEN ALI, surnommé *Al-Gialhdki* ou *Gihalheki*, à cause de la grosseur de sa corpulence ou de sa voix, est auteur d'un livre qui contient quatre volumes assez gros, sous le titre de *Borhan fi Asrar élm almizân*, & traite de toutes les parties de la philosophie. Ce docteur dit qu'il a composé cet ouvrage pour servir de commentaire aux livres de Belinas & de Giaber. Nous avons encore de cet auteur un livre touchant la priere, dont le titre est, *Boghiat al-Khabir.* Il mourut en la ville de Damas l'an 740 de l'hégire, & de J. C. 1339. * D'Herbelot.

AIDES, nom que l'on a donné autrefois à toutes sortes de deniers, & autres droits équivalens, que le roi levoit en son royaume, pour subvenir aux nécessités de l'état, ausquelles le revenu de son domaine ne pouvoit suffire. Dans ce sens on comprenoit sous le nom d'aides, tout ce qui s'appelle communément deniers extraordinaires; comme les tailles, les gabelles, les décimes, & tout ce qui se paye sur les denrées & marchandises. Ces sortes d'aides ont commencé à être levées sous la troisiéme race de nos rois, & sur-tout depuis

Philippe *le Bel.* On prend aujourd'hui le nom d'aides pour les deniers que le roi leve sur les marchandises qui se débitent, ou se transportent; de sorte qu'elles sont distinguées des tailles & des gabelles. Elles se levoient au commencement à raison du sol pour livre, & quelques-uns croient qu'elles furent établies sous le regne de Charles V vers l'an 1370. La gabelle se prend sur le sel, la taille sur les personnes, & l'aide sur les marchandises transportées ou vendues en gros & en détail, principalement sur le vin & les autres boissons. * Des Maisons, *traité des aides.*

AIDES, est aussi un droit établi par plusieurs coutumes. Il étoit du autrefois par le vassal au seigneur féodal, & étoit différent suivant les lieux. Il se payoit principalement en trois cas; lorsque le seigneur faisoit son fils aîné chevalier, lorsqu'il marioit sa fille aînée, & lorsqu'il étoit prisonnier des ennemis, pour payer sa rançon: c'est ce que l'on appelloit *loyaux* ou *leaux, aides & devoirs, ou aides coutumieres & communes;* ou *aides chevels,* ou *aides de noblesse, qui étoient dûes de droit, & par la coutume.* Il y avoit aussi des aides raisonnables qu'on accordoit au seigneur en cas de nécessité, & qu'on taxoit selon les facultés de chaque noble ou roturier. On appelloit aussi *aides nobles ou gracieuses,* celles qui étoient offertes volontairement au seigneur par ses sujets, dans les nécessités imprévues. Il y a des lettres du roi Jean de l'an 1353, par lesquelles il déclare qu'il tient pour subsides & aides gracieuses, certaines sommes levées sur les nobles, le clergé & le peuple. On a ajouté aux aides loyaux, celles qu'on a appellées pour l'allée d'Outremer, ensuite d'une aide qu'établit Louis VII pour le voyage de la Terre-Sainte, qui fut payée par toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe, d'âge, ni de dignité.

On payoit encore une aide au seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en sa vie. Il y avoit des aides pour la fortification des places & des maisons royales; d'autres pour la défense de la terre du seigneur contre les ennemis; d'autres pour faire un voyage à la cour de l'empereur. Il y avoit des aides de l'Ost & de Chevauchée qu'on devoit au seigneur, lorsqu'on ne pouvoit pas lui rendre service en personne à l'armée.

Les évêques ont aussi levé des aides sur les ecclésiastiques, qu'ils appelloient *coutumes épiscopales* ou *synodales,* quelquefois *denier de pâques.* On les payoit au temps de leur sacre & *joyeux avénement;* ou quand ils recevoient les rois chez eux; ou lorsque les papes les exhortoient de venir à Rome, ou d'assister à quelques conciles; ou enfin lorsqu'ils alloient prendre à Rome le *pallium.* Les archidiacres exigeoient aussi des aides des prêtres de leurs archidiaconés. * Du-Cange, *glossarium latinitatis.*

AIDHAB, ville d'Egypte, que quelques-uns mettent dans la province de Samar. Les pélerins de la Mecque, qui sortant du Caire, prennent le chemin de la Mer-Rouge, & suivent ses bords sans la traverser, marchent vers le midi, & passent par cette ville. Le Géographe Persien, dans son second climat, place cette ville un peu en deçà de Souaken & de Dahalak. Quelques-autres la nomment *Gaidhâb,* & la mettent sur la côte de la Mer-Rouge, vis-à-vis de Gidda, port de la Mecque en Arabie; c'est ce qui fait que plusieurs ne comptent pas cette ville au nombre de celles d'Egypte, mais de celles d'Ethiopie & des dépendances de l'empire du Negiaschi, qui est l'empereur des Abyssins. C'est apparemment la raison pour laquelle la caravane des pélerins du Caire ne prend plus cette route-là, mais celle de Suès, dans laquelle ils ne traversent aucun pays des chrétiens, & marchent toujours sur les terres des musulmans. * D'Herbelot.

AIDI, SCHEHABEDDIN IAHIA BEN AIDI, est un auteur qui a traduit plusieurs ouvrages de syriac en arabe, & entr'autres la poëtique d'Aristote, & l'*isagoge* de Porphyre. Il faut remarquer que la plupart des livres grecs ont été traduits en syriac long-temps avant de l'être en arabe. Notre auteur a laissé les titres grecs à ses traductions; mais ils sont un peu travestis à la syriaque. Le premier a pour titre *Abotikâ,* que les Arabes ont encore plus corrompu en l'appellant *Anotika.* Le second a le nom d'*Issagougi,* qui n'est pas tellement déguisé qu'on ne le reconnoisse. * D'Herbelot.

AIDIN, nom d'un capitaine Turc, lequel étoit gouverneur de cette partie de l'Asie mineure, qui comprend la Carie, & une partie de la Lydie, sous les premiers sultans Ottomans. C'est de lui que ce pays-là a retenu le nom turc qu'il posséde aujourd'hui; car on l'appelle *Aidin-ili,* c'est-à-dire, *le pays d'Aidin,* que nos géographes nomment par corruption *Aidinelli.* Le mot *Aidin* en turc signifie *lumiere,* & devient le nom propre d'une personne; comme *Aidogdi,* qui signifie dans la même langue *la lune naissante ou nouvelle,* est le nom ou surnom de *Sarigati,* l'un des enfans d'Ortogrul, pere d'Othman, premier sultan des Turcs de Constantinople. *Gundogdi,* qui signifie *le jour naissant* ou *l'aurore,* est le nom d'un des freres d'Ortogrul. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

AIDIN-DI, *Aidinelli, Aidinia Caria,* nom que les Turcs donnent aujourd'hui à l'ancienne Carie; ou, pour mieux dire, le pays qu'ils nomment ainsi, & qui est dans la Natolie, répond presque entiérement à cette ancienne province de l'Asie mineure. Il a la riviere de Madre & le Germian au nord, le Menteselli au levant: l'Archipel & la mer Méditerranée le baignent au couchant & au midi. On n'y voit rien de remarquable que la ville de Melazzo, & celle d'Aidinelli, qui a pris son nom d'un gouverneur de la province appellé *Aidin.* * Baudrand. Leunclavius.

AIDINELLI, province d'Asie, *voyez l'article précédent.*

AIDINGIK ou AIDINGIUK, c'est-à-dire, *le petit Aidin,* province comprise dans l'ancienne Troade, qui s'étend autour d'Abydos, que les Turcs appellent aujourd'hui *Aidos.* C'est-là qu'il y a un des deux châteaux des Dardanelles, qui sont à l'entrée de l'Hellespont. On l'appelle ordinairement le *Château d'Asie.* * D'Herbelot.

AIDMERIN, ALI AL-GIALDEKI, auteur d'un livre de chymie, intitulé, *Badr Almonir fi Khovâs al Eksir,* où il traite *des propriétés de la pierre philosophale.* Entre les différens noms que les chymistes donnent à leur pierre, ou à leur poudre de projection, celui d'*Ek sir* ou *Ik sir,* d'où vient notre mot d'*Elixir,* est des principaux. * D'Herbelot, *biblioth. orien.*

AIDOGMISCH MOSTAFA BEN ZAKARIA, BEN AIDOGMISCH AL-CARAMANI, auteur d'un commentaire, qu'il appelle *Taoudhih,* qui signifie éclaircissement sur le livre arabe intitulé, *Préparation à la priere,* qui est d'Aboul Laith Al-Candi. Il se trouve dans la bibliothéque du roi, *num. 606.* * D'Herbelot.

AIDONEE, *Aidoneus,* ADES ou HADES, roi des Molossiens, peuples de l'Epire, avoit une des plus belles filles qui fût alors dans toute la Gréce. Ce prince publia qu'il la donneroit à celui qui pourroit vaincre le chien Cerbere. Depuis, ayant su que Thesée & Pirithoüs étoient venus pour surprendre & enlever la princesse, sans tenter le sort d'un combat, il les fit arrêter tous deux, & fit déchirer le dernier par Cerbere. Il retint Thesée prisonnier, jusqu'à ce qu'Hercule le pria de lui donner la liberté. Selon d'autres, c'étoit la femme, & non la fille d'Aidonée, que ces deux princes se proposerent d'enlever. * Plutarch. *in Teseo.*

AIDOS ou AIDOUS. C'est ainsi que les Turcs appellent un des deux châteaux des Dardanelles, qui est situé dans la Troade en Asie; ce mot est corrompu de celui d'*Abydos.* Ce lieu donne aussi le nom à un petit pays d'alentour, que les Turcs appellent *Aidingik,* c'est-à-dire, *le petit Aidin,* pour le distinguer de l'autre Aidin qui comprend une partie de la Lydie & la Carie toute

entiere. *Voyez* AIDINGIK. Cependant il est plus vraisemblable que le nom de ce pays vient d'Aidin Beg, qui fut un des sept capitaines d'Ortogrul, lesquels diviserent entr'eux la Natolie ou Asie mineure, qu'ils avoient subjuguée. * D'Herbelot.

AIDOUN ABOUL HASSAN AL MOKTHAR BEN AIDOUN, médecin de Bagdet, est auteur d'un traité des maladies & de leurs remédes, composé en arabe, rédigé par ordre alphabétique, & séparé en diverses classes, à la maniere d'un zige, c'est-à-dire, de tables astronomiques. * D'Herbelot.

☞ AJELLO ou AIELLO, en latin *Thyella*, *Thyllesium*, bourgade avec titre de duché, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Elle appartient au prince de Massa. C'est une seigneurie considérable; car outre qu'il y a un château qui passe pour une des premieres forteresses du royaume de Naples, ce lieu joint à la Motta del Lago, & autres qui en dépendent aussi, ne laisse pas de former un territoire assez beau. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIEUL (S.) archevêque de Bourges, *cherchez* AIGULFE.

AIGIL, *cherchez* EGIL.

AIGLE. L'Aigle passoit pour un oiseau de bon augure, lorsqu'il venoit en volant du côté droit, ayant les aîles étendues. Ainsi le devin Aristandre assura qu'Alexandre seroit victorieux, parcequ'il avoit vu un aigle qui passoit de l'armée ennemie dans la sienne. Lorsque Lucumon, appellé *Tarquin*, vint s'établir à Rome avec toute sa famille, un aigle servit de présage de la fortune qu'il devoit faire; car Lucumon étant près du Janicule, un aigle vint fondre sur sa tête & enleva son bonnet, qu'il vint ensuite remettre sur sa tête. Tanaquille femme de Lucumon, appellée depuis *Caia Cæcilia*, Toscane de nation, & fort versée dans la science des augures, interpréta ce prodige favorablement pour son mari, & l'assura qu'il seroit roi: ce que l'évenement justifia. * Tite-Live, *hist. rom. Antiq. rom.*

Plusieurs nations ont pris l'aigle pour enseigne militaire. Les Perses & les Epirotes, sont les premiers qui s'en sont servis: ensuite les Romains ont pris les aigles pour enseignes de leurs légions: peut-être avoient-ils tiré cet usage des Toscans. Cette enseigne, qui étoit déja ancienne parmi les Romains, fut la seule qu'ils retinrent pour servir à chaque légion. Sous le second consulat de Marius, cet aigle étoit d'or ou d'argent, représenté les aîles déployées, & tenant un foudre dans ses serres, comme étant sur le point de le lancer: il étoit posé sur la pointe d'une hallebarde, que l'on fichoit en terre, au milieu du quartier où se reposoit la légion. En marche cette enseigne étoit portée par le capitaine de chaque légion. En temps de paix on la gardoit au trésor qui étoit dans le temple de Saturne, & on ne l'en tiroit que lorsqu'il falloit aller à la guerre. Alors on la plantoit en terre, soit dans le camp, soit dans le champ de bataille. S'il arrivoit qu'on eût peine à l'arracher en changeant de lieu, cela étoit pris pour un mauvais augure, comme il arriva à Crassus, lorsqu'il voulut passer l'Euphrate. Au reste, les Romains avoient une grande vénération pour ces enseignes militaires, & ils leur bâtissoient une espéce de temple à part, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse. Tacite appelle les aigles romaines, *les dieux des légions*, & l'on voit dans quelques médailles d'Auguste un aigle avec un autel brulant. Il y en a aussi de sculptés dans la colonne de Trajan, avec des lances & des boucliers au bout, & des bustes d'empereurs. Les aigles de chaque légion étoient simples; mais quelquefois quand deux légions étoient campées ensemble, on faisoit un aigle double; c'est de-là que sont venus les doubles aigles de l'empire. Les Paléologues ont commencé à se servir de ces armes: elles ont ensuite passé aux empereurs d'Allemagne, qui prennent un double aigle pour leurs armes: le roi des Romains ne porte que l'aigle simple. Jean Basile grand duc de Moscovie, qui vouloit qu'on le crût descendu des empereurs Romains, prit aussi l'aigle double pour armes de l'empire de Russie; mais avec cette différence, que l'aigle moscovite a les aîles baissées vers la terre, & que l'aigle Romain les a élevées vers le ciel. Au reste, & les Romains & les Grecs ont cru que les ames des rois & des princes étoient portées après leur mort sur des aigles dans le ciel: & cet oiseau étoit la marque de leur consécration. Et de-là vient qu'on ajoute ordinairement un aigle à leurs images. * Artemidore, *l.* 2, *c.* 20. Xenophon, *Cyroped. l.* 7. Dion, *l.* 4. Dionys. Halicarnassus, *l.* 6. Tacite, *l.* 2, *c.* 17. Olearius, *voyage de Perse*. Thescius, *dissertation des armoiries.* Rostæus. Arch.

AIGLE de l'empire romain. Il est représenté à deux têtes dans les armoiries: mais il est difficile de savoir le temps & la cause de cette division. Lipse a remarqué que dans la colonne Trajane, il y a un soldat qui porte sur un bouclier un aigle à deux têtes; & c'est le seul exemple que l'on ait de ces deux têtes dans l'antiquité. Les savans croient que l'aigle de ce soldat marquoit la réunion de deux légions en une, ou une légion commandée par deux chefs. Quelques-uns disent que Constantin *le Grand* prit l'aigle à deux têtes pour armoiries de l'empire, après s'être rendu maître de l'empire d'Orient & d'Occident, l'an 325, pour montrer qu'encore que l'empire semblât divisé, ce n'étoit néanmoins qu'un corps. Trissino veut que la tête de l'aigle n'ait été divisée qu'après le partage de l'empire, fait l'an 595 entre Arcadius & Honorius, fils de Théodose *le Grand*. Le cardinal Bellarmin est de cette opinion. Quelques-uns attribuent l'origine de cet usage à Charlemagne: d'autres à Sigismond fils de Charles IV, après qu'il fut parvenu à l'empire romain en 1410. La raison de ces derniers, est que depuis cet empereur on trouve des monumens, où elle est de cette forme, & qu'il ne s'en voit point de plus anciens: car dans la bulle d'or même, faite par Charles IV, l'aigle n'a qu'une seule tête. Néanmoins il y a une petite monnoye d'argent de Robert de Baviere empereur, qui regna avant Sigismond, laquelle a d'un côté une fleur-de-lys de Florence, & de l'autre côté un S. Jean-Baptiste, avec deux écussons de Baviere, & un petit aigle à deux têtes. Le pere Ménétrier dit que les empereurs d'Orient ont été les premiers qui ont porté l'aigle à deux têtes, & que l'origine en est la même que celle des croix doubles, que l'on voit dans leurs monnoyes. Car la croix étant devenue le sceptre des empereurs chrétiens de Constantinople, lorsqu'ils étoient en même temps deux empereurs sur le trône, ils se faisoient représenter tous deux sur un même côté, avec une croix à double traverse, que chacun d'eux tenoit d'une main. Il y a apparence qu'ils firent la même chose à l'égard de l'aigle de leurs armoiries, & qu'ils y joignirent deux en un, ou lui donnerent deux têtes: ce que les empereurs d'Occident imiterent quelque temps après. Cuspinien dit, que ce n'est pas un aigle seul à deux têtes, mais deux aigles, dont l'un couvre l'autre de ses aîles étendues; cependant les anciens blasonneurs la nomment au *chef parti.* * Le pere Ménétrier, *orig. des armoiries.*

AIGLE BLANC, nom d'un ordre militaire qu'on prétend que l'empereur Albert conféra à un certain gentilhomme, comme archiduc d'Autriche. Il est certain que l'Autriche ne fut érigée en archiduché que cinquante ans après la mort d'Albert, & ainsi il y a au moins une faute dans cette narration; le reste n'est peut-être pas plus exact. Il y a des auteurs qui veulent que Uladislas V, roi de Pologne, ait institué un ordre de ce nom en 1325, lorsqu'il fit marier son fils Casimir avec une fille du duc de Lithuanie; mais s'ils ne se trompent point en cela, au moins peut-on se défendre de croire ce qu'ils ajoutent du nid d'aiglons trouvé par Lechus, premier prince de Pologne, lorsqu'il faisoit creuser les fondemens de la ville de Gnesne. Cet

ordre, s'il a jamais existé, étoit tombé en oubli jusqu'en 1705, que le roi Auguste le renouvella, en donnant aux seigneurs qui avoient suivi son parti une aigle blanche avec cette devise, *Pro fide, lege & rege.* * Heliot, *hist. des ordres mon. tom.* 8, *c.* 51. Martin Cromer, *hist. de Pologne.*

AIGLE NOIR, ordre de chevalerie institué le 18 janvier 1701, par l'électeur Fréderic, marquis de Brandebourg, pour signaler son couronnement en qualite de roi de Prusse, qui se fit à Konisberg le même jour. Le collier est une croix bleue entourée d'aigles noirs, & attachée avec un ruban orangé, qui de l'epaule gauche passe sous le bras droit. Ce prince nomma en même temps vingt chevaliers, qui étoient les princes & les plus grands de sa cour. * *Mémoires du temps.*

☞ AIGLE (l') petite ville de France dans la haute Normandie, en latin *Aquila*, ou *ad Aquilas*. Elle est située au bord de la riviere de Rille, sur le penchant d'un vallon, à trois lieues des abbayes de la Trape & Dest-Evroul, & à dix-neuf lieues de Rouen. Le commerce de l'Aigle consiste en grains, & l'on y fait beaucoup de quincaillerie : elle est connue sur-tout par son négoce d'épingles; ensorte qu'il y a beaucoup de marchands qui n'en font point d'autre, & qui sont très-riches. Il s'y tient un grand marché tous les mardis, & il y a quatre foires, l'une à la translation de S. Benoît, l'autre à la Magdeléne; la troisiéme le premier vendredi de septembre, & la quatriéme à la S. Martin d'hyver. La ville de l'Aigle fut prise de force & pillée l'an 1563, par le vicomte de Dreux, un des chefs des huguenots. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AIGLE, gros bourg de Suisse dans le canton de Berne, à un mille & demi du lac de Genève, à trois & demi de S. Maurice. Il est sur une petite riviere qui se décharge dans le Rhône. Son nom latin est *Aquileia*, selon quelques-uns, & lui vient du séjour qu'y firent les légions romaines. Le bailli de ce bourg est appellé *gouverneur*. Aigle est le principal lieu d'une contrée de la Suisse dans le canton de Berne, qu'on nomme le GOUVERNEMENT D'AIGLE. Il est compté pour pays allemand, par rapport à la police & aux loix, parceque c'est une ancienne conquête des Bernois; mais tout le peuple y parle la langue romande, qui est une espéce de savoyard. Il appartenoit anciennement à la maison de Savoye; mais l'an 1475, lorsque le duc de Bourgogne fit la guerre aux Suisses, la duchesse régnante de Savoye s'étant mise contr'eux dans le parti du duc, les Bernois s'emparerent du gouvernement d'Aigle, dont la possession leur fut confirmée par un traité qui fut conclu après la fin de cette guerre. Ce gouvernement est grand, & contient neuf paroisses, la plupart composées de plusieurs villages. Il est partagé en quatre parties qu'on appelle *mandemens*; ce sont ceux d'Aigle, de Bex, d'Olon, & d'Ormont. Les abbés de S. Maurice y avoient une espéce de seigneurie sans être les maîtres. Ils y ont encore de bons revenus dont ils jouissent toujours, nonobstant le changement de la religion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AIGLE, village d'Allemagne dans le diocèse de Trèves. Les Latins l'ont nommé *Ad Aquilas*. Ce lieu qui étoit autrefois aux portes de l'ancienne ville de Trèves, en est présentement à deux milles, sur le bord occidental de la Moselle. Le P. Browerus, *antiq. & annal. Trevir.* t. 1. p. 42, appelle ce lieu *Aquilæ pagus*, & écrit le nom allemand EIGEL, qui se prononce comme *aigle*. Il croit que le nom d'*Aigle* a été donné à ce lieu, à cause du mausolée des Secundins que l'on y voit & au sommet duquel il y a un aigle. Ce monument a soixante-douze pieds de haut, seize de largeur du côté du midi & du nord, & treize du côté d'orient & d'occident. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIGLIER (Bernard) cardinal, naquit à Lyon dans le XIII siécle. Il commença par être simple religieux, puis sacristain dans l'abbaye de Savigny, à quatre lieues de Lyon: mais on peut assurer qu'il n'a jamais été abbé de ce monastere, son nom ne se trouvant point dans le catalogue de ceux qui ont possédé cette abbaye. Le pape Innocent IV étant à Lyon, le choisit pour un de ses chapelains. Peu de temps après il fut fait abbé de Lerins, où il demeura sept ans. Charles d'Anjou le prit avec lui lorsqu'il alla prendre possession des royaumes de Naples & de Sicile. Ce prince le fit connoître à la cour de Rome, & Urbain IV le fit abbé du Mont Cassin. Aiglier répara les torts considérables que ce monastere avoit soufferts sous Frédéric II, Conrad IV, & Manfred, & lui procura d'ailleurs de grands avantages. Il assembla un synode général à S. Germain, où il fit plusieurs constitutions très-utiles. Il y avoit quelques années qu'il étoit abbé du Mont Cassin, lorsque Clément IV le fit cardinal, & l'envoya en qualité de légat en France contre les Albigeois. Il fut aussi envoyé à Constantinople, pour y conclure une alliance contre les Sarasins. De retour à son monastere, il s'appliqua à remédier aux dommages que Charles d'Anjou y avoit faits pendant son absence. Aiglier mourut dans son abbaye le 5 avril 1282, après l'avoir gouvernée dix-neuf ans. Ce cardinal avoit de la piété & de l'esprit. On a plusieurs écrits de sa façon comme, *de collationibus; de beneficiis & officiis; in regulam S. Benedicti; speculum monachorum.* Aiglier avoit un frere, qui fut abbé d'Aisnai à Lyon, & ensuite archevêque de Naples, où il mourut l'an 1281. * Le P. Colonia, *hist. litt. de Lyon*, tom. II, p. 327. *Chron. Cassinens. Chronol. SS. Lerinens.*

AIGNAN (S.) évêque, *cherchez* AGNAN (S.)

AIGNAN (duc de Saint) *cherchez* BEAUVILLIER.

AIGRADE, *cherchez* ANGRADE.

AIGREFEUILLE, ancienne maison noble du bas Limosin, tire son origine de la terre d'Aigrefeuille en Languedoc, à laquelle fut jointe la terre de S. Sébastien, près de la ville d'Anduse, dans les Cevenes, qui s'appelle depuis ce temps-là Saint-Sébastien d'Aigrefeuille, ou Aigrefeuille. La branche qui s'établit en Limosin, s'allia à celle des Rogers, seigneurs de Rosiers & de Saint-Superi, de laquelle sont issus les papes Clément VI, & Grégoire XI son neveu, & aux plus anciennes maisons de cette province. Il y a eu de cette maison trois cardinaux & d'autres prélats; savoir, *Guillaume* d'Aigrefeuille, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, connu sous le nom de cardinal de Saragosse; *Guillaume* II, son neveu, dont il sera parlé aussi ci-après; *Faydit*, frere de Guillaume premier, qui fut évêque de Rhodez, ensuite d'Avignon, & enfin cardinal, & eut pour frere *Raymond* d'Aigrefeuille, évêque de Rhodez; *Pierre* d'Aigrefeuille, successivement évêque de Clermont, d'Uzès, & de Mende; *Etienne* d'Aigrefeuille, abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne; *Bernard* d'Aigrefeuille, prieur de S. Martin des Champs-lez-Paris, évêque de Viviers; & *Bymar* d'Aigrefeuille, chevalier, maréchal de l'église romaine, qui étoit seigneur de Lafont & de Tudel en Limosin, baron de Gramas & de Souberfal en Querci. Il fut pere de *Jean* d'Aigrefeuille, chevalier, seigneur des mêmes seigneuries. *Elziar* d'Aigrefeuille damoiseau, fils de Jean, mourut sans enfans vers l'an 1407, & fit son héritier *Hugues* d'Aigrefeuille son neveu, lequel n'ayant point eu d'enfans de *Jacquette* de Saint-Julien sa femme, fit son héritier universel le baron de Faudoas, fils de *Douce* d'Aigrefeuille, laquelle étoit fille du maréchal de l'église romaine. Il est fait mention de cet Hugues & de Jacquette de Saint-Julien sa femme dans le testament de *Jean*, seigneur de Faudoas & de Barbasan, fait au mois de juin de l'an 1473, & c'est de lui que vint *Catherine* Barbasan, dame de Faudoas & de Barbasan, mariée en l'année 1517, à *Antoine* de Rochechouard de Chandenier, baron de S. Amand, fénéchal de Toulouse & lieutenant de roi en Languedoc. Ainsi la branche des seigneurs d'Aigrefeuille finit en la personne de cet *Hu-*

gues. En Limosin sa souche subsiste encore. Elle étoit établie en bas Languedoc à Anduse dans les Cevennes dès l'an 1042, & a donné son nom à Saint-Sébastien, qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint-Sébastien d'Aigrefeuille.* Cette terre a été dans cette maison jusqu'en l'an 1516, qu'elle fut aliénée par *Jean* d'Aigrefeuille, frere d'Antoine, tris-aïeul de *Jean-Pierre* d'Aigrefeuille, chevalier, seigneur de Caunelles, la Fosse & autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, président en sa cour des comptes, aides & finances de Montpellier. *Jean* d'Aigrefeuille dans le dénombrement qu'il rendit au roi de ses biens nobles devant le sénéchal de Baucaire & Nismes, le 21 février 1539, déclara avoir aliéné son titre de seigneur de *Saint-Sébastien d'Aigrefeuille*, qui étoit le principal titre. * *Voyez, archives des abbayes de S. Guilleme & de Sauvè.* Baluze, *épîtres d'Innocent III, & vies des papes d'Avignon.* La Faille, *annales de Toulouse.* Baudin, *chronique manuscrite.* Catel, *histoire de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Arbuci. Frison. Du-Chêne. Ciaconius, *histoire des cardinaux. Gallia purpurata. Archives du collége de S. Martial d'Avignon, du comté de Foix, du château de Faudoas, de la vicômté de Turenne, de l'évêché de Rhodez & du château* de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille. *Nobiliaire de Guienne, hist. de la maison de Cardaillac, généal. de la maison de Castillac & de Berail, marquis de Seſſac, regiſtres des chartes du trésor royal, archives de la ville de Montpellier, regiſtres de la cour des comptes, aides & finances & du bureau des finances de Montpellier, montres du ban & arriere-ban, régiſtres du trésor du roi de la province de Languedoc.*

AIGREFEUILLE (Guillaume) premier de ce nom, cardinal françois, & proche parent du pape Clément VI, prit l'habit de religieux parmi les bénédictins de la congrégation de Cluni, & fut prieur de S. Pierre d'Abbeville. Clément VI ayant été élevé au pontificat, lui donna l'archevêché de Saragosse dans le royaume d'Aragon, ce qui a fait croire à Martin Carillos, auteur de l'histoire des prélats de cette ville, qu'il se nommoit d'Aigrefeuille, & qu'il étoit Espagnol. Le même pape le fit cardinal en 1350, & l'employa en diverses affaires. Urbain V, qu'il suivit à Rome, l'envoya légat à Naples. Il mourut à Viterbe le 4 octobre 1369. * Auberi. Frizon, &c.

AIGREFEUILLE (Guillaume) dit *le Jeune*, aussi cardinal, natif de la province du Limosin, étoit neveu du précédent. Son air, ses manieres, & sur-tout le grand progrès qu'il fit dans la jurisprudence civile & canonique, le fit considérer à la cour de Rome. Le pape Urbain V, qui avoit beaucoup de considération pour le cardinal son oncle, voulut l'obliger en la personne de son neveu, qu'il honora aussi de la pourpre le 12 mai 1367, quoiqu'il ne fût âgé que de 28 ans. Il suivit depuis le parti du pape Clément VII, auquel il rendit de grands services, fut légat en Allemagne, & mourut à Avignon le 13 janvier 1401. * Frizon. *Gall. purpur.* Bosquet, *in Urbano V.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ, lib. 2, c. 9, &c.*

AIGUE-BELLE, c'est-à dire, *belle eau*, village de France, dans le Dauphiné, est situé dans le Valentinois, sur la petite riviere de Berre, à deux lieues de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, capitale du Tricastin. Aigue-belle a une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui est la seule chose qui rend ce village considérable. * Baudrand.

AIGUE-BELLE, bourgade de Savoye, située au pied des Alpes sur la riviere d'Arche, à la frontiere de la Maurienne, entre la ville de Chamberi & celle de Moustier. On voit à une lieue de cette ville de l'autre côté de l'Arche, en tirant vers le midi, un lieu nommé *la Charbonniere*, qui étoit autrefois un bon fort situé sur le sommet d'une montagne, & qui présentement est rasé. * Baudrand.

☞ AIGUEPERSE, en latin *Aqua sparsa*, ville capitale du duché de Montpensier, & du Dauphiné d'Auvergne, dans la Limagne, située sur le ruisseau de Buron, à cinq lieues de Clermont, à deux petites lieues de Gannat, & à cinq lieues de Saint-Pourçain, a sous son ressort toutes les terres des environs. L'ancien château de Montpensier, si considérable par son assiette & par ses fortifications, étoit au-dessous de cette ville, & fut démoli l'an 1634. * Baudrand. Le célébre Michel de l'Hôpital, chancelier de France, étoit né dans cette ville, & MM. de Marillac en sont originaires.

☞ AIGUES MORTES, ville du bas Languedoc, au diocèse de Nismes, près de la mer, à deux lieues du Rhône & de l'étang de Peraut, sur le canal de Bourgidon, à une lieue de l'étang de Mauguio, en allant vers le fort du Pecai, & à cinq lieues de Montpellier, est un des endroits où l'on fabrique le sel. On a cru que Marius avoit fait bâtir cette ville, & qu'il y avoit fait passer le bras du Rhône, qu'on nomme *Fossæ Marianæ*; mais le nom d'Aigues-Mortes a été donné à cette ville à cause de ses eaux dormantes, *aquæ mortuæ*: car pour le fossé que Marius fit creuser, il passoit sans doute au village de Provence qui porte encore aujourd'hui le nom de Foz, & qui est entre Arles & Martigues. Il y a à Aigues-Mortes une tour appellée *Carbonniere*, qui fut prise en 1562, par les Huguenots. Ce n'étoit qu'un village, avec un port de mer du temps de S. Louis, qui acquit ce village par échange en 1248, de l'abbaye de Psalmodi, à qui il appartenoit. Il y fit bâtir une ville, la tour de Constance pour servir de phare aux vaisseaux, & fit nettoyer le port qui avoit été comblé par les sables. Ce fut là que ce saint roi s'embarqua pour ses deux voyages de la Terre-Sainte & d'Afrique, dans les années 1248 & 1269: mais la mer s'en étant éloignée d'une bonne lieue depuis long-temps, & l'air y étant mauvais à cause des marais, elle est devenue presque déserte. * Bourgon. *Georg. hist.*

☞ AIGUES-VIVES ou AIGUE-VIVE, abbaye de France en Touraine. Ce sont des chanoines réguliers de S. Augustin, & de la congrégation de Ste Geneviéve. Elle fut fondée à une lieue de Montrichard, l'an 1147, par Garlet de Montrichard, & Payenne sa femme, qui lui donnerent *les bois & les eaux vives* qu'ils avoient auprès de Belvau. On la nomme quelquefois *l'abbaye de Belleveaux.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIGUILLES ou CAP DES AIGUILLES, *Agulhæ caput*, que les Portugais nomment *Capo de Agulhas*, est un promontoire d'Afrique, à la pointe la plus avancée du cap de Bonne-Espérance. Il est ainsi nommé de l'isle d'Agulha. On dit que l'aiguille de la boussole n'a aucune variation en ce lieu, & qu'elle regarde directement le nord. * Baudrand.

☞ AIGUILLON, *Aiguillionum*, ville de France, dans l'Agenois en Guienne, avec titre de duché, est située sur le confluent du Lot & de la Garonne, entre Agen & Tonneins. Les habitans d'Aiguillon soutinrent un siége de quatorze mois en 1346, contre Jean duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut contraint de le lever. Cette ville fut pillée en 1430. Aiguillon fut érigée en duché pairie en 1599, pour la maison de Lorraine-Mayenne, par lettres vérifiées au parlement le 2 mars 1600, & depuis, sous le nom de Puy-Laurens, en faveur d'Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, par lettres du mois de décembre 1634. Cette pairie s'éteignit par la mort de ce favori. Le roi Louis XIII la fit revivre en 1638, en faveur de Marie de Vignerod, niéce du cardinal de Richelieu, veuve d'Antoine du Roure, sieur de Combalet, laquelle en mourant en 1675 laissa Aiguillon à Marie-Magdeléne-Thérèse de Vignerod, sa niéce, sœur du duc de Richelieu, par la mort de laquelle cette pairie s'est éteinte en 1704; mais elle a été rétablie en 1731, en faveur d'Armand-Louis du Plessis, duc de Richelieu. * Papir. Masson, *descript. flum. Gal.* Bayle, *dict. crit.* La Martiniere, *dict. géogr. Géographie moderne*, t. 1, *p.* 206.

AIGUILLON (François) natif de Bruxelles, entra chez les jésuites en 1586, âgé de vingt ans. Il enseigna la philosophie & la théologie durant plusieurs années, dans leurs colléges de Douai & d'Anvers. Il fut le premier de sa compagnie qui fit fleurir les mathématiques dans les Pays-Bas. Nous avons de lui six livres d'optique, imprimés à Anvers, chez Plantin, *in-fol.* en 1613. Il avoit commencé à écrire sur la catoptrique & la dioptrique, lorsqu'il mourut à Anvers, âgé de 51 ans, le 20 mars 1617. * Sotwel, *script. soc. Jesu.*

AIGULFE (S.) ou S. AOUST, en latin *Agiulfus*, *Aygulfus*, *Aiulfus*, vulgairement, S. Au, S. Hou, S. Aioul, S. Aieul. Après avoir passé les premieres années de sa vie dans la solitude, il fut élu archevêque de Bourges vers l'an 811, après la mort d'Ebroin, ou d'Elboin, qui avoit rempli ce siége. Il assista en 829 au concile de Toulouse, & fut depuis l'un de ceux qu'Ebbon archevêque de Reims choisit pour juges dans le concile de Thionville, tenu l'an 835, & qui le condamnerent sur sa confession à être déposé pour avoir dégradé Louis *le Débonnaire*. Il mourut le 22 mai suivant dans une solitude de son diocèse où il s'étoit retiré. * Théodulphe d'Orléans, *carm.* 4, *l.* 4. Labbe, *biblioth. des manuscrits.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Henschenius. Bollandus. La Thaumassiere, *histoire du Berri.*

AIGULPHE (S.) abbé de Lerins, vulgairement S. Ayou, né à Blois vers l'an 630, prit l'habit de l'ordre de S. Benoît au monastere de Fleuri, & fut choisi par l'abbé Mommole, pour déterrer les reliques de S. Benoît & de Ste Scholastique, de dessous les ruines du Mont Cassin, & les apporter en France; ce qu'il exécuta. Il fut envoyé par Clotaire III pour mettre la réforme & la paix dans l'abbaye de Lerins, dans laquelle le désordre s'étoit introduit après la mort de l'abbé Vincent. Il en fut élu abbé en 661, & il réunit la plupart des esprits, & rétablit l'observance monastique dans l'abbaye. Arcade & Colomb moines rébelles ayant formé un parti contre lui, & aidés par Mommole évêque d'Usez, le jetterent dans une prison, où ils lui couperent la langue, & lui creverent les yeux. Ensuite ils le livrerent entre les mains de certains pirates, qui lui trancherent la tête dans l'isle d'Amatis, entre l'isle de Corse & la Sardaigne. Il eut 33 compagnons de son martyre, qui étoient des religieux de Lerins qu'on avoit enlevés avec lui. Le corps de S. Aigulphe fut transféré vers l'an 675, dans l'abbaye de Lerins, par Rigomir son successeur. S. Aigulphe & ses compagnons sont qualifiés du titre de martyrs dans le martyrologe romain, où leur fête est marquée au 3 de septembre. * Adrevalde, *vie de S. Ayou, dans les siécles bénédictins du P. Mabillon.* Bulteau, *hist. monast.* Bernier, *hist. de Blois.* Baillet, *vies des Saints.*

AIGUR, *cherchez* IGUR.

AJIS D'ANGILLON, ou plutôt AIS, *cherchez* DAN-GILON.

AILA, petite ville sur les confins de la Syrie, & de la province appellée Hagiar, qui est l'Arabie Pétrée, sur la côte de la Mer-Rouge, avec un port & un château au pied d'une montagne. Cette ville est sous la puissance des Turcs. * D'Herbelot. Elle est nommée *Elath*, dans le *II liv. des Rois*, *c.* 16, *v.* 6, & dans Joseph, *ant. Jud. liv.* 9, *c.* 12, où il dit que Rasin prit Elath située sur le bord de la mer-Rouge; qu'il en fit tuer les habitans, & y établit une colonie de Syriens. D. Calmet dit que ce furent les *Iduméens*, mais il ne le prouve pas. Théodoret parlant de cette ville, dit qu'Aila est située sur la mer-Rouge; qu'elle étoit autrefois très-marchande, & que l'on avoit encore coutume de faire voile de son port aux Indes. S. Jérôme donne la même situation à cette ville, & il dit qu'alors les Romains y avoient une légion en garnison. Eusébe dit qu'elle étoit éloignée de dix milles de la ville de Petra, du côté de l'orient. Il paroît par l'écriture que David & Salomon ont possédé cette place, après que le premier eut taillé en piéces dix-huit mille Iduméens. Ceux-ci l'ayant recouvrée, elle fut de nouveau subjuguée par Azarias roi de Juda; mais enfin Rasin l'enleva aux Juifs qui n'en ont plus joui. Aila a été une ville épiscopale dans la troisiéme Palestine, & Pierre son évêque souscrivit au premier concile de Nicée, entre les évêques de la Palestine. Cette ville, chez les anciens géographes, est nommée *Elana.* * Théodoret, *quæst.* 44 *in l. IV Reg.* & *in c.* 49. Jerem. S. Hieron. *ad cap.* 47 *Ezech.* Procop. *lib.* 4 *de bello Persico*, *cap* 19. *II Paralip. ch.* 8, *v.* 18. *II des Rois*, *ch.* 18, *v.* 22. Relandi *Palestina*, *lib* 3.

AILAKI, disciple d'Avicène, auteur d'un livre arabe intitulé, *les causes & les signes* ou *pronostics* des maladies. * D'Herbelot.

AILBEB (P.) poëte Allemand, dont on lit les poësies au * *t. I. delic. Germ.* p. 174.

AILERAN, appellé aussi quelquefois *Aireran*, ou *Ereran*, fut recteur de la fameuse école de Clonard, dans le comté de Méath en Irlande, & étoit nommé *Aireran le sage*, comme on le voit par le martyrologe en vers de S. Ængus. Il mourut l'an 665, selon les annales d'*Ultonie*, qui lui donnent de même l'épithéte de *Sage.* Il écrivit la vie de sainte Brigide de Kildare, dont les miracles & les vertus ont exercé les plumes de plusieurs de ses compatriotes; les vers suivans en donnent la preuve.

Scripserunt multi virtutes virginis almæ,
Ultanus doctor atque Eleranus ovans.
Descripsit multos animosus nomine libros,
De vita ac studiis virginis ac meritis.

On lui attribue aussi une vie de S. Patrice, & une autre de S. Fechin de *Foure*, son contemporain: mais le plus connu de ses ouvrages est une exposition allégorique de la généalogie de J. C. que Sédulius le jeune inséra dans ses recueils sur S. Mathieu, comme il l'avoue lui-même par ces paroles: « Ici commence » l'exposition typique de la généalogie du Christ, » faite par S. Aileran, le plus sage de la nation » Ecossoise. » Ce traité fut publié en 1667 sur une copie tirée d'un manuscrit de Saint-Gall en Suisse, par le pere Sirin, Francisçain Irlandois, sous ce titre: *Ailerani Scoto-Hiberni cognomento sapientis, interpretatio mystica progenitorum D. Jesu-Christi, cui subjungitur moralis explanatio eorumdem nominum.* * Usser. *primord. eccl. Brit. Flem. collect. sacr. Colgan, &c.*

AILESBURI, *Æglesburgum*, bourgade d'Angleterre dans le comté de Buckingham, sur la riviere de Tame, à cinq lieues de la ville d'Oxford, du côté d'orient. Elle a le titre de comté. * Jean Speed. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AILLY, nom que portent plusieurs terres en France. Il y en a une en Auvergne qui a donné le nom à une branche de la maison de *Rochefort*; une en Normandie, & trois en Picardie; savoir *Ailly-sur-Noye*, *Ailly-sur-Somme*, & *Ailly-haut-Clocher.*

La terre d'*Ailly-sur-Noye* a donné le nom à une branche de la maison de *Clermont* en Beauvoisis: celle d'*Ailly-sur-Somme* a été possédée par une branche de la maison de *Pequigny*: mais celle qui a donné le nom à une longue suite de seigneurs d'*Ailly*, est la terre d'*Ailly-haut-Clocher* située en Ponthieu.

Plusieurs monumens attestent la grandeur & l'ancienneté de cette maison, dont le nom s'écrit indifféremment d'*Ailly*, d'*Ally*, & plus anciennement en latin *de Ailliaco*, *de Alliaco*, & *de Arliaco.*

On voit par le procès-verbal de la réformation de la coutume d'Amiens de l'an 1567, que *Louis* d'Ailly, vidame d'Amiens, remontre qu'il avoit droit de précéder toute la noblesse de ce bailliage, *& ce non seulement à cause de la grandeur & de l'antiquité de sa maison, mais aussi par droit & prérogative qu'il a à cause*

dé son vidamé d'Amiens. Les registres du parlement de l'an 1442 portent que *Jean d'Arly sieur de Aresnes, est de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie*; un arrêt du 5 juin 1501, que *plusieurs grands seigneurs & princes, & sur-tout notre très-cher cousin défunt le duc de Brabant, sont alliés à la maison d'Ailly qui est une des plus anciennes & des plus grandes maisons de Picardie, d'où elle tire son origine.* Le duc de Brabant, dont il est question dans cet arrêt, s'appelloit *Jean* de Bourgogne, comte de Nevers, duc de Brabant, arriere-petit-fils du roi Jean, marié le 24 novembre 1435 avec *Jaqueline* d'Ailly, fille de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, & de *Jaqueline* de Bethune.

Robert III d'Ailly seigneur de Boubers, & de Fontaine-sur-Canche, connu sous le nom de *Sire d'Arly*, descendant au neuviéme dégré de *Robert* d'Ailly, vivant en 1090; épousa en secondes noces en 1342 *Marguerite* de Pequigny, qui lui apporta la terre de Pequigny & le vidamé d'Amiens; *voyez* PEQUIGNY.

Ces terres resterent dans la maison d'Ailly jusqu'en 1619 qu'elles passerent dans celle d'*Albert*, par le mariage de *Charlotte Eugenie* d'Ailly, héritiere de la branche aînée de la maison d'Ailly, avec *Honoré* d'Albert duc de Chaulnes, maréchal de France, à condition que leurs enfans porteroient le nom & les armes d'Ailly; *voyez* ALBERT.

D'un grand nombre de branches sorties de cette maison, il ne reste plus en France que la branche d'*Ailly-de la Mairie*, qui se partagea en deux autres branches par les enfans de *Charles* d'Ailly, seigneur de la Mairie, fils de *Walleran* d'Ailly, écuyer, seigneur de Brach, Quiry-le-verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le Roy, demeurant à Pierrepont près Montdidier en 1470 avec Nicole de S. Quentin sa femme, & à Bray-sur-Somme en 1497.

Charles d'Ailly son fils, écuyer, seigneur de la Mairie, épousa 1°. *Michelle* de Mailly, morte en couches en 1500. 2°. *Perrette* Cossart, fille de *Jean* Cossart, écuyer, seigneur d'Espiés & d'Annery, & de *Catherine* de Dampont.

La postérité masculine du premier lit est éteinte dans *Hector* d'Ailly, seigneur de la Mairie, & d'Hardinval près Dourlens, qui n'eut point d'enfans de *Catherine* de Longueval sa femme, fille de *Jean* de Longueval, chevalier, seigneur de Tenelles & de *Bonne* d'Estourmel.

Du second mariage de *Charles* d'Ailly, seigneur de la Mairie, vinrent entr'autres deux enfans, savoir, *Hugues* d'Ailly dont il sera parlé ci-après, & *Claude* d'Ailly, chevalier, seigneur de Montgeront; Launoy, Clerson, Montcornel, enseigne de la compagnie des gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon, un des cent gentilshommes de la maison du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de l'ordre, gentilhomme d'honneur de la reine, dont la postérité masculine s'est éteinte dans *Antoine* d'Ailly son arriere-petit fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de* Rambures qu'il avoit epousée le 3 juillet 1658.

Hugues d'Ailly, chevalier, seigneur de Louville & d'Annery, lieutenant de la compagnie des gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon, frere aîné de *Claude* d'Ailly, dont on vient de parler, quitta la Picardie où il demeuroit encore en 1565, & vint s'établir à Annery près Pontoise, qui lui étoit échu en partie du chef de sa mere. De lui descend au V degré *Louis Joseph*, comte d'Ailly, marquis de Senecey, baron de Layves, Marnay & Chasaut, officier dans le régiment du roi, infanterie, fils de *Pierre Louis*, comte d'Ailly, marquis de Senecey, vicomte de Berneuil, premier capitaine de grenadiers dans le régiment du roi, infanterie, & de *Marie-Louise-Magdeléne* de Beauveau, & neveu du chevalier d'Ailly maréchal de camp. * *Mémoire* remis par M. Auger, avocat.

AILLY (Pierre d') cardinal & évêque de Cambrai, né à Compiegne en 1350, étoit fils d'un boucher, mais qui eut grand soin de son éducation. Il acheva ses études à Paris, où il fut reçu boursier au college de Navarre en 1372. Après avoir pris le bonnet de docteur dans l'université de cette ville en 1380, il fut pourvu d'un canonicat à Noyon la même année. Il fut professeur en philosophie & en théologie; & étant déja grand maître du college de Navarre, il fut choisi en 1387 par l'université pour poursuivre à Avignon, devant le pape Clément VII, la condamnation de quelques propositions trop hardies que Jean de Monteson, dominicain, avoit avancées touchant la conception de la Vierge, & sur plusieurs autres matieres. L'université fut si satisfaite de son zèle, qu'à son retour il fut elu chancelier de l'université de Paris. Charles VI, roi de France, voulut l'avoir pour confesseur & pour aumônier en la même année 1389. Il fut nommé archidiacre de Cambrai en 1391, puis trésorier de la sainte Chapelle de Paris vers 1394; l'année suivante evêque du Pui en Velai, & enfin évêque de Cambrai en 1396. Alors il se démit de la chancellerie de l'université de Paris en faveur du celébre Gerson. Le roi l'employa en diverses affaires, sur-tout au sujet du schisme qui divisoit les fidéles, l'envoya à Rome & à Avignon, où il s'expliqua avec une liberté chrétienne. En 1405 il prêcha à Gènes sur le mystere de la Trinité, & fut cause que Pierre de Lune, nommé Benoît XIII, déposé au concile de Constance, en institua la fete. Il se trouva depuis au concile de Pise en 1409. Jean XXIII le créa cardinal en 1411. Il fut aussi un des plus célebres prélats du concile de Constance, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y passa d'important. On le nomma avec les cardinaux des Ursins, d'Aquilée & de Florence, pour rechercher les causes des hérésies de ce temps-là, & pour proposer ensuite des remedes salutaires pour en empêcher le progrès. Il nous a laissé des preuves de sa capacité dans divers traités que nous avons de lui: le plus considérable est celui *de la reforme de l'église.* Le cardinal d'Ailly mourut à Avignon, où il étoit légat de Martin V, en 1419, ou 1420, & non en 1425, ni 1426, comme beaucoup d'auteurs l'ont dit. Son corps fut porté à Cambrai, & enterré dans la cathédrale. On lui donne le titre d'*aigle des doctes de la France*, & de *destructeur des hérésies.* Jean Gerson, qui fut après lui chancelier de l'université de Paris, & Nicolas de Clemangis, ont été ses disciples. Le cardinal en mourant, laissa sa bibliothéque au collége de Navarre. On a mis cette épitaphe sur son tombeau.

Mors rapuit Petrum, petram subiit putre corpus,
Sed petram Christum spiritus ipse petit.
Quisquis ades, precibus fer opem, semperque memento
Quòd præter mores omnia morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent,
Aspicis; hæc aderant tunc mihi, nunc abeunt.

* Froissart, *l.* 4 Jean Juvenal des Ursins, *in Carol. VI.* Monstrelet, *hist.* Tritheme. Du Boulai, *hist. de l'université de Paris.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. du XI siécle. Edition nouvelle des œuvres de Gerson, dans le gersoniana, l.* 2, où l'on trouve sa vie & ses œuvres parmi celles de Gerson.

AILREDE, EAILREDE, ÆREDE ou ETHELREDE, abbé de l'ordre de Citeaux, *cherchez* ÆLREDE.

AIMAR de Chabanois, *cherchez* ADEMAR.

AIMAR du Monteil, *cherchez* MONTEIL (Aimar du)

AIMAR-VERNAI (Jacques) paysan de Saint-Veran près Saint-Marcellin en Dauphiné, s'est rendu fameux par l'usage de la baguette, avec laquelle on l'a vu découvrir les eaux souterraines & les métaux enterrés. Il a cru depuis pouvoir étendre cette faculté, qu'on prétend lui être commune avec beaucoup d'autres personnes, jusque sur les choses cachées ou dérobées

bées, sur les cadavres des gens assassinés, & furtivement enterrés, & sur les assassins mêmes. On dit qu'il les poursuivoit à la piste, conduit par la seule agitation de la baguette courbe qu'il tenoit à la main, & par les émotions violentes qu'il ressentoit dans les endroits par lesquels ces scélérats avoient passé. Quelques philosophes ont traité cette vertu occulte de chimere & d'imposture. D'autres ont soutenu qu'elle étoit naturelle, & ont essayé de le prouver par des raisons de mouvement & de transpiration. Quoi qu'il en soit, la réputation que Jacques Aimar s'étoit faite dans sa province, n'a pu se soutenir à Paris, où l'on assure qu'il a échoué à l'hôtel de Condé, & dans quelques autres endroits. * *Physique occulte de* Vallemont. *Mercure de 1692 & 1693.* Bayle, *dict. crit.* 1 *& 2 édition.* Le Brun, *illusions des philosophes sur la baguette.*

AIME, nom d'homme, *cherchez* AMATUS.

AIMEE, nom de femme, *cherchez* AMATA.

AIMER, ou EIMER, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, florissoit dans le XII siécle, & mourut vers l'an 1130. Il laissa divers ouvrages: *De inquisitione Dei. De absentia vultûs Dei, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

AIMERI de Pavie, capitaine Lombard, étoit au service du roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais en 1348. Quelques seigneurs François qui commandoient en Picardie, voulant se saisir de Calais pendant la trève, proposerent vingt mille écus de récompense au gouverneur pour leur livrer cette ville; mais il ne les écouta que pour les surprendre, & en avertir le roi Edouard, qui passa la mer avec huit cens hommes d'armes pour ne pas manquer un si beau coup; de sorte que, quand on en vint à l'exécution, les François se trouverent pris au piége qu'ils avoient tendu. Ils étoient mille hommes d'élite, dont cent s'étoient engagés eux-mêmes dans une tour du château: les autres qui attendoient le signal pour y entrer, furent chargés & taillés en piéces, après une vigoureuse défense. Trois ans après, les prisonniers qui avoient été faits dans cette surprise ayant été délivrés, surprirent, aux environs de S. Omer, le Lombard qui les avoit si vilainement trahis, & le firent écarteler tout vif. * Mezerai, *au regne du roi Jean.*

AIMERIC, patriarche de l'église d'Antioche, succéda l'an 1142 à Rodolphe. Il fut légat du saint-siége en orient, sous le pontificat d'Alexandre III. Plusieurs pélerins d'occident vivoient alors dans la Palestine en divers hermitages, & étoient exposés à la violence & aux insultes des barbares. Aimeric les rassembla sur le Mont Carmel, & l'on dit que c'est de-là que sont venu les Carmes. Il mourut l'an 1180. * Guillaume de Tyr. Genebrard, *in chron.* Baronius *in annal.*

☞ AIMERIC, grammairien du XI siécle, dont parle le P. de Montfaucon dans sa bibliothéque des bibliothéques. Son principal ouvrage est intitulé *Ars lectoria, sive de quantitate syllabarum.* Il s'en trouve deux exemplaires dans la bibliothéque du grand-duc de Toscane à Florence. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 473.

AIMMOIN, natif de Lybie, fut pere de l'hérésiarque Arius, & n'est connu dans l'histoire que par cet endroit.

AIMOIN, religieux de l'ordre de S. Benoît dans l'abbaye de S. Germain des Prés de Paris, a fleuri dans le IX siécle, vers l'an 870, du temps d'Abbon qui fut son disciple, & qui fit quelques vers pour lui. Aimoin souscrivit en 872 une charte rapportée par dom Jacques du Breul. Celui-ci, & presque tous les auteurs qui ont vécu avant André Du Chêne, avoient attribué à Aimoin de S. Germain l'histoire de France que nous avons sous le nom d'Aimoin; mais elle est d'Aimoin moine de Fleuri. Celui dont nous parlons composa un traité de la translation du corps de S. Vincent au monastere de Castres dans le diocèse d'Albi, & d'autres ouvrages. * *Voyez* les auteurs cités à l'article suivant, *le IX siécle de* M. Du-Pin, *& l'hist. litt. de la France*, t. V, p. 641.

☞ AIMOIN, religieux de l'abbaye de Fleuri sur Loire, de l'ordre de S. Benoît, étoit d'Aquitaine, fils d'*Annentrude*, parente de Girauld, seigneur d'Auberterre, & fut reçu par Amalbert dans cette abbaye vers l'an 979. Il s'attacha à l'étude, & y réussit parfaitement. Abbon qui succéda à l'abbé Oibolde, eut beaucoup de confiance en Aimoin, qui l'accompagna dans le voyage que cet abbé fit en Gascogne. Ils s'arrêterent quelque temps après chez Annentrude mere d'Aimoin, & ensuite ils allerent à l'abbaye de la Reole, où Abbon fut massacré en 1004. L'année d'après Aimoin composa la vie du même Abbon, qu'il dédia à Hervé trésorier de S. Martin de Tours. Il publia aussi un ouvrage des miracles de S. Benoît, & il l'adressa à Gozelin abbé de Fleuri, & depuis archevêque de Bourges. On lui attribue encore des vers touchant la fondation de Fleuri, publiés dans le troisiéme volume des écrivains de l'histoire de France, par Du Chêne, & un sermon pour les fêtes de S. Benoît. Mais le plus célébre des ouvrages d'Aimoin est une histoire de France qu'il dédia à l'abbé Abbon, comme on le voit dans la préface. Il est sûr qu'il la fit un peu avant le voyage de Gascogne. Cette histoire est divisée en cinq livres; mais il n'y a d'Aimoin que les trois premiers livres, & les quarante & un premiers chapitres du quatriéme, qui finit à la fondation du monastere de Fleuri. Le reste qui conduit l'histoire jusqu'à l'an 1165, n'est qu'une compilation de quelqu'autre historien.* Sigebert. *de script. eccl. c.* 101. Vossius, *de hist. Lat.* Du Chêne. Valois. Du Breul. Labb. *judic. de Aimonio, &c.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. des IX & X siecle. Hist. litt. de la France*, t. VII.

AIMON, prince des Ardennes, fut le pere de ces quatre preux qu'on appelle ordinairement *les quatre fils Aimon.* On dit que le prince Renaud, l'aîné de ces quatre freres, après avoir été un grand guerrier sous Charlemagne, se fit moine à Cologne, qu'il mourut martyr, & qu'à cause des miracles qu'il fit après sa mort, on lui bâtit une église. * Joan. Bertels, *hist. Luxemb.* Ferrarius, *in catalog. Sanct. ad 7 januarii.*

AIMON, AYMON ou HAIMON & HEMMON, évêque d'Halberstadt dans la basse Saxe, a vécu dans le IX siécle. Quelques auteurs soutiennent qu'il étoit Anglois, & d'autres disent qu'il naquit en Allemagne. Quoi qu'il en soit, il fut moine de Fuldes, ensuite abbé d'Hirfeld, & enfin évêque d'Halberstadt en 841. En 848, il se trouva au concile assemblé à Mayence contre Gothescalque, & il mourut le 26 mars de l'an 853. Aimon avoit étudié à Tours, avec Raban Maur, sous le célebre Alcuin. Il écrivit des commentaires *sur les pseaumes, sur Isaïe, sur l'apocalypse*, &c. des sermons *sur les évangiles des dimanches & fêtes de l'année*, imprimés à Cologne en 1536, & un abrégé de l'histoire sacrée, intitulé, *de Christianarum rerum memoria*, & divisé en dix livres. * Sigebert. *de vir. illust. c.* 135, Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. l.* 4, *c.* 7. Les annales de Fuldes. Trithème. Possevin. Bellarmin. Vossius, &c. Bulteau, *hist. monast.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. V.

☞ AIMON, évêque de Valence en Dauphiné, au X siécle, occupoit ce siége en 943, & le tint jusqu'au-delà de l'an 976, ou 977. Il étoit chancelier de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane. Cet évêque, dont le nom ne se trouve point dans les catalogues des évêques de cette église, ne nous est connu que par un écrit qu'il a composé, & que D. Mabillon nous a donné, au tome I de ses annales, *p.* 97-100. C'est un manifeste adressé à la ville d'Arles, pour notifier l'excommunication prononcée contre un certain Aicard, usurpateur des biens de l'église de Valence. * D. Rivet, *histoire littér. de la France*, T. VI, p. 421.

AIMON, moine de l'abbaye de Savigni, de l'ordre

de Citeaux, étoit Breton, & natif de Landacob. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Savigni, au diocèse d'Avranches en Normandie, differente de l'abbaye de ce nom qui est dans le diocèse de Lyon, de l'ordre de S. Benoît. Il écrivit divers ouvrages de piété, & mourut en odeur de sainteté vers l'an 1174. * Séguin, *de vir. illust. ord. Cister. l.* 3, *c.* 67. Manriquez, *t.* 2, *annal. ad ann.* 1147, *c.* 7, *num.* 6 & 7. Carol. de Visch. *bibl. Cister. &c.*

AIN (l') ou AINS, *Ens*, *Indus*, *Indis*, *Danus* & *Idanus*, riviere de France qui coule entre la Bresse & le Bugei. Elle tire sa source du Mont-Jura près de Nozeret, au val de Miége dans le comté de Bourgogne, à demi-lieue au-dessus de la fontaine de Seros. Elle passe à Château-vilain, la Chaux, Monsaugeon, sous le pont de Poëte, à Condes, à Conflens, Poncin, le pont d'Ains, Varembon, Chasei, & à Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, à cinq lieues au-dessus de Lyon, après avoir reçu le Surant, l'Arbelaine, & divers autres ruisseaux. * Gollut, *mem. de Bourg. l.* 2, *c.* 11. Papir. Masson. *desc. flum. Gall.* Merula, *Cosmgr. part. II*, *l.* 4. Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugei*, *p.* 1, *c.* 11.

☞ AINARD ou EINARD, l'un des plus saints & des plus savans abbés du XI siécle, étoit Allemand de nation. Dans sa jeunesse il eut occasion de venir en Normandie, où le célébre Isembert, aussi Allemand, gouvernoit depuis peu le monastere du mont Sainte-Catherine, près de Rouen. Ainard se consacra à Dieu, dans cette abbaye, sous la regle de S. Benoît, & y demeura jusqu'en 1046, que Lesceline, comtesse d'Auge, ayant transferé à Lysieux les religieuses qu'elle avoit établies au monastere de S. Pierre sur Dive, & mis à leur place des moines, Ainard en fut élu le premier abbé. Il eut soin d'y faire vivre l'esprit de piété, & les bonnes études, qui s'y soutinrent dans la suite avec avantage. Ainard gouverna ce monastere l'espace d'un peu moins de trente & un ans, & mourut plein de jours & de bonnes œuvres le quatorziéme de janvier 1077. Durand, son ami, lui composa une épitaphe rapportée dans l'ouvrage d'où cet article est extrait. Ordric Vital nous apprend qu'Ainard possedoit parfaitement la musique, & qu'il composa & nota plusieurs répons, antiennes, &c. à l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge, des anges & des saints. Suivant les expressions du même écrivain, Ainard étoit fort habile à faire des vers; & il cite en preuve les poëmes qu'il avoit composés sur l'histoire de S. Kilien, évêque de Virtzbourg, & celle de sainte Catherine vierge. Mais il ne paroît point qu'il en reste rien aujourd'hui. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, T. VIII. p. 43, & seq.

AINDRE, *Antrum*, est le nom d'une isle qui étoit autrefois dans la mer de Bretagne, trois lieues au-dessous de la ville de Nantes, à l'embouchure de la Loire. S. Hermeland s'y retira pour y vivre dans la solitude, il y fit même bâtir un monastere qui a été abîmé par les eaux, avec l'isle toute entiere. * Argentré.

AINI (Ben Abdalrahman) auteur d'un commentaire arabe sur l'ouvrage d'Abou Háian. Il a pour titre, *Recueil de ce qu'on a trouvé de plus utile dans l'ouvrage de ce docteur.* * D'Herbelot.

AINOUARDAH, lieu de Mésopotamie, où les gens du pays prétendent que Noë s'embarqua dans l'arche un peu avant le déluge. * D'Herbelot.

☞ AINSA, petite ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, où elle est la capitale de la principauté de Sobrarbe. Elle est située dans une plaine assez agréable, sur la riviere d'Ara, près de l'angle qu'elle fait en entrant dans la Cinqua, au-dessus de Médianos, & à six lieues de Balbastro, vers le septentrion. Il y a des géographes qui croient cette ville fort ancienne, & que c'est la même que *Succosa*, que Ptolémée, *l.* 2, *c.* 6, place dans le territoire des Hergetes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AINSWORTH (Henri) Anglois, célébre commentateur de l'écriture sainte, vivoit au commencement du XVII siécle. Il possédoit parfaitement l'hébreu, tant celui de la bible, que celui des rabins. Il s'est donné beaucoup de peine pour expliquer les expressions de l'écriture sainte par la confrontation de differens passages. Il a fait imprimer en anglois des notes sur le pentateuque, sur les pseaumes & sur le cantique des cantiques, qu'il a tirées pour la plupart des anciennes versions grecques & chaldaïques, & des écrits des rabins. Il a publié outre cela quelques petites dissertations, *de sinceritate textus hebraici; de allegatione rabbinorum; de Jahalom*, *&c.* Ses commentaires ont été traduits en flamand, & ses notes sur le cantique des cantiques, l'ont aussi été en allemand. On prétend que Lightfoot a pillé les ouvrages de cet auteur: mais on ne le prouve pas. * Voyez le Long *biblioth. sacra*, *in-fol. p.* 599. Ce pere donne le titre de brownilte, ou d'independant à Henri Ainsworth: d'autres le donnent à un autre Anglois de même nom, qu'ils ont peut-être confondu avec le premier.

AINULPHE, hermite, sorti de la famille royale d'Angleterre; mais qui méprisant les vanités du siécle, s'engagea volontairement dans la vie solitaire. On ne sait pas précisément en quel temps il vivoit. Mais ce qu'on donne pour sûr, c'est que la ville d'Anulphsburi, sur les frontieres de Bedfort & du comté de Huntington, fut bâtie à son honneur, quoique dans la suite elle ait été appellée par corruption *Aimsbury*. * *Dict. Angl.*

AJOMAMA, ou *le golfe de sainte Anne*, golfe de l'Archipel dans les côtes de Macédoine, au nord de celui de Salonichi, dont il n'est séparé que par une petite prequ'isle, qu'on nomme *Capo Canistro.* Les anciens le nommoient *Toronicus*, ou *Toronaicus Sinus*, du nom de *Torone*, place située dans la presqu'isle qui le sépare du golfe *Signetique.* Ce golfe prend son nouveau nom de la ville d'Ajoma, qui est située sur les côtes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AION, duc du territoire de Bresse, & pere de Rotharis, qui fut roi des Lombards après Ariovalde l'an 638 de J. C. Il y a aussi eu AION fils d'*Arichia*, duc de Bénévent, auquel le même Rotharis fit donner un poison lent qui le rendit insensé. * Paul. *diaconus*, *hist. Longob.*

AION, religieux Anglois, vivoit dans le X siécle, du temps de l'empereur Othon II. Il a écrit les choses mémorables de son monastere de Croisland par ordre de son abbé, nommé *Turketude.* Cet ouvrage contient l'histoire d'environ 270 années, c'est-à-dire, *depuis l'année* 700, *jusqu'à l'année* 970, en laquelle Edgard regnoit en Angleterre. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *c.* 5. Pitseus, &c.

AIORA (Gonsalve) de Cordoue, après avoir porté les armes en France, en Italie, & en Afrique au siége de Mazalquivir & d'Oran, laissa des ouvrages très-ingénieux, & fut historiographe d'Espagne. Il vivoit encore au commencement du XVI siécle, en 1620. * Nicol. Antonio. *bibl. Hispan.*

AIOSSA (Antoine) clerc régulier de Naples, auteur de plusieurs traités différens, dont l'un a pour titre, *Disp. de SS. Trinitatis mysterio*, imprimé à Rome en 1631, &c.

AIOUBITES, *cherchez* AIUB.

AIOUEZ, peuple sauvage qui habite les bords d'une petite riviere qui vient de l'est-nord-est, & se décharge dans le Missouri par le 43 degré de latitude nord. On trouve chez eux une carriere d'une pierre rouge fort belle & fort aisée à tailler; ces sauvages en font leurs beaux chalumets. * Le P. de Charlevoix, *voyage dans l'Amérique septentrionale.*

AIOUL (S.) archevêque de Bourges, *cherchez* AIGULFE.

AIR. L'air étoit pris par les anciens pour une di-

vinité. Anaximène Milesien & Diogène Apolloniate le prirent pour leur dieu. Cicéron & S. Augustin les ont réfutés par des raisons fort solides. Ce dernier nous apprend que ces deux philosophes ne donnoient de la divinité à l'air, que parcequ'ils le croyoient rempli d'une intelligence infinie, & d'une infinité de génies particuliers qui y faisoient leur séjour. Ce qui revient à l'idée des Platoniciens, qui croyoient que Dieu étoit l'ame du monde, & que toutes les parties de ce monde étoient pleines de génies & de substances vivantes. Les Assyriens & les Africains donnoient à l'air le nom de Junon ou de Vénus Uranie & Vierge, comme nous l'apprenons de Julius Firmicus, *(lib. de error. profan. relig.)* Les Egyptiens lui donnoient celui de Minerve, & l'honoroient du même culte que cette divinité; témoin ces paroles d'Eusebe: *Or on dit qu'ils appellent l'air Minerve.* Mais Diodore *de Sicile* est celui qui a le mieux développé cette doctrine, en parlant des Egyptiens. « On a » (dit-il) donné à l'air le nom d'Athène ou de Minerve, » que l'on croit fille de Jupiter, & vierge; parceque » l'air de sa nature n'est point sujet à corruption, & » qu'il occupe la plus haute partie du monde. D'où est » venue la fable, que Minerve étoit sortie du cerveau » de Jupiter. On l'appelle engendrée par trois fois, par» cequ'elle change trois fois l'an, au printemps, en » été, & en hyver. On lui donne des yeux bleus, par» ceque l'air paroît de couleur bleu. »

Les Grecs & les Romains donnerent à l'air les noms de *Jupiter* & de *Junon*. Ils distinguoient dans l'air deux vertus, l'une active & masculine, l'autre passive & féminine; comme nous l'apprenons de Séneque dans ses questions naturelles: *Aera marem judicant, quà ventus est; feminam, quà nebulosus & iners.* Il faut néanmoins avouer que c'est Junon qu'on a prise plus ordinairement pour l'air. L'on prétend que le nom grec de *Junon* ἥρα, n'est qu'une transposition d'ἀήρ. Cicéron explique de cette sorte la fable de Junon: *Aer, ut Stoïci disputant, interjectus inter mare & cœlum Junonis nomine consecratur, quæ est soror & conjux Jovis, quòd ei similitudo est ætheris, & cum eo summa conjunctio.*

AIRARD, autrement ARRARD, ÆRARD, AGILARD, EILARD, ERRARD & EURARD, moine & abbé de S. Paul de Rome, fut nommé évêque de Nantes en Bretagne par le pape Léon IX. Il tint paisiblement ce siége jusqu'à l'an 1052, que Hoël II, comte de Cornouailles & de Nantes, le clergé & le peuple le jugeant incapable de gouverner, & d'ailleurs nommé irrégulierement, écrivirent une lettre très-vive contre lui à Léon IX, le chasserent, & mirent en sa place Quiriac, autrement *Werechus*, *Warochus*, & *Guerec*, fils du duc Alin Caignart, & frere d'Hoël II. Airard retint cependant la qualité d'évêque, & en faisoit les fonctions où il pouvoit. Quirac élu en 1052, ne fut sacré qu'en 1065, & il mourut l'an 1078, ou 1079. Il fonda le prieuré de Lanchaillou l'an 1076, dans la paroisse de S. Donatien-les-Nantes. C'étoit un prélat ferme, & qui soutint plusieurs grandes affaires qui lui réussirent la plupart. Il étoit bon d'ailleurs, mais trop facile à donner aux moines le revenu des églises paroissiales. * *Hist. abrégée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome* 7, *part.* 2, *des mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart.

AIRAULT (Pierre) lieutenant criminel d'Angers, naquit en cette ville en 1536. Après avoir fait ses humanités à Paris, il alla étudier en droit à Toulouse, puis à Bourges sous Cujas, Duaren & Doneau. Ensuite il revint à Paris, où il exerça long-temps la profession d'avocat dans le parlement de cette ville: enfin il retourna à Angers pour y remplir la charge de lieutenant criminel. Il fut aussi maître des requêtes du duc d'Anjou; depuis nommé Henri III. Un de ses fils s'étant fait jésuite à son insu, il employa l'autorité de ce prince pour le retirer. Le roi écrivit deux lettres à Rome en sa faveur, pour obliger les jésuites de lui rendre son fils, qui avoit déja passé trois années chez eux, mais ces lettres furent inutiles. C'est de-là qu'Airault prit la résolution d'écrire son traité *de la puissance paternelle*, qu'on a imprimé plusieurs fois. Il avoit épousé à Paris en 1564 *Anne* Des-Jardins, fille de *Jean* Des-Jardins, médecin de François I, de laquelle il eut quinze enfans, dont dix étoient en vie lorsqu'il mourut à Angers le 21 de juillet 1601, âgé de soixante-cinq ans.

Voici la liste qui a été donnée de ses ouvrages par M. Ménage, à la tête de la vie de cet auteur qu'il a composée en latin, & enrichie d'un grand nombre de remarques curieuses & importantes écrites en françois. (*Vita Petri Ærodii Quæsitoris Andegavensis*, à Paris 1675 *in*-4°.) 1. De la nature, variété & mutation des loix, imprimé au commencement du livre de Grimaudet, du retrait lignager, à Paris, *in*-8°. 1564. 2. Les plaidoyers faits en la cour de parlement, à Paris 1568, *in*-4°. 3. Les plaidoyers faits en la cour de parlement, à Rouen 1614, *in*-8°. M. Ménage ne dit pas si c'est une nouvelle édition des premiers, ou si c'est un autre recueil. 4. De l'ordre & instruction judiciaire dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusations publiques, conféré à l'usage de notre France: & si on peut condamner ou absoudre sans forme ni figure de procès, à Paris 1575, *in*-8°. 5. L'ordre, formalité, & instruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusations publiques, conféré au style & usage de notre France, à Paris 1588, *in*-4°: c'est sans doute une nouvelle édition du livre précédent. 6. Des procès faits aux cadavres, aux cendres, à la mémoire, aux bêtes brutes, choses inanimées, & contumax; livre IV de l'ordre judiciaire, &c. à Angers 1591. 7. Le même ouvrage de l'ordre judiciaire, &c. avec le IV livre que l'on vient de citer, à Paris 1598, *in*-4°. 8. Discours de M. Pierre Airault, &c. à M. le duc d'Anjou, fils & frere de roi, & lieutenant-général pour sa majesté; sur l'occasion que le voulant recommander pour ses victoires, & restauration de son université d'Angers, les panégyrics anciens de Pacatus & d'Eumenius, jadis faits à la louange des empereurs Constantius & Théodose, lui ont été adressés & dédiés de nouveau, à Angers 1570, *in*-4°. 9. Déploration de la mort du roi Henri III, & le scandale qu'en a l'église, 1589, *in*-8°. 10. De la puissance paternelle, *in*-4°. Plusieurs de ces écrits se trouvent réunis dans un recueil que Ménage ne cite point, & qui a été imprimé à Paris en 1598, *in*-8°. sous ce titre: *Opuscules & divers traités de maître Pierre Airault, lieutenant-criminel au siége présidial d'Angers.* Ce recueil contient, 1. Plusieurs plaidoyers & arrêts. 2. *Oratio ad senatum in adeptione præturæ criminalis.* 3. Arrêt sur la réception de l'auteur. 4. De la nature, variété & mutation des loix. 5. Discours à M. le duc d'Anjou. 6. Harangue faite au même. 7. De la puissance paternelle. 8. Lettres du feu roi Henri III, à M. le cardinal d'Est, & à M. le marquis de Pisani. Les ouvrages latins de Pierre Airault, sont: 1. *M. F. Quintiliani declamationes* 137, *quæ ex* 388 *supersunt, diuque latuêre, nunc demum P. Ærodii, Andegavi, &c. studio & diligentiâ castigatæ, scholiis illustratæ, ac in lucem postliminio revocatæ*, à Paris 1563. 2. *Decretorum, rerumque apud diversos populos ab omni antiquitate judicatarum, libri duo: qui ad formam digestorum & codicis Justinianei redacti sunt; item usui forensi ac moribus gallicis accommodati. Accedit tractatus de origine & auctoritate rerum judicatarum*, &c. à Paris 1567, *in*-8°. & à Francfort sur le Mein, 1580, *in*-8°. 3. *Petri Ærodii judicis quæstionum, Andiumque ducis libellorum magistri, J. C. decretorum libri VI, itemque liber singularis de origine & auctoritate rerum judicatarum*; à Paris 1573, *in*-8°. 4. *Rerum ab omni antiquitate judicatarum pandectæ*, à Paris

1588, *in-folio*. item, nouvelle édition, à laquelle on a joint du meme, *Liber singularis de patrio jure ad filium*; à Paris 1615, *in-fol.* 5. *Epistola apologetica contra Goretum, libellorum magistrum*, 1577. 6. *De patrio jure ad filium pseudo-jesuitam*; à Paris 1593, *in-8°*.

AIRAULT (René) fils aîné du précédent, né à Paris le 11 novembre 1567, fut mis au collége à Paris chez les jésuites, qui l'attirerent dans leur société à cause de son esprit. Son pere, comme nous l'avons remarqué, fit de vains efforts pour l'en faire sortir. René Airault entra dans la compagnie de Jesus à Trèves le 12 juin 1586. Il passa ensuite à Fuldes, où il répéta ses études de rhétorique. Il voyagea en Allemagne, & il fut pris par les protestans. Ensuite il étudia à Rome en philosophie, sous Mutius Vitelleschi, depuis général des jésuites; au sortir de-là il fut à Milan, puis à Dijon. Après avoir régenté les classes dans cette ville pendant quatre ans avec beaucoup de succès, il en sortit l'an 1594, lorsque les jésuites furent bannis du royaume, & s'en alla dans le Piémont, d'où il vint à Avignon, où il étudia en théologie; après quoi il retourna à Rome, d'où il fut envoyé à Milan pour y enseigner la rhétorique. Lorsqu'il fut revenu en France, il fut préfet du collége de Paris, recteur à Reims, à Dijon, à Sens, à Dole, à Besançon; assistant du provincial, & procureur de la province de Champagne, & puis de celle de Lyon à Rome. Enfin il mourut à la Fléche le 18 décembre 1644. * Menagius, *in vita P. Ærodii.*

AIRAULT (Pierre) second fils de *Pierre* succéda à son pere, & fut président en la sénéchaussée d'Angers, conseiller de ville, & maire. Ce fut lui qui procura en 1604, une chaire de droit dans l'académie d'Angers, à Guillaume Barclai. Il harangua Marie de Médicis, mere de Louis XIII, à Angers le 16 octobre 1619. Il fut député à l'assemblée des notables convoquée à Rouen en 1617. Il a laissé postérité. *Guyonne* Airault, l'une de ses sœurs, épousa *Guillaume* Ménage, avocat du roi au présidial d'Angers. De ce mariage est sorti feu M. Ménage, l'un des plus savans hommes de France. * Menagius, *in vita P. Ærodii.*

AIRE, sur l'Adour, ville de France en Gascogne, avec évêché suffragant d'Ausch. Elle a des noms différens dans les anciens auteurs, & dans les itinéraires où elle est nommée tantôt *Adurium, Aturensium, Atyrensium civitas*, tantôt *Vico-Julium, Martianum, &c.* Aire est du ressort de la sénéchaussée de S. Sever, & du parlement de Guienne. Elle est située dans un pays fertile, & a été, sous les rois Visigoths qui y faisoient leur séjour, plus grande & plus belle qu'elle ne l'est aujourd'hui. On y voit encore sur le bord de l'Adour les ruines du palais d'Alaric. C'est ce même prince qui fit publier en 506, à Aire, le code théodosien, qu'Anien son chancelier avoit revû, & auquel il avoit même ajouté des éclaircissemens sur les questions qui sembloient les plus difficiles. Depuis ce temps-là Aire a été souvent ruinée par les Sarasins & brulée par les Normans. Elle souffrit aussi beaucoup dans le XVI siécle, ayant été pillée par les Huguenots pendant les guerres civiles. Toutes ces calamités l'ont rendue bien différente de ce qu'elle étoit autrefois. Les lieux les plus considérables du diocèse sont S. Sever, dit *Cap de Gascogne*, qui est la capitale de la Gascogne proprement dite, & où il y a une riche abbaye; le Mont de Marsan & Sainte-Quiterre, illustre par le martyre de la Sainte de ce nom, dont l'église a eu jusqu'en 1704, les droits de cathédrale, aussi bien que celle d'Aire, qui reconnoît S. Jean-Baptiste pour patron. Le chapitre a deux archidiaconés, & le diocèse est divisé en six archiprêtrés. Le plus ancien évêque, dont nous ayons connoissance, est Marcel, qui envoya en 506 un de ses prêtres au concile d'Agde. Il y a eu entre ses successeurs deux cardinaux, Louis d'Albret, & Pierre de Foix. * Sidonius Apollinaris, *l.* 2, *ep.* 1. Savaron & Sirmond. *in not. ad Sidon.* Joseph Scaliger, *in lect. Auson, l.* 2, *c.* 7. Papir. Masson. *descript. flum. Gall.* Arnauld Oihenard. *not. utriusq. Vascon.* De Marca, *hist. de Bearn.* Du Chêne, *antiquité des villes de France.* Sainte Marthe, *Gall. Christiana.* Baudrand.

☞ AIRE, sur la riviere de Lis, *Æria, Aeria* ou *Heria*, ville des Pays-Bas dans l'Artois, sur les frontieres de Flandre. Cette ville qui est fortifiée d'un bon château, est beaucoup augmentée depuis que Térouane a été ruinée. Sa situation dans les marais l'a rendu presque inaccessible. Elle est à trois lieues de la ville de S. Omer, avec laquelle elle a commerce par le moyen d'un canal. La riviere de Lis la sépare en deux, & on y voit de belles églises, de grandes rues, & quelques places. Cette place fut prise en 1641, par les François sous les ordres du maréchal de la Meilleraye. Les Espagnols la reprirent peu de temps après, & la garderent jusqu'en 1676, que le maréchal d'Humieres la prit après cinq jours de tranchée ouverte; & elle fut cédée à la France par le traité de Nimégue. Depuis, en 1710, elle se rendit par capitulation aux alliés, après avoir soutenu un siége des plus vigoureux, & six semaines entieres de tranchée ouverte; mais elle a été rendue à la France par le traité d'Utrecht. La principale église, qui est la collégiale, est très-ancienne: c'est celle de S. Pierre, autrefois de S. Jacques. Baudouin de l'Isle, comte de Flandre, y fonda en 1064, quatorze prébendes pour les chanoines. Ce qui est ainsi marqué sur une vitre de cette église, par ce bout de vers chronographique.

—— *bIs septeM prebendas tV baLdVIne dedIstI.*

Philippe d'Alsace augmenta depuis le nombre des chanoines en 1186. Pierre Galand qui a enseigné à Paris dans le collége de Boncour, étoit natif d'Aire. * Mayer & Marchantius *in annal. &c. Fastes de* Louis le Grand.

AIRI, *Airiacum*, village & château près de la petite ville de Clameci, dans le diocèse d'Auxerre en Bourgogne. En 1020 on y célébra un concile national sous Benoît VIII, où Robert roi de France se trouva avec Gozelin archevêque de Bourges, & Léoteric, qui l'étoit de Sens. La chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens, en fait mention. * Baudrand.

AIRI (S.) ou AGRI, en latin *Agerius*, naquit vers l'an 517, dans le diocèse de Verdun, en la sixiéme année du regne de Thierri, roi de Metz ou d'Austrasie, fils de Clovis. Après avoir vécu trente ans dans le monde, il reçut la tonsure cléricale de Desiderius, ou Didier, évêque de Verdun; & ayant été promu aux ordres sacrés, fut élu son successeur vers l'an 550. Grégoire de *Tours* & Fortunat en font l'éloge. Le premier rapporte que du temps de cet évêque, il y eut à Verdun une femme possedée, qui se mêlant de deviner, gagnoit par ce moyen beaucoup d'argent; qu'Airi l'exorcisa, & que n'ayant pu chasser le démon, il chassa cette femme, qui sortit du royaume d'Austrasie, & se retira auprès de la reine Frédegonde. S. Airi eut beaucoup de crédit auprès du roi Childebert, & obtint de lui la grace de Gontran Bozon. Il refusa de lui rendre Berthefroi, qui s'étoit retiré dans son église, & où il fut tué. S. Airi, touché de cet accident, mourut le premier jour de décembre de l'an 588, jour auquel on célébre sa fête. * Greg. de *Tours*, *l.* 3, *c.* 35, *l.* 7, *c.* 44, *l.* 9, *c.* 12 & 13. Fortunat, *l.* 3. *carm.* 29. & 30. Richard de Vassebourg, *antiquités de la Gaule belgique.* Baillet, *vies des Saints.*

AIRVAUT, *Aurea-vallis*, abbaye de France, située dans le Poitou, à dix lieues de Poitiers, vers le couchan * Baudrand.

AISC AH, fille d'*Aboubecre*, fut la troisiéme femme que Mahomet épousa, & la seule qu'il prit étant encore fille; de-là vint qu'Abdallah son pere fut nommé *Abou-*

becre; c'eſt-à-dire, *pere de la pucelle.* Elle ſurvécut long-temps à Mahomet, puiſqu'elle ne mourut qu'en l'an 58 de l'hégire. Son autorité étoit fort grande parmi les muſulmans, même en matiere de doctrine & de religion : car on recouroit ſouvent à elle, pour apprendre quelque tradition du prétendu prophéte ſon mari : enſorte qu'elle eſt même quelquefois honorée du titre de *Nabiah*, c'eſt-à-dire, la *prophéteſſe.* Quant à ce qui regarde le gouvernement de l'état, elle entreprit de condamner elle-même d'impiété le calife Othman, & elle déſaprouva enſuite ſa mort, & fit la guerre à Ali, pour venger le ſang d'Othman. On la vit à la tête de trente mille hommes donner la bataille à Ali. Elle fut cependant vaincue & faite priſonniere. Mais Ali, après lui avoir fait quelques reproches, la renvoya à Medine où elle mourut & fut enterrée auprès de Mahomet ſon époux. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AISCHAH AL SCHEIKHAH BEN JOSEPH AL-DEMESCHKIAH AISCHAH, qui porte la qualité de docteur parmi les muſulmans, étoit fille de *Joſeph*, & native de la ville de Damas. Elle a compoſé un livre arabe, qui a pour titre, *Eſcharat al Khaſiah fil menan al alitah, De la crainte que nous devons avoir au ſujet des graces que Dieu nous a faites.* * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

AISCHAN BEN MOHAMMED AL-MONAGGEM AL BOKHARI, auteur d'un livre intitulé *Al ahkam alaovam : Sur les jugemens aſtrologiques en général.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AISNAI, ancienne abbaye dans la ville de Lyon, au confluent de la Saône & du Rhône. C'étoit autrefois une célébre académie d'éloquence, nommée par les anciens, *Athenæum*, d'où eſt dérivé le nom d'*Aiſnai*, qu'elle porte aujourd'hui. C'étoit l'empereur Caligula qui l'avoit inſtituée en cette ville. Ce lieu eſt devenu célébre, à cauſe des illuſtres martyrs du temps de Marc-Aurele, qui ont été ſouvent nommés de ce lieu, *martyres Athenacenſes.* Brunehaud reine de Bourgogne, y fit bâtir une abbaye dans les commencemens du ſeptiéme ſiécle. Elle fut depuis donnée aux Bénédictins, & dédiée ſous le nom de S. Martin. Cette abbaye a été ſécülariſée par Innocent XI en 1685, & eſt préſentement un chapitre de chanoines. Avant Brunehaut les chrétiens y avoient bâti une égliſe magnifique en l'honneur des quarante-huit martyrs. * Baillet, *topog. des Saints.*

AISNE ou AYNE, *Axona*, riviere de France, dont il eſt ſouvent parlé dans les commentaires de Céſar. Elle prend ſa ſource à Somaiſne, petit village à deux lieues de l'abbaye de Beaulieu en Argone au-deſſous de Clermont, dans le duché de Bar. L'Aiſne paſſe à ſainte Menehoult, à Retel, à Château-Portien, à Soiſſons, qu'elle diviſe en deux parties inégales, & ayant reçu l'Auve, la Veſle, la Bionne, la Tourbe, & quelques autres ; elle ſe joint à l'Oiſe peu au-delà de Compiegne. Auſone en fait mention. * Papir. Maſſon *deſcript. flum. Gal.* Auſon. *in Moſel.*

Non tibi ſe Liger anteferet, non, Axona præceps.

AISTULFE ou ASTOLFE, roi des Lombards, ſuccéda à ſon frere *Rachis* en 750. Il commença ſon regne par une grande irruption ſur les terres de l'égliſe. Le pape Etienne III vint le trouver, & par des préſens il obtint la paix pour 48 années. Mais Aiſtulfe oublia bientôt ce qu'il avoit promis : car après avoir pris Ravenne, & tout le reſte de l'Exarchat, il menaçoit encore Rome, & le reſte des terres du domaine de l'égliſe. Alors Etienne appella à ſon ſecours Pepin roi de France, qui envoya des ambaſſadeurs à Aiſtulfe, lorſqu'il alloit aſſiéger Rome. Ce prince leur promit de ne pas pourſuivre cette entrepriſe. Cependant le pape vint lui-même en France en 754. Le roi, après lui avoir fait tous les honneurs imaginables, voulut être ſacré de ſa main, avec ſes deux fils, Charles & Carloman. Pepin ayant appris qu'Aiſtulfe étoit peu diſpoſé à tenir la parole qu'il avoit donnée à ſes ambaſſadeurs, ſe mit à la tête d'une puiſſante armée, & paſſa en Italie. D'abord il ſoumit toutes les garniſons qui s'oppoſoient à ſon paſſage ; & ne trouvant perſonne qui osât lui faire tête dans toute la Lombardie, il alla aſſiéger Pavie, où Aiſtulfe s'étoit renfermé. Ce roi, preſſé par les armes des François, fit la paix avec le pape, auquel il promit de rendre tout ce qu'il avoit uſurpé ſur l'état eccléſiaſtique. Mais le pape ne fut pas plutôt à Rome, & Pepin en France, qu'Aiſtulfe reprit les armes, & aſſiégea la ville de Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, ſans épargner les égliſes & les tombeaux des martyrs. Etienne, réduit à la derniere extrémité, eut recours à ſon protecteur, & lui écrivit même au nom de S. Pierre. Pepin ſe mit en campagne, & paſſa encore en Italie. Aiſtulfe ayant levé le ſiége de devant Rome, qui avoit duré trois mois, ſe renferma dans Pavie. Le roi de France l'y aſſiégea, & l'obligea de remettre entre les mains de Fulrade, abbé de S. Denys, qu'il nomma ſon commiſſaire pour ce traité, les terres qu'il avoit uſurpées, c'eſt-à-dire, *l'Exarchat, & tout ce qui eſt contenu entre le Pô & l'Apennin, depuis Plaiſance juſqu'aux marais de Veniſe, avec tout ce qui eſt compris entre la riviere de Foglia & la mer Adriatique : ce qui fut donné au ſaint ſiége.* Quelque temps après Aiſtulfe mourut en 756, d'une chute de cheval, ayant à peine achevé la ſeptiéme année de ſon regne. * Paul-Emille. Anaſtaſius, *in Zachar.* Paul Diacre ; & Baronius, *A. C.* 750, 754 & 756.

AITON ou ATTON, évêque de Baſle, *cherchez* HATTON.

AITON, religieux Premontré, *cherchez* HATTON.

☞ AITONA, château & bourg d'Eſpagne en Catalogne, ſur la riviere de Segre, à une lieue de Lérida, aux frontieres d'Aragon. Il y a eu des ſeigneurs de ce nom qui ſe ſont ſignalés dans le ſiécle précédent, & dans celui-ci. Ils ſont de la maiſon de Moncade, à laquelle ce lieu appartient depuis plus de quatre cens ans. Il n'avoit d'abord que le titre de baronie ; & c'eſt une des plus conſidérables & des plus anciennes de toute la principauté de Catalogne. Dom Jean de Moncade fut créé comte d'Aïtona, & Gaſton II ſon fils, fut marquis d'Aïtona, & viceroi de Sardaigne. La qualité de marquis d'Aïtona & de grand d'Eſpagne a paſſé à ſes deſcendans juſqu'à préſent. * La Martiniere, *diction. géogr.*

AITZEMA (Foppius d') oncle paternel de LEON, *dont nous parlerons à l'article ſuivant*, étoit chevalier & baron de Lipperoda & Alsheim. Il fut d'abord réſident pour les états généraux des Pays-Bas à Hambourg, & enſuite envoyé à Vienne, auprès de l'empereur, qui en 1635 le créa baron de l'empire, à cauſe des ſervices que ſes ancêtres avoient rendus à la maiſon d'Autriche. Le voyage d'Aitzema à Vienne, & cette attention de l'empereur pour lui, donnerent d'autant plus d'inquiétude à la cour de France, que dans le dernier traité conclu avec elle, les états généraux avoient promis de rompre avec l'empereur. Les états, informés de cette inquiétude de la France, rappellerent Aitzema à la Haye, ſous prétexte qu'il devoit ſe juſtifier des bruits qui couroient de ſon intelligence avec la cour de Vienne, mais dans le fond, pour être inſtruits par lui des affaires de cette cour. A ſon arrivée, on nomma par formalité quelques députés pour l'examiner, & qui dans leur rapport le juſtifierent, accuſant des bruits qui couroient à ſon préjudice, un nommé Menzel, commiſſaire impérial à Hambourg. Après cet examen, les états généraux réſolurent de recevoir l'apologie d'Aitzema, & de le prier de continuer ſes ſervices avec la même droiture qu'auparavant. Comme on avoit réſolu peu auparavant d'envoyer une députation à l'aſſemblée du clergé de la Baſſe Saxe, qui ſe tenoit à Magdebourg, on en chargea Aitzema : le but de cette

députation étoit de recommander aux membres de ladite assemblée la continuation de la paix & l'union, & de leur notifier le traité que les états généraux avoient conclu avec la France. Les états se servirent aussi de leur député, pour entretenir une intelligence secrette avec l'empire, afin d'arriver par ce moyen à une correspondance avec l'Espagne. Vers le même temps, Aitzema fut envoyé avec une commission secrette au chancelier du royaume de Suéde, qui se trouvoit à l'assemblée du cercle. Au commencement de 1636, il fut député à Vienne, avec le caractere d'envoyé, afin de conclure avec l'empereur, le roi de Bohême, & les états généraux un traité de neutralité, & pour s'informer si l'empereur agréeroit que les états généraux eussent un résident perpétuel à Vienne, & de le regarder sur le même pied que celui de Venise. Le prince d'Orange ordonna dans la même députation à M. Aitzema, de demander en son nom à l'empereur l'investiture du comté de Meurs. Le séjour d'Aitzema fut long; on ne lui promit pas seulement la neutralité pour les états, & l'investiture pour le prince, on promettoit de plus, d'ériger le comté en principauté, & de donner au prince la dignité de prince de l'empire; mais ce n'étoient que des promesses, uniquement faites pour amuser. Le prince qui, sans doute, crut sinceres celles qui le regardoient, n'en voyant point l'effet, accusa Aitzema d'avoir mal rempli sa commission; & ce député encourut sa disgrace. Charnacé, envoyé du roi de France, l'accusa aussi d'avoir conseillé que l'on fit des traités particuliers avec l'empereur & le roi d'Espagne, & d'avoir eu plus à cœur l'avantage de l'empereur, que celui de ses maîtres. La cour impériale s'étant peu après transportée à Ratisbonne pour y élire un roi des Romains, Aitzema fut prié de suivre la cour, l'empereur lui faisant entendre qu'il feroit agiter la neutralité dans le collége électoral, afin que la cour d'Espagne ne pût lui faire aucun reproche. Mais cette affaire de la neutralité trouva tant d'oppositions, que le député s'en retourna à Hambourg, après avoir obtenu de l'empereur, le 9 janvier 1637, une réponse par écrit, concernant sa disposition à la paix, ou à une tréve. Pendant ce temps-là, les François, les Anglois, les Suédois, & tous ceux qui ne souhaitoient point la paix, accuserent Aitzema de s'entendre avec l'Espagne & l'Autriche. L'été précédent, l'empereur Ferdinand II lui avoit donné, de même qu'à Ernest de Suhm, gentilhomme de Poméranie, & à deux conseillers Hollandois, le fief de l'isle d'Ameland en Frise. Ce présent fut mal interprété; & les deux conseillers coururent risque d'être dépouillés de leurs charges & dignités, & d'être traités de la populace, comme des gens dévoués à l'Espagne & à l'Autriche. Aitzema, averti de ce qui se passoit, écrivit de Hambourg, le 26 mars 1637, aux états généraux, à qui il mandoit, qu'ayant trouvé, à son retour de Ratisbonne, la ville remplie de fausses accusations contre sa conduite, il n'avoit pas laissé, se reposant sur sa conscience, d'entreprendre le 10 mars un voyage en Hollande, afin de rendre compte de ses négociations à leurs hautes puissances; mais qu'étant arrivé dans le comté d'Oldenbourg, il avoit vu plusieurs écrits, où l'on disoit ouvertement qu'on lui préparoit une prison à la Haye, & que l'on répandoit qu'il méritoit le dernier supplice; qu'ainsi ne pouvant continuer sa route avec sureté, il demandoit un sauf-conduit. Mais ayant été connu qu'il n'avoit prévariqué en rien dans ce qui concernoit le fief d'Ameland, les deux conseillers furent déchargés de toute accusation, & il fut conclu le 25 avril d'envoyer à Hambourg le commissaire Crœse, pour remettre à Aitzema une lettre de leurs hautes puissances, dans laquelle on l'exhortoit, & on le prioit même de revenir à la Haye; & pour l'assurer que leurs hautes puissances étoient pleines d'estime pour lui, & qu'il pouvoit revenir avec toute sureté. Mais comme on prévoyoit apparemment qu'Aitzema auroit de la peine à se rendre, Crœse étoit chargé en ce cas de l'y faire contraindre, en engageant la régence de Hambourg de le lui livrer avec ses papiers, & que si la régence refusoit de lui abandonner la personne, au moins elle ordonnât la saisie des papiers. Mais Aitzema, averti de tout ce manége, se retira à Prague. Alors les états de Frise écrivirent à leurs députés à la Haye, & au prince d'Orange, que si on vouloit leur envoyer les chefs d'accusation contre Aitzema, ils procéderoient contre lui, & que s'il ne se présentoit point, on se saisiroit des biens qu'il avoit en Frise. Ces articles furent envoyés, & l'on en demanda encore d'autres; mais ne trouvant plus rien, on cessa la recherche. Pendant tous ces mouvemens, Aitzema se retira de Prague à Vienne, où il mourut peu de temps après. Comme il avoit embrassé la religion catholique, il fut inhumé dans l'église des Dominicains. * *Supplément du dictionnaire historique*, imprimé à Basle, *in-fol.*

AITZEMA (Leon d') neveu du précédent, gentilhomme de Frise, né à Doccum en 1600, fut conseiller des villes anséatiques, & leur résident à la Haye. Il a compilé une *histoire civile*, *politique*, *militaire & ecclésiastique des Provinces-Unies*, *& de tous les états voisins*. Elle est en forme d'annales, & contient tout ce qui s'est passé depuis la cessation de la trève faite par les Hollandois avec les Espagnols, c'est-à-dire, depuis 1621 jusqu'en 1669. Il y en a eu deux éditions, la premiere en 14 volumes *in*-4°, qui ont paru successivement depuis 1657 jusqu'en 1671. La seconde en 7 volumes *in-fol.* 1669. Celle-ci est plus ample & plus belle que la précédente; cependant l'édition *in*-4° est plus rare & plus estimée. Depuis, on a augmenté cet ouvrage de deux volumes *in-fol.* qui comprennent ce qui s'est passé depuis 1669 jusqu'en 1687. L'histoire d'Aitzema comprend les traités de paix, les instructions & les mémoires des ambassadeurs; les lettres & les réponses des souverains; les capitulations des villes, & autres actes publics, chacun en sa langue originale, avec la traduction en flamand. Aitzema étoit honnête homme, officieux, libéral envers les pauvres, & très-versé dans la politique. Il parloit plusieurs langues, le françois, l'allemand, l'italien & l'anglois, outre la langue de son pays. Comme ses parens avoient eu part au ministere & aux négociations, il trouva dans sa famille un premier fonds d'actes publics, qu'il augmenta durant quarante ans, & dont il fit un recueil d'autant plus intéressant, que la plupart des piéces qu'il contient ne se trouvent pas ailleurs. C'étoit aux ministres des cours étrangeres eux-mêmes qu'il s'adressoit pour avoir ces actes, & il ne leur fournissoit aucun de ceux dont ils avoient besoin, qu'après avoir reçu d'eux en forme authentique, quelqu'un de ceux qui lui manquoient. Il fut quarante ans agent des villes anséatiques auprès des provinces-unies des Pays-Bas, & mourut à la Haye le 23 février 1669, & fut enterré dans la grande église de cette ville, où on voit son épitaphe.

AITZINGER (Michel) mit au jour une description de la terre promise, imprimée *in*-4° en 1582. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

AIUB ou AIOUB BEN SHCADHI, c'est-à-dire, *Job*, *fils de Schadhi*. C'est celui duquel descendent les Aïubites ou Jobites, qui sont la postérité de Saladin. Ben Athir est celui qui nous a donné une plus grande connoissance de l'origine de cette famille. Il dit que Schadhi étoit d'une tribu de Curdes, nommée *Ravadiah*, qui n'étoit pas des plus considérées parmi eux. Il eut deux fils, l'un nommé *Schirgoueh*, & l'autre *Aiub*. Etant tous deux d'une humeur guerriere, ils vinrent à Bagdet du temps que Baharouz y commandoit de la part des sultans Selgiucides : ils offrirent leurs services à ce commandant, qui les ayant fort bien reçus, les envoya en garnison au château de Takrit. Mais Schirgoueh ayant tué un homme, fut obligé de sortir de cette place

avec son frere, & de se retirer à Mosul auprès du sultan Omadeddin Zenghi, qui en étoit le maître. Ils servirent pendant quelque temps ce prince, qui ayant reconnu beaucoup d'habileté & de prudence dans Aiub, que quelques-uns veulent avoir été l'aîné des deux freres, lui confia le gouvernement de la ville de Baalbek, qui avoit été prise depuis peu. Le sultan ayant été tué quelque temps après, la ville de Baalbek fut reprise par l'armée de Damas.

Aiub fut obligé d'en sortir; mais il alla s'établir à Damas, où il tint toujours un rang considérable. Pour ce qui regarde Schirgoueh son frere, il prit parti avec Noureddin, fils d'Omadeddin, lequel devint seigneur de Damas, d'Alep, & de la plus grande partie de la Syrie.

En ce temps-là Adhed, l'onziéme & dernier calife de la race des Fatimites en Egypte, ayant envoyé demander du secours à Noureddin contre les Francs qui le pressoient fort, ce prince dépêcha aussitôt Schirgoueh, & lui donna le commandement d'une armée, capable non-seulement de secourir l'Egypte, mais encore de la subjuguer. Aïub ou Job fut surnommé *Nagmeddin*, & eut pour fils Salaheddin Josef, premier sultan d'Egypte de cette famille: Bouranschah, surnommé *Malek Moadham*, en fut le dernier. Il y a eu aussi une branche de ces Aïubites ou Jobites, qui a regné dans l'*Iemen*, ou Arabie heureuse, depuis l'an 560 jusqu'en l'an 600 de J. C. de l'hégire. * D'Herbelot.

AIUB SELIM BEN AIUB AL-RAZI, qui mourut l'an 599 de l'hégire, & de J. C. 1202, est l'auteur d'une instruction sur le droit des musulmans. Gemaleddin Abdalah Ben Aiub est aussi l'auteur d'un livre de la guérison des venins, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 945. Mohammed Ben Aiub Al Thabari a composé un livre des jugemens astronomiques. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AIUB BEN MOSSAILEMAH, auteur d'un *livre des lumieres*, qu'il a écrit pour le calife Abdalmalek, fils de Marvan, de la race des Ommiades. * D'Herbelot.

AIUBIAH, les Aiubites, ou Jobites, dynastie établie en Egypte par Salaheddin, après la mort du calife Adhed, qui arriva l'an de l'hégire 567, de J. C. 1171. Voici la famille de ces princes.

Salaheddin ou Saladin Josef, fils d'Aïub, fils de Schadi, commença à regner l'an 567 de l'hégire, & mourut l'an 589, laissant plusieurs enfans, dont les principaux qui regnerent, furent:

Noureddin Ali, surnommé *Malek Al-Afdhal*, l'aîné de tous, qui succéda à son pere, dans la Syrie & dans la Palestine, puis en Egypte, après la mort de son frere Malek al Aziz. Il mourut l'an 621 de l'hégire, & de J. C. 1224, après avoir été dépouillé de la Syrie & de l'Egypte, & réduit à la seule ville de Samosate, par son oncle Malek Al Adel.

Malek al-Aziz Othman, second fils de Saladin, succéda à son pere dans le royaume d'Egypte. Il mourut l'an 595 de l'hégire, & de J. C. 1198, & eut pour successeur son frere aîné Al-Afdhal qu'il avoit auparavant dépouillé de la Syrie.

Malek al Dhaher, troisiéme fils de Saladin, succéda à son pere dans la principauté d'Alep & ses dépendances. Il mourut l'an de l'hégire 613, de J. C. 1216, & laissa pour successeur son fils *Malek al Aziz*, qui n'étoit pas encore âgé de trois ans.

Al Malek al Adel, frere de Saladin, n'eut pour tout partage de la succession de son frere, que le château de Karak ou Crak; mais il parvint à se faire un grand état; car il chassa de l'Egypte Malek Afdhal son neveu, & mourut l'an de l'hégire 615, de J. C. 1218, laissant après lui plusieurs enfans.

Malek al Kamel, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pere au royaume d'Egypte. En l'an 625 de l'hégire, de J. C. 1228, il céda Jérusalem aux Francs, sur lesquels il avoit repris Damiette dès l'an 618, & mourut l'an 635, laissant pour successeur Malek Saleh son fils.

Malek al Moadham, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pere à Damas. Il mourut l'an de l'hégire 624, de J. C. 1227, & laissa pour successeur Malek al Nasser Salaheddin Daud son fils.

Malek al Aschraf, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pere aux états de la Mésopotamie, savoir à Roha, Harran, &c. & mourut l'an 635 de l'hégire, de J. C. 1237.

Malek al Modhaffer, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pere aux états de Miafarekin, &c. Il y eut encore plusieurs autres enfans de Malek al Adel, qui regnerent en différens lieux, comme Malek al Saleh Ismaël à Bosra, Malek al Aouhad à Akhlat, &c.

Malek al Aziz, fils de *Malek al Dhaher*, fils de *Saladin*, roi d'Alep & de ses dépendances, mourut l'an 634 de l'hégire, de J. C. 1236, & eut pour successeur Malek al Nasser Salaheddin, dernier prince des Aiubites.

Malek Saleh, fils de *Malek al Kamel*, fils de *Malek al Adel*, commença à regner en Egypte l'an 635, & mourut l'an 647 de l'hégire, & de J. C. 1249, la même année que S. Louis prit Damiette.

Malek al Moaddham, fils de *Malek al Saleh*, succéda à son pere au royaume d'Egypte l'an 647, sous la tutelle de sa mere nommée *Schagr al Dorr*, & d'*Ezzeddin Ibek*, Turcoman, chef des Mamluks. Il fut défait par S. Louis l'an 648: mais il défit peu après S. Louis, & le fit prisonnier. Moaddham fut ensuite tué par les Mamluks, & Ezzeddin Ibek fut proclamé roi à sa place.

Schagr al Dorr, mere de Malek al Moaddham, qui gouvernoit l'état depuis quelque temps, fit tuer Ibek, puis fut tuée elle-même par les Mamluks, qui proclamerent roi Cothouz, un de leur nation, & lui donnerent le titre de Malek al Modhaffer: ainsi finit la dynastie des Aïubites ou Jobites en Egypte.

Malek al Nasser, fils de *Malek al Aziz*, qui regnoit dans Alep, se rendit cependant maître de Damas, & fut appellé par une faction pour regner en Egypte, après la mort de Malek al Moaddham. Il s'étoit même déja transporté sur les lieux; mais sa faction s'étant trouvé trop foible, il fut obligé d'en sortir à la hâte & de retourner en Syrie. Ce prince fut tué par Holagou, empereur des Mogols ou Tartares, l'an 658 de l'hégire, & de J. C. 1260, deux ans après la prise de Bagdet, avec son frere Malek al Dhaher, & autres de sa famille, lorsque la ville d'Alep fut prise & saccagée par Holagou.

La dynastie des Aïubites finit dans la Syrie en la personne de ce prince, quoiqu'il y eût encore quelques-uns de la famille dispersés dans des lieux qui n'étoient pas considérables. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

AIUBITES, *cherchez* AIUBIAH.

AIUS, ou LOCUTIUS, comme l'appelle Tite-Live, qui veut dire *parlant*, du latin *aïo* ou *loquor*, *je parle*. C'est une divinité, en l'honneur de qui les Romains éleverent un autel dans la rue neuve, selon Cicéron & Aulu-Gelle, ou un petit temple, selon le sentiment de P. Victor. Voici ce qui y donna lieu, selon Cicéron & Tite-Live. » Un nommé Mærus Ceditius, homme de basse extraction, alla donner avis aux tri» buns, que, passant la nuit par la rue neuve, il avoit » entendu une voix plus qu'humaine au-dessus du tem» ple de Vesta, qui avertissoit les Romains de l'arrivée » des Gaulois devant Rome. » Cet avis fut négligé, à cause de la personne qui le donnoit, mais l'évenement le justifia. C'est pourquoi Camille fut d'avis, qu'afin d'appaiser les dieux irrités, il falloit reconnoître cette voix, comme une nouvelle divinité, sous le titre du *dieu parlant*, lui dresser un autel, & lui faire des sacrifices. Depuis, la ville ayant été ruinée, comme les sénateurs dé-

libéroient s'ils devoient l'abandonner, pour aller s'établir dans la ville de Veies en Etrurie, ou s'ils y demeureroient pour la rétablir, il arriva que les troupes vinrent à passer, & qu'un capitaine cria d'une voix haute au même lieu : *Porte-enseigne, plante ici ton étendard, nous y ferons mieux qu'ailleurs.* Cette aventure inopinée fut cause qu'on eut encore plus de vénération pour ce dieu *Aius*, tutélaire de la ville. * Tite-Live, *l.* 5, *c.* 40. Cicéron, *l.* 2 *de la divination*, *c.* 69. Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 7, *ex.* 1 & 2. Plutarque, *en la vie de Camill.* Aulu-Gelle, *l.* 16, *c.* 17. S. Augustin, *l.* 4 *de la cité de Dieu*, *c.* 21. Nic. Lloydius.

AIX, ville de France, capitale de la Provence, avec archevêché. Cette ville est située à cinq lieues de Marseille, vers le nord, à douze lieues au levant d'Avignon, près la petite riviere d'Arc, dans une plaine très-agréable. Les anciens auteurs en font souvent mention. Ptolémée la nomme ὕδατα Σέξτια Κολώνια, & presque tous les auteurs Latins, *Aquæ Sextiæ*, ou *Aquensis civitas*, nom qu'elle a pris de ses bains d'eau chaude. C. Sextius Calvinus, consul Romain, en fut le fondateur, l'an de Rome 630, environ 124 ans avant la venue de J.C. Il lui donna son nom, qu'il joignit à sa situation dans un lieu rempli d'eaux chaudes, tiédes & froides, & en forma ces deux mots, *Aquæ Sextiæ.* Mais il y a apparence, suivant quelques historiens, qu'elle est plus ancienne, & que ce consul ne fit que la rétablir, après qu'elle eut été détruite par les barbares. Les inscriptions qu'on y trouve, & les autres monumens de la magnificence des Romains, sont des preuves incontestables de son ancienneté. C'est près de cette ville que Marius remporta la premiere victoire sur les Teutons, peuples de Germanie, & sur les Ambrons, peuples de la Gaule lyonnoise. Depuis, sous l'empire de Vespasien, elle devint colonie romaine. Dans les siécles suivans, elle a été désolée par les Lombards, par les Sarasins, & par les autres barbares que la fertilité de la Provence, & les richesses de cette ville y attiroient. Les comtes de Provence y ont fait leur séjour ordinaire, & ont commencé à l'agrandir & à la rendre réguliere. Elle fut presque ruinée par l'empereur Charles-Quint; mais à présent elle passe avec raison pour une des plus belles de la France, tant par la magnificence des maisons qu'on a eu soin d'y faire bâtir, que par la grandeur de ses rues, de ses places, & par les autres ornemens qu'on y ajoute tous les jours; & s'il y manque une riviere, on y trouve de belles fontaines, qui ne sont pas moins utiles aux habitans, & qui font un des plus beaux ornemens de la ville. La cathédrale est dédiée sous le nom de S. Sauveur. On voit dans cette église diverses choses qui méritent d'être remarquées. Le baptistaire est une piéce de structure admirable. La chapelle de Notre-Dame d'Espérance y est très-belle & très-riche. Celle de S. Maximin est aussi très-ancienne. On voit dans le chœur le tombeau de Charles II, dernier comte de Provence. L'archevêque d'Aix est président-né des états & de l'assemblée des communautés, & premier procureur du pays de Provence : il est aussi chancelier-né de l'université de cette ville. Le chapitre de cette église a un prévôt, un archidiacre, un capiscol, un sacristain & 15 chanoines, entre lesquels est le théologal. Il y a aussi des bénéficiers ou prébendiers, & musique. La même église de S. Sauveur est encore paroisse. Il y en a trois autres, sainte Magdeléne, le S. Esprit & S. Jean-Baptiste dans le fauxbourg, dirigée par les doctrinaires; avec un collége de jésuites, & plusieurs maisons ecclésiastiques & religieuses. L'archevêché d'Aix a pour suffragans, Apt, Riez, Fréjus, Gap & Sisteron. On a cru long-temps, mais sans preuves, que S. Maximin en avoit été le premier évêque. Quoi qu'il en soit, il y en a eu de très-illustres. Entre ceux-là, il y en a deux qui sont reconnus pour saints; huit cardinaux; un qui a été pape; un patriarche de Jérusalem; plusieurs qui ont écrit divers ouvrages, comme Pierre Auréolus, Genebrard, & de nos jours Jérôme Grimaldi, cardinal, mort en 1685. Le parlement d'Aix fut établi par Louis XII en 1501; car Louis XI n'avoit fait que regler la justice. Outre cette cour souveraine, il y a une chambre des comptes *dont nous allons parler*; une généralité des trésoriers de France, & une cour de la monnoie, qui s'y marque à la lettre (&). Il y a encore des justices subalternes, ausquelles président le lieutenant général du grand sénéchal de la province; un juge ordinaire de la ville; & un autre pour le roi, nommé *Viguier.* Les consuls de la ville d'Aix sont procureurs de la Provence. Le premier est toujours un gentilhomme possédant fief. L'université d'Aix fut établie par le pape Alexandre V en 1409. Louis III, comte de Provence, confirma cette fondation en 1413. Depuis, elle a reçu un nouvel éclat par les libéralités des rois Henri IV en 1603, & Louis XIII en 1622. En 1660, lorsque le roi Louis XIV vint à Aix, il confirma les priviléges de cette ville, dont tous les anciens auteurs parlent très-avantageusement. Les modernes en font aussi mention, & sur-tout les historiens de Provence, comme * Nostradamus, Bouche, Ruffi. Jean Scholastique Pitton, docteur en médecine, a écrit l'histoire de cette ville, qui a été imprimée *in-fol.* en 1666, & en a aussi publié les annales ecclésiastiques.

Chambre des comptes.

☞ La chambre des comptes de Provence, qui réside à Aix, est ancienne, & doit son origine aux comtes de Provence. Les registres de cette chambre font foi qu'elle existoit dès l'an 1272, sous le titre de *grande cour royale de la chambre des comptes, & archives du comté de Provence.* Elle n'étoit alors composée que de deux maîtres rationnaux, de quatre secrétaires rationnaux-archivaires, d'un avocat général & d'un procureur général. Cette chambre subsista dans cet état, jusqu'en 1460, que René d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence, érigea en titre d'office la commission de l'ancien maître rationnal, qui fut appellé *grand-président.* Ce fut au nom de cet officier que toutes les expéditions furent levées, & les lettres furent scellées de ses armes. Cette cour recevoit les hommages dus aux comtes de Provence, donnoit les investitures, & entendoit les comptes des *claveres* & des receveurs publics, & connoissoit outre cela de la levée des tailles, gabelles, aydes, subsides, & de tous les différends qui survenoient en conséquence.

Après la réunion de la Provence à la couronne, qui se fit en 1482, cette cour royale continua d'exercer sa jurisdiction, tant pour ce qui regardoit les comptes, que sur ce qui concernoit les subsides, &c. En quoi le roi Louis XII la confirma par ses lettres patentes du 17 janvier 1500, pour empêcher les troubles que l'on y donnoit. Ainsi, Henri II en érigeant cette compagnie en chambre des comptes & cour des aydes, à *l'instar* de la cour des aydes de Paris, par son édit du mois d'août 1555, ne fit que la maintenir dans l'ancienne jurisdiction qu'elle avoit du temps des comtes de Provence, comme il s'en explique dans cet édit, & comme s'en explique plus précisément Henri III par ses lettres patentes données au mois de décembre 1574.

Henri II par son édit de 1555 créa quelques officiers pour cette cour, entr'autres, un président; ce qui fut cause que celui qui jusque-là avoit été appellé *grand-président*, prit le nom de premier président. Les maîtres rationnaux furent convertis en conseillers, & les secrétaires rationnaux-archivaires en auditeurs. Les rois successeurs de Henri II firent diverses augmentations d'officiers dans cette compagnie, entr'autres en 1637, que Louis XIII y établit encore un président, un second avocat général, des correcteurs, & des auditeurs. Ce fut en 1692 que les correcteurs & auditeurs furent commués en conseillers.

Les contestations que cette cour avoit pu avoir avec le parlement de Provence, tant pour sa jurisdiction, que pour

pour les droits honorifiques, ont été reglés par divers arrêts du conseil privé du roi, des années 1608, 1655, 1666. Par ces arrêts les cérémonies publiques se trouvent partagées entre ces deux cours. Chacune assiste séparément à celles où elle a droit d'assister, la cour des comptes portant alors, à son choix, la robe noire de satin, comme chambre des comptes, ou la robe rouge, comme cour des aydes; mais dans l'un & l'autre cas, les présidens portent toujours la robe de velours noir.

Le procureur général du parlement de Provence ayant prétendu diverses fois, que la cour des aydes avoit été démembrée de sa compagnie, & s'étant pourvu au conseil pour ce sujet; par arrêt du conseil d'état, du 22 juin 1726, il fut déclaré non-recevable & mal fondé en sa demande.

La cour des comptes, aydes & finances de Provence est présentement composée de six présidens, trente-sept conseillers, deux avocats généraux, & un procureur général. * *Mém. communiqué* par M. d'Albertas, premier président de cette cour.

Conciles d'Aix.

Les évêques de la province ont fait souvent des assemblées synodales en cette ville. La plus remarquable est celle qui se tint l'an 1585. Alexandre Canigien, archevêque, y présida. Cette assemblée se tint pour le reglement des cérémonies de l'église, la réforme des mœurs, & la propagation de la foi : elle fut confirmée par le saint-siége. L'archevêque Paul Huraut assembla aussi ses suffragans en 1612 pour censurer le livre de la puissance ecclésiastique & politique d'Edmond Richer; & ces prélats signerent la censure qu'on leur demandoit le jeudi 24 de mai. *Voyez* la vie de Richer, par Baillet, *art.* 18, *l.* 2.

AIX-LA-CHAPELLE, ville libre & impériale d'Allemagne, sur les frontieres des duchés de Juliers & de Limbourg, dans le cercle de Westphalie. Les Allemans la nomment *Aach*, ceux des Pays-Bas *Aken*, & les auteurs Latins *Aquisgranum*, & *Aquæ Grani*. Munster s'est imaginé qu'elle avoit été bâtie par Gran, frere de Néron, & quelques auteurs Allemans ont donné dans ces fables, aussi ridicules, que l'opinion qui tire le nom d'*Aquisgranum*, de celui d'Apollon, surnommé *Granius*. D'autres croient que Serenius Granus, ou Granianus, la fit bâtir du temps de l'empereur Adrien. Mais il est bien difficile d'établir quelque vérité sur des conjectures si foibles, & si peu assurées. Il est sûr que le nom d'*Aquæ* lui vient de celui de ses eaux minérales, & que celui d'*Aix-la-Chapelle* lui a été donné à cause que son église collégiale est bâtie en forme de chapelle. Aix est située entre des montagnes, dans un vallon si agréable, que l'empereur Charlemagne la choisit pour y faire son séjour ordinaire. Il rétablit & orna cette ville, qui avoit été ruinée par Attila. Il y fit bâtir un superbe palais, une magnifique église, & il la mit en état d'être le siége de l'empire d'occident. C'est ce que marque cette inscription, qu'on lisoit sur une des portes du palais :

Hic sedes regni trans Alpes habeatur,
Caput omnium civitatum, & provinciarum Galliæ.

Ce palais fut depuis ruiné par les Normans vers l'an 881. On voit encore à Aix-la-Chapelle dans l'église de Notre-Dame, le tombeau de Charlemagne, mort en 814, soutenu par quatre anges. Les bains d'Aix sont célébres, & il y en a où l'on descend par des degrés de marbre. Dans le XVI siécle, cette ville souffrit beaucoup par la violence des protestans, qui s'y rendirent les maîtres. Le marquis de Spinola la prit en 1614, & y rétablit le magistrat catholique. Depuis elle fut presque toute brulée en 1656 : mais on l'a rebâtie. En 1668, on y conclut la paix entre la France & l'Espagne. Outre la réputation que les bains de cette ville lui ont donnée, elle est encore fameuse pour avoir été long-temps le lieu où l'on couronnoit les empereurs : ils ne peuvent même se faire couronner à Francfort ou ailleurs, qu'avec le consentement des habitans d'Aix, qui envoient au lieu du couronnement, l'épée de Charlemagne, son baudrier, les reliques de S. Etienne, & un livre d'évangiles en lettres d'or, dont cet empereur se servoit. Le magistrat d'Aix-la-Chapelle, qui en est le dépositaire, les envoie, comme on vient de le dire, au lieu du sacre, & l'archevêque de Mayence est obligé d'en répondre; & de les lui remettre après la cérémonie. * Bertius, *descript. German.* Guichardin, *description des Pays-Bas.* Baudrand, *&c.*

Conciles d'Aix-la-Chapelle.

Le séjour ordinaire que Charlemagne faisoit à Aix, rendit cette ville si célébre, que les évêques y tenoient souvent des conciles. En 789 on y publia un capitulaire composé de 82 articles. Depuis on y en ajouta 16, qui sont proprement pour les moines, & 21 pour diverses affaires ecclésiastiques & politiques. Les prélats s'y assemblerent l'an 799, & Alcuin y disputa contre Felix d'Urgel, qu'il convainquit d'hérésie. Charlemagne, après être revenu d'Italie l'an 802, y fit célébrer un autre concile. En 809 les évêques s'y rassemblerent encore par ordre du même empereur. L'on y traita de la procession du S. Esprit, & l'on députa deux évêques, Bernier de Wormes, & Jessé d'Amiens, avec Adelard abbé de Corbie, pour aller trouver le pape. Un autre concile s'y assembla en 812. Louis *le Débonnaire* y en fit tenir un autre en 816, où Amalarius, diacre de Metz, fit des régles pour les chanoines & pour les chanoinesses. Celui de l'an 817 fut tenu dans un appartement du palais, nommé de *Latran*, pour la réforme des mœurs, & le reglement des religieux. Il contient 80 articles. On en célébra un en 819, pour entendre ceux qui avoient eu ordre de travailler à la réforme des monasteres. Plusieurs auteurs ne font qu'un seul concile de ces deux derniers, & le placent en 817, ou 819. En 828 & 829, le troisiéme capitulaire de Louis *le Débonnaire* y fut composé. Nous avons les actes d'un concile qui y fut convoqué l'an 836, où on condamna la déposition de l'empereur Louis *le Débonnaire*, & on conféra des moyens d'arrêter les usurpations des biens ecclésiastiques : & les évêques en firent un traité qu'ils envoyerent à Pepin roi d'Aquitaine, qui restitua ce que lui & les siens avoient pris à l'église. En 842 il y fut tenu un concile contre l'empereur Lothaire que l'on priva de sa portion des terres de deçà les monts. En 860 & 862 les évêques s'assemblerent pour l'affaire de Thietberge & de Lothaire, roi de Lorraine. L'an 1000 Othon III y assembla plusieurs évêques & prélats, pour examiner l'affaire de Visclerus, qui possédoit deux évêchés, contre les constitutions canoniques. Enfin l'an 1022 on y travailla dans un synode d'évêques, à terminer les différends de Pelegrin archevêque de Cologne, & de Durand évêque de Liége.

AIX, *Aquæ Gratianæ*, ville ou bourgade du duché de Savoye, sur le lac du Bourget, avec titre de marquisat. Elle est située au pied des montagnes entre Chamberi, Anneci, & Rumilli. Cette ville est petite & mal bâtie, mais ancienne, comme le témoignent les inscriptions qu'on y trouve. Elle est fort fréquentée à cause de ses eaux d'alun & de soufre, & de ses bains, qui sont l'ouvrage des Romains, & furent réparés par l'empereur Gratien, dont cette ville a reçu son nom latin. * Baudrand.

☞ AIX (noble François d') avocat à Marseille, a donné les statuts municipaux & coutumes anciennes de cette ville en un volume *in*-4°, qui y fut imprimé en 1656. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

AIX, (Guillaume d') *cherchez* GUILLAUME d'AIX.

AIXIONIDE ou AIXONIDE, étoit une tribu d'A-

thenes, dont les particuliers étoient fort décriés pour leur médisance & leur malignité, d'où vient le verbe grec Αἰζωνεύεσθαι, qui signifie *accuser, médire, mordre*. Il est parlé de cette tribu dans le *Lachés* de Platon, où Laches parle ainsi à Socrate: *Quoique j'aie bien de quoi vous répondre, je ne veux pas le faire, de peur que vous ne me preniez pour un homme de la tribu Aixionide*, c'est-à-dire, *de peur que vous ne m'accusiez d'être un malin & un médisant.*

AIZA, petite ville d'Aragon, *cherchez* AINSA.

AIZAR, roi d'Ethiopie au IX siécle, fut trompé par une femme artificieuse nommée *Sabata*, laquelle ayant déja trompé plusieurs autres rois, se mit sur le trône. *Genebrard.

AIZO, seigneur Goth, illustre par son courage, & par les avantages qu'il remporta contre Louis *le Débonnaire*. S'étant retiré mal content de la cour de cet empereur en 826, il se saisit de la ville d'Ossone en Catalogne, & fit ligue avec le roi des Sarasins, qui lui donna un puissant secours. Il pressa si vivement les gouverneurs des places tenues par les François, que les uns les abandonnerent, & les autres se mirent de son parti. Il ravagea ensuite les comtés de Barcelone & de Girone, & l'armée que Louis *le Débonnaire* avoit envoyée à Pepin, ne put s'opposer à ses courses. * Mezerai, *histoire de France*, *l.* 10.

A K

AKAKIA (Martin) fils de *Martin* Akakia, né à Châlons sur Marne, fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris l'an 1572. Tristan de Rostaing, chevalier de l'ordre de S. Michel, & Amiot évêque d'Auxerre, furent ses patrons, & lui firent donner par Charles IX en 1574, la charge de premier lecteur & professeur royal en chirurgie. En 1578 il fut fait second médecin de Henri III. Comme cet emploi lui donnoit beaucoup d'occupation, il pria le roi de donner sa charge de professeur royal à Jean Martin, homme fort capable & digne de remplir ce poste; mais ce dernier ayant d'autres emplois qui ne lui permettoient pas de donner tout son temps à faire des leçons à ses écoliers, remit cette charge entre les mains d'Akakia, qui la donna ensuite à *Pierre* Séguin son gendre, & mourut peu de temps après en 1588, âgé d'environ 49 ans. Il laissa deux fils, & une fille mariée à *Pierre* Séguin l'un des plus habiles médecins de la faculté de Paris, qui professa la médecine dans le collége royal depuis l'an 1588 jusqu'en 1599. Martin Akakia a composé un traité, *De morbis muliebribus*, & *Consilia medica*, que l'on a aussi attribués à son pere. * René Moreau, *prælectiones in librum Hippocratis*, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

AKAKIA (Martin) fils du précédent, fut reçu docteur en médecine à Paris en 1598, & fut aussi professeur royal en chirurgie l'année d'après, par la démission de Pierre Seguin son beau-frere. Il fit un voyage à Rome, & mourut à Paris sans laisser d'enfans, en l'année 1605. Son frere JEAN Akakia fut reçu docteur en médecine à Paris en l'année 1612. Il fut médecin de Louis XIII, & mourut en Savoye l'an 1630. Il laissa plusieurs enfans, savoir MARTIN Akakia, professeur royal en chirurgie, *dont nous parlerons à l'article suivant.* ROGER Akakia, son second fils, fut employé à diverses négociations importantes: & étant secrétaire de l'ambassade de Pologne, il tâcha de porter les Polonois à élire le duc de Longueville pour leur roi, lorsqu'ils voulurent déposer le roi Michel. Il contribua beaucoup à la conclusion de la paix d'Oliva, & mourut en Pologne. NICOLAS Akakia, autre fils de Jean, est connu sous le nom de M. Du-Lac. C'est lui qui a pris soin de l'édition des livres de feu M. de Saci sur l'écriture sainte. Jean Akakia a eu plusieurs autres enfans. * *Consultez* René Moreau, que nous avons déja cité. Bayle, *dict. critiq.*

AKAKIA (Martin) fils de *Jean*, fut admis au degré de bachelier en médecine, dans la faculté de Paris, le 15 mars 1636. Il fut reçu docteur le 7 juin 1638. Il étoit professeur royal en chirurgie, lorsque Guillaume Duval donna en 1644 son livre intitulé, *Le collége royal de France*, & il est le dernier de ces professeurs dont le même Duval parle. Depuis, il se démit de cette charge en faveur de Mathurin Denyau. Le 19 octobre 1677, on se plaignit dans une assemblée de la faculté de médecine, de ce que Martin Akakia consultoit avec des médecins qui n'étoient pas de la faculté: sur ces plaintes, on lui fit savoir qu'il eût à comparoître, pour rendre compte des raisons de sa conduite: ne s'étant pas trouvé au jour indiqué, il fut décidé qu'on lui fixeroit un autre jour, & que faute de comparoître, on prononceroit contre lui, même en son absence. Le 23 octobre, la faculté assemblée sur la même affaire, on représenta que selon les statuts, Akakia devroit être exclus & rayé du catalogue; mais qu'en considération de ce qu'il étoit d'ancienne famille de médecins, & que le nom qu'il portoit étoit cher à la faculté, il falloit seulement le priver pour six mois des honneurs & émolumens de la faculté. Martin Akakia conçut un chagrin si vif de ce décret, qu'il en tomba malade, & mourut le 21 novembre de la même année 1677. Il fut inhumé en l'église paroissiale de S. Eustache, & la faculté assista en cérémonie à son convoi. Il a laissé un fils, qui a été commis du contrôle général des finances, & une fille mariée à M. le Vayer de Boutigni, conseiller au parlement de Paris.

AKANSAS, ou ACANCEAS, sauvages de l'Amérique septentrionale. Ils habitent sur une riviere qui porte leur nom, assez près de son embouchure dans le fleuve Missisipi. Il y en a même un village sur les bords de ce fleuve; leur pays est très-beau, & fort tempéré. * Le P. de Charlevoix, *voyage dans l'Amérique septentrionale.*

AKARA, royaume de Guinée, *cherchez* ACCARA.

AKEN (Jean van) peintre, *cherchez* DAC.

AKENT, petite ville d'Ethiopie à demi-ruinée, située sur la mer Rouge, est éloignée d'environ quatre journées de chemin de la ville de Mancona, & de cinq de celle de Bacthi. Elle n'a point de port, mais seulement une méchante rade: car le côté de la mer Rouge qui borde l'Ethiopie n'est presque pas navigable, à cause des rochers & des bancs de sable, qui empêchent les vaisseaux d'en approcher. Il n'y a que l'isle de Suaken, & le port d'Arkiko, que l'on puisse aborder. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AKERMAN, ville de la Bessarabie, sur la côte de la mer Noire. *Cherchez* BIALOGROD.

AKHAF ABDALLAH BEN AL-AKHAF, homme qui passe pour saint parmi les musulmans, & dont Jafei a écrit la vie en la section 127 de son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AKHFASCH, un des premiers grammairiens des Arabes, qui fut maître de Sibovieh le plus célébre de tous. * D'Herbelot.

AKHIGIUK, prince de l'Adherbigian ou Médie, fut attaqué par le sultan Avis, qui le défit en bataille rangée l'an de l'hégire 759, de J. C. 1357, & le chassa ensuite de Tauris, d'où il fut obligé de fuir en Arménie. Un autre prince nommé *Mohammed Al-Modhaffer*, chef & fondateur d'une dynastie, qui porte le nom de *Modhafferiens*, & qui regnoit en Perse, se déclara aussi contre lui, & le défit une seconde fois. Nonobstant tous ces malheurs, Akhigiuk ne laissa pas de remettre sur pied une bonne armée, avec laquelle il vainquit à son tour le sultan Avis, & l'obligea de se retirer en déroute à Bagdet. Mais l'été suivant Avis ayant pris son temps, surprit Akhigiuk dans la ville de Tauris sa capitale, & lui fit couper la tête. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AKHI-ZADEH est le surnom d'*Iahia Ben ali Al-Halim*, qui est mort l'an 1020 de l'hégire, de J. C. 1611, & a composé le livre intitulé *Babriah*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKHLATH, ville d'Arménie, que l'on appelle aussi *Khalath*. Nassir-Eddin & Ulug-Begh la placent au cinquiéme climat, & lui donnent 75 degrés 40 minutes de longitude, & 39 degrés 20 minutes de latitude septentrionale. Il y a des auteurs qui mettent cette ville parmi celles de l'Aldherbigian ou Médie. Après qu'elle eut été long-temps disputée entre les Grecs & les Arméniens, Schah Armen s'en rendit le maître vers l'an 578 de l'hégire, 1182 de J. C. Après la mort de celui-ci, ses esclaves devinrent les maîtres de la ville. Saladin voulut les en chasser en 581, & n'y réussit pas: mais son neveu nommé *Almalek al Auhad*, fils de *Malek al Adel*, frere du même Saladin, les subjugua entierement l'an de l'hégire 604, & 1207 de J. C.

Gelaleddin le Khouaresmien la prit de force sur Malek al Aschraf, autre fils de *Malek al Adel*, l'an 627 de l'hégire; mais Malek al Aschraf la reprit bientôt sur lui, après l'avoir défait en bataille rangée, & l'avoir obligé de s'enfuir en Perse. Alaëddin ou Aladin, sultan de Roum, c'est-à-dire *de la Natolie*, qui étoit de la maison des Selgiucides, avoit été en personne au secours de Malek al Aschraf avec des forces considérables, & avoit beaucoup contribué à cette victoire. Cependant, après avoir considéré la grande puissance que les Mogols ou Tartares établissoient en Asie sur la ruine des Khouaresmiens, dont ils avoient défait ou tué le sultan Gelaleddin, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que d'envoyer des ambassadeurs à Oktai, qui avoit succédé à Genghiz-Khan son pere, mort dès l'an 624 de l'hégire, & de se déclarer son vassal. Sa soumission ayant été acceptée l'an 630, il se prévalut de cette nouvelle alliance, & prit la ville d'Akhlath sur Malek al Aschraf. Cette ville demeura ainsi un peu plus d'un siécle entre les mains des Selgiucides de Roum, d'où elle a passé avec tous les autres états de ces sultans dans celles des Othmanides ou des Turcs, qui la possédent encore aujourd'hui. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKHMIM, ou peut-être plutôt *Akmin*, ville de la Thébaïde appellée moyenne, pour la distinguer de la haute & de la basse. On y voit encore des restes admirables de palais, d'obélisques & de statues colossales de pierre ou de marbre appellé *granite*. Cette ville avoit autrefois la réputation d'être la retraite ou demeure des plus grands magiciens. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

AKHSEBKI, *cherchez* ABU-RASCHID.

AKIBA, rabbin, qui vivoit dans le second siécle de l'église, étoit en grande réputation parmi les Juifs, & sur-tout parmi ceux de la Palestine: car il fut environ quarante ans maître du collége qu'ils avoient à Jafné ou Tibériade, proche le lac de Génézareth. Les docteurs Juifs le suivent dans les explications qu'il a données des tables de la loi. Le P. Pezron prétend qu'il a altéré le texte hébreu de l'écriture sainte sur les années des patriarches, pour faire croire que le temps de la venue du Messie n'étoit pas encore arrivé, parceque, selon la tradition des Juifs, le Christ ne devoit se manifester qu'après le cours d'environ six mille ans; mais c'est une conjecture fort incertaine. Akiba se déclara pour l'imposteur Barcochebas qui vouloit passer pour le Messie, & fit révolter les Juifs; mais l'empereur Adrien, après avoir vaincu les Juifs, fit mourir cruellement Akiba la XIX année de son empire, 135 après Jesus-Christ. Il avoit vécu, selon les Juifs, 120 ans, & fut enterré à Tibériade. On écrit qu'il a supposé à Abraham le livre de la création, & qu'il est le premier compilateur des deutéroses ou *traditions judaïques*. Il eut pour disciple Aquila, auteur d'une version de la bible en grec.* S. Jerôme, sur Isaïe & Zacharie. Baronius, *A. C.* 137. *Voyez* Aquila de Pont. Paul Pezron; *antiquité des temps. Continuation de l'histoire des Juifs en* 1710.

AKIMITOS, lieu sur le rivage de la Natolie, entre Scutaret & la mer Noire, tire son nom d'un monastere de moines, que l'on appelloit *Akoimites*, ou *Acamétes*, à cause qu'ils se relevoient les uns les autres pendant le jour & pendant la nuit pour psalmodier. Cette maniere de psalmodier s'appelloit autrefois dans quelques anciens monasteres de l'occident, *laus perennis*, la louange perpétuelle. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKINGIS, *cherchez* ACANGES.

AKMAL-EDDIN ou KEMALEDDIN, docteur musulman, qui a écrit un traité de théologie scholastique, intitulé, *Enaiat* ou *Hedaiat al-Hossoulat*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKOUAN, nom d'un démon ou géant, avec lequel Rostam combattit long-temps, & par lequel même il fut précipité dans la mer; mais enfin ce héros remporta sur lui la victoire, & le tua. Ces géans, ou cette espéce de démon que les Persans appellent *Dives*, étoient fréquens dans les temps fabuleux, ausquels les héros de Perse vivoient. * D'Herbelot.

A L

ALABA ESQUIVEL (Diego) évêque de Cordoue, natif de Vittoria, ville capitale d'Alaba, ou Alava, en Espagne, étudia à Salamanque, & fit un si grand progrès dans la connoissance du droit ecclésiastique, qu'après avoir exercé diverses commissions, il eut une charge de président à la cour de Grenade. Dans la suite il fut nommé évêque d'Astorga, & en cette qualité il se trouva au concile de Trente. A son retour on lui donna l'évêché d'Avila, puis celui de Cordoue; il mourut le 14 mars de l'an 1562. Nous avons de lui un ouvrage intitulé, *De conciliis universalibus, ac de his quæ ad religionis & reipublicæ christianæ reformationem instituenda videntur*. * Martin Aspilcueta, *de rescript. num.* 104. Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.*

ALABANDA. Il y a deux villes de ce nom dans la Carie, province de l'Asie mineure. *La premiere* avoit emprunté le nom d'Alabanda, d'Alabandus, fils d'Evippe. *La seconde* bâtie par Car, fut aussi nommée Alabanda du nom de son fils, qui, selon le témoignage de Cicéron, *au livre* 3 *de la nature des dieux*, étoit plus honoré par les habitans qu'aucune des autres divinités. Etienne de Byzance prétend que cet Alabandus fils de Car se rendit célébre pour avoir remporté le prix d'une course de chevaux; & que c'est de-là que vient le nom de la ville. Il ajoute, que dans la langue de ces peuples, *ala* veut dire *cheval*, & *banda*, *victoire*; & que les Romains se sont servi de ce même mot *banda*, pour signifier *victoire*. Strabon fait mention de quatre orateurs célébres natifs d'Alabanda, qui allerent demeurer à Rhodes; Menaclés & Hieraclés, qui étoient freres; Apollonius & Molon. *Voyez* l'article d'APOLLONIUS D'ALABANDA. Les habitans d'Alabanda ont été les premiers qui aient mis la ville de Rome au nombre des divinités: exemple qui fut depuis suivi de plusieurs autres villes. Ils envoyerent aux Romains, pour leur faire savoir l'an de Rome 533, qu'ils avoient fait bâtir un temple consacré à leur ville, à laquelle ils avoient voué des jeux anniversaires. Les ouvrages qu'on faisoit en cette ville étoient d'assez mauvais gout, d'où vint le proverbe, *Alabandicum opus*. L'une de ces villes se nomme aujourd'hui *Eblebanda*. Il y a eu évêché suffragant de Stauropolis. * Ptolémée. Pline. Strabon.

ALABANDUS, fils de Car, qui donna son nom à la ville d'*Alabanda* dans l'Asie mineure, étoit honoré comme un dieu par les habitans de cette même ville: c'est ce que Cicéron nous apprend. Les Alabandiens, dit-il, élévent leur dieu Alabandus, qui a été fondateur de leur ville, au-dessus de tous les autres dieux

Alabandenses quidem (car il vaut mieux rapporter ses propres termes) *sanctiùs Alabandum colunt, à quo est urbs illa condita, quàm quemquam nobilium deorum; apud quos non inurbanè Stratonicus, ut multa, cùm quidam ei molestus, Alabandum deum esse confirmaret, Herculem negaret; ergo, inquit, mihi Alabandus, tibi Hercules sit iratus.* La plaisanterie est ingénieuse dans le systême du paganisme, selon lequel la divinité d'Hercule étoit incontestablement reconnue, & par conséquent sa colere fort à craindre. * Cic. *de nat. Deorum, l.* 3, *c.* 15.

ALABASTER (Guillaume d') théologien Anglois, né à Hadlei dans le comté de Suffolck, fut un des docteurs du collége de la Trinité à Cambridge. Il accompagna le comte d'Essex en qualité de chapelain à l'expédition de Cadix sous le regne d'Elizabeth. Comme il étoit d'un esprit inquiet & changeant, il quitta d'abord la religion anglicane pour embrasser la communion romaine. Mais il n'y resta pas long-temps; car étant repassé en Angleterre, il reprit sa premiere religion, & fut pourvu d'un canonicat dans l'église de S. Paul à Londres; puis de la cure de Tharfield dans la province d'Harford. Il entendoit fort bien la langue hébraïque; mais il se gâta l'esprit par l'étude de la cabale. Alabaster fit imprimer à Anvers l'an 1607, *Apparatus in revelationem Jesu-Christi.* Ses autres ouvrages sont : *Spiraculum tubarum, seu fons spiritualium Expositionum ex æquivocis pentateuchi significationibus; & Ecce sponsus venit, seu tuba pulchritudinis, hoc est, demonstratio quòd non sit illicitum nec impossibile computare durationem mundi, & tempus secundi adventûs Christi :* ils ont été imprimés à Londres. On peut juger par ces seuls titres quel étoit le gout de ce personnage, entêté des mysteres prétendus d'une nouvelle cabale, suivant laquelle il donnoit des sens spirituels tels qu'il s'imaginoit au texte de l'écriture sainte. Il ne faut pas oublier son *Lexicon hebraïcum in-folio.* Il vivoit encore en 1630 : mais on ne sait point le temps de sa mort.* Le pere Garasse, *doct. curieuse.* André Rivet. Bayle, *dict. crit.*

ALACRANES, isles de la nouvelle Espagne, ainsi nommées à cause de la quantité de scorpions qui s'y trouvent. Elles sont au nord, & à vingt lieues de la presqu'isle de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. * Sanson.

ALADE, roi des Latins, *cherchez* ALLADE.

ALADIN ou ALAEDDIN BEN KAIKHOSROU, surnommé *Kaicobad*, sultan, dixiéme prince de la branche des Selgiucides, qui a regné dans le pays de Roum, c'est-à-dire, dans la *Natolie & pays circonvoisins.* Ce sultan est celui de toute sa race qui a acquis le plus de réputation, & a passé pour un des plus grands princes de son temps. Il soutint plusieurs guerres dans la Syrie contre les rois d'Egypte, & contre les Khouaresmiens, dans lesquelles il remporta presque toujours quelques avantages; mais il fut enfin obligé de reconnoître les Mogols pour ses maîtres, & mourut empoisonné, comme l'on croit, l'an 636 de l'hégire, après avoir regné vingt-six ans, & déclaré son fils Gaiatheddin Khaikosrou pour successeur. L'auteur du *Tage al-tavarickh*, qui est une histoire des monarques Othomans écrite en turc, dit que ce prince envahit la Caramanie, & qu'il y fit bâtir les villes de Sivas & de Coniah; mais il est plus probable que ce sultan ne fit que rebâtir ces villes qui étoient fort anciennes, & qui portoient le nom de Sebaste & d'Iconium. Ce Prince prenoit le titre de *Schah ligehan*, c'est-à-dire, *roi du monde*; mais il se trouva fort humilié lorsqu'Oktai, khan des Tartares ou Mogols dans la haute Asie, lui offrit une charge dans son palais. Abulfarage écrit qu'il mourut subitement, au moment qu'il se glorifioit de la grandeur de ses états, l'an 634 de l'hégire, de J. C. 1236. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN KUGIUK, quatorziéme roi d'Egypte de la dynastie des Mamluks, surnommés *Barbarites.* Il étoit fils de Kelaoun, lequel eut huit enfans qui lui succéderent tous l'un après l'autre. Celui-ci n'avoit que sept ans lorsqu'il fût proclamé roi; & il ne jouit de cette dignité que pendant cinq mois, au bout desquels il fut dépossédé l'an de l'hégire 742, de J. C. 1341. Il porta le surnom de *Malek al-Aschraf*, & eut pour successeur Malek al Nasser Ahmed son frere. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN MOHAMMED, fils de Gelaleddin Hassan, fut le septiéme prince des Ismaëliens de l'Iran ou de la Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN GIOVINI, auteur d'une histoire écrite en langue persienne, intitulée *Gihan Kuschic*, c'est-à-dire, *la découverte du monde.* * D'Herbelot.

ALADIN ou ALAEDDIN MALEK TERMEDI, homme de grande réputation, qui vivoit sous le regne de Mohammed, roi des Khouaresmiens. Celui-ci, irrité contre le calife Nasser, fit un schisme dans la religion des musulmans l'an de l'hégire 614, de J. C. 1217; car il lui refusa l'obéissance, & convoqua une assemblée d'imans, c'est-à-dire *de gens qui ont l'intendance & le gouvernement des mosquées; & qui sont les chefs & comme les pontifes de la religion mahométane.* Dans cette assemblée il fit créer un autre calife, & ce fut notre Alaëddin. Quelques auteurs musulmans attribuent à cet attentat sur l'autorité spirituelle des califes, toutes les disgraces que Mohammed éprouva depuis, & que nous rapportons à l'article MAHOMET ou MOHAMMED KOTHBEDDIN. * D'Herbelot.

ALADIN ou ALAEDDIN, *Mohammed ben Mohammed*, qui prétendoit être de la race des sultans de Khouaresm, a composé en langue persienne un abrégé du livre de *Fakhreddin Razi*, intitulé *Ekhitarat al nogioumioh*, c'est-à-dire, *des jugemens & prédictions astronomiques.* Il écrivit ensuite ce même abrégé en arabe, & lui donna le titre de *Ahkam al alamah*, c'est-à-dire, *jugement des choses supérieures & élevées au-dessus de nous.** D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALADULIE, *Aladulia*, province de la Natolie, dans la Turquie, entre la Caramanie & l'Euphrate. C'est où étoit autrefois l'Arménie mineure, partie de la Cappadoce, & la partie orientale de la Cilicie : sa ville capitale est Marasho; les autres sont peu considérables, & presque réduites en bourgs par la grande négligence des Turcs. Selim I empereur des Turcs, se mit en possession de cette province, après avoir fait couper la tête à Ustiages, dernier roi, qui étoit tombé entre ses mains par la trahison du général des troupes de ce roi. * Baudrand. Le Noir.

ALAEDDOULAT MIRZA, nom d'un prince qui étoit fils de Baisancor, fils de Scharokh, fils de Timur ou Tamerlan. Ce prince ayant appris la mort de Scharokh son aïeul, s'empara de la ville de Herat, capitale de la province de Khorasan, sous prétexte d'y commander de la part d'Ulug Beg, fils de Scharokh son oncle. Il y trouva de grands trésors qu'il pilla, & se saisit même de la personne d'Abdallathif, fils d'Ulug Beg, qu'il tint long-temps prisonnier; mais Ulug Beg ayant passé le fleuve Amou avec une puissante armée, défit Alaëddoulat, & l'obligea de fuir vers Mirza Babor son frere. Ces deux princes ayant joint leurs forces, se trouverent en état de résister à Ulug Beg, lequel ne jugeant pas que la partie fût égale, les laissa tous deux en possession de la ville de Herat, & se retira à Balkh. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALAEDDOULAT, prince Turcoman qui, sous le regne de Bajazet II empereur des Turcs, commandoit dans une province à laquelle il a laissé son nom : car les Turcs appellent encore aujourd'hui une partie de la province de Dhulkadir, qui est enfermée dans les montagnes de Cappadoce, *Aladoulat Ili, le pays d'Alaeddoulat :* c'est ce que nous appellons *l'Aladulie.* * D'Herbelot, *bibl. orient. Voyez* ALADULIE.

ALAF, prince des Sarasins en Asie, ayant su que les chrétiens avoient remporté quelqu'avantage sur les Turcs, leva une puissante armée, & vint assiéger la

ville d'Edesse ; & après l'avoir battue rudement, l'emporta d'assaut la nuit de Noël 1145. Cette perte & celle de Foulques roi de Jérusalem, qui étoit mort à la chasse en 1142, réveillerent le zele des princes chrétiens, qui se croiserent à la persuasion de S. Bernard, & firent le voyage d'outremer avec assez peu de succès. On croit que c'est ce même Alaf, Alaph, Asaf ou Balach, qui prit Baudoin II roi de Jérusalem, & qui le tint trois ans en prison en 1121 de J. C. & de l'hégire 515. * Guillaume de Tyr, *hist.* Baronius, *A. C.* 1146. Marmol. *l.* 2, *c.* 34.

ALAGON (Claude Alagon de Merargues) gentilhomme Provençal, originaire par ses ancêtres du royaume de Naples, d'où le roi René avoit amené son trisaieul en Provence. Quelque ressemblance de surnom lui avoit donné la vanité de croire qu'il étoit de la maison d'Aragon, & sur cela il s'étoit mis en tête de faire une grande fortune du côté d'Espagne ; & pour la mériter par quelque action singuliere, il avoit entrepris d'introduire les Espagnols dans Marseille. La charge de procureur-syndic du pays, & ses grandes alliances du côté de sa femme, qui étoit parente du duc de Montpensier, & de la maison de Joyeuse, le rendoient fort considérable ; le commandement des deux galeres entretenues pour le service du roi, sembloit lui faciliter le moyen de se rendre maître du port ; & la charge de viguier qui lui étoit assurée pour l'année suivante, lui donnoit une grande autorité dans la ville. Il avoit toutefois si peu de gens pour exécuter ce grand dessein, qu'il fut contraint de le communiquer à un forçat d'une de ses galeres qu'il vouloit y employer. Le forçat le découvrit au duc de Guise, & le duc de Guise en écrivit à la cour, où Alagon fit un voyage peu après, pour quelques affaires de la province. Il fut si bien épié, qu'on ne put plus douter de la conspiration, desorte qu'on l'arrêta prisonnier. Bruneau, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, fut en même temps trouvé saisi d'un écrit qui étoit caché sous sa jarretiere, & qui découvrit tout le mystere. Les deux prisonniers furent interrogés, & le secrétaire confessa tout : ensuite de quoi il fut envoyé à l'ambassadeur avec une copie du procès. Pour Alagon, après qu'il eut été pleinement convaincu, il fut condamné par un arrêt du 19 février 1605, à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en la place de Gréve à Paris. Son corps fut mis en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales portes de la ville, & sa tête fut envoyée à Marseille pour y être mise sur une des portes. * Mezerai, *dans la vie de Henri IV.* Robert, *nobiliaire de Provence.* Le P. Daniel, *hist. de France, édit.* in-4°.

ALAGUS, chanoine d'Auxerre sur la fin du regne de Charles *le Chauve*, travailla avec Héric, moine de S. Germain de la même ville, & Raimogala (d'autres disent *Rainogala*) aussi chanoine d'Auxerre, à la compilation des gestes des evêques qui avoient siégé à Auxerre, jusqu'à l'évêque Chrétien prédécesseur de Wala inclusivement, c'est-à-dire, jusqu'en 875, qui est l'année de sa mort. Le chanoine, auteur de la vie de l'évêque Wala, appelle Alagus & Raimogala, *duo luminaria collegii nostri.* Le nécrologe écrit dans l'onziéme siécle, met la mort d'Alagus au 11 janvier, & ne marque en aucun jour la mort de Raimogala ; ce qui fait conjecturer qu'il ne resta pas chanoine à Auxerre. M. l'abbé Lebeuf conjecture qu'Alagus peut être le même à qui un inconnu dédia un ouvrage, *De virtutibus & vitiis*, qui se trouve à Reims dans la bibliothéque du chapitre. Il est vrai qu'Alagus y est qualifié *abbas* : mais on a des exemples de chanoines devenus moines & abbés, en ce temps-là, & aussi d'abbés qui abdiquoient. Ainsi Alagus qui gouvernoit les écoles d'Auxerre, a pu être élevé à la prélature par son mérite. * *Voyez* le catalogue des écrivains Auxerrois, par M. l'abbé Lebeuf, à la suite du tome II de ses *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre*, p. 481, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, tome I *in-folio*, p. 1 & 2.

ALAHAMARE, autrement nommé *Mahomet Abusar*, a été le premier roi de Grenade. Comme il vit que sur le déclin de l'empire des Almohades, chacun se rendoit maître de ses gouvernemens, il se fit élire roi par ceux d'Archone, dont il étoit gouverneur, & se saisit adroitement des villes de Jaën, de Cadix & de Grenade, où il établit le siége de sa domination l'an 1237, qui étoit le 635 de l'hégire. Ses successeurs y regnerent plus de 250 ans, sous le nom d'*Alahamares*, jusqu'à ce qu'ils furent dépossédés par Ferdinand & Isabelle l'an 1492. * Mariana *l.* 13, *c.* 19. Marmol. *liv.* 2, *c.* 38.

ALAHAN, bourgade de l'Arabie, située entre les villes de Sanaa & de Zebid, que l'on appelle vulgairement *Zlbit.* Tous ces lieux appartiennent à l'Iemen, ou Arabie heureuse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALAHIS, un des trente-six administrateurs du royaume des Lombards en Italie, & qui gouvernoit le pays de Bresse, durant l'interregne de dix ans qui suivit la mort de Clephis, second roi des Lombards. Alahis se révolta contre Pertharit son roi, fit la guerre à Cunibert, & fut enfin tué, & toute son armée taillée en piéces. * J. le Sueur, *histoire de l'église & de l'empire, aux années 687, 691 & 694.* Chevreau, *histoire du monde*, *l.* 4.

☞ ALAIN, HALAIN, ou même ALANIS, abbé de Farfe au VIII siécle, étoit d'Aquitaine, d'où il passa ensuite en Italie. Il y embrassa la profession monastique à l'abbaye de Farfe. Après y avoir passé quelques années dans les exercices de la vie cénobitique, il voulut aussi éprouver le genre de vie des hermites. A cet effet il se retira sur une montagne voisine, où parmi les autres occupations de sa solitude, il s'appliqua à copier plusieurs livres de l'antiquité. Cependant Guandelbert, abbé du monastere de Farfe, ayant abdiqué sa dignité en 761, Alain fut élu en sa place. Il en témoigna d'abord beaucoup d'éloignement ; mais il ne put enfin se refuser aux instances de ses freres. Ainsi il fut le sixiéme abbé de Farfe, qu'il gouverna avec autant d'honneur que de succès pendant neuf ans, trois mois & huit jours. Il mourut le 2 de mars 770. Alain a laissé à la postérité un homiliaire où il a recueilli avec choix, & par ordre, ce qu'il lui a paru de plus instructif & de plus édifiant dans l'écriture, les peres & les écrivains ecclésiastiques, & en a composé des discours pour être lus aux principales fêtes de l'année, & aux jours de carême. D. Bernard Pez en a donné la préface, au tome VI de son *thesaurus anecdotorum*, part. I, p. 83. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. V, p. X de l'avertissement.

ALAIN, évêque d'Auxerre dans le XII siécle, natif de Lille, ville en Flandre, se fit religieux à Clairvaux, du temps de S. Bernard. Il fut ensuite abbé de la Rivoire au diocèse de Trèves ; enfin il fut élevé sur le siége épiscopal d'Auxerre, après la mort de Hugues en 1153. Il fit de grands biens à son abbaye, & demanda avec tant d'instance au pape Alexandre III la permission de quitter son évêché, qu'elle lui fut enfin accordée en 1167. Il se retira à Clairvaux, où il mourut saintement vers l'an 1182. Il composa une vie de S. Bernard, & quelques traités. Nous avons dans la bibliothéque des peres, une épître de Pierre de Celles à Alain. * Alberic, *in chron.* Robert. *in chron. Altiss.* Henriquez, *in menol. Cist.* Manriquez, *tom. III. annal. Cist.* Nicol. Camusat. *in miscell. & notis ad chron. Rob. Altiss.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Valere-André, *bibl. Belg.* Carol. de Visch. *bibl. Cisterc.* Du-Pin, *bibl. ecclef.*

ALAIN, abbé du monastere de Tewksburi, de la congrégation de Cluni, & docteur de l'université de Paris, fut ami de S. Thomas de Cantorberi, & composa l'histoire de l'exil de ce saint. On a encore quelques ouvrages de lui, la plupart manuscrits dans les

bibliothéques. Les principaux sont, *Acta Claredonensia. Problematum*, *l.* 1. *Sermones*, *epistolæ*, *&c.* Il mourut en 1201. * Pitseus. Baleus. Leland. *de script. Angl.* Du Boulai, *hist. universit. Paris. tom.* 3.

ALAIN, dit *Benclif*, *Belloclivus* ou *Becolles*, Anglois, natif de Suffolck, & l'un des plus savans théologiens de son temps, a fleuri vers l'an 1230. Il enseigna dans l'université d'Oxford en Angleterre, puis dans celle de Paris. * Matthieu Paris, *in hist. anno* 1229. Pitseus, *de script Angl.* Du Boulai, *hist. universit. Paris. tom.* 3. Gesner. Possevin.

ALAIN DE L'ISLE, *de Insulis* & *Insulensis*, a porté ce nom, soit qu'il fût natif de Lille en Flandre, comme presque tous les auteurs le disent, soit que ce fût le nom de sa famille, comme Manriquez & Jongelin le prétendent. Il fut un des plus illustres ornemens de l'université de Paris, & mérita le nom d'*Universel*, parcequ'il étoit également habile dans la théologie, dans la philosophie & dans la poësie. On prétend que ce grand homme vécut jusqu'à la fin du XIII siécle, & qu'il mourut âgé de plus de cent ans. Il composa un très-grand nombre d'ouvrages en vers & en prose: *Opus quadripartitum super sententias. In Cantica. In Pentateuchum. Anticlaudianus. De planctu naturæ. De Parabolis. De sex alis seraphim*, *&c.* Ce dernier se trouve parmi les œuvres de S. Bonaventure, mais on l'attribue à Alain. Le P. Charles de Visch a publié l'an 1653, à Anvers, les ouvrages d'Alain de l'Isle en un volume *in-folio.* C'est de lui qu'on a dit, *Sufficiat vobis vidisse Alanum.* Voilà ce qu'on sait de plus assuré touchant la vie d'Alain. Ceux qui veulent qu'il ait été moine de Cîteaux, se fondent sur le récit qui suit. Ils disent qu'Alain ayant à prêcher un sermon de la Trinité dans une des premieres églises de Paris, rêvoit un jour sur le bord de la Seine, lorsqu'un enfant, qu'il trouva sur le bord de l'eau, lui fit la même réponse qu'on prétend qu'un ange fit autrefois à S. Augustin en pareille occasion, & sur le même sujet. Ils ajoutent qu'Alain persuadé que les lumieres de notre esprit, quelque brillantes qu'elles paroissent, sont néanmoins des ténébres devant Dieu, quitta l'université de Paris pour travailler plus efficacement à son salut, & ne s'appliquer plus qu'à la science des saints, & qu'il entra comme inconnu à Cîteaux; qu'il fut reçu en qualité de frere convers, & chargé du soin de garder les brebis de l'abbaye. On dit que l'abbé qui avoit pris ce religieux en affection, le mena avec lui au concile de Latran, que le pape Innocent III. célébra en 1215, & que dans cette assemblée le frere convers voyant qu'on ne répondoit que foiblement aux fausses subtilités d'un sophiste, disciple d'Amauri, prit lui-même la parole; & convainquit si bien cet hérétique, que l'hérétique lui dit, ou qu'il étoit Alain, ou un démon; qu'Alain lui répondit qu'il n'étoit pas un démon, mais Alain, ce qui rendit l'hérétique si confus, qu'il n'osa plus ouvrir la bouche pour disputer. Les peres du concile, ajoute-t-on, ne furent pas surpris de voir tant de doctrine dans un simple frere convers, lorsqu'ils surent son nom, dont la réputation étoit bien plus connue que sa personne. Le pape lui commanda alors d'écrire. Il le fit par obéissance; mais il refusa des emplois considérables, & de grandes dignités qu'on lui offrit. Enfin l'on produit l'épitaphe suivante qui est à Cîteaux, & que l'on dit être d'Alain de l'Isle.

Alanum brevis hora, brevi tumulo sepelivit.
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit,
Scire suum moriens dare, vel retinere nequivit.
Labentis sæcli contemptis rebus egens fit,
Intra conversos, gregibus commissus alendis.
Mille ducenteno nonageno, quoque quarto,
CHRISTO devotus mortales exuit artus.

Il y a néanmoins d'habiles auteurs qui soutiennent que cette épitaphe n'est point d'Alain surnommé l'*Universel*; mais d'un autre qui a mérité le même titre. En effet, il faut qu'il y ait eu plus d'un Alain qui ait été surnommé l'*Universel*, non-seulement dans ce siécle, mais dans le précédent & dans le suivant. Si pourtant on doit s'en rapporter aux auteurs que nous allons citer, Alberic, ou Aubri, qui étoit lui-même moine de Cîteaux dans l'abbaye de Trois-Fontaines, & qui vivoit dans le XIII siécle, dit qu'Alain l'*Universel* mourut en 1202. L'auteur de la chronique des Pays-Bas, intitulée, *Chronicon magnum belgicum*, qui vivoit à la fin du XV siécle, assure la même chose. Il distingue Alain de l'Isle, mort en 1202 d'un autre, dit aussi *universel*, qui a fleuri du temps de Scot, & de Jean André, jurisconsulte de Boulogne, dans le XIV siécle: ce qui ne peut convenir à Alain de l'Isle qui enseigna dans l'université de Paris dans le XIII siécle. Quant aux inductions que l'on tire du livre intitulé, *Commentaires sur les prophéties de Merlin*, pour prouver qu'Alain de l'Isle a vécu dans le XII siécle, & non dans le XIII, elles ne sont de nulle autorité: car quoique cet ouvrage ait été publié à Francfort sous le nom d'Alain de l'Isle, il est visible qu'il est supposé, quoique l'auteur ait voulu rendre sa supposition vraisemblable. Car il parle de l'ordre de Cîteaux comme de son ordre; de Lille comme du lieu de sa naissance; & d'une femme qui y fut accusée de magie lorsqu'il n'étoit encore qu'un enfant. Il ajoute que ce fut lorsque Thierri se fit comte de Flandre: *Tempus illud quo comes Theodoricus ab Insulanis, Gandavensibus & Brugensibus advocatus erat è terra sua in Flandriam, tamquam legitimus Flandriæ hæres*, *&c.* Ce comte est Thierri d'Alsace, fils de Thierri I duc de Lorraine, surnommé *le Vaillant*, & de Gertrude fille puînée de Robert *le Frison*, comte de Flandre. Il fut sollicité par quelques villes de se rendre maître de la succession de Charles *le bon*, son cousin germain, qui avoit été tué en 1127, ce qu'il fit l'année d'après. Sur ce pied, Alain de l'Isle qui est mort en 1294 auroit vécu dès l'an 1127, impossibilité qui suffit seule pour détruire l'artifice de l'auteur des commentaires. * Alberic. *in chron.* Henri de Gand. Jacques-Philippe de Bergame. Trithème & le Mire. Henriquez, *in menol. Cist.* Manriquez, *in annal. Cist.* Carol. de Visch, *in præf. oper. Alani*, *& in bibl. Cisterc.* Du Boulai, *hist. universit. Paris. t.* 2 *&* 3. Valere André, *bibl. Belg.* Ludovicus Jacob, *l.* 3, *script. Cabil.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléf. du XIII siécle.* Baillet, *jugem. des sav. édit.* in4°. *de* 1722, *tom.* 4 *&* 7.

ALAIN, dit DE LYNNA, carme Anglois, dans le XV siécle, natif du village de Lynna, dans le comté de Nortfolk, enseigna dans les plus célébres universités d'Angleterre. Il mourut vers l'an 1420, & laissa quantité d'ouvrages, dont les plus utiles sont: *Elucidarium sacræ scripturæ. Moralia bibliorum. De vario scripturæ sensu. Prælectiones theologicæ*, *&c.* * Sixtus *de Sienn. in bibl. sac.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Alegr. *in parad. Carmel.* Pitseus, *de script. Angl.*

ALAIN DE LA ROCHE, célébre religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit en Bretagne vers l'an 1418, & fit son séjour ordinaire dans les Pays-Bas, où il demeuroit dès l'an 1459. Néanmoins il lut les sentences quelque temps à Paris. Son zèle pour l'observance réguliere, & pour le culte de la sainte Vierge lui attira beaucoup de considération dans son ordre, où il enseigna quelque temps. Le peuple aimoit à l'entendre, à cause des histoires merveilleuses, mais feintes, dont il entremêloit ses sermons; & l'on avoit tant de gout pour lui, qu'il fallut à Rostock, où il ne pouvoit se faire entendre, parce qu'il ne savoit pas parler allemand, que son prieur se donnât la peine de répéter au peuple ce que le prédicateur venoit de prononcer dans sa langue naturelle. Alain mourut le 8 septembre 1474 à Zwol dans l'Over-Issel, & ne laissa aucun ouvrage: mais les supérieurs de l'ordre ayant ordonné à ceux qui l'avoient entendu, d'écrire tout ce qu'ils avoient retenu, on vit en peu de temps sous son nom plusieurs traités, qui, après avoir démeuré quelques

années dans l'oubli, parurent en partie par les soins de Jean-André Coppenstein, qui se donna la liberté d'y faire des changemens dans le style, & d'en retrancher quelque chose. Il est nécessaire d'avertir que dans toutes les narrations d'Alain, il n'y a rien qui mérite la moindre créance. Tout ce qu'il dit de S. Dominique, de ses compagnons, de ses miracles, est contraire à ce qu'on en lit dans les meilleurs auteurs : il a imaginé des gens qui ne furent jamais ; il a attribué à ceux qui ont existé véritablement, des choses qui ne leur conviennent pas ; & dans ses transports il lui a échapé des choses qui paroissent même contraires à la foi. * Échard. *script. ord. præd.*

ALAIN (Guillaume) cardinal du titre de S. Martin aux Monts, appellé depuis *le cardinal d'Angleterre*, étoit né d'une famille très-noble dans la province de Lancastre en Angleterre. Après avoir étudié au collége d'Orial dans l'université d'Oxfort, il fut pourvu d'un canonicat de l'église métropolitaine d'Yorck. Elizabeth, fille de Henri VIII roi d'Angleterre, & d'Anne de Boulen, étoit montée sur le trône, & avoit ordonné au clergé de la reconnoître pour chef de l'église anglicane. Alain s'y opposa généreusement ; mais craignant la rigueur des édits, il se retira à Louvain sous la protection du roi d'Espagne, où s'étant rendu très-savant dans la théologie, il écrivit des livres de controverses contre les protestans Anglois, & un traité *du purgatoire* contre Juël. Il retourna à Oxfort, & y composa trois livres ; l'un du sacerdoce, l'autre des indulgences, & le troisiéme de la vérité infaillible de la foi catholique. Ces nouvelles productions irriterent les hérétiques, qui le contraignirent une seconde fois de fuir leurs persécutions. Il repassa dans les Pays-Bas, & enseigna la théologie dans un monastere à Malines. Quelque temps après il alla à Rome avec Jean de Vandeville, professeur en droit dans l'université de Douai, & depuis évêque de Tournai. Ce prélat lui fit prendre à son retour le bonnet de docteur en théologie dans cette université : il le fit encore pourvoir d'un canonicat de l'église de Cambrai, & l'aida puissamment à rétablir à Douai un séminaire pour les Anglois exilés de leur patrie à cause de la religion catholique. Alain ne cessa point de combattre l'hérésie par de nouveaux traités qu'il mit au jour touchant la prédestination, les sacremens & les images. Il trouva le moyen de fonder encore un séminaire à Rome, où il fit un second voyage. Il en fit deux en Espagne ; & à son retour en France, pendant les troubles des Pays Bas, il établit un autre séminaire à Reims, qui fut fondé par la libéralité du cardinal de Lorraine, en 1564, lequel donna un canonicat dans sa cathérale au savant Alain. Ce fut là qu'il publia une savante apologie pour les catholiques que l'on persécutoit en Angleterre. Dans un troisieme voyage qu'il fit à Rome pour regler un différend qui s'étoit élevé entre les Jésuites & les écoliers Anglois, le pape Sixte V l'honora du chapeau de cardinal en l'an 1587, pour le récompenser des grands services qu'il avoit rendus à l'église & aux catholiques d'Angleterre. Le roi d'Espagne Philippe II lui donna une riche abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût soutenir sa dignité, & le nomma en 1590 à l'archevêché de Malines : mais il n'y put venir résider, le pape ne voulant pas le laisser sortir de Rome, où il s'étoit rendu nécessaire dans les consistoires. Ce savant homme travailla aussi avec le cardinal Colonne & le docte Bellarmin à la révision de la bible, qui fut imprimée par l'ordre de Sixte V, & revûe par les soins de Clément VIII. Il avoit entrepris de revoir tous les ouvrages de S. Augustin ; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce dessein. Il mourut d'une rétention d'urine l'an 1594, âgé de soixante-trois ans. Son corps fut enterré dans l'église de la nation Angloise, où l'on voit son épitaphe. * Bellarmin. *de script. eccl.* Pitseus, *de script. Angl.* p. 192 *& suiv.* Isaac Bullart, *académie des sciences.*

ALAIN (Jean) *Joannes Alanus*, Danois, naquit en 1563, & mourut en 1630. Il publia un traité *de l'origine des Cimbres, & de leurs divers établissemens* ; un autre, *de la logique naturelle & artificielle* : un troisiéme, *de la prononciation de la langue grecque*, & une *apologie pour Saxon le Grammairien*, contre Goropius Becanus. * Vindingius, *in rector. Hafn.* p. 308. Konig. *bibl. vet. & nov.*

Un autre ALAIN a écrit un traité *du pays des Santons*, ou de Saintonge, province de France, & un traité *de factura salis*, imprimé en 1598. * *Id. ibid.*

ALAIN de *Solminihac*, fils d'un gentilhomme de Périgord, né en 1593, fit profession chez les chanoines réguliers de l'abbaye de Chancelade ; & après avoir reçu en 1625 la bénédiction abbatiale, il y établit une réforme très-austere, malgré les obstacles des anciens religieux, qui se retirerent dans des prieurés. En 1636 il fut nommé à l'évêché de Cahors, dont il prit possession en 1639. Il travailla fortement à régler son diocèse ; mais sa grande régularité lui attira des persécutions qui furent appaisées par l'autorité d'Anne d'Autriche, régente de France. En 1652 & 1653, la peste ayant fait de grands ravages dans son diocèse, il se consacra au service des malades, leur portant lui-même les sacremens : il fut un des évêques qui censurerent l'apologie des casuistes. Il tomba malade dans le cours de ses visites en 1659, & ayant été reporté dans son château, il y mourut de défaillance de nature, & fut enterré sans aucune pompe dans la chapelle des chanoines réguliers qu'il avoit fondée à Cahors. * Godeau, *éloge des évêques*, *éloge* 102. Le P. Leon Chastenet a fait imprimer sa vie, qui a été mise en latin par Dominique Bissel, aussi chanoine régulier.

Ducs de Bretagne.

ALAIN I de ce nom, surnommé *le Fainéant*, duc de Bretagne, regna depuis l'an 560 jusqu'à 594. Le surnom qu'on lui donna témoigne assez qu'il aimoit l'oisiveté, & qu'il avoit peu d'inclination pour les grandes choses. * D'Argentré, *hist. de Bretagne.*

ALAIN II, dit *le Long*, vivoit dans le VII siécle, & regna avec honneur depuis l'an 660 jusqu'en 690. Il reprit souvent les armes, & remporta des avantages considérables sur ses ennemis. * D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Pierre le Baud, *hist. de Bretagne.*

ALAIN III fils de *Pasquitan*, vivoit dans le IX siécle, & partagea la Bretagne avec Juël, après la mort du duc Salomon, vers l'an 874. En 890, les Normans qui avoient attaqué Paris une troisiéme fois, se voyant contraints de prendre la fuite, fondirent sur les côtes de Bretagne, & sur celles de Neustrie, à présent *Normandie*, où ils prirent le château de Saint-Lo, & tuerent même Juël, un des ducs de Bretagne. Alain se mit en campagne, & fit vœu de donner la dixiéme partie de ses biens à S. Pierre, si Dieu lui faisoit la grace de remporter la victoire sur ces peuples infidéles. Il obligea les Bretons à faire le même vœu, & chargea si rudement les Normans, que de 15000, il n'en resta qu'environ 400. Alain mourut peu de temps après. * D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Reginon. Baronius, &c.

Comtes de Bretagne.

ALAIN I de ce nom, dit *Barbe-torte*, premier comte de Bretagne dans le X siécle, gouverna avec assez de bonheur. Il rebâtit diverses églises que les Normans avoient ruinées, & mourut en 952 ou 959 selon d'autres auteurs, *ne laissant que deux fils naturels*, Hoël, *mort sans lignée*, & Gueric, *tige des comtes de Nantes*, * D'Argentré & Pierre le Baud, *hist. de Bretagne.*

ALAIN II dit *le Rebru* ; fils de GEOFROI I & de *Hedwige* de Normandie, succéda à son pere en 1008. Il fit bâtir l'abbaye de S. George de Rennes pour sa sœur *Adelaïde*, qui y mourut vers l'an 1067. Depuis, il fit la guerre à Robert II, duc de Normandie, & mourut de

poison le premier octobre 1040. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article BRETAGNE. * *Histoire de Bretagne.*

ALAIN III, dit *Fergent*, fils de *Havoise*, héritiere de Bretagne, & de Hoël comte de Cornouaille & de Nantes, auquel il succéda en 1084. Il se croisa pour le voyage d'outre-mer, & se trouva à la prise de Nicée, d'Antioche, & de Jérusalem. A son retour il gouverna ses sujets avec beaucoup de douceur & de piété. Il fonda en 1112 l'abbaye de S. Sulpice près de Rennes, puis se retira à celle de Rhédon, où il mourut l'an 1120. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article BRETAGNE. * D'Argentré & Pierre le Baud, *histoire de Bretagne. Voyez le* P. Lobineau, *histoire de Bretagne, à Paris* 1704.

ALAIN IV, dit *le Noir*, porta le titre de comte de Bretagne, & épousa *Berthe*, fille & héritiere de CONAN III, dit *le Gros*. Hoël, fils du même Conan, fut privé de l'héritage. Alain qui étoit seigneur de la Roche-de-Rien, & comte de Richemont en Angleterre, étoit fils puîné d'ETIENNE, comte de Penthievre. Il mourut le 30 mars de l'an 1146, & eut pour enfans CONAN IV, dit *le Petit*; *Enoguen*, seconde abbesse de S. Sulpice; & *Constance*, femme d'ALAIN III, vicomte de Rohan. La comtesse *Berthe* sa femme prit une seconde alliance avec Eudes II, vicomte de Porhoët, dont elle n'eut point de postérité. * Guillaume de Jumiéges, *l.* 7, *c.* 41. D'Argentré, *histoire de Bretagne.*

ALAINE, petite riviere de France dans le Nivernois, vient de Luzi, passe à Taïs, & se jette au-dessous de Cerci-la-Tour dans l'Arron, qui se joint à la Loire près de Decise. * Papyr. Masson, *descriptio flum. Gall.*

ALAINS, peuples barbares, qui se répandirent dans l'Europe, puis dans l'Afrique, sur la fin du IV siécle, & au commencement du V. Ammien Marcellin croit qu'ils sortoient des anciens Messagetes, peuples de la Scythie au-deçà du mont Imaüs. Pline les place dans l'Europe au-delà des embouchures du Danube; Cluvier les met dans la Moscovie sur le bord septentrional du Donec; d'autres dans la Lithuanie: Joséphe les met proche du Tanaïs, & des marais Mœotides. Les auteurs orientaux s'accordent à placer un peuple nommé *Alans*, près du mont Caucase, où il se trouve encore. Il est vraisemblable que les Alains dont nous parlons, sont sortis de ce pays, ou de la Tartarie. Joséphe rapporte (au *liv.* 7, *c.* 19 *de la guerre des Juifs*,) que les Alains firent une furieuse irruption dans la Médie & dans l'Arménie, sous l'empire de Vespasien. Dans ce temps-là Vologèse roi des Parthes, demanda du secours à cet empereur contre les Alains, avec un de ses fils, pour être le général de son armée. C'étoient les peuples du monde les plus cruels & les plus sanguinaires. Ils se joignirent aux Vandales, aux Suéves, aux Bourguignons, & s'avancerent en l'année 406 depuis les bords du Danube jusqu'au Rhin, sans trouver aucune résistance; & ayant été joints par les Vandales échapés de la bataille qu'ils avoient perdue contre les Francs, ils entrerent dans les Gaules. Leur roi s'appelloit *Respendial*. Une partie des Alains sous la conduite d'Utace, qui avoit succédé à Respendial, passa en Espagne en 409, & s'établit dans la province de Carthagène & dans la Lusitanie. L'autre partie tint bon dans les Gaules sous la conduite de deux rois. Les Alains d'Espagne défaits par Vallia roi des Visigoths, près de Merida en 418, furent contraints de se soumettre à Honorius. Leur roi Vatace perdit la vie dans le combat. On voit encore que les Alains en 464 se révolterent contre les Huns, après la mort d'Attila, & entrerent en Italie, où ils furent défaits par Ricimer. *Voyez* ALANS. * Prosper. & Cassiodor. *in chron.* Ammien Marcellin, *l.* 1. Pline, *l.* 4, *c.* 2. Grég. de *Tours*, *l.* 2, *c.* 9. Orose. Bede. Cluvier. Consultez l'*histoire des Huns*, par M. Deguignes, *tom. II*, p. 277-281.

☞ ALAIS ou ALEST, en latin *Alesia* & *Alestum*, ville de France, dans le bas Languedoc, située sur le Gardon, au pied des montagnes des Cevennes, à deux lieues d'Anduze, à cinq d'Usez, & à six de Sommieres & de Nismes, sur la grande route de Montpellier en Auvergne. Cette ville est une des plus grandes de la province, & tient le premier rang à l'assemblée des états sous le titre de comté. Elle appartenoit autrefois à l'illustre maison de Pelet, des comtes souverains de Melguel, Maguelonne & Sustantion, sortie des anciens vicomtes de Narbonne. Raimond Pelet est le premier seigneur d'Alais que l'on connoisse. Son fils Bernard Pelet, seigneur aussi d'Alais, & d'une partie des Cévennes, devint comte souverain de Melguel, Maguelone & Sustantion, par son mariage en 1145 avec Béatrix, fille unique & héritiere de Bernard III qui en étoit comte souverain, & veuve de Bérenger Raimond, comte de Provence & de Milhaud, frere de Raymond, comte de Barcelone & roi d'Aragon. La seigneurie d'Alais étant sortie tout-à-fait de la maison de Narbonne-Pelet-Melguel, vers le commencement du quinziéme siécle, après plusieurs démembremens occasionnés par des mariages de filles de cette maison, est entrée successivement en différentes maisons qui l'ont possédée, & la possédent encore sous divers titres. La premiere partie démembrée, érigée en comté l'an 1344, en faveur de Guillaume Rogier, vicomte de Beaufort, a passé de la maison de Beaufort-Canillac dans celle de Montmorency. Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, ayant épousé Charlotte de Montmorency, le comté d'Alais lui fut donné pour la dot de sa femme. Son fils Emanuel de Valois, colonel de la cavalerie légere, & gouverneur de Provence, s'appelloit *le comte d'Alais*. La fille de ce dernier, Marie-Françoise de Valois, n'ayant point eu d'enfans de son mariage avec Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, le comté d'Alais est venu dans la maison de Condé, dont la branche de Conti le posséde actuellement. La seconde moitié, érigée en baronie dès le même temps que la premiere le fut en comté, a passé de la maison de Cambis où elle étoit entrée, dans celles de la Fare & de Montalet, qui par le moyen de cette subdivision, en possédent depuis ce temps-là chacune un quart. Alais fut une des villes qui sous le regne de Louis XIII se révolterent pendant les troubles de la religion; mais elle se soumit en 1629, après la prise de Privas. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, comme il y avoit un grand nombre de nouveaux catholiques dans les Cévennes, éloignés de toutes les villes épiscopales, le pape Innocent XII, à la priere de Louis XIV, érigea cette ville en évêché suffragant de Narbonne, le 26 mars 1694. Elle faisoit auparavant partie du diocèse de Nismes. On y a uni l'abbaye de Psalmody. Le roi tient en tout temps une garnison dans la ville & dans le fort, & c'est la résidence d'un des trois commandans de la province de Languedoc, préposé pour les Cévennes. * Catel, *hist. du Languedoc.* Papyre Masson, *descript. flum. Gallia.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALAIS (Jean) ou, selon quelques-uns, JEAN DU PONT ALAIS, étoit de Paris, où il fut maître des comédiens dans le XII siécle. Il prêta une somme d'argent au roi; & pour en être remboursé, il eut permission de lever un denier sur chaque panier de poisson qu'on vendoit aux halles. On dit qu'il tâcha ensuite de faire abolir cet impôt; mais que n'en ayant pu obtenir la suppression, il en mourut de déplaisir. Il ordonna qu'après sa mort on l'enterrât sous l'égout des halles, proche de la chapelle de saint Agnès, qu'il y avoit fondée, & qui est aujourd'hui dans l'église de S. Eustache. Il y avoit encore, il n'y a pas long-temps, une longue pierre élevée sur deux autres, que l'on disoit représenter sa tombe: elle formoit une espece de pont, par-dessus lequel on traversoit le ruisseau. On appelloit cette pierre *le pont Alais.* * Antoine du Verdier, *bibl. antiq. de Paris.*

ALALCOMENE, petite ville de Béotie, ainsi nommée d'Alalcomenée, pere nouricier de Minerve, ou d'Alalcoménie, fille d'Ogygés, & nourice de la même déesse. Cette ville étoit sous la protection de Minerve, qui y étoit née, & qu'on y adoroit dans un temple célébre, sous le nom d'*Alalcoménienne*. Sylla ayant enlevé la statue de cette déesse, son temple fut depuis négligé. Ulysse, qui avoit aussi pris naissance dans Alalcomene, fit, par reconnoissance, porter le même nom à une ville de l'isle d'Ithaque. * Pausanias, *l. 9*. Strabon, *l. 7 & 9*. Plutarch. *quæst. græc. 43*.

ALAM EBN AL ALAM, grand mathématicien, qui vivoit sous le regne d'Adhaeddoulat, sultan de la dynastie des Bouides. * D'Herbelot.

ALAMAH EBN ALAMAH BEN ASSAN, médecin célébre, qui mourut l'an 652 de l'hégire, de J. C. 1254. Il a écrit sur les médicamens simples, sous le titre d'*Escharat Almorschedat*. * D'Herbelot.

ALAMAN, seigneurie du pays de Vaux au canton de Berne, près du lac Leman, dit aujourd'hui de Genève, duquel cette seigneurie a pris son nom. On croit qu'anciennement il y a eu un roi en ces quartiers-là nommé *Leman*, dont le nom est demeuré au lac & à cette seigneurie. * Plantin, *descript. de la Suisse*.

ALAMAND (Josselin) seigneur de Château-neuf dans le IX siécle, étoit de l'illustre maison de Touraine, souveraine de Faucigni. Il passa dans le Levant avec quantité de noblesse françoise; & après y avoir servi utilement l'empereur de Constantinople contre les infidéles, il ne demanda pour toute récompense, que les ossemens du corps de S. Antoine, qu'il déposa dans l'église de l'Albène. C'est en cette considération que le jour de l'ascension l'on a accoutumé d'appeller trois fois à haute voix, le seigneur baron de Château-neuf, pour porter à la procession qui se fait autour de l'église de S. Antoine dans la ville qui en porte le nom, la châsse où sont les reliques de ce saint. Ce même baron de Château-neuf a aussi la liberté de prendre trois poignées d'argent au bassin, dans lequel on met les offrandes de cette fête; & il doit être nouri trois jours par l'abbé de S. Antoine, avec toute sa famille & sa suite. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *histoire de la noblesse de Touraine*.

ALAMANNI ou plutôt ALEMANNI (Cosme) jésuite, natif de Milan, fils de Benoît qui en 1564 reçut chez lui les jésuites à Milan, lorsqu'ils vinrent s'y établir, & qui leur prêta sa maison, où il les nourit pendant un temps considérable. Cosme Alemanni entra dans la compagnie de Jesus en 1575, âgé de seize ans: il y enseigna plusieurs années la philosophie & la théologie. Il étoit si attaché à la doctrine de S. Thomas, qu'il ne s'en écarta jamais en rien. Nous avons de lui une philosophie tirée des ouvrages de ce S. docteur, imprimée *in-4°* à Paris en 1618, sous ce titre: *Summa totius philosophiæ è D. Thomæ Aquinatis doctoris Angelici doctrina*. Cosme Alemanni mourut à Milan le 24 mai 1634. Il avoit quatre de ses freres aussi jésuites. L'aîné, Joseph Alemanni, mourut à Ast dans le Piémont, l'an 1630, âgé de soixante & quatorze ans. Il a laissé divers traités, *de christiana sapientia. Historia miraculosæ imaginis B. Virginis, &c.* * Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu*. Saccin, *hist. soc. Jesu*. Sotwel, *script. soc. Jesu*.

ALAMANNI, (Nicolas) Grec de nation, étudia à Rome, où il fut secrétaire du cardinal Borghèse, & depuis garde de la bibliothéque du Vatican. Au commencement du XVIII siécle, il publia l'histoire de Procope, & fit une description de S. Jean de Latran. Quelque temps après, pendant qu'on travailloit à l'église de S. Pierre, il eut ordre de prendre garde qu'on n'y profanât aucun tombeau des martyrs. Il le fit avec tant de soin & d'assiduité, qu'il y fut surpris d'une maladie dangereuse, dont il mourut peu de temps après. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illust. p. I, c. 70*.

ALAMANNI (Luigi ou Louis) d'une maison illustre de Florence, de la faction des *Palleschi* qui tenoit pour les Médicis, contre les *Poppolani* partisans de la liberté, naquit en 1495, & entra fort avant dans la faveur de Jules de Médicis, qui fut depuis pape sous le nom de *Clément* VII. Une injure qu'il prétendoit avoir reçue l'ayant éloigné de Médicis, lui servit de motif pour entrer dans une conjuration formée contre lui; mais qui fut bientôt découverte & dissipée. Le cousin-germain d'Alamanni & Jacques Diacette son ami, furent décapités: pour lui, il se sauva avec Bondelmonte, & se retira à Venise, & de là en France. Florence ayant été encore la victime de la confédération formée à Barcelone entre l'empereur & le pape, & de la paix faite le 5 d'août 1529 à Cambrai, entre l'empereur & François I, Alamanni qui avoit sacrifié ses soins, son temps, & près de quarante mille écus pour secourir sa patrie, succomba avec elle, & fut relégué en Provence. François I qui connoissoit son esprit & sa vertu, le tira bientôt de cet exil, lui donna le collier de S. Michel, avec un emploi considérable chez Catherine de Médicis, depuis reine de France, & en 1544 il l'envoya en ambassade vers Charles V. Après la mort de François I, Alamanni se retira en Provence, où la poësie avoit deja fait, & où elle fit encore ses délices. Il avoit dédié ses élégies & ses éclogues à François I. Le recueil fut imprimé à Lyon en 1532 en 2 vol. *in-8°*, sous ce titre: *Opere Toscane, &c.* Les vers de ce recueil ne sont pas rimés, & l'auteur prétend dans sa préface qu'il a eu raison d'en user ainsi. Le Trissino en avoit donné le premier l'exemple. Le poëme *del diluvio Romano*, où Alamanni décrit l'inondation du Tibre arrivée en 1531, est préféré par plusieurs beaux esprits à la seconde ode d'Horace. M. Bianchini prétend que ses satyres sont d'un style trop élevé: ses hymnes sont des imitations heureuses de Pindare; sa *Coltivazione* rappelle Homere & Virgile; & ses épigrammes sont fort dans le gout de Martial. En 1540 il entra dans l'académie des *Infiammati* de Padoue, & mourut à Amboise en 1556, laissant deux fils dont l'un fut évêque de Mâcon. On rapporte qu'en haranguant Charles V, en 1544, ayant répété plusieurs fois le mot *aquila*, l'empereur l'interrompit en récitant ces deux vers:

Aquila, grifagna
Che per più divorar due becchi porta.

Cette aigle, d'humeur carnaciere,
Ne s'arme de deux becs crochus
Que pour dévorer beaucoup plus.

C'étoit la fin d'une épigramme satyrique qu'Alamanni avoit faite contre Charles V, dans le temps des ravages que ce prince faisoit en Italie. Alamanni le sentit, & répliqua sur le champ: » Sire, puisque ces vers sont » parvenus jusqu'à V. M. je ne puis disconvenir de » les avoir faits; mais j'écrivois alors comme poëte, » à qui la fiction étoit permise, & je parle aujourd'hui en ambassadeur à qui il n'est pas permis de s'écarter de la vérité. Je m'échapois dans ce temps-là » en jeune homme, à présent je parle en vieillard. Je » suivois le désespoir dont m'animoit l'état funeste de » ma patrie, aujourd'hui je suis tranquille & dépouillé » de toute passion. » Cette réponse desarma l'empereur & charma la cour. * *Bibliot. ital. tom. I, pag. 263 & suiv.*

ALAMINOS (Antoine de) premier pilote sur l'escadre qui fit la découverte de l'Yucatan, sous la conduite de François Fernandés de Cordoue en 1517. Ce fut lui qui détermina Fernandés à tourner de ce côté-là, & l'on se trouva bien d'avoir suivi son avis. Dans le cours de cette navigation, Fernandés & Alaminos ayant débarqué à la Floride, une armée de barbares tomba sur eux & sur ceux qui les accompagnoient: plusieurs y périrent; Alaminos y fut blessé à la gorge, & regagna son vaisseau. Fernandés étant mort peu de

jours après son retour dans l'isle de Cuba, Alaminos fut continué dans ses fonctions de premier pilote sous Grijalva, & ensuite sous Fernand Cortés, qui furent chargés de continuer les découvertes. Il sauva par son adresse, son activité & sa hardiesse, un vaisseau de ce dernier qu'il conduisoit à Séville en Espagne, où il arriva au mois d'octobre 1519. Il y étoit envoyé de la part de Cortés. Dans ce voyage, il passa le premier de tous le canal de Bahama, & osa s'abandonner aux courans dangereux de ce canal, ce qui sauva son vaisseau des mains de ceux qui le poursuivoient. Alaminos étoit un pilote habile & courageux: il avoit couru les mers dès sa jeunesse, & avoit acquis une grande expérience. * *Histoire de S. Domingue, par le P.* de Charlevoix, jésuite, *livre* 5.

ALAMIR, prince de Tarse, prit le nom de calife dans le IX siécle. Il entra dans les provinces de l'empire à la tête d'une formidable armée de Sarasins, qui y commirent de grands excès. André Scythe, gouverneur du Levant, voulant s'opposer à leur furie, ce prince barbare lui envoya dire, que s'il lui donnoit bataille, le fils de Marie ne le sauveroit pas de ses mains; blasphême qui ne demeura pas impuni. Car au jour du combat, ce gouverneur prit la lettre du Sarasin, & l'ayant fait attacher à une image de la Vierge, pour servir d'étendard, il vainquit les ennemis, dont il fit un grand carnage. Alamir fut pris, & eut la tête tranchée. * Marmol, *l.* 2, *c.* 26.

ALAMOS (Balthasar) natif de Medina del-Campo, dans la Castille, après avoir fait son cours de droit à Salamanque, entra au service d'Antonio Perez, secrétaire d'état sous Philippe II, roi d'Espagne. Il eut part à la disgrace de ce ministre, & fut retenu prisonnier pendant onze ans. Philippe III le mit en liberté. Le comte duc d'Olivarez, favori de Philippe IV, l'appella aux emplois publics. Il eut la charge d'avocat général dans la cour des causes criminelles, & dans le conseil de guerre: ensuite il fut conseiller au conseil des Indes, puis au conseil du patrimoine royal, & chevalier de l'ordre de S Jacques. Il vécut 88 ans, jusqu'au milieu du XVII siécle, & ne laissa que des filles. Sa traduction espagnole de Tacite, imprimée l'an 1614, avec ses aphorismes politiques, lui a acquis beaucoup de réputation. Il a fait encore d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. * Nicol. Antonio, *biblioth. Hisp.*

ALAMUNDAR, roi des Sarasins, fit des courses dans la Palestine, vers l'an 509, & fit mourir plusieurs des solitaires qui vivoient dans le désert, & dont le martyrologe romain célébre la mémoire au 19 de février. Les miracles qu'il vit opérer par les chrétiens le toucherent si fort, qu'il demanda d'être reçu parmi eux. Lorsqu'on le préparoit à recevoir le baptême, les acéphales, disciples de l'hérésiarque Sévere, résolurent de l'attirer à leur secte. Ces hérétiques confondoient les deux natures en Jesus-Christ, d'où il s'ensuivoit que la nature divine avoit souffert, & étoit morte sur la croix. Ils envoyerent à Alamundar des évêques de leur parti, pour l'engager à recevoir le baptême de leurs mains; mais le nouveau catéchumene méprisa leurs persuasions, & se servit d'un trait tout-à-fait ingénieux pour les railler de leurs erreurs. Il feignit d'avoir reçu des lettres, par lesquelles on lui apprenoit la mort de l'archange S. Michel, & leur envoya des gens pour apprendre d'eux ce qu'ils pensoient de cette nouvelle. Comme elle leur parut autant impossible, qu'elle sembloit ridicule, il leur répondit ces belles paroles: *S'il est donc vrai qu'un ange ne sauroit ni souffrir ni mourir, comment voulez-vous que* Jesus-Christ *soit mort sur la croix, si, selon vous, il n'a qu'une nature, qui étant divine, est impassible.* * Anastase. Cedrene. Nicephore. Baronius. *An. Christ.* 509 & 513.

ALAN, ville du Turquestan, différente de celle que l'on nomme *Allan*, qui est située au pied du mont Caucase, entre la Géorgie & l'Arménie, au 83 degré de longitude, & au 44 de latitude septentrionale. Celle dont il est ici question donne son nom à une province, qui comprend dans son enceinte les villes de Bilcan & de Caoubari; & c'est peut-être de-là que sont sortis les Alains, qui se sont fait connoître dans les Gaules & l'Espagne. Il se pourroit même faire que les Alains du mont Caucase fussent venus originairement de la ville d'Alan en Turquestan. Il est parlé d'un roi d'Alan dans le titre d'IAGIOUGE. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALANDRIANA, ville de Gréce en Epire, près de la ville de Sopoto, & des montagnes de la Chimera: c'est l'ancienne *Meandria.* * Baudrand.

ALANDT, isle de la mer Baltique dans les états du roi de Suéde, entre ce royaume & la Finlande, avec titre de comté. Elle est abondante en poissons & en bêtes fauves; & cependant on n'y voit ni loups ni daims. Ce qui pourroit être cause que ce comté a pour blason deux daims, entre neuf roses qui bordent l'écu. La forteresse qui défend cette isle est appellée *Castel.-Holm.* * *Voyez* du Val, *relation de Suéde.* Michel Wexion, *desc. Sueciæ.* Baudrand.

ALANGUER, *Alanguera*, *Alanguerum*, petite ville de Portugal, dans l'Estremadure, proche du Tage, entre la ville de Lisbonne & celle de Leiria, donne son nom à un grand territoire, dans lequel la ville de Lisbonne est renfermée. On croit communément qu'Alanguer est la ville qu'on nommoit autrefois *Jerabrica*, quoique quelques géographes la mettent à *Pavos*, village qui est environ à une lieue d'Alanguer. * Baudrand. Michel Vasconcellos.

ALANIS, *Ancanicum*, autrefois ville, maintenant château d'Espagne, situé dans l'Andalousie, vers les confins de l'Estrémadure d'Espagne, à quatorze lieues de la ville de Seville, vers le septentrion. Ce château a été fort, mais il est présentement ruiné. * Baudrand.

ALANIS, abbé de Farfe, au VIII siécle, *cherchez* ALAIN.

ALANKAVA ou ALANCOVA, fille de Gioubiné, fils de Bolduz roi des Mogols, de la dynastie ou famille de Kiát, la seconde qui a regné parmi eux dans l'Asie septentrionale, après le rétablissement de cette nation. Cette princesse avoit épousé son cousin germain, nommé *Doujoun*, roi pour lors des Mogols, duquel elle eut deux enfans, nommés *Belghedi* & *Bekgiedi.* Après la mort de Doujoun, Alankava gouverna ses états, & éleva ses enfans avec beaucoup de sagesse.

On fait sur le sujet de cette princesse un conte, qui a été inventé pour faire honneur à l'origine de ces grandes familles de Turcs, de Mogols & de Tartares, qui ont gouverné tour à tour en Asie. Mirkond rapporte donc, suivant les traditions des peuples de la Scythie, que cette princesse étant éveillée dans sa chambre pendant la nuit, une grande lumiere l'investit tout d'un coup, lui entra dans le corps par la bouche, descendit dans ses entrailles, & sortit enfin par les voies ordinaires de la génération.

Le phénoméne ayant peu après disparu, Alankava se trouva fort surprise de cette apparition; mais elle le fut encore beaucoup plus, lorsqu'elle se trouva grosse, sans qu'elle eût connu aucun homme. Le trouble que lui causa cet évenement lui fit aussitôt convoquer une assemblée de ses sujets, qui étoient tous très-persuadés de sa sagesse. Cependant comme elle les trouva fort étonnés de la nouveauté de ce fait, & qu'ils en parloient diversement entr'eux, Alankava, pour dissiper tous les soupçons que l'on pouvoit former contre sa vertu, fit venir les principaux d'entr'eux, & les enfermant dans sa chambre, les rendit témoins oculaires de ce qui s'y passoit toutes les nuits. Ces seigneurs virent donc cette lumiere, qui l'investissoit de la maniere que nous avons déja dit: de sorte que par ce moyen ils la justifierent pleinement de tous les mauvais bruits qui commençoient déja à se répandre contr'elle parmi le peuple.

Enfin, le terme de cette grossesse étant arrivé, elle accoucha de trois enfans. Le premier fut nommé *Boukoun Cabaki*, duquel les Tartares nommés *Cabakin* & *Cupgiak*, sont descendus. Le second eut nom *Bouski-Salegi*, duquel les Selgiucides ont tiré leur origine; & le troisiéme fut appellé *Bouzangir* : c'est celui qu'on reconnoît pour un des aieuls de Genghiskan & de Tamerlan.

Mirkond ajoute à cette narration, que la merveille qui arriva dans la grossesse d'Alankava, est la même qui s'est rencontrée dans celle de Miriam mere d'Issa, c'est à-dire, de Marie mere de Jesus; ce qui pouroit faire croire que cette tradition des Mogols est une marque du christianisme que ces nations du septentrion ont autrefois professé, & qu'ils ont beaucoup corrompu dans la suite. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

☞ ALANS, peuple qui habite dans les montagnes du Caucase, entre la mer Noire & la mer Caspienne, à l'est des Abasses, & au nord de la Géorgie. Il est vraisemblable qu'ils sont de la race de ces Alains qui ont envahi l'empire romain. Ils sont fort laids de visage, mais d'une taille haute & dégagée, fort déterminés à tout entreprendre, & extrêmement adroits à se servir de toutes sortes d'armes à feu. Aussi ont-ils l'industrie de faire eux-mêmes des arquebuses & de fort bonne poudre, quoique du reste ils vivent dans une pauvreté extrême, n'ayant que leur bétail & la chasse pour toute ressource. Ils habitent dans de petits villages, & ont leurs chefs particuliers ausquels ils obéissent indépendamment de toute autre puissance. Ils prétendent être chrétiens tout comme les Abasses, & il est manifeste qu'ils ont eu la même raison que ceux-ci de se confiner dans les montagnes du Caucase, puisque le pays de Daghestan, qu'ils occupoient autrefois, est encore à présent entre les mains des Tartares mahométans. * *Histoire généalogique des Tatars, p.* 310.

ALANUS, moine de Clairvaux, *cherchez* ALAIN, évêque d'Auxerre.

☞ ALARBES ou ALARABES. Ce sont des Arabes, qui se sont établis principalement en Barbarie. Ils demeurent en troupes à la campagne, sous des tentes qu'ils transportent d'un lieu à un autre avec leurs troupeaux pour la commodité des pâturages. Ils prétendent devoir être beaucoup plus considérés que ceux qui demeurent dans les bourgs & dans les villes, & se distinguent d'eux par l'habit qu'ils portent. C'est une grande veste blanche qui leur va jusqu'aux talons, avec des manches aussi larges que celles des moines de S. Bernard. Ils ont sur la tête un capuchon semblable à celui de ces religieux, & portent tous la barbe fort grande, affectant avec cela un air & des démarches fort graves. Il y en a qui ont un capuchon noir; & ceux qui le portent de cette couleur ont parmi eux une dignité particuliere, ou de capitaine d'une troupe, d'un village, &c. ou de prêtre de leur secte. Ils portent tous à la main une fléche fort menue. Les femmes ont le visage voilé: elles sont habillées comme les hommes, excepté que leur veste, qui est de fil ou de soie de diverses couleurs, n'a point de capuchon, & descend si bas, qu'il n'est pas possible de leur voir les pieds. Il y a de ces Arabes en Arabie, aux environs de Mascate : ils sont habillés comme ceux de la Barbarie, & comme l'étoient les Arabes qui furent chassés de Grenade à cause de leur révolte. * Ambassade de dom Garcias de Figueroa.

ALARCON, ou ALARCO, *Illarco*, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la riviere de Xucar, & au quartier de *la Sierra*. Quelques auteurs croient qu'Alarcon est l'ancienne ville de *Lacuris* : d'autres prétendent que c'est *Loquera*, bourg de la nouvelle Castille, aux confins de la Murcie. * Baudrand.

ALARCON (Diégo d') jésuite Espagnol, mort à Madrid le 28 octobre 1624, a laissé une théologie scholastique imprimée à Lyon en 1633, & la vie du P. Diégo Daza. * Alegambe.

ALARCON. Il y a plusieurs auteurs qui ont porté ce nom.

I. Archange Alarcon, général de l'ordre des capucins, natif de Tarragone, mort l'an 1598 à Barcelone. Il a écrit en vers, *Vergel de plantas divinas*. II. Benoist Alarcon, de Beaumont, abbé de Moréola, de l'ordre de Cîteaux. Il a publié l'an 1622 à Valladolid, *Theatrum virtutum*. III. Bartholomé, (ou Barthélemi) Alarcon, surnommé *de los Rios*, hermite de Madrid, a été dans le XVII siécle, chapelain de l'infant d'Espagne dans les Pays-Bas : on a de lui, *Phœnix Thenensis è cineribus redivivus : Christus Dominus in cathedra crucis docens & patiens : Commentaria super evangelia passionis & resurrectionis Christi*; & plusieurs autres ouvrages. IV. Jean Ruiz d'Alarcon, un de ceux qui ont fait fleurir les comédies en Espagne. Il étoit né au Méxique, & vivoit dans le XVI siécle. On assure que son style étoit pur & élégant. On a de lui, entr'autres ouvrages, *Los favores del mundo, la industria y la suerte*. V. Jean Ruiz d'Alarcon, colonel dans les Indes, vivant dans le XVI siécle, auteur d'une histoire de la guerre du Chili, en espagnol. VI. Jean Suarez d'Alarcon & Melo, comte de Torresvedras, & marquis de Trozifal, dans le royaume de Portugal. Il étoit dans le XVII siécle économe de la reine Elisabeth de Bourbon, & de Marie-Anne d'Autriche, & conseiller de guerre du roi d'Espagne, Philippe IV. Il a fait la généalogie de sa maison. M. l'abbé Lenglet, dans sa *méthode pour étudier l'histoire*, tome IV, édition de 1735, *in-4°*, p. 352, cite une généalogie de cette maison, par dom *Antonio Suarez* d'Alarcon, *in-fol.* à Madrid, 1656. * *Supplément françois de Basle*.

ALARD ou ADELARD, dit d'*Amsterdam*, parce-qu'il étoit natif de cette ville en Hollande, vivoit dans le XVI siécle. Il écrivit un très-grand nombre d'ouvrages, dont on poura voir le catalogue dans Valere-André. Les plus considérables sont trois volumes de conférences, tirées de l'écriture & des peres qu'il nomme *selectæ similitudines. Dissertatiuncula adversùs hæreticos. De eucharistiæ sacramento. De peccato originali. De justorum operibus, &c.* Alard étoit un peu sourd, défaut dont il avoit lieu de se consoler, par toutes les belles qualités qu'il possédoit d'ailleurs. Il mourut à Louvain en 1541 ou 1544, & composa pour lui-même cette épitaphe, faisant allusion au mot, *Al-aerdt*, qui en sa langue naturelle signifie *toute la terre*.

Tota tegit tellus, qui tellus tota vocatur.

* Miræus, *in elog. Belg.* & *P.* 2. *icon.* Melchior Adam, *in vit. Phil. German.* Valer. Andreas, *biblioth. belg.*

ALARD (François) d'une naissance distinguée, embrassa l'état monastique; mais son penchant pour les opinions de Luther, lui fit abandonner son couvent. Un bourgeois de Hambourg l'entretint durant quelque temps à Wittemberg, où il s'étoit retiré, & ensuite il prêcha à Norden & à Anvers. Mais poursuivi par le duc d'Albe, il revint dans le Holstein, & servit l'église de Kellinghauzen. Lorsqu'il crut qu'il n'avoit plus rien à craindre, il retourna à Anvers, d'où étant chassé une seconde fois, il se retira dans la Stormarie, province du duché de Holstein; & pendant dix ans, il enseigna à Wilster. Il épousa *Gertrude* Bening, qui vécut 94 ans, & dont il eut trois fils, Thomas, Guillaume & François, dont les deux derniers ont été prédicateurs. Le pere de *François* Alard, pere de ceux-ci, étant venu le voir à Anvers, se laissa séduire par les discours de son fils, & il embrassa comme lui le luthéranisme. Alard mourut à Wilster, le 10 de juillet de l'an 1578. Les ouvrages qu'il a composés en flamand & en allemand, sont : I. La confession d'Anvers, à laquelle on prétend que plusieurs autres ont travaillé; II. Exhortation des ministres de J. C. à l'église d'Anvers; III. Agenda, ou discipline ecclésiastique d'Anvers; IV. Apologie de la confession des ministres de J. C. de la confession d'Augsbourg, à Anvers, &c.

V. Catéchisme en forme de dialogue, entre un pere & son fils; VI. Traité du péché originel. Le Dictionnaire historique de la derniere édition d'Amsterdam, dont cet article & les deux suivans sont tirés, cite, *Nicolai Alardi decas Alardorum:* ce *Nicolas* Alard étoit parent de *François*, & des suivans.

ALARD (Guillaume) fils de *François*, né le 22 novembre 1572, perdit son pere, n'ayant encore que six ans. Après avoir fait ses premieres études au collége de Itzehoë, il en sortit à l'âge de 16 ans, & passa en suite cinq années au collége de Lunebourg, d'où il alla à Wittemberg, où il soutint publiquement des thèses, & fit une harangue en vers. En 1595, étant rappellé dans son pays, il fut fait correcteur du collége de Krempen. Dans la suite, il fut choisi pour pasteur de l'église du lieu. Il mourut le 8 de mai de l'an 1644, âgé de 72 ans & 6 mois. Ses ouvrages latins sont: *I. Christianus, hoc est, de nomine, ortu, augmento, cruce, vitâ, fide, dignitate*, &c. *Christianorum, ex præcipuis historiæ ecclesiasticæ scriptoribus, libri novem*, Leipsic, 1637, 1640, *in*-8°. *II. Pericopa pentateuchi biblica, triglossometrica, quâ singulorum quinque librorum Mosis capitum hypotheses, inclusa distichis, promitur*, 1618, *in*-4°. *III. De diversis ministrorum gradibus contra Bezam. IV. Defensio tractationis de diversis ministrorum evangelii gradibus contra responsum D. Theod. Bezæ*, à Francfort sur le Mein, 1600. Et plusieurs autres en prose & en vers, qui sont demeuré manuscrits.

ALARD (Lambert) fils de *Guillaume*, natif de Krempen, petite ville dans la partie occidentale du Holstein, naquit en 1600, & fit successivement ses études à Krempen, à Soltquelle, & à Hambourg. A l'âge de 19 ans, il alla à l'académie de Leipsic, où il se livra à la théologie & à la politique. En 1624 il fut honoré du titre de philosophe, & il eut aussi celui de poëte, à cause de ses talens pour la poësie. En 1625, retourné à Krempen, il fut fait diacre, & il en exerça les fonctions durant cinq ans. Après ce temps-là, le roi de Danemarck lui fit avoir les charges de ministre à Brunswick, d'inspecteur des écoles, & d'assesseur dans le conseil de Meldorf. En 1643, le 8 août, il fut par ordre de l'empereur fait maître ès arts, & déclaré poëte: & ne pouvant pas aller en Saxe, qui étoit alors troublée par la guerre, on le fit licencié en théologie, & on lui envoya la bulle chez lui. Il publia à cette occasion sa dédicace *touchant la toute-présence de Jesus-Christ.* Il mourut le 29 mai 1672, âgé de 72 ans. Ses ouvrages sont, *Deliciæ Atticæ*, Lipf. 1624, *in*-12. *Heraclius Saxonicus in deorum concilio, Charitum, hoc est, trium statuum hierarchicorum miseram hoc tempore conditionem exponens*, &c. Lipsic, 1624, *in*-12. *Græcia in nuce, seu lexicon novum omnium græcæ linguæ primogeniarum*, &c. Lipf. 1628, 1632, *in*-12. *Promptuarium pathologicum novi testamenti*, &c. Lipf. 1635, 1636, *in*-12. *Ephyllides philologicæ, comprehendentes varias vocum, rerum, rituum tam sacrorum quàm secularium observationes*, &c. 1636, *in*-12. *Nordalbingia, seu historia rerum præcipuarum in Nordalbingia à temporibus Caroli magni, ad annum* 1637 *gestarum.* Un commentaire sur le poëme des Argonautes, de Valerius Flaccus: Les savans n'estiment pas ce commentaire. *Laurifolia, sive poëmatum juvenilium apparatus*, Lipf. 1627, *in*-12. *Amorum libri duo*, Lipf. 1636, *in*-12. *Poëma regium Davidis, in laudem Jesu Christi, metro latino donatum*, Hamburg, 1659, *in*-12. *Cato Christianus*, & plusieurs autres, qui sont très-peu connus en France, & dont on peut voir la liste dans le *dictionnaire historique* de la derniere édition d'Amsterdam.

ALARIC I de ce nom, roi des Goths, fut l'un des plus cruels ennemis de l'empire romain, sur la fin du IV siécle, & au commencement du V. Rufin, tuteur d'Arcadius, après la mort de Théodose *le Grand*, en 395, l'excita à venir en orient, où il désola plusieurs provinces. Quelque temps après Alaric, attiré par l'espérance d'un plus grand butin, passa en occident, attaqua l'Italie l'an 402, mais il fut vaincu par Stilicon, qui lui donna la liberté de se retirer. Depuis, Stilicon traita avec Alaric, & lui promit une grande somme d'or, à condition de le servir dans le dessein qu'il avoit de détrôner l'empereur Honorius, & de mettre son fils Eucherius en sa place. Cependant le roi Goth menaçant d'attaquer Rome, Stilicon obligea deux fois l'empereur de l'en détourner à force d'argent, & en lui cédant quelque portion des Gaules. Ce qui fit dire à Lampadius, homme consulaire, qu'on ne cherchoit pas à faire la paix, pour assurer la liberté de l'empire; mais à traiter pour le jetter dans la servitude. En 408 Stilicon, dont on avoit découvert les perfidies, fut tué à Ravenne, peu après avoir attaqué le jour de pâque l'armée d'Alaric, qui venoit prendre possession des pays qu'on lui avoit accordés. Alaric sortit de cette embuscade avec gloire; mais il conçut tant de dépit de la trahison qu'on lui avoit faite, qu'il retourna sur ses pas, porta le fer & le feu dans toute l'Italie, & saccagea Rome l'an 409. Tout y sentit les effets de sa fureur, hors les lieux saints, ausquels il ne toucha point. L'année suivante Alaric, après avoir déposé Attale, qu'il avoit nommé empereur, prit le chemin de la Campanie, & s'avança jusqu'à Reggio; mais n'ayant pu pénétrer jusqu'en Sicile, il mourut à son retour à Cosence, & fut enterré au milieu d'une riviere, l'an de J. C. 410. ATAULPHE lui succéda. * Zozime, *liv.* 5, *c.* 8 & 9. Orose, *liv.* 7. Idatius. Prosper, *in chron.* Olympiodore. Baronius, *in annal.*

ALARIC II roi des Visigoths, succéda à son pere Evaric ou Euric l'an 484. Le traité de paix que son pere avoit fait avec les François fut continué; & ce prince ne chercha que les moyens de l'entretenir. Siagrius, fils de Gilon, après avoir été vaincu par Clovis dans la bataille de Soissons en 485, s'étoit retiré à Toulouse. Alaric le mit entre les mains de Clovis, de peur d'attirer la guerre chez lui. Quoique ce prince fût arien, il permit aux prélats catholiques de célébrer le concile d'Agde en 506. On y pria pour lui. Dans le même temps, il fit publier à Aire en Gascogne l'abrégé de seize livres du Code théodosien fait par Anien. Il y fit quelques changemens, afin que ce code pût servir de loi commune aux Visigoths, qui vivoient sous sa domination. Pendant qu'Alaric goutoit les fruits d'une paix de vingt années, Clovis, qui ne songeoit qu'à s'agrandir, méditoit la conquête de ses états. Il y eut néanmoins une entrevue entre ces princes, qui se jurerent une paix éternelle; mais elle ne fut pas de longue durée: car peu après Clovis déclara la guerre à Alaric, lui donna bataille, & le tua de sa propre main l'an 507 près de Vouillé & de Civeau sur le Clain, à cinq lieues de Poitiers. Après cette victoire, Clovis ajouta à ses conquêtes l'Auvergne & toute l'Aquitaine, avec les villes de Toulouse & d'Uzès, laissant aux Visigoths la Septimanie dans la Gaule Narbonnoise. Alaric avoit épousé *Theodegote*, fille de *Théodoric* roi des Ostrogoths en Italie, & il en eut *Amalaric.* Mais aussitôt qu'il fut mort, *Gesalic* son fils *naturel*, se mit sur le trône. Le regne d'Alaric fut de 23 ans. * Gregoire *de Tours*, *liv.* 2, *c.* 35, 36 & 37. Procope. Fredegaire. Roderic. Isidore, &c.

ALARO, *Sagra*, riviere du royaume de Naples, ayant sa source au mont Apennin. Elle coule dans la Calabre ultérieure, & se décharge dans la mer Ionienne, au midi du bourg d'Arucito. Elle baigne le bourg de Castelvetere, & est remarquable par une grande victoire que les anciens Locriens y remporterent sur les Crotoniates. * Baudrand.

ALASCHEHIR ou UPSU, ancienne ville de la Turquie en Asie dans la Natolie, & la province de Germian. C'est le nom moderne de l'ancienne *Hypsus*, ou Hypsopolis selon quelques auteurs, située dans la grande Phrygie: selon d'autres, c'est l'ancienne Philadelphie. C'étoit autrefois le siége d'un évêque. * Baudrand. Leunclavius.

ALASTORES, nom de certains esprits, qui ne cherchoient qu'à nuire aux hommes, & qui excitoient des orages, des pestes & des famines. On appelloit ainsi les Telchines, qui étoient des magiciens, que Jupiter changea en rochers; le nom grec ἀλάστωρ, signifie *malfaisant ou celui qui fait des maux qu'on ne peut oublier. Voyez* TELCHINES. * Ovide, *metam. l. 7, fabl. 6.*

ALATOF, OLOTIEF, & ANAETOA, *Alatofa*, *Alatiefa*, *Anætoa*, grande chaîne de montagnes, que Witsen met dans sa nouvelle carte de la Tartarie. Elle s'étend depuis le pays de Pascatir vers les sources du Jaïck, presque jusqu'à son embouchure, tout le long de sa rive orientale. Elle a divers noms, selon les diverses contrées. Dans le Pascatir on l'appelle *Oeralsk*, *Oelotawa*, *Ural* ou *Yser Geberchte*, c'est-à-dire, *la montagne de fer*. Vis-à-vis le lac de Jaïck, Witsen lui donne le nom de *Sorantowa*: au midi de celle-ci, il place la montagne propre d'Alatof, qui est la plus étendue. Après, descendant toujours vers le midi, il met le *Sout Bergen*, c'est-à-dire, *les montagnes de sel*; & enfin celle d'Urack. Au reste, Witsen marque que la partie septentrionale de ces montagnes est un pays fort fertile, & qu'on y trouve du fer, du crystal, des grenats faux, & des carrieres d'albâtre, & il y place les montagnes que les anciens nommoient *Rhamnici* ou *Rhimnici Montes*.

☞ ALATRI, *Alatrum* ou *Aletrium*, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, sur une colline au pied des monts, avec évêché dépendant immédiatement du saint-siége. Pline & Strabon parlent de cette ville, & Tite-Live en fait aussi mention. Elle étoit épiscopale dès le sixiéme siécle; car Pascase, évêque d'*Aletrium*, est nommé par le pape Vigile dans l'excommunication de Théodore de Césarée. Dans le siécle suivant, Saturnin, autre évêque d'Alatri, assista au concile qui se tint à Rome sous le pape Agathon. Sous Grégoire II au commencement du huitiéme siécle, Vital aussi évêque de la même ville, assista au concile que ce pape tint à Rome. Ignace Dantes, évêque d'Alatri, y publia en 1584 des ordonnances synodales. * Tite-Live, *l. 9, hist.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Miræus, *not. episc. orbis.* Baudrand.

La ville d'Alatri a eu deux cardinaux qui ont porté son nom. Hugues d'Alatri, qui fut créé par le pape Paschal II, fut employé en différentes négociations, & mourut sous le pontificat de Calixte II, au commencement du XII siécle. Geofroi d'Alatri cardinal, nommé par Urbain IV au mois de décembre de l'an 1261, fonda l'église de S. Etienne d'Alatri, & mourut de peste l'an 1287. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, *histoire des cardinaux.*

☞ ALAVA ou ALABA, petite province d'Espagne, qui a pour bornes la Biscaye au nord & au couchant; une partie de la vieille Castille, de la Rioja & de la Navarre au midi; & le Guipuscoa au levant. Cette province n'a guères plus de huit ou dix lieues de longueur, & six ou sept de largeur. Elle étoit autrefois un membre de l'ancienne Cantabrie, & l'une des trois mérindades de Biscaye. Son terroir est assez fertile en froment & en orge, en divers fruits, & en vin passablement bon. On y trouve des mines de fer & d'acier, dont on fait grand cas, & qui contribuent beaucoup au commerce qui s'y fait. Les rois de Navarre ont pris autrefois le titre de *rois d'Alava*, comme il paroît dans l'histoire de Sanche Garcia, qui se disoit roi de Pampelune, d'Anagar & d'Alaba. Les Maures ayant conquis une partie de cette province, établirent leur séjour dans le val de Burunda, & élurent un chef en 886, sous le titre de *roi d'Alaba*. Pendant que les rois de Navarre en furent possesseurs, ils y tinrent ordinairement des gouverneurs. Mais Alfonse, roi de Castille, s'étant rendu maître de la capitale, & de quelques autres places, il les réunit à sa couronne, & en jouit jusqu'à ce que tout ce qu'il avoit conquis se remit sous l'obéissance du roi de Navarre, à l'exception de Victoria & de Trivigno. Ces fréquens changemens de maîtres étant fort à charge aux habitans d'Alava, en 1331, ils s'assemblerent dans les champs d'Arriaga, près de Victoria, pour se choisir un seigneur puissant; & après une mure délibération, ils prierent Alfonse XI d'unir pour toujours leur pays à la couronne de Castille: ce qui leur fut accordé avec quantité de priviléges dont ils jouissent encore. Les principales villes de cette province sont Victoria, Salvatierra & Trivigno. * Mariana, *l. 8, c. 20.* La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ALAVA, ancienne ville d'Espagne. Ptolémée, *l. 2, c. 6*, qui la nomme *Alaba*, la met dans la Celtibérie, auprès de Valérie. Ce n'est plus qu'un village de l'Aragon, sur la riviere de Xiloca, à cinq lieues de Tervel au couchant, & à quatre lieues de Loubet au septentrion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALAVIN, chef des Goths qui avoient été chassés de leur pays par les Huns. Il supplia l'empereur Valens de leur laisser habiter les rives du Danube, sur les frontieres de son empire, & de les recevoir au nombre de ses sujets. Valens accorda cette grace aux Goths, dans la pensée qu'ils lui serviroient de rempart contre ceux qui attaqueroient l'empire de ce côté-là. Depuis, étant tyrannisés par les lieutenans de cet empereur, qui les chargerent de subsides, ils prirent les armes pour s'en délivrer, & combattirent Lupicin, l'un des généraux de Valens. Ce prince marcha lui-même contre eux: il perdit la bataille, & fut brulé dans une cabanne, l'an 378.

La plupart des auteurs donnent pour rois à ces barbares, Fritigernes arien, & Athanaric païen. * Histoire tripartite, *l. 8, c. 14.* Paul Diacr. *l. 1, &c.*

☞ ALAUT, ALAUTA, riviere de la Turquie en Europe. Elle a sa source dans les montagnes qui séparent la Moldavie de la Transilvanie. Elle a son cours dans cette derniere province, où elle arrose les comtés de Chik, de Vassarhel, & d'Haramsek. Puis se repliant vers le nord-ouest, elle entre dans la Valachie, passe auprès de Fogaras, & coulant vers le midi jusqu'à Tingi, au-dessus duquel elle forme une isle, elle a un cours presque parallele au chemin de l'empereur Trajan, & tombe dans le Danube, au-dessus de Nicopoli. Les Latins la nommoient *Aluta*. * La Mart. *dict. géogr.*

ALAYMUS (M. Antoine) de Sicile a écrit un traité *de medicamentis succedaneis*, imprimé en 1637. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALAZON, riviere d'Asie qui tombe du mont Caucase, & se jette dans le Cyrus: elle sépare l'Albanie de l'Ibérie. Valerius Flaccus en fait mention, *Argonaut. vers 120.*

Iberni qui terga Noæ, gelidumque securi,
Eruit, & tota non audit Alazona ripa.

Alazon, dans Etienne le géographe, est aussi le nom d'un peuple voisin des Scythes.

ALAZLAM, *cherchez* BELOMANCE.

ALB. Canton de la Souabe, dans la forêt noire. C'est un pays de montagnes qui commence au nord du Danube, lorsqu'il sort de la vallée à laquelle il donne son nom; & ce pays s'étend vers le nord-est jusqu'à Albec, place située au nord de la ville d'Ulme, & que je crois ainsi nommée à cause de sa situation, qui est au bout de ces montagnes, son nom signifiant *le coin des Alpes.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALBA, célébre théologien, *Voyez* ALBI (Jean)

ALBALATE (André d') né en Aragon, & frere de Pierre d'Albalate, archevêque de Taragone, étant entré vers l'an 1240, dans l'ordre de S. Dominique, s'y distingua tellement par sa vertu, que le siége de Valence étant vacant, il fut le premier des neuf sur qui le chapitre de cette église jetta les yeux, pour en donner le choix à ceux en qui il avoit compromis. Les trois compromissaires étoient l'archevêque de Taragone son frere, Martin, archidiacre de Valence, & Dominique ca-

b...coi, ou maître des écoles. Ils élurent André le 29 octobre 1240, & il ne fut pas plutôt sacré, que D. Jayme, ou Jacques I, roi d'Arragon, le fit son chancelier. Les occupations de cette dignité ne furent pas capables de diminuer l'attention qu'il devoit à son diocèse; il fonda dans son église douze pavordes ou prébendes; il mit le couvent des Dominicains dans la ville, en faisant reculer les murailles à ses dépens; il attira les Chartreux dans son diocèse, & bâtit pour eux, & dota le magnifique couvent qui fut appellé *Porta cœli;* il traita avec le roi pour les décimes de son église, à laquelle il l'engagea de donner de grands revenus pour faire cesser les contestations. Enfin il tint plusieurs synodes, & il fit de très-beaux reglemens qui n'ont pas été imprimés, mais dont on a le précis dans le 3 livre de la 1 décade de l'histoire de Valence, écrite en espagnol par Gaspard Escolano, qui avoit eu communication des archives de cette église. Cet écrivain dont est tiré tout ce qu'on dit ici, ainsi que de l'histoire d'Aragon de Diego Joseph Dormer, dit que ces synodes furent tenus les années 1255, 1256, 1262, 1263, 1267, 1269, 1273, en présence de l'évêque; ce qui prouve son attention à ses devoirs. Il fut à la cour d'Urbain IV en 1265, & obtint de lui qu'on prêcheroit une croisade contre les rebelles & contre les Maures. En 1274, il fut un des peres qui assisterent au concile de Lyon, & il ne retourna point depuis dans sa patrie, mais il suivit les papes, & mourut à Viterbe le 24 mars de l'an 1277. * Echard. *script. ord. præd.*

ALBAN (S.) honoré du titre de premier martyr de la Grande-Bretagne, a vécu sous les empereurs Aurélien & Probus, jusqu'au temps de Dioclétien. On tient qu'il fut converti au christianisme par un ecclésiastique qui se retira chez lui pendant la persécution; que l'ayant fait sauver, il fut arrêté en sa place: & qu'après avoir confessé devant le juge la religion de J. C. il fut condamné à mort, & conduit au lieu de l'exécution à travers la riviere de Cole, que l'on dit avoir été rendue guéable par la priere du saint. Il eut la tête tranchée, avec le soldat qui devoit lui servir de bourreau, qui se convertit en le conduisant au supplice. Le martyrologe qui porte le nom de S. Jerôme, lui donne près de 900 martyrs pour compagnons. Quelques-uns disent qu'il fut martyrisé dans le temps de la persécution de Dioclétien; mais en ce temps-là les églises des Gaules & de la Grande-Bretagne jouissoient de la paix sous la domination de Constantius *Chlorus.* C'est ce qui a fait placer le martyre de S. Alban, vers l'an 287, sous l'empire de Maximien. On fait la fête de S. Alban le 22 de juin. * Bede, *hist. d'Angl. l.* 1, *c.* 7. Gildas, *de excidio Britanniæ, c.* 7 & 8. Usserius, *antiquitatum eccl. Britan.* Tillemont, *tom.* 4. *des mémoires pour l'histoire eccl.* Baillet, *vies des saints.*

Offa roi de Mercie, fit bâtir vers l'an 790 un célébre monastere de l'ordre de S. Benoît, dont l'église fut dédiée à S. Alban. Onze monasteres, & deux fameux hôpitaux dépendoient de cette abbaye. L'abbé prenoit le titre de premier abbé d'Angleterre. * *Monast. Angl. tom.* 1. Mabillon, *Ann. Bened. VIII. sæc. V. S. Alban.*

ALBAN, dit *Landal*, Anglois, qui a vécu sur la fin du XVI siécle, étoit docteur de Cambridge, & archidiacre de Chichester. Son zèle pour la foi catholique l'engagea très-souvent à disputer contre les hérétiques. Il écrivit même divers traités contre eux, vers l'an 1584. * Pitseus, *de script. Angl.*

ALBAN (Gautier de saint) *cherchez* GAUTIER.

ALBANA, ville d'Albanie en Asie, sur la mer Caspienne. Quelques-uns croient que c'est la ville appellée aujourd'hui *Bachu*, dans la Géorgie; d'autres que c'est *Zitrach*, dans le Daghestan; d'autres enfin que c'est *Scamachie*, dans le Schirvan, sous la domination du roi de Perse, à l'embouchure du fleuve Albanus, aujourd'hui *Cohan.* * Ptolémée. Briet.

ALBANACTE, roi fabuleux des Ecossois, qu'ils tiennent pour leur premier roi, & qu'ils disent avoir regné du temps de David. * Genebrard.

ALBANE (François l') né à Boulogne en 1578, eut pour pere un marchand de soye, qui voulut inutilement lui faire embrasser sa profession; car le penchant de l'Albane le portant à la peinture, il se mit d'abord chez Denys Calvart, où étoit le Guide. Celui-ci, qui étoit déja fort avancé, enseigna à son compagnon les principes du dessin; étant sorti de chez son maître pour se mettre sous les Caraches, il l'y attira aussi. Après que l'Albane y eut fait un progrès considérable, il s'en alla à Rome, où l'étude des belles choses le fortifia tellement dans son art, qu'il devint un des plus savans & des plus agréables peintres d'Italie. Etant de retour à Boulogne, il épousa en secondes nôces une femme qui lui apporta pour dot une grande beauté, & beaucoup de complaisance. Ainsi il trouva dans sa personne le repos de sa maison, & un modéle parfait pour les femmes qu'il avoit à peindre. Elle eut de beaux enfans dans la suite, & l'Albane prit autant de plaisir à les peindre, que sa femme en avoit à les tenir, ou dans ses mains, ou suspendus avec des bandelettes, selon l'attitude dont il avoit besoin. C'est ce qui lui a donné occasion de peindre tant de sujets, où Vénus, les amours, les nymphes, & les déesses ont toujours beaucoup de part. Il se servoit utilement & ingénieusement des lumieres qu'il avoit reçues des belles lettres pour enrichir les inventions ou fictions de la poësie. On lui reproche seulement de n'avoir pas assez varié ses figures, & d'avoir donné presque par tout le même air & la même ressemblance. Ce qui vient de ce qu'il se servoit toujours des mêmes modéles, & qu'il en avoit l'idée remplie. On voit fort peu de grandes figures de sa main; & comme il a peint ordinairement en petit, ses tableaux se sont dispersés comme des pierres précieuses par toute l'Europe. Ils ont été payés fort cher, sur-tout dans ces derniers temps; & ils sont devenus fort à la mode, parce qu'étant également savans & agréables, ils plaisent à tout le monde. Ce peintre a passé quatre-vingt-deux ans dans une vie paisible, qu'il changea pour une meilleure en 1660. Francisco Mola, & Jean Baptiste Mola, ont été ses disciples. * M. de Pile, *vies des peintres.*

ALBANEL (Garceran) archevêque de Grenade, Espagnol de nation, étoit de Barcelone. Après avoir été choisi pour être précepteur de l'infant d'Espagne, qui fut depuis le roi Philippe IV, on le récompensa de l'abbaye d'Alcala-Réal, puis de l'archevêché de Grenade. Ce prélat qui mourut le 10 mai de l'an 1626, avoit composé un abrégé de l'histoire d'Espagne, & quelques autres ouvrages. Nous avons encore de lui un panégyrique qu'il prononça au mariage du roi Philippe IV avec Elisabeth de France. * Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

ALBANESIUS (Gui-Antoine) publia à Pavie en 1649 des observations sur les aphorismes d'Hippocrate. * Konig. *bibl. vetus. & nova.*

ALBANI (Barthélemi) médecin Italien, de Bergame, a écrit un traité *de balneis Transcheru*, imprimé en 1582. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBANI, jurisconsulte de Bergame, naquit en 1504, & mourut en 1591. Il a écrit un commentaire sur Bartole; de la dignité du cardinalat, & de l'immunité des églises, des conciles, &c. * Gui Pancirol, *in jurisconsultis, p.* 376. Ghilinus, *vol. II. p.* 134, & Donatus Dalvus *in Bergomatibus, p.* 246.

ALBANI (Jean) de Boulogne, médecin qui florissoit au commencement du XVII siécle. Il vivoit encore en 1630. Il a écrit un livre, *de syllogismo aristotelico;* & un traité *De convalescentibus.* * Antoine Bumaldi, *Bibliotheca Bononiensis*, p. 107.

ALBANI (Jean-Jerôme) cardinal, étoit de Bergame, & fils du comte *François* Albani, qui le fit élever avec soin dans l'étude des belles lettres, & dans la jurisprudenee civile & canonique. Il s'y rendit savant,

& porta depuis les armes pour la république de Venise. Pour reconnoître ses services, on lui donna la principale magistrature de Bergame : il se maria dans cette ville. Le cardinal Alexandrin, qui étoit alors inquisiteur de la foi dans l'état de Venise, eut occasion d'y connoître le comte Albani. Il admira sa capacité dans la science du droit, & son zèle pour la religion, qu'il fit éclater contre un de ses plus proches parens accusé d'hérésie. Lorsqu'Alexandrin eut été fait pape en 1566, sous le nom de Pie V, il appella à Rome Albani, qui avoit déja perdu sa femme, & le fit cardinal en 1570. Après la mort de Grégoire XIII en 1585, on l'eût élevé sur le siége pontifical, si l'on n'eût appréhendé de voir regner avec lui les enfans qu'il avoit eus de son mariage. Ce cardinal mourut en 1591. Nous avons de lui un traité, *De immunitate ecclesiarum*, qu'il avoit dédié au pape Jules III en 1553. *De potestate papæ & concilii*, imprimé à Lyon en 1558, & à Venise en 1561. *De donatione Constantini. De cardinalibus*, &c. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Auberi, *hist. des cardinaux.*

ALBANI. Famille romaine, originaire de la ville d'Urbin dans l'état ecclésiastique, doit son élévation au pape CLEMENT XI qui en étoit sorti, nommé :

ALBANI (Jean-François) étoit fils de *Charles* Albani, citoyen de la ville d'Urbin, & d'*Heléne* Mosca. Il étoit né à Pézaro, dans le duché d'Urbin, le 22 juillet 1649, & fut élu pape le 23 novembre 1700. Nous parlons de ce pape à l'article CLÉMENT XI.

Clément XI avoit eu un frere, *qui a continué la postérité de sa famille.* Il se nommoit Horace Albani, & étoit né à Urbin le 4 octobre 1663. Il fut aggrégé avec ses fils à la noblesse de Venise par le grand conseil de cette république, le 12 de décembre 1700, & il mourut à Rome le 23 de janvier 1712, dans la quarante-neuviéme année de son âge. Ses funérailles furent célébrées le 25, avec beaucoup de pompe dans l'église de Sainte-Marie *in Transtevere*, & son corps fut ensuite transporté dans celle de S. Sébastien, hors des murs, où le pape son frere faisoit construire alors une magnifique chapelle, pour ceux de sa famille. Horace Albani avoit été marié avec *Bernardine* Ondedei, fille d'*Octavien* Ondedei, comte de Vezelai en Nivernois, & de *Nicole-Charlotte* le Sage de Sainte-Honorine. De cette alliance sont sortis *Annibal* Albani, cardinal, *mentionné ci-après dans un article séparé; Jérôme* Albani, mort jeune; Charles Albani, marquis, puis prince de Soriano, qui suit; *Octavien* Albani, mort jeune; *Alexandre* Albani, aussi cardinal, *rapporté ci-après dans un article séparé; Heléne* Albani, morte jeune; *Olympe* Albani, religieuse carmelite, sous le nom de sœur *Marie Grace de S. Clément*, dans le monastére de l'Incarnation, dit *des Barberines*, à Rome, où elle fit profession le 25 mars 1704, y ayant reçu le voile des mains du pape son oncle, le 25 de mars de l'année précédente : elle mourut le premier d'août 1732; & *Thérese* Albani, morte en bas âge.

Charles Albani, marquis, puis prince de Soriano, né le 24 de février 1687, fut déclaré camérier d'honneur du pape son oncle, au mois de novembre 1702, & depuis fait commandant de la premiere compagnie des chevaux légers de la garde de sa sainteté, & chevalier de l'ordre de S. Etienne de Toscane. Le pape Innocent XIII, successeur de son oncle, le déclara prince du *Soglio*, ou du trône pontifical le 14 mai 1721, & érigea en même temps en sa faveur la terre de Soriano en titre de principauté. Il fut proposé par le roi très-chrétien le 22 de janvier 1722, pour être reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, mais il n'accepta pas cet honneur, & renvoya le cordon, qui lui avoit été envoyé à Rome par un exprès, pour ne point donner de jalousie aux autres cours étrangeres. Il mourut à Rome le deux de juin 1724, de l'opération de la pierre, qui lui avoit été faite le 31 du mois précédent, dans la trente-huitiéme année de son âge, & le soir du même jour son corps fut porté dans l'église de Saint Sébastien hors des murs, où il fut inhumé dans la sépulture de sa famille. Il avoit été marié à la Stellata de Ferrare, le 11 avril 1714, avec *Thérese* Borromée, dotée de cent mille écus romains, seconde fille de *Charles* Borromée, comte d'Arone, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, ci-devant viceroi de Naples, & de *Camilles* Barberin sa seconde femme. De cette alliance sont sortis *Heléne* Albani, née le premier & baptisée le 2 d'août 1716, mariée le 24 juin 1731, avec *Michel-Ange* Gaëtani, prince de Caserte, & morte en couches à Rome le 29 d'avril 1732, au soir, à l'âge de 15 ans, 8 mois & 29 jours. Elle fut inhumée le premier de mai suivant, dans l'église de sainte Pudentiane des moines de Cîteaux, dans la sépulture de la maison Gaëtani; *Horace* Albani, prince de Soriano, né le 21, & baptisé dans l'église de saint Marcel le 22 septembre 1717, ayant eu pour parrein le pape Clément XI, son grand oncle. Il a reçu le sacrement de confirmation par les mains du pape Benoît XIII, le 14 de mars 1728; *Julie-Auguste* Albani, née le 5 janvier 1719, baptisée dans l'église de S. Marcel, le 18 suivant, & tenue sur les fonts de baptême au nom du roi de Pologne, électeur de Saxe; *Jean-François-Cajétan* Albani, né au mois de février 1720, baptisé le 3 de mars suivant, & tenu sur les fonts au nom du duc de Toscane. Il a reçu le sacrement de confirmation le 14 de mars 1728; *Anne-Marie-Josephine* Albani, née le 5 & baptisée le 23 de juillet 1721, ayant eu le roi de Portugal pour parrein. Elle a été confirmée par le cardinal Albani de Saint-Clément son oncle le 8 de juillet 1731; *Clément-François-Cajétan-Antoine-Prime-Félicien-Gaspard-Balthasar-Melchior* Albani, né le 9, & baptisé le 16 de juin 1723, & tenu sur les fonts de baptême par Jacques Stuart, III du nom, & par Clémentine Sobieska sa femme. Il mourut le 2 de janvier 1724, au matin, & fut inhumé le soir du même jour dans l'église de S. Sébastien hors des murs; & *Charles-Pierre-Luce-Bernardin* Albani, né posthume le 18, & baptisé en l'église de S. Marcel le 19 octobre 1724, ayant eu pour parrein Alexandre cardinal Albani, son oncle.

ALBANI (Annibal) cardinal du titre de S. Clément, camerlingue de l'église de Rome, évêque de Sabine, archiprêtre de la basilique de S. Pierre du vatican, bailli d'Aquila, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, &c. fils aîné d'Horace Albani, & de *Bernardine* Ondedei, naquit à Urbin le 15 d'août 1682. Le pape Clément XI, son oncle, le fit chanoine de la basilique de S. Pierre, au mois de février 1702, le commit le 16 septembre 1704, pour exercer la charge de secrétaire des brefs aux princes par interim, en l'absence d'Ulisse Joseph Gozzadini, titulaire de cette charge; le déclara le premier août 1707, président de la chambre apostolique, & le 31 décembre suivant clerc de la même chambre. Il le nomma le 22 de juillet 1709, son nonce extraordinaire vers les couronnes, pour commencer sa nonciature par la cour de Vienne; mais l'empereur ne l'ayant pas voulu recevoir en cette qualité, mais seulement comme neveu du pape, sans autre caractere, de peur que les alliés ne prissent quelque ombrage, s'il venoit avec le titre de ministre, il partit de Rome le 21 de septembre pour se rendre à Vienne, comme particulier, chargé néanmoins d'y négocier entre autres choses la restitution de Comachio. Il resta en cette cour jusqu'après le décès de l'empereur Joseph; & après avoir été honoré par l'impératrice régente, du portrait du feu empereur son fils, estimé vingt-cinq mille florins, il partit de Vienne le 20 de juin 1711, d'où après avoir été trouver le roi de Pologne, électeur de Saxe, aux bains de Caresbaldt, il arriva *incognito* à Colo-

gne le 25 de juillet. Il se rendit de-là à Francfort, chargé de veiller aux intérêts du S. siége, particuliérement en ce qui regardoit Comachio, à la diéte electorale qui s'y tenoit pour l'élection d'un empereur. Les électeurs catholiques, qui s'y trouverent en personne, ne le virent point à cause des contestations sur le cérémonial, ces princes ayant persisté dans leur refus de lui donner la main, qu'il prétendoit d'eux. Cela ne l'empêcha pas de paroître en public avec une nombreuse & magnifique livrée, en qualité de nonce extraordinaire; mais malgré cette déclaration, il ne put rien obtenir sur ses prétentions. Il partit de Francfort le 19 d'octobre, pour aller attendre à Inspruck le nouvel empereur Charles VI. Il eut audience de lui le 21 de novembre, & il en partit quelques jours après pour retourner à Rome. Pendant qu'il étoit à Urbin, où il s'étoit arrêté au retour de ce voyage, le pape son oncle le créa cardinal le 24 de decembre 1711, le nomma en même temps archiprêtre de la basilique de S. Pierre, & lui donna l'abbaye de la Barbera dans la Marche. Il confirma aussi en sa faveur à la dignité d'archiprêtre de S. Pierre, la collation des canonicats, & de plusieurs autres bénéfices, avec toutes les prérogatives, dont avoient joui autrefois les cardinaux-neveux, qui l'avoient possédée. Le nouveau cardinal qui reçut la barrette à Urbin, des mains du cardinal Tanara, légat de ce duché, le premier de janvier 1711, s'étant rendu à Rome, y fit son entrée, accompagné d'un nombreux cortége, le 10 suivant, & reçut le chapeau le 14 du même mois dans un consistoire public, auquel il s'étoit rendu en cavalcade, accompagné entre autres de douze cardinaux, qui monterent à cheval pour lui faire honneur. Le pape qui lui donna dans le même temps la charge de secrétaire des mémoriaux, pour le mieux instruire des affaires, lui assigna le titre diaconal de S. Eustache, dont il prit possession dans l'église de ce nom, le 19 de septembre de la même année, ayant été ordonné diacre le jour précédent. Depuis il quitta ce titre, & opta celui de Sainte Marie *in Cosmedin*, le 8 de juin 1716. Il fut déclaré camerlingue de l'eglise de Rome le 29 de mars 1719, & prêta serment le même jour pour cette charge: passa dans l'ordre des prêtres, & opta le titre de S. Clément le 6 de juillet 1722, & fut pourvu au mois de juillet 1724 de l'abbaye de Ste Sophie dans le royaume de Naples. Ayant quelque sujet de mécontentement contre le cardinal Nicolas Coscia, à cause de sa trop grande autorité, il se retira à Urbin. Il envoya même à Rome au mois de décembre 1728, son auditeur, pour renoncer en son nom à sa charge de camerlingue, & présenter au pape Benoît XIII un mémoire, par lequel il le supplioit d'accepter sa renonciation, & lui donner en échange l'archevêché d'Urbin, avec la légation du même état; mais le pape ne voulut pas la recevoir, & lui fit écrire que sa demande ne seroit point agréée, & qu'il eût à revenir incessamment à Rome. Il n'y retourna, après une assez longue absence, que le 15 de mars 1729. Après le décès de Benoît XIII, en 1730, il fit pendant l'interregne les fonctions de sa charge de camerlingue, & il assista au conclave dans lequel Clément XII fut élu. Il opta dans le premier consistoire tenu par ce nouveau pontife le 24 de juillet 1730, l'évêché de Sabine, qui fut proposé pour lui dans ce consistoire, avec la retenue de son titre de S. Clément, par le cardinal-vicaire. Il fut sacré le 15 d'août suivant, dans la chapelle du chœur du chapitre de S. Pierre du Vatican, par le cardinal Barberin, assisté des archevêques de Nicomédie, & de Nicosie, tous deux chanoines de la même basilique, & il prit possession le 24 de septembre de la même année de la place de protecteur de la confrérie des marchands de savon dans l'église de Ste Marie *in Vineis*. C'est à ce cardinal que l'on doit la collection des ouvrages du pape Clément XI, son oncle. Cette collection parut d'abord à Rome, en 2 volumes *in-fol.* d'une très-belle impression: elle fut reimprimée à Francfort en 1729, aussi en 2 volumes *in-fol.* Le cardinal Albani est auteur de l'épître dédicatoire au collége des cardinaux, de la préface qui précéde les harangues, & de l'epitre dédicatoire à Jean V, roi de Portugal, qui est au-devant des homélies. Pour la vie de Clément XI, il est dit seulement qu'elle a été composée *à præsule quodam Romano*. C'est encore au cardinal Albani que l'on doit l'édition du *Pontifical romain*, faite à Bruxelles en 1739, en 3 volumes *in-8°*.

ALBANI (Alexandre) cardinal, diacre du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, dernier fils d'HORACE Albani, & de *Bernardine* Ondedei, est né à Urbin le 19 d'octobre 1692. Il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & le pape Clément XI son oncle, lui donna au mois de mars 1709, le titre de grand prieur d'Arménie. Il prit l'habit ecclésiastique le premier de juin 1713, ayant reçu auparavant la tonsure; obtint du pape une pension de trois cens écus romains sur l'évêché de Carpentras, au mois de juillet 1714, fut nommé abbé de l'abbaye de S. Laurent *in Campo*, le 13 de juillet 1717, déclaré prélat domestique le 23 juin 1718, & secrétaire des mémoriaux au mois de décembre suivant, à la place du cardinal Albani son frere, qui exerçoit cette charge, mis au nombre des prélats de la congrégation particuliere de l'immunité ecclésiastique, le 30 de mars 1719, & déclaré clerc de la chambre apostolique au mois de mai suivant. Ayant été nommé nonce extraordinaire vers l'empereur, il partit de Rome le 7 de février 1720, & arriva le 10 de mars à Vienne, chargé de plusieurs présens pour la cour impériale, & entre autres d'un portrait de l'empereur Charles V, dans une boëte d'or, entichi de diamans. Il étoit aussi chargé de différentes négociations. La commanderie de Montefiascone de l'ordre de Malte, étant venue à vaquer, lui fut conférée par Clément XI, au mois de décembre de la même année 1720. Le pape Innocent XIII, successeur immédiat de son oncle, le créa cardinal le 16 de juillet 1721, & lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 19 du même mois. Il fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna le titre diaconal de Saint-Adrien, les 10 & 24 septembre suivant. Il quitta ce titre & opta celui de Sainte-Marie *in Cosmedin*, qu'avoit auparavant son frere, le 3 septembre 1722, reçut le soudiaconat le 11 mars 1724, & obtint au mois de juin suivant l'abbaye de Nonantola de sept mille écus de revenu; fut déclaré le 12 juin 1726 protecteur des clercs réguliers mineurs, place dont il prit possession le 29 suivant, & un des protecteurs du collége germanique de Hongrie à Rome au mois de juillet de la même année. Ayant été déclaré protecteur des églises & de la nation Savoyarde & Piémontoise, à la cour de Rome, il fit part au pape Clément XII, de sa nomination le 6 août 1730, & il prit possession solemnelle de cet emploi, dans l'église du S. Suaire de cette nation à Rome, le 3 de mai 1731.

ALBANIE, ancienne province d'Asie, sur la mer Caspienne, est célébre par le fleuve Cyrus, aujourd'hui *Cur* ou *Chiur*, qui s'y jette dans la même mer Caspienne, & elle comprend aujourd'hui la Zuirie ou Daghesthan, dans la Géorgie, le Chipieche & le Zitrachan. * Pline, *l.* 1, *c.* 10. Strabon, *l.* 1. Cluvier. Baudrand.

ALBANIE, province de la Turquie d'Europe, située sur le golfe de Venise. Ce pays portoit, il y a cinq ou six cens ans, le nom de royaume. Il est plus étendu que l'Albanie macédonienne des anciens; car il comprend de plus presque tout l'Epire & une partie de la Dalmatie & de la Dardanie. L'Albanie est fameuse par la valeur & l'adresse des gens de cheval, qui en sortent,

sortent, & qui ont souvent donné la victoire aux armées des empereurs Turcs. On remarque à ce sujet que leurs chevaux, comme la plupart de ceux des Turcs, sont tellement accoutumés à partir du côté du montoir, & à aller d'eux-mêmes gagner la croupe de l'ennemi, aussi-tôt que le cavalier lance le coup, qu'il est impossible de les faire tourner de l'autre côté. De sorte que rompant le cheval à la demi-volte, ou surprenant son homme, lorsqu'il se leve pour appuyer son coup, il faut que l'un ou l'autre tombe par terre. Ces peuples qui vivent sous la domination du Turc depuis que Mahomet II enleva ce pays aux ensans du brave George Castriot, dit *Scanderbeg*, sont la plupart chrétiens, les uns schismatiques Grecs, & les autres catholiques Romains. Cette province a vers le septentrion, la Servie & la Dalmatie; du côté de l'orient, la Macédoine; vers le midi, l'Epire; & à l'occident, le golfe de Venise, & la mer Ionienne. Ses villes principales sont Scutari, Antivari, Croye ou *Croya*, Cataro, Drivasto, &c. La ville d'Antivari, qui est sous la domination du Turc, est le siége d'un archevêque, qui a pour suffragans les évêques de Scutari, de Drivasto, &c. La ville de Catarro est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêché de Bari en Italie, & est très-considérable. * Volaterran. *l.* 8, *geogr.* Chalcondylus, *in Mahum. II.* Sanson, *in tab. geogr.* Briet. Baudrand. La Martiniere, *dict. géogr.*

ALBANIE, *Albain*, est le nom qu'on a donné autrefois à toute l'Ecosse; mais présentement ce nom est particulier à une province de l'Ecosse septentrionale, qui a titre de duché. Les Ecossois la nomment *Braid Albain*, c'est-à-dire, *la plus haute partie d'Ecosse.* C'est un pays rempli de montagnes, & dont les habitans nommés *Clands*, étoient autrefois de grands voleurs, & tout-à-fait sanguinaires. Leurs voisins pendoient à un arbre ceux de Clannes qui étoient surpris en dérobant, ou bien obligeoient les autres de réparer les maux qu'avoient fait leurs compagnons. Souvent les fils des rois d'Ecosse ont porté le titre de ducs d'Albanie. * Buchanan. *l.* 1, *hist. Scot.* Camdenus, *desc. magn. Britan. Voyez* BRAIDALBAIN.

ALBANIE, est le nom d'un fort que les François avoient en Amérique, dans l'isle dite *de Terre Neuve*, & que les Anglois firent sauter en 1693, sous le commandement du chevalier Wheller. * *Mémoires du temps.*

ALBANIN ou BALBANIN, nation qui prétend descendre des anciens Grecs qui ont possédé l'Egypte, depuis Alexandre, & n'a maintenant aucune demeure fixe, mais subsiste seulement par les courses fréquentes qu'elle fait sur les Nubiens, & sur les Abyssins. Cette nation a une langue tout-à-fait différente de celles des Arabes, des Cophtes, & des Abyssins. * D'Herbelot.

ALBANO (Nep. de) jurisconsulte, a écrit un traité des témoins. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBANO, *Albanus*, lac & montagne dans la Campagne de Rome. Strabon en fait une description assez exacte, & dit que la montagne étoit couverte de maisons, de vignes & de belles forêts. C'est où l'on célébroit anciennement les féries latines. Le lac est aussi très-renommé dans les écrits des anciens. Plutarque rapporte comme une chose surprenante, & qui tient du miracle, que ses eaux s'accrurent si fort dans une nuit, qu'elles s'éleverent au-dessus de la montagne. Ce lac est appellé aujourd'hui *Lago di Castel Gandolfo.* Martial & Properce ont fait mention d'Albano dans leurs écrits. * Cluvier.

ALBANO & MONTE ALBANO, *Albanum*, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre de principauté, est située entre la riviere d'Agri, & celle de Salandrella, à deux lieues environ de la ville de Tursi. Elle est renommée par la fertilité de son terroir, & par diverses familles nobles qui l'habitent.

ALBANO, *cherchez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANOIS, hérétiques qui s'éleverent dans le VIII siécle pour troubler la paix & la tranquillité de l'église. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des manichéens & des autres hérétiques, qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiere erreur consistoit à établir deux principes; l'un bon, pere de J. C. auteur du bien & du nouveau testament; l'autre mauvais, auteur de l'ancien testament, qu'ils rejettoient, en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moïse ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde est de toute éternité; que le fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les sacremens, à la réserve du baptême, sont des superstitions inutiles; que l'homme a par lui-même la puissance de donner le S. Esprit; que l'église n'a point de pouvoir d'excommunier, & que l'enfer est un conte fait à plaisir. * Prateole. *V. Alban.* Gautier, *dans sa chronologie.*

ALBANOPOLI, *Albanopolis*, ville de Gréce dans la Macédoine, selon Moletius. Strabon en fait mention. C'est cette ville qui a donné son nom à toute l'Albanie. * Baudrand.

ALBANS (Henri Jermin comte de Saint) *cherchez* JERMIN.

ALBANY, *Albania nova*, *Albania colonia*, fort, avec un grand nombre d'habitations, appellé autrefois *le fort d'Orange*, lorsqu'il appartenoit aux Hollandois. Ce lieu est dans l'Amérique septentrionale, au pays nommé *la nouvelle Yorck*, & autrefois *le nouveau Pays-Bas*, sur le fleuve du nord vers sa source. * Baudrand.

ALBARAZIN ou ALBARACIN, *Lobetuna*, *Albaracinum*, & *Turia*, ville d'Espagne dans l'Aragon sur les frontieres de la Castille-neuve, avec évêché suffragant de Saragosse dont elle est éloignée de vingt-six lieues, vers le midi. Elle est située sur une montagne qui est environnée de la riviere de Guadalaviar, & passe pour une des plus anciennes villes d'Espagne. Elle n'est guères peuplée, & a été conquise sur les Maures par ceux de la famille d'Azagra. * Baudrand.

ALBASTI ou ALBESTI, auteur de plusieurs ouvrages sur la zairagie, science superstitieuse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ALBATECNIUS ou ALBATENIUS, célébre astronome Arabe, dont le nom propre est *Muhammed ben Geber*, surnommé *Albatani*, parce qu'il étoit de *Bantan* en Mésopotamie: néanmoins Abulpharage le fait natif d'Harran, & sabien de religion, ce qui paroît moins probable, parceque son surnom d'Albatani, semble être la preuve du premier sentiment. Quoi qu'il en soit, cet astronome qu'on peut nommer le Ptolémée des Arabes, cultiva l'astronomie depuis l'an 880 de J. C. jusqu'au 929 qu'il mourut suivant Abulpharage. On a de lui plusieurs observations des années intermédiaires. Albatenius, indépendamment de son savoir, fut un homme considérable chez les Arabes, car il fut gouverneur de la Syrie pour les califes; c'est pourquoi il observa, soit à Antioche, la capitale de son gouvernement, soit à Racha, l'ancienne Aracta, ville où il paroît d'ailleurs avoir été établi; de-là vient que quelques uns l'ont nommé *Mahometes Aractensis*, dont des ignorans n'ont pas manqué de faire aussitôt un nouveau personnage. Cet astronome au reste suivit en gros le systême de Ptolémée; mais il le rectifia beaucoup dans les détails, comme dans la détermination de l'obliquité de l'écliptique, dans celle du mouvement propre des fixes, de la grandeur de l'année solaire, de l'eccentricité & du mouvement de l'apogée jusqu'à lui cru immobile. Son livre intitulé, *Scientia stellarum*, fut imprimé pour la premiere fois en 1537 *in*-8°. & a mérité que des astronomes Italiens en procurassent une nouvelle édition en 1645 *in*-4°. à Boulogne. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Abulph. *hist. dyn. dyn.* 9. *Hist. des math.* t. 1, c. 7.

ALBAZIN & LABAZIN, *Albasinum*, *Labasinum*, ville de la grande Tartarie, située sur la riviere d'Amur

ou Yamour, dans la province de Dauria, est sur le 122 degré de longitude, & le 54 de latitude; à trois mois de chemin de la ville de Moscou, & seulement à trois semaines de celle de Peking, selon la relation du pere Avril jésuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de Witsen. Cette ville appartenoit aux Moscovites; mais par le traité de paix de 1685 le grand duc de Moscovie l'a cédée aux Chinois. Sa situation est sur un des chemins, par lesquels les marchands vont de Moscou à Peking par terre. Elle a une bonne forteresse pour se défendre contre les Tartares-Monguls, & contre les Chinois.

ALBE, *Alba*, nom donné à trois ou quatre villes, dont la principale étoit ALBA-LONGA, *Albe-la-longue*, ainsi nommée par les anciens à cause de son assiéte le long d'un lac, dans la campagne de Rome, à douze milles de distance de *Lavinium*, capitale du *Latium*. Elle fut bâtie par Ascagne ou Ascanius, fils d'Enée, vers l'an 2885 du monde, avant J. C. 1150. Ses habitans furent nommés *Albains*. Ascagne la fonda dans l'endroit que lui avoit marqué la laie blanche, 30 ans après la fondation de *Lavinium*, que son pere avoit bâtie; ce nombre d'années lui ayant été signifié par les trente petits marcassins que cette laie nourrissoit alors. Il en fit la capitale de son petit royaume, selon Denys d'*Halicarnasse*, & fit transporter dans cette nouvelle ville les dieux de Troye qu'Enée avoit apportés à *Lavinium*. Albe se rendit depuis très-puissante, & fut le séjour ordinaire des rois des Latins. Elle soutint de fortes guerres contre les Romains, qui ne cesserent qu'après le combat des trois Curiaces du côté des Albains, & des trois Horaces du côté des Romains. Les trois Curiaces y furent tués, & asservirent par leur mort leur pays aux Romains, comme les deux peuples en étoient demeuré d'accord avant le combat. Tullus Hostilius, roi des Romains, détruisit ensuite la ville d'Albe, & transporta à Rome ses richesses & ses habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains. C'est auprès des ruines d'Albe, qu'on a depuis bâtie la ville d'Albano, principauté qui appartenoit à la maison de Savelli. C'est aussi un des six évêchés suffragans de Rome, & affectés aux six plus anciens cardinaux. Ce lieu est assez recommendable, par son bon vin, mais peu renommé pour le reste. * Strabon, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse. Tite-Live & Florus, *hist. Rom. l.* 1. Pitiscus, *lexicon ant*. Baudrand.

ALBE, *Alba-Pompeia*, ville d'Italie dans le Montferrat, avec évêché suffragant de Milan. Elle appartenoit autrefois au duc de Mantoue; mais l'an 1631 il la céda par la paix de Quierasque au duc de Savoye. Elle est sur la riviere de Tanaro, & assez bien fortifiée. Elle est commandée par des collines voisines. Albe n'est plus aujourd'hui si considérable qu'elle l'a été autrefois. * Cluvier. Baudrand.

☞ ALBE ROYALE, *Alba-Regalis*, que les Allemans nomment *Stulweissemburg*; les Esclavons, *Stolni Biograd*; & les Hongrois, *Ekekes Fejerwar*, est une ville dans la basse Hongrie, où l'on avoit coutume de couronner les rois dans la même église où l'on voyoit leurs tombeaux, ce qui l'a fait nommer *Royale*; elle est bien bâtie, grande & très-forte. Amurat II empereur des Turcs, ayant passé en Hongrie après la mort d'Albert d'Autriche, l'assiégea inutilement. Elle fut néanmoins emportée par ces infidéles l'an 1543. Le duc de Mercœur qui fit de si belles actions en Hongrie au commencement du XVII siécle, la reprit l'an 1601. Les Turcs s'en rendirent encore maîtres en 1602. La même année le comte de Salms gouverneur de Javarin avoit traité avec le juge d'Albe-Royale, qui lui devoit rendre la place. Mais l'empereur Rodolphe, qui avoit envoyé à Constantinople George Hozzuthoti pour faire des propositions de paix, fit commander au comte de Salms d'abandonner cette entreprise. Quelque-temps après le grand-seigneur ayant découvert ce dessein, fit empaler quarante habitans qui en étoient complices. Le juge d'Albe-Royale se retira à Palota, puis à Vienne avec sa famille, sous la protection de l'empereur. Les Turcs l'ont possédée jusqu'en 1688; mais depuis les Impériaux l'ont reprise, & elle leur est restée par la paix. Cette ville est naturellement la capitale de Hongrie, quoique Bude soit qualifiée de ce nom, à cause de ses fortifications. Elle est le siége du seul archevêque qui soit dans le royaume, & qui a droit de percevoir les dixmes de toute la Hongrie. Son revenu montoit anciennement à plus de 200000 ducats, & est beaucoup diminué par le ravage que les Turcs & les Tartares ont fait dans la basse Hongrie, qui est presqu'entierement dépeuplée. * *Revol. de Hongr.* t. 6. Boissard, *hist. Hungar.* Vigenere, *contin. hist. Turc.* De Thou. Baudrand.

ALBE ou ALVA DE TORMES, *Alba*, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, avec titre de duché, à quatre lieues de Salamanque sur la riviere de Tormes; c'est le titre des aînés de la maison de Tolède, de laquelle étoit le duc d'Albe gouverneur des Pays-Bas. *Voyez* TOLEDE.

ALBE-GRECQUE, ville, *cherchez* BELGRADE.

ALBE-JULE, ville, *cherchez* WEISSEMBURG.

ALBE (Ferdinand de Tolède duc d') *cherchez* TOLEDE.

ALBEMARLE, *Albemala*, c'est le nom d'un comté qui occupe la partie la plus septentrionale de la Caroline, une des provinces de l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont des habitations. Il y a une riviere de ce nom en Amérique qui arrose le comté d'Albemarle, & se rend dans la mer du Nord vers le cap Hartaras. * *Dict. Angl.* Baudrand.

ALBEN, *Albanum*, *Albius* & *Albium*, montagne de la Carniole, province d'Allemagne dans le cercle d'Autriche. On y trouve des mines de vif argent dans l'étendue de quarante milles, entre Laubach, capitale de la Carniole, & Capo d'Istria, ville principale d'Istrie.

☞ ALBENAS (Jean Poldo) étoit de l'ancienne famille connue dans les titres latins sous le nom d'*Albenacii*. Il étoit fils de Jacques Albénas, qui se distingua entre ses contemporains par son gout pour la littérature & pour l'antiquité. On lui est redevable de la conservation de plusieurs monumens romains. Etant premier consul de Nismes en 1524, il fit enchasser ces monumens dans le mur extérieur du tambour de la porte de la Couronne, où l'auteur qu'on va citer dit qu'ils se voient encore aujourd'hui. Jean Poldo Albenas, son fils, naquit à Nismes vers l'an 1512. Il étudia le droit à Toulouse, s'y fit recevoir avocat au parlement, & revint exercer ses talens dans sa patrie. On voulut le mettre à la tête de la députation que la ville de Nismes fit à François I, en 1539, pour solliciter l'établissement d'une université ou d'un collége des arts qu'on projettoit dans cette ville. Albénas refusa cet honneur par modestie. Il fut un des douze conseillers établis en 1551, & il remplit sa charge avec beaucoup de distinction. Ses occupations ne l'empêcherent pas de cultiver les lettres. Il a donné une traduction de l'ouvrage de Julien, archevêque de Tolède, intitulé, *Prognosticorum sive de origine mortis humanæ; de futuro seculo, & de futuræ vitæ contemplatione, libri tres*. Il a traduit en françois l'histoire des Taborites d'Æneas Sylvius. Son plus grand ouvrage est son *Discours historial de l'antique & illustre cité de Nismes*, qui parut à Lyon en 1557, *in-folio*, orné de planches gravées en bois, qui représentent les différentes antiquités de cette ville. L'érudition qui regne dans cet ouvrage, quoique mal digéré est une preuve du grand savoir de l'auteur. Il mourut vers l'an 1563, sans avoir été marié. * M. Ménard, *hist. de Nismes*, tome IV, p. 384 & *suiv.*

ALBENGA, ville & port de mer de la république de Gènes, est nommée diversement dans Ptolémée, dans Pline, dans Strabon & dans Pomponius Mela, *Al-*

biga, Albingaunum, Albia & *Alba Ingaunum.* C'est une ville ancienne, belle & grande, mais déserte, parce qu'elle est mal saine. Ce qui fait dire aux Italiens, *Albenga piana, se fosse sana, se dimandarebbe Stella Diana.* Les Pisans la brulerent en 1175, mais elle fut bientôt rebâtie, & Alexandre III y établit le siége d'un évêché vers l'an 1179. Titius Ælius Proculus, qui fut salué empereur du temps de Probus, étoit d'Albenga. Il est fait mention de cette ville dans les actes de S. Second d'Aste & de Colobere, qui souffrirent le martyre l'an 121. Il y a vis-à-vis de cette ville la petite isle d'Albenga, que ceux du pays nomment *Isoletto d'Albenga.* * Tite-Live, *l.* 28 & 40. Leandre Alberti, *desc. Ital.* Augustin Justiniani, *hist. de Gènes.* Baudrand.

ALBERGATI (Nicolas) cardinal du titre de Sainte-Croix, & évêque de Boulogne, naquit dans cette ville l'an 1375. Après avoir étudié en droit, il entra dans l'ordre des chartreux, chez lesquels il fut prieur à Florence. Il fut ensuite élevé l'an 1417, à l'évêché de Boulogne, & réconcilia ses diocésains avec le pape Martin V. Depuis, il fut envoyé nonce en France l'an 1422, & s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il en fut récompensé en 1426, par la dignité de cardinal qu'on le força d'accepter. Le Pape Martin V le nomma légat en forme l'an 1431, & Eugène IV lui donna ordre d'aller présider au concile de Basle. Mais les peres assemblés en cette ville ne l'ayant pas voulu reconnoître, il se retira auprès du pontife, qui lui donna encore la légation de France; & depuis le mena au concile qu'il avoit convoqué à Ferrare, où il disputa doctement contre les Grecs. Il fut encore légat en Allemagne, & fut nommé à son retour grand pénitencier de l'église. Il mourut peu de temps après à Sienne le 9 mai 1443. Il avoit eu parmi ses domestiques Thomas de Sarzane & Enée Silvius, qui furent depuis tous deux papes. Ce prélat étoit fort laborieux, & employoit ses heures de loisir à composer des sermons, ou à dicter des lettres. Il rétablit & embellit extrêmement son église & son palais épiscopal, qu'il orna d'une bibliothéque. Dans le pontifical de Boulogne que le cardinal Paleotti publia dans le XVI siécle, & qui est intitulé, *Archiepiscopale Bononiense*, Nicolas Albergati est mis entre les bienheureux titulaires de cette église. * Sigonius, *en sa vie.* Ciaconius, *en sa vie.* Platine. S. Antonin. Dorland, *l.* 7, *chron. carth.* Bossius, *c.* 22, *de vir. illust. ord. carth.* Petreïus, *in bibl. carth.* Auberi, *hist. des card.* Baillet, *vies des saints du mois de mai.* Voyez surtout l'ouvrage intitulé, *Idea perfecti præsulis in vita beati Nicolai Albergati, à Ludovico Donio d'Attichy episcopo Æduensi.*

En 1745 on imprima à Rome, *in-fol.* un recueil considérable de piéces pour servir à l'histoire de Nicolas Albergati, pour la canonisation de qui Benoît XIV a donné un bref qui est à la tête de ce recueil. Voici le titre du recueil: *Romanorum pontificum, regum, atque illustrium virorum testimonia de beato Nicolao Albergato cardinali Sanctæ-Crucis, & episcopo Bononiensi; jussu & auspiciis Benedicti XIV pontificis maximi nunc primùm collecta, & in sex classes distributa. Præmittitur ejusdem vita scripta à Jacobo Zeno episcopo Feltrensi, ad fidem codicum Vaticani recognita, notisque illustrata: studio & labore Constantini Ruggieri.*

ALBERGOTTI (*François*) d'Arezzo dans l'état de Florence, fils d'Alberic, célébre jurisconsulte, fit en peu de temps un merveilleux progrès dans les sciences, & entr'autres, dans la philosophie & dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il étudia sous le célébre Balde. Il exerça assez long-temps la profession d'avocat à Arezzo; mais ses amis qui connoissoient son talent, lui persuaderent d'aller à Florence en 1349. Les services qu'il y rendit à la république le firent ennoblir lui & sa famille. Quelque temps après, les Florentins étant en différend avec ceux de Boulogne pour les bornes de leurs états, chargerent François Albergotti de les régler en 1358. On dit qu'il professa le droit à Boulogne, & qu'il s'y fit admirer, non-seulement par sa grande érudition, mais encore par l'intégrité de ses décisions, qui lui acquirent le titre de docteur de la vérité solide, *solidæ veritatis doctor.* Bartole parle très-avantageusement de lui. Nous avons encore ses commentaires sur le digeste & sur quelques livres du code, & des consultations. Il mourut à Florence l'an 1376, & laissa trois fils, entre lesquels Louis Albergotti, célébre jurisconsulte, exerça des emplois importans dans la république de Florence. Sa famille, fertile en grands hommes, a produit encore MARCELLIN Albergotti, évêque d'Arezzo & légat dans la Marche d'Ancône, qui rendit de grands services au pape Innocent IV, contre l'empereur Fréderic II. Et JEAN Albergotti, aussi évêque d'Arezzo, que le pape Grégoire XI employa contre Galeas-Visconti, duc de Milan. * Matthieu Paris, Philippe Thomasini, *élog. part.* 2. Ughel. *Ital. sacr. tom.* 1.

☞ ALBERIC, évêque de Langres dans le IX siécle. Il paroît avoir tenu ce siége depuis 817 jusqu'en 838 au moins, qu'il se trouva à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle. Il étoit un des envoyés du prince; & son inspection s'étendoit dans les trois provinces de Lyon, de Tarantaise & de Vienne. Du Chêne, au tome II, pages 712-723 de sa collection des historiens François, nous a donné parmi les lettres de Frothaire, deux lettres d'Alberic. Ce sont les deux dernieres des dix qui ne sont pas de Frothaire. * D. Rivet, *hist. littér.* t. V, p. 56.

ALBERIC, marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Marozie* dans le X siécle, fut très-puissant à Rome, où il commandoit en qualité de patrice. Marozie avoit eu du pape Serge III un fils qu'elle fit élire pape en 931, sous le nom de JEAN XI. Depuis elle se maria à *Gui* marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Berthe*; & enfin elle épousa *Hugues* roi d'Arles & d'Italie, fils du comte *Thibaud* & de la même *Berthe.* Elle n'aimoit pas Alberic qui avoit fait mettre en prison Jean XI, & qui étoit trop puissant. On dit qu'Alberic donnant à laver à Hugues, roi d'Arles, & d'Italie, & versant l'eau un peu trop fortement, Hugues lui donna un soufflet. Alberic, pour venger cette injure, fit révolter la ville de Rome, & se mit en campagne pour lever des troupes. Hugues en avoit déja, & vint assiéger Rome; mais il fut obligé de quitter cette entreprise, & de s'accorder avec Alberic. Il lui donna en mariage *Alde* sa fille, qu'il avoit eue d'une autre *Alde*, princesse Allemande. D'autres disent que ce ne fut pas Alberic qui épousa Alde, mais un de ses fils de même nom que lui. Quoi qu'il en soit, celui dont nous parlons traita depuis indignement le pape Etienne IX, & mourut selon quelques-uns peu de temps après; selon d'autres vers l'an 950. * Luitprand, *hist. II, l.* 3 & 5. Léon d'Ostie, *l.* 1, *hist. Cassin.* Flodoard. Baronius.

ALBERIC, moine & diacre du Mont Cassin, & ensuite cardinal, florissoit vers l'an 1057. Dans un synode tenu à Rome l'an 1059 ou 1079, sous Grégoire VII, contre Bérenger, il fut chargé de disputer contre cet hérétique, & il écrivit contre lui, dans l'espace d'une semaine, un traité touchant le corps de Jesus-Christ. Pierre diacre, dans ses hommes illustres du Mont Cassin, cite ces autres ouvrages d'Alberic. *Lib. dictaminum & salutationum; hymni in S. Nicolaum; de musica, dialogus; de virginitate S. Mariæ; contra Henr. imper. de electione R. pontif. Hymni de paschate, de ascensione, de cruce, de die judicii, de pœnis inferni, de gaudio paradisi, de assumpt. B. Mariæ, de S. Paulo, de S. Apollinare; passio S. Modesti, & S. Cæsarei; vita S. Dominici abbatis, S. Scholasticæ, & homilia in eamdem; de die mortis; de monachis; de astronomia; de dialectica,* & quantité de lettres. J. B. Marus dit que tous les ouvrages manuscrits de cet auteur sont à Florence dans la bibliothéque des freres mineurs de la Sainte Croix. La vie de S. Dominique est au *second tome du mois de janvier p.* 442 du recueil de Bollandus, qui confond Albe-

tric cardinal, avec un autre Alberic, moine du Mont Cassin, qui vivoit vers l'an 1123, & qui a composé un livre de révélations. Possevin, Arnoul Wion & d'autres sont tombé dans la même erreur. * Petr. Diacon. *de vir. illust. Cassinens. c.* 21.

ALBERIC, abbé de Cîteaux, que sa grande piété a fait mettre au nombre des saints, succéda à Robert l'an 1099, & fut imitateur de ses vertus. Il avoit été auparavant prieur de Molesme; & ayant voulu obliger les religieux à observer leur regle, il avoit été maltraité & mis en prison; mais ayant été élargi peu après, il s'étoit retiré dans un desert, d'où il avoit suivi son abbé, premierement à son ancien monastere, & ensuite à Cîteaux. Aussitôt qu'il en eut été fait abbé, il députa deux de ses religieux au pape Paschal II, qui l'année suivante mit le monastere sous sa protection: & il travailla ensuite aux premieres constitutions de Cîteaux, qui ne furent proprement des reglemens que pour cette seule abbaye. Alberic gouverna ce monastere neuf ans & demi, & mourut le 26 janvier de l'an 1109. * Henriquez, *in menol. Cisterc.* Manriquez, *in annal. Cisterc.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

ALBERIC, archevêque de Bourges, vivoit dans le XII siécle. Après avoir été écolâtre de l'église de Reims, puis évêque de Châlons, il obtint l'archevêché de Bourges en 1136. Il eut part aux grandes affaires de son temps & mourut en 1140. * Robert, *in suppl. chron. Sigebert.* Joan. Chenu, *in chron. antist. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

ALBERIC, cardinal, évêque d'Ostie, étoit du diocèse de Beauvais. Il prit l'habit de religieux à Cluni, devint prieur de S. Martin des Champs, à Paris, & fut fait abbé de Vezelai vers l'an 1124. Le pape Innocent II le créa cardinal & évêque d'Ostie en 1138, & l'envoya légat en Angleterre, où il assembla un concile à Londres le 13 décembre de la même année 1138. A son retour il fut encore légat en Sicile & puis en Orient. Le pape Eugène III l'envoya avec le même titre en France contre l'hérétique Henri. Alberic mourut en 1147. * Guillaume de Tyr, *l.* 15. Frizon. *Gall. purpurata.* Baronius. Auberi, *hist. des card.*

ALBERIC ou ALBRICE, Anglois, natif de Londres, florissoit vers l'an 1217. Il s'occupa à lire les écrits des anciens, & composa divers ouvrages qu'on estima beaucoup. Les plus importans sont: *Virtutès antiquorum. Canones speculativi. De origine Deorum.* * Leland. Pitseus & Balæus, *de script. Angl.*

ALBERIC, dit *Humbert*, archevêque de Reims, après avoir été archidiacre de Paris, fut mis sur le siége pontifical de l'église de Reims en 1207. C'étoit un prélat d'un rare mérite, grand prédicateur, & extrêmement zelé pour la foi orthodoxe. Il se croisa contre les Albigeois & contre les Sarasins, & se trouva en 1215 au concile de Latran. Depuis étant passé en Espagne, il fut pris à Lisbonne par les infidéles, & délivré par les chevaliers de Calatrava. A son retour il mourut à Pavie l'an 1218. * Alberic. *in chron.* Marlot, *metrop. Rhemensis.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

ALBERIC, moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse de Châlons en Champagne, écrivit divers ouvrages de poësie, & une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1241, auquel il vivoit. * Vossius, *l.* 1, *de hist. lat.* De Visch, *in bibl. Cist. &c.*

ALBERIC, dit *Thosanus*, moine de Cîteaux, dans l'abbaye de Capella Thosan en Flandre, vivoit en 1272. Il a écrit ou traduit en latin une chronique qui contient l'histoire de la croisade sous Louis *le Jeune.* Elle est intitulée, *Vox de cœlo, pe ros boni Patris nostri S. Bernardi facta in cordibus principum & baronum christianorum.* * De Visch, *bibl. Cister.*

ALBERIC, dit *de Rosate* ou *Roxiati*, jurisconsulte de Bergame en Italie, vers l'an 1350, fut un des savans hommes de son temps, & eut beaucoup de part en l'amitié de Barthole. Il écrivit sur le VI livre des décrétales des commentaires que l'on a souvent imprimés. On lui attribue encore un dictionnaire du droit, un traité *de statutis*, & des commentaires sur les pandectes, sur le code, & sur les poësies de Dante.

ALBERIC (Jacques) hermite de S. Augustin, natif de Bergame, publia en italien en 1605 un catalogue des écrivains illustres de Venise; mais cet ouvrage ne fait pas beaucoup d'honneur à son auteur. * Fischard, *in vita jur.* Leandr. Alberti, *descript. ital.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclesf. du XIV siécle.*

ALBERIC VEER, Anglois, de la famille des comtes d'Oxford & de Clarence, a été illustre parmi les chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, vers l'an 1250. Il a composé un traité de l'eucharistie, la vie de S. Osithe, & les antiquités de son monastere, qui portoient le nom de ce saint. Sa vie est dans Surius au 7 d'octobre. * Leland. Pitseus, *de script. Angl.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XIII siécle.*

ALBERICUS de la porte de Ravenne, (*à porta Ravennate*) jurisconsulte à Boulogne, vivoit à la fin du XII siécle, & étoit disciple de Bulgare. Dans le commencement il disoit comme son maître, qu'un gendre, après la mort de sa femme, si elle laisse des enfans, étoit obligé de restituer la dot de sa femme à son beau-pere; mais la mort de son épouse lui fit changer de sentiment, & il soutint depuis l'opinion contraire. Il aimoit fort le vin, & s'étant laissé enyvrer par ses auditeurs, on le porta à être caution, ce qui lui causa un grand préjudice. Ses leçons étoient fort goutées, & il avoit un grand nombre d'auditeurs. Il a fait des gloses latines sur le digeste & le code.

ALBERIZZI (Pierre-Joseph) médecin, fit ses études à Pise & à Rome, pratiqua la médecine à Milan, fut secrétaire de l'académie de la même ville, *de gli fa-ticosi*, & mourut en 1722 à l'âge de 31 ans, dans le temps qu'il travailloit aux fastes de l'académie, dont il étoit secrétaire. On a imprimé de lui, *Critologia medica de causis luis pestiferæ, ejusdemque curâ, quâ vermiculi, de quibus somniarunt nonnulli, exploduntur*; & une traduction du françois en italien des *Mémoires du chevalier de Saint George.*

ALBERMONT (Fréderic) publia en 1675 un traité intitulé, *Symmetria juridico-austriaca.* * Konig, *bibl. vet. & nov.*

ALBERONI (Jules) cardinal, prêtre de l'église romaine, du titre de S. Chrysogon, né à Plaisance le 31 de mai 1664, a du toute son élévation à son propre mérite, & à ses grands talens. Il étoit chanoine de l'église cathédrale du lieu de sa naissance, lorsqu'il accompagna en 1702 le comte de Roncoveri, évêque du bourg Saint-Donnin, que le duc de Parme avoit choisi pour son agent auprès du duc de Vendôme, général de l'armée de France en Lombardie. Ce fut dans cette occasion qu'il fut connu de ce prince, qui le gouta si bien, qu'il lui accorda toute sa confiance. La faveur où il étoit auprès de ce général, engagea le duc de Parme à le charger de la commission de son agent auprès de lui, à la place de l'évêque du bourg Saint-Donnin, après avoir été pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Parme. Il exerça cette commission jusqu'en 1706, que le duc de Vendôme fut rappellé d'Italie, pour aller prendre le commandement de l'armée en Flandre. Il suivit en France ce prince, qui lui procura une pension du roi. Depuis, le duc de Vendôme étant passé en 1709 en Espagne, pour aller prendre le commandement des troupes des deux couronnes, il l'y accompagna, & fut chargé par ce prince de parcourir plusieurs villes des royaumes de Valence & d'Aragon, pour tâcher de découvrir dans quelle disposition étoient les peuples, & afin de rafermir ceux qui pouroient chanceler; il s'acquitta de cette commission à la satisfaction du duc, qui le produisit à la cour de Madrid, en le chargeant de diverses commissions, qui le firent con-

noître au roi catholique. Mais il perdit ce prince, qui mourut à Vinaros entre ses bras le 11 juin 1712, & qui le fit dépositaire de ses dernieres volontés. Il partit ensuite pour la France, & s'étant rendu à Versailles, il y rendit compte au roi de l'état où le duc de Vendôme avoit laissé les affaires. Pendant qu'il étoit encore à Paris le duc de Parme le nomma son envoyé extraordinaire à la cour d'Espagne, où il retourna en 1713. Le roi catholique étant devenu veuf le 14 février 1714, Jules Alberoni travailla à remarier ce prince avec la princesse de Parme, & vint heureusement à bout de cette entreprise. La nouvelle reine étant arrivée en Espagne l'honora de sa confiance, & peu à peu porta le roi à se servir de lui dans le cabinet, où il ne fut pas longtemps à être écouté & à prendre le dessus. Cependant la reine faisoit solliciter pour lui à Rome un chapeau de cardinal, & ses instances furent enfin écoutées. Le pape Clément XI le créa & le déclara cardinal le 12 juillet 1717. Il fit de lui en cette occasion un magnifique éloge, & avoua que c'étoit à son zèle & à ses soins que le S. siége étoit redevable de l'accommodement du différend survenu entre les cours de Rome & de Madrid, au sujet des priviléges de la nonciature, du secours de douze vaisseaux envoyés par l'Espagne aux Vénitiens contre les Turcs, & de plusieurs autres importans services rendus à l'église, & au S. siége en particulier. La nouvelle de sa promotion étant arrivée à Madrid, le roi catholique le créa grand d'Espagne, & peu de temps après le déclara son premier ministre. Il fut aussi nommé au commencement du mois de novembre suivant à l'évêché de Malaga, qui fut préconise pour lui à Rome le 6 décembre; mais il n'en prit point possession, ayant été nommé le 16 du même mois à l'archevêché de Séville. Ce cardinal commença à signaler son ministere par l'expédition de la Sardaigne, qui eut un succès favorable. En 1718, il engagea le roi catholique à attaquer la Sicile. Les commencemens de cette entreprise furent heureux, & quoique la flotte d'Espagne eût été attaquée & détruite par celle d'Angleterre, les Espagnols ne laisserent pas de suivre leur entreprise; mais la France & l'Angleterre s'étant déclarées pour l'empereur, le roi catholique jugea à propos de faire la paix. Elle ne fut pas favorable au cardinal Alberoni. Il reçut le 5 décembre 1719 par un secrétaire d'état un décret du roi écrit de sa main, qui lui faisoit défense de se mêler du ministere, & de paroître au palais ni ailleurs devant leurs majestés, ni devant aucun prince de la maison royale, avec ordre de sortir de Madrid dans huit jours, & des terres de la domination d'Espagne dans trois semaines: le roi marquoit dans son décret qu'il avoit pris cette résolution pour ôter tout obstacle à la paix. Le cardinal obéit à ces ordres, & partit de Madrid le 12 du même mois pour se retirer en Italie par la voie de France. Cependant la cour d'Espagne fit prier celle de France de vouloir bien accorder des passeports pour ce cardinal, & de lui en procurer aussi de la part des alliés de la France, ce qui lui fut non-seulement accordé, mais même le chevalier de Marcieu, colonel du régiment royal des vaisseaux, fut nommé pour aller le recevoir sur la frontiere, & pour l'accompagner dans son passage par la France. Il arriva le 9 janvier 1720 au soir à Montpellier, d'où il partit le lendemain pour continuer sa route jusqu'à Antibes, où il s'embarqua pour se rendre à Sestri di Levante dans le territoire de Gènes, où il avoit résolu de faire son séjour. Il y débarqua le 5 février. Le 24 du même mois le doge de Gènes reçut une lettre du pape, pour le prier de s'assurer de la personne du cardinal Alberoni. Il fit assembler sur le champ le petit conseil de la république, pour délibérer sur le contenu de cette lettre, à laquelle ayant eu égard, un colonel & 30 soldats furent envoyés la nuit suivante à Sestri, où étant arrivés le lendemain, ils investirent le palais du cardinal Alberoni, & le colonel lui déclara que c'étoit par ordre du gouvernement, à la réquisition du pape qui en avoit été sollicité par le tribunal de l'inquisition. Il lui notifia en même temps qu'il eût à sortir de son palais, où l'officier avoit ordre de le garder à vue, & de ne le laisser écrire ni parler à personne. Cet arrêt fit du bruit, & on publia alors que ce cardinal devoit être conduit au château Saint-Ange, pour y être examiné au sujet des prétendues intelligences, qu'on disoit qu'il avoit entretenues avec les Turcs. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'on lui avoit imputé ce crime. Le comte de Gallatseh, ambassadeur impérial à Rome, s'étant rendu à l'audience du pape en 1717, pour se plaindre de l'invasion de la Sardaigne, accusa publiquement le cardinal Alberoni, d'avoir négocié une alliance entre la cour d'Espagne & la Porte ottomane, & distribua au sacré collége un mémoire à ce sujet. Mais cette accusation n'avoit aucun fondement, & ne fut hasardée que pour rendre ce cardinal odieux. Son arrêt n'eut point de suite, & ne fut point de longue durée. Le grand conseil de la république de Gènes ayant examiné cette affaire, n'approuva pas la résolution qui avoit été prise dans cette occasion par le doge & le petit conseil, prétendant qu'elle étoit contre la bonne foi & l'hospitalité, puisque ce cardinal étoit venu à Sestri di Levante sur une galere de la république, qu'il avoit demandée, & qui lui avoit été envoyée. C'est pourquoi il fit lever au mois de mars les gardes qui avoient été mis autour de son logis, & il fut remis en une entiere liberté. Le doge écrivit en même temps une lettre au pape, pour justifier la conduite de la république dans cette occasion: cette lettre portoit qu'ils avoient d'abord exécuté ce que le pape leur avoit demandé par un bref, & par les lettres du cardinal Impériali, parcequ'elles marquoient qu'il étoit important pour la religion catholique de mettre en sureté la personne du cardinal Alberoni, sur quoi on leur demandoit le secours du bras seculier; mais qu'ayant su ensuite qu'il ne s'agissoit pas de religion, ils avoient cru qu'il auroit été contre le droit des gens, & contre l'hospitalité, de le retenir davantage. Après la mort de Clément XI le cardinal Alberoni, à qui les cardinaux écrivirent une lettre d'invitation de se rendre au conclave avec un sauf-conduit, se rendit à Rome. Il y fit son entrée le 7 avril 1721, au soir, au milieu d'une foule prodigieuse de peuple qui étoit sorti hors de la ville pour le voir, & le lendemain au soir il entra au conclave dans lequel Innocent XIII fut élu. Ce nouveau pape députa plusieurs cardinaux pour examiner la conduite du cardinal Alberoni, & pour lui faire son procès, s'ils y trouvoient lieu; mais après un long examen, il ne fut trouvé coupable que de quelques irrégularités, pour lesquelles les cardinaux députés le condamnerent au mois de mai 1722, à demeurer quatre ans durant dans un couvent, ce que le pape modéra à une année. Il se retira chez les jésuites de Rome. Le pape, dans un consistoire secret, tenu le 20 décembre 1723, déclara qu'après avoir fait examiner l'affaire du cardinal Alberoni, il avoit donné un bref pour sa décharge, dont il fit faire la lecture par le cardinal Olivieri, & qui fut généralement applaudi. Dans la suite, le pape ayant rendu public le consistoire tenu le 12 janvier 1724, il lui donna le chapeau avec les cérémonies ordinaires, & fit la fonction de lui fermer la bouche dans un consistoire secret le 9 de février suivant. Benoît XIII fit celle de lui ouvrir la bouche dans son premier consistoire le 12 de juin 1724, & lui assigna en même temps le titre diaconal de Saint-Adrien *in campo Vaccino*, dont il prit solemnellement possession le 17 de décembre suivant. Il avoit été nommé en 1717, comme il a été remarqué, à l'évêché de Malaga, qui fut même préconisé pour lui à Rome; mais l'archevêché de Séville étant venu à vaquer dans le même temps, il y fut nommé, de sorte qu'il renonça à l'évêché de Malaga. Cependant le pape Clément XI, sous divers prétextes, lui refusa des bulles pour l'archevêché de

Séville, ce qui occasionna même une rupture entre la cour de Rome & celle de Madrid. Mais la disgrace du cardinal Alberoni étant survenue, sa nomination à l'archevêché de Séville fut révoquée; ainsi il se trouva alors sans évêché. Cependant la cour de Rome n'avoit point encore expédié de bulles pour l'évêché de Malaga, & avant que de les donner à celui qui étoit nommé, Benoît XIII fit la cérémonie dans la chapelle de Sixte du palais du vatican, le 18 de novembre 1725, de sacrer le cardinal Alberoni, en qualité d'évêque de Malaga; sa sainteté étant assistée dans cette fonction de l'archevêque de Nazianze, son maître de chambre, & de l'archevêque d'Amasie, son premier maître des cérémonies pontificales. Le cardinal Alberoni quitta son titre diaconal de S. Adrien, & opta le 20 de septembre 1728 le titre presbytéral de S. Chrysogon, dont il prit possession le 24 de novembre suivant. Ce cardinal voulant laisser une mémoire de lui dans le lieu de sa naissance, résolut d'y fonder à ses propres dépens un séminaire pour de pauvres écoliers. Il partit pour cet effet de Rome le 23 d'août 1732, pour se rendre à Plaisance, où il fit commencer un bâtiment pour le séminaire qu'il avoit dessein d'établir; & après avoir eu audience de l'infant duc de Parme, & de la duchesse premiere douairiere de Parme qui lui firent un accueil gracieux, & le traiterent avec beaucoup de distinction, il retourna à Rome, où il arriva le 15 de novembre 1732. Il eut le 18 du même mois audience du pape. Le cardinal Alberoni est mort le 26 juin 1752, âgé de 87 ans. Il parut en 1719 une histoire de ce cardinal sous ce titre: *Histoire du cardinal Alberoni, depuis sa naissance jusqu'au commencement de l'année* 1719, *par* M. Jean Rousset, *traduite de l'espagnol, à la Haye, chez la veuve d'Adrien* Moerjens, 1719. On a imprimé sous le nom du même cardinal, à Lausanne en 1753, *in*-12, un testament politique, que l'on prétend avoir été recueilli de ses mémoires, de ses lettres & de ses entretiens: mais il ne faut aucunement compter sur ces sortes d'ouvrages.

Empereurs.

ALBERT I de ce nom, empereur, étoit fils de Rodolphe I. Après la défaite d'Ottocare en 1278, Rodolphe investit Albert du duché d'Autriche. Sa famille en prit le nom, & quitta celui du comté de Hapsburg, (château dans l'Argow entre Basle & Zurich.) Rodolphe mourut en 1291, & les électeurs assemblés à Francfort avoient résolu de donner l'empire à Albert; mais Gérard archevêque de Mayence les tourna si adroitement, qu'il obtint leurs suffrages en faveur d'Adolphe de Nassau. Albert étoit puissant par lui-même, & par son mariage avec *Elisabeth*, fille unique & héritiere de *Mainard*, comte de Tirol & de Goritie, & duc de Carinthie. Il résolut de monter sur le trône, dont la mauvaise conduite d'Adolphe lui ouvrit le chemin. Les électeurs indignés contre cet empereur, déclarerent Albert roi des Romains: après quoi celui-ci poursuivit Adolphe, qu'il tua de sa propre main dans la bataille donnée près de Vormes le 2 juillet 1298. Ensuite il renonça à sa premiere élection, & fut élu une seconde fois & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie se fit avec tant de magnificence, & un concours si extraordinaire de peuple, qu'Albert II duc de Saxe son beau-frere, fut étouffé dans la foule. Le pape Boniface VIII consentit avec peine à cette élection, & ne la ratifia qu'à condition qu'Albert feroit la conquête du royaume de France. Mais bien loin de s'y engager, il s'aboucha à Vaucouleurs en Lorraine, avec le roi Philippe *le Bel*, & il conclut au mois de décembre 1299 le mariage de Blanche sœur du roi, avec Rodolphe son fils, qui fut roi de Bohême après la mort de Venceslas. Ce jeune prince mourut peu de temps après; & l'empereur qui marchoit à la tête de ses troupes pour recueillir sa succession & mettre Frédéric son autre fils en sa place, fut tué à Reinsfeld le premier mai 1308, en sortant d'un bateau dans lequel il avoit passé le Rhin, par Jean duc de Souabe son neveu, dont il retenoit les biens. Henri VII lui succéda. * Steron & Argentin, *in chron.* Sanct. Antonin. *tit.* 21, *c.* 1, § 4. Spond. *in annal.*

ALBERT II empereur, étoit auparavant duc d'Autriche, & marquis de Moravie, & fils d'Albert IV duc d'Autriche, que l'on soupçonna avoir été empoisonné en 1404, lorsqu'il faisoit la guerre à Josse, marquis de Moravie. Albert n'étoit alors âgé que de dix ans. Depuis, en 1422, il épousa *Elisabeth*, fille unique de l'empereur Sigismond; & en 1438, il fut couronné roi de Hongrie & de Bohême. Après la mort de l'empereur son beau-pere, quelques seigneurs qui avoient pris le parti de Barbe, veuve de Sigismond, appellerent à leur secours Casimir, frere du roi de Pologne; mais Tascon qui étoit le chef de ces révoltés, ayant été battu, les autres se soumirent. Ainsi Albert fut élu empereur le premier janvier 1438, & ensuite fut couronné à Aix-la-Chapelle. Il commença par faire agir les mêmes ambassadeurs que son prédécesseur avoit envoyés au concile de Basle; & il approuva ce qui y avoit été ordonné. Son premier dessein avoit été de calmer les orages qui troubloient le repos de l'église: mais comme Amurat II, empereur des Turcs délibéroit d'entrer en Hongrie, avec une puissante armée, il se vit obligé de s'y opposer; & surtout, lorsque le despote de Servie lui vint demander du secours pour dégager son fils qui étoit assiégé dans Sideravie, ville sur le Danube. Il se mit donc en campagne; & il étoit déja arrivé à Bude, malgré les ardentes chaleurs de l'été, lorsqu'il y fut attaqué d'un flux de sang pour avoir mangé des melons avec excès. Ce mal lui fit reprendre le chemin de Vienne: mais il mourut avant que d'y arriver le 27 octobre 1439, un an sept mois & quelques jours depuis son élection. Il laissa *Elisabeth* son épouse grosse de Ladislas IV ou V, qui fut roi de Hongrie. Il avoit eu un autre fils nommé *George*, qui mourut au berceau; *Elisabeth*, qui fut mariée à Casimir IV, roi de Pologne, en 1454, & mourut le 30 août 1505, & *Anne*, qui fut mariée en 1446 à Guillaume duc de Saxe, & mourut en 1461. Albert étoit un bon prince, doux, patient, libéral, & qui avoit des desseins extrêmement avantageux pour l'église & pour l'empire. Frédéric III (V selon quelques auteurs) lui succéda. * Æneas Silvius, *hist. Bohemiæ, c.* 56. Dubravius, *l.* 28. Bonfin, *l.* 3, *dec.* 4. Spond. *an. Christ.* 1437, 1438 & 1439.

Roi de Pologne.

ALBERT, roi de Pologne, *cherchez* JEAN ALBERT.

Roi de Suéde.

ALBERT, roi de Suéde, & auparavant duc de Meckelbourg, fut élévé sur le trône en 1363 par la noblesse du pays, qui ne pouvoit supporter la tyrannie & les vexations de Magnus IV & de Haquin son fils. Il étoit fils d'Albert duc de Meckelbourg & d'Euphemie, sœur de ce Magnus, auquel il laissa de grands biens, qu'il reprit depuis, pour réprimer les cabales qu'il entretenoit. Après s'être défait de ce concurrent, il se porta lui-même à ces excès de tyrannie qui avoient perdu son prédécesseur. La noblesse qui l'avoit élevé entreprit de le détrôner, & lui fit une cruelle guerre. Marguerite, fille de Valdemar roi de Danemarck, souveraine de cet état & de la Norwége, & veuve d'Haquin, se servant de cette conjoncture favorable, attaqua Albert, le vainquit en 1387 dans une furieuse bataille, le prit, & le retint sept ans en prison. Pour en sortir, il fut obligé de céder ses états à cette princesse, & de renoncer à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le royaume. Ainsi, dans une assemblée générale tenue à Calmar en 1394, Marguerite réunit en sa personne tous ces grands états du septentrion, qu'elle laissa en mourant à Eric son neveu en 1396.

Albert avoit regné 25 ans, depuis l'an 1363. * Jean Magnus, *l.* 21.

DUCS D'AUTRICHE.

ALBERT I de ce nom, duc d'Autriche, *cherchez* ALBERT I, empereur.

ALBERT II, duc ou marquis d'Autriche, fut surnommé *le Sage*, puis *le Contrefait*, parcequ'un poison lent qu'on lui avoit donné lui avoit retreffi tous les membres. Il étoit le dernier fils de l'empereur ALBERT I, & fut d'abord pourvu d'un canonicat à Passaw: mais ses freres Frédéric, Rodolphe, Léopold, Othon & Henri étant morts, il recueillit leurs successions, & continua la postérité. C'étoit un prince sage, prudent & judicieux, que ses maladies continuelles n'empêcherent point de gouverner heureusement ses peuples. Il mourut le 18 juin de l'an 1358, & fut enterré au monastere de Gemming, qu'il avoit fondé. De son épouse *Jeanne*, fille & héritiere d'ULRIC comte de Ferrete, morte en 1353, il eut quatre fils & trois filles. 1. RODOLPHE, qui mourut à Milan l'an 1365, âgé de 26 ans, sans avoir eu d'enfans de *Catherine*, fille de CHARLES IV empereur, morte en 1360, ni de *Marguerite*, sa seconde femme, fille de HENRI duc de Carinthie, puis roi de Bohême, morte en 1373. 2. ALBERT III, dont nous allons parler; 3. LEOPOLD; 4. FRÉDÉRIC; 5. *Marguerite*, femme d'Othon, marquis de Brandebourg; 6. *Agnès*, mariée à HENRI duc de Jawer; & 7. *Catherine*, religieuse de sainte Claire à Vienne en Autriche. * Bertius, *rer. Germ. lib.* 6. Gans, *in arb. geneal. dom. Aust.*

ALBERT III, que quelques-uns nomment l'*Astrologue*, parcequ'il aima fort l'astrologie, étoit fils d'ALBERT II. En 1363 il rétablit l'université de Vienne en Autriche, puis il bâtit la forteresse de Laxembourg; mais la trop grande ardeur qu'il eut pour l'exercice de la chasse, lui causa une incommodité qui le conduisit au tombeau le 18 août 1390. On l'enterra dans l'église de S. Etienne de Vienne, où étoit le tombeau de ses prédécesseurs. Les historiens parlent avantageusement de ce prince, qui eut de *Béatrix*, fille de FRÉDÉRIC burgrave de Nuremberg, sa seconde femme, ALBERT IV qui lui succéda; & *Anne* d'Autriche, mariée à HENRI duc de Baviere. * Joan. Gans, *in arb. geneal. dom. Aust.* Bertius. Sansovin. Cuspinien.

ALBERT IV, dit *le Patient*, duc d'Autriche, succéda à son pere en 1390. Quelques auteurs l'ont surnommé *Mirabilia mundi*; parcequ'ayant fait un voyage dans la terre-sainte, il avoit eu le plaisir de voir une partie des merveilles du monde. C'étoit un prince très-clément & très-pieux. Il se vit obligé de prendre les armes contre Josse, marquis de Moravie; & mourut du poison qu'on lui donna pendant cette guerre, le 25 août de l'an 1404. Il avoit épousé en 1390 *Jeanne* de Baviere, fille d'ALBERT de Baviere, comte de Hollande; & il en eut ALBERT, qui fut second empereur de ce nom. Ce prince prit une seconde alliance avec *Mathilde*, fille de LOUIS duc de Baviere; mais il n'en eut point de postérité. * Bertius. Sansovin. Gans, *arb. geneal. dom. Aust.*

ALBERT V, duc d'Autriche, *cherchez* ALBERT II, empereur.

ALBERT, archiduc d'Autriche, gouverneur, puis souverain des Pays-Bas, né le 13 novembre 1559, étoit le sixiéme des fils de l'empereur MAXIMILIEN II & de *Marie* d'Autriche. Il fut destiné à l'église, & fut d'abord cardinal & archevêque de Tolède. On lui donna en 1583 le gouvernement de Portugal, & sa conduite plut tellement à Philippe II roi d'Espagne, qu'il le nomma gouverneur des Pays-Bas. Il arriva à Bruxelles au mois de février de l'an 1596. Peu après il prit la ville de Calais, puis Ardes, & ensuite Hulst, qui se rendit le 18 d'août de la même année 1596. Portocarrero, gouverneur de Dourlens, surprit Amiens le 11 mars l'an 1597, mais le roi Henri IV la reprit le 3 septembre de la même année. Albert renonça au cardinalat, & épousa en 1598 *Elisabeth-Claire-Eugénie* d'Autriche, fille du roi PHILIPPE II & d'*Elisabeth* de France. Cette princesse lui porta en dot les Pays-Bas catholiques & la Franche-Comté. L'année d'après ils partirent d'Espagne, & arriverent dans le Brabant au mois d'août. La paix entre la France & l'Espagne conclue à Vervins, lui fit renouveller la guerre contre les Hollandois. Il y eut bataille le 2 juillet de l'an 1600, près de Nieuport. L'archiduc tua d'abord huit ou neuf cens hommes chargés de la garde d'un pont; & sans laisser reprendre haleine à ses soldats fatigués du long chemin, il alla affronter les ennemis. Mais le comte Maurice de Nassau le reçut vigoureusement & le défit. Quelque temps après, Albert fit assiéger Ostende, qui ne fut prise que le 22 septembre de l'an 1604. Ce siége si mémorable dura trois ans, trois mois & trois jours; & Albert n'eut pour fruit de sa victoire qu'un monceau de terre qui avoit couté la vie à plus de cent mille hommes, des sommes immenses, & la perte de deux villes considérables; car Maurice pendant le siége avoit pris l'Ecluse, Grave & quelques autres places. L'archiduc songea à la paix: elle commença par une tréve de huit mois en 1607, & continua par une autre de douze ans en 1609. Il employa ce temps à policer ses provinces, où sa bonté & sa douceur lui avoient gagné le cœur de tout le peuple. Il mourut sans postérité le 13 juillet de l'an 1621, âgé de soixante-deux ans. * Miræus, *in elog. Albert.* Beyerlink. *in chron.* Thuldenus, *hist. nostri temp.* De Thou, *hist.* Grotius, *de bello Belg.* Spond. *in annal. ecclef.* Le P. Daniel, *hist. de France*, *édit.* in-4°. 1722.

ALBERT, archiduc d'Autriche, fils d'ERNEST, prince de Stirie, de la branche d'Inspruck ou de Tirol, dont LEOPOLD fils d'*Albert*, dit *le Sage*, fut la tige. Il eut de grands démêlés avec l'empereur FRÉDÉRIC III son frere, sur-tout à cause de la succession de Ladislas. Après une guerre de six ans, il fut mis au ban de l'empire à la diéte de Ratisbonne tenue en 1463. Frédéric fut ensuite son héritier. Il fonda l'académie de Fribourg. *Voyez* ses ancêtres à l'article AUTRICHE. * Hoffman, *lexicon univers.*

DUCS DE BAVIERE.

ALBERT, I de ce nom, duc de Baviere, *cherchez ci-après* ALBERT DE BAVIERE, comte de Hainaut, Hollande, Zelande, &c.

ALBERT II, duc de Baviere, étoit fils d'ALBERT I & de *Marguerite* de Cléves. On espéroit beaucoup de lui; mais il mourut sans postérité avant son pere le 18 de janvier de l'an 1397. * Hundius, *in chron.* Raderus.

ALBERT III, surnommé *le Dévot* & *le Débonnaire*, né en 1396, étoit fils d'ERNEST. Il commença de regner en 1436, & fut obligé de prendre les armes pour se faire raison de quelques terres qu'on lui retenoit & qu'il reprit. Sa prudence & sa douceur lui acquirent l'affection de tous les peuples d'Allemagne. Les peuples de Bohême, qui l'avoient vu jeune à la cour de l'empereur Venceslas, lui offrirent la couronne de Bohême, après la mort de l'empereur Albert en 1440. Mais le duc la refusa généreusement, croyant qu'elle appartenoit avec plus de justice à Ladislas, fils posthume du même empereur. Il mourut de la goutte le premier mars 1460, laissant d'*Anne* fille d'ERIC duc de Brunswick, 1. *Jean*; 2. *Sigismond*; 3. *Christophe*; 4. ALBERT IV qui lui succéda; 5. *Elisabeth*, mariée en 1462 à ERNEST électeur de Saxe, morte en 1484; 6. *Marguerite*, mariée en 1465 à FRÉDÉRIC de Gonzague, marquis de Mantoue, morte le 14 octobre 1480; 7. *Barbe*, qui se fit religieuse à Munich, morte en 1472. * Hundius & Sansovin. *in chron.* Dolion. *in amphit. princip.* Geuvold. Bertius. Reuner. Gans.

ALBERT IV, surnommé *le Sage*, quoique le dernier des fils d'ALBERT III, resta néanmoins seul duc de

Baviere. Jean son frere aîné gouverna quelque temps avec Sigismond, lequel se voyant seul souverain par la mort du premier, arrivée en 1453, fit part du gouvernement à Albert. Sigismond mourut peu de temps après; & par sa mort Albert n'eut plus à combattre que les prétentions de son frere Christophe, contre lequel il prit les armes. Il l'emporta sur lui par la faveur de l'empereur FRÉDÉRIC III, dont il épousa la fille CUNEGONDE en 1487, & il en eut, 1. GUILLAUME IV; 2. ERNEST, archevêque de Salzbourg, puis comte de Glatz dans la Bohême, où il mourut le 7 décembre 1560; 3. LOUIS, qui mourut sans alliance le 21 avril 1545; 4. *Sodonie*, promise à Louis palatin du Rhin, morte avant la consommation du mariage en 1505; 5. *Sibille*, épouse du même Louis, morte le 18 avril 1519; 6. *Susanne*, mariée 1° à CASIMIR, marquis de Brandebourg; 2° à OTHON-HENRI palatin du Rhin, électeur de l'empire, morte en 1543; 7. *Sabine*, femme d'ULRIC duc de Wirtemberg, morte le 29 août 1564. Albert mourut le 17 mars 1508. Après sa mort, Cunegonde son épouse se fit religieuse à Munich, où elle mourut en odeur de sainteté le 5 août 1520. * Gansf. *in arb. geneal. dom. Aust. c.* 7. Sansovin. Geuvold.

ALBERT V, fils de GUILLAUME III, né le premier mars 1528, succéda aux états de son pere en 1550. Le 4 juillet 1546, il épousa *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* d'Autriche, depuis empereur. Albert fut un des principaux défenseurs de la foi en Allemagne, où il ne négligeoit rien lorsqu'il s'agissoit de s'opposer aux nouveautés. Il fonda dans son état divers collèges de jésuites, & voulut qu'on y élevât la jeunesse dans les sentimens orthodoxes. En 1556 il se trouva, au nom de l'empereur son beau-pere, à la diette de Ratisbonne, & mourut le 24 octobre 1579, après avoir eu six fils & deux filles. 1. *Charles*, né en 1547, mort la même année; 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, qui lui succéda; 3. *Ferdinand*; 4. *François*; 5. *Frédéric*, mort jeune en 1554; 6. *Ernest*, archevêque de Cologne, mort le 7 février 1612; 7. *Marie-Maximilienne*, née en 1552, morte le 11 juillet 1614; & 8. *Marie*, qui naquit le 2 de mars l'an 1551, & fut mariée en 1570 à *Charles* II archiduc d'Autriche, fils de l'empereur FERDINAND I, & pere de FERDINAND II, & mourut le 29 avril 1606.

ALBERT duc de Baviere, fils puîné de GUILLAUME, & frere de *Maximilien*, qui commença la branche électorale, a fondé la *branche Albertine*. Il naquit en 1584, & fut administrateur de l'électorat, & tuteur de FERDINAND-MARIE, son neveu. Albert eut de *Mathilde* sa femme, fille de *George-Louis*, landgrave de Lichtemberg, *Maximilien-Henri*, né l'an 1621, & qui a été électeur de Cologne & évêque de Liége & d'Hildesheim; & *Albert Sigismond*, né l'an 1623, qui a été évêque de Frisingen. *Voyez* BAVIERE. * Hoffman, *lexic. univers.*

DUCS ET ÉLECTEURS DE SAXE.

ALBERT I de ce nom, dit le *Superbe*, duc de Saxe, marquis de Misnie, &c. étoit fils d'OTHON, & d'*Edwige*, fille d'*Albert* électeur de Brandebourg. Son humeur violente & emportée lui fit trouver mauvais que sa mere eût fait donner le marquisat de Misnie à *Diteric* son cadet. Il s'en plaignit hautement; & ne trouvant pas Othon son pere disposé à lui faire raison, il prit les armes contre lui; & s'étant saisi de sa personne vers l'an 1195, il le retint prisonnier. Cette violence fut désapprouvée de tout le monde. Albert, loin de s'en mettre en peine, s'assura encore de son frere, & enleva le trésor d'Othon son pere. Mais le ciel punit cette perfidie par la mort même d'Albert, qui ne laissa point de postérité de *Sophie* son épouse, fille du duc de Bohême. * Bertius, *lib.* 2, *rer. Germ.* Bange. Albin. Binhard.

ALBERT II surnommé *le Dénaturé*, parcequ'il deshonora sa race par ses vices, étoit fils de *Henri*, auquel il succéda vers l'an 1288. Il épousa en 1256 *Marguerite*, fille de l'empereur *Frédéric* II, dont il eut FREDERIC, dit *le Fort* ou *le Mordu*; & *Diceman*. Cette princesse qui lui avoit apporté une dot considérable, ne manquoit ni de vertu ni de beauté. Mais Albert, qui étoit devenu éperdument amoureux de Cunegonde, fille de basse naissance, résolut de l'épouser & de se défaire de Marguerite. Le poison ne lui ayant pas réussi, il voulut gagner un muletier qui lui fournissoit du bois pour sa cuisine, & l'engager à étrangler cette princesse. Le muletier eut horreur du dessein de son maître, & en avertit adroitement Marguerite, qui connoissant que sa patience étoit trop foible pour ramener un brutal, résolut de prendre la fuite. En embrassant ses enfans les larmes aux yeux, elle mordit si fort la joue du petit Frédéric, que la marque y demeura toute sa vie. Elle se fit descendre dans un panier d'osier par une fenêtre de son appartement qui donnoit sur la campagne, & se retira à Francfort dans un monastere de religieuses, où elle mourut de chagrin en 1270. Cette perte fut peu sensible à Albert. Il épousa *Cunegonde*, & il en eut un fils nommé *Louis*, qu'il destinoit pour être héritier de ses états. Frédéric *le Mordu* & *Diceman*, qui étoient élevés chez leur aïeul Henri, songeoient continuellement à venger l'injure faite à la duchesse leur mere. Aussitôt après la mort de leur aïeul, qui les fit héritiers de divers états, ils prirent les armes contre leur pere, lui enleverent ses états, & le firent lui-même prisonnier. L'empereur Rodolphe I & quelques autres princes lui ayant procuré la liberté, il s'en servit pour reprendre les armes contre ses enfans, & engagea dans sa querelle Jean marquis de Brandebourg, & Eberard duc d'Anhalt. Cette guerre fut terminée en 1290, par une paix conclue entre le pere & les enfans. Albert vendit peu de temps après la Thuringe à l'empereur Adolphe de Nassau. Il employa tout ce qu'il tira de cette vente pour mettre de nouvelles troupes en campagne contre ses enfans. Mais ses desseins ne réussirent pas; la protection du même Adolphe & celle d'Albert I son successeur, lui furent inutiles; & enfin misérable & abandonné de tout le monde, il se retira dans un monastere à Erfort, où il mourut en 1315 sans biens & sans honneur. Il avoit épousé en troisiémes noces *Adelaïde*. FRÉDÉRIC son fils aîné lui succéda. *Diceman* fut assassiné dans une église à Leipsic en 1307 par un soldat de Philippe de Nassau, qu'Adolphe son cousin avoit laissé dans la Misnie pour y continuer la guerre en faveur d'Albert. * Bertius, *l.* 2, *rer. German.* Joan. Bang. *in chron. Thuring.* Hagelgans, *in geneal. duc. Saxon.* Heydenreich. *in chron. Leipsiens.* Spangenberg. *in chron. Mansfeld.*

ALBERT I de ce nom, électeur de Saxe, de la famille d'Anhalt, étoit fils de BERNARD, & petit-fils d'ALBERT *l'Ours*. L'empereur Frédéric I mit cet électorat dans leur famille en 1180. Albert fut aussi duc de Westphalie & d'Angrie. En 1212 il succéda aux états de son pere, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & d'équité; il fut fort considéré de l'empereur Frédéric II qu'il suivit dans ses voyages & dans ses entreprises, & se croisa pour le voyage d'Outremer. De son épouse *Hélene*, fille de l'empereur *Othon* IV, il eut divers enfans, & entr'autres ALBERT II qui lui succéda. Albert I mourut l'an 1260. Il a été mis par les historiens d'Allemagne au nombre des bons princes. * Hagelgans, *in geneal. duc. Saxon.* Spangenb. Bertius. Bange.

ALBERT II succéda en 1260 à son pere ALBERT I. Il aimoit la paix & la tranquillité, & se vit néanmoins contraint de prendre les armes. Il les tourna d'abord contre Gonthier archevêque de Magdebourg; mais des amis communs ayant terminé leurs différends, Albert reprit les armes en faveur de son beau-frere Albert d'Autriche, contre l'empereur Adolphe. Après la bataille

taille de Spire, donnée en 1298, Albert I, archiduc d'Autriche, fut élu empereur, & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie se fit avec un si grand concours de peuple, qu'Albert électeur de Saxe fut étouffé dans la presse. Il avoit épousé *Agnès* d'Autriche, fille de l'empereur *Rodolphe* I, & sœur d'*Albert* I, empereur, & il en eut RODOLPHE I, électeur de Saxe, qui lui succéda. * Bertius, *l.* 2, *rerum German.* Gans. *in arb. geneal. dom. Aust.* Spangenberg.

ALBERT III, fils de VENCESLAS, succéda à son frere *Rodolphe* III, l'an 1419, & mourut d'une maniere tragique. Il aimoit fort la chasse, & c'étoit son divertissement ordinaire. *Offége* sa femme, fille de *Conrad* duc d'Olff en Silésie, l'y accompagnoit par complaisance, ou par inclination. Un jour l'ardeur de la chasse les ayant fait pénétrer trop avant dans un bois, la nuit les y surprit. Ils la passerent dans la chaumiere d'un paysan, où le feu s'étant mis par hasard, Albert en sortit en chemise. La peur le saisit si fort, qu'il en mourut peu de temps après en 1422. Il ne laissa point d'enfans. Eric V, de la famille des princes d'Anhalt qui devoit lui succéder, étoit son plus proche parent & son héritier légitime; mais l'empereur Sigismond lui préfera FREDÉRIC *le Belliqueux*, marquis de Misnie. * Gans. *arb. geneal. dom. Aust.* Bertius, *l.* 2. *rerum. Germ.* Bange.

ALBERT, duc de Saxe, gouverneur de la province de Frise dans les Pays-Bas au XV siécle, étoit fils de FREDÉRIC II, qu'on surnomma *le Débonnaire*, & frere d'*Ernest* électeur de Saxe. Un certain Kaufung qui prétendoit avoir été maltraité par l'électeur Frédéric, enleva ces deux princes qu'on élevoit dans un château à la campagne, & les mena dans un bois. Quelques soldats qu'il avoit avec lui, passerent d'un côté avec Ernest qui étoit l'aîné, & Kaufund conduisit lui-même Albert, lequel ayant rencontré quelques charbonniers, leur demanda du secours, & fut délivré. Son frere fut aussi ramené dans le même temps. Depuis, Albert se rendit illust e par sa prudence & par sa bravoure. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Courageux*. D'autres lui donnerent celui de *Bras droit de l'empire*; & dans les Pays-Bas les soldats le nommerent *le Roland*. Il y fut gouverneur de Frise en l'an 1494 pour l'empereur Maximilien I, à qui il avoit rendu service dans plusieurs occasions importantes, & sur-tout en 1491. Les Frisons refuserent d'abord de lui obéir, & il se vit contraint de les soumettre les armes à la main. Ils le reçurent en 1499 au mois de juillet; mais ensuite prétendant avoir sujet de se plaindre de lui, ils reprirent les armes. Albert les poussa avec beaucoup de vigueur jusqu'en 1500 qu'il mourut le 13 septembre; les uns disent d'une blessure, & les autres de maladie. Il laissa de *Zedene* sa femme, fille de *George* Poggebrak roi de Bohême, *George*, & HENRI. Ce George, qui fut un des plus grands protecteurs de Luther, ses enfans étant morts, laissa pour héritiers, HENRI son frere avec ses deux fils, *Maurice* & *Auguste*, à condition qu'ils ne changeroient point de religion. * Belleforêt, *aux additions sur les Pays-Bas de* Guichard. Gans. *geneal. dom. Aust.* De Thou, *hist. l.* 2. Bertius. Bange.

MARQUIS ET ÉLECTEURS DE BRANDEBOURG, Ducs de Prusse.

ALBERT I de ce nom, surnommé l'*Ours*, marquis & électeur de Brandebourg, né en 1106, étoit fils d'OTHON prince d'Anhalt, comte d'Ascanie, &c. L'empereur Conrad III le fit marquis & électeur de Brandebourg vers l'an 1150, la maison de Staden, qui avoit long-temps possédé cet électorat, ayant manqué. La Marche de Brandebourg n'étoit presque alors qu'une grande forêt: Albert eut soin de faire défricher ce pays, d'y bâtir des villes, & de les peupler d'habitans qu'il fit venir de Hollande, de Flandre & de Frise. Il peupla aussi le reste du Brandebourg, que les courses des Suédois & des Danois avoient désolé, & y fonda par-tout des églises, des monasteres, & des colléges, pour l'instruction de la jeunesse de ses états. Il mourut le 28 novembre 1168, & laissa entr'autres enfans OTHON, qui succéda au marquisat de Brandebourg; & BERNARD, qui fut duc & électeur de Saxe: de sorte qu'on vit deux électorats dans la famille des princes d'Anhalt. * Andreas Angelus, *in chron. Holsat. & March.* Henricus Sebaldus, *in brev. hist.* Micrælius. Bertius.

ALBERT II étoit fils d'OTHON I, & frere d'OTHON II, auquel il succéda vers l'an 1206. Il fut des amis particuliers de l'empereur Frédéric II, qu'il servit en diverses occasions. On dit qu'il mourut l'an 1221, laissant de *Mathilde*, fille de *Conrad* III, marquis de Lusace, JEAN I qui n'eut que deux filles; OTON III, marquis & électeur après son frere; *Mathilde*, femme d'*Othon* duc de Brunswick; *Anne*, mariée à *Nicolas* prince de Suéde. * Sebaldus, *in brev. hist.* Bertius, *l.* 2. *rer. Germ.*

ALBERT, marquis & électeur de Brandebourg, surnommé l'*Achille*, l'*Ulysse*, & le *Renard* d'Allemagne, né le 24 novembre 1414, étoit fils de FRÉDÉRIC I qui, de burgrave de Nuremberg, devint marquis & électeur de Brandebourg en 1417. FRÉDERIC II qui lui succéda en 1440, mourut sans enfans l'an 1469, & Albert son frere, dont nous parlons, recueillit la succession. C'étoit un prince adroit, courageux & intrépide dans les occasions. Il fit la guerre dans la Bohême, dans la Prusse, dans la Silésie, en Allemagne; & se trouva engagé en divers combats singuliers, dont il sortit toujours à son avantage. Son pere avoit vendu le droit de burgrave de Nuremberg aux habitans de cette ville, qui s'érigea en république. Ce fut la source d'une longue guerre. Albert la soutint avec beaucoup de courage; & de neuf batailles qu'il donna en fort peu de temps, il en gagna huit. Il se trouva en 1471 à la diéte qu'on tint à Ratisbonne pour y conclure la guerre contre le Turc, & mourut le 11 mars 1486, âgé de soixante & douze ans. Quelques auteurs prétendent que ce fut à Francfort, pendant la diéte où Maximilien I fut élu roi des Romains. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article BRANDEBOURG. JEAN dit *le Grand* lui succéda. * Albert Crantz, *metrop. l.* 1, *c.* 48. Æneas Silvius, *Europ. c.* 39. Trithem. *in chron.* Campanus, *in epist. l.* 6. Bertius.

ALBERT de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, puis premier duc de Prusse, né le 17 de mai 1490, étoit fils de FRÉDÉRIC marquis de Brandebourg, & petit-fils d'ALBERT l'*Achille*. Il fut élu grand-maître après Frédéric de Saxe en 1512. Le refus qu'il fit de rendre hommage pour la Prusse à son oncle Sigismond roi de Pologne, lui attira la guerre, qu'il soutint avec le secours que le général Schomberg lui amena d'Allemagne. Il tâcha de surprendre quelques places; mais tout lui réussit si mal, qu'il fut obligé de recourir à la bonté de Sigismond, qui lui accorda une trève de quatre ans. Ensuite Albert ayant pris gout aux nouvelles opinions de Luther, forma de nouveaux desseins, & obtint la paix du roi de Pologne en 1525. Albert y trouva son avantage, & tout l'ordre Teutonique y trouva sa perte, parceque sa qualité de grand-maître de Prusse, qui étoit élective, fut changée en qualité séculiere, & érigée en titre de duché héréditaire, à condition d'en faire hommage au roi & à la cour de Pologne. Albert rendit ce premier hommage le 8 avril de la même année, dans la grande place de Cracovie; & le roi son oncle le créa chevalier, & lui donna l'investiture de ce nouveau duché par un drapeau de guerre. Il épousa 1° en 1525 *Dorothée*, fille de FRÉDÉRIC I roi de Danemarck, morte le 11 avril 1547: 2° le 17 mars 1550, *Anne-Marie* de Brunswick, princesse d'un grand mérite. Albert eut beaucoup de part dans les affaires d'Allemagne; mais il excita beaucoup de brouilleries, & contrevint souvent aux conditions du traité de 1525. Paul Scaliger, & quelques autres qui avoient de l'ascendant sur son esprit, faillirent à ruiner la Prusse, par les conseils qu'ils lu

donnerent, d'éloigner de la province les plus grands seigneurs. En 1566 Sigismond II, roi de Pologne, crut qu'il étoit de son intérêt & de celui de son état de ne pas souffrir qu'un prince son vassal osât violer les loix qu'on lui avoit imposées en le faisant souverain, & qu'il entreprît de régler à son gré le gouvernement, dont il étoit devenu incapable à cause de son grand âge & de la foiblesse de son esprit: car Albert étoit alors âgé de 76 ans. Ces différens furent réglés dans une assemblée tenue à Lublin en 1566. Albert mourut le 20 mars 1568. Il avoit eu d'*Anne-Marie* de Brunswick, qui mourut le même jour, un fils & quatre filles. * Alexandre Guaguin, *histoire Polon.* Hennenberger, *descript. Boruss.* Starovolscius. De Thou, *hist. l.* 37. Surius. Bertius. Sponde.

ALBERT-FRÉDERIC de Brandebourg, duc de Prusse, fils d'ALBERT, & d'*Anne-Marie* de Brunswick, né le 29 avril 1553, fut solemnellement investi de la Prusse par *Sigismond* II dit *Auguste*, roi de Pologne, aux états de Lublin, tenus en 1566. Deux ans après il succéda à son pere, & épousa le 7 février 1573 *Marie-Eleonore* de Cléves, fille de *Guillaume* duc de Cléves, de Juliers, &c. & de *Marie* d'Autriche. Ce prince étant tombé en démence, *Etienne* Batori roi de Pologne lui donna en 1577 pour curateur de sa personne & de ses états, *George-Frédéric* de Brandebourg son cousin, qui prit le titre de duc de Prusse, pour lequel il prêta serment de fidélité, à condition de n'employer dans les dignités que des officiers de la province, d'avoir soin du duc malade, de lui restituer ses états en cas qu'il revînt en convalescence, & de conserver le droit des enfans qu'il pouroit avoir de *Marie-Eleonore* son épouse, à laquelle il s'obligeroit de restituer sa dot. *George* étant mort, *Joachim-Frédéric* électeur de Brandebourg eut l'administration de cette curatelle, & après lui *Jean-Sigismond* son fils aîné. Ce fut de son temps que mourut Albert duc d'Anspach, légitime duc de Prusse. La noblesse du pays remontra que la succession du duché ne regardoit que cette branche d'Anspach; cependant les états tenus à Warsovie l'an 1611 déciderent en faveur de *Jean-Sigismond.* Albert mourut le 8 août 1618, & la duchesse Marie-Eleonore en 1608. * De Thou, *hist.* Hennenberger, *descript. Bor.* Sebaldus, *in brev. hist.*

ALBERT, marquis de Brandebourg, surnommé l'*Alcibiade d'Allemagne*, né le 28 mars 1522, fils de CASIMIR de Brandebourg, marquis de Culembach, eut beaucoup de part dans le XVI siécle aux guerres qui affligerent longtemps l'Allemagne. En 1547 l'empereur Charles-Quint l'envoya dans la Saxe, où il reçut de Maurice qui en étoit électeur, la ville de Roclitz. Mais quelque temps après il y fut surpris & fait prisonnier, dans le temps qu'il s'amusoit à faire sa cour à Elisabeth de Hesse, jeune veuve. Il fut bientôt mis en liberté, & se ligua contre Charles-Quint avec les princes confédérés. En 1552 il commença par publier un manifeste contre l'empereur; & depuis croyant que Maurice, électeur de Saxe, songeoit à la paix, il se mit en campagne à la tête d'une petite armée, toujours prêt de tout entreprendre. En effet, après avoir pillé & saccagé une partie de la Prusse, & tiré du duc Albert une grande somme d'argent, il vint vers Nuremberg, où il prit le 5 mai par composition, la ville & le château de Lichtenaw. Ensuite il écrivit aux magistrats de Nuremberg; mais n'étant pas satisfait de leur réponse, & ayant d'ailleurs quelque sujet de se plaindre de leur conduite, & de celle des confédérés, il pilla la ville & le château de Lichtenaw, y mit le feu, le ruina entierement, & traita de la même maniere cent villages & soixante & dix châteaux. L'évêque de Bamberg fut contraint de lui céder vingt villes, par accord fait le 19 mai; & l'évêque de Wirtsbourg, outre deux cens mille écus comptant qu'il lui donna, se chargea d'aquitter pour neuf cens mille livres de dettes. Après cela, les villes de Souabe lui envoyerent des députés; & celle de Nuremberg qu'il avoit assiégée promit de lui fournir deux cens mille écus avec six grosses piéces de canon, & leur attirail. Il vint ensuite sur les terres des électeurs de Mayence & de Trèves, & porta par tout la désolation. Il s'avança jusque sur le Rhin, où il prit Spire & Wormes: il courut même la Lorraine & le Luxembourg, persécutant par tout les ecclésiastiques, pillant & brulant les lieux saints. Il voulut surprendre le duc de Guise qui étoit dans Metz, & se trouva au siége de cette place avec l'empereur, après s'être accommodé avec lui. Au commencement de l'an 1553 étant rentré en Allemagne, il y continua ses violences, & y persécuta les évêques & les villes qui avoient traité avec lui. L'évêque de Bamberg ayant obtenu contre lui des lettres de la chambre de Spire, s'efforçoit de les faire valoir. Albert, après avoir pris de bonnes places, comme Bamberg, Schwinfurt, &c. voyant qu'on s'assembloit contre lui, se jetta dans la Saxe & dans le pays de Brunsvick, où il mit tout à feu & à sang. Maurice électeur de Saxe lui déclara la guerre, & lui donna bataille le 7 août de la même année 1553. Albert y fut entierement défait; & Maurice y reçut une blessure, dont il mourut peu de jours après. Le crédit & les forces d'Albert diminuerent de telle sorte, par la perte de cette bataille, qu'il ne put depuis assembler que des troupes très-médiocres. Il eut même le chagrin de se voir mis au ban de l'empire par la chambre de Spire, & par l'empereur; & ayant été mis en déroute à Schwinfurt le 2 juin 1554, il se vit dépouiller de ses états, juste punition de ses cruautés & de ses crimes. Alors il prit le parti de se retirer en France. Sur la fin de l'an 1557, ayant obtenu la permission de venir en Allemagne pour défendre sa cause, il mourut à Pforzheim le 8 janvier suivant chez Charles marquis de Bade, d'une maladie contractée par l'intempérance de sa vie passée, & par le chagrin que lui causoit l'adversité. Au reste il avoit l'art de gagner les gens de guerre par ses prodigalités; mais il étoit prompt, violent, cruel, uniquement occupé des événemens présens, & incapable de prévoir l'avenir: défaut qui s'augmentoit chaque jour par le penchant excessif qu'il avoit pour le vin, & qui fut la cause de toutes les infortunes dont il fut accablé. * De Thou, *hist. l.* 4, 10, 11, 12, 13 & 19. Davila. Sleidan.

Ducs de Brunswick.

ALBERT I, dit *le Grand*, fils d'OTHON I, étoit un prince courageux & entreprenant. Il fit la guerre en faveur d'Otocare roi de Bohême, contre Bela roi de Hongrie; & pour la ville de Lubeck contre Jean duc d'Holsace. Depuis, combattant dans la Misnie contre Henri, il fut blessé, pris, & ne sortit de prison qu'après avoir payé une rançon très-considérable. Il fit bâtir les villes d'Harbourg, d'Otersburg, &c. & mourut l'an 1279. *Voyez* BRUNSWICK.

ALBERT II, duc de Brunswick, surnommé *le Gros*, fils puîné d'ALBERT I, succéda à son frere *Guillaume*. Ce prince naturellement pacifique gouverna long-temps avec prudence, & se fit aimer de tous ses sujets. Son frere Henri se souleva contre lui; mais Albert sut le ranger à son devoir. Albert mourut l'an 1318, laissant de *Rexa*, fille du prince des Wandales, divers enfans, & entr'autres MAGNUS qui lui succéda. * Albert Crantz, *metrop.* Bertius, *l.* 2 *de Germ.*

Ducs de Meckelbourg.

ALBERT, fils de HENRI *le Lion*, duc de Meckelbourg, fut fait prince de l'empire avec *Jean* son frere, par l'empereur Charles IV en 1348. Il soutint la guerre contre Louis marquis de Brandebourg, pour Studgard; & avec Barnime, Bogislas & Uratislas de Poméranie, pour l'isle de Rugen. Ces guerres lui réussirent heureusement. La premiere finit par le mariage de sa fille *Ingelburge* avec *Louis.* Il eut d'*Euphémie*, fille de Magnus IV, roi de Suéde, plusieurs enfans, entr'autres ALBERT II, qui fut élu roi de Suéde, & dont nous avons parlé

ci-dessus à l'article des *rois de Suéde*. *Voyez* MECKELBOURG.

ALBERT, surnommé *le Beau*, fils de MAGNUS II, duc de Meckelbourg, aima mieux la paix & le repos, que la guerre. Il combattit néanmoins avec son frere Henri contre ceux de Lubeck, & se trouva au siége de Gueldres pour l'empereur Charles-Quint. Après la mort de Frédéric I, roi de Danemarck, il tint avec Christophe d'Oldembourg le parti de Christiern II, détenu prisonnier, & défendit Copenhague contre Christiern III; mais il fut enfin contraint de se rendre & de demander la paix. Il étoit né en 1486, & mourut le 10 janvier 1547, laissant entr'autres enfans, *Jean Albert*, qui étoit savant, & qui avec *Ulric* son frere évêque de Swerin, firent de grandes donations à l'académie de Rostock. Le même Jean Albert introduisit la confession d'Augsbourg dans toutes ses terres; & en 1555 entra dans la ligue pour la défense de la liberté de religion, & pour la liberté du landgrave de Hesse. Depuis il eut quelque démêlé avec la ville de Rostock & avec son frere Ulric. Il mourut l'an 1577. *Voyez* ses ancêtres, & sa postérité à l'article MECKELBOURG. * Spener, *syllog. gen. hist.*

De la maison d'Anhalt.

ALBERT I, prince d'Anhalt, fils de SIFROI, duquel est sortie la branche de ZERBST, eut d'*Elisabeth* de Brandebourg, *Voldemar*, qui fut tué en 1367 dans la guerre que Magnus duc de Brunswick fit à ceux d'Hildesheim, &

ALBERT II, dit *le jeune*, pere de *Jean*, qui eut pour fils,

ALBERT III, surnommé *le Boiteux*, duquel est sortie la branche de KOTEN. Celui-ci avec *Sigismond* son frere, reçurent soixante mille ducats pour la Marche de Brandebourg, que l'empereur Sigismond avoit donnée au burgrave de Nuremberg. Albert eut plusieurs enfans, & en'trautres,

ALBERT IV & *Adolphe*, qui laissa deux fils, *Guillaume*, qui fut cordelier, *Adolphe*, évêque de Mersbourg, à qui Luther dédia ses thèses des *Indulgences*. *Voyez* ANHALT. * Hoffman, *lexic. univers.*

Comtes de Nassau.

ALBERT, fils de GEORGE, & d'*Anne-Amélie* de Sarbruck, sa premiere femme, naquit à Dillembourg l'an 1596. Après avoir bien fait ses études, il prit le parti des armes, & fut tué d'un coup de mousquet en 1626 au service des Provinces-Unies.

ALBERT, fils de PHILIPPE, comte de Weilbourg, & d'*Anne*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, réunit la seigneurie de Sarbruck, dont il étoit légitime héritier, par la mort d'Adolfe, la derniere de cette branche, à celle de Weilbourg, qui en avoit été séparée depuis l'an 1429 que Philippe & Jean, fils de Philippe, comte de Weilbourg & Sarbruck partagerent l'héritage. Il mourut l'an 1616, laissant un grand nombre d'enfans d'*Anne* sa femme, sœur de *Guillaume I*, prince d'Orange. *Voyez* NASSAU. * Hoffman, *lexic. univers.*

Comte de Hainaut.

ALBERT de Baviere, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. étoit second fils de l'empereur Louis de Baviere, & de *Marguerite*, fille & héritiere de *Guillaume II*, comte de Hainaut, &c. & frere de *Guillaume III*, dit l'*Insensé*, qui chassa sa mere en 1351. Ses sujets en 1358 donnerent le gouvernement à son frere Albert, sous le nom de tuteur; & retinrent Guillaume prisonnier au Quesnoi, où il mourut l'an 1377. Albert gouverna avec beaucoup de sagesse, de douceur & de modération. Il porta souvent les armes contre les Frisons, qu'il vainquit; & il institua en 1382 un ordre de chevalier de Notre-Dame, & de saint Antoine: il mourut le 25 janvier 1404, & fut enterré à la Haye en Hollande. Il épousa 1° *Marguerite* de Silésie, fille du duc de Briege, dont il eut GUILLAUME IV, qui lui succéda; & *Marguerite*, mariée le 12 avril 1385 à *Jean*, surnommé *sans Peur*, comte de Nevers, puis duc de Bourgogne, morte le 23 janvier 1423; 2° *Marguerite*, fille d'*Adolphe*, duc de Cleves, & il en eut *Albert* de Baviere; *Jean*, qui quitta l'évêché de Liége, & se maria avec *Elizabeth* de Luxembourg; *Catherine*, mariée à *Edouard* duc de Gueldres; *Anne*, premiere femme de l'empereur *Venceslas*; *Jeanne*, qui épousa *Albert IV* duc d'Autriche. * Boxhornius & Grotius, *hist. Holl.* Chapeauville, *in annal.* Dom Pierre de Sainte-Catherine, *in tabul.* Rittershusius.

Comtes de Vermandois.

ALBERT I de ce nom, comte de Vermandois, étoit fils de HERBERT, auquel il succéda l'an 943. Cet Herbert avoit beaucoup contribué à la déposition de Charles *le Simple*, roi de France. Louis d'*Outre-mer*, fils & successeur de ce prince, en conçut un extrème ressentiment. Mais Albert trouva le moyen de faire sa paix avec Louis & avec Richard I, duc de Normandie, auquel il envoya Dudon, doyen de Saint-Quentin. Il mourut fort âgé l'an 988, après avoir eu de *Gerberge*, fille de *Gilbert* duc de Lorraine, HERBERT III; *Eudes*, mort sans postérité; *Luidulphe*, évêque de Noyon, mort en 986; *Gui*, comte de Soissons, pere de *Renaud*; *Gille*, femme du comte *Arnoul*, & mere de *S. Thibaud*.

ALBERT II, comte de Vermandois, qui fonda l'abbaye de Bucilli, étoit fils d'HERBERT III. Il mourut sans laisser d'enfans d'*Edme* son épouse, qui étoit veuve en 1035. OTHON son frere lui succéda, & eut HERBERT IV, dont la fille unique *Alix* de Vermandois fut mariée 1°. à *Hugues*, dit *le Grand*, fils de *Henri I*, roi de France: 2° à *Renaud* comte de Clermont en Beauvoisis, & vivoit encore en 1108. * Flodoard, *in chron.* Hemeré, *antiquités de Saint-Quentin.* Sainte Marthe, *hist. généal. de France.* Le P. Anselme.

Prélats de ce nom.

ALBERT, archevêque de Hambourg, *cherchez* ADELBERT.

ALBERT ou ADALBERT, archevêque de Mayence, s'est rendu illustre sous le regne de l'empereur Henri V, dont il fut chancelier, & qu'il porta à rompre avec le pape. On assure que l'archevêché de Mayence, qu'il obtint en 1110, fut le prix de sa lâche flaterie. Dieu toucha néanmoins son cœur, & il s'opposa depuis à la violence de cet empereur, dont il avoit si souvent flaté les passions. En 1112 il rompit entierement avec Henri, & conspira même contre lui. L'empereur l'ayant su, le fit mettre dans une prison, d'où il ne sortit que par les pressantes sollicitations de Bruno archevêque de Cologne, qui voulut bien être sa caution. Ces disgraces jetterent Albert dans le parti du pape Calixte II, qui le nomma même son légat en Allemagne. En 1131 il célébra un concile à Mayence, & mourut le 14 juillet de l'an 1137. Quelques auteurs soutiennent qu'Albert étoit de la maison de Lorraine: mais il y a plus d'apparence qu'il sortoit de celle de Sarbruch. Aldebert son neveu lui succéda, & mourut peu de temps après en 1138. * Othon de Frisingen, *l. 7, c.* 14 & 21. Dodechin. *in chron.* Serrarius, *hist. Mogunt.*

ALBERT de *Louvain*, cardinal évêque de Liége, frere de *Henri*, duc de Lorraine, fut élu évêque en 1191. Son élection fut confirmée par le pape Célestin III, malgré l'opposition de Baudouin comte de Hainaut, & celle de l'empereur Henri VI, qui avoit mis des gens sur les chemins pour l'empêcher d'aller à Rome. Albert passa déguisé sous l'habit d'un valet, accompagné de deux ou trois Liégeois, & se présenta en cet équipage au pape Célestin, qui, après avoir confirmé son élection, le fit cardinal en 1192, & écrivit en faveur de ce prélat à plusieurs princes de l'Europe. L'empereur avoit nommé à l'évêché de Liége Lothaire, prevôt de

l'église de Bonn ; & Albert qui avoit été ordonné prêtre, & sacré évêque au retour de Rome, se réfugia en France dans l'espérance d'appaiser, par son absence, la colere de l'empereur. Mais Lothaire, du consentement de l'empereur, envoya à Reims trois Allemands qui assassinerent Albert, & le percerent cruellement de treize coups d'épée en 1193. On célébre sa fête au 21 novembre, quoiqu'il ne soit mort que trois jours après. * Joan. Chapeauvil. *de pontif. Leod. Tung.* Baillet, *vies des saints.*

ALBERT naquit à *Castro-di-Guallester* en Italie, dans le diocèse de Parme, & se fit chanoine régulier de Sainte-Croix de Mortara. Il fut élu prieur de cette maison. On le choisit ensuite pour être évêque de Bobio, mais il préfera l'évêché de Verceil, dont il prit possession l'an 1184. Il fut employé à diverses négociations, sous le pontificat de Clément III, & d'Innocent III. Enfin il fut nommé patriarche de Jérusalem en 1204, & alla faire sa résidence à Acre, qui avoit pour lors un évêque particulier, dont l'évêché fut uni au patriarchat par Urbain IV. Ce fut lui qui, environ l'année 1209, dressa une regle tirée de S. Basile pour les hermites du Mont-Carmel, & qui les établit en congrégation : elle consistoit en seize articles, dont on a fait depuis dix-huit chapitres. Il fut assassiné dans une procession le jour de la fête de l'exaltation de Ste Croix, l'an 1214. Les carmes font sa fête le 8 avril. * Onuphr. & Genebrard. *in chron.* Possevin. *in appar. sacr.* Lucius, *bibl. carmelit.* Spond. *A. C.* 1203. Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

ALBERT *de Parme*, fut légat du S. siége dans le XIII siécle. Le pape Innocent IV l'envoya l'an 1254 en Angleterre ; & en passant à Paris, il entreprit inutilement de terminer le différend qui divisoit depuis longtemps l'université d'avec les religieux mendians. * Thomas de Cantimpre, *l.* 2, *de apib. c.* 10, *n.* 32. Du Boulai, *hist. univ. Paris.* Le P. Daniel, *hist. de France, édit. de* 1722.

ALBERT, évêque de Frisingen, ville de la haute Baviere, étoit de la maison des comtes de Hohenberg. Le pape Clément VI le nomma évêque de Wirtzbourg, dans la Franconie l'an 1345, après la mort d'Othon Wolffskel : & depuis en 1352 il eut l'évêché de Frisingen. Il secourut Albert d'Autriche au siége de Zurich, & mourut l'an 1359. On lui attribue quelques ouvrages. * Bertius, *l.* 3. *de urbibus German.* Simler. *biblioth.*

ALBERT, évêque de Passaw en Baviere, issu des barons de Wincz, illustre & ancienne famille d'Autriche, fut nommé à l'évêché de Passaw en 1362, & en eut la conduite pendant l'espace d'environ dix-huit ans. Les habitans se révolterent contre ce prélat, qui les défit dans un combat très-sanglant. L'empereur les condamna à une amende de trois mille marcs d'argent, qu'ils payerent à leur évêque, en punition de leur révolte. Il mourut en 1380. * Wiguleus Hund à Sultzennos, *Metropolis Salisburgensis.*

ALBERT I, fils d'Ernest électeur de Saxe, fut élevé par Dicteric d'Ysenbourg, archevêque de Mayence, qui, près de mourir, le recommanda pour être son successeur. Il fut élu par le chapitre à l'âge de dix-huit ans, & Sixe IV confirma son élection. Il mourut deux ans après d'une fievre maligne, le premier mai 1484.

ALBERT II, cardinal du titre de S. Chrysogon, prêtre, électeur & archevêque de Mayence & de Magdebourg, fils de Jean IV, dit *le Grand*, électeur de Brandebourg, & frere de l'électeur *Joachim*, naquit le 28 juin 1490, & fut fait chanoine de Mayence & de Trèves, étant encore très-jeune. En 1513 le 31 août, il fut élu archevêque de Magdebourg, & administrateur de Halberstat. En 1514 il fut élu archevêque de Mayence par le chapitre, après la mort d'Uriel de Gemmingen ; mais avec cette condition qu'il payeroit de ses deniers les frais du *pallium*, parceque la bourse du chapitre étoit épuisée, ayant eu à soutenir la même dépense trois fois en peu de temps. Albert posséda les deux évêchés en même temps, contre la disposition des canons, & il eut à souffrir de la part de Luther & de ses partisans, qui s'étendirent beaucoup sous son pontificat ; il écrivit au premier pour le gagner ; il s'efforça d'éloigner ses erreurs de son troupeau, mais ses efforts furent assez inutiles. Il aimoit les lettres & les savans, & il avoit lui-même étudié avec application ; son talent particulier étoit l'éloquence. Le pape Léon X lui fit donner le chapeau en 1518 par les cardinaux de Curce & de Caïetan, légats en Allemagne. L'an 1506 il fonda, avec son frere Joachim, l'université de Francfort sur l'Oder. Il avoit dessein de faire un pareil établissement à Hall ; il en avoit obtenu des priviléges de Clément VII en 1531 ; mais les troubles qui agiterent alors l'Allemagne en empêcherent l'exécution. Il fut le premier qui reçut & protégea en Allemagne les jésuites, dont la société ne faisoit que de naître. Il mourut à Mayence le 24 septembre 1545. * *Historiens d'Allemagne.*

ALBERT PIO, prince de Carpi, *cherchez* PIO.

Hommes de lettres.

ALBERT, moine de S. Symphorien de Metz, *cherchez* ALPERT.

ALBERT, ou OLBERT, dit *de Laubes*, religieux de l'ordre de S. Benoît dans le monastere de Laubes, depuis abbé de Gemblou, fut élevé dans le premier de ces deux monasteres sous la discipline d'Hériger, vers la fin du X siécle. Il étoit de Ledern, petit village des Pays-Bas. Il fut envoyé d'assez bonne heure à Paris dans le monastere de S. Germain des Prés, où il fit de grands progrès dans les sciences & dans la piété. Il étudia ensuite trois ans à Troye, d'où il alla à Chartres ; & y ayant pris les leçons du célébre Fulbert, il retourna à Laubes. En l'an 1009, Baudri évêque de Tongres le donna à Burchard pour l'aider dans ses études, & ce fut alors qu'il eut part à cette belle collection de canons, qui a toujours paru si utile à l'église. Il s'étoit séparé de Burchard dès l'an 1012, puisque cette année-là il fut fait abbé de Gemblou. En 1021, on lui confia aussi le gouvernement de la nouvelle abbaye de S. Jacques de Liége, qu'il prit sans quitter celle qu'il tenoit déja. C'est dans celle de S. Jacques qu'il mourut en 1048. Il écrivit l'histoire de l'ancien & du nouveau testament, quelques vies des saints, & d'autres ouvrages en vers & en prose. Sigebert dit qu'il a été illustre par sa science dans les belles lettres & dans les matieres ecclésiastiques, & par son zèle pour la religion ; & qu'il a rendu son nom immortel, en écrivant quelques vies des Peres, & en composant des hymnes en l'honneur des saints. * *Libel. de gest. abb. Gemblac. tom.* 2 *spicil. Annal. ord. S. Bened. tom.* 4, *p.* 491, 492. Sigebert. *de script. eccl. c.* 142. & *de abbat. Gemblac.* Valere André, *bibl. Belg.* Aubert. Miræus, *in schol. ad Sigebertum.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VII.

☞ ALBERT, abbé de Marmoutier dans le XI siécle, fut le huitiéme qui en cette qualité gouverna Marmoutier, depuis que S. Maieul l'eut réformé. Depuis l'année 1304, qu'Albert en devint abbé, ce monastere déja célébre, acquit une nouvelle splendeur, tant pour le spirituel que pour le temporel. De sorte que pendant ce siécle-ci & le suivant, il n'y eut presque point en France, non-seulement de province, mais même de diocèse, ou de ville, qui ne voulût avoir des moines tirés de ce sanctuaire. Nous observerons comme une chose singuliere, & dont on n'a point d'exemple plus ancien, qu'Albert se croyoit en droit de donner la tonsure cléricale, & qu'il la conféra effectivement à un serf de la maison, après l'avoir affranchi. L'abbé Bernard, un de ses successeurs au même siécle en usa de même à l'égard d'un autre serf. Albert continua de gouverner Marmoutier jusqu'en 1064 qu'il mourut le vingtiéme de mai. Il avoit composé un recueil des coutumes de son monastere, qu'on croit ne plus exister, parceque D. Martene qui a de-

meuré long-temps à Marmoutier, n'en fait aucun usage dans son traité des rits monastiques. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, T. VII. p. 553. *& seq.*

☞ ALBERT ou ALBERIC, chanoine & gardien de l'église d'Aix en Provence, & non d'Aix-la-Chapelle, comme le prétend Valere-André, a composé une histoire de la premiere croisade, qui commence en 1095, & finit à la seconde année du regne de Baudouin du Bourg, roi de Jérusalem, c'est-à-dire, en 1120. C'est une des plus détaillées & des mieux circonstanciées, que nous ayons de la croisade. Ce qui fait voir qu'Albert avoit consulté, comme il le dit lui-même, des personnes très-instruites, & des témoins fidéles des événemens qu'il raconte. Tout ce qu'on peut reprocher avec fondement à cet auteur, est d'avoir négligé de marquer les années où se sont passés les événemens qu'il décrit, & d'avoir souvent défiguré les noms propres. Son histoire, divisée en douze livres, a été publiée pour la premiere fois sans nom d'auteur, par les soins de Reiner Reineccius, en 1584, à Helmstadt, en deux volumes in 4°. sous le titre de *Chronicon Hierosolymitanum de bello sacro.* On l'a imprimée depuis, avec le nom de l'auteur, au tome I du recueil des historiens de la croisade, que Bongars a donné au public en 1611, sous le titre de *Gesta Dei per Francos.* On n'a aucune certitude sur le temps de la mort d'Albert d'Aix; mais il est vraisemblable qu'il finit ses jours en la même année qu'il termina son histoire. * *Histoire littéraire de la France*, par des bénédictins de S. Maur, *Tome X.*

ALBERT DE PADOUE, moine de la congrégation de Cluni, a vécu dans le XIII siécle. Il composa vers l'an 1230 les vies de S. Amant, de Ste Beatrix, &c. * Possevin. *in appar. sacr.* Gesner. *in bibl.* Vossius, *de hist. Lat.*

ALBERT, abbé de Staden, de l'ordre de S. Benoît, dans l'archevêché de Brême, vivoit dans le XIII siécle. Quelques auteurs disent qu'il étoit natif de la ville de Pise, mais Arnoul Wion & d'autres soutiennent qu'il étoit Allemand de nation. Il tâcha d'introduire la regle de Cîteaux dans son abbaye, qu'il avoit dessein de réformer; & il obtint pour cela une bulle du pape Gregoire IX en 1236, mais n'ayant pu la faire exécuter, il prit en 1240 l'habit de religieux de l'ordre de S. François, dont il fut ensuite élu général. Il a composé une chronique, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1250 ou 1256, auquel il vivoit encore. Cet auteur a été inconnu à Trithême, à Gesner & à Simler; mais il ne l'a pas été à Albert Crantz, qui le cite avec éloge, & qui a même pris de lui une bonne partie des choses qu'il rapporte. Henri Rantzovius d'Helmstad avoit cette chronique manuscrite, & Reiner Reineccius la publia en 1587, avec des notes qu'il faut lire avec précaution, à cause des traits malins dont cet auteur protestant les a remplis. * Arnolph. Wion, *l.* 2, *ligni vitæ*, *c.* 61. Albert Crantz. *in metropol. & in hist. Saxon.* Vossius, *l.* 2, *de hist. Lat.* Miræus, *in auct. de script. eccl.* Du-Pin, *bibl. eccl.*

ALBERT, dit *le Grand*, sorti de l'illustre famille des comtes de Bolstat, étoit de Lawingen sur le Danube dans la Souabe, & il naquit en 1205, d'autres disent en 1195. On l'éleva avec beaucoup de soin, & on l'envoya à Pavie, où ayant oui prêcher le P. Jourdain, de l'ordre de S. Dominique; il en fut si touché, qu'il prit l'habit de religieux dans le même ordre vers l'an 1223. Quelque temps après la mort de Jourdain, il fut successivement vicaire général, & provincial de son ordre, & vint enseigner à Cologne, où il s'acquit beaucoup de réputation, & un grand nombre d'écoliers. Il fit aussi un voyage à Paris, où il enseigna trois années de suite, c'est-à-dire, l'année 1245, & les deux suivantes; & l'on dit que la classe n'étant pas assez grande pour contenir tous les écoliers qui venoient l'écouter, il fut obligé de faire ses leçons au milieu de cette place, qui en a retenu le nom de *Place Maubert*, comme qui diroit de *Maître Aubert.* Au bout de ces trois années il fut reçu docteur. Depuis il revint à Cologne, & ayant été appellé à Rome par le pape Alexandre IV, il y enseigna, & y exerça quelque temps l'office de maître du sacré palais. Ce fut en ce temps-là qu'il disputa contre Guillaume de Saint-Amour. En 1260 il fut élu évêque de Ratisbonne; mais l'amour de la solitude le pressant continuellement de retourner dans le cloître, il quitta cette dignité, & se contenta de reprendre ses exercices ordinaires dans les universités. Le pape Grégoire X lui fit commander de se trouver au concile général de Lyon en 1274. Albert mourut à Cologne le 15 novembre de l'an 1280, âgé de soixante & dix-sept ans, ou selon d'autres de quatre-vingt-sept ans. Il est célébre par les éloges de S. Thomas d'*Aquin*, son disciple, & de plusieurs autres savans. On apprend le temps de sa mort de son épitaphe, où il est dit qu'il étoit âgé de plus de quatre-vingts ans. Si l'on en croit les annales de son ordre, la sainte Vierge lui communiqua par infusion tous les secrets de la philosophie; étant vieux il oublia tout ce qu'il avoit su, & retomba dans une espece d'enfance, qui ne l'empêcha pas de suivre les exercices ordinaires de sa communauté. La connoissance qu'il avoit des secrets de la nature, lui a fait inventer des machines très-ingénieuses; mais elle l'a exposé en même temps à des accusations ridicules, comme d'avoir usé de magie, d'avoir su le secret de la pierre philosophale, d'avoir inventé la poudre à canon, & d'avoir formé un *Androïde*, c'est-à-dire, *une tête d'airain forgée sous certaines constellations*, qui répondoit à ses demandes. Les personnes bien sensées ont jugé plus favorablement de ce docteur, dont le corps fut trouvé entier trois cens ans après sa mort: il fut béatifié par le pape Grégoire XV en 1622. Le P. Pierre Jammi dominicain fit imprimer en 1651 les œuvres d'Albert *le Grand* à Lyon, en vingt-un tomes *in-folio*; mais il y a mis quelques traités qui ne sont pas de ce grand homme, & a oublié d'y en mettre d'autres qui lui sont attribués. * Pierre de Prusse. Rodolphe de Nimegue. Séraphique Caponi. Pierre Jammi. Henri de Gand, *de vir. illustr. c.* 43. Trithême. Bellarmin. Léandre Alberti. Razzi. Baillet, *vies des saints.* Altamura. Sixte de *Sienne.* Bzovius. Sponde. Raderus. Vossius. Du-Boulai. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Le Mire. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XIII siécle.* Echard, *tom.* 1, *p.* 162.

ALBERT du *Mont-Trapano*, fils de *Benoît* Adalbati & de *Jeanne* Palissi, naquit à Trapano, ville ancienne de la Sicile, sur la fin du regne de Pierre roi d'Aragon, lorsque Fréderic II étoit roi de Sicile, vers l'an 1220. Il entra dans l'ordre des carmes, au couvent du Mont-Trapano; & après s'être aquitté avec ferveur des exercices monastiques, il s'appliqua presque uniquement à la prédication. Il fut élu provincial de son ordre en Sicile, & mourut dans une solitude, où il s'étoit retiré proche de Messine, le 7 août 1292. Il a été canonisé dans le XV siécle, & l'on fait sa fête le jour de sa mort. * *Vie anonyme*, *corrigée par Ange Politien dans Surius.* Baronius. *Les martyrologes.* Baillet, *vies des saints.*

ALBERT de PADOUE, religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin dans le XIV siécle, naquit à Padoue, où il prit l'habit de religieux en 1293. On l'envoya en France, où il fit un très-grand progrès dans l'université de Paris, sous Gilles de Rome, & où il enseigna lui-même avec applaudissement. Les talens naturels qu'il avoit pour l'éloquence, le firent rechercher par le pape Boniface VIII qui l'appella en Italie: mais ce pape étant mort peu de temps après, Albert revint en France, & mourut à Paris le 28 mars de l'année 1328. Le Mire dit que ce fut à Lyon en la quarante-sixiéme année de son âge. Il a écrit des commentaires sur les cinq livres de Moïse, sur les quatre évangiles, sur les épîtres de S. Paul, un commentaire sur le livre

des sentences, & cinq volumes de sermons, qui seuls ont été imprimés à Paris en 1544. On voit à Padoue sa statue, avec une inscription en forme d'éloge, que le public lui a fait dresser. * Trithemius, *de script.* Possevinus, *in appar.* Gesner. *in bibl.* Pamphilus, *bibl. August.* Curtius *in elog. vir. illust.* Crusenius, *part.* 3, *c.* 12. Frisius. Le Mire.

ALBERT, dit *Argentina* ou *Argentinensis*, parcequ'il étoit de Strasbourg, a vécu dans le XIV siécle, & a composé une histoire ou chronique, qui contient ce qui s'est passé depuis l'empire de Rodolphe I, jusqu'à Charles IV, c'est-à-dire, depuis l'an 1270, jusqu'en 1378. Cuspinien le cite souvent, & en a même publié un fragment dans ses consuls Romains. Mais depuis, Ursticius a donné cet ouvrage entier dans le recueil des auteurs qui ont écrit en Allemagne. On y joint ordinairement un fragment de chronique qui commence en 631, & qui finit en 1267. * Vossius, *de hist. Lat.* On peut voir ses autres ouvrages dans *la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle* de M. Du-Pin.

ALBERT DE SAXE, célébre professeur de philosophie dans l'université de Paris, florissoit vers le milieu du XIV siécle. On garde chez les dominicains de Boulogne un commentaire écrit de sa main en 1332 sur les tables astronomiques d'Alfonse; & l'on a en Sorbonne un autre manuscrit de ses sophismes, qui a été fini par le copiste en 1389. George Lokert Ecossois, professeur de philosophie au collége de Montaigu, fit imprimer en 1516 à Paris les commentaires d'Albert sur les huit livres de physique, les trois livres du ciel & du monde, & les deux livres de la génération & de la corruption; on a aussi imprimé en 1496 à Venise son petit traité des proportions, qu'un dominicain s'est avisé d'abréger: & il y a d'autres ouvrages du même auteur dans les bibliotheques. Elssius a prétendu qu'Albert étoit augustin, mais il n'en a donné aucune preuve; & ceux qui en ont voulu faire un dominicain n'en avoient pas davantage. * Echard. *script. ord. Præd.*

ALBERT, surnommé de *Sarziano*, parcequ'il étoit né dans cette ville, au diocése de Chiusi, en Toscane, étoit un homme célébre. Il eut pour maître dans la langue latine & dans les belles lettres, Guarino de Vérone, & dans la langue grecque, Manuel Crysoloras. Albert fit de grands progrès dans ces deux langues, & il écrivoit bien dans l'une & dans l'autre. Il avoit embrassé, étant jeune, la regle de S. François, & en 1415, étant âgé de 30 ans, il embrassa l'observance établie dans le même ordre. Il servit beaucoup ce nouvel institut, ou cette nouvelle réforme; il la défendit par ses écrits contre ceux qui l'attaquoient; il y engagea un grand nombre de jeunes gens, qu'il retira du siécle; il l'affermit en multipliant ses maisons, & en faisant de sages reglemens. Il a passé pour le premier prédicateur de son temps, & il soutenoit ce qu'il prêchoit, par une vie non-seulement réguliere, mais fort pauvre & très-austere. Il fut fait vicaire général de son ordre, & mourut en 1450. Guarino fait de lui un grand éloge, dans une lettre écrite de Ferrare en 1447, & qui se trouve imprimée dans l'*Amplissima collectio* des PP. DD. Martenne & Durand, tome III, pag. 855; il y loue particulierement l'éloquence d'Albert, & continue cette éloge dans les vers suivans, qui terminent sa lettre:

Quàm suavis tremulas vincit philomela cicadas,
Cygnea quam raucos excellunt guttura corvos,
Quamque tubis culices tenui conamine cedunt,
Tam magnus reliquos ALBERTUS vicerat omnes
Olim præcones: hodie sed vincitur à se.

Albert fut très-estimé des papes Eugéne IV & Nicolas V, & il se trouva au concile de Florence, où il fut chargé d'expliquer en latin ce que l'on disoit en grec. Luc Wadingue dit qu'il avoit composé des traités sur la pénitence, sur le sacrement de l'eucharistie, sur les caracteres de l'amitié, & la malice de l'envie; sur la nécessité de reprendre les insolens, & sur cette vérité, que la bassesse ou l'obscurité de la naissance ne nuit en rien à la vertu. Wadingue parle de ces écrits, comme les ayant manuscrits en sa possession. Les PP. DD. Martenne & Durand, dans le tome III de la collection *citée plus haut*, ont publié vingt-deux lettres latines d'Albert. La premiere, adressée à son ami Nicolas Nicoli, citoyen de Florence, est à l'occasion du Poge, qui avoit écrit d'une maniere indécente & satyrique contre les religieux. Albert fait sur cela des réflexions, & marque à son ami qu'il lui envoie une réponse aux invectives du Poge, qu'il le prie d'examiner avant qu'il en fasse usage. Cette réponse forme la seconde lettre; elle est intitulée, *De laudibus religiosorum*, & adressée à Poge lui-même, à qui Albert parle avec beaucoup de cordialité & de politesse. La piété de l'auteur, & la solidité de son esprit éclatent dans ce petit traité. Dans la troisiéme lettre, il s'agit d'un libelle qu'Albert réprouve comme pernicieux. Dans la huitiéme lettre, il dit à Christophe, évêque de Rimini, qu'il lui envoie une lettre qu'il a composée contre ceux qui blâment les martyrs. Nous n'avons point cette lettre qui étoit adressée au pape Eugène IV. L'auteur du journal des savans, imprimé à Parme en 1686, dit, page 162, qu'il possédoit cette lettre, selon que le rapporte Jean-Albert Fabricius. Il parle encore dans la même lettre huitiéme du libelle dont il est fait mention dans la troisiéme, & il déclare qu'il n'a rien écrit contre, excepté cette troisiéme lettre, n'ayant pas eu le temps de réfuter ce libelle plus au long, & il espere de le faire, s'il peut avoir ce temps. Dans la douziéme lettre, il fait son apologie contre des maîtres ou contre des docteurs en théologie, qui l'accusoient de les mépriser. Cette lettre est datée de Padoue le 30 mars 1443. Après la treiziéme lettre, on trouve une harangue qu'Albert prononça dans le chapitre général de son ordre, tenu à Padoue, le 7 mai de l'an 1443. Plusieurs des lettres suivantes sont de l'an 1445: elles regardent principalement quelques affaires de son ordre en général, ou de quelques particuliers. Il y en a deux à Thomas Bibio médecin: dans l'une il le félicite de ce qu'il s'est échapé de l'isle de Chypre, & dans l'autre il lui parle de l'amitié & de l'envie. Dans la vingtiéme lettre, il prouve cette vérité, que la bassesse de la naissance ne nuit point à la vertu. Il s'agiroit de savoir si ces deux dernieres lettres sont différentes des traités que Wadingue dit qu'Albert avoit faits sur les différens sujets qui y sont dévelopés en peu de mots. La vingt-deuxiéme lettre est datée de Brescia le 20 janvier 1446. On a imprimé un plus grand nombre de lettres d'Albert de Sarziano, avec sa vie en 1688 à Rome: mais nous ne connoissons ce recueil, que par le peu qu'en dit M. le marquis Scipion Maffei, dans sa *Verona illustrata.* * *Voyez* les lettres d'Albert, la préface du tome III de la collection *citée dans cet article*, & *Joan. Alb. Fabricii bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, t. I, pag. 127. *De gli scrittori Veronesi*, par M. le marquis Scipion Maffei, dans sa *Verona illustrata*, à l'article de GUARINO, page 71, édit. *in-fol.*

ALBERT (Jean) natif de Harlem en Hollande, & non pas d'Italie, comme Marc-Antoine Alegre l'a écrit, a vécu dans le XV siécle. Il prit l'habit de religieux chez les carmes, & fut docteur de Louvain. Il composa divers ouvrages, & entr'autres des commentaires sur la premiere épître de S. Jean; des sermons; *Quæstiones in magistrum sententiarum*; *Lectura in ecclesiasticum*, & mourut à Malines l'an 1496. * Valerius Andreas, *bibl. Belg.* Marcus Andreas Aleger. *in parad. Carmel.*

ALBERT *Krunmendikkius*, Allemand, de Holstein, & d'une noble extraction, étoit bien venu auprès du roi de Danemarck Christiern I. Ce prince le fit évêque de Lubeck, en 1466, & il l'envoya plusieurs fois,

en ambassade au roi de France, & à Charles, duc de Bourgogne, en 1466 & 1467; à Edouard, roi d'Angleterre, en 1469; & en 1477, à Ernest, électeur de Saxe. Albert voulant faire honneur à son prince, employa dans ces ambassades tout ce qu'il avoit de bien, & les revenus même de son évêché. Il mourut en 1489, & laissa par écrit une *Chronique des évêques de Lubeck*, jusqu'en 1465. Cet ouvrage a été continué jusqu'en 1505, par un anonyme, & publié par Henri Meibomius le jeune, dans la seconde partie de sa collection *Rerum Germanicarum.* * *Dictionnaire historique de la derniere édition de Hollande.*

ALBERT (Philippe) carme Allemand, eut le surnom de *Nussia*, lieu de sa naissance, qui est un village près de Francfort, & vivoit sur la fin du XV siécle vers l'an 1495. Il professa la théologie à Paris & à Cologne, & écrivit sur le cantique des cantiques, sur le maître des sentences, un volume de sermons, &c. * Trithemius, *de vir. illust.* Possevin. *in appar. sacr.* Lucius, *bibl. Carmel.* Alegr. *in parad. Carmel.*

ALBERT de *Bresse*, *cherchez* MANDUGASINO.

ALBERT, AHREMIUS ou KIVERT, chartreux, *cherchez* KIVERT.

ALBERT *de Eiib*, docteur en droit canon, & en droit civil, officier de la chambre du pape Pie II, & chanoine de Bamberg & d'Eystet, vivoit vers l'an 1460. Il est auteur d'un livre intitulé : *Margarita poëtica*, dans lequel il a recueilli & mis par ordre de matieres, les préceptes & les plus belles maximes des philosophes, des historiens, des orateurs, & des poëtes anciens & modernes, qui pouvoient servir pour apprendre à bien vivre & à bien parler. Cet ouvrage qui n'est point à mépriser, dit le savant Fabricius, est dédié à Jean, évêque de Munster & duc de Baviere, & a été imprimé à Nuremberg, en 1472, *in-folio*; à Rome en 1475, *in-fol.* & à Basle, en 1495. M. Maittaire, dans ses annales de l'imprimerie, cite l'édition de Rome, & la cite ainsi : *Margarita poëtica, sive summa poëtarum, philosophorum, &c. in unum volumen collecta : per Udalricum Gallum.* Il ne nomme point l'auteur : il cite aussi l'édition de Basle, & il nomme l'auteur, *Albert de Eyb.* Fabricius a rapporté l'index historique des auteurs dont Albert s'est servi pour ses extraits. * Voyez *J. A. Fabricii bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, l. I, pag. 106 & suiv.

ALBERT, baron de Bonsteten, Allemand, chapelain de l'empereur Maximilien I, & doyen des Hermites de S. Augustin en Suisse, fleurit vers l'an 1491. Il composa la vie de S. Nicolas de Tolentin, religieux de l'ordre de S. Augustin, & on la trouve dans Surius. Albert a composé encore une histoire intitulée : *Austriaca*, qu'il dédia à Charles VIII, roi de France, & qui n'a point été imprimée, quoique Pierre Lambecius, & Daniel Nasselius aient promis successivement de la publier. * Lambec. *commentar. tom.* 2. Cave, *de script. ecclés.*

ALBERT (Laurent) publia une grammaire allemande à Augsbourg, *in-8°*, en 1573.

ALBERT (Salomon) médecin, a publié une histoire du scorbut, qui fut imprimée en 1594. Il est aussi auteur d'une histoire des parties du corps humain. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

☞ ALBERT (Jean) célébre avocat au parlement de Toulouse, a donné au public en 1686 un recueil *in-4°.* des arrêts de son parlement, rangés par ordre alphabétique des matieres. Ce recueil est estimé par rapport à ce que l'on y trouve la jurisprudence particuliere de ce parlement. On en a donné en 1731 une nouvelle édition, qui est augmentée de plus d'un quart. Voyez la préface que M. Bretonnier a mise à la tête de son recueil alphabétique de questions, à l'article des auteurs du parlement de Toulouse. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

ALBERT (Valentin) mort le 13 septembre 1697, âgé de soixante-deux ans, après avoir exercé la charge de professeur en philosophie & en théologie à Leipsick l'espace de trente-quatre ans. Il a composé une explication & apologie de la confession d'Augsbourg, publiée en 1690, & l'examen du concile de Trente & de l'exposition de la foi catholique, de Jacques Benigne Bossuet, évêque de Meaux. Valentin Albert, à qui Konig attribue dans sa bibliothéque un abrégé du droit de la nature & des gens, imprimé à Leipsick en 1676, est apparemment le même. * *Consultez l'indice général des actes de Leipsick.*

ALBERT de Saint Eugénie, (le P.) augustin-déchaussé, célébre antiquaire, étoit né à Paris d'une honnête famille, & s'appelloit dans le monde *François-Durand.* Après avoir fait ses études d'humanités dans le collége d'Harcourt, il fut envoyé dans le séminaire de Valogne en Normandie, par le célébre François de la Luthumiere son parent, prêtre d'une vertu singuliere, pour y être formé dans la piété chrétienne. Il y fit un séjour de trois ans, & étant de retour à Paris, il renonça au monde, & entra dans l'ordre des religieux augustins-déchaussés, où il fit ses vœux dans le couvent de Paris. Ensuite ayant achevé ses études, il s'adonna, avec la permission de ses supérieurs, à la connoissance des médailles antiques, & autres monumens de l'antiquité, pour lesquels il avoit un gout naturel, & qui fut encore excité par le commerce qu'il entretenoit avec les antiquaires. Il forma en peu d'années un cabinet des plus curieux, ayant ramassé une très-belle suite de médailles antiques, tant de l'empire grec que de l'empire romain, en grand & moyen bronze, & en argent & en or. Il l'enrichit de quantité de figures antiques en bronze & en marbre : comme de dieux domestiques, d'idoles, vases de sacrifices, sépulcres, urnes & lampes sépulcrales, corail, perles, terres sigillées, pierres gravées, & d'un nombre infini de coquillages de toutes especes. Il l'accompagna encore de plusieurs bons tableaux, de divers recueils de belles estampes, & de la plus grande partie des livres qui traitent des médailles & des monumens de l'antiquité. Le temps qu'il employa à ces diverses recherches, ne l'empêcha point de remplir ses observances, & de s'aquitter des devoirs des charges de sa congrégation par lesquelles il passa, ayant exercé entr'autres celles de prieur de Saint-Germain-en-Laye, de procureur général en cour de Rome, & de prieur de la maison de Paris. Il mourut dans cette maison de l'opération de la taille, le 26 mai 1725, âgé de soixante-onze ans accomplis, & de cinquante-trois de profession.

ALBERT LEWEN ou LEONIN, mathématicien, *cherchez* LEWEN.

ALBERT ou ROBERT DE S. REMI, bénédictin, *cherchez* ROBERT DE S. REMI.

ALBERT (Leon-Baptiste) *cherchez* ALBERTI.

ALBERT, *cherchez* ADELBERT.

☞ ALBERT ou ALBERTI DE LUINES. Maison illustre & très-ancienne, qui a joint à son nom celui de Luines, depuis qu'elle a acquis cette terre par le mariage de Léon *Alberti ou d'Albert* avec *Jeanne* de Segur en 1535. Quelques historiens ont cru sans fondement qu'elle descendoit de *Gui* Albert, frere du pape Innocent VI. On voit par plusieurs titres publics, entr'autres par trois actes imprimés dans l'*histoire de la noblesse du comté Venaissin*, tom. IV, l'un de 1409, l'autre de 1413, & le troisiéme de 1416, qu'elle est une branche de la maison des Alberti de Florence, qui étoit une des plus considérables de cet état, & qui avoit possédé dès l'an 1000 des fiefs de l'empire; il sera parlé plus bas de ces actes, dont les originaux sont conservés dans les archives de la maison d'*Albert de Luines.*

Voici en général ce qu'on peut dire de cette maison, d'après Gammurini, Ammirato, Leon-Baptiste Al-

berti ; l'abbé Casoti, Benvenuti, le Torti, & plusieurs autres auteurs Florentins.

La maison *Alberti*, différente des comtes *Alberti*, que *l'Hermite de Souliers* a confondus dans sa *Toscane françoise*, porta depuis le X siécle jusqu'au XIII, tantôt le nom ou sobriquet de *Grinti*, tantôt celui des seigneuries qu'elle possédoit, dont la principale étoit *Catenaia*. Le nom *Alberti* lui est devenu propre, depuis *Albert*, l'un des fils de *Benci*, seigneur de Catenaia, qui vivoit en 1200. Ils étoient originaires du comté d'Arezzo ; & Gamurrini prétend qu'ils descendoient de la maison *Accia*, l'une des premieres de cette république, d'où les *Alberti* sortirent pour aller s'établir à Florence après la conquête d'Arezzo par les Florentins.

On trouve dans Ammirato une lettre de Nicolas *Pallanti*, chevalier Aretin, écrite le 22 mars 1349 à Jean *Alberti*, chevalier, fils d'Alberto *Alberti*, par laquelle il lui mande qu'après avoir eu bien de la peine à découvrir les registres & anciens livres du commun d'Arezzo, il y a trouvé que la maison de Catenaia avoit anciennement formé trois branches, dont une posséda *Catenaia*, la seconde *Talla*, & la troisiéme *Montegiovi* ; que de celle de Catenaia descendent les *Alberti* par un *Fabiano* de *Catenaia*, qui eut trois femmes, de chacune desquelles il eut un fils ; savoir, *Arigucio*, *Rustico* & *Barthelemi*, surnommé *Malanca*, parcequ'il étoit boiteux ; qu'*Arigucio* continua la branche de *Catenaia*, que *Rustico* fut la tige des seigneurs de *Pietramala*, & que *Barthelemi* fit la branche de *Val-d'Arno*. Quant à *Rustico*, il se maria dans la maison de Malespini de Florence : & *c'est de lui que vous descendez, ainsi que les Alberti de Giudice*, ajoute Pallanti, adressant la parole à Jean Alberti.

Ce qu'on vient de rapporter sur l'origine des *Alberti*, est conforme à ce qu'on trouve dans la descendance de cette maison, qui a été dressée sur les registres publics de Florence par le prieur Bernard Benvenuti, moine Florentin, laquelle s'étend jusque & compris Thomas Alberti, viguier du Pont-Saint-Esprit, tige de la maison des *Alberti de Luines*, & qui y est employé parmi les enfans de Louis, qui se retira dans le comté Venaissin, & qui étoit fils de Thomas I, & petit fils de Carlocio. Benvenuti travailloit par commission du grand duc, à mettre en ordre les anciens catalogues des prieurs de la liberté, & des gonfaloniers de justice, & à donner un précis de leurs familles. Après la mort de cet écrivain, ce travail fut continué, par ordre du grand duc, par l'abbé *Casoti*, autre savant antiquaire de Florence. Au reste cette maison étoit une des plus puissantes de la république de Florence ; ses alliances, ses services dans les armes & dans le gouvernement au dedans & au dehors de la république l'ont rendu illustre, & l'on y compte onze gonfaloniers de justice, quarante neuf prieurs de la liberté, plusieurs cardinaux, & un nombre considérable d'officiers morts au service de leur patrie.

Ange-Marie Quirini, auteur d'une histoire manuscrite de Florence, depuis 1385, jusqu'en 1409, d'accord avec Bernard Benvenuti, & d'autres historiens Florentins, sur la grandeur & l'ancienneté de la famille Alberti, dit qu'elle étoit de son temps dans le plus grand lustre ; mais que des richesses immenses, des libéralités excessives, de grandes magnificences dans les fêtes & les jeux publics, lui attirerent beaucoup d'ennemis & beaucoup d'envieux, qui en 1387 trouverent, par des intrigues, le moyen d'en faire exiler la plus grande partie. *Alberto* Alberti, fils de *Bernard* qui avoit été prieur de la Liberté en 1358, & gonfalonier de justice en 1363, fut un des proscrits de sa famille. Il se retira au-delà des monts, & mourut à Viviers sur le Rhône en 1405. *Angelo* Alberti son frere mourut à Bruges. *Alexandre* & *Léonard*, ses enfans, finirent aussi leurs jours dans l'exil, l'un à Venise, & l'autre à Londres. *Carlocio* mourut à Avignon. En 1391 les Alberti furent rappellés ; mais ce ne fut pas pour long-temps ; car Thomas Albizzi, leur ennemi déclaré, & qui, suivant Ammirato, vouloit s'emparer de l'autorité, en fit encore éloigner plusieurs, sous prétexte que *Cyprien* & *Benoît* Alberti, chevaliers, entretenoient des intelligences contre la république avec George Scali, seigneur de Boulogne, qui avoit épousé une fille de leur maison.

En 1400 & 1401 ils furent exposés à une persécution plus violente que les précédentes, causée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & qui, après bien du sang répandu, finit par la proscription presque générale des Alberti, & de plusieurs autres familles considérables, comme les Medici, les Ricci, les Strozzi, les Scali, &c. qui étoient du parti Gibelin : & alors les Guelphes se trouvoient les plus forts. Toutes ces familles furent dispersées, & obligées d'aller s'établir ailleurs. En 1411 la république ayant appris que quelques-uns des Alberti travailloient à rentrer dans Florence, Thomas Albizzi s'y opposa, & obtint même qu'on chasseroit ceux qu'on avoit épargnés ; & en 1412 la république fit publier un décret par lequel il étoit défendu aux sujets de cet état d'avoir aucun commerce avec les Alberti, les Medici, les Ricci, les Scali, & les autres exilés. Cet ordre parut trop dur à ceux des Alberti à qui on n'avoit aucun reproche à faire depuis leur exil. *Jean*, *Antoine*, *Louis* & *Philippe*, fils de *Thomas*, & petit fils de *Carlocio* Alberti, firent représenter par une requête du 18 avril 1413, que s'étant retirés, savoir, les deux premiers à Venise, & les deux autres au-delà des monts, *ultra montes*, & qu'occupés à s'y faire des établissemens, & à raccommoder leur fortune, ils ne prenoient aucune part aux affaires de la république ; que leur conduite, depuis leur exil, étoit irréprochable.... qu'ainsi ils avoient lieu d'espérer que le conseil voudroit bien révoquer un décret si sévere, & si préjudiciable à leurs intérêts, en leur permettant, comme auparavant, d'avoir des relations dans les terres de la république, pour leurs affaires domestiques & particulieres, &c. La requête fut admise par le conseil de Florence, & la défense levée à la pluralité des suffrages.

On voit par cet acte que LOUIS, fils de THOMAS, & petit fils de CARLOCIO, s'étoit retiré avec son frere *Philippe*, au-delà des monts, par rapport à l'Italie, c'est-à-dire, dans le comté Venaissin. On verra par celui de 1409, qu'il a eu un fils nommé *Thomas* Alberti ; & par l'acte de 1416, que ce Thomas, fils de *Louis*, est le même que *Thomas* Alberti viguier du Pont-Saint-Esprit, tige de la maison de Luines, prouvée par la suite non interrompue de sa descendance. Dans l'acte de 1409, passé à Carpentras devant Jean Michaelis, notaire de cette ville, il est dit que *Louis* Alberti, Florentin, à la veille de faire un voyage en Italie, donne à *Thomas* Alberti, damoiseau, son second fils, & de feue *Alexandrine* Ricci, son épouse, la somme de 3030 florins d'or de Florence, pour lui laisser de quoi vivre honorablement suivant son état &, sa naissance, &c. Il lui fait remise d'une autre somme de 500 moutons d'or, qu'il avoit employés pour lui au payement d'une maison, &c. Par le même acte, *Philippe* Alberti s'acquite envers *Thomas*, son neveu, de la somme de 4340 florins d'or, monnoie de Florence, consistant en un billet de Bindacio Altoviti, changeur d'Avignon, que *Philippe* devoit à son neveu pour l'acquisition qu'il avoit faite de la troisiéme partie des biens de sa mere, &c. au moyen de quoi *Thomas* Alberti donne quittance à son pere des droits qu'il avoit à prétendre sur les biens d'*Alexandrine*, Ricci, sa mere, & sur ceux de *Thomas* Alberti son aïeul, fils de Carlocio, &c. L'acte de 1416, passé le 27 juin devant le même notaire, est relatif à celui de 1409. C'est une transaction dans laquelle il est dit qu'y ayant un procès entre noble Pierre Alberti le jeune, citoyen de Carpentras, en vertu de la procuration que lui avoit donnée noble

noble *Thomas* Alberti, son parent, viguier pour le roi du Pont-Saint-Esprit, & les héritiers de Bindacio Altoviti, changeur d'Avignon, ausquels il demandoit, au nom de *Thomas*, son parent, la somme de 536 florins d'or de Florence, qui lui étoient dus, pour reste d'une plus grande somme à lui cédée sur Bindacio Altoviti, par noble *Philippe* Alberti son oncle, en vertu de l'acte de 1409, &c. Enfin, après bien des contestations, les héritiers de Bindacio payent la somme demandée par *Thomas* Alberti, viguier du Pont-Saint-Esprit, entre les mains de *Pierre* Alberti qui s'engage de le faire ratifier, &c. Il est clairement prouvé par les trois actes ci-dessus, que Louis Alberti, fils de Thomas I, & petit fils de Carlocio, compris dans la proscription, s'étoit retiré dans le comte Venaissin, & qu'il eut entr'autres enfans Thomas II, viguier du Pont-Saint-Esprit, qui continua la postérité.

IV Thomas Alberti ou d'Albert, suivant la terminaison françoise, damoiseau, voyant que Thomas Albizzi, l'ennemi de sa maison, & qui gouvernoit alors la république de Florence, avoit rendu inutiles les tentatives qu'on avoit faites pour obtenir leur rappel, se fixa au Pont-Saint-Esprit, dont il fut viguier pour le roi, à la place de Jean de la Brosse, écuyer, par lettres du duc de Berry, gouverneur de Languedoc, données à Paris le 13 janvier 1415. Il s'attacha au dauphin, depuis roi, sous le nom de Charles VII. Ce prince, obligé alors de prendre le gouvernement du royaume, avoit à se défendre non seulement contre les armes des Anglois & des Bourguignons, mais encore contre les persécutions de la reine Isabeau de Baviere, sa mere. Thomas d'Albert lui donna des preuves de valeur & de fidélité, qu'il crut devoir reconnoître en lui conférant la charge de viguier de Bagnols; charge qui réunissoit les fonctions militaires à l'inspection sur les revenus du domaine. Les lettres lui en furent expédiées au château de Roquemaure, sur la démission de Jean d'André, damoiseau, le 24 avril 1420. Elles portent, qu'*étant besoin, pour maintenir & garder le pays de Languedoc en la bonne & vraie obeissance de monseigneur notre pere* (le roi Charles VI) *& de nous, de pourvoir aux offices, & mêmement à ceux dont les officiers sont chefs, & ont gouvernement ès villes d'icelui pays, de personnes suffisantes, & qui ayent été & soient bons & loyaux envers notredit seigneur, & nous, sans aucune variation, nous voulons, pour la bonne relation qui faite nous a été de la grande loyauté & preudhomie & bonne diligence de notre amé* THOMAS ALBERTI, *& pour considération des bons & agréables services qu'il a faits à monditseigneur en plusieurs & divers offices, & à nous, au fait de la guerre, fait de jour en jour, & espérons que encore fasse au temps à venir, que icelui Thomas ait & tiegne doresnavant lesdits offices de viguier & clavaire de Bagnols, &c.* Le Pont-Saint-Esprit etoit alors un poste considérable, & il importoit au dauphin de le conserver en son obéissance. Les maréchaux de la Fayette & de Severac en donnerent, par ordre de ce prince, le commandement avec une compagnie d'hommes d'armes à *Thomas* Alberti, à 360 livres de gages chaque mois, par lettres de l'an 1421, dans lesquelles il est dit *qu'il doit servir le roi, notre sire, & monseigneur le régent du royaume, dauphin de Viennois, tant à la garde, sureté & défense du pays de la sénéchaussée de Beaucaire & du Pont-Saint-Esprit, comme pour maintenir ledit pays en la bonne obéissance du roi notredit seigneur, & monseigneur le régent, & par-tout ailleurs, où il plaira à iceux seigneurs ordonner.* Il mérita, par les services qu'il rendit à la tête de cette compagnie, une gratification qui lui fut accordée en 1422, & une autre en 1435. On lui voit la qualité singuliere de *conservateur de la chartreuse de Valbonne*, situées à deux lieues du Pont-Saint-Esprit, dans un titre de 1427. Il fut pannetier du roi Charles VII en 1429. Il acquit en 1434 du seigneur de Saint-Privat le château & la terre de Boussargues. Il fit diverses autres acquisitions. Il prend dans les actes les qualités de *nobilis*, *potens & magnificus*, outre celles de *domicellus*. Le roi, par ses lettres données au Montil lez-Tours, le 17 mars 1446, lui donna la charge de Bailly d'épée du Vivarez & du Valentinois: charge qui donne le commandement de la noblesse dans le département de ce bailliage, qui comprend la province du Vivarez, & la partie du Dauphiné qui formoit l'ancien domaine des comtes de Valentinois & Diois, c'est-à-dire, les diocèses de Valence & de Die, & autres terres le long du Rhône. Thomas d'Albert mourut le 28 août 1455, ayant fait son testament le 10 novembre de l'année précédente. Entr'autres dispositions il ratifie dans ce testament la donation par lui faite en contrat de mariage à *Hugues* d'Albert, son fils aîné; légue à ses autres enfans différentes sommes, confirme la donation qu'il a faite à *Jean* d'Albert son second fils de la terre de Boussargues lors de son mariage, &c. Il fut marié trois fois, 1. vers l'an 1427, avec *Rainaude* Felix, fille & héritiere de *Jean* & de *Louise* Martin, de la ville de Bagnols; 2. avant l'an 1440, avec *Armandette* d'Auvergne, veuve de Pierre de Claris, vice-bailly du Vivarez, & fille de *Pierre* d'Auvergne & d'*Audoave* de Merles, de la ville de Viviers; 3. par contrat passé à Valence le 20 mai 1448 avec *Phanette* ou *Estienete* Champel, veuve de *Pierre* Bourcier, de la même ville, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent: 1. Hugues d'Albert qui suit; 2. *Jean* d'Albert, qui forma la branche des seigneurs de Boussargues, de laquelle est sortie celle de Montdragon; 3. *Jean* d'Albert *le Jeune*, chevalier, baron de Montclus, par acquisition qu'il en fit des seigneurs de Poitiers. Il obtint du roi Louis XI, le 22 mars 1462, des lettres de don de tous les droits dus à ce prince à la mouvance de cette terre, *en considération des bons & grands services que lui & ses prédécesseurs avoient fait à la couronne & à lui.* Il étoit coseigneur d'Aiguines & gouverneur du Pont-Saint-Esprit en 1467, écuyer du roi Louis XI la même année, prevôt & maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Michel vers le temps de son institution avant Claude de Châtre, seigneur de Nançay. Il fut cohéritier de son pere, & transigea en cette qualité avec *Phanette* Champel, sa belle-mere, & avec ses héritiers, par actes des 12 septembre 1455, & 11 juillet 1460; 4. *Jacques* d'Albert, docteur ès loix, protonotaire du saint siége, chanoine & sacristain de l'église de Viviers, qui mourut en 1505; Jacques de Levi lui succéda dans cette dignité, qui est la quatriéme du chapitre; 5. *Catherine* d'Albert, mariée par contrat de 1435 à *Geoffroi* de Bondillon, fils & héritier de Rostain de Bondillon, qui fut vice-recteur du comté Venaissin en 1428, &c. 6. *Louise* mariée à *Jean* de Claris, & morte sans postérité. Du second mariage *Thomas* d'Albert eut, 7. *Pierre*, mort sans alliance; 8. *Claude*, docteur en décret de l'université de Paris, chanoine de Viviers & prieur de Saint-Martin de la Pierre; 9. *Charles*, religieux de Cluni; 10. *Dauphine*, mariée à *Pierre* de Marroan en 1453.

V. Hugues d'Albert, seigneur de Sagriés, &c. épousa par contrat passé le 10 décembre 1451 *Catherine* de Malingris, fille de *Jean* de Malingris, seigneur de Gaujac & d'*Antoinette* de Cayres, d'une ancienne maison du Vivarez. *Hugues* fit son testament le 7 juin 1479, où il prend les qualités de *nobilis* & *egregius*, & par lequel il ordonne sa sépulture dans le tombeau de son pere, en l'église de S. Pierre du Pont-Saint-Esprit. Il ne laissa que deux fils, 1 Jacques d'Albert qui suit, 2 *Guillaume* d'Albert, légataire de deux mille liv. tournois, &c.

VI. Jacques d'Albert, seigneur de Sagriés & de Sabran, &c. héritier de son pere, fut marié, par contrat passé dans le château de Fontaréche, au diocèse d'Usez, le 21 octobre 1492, avec *Douce* de Sarrats, fille de *Jacques* de Sarrats, seigneur de Fontaréche, de Bernis, &c. & de *Marie* de Piboliers. Il fit son testament le 27

mars 1528, par lequel après avoir fait divers legs, il institue *Léon* d'Albert, son fils aîné, son héritier qu'il met avec ses autres enfans sous la garde de leur mere. Il prend dans les actes les qualités de *nobilis & potens*. Ses enfans furent : 1. *Leon* d'Albert qui suit ; 2. *Louis* d'Albert, mort sans alliance, & qui étoit substitué à son frere ; 3. *Antoinette*, qui épousa par contrat du 21 août 1531 *Jean* de Brignac, baron de Montarnaud, seigneur de Mujolan, &c. 4. *N.* posthume, dont *Douce* de Sarrats étoit enceinte lors du testament de son mari, & qui fut substitué à ses freres en cas qu'ils mourussent sans enfans.

VII. Leon d'Albert fut marié par contrat passé à Pignans en Provence le 21 septembre 1535 avec *Jeanne* de Ségur, fille d'*Antoine* de Ségur, seigneur de Ribes, & de *Jeanne* de Glandeves. En faveur de ce mariage *Louise* de Ségur sa tante lui céda, & à son mari, tous les droits qu'elle avoit dans la seigneurie de Luines. Leur fils *Honoré* en porta le nom. *Léon* d'Albert servit dans les guerres d'Italie, en qualité de capitaine de gens de pied ; & après avoir fait son testament au camp de Carmagnole le 24 mars 1544, il fut tué à la bataille de Cerisolles, donnée quelques jours après, & gagnée par le comte d'Enghien sur le marquis del Vasto, général des troupes de l'empereur. Il eut un fils unique nommé Honoré qui suit.

VIII. Honoré d'Albert, seigneur de Luines en Provence, de Cadenet, & de Brantes, & en partie de Mornas, au comté Venaissin, chevalier de l'ordre du roi, chambellan de François duc d'Alençon, gouverneur de Beaucaire, de Château-Dauphin & du Pont-Saint-Esprit, colonel des bandes Françoises, & maître de l'artillerie en Languedoc & en Provence, s'est rendu célébre dans les guerres de son temps sous le nom de *Capitaine Luines*, nom par lequel on vouloit marquer sa valeur, son expérience, & sa grande intelligence dans la guerre. Il commença de porter les armes dans l'isle de Corse, sous M. de Thermes, en 1553. Le roi Charles IX, après l'avoir reçu au nombre de ses gentilshommes servans, lui donna par lettres datées de Condom du 27 juillet 1565, *la charge d'une bande de gens de pied entretenue à son service sous le régiment de Sarlabous, vacante par la mort du capitaine Saint-Martin* (c'étoit le frere du philosophe Montagne.) Sa valeur & sa bonne conduite lui procurerent de nouvelles graces. Il fut fait chevalier de l'ordre du roi en 1569, & en reçut le collier de François de Bourbon-Monpensier, dauphin d'Auvergne, gouverneur du Dauphiné. Deux ans après le bruit s'étant répandu que le sieur du Puy Saint-Martin, gouverneur de Château-Dauphin, étoit à l'extrémité, Luines obtint le gouvernement de cette place, en cas de mort, par un brevet daté de Blois le 4 octobre 1571. Il reçut le 19 octobre 1572 une commission pour commander une compagnie de deux cens hommes de pied, dans l'armée destinée au siége de la Rochelle où il servit. Il se rendit peu de temps après à la cour, où le crédit & la faveur de Joseph de Boniface, seigneur de la Molle, son parent, auprès du duc d'Alençon, donnerent lieu de le soupçonner d'avoir eu part à la conspiration de ce favori & du comte de Coconas, pour enlever le duc d'Alençon & le roi de Navarre, que Catherine de Médicis avoit fait arrêter, comme chefs du parti des politiques ou malcontens. Luines fut chargé par les dépositions de la Molle & de Coconas, confidens du duc d'Alençon, & en conséquence il fut décrété de prise de corps le 21 mai 1574, avec le vicomte de Turenne, le sieur de la Molle & quelques autres. Mais le décret n'eut point d'effet. La cour n'en vouloit qu'à la Molle & à Coconas, qui furent condamnés à perdre la tête. Luines se retira dans son gouvernement de Beaucaire, dont il avoit été pourvu en 1568. Les services qu'il y rendit lui valurent la charge de surintendant & commandant général de l'artillerie en Languedoc & en Provence, que le maréchal de Damville, gouverneur de Languedoc, lui donna, aux gages de trois cens livres tournois par mois. Les provisions sont datées de Nismes au mois de janvier 1575. Peu de temps après, le duc d'Alençon le pourvut d'une charge de chambellan ordinaire, par lettres datées du camp de Salagnac du 17 février 1576. Le journal de Henri III & quelques mémoires particuliers, placent vers ce temps-là l'époque du fameux duel en champ clos, qui se fit à Vincennes, entre le capitaine Luines & le capitaine Panier, exempt des gardes du corps Ecossois, qui lui avoit dit-on reproché le soupçon que la cour avoit eu contre lui au sujet de l'affaire de la Molle & de Coconas. Mais si l'on ajoute foi à d'autres historiens, qui rapportent très-mal-à-propos ce combat au regne de Charles IX, il faudroit nécessairement que quelqu'autre sujet y eut donné lieu. Ce combat, qui est le dernier que nos rois aient autorisé, se fit au bois de Vincennes, en présence du roi & de toute la cour. Luines en eut toute la gloire : il tua son ennemi, que plusieurs combats avoient rendu formidable. Après cette action éclatante, il s'attacha entierement à la maison royale. Le parti des politiques commençoit alors à se fortifier ; & la cour ayant intérêt d'empêcher que les bonnes places du royaume ne tombassent entre leurs mains, il fut résolu de s'assurer du Pont-Saint-Esprit, poste si important, que le maréchal de Damville n'avoit voulu le confier qu'au sieur de Thoré son frere. La reine mere en chargea secretement le sieur de Luines, qui étoit fort accrédité parmi les catholiques & les bien intentionés. Luines se rendit donc dans le voisinage de cette place, au mois de novembre 1576. *Il y pratiqua adroitement*, dit d'Aubigné, *les hommes de commandement, fit couler de son pays de Provence* (c'est-à-dire du Comtat) *& loger chez ses amis de la ville deux cens hommes choisis ; puis étant entré en la place, d'où il s'étoit absenté quelque tems, il se saisit de Thoré accompagné de quelques gentilshommes, lesquels il estimoit être venus là pour saisir la place qu'ils vouloient livrer aux protestans.* Après s'être ainsi emparé de la ville, il laissa échaper le sieur de Thoré, pour ne pas se rendre le maréchal irréconciliable, en l'offensant personnellement, mais les gentilshommes qu'il y avoit trouvés furent retenus prisonniers. Le maréchal de Damville fit d'abord beaucoup de bruit, & se plaignit de cette entreprise au roi de Navarre & à la cour de France, demandant que le sieur de Luines fut désavoué ; néanmoins les belles promesses & quelques excuses qu'on lui fit faire par l'entremise de la maréchale sa femme, le calmerent bientôt : il se détacha même du parti du roi de Navarre. Mais les autres partisans des princes & les protestans, regarderent l'entreprise sur le Pont-Saint-Esprit comme une infraction aux édits de pacification, & comme une nouvelle déclaration de guerre : ils reprirent les armes en Poitou & en Saintonge, & s'emparerent de plusieurs places en représailles Malgré ces fâcheux événemens, le roi fit expédier des lettres au sieur de Luines, datées de Blois le 9 de mars 1577, par lesquelles sa majesté *lui donne non-seulement le gouvernement de la ville du Saint-Esprit, mais encore du bourg Saint-Andeol & autres qui ont été fraichement & seront par lui remises en son obéissance ès diocèses de Viviers & d'Usez.* En exécution des lettres du roi, le sieur de Biordon ayant enlevé aux calvinistes le château de Saint-Julien dont il étoit seigneur, sa majesté lui écrivit de Chenonceaux le 11 mai 1577, pour l'exhorter à continuer, *vous conduisant*, ajoute le roi, *& gouvernant, ainsi qu'il vous sera ordonné de ma part, par le sieur de Luines, chevalier de mon ordre, suivant l'autorité que je lui ai donnée de ce coté-là.* Les nouvelles preuves que le sieur de Luines donna de sa fidélité, furent à la vérité récompensées d'une pension de quatre mille livres, dont le brevet lui fût

expédié le 11 de mars 1579; mais quelque considérable que fut cette pension pour le temps, elle ne pouvoit l'indemniser des grandes pertes qu'il avoit faites: car le maréchal de Damville, profitant de son absence, avoit jetté des troupes dans la ville du Saint-Esprit, qui avoient pillé tout ce qui lui appartenoit. Enfin, après bien des négociations, Luines céda le gouvernement de cette ville, moyennant cinq mille écus d'or, valant seize mille livres, que la cour lui fit donner. Le roi ayant accordé au mois de janvier 1581, un nouvel édit de pacification, qui réduisoit les gens de guerre au repos, le sieur de Luines alla servir dans les Pays-Bas le duc d'Alençon auquel il étoit attaché. Mezerai dit, *qu'au mois de juillet* 1581, *Honoré d'Albert, capitaine de grand crédit parmi les gens de guerre, lui amena* (au duc d'Alençon) *douze cens bons hommes de Languedoc.* La mort d'*Anne* de Rodulf sa femme, & celle d'*Alexandre* de Rodulf, seigneur de Limans, son oncle, arrivées en 1584, le rappellerent dans sa famille. Après avoir mis ordre à ses affaires domestiques, il revint à la cour le 24 novembre suivant. Sur la fin de l'année 1585, il eut ordre du roi de se rendre dans le Languedoc, pour des affaires d'état, ainsi que portent des lettres adressées aux maîtres des postes de cette route du 26 décembre. Les troubles qui continuerent d'agiter le royaume jusqu'à l'avénement de Henri IV à la couronne, ne mirent aucun intervalle à son zéle & à sa fidélité. Il demeura inviolablement attaché à ce grand prince, dès que le trône lui fut ouvert, & voulant élever ses enfans dans les mêmes sentimens, il se rendit à la cour sur la fin de l'an 1591, pour présenter au roi, *Charles* d'Albert, son fils aîné, que ce monarque reçut au nombre des pages de sa chambre, pour l'avoir plus près de sa personne. Le sieur de Luines ayant ainsi placé l'aîné de ses enfans, se mit en chemin pour retourner au comté Venaissin; mais étant tombé malade à Melun, il mourut dans cette ville, & y fut enterré, après y avoir fait un second testament le 6 février 1592. Il avoit été marié par contrat du 3 mars 1576, avec *Anne* de Rodulf, fille d'*Honoré* seigneur de Limans, &c. & de *Louise* de Benau de Villeneuve. Ses enfans furent: 1. *François* d'Albert mort jeune; 2. Charles d'Albert, duc de Luines, pair, connétable & premier ministre sous Louis XIII, qui suit; 3. Honoré d'Albert seigneur de Cadenet, duc de Chaulnes, pair & maréchal de France, qui forma la permiere branche des ducs de Chaulnes rapportée ci-après; 4. Léon d'Albert seigneur de Brantes, duc de Luxembourg, & de Piney, pair de France qui forma la branche de Luxembourg rapportée ci-après. 5. *Marie* d'Albert, qui épousa en 1599 *Claude* de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure, seigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne* de Grimoard, femme de *Charles* de Créquy, comte de Canaples, & mere du duc & du maréchal de Crequy. 6. *Antoinette* d'Albert mariée, 1. le 12 juin 1605, avec *Barthelemy* du Vernet, seigneur de la terre de ce nom, dont elle n'eut point d'enfans. 2. Etant dame d'atour de la reine, elle fut mariée avec *Henri-Robert* de la Mark, duc de Bouillon, comte de Braine, &c. 7. *Louise* d'Albert mariée à *Antoine* de Villeneuve, marquis de Mons, baron de Baux en Provence, gouverneur de Honfleur, &c. 8. *Anne* d'Albert religieuse ursuline au Pont-Saint Esprit.

IX. Charles d'Albert duc de Luines, pair, grand fauconnier, garde des sceaux & connétable de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Picardie, Isle de France, Boulonnois, & pays reconquis, d'Amiens, Calais, Amboise, &c. naquit à Mornas dans le comté Venaissin en 1578, & ne fut baptisé qu'en 1592, dans l'église de S. Denys en France. Il eut pour parrain Henri le *Grand*, qui le fit présenter au baptême, n'étant pas encore réconcilié à l'église, par le cardinal de Bourbon & le sieur de Bellegarde son grand écuyer. Ce prince le reçut au nombre de ses pages de la chambre. Dès-lors Luines eut le bonheur de plaire au dauphin, & il lui fut toujours particulierement attaché. Ce prince devenu roi lui conserva ses bonnes graces. *Luines étoit un de ceux*, dit P. du Pui, *qui avoient l'honneur d'approcher sa personne avec plus de confiance, & dont les bonnes qualités avoient attiré en sa faveur l'affection & la bienveillance de son maître.* Cependant, le maréchal d'Ancre continuoit de faire un mauvais usage de l'autorité sans bornes qu'il avoit prise. Les princes & les seigneurs s'étoient retiré de la cour; ils avoient pris les armes, *quelques-uns avoient même proposé dans leurs assemblées secretes*, dit le D. d'Estrées, *de se saisir de sa personne, & de tâcher de lui faire faire son procès*, &c. Il n'étoit pas moins odieux au peuple, qui le regardoit comme l'auteur des maux dont la France étoit affligée. La prison du prince de Condé mit le comble à la haine publique; enfin le roi qui étoit aussi très-mécontent de sa conduite, ordonna à Vitri, un des capitaines des gardes du corps, de l'arrêter. *L'exécution de cet ordre étoit difficile*, dit le mercure françois, tome IV, *premierement pour la grande suite des seigneurs qui accompagnoient toujours ledit maréchal, outre ses domestiques, avec douze de ses gardes qui étoient soldats de main, avec l'épée, âgés de 35 à 40 ans. Il s'en venoit*, dit P. du Pui, tome III, *accompagné de cinquante ou soixante personnes qui marchoient la plupart devant lui.* Lorsque Vitri lui déclara ses ordres; *Moi prisonnier!* dit-il en faisant un pas en arriere, & portant la main sur la garde de son épée comme pour se défendre. Les gardes qui le connoissoient violent & emporté, & qui avoient suivi Vitri, voyant que Saint-Georges, un des gentilshommes qui accompagnoient le maréchal, avoit déja mis l'épée à la main pour le soutenir, craignant d'être forcés par le grand nombre de personnes qui étoient à la suite du maréchal d'Ancre, tirerent sur lui. *Quand la nouvelle de sa mort eut été apportée à Soissons*, dit le D. d'Estrées, *où l'on faisoit la guerre, tout le monde en un instant posa les armes, sans autres précautions, & l'on se regarda comme étant du même parti. La même chose arriva en l'armée de Champagne, où il se fit une réunion générale.* Le roi apprenant cette mort, *loué soit Dieu*, dit-il, *me voilà roi, qu'on m'aille querir les vieux serviteurs de mon pere, & anciens conseillers de mon conseil d'état, c'est par le conseil de ceux-là que je me veux gouverner désormais.* Luines fut alors chargé de l'administration générale. Il rappella les anciens ministres, fit venir les princes & les seigneurs qui s'étoient éloignés de la cour, & qui avoient pris les armes, & il remit les vieux serviteurs & les anciens officiers de la couronne dans les fonctions de leurs charges & de leurs emplois, dont ils avoient été privés. Il détermina dans la suite le roi, malgré les avis différens, de marcher en la province de Normandie, prête à se soulever, ce qui la contint dans son devoir; & par des intelligences secrétes avec les ministres de la reine mere, il la détermina à faire la paix au Pont-de-Cé, après que ce poste eut été forcé. Il engagea le roi de passer en Béarn, dont les peuples n'étoient pas parfaitement soumis. Par ses soins il y fit rétablir la religion catholique, & rendre à l'église les biens dont elle étoit dépouillée depuis cinquante ans. Après le retour du roi à Paris, il fut honoré de la charge de connétable de France le 2 avril 1621. La faction des protestans augmentant chaque jour, il tenta les voies de douceur pour les faire revenir. Il obtint en leur faveur une déclaration le 24 avril. Mais les choses étant portées à l'extrémité, il travailla à rétablir l'autorité royale, & à ruiner le parti des protestans, qui faisoient dans l'état une espéce de république toujours prête à combattre contre l'autorité de son souverain. Le connétable de Luines lui porta les premiers coups; il commença ce grand ouvrage, qui ne fut interrompu que par une mort prématurée, qui ne lui laissa pas le temps de faire

paroître toute l'étendue de son mérite : mais le cardinal de Richelieu qui lui succéda dans le ministere, ayant suivi le même projet, y mit la derniere main. *Le connétable de Luines*, dit Auberi du Maurier, dans ses mémoires, *a l'honneur d'avoir le premier conseillé au roi* Louis XIII *d'abattre le parti des huguenots, qui avoient l'insolence de faire un état dans l'état même ; car depuis Saumur jusqu'aux Pyrénées, il se saisit de toutes leurs places à l'exception de Montauban ; & suivant ses maximes après sa mort, on s'empara de Montpellier en 1622, & quelque temps après, le cardinal de Richelieu attaqua la Rochelle, qu'il prit & qu'il rasa : d'où s'ensuivit la ruine entiere du parti huguenot, & la retraite à Venise de Henri duc de Rohan, qui l'avoit long-temps soutenu par son industrie & par sa valeur.* Le siége de Montauban ne réussit pas, parceque la saison étoit trop avancée, que les intelligences qu'on avoit dans la place manquerent, que les maladies se mirent dans l'armée, & que les généraux, envieux de la grandeur de Luines, tâchoient de dégouter le roi de son favori. La grande faveur du connétable, la guerre contre les protestans qu'il conseilla, l'autorité du gouvernement qu'il voulut rétablir, & les honneurs dont il étoit comblé, lui firent beaucoup d'ennemis & beaucoup d'envieux. Ils publierent contre lui pendant sa vie & après sa mort, des satyres, des mémoires & d'autres écrits. Mais ces libelles pleins de calomnies ne méritent aucune créance, ayant été dictés par la haine & par l'envie, dont le rapport est toujours rejetté par celui qui aime la vérité. Il mourut dans le château de Longueville, à une lieue de Condom, la nuit du 14 au 15 décembre 1621 : les uns disent d'une fiévre pourprée, les autres de poison. Pendant sa maladie, les courtisans l'abandonnerent. Le roi constant dans l'amitié qu'il eut pour son ministre, & pour son favori, lui donna des larmes. Le connétable fut inhumé à Maillé, terre située près de Tours, qu'il avoit fait ériger en duché-pairie sous le nom de Luines, dès le 14 novembre 1619. Le connétable étoit naturellement doux & bienfaisant, cependant il éprouva après sa mort le sort de tous les favoris, dont la mémoire est soumise aux jugemens dictés par les différens intérêts : mais il avoit trop haï les protestans pour que le duc de Rohan & tous ceux de ce parti, ne soient pas suspects dans ce qu'ils ont écrit contre lui. Les partisans de Marie de Médicis ne devoient pas aussi lui pardonner dans leurs mémoires, d'avoir enlevé l'autorité à cette princesse, quelque mauvais usage qu'elle en eut fait. Ce que l'on peut recueillir de tout ce qui nous reste de ce temps-là, c'est que le connétable devoit être né avec de grands talens, pour s'être démêlé comme il fit, des intrigues d'une cour, où tous les grands vouloient prendre part au gouvernement, & où l'agitation des guerres civiles & des guerres de religion, avoit laissé dans les esprits cette impression d'indépendance, si fatale au repos des peuples ; c'est que l'on ne peut faire honneur au cardinal de Richelieu d'avoir rétabli l'autorité royale, sans se souvenir que le connétable osa le premier la reprendre des mains de tous les seigneurs qui l'avoient usurpée ; c'est enfin qu'une entreprise si difficile, & qui devoit décourager l'esprit le plus hardi, fut exécutée par un esprit doux, fin & délié, qui n'emploia jamais la force, que lorsqu'il n'auroit pu s'en dispenser sans manquer essentiellement aux intérêts de l'état & de la religion. Ce fut par ses soins que les jésuites obtinrent la permission d'ouvrir leur collége à Paris, & d'y professer publiquement. Il fut marié par contrat du 11 septembre 1617 avec *Marie* de Rohan, surintendante de la maison de la reine Anne d'Autriche. Elle étoit fille aînée d'*Hercule* duc de Montbazon, pair & grand veneur de France, & de *Magdeléne* de Lenoncourt sa premiere femme. *Marie* de Rohan se rendit célébre sous le nom de duchesse de Chevreuse, par sa faveur auprès de la reine, par ses talens, par son esprit & par ses intrigues dans les affaires de l'état. Elle mourut à Paris, après avoir essuyé bien des disgraces, le 13 août 1679, âgée de 79 ans, étant veuve depuis le 24 janvier 1657 de *Claude* de Lorraine, duc de Chevreuse, pair & grand chambellan de France, qu'elle avoit épousé en secondes nôces. Le connétable eut de ce mariage 1. une fille, morte en bas âge ; 2. *Anne-Marie*, morte sans alliance ; 3. Louis-Charles qui suit.

X. Louis-Charles d'Albert, duc de Luines, pair & grand fauconnier de France, marquis d'Albert, comte de Tours, &c. né le jour de noël 1620, fut reçu chevalier des ordres du roi le dernier décembre 1661, & mourut en 1690. On a de lui quelques ouvrages de piété, entr'autres un *recueil de sentences tirées des SS. peres*, qui a été imprimé à Paris en 1680 : mais non pas sous son nom. Il fut marié trois fois ; 1. avec *Marie-Louise* Seguier, marquise d'O, morte âgée de 25 ans, le 13 septembre 1651, fille unique de *Pierre*, maître des requêtes de l'hôtel, marquis d'O & de Sorel ; & de *Marguerite* de la Guesle, dame de Chars ; 2. par dispense du pape en 1661, avec *Anne* de Rohan, sa tante & sa filleule, morte le 29 octobre 1684, à l'âge de 44 ans, fille d'*Hercule* de Rohan, duc de Montbazon, & de *Marie* de Bretagne, comtesse de Vertus, sa seconde femme ; 3. en 1685 avec *Marguerite* d'Aligre, veuve de *Bonaventure* de Manneville, marquis de Charle-Menil, gouverneur de Dieppe, & fille d'*Etienne* II du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* l'Huillier d'Interville, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage il a eu 1. *N.* morte jeune au mois d'août 1645 ; 2. Charles-Honoré qui suit ; 3. 4. deux autres fils morts en bas âge ; 5. *Françoise-Paule*, mariée le 2 février 1667 avec *Henri-Charles*, sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, ambassadeur à Rome, &c. morte en couches en 1670, laissant une fille qui épousa le marquis de la Châtre-Nancey. 6. *Marie-Louise*, religieuse à l'abbaye de Jouare, & depuis prieure des bénédictines de Torcy. 7. *Henriette-Thérèse*, religieuse à Jouare, morte à Torcy où elle avoit suivi sa sœur. 8. Une autre fille morte jeune. De son second mariage il a eu 9. *Louis-Joseph* d'Albert, prince de Grimberghen & du S. Empire, seigneur dans Malines, comte d'Arquennes, baron de Montigni en Brabant, seigneur de Cantaing, pair du Cambresis, &c. connu dans sa jeunesse sous le nom de *chevalier*, & depuis sous celui de *comte d'Albert*, naquit le premier avril 1672. Il commença à servir en qualité de volontaire attaché à la premiere compagnie des grenadiers du régiment de Champagne en 1688, pendant les siéges de Philisbourg, de Manheim, &c. Il se trouva en 1690 en qualité de capitaine du régiment royal étranger au combat de Fleurus, & le lendemain, premier juillet, à la bataille générale où il reçut deux coups de feu, dont l'un au travers du corps. Cette blessure a eu des suites fâcheuses, parcequ'on n'a jamais pu retirer une bale, qui s'arrêta dans le corps. Il commanda le régiment Dauphin dragon, dont il étoit mestre de camp, à la prise de Namur, le 5 juin 1692 ; au combat de Steinkerque le 3 août suivant, où il reçut deux coups de bayonnete, & dans plusieurs autres actions mémorables, où il fut encore blessé, & où il donna des preuves d'une grande valeur. Il passa en Baviere en 1703 avec M. le maréchal de Villars. Il se trouva à la jonction de l'armée de France avec celle de Baviere : il s'attacha à la cour de Baviere, où il parvint au grade de lieutenant général, & y obtint successivement les charges de chambellan, de grand écuyer & de ministre de l'électeur, de colonel des gardes à pied, &c. L'électeur de Baviere étant monté sur le trône impérial, continua le comte d'Albert dans la charge de chambellan & dans la place de ministre, le nomma conseiller d'état impérial, actuel & privé, feld-maréchal des armées de l'empire, & son ambassadeur extraordinaire auprès du roi. Enfin par son diplôme daté de Francfort sur le Mein du premier septembre 1742, l'empereur le créa, lui & sa postérité masculine, prince du saint empire romain. Le prince

de Grimberghen a été marié avec *Magdeléne-Marie-Honorine-Charlotte*, née princesse de Berghes, chanoinesse de Mons, fille de *Philippe-François* prince de Berghes, seigneur de Montigni, &c. dont il n'a eu qu'une fille *Thérèse-Pélagie* d'Albert, née princesse de Grimberghen, qui épousa le 2 janvier 1735 *Marie-Charles-Louis* d'Albert, duc de Chevreuse, son arriere-neveu, & mourut au mois de juillet 1736, n'ayant eu qu'un garçon mort peu de temps après sa naissance. 10. *Charles-Hercules*, chevalier de Luines, capitaine de vaisseau au département de Toulon, commandant la compagnie des gardes du pavillon amiral, garde & examinateur des plans, cartes & journaux de la marine: le roi créa pour lui cette charge, & la compagnie des gardes du pavillon amiral. Il mourut sans alliance étant chef d'escadre des armées navales, en 1734. 11. *Marie-Anne*, mariée en 1678 à *Charles* de Rohan prince de Guemené, duc de Montbazon, morte le 21 août 1679, âgée de 16 à 17 ans. 12. *Charlotte-Victoire*, mariée le 29 août 1682 à *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, prince de Bournonville, comte de Henin, enseigne des gensd'armes de la garde, morte le 22 mai 1701, laissant de ce mariage un fils qui épousa mademoiselle de Grammont, depuis duchesse de Ruffec, & deux filles, dont l'une est madame la maréchale de Duras, & l'autre madame la comtesse de Mailly. 13. *Catherine-Angélique*, mariée le 23 janvier 1694 à *Charles-Antoine* Gouffier, marquis d'Heilly, brigadier des armées du roi, enseigne des gens d'armes de la garde, tué à la bataille de Ramillies au mois de mai 1706, laissant un fils qui a épousé mademoiselle Phelipaux, & deux filles, dont l'une est madame la comtesse de Gouffier, & l'autre madame la marquise du Chatel. 14. *Jeanne-Baptiste*, mariée le 5 août 1683 à *Marie-Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroi-Jérôme* Scaglia, comte de Verrue en Piémont, maréchal des camps & armées du roi, & commissaire général de la cavalerie, tué à la bataille d'Hochstet en août 1704, ayant eu deux fils morts jeunes, & deux filles abbesses, l'une de Caën & l'autre de l'abbaye aux Bois. 15. *Jeanne-Thérèse-Pélagie-Charlotte*, mariée le 16 mars 1698 à *Louis* Guilhem de Castelnau, comte de Clermont-Lodève, marquis de Saissac, dont elle devint veuve le 25 avril 1706, morte en 1756, ayant fait Marie-Charles Louis d'Albert, duc de Chevreuse son légataire universel en 1748, n'ayant eu qu'un fils mort en 1715, & en lui finit la maison de Clermont-Lodève, qui étoit une des plus distinguées en Languedoc.

XI. Charles-Honoré d'Albert, duc de Luines, de Chevreuse & de Chaulnes, pair de France, comte de Montfort & de Tours, vidame d'Amiens, marquis d'Albert, chevalier des ordres du roi, connu sous le nom de duc de Chevreuse, naquit le 7 octobre 1646. Il voyagea dans les principales cours de l'Europe sous la conduite du sieur de Monconis, qui fit une relation de ces voyages, dont la plus grande partie est du duc de Chevreuse son éleve. Celui-ci quitta l'Italie lors des guerres de l'empereur contre les Turcs en 1664, & alla servir en Hongrie, où il se trouva au combat de Saint-Godart. La campagne finie, il reprit son voyage d'Italie, que le duc de Luines son pere lui fit interrompre en 1667 pour le marier. Mais la guerre s'étant allumée cette année entre la France & l'Espagne, au sujet des droits de la reine Marie-Therese d'Autriche, le duc de Chevreuse servit en qualité de colonel du régiment d'Auvergne aux siéges de Tournai, de Douai, d'Oudenarde, & à celui de Lille, où il fut blessé dangereusement le 27 août 1667. Cette blessure ne l'empêcha pas de suivre le roi en Franche-Comté en 1668, & il se trouva au siége de Dole. Le duc de Chaulnes son oncle, ayant donné en 1670 sa démission de la charge de capitaine-lieutenant des deux cens chevaux-legers de la garde du roi, le duc de Chevreuse en fut pourvu par lettres datées de Saint-Germain du 7 août de la même année. Il servit à la tête de cette troupe pendant toute la guerre de Hollande en 1672, aux siéges d'Orsoy, de Deventer & de Maestricht en 1673, à ceux de Besançon en 1674, de Dole, de Condé, de Valenciennes en 1678, de Cambrai, de Gand & d'Ypres, en 1677. La paix de Nimégue termina cette guerre la même année à l'honneur de la France: mais le roi ayant repris les armes, le duc de Chevreuse se trouva aux siéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692, où il suivit sa majesté qui y commanda en personne. Il prit séance au parlement le 30 décembre 1688, en qualité de duc de Luines, pair de France, après avoir cedé à son fils aîné le duché de Chevreuse, que le roi avoit érigé au mois de décembre 1667. Il reçut le premier janvier 1689 le collier de l'ordre du Saint Esprit, & obtint en 1696 le gouvernement de Guienne, dont le duc de Chaulnes son oncle s'étoit démis en sa faveur, & dont il prêta serment le 31 mars de la même année. Il fut maintenu par un arrêt solemnel du parlement de Paris, du 30 août 1700, dans la possession de tous les biens de la maison d'Ailly, qui lui avoient été cédés par *Charles* d'Albert duc de Chaulnes, & par *Charlotte* héritiere d'Ailly sa femme. Cet arrêt fut rendu contre les maisons de Mailly, de Wirtemberg, d'Ognies, de Monceaux, d'Estampes & autres prétendant à cette riche succession. La mauvaise santé du duc de Chevreuse ne lui permettant pas de continuer ses services, il remit, avec l'agrément du roi, le 1 janvier 1702, sa charge de capitaine-lieutenant des chevaux-légers au duc de Montfort son fils aîné. Il termina sa vie le 5 novembre 1712 à l'âge de soixante-sept ans, après avoir essuyé de longues souffrances, & donné des marques de la plus grande piété. Il avoit été marié le 3 février 1667 avec *Jeanne-Marie* Colbert, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille aînée de *Jean-Baptiste* Colbert, ministre & secrétaire d'état, controlleur général des finances, &c. & de *Marie* Charon de Menars. Cette dame mourut à Paris le 26 juin 1732, âgée de près de 82 ans. Ses enfans furent, 1. *Charles-Jean-Baptiste*, né le 27 novembre 1667, mort le 3 août 1672, 2. Honoré-Charles qui continua la postérité. 3-4. *N.* marquis d'Albert, & *Paul* comte de Châteaufort, qui moururent en bas âge; 5. Louis-Auguste qui a formé la seconde branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après; 6. *Louis-Nicolas*, comte de Chateaufort, appellé le *chevalier d'Albert*, né le 9 avril 1679, mestre de camp d'un régiment de dragons, tué au combat de Carpi, le 9 juillet 1701. 7. *Marie-Thérèse*, née en 1668, morte en 1670. 8. *Marie-Anne*, née en 1671, morte le 18 septembre 1694, avoit été mariée le 28 août 1686 avec *Charles-Francois-Frédéric* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Luxembourg, prince de Tingri, gouverneur & lieutenant général de Normandie, dont elle eut une fille qui mourut jeune. 9. *Marie Thérèse*, née le 11 janvier 1673, morte à Paris le 5 fevrier 1743 dans la 71 année de son âge, fut mariée 1. le 2 avril 1693 avec *Michel-Albert* comte de Morstein & de Chateauvillain, marquis d'Arcq, colonel du régiment de Hainault, tué dans Namur pendant le siége de cette place le 18 juillet 1693, 2. au mois d'août 1698 avec *Isimidon-René* comte de Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, duc d'Orléans, & lieutenant général en Dauphiné. De ce second mariage, elle a eu M. le marquis de Sassenage, chevalier des ordres du roi, chevalier d'honneur de madame la dauphine, &c. 10. *Marie-Françoise*, née le 15 avril 1678, mariée le 26 janvier 1698 avec *Charles-Eugène* de Levis, marquis de Charlus, & depuis duc de Levis, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées & de la province de Bourbonnois, grand-pere maternel de M. le marquis de Castres, gouverneur de Montpellier.

XII. Honoré-Charles d'Albert comte de Tours, & depuis duc de Chevreuse-Montfort, capitaine lieutenant des chevaux-légers de la garde du roi, & maréchal

de camp, naquit le 6 décembre 1669. Il commença de servir sous les ordres de Monseigneur, au siége de Philisbourg en 1688, fut blessé à celui de Mons en 1691, se trouva, étant cornette des chevaux-légers, aux combats de Leuze, de Steinkerque & de Tongres, en 1691, 1692, 1702, & fut encore blessé à ce dernier. Devenu capitaine-lieutenant des chevaux-légers, avec le grade de maréchal de camp, il fit les deux campagnes suivantes, & fut tué près de Bellikeim, en revenant d'escorter un convoi qu'il fit entrer dans Landau le 9 septembre 1704, regretté de toute l'armée pour sa valeur & sa grande capacité. Il avoit été marié par contrat du 17 février 1694 avec *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, fille unique de *Philippe* marquis de Dangeau, &c. chevalier d'honneur de madame la dauphine, gouverneur de Touraine & grand maître des ordres de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare, & de *Françoise* Morin sa premiere femme, dont il eut 1. Charles-Philippe qui suit, 2. *Paul* comte de Montfort, né le 5 janvier 1703, sacré évêque de Bayeux le dimanche 25 septembre 1729, reçu à l'académie françoise en 1743, nommé premier aumônier de madame la dauphine en 1746, archevêque de Sens en 1753, de l'académie des sciences en 1755, cardinal-prêtre de la S. E. R. en 1756. 3. *Charlotte-Mélanie*, née le 10 septembre 1696, religieuse bénédictine à Montargis, & depuis prieure perpétuelle de cette communauté. 4. *Marguerite-Eustochie*, née le 2 octobre 1697, religieuse au même monastere, où elle est morte.

XIII. Charles-Philippe d'Albert, duc de Luines & de Chevreuse, pair de France, comte de Montfort & de Tours, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission de l'an 1719, est né le 30 juillet 1695. Il a été marié 1. par contrat du 10 février 1710, avec *Louise-Léontine-Jacqueline* de Bourbon, princesse de Neuchatel & de Wallengin en Suisse, comtesse de Dunois, de Chaumont & de Noyers, &c. fille de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, prince de Neuchatel & de Wallengin, &c. & d'*Angelique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, morte à Paris, âgée de 24 ans, le 11 janvier 1721 : 2. par contrat du 13 janvier 1732 avec *Marie* Brulart, dame d'honneur de la reine, par brévet du 28 octobre 1735, & alors veuve de *Louis-Joseph* de Bethune, marquis de Charost, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, & brigadier des armées du roi, tué à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709. Elle est fille de *Nicolas* Brulart, baron de la Borde, premier président du parlement de Bourgogne, & de *Marie* Bouthillier de Chavigni, depuis duchesse de Choiseul. Le duc de Luines a eu de son premier mariage, 1. Marie-Charles-Louis qui suit, 2. *Angélique-Elisabeth*, née en 1715, morte en 1722; 3. *Charlotte*, née en 1719, morte en 1721.

XIV. Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse, prince de Neuchatel & Wallengin & d'Orange, comte de Dunois, comte & pair de Noyers, &c. mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission de 1732, & depuis mestre de camp général des dragons par brevet de 1736, lieutenant général des armées du roi du 1 janvier 1748, colonel général des dragons en 1754, est né le 24 avril 1717. Il a fait les campagnes de 1734 & 1735. Il étoit à l'escalade de Prague en 1741. Il se distingua la même année à Sahay, où il reçut quatre blessures, à la tête des dragons qui battirent les cuirassiers de l'empereur. Il s'est trouvé à la défense de Prague, & à la retraite de Bohême en 1742, à tous les siéges qui ont été faits, & à toutes les batailles qui ont été données pendant cette guerre, qui a été terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il a épousé par contrat passé le 1 janvier 1735, *Thérèse-Pélagie* d'Albert-Grimberghen, dont on a parlé plus haut, morte des suites de ses couches au mois de juillet 1736. Le fils dont elle étoit accouchée mourut avant elle, & peu de temps après sa naissance. Il a épousé en secondes nôces, par contrat du 27 avril 1738, *Henriette-Nicolle* Pignatelli d'Egmont, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin* Pignatelli d'Egmont, duc de Gueldre & de Juliers, par la grace de Dieu, duc de Bisache, prince de Gavre & du saint empire, grand d'Espagne de la premiere classe & de la premiere création, &c. & de *Henriette-Julie* de Durfort-de-Duras, barone de Serignan, premiere baronie du comté Venaissin, & sœur cadette de la princesse de Lambesc, mere du comte de Brionne, grand écuyer de France, &c. Madame la duchesse de Chevreuse a été reçue dame d'honneur de la reine en survivance, par brevet du 12 février 1751. De ce mariage sont nés 1. une fille morte jeune; 2. *Charles-Marie-Léopold*, comte de Dunois, né le 23 mai 1740, lieutenant de dragons le 20 août 1750, mestre de camp en second du régiment colonel général des dragons le 26 décembre 1755; 3. *Marie-Pauline-Angélique*, née le 7 septembre 1744; 4. *Louis-Joseph-Charles-Amable*, comte d'Albert, né & baptisé le 4 novembre 1748. 5. *Charles-Casimir-Joseph*, comte de Montfort, né en 1754, mort peu de jours après sa naissance. 6. *Pauline-Sophie*, née le 16 décembre 1756.

Seconde branche des ducs de Chaulnes.

XII. Louis-Auguste d'Albert, cinquiéme fils de *Charles-Honoré* duc de Luines & de Chevreuse, & de *Jeanne-Marie* Colbert, naquit le 20 décembre 1676. Il fut substitué au duc de Chevreuse son pere dans la succession de *Charles* d'Albert d'Ailly, dernier duc de Chaulnes de la premiere branche, cousin germain de son aïeul, dont il sera parlé ci-après, avec la condition pour lui & ses descendans de porter les nom, armes & cri de cette ancienne maison. En conséquence il prit le titre de vidame d'Amiens. En 1695 il fut nommé à une compagnie d'infanterie dans le régiment du roi, & à la fin de la même année, il obtint un régiment d'infanterie. Ce régiment ayant été réformé, il fut pourvu en 1701 du régiment de dragons vacant par la mort du chevalier d'Albert son frere, tué à l'affaire de Carpi. En 1702 il fut nommé à une des places de sous-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde; & en 1704, la charge de lieutenant de la même compagnie étant venue à vaquer par la mort du duc de Montfort, son frere aîné, il en fut pourvu. Par lettres du mois d'octobre 1711, la terre de Chaulnes fut érigée en sa faveur en duché-pairie. Il fut reçu au parlement le premier octobre suivant. Il fut nommé chevalier des ordres à la promotion du 3 juin 1724, & maréchal de France en 1741. Il mourut le 9 novembre 1744. Le duc de Chaulnes avoit été marié par contrat du 21 janvier 1704, avec *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, fille de *Henri-Charles*, sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur de Bretagne, ambassadeur extraordinaire à la cour de Rome, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Louise-Anne* de Noailles, sa seconde femme, dont il eut plusieurs enfans; savoir, 1. *Louis-Marie* d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 31 juillet 1705, reçu en 1717 lieutenant des chevaux-légers de la garde en survivance de son pere, mort sans alliance en 1724. 2. *Charles-François*, comte de Picquigny, naquit le 6 septembre 1707; il obtint un régiment d'infanterie en 1721; & en 1729, le duc de Chaulnes son pere lui ayant fait cession de son duché de Picquigny, il prit le titre de duc de Picquigny. La même année il fut aussi pourvu de la charge de lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde, par cession du duc de Chaulnes. Il mourut le 14 juillet 1731, ne laissant qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie-Sophie* de Courcillon, fille unique de *Philippe-Egon* de Courcillon, marquis de Dangeau, & de *Françoise* héritiere de Pompadour, dame du duché de la Valette. Il l'avoit épousée en janvier 1729. Elle se remaria depuis avec *Hercule-Mériadec* de Rohan, prince de Rohan, & de Soubise, & est morte au mois d'avril 1756. 3. *Louis-*

Joseph, né en 1713, mort en 1714. 4. *Michel-Ferdinand*, qui a continué la postérité. 5. *Marie-Thérèse*, née le 10 février 1709, épousa *Louis* de Rougé, marquis du Plessis-Belliere, qui mourut le 24 juin 1732, laissant deux garçons qui moururent en bas âge. 6. *Marie-Françoise-de-Sale*, née le 4 août 1710, religieuse bénédictine à Montargis, morte dans cette maison en 1749. *Marie-Thérèse*, née en 1711, morte en 1714.

XIII. Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, né le dernier décembre 1714, porta d'abord le nom de *comte de Chaulnes*. Il fut destiné à l'église, & à l'âge de sept ans reçu chanoine de Strasbourg. Après la mort de ses freres, ayant quitté l'état ecclésiastique, il prit le titre de vidame d'Amiens, & ensuite de duc de Picquigny: il entra au service en 1732 dans la premiere compagnie des mousquetaires. En 1733 il fut pourvu de la charge de cornette de la compagnie des chevaux-légers de la garde. En 1735 le duc de Chaulnes son pere, qui après la mort du duc de Picquigny son fils, dont il a été parlé ci-devant, avoit obtenu pour la seconde fois la charge de lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde, la céda de nouveau, avec l'agrément du roi, au duc de Picquigny. En 1741, après avoir fait les campagnes de Bohême, il obtint, sur la démission du duc de Chaulnes son pere, les gouvernemens des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie. Il fut nommé en 1744 aide de camp du roi, & il a eu l'honneur de suivre sa majesté en cette qualité dans toutes ses campagnes. En 1745, il fut reçu au parlement en qualité de duc & pair. En 1747, il fut pourvu de la charge de lieutenant général de la province de Bretagne, & nommé commandant en chef de cette province. En 1748, il fut fait lieutenant général des armées du roi; en 1751, il fut nommé chevalier des ordres du roi, & à la fin de la même année, le roi lui donna le gouvernement général des provinces de Picardie, d'Artois & pays reconquis. Il avoit eu en 1743 une des places d'honoraire dans l'académie des sciences. Par contrat du 25 février 1734, il a épousé *Anne-Josephe* Bonnier, fille de *Joseph* Bonnier, baron de la Mosson, trésorier général des états de Languedoc, dont il a Louis-Marie-Joseph-Romain d'Albert-d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 28 novembre 1741, pourvu d'un brevet de cornette surnuméraire de la compagnie des chevaux-légers de la garde, avec commission de mestre de camp en 1756.

Premiere branche des ducs de Chaulnes, éteints.

IX. Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, troisiéme fils d'*Honoré*, seigneur de Luines, & d'*Anne* de Rodulf de Limans, fut attiré à la cour par le connétable de Luines son frere aîné, & devint, autant par son mérite personnel, que par la faveur de son frere, chevalier des ordres en 1619, capitaine de cent hommes d'armes, conseiller d'état, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, duc, pair & maréchal de France (1619. 1621) ambassadeur en Angleterre en 1620, & successivement gouverneur d'Auvergne & de Picardie. Il mourut en 1649, dans une grande réputation de valeur & d'intelligence dans les affaires de l'état, après s'être acquis & conservé toute sa vie l'estime des rois Louis XIII & Louis XIV. Le duc de Chaulnes fut marié, sous condition pour lui & sa postérité, de porter les nom, armes & cri de la maison d'Ailly, l'une des plus illustres de Picardie, par contrat de l'an 1619, avec *Charlotte-Eugénie*, fille & unique héritiere de *Philibert-Emanuel* d'Ailly, baron de Picquigny, &c. vidame d'Amiens, chevalier des ordres, & de *Louise* d'Ognies, comtesse de Chaulnes, laquelle étoit sœur & héritiere de *Louis* d'Ognies, comte de Chaulnes, mort sans enfans. Ceux du duc de Chaulnes furent,

1. *Henri-Louis* d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame & gouverneur d'Amiens, gouverneur d'Auvergne, en survivance de son pere, par lettres datées de Paris le 20 septembre 1649, commandant alors un corps de troupes en Flandre: il fut marié en 1646, avec *Françoise* de Neufville, veuve de *Just-Louis* comte de Tournon, & fille de *Nicolas*, duc de Villeroy, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne* de Créqui, dont il eut deux filles, l'une mariée à *Jean-Baptiste* de Foix de Candale, duc de Randan, & qui mourut en couches, l'autre morte jeune.

2. *Charles*, marquis de Raineval, présenté au baptême au nom du roi & de la reine d'Angleterre par le duc de Buckingham, le 25 juin 1625.

3. *Charles* d'Albert d'Ailly, II du nom, devint duc de Chaulnes, pair de France, par la mort de ses deux freres, Henri-Louis & Charles marquis de Raineval. Il fut nommé chevalier des ordres le 31 décembre 1661, lieutenant général de Bretagne, sur la démission du duc de Mazarin, le 10 juillet 1669; gouverneur de cette province en 1670, lieutenant général en Picardie, & gouverneur de Dourlens & de Rue, & depuis gouverneur de Guyenne. Trois fois ambassadeur à la cour de Rome, il y donna des preuves d'une conduite également ferme & éclairée, & y soutint avec magnificence & une grande dignité l'honneur de son caractere. Ayant obtenu l'extension de l'indult du parlement, qui avoit été long-temps sollicitée au nom du roi, cette cour lui en fit des remercimens publics, lors de la réception du duc d'Aumont, où le duc de Chaulnes se trouva le 14 février 1669. Ce fut le duc de Chaulnes qui eut l'honneur de terminer par son heureuse négociation, les brouilleries qui s'étoient élevées entre la cour de France & celle de Rome à l'occasion des immunités des ambassadeurs. Il fut nommé capitaine-lieutenant des chevaux-légers, sur la démission du duc de Navailles, par brevet daté du 30 juillet 1664. N'ayant point d'enfans d'*Elizabeth* le Féron, qu'il avoit épousée le 11 avril 1655, veuve de *Jacque* Estuer de Caussade, marquis de S. Mégrin, il institua son héritier universel *Louis-Auguste* d'Albert, qui a formé la seconde branche des ducs de Chaulnes, rapportée plus haut, & mourut le 4 septembre 1698.

4. *Armand*, abbé du Gard, &c. connu sous le nom d'*abbé de Chaulnes*, mort le 29 avril 1656, à l'âge de 21 ans.

5. *Anne*, abbesse de S. Pierre de Lyon, morte le 4 février 1672.

6. *Marie-Magdeléne-Urbaine-Thérèse*, abbesse de l'abbaye aux Bois à Paris, fut bénite le 8 janvier 1685, après avoir été coadjutrice de cette abbaye pendant trente ans.

7. *Charlotte*, prieure du monastere de Poissy en 1669.

8. *Antoinette*, abbesse de S. Pierre de Lyon après sa sœur en 1672.

Ducs de Piney-Luxembourg, éteints.

IX. Leon d'Albert, seigneur de Brantes, au comté Venaissin, conseiller d'état d'épée, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & capitaine au régiment des gardes en 1618, étoit le quatriéme fils d'*Honoré* d'Albert, seigneur de Luines, & d'*Anne* de Rodulf de Limans. Il fut créé duc de Piney-Luxembourg, pair de France, & chevalier des ordres du roi en 1619 & 1620, & obtint la lieutenance des chevaux-légers de la garde, & le gouvernement de Blaye. Il fut marié par contrat passé au louvre en présence du roi le 6 juillet 1620, à condition que lui & sa postérité porteroient le nom & les armes de Luxembourg, avec *Charlotte-Marguerite* de Luxembourg, fille & héritiere de *Henri* de Luxembourg, pair de France, & de *Marguerite* de Montmorenci, dame de Thoré. Ce fut en considération de ce mariage que le roi renouvella en sa faveur le titre de duc de Luxembourg, par lettres patentes du 19 du même mois, aux mêmes conditions du nom & des armes. Après la mort de *Léon* d'Albert, arrivée le 25 novembre 1630, la duchesse sa femme se remaria avec

Charles-Henri de Clermont-Tonnerre. Elle eut de son premier mariage, Henri-Leon, qui suit, & *Marie-Louise-Antoinette* d'Albert de Luxembourg, princesse de Tingri, qui fit profession de la régle de Cîteaux dans l'abbaye aux Bois à Paris, d'où elle sortit pour être coadjutrice de l'abbaye des chanoinesses de Poussay en Lorraine. Elle se fit depuis dispenser de ses vœux par le pape, & devint, sous le nom de *princesse de Tingri*, dame du palais de la reine. Elle mourut à Versailles le 16 juillet 1706, âgée de 83 ans, & fut inhumée dans l'église des capucines à Paris.

X. Henri-Léon d'Albert de Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, pair de France, prince de Tingri, comte de Ligni, &c. né le 30 août 1630. Il céda son duché & tous les autres biens à *Magdeléne-Charlotte-Bonne* de Clermont-Tonnerre, sa sœur utérine, en considération de son mariage avec *François-Henri* de Montmorency, dont les descendans sont ducs de Luxembourg, & s'engagea dans les ordres sacrés. C'est sous le nom d'*abbé de Luxembourg* qu'il étoit connu dans le monde, & qu'il mourut le 19 février 1697. Il est enterré aux célestins de Paris.

Seigneurs de Boussargues et de Montdragon, éteints.

V. Jean Alberti, damoiseau, dit le *Vieux* ou l'aîné, deuxiéme fils & héritier de *Thomas* Alberti II du nom, & de *Rainaude* Felix sa premiere femme, fut seigneur de Boussargues, que son pere lui donna par son contrat de mariage, viguier pour le roi des ville & baronie de Bagnols, par lettres données au Montil-lez-Tours le 17 mars 1446, charge dont il prit possession le 21 juillet 1447, maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1458, écuyer du roi & vibailli du Vivarez & du Valentinois en l'absence de son pere. Toutes ces différentes qualités lui sont données dans plusieurs titres, qui sont entre les mains de sa famille. Il rendit hommage au roi pour la seigneurie de Boussargues le 24 octobre 1484; & il paroît par plusieurs requêtes signées de lui l'année suivante, qu'il étoit lieutenant du grand maître des eaux & forêts du Languedoc. *Jean* Alberti fut marié par contrat passé le 20 janvier 1462 avec *Catherine* de Beziers, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Julien, viguier pour le roi du Pont-Saint-Esprit, & de *Jeanne* de Roch, dont il eut deux fils, Thomas, qui suit, & Thibault, qui forma la branche de Montdragon, rapportée ci-après.

VI. Thomas Alberti, III du nom, seigneur de Boussargues, & coseigneur de la ville de Bagnols, rendit hommage au roi pour la seigneurie de Boussargues, avec aveu du service personnel d'un arbalêtrier, le 8 avril 1499, qu'il renouvella en 1503. Il fit son testament le 24 janvier 1518. Il épousa 1°, par contrat du 7 février 1486, *Catherine* Ebrard, veuve de *Simon* de Valaurie, & fille de *Jean* Ebrard, coseigneur de Saint-Julien, & d'*Armande* Cordier; 2°. *Marthe* de Porcellet, fille de *Pierre*, seigneur de Maillane, & de *Marguerite* de Piquet, de la ville d'Arles; 3°. *Alix* d'Urre, d'une maison ancienne & illustre du Dauphiné, fille de *Jean* d'Urre, seigneur de Teissieres & de Venterole, & de *Mainarde* de Sainte-Jalle. Du premier mariage il eut *Armande*, mariée à *Jean* Petiti, juge de la ville de Bagnols, dont le frere, *Guillaume* Petiti, fut confesseur & prédicateur du roi François I, & depuis évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux en 1532; *Catherine*, mariée à *Pierre* de Bagnols, seigneur de Saint-Michel; *Claudine*, mariée par contrat du 28 novembre 1518, avec *François* de Fiennes, fils d'*Antoine* de Villeneuve près Avignon. Du second mariage, il eut *Gabrielle*, qui épousa par contrat du 21 février 1523 *Antoine* de Banc, seigneur d'Avejan, coseigneur du mandement de Castillon, au diocèse d'Usez. Du troisiéme mariage il eut, *Antoinette*, morte sans alliance, *Louise*, dame de Boussargues, dont elle donna le dénombrement au roi le 25 mai 1531, épousa en premieres nôces, par contrat du 18 septembre 1531, *Jean* de Montfaucon, seigneur de Conillac, au diocèse d'Aleth, fils de *Guerin* de Montfaucon, seigneur de la Roquetaillade, & en secondes nôces *André* d'Aragousses. (Les comtes de Vogué possédent la terre de Boussargues du chef de *Dorothée* de Montfaucon, mariée le 13 août 1597 avec *Melchior* baron de Vogué, bailli d'épée du Vivarez & du Valentinois.) *Jeanne*, mariée par contrat du 20 novembre 1531, avec *Antoine* de Vesenobre, seigneur de Ferrieres, viguier de Sauve, au diocèse de Nismes.

Seigneurs de Montdragon, éteints.

VI. Thibault d'Albert, seigneur de Saint-André d'Oleirargues, du Pin & de Cabrieres, coseigneur de la ville de Bagnols, de Sabran, &c. second fils de *Jean*, seigneur de Boussargues, & de *Catherine* de Beziers, fut marié par contrat du 23 novembre 1486 avec *Michelle* de Bagnols, fille d'*Antoine*, seigneur de Saint-Michel-d'Yeuset, &c. & d'*Armandette* Rainaud-de-Dieu, qui lui donnerent la moitié de tous leurs biens, à condition que les nouveaux époux & leur postérité porteroient les nom & armes de Bagnols. Thibault se remaria vers 1501 avec *Gabrielle*, de l'ancienne maison de Montdragon, fille d'*Etienne*, seigneur de Montdragon, &c. & de *Louise* de la Baume-Suze. Il fit son testament le 29 janvier 1526. De son premier mariage il eut deux fils qui moururent en bas âge. Du second il eut les suivans :

Paul d'Albert de Montdragon, coseigneur de Montdragon & de Barbentane, seigneur de Darboux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1564, capitaine de vingt-cinq hommes d'armes & de trente-huit archers en 1573, & depuis capitaine de cinquante hommes d'armes en 1576, fut institué héritier de son oncle maternel *Amauri* de Montdragon, à la charge d'en porter le nom & les armes. Le roi Henri III lui écrivit de Paris le premier décembre 1579, à la sollicitation de la reine mere, pour le remercier *de ses bons & vertueux services*, & l'assurer *de sa bonne volonté à les reconnoître, & de sa souvenance quand l'occasion s'en offrira.* Paul d'Albert, connu sous le seul nom de Montdragon, depuis le testament de son oncle de l'an 1541, se distingua à la bataille de Cerisoles, ou de Carignan, gagnée le 13 avril 1544 par le comte d'Enghien sur les troupes de l'empereur Charles-Quint, au combat donné sur les bords de l'Ouveze, dans la principauté d'Orange, sous les ordres du comte de Suze, & à celui de Vauréas, au comté Venaissin, sous le même général, contre les calvinistes commandés par le baron des Adrets les 5 & 27 juillet 1562; à la bataille de Saint-Gilles en Languedoc, sous le comte de Sommerive, contre les mêmes, le 26 septembre de la même année 1562. L'année suivante, c'est-à-dire le 27 septembre 1563, il eut commission de dresser le traité de paix convenu entre le maréchal de la Vieille-Ville (François de Scepeaux) & les habitans du comté Venaissin, au sujet des troubles de cette province, & de la restitution des places que les calvinistes y occupoient au-delà de la riviere d'Aigues, dont l'exécution fut commise à Jean Truchon, premier président du parlement de Grenoble, porteur du pouvoir de ce maréchal. Le roi Charles IX étant à Montpellier le 21 décembre 1564, *ayant égard aux bons & grands services que son amé & féal Paul de Montdragon avoit ci-devant faits aux feus rois ses prédécesseurs, & à lui à son avénement à la couronne, ainsi qu'il fait & continue encore..... desirant iceux reconnoître envers ledit seigneur & l'approcher de sa personne, avec état & qualité honorables correspondant à ses vertus & mérites..... le retint en l'état de gentilhomme ordinaire de sa chambre*, charge dont il prêta serment entre les mains du sieur de Cypieres premier gentilhomme de la chambre, le 29 du même mois de décembre. Il servit avec une compagnie de chevaux-légers armés de lances, aux siéges de Tulette,

Tulette, de Mornas & du Pont-Saint-Esprit (février & mars 1568) dans les troupes du comté Venaissin, sous les ordres du vicomte de Joyeuse, qui y avoit amené quelques régimens du Languedoc. Le cardinal d'Armagnac, collégat d'Avignon, chargé par le roi de travailler à la pacification des troubles de Provence, en l'absence du maréchal de Retz, qui en étoit gouverneur, ayant conclu à Aix le 20 avril 1579 un accommodement avec les partisans du comte de Carces, par lequel ils devoient poser les armes, & donner pour sureté du traité quelques places dont ils s'étoient emparé, le château du Puy (le Puech) fut confié au sieur de Montdragon, dont le cardinal le fit gouverneur par lettres du 9 mai de cette année. Mais il ne garda pas long-temps ce château, car les Carcistes, autrement appellés les *Rasats*, rompirent le traité, & s'opiniâtrerent à garder leurs places, comme on peut le voir dans l'histoire du temps. Il fit deux testamens, le premier le 19 juin 1573, le second le 6 novembre 1592. N'ayant point d'enfans de *Jeanne* de Tende qu'il avoit épousée, & son frere n'ayant que des filles, il disposa de ses biens en faveur de Paul de Mistral, baron de Croses & de Mirebel son neveu, à condition par lui & ses enfans, de porter le nom & les armes de Montdragon.

Edouard, qui suit, *Marguerite*, prieure de Val-Sauve-les-Verfeuil au diocèse de Nismes, & de S. Denys de Bagnols au diocèse d'Usez, en 1644. *Anne*, abbesse de Notre-Dame des Plans au diocèse d'Orange en 1566, morte en 1591. *Louise*, mariée 1° avec *Jean-Pierre* de Sade, baron de Romanil & de la Goy, 2° par contrat du 6 janvier 1555 avec *François* de Mistral, baron de Croses & de Dons, seigneur de Mirebel, de Larnage, &c.

VII. Edouard d'Albert de Montdragon, seigneur de Saint-André, co-seigneur du Pin, de Sabran, de Cabrieres, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Aigues-mortes & de la Tour-Carbonniere, par lettres données à Fontainebleau le 7 mars 1560, & depuis gouverneur de Nismes, & des autres villes du bas pays de Languedoc. Il commandoit dans la ville d'Ardres en 1557. Le roi Charles IX lui donna le 3 mars 1566 une compagnie de cinquante arquebusiers à pied, dans le régiment du jeune Sarlabous entretenu en Languedoc pour la sureté d'Aigues-mortes & de la Tour-Carbonniere. Il fut depuis nommé pour commander dans le bas Languedoc, en l'absence de Guillaume, vicomte de Joyeuse, lieutenant général de la province, qui étoit passé dans le comté Venaissin. Enfin il étoit gouverneur de Nismes, lorsque cette ville fut surprise par le sieur Calviere-Saint-Côme, l'un des chefs du parti protestant dans le bas Languedoc. Le sieur de Saint-André étant accouru à cette nouvelle pour rentrer dans la ville, & s'étant laissé tomber dans le fossé, il y fut tué d'un coup de pistolet, le 15 novembre 1570. Il avoit été marié par contrat du 29 juin 1564 avec *Marguerite* de Bourdic, remariée après sa mort avec le sieur Ginestoux de Vauseche, gentilhomme du Vivarez, après la mort duquel elle périt dans une émeute arrivée à Beaucaire en 1578. Elle étoit fille de *Pierre* de Bourdic, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Montan, capitaine du château de Moulins, & gouverneur de Montpellier, & de *Françoise* Gaudet des Ursieres.

Marguerite d'Albert de Montdragon, dame de Saint-André & de Sabran, leur fille unique & héritiere, fut mariée par contrat du 10 janvier 1588 avec *Charles* d'Audibert, seigneur de Lussan. *Jean* d'Audibert, comte de Lussan, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé leur petit-fils, dernier mâle de cette branche, fut reçu chevalier du S. Esprit en 1689, & ne laissa qu'une fille nommée *Marie-Gabrielle*, qui épousa en 1700 *Henri* Fitz-James, duc d'Albemarle, fils naturel de Jacque II roi d'Angleterre.

Les armes de la maison d'Albert de Luines sont *d'or, au lion de gueules couronné & lampassé de même.* Il parut en 1731 un livre imprimé sous le titre de *Mémoires de la mere & du fils*, publié sous le nom d'Eudes de Mezeray, qu'on croit, avec beaucoup de vrai-semblance, avoir été composé par le cardinal de Richelieu, dans lequel on donne une fausse origine à la maison d'Albert. C'est une fable qui fut composée dans les commencemens de la faveur du connétable de Luines, pour le desservir auprès du roi Louis XIII, & pour dégouter ce prince de son favori. * Voyez l'*histoire de la noblesse du comté Venaissin*, dressée sur les preuves tome IV, & l'*histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, tome IV & VI, dressée sur titres originaux. On trouve dans l'un & dans l'autre de ces deux ouvrages une généalogie complette de cette illustre maison. Consultez encore, *recherches de l'ordre du S. Esprit*, tome I, II; le Laboureur *additions aux mémoires de Castelnau*, tome II; P. D. Puy *histoire des plus illustres favoris*, tome III; les *mémoires d'Aubert du Maurier*; les *mémoires du duc d'Estrées*; les *mémoires de Deageant*; les *mémoires de Motteville*, tome I. Baptiste Nanni, *histoire de Venise*. D'Aubigné, *histoire universelle*, liv. III. Romani, *tourment de l'envie courtisane*. Monaldi, *des familles florentines*. Hiacinthe de Gubernatis, *histoire de la maison Alberti. Journal de Henri III*, édition de 1744, tome I, III, V. Le Pogge, *histoire de Florence. Mercure françois*, tome IV.

☞ ALBERTAS ou ALBERTAZZO, maison originaire d'Italie que Léandre Alberti & Equicola font descendre des princes souverains de Luques, Parme & Régio, comme l'a observé Jean-Baptiste l'Hermite dit Tristan, seigneur de Souliers, &c. dans son livre intitulé *Naples Françoise*, &c. On pourra consulter cet ouvrage pour ce qui précéde *Antoine* Albertas : c'est à ce dernier que j'ai cru devoir commencer la généalogie de cette maison, pour ne rien dire qui ne soit certain, & fondé sur des titres authentiques que j'ai consulté.

I. Antoine Albertas, pour se soustraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au temps que le pape Innocent VI siégeoit à Avignon, & sous le regne de la reine Jeanne de Naples, comme l'a remarqué Nostradamus dans son *histoire de Provence*. Antoine Albertas avoit pris pour sa devise particuliere ces paroles de Virgile : *Fata viam invenient.* Il fixa son séjour à Apt où il fit bâtir une maison que ses héritiers ont vendue. Au bout d'une galerie, il avoit fait graver l'inscription suivante. *Antonius Albertazzius, natione Italus, patriâ Albensis, ex nobilibus Albertassiis Montis-Lupi dominis ortus, has ædes erexit, primusque Albertassiam gentem ex Italia in Provinciam traduxit, anno domini* 1360. Lorsqu'il fallut rebâtir cette maison en 1693, on fit le 12 août 1693 une enquête qui constate que l'inscription que nous venons de rapporter subsistoit dans son entier. *Antoine* épousa le 16 février 1365 *Allacette* de Simiane, issue des anciens souverains de Forcalquier; il mourut sans enfans en 1422, ayant par son testament du 29 avril 1415 institué son héritier Jean qui suit, fils de son frere *Albert* Albertas.

II. Jean Albertas, héritier & neveu d'Antoine, épousa le 28 avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis* de la Roque. Peu après il quitta Apt, & vint demeurer à Marseille où il mourut en 1455. Il laissa de son mariage plusieurs enfans, parmi lesquels Antoine qui suit; Suffren qui a formé la branche de Villecroze, *rapportée ci-après*; *Baudet* qui prit la tonsure à Apt en 1433; *Isnard* & Baudouin, le premier de la branche de Gemenos qui subsiste encore aujourd'hui, & dont nous parlerons plus bas.

III. Antoine II du nom, épousa le 4 mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet* de Salle, seigneur d'Eyguieres. Il eut de ce mariage *Honorade*, abbesse du monastere royal de sainte Croix d'Apt, morte en 1518;

Anne mariée à *Nicolas* des Rolland, seigneur de Réauville, & COLIN qui suit.

IV. COLIN d'Albertas épousa *Helene* de Sade sa parente, de laquelle il eut entr'autres enfans CLAUDE, qui suit.

V. CLAUDE d'Albertas épousa *Magdeléne*, fille d'*Éléonore* de Côme, seigneur d'Auribeau, & eut entr'autres enfans,

VI. GASPARD d'Albertas qui épousa le 13 février 1615 *Félix* de la Broca, dont il eut huit enfans tous morts sans postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLECROZE.

III. SUFFREN Albertas, seigneur de Villecroze, second fils de *Jean* Albertas, ne laissa de son mariage avec *Constance* de Boniface qu'un fils unique qui suit.

IV. AMIEL d'Albertas I du nom épousa *Françoise* fille de Jacques de Sabbateris, gentilhomme d'une famille illustre, originaire de Palerme en Sicile. Il en eut *Anne*, mariée à *Jean-Augustin* de Foresta, baron de Tretz, & premier président au parlement de Provence; *Jeanne* alliée dans la maison de la Cepede; *Magdeléne* mariée à *Louis* de Vento des anciens souverains de Mantoue, originaire de Gènes, & NICOLAS qui suit.

V. NICOLAS d'Albertas n'eut de son mariage avec *Catherine* Cassin qu'un fils qui suit.

VI. AMIEL d'Albertas II du nom, marié à *Marguerite* de Gaignon, d'une famille illustre de Piémont; il en eut huit enfans, entr'autres *Antoine-Nicolas*, mort en Catalogne au service du roi, sans postérité, & GASPARD qui suit.

VII. GASPARD d'Albertas marié à *Claude* de Blacas, de laquelle il eut six enfans, entr'autres

VIII. JEAN-AUGUSTIN d'Albertas, qui épousa *Julienne* de Forbin, des seigneurs de Solliers, de laquelle il eut *Victoire* mariée à César de Sabran, seigneur de Chantereine, & *Gaspard* chevalier de Malte.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GEMENOS.

III. BAUDOIN, fils de *Jean* Albertas, épousa le 19 février 1452 *Billone* de la Cepede; il en eut *Catherine* mariée le 16 juin 1488 à *Jacques* d'Escales, seigneur de Bras, aïeul du premier président de Provence; SURLEONS qui suit, & ANTOINE dont il sera parlé après son frere.

IV. SURLEONS d'Albertas s'étant signalé dans le service du roi, & dans celui du saint siege, obtint d'Alexandre VI une bulle confirmée par le pape Léon X, tant pour lui que pour sa famille, qui lui donne pouvoir de choisir un prêtre ou religieux pour les absoudre de leurs péchés, même des cas réservés; de manger de la viande les jours d'abstinence, & d'avoir un autel portatif. Cette bulle est datée du 8 mars 1495. Surleons fit entrer Antoine son frere dans le dessein d'aller à la conquête de Naples; ils armerent deux galions: & Surleons ayant été tué en cette expédition, fit son frere Antoine son héritier, par testament du 2 juin 1502.

IV. ANTOINE d'Albertas fut fait premier consul de Marseille en 1511. La prudence avec laquelle il se conduisit dans cet emploi engagea le roi Louis XII à lui donner une galere entretenue, qu'il posséda jusqu'à sa mort. Il eut de son mariage avec *Aimare* de la Cepede, qu'il épousa sur une dispense donnée par le vice-légat d'Avignon en 1506; PIERRE qui suit; *George* qui ayant embrassé l'état ecclésiastique fut pourvu de plusieurs bénéfices, & mourut à Reims chez le cardinal de Lorraine; *Henriette* mariée avec *Vincent* de Forbin, seigneur de la Fare, & *Louise*.

V. PIERRE d'Albertas fut premier consul de Marseille en 1542. Le roi Charles IX ayant une confiance particuliere en sa fidélité, lui donna le gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marseille. Il mourut le 16 décembre 1584. Il avoit épousé le 31 mai 1554, *Marquise* de Vento, dont il eut ANTOINE-NICOLAS qui suit, & *Aimare* mariée en premieres nôces à François de Jarente, baron de Senas, le 6 octobre 1570, & en secondes nôces le 26 juillet 1579 à *Jean* de Castellane, seigneur de Saint-Julien d'Esparton.

VI. ANTOINE-NICOLAS d'Albertas commença de porter les armes de bonne heure. Son esprit éclairé le fit entrer dans les négociations les plus importantes de sa province. Il fut député de la noblesse de Marseille aux états de Blois tenus en 1588. Le roi congédiant tous les députés du royaume après la mort du duc de Guise, lui commanda de suivre la cour. Il se trouva à S. Cloud lors du siége de Paris, & ne quitta point le service de ce prince que pour entrer dans celui de Henri *le Grand*. En 1595 il fut pourvu d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & eut commission la même année de lever une compagnie de deux cens hommes d'armes au service du roi. Il fut cinq ou six ans syndic de la noblesse, & plusieurs fois député en cour. Il mourut le 25 février 1611, laissant de son mariage avec *Marguerite* de Riquety Mirabeau, qu'il avoit épousée le 10 novembre 1596, entr'autres enfans *Marguerite* mariée à *Alfonse* du Rouve, *Marquise* mariée à *Louis* de Berton de Crillon, *Pierre* seigneur de Gemenos, Villegenie, &c. lequel, après avoir servi dès l'âge de quinze ans, & s'être signalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une charge de maître des requêtes, il épousa en premieres nôces *Elisabeth* de Vendestraden, d'une très-illustre famille de Flandre, de laquelle il eut *Thomas* mort sans enfans. *Pierre* épousa en secondes nôces le 17 octobre 1683 *Jeanne* de Rhodis, de laquelle il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684. *Antoine-Nicolas* eut encore de son mariage *Geneviéve*, religieuse au monastere d'Hyeres; *Charles* mort sans enfans; *Sébastien*, conseiller au parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laissé un fils nommé *Jean-Baptiste* mort sans enfans; *Surleons*, chevalier de Malte, lequel quitta la croix, & se maria avec *Françoise* Dumas de Castellanne, & forma par ce mariage la branche des seigneurs d'Albertas de Jouques, divisée à Marseille & à Aubagne, dont on parlera ci-après; & ANTOINE qui suit.

VII. ANTOINE d'Albertas seigneur de Saint-Maime, après avoir long-temps servi dans les armées, se retira en Provence, où il épousa le 23 juillet 1638 *Marquise* de Vento. Il fut syndic de la noblesse en 1639; il eut de son mariage *Thérèse*, mariée le 8 mars 1670, au baron de Bras & d'Ansonis; *Jeanne* religieuse à Hyeres; *Pierre* reçu chevalier de Malte en 1682, commandeur de Saint-Félix, & grand bailli de Manosque, mort grand prieur de Saint-Gilles, le 4 avril 1750; *François* aussi chevalier de Malte, qui fut tué sur une des galeres du roi; *Surleons* qui épousa en 1672, *Magdeléne* Humbert, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joseph-François* de Glandeves, seigneur de Cuges, le 28 octobre 1691, & MARC-ANTOINE qui suit.

VIII. MARC-ANTOINE d'Albertas reçu lieutenant des vaisseaux du roi par brevet du 19 janvier 1669, marié le 3 août 1673, à *Magdeléne* de Séguiran, est mort capitaine des vaisseaux du roi. Il eut de son mariage *Antoine* surnommé le Chevalier de Dauphin, reçu chevalier de Malte en 1690, qui a servi sur les vaisseaux du roi en qualité de lieutenant, aujourd'hui (1752) grand-commandeur & économe de l'ordre de Malte; *Gabrielle*, veuve de *Gaspard* de Lombard du Castellet, second président en la cour des comptes de Provence, & HENRI-RAYNAULD qui suit.

IX. HENRI-RAYNAULD d'Albertas, né le 22 mai 1674, reçu premier président en la cour des comptes, aydes & finances de Provence, le 13 février 1708, mort le 28 janvier 1746. Il avoit épousé le 10 août 1715, *Louise* de Covet de Marignane, morte le 14 août 1722, fille de *Jos h-Gaspard* de Covet, marquis de Marignane, gouverneur des isles Port-Cros, & de *Diane-Marie* de Crussol d'Uzès de Saint-Sulpice; de ce mariage sont issus JEAN-BAPTISTE qui suit; *Joseph-Marie-Pierre-*

Marguerite, chevalier de Malte, & ancien lieutenant aux gardes françoises, & *Nicolas-Pierre-Gabriel* aussi chevalier de Malte, & capitaine dans le régiment de Roüergue, encore vivant.

X. Jean-Baptiste d'Albertas, chevalier, marquis de Boue, baron de Dauphin, & de Saint-Maime, comte de Neff, seigneur de Péchauris, Gemenos, Consonoves, & autres lieux, fut reçu conseiller en la cour des comptes, aydes & finances de Provence le 12 octobre 1737, & premier président de la même cour le 11 mars 1745; il a épousé le 28 avril 1745, *Marguerite-Françoise* de Montullé, fille de *Jean-Baptiste* de Montullé, conseiller au parlement de Paris. Il a actuellement de ce mariage *Jean-Baptiste Suzanne*, & *Jeanne-Charlotte*.

Branche des seigneurs de Jouques divisée a Marseille, & Aubagne.

VII. Surleons d'Albertas, fils d'*Antoine-Nicolas*; quitta la croix de Malte, & se maria le 7 de juin 1636, à *Françoise* Dumas de Castellanne. Il eut entr'autres enfans *Jean-Louis-Bacqui-Pierre*, seigneur de Péchauris, mort sans enfans; *Joseph-Antoine-Marguerite; Surleons* qui a formé la branche des seigneurs Jouques, établie à Aubagne, & Michel-Jules qui suit.

VIII. Michel-Jules d'Albertas, fut reçu chevalier de Malte le 3 avril 1658; il quitta la croix & se maria le 25 novembre 1691, à *Aymare* de Villages. Il eut de son mariage *Pierre-Lange*, reçu chevalier de Malte le 11 avril 1712; & Michel-Gaspard qui suit.

IX. Michel-Gaspard se maria le 21 novembre 1716, à *Claire* de Candole. Il a de ce mariage *Aimare-Bibianne-Marianne* mariée à *François-Xavier* de Fontierme, conseiller en la cour des comptes, aydes & finances de Provence; *Thérèse-Pierre-Pomponne*, chevalier de Malte reçu le 15 mars 1728; *Louis-Charles; Alfonse-Rodolphe* reçu chevalier de Malte le 26 août 1751, tous trois employés au service de la marine; & *Michel-Gaspard*, chanoine de l'abbaye S. Victor de Marseille.

La maison d'Albertas, porte pour armes de *gueules au loup ravissant d'or*; cimier, *deux chiens courans issans & affrontés au naturel*; supports, *deux chiens de même*; devise *deux flambeaux posés en sautoir tortillés de méches allumées*, avec ces paroles, *talis noster amor*. Ces armes sont écartelées des maisons de Simiane, Castellanne, Forcalquier, & Glandeves, dans lesquelles cette famille a fait alliance.

ALBERTANUS, a fait un traité de l'art de parler & de se taire. * Konig. *bibl. vetus & nova*.

ALBERTET, mathématicien & poëte, gentilhomme Provençal, né à Sistéron, vivoit vers l'an 1290. D'autres disent qu'il étoit de Tarascon, & de la maison de Malespine. Mais il y a plus d'apparence qu'il ne fit que demeurer dans la derniere de ces villes. La galanterie étoit alors l'occupation des personnes de qualité, qui se plaisoient à servir une dame, & à faire de cette occupation le sujet des vers qu'ils composoient. Albertet, suivant la coutume de son siécle, & poussé sans doute par son inclination, fit beaucoup de galanteries pour la marquise de Malespine; & c'est peut-être ce qui a fait croire qu'il étoit de cette maison. Elle lui marqua sa reconnoissance par des présens de drap, de chevaux & de quelques bijoux. Mais comme ces assiduités pouvoient faire tort à sa réputation, elle le fit prier de ne la plus voir. Il obéit & se retira à Tarascon, où l'on dit qu'il mourut peu de temps après. Il avoit écrit quelques traités de mathématiques, & diverses piéces de poësie à l'honneur de sa marquise. En mourant il pria Pierre de la Valiere ou de Valerne de les remettre entre les mains de cette dame: mais cet infidéle ami les vendit à un certain poëte d'Uzés, qui osa publier ces poësies comme des ouvrages de sa façon. La peine du fouet étoit celle dont on punissoit alors ces plagiaires; & ce fut celle que souffrit celui qui s'érigea en auteur aux dépens d'Albertet. * Nostradamus, *vies des poëtes Provençaux*. La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç.*

ALBERTI (Audouin) cardinal, natif du Limosin, neveu du pape Innocent VI qui étoit sur le saint-siége en 1352, étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique, dans les belles-lettres & dans l'histoire ecclésiastique; & il fut élevé en 1349 sur le siége épiscopal de l'église de Paris, en 1350 sur celui d'Auxerre, & en 1352 sur celui de Maguelone. Quelques auteurs ont douté qu'il ait été évêque de Maguelone, parceque nommant dans son testament les églises de Paris & d'Auxerre, il ne parle point de cette derniere. Mais il y a de si fortes preuves de cette vérité, qu'il est impossible d'en douter. Le pape Innocent VI le fit cardinal le 15 février de l'année 1353, & le mit en état de protéger les personnes de mérite, & surtout les gens de lettres, dont il cherchoit l'entretien avec un soin extrême. Depuis, ce cardinal opta l'évêché d'Ostie; & après la mort d'Innocent VI, son oncle, arrivée le 12 septembre 1362, il sacra Urbain V, qu'on venoit d'élever sur le siége pontifical. Il ne survécut pas longtemps au pape son oncle; car il mourut le 9 mai de l'an 1363, & fut enterré comme lui dans l'église de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, où il ordonna qu'on mît cette épitaphe: *Lapide sub hoc modico jacent omnia viscera dicti Ostiensis Audoini dum vivebam in vita mea.* Ce cardinal fit de grands biens à la chartreuse de Villeneuve, fondée par Innocent VI: & si l'on en croit Victorel, ce fut aussi lui qui fonda l'hôpital qui est dans la même ville d'Avignon près de la pointe du pont du Rône. En mourant il fit divers legs pieux, & fonda un anniversaire dans les églises de Paris & d'Auxerre. Ayant ensuite considéré que l'église & l'état perdoient beaucoup, en ce que plusieurs jeunes gens d'esprit leur demeuroient inutiles, faute de moyens pour étudier, il voulut contribuer à l'avancement des pauvres écoliers. C'est pour cela qu'il fonda dans l'université de Toulouse un collége, auquel il laissa tous ses biens, & où l'on entretient un nombre de jeunes gens pendant le temps qu'ils étudient les humanités, la philosophie & les arts libéraux. * Bosquet. *in vit. Innocent. pap. VI.* Ciaconius. Victorel. *in Innocent. VI.* Catel. *mémoir. de Languedoc*, *l.* 2. Gariel, *de episcop. Magal.* Frizon. *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des card.*

ALBERTI (Etienne) cardinal, évêque de Carcassone, natif de la province de Limosin, & petit-neveu du pape Innocent VI, lequel ayant eu grand soin de le faire élever dans la science & dans la piété, lui donna l'évêché de Carcassone, & ensuite le créa cardinal diacre, du titre de sainte Marie *in Aquiro* en 1361. Quelques-uns disent que Jean III du nom, succéda en 1361 à Geofroi de Vairolis évêque de Carcassone; mais il y a lieu de croire que le cardinal Alberti fut en effet le successeur de Geofroi, & que peu de temps après il remit cet évêché à ce Jean III, qui, selon les actes de ce temps-là, étoit évêque de Carcassone en 1366. Quoi qu'il en soit, après la mort d'Innocent VI, arrivée en 1362, il fut très-estimé du pape Urbain V, qu'il suivit en Italie l'an 1367. L'année d'après ce pape le fit prêtre aux quatre-temps de septembre, & lui changea son titre de sainte Marie *in Aquiro* en celui de S. Laurent *in Lucina*. Il mourut le 28 septembre 1369, à Viterbe, où il fut enterré dans l'église cathédrale. * Onuphrius, *in Innocent. VI & Urbano V.* Bosquet. *in vit. Innocent. VI.* Frizon. *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des cardinaux.*

ALBERTI (Jacques) de Boulogne en Italie, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1320. Il composa un traité de la différence du droit civil & du droit canon, que nous avons parmi les ouvrages de Bartole.

* Alidosi, *de doct. Bonon.* Bumaldi, *Minerval, seu bibl. Bonon.*

ALBERTI (Léon-Baptiste). C'étoit un gentilhomme Florentin, de la famille des Alberti, qui avoit une grande connoissance de la geométrie, de la perspective, de l'astrologie, de la musique, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, & des autres sciences de ce genre. Ses dix livres *de re ædificatoria*, ou de l'architecture, ont été imprimés à Florence en 1485, peu après sa mort, par les soins d'Ange Politien, qui a composé l'épître dédicatoire. On a réimprimé cet ouvrage plusieurs fois depuis, & il a été traduit en françois dans le XVI siécle, par *Jean-Martin*, secrétaire du cardinal de Lénoncourt. Voyez les autres ouvrages de Léon-Baptiste Alberti dans la bibliothéque de Gesner. Son traité de la peinture en trois livres a aussi été imprimé en françois en 1643, à Amsterdam. *On a eu tort de dire dans les précédentes éditions de ce dictionnaire, que* c'étoit Alberti lui-même qui avoit donné ce traite françois en 1643, *& avec Riccioli* qu'il étoit mort en 1540, puisqu'il n'étoit plus dès 1485. * Le Clerc, *bibliothéque du Richelet, &c.* M. Muratori a composé une vie de Léon-Baptiste Alberti, & l'a mise à la tête de son *commentarius de conjuratione Porcaria*, qu'il a inséré dans sa collection des historiens d'Italie, au tome XXV. C'est la premiere édition qu'on ait de cet ouvrage d'Alberti.

ALBERTI (Léandre) de Boulogne-la-Grasse, ville d'Italie, religieux de l'ordre de S. Dominique, né le 11 décembre 1479, travailla avec une très-grande application pour le public & pour son ordre, où il remplit souvent les charges de prieur & de provincial. L'an 1517 il publia un ouvrage des hommes illustres de son ordre en six livres. Depuis il donna l'histoire de Boulogne, & quelques vies; comme celles de S. Raimond de Pegnafort, du P. Jourdain, &c. Enfin en 1550 il fit imprimer la description d'Italie, qu'il dédia à Henri II, roi de France, & à la reine Catherine de Médicis son épouse. Cet ouvrage seroit excellent, si ce P. n'eût donné trop aveuglément dans les contes ridicules de son confrere Annius de Viterbe. Il le reconnut lui-même dans la suite. Guillaume Kiriander traduisit d'italien en latin cet ouvrage. Alberti publia en 1552 une chronique sous le nom d'*Ephémérides*. Il y parle de ce qui s'étoit passé en Italie depuis le voyage du roi Louis XII en 1499, jusqu'en 1552. Quelques auteurs disent qu'il mourut sur la fin de la même année 1552, & d'autres soutiennent que ce fut dans la suivante, qui étoit la 74 de son âge. * Gesner, *bibl.* Simler, *in ep. bibl. Gesner.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3, *de hist. Lat.* Miræus, *in auct. de scriptoribus ecclesiasticis, & de scriptoribus sæculi XVI.* Bumaldi, *bibl. bonon.*

ALBERTI (Jean) jurisconsulte Allemand, natif de Widmandstat, florissoit dans le XVI siécle. Il étoit savant dans les langues grecque, hébraïque & arabesque. Il apprit aussi le syriac de Siméon évêque, Syrien de nation, de Thesée Ambroise & de quelques autres qu'il connut à Rome. Depuis, étant revenu en Autriche, il en fut chancelier; & quelque temps après il fut nommé chevalier de l'ordre de S. Jacques. En 1543 il publia à Nuremberg un abrégé de l'Alcoran, avec des notes contre les impostures que Mahomet y a renfermées. L'an 1556 il fit imprimer à Vienne en Autriche, & aux dépens de l'empereur Ferdinand I, le nouveau testament en langue & en caracteres syriacs, dont Moïse, prêtre de Meredin, lui avoit fourni un exemplaire manuscrit, à l'usage des Jacobites, dans lequel la seconde épître de S. Pierre, la seconde & la troisiéme de S. Jean, l'épître de S. Jude, ni l'apocalypse ne se trouvoient pas. Il donna aussi une grammaire facile pour apprendre la langue syriaque. La préface est très-curieuse, & il a eu soin d'y marquer les progrès des langues orientales parmi les Latins. * Miræus, *de script. sæc. XVI.* Simon.

ALBERTI (Nicolas) jésuite, Allemand de nation, enseigna la philosophie à Wirtz, bourg dans la Franconie. Il publia quelques ouvrages, & mourut le 18 janvier 1641. * Alegambe, *bibl. soc. Jes.*

ALBERTI ou D'ALBERT, maison illustre, *cherchez* ALBERT.

ALBERTI ou DE ALBERTIS (Albert) cardinal, *cherchez* ALBERTIS.

ALBERTIN (François) ecclésiastique de Florence, vivoit au commencement du XVI siécle. Il étoit domestique d'un cardinal, & publia un traité des merveilles de l'ancienne & de la nouvelle Rome, qu'il corrigea depuis, & qu'il dédia au pape Jules II en 1509, avec un autre petit traité, *de laudibus Florentiæ & Savonæ.* * Simler. *in epit. biblioth. Gesner.* Onuphrius, *præfat. comment. de repub. Romanor.* Vossius, *lib.* 3, *hist. lat.*

ALBERTIN (Arnaud) de Majorque, évêque, non de Badajoz, *Pacensis*, comme Possevin & le Mire l'ont cru; mais de Patti, *Pactensis*, qui est une ville de Sicile, sous la métropole de Messine. Il eut un canonicat à Majorque, où il fut depuis inquisiteur de la foi, & exerça cette même dignité dans le royaume de Valence en Espagne, & puis en Sicile, où son mérite l'éleva sur le siége épiscopal de Patti. En 1538 Ferdinand de Gonzague, viceroi de Sicile, l'y laissa son lieutenant, & il s'aquitta de cette nouvelle charge avec un soin & une assiduité qui lui acquirent l'estime de tous les Siciliens. Arnaud Albertin composa divers ouvrages, *Repetitio nova, sive commentaria rubricæ & cap. I de hæreticis, lib. VI. Quæstio de secreto, quando debeat & non debeat revelari. De agnoscendis assertionibus catholicis & hæreticis, &c.* Il mourut l'an 1545. * Possevin. *in appar. sacr.* Rocchus Pyrrhus, *notit. eccles. Sicil. in Pactensi.* Miræus, *de script. sæc. XVI.* Nicol. Antonio, *de script. Hisp.*

ALBERTIN (Pierre) professeur en droit canon à Rome, a fleuri sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. C'étoit le fils d'un pauvre homme qui s'étoit dénué de tout pour donner une éducation honnête à son fils; ce qui lui réussit si bien, que les jésuites choisirent ce jeune homme pour enseigner le droit dans le collége des Allemans, où le pape Clement VIII voulut qu'on mît un professeur. Depuis, Albertin fut domestique du cardinal Odoard Farnese, & enfin professeur dans le collége Romain. * Janus Nicius Erythræus, (Jean Vincent le Roux) *pinac.* 3. *imag. illustr. c.* 52.

ALBERTINI (Nicolas) né vers l'an 1250 à Prato en Toscane, dont on dit que Facio Albertini son frere étoit comte; d'où vient qu'on l'appelle quelquefois Nicolas de Prato, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, où il prit le degré de docteur dans l'université de Paris. On le vit successivement professeur de théologie dans les premieres chaires, provincial dans son pays & procureur général de son ordre. Il exerçoit cette derniere charge lorsque Boniface VIII lui donna le premier juin 1299 l'évêché de Spolette, avec l'emploi de vicegerent dans la ville de Rome. Quelque temps après, envoyé par le même pape en qualité de nonce auprès des rois de France & d'Angleterre, il eut l'adresse de gagner les bonnes graces de l'un & de l'autre prince, & de rétablir la bonne intelligence. Le pape Benoît XI qui le connoissoit particulierement, le fit cardinal & évêque d'Ostie au mois de décembre de l'an 1303, & le fit son légat *à latere* en Toscane pour y appaiser les troubles. Mais comme les Guelphes y étoient les maîtres alors, le cardinal qui étoit d'une famille Gibelline ne put se faire écouter; & il fut même obligé de se retirer précipitamment à Perouze, sur l'avis qu'on lui donna que sa vie étoit en danger. Le malheureux succès de cette légation ne diminua rien du crédit d'Albertini; ce fut lui qui après la mort de Benoît XI concilia les esprits des cardinaux, dont les uns étoient attachés à

la mémoire de Boniface VIII, & les autres engagés au roi Philippe *le Bel*; & qui, de concert avec ce prince, les engagea d'élire Clément V. Ce fut lui ensuite qui tira adroitement ce pape des engagemens qu'il avoit pris avec le roi, sans le choquer. Il eut aussi beaucoup de part à l'élection de Jean XXII, & il fut l'ame de ce pontife tant qu'il vécut, de même qu'il l'avoit été du précédent. Les grandes affaires que les papes lui confierent, ne lui firent point oublier l'obligation qu'il avoit à l'ordre de S. Dominique; il le combla de biens, fit rebâtir quelques-uns de ses couvens, qui étoient en mauvais état; & il voulut être enterré dans celui d'Avignon. Il mourut le premier mars 1321. Avant sa mort, il avoit fait distribuer tous ses effets aux pauvres, qu'il avoit toujours beaucoup aimés. Il avoit composé un traité du paradis, & un autre de la maniere de procéder à l'élection des papes; mais ils n'ont pas été imprimés, non plus que les actes de ses légations, qui devoient être très-curieux. * Echard. *de script. ord. prædic.*

ALBERTINI (François) jésuite, illustre par sa doctrine & par sa piété, étoit de Cantazaro dans la Calabre, ville épiscopale du royaume de Naples. Ses parens, qui l'avoient destiné à l'état ecclésiastique, lui avoient procuré une riche abbaye, qu'il quitta pour entrer chez les jésuites en 1578, étant âgé de 16 ans. Il professa la philosophie & la théologie à Naples pendant 9 ans avec applaudissement, & mourut le 15 juin de l'an 1619. Entr'autres ouvrages, nous avons de lui une théologie en deux volumes *in-folio*, sous le titre de *Corollaria theologica ex principiis philosophicis deducta*, imprimée à Naples en 1606 & 1610, & à Lyon en 1616. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Miræus, *de script. XVII sæc.* Sotwel. *script. soc. Jes.*

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, cardinal diacre du titre de *S. Eustache*, né à Florence, & originaire d'Arezzo, eut un canonicat dans l'église de Florence, puis fut pourvu par le pape Eugène IV de l'évêché de Camérino dans la Marche d'Ancône, & ensuite fut créé cardinal en 1439. Eugène IV l'employa en diverses négociations importantes, & l'envoya en qualité de légat dans le royaume de Naples, où il mourut dans le monastere de Grotta Ferrata le 11 août 1445. Une partie de son corps fut portée à Rome, & fut enterrée dans l'église de S. Jean de Latran. L'autre est dans celle de sainte Croix de Florence, de l'ordre de S. François, où les seigneurs Albertis lui éleverent en 1573 un nouveau tombeau. Mais ils se sont assurément trompé, en lui attribuant dans son épitaphe l'honneur d'avoir commandé l'armée navale des princes chrétiens ligués contre le Turc. * Blondus, *hist. dec. 3. l. 11.* Saint Antonin, *tit. 22, c. 10.* Ughel. *Ital. sacr.* Auberi, *hist. des cardinaux.*

ALBERTIS (Albert de) de Trente, est auteur de divers ouvrages. *Vindiciæ adversùs Gasp. Scioppium*, imprimées en 1649. *Thesaurus eloquentiæ sacræ & prophanæ*, imprimé en 1669. *Paradoxa moralia de ornatu mulierum*, publiés en 1650. * Alegambe, *p. 9.* Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBERTISTUS (Marius Salomonius) jurisconsulte de Rome, mort l'an 1530, a laissé un commentaire, *de probationibus.* * Guid. Pancirol. *in jurisconsultis, lib. II, cap. 136.*

ALBERTON, *Albertonium & Paratonium*, petite ville sur les fontieres du royaume de Barca en Afrique, près de l'Egypte, à cent cinquante mille pas d'Alexandrie. Elle est sur la côte de la Mediterranée, sous l'obéissance des Turcs, dans un pays assez inculte, & a un port assez fréquenté, que les François appellent souvent le *Port-Albert.* * Baudrand.

ALBERTONIUS (Alexandre) a rassemblé des déclarations & résolutions de droit en XX livres. Cet ouvrage fut imprimé à Venise, *in-fol.* en 1585.

ALBERTUCCI DE BORSELLES (Jerôme) de Boulogne en Italie, religieux de l'ordre de S. Dominique, a vécu dans le XV siécle. C'étoit un esprit doux & facile, qui aimoit la solitude, & qui se faisoit un plaisir de l'étude de l'histoire. Il composa une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1491: les annales de son ordre, & quelques autres. On assure qu'il mourut le 25 novembre de l'an 1497. * Léandr. Alberti, *descript. Ital. & lib. 4. de vir. illust. dominic.* Seraphin. Razzi, *hist. de gli huomini illustr. dom.* Vossius, *de hist. Lat.*

ALBESANO, *Albensis Tractus*, petit pays d'Italie, est dans le Montferrat, & fait partie des hautes Langues, que les François appellent *Albesan*, autour de la ville d'Alba, qui en est la capitale. Ce pays étoit autrefois au duc de Mantoue; mais il a été cédé au duc de Savoye par le traité de Quierasque en 1631, & lui apppartient à présent. * Baudrand.

ALBI, *Alba Marsorum*, petite ville d'Italie à demi ruinée, dépendante du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, à deux petites lieues du lac de Cesano, du côté de l'occident. * Baudrand.

ALBI ou ALBY sur le Tarn, *Albia & Albiga*, ville de France dans le haut Languedoc, avec archevêché, ci-devant évêché suffragant de Bourges. Cette ville, capitale de l'Albigeois, est très-ancienne; & il en est fait mention dans Ptolémée, dans la notice de l'empire, dans Grégoire de *Tours*, &c. Son église cathédrale, sous le nom de sainte Cécile, a l'un des plus beaux chœurs de France; & son chapitre est composé d'un prévôt, d'un chantre, d'un sous-chantre, de quatre archidiacres, d'un sacristain, d'un théologal, & de vingt chanoines, tous à la nomination de l'archevêque, qui est aussi seigneur temporel de la ville. Ce chapitre a été autrefois composé de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, & fut sécularisé par le pape Boniface VIII en 1297. On prétend que S. Clair martyr est le plus ancien évêque d'Albi; & Grégoire de *Tours* parle de S. Salvius, qui vivoit dans le VI siécle. Il y en a eu d'autres très-illustres, & entre ceux-ci, divers cardinaux; comme Bernard de Castanet, Bertrand de Bordis, Guillaume Curti, Pictain de Montesquieu, Jean Jofroi, deux Louis d'Amboise, Adrien & Aimar Gouffier, Antoine du Prat, Jean & Louis de Lorraine, & Laurent Strozzi. L'évêché d'Albi fut érigé en archevêché l'an 1678 par Innocent XI, à l'instance de Louis XIV, qui y a nommé pour premier archevêque, Hyachinte Seroni gentilhomme Romain, auparavant évêque d'Orange, & depuis évêque de Mende. Les évêchés suffragans sont ceux de Castres, de Mende, de Rhodez, de Cahors & de Vabres, qui étoient auparavant sous la métropole de Bourges, laquelle en compensation a une augmentation de revenus à prendre sur l'archevêché d'Albi. Elle a réservé par le concordat le droit de primatie sur la province d'Albi, dans la possession duquel elle a été maintenue par arrêt du parlement de Paris donné en la grand'chambre au mois d'avril 1710. C'est d'Albi que le nom d'Albigeois fut donné aux Vaudois, dont l'obstination fit répandre tant de sang dans le XIII siécle, où ils s'étoient joints avec les Bogomiles venus de Bulgarie, & d'autres hérétiques, disciples de Pierre de Bruys. L'auteur qui nous a laissé une continuation de l'histoire d'Aimoin, dit que Charlemagne ayant érigé le royaume d'Aquitaine pour son fils Louis *le Débonnaire*, y laissa dans les principales villes des comtes, avec autorité de gouverneurs, qui devoient avec les évêques assister le jeune prince de leurs conseils. Ensuite il nomme plusieurs de ces comtes, & entr'autres Aimoin, qui le fut d'Albi. Le même auteur parle ailleurs d'Ermengaud, aussi comte d'Albi. Ce comté dans le X siécle passa dans la maison des comtes de Toulouse, soit par le mariage de Garsende ou Gersinde avec Raimond-Pons comte de Toulouse, soit par la femme de Pons, fils ou petit-fils du même Raimond-Pons: on ne sait pas le nom de cette femme. Depuis, les biens des comtes de Toulouse ayant été adjugés à Simon comte de Montfort, son fils Amauri les céda

au roi Louis VIII, ce qui fut confirmé par le traité de paix fait avec le roi S. Louis. Ce prince étant à Saumur l'an 1241, y fit chevalier son frere Alfonse; & lui ayant donné les comtés de Poitiers, d'Auvergne & d'Albigeois, fit célébrer son mariage avec *Jeanne*, fille & héritiere de Raimond *le Jeune*, comte de Toulouse. Mais Alfonse étant mort sans postérité, le comté d'Albi fut encore réuni à la couronne. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 13, *l.* 5 & 7, *&c.* Aimoin, *l.* 2 & 5. Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albig.* Catel, *mémoires de Languedoc*, & *hist. des comtes de Toulouse.* Du-Chêne, *antiquités des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. christiana.*

CONCILE D'ALBI.

Vers l'an 1254, Zoën évêque d'Avignon, & légat du saint-siége, assembla à Albi les prélats des métropoles de Narbonne, de Bourges & de Bourdeaux, & ils firent ensemble divers réglemens contre les Albigeois. Ce fut par ordre du roi S. Louis, comme il est marqué dans les actes : *Concilium Albiense factum à domino Zoën, Avenionensi episcopo, sedis apostolicæ legato, multis episcopis, Narbonensis, Bituricensis, & Burdigalensis provinciarum, &c. congregatum apud Albiam* 1254, *jussu Lud. Francorum regis, &c.* * Bail. Labbe, &c. *in concil. collect.* Dom Luc d'Acheri, *spicileg. tom.* 2. Nouguier, *hist. des évêques d'Avignon.* De Marca, *hist. de Béarn*, *l.* 8.

ALBI (Bernard d') cardinal-prêtre du titre de *S. Cyriaque*, né dans le diocèse de Pamiers en Languedoc, a fleuri dans le XIV siécle. Il fut élevé sur le siége de l'église de Rhodez, après Pierre de Châteauneuf le 8 février 1336, & il remplit si bien les devoirs de son ministere, que le pape Benoît XII le créa cardinal le 8 décembre 1337. Depuis il fut évêque de Porto après le cardinal de Comminge; & c'est en cette qualité qu'il sacra Etienne évêque de Rhodez au mois de janvier 1349 : ce qu'on doit remarquer pour fixer le temps de la mort de Bernard d'Albi. Clément VI, qui avoit succédé à Benoît, se servit de ce cardinal pour négocier une affaire très-importante & très-délicate. Pierre IV, dit *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, & Jacques roi de Majorque, se faisoient la guerre à toute outrance; & on n'avoit pu encore ni les accorder, ni même leur persuader de songer à une trève. Le pape chargea le cardinal d'Albi de cette commission, & l'envoya en Espagne avec la qualité de légat apostolique. Il sut si bien tourner l'esprit des deux rois, qu'il leur fit accepter en 1347, une trève pour six mois. Onuphre & Ciaconius, trompés par une inscription qu'on voit à Avignon au-dessous de l'épitaphe du pape Benoît XII, ont cru que Bernard d'Albi étoit mort en 1344, & Frizon a fixé cette mort en 1348; mais il est constant qu'il mourut le 13 novembre 1350. L'inscription d'Avignon est en ces termes : *Is verò qui jacet antè pedes* Benedicti, *creditur esse Bernardus, &c. Obiit Avenione sub Clemente VI, anno* 1344. Ce cardinal avoit beaucoup d'esprit & de doctrine, & sur-tout un génie si facile pour la poësie, qu'il composoit plus de trois cens vers en moins d'une heure. C'est le témoignage qu'en rend Pétrarque qui étoit son ami. * Surita, *in annal. Arag. l.* 7, *c.* 69. Onuphrius & Ciaconius, *in Bened. XII.* Bosquet. *in vit. Bened. XII.* Frizon. *Gall. purpur.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ughel, *Ital. sacr. de episcop. Portuens.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episc. Ruten.*

ALBI ou DE ALBA (Jean) chartreux, Espagnol de nation, a été très-estimé dans le XVI siécle pour sa piété & pour sa doctrine. Après avoir appris parfaitement la théologie, les langues orientales, & sur-tout l'hébraïque, il prit l'habit de religieux dans la chartreuse, dite la vallée de Jesus-Christ, près la ville de Ségovie, au royaume de Valence, où il mourut le 27 décembre 1591, après vingt-sept ans de profession. Ce savant homme, infatigable dans le travail, laissa plusieurs ouvrages sur l'écriture sainte. Les chartreux de son monastere qui en firent imprimer un l'an 1610, sous ce titre, *Sacrarum simioseon, animadversionum & electorum ex utriusque testamenti lectione commentarius & centuria*, témoignent dans la préface qu'ils avoient encore de lui un très-grand nombre d'autres ouvrages sur le même sujet. Le Mire parle d'un autre imprimé en 1613, intitulé : *Selectæ annotationes & expositiones in varia utriusque testamenti difficilia loca.* * Miræus, *de script. sæc. XVI.* Nicol. Antonio, *I. P. bibl. script. Hisp.*

ALBI (Henri) jésuite, né l'an 1590 à Bolene, petite ville de Provence, dans le comté Venaissin, entra chez les jésuites en 1606, à l'âge de 16 ans. Après y avoir professé les humanités, il enseigna la philosophie pendant cinq ans, la théologie scholastique pendant un pareil nombre d'années, & la théologie morale pendant deux ans. Il fut depuis élevé aux charges de son ordre, & gouverna successivement en qualité de recteur les colléges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles, le 6 octobre 1659, âgé de 69 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : *La vie de S. Gabin, martyr*, à Lyon 1624, *in*-12. *La vie de S. Pierre de Luxembourg*, à Lyon 1626 & 1632, *in*-12. *La vie de la mere Marie-Jeanne de Jesus, fondatrice des religieuses augustines*, à Paris 1640, *in*-12. *La vie de sœur Catherine Vanini, converse de Sienne*, à Lyon 1665, *in*-12. *Eloges historiques des cardinaux François & étrangers, mis en paralléle*, à Paris 1644, *in*-4°. *Item*, nouvelle édition, suivant le pere le Long, sous ce titre : *Histoire des cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires d'état*, par le sieur du Verdier, & *augmentée des vies des cardinaux de Berulle, de Richelieu & de la Rochefoucault*, à Paris 1653, *in*-4° : cet ouvrage est très-superficiel. *L'anti-théophile paroissial*, ou réponse au livre qui porte pour titre : *Le théophile paroissial de la messe de paroisse*, à Lyon 1649, *in*-12. Voici l'origine de ce livre, qui a paru sans nom d'auteur. Un capucin publia en 1635 un ouvrage intitulé : *Theophilus parochialis, seu de quadruplici debito in propriâ parochiâ persolvendo ; concionis, missæ, confessionis paschalis, paschalisque communionis, per R. P. B. B. C. P.* (c'est-à-dire) *reverendum patrem Bonaventuram Basseanum, capucinum prædicatorem,*) à Anvers 1635, *in*-8°. C'étoit une espéce de suite ou d'augmentation d'un autre livre du même, imprimé dès 1633 à Douai, *in*-12. sous ce titre : *Parochianus obediens, sive de duplici debito parochianorum, audiendi scilicet missam & verbum Dei in suâ parochiâ, saltem diebus dominicis & festis majoribus stante commoditate.* Le P. Niceron dit que l'éditeur de cet ouvrage nous apprend que Bonaventure de la Bassée, s'appelloit originairement *Louis le Pippre* : nous n'avons rien trouvé de semblable dans l'édition de Douai de 1633, on n'y nomme point l'auteur : il est dit seulement dans l'avertissement *ad parochos & parochianos*, que cet auteur étoit, avant son entrée chez les capucins, licencié en théologie ; qu'il avoit été professeur royal en philosophie à Douai : & que depuis qu'il s'étoit fait capucin, il avoit professé la philosophie & la théologie à Liége ; & qu'il avoit prêché à Cambray vers le temps du dernier concile provincial tenu en cette ville. L'ouvrage du pere de la Bassée fut réimprimé sous le titre de *Parocophilus*, à Paris, en 1637, *in*-12. par les soins d'un prêtre, qui prit le nom de *Timothée Cléritime.* Le curé de S. Nizier de Lyon, en traduisit aussi en françois la partie qui concerne la messe de paroisse, & publia sa traduction en 1649 à Lyon, *in*-8°, sous ce titre : *Le théophile paroissial*, par le R. P. B. B. C. P. traduit du latin par Benoît Puys, docteur en théologie, chanoine, sacristain & chef du chapitre de l'église collégiale & paroissiale de S. Nizier de Lyon, juge-lieutenant en la primatie de France. Ce traducteur ayant déclaré qu'il avoit entrepris ce travail *pour s'opposer à la liberté de quelques*

prédicateurs, membres d'une compagnie réguliere, qui s'étoient échapés à déclamer publiquement contre la messe de paroisse, s'attira la réponse du pere Henri Albi, qui, non content de défendre les prétentions des réguliers, attaquées par le capucin, s'en prit aussi à la personne du traducteur, & changea ainsi en querelle personnelle une dispute de droit. Benoît Puys opposa une *Réponse chrétienne à un libelle anonyme, honteux & diffamatoire, intitulé Anti-Théophile*, à Lyon 1649, *in-8°*. Le pere Albi répliqua par le livre suivant: *Apologie pour l'Anti-Théophile paroissial, contre la réplique injurieuse, & les plaintes injustes de* M. Benoît Puys, *où de nouveau est solidement établi le privilége des églises des réguliers, par* Paul de Cabiac, prêtre régulier, (c'est le masque que prit le pere Albi) à Lyon 1649. Cette dispute poussée un peu vivement, se termina par une réconciliation amiable qui se fit publiquement entre les deux parties, comme il paroît par un acte qui en fut dressé le 25 septembre 1650. Les autres ouvrages du pere Albi, sont: *L'art d'aimer Dieu*, à Lyon 1634, *in-24*. à Paris 1636, *in-12*. *Du renouvellement d'esprit*, à Lyon 1651, *in-4°*. *De la conception immaculée de la Vierge*, à Grenoble 1654, *in-4°*. *Grammaire françoise, avec des observations*, à Lyon 1657, *in-8°*. * *Voyez* les mémoires du pere Niceron, article dernier du tome XXXIII.

ALBIA TERENTIA, dame Romaine de très-illustre famille, fut femme de L. Salvius Othon, & mere de l'empereur Othon, qu'elle mit au monde le 28 avril l'an 34 de l'ére commune. * Chevreau, *hist. du monde, liv.* 3.

ALBICI, *cherchez* ALBIZZI.

ALBICUS, archevêque de Prague, qui avoit été élevé à cette dignité par Sigismond roi de Bohême, fit autant de tort à l'église par sa facilité à l'égard de l'hérésiarque Jean Hus & des autres disciples de Wiclef, que son prédécesseur Stincon lui avoit fait de bien par son exactitude à s'opposer aux erreurs de cette secte dangereuse. L'avarice d'Albicus étoit si grande, qu'il ne vouloit pas même confier la clef de sa cave à qui que ce fût. Il n'avoit pour tout domestique qu'une vieille servante, qu'il laissoit mourir de faim; & il n'osoit entretenir des chevaux pour son usage, à cause de la dépense que cela lui auroit occasionné. Il composa deux ou trois traités de médecine; savoir, *Praxis medendi*, *Regimen sanitatis*, *Regimen pestilentiæ*, imprimés à Leipsick l'an 1484. Il étoit mort long-temps auparavant. * Sponde, *A.C.* 1412. Vander Linden, *de script. medic.*

ALBIGEOIS, *Albigensis tractus*, province de France en Languedoc, autrefois plus étendue; mais à présent plus resserrée, étant bornée par le Rouergue, par le Querci, par le haut Languedoc propre, par le Lauraguais, & par le bas Languedoc, entre les diocèses de Toulouse, de Vabres, de Lavaur & Rhodez. C'est le pays des anciens Heleuthériens, dont parle César, & non pas des Helviens, qui sont ceux de Vivarais, le long du Rhône. Ce pays est fort peuplé & très-fertile, arrosé de plusieurs rivieres; entr'autres du Tarn, de l'Agout & du Dadou. Ses principales villes sont Albi, qui est la capitale de la province, Castres, Villefranche, Gaillac, Realmont, Monestier, Lautrec, Briateste & Rabastins. * Du Chêne, *descript. des provinces de France*. Catel. *histoire de Languedoc*. Merula. Sanson. Briet. Baudrand.

ALBIGEOIS. C'étoit une secte composée de plusieurs hérétiques qui s'éleverent dans le XII siécle, dont le principal but étoit de détourner les hommes de la réception des sacremens, de renverser l'ordre hiérarchique, & de troubler la discipline de l'église. Pierre de Bruys & Henri furent les premiers qui publierent ces erreurs, & elles se répandirent dans la Provence, & pénétrerent jusque dans l'Allemagne, dans l'Italie, & en Angleterre. Arnauld de Bresse les fomenta. Ces hérétiques sont connus sous différens noms; comme ceux d'henriciens, pétrobusiens, arnaudistes, cathares, piffres, patarins, tisserans, bons-hommes, publicains ou poplicains, passagiens, &c. Il y avoit parmi ces hérétiques des erreurs communes à toutes ces sectes, & d'autres particulieres à quelques-unes d'entr'elles. Leurs erreurs communes regardoient les sacremens, les pratiques de l'église, & l'ordre hiérarchique, contre lesquels ils avoient tous conjuré. Les particulieres étoient le manichéisme, l'arianisme, & quelques autres impiétés, dans lesquelles plusieurs de ces hérétiques furent entraînés par un aveuglement étrange. Leurs erreurs furent condamnées d'abord dans un concile tenu à Toulouse l'an 1119, canon 2, qui fut répété dans le concile de Latran de l'an 1139, & dans celui de Tours de l'an 1163. Vers la fin de ce même siécle, les disciples de Pierre Valdo, appellés *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, se joignirent à ces hérétiques, & toutes ces sectes furent généralement appellées du nom d'*Albigeois*, de la ville d'Albi, où ils s'étoient établis. Mais ceux que l'on appelle proprement *Albigeois*, renouvellerent l'hérésie des manichéens, & y ajouterent des hérésies encore plus ridicules. Ils établissoient deux principes de toutes choses, Dieu & le diable; assurant que le premier a créé les ames, & l'autre les corps. C'est sur ce fondement qu'ils nioient l'ancien testament, & la doctrine des saints patriarches, ne voulant recevoir que le nouveau testament, & soutenant néanmoins opiniâtrément l'inutilité des sacremens. Ils nioient l'infusion des nouvelles ames, en défendant ridiculement la métempsycose des pythagoriciens; & c'est pour cela qu'ils rejettoient la priere pour les morts, niant la résurrection, l'enfer & le purgatoire. Ils soutenoient encore quelques erreurs, ou plutôt des blasphêmes exécrables contre la personne sainte & sacrée du Fils de Dieu, disant que le véritable Rédempteur des hommes n'est point né à Bethléem, ni mort sur le calvaire; mais qu'il n'a été en ce monde que spirituellement en la personne de S. Paul. M. Bossuet évêque de Meaux a prouvé dans le XI livre des variations, que les vaudois étoient en tout différens des albigeois, ceux-ci étant proprement des manichéens, ce que les vaudois n'ont jamais été. Les albigeois étoient venus de Bulgarie. Les cathares furent leur tige. Les erreurs dont les accusent Alanus moine de Cîteaux, & Pierre moine des Vaux de Cernai, qui écrivirent contr'eux en ce temps-là, se rapportent à ces cinq chefs. 1°. De reconnoître deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant; le premier, créateur des choses invisibles & spirituelles; le second, créateur des corps, & auteur de l'ancien testament. 2°. D'admettre deux christs; l'un méchant, qui est celui qui a paru sur la terre; & l'autre bon, qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la résurrection de la chair, & de croire que nos ames sont des démons qui sont précipités dans nos corps en punition de leurs péchés. 4°. De condamner tous les sacremens de l'église; de rejetter le baptême comme inutile, d'avoir l'eucharistie en horreur, de ne pratiquer ni confession ni pénitence, de croire le mariage défendu. 5°. De se moquer du purgatoire, des prieres pour les morts, des images, des croix, & des autres cérémonies de l'église. Quant à leur maniere de vivre, il y avoit deux sortes de gens parmi eux, les parfaits & les croyans. Les parfaits se vantoient de vivre dans la continence, ne mangeoient ni chair, ni œufs, ni fromage: ils avoient en horreur le mensonge, & ne juroient jamais; les croyans étoient même déreglés dans leurs mœurs; mais ils étoient persuadés qu'ils étoient sauvés par la foi des parfaits, & qu'aucun de ceux qui recevoient l'imposition de leurs mains, n'étoit damné. Les albigeois porterent d'abord le nom de *Bons-hommes*, & Gilbert de Lyon les condamna pour la premiere fois dans un concile tenu à Lombers en 1165. Quelques années après, Pierre cardinal, accompagné des archevêques de Bourges, de Narbonne, & de divers autres missionaires,

vinrent dans le Languedoc, à dessein de les ramener à leur devoir; & l'année 1179 le concile général de Latran employa encore les foudres de l'église contre ces novateurs. Le mal s'étoit long-temps caché; l'hérésie s'étoit couverte d'une fausse apparence de piété; & lorsqu'on voulut s'y opposer, elle avoit déja pris de si fortes racines, qu'il fallut employer le fer & le feu pour l'exterminer. En 1206, Diégo évêque d'Osma en Espagne, suivi de S. Dominique son diocésain, d'Arnaud abbé de Cîteaux, de Pierre de Châteauneuf évêque de Carcassonne, & d'autres, entreprirent de prêcher contre les albigeois; quoique ceux-ci eussent pour protecteurs le comte de Toulouse, & tous les princes voisins, qui les soutenoient, ou par intérêt, ou par inclination, ou par politique. Pierre de Châteauneuf avoit le titre de légat du saint-siége. Raimond comte de Toulouse le chassa du Languedoc, & le fit assassiner, lorsqu'il se jettoit dans un bateau pour passer le Rhône. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Le pape excommunia le comte, & publia une croisade en 1210, dont Simon comte de Montfort fut le chef, & l'on courut aux armes contre les albigeois. Les croisés s'assemblerent à Lyon; & étant entrés dans le Languedoc, prirent Béziers & Carcassonne, & puis Minerbe, Lavaur, & d'autres places. On fit divers siéges, on donna divers combats; & cette guerre fut extrêmement sanglante, comme le sont celles qu'on fait pour la religion. En 1213 Pierre roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminge, avec Gaston vicomte de Béarn, avoient assiégé Muret sur la Garonne. Le comte de Montfort les surprit, & leur défit plus de cent mille hommes dans une bataille, où le roi d'Aragon fut tué. Louis VIII roi de France fit depuis aux albigeois une guerre qui ne finit qu'en 1228, dans laquelle Raimond *le Jeune* X de ce nom, fils de celui qu'on surnomma *le Vieux*, se réconcilia à l'église & fit sa paix avec S. Louis, à Melun, & puis à Paris. Cette paix fut suivie de l'établissement de l'inquisition contre ces hérétiques à Toulouse l'an 1229, & d'une déclaration du comte Raimond, publiée contre ces hérétiques albigeois, qui furent depuis abandonnés aux inquisiteurs, qui acheverent de détruire les restes de ces malheureux hérétiques, si ce n'est que quelques-uns ont pu se joindre aux Vaudois retirés dans les vallées de Piémont, de France, & de Savoye, où ils fomenterent long-temps leurs erreurs. Dès que Zuingle eut publié les siennes, ils lui envoyerent des députés, pour le prier de leur donner quelques-uns de ses disciples, & le reconnurent pour réformateur de leur secte. Le parlement de Provence dissimula quelque temps cet attentat; mais aussitôt que le roi de France eut confirmé par sa déclaration le décret des théologiens de Paris, qui condamnoit les nouveaux hérétiques, le substitut du procureur général du parlement de Provence, & un officier d'Avigon se transporterent à Merindol, à Cabrieres, & dans d'autres petites villes de la Provence & du comté d'Avignon, où s'étant informés de la créance des habitans de ces lieux, ils firent leur rapport au parlement, qui condamna ces hérétiques à se faire catholiques dans trois mois, faute de quoi les forces de la province seroient employées pour les exterminer. Pendant que l'on différoit à exécuter cet arrêt, ces peuples renvoyerent les ministres Zuingliens, & firent venir quelques disciples de Calvin, qui réglerent les églises des albigeois sur le modéle de celles de Genève. Le parlement de Provence, offensé par cette nouveauté, eut recours au roi, qui fit chasser les sectateurs de Calvin, & procura deux missions pour instruire ces hérétiques. Ces moyens ayant été inutiles, le baron d'Oppede, à qui le roi confia le gouvernement de Provence, en l'absence du marquis de Grignan, obtint un ordre du conseil pour exécuter l'arrêt du parlement. Il fit périr par le fer ou par le feu plus de quatre mille de ces albigeois, & abandonna tous leurs biens au pillage.

On a imprimé à Amsterdam en 1692 un registre des sentences rendues à l'inquisition de Toulouse, depuis l'an 1307 jusqu'en en 1323. Outre quelques erreurs qu'il attribue en commun aux albigeois & aux vaudois, il impute en particulier à ces derniers celles de nier l'autorité légitime des magistrats, le purgatoire & la priere pour les morts. * Jean Paul Perrin, *hist. des vaudois.* Pierre moine des Vaux de Cernai, *hist. des albigeois.* Catel, *histoire des comtes de Toulouse.* Guillaume le Breton. Guillaume de Puilaurent. Sandere. Pratéole. Baronius. Sponde. Bzovius. Raynaldus. De Marca, &c. M. Bossuet évêque de Meaux, *histoire des variations.* M. Du-Pin, *bibliothéque ecclésiastique des siécles XII & XIII.*

ALBIIS (Thomas *de*) ou Thomas de Withe, second fils de Richard de Withe, originaire de Hutton, dans le comte d'Essex en Angleterre, fut elevé dès son enfance dans la religion catholique. Etant devenu grand, il se fit prêtre secalier, & s'appliqua beaucoup, mais avec peu de succès, à la philosophie. Il fut principal de collége à Lisbonne, sous-principal à Douai, & séjourna assez long-temps à Rome & à Paris. Enfin il retourna en Angleterre, où le fameux Hobbes de Malmesburi & lui se visiterent souvent, & disputerent plus d'une fois sur diverses questions philosophiques, comme de jeunes écoliers, quoiqu'ils eussent l'un & l'autre environ quatre-vingts ans, lorsqu'ils commencerent à se fréquenter. Thomas mourut en 1676, âgé de 94 ans. Entre ses ouvrages sont, *Sonus buccinæ*, une dissertation *De terminandis fidei litibus*, *Statera morum*, &c. quelques autres également desapprouvés par les catholiques & par les protestans, parceque l'auteur s'y fait de nouveaux systêmes sur les matieres de la religion, qu'il veut d'ordinaire expliquer par les principes d'Aristote. * *Dict. Anglois.*

ALBIMA & ALBIMAIDES, Grecs de la postérité de ceux qui demeuroient en Egypte, lorsque les Arabes conquirent ce pays sous le califat d'Omar. Ces gens s'étoient fort multipliés sous le califat d'Al-Mamon, & causerent de fort grands troubles en Egypte. *Voyez ci-dessus* ALBANIN. Ebn Batrikh, qui les appelle *Ahel Albima*, dit qu'ils se révolterent dans la basse Egypte, & qu'ils furent entierement defaits par les capitaines d'Al-Mamon. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBIN (Albinus) nom commun à plusieurs Romains sortis d'une famille plebéienne appellée *Gens Albinia.* Dès l'an de Rome 265, & avant J. C. 489, L. Albinus fut tribun du peuple: il le fut encore deux fois depuis, & exerça aussi deux fois la charge d'édile. En l'année de Rome 377, avant J. C. 374, M. Albinus fut l'un des six tribuns militaires, dont la dignité fut substituée pour un temps à celle des consuls. En 563, & avant J. C. 191, on trouve un A. Albinus au nombre des questeurs ou trésoriers des provinces. On croit que c'est son nom que porte une piéce de monnoie d'argent, où l'on voit trois cavaliers accompagnés d'un piéton, & courans rapidement, avec cette légende, A. Albinus, & à l'exergue une Diane en équipage de chasse, avec ce mot Roma, soit que ces trois cavaliers désignassent les trois premieres centuries de chevaliers Romains instituées par Romulus, entre lesquels A. Albinus étoit peut-être alors le plus distingué; soit que ce fût simplement un monument de quelque exploit célébre, par lequel ce Albinus se seroit signalé avec d'autres chevaliers Romains. En l'an 568, & avant J. C. 186, Sp. Posthumius Albinus fut consul, & depuis lui plusieurs autres Posthumiens qui portent le surnom d'Albinus, ont exercé le consulat; mais il faut les rapporter à la famille des Posthumiens, qui étoit patricienne, & divisée en plusieurs branches, l'une desquelles avoit adopté le surnom d'Albinus. Sous les empereurs, D. Clodius Albinus, qui avoit pris le titre d'empereur, fut consul avec l'empereur Severe, l'an de J. C. 194. Nummius Albinus, consul en 246 de J. C. avec Brutius Præsens. Un autre Nummius Albi-

nus en 263 avec Maximus Dexter. En 335 de J. C. C. Ceionius Albinus avec Julius Constantius. En 345, Rufius Albinus avec Amantius Ceïonius. En 493, D. Albinus avec Eusebius Chronio. * Titus Livius, *passim.* Idatius. Cassiodor. Pighius, *in ann. Rom.*

ALBIN (Albinus) Lucius, ayant apperçu le prêtre de Romulus, & les vestales qui emportoient à pied les images des dieux, après que Rome eût été prise par les Gaulois, l'an 364 de Rome, & avant J. C. 390, fit descendre sa femme & ses enfans d'un chariot qu'il conduisoit. Il y fit monter ces personnes augustes par leur profession; & préférant le bien de la religion au salut de sa famille, il quitta son chemin pour les conduire au bourg de Ceré, où ils se retiroient. * Plutarchus, *in Camillo.* Valer. Maxim. *l.* 1, *c.* 1.

ALBIN, *Albinus* (L. Posthumius) fut consul avec C. Licinius Lucullus l'an 600 de la fondation de Rome, avant J. C. 154. Il avoit écrit en grec une histoire romaine, dans laquelle il prioit le lecteur de l'excuser, s'il ne parloit pas bien cette langue. Ce qui donna sujet à Caton de se moquer de lui, de ce qu'il aimoit mieux excuser ses fautes, que de s'exempter d'en faire en n'écrivant point. Ciceron parle de lui dans son traité des orateurs. Plutarque dans la vie de Caton. Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 10. Il avoit aussi écrit les annales en latin, selon le témoignage de Macrobe, qui parle de lui dans la préface de ses saturnales, *& au l.* 2, *c.* 16.

ALBIN, *Albinus*, poëte & historien Latin, à vécu vers l'an 44 avant J. C. & de Rome 710. Il écrivit en vers des annales, dont Priscien rapporte ces vers, *lib.* 7.

Ille, cui ternis capitolia celsa triumphis
Sponte Deûm patuêre, cui freta nulla repostos
Abscondêre sinus, non tutæ mœnibus urbes.

Albin parloit des trois victoires que remporta Pompée, en Espagne sur Sertorius, en Afrique sur Jarbas, & en Asie sur Mithridate & sur les pirates. Gesner confond cet Albin avec Posthumius Albinus, qui avoit écrit des annales en grec, & qui fut consul. * Vossius, *de hist. & poët. Lat.*

ALBIN, *Albinus*, gouverneur de Judée sous Néron, succéda à Festus l'an 60 de J. C. Lorsqu'il alloit prendre possession de son gouvernement, ayant su qu'Ananias *le Jeune*, grand-prêtre, avoit fait lapider S. Jacques, que le texte sacré nomme frere du Seigneur, pour lors évêque de Jérusalem, il écrivit avec menaces au grand-prêtre, que cet attentat fit déposer trois mois après. Il s'employa d'abord avec soin pour remettre le calme dans la province, & la délivrer des bandits qui la désoloient. Mais il la désola lui-même par ses concussions & par ses injustices. Lorsqu'il sut que Florus étoit nommé pour lui succéder en l'année 65, il jugea tous les criminels enfermés dans les prisons de Jérusalem. Il condamna à mort les plus coupables; mais il se contenta de punir la plus grande partie par quelque amende, ce qui remplit la Judée de scélérats & de voleurs. * Joséphe, *liv. dern. des ant. c.* 8.

ALBIN (Decimus Clodius) fils de Ceïonius Posthumius Albinus, & d'Aurelia Messalina, Africain, natif de la ville d'Adrumette, étoit d'une famille noble sortie de Rome, ayant la blancheur des Européens, & la barbe frisée comme ceux du pays. Après la mort de l'empereur Pertinax, il se fit proclamer empereur l'an de J. C. 193, par les troupes qu'il commandoit dans la grande Bretagne. Alexandre Severe lui accorda la dignité de césar, & l'assura même qu'il l'avoit destiné pour être son successeur; mais il haïssoit trop cet usurpateur pour vouloir exécuter cette promesse. En effet ayant vaincu l'année suivante Niger, qui s'étoit fait déclarer empereur par les troupes d'orient, il accusa Albin de tyrannie, & fit entendre au sénat que ce dernier avoit eu dessein de se saisir de Rome, & de ravir à tant de gens qui l'avoient suivi en orient, le fruit de leurs victoires. Albin se prépara à se défendre, & fit venir ses troupes à Lyon qui tenoit son parti, où Severe vint l'attaquer. Albin eut l'avantage dans les premiers chocs, & Severe même étant tombé de cheval dans une rencontre, pensa demeurer sur la place; mais enfin Albin fut vaincu. La bataille fut si sanglante, que les eaux du Rhône & de la Saône furent enflées du sang qui y fut répandu. Severe entra dans Lyon qui fut saccagé & brulé; & Albin assiégé dans une maison près du Rône, ne voyant plus rien à espérer, se passa son épée au travers du corps vers l'an 198. Severe en usa de la maniere du monde la plus brutale; car il fit passer son cheval sur le cadavre d'Albin, lui fit couper la tête qu'on porta au bout d'une lance, & se fit un plaisir de proférer contre lui plusieurs paroles offençantes, comme s'il eût été encore vivant. Néanmoins Albin fut plaint & regreté du sénat, qui le trouvoit d'une humeur plus accommodante que Severe. Il étoit de grande taille; il avoit le teint extrêmement délicat pour un Africain; la voix si claire, qu'il sembloit que ce fût celle d'une femme, la physionomie avantageuse; d'ailleurs emporté, courageux, & si bon gladiateur, qu'on l'appelloit *le Catilina de son siécle.* Il buvoit très-peu: mais il mangeoit avec tant d'excès, qu'il lui falloit pour son déjeûner jusqu'à dix melons, ou cinq cens figues, ou quatre cens huitres à l'écaille. Il étoit extrêmement exact à faire observer la discipline militaire, & cette exactitude alloit jusqu'à la sévérité. Il aimoit les lettres, & avoit composé des fables & des géorgiques en vers assez coulans. Enfin Jules Capitolin nous apprend que Commode l'avoit cru digne de lui succéder. * Jules Capitolin. Dion. Herodien. Lampridius. Xiphilin.

ALBIN, grand pontife des païens à Rome vers l'an 385 de J. C. fut si touché de la piété & de la vertu de sa fille Læta, qui avoit épousé Toxoce, fils de Ste Paule, qu'il se fit baptiser à son exemple. * S. Jérôme, *ep.* 7.

ALBIN de Valsergues (Jean d') dit de *Serres*; archidiacre de S. Etienne de Toulouse, fameux prédicateur. On peut voir dans Catel (*mémoires du Languedoc, l.* 2, *pag.* 167.) un effet de son éloquence; qu'on auroit de la peine à croire, si cet auteur n'assuroit l'avoir appris de gens de son temps qui en avoient été les témoins oculaires. Nous avons de lui sur les matieres de controverse un livre, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere en 1566, sous le titre, *du sacrement de l'autel, pour la confirmation du peuple François*, avec trois lettres écrites à une dame de qualité pour la détourner de se faire de la religion prétendue réformée, & une quatriéme adressée à Robert Prevôt, ministre de Genève, qui se disoit ministre de Paris. Il écrivoit fort bien pour ce temps-là. Il mourut à Toulouse le 17 août 1566, & il est enseveli au cloître de S. Etienne. * De la Faille, *annal. de Toulouse, part.* 2, *pag.* 209.

ALBIN (Pierre) historien du XVI siécle, né à Schneeberg dans la Misnie. Son vrai nom étoit *Weiss*, qu'il changea en celui d'*Albinus.* Il demeura d'abord à Francfort sur l'Oder, & eut ensuite à Wittemberg la charge de professeur en poësie, & le titre d'historiographe de l'électeur de Saxe. Enfin, il fut appellé à Dresde pour y remplir l'emploi de secrétaire & de régistrateur de l'électeur. Il y donna une seconde édition de sa *chronique de Misnie*, corrigée & augmentée. Il avoit publié la premiere l'an 1580. Ses autres écrits sont: les *histoires des princes, des armoiries, des chapitres, de la noblesse des villes, & de la langue de la Misnie: Familia Merovingia, Carolina, Beringia, Estensis: Quatuor Henetæ. Progymnasmata nova sanct. histor: Specimen novantiquæ Turing. historiæ.* * Becman. Anhalt. *hist. pag.* 7.

ALBINACT, fils de Brutus, prétendu fondateur du royaume d'Angleterre. On dit qu'après la mort de son pere, il eut pour son partage l'Albanie, qui est l'Ecosse d'aujourd'hui. Mais Humbert roi des Huns ayant fait une invasion dans son pays, il fut défait dans un combat, & son peuple obligé de se retirer dans le pays nommé *Leogria*, où régnoit son frere Locrine. Humbert ayant marché de ce côté-là, fut rencontré par Locrine, & par son frere Cambet, qui le défirent entierement, & Humbert se noya dans une riviere qui a depuis porté son nom, & qui le porte encore aujourd'hui. * *Dictionn. angl.*

ALBINE, illustre Romaine, & mere de Marcelle, vivoit au milieu du IV siécle. Elle consultoit souvent S. Jerôme sur les difficultés qu'elle rencontroit en lisant l'écriture-sainte. Ce grand homme nous apprend lui-même, qu'elle ne s'attachoit pas si fort aux explications qu'il lui donnoit des passages difficiles, qu'elle n'examinât sérieusement s'il avoit raison de donner ce sens au texte qu'elle n'entendoit pas bien. C'est pour cela que dans la préface de l'épître aux Galates, il témoigne qu'il la regarde autant comme son juge, que comme son écoliere. Il parle encore ailleurs de cette sainte femme, & de Marcelle sa fille, dont il nous a laissé la vie. * S. Jerôme, *sur l'épitre aux Galates, & dans ses lettres.*

ALBINE, fille de Rufius Ceïonius Albinus, épousa vers l'an 387 de J. C. Publicola, fils de Ste Mélanie l'ancienne, & en eut une fille nommée aussi Mélanie, qu'on maria avec Pinien. Depuis, toute cette famille se consacra au service de Dieu. Pallade évêque d'Hélénopolis, qui étoit venu à Rome pour les affaires de S. Jean *Chrysostome*, en parle ainsi dans la vie de Ste Mélanie la jeune. « Sa mere Albine est avec elle, s'exerce » comme elle dans la vertu, & emploie comme elle » tous ses biens en charités, & en aumônes. Elles de» meurent aux champs, tantôt en Sicile, & tantôt dans » la campagne de Rome, n'ayant pour tout train que » quinze eunuques, quelques filles & quelques ser» vantes. Pinien, auparavant son mari, & maintenant » associé dans les œuvres de charité, pratique aussi de » son côté la vertu en la compagnie de trente solitai» res, lisant l'écriture-sainte, s'occupant du soin du » jardinage, & à des conférences de piété. Lorsque » nous fûmes à Rome, ils nous reçurent avec toute » sorte d'honneur, en considération du bienheureux » évêque Jean, &c. » * Palladius, *hist. Lausiac. Mélanie, ou la veuve charitable*, par feu M. Macé, curé de Ste Opportune.

☞ ALBINEUS (Nathanael) docteur en médecine, fit imprimer à Genève en 1653 un recueil de piéces qu'il donna sous le titre de *Bibliotheca chymica contracta* (Bibliothéque de chymie abrégée.) C'est un volume *in*-8°, qui a été réimprimé au même lieu & dans la même forme en 1673. Ce recueil ne contient que les écrits suivans : 1°, *Joannis Aurelii Augurelli chrysopœia & vellus aureum ;* 2°, *Cosmopolitæ (sive fendivogii) novum lumen chemicum, tractatibus duodecim, & de mercurio & sulphure ;* 3°, *Anonymi Galli* (M. d'Espagnet) *enchyridion physicæ restitutæ, & arcanum philosophiæ hermeticæ opus.* Albineus est aussi auteur d'un poëme qui roule sur le même sujet que celui qui est l'objet de ces traités. Il est intitulé, *Carmen aureum & ænigma.* Manget l'a fait imprimer dans le tome II de sa *bibliothéque chymique.* * *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

ALBINI ou AUBIN (Philippe) Anglois, célébre mathématicien & bon philosophe, a publié *Canones tabularum, &c.* Leland & Pitseus parlent de lui, mais sans marquer en quel siécle il a vécu : ce doit être apparemment dans le XVI. * Leland. Pitseus.

ALBINOVANUS (Pedo) poëte Latin, vivoit sous l'empire d'Auguste, quelques années avant Jesus-Christ, & du temps d'Ovide, qui le nomme *Divin* dans la derniere de ses élégies *de Ponto.* Albinovanus avoit écrit des épigrammes, le voyage de mer de Germanicus, & quelques autres piéces ; mais il ne nous reste plus de lui qu'une élégie à Livie femme d'Auguste, sur la mort de Drusus son fils, & une autre sur la mort de Mœcenas, que quelques critiques prétendent n'être pas d'Albinovanus, parcequ'elle est plus foible que la premiere. Ovide lui adresse une de ses élégies ; c'est la dixiéme du même livre. Martial & Sénéque parlent de lui. * Scaliger. *in poët.* Vossius, *c.* 2 *de poët. Lat.* On a une belle édition d'Albinovanus, donnée à Amsterdam, en 1703, *in*-8°, avec les notes de Joseph Scaliger, de Frédéric Lindenbrog, de Nicolas Heinsius, & autres. On doit cette édition à Jean le Clerc, qui y a pris le nom supposé de *Théodore Goralle.*

ALBINUS (Ambroise) de Boulogne, a écrit des épigrammes. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBINUS (Jean) s'appliqua à la poësie. On ne sait pas précisément le temps dans lequel il a vécu. * *T. I, de litt. Germ.*

ALBINUS (Pierre) publia en 1589 une chronique de Misnie. Il a aussi fait un traité de l'origine des Thuringiens. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBINUS (Bernard) neveu ou petit neveu du poëte & historien PIERRE Albinus, naquit le 7 janvier 1653, à Dessau, ville d'Allemagne en la haute Saxe, où Christophe Albinus son pere étoit bourguemestre. Bernard commença ses études dans la maison paternelle, & ensuite il fut mis au collége dont le savant Henri Alers étoit recteur ; mais celui-ci ayant été appellé à Brême, Albinus l'y suivit à l'âge de 16 ans. Ses grands progrès dans la philosophie & dans la médecine le mirent en état de profiter si bien des leçons qu'il alla prendre à Leyde, sous Charles Drelincourt, Théodore Kranen & Luc Schacht, qu'il a été regardé comme un des plus habiles médecins que cette académie ait produits. En 1676 il alla faire une visite à ses parens ; mais sa mere étant morte, il retourna à Leyde en 1677. Il se mit ensuite à parcourir les Pays-Bas, la France & la Lorraine, & retourna dans sa patrie en 1680. La même année on le fit professeur en médecine à Francfort sur l'Oder. Peu après, Frédéric-Guillaume électeur de Brandebourg l'invita à venir à sa cour, le fit son médecin, & l'un de ses conseillers privés. Après la mort de l'électeur, arrivée le 29 avril 1688, Albinus se retira à Francfort, où il reprit son emploi de professeur. Environ six ans après, les curateurs de l'académie de Groningue lui offrirent la dignité de docteur provincial, & de professeur en médecine ; mais comme il étoit disposé à accepter ces offres, l'électeur Fréderic, pour l'arrêter, augmenta sa pension, & lui promit de le récompenser encore plus, surtout, de lui donner la premiere place de chanoine qui vaqueroit à Magdebourg. En 1697, l'électeur l'appella en effet à Berlin pour le faire son médecin, & la même année il lui donna une place de chanoine à Magdebourg. Albinus ne pouvant remplir les fonctions de cette place, la vendit du consentement de l'électeur. L'académie de Leyde, qui l'avoit demandé plusieurs fois pour lui donner une chaire de professeur en médecine, l'ayant enfin obtenu du roi de Prusse, Albinus commença ses fonctions en 1702, & s'en aquitta avec beaucoup de distinction durant 19 ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée le 7 de septembre 1721, à l'age de 68 ans & huit mois. Il avoit épousé en 1696 *Susanne-Catherine*, fille de *Thomas* Sifroi Rings, professeur en jurisprudence à Francfort sur l'Oder. Deux des enfans qu'il en eut, *Bernard* Sifroi & *Christian-Bernard*, sont, le premier, professeur en médecine à Leyde, & le second professeur extraordinaire dans la même faculté à Utrecht. M. Bernard Albinus a écrit entr'autres : *De corpusculis in sanguine contentis : De tarentulæ mirâ vi : De sacro Freyenwaldensium fonte.* Herman Boerhaave a prononcé en latin son oraison funebre, qui a été im-

primée. * *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740.

ALBION, géant, fils de Neptune, & frere de Bergion, avec lequel il fut accablé sous une grêle de pierres que Jupiter fit pleuvoir sur eux, parcequ'ils s'opposoient à Hercule, qui vouloit passer le Rhône, & qui manquoit de fléches pour combattre ses ennemis. * Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5.

ALBION, chef des Saxons conjointement avec Witikin, fit révolter sa nation contre Charlemagne, l'an de J. C. 783. Mais ces deux chefs ayant été battus en plusieurs rencontres, se soumirent enfin en l'an 785, & étant venu trouver Charles à Attigni, ils y reçurent le baptême. * Fleury, *hist. eccl. l.* 44.

ALBION. On donnoit anciennement ce nom à la Grande Bretagne, à cause de ses falaises ou rochers sur les côtes de la mer, qui paroissoient blancs à ceux qui s'en approchoient, & qui faisoient découvrir cette isle de loin. Quelques auteurs ajoutent fabuleusement qu'elle avoit pris son nom d'un fils de Neptune qui s'apelloit Albion. Voici la description que nous en donne César, *l.* 5, *c.* 5 *de la guerre des Gaules*. « L'Angleterre est habitée par des gens du pays, & la côte, par des Gaulois, qui gardent encore leur nom pour la plupart. L'isle est fort peuplée, & les maisons y sont à peu près semblables à celles des Gaules: il y a quantité de bétail. On s'y sert de monnoie de cuivre, d'anneaux de fer au poids, faute d'argent. Il y a des mines d'étain au milieu du pays, & de fer sur la côte, qui ne sont pas de grand revenu. Mais le cuivre dont ils usent leur est apporté de dehors. Toute sorte de bois y vient comme en France, hormis le hêtre & le sapin. Le peuple y fait scrupule de manger des lievres, des oyes, des poules, quoiqu'ils en nourissent pour leur plaisir. L'air y est plus tempéré qu'en Gaule, & le froid moins violent. L'isle est triangulaire. Le côté qui regarde les Gaules a plus de six-vingts lieues d'étendue, depuis le comté de Kent qui est à l'un des bouts vers l'orient, & où abordent presque tous les vaisseaux gaulois, jusqu'à l'autre qui est au midi: le coté occidental regarde l'Espagne, & c'est de ce côté-là qu'est l'Irlande. L'Irlande est plus petite de la moitié que l'Angleterre. Au milieu est l'isle de Mone, où quelques-uns prétendent qu'il y a trente jours de nuit en hyver, ce qui n'est pas certain; on remarque seulement par des horloges d'eau, que les nuits sont plus courtes en ces quartiers-là qu'en Gaule. Quant aux mœurs des habitans, les plus civilisés des Anglois sont ceux du comté de Kent, qui s'étendent le long de la côte. Le dedans du pays n'est pas cultivé partout, & la plupart des habitans y vivent de laitage, & de la chair de leurs troupeaux, & s'habillent de leurs peaux. Ils se teignent le corps de pastel qui leur rend la couleur perse, & les fait plus effroyables dans les combats. Ils se rasent tout le poil, hormis les cheveux & les moustaches. Les femmes y sont communes à dix & à douze hommes; mais les enfans appartiennent à ceux qui les ont épousées les premiers.

Tacite, dans la vie d'Agricola, décrit ainsi cette isle. Elle est, dit-il, la plus grande de toutes les isles qui sont venues à notre connoissance. Elle a l'Allemagne à l'orient, & l'Espagne à l'occident: la France au midi: & au septentrion une vaste mer qui est sans bornes & sans limites. Fabius & Tite-Live, les deux plus éloquens de nos historiens tant anciens que modernes, l'ont comparée à un bouclier long, ou au fer d'une hache, parceque le côté de deça en a la figure. On a connu de notre temps que c'étoit une isle, après en avoir fait le tour du côté du septentrion, où l'on a découvert encore d'autres isles plus éloignées, qu'on appelle *Orcades*, & l'Irlande même, qu'un éternel hyver déroboit à notre vue. On ne sait pas bien l'origine des habitans de cette isle, ni s'ils sont naturels ou étrangers. Les Ecossois ont le poil & la taille des Allemans. Ceux qui regardent l'Espagne ont les cheveux frisés, & la couleur basanée. Les autres ressemblent aux Gaulois dont ils sont voisins. Le temps y est toujours couvert & pluvieux, mais le froid n'y est pas violent. Les jours y sont plus longs que parmi nous & la nuit fort claire, principalement vers le bout de l'isle, où il y a peu de distance entre la fin d'un jour & le commencement d'un autre. On dit même qu'en un temps clair & serain on ne perd pas tout-à-fait la lumiere, & qu'on la voit tourner sur l'horison; de sorte qu'à le bien dire, on n'y voit jamais lever ni coucher le soleil. On n'y voit ni vignes, ni oliviers, ni les autres arbres fruitiers qui viennent aux pays chauds, quoique d'ailleurs elle soit assez fertile. Les fruits y viennent assez-tôt, mais sont longtemps à murir à cause du défaut de chaleur, & de l'humidité. *Voyez* ANGLETERRE. * Pline, *liv.* 4, *chap.* 16. Ptolém. César. Tacite, &c.

ALBION (nouvelle) partie de l'Amérique septentrionale, dont nous n'avons connoissance que par quelques relations des Anglois, qui la nomment *New Albion*. Les uns disent qu'elle est au-dessus de la Californie, & les autres la mettent vers le pays de Quivira, entre le nouveau Mexique & la Floride. Elle fut ainsi nommée par François Drack, Anglois, qui la découvrit le premier l'an 1578. Le roi de ce pays se soumit avec tous ses sujets à Elizabeth reine d'Angleterre; & pour en donner des marques, il mit sa couronne sur la tête de Drak; mais Hornius nous assure que les Anglois, depuis ce temps-là, ont abandonné ce grand pays, tant à cause qu'il est très-éloigné de l'Europe, qu'à cause de la misere qu'on y souffre. * Georg. Hornius, *orb. imp. p.* 483 & 484. Sanson.

ALBIPHEDE, géographe, *cherchez* ABULFEDA.

ALBISINDE ou AUBISINDE, fut fille d'Alboin ou d'Auboin, premier roi des Lombards, & de *Clodosvinde*, fille de *Clotaire*, premier du nom. * Chevreau, *hist. du monde*, *l.* 4.

ALBISTAVERATI. *Olbasa*. C'étoit autrefois une ville de la Cilicie: maintenant ce n'est plus qu'un village situé en Anatolie, au pied du mont Taurus, sous la puissance du Turc, entre la ville de Satalie, & celle de Tachio ou Antioche. * Baudrand.

ALBIZZI ou ALBICI (Barthelemi) religieux de l'ordre de S. François, natif de Pise, est auteur du célébre ouvrage des *Conformités*. Cet ouvrage a été imprimé *in-fol.* l'an 1510, à Milan, chez Gorard Pontice, & est divisé en trois livres. Dans le premier, cet auteur trouve douze conformités de S. François avec Jesus-Christ, seize dans le second, & douze dans le troisiéme. C'est ainsi que se laissant emporter à un zèle indiscret & injurieux à l'humilité de S. François, il prétend élever ce glorieux patriarche par-dessus les autres saints, & prouver par-là qu'il a fait des actions aussi éclatantes que celles du Fils de Dieu. Un grand nombre de savans & pieux religieux de cet ordre ont censuré cet excès peu judicieux de Barthelemi. On lui attribue un autre traité, *de vita & laudibus D. Mariæ virginis*, en six livres, imprimé à Venise l'an 1596. Cet auteur vivoit encore en 1399. * Possevin, *in appar.* Henri-Willot. *Athen. Franc.* Wadingue, *biblioth. franc. &c.*

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) d'une famille très-noble à Florence, qui vivoit dans le XVI siécle, sous le pontificat de Léon X, fut religieux, puis abbé de S. Sauveur de Septici près de Florence. Il étoit très-habile mathématicien, & écrivit même des commentaires sur Euclide, & sur d'autres ouvrages de cette nature. Il étoit modeste & ne travailloit que pour son divertissement; c'est ce qui l'empêcha de publier ses productions. Il mourut l'an 1532, après avoir refusé toutes les dignités ecclésiastiques, ausquelles on avoit voulu l'élever. * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Martin Zeiller. *de hist. part.* 2 & 3.

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) gentilhomme de Florence, né l'an 1547, étudia d'abord la grammaire & la musique dans sa patrie, & fut envoyé ensuite à Ve-

nise, où il eut pour maître le célébre Sigonius, avec qui il alla à Padoue, & y étudia le droit sous Montagnan, Décien & Pancirolle. Il passa de-là à Pise & à Boulogne, & revint l'an 1568 à Florence, où on l'obligea peu après d'expliquer les livres de la rhétorique d'Aristote, qu'Annibal Carus venoit de traduire en italien pour la grande duchesse Jeanne, fille de l'empereur Ferdinand. Cette princesse l'envoya l'an 1576 vers l'empereur Maximilien; mais ce prince étant mort le 12 octobre, Albizzi partit de Ratisbonne pour Inspruck, d'où il alla à Rome avec l'archiduc André qui venoit d'être fait cardinal. Deux ans après il revint à Inspruck avec le même cardinal, qui l'employa jusqu'à sa mort, arrivée seize ans après, dans plusieurs légations & d'autres affaires importantes. Une fiévre obstinée l'ayant attaqué en 1585, il se servit de la retraite que cette maladie l'obligeoit de garder pour se faire lire l'écriture sainte, plusieurs commentateurs, entr'autres Maldonat, Peirerius & de Ribera; & entre les peres, S. Augustin & S. Basile. Quand il fut un peu rétabli, il fit encore quelques voyages à Florence, à Inspruck & à Agouste, & publia dans cette derniere ville ses généalogies des rois & des princes, qu'il avoit composées dans la bibliothéque du château d'Ambras près d'Inspruck. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas en sureté à Agouste à cause de sa religion prétendue réformée, il passa l'an 1606 à Kempten, où il vécut encore vingt ans dans la retraite, occupé de la priere & de l'étude, & il mourut au mois de juin 1626. On avoit affiché quelques jours auparavant aux portes des églises, dans les environs de Kempten, une citation qui le sommoit de comparoître dans l'espace de trois mois devant le tribunal de l'inquisition pour y rendre compte de sa foi; & avant cette citation on l'avoit tenté plusieurs fois de reconnoître l'autorité de l'église catholique, & la vérité de ses dogmes. Mais toutes ces tentatives avoient été sans effet. Il s'étoit affermi dans ses préjugés en faveur de la religion protestante pendant sa retraite à Kempten, où il avoit étudié l'écriture & les meilleurs commentateurs de son parti dans cet esprit, & avoit mis par écrit ses propres pensées sur les passages les plus difficiles, comme il paroit par ses *Exercitationes theologicæ*; & son traité *De principiis doctrinæ christianæ*. * Lambec. *lib. 2, commentat. de bibliot. Vindob.* Elie Veiel, *in hist. & necessitat. reformat. Luther. ex script.* Georgii Princip. Anhalt. Tenzel.

ALBIZZI ou ALBICI (François) natif de Cezena ou Cesene, ville épiscopale dans la Romagne en Italie, suivit d'abord la profession d'avocat dans sa patrie, s'engagea dans le mariage, & eut plusieurs enfans. Quelque mauvais traitement qu'il reçut d'un gentilhomme pour qui il avoit plaidé, & dont il perdit le procès, l'ayant engagé à se retirer à Rome, il s'y avança en peu de temps par le crédit des jésuites, avec qui il étoit fort lié. Il fut d'abord secrétaire de quelque prélat, & obtint ensuite pour lui-même une prélature. Ce fut lui qui dressa la bulle contre l'*Augustinus* de Jansénius sous Urbain VIII dans la fameuse affaire des cinq propositions. Il devint assesseur du saint office, & Innocent X le promut au cardinalat en 1654, le 2 de mars. Il étoit habile jurisconsulte, d'un naturel fort gai, mais si porté à la satyre, qu'il ne ménageoit pas même la cour de Rome, ni ceux à qui il devoit son élévation. Il mourut le 5 d'octobre 1684, âgé de quatre-vingt-onze ans. On a de lui un *Traité de la jurisdiction des cardinaux dans l'église titulaire de Rome*, à Rome 1668. * *Etat du siége de Rome, tome 1, page* 45. *Journal de* S. Amour. *Mémoires du temps.*

ALBLAS. *Tabla*, ancien bourg des Bataves dans la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Lek, un peu au-dessus de leur confluent, à une lieue de la ville de Dordrecht. Il donne le nom d'*Alblasser Waart* à un petit pays qui est à ses environs.

ALBOFLEDE, dite *Blanchefleur*, sœur du roi Clovis I, reçut avec ce monarque le baptême le jour de Noël 496. Ensuite elle consacra sa virginité à Dieu, & mourut peu de temps après. Le roi qui l'aimoit beaucoup, ne put être consolé que par les lettres de S. Remi. * Grégoire de *Tours*, *l. 2, c.* 31. Du-Chêne, *ant. hist. Franc. t.* 1.

ALBOHOZEN ou ALBOHAZEN HALI, fils d'Abenragel Arabe, vivoit dans le XIII siécle. Il composa un livre *du jugement qu'on doit faire des astres*, qu'Alfonse X, roi de Castille, surnommé l'*Astronome*, fit traduire en espagnol, & qui depuis fut mis en latin. * Vossius, *de mat.* c. 35, §. 27, &c. 37, §. 14.

ALBOIN, roi des Lombards, se rendit redoutable par les différentes alliances qu'il contracta avec les François en épousant *Clodosvinde* fille de *Clotaire*; avec les Huns, ausquels il céda la Hongrie; & enfin avec les Bulgares, les Sarmates & les autres peuples les plus à craindre de son temps. Alboin épousa en secondes nôces *Rosimonde*, fille de *Cunimond* roi des Gepides. Il avoit fait mourir ce roi, & se servoit de son crâne garni d'or, au lieu de tasse. On dit que l'eunuque Narsez extrêmement irrité contre l'empereur Justin, & contre l'impératrice Sophie de qui il avoit été raillé un peu trop fortement, fit quitter à Alboin la Pannonie en 568, & l'attira en Italie. Il y entra à la tête d'une puissante armée, mit tout à feu & à sang, prit Milan, puis Pavie après un long siége, & enfin les villes les plus considérables, si l'on en excepte Rome, Ravenne, & quelques autres qui étoient sur la côte. Ensuite les Lombards voulurent entrer dans les Gaules, & défirent le patrice Amatus qui s'opposoit à leur passage; mais ils furent vaincus par Mummol près d'Embrun. Cependant Rosimonde, toujours outrée contre Alboin qu'elle regardoit moins comme son époux, que comme meurtrier de son pere, le fit assassiner à Véronne, par Helmiges qui étoit son galant. Elle se retira à Ravenne avec de grands trésors, suivie d'une partie de l'armée, l'an 574 ou 572, selon Paul diacre. Cléphis lui succéda. * Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 35. Paul diacre, *l.* 1 & 2.

☞ ALBON, bourg de Dauphiné dans le diocèse de Vienne, situé à deux lieues du Rhône, à six de Vienne & de Romans, sur le grand chemin de l'une à l'autre de ces deux villes, s'appelloit anciennement *Epaune*. Il s'y tint un concile dans le sixiéme siécle, où présida Avitus métropolitain de Vienne. La terre d'Albon fut usurpée sur l'église de Vienne par des seigneurs qui lui donnerent leur nom, & qui continuerent de la posséder sous la mouvance de cette église dont ils étoient feudataires. Vers la fin du dixiéme siécle, & du regne de Conrad *le Pacifique*, roi de Bourgogne, le seigneur d'Albon fut un de ceux qui aiderent Isarn, évêque de Grenoble, à chasser du Graisivaudan les Sarasins qui l'occupoient depuis deux siécles, & qui avoient chassé de leur siége les évêques de Grenoble réfugiés pendant tout ce temps à Saint-Donat dans le Viennois. L'évêque Isarn donna des terres dans le Graisivaudan aux seigneurs qui l'avoient aidé dans cette conquête. Les seigneurs d'Albon y devinrent puissans, & prirent dans la suite le titre de comtes de Graisivaudan & d'Albon, auquel leurs successeurs ajouterent celui de *dauphin*. Le premier dont on ait connoissance est Guigues *le Vieux* qui vivoit en 1040, & qui mourut religieux à Cluni. Son fils Guigues II, dit *le Gras*, continua de s'agrandir, & eut à ce sujet de grands démêlés avec saint Hugues, évêque de Grenoble. Il eut pour successeur son fils Guigues III, dont le fils Guigues IV prit le nom de *dauphin*, qui passa à ses successeurs, & d'où est venu celui de dauphiné. Cette premiere race des dauphins du nom d'Albon finit dans Béatrix, fille de Guigues IV, mariée en secondes nôces à Eudes III, duc de Bourgogne, dont le fils Guigues-André commença la seconde race des dauphins, qui conserverent toujours dans leurs titres celui de comtes d'Albon, & qui continuerent d'en faire hommage à l'église de Vienne avec l'offrande d'un cierge de douze livres, la veille de la fête de saint Maurice. Les rois

de France qui ont succédé aux dauphins de la troisiéme race du nom de la Tour, continuent de faire présenter tous ans ce cierge par les premiers officiers du siége royal de Vienne. Lors de l'aliénation du domaine, le comté d'Albon fut engagé aux ducs de Ventadour, ausquels a succédé M. le prince de Soubise. L'église de saint Romain dont il est parlé dans le concile d'Epaune, est encore une des paroisses de cette terre; les autres sont Albon où l'on voit les mazures de l'ancien château, Saint-Martin d'Albon, Saint-Philibert, Moras qui en est aujourd'hui le lieu le plus considérable, & Aneyron, qui en plusieurs titres du cartulaire de Vienne, est dit être situé *in territorio Epaunensi.* * *Cartulaires* des églises de Vienne & de Grenoble.

ALBON, abbé de Fleuri, *cherchez* ABBON.

ALBON (Claude d') fut considéré dans le XV siécle entre les avocats du parlement de Dauphiné. En 1575 il donna au public un ouvrage historique & politique, où il traite de la majesté royale, de la création des empereurs, de l'institution des électeurs & de leurs droits. * Du Verdier Vauprivas, *bibl. Franc.* Chorier, *hist. du Dauph. t. 2.*

ALBON (Antoine d') archevêque de Lyon, étoit fils aîné de GUILLAUME d'Albon IV du nom, seigneur de Saint-Forgeux, lieutenant de la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, & de *Gabrielle* de Saint-Priest, qui le mit au monde en 1507, au château de Saint-Forgeux dans le diocèse de Lyon. Dès l'âge de douze ans, ses parens le destinerent à la vie religieuse, & il en prit l'habit en 1519, dans l'abbaye de Savigni, que François d'Albon son grand oncle, qui en étoit abbé, lui résigna l'année suivante. Il fut encore pourvu de l'abbaye de l'Isle-Barbe, par la faveur de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, pere du maréchal de ce nom. Après avoir fait ses études dans l'université de Paris, il lia une étroite amitié avec son cousin Jacques d'Albon, favori du dauphin, qui parvint ensuite à la couronne sous le nom de Henri II. Pour se produire à la cour avec plus de liberté, il obtint de Rome la dispense de ses vœux, & fit séculariser son bénéfice. Après s'être fait connoître sous le nom d'abbé de Savigni, il commença d'être employé, lorsque son cousin Jacques d'Albon, alors maréchal de France, lieutenant général au gouvernement du Lyonnois, fut fait prisonnier à la bataille de S. Quentin. Le comte de Grignan, nommé par le roi pour commander dans Lyon en sa place, étant venu à mourir, l'abbé de Savigni fut substitué en son lieu l'an 1558, & il prit possession de son gouvernement dans un temps où il y avoit tout à craindre de la part des protestans, qui n'épargnoient rien pour s'emparer de Lyon, comme ils avoient fait de Genêve. Ce sage & vaillant gouverneur sut si bien prévenir leurs menées, qu'ils ne purent jamais avoir la liberté d'y bâtir un temple, quoique leur parti y fût fort nombreux. La prudence & la générosité de l'abbé délivra encore cette ville en 1560 de l'entreprise de Maligni, gentilhomme Mâconnois, qui avoit fait prendre les armes aux protestans, croyant s'en rendre le maître par force; mais il fut repoussé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de se sauver, en sautant les murailles de la ville, pour éviter le supplice qu'endurerent les complices de son attentat. Après cette action, on tira l'abbé de Savigni de son gouvernement de Lyon, & on lui donna l'archevêché d'Arles, qu'il permuta contre celui de Lyon, par un accommodement qu'il fit avec le cardinal de Ferrare, successeur du cardinal de Tournon. Ce changement fut un sujet de terreur pour les protestans, lesquels pendant l'absence de cet archevêque s'étoient rendus les maîtres de Lyon, par la faveur du comte de Sault, nouveau gouverneur de cette ville, qui se déclara ouvertement pour eux. Les premiers soins de ce prélat le porterent à faire punir les auteurs de la révolte, & à rendre au clergé la liberté de vaquer à ses fonctions. Dans le desir qu'il avoit d'abolir même, s'il eût pu, la fausse doctrine des religionaires, il fit une exacte recherche de tous leurs livres; & en ayant ramassé autant qu'il lui fut possible, il les fit bruler publiquement. Enfin, après que ce prelat eut servi utilement son église pendant plusieurs années, il mourut le 24 septembre 1574, & fut enterré dans l'église de Saint-Forgeux dans le tombeau de ses ancêtres. Ce prélat aimoit les sciences, & faisoit lui-même des vers latins assez bons. Etant abbé de l'Isle-Barbe, il tira de cette abbaye le manuscrit de Rufin sur les pseaumes, & le fit imprimer à ses dépens. On lui doit aussi une édition du poëte Ausone, dont les ouvrages n'avoient été imprimés jusque-là que d'une maniere fort imparfaite. * Le Laboureur, *les mazures ou l'histoire de l'abbaye de l'Isle-Barbe*

ALBON. La famille & maison d'Albon qui subsiste encore en diverses branches, est très ancienne & très-illustre.

I. ANDRÉ d'Albon, seigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épousa 1°. *Sibille*, fille de *Pierre*, seigneur de Moissons en Dauphiné, & d'*Anne* de Vassalieu: 2°. *Marguerite* de Surre, dont il eut un fils posthume. Ses enfans du premier lit furent GUI, qui suit; GUILLAUME, qui fut *la tige des seigneurs de* BAIGNOLS, *rapportés ci-après*; & HENRI, qui fit *la branche des seigneurs de* POUILLENAI, *aussi mentionnée ci-après.*

II. GUI d'Albon, seigneur de Curis, courtier ou juge de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épousa le 28 décembre 1288, du vivant de son pere, *Marguerite* d'Yoing, dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude* de Roussillon, dont il eut *Jean*, camerier de l'église de S. Paul de Lyon; HENRI qui suit; *Louis*, chanoine de Troye; *Gui*, chevalier de Rhodes; *Agnès*, mariée en 1303 à *Jean* d'Azergues, dit *de Faverges*; *Sibille*, alliée en 1305 à *Guichard*, seigneur de Montaigni; & *Charlotte* d'Albon, qui épousa en 1313 *Gaudemar* de Revois, seigneur de Tail.

III. HENRI d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, capitaine de Penne d'Agenois en 1343, fit son testament le 11 août 1361, en allant à l'armée. Il épousa par contrat du 21 novembre 1327, *Blanche Richarde* de Saint-Priest, veuve d'*Amé*, seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, seigneur de Saint-Priest en Dauphiné, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Henri*, religieux de l'abbaye de l'Isle-Barbe; *Gilles*, chanoine & sacristain de l'église de Lyon pendant quarante ans, mort en 1427; *Aynarde*, alliée à *Hugues*, seigneur de Trazettes en Beaujollois; & *Agnès* d'Albon, mariée en 1349 à *Matthieu* de Talaru, seigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. GUILLAUME d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit son testament l'an 1404. Il épousa l'an 1373 *Alix*, fille de *Hugues*, seigneur de l'Espinasse & de Saint-André près de Roanne, à condition que le second fils de son mariage porteroit le nom de l'Espinasse, & feroit seigneur de Saint-André. Il laissa de ce mariage, 1. *Guichard*, seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui servit l'an 1413 en l'armée dressée contre le duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le roi envoya à Chamberi en 1423 pour traiter de la paix avec le duc de Bourgogne. Il épousa l'an 1400 *Philiberte* de Semur, dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, seigneur d'Oulches, & de *Jeanne* de Cerci, dame de Savigni, dont il eut vingt enfans, qui moururent au berceau; ce qui l'engagea à marier ses neveux, & à leur partager ses biens l'an 1440. 2. JEAN, qui suit; 3. *Guillaume*, prieur de Montrotier, abbé de Savigni en 1415, mort l'an 1455; 4. *Henri*, chantre & chanoine de Lyon, député au concile de Constance; 5. *Renaud*, chanoine & camérier de l'église de Lyon; 6. *Blanche*, prieure de S. Symphorien de Nevers; 7. *Peronne*, abbesse de S. Pierre de Lyon en 1435; 8. *Marguerite*,

religieuse à S. Pierre de Lyon, & prieure d'Arendon; morte le 18 juin 1429; 9. *Catherine*, morte jeune; 10. *Alix*, mariée à *Antoine* de Talaru, seigneur de la Grange & de Nouailli; 11. 12. *Jeanne* & *Jeannette* d'Albon, mortes jeunes.

V. JEAN d'Albon, dit *de l'Espinasse*, seigneur de Saint-André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme second fils de ses pere & mere, ce qui avoit été stipulé par leur contrat de mariage, & n'alla pas plus loin. Il fut capitaine châtelain de Bessenai, & servit dans l'armée du roi contre les Anglois & les Bourguignons, desquels il demeura prisonnier en 1417. Pendant sa prison le chapitre de Lyon l'élut en 1420 bailli & gouverneur de toutes les terres de l'église de Lyon; il tint ce bailliage & gouvernement jusqu'à sa mort, & fit son testament le 22 septembre 1442. Il épousa *Guillemette* de Laire, fille de *Rodolphe* de Laire, & de *Béatrix* de Balzac, dame de Cerzieu, dont il eut GUILLAUME II du nom, qui suit; *Guichard*, chanoine & comte de Lyon en 1443, & chantre en 1461; *Jean*, abbé de Savigni après son oncle en 1455; GILLES, qui fit *la branche des seigneurs de* SAINT-ANDRÉ, *rapportée ci-après*; & *Guicharde* d'Albon, abbesse de S. Pierre-de Lyon.

VI. GUILLAUME d'Albon II du nom, seigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit son testament en 1488. Il épousa le 21 février 1436 *Marie* de la Palisse, dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigni, dont il eut *Guillaume* d'Albon III du nom, seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1474 sans enfans de *Marguerite* de Levis, fille d'*Eustache*, seigneur de Quelus, & d'*Alix*, dame de Cousan, qu'il avoit épousée en 1471; HENRI II du nom, qui suit; *François*, abbé de Savigni en 1493, mort en 1520; *Antoine*, religieux de Savigni, prieur de S. Clément; *Catherine* d'Albon, née en 1444, mariée 1°. en 1463 à *Claude* de Lavieu, seigneur de Poncins: 2°. à *Jean* de Bourguignon, secrétaire du chapitre de Lyon.

VII. HENRI d'Albon II du nom, seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 23 juin 1447, servit le roi dans les guerres du comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épousa du vivant de son pere le 28 décembre 1475 *Anne* de Montmorin, fille de *Charles* seigneur de Montmorin, & de *Philippe* de l'Espinasse, dont il eut *Jean*, mort jeune; GUILLAUME IV du nom, qui suit; *Antoine*, chanoine, puis prévôt & doyen de l'église de Lyon, & abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525; *Sibille* & *Marie*, religieuses à S. Pierre de Lyon; *Guillemette*, mariée à *Israël* de la Tour, seigneur de Saint-Vidal; & *Guicharde* d'Albon, alliée l'an 1500 à *François* de Sassenage, seigneur du Pont de Royans, morte en 1523.

VIII. Guillaume d'Albon IV du nom, seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. gentilhomme de la maison du roi, & lieutenant des cent gentilshommes en 1555, fit son testament en 1560. Il épousa par contrat du dernier août 1505, *Gabrielle* de Saint-Priest, fille de *Jean*, baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne* de Tournon, dont il eut *Antoine* d'Albon archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 septembre 1574, *dont il est parlé ci-dessus dans un article séparé*; CLAUDE, qui suit; *Henri*, chanoine & camérier de l'église de Lyon, prévôt de l'Isle-Barbe, & abbé de S. Sauveur de Lodéve; *René* chanoine & comte de Lyon; BERTRAND, qui a fait *la branche des comtes de* SAINT-FORGEUX, *rapportée ci-après*; *Anne*, mariée 1°. en 1526 à *Hector* l'Hermite, seigneur de la Faye: 2°. à *Jean* Maréchal, seigneur de Fourchaut: 3°. à *Jean* de Marconnai, seigneur de Montare; *Guicharde*, alliée à *Pierre* d'Espinac, lieutenant de roi au gouvernement de Bourgogne; *Françoise*, qui épousa *Antoine* de la Tour, seigneur de Saint-Vidal; & *Gabrielle* d'Albon, mariée 1°. à *Amblard* de Chalus, seigneur de Cordaix: 2°. à *René* de Bron, seigneur de la Liégue.

IX. CLAUDE d'Albon, seigneur de Chazeul, commanda une compagnie de deux cens chevaux-légers au voyage d'Ecosse, & fut tué dans un combat donné contre le marquis de Brandebourg au siége de Metz l'an 1552. Il épousa du vivant de son pere le 14 mars 1548 *Françoise*, dame de Sugni, fille de *Matthieu*, seigneur de Sugni, & d'*Antoinette* de Marconnai, dont il eut pour fils unique GUILLAUME V du nom, qui suit.

X. GUILLAUME d'Albon V du nom, seigneur de Chazeul, Sugni, Gregnieu & Panissieu, né posthume, capitaine de cinquante hommes d'armes, ne succéda point à son aïeul, qui par son testament donnoit tous ses biens à *Bertrand* d'Albon, son dernier fils, & ne laissoit que cent écus d'or une fois payés à son petit-fils. Ce fut inutilement que Guillaume se pourvut contre ce testament; il fut confirmé en 1580. Guillaume s'attacha à la fortune de l'archevêque de Lyon son parent, après la disgrace duquel il se retira en sa maison de Chazeul, où il fit son testament le 21 avril 1622, laissant de *Catherine* Roybons, fille d'*Etienne*, seigneur de la Gorge, & de *Magdeléne* de Montmajour, FRANÇOIS qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTAUT, *rapportée ci-après*: *Pierre*, mort sans alliance; *Claude* & *Balthasar*, chevaliers de Malte; *Diane*, prieure de la Voire-Prés-Marigné; *Isabelle*, mariée, 1°. à *Claude* Popillon, seigneur d'Avrilli: 2°. à *François* de Chantelot, seigneur de Beaupoirier; & *Marie* d'Albon, alliée à *N.* comte de Copoli, Florentin.

XI. FRANÇOIS d'Albon, seigneur de Chazeul, Sugni, &c. lieutenant des gendarmes du marquis d'Alincourt, gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'août 1644. Il épousa par contrat du 14 décembre 1609, ratifié le 10 decembre 1613, *Antoinette* de Bigni, fille de *Jean*, seigneur d'Ainai, & d'*Antoinette* Popillon-du-Ruau, dont il eut GILBERT-ANTOINE qui suit; *François* chanoine & comte de Lyon, abbé de Mauzac, mort en mars 1706; *Perronnelle-Claude*, mariée en 1642, à *Albert* de Grillet, comte de Saint-Trivier, puis religieuse à la Visitation de Mâcon; & *Marie* d'Albon, alliée en 1628, à *Philibert* de Rebé.

XII. GILBERT-ANTOINE d'Albon, comte de Chazeul, &c. chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, mort en 1680, avoit épousé le 2 août 1644 *Claude* Bouthillier, veuve de *René* d'Averton, comte de Belin, & fille de *Denys*, seigneur de Rancé, &c. secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis, dont il eut *Catherine*, mariée à *François-Christophe*, seigneur de la Barge; *Henriette*, religieuse à la Visitation de Tours; & *Claire* d'Albon, alliée à *Louis* de Hostun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Botheon, seigneur de Meix, Mirabel, &c.

SEIGNEURS DE MONTAUT.

XI. GUILLAUME d'Albon VI du nom, second fils de GUILLAUME d'Albon V du nom, seigneur de Chazeul & de *Catherine* Roybons, fut destiné à l'église, & pourvu du prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouser *Charlotte* le Brun, dame de S. Dizier, dont il eut *N.* chanoine & comte de Lyon; & BALTHASAR, qui suit.

XII. BALTHASAR d'Albon, seigneur de Montaut, chef de la maison d'Albon, a épousé *Claude* d'Apchon, dont des enfans.

SEIGNEURS DE SAINT-FORGEUX.

IX. BERTRAND d'Albon, dernier des enfans mâles de GUILLAUME d'Albon IV du nom, & de *Gabrielle* de Saint-Priest de Saint-Chamond, fut seigneur de Saint-Forgeux, ayant été institué héritier universel de son pere après la mort de son frere aîné, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & enseigne de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye. Il tint constamment le parti du roi contre la ligue au pays de Lyon-

nois, étant demeuré seul de la province fidéle à son prince, qui le fit chevalier de son ordre; & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épousa le 2 de novembre 1572, *Antoinette* de Galles, fille unique & héritiere de *Claude*, seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne* de Bron-de-la-Liegue, dont il eut PIERRE, qui suit; *François*, chanoine & comte de Lyon, abbé de Savigni en 1623; CLAUDE, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT-MARCEL, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, chanoine, comte & doyen de l'église de Lyon, & prieur de Tarrare; *Bertrand*, chevalier de Malte, mestre de camp en France, en Italie & en Lorraine, où il fut tué en 1636; *Gabrielle*, *Anne* & *Françoise*, mortes sans alliance; *Guicharde*, mariée à *Pierre* seigneur d'Espinac; *Claudine*, alliée en 1598, à *Renaud* de Nanton, dit *Sainte-Colombe*, seigneur de Pisci en Beaujolois; *Catherine*, prieure de Leignieu en Forez; *Marguerite*, qui épousa *Christophe* de Foudras, seigneur de Contenson; *Isabelle*, mariée à *Hugues* de Rougemont, seigneur de Pierreclos & de Bussieres, morte en 1671; & *Anne* d'Albon, religieuse à Leignieu.

X. PIERRE d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye, mort en 1635, épousa 1°. *Anne* de Gadagne, fille de *Guillaume*, chevalier des ordres du roi, & de *Jeanne* de Sugni: 2°. le 3 de septembre 1620, *Marthe* de Sassenage, fille d'*Antoine* baron de Sassenage, & de *Louise* de la Baume-Suse. Du premier mariage vinrent *Antoinette*, mariée 1°. en 1626, à *Geofroi* de la Guiche, seigneur de Chitain, tué en duel en 1628: 2°. à *François* baron de Sassenage, marquis du Pont de Royans; & *Hilaire* d'Albon, alliée par contrat du 17 juillet 1630, à *Gaspard* de Vichi, comte de Champrond, gouverneur du Pont-Saint-Esprit. Du second sortirent GASPARD, qui suit; *Claude*, chanoine & comte de Lyon, & abbé de Savigni; & *Susanne* d'Albon, mariée en 1646, à *François* de Sainte-Colombe, baron de Laubepin.

XI. GASPARD d'Albon marquis de Saint-Forgeux, seigneur d'Avanges, &c. épousa par contrat du 17 janvier 1646, *Françoise* de Damas, fille de *Charles*, comte de Thiange, chevalier des ordres du roi, & de *Jeanne* de la Chambre, dont il eut *Claude-Joseph*, prieur de Montrotier, archidiacre & comte de Lyon; CAMILLE, qui suit; *Claude*, mort jeune; *Bertrand-Antoine*; *Jeanne*, mariée à *Jacques* d'Amanzé, seigneur de Choffailles; *Marthe*, alliée à *Joachim* de la Baume, comte de Suse; *Hilaire* & *Antoinette* d'Albon.

XII. CAMILLE d'Albon, marquis de Saint-Forgeux, &c. épousa *Françoise-Julie* de Crevant, princesse souveraine d'Yvetot, morte le 23 novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu *Louis*, mort jeune; & *Françoise* d'Albon.

SEIGNEURS DE SAINT-MARCEL.

X. CLAUDE d'Albon, troisiéme fils de BERTRAND d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette* de Galles, dame de Saint-Marcel, fut seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit son testament le 6 janvier 1635. Il épousa le 2 mars 1619, *Benigne* de Damas fille de *François*, seigneur de la Bastie, & de *Melchionne* Nagu, dont il eut JEAN-PIERRE qui suit; & *Marie* d'Albon, alliée à *Thomas* Meschatin, seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN-PIERRE d'Albon, seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit son testament le 24 février 1661, & laissa de *Charlotte* de Nami, fille de *Claude*, seigneur de la Forêt-Nami près Thisi, & de *N.* de Damas, THOMAS, qui suit; *Claude*, prieur de Salt en Forez; *Gaspard*, chevalier de Malte; *Raymond*, chanoine de Brioud; *Claude*, chevalier de Malte; *Alexandre*, prieur de Crouzien; *Agathe* & *Marthe*: religieuses à Leignieu; *Benigne*, mariée à *Salomon* de Digoine; & *Marie* d'Albon, religieuse à Marcigni.

XII. THOMAS d'Albon, seigneur de Saint-Marcel, capitaine de chevaux-légers, &c.

SEIGNEURS DE SAINT-ANDRÉ.

VI. GILLES d'Albon, fils puîné de JEAN d'Albon, dit *de l'Espinasse*, & de *Guillemette* de Laire, fut seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épousa le 21 février 1436, *Jeanne* de la Palisse, fille puînée d'*Antoine*, seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigni, dont la fille aînée *Marie* de la Palisse, dame de Chazeul, épousa le même jour *Guillaume* d'Albon II du nom, seigneur de Saint-Forgeux, frere aîné de *Gilles*. De son mariage vinrent GUICHARD, qui suit; *Philibert*, chanoine & comte de Lyon; *Jean*, sacristain de l'abbaye de Savigni; *Jean* d'Albon *le jeune*, prieur de Tarrare; *Antoine*, camérier de l'abbaye de Savigni, abbé de l'Isle-Barbe, & de Saint-Jean au Mont près Thérouanne; *Robinet*, prieur de Mornan, mort l'an 1502; *Louis*, chanoine de Thérouanne, puis chanoine & comte de Lyon en 1491; *Gui*, chanoine & comte de Lyon; *Guillemette*, abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 juin 1503, & *Marguerite* d'Albon, alliée 1°. à *Louis* de Ryvoire, seigneur de Gerbais: 2°. à *Jean* d'Urfé, baron d'Aurose.

VII. GUICHARD d'Albon, seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du sire de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, dans l'esprit duquel il se mit si bien, que ce prince lui donna la lieutenance de sa compagnie d'ordonnance, & lui procura le gouvernement du pays de Roannois, & la place de châtelain de Bourbon-Lanci. Ayant été envoyé en Guienne, il y réduisit à l'obéissance du roi plusieurs places qui favorisoient le parti du duc d'Orléans; puis étant passé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il se joignit à l'armée du roi, commandée par le sire de la Tremoille, & se trouva à la journée de Saint-Aubin du Cormier. Après la paix il se retira auprès du duc de Bourbon, gouverneur de Languedoc, & surprit la ville de Salces en Roussillon sur le roi d'Aragon, & mourut en 1502. Il épousa 1°. *Anne* de Saint-Nectaire: 2°, *Catherine* de Talaru, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere furent, *Louis*, mort sans alliance; JEAN, qui suit; *Gui*, chanoine & comte de Lyon; *Claude*, mort jeune; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Laire, seigneur de Cornillon; & *Françoise* d'Albon, alliée à *Artaud* seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Ampuis.

VIII. JEAN d'Albon seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, bailli de Mâcon, gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, haute & basse Marche, & pays de Combrailles, suivit en Italie le sire de la Trémoille l'an 1512, & l'amiral Bonnivet au siége de Fontarabie en 1521. Deux ans après étant passé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le gouvernement avec le collier de l'ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui assiégeoient Thérouanne, & mourut en août 1550. Il épousa du vivant de son pere, *Charlotte* de la Roche, fille unique de *Jean*, sire de Tournouelles, & de *Françoise* du Bois, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Marguerite* d'Albon, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, baron d'Apchon, &c. laquelle devint héritiere de son frere.

IX. JACQUES d'Albon, marquis de Fronsac, seigneur de Saint-André, chevalier des ordres de Saint-Michel & de la Jarretiere, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Lyonnois & maréchal de

France, est connu sous le nom de *maréchal de Saint-André*, & s'est rendu célébre par sa naissance, par ses emplois, par la faveur du roi Henri II, & pour avoir été un des plus grands capitaines de son temps. Il étoit brave, bienfait, magnifique, & avoit un esprit adroit, civil & insinuant; qualités qui lui acquirent la faveur du dauphin, lequel étant devenu roi, (sous le nom de Henri II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits. Saint-André avoit déja donné des preuves de son courage à la bataille de Cérisoles, & au siége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ses efforts pour se jetter dans la place. Henri II en 1547, l'honora de la charge de maréchal de France, puis de celle de premier gentilhomme de sa chambre. Au sacre du même roi, Saint-André avoit fait l'office de grand maître de France, & en 1549, il fut un des tenans au célébre tournoi qu'on fit à Paris. L'année suivante le roi le choisit pour porter le collier de son ordre au roi d'Angleterre, qui honora le maréchal de celui de la Jarretiere. A son retour il eut le commandement de l'armée de Champagne en 1552, & en 1554 il contribua beaucoup à la prise de Mariembourg, ville des Pays-Bas. L'année suivante il ruina le Câteau-Cambresis, & acquit une grande gloire à la retraite du Quesnoi. Il se trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillerent le plus à la paix de Câteau-Cambresis, qui fut suivie d'une aventure funeste pour la France & pour le maréchal de Saint-André: ce fut la mort du roi Henri II. Au sacre de Charles IX ce maréchal fit encore l'office de grand-maître de France. Il avoit déja embrassé le parti de messieurs de Guise qui l'estimoient beaucoup, & qui avoient même résolu le mariage du prince Henri de Guise, qui fut tué à Blois, avec Catherine, fille unique du maréchal, dont la mort rompit toutes les mesures. Il se trouva en 1562, à la bataille de Dreux, où il agit avec sa conduite & sa bravoure ordinaire, & où il fut tué d'un coup de pistolet *par un nommé Aubigni ou Bobigny*, dit Brantôme, *à qui M. le maréchal avoit fait autrefois déplaisir, voir disoit-on, jouissoit de son bien par confiscation, qui le reconnut, & lui donna un coup de pistolet par la tête dont il tomba mort par terre.* Le même auteur dit que les huguenots ne l'aimoient point, & qu'ils l'appelloient *arquebusier du Ponant.* Voici comme il parle du pressentiment que Saint-André eut de sa mort. « Le matin avant la bataille, » il vint trouver M. de Guise dans sa chambre, qu'il » n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda » au jeune Tranchelian, brave gentilhomme qui en » sortoit, ce que M. de Guise faisoit. Il lui dit qu'il » venoit d'ouir la messe & de faire ses pâques, & qu'il » vouloit déjeûner pour monter à cheval. Ah ! Dieu, » ce dit-il, (car je l'ouis & y étois) je suis bien » malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me sois » mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai au- » jourd'hui je ne sais quoi, &c. » Il épousa *Marguerite* de Lustrac, laquelle se remaria à *Geoffroi* baron de Caumont, & mourut en octobre 1568, ayant eu de son premier mariage *Catherine* d'Albon, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, morte jeune au monastere de Long-Champ, du poison que lui fit donner sa mere, dans l'espérance d'épouser le prince de Condé, auquel elle donna sa terre de Vallerie, avec tous les riches & précieux meubles dont le château étoit garni. * Brantôme, *vies des hommes illustres.* Le P. Anselme, *tom.* 3. Le P. Daniel, *hist. de France*, *édit.* in-4°. 1722. Godefroi, *grands officiers de la couronne.* Davila. Mezerai, *histoire de France.*

SEIGNEURS DE BAIGNOLS.

II. GUILLAUME d'Albon, second fils d'ANDRÉ, seigneur de Curis, & de *Sibille* de Moissons, fut seigneur de Baignols, & de Châtillon-d'Azergues par le mariage qu'il contracta le même jour que son frere en 1288, avec *Eléonore* d'Yoing fille puînée d'*Etienne*, seigneur de Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude* de Roussillon, dont il eut ETIENNE, qui suit; & *Gui* d'Albon vivant en 1309.

III. ETIENNE d'Albon, seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laissa de *Jacqueline* de Saint-Germain, fille d'*Artaud*, seigneur de Mond-rond, JEAN, qui suit; THIBAUT, qui continua la postérité; *Etienne*, camérier de l'abbaye de Savigni, prieur de Mouvans, vivant en 1369; & *Jacquette* d'Albon, religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

IV. JEAN d'Albon, seigneur de Baignols, &c. mort avant l'an 1361, laissa de *Marguerite*, fille de *Gui* seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-lys* de Varei; *Etienne* d'Albon, qui demeura sous la tutelle du seigneur de Saint-Forgeux, ce qui causa plusieurs différends, qui furent terminés par sa mort arrivée en 1370.

IV. THIBAUT d'Albon, frere de *Jean*, seigneur de Baignols, fut seigneur de Bagermont & coseigneur de Châtillon d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme *N.* de *Thelis*, & pour enfans THIBAUT II du nom, qui suit; *Bertrand; Etienne; Théode; Hugues*, prévôt de Saint-Jean; & *Jacques* d'Albon.

V. THIBAUT d'Albon II du nom, seigneur de Baignols & de Châtillon d'Azergues, fit son testament en 1416, & laissa de *Catherine* de Varei, *Guichard*, qui fut deshérité par son pere, & plaidoit contre ses neveux en 1418 & 1434, AMEDÉE, qui suit; & *Guillaume* d'Albon, religieux de Savigni.

VI. AMEDÉE d'Albon mourut du vivant de son pere à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, ANTOINE qui suit; & *Guillaume* d'Albon, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. ANTOINE d'Albon, seigneur de Baignols, &c. fut institué héritier de *Thibaut* II du nom, son aïeul, par son testament, au préjudice de *Guichard* son oncle, & vivant en 1464. Il épousa *N.* dont le nom est inconnu, dont il eut *Jeanne* d'Albon, dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, seigneur de Balsac, chambellan du roi, sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

SEIGNEURS DE POUILLENAI.

II. HENRI d'Albon, troisiéme fils d'ANDRÉ d'Albon, seigneur de Curis, & de *Sibille* de Moissons, traita de ses droits avec *Guillaume* son frere, acheta la terre de Pouillenai, & laissa de *Marguerite* de Fuer sa femme *Simon*, mort sans enfans; HUMBERT, qui suit; *Nicolas*, chanoine de Saint Nizier de Lyon; & *Louis* d'Albon, qui laissa de *Marguerite* de Maubec *Humbert*, vivant en 1346; & *Blanche* d'Albon, mariée à *Artaud* de Nerpo, seigneur de Chalamon.

III. HUMBERT d'Albon, seigneur de Pouillenai, se trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Brignais, & à la prise de la ville d'Ance, demeura prisonnier en ces trois rencontres; & pour avoir donné des vivres aux ennemis en payement de ses rançons, il obtint rémission par lettres confirmées au mois de juin 1368, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, *Humbert* d'Albon, qui vendit la terre de Pouillenai à Claude de Pompierre. * *Voyez* le Laboureur, *mazures de l'Isle-Barbe.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers, &c.*

ALBONESIUS (Thesée-Ambroise) célébre jurisconsulte Italien, étoit de Pavie, & mourut en 1540. Il publia en latin une introduction aux langues chaldaïque, syriaque, arménienne, & dix autres langues, imprimée à Pavie en 1539 *in*-4°. outre plusieurs traités de cabale, & la description d'un instrument de musique, que les Italiens appellent *Il fagotto.* * Ghilini, *vol.*

vol. II, pag. 230. Hotting. *au XVI siécle, pag.* 207. *&* Konig.

ALBONIUS, roi de Hongrie, *cherchez* ABA.

ALBONO, ou plutôt ALBONA, *Albona, Alvum, Alvona*, petite ville d'Italie dans l'Istrie, située sur une colline près du golfe de Carnero, sous la domination des Vénitiens, environ à deux lieues de l'embouchure de la riviere d'Arsa, vers le septentrion oriental. On remarque que cette ville est la patrie de Matthieu Flaccus, Flaccius ou Flacius, surnommé *Illyricus*, c'est-à-dire, Sclavon ou Dalmate. Cette ville est très-peu considérable, & n'est plus qu'un bourg. * Mati, *dict.* Baudrand.

ALBOR, *Alborium*, montagne du royaume des Algarbes en Portugal, est près de la côte, à une lieue de la ville de Lagos. Il y a un vieux château dans lequel mourut Jean II, roi de Portugal, l'an 1495. * Baudrand.

ALBORAC, c'est le nom que les traditions fabuleuses des Arabes donnent au cheval blanc, ou au mulet, qui porta Mahomet de la Mecque à Jérusalem, dans la dixiéme partie d'une nuit. Elles ne marquent pas si ce fut en été ou en hyver. De-là il fut enlevé au ciel, & eût un long entretien avec Dieu & avec les anciens prophétes, d'où il retourna à la Mecque. Ces conteurs de fables ajoutent que cet animal, quel qu'il fût, ne se laissoit pas facilement approcher, n'ayant jamais encore été monté d'aucun homme. La plus commune opinion entr'eux, est qu'il avoit déja servi à Abraham, à Ismaël, & à quelques prophétes. Mais comme il s'étoit passé près de six cens ans entre Jesus-Christ & Mahomet, & que le cheval s'étoit long-temps reposé, il ne se seroit pas laissé domter sans le secours de l'ange Gabriel, qui se mit en croupe : ce que d'autres nient, pour laisser à Mahomet seul le privilége de l'avoir monté. C'est du même cheval, dont il doit se servir le jour de la résurrection générale. On peut voir plus au long cette fable dans Samuel Bochart, *Hieroz. part. II, lib. 6.*

ALBORAN, *Erroris insula*, que d'autres mal-à-propos nomment *Albusama*, puisqu'elle en est éloignée de près de cinquante milles vers le levant. Petite isle d'Afrique dans la mer Méditerranée, sur les côtes du royaume de Fez. Il y a quelques villages, avec un château bâti pour la défendre contre les pirates. * Baudrand.

ALBORG, *Alburgensis episcopatus.* C'est une des quatre provinces de la Jutlande septentrionale, partie du royaume de Danemarck. On la nommoit autrefois le diocèse de Burglaw. Elle est presque toute renfermée entre le golfe d'Alborg, la mer d'Allemagne, & le Categat. On la divise en treize bailliages, qui contiennent soixante & dix-sept paroisses. Outre sa ville capitale, composée de treize châtellenies, qui est de même nom, & où Jean I roi de Danemarck mourut en 1513, on y remarque encore celles de Wensussel & de Tysted. * Baudrand.

ALBORG, le canal d'Alborg ou de Limford, *Lymicus Sinus*, golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de *canal*, parcequ'il n'est pas large, mais fort long, s'étendant depuis le Catégat, où il a son entrée, jusqu'à une lieue de la mer d'Allemagne, & séparant presqu'entierement la presqu'isle de Wensussel du reste de la Jutlande. Ce canal est ainsi nommé à cause de la quantité d'anguilles qu'on y prend. * Baudrand.

ALBORNOS (Gilles Alvarès Carrillo) cardinal, archevêque de Tolède, a été l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait produits. Il naquit à Cuenza, ville du royaume de Tolède, de parens très-illustres, car Alvarez Albornos son pere descendoit des rois de Léon; & *Thérèse* de Luna sa mere, de ceux de Castille. Ses parens le firent étudier à Toulouse, où il fit un très-grand progrès dans la connoissance du droit canon. Ensuite, après avoir pris les ordres sacrés, il fut aumônier d'Alfonse XI, roi de Castille, archidiacre de Calatrava, & enfin archevêque de Tolède. Albornos rendit de très-grands services à Alfonse, dans les guerres qu'il fut obligé de soutenir contre Alboazen, le plus puissant des rois Maures. Car non-seulement il dégagea de la mêlée ce prince qui s'étoit trop avancé, mais il tira une somme considérable du pape Clément VI, & de Philippe *de Valois* roi de France, pour le siége d'Algezire, ville & port de mer sur le détroit de Gibraltar, qui fut emportée, & où les infidéles furent battus. Après la mort d'Alfonse en 1350, les mauvais desseins que son successeur Pierre *le Cruel* avoit formés contre la vie de ce prélat, l'obligerent de venir chercher un asyle à la cour du pape Clément VI, qui étoit pour lors à Avignon. Ce pape le fit cardinal la même année. Innocent VI son successeur envoya Albornos en Italie avec la dignité de légat, & de général dans la guerre qu'il entreprit contre les ennemis de l'église, & les usurpateurs du patrimoine de S. Pierre. Ce cardinal s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il réduisit toute l'Italie sous l'obéissance du pape, & fit des loix qui encore aujourd'hui sont en vigueur dans la marche d'Ancône. Ensuite il fit revenir à Rome le pape Urbain V qui avoit été nouvellement créé : puis il se retira à Viterbe, pour ne plus songer qu'aux choses de l'éternité. Il fonda par son testament le magnifique collége des Espagnols à Boulogne, & mourut l'an 1367. Son corps fut porté à Assise, & déposé dans l'église de S. François, que ce cardinal avoit fait réparer (car il avoit tant d'estime pour ce saint, qu'il le croyoit seul suffisant pour confirmer la religion de J. C.) & de-là transporté à Tolède. Le pape témoigna une douleur extrême de cette mort; il accorda même des indulgences à ceux qui porteroient durant quelque temps le brancard sur lequel on avoit mis le corps de ce grand homme : fonction dont se chargerent Henri roi de Castille, & presque tous les grands seigneurs de sa cour. Lorsqu'Albornos avoit été fait cardinal, il avoit quitté l'archevêché de Tolède, disant à ceux qui n'approuvoient pas sa démission, qu'il ne seroit pas moins blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvoit pas servir, que l'étoit le roi dom Pierre de quitter Blanche de Bourbon son épouse, pour caresser Marie de Padille sa maîtresse. La sainte liberté avec laquelle il avoit parlé à ce roi de ses amours, l'avoit fait disgracier. On dit aussi qu'un jour le pape Urbain V demanda compte au cardinal Albornos des grandes sommes d'argent qu'on lui avoit fait tenir pour la conquête d'Italie. Mais le cardinal ayant fait amener un chariot chargé de clefs & de serrures : *Saint pere*, dit-il, *donnez-vous la peine de regarder dans la cour de votre palais, vous verrez à quoi j'ai employé votre argent.* Ensuite, voyant le pape à la fenêtre, *J'ai dépensé*, ajouta-t-il, *les sommes dont il s'agit, à vous rendre maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs & les serrures dans ce chariot.* Le pape, charmé de la générosité d'Albornos, l'embrassa, & le remercia des grands services qu'il avoit rendus à l'église. * L'Escale, *en sa vie.* Onuphre. Ciaconius. Bzovius. Sponde. Auberi, *hist. des cardinaux.* Konig. *bibl. vet. & nov. verbo* Albornitius.

ALBORNOS (Barthelemi Frias) jurisconsulte Portugais, étoit de Talaga, & vivoit dans le XVI siécle. On l'envoya en Amérique dans le Méxique, où il enseigna le droit qu'il avoit appris sous Diégo Covarruvias auquel Albornos dédia en 1573 un ouvrage intitulé : *Arte de los contratos*, dont Ignace de Lopès de Salceda, professeur en droit canon dans l'université d'Alcala, & d'autres ont parlé avec assez peu d'estime. On a de lui un autre traité sous le titre *de la conversion y debelacion de las Indias*, où il parle avec beaucoup de franchise, ce qui ne plut pas à tout le monde. * Andreas Schottus. Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.* Davila. Padilla, *hist. Mexic. ordin. præd. l.* 1.

ALBOROUGH, gros bourg sur la mer, en Angle-

terre, dans la partie orientale du comté du Suffolck, qu'on appelle *Plumsgate*. Il est situé dans une vallée agréable, ayant la mer à l'orient, & la riviere d'Ore à l'occident. Ce bourg est renommé pour la pêche. * *Dict. Anglois.*

ALBOUNI, est le surnom d'*Aboul Abbas Ahmed Ben Ali Ben Josef*. Il étoit Coraischite de race, & faisoit profession de la secte de Malec : les musulmans le regardent comme un homme de grande dévotion & spiritualité. Il a composé plusieurs ouvrages sur des matieres de piété; mais il est souvent sorti de son sujet, & a passé jusqu'à la superstition. Ses principaux livres sont un traité, Sur les mysteres des lettres de l'alphabet arabique; une explication des noms de Dieu; Rencontres agréables sur la signification des lettres & des mots; & enfin Sur les talismans. Cet auteur est aussi nommé par quelques-uns *Mohieddin*, & par d'autres *Takieddin*, avec le titre ou qualité de *Mocri*, c'est-à-dire, de *lecteur de l'alcoran*. Il y a plusieurs de ces sortes de gens dans les mosquées, qui ont des revenus fondés pour y lire continuellement l'alcoran. Il y a aussi un ouvrage de cet auteur dans la bibliothéque du roi, *num. 687*. Il porte le titre de *Lamaah alnourantah fi aourad al rabbaniah*, rayons de lumiere sur les prieres qu'on récite par nombre pour honorer Dieu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALBOUNIA, pays des Indes, dont le roi fit la guerre à la reine nommée *Radhiah*, puis l'épousa. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBRECHT (André) mathématicien, né à Nuremberg, ayant dessein de s'avancer dans le parti des armes, s'appliqua d'abord aux parties des mathématiques qui sont utiles à un homme de guerre, & il y fit de grands progrès. Il parvint dans la suite à une place de capitaine & d'ingénieur dans sa patrie. On a de lui trois ouvrages de mathematiques, qui lui ont fait beaucoup d'honneur : ils sont ecrits en allemand. Le premier, imprimé à Nuremberg en 1620, *in*-4°, est la description d'un instrument très-nécessaire pour la méchanique, pour arpenter, dresser des plans, &c. Le deuxiéme, qui parut dans la même ville en 1622, *in*-4°. avec des figures, traite d'un instrument d'architecture. Il a été réimprimé avec le précédent pour la troisiéme fois à Nuremberg l'an 1673. Le troisiéme ouvrage, qui traite de la perspective, fut aussi publié à Nuremberg en 1623, *in-folio*, & il a été encore imprimé depuis. Dès 1612 Albrecht avoit donné à Francfort sur le Mein, *in*-4°. un traité de la maniere de brider & de panser les chevaux. Il est mort à Hambourg vers la fin de l'an 1628. * *Supplément de Basle.*

ALBRECHT (George) Allemand, docteur en théologie, naquit en 1601, & mourut âgé de quarante-six ans. Il a composé un livre intitulé, *Antibellarminus Biblicus*, & un grand nombre d'autres, dont on trouvera le catalogue dans * De Wite, *in vitis theolog. pag. 663.*

ALBRECHT (Jean-Guillaume) docteur en médecine, professeur public d'anatomie, de chirurgie & de botanique à Gœttingue, naquit à Erfort, le 11 août 1703. Après avoir étudié sous d'habiles maîtres dans sa patrie, on l'envoya au collége à Gotha, où il fit d'excellentes études, sous Vockerod & autres, & fit de grands progrès dans la connoissance de la langue grecque. Il partit pour Jena en 1722, & il y prit des leçons de Wedel, Teichmayer & Hemberguer. Ce dernier l'engagea à joindre l'étude des mathématiques à celle de la physique, afin de se faciliter celle de la médecine. De Jena il alla à Wittemberg, où il profita des lumieres de Berguer & autres savans. Ayant quitté cette université, il vint faire quelque séjour à Strasbourg & à Paris. A son retour, il prit le degré de docteur, & disputa en 1727 sous le docteur Jean-André Fischer, *De morbis epidemicis*. En 1728 il fut élu professeur & médecin du pays. En 1738 il épousa la fille du docteur *Jean-Laurent* Pfeiffer, le plus ancien des ministres Luthériens. En 1731 il donna un traité physique, *De tempestate*, où il y a beaucoup de solidité & d'érudition. Il a aussi donné un traité des effets de la musique sur les corps animés. Quelque temps après, il fut appellé à Gœttingue, où il commença ses leçons en 1734 par un programme sur la nécessité de fuir les illusions en médecine. Lorsque Christophe-Henri Papen prit le bonnet de docteur, Albrecht soutint avec lui des thèses sur l'esprit de vin, & dans le programme il expliqua l'endroit d'Hippocrate, *De natura, quæ nullâ procedente disciplinâ, quæ opus sunt in homine perficit.* La trop grande application de cet habile homme lui occasionna la maladie dont il mourut le 7 janvier 1736. * *Suppl. de Basle.*

ALBRET, pays de Gascogne dans les landes de Bourdeaux & dans le diocèse de Bazas, avec titre de duché. La ville capitale est Albret; les autres sont Nerac, Montréal, Castelgéloux, &c. Ce pays a été possédé pendant plusieurs siécles, par les seigneurs de la maison d'Albret, ausquels il donnoit son nom. En 1556 le roi Henri II l'érigea en duché pour Antoine de Bourbon roi de Navarre, & Jeanne d'Albret son épouse mere de Henri *le Grand*. Depuis, ce duché a été cédé à la maison de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan, que Frédéric Maurice de la Tour, duc de Bouillon, remit en 1642 au roi Louis XIII. Les écrivains Latins ont nommé Albret *Leporetum*, *Lepretum*, *Albretum*: ils ont appellé le pays d'Albret *pagum Leporetanum*, &c. Ceux du pays se sont autrefois servi du nom de *Labrit* ou *Lebret*, dont l'étymologie vient apparemment de la grande quantité de liévres & de lapins dont ce pays est rempli, à cause des landes dont il est environné. * Valesius, *notitia Galliæ*. Baudrand.

ALBRET, maison qui a toujours été une des plus nobles & des plus illustres de la France, tire son origine de

I. Amanieu sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, & que l'on croit pere d'Amanieu II du nom, qui suit;

II. Amanieu II du nom sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon, l'an 1096, & fut pere d'Amanieu III du nom, qui suit;

III. Amanieu III du nom, vivoit en 1130, & laissa pour fils Bernard, qui suit;

IV. Bernard sire d'Albret, vivoit en 1140, & l'on le croit pere d'Amanieu IV, qui suit;

V. Amanieu IV du nom sire d'Albret, fit son testament l'an 1209, & laissa d'*Almodie*, sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume* IV du nom, comte d'Angoulême, Amanieu V du nom, qui suit; *N.* mariée à *Roger-Bernard* comte de Fezenzac; & *Mathe* d'Albret, alliée à *Raimond-Bernard* vicomte de Tartas.

VI. Amanieu V du nom, sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laissant d'*Assalide* de Tartas, fille de *Diegue* vicomte de Tartas, Amanieu VI, qui suit.

VII. Amanieu VI du nom, sire d'Albret, &c. vivoit en 1272. Il épousa *Mathe* de Bordeaux, fille de *Pierre* de Bordeaux, seigneur de Puyguilhem, vivante en 1281, dont il eut Bernard Ezi I du nom, qui suit; Amanieu VII du nom, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frere aîné*; *Arnaud Amanieu*, qui fut d'église; *Mathe*, alliée à *Guillaume* Seguin, seigneur d'Arrious; & *Assalide* d'Albret, mariée par contrat du 1 mai 1278 à *Centule* III du nom, comte d'Astarac.

VIII. Bernard Ezi I du nom, sire d'Albret, vivoit en 1289, & épousa *Jeanne* de Luzignan, fille de *Hugues*, comte de la Marche, & d'Angoulême, & de *Jeanne* dame de Fougers, dont il eut *Mathe* dame d'Albret, vicomtesse de Tartas, morte sans lignée; & *Isabelle*, dame d'Albret, morte sans enfans de *Bernard* VI du nom, comte d'Armagnac.

VIII. Amanieu d'Albret, fils puîné d'Amanieu VI, sire d'Albret, fut seigneur de Varennes, devint sire d'Albret après la mort de la comtesse d'Arma-

gnac sa niéce, & vivoit en 1324. Il épousa en 1288 *Rose* du Bourg, dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gerard*, seigneur de Verteuil, & de *Thomasse* Gombaut, dame de Veyres, dont il eut 1. *Amanieu*, mort l'an 1309; 2. BERNARD EZI II, qui suit: 3. *Guitard*, seigneur de Verteuil, vicomte de Tartas, qui épousa l'an 1321 *Mascarose* d'Armagnac, fille de *Gaston*, vicomte de Fezenzaguet; 4. *Arnaud*, pere d'*Amanieu*, vicomte de Tartas, mort sans postérité; 5. *Bernard*, qui fit la branche des seigneurs de Verteuil; 6. *Assalide*, mariée le 11 août 1323 à *Raymond*, seigneur de Fronsac; 7. *Mathe*, alliée 1° l'an 1308 à *Arnaud Raymond III* du nom, vicomte de Tartas: 2° l'an 1314 à *Renaud Rudel* de Pons, seigneur de Bragerac, vivante en 1338; 8. *Thomasse*, qui épousa *Guillaume* Maingot VII du nom, seigneur de Surgeres; 9. *Marguerite*, dont l'alliance est ignorée; & 10. *Jeanne* d'Albret, mariée l'an 1319 à *Renaud V* du nom, sire de Pons.

IX. BERNARD EZI II du nom, sire d'Albret, vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358. Il épousa, 1° l'an 1318 *Isabelle* de Gironde, fille d'*Arnaud*, seigneur de Gironde, & de *Talasse* de Caumont, morte sans enfans; 2° l'an 1321 *Mathe* d'Armagnac, fille de *Bernard VI* du nom, comte d'Armagnac, & de *Cécile* comtesse de Rhodez, dont il eut 1. ARNAUD AMANIEU VIII, qui suit; 2. *Bernard*, qui se rendit cordelier; 3. *Berard*, seigneur de Sainte-Bazeille, qui épousa l'an 1357 *Heléne* de Caumont, dame de Sainte-Bazeille, dont il eut François d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, mort sans postérité l'an 1435; 4. 5. *Geraud*, *Guitard*, dont on ne trouve que les noms, 6. *Rose*, mariée à *Jean IV* du nom, seigneur de Grailli & captal de Buch, morte sans enfans; 7. *Souveraine*, alliée à *Jean* de Pommiers, seigneur de Lescun; 8. *Jeanne*, qui épousa le 8 juillet 1350 *Jean I* du nom, comte de l'Isle-en-Jourdain; 9. 10. *Marguerite* & *Cise*, religieuses de l'ordre de sainte Claire; 11. *Taladie*, mariée le 7 mars 1362 à *Barthélemi*, seigneur de Piis, vivante en 1410; & 12. *Geraude* d'Albret, alliée en 1372 à *Bertrand*, seigneur de la Mothe.

X. ARNAUD-AMANIEU VIII du nom, sire d'Albret, vicomte de Tartas, &c. grand chambellan de France, se trouva engagé dans le parti d'Edouard III du nom, roi d'Angleterre, après la mort de son pere; mais le roi Charles V trouva moyen de l'en retirer, en lui faisant épouser la sœur de la reine sa femme. Il se trouva à la bataille de Rosebecque contre les Flamans en 1382, fut nommé grand chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épousa par contrat du 4 mai 1368 *Marguerite* de Bourbon, fille de *Pierre*, duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, dont il eut CHARLES I du nom, qui suit; *Louis*, mort jeune, & *Marguerite* d'Albret, alliée par contrat du 10 avril 1410 à *Gaston* de Foix, captal de Buch, comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES I du nom, sire d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, &c. connétable de France, obtint du roi Charles VI son cousin en 1389 permission pour lui & pour ses descendans d'écarteler ses armes de celles de France. L'année suivante il accompagna Louis II duc de Bourbon au voyage d'Afrique, & se trouva au siége de Thune. En 1402 il fut nommé connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne; mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 25 octobre 1415 à la bataille d'Azincourt donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée françoise. Il épousa le 27 janvier 1400 *Marie*, dame de Sulli & de Craon, veuve de *Gui*, sire de la Tremoille, & fille unique de *Louis*, sire de Sulli, & d'*Isabelle*, dame de Craon, dont il eut CHARLES II qui suit: *Guillaume*, seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvrai en 1429; *Jeanne*, seconde femme de *Jean*, comte de Foix; & *Catherine* d'Albret, mariée à *Charles* de Montagu, seigneur de Montagu, vidame de Laonois.

XII. CHARLES II du nom, sire d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne* d'Armagnac, seconde fille de *Bernard VII* du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, & de *Bonne* de Berri, qu'il avoit épousée le 28 octobre 1417, JEAN qui suit: *Louis*, dont nous avons parlé ci-dessus: ARNAUD AMANIEU, qui fit *la branche des seigneurs* d'ORVAL, *rapportée ci-après; Charles*, seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 avril 1473, pour avoir trahi Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, & l'avoir livré entre les mains du comte d'Armagnac; *Gilles*, seigneur de Castelmoron, mort avant son pere; *Marie* d'Albret, comtesse de Dreux, alliée en 1456 à *Charles* de Bourgogne, comte de Nevers; & *Jeanne* d'Albret, mariée en juillet 1442 à *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France; morte en 1444. *Il eut aussi un fils naturel*, nommé GILLES, bâtard d'Albret, vicomte de Maucor, Meillan, &c. qui n'eut point d'enfans de Marguerite de Luxe, fille de *Jean*, seigneur de Luxe, qu'il avoit épousée par contrat du dernier février 1472. * De Marca, *hist. de Béarn.* Le P. Galland, *mém. de Nav.*

XIII. JEAN d'Albret, vicomte de Tartas, mourut avant son pere, laissant de *Catherine* de Rohan, veuve de *Jacques* de Dinan, baron de Châteaubriand, & fille d'*Alain IX* du nom, vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne sa premiere femme, ALAIN qui suit; *Louis*, que l'on dit avoir été créé cardinal en 1473 par le pape Sixte IV, mais sans preuve; *Marie*, alliée en 1480 à *Bonfile* de Juge, comte de Castres, chambellan du roi, qui donna ce comté à *Alain* d'Albret son beaufrere en 1494; & *Louise* d'Albret, mariée en 1480 à *Jacques*, sire d'Estouteville, comte de Tancarville.

XIV. ALAIN, sire d'Albret, surnommé *le Grand*, comte de Gaure, de Périgord, & de Castres, vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épousa en 1470 *Françoise* de Bretagne, comtesse de Périgord, vicomtesse de Limoges, dame d'Avesnes, fille aînée & héritiere de *Guillaume* de Châtillon, dit *de Bretagne*, vicomte de Limoges, & d'*Elisabeth* de la Tour dont il eut JEAN, qui suit; *Amanieu*, dont nous avons parlé ci-dessus; *Pierre*, comte de Périgord, mort sans alliance; *Gabriel*, seigneur d'Avesnes, viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503. *Louise*, dame d'Avesnes, mariée le 9 décembre 1495 à *Charles* de Croi, prince de Chimai, morte le 21 septembre 1531; *Isabelle*, alliée en 1494 à *Gaston* de Foix, II du nom, comte de Candal, captal de Buch, vicomte de Benauges; *Charlotte*, mariée à *César* Borgia, duc de Valentinois, *dont nous parlerons ci-dessous dans un article séparé*, & *Anne* d'Albret, nommée dans le testament de sa mere.

XV. JEAN, sire d'Albret II du nom, &c. fut roi de Navarre & comte de Foix, à cause de sa femme, & mourut le 17 juin 1516. Il épousa par contrat du mois de janvier 1484 *Catherine* de Foix, reine de Navarre, fille de *Gaston*, prince de Viane, & de *Magdeléne* de France, morte de tristesse de la perte de son royaume le 12 février 1517, dont il eut *Jean-André Phœbus*, *Martin Phœbus*, & *Bonaventure*, morts jeunes; HENRI, qui suit; *Charles*, prince de Navarre, mort au siége de Naples en 1528 sans alliance; *Anne*, mariée à *Jean* de Foix-Candale, comte d'Astarac, morte sans postérité; *Isabelle*, alliée en 1536 à *René I* du nom, vicomte de Rohan; *Catherine*, abbesse de la Trinité de Caën, morte en novembre 1532; *Quitterie*, prieure de Prouille en Languedoc; & *Magdeléne* d'Albret, religieuse.

XVI. HENRI d'Albret II du nom, roi de Navarre, prince de Béarn, comte de Foix, &c. né en avril 1503, & mort le 25 mai 1555, épousa le 3 janvier 1526 *Marguerite* d'Orléans-Angoulême, sœur de *François I*, roi

de France, dont il eut *Jean*, mort jeune; & JEANNE qui suit:

XVII. JEANNE d'Albret, reine de Navarre, &c. épousa le 20 octobre 1548 *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, qui fut, à cause d'elle, roi de Navarre, & mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Rouen le 17 novembre 1562. La reine sa veuve, qui embrassa la religion & le parti des huguenots, mourut le 9 juin 1572, en sa quarante-quatriéme année, ayant eu entr'autres enfans HENRI IV du nom, roi de France & de Navarre, qui a transmis ce royaume à ses successeurs rois de France.

SEIGNEURS D'ORVAL.

XIII. ARNAUD-AMANIEU d'Albret, troisiéme fils de CHARLES II du nom, sire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, fut seigneur d'Orval & des châteaux de Bruyeres, Espineul, Châteaumeliand, Saint-Amant, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c. lieutenant général pour le roi en Roussillon, & mourut en 1463. Il épousa le 25 novembre 1457 *Isabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* de la Tour, comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut JEAN qui suit; *Gabriel*, baron de l'Esparre, lieutenant général pour le roi au royaume de Naples, & gouverneur du Limosin, mort sans alliance; & *Françoise* d'Albret, mariée en mars 1479 à *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, &c. dont elle fut la troisiéme femme, morte le 6 mars 1521.

XIV. JEAN d'Albret, sire d'Orval, &c. fut gouverneur de Champagne, & mourut le 10 mai 1524. Il épousa le 25 avril 1486 *Charlotte* de Bourgogne, comtesse de Rhétel, seconde fille de *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, & de *Paule* de Brosse sa seconde femme, dont il eut *Marie* d'Albret, comtesse de Rhétel, mariée le 25 janvier 1504 à *Charles* de Cléves, comte de Nevers, son cousin germain; *Charlotte*, alliée à *Odet* de Foix, vicomte de Lautrec, & *Heléne* d'Albret, accordée à *Louis* de Cléves, comte d'Auxerre, morte avant l'accomplissement du mariage. *Il eut aussi pour fils naturel* Jacques, *évêque de Nevers, mort le 12 février* (Jean Chenu dit le 22 avril) 1539.

COMTES DE MIOSSANS.

Les comtes de Miossans (en latin *de Mille Sanctis*) qui étoient de la maison d'Albret, & en portoient le nom & les armes, descendoient de

I. ETIENNE *bâtard* d'Albret, qui fut sénéchal de Foix, & premier chambellan de Jean d'Albret, roi de Navarre, qui lui donna la terre de Genis & de Morusdes le 20 mai 1506. Il prit le titre de seigneur de Miossans à cause de sa femme; & il étoit en 1512 le premier des ambassadeurs de Catherine de Foix, reine de Navarre, pour le traité de confédération qu'elle fit avec le roi Louis XII. Alain *le Grand*, sire d'Albret, le nomma par son testament du premier octobre 1522 pour l'un des éxécuteurs, & le traita de son cher cousin. Il fut légitimé par lettres du roi François I, données à Paris au mois de juin 1527, par lesquelles il est qualifié par le roi, notre cher & bien amé cousin, chevalier, seigneur de Miossans, sénéchal de Foix, *fils naturel* de feu GILLES d'Albret, & de *Jeanne* le Sellier, ledit Gilles fils puîné de feu Charles, en son vivant sire d'Albret. Etienne épousa *Françoise* de Béarn, dame de Miossans, fille & héritiere de *Pierre* baron de Miossans, dont il eut JEAN qui suit.

II. JEAN d'Albret baron de Miossans, lieutenant général de Henri d'Albret, roi de Navarre, en son royaume de Navarre, souveraineté de Béarn & comté de Foix, épousa *Susanne* de Bourbon, gouvernante de la personne de Henri IV roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, *bâtard* de Bourbon, seigneur de Busset, & de *Marguerite* d'Alegre, dont il eut HENRI I du nom qui suit, & *Anne* d'Albret, mariée à *Joseph* de Cochefilet.

III. HENRI d'Albret I du nom, baron de Miossans, de Coarase, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant de sa compagnie de 200 hommes d'armes, épousa *Antoinette*, dame de Pons, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, sire de Pons, comte de Marennes, & de *Marie* de Montchenu sa seconde femme, dont il eut HENRI II qui suit, & *Apollon* d'Albret, protonotaire du saint siége.

IV. HENRI d'Albret II du nom, baron de Pons & de Miossans, comte de Marennes, épousa par contrat du 3 janvier 1611 *Anne* de Gondrin, fille d'*Antoine-Arnaud*, seigneur de Gondrin & de Pardaillan, marquis de Montespan, capitaine des gardes du corps, & chevalier des ordres du roi, & de *Marie* du Maine sa premiere femme, dont il eut FRANÇOIS-ALEXANDRE qui suit; CESAR PHOEBUS qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; François Amanieu*, comte de Miossans, seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672 sans laisser de postérité d'*Elisabeth* de Pons du Bourg, morte le 23 février 1714; *Antoinette* d'Albret l'*aînée*, mariée le 6 avril 1637 à *René* Gruel de la Frette, marquis de Lonzac en Saintonge; *Diane*, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte en octobre 1680; *Paule*, prieure de Notre-Dame de Passi, morte le 2 février 1683; *Antoinette* d'Albret, *la jeune*, prieure de Prouille en Languedoc, morte en décembre 1682; *Jeanne*, mariée à *Claude*, marquis de Rebé, baron d'Arques & de Cornussan; & *Françoise* d'Albret, alliée à *Henri Bernard* de Miossans, comte de Saussons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, mourut en 1648. Il épousa le 16 octobre 1644 *Anne* Poussard, fille de *François*, marquis de Fort, seigneur du Vigean, dont il eut pour fils unique *Charles-Amanieu* d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, dit le marquis d'Albret, mestre de camp du régiment de Navarre, tué au château de Pinon en Picardie le 5 ou 6 août 1678 sans laisser de postérité de *Marie* d'Albret sa cousine, fille de *César-Phœbus*, maréchal de France.

V. CESAR-PHOEBUS d'Albret, fils puîné de HENRI d'Albret II du nom, baron de Pons & de Miossans, fut comte de Miossans, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de Guienne, & mourut le 13 septembre 1676, âgé de soixante-deux ans. Il épousa le 6 février 1645 *Magdeléne* de Guenegaud, fille puînée de *Gabriel* de Guenegaud, seigneur du Plessis-Belleville, trésorier de l'épargne, & de *Marie* de la Croix, vicomtesse de Semoine, dont il eut pour fille unique, *Marie* d'Albret dame de Pons, princesse de Mortagne, souveraine de Bedeille, & mariée 1° le 2 mars 1662 à *Charles-Amanieu* d'Albret, sire de Pons son cousin germain: 2° en mars 1683 à *Charles* de Lorraine, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi, morte le 13 juin 1692, âgée de quarante-deux ans, sans postérité. * Voyez la généalogie de cette maison dans les *grands officiers de la couronne, troisiéme édition, tome 6, pag. 206.*

ALBRET (Louis d') cardinal, fils de CHARLES II, sire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, né en 1422, fut évêque de Cahors & d'Aire. Il fut nommé cardinal du titre de *S. Pierre & de S. Marcellin*, en 1461, par le pape Pie II. Le cardinal de Pavie témoigne qu'il étoit savant & modeste, & dit qu'il étoit l'amour & les délices de Rome & du sacré collége. Le cardinal d'Albret mourut le 4 septembre 1465 en cette ville, & fut enterré en l'église d'*Ara Cœli*, où l'on voit encore son épitaphe. * Sainte-Marthe, *hist. généalog. de la maison de France, l.* 28. Ciaconius, *in vit. pont.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Du Chêne, *hist. des cardinaux.* Frizon, *Gallia purpur.*

ALBRET (Amanieu d') cardinal, étoit fils d'ALAIN sire d'Albret, & de *Françoise* de Bretagne, frere de *Jean* roi de Navarre, & de *Charlotte*, femme de *César* Borgia, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI.

Par le traité qui fut fait pour ce mariage, ce pontife donna en 1498 ou 1500 selon d'autres, le chapeau de cardinal à Amanieu d'Albret, qui alla en Italie; mais il se vit contraint d'en sortir, à l'élection de Jules II, ennemi des partisans d'Alexandre. Il eut l'évêché de Pamiers, puis celui de Cominges, enfin celui de Pampelune, capitale du royaume de Navarre, au sujet duquel Jules le chagrina encore. Il n'en fut paisible possesseur, que sous le pontificat de Léon X, & il mourut le 2 septembre 1520 à Casteljaloux en Bazadois, où il fut enterré. * Frizon. *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des card.*

ALBRET (Charlotte d') duchesse de Valentinois, fille d'*Alain* sire d'Albret, comte de Dreux, &c. & de *Françoise* de Bretagne. C'étoit une princesse moins illustre par sa beauté & par son esprit, que par sa sagesse & par sa piété. Le roi Louis XII la maria à *César* Borgia, fils du pape Alexandre VI. Elle prit part aux malheurs de son mari, sans en prendre à ses désordres, ni à sa conduite. Leur fille unique nommée *Louise* Borgia, fut mariée à *Louis* de la Tremoille, veuf de *Gabrielle* de Bourbon; & après la mort de ce seigneur, elle prit une seconde alliance avec *Philippe* de Bourbon, baron de Busset. Charlotte, duchesse de Valentinois, se retira dans le Berri, au château de la Mothe-Feuilli, près de la Châtre, où elle vécut dans l'exercice de la pieté la plus exemplaire, visitant très-souvent la B. Jeanne de France, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade. Les auteurs parlent très-avantageusement de cette dame illustre, qui mourut le 11 mars de l'an 1514. Le pere Hilarion de Coste a fait son éloge parmi ceux des femmes illustres.

☞ ALBRIC, évêque d'Utrecht dans le VIII siécle, étoit un homme d'esprit & de mérite, que la cour employoit quelquefois dans ses négociations, & qui avoit été élevé par S. Grégoire son oncle. Il lui succéda à sa mort en 776 dans le gouvernement de l'église d'Utrecht. Il en fut ensuite ordonné évêque; & après en avoir dignement exercé les fonctions l'espace de dix-huit ans, il mourut le vingtiéme d'août 784. Son corps fut inhumé près de celui de S. Grégoire, dans l'église de S. Sauveur. M. l'abbé le Beuf, *diss.* p. 423-426, attribue à ce prélat, le petit traité de *deorum imaginibus*, publié à Basle en 1543, & réimprimé à Paris en 1578 avec les fables de C. Junius Hyginus, &c. en 1 vol. in-8°; mais l'auteur cité plus bas ne découvre dans cet ouvrage, ni le style, ni le génie d'un auteur de la fin du VIII siécle, où les anciens, que l'auteur possédoit parfaitement, n'étoient peut-être plus connus. Il lui paroît donc plus ancien au moins de trois cens ans. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. V, p. 11 & 12 de l'avertissement.

☞ ALBRICIUS, Anglois de nation, né à Londres, vivoit dans le XI siécle. Après avoir étudié dans les universités de Cambridge & d'Oxford, il sortit de sa patrie, & voyagea pour se perfectionner dans ce qu'il avoit appris, & acquérir de nouvelles connoissances. Il devint bon philosophe, & médecin habile. Balée, *illustrium magnæ Britanniæ scriptorum centuriâ secundâ*, cite de lui divers ouvrages, *De origine deorum*; *De ratione veneni* (de la nature du poison); *virtutes antiquorum*; *canones speculativi* (régles métaphysiques.) On conserve aussi dans plusieurs bibliothéques d'Angleterre divers ouvrages du même concernant la philosophie & la médecine. * *Mémoires manuscrits* de M. l'abbé Goujet.

ALBRIZUS (Aloys.) a publié un traité de sermons en trois parties, imprimé à Mayence en 1669. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBUCASA ou ALBUCASSIS, médecin Arabe, qui vivoit dans le XI siécle, du temps de l'empereur Henri IV, vers l'an 1085. Il composa plusieurs excellens ouvrages que nous avons encore; & entr'autres, une méthode pour guérir les maladies. Elle est divisée en trois livres, avec des figures d'instrumens de chirurgie, qui est la partie de la médecine qu'il étudia avec le plus de soin. * Justus, *in chron. medic.* Castellan. *in vit. illustr. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

ALBUCI (Aurele) auteur Italien, publia à Venise en 1534 des instructions chrétiennes divisées en trois livres *in*-8°. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBUCILLE, femme perdue de réputation pour ses impudicités, & dont Tacite fait mention, *liv.* 5.

ALBU-HASCEN, roi de Fez, & successeur de *Jacob*, envoya un secours très-considérable à Albu-Hagex, roi de Grenade, contre les chrétiens. Depuis, ayant eu guerre contre le roi de Trémecen, il rappella ses troupes, & détrôna son ennemi après une guerre de trois années. Il se rendit aussi maître du royaume de Tunis, & devint un des plus puissans princes qui aient regné en Afrique depuis le déclin de l'empire & des califes. Il conçut une si furieuse haine contre les chrétiens qui avoient tué son fils aîné, qu'il passa la mer avec une armée de près de cinq cens mille hommes, & qu'il attaqua Tarife, qui fut défendue vaillamment, & devant laquelle plus de deux cens mille Maures furent tués par les troupes des chrétiens, l'an 1440 de J. C. & de l'hégire 844. Albu-Hascen ayant repassé la mer, fut chassé par un de ses fils qui portoit le même nom que lui, & qui avoit obtenu du secours de Pierre de Castille. * Marmol, *l.* 2, *c.* 28.

☞ ALBUIN, écrivain de la fin du X siécle, qui prend les titres de prêtre & d'ermite. On soupçonne qu'il fut d'abord moine de Gorze. On a de lui un recueil de passages choisis de l'écriture & des peres, sur les principales vertus chrétiennes. Il est dédié à Héribert archevêque de Cologne. D. Martene en a donné la dédicace & les trois premieres lignes de la préface, dans son *Ampl. Collect.* t. 1. p. 360. Le reste est encore manuscrit, & se trouve dans la bibliothéque des chanoines réguliers de Tongres. Sanderus avoit vu dans la bibliothéque de S. Martin de Tournai, un autre ouvrage manuscrit du même auteur sur le même sujet. Il nous apprend aussi qu'on trouvoit encore de lui, parmi les manuscrits des Dunes, une vie de sainte Euphrasie. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tom. VI, p. 553.

ALBULA, est l'ancien nom du *Tibre*, appellé de ce dernier nom depuis la mort de Tiberinus roi des Latins, qui s'y noya après la perte d'une bataille, l'an du monde 3139, & avant J. C. 885. * Euseb. *in chron.* Denys d'Halicarnasse, *l.* 1.

ALBULA. Outre le Tibre, qui étoit anciennement appellé de ce nom, il y a eu une riviere appellée *Albula* dans l'ancien *Picenum*, aujourd'hui la Marche d'Ancône. Blondus & Leander croient que c'est la même qu'on appelle aujourd'hui *Liberata*, entre les villes d'Ascoli & de Teramo, & qui se jette dans le golfe de Venise. Martial (*liv.* 1) fait aussi mention d'une fontaine nommée *Albula*, dont l'eau étoit souveraine pour la guérison des plaies, & qui étoit dans le territoire de Tivoli. Voici ses termes.

Itur ad Herculei gelidas qua Tiburis Arces
Canaque sulfureis Albula fumat aquis.

Il en est parlé dans Strabon.

☞ ALBULA & ALBUNA, *Albuneus mons*, *Albunea sylva*, montagne & forêt de même nom: on les trouve près de la ville de Tivoli dans la terre de Sabine, province de l'état de l'église. Virgile, *Æneid*, *l.* 7, *v.* 83, place sur la montagne, qu'il nomme *Albunea*, un oracle que toute l'Italie alloit consulter. Martial, épigr. l. 1, dit que la forêt étoit consacrée aux muses; & Lactance, *de falsa religione*, l. 1, *c.* 6, fait mention de la nymphe *Albunea*, qui est surnommée la Sybille de Tibur. * Baudrand. La Martiniere, *dictionnaire géographique*.

ALBULBASIS BEN ABERAZERIM, savant médecin Arabe, contemporain de Jean Mésué, a écrit *des préparations des médicamens.* * Spizelius, *in spec. bibl. univ. pag.* 47. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBUMAZAR ou ABOASSAR, Arabe très-renommé, vivoit dans le IX siecle, ou selon d'autres, dans le X siécle. Son ouvrage *de la révolution des années*, l'a fait regarder comme un des grands astronomes de son temps. * Joseph Blancanus, *in chron. mathem.* Vossius, *de mathem. c.* 35, §. 4.

ALBUNA, *cherchez* ALBULA.

ALBUNÉE, en latin *Albunea*, déesse qui avoit un temple à Tibur, aujourd'hui Tivoli, dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs ont ainsi nommé la nymphe de ces eaux minérales qu'on voyoit à Tivoli, admirables pour la guérison des plaies, si l'on en croit Pline. D'autres l'ont prise pour la dixiéme Sibylle nommée *Tiburtine*, & née à Tivoli. D'autres enfin l'ont confondue avec Ino, fille d'Athamas, qui se précipita dans la mer avec son fils Melicerte, pour se dérober à la fureur de son époux. * Ovid. *metam. l.* 4, *fab.* 13. Pausanias, *l.* 1. Pline, *l.* 31, *c.* 4. Lactance, *l.* 1, *c.* 6.

ALBUQUERQUE, petite ville d'Espagne dans le royaume de Léon, & dans l'Estrémadure, sur les frontieres de Portugal, avec le titre de duché. Henri II, roi de Léon & de Castille, érigea Albuquerque en comté pour *Sanche* son frere, qui ne laissa qu'une fille unique & posthume, mariée à *Ferdinand* de Castille roi d'Aragon, mort en 1416. Cette ville passa depuis dans la maison de la Cuéva, & fut érigée en duché en 1464, en faveur de Bertrand de la Cuéva, dont les ancêtres & la postérité seront rapportés ci-après. *Voyez* CUEVA (Bertrand de la) Albuquerque a été possédée par plusieurs personnes illustres; & entr'autres par le fameux Alfonse d'Albuquerque, à qui ses belles actions ont mérité le nom de *Grand*, dont nous allons parler.

ALBUQUERQUE (Alfonse d') surnommé *le Grand*, dont la famille, selon Lafiteau, *découvertes des Portugais*, t. 2, p. 251, tiroit son origine des enfans naturels des rois de Portugal, étoit, selon le même auteur, second fils de Gonzalés d'Albuquerque, seigneur de Villaverde, & de Léonora de Menesés, fille du premier comte d'Atouguia. Alfonse d'Albuquerque fut gouverneur & capitaine-général des Indes orientales. Il arriva dans ces contrées, pour la premiere fois, le 26 septembre 1503, accompagné d'un bon nombre de troupes: il les employa d'abord à fortifier Cochin, sur la côte de Malabar; & c'est la premiere place fortifiée que les Portugais ont eu en orient. Elle étoit construite de palmiers renforcés avec des barres de fer; c'étoit un quarré muni de canons: on lui donna le nom de Manuel, qui étoit celui du roi de Portugal qui regnoit alors. Albuquerque attaqua avec beaucoup de vigueur le Zamorin, empereur du Malabar, & l'ayant réduit à demander la paix, le roi de Coulam vint de lui-même solliciter l'amitié des Portugais, qui ne l'accorderent qu'en faisant procurer de grands avantages à leur commerce. Albuquerque retourna à Lisbonne, où il arriva le 23 août 1504; & le 16 avril 1506, il en partit de nouveau pour faire un second voyage aux Indes. Il commandoit un vaisseau de l'escadre de Tristan da Cunha, lequel, malgré les remontrances d'Albuquerque, relâcha à Madagascar, où il fut obligé d'hiverner, s'y étant arrêté trop long-temps. La saison convenable pour aller aux Indes étant passée, ils prirent le parti d'aller à Melinde, sur la côte d'Afrique, pour assister le roi dans la guerre qu'il avoit avec celui d'Aoxa, ennemi des Portugais. La ville d'Aoxa fut emportée par ceux-ci, qui y firent un riche butin. Le roi de Lamen, qui étoit voisin, vint lui-même se rendre tributaire des Portugais; & la ville de Brava refusant de payer le tribut dont on étoit convenu par le passé, fut prise & saccagée. Albuquerque y fit de si belles actions, que Cunha, son commandant, se fit honneur d'être armé chevalier de sa main. La flotte arriva devant l'isle de Zocotora, dans le temps que le roi de Tartaque s'étoit rendu maître de Benin, pour opprimer plus à son aise les chrétiens schismatiques de S. Thomas. Les Portugais firent sommer Zocotora de se rendre; & sur le refus des Tartaquins, la place fut assiégée & le fort pris. Dom Alfonse de Norogna, seigneur Portugais, fut nommé gouverneur de Zocotora, & Albuquerque eut le commandement de sept vaisseaux, avec ordre de prendre possession du domaine & commerce de la mer d'Arabie & de Perse, au nom du roi Emanuel de Portugal. Cunha continuant avec le reste de sa flotte la route des Indes, Albuquerque mit à la voile, & après avoir doublé le cap de Razalgate, il arriva devant Calayate, qui appartenoit au roi d'Ormuz, où on lui fit beaucoup d'amitié. Ceux de Curiate, dans la même côte, le reçurent fort mal, ce qui l'engagea à assiéger leur ville, qui fut prise, saccagée & brulée. Intimidés par cet exemple, ceux de Mascate envoyerent demander son amitié, & reconnurent le roi de Portugal pour leur maître. Le roi de Benjabar en fut irrité, & envoya deux mille hommes à Mascate, pour punir le gouverneur. Albuquerque, intéressé à soutenir ce qui s'étoit fait, descendit à terre, & s'étant rendu maître de Mascate, il en fit passer les habitans au fil de l'épée, & fit saccager & bruler la ville. Ormuz eût éprouvé le même sort, si cette ville qui ne tarda pas à sentir qu'elle ne pouvoit résister long-temps, ne fût venue implorer sa clémence. Albuquerque l'écouta, & fit un traité par lequel le roi d'Ormuz reconnut celui de Portugal pour son souverain. Le vainqueur y fit construire un fort, & reçut de riches présens du roi d'Ormuz. Sur ces entrefaites, arriverent en ce lieu deux officiers de Cha-Ismaël, sophi de Perse, pour recevoir le tribut annuel que le roi d'Ormuz payoit à celui de Perse. Le premier les renvoya à Albuquerque, qui, après les avoir écoutés, leur promit le tribut. En même temps il fit remplir une caisse de balles, fusils, poignards & épées, & dit aux envoyés, que c'étoit-là la monnoie de Portugal; & qu'il en avoit une grande quantité pour ceux qui viendroient à l'avenir inquiéter un sujet du roi son maître, tel qu'étoit celui d'Ormuz. Il y eut dans la suite quelque division entre celui-ci & les Portugais; mais tout se raccommoda, & ces derniers furent satisfaits. L'an 1509 Albuquerque fut nommé gouverneur & capitaine général des Indes, à la place de D. François d'Almeyda, qui en avoit été le premier viceroi; & dès qu'il eut pris possession à Cochin, il marcha vers Calicuth, pour remettre ses habitans à la raison; car ceux-ci s'étoient révoltés; mais il manqua son coup & fut obligé de se retirer. L'année suivante 1510, Albuquerque mit à la voile vers Goa, dans le royaume de Decan, avec environ deux mille hommes, & vingt-cinq vaisseaux; & après quelque défense, Sabayo lui remit cette importante place, qu'il fallut depuis prendre une seconde fois. Il alla depuis à Malaca, qu'il prit, de-là à Adem, dans la mer rouge, après avoir réglé les affaires d'Ormuz. Enfin, après une vie si agitée, il mourut le 16 décembre 1515. * *Mémoires* de M. le comte d'Ericeyra, qui cite Barros, Faria & Sousa, & commentaires d'Albuquerque, en portugais.

ALBUQUERQUE (Blaise d') fils du précédent, naquit près de la ville d'Alveira, l'an 1500. Après la mort de son pere, il prit le nom d'Alfonse; & ce fut le roi de Portugal Emanuel, qui l'y engagea, afin de conserver la mémoire de ce grand homme, qu'il regrétoit beaucoup. Ensuite le roi Emanuel le nomma capitaine d'un des vaisseaux de guerre qui devoient conduire l'infante Béatrix en Savoye, dont elle alloit épouser le duc. Il le maria avec dona *Maria* de Noronha, fille du premier comte de Linhares, nommé dom Antonio de Noronha, & l'éleva aux premieres charges; entr'autres à celle d'intendant général des affaires du royaume, que les Portugais appellent *veador da facen-*

da. Blaise d'Albuquerque écrivit en langue portugaise des mémoires de ce que son pere avoit fait. Ils furent imprimés à Lisbonne l'an 1576, sous ce titre : *Commentarios do grando Alfonso de Alboquerque capitan general dà India*, &c. Il est mort en 1580, & est enterré au grand autel des Augustins réformés de Lisbonne. * Jean de Barros. Maffée. Marmol. Vasconcellos. Nicolas Antonio.

ALBUQUERQUE (André d') Portugais, né à Cintra en 1621, de parens nobles, étoit très-habile dans l'art militaire. Nous avons de lui une description de la bataille qu'il gagna contre les Espagnols entre Arronches & Assumar le 8 novembre 1653, imprimée *in*-4° la même année par ordre du roi Jean IV, à Lisbonne. Il est mort d'un coup de mousquet au siége de la ville d'Elvas, fait par les Espagnols, après avoir signalé son courage, le 14 janvier 1659. * *Mémoires de Portugal.*

ALBUQUERQUE COELHO (Edouard d') Portugais, né dans le Brésil, étoit marquis de Basto, comte & seigneur de Pernambuco, chevalier de Christ en Portugal, &c. gentilhomme de la chambre de Philippe IV, roi de Portugal, & conseiller d'état. Il s'est distingué par sa valeur durant la guerre que les Hollandois faisoient à la Bahia contre les Portugais. Il a écrit un journal de la guerre du Brésil commencée en 1630, intitulé, *Memorias diarias de la guerra del Brezil par discurso de nueve años empezando desde el año de 1630*, imprimé à Madrid *in*-4° en 1654. Il est mort à Madrid le 24 septembre 1658, & est enterré dans le couvent de sainte Barbe des mercénaires déchaussés. * *Mémoires de Portugal.*

ALBURGIUS (Jean) Danois, publia en 1572 des notes sur le traité de Ciceron de *Senectute.* * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBURNIUS ou EBURNIUS VALENS, que Jules Capitolin nomme *Salvius Valens*, jurisconsulte célébre, qui vivoit du temps d'Antonin *le Débonnaire*, dans le II siécle, laissa sept livres *de Fideicommissis*, &c. * Jul. Capitolin. *in Antonino Pio*, c. 2. Rutilius, *in vita jurisc.*

ALBURNUS, l'un de ces dieux particuliers qu'adoroient les Romains, & dont Tertullien fait mention. On ne sait pas trop ce que c'étoit, à moins qu'on ne dise que Marc Emile qui avoit une dévotion singuliere pour les divinités étrangeres, comme le marque Tertullien au même endroit, ne voulût faire passer pour une divinité la séve des arbres que les Latins appellent *Alburnum*. C'est cette humeur visqueuse qui leur tient lieu de sang, qui les nourit, &c. * *Apol. c.* 5, *adversùs Marc. c.* 18.

ALBUTIUS, prince des Celtiberes, affligé de voir emmener sa femme captive par les ennemis, eut recours à la générosité de Scipion l'*Africain*, qui la lui fit rendre. Plutarque l'appelle *Luceius*, & Valere Maxime, *Indibilis*, *l.* 1, *c.* 4.

ALBUTIUS SILUS (Caïus) orateur natif de Novare, fut très-estimé à Rome, où il vécut avec L. Munatius Plancus disciple de Ciceron. Albutius avoit quitté sa patrie, où il étoit édile, outré d'un affront que lui avoient fait quelques plaideurs, en le tirant de son tribunal par les pieds ; mais lorsqu'il commença de vieillir, un abscès qu'il eut dans la poitrine, l'obligea de retourner au lieu de sa naissance. Peu après ayant fait assembler ses amis, il leur déclara qu'il avoit dessein de se procurer la mort, pour éviter les maux qu'il souffroit. Ce qu'il exécuta, en se privant des alimens nécessaires à l'entretien de la vie, sous l'empire d'Auguste ou de Tibere, quelques années après J. C. * Suetonius, *in fragment. de claris rhetoribus.*

ALBUTIUS TITIUS ou TITUS, philosophe épicurien, dont parle Ciceron au *liv.* 1 *de la nature des dieux*, au 5 livre des *Tusculanes*, & au commencement du premier livre des *Fins*. Il alla dans sa jeunesse faire ses études à Athènes, & prit un tel gout aux manieres grecques, qu'il aimoit mieux passer pour Grec que pour Romain ; ce qui donna lieu à Scevola de le saluer & de le faire en grec, lorsqu'il venoit le voir. Albutius ne fut pas seulement philosophe, mais encore orateur : il exerça aussi des charges de sa république. Il fut propréteur en Sardaigne ; mais il ne put obtenir du sénat les honneurs des supplications qu'il demandoit, en action de graces de ses exploits contre quelques brigands de Sardaigne. Il fut accusé de concussion & banni : il se retira à Athènes, où il se donna tout entier à la philosophie. Horace raille un ALBUTIUS, si dur à l'égard de ses domestiques, qu'il avoit coutume de les châtier avant qu'ils entreprissent ce qu'il leur commandoit, de peur, disoit-il, qu'il n'eût pas le loisir de le faire, s'ils manquoient de s'aquitter bien de ce qui leur étoit ordonné. Quelques-uns croient que celui-ci est le pere de l'empoisonneuse Canidie, mais cela est fort incertain. Il y a eu un autre ALBUTIUS, médecin célebre, dont Pline parle, *l.* 29, *c.* 1. * Horat. *l.* 2, *sat.* 2 *ubi consule antiqua scholia.*

ALBUZEME, *Albusama*, petite isle, ou plutôt rocher de la mer de Barbarie, est sur la côte de l'Errif, province du royaume de Fez, vis-à-vis du bourg d'Albouzeme. On la place dans les cartes au septentrion du cap des trois pointes, où Baudrand assure qu'il faut mettre l'isle d'Alboram, & non pas celle-ci. * Baudrand.

ALCAÇAR, nom que les rois Maures donnoient à leur palais, comme à celui de Toléde, qui a été réparé & embelli par Charles-Quint. On y voit une machine qui fait monter l'eau du Tage, pour la répandre dans toute la ville par le moyen de divers canaux. * Ambros. Morales, *antiq. des villes d'Espagne.*

ALCAÇAR, surnommé *Quivir* ou *la Grande*, ville capitale de la province d'Afgar, sur les côtes de Barbarie, dans le royaume de Fez, est fameuse par la journée d'Alcaçar, où en 1578 Sébastien, roi de Portugal, & les deux rois Maures qui disputoient le royaume de Maroc, perdirent la vie dans une bataille. Cette ville fut bâtie par Jacob Almanzor roi de Fez, pour servir de havre d'où l'on pût passer à Grenade. Alfonse V, roi de Portugal, s'en rendit maître en 1471. Les Maures qui l'attaquerent onze ans après, furent obligés de se retirer honteusement. Il n'y a dans Alcaçar ni puits ni fontaines, & l'on n'y boit que de l'eau de pluie que l'on recueille dans des citernes. * Jean de Léon. Marmol, *l.* 1, *c.* 6, & *l.* 4, *c.* 41. Sanut. *l.* 4.

ALCAÇAR DO SAL, *Salacia*, petite ville de l'Estrémadure en Portugal, sur la riviere de Cadaon. * Ambros. Morales. Baudrand.

ALCAÇAR-ZEGUER (c'est-à-dire, *le petit palais*) ville de la province de Habat dans le royaume de Fez en Afrique, est située vers le détroit de Gibraltar, qui n'a en cet endroit que trois lieues de trajet, vis-à-vis de Terrif. Elle fut bâtie par Jacob Almanzor, roi de Maroc, qui la nomma ainsi, pour la distinguer d'*Alcaçar-Quivir*, c'est-à-dire, *le grand palais.* Alfonse V, roi de Portugal, conquit la ville d'Alcaçar-Zeguer en l'année 1471 : mais le roi Jean III l'abandonna en 1540, parcequ'elle lui étoit inutile. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ALCAÇAR (Louis) jésuite, né à Séville en Espagne l'an 1554, entra chez les jésuites en 1569, âgé de quinze ans, nonobstant la résistance de ses parens. Il fut professeur en philosophie & en théologie à Cordoue & à Séville pendant vingt ans. Il a écrit divers ouvrages ; un commentaire sur l'apocalypse de S. Jean, sous ce titre : *Vestigatio arcani sensus in apocalypsi*, à Anvers, *in-fol.* 1614 : un autre, *De sacris ponderibus & mensuris*, ibid. 1619, & à Lyon 1616, & un, *De malis medicis*, à Lyon 1631, *in-fol.* Il mourut à Séville le 16 juin 1613, âgé de 69 ans. * Alegambe, *bibl. script. S. J.*

ALCAÇAR (André) médecin Espagnol, qui a publié des livres de chirurgie qu'on a imprimés à

Salamanque, *in-fol.* en 1575. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALCAÇOVA CARNEIRO (Pierre) Portugais, comte d'Idanha, président du conseil des finances du roi Sébastien, & son ambassadeur à la cour de Philippe II, eut depuis le malheur de déplaire au roi son maître, qui l'exila. On dit que le roi étant en Afrique, lui écrivit pour avoir son avis sur une affaire importante; & que le comte se contenta de lui répondre par ce mot qu'il écrivit à la marge de la lettre: *Sire, un homme mort ne parle point.* * *Mémoires de Portugal.*

ALCADIN, fils de *Garsin*, natif de Saragoça en Sicile, fut philosophe, médecin & poëte sur la fin du XII siécle, & au commencement du XIII. Après avoir professé la philosophie & la médecine dans l'université de Salerne, il fut choisi par l'empereur Henri VI pour être son médecin ordinaire. Il guérit cet empereur d'une maladie très-dangereuse, ce qui le mit en crédit. Henri VI étant mort en 1198, Alcadin ne fut pas moins estimé de Frédéric II, grand amateur de la poësie, auquel il dédia un traité en vers, des bains de Pouzzol. Avant Alcadin, d'autres savans, comme Démocrate, Philon, Nicander, Q. Sérénus & Andromachus, avoient fait plusieurs poëmes sur des sujets empruntés de la médecine. * Scipio Mazella, *addit.*

ALCAEA (Pierre de) Espagnol, a composé un dictionnaire arabe & espagnol, qui a été mis par ordre alphabétique par Sebastien Tegnagelius. Il est dans la bibliothéque de Vienne.

ALCAFORADO (François) Portugais, écuyer de l'infant D. Henri, fils du roi Jean I, le suivoit quand on fit la découverte de l'isle de Madere; & il donna une relation également exacte & bien écrite de cette découverte. * *Mémoires de Portugal.*

ALCAI, vaste montagne fertile en orges, vins, fruits, huiles, &c. dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale. Ses habitans se piquent de noblesse & d'indépendance: ils sont riches, & ne paient point de tribut; parceque les rois de Fez n'ont jamais pu les réduire ni les forcer dans leurs retraites inaccessibles. * Marmol, *l.* 4, *c.* 22.

ALCAIME (Marc-Antoine) médecin natif de Sicile, florissoit en 1630 & 1635. Il a composé quelques ouvrages comme *Consultatio pro ulceribus. &c.* * Vander Linden, *de script. medic. &c.*

ALCALA-DE-GUADAIRA, en latin *Hienipa*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la petite riviere de Guadaira, d'où elle tire ce surnom, à deux lieues de Séville, avec un ancien château. * Baudrand.

☞ ALCALA-DE-HENAREZ, ville d'Espagne dans la Castille-Neuve, qui a le titre de cité. On la nommoit anciennement *Alcala de S. Just*, à cause qu'un saint homme de ce nom souffrit le martyr près des murailles de cette ville; mais depuis on lui a ôté ce nom pour lui donner celui de la riviere de *Henarez* qui l'arrose. Les Latins la nomment *Complutum.* Elle est célébre par son université, fondée en 1517 par le cardinal Ximénès de Cisneros, archevêque de Tolède. Ce même cardinal y fit imprimer la bible polyglotte, qui porte encore le nom de cette ville. Jean I, roi de Castille, y mourut en l'année 1390, le 9 octobre; & l'empereur Ferdinand y naquit l'an 1503. Elle est à six lieues de Madrid, & à quinze de Tolède. Cette ville étoit très-florissante du temps des Goths, & il y avoit un évêché suffragant de Tolède. Prudence en fait mention dans une de ses hymnes en l'honneur de S. Just & de S. Pasteur, *in peristeph. hymn.* 4. * Middendorpius, *de academ.* Melchior de la Cerda, *lib. de appar. Latin. serm.* Schottus, *bibl. Hispan.* Merula, *cosmogr. hist. d'Esp.* Baillet, *topogr. des Saints.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ALCALA E HERRERA (Alfonse de) né à Lisbonne le 12 septembre 1599, s'appliqua beaucoup à la poësie; & pour juger de son goût, il ne faut que lire les titres de ses ouvrages, *Viridarium anagrammaticum, floribus Lusitanis, Castellanis & Latinis constans*, 683 *anagrammata complectens. Psalterium quadruplex anagrammaticum, angelicum, immaculatum, marianum, Deiparæ dicatum*, 60 *anagrammata latina complectens.* Ces deux recueils furent imprimés à Lisbonne, le premier en 1654, & le second dix ans après. L'auteur mourut le 21 novembre 1682, dans un âge extrêmement avancé. * *Mémoires de Portugal.*

ALCALA-REALE, en latin *Alcala-Regalis*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontieres du royaume de Grenade, à neuf lieues de la ville de Grenade. Cette ville jouit du titre de cité, & a été autrefois plus forte & plus peuplée qu'elle n'est à présent.

ALCALA DEL RIO, qu'on nomme aussi Séville *la vieille*, *Italica*, bourg d'Andalousie sur le Guadalquivir, un peu au septentrion de Séville. L'ancienne *Italica*, qui est la même que ce bourg, étoit une colonie romaine & ville épiscopale. Elle a été célébre pour avoir donné la naissance aux empereurs Trajan, Adrien & Théodose *le Vieux*, & au poëte Silius Italicus. * Baudrand.

ALCALADIE, province du royaume de Fez, *cherchez* GARET.

ALCAMAH, seigneur Arabe, fut pere d'*Emine*, femme de *Hacem* & mere de *Marwan* ou *Merwan*, un des successeurs de Mahomet. * Chevreau, *hist. du monde*, *l.* 4, *c.* 1.

ALCAMENE, général des Achéens dans la guerre que les Romains firent aux Grecs sous le consul Lucius Mummius, & sous le préteur Quintus Cæcilius Metellus. * Chevreau, *hist. du monde*, *l.* 7.

ALCAMENE, général des Lacédémoniens. * Thucyd. *l.* 8, *c.* 3. Le même auteur parle dans le même livre d'un Alcamene, fils de *Sthénélas*, qui commandoit une escadre de vaisseaux des Lacédémoniens, & qui fut tué dans un combat naval contre la flotte d'Athènes.

ALCAMENE, neuviéme roi des Lacédémoniens, succéda à son pere *Telecle*, l'an du monde 3235, & avant J. C. 800. Un jour qu'on demandoit à Alcamene *quel étoit le moyen le plus sur de conserver la république;* il répondit, *que c'étoit de ne rien faire en vue de l'intérêt.* On l'interrogeoit *pourquoi il vivoit si pauvrement, quoiqu'il fût riche?* *C'est*, dit-il, *parcequ'un homme riche a plus de gloire en vivant selon la raison, qu'en se laissant aller à sa cupidité.* Il répondit à ceux qui se moquoient de ce qu'il avoit refusé un présent des Messéniens, qu'il n'auroit pu avoir la paix avec les loix, s'il eût accepté cette libéralité des ennemis de sa patrie. * Plutarque, *apophtegm. Lacon. c.* 32. Pausanias, *in Lacon. & in Messeniac.* Eusèb. *in chron.* Meursius, *de regno Laconico*, *c.* 9.

ALCAMENE, fameux sculpteur d'Athènes, l'emporta par faveur sur Agoracrite, au sujet d'une Vénus qu'ils firent en concurrence l'un de l'autre. Il le disputa même à Phidias son maître, si l'on en croit Tzetzes, qui pourroit bien avoit confondu ces deux combats. Les ouvrages d'Alcamene étoient très-célébres dans la Gréce: on admiroit entr'autres une Vénus, un Vulcain à Athènes, &c. Alcamene florissoit vers la LXXXVIII olympiade, 428 ans avant J.C. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Pausanias, *passim.* Tzetzes. *chiliad. VIII. hist.* 193.

ALCANDRE, femme de *Polybe* roi d'Egypte, dont parle Homere en son Odyssée, en racontant que Ménélaüs & Hélène revenant de Troye, furent jettés par la tempête sur les terres de ce prince. * Homere, *Odyss. l.* 4.

ALCANDRE, jeune homme de Sparte, creva un œil à Lycurgue en le poursuivant dans une sédition qui s'étoit élevée contre ce législateur, qu'on vouloit faire passer pour le plus sévere de tous les hommes, à cause des loix qu'il venoit de publier vers l'an du monde 3151, & avant J. C. 884. Il prouva pourtant le contraire; car ayant

ayant pris ce jeune homme auprès de lui, bien loin de le faire punir, il le traita comme son propre fils : ce qui toucha si fort Alcandre, qu'il fut le plus ardent des amis de Lycurgue. * Plutarque *dans la vie de Lycurgue*, & *dans les apophthegmes laconiques*, *c.* 89. Pausanias, *l.* 3.

Ovide parle d'un ALCANDRE qui étoit ami de Sarpedon, & qui fut tué par Ulysse. * *Metam. l.* 15.

S. Clément d'Alexandrie parle aussi d'un ALCANDRE qui avoit écrit que les muses étoient filles de Jupiter & de Mnemosyne. On croit que cet Alcandre est un poëte Grec très-ancien. * Clem. Alex. *in Protr.*

ALCANDRINUS, astrologue Arabe, *cherchez* ARCANDAM.

ALCANITZ, en latin *Alcanitium*, petite ville d'Espagne en Aragon, avec un bon château sur la riviere de Guadaloupe, à quatre lieues de Caspe, & un peu moins des frontieres de la Catalogne, & à neuf de Tortose. * Baudrand.

ALCANIZES, petite ville d'Espagne dans le royaume de Léon, proche la frontiere de Portugal, avec un bon château, & à quatre lieues de la riviere de Dovero. * Baudrand.

ALCANTARA, ville de Portugal dans l'Estrémadure sur le Tage, est la *Norba Cæsarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus* des anciens. Elle fut prise sur les Maures l'an 1212, par Alfonse IX, roi de Castille, qui en confia la garde aux chevaliers de Calatrava : & deux ans après, elle fut remise aux chevaliers de S. Julien *du Poirier*, dont l'ordre avoit été institué l'an 1170, par Gomés Fernand, & approuvé par le pape Alexandre III l'an 1177, sous la régle de S. Benoît. Ils porterent depuis ce temps le nom de chevaliers de Calatrava, & prirent la croix verte ou de sinople fleurdelisée. Quelques désordres qui arriverent parmi ces chevaliers, après que les Maures eurent été chassés d'Espagne, les obligerent de demander la permission de se marier : ce qui leur fut accordé l'an 1540. Depuis, la maîtrise de cet ordre, aussi-bien que celle de Calatrava, furent unies à la couronne de Castille, sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle, après la défaite des Maures, & la prise de Grenade, qui fut emportée l'an de J. C. 1492. * Mariana, *l.* 12, *hist. c.* 3.

ALCANTARA (S. Pierre d') *cherchez* PIERRE D'ALCANTARA.

ALCANTARA (François d') Espagnol, a écrit un livre *de la priere & de la méditation*, imprimé à Cologne en 1607. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALCARAZ, en latin *Alcaratium*, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la petite riviere de Guardamena. L'on y voit un ancien aqueduc qui est encore fort remarquable; elle est sur une montagne & toute environnée d'autres montagnes que l'on appelle *la Sierra d'Alcaraz*, & le pays se nomme le *Camp de Montiel* : elle est défendue par un château assez fort. * Rodrigo. Mendez Silva. Baudrand.

ALCARAZ, *Alcaratius Mons*, montagnes d'Espagne, dans la nouvelle Castille, entre les sources de la Guadiane, & de la Guardamena, & les royaumes d'Andalousie & de Murcie, prennent leur nom de la ville d'Alcaraz. * Baudrand.

ALCASAR, *cherchez* ALCAÇAR.

ALCASSIR, ou plutôt ALCHASIR, *cherchez* COSSIR.

ALCATARAN fut mis sur le trône de Cordoue par les Arabes après la mort d'Abdulmalic vers le milieu du XIV siécle. Mais la trop grande complaisance qu'il eut pour les mahométans étrangers, & sur-tout pour ceux de Damas, irrita tellement ceux qui lui avoient mis la couronne sur la tête, qu'ils prirent des mesures pour la lui ôter. Ils furent vaincus près de Tolède par Alcataran; mais ces rebelles s'étant rassemblés, l'assiégerent dans la forteresse de Cordoue, & s'en étant rendu maîtres, ils le pendirent à l'un des créneaux. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ALCATHÉE, femme de Cléombrote roi de Sparte, & mere de Pausanias son successeur, qui fut soupçonnée d'entretenir en Perse quelque intelligence contre sa patrie. * *Voyez* le Scholiaste d'Aristophane.

ALCATHOUS, fils de *Pélops*, étant soupçonné d'avoir fait assassiner son frere *Chrysippe*, chercha un asyle chez les Megariens, où ayant tué un lion qui avoit déchiré le fils du roi Mégaréus, & un grand nombre de ses sujets, il épousa la princesse & regna à Megare, qui fut depuis appellé *Alcathoé* de son nom. Un autre ALCATHOUS, frere d'*Oenée* roi de Calydon, fut tué par son neveu Tidée, qui fut exilé pour cette action. * Apollodore, *l.* 1. Pausanias, *in Attic.*

☞ ALCAUDÉTE, en latin *Alcaudeta*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec titre de comté. Elle est située dans des montagnes, & défendue par un château, entre Cordoue & Jaën. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALCE, en grec Ἀλσαία, ville du Péloponnèse. Il y a apparence qu'elle étoit de l'Arcadie, aussi-bien qu'Hærée, dont il est parlé dans la vie de Cléomene par Plutarque. Elles étoient toutes deux sous la domination des Achéens. Pausanias, à la fin de son livre, où il traite de l'Achaïe, parle d'une riviere de cette contrée nommée *Alsus*, Ἄλσος, qui semble avoir donné son nom à cette ville. * Lubin, *table géographique pour les vies de Plutarque.*

ALCE est le nom d'un chien dans Xénophon, *de venatione* : & Ovide donne ce nom à un de ceux d'Actæon.

Et Dromas, & Canache, Sticteque & Tigris & Alce.

Metamorphos. liv. III. Aulu-Gelle parle aussi d'une femme débauchée nommée *Alcé.* * *Noct. Attic. lib. IV*, *c.* 2.

ALCÉE, poëte dont Plutarque fait mention, vivoit sous la CXLV olympiade, l'an de Rome 555, comme il paroît par la chanson qu'il composa sur la bataille que Philippe roi de Macédoine perdit dans la Thessalie. Cette chanson faisoit fuir Philippe plus vite qu'un cerf, & amplifioit le nombre des morts, afin de lui faire plus de dépit. Néanmoins Plutarque assure que Titus Flaminius, qui avoit gagné cette bataille, se trouva plus choqué des vers d'Alcée que Philippe, à cause que la chanson nommoit les Etoliens avant les Romains, & sembloit par-là donner aux premiers le principal honneur de cette victoire. Philippe se défendit contre la chanson d'Alcée par une autre chanson que voici :

Ἄφλοιος καὶ ἄφυλλος, ὁδοιπόρε τῷδ' ἐπὶ νώτῳ
Ἀλκαίῳ σταυρὸς πήγνυται ἠλίβατος.

Qu'Amiot a traduite ainsi :

Sans feuille aucune & sans écorce aussi,
Ami passant, on a fait ici tendre,
Sur ce côteau cette potence-ci,
Expressément pour Alcæus y pendre.

On parle aussi d'un ALCÉE Messénien, qui vivoit sous l'empire de Vespasien & sous celui de Titus. Il y a quelques-unes de ses épigrammes dans l'anthologie. Je ne sai lequel de ces Alcées souffrit la peine des adulteres pour ses impudicités, comme il paroît par une épitaphe grecque rapportée par Vossius. Cette peine étoit une espéce d'empalement. On leur fichoit dans le fondement une des plus grosses raves que l'on trouvât. Au défaut des raves on prenoit un poisson qui avoit la tête fort grosse. Vossius a cru que celui qui souffrit cette peine, est celui qui offensa Philippe roi de Macédoine. Vossius confond cet Alcée avec le comique de même nom, qui étoit contemporain d'Aristophane. * Bayle, *dict. critiq.* Le Fevre, *vies des poët. Grecs.* Baillet, *jugemens des sav. t.* 3, *in*-4°.

ALCÉE, fils de Persée, époux d'Hipponome, fut

pere d'Amphitryon & aïeul d'Hercule. * Apollodore. Diodore *de Sicile*. Eusebe.

ALCEE, poëte tragique, premier inventeur de la tragédie, si l'on en croit Suidas. Macrobe fait mention de ce poëte, & cite une de ses piéces, qui avoit pour titre, *Cœlum*. * Suidas. Macrob. *Saturn. l.* 5, *c.* 20.

ALCEE, illustre poëte Lyrique originaire de l'isle de Lesbos, & natif de la ville de Mitylene, vivoit sous la XLIV olympiade, vers l'an 604 avant J. C. du temps de Sapho, qui étoit de même pays que lui. Alcée fut ennemi zélé des tyrans, & entr'autres de Pittacus & de Periandre, qui n'ont pas laissé d'être mis tous les deux entre les sages que l'ancienne Gréce a tant célébrés. Hérodote raconte que ce poëte prit la fuite dans une bataille qui se donna entre les Athéniens & ceux de Mityléne; & que les ennemis ayant trouvé ses armes, les attacherent dans le temple de Minerve à Sigée. Il laissa des ouvrages dont il ne nous reste que très-peu de fragmens, qui nous en font regreter la perte. Horace faisant allusion à la haine qu'Alcée avoit témoignée contre les tyrans, appelle ses Muses menaçantes, *l.* 4, *od.* 9.

Et Alcæi minaces,
Stesichorique graves Camœnæ.

C'est de cet Alcée que nous est venue cette espéce de vers que nous appellons *Alcaïques*, & qui passent pour être des plus beaux & des plus agréables dans le genre lyrique. Synesius, rapporté par Giraldi, remarque qu'il n'avoit pas coutume d'employer des personnages feints, ni des matieres chimériques ou inventées à plaisir, comme les autres poëtes ont coutume de faire; mais que les personnes & les choses y étoient véritables; de sorte qu'il ne trompoit personne. Son dialecte étoit Eolique, comme celui de Sapho. * Herodote, *l.* 3 ou *Terpsic.* Diogenes Laërt. *l.* 1. *in Pittac.* Cicero, *in libris de natura deor: idem in quæstion. Tusculan.* Horat. *l.* 1, *od.* 32 *ad Lyram*, & *l.* 4, *od.* 9 *ad Lollium.* Dionys. *Halicarnass. in judic. de poët. p.* 19, *edit.* in-8°. *inter opuscul. critic.* Fabius Quintil. *institut. oratoriar. l.* 10, *c.* 1. Lilius Greg. Gyrald. *de histor. poëtar. dialog.* 9, *p.* 272, *edit.* in-8°. Olaüs Borrichius, *dissertat. de poët. p.* 23. Laur. Crass. *de poët. Græc.* Euseb. *in chron.* Suidas. *in diction.* Sanct. Cyrill. *l.* 1 *adversùs Julianum.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, *tom.* 5 *ou tom.* 3, in 4°.

ALCEE, fils de Micus, poëte comique, vivoit du temps d'Aristophane, vers la XCVII olympiade, environ 392 ans avant J. C. Il composa des comédies citées par Athenée & par les autres. Suidas assure qu'il en laissa dix, dont l'une étoit intitulée *Pasiphaé.*

ALCÉE, philosophe dont parle Elien, fut chassé de Rome avec Philisque, parcequ'ils débauchoient la jeunesse. Ils étoient du nombre de ceux qui ont deshonoré par leurs débauches la secte d'Epicure, d'ailleurs pleine de gens très-reglés, comme le remarque Gassendi dans la vie de ce philosophe, *liv.* 3, *c.* 5. * Elian. *liv.* 9, *c.* 12. *hist. var.*

ALCENOR, vaillant Argien, *cherchez* ALCINOR.

ALCENSIA, ou DE ALCENSIA (Nicolas) Allemand, religieux de l'ordre des carmes, florissoit sur la fin du XV siécle. Il écrivit divers ouvrages, & entr'autres des commentaires sur l'exode & sur l'apocalypse de S. Jean: *Sermones de tempore: de officio missæ, &c.* Il vivoit vers l'an 1495. * Trithèm. *de script. eccles.* Possevin. *in appar. sacr.* Alegr. *in parad. Carmeli, &c.*

ALCESTES ou ALCESTIS, fille de Pélias, épouse d'*Admete* roi de Thessalie. Ce prince étant tombé dangereusement malade, Alcestes consulta l'oracle sur l'événement de cette maladie. L'oracle répondit, qu'Admete mourroit, à moins que quelqu'un de ses amis ne voulût subir le même sort en sa place. Aucun des amis d'Admete n'ayant voulu lui rendre ce service, Alcestes, pour lui conserver la vie, se donna elle-même la mort. Euripide rapporte qu'Hercule étant arrivé chez Admete, le jour même qu'Alcestes s'étoit donné la mort, fut bien reçu d'Admete, qui le logea dans un appartement séparé; pour ne pas blesser l'hospitalité par un objet si triste. Hercule paya bien son hôte; car il entreprit de combattre la mort, qui enlevoit l'ame d'Alcestes, la mit en fuite, ramena cette ame dans son corps & rendit à Admete sa femme.

La princesse Eudocia raconte cette histoire d'une maniere très-vraisemblable. Alcestis, fille de Pelias, ayant été accusée avec ses autres sœurs, d'avoir fait mourir son pere, fut obligée de prendre la fuite, & se retira à Pheres, où Admete qui étoit le roi de cette ville l'épousa. Ce mariage fut bientôt troublé. Acaste, fils de Pelias, voulant venger sa mort, alla mettre le siége devant Phéres, & Admete ayant fait une sortie pendant la nuit, eut le malheur d'être fait prisonnier de guerre. Ce malheur donna occasion à un événement des plus remarquables de l'histoire. Admete prisonnier, pouvant racheter sa liberté aux dépens d'Alcestis, n'y voulut jamais consentir; & celle-ci sachant qu'on menaçoit son mari de mort, alla se livrer elle-même pour le délivrer de ce danger. Leur générosité fut récompensée. Hercule étant venu peu après à Phéres, apprit d'Admete jusqu'où Alcestis avoit poussé l'amour pour lui; & charmé d'un si grand exemple, la redemanda à Acaste, qui refusa de la rendre, & par-là s'attira la guerre. Acaste fut défait, & sa sœur rendue à Admete, avec qui elle jouit par la suite d'une parfaite tranquillité. * Eudocia Macrembolitissa. MS.

Ovide donne à Alceste le surnom de *Pagasée*, comme étant de Pagasis ville de Thessalie.

Fata Pheretiadæ conjux Pagasæa redemit,
Proque viri est uxor funere lata sui.

Ovide, *metamorphos. l.* 3, *v.* 19.

..... Spectant subeuntem fata mariti
Alcestem; &, similis si permutatio detur,
Morte viri cupiant animam servare catellæ.

Juvenal, *sat.* 6, *v.* 653. * Euripide, dans l'*Alceste.* Apollod. Hyg. *Voyez* ADMETE.

ALCETAS, roi de Macédoine, fils d'Erope, & pere d'Amyntas, regna 29 ans, & mourut l'an du monde 3479, & avant J. C. 556. Eusebe en fait mention, & Justin l'a oublié dans le dénombrement qu'il fait des aïeux d'Alexandre *le Grand.* * Eusebius, *in chron.*

ALCETAS, roi des Epirotes, & fils d'*Arybbas*, fut si violent & si cruel, que son pere même ne le pouvant souffrir, le chassa du royaume. Il y revint après sa mort, & lui succéda: mais sa fureur augmentant de jour en jour, ses sujets le surprirent pendant la nuit, le tuerent avec ses enfans, & mirent Pyrrhus fils d'Eacide en sa place, la seconde année de la CXXI olympiade, & avant J. C. 295. * Pausanias, *l.* 1.

ALCETAS, roi des Molosses entre l'Epire & la Thessalie, fut chassé de ses états dans une rébellion de ses sujets. Bientôt après il fut remis sur le trône par le secours des Illyriens & de Denys tyran de Sicile, auprès duquel il s'étoit retiré. Ce rétablissement se fit la quatriéme année de la XCVII olympiade, 386 ans avant J. C. selon Diodore, *liv.* 5.

Il y a eu aussi un Alcetas, capitaine sous Alexandre *le Grand*, dont Suidas fait mention; & un historien Grec de ce nom, qui a écrit du temple de Delphes, selon Athenée, *liv.* 13.

ALCETAS, ancien écrivain, n'est connu que par un endroit d'Athenée, *liv.* 13, où ce grammairien cite le second livre de son traité des choses offertes à Apollon, & placées à Delphes, περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων. Cet endroit mérite d'être remarqué, parceque rien ne montre mieux quelles étoient alors les mœurs des Grecs. Toute cette nation n'ayant que trop admiré la beauté de Phryné, femme publique, les Perictones pousserent la folie jusqu'à lui ériger une statue d'or dans le lieu où

ils adoroient Apollon ; & l'on ne crut pas deshonorer Archidamus roi de Lacédémone, & Philippe roi de Macédoine, en plaçant cette statue entre les leurs.

ALCHABITIUS, astrologue Arabe, vivoit dans le XII siécle, selon qu'on le peut conjecturer. Nous avons de lui une introduction à la connoissance des influences célestes : un traité de la conjonction des planétes, & un autre d'optique. * Vossius, *de mathem. c.* 61, § 4, *& c.* 64, § 1.

ALCHAZAR, petit pays de la grande Arménie, où l'Euphrate prend sa source. * Hoffm. *lexic. univers.*

ALCHINDE, médecin & astrologue Arabe, *cherchez* JACOB BEN ISHAK ALKENDI.

ALCHYMIE. On donne ce nom : 1°. à l'art de préparer & de purifier les métaux ; 2°. à l'art de transmuer les métaux moins parfaits en or & en argent ; 3°. à l'art de tirer les essences & les esprits des minéraux & des plantes. Le mot d'*Alchymie* est composé de l'article arabe *Al*, & du nom grec χυμὸς *suc*, dérivé de χύειν *fondre*. Quelques-uns néanmoins veulent que ce soit un mot purement arabe, que les Grecs ont emprunté, & qu'il soit formé de l'article *Al*, & de *chema*, qui veut dire *art occulte*. D'autres enfin avancent fabuleusement que cet art a été ainsi appellé de *Cham* fils de Noë, & premier roi d'Egypte, qui l'enseigna aux Egyptiens : ce qui ne pourroit s'entendre que de l'alchymie prise dans le premier sens, laquelle ne consiste qu'en la préparation des métaux. Elle étoit en usage dès le commencement du monde ; puisque nous apprenons de la Genèse, que Tubalcaïn s'occupoit à forger de l'airain & du fer. A l'égard de l'alchymie, par laquelle on prétend faire de l'or, les Egyptiens n'ont point eu ce secret ; & ceux qui prétendent le découvrir sont dans une illusion très-dangereuse. M. Arnaud remarque fort judicieusement, qu'il y a quatre grands sujets qui occupent depuis long-temps les philosophes & les mathématiciens, sans qu'ils puissent y réussir ; le premier est la quadrature du cercle ; le second, une machine qui ait un mouvement perpétuel ; le troisiéme, une lampe inextinguible, par le moyen d'une huile & d'une méche qui ne se consument point ; le quatriéme, est la pierre philosophale, ou l'art de faire de l'or & de l'argent par la transmutation des métaux. Ceux qui s'adonnent à cet art, en font remonter l'origine jusqu'à Adam, qui enseigna, disent-ils, ce secret à Enoch. Ils ajoutent qu'après le déluge, Cham fils de Noë, exerça l'alchymie en Egypte ; qu'Hermès philosophe Egyptien en fit un livre écrit en lettres hieroglyphiques ; que Pythagore n'ignoroit pas ces mysteres ; que Moïse instruit dans la science des Egyptiens, savoit cet art ; & que plusieurs grands hommes l'ont pratiqué fort heureusement, comme Hippocrate, Aristote, Albert *le Grand*, & plusieurs autres. Ils ne manquent pas non plus d'attribuer à Salomon la connoissance de cet art, qu'ils disent être renfermé dans le livre supposé, auquel on a donné le nom de *Clavicule* ; mais si cela eut été, Salomon n'auroit pas fait tant de dépense, pour tirer de l'or du pays d'Ophir. Leur impiété va jusque à oser dire que le cantique des cantiques est comme un épithalame du soleil & de la lune, où Salomon a décrit les mysteres de l'alchymie. Tous ces moyens extravagans, dont ils se servent pour donner quelque crédit à leur profession, ne font que découvrir leur ignorance & leur témérité : car il est certain qu'il ne se trouve aucun auteur avant la naissance de J. C. qui ait parlé de cet art. Pline dit que l'empereur Caligula fut le premier qui prépara de l'arsenic naturel, pour en faire de l'or, & qu'il cessa d'y travailler, parceque la dépense surpassoit le profit. Cet empereur néanmoins n'avoit pas la pierre philosophale : car il faisoit l'or, non par transmutation des métaux, mais par la séparation de l'or mêlé avec l'arsenic. Les alchymistes disent que Julius Firmicus, qui vivoit dans le IV siécle, fait mention de l'alchymie ; mais ce mot ne se trouve point dans les manuscrits de la bibliothéque vaticane ; & s'il se trouve en quelques autres, il a été ajouté par les nouveaux alchymistes pour établir l'antiquité de leur art. Suidas rapporte que l'empereur Dioclétien, sur la fin du III siécle, fit rechercher dans l'Egypte tous les écrits de ceux qui avoient traité de l'art de fondre l'or & l'argent ; & qu'il les fit brusler, pour ôter aux Egyptiens le moyen d'amasser des richesses, qui les portoient à la révolte. Mais cet art de fondre l'or & l'argent n'étoit pas la pierre philosophale des alchymistes : & si cela eût été, ce n'auroit pas été un grand secret, puisqu'il auroit été commun en Egypte. Il est vrai que les Egyptiens savoient tirer l'or en séparant par le feu les métaux ou les minéraux ausquels il étoit attaché ; mais ils ne savoient pas changer le cuivre, ou l'argent en or. Nicephore Blemmida, qui vivoit dans le XIII siécle, fit un traité de la chymie, où il ne parle point de la transmutation des métaux. Ce furent les Arabes qui inventerent depuis cet art mystérieux, & ils furent suivis par Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Jean Azot, Paracelse, & plusieurs autres visionaires, qui ayant bien soufflé, n'ont trouvé que des cendres dans leurs fourneaux, après avoir dissipé en fumée tout ce qu'ils y avoient mis. * Pline. Suidas. Le P. Kircher, *mundi subterranei*, *t.* 2.

ALCIAME, troisiéme roi de Lydie de la race des *Niniades* ; descendus de *Ninus*, selon la supputation d'Adam Rupert, contre le sentiment d'Ubbo Emmius & de Scaliger.

ALCIAT ou ALCIATO (André) très-habile jurisconsulte, à qui le public a l'obligation d'avoir banni la barbarie d'entre les interprétes du droit, & d'avoir remis cette science dans son lustre, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit fils d'un riche marchand de Milan, selon Pancirole, & d'un gentilhomme, selon d'autres. Il naquit à Milan le premier de mai 1492, & fut savant dès sa premiere jeunesse. Après avoir étudié le droit sous Jason Maïnus à Pavie, & sous Charles Ruinus à Boulogne, il enseigna à Avignon, & à Bourges, où il fut attiré en 1529, par les libéralités du roi François I. Il n'y demeura pas plus de cinq ans, & il paroit avoir toujours eu beaucoup de peine à se fixer ; car étant allé à Pavie au sortir de France, il quitta cette ville pour aller à Boulogne, où il enseigna quatre ans ; & étant retourné à Pavie en 1543, il en sortit encore pour aller enseigner à Ferrare, où il ne demeura que quatre ans ; après quoi il alla pour la troisiéme fois revoir Pavie, où il mourut âgé de 57 ans & quelques mois, l'an 1550, honoré des dignités de protonotaire & de comte palatin par le pape Paul III, & de celle de sénateur par l'empereur, & favorisé de présens par les rois de France & d'Espagne, mais en réputation d'homme extrêmement avare, & de grand mangeur. Il nous a laissé plusieurs ouvrages de droit & des emblêmes, imprimés à diverses fois, qui font voir qu'il n'ignoroit rien des sciences humaines. C'est à ses emblêmes qu'Alciat est redevable du rang qu'on lui donne parmi les poëtes, & l'on peut dire que ce rang n'est pas un des derniers, quoiqu'il soit rare d'être tout à la fois grand jurisconsulte & grand poëte. Ses emblêmes ont de la douceur, de l'élégance & de la force ; & les sentences y sont assez belles pour pouvoir servir à la conduite & au réglement de la vie. On en a fait grand nombre de versions & d'éditions. Son épitaphe qu'on voit à S. Epiphane de Pavie, marque sa mort en 1550. Elle est conçue en ces termes : *Andreæ Alciato Mediolanensi J. C. comiti, protonotario apostolico, Cæsareoque senatori, qui omnium doctrinarum orbem absolvit, primus legum studia antiquo restituit decori. Vixit annos LVII, m. VII, d. IV. Obiit pridie idus januarias, anno M. D. L.* M. de Thou, qui s'est trompé sur plusieurs faits de la vie d'Alciat, met sa mort en l'année 1551, & dit qu'il mourut à Pavie le 12 janvier âgé de 58 ans 8 mois & 4 jours. Ceux qui voudront connoître le catalogue des ouvrages d'Alciat, n'ont qu'à consulter les éloges des hommes savans de M. de Thou par Teissier, *t.* 1. * Forster, *in vit. jurisf.* Joannes Imperia-

lis, *in elog. doct.* De Thou, *hist. l.* 8. Jul. Cæsar Scaliger, *l. 6, poetices sive hypercritic. p.* 795, 796. Joann. Matt. Tosc. *in pepl. Ital.* Laur. Craff. *in poët. Græc. Ital. descript. ord. alphab. p.* 33, in-fol. Bossius, *in orat. funebri Alciati, & apud Crassum.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes, t.* 7.

ALCIAT (François) de Milan, cardinal, éléve & parent du célébre jurisconsulte André Alciat, fut comme lui un des plus grands ornemens du droit, qu'il enseigna à Pavie dans la même chaire qu'André, & où il eut S. Charles Borromée pour disciple. Ce cardinal le fit venir à Rome, où le pape Pie IV, après l'avoir pourvu d'un évêché, se servit de lui dans l'emploi de dataire, & ensuite le nomma cardinal en 1565. Muret assure dans une de ses oraisons qu'il fit sur l'excellence des sciences, que les cardinaux Alciat & Sirlet étoient l'ornement du siécle, le soutien des lettres, & le véritable modéle de la vertu & de l'érudition. Le cardinal Alciat mourut à Rome l'an 1580, âgé de 58 ans, & fut enterré dans l'église des chartreux, où l'on voit son portrait & son épitaphe. Il avoit été protecteur de leur ordre & de celui de S. François. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illust. p.* 2, *c.* 47. Le Mire.

ALCIAT (Jean-Paul) gentilhomme Milanois, suivit la profession des armes; puis s'étant retiré à Genève avec George Blandrata, Valentin Gentilis, Fauste Socin, & divers autres, pour y embrasser la nouvelle réforme, il tomba d'abîme en abîme, jusqu'à s'engager dans les erreurs de Socin sur le mystere de la Trinité. La sévérité dont on usa à Genève à l'égard de Gentilis, épouvanta ces unitaires qui se réfugierent en Pologne. Gentilis, dont les opinions sur la Trinité étoient différentes des leurs, les y suivit; & Jean-Paul Alciat, qu'on a publié s'être fait Turc, mourut socinien à Dantzick vers l'an 1565. *Voyez* SOCIN & GENTILIS. * Beza, *in vita Calv. hist. reformat. Pol.* Biblioth. *antitrinit.*

ALCIAT (Térence) jésuite de la famille des jurisconsultes de ce nom, naquit à Rome en 1570. Après cinq ans d'étude en droit, il entra dans la société des jésuites en 1591. Il y exerça successivement les emplois de préfet du collége de Rome, de professeur en philosophie & en théologie, de sous-supérieur de la maison professe, & de sous-provincial jusqu'en l'année 1651, qu'il mourut d'apoplexie. C'est lui que le pape Urbain VIII avoit choisi pour opposer une histoire du concile de Trente à celle du célébre Fra-Paolo; mais la mort le prévint, & lui fit laisser l'exécution de ce dessein au pere Sforce Palavicin, depuis cardinal. Alciat écrivit la vie du pere Fabri, jésuite. * *Bibl. aut. soc. Jesu.*

ALCIAT (Melchior) jurisconsulte, est auteur des ouvrages suivans, *De acquirenda possessione. De novi operis nuntiatione. In cæsareas constitutiones status Mediolanensis.* * Ghilin. *vol.* 1, *p.* 171. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALCIBIADE I du nom, fils d'Æantide, se joignit à Clisthenes, fils de Mégaclés, pour chasser d'Athènes Hippias, fils de Pisistrate, la premiere année de la LXVII olympiade, & avant J. C. 512. Mais s'étant rendu trop puissant dans Athènes, il en fut banni par la loi de l'ostracisme. Il laissa un fils nommé *Alcibiade II.* * Thucydide, *l.* 3.

ALCIBIADE II, fils d'Alcibiade I, refusa dans Athènes aux fils des Lacédémoniens le droit de domicile, que son fils Clinias leur accorda depuis. Il fut deux fois banni par la loi de l'ostracisme. * Thucydide, *l.* 3.

ALCIBIADE fils de Clinias, capitaine Athénien, fut disciple de Socrate, qu'il suivit à Potidée ville de Macédoine. La noblesse de sa famille lui donnoit autant d'avantage par-dessus tous les autres Athéniens, qu'Athènes l'emportoit par-dessus toutes les autres villes de la Grece. On remarque qu'étant jeune, il refusa d'apprendre à jouer de la flute, disant qu'il étoit né pour recevoir du plaisir, plutôt que pour en donner. Comme il étoit un des jeunes hommes des mieux faits d'Athènes, il étoit très-bien reçu dans toutes les compagnies, & préferoit souvent les appas de la volupté, aux charmes de la philosophie. Depuis, ayant commencé de porter les armes, il se signala dans toutes les occasions, & remporta le prix aux jeux olympiques. Durant la guerre du Péloponnèse, les Athéniens le déclarerent avec Nicias & Lamachus, général de leur armée de mer, contre les Syracusains, sous la XCI olympiade, & avant J. C. 416. Ses envieux le rendirent suspect au peuple pendant son absence, & prirent occasion de l'accuser de sacrilége, parceque tout ce qu'il y avoit dans la ville de statues elevées en l'honneur de Mercure, se trouva renversé la nuit qui précédoit le jour de son départ: impiété dont on le soupçonna, de sorte qu'il fut rappellé l'année suivante, pour venir répondre à ces accusations. Mais connoissant la cruauté & la légereté de ses citoyens, il se déroba des gardes qui le conduisoient à Thurium ville d'Italie, & s'en alla dans l'Elide, puis à Thèbes. Ayant appris qu'il avoit été condamné, & que ses biens avoient été confisqués, il se jetta dans le parti des Lacédémoniens, leur fit contracter alliance avec le roi de Perse, leur persuada d'assiéger la ville d'Athènes, & les unit avec les Ioniens. Il se retira ensuite vers Tissaphernes général de Darius, parceque les Lacédémoniens, qui craignoient qu'il ne les abandonnât, avoient résolu de le faire mourir. En effet il fut rappellé dans sa patrie; & avant que d'entrer à Athènes, il obligea les Lacédémoniens, qui avoient été vaincus cinq fois sur terre, & trois fois sur mer, à demander la paix: il se rendit maître de l'Ionie, prit Bysance, & plusieurs autres villes sur les frontieres de l'Asie. A son retour il fut reçu en triomphe par ses citoyens, qui lui rendirent ses biens, & le comblerent d'honneur. Ce fut la deuxiéme année de la XCII olympiade, 411 ans avant J. C. Peu de temps auparavant Pisandre avoit fait ordonner que le gouvernement populaire seroit abrogé, & qu'on éliroit quatre cens personnes pour gouverner la république. Mais ces quatre cens qui en avoient usé très-violemment, furent soupçonnés d'aspirer à la tyrannie, & furent déposés l'année suivante. On destina cinq mille personnes pour gouverner en leur place; & ce fut pour lors qu'on fit une loi pour le rappel d'Alcibiade, & qu'il fut élu général, avec Thrasibule & Theramenes. Il partit de Samos avec vingt-deux vaisseaux, & y retourna après quelques exploits. Les deux années suivantes il eut très-grande part aux victoires qui furent remportées contre Mindare & les Syracusains; il vainquit encore Pharnabaze, & ravagea les provinces dont ce dernier étoit gouverneur pour le roi de Perse. En l'année 407 avant Jesus-Christ, après s'être fait déclarer généralissime à Athènes, il s'embarqua sur une flotte très-puissante; mais pendant qu'il étoit allé au-devant de Thrasibule, Antiochus son lieutenant se voyant près des Lacédémoniens, osa leur livrer bataille, quoiqu'il eût des ordres contraires. Elle fut très-sanglante, & les Athéniens y furent entiérement défaits. Les ennemis d'Alcibiade se servirent de cette nouvelle occasion pour le faire déposer, & l'obligerent de se retirer du côté de Périnthe, où il fortifia trois places. Tous les chagrins qu'il avoit reçus de la part de ses citoyens, ne purent le faire renoncer à l'amour qu'il avoit pour sa patrie. Il vint s'offrir à Philocles pour combattre Lysander, général des Lacédémoniens; mais Philocles, craignant qu'il n'acquît toute l'autorité parmi les troupes, refusa ce secours, & fut vaincu, pour avoir méprisé ses conseils. Alors Alcibiade se retira vers Pharnabaze, qui lui donna Grunium, forteresse considérable en Phrygie, qui lui valoit toutes les années cinquante talens de revenu. S'il eût aimé la vengeance, il avoit de quoi se satisfaire, puisque les Lacédémoniens se voyant maîtres de la campagne, vinrent assiéger Athènes, & la prirent. Mais il avoit des sentimens plus généreux; & ne pouvant souffrir que sa patrie, toute ingrate qu'elle étoit, restât

plus long-temps esclave de Sparte, il conçut le dessein de s'unir avec le roi de Perse, pour détruire les Lacédémoniens. Critias, & les autres tyrans d'Athènes, qui s'en doutoient, en avertirent Lysander, lui jurant qu'il n'y avoit que la mort d'Alcibiade qui pût donner de fers à Athènes. Lysander pratiqua Pharnabaze, qui envoya Susamithres & Masœus, ou Bagoas, pour tuer Alcibiade, lorsqu'il alloit trouver le roi de Perse. Ils le surprirent la nuit dans une cabane, & y mirent le feu, afin de s'en défaire par cet incendie. Ce grand homme s'étant éveillé, sortit de la maison où on l'avoit investi, & fut tué à coups de fléches, après avoir évité les flammes. Ce fut la premiere année de la XCIV olympiade, l'an 404 avant J. C. & environ la 50 de l'âge d'Alcibiade. Sa statue, comme d'un des plus vaillans des Grecs, fut mise par une ordonnance du sénat dans la place publique de Rome, suivant l'oracle Pythien. On rapporte d'Alcibiade, qu'étant un jour entré dans un lieu où l'on instruisoit la jeunesse, & n'y ayant point trouvé l'Iliade d'Homere qu'il demanda, il donna un rude soufflet au maître, lui disant qu'il n'étoit qu'un ignorant, & tout propre à rendre des jeunes gens aussi ignorans que lui-même. Plutarque a écrit fort au long la vie d'Alcibiade en grec, & Cornelius Nepos l'a écrite en latin d'un style fort élégant. * Plutarq. & Æmil. Probus, *en sa vie.* Thucydide, *l.* 5, 6, 7 & 8. Xenophon, *hist. Grec. l.* 1. Diodor. *de Sicil. Olymp.* 94. Justin. *l.* 5, *c.* 8.

ALCIDAMAS, disciple de Gorgias Léontin, s'adonna à la philosophie, & composa un traité de musique. Quelques auteurs disent que c'est le même qui vivoit sous la LXXXIX, olympiade, vers l'an 424, avant J. C. Diogene Laërce parle de lui dans la vie de Protagoras, comme d'un habile rhéteur. Quintilien & Suidas en font mention, aussi-bien que Plutarque *dans le traité des Orateurs.* On croit aussi que c'est cet Alcidamas dont parle Cicéron, & qui avoit écrit un éloge de la mort. * Quintilien, *l.* 3, *c.* 1. Cicéron, *Tusc. l.* 1.

ALCIDAMIDAS, général des Messéniens, abandonna Itome, que les Lacédémoniens ruinerent, & alla chercher fortune dans l'Italie. Il se retira à Reggio, vis-à-vis de la Sicile, sous la XIV olympiade, l'an 723 avant J. C. * Pausanias, *liv.* 4.

ALCIDE est le nom qu'on donna à Hercule, pour exprimer sa force, selon la signification du mot grec ἀλκὴ, *robur*, ou bien à cause d'Alcée qui fut son aïeul, selon la pensée d'Herodote. Apollodore, dans le second livre de sa bibliothéque, dit qu'il se nommoit Alcide; mais Diodore, dans le premier de la sienne, le nomme Alcée, qui approche du nom hebreu *Elica*, que l'on trouve *l.* 2 *Reg. c.* 23, *v.* 25, ou de *El chai*, qui signifie *le Dieu vivant.* Les anciens avoient accoutumé le mettre le nom de Dieu dans leurs noms. Hercule n'étoit qu'un surnom, qui signifie *le Marchand*, *cherchez* HERCULE.

ALCIMAQUE, peintre fameux dont Pline fait mention, *liv.* 35, *c.* 11.

ALCIME, de Sicile, a écrit *des choses d'Italie*, & est cité par Athénée, *liv.* 10, & par Festus Pompeïus.

ALCIME, grand sacrificateur des Juifs, que Josephe nomme aussi *Jacim*, succéda à Onias, surnommé Ménélaüs, auquel Antiochus Eupator fit couper la tête à Beroé en Syrie, l'an 162 avant J. C. Alcime se souilla lui-même pour plaire à Antiochus *Epiphane*, en mangeant des viandes défendues; ce qui irrita si fort les Machabées contre lui, que ne pouvant souffrir un pontife profane, ils le déposerent. Depuis, après la mort d'Antiochus *Epiphane*, il fit quelques présens de ce qu'il avoit dérobé dans le temple à Démétrius *Soter*, afin d'être rétabli, & accusa de révolte toute la nation, & principalemement Judas Machabée & ses freres. Il disoit que ces défenseurs des Juifs avoient tué tous ceux du parti du roi qui étoient tombés en leurs mains, & qu'ils avoient ainsi contraint les autres d'abandonner leur pays pour chercher ailleurs leur sureté : ce qui les obligeoit à le supplier d'envoyer quelqu'un en qui il se confiât, pour s'informer des choses dont ils accusoient Judas & ses freres. Démétrius, animé par ce discours, fit de grandes caresses à Alcime, & envoya Bacchides avec des troupes pour le conduire en Judée, & pour le rétablir dans sa dignité. Il commença à ravager le pays, & à se rendre redoutable par ses cruautés & par ses voleries. Mais Judas voyant qu'il se fortifioit tous les jours, se mit en campagne pour le combattre. Alcime se voyant le plus foible, retourna vers le roi Démétrius, & l'irrita encore davantage contre Judas, qu'il accusa de plusieurs crimes. Ce fut alors que ce roi renvoya Nicanor en Judée, qui fut tué dans une bataille. Le roi envoya Bacchides & Alcime en Judée avec une nombreuse armée, composée des plus robustes & des plus forts hommes du pays. Ils prirent plusieurs villes, tuerent un grand nombre d'hommes, vinrent jusqu'à Jérusalem, dont Alcime fit abattre les murailles de la partie intérieure du temple, & détruire tous les ouvrages des prophétes. Dieu, pour le punir de toutes les cruautés qu'il avoit exercées contre son peuple, le frapa de plusieurs plaies, en lui ôtant entierement l'usage de la parole, l'affligeant d'une paralysie qui le rendit perclus de tous ses membres, & lui faisant sentir des douleurs si vives, qu'il mourut l'an avant J. C. 160, après avoir exercé le pontificat durant deux ans. Le peuple, d'un consentement général, choisit pour lui succéder Judas Machabée, lequel fut le premier de la race des Assamonéens, qui réunit en sa personne l'autorité de prince du peuple, & celle de souverain pontife. * *I. des Machab.* 7 & 9. Josephe, *l.* 12 *antiq.* 15, 16 & 17.

ALCIME, orateur Grec, duquel Diogéne Laërce parle dans la vie de Stilpon de Mégare, *liv.* 2. Il en nomme un autre dans la vie de Platon, au *liv.* 3. Athénée fait aussi mention d'un historien de ce nom, originaire de Sicile, qui avoit écrit *de l'Italie*, au *liv.* 10.

ALCIME Alethius, *cherchez* ALETHIUS. (Latinus Alcimus)

ALCIME AVITUS, archevêque de Vienne, *cherchez* AVITUS. (Sextus Alcimus Ecdicius)

ALCIMEDON, célébre ouvrier pour les ouvrages en relief, dont Virgile fait mention dans la troisiéme églogue, *v.* 36;

——————————Pocula ponam
Fagina, cælatum divini opus Alcimedontis.

ALCIMENES, poëte de Megare, a écrit des tragédies. Il y en a un autre de même nom, d'Athènes, qui a composé des comédies. Suidas parle de tous les deux, & Athenée du dernier, dont il nomme ces piéces, *le Trésor & les Pêcheurs*; mais on ne sait en quel temps ils vivoient. Plutarque parle d'un capitaine de ce nom, *en la vie de Dion.* * Vossius, *poëtes Grecs.*

ALCINOÉ, femme d'Amphilochus, & fille de Polybe Corinthien, avoit retenu le salaire d'une pauvre ouvriere. En punition de cette injustice, Diane lui inspira pour Xanthus Samien un amour forcené, qui lui fit quitter son mari & ses enfans, pour suivre l'objet de sa nouvelle passion. Le repentir succéda dans la suite à son crime, mais ce fut trop tard; & malgré les consolations de son amant, poussée de désespoir, elle se précipita dans la mer. * Parthenius *in Eroticis*, *c.* 27. Bayle, *dict. crit.*

ALCINOR, Argien, fut un des vainqueurs qui échaperent de la bataille que les Argiens donnerent contre les Lacédémoniens pour la ville de Thyrée. Ces deux peuples se disputant cette ville, il fut résolu entr'eux qu'il n'y en auroit que trois cens qui combattroient de chaque côté, & que la ville qui étoit le

sujet de la guerre demeureroit aux vainqueurs. Ceux qui avoient été choisis combattirent avec une fortune si égale, que de six cens hommes qu'ils étoient, il n'en demeura que trois seulement; savoir Alcinor avec Chramius du côté des Argiens, & Othryade du parti des Spartiates. * Hérod. *l.* 1, ou *Clio.*

ALCINOUS, fils de *Nausithoüs*, & roi des Phéaques, peuples voluptueux de l'isle de Corcyre, aujourd'hui *Corfou.* Ce prince aimoit extraordinairement l'agriculture, ce qui lui fit cultiver avec grand soin les jardins qui ont rendu son nom si celebre. Homere a feint que leurs arbres produisoient des fruits tous les mois de l'année; ensorte que dès qu'on cueilloit un fruit, il en croissoit un autre. La tempête ayant jetté Ulysse sur les côtes de Corcyre, Alcinoüs le reçut avec affection, & lui fit très-bonne chere. Ce qui donna occasion à ce proverbe des anciens, qu'Erasme n'a pas oublié, *la table d'Alcinoüs.* * Homer. *l.* 7 *de l'Odyssée.* Ovide, *l.* 2 *metam.* Julius Pollux, *l.* 6. Virgile, *l.* 2 *des Georg.* Pline, *l.* 19, *c.* 4.

ALCINOUS, philosophe Platonicien, nous a laissé un abrégé de la philosophie de Platon, que Marcile Ficin traduisit en latin, & que Jacques Charpentier a depuis corrigée & donnée au public, avec un commentaire savant & curieux. Eusebe cite une bonne partie de l'ouvrage d'Alcinoüs sous le nom de Didyme, au *l.* 11 *de la préparation évang.*

ALCIONE, *cherchez* ALCYONE.

ALCIONIUS (Petrus Alcyonius) Vénitien, vivoit dans le XVI siécle. Il fut d'abord correcteur d'imprimerie à Venise. Après avoir été quelque temps médecin d'un couvent de religieuses de la même ville, il prétendit à un emploi qu'il ne put obtenir, ce qui l'engagea à venir à Florence, où il fut professeur en grec. Il quitta ce poste pour aller chercher fortune à Rome; mais il y perdit tout ce qu'il avoit, durant les troubles excités par les Colonnes; & même quelque temps après, lorsque Rome fut prise par les troupes impériales l'an 1527, il fut blessé en se sauvant dans le château Saint-Ange. Dans la suite, il eut la lâcheté de quitter Clément VII, son bienfaiteur, pour se retirer auprès du cardinal Pompée Colonne, qui étoit ennemi de ce pontife, & chez lequel il mourut bientôt après de maladie avant l'âge de quarante ans. Il étoit assez savant en grec & en latin; mais vain & médisant. Quelques-uns ont dit qu'ayant entre les mains le traité de Cicéron *de Gloria*, il brula ce seul original qui fût au monde, après y avoir pillé tout ce qui lui convenoit pour son ouvrage *de Exilio*; d'autres en ont accusé Philelphe; les uns & les autres paroissent l'avoir fait sans fondement. Il a laissé quelques traductions d'Aristote assez médiocres. * Paul Jov. *in elog. doct. c.* 122. Pierius Valerian. *de liter. infelicit.* Bayle, *dict. crit. Le journal des savans de Venise* 1710, *tom.* 3.

ALCIPHRON, célébre philosophe de Magnésie, qui florissoit du temps d'Alexandre *le Grand*, selon Suidas. Il est différent d'un autre ALCIPHRON, auteur de quelques épitres. * Barthius, *in adversf. III.* 17.

ALCIPO, *Halyzia*, *Glysia*, *Halysea*, petite ville de Grece en Epire, dans la Carnie, sur la côte orientale d'un petit golfe nommé *Porto-Figo*, entre la ville de Saint-Maure & la riviere d'Aspri. * Baudrand.

ALCIPPE (Ἀλκίππη) fille d'Aglaure & de Mars. Un fils de Neptune, nommé *Halyrothius*, qui la poursuivoit & vouloit la violer fut tué par Mars. Ce dieu, disent les poëtes, fut ensuite accusé par Neptune devant douze dieux, dont les voix allerent à l'absoudre. Le lieu où les dieux rendirent ce jugement dans Athènes, fut depuis appellé *Areopage* ou *champ de Mars*, & les juges qui y tenoient leurs séances *Aréopagites.* * Pline, *l.* 7. Apollod. *l.* 3.

ALCIPPE, fille d'Oënomaüs, & femme d'Evenus, fut mere de Marpesse. Cette fille ayant été enlevée par Idas, Evenus son pere poursuivit le ravisseur; mais ne pouvant l'atteindre, il se jetta dans le fleuve Lycornas, & devint immortel. * Plutarque, *aux paralleles*, *c.* 40.

ALCIPPE, fille du géant Alcion. * Rhodigin. *liv.* 4, *c.* 11. Suidas.

ALCIPPE, qui enfanta un éléphant. * Pline, *l.* 7, *c.* 3.

ALCIPPE, Lacédémonien, fut exilé de sa patrie par la cabale de quelques envieux, qui l'accuserent de vouloir renverser la république. Sa femme Démocrite qui avoit dessein de le suivre, en fut empêchée par le magistrat, qui fit vendre ses biens, & lui ôta le moyen de marier deux filles qu'ils avoient, craignant qu'elles ne missent des enfans au monde qui pussent un jour venger le tort qu'on faisoit à leur aïeul. Démocrite, outrée de désespoir, épia le temps où les femmes les plus considérables de la ville étoient dans un petit temple pour célébrer une fête. Alors, ramassant plusieurs monceaux de bois qu'on avoit préparés pour des sacrifices, elle brula ce temple avec toutes les personnes qui étoient dedans; & lorsqu'elle vit le peuple accourir pour éteindre le feu, & punir les incendiaires, elle se tua avec ses deux filles. Les Lacédémoniens, pour se venger, firent jetter les corps de Démocrite & de ses filles hors des frontieres de leur pays : ils en furent punis par une cruelle peste. * Plutarque, *dans ses évenemens tragiques causés par l'amour.*

ALCISTHENE, femme Grecque, qui peignoit des ouvrages fort estimés. * Pline, *l.* 35, *c.* 11.

ALCITHOÉ, fille de Minée, méprisoit, aussi-bien que ses sœurs, les orgies qu'on célébroit à Thèbes, en l'honneur de Bacchus. Un jour qu'elles étoient occupées à travailler, lorsque toute la ville solemnisoit cette fête, elles furent saisies d'une si violente frayeur, qu'elles s'imaginerent être poursuivies par des bêtes féroces. Elles se cacherent dans les endroits les plus écartés de leur maison, & furent métamorphosées en chauve-souris. Leurs ouvrages furent changés en lierre & en feuilles de vigne. * Ovid. *métam. l.* 4.

ALCMAER, ainsi nommée de sa situation en des marais, ville des Pays-Bas dans la Westfrise, à cinq lieues d'Amsterdam, est l'une des plus agréables du pays. Une preuve de son ancienneté, c'est qu'elle soutint autrefois la guerre contre les Frisons qui l'assiégerent plusieurs fois. En 1517, les habitans de la Gueldre la prirent, & elle fut exposée au pillage huit jours de suite. Depuis elle fut soumise à ceux qui établirent la république des Hollandois vers l'an 1572. L'année suivante les Espagnols ayant pris Harlem, vinrent assiéger Alcmaër; entreprise qu'ils furent obligés d'abandonner. Les voyageurs vantent la propreté des maisons & des rues de cette ville, & disent qu'elle est la plus grande de la Hollande septentrionale. On prétend que c'est aux environs de cette ville que se fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande. Elle est proche de Schermer, qui étoit, avant que d'être desseché, le plus grand lac de cette partie septentrionale. Les bateaux passent de-là dans l'Y, pour se rendre à Amsterdam. Cette ville a produit de grands hommes, comme Pierre Nannius, qui vivoit dans le XVI siécle, Pierre Forestus, Adrien Metius, Castricomius, Dessennius, &c. * Nannius, *liv.* 10 *miscel. c.* 2. Zuerius, *theâtre Hollandois.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.*

ALCMAN, né à Sardes ville de Lydie & élevé à Lacédémone où il demeura, est un des plus anciens auteurs de la Gréce. C'étoit un poëte lyrique, qui vivoit vers la XXVII olympiade, du temps de Manassés roi de Juda, vers l'an 672 avant l'ére chrétienne. On croit qu'il a le premier composé des poësies amoureuses; mais il ne nous reste rien de lui, que quelques

petits fragmens que les auteurs ont cités. Il aima Mégalestrate, femme d'esprit, qui faisoit fort bien des vers. Pausanias parle du tombeau d'Alcman; & Plutarque rapporte une épigramme, qui confirme le sentiment qui fait Alcman Sardien, & que nous croyons le seul véritable. Ce poëte est confondu par M. Bayle, avec Alcmeon, autre poëte. * Pausanias, *l.* 3. Euseb. *in chron.* Suidas, *in lexic. litter. A.* Velleïus. Paterculus, *l.* 1, *hist.* Vossius, *l.* 1. *de poët. Græc.* Tannegui le Févre, *vies des poët. Grecs.* Laur. Crasso, *de poët. Græc. &c.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poët. tom.* 5.

ALCMAN, Messénien, autre poëte lyrique, vivoit vers la XLII olympiade, 612 ans avant J. C. selon la chronique d'Eusébe. Les anciens ont parlé d'un poëte lyrique de ce nom, qui mourut de la maladie pédiculaire. On ne sait si c'est le Spartiate ou le Messénien; si même l'on doit admettre deux Alcmans: l'un de Sardes & un autre de Messine. Plusieurs critiques prétendent qu'il n'y a eu que le premier, & ils semblent avoir raison. *Voyez* Saumaise sur Solin, où il débrouille toutes ces difficultés. * Plutarque *en la vie de Scylla.* Pline, *l.* 11, *c.* 33.

ALCMENE, fille d'Electrion, roi de Mycènes, épousa Amphitryon, à condition qu'il vengeroit la mort de son frere, que les Téléboëns, peuples d'Etolie, avoient fait mourir. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Jupiter, amoureux d'Alcmene, prit la forme de son mari, & lui ayant rendu visite, elle en conçut Hercule. Plaute en a fait un sujet de comédie, sous le nom d'*Amphitryon*, qui a été traité très-heureusement en vers françois par Moliere. Ovide ajoute que Junon sachant qu'Alcmene étoit en travail d'enfant, fut prier Lucine d'empêcher qu'elle ne pût accoucher d'Hercule; & que Galanthis sa servante s'étant opposée adroitement aux prestiges de cette sage-femme des dieux, fut changée en belette par Junon. Alcmene survécut à son fils Hercule, & eut le chagrin de voir les fils de ce héros poursuivis par Euristhée, persécuteur du pere; mais ils trouverent un asyle à Athènes; & Hyllus ayant tué le tyran, lui coupa la tête, dont il fit présent à Alcmene, à qui les Thébains & les Athéniens rendirent des honneurs divins après sa mort. Plutarque parle de son tombeau, & remarque qu'elle épousa Rhadamante après la mort d'Amphitryon. Pline fait mention d'un portrait d'Alcmene, fait part Zeuxis, dont ceux d'Agrigente faisoient grand cas. * Pline, *l.* 35, *c.* 9. Diodore de Sicile, *l.* 4. Ovid. *métam. l.* 9. Plutarc. *in Lysand.*

ALCMÉON, fils d'Amphiaraüs, tua sa mere Eriphyle, pour obéir à son pere irrité contre elle; parceque s'étant laissé gagner aux présens de Polynice, elle avoit découvert le lieu où il s'étoit caché, pour éviter d'aller à la guerre de Thèbes. Ce fils criminel, pour avoir été trop obéissant, fut obsedé des furies & de l'ombre de sa mere, jusqu'à ce que le fleuve Phegée le purifia, en lui donnant sa fille Arsinoë en mariage. Alcmeon lui fit présent du colier fatal qu'Eriphyle avoit eu pour prix de sa trahison. Mais dans la suite ayant contracté un second mariage, du vivant même de sa premiere femme, avec Callirhoé, fille d'Achéloüs, qui exigeoit de lui ce colier, il le reprit sous un faux prétexte, & le lui donna. Cette action lui couta la vie: car les freres d'Arsinoë, outrés de l'affront fait à leur sœur, le poursuivirent, & le tuerent. Il fut le chef des *Epigones*, c'est-à-dire, des princes, qui, pour venger la mort de leurs peres, assiégerent Thébes, & la prirent l'an 2825 du monde, 1210 avant J. C. Du mariage d'Alcméon & de Callirhoë, naquirent Amphoterus & Acarnas. * Ovid. *metam. l.* 9, *fabl.* 10. Pausan. *l.* 8. Natal. Com. Euseb. Apollod.

ALCMEON, fut le dernier des archontes perpétuels d'Athènes. Après lui Charops, fils d'Eschyle, obtint cette magistrature souveraine pour dix ans seulement, ainsi que les autres qui le suivirent. Alcméon commença à gouverner l'an 3281 du monde, 754 avant J. C. & il ne gouverna que deux ans. * Euseb. *in chron.*

ALCMEON, descendant du précédent, fils de Mégacles, étoit d'une famille illustre à Athènes: il vivoit au temps de Crésus, & rendit beaucoup de services aux Lydiens qu'il avoit envoyés en Gréce consulter les oracles. Ce prince voulant lui donner des marques de sa reconnoissance, l'appella à sa cour, & lui donna ce qu'il pourroit emporter d'or à une seule fois. Alcmeon profita de la libéralité de Crésus d'une maniere assez plaisante. Non content d'en remplir les chaussures qu'il se fit faire à dessein d'une grandeur extraordinaire, & une vaste robe qui ne devoit servir qu'à cet usage, il en garnit ses cheveux, & prit encore un lingot entre ses dents. Crésus qui le vit en cet état, plus semblable à toute autre chose qu'à un homme, ne fit qu'en rire, & lui fit encore d'autres présens. Alcméon devenu un des plus riches d'entre les Grecs, eut encore l'honneur de remporter le prix aux jeux olympiques. Il eut un fils nommé Mégacles, qui tient une place considérable dans l'histoire d'Athènes. * Hérodote, *l.* 6.

ALCMEON, philosophe de Crotone, fils de Pirithus, & disciple de Pythagore, a écrit le premier de la physique, & a cru que la lune étoit éternelle; que les astres étoient animés; & que l'ame étant immortelle, elle étoit toujours en mouvement comme le soleil. * Phavorin, *cité par* Diogene Laerce, *dans la vie de ce philosophe, au livre huitiéme.* Clem. Alexand. *liv.* 1 *stromat.* Plutarque, *en la vie de Solon*, cite un historien du même nom.

ALCMEONIDES, ou descendans d'Alcméon, étoient fort considérés à Athènes. Ils s'opposerent à Pisistrate, & abolirent entierement la tyrannie dans leur patrie, selon Herodote, Thucydide & Pausanias. Depuis, étant chassés d'Athènes, ils firent marché avec les Amphictions pour bâtir le temple de Delphes qu'ils éleverent avec beaucoup de magnificence. On dit qu'ils gagnerent par argent la Pythie, afin que toutes les fois qu'il viendroit des Spartiates pour consulter l'oracle, on leur persuadât de délivrer Athènes de la tyrannie, comme Herodote le dit au *livre cinquiéme* ou *Terpsichore.* Plutarque ne tombe pas d'accord de toutes ces choses, au petit traité qu'il a fait contre cet historien.

ALCMON & PASSALUS, deux freres dont les inclinations furent très-mauvaises & fort corrompues. *Cherchez* ACHEMON.

ALCOBAÇA, en latin *Alcobacia* & *Eberobritum*, bourg de la province de l'Estremadure portugaise, situé à deux lieues de la mer, & à cinq de la ville de Leiria vers le midi. Il y a un monastere qui est une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée par le roi Alfonse I. Cette abbaye est la sépulture de la plupart des rois de Portugal, & se nomme *Alcobaça*, parcequ'elle est sur une côte près des torrens d'Alcoa & de Baca. Les abbés, pour la plupart, sont des princes du sang royal, ou des personnes de la plus haute naissance. Ils ont trente villes sous leur jurisdiction ecclésiastique & temporelle. Ils sont conseillers perpétuels du roi, & ses aumôniers: ils ont rang après les évêques, & portent les ornemens épiscopaux. * Baudrand. Colmmar, *délices de Portugal.* Manriquez, *in annalibus Cisterciens.* tome II, *ad annum* 1147, *cap.* 17.

ALCOC ou ALCOCUS (Simon) Anglois, docteur en théologie, prédicateur & philosophe, a été en grande réputation dans le XIV siécle. Il étoit également consulté sur les questions de l'école, & sur les passages difficiles de l'écriture. Il laissa divers ouvrages, dont il y en a encore plusieurs dans diverses bibliothéques: *De modo dividendi thema pro materia sermonis. Expositiones in magistrum sententiarum, &c.* Il vivoit encore en 1380, sous le régne de Richard II roi d'Angleterre. * Leland. & Pitseus, *de script. Angl.*

ALCOC ou ALCOCUS (Jean) évêque d'Eli dans le comté de Cambridge en Angleterre, fut l'un des plus faints & des plus doctes prélats qui aient paru dans l'églife d'Angleterre au XV fiécle. Fils d'un pere qui avoit beaucoup de piété, il l'imita parfaitement ; car outre qu'il étoit favant théologien, il fe rendit furtout célébre par fa chasteté & par fa patience. Il fut élevé fur le fiége d'Eli avec l'applaudiffement de tous les gens de bien, & il acquit à Dieu un nombre infini d'ames. Il employa fes heures de loifir à écrire divers traités de piété, comme des homélies, des commentaires fur les fept pfeaumes de la pénitence : *Mons perfectionis : Abbatia Spiritus fancti.* Ce prélat mourut en odeur de fainteté l'an 1500. * Polydore Virgile, *hift. Angl.* Pitfeus, *de fcript. Angl. &c.*

ALCOCER DO SAL, *cherchez* ALCAÇAR DO SAL.

ALCOLEA, bourg d'Efpagne fitué dans l'Andaloufie fur le Guadalquivir, à fept ou huit lieues au-deffus de Séville. C'eft le lieu de l'Efpagne Bétique, qu'on nommoit autrefois *Arua*, & *Flavium Aruenfe.* * Baudrand.

ALCOLEL (Martin) a publié à Lyon en *1666* un recueil des fautes qu'il a remarquées dans les neuf tomes des œuvres d'Antonin Diana. * Konig. *bibl.*

ALCON, fils d'Erecthée, prince Athénien, ou felon d'autres, Crétois ou Candiot de naiffance, tiroit les fléches avec tant d'adreffe, qu'il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de fes fils, & le tua fans bleffer l'enfant. Paufanias décrit le tombeau d'un ALCON, fils d'Hippocoon, au *l. 3. Voyez* Servius fur Virgile.

ALCORAN eft le livre de la loi mahométane. Dans la langue arabe ce mot fignifie *recueil.* Mahomet qui en eft l'auteur s'étant affocié à Batyras hérétique jacobite, & à Sergius moine neftorien, fit, avec le fecours de quelques Juifs, le plan de fa doctrine, fondé fur un nombre infini d'impoftures & d'abfurdités, compilées dans ce livre. Il le divifa en quatre parties, & chacune en deux chapitres qui ont des titres ridicules, comme *de la vache, des fourmis, des araignées, des mouches*, & plufieurs autres également extravagans. Ce livre compofé de vers arabes, eft affez pur en fon ftyle : mais fi mal difpofé, que c'eft un galimatias continuel, fans ordre & fans méthode ; l'impofteur qui l'a écrit, parlant tantôt en fa perfonne, & tantôt en celle de Dieu ou des fidéles. Tous fes fentimens font des héréfies empruntées d'Arius, de Neftorius, de Sabellius, ou des penfées erronées qui fe réfutent d'elles-mêmes. Il fe fert quelquefois des hiftoires de la bible, qu'il falfifie comme il lui plaît, corrompant celles des patriarches, & ajoutant des fables à la naiffance de Jefus-Chrift & de S. Jean-Baptifte fon précurfeur. Ce livre eft en fi grande vénération parmi les mahométans, qu'un Juif ou un chrétien qui l'auroit feulement touché feroit mis à mort, à moins qu'il ne changeât de religion : & un mufulman (c'eft ainfi qu'ils appellent leurs prétendus croyans) qui l'auroit touché, feroit criminel parmi eux. Le faux prophéte leur a tellement perfuadé que tous les hommes enfemble, ni même tous les anges, ne fauroient faire un ouvrage pareil, qu'ils haïffent à mort un homme qui ofe croire le contraire. C'eft pour cela qu'ils difent que Dieu envoya l'alcoran à Mahomet par l'ange Gabriel, écrit fur un parchemin fait de la peau du mouton qu'Abraham facrifia en la place de fon fils Ifaac. Pour ce qui regarde la doctrine de l'alcoran, il eft dit qu'après le châtiment de la premiere poftérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des prophétes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu ; qu'Abraham avoit fuccédé à ce fecond ; Jofeph au troifiéme ; qu'un miracle avoit produit & confervé Moyfe ; qu'enfin S. Jean étoit venu prêcher l'évangile ; que Jefus-Chrift conçu fans corruption dans les entrailles d'une vierge exempte des tentations du démon, créé du fouffle de Dieu, & animé de fon faint Efprit, l'avoit établi ; & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au fauveur du monde, que ce livre appelle, *le verbe, la vertu, l'ame & la force de Dieu* ; il nie pourtant fa generation éternelle, & mêle des fables extravagantes à toutes les faintes vérités du chriftianifme. Il admet la priere pour les morts, & le purgatoire, mais en croyant que les peines des damnés cefferont un jour, & que les demons feront convertis par l'alcoran. L'ame eft, à ce qu'il dit, une portion de Dieu, comme les gnoftiques le croyoient ; & en avouant le libre arbitre de l'homme avec les chrétiens, il reconnoît la puiffance inévitable du deftin avec les païens. Quant au paradis, l'alcoran dit qu'il y en a fept ; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous monté fur un animal nommé *Alborak*, qui étoit plus grand qu'un âne & plus petit qu'un mulet. Le premier eft de fin argent ; & le fecond d'or ; le troifiéme de pierres précieufes, où il y a un ange, d'une main duquel jufqu'à l'autre, il y a foixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours ; le quatriéme eft d'émeraudes ; le cinquiéme eft de cryftal ; le fixiéme de couleur de feu ; & le feptiéme eft un jardin délicieux arrofé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verds, & des pommes dont les pepins fe changent en des filles fi belles & fi douces, que fi l'une d'elles avoit craché dans la mer, fon eau n'auroit plus d'amertume. Ce livre ridicule dit encore que ce paradis eft gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui portent des cornes lefquelles ont quarante mille nœuds, & éloignés les uns des autres de quarante journées de chemin. Il y en a d'autres qui ont foixante-dix mille bouches, chaque bouche foixante-dix mille langues, & chaque langue loue Dieu foixante-dix mille fois le jour, en foixante dix mille forte d'idiomes différens. Devant le trône de Dieu il y a quatorze cierges allumés, qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Il n'a pas marqué fi ces journées font d'un homme de pied ou de cheval. Tous les appartemens font garnis de tout ce qu'on peut concevoir de plus pompeux, de plus riche & de plus magnifique ; & les bienheureux y feront fervis des mets les plus rares & les plus délicieux. Outre cela ils doivent époufer des filles qui refteront toujours vierges, faifant confifter leur félicité dans la feule brutalité des fens. L'alcoran dit que les femmes n'entreront point en paradis ; mais qu'elles regarderont feulement de loin les plaifirs de leurs époux. Pour l'enfer, il confifte en des peines, lefquelles finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les damnés en une fontaine, pour leur faire manger les reftes d'un feftin qu'il aura fait aux bienheureux. Voici ce que l'alcoran & la Suna difent du purgatoire. Après la mort, deux anges noirs viennent dans le tombeau & remettent l'ame dans le corps du défunt, qu'ils interrogent s'il a bien obfervé la loi. Si le mort répond qu'oui, & qu'il ne foit pas vrai, le membre tranfgreffeur répond qu'il en a menti, & lui reproche fon crime. Alors un de ces efprits noirs lui donne un coup de marteau fur la tête, qui l'enfonce fept braffes en terre, où ils le tourmentent affez long-temps. Au contraire, fi le mort eft reconnu innocent, deux anges blancs fuccédent aux noirs, & confervent le corps jufqu'au jour du jugement. La terre, felon ce livre, fut créée en deux jours. Un bœuf, qui eft au-deffous la foutient ; & s'appuyant fur une pierre blanche, il a la tête en orient & la queue en occident, avec quarante cornes & autant de dents ; & toutes ces cornes ont de l'une à l'autre autant de chemin qu'en pouroit faire un homme marchant mille an de fuite. Mais pour mettre fin à ces ridicules imaginations, il fuffit de dire, outre ce que nous avons remarqué que l'alcoran met pour bafe de la loi deux points abominables. Le premier eft la prédestination,

destination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets. Le second est, que cette religion doit être établie sans miracles, sans dispute, & reçue sans contradiction; de sorte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort sans autre forme de procès; & que les musulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis.

Voici ce qui arriva à ce recueil si bizarre après la mort de Mahomet. Comme les orientaux, aussi inconstans que superstitieux, s'efforçoient de perfectionner cette nouvelle religion, il se trouva plus de deux cens divers commentaires sur l'alcoran. Cette confusion de préceptes pouvant causer une désolation générale parmi des peuples qui vouloient tous faire valoir leurs commentaires chimériques; Moavie, calife de Damas, chercha le moyen d'appaiser ces troubles, qui avoient enfanté plusieurs sectes. Il convoqua une assemblée générale dans la ville de Damas, où tous ceux qui avoient quelque écrit du législateur ou de ses successeurs, eurent ordre de les apporter. Mais la diversité des opinions fit naître tant de contestations entre ces docteurs, qu'on ne put jamais conclure. Il en choisit lui-même six des plus doctes, & les renfermant dans un logis, leur commanda de choisir chacun séparément ce qu'ils trouveroient de meilleur. On en composa six livres, que l'on nomme encore *Alcoran*; & tout le reste fut jetté dans la riviere. Ensuite on ordonna que nul ne fût si hardi de croire ou faire rien au contraire de ce qui étoit écrit dans ce volume, sur peine d'être déclaré hérétique. Mais quelque diligence que ces docteurs eussent apportée à établir un seul fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les auteurs de quatre sectes différentes. La premiere est celle du docteur Melich, la plus superstitieuse, suivie par les Maures & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, & la plus raisonnable, est suivie par les Persans. Les Turcs s'attachent à la plus libre, qui est celle d'Omar; & les Tartares suivent la quatriéme, qui est la plus simple, selon le sentiment d'Odeman. Mahomet est néanmoins également considéré de ces peuples, qui le croient le plus grand des prophétes. *Voyez* ce que nous disons sur la religion de chacun d'eux, en particulier, après avoir parlé de leur pays. Plusieurs saints & doctes personnages ont réfuté solidement les impostures de ce recueil extravagant, comme S. Jean de Damas, Pierre de Cluni, le cardinal de Cusa, Jean de Ségovie, &c. On peut voir, touchant l'alcoran, *A. Pfeifferi theologia muhammedica, diss. VI*, où il a recueilli les principales choses que l'on en dit; & touchant la religion turque, *les remarques de* M. Simon, *sur le voyage au Mont-Liban du pere* Dandini. Maracci, *alcoranus.*

ALCORAZ, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, près des montagnes d'Orospeda, appellées de cette ville *Sierra de Alcoraz*, mémorable pour la défaite des Maures, qui y arriva en 1094 * *Dict Angl.*

ALCOSSUA (les montagnes d') *Alcossuæ montes*, montagnes d'Espagne, dans le petit pays d'Alava. Elles font partie des monts qu'on appelloit anciennement *Idubeda.*

ALCUDIA, en latin *Alcudia*, bourg ou petite ville de Barbarie, dans le royaume de Fez, dans la province de Garet, située sur le cap des trois Fourches. * Mari, *dict.*

ALCUDIA, en latin *Alcudia*, petite ville fortifiée depuis peu par les Espagnols, à qui elle apartient. Elle a un bon port, & est sur la côte orientale de l'isle Majorque au fond du petit golfe d'Alcudia. * Baudrand.

☞ ALCUIN (le bienheureux) le restaurateur des lettres dans les Gaules au IX siécle, naquit vers l'an 735 dans la province d'Yorck en Angleterre, de parens nobles & riches. Il eut un frere nommé *Arnon*, & surnommé *Aquila*, qui fut evêque de Saltzbourg: c'est tout ce qu'on sait de sa famille. Alcuin fut élevé dès l'enfance à Yorck, dans le monastere qui étoit contigu à l'église matrice. Il y eut successivement pour maîtres dans les lettres Egbert & Elberg, qui furent depuis l'un après l'autre archevêques du lieu. De disciple il devint ensuite maître, & enseigna avec beaucoup de réputation dans la même école, où il eut plusieurs auditeurs de mérite. En même temps il étoit chargé du soin de la bibliothéque.

Eanbalde ayant succédé à Elbert, envoya Alcuin à Rome, pour lui obtenir le *pallium*. Alcuin, à son retour passa à Parme, où le roi Charles se trouvoit alors. Ce prince, qui cherchoit des hommes de lettres pour exécuter le dessein qu'il avoit de ressusciter les sciences dans ses états, voyant lui-même en Alcuin ce que la renommée avoit publié de son mérite, le pressa fortement de venir en France, sitôt qu'il auroit fini sa commission. Alcuin le lui promit, & l'exécuta la même année, qui étoit la 780 de l'ére commune, après en avoir obtenu la permission de son archevêque, & du roi d'Angleterre. Peu de temps après qu'il fut en France, Charles lui donna les abbayes de Ferriere en Gatinois, de S. Loup à Troyes, & le petit monastere de S. Josse en Ponthieu. Dès-lors ce prince regarda Alcuin comme son maître, & l'honora toujours comme tel, n'entreprenant rien sans son avis. Lorsqu'il s'agissoit de dépêches de conséquence, c'étoit Alcuin qui y mettoit la main. Mais sa principale occupation fut d'enseigner publiquement toutes les sciences. Il faisoit ses leçons dans le palais, tant au roi même, qu'aux princes & princesses ses enfans, & aux seigneurs de la cour. Rien ne contribua davantage à l'avancement des bonnes études, que l'ordre & la méthode que ce grand homme suivit dans le cours de ses enseignemens. Il commença par recommander une exacte orthographe, qui est le fondement de toute la littérature, & qui avoit été fort negligée dans les siécles passés. Il composa ensuite des traités sur les sept arts libéraux en général, puis sur la grammaire en particulier. De là il passa à traiter de la rhétorique & de la dialectique; & afin que ses écrits fussent mieux goutés, il eut soin de les mettre en forme de dialogues, & d'y introduire le prince regnant au nombre des interlocuteurs. A mesure qu'on faisoit du progrès dans ces premieres parties de la littérature, Alcuin y en substituoit d'autres, & conduisoit ainsi par degrés jusqu'à la connoissance des plus hautes sciences. Aux leçons publiques qu'il en donnoit avec assiduité, il joignit encore l'exhortation & les prieres, pour inspirer à tout le monde l'amour des lettres, & faire ensorte qu'on vît renaître en France l'Athènes de l'ancienne Gréce. C'est par tant de soins & de travaux que ce savant homme a mérité, après Charlemagne, le glorieux titre de *restaurateur des lettres* dans les Gaules.

En 790, lorsqu'Alcuin avoit déja passé dix à onze ans à la cour, Charles le renvoya en Angleterre pour faire sa paix avec le roi Offa. Il en revint au bout de trois ans, à la fin de l'an 792, ou au commencement de la suivante; & depuis il ne sortit plus de la France. Elipand, évêque de Toléde, & Felix d'Urgel son disciple, qui enseignoient que Jesus-Christ étoit fils adoptif de Dieu, n'eurent point de plus puissant adversaire qu'Alcuin. Il composa plusieurs ouvrages contr'eux, & engagea les plus savans évêques de l'obéissance de Charles, à les combattre également. Il eut beaucoup de part au grand concile de Francfort, tenu en 794, où ces erreurs furent proscrites. Alcuin reçut en ce concile tous les égards dûs à son mérite: il fut associé aux prélats qui le composoient. Dans un autre concile tenu à Aix-la-Chapelle en 799, il confondit personnellement Felix, lequel en conséquence abjura son hérésie.

L'abbé Ithier étant mort en 796, laissant vacante l'abbaye de S. Martin de Tours, le roi donna encore

cette abbaye à Alcuin, qui y rétablit l'observance réguliere. Au bout de quelque temps, Alcuin, dégouté de la cour, malgré la considération où il y étoit, demanda plusieurs fois la permission de se retirer dans sa nouvelle abbaye, ou à celle de Fulde. Charles le refusa long-temps : il vouloit même l'engager à faire avec lui le voyage de Rome, en 800. Cependant vaincu par ses instances, il lui laissa enfin la liberté de satisfaire son attrait pour la retraite. Alcuin se retira donc à Tours, où son premier soin fut d'y établir une école qu'il s'efforça de rendre aussi florissante que celle d'Yorck en Angleterre où il avoit enseigné. Il assembla dans ce dessein grand nombre de disciples ; & s'accommodant à la portée de chacun, aux uns il enseignoit la grammaire, aux autres les belles-lettres, à ceux-ci l'astronomie, & sans doute aussi les autres parties des mathématiques, à quelques autres enfin l'écriture-sainte. Le concours des étudians croissant tous les jours, Alcuin s'associa Sigulfe son premier disciple, pour l'aider dans les pénibles fonctions de son ministere. Celui-ci souffroit que ses éleves lussent le poëte Virgile ; ce qu'Alcuin ne vouloit point permettre, de peur que cette lecture ne leur corrompît le cœur. Alcuin forma dans son école de Tours un grand nombre de disciples, dont plusieurs posséderent ensuite les dignités ecclésiastiques, & fonderent d'autres écoles où les sciences furent cultivées avec le plus grand succès.

Alcuin acheva la fondation du monastere de Cormeri, dépendant de S. Martin, commencée par l'abbé Ithier, & y mit vingt moines de la réforme de S. Benoît d'Aniane, avec qui il avoit lié une étroite amitié. Enfin sentant le poids du gouvernement de tous ces monasteres, il fit tant auprès de Charlemagne, qu'il en obtint la permission de s'en démettre en faveur de ses disciples. Fridugise eut l'abbaye de S. Martin, & Sigulfe celle de Ferriéres. Pour lui il ne pensa plus qu'à faire revivre dans sa conduite les austérités des anciens moines, sans néanmoins interrompre ses études qui n'y étoient point incompatibles. Ce fut particuliérement en ce temps-là qu'il s'appliqua à corriger & copier de sa propre main l'ancien & le nouveau testament. Cela fit qu'en peu de temps les exemplaires de la bible ainsi corrigés, se multiplierent & se répandirent en divers lieux. Encore aujourd'hui on voit dans la bibliothéque des PP. de l'oratoire de S. Philippe de Néri à Rome, un très-bel exemplaire manuscrit de la bible, que l'on croit être le même que celui qui sortit des mains d'Alcuin, pour passer dans le cabinet de Charlemagne, comme le marquent les vers qui s'y lisent. Cet exemplaire, au rapport de Baronius, qui en fait l'éloge, a beaucoup servi en ces derniers temps pour donner des éditions plus correctes de la bible. Tels furent les exercices dans lesquels le bienheureux Alcuin finit ses jours. Il mourut le 19 de mai, jour de la pentecôte, comme il l'avoit souhaité, de l'an 804, & fut inhumé dans l'église de S. Martin, où l'on grava sur une plaque de cuivre l'épitaphe qu'il s'étoit lui-même composée. On lui attribue le don de prophétie & des miracles : & peu de temps après sa mort, il fut reconnu pour bienheureux par Raban, Hincmar & autres. Cependant on ne voit point qu'on ait jamais fait sa fête, non pas même à S. Martin, où l'on avoit été témoin de la sainteté de sa vie, & où l'on possédoit sa dépouille mortelle.

Le premier nom d'Alcuin étoit Alewin, qui est saxon ; mais il prit ensuite celui d'*Albinus*, qui est plus latin, & le prénom de *Flaccus*, peut-être pour s'accommoder au génie des savans de ce temps, qui se plaisoient à prendre des noms mistérieux & allégoriques. Au reste, il ne faut pas le confondre, ni avec *Albin*, abbé de Cantorberi, plus ancien qu'Alcuin, dont nous parlons, ni avec un autre Albin, camérier du pape Léon III, ni enfin avec Albuin, moine d'Hersfeld, au onziéme siécle.

Alcuin est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ont été recueillis par André du Chesne, en un volume *in-folio*, imprimé à Paris en 1617. Cette édition est divisée en trois parties, dont la premiere contient les commentaires sur l'écriture sainte ; la seconde les ouvrages polémiques, liturgiques, moraux, & ceux qui traitent des arts. Dans la troisiéme sont renvoyés les écrits historiques, avec les lettres & les poësies. Nous n'entreprendrons point de donner le catalogue de ces différens ouvrages : on en trouve une notice étendue dans l'auteur d'où nous avons tiré cet article, & qui est cité ci-après. On y trouve aussi une notice des ouvrages de lui qui se trouvent perdus, de ceux qui lui ont été faussement attribués, & de ceux qu'on a recouvrés depuis la collection publiée par André du Chesne. Parmi ces derniers, le principal & le plus fameux est *la confession de sa foi*, publiée par le P. Chifflet, jésuite, en 1656. Cet ouvrage fit naître une grande contestation entre les savans, au sujet de son véritable auteur. Dès 1659, trois ans après qu'il eut paru dans le public, l'écrivain qui dirigea l'office du S. sacrement, y ayant inséré un morceau de cet opuscule sous le nom d'Alcuin, proposa néanmoins dans ses notes diverses difficultés qui tendent à faire douter qu'il soit son ouvrage. Presqu'aussitôt Jean Daillé, ministre de Charenton, appuya ce doute, & le convertit en une certitude apparente, dans une dissertation qui ne fut imprimée qu'après sa mort, en 1673. Mais la même année D. Mabillon entreprit de revendiquer à Alcuin cet écrit ; & il en donne des raisons si fortes & si plausibles, qu'il n'est guères possible de refuser de s'y rendre. La dissertation que D. Mabillon fit à ce sujet, se trouve dans le premier volume de ses analectes, publié en 1675. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tom. IV, p. 295-347, & dans le discours où il décrit *l'état des lettres dans les Gaules au huitiéme siécle*, *num.* XIII, XXI & XXII. D. Remi Ceillier parle fort au long d'Alcuin, dans le tome XVIII de son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*. On peut le consulter.

ALCYMEDE, fille de *Philax*, fut femme d'*Æson* & mere de *Jason*. Il en est fait mention dans Valerius Flaccus, *Argon. lib. I.*

Hunc gravis Æson
Et pariter vigil Alcymede spectantque tenentque.

Apollonius la fait fille de Climenes ; d'autres donnent d'autres noms à la mere de Jason. * Hoffm. *lexic. univers.*

ALCYONE, *Alcyone*, une des Pleïades, étoit fille d'Atlas & de Pleïone. On croit qu'elle étoit la mere de cette autre ALCYONE, qui fut femme de Ceyx. Pausanias dit que Jupiter l'enleva, & que sa sœur Taygete fut enlevée par Neptune. * Pausanias, *l.* 2 *&* 3. Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 10. Bocace, *l.* 10.

ALCYONE (*Alcyone*) fille de Neptune ou d'Eole, selon le sentiment de quelques mythologistes, étoit femme du roi Ceyx, qui fit naufrage en revenant de consulter l'oracle d'Appollon. Cette princesse en fut si pénétrée de douleur, qu'elle se précipita dans la mer auprès du lieu où elle voyoit flotter le corps de son mari. Les dieux, touchés de compassion, métamorphoserent ces époux en alycons, oiseaux de mer qui ne se séparent jamais, & qui se portent même l'un l'autre, lorsque le mauvais temps leur ôte la force de voler. * Ovide, *metam. l.* 11, *fable* 10.

ALCYONE, fille d'Evenus, roi d'Etolie, *cherchez* MARPESSE.

ALCYONE, *Alcyone*, ville de la Thessalie, qui étoit proche du golfe de Malée, maintenant appellé *le golfe de Zithon*, & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Methon, remarquable par le malheur de Philippe roi de Macédoine, qui y perdit un œil. * Justin.

ALCYONÉE, *Alcyoneus*, géant, frere de Porphyrion, tua ving-quatre soldats d'Hercule qui l'avoient

attaqué, & voulut assommer le héros; mais celui-ci para le coup avec sa massue, & le tua lui-même à coups de fléche. Sept jeunes filles qui l'aimoient, en furent si touchées, que de désespoir elles se précipiterent dans la mer, où elles furent changées en alcyons. * Appollodor. *l.* 1. Natalis Comes, *l.* 7, *c.* 1. Cælius Rhodiginus, *l.* 14, *c.* 11.

ALCYONEE, *Alcyoneus*, étoit fils d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine. Un Argien lui donna la tête de Pyrrhus qu'il venoit de couper. Antigonus, auquel ce prince la porta, détourna ses yeux d'un objet si déplorable, & se mit en colere contre son fils. Le même Antigonus apprenant la mort d'Alcyonée, dit qu'il s'étonnoit qu'il ne se fût pas fait tuer plutôt, dans les dangers continuels où l'exposoit sa bravoure téméraire. Ainsi Alcyonée mourut avant son pere, dont on marque la mort la troisiéme année de la CXLIV olympiade, & avant J. C. 202. * Plutarque, *vie de Pyrrhus, & au traité de la consolation à Appollonius*, *c.* 54.

ALCYONEE, *Alcyonium stagnum*, lac du pays de Corinthe, dans le Peloponnèse, aujourd'hui la *Morée.* La tradition des Argiens portoit que c'étoit par ce lac, que Bacchus étoit descendu pour ramener Semelé des enfers. Ce lac est extrêmement profond; & l'empereur Neron qui eut la curiosité de le faire sonder, n'en put jamais trouver le fond, quoiqu'on eût attaché quantité de cordes les unes aux autres. * Pausan. *in Corinth.*

ALDANA (Bernard) capitaine Espagnol, étoit gouverneur de Lippa sur les frontieres de Transylvanie. Les Turcs ayant assiégé Temeswar en 1552, Aldana s'imagina qu'après ce siége, ils viendroient l'attaquer. Dans cette crainte, il envoya de ses gens pour apprendre des nouvelles des ennemis. Ils lui en venoient rendre compte, lorsque par hasard ils furent suivis de quelques troupeaux, qui faisoient lever en marchant de gros nuages de poussiere. Les sentinelles ayant apperçu ces tourbillons, en avertirent Aldana, qui se laissant surprendre par une terreur panique, fit bruler l'arsenal, le château & la ville de Lippa. Les Turcs, informés de ce qui s'étoit passé dans cette malheureuse place, sur laquelle ils n'avoient formé d'abord aucun dessein, y vinrent en diligence, éteignirent le feu & la rétablirent. Aldana fut pris & condamné à mort: mais Marie, reine de Bohême, femme de Maximilien, qui fut depuis empereur, obtint de Ferdinand son beau-pere, qu'en considération de la nation espagnole, on changeroit la peine du coupable en une prison perpétuelle, d'où Aldana sortit par la même faveur. Il eut depuis de l'emploi dans la guerre d'Afrique à l'expédition de Tripoli. * De Thou, *hist. l.* 9 & 25.

ALDANA (François) autre capitaine Espagnol, est auteur de divers ouvrages en prose & en vers. Il suivit D. Sebastien roi de Portugal en Afrique, & y fut tué en 1572, à la bataille d'Alcaçar, dans laquelle ce prince perdit aussi la vie. On publia en 1593 à Madrid diverses piéces d'Aldana sous ce titre, *Las obras que se an podido hallar del capitan Francisco de Aldana.* * Nicolas Antonio, *tom.* 1. *bibl. Hisp.*

ALDAR (Jean) historien Anglois, a laissé un traité historique de l'Irlande & de l'Ecosse. On ne sait pas en quel siécle il a vécu. * Baleus, *bibl. Britan.* Pitséus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. pag.* 2. *l.* 3.

ALDBOROUGH, bourg d'Angleterre, *cherchez* ALBOROUGH.

ALDEA EL MURO, *Aldea Muri*, bourg d'Espagne, qu'on nomme autrement *Aldea del Poco.* Il est dans la vieille Castille, près de l'Aragon, entre la ville de Soria, & celle de Taraçona. On croit que c'est l'ancienne *Augustobriga*, que quelques-uns pourtant placent à Agreda, petite ville qui n'est pas beaucoup éloignée de ce bourg.

ALDEBALD, moine de Cluni, qui a fait des additions à la vie de S. Maïeul composée par Syrus, *voyez* l'article de SYRUS.

☞ ALDEBERG ou ALTENBERG, petite ville d'Allemagne dans la basse Saxe. Elle est située sur la riviere de Moglitz, dans le cercle d'Ertzgeburge, c'est-à dire dans la province du margraviat de Misnie où sont les mines. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALDEBERT ou ADALBERT, est le nom d'un imposteur, François de naissance, qui séduisoit le peuple par le récit de ses visions ridicules dans le VIII siécle. Il affecta une dévotion particuliere, pour être élevé à l'ordre de prêtrise, & devint évêque. Il employoit sur-tout le secours des visions pour insinuer ses erreurs. Il se vantoit d'avoir une lettre écrite par Jesus-Christ, & tombée du ciel à Jérusalem, d'où elle lui avoit été apportée par l'archange S. Michel, outre des reliques d'une vertu admirable qu'il distribuoit au peuple abusé, avec des rognures de ses cheveux & de ses ongles. Il se moquoit des églises & des pélerinages, faisoit bâtir des oratoires à la campagne, dressoit des croix au bord des fontaines & dans les bois, où il vouloit qu'on priât Dieu, & se faisoit invoquer lui-même. Il fut déposé, & ses erreurs furent condamnées dans le concile de Soissons, assemblé par Pepin, duc des François, en 744, & depuis dans un concile tenu à Rome vers l'an 748. * Binius & Sirmondus, *in not. concil. tom.* 6 *concil.* Serrarius, *hist. Mogunt.* Baronius, *A. C.* 743, 745.

ALDEBERT, *cherchez* ADALBERT évêque d'Augsbourg.

ALDEBOURG (Jean) ainsi nommé d'une paroisse de Flandre, où il naquit, fut religieux de l'ordre des carmes, & vivoit dans le XVI siécle. Il laissa quelques traités de philosophie, dont on poura voir le dénombrement dans Bossius, dans Marc-Antoine Alegre, & dans Valere André, *pag.* 448.

ALDEBURG ou ALDEBROUG, bourg d'Angleterre, sur la côte du comté de Suffolck, *cherchez* ALBOROUGH.

ALDEGISE, fils de *Didier* roi des Lombards, *cherchez* ADALGISE.

ALDEGONDE (Sainte) vierge en Hainaut, étoit fille de *Walbert* ou *Gualbert* prince du sang royal de France, & de la B. Bertilde. Elle naquit dans la province de Hainaut, en 630, ne voulut point se marier, & reçut en 661 le voile de religieuse, des mains de S. Amand évêque de Mastricht, & de S. Aubert évêque de Cambrai. Elle se retira ensuite à l'endroit où est à présent Maubeuge, & y fonda un monastere, où elle assembla plusieurs religieuses. Elle en fut la premiere abbesse, & y mourut le 30 janvier 684, jour auquel on célébre sa fête. * Anonyme auteur de sa vie. Huguebaud, moine de S. Amand. Autre anonyme moine de S. Guillain. Baillet, *vies des saints*, 30 *janvier.*

ALDEGONDE (Philippe Marnix de Sainte) *cherchez* MARNIX.

ALDEGRAF (Albert) peintre & graveur, étoit natif de Soëst dans la Westphalie, à huit lieues de Munster. Il se rendit célébre vers l'an 1540. On voit de beaux tableaux de sa main à Soëst & à Nuremberg. Mais il excelloit sur-tout à graver des portraits: ce qui paroît dans le sien qu'il a fait avec beaucoup de délicatesse, & dans ceux de Jean de Leyden, nommé *Le roi des Anabaptistes* de Munster, & de son compagnon Kniperdolling. Il s'acquit aussi beaucoup de réputation par les dessins qu'il fit sur le papier à la plume, & par les autres de sa façon qu'il a gravés lui-même, ou qui ont été gravés d'après lui. Il mourut à Soëst, où un peintre de Munster lui fit dresser une épitaphe pour immortaliser sa mémoire, ceux de son pays ne lui ayant pas rendu les honneurs qu'il méritoit, parcequ'il ne laissa point de biens. * Sandrat. *academ. pict. part.* 2, *l.* 3.

ALDE MANUCE, *cherchez* MANUCE.

ALDENACHIUS (Gaspard) jurisconsulte, a écrit *Prælectiones in institutiones juris*, imprimées en 1606, *in*-4°. * Konig.

☞ ALDENBOURG, ancienne ville de la Wagrie,

c'est-à-dire d'un pays qui comprenoit partie du Holstein, & le territoire de Lubeck, sur les frontieres du Meckelbourg. Adam de Brême la nomme *Aldenburg*, & Helmold dit que c'est la même que les Slaves appellerent *Startgard*, c'est-à-dire, *l'ancienne forteresse*. Ces deux auteurs déterminent sa situation sur le bord, & dans la partie occidentale de la mer Baltique. Aldenbourg fut long-temps une ville riche & florissante; & la résidence des rois ou chefs des Slaves. Othon *le Grand* ayant soumis ce pays, mit à Aldenbourg un évêque nommé Marcon, à qui il soumit la province des Obotrites jusqu'à la riviere de Pêne, & à la ville de Demin. Il étendit de l'autre côté le diocèse d'Aldenbourg jusqu'à Sléeswick. L'église fut dédiée sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, & fut métropole, selon Zeyler, *Sax. inf. topog. p.*23. Meiner, huitiéme évêque d'Aldenbourg, mourut en 1032. Après la mort d'Abel, ou Abenin, neuviéme évêque, Albert archevêque de Hambourg & de Brême, partagea le diocèse d'Aldenbourg en trois évêchés qui furent *Aldenbourg*, *Ratzebourg*, & *Meckelbourg*. Ce dernier siége fut ensuite transferé à Schwerin. Ezon, dixiéme évêque d'Aldenbourg étant mort, ce siége demeura vacant l'espace de quatre-vingts ans, jusqu'au temps de S. Vicelin, onziéme évêque, qui mourut l'an 1154, & eut pour successeur Gerold. Celui-ci, qui fut le douziéme évêque, après une mure délibération, du consentement de Henri *le Lion*, duc de Saxe, transféra le siége d'Aldenbourg à Lubeck, où il est demeuré jusqu'à l'introduction de la confession d'Augsbourg. La ville d'Aldenbourg fut détruite plusieurs fois: l'an 1066, les Wendes ou Slaves la raserent, & ce fut la raison de la longue vacance de son siége épiscopal après la mort d'Ezon. Elle fut encore saccagée en 1138, & Eric roi de Danemarck, mit à feu & à sang la ville & les environs en 1419. Cette ville est présentement dans le Holstein ducal. * La Martiniere, *dict. géogr.* Adam. Brem. *histoire ecclésiast. l.* 2, *c.* 10, p. 19, *ed. Lambeciana*. Helmold, *chron. Slav. l.* 1, *c.* 12.

ALDEPHONSE, comte de Toulouse, *cherchez* ALFONSE.

ALDEPRAND ou HILDEBRAND, roi des Lombards, *cherchez* HILDEBRAND.

ALDERETE (Bernard d') jésuite, né à Zamora en 1594, fut professeur de philosophie à Compostelle & à Valladolid, ensuite professa la théologie à Salamanque. Il entra chez les jésuites en 1613. C'est le premier de cette société que l'université de Salamanque honora du bonnet de docteur. Il mourut à Salamanque le 15 septembre 1657. Nous avons de lui un traité *de Incarnatione*, en deux tomes, imprimé à Lyon en 1652, & trois autres; *De visione & scientia Dei. De voluntate Dei. De prædestinatione & reprobatione*, imprimé à Lyon en 1662.

ALDERETE (Joseph) Espagnol, natif de Malaga, docteur en droit civil & canonique, chanoine & official de Cordoue, quitta toutes ces dignités pour entrer chez les jésuites. Il fut recteur du collége de Grenade, & mourut en 1616, âgé de 56 ans. Il a laissé un ouvrage sur l'exemption des réguliers imprimé à Séville en 1605, *in*-4°. & un autre, *De religiosa disciplina tuenda, l.* 3, *ibid. in*-4°. en 1615. C'est peut-être le même dont parle Nicolas Antonio, sous le nom de Bernard Alderete, qu'il dit avoir étudié le grec & l'hébreu; avoir écrit divers traités en latin; avoir composé en espagnol un traité de l'origine de la langue castillane, imprimé en 1606 *in*-4°. qui passe pour être un des plus savans ouvrages d'Alderete. Nicolas Antonio ajoute qu'il a aussi donné les antiquités d'Espagne, φανόμενα, *sive de inventione martyrum*; *Eucharistica symbola, deque illis feriis quintis sacrandis, &c.* * Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.*

ALDERMAN ou EALDERMAN, c'est-à-dire, *âgé* ou *ancien* dans la langue des Anglo-Saxons, est le nom d'une magistrature en Angleterre. Autrefois on le donnoit généralement à tous les gouverneurs de province, & même aux premiers juges des villes, & à ceux qui commandoient dans les forteresses, lesquels devoient être tous savans dans le droit. Le même nom fut donné à Athelstan chef des Anglois orientaux, qui, pour sa grande puissance fut aussi appellé *Halfking*, c'est-à-dire, *demi-roi*, de même que ses deux fils Athelvold & Alewin, comme on le voit dans une épitaphe de l'an 969. Il est parlé aussi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*alderman du roi*, qui étoit comme un intendant ou juge de province, envoyé du roi pour exercer la justice, & que l'on nommoit autrement *justicier*. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits: de sorte néanmoins que la jurisdiction du premier se renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines. C'étoit à l'alderman de lever des gens de guerre dans l'étendue de son gouvernement, & de mettre à la raison les rebelles par la force des armes, lorsqu'ils ne vouloient pas se rendre à celle des loix. L'alderman d'une ville, d'un bourg, où d'un château, faisoit observer inviolablement les loix, les libertés, & les justes coutumes du royaume; & lorsqu'il découvroit quelque entreprise contre le bien de l'état, il assembloit incontinent le peuple au son des cloches, pour remédier au mal naissant. Aujourd'hui l'alderman est comme un sénéchal ou bailli. * Spelman.

ALDERNAI, isle de la Manche, *cherchez* AURIGNI.

ALDOBRANDIN (Jean) cardinal Florentin, fils de *Silvestre* Aldobrandin, & de *Lesa* Detti, fut d'abord pourvu de l'office d'auditeur de Rote, puis de l'évêché d'Imola, où son zéle & sa modération lui attirerent l'amour & la vénération de tout le peuple. Le pape Pie V l'honora du chapeau de cardinal en 1570, & le nomma environ deux ans après avec d'autres cardinaux, pour ménager une ligue contre le Turc; ensuite il lui donna l'office de grand-pénitencier, & enfin la charge de préfet de la signature des brefs. Il mourut à Rome en 1573, & est enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit son effigie en marbre avec son éloge. * Cabrera. Victorel. Petramellarius. Ughel. Auberi, *histoire des cardinaux*.

ALDOBRANDIN (Hippolyte) frere du précédent, *cherchez* CLEMENT VIII.

ALDOBRANDIN (Alexandre) né à Florence en 1674, fut fait clerc de la chambre apostolique au mois de mai 1706, déclaré nonce apostolique à Naples le premier d'août 1707, & sacré archevêque de Rhodes par le cardinal Paulucci, dans la basilique de S. Jean de Latran, le 20 novembre suivant. Il exerçoit encore la nonciature de Naples, lorsqu'il fut nommé le 27 septembre 1712, à celle de Venise. Il fit son entrée publique dans cette derniere ville le 5 mai 1714, prit congé de la république le 16 septembre 1720, & partit de Venise le même jour pour se rendre en Espagne avec le même caractere. Il arriva à Madrid le 7 novembre de la même année, & eut le 9 suivant à l'Escurial sa premiere audience particuliere du roi & de la reine. Il n'eut sa premiere audience publique que le 8 novembre 1721, & le 11 du même mois il fit, en qualité de légat, la fonction de suppléer les cérémonies du baptême à l'infante d'Espagne. Le pape Clément XII le créa & déclara cardinal le 2 octobre 1730, & le nomma légat de Ferrare le 11 décembre suivant. Il reçut la barrette à Séville des mains du roi d'Espagne, le 26 du même mois de décembre. Il ne partit de Séville que le 18 avril 1731, pour retourner à Rome, où il arriva le 2 juillet suivant. Il fit son entrée publique par la porte du peuple le 15, & reçut le chapeau dans un consistoire public le 19 du même mois. Le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 6 août, & celle de la lui ouvrir le 3 septembre, & lui assigna ensuite le titre presbytéral des quatre saints couronnés, dont il prit possession solemnelle le 19 du même mois de septembre. Il fut mis en même temps des congrégations des évêques & régu-

liers, de l'immunité, *de propaganda fide*, & de la consulte.

☞ ALDRIC (Saint) archevêque de Sens, dans le IX siécle, naquit en Gatinois l'an 775 d'une famille noble & distinguée par les charges qu'elle avoit exercées à la cour. L'ardeur qu'il témoigna à embrasser la vie monastique, détermina ses parens, contre leur propre inclination, à le consacrer à Dieu dans le monastere de Ferrieres. Le jeune Aldric y fut formé aux sciences & à la vertu par les soins de Sigulfe abbé de la maison, disciple & successeur d'Alcuin. Au bout de quelques années, Jérémie, archevêque de Sens, l'ayant appellé près de lui, l'ordonna diacre en 818, & prêtre en 820. Vers le même temps se trouvant à la cour de Louis *le Débonnaire*, il y eut par hasard une conférence avec certains hérétiques; & l'empereur fut si satisfait de la solidité de ses réponses, qu'il l'établit modérateur des écoles du palais, & lui donna entrée dans tous ses conseils. On voit par quelques chartes qu'il fut aussi chancelier de Pepin roi d'Aquitaine. Cependant Aldric demeura fort peu de temps à la cour. Dès 821 il fut obligé de retourner à Ferrieres, dont on l'élut abbé, à la mort d'Albert, successeur de Sigulfe. Il y forma quelques moines de mérite, entre lesquels le docte Loup, depuis abbé du même endroit, doit tenir le premier rang. Cependant le siége métropolitain de Sens étant venu à vaquer en 828, par la mort de Jérémie, Aldric fut élu pour le remplir; mais il fallut un ordre de l'empereur pour l'obliger à se charger de ce fardeau. Il ne reçut l'ordination épiscopale que le 6 de juin de l'année suivante au concile de Paris, qui ouvrit le même jour, & auquel assista le nouvel archevêque. Aldric y fut chargé de travailler conjointement avec Ebbon de Reims, & quelques autres prélats, à la réformation du monastere de S. Denys; ce qu'ils exécuterent avec un heureux succès. Bien loin d'entrer le moins du monde dans l'indigne parti des factieux qui favoriserent la révolte de Lothaire, Aldric fut au contraire un des prélats fidéles à leur souverain, qui dans le concile de Thionville, en 834, annulerent tout ce qui avoit été fait par les rebelles. Ce saint prélat mourut avec le témoignage d'une bonne conscience, & chargé de mérites, le dixiéme d'octobre 836. Il fut enterré à Ferrieres, dans le tombeau qu'il s'étoit fait lui-même préparer, & l'église l'honore comme saint. Du Chesne nous a donné au t. II, *p.* 717, de son recueil des historiens françois, une lettre de S. Aldric à Frothaire, évêque de Toul. C'est la troisiéme dans le recueil de celles de ce dernier prélat. D. Mabillon a donné la même lettre, au t. V de ses *actes*, p. 576, & y a joint un privilége que le saint archevêque accorda au monastere de S. Remi de Sens, après qu'il l'eut transféré à Vareilles, en un lieu plus commode. Cet acte se trouve encore au tome VII de la collection des conciles du P. Labbe, & ailleurs. Il est souscrit de vingt-six prélats, & se trouve sans date; mais comme il est adressé à tous les évêques & abbés de l'empire de Lothaire, c'est une preuve qu'il fut fait en 833, lorsque l'empereur Louis *le Débonnaire* passoit pour détroné. * D. Rivet *hist. litt. de la France*, t. IV, p. 529 *& seq.*

ALDRIC (Saint) évêque du Mans, fils de *Sion*, gentilhomme de Saxe, & de Gerilde Bavaroise, tous deux issus de sang royal, n'avoit que douze ans lorsque son pere le mena à la cour de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*, où il s'acquit l'amitié de ces deux princes & de tous les seigneurs. Sa vocation à l'état ecclésiastique lui fit renoncer aux premieres charges que l'empereur Louis voulut lui donner dans son palais, avec plusieurs terres & comtés. Il quitta la cour vers l'an 821, & passa d'Aix-la-Chapelle à Metz. L'évêque Gondulfe le reçut dans son clergé, lui conféra la tonsure cléricale, & une prébende dans l'église de S. Etienne de Metz, où son mérite lui acquit bientôt après les premieres dignités de cette église. Drogon, ou Dreux, fils *naturel* de Charlemagne, successeur de Gondulfe, l'obligea de recevoir la prêtrise l'an 826. L'empereur qui le chérissoit toujours, le fit revenir auprès de lui, & le prit pour son confesseur. Il fut sacré évêque du Mans le dimanche 22 décembre 832: il jouit assez paisiblement de cet évêché jusqu'à l'an 840, que l'empereur Louis mourut. Cette mort causa de grands troubles dans le royaume, pendant lesquels Aldric fut injustement calomnié & chassé de son église par Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis: mais il fut rétabli par le roi Charles II, lequel avec son frere Louis défit son autre frere Lothaire en la journée de Fontenai en Auxerrois, le 25 juin de l'an 841. Aldric ayant repris le gouvernement de son église, vaqua plus assidument que jamais aux fonctions de l'épiscopat. Il convoqua une assemblée d'évêques à Coulaines près du Mans, pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans la discipline ecclésiastique. Il assista au concile de Paris en 846, & à celui de Tours en 849. En 853 il tomba dans une paralysie qui le retint au lit le reste de ses jours. Il mourut le 7 janvier de l'an 856, après avoir tenu le siége épiscopal vingt-trois ans & quelques jours. Son corps fut enterré dans l'abbaye de S. Vincent. Outre sa piété extraordinaire, il avoit encore beaucoup de science, comme on le voit par le livre qu'il avoit laissé, où il avoit ramassé tous les décrets des saints peres, & tous les canons des conciles synodaux & nationaux, touchant la police ecclésiastique. Il y avoit mis une préface très-utile pour l'intelligence de cette matiére. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans*. Baillet, *vies des saints*, *7 janvier*. D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. V, p. 141 *& seq.*

ALDRIC, jurisconsulte Anglois, avoit écrit quelques ouvrages que nous n'avons plus, & qui sont souvent cités par Accurse. Nous ne savons pas en quel temps il a vécu. * Pitseus, *de script. Angl.*

ALDRICHT (Robert) évêque de Carlisle en Angleterre, sous le regne de Henri VIII. Burnham, dans le comté de Buckingham, fut le lieu de sa naissance, & Cambridge celui où il fit ses études. En 1525 il fut fait procureur de l'université de cette ville; & ce fut dans ce temps-là qu'il eut commerce de lettres avec Erasme son intime ami, qui l'appelle un jeune homme d'une douce éloquence, *blandæ eloquentiæ juvenem*. Ensuite il devint régent, directeur, & enfin prevôt d'Eaton, jusqu'en 1537 que Henri VIII le fit évêque de Carlisle. Il mourut à Horn, château du comté de Lincoln dépendant de son évêché, l'an 1555, sous le regne de Marie. * *Dict. ang.*

ALDRINGER, général de l'empire sous Ferdinand II, étoit de Luxembourg, & de très-basse naissance. Il étudia avec quelques gentilhommes de Franconie, au service desquels il s'étoit mis dès sa premiere jeunesse, & fut dans la suite chancelier du comte de Madrucci; ensuite dequoi on l'employa dans la chancellerie de Trente. Mais un motif de dépit l'ayant porté à prendre le parti de la guerre, du rang de simple soldat, il s'éleva jusqu'à celui de général des armées de l'empire, après s'être distingué en plusieurs occasions. L'an 1630 il prit avec Galas la ville de Mantoue. Deux ans après il fut blessé en défendant le passage du Lech; & cette même année, étant allé au secours de Landshut dans la Baviere, il y fut tué en faisant le devoir d'un brave capitaine. Il avoit été élevé à la dignité de comte de l'empire. * Le Blanc, *hist. de Baviere.* Du Buisson, *hist. du vicomte de Turenne*, *&c.* Bayle, *dict. critiq.*

ALDROVANDUS (Ulysse) professeur en philosophie & en médecine à Boulogne sa patrie, est un des auteurs qui a le plus travaillé sur l'histoire naturelle. Ses soins, ses travaux & ses dépenses sur ce sujet, sont incroyables. Il voyagea dans les pays les plus éloignés, sans autre motif que de s'instruire des choses que la nature y fait paroître. Les minéraux, les métaux, les plantes, les animaux, étoient l'objet de ses recherches & de sa curiosité: mais il s'attachoit principalement aux oi-

seaux ; & pour en avoir des figures bien exactes & au vif, il employa plus de trente années à ses propres frais les plus excellens artistes de l'Europe. Voici ce qu'Aubert le Mire (*de scriptoribus sæculi XVI, p.* 154) rapporte de lui : *Pictori cuidam ea in arte unico, triginta & ampliùs annos annuum ducentorum aureorum stipendium persolvit. Delineatores celeberrimos*, (continue le même auteur) Laurentium Reiminum *Florentinum*, & Cornelium Suintum *Francofurtensem, ære suo conduxit, necnon* Jacobi Ligotii *serenissimi Etruriæ ducis pictoris eximii operâ, in hac eadem provincia Florentiæ quandoque usus est, ut quo maximè fieri posset artificio aves ex designarentur. Tandem sculptorem habuit insignem* Christophorum Coriolanum *Norimbergensem, atque ejus nepotem, qui eas adeo venustè adeoque eleganter expulserat, ut non in ligno, sed in ære factæ videantur.* Ces dépenses abimerent Aldrovandus ; il se vit enfin réduit à la derniere nécessité ; & l'on prétend qu'il est mort à l'hôpital de Boulogne, chargé d'années & aveugle, l'an 1605. L'antiquité ne nous fournit peut-être point d'exemple d'un dessein aussi étendu & aussi laborieux que celui d'Aldrovandus, par rapport à l'histoire naturelle. Pline, à la vérité, s'est répandu sur plus de sortes de sujets ; mais il ne fait qu'effleurer, il ne dit que peu de mots sur chaque chose, au lieu qu'Aldrovandus ramassoit tout ce qui se pouvoit rencontrer. Sa compilation contient 13 volumes *in-fol.* dont la plupart ont été imprimés après sa mort. Il a donné de son vivant l'ornithologie, ou l'histoire des oiseaux, en 3 volumes *in-fol.* imprimés à Boulogne en 1599 ; sept livres des insectes, imprimés en un volume *in-fol. ibid.* en 1602. Les autres volumes ont paru depuis sa mort ; savoir le volume des serpens en 1640, les trois volumes des bêtes à quatre pieds en 1616, 1621 & 1645 ; le volume des poissons en 1613 ; celui des animaux qui n'ont point de sang en un volume en 1606 ; l'histoire des monstres avec des supplémens des animaux, en 1642 ; le traité des métaux en un volume l'an 1648 ; & la dendrologie ou l'histoire des arbres en 1668. Mais plusieurs personnes ont travaillé après lui sur ces ouvrages. Barthélemi Ambrosius, médecin de Boulogne, a eu soin de l'édition du volume des serpens ; Jean Corneille Uterverius & Thomas Dempster, du volume des quadrupédes au pied fourchu, publié par Marc-Antoine Benia, & par Jerôme Tamburin. Le même Uterverius eut part à celui des quadrupédes au pied continu, & à celui des poissons publié par Tamburin. Celui des quadrupédes à doigts ou à grifes, a été compilé par Ambrosin, qui a aussi rassemblé l'histoire des monstres, & les supplémens à l'histoire des animaux. La dendrologie est l'ouvrage d'Ovide de Montalbanus. Ainsi Aldrovandus ne peut pas passer pour seul auteur de ce grand ouvrage ; mais seulement des six premiers volumes, les autres ayant été achevés & compilés depuis sa mort par différens auteurs, sur le plan qu'Aldrovandus avoit suivi : plan très vaste ; car il ne se contente pas de rapporter ce qu'il a lu dans les naturalistes ; il remarque encore ce que les historiens en ont écrit, ce que les législateurs en ont ordonné, & ce que les poëtes en ont feint. Il ajoute les différens usages que l'on peut faire des choses dont il parle dans la vie civile, dans la médecine, dans l'architecture & dans les autres arts. Enfin il parle des moralités, des proverbes, des devises, des énigmes, des hiéroplyphes, des médailles & de quantité d'autres choses qui regardent son sujet. Cependant il paroît qu'il savoit peu de grec, qu'il n'étoit pas fort bon critique, & qu'il compiloit plusieurs choses sans marquer beaucoup de jugement. Maffée Barberin, depuis pape sous le nom d'Urbain VIII, fit l'épigramme suivante à la louange de cet incomparable naturaliste.

Multiplices rerum formas, quas pontus & æther
Exhibet, & quidquid promit & abdit humus,
Mens haurit, spectant oculi, dum cuncta sagaci,
Aldrovande, tuus digerit arte liber.
Miratur proprios solers industria fœtus,
Quamque tulit moli se negat esse parem.
Obstupet ipsa simul rerum fœcunda creatrix,
Et cupit esse suum quod videt artis opus.

* Aubertus Miræus, *de script. sæculi XVI, p.* 154. Johan. Imperialis, *in musæo hist.* Freher. *in theatro.* Jean-Jacques Hoffman. *Journal des savans de Paris par* M. l'abbé Gallois, *du* 12 *de novembre* 1668, *p.* 97.

ALDRUITE, Anglois, avoit une grande connoissance des secrets de la nature, ce qui le fit passer pour magicien dans l'esprit des ignorans. Il écrivit un traité *de quintis essentiis.* * Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

ALDUDE (les Monts d') *Alduyda Mons, Alduydenses Montes*, partie des Monts Pyrenées, qui est entre la ville de Pampelune & celle de Saint-Jean-pied-de-Port. Ces montagnes dépendoient autrefois du comté de Bigorre ; mais elles appartiennent maintenant aux Espagnols qui s'en sont emparé peu à peu. * Baudrand. Oihenart.

ALDUIN, roi des Saxons méridionaux, succeda à Brent dans le VIII siécle, mais Ina, souverain des Saxons occidentaux, le priva de la couronne & de la vie. * Polydore Virgile, *l.* 4.

ALDUIN, abbé de Saint-Jean-d'Angeli en Saintonge, crut avoir trouvé en 1025 le chef de S. Jean-Baptiste enfermé dans un coffre de pierre. Ce bruit étant répandu par toute l'Europe, Robert roi de France, Sanche roi de Navarre, un autre Sanche duc de Gascogne, & plusieurs autres princes, vinrent le visiter, & en féliciterent Guillaume duc d'Aquitaine, dans les états duquel ce précieux trésor avoit été découvert. Voilà l'opinion commune où l'on a été long-temps sur cette translation. Mais aujourd'hui on est persuadé que ce chef n'étoit pas celui de S. Jean précurseur du Fils de Dieu, mais celui de S. Jean d'Edesse, qui souffrit le martyre en cette ville avec S. Cyre ou Cyr. Leurs corps avoient été portés à Alexandrie & mis, à ce qu'on dit, avec ceux d'Ananias, Azarias & Misaël, que l'auteur de la translation de ce chef prétend être trois des SS. Innocens qu'Hérode fit égorger. Ils furent depuis portés en France du temps de Pepin, & mis dans le monastere de Saint-Jean d'Angeli ; & Alduin ayant peut-être trouvé le nom de S. Jean sur le reliquaire, ou poussé par quelqu'autre raison, ou prévenu par les préjugés de la tradition du pays où il étoit, s'imagina que ce chef étoit celui de S. Jean-Baptiste, comme le plus connu. Les auteurs mettent d'autres translations plus véritables du chef de ce grand Saint. Les curieux pouront consulter sur ces recherches le traité historique que M. du Cange publia là-dessus en 1665.

ALDUIN gouverneur d'Angoulême sous le roi Charles *le Simple*, s'en rendit souverain. Ses descendans la garderent en qualité de comtes jusqu'à Aimar. Ce dernier n'eut qu'une fille mariée au comte de Lusignan & de la Marche, après la mort de Jean *Sans-terre*, roi d'Angleterre, qui l'avoit épousée, après l'avoir enlevée au comte de Lusignan, auquel elle avoit été promise. *Voyez* ANGOULEME.

ALDULF, roi des *East-Angles*, c'est-à-dire, *des Anglois orientaux*, succéda à son oncle Ethelwaad en 664, & fut un bon prince. * *Dict. angl.*

☞ ALE, selon la Croix, *relation de l'Afrique*, t. 2, royaume d'Afrique, dans le pays des Négres. Il est séparé de celui de Juala par la riviere qu'on appelle *Rio de la Grace*, & confine à celle de Gambea : c'est où les Barbecins ont leur demeure. Les filles de ce pays font consister leur beauté en de grandes découpures qu'elles se font sur le corps, & qui représentent divers animaux. Sanut rapporte que les habitans d'Ale sont idolâtres, qu'ils adorent la nouvelle lune, & qu'ils font des sacrifices d'animaux, & offrent des légumes, du ris & du

millet, à des idoles qu'ils tiennent cachées dans des troncs d'arbres, au fond d'une forêt sombre. Quand leur roi, qui est vassal du grand jalof, qui commande au Sénega, veut entreprendre quelqu'expedition militaire, il fait assembler ses conseillers dans une forêt voisine de son palais. Là ils se rangent tous au tour d'un fossé de trois pieds de profondeur, qu'il a fait creuser exprès, & traitent des affaires de l'état, la tête baissée contre ce fossé. Après que leur résolution a été prise, on remplit la fosse, en y jettant de la terre; & le roi leur dit en partant, que leur secret est enterré, & qu'on ne doit point appréhender que la fosse le revéle. Cette cérémonie fait une si grande impression sur leurs esprits, que jamais leur dessein n'est découvert que par l'exécution. * Dapper, *de l'Afrique*. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ALEA, ville de Gréce dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 23, qui dit qu'Aleus, fils d'Aphidas, en étoit le fondateur. Il y avoit un temple de Diane l'Ephésienne, & un autre de Minerve Aléenne; un du Dieu Bacchus, auquel on faisoit tous les ans une fête, à laquelle on fouettoit des femmes, de même qu'à Lacédémone on fouettoit de jeunes garçons. Diodore de Sicile, *l.* 4, dit qu'elle fut nommée *Alea*, d'Aleos, roi d'Arcadie. * La Martiniere, *dict. geogr.*

Selon Etienne le géographe, il y avoit une ville de même nom dans l'Espagne taragonoise, au pays des Carpetaniens. Le même auteur place dans la Thessalie, une autre ville nommée aussi *Alea* ou *Aleas*. * La Martiniere, *dict. géog.*

ALEANDRE (Jérôme) cardinal, étoit de la Mothe, petite ville sur les confins du Frioul & de l'Istrie, où il naquit le 13 février de l'an 1480. On dit que sa famille étoit sortie de celle des comtes de Landri; il le prétendoit lui-même, mais on lui a disputé cette origine, & il n'a pu en fournir les preuves. *François* Aléandre, médecin, son pere, l'éleva avec beaucoup de soin, & l'envoya étudier à Venise & à Porto-Naone, où à l'âge de quinze ans il enseigna les humanités, & se fit admirer de tout le monde. Depuis, il étudia les mathématiques, la physique, la médecine, & les langues grecque & hébraïque, dans lesquelles il fit un si grand progrès, avec le secours d'une mémoire prodigieuse, qu'il les parloit & les écrivoit sans peine. Le pape Alexandre VI, instruit de son rare mérite, le destina pour être secrétaire de son fils, puis son nonce en Hongrie. Mais une maladie fâcheuse ayant obligé Aléandre à prendre d'autres mesures, il vint en France, où il étoit appellé par les offres obligeantes du roi Louis XII, qui le gratifia de lettres de naturalité. Il fut recteur de l'université de Paris, & professeur en langue grecque; & depuis il enseigna encore à Orléans & à Blois. Etienne Poncher, évêque de Paris, l'attira chez lui, & le donna à Everard de la Mark, évêque de Liége, qui le fit son chancelier, & qui lui conféra la dignité de prevôt dans cette église. Ce même prélat l'engagea à faire un voyage à Rome, d'où le pape Léon X, qui le retint à son service, l'envoya nonce en Allemagne en 1519, & quoiqu'absent, le fit bibliothécaire du Vatican en 1520, après la mort de Zenobio Acciaioli. Aléandre parut dans sa nonciature avec éclat, soit par son rang de nonce, soit par sa doctrine & son éloquence, que l'on admira dans la diéte de Wormes, où il parla trois heures de suite contre Luther. N'ayant pu empêcher que Luther ne fût oui dans cette diéte, il refusa de disputer avec lui; & obtint que l'on bruleroit ses livres, & que l'on proscriroit sa personne, & dressa même l'édit qui le condamnoit. A son retour Clément VII lui donna l'archevêché de Brindes, & le nomma nonce en France. Il étoit auprès du roi François I à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. Le même pape l'envoya encore en Allemagne en 1531, où il trouva un grand changement. Le peuple n'étoit plus, à ce qu'il dit, si animé dans les villes protestantes contre le saint siége; mais dans les villes catholiques il témoignoit une envie extrême de se retirer de l'obéissance du pape, & de s'enrichir des biens de l'église, comme avoient fait les protestans. Aléandre fit tout ce qu'il put, mais sans succès, pour empêcher Charles-Quint de faire une tréve avec les princes protestans. Il se rendit ensuite à Venise, d'où Paul III le retira pour l'honorer du chapeau de cardinal en 1536. Il fut encore nommé légat, pour présider au concile qu'on devoit tenir à Vicenze; mais ce dessein n'ayant pas eu de suite, il alla avec la même dignité en Allemagne, où il avoit remporté tant d'avantages sur les luthériens. Après son retour à Rome, il y mourut le 1 février 1542, non par l'ignorance de son médecin, comme on l'a dit, mais parcequ'il avoit ruiné sa santé pour avoir trop pris de remédes dont il n'avoit pas besoin. Il mourut dans le temps qu'il mettoit la derniere main à son grand ouvrage contre les professeurs des sciences, qui n'a pas paru, & qu'on le destinoit à présider au concile. Il nous est resté de lui des tables de la grammaire grecque, une épigramme de vingt-deux vers latins, & son épitaphe en deux vers grecs, des dialogues, &c. M. de la Monnoye a traduit ainsi son épitaphe:

Je meurs; à la bonne heure: un favorable sort
Ne veut pas que je continue
A voir des choses dont la vûe
Est cent fois pire que la mort.

On a quelques lettres du cardinal Aleandre, parmi celles de Fréderic Nausea, évêque de Vienne, imprimées en 1550 à Basle, *in fol.* * Paul. Jove, *in elog. c.* 98. Victorel. *in addit. Ciacon.* Sponde. Auberi, &c.

ALEANDRE (Jerôme) de l'académie des Humoristes, fameux jurisconsulte, antiquaire, poëte, & l'un des savans du XVII siécle, étoit petit-neveu du cardinal Aléandre, petit-fils, du côté de sa mere, de Jerôme Amalthée. Il quitta le Frioul, son pays natal, pour aller à Rome, où il trouva chez le cardinal Octave Bandini un emploi de secrétaire. Urbain VIII le tira du service du cardinal Bandini, pour l'attacher à celui des Barberins, & le fit secrétaire du cardinal François Barberin son neveu. Il suivit ce cardinal en France lorsqu'il y alla en qualité de légat *à latere*; & il mourut après son retour à Rome, au mois de décembre 1631, ou au mois de mars 1629. Il écrivoit d'une maniere agréable & facile. Ses principaux ouvrages sont, un commentaire sur les institutions de Caïus; l'explication de deux antiques; un volume de vers italiens; quelques poësies latines, parmi celles des freres Amalthées dans l'édition de 1627; un volume du double état de la religion en Ecosse; trois livres des assertions catholiques, & la réfutation de Jacques Godefroi sur les provinces suburbicaires, & le diocèse du pape, &c. * Baillet, *jugement des sav.* Bayle, *dict. crit.*

ALEAUME (Saint) en espagnol S. *Elesmo*, moine de la Chaise-Dieu en Auvergne, abbé de S. Jean de Burgos en Espagne, dans le XI siécle, fils d'un gentilhomme de Loudun en Poitou, distribua son bien aux pauvres après la mort de ses parens, & sortit de son pays, pour aller faire un pélerinage à Rome. Mais étant arrivé à Issoire, il y rencontra Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu, qui voulut lui persuader de rester dans son monastere. Nonobstant cela, Aléaume fit le voyage de Rome nuds pieds, & il revint au bout de deux ans à la Chaise-Dieu, comme il l'avoit promis à Robert, de la main duquel il reçut l'habit de l'ordre de S. Benoît. Il se distingua par sa piété, fut chargé du soin des novices, & élu abbé de la Chaise-Dieu après Durand successeur de Robert, selon quelques-uns; selon d'autres, il ne voulut point l'accepter, ou ne le fut qu'après la mort de Seguin qui gouverna la Chaise-Dieu après Durand. Quoi qu'il en soit, Constance femme d'Alfonse VI roi de Castille & de Léon, l'attira dans ses états, où on lui donna l'hospice & la chapelle de S.

Jean l'Evangéliste près de Burgos. Il y fit bâtir un grand hôpital & un monastere, dont il fut le premier abbé, & y mourut vers l'an 1100. La ville de Burgos l'a choisi pour son patron, & fait sa fête au 30 janvier. * Bolland. Yepes. Mariette. Alphonse Venero. Baillet, *vies des saints.*

ALEAUME (Louis) fils d'un seigneur de Verneuil, vivoit dans le XVI siécle. Il passa plusieurs années à Paris, où sa rare doctrine lui acquit beaucoup de réputation dans le barreau. Ensuite il se retira à Orléans, où il fut lieutenant-général au présidial, & il mourut en 1594, âgé de plus de soixante-dix ans, après avoir exercé pendant vingt ans cette charge avec toute la prudence & toute l'intégrité que l'on peut attendre d'un bon magistrat. Il composa quelques poëmes, que son fils publia depuis. * Sainte Marthe, *l.* 4. *élog.*

ALECTON est sœur de Tisiphone & de Megere, & l'une des trois Furies, qu'on nomme aussi ERYNNIES ou EUMENIDES. Elles étoient filles de l'Acheron & de la Nuit, ou, comme veulent les autres, de Proserpine & de Pluton. L'antiquité païenne craignoit si fort leur vengeance, que, pour se les rendre favorables, elle leur élevoit des temples, & leur rendoit un culte particulier. On croyoit d'elles qu'elles étoient du conseil des trois juges d'enfer, Eaque, Minos & Rhadamante, & qu'elles avoient ordre d'examiner les procès des morts, dans toute la rigueur de la justice. On les peint d'ordinaire avec un regard furieux, & une coëffure de serpens entrelassés les uns dans les autres, tenant en leurs mains des fouets & des flambeaux allumés. * Apollod. Hygin. *hist. des Dieux.* Virgil. *l.* 3, 6, 8 *&* 12 *de l'énéide.* Suidas. Orphée, *hymne* 66.

ALECTRYON, jeune soldat, confident des amours de Mars, fut mis en sentinelle par ce dieu pendant qu'il étoit avec Venus; mais s'étant endormi, il fut cause que Vulcain surprit les deux amans, & découvrit aux dieux son infamie par le secours du soleil. Mars en fut si piqué, qu'il métamorphosa son favori en un oiseau de son nom, c'est-à-dire, en un coq, qui garde encore la crête de l'armet qu'il avoit lorsqu'il fut changé, lequel se ressouvenant de sa paresse, n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance reglée, en annonçant toutes les nuits le lever du soleil, par le battement de ses aîles, & par son chant. * Lucien.

ALEDOSI (François) nommé *le cardinal de Pavie*, naquit à Castel del Rio, dans la Romagne, où *Louis* Aledosi son aïeul avoit possedé la seigneurie d'Imola. Paul Jove ne parle pas avantageusement de ce prélat; car il dit de lui, qu'étant extrêmement beau, il préfera la fortune à l'honneur, & ne se fit point un scrupule de la rechercher par des voies indirectes. Il s'étoit attaché au cardinal de la Rovere, qui ayant été créé pape sous le nom de Jules II, le pourvut d'un office de trésorier général de l'évêché de Pavie, & lui donna le chapeau de cardinal au mois de décembre de l'an 1505. Depuis il l'employa dans les affaires les plus importantes, l'honora des légations de Viterbe & de Boulogne, & lui confia la conduite des troupes destinées contre les Vénitiens. Ce fut dans cette occasion qu'Aledosi se brouilla avec le duc d'Urbin, qui le tua après la prise de Boulogne par les François en 1511. * Paul. Jov. *in elog.* Auberi, *hist. des cardin.* Guichardin, *l.* 9, *hist.* Rubei, *hist. Raven. l.* 8.

ALEGAMBE (Philippe) jésuite, né à Bruxelles le 22 janvier 1592. Après y avoir fait ses études, il passa en Espagne, où il entra au service du duc d'Ossone, qu'il suivit en Sicile. Il prit l'habit de jésuite à Palerme le 2 septembre 1613, fit sa philosophie dans la même ville, & étudia en théologie à Rome, enseigna la philosophie à Gratz; & après quelques voyages, se fixa à Rome, où malgré les grandes occupations que lui donnoient ses emplois, il a augmenté la bibliothéque des écrivains de sa compagnie, que le pere Ribadeneira avoit publiée en 1608. Cet ouvrage est conduit avec beaucoup d'exactitude. Alegambe mourut à Rome d'hydropisie le sixiéme de septembre de l'an 1652, où il travailloit à augmenter encore la bibliothéque des écrivains de sa société qu'il avoit déja donnée au public l'an 1643, & dont le pere Sotwel a donné une nouvelle édition à Rome en 1675, avec les additions qu'Alegambe avoit préparées. * Bayle, *dict. crit.* Baillet, *jugemens des sav. t.* 2, *de l'édit. in* 4°. Ils sont l'un & l'autre réfutés dans la lettre crit. de l'abbé le Clerc sur Bayle, p. 45, & suiv.

ALEGRANCA, petite isle près des Canaries, qui n'a rien de considérable qu'un hâvre assez commode, & un château pour le défendre. * J. Grammaye, *Afriq. illust. l.* 9, *c.* 5.

ALEGRE, illustre & ancienne maison d'Auvergne, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances, que par les grands hommes qu'elle a produits. Elle descend d'

I. ASAILLI seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & servit aux guerres de Guienne & d'Auvergne sous le maréchal de Sancerre en 1386, & épousa *Marquise* d'Espinchal, fille de *Guillaume* seigneur d'Espinchal, dont il eut MORINOT, qui suit; *Cecile*, & *Isabelle* de Tourzel.

II. MORINOT seigneur de Tourzel, baron d'Alegre, &c. conseiller & chambellan du roi, & de Jean duc de Berri, duquel il fut d'abord échanson, & qui lui procura de grands biens. Ce prince lui ayant cedé au mois d'avril 1335, tous les droits qu'il avoit aux châteaux, terres & seigneuries d'Alegre, de Chamels, Saint-Just, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du roi en mai 1393. Il acquit aussi de Jean comte de Boulogne & d'Auvergne les terres de Millaut, de Viveros, & de Livrados; servit au voyage que le roi fit en Allemagne en 1388; fut présent le 5 juin de l'année suivante au mariage du duc de Berri avec Jeanne comtesse de Boulogne & d'Auvergne, & le roi le retint de son conseil en 1407. Il est dit dans un arrêt, que les officiers du duc de Berri, ayant conçu haine & jalousie contre lui, le firent constituer prisonnier à la conciergerie, d'où il fut mené à l'hôtel de Nesle, & de-là à Dourdan, mais qu'il fut mis en liberté par la duchesse de Berri. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde* de Vichi, dame de Busset, Puyagut & de S. Priest, fille & héritiere de *Guillaume* seigneur de Vichi, &c. & d'*Isabelle* de Saligni, qu'il avoit épousé l'an 1387, YVES, qui suit; *Antoinette*, mariée 1. à *Jean* seigneur d'Apchon: 2. à *Guillaume* de Tinieres, seigneur de Mardoigne; & *Pierre* Tourzel, seigneur de Préci, qui servit sous le duc de Bourgogne au voyage du roi en Picardie l'an 1413. Il épousa l'an 1400, *Isabelle*, fille de *Guillaume* seigneur de la Trémoille, & de *Marie* de Sulli, dont il eut pour fille unique *Claude* de Tourzel, dame de Préci, mariée à *Claude* seigneur d'Apcher.

III. YVES de Tourzel, baron d'Alegre, &c. mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois l'an 1442. Il épousa *Marguerite* d'Apcher, fille de *Beraud* seigneur d'Apcher, & d'*Anne* de la Gorce, dont il eut JACQUES, qui suit; *Gabriel*, chanoine de Clermont; *Christophe*, chanoine du Pui; *Marie*, qui épousa l'an 1448 *Gilles* Brachet, baron de Magnac; *Anne* mariée en 1452 à *Antoine* de la Roche, seigneur de Châteauneuf & de Miremont; *Louise*, alliée en 1459 à *Pierre* seigneur de Dinteville; *Antoinette*, qui épousa en 1465 *Pierre* de la Gorce, seigneur de la Londe & de Taillac; & *Bertrand* de Tourzel, dit d'*Alegre*, qui étoit le second fils, qui fut baron de Busset, de Puyagut, du Temple & de S. Priest; & chambellan du roi l'an 1474, & épousa, 1. *Jeanne*, fille de *Pierre* de la Tarliere, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Levis, fille d'*Eustache*, seigneur de Florensac, & & d'*Alis* de Cousan, dont il eut *Marguerite*, dame de Busset,

Buffet, mariée 1. en 1493, à *Claude* seigneur de Lenoncourt : 2. à *Pierre* de Bourbon, fils *naturel* de l'évêque de Liége, dont sont descendus les comtes de Buflet, *voyez* BOURBON ; *Catherine*, mariée par contrat du 18 avril 1493, à *Charles* de Bourbon, seigneur de Carenci ; & *Anne* d'Alegre religieuse.

IV. Jacques baron d'Alegre, &c. conseiller & chambellan du roi, vivoit en 1508, & épousa 1. *Gabrielle*, fille de *Draguinet*, seigneur de Lastic, & de *Gabrielle* de Peyrol : 2. *Isabelle* de Foix, fille de *Jean*, seigneur de Rabat, & de *Léonore* de Comenges. Du second lit sortirent *Morinot*, mort sans enfans ; & *Françoise* d'Alegre, alliée 1. à *Charles* de la Perouse, seigneur de Polois : 2. à *Pierre* de Rohanne. Du premier vinrent Yves II du nom, qui suit ; *Guillaume*, protonotaire ; *Anne*, alliée à *Tristan* de Langheac ; *Marie*, qui épousa *Antoine* de Saint-Nectaire ; & François d'Alegre, comte de Joigni, baron de Viteaux, seigneur de Préci, vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, chambellan du roi, & grand maître & réformateur général des eaux & forêts de France, qui fut l'un des principaux seigneurs de France qui accompagnerent le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, où il fut commis avec son frere au gouvernement de la Basilicate, & mourut avant le mois d'octobre 1525. Il épousa 1. *Jeanne* Malet, fille de *Jean*, seigneur de Graville, & de *Marie* de Montauban, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Charlotte* de Châlons, comtesse de Joigni, dame de Viteaux, veuve d'*Adrien* de Saint-Maur, comte de Neelle, fille de *Charles* de Châlons, comte de Joigni, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut *Anne* d'Alegre dame de Viteaux, & de Préci, mariée 1. le 30 novembre 1527 à *Antoine* du Prat, seigneur de Nantouillet, prévôt de Paris : 2. à *Georges* de Clermont, seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566 ; & *Avoye* d'Alegre, mariée le 8 août 1531 à *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, morte en 1534.

V. Yves II du nom, baron d'Alegre, conseiller & chambellan de Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, suivit à la conquête du royaume de Naples le roi Charles VIII, qui le fit gouverneur de la Basilicate, & le roi Louis XII, qui lui donna le gouvernement du duché de Milan. Il accompagna aussi le duc de Nemours lorsqu'il alla en Italie faire la guerre au pape Jules II, fut gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année, après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épousa en 1474 *Jeanne* de Chabannes, fille de *Geofroi*, seigneur de la Palice, & de *Charlotte* de Prie, dont il eut *Jacques* d'Alegre, seigneur de Viveros, tué à la vue de son pere à la bataille de Ravenne l'an 1512 ; Gabriel qui suit ; *Christophe* d'Alegre, dont descendent les seigneurs de Viveros & de Beauvoir, *rapportés ci-après*.

VI. Gabriel baron d'Alegre, seigneur de Saint-Just & de Millaut, chambellan du roi Louis XII, étoit maître des requêtes en 1509, prévôt de Paris en 1513, & bailli de Caën, où il reçut le roi François I en 1532. Il épousa en 1513 *Marie* d'Estouteville, dame de Blainville, d'Oiserie, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, baron de Beine, &c. prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivi. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Fages, seigneur du Bouchet, ayant eu de son premier mariage, 1. *François*, baron d'Alegre, seigneur d'Oiseri, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-sept ans, sans laisser d'enfans de *Magdeléne* de Miollans, comtesse de Montmajour ; 2. *Gilbert*, baron d'Alegre après son frere, mort en 1552, à l'âge de trente ans, sans alliance ; 3. *Yves*, baron d'Alegre, en faveur duquel cette baronie fut érigée en marquisat en 1576, pour récompense des services qu'il avoit rendus aux rois Henri II, Charles IX & Henri III. Ce prince le choisit avec le comte d'Escars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au comte Palatin pour les troupes qu'il lui avoit amenées ; mais n'ayant pu faire le voyage à cause de son âge, il subrogea en sa place le baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son héritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfans de *Jacqueline* d'Aumont, fille de *Pierre*, comte de Châteauroux, & de *Françoise* de Sulli ; 4. Christophe qui suit ; 5. *Antoine* d'Alegre, baron de Millaut, qui servit le roi Charles IX, & le duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Moncontour ; & étant sur le point de partir pour accompagner Henri duc d'Anjou, élu roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de quarante-trois ans, par Guillaume du Prat, baron de Viteaux son parent. Il avoit épousé *Françoise* de Mailli, fille de *René*, baron de Mailli, & de *Françoise* de Hangest, dont il eut *Isabelle* d'Alegre, mariée à *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigni, qui prit la qualité de marquis d'Alegre, après la mort de son beau-frere ; *Renée-Angelique*, qui épousa *Georges* de Beaufremont, comte de Crusilles ; *Jeanne*, dont l'alliance est ignorée ; & *Yves* d'Alegre, baron de Millaut, puis marquis d'Alegre par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au prince Jean Casimir, comte Palatin, avec le jeune comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux reistres, qui offensés de n'être pas payés, l'emprisonnerent au château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580 ; & étant de retour, il plaida ses cousins, se fit adjuger le marquisat d'Alegre, & tous les biens dont *Yves*, marquis d'Alegre, son oncle, avoit pu disposer en sa faveur. Pendant la ligue, il tua Guillaume du Prat, baron de Viteaux son parent, en vengeance de la mort de son pere ; & le roi Henri IV lui ayant donné le gouvernement d'Issoire, il y fut tué dans une sédition populaire en 1592, sans laisser de postérité.

VII. Christophe d'Alegre, seigneur de Saint-Just & d'Oiseri, prétendit le marquisat d'Alegre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédécesseurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de cinquante-cinq ans. Il épousa *Antoinette* du Prat, fille d'*Antoine*, seigneur de Nantouillet, & d'*Anne* d'Alegre, baronne de Viteaux, morte en 1598, dont il eut Christophe II qui suit ; *Anne*, mariée 1. par contrat du premier septembre 1583, à *Paul* de Coligni, dit *Gui XIX* du nom, comte de Laval : 2. en 1599 à *Guillaume* de Hautemer, seigneur de Fervaques, maréchal de France ; *Marie*, alliée, 1. à *Jerôme* d'Arcona : 2. à *Jean* de Sabrevois, baron de Béthomas : 3. en novembre 1608 à *Philippe* de Béthunes, comte de Selles & de Charost ; *Magdeléne*, qui épousa *François* d'Alegre, seigneur de Viveros & de Beauvoir son cousin ; & *Marguerite* d'Alegre, alliée à *Georges* du Fai, seigneur de la Mesangere, vicomte de Pont-Audemer.

VIII. Christophe, marquis d'Alegre, II du nom, baron de Saint-Just, &c. ayant tué le seigneur de Hallot en 1593, se retira vers le duc de Mayenne, puis en Italie ; d'où étant de retour, il épousa *Louise* de Flageac, fille de *Pierre* baron de Flageac, de Courcieux, S. Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite* de Rostaing, dont il eut Claude-Yves qui suit ; *Pierre*, jésuite ; *Louis*, seigneur d'Oiseri, mort sans alliance en la guerre de Lorraine ; *Claude-Christophe*, comte d'Alegre seigneur de Ferrieres, &c. mort sans alliance le 27 avril 1677 ; Emanuel, qui continua la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné* ; *Anne*, mariée à *Aimé* de la Roche-Aymon, marquis de S. Maixant ; & *Marguerite* d'Alegre, qui épousa *Emanuel* de Lascaris d'Urfé, comte de Saint-Just, marquis de Bagé, morte le 6 novembre 1683.

IX. Claude-Yves, marquis d'Alegre, &c. mort le 14 novembre 1664, épousa 1. en 1636 *Louise* Echallart, fille de *Philippe*, seigneur de la Boullaye, & de *Marie* Hurault-des-Marais, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune : 2. le 27 février 1655, *Marguerite-Gilberte* de Roquefeuil, veuve de *Gaspard*, comte de

Coligni, marquis de Dorne, & fille unique d'*Alexandre*, marquis de Roquefeuil, morte le premier février 1699, dont il eut *N.* morte jeune; & *Marie-Marguerite*, marquise d'Alegre, mariée par contrat du 8 février 1675, à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai, secrétaire d'état, commandeur & grand trésorier des ordres du roi, morte le 16 mars 1678, laissant pour fille unique *Marie-Jeanne* Colbert, marquise d'Alegre, morte le 14 avril 1680.

IX. Emanuel, vicomte d'Alegre, fils puîné de Christophe II du nom, marquis d'Alegre, succéda à la marquise de Seignelai sa niéce, au marquisat d'Alegre, seigneuries de Blainville, Oiseri, Flageac, Aurouse, Lodieres, &c. Il épousa *Marie* de Remond de Modéne, veuve de *Jean-Gabriel* Motier, seigneur de Champestiers, & fille de *François* de Remond, baron de Modéne, grand prévôt de France, morte le 12 janvier 1689, dont il eut Yves, qui suit; & *Louise Marie* d'Alegre, alliée en 1683 à *Pierre* du Cambout, marquis, puis duc de Coislin, pair de France, morte sans postérité le 15 septembre 1692.

X. Yves, marquis d'Alegre, prince titulaire d'Orange, baron de Flageac, Aubusson, Aurouze, comte de Champoix, baron de Saint-Cirgues, seigneur de Meilhaud, Tourzel, Montaigut, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des pays Messin & Verdunois, commandant en chef dans les trois évêchés, sur les frontieres de Luxembourg, & sur les rivieres de la Sarre & Mozelle, fut fait colonel du régiment de dragons du roi en 1679, & brigadier d'armée le 10 de mars 1690. Il se trouva la même année à la bataille de Fleurus, & en 1692 au combat de Steinkerque; il fut fait maréchal de camp le 30 mars 1693, & servit les années suivantes en Allemagne jusqu'à la paix de Riswick; il fut créé chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1700, & lieutenant général des camps & armées du roi, le 29 janvier 1702, fut nommé au mois de mars suivant, pour servir en cette qualité dans l'armée de Flandre; se distingua à la journée de Nimégue, le 10 juin; fut nommé au mois d'octobre commandant à Bonne, & le 28 janvier 1703 il fit enlever les dragons du duc de Zell, qui étoient postés à Giumnich, bourg de l'électorat de Cologne, où il y eut un riche butin. Il soutint la même année le siége de Bonne, qui fut investie par les troupes hollandoises le 25 avril, & obligée de capituler le 15 mai. Il eut après la mort du comte de Coignies, arrivée le 10 octobre 1704, le commandement en chef des troupes qui s'assembloient sur la Moselle. Il servit en Flandre en 1705, & il y fut fait prisonnier en combattant vaillamment, lorsque les lignes françoises furent forcées par les alliés près de Tillemont le 18 juillet. Il fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint que lorsque la paix fut faite avec cette couronne. Pendant son séjour en Angleterre, le gouvernement de Saint-Omer lui fut donné au mois de septembre 1706. Le roi lui conféra aussi la charge de lieutenant-général au gouvernement du haut Languedoc le premier janvier 1707. En 1712, étant de retour d'Angleterre, il servit au siége de Douai, qui fut pris le 8 septembre; ensuite il commanda à celui de Bouchain, qui se rendit le 19 octobre. Il fit en 1713 la campagne en Allemagne, & couvrit l'armée qui força le camp des Impériaux près de Fribourg le 20 septembre. Au mois de mai 1720 il fut nommé commandant des troupes en Bretagne; conduisit la sainte ampoule au sacre du roi Louis XV à Reims le 25 octobre 1722; fut fait au mois d'octobre 1723 gouverneur & lieutenant général pour le roi des villes, pays & évêchés de Metz & de Verdun, & gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, & se démit en même temps du gouvernement de Saint-Omer qui fut donné au marquis de Maillebois son gendre, en faveur duquel il s'étoit déja démis depuis quelques années de la lieutenance générale du Languedoc. Il fut déclaré maréchal de France le 2 février 1724, & prêta serment pour cette dignité entre les mains du roi le 10 du même mois. La même année il fut fait commandant en chef en Bretagne, & présida à l'assemblée des états de cette province en qualité de commissaire du roi. Ayant été proposé le premier janvier 1728, pour être chevalier des ordres du roi, il en reçut la croix & le collier le 2 février suivant. Il est mort à Paris le 9 mars 1733, âgé d'environ quatre-vingts ans. Le maréchal d'Alegre a été marié, 1. le 30 d'août 1679, avec *Jeanne-Françoise* de Garaud, fille de *Georges* de Garaud de Durandi, chevalier, seigneur de Donneville, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, président à mortier au parlement de Toulouse, & de *Marthe* de Caminade: elle est morte à Paris le 28 mai 1723, dans la soixante-cinquiéme année de son âge, & a été inhumée le 30 à S. Sulpice sa paroisse: 2. le 21 août 1724, avec *Magdeléne* d'Ancezune de Caderousse, fille de *Jacques-Louis* d'Ancezune, marquis de Caderousse, & de *Magdeléne* d'Oraison, marquise d'Oraison, de Cadenet, baronne de Pievert, &c. Il n'a point eu d'enfans de cette derniere. Ceux qu'il a eus de la premiere sont, *Marie-Thérèse-Delfine Eustachie* d'Alegre, mariée à l'âge de quinze ans le 11 janvier 1696, avec *Louis-François-Marie* le Tellier, marquis de Barbezieux, commandeur, chancelier & garde des sceaux des ordres du roi, morte à Paris le 30 octobre 1706, âgée d'environ vingt-six ans; *Emanuel-Yves-Joseph* d'Alegre, né le 26 décembre 1685, appellé *le comte d'Alegre*, mort à Paris le 9 mai 1705, dans la vingtiéme année de son âge, sans avoir été marié; *Elizabeth-Thérèse* d'Alegre, née le jour de pâque 31 mars 1687, morte le 16 avril suivant; *Marie-Marguerite-Elizabeth* d'Alegre, née le 27 avril 1688, mariée le 26 janvier 1705 avec *Maximilien-Philippe-Joseph* de Boulogne, comte de Ruppelmonde, baron de Licques & de Wissekerke, morte à Bercy le 31 mai 1752, âgée de 64 ans, & enterrée dans l'église paroissiale de Conflans; *Pierre-Louis* d'Alegre, né le 8 mai 1689, mort le 28 mars 1691; *Marie-Emanuelle* d'Alegre, née le 31 juillet 1692, mariée le 26 janvier 1713 avec *Jean-Baptiste-François* Desmaretz, marquis de Maillebois; *Marie-Félicité* d'Alegre, née le 21 juillet 1663; & *Marguerite-Thérèse* d'Alegre, née le premier février 1700.

Seigneurs de Viveros & de Beauvoir.

VI. Christophe d'Alegre, troisiéme fils d'Yves II du nom, baron d'Alegre, fut seigneur de Viveros, & épousa *Magdeléne* Loup, fille de *Blain* Loup, seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule* du Pui, dont il eut Gaspard, qui suit.

VII. Gaspard d'Alegre, seigneur de Viveros, de Beauvoir, Bastie, Saint-Marcel, Saint-Desiré, chevalier de l'ordre du roi en 1569, épousa *Charlotte* de Beaucaire, dame de Puyguillon de la Creste, de Saint-Desiré & de Chaumedies, fille de *Jean* de Beaucaire, chevalier de l'ordre du roi, premier maître d'hôtel de la reine, & de *Guyonne* du Breuil, dame d'atour de la reine, dont il eut François, qui suit; *Marie*, alliée à *Claude* de la Fayette, seigneur de Hautefeuille; *Gabrielle*, mariée à *Charles* Caponi, seigneur d'Amblerieux, chevalier de l'ordre du roi; *Guyotine*, qui épousa *Jean* de Chauvigni de Blot, seigneur du Vivier; *Louise*, mariée à *Louis* de Rollat, seigneur de Thouri; & *Marguerite* d'Alegre, alliée 1. à *Isaac* de Beaucaire, seigneur de Liesse: 2. à *Gilbert* de Rollat, seigneur de Brughet.

VIII. François d'Alegre, seigneur de Viveros, de Beauvoir, &c. épousa par contrat du 27 août 1610 *Magdeléne* d'Alegre sa parente, fille de *Christophe*, seigneur de S. Just, & d'*Antoinette* du Prat, dont il eut Gaspard II du nom, qui suit, & *Claude* d'Alegre, mariée 1. à *Gilbert* de Beaufort, vicomte de la Mothe-

Canillac : 2. à *Jacques* le Groing, vicomte de Montmartin, neveu du maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD d'Alegre II du nom, seigneur de Beauvoir, &c. gentilhomme de la chambre du roi, épousa 1. *Magdeléne* de Tournon, fille de *Just-Louis* sire de Tournon, & de *Magdeléne* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans : 2. par contrat du 6 mars 1628, *Marie* d'Estaing, fille de *Jean*, vicomte d'Estaing, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il eut CLAUDE, qui suit ; & *Marie* d'Alegre, alliée à Philippe de Canillac-Montboissier, comte de Dienne.

X. CLAUDE d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creste, &c. grand sénéchal d'Auvergne, gouverneur de la ville & château de Montaigu-lès-Combrailles, épousa par contrat du 30 août 1654, *Marie* Ligondez, fille de *Jean*, comte de Rochefort, près de Riom, & de *N.* de Rouvignac, dont il eut *N.* d'Alegre, mariée en 1690 à *Timoleon* Damoresan, seigneur de Precigni, conseiller au parlement ; JEAN, qui suit, & *N.* connu sous le nom de *chevalier d'Alegre*. Etant officier des galeres de France, il fut fait capitaine de frégate le 21 mai 1705. Il s'étoit marié à Marseille, & laissa pour enfans *Louis-Léonard* d'Alegre, nommé le 17 d'octobre 1723 abbé commendataire de l'abbaye de Bourgueil en Vallée, diocèse d'Angers. Il fut fait vicaire général de Chartres au mois de mars 1728, & mourut le 28 mars 1750, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, ayant aussi le titre d'aumônier de la reine ; *Joseph* d'Alegre, capitaine réformé de dragons dans le régiment mestre de camp général ; & *Ursule* d'Alegre, nommée le 12 janvier 1715 abbesse de l'abbaye de S. Georges de Rennes, de l'ordre de S. Benoît.

XI. JEAN d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creste, &c. mort le 31 janvier 1692, avoit épousé en juillet 1680 *Marie-Magdeléne-Françoise* du Fresnoi, fille d'*Helie* du Fresnoi, premier commis des marquis de Louvois & de Barbezieux, ministres & secrétaires d'état, dont il a eu *Claude-Catherine* d'Alegre, qui fut mariée le 23 décembre 1710, avec *Henri* de Boullainvilliers, comte de Saint-Saire, sire de Léon, seigneur de Beaubecq, la Ville-Nesle, &c. veuf de *Marie-Anne* Hurault du Marais, & connu par le grand nombre de ses ouvrages : elle resta veuve de lui le 23 janvier 1722, & mourut à Paris le premier septembre 1723, dans la quarante-deuxiéme année de son âge. * Sainte-Marthe, *histoire généal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

ALEGRE DE CASANATE (Marc-Antoine) Espagnol, natif de Taragone en Catalogne, étoit religieux de l'ordre des carmes. Son pere, qui étoit très-bien auprès de Philippe III, lui avoit obtenu la survivance de la charge de secrétaire du roi, qu'un de ses oncles exerçoit. Mais il préféra le repos du cloître à toutes ces espérances. Il a composé dix ou douze ouvrages différens ; & entr'autres celui qui est intitulé *Paradisus carmelitanus*. C'est un volume *in-folio*, où ce pere a mêlé quantité de fables : ce que les carmes même avouent. Cet ouvrage fut imprimé à Lyon en 1639. Le P. Jean Cheron de Bourdeaux avoue que cet auteur avoit beaucop de piété, mais très-peu de connoissance de l'antiquité, *pium virum magis quàm antiquarium.* Alegre est mort l'an 1658, âgé de soixante-huit ans. * Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.* Jean Cheron, *in vind. scapul.*

ALEGRIN (Jean) cardinal & patriarche de Constantinople, étoit d'Abbeville en Picardie, & de la noble famille des Alegrins. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Paris, & avoir été élu professeur en théologie, il fut doyen de la cathédrale d'Amiens ; & puis ayant été nommé à l'archevêché de Besançon, il y renonça deux ans après, lorsque Grégoire IX le créa cardinal, évêque de Sabine l'an 1227. Ce pape ne voulant pas permettre qu'Alegrin allât à Constantinople, dont il avoit été nommé patriarche par Honoré III, le retint auprès de sa personne, pour se servir de son conseil. Il fut légat *à latere* en Espagne & en Portugal, où il prêcha la croisade avec beaucoup de succès. Depuis il fut envoyé vers Frédéric II, & fit ensorte que cet empereur conclut un traité de paix avec le saint-siége, & se soumit volontairement aux censures de l'église, en cas de contravention à quelque article du traité. Frédéric ayant depuis violé sa parole, fut excommunié par Alegrin, qui en avoit reçu l'ordre exprès de sa sainteté. Alegrin mourut l'an 1237, & laissa quelques ouvrages. * Ciaconius. Onuphrius. Vion. Robert, *Gaule chrétienne.* Marrier, *bibl. de Cluni.* Frisonius, *Gallia purpurata.* Ignace de Jesus-Maria, carmé déchaussé, *hist. eccles. d'Abbeville.*

ALEMAN (Louis) cardinal du titre de Ste Cécile, & archevêque d'Arles, a mérité le nom de *Bienheureux*. Les auteurs qui avoient parlé de lui avant Guichenon, historien de Bresse & de Bugei, & dont quelques-uns l'ont nommé le cardinal d'Arles, s'étoient trompé en plusieurs choses qui regardent le pays, la naissance & la vie de ce prélat. Il étoit fils de *Jean* Aleman ou Alamandi, seigneur d'Arbent & de Montgéfon, & vint au monde vers l'an 1390, dans le château d'Arbent au pays de Bugei. Il fut d'abord chanoine & comte de l'église de S. Jean de Lyon, ensuite évêque de Maguelone, & non de S. Malo ; & enfin archevêque d'Arles. En 1422 le pape Martin V l'envoya à Sienne pour y faire agréer la translation du concile de Pavie dans cette premiere ville ; & peu de temps après il le nomma à la légation de Boulogne ; d'où il alla réformer la police de Forli & d'Imola dans la Romagne. Louis III, roi de Naples, comte de Provence, s'estima heureux d'avoir dans ses états un prélat que toute l'Europe regardoit avec respect ; & à sa considération il confirma les priviléges que les princes ses prédécesseurs avoient accordés libéralement à la ville d'Arles. Le pape de son côté nomma Louis Aleman cardinal en 1426, & le fit camerlingue de l'église. Après la mort de Martin V, pendant le concile de Basle, le cardinal Aleman se brouilla avec le pape Eugène IV, au sujet du concile que ce pontife transféra ailleurs, & que le cardinal fit continuer à Basle. Eugène y fut déposé, & Amédée VIII, duc de Savoye, fut mis en sa place en 1439, sous le nom de Felix V. Eugène de son côté excommunia le cardinal Aleman qui présida à cette assemblée, le dégrada du cardinalat, & le déclara indigne de tous les emplois qu'il exerçoit dans l'église. Mais après que Felix V eut renoncé l'an 1449 à la papauté en faveur de Nicolas V, légitime successeur d'Eugène, ce pontife reçut à sa communion le cardinal d'Arles, lui assura la possession de ses dignités, & l'envoya en qualité de son légat dans la basse Allemagne. Au retour de ce voyage Aleman se retira dans son diocèse, où il travailla continuellement à la réforme de son clergé, & à l'instruction des peuples soumis à sa conduite, & mourut à Salon le 16 septembre 1450, âgé de soixante ans. Sa sainteté & ses miracles l'ont fait béatifier en 1527, par le pape Clément VII, & son corps a été porté à Arles, où l'on voit son tombeau. * Pius II, *cosmog. c.* 42, & *in comment.* Onuphre. Ciaconius. Auberi & du Chêne, *hist. des card.* Frizon, *Gall. purp.* Saxi, *pont. Arel.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Saussai, *in mart. Gall.* Swer. *in arch. Arel.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugei*, *part.* 3, *p.* 4. Sandere. Chenu, &c. Baillet, *vies des saints.*

ALEMAN (Nicolas) seigneur du Châtelet, & de l'illustre maison des Alemans de Touraine, & fils de *Rodolphe* sénéchal de Beaucaire. Il florissoit dans le XVI siécle, sous le régne de François I, qu'il servit en qualité de gentilhomme de la chambre. Il fut depuis son ambassadeur en Italie l'espace de trente-cinq ans. A son retour, ce prince l'employa pour faire élever le pavillon d'Ardres, qui servit à l'entrevûe des deux rois. Il fonda les minimes de Châtelleraut, où il est enterré

* Le chevalier l'Hermite Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

ALEMAND (Louis-Augustin) né à Grenoble en 1653, fut élevé dans la religion prétendue-reformée, qu'il abjura en 1676. Il étoit alors docteur ès droits à Valence, & avocat au parlement de Grenoble. En 1693 il prit le dégré de docteur en médecine à Aix, parcequ'on lui avoit fait espérer un emploi de médecin sur les vaisseaux, dont il n'eut point le brevet, ce qui le détermina à suivre le barreau à Grenoble, où il a eu souvent occasion de faire briller son esprit & sa connoissance des loix. Il a cultivé particulierement la langue françoise; & ce fut lui qui fit imprimer en 1690 à Paris, les *Remarques posthumes* de M. de Vaugelas, *sur la langue françoise.* Il les accompagna d'une préface, & de ses propres observations. Le P. Bouhours, jésuite, a attaqué cet ouvrage, & a traité ces remarques de fausses, dans l'avertissement du second volume de ses *Remarques nouvelles sur la langue françoise.* M. Alemand qui avoit promis de répondre à cette critique, n'a rien fait paroître sur ce sujet. Ses autres ouvrages sont: 1. *Nouvelles observations* : ou *Guerre civile des François sur la langue*, volume *in*-12, à Paris 1688. C'étoit un essai d'un dictionnaire général & critique de tous les mots, de toutes les façons de parler, & de toutes les régles de la langue françoise qui ont souffert quelque contradiction : il devoit être en deux volumes *in-fol.* & il étoit presque achevé, mais l'impression en fut arrêtée par les mêmes raisons qui ont empêché la publication du dictionnaire de Furetiere. 2. *L'histoire monastique d'Irlande*, in-12, à Paris 1690. 3. *Journal historique de l'Europe*, pour l'année 1694, à Paris, *in*-12, quoique le titre porte à Strasbourg, parceque les auteurs de la gazette, du journal des savans & du mercure, sur le plan desquels M. Alemand avoit commencé son journal, & prétendoit le continuer, empêcherent qu'on n'expédiât un privilége pour cet ouvrage. Il en fit un second volume pour l'année 1695, qu'il ne put faire imprimer, & l'ouvrage n'a pas eu d'autre suite. On ignore le temps de la mort de M. Alemand. * Le Clerc, *biblioth. de Richelet.* Consultez les *Nouveaux mémoires d'Artigny*, tom. I, p. 278. & *suiv.*

ALEMANNI (Gilbert) vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1334. Il composa quelques ouvrages, & entr'autres une histoire de la terre-sainte, qu'il dédia à Taillerand cardinal de Périgeux.

ALEMANNI (Louis) embrassa dans le XVI siécle les nouvelles opinions de Calvin. Dans la suite il s'opposa à la doctrine de cet hérésiarque, touchant l'eucharistie; & vers l'an 1566 il enseigna à Lyon celle de Zuingle. * Pratéole, *vit. Lug. Alem.* Gauthier, *chron. sæc. XVI.*

ALEMANNUS, roi fabuleux des anciens Germains, regna après son pere Teuta. Ce prince s'acquit une si grande réputation par sa force & par son courage, qu'on l'appelloit l'*Hercule Germanique*.. C'est de lui, selon quelques-uns, que les Germains furent appellés *Allemans.* Il avoit coutume de se faire suivre par un lion enchaîné, d'où l'on prétend que les princes d'Allemagne ont pris la coutume de mettre un lion dans l'écusson de leurs armes. On lui dressa une statue dans une isle nommée alors *Augia*, & depuis *Reichenaw*, située dans le lac de Zell ou de Constance, dans la Suéve, aujourd'hui *Souabe.* Cette statue fut transportée par Maximilien dans une petite ville de Baviere, nommée Oëtingen. Les Allemans eurent une si grande vénération pour ce prince, qu'ils l'invoquerent comme un dieu après sa mort. Il laissa, dit-on, plusieurs fils qui regnerent en divers pays d'Allemagne ou Germanie; savoir, Noricus, Boïus, Dan, Angul, Helvetius & Hunnus. * Henning. *t.* 1.

ALEMDIN, grande ville d'Afrique, & bien peuplée, *cherchez* ALMEDINE.

ALEM & ALEN; *Alema* & *Alena*, petite ville de Westphalie, située dans le haut diocése de Munster, sur la riviere de Werse, à quatre lieues de la ville de Wolbeck, vers le midi oriental. * Baudrand, & Mati, *dict.*

ALENCASTRO ou LANCASTRE, tige des ducs d'Aveiro & d'Abrantes sortis des rois de Portugal, *cherchez* ABRANTES.

ALENÇON, *Alenconium*, ville de Normandie, avec titre de duché & bailliage. Elle est ancienne, & située dans une plaine fertile, entre la forêt d'Ecouis & celle de Perseigne, avec un pont sur la Sarte, où elle reçoit la Brilante, qui forme dans la ville une petite isle. On voit dans la paroisse de Notre-Dame quelques tombeaux des ducs d'Alençon, qui de leur temps y avoient une chambre du conseil, nommée *Echiquier.* Cette chambre fut depuis supprimée par la réunion du duché à la couronne. Alençon, dont le bailliage est des plus grands de la province, souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. M. de Matignon, depuis maréchal de France, empêcha qu'à la journée de S. Barthelemi l'an 1572, on y massacrât les prétendus réformés. Il prit depuis cette ville en l'année 1575; mais elle fut reprise ensuite par les Ligueurs sous le duc de Mayenne. Les historiens de France parlent de quelques seigneurs d'Alençon; & entr'autres de Robert Rotrou, dont la sœur nommée *Elie*, vendit au roi Philippe *Auguste* la seigneurie d'Alençon. Le roi S. Louis la donna avec titre de comté à son fils *Pierre*, qui mourut au retour du voyage d'Afrique le 6 avril 1283, sans laisser d'enfans de sa femme *Jeanne* de Châtillon, comtesse de Blois & de Chartres. Ainsi le comté d'Alençon revint à la couronne. Le roi Philippe *le Hardi* le donna à son fils Charles *de Valois*; & celui-ci le donna à un autre Charles son second fils, lequel de *Marie* d'Espagne sa seconde femme, eut *Charles*, qui prit l'habit de religieux de S. Dominique, & qui fut archevêque de Lyon, dont il est parlé ci-après dans un article séparé; *Philippe* cardinal; & Pierre, qui continua la postérité. Ce dernier laissa Jean I, en faveur duquel le roi Charles VI érigea l'an 1414 le comté d'Alençon en duché & pairie. Il eut trois successeurs jusqu'à *Charles III*, qui mourut sans postérité en 1525. Ce duché retourna à la couronne, & fut donné depuis à François, fils de Henri II. La mort de ce prince, qui ne laissa point de successeur, fit encore réunir Alençon au domaine. Cette ville fit depuis une partie de l'apanage de Gaston, duc d'Orléans, fils de Henri IV, & passa en 1660 à *Isabelle* d'Orléans sa seconde fille, qui fut mariée à *Joseph* de Lorraine duc de Guise. Après la mort de cette princesse, en 1696, le duché d'Alençon fut encore réuni à la couronne, & par lettres patentes du mois de juin 1710; vérifiées au parlement le 10 juillet suivant, il fut donné pour apanage à *Charles* de Berri, petit-fils de Louis XIV.

Cette ville est connue par les diamans, appellés *diamans d'Alençon* : ces diamans se trouvent en un village nommé Hertré à deux lieues de-là, dans un terroir sabloneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort luisant. On y trouve de ces diamans qui sont aussi gros qu'un œuf, & même davantage. Il y en a de si nets & de si brillans, que quelques lapidaires y ont été trompés. * Sanson. Bourgon. *géographie historique.*

*Succession chronologique et généalogique des comtes & ducs d'*Alençon.

XV. Charles de Valois II du nom, surnommé *le Magnanime*, second fils de Charles de France, comte de Valois, d'Alençon, &c. & petit-fils de Philippe III du nom, surnommé *le Hardi*, roi de France, fut comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, de Pothoët & de Joigni, &c. & mourut à la bataille de Créci, donnée le 26 août 1346. Il épousa 1. par contrat du mois d'avril 1314, *Jeanne*, comtesse de Joigni & dame de Mercœur, fille unique de *Jean* II du nom, comte de

Joigni, seigneur de Mercœur, & d'*Agnès* de Brienne, morte sans enfans le 2 septembre 1336: 2. par contrat du mois de décembre 1356, *Marie* d'Espagne, veuve de *Charles* d'Evreux, comte d'Estampes, & fille de *Ferdinand* d'Espagne II du nom, seigneur de Lara, & de *Jeanne* héritiere de Lara, morte le 19 novembre 1379, dont il eut 1. *Charles* III du nom, comte d'Alençon, qui se rendit religieux de l'ordre de S. Dominique, dont nous parlons plus bas; 2. *Philippe* cardinal d'Alençon, dont nous parlerons aussi dans un article particulier; 3. PIERRE II qui suit; 4. *Robert*, comte du Perche & de Porhoët, mort en 1377, ayant eu de *Jeanne* de Rohan, fille de *Jean* I du nom, vicomte de Rohan, qu'il avoit épousée le 5 avril 1374, *Charles* d'Alençon, mort jeune; & 5. *Isabelle* d'Alençon, religieuse au prieuré de Poissi.

XVI. PIERRE II du nom, surnommé *le Noble*, comte d'Alençon, du Perche & de Porhoët, &c. mourut le 20 septembre 1404. Il épousa le 20 octobre 1371, *Marie* Chamaillart, vicomtesse de Beaumont au Maine, fille & héritiere de *Guillaume* Chamaillart, seigneur d'Antenaise, & de *Marie* de Beaumont, morte le 18 novembre 1425, dont il eut *Pierre* mort jeune en 1375; *Jean*, mort jeune en 1376; JEAN I du nom, qui suit; *Marie*, morte jeune en 1377; *Jeanne*, morte sans alliance le 6 août 1403; *Marie*, alliée par contrat du 17 mars 1389 à *Jean* VII du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, morte avant l'an 1418; *Catherine*, mariée 1. en août 1411 à *Pierre* de Navarre, comte de Mortain: 2. le 1 octobre 1413, à *Louis* de Baviere, dit *le Barbu*, seigneur d'Ingolstat, morte le 25 juin 1462, & *Marguerite* d'Alençon, qui passa sa vie en l'Hôtel-Dieu d'Argentan, & y mourut. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, seigneur d'Aunou, de Faucon & du Goulet.*

XVII. JEAN I du nom, surnommé *le Sage*, duc d'Alençon, pair de France, &c. né le 9 mai 1385, mourut à la bataille d'Azincourt, donnée le 15 octobre 1415. Il épousa par contrat du 26 juin 1396, *Marie* de Bretagne, dame de la Guerche, fille de *Jean* V du nom, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, morte le 18 décembre 1446, dont il eut *Pierre*, né le 4 octobre 1407, mort le 16 mars 1408; JEAN II du nom, qui suit; *Jeanne*, née le 17 septembre 1412, morte le 17 octobre 1420; *Marie*, qui ne vécut que deux ans; & *Charlotte* d'Alençon, née le 15 décembre 1413, morte sans alliance le 24 mars 1435. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, seigneur de Gallardon.*

XVIII. JEAN II du nom, surnommé *le Beau*, duc d'Alençon, pair de France, chevalier de la toison d'or, &c. né le 2 mars 1409, mourut en 1476. Il épousa 1. en 1421, *Jeanne* d'Orléans, fille aînée de *Charles*, duc d'Orléans, & d'*Isabelle* de France sa premiere femme, morte sans enfans le 19 mai 1432, en sa 23 année: 2. par contrat du 30 avril 1437, *Marie* d'Armagnac, fille de *Jean* IV du nom, comte d'Armagnac, & d'*Isabelle* de Navarre sa deuxiéme femme, morte le 25 juillet 1473, dont il eut RENÉ, qui suit; & *Catherine* d'Alençon, mariée par contrat du 8 janvier 1461, à *François*, dit *Gui*, XIV du nom, comte de Laval, morte sans lignée le 17 juillet 1505. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jean *bâtard d'Alençon, vivant en* 1483; Robert, *qui fut présenté à l'évêque d'Angers l'an* 1489, *pour administrer l'hôtel-Dieu de S. Julien-lès-Pont de Châteaugontier*; Jeanne, *mariée par contrat du* 14 *novembre* 1470, *à* Gui *de Maumont, seigneur de Saint-Quentin en la Marche*; & Magdeléne *bâtarde d'Alençon, qui épousa* Henri *du Breuil, vivante en* 1487.

XIX. RENÉ duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. mort le 1 novembre 1492, épousa par contrat du 14 mai 1488, *Marguerite* de Lorraine, fille de *Favri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont, & d'*Iolande* d'Anjou, reine de Sicile, duchesse de Lorraine & de Bar. Après la mort de son mari, elle se rendit religieuse aux filles de sainte Claire d'Argentan, où elle mourut le 1 novembre 1521 en sa 58 année, ayant eu pour enfans CHARLES IV du nom, qui suit; *Françoise*, mariée 1. par contrat du 6 mai 1505 à *François* d'Orléans II du nom, duc de Longueville; 2. le 18 mai 1513, à *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, morte le 3 septembre 1550; & *Anne* d'Alençon, née en octobre 1492, mariée le 31 août 1508 à *Guillaume* Paléologue V du nom, marquis de Montferrat. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Charles *bâtard d'Alençon, mort avant l'an* 1545; Marguerite, *qui épousa* 1. *par contrat du* 16 *juillet* 1485 René, *seigneur de Boisguyon*: 2. Henri *de Bournel*, & Jacquette *bâtarde d'Alençon, mariée à* Gilles *des Ormes, seigneur de S. Germain, premier maître-d'hôtel du roi Louis XI.*

XX. CHARLES IV du nom, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. gouverneur de Champagne & de Normandie, né le 2 septembre 1489, mourut le 11 avril 1525, sans enfans de *Marguerite* d'Orléans, fille de *Charles*, comte d'Angoulême, & de *Louise* de Savoye, qu'il avoit épousée le 9 octobre 1509. Elle se remaria l'an 1527 à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & mourut le 21 décembre 1549. * Gilles Bry, sieur de la Clergerie, *hist. du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Du-Chêne, *antiq. des villes de France.* De Thou, *hist.* Le Pere Anselme, &c.

ALENÇON (Charles) fils aîné de Charles II, comte d'Alençon, & frere du cardinal Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, dégouté du siécle par les grands troubles qui arriverent après la mort de son pere, entra dans l'ordre de S. Dominique au couvent de S. Jacques de la ville de Paris. Marie d'Espagne sa mere qui s'opposoit à son dessein, en fit de grandes plaintes au pape, qui députa le marquis de Montferrat, pour examiner la vocation de ce novice. Ce seigneur ayant reconnu qu'elle étoit bonne, Charles d'Alençon fit profession dans cet ordre, où il vécut avec piété. Il faisoit sans répugnance la quête dans la ville de Paris, portant la besace sur les épaules. Devenu dans la suite habile théologien & homme d'une sagesse extraordinaire, il fut nommé par le roi son parent à l'archevêché de Lion en 1365. Il mourut le 5 juillet 1375, dans son château épiscopal de Pierre Encise. * Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom.* 1. Font. *theat. Domin. tit. de archiepis. n.* 56.

ALENÇON (Philippe d') cardinal archevêque de Rouen, fils de CHARLES, dit *le Magnanime*, comte d'Alençon, qui fut tué le 26 août de l'an 1346, à la bataille de Créci en Ponthieu, & qui étoit frere du roi *Philippe*, dit *de Valois*, qui étoit parrain de *Philippe* d'Alençon, lequel, à l'exemple de son frere aîné *Charles* comte d'Alençon, abandonna tout pour servir Dieu dans l'état ecclésiastique. Sa naissance & son mérite l'éleverent sur le siége de Beauvais en 1356, puis sur celui de Rouen en 1359. En 1374 il fut nommé administrateur de l'archevêché d'Ausch. Le roi Charles V lui avoit recommandé un de ses clercs, & lui avoit demandé pour lui une prébende, qui étoit à la nomination de ce prélat, qui ne l'en croyant pas digne, la lui refusa: ce qui irrita le roi, lequel s'appaisa néanmoins dans la suite. Le pape Grégoire XI nomma Philippe patriarche de Jérusalem, puis d'Aquilée; & Urbain VI lui donna le chapeau de cardinal en 1378, puis l'évêché de Sabine, & le fit patriarche d'Aquilée. Ce pontife l'établit son vicaire général dans les terres de l'état ecclésiastique; mais depuis, craignant que le cardinal d'Alençon ne prît le part de Clément VII pendant le schisme, il lui ôta sa charge de vicaire général. Boniface IX le rétablit en ses dignités, & le créa évêque d'Ostie. Philippe, qui avoit déja cédé l'archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de sainteté à Rome le 15 août en 139[illegible], & fut enterré dans l'église de sainte Marie de-là le Tibre. * Onuphre & Ciaconius, *in vit.*

pontif. Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *l.* 21, *hist. généal. & t.* 1. *Gall. christ.* Sponde, *A. C.* 1377. Du-Chêne & Auberi, *histoire des card.* Frizon, *Gall. purp.* Le pere Anselme.

ALENGON, *cherchez* LANGON.

ALENIO (Jules) jésuite de Brescia dans l'état de Venise, entra dans la société l'an 1600. Il passa en Orient, & arriva à Macao en 1610, n'étant pas encore prêtre. Il enseigna les mathématiques dans cette ville, & fut maître des novices. De-là ayant pénétré plus avant dans le vaste empire de la Chine, il cultiva cette terre infidéle durant trente-six ans. Il porta le premier la foi dans la province de Xansi, & bâtit plusieurs églises dans celle de Foquien. Il fut supérieur de plusieurs résidences durant vingt-trois ans, & vice provincial pendant sept ans. Il mourut au mois d'août 1649. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en chinois. *La vie de J. C.* en huit tomes. *De l'incarnation de J. C. La vie de J. C. en estampes. Du sacrifice de la messe. Du sacrement de pénitence. De l'origine du monde. Preuve de l'existence de Dieu. Réfutation des erreurs des Chinois, & réponses à leurs questions. Dialogues. Dialogue de S. Bernard, entre l'ame & le corps, en vers chinois. Des sciences de l'Europe. Géométrie pratique*, en 4 liv. *La vie du P. Matthieu Ricci. La vie du docteur Michel Tam, Chinois converti. La vie d'un jeune Chinois fort vertueux. Théatre de l'univers, ou cosmographie.* Ce dernier se conserve à Rome chez les jesuites à la maison professe. * Sotwel. *bibl. script. soc. J.*

☞ ALENTAKEN, petite province de Livonie, dans l'Esthonie : elle est entre le golfe de Finlande & le lac Peypus, ou Crudzko. C'est dans cette province qu'est la ville de Narva, sur une riviere du même nom. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALENTEJO ou ENTRE TEJO E GUADIANA, *Provincia inter Tagum & Anam*, ou *Transtagana provincia*, c'est la plus grande province de Portugal, très-fertile, & ainsi nommée, parcequ'elle est entre les rivieres du Tage & de la Guadiana. Elle a environ trente-six lieues de longueur, & trente-quatre de largeur, selon Olivera. Ses principales villes sont Evora, siége des anciens rois, Elvas, Portalegre, Estremoz, Baja, &c. C'est dans cette province qu'Alfonse I de ce nom, roi de Portugal, gagna en 1139 la célébre bataille d'Orique contre cinq rois ou généraux Maures. * Vasconcellos, *histoire de Portugal.* Mariana, *histor. Hisp.* Nicolas Olivera, *grandes de Lisb. &c.*

ALEP, ville de Syrie, entre Alexandrete & l'Euphrate. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Berroea*; quelques-uns pour *Hierapolis*; d'autres enfin pour *Larissa.* Elle est bâtie sur quatre collines; le château est sur la plus haute, qui fait le milieu d'Alep, & qui est soutenue par des voutes en quelques endroits, de peur que la terre ne s'éboule. Elle a environ deux lieues de circuit. Hors de la ville il y a une petite riviere nommée Coïc, qui sert à arroser les jardins, où il croît d'excellentes pistaches. Les édifices, tant publics que particuliers, ne sont beaux que par dedans; les murailles y sont revêtues de marbre de différentes couleurs, & les lambris sont enrichis de feuillages & d'inscriptions en or. Il y a environ six vingts mosquées : dont il y en a sept fort magnifiques, & trois qui ont leur dôme couvert de plomb. La plus grande étoit une église des chrétiens, que l'on croit avoir été bâtie par sainte Hélène. Dans un des fauxbourgs il y a encore une mosquée qui a été aussi autrefois une église des chrétiens, où l'on voit une chose remarquable. Dans le mur qui est au côté droit de la porte, il y a une pierre de deux à trois pieds en quarré, où est marquée la figure d'un calice & d'une hostie au-dessus de l'ouverture du calice, avec un croissant qui couvre l'hostie, & dont les deux pointes descendent sur les bords du calice. On croiroit d'abord que ces figures seroient des piéces rapportées comme les peintures à la mosaïque; mais tout y est naturel, comme on l'a reconnu en grattant la pierre avec un ferrement en l'absence des Turcs. Il y a eu plusieurs consuls qui ont voulu acheter cette pierre : quelques-uns en ont offert jusqu'à deux mille écus; mais les bachas ou gouverneurs d'Alep n'ont jamais voulu la vendre. A demi-lieue de la ville il y a un côteau très-agréable, qui sert de promenade aux Francs. On y voit une grotte où les Turcs disent que le prophéte Ali a demeuré quelques jours; & parcequ'il y a dans le roc l'impression d'une main assez mal dessinée, ils croient que c'est celle de ce faux prophéte. Il y a trois colléges dans Alep, où l'on enseigne la grammaire, la philosophie & la religion mahometane. On y compte quarante carvanseras pour les voyageurs & les marchands, & cinquante bains publics. Les fauxbourgs de la ville sont grands & peuplés, & presque tous les chrétiens y ont leurs maisons & leurs églises. Il y a de cinq sortes de chrétiens dans Alep, des Romains ou catholiques, des Maronites, des Grecs, des Arméniens & des Jacobites. Les catholiques ont trois églises desservies par les capucins, les jésuites & les carmes déchaussés. Les Maronites dépendent du pape, & ne sont guères plus de douze cens : leur église est dédiée à S. Elie. Les Grecs y ont un archevêque, & sont environ quinze ou seize mille : leur église est dédiée à saint George. Les Arméniens, qui sont à peu près douze mille, ont un évêque & une église dédiée à la Vierge. Les Jacobites ont aussi un évêque & une église sous le titre de la Vierge, & leur nombre égale presque celui des Arméniens. Il se fait à Alep un grand trafic d'étoffes de soye, de maroquins & de camelots de poil de chevre, de noix de galle, de savons & de plusieurs autres marchandises : & les négocians s'y rendent de tous les endroits du monde. Sans parler des Turcs, des Arabes, des Persans & des Indiens, il y a toujours à Alep quantité de François, d'Italiens, d'Anglois & de Hollandois; & chaque nation a son consul pour soutenir ses droits & ses intérêts. Ce commerce ne se fait pas, comme quelques-uns ont écrit, par les rivieres de l'Euphrate & du Tigre, sur lesquelles ils disent que les marchandises se transportent en descendant & en montant jusqu'au Bir, où on les débarque pour Alep. A l'égard de l'Euphrate, la quantité de moulins qu'on y a bâtis pour tirer l'eau afin d'arroser les terres, en empêche la navigation, & la rend dangereuse. Pour ce qui est du Tigre, il n'est guères navigable que depuis Bagdad jusqu'à Balsora. La ville d'Alep est gouvernée par un bacha qui commande à toute la province, depuis Alexandrete jusqu'à l'Euphrate. Sa garde est pour l'ordinaire de trois cens hommes. Il a aussi un aga ou capitaine de cavalerie, qui commande environ quatre cens spahis; & un autre aga qui a sous lui sept cens janissaires, & qui est maître des portes de la ville. Le château est sous un autre commandant, que le grand-seigneur y envoie de Constantinople. Il a sous lui deux cens mousquetaires, & tout le canon est en son pouvoir. Le cadi, comme ailleurs, y juge les causes civiles & criminelles; & le moufti est le chef & l'interpréte de la loi de Mahomet. * Tavernier, *voyage de Perse.*

ALERAN, fils de la sœur de l'empereur Othon I, fut créé par lui premier marquis de Salusses.

ALERE (Jean) de Alerio ou de Alerlo, général de l'ordre des Carmes, a vécu dans le XIV siécle. Il étoit de Toulouse, & fut élu général dans un chapitre tenu à Montpellier l'an 1321. Après avoir gouverné neuf ans avec beaucoup de sagesse, il demanda avec un empressement extrême la grace de pouvoir vivre en simple religieux le reste de ses jours. On la lui accorda, quoiqu'avec peine; & après avoir fait une abdication volontaire de sa charge, il se retira dans le monastere de Toulouse, où il mourut l'an 1342. Il a écrit sur les quatre livres du maître des sentences, sur l'ecclésiastique, &c. * Sixtus *Senensis*, *bibl. sancta.* Possevin. *in*

appar. sacr. Voersio *in catal. gener. Carmel.* Lucius, *in biol. Carmel.* Trithème. Alegre.

ALERED, roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII siécle, immédiatement après Ethelwald, sur lequel il usurpa la couronne. Mais après avoir regné neuf ans, il fut déposé, & contraint de fuir de lieu en lieu avec quelques personnes attachées à sa fortune. * *Dict. angl.*

ALERIA, ancienne ville de Corse qui a un évêché suffragant de Pise, est aujourd'hui ruinée, & presque abandonnée à cause du mauvais air. Il n'y a plus que dix maisons & l'église; son évêque fait sa residence à Cervioni, qui est au milieu de l'isle. Les masures qui restent d'Aleria ont encore aujourd'hui le nom d'*Aleria distrutta.* Il y a près de ces masures une riviere que Moletius nomme *Aleria*, & Leandre Alberti *Tavignano.* C'est l'ancienne *Rhotanus* de Ptolémée. * Leandre Alberti. Baudrand.

☞ ALÈS DE CORBET en Touraine. Cette maison aussi recommandable par son ancienneté que par ses grandes alliances, passe pour être issue de celle de même nom en Irlande, dont de savans auteurs remontent la filiation dans les siécles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les O! Brien, les O! Neille, les O! Car..lles, les Mac! Géogéghan, les O! Donnel, les Maccarti-More, &c.... La tradition de la maison d'Alès en France est même conforme en ce point avec celle des d'Alès O! d'Alès ou O! d'Ali d'Irlande. Les auteurs généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un siécle, par les commissaires de l'ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave* de Brisay-Dénonville, dont la mere étoit d'Alès de Corbet. Les armes des Alès de France & celles des Alès d'Irlande sont d'ailleurs les mêmes: *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de même sans bec & sans pattes.* Les Irlandois ajoutent, que deux cadets de cette maison étant passés en France, il y a plusieurs siécles, y ont fondé deux branches différentes, l'une dans le cœur du royaume, l'autre dans les provinces de Flandre. Il est certain que le nom d'Alès est fort ancien, surtout en Touraine où est la terre de Corbet, qui a donné le nom distinctif à la branche qui y subsiste, & dont nous allons parler. Quant à la branche de Flandre, nous n'en connoissons jusqu'à présent que trois. générations, savoir 1°. Alulfe de Alès, chevalier, qui engagea à l'abbaye d'Andres, vers l'an 1179, pour 85 marcs d'argent, une dixme dont il étoit possesseur dans la paroisse de Salqueles, & qui depuis fut appellée la *dixme d'Alès.* 2°. Robert de Alès, chevalier, fils du précédent, qui céda totalement la susdite dixme à ces religieux au mois de mars 1222, moyennant 63 liv. parisis. Un autre acte de la même date, prouve que les ancêtres de ces seigneurs avoient été enterrés dans l'église de cette abbaye, & qu'ils avoient des ...dets. Ce *Robert* épousa *Marguerite*, & fut pere de ... Guillaume & de *Mathilde* de Alès, prouvés par ...te passé au lieu d'Alès. * *Chronique de l'abb. d'Andres,* imprimée dans le *spicilege, in-folio*, tom. 2, p. 815, ...2, &c.

Branche des barons de Saint-Christophe & de Châteaux.

I. Hugues d'Alès, le premier qui nous soit connu, ...ne en 978 une charte de la comtesse Leutgarde de ...ermandois, veuve de Thibaut *le Tricheur*, comte de Champagne, pour une donation à l'abbaye de Saint-...re de Chartres, dans les archives de laquelle cette charte est en original. (Voyez le *Gallia christiana*, où cette charte est insérée en entier.) On croit qu'il étoit seigneur d'Ievre-le-Chatel, & frere du fameux *Arnoul*, évêque d'Orléans, de l'illustre naissance & de la puissance duquel Glaber historien contemporain, rend témoignage. Si son originé étoit irlandoise, son pere avoit pu passer en France avec *Tertullus* comte d'Anjou: il y a même lieu de croire qu'il y avoit entre eux beaucoup d'affinité, puisqu'on va voir les descendans de *Hugues* I, parmi les plus grands seigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* possédérent ces provinces. L'histoire nous apprend que vers ce temps-là il y avoit une grande correspondance entre les royaumes de France & d'Irlande, & que Charles le *Chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne noblesse de ce pays là, & se l'attachoit par de grands fiefs.

II. Hugues II, baron de S. Christophe en Touraine, fut selon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques* III, dit *Nerra*, comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ses guerres, & le recevoit dans son château lorsqu'il traversoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboise. Outre Hugues qui suit, on trouve encore *Jean* d'Alès du diocèse de Tours, qui passe un acte avec *Guillot* Daen en 1061; (v. l'Herm. Soul. *généal. de la Roche-Daen*, p. 362.) *Lanfroy* d'Alès qui conjointement avec *Ascelin*, son neveu, passe un acte avec les religieux de Chalmousei en 1090. (v. le *thesaurus anecdoton* du P. Martene, t. 3, p. 1165, &c.) & *Walterius* ou *Gaultier* d'Alès, nommé dans un acte de 1069, frere de Hugues, mari de *Richilde*, (v. *Cartul.* de S. Florent de Saumur, f. 124, verso, &c.)

III. Hugues III, baron de Saint-Christophe. On a de lui différentes chartes conservées dans plusieurs abbayes, telles que S. Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il donna à celle-ci en 1073 la dîme de Cosme, & en reconnoissance, elle s'engagea de faire pour lui un anniversaire à perpétuité, avec les solemnités ordinaires pour les personnes de la plus grande qualité: *sicut pro altioribus personis mos est, celebrabitur.* Il épousa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, doyen laic de S. Martin de Tours, & baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette baronie. Ses enfans sont entr'autres, 1. Jean qui suit, 2. *Hugues* d'Alès, que Carreau dit s'être trouvé en 1115, avec *Jean* son frere aîné, à la bataille de Scés, épousa vers 1120 *Mathilde*, veuve de Paien du Bois (*de Bosco*) dans le pays Chartrain. (*V. Cartul.* de Tiron, fol. 36, verso, *charte* 139.) 3. *Geoffroi* d'Alès nommé dans une *charte* de S. Florent de Saumur de 1122, *liasse des titres* de S. Christophe, avec *Jean* son frere aîné, & *André* son neveu. On retrouve le même *Geoffroi* comme témoin d'une charte d'environ 1152, par laquelle Henri II, duc de Normandie & comte d'Anjou, fait du bien à l'abbaye de Notre-Dame de Xaintes, fondée par *Geoffroi* Martel, comte d'Anjou, son aïeul. 4. *Adelais* d'Alès, qui épousa vers 1100 *Gui* Trousseau ou de Trosselle, seigneur de Mont-le-Heri, & qui donna son nom à la ville de la Ferté-Alès près d'Etampes, qui s'appelloit auparavant *Feritas Balduini.* Voyez *l'histoire d'Etampes* par Fleuriau, *antiquités de Morigny*, &c. & dans ce dictionnaire le titre Ferte-Alais.

IV. Jean I, baron de Saint-Christophe & de Châteaux, accompagna Foulques V, dit *le Jeune*, comte d'Anjou, à la bataille de Scés l'an 1115, avec *Hugues* son frere, & servit utilement le seigneur d'Amboise, dans la guerre qu'il eut avec Geoffroi de Preuilli, comte de Vendôme. Il fit aussi plusieurs donations dont on a les chartes. Il épousa *N.* de Semblancay, fille de *Robert* II, baron de Semblancay, dont il eut entr'autres

V. Hugues IV: Carreau ne l'appelle que *Hugues* II d'Alès, parcequ'il n'a pas connu les deux premiers dont nous avons parlé. » C'étoit, dit cet historien, un des » plus considérables barons du royaume. Il passa en Angleterre avec les troupes que Louis *le Jeune*, roi de » France, envoyoit au secours des rebelles d'Angleterre » contre le roi: mais l'armée conduite par Robert, comte » de Leicestre, fut défaite l'an 1173; & *Hugues* d'Alès » pris prisonnier avec Robert & plusieurs autres seigneurs, qui furent menés au château de Falaise, comme le témoigne Roger de Hoveden, f. 536, & de-

» puis délivrés moyennant une légère rançon. Il se » croisa pour la terre sainte, & epousa *Guiburge* de » Chources, dont il eut entr'autres

VI. André I, baron de Saint-Christophe & de Châteaux. Celui-ci paroît dans une charte de 1180, dans le *livre de l'église de Tours*, fol. 21, &c. Il épousa *Elizabeth* d'Amboise, fille de *Sulpice* II, & d'*Agnès* de Donzi, de la maison de Nevers & de Bourgogne. Elle mourut d'une phthisie, & fut enterrée à l'abbaye de Pont-Levois près Blois, laissant plusieurs enfans. Outre Hugues qui suit, on trouve encore Jean, qui est la souche de la branche d'Alès de Corbet en Touraine, *dont nous parlerons plus bas.*

VII. Hugues V, que Carreau appelle encore mal à propos *Hugues* III, baron de Saint-Christophe & de Châteaux, succéda, dit cet auteur, à son pere en tous ses états, & eut pour fils,

VIII. Jean II, baron de Saint-Christophe & de Châteaux, nommé entre les principaux seigneurs du royaume, qui portoient bannieres sous le regne de Philippe *Auguste* en 1214. (Le rôle de ce ban est rapporté tout au long par la Roque.) Il fit plusieurs dons à l'abbaye de la Clarté, où il est enterré, & où l'on voit encore son mausolée, dont Carreau & le chevalier l'Hermite ont donné la description. Cette abbaye avoit été fondée par un évêque d'Angleterre; & à une distance médiocre est une ancienne paroisse dédiée à S. *Patrice* apôtre d'Irlande, près de laquelle étoient un château & une seigneurie du nom d'Alès, qui passerent dans la maison de Savari par le mariage de *Catherine* d'Alès avec *Jean* de Savari en 1480. (V. la Thaumassiere, *hist. du Berri*, p. 978.) Ce qui paroît confirmer la tradition dont nous avons parlé, qui fait descendre la maison d'Alès de celle du même nom en Irlande. *Jean* d'Alès transigea avec Hardouin de Maillé, qui prétendoit devoir lui succéder dans tous ses grands fiefs *jure hereditario*, quoique Jean eût un fils nommé *Hugues*, qui avoit lui-même 4 filles: soit que Hardouin de Maillé fût seulement son neveu, & prétendît ainsi que ces fiefs, étant prêts à tomber en quenouille, les représentans de la tante devoient être préférés aux niéces; soit que *Hardouin* fût lui-même issu par mâles d'un frere ou d'un oncle de *Jean*, ce qui est plus conforme aux loix féodales d'alors, & aux coutumes du pays, & d'ailleurs appuyé de beaucoup de vraisemblance. En effet, on sait assez que la premiere maison de Maillé étoit tombée en quenouille, & que ceux d'alors n'en portoient le nom que pour en avoir épousé l'héritiere, & possédé les biens. D'ailleurs quoique les armoiries ne fussent pas encore fixées, & que nous les voyions encore alors varier du pere au fils, il est cependant assez frapant de voir que celles de *Jean* avoient un extrême rapport avec celles des *Maillé*, portant comme eux des fasces ondées, à la différence près que les siennes étoient toutes chargées de fleurs de lys, peut-être parcequ'il étoit l'aîné. C'est peut-être aussi par cette raison que la maison d'Alès d'aujourd'hui n'a conservé qu'une fasce qui n'est pas ondée, comme issue d'une branche cadette. Les merlettes qu'elle y a jointes, étant sans bec & sans pattes, marquent, suivant les loix héraldiques, les voyages d'outre-mer ou les Croisades.

IX. Hugues VI, baron de Saint-Christophe & de Châteaux, fit aussi des dons à l'abbaye de la Clarté. Il épousa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont plusieurs furent mariées. Il se croisa, & fut enterré comme son pere à l'abbaye de la Clarté, où l'on voit encore son mausolée. Il y a lieu de présumer que *Hugues* VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. Marguerite d'Alès, l'aînée des quatre filles de *Hugues*, épousa *Rotrou* de Montfort II du nom, seigneur de Semblancay, fils de *Rotrou* I & de *N.* de Perrenay dame de Semblancay, d'où *Jeanne* de Montfort, mariée à *Guillaume* l'Archevêque, sire de Parthenay, maison issue de celle de Lusignan, & fondue dans celles de *Melun-Tancarville*, de *Longueville*, d'*Harcourt* de *Lorraine*, & la derniere branche dans celle de *Rohan*, à qui elle a apporté la principauté de Soubise.

Branche des Seigneurs d'Alès de Corbet en Touraine.

La filiation de quelques-uns des premiers degrés de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a suppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoissance suivant l'ordre qui a paru le plus vraisemblable. Les preuves qu'on donne de l'existence de tous ceux qu'on va nommer, pouront toujours servir de guides à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches sur cette ancienne maison, sans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puisse nuire aux nouvelles découvertes qu'on poura faire par la suite.

VII. Jean d'Alès I du nom dans cette branche, dont on a parlé à l'article d'André d'Alès, & qu'on présume frere de Hugues V, quoique bien des raisons pussent le faire croire son pere: ce qui formant un degré intermédiaire entre *André* & *Hugues* V de la branche aînée, paroîtroit d'autant plus probable, que depuis le mariage de *Hugues* III jusqu'à *Jean II*, cela ne feroit que six degrés dans l'espace de plus de 150 ans, au lieu qu'il n'y en a que cinq suivant la filiation qu'on suit ici. L'article suivant en paroît une preuve assez frapante. Quoi qu'il en soit, il est certain que *Jean* fut pere de Pierre & de *Hugues*.

VIII. Pierre I, dans une charte de l'abbaye de la Clarté de 1225 avec *Jean* d'Alès son pere, & *Hugues* son frere, confirme un don qui avoit été fait à la maison de S. Lazare d'Outre-mer. * V. la *liasse de Beaujeu* cottée B. 1. 1. 5. Outre Jean qui suit, on trouve encore *Girard* d'Alès au nombre des vassaux de l'église de Chartres en 1229. * V. cartul. des fiefs de l'évêché, fol. 5.

IX. Jean II, écuyer, cité avec les autres nobles du royaume, au ban convoqué à Tours en 1272. * La Roque, p. 65.

X. Baudoin I, écuyer, vivoit en 1292, suivant le compte de Pierre de Hangest, bailli d'Amiens, & un extrait du cabinet de M. de *Clerambaut*.

XI. Pierre II, du bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 septembre 1338, de partie de ses gages & de ceux d'un écuyer de sa compagnie. C. de Clerambaut.

XII. Jean III, écuyer, étoit en 1349 & 1350 gendarme de la compagnie de Jean de Fricamps, capitaine d'Angoulême. C. de Cleramb. Outre Charles qui suit, on trouve encore *Jean*, qui servoit, aussi-bien que *Charles*, en Guienne, dans la même compagnie que lui; & *Colin* l'un des treize archers de la compagnie de messire *Guill. Painel*, chevalier baneret en 1371, l'un des huit écuyers de la compagnie de *Jean* de S. *Ron* en 1380, & écuyer de la compagnie de messire Guillaume aux Epaules en 1385. On présume que c'est le même, quoique son nom soit orthographié de trois façons différentes, savoir *Alès*, *Aalès* & *Allès*. C. de Cleramb.

XIII. Charles I dont nous venons de parler, & *Jean* son frere, écuyer, servoient en Guienne dans la compagnie de messire Renaut de Pont, seigneur de Monfort, en 1350 & 1353. C. de Cleramb.

XIV. Jean IV, gendarme sous Valleran de Luxembourg, comte de Ligny & de S. Paul, commendant pour le roi dans le pays de Gènes en 1396. On voit encore *Jean*, écuyer de la compagnie de Thomas Fortin, qui parut à une montre à Paris en 1415; & étoit le premier juillet 1416 écuyer de la compagnie d'Olivier Païen.

XV. Jean V, l'un des treize écuyers de la montre de François Lescarabis en 1420. C'est celui par lequel le chevalier l'Hermite Souliers, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la maison d'Alès, quoiqu'il la reconnoisse pour être issue des seigneurs de S. Christophe. Ce *Jean* d'Alès étoit écuyer & homme d'armes en 1452, suivant

suivant un titre du 6 juin, présent Rimbault, notaire de Châtillon sur Indre. Il étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette* du Mesnil, fille de *George* & de *Catherine* de Preaux, qui étoit fille de Pierre de Preaux & de *Jeanne* de Saint-Severin. *Jean* d'Alès acquit de *Jean* Gray, écuyer, du pays d'Ecosse, partie de la terre de Corbet. Si la filiation de tous les degrés précédens n'est pas prouvée à la rigueur, jusqu'à *Jean* dont nous parlons; sa qualité d'écuyer, la possession de fiefs, ses alliances avec des maisons telles que du Mesnil, Preaux, Saint-Severin, &c. & sa place d'homme d'armes sept ans après que Charles VII eut fait la réforme de la plus grande partie de sa noblesse qui étoit à cheval, pour ne composer ses quinze compagnies d'ordonnances que de l'élite entre les chevaliers & écuyers, comme nous l'apprend le P. Daniel, *hist. de la milice françoise*, prouvent assez sa noblesse d'extraction, & son illustre naissance. Depuis *Jean*, tous les titres prouvent une filiation suivie & non interrompue, jusqu'à ceux du même nom qui subsistent aujourd'hui. Il y a plusieurs actes qui sont dits passés dans l'hôtel de *Jean* d'Alès. Il eut pour fils Louis qui suit.

XVI. Louis I. L'Hermite Souliers passe tout de suite de *Jean* à *Charles* qu'il suppose son fils; & le même ordre a été suivi dans plusieurs preuves pour l'ordre de Malte, & pour S. Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occasions prouvent bien la parenté de *Jean* avec *Charles*; mais aucun n'établit cette filiation immédiate. La raison est qu'on sautoit un degré, c'est celui de *Louis* I, écuyer, fils de *Jean* & *d'Antoinette* du Mesnil, lequel épousa le 13 avril 1447, *Magdeléne* de Preaux, fille de *Bertrand*, seigneur de Preaux, & de *Marie* de Harcourt. Elle eut 300 liv. d'or de dot, & l'usufruit de la terre d'Ervaux. Le 28 d'octobre 1469, il donna quittance présens nobles personnes *Imbaut Mailloche* écuyer, seigneur de Rancé, *Jean de Sorbiers*, écuyer, seigneur de la Landre, & frere *André* de Meausabré, prieur d'Ecuissé.

XVII. Charles I, écuyer, seigneur de Corbet, l'un des cent archers de la compagnie de cinquante lances des ordonnances du roi, sous Raimond de Cadillac, en 1491, épousa, le 16 aout 1492, *Magdeléne* du Saix, fille d'*Etienne*, seigneur de Durestal, & de *N.* d'Azai, maison illustre dont Guichenon a dressé la généalogie. Les enfans de *Charles* sont 1. François qui suit; 2. *Isabeau* femme de *N. H. Fr.* de Bisac, écuyer, seigneur de la Girouardiere, le 29 aout 1525. 3. *Marie* femme de *Jean* de Choisy, seigneur de Montubois, le 15 juillet 1534; 4. *Jeanne* femme de *Gabriel* de Lhomme, dit de l'Isle, écuyer, seigneur de la Flovieres, le 17 mars 1536; 5. *Isabeau*, femme d'*Antoine* de Medes, écuyer, seigneur de Gresves, le 3 de novembre 1538. 6. *Renée*, femme de *N. H.* Messire *Jean* de Lyon, chevalier seigneur de Lussac en Perigord, le 14 novembre 1547.

XVIII. François I, chevalier, seigneur de Corbet, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, par titres des 15 mars 1548, & 26 février 1551, dans l'un desquels le roi dit qu'il l'a choisi, *à cause de sa noblesse*, épousa demoiselle *Françoise* de la Roque, fille de *Gabriel*, seigneur du Rogier, & de dame *Françoise* d'Allemagne; ses enfans furent 1. René qui suit. 2. *Hubert* homme d'armes de la compagnie du comte du Bouchage, marié le 15 mars 1583, à *Renée* de Bolac, fille de *Charles* & de *Françoise* de Gersolles, d'où *Marguerite* d'Alès, mariée le 2 juin 1614, à messire *Edme* d'Aubusson, chevalier, seigneur de Buré.

XIX. René I, chevalier, seigneur de Corbet, d'abord lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes d'ordonnance du seigneur d'Armentieres, puis capitaine de cent hommes d'armes, armés & montés à la légere, ainsi que le porte la commission de Henri *le Grand*, du dernier septembre 1590. Ce grand homme (comme l'appelle le chevalier l'Hermite) en combattant contre la ligue, fut tué à la tête de sa compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le maréchal de Cossé. Il fut enterré à Beziers. René épousa 1°. *Gabrielle* Couaigne, fille de *René*, seigneur de Marteau, & de la Roche-Couaigne, & de *Marguerite* de Sully, par contract du 3 juillet 1582; & 2°. *Gabrielle* de Château-Châlons, issue, selon l'Hermite, des princes ducs de Bourgogne & comtes de Châlons. Il eut de la premiere, entr'autres, René II qui suit; & François qui a formé la branche qui subsiste en Picardie, *dont nous parlerons après celle-ci*. Le P. Anselme se trompe aux noms de *Jean* & *Magdeléne*, qu'il donne au sieur de *Couaigne*, & à la demoiselle de Sully; les titres prouvent qu'il s'appelloit *René*, & elle *Marguerite*.

XX. René II, chevalier, seigneur de Corbet, capitaine de cent chevaux légers, après le décès de son pere; fut aussi capitaine & gouverneur du château de Chambord, écuyer de la petite écurie, gentilhomme ordinaire de la chambre, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de la ville & château de Châteaudun & du Dunois. Il épousa 1°. *Marguerite* Musset, & 2°. le 13 octobre 1602, *Louise* Hatte, fille d'*Euverte*, seigneur du Noisement (maintenant Corbet en Dunois) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de demoiselle *Marie* de Mareau, belle sœur de *Horace* de Saint-Severin, fils de *Bernardin*, duc de Somme, & dont la mere *Anne* Testu a été grande tante du maréchal de Balincourt. Les enfans de René II sont 1. Pierre qui suit. 2. *Louise* mariée à *Pierre* de Brisay, chevalier, seigneur de Dénonville, d'où M. de Brisay d'aujourd'hui, & beaucoup de filles mariées dans les maisons de Rogrez de Champignelles, de Picot de Dampierre, de Guion de Diziers, de Languedoue de la Villeneuve, de la Barre d'Auvillars, de Courtin d'Ussy, &c. 3. *Geneviéve* mariée à *Pierre* des Bans, seigneur de Mareuill, maréchal des camps & armées du roi, premier lieutenant de messieurs les maréchaux de France dans le Blaisois, d'où *François-Marie* des Bans de Mareuill, mort en 1721, bailli de la Morée, & grand trésorier de l'ordre de Malte. 4. *Euverte*, chevalier, capitaine au régiment de Champagne, tué dans une attaque, près Sainte Marie Querque. 5. *Joachim*, maréchal des camps & armées du roi, chargé par le maréchal de Marsin, du siége de Tortoze, le jour même que la ville fut prise, fut emporté avec 400 hommes par un magasin à poudre auquel le feu prit; il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été page du roi en 1636, capitaine au régiment de Bellefonds en 1637, dans celui de Champagne en 1639, gratifié ensuite d'une pension de 3000 liv. & fait maréchal de bataille, &c.

XXI. Pierre III, chevalier, seigneur de Corbet en Dunois (l'autre terre de Corbet en Touraine ayant passé, par mariage, dans la maison de Mareuill) gentilhomme ordinaire de la chambre, maréchal des camps & armées du roi, & son maître d'hôtel ordinaire, épousa, le 25 avril 1636, demoiselle *Marie* Musset, fille de *François*, chevalier, seigneur de Pré, issu, par sa mere, de la maison de Salviati, & de *Marie* Arnauld-Pomponne, belle sœur du fameux marquis de Feuquieres. *Marie* de Musset fut l'une des dames d'honneur de la reine mere *Anne d'Autriche*, par brevet du 10 avril 1654. Leurs enfans furent, 1. Jacques qui suit. 2. *Alexandre*, dit le chevalier de Corbet, servit 33 ans dans le régiment Royal, où il fit des actions d'une valeur éclatante, ausquelles M. le maréchal d'Alegre rendit des témoignages honorables. Il fut ensuite placé major du vieux Brisack. Il épousa, le 11 d'octobre 1708 *Marie-Charlotte* de Ruest, fille de *Fréderic Guillaume*, & de *Marie Ursulle* de Wapnerin, & mourut à Colmar en 1722. 3. *Marie* qui épousa, le 26 juillet 1666, *Michel* de Percy Northumberland, chevalier, seigneur de Loché en Touraine, d'où 1. N. de *Percy*, chevalier de Malte en 1703, mort en 1744, commandeur de Castelnaudari en Languedoc & d'Aartins près Vendôme, & 2. N. de *Percy*, d'abord cha-

noine de la cathédrale de Chartres, & ensuite de celle d'Agde.

XXII. Jacques I, né en 1640, fut fait à 12 ans capitaine de l'ancienne compagnie de cent carabins mise premierement sur pied par *Isaac* Arnauld, mestre de camp général des carabins, son grand oncle. Le brevet d'assurance est du 20 septembre 1652, & la commission du 26 février 1653. Il servit avec honneur sous le vicomte de *Turenne*. Il étoit chevalier de S. Lazare: & le 1 juin 1666, il fut député par le chapitre général de l'ordre, pour faire la visite des commanderies. Le 3 février 1682, le roi le nomma pour assister & présider, en son nom, à l'assemblée provinciale que les calvinistes du gouvernement d'Orléans desiroient faire à Mer, pour qu'il ne s'y passât rien de contraire à son service, à la tranquillité de l'état & au bien de la religion catholique. Il avoit fait de bonnes études chez les jésuites de Paris, & étoit aussi instruit que zélé, de sorte qu'il eut le bonheur, en répondant à la confiance du roi, de captiver celle des principaux de l'assemblée, & de contribuer à la conversion de plusieurs par des conférences & des écrits, qui ont mérité les éloges de MM. Bossuet & Pellisson. Le 12 de novembre 1665, il avoit épousé *Louise-Aimée* de Pathay, fille de *Henri*, seigneur de Pathay, baron de Claireau, & de *Marie* du Val. Les enfans de *Jacques* I sont 1. Pierre qui suit; 2. *Marie* reçue à S. Cyr en 1689, morte à l'abbaye de Juvigny; 3. *Louise*, dame de Membrolles & de la Cigognolles, vivante.

XXIII. Pierre V, chevalier, seigneur de Corbet en Dunois, né en 1688, fut d'abord page de M. le duc du Maine. La maison des Bans de *Mareuill* s'étant éteinte, il rentra dans la possession de la terre de Corbet en Touraine qu'il vendit ensuite. Le 13 avril 1711 il épousa *Françoise* le Breton, fille de *Claude-François*, seigneur des Bordages, valet de chambre de la reine mere, & de *Marie* Courtarvel-Pezé, après la mort de laquelle il a embrassé l'état ecclésiastique, & a été nommé, par le roi, chanoine de la cathédrale de Blois. Il a eu onze enfans, dont cinq morts en bas âge. 6. Pierre-Alexandre qui suit. 7. *N.* d'Alès morte carmélite à Tours. 8. *N.* d'Alès, morte à la Fontenelle. 9. *Marie*, dame de Richeville, vivante. 10 *Genevieve*, dame de Lude, aussi vivante. 11. *René-Alexandre*, chevalier de Corbet, lieutenant au régiment de la marine en 1735, puis capitaine, aide major général du corps que commandoit M. de Chevert pour la prise des isles de Sainte-Marguerite, & chevalier de S. Louis en 1747, avant son rang, pour ses bons services. Il est mort le 23 décembre 1748. Le 11 mars précédent il avoit épousé *Marie-Thérèse* de Perrot, fille de *Jean Joseph*, seigneur d'Avayes, & de *Marguerite* de Lombard, de la ville de Draguignan, d'où *Louise* d'Alès née le 20 décembre 1748.

XXIV. Pierre-Alexandre, chevalier, seigneur de Corbet, né le 17 avril 1715, reçu mousquetaire en 1732, entra dans l'école d'artillerie de Strasbourg où il servit au siége de Khel en 1733, puis fut fait lieutenant au régiment de la Marine: & il a continué d'y servir d'une façon dont on a rendu les témoignages les plus honorables, jusqu'en 1741, que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer. MM. les maréchaux de France le nommerent, le 27 avril 1747, juge du point d'honneur, & leur lieutenant dans le Blaisois, la Sologne, une partie du Berry & du pays Chartrain. Il a épousé, le 13 mai 1743, demoiselle *Marie-Anne* Daguet, fille d'*Etienne*, seigneur de Beauvoir, ancien capitaine au régiment de..... & de *Marie Anne* de Courtarvel-Pezé sa parente. De ce mariage sont nés 6 enfans, dont quatre morts en bas âge, 5. *N.* d'Alès âgée de 4 ans, & Pierre-Louis-Hugues qui suit.

XXV. Pierre-Louis-Hugues d'Alès, né & baptisé le 2 février 1755, sur la paroisse de S. Eustache à Paris.

Branche de la maison d'Alès en Picardie.

XX. François d'Alès, second fils de René I, & de *Gabrielle* Couaigne, d'abord lieutenant de la compagnie d'ordonnance du marquis d'Armentieres, puis gouverneur de Saint-Quentin, épousa le 21 de septembre 1606 *Jeanne* de Mailli, fille de *Charles*, seigneur de Fontaines, sénéchal de Vermandois, & de *Catherine* de Creci. Leurs enfans furent 1. Henri, qui suit. 2. *Eustache*, seigneur d'Holnon, capitaine au régiment de Luzinac, marié le 1 de novembre 1644, à *Catherine* d'Hédouville, fille de *François*, chevalier des ordres du roi, & de *Nicole* de Creille, d'où *Catherine* d'Alès, mariée le 1 février 1663, à *Charles* de Folleville, seigneur de Beaumartin. 3. *Claude*, capitaine au régiment d'Espagni, tué au service du roi. 4. *Charles*, capitaine & major au régiment d'Humieres, cavalerie, mort en 1662, laissant une fille de son mariage avec demoiselle *Marie* Cagnet. 5. *Françoise*, mariée à *Siméon* le Sart, chevalier, seigneur d'Hourdain.

XXI. Henri d'Alès, chevalier, seigneur d'Holnon, Janville, &c. sénéchal de Vermandois, maréchal de bataille, épousa le 18 mars 1653 *Marguerite* le Feron, d'où Louis, qui suit, & François, qui a continué la postérité.

XXII. Louis, fils aîné de *Henri* & de *Marguerite* le Feron, chevalier, seigneur de Janville, de Retheuil, &c. lieutenant-colonel du régiment de Locmaria, cavalerie, épousa à Valenciennes le 4 février 1690 *Alexandrine-Norbertine* de Harchies, fille de *Guillaume-François*, chevalier, seigneur de Molain, de la Tourelle, &c. & de *Marie-Charlotte* de la Rue, dont elle étoit seule héritiere, ainsi que de dame *Catherine* de la Mark sa tante, baronne d'Hautec au pays de Liége. De ce mariage il n'y a eu que deux filles. 1. *Alexandrine* d'Alès, mariée le 28 janvier 1713 à *Jean* de Pujol, baron de la Grave, seigneur d'Etampes en Languedoc, mestre de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps, & gouverneur de Puimirol, d'où entr'autres enfans *N.* abbé de Pujol, vicaire général du diocèse de Blois, & *Augustin-Abel* de Pujol, chevalier, vicomte de Creci-au-Mont, chef de brigade des gardes du corps, brigadier des armées du roi, marié à *Marie-Françoise* de Pipemont, fille de *N.* marquis de Couvron & de *N.* de Blanc-Buisson & de Longueval, dont plusieurs enfans. 2. *Louise* d'Alès, seconde fille de *Louis*, mariée le 29 mars 1736 à *Daniel*, chevalier, marquis de Joyeuse, mestre de camp de cavalerie, aîné de cette maison & héritier du dernier maréchal de Joyeuse. L'auteur du nouveau dictionnaire généalogique a eu de mauvais mémoires, lorsqu'il a borné cette maison au seul comte de Grandpré, qui n'est que le frere cadet de celui ci-dessus, à qui l'aîné a substitué ses biens, au défaut d'enfans.

XXII. François II, chevalier, seigneur d'Oignies, épousa le 22 d'octobre 1683 *Marguerite* Couturier, fille de *Nicolas*, écuyer, seigneur de Doublet, commissaire des guerres, & de *Henriette* Maresse, d'où Jacques qui suit, & *Alexandrine-Norbertine*, qui n'a pas été mariée.

XXIII. Jacques d'Alès, chevalier, seigneur d'Oignies, capitaine au régiment de Clermont-Tonnerre, puis dans celui d'Agenois, commissaire des guerres en exercice à Avesnes, a épousé 1. le 3 février 1726 *Magdeléne-Elisabeth* de Lizi, fille de *Henri*, écuyer, seigneur de Poplicourt, & de *Marie-Elisabeth* de Bernardoue, & 2. le 2 de décembre 1748 *Louise-Françoise-Colombe* de Fay, fille de *Louis-Auguste*, lieutenant d'artillerie au département de Peronne, & de *Marie-Catherine* de Barellier.

ALÈS (Alexandre de) d'Edimbourg en Ecosse, *cherchez* ALEXANDRE *de Alès*.

ALESA, ALAESA, & HALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, que l'on croit être aujourd'hui le bourg de *Tosa* dans la vallée de Démona, où passe

aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus* ou *Halesus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires. On dit que dans le temps qu'elle étoit calme, si l'on jouoit de la flute sur ses bords, on voyoit aussitôt l'eau s'agiter peu à peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué :

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit, cantu saltare putatur
Musicus, & ripis lætans excurrere plenis.

* Solinus, *cap.* 11 *descriptio Sicil.* Cluv. *Siciliæ antiq. lib.* 2.

ALESHAM, petite ville pauvre, dans le quartier du comté de Norfolk en Angleterre, appellé *Epingham*, n'est presque habitée que par des faiseurs de bas à l'aiguille. Elle est éloignée de 99 milles de Londres. Il s'y tient un marché tous les samedis. * *Dict. angl.*

ALESSANO, *Alexanum*, petite ville du royaume de Naples, avec titre de duché, auprès du cap de *Santa Maria di Leuca*, dans la terre d'Otrante. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché d'Otrante. * Baudrand.

ALESSIO, en latin *Lyssus*, ville d'Albanie, située sur la côte du golfe de Venise, près de l'embouchure de la riviere de Drin : elle a un évêché suffragant de Durazzo. Alessio est célébre par le sépulcre du fameux Scanderbeg, souverain d'Albanie, qui y mourut en 1467. Les Turcs s'en étant depuis rendu maîtres, eurent une si grande vénération pour la mémoire de cet Alexandre chrétien, dont le nom seul les faisoit fuir pendant sa vie, qu'ils s'estimoient heureux lorsqu'ils pouvoient approcher de son tombeau. Quelques-uns même emportoient de la terre, ou quelque petit morceau de son sépulcre, qu'ils attachoient à leur col, comme une relique précieuse qu'ils croyoient devoir les animer dans un jour de combat. * Mar. Barlet, *l.* 9 & 10.

ALESTEROSO, *Alectriopolis*, anciennement *Gasorus*, *Gazorus*, ville autrefois épiscopale, & suffragante de Philippes. Elle est entre cette ville & celle de Salonique dans la Macédoine. * Baudrand.

ALESTRI (Richard) docteur en théologie, né en 1619 à Upington dans le comté de Shrop en Angleterre, étoit fils de ROBERT Alestri, gentilhomme de bonne famille du comté de Derbi. Il fut reçu dans l'église de Christ à Oxford en 1636. Lorsque les guerres civiles commencerent, il prit les armes pour le roi Charles I. Quand ce prince eut choisi Oxford pour son quartier général, Alestri retourna à ses études. Mais dans la suite les affaires du roi devenant plus mauvaises, il prit parti dans un régiment levé par l'université pour le service du souverain. Il continua dans ce poste à s'appliquer à l'étude, avec plus d'attachement que la conjoncture ne sembloit le permettre. Quand Oxford tomba entre les mains des parlementaires, Alestri fut un de ceux qui témoignerent le plus d'empressement à faire passer le décret solemnel de l'université contre le *Convenant*. Oxford ayant été visité par ordre du parlement, on chassa tous ceux de l'université qui tenoient pour le roi, & Alestri perdit sa charge comme les autres. Il se retira dans le comté de Shrop. Après la bataille de Worcester, ceux qui avoient en main les affaires du roi l'envoyerent à ce prince à Rohan. De retour en Angleterre, il fixa son séjour dans le comté d'Oxford, où il négocia avec les royalistes pour le rappel du roi. Après le retour de sa majesté, il fut fait chanoine de l'église de Christ, chapelain du roi, professeur royal, & prévôt d'Eaton. Il étoit d'une vie réguliere, savant & bon prédicateur; & s'aquitta de tous ses emplois avec réputation. Il mourut le 8 janvier 1680, & fut enterré dans l'église collégiale d'Eaton, où on lui a érigé un tombeau chargé d'une inscription. Il a laissé un volume de sermons *in-folio*, où l'on trouvera l'histoire de sa vie plus au long. * *Dict. angl.*

ALET (Antoine) prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Noyon, étoit né en 1623, à Saint-Remi en Lo, diocèse de Beauvais. Il fut pourvu de la cure de Pont-l'Evêque près de Noyon, où il essaya de réparer par sa piété & par son zéle le scandale de Jean Calvin, qui avoit été curé du même lieu. M. de Baradas évêque de Noyon, l'en tira pour lui confier l'établissement & la direction d'un séminaire dans son diocèse. Ce prélat conçut tant d'estime pour lui, qu'il le fit appeller dans sa derniere maladie, & rendit les derniers soupirs entre ses bras. Quelque temps après, il fut fait chanoine de la cathédrale de Noyon, & les peres de S. Lazare furent chargés du soin du séminaire de cette ville. On lui attribue l'établissement d'une congrégation de filles, sous le titre de *la sainte Congrégation de la famille de notre Seigneur Jesus-Christ*, en faveur de laquelle il obtint des lettres patentes du roi en 1693, regîstrées en parlement en 1687. Il est mort en 1693, après avoir passé sa vie à convertir les hérétiques, à instruire les gens de la campagne, & à assister les pauvres.

ALET, sur l'Aude, ville de France dans le bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, érigé par le pape Jean XXII, vers l'an 1317, à Limoux, & transferé deux ans après à Alet. Cette ville est dans le comté de Razez; elle est petite, & située dans une vallée assez fertile. Son nom latin est *Alecta*, ou *Electa*. Il faut prendre garde de ne pas la confondre avec *Aletha*, qui est Saint-Malo en Bretagne; avec *Alesia*, Alés ou Alais en Languedoc; & avec *Aletium*, Lecce, ville épiscopale du royaume de Naples. * Papyre Masson. Sainte Marthe. Baudrand.

ALETHES, fils d'*Hippotas*, suivit les descendans d'Hercule qui firent irruption dans le Péloponnèse. Ce fut cent trois ans après celle qu'y avoit faite Hyllus fils d'Hercule & de Déjanire, & cinquante-cinq ans depuis la prise de Troye. Il se saisit de Corinthe l'an 2905 du monde, & avant J. C. 1130. Il en fut le premier roi pendant trente-cinq ans. *Voyez* HERACLIDES. * Pausanias, *l.* 2. Eusebe, *dans sa chronique.*

ALETHES, capitaine d'un des vaisseaux de la flotte d'Enée, lorsqu'il alla en Italie. Son vaisseau fut du nombre de ceux qui souffrirent par la tempête qu'Eole excita contre ce Troyen par ordre de Junon. * Virgile, *anéid. l. I.*

ALETHIUS (Latinus Alcimus) professeur de rhétorique à Bourdeaux, dont S. Jerôme fait mention dans ses additions à la chronique d'Eusèbe sous l'an 360. On croit qu'il étoit d'Agenois. Quelques auteurs l'ont confondu avec Alcime Avitus; mais il y a eu plus d'un siécle de l'un à l'autre. C'est celui dont parle Sidonius Apollinaris dans une de ses épitres, qui est la seconde du livre 8. Ausone lui a adressé une épigramme : c'est la seconde de celles que ce poëte a faites à l'honneur des professeurs de Bourdeaux. On y voit qu'Alethius avoit composé une histoire de Julien l'Apostat, que nous n'avons plus. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, Tome I.

ALETIDES, anciens sacrifices que les Athéniens faisoient à Icare & à Erigone, dont voici l'origine. Icare, fils d'Oebalus, & pere d'Erigone, ayant reçu de Bacchus un outre plein de vin, en fit boire aux bergers de l'Attique fort alterés à cause des grandes chaleurs de l'été. Ils en burent jusqu'à en perdre la raison; & se croyant empoisonnés par cette liqueur, ils se ruerent sur Icare, le tuerent & jetterent son corps dans un puits. Il avoit une petite chienne nommée *Mæra*, qui vint tirer sa fille Erigone par le bas de sa robe, & l'amena jusqu'à l'endroit où étoit le cadavre de son pere. Le voyant en cet état, elle se pendit de desespoir : plusieurs filles Athéniennes qui l'aimoient extraordinairement suivirent son exemple. La chienne même mourut de langueur. Jupiter la transporta dans le ciel, où elle est

fous le nom de *Canicule*. Icare fut changé en ce figne du zodiaque qu'on nomme le *Bouvier*, & Erigone, en celui qu'on appelle *Virgo*. L'oracle d'Apollon ayant été confulté, ordonna qu'on feroit un facrifice folemnel aux mannes d'Erigone & de fes compagnes, dans lequel on repréfenteroit des figures fufpendues : & il étoit même de cette cérémonie que quelques filles s'attachant à ces cordes, fuffent quelques momens en l'air. Ce nom vient du grec ἀλῆτις, *vagabonde*, *errante*, parcequ'Erigone chercha par tout fon pere Icare, jufqu'à ce qu'elle le trouva mort. * Hygin. *fab.* 130. Giraldi. *hift. Deorum.*

ALETS, *cherchez* ALAIS.

ALEU, ALLEU, ou ALODES. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées à l'égard des particuliers en bénéfices, & en alodes ou aleus. Les bénéfices confiftoient en terres que le prince donnoit aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un temps fixe. Les aleus étoient des terres qu'on laiffoit en propriété aux anciens poffeffeurs. Dans les capitulaires de Charlemagne, de Louis *le Debonnaire*, & de Charles *le Chauve*, on trouve cette différence marquée. Cette prérogative des aleus fur les bénéfices dura jufqu'à la décadence de la feconde race. Les aleus changerent alors de nature. Les feigneurs féodaux contraignirent les poffeffeurs des allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne, comme en France. Ainfi les *aleus* ou *alodes*, dans leur fignification naturelle, n'étoient autre chofe qu'une propriété héréditaire ; mais à préfent on ne fe fert plus de ce mot qu'avec celui de *franc* ; & alors il fignifie une terre, feigneurie, ou héritage, foit noble, foit roturier, indépendant de tout feigneur, qui ne doit aucune charge, ni redevance, ni hommage, & qui n'eft fujet à aucuns droits, ni devoirs feigneuriaux. Il eft feulement fujet à la jurifdiction royale ou feigneuriale. Il ne reconnoît que le roi à caufe de fa fouveraineté. L'ufurpation des feigneurs féodaux fur les biens allodiaux, alla fi loin, que prefque tous les aleus, ou furent affujétis, ou furent eux-mêmes convertis en fiefs. De-là la maxime, *Nulle terre fans feigneur.* Sur ce fondement, la plupart des docteurs François tiennent que le *franc-aleu* étant un privilége & une conceffion particuliere contre le droit commun, tout héritage eft préfumé tenu d'un fief, à moins que le *franc-aleu* ne foit prouvé par un titre fpécial. La préfomption générale eft pour le feigneur, fur-tout quand fon territoire eft continu & uniforme ; enforte qu'il ne s'y trouve point de terre en franc-aleu qui y foit enclavée. En ce cas, il faut que celui qui prétend poffeder en franc-aleu, le juftifie par un titre particulier. En quelques lieux, on diftingue un franc-aleu noble, & un franc-aleu roturier. Le noble eft celui qui eft érigé en fief, où il y a juftice, cenfive, & fief mouvant de lui ; le roturier eft celui qui n'a ni l'un ni l'autre ; il fe partage *roturiérement*, & l'autre *noblement.* * *Diction.* de Furet.

ALEVAS fut mis fur le trône de Theffalie, par le moyen de fon oncle, qui fit parler l'oracle de Delphes en fa faveur contre le deffein de fon pere, qui avoit naturellement de l'averfion pour lui. Ses defcendans nommés Alevades, livrerent depuis la Theffalie à Xerxès, lorfque ce prince entreprit de réduire la Gréce. * Plutarque, *traité de l'amitié fraternelle.* Paufan. *in Arcadic.*

ALÉUS, roi d'Arcadie, régna à Tegée, portion de l'Arcadie qui étoit échue en partage à fon pere *Aphidas*, auquel il fuccéda. Il bâtit un temple & un palais : il eut pour fils Lycurgue, Amphidamas & Cephée. Sa fille Augée fut aimée d'Hercule, dont elle eut un enfant. Aléus le fit enfermer dans un coffre avec fa mere, & les expofa fur les flots, qui les poufferent vers l'embouchure du fleuve Caycus. Teuthras y époufa Augée, dont la beauté l'avoit charmé. * Paufanias *in Arcadic.*

ALEXANDRA, furnommée *Salomé*, reine des Juifs, étoit femme d'*Ariftobule*, fils aîné d'*Hircan*. Ce prince s'étant fait couronner roi des Juifs, affocia à la couronne fon frere *Antigone*, fit garder étroitement fes trois autres freres, & fit même mourir de faim fa mere ; mais quelque temps après ayant eu quelque foupçon contre Antigone, il le fit mourir, & mourut lui-même de regret. Alors Alexandra mit en liberté les freres d'Ariftobule, & établit roi Alexandre Janneus, qui étoit l'aîné, & le plus modéré de tous, l'an du monde 3929, & avant J. C. 106. * Joféphe, *antiq. judaic. l.* 13, *c.* 19 & 20.

ALEXANDRA, reine des Juifs, femme du roi *Alexandre Janneus*, fut mere d'*Hircan* & d'*Ariftobule*, & par fa conduite conferva le royaume à fes enfans. Le roi Alexandre Janneus avoit aigri l'efprit du peuple & des pharifiens qui étoient très-puiffans. En mourant, il ordonna à la reine fa femme de ne rien faire fans l'avis de ces mêmes pharifiens, & il la laiffa régente du royaume. Cette habile princeffe fuivit fes confeils, & elle s'en trouva très-bien. Hircan, l'aîné de fes fils, étoit peu capable de gouverner ; & ne cherchoit qu'à vivre en repos. Ariftobule au contraire avoit beaucoup d'efprit, étoit hardi & entreprenant. La reine qui avoit gagné l'efprit du peuple, parcequ'elle avoit toujours témoigné fouffrir avec beaucoup de peine les fautes du roi fon mari, fit établir Hircan grand facrificateur, non pas tant parcequ'il étoit l'aîné, qu'à caufe de fon incapacité. Elle laiffoit cependant les pharifiens difpofer de tout, & commandoit même au peuple de leur obéir. Ainfi elle fe conferva le royaume. Elle mourut peu de temps après, l'an du monde 3965, & avant J. C. 70, dans le temps qu'Ariftobule voulut fe mettre fur le trône. Joféphe dit qu'elle ne tenoit rien de la foibleffe de fon fexe, & qu'elle fit voir par fes actions qu'elle étoit très-capable de commander. * Joféphe, *antiq. judaic. l.* 13, *c.* 23 & 24.

ALEXANDRA, fille d'*Hircan*, époufa *Alexandre*, fils d'*Ariftobule II*, roi des Juifs, & fut mere d'un autre *Ariftobule*, grand facrificateur, & de *Mariamne* femme d'*Hérode*. C'étoit une princeffe extrêmement ambitieufe, & dont la vanité contribua beaucoup à la perte de fa famille. Elle s'adreffa à Cléopatre, pour la prier de demander à Antoine la grande facrificature pour fon fils. Hérode en fut averti ; & feignant de fe réconcilier avec elle, il donna cette dignité à Ariftobule. Mais quelque temps après, ayant découvert que la mere & le fils fe vouloient fauver dans des coffres faits en forme de biere, pour aller trouver Cléopatre, il fit noyer le grand facrificateur. Alexandra diffimula, de crainte d'un plus grand mal ; mais en fecret elle follicitoit Hircan fon pere de fonger à quelque changement. Ainfi ce bon prince s'étant laiffé perfuader de fe retirer vers les Arabes, Hérode le prévint, & le fit mourir. Le même roi fe défit encore de Mariamne. Alors Alexandra oubliant par un changement honteux cette grandeur de courage qu'elle avoit montré jufqu'alors, fit paroître autant de lâcheté, qu'elle avoit marqué d'orgueil. Elle s'emporta violemment contre fa fille ; mais cette lâche & baffe diffimulation ne la mit pas à couvert de la fureur d'Hérode. Car ayant fu qu'elle tâchoit à fe rendre maîtreffe de deux forteresses de Jérufalem, il la fit mourir l'an 28 avant J. C. * Joféphe, *l.* 14 & 15, *antiq. judaic.* & 1. *des guerres.*

ALEXANDRA, fille d'*Ariftobule*, & femme de *Philippion*, fils de *Ptolémée Menneus*, roi de Calcide, province fituée fur le Mont Liban, étoit d'une beauté fi extraordinaire, que fon beau-pere en devint éperdument amoureux, fit tuer fon fils, & l'époufa. * Joféphe, *antiq. l.* 4, *c.* 13.

ALEXANDRA, fille de *Phazaël*, fils de ce *Phazaël* qui fe tua quand il fe vit pris par les Parthes avec Hircan & Mariamne, fille du grand Hérode. Elle époufa *Timius*, un des plus illuftres feigneurs de l'ifle de Chypre, qui mourut fans enfans. * Joféphe, *antiq. l.* 18, *c.* 7.

ALEXANDRA DE L'ESCALE, *cherchez* ESCALE.

ALEXANDRE Pâris, fils de Priam, *cherchez* PARIS.

ROIS DE MACÉDOINE.

ALEXANDRE I de ce nom, roi de Macédoine, étoit fils d'*Amyntas I*, auquel il succéda la troisiéme année de la LXVIII olympiade, & avant J. C. 506. Il remporta plusieurs fois le prix aux jeux olympiques. Tandis que le roi son pere vivoit encore, quelques ambassadeurs que Magabaze, général des Perses, avoit envoyés en Macédoine, ayant pris un peu trop de liberté avec les dames de la cour, il en eut tant de ressentiment, qu'ayant fait retirer le roi, il les fit massacrer sur le champ. Après la mort d'Amyntas il regna heureusement; & lorsque Xerxés se fut rendu maître de la Gréce, il obtint de lui tout le pays d'entre le mont Olympe & le mont Hemus. Les historiens disent qu'il n'agrandit pas moins son royaume par sa valeur, que par la libéralité des Perses. Ce fut son mérite & son autorité qui mirent en réputation le nom des Macédoniens, qui étoit peu célébre avant lui. Son regne fut d'environ quarante-trois années. Il mourut la premiere année de la LXXIX olympiade, 464 ans avant J. C. PERDICCAS II, son fils, lui succéda. * Justin, *l.* 7. Eusebius, *in chron.* Diodore de *Sicile.*

ALEXANDRE II, fils d'*Amyntas II*, fut assassiné par son frere puîné *Ptolémée*, surnommé *Alorites*, qui se porta à cette extremité pour usurper la couronne de Macédoine. Cet usurpateur n'occupa le trône que trois ou quatre ans, ensuite de quoi ses freres Perdiccas & Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, regnerent l'un après l'autre. Justin rapporte diversement ces avantures, & il assure qu'Euridice, mere de ces princes, & femme d'Amyntas, fut la cause de ces malheurs. Le regne d'Alexandre II ne fut que d'environ une année; il fut assassiné la premiere année de la CIII olympiade, 368 ans avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15 & 16. Justin, *l.* 7, *&c.*

ALEXANDRE III de ce nom, roi de Macédoine, à qui ses actions héroiques firent mériter le surnom de *Grand*, étoit fils de *Philippe* de Macédoine & d'*Olympias*, selon l'opinion la plus commune; car son pere même en a douté, si l'on en croit quelques historiens: les auteurs sont fort partagés là-dessus. Il naquit en la premiere année de la CVI olympiade, l'an 398 de Rome, & 356 avant l'ére chrétienne, au troisiéme mois appellé par les Athéniens *Boëdromion*, & la même nuit que le temple d'Ephèse consacré à Diane fut réduit en cendres: d'où les mages prirent occasion de prédire qu'il s'allumoit un flambeau qui devoit embraser tout l'orient. Quelque temps avant sa naissance, son pere avoit été déclaré vainqueur aux jeux olympiques, où il avoit envoyé quatre chariots; & vers le même temps un courier, qui lui vint de la part de Parménion, lui annonça que les Macédoniens avoient remporté une victoire signalée sur les Illyriens. Pour la nouvelle de la prise de Potidée, que cite ici Plutarque, c'est une erreur semblable à celle qui lui a fait placer, & à la plupart des modernes après lui, la naissance d'Alexandre sous le mois appellé *Hecatombæon*: car Potidée avoit été prise deux ans auparavant, c'est-à-dire la troisiéme année de la CV olympiade. L'enfance d'Alexandre fut célébre par plusieurs événemens, sur lesquels on fonda les présages de sa grandeur future. Entr'autres, ayant domté dans un âge fort tendre le cheval Bucephale, qu'il monta depuis, & que les écuyers les plus habiles n'avoient su réduire, son pere en fut si charmé, qu'il avoua, transporté de joie, que la Macédoine étoit trop étroite pour un courage aussi vaste que celui de son fils. Philippe étant obligé d'aller à la guerre, le laissa gouverneur de Macédoine à l'âge de quinze ans: commission dont il s'aquitta si bien, qu'il rangea les Médurores à la raison. Il suivit depuis le roi dans ses expéditions; & lui ayant sauvé la vie dans une bataille, il devint l'admiration des capitaines les plus expérimentés. Cependant Philippe ayant eu quelque mécontentement de sa femme Olympias, la répudia, & épousa Cléopatre, princesse jeune & galante, dont il étoit passionnément amoureux. Alexandre n'ayant pas assez de complaisance pour flater la passion de son pere, témoigna quelque ressentiment du tort qu'on faisoit à sa mere Olympias. Il se brouilla même avec Attale, qui étoit frere de Cléopatre, & qu'il fit depuis mourir; & il poussa son dépit si loin, qu'il se vit contraint de quitter la cour de Philippe, & de se retirer auprès d'Alexandre roi d'Epire, & frere de sa mere Olympias. Mais quelque temps après, il fut rappellé en Macédoine, où il gagna l'affection des peuples par les bons offices qu'il leur rendoit, & par ses libéralités. Après la mort de Philippe qui fut tué par Pausanias la premiere année de la CXI olympiade, 336 ans avant J. C. Alexandre âgé pour lors de 20 ans, monta sur le trône, & succéda au royaume de son pere, qu'il trouva ébranlé & chancelant après sa mort; mais il fut l'affermir par le supplice de ses meurtriers, & fit punir tous ceux qui furent accusés d'avoir eu part à cet attentat, quoique sa mere elle-même en fût soupçonnée. Ce fut alors qu'étant maître de son sort, & ne songeant plus qu'à augmenter sa gloire, il porta ses armes plus loin qu'aucun autre avant lui. Il conquit la Thrace & l'Illyrie, & fit trembler la Gréce par la ruine de Thèbes; & après avoir déclaré la guerre aux Perses, il passa en Asie l'an 334 avant J. C. & la troisiéme année de la CXI olympiade. Darius roi des Perses n'avoit point voulu y faire de dégât, quoique Memnon le lui conseillât; au contraire, il méprisa les desseins du roi de Macédoine, auquel il opposa pourtant une armée qu'Alexandre défit au passage du fleuve Granique, dans la Phrygie majeure. De-là, ce jeune prince côtoyant l'Archipel, emporta les villes d'Ephèse, de Milet, d'Halicarnasse, de Sardes, & soumit avec une extrême rapidité toute la Lydie, l'Ionie, la Carie, la Pamphilie, & la Cappadoce. Ensuite, après avoir coupé le nœud gordien, qu'il n'avoit pu dénouer, non plus que tous ceux qui l'avoient entrepris avant lui, il défit l'armée de Darius auprès d'Issus, s'empara de ses trésors, & fit quantité de prisonniers, parmi lesquels étoient la mere, la femme, le fils, & les deux filles de ce prince infortuné. On ne peut trop louer la maniere respectueuse avec laquelle Alexandre en usa à l'égard de ces princesses; & cet endroit est peut-être le plus beau de sa vie. La victoire d'Issus fut suivie de la conquête de la Phénicie, & de la prise de Sidon, de Damas, de Tyr, de Gaza, & de plusieurs villes & provinces importantes. Joséphe ajoute, que ce conquérant, pendant le siége de Tyr, écrivit à Jaddus grand sacrificateur des Juifs, pour lui demander les mêmes secours qu'il donnoit à Darius. Le sacrificateur le refusa; & ce prince en fut si irrité, qu'aussitôt après la prise de Tyr, il marcha contre lui avec son armée. Cependant, Jaddus, averti en songe de ce qu'il devoit faire, alla au-devant d'Alexandre, accompagné des autres sacrificateurs, tous en habit de cérémonie, & suivis de tout le peuple. Le prince voyant approcher ce pontife revêtu de son éphod de couleur d'azur, enrichi d'or, & la thiare sur la tête avec une lame d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit, adora cet auguste nom, & salua même Jaddus. Parmenion paroissant surpris de ces respects, il lui dit, qu'il n'adoroit pas le grand sacrificateur, mais le Dieu dont il étoit le ministre, qui lui étoit apparu en songe lorsqu'il délibéroit par quel moyen il pouroit conquérir l'Asie, & qui l'avoit exhorté de passer hardiment l'Hellespont. Le souverain pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniel, dans lequel il étoit écrit qu'un prince Grec détruiroit l'em

pire des Perses; & il obtint tout ce qu'il voulut de ce conquérant. Alexandre ayant offert des sacrifices à Dieu, & fait des largesses au peuple, passa en Egypte, qu'il réduisit sous son obéissance; il alla consulter l'oracle de Jupiter *Ammon*, qui le nomma son fils, & bâtit la ville d'Alexandrie sur une des bouches du Nil. Ensuite il donna la bataille d'Arbelles contre Darius, qu'il défit entierement, onze jours après une éclipse de lune marquée par Diodore de *Sicile*, Plutarque, & plusieurs autres, la troisiéme année de la CXII olympiade, 330 avant J. C. Ayant su que ce prince fuyoit en Médie, il forma le dessein de le poursuivre; mais auparavant il prit Babylone, conquit la Susianne, passa dans la Perse, se rendit maître de Persepolis; & ajouta la Médie, l'Hircanie & les autres provinces voisines à ses conquêtes. La mort funeste de Darius, massacré par le traître Bessus, lui fit verser des larmes: aussi en eut-il tant de ressentiment, qu'il punit sévérement ses parricides. Enfin, pour ne point parler ni de Tyr, ni de la défaite du roi Porus, il assujétit toute l'Asie jusqu'aux Indes & les Indes-mêmes, & prit l'Océan pour bornes de son empire. A son retour il mourut à Babylone de poison ou de fiévre, à l'âge de trente-deux ans & huit mois, après en avoir regné douze. Il avoit reçu peu auparavant des ambassadeurs de presque toutes les nations du monde, qui venoient ou se soumettre à ses armes, ou prendre part au bonheur de ses victoires. Cette mort arriva en la premiere année de la CXIV olympiade, 324 ans avant J. C. Alexandre avoit épousé trois femmes; Statira, fille de Darius; Roxane, fille d'Oxyathrés; & Parsine, fille d'Artabaze. Il eut deux fils des deux dernieres, qui tous deux périrent avec leur mere, par la trahison de Cassander & de Poliperchon.

On sera peut-être bien aise de voir une ébauche de ce fameux conquérant, tirée de ses médailles. Il avoit le col un peu tendu en avant, les yeux fendus à fleur de tête, & le regard élevé: ce qui marque un homme courageux & entreprenant. Il étoit d'une taille médiocre, & plutôt petit que grand; prompt, vigilant, généreux, libéral, aimant les lettres, mais superstitieux, & enflammé d'un desir insatiable de gloire; jusque-là qu'étant encore jeune, il versoit des larmes, lorsqu'il apprenoit les conquêtes de son pere, & se plaignoit de lui, comme s'il eût dû ne lui rien laisser à conquerir. L'ambition ne fut pas son seul défaut; car, sans parler de son penchant criminel pour l'eunuque Bagoas, & de ses trois cens concubines, la colere & le vin le pousserent souvent à des excès, dont il eut honte lui-même. De-là vient qu'un ancien voulant encenser un de ses héros, lui applique ce trait ingénieux, qui renferme seul les éloges les plus magnifiques: *Magno illi Alexandro par; sed sobrio nec iracundo.* En effet, à ces vices près, Alexandre étoit le plus accompli de tous les princes qui aient jamais regné. Il eut une vénération toute particuliere pour les sciences & pour les savans: il honora toujours Aristote son précepteur, qu'il combla de biens; & à la prise de Thèbes, il prit soin de faire conserver la famille & la maison du poëte Pindare. La lecture des œuvres d'Homere le charmoit si fort, qu'il les portoit ordinairement avec lui; enviant même le bonheur d'Achille, dont un si grand homme avoit chanté les actions. Pour faire honneur à l'Iliade, il la mit dans une cassette couverte de pierreries, qu'il trouva dans les dépouilles de Darius, disant qu'il ne pouvoit mieux placer l'ouvrage le plus exquis de l'esprit humain, que dans un lieu si riche: *ut pretiosissimum animi humani opus, quàm maximè diviti opere servaretur.* Ce sont les paroles de Pline. Bien plus, dans le fort de ses conquêtes il envoya à Aristote huit cens talens, c'est-à-dire, quatre cens quatre-vingt mille écus de notre monnoie, selon la supputation de Budé, pour fournir aux dépenses qu'il faisoit, dans les recherches physiques, pour son histoire des animaux.

Quoiqu'il ait tant donné de marques de faveur & d'amitié à Aristote, on l'accuse néanmoins d'avoir été cruel à l'égard de ceux qui n'avoient pas assez de complaisance pour le flater & pour le croire fils de Jupiter. Il fit mourir Clite, parcequ'il n'approuvoit pas qu'il eût pris les coutumes des peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il se fit adorer comme un dieu. Cependant on dit qu'Aristobule, l'un de ses capitaines, lisant un jour à ce prince, qui navigeoit sur l'Hydaspe, ce qu'il avoit écrit de sa bataille contre Porus, où il mêloit des flateries extraordinaires, Alexandre jetta le livre dans la riviere, & lui dit qu'il mériteroit un pareil traitement, pour avoir été si lâche que d'attribuer de faux exploits à Alexandre, comme s'il n'en avoit pas fait assez de véritables. Il rebuta pareillement un architecte, qui vouloit tailler le mont Athos pour en faire sa statue, & faire que d'une main il tînt une ville, & de l'autre il versât un fleuve. Il n'a jamais voulu permettre qu'à trois hommes de travailler à son portrait, à Praxiteles en sculpture, à Lysippe en fonte, & Appelles fut l'unique peintre qu'il jugea digne de tirer son portrait.

Quant à ce qui regarde la naissance d'Alexandre, il est bon de savoir que les Grecs le faisoient passer pour le fils de Jupiter *Ammon*: ce qu'ils inventerent pour flater l'esprit de ce prince ambitieux, & pour ménager la réputation de sa mere Olympias, qui ne passoit pas pour être fort chaste. Plutarque écrit qu'Olympias avoit elle-même revélé ce secret, & avoué qu'Alexandre n'étoit pas fils de Philippe, mais de Jupiter *Ammon*. Arrien, Quint-Curce & d'autres historiens rapportent la même chose, & disent que quand Alexandre eut la curiosité d'aller consulter l'oracle de ce dieu, lorsqu'il passa en Egypte, le prêtre le salua comme fils de Jupiter. Le roi Philippe, quelque temps avant que de mourir, avoit même dit publiquement qu'Alexandre n'étoit point son fils; & ce fut un des prétextes dont il prétendit autoriser son divorce avec Olympias. Mais Alexandre qui avoit la vanité de vouloir faire croire qu'il étoit sorti d'un dieu, se servit de ce bruit pour y parvenir; & corrompant les prêtres de Jupiter *Ammon*, il leur fit dicter les réponses qu'il attendoit. Il se voit d'anciennes petites pierres à porter au doigt, où est gravé Alexandre avec le prêtre qui lui montre la tête de Jupiter *Ammon* son pere, sous la figure de celle d'un bélier. On voit aussi dans quelques médailles d'or un Alexandre avec un casque en tête & une tête de bélier sur l'estomac, & au revers le nom de ce roi. Après la victoire qu'il remporta sur la reine Cléophis, & sur Porus, il porta une couronne de lierre, à l'imitation de Bacchus: ce qui se voit dans quelques saphirs, où est gravée la tête d'Alexandre ornée de lierre; & il ne faut pas s'étonner s'il se trouve un grand nombre de ces sortes de pierres & de médailles qui représentent ce prince, puisqu'au rapport de Trebellius Pollio, les personnes les plus considérables se faisoient honneur d'avoir sur eux l'image d'Alexandre en or ou en argent: & que les femmes même la portoient sur des bagues, & s'en faisoient des bracelets & autres semblables ornemens. Pour revenir à la naissance d'Alexandre, quelques historiens qui donnent dans les fables, assurent qu'il n'étoit fils ni de Jupiter, ni de Philippe, mais d'un mage nommé *Nectenabo*, dont Plutarque fait mention, & qui avoit regné en Egypte, d'où il étoit sorti secrétement, après avoir connu par les astres, que les Perses devoient bientôt l'en chasser. Il vint, disent-ils, à la cour du roi Philippe, où il fut fort bien reçu; & étant devenu amoureux d'Olympias, il prit la figure de Jupiter *Ammon* pour en jouir: ce qui donna lieu de dire qu'il étoit fils de ce dieu. * Pline, *l.* 11, *c.* 17, & *l.* 29, *c.* 7. Arien, *de exped. Alex. magni.* Quint-Curce. Plutarque, *vie de ce prince*, & dans un traité particulier *sur sa fortune ou sa va-*

leur. Diodore *de Sicile.* Joséphe. Spon. Drusius, *Miscellan.*

ALEXANDRE, fils d'ALEXANDRE *le Grand*, fut assassiné la deuxieme année de la CXVII olympiade, l'an 311 avant J. C. avec sa mere Roxane, par Cassander, qui usurpa la couronne de Macédoine. * Justin, *l.* 15, *c.* 2.

ALEXANDRE, fils de CASSANDER roi de Macédoine, disputa le royaume à son frere *Antipater*, qui étoit l'aîné. *Thessalonice* leur mere favorisoit Alexandre : Antipater la tua, & Alexandre leva des troupes pour punir ce parricide ; mais ayant désarmé par le conseil de Lysimachus, il fut attaqué depuis, & fut tué la troisiéme année de la CXXI olympiade, 294 ans avant J. C. par Démétrius fils d'Antigone, qui s'empara de la Macédoine. * Justin, *l.* 16. Eufeb. *chron.*

ALEXANDRE (Ptolémée) trois rois d'Egypte de ce nom, *cherchez* PTOLEMÉE.

ROIS D'ÉPIRE.

ALEXANDRE Molossus, roi d'Epire. Ce prince, contemporain d'Alexandre *le Grand*, & proche parent de ce fameux conquérant, étoit fils de Néoptoleme, qui, après la mort d'Alcétas son pere, arrivée environ 380 ans avant l'ére chrétienne, fut contraint de partager le royaume d'Epire avec Arymbas son frere. Néoptoleme étant mort vers l'an 360 avant J. C. Arymbas prétendit à tout l'héritage, quoique son frere eût laissé trois enfans, Alexandre, Olympias & Troas; mais ces enfans étoient jeunes & sans appui. Philippe, roi de Macédoine, se déclara peu après pour Alexandre, le retira des mains de son oncle, & lorsque celui-ci mourut, 342 ans avant J. C. il le fit monter sur le trône d'Epire qui lui appartenoit. Alexandre avoit alors 20 ans. Descendu d'Achille & d'Æacus, & par les femmes, d'Andromaque, fille d'Ection, roi des Ciliciens du mont Ida, & veuve d'Hector, il tâcha de se rendre digne d'une origine si illustre. Philippe ayant répudié *Olympias* sa femme, sœur d'Alexandre Molossus, ce prince retira sa sœur chez lui, & voulut, selon Justin, venger l'outrage qui lui étoit fait, en déclarant la guerre au roi de Macédoine. Les forces n'étoient pas égales : cependant on prétend que Philippe chercha à appaiser Alexandre. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il lui fit accepter en mariage sa fille *Cléopatre.* La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'appareil; mais la joie fut bientôt convertie en deuil par la mort de Philippe, qui fut tué au milieu des réjouissances, par Pausanias, seigneur Macédonien, à qui le prince avoit refusé de rendre justice. Après cet accident, Alexandre Molossus retourna en Epire, & Alexandre de Macédoine monta sur le trône que Philippe son pere venoit de laisser vacant. Le premier fut peu après appellé au secours des Tarentins, peuples d'Italie, qui étoient attaqués par trois autres peuples connus dans l'antiquité sous les noms de Messapiens, de Bruttiens & de Lucaniens. Alexandre, après avoir consulté l'oracle de Dodone, dont il interpréta la réponse en sa faveur, descendit en Italie avec une flotte composée de quinze vaisseaux de guerre, & un grand nombre de bâtimens pour le transport des troupes de débarquement. Tite-Live, sous le consulat d'Aulus Cornelius & de Cneïus Domitius, parle d'une victoire qu'il remporta sur les Samnites & les Lucaniens : on croit que ce fut 332 ans avant J. C. Ses premiers exploits furent ensuite contre les peuples de la Pouille; mais ayant appris que les oracles avoient promis aux Ætoliens qui avoient suivi Diomede, la possession éternelle de ces contrées, il aima mieux les avoir pour amis, & fit la paix avec leur roi. Il en usa de même à l'égard des Métapontins & des Pédicales : mais il fit éprouver le poids de ses forces aux Bruttiens, aux Lucaniens, à la ville d'Héraclée, à Cosence, à Terine & à plusieurs autres places dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il y avoit environ trois ans que ce prince étoit descendu en Italie, lorsqu'il s'empara de trois petites montagnes qui étoient auprès de Pandosie, pour être à portée d'incommoder les Bruttiens & les Lucaniens. Ceux-ci s'étant ralliés, & ayant augmenté leurs forces, profiterent de l'abondance des pluies qui empêchoient la communication entre les trois camps d'Alexandre, fondirent sur les deux où le roi n'étoit pas, & les taillerent en piéces. Alexandre se fit jour à travers l'armée des ennemis : leur général l'attaqua, & fut tué. Mais le roi d'Epire pressé de toutes parts par les Lucaniens, & voulant rallier ses forces près d'un fleuve, se vit obligé lui-même de lancer son cheval dans le fleuve, pour éviter l'embuscade dans laquelle il étoit près de tomber. Il touchoit déja au rivage, lorsqu'un des transfuges qui l'avoient trahi, le perça d'un javelot. Alexandre tomba dans la riviere, & le courant de l'eau l'emporta chez les ennemis, qui traiterent son corps avec la derniere barbarie. On en envoya la moitié à Cosence, & le reste servit de jouet à la populace. Les Thuriens le racheterent, & firent transporter ses os en Epire. La mort de ce prince arriva vers l'an 331 avant J. C. Il y a apparence qu'il n'eut point d'enfans de sa femme Cléopatre : car son cousin Æacidas lui succéda, sans qu'il paroisse avoir trouvé aucune contradiction. Aulu-Gelle dit que ce prince se plaignant de l'inégalité qu'il y avoit entre sa fortune & celle de son neveu, disoit que pour lui il avoit trouvé des hommes à combattre en Italie; mais que le roi de Macédoine ne combattoit que des femmes en Asie. * *Mémoire historique* sur la vie & les ancêtres d'Alexandre Molossus, roi d'Epire, par M. de Nicolay, dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, tome XII. *Histoire de Philippe, roi de Macédoine*, par M. Olivier, de l'académie de Marseille, tome II, vers la fin. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 21.

ALEXANDRE II roi d'Epire, voulut venger la mort de *Pyrrhus* son pere, qui avoit été tué faisant la guerre à Antigone, la premiere année de la CXXVII olympiade, 272 ans avant J. C. Il entra dans la Macédoine en l'absence de son ennemi, qui combattoit pour lors les Athéniens. Démétrius qui étoit très-jeune, se montra digne fils d'Antigone; il remit une armée sur pied, chassa Alexandre de ses terres, & le poursuivant avec vigueur, le dépouilla du royaume d'Epire. Ce prince se réfugia chez les Acarnanes, & fut bientôt remis sur le trône par leur secours, & par le zèle des Epirotes ses sujets qui ne lui témoignerent pas moins d'affection que ses alliés. * Justin, *l.* 26, *c.* 2.

ROIS DE SYRIE.

ALEXANDRE I de ce nom, dit *Balès* ou *Balas*, roi de Syrie, regna après la mort d'Antiochus *Epiphanes*, dont il se disoit le fils, bien qu'il ne fût qu'un imposteur nommé *Pompale*, qui arracha la couronne à Démétrius Soter. Il commença par s'emparer de Ptolémaïde, ville de Phénicie, la quatriéme année de la CLVI olympiade, 153 avant J. C. & fit alliance avec les Juifs, qui lui donnerent du secours contre Démétrius. Ce dernier fut tué l'année suivante dans une bataille contre Alexandre, qui épousa Cléopatre, fille de Ptolémée *Philometor* roi d'Egypte, en présence de Jonathas, grand sacrificateur des Juifs, que son pouvoir rendoit considérable à tous ces princes. Dans la suite Alexandre s'abandonna aux plus honteuses débauches, laissant le soin du gouvernement à Ammonius; mais l'an 148 avant J. C. Démétrius surnommé *Nicanor*, fils de Soter, leva des troupes dans l'isle de Crete où il étoit, & passant en Cilicie, y fit la guerre à son ennemi, qui étoit alors en Phénicie. Ptolémée ne manqua pas d'armer de son côté, en apparence

pour ſecourir ſon gendre ; mais en effet pour s'emparer de ſes états. Il rompit bientôt avec lui ; & ayant pris pour prétexte qu'il lui avoit fait dreſſer des embuches par Apollonius ſon général, il lui ôta ſa fille & la donna à Nicanor, & tous deux enſemble chaſſerent Alexandre de la Syrie : de ſorte que ce prince ayant pris la fuite en Arabie, un ſeigneur de ce pays nommé *Zebel* ou *Diocles*, lui coupa la tête, & l'envoya à ſes ennemis, 146 ans avant J. C. Son regne ne fut que de ſept ans moins cinq mois, & il laiſſa un fils nommé *Antiochus*. * *Machab. l.* 1, *c.* 17. Joſéphe, *l.* 13, *hiſt. des Juifs*. Juſtin, *l.* 35. Strab. *l.* 17. Euſebe. Sulpice Sévere, &c. Appian. *in Syriac.*

ALEXANDRE II, ſurnommé *Zebin*, fut fait roi de Syrie par la faveur de Ptolémée ſurnommé *Physcon*, à qui les Syriens, qui ne pouvoient plus ſupporter l'orgueil de Démetrius *Nicanor*, demandoient un ſouverain de la famille de Seleucus. Il y fut donc envoyé avec une puiſſante armée, qui défit Nicanor, & mit Zebin ſur le trône. Ce dernier regna pendant quatre années avec aſſez de gloire ; mais dans la cinquiéme ayant rompu mal-à-propos avec Ptolémée ſon protecteur, il fut vaincu & tué par ordre d'Antiochus, ſurnommé *Grypus*, fils de Démétrius *Nicanor*, l'an 122 avant J. C. la troiſiéme année de la CLXIV olympiade. Porphyre dit qu'il s'empoiſonna lui-même. * Joſéphe, *l.* 13, *antiq. jud. c.* 18. Juſtin, *l.* 39, *c.* 2. Phorphyr. *in excerpt.* Euſeb.

Autres princes du nom d'Alexandre.

ALEXANDRE, tyran de Pherés dans la Theſſalie, ſe rendit redoutable par ſes cruautés, & s'attira la haine de tous les gens de bien. Pélopidas général des Thébains, que ce tyran avoit autrefois tenu en priſon, l'attaqua à la tête des troupes de ſa république ; mais il y perdit la vie, quoiqu'il remportât la victoire en mourant, la premiere année de la CIV olympiade, 364 ans avant J. C. Sept ans après, Thisbé, femme d'Alexandre, l'aſſaſſina avec l'aide de Tiſiphonus, Lycophron & Pitholaüs, freres de ce tyran. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la vie de Pelop.* Diod. *l.* 15. Pauſan. *l.* 6.

ALEXANDRE, fils d'*Erope*, ſurnommé *Lynceſtes*, fut accuſé d'avoir contribué à la mort de Philippe de Macédoine l'an 336 avant J. C. & la premiere année de la CXI olympiade. Alexandre *le Grand*, qui fit mourir pour ce crime les deux freres, lui fit grace, parcequ'il l'avoit le premier ſalué du nom de roi. Depuis il l'envoya dans la Phrygie avec les Theſſaliens qu'il conduiſoit ; mais ayant ſu que Darius l'avoit gagné pour le tuer, il le fit arrêter & le fit enſuite mourir, après l'avoir tenu dans les fers plus de deux ans. * Arien. Freinshemius, *aux ſupplémens*, *l.* 1, & 2.

ALEXANDRE, fils de *Polyperchon*, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, s'empara de la ſouveraineté de Sycione dans le Peloponnèſe ; & après s'être ſignalé par pluſieurs actions de valeur, il fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée par Alexion l'un de ſes courtiſans, la deuxiéme année de la CXVI olympiade, 315 ans avant J. C. Il avoit épouſé *Crateſipolis*, femme d'un courage mâle & héroïque, qui ſe maintint dans la ſouveraine autorité, même après la mort de ſon mari. * Diodor. *l.* 19.

ALEXANDRE HELIOS (c'eſt-à-dire *Soleil*) fils de *Marc-Antoine* & de *Cléopatre*, fut deſtiné par ſon pere au royaume de Médie & d'Arménie ; mais après la défaite de Marc-Antoine dans la bataille d'Actium, l'an de Rome 723, & avant J. C. 31, il fut mené devant Auguſte, qui le donna à Juba roi de Mauritanie, ſon beau-frere, lequel avoit épouſé la jeune Cléopatre ſœur d'Alexandre. * Plutarque

ALEXANDRE, impoſteur, qui ſe diſoit fils de Perſée, roi de Macédoine, leva une armée, avec laquelle il s'empara des environs du fleuve Neſtus ; mais Métellus général des Romains le pourſuivit de ſi près, qu'il le pouſſa juſqu'en Dardanie, où ce fourbe diſparut, la deuxiéme année de la CLVIII olympiade, 147 ans avant J. C. * Zonar. *ex* Dion. Uſſer. *in annal.*

☞ ALEXANDRE, troiſiéme roi d'Emeſe, étoit fils de *Sampci Seramus*, & frere de *Jamblique I.* Antoine ayant fait mourir Jamblique, (voyez JAMBLIQUE, roi d'Emeſe) donna le royaume à Alexandre. Celui-ci demeura fidéle à ſon bienfaiteur ; mais ayant été fait priſonnier par Octavien, il fut mis à mort, après avoir orné ſon triomphe. Son fils Jamblique II fut roi après lui. * *Hiſtoire univerſelle par une ſociété de gens de lettres trad. de l'anglois*, T. VI. p. 744.

Rois des Juifs.

ALEXANDRE I de ce nom, roi des Juifs, ſurnommé *Janneus*, étoit frere du roi *Ariſtobule*, & fils d'*Hircan*, prince des Juifs. Ariſtobule le tenoit en priſon avec ſes autres freres ; mais après ſa mort, Alexandra, ſurnommée *Salomé*, veuve d'Ariſtobule, le délivra, & l'établit roi. Il fit d'abord mourir un de ſes freres, qui prétendoit à la couronne, & attaqua Ptolemaïde, que Ptolémée Lathurus roi d'Egypte défendoit. Ce fut là l'origine d'une longue guerre entre ces deux princes. La cruauté d'Alexandre irrita tellement ſes ſujets, qu'ils lui ſuſciterent une guerre, dans laquelle il en périt plus de cinquante mille. Il en fit conduire à Jéruſalem un grand nombre qu'il avoit faits priſonniers ; & un jour qu'il faiſoit un feſtin à ſes concubines, il en fit crucifier huit cens devant ſes yeux, & fit égorger en leur préſence leurs femmes & leurs enfans. Enfin, après avoir perdu une grande bataille contre Démétrius Eucerus, & avoir été vaincu par Aretas roi des Arabes, il s'abandonna à des excès de vin, qui le firent tomber dans une fiévre quarte, laquelle dura trois ans. Sa maladie ne l'empêchant pas de s'expoſer aux travaux de la guerre, il mourut ſur la frontiere des Géraſéniens, pendant qu'il aſſiégeoit le château de Ragaba au-delà du Jourdain, l'an du monde 3957 & 78 avant J. C. Joſéphe dit que lorſque ce roi étoit à l'extrémité, la reine Alexandra ſa femme, qui étoit une très-habile princeſſe, outrée de douleur, par rapport à la déſolation où elle ſe voyoit près de tomber avec ſes enfans, lui demanda quel parti elle pouvoit prendre dans une ſi fâcheuſe conjoncture. Il lui conſeilla de cacher ſa mort, & de gagner l'affection des phariſiens, en leur donnant quelque autorité. En achevant ces mots, il rendit l'eſprit, étant âgé de quarante-neuf ans, & après en avoir regné vingt-ſept. Ce prince laiſſa deux fils, *Hircan* & *Ariſtobule*, & ordonna par ſon teſtament que la reine ſa femme ſeroit régente. Elle ſuivit les conſeils d'Alexandre, & s'en trouva très-bien. *Voyez* ALEXANDRA. * Joſéphe, *l.* 13, *de l'hiſtoire.* & 1, *de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE II, fils d'*Ariſtobule* II, roi des Juifs, eut part à toutes les diſgraces de ſon pere. Il fut emmené priſonnier à Rome par Pompée avec ſon pere, ſon frere Antigone & ſes deux ſœurs. Lorſqu'il ſe fut ſauvé de priſon avec ſon pere, ils armerent dans la Judée dix mille hommes de pied, avec quinze cens chevaux ; ils fortifierent le château d'Alexandrion, ſitué près de Corea, comme auſſi celui de Macheron, vers les montagnes de l'Arabie, & firent des courſes dans la Judée, ſans qu'Hircan frere d'Ariſtobule pût s'y oppoſer. Gabinius, général des Romains, marcha contre eux, & Alexandre ſe retira près de Jéruſalem, où la bataille ſe donna. Les Romains remporterent la victoire, & enſuite ils aſſiégerent Ariſtobule & Alexandre, qui s'étoient enfermés dans Alexandrion. Ces malheureux princes ſe voyant preſſés, rendirent à Gabinius la place, avec Hyrcania

cania & Macheron, l'an du monde 3979, & avant J. C. 56. Ils furent encore conduits à Rome; mais on donna la liberté à Alexandre, à qui César ordonna pendant les guerres civiles d'armer dans la Syrie. Il y assembla de grandes troupes, courut la province, & tua autant de Romains qu'il en pouvoit rencontrer, marchant à la tête de trente mille hommes. Peu après il hasarda une bataille près du mont Thabor; mais les Romains furent victorieux, & les Juifs y perdirent dix mille hommes. Quelque temps après, Alexandre étant à Antioche, Scipion proconsul de Syrie lui fit couper la tête par ordre exprès de Pompée, l'an du monde 3986, & 49 ans avant J. C. * Joseph. *ant. l.* 14, & 1 *de bell.* Salian. & Torniel. *in annal. vet. testam.*

ALEXANDRE, fils d'*Hérode*, que les Juifs nomment *le Grand*, fut élevé à la cour d'Auguste avec son frere *Aristobule.* Après la mort de sa mere *Mariamne*, il fut marié à *Glaphyra*, fille d'*Archelaüs*, roi de Cappadoce. Mais Hérode prévenu par les ennemis de ses fils, les accusa à Rome d'avoir eu dessein de lui ravir la couronne avec la vie. Alexandre s'étant justifié de cette calomnie, l'empereur Auguste réconcilia ces princes avec leur pere, lequel étant depuis entré dans de nouveaux soupçons, fit mettre en prison Alexandre. Il le délivra, à la considération du roi Archélaüs, qui fit sa paix avec Hérode. Enfin ce pere barbare se laissant encore prévenir l'esprit contre ses enfans, il les fit condamner à Beryte dans une grande assemblée, & les fit étrangler à Sébaste, l'an du monde 4029, & 6 ans avant la naissance du fils de Dieu. * Joséphe, *l.* 16 *de l'hist.* & 1 *de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE, imposteur Juif, avoit été nouri dans Sidon chez un affranchi d'un citoyen Romain. Il entreprit de s'élever sur le trône, par la ressemblance qu'il avoit avec Alexandre, que le roi Hérode son pere avoit fait mourir. Ce rapport étoit si grand, que ceux qui avoient connu ce jeune prince, se persuadoient que c'étoit lui-même. Le faux Alexandre se fit instruire par un homme, qui avoit une particuliere connoissance de tout ce qui s'étoit passé dans la maison royale. Alors il soutint qu'il étoit Alexandre; qu'un homme qui avoit reçu ordre de le faire mourir l'avoit sauvé; & ayant tiré de l'argent des Juifs des isles de Créte & de Melos, il vint à Rome. Auguste découvrit la fourberie de ce faux Alexandre, & l'envoya aux galeres. * Joséphe, *antiq. Jud. l.* 17, *c.* 14.

PAPES.

ALEXANDRE (Saint) I de ce nom, pape, Romain de nation, succéda à S. EVARISTE, vers l'an 109. Les particularités que l'on a débitées de son pontificat, ne sont fondées que sur des actes visiblement faux, & que l'on peut dire avoir été fabriqués dans le VII siécle, puisqu'ils avoient été inconnus jusque-là. Ce qui regarde son martyre n'est guères plus certain; & S. Irenée même paroît contraire à cette opinion; puisque dans le catalogue qu'il fait des premiers papes, il ne donne la qualité de martyr qu'au seul Télesphore, & qu'on ne trouve point S. Alexandre au rang des martyrs dans les anciens monumens. Cependant, les martyrologes marquent sa fête comme d'un martyr le 3 de mai, & lui donnent pour compagnons Evence & Théodule. Dans le martyrologe attribué à S. Jérôme, il est placé au 17 de mars. Il est aussi mis dans le canon de la messe entre les martyrs. Mais on peut dire que l'église a donné ce titre aux anciens papes qui ont gouverné l'église sous les princes païens, & pendant les persécutions, quoiqu'ils n'eussent pas répandu leur sang pour la foi de Jesus Christ. Il mourut l'an 119. S. SIXTE ou XISTE fut son successeur. Les épîtres qu'on lui attribue sont apocryphes. C'est ce pape que Platine attribue la priere du canon de la messe qui commence par ces mots, *Qui pridie quàm pateretur, &c.* & l'institution de l'usage de l'eau benite; la mixtion d'eau dans le calice; la célébration avec du pain azime, &c. mais sans aucun fondement. * S. Irenee, *l.* 4, *c.* 3. Baronius. Tillemont, *memoires pour l'hist. ecclés.* Du-Pin, *biblioth. ecclés.* Baillet, *vies des Saints.* Platine. Pagi, *critic. ad an.* 67 & 130.

ALEXANDRE II, nommé auparavant *Anselme*, fut mis sur la chaire de S. Pierre après la mort de NICOLAS II, l'an 1061. Il étoit Milanois, & évêque de Lucques avant son élection au pontificat. Les évêques Cisalpins ne purent le souffrir sur le siége de S. Pierre. Appuyés de l'autorité de l'empereur Henri IV, ils donnerent leurs voix à Cadaloüs ou Candaloüs évêque de Parme, qui prit le nom d'HONORIUS II, & qui affligea l'église par un long schisme, jusqu'à ce qu'il eût été condamné dans le concile de Mantoue en 1064, & qu'il fut mort misérablement. L'année précedente Alexandre avoit tenu un concile à Rome. Il en tint deux autres l'année suivante contre les simoniaques & contre les nicolaïtes, qui soutenoient que les degrés de consanguinité ne devoient être étendus que jusqu'aux cousins germains. Le pape se servit de Pierre Damien pour combattre ces erreurs, tandis qu'Hildebrand son légat, assisté des armes de la comtesse Mahaut ou Mathilde, recouvroit les terres usurpées sur le saint-siége par les princes Normans. Il favorisa les prétentions de Guillaume duc Normandie, qui disputoit le royaume d'Angleterre à Harauld ou Heral, & mourut en odeur de sainteté le 22 avril de l'an 1073, après avoir tenu le siége onze ans, six mois & vingt-deux jours. Nous avons 45 épîtres de lui, & des fragmens de plusieurs autres. Hildebrand qui avoit manié les affaires les plus épineuses, pendant le cours de son pontificat, lui succéda sous le nom de GREGOIRE VII. * Naucler. Onuphre. Sigebert. Platine. Léon d'Ostie. Génebrard. Baronius, *depuis l'an* 1061 *jusqu'à* 1073. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques.*

ALEXANDRE III, natif de *Sienne*, succéda à ADRIEN IV en l'année 1159. Son nom étoit *Roland*: celui de son pere *Ranuci.* Comme il étoit cardinal & chancelier de l'église de Rome, & fort aimé, il fut élu pape par vingt-deux cardinaux. Trois cardinaux, mécontens de son élection, quoique canonique, entreprirent d'en faire une autre, & élurent Octavien, l'un d'eux, qui prit le nom de *Victor III.* Cet antipape s'installa par force, & fit emprisonner son compétiteur; mais le peuple se souleva, & fit couronner Alexandre. L'empereur Frédéric *Barberousse* étoit pour lors en Italie. On eut recours à lui, & il cita les deux concurrens à Pavie, où il indiqua un concile pour les juger. Alexandre refusa de s'y trouver; mais Victor y assista; & après avoir fait confirmer son élection, toute irréguliere qu'elle étoit, il fit excommunier Alexandre, qui avoit refusé de venir à ce concile. Alexandre de son côté excommunia Frédéric; & quelque temps après l'antipape Victor mourut, après avoir été condamné par les assemblées des prélats de France & d'Angleterre, dont les rois reconnoissoient Alexandre. Mais le schisme ne finit pas avec la vie de Victor: car Gui de Crême dans la suite fut introduit en sa place, sous le nom de *Paschal III.* Cependant le pape légitime n'avoit pu trouver d'autre retraite que la France, asyle ordinaire de ses prédécesseurs affligés, où Louis *le Jeune* le reçut avec affection avant la mort de Victor. Il convoqua un concile à Tours contre les albigeois, & les ennemis du S. siége; & après une absence de deux ou trois années, les Romains le rappellerent, malgré les efforts de l'antipape Paschal. Frédéric, appuyé du roi d'Angleterre, qui s'étoit brouillé avec le pape au sujet de la mort de S. Thomas de Cantorberi, défit les Romains dans une bataille, & prit une partie de la ville de Rome. Mais étant contraint de se retirer, par une maladie dont il fut surpris, il fut encore excommunié & déposé par le pape dans le concile de Latran tenu l'an 1168. Ensuite Alexandre s'étant retiré à Bénévent, après avoir tenté inutilement de fixer son séjour à Rome, Emanuel, empereur de Constantinople, lui envoya ses am-

baſſadeurs en 1170 pour lui offrir ſes armes, & lui promettre d'unir l'égliſe grecque avec la latine, s'il vouloit réunir lui-même, comme on l'avoit vu autrefois, l'empire romain dans un même corps & ſous une même tête. Ce ſage pontife éluda ce coup, & répondit à cette dangereuſe demande, qu'il ne pouvoit réunir, ſans être blâmé de la poſtérité, ce que ſes prédéceſſeurs avoient expreſſément diviſé. Quelque temps après, l'antipape Paſchal mourut, & ſes partiſans lui ſubſtituerent Jean abbé de Sturm, ſous le titre de *Calliſte III*. Enfin, après pluſieurs tentatives de guerres & de négociations, Frédéric ménagea avec le pape Alexandre une entrevue à Veniſe, où la paix fut concluë. Quelques auteurs ont dit qu'Alexandre recevant l'empereur, lui mit le pied ſur le cou, & lui dit ces paroles du pſeaume 90 : *Vous marcherez ſur l'aſpic & ſur le baſilic; vous foulerez aux pieds le lion & le dragon* : Que Frédéric répondit : *Ce n'eſt pas à vous que ces paroles ont été dites, mais à Pierre; non tibi, ſed Petro*; & qu'Alexandre repliqua, *& à moi & à Pierre; & mihi & Petro*. Mais le cardinal Baronius, & pluſieurs autres, ont prouvé que ce n'eſt qu'une fable, réfutée par les lettres d'Alexandre, où il rapporte de qu'elle maniere ſe fit cette entrevue. Quoi qu'il en ſoit, le pape ſe ſentant redevable à la république de Veniſe, qui l'avoit protégé contre les perſécutions du même empereur Frédéric, tâcha de lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Car non-ſeulement il fut l'auteur de la cérémonie d'épouſer la mer le jour de l'aſcenſion; mais il accorda encore à Sébaſtien Zani doge de Veniſe, les trompettes d'argent, le paraſol, la chaiſe pliante, les enſeignes, &c. Alexandre revint à Rome, où il fut rappellé l'année ſuivante; & il mourut le 27 août de l'an 1181, après avoir gouverné ſaintement l'égliſe durant vingt deux ans, moins dix jours, & avoir triomphé de trois ſchiſmatiques. Il eut pour ſucceſſeur LUCE III. * S. Antonin. Naucler. Volaterran. Onuphre. Platine. Genebrard. Baronius, &c. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XII ſiécle*.

ALEXANDRE IV, iſſu des comtes de Segni, neveu de Grégoire IX, & d'Innocent III, fut mis ſur la chaire de S. Pierre, après la mort d'Innocent IV, lorſque l'égliſe étoit perſécutée par les entrepriſes des princes d'Italie, & par les factions des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Rainaud*, & il étoit fils de *Philippe*, frere de Grégoire IX, qui le fit cardinal. Il fut élu pape le 12 décembre de l'an 1254. Auſſitôt après ſon élection, il s'oppoſa à Mainfroi, fils *naturel* de l'empereur Frédéric, & donna l'inveſtiture du royaume de Sicile à Edmond, fils du roi d'Angleterre. Il vouloit renouveller la guerre contre les infidéles, ſi un différend qui arriva entre les Vénitiens & les Génois, ne l'en eût empêché. On tient que ce coup imprévu le fit mourir de déplaiſir l'an 1261, après avoir gouverné l'égliſe ſix ans, cinq mois, & quatre jours. Ce pape, à l'exemple de Grégoire IX, ſon oncle, prit hautement le parti des mendians; & à leur ſollicitation, il condamna le célébre Guillaume de Saint-Amour. Il y a trois de ſes lettres dans la derniere collection des conciles; ſix autres lettres adreſſées à S. Louis ſur les priviléges des chapelles du roi, *dans le tome 9 du Spicil.* & quantité d'autres en faveur des ordres religieux, *dans l'hiſtoire de Wadingue, & dans les Bullaires*. Il ne fit aucune réforme, & accorda au contraire quantité de graces extraordinaires à toute ſorte de perſonnes, créa de nouveaux officiers dans ſa cour, donna des diſpenſes contre l'ordre; unit & deſunit quantité de bénéfices, permit d'en poſſéder pluſieurs incompatibles, mit la daterie dans une grande confuſion. * Onuphr. & Genebrard. *in chron.* Papyr. Maſſon. *hiſt. de epiſcop. urbis*. Du Chêne, *hiſt. des papes*. Du Boulai, *hiſt. univerſ. Pariſ. tom. XI, &c.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du III ſiécle*.

ALEXANDRE V (*Pierre* Philargi ou Philaret) Grec, né dans l'iſle de Candie. Ses parens étoient ſi pauvres, qu'ils furent contraints de l'abandonner à la merci de ceux qui auroient pitié de lui. C'eſt pourquoi lorſque la providence l'eut élevé ſur le trône de l'égliſe, il diſoit qu'il avoit cet avantage par-deſſus ſes prédéceſſeurs, qu'il ne pouvoit être tenté comme eux d'agrandir ſes parens, n'ayant jamais connu ni pere, ni mere, ni frere, ni ſœur, ni neveu. Comme il étoit encore jeune enfant, & qu'il mendioit dans les rues de la ville de Candie, un cordelier Italien, voyant que ſa phyſionomie promettoit beaucoup, le mena au couvent pour y ſervir à l'égliſe, & prit ſoin de lui enſeigner les principes des langues latine & grecque : cet enfant réuſſit ſi bien, qu'on lui donna l'habit lorſqu'il eut l'âge compétent. On l'envoya dans le couvent d'Oxfort en Angleterre, où il commença ſes études; puis dans celui de Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Etant enſuite retourné dans ſa province de Lombardie, il s'acquit tant d'eſtime par ſes éloquentes prédications, & par ſes doctes écrits, que Jean Galéas Viſconti, ſeigneur de Milan, lui donna la premiere place dans ſon conſeil, le fit créer évêque de Novare, puis archevêque de Milan; & l'envoya en ambaſſade vers l'empereur Venceſlas, dont il obtint pour Galéas le titre de duc, & pour ſoi-même l'illuſtre qualité de prince du S. empire. Alexandre fut enſuite élevé au cardinalat par Innocent VII, qui l'envoya légat en Lombardie. On l'élut pape au concile de Piſe en 1409, dans un temps où l'égliſe avoit beſoin d'un chef, qui fût capable de redonner la paix à la chrétienté par l'extinction du ſchiſme; mais il mourut en 1410, après avoir confirmé par une bulle les actes du concile de Piſe, auquel il avoit preſidé, & après avoir été ſur le ſaint-ſiége ſeulement dix mois & huit jours. JEAN XXIII fut élu en ſa place. On dit que ce pape diſoit à ſes amis : *J'ai été riche évêque, cardinal pauvre, & pape mendiant*. * Volaterran. Sponde. Onuphre. Génébrard. Papyre Maſſon.

ALEXANDRE VI, ayant changé le nom & les armes de ſon pere *Geofroi* Lenzoli, ſorti d'une des grandes maiſons du royaume de Valence, pour prendre celles de ſa mere, ſœur de Calliſte III, avec le ſurnom de *Borgia*, s'introduiſit au pontificat par des voies peu légitimes. La poſtérité a peine à croire ce qu'on rapporte d'un homme, qui ayant paſſé par les plus honorables emplois de l'égliſe avant ſa promotion, & qui étant doué de toutes les qualités néceſſaires à un illuſtre pape, a terni tout cet éclat par les vices les plus affreux. Calliſte III, ſon oncle maternel, le créa cardinal en 1455, & lui donna l'archevêché de Valence en Eſpagne. Sixte IV l'y envoya légat, & il parut dans toutes les occaſions d'une maniere qui lui fut très-avantageuſe; mais ſon ambition le pouſſant au pontificat, il mit toutes choſes en uſage pour y arriver. Après la mort d'Innocent VIII, il employa dans le conclave les grands biens qu'il avoit pour ſe faire des créatures. Il réuſſit dans ſes vues, car il fut élu le 11 août 1492. Mais ceux qui le mirent ſur le ſiége de l'égliſe, payerent même en ce monde une partie de la peine que méritoit leur avarice, comme Guichardin & les autres auteurs de ce temps l'ont remarqué. Il prit le nom d'*Alexandre*, & commençant de gouverner avec aſſez de douceur & de modération, il fit d'abord des ordonnances très-ſaintes pour l'adminiſtration de la juſtice, & pour le ſoulagement des peuples. Tous les princes chrétiens lui firent témoigner par des ambaſſades ſolemnelles, la joie qu'on avoit de ſon exaltation au pontificat; mais ſa conduite fit bientôt changer de ſentimens. On dit même que la nouvelle de ſon élection fit verſer des larmes à Ferdinand roi de Naples, prince très-expérimenté, qui prévit tout ce qu'on devoit appréhender de ce pape. N'étant encore que cardinal, il avoit eu de *Vanotia*, dame Romaine, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné de ces fils, JEAN Borgia, fut duc de Candie; le ſecond (CESAR) fut cardinal, puis duc de Valentinois, homme le plus cruel & le plus ambitieux qui ait

jamais été. Il tua son frere, & le jetta dans le Tibre. Ce qui donna lieu à ces deux vers contre Alexandre VI.

Piscatorem hominum ne te non, Sexte, putemus,
Piscaris natum retibus ecce tuum.

Alexandre qui avoit une complaisance aveugle pour lui, renversa toutes les loix divines & humaines pour le porter, s'il eut pu, jusque sur le trône des Césars, dont il lui fit prendre le nom. Il donna le titre de *Catholique* à Ferdinand vainqueur des Maures, & partagea les Indes entre lui & le roi de Portugal, pour les rendre favorables à ses descendans. De son temps Charles VIII roi de France, réduisit le royaume de Naples sous son obéissance; & malgré la mauvaise foi de ce pape, il gagna à son retour la célébre bataille de Fornoue en l'an 1495. Après la mort de Charles VIII, Louis XII qui lui succéda, se ligua avec Alexandre; & peut-être que cette alliance fit le malheur de son regne, Dieu ne voulant pas qu'il eût aucune liaison avec un homme qui deshonoroit sa dignité par son ambition, par son avarice & par mille crimes, se faisant un jeu de vendre les bénéfices, d'usurper les biens qui l'accommodoient, & de faire mourir ceux qui ne lui plaisoient pas, ou qui improuvoient ses désordres. Excès effroyables dans un pape, qui donnerent lieu à ces vers :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum :
Vendere jure potest, emerat ille priùs.

Et à ces autres:

Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & ipse :
Semper & à Sextis perdita Roma fuit.
De vitio in vitium, de flamma cessit in ignem,
Roma sub Hispano deperitura jugo.

Mais enfin Dieu commença à punir ses crimes. Le pape & son fils César avoient résolu d'empoisonner quelques cardinaux dans une maison de campagne du cardinal Adrien de Corneto, qui étoit lui-même du nombre des proscrits. Alexandre VI y alloit souper avec grande compagnie; & César son fils avoit donné à un de ses gens une bouteille de vin empoisonné, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui marqueroit : c'étoit au commencement du mois d'août. Le pape y arrivant fort échauffé demanda à boire. Celui qui avoit porté la bouteille empoisonné, l'avoit remise à un autre, qui en donna à boire au pape : César en but aussi, & ils se sentirent d'abord violemment tourmentés du poison. Le dernier s'étant fait enveloper dans le ventre d'une mule en revint. Mais Alexandre, qui étoit âgé de 72 ans, en mourut le 18 août 1503, après avoir tenu le pontificat onze ans & huit jours. Pie III lui succéda. * Guichardin. *hist. l.* 1, 2 & *seq.* Mariana. *hist. Hisp. l.* 1, *c.* 2. Raphaël Volaterran. *Antrop. l.* 22. Paul Jov. *in Gonsal.* Du Preau, *hist. ecclés.* Du Chêne, *hist. des papes.* Papyr. Masson. *de episcop. urbis.* Greg. Leti, *vita C. Borgia.* Sponde.

ALEXANDRE VII (*Fabio* Chigi) né à Sienne le 16 février 1599, fut mis sur le siége de S. Pierre le 7 avril 1655, après la mort d'Innocent X. Il avoit été inquisiteur à Malte, vice-légat à Ferrare, & nonce en Allemagne, où il fut envoyé par le pape pour s'oppofer à la paix de Munster. A son retour, il fut fait évêque d'Imola dans la Romagne; ensuite cardinal & secrétaire de son prédécesseur. Le pape Innocent X étant mort en 1655, il fut élu pape par les voix de soixante & quatre cardinaux qui se trouverent au conclave. Depuis son élection au pontificat, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à la propagation du christianisme. Il donna des secours d'argent & de troupes aux Vénitiens, pour continuer la guerre contre les Ottomans, & fit de grandes largesses au peuple de Rome, que la peste & les inondations avoient désolé. Les Corses de la garde du pape ayant insulté le duc de Créqui, ambassadeur de sa majesté très-chrétienne, Alexandre lui en fit toutes les satisfactions que méritoit la personne d'un roi de France, consentant qu'on élevât une pyramide à Rome pour détester l'action de cette soldatesque, qui fut déclarée incapable de jamais servir dans cette ville, & envoyant son neveu le cardinal Chigi légat *à latere* en France. Il canonisa S. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, & S. François de Sales, évêque & prince de Genève. Il donna en faveur du second une dispense de treize années, du temps qui est porté par le décret d'Urbain VIII, pour procéder à la béatification des personnes qui meurent en odeur de sainteté. Ce pontife eut la consolation de voir abjurer l'hérésie à la reine Christine de Suéde; d'envoyer sa bénédiction pour un même sujet au duc de Meckelbourg & à la princesse Louise Palatine, fille de la reine de Bohême; de faire baptiser le roi de Maroc; & de savoir que la reine de Cinga, dans le royaume de Congo, avoit quitté l'idolâtrie. Il confirma la bulle d'Innocent X contre les cinq fameuses propositions attribuées à Jansénius, & fut auteur du formulaire qui est encore en usage, ayant été substitué à celui qu'on avoit dressé en France contre le livre de Jansénius. Enfin, après avoir publié une bulle, qui portoit défense de rien dire, écrire ni prêcher contre l'opinion de l'immaculée conception de la sainte Vierge, & après avoir orné la ville de Rome de très-beaux édifices, il mourut l'an 1667, âgé de 68 ans, après en avoir passé douze, un mois & quinze jours dans le pontificat. Ce pape étoit savant, bon poëte latin. Nous avons un volume *in-fol.* de ses poësies, imprimé au Louvre en 1656, sous le titre de *Philomathi musæ juveniles*: il les avoit composées dans sa jeunesse. Il prit ce nom de *Philomathi*, parcequ'il étoit de l'académie des *Philomati* de Sienne. Il acheva de faire bâtir le collége de la Sapience, & parut toujours assez affectionné aux gens de lettres. Il eut pour successeur Clement IX.

ALEXANDRE VIII (*Pierre* Ottoboni) Vénitien, succéda à Innocent XI, le 6 octobre 1689. Il étoit né le 10 avril 1610, de *Marc* Ottoboni, grand-chancelier de la république de Venise, & de *Victoire* Tornielli. Après avoir achevé ses études à Padoue, & y avoir pris le bonnet de docteur en droit civil & canon, son pere l'envoya à Rome à l'âge de vingt ans pour se former aux affaires ecclésiastiques, sous Jean-Baptiste Coccino Vénitien, doyen de la Rote. Urbain VIII, alors pape, le fit quelques années après prélat & référendaire en l'une & en l'autre signature : il le fit encore gouverneur de Terni, de Rietti & de Citta Castellana, & l'envoya pour ajuster les différends de ceux de Spolette & de leurs voisins. Après avoir été fait auditeur de Rote à la nomination de la république de Venise, Innocent X, qui succéda à Urbain VIII en 1644, le fit cardinal-prêtre, du titre de S. Sauveur *in Lauro*, le 19 février 1652. En 1654 il fut fait évêque de Bresse. Alexandre VII, qui monta sur le S. siége en 1655, le nommant dataire, lui fit quitter son évêché de Bresse pour l'avoir auprès de lui, & le fit passer du titre de S. Sauveur *in Lauro*, à celui de *S. Marc.* Il fut depuis de toutes les congrégations de Rome, comme de celles des évêques, des réguliers, &c. évêque de Frescati, sous-doyen du sacré collége; & enfin il fut élu pape le 6 octobre 1689. Durant son pontificat il donna des sommes considérables à l'empereur Léopold I & aux Vénitiens, pour faire la guerre aux Turcs. Il avança sa famille en peu de temps, persuadé qu'il n'avoit pas encore long-temps à vivre, & qu'il falloit se hâter : sur quoi on lui fait dire, *Oho sono vinti tre hore è mezza*, il est vingt-trois heures & demie. La France avoit en ce temps-là des démêlés avec la cour de Rome, touchant les propositions de l'assemblée du clergé de 1682, & les franchises : le roi lui accorda les franchises, & le pape ne fit pas beaucoup d'instance sur la déclaration de 1682. Mais quelque temps avant que de mourir, il publia une bulle contre ce qui s'étoit fait dans l'assemblée du clergé de France

en 1682. Il mourut le premier février 1691, âgé de plus de 81 ans, après avoir occupé le saint-siége pendant un an, trois mois & vingt-six jours. INNOCENT XII lui succéda le 12 juillet de la même année. * *Memoires historiques.*

Évêques et Cardinaux.

ALEXANDRE (Saint) évêque de Jérusalem, est célébre dans l'église par sa piété & par ses souffrances pour Jesus-Christ. On ne sait pas le lieu de sa naissance; mais vers l'an 190 il étudia les saintes écritures à Alexandrie, sous le célébre Pantene, & depuis sous S. Clément d'*Alexandrie*: ensuite il fut sacré évêque dans la Cappadoce, & fut mis en prison pour la foi, sous la persécution de Severe vers l'an 204. Il fut même long-temps prisonnier; & ce fut durant sa prison que Clément d'*Alexandrie*, qui fuyoit la persécution, s'arrêta dans la Cappadoce, & qu'il y travailla utilement pour suppléer à l'impuissance où étoit alors S. Alexandre, d'agir pour la conduite de son peuple. C'est ce que nous apprenons d'une épître de ce saint prélat à l'église d'Antioche, qu'Eusébe nous a conservée. Depuis, les fidéles jouissant de la paix sous l'empire d'Antonin Caracalla, S. Alexandre inspiré de Dieu vint à Jérusalem l'an 212, & il fut associé pour le gouvernement de cette église avec S. Narcisse, que sa grande vieillesse rendoit incapable des fonctions de l'épiscopat. Dieu approuva cette conduite par des miracles. S. Alexandre écrivant aux Antinoïtes dans l'Egypte, dont l'église étoit en division, finit sa lettre que nous avons dans Eusébe, par ce salut apostolique: *Narcisse vous salue, lui qui a gouverné avant moi cette église, & qui la gouverne encore présentement avec moi par ses prieres, étant âgé de plus de 116 ans.* S. Alexandre ayant depuis trouvé Origène dans la Palestine, l'engagea à instruire publiquement les peuples, & à leur interpréter l'écriture. Théoctiste de *Césarée*, & les autres évêques, furent de ce sentiment, qui fut improuvé par Demetrius d'*Alexandrie*, parcequ'Origène n'étoit encore que laïc. Mais Demetrius témoigna bien plus d'aigreur, lorsque les mêmes prélats l'eurent élevé à la dignité du sacerdoce. S. Alexandre mourut de misere & de langueur à Césarée en Palestine, après une prison de plusieurs mois, vers l'an 253 durant la persécution de Dece. Il avoit écrit plusieurs lettres qui sont perdues. Eusébe rapporte des fragmens de quatre. Il avoit recueilli à Jérusalem une très-belle bibliothéque, dont S. Jérôme fait mention, *in catal. in chron.* Les Grecs célébrent sa fête au 12 décembre, & nos martyrologes la placent au 18 de mars. * Eusébe, *in chron. & hist. l.* 6, *c.* 8, 11, 14, *&c.* Baillet, *vies des Saints.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

ALEXANDRE (Saint) évêque de Comane, martyr, est surnommé *le Charbonnier*, à cause de la profession qu'il faisoit avant qu'il fût évêque. Son élection à l'épiscopat fut toute miraculeuse. Le peuple de la ville de Comane étant venu prier S. Grégoire de *Neocésarée*, surnommé *Thaumaturge*, de venir fonder chez eux une église, & de leur donner un évêque, ce saint alla passer quelques jours avec eux vers l'an 248. Lorsqu'ensuite il fallut donner un chef à leur église, les principaux de la ville jettoient les yeux sur ceux qui paroissoient les plus savans, & en qui l'éloquence se trouvoit jointe à la noblesse, & à tout ce qui éclate davantage dans le monde. S. Grégoire leur remontra qu'il ne falloit considérer que le mérite seul, & ne pas rejetter ceux qui étant d'une condition méprisable, étoient les plus élevés devant Dieu par leur vertu. L'un des principaux de la compagnie n'approuvant pas la conduite du saint prélat: *Si vous voulez ainsi rebuter les plus illustres*, lui dit-il en riant, *il faut choisir le charbonnier Alexandre.* Celui-ci tout noir de charbon, très-mal vêtu & à demi nud, fit rire la compagnie. Mais S. Grégoire inspiré du ciel, l'ayant fait habiller, le leur donna en effet pour évêque. Il ne se trompoit pas: car c'étoit un homme admirable, qui avoit embrassé cette profession pour se cacher aux yeux du monde. Il avoit jugé que ce genre de vie seroit très-propre pour se conserver dans la pureté; parcequ'étant dans la fleur de sa jeunesse & très-bienfait, il voyoit son innocence exposée à un continuel péril; qu'ainsi ce métier par un travail continuel, pouroit mortifier son corps, & par la noirceur du charbon couvrir & défigurer son visage. Telle étoit la philosophie de ce grand homme, qui n'étant connu que de Dieu, devint utile à l'église par la raillerie d'un noble orgueilleux qui vouloit l'insulter, en le proposant pour évêque. Cependant, après son élection, S. Grégoire souhaitant que le peuple se détrompât, & qu'il connût ce que valoit son pasteur, obligea S. Alexandre de parler en public: ce qu'il fit avec tant de force & de solidité, que tout le monde fut charmé de sa doctrine, qui étoit accompagnée de beaucoup de simplicité. Baronius rapporte cet évenement à l'an 232 ou 233: mais il se trompe; car Grégoire *Thaumaturge* n'a été fait évêque de Néocésarée qu'en 240. On ne sait rien davantage de ce saint évêque de Comane, sinon qu'il fut martyr de Jesus-Christ, & qu'il périt par le feu sous l'empereur Dece, à ce que l'on conjecture. Sa fête est marquée dans le martyrologe romain au 11 jour d'août. * Gregor. *Nyssenus, in vita S. Gregor. Thaum. p.* 993 *& seq.* Baronius, *in martyr. & annal. A. C.* 233, 235, *n.* 138. Baillet, *vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) évêque d'Alexandrie, succéda à Achillas l'an 312 de l'ére chrétienne. C'étoit un homme, dit Théodoret, qui n'avoit rien que de louable dans sa vie, ni rien que d'apostolique dans sa doctrine. Arius, qui étoit prêtre de la même église, résista ouvertement à la doctrine de son évêque, enseignant contre le saint prélat, que le Verbe étoit une créature tirée du néant, qui ne subsistoit point de toute éternité; qu'il n'étoit point de même nature que le Pere, & qu'il ne lui étoit point égal. S. Alexandre, qui étoit de lui-même un esprit doux & paisible, fit tous ses efforts pour le ramener; il assembla son clergé, & lui fit signer une lettre adressée à Arius & à ses partisans, par laquelle il les exhortoit d'abjurer leur impiété; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, il fut obligé d'en venir à l'excommunication. Ayant donc assemblé à Alexandrie l'an 320 ou 321 un concile de près de cent évêques d'Egypte, de la Lybie & de la Pentapole, la doctrine & la personne d'Arius & de ses sectateurs y furent condamnées: en conséquence, Alexandre écrivit une lettre circulaire à tous les évêques, pour leur faire savoir sa condamnation. Arius sortit alors d'Egypte; & s'étant retiré dans la Palestine, il trouva des amis & des protecteurs, principalement Eusebe de *Nicomédie*, qui écrivit plusieurs lettres circulaires en sa faveur, & le fit recevoir dans deux conciles, l'un tenu en Palestine, & l'autre en Bythinie. S. Alexandre pour prévenir les évêques qui auroient pu être surpris, écrivit des lettres à plusieurs d'entr'eux contre Arius, & contre les évêques qui l'avoient reçu à leur communion. Il ne nous en reste qu'une adressée à Alexandre de *Byzance*, rapportée par Théodoret, avec la premiere lettre circulaire qui se trouve dans l'histoire de Socrate; & une troisiéme que Cotelier a donnée dans une note sur le 28 chap. du 3 livre des constitutions apostoliques. La cause d'Arius ayant été ensuite portée au concile général de Nicée, S. Alexandre, quoiqu'extrêmement âgé, s'y trouva, & y mena S. Athanase son diacre. Il eut la consolation d'y voir triompher la vérité de l'erreur d'Arius & de ses partisans: la soumission & le retour de Melece à l'église, fut encore pour S. Alexandre un sujet de joie; & étant revenu à Alexandrie, il y mourut environ cinq mois après la fin du concile, au mois de janvier de l'année 326. Il choisit S. Athanase pour être son successeur. * S. Epiphanius, *hær.* 69. Théodoret, *l.* 1. Socrate, *l.* 1.

Sozomene, *l.* 1 & 2. Hermant, *vie de S. Athanase*, *l.* 1, 2 & 3. De Tillemont, *hist. ecclef.* Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanase*, à la tête des œuvres de ce S. docteur. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du IV siécle.* Pagi, *crit. ad ann.* 311.

ALEXANDRE (Saint) évêque de Byzance, succéda en 313 à Métrophanes, ainsi qu'on le prouve à l'article de celui-ci. Socrate, Sozomene, Théophanes, S. Nicéphore de *Constantinople*, & Nicéphore Calliste, assurent qu'il gouverna cette église 23 ans; ce qui ne pouroit être vrai, s'il n'avoit été fait évêque qu'après le concile de Nicée, ainsi que quelques modernes le prétendent. Théodoret, dans son histoire ecclésiastique, *l.* 1. *c.* 3, prouve sans réplique, qu'il l'étoit long-temps auparavant, en assurant qu'il l'étoit déja lorsqu'Arius commença à attaquer la divinité du Verbe, & en produisant une lettre qu'Alexandre d'*Alexandrie* lui avoit écrite touchant cet hérésiarque. Sozomene rapporte qu'après la défaite de Licinius, Constantin étant entré dans Byzance, donna audience à des philosophes qui venoient se plaindre à lui-même de ce qu'il introduisoit une religion nouvelle, au mépris des anciennes coutumes des Grecs & des Romains observées par ses prédécesseurs, & qu'ils lui demanderent d'entrer en conférence avec l'évêque Alexandre; que la proposition fut acceptée, & que ces philosophes s'étant assemblés, Alexandre leur ayant proposé de choisir quelqu'un d'entr'eux pour porter la parole pendant que les autres garderoient le silence, il dit à celui qui fut choisi, *Au nom de J. C. je vous commande de vous taire;* & que ce philosophe aussitôt demeura sans rien dire, comme s'il eût eu la bouche fermée. Ce trait d'histoire est encore une nouvelle preuve à laquelle on ne peut rien opposer de raisonnable; car on n'y voit rien qui la puisse faire révoquer en doute. Le concile de Nicée ordonna que la ville de Byzance, ou Constantinople, étant devenue la seconde ville de l'empire, son évêque jouiroit aussi du second rang: & en conséquence de ce decret, S. Alexandre devint le premier patriarche de Constantinople. Après le concile de Nicée, il continua de s'opposer fortement à l'hérefie d'Arius, & ne voulut jamais recevoir cet hérésiarque à sa communion. Cependant, ceux du parti d'Arius ayant gagné Constantin, tinrent un concile dans Constantinople pour le rétablir. Cet empereur qu'ils avoient trompé y consentit; & S. Alexandre dans une extrêmité si pressante, fit faire pendant sept jours des jeûnes & des prieres publiques, & passa lui-même plusieurs nuits sous l'autel le visage contre terre, pour détourner le malheur dont l'église étoit menacée. Cependant Alexandre eut ordre de l'empereur de recevoir Arius. Saisi de douleur il entra dans son église, & demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il falloit qu'Arius fût reçu à la communion. Le lendemain les eusébiens conduisoient Arius en pompe à l'église; mais comme il passoit par la place, s'étant trouvé tout-à-coup pressé de quelque nécessité, il entra dans des latrines, où il mourut subitement. Ceci arriva l'an 336. Alexandre ne lui survécut pas long-temps, & mourut la même année ou la suivante, ayant désigné Paul pour son successeur. Car ceux qui le font vivre jusqu'en 340, ne prennent pas garde que Paul son successeur fut exilé du vivant de Constantin, & condamné en 338 dans un synode d'ariens. Les Grecs font la fête de S. Alexandre au 30 août, & les Latins au 28. * Sanct. Athanasius, *epistol. ad solit. epistol. ad Serapion.* Sanct. Gregorius *Nazianz. orat.* 27. Ruffin, *l.* 1. S. Epiphan. *hæres.* 69. Socrate, *liv.* 1 & 2. Sozomene, *l.* 3. Théodoret, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 317, 336, 340. Hermant, *vie de S. Athan.* Tillemont. Baillet, *vies des Saints.* Du-Pin. *IV siécle.* Pagi, *crit. ad ann.* 340.

ALEXANDRE, patriarche d'Antioche, fut élu en 414 après la mort de Porphyre. Théodoret, qui lui donne la qualité d'homme divin, dit qu'il s'étoit rendu recommandable par sa pénitence & par ses austérités, en vivant parmi les solitaires; & qu'il étoit egalement respectable par sa modération, par sa sagesse & par son éloquence. Il aima surtout la paix, & ses premiers soins furent de l'établir dans son église. Il y avoit plusieurs années qu'elle étoit dans une déplorable division au sujet d'Eustathius, dont le parti catholique de créance, avoit son prélat en particulier: de sorte qu'il y eut très-long-temps deux évêques orthodoxes dans cette église. Alexandre travailla à réunir ces deux partis, & il en vint heureusement à bout; car Dieu donna tant de bénédictions à sa charité & à son zèle, que l'opiniâtreté des eustathiens se laissa vaincre par la douceur de ses persuasions. Ensuite Alexandre improuvant les emportemens de son prédécesseur Porphyre contre S. Jean Chrysostome, remit le nom de ce Saint vers l'an 415 dans les dyptiques ou tables de l'église d'Antioche, qui lui avoit donné naissance, & qui avoit reçu de sa bouche tant de divines instructions. Depuis il envoya des députés à Innocent I, & lui demanda sa communion. Le pape écrivit à Alexandre, qui mourut peu après en 417. * Théodoret, *liv.* 5, *c.* 35. Innocent I *in epist.* Baronius, *A. C.* 408 & 411.

ALEXANDRE, évêque d'Hiéraple, fut chef des partisans de Nestorius dans le premier concile d'Ephèse contre S. Cyrille d'*Alexandrie.* Il improuva l'accommodement qu'avoit fait Jean d'*Antioche*, & se sépara de la communion de ce prélat, qui employa contre lui l'autorité impériale. Enfin Alexandre, après avoir divisé long-temps les évêques d'Orient par ses intrigues & par son opiniâtreté à défendre la personne de Nestorius, quoiqu'il condamnât la doctrine qu'on lui attribuoit, fut déposé & relegué aux mines de Famotis, ville d'Egypte, l'an 435. Alexandre est auteur de vingt-quatre lettres qui se trouvent dans le recueil du P. Lupus. * *Hist. du concil. d'Ephèse.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du V siécle.* Théodoret.

ALEXANDRE, patriarche d'Aquilée, fils de *Zamoviti* duc de Mazovie, fut nommé évêque de Trente, puis patriarche d'Aquilée; & enfin il fut créé cardinal par Felix V l'an 1440. Il fut chargé par cet antipape de la légation de Pologne, pour tâcher d'y soustraire le peuple de l'obéissance du pape Eugène IV; mais il ne put pas venir à bout de ce dessein, à cause des fortes oppositions qu'il y rencontra de la part du roi & des seigneurs du royaume. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

ALEXANDRE, évêque de Liége, fils du comte de Juliers, remporta en 1130 une grande victoire sur Godefroi duc de Louvain. Le duc perdit dans ce combat un très-grand nombre de ses soldats avec son étendard, que l'on a long-temps porté aux processions de la ville de Liége, en mémoire d'une victoire si avantageuse. Alexandre eut l'honneur de recevoir le pape Innocent II, lequel en 1131 alla à Liége, où il couronna Lothaire II roi des Romains. Le chapitre de Liége étoit alors très-auguste; car on y comptoit neuf fils de rois, vingt-quatre fils de ducs, vingt-huit fils de comtes, sept fils de barons, avec plusieurs autres gentilshommes. Quoique ce prélat eut toujours rempli les devoirs d'un bon pasteur, il eut néanmoins des ennemis qui le firent déposer par le pape Innocent II. Il en mourut de déplaisir l'an 1135, après avoir gouverné seulement cinq ans l'église de Liége. * Guil. Gazei, *hist. ecclef. des Pays-Bas.* Chapeauville, *de episc. Leodiens.*

ALEXANDRE, fondateur des Acémetes, né sous l'empire de Constance, fut élevé dans son bas âge dans une des isles de l'Archipel ou de la mer Egée, fut envoyé ensuite à Constantinople; & y avant fait ses études, il fut officier de l'empereur Théodose: il quitta bientôt la cour & se retira dans un monastere de la Syrie, où il servit Dieu sous la discipline de l'abbé Elie pendant quatre ans. De-là il se confina dans un désert du côté de l'Euphrate, où il passa sept années. Il alla ensuite prêcher la foi de Jesus-Christ aux idolâtres à l'extrémité de la Syrie & de la Mésopotamie. Comme on le vouloit faire

évêque d'une de ces villes, il se sauva, & en chemin tomba entre les mains de quelques voleurs, qu'il convertit. Il se rendit sur le bord de l'Euphrate, où il bâtit un monastere dans lequel il fit chanter jour & nuit les louanges de Dieu, divisant ses moines en plusieurs chœurs. Après avoir établi ce monastere, il se retira dans une solitude avec plusieurs de ses disciples, & tenta de s'établir à Antioche & à Palmyre; mais il fut chassé de ces deux villes, & relegué à Chalcide par le gouverneur de Syrie. Il vint enfin s'établir à Constantinople, & y fonda un monastere d'Acémetes. Il fut obligé de se retirer encore de cette ville par les mauvais traitemens qu'on lui fit : il alla bâtir un monastere de son ordre à l'embouchure du Pont-Euxin, sur les frontieres de la Bithynie, en un lieu nommé *Gomont*, où il mourut en paix vers l'an 430. Son corps fut depuis transporté à Constantinople dans le monastere des Acémetes de Stude. * Bollandus, au 15 *janvier*. Bulteau, *histoire monast. d'Orient*. Baillet, *vies des Saints*, *au* 15 *janvier*.

MARTYRS.

ALEXANDRE martyr, compagnon de S. Sisinne & de S. Martyr, venus de Cappadoce en Occident, s'arrêta avec eux à Milan pendant le pontificat de S. Ambroise. Ce saint les envoya à Vigile évêque de Trente, afin qu'il les employât à la conversion des habitans des vallées des Alpes, après avoir ordonné Sisinne diacre, Martyr lecteur, & Alexandre portier. Ils travaillerent avec fruit à cette mission, & bâtirent une église dans une bourgade de cette vallée, appellée *Methon* ou *Medole*, à huit lieues de Trente. Sisinne y fut tué le premier par les païens, & le lendemain Martyr & Alexandre subirent le même sort : ce dernier fut jetté vif dans le feu, avec les corps de ses deux compagnons, le 29 jour de mai de l'an 397. * S. Augustin, *epist.* 139. Paulin. *in vita Ambrosii*. Vigile de Trente. *Actes rapportés par* Bollandus & Ruinart. Baillet, *vies des Saints*.

ALEXANDRE (Saint) martyr, compagnon d'Epipode, étoit Grec de naissance. Etant venu à Lyon, il se lia d'amitié avec Epipode, & ils y souffrirent tous deux le martyre après S. Pothin, l'an 178 de Jesus-Christ. Epipode fut exécuté le premier. Alexandre le suivit deux jours après, ayant été attaché à une croix, après avoir été cruellement déchiré. Leurs corps ont été long-temps conservés dans l'église de S. Irenée de Lyon, quoique les chanoines de S. Juste aient prétendu les avoir. Les martyrologes placent la mort d'Epipode au 22 avril, & celle d'Alexandre au 24. Ils donnent à ce dernier plusieurs autres compagnons de son martyre. * Actes dans Bollandus & Ruinart. Sanct. Gregorius *Turonensis*, *de gloria confessorum*. Chifflet. Tillemont, *mémoires pour l'hist. eccléf.* Fleuri. Baillet, *vies des Saints*.

Il y eut un autre ALEXANDRE aussi martyr de Lyon qui fut martyrisé avec S. Pothin. Il étoit de Phrygie & médecin de profession, & se déclara lui-même chrétien au tribunal du gouverneur, pendant qu'on interrogeoit les autres chrétiens. Le lendemain il fut exposé aux bêtes avec Attale. On fait sa fête avec les autres martyrs de Lyon le 2 juin. * *Lettre des églises de Lyon & de Vienne aux églises d'Asie & de Phrygie dans* Eusebe, *l.* 5. Henschenius. Dom Thierri Ruinart. Baillet, *vies des Saints*.

ALEXANDRE, Juif, fut envoyé l'an de Jesus-Christ 315 par Judas fils du patriarche Hillel, vers ceux de sa nation, pour en recueillir les dixmes & les prémices, & pour les lui apporter. En exécutant cette commission, il communiqua souvent avec les chrétiens, & s'appliqua à lire les évangiles : ce qui irrita tellement les Juifs, qu'ils le prirent, & l'ayant maltraité, le jetterent dans la riviere de Cydne. Il échapa de ce danger, & vint trouver Constantin, pour lui faire ses plaintes du mauvais traitement que ceux de sa nation lui avoient fait, à cause qu'il avoit embrassé la religion chrétienne. L'empereur lui fit bon accueil, & lui donna pouvoir de bâtir des églises dans la Judée. C'est peut-être ce qui donna occasion à Constantin de faire la loi que l'on voit dans le code théodosien, *l.* 16, *tit.* 8, *& l.* 1, *cod. de pœnis*, par laquelle il condamne au feu les Juifs qui tourmenteroient les chrétiens. * Le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire*. Ce que cet historien écrit en cet endroit, n'est rapporté par aucun auteur digne de foi.

HÉRÉTIQUES ET MAGICIENS.

ALEXANDRE, ouvrier en cuivre, fut excommunié par S. Paul, pour avoir apostasié, pour s'être opposé à sa doctrine, & pour avoir enseigné des erreurs dangereuses. Cet apôtre en parle ainsi dans la premiere épître à Timothée : *Conservez la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi : & de ce nombre sont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrés à Satan.* Il ajoute dans la II épître au même Timothée : *Alexandre l'ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux, le Seigneur lui rendra selon ses œuvres. Gardez-vous de lui, parcequ'il a fortement combattu la doctrine que j'enseigne.* * *I ad Timoth. cap.* 1, *& II, cap.* 4.

ALEXANDRE *d'Abonotique*, qui se disoit fils de Podalire, étoit de la ville d'Abonotique dans la Paphlagonie, province de l'Asie mineure. Ce fut un insigne fourbe, qui s'attira même des honneurs divins, par des artifices surprenans. Lucien dit qu'il étoit de belle taille & de bonne mine; qu'il avoit l'œil vif, le teint blanc, & la voix claire, avec un ton doux & affable; l'esprit vif, insinuant & très-propre à persuader tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit encore jeune, lorsqu'il se joignit à un charlatan qui contrefaisoit le magicien; il en apprit plusieurs secrets prétendus, tant pour faire aimer ou haïr, que pour découvrir des trésors, & autres choses semblables. Après la mort de ce charlatan, il s'associa avec un Byzantin qui avoit une adresse prodigieuse. Ces deux scélérats coururent par-tout, pour surprendre les esprits foibles; & enfin résolurent de faire parler un oracle parmi les Paphlagoniens, parceque ce peuple étoit fort grossier, & extrêmement superstitieux. Pour y réussir, ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qui étoit à Chalcédoine, des lames de cuivre, où ils avoient écrit qu'Esculape viendroit bientôt avec son pere établir sa demeure dans la ville d'Abonotique. Puis ayant fait ensorte que ces lames fussent trouvées, la nouvelle s'en répandit aussitôt par toute la Bithynie & la Galatie, & particulierement au lieu désigné, dont les habitans résolurent de consacrer un temple à ces dieux, & commencerent à en creuser les fondemens. Cependant, le Byzantin rendoit des oracles ambigus à Chalcédoine, où il mourut de la morsure d'une vipere. Après lui parut Alexandre tenant en sa main une faulx comme Persée, duquel il se disoit descendu du côté de sa mere. Il trompa si adroitement les Paphlagoniens, que ces peuples stupides ajouterent aisément foi aux oracles qu'il débitoit. Il nourissoit deux de ces grands serpens de Macédoine, qui étoient si privés, qu'ils tettoient les femmes, & se jouoient avec les enfans, sans leur faire de mal. Lorsqu'il vit le temps favorable, il se transporta la nuit dans l'endroit où l'on creusoit les fondemens du temple, & y cacha un œuf d'oye, dans lequel il avoit enfermé un petit serpent qui ne faisoit que de naître. Le lendemain il vint dans la place publique, & dit tout haut, que ce lieu étoit heureux d'être honoré de la naissance d'un dieu; puis courant vers le lieu où il avoit caché son œuf d'oye, il commença de chanter les louanges d'Apollon & d'Esculape, & d'inviter celui-ci à se montrer aux hommes. A l'instant il enfonce une coupe dans un endroit plein d'eau, où il avoit caché son œuf mystérieux; & l'ayant retiré, il l'ouvre, puis s'écrie qu'il tenoit Esculape. Ce petit serpent paroît & s'entortille autour de ses doigts; tout le peuple témoigne sa joie par ses acclamations & par ses louanges. Cependant l'imposteur court en sa maison, tenant en sa main ce nouvel

Esculape. Peu de temps après il montra à une foule de gens assemblés chez lui, un de ces gros serpens de Macedoine, dont il cachoit la tête sous son essele, en faisant paroitre une de linge qui avoit la figure humaine : ce qui remplit tout le monde d'admiration ; les plus fins même étant surpris de voir & de toucher un serpent qu'ils croyoient avoir vu naître, & qu'ils s'imaginoient être parvenu en peu de jours à une si prodigieuse grosseur, outre la tête humaine qui avoit quelque chose de merveilleux. Il avertit ensuite que ce dieu rendroit des oracles dans un certain temps, & ordonna d'écrire dans un billet cacheté ce qu'on voudroit lui demander. Alors s'enfermant dans le sanctuaire du temple qui étoit déja construit, il faisoit appeller par un héraut tous ceux qui avoient donné leurs billets, chacun à leur rang, & les leur rendoit cachetés comme il les avoit reçus, avec une réponse qu'il faisoit passer pour celle du dieu ; car il savoit l'art de lever un cachet sans en rompre la cire, ou d'y appliquer le même cachet, après l'avoir rompu. Voici les moyens dont il se servoit. Il détachoit avec une aiguille chaude la cire qui joignoit le filet au-dessus de la lettre, sans rien défaire du cachet ; & après avoir mis sa réponse, il le rejoignoit de la même sorte. Quelquefois il faisoit une boule d'un mastic composé de poix, de cire & de bitume, mêlés avec de la poudre de talc ; & cette boule étant encore tendre, & appliquée sur le cachet, après avoir été frottée de graisse de pourceau, recevoit l'empreinte du cachet, puis devenoit tellement dure, qu'elle servoit ensuite à recacheter la lettre. A l'égard de ses réponses, elles étoient toutes obscures & ambiguës, suivant la coutume des oracles, à la réserve des remédes qu'il prescrivoit nettement aux malades, parcequ'il savoit plusieurs beaux secrets de médecine. Il prenoit environ dix sols pour chaque oracle ; ce qui montoit à une somme très-considérable, puisqu'il en débitoit près de quatre-vingt mille par an : mais tout cela ne tournoit pas à son profit ; car il avoit sous lui plusieurs officiers, dont les uns mettoient les oracles en vers, les autres les souscrivoient ou les cachetoient, & d'autres les interprétoient. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, dont les principaux envoyerent consulter cet oracle d'Esculape. Il eut même entrée à la cour de Marc-Auréle, vers l'an 174. Enfin, après avoir trompé une infinité de gens, & avoir prédit qu'il mourroit d'un coup de foudre comme Esculape, il périt malheureusement d'un ulcère à la jambe qui lui gagna le petit ventre : ce fut à l'âge de 70 ans, & non pas de 150 comme il l'avoit annoncé. Telle fut la fin de ce fameux charlatan dont Lucien a décrit les impostures. * Lucien. Spon. *recherc. cur. d'antiq.*

Empereurs Romains.

ALEXANDRE, qui porte le nom d'*Aurele* dans quelques inscriptions, & surnommé *Sévere*, à cause de sa rigueur envers les soldats, si l'on en croit Lampridius, mais plutôt à cause de l'empereur Severe, puisque ce nom lui est donné dans les médailles, lorsqu'il n'étoit encore que césar, naquit le premier octobre de l'an 208, dans la ville d'Arce en Phénicie. Il étoit fils de Genesius Marcianus Syrien, & de Julia Mamea, fille de Julia Maësa, femme de l'empereur Severe ; car Maësa avoit eu deux filles, l'une nommée Soëmias, mere d'Héliogabale, prédécesseur d'Alexandre, & Mamea, mere du dernier. Alexandre fut adopté & fait césar par Heliogabale, à la persuasion de Maësa ; & lui succéda, n'étant âgé que de quatorze ans, le 11 mars de l'an 222. On remarqua dans lui tout ce que peut un bon naturel, fortifié par une éducation aussi noble que celle que lui procura sa mere ; secondée par la sagesse des grands hommes, qu'il considéra comme ses véritables amis. Ulpien, savant jurisconsulte, tint le premier rang parmi eux, & entra si avant dans sa confidence, qu'Alexandre le fit préfet du prétoire & premier ministre. Il permit d'abord aux Juifs de demeurer dans la Palestine, & de jouir de leurs priviléges, traita avec douceur les chrétiens, & donna tant de marques d'équité en toutes les occasions, qu'il fut aimé de ses sujets, & honoré de ses ennemis. Il garda une si grande modestie dans une si haute élévation, qu'il ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât les titres de *Dominus*, d'*Antonin*, de *Grand*, que le sénat voulut lui donner, ordonnant qu'on le saluât seulement par ces mots, *Ave Alexander*, & condamnant par cette modestie ses prédécesseurs, & principalement Héliogabale, qui, au rapport de Suétone, vouloit être salué ainsi : *Dominus & deus noster sic fieri jubet*, c'est-à-dire, Notre seigneur & notre dieu le veut ainsi. Les premieres années de son regne furent agitées par quelques apparences de guerre du côté de la Perse, & à Rome par les séditions de ses soldats, qui tuerent Ulpien, préfet du prétoire, en 228. Il eut la même année quelque guerre contre les Allemans, qui furent vaincus en Illyrie ; & Artaxerxés, roi de Perse, le fut l'année suivante en Arménie. En 232 Alexandre passa en Syrie, pour s'opposer aux Perses, & l'année d'ensuite il défit encore Artaxerxés. Le ravage que les Allemans faisoient dans les Gaules, le rappella à Rome, où il triompha. Il en partit pour s'opposer à ces barbares ; mais étant arrivé à Mayence, Maximin, qui regna après lui, le fit tuer à Sichlingen près de Mayence avec sa mere Mamea, le 18 du mois de mars de l'an 235, après un régne de 13 ans & 9 jours, âgé de 26 ans, 5 mois & 19 jours. Ce prince étoit grand, robuste & beau de visage. Il aimoit moins la langue latine que la grecque, & l'apprit moins bien. Il faisoit assez facilement des vers, & composa même des poëmes sur la vie de quelques princes. Il aimoit la musique, peignoit très-bien, avoit quelque teinture des mathématiques & de la géométrie, jouoit des orgues, & touchoit le luth. Il s'appliqua beaucoup à la science des aruspices & des augures, & à toutes les vaines observations par lesquelles les païens s'imaginoient apprendre l'avenir. Il possédoit d'ailleurs des qualités bien plus nécessaires pour le bonheur de ses sujets. Sa modération parut d'abord lorsqu'il refusa tous les titres magnifiques que le sénat voulut lui donner ; & l'on vit bientôt l'empire changer de face, & sur-tout le vice banni. L'amour qu'il avoit pour ses sujets, le porta à s'obliger par serment de ne changer jamais la république, & de retrancher la multitude des officiers. Il prenoit une particuliere connoissance des affaires, qu'il vouloit être examinées par d'habiles gens, dont la fidélité lui étoit connue, afin qu'ensuite on lui en fît le rapport. Plusieurs loix furent établies en faveur du peuple, & pour le réglement des finances ; mais il n'en etablit aucune, sans l'avis de vingt jurisconsultes, & de cinquante autres personnes, dont il connoissoit la capacité & l'expérience. Il ôta la vénalité des charges, les donnant au seul mérite. Son conseil fut composé des plus vertueux & des plus habiles jurisconsultes de l'empire, ent'autres d'Ulpien, dont il a déja été parlé, de Calistrate & de Modestin. Il fut libéral sans profusion, vaillant sans cruauté, & un juge sévére & équitable tout ensemble. Il fit punir très sévérement un certain Turinus, qui abusoit de sa confidence, & qui exigeoit des sommes d'argent de plusieurs personnes, sous prétexte de leur ménager des graces auprès de l'empereur : car l'ayant convaincu de ce commerce, il le fit attacher à un pieu, autour duquel on mit de la paille & du bois humide qu'on alluma, tandis qu'un héraut crioit, *le vendeur de fumée est puni par la fumée.* Il disoit aussi qu'il falloit charger du soin de la république, non ceux qui le recherchoient avec empressement, mais ceux à qui on étoit obligé de faire violence pour faire accepter les dignités. C'est pour cette raison qu'il établit préfet du prétoire un homme qui s'étoit enfui de peur de l'être. Au reste, il étoit assez porté

pour les Juifs, & il fit paroître beaucoup de penchant pour la religion chrétienne, dont sa mere Mamea faisoit profession. Il avoit dans son cabinet les portraits de Jesus-Christ & d'Abraham: & on dit même qu'il avoit dessein de bâtir un temple à J. C. & de le mettre au nombre des dieux; mais il en fut empêché par ceux qui régloient les affaires de la religion. L'amour qu'il avoit pour sa mere Mamea, princesse avare & ambitieuse, fut selon quelques-uns la cause de sa perte. MAXIMIN lui succéda. * Lamprid. *in Alex.* Capitolin, *in Max.* Herodien, *l.* 5 & 6. Euseb. *hist. l.* 6. Eutrope. Victor. Cassiodore. Tillem. *vies des emper.* Voyez aussi sur cet empereur, Acolius, Septimius & Eucolpius, qui ont travaillé à son histoire.

ALEXANDRE, troisiéme fils de l'empereur BASILE *le Macédonien*, & frere de LÉON *le Philosophe*, leur succéda, & prit possession de l'empire d'orient le 11 mai de l'an 911. Il se plongea dans les crimes les plus infâmes, & poussa l'impiété jusqu'à vouloir faire adorer Bacchus. Il s'écria même un jour, en voyant de belles statues de Jupiter & de Mars, qu'on avoit apportées de Rome, qu'il ne falloit pas s'étonner que l'empire eût été si fortuné, tandis qu'on leur avoit rendu des honneurs divins. Le ciel punit ses blasphêmes par une mort digne de sa vie. Un jour étant gonflé de vin & de viandes, il monta à cheval pour aller jouer à la paume; mais son cheval vigoureux & plein de feu, le secoua si violemment, qu'il se rompit une veine qui lui causa une hémorragie par haut & par bas, dont il mourut le 6 juin de l'an 912. Il eut pour successeur son neveu CONSTANTIN VIII, surnommé *Porphyrogenete.* * Curopalate. Cedrene. Baronius, &c.

ALEXANDRE, né en Phrygie, suivant quelques historiens, & selon d'autres né en Pannonie, parvint par degrés à la dignité de vicaire du préfet du prétoire en Egypte, au commencement du IV siécle; & il exerçoit cette charge, lorsque Galere Maximien mourut en 311. Zosime assure que Maxence qui régnoit alors en Italie, voulant se rendre maître de l'Afrique qui devoit appartenir à Licinius, eut le bonheur d'y être reconnu d'abord; mais que comme une partie des troupes de la province paroissoit disposée à se mutiner, il forma le dessein d'y passer à la tête d'une armée formidable; ce qu'il auroit fait si les aruspices ne l'en avoient détourné. Il prit donc un autre expédient pour prévenir la révolte qu'il appréhendoit; ce fut de demander à Alexandre qu'il lui donnât son fils en ôtage; mais celui-ci croyant devoir tout appréhender d'un prince également cruel & débauché, se servit de la disposition où il voyoit les troupes, & se revêtit de la pourpre. Il ne la porta pas long-temps. Celui à qui il avoit affaire, quelque déréglé qu'il fût, étoit vigilant dans l'occasion, & il avoit de bons généraux, qui n'eurent aucune peine à défaire Alexandre, homme peu accoutumé à la guerre, & dont les troupes étoient mal armées. Zosime ajoute qu'Alexandre fait prisonnier, fut étranglé par ordre des généraux de Maxence. On lui a donné pour fils un Nigrinien dont on a des médailles: mais ce jeune prince est plus ancien qu'Alexandre. On lui a donné aussi trois années de regne, en se fondant sur de prétendues médailles trouvées par Goltzius; mais il est certain qu'il ne régna que peu de mois, puisque dès le mois d'octobre 312 Maxence fut défait par Constantin dans une bataille où il périt. * Les deux Victors. Zosime. Banduri, *numism. imp. Rom.*

JUIFS.

ALEXANDRE, fils de *Jason*, fut envoyé à Rome par Hyrcan, grand sacrificateur des Juifs. * Joséphe, *ant. l.* 14, *c.* 16.

ALEXANDRE, fils de *Théodore*, fut aussi envoyé à Rome par Hyrcan, pour demander au sénat que les Juifs n'allassent point à la guerre l'année sabbatique, qu'ils ne payassent aucune imposition, & qu'ils jouissent de leurs priviléges; ce qui leur fut accordé. Dolabella étoit alors consul. * Joséphe, *antiq. l.* 14, *c.* 17 & 22.

ALEXANDRE, fils de *Phazaël* & de *Salampso*, laquelle étoit fille d'*Herode le Grand* & de *Mariamne.* * Joséphe, *antiq. l.* 18, *c.* 7.

ALEXANDRE, fils d'*Alexandre*, fils d'*Herode le Grand* & de *Glaphira*, fille d'*Archelaüs*, roi de Cappadoce. * Joséphe, *antiq. l.* 18, *c.* 7.

ALEXANDRE, fils de *Tigrane*, que l'empereur Néron établit roi d'Arménie. Ce Tigrane fut fils d'un *Alexandre*, lequel étoit fils d'*Alexandre*, mari de *Glaphira* & fils d'*Herode le Grand* & de *Mariamne.* Cet Alexandre dont je parle ici, & qui eut pour bisaïeul *Alexandre*, fils de *Mariamne*, épousa *Jotapé*, fille d'*Antiochus*, roi de Comagéne: l'empereur Vespasien lui donna le royaume d'Esis en Cilicie; ses enfans abandonnerent la religion des Juifs, pour embrasser celle des Grecs, c'est-à-dire, pour se faire chrétiens. * Joséphe, *antiq. l.* 18, *c.* 7.

ALEXANDRE, de la ville de Cyréne, capitale de la Lybie pentapolitaine, fort homme de bien, & extrêmement riche, fut accusé par Jonathas, chef des Sicaires, devant Catule, gouverneur de cette province, d'avoir voulu faire soulever le peuple; & se trouvant accablé par ses ennemis, il fut condamné à la mort avec sa femme Berenice, l'an 41 de J. C. * Joséphe, *guerre des Juifs, l.* 7, *c.* 38.

ALEXANDRE, fils de *Simon* le Cyrénéen, qui aida Jesus-Christ à porter sa croix lorsqu'on le menoit au Calvaire. On croit qu'il fut un des soixante & douze disciples du Sauveur. * *Marc, XV*, 21.

ALEXANDRE, surnommé *Lysimachus*, de race sacerdotale, & alabarche d'Alexandrie, c'est-à-dire, *intendant des salines*, assista à l'assemblée que les Juifs tinrent contre S. Pierre & les autres apôtres, où ils furent interrogés au nom de qui ils prêchoient & faisoient tant de miracles. Cet Alexandre ayant eu le maniment des affaires d'Antonia, Caligula le fit mettre en prison, où il demeura jusqu'à ce que Claude, qui succéda à Caligula, l'en fit sortir * Joséphe, *antiq. judaic. l.* 19, *c.* 4.

ALEXANDRE, de la ville d'Ephèse, très-savant dans la loi des Juifs qu'il professoit; mais grand ami des chrétiens, appaisa la sédition qui avoit été suscitée contr'eux, à cause des idoles de Diane que Démetrius & les autres orfévres faisoient, & contre lesquelles S. Paul avoit prêché. * *Actes XIX.*

ROIS D'ECOSSE.

ALEXANDRE I de ce nom, roi d'Ecosse, dit *le Fort*, étoit frere d'EDGAR IV, auquel il succéda l'an 1095. Il se rendit illustre par sa piété & par son amour pour la justice; & il mourut sans enfans l'an 1114. DAVID I son frere, fut roi après lui. * Lesley, *l.* 6. Buchanan. Génébrard, *en sa chronique.*

ALEXANDRE II, fils de GUILLAUME, surnommé *le Lion*, parvint à la couronne d'Ecosse l'an 1214. Il prit la ville de Carlille sur les Anglois, & la rendit après la paix d'Yorck. Ses femmes furent *Jeanne*, sœur de HENRI III, roi d'Angleterre; & en secondes nôces *Marie*, fille d'*Ingelien*, comte de Gouver; & enfin *Marthe* de Couci. Il régna trente-cinq ans, & mourut en 1249. ALEXANDRE III, son fils, lui succéda. * Lesley, *l.* 6. Polydore Virgile.

ALEXANDRE III, roi d'Ecosse, monta sur le trône à l'âge de neuf ans. Le royaume fut gouverné durant sa minorité par la faction nommée des *Cuméniens*, que ce roi chassa depuis, parcequ'ils avoient opprimé le peuple. Il entretint la paix avec le roi d'Angleterre Henri III, dont il épousa la fille *Marguerite.* Il défit Achon, roi de Norwége, & recouvra pour peu d'argent les isles Hebrides, de Magnus, successeur d'Achon, qui épousa depuis une des filles d'Alexandre. Il avoit usurpé

usurpé quelques biens de l'église; mais par les soins de l'évêque de S. André, il les restitua, & envoya des troupes à S. Louis, pour l'expédition de la Terre-Sainte. Après avoir établi des loix très-avantageuses pour le bien du royaume, il mourut le 19 mai de l'an 1286, sans laisser d'enfans. Son regne fut de trente-sept ans. Sa mort causa de grandes divisions en Ecosse entre Jean de Bailleul de Harcourt & Robert de Brus qui prétendoient tous deux à la couronne. * Jean Lesley, *l. 6. hist. Scot.* Buchanan, *l.* 7. Boëtius, *l.* 13.

ALEXANDRE, duc d'Albanie, frere de *Jacques III*, roi d'Ecosse, vivoit dans le XV siécle. A son retour de France, où il étoit allé visiter son grand pere maternel, il fut fait prisonnier par les Anglois, & relâché peu de temps après, à la priere des Ecossois, qui étoient dégoutés de leur roi, à cause de la bassesse de ses inclinations, qui lui faisoit choisir des artisans pour ses favoris, & qui vouloient purger la cour de cette canaille. Les courtisans, informés de ce qui se tramoit, se saisirent de Jean, le plus jeune frere du roi, qui avoit mal parlé des affaires de l'état, & le firent condamner à la mort. Alexandre se vit par-là fort en danger; & quoiqu'il fit tout ce qu'il pouvoit pour éloigner de lui tout soupçon, les courtisans ne se crurent pas en sûreté tant qu'il vivroit; & pour se délivrer de leur crainte, ils l'enfermerent dans le château d'Edimbourg. Mais il en sortit secrétement, & se sauva à la cour d'Edouard IV, roi d'Angleterre, à qui il fit part de la mésintelligence qu'il y avoit entre le roi d'Ecosse & la noblesse du pays. Il ajouta que, s'il vouloit profiter de l'occasion, un grand nombre de troupes se joindroit à lui, dès qu'il auroit mis le pied en Ecosse. Sur cela le roi Edouard envoya une armée sous le commandement de Richard duc de Glocester son frere. Par ce moyen l'Angleterre recouvra la ville de Barwick, & Alexandre fut rétabli dans toutes ses dignités, ayant même été déclaré régent du royaume dans la premiere assemblée des états d'Ecosse. Pour effacer les restes de la haine que son frere avoit conçue contre lui, il le retira de la prison où on l'avoit mis, & le fit remonter sur le trône. Mais ce bienfait ne prévalut point sur les anciennes offenses. La jalousie que le roi conçut contre son frere, qui étoit un prince fort populaire, fut augmentée par les instigations de gens mal-intentionnés qui s'approchoient de lui, & qui lui faisoient croire qu'Alexandre avoit dessein de le supplanter. Ce prince ayant été averti par ses amis que la cour avoit conjuré sa perte, il s'enfuit en Angleterre, & de-là en France, où il mourut. Il laissa deux fils, l'un nommé *Alexandre*, qu'il eut de sa premiere femme, qui étoit fille du comte d'Orkni; & *Jacques* d'une seconde femme. Celui-ci fut dans la suite régent d'Ecosse pendant plusieurs années. * Buchanan.

Roi de Pologne.

ALEXANDRE, roi de Pologne, fils de Casimir II, & frere du roi *Jean-Albert*, auquel il succéda l'an 1501, étoit auparavant grand duc de Lithuanie; & les peuples de ce duché, autrefois si opposés aux Polonois, entrerent dans leurs sentimens en faveur d'Alexandre, & consentirent à la réunion des deux états, à condition que l'élection des rois se faisant en Pologne, les Lithuaniens y auroient droit de séance & de suffrage. C'est ce qui fit préférer Alexandre à Ladislas, roi de Bohême, & à Sigismond. Frédéric, qui étoit cardinal & archevêque de Gnesne, le sacra dans Cracovie, mais on ne couronna point la princesse *Helène* sa femme, fille de *Jean*, grand duc de Moscovie, parcequ'elle suivoit la créance de l'église grecque. Alexandre contraignit son beau-pere à faire une trève de six ans avec la Lithuanie. Il arrêta les courses de Bogdan, fils d'Etienne, palatin de Valachie, & celles des Tartares, qui couroient la Lithuanie. Alexandre, avant de mourir, eut la consolation d'apprendre que Michel Glinski les avoit défaits, & avoit tué 20000 de ces infidéles. Il mourut quelque temps après, âgé de quarante-cinq ans, le 19 août de l'an 1506, après avoir régné cinq années. Il ne laissa point d'enfans d'Hélène de Moscovie sa femme. Ce prince étoit mélancolique & taciturne, mais libéral, jusqu'à prévenir les desirs de ceux qui avoient à lui demander quelque grace. Il eut pour successeur Sigismond I. * Michovius, *liv.* 4, *hist. Pol. c.* 82. Alexandre Guaguini, *hist. &c.*

Autres princes de ce nom.

ALEXANDRE de Bourgogne, seigneur de Montagu, au diocèse de Châlons, étoit fils puîné de Hugues III de ce nom, duc de Bourgogne, & *d'Alix* de Lorraine sa premiere femme, & frere d'*Eudes III*, duc de Bourgogne. Ce prince qui est nommé dans diverses chartes des abbayes de Cluni & de S. Benigne de Dijon, mourut l'an 1205. Il eut de *Béatrix* sa femme, qu'on croit fille de *Guillaume II*, comte de Châlons, Eudes I qui laissa posterité d'*Elisabeth* de Courtenai; & Alexandre de Bourgogne de Montagu, qui fut doyen de l'église de Besançon, & depuis nommé évêque de Châlons sur Saône, dans le premier concile général de Lyon tenu en 1245. Alexandre, après avoir très-bien rempli tous les devoirs d'un bon évêque, mourut le 23 décembre de l'an 1261, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Maisieres, où l'on voit son épitaphe. * Du-Chêne, *hist. de Bourgogne.* Sainte Marthe, *hist. généalogique de la maison de France, & Gall. christ.* Le P. Anselme, *hist. généalogique de la maison de France, &c.*

ALEXANDRE, bâtard de Bourbon, fils *naturel* de Jean I du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. avoit été destiné à l'état ecclésiastique, & fut même chanoine de Beaujeu; mais il quitta son canonicat pour embrasser la profession des armes. En 1439 il surprit la ville de la Mothe en Lorraine, & il fit sortir du château de Loches, le dauphin, depuis Louis XI, qu'il mena à Moulins, où les princes l'allerent trouver. Charles VII en fut tout-à-fait irrité contre le bâtard de Bourbon, lequel ayant été arrêté, fut noyé par ordre du roi, à Bar-sur-Aube, l'an 1440. * Monstrelet, *hist.* Jean Chartier. Le P. Anselme, *hist. généal. de la maison de France.*

ALEXANDRE, prince des Valaques dans le XVI siécle, devint l'horreur de ses propres sujets, par ses désordres, & sur-tout par ses cruautés inouies. Un certain Jacques, homme de bonne mine, qui s'étoit mis dans les bonnes graces des Polonois, lui fit la guerre, se disant issu des anciens princes de Valachie. Albert Laski prit son parti, & dépouilla le cruel Alexandre de son état. Il en donna la possession à Jacques, lequel ayant fait aussitôt des profusions d'argent aux bassas, alla à Constantinople, & obtint en 1561 de Soliman II d'être confirmé, selon la coutume, dans la principauté de Valachie. * De Thou, *hist. l.* 28.

ALEXANDRE, duc de Lithuanie, rendit son nom célébre par ses victoires. Au commencement du XVII siécle, il prit Novogrod, ville florissante dans le septentrion, qui payoit cent mille écus d'or de tribut annuel aux ducs de Russie. Elle fut reprise par Jean Basile, grand duc de Moscovie. * Crantz, *l.* 13. Cromer, *l.* 29.

ALEXANDRE de Portugal, fils de *Théodoze* de Portugal II de ce nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, & d'*Anne* de Velasco & de Giron, né l'an 1607, mourut le 31 mai de l'an 1637. Ce prince étoit frere de *Jean IV* du nom, dit *le Fortuné*, roi de Portugal, & d'*Edouard*, que les Espagnols retinrent prisonnier à Milan.

Hommes de lettres.

ALEXANDRE d'*Etolie*, étoit un savant grammai-

rien, qui faisoit aussi des piéces en vers, & qui fut même un des poëtes tragiques de la Pléiade, au rapport de Suidas. Il vivoit vers la CXXX olympiade, & vers l'an 260 avant J. C. Les anciens le citent souvent. * Parthenius, *Erot. c. 3.* Strabon, *l. 13 & 14.* Suidas. Vossius.

ALEXANDRE, philosophe de la secte d'Epicure, est loué par Plutarque dans le second livre des *questions de table.* C'est le premier qui proposa cette question, savoir qui est venu le premier de la poule ou de l'œuf, *Utrum priùs gallina, an ovum?* * Plutarchus, *in Sympos. l. 2, q. 3.* Gassendi, *in vita Epicur. l. 2, c. 6.*

ALEXANDRE, surnommé POLYHISTOR, grammairien, philosophe, géographe & historien, né à Milet selon Suidas, & selon d'autres à Cotyée dans la petite Phrygie, florissoit vers la CLXXIII olympiade, environ 85 ans avant J. C. On ne sait par quel hasard cet homme qui étoit né libre devint esclave: il fut vendu à Cornelius Lentulus, à qui il enseigna les belles-lettres. Lentulus ou Sylla l'affranchit, & il prit le surnom de Cornelius. Il avoit écrit quarante-deux traités sur divers sujets. Etienne de Byzance cite ceux qui concernoient la Phrygie, la Bithynie, la Carie, la Lycie, l'Asie, la Syrie, l'isle de Chypre, l'Egypte, la Paphlagonie, la Lybie, le Pont-Euxin, & l Europe; à quoi il ajoute un traité de ce qu'il y avoit de géographique dans Alcman. Le scholiaste d'Apollonius cite aussi de lui une description de l'isle de Créte, dont Athenée fait mention. Plutarque le fait encore auteur d'une histoire des musiciens de Phrygie, & Diogène Laërce lui attribue deux autres ouvrages, l'un *de l'ordre dans lequel les philosophes se succédent les uns aux autres*, & l'autre *des commentaires de Pythagore.* S. Clément d'*Alexandrie* qui parle de ce dernier ouvrage, sous le titre de *symbole de Pythagore*, rappelle aussi la mémoire d'un autre touchant les Juifs, qu'Eusébe a inséré presque entier dans le neuviéme livre de la préparation évangélique. Il y eut, au témoignage de ce dernier, peu d'hommes aussi habiles qu'Alexandre; il se sert quelquefois de lui dans sa chronique: Pline l'a employé aussi en beaucoup d'endroits, & d'autres encore, entre lesquels on ne doit pas oublier S. Cyrille, qui dans son premier livre contre Julien, cite ce que cet auteur dit du déluge, & de la tour de Babel. Suidas, qui lui attribue de plus cinq livres touchant la ville de Rome, dit que le feu ayant pris à sa maison de Laurente, il y périt; & que sa femme ayant appris ce malheur, s'étrangla elle-même. * Vossius, *historiens Grecs.*

ALEXANDRE d'*Ephèse*, surnommé *le Flambeau*, vécut à peu près dans le même temps que celui dont on vient de parler, puisque Strabon le met au nombre de ceux qui vivoient peu avant lui. Il s'appliqua à diverses sortes d'études, & il fut orateur, poëte, historien & géographe. Son ouvrage historique étoit une description de la guerre Marsique, qu'Aurélius Victor a citée. Il avoit décrit les astres dans un poëme, dont Héraclide a cité deux vers touchant l'harmonie céleste. Etienne de Byzance se sert aussi de deux traités géographiques de l'Asie & de l'Afrique qu'il avoit publiés. Quelques vers cités par le même auteur, montrent qu'Alexandre avoit fait d'autres poësies qui ne sont pas connues. Tous ces ouvrages ne l'empêcherent pas de prendre part au gouvernement de sa patrie, dont il fut un des plus grands ornemens. Quelques modernes croient que cet Alexandre est celui dont Ciceron parle, comme d'un méchant poëte. Plutarque cite un autre ALEXANDRE de *Mynde*, qui pouroit bien être le même que Diogène Laërce appelle Alexon, & qui avoit composé au moins neuf livres de fables. * Vossius, *historiens Grecs.*

ALEXANDRE d'*Egée*, philosophe péripatéticien, fut précepteur de Néron, comme nous l'apprenons de Suidas. Il n'eut pas le crédit de faire valoir la doctrine d'Aristote, dans une cour où Burrhus & Sénéque, qui étoient stoïciens l'un & l'autre, avoient tant de pouvoir. * *Voyez* Suidas qui parle de plusieurs autres de ce nom.

ALEXANDRE *Aphrodisée*, philosophe de la secte d'Aristote, natif d'Aphrodisée, ville de la Carie, dans l'Asie mineure, florissoit sur la fin du II siécle, & au commencement du III. Les Grecs l'ont nommé *le Commentateur*; aussi a-t-il été le plus illustre interpréte d'Aristote. Alexandre fut le premier professeur de la philosophie péripatéticienne, qui fut établie à Rome par les empereurs Marc-Auréle, & Lucius Verus son fils, comme il l'avoue lui-même dans ses commentaires. Nous n'avons point sur la doctrine d'Aristote de plus ancien ouvrage, que celui d'Alexandre d'*Aphrodisée*; car celui d'Herminus est perdu, à quelques fragmens près. Non-seulement Alexandre éclaircissoit la doctrine d'Aristote, mais il la fortifioit par de nouveaux argumens. C'est dans ses commentaires que Plotin avoit appris quels étoient les sentimens des péripatéticiens. S. Jérôme dit qu'il les avoit traduits en latin, pour s'y instruire dans la connoissance de la philosophie. * Porphyr. *in vita Plotin.* S. Hieron. *epist. ad Domnion.* S. Cyrill. *advers. Julian.* Possevin. *in appar.* Gesner. *in bibl.* Vossius, *de philos. c. 17, § 16 & 17; & de mathem. c. 59, § 14 & 16, &c.*

ALEXANDRE *Trallien*, médecin & philosophe, fut ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de Tralles, ville de Bithynie, dans l'Asie mineure, nommée par les Latins *Tralles.* On ne sait pas précisément en quel temps il a vécu; mais il y a apparence que ce fut dans le VI siécle, sous l'empire de Justinien *le Grand.* Il semble même que nous n'en devons pas douter, après le témoignage d'Agathias. *Anthemius le Trallien, dit-il, a admirablement réussi à faire des machines. Son frere Metrodore a été un célébre grammairien, & Olympius un excellent jurisconsulte. Diodore a enseigné la médecine aux Tralliens, & Alexandre s'est établi à Rome, où il a vécu avec honneur.* Ce dernier voyagea en Italie, dans les Gaules, & en Espagne, & s'arrêta enfin à Rome. Il écrivit quelques traités de médecine, publiés dans le XVI siécle, par les soins de Pierre du Chastel évêque de Mâcon, & grand aumônier de France, qui les tira de la bibliothéque du roi. * Agathias, *hist. l. 15.* Justus, *in chron. medic.* Castellan. *in vita medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Vossius, *de philosop. c. 12.*

ALEXANDRE, abbé du monastere d'Anchin près de Douai, vivoit vers l'an 1100. Il a écrit la vie de S. Coswin, que le P. Richard Gibbon jésuite, fit imprimer en l'an 1620 à Douai, en un volume *in-8°.* * Vossius, *de hist. lat. l. 2, c. 46, & l. 3, c. 6.* Valer. Andreas, *bibl. belg. &c.*

ALEXANDRE *de Cantorberi*, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de Cluni, du temps de S. Anselme de *Cantorberi*, dont il fut ami: il le fut aussi d'un autre Anselme, neveu de ce premier, & lui dédia un recueil, qu'il avoit composé, de sentences ou pensées de son oncle. Il vivoit encore en 1120. * *Dicta Anselmi archiepisc.* Arnul. Wion, *in ligno vitæ.* Pitseus, *de script. Angl.*

ALEXANDRE, dit *Celesinus* ou *de Ceglio*, abbé d'un monastere de ce nom, vivoit dans le XII siécle, du temps de Roger roi de Sicile, qui regna jusqu'en 1154. Il écrivit en quatre livres l'histoire de ce roi, que Dominique de Portonari a publiés, & que nous avons dans le troisiéme volume des écrivains de l'histoire d'Espagne, que les curieux pouront consulter.

ALEXANDRE, abbé de l'ordre de S. Benoît, Anglois de nation, florissoit dans le XIII siécle. Henri III, roi d'Angleterre, l'envoya à Rome pour y soutenir les droits de son état: ce qu'il fit avec zèle. Ce soin ne plut pas à la cour de Rome, qui lui fit éprouver son ressentiment. Pandulphe, légat du pape en Angleterre, trouva moyen d'excommunier Alexandre, & de lui faire perdre son abbaye. Cet abbé mourut peu de temps après, vers l'an 1217. Il écrivit divers traités: *Victoria à Pro-*

teo; de ecclesiæ potestate; de potestate vicaria; de cessatione papali, &c. * Baleus, *bibl. Britan.* Pitseus, *de script. angl.*

ALEXANDRE NEKAM, *cherchez* NEKAM (Alexandre).

ALEXANDRE, dit *de Sommerset*, de *Staffort*, & *Essebiensis*, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, a fleuri dans le XIII siécle, vers l'an 1220, & a été prieur dans une maison de son institut. Il étoit théologien & poëte aussi-bien qu'orateur, & il a fait un abrégé de l'histoire de la bible, & un autre de celle d'Angleterre, outre quelques vies de saints, des poësies & d'autres piéces. * Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. lat. lib. 2, c.* 58. Pitseus, *de script. angl. &c.*

ALEXANDRE *de Alès* ou *de Halès*, dit *le docteur irréfragable* & *la fontaine de vie*, étoit Anglois. On lui a donné le nom de *Alès*, qui est celui d'un monastere dans le comté de Chester, où il avoit été élevé. Il vint à Paris, où après avoir pris le bonnet de docteur, il professa la philosophie & la théologie. Sa grande doctrine étoit soutenue par beaucoup de piété, & sur-tout par une très-grande dévotion à la sainte Vierge. Crantz dit qu'il s'étoit engagé de ne refuser aucune des choses qu'on lui demanderoit au nom de Marie. Les religieux de l'ordre de S. François profiterent de cet avis, & résolurent de s'en servir pour l'attirer dans leur ordre. En effet, un bon religieux lui ayant rendu visite, lui demanda au nom de la sainte Vierge de prendre l'habit de S. François : ce qu'Alexandre fit, dit-on, avec plaisir. Mais on doit ajouter peu de foi à cette historiette. Alexandre de Halès a été l'un des grands ornemens de son ordre, où il entra en 1222, & il fut précepteur de S. Bonaventure. Il composa par l'ordre d'Innocent IV un commentaire sur les quatre livres des sentences, ou une somme de théologie très-subtile, imprimée à Nuremberg en 1484, & depuis en deux autres endroits. Il ne la faut pas confondre avec le commentaire sur les sentences, imprimé à Lyon sous le nom d'Alexandre de Halès l'an 1515, qui n'est point l'ouvrage de l'ancien Alexandre de Halès; il n'est point non plus auteur de la somme des vertus, ni du *destructorium vitiorum*, imprimé sous son nom. Il avoit composé une postille sur toute la bible; mais le commentaire sur les pseaumes, imprimé sous son nom à Venise l'an 1496, est de Hugues de Saint-Cher cardinal. Il y a lieu de douter si le commentaire sur l'apocalypse donné sous son nom, est véritablement de lui. Le commentaire sur la métaphysique d'Aristote, est d'Alexandre d'*Alexandrie*, docteur de Barcelone. On ne peut porter aucun jugement touchant les commentaires sur les prophétes, sur les évangiles & sur les épîtres de S. Paul, qui ne se trouvent que dans les manuscrits. On a perdu le commentaire qu'il avoit fait sur la regle des freres mineurs, & un traité de la concorde du droit divin & humain, dont Trithéme fait mention. Enfin, l'on n'a point les vies de S. Thomas *de Cantorberi*, ni de Richard roi d'Angleterre, non plus qu'un traité contre Mahomet, que quelques auteurs disent qu'il avoit composé : de sorte qu'il ne nous reste de certain de tous les ouvrages d'Alexandre de Halès que sa somme de théologie, dans laquelle il fait paroître beaucoup plus de subtilité que de connoissance de l'antiquité ecclésiastique. Alexandre de Halès mourut à Paris le 27 août de l'an 1245, & fut enterré dans l'église des cordeliers, où l'on voit encore son éloge en vers, sur une table posée contre le mur, & cette épitaphe sur son tombeau, que le P. Benigne de Gènes, ministre général de l'ordre de S. François, fit rétablir en 1622.

Clauditur hoc tumulo famam sortitus abundè,
Gloria doctorum, decus & flos philosophorum,
Autor scriptorum vir Alexander variorum,
Inclytus Anglorum fuit Archilevita, sed horum
Spretor cunctorum, fratrum collega Minorum
Factus egenorum, fit doctor primus eorum.

* Henri de Gand, *de script. eccles. c.* 46. Bartholomæus Pisanus, *lib. Conf. Franc.* Henri Villot, *Athen. Franc.* Lucas Wadingus, *in annal. Min.* Baleus & Pitseus, *de script. angl.* Du Boulai, *hist. univers. Paris. tom. III.* Bellarmin. Possevin. Le Mire. Gesner, &c. M. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclésiast.*

ALEXANDRE, surnommé de *Paris*, poëte françois, qui vivoit dans le XII siécle, étoit né à Bernai en Normandie. Lambert Licors, qui a été le premier continuateur de son poëme, l'a dit expressément :

Alexandre nos dit, que de Bernay fut nez,
Et de Paris resu ses surnoms appellez.

Il put connoître dans sa province Gasse, auteur du Rou, & apprendre de lui la forme de ces vers de douze syllabes, plus majestueux, & plus propres que ceux d'une autre mesure, à la composition d'un poëme héroïque. On ignore comment ce poëte fut tiré de la Normandie, & détaché du roi d'Angleterre, pour être attiré à Paris. Peut-être y fut-il amené par l'amour des belles-lettres, qui y brilloient alors, plus qu'en aucun autre endroit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en renonçant à sa patrie, il devint en France comme le fondateur de la poësie françoise. Alexandre trouva dans son poëme d'Alexandre le grand, l'art de rendre agréable notre langue à la cour même, & de faire voir qu'elle étoit capable d'aussi belles choses que la latine. Il écrivoit au commencement du regne de Philippe-Auguste, & non de celui de Louis VII, comme le prétend dom Liron, dans sa dissertation sur l'origine de notre langue, au tome I de ses *singularités historiques & littéraires*. En effet, le poëte Helinand ou Elinant, dont Vincent de Beauvais a marqué la mort à l'année 1169, est nommé dans le poëme d'Alexandre de Paris; ce qui prouve que l'auteur n'a écrit que durant la vie, ou depuis la mort de ce poëte : & dans l'un & l'autre cas, il est sûr que l'ouvrage ne peut être que du commencement du regne de Philippe-Auguste. La vie d'Alexandre avoit été écrite avant que notre poëte la mît en rime : il dit lui-même, qu'il met en vers la vie de ce héros, qu'il avoit trouvée écrite en plusieurs livres, & qu'il avoit souvent entendue réciter. En effet, Fauchet, *livre I, chap. VII*, parle d'une vie d'Alexandre, que Gautier de l'Isle ou de Châtillon, avoit faite en vers latins : cet ouvrage parut au milieu du XII siécle. Pierre abbé de Cluni, & Nicolas, secrétaire de S. Bernard, en ont parlé dans deux lettres, comme d'une nouvelle littéraire; ce que l'on peut voir dans la bibliothéque de Cluni, lettres 30 & 33. Le commencement du poëme de notre auteur est un tissu des principales actions de la vie d'Alexandre, entremêlées d'autres faits relatifs à ce qui se passa à la fin du regne de Louis VII, & au commencement de celui de Philippe-Auguste. Le poëte suppose qu'Alexandre étant parvenu à l'âge de 13 à 14 ans, fut fait chevalier & associé à la couronne de Macédoine par Philippe son pere. On ne peut douter qu'il n'ait voulu désigner l'association de Philippe-Auguste, que son pere fit couronner de son vivant. Alexandre, suivant le poëte, entreprit sa premiere guerre contre un roi nommé Nicolas. Le jeune guerrier avant d'aller l'attaquer, convoque ses vassaux, & obtient de son pere la confiscation des biens des usuriers, pour les distribuer à ses capitaines. Ces traits voilent la guerre contre le roi d'Angleterre, & la saisie des biens des Juifs par tout le royaume. Aristote conseille à Alexandre de créer douze pairs, qui auront la conduite de ses troupes. Ce prétendu établissement n'est qu'une fiction qui marque cependant que les pairs existoient dès ce temps-là. La guerre avec le roi Nicolas étant finie, le poëte fait marcher son héros contre Darius; il décrit la ma-

gnificence de sa tente, qui étoit chargée de broderie, dont il explique les sujets. Au haut, dit-il, il y a deux pommes, sur lesquelles est un aigle, le plus beau qu'on ait jamais vu : la reine Ysabele l'a fait; c'est Isabelle, fille de Baudoin III comte de Hainaut, que Philippe-Auguste épousa l'an 1180. Ce poëme est orné de traits assez beaux, de vers harmonieux, pleins de sens, tels que ceux-ci :

N'est pas Roy qui se fause & sa rézon dément......
Miex vaut amis en voie, que en borse denier......
Pire est riche mauvais, que pauvres honourez, &c.

On a déja fait remarquer que le poëte a imité dans sa versification, celle dont il avoit trouvé le modéle au livre du Rou; ses rimes sont assez long-temps les mêmes, & ses vers ont douze syllabes. On a prétendu que les vers de cette sorte avoient été nommés *Alexandrins*, soit d'Alexandre le héros de la piéce, soit d'Alexandre, premier auteur de ce poëme; mais puisque celui qui a composé le Rou, en avoit fait avant ceux d'Alexandre, il y a apparence qu'ils ont été nommés *Alexandrins*, à cause du héros, & non par rapport au poëte, puisqu'il n'en fut pas l'inventeur. * *Voyez* Fauchet, dans ses *vies des anciens poëtes françois*, & sur-tout, M. Lévesque de la Ravalliere, dans son *histoire des révolutions de la langue françoise*, &c. au tome I de son édition des poësies de Thibaut, roi de Navarre, pag. 158 & suivantes.

ALEXANDRE d'Auxerre, est un écrivain qui vivoit après le XII siécle; mais dont on ne sait presque rien. Le catalogue des manuscrits d'Angleterre, imprimé en 1697, met sous le nom d'*Alexandre d'Auxerre*, cod. 2096, & cod. 2109 *super* 1 & 2 *sententiarum mss. Cantabrig.* & donne ainsi à ce docteur des commentaires sur le maître des sentences. M. l'abbé Lebeuf avoit conjecturé qu'au lieu de *Alexander Antissiodorensis*, il falloit lire *Alexander Alensis*, & avoit consulté sur cela M. Walker, savant Anglois. Celui-ci a répondu, que les manuscrits sur lesquels on consultoit, ressembloient aux manuscrits gothiques du XIV ou XV siécle, & qu'ils ont appartenu à l'abbaye de Saint Edmont-Bury. Ils sont à présent conservés chez milord Pembrock. M. Walker dit, qu'ils portent le nom d'*Alexandre d'Auxerre*, & donne lieu de croire que cet écrivain avoit enseigné en Angleterre, puisque ses ouvrages ne se trouvent point ailleurs. M. l'abbé Lebeuf fait cette réflexion sur cette réponse : Si l'abbaye de S. Edmond-Bury a été véritablement sous le nom de *S. Edme*, évêque de Cantorbery, mort en France, & inhumé à Pontigny proche d'Auxerre, il a pu se faire assez naturellement qu'un théologien de l'église d'Auxerre, qui seroit devenu des amis de ce saint, ou de l'abbé de Pontigny de ce temps-là, ait été transplanté en Angleterre, où l'abbaye de Pontigny avoit des biens. La correspondance d'une église à l'autre avoit commencé dès le temps de S. Thomas de Cantorbery, près de cent ans auparavant. Il faut ajouter de plus, que si les manuscrits dont il s'agit, sont originaux, il s'ensuit qu'Alexandre d'Auxerre ne doit être placé que dans le XIV ou XV siécle. * *Voyez* une lettre de M. l'abbé Lebeuf sur ce sujet, dans le *Mercure de France*, mois de juin 1725 : le même, dans son *catalogue des écrivains Auxerrois*, au tome II de son *histoire d'Auxerre*, page 493, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tome I, page 2.

ALEXANDRE *de Ville Dieu*, connu ordinairement sous le nom d'*Alexander Dolensis*, parcequ'il étoit de Dol en Bretagne, a vécu dans le XIII siécle. Quelques auteurs ont cru qu'il fut religieux de l'ordre de S. François, & d'autres de celui de S. Dominique. Il est sûr qu'il enseigna à Paris, & qu'il fut docteur de cette célébre université. Il écrivit divers ouvrages, & un entr'autres en vers léonins, intitulé, *Doctrinale puerorum.* C'est une méthode pour apprendre la grammaire aux enfans, dont on s'est servi jusqu'en 1514, où dans une assemblée de Malines on ordonna qu'on expliqueroit à l'avenir ce que Jean Despautere a publié sur ce sujet, comme étant plus facile & plus commode pour la jeunesse. Meyer dit que ce fut en 1212 qu'Alexandre de *Ville-Dieu* publia son *Doctrinale.* Mais, s'il a été religieux de S. François, il y a apparence que ce fut plus tard, puisqu'en 1212 cet ordre n'étoit pas encore établi. Trithème soutient que ce docteur n'a fleuri qu'en 1240. Outre ce traité, on lui en attribue encore quelques autres : *De sphæra. De computo ecclesiastico. De arte numerandi, &c.* * Trithemius, *de script. eccles. c.* 95. Meyer, *in annal.* Henricus Gondaven S. *de script. eccles. c.* 59. Willot. *Athen. Franc.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. tom.* 3, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVI siécle.*

ALEXANDRE, dit d'*Alexandrie*, dans l'état de Milan, qui vivoit dans le XIV siécle, prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François, & en fut le XVI ministre général. Il mourut à Rome l'an 1314, après avoir écrit divers ouvrages de piété & de théologie, dont Wadingue fait mention. * Wadingus, *in annal. & bibl. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Gesner. *in bibl.* Possevin. *in appar. &c.*

ALEXANDRE, dit *de Sancto Elpidio*, ville d'Italie près de Rome, élu l'an 1312 général des hermites de S. Augustin, & fait l'an 1325 archevêque d'Amalfi dans le royaume de Naples, fut célébre par son savoir & par sa piété, & vivoit encore dans un âge très-avancé en 1330. Il composa, par l'ordre du pape Jean XXII un traité *de la jurisdiction de l'empire & de l'autorité du pape*, divisé en deux livres, imprimés à Lyon en 1538, & à Rimini en 1624. On dit que l'on trouve quelques traités manuscrits du même auteur, entr'autres un traité de *la pauvreté évangélique*, & de l'unité de l'église. * Ughel. *Ital. Sacra.* Pamphile. Possevin. Gesner, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XIV siécle*

ALEXANDRE d'Imola, *cherchez* TARTAGNI (Alexandre.)

ALEXANDRE d'*Alexandre* ou *ab Alexandro*, jurisconsulte de Naples, naquit en cette ville en 1461, & fleurit principalement sur la fin du XV siecle, & au commencement du XVI, du temps de George de Trebizonde, de Théodore de Gaze, de Domitius Calderinus, d'Hermolaüs Barbarus, de Philelphe, de Pontanus, &c. La famille des Alexandres a toujours été célébre à Naples par son savoir, par sa probité, & elle a produit de doctes jurisconsultes. Angelo *ab Alexandro*, dans le XIII siécle, fut conseiller de Charles I roi de Naples. Charles *ab Alexandro* fut employé par le même prince dans un office de judicature. Alfonse & Ferdinand d'Aragon, rois de Naples, se servirent d'Antoine *ab Alexandro*, qu'ils envoyerent ambassadeur à Rome. Celui dont nous parlons soutint très-bien la gloire des grands hommes de sa famille. On le considéra comme un des plus habiles jurisconsultes de son temps à Naples & à Rome, où il résidoit ordinairement. Pancirole dit qu'il fut protonotaire du royaume de Naples, & qu'on le fit ensuite abbé commendataire de l'abbaye de Carbone, de l'ordre de S. Basile, dans la Basilicate. Au reste, il aimoit la vie tranquille & le repos. La crainte de l'interrompre lui fit refuser tous les emplois que ses amis lui proposerent. On lui conseilla d'écrire, & il composa l'ouvrage que nous avons sous le titre de *Dierum genialium, lib. vj.* André Tiraqueau y a fait d'excellentes remarques, & il y allégue avec exactitude les auteurs qu'Alexandre *ab Alexandro* avoit lui-même négligé de citer. Alexandre *ab Alexandro* mourut le 2 octobre de l'an 1523, à l'âge de 62 ans, non à Naples, comme on l'a cru, mais à Rome. Cet auteur a fait encore *Dissertationes IV de rebus admirandis quæ in Italia nuper contigerunt, id est de somniis, de umbrarum figuris, de illusionibus dæmonum, &c.* Ce livre qui

eſt très-rare & qui montre la crédulité de ſon auteur, fut imprimé à Rome *in* 4°. ſans date & ſans nom d'imprimeur. * Fiſcard. *in vit. juriſconſult. in app.* Geſner, *in bibl.* Simler. *in epitome Geſn.* Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. lat. c.* 8. Miræus, *bibl. eccléſ.* Lorenzo Craſſo, *elog. d'huom. letter. p. I, &c.* Bayle, *dict. crit.*

ALEXANDRE *le Charpentier*, ainſi appellé parce-qu'il étoit fils d'un Anglois de ce métier, a fleuri vers l'an 1430, & a compoſé un traité intitulé, *le deſtructoire des vices*, imprimé à Nuremberg l'an 1496, & à Veniſe l'an 1582, ſous le nom d'Alexandre l'*Anglois*. * Du Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du XV ſiécle.*

ALEXANDRE *Ales* (*Aleſius*) théologien de la confeſſion d'Augsbourg, né à Edimbourg en Ecoſſe le 23 avril 1500, défendit la doctrine catholique contre Patrice Hamilton, prévenu des nouvelles opinions de Luther; mais en voulant convertir ce ſeigneur, il fut lui-même perverti. Il étoit alors chanoine de l'égliſe métropolitaine de S. André: le prévôt de cette égliſe le fit mettre en priſon; & l'ayant élargi pour quelque temps, le priſonnier s'enfuit en Allemagne en 1532, & y embraſſa la religion luthérienne. Après le changement de religion arrivé en Angleterre ſous Henri VIII, il vint à Londres en 1535, & y enſeigna publiquement, ſoutenu par Crammer archevêque de Cantorbéri, par Latimer & par Thomas Cromwel. Après la chute de Crammer, il retourna en Allemagne, où l'électeur de Brandebourg le fit profeſſeur en théologie à Francfort ſur l'Oder. En 1540 il s'attacha à Melancthon, & il ſoutint avec lui que le magiſtrat peut & doit punir l'adultere. Il ſe retira enſuite à Leipſick, où il profeſſa la théologie juſqu'à ſa mort arrivée le 27 mars 1565, à l'âge de 65 ans. Ses principaux écrits ſont: *Commentarii in evangelium Joannis & in utramque epiſtolam ad Timotheum. Expoſitio in pſalmos Davidis. De juſtificatione contra Oſiandrum. De ſancta Trinitate, cum confutatione erroris Valentini Gentilis. Reſponſio ad 32 articulos théologorum Lovanienſium, &c.* * Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XVI ſiécle. Eloges des hommes ſavans de* M. de Thou par Teſſier.

ALEXANDRE (Noël) dominicain, l'un des plus laborieux auteurs du XVII ſiécle, naquit à Rouen le 19 janvier 1639. Après avoir fait ſes premieres études, il entra dans l'ordre des freres prêcheurs, où il fit profeſſion à Rouen même, le 9 mai de l'an 1655. Il vint peu de temps après continuer ſes études à Paris au grand couvent; & quand il les eut finies, on voulut qu'il y enſeignât ſucceſſivement la philoſophie & la théologie, ce qu'il fit pendant douze années. Il fut *le préſenté* de ſon ordre dans ſa licence qu'il fit avec ſuccès, & reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 21 février 1675. Il a depuis travaillé continuellement à de grands ouvrages, qui ſont fort utiles aux bacheliers de licence, & qui ont été eſtimés dans les pays où ces ſortes d'études n'étoient pas encore connues. Son premier ouvrage eſt celui où il prouve contre M. de Launoi, que la ſomme attribuée à S. Thomas eſt véritablement de lui: *Summa S. Thomæ vindicata, &c.* Il le publia à Paris en 1675; & dès l'année ſuivante parut le premier volume de ſa théologie poſitive en latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque ſiécle les principaux points de l'hiſtoire eccléſiaſtique: *Selecta hiſtoriæ eccleſiaſticæ capita.* Cet ouvrage eſt en 26 volumes *in*-8°. dont les quatre derniers ne parurent qu'en 1686. Dès l'année ſuivante on fit une nouvelle édition de tout l'ouvrage dans la même forme; & en 1689 le P. Alexandre en publia un autre de la même ſorte ſur l'ancien teſtament; mais en 1699, il joignit ces deux ouvrages, & les fit imprimer en huit volumes *in-fol.* ſous ce titre: *Hiſtoria eccleſiaſtica veteris novique teſtamenti, &c.* Il en a été fait une édition ſemblable en 1715. On fit contre les premiers volumes de ſon ouvrage des remarques critiques qui furent ſupprimées. Le pere Alexandre, délivré de la néceſſité de répondre à ces remarques, eut depuis une autre affaire beaucoup plus ſenſible pour lui. Ayant ſoutenu les propoſitions du clergé de l'aſſemblée de 1682, quelques points des libertés de l'égliſe gallicane & les droits de régale, il encourut la diſgrace de la cour de Rome, & ſes ouvrages furent proſcrits par un decret exprès d'Innocent XI, donné le treiziéme juillet de l'an 1684, dans lequel on défend de les lire, retenir, imprimer, &c. ſous peine d'excommunication réſervée au pape. Cela n'empêcha pas le P. Alexandre de continuer ſon ouvrage, qu'il n'avoit alors avancé que juſqu'au XIII ſiécle. Il l'a fait ſur les mêmes principes, & la cour de Rome n'en devoit pas être plus contente: ce qui lui a fait appliquer cette parole d'un ancien poëte, *potuit fulmen meruiſſe ſecundum.* Pendant le cours de cette ſuite de volumes, il a fait quelques diſſertations ſéparées. Il y en a trois où il fait l'éloge de S. Thomas, prouve qu'il eſt auteur de l'office du S. ſacrement, & ôte à Alexandre de Halès la qualité de maître ou précepteur de ce S. docteur, que l'opinion vulgaire lui donnoit: ces diſſertations ont été imprimées à Paris en 1680 *in* 12. Il a eu un démêlé particulier avec le P. Fraſſen, religieux cordelier, ſur la verſion vulgate de la bible; & a défendu la confeſſion ſacramentelle contre le miniſtre Daillé. La théologie poſitive fut ſuivie d'aſſez près de la theologie dogmatique & morale; elle parut en 1694 en dix volumes *in*-8°. & dès 1698 on en vit une nouvelle édition *in-fol.* à Veniſe; mais l'auteur y ayant joint en 1701 un volume de paralipomenes, on jugea à propos d'imprimer le tout enſemble, & on vit cette théologie paroître en 1703 en deux volumes *in-fol.* L'année précédente le pere Alexandre avoit publié des régles ſur la prédication: *Inſtitutio concionatorum, &c.* Cet ouvrage étoit augmenté; car la premiere édition eſt de 1701. En 1703 il donna une expoſition littérale & morale de l'évangile ſelon les quatre évangéliſtes, *in-fol.* & en 1710 il donna un pareil volume ſur les épîtres de S. Paul, & les ſept épîtres catholiques. Long-temps auparavant, c'eſt-à-dire en 1678, il avoit publié trois diſſertations, l'une contre Blondel ſur la ſupériorité des évêques au-deſſus des prêtres, la deuxiéme ſur le célibat des miniſtres de l'égliſe, où il fait l'hiſtoire de Paphnuce, la troiſiéme ſur la vulgate. Il écrivit auſſi quelques ouvrages en françois; entr'autres un *abrégé de la foi & de la morale de l'égliſe*, qui parut en deux volumes *in*-12 en 1686, & pour la ſeconde fois, deux ans après. M. Jacques Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, ayant recommandé en 1696 à ſes curés la lecture de la théologie dogmatique & morale du pere Alexandre, il y eut un théologien qui dès la même année entreprit ce prélat, ſous apparence de lui propoſer ſes difficultés; ce qui engagea le P. Alexandre à publier en 1697 des éclairciſſemens, qui furent ſuivis de quelques lettres, auſquelles on croit que ce ſavant dominicain n'eut point de part. Mais le P. Daniel jéſuite, qui n'en étoit pas perſuadé, fit paroître ſucceſſivement dix lettres contre lui, auſquelles le P. Alexandre répondit par ſix lettres adreſſées aux jéſuites, & qui parurent toutes dans la même année 1697. Cette diſpute auroit eu des ſuites, ſi le roi n'avoit impoſé ſilence aux deux partis. Les lettres furent réimprimées, mais tronquées, à Lyon; on en fit en 1698 une édition plus exacte à Delft. Le P. Alexandre, juſqu'alors attaqué, attaqua à ſon tour: des thèſes ſoutenues par les jéſuites de Lyon en 1697 lui donnerent lieu d'écrire deux lettres à un docteur de ſorbonne. Il publia encore en 1699 à Cologne l'*apologie des dominicains miſſionaires de la Chine.* En 1700 il fit paroître la *conformité des cérémonies chinoiſes avec l'idolâtrie grecque & romaine;* & il donna encore ſept lettres ſur la même matiere, adreſſées aux PP. Dez & le Comte jéſuites. Le pere Alexandre eſt mort à Paris le 21 août 1724 dans ſa 86 année. Ce pere avoit été élu provincial de ſa province au chapitre tenu à Evreux en 1706. Le clergé de France, en conſidération des ſervices qu'il rendoit à l'égliſe, lui avoit

accordé une penſion. Son hiſtoire eccléſiaſtique a été réimprimée en 1749 *in-fol.* par les ſoins du P. Dominique Manſi, clerc régulier de la congrégation de la Mere de Dieu. Ce pere y a joint une réfutation des critiques que Samuel Baſnage a faites de pluſieurs endroits de cette hiſtoire. * Echard, *ſcript. ord. præd.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

ALEXANDRE *Trallien*, auteur moderne qui a écrit en grec l'hiſtoire des Turcs.

ALEXANDRE, religieux, Grec de nation, auteur d'un traité de l'Invention de la Croix, que le P. Gretſer a publié en 1616. * *Tract. de S. Cruce.*

☞ ALEXANDRE de ſainte Thérèſe, carme, fit imprimer en 1684 un livre intitulé *Hydra prophanarum novitatum*, au ſujet de la contrition & de l'abſolution. Il fut réfuté par des poëtes du collége de la ſainte Trinité de Louvain, dans un livre intitulé *Bellum poëticum.* Après plus d'un an, que leur adverſaire eut demeuré dans le ſilence, il préſida en 1686 à une thèſe publique de Louvain, ſur la Genèſe: dans laquelle étoit un *appendix*, où l'on réduiſoit toute la queſtion dont il s'agiſſoit entre ce préſident & les poëtes, à ſavoir, *An velox ſit ſupremus animarum medicus; ſeu, an converſio peccatoris fieri ſoleat repentè.* C'eſt ce qui donna lieu à M. Opſtraet de faire ſon traité latin de la converſion du pécheur. Le P. Alexandre y répondit bientôt par un gros volume intitulé: *Tempeſtas novaturiens noviſſima.* Il prétendit avoir pour ſon ſentiment le P. Morin: mais M. Opſtraet ſoutint le contraire, dans une préface qu'il mit à la tête d'une nouvelle édition de ſon livre, & de laquelle eſt extrait tout ceci.

ALEXANDRE WENDOC, *cherchez* WENDOC.

ALEXANDRÉE, femme de *Carpocrate*, chef de l'héréſie des carpocratiens dans le II ſiécle de l'égliſe, native de Cephalonie iſle de Gréce, vivoit vers l'an 130, & eut de Carpocrate un fils nommé *Epiphane*, qui ayant été élevé dans les maximes de la philoſophie de Platon, ajouta quelques nouveaux dogmes à ceux de ſon pere, & mourut âgé de 17 ans. * S. Epiphane. Clem. *Alex. ſtrom.* 3.

ALEXANDRETE, ville de Syrie, autrefois conſidérable: préſentement c'eſt un port de Sourie à l'extrémité de la mer Mediterranée, où arrivent les marchands qui vont trafiquer à Alep. Les Turcs, à qui elle appartient, l'appellent *Scanderona*, & les Italiens *Alexandrete.* Il y a un vice-conſul François & un vice-conſul Anglois. Le premier fait ordinairement la fonction de vice-conſul Hollandois. Ces emplois ſont très-lucratifs. L'air d'Alexandrete eſt extrêmement mauvais: tous les habitans y ont un teint olivâtre, & les François y contractent de grandes maladies. On a remarqué qu'un vice-conſul Anglois, nommé le ſieur Philippe, a été le ſeul qui y ait vécu 22 ans; mais il étoit obligé d'avoir un cautere à chaque partie de ſon corps. Ce qui contribue beaucoup à ce mauvais air, c'eſt un amas de pluſieurs marais qui s'étendent dans les plaines voiſines. La plupart des habitans d'Alexandrete en ſortent dès que les grandes chaleurs approchent, & ſe retirent dans un village appellé *Belan*, ſitué ſur une montagne prochaine, où il y a de bonnes eaux & d'excellens fruits. Environ à demi-lieue d'Alexandrete, on voit une tour où ſont gravées les armes de Godefroi de Bouillon. Selon les apparences elle a été faite pour défendre le chemin qui eſt bordé de marais de côté & d'autre. Il n'eſt pas permis aux Francs d'aller à pied d'Alexandrete à Alep, qui n'en eſt éloignée que de 22 lieues vers l'orient: ce qui paroît aſſez étrange. Voici le ſujet qui a donné lieu à cette défenſe. Il arrivoit ſouvent que quelques matelots qui avoient un petit fonds d'environ cent écus, couroient à pied à Alep, où n'ayant pas de quoi faire un long ſéjour, ils ne ſe ſoucioient pas de payer les marchandiſes qu'ils achetoient quatre ou cinq pour cent plus qu'elles ne valoient; ce qui étoit de très-dangereuſe conſéquence pour les gros marchands, qui étoient obligés d'acheter ces ſortes de marchandiſes au prix des premiers acheteurs, ſuivant la coutume du pays: deſorte que faiſant des achats pour des ſommes très-conſidérables, ils avoient intérêt que ces matelots ne priſſent pas les devans pour faire enchérir les marchandiſes. C'eſt pourquoi les marchands obtinrent que les étrangers ne pouroient plus aller à pied d'Alexandrete à Alep; mais qu'ils ſeroient obligés de prendre des chevaux, & de payer ſix piaſtres pour chaque cheval, & autant pour le retour. Ainſi, en comptant les frais tant du chemin que du ſéjour à Alep, le voyage ne ſe peut faire à moins de trente piaſtres: ce qui emporteroit tout le profit qu'un matelot pouroit faire ſur la ſomme qu'il voudroit employer. Par ce moyen le trafic eſt demeuré libre aux gros marchands. * Tavernier, *voyage de Perſe.* Baudrand.

ALEXANDRIE, qu'on a ſurnommée *la Grande*, eſt une ville ſituée en Egypte ſur la mer Méditerranée, avec titre de patriarchat. Alexandre *le Grand* la fit bâtir par Dinocrate ou Steſicrate célébre architecte, comme un des monumens de ſes conquêtes, la premiere année de la CXII olympiade, 332 ans avant la naiſſance de J. C. La ſituation de cette ville étoit des plus avantageuſes; car elle étoit placée entre la mer & un des bras du Nil. Depuis, Alexandrie devint très-célébre; & ce fut non-ſeulement la premiere ville de l'Afrique après la ruine de Carthage, mais la premiere du monde après Rome, comme l'appelle Hérodien. Ammien Marcellin lui donne le titre de capitale; & à la vérité, ſoit que l'on conſidérât l'avantage de ſa ſituation, la fertilité de ſon terroir, la magnificence de ſes bâtimens, & la commodité de ſon port; ſoit que l'on eût égard aux ſciences & aux arts qu'on y cultivoit, elle ſembloit l'emporter ſur toutes les autres. C'étoit celle du monde qui étoit la plus féconde en hommes de lettres, & ſur-tout en aſtronomes & en médecins, parmi leſquels on ne conſidéroit preſque que ceux qui ſortoient des écoles d'Alexandrie. Pour l'hiſtoire, Appien & Hérodien ſont aſſez connus. Les Ptolémées, rois d'Egypte, qui avoient choiſi Alexandrie pour capitale de leur royaume, avoient eu tant de ſoin de la rendre illuſtre, qu'elle ne cédoit qu'à Rome ſeule. Lorſque les Romains eurent éteint la domination de ces princes en la perſonne de Cléopatre, & qu'ils ſe furent rendu maîtres de l'Egypte après la défaite de Marc Antoine, ils conſerverent cette ville dans ſa ſplendeur. La qualité de *citoyen d'Alexandrie* leur étoit ſi chere, que les empereurs en donnoient les lettres avec plus de précaution & de réſerve, qu'ils n'en auroient apporté à donner la qualité de *citoyen Romain.* Pluſieurs de ces empereurs ajouterent de nouveaux ornemens à cette ville, & augmenterent ſes privileges; entr'autres Adrien & Antonin: mais Caracalla ne la traita pas ſi favorablement. Le peuple d'Alexandrie étoit railleur; il avoit inſolemment parlé de ce prince, lequel voulant s'en venger, ſous prétexte de compoſer une phalange des jeunes hommes de cette ville, les fit aſſembler dans une plaine, où on les maſſacra de la maniere qu'Hérodien le rapporte. Outre que les Alexandrins étoient railleurs, ils étoient encore voluptueux & fourbes. Quintilien & Ammien Marcellin nous l'aſſurent, en rapportant ce proverbe des anciens, *Deliciæ Alexandrinæ.* Ils étoient auſſi portés au changement & à la révolte, & éliſoient ſouvent des empereurs pour ériger leur ville en capitale du monde. Dans la ſuite des temps, Alexandrie ſe vit ſoumiſe aux Saraſins. Omar leur troiſiéme calife l'emporta, & peu à peu elle a perdu toute ſa premiere ſplendeur. Les Turcs en ſont aujourd'hui les maîtres. Selim la ſoumit en 1517, avec le reſte de l'Egypte & les pays qui compoſoient l'empire des Mammelucs.

Quelques-uns y comptent trois ports; mais il n'y en a que deux où les vaiſſeaux arrivent, le vieux port ne ſervant plus. Le port de Marſa, que les François nomment *le Port-neuf*, eſt celui où abordent les gros vaiſ-

seaux chargés des marchandises les plus considérables, comme ceux de Venise, de Genes, d'Espagne, d'Angleterre & de France, & même de Grece & de Turquie; mais il en vient plus d'Italie que d'ailleurs. L'autre port, nommé *Marsa Circila*, ou *le Port de la Chaîne*, est à la droite du premier; & c'est-là où arrivent les vaisseaux de Tunis & de toute la Barbarie. Entre ces deux ports il y a un espace de terre d'environ neuf cens pas, qui est fait comme un mole. Ce fut à la pointe de ce mole que Ptolémée Philadelphe fit bâtir la tour du Phare, au haut de laquelle il y avoit un fanal pour éclairer la nuit ceux qui abordoient, parceque l'entrée des ports étoit fort difficile. Ce Phare fut d'abord bâti dans une isle; mais depuis il fut attaché au mole par une digue ou jettée de pierres & de terre, qui forme un quai: desorte qu'une partie du canal a été comblée, & que sur le reste il y a un pont de pierres, soutenu par quelques arches. Les Turcs ont bâti deux châteaux aux deux côtés de l'entrée du Port-neuf, dont l'un est à la pointe, où étoit la tour du Phare, & l'autre de l'autre côté; mais la ville est maintenant embarassée de ruines, & mal peuplée. Elle fut ruinée après la délivrance de S. Louis en l'année 1250, & les François avec les Vénitiens la démantelerent, & y mirent le feu, voyant qu'ils ne la pouvoient garder. Le soudan rebâtit les murailles, & les Turcs l'ont réparée depuis; mais elle n'est plus ce qu'elle étoit; & la malignité de l'air qui y est corrompu par les exhalaisons & les vapeurs des citernes voûtées, en a chassé la plupart des habitans. Quand le Nil croît, l'eau entre par un aqueduc dans la ville par-dessous les murailles. De cet aqueduc, que l'on ouvre le premier jour d'août avec de grandes réjouissances, on distribue l'eau dans les citernes des particuliers, qui sont si grandes, & en si grand nombre, qu'elles fournissent de l'eau pour toute l'année. Les marchands de l'Europe ne laissent pas d'y trafiquer malgré le mauvais air, parcequ'ils n'y demeurent pas long-temps; & il ne se passe presque point d'années que les Provençaux n'y envoient quatre-vingts ou cent bâtimens, qui y chargent des étoffes du Levant, des épiceries, des plumes d'autruches, des racines médicinales, des momies, & autres marchandises semblables. On y voit encore les ruines du magnifique palais de Cléopatre; & hors de la ville on découvre la colonne de Pompée dont le fust est haut de six toises, tout d'une piéce, & d'un granit admirable; c'est-à-dire, *d'une pierre artificielle*, que l'on croit que les anciens faisoient à la fonte, & qui ne se polit point. On y fait voir aussi le lieu du conclave où l'on dit que les septante interprétes firent la version grecque de la bible hébraïque, ce que S. Jérôme & plusieurs autres peres regardent comme fabuleux. Au milieu de la ville il y a un turbé ou chapelle mahométane, que les Turcs appellent *Skenderia*, & ils soutiennent qu'Alexandre *le Grand* y est enterré: ce qui y attire une affluence de pélerins Turcs. La petite église de sainte Catherine y est célébre, parcequ'elle est bâtie au lieu où l'on prétend qu'étoit la prison de cette sainte: c'est un chrétien qui en a la clef, & qui l'ouvre aux pélerins. Près de-là est l'église de S. Marc, possédée par des Cophtes, où l'on voit le sépulcre de cet évangéliste, dont les Venitiens ont enlevé le corps. Les François y ont leur *Fondego* ou logement, qui a été bâti par l'ordre du grand-seigneur, lequel même donnoit tous les ans aux consuls François 200 écus pour l'entretien de cette maison; mais cette pension ne se paye plus. A un bout de la ville on montre un four, où l'on dit que Jacob Almansor roi de Maroc, fit le métier de boulanger: & l'on y accourt encore de toutes parts par dévotion, parceque les mahométans croient qu'il y est enterré. Alexandrie est à quatre journées du Caire; & c'est-là que venoient les riches marchandises des Indes & de l'Arabie Heureuse, que l'on débarquoit à Aydeb sur la mer Rouge, & qu'on menoit ensuite sur des chameaux jusqu'au Caire, & de-là par le Nil à Alexandrie, où les marchands abordoient de toutes parts. Mais depuis que les Portugais ont découvert le chemin des Indes par l'Océan, le commerce y est fort diminué. La rade du port d'Alexandrie est bonne & sûre; mais l'abord en est dangereux, à cause de deux grands écueils qui sont à l'entrée, dont l'un s'appelle *Diamant*, & l'autre *Girofele*. Les murailles sont fortifiées de plus de six vingts tours, dont chacune a quatre étages, & est si spacieuse, qu'elle peut contenir une centaine de soldats. Le toît des maisons n'est pas en pente, mais en plate-forme, c'est pourquoi on y mange, & même on y couche en été. Pendant le regne du paganisme, il y avoit deux académies, *le Serapeum*, & l'*Iseum*, qui portoient les noms du dieu Serapis & de la déesse Isis. Ptolémée Philadelphe y avoit fait amasser plus de cinq cens mille volumes, pour former cette belle bibliothéque, qui est si célébre dans l'histoire, & que ses successeurs augmenterent encore depuis. Mais ce trésor inestimable de manuscrits périt par le feu, pendant les guerres civiles de César & de Pompée. César combattant contre les habitans d'Alexandrie, fit mettre le feu à leurs vaisseaux, qui se communiqua à la bibliothéque, & la consuma toute entiere. Ce dictateur n'a point parlé dans son histoire de ce malheur, dont il étoit la cause; mais Plutarque, Dion & Tite Live ne l'ont pas oublié. Cléopatre, reine d'Egypte, dressa une autre bibliothéque dans le *Serapeon*, & obtint d'Antoine la bibliothéque d'Attale roi de Pergame, pour commencer la sienne. Cette bibliothéque s'enrichit insensiblement, & dura jusqu'au temps des chrétiens, qui du regne de l'empereur Théodose, ruinerent le temple de Serapis, & brulerent la bibliothéque, dont les livres ne servoient qu'à autoriser la superstition. * Marmol, *de l'Afrique*, *livre* 2. Dapper, *description de l'Afrique*. *Voyez aussi* Thevenot, *voyage*, *pag.* 1, *livre* 1, *chap.* 2. Baudrand.

Église et conciles d'Alexandrie.

Quoique tous les avantages & les priviléges dont jouissoit Alexandrie, lui eussent acquis le nom de *Ville* par excellence, aussi-bien qu'à la ville de Rome, néanmoins sa grandeur ecclésiastique étoit encore préférable à son état temporel. S. Marc avoit fondé cette église vers l'an 52 de J. C. en la dixiéme année de l'empire de Claude. Le nombre des chrétiens s'y multiplia dès-lors d'une maniere prodigieuse: & Eusébe remarque que S. Marc fut obligé d'y établir plusieurs églises; c'est-à-dire, dit M. Baillet, de diviser la ville par quartiers ou paroisses, comme nous parlons aujourd'hui, ordonnant que ceux de chaque quartier s'assembleroient en un lieu marqué, sous la direction d'un prêtre, pour y recevoir les instructions de la parole de Dieu, & y rompre ensemble le pain sacré de la communion. C'est au moins ce qui se pratiquoit à Alexandrie dès le temps du III siécle, ou le commencement du suivant: au lieu que dans la plupart des autres villes, tout le peuple s'assembloit encore alors en un même lieu avec l'évêque. Cette église fut depuis la seconde; parceque cette ville étoit considérée comme la seconde de l'empire, & que les églises ont suivi dans leur distribution la forme de l'empire. Ainsi ses évêques qui ont eu anciennement le second rang, ne cédoient qu'à celui de Rome, & précédoient celui d'Antioche même. Car outre le soin qu'ils avoient de regler toutes les années le cycle pascal, c'est-à-dire, d'annoncer à quel jour on devoit célébrer la fête de pâque; ils étoient comme vicaires nés du saint-siége, pour les affaires de l'Orient, & leur pouvoir s'étendoit même sur plusieurs causes temporelles. Le sixiéme canon du concile de Nicée soumet l'Egypte, la Lybie & la Pentapole à l'église d'Alexandrie, & veut que l'évêque de cette ville étende son autorité sur ces provinces, à l'exemple & selon la coutume de celui de Rome. Ce canon qui a été si célébre dans le XVII siécle, par tant d'écrits & de disputes, est à la vérité très-avantageux à l'église & aux évêques d'Alexandrie; mais il n'ôte au

pape, ni le titre de chef de l'église, ni les droits qui sont attachés à la dignité de successeur de S. Pierre. Les plus savans hommes des premiers siécles avoient été instruits dans l'école de l'église d'Alexandrie. Le patriarchat d'Alexandrie étoit aussi étendu que le diocèse civil de l'Egypte, qui étoit d'abord partagé en trois provinces, de l'Egypte, de la Pentapole & de la Libye, ausquelles S. Athanase, *Apol.* 2, ajoute la Thebaide; & Ammien, *l.* 22, l'Augustamnique. On y a ajouté depuis une province nommée *Arcadie*. S. Epiphane, *heres.* 68, compte sept provinces de l'Egypte; savoir, l'Egypte proprement dite, la Libye, la Thébaïde, la Marcotide, l'Ammoniaque, la Maréotide, ou plutôt la Marmarique, & la Pentapole. La Maréotide, qui est deux fois dans la liste de S. Epiphane, n'étoit point une province, mais un pays où il n'y avoit ni évêque ni coévêque, & qui étoit gouverné par des prêtres, comme S. Athanase l'assure. La notice de l'empire marque six provinces d'Egypte; savoir, la Libye supérieure, la Libye inférieure, la Thébaïde, l'Egypte, l'Arcadie & l'Augustamnique. Du temps de Théodose & de Valentinien, il y avoit dix métropoles en Egypte qui dépendoient d'Alexandrie; car ces empereurs ordonnerent à Dioscore patriarche d'Alexandrie, de se rendre à Ephèse avec les dix métropolitains de son diocèse; cependant on n'en trouve que neuf, après la division de l'Egypte, de l'Augustamnique & de la Thébaïde en deux. En voici la liste, & les noms des villes métropoles de chaque province.

Noms des provinces.	*Villes.*
La premiere Egypte.	Alexandrie.
La seconde Egypte.	Cabases.
La premiere Augustamnique.	Peluse.
La seconde Augustamnique.	Leontopole.
La premiere Thébaïde.	Antinoë.
La seconde Thébaïde.	Ptolemaïde d'Hermiane.
La Libye supérieure, *ou* la Pentapolitaine.	Ptolemaïde.
La Libye inférieure.	Darnis.
L'Arcadie.	Oxyrenque.

On ne sait pas quelle est la dixiéme métropole; mais il se peut faire qu'il y ait eu en Egypte du temps de Théodose & de Valentinien, quelques villes qui avoient le titre de métropole sans avoir de provinces.

Pantene, Clément d'*Alexandrie* & Origène avoient été les principaux ornemens de l'église d'Alexandrie. Ammonius, le diacre Ambroise, dont parle S. Jérôme, Anatolius évêque de Laodicée, Didyme l'*Aveugle*, & un autre Ambroise son disciple, n'y avoient pas moins fleuri par la réputation de la doctrine, que par celle de leur piété. S. Heracle, S. Denys, Theonas, S. Athanase, S. Cyrille & plusieurs autres, avoient rendu illustre le siége de cette église par la science & par la sainteté qu'ils porterent sur la chaire patriarchale. Melitius, (& non pas Melethius) évêque en Egypte, commença un schisme très-déplorable à Alexandrie. S. Pierre, qui en étoit évêque, l'ayant convaincu d'avoir sacrifié aux idoles, fut obligé de le déposer dans un concile. Mais Melitius, au lieu de se soumettre à cette sentence, se rendit auteur d'un schisme pernicieux, & s'emporta à publier beaucoup d'injures & de calomnies contre S. Pierre d'*Alexandrie*. Voilà de quelle maniere S. Athanase rapporte l'origine du schisme de Melitius; & c'est en vain que l'on oppose à son témoignage celui de S. Epiphane, qui paroît avoir été trompé par les faux mémoires de quelques mélitiens. Car quant à ce que S. Epiphane impute à S. Pierre d'*Alexandrie* d'avoir voulu rétablir les ecclésiastiques qui étoient tombés dans l'idolâtrie, contre le sentiment de Melitius, qui prit de-là sujet de se séparer de sa communion, rien n'est plus frivole que cette accusation formée contre S. Pierre d'*Alexandrie* en faveur de Melitius; & elle se détruit visiblement par les canons qui nous sont restés de S. Pierre d'*Alexandrie* dans un discours de la penitence, inséré dans la derniere édition des conciles. Le dixiéme canon ordonne positivement que les clercs qui sont tombés, soient privés de leur ministere, & admis seulement à la communion: ce qui paroît même avoir été statué à l'occasion de la chute de Melitius. Quelque temps après la révolte de ce schismatique, Arius fit une plaie encore plus dangereuse à l'église d'Alexandrie, dont il étoit prêtre, par ses opinions impies contre la divinité du Verbe: & ce fut alors que S. Alexandre évêque d'Alexandrie, tenta toutes sortes de voies pour étouffer cette hérésie dans sa naissance, en déposant cet hérésiarque dans le premier concile de cent évêques, qu'il tint à Alexandrie en 322. Constantin fut obligé d'y envoyer le fameux Osius évêque de Cordoue en Espagne, tant pour réunir les esprits divisés par le schisme de Melitius, & appaiser les différends qui s'étoient élevés au sujet du temps de la célébration de la pâque, que pour éteindre le feu de l'arianisme. La condamnation de Sabellius fut le sujet du deuxiéme concile d'Alexandrie, tenu par le même Osius en 324. Les évêques des provinces de l'Egypte, de la Thébaïde, de la Libye & de la Pentapole s'assemblerent en 340 à Alexandrie, pour la justification de S. Athanase. Ce saint prélat, revenu de son exil de Trèves, après la mort de Constantin *le Grand*, se vit encore exposé aux persécutions des ariens, qui avoient prévenu l'esprit de Constance. Les confreres de ce Saint s'unirent au nombre de cent pour faire connoître son innocence, & écrivirent alors une excellente lettre qui nous reste, & qui est un des plus célébres monumens de l'histoire ecclésiastique. Elle est adressée à tous les évêques de l'église catholique, & fut envoyée au pape Jules. En 350 le même S. Athanase étant encore revenu dans son église, y célébra un concile, où se trouverent les évêques d'Egypte, qui confirmerent ce que les conciles de Sardique & de Jérusalem avoient décidé en sa faveur. Deux ans après, le pape Liberius ayant succedé à Jules, & les ennemis de S. Athanase s'étant efforcés de le prévenir au désavantage de ce saint, soixante-quinze ou quatre-vingts évêques s'assemblerent encore pour justifier son innocence, par une lettre qu'ils écrivirent au pape. S. Hilaire avoit eu dessein de nous la conserver, en l'insérant dans l'un de ses ouvrages; mais cet endroit a été perdu.

L'an 362 S. Athanase étant encore revenu triomphant dans son église après la mort de l'empereur Constance, & celle de l'évêque *Georges* qui avoit été intrus sur le siége d'Alexandrie, assembla un concile, où assisterent Eusébe de *Verceil*, Astere évêque de Petra, & plusieurs autres prélats très-célébres. On y fit des réglemens importans touchant ceux qui étoient tombés dans l'arianisme. Le concile résolut que les chefs de l'hérésie, & ceux qui en avoient été les défenseurs, pouroient obtenir le pardon par la pénitence, mais qu'ils seroient retranchés du clergé, & que ceux qui avoient été entraînés par la violence des autres, seroient conservés dans leur dignité en souscrivant au concile de Nicée. On agita aussi dans ce concile la question des trois hypostases, & l'on jugea que ceux qui disoient qu'il y avoit trois hypostases dans la Trinité, étoient de même sentiment que ceux qui n'en admettoient qu'une, parcequ'ils entendoient différemment ce terme: enfin, on y parla du mystere de l'incarnation, & l'on décida que le Verbe avoit non-seulement pris un corps, mais aussi une ame & un esprit. Ce concile est un des plus considérables du IV siécle, soit qu'on ait égard au mérite des personnes qui le composoient, soit que l'on en juge par la qualité & l'importance des décisions qu'on y fit. Quelque temps après sa célébration, S. Athanase fut encore chassé de son église, pendant la persécution de Julien l'*Apostat*; mais ce prince ayant été tué, Jovien qui lui succéda, rappella ce saint patriarche, & le pria de lui envoyer une

une instruction sur le parti qu'il devoit prendre pour regler les affaires de l'église. Théodoret nous apprend que S. Athanase assembla les plus habiles des évêques de l'Egypte, de la Thebaïde & de la Lybie; & qu'ensuite il écrivit à l'empereur la lettre que cet historien rapporte, & que nous trouvons aussi dans les œuvres mêmes de ce saint, & dans les recueils des conciles. Celui-ci fut célebré l'an 363. Cinq ans après, S. Damase, successeur de Liberius, ayant condamné dans un concile de Rome, Ursace & Valens chefs des ariens, il en écrivit une lettre à tous les prélats en général. Ceux d'Egypte assemblés avec S. Athanase lui récrivirent, pour le remercier de ce qu'il avoit fait, & pour lui demander la condamnation d'Auxence, qui s'étoit fait mettre sur le siége de l'église de Milan. Outre cette lettre, ils en écrivirent une autre aux évêques d'Afrique. En 399 Théophile, patriarche d'Alexandrie, condamna dans un concile les erreurs que l'on attribuoit au savant Origène. S. Cyrille succéda à Théophile. En 430 il assembla à Alexandrie un concile contre Nestorius. Nous en avons les actes parmi ceux du concile général d'Ephèse. Dioscore, qui s'étoit élevé sur le siége épiscopal de l'église d'Alexandrie, ayant su que le pape S. Léon, dans un concile de Rome, avoit condamné les attentats de cette assemblée qu'on a nommée *le Brigandage d'Ephèse*, songea à se venger, & ayant fait venir en tumulte quelques-uns de ses partisans, il osa prononcer anathême contre S. Leon en 449. Trois ans après on reçut les ordonnances du concile de Chalcédoine, dans un concile que Proterius fit tenir. Mais ce patriarche ayant été massacré par les hérétiques, Timothée *Elurus* usurpa cette église; & comme il étoit partisan de l'hérésie, il eut l'imprudence de condamner le concile de Chalcédoine, dans une assemblée de prélats de son parti, qu'il convoqua en 459. Pierre Mongus, aussi hérétique, a été un des usurpateurs du siége de cette ville, où il célébra vers l'an 484 ou 485 deux faux synodes en faveur de l'hérésie. C'étoit le malheur de cette église de se voir désolée par la fureur & par les impiétés de ces faux patriarches. En 630 elle en eut un très-méchant en la personne de Cyrus, qui d'évêque de Placidie, fut fait archevêque d'Alexandrie, comme pour récompense d'avoir trompé l'empereur Héraclius, en le faisant tomber dans les erreurs des monothélites. Ce patriarche célébra au mois de mai de l'an 635 un synode, où dans ce decret qu'on nomme *de satisfaction* ou *d'accord*, il publia neuf articles, & dans le septiéme, il soutint hardiment l'hérésie des monothélites, & y menaça d'anathême ceux qui oseroient la combattre.

Saint Jerôme assure que depuis l'évangéliste S. Marc, jusqu'aux évêques Heraclas & Denys, les prêtres d'Alexandrie choisissoient un d'entr'eux, qu'ils mettoient dans une place plus élevée, & l'appelloient *évêque*. Eutychius, patriarche d'Alexandrie, pousse la chose plus loin; & après avoir dit que S. Marc établit Ananie premier évêque d'Alexandrie, il ajoute, « qu'il établit » avec lui douze prêtres, qui lorsque le siége viendroit » à vaquer éliroient un d'entr'eux, & que les onze au» tres imposeroient les mains sur lui, le béniroient, & » le feroient patriarche. » Cette relation d'Eutychius, auteur du X siécle, est peu exacte, & ce que dit S. Jerôme ne doit pas s'entendre de l'ordination, mais de l'élection de l'évêque d'Alexandrie, qui, jusqu'au pontificat de Denys, n'étoit élu que par les prêtres. Depuis ce temps-là, l'évêque d'Alexandrie étoit élu par le clergé & par le peuple, suivant l'usage commun alors dans l'église.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE *des patriarches d'Alexandrie.*

Nous ne mettons ici que les patriarches qui ont gouverné jusque dans le VIII siécle, parceque la succession en est assurée & sans interruption. Il seroit difficile de marquer le nom des autres qui n'ont eu que le titre de prélats de cette église, durant le temps qu'Alexandrie a été soumise aux barbares. Nous commençons par mettre l'année de leur élévation sur le siége patriarchal, & nous marquons ensuite le temps de la durée de leur pontificat.

Nombre des pontifes.	*Années de J. C. Commencement de leur pontificat.*		*Durée de leur pontificat.*
I.		S. Marc, qui a fondé cette église vers l'an 52, & est mort en 62, selon Eusebe.	
II.	62.	Anien ou Hananie.	22.
III.	85.	Abilius ou Melianus.	13.
IV.	98.	Cerdon.	9.
V.	107.	Primus.	12.
VI.	120.	Justus.	11.
VII.	131.	Eumene.	12 *& qu. m.*
VIII.	144.	Marc II ou Marcien.	10.
IX.	153.	Celadion ou Claudien.	14.
X.	167.	Agrippin.	12.
XI.	180.	Julien.	9.
XII.	189.	Demetrius.	43.
XIII.	231.	Heraclas.	16.
XIV.	248.	Denys.	17.
XV.	265.	Maxime.	17.
XVI.	282.	Théonas.	19.
XVII.	300.	S. Pierre, martyr.	11.
XVIII.	312.	S. Achillas.	*qu. mois.*
XIX.	312.	S. Alexandre.	14.
XX.	326.	S. Athanase. George, *intrus* en 356, lequel périt misérablement en 362. *Voyez* GEORGE.	47.
XXI.	373.	Pierre II.	8.
XXII.	380.	Timothée.	5.
XXIII.	385.	Théophile.	27.
XXIV.	412.	S. Cyrille.	32.
XXV.	444.	Dioscore chassé, mort en 458.	7.
XXVI.	452.	Protere.	5.

Suite des patriarches d'Alexandrie, Cophtes, ou Eutychiens, depuis Protere, XXVI patriarche, jusqu'à présent.

XXVII.	457.	Timothée *Elurus III.*	20.
XXVIII.	477.	Pierre III, dit *Mongus.*	13.
XXIX.	490.	Athanase II.	7.
XXX.	497.	Jean II, dit *Mela.*	9.
XXXI.	507.	Jean III, dit *Maciotta.*	9.
XXXII.	517.	Dioscore II.	2.
XXXIII.	519.	Timothée IV.	16.
XXXIV.	535.	Théodose chassé par Gaïnas, & rétabli deux ans après, appellé par l'empereur Justinien à Constantinople, & envoyé en exil, dans lequel il a passé 28 ans, mort en 567.	
XXXV.	567.	Pierre IV.	2.
XXXVI.	569.	Damien, diacre du mont Thabor.	24.
XXXVII.	593.	Anastase.	12.
XXXVIII.	604.	Andronic.	6.

Jusqu'ici il n'y a eu qu'un patriarche à Alexandrie ; depuis il y en a eu deux, l'un melchite, de la communion du patriarche de Constantinople, & l'autre jacobite.

Jacobites.	*Melchites.*
XXXIX. 610. Benjamin. 39.	610. Jean l'aumônier. 10.
	620. George. 10.
Benjamin se retire, & cede les églises à Cyrus.	630. Cyrus, envoyé par Heraclius. 10.

L'année 641 Alexandrie est prise par les Sarasins.

Benjamin rétabli par le calife.

640. Pierre. 9.

La succession des autres patriarches Grecs à Alexandrie est peu connue, & depuis l'an 1100, ils ont été soumis aux patriarches de Constantinople ; ainsi nous ne continuerons que la succession des patriarches jacobites.

Nombre des pontifes.	*Années de J. C.*		*Durée de leur pontificat.*
XL.	649.	Agathon.	19.
XLI.	668.	Jean.	9.
XLII.	677.	Isaac.	2 & 9 *mois.*
XLIII.	680.	Simon.	23.
XLIV.	703.	Alexandre.	24.
XLV.	727.	Cosme.	1 & 2 *mois.*
XLVI.	728.	Theodoret.	11 & 7 *mois.*
XLVII.	739.	Chail.	23.
XLVIII.	762.	Minas ou Mennas.	9.
XLIX.	772.	Jean.	25.
L.	798.	Marc.	
LI.		Jacob.	10. 8 *mois.*
LII.	836.	Simon.	7 *mois.*
LIII.	836.	Joseph.	14 & 11 *m.*
LIV.	850.	Michel.	1. 5 *mois.*
LV.	851.	Cosme II.	8. 5 *mois.*
LVI.	859.	Sanut ou Chenouda.	21. 3 *mois.*
LVII.	880.	Chail II.	27.

Le siége vaque pendant quelques années.

LVIII.	913.	Gabriel.	11.
LIX.	924.	Cosme III.	10.
LX.	934.	Macaire.	24.
LXI.	958.	Theophane.	4.
LXII.	962.	Minas ou Mennas II.	18.
LXIII.	980.	Eprhem.	2 & *qu. m.*
LXIV.	982.	Philothée.	22.
LXV.	1005.	Zacharie.	28.
LXVI.	1032.	Sanutius.	15.
LXVII.	1047.	Christodule.	30.
LXVIII.	1078.	Cyrille.	14. 3 *mois.*
LXIX.	1092.	Michel.	9. 8 *mois.*
LXX.	1102.	Maire.	26. 1 *mois.*
LXXI.	1129.	Gabriel.	14. 2 *mois.*
LXXII.	1146.	Michel.	9 *mois.*
LXXIII.	1146.	Jean.	20.
LXXIV.	1167.	Marc.	22.
LXXV.	1189.	Jean.	17.

Le siége d'Alexandrie reste vacant pendant vingt ans.

LXXVI.	1235.	Cyrille.	7 *mois.*

Le siége vaque pendant environ vingt-huit ans.

LXXVII.	1261.	Athanase.	11 *mois.*
LXXVIII.	1262.	Gabriel, chassé.	1 *mois.*
LXXIX.	1262.	Jean.	29.
LXXX.	1293.	Théodose.	6 & 6 *mois.*
LXXXI.	1300.	Jean.	20.

Nombre des pontifes.	*Années de J. C.*		*Durée de leur pontificat.*
LXXXII.	1320.	Jean.	6.
LXXXIII.	1327.	Benjamin.	11.
LXXXIV.	1340.	Pierre.	8.
LXXXV.		Marc, mort l'an 1363.	
LXXXVI.	1365.	Jean.	
LXXXVII.		Gabriel.	
LXXXVIII.		Matthieu.	
LXXXIX.		Gabriel.	
XC.		Jean.	
XCI.		Matthieu.	
XCII.		Gabriel.	
XCIII.		Michel.	
XCIV.		Jean.	
XCV.		Jean.	
XCVI.		Gabriel.	
XCVII.		Jean.	
XCVIII.		Gabriel.	
XCIX.	1602.	Marc.	8.
C.		Jean.	
CI.		Jean.	
CII.	1643.	Marc.	
CIII.	1660.	Matthieu.	
CIV.		Jean, qui occupoit encore le siége d'Alexandrie l'an 1703.	

Du cycle, du calendrier, & de la chronique d'Alexandrie.

L'année vague des Egyptiens, qu'on nomme aussi l'*année Chaldaique* & de *Nabonassar*, si célebre parmi les astronomes, & parmi les chronologistes, n'étoit proprement ni solaire ni lunaire : car elle étoit composée de 360 jours, distribués en douze mois de trente jours chacun, ausquels on ajoutoit les cinq jours qu'ils nommoient *Epagomenes*. Elle s'approchoit à la vérité en cela du cours du soleil ; mais elle s'en éloignoit aussi, en ce que les douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Ils changeoient de place, passant de l'hyver à l'automne, & de l'automne à l'été, puis au printemps, rétrogradant toujours, & changeant de quatre ans en quatre ans ce qu'ils appelloient le 1. de *Thoth*, c'est-à-dire, le *premier jour du premier mois*. Ceux d'Alexandrie voulant fixer cette année vague, ajouterent de quatre ans en quatre ans un jour à leurs épagoménes. Pour cela ils commencerent à compter par l'ére de leurs martyrs, qu'on nomme *de Dioclétien*, en l'année 284 de salut. Ansi leur année commença avec le cycle de la lune, ou du nombre d'or, le vendredi 29 août qui se rencontra avec l'année julienne 329, avec l'ére d'Espagne 322, & avec celle de Nabonassar 1032. Anatolius d'Alexandrie, évêque de Laodicée, en l'année 227, inventa un cycle lunaire de dix-neuf années, ou plutôt il corrigea celui que Meton, savant astronome d'Athènes, avoit lui-même inventé en la LXXXVI olympiade, pour tâcher de regler le cours de l'année à celui du soleil. Anatolius ne corrigea ce cycle, que pour trouver plus aisément la fête de Pâque. En effet, le concile de Nicée ayant arrêté qu'on célébreroit cette fête le jour du dimanche, se rapporta à l'église d'Aléxandrie, pour regler le dimanche auquel il la falloit célébrer. Comme les Egyptiens avoient alors la réputation d'être plus savans en astronomie que ceux des autres provinces, on ordonna que les prélats d'Alexandrie manderoient tous les ans au pape en quel jour la Pâque suivante devoit écheoir, afin que toutes les autres églises plus éloignées en pussent avoir connoissance. C'étoit ordinairement au jour de la fête de l'Epiphanie, qu'on annonçoit celle de la Résurrection du Fils de Dieu. Théophile, qui fut depuis patriarche d'Alexandrie, dressa l'année 380 un cycle paschal pour cent ans. Ce cycle, quoiqu'il ne fût publié qu'en cette année 380,

commençoit pourtant avec le nouveau cycle de la lune, dès le 29 août de l'année 379, qui étoit la 96 de l'ére des martyrs d'Alexandrie ou de Dioclétien. S. Cyrille, aussi patriarche d'Alexandrie, & neveu de Théophile, réduisit ce cycle à 95 ans; il le commença en l'année 437 de salut, qui étoit l'an 153 de l'ére de Dioclétien. Nous avons déja remarqué que le calendrier d'Alexandrie, c'est-à-dire, leur année ou premier jour de leur mois *Thoth*, commençoit par le 29 de notre mois d'août. Divers auteurs ont donné des regles infaillibles pour réduire les jours de l'année d'Alexandrie à notre année julienne. Les curieux pouront consulter les auteurs que nous allons indiquer.

Quoique la chronique d'Alexandrie ne soit pas exempte de défauts, elle est néanmoins d'un grand usage pour éclaircir quantité de faits d'histoire & de chronologie. Plusieurs savans croient qu'elle a été faite du temps de Maurice, de Phocas & d'Héraclius, à la vingtiéme année de l'empire duquel elle finit. On trouve dans cette chronique plusieurs piéces de Jule Africain & d'Eusebe, qui ne sont pas ailleurs. Jerôme Surita est le premier qui trouva cette chronique dans une bibliothéque de Sicile. Il la porta à Rome, & conféra avec Antonius Augustinus, avec qui il convint de donner à cet ouvrage le nom de *fastes de Sicile*. Sigonius & Onuphre la citent sous ce nom. Joseph Scaliger en recouvra une partie, qu'il fit imprimer en grec l'an 1606 dans l'édition qu'il donna de la chronique d'Eusebe, sous ce titre, *Compendium temporum auctoris innominati, numquam antè editum, ab Adam primo homine ad annum XX Heraclii, cum consulibus*. Frederic Silburge ayant trouvé cette même chronique qu'il avoit achetée trente-six écus d'or, en fit présent à la bibliothéque d'Ausbourg. Le pere Matthieu Raderus jésuite Allemand en ayant eu une copie, la traduisit en latin, & la publia l'an 1615 à Munich, en un volume *in*-4°. sous le titre *Chronicum Alexandrinum, itemque astronomicum & ecclesiasticum* (vulgò *Siculum*, vel *Fasti Siculi*) *græcè cum latina interpretatione*. La meilleure édition que nous ayons de cet ouvrage, est celle qui nous a été donnée à Paris par M. Du Cange en 1688 imprimée au Louvre. * Quint-Curce. Plutarchus, *in Alexandro*. Diodore de *Sicile*. Strabon. *l.* 17. Pomponius Mela. Ptolémée. Pline, *l.* 5, *c.* 10. Hérodien, *l.* 4 & 7. Ammien Marcell. *l.* 22, *c.* 16. Sanctus Athanasius, *apolog.* 2. *conc. Nicæn. can.* 6. Sanct. Epiph. *heref.* 68. *epist. Theodosii & Valentiniani, actione primâ. concil. Chalced. notit. imp.* Marmol, & Jean Léon, *descript. Afric.* Bellon, *observ. l.* 2. *c.* 19. Sanut, *l.* 9 *sur le cycle*. Bucherius. Scaliger. Petau. Guldin. Calvisius. Riccioli, *sur les provinces dépendantes d'Alexandrie*. Miræus, *notit. episcop. orbis*. Carol. à S. Paulo, *geograph. sacr.* Du Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina*.

ALEXANDRIE (le lac d') *Alexandriæ lacus, Marcotis* & *Arapotes Maria* ou *Marea*, grand lac d'Egypte, environ à sept lieues de la ville d'Alexandrie, du côté du midi. On l'appelle aussi le lac d'*Autacon* & de *Bucheira*, du nom de deux petites villes voisines.

ALEXANDRIE, ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir auprès du Tanaïs, fleuve de la Sarmatie européenne. Il en fit bâtir plusieurs autres du même nom, dont une sur le mont Caucase, une dans la Thrace, une dans les Indes, une dans la Susiane, qui fut la patrie de Denys *le Géographe*, &c. * Quint. Curtius, *l.* 7. Plutarchus, *in Alexandro magno*. Plinius, *l.* 6. Ptolémée. Strabon.

ALEXANDRIE ou ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statelliorum*, que les Italiens nomment *Alessandria della Paglia*, ville d'Italie dans le Milanez, avec évêché suffragant de l'archevêché de Milan, sur la riviere de Tanaro. Ceux de Crémone, de Plaisance & de Milan, qui suivoient le parti d'Alexandre III contre l'empereur Frédéric *Barberousse*, la bâtirent vers l'an 1158, & 1170 selon d'autres. On dit qu'elle eut au commencement le nom de Césarée, qu'on changea en celui d'Alexandrie pour faire honneur au même pape. D'autres soutiennent que l'empereur voulut lui faire donner le nom de Césarée, & que les habitans s'obstinant à lui conserver celui du pape, il l'appella par mocquerie *Alexandrie de la Paille*, peut-être parceque ses murailles n'étoient que de paille & de bois, enduits de terre. Car c'est une fable, que le nom d'*Alexandrie de la Paille* ait été donné à cette ville, parceque les empereurs y recevoient une couronne de paille. Le même Fréderic l'assiégea; & quoique les murailles de cette ville ne fussent que de boue, il fut obligé de se retirer après six mois de siége. Il y avoit dès-lors 15000 habitans, qui la défendirent avec beaucoup de résolution & de courage. Ils la mirent sous la protection du saint-siége; & le pape Alexandre III y fonda un évêché. Cette ville a été soumise aux ducs de Milan, aux Visconti, aux Sforces, aux François & aux Espagnols. Elle souffrit beaucoup dans le XVI siécle. Aujourd'hui elle est forte & bien munie. Cette ville a produit de grands hommes, & entr'autres, George Merula, qui est différent d'un autre George Merula, fils de Paul Merula, de Dordrecht en Hollande. * Blondus, *l.* 15. *hist.* Volaterran. *l.* 4. *Georg.* Platina, *in Alex. III.* Merula, *hist. l.* 3. Corio, *hist. Mediol.* Léandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

ALEXANDRIE, petite ville de Pologne, dans la haute Volhinie, au palatinat de Lusuc, sur la riviere d'Horin. Elle fut bâtie à la fin du XVI siécle, & a été fort maltraitée par les Tartares, dans les dernieres guerres. * Baudrand, *dict. geogr.* Guillaume le Vasseur.

ALEXANDRIN; *Alexandrinus Tractus*, petite province du duché de Milan en Italie: ce pays est renfermé entre la Lomelline, le Tortonois, & le Montferrat. Il prend son nom de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en est la capitale. * Baudrand.

ALEXANDRIN de NEUSTAIN (Jule) natif de Trente, médecin de Maximilien II, naquit dans le XVI siécle, l'an 1506. Il fut très-avant dans les bonnes graces de cet empereur. Il a écrit en vers & en prose divers ouvrages, *Salubrium* ou *de sanitate tuenda; De medicina & medico*, remplis de beaucoup d'érudition; *Annotationes in Galenum, Ant-Argenterica pro Galeno*, contre Argentero médecin Italien; la défense de cet ouvrage, &c. Il mourut à Trente en 1590, âgé de 84 ans. * Justus, *in chron. medic.* Joan. Sambuc, *in Icon.* Vander Linden, *de scrip. medic.* Croësius, *P. II. elog. hist.* De Thou. L'on trouve la liste de ses ouvrages dans Teissier, *éloges des hommes illustr. tirés de l'hist. de M. de Thou.*

ALEXANDRINUS (Nicolas) jurisconsulte, gendre de Bartole, a fait quelques répétitions inserées parmi les œuvres de son beau-pere. Il vivoit l'an 1350. * *Bib. hist. des aut. du droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in*-12, 1702.

ALEXANDRION, forteresse dans la tribu de Manassé, deçà le Jourdain, bâtie sur une haute montagne, par Alexandre I de ce nom, roi des Juifs, pour empêcher que ses sujets ne se révoltassent contre lui. * Joséph. *antiq. liv.* 14, *chap.* 10.

ALEXANDRO (Antoine de) de Naples, vivoit vers l'an 1470. Il a enseigné long-temps dans sa patrie, & y a fait la charge de vice-protonotaire du conseil du roi. * *Bibl. hist. des aut. du droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in*-12, 1702.

ALEXANDROW, en latin *Alexandrovium*, petite ville, & plutôt bourgade de Pologne, dans le palatinat de Braclaw, à quatre milles de la riviere de Bog. Elle a été presque ruinée par les Cosaques. * Guillaume le Vasseur. Baudrand, *dict. geogr.*

ALEXARQUE, est le nom d'un historien, dont Plutarque parle, *in parall. c.* 7. Servius en fait aussi mention au 3 *liv. de l'éneide*, *v.* 334. Il le qualifie du nom d'historien Grec, & se sert de son autorité pour

le nom d'Epire & de Nole. * Vossius, *de hist. Græc. p.* 319.

ALEXAS, de Laodicée, est le même que Timogène présenta à Marc-Antoine, & qui ménagea les amours de ce Romain avec Cléopatre, & son divorce avec Octavie sœur d'Auguste. Celui-ci étant maître de la personne d'Alexas, le fit punir du dernier supplice. On croit que cet Alexas est le même que celui que Joséphe appelle *Alexandre.* Il dit qu'Auguste ne voulut jamais lui pardonner, quoiqu'Hérode eut demandé sa grace. * Plutarchus, *in vita Anton.* Josephus, *lib.* 1 *de bell. Jud. c.* 15.

ALEXAS, Juif, étoit l'un des favoris du roi Hérode *le Grand*, qui lui fit épouser Salomé sa sœur. Elle aimoit un Arabe, nommé *Silleus*, qu'elle vouloit épouser; mais Hérode la contraignit de se marier à Alexas; & il employa, pour l'y résoudre, l'autorité de l'impératrice Livie, qui lui fit connoître que le roi son frere l'abandonneroit, si elle refusoit ce parti. Elle épousa Alexas, & cette obéissance la remit dans les bonnes graces d'Hérode. Ce prince étant au lit de la mort, fit venir Alexas & Salomé, & les conjura par toute l'affection qu'ils avoient pour lui, qu'aussitôt qu'il auroit rendu l'esprit, ils fissent égorger grand nombre de personnes de condition, qu'il retenoit dans l'hippodrome. Ils le lui promirent; & cependant, avant que la nouvelle de sa mort fût répandue, ils délivrerent tous ces prisonniers, & même publierent qu'ils le faisoient par ordre du roi, l'an 4 avant l'ére vulgaire. * Joséphe, *antiq. judaic. l.* 17, *c.* 1, 8 & 10.

ALEXENOR, fils d'Esculape & de Lampetie.

ALEXICACUS ou CHASSE-MAL (Ἀλεξίκακος) *malorum depulsor*, est le nom que les Athéniens donnerent à Apollon, après qu'il eut délivré de la peste le pays Attique, que cette maladie avoit entierement désolé. C'est ce que les Latins appellent *Averruncus*, *in malis adjutor.* Hercule mérita aussi ce nom, pour avoir purgé la terre de diverses sortes de monstres. On le donna encore à certains bons génies, nommés *Apompées* ou *Atropopées*, lesquels détournoient les maux des personnes qui les invoquoient. * Pausanias, *in Attic.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 2, *c.* 32.

ALEXIE ou ALISE, *Alesia* ou *Alexia*, bourgade de France, en Bourgogne, au-dessus du petit bourg de Sainte-Reine, dans le pays Duesmois, qui fait partie de l'Auxois, & près de la ville de Flavigny. Alexie est située sur la pente d'une colline, près de laquelle les deux ruisseaux de Loze & d'Ozerain se jettent dans la riviere de Braine. Cela s'accorde assez bien avec la description que César fait dans ses commentaires de l'ancienne ville d'Alexie. On croit que celle d'aujourd'hui a été bâtie sur les ruines de cette ville des anciens Mandubiens, si célébre par le siége que César y mit environ 52 ans avant la naissance de J. C. Il la prit, & la ruina, malgré les efforts des Gaulois, qui avoient mené de prodigieuses forces à son secours, sous la conduite de Vercingentorix. Diodore de Sicile dit que ce fut Hercule qui bâtit Alexie, pour en faire la capitale des Gaules. * Diodor. *bibl. histor. l.* 4, *c.* 11. César. Tite-Live. Du Chêne. Sanson. De Chasseneu. Paradin, &c.

ALEXINUS, philosophe de la secte d'Euclide de Mégare, étoit d'Elis, capitale de la province d'Elide. Il fut disciple d'Eubulide, & parut extrêmement opposé aux sentimens de Zenon *le Cynique.* C'étoit un homme violent, & qui fut célébre de son temps par sa force extraordinaire. Un jour qu'il se baignoit dans le fleuve Alphée, ayant été piqué d'un roseau, il en mourut. Il vivoit vers la CXX olympiade. Alexinus fut grand ami du philosophe Ménédeme. * Diogene Laërce, *in Mened. l.* 2.

ALEXIS, poëte comique Grec, oncle de Ménandre, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI olympiade, vers l'an 336 avant J. C. & composa diverses piéces, qui sont souvent citées par les anciens. * Vossius, *de poët. Græc. c.* 8, *de hist. Græc.*

ALEXIS, historien, qui a écrit un ouvrage *De Finibus Samiorum*, dont parle Athénée, *liv.* 3, 9, 10 & 13.

ALEXIS, premier esclave d'Asinius Pollio, selon Apulée, *Apol.* 1, & Donat, ainsi nommé, comme qui diroit, *sans réponse*, & *superbe.* D'autres dérivent ce nom du grec ἀλέγω, *curo*, *avoir soin*, *faire attention*; parceque Virgile étoit, dit-on, tourmenté des soins cuisans de l'amour qu'il avoit pour ce jeune esclave: c'est peut-être ce qui fait dire à ce poëte, *églog.* 2, *v.* 6.

O crudelis Alexi, nihil mea carmina curas!

D'autres tirent ce nom du verbe ἀλέξω, *arceo*, *éloigner*, *écarter*, parcequ'Alexis rejettoit ce poëte avec dédain. *Virg. ubi suprà*, *v. ult.*

Invenies alium, si te hic fastidit, Alexim.

Martial (*l.* 7, *epigr.* 56.) dit que cet Alexis étoit fils ou page de Mécénas, favori de l'empereur Auguste.

Et Mæcenati Maro cùm cantaret Alexim.

Et *au liv.* 8, *épigr.* 56, parlant de la visite que Virgile rendit à Mécene, pour lui représenter sa misere, & la perte de ses terres aux environs de Crémone:

Jugera perdiderat miseræ vicina Cremonæ,
Flebat & abductas Tityrus æger oves:
Risit Tuscus eques, paupertatemque levando,
Repulit, & celeri jussit abire fugâ.
Accipe divitias, & vatum maximus esto,
Tu licet, & nostrum, dixit, Alexin ama.

* *Voyez* Servius, sur la 2 *églogue de Virgile.* Nicolaüs Lloidius.

ALEXIS, *Alexius*, tenoit compagnie à Atticus pour l'étude, & étoit son secrétaire. Ciceron en parle dans ses lettres.

ALEXIS ARISTENE, *Alexius Aristinus*, économe ou diacre de l'église de Constantinople, assista au synode de Constantinople de l'an 1166, & y cita contre Nicephore patriarche de Jérusalem, le canon 37 du concile de Trulle. Il a fait des notes sur un recueil de canons, imprimées dans les pandectes des canons de Beveregius. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII siécle.*

ALEXIS, évêque de Melfi dans le royaume de Naples, florissoit en 1512. Dans cette année il fit, par ordre du pape Jule II, un discours aux peres du concile de Latran, qui devoient assister à la troisiéme session, qui se tint le 11 décembre. Le sujet de son discours rouloit *sur la meilleure maniere de tenir des conciles*, & *sur la nécessité de l'union: De ratione synodorum habendarum optima, & concordiæ necessitate.* Ce discours avec la lettre par laquelle il informe le pape qu'il s'est aquitté de ce dont il l'avoit chargé, se trouve *au tome XIV des conciles*, *p.* 122.

ALEXIS, métropolitain de Nicée, a composé des cantiques ecclésiastiques sur Démétrius martyr.

ALEXIS (saint) né à Rome vers l'an 350. Voici ce que l'on en raconte, mais peut-être sans aucun fondement. Il étoit fils d'EUPHEMIEN, un des plus illustres sénateurs de cette ville, & d'*Aglaïs*, dont la noblesse répondoit à celle de son mari. Lorsqu'il fut en âge, son pere & sa mere l'obligerent à épouser une fille d'une naissance très-illustre; mais le soir même du jour de ses nôces, il crut que Dieu demandoit de lui de quitter celle à qui on venoit de l'unir. Plein de cette pensée, on dit qu'étant entré dans sa chambre, il lui donna une bague & une ceinture envelopée dans un tafetas d'écarlate, lui recommandant de les conserver avec soin: qu'ensuite il passa dans son cabinet, où il prit de l'argent & des pierreries; & qu'étant sorti secrétement de la maison, il s'en alla au port. Y ayant trouvé un vaisseau prêt à partir, il fit voile à Laodicée, d'où il se

rendit par terre à Edesse, ville de la Mésopotamie. Là il distribua ce qui lui restoit aux pauvres, puis il se retira sous le porche de l'église de Notre-Dame, où il vivoit d'aumônes. Cependant son pere, sa mere & sa femme le firent chercher inutilement; de sorte qu'il passa dix-sept ans en cet endroit. Ensuite il retourna à Laodicée, dans le dessein d'aller à Tarse; mais une furieuse tempête le poussa en Italie, & le fit aborder à Rome. Il résolut alors de demeurer inconnu dans la maison de son propre pere. Il l'aborda au retour du palais, & lui demanda quelque endroit pour s'y retirer: ce que ce seigneur lui accorda, sans l'avoir pu reconnoître, après une absence de dix-sept ans. Lorsqu'Alexis fut proche de sa mort, il écrivit dans un billet son nom, sa famille, son mariage, & les principales circonstances de sa vie, & tint ce billet dans sa main jusqu'au dernier soupir. L'histoire de sa vie dit que le pape Innocent I célébrant la messe un jour de dimanche dans l'église de S. Pierre, en présence de l'empereur Honorius, on entendit une voix du haut de l'autel, qui disoit: *Cherchez l'homme de Dieu, il doit mourir vendredi prochain.* N'ayant pu découvrir où étoit ce saint homme, le pape & l'empereur avec un grand nombre de prélats & de seigneurs, se trouverent dans l'église le vendredi suivant. Alors une voix semblable dit hautement, *que l'homme de Dieu étoit dans la maison d'Euphemien.* Le pape & l'empereur y allerent, & trouverent le saint qui venoit d'expirer. On prit le papier qu'il tenoit en sa main; & Aëtius, chancelier de l'église romaine, le lut publiquement. Il n'est pas difficile de s'imaginer quels furent les transports de douleur que firent éclater en cette rencontre le pere, la mere & la femme de S. Alexis. Après avoir donné quelque temps aux premiers mouvemens de douleur, on fit les cérémonies de la sépulture, & son corps fut porté solemnellement dans l'église de S. Pierre, selon le récit de Métaphraste, ou dans celle de S. Boniface (qui étoit celle où il avoit été marié) selon le martyrologe. La maison d'Euphemien, qui étoit sur le mont Aventin, où pendant le regne du paganisme on voyoit le temple d'Hercule *le Vainqueur*, fut dans la suite changée en une église, sous le nom de S. Alexis. Le martyrologe & le breviaire romain mettent sa mort au 17 de juillet. Métaphraste, qui la fixe au 17 de mars, doit s'entendre du jour que le corps du saint fut mis dans un nouveau sépulcre. On croit que ce fut sous le pontificat d'Innocent I, qui tint le siége depuis 402, jusqu'en 417. Non-seulement le temps de la mort de S. Alexis est très-incertain, mais toute cette histoire même paroît extrêmement suspecte; on ne la tient que de Métaphraste, auteur peu digne de foi; d'ailleurs cette vie ne semble être qu'une mauvaise copie de celle de S. Jean *Calybite*, déja corrompue. Ainsi S. Alexis & S. Jean *Calybite*, pouroient n'être qu'une seule personne. Les moines Grecs venus de Constantinople, qui firent connoître ce saint à l'église latine, en s'établissant à Rome, lui donnerent l'épithete d'*Alexis* ou de *Guérisseur*, à cause des guérisons dûes à son intercession. Si cela est, on ne peut lire la vie de S. Alexis, sans demeurer convaincu, que sous le nom de Rome, il faut entendre Constantinople. * Simeon Métaphraste, *en sa vie.* Pierre de Natalibus. Baronius, *in martyrol.* Baillet, *vies des saints, au 17 de juillet.*

ALEXIS COMNENE I, fils de *Jean*, grand domestique, & d'*Anne* Dalassene, exerça les premieres charges sous le regne de Nicephore Botoniate, qui l'employa dans toutes les occasions où il y eut des soulevemens dans l'empire. Mais Alexis, après avoir délivré Nicephore de tous ses ennemis, se souleva lui-même contre ce prince, l'enferma dans un cloître, & se fit reconnoître empereur en 1081. Il étoit neveu d'Isaac Comnene, qui avoit été empereur depuis l'an 1057, jusqu'en l'an 1059. A son avénement à l'empire, il se vit obligé de récompenser ses freres, qui lui avoient aidé à l'usurper. Il leur en donna à tous quelque portion. Comme ce partage faisoit qu'il n'avoit pas dans ce qui lui restoit des revenus suffisans pour entretenir des armées, & payer ses troupes, pour y satisfaire, il pilla ses sujets, & usurpa même les biens de l'église. Il parut s'en repentir depuis, & le témoigna par des ordonnances publiques: mais son repentir n'étoit que feint. Robert Guiscard, duc de la Pouille & de Calabre, ayant sujet de se plaindre de lui, passa dans la Gréce à la tête de quinze mille hommes, & mit en fuite une armée de cent soixante-dix mille, que l'empereur Grec lui opposa. Cette bravoure étonna Alexis; lequel traita avec Henri IV, empereur d'occident, pour faire la guerre à Guiscard. Il eut de grandes guerres à soutenir avec les Turcs & avec les Patzinacites. Ceux-ci ayant d'abord eu quelques avantages, furent ensuite si maltraités, qu'Alexis en transporta une partie dans les terres de l'empire, pour les cultiver. Ceux-là s'emparant de quelques isles de l'Archipel, l'effrayerent tellement, qu'il eut recours au pape Urbain II, qu'il pria de lui ménager le secours des princes d'Occident; ce qui engagea en partie ce pape à faire publier la premiere croisade. Alexis avoit chassé les Turcs des isles, lorsque les croises entrerent de tous côtés dans ses états. Il en fut alarmé; & parcequ'il les vit assez forts pour le détrôner, il voulut se persuader qu'ils ne manqueroient pas de l'entreprendre. L'événement justifia la droiture de leurs intentions; mais l'empereur ne put jamais se détromper. Après avoir conclu avec eux un traité, suivant lequel ils devoient lui livrer toutes les places dont ils chasseroient les infidéles, il donna tous ses soins à les faire manquer de vivres, ce qui les obligea enfin de le regarder comme un ennemi, d'autant plus dangereux, qu'il affectoit toujours de bonnes dispositions à leur égard. Sa mauvaise foi lui fit perdre l'occasion de se rendre maître d'Antioche & des autres places de Cilicie qu'ils lui auroient rendues, comme ils avoient fait de Nicée, avant qu'il se fût fait connoître. Sa mere le gouverna long-temps, & l'impératrice Irene sa femme eut ensuite toute l'autorité. Il en eut entr'autres enfans *Jean* Comnéne, qui lui succéda; & *Anne*, mariée à *Nicephore* Bryenne, qu'Irene aima jusqu'à vouloir le rendre maître de l'empire. Alexis étoit âgé d'environ 70 ans lorsqu'il mourut le 15 août 1118, après avoir régné 37 ans 4 mois & 15 jours. Anne sa fille a écrit l'histoire de sa vie en quinze livres, & en fait le portrait comme d'un héros; mais il ne faut pas s'y arrêter. * Zonare. Glycas, dont les histoires finissent à cet empereur. Baronius, &c.

ALEXIS Comnene II, surnommé le *Porphyrogenete*, étoit fils de Manuel Comnene, à qui il succéda en 1180, sous la tutelle de *Marie* sa mere, qui par son affection pour un prince de la maison regnante, aussi nommé Alexis, irrita tous les seigneurs contre elle. Andronic Comnene, homme ambitieux, ne négligea pas cette occasion de s'agrandir. S'étant mis à la tête des mécontens, il entra avec une armée à Constantinople en 1183, au mois d'Avril; & ayant aussitôt chassé Marie, il contraignit le jeune empereur de se l'associer, & le fit étrangler au mois d'octobre de l'année suivante. Alexis n'avoit au plus que seize ans alors; car il étoit né en 1167. Cependant il avoit épousé *Agnès*, fille de *Louis le Jeune* & d'*Alix* de Champagne. * Guillaume de Tyr. Banduri, *numism. imp. Rom.*

ALEXIS III quitta le nom de l'*Ange*, pour prendre celui de *Comnene* & de *Porphyrogenete*. C'étoit un très-méchant homme, qui avoit arraché les yeux & l'empire à son frere Isaac, quoique ce prince l'eût tiré des mains des Turcs. Il commença de regner le 10 avril de l'an 1195. Pour faire connoître son caractere, il suffit de dire qu'on le surnomma *le Tyran*, & qu'il fut haï de tout le monde. Il étoit brutal, emporté; & son avarice étoit telle, que cette misérable passion le rendit capable de toutes sortes de lâchetés. Isaac avoit un fils nommé *Alexis*, qui mendioit du secours

pour remonter sur le trône. Il vint à Venise, où il trouva les François & les Vénitiens, qui se préparoient à faire voile en Orient, pour le bien de la religion. Ses malheurs les toucherent de compassion, & il leur persuada de passer à Constantinople, où ayant vaincu les Grecs par mer & par terre, ils prirent la ville après un siége de huit jours, en l'an 1203. Ils tirerent Isaac de prison, & chasserent l'usurpateur Alexis l'*Ange*. Ce misérable avoit deux filles, *Eudoxie*, qui épousa *Alexis* Ducas; & une autre nommée *Anne*, femme de *Théodore* Lascaris. Il traita très-cruellement ses deux gendres; mais le dernier l'ayant surpris, lorsqu'il traitoit avec les Turcs pour son rétablissement, il l'enferma dans un monastere de la ville de Nicée. * Nicétas, Villehardouin, &c.

ALEXIS IV, dit *le jeune*, ayant eu le plaisir de revoir Isaac son pere sur le trône, le partagea avec lui, & fut couronné dans sainte Sophie au mois d'août de l'an 1203, mais il ne regna que jusqu'au mois de janvier de l'année suivante. Isaac mourut sur la fin de ce mois; & peu de jours après Alexis Murtzuphle prit le jeune empereur, & le fit étrangler en prison. * George Logotheta. Nicetas. Gregoras. Spond. *A. C.* 1204, *n.* 11 & 12, *&c.*

ALEXIS V, surnommé *Murtzuphle*, empereur de Constantinople en 1204, étoit de l'illustre maison des Ducas, & proche parent des empereurs. Il fut surnommé *Murtzuphle*, à cause qu'il avoit les sourcils joints, fort épais, & qui lui pendoient jusque sur les yeux : ce que l'on a cru de tout temps être la marque d'un méchant homme. Quelque signification qu'ait ce mot, il est constant que ce prince avoit l'ame très-cruelle. Il se saisit du prince Alexis, fils de l'empereur Isaac, & le fit renfermer dans un cachot; puis il se fit proclamer empereur par le peuple. Le malheureux Isaac qui étoit fort malade, mourut de peur, quelques heures après, ou de douleur, ou même, comme quelques-uns l'ont cru, par la cruauté de Murtzuphle, lequel descendit ensuite dans le cachot du jeune prince, & l'y étrangla de ses propres mains, voyant que le poison qu'il lui avoit fait donner ne faisoit pas son effet assez promptement. Quelque temps après, étant sorti de Constantinople avec une bonne partie de son armée, pour dresser une ambuscade aux princes Latins, qui s'approchoient de la ville dans le dessein de l'assiéger, il fut défait par le prince Henri frere du comte Baudouin. Il laissa vingt des principaux de son armée parmi les morts, & très-grand nombre de prisonniers, avec tout son bagage. Les Latins y prirent, avec le grand étendard de l'empire, cette fameuse image de la Vierge, que les empereurs Grecs avoient coutume de faire porter devant eux dans les batailles, & que l'empereur Zimiscés, après avoir vaincu les Bulgares l'an 970, fit mettre sur le char de triomphe qu'on avoit préparé pour lui. Les princes Latins ayant escaladé les murailles de Constantinople, Murtzuphle excita ses gens à défendre un poste avantageux qu'ils tenoient sur une colline, & se retira dans son palais, feignant d'aller prendre quelque repos; mais il se sauva la nuit dans un vaisseau avec l'impératrice *Euphrosine* & la princesse *Eudoxie* sa fille, & se retira à Messinople, où le vieil Alexis s'étoit fait reconnoître empereur durant le siége de Constantinople. Mais au lieu d'y avoir un asyle, il y trouva de nouveaux malheurs : car ce vieillard l'ayant invité à un festin, se saisit de sa personne & lui fit arracher les yeux. Peu de jours après le vieil Alexis prit la fuite, pour éviter l'approche de l'empereur Baudouin : ce qui donna lieu à l'évasion de Murtzuphle, lequel ayant erré quelque-temps en habit déguisé, fut pris & mené à Constantinople, où l'empereur voulut qu'on lui fît son procès dans les formes. Il fut accusé d'une infinité de crimes, & sur-tout du détestable parricide commis en la personne du jeune empereur Alexis. Ayant été condamné à mort il fut conduit dans une grande place, qu'on appelloit *la place du Taureau*, au milieu de laquelle Théodose *le Grand* avoit fait ériger une colonne de marbre d'une hauteur extraordinaire, au-dessus de laquelle il avoit fait mettre sa statue équestre. On fit monter Murtzuphle au haut de cette colonne par un escalier pratiqué en dedans; & à la vûe de tout le peuple, on le précipita dans la place. * Nicétas. Grégoras. George Logotheta. Villehardouin.

ALEXIS COMNENE, fut le premier empereur de Trébisonde, & cet empire demeura toujours séparé de celui de Constantinople, jusqu'à ce que les Turcs s'emparerent de l'un & de l'autre. L'empire de Trébisonde se forma de cette maniére. Après que les principaux chefs des croisés eurent élu Baudouin empereur de Constantinople, ils conquirent facilement tout ce que l'empire grec possédoit en Europe, & y formerent diverses principautés. Le marquis de Montferrat, qui épousa la veuve d'Isaac, eut la Thessalie pour sa part, avec titre de royaume, moyennant quoi il céda l'isle de Candie aux Vénitiens. Les princes Grecs se conserverent l'Asie, où ils établirent plusieurs souverainetés. Théodore se revêtit des ornemens impériaux à Nicée en Bithynie, & eut la domination la plus étendue de la maison des Comnenes; Michel eut une partie de l'empire; David l'Héraclée, la Pontique & la Paphlagonie; & Alexis son frere eut la ville de Trébisonde, dont il fut couronné empereur en 1204. * Nicétas. Grégoras. Villehardouin.

ALEXIS, Sicilien, voulut se faire empereur dans le temps que le tyran Murtzuphle fit mourir Alexis l'*Ange*, en 1204, mais il fut arrêté & puni. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, surnommé *Ibancus*, s'éleva dans la Mysie dans le même temps que celui dont on vient de parler. Mais il n'eut pas un meilleur succès; car ayant été arrêté, il fut aussi puni du dernier supplice. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, patriarche de Constantinople, fut élu après Eustache en 1025. Il répondit aux évêques ses suffragans, qui le vouloient chasser de son siége, pour y introduire Jean frere de l'empereur Michel *Paphlagonien*, que si son élection n'étoit pas légitime, comme ils le prétendoient, celle qu'ils avoient faite eux-mêmes, n'étoit pas canonique : de sorte qu'il leur ferma la bouche par cette judicieuse réponse. Il tint le siége depuis l'an 1025 jusqu'à 1043, selon Baronius, Zonaras, & Curopalate. Il a fait quelques constitutions sur des matieres ecclésiastiques, rapportées dans la collection du droit grec-romain. * Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XI siécle.*

ALEXIS MICHALOUK, grand duc ou czar de Moscovie, succéda à son pere *Michel* l'an 1645. Il témoigna d'abord qu'il avoit dessein de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, & principalement avec Ladislas IV, roi de Pologne, qui avoit fait un traité de paix avec son pere Michel. Il en assura aussi Jean Casimir, frere & successeur de Ladislas; mais il ne fut pas fidéle à sa promesse. La révolte des Cosaques lui paroissoit une occasion trop favorable pour la laisser passer sans s'en servir. En 1654 il assiégea Smolensko, & en même temps une partie de ses troupes faisoit des courses dans la Lithuanie. Etmant, capitaine Polonois, en ayant surpris un parti, le défit entierement, & ce ne fut pas le seul combat qu'on donna. Cependant les Moscovites désolerent toute la Lithuanie; & ayant pris Smolensko à composition, ils ne voulurent pas même observer le traité qu'ils avoient fait avec celui qui commandoit dans la place. Le grand duc Alexis s'efforça de justifier ses armes par des manifestes & par des ambassades qu'il envoya à l'empereur & à quelques autres princes, mais on étoit persuadé de ses mauvaises intentions. Les cruautés de ses soldats faisoient horreur à toute l'Europe. Ils massacroient les en-

fans, & menoient les hommes & les femmes en esclavage. Peut-être étoit-ce pour repeupler la Moscovie, où la seule ville de Moscou avoit vu périr près de quatre cens mille personnes par la peste. Les Moscovites firent d'autres conquêtes dans la Lithuanie. En 1656, ils la cederent par un traité de paix, & on leur laissa Smolensko. Alexis recommença depuis la guerre, & en 1661 ses troupes eurent du dessous. Quelque temps après il fit battre, & voulut faire passer une monnoye de cuivre, qui souleva ses sujets. Il envoya ensuite des ambassadeurs en France, en Angleterre, & en quelques autres cours; & mourut au commencement de l'année 1676, après un regne de 31 ans. * *Mémoires du temps.*

ALEXIS PETROWITZ-CZAROWITZ, fils de PIERRE le Grand, I du nom, czar & grand duc de Moscovie, & d'*Eudoxie* Fœderowna, sa premiere femme, étoit né le 18 février 1690. Ce prince s'étant laissé séduire par de mauvais conseils pendant l'absence du czar son pere en 1716, & ayant conçu des desseins ambitieux, se retira secretement dans les pays étrangers: mais ayant été ramené par le général Tolstoi d'Italie à Moscou, le 11 février 1718, il fut dégradé & exclus de la succession à la couronne le 14 du même mois, dans une assemblée solemnelle, composée de tous les ministres boyars & conseillers, & qui avoit été convoquée à cet effet dans le château de Moscou, qui étoit entouré des gardes & de toutes les troupes de la garnison de la ville. Il signa lui-même dans cette assemblée un acte, par lequel il se déclaroit incapable de gouverner, & renonçoit à tout droit à la couronne. Il fut ensuite enfermé, & gardé très-étroitement. Depuis sa maîtresse ayant été arrêtée le 27 de juin de la même année, & trouvée saisie de papiers qui découvroient une conspiration, que ce prince avoit tramée contre le czar son pere; le czar assembla tous les ordres de la monarchie, & leur ordonna de faire le procès au czarowitz son fils dans la rigueur des loix, sans aucun égard à la qualité, mais seulement à la justice, & au bien de l'état. En conséquence de ces ordres, son procès fut instruit dans les formes, & ayant été convaincu des faits dont il étoit accusé, il fut condamné à mort. Sa sentence lui ayant été prononcée, il en fut tellement épouvanté, qu'il perdit connoissance, & il eut ensuite une attaque d'apoplexie dont il mourut à Petersbourg le 26 juillet 1718, dans la 29 année de son âge, après avoir demandé pardon au czar son pere qui étoit venu le voir dans cette extrémité, ce qui lui avoit accordé la vie dans le moment qu'il étoit prêt à la perdre. Le corps de ce malheureux prince après avoir été exposé quelques jours à la vûe du peuple, fut enterré dans le château. Il avoit été marié à Torgaw le 15 octobre 1711, avec *Charlotte Christine-Sophie* de Brunswick-Wolfenbutel, sœur d'*Elizabeth-Christine* de Brunswick-Wolfenbutel, femme de l'empereur *Charles VI*, & fille de *Louis-Rodolphe* de Brunswick-Wolfenbutel-Blanckenberg, & de *Christine-Louise*, née princesse d'Oettingen: elle mourut à Petersbourg, le 1 novembre 1715, âgée de 21 ans. De ce mariage sortirent *Natalie-Alexiowna* Czarowitz, née à Petersbourg le 23 juillet 1714, & morte à Moscou le 3 décembre 1728, dans la quinziéme année de son âge; & PIERRE Alexiowitz, qui fut reconnu empereur de toutes les Russies le 18 mai 1727.

ALEXIS, Piémontois. Il y a un livre de secrets qui court depuis assez long-temps sous le nom de cet Alexis. Il fut imprimé à Basle *in octavo* l'an 1563, traduit de l'italien en latin par Wecker. Il a aussi été traduit en françois, & imprimé plusieurs fois avec des augmentations. On y voit une préface, où le Piémontois apprend au public, qu'il est né de maison noble; que dès son enfance il s'est appliqué à l'étude; qu'il a appris le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, & plusieurs autres langues; qu'ayant eu surtout une extrême passion pour les secrets de la nature, il en a ramassé autant qu'il a pu pendant ses voyages, qui ont duré 59 ans; qu'il s'étoit piqué de ne communiquer à personne ses secrets: mais qu'à l'âge de 82 ans & 7 mois, ayant vu à Milan un pauvre malade qui étoit mort, lequel il eut pu guérir, s'il eût communiqué son secret au chirurgien, il fut touché d'un si grand remors de conscience, qu'il se fit hermite. Ce fut dans cette solitude qu'il mit ses secrets en état d'être donnés au public. Le recueil entier est un gros volume: mais on a fait un petit recueil, où l'on trouve apparemment l'élite des remédes de cet Alexis, & on en vend beaucoup dans les foires de villages. * Merklin, *in Lindenio renovato.* Bayle, *diction. critiq. deuxiéme édition.*

ALEXIUS (Vincent) de Pérouse, archiprêtre de la cathédrale & professeur en droit, depuis auditeur de Rote à Rome, & évêque de Pérouse, a laissé des lectures, des décisions & des réponses. Il est mort en 1611. * *Biblioth. histor. des auteurs de droit*, par Denys Simon, *édition de Paris*, in-12, 1702.

ALEXIUS (Nicolas) né à Pérouse comme le précédent, & chanoine de la cathédrale, renonça à l'âge de vingt ans aux espérances que sa réputation naissante pouvoit lui faire concevoir, & se consacra à Dieu dans l'ordre de Saint Dominique, où ayant cultivé ses talens pour la chaire, il devint un des plus célébres prédicateurs de l'Italie. On assure qu'il reçut de grands éloges des papes Paul III & Paul IV, qui l'entendirent: & qu'ayant prêché un carême dans sa patrie, il toucha le cœur d'un grand nombre de gens, & entr'autres de plusieurs femmes débauchées, à qui il procura une maison de retraite, & donna des constitutions, le cardinal Fulvio Corneo, évêque de Pérouse, ayant approuvé son zéle. Il fut aussi premier professeur au collége de Pérouse, où il eut pour écolier Michel Bonelli, fils de la sœur du saint pape Pie V, qui lui offrit divers évêchés, qu'il refusa toujours avec beaucoup de modestie. En 1566 il fut fait inquisiteur de Pérouse & de l'Ombrie: & ayant exercé cet emploi dix-neuf ans, avec autant de douceur & de bonté, que d'exactitude, il mourut de la mort des justes le 28 février 1585, âgé de soixante-dix ans. Alexius avoit toujours aimé la poësie latine, & il y donna le temps que lui laissoient ses occupations, & ses exercices de religion, ausquels il fut toujours très-exact; on ne connoît de poëme de sa composition imprimé, qu'un petit sur la peste, & un autre moindre; mais on garde à Pérouse l'histoire des rois de Juda & d'Israël, & les éloges des saints de l'ordre de Saint Dominique. On lui attribue des traités de la Sainte Trinité, du souverain bien, & de l'eucharistie, & deux volumes de sermons. * Echard, *script. ord. FF. Prædic. t. II.*

ALEXON, Myndien, a composé des livres de récis fabuleux. * Diogen. Laërt. *in Thalet.*

ALFANUS, *cherchez* ALPHANUS.

ALFADH ABDALLAH MOHAMMED BEN ALFADH AL-BARID, auteur de l'histoire d'Iesid, fils de Moavie, second calife de la race des Ommiades. Cet auteur mourut l'an 313 de l'hégire, de J. C. 915. * D'Herbelot.

ALFAQUES & ALFACHUSA, *Ruspæ*, petite ville de Barbarie, dans le royaume de Tunis, sur la côte occidentale du golfe de Capes, étoit autrefois épiscopale & suffragante de Carthage. * Baudrand.

ALFAQUINS, *Alfaquini*, est le nom de certaines gens qui sont encore aujourdhui cachés en Espagne, & qui sont comme les prêtres des Maures. Voici ce qu'en dit J. Royas, *de hæret. part.* 1, § 552. » Dans le royaume de Valence les inquisiteurs peuvent procéder contre les Juifs & les Sarasins, ou les autres infidéles non baptisés, qui se mêlent de dogmatiser parmi les chrétiens, particuliérement si ce sont ceux qu'on appelle communément *Alfaquins*, qui empêchent l'e-

» xercice & la jurisdiction de l'inquisition, ou qui sollicitent un chrétien à renier la foi, ou qui l'induisent à » suivre leurs coutumes, & embrasser leurs cérémonies publiques. * Jacques Hofman, *lexic univ.*

ALFARABIUS, *cherchez* ALPHARABIUS.

ALFARDO (Pierre) Portugais, né à Coimbre, vint faire ses études à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Il retourna en sa patrie, où il trouva Jean Péculiar, chantre de Coimbre, avec lequel il avoit contracté une grande amitié pendant son séjour à Paris. Il entra, à l'imitation de Péculiar son ami, dans le couvent de sainte Croix nouvellement établi, & fut un des 72 disciples de saint Théodonius, qui l'élut prieur de Claustra. Le troisiéme prieur de sainte Croix étant mort, il fut mis en sa place par le choix des religieux & par l'approbation du roi dom Alfonse Henri, l'an 1184. Ce roi & son fils dom Sanche I ont enrichi à sa recommandation ce couvent, dans le temps qu'il étoit prieur de Claustra, & le roi dom Alfonse l'avoit nommé son premier historiographe. Il a écrit, par ordre de S. Théodonius, l'histoire de la fondation du couvent de Sainte Croix, en latin, qu'on garde dans les archives de ce couvent, & est mort le 31 août 1190.* *Mémoires de Portugal.*

ALFEGE, archevêque de Cantorbéry, *cherchez* ELPHESE.

ALFELD, nom d'une des plus illustres familles du duché de Holstein, laquelle a produit des seigneurs, qui ont possédé les plus beaux emplois à la cour de Danemarck.

ALFELD ou ALVELD, *Alfelda*, petite ville de la basse Saxe en Allemagne, sur la riviere de Leyne, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Eimbach, appartenoit autrefois aux évêques d'Hildesheim; mais elle est possédée présentement par les ducs de Brunswick. * Baudrand.

ALFEN (Guillaume Van) secrétaire de la cour de Hollande, de Zélande & de Westfrise, naquit l'an 1608 d'une famille consulaire, & parvint à la charge de secrétaire le 20 de septembre de l'an 1631, n'ayant pas encore 23 ans accomplis. Après avoir exercé sa charge avec beaucoup d'intégrité & de distinction pendant 53 ans, il résigna l'an 1684 en faveur de son gendre Pierre Van Hurck. Alfen a ramassé un grand recueil de formules de toute sorte de requêtes, de mandemens, de conclusions, & d'autres écrits dont on a tous les jours occasion de se servir dans les différentes cours, & l'a publié sous le titre de *Papegay*: cet ouvrage avoit été imprimé pour la cinquiéme fois l'an 1668. * S. Van Leeuwen, *Batav. illust.*

ALFEN ou ALPHEN, ancien & grand bourg de Rheinland, dans le comté de Hollande. Il est situé entre Leyde & Vœrde, & s'appelle en latin *Alfenum*, à cause d'*Alfenus Varus*, général Romain, selon quelques-uns, ou selon d'autres, à cause d'Albinus (Claudius) que l'empereur Commode envoya en France, & qui après avoir repoussé les Frisons qui avoient passé le Rhin, pouvoit avoir formé un camp à l'endroit où est aujourd'hui ce bourg. Ce dernier sentiment paroît plus probable, & il est vrai que la langue hollandoise change presque toujours le B. en F. dans les mots qu'elle emprunte d'une autre langue: ainsi *Albiniana* ou *Albina*, a pu se changer en *Alfina* ou *Alfen*. Le dernier d'avril 1426 Jacobé, comtesse de Hollande, livra bataille à Philippe de Bourgogne près d'Alfen & le battit. * Alting, *notit. German. inf. p.* 1, *p.* 2.

ALFENUS ou ALPHENUS VARUS de Crémone, ayant quitté le métier de cordonnier qu'il professoit, alla à Rome, & profita si bien auprès de Servius Sulpitius, qu'il devint un grand jurisconsulte, & fut consul avec P. Vinicius en la seconde année après la naissance de Jesus-Christ. Aulu-Gelle témoigne qu'il avoit une grande connoissance de l'antiquité, & rapporte son sentiment touchant un tribut annuel que les Carthaginois payoient en argent aux Romains, qu'il appelle *Argentum purum putum*. Il laissa divers ouvrages de droit, comme des livres de digestes, dont Aulu-Gelle cite le trente-quatriéme, &c. C'est le même P. Alfenus Varus qu'Horace raille dans une de ses satyres:

— Ut Alfenus vafer, omni
Abjecto instrumento artis, clausâque tabernâ,
Sutor erat, sapiens sic optimus omnis
Est opifex, &c.

Il y a eu plusieurs autres Alfenus; l'un dont parle Ciceron dans l'oraison *pro Quintio*; un autre dont parle Donat, dans la vie de Virgile, & un autre enfin général d'armée, & préfet du prétoire sous Vitellius, dont l'article est ci-dessous. * Cicer. *pro Quintio.* Donat, *vita Virgil.* Tacite, *l.* 2, *c.* 29. Bayle, *dict. crit.*

ALFENUS VARUS, maréchal de camp du parti de l'empereur Vitellius; * Tacite, *l.* 2, *c.* 29; ensuite capitaine des gardes du même empereur avec Julius Priscus: ayant été défait avec tous ceux du parti de Vitellius, il survécut à son infamie & à son désastre. * Cornel. Tacit. *hist. l.* 4, *c.* 11.

ALFEO, riviere de Sicile, *cherchez* ANAPE.

ALFERE (Saint) né vers le milieu du X siécle, d'une des plus illustres familles de Salerne, fut employé par les princes de cette ville en diverses négociations; mais une grande maladie, qui le mit à deux doigts de la mort, l'ayant dégouté du monde, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique; & aspirant ensuite à une plus grande perfection, il se joignit à Odilon abbé de Cluni, qui le mena dans ce célébre monastere, où Alfere embrassa la regle de S. Benoît, au plutôt l'an 991. La réputation de sa sainteté le fit bientôt redemander par Gaimar III, prince de Salerne, pour gouverner les monasteres de cette ville. Après s'en être aquitté quelque temps avec succès, il se retira sur un côteau de la montagne, qu'on appelle S. Elie; & ne s'y trouvant pas encore assez solitaire, il alla se cacher au bas d'un rocher affreux, où il ne laissa pas que d'être suivi par un grand nombre d'hommes, qui vouloient vivre sous sa conduite, & entre lesquels il en choisit douze. Le lieu de sa retraite fut appellé Cave, parcequ'on en avoit tiré des pierres, dont le vuide formoit une caverne, & il est devenu depuis chef d'une célébre congrégation. Mais du vivant de S. Alfere il n'y eut que douze religieux. L'acte de la donation que Gaimar lui en fit, est de 1025. Le saint fondateur y vécut jusqu'à l'an 1050, qu'il plut à Dieu de le retirer du monde. * Ughel, *Ital. sac. tom.* 7, *p.* 515. Bolland. 17 *jan.* 17 *feb.* & 14 *mart.* Mabillon, *ann. ord. Bened. tom.* 4.

ALFERES, ville du royaume de Naples, *cherchez* GUARDIA ALFERES.

ALFES ou ALPHES, rabbin, dans les XI & XII siécles, a composé un abrégé du Thalmud, intitulé *Siphra* & *Siphré* fort estimé par les Juifs. Il mourut en 1103. * Genebrard. Buxtorf, *bibl. Rabb.*

☞ ALFIDENA, *Aufidena*, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure. C'est l'ancienne *Aufidena*, si fameuse dans la guerre des Samnites. Tite-Live, *l.* 10, en fait mention, & Ptolémée, *l.* 3, *c.* 1, en fait le chef lieu des *Caraceni*, peuple qu'il foure dans cet endroit, pour me servir des termes du P. Briet, *paral.* 2 *part. l.* 5, *p.* 621. A la place de ces *Caraceni*, Pline, *l.* 3, *c.* 12, met beaucoup mieux les *Aufidenates.* Alfidena a titre de marquisat, selon Davity. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALFINGER (N.) Allemand, qui s'est rendu fameux dans les Indes occidentales par ses cruautés. Les Velsers, riches marchands d'Augsbourg, qui avoient fait de grandes avances à l'empereur Charles-Quint, ayant ouï parler de Venezuela, ou la petite Venise, dans les Indes occidentales, comme d'un pays très-abondant en or, proposerent à ce prince de leur en abandonner le domaine à titre de dédommagement, & ils l'obtinrent à

à certaines conditions, dont on convint de part & d'autre. Les conventions acceptées, ils envoyerent Alfinger, à qui ils confierent l'établissement de leur colonie, & ils lui donnerent pour lieutenant Barthelemi Sailler. Ces deux hommes arriverent à Coro ou Venezuela, vers le commencement de 1529 avec trois navires, qui portoient quatre cens hommes de pied & quatre-vingts chevaux. Mais la cupidité les perdit. Au lieu de travailler à gagner l'affection des peuples, & d'être occupés de la conversion de ces idolâtres, comme ils sembloient s'y être engagés, ils ne furent occupés qu'à amasser de l'or, & pour en avoir, il n'y eut point de cruautés qu'ils n'exercerent. Alfinger trouva enfin de la résistance; il fut battu en plusieurs rencontres, & sa troupe fut en peu de temps considérablement diminuée. Il s'étoit répandu un bruit, que bien avant dans le pays, il y avoit une maison toute d'or; comme rien n'est plus crédule qu'une violente passion, Alfinger résolut de ne point s'arrêter qu'il n'eût ce prétendu trésor en sa puissance. Il lui falloit traverser de vastes pays, où il n'étoit pas assuré de trouver des vivres; ainsi en ayant amassé une grande provision, il en chargea un nombre d'Indiens, qu'il avoit fait enchaîner à peu-près comme des galériens, & chacun avec sa chaîne qui lui pendoit au cou, avoit à porter une charge qu'on n'auroit pas voulu donner à des mulets. Aussi le chagrin & l'épuisement en firent mourir la plupart, & lorsque quelqu'un de ces malheureux étoit tombé sous le poids, pour ne point perdre de temps à détacher le collier qui le tenoit, & ne point faire arrêter les autres, on lui coupoit la tête sur le champ. Cependant la maison d'or ne parut point, & Alfinger, victime de sa cupidité, mourut dans cette malheureuse entreprise. Son lieutenant ne lui survécut pas long-temps, & le gouvernement de cette province, presque entiérement dépeuplée, ayant été long-temps sans être rempli par les Velsers, l'audience royale y pourvut, au moins par provision, & jusqu'à ce que l'empereur eût déclaré sur cela sa volonté. * Le P. de Charlevoix, *hist. de Saint-Domingue*, *l.* 6.

Rois d'Aragon.

ALFONSE I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, unit ces royaumes à ceux de Léon & de Castille, *voyez* entre ceux-là ALFONSE VII.

ALFONSE II, nommé auparavant *Raymond*, étoit fils de RAYMOND BERENGER IV de ce nom, comte de Barcelone, & de *Pétronille*, fille unique de *Ramire* II, dit *le Moine*. Alfonse II, nommé par quelques-uns *Ildefonse*, fut aussi comte de Provence. Son pere le laissa très-jeune l'an 1162 sous la tutelle de sa mere Pétronille, qui le quitta, lorsque ce prince eut atteint l'âge de douze ans, lui donnant le comte de Provence son cousin pour conseiller & pour ministre. Le comté de Barcelone fut alors uni à la couronne d'Aragon. Alfonse augmenta depuis ses états: car il succéda à Raymond, dit *le Jeune*, comte de Provence. Le comte de Toulouse prétendit avoir droit sur cet état, & voulut s'en faire raison les armes à la main; mais Alfonse soutint très-bien ses droits, & obligea le comte de Toulouse de demander la paix, qu'on lui accorda. En 1174 on voulut le marier à la fille d'Emanuel I, empereur de Constantinople. Les articles en furent même signés, & cette princesse fut menée à Montpellier. Mais le roi d'Aragon ayant pris d'autres mesures, épousa *Sanche* de Castille, fille d'*Alfonse* VII qui se disoit empereur des Espagnes; & les ambassadeurs Grecs voulant sauver la gloire de leur empereur & de leur princesse, se virent obligés de la marier avec Guillaume comte de Montpellier. Alfonse châtia la ville de Nice, qui s'étoit révoltée avec quelques seigneurs de Provence, & ensuite il prit les armes contre les Sarasins, sur lesquels il remporta quelques avantages. Il unit les comtés de Provence & de Forcalquier, fit diverses fondations, & mourut à Perpignan le 25 avril de l'an 1196. Ce prince mérita les noms de *chaste*, de *sage*, de *vertueux*, & fit paroître d'ailleurs beaucoup de courage. Il défendit aux notaires de la Catalogne de dater leurs contrats par les années des rois de France, comme ils avoient coutumé de le faire. De Sanche sa femme, il laissa PIERRE ou *Pedro* II, roi d'Aragon, qui lui succéda; *Alfonse* ou *Ildefonse* II, comte de Provence; *Ferdinand*, religieux de Cîteaux; & *Constance* reine de Hongrie, puis impératrice, & femme de *Frédéric* II; *Eléonore*, cinquiéme femme de *Raymond* VI, dit *le Vieil*, comte de Toulouse; & *Sanche*, épouse de *Raymond* VII, dit *le Jeune*, aussi comte de Toulouse. * Vasæus, *in chron.* Surita, *l.* 1. Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov.* Ruffi, *hist. des comtes de Provence.*

ALFONSE III dit *le Bienfaisant*, fils de PIERRE III & de *Constance* de Sicile, fille de *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric* II, empereur, succéda aux états d'Aragon, sur la fin de l'an 1285. Jacques son frere, qui étoit en Sicile, prit la qualité de roi de cette isle. Alfonse joignit les états de Majorque & de Minorque aux siens, d'où il chassa entierement les Maures. Charles de Valois avoit eu l'investiture du royaume d'Aragon. Alfonse eut le plaisir de terminer heureusement cette grande affaire, & il mourut de peste à l'âge de 27 ans en 1291, sans laisser d'enfans. Son frere JACQUES II, roi de Sicile, lui succéda. * Mariana, *hist. l.* 14, *c.* 14 & 15. Surita, *l.* 2. S. Antonin, *titre* 20, *c.* 8, §. 5, *&c.*

ALFONSE IV, surnommé *le Débonnaire*, fils de JACQUES II, dit *le Juste*, & de *Blanche* d'Anjou Sicile, fille de *Charles* II, roi de Naples, succéda aux états de son pere en 1327, fonda l'université de Lérida, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de son royaume. Le roi de Castille, qui l'avoit attaqué, fut obligé de lui demander la paix. Leurs différends furent terminés par les soins de Gaston II, comte de Foix & seigneur de Béarn, & par ceux de Philippe III, roi de Navarre, dont la fille Marie fut promise à Pierre, prince d'Aragon. Le roi Alfonse mourut à Barcelone le 24 janvier 1336, laissant de *Thérèse* d'Urgel, PIERRE IV, qui lui succéda. * Mariana, *l.* 6, *c.* 4. Sponde, &c.

ALFONSE V, surnommé *le Sage* & *le Magnanime*, occupa le trône après la mort de son pere FERDINAND, dit *le Juste*, auquel il succéda en 1416. Jeanne II, reine de Naples, l'ayant fait son héritier, il se mit en état d'aller prendre possession de ce royaume; mais son ingratitude l'en ayant rendu indigne, cette princesse le priva du droit d'adoption. Il s'en vengea sur la ville de Marseille, qu'il prit & qu'il pilla en 1423, & il voulut se rendre maître des états de Jeanne, à quelque prix que ce fût. Cette reine, qui mourut l'an 1435, avoit institué son héritier René d'Anjou, frere de Louis III d'Anjou, qu'elle avoit adopté. Alfonse entreprit de le déposséder. Il fut introduit dans Capoue, & donna une bataille navale; mais il fut pris par les Génois, & perdit sa flotte. Depuis, ayant été délivré par Philippe duc de Milan, il vint à Gaïette, & fit des courses sur les terres du saint-siége, en haine de ce que le pape ne vouloit point lui donner l'investiture d'un royaume qui n'étoit pas à lui. Il assiégea Naples inutilement en 1438, & il s'en rendit maître depuis, aussi-bien que de tout le royaume, l'an 1442. Avant cela, René lui avoit présenté la bataille, qu'il avoit refusée, & il désespéroit d'emporter la ville de Naples, lorsque la fortune lui fit découvrir un aqueduc, par lequel il s'en rendit maître. Les uns disent que ce fut une femme qui lui montra cet endroit, & les autres, que ce fut un masson, nommé *Anello Ferrato*. Il étendit encore plus loin ses conquêtes, & souilla la passion qu'il avoit pour les belles-lettres & pour les gens savans, par son attachement criminel pour les femmes. Il mourut l'an 1458, & laissa les royaumes qu'il avoit usurpés à FERDINAND son fils *naturel*, à qui le pape Pie II en confirma la possession, malgré les instantes poursuites du roi René d'Anjou, comte de Provence, & de Jean son fils, ausquels ces

états appartenoient légitimement. Jean II, frere d'Alfonse V, lui succéda au royaume d'Aragon. * Antoine de *Palerme*. Fazel. Blondus. Summonté. Colenutio. Surita. Sponde. Nostradamus, &c.

Rois de Léon et de Castille.

ALFONSE I de ce nom, roi de Léon en Espagne, fut mis sur le trône, qui appartenoit à sa femme *Ermezinde*, fille de *Pelage*, & sœur de *Fafila* ou *Favilla*, tué par un ours. Alfonse commença de regner en 738 ou 739. Il étoit fils de Pierre duc de Biscaye & de Navarre, qui descendoit de *Recarede*. Son regne fut de dix-huit ans, & il mourut en 757, laissant Froila qui lui succéda; & *Aurelio*, qui tua en 768 son frere, pour régner lui-même, & qui ayant fait alliance avec les infidéles, donna sa sœur en mariage à un de leurs rois: bien différent en cela de son pere Alfonse, à qui sa piété fit mériter le surnom de *Catholique*, dont Jules II honora dans le seiziéme siécle les rois d'Espagne. Ce prince fit continuellement la guerre aux Maures, sur lesquels il prit plusieurs villes, où il rétablit les évêques qui en avoient été chassés. * Mariana, *hist. d'Espagne*. Lucas Tudensis, *in chron.* Roderic. Seb. Salmant. Baronius, *A. C.* 738 & 744.

ALFONSE II, surnommé *le Chaste*, parcequ'il vécut en continence avec sa femme, succéda à Veremond l'an 791. Il prit les armes contre les Sarasins, après la mort de Mauregat, fils *naturel* d'Alfonse I, qui avoit fait alliance avec les infidéles, & qui leur payoit un tribut annuel de cinquante filles. Alfonse prit Lisbonne & plusieurs autres places sur les infidéles, & leur tua soixante-dix mille hommes en une bataille l'an 793 de Jesus-Christ, & le 177 de l'hégire. Ambroise Moralès nous apprend qu'Alfonse fit bâtir une église sous le nom du Sauveur du monde, qu'il considéra comme le seul par la protection duquel il avoit triomphé des infidéles. Ce ne fut pas la seule fois; il remporta encore d'autres victoires, avec le secours des François que Charlemagne lui envoyoit. Ces deux princes s'aimoient & se visitoient souvent par leurs ambassadeurs. Alfonse avoit soin de lui rendre compte de ses prospérités, sachant que Charles y prenoit beaucoup de part. Quelques auteurs soutiennent qu'Alfonse avoit épousé Berthe, sœur de Charlemagne, mais ce prince n'eut point de sœur de ce nom. Pepin *le Bref* son pere n'eut que trois filles, *Rothaide* & *Adelaide*, qui moururent jeunes, & *Gilie* ou *Gisele*, qui fut abbesse de Notre-Dame de Soissons. *Chimene*, sœur d'Alfonse, ayant épousé sans permission *Sanche*, comte de Cerdagne, il la fit enfermer dans un monastere, & tint ce prince en prison, après lui avoir fait crever les yeux. Il ne laissa pas de faire élever Bernard del Carpio, sorti de ce mariage. Ce jeune prince, instruit de son origine, & du malheur de ses parens, pria son oncle de les mettre en liberté. Mais ne l'ayant pu obtenir, il se retira de la cour, & perdit ainsi la couronne qu'Alfonse lui destinoit. Ce dernier mourut l'an 821, ou 824, ou 825, selon les autres. Ce fut sous son regne qu'on trouva à Compostelle dans la Galice le corps de saint Jacques *le Majeur*, si on en croit les historiens Espagnols. Quoi qu'il en soit, Alfonse fit bâtir à Compostelle une superbe église en l'honneur de ce Saint, & il fit transférer le siége épiscopal d'Iria par le pape Leon III. Le successeur d'Alfonse fut Ramire ou *Raymir* fils de Veremond. * Roderic de *Tolède*. Mariana. Marmol, &c.

ALFONSE III, dit *le Grand*, succéda à son pere Ordogne I à l'âge de quatorze ans. En 864 il prit les armes contre un seigneur de Galice nommé Froila Bermudes qui vouloit usurper sur lui la couronne, & qui fut tué par les habitans d'Oviédo. Il fit de grands biens au clergé, rétablit les églises, & résista avec vigueur à Mahomet & à Abdallah, princes Sarasins. Son fils Garcias se révolta contre lui, en faveur de Chimène, femme d'Alfonse, qui étoit brouillée avec son époux: desorte qu'Alfonse fut obligé de quitter la couronne après l'avoir portée 46 ans avec tant de gloire. Cette abdication se fit l'an 910, & ce prince mourut peu de temps après. Ambroise Moralès, suivi par le cardinal Baronius & par plusieurs autres, met la mort d'Alfonse en 912. D'autres chronologistes, comme Riccioli, s'éloignent encore bien davantage: car quoiqu'ils donnent 46 ans de regne à Alfonse, ils en placent la premiere année en 841, & la derniere en 887. Il eut pour successeur son fils Garcias qui l'avoit détrôné. * Mariana. Ambroise Moralès. Riccioli.

☞ ALFONSE IV, dit *le Moine*, fils d'Ordogne II, succéda l'an 924 à Froila II son oncle. L'an 926 la reine Urraque mourut, laissant un fils nommé Ordogne. Alfonse fut si touché de cette mort, qu'il forma le dessein de renoncer à la couronne. Il l'exécuta l'an 927, remit le sceptre à D. Ramire son frere, & se retira dans le monastere de Sahagun, où il prit l'habit de religieux. L'an 928 Alfonse ayant voulu remonter sur le trône, fut assiégé dans Léon, & obligé de se soumettre à Ramire, qui après lui avoir fait crever les yeux, l'enferma dans une prison, où il mourut l'an 932. * L'art de vérifier les dates, *t. II, p.* 674.

ALFONSE V succéda en 999 ou 1000 à son pere Veremond II à l'âge de cinq ans, sous la tutelle de Melenda Gonzalès comte de Galice. Ce comte, homme de grande expérience, gouverna avec beaucoup de sagesse & de bonheur. Il avoit une fille très-vertueuse, nommée *Elvire*, qu'il fit épouser au roi à qui il inspira ce zèle dont il fut animé pour la défense de l'église. Alfonse corrigea les loix des Goths dans l'assemblée des états généraux de son royaume, tenus à Oviédo l'an 1020. Il fit la guerre aux Maures, & fut tué d'un coup de fléche au siége de Viseu en Portugal, le 7 mai de l'an 1027, après avoir regné 27 ou 28 ans. Veremond III son fils lui succéda. * Roderic de *Tolède*. Mariana, *hist.* Genebrard, *en la chronique.*

ALFONSE VI, dit *le Vaillant*, roi de Léon & de Castille, fut tiré d'un cloître, où il avoit été enfermé malgré lui, pour être mis en la place de *Sanche* son frere tué au siége de Zamora en 1072. Ils étoient fils de Ferdinand ou *Fernand I* de ce nom, fils de Sanche II, roi de Navarre, & de *Nuña* de Castille. Alfonse prit la ville de Tolède le 25 mai de l'an 1085. Il en fit la capitale de ses états, s'y fit même donner le titre d'empereur, & y mit sur le siége épiscopal Bernard, religieux de l'ordre de S. Benoît. Il soumit encore Talavera, Illescas, Madrid, Medina-Cœli, & plusieurs autres villes considérables qu'il prit sur les Maures. Il fit épouser sa fille *Therèse*, qu'il avoit eue de *Chimene* de Gusman, à *Henri* de Bourgogne, arriere-petit fils de Hugues *Capet*, qui l'avoit secouru contre les Sarasins, & qui fut le premier roi de Portugal, selon quelques auteurs. Alfonse épousa successivement cinq femmes, & il contribua d'une grande somme d'argent pour bâtir l'église de Cluni. On ajoute même qu'il avoit dessein de prendre l'habit des religieux de cet ordre, si S. Hugues, qui en étoit abbé, ne lui eût conseillé de vivre sur le trône, où il pouvoit travailler avec plus d'utilité pour le bien de la religion. Le Cid, si célèbre dans les histoires, vivoit sous son regne, qui fut très-long. Alfonse avoit épousé *Constance* de Bourgogne, fille de *Robert* de France duc de Bourgogne, & de *Helie* de Semur, veuve d'*Hugues* II, comte de Châlons. Il eut de ce mariage une fille unique nommée *Urraque*, reine de Léon & de Castille, laquelle eut de *Raymond* de Bourgogne comte de Galice, fils de *Guillaume* II, Alfonse VIII. Cette reine prit une seconde alliance avec *Alfonse*, roi d'Aragon, qui le fut aussi de Léon & de Castille, sous le nom d'Alfonse VII. Alfonse VI mourut le 1 juillet 1109, âgé de soixante-dix ans. Il eut pour successeur Alfonse, qui suit. * Roderic de Tolède, *l.* 6. Mariana, *l.* 10, *hist.*

ALFONSE, dit le VII de ce nom par les auteurs qui

le mettent au nombre des rois de Castille, étoit fils puîné de SANCHE I, roi d'Aragon, qui fut tué au siége d'Huesca en 1094, & de *Felicie* d'Urgel. Pierre I son fils aîné, lui avoit succédé; & après sa mort arrivée le 28 du mois de septembre de l'an 1104, Alfonse son frere hérita de la couronne d'Aragon, & regna avec gloire. Il fut roi de Castille par son mariage avec *Urraque*, fille unique & héritiere d'*Alfonse VI*. Elle avoit épousé en premieres nôces *Raymond* de Bourgogne, comte de Galice, dont elle eut ALFONSE VII ou VIII qui étoit le véritable héritier de la couronne de Castille. Le roi d'Aragon en jouit cependant, du chef de la reine Urraque sa femme. Il portoit aussi le titre de roi de Navarre, que Sanche I, son pere, avoit usurpé sur Sanche IV fils de Garcias IV. La vie d'Urraque fut si infâme & si scandaleuse, qu'Alfonse ne pouvant plus supporter ses désordres, & n'ayant pu seulement les modérer, il lui rendit la couronne de Castille & la répudia en 1111. Du reste, Alfonse fut si bon soldat, qu'il mérita le nom de *Batailleur* ou *de Guerrier*, pour s'être trouvé en vingt-neuf batailles rangées, où il donna des marques de sa valeur & de son courage. Il se fit appeller *empereur des Espagnes*, prit Cordoue, Saragosse, & plusieurs autres places sur les Maures, & mourut dans une bataille l'an 1134, ou 1137 selon d'autres, après avoir regné près de trente ans. * Mariana. Genebrard, *en sa chronologie*. Marmol, *l.* 2, *c.* 3.

ALFONSE VII ou VIII fils de RAIMOND de Bourgogne comte de Galice, & d'*Urraque*, reine de Léon & de Castille, fut mis sur le trône en 1122. Sa modestie lui fit obtenir de son beau-pere Alfonse VII quelques places que ce prince tenoit encore. Depuis il convoqua une assemblée de prélats, & se fit couronner empereur par l'archevêque de Tolède l'an 1135. Après la mort de son beau-pere, il fit la guerre aux rois de Navarre & d'Aragon, qui obtinrent enfin la paix, sous des conditions moins honteuses que quelques historiens intéressés ne l'ont écrit. L'armée de soixante mille hommes de cavalerie & de cent mille hommes de pied, que Joseph II, roi de Maroc, amena en Espagne, réveilla ce prince, qui rechercha le secours du pape & du roi de France, pour s'opposer aux infidéles, sur lesquels il remporta d'abord quelques avantages. Lorsqu'ils eurent mis le siége devant Almerie, il y accourut, & tomba malade dans Baça, où il laissa le commandement de l'armée à ses fils, pour retourner à Tolède: mais en passant la montagne que les Espagnols nomment *la Sierra Morena*, le mal le pressa si fort au passage de Muradal, qu'il y mourut l'an 1157, après un regne de trente-cinq ans. Il laissa la couronne de Castille à son fils aîné SANCHE, surnommé *le Desiré*; & celle de Léon à FERDINAND le Cadet. * Mariana. Marmol, *l.* 2, *c.* 35. L'inventaire de l'histoire d'Espagne, *l.* 8.

ALFONSE VIII ou IX, surnommé *le Noble* ou *le Bon*, fut déclaré roi à l'âge de trois ans, sous la tutelle de sa mere *Blanche*, fille de *Garcias V*, roi de Navarre, après la mort de son pere SANCHE *le Désiré*, qui ne regna qu'un an & onze jours, & mourut le 31 d'août de l'an 1158. La jeunesse d'Alfonse excita l'ambition de ses voisins. Sanche, roi de Navarre, prit sur lui quelques places; & Ferdinand, roi de Léon, son oncle, n'ayant pu usurper tout son royaume, lui en enleva du moins une bonne partie. Mais lorsqu'Alfonse fut plus âgé, il chassa cet usurpateur, fit la guerre à ses autres ennemis, prit plusieurs places, & se rendit paisible possesseur de son état. Depuis il tourna ses armes contre les Maures, fit prêcher une croisade par ordre d'Innocent III, & les attaqua de toutes ses forces. Cette guerre obligea Almansor qui regnoit en Afrique, de passer en Espagne avec une armée de trois cens mille hommes de pied, & de [illegible] mille chevaux. Alfonse qui attendoit le secours des chrétiens, impatient de ce qu'ils n'arrivoient point, donna la bataille & fut blessé à la cuisse avec grande perte des siens en 1195. Quelque temps après, il eut sa revanche, & tua vingt mille Sarasins. La trêve ayant mis fin à ces guerres, elles recommencerent sous le regne du fils d'Almansor, Mahamet Enacet, qui rompit la trêve, & passa en Espagne avec six-vingt mille chevaux, & trois cens mille hommes de pied. Alfonse, assisté des princes chrétiens de France, d'Espagne, de Provence & d'Italie, attaqua les infidéles avec tant de courage, qu'ils furent défaits en 1212. On tient qu'ils y perdirent plus de cent cinquante mille hommes d'infanterie, & trente-cinq mille chevaux. Quelques historiens croient qu'après cette bataille, nommée *de Muradas* ou *des Naves de Toulouse*, le roi qui eut pour sa part du butin le pavillon du prince Maure, en forma les armes de Castille, qui sont de gueûles, au château sommé de trois tours d'or; mais les autres veulent qu'elles soient plus anciennes. Il épousa *Eleonore* d'Angleterre, fille de *Henri II*, roi d'Angleterre, & d'*Eleonore* de Guyenne, & il eut onze enfans; entr'autres son fils HENRI I qui lui succéda, & qui mourut sans enfans. On prétend que *Blanche*, femme de *Louis VIII*, surnommé *le Lion*, roi de France, pere de S. Louis, étoit l'aînée des filles d'Alfonse; & qu'après la mort de Henri, resté fils unique d'Alfonse, FERDINAND, fils de *Berenguela*, ou *Berengere* seconde fille de ce roi, fut mis sur le trône; mais d'autres soutiennent que Berenguela étoit l'aînée de Blanche. Alfonse mourut l'an 1214, âgé de soixante ans, après un regne de cinquante-trois ans. * Mariana. Turquet. Genebrard. Marmol, *l.* 2, *c.* 36 & 37. Vasæus, *chronol.*

ALFONSE, dit IX, par ceux qui ne comptent pas le roi d'Aragon, étoit fils de FERDINAND II, roi de Léon & de Castille, & d'*Urraque* de Portugal, fille d'*Alfonse I*, roi de Portugal. Ce prince succéda aux états de Léon & de Galice en 1188, & épousa *Therèse* de Portugal, fille de *Sanche I*, frere d'*Urraque* sa mere. Ce mariage fut déclaré illicite pour cause de parenté; & Therèse se retira dans le monastere de Lorvano, où elle mourut en réputation de sainteté. Alfonse prit une seconde alliance avec *Berenguela* ou *Berengere*, fille d'*Alfonse VIII*, sœur de *Henri I*, roi de Castille, & de *Blanche*, reine de France. Il y a apparence, comme nous l'avons dit, que Bérengere étoit l'aînée: elle en eut du moins les avantages; car Henri étant mort sans enfans l'an 1217, Alfonse lui succéda du chef & sous le nom de la reine sa femme. D'autres ne le mettent pas au nombre des rois de Castille, prétendant que cet état ne lui appartenoit pas, mais qu'il appartenoit à son fils Ferdinand III. On ajoute même que poussé de jalousie, il l'éloigna des affaires. Il est sûr du moins qu'Alfonse les gouverna avec beaucoup de probité & de prudence, qu'il regna en paix, & augmenta considérablement ses états. Quelques auteurs disent qu'il mourut en 1226, d'autres soutiennent que ce fut en 1227: mais il y a plus d'apparence que ce fut le 24 septembre de l'an 1230. Il laissa pour successeur FERDINAND III, qu'on a mis au catalogue des Saints, le 15 février 1671. * Roderic de Tolède, *l.* 8. Mariana, *historia Hispan. &c.*

ALFONSE X surnommé *le Sage* & *l'Astronome*, succéda à son pere FERDINAND III l'an 1252. Les connoissances qu'il avoit acquises dans l'histoire, la philosophie & les mathématiques, lui inspirerent la pensée de travailler aux fameuses tables astronomiques que nous avons de lui, & qu'on nomme *Alfonsines* de son nom. Il y employa quelques habiles Juifs de Tolède, & entr'autres les rabbins Isaac Hazan & Bensud. Elles furent fixées au premier jour du mois de juin, qui fut celui de son avenement à la couronne; après 1999 ans & 230 jours de Nabonassar; après 1575 ans & 230 jours depuis Alexandre; après 1562 ans & 8 mois de l'ére des Séleucides; après 1289 ans & 5 mois de l'ére d'Espagne, la 649 année & 123 jours de l'hégire des mahométans. Ces tables finissent à l'an 5012 du monde, 1252 de J. C. Elles ont été originairement composées en hébreu, & traduites en latin par R. Moyse Cariathia-

rin. On assure qu'Alfonse dépensa jusqu'à quatre cens mille ducats pour la composition de ces tables. Ce prince fut moins éclairé dans la politique, qu'il ne l'étoit dans les sciences; ce qui parut par les fautes qu'il fit en matiere de gouvernement. Il avoit épousé en 1246, *Yolande* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* I de ce nom, roi d'Aragon, princesse de grand merite, mais dont il ne pouvoit avoir d'enfans. Il voulut la répudier pour épouser Christine de Danemarck. Le roi d'Aragon s'en sentant cruellement offensé, courut aux armes, & les fit prendre à Marguerite de Bourbon, veuve de Thibaud I, roi de Navarre, mere & tutrice du jeune Thibaud II. Desorte que toutes choses se préparoient à de cruelles dissensions, si la prudence des évêques des trois royaumes ne s'y fut opposée; & si dans le temps que la princesse de Danemarck arriva, on ne se fût apperçu de la grossesse de la reine, qui donna neuf enfans à Alfonse; fécondité que dans la suite l'un d'eux fit payer bien cher à ce prince. Le ciel se déclara pour lui dans la guerre qu'il eut contre les Maures, sur lesquels il remporta de très-grands avantages. Un autre bonheur qui lui survint, & dont il ne profita point, fut d'être appellé à l'empire. Les électeurs n'ayant pu s'accorder entr'eux, les uns nommerent au mois de janvier de l'an 1257 Richard duc de Cornouaille, frere de Henri III, roi d'Angleterre; & les autres élurent le 21 du mois de mars Alfonse X, roi de Castille, qui ne sortit point de son état, & se contenta de porter le titre d'empereur. Cette négligence d'Alfonse fit élire, après la mort de son compétiteur, Rodolphe de Habsbourg, & le réduisit même à renoncer à l'empire en 1274, dans une entrevue où l'attira le pape Grégoire X. On dit que quelque temps après il s'en repentit, & qu'il voulut reprendre le titre d'empereur & les armes de l'empire; mais qu'il en fut empêché par l'archevêque de Séville, qui avoit ordre du pape de l'excommunier. Alfonse eut d'Yolande d'Aragon, FERDINAND, & SANCHE. Le premier mourut en 1275, laissant de *Blanche* de France, fille de S. *Louis*, *Alfonse* dit *de la Cerda*, & *Ferdinand*. Ces princes devoient succéder à la couronne, comme fils de l'aîné, & Philippe *le Hardi* leur oncle en fit des poursuites très-pressantes, mais ce fut inutilement. Le roi de Castille leur préféra son fils dom SANCHE, qui fut surnommé *le Brave*. Mais ce prince dénaturé détrôna celui qui lui avoit donné la vie, le contraignit d'avoir recours au roi de Maroc, & de se servir de ses troupes pour attaquer Cordoue. Ce siége n'ayant pas réussi à Alfonse, il se retira à Séville, où il maudit ce fils ingrat, que le pape Martin IV excommunia l'an 1282. Alfonse mourut de déplaisir deux ans après, le 21 avril 1284, après avoir regné 32 ans. Son testament instituoit héritiers Alfonse & Ferdinand *de la Cerda*, l'un au défaut de l'autre; & s'ils mouroient sans enfans, Philippe roi de France; mais Sanche ne laissa pas de conserver la couronne. On dit qu'Alfonse lut quatorze fois toute la bible avec ses gloses, & que ses grandes occupations ne l'éloignoient point de l'étude & de ses observations astronomiques. Il disoit ordinairement qu'il auroit mieux aimé vivre en simple particulier, que de manquer de science & d'érudition. Etant très-malade, & les médecins lui ordonnant des remedes, il se mit à lire dans Quint-Curce l'histoire d'Alexandre, & fut tellement charmé de la beauté de cette lecture, qu'ayant par ce moyen recouvré une santé parfaite, il s'écria: » Adieu Avicenne, Adieu Hippocra» te, Adieu les médecins: vive Quint-Curce, mon sau» veur & mon médecin, » *Valeant Avicenna*, *Hyppocrates*, *medici cæteri*; *vivat Curtius*, *sospitator meus*. On rapporte encore de ce prince, que considérant en astronome les merveilles de la création du monde, il osa dire que si Dieu lui eût fait l'honneur de l'y appeller, il lui auroit donné de bons conseils. * Roderic. Mariana. Turquet. Genebrard. Sponde. Bzovius. &c. *hist. des Juifs*, *depuis J. C. jusques à présent*, *édition de Paris* in-12. 1710, *corrigée & augmentée par* Du-Pin.

ALFONSE XI fut salué roi dès le berceau, n'ayant encore qu'un an & 25 jours, lorsque son pere FERDINAND ou FERNAND IV mourut subitement à Jaën l'an 1312. Son régne fut extraordinairement agité pendant sa minorité, par l'ambition de ceux qui vouloient avoir le maniment des affaires. Dès qu'Alfonse fut en état de gouverner lui-même, il trouva que plusieurs de ses ennemis avoient été abattus; & ayant domté les autres, il ne songea plus qu'à faire la guerre aux Maures; mais comme il ne se sentoit pas lui seul assez fort contre de si puissans ennemis, il fit alliance avec le Portugal & l'Aragon, calma les dissensions domestiques, satisfit tous les mécontens du royaume, & attaqua ensuite ces infidéles, sur lesquels il prit plusieurs fortes places. Il en perdit lui-même quelques-unes, comme Gibraltar, & il fut obligé de leur accorder une trève. Ensuite le roi de Grenade s'étant ligué avec celui de Fez, ce dernier envoya son fils Abdulmalic en Espagne, qui fut défait & tué. Le pere en fut si irrité, qu'il jura de s'en venger. Il envoya d'abord deux cens soixante-dix navires pour garder le détroit; & on vit passer durant quatre mois des gens de tout sexe & de tout âge; de sorte que l'on comptoit plus de soixante-dix mille chevaux, & quatre cens mille hommes de pied. Le roi, qui passa le dernier avec sa cour, assiégea Tariffe, défendue par le comte de Benavidès. Mais Alfonse & le roi de Portugal vinrent attaquer les Maures avec tant de bonheur, que tous les historiens tombent d'accord qu'il y en mourut deux cens mille; jusque-là que les chemins étoient couverts de morts à plus de trois lieues à la ronde. On y fit grand nombre de prisonniers considérables; & le butin en fut si grand, que le prix de l'or en baissa d'une sixiéme partie. Cette bataille se donna un lundi 30 octobre de l'an 1340. Depuis, Alfonse prit Algezire sur les Sarasins; & après une trève de quelques années, il attaqua Gibraltar; mais la peste s'étant mise dans son camp, il en fut attaqué lui-même, & mourut le 27 mars de l'an 1350 à l'âge de 38 ans, laissant la couronne à son fils dom PEDRO, surnommé *le Cruel*. Il l'avoit eu de *Marie* de Portugal, fille d'*Alfonse* IV dit *le Fier*, roi de Portugal, qu'il avoit épousée en 1328. Cette reine ne mourut qu'en 1356, & elle vit une partie des désordres de son fils Pierre *le Cruel*. Alfonse *avoit eu d'une de ses maîtresses*, *Henri* comte de Trastamare, qui s'établit depuis sur le trône. C'est Henri II, roi de Castille, de qui Ferdinand le Catholique descendoit en droite ligne; quoique d'autres l'aient fait sortir faussement de Pelage le premier roi des Asturies. * Mariana, *hist. l.* 15 *&* 16. Villani, *liv.* 11, *c.* 119. Turquet. Genebrard. Sponde, &c.

ROIS DE NAPLES.

ALFONSE I de ce nom, roi de Naples, *cherchez* ALFONSE V, roi d'Aragon.

ALFONSE II succéda en 1494 à FERDINAND I, fils *naturel d'Alfonse V*, roi d'Aragon. Son humeur cruelle & sauvage le fit haïr de ses sujets; ce qui contribua beaucoup à engager Charles VIII, roi de France, d'entreprendre la conquête du royaume de Naples. Ce prince avoit été attiré en Italie par divers seigneurs de cet état, & par Louis Sforce, dit *le Maure*, duc de Milan, qui avoit ravi ce duché à Jean Galeas son pupile, qu'Alfonse son beau-pere vouloit rétablir. Lorsque Charles eut pris Naples, Alfonse abdiqua le 23 janvier de l'an 1495, en faveur de Ferdinand II son fils, qui s'étoit retiré dans l'isle d'Ischia. Ensuite il prit l'habit de moine dans l'ordre des olivetains, & se retira en Sicile, où il mourut peu de temps après. * Philippe de Commines, *l.* 7, *c.* 11. Paul Jove. Guichardin, &c.

ROIS DE PORTUGAL.

ALFONSE I de ce nom, roi de Portugal, surnommé *Henriquez* ou *Henri*, naquit à Guimaranez au mois

de juillet de l'an 1110. Il étoit fils de HENRI de Bourgogne, de la maison de France, & de *Thérèse*, fille d'Alfonse VI, roi de Castille. Le 25 juillet 1139 il défit cinq rois ou généraux Maures à Ourique, près la riviere du Tage. Ensuite il fut salué & couronné roi de Portugal le 27 juillet de la même année, & emporta Lisbonne après un siége de cinq mois. Le titre de roi lui fut confirmé en 1169, par le pape Alexandre III. Après la bataille d'Ourique, il prit, à ce qu'on croit, pour armes autant d'écus qu'il avoit vaincu de rois Sarasins, & il institua l'ordre d'*Avis*. Il fut obligé de tenir sa mere en prison, parcequ'elle vouloit se marier avec le comte de Trastamare, auquel il donna sa sœur *Urraque*; ce qui donna lieu à une cruelle guerre qu'il eut contre Alfonse VII, roi de Castille. Il la finit pourtant avec honneur, aussi-bien que celle qu'il eut pour la ville de Badajoz, contre Ferdinand II, roi de Léon. Ce fut lui qui fonda les monasteres de Conimbre, d'Alcobace, & de S. Vincent près de Lisbonne. Il mourut à Conimbre le 9 décembre de l'an 1185, en sa 76 année. D'autres lui donnent 91 ans de vie. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *hist. Hisp.* Surita, *in chron. l.* 2. Guichenon, *hist. de Savoye.* Catel, *hist. de Languedoc.* Imhoff, *regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE II, surnommé *le Gras*, né le 23 avril 1185, vint à la couronne après SANCHE I son pere, en l'an 1212. Il traita ses freres avec cruauté; ce qui fut le sujet de plusieurs guerres qu'il eut avec le roi de Léon, qui ne finirent que par les soins du pape Innocent III. Il conquit la ville d'Alcacer-do-Sal sur les Maures, & se rendit redoutable par sa bravoure. Il mourut en 1233 selon Nuñez & Vasconcellos; mais d'autres assurent plus vrai-semblablement que ce fut le 25 mars de l'an 1223. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Vasconcellos, *Anaceph. reg. Lusit.* Imhoff. *regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE III, roi de Portugal & des Algarves, né le mai 1210, ou 1209 selon d'autres, succéda à son frere SANCHE II dont il usurpa les états en 1246. Il est vrai qu'il fut appellé au royaume par les Portugais mêmes, mécontens de la lâcheté de Sanche, & encore plus de l'humeur hautaine de la reine. Alfonse répudia *Mahaud* ou *Mathilde*, fille unique de *Regnaud*, comte de Dammartin & de Boulogne, veuve de *Philippe* de France, comte de Mante, & épousa en 1253 *Béatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse X* dit *le Sage*, roi de Castille, qui eut pour dot le royaume des Algarves. Les papes Alexandre IV & Grégoire X mirent son royaume en interdit; mais il s'en moqua, & soutint plusieurs guerres avec courage. Il mourut au mois de février 1279, laissant DENYS pour son successeur. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *l.* 14, *hist.* Nuñez. Surita. Imhoff, *regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE IV dit *le Brave* ou *le Fier*, né le 8 février 1290, étoit fils de DENYS, auquel il succéda en 1325, & d'*Elisabeth* d'Aragon, qui est révérée comme sainte. Il fit la guerre aux Maures & aux Castillans, & donna secours aux derniers, qui remporterent la fameuse victoire de Tariffe le 30 octobre 1340. Il mourut au mois de mai 1357 à l'âge de 67 ans, & après un regne de 32 ans. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Duard, *généalogie des rois de Portugal.* Mariana, 15. Imhoff. Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE V, roi de Portugal & des Algarves, naquit à Sintra au mois de janvier de l'an 1432. EDOUARD son pere mourut en 1438, laissant ce jeune prince à l'âge de 6 ans, sous la tutelle de sa mere *Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* IV; mais les états ayant refusé de lui obéir, Pierre, duc de Conimbre, fils de Jean I & oncle d'Alfonse, fut élu régent du royaume. Alfonse étant venu en âge, prit lui-même soin des affaires, & fut surnommé l'*Africain*, pour avoir pris en 1471 Tanger, Arzile & Alcazar-Ceguer, villes d'Afrique. Il perdit une bataille à Toro contre Ferdinand V, roi d'Aragon, le 1 mars 1476, & fit la paix avec lui au mois d'octobre 1479. Dès l'année 1447 il avoit épousé *Elisabeth* de Portugal, fille de son tuteur *Pierre*, duc de Conimbre, qu'il tua dans une bataille en 1449, après qu'il se fut révolté. Ses sujets découvrirent la Guinée; & de l'or qu'on en emporta, il fit battre une espéce de monnoie nommée *Croisats*, à cause de la croisade accordée par le pape Nicolas V. Il épousa en secondes nôces en 1475, par dispense de Sixte IV, *Jeanne* de Castille sa niéce, fille de *Henri* IV, dit l'*Impuissant*. Mais ce pape se plaignit depuis qu'il avoit été surpris, & fit mettre cette princesse dans un monastere, où elle vécut plusieurs années. Alfonse mourut âgé de 49 ans, le 24 août 1481. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana. Turquet, &c.

ALFONSE-HENRI, roi de Portugal & des Algarves, seigneur de Guinée, né le 21 août de l'an 1643, succéda à son pere JEAN IV sous la régence de la reine *Louise* de Guzman sa mere en 1656. Il remporta de grands avantages sur les Espagnols dans les années 1659, 1662 & 1664. Le 25 juin 1666, il épousa *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amedée* de Savoye, duc de Nemours & d'Aumale, & d'*Elisabeth* de Vendôme. Mais depuis il fut interdit à cause de son incapacité. Son mariage fut déclaré nul le 24 mars 1668, à cause de l'impuissance de ce prince, & il fut conduit l'année suivante dans l'isle de Tercere. Son frere dom PEDRO, qui depuis lui succéda, fut alors déclaré régent du royaume; & épousa la reine, de laquelle il eut l'année suivante, une fille nommée *Elisabeth-Marie-Louise-Josephe*, infante de Portugal, morte en 1692. Le roi Alfonse repassa à Lisbonne; mais il ne s'y montra point. Il mourut le 12 septembre 1683 au château de Cintra en Portugal.

DUCS DE FERRARE ET DE MODENE.

ALFONSE I de ce nom, de la maison d'Est, duc de Ferrare, de Modène, de Reggio, &c. né le 21 juillet 1476, étoit fils d'*Hercule* I & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, roi de Naples, & succéda aux états de son pere en 1505. Alfonse fut général des Florentins contre les Médicis en 1508, & vicaire de l'église. Il épousa 1°. en 1491 *Anne*, fille de *Galeas* Sforce, duc de Milan: 2°. en 1501 *Lucrece* Borgia, fille du pape *Alexandre* VI, veuve d'*Alfonse* d'Aragon, duc de Bisceglia. Il consentit à cette alliance pour tâcher de conserver ses états; mais il trouva en la personne de Jules II un furieux ennemi; & après avoir perdu Modène & Reggio, à peine se conserva-t-il Ferrare. Léon X voulut le faire périr, pour se venger de ce qu'il avoit soutenu les Florentins. Il évita les embuches de ce pape; & après sa mort, lorsque le siége étoit encore vacant, il se saisit de Reggio, de Rubiera & de quelques autres places. Depuis, sous le pontificat de Clément VII, il fit alliance avec l'empereur Charles-Quint, à condition qu'il le protégeroit contre ce pape, & il persuada au duc de Bourbon d'aller à Rome. En effet, cette ville ayant été prise, & le pape étant assiégé dans le château de Saint-Ange, Alfonse reprit Modène; & par le traité de paix conclu en 1526 entre le pape & l'empereur, il fut arrêté que Clément donneroit l'investiture de Ferrare à Alfonse, lequel garderoit Modène & Reggio, comme vassal de l'empire, & jouiroit aussi de la ville de Carpi. L'empereur lui devoit aussi donner la citadelle de Novi, pour le mariage d'une de ses filles, qu'Hercule, fils d'Alfonse, devoit épouser; mais comme ce mariage ne se fit pas, le duc racheta cette place soixante mille écus de l'empereur qu'il servit depuis dans les guerres d'Allemagne. Après la mort de la duchesse *Lucréce*, il épousa en secret une de ses maîtresses, nommée *Laura* Eustochia, & il en eut ALFONSE, pere de CÉSAR, qui fut depuis duc de Modène. Alfonse mourut le 31 du mois d'octobre de l'an 1534. HERCULE II son fils lui

succéda. * De Thou, *hist. l.* 1. Jean-Baptiste Pigna. Paul Jove, &c.

ALFONSE II duc de Ferrare, de Modene, &c. fils d'HERCULE II & de *Renée* de France, fille du roi Louis XII, & d'*Anne* de Bretagne, naquit le 19 janvier 1533, & succéda aux états de son pere en 1559. Il avoit été élevé en France, où il prit des inclinations dignes d'un prince de sa famille, si féconde en personnes illustres. Durant les guerres de Soliman en Hongrie, il alla dans ce royaume à la tête de plusieurs bonnes troupes s'offrir à l'empereur, auquel il prêta une somme très-considérable. Il épousa 1°. en 1560 *Lucréce* de Médicis, fille de *Côme* I, grand duc de Toscane: 2°. le 1 décembre 1565 *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I, empereur: 3° en 1579 *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, marquis de Mantoue. Mais il mourut sans laisser d'enfans le 27 d'octobre de l'an 1597. CÉSAR, fils de cet *Alfonse* que son aïeul avoit eu de *Laura* Eustochia, ne lui succéda qu'aux duchés de Modène & de Reggio; & le pape Clément VIII se saisit de Ferrare. * De Thou, *hist. l.* 24, 38, *&c.* Jean-Baptiste Pigna. Sponde. Du Chêne, &c.

ALFONSE III, duc de Modène, de Reggio, &c. fils de CÉSAR & de *Virginie* de Médicis, né en 1591, succéda aux états de son pere en 1628. En 1608 il épousa *Isabelle* de Savoye, fille de *Charles-Emanuel*, duc de Savoye. Cette princesse mourut en 1626, & fut inhumée dans l'église des théatins en habit de capucine. Le duc, extrêmement touché de cette mort, voulut quitter le monde; & ayant remis en 1629 ses états à FRANÇOIS I son fils, il prit l'habit de capucin, & le nom de F. *Jean-Baptiste*. Il mourut dans le même habit à Château-Neuf de Grasiniana, le 23 mai 1644.

ALFONSE IV, duc de Modène, de Reggio, &c. naquit le 13 février de l'an 1634, de FRANÇOIS I, & de *Marie* Farnèse, sa premiere femme. Il lui succéda le 13 octobre de l'année 1658, & commanda les armées de France en Italie dans diverses occasions. En 1655 il épousa *Laure* Martinozzi, fille du comte *Jérôme* Martinozzi, & de *Marguerite* Mazarin, sœur aînée de *Jules* cardinal Mazarin, & il en eut en 1660 FRANÇOIS II, duc de Modène, & son successeur; & *Marie-Béatrix-Eleonore*, née en 1658, mariée en 1673 à *Jacques*, duc d'Yorck, puis roi d'Angleterre, morte en 1718. Alfonse IV mourut le 16 juillet 1662. *Voyez* EST.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

ALFONSE de France, comte de Poitiers & de Toulouse, fils de LOUIS VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, naquit le 11 novembre de l'an 1220. En 1224 il fut accordé avec Isabelle, fille d'*Hugues* X de ce nom, comte de la Marche; mais il ne l'épousa pas. Depuis, en 1229, il fiança *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Raimond* VIII, comte de Toulouse, & de *Sanche* d'Aragon, sa premiere femme, qu'il épousa l'an 1241. Avant son mariage il avoit été fait chevalier à Saumur le jour de la fête de S. Jean-Baptiste; & le roi S. Louis son frere lui avoit donné pour apanage le comté de Poitou. Ensuite le même roi ayant entrepris le voyage d'outre-mer, le laissa régent avec la reine Blanche leur mere en 1248. Mais l'année d'après il voulut avoir part aux entreprises du roi, & fut suivi par la comtesse sa femme en ce voyage. Alfonse se trouva au combat de Pharamie, donné le 5 avril de l'an 1250, & fut fait prisonnier par les infidéles. Mais ayant été racheté, il revint en France, & prit possession du comté de Toulouse le 13 mai 1251. Il voulut encore accompagner le roi son frere dans son voyage d'Afrique, & il fit son testament à Aimargues, près d'Aigues-mortes, où il s'embarqua le 1 juillet 1271. A son retour il mourut d'une fiévre maligne, non pas à Sienne, comme on l'a cru, mais au château de Corneto, dépendant de Sienne, le 21 du mois d'août 1271, sans laisser aucun enfant. Son corps fut porté à S. Denys, & son cœur à Maubuisson. * *Voyez* la chronique de S. Denys; Matthieu Paris, Bernard Gui, *in chron.* Guillaume de Nangis, *vie de S. Louis.* Vincent de Beauvais, *l.* 3, *c.* 89 & 98. *Spec.* Catel, *histoire du Languedoc.* Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE I de ce nom, comte de Provence, *cherchez* ALFONSE II, roi d'Aragon.

ALFONSE ou ILDEFONSE II, comte de Provence & de Forcalquier, second fils d'ALFONSE II, roi d'Aragon, & de *Sanche* de Castille, & frere de *Pierre II*, roi d'Aragon, eut pour apanage le comté de Provence; & après être entré en possession l'an 1196, il gouverna avec beaucoup de prudence. Guillaume VI, dit *le Jeune*, comte de Forcalquier, avoit une fille unique nommée *Garsende*, qu'il maria à *Rainet* ou *Rainier* de Sabra, seigneur de Castellar. Elle eut de ce mariage un fils qui mourut en enfance, & deux filles; *Garsende* & *Béatrix*. Guillaume VI maria l'aînée de ses petites-filles à Alfonse, du vivant même du roi son pere, en 1193, & par le traité on unit les comtés de Provence & de Forcalquier. Depuis, Guillaume se repentant de ce qu'il avoit fait, prit les armes contre Alfonse, & assiégea Sisteron. Pierre II, roi d'Aragon, secourut son frere, & la guerre fut terminée. On fit un nouveau partage du comté de Forcalquier; & Guillaume donna ce qui étoit dans le Gapençois & l'Embrunois à *Béatrix* son autre petite-fille, qu'il maria à *André* de Bourgogne, dauphin de Viennois. Le comte Alfonse fit diverses fondations, & mourut vers l'an 1209, laissant RAIMOND-BERENGER V, & *Garsende* mariée, selon quelques-uns, avec un comte de Béarn de la maison de Moncade. * Surita, *l.* 1. Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Rufi, *hist. des comtes de Provence*, *&c.*

ALFONSE, ILDEPHONSE, ou ALDEPHONSE ou AMPHOS, comte de Toulouse, étoit fils de *Raimond* de Saint-Gilles, & de *Gilloire* ou *Elvire* de Castille, fille d'*Alfonse* VI, roi de Castille. Cette princesse, qui avoit suivi le comte Raimond au voyage d'outre-mer, y accoucha d'Alfonse vers l'an 1103 au Château-Pelerin. Il fut baptisé dans le fleuve Jourdain, & pour cette raison on le nomma Alfonse *Jourdan* ou *Jourdain.* C'étoit un prince pieux, courageux & zélé pour la gloire de Dieu. Après la mort de ses parens, il fut ramené dans le Languedoc, & prit la ville de Toulouse qui étoit occupée par les comtes de Poitou. Il leur fit la guerre avec divers succès; mais il en sortit heureusement avec le secours du roi de Castille son aïeul, & avec celui des habitans de la ville de Toulouse, ausquels il accorda de beaux priviléges. Alfonse épousa *Faidide*, qu'on croit fille de *Gilbert* comte de Provence, & sœur de *Douce*, mariée à *Raimond Berenger* comte de Barcelone. Le comte de Toulouse porta aussi le titre de marquis de Provence, à cause des terres qu'il avoit au-delà du Rhône. Il se croisa pour le voyage de la Palestine vers l'année 1147, & mourut de poison à Césarée. Il laissa RAIMOND VI, dit *le Vieux*; & une fille mariée au vicomte de Béziers. * Roderic de *Tolède*, *l.* 6, *c.* 21. Guillaume de *Tyr.* Catel, &c.

ALFONSE d'*Espagne* ou *de la Cerda*, seigneur de Lunel, étoit fils de *Ferdinand* infant de Castille. Alfonse X, dit l'*Astronome*, avoit eu d'Yolande d'Aragon, Ferdinand & Sanche IV. Ferdinand mourut à Valladolid en 1275, & laissa de Blanche de France, troisiéme fille du roi S. Louis, Alfonse & Ferdinand, qui a fait la branche des seigneurs de Lara. La couronne de Léon & de Castille appartenoit légitimement à ces princes, comme fils de l'aîné; mais le roi Alfonse leur préféra Sanche le puîné, malgré les pressantes sollicitations de Philippe *le Hardi* leur oncle. Le roi de Castille fut puni de son injustice par la rebellion de son fils Sanche, qui l'obligea de lui céder la couronne. Cette ingratitude

le toucha ; & lorſqu'il mourut en 1284, il fit un teſta-
ment, par lequel il nommoit ſes héritiers Alfonſe & Ferdinand ſes petits-fils, l'un au défaut de l'autre; mais c'étoit trop tard, & Sanche IV étoit trop bien établi. Alfonſe vint en France, où Blanche ſa mere s'étoit retirée à Paris. Il prit en divers actes le titre de roi d'Eſpagne ; & il épouſa 1°. *Mahaud*, dont la maiſon n'eſt pas bien connue, & de laquelle il eut Louis d'Eſpagne, prince des iſles Fortunées & comte de Talmond, amiral de France : 2°. *Iſabeau* dame d'Antoing & d'Eſpinoi, dont il eut *Charles* d'Eſpagne connétable de France, que Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, fit tuer le 6 janvier de l'an 1354 dans la ville de l'Aigle au Perche, en haine de ce que le roi lui avoit ôté le comté d'Angoulême, pour le donner au connétable. Alfonſe de la Cerda mourut à Gentilli près de Paris l'an 1327. * Sainte Marthe, *hiſtoire généalogique de la maiſon de France.* Mariana. Mayerne Turquet. Le P. Anſelme. Imhoff, &c.

ALFONSE de Portugal, douziéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit pour lors à Ptolémaïde où S. Jean d'Acre, ſuccéda en 1194 à Geofroi de Donjon. Il étoit iſſu de la maiſon des rois de Portugal; & croyant ſe faire couronner roi, il y fit un voyage la même année, mais ſans ſuccès. Auſſitôt qu'il fut élu grand-maître, il tint un chapitre général dans le château de Margat, & fit de très-belles loix, pour faire obſerver la diſcipline, mais un peu trop rigoureuſes : ce qui lui attira la haine de pluſieurs chevaliers. Le déplaiſir qu'il eut de ſe voir ainſi mépriſé, fut un des motifs qui le porterent à ſe démettre la même année de ſa dignité pour ſe retirer en Portugal, où il vécut juſqu'en 1207, & où il périt, dit-on, par ordre du roi Sanche, avec lequel il s'étoit brouillé. Il avoit voulu regler la maiſon du grand-maître, & le réduire à n'avoir qu'un cheval de ſervice, un courtaut, une mule, trois écuyers, un page, un ſénéchal, & deux chevaliers, qui auroient chacun quatre chevaux. Il avoit ordonné que la religion ne ſeroit obligée de recevoir qui que ce ſoit chevalier, ſi on ne le lui avoit promis en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que pluſieurs gentilshommes prenoient l'habit pour faire ſervice à l'hôpital & à la religion, par dévotion, & ſans être reçus au rang des chevaliers. Il eut pour ſucceſſeur Geofroi le Rat. * Boſio, *hiſt. de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

ALFONSE, infant de Caſtille, fils de JEAN II, roi de Caſtille & de Léon, né le 13 novembre 1453 d'*Iſabelle*, fille de *Jean* infant de Portugal, ſeconde femme de *Jean* II. Celui-ci étant mécontent de ſon fils aîné, eût bien voulu nommer Alfonſe pour ſon ſucceſſeur; mais ne l'ayant pu, il le déclara grand-maître de S. Jacques, & mourut en juillet 1454. Henri IV ſon fils aîné, lui ſuccéda dans les deux royaumes, & fit élever à ſa cour Alfonſe & Iſabelle ſa ſœur. Henri ſe trouvant impuiſſant, conſentit que ſa femme connût un autre homme, & la fille qui vint de ce commerce fut reconnue pour légitime, & par conſéquent pour héritiere de la couronne, & la grande maîtriſe de S. Jacques fut donnée à Bertrand de la Cueva, avec qui la reine avoit eu commerce. Les grands de Caſtille, indignés de ces honteux procédés, ſe ſouleverent, ayant à leur tête Jean Pacheco, comte de Villena; & s'étant fait remettre le prince Alfonſe en 1464, ils lui rendirent hommage comme au ſucceſſeur légitime de la couronne. En 1465 ils s'aſſemblerent à Avila le 5 juin, y dépoſerent Henri IV, & proclamerent Alfonſe roi de Caſtille & de Léon. Pluſieurs villes, entr'autres celles de Burgos & de Tolède, prirent le parti de ce dernier, quoique Rome ſe déclarât pour Henri; & les deux partis en vinrent aux mains le 20 août 1467 près d'Olmedo, ſur les frontieres de la vieille Caſtille & de Léon. Alfonſe s'y trouva, & montra beaucoup de courage. Il eſt incertain de quel côté pencha la victoire. Peu après cette action la ville de Segovie, & la reine femme de Henri, tomberent entre les mains d'Alfonſe. Mais ce dernier ne profita pas de ce ſuccès : la ville de Toléde ſe ſouleva contre lui, il perdit le château de Madrid; enfin, étant en chemin pour aſſiéger Toléde, il mourut le 5 juillet 1468 dans le bourg de Cardenoſa, aſſez près d'Avila. * Mariana, *hiſt. d'Eſpagne, liv.* 23. Turquet, *hiſt. d'Eſpagne, l.* 20, 21. Zurita, *l.* 18, *c.* 16.

ALFONSE, troiſiéme fils de dom Manuel, roi de Portugal, & de dona Marie, naquit à Abrantes le 23 avril 1509. Il n'avoit encore que ſept ans lorſque le pape Léon X lui donna l'évêché de Guarda. Il y joignit preſqu'auſſitôt les adminiſtrations des évêchés de Viſeu & d'Evora, & des monaſteres d'Alcobaça, & de ſainte Croix de Conimbre; & en 1517, il le nomma cardinal & évêque de Targa. En 1522 Adrien IV lui donna de plus l'archevêché de Liſbonne. On aſſure que ce jeune prince ſe rendit encore plus reſpectable par ſa vertu que par ſa naiſſance. Il adminiſtroit, dit-on, les ſacremens aux malades, inſtruiſoit les jeunes enfans, en un mot rempliſſoit tous les devoirs d'un bon paſteur. On aſſure encore, qu'à la piété il joignit l'amour des belles-lettres, & la libéralité envers les ſavans. Il compoſa pluſieurs ouvrages, tant en proſe qu'en vers, & entr'autres la *vie du roi Alfonſe-Henri* : mais la plupart ont été perdus. Il mourut le 21 avril 1540, n'étant âgé que de trente-un ans & deux jours. * *Mémoires de Portugal.*

HOMMES DE LETTRES.

ALFONSE (Pierre) Eſpagnol, né de parens Juifs, dans le XII ſiécle, ayant connu les vérités de la religion chrétienne, demanda le baptême, & eut pour parrain, Alfonſe dit *le Batailleur*, roi d'Aragon. Pierre Alfonſe écrivit un traité *de ſcientia & philoſophia*, & un dialogue entre un Juif qu'il nomme Moyſe, & un Chrétien qu'il introduit ſous le nom de *Pierre*. Le premier nom eſt celui qu'il avoit eu parmi les Juifs, & l'autre eſt celui qu'il porta lorſqu'il fut éclairé des lumieres de l'évangile. Ce dernier ouvrage fut imprimé en 1536 à Cologne. * Geſner, *in bibl.* Genebrard. Le Mire, &c.

ALFONSE, dit *Bon homme*, Eſpagnol, religieux de l'ordre de St Dominique, dans le XIV ſiécle, traduiſit en 1339 d'arabe en latin un traité d'un Juif nommé Samuel, que nous avons ſous ce titre, *de adventu* JESU *veri Meſſiæ, quem Judæi fruſtra expectant.* * Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.*

ALFONSE, évêque, dit *de Carthagène*, ou de *Burgos*, parcequ'il fut évêque de cette ville en Eſpagne, étoit fils de *Paul* de Burgos, lequel étant encore Juif, avoit eu trois fils, dont cet Alfonſe étoit l'aîné. Il fut élevé dans les ſciences & dans le judaïſme; & depuis, les uns & les autres reçurent le baptême. Alfonſe eut un canonicat à Ségovie, & fut depuis évêque de Burgos, après ſon pere mort en 1435. Il vécut juſque vers l'an 1458, & écrivit divers ouvrages, entr'autres un abrégé de l'hiſtoire d'Eſpagne, qu'il intitula, *Anacephaleoſis regum Hiſpaniæ.* * Vaſeus, *in chron. Hiſp. c.* 4. Mariana, *hiſt. Hiſp. l.* 19, *c.* 8. Aubert le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 3, *c.* 7, *&c.*

ALFONSE DE ZAMORA, ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de Zamora, ville d'Eſpagne, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il avoit pris naiſſance de parens Juifs, & étoit un des plus habiles rabbins. Ses connoiſſances lui ſervirent à pénétrer les vérités de l'évangile; & enſuite il demanda le baptême, qu'il reçut avec zèle & avec ſoumiſſion. Depuis, le cardinal Ximenés le choiſit pour travailler à l'édition des bibles d'Alcala. Alfonſe de Zamora y contribua beaucoup. Lorſque ce grand ouvrage fut achevé, il en compoſa pluſieurs autres de ſa façon, comme *Vocabularium hebraicum atque chaldaïcum veteris teſtamenti. Catalogus eorum quæ in utroque teſtamento aliter ſcripta ſunt, vitio ſcriptorum, quàm*

in hæbreo & græco. Vocabularium breve, &c. Il mourut vers l'an 1530 ou 1535. * Alvarez Gomez, *in vita card. Ximen.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. &c.*

ALFONSE DE S. VICTOR, évêque de Zamora, natif de Burgos en Espagne, se retira parmi les religieux de S. Benoît, & composa en sa langue naturelle deux volumes *in-folio*, sur la regle de S. Benoît. Ces volumes sont imprimés, l'un à Madrid en 1645, & l'autre à Tolede en 1648. En 1651 Alfonse fut fait évêque d'Almérie, puis d'Orense en 1653; & enfin en 1659, de Zamora, où il mourut l'année suivante. * Nicolas Antonio. *bibl. Hispan.*

ALFONSE à Castro, *cherchez* CASTRO.

ALFONSE, Espagnol, Juif converti, religieux de l'ordre de S. François, & recteur de l'université de Salamanque, a fait un ouvrage intitulé, *la forteresse de la foi*, contre les Juifs, les Sarasins, & les autres ennemis de la foi, imprimé à Nuremberg sans nom d'auteur, l'an 1494. C'est un ouvrage dont l'exécution ne répond pas à ce que le titre promet, car il n'est pas bien écrit; il ne contient rien de bien recherché, & l'auteur se sert souvent de preuves, de raisonnemens & de réponses très-foibles: cependant il y a quelque érudition, & il peut être de quelque usage. * Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

ALFORD (Michel) jésuite Anglois, de Londres, né en 1587, entra dans la compagnie âgé de vingt ans, en 1607. Après ses études de philosophie & de théologie, qu'il fit partie en Espagne, partie à Louvain, il fut cinq ans pénitencier à Rome. De-là, étant envoyé en Angleterre, il fut arrêté à Cantorberi, & présenté au magistrat, qui l'envoya à Londres. Marie-Henriette le délivra. Depuis ce temps-là, il cultiva la mission d'Angleterre durant plus de trente ans. Il fut deux fois député à Rome pour les affaires de la société. Nous avons de lui, *Britannia illustrata, sive Lucii, Helenæ, Constantini patria, & fides; cum appendice de tribus hodie controversis, de paschate Britannorum, de clericorum nuptiis, & num olim Britannia coluerit romanam ecclesiam*, imprimée à Anvers en 1641 in 4°. *Annales ecclesiastici Britannorum, Saxonum, & Anglorum à Christo nato, usque ad annum 1189, ibid. Tom. 4.* in-4°. Il mourut à S. Omer l'an 1652. * Sotwel, *bibl. script. soc. Jesu.*

☞ ALFRAGANUS, ou plutôt ALFERGANUS, mathématicien Arabe, ainsi nommé, parcequ'il étoit de Fergane, ville de la Sogdiane, s'appelloit *Muhammed*, ou *Ahmed Ben Cothair.* Il florissoit, suivant Abulfarage, vers le temps d'Al-Mamon, c'est-à-dire, vers l'an 825 de l'ére chrétienne. On a de lui un ouvrage intitulé *Rudimenta astronomiæ*, dont il y a eu plusieurs traductions. La premiere a été imprimée en 1493, *in*-4°. La seconde en 1537. La troisiéme en 1590, par les soins de Christmann, avec un ample commentaire sur les époques des différens peuples. La quatriéme a été donnée par Golius à Amsterdam en 1669, *in*-4°. & contient le texte arabe, & des notes savantes sur une partie de l'ouvrage. La mort l'empêcha de les continuer plus loin. Alfraganus avoit écrit sur les horloges solaires, sur l'astrolabe, & les sinus. Ce dernier ouvrage fait voir qu'il eut part à la grande réforme que firent les Arabes de la trigonométrie. Il n'est pas possible que les écrits d'Alfraganus aient gâté l'esprit à Pierre d'Albano, comme on l'a dit, car ils ne traitent pas d'astrologie judiciaire. * Abulfarag. *hist. dynast. dyn. 9.* Golius, *pref. in Alferg. Hist. des math. T.* I, ch. 7.

☞ ALFRED, roi d'Angleterre, quatriéme fils d'ETELUFE, & de sa premiere femme *Osburge*, que l'on nomme aussi *Dalfrea* ou *Alvred*, succéda l'an 871 ou 872 à son frere ETHELREDE, & mérita le nom de *Grand* par ses belles actions. Il vainquit Gitro, roi des Danois, qui étoit entré dans son isle avec une puissante armée, & lui persuada d'embrasser la religion chrétienne: ce qu'il fit, changeant au baptême son nom en celui d'*Ethestan*, que plusieurs de ses successeurs porterent depuis. Alfrede entreprit de faire fleurir les arts, & les sciences, qui étoient presqu'entiérement bannis de ses états. Dans cette vue il attira des pays voisins divers savans, & peupla les monasteres de moines étrangers; qui mirent en vogue l'écriture romaine, sans néanmoins abolir entiérement l'anglo-saxone, qui subsista jusqu'au regne des Normands en Angleterre (D. Tassin, *notice des Mss. de l'égl. de Rouen, revue & corr.* p. 29) Ce prince fonda aussi l'université d'Oxford. Il avoit coutume d'employer huit heures ou à l'étude, ou à la priere; & autant de temps à donner audience à ses sujets; & pour animer les gens de lettres au travail, il composa lui-même un recueil de chroniques; il traduisit en anglois, ou pour mieux dire en saxon, les dialogues attribués à S. Grégoire, le traité de Boëce *de la consolation de la philosophie*, les pseaumes de David, l'histoire d'Orose & celle d'Angleterre de Bede. Enfin il publia des loix, & quelques autres ouvrages, & fut regardé comme l'unique Mécene de son siécle. Il regna pendant vingt-huit ans, selon les uns, ou vingt-neuf ans & six mois, selon les autres, & il mourut le 28 octobre 899. Le P. Cellot a rapporté son testament. EDOUARD son fils lui succéda. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANGLETERRE. Assorius Menevensis a écrit l'histoire d'Alfrede; elle est d'autant plus digne de foi, que cet historien a été témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Si l'on en croit Baleus, auteur Anglois, & grand panégyriste de ceux de sa nation, ce prince étoit grammairien, philosophe, rhéteur, historien, musicien, poëte, outre cela architecte & géometre parfait. * Polydore Virgile, *l.* 5. Genebrard, *in chron.* Matthieu de Westmunster. Baleus & Pitseus, *de script. Angl. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IX siécle.*

ALFRED, dit le *Bâtard*, roi de Northumberland en Angleterre, commença de regner en 685. Il étoit fils d'Oswin, qui l'avoit eu d'une de ses maîtresses. Le petit royaume de Northumberland fut presque entiérement désolé par les guerres civiles sous le regne d'Ecfrid, fils du même Oswin, & frere d'Alfred. Ce dernier se retira en Ecosse, où il s'occupa à l'étude & à des exercices de piété. Il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Depuis, étant repassé dans l'état de son pere, il y fut mis sur le thrône, & il gouverna avec beaucoup de prudence. Quelques auteurs assurent qu'il le quitta pour entrer dans un monastere; d'autres ajoutent qu'il fut depuis évêque. Quoi qu'il en soit, Bede nous apprend qu'il aimoit les lettres & les savans, & qu'il composa plusieurs ouvrages. On met sa mort en 705. * Bede, *hist. Angl.* Pitseus, *de script. Angl. &c.* l'art de vérifier les dates.

ALFRED, le plus jeune fils d'*Ethelrede*, surnommé le *Malprêt*, fut cruellement maltraité par Canut, roi d'Angleterre, de la race des Danois. * *Dict. angl.*

ALFRED, évêque Anglois, a fleuri sur la fin du X siécle, vers l'an 990. Il fut religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monastere de Malmesburi, puis abbé, & enfin évêque d'Excester. Il composa un traité, *de naturis rerum*, l'histoire de la vie de S. Adelme, & celle de son abbaye de Malmesburi. * Guillaume de Malmesburi, *de gest. pont.* Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

ALFRED, chanoine & trésorier de l'église d'Yorck en Angleterre, vivoit dans le XII siécle, & s'est fait connoître à la postérité par ses ouvrages. Les plus importans sont, *deflorationes Galfredi, lib.* 5. *De gestis regum Britanniæ. De gestis regum Angliæ, &c.* Il mourut vers l'an 1136. * Pitseus, *de script. Angl.*

ALFRED, surnommé *le Philosophe*, Anglois, s'est attiré les éloges de presque tous les gens de lettres de son pays, qui ont vécu depuis le XIII siécle. Il se distingua non-seulement en Angleterre, mais encore dans les

les voyages qu'il fit en France & en Italie. Il s'arrêta long-temps à Rome; & il y fut domestique du cardinal Ottobon de Fiesque, que le pape Clément IV envoya depuis légat en Angleterre. Alfred l'y suivit vers l'an 1268, & mourut peu de temps après. Il laissa cinq livres sur la consolation de la philosophie de Boëce, quatre sur les météores d'Aristote, un sur les végétaux. *De naturis rerum. De educatione accipitrum. De motu seu vita cordis*, &c. * Roger Bacon, *lib. de util. ling.* Leland. Baleus & Pitseus, *de script. Angl.* &c.

ALFRETON, *Alfertonium*, bourg ou petite ville du comté de Darbi en Angleterre, est à trois lieues de la ville de Darbi, du côté du septentrion. * Baudrand.

ALFRIC, ÆILFRIC, ELFRIC, ALVRIC ou ALVRED, dit *le Grammairien*, parcequ'il écrivit divers ouvrages de grammaire, vivoit au commencement du XI siécle. On ne sait pas son pays; mais on prétend qu'il étoit de parens très-nobles & très-riches. Il fut élevé parmi les religieux de S. Benoît, sous la discipline de S. Ethelwalt, dans l'abbaye d'Abington; ensuite il fut abbé de Malmesburi; depuis évêque d'une église, dont on ne convient pas; & enfin archevêque de Cantorbéri en 998. Il mourut le 28 août de l'an 1006, après avoir été huit ans archevêque de Cantorbéri, & fut enterré dans le monastere d'Abington, où il avoit été religieux, puis transferé à Cantorbéri. Il obtint plusieurs privileges en faveur de son ordre, d'Ethelrede, pour lors roi d'Angleterre, à qui il persuada de faire bâtir deux grands monasteres, que ce prince donna aux Bénédictins. Il composa plusieurs traités de grammaire, un dictionnaire latin, une chronique des archevêques de Cantorbéri, & d'autres ouvrages, dont les curieux pouront trouver le dénombrement dans Pitseus, *de script. Angl. p.* 182. * *Consultez* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du X siécle*, Mabillon, *act. Bened.* Warton, *de script. & sac. Vernac.* Cave.

ALFRIC, dit *de S. Alban*, parcequ'il a été abbé du monastere de ce nom en Angleterre, composa une liturgie, & quelques autres traités qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Matthieu Paris parle très-avantageusement de lui, *de reb. gest. abbat. S. Alban.*

ALFRIDE, évêque de Munster, *cherchez* ALTFRIDE.

ALFWOLD, roi de Northumberland en Angleterre, succéda à *Eardulf*, & ne regna que deux ans, après lesquels ce royaume tomba comme de lui-même, en si grand nombre de rois de ce pays ayant été défaits par leurs sujets, que personne ne fut plus assez hardi pour porter cette couronne. Cela donna lieu aux Danois, qui s'étoient contenté jusque-là d'infester les côtes, à entrer dans le pays où ils commirent mille ravages. * *Dict. Angl.*

ALGA (S. George, *dit* in) ordre de chanoines réguliers, *cherchez* GEORGE (Saint) *dit* in Alga.

ALGARDI (Alexandre) de Boulogne en Italie, s'appliqua pendant quelque temps à dessiner & à peindre dans l'école de Louis Carache. Ayant fait pendant ce temps connoissance avec Jules-César Conventi, sculpteur, il donna l'essor au talent naturel qu'il avoit pour la sculpture, surtout depuis que Louis Carache, après avoir vu quelques-uns de ses modéles, l'eut exhorté à suivre un art pour lequel il lui voyoit tant de talent. Les études qu'il fit à Mantoue sur les ouvrages de Jules Romain, & sur les tableaux des grands maîtres qui y étoient en abondance, avant qu'ils eussent été dissipés dans le fameux sac de cette ville, en 1527, acheverent de fortifier son gout. Etant venu à Rome en 1625, & y ayant trouvé le dominicain avec qui il lia amitié, celui-ci le fit connoître au cardinal Ludovisio, neveu de Grégoire XV, qui lui procura de grands ouvrages, capables de le faire connoître, & de lui acquérir beaucoup de gloire. Un des plus considérables qu'il fit à Rome, est ce beau bas relief, que le pape Innocent X lui fit faire pour l'église de S. Pierre du Vatican, & dans lequel il a représenté S. Léon, qui vient au-devant d'Attila. Le grouppe de S. Paul décapité, qui est à Boulogne, est encore un des plus excellens morceaux de sculpture qui soit sorti de ses mains. Il n'avoit pas moins de gout pour l'architecture, & ce fut sur ses dessins que fut bâtie la belle vigne Pamphile, surnommée *del bel respiro*, qui est hors de la porte S. Pancrace à Rome. Il mourut dans cette ville en 1654, âgé de 52 ans. * Bellori, *vies des peintres & sculpteurs, &c. en italien*, in-4°.

ALGARRIA, ou la PLAINE, une des quatre parties de la Castille nouvelle, est la plus considérable de toutes, parceque c'est là que sont Madrid & Tolède. Pour en donner une idée nette, on observera qu'en descendant la montagne de Samosietra, qui sépare les deux Castilles, on traverse de grands bois qui durent cinq ou six lieues de longueur, jusqu'à Buitrago, petite ville bâtie sur un rocher, d'où l'on va à Madrid par dix lieues ou environ de montagnes, & trois de plaines, qu'on commence à trouver à Alcovendas, autre ville peu considérable. On ne trouve par-tout-là que terre sablonneuse ou pierreuse, ou souvent l'une & l'autre, & l'on y voit à peine quelques arbres; mais en récompense les environs de Madrid sont assez ornés. D'un côté de la ville est le palais ordinaire des rois d'Espagne; & au-delà du Mançanarés, un autre palais avec son parc, appellé *la Casa de Campo*; de l'autre est le *Buen Retiro*, dont le séjour est enchanté. De Madrid en passant le Mançanarés, on va à l'Escurial, qui en est éloigné de sept lieues; le quartier des environs s'appelle *Real de Mançanarés*. C'est la ville de Mançanarés qui donne le nom à ce quartier & à la riviere. Elle est ornée du titre de comté: les autres villes sont Colmenar, Guadarama, Galapagar, Guadalix & Porquerizas. Las Naves de Marquez, marquisat, est aussi dans ce quartier. Les environs de la riviere nommée Henarés, ne sont guéres moins considérables: c'est là qu'on trouve Alcala, si célébre par son université; Guadalajara, cité depuis l'an 1460; Brigueha, Siguenza, ville épiscopale, avec université: un peu plus loin est Médina-Cœli, duché: & encore plus au nord, Monteagudo, comté. Uzeda ou Uceda, duché, est aussi aux environs de l'Henarés, à sept ou huit lieues au nord d'Alcala. Il y a d'autres lieux remarquables au midi de Madrid; Escalona & Magueda, duchés; le premier sur l'Alberche; le second dans une presqu'isle, entre l'Alberche & la Guadarama; Leganés, marquisat fort près de Madrid: sur le Tage, Tolede, ville archiépiscopale, avec université; Aranjués, château royal, avec les plus beaux jardins d'Espagne; Mora, comté sur la Tajuna: & plus haut à l'orient de Madrid, Pastrana, duché. Il étoit d'autant plus nécessaire d'indiquer ces lieux, que la plupart ne se trouvent pas dans les cartes ordinaires, & que d'autres y sont marqués dans la Castille vieille, à laquelle elles donnent trop d'étendue vers le midi. Tout ce pays est fort inégal: les bords du Tage auprès de Tolede sont très-fertiles. * Juan Alvarès de Colmenar, *délices de l'Espagne.*

ALGARVE, en latin *Algarbia*, province de Portugal, avec titre de royaume. Elle a le Portugal au septentrion, l'Andalousie au levant, & la mer océane au couchant & au midi. Ses villes sont Faro, Sylves, évêché; Tavira, qui passe pour *la Balsa* des anciens, & Lagos. Le mot d'Algarve, en langue moresque, veut dire *campagne fertile.* Aussi cette province produit-elle des vins très-estimés; des figues, des raisins, des olives, des amandes, & une très-grande quantité de poissons que la mer voisine fournit. ALFONSE II, roi de Portugal, est le premier qui ait pris le titre de roi d'Algarve, ou des Algarbes, après son mariage avec *Béatrix* de Castille, fille naturelle d'*Alfonse X*, roi de Castille, & de *Marie* de Gusman-Villena. La province d'Algarve n'étoit auparavant qu'un comté, qui fut donné en dot à cette princesse avec titre de royaume. Béatrix fut mere de *Denys*, dit *le pere de la patrie*, qui prit le titre de roi des Algarves; & depuis ses suc-

cesseurs l'ont toujours porté. * Vasconcellos, *Anaceph. reg. Portugal.* Montan, *in Merc.* Merula, *geogr. &c.*

ALGASEL ALYMATA, a écrit en arabe un livre intitulé, *les balances de la justice* ou *la balance juste*, qui contient des préceptes moraux, & qui a été traduit en hébreu par Abraham Bar-Chasdai. Cet auteur a encore composé un livre philosophique intitulé, *la destruction des philosophes*, qui a été traduit en latin, & imprimé à Venise en 1560, avec les œuvres d'Aristote. * Bartolocci, *bibl. rabbinic.* Histoire des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent, *t. VII*, *édit. Paris. in-12*, 1710.

☞ ALGEBRE. C'est le nom d'une science assez peu connue du vulgaire, & réputée assez obscure, pour avoir fait naître le proverbe, *obscur comme l'algebre*. afin de désigner quelque chose d'excessivement embrouillé. Mais cette obscurité n'est que pour ceux qui ne sont point initiés dans ses principes, & qui ignorent quel est l'esprit de cette ingénieuse invention. Car elle fournit une des plus commodes ressources aux mathématiciens, pour parvenir à débrouiller les questions les plus compliquées.

L'algebre est une espéce d'arithmétique plus universelle que celle qu'on emploie ordinairement, d'où vient que l'illustre Newton a donné à un traité d'algebre, qu'il dictoit autrefois étant professeur à Cambridge, le titre d'*Arithmétique universelle*. On n'y emploie point les caracteres ordinaires des nombres, mais des lettres pour désigner les quantités soit connues soit inconnues. Il est du moins beaucoup plus commode de se servir de lettres, même pour les premieres; à l'égard des dernieres, il est évident que cela est nécessaire: car ignorant leur grandeur, il faut bien les désigner par quelque signe de convention autre que ceux à qui l'on a déja assigné des idées, & il n'en est aucun de plus commode qu'une lettre. C'est pourquoi cet usage a prévalu parmi les algébristes, sur celui de diverses nations, comme les Allemans, les Italiens & les Flamans, qui emploient des signes particuliers. Ce qu'apprend l'algebre, c'est, 1° à exprimer dans la langue propre de cette science le rapport quoiqu'envelopé qui se trouve entre les diverses grandeurs connues ou inconnues de la question; 2° à résoudre cette équation, c'est-à-dire, à développer ce rapport dans la forme la plus simple, après quoi ce qui étoit inconnu est connu. Mais on ne peut ici qu'indiquer ces choses. Il est nécessaire de recourir aux sources. On peut consulter surtout en notre langue les excellens élémens d'algebre de M. Clairault.

Le nom d'algebre ne vient point, comme quelques uns l'ont conjecturé, de l'Arabe *Geber*, qu'ils en disent l'inventeur. Ce Geber est un astronome fort postérieur au temps où l'algebre étoit connue des Arabes. Il est constant que ce nom tire son origine de deux mots, qui, dans la langue de ces peuples, expriment son emploi; savoir, *Aljabar v'almucabala*, qui signifient opposition & restitution. On oppose en effet, & on compare dans l'algebre les deux membres d'une équation, & après la résolution du problême, on en fait quelquefois la démonstration, en rétablissant en quelque sorte la question en son entier par la synthèse. L'usage n'a retenu que le premier de ces mots *aljabar*, dont on a fait *algebre*; néanmoins on peut voir dans Cardan que quelquefois on lui donnoit le second nom.

Les anciens ont connu l'algebre, mais fort tard: car Diophante d'Alexandrie, auteur probablement postérieur à l'ére chrétienne, résoud algébriquement les questions numériques qui font l'objet de l'ouvrage qu'on a de lui. Les anciens ne l'appliquerent, si nous en jugeons par ce monument unique, qu'aux questions de nombres, & point à la géométrie. Après eux les Arabes l'ont cultivée, soit qu'ils la tinssent d'eux, soit qu'ils l'eussent inventée, ou reçue des Indiens avec leur arithmétique: ce que quelques-uns soupçonnent. Mais ils n'allerent pas loin, c'est-à-dire, ils ne passerent pas les questions du second degré, & ils furent même fort éloignés d'en connoître toute la finesse. Les Européens l'ont reçue des Arabes, par l'entremise d'un certain Leonard de Pise, qui cultivoit les mathématiques au commencement du XV siécle, & qui l'apporta d'orient, après plusieurs voyages faits dans la vue d'y converser avec les savans de ces contrées. Lucas Paccioli, autrement dit Lucas *de Burgo Sancti Sepulchri*, cordelier, mathématicien de la fin du XV siécle, en écrivit le premier dans sa *Summa arithmeticæ & geometriæ*, ouvrage moitié latin-barbare, moitié italien; il expliqua même les regles de cet art par des vers latins techniques à peu près dans le gout du siécle où il vivoit.

L'algebre enfin prit des forces dans le cours du XVI siécle, par les découvertes qu'y ajouterent divers mathématiciens: comme Tartalea, inventeur de la résolution des équations du troisiéme degré; Cardan à qui il la communiqua, qui la publia, & qui remarqua le cas appellé *irréductible*; Ferrari de Boulogne, qui résolut les équations du quatriéme degré; Bombelli, inventeur d'une méthode qui réussit quelquefois dans le cas irréductible, & dont Wallis, si hardi à traiter Descartes de plagiaire, ne laisse pas de se faire honneur. Il y eut durant ce siécle un grand nombre d'écrivains sur cette science; indépendamment de ceux que je viens de nommer en Italie, il y eut Stifels, Scheubel en Allemagne; Stevin en Hollande; en Angleterre, Robert Record, Normann, Digges; en Portugal, Nonius ou Nuñes; en France, Pelletier du Mans, Bureon, Gosselin de Cahors au milieu du siécle, & vers la fin M. Viéte. Ce mathématicien est auteur d'un grand nombre d'inventions analytiques, qui ont fourni à ceux qui l'ont suivi le moyen de donner à l'algebre une forme presque nouvelle; c'est ce que fit en Angleterre Thomas Harriot, dans son *Artis analyticæ praxis*, qui parut en 1631, & après lui le célébre Descartes dans sa géométrie, imprimée en 1637. Le premier avoue devoir beaucoup à Viéte; & le dernier, quoiqu'il n'en fasse pas l'aveu, doit probablement à l'un & à l'autre, mais bien moins sans doute que l'a prétendu le fameux Wallis, qui traite le philosophe François de plagiaire d'Hariot avec une partialité mêlée de fureur. Ce qu'on ne peut refuser à Descartes, c'est d'avoir appliqué l'algebre à la géométrie, ce que ne fit pas sans doute Hariot, & d'avoir découvert plusieurs méthodes analytiques dont on chercheroit en vain des traces chez l'analyste Anglois.

La géometrie doit une partie des progrès rapides qu'elle fit bientôt après, à cette heureuse alliance de l'algebre avec elle, & depuis ce temps leurs accroissemens ont été presque communs, l'une & l'autre se prêtant mutuellement leurs secours. Mais on se borne ici à ce qui concerne l'algebre pure. L'illustre Newton est un de ceux à qui elle doit le plus. Il l'a perfectionnée par plusieurs méthodes nouvelles, comme celle de l'extraction des racines de tous les degrés, celle qu'on nomme le Retour des suites, & un grand nombre d'autres répandues dans son *Arithmetica universalis* & ailleurs. M. Leibnitz a aussi part au mérite d'avoir perfectionné l'algebre par diverses inventions. Parmi les analystes plus récens, on doit distinguer MM. Jean Bernoulli, de Moivre, Euler & Stirling. Chacun de ces géométres a traité dans ses ouvrages des questions purement analytiques avec une grande sagacité, & a considérablement reculé les bornes de l'algebre, soit pure, soit appliquée à la géométrie. * *Hist. des math.* tome I & II.

ALGER, l'un des royaumes de Barbarie, connu autrefois sous le nom de *Mauritanie Césarienne*, est borné du levant au couchant, sur environ cent soixante lieues d'étendue, par les royaumes de Tunis & de Fez. Sa largeur comprise entre la Méditerranée & le mont Atlas, est assez inégale, n'étant pas de plus de vingt lieues en quelques endroits, & en ayant jusqu'à cin-

quante en d'autres. Les Abduluates, issus des Magà-raos, souverains de la plus grande partie de l'Afrique, ont les plus anciens possesseurs de ce royaume, dont a mémoire soit venue jusqu'à nous. Ils en furent chassés par les Romains, y rentrerent à la faveur de l'irruption les Goths, & s'y maintinrent jusque au temps de l'in-vasion du calife Othman Ben Offan, qu'ils se retirerent avec une partie des peuples dans les deserts de la Libye. La puissance des califes s'étant ensuite affoiblie, les Abduluates secouerent le joug & régnerent encore plus le trois cens ans. Ils furent ensuite assujétis par les Al-Moravides, qui furent dépossédés à leur tour par Ab-doul-Moumen, fondateur de la dynastie des Al-Mo-hades. Ces derniers occuperent le trône jusque vers la fin du XIII siécle, que Gamarazan-ben-Zein se sou-leva & s'empara du royaume qu'il laissa à ses enfans. Ceux-ci quitterent alors le nom d'Abduluates, & pri-rent celui de Beni-Zeynez. Ils eurent de grandes guerres à soutenir contre leurs voisins. Plusieurs de ces princes furent pris ou chassés par les rois de Fez, quelques au-tres furent dépossédés par les rois de Tunis : mais mal-gré ces disgraces, cette famille se maintenoit sur le trône depuis cent quatre vingts ans, lorsque le fameux Drousch, surnommé *Barberousse*, ayant fait étrangler Selim, qui lui avoit donné retraite dans Alger, s'em-para de la monarchie.

Ce royaume est assez fertile, mais mal cultivé. Il est habité par environ quinze mille familles Turques, & par plusieurs millions de Maures, dont les uns sont noirs, d'autres blancs, & la plupart mulâtres. Le grand-seigneur, qui en qualité d'Imam, y est reconnu pour souverain, y envoyoit autrefois un bacha; mais cet officier se rendant trop absolu, les Turcs du pays ne lui laisserent qu'un vain titre, & conférerent toute l'autorité à un chef qu'ils élurent sous le nom de *Dey*. La Porte Ottomane a réuni depuis ces deux emplois, nommant toujours pour son bacha le dey élu par la mi-lice. Les revenus fixes & casuels de l'état montent ordi-nairement à près de sept cens mille piastres sévillanes. Ses troupes consistent en douze ou quinze mille Turcs le milice réglée, & en autant de Maures que l'on veut; mais les Turcs n'en font aucun cas, & campent & combattent toujours à part. Leur marine est plus con-sidérable que leurs forces de terre, étant ordinairement de vingt-cinq à trente vaisseaux, montés de vingt jus-qu'à cinquante & soixante piéces de canon. Les Algé-riens courent toujours à l'abordage, & sont redou-tables à l'arme blanche; mais leurs bâtimens étant foi-bles de bois, & montés d'une artillerie de petit calibre, ils ne peuvent soutenir le feu du canon. Tous ces vaisseaux, à l'exception de l'amiral qui est à l'état, appartiennent à différens particuliers. Les propriétaires ne peuvent les envoyer en course, qu'ils ne donnent caution qu'en cas qu'ils soient pris ou qu'ils fassent naufrage, ils en remettront en mer d'autres de même force. * *Voyages du chevalier de* Clairac, *ingénieur or-dinaire du roi.*

ALGER, capitale du royaume de ce nom, a été bâ-tie, suivant Marmol, par des Bereberes de la tribu de Mosgana, qui lui donnerent le nom de *Gezeir*, ou de *Al-Gezeir Beni Mosgana*, qu'elle conserve en-core aujourd'hui; c'est-à-dire, *isle*, ou *les isles des descendans de Mosgana.* Il y a donc toute apparence que les écrivains qui la prennent pour l'ancienne *Russo-cora* de Ptolémée, & *Russucurium* de Pline, ne se trom-pent pas moins que ceux qui avoient cru que c'étoit *Ju-lia Cæsarea*, bâtie par Juba roi de Mauritanie, à l'hon-neur de César. D'Herbelot, qui est de ce dernier sen-timent, suppose pour l'appuyer que le nom *Gezair*, pluriel de *Gezirah*, *isle*, lui vient par corruption du nom de cet empereur. Mais l'on convient maintenant que *Julia Cæsarea* étoit plus vers le couchant, & peut-être que *Russucurium* étoit bâtie dans le lieu où l'on voit encore des ruines dont on parlera. Alger est as-sise sur la rive occidentale d'une anse d'environ quinze milles d'ouverture sur moitié moins de profondeur, terminée du côté de l'orient par le cap *Metafuz* ou *Matifou*, & de l'autre par le cap Cassine. La figure de cette ville approche de celle d'un triangle. Un des côtés suit les sinuosités du rivage, & est défendu par une nombreuse artillerie. Les deux autres qui gagnent du terrein en se courbant en dehors, sont flanqués de tours carrées de même hauteur que les murs, au pied desquels regne un fossé. La pointe la plus élevée de ce triangle, est coupée intérieurememt par une mu-raille qui forme une citadelle de cette partie de l'en-ceinte. Le tout ensemble a environ quinze cens toi-ses de circuit. Ces fortifications sont l'ouvrage de Khaï-reddin, frere & successeur de Barberousse. Elles sont assises en amphitéatre, sur la pente d'une montagne assez rude; & comme les maisons ne sont couvertes en ce pays que par des terrasses blanchies comme leurs murs, & qu'elles n'ont aucunes fenêtres sur la rue, cette ville ne paroît de loin qu'un amas confus de ma-sures. L'on n'y voit plus ces fenêtres, ni ces corridors, qui formoient de loin un si bel aspect; & quoique Marmol en ait dit, l'on doute que les Algériens aient jamais bâti dans ce gout. Toutes les maisons y sont d'une même architecture. Elles n'ont d'ouverture en dehors que la porte & quelques petites lucarnes. Le milieu du bâtiment est une cour carrée, parée de car-reaux de marbre blanc & noir. De petites colonnes gothiques de pierres ou de marbre soutiennent un cor-ridor, qui tournant intérieurement, sert de commu-nication à quatre chambres, qui ne tirent ordinaire-ment le jour que de leur porte, que l'on fait exprès grande & élevée. Ceux qui ont plus de logement ont plus d'une cour. Cette maniere de bâtir est en dedans gracieuse à la vue & commode, en ce que ces habi-tations sont assez fraîches, & que l'on ne peut voir, à moins de monter sur la terrasse, ce qui se passe chez ses voisins. Barberousse ayant enlevé aux Espa-gnols le Pegnon, fort que le roi Ferdinand avoit fait bâtir sur un écueil éloigné de cent toises de la côte, les Turcs joignirent ce rocher à la ville par un mole construit des pierres que l'on tira des ruines de Mé-tafuz, ville autrefois située sur le cap de ce nom. Ce mole & ce rocher forment le port; il est petit, peu profond & même peu sûr. L'on a bâti nouvellement sur l'écueil un fort vouté à l'épreuve de la bombe, dans lequel on voit une belle artillerie, tant au rez de chaussée qu'en deux étages. Il y a outre cela cinq ou six forteresses qui défendent l'accès de la ville ou la rade. L'on compte environ cent mille habitans dans Alger, entre lesquels sont douze mille soldats Turcs, un grand nombre d'esclaves Maures ou chré-tiens, & plus de cinq mille familles Juives. Cette ville déja célébre par la défaite de l'armée que l'empereur Charles V y conduisit en personne, infestant la Médi-terranée de ses courses, fut insultée en 1661, par Rui-ter amiral de Hollande. L'an 1681, elle eut l'audace de déclarer la guerre à la France, & fut bombardée les deux années suivantes par l'armée navale, com-mandée par M. du Quesne; enfin ayant perdu la mé-moire de ce châtiment, le maréchal d'Estrées l'obligea en 1688, à faire une paix plus durable. * *Voyages du chevalier de* Clairac, *ingénieur ordinaire du roi.*

ALGERI, *cherchez* ALGUER.

ALGERUS, prêtre illustre par son savoir & par sa piété, florissoit au commencement du XII siécle. Il étoit de Liége, où il fit ses études avec succès, & où il passa une partie de sa vie en qualité de diacre de l'église de S. Barthélemi, puis de chanoine de S. Lambert. Il y resta près de vingt années, & se fit re-ligieux de Cluni après la mort de Frédéric évêque de Liége. L'erreur de Bérenger anima tous les gens de lettres de son temps à la réfuter avec force. Algerus ne fut pas des derniers. Il publia un ouvrage *du sacre-*

ment du Corps & du Sang de Notre-Seigneur, qu'on a toujours estimé. Nous voyons encore le jugement avantageux que Pierre *le Vénérable* en fait, au commencement du traité qu'il composa lui-même sur ce sujet. Car il préfere l'ouvrage d'Algerus à ceux de Lanfranc & de Guitmond, qui étoient tous deux de son ordre; & après avoir dit que le premier avoit bien écrit, & le second encore mieux; il ajoute que le dernier les a surpassés, & qu'il avoit raisonné avec plus de force : *optimè*, dit-il, *plenissimè*, *perfectissimè disseruit*. Cependant, quoique son traité soit beaucoup plus ample que ceux de Lanfranc & de Guitmond, & qu'il cite un plus grand nombre de passages des peres, il ne raisonne & n'écrit pas si juste que Lanfranc. Erasme, dans une de ses lettres, déclare qu'il n'a jamais douté de la vérité du Corps & du Sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; mais que cependant la lecture de ce livre d'Algerus, également pieux & docte, l'avoit fortifié dans cette créance. Les théologiens catholiques qui sont venus depuis, & entr'autres le cardinal du Perron, n'ont pas moins estimé cet auteur. Jean Vlimmer, prieur des chanoines réguliers de Louvain, y fit imprimer en 1561, en un volume *in-octavo*, ce traité d'Algerus, avec les autres écrits sur la même matiere. Ce traité est divisé en trois livres. Erasme l'avoit déja fait imprimer à Anvers : on l'a depuis mis dans la bibliothéque des peres. Outre cet ouvrage, Bellarmin dit qu'Algerus a écrit sur la grace & le libre arbitre. Il composa aussi un traité *de misericordia & judicio*, qui n'a été imprimé qu'en 1717, dans le cinquiéme tome du nouveau trésor d'anecdotes de dom Martene. Son dessein est d'y exposer les tempéramens nécessaires dans l'observation des canons, soit à l'égard des pécheurs qu'il faut simplement ou corriger ou supporter, soit à l'égard de ceux dont l'église nous interdit le commerce. A l'égard de ceux-ci, il prend au sens littéral le texte de S. Jean, qui exclut jusqu'aux civilités communes; & il soutient qu'on ne peut s'en écarter qu'en un très-petit nombre de cas privilégiés. Il mourut l'an 1131, & il est appellé *Saint* par celui qui, comme nous l'avons remarqué, publia son traité du Corps & du Sang du Seigneur en 1561. * Pierre de Cluni, *l.* 2, *adv. Henric. & de Mirac. sui. temp.* Trithème, *in catal. script. ecclef. & l.* 2, *c.* 90, *de vir. illustr. Bened.* Erasme, *in epist. & præf. ad Alg.* Jean Vlimmer, *in præf. ad Alger.* Bellarmin., *de script. ecclés.* Valere André, *bibl. Belg. tom. VI*, *bibl. PP.* Morel, *col.* 271, *&c.* Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. XI siécle.*

ALGERUS (Pomponius) natif de Nole en Italie, vivoit dans le XVI siécle. Etudiant à Pavie, il quitta l'église romaine pour embrasser la nouvelle doctrine des protestans, qu'il enseigna en particulier; mais ayant été découvert, il fut mené au gouverneur de la ville, qui le fit conduire à Venise. De-là on l'envoya à Rome, où le pape Paul IV le fit condamner comme hérétique à être brulé vif. Algerus souffrit ce supplice en 1555, à l'âge de vingt-quatre ans. * Théodor. Beza, *Icones virorum doctrinâ simul & pietate illustrium.*

ALGEZIRE, ville d'Espagne sur le détroit de Gibraltar, avec port de mer, a été autrefois très-considérable; mais aujourd'hui elle est entiérement ruinée. Ambrosius Morales, Antonius Augustinus, Nonius & d'autres, ne doutent point qu'Algezire ne soit l'ancienne *Carteïa*, *Cartheïa* ou *Carthea*, dont il est souvent fait mention dans les anciens auteurs. En effet, quoique Goropius, Becan, Mariana, & d'autres aient cru que c'étoit Tariffe, & que Charles Clusius & Joseph Molésius l'aient prise pour Carthagène, la description que Tite-Live fait de *Carteia*, s'accorde si bien avec Algezire, qu'il y auroit de l'opiniâtreté à vouloir soutenir le contraire. Après la bataille que Jules-César gagna à Munda sur les fils de Pompée, l'aîné qui avoit sa flotte à Carteïa, s'y retira, & le jeune se retira à Cordoue. Cette derniere ville fut si mal traitée, que les habitans de l'autre, appréhendant même malheur, se saisirent de la personne de Po[m]pée, pour le présenter à César. Ses amis firent le[urs] efforts pour le délivrer : de sorte qu'il y eut un sa[n]glant combat, à la faveur duquel il se sauva dans [ses] vaisseaux, quoique blessé à l'épaule & à la jambe. Da[ns] la suite des temps, les Maures étant devenus maît[res] de cette ville, lui donnerent apparemment le nom d'A[l]*gezire*. Ils la garderent long-temps, & la fortifieren[t] parcequ'elle leur étoit commode, pour recevoir l[es] secours qu'on leur envoyoit d'Afrique. Après la c[é]lébre bataille qu'Alfonse XI, roi de Castille, lig[ué] avec les autres rois d'Espagne, gagna contre les infidel[es] à Tariffe, il résolut d'emporter Algezire, qui leur éto[it] si importante. Il l'assiégea en 1344, & la prit le [..] de mars. * Pline, *l.* 7, *c.* 48, *& l.* 9, *c.* 30. Tite-Liv[e] *l.* 38, 43, *&c.* Hirtius. Mariana. Vasæus. Roderic [de] Tolede. Ambrosius Morales. Louis Nonius, *hist.* [..] 11. *&c.*

ALGHER, ville *cherchez* ALGUER.

ALGIAPTU ou OLGIAPTU, & OLGIAITU selon Raschideddin auteur de Magmu al Raschidiah, qui lui dédia son ouvrage, étoit fils d'*Argoun*, & su[c]céda à son frere *Cazan* dans l'empire des Mogols, l'a[n] de l'hégire 703, & de J. C. 1303. Il se fit mahom[é]tan, & prit le nom de *Gaiatheddin Mohammed*, av[ec] le surnom persan de *Khodabendé*, qui signifie *serv[i]teur de Dieu*. Il vint de la province de Khorasan [en] Arragian, où il se fit couronner empereur, & don[na] la charge d'émir al omara, qui est celle de génér[al] des armées, à Cotluc Schah, & celle de grand-vis[ir] fut donnée conjointement à Raschideddin & à Saëde[d]din. Mais celui-ci étant devenu suspect de quelq[ue] malversation, fut puni de mort, & sa charge donn[ée] à Alischah, qui l'exerça de bonne intelligence av[ec] Raschid. L'an 704 de l'hégire, & de J. C. 1304, A[l]giaptu bâtit la ville de Soltanie, & en fit le siége d[e] son empire. Pendant qu'il y faisoit son séjour, plusieu[rs] seigneurs de Syrie & d'Egypte vinrent implorer son s[e]cours contre les violences de Malek al Nasser, fils d[e] Kelaoun roi d'Egypte. Ce prince qui desiroit arde[m]ment de recouvrer la Syrie que ses ancêtres avoie[nt] possédée, leva une grande armée, passa l'Euphrate l'a[n] 712, & vint camper à Rahabat proche de Damas. Il [se] passa plusieurs escarmouches entre l'armée des Mogo[ls] & celle des Syriens; mais on n'en vint point jusqu'[à] une bataille : car le visir Raschid sut si bien man[ier] toutes choses dans une négociation qu'il mit sur le tapis que la paix fut conclue entre les deux partis, & Al[]giaptu retourna dans sa ville de Soltanie. Il n'y fut pa[s] plutôt arrivé, qu'il reçut la nouvelle que Kepek Khan & Bissur Oglan, princes du Turquestan, avoient pass[é] le fleuve Amou pour envahir la province de Khorasan. Ces Turcs avoient déja défait les principaux comman[dans] de cette province, nommés *Iessaoul & Ali Cous[]chgi*, lorsque ce prince marcha contre eux, & les con[]traignit de repasser l'Amou, avec une extrême dili[]gence. Cette irruption des Turcs fit qu'Algiaptu donn[a] le gouvernement de Khorasan à Abousaïd son fils aîné, avec des troupes considérables pour défendre cette pro[]vince, & le fit accompagner par l'émir Sounege, qu[i] avoit la principale direction des affaires. Abousaïd n[e] fut pas plutôt arrivé dans son gouvernement, qu'il puni[t] la lâcheté d'Iessaoul & d'Ali Couschgi, qui avoien[t] fui devant les Turcs; & faisant regner par-tout la jus[]tice avec lui, il rétablit dans peu de temps la paix & le commerce dans cette grande province. Il arriva peu de temps après que Bissur Oglan ayant quitté les in[]térêts de Kepek Khan, se jetta entre les bras d'Abou[]saïd. Ce changement devoit exciter une grande guerre entre des voisins; mais la mort d'Algiaptu, qui arriva l'an 716 de l'hégire, de J. C. 1316, calma toutes choses. Ce prince mourut à l'âge de 36 ans, après en avoir regné douze, & remporta avec lui la gloire d'avoir

fait fleurir la justice dans ses états, plus qu'aucun autre de la famille de Genghiskhan. Il avoit un grand zèle pour la religion mahométane; il en honoroit & gratifioit les principaux chefs, & particulierement ceux de la secte d'Ali, en faveur desquels il fit graver le nom des douze Imans sur sa monnoie. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALGIAR, ville d'Asie située dans l'Arabie-heureuse, dans la principauté de la Mecque, ou la province d'Hégiaz à l'embouchure de la riviere de Laakic, dans la mer Rouge, & environ à vint-cinq lieues de la ville de Medine du côté du couchant. * Baudrand, *dict. géogr.*

ALGOEWER (David) né à Ulm le 30 décembre 1678, d'une famille obscure, s'avança par son mérite. Il se fit honneur à Altorf dans la dispute qu'il soutint pour le dégré de maître-ès-arts, sous la présidence de M. Sturm, & dont le sujet étoit *De actionibus brutorum.* Il soutint encore dans la même ville, avec un pareil succès, des thèses théologiques, *De virtute fidelium heroica*, sous le docteur Lang. En 1701 il partit pour Helmstatt, où il se lia avec messieurs Fabricius, Schmidt & Hardt, des lumieres desquels il profita beaucoup. Il se distingua dans cette ville par une thèse *De Mathesi sinicâ*, qui lui fit beaucoup d'honneur; par d'autres thèses *De controversiis cum Judæis & Mahummedanis*, qu'il soutint sous l'abbé Fabricius, & par les leçons qu'il fit dans la même ville durant deux ans. Après ce terme, il se rendit à Halle pour remplir la place de gouverneur de deux jeunes seigneurs Saxons. Il profita dans cette ville des leçons de M. Strick, conseiller-privé, & de M. de Ludewig, pour le droit & l'histoire; & pour la théologie, de celles de MM. Breithaupten, Anton & Franck. Il défendit dans cette université, en qualité de président, sa *Decas quæstionum academicarum ex variis disciplinis.* On lui offrit ensuite par le canal de M. Hoffmann, conseiller-privé, l'instruction du prince de Saxe-Zeitz; mais il la refusa avec beaucoup de modestie. En 1705 on le rappella dans sa patrie, pour remplir une chaire de mathématiques, dont il prit possession par un discours public, *De umbra mathematicorum luce.* En 1706 il fut nommé au *vicariat du vénérable ministere*, & il fut obligé de faire à son tour le service divin du cabinet devant le marquis de Bade-Dourlach, qui étoit alors commandant. En 1709 on lui donna la charge de pasteur de la cathédrale: dans la suite il eut la profession de la théologie catéchétique, à la place de celle des mathématiques, & il la remplit jusqu'en 1728, que mourut M. Funck, qui avoit la chaire de mathématiques; alors M. Algoewer fut engagé à la reprendre, & il en a exercé les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mai 1738, à l'âge de 58 ans, quatre mois & plusieurs jours. Outre les écrits dont on a parlé, l'on a de lui, *Meteorologia parallela: Hyetometria curiosa:* Description historique du second jubilé évangélique d'Ulm: plusieurs dissertations & programmes; & il a fait imprimer les *Prælectiones academicæ* de J. Chr. Sturm. * *Supplément de Basle.*

ALGONKINS, nation sauvage de l'Amérique septentrionale, autrefois très-nombreuse, & aujourd'hui presque anéantie. On les divise en Algonkins supérieurs & Algonkins inférieurs. Les premiers habitoient les environs du lac supérieur; les seconds étoient le long du Saguenai & à Quebec. Les Outaouaks, Saulteurs, Nipissings étoient des premiers; les autres n'ont point d'autre nom que celui d'Algonkins. La langue des Algonkins est fort aisée à apprendre, & fort utile pour voyager dans ces pays là, parceque toutes les nations qui habitent à mille lieues à la ronde, à l'exception des Iroquois & des Hurons, l'entendent parfaitement. * *Relation de la nouvelle France.*

ALGOT, I de ce nom, roi fabuleux de Suéde, succéda à Adolphe, long-temps avant la naissance de J. C. Son regne fut assez heureux. *Eric* son fils lui succéda. * Eric *de Poméranie, de orig. Danor.* Saxon *le Grammairien, &c.*

ALGOT II, fils de *Tordus III*, regna vers l'an 582 de J. C. jusqu'en 606. On dit qu'il rendit les Russiens tributaires. * Eric de *Poméranie, de origin. gent. Danor.* Saxon *le Grammairien, &c.*

ALGOW (l') en latin *Algea & Algovia*, anciennement *Almengovia*, *Alemannia*, province d'Allemagne, dans la Souabe, dont elle fait une partie fort considérable. Ses bornes sont, au septentrion le Danube; au levant le Leck; au couchant le Hegou & le lac de Constance; & au midi le comté de Tirol. Ce pays renferme le marquisat de Burgau, & les comtés de Bregentz & de Montfort, les terres de l'évêque d'Augsbourg, de l'abbé de Kempten, des comtes de Foucres, de Walbourg, de Konigseck & de Mindelheim, avec les villes d'Augsbourg, de Kempten, de Memmingen, d'Isne, de l'Indaw, Biberac & Wangen. *Algow* semble abrégé d'*Almangow*, qui signifie *pays des Almans* ou *Allemans.* * Baudrand.

ALGOZALI ABUD ACHMAD, Arabe, a écrit un livre en arabe, intitulé *Mehameiadu*, c'est-à-dire, *celui qui unit.* C'est un livre de l'unité de Dieu, qui est écrit contre la Trinité, reconnue par les chrétiens, & a été traduit en hébreu par R. Moyse Ben-Josué. Ce livre n'est que manuscrit dans la bibliothéque vaticane. Algozali a encore écrit un livre *de la providence divine*; un traité *de la loi*; un autre traité de morale, & un ouvrage sur les opinions des philosophes. Tous ces traités ne sont que manuscrits; le dernier a été traduit en 1307 par Isaac-Albulagh. * Bartolocci, *bibl. rabbinic.* Continuation de l'histoire de Joséphe, *tom. VII, édit. de Paris, in-12, 1710, corrigée & augmentée par* Du Pin.

ALGRAIN, *cherchez* ALEGRIN.

ALGUER ou ALGERI, autrefois *Corax*, ville de l'isle de Sardaigne, sur la côte occidentale, avec évêché suffragant de l'archevêché de Sassari. Il y a sur cette côte une pêcherie de corail, qui est la plus estimée de toutes celles qui se trouvent dans la mer Méditerranée. Les autres pêcheries sont sur les côtes de la même isle de Sardaigne, à Boza, & proche de l'isle de S. Pierre, sur les côtes de l'isle de Corse, de Sicile, d'Afrique, de Catalogne & de l'isle de Majorque. Ce sont là tous les lieux où l'on pêche du corail; car il ne s'en trouve point dans l'Océan. * Cluvier. Baudrand. Tavernier, *voyage des Indes.*

ALHACA ou ALHARAM, roi des Maures en Espagne, regna vingt-six ans, dix mois & quinze jours, & mourut l'an de J. C. 821, le 206 de l'hégire. Il laissa vingt-une filles & dix-neuf fils, dont l'aîné ABDERAME II fut son successeur. * Mariana, *hist. Hisp.*

ALHACA, roi de Cordoue, qui régna seize ans, & mourut l'an 366 de l'hégire, & 976 de J. C. *Hissen* son fils âgé de 10 ans lui succéda, sous la tutelle de Mahomet Almansor, qui avoit toute l'autorité. * Roderic de *Toled. hist.*

ALHAMA, ville du royaume de Grenade, vers la source de Rio Frio, à égale distance de Loxa sur le Xenil, & de Puerto de Torres sur la Méditerranée, à sept lieues de Grenade. Selon quelques-uns cette ville a été bâtie par les Maures; mais d'autres prétendent que c'est l'ancienne *Attigis.* Cette ville est située dans une vallée étroite, au milieu de montagnes fort hautes & extrêmement escarpées: son terroir est fertile en toutes les choses qui servent aux besoins & aux douceurs de la vie; mais rien ne la rend tant célébre que ses bains, qui sont les plus beaux & les mieux entretenus qu'on voie en Espagne. On les trouve un peu au-dessous de la ville: ce sont plusieurs sources qui jettent une eau si claire & si pure, qu'on verroit une obole sur le gravier; d'une chaleur qui vient de la nature

seule, & si modérée qu'on s'y baigne avec plaisir. Elle n'a point de mauvais gout, & on la boit sans peine; & de quelque maniere qu'on en use, on prétend qu'elle fortifie les nerfs foulés, & sert à la guérison de diverses maladies. On prend ces bains au printemps & en automne, particulierement aux mois de mars & de septembre. Un peu au-dessus paroissent des rochers effroyables, entre lesquels le Rio-Frio coule à grand bruit, formant plusieurs cascades naturelles; son eau excessivement froide passe à côté des bains, se mêle avec leur eau, & l'entraîne dans la mer. Il y a un autre lieu nommé ALHAMA en Aragon : ce n'est qu'un village situé sur le Xalon, trois lieues au-dessus de Calataiud, & de ce diocèse. Il y a aussi des bains, & des eaux minérales, mais moins célébres présentement que celles d'Alhama dans le royaume de Grenade. * Juan Alvarés de Colmenar, *délices de l'Espagne.*

ALHARAM, roi des Maures, *cherchez* ALHACA.

ALHANGE, ville de l'Estremadure espagnole, à cinq lieues de Feria à l'orient, à trois de Merida à l'occident, & à six ou sept de Caseres au midi, & l'une des plus considérables commanderies de l'ordre de S. Jacques. Elle est bâtie dans un lieu fort élevé; & au-dessus on voit un château bâti sur un roc, que les gens du pays croient imprenable. Le grand nombre d'inscriptions qu'on a trouvées dans les ruines des anciens édifices, fait croire que ce sont les Romains qui ont bâti ce château. * Juan Alvarès de Colmenar, *délices de l'Espagne.*

ALHARITS, fils de *Moavias*, est le premier parmi les Arabes qui trouva le moyen de faire la chasse avec l'oiseau de proie qu'on appelle le *sacre* : ce nom *sacre* vient de l'arabe *Salzara*, qui signifie *acutè videre*, avoir l'œil perçant, & il signifie d'ordinaire une espece d'éperviers ou faucons, dont la maniere de chasser surpasse celle de tous les autres oiseaux de proie, selon Alkasuinius; car deux sacres se jettant sur les yeux d'une chevre sauvage, ou la battant des aîles, ne la quittent point qu'elle ne soit tombée entre les mains des chasseurs. Le même auteur s'étonne, comment un si petit oiseau ose venir fondre sur la grue. * Bochart, *Hieroz. part. post. l.* 1, *c.* 19.

☞ ALHAZEN, mathématicien Arabe, dont l'âge est assez incertain. Abulpharage parle d'un Alhazan, mathématicien célébre, peu postérieur à Al-Mamon, & par conséquent du neuviéme siécle. Ce pouroit être celui-ci. Quoi qu'il en soit, ses ouvrages que nous avons sont en premier lieu, un gros traité d'optique en sept livres, compilé sur les anciens opticiens Grecs, & surtout Ptolémée, dont il fait un prodigieux usage. Frédéric Risner le publia en latin avec Vitellion, en 1571, sous le titre commun de *Thesaurus opticæ.* Il y a dans ce traité bien de la mauvaise physique sur la vision; mais on y trouve des choses plus exactes sur la catoptrique, sur la réfraction astronomique qu'il connoît très-bien, & la grandeur apparente des astres à l'horison qu'il démontre ne pas venir de cette réfraction, mais d'un jugement occasionné par les objets interposés. L'on y voit enfin que cet Alhazen étoit un géometre très-intelligent. Le second ouvrage que nous avons d'Alhazen est un traité *des crépuscules*, dont il attribue la cause aux vapeurs qui environnent la terre : il tâche d'y démontrer par ses observations la réfraction astronomique. Il tenoit cette connoissance de Ptolémée. Ce traité a été publié par Nonius, sur une traduction faite autrefois par Gerard de Crémone. * *Histoire des math. t.* 1, *ch.* 7.

ALI, fils d'*Abou-Thaleb*, cousin & gendre de Mahomet, dont il avoit épousé la fille aînée appellée *Fatime.* Après la mort de Mahomet, Ali, suivant ses intentions, ayant vainement tenté de se faire élire calife, se retira dans l'Arabie, & fit un recueil de la doctrine de ce faux prophéte, qu'il nomma *la loi Imémia*, ou *pontificale*, permettant beaucoup de choses qu'Aboubecre, Omar & Othman ses ennemis condamnoient dans les autres recueils qu'ils avoient faits. Celui d'Ali fut ensuite commenté par Hambeli, d'où il fut nommé *Hambelia* ou *Alcoran d'Hambeli.* Par la douceur de cette loi, il attira quantité d'Arabes; & amassant toujours de nouvelles forces, il fit une guerre continuelle aux califes ou successeurs de Mahomet, prenant aussi le titre de calife. Lorsqu'Othman, troisiéme calife, fut mort, Ali tâcha de monter sur le trône, & fut en effet déclaré calife par les Egyptiens, qui avoient trempé dans l'assassinat d'Othman : ce qui fut confirmé par les Mecquois & par les Medinois. Il vainquit Mahamet fils d'Othman; mais ayant voulu changer les gouverneurs établis par son prédécesseur, il vit former un parti contre lui, où l'on fit entrer la veuve de Mahomet. Ali le dissipa, & remporta une grande victoire près de Basra en Arabie, sur l'armée de ses ennemis, conduite par Tellah & Zobéir : il y fit même prisonniere Aischah, veuve du prophéte, qu'il renvoya avec honneur à la Mecque. Cependant Moavie lui suscitoit de nouvelles affaires en Syrie, dont il étoit gouverneur. Ali y conduisit une armée; & après quelques progrès qu'il fit contre son ennemi, il pouvoit se flater de remporter une victoire complette, lorsque Moavie, de concert avec Amrou, capitaine de l'armée d'Ali, l'engagea par des motifs de religion détaillés dans l'alcoran, à remettre la décision de leurs différends entre les mains d'arbitres dont on conviendroit. Il fallut qu'Ali cédât, quoiqu'à regret, à l'autorité de l'alcoran, de peur de voir son armée se soulever contre lui. Le traître Amrou, qui s'étoit fait nommer arbitre avec Abou-Moussa, le fit opiner à la déposition d'Ali, pour mettre Moavie en sa place. Ali ne perdit point courage : il défit même & tailla en piéces une armée de rébelles commandée par Abdallah Ben-Vaheb. Ses lieutenans remporterent encore quelques avantages sur ceux de Moavie; mais l'an 40 de l'hégire, & de J. C. 660, il fut tué après avoir regné 4 ans & 6 mois, par un assassin qui s'étoit dévoué à la Mecque, avec deux autres, pour assassiner les chefs de parti, Ali, Moavie & Amrou. Sa devise étoit : *J'adore Dieu, mon Seigneur, d'un cœur sincere. Adoro Deum Dominum meum sincero corde.* Ali laissa quinze enfans, & entr'autres deux fils nommés *Hassein* & *Houssein.* Celui-ci eut douze fils, dont le puîné appellé *Mahamet Mohadin*, n'est pas encore mort, selon la ridicule créance des Persans. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI BEN HOUSSAIN, petit-fils du grand Ali, gendre de Mahomet, fut surnommé Zin al âbedin, c'est-à-dire, l'*ornement des serviteurs de Dieu.* On le compte pour le quatriéme iman. Nous trouvons dans le livre intitulé, *Rabi al abrar*, qu'Ali ayant envoyé Hareth Ben Giaber, pour commander de sa part dans la partie la plus orientale de la Perse, ce gouverneur y rencontra deux princesses, filles d'Izdegerd, dernier roi de Perse, qui avoit été dépouillé & chassé de ses états par les musulmans, sous le califat d'Omar. L'aînée de ces princesses se nommoit *Scheher Banou*, & la seconde, *Keher Banou.* Ali, à qui Hareth les avoit envoyées, donna la premiere en mariage à *Houssain* son second fils, & la cadette fut mariée à *Mohammed* fils d'*Aboubecre*, premier calife. Houssain eut de cette princesse un fils, qui est celui dont nous parlons ici, qui naquit l'an 38 de l'hégire, de J. C. 658, en la ville de Médine.

Il eut de grandes contestations avec Mohammed Ben Hanifa son oncle, pour la dignité d'iman, que celui-ci lui céda. Enfin Ali mourut l'an 75 de l'hégire, de J. C. 694, & laissa quinze enfans après lui, huit garçons & sept filles. L'aîné des garçons fut *Mohammed*, surnommé *Baker*, qui tient le cinquiéme rang parmi les imans. Entre ses autres enfans, *Zeid* fut le plus malheureux; car n'ayant pas voulu imiter la modération de son pere, qui avoit refusé le califat, que les Coufites

& plusieurs seigneurs lui avoient offert, il se laissa embarquer mal-à-propos dans une entreprise contre le calife Hescham, où il périt malheureusement, l'an de l'hégire 122, de J. C. 739. *Voyez* HESCHAM. Son petit-fils nommé *Jahia*, fils de Zeid, n'eut pas un meilleur sort dans la province de Khorasan, où s'étant soulevé contre Valid fils d'Iésid, calife de la race des Ommiades, il fut defait & tué. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI BEN MOUSSA AL KADHEM, ou comme les Persans & les Turcs le prononcent, *Elkiazem*, est le huitiéme iman de la race d'Ali. Il fut surnommé *Radha*, ou comme les Persans & les Turcs le prononcent, *Riza*, titre que lui donna le calife Al-Mamon, lorsqu'il le déclara son successeur, & qui signifie *celui dans lequel Dieu a mis sa complaisance.* Cette déclaration qu'Al Mamon fit par le conseil de son visir, nommé *Fadhel ben Sahal*, appaisa véritablement tous les troubles que les Alides suscitoient contre les califes dans plusieurs provinces de l'empire; mais elle alluma une guerre intestine & domestique dans sa famille, qui témoigna un grand mécontentement d'un tel choix : & sans la mort inopinée de cet iman, Al-Mamon se trouvoit en danger de se voir dépouillé lui-même du califat.

La ville de Thous, une des principales de la province de Khorasan, ayant été choisie pour le lieu de la sépulture de l'iman Riza, a perdu son nom : car depuis qu'il y fut enterré, elle a toujours été appellée *Maschhad Ali*, ou simplement *Maschhade*, c'est-à-dire, *le sepulcre d'Ali-Riza*, ou *le sépulcre par excellence*, ou plutôt *le lieu du martyre* ou du témoignage de cet iman. Cette ville est celle que nos géographes nomment ordinairement *Mexad*, ou *Mexat*, mot que l'on doit prononcer à la portugaise, c'est-à-dire, la lettre *x*, comme le *ch* françois. Cet iman qui pendant sa vie étoit fort estimé à cause de son abstinence & de son application à la priere, est maintenant révéré dans cette ville à un point que les Persans y vont en pélerinage de tous côtés, comme au lieu estimé le plus saint de toute la Perse. Il y a un asyle pour toutes sortes de gens, & pour toutes sortes de crimes, & l'on y défraye tous les pélerins. Khondemir cite un auteur Persien, qui dit, qu'une seule visite de ce sépulcre est d'un aussi grand mérite que quatre-vingts pélerinages de la Mecque entrepris par dévotion au-delà de celui dont l'obligation est prescrite par la loi. Cet iman né à Medine l'an 148 de l'hégire, mourut l'an 203 de la même hégire, 818 de J. C. les uns disent, pour avoir trop mangé de raisins, & les autres pour en avoir mangé une grape empoisonnée par l'ordre d'Al-Mamon. Les Persans, outre le nom qu'ils ont donné à la ville où il est enterré, & que nous avons rapporté plus haut, nomment en particulier l'enceinte du lieu où est son tombeau, *Raouzat Thaibaat*, *Jardin odoriférent*, & croient qu'il avoit la clef & le secret du livre mystérieux appellé *Gef-u-Giamé.* Le Scheikh Kanaovi met cet iman dans la liste des fondateurs ou instituteurs d'ordres & de regles des sofis, gens retirés du monde, qui vivent religieusement parmi les musulmans. Thaher, premier prince de la dynastie des Thahérites, & qui fut surnommé *Dhoul jeminein*, c'est-à-dire, *Ambidextre*, gouvernoit la province de Khorasan pendant la vie de notre iman, au nom du calife Al-Mamon. Il disoit souvent, que des deux mains dont il se servoit également bien, l'une combattoit pour Al-Mamon & l'autre pour l'iman Riza; qu'il reconnoissoit le premier pour le maître absolu de l'état, & qu'il regardoit le second comme le souverain chef de la religion. Daghil Khozai, excellent poëte Arabe, qui accompagna cet iman dans le voyage qu'il fit en Khorasan, lui lisoit souvent quelqu'un de ses ouvrages. Un jour qu'il lui lut une élégie, qu'il avoit composée sur la mort de l'iman *Moussa* son pere, lorsqu'il fut arrivé à un vers, où il parloit de la sépulture de cet iman à Bagdet, l'iman Riza en ajouta sur le champ un autre de sa façon, par lequel il donnoit à entendre que la sienne seroit en la ville de Thous. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, & laissa pour successeur & neuviéme iman, *Mohammed Giaovad* son fils. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI BEN MOHAMMED AL GIAOVAD, est surnommé *Askeri*, à cause de la ville d'Asker, qui est la même que Sermenrai & Samarath, où le calife *Motavakel* le fit transporter de Médine, pour y passer le reste de ses jours. Il étoit né l'an 212 de l'hégire, de Jesus-Christ 827, & mourut l'an 254 sous le califat de Motáz. Pendant tout le temps que cet iman, que l'on compte pour le dixiéme des douze, démeura à Sermenrai, il ne s'appliqua qu'à la priere & à l'étude, pour ne donner aucune jalousie aux princes entre les mains desquels il étoit. On ne laisse pas cependant de croire qu'il mourut de poison, comme la plupart de ses prédécesseurs, dans la quarante-uniéme année de son âge. Il porta, aussi-bien que son pere, les titres de Taki & de Zaki, dont le premier signifie *craignant Dieu*, & le second, *pur & innocent*, & obtint en particulier celui de *Hadi*, c'est-à-dire de *directeur.* Il laissa quatre enfans mâles, *Hassan*, qui lui succéda dans la dignité d'iman; *Hussain; Mohammed* & *Giafar.* Ben Schohah fait naître ce dixiéme iman l'an 214 de l'hégire, de J. C. 829, & dit que le calife Motavakel le fit enlever de Médine par Jahia Ben Harthema, & le fit garder fort soigneusement dans la ville d'Asker ou Samarath, où il avoit transferé le siége du califat, en abandonnant Bagdet. Ce même auteur dit aussi que le sujet de cet enlevement fut le grand soupçon qu'il avoit conçu contre les Alides, qui étoient favorisés & protégés par son fils Montasser. * D'Herbelot *bibliot. orient.*

ALI ABOULVAFA, auteur d'un divan arabe en vers, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1180. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI AL AMEDI, docteur musulman, natif de la ville d'Amed ou Amida, que les Turcs appellent *Caraëmid* & *Diarbekir*, a composé un livre sur les principaux articles de la foi des mahométans. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI BEN HAMOUDAH, douziéme calife des musulmans en Espagne, qui fut surnommé *Motavakel Al Allah.* Il descendoit en droite ligne d'Ali, du côté de Hassan son fils aîné. Soliman son prédécesseur avoit été tué par ses ordres avec tous les siens, sous prétexte de tirer vengeance de la mort de Movias, l'an de l'hégire 408, & de J. C. 1017, mais il ne jouit pas longtemps du fruit de son ambition & de sa cruauté : car deux ans n'étoient pas encore écoulés, qu'un de ses parens nommé *Abdalrahman* le dépouilla entierement de ses états, & prit la qualité de calife avec le surnom de *Mortadhi* ou *Morthada.* Peu après cette disgrace, Ali fut tué par ses propres esclaves; & *Cassem Ben Hamoudah* son frere prit le titre & la qualité de calife, avec le surnom de *Caïem.* Celui-ci regna jusqu'en l'an 412 de l'hégire, qui étoit l'an 1021 de J. C. Les historiens Espagnols appellent ce prince *Ali Ebn Hamid.* Ce fut lui qui fit une interruption à la famille regnante des Ommiades en Espagne. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ALI JEZDI, surnommé *Scherfeddin*, est l'auteur de *Zefer Named*, titre qui signifie, *livre des victoires.* C'est l'histoire de Tamerlan, composée d'un style fort élégant en langue persienne, par les ordres d'un des enfans de ce prince. Ce livre est aussi fort connu sous le titre de *Sahebkerani*, à cause que le titre de *Sahebkeran*, qui signifie, *le maître des révolutions du monde*, fut donné à ce grand conquérant. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ALI MASKVIEH, auteur d'un livre persien intitulé, *les mœurs des Arabes & des Persans.* Cet ouvrage est souvent cité par les historiens de Perse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MESRI, auteur d'un livre des élections & pro-

noltics de l'astrologie judiciaire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MIRZA, fils de *Baicra* ou *Baicara*, regnoit dans Canuti ou Kannoge aux Indes, lorsqu'un Gioghi ou Bramen lui apporta l'*Anbértkend*, livre des Brachmans ou Bramans, qui contient le religion & la philosophie des Indiens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI CHELEBI AL MOUFTI, auteur d'un traité sur la danse. Il soutient qu'elle est permise, & fondée sur l'exemple des dervis, qui en ont fait une des pratiques de leur dévotion. C'est pourquoi il a intitulé son ouvrage, *Giovas al takas*. Le sentiment de ce moufti est particulier : car les musulmans mettent communément la danse entre les choses défendues par la loi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI CURDI, prince des Curdes du temps de Tamerlan, est l'un des trois capitaines qui fatiguerent & incommoderent le plus les troupes de ce conquérant, lorsqu'il s'approcha du Tigre : car ce Curde joignit ses forces à celles du Gebal, qui est l'Iraque persienne, ou la partie montagneuse de la Perse, & fit des courses continuelles sur son camp. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MOSLEM, appellé autrement *Abu Naim*, auteur d'un livre, où il traite des traditions musulmanes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MUIJAD, douziéme prince de la race des Sarbédariens. * D'Herbelot.

ALI SCHAER, c'est ainsi que l'on appelle ordinairement *Mosthafa ben Ahmed*, qui a traduit en langue turque le livre arabe d'Aigi, intitulé *Eschrak al Tavarick*, c'est une histoire générale. Ce traducteur mourut l'an de l'hégire 1080, de J. C. 1669. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI-SCHAMSÉDIN-KHUAGÉH, sixiéme prince de la race ou dynastie des Sarbédariens. * D'Herbelot.

ALI-THAHERI, prince qui a regné dans l'Iemen ou l'*Arabie heureuse*. Il étoit de la race des Ajubites, c'est-à-dire, *de la postérité de Saladin*, selon quelques historiens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI-VAFA ou VEFA, auteur d'un livre intitulé *Vassaia*, qui contient des préceptes & des instructions laissées par testament. Il étoit de la race du grand Ali, & prenoit la qualité de Seid, qui est attachée à ceux de cette maison, que l'on appelle ordinairement au plurier *Sadat*, c'est-à-dire, *les seigneurs*. * D'Herbelot.

ALI, fils de *Joseph*, fut le troisiéme roi de Maroc, de la lignée des Almoravides. Dès son avenement à la couronne en 1110 de J. C. & 505 de l'hégire, il fit bâtir la principale mosquée de Maroc, & plusieurs autres beaux edifices. En 1114 voyant la guerre allumée entre les princes chrétiens, il passa en Espagne, assiégea la ville de Tolède, & ravagea le pays d'alentour, d'où il emmena plusieurs captifs; mais désespérant de pouvoir prendre la ville, il leva le siége, & retourna passer l'hyver à Cordoue. L'an 1115 de J. C. & de l'hégire 510, Alfonse II ayant fait publier une croisade par le pape Paschal II, donna bataille à Ali, qui y fut tué avec plus de trente mille Maures. Ceux qui se sauverent retournerent en Barbarie, où ils saluerent pour roi son fils *Brahem*. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ALI-BEG, premier interpréte de la Porte-Ottomane, dans le XVII siécle, parloit dix-sept langues. Il étoit né Polonois, mais les Tartares l'ayant enlevé, le vendirent aux Turcs, qui l'éleverent dans leur religion. Son vrai nom étoit Albert Bo-Bouski. On dit qu'il a contribué à l'ouvrage de M. Ricaut, sur l'état de la Turquie. Il a composé lui-même plusieurs ouvrages, comme *De Turcorum liturgia; De peregrinatione Meccana; De circumcisione; De ægrotorum visitatione, &c.* qui ont été publiés par M. Hyde. Il a fait aussi une version turque de la bible, que l'on conserve à Leyde. * Spon, *voyage d'Italie*. Bayle, *dict. critique*.

ALI BASSA a été l'un des plus grands & des plus expérimentés capitaines de l'empire Ottoman qui ait paru dans le XVII siécle. Il commença à porter les armes sous Amurat IV, & fit de si belles actions à la guerre de Perse, que pour récompenser sa valeur, cet empereur lui donna une de ses sœurs en mariage, & le fit bacha général de ses armées. Il s'acquit depuis tant de réputation sous Ibrahim & sous Mahomet IV, que son grand pouvoir fit ombrage à Mahomet Coprogli Pacha, grand visir, qui avoit résolu de lui ôter le commandement de l'armée de Transsylvanie, lorsqu'Ali mourut en 1663 en la 70 année de son âge. * *Hist. des grands visirs.*

ALIAPTU, *cherchez* ALGIAPTU.

ALIATAN, roi des Arabes en Espagne, mit une puissante armée sur mer, qu'il envoya courir les côtes d'Italie. Elle pilla les isles de Majorque & de Minorque, & prit celles de Corse & de Sardaigne, l'an 780 de Jesus-Christ, & de l'hégire 164. Charlemagne, roi de France, envoya une armée navale qui attaqua celle d'Aliatan, & lui coula à fond onze galéres. Depuis, le même prince ayant fait joindre ses troupes à celles d'Alfonse II, roi de Castille, elles prirent Lisbonne, & tuerent en une autre occasion soixante mille barbares. Louis *le Débonnaire* son fils remporta encore de grands avantages sur ce roi Maure, qui fut enlevé par une fiévre l'an 819 de J. C. & de l'hégire 204, lorsqu'il étoit à la tête d'une armée, pour venir attaquer Barcelone. Il laissa douze fils & vingt-deux filles. * Marmol, *liv.* 2, *c.* 20, 21, 22.

ALIATTES, roi de Lydie, *cherchez* HALYATTES.

ALIBANI, ou ALIBINALI, *Alibinalium*, ville de l'Arabie heureuse en Asie, est située près de la riviere de Prim, dans la principauté d'Alibinali, dont elle est capitale. Elle est environ à soixante lieues de la ville d'Amanzirifdin, un peu plus de celle de Fartach, & environ à 25 de Guebelhaman. La province à qui elle donne son nom, est dans la contrée de Seguer, entre les principautés de Fartach, d'Amanzirifdin, de Jemeni, & la mer d'Arabie. Alibinali & Guebelhaman en sont les lieux principaux. * Baudrand.

ALICAIRES, *Alicariæ*. On appelloit ainsi chez les Romains des femmes débauchées, qui se prostituoient au premier venu. On les nommoit *Alicariæ*, parcequ'elles se tenoient tout le jour à leurs portes, pour attirer ceux qu'elles pouvoient prendre, & qui par-là contribuoient d'une maniere honteuse à leur subsistance. On les appelloit aussi *Prostibula*, parcequ'elles étoient toujours à la porte des *stabula*, ou des maisons infâmes qu'elles habitoient. Souvent elles se retiroient dans de petites chambres qui étoient auprès des portes, ce qui les fit aussi appeller *Sellariæ*. * Plaut. *in pænul. act.* 1. *sen.* 2, *v.* 54. Juven. *sat.* 6.

ALICANTE, ville d'Espagne sur la mer Méditerranée, dans le royaume de Valence, avec un bon port renommé par le commerce qui s'y fait des vins & des autres fruits du pays. Ce port est au pied d'une montagne, où il y a un château assez fort. Il y a aussi un mole qui sert d'abri aux barques, & de commodité à décharger les marchandises des vaisseaux qui s'y tiennent à la rade, parceque le port n'a pas assez de profondeur. La ville n'est pas grande; mais elle est riche & bien peuplée. Elle fut enlevée aux Maures l'an 1264 par Jacques I, roi d'Aragon. On ne doute point qu'elle ne soit plutôt l'*Alone* de Prolémée & de Mela, que non pas *Illici*, qui est Elche. * Prolémée. Pomp. Mela. Baudrand.

ALICATE ou LICATA, & LEOCATE, en latin *Leocata*, ville sur la côte de Sicile. Quelques auteurs se sont imaginé qu'Alicate a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Gela, mais ils se trompent; car c'est aujourd'hui *Terra nova* dans la vallée de Noto, comme Cluvier, Léandre Alberti, & d'autres l'ont démontré. * Baudrand.

ALICATE (La montagne d') autrefois *Ecnomus mons*, montagne de Sicile dans la vallée de Noto, entre les embouchures du Salso, près de la ville d'Alicate, qui lui donne son nom. Il y avoit autrefois sur cette montagne un château nommé *Dædalion*, où Phalaris, tyran d'Agrigente, tenoit le taureau d'airain, fameux instrument de sa cruauté. * Baudrand.

ALIENOR, *cherchez* ELEONORE.

ALIENUS CÆCINA, receveur général de l'empereur Galba, dans la Bétique, fut nommé par cet empereur commandant de la légion qui étoit en Allemagne, parcequ'il avoit pris son parti. Ce prince ayant été informé peu de temps après qu'Alienus avoit détourné les deniers publics, il le fit condamner comme coupable du crime de péculat, c'est-à-dire, d'avoir foulé les provinces. Cæcina en eut tant de dépit, qu'il résolut de s'en venger par toutes sortes de voies, & même aux dépens de la république. On n'est pas sûr qu'il eût *Alienus* pour surnom. On le trouve ainsi écrit, *A. Cæcina*, sur une ancienne pierre de *Fulvius Ursin*. * Tacit. *l.* 1, *hist. c.* 52.

ALIFE, ville d'Italie dans la Terre de Labour, au royaume de Naples, avec évêché suffragant de Bénévent, est située dans une plaine, au pied du mont Apennin, & sur le Vulturne. C'est l'*Allifa*, *Alipha* ou *Alifa*, dont il est souvent parlé dans les anciens auteurs. Tite-Live fait mention de la bataille que Fabius Maximus gagna près de cette ville sur les Samnites. Aujourd'hui Alife est presque ruinée, & l'évêque réside ordinairement dans le petit bourg de Pedemonte. * Tite-Live, *l.* 9 & 25. Léandre Alberti, *descript. Ital.* Onuphre & Ciaconius, *in Urban. VI.*

ALIGERI (Louis) jurisconsulte de Vérone, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1530. La famille des Aligeri a produit de grands hommes; entr'autres, le célébre Dante. * Jule du Pui, *elog. doct. colleg. Veron.*

ALIGERNE, abbé du Mont-Cassin, élu l'an 949, s'acquit une grande réputation par le rétablissement de la discipline réguliere dans cette abbaye, où les religieux étoient rentrés depuis trois ans, & par le soin qu'il prit de faire achever les bâtimens commencés par les abbés Léon & Jean. Il recouvra aussi la plupart des biens usurpés par les comtes de Théane & d'Aquino; mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine. Adenulphe, comte d'Aquino, irrité de ce qu'il s'étoit plaint de son obstination à retenir ses biens, à Landulphe, prince de Capoue, poussa l'insolence jusqu'à faire enlever le pieux abbé, qu'il exposa à ses chiens couvert d'une peau d'ours; mais cette insulte fut punie peu après; & Adenulphe ayant été forcé d'aller la corde au cou implorer la clémence de Landulphe, il fut livré à Aligerne, qui se contenta de lui faire restituer les biens de son abbaye, où il vécut tranquillement jusqu'en 986. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened.*

ALIGRE (Etienne d') premier du nom, & le premier chancelier de France de sa famille, étoit originaire de Chartres, & fils de RAOUL Haligre, seigneur de Chouvilliers, & de *Jeanne* Lambert. Le nom de cette famille s'écrivoit autrefois *Haligre*. Etienne d'Aligre fut d'abord président au siége présidial de Chartres, & prêta serment pour cette charge au parlement de Paris le 4 septembre 1587. Il fut ensuite conseiller au grand conseil, & intendant de la maison de Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui le nomma tuteur honoraire de Louis, son fils. Les grands services qu'Etienne d'Aligre avoit rendus à l'état, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus savans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait destiner par le roi Henri IV pour remplir un office de président au parlement de Bretagne; mais il fut depuis retenu par Louis XIII, pour exercer une charge de conseiller ordinaire dans ses conseils d'état & de finances. Le 6 janvier 1624 il fut fait garde des sceaux; & au mois d'octobre de la même année, après la mort de M. de Silleri, Louis XIII le nomma chancelier de France: charge qu'il exerça avec intégrité, & beaucoup de désintéressement. Dès intrigues de cour lui firent ôter les sceaux en 1626, avec ordre de se retirer en sa maison de la Riviere au Perche, où il mourut le 11 décembre 1635, âgé de 75 ans.

ALIGRE (Etienne d') chancelier de France, fils du précédent, né à Chartres le 13 juillet 1592, fut reçu conseiller au grand conseil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le roi Louis XIII l'envoya peu après en ambassade à Venise; & le nomma conseiller d'état à son retour en 1635, & intendant de justice en la généralité de Caën en 1638, & le commit en 1645, pour tenir les états de la province de Languedoc. Il fut reçu conseiller d'honneur au parlement en 1651, exerça pendant dix mois en 1653 la charge de surintendant des finances, sous le titre de directeur des finances, & fut établi chef du conseil de commerce de marine en 1654. Louis XIV ayant établi en 1661 un conseil royal des finances, il fut choisi pour le premier des commissaires qui devoient le composer. Etant devenu doyen des conseils, & le roi voulant lui-même tenir les sceaux après la mort du chancelier Seguier, il fut le premier des commissaires nommés pour y assister avec voix délibérative; & quelques mois après, sa majesté étant obligée de se mettre à la tête de ses armées, M. d'Aligre fut pourvu de la charge de garde des sceaux de France, par lettres du mois d'avril 1672, dont il prêta serment le 24, & au mois de janvier 1674, il parvint à la dignité de chancelier de France, dont il prêta serment le 10, & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles le 25 octobre 1677.

ALIGRE (François d') troisiéme fils d'Etienne d'Aligre, II du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* Lhuillier d'Interville, sa premiere femme, né le 24 décembre 1620, fit profession dans l'ordre des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin de la congrégation de France, le 27 décembre 1636. Le 12 février 1643, il obtint, sur la démission de *Michel* d'Aligre, son frere, l'abbaye de S. Jacques de Provins, diocèse de Sens, qu'il posséda en régle. Il fut nommé en 1668 à l'évêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son pere ayant été fait garde des sceaux, & ensuite chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zèle pour la justice. Après la mort du chancelier, son pere, il retourna dans son abbaye, où, après avoir vécu dans une grande austérité, & occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 janvier 1712, dans la quatre-vingt-douziéme année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des pauvres, & pour la commodité publique de la ville de Provins. Son oraison funébre fut prononcée dans l'église de l'abbaye de S. Jacques le 19 avril 1712, par le R. P. Lenet, chanoine régulier, alors professeur en théologie de la même maison, & imprimée la même année à Paris, *in*-4°. Une piété solide & une éloquence noble & digne du sujet, caractérisent ce beau discours. On a aussi sur la vie & la mort de M. d'Aligre, une lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée *in*-4°. à Paris 1712.

ALIGRE (Charles d') frere du précédent, abbé de S. Riquier en Ponthieu, diocèse d'Amiens, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 21 mai 1660. Il fut fait conseiller d'état ordinaire en 1672, & conseiller d'honneur au parlement, lorsque son pere fut nommé garde des sceaux. Il mourut le 20 mai 1695, âgé d'environ soixante-cinq ans, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il avoit abandonné les revenus de son abbaye de S. Riquier de la valeur de 20000 livres, aux moines de cette maison, qui bâtirent une belle église, & il n'en exigeoit seulement que sa nouriture, quand il alloit sur les lieux, qui étoit une fois l'an.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'ALIGRE.

I. ETIENNE d'Aligre, I du nom, seigneur de la Ri-

viere, Chouvilliers, &c. chancelier de France, dont l'éloge *est rapporté ci-dessus*, mourut le 11 décembre 1635. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean-Jacques* Chappellier, conseiller d'état, & de *Magdeléne* le Boulanger, dont il eut ETIENNE, II du nom, qui suit; *Louis*, seigneur de Chouvilliers, mort sans alliance; *Nicolas*, abbé de S. Euroult, mort en Espagne le 26 octobre 1638; *N.* religieuse au prieuré de Bellomer, ordre de Fontevrault; *Marguerite*, prieure de Bellomer; *N.* religieuse en l'abbaye de Gif, & *Elizabeth* d'Aligre, mariée à *François* de Courceulles, baron de Rouvrai.

II. ETIENNE d'Aligre, II du nom, chancelier de France, dont l'éloge *est aussi rapporté ci-dessus*, mourut le 25 octobre 1677, âgé de 85 ans. Il épousa 1°. *Jeanne* Lhuillier, fille de *François*, seigneur d'Interville, secrétaire du conseil, & d'*Anne* Brachet de Portmorand: 2°. *Geneviéve* Guynet, veuve de *Jean* du Gué, seigneur de Villetaneuse, maître des comptes, & fille de *Nicolas* Guynet, conseiller au grand conseil, & de *Geneviéve* Gasteau, sa premiere femme, morte en septembre 1657; 3°. *Elizabeth* Lhuillier, veuve de *Michel* Moreau, lieutenant-civil au châtelet de Paris, & fille de *Jérôme* Lhuillier, procureur-général en la chambre des comptes, & d'*Isabelle* Dreux, morte le 8 février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages; mais du premier il en eut 18; savoir, 1. *Louis*, marquis d'Aligre, colonel de cavalerie, puis lieutenant général des armées du roi en Catalogne en 1652, mort le 11 août 1654, âgé de 73 ans sans alliance; 2. *N.* mort jeune; 3. *François*, né le 24 décembre 1620, abbé de S. Jacques de Provins en 1643, mort le 21 janvier 1712, en sa 92 année; (*v.* son article ci-dessus;) 4. MICHEL, qui suit; 5. *Etienne*, chevalier de Malte, tué le 28 septembre 1644 à la prise du gallion de la sultane mere; 6. *Charles*, abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, conseiller au parlement en 1660, puis conseiller d'état ordinaire en 1672, mort le 20 mai 1695; (*v.* son article ci-dessus.) 7. *Jean*, chevalier de Malte, commandeur de Beauvoir-les-Abbeville, mort le 15 octobre 1710, âgé de 78 ans, étant né le 1 mai 1632; 8. *Marie*, née à Venise; 9. *Elizabeth*, aussi née à Venise, abbesse de S. Cyr près Versailles; 10. *Anne*, religieuse à Fontevrault, puis coadjutrice de S. Cyr, morte le 1 avril 1669; 11. *Marie*, alliée 1°. à *Michel* de Verthamon, seigneur de Breau, marquis de Manœuvre, conseiller d'état: 2°. à *Godefroi*, comte d'Estrades, chevalier des ordres du roi, maréchal de France: elle est morte le 2 février 1724, âgée de 91 ans; 12. *Heléne*, mariée à *Claude* de Laubespine, marquis de Verderonne, morte le 16 mars 1712; 13. *Françoise*, coadjutrice, puis abbesse de S. Cyr, morte le 3 février 1719, âgée de 85 ans; 14. *Susanne*; 15. *Geneviéve*; 16. 17. *N.* & *N.* mortes jeunes; & 18. *Marguerite*, allié 1°. à *Charles-Bonaventure*, marquis de Manneville: 2°. à *Charles-Louis* d'Albert, duc de Luines, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte le 26 septembre 1722, âgée de 81 ans.

III. MICHEL d'Aligre, seigneur de Villenesle, Boislandry, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, & intendant d'Alençon, mourut le 10 août 1661. Il épousa 1°. en mars 1651, *Catherine* de Machault, morte le 10 juillet suivant: 2°. *Marie* Arragonnet, fille d'*Antoine* trésorier des gardes françoises, & de *Jeanne* le Gendre, morte le 16 mars 1657, dont un fils, mort jeune: 3°. *Magdeléne* Blondeau, fille de *Gilles*, président en la chambre des comptes, & de *Magdeléne* le Boults, morte le 12 juillet 1696, dont il eut ETIENNE, III du nom, qui suit; & *Gilles*, seigneur de Boislandry, conseiller au parlement, mort le 12 avril 1711. Il avoit épousé en août 1686, *Catherine* Turgot, fille d'*Antoine*, seigneur de S. Clair, maître des requêtes, dont il a eu, *Jeanne-Elizabeth* d'Aligre, née le 21 septembre 1691, morte le 2 avril 1692.

IV. ETIENNE d'Aligre, IV du nom, seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, Fretigny, Vieux-Château, &c. fut reçu conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du palais le 7 mai 1683, maître des requêtes le 10 avril 1688, conseiller d'honneur au parlement en 1689, & enfin président à mortier, le 18 novembre 1701. Il mourut d'apoplexie le 15 juin 1725, à Aix-la-Chapelle, où il étoit allé pour prendre les eaux, dans la 65 année de son âge, étant né le 3 janvier 1660. Il avoit épousé 1°. le 3 avril 1684, *Magdeléne* le Pelletier, fille de *Claude*, ministre d'état, surintendant des postes, & controlleur-général des finances, & de *Marie-Magdeléne* Fleuriau, morte le 19 septembre 1702, âgée de 32 ans: 2°. le 6 août 1708, *Marie-Anne* Fontaine Desmontées, morte en couches le 1 juin 1711, âgée de 31 ans: 3°. le 17 septembre 1711, *Magdeléne-Catherine* de Boivin, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Bonnetot, premier président en la chambre des comptes & cour des aydes de Normandie, & de *Jeanne-Marie* Mallet, vivante en 1759. Du premier mariage il a eu *Etienne*, mort jeune; ETIENNE-CLAUDE, qui suit; *Magdeléne-Françoise*, née le 2 avril 1690, abbesse de S. Cyr, morte à la Ville-l'Evêque; *Marie-Magdeléne-Geneviéve*, née le 19 mars 1693, religieuse de Sainte-Marie, vivante en 1759; & *Magdeléne-Louise* d'Aligre, née le 23 juillet 1697, mariée le 14 septembre 1711, à *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Blancmenil, aujourd'hui chancelier de France, morte le 8 janvier 1714. Du second mariage vint *Marie-Anne*, morte douze jours après sa mere. Du troisiéme sont issus 1. *Etienne-Jean-François-Marie* d'Aligre de Boislandry, né le 19 janvier 1717, conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Pau, puis de Picardie, maître des requêtes honoraire, marié le 10 mai 1757, à *N.* Masson, mort le 4 septembre 1757, sans enfans; 2. *Jeanne-Magdeléne-Catherine*, née le 18 octobre 1712, morte à Paris le 14 avril 1738, dans la 26 année de son âge, ayant épousé le 15 juin 1736, *Henri-François* de Bretagne, baron d'Avaugour, premier baron de Bretagne, comte de Vertus & de Goëllo, seigneur de Clisson, &c. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & ancien colonel d'infanterie; & 3. *Marie-Catherine*, née le 30 décembre 1713, mariée le 21 janvier 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel* le Pelletier de Saint-Fargeau, maître des requêtes, fils de *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, ministre d'état, controlleur-général des finances, & de *Marie-Louise* de la Moignon, dont deux enfans 1°. *N.* de Saint Fargeau, avocat-général au parlement de Paris, & 2°. *N.* de Saint-Fargeau, mariée à *N.* prince de Chimay.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, la Lande, le Plessis, comte de Maran, pays d'Aunis, &c. né le 26 mai 1694, mort le 8 juillet 1752, enterré à S. Germain l'Auxerrois dans la chapelle de la maison d'Aligre, reçu conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du Palais, le 30 décembre 1716, obtint au mois d'août 1724, la survivance de la charge de président à mortier, dont son pere étoit revêtu, & fut reçu en cette qualité au parlement le 29 novembre suivant. Il fut installé au lieu & place de feu son pere, & prit scéance au mois de juin 1725. Il épousa 1°. le 21 février 1726, *Marie-Louise Adelaïde* Durey, fille de *Jean-Baptiste* Durey de Vieuxcours, seigneur de Mesnieres, Bourneville, &c. président au grand conseil, & de *Louise* le Gendre, 2°. en 174.. *Geneviéve* Parent, fille de *N.* Parent, conseiller au parlement, dont il a eu une fille, morte à un an. De son premier mariage il avoit eu cinq enfans, savoir, 1. ETIENNE-FRANÇOIS d'Aligre, qui suit; 2. *Etienne-Jean-Baptiste*, né le 16 août 1729, mort à 11 ans; 3. *Marie-Magdeléne*, née le 27 août 1731, mariée le 26 février 1748, à *Charles-Jean-Baptiste* des Galloys de la Tour, chevalier, vicomte de Glené, premier président du parlement d'Aix, & intendant de Provence, dont plusieurs enfans, 4 & 5. deux filles, mortes sans alliance.

VI. Etienne-François d'Aligre, comte de Maran, seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boissandry, la Lande, le Plessis, &c. né le 17 juillet 1727, reçu conseiller au parlement de Paris le 5 septembre 1745, puis reçu dans la charge de président à mortier, dont M. son pere eut la survivance, & est entré en exercice le 27 juillet, 1752. Il a épousé le 30 janvier 1746, *Françoise-Magdeléne* Talon, fille de *Denys-Omer*, président à mortier, & de *Françoise-Magdeléne* Chauvelin, dont il n'a point encore d'enfans.

Seconde branche.

I. Etienne, I du nom, chancelier de France, avoit pour cousin germain, Jean d'Aligre, valet de chambre du roi, lequel de *Catherine* Trouillard, sa seconde femme, eut entr'autres Michel, qui suit.

II. Michel d'Aligre, baron de Saint-Lié, successivement trésorier général des menus plaisirs du roi, intendant de justice, police & finances en Catalogne & Roussillon en 1651, puis en Alsace en 1653, intendant des finances, & général des vivres en Allemagne, & conseiller d'état, mort en 1675. Il avoit épousé par contrat du 17 septembre 1639, demoiselle *Marie* Petou. Il en eut, 1. *Philippe-François* d'Aligre, capitaine de vaisseau, commandant la marine à Toulon, puis lieutenant général des armées navales, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, mort sans alliance en 1719, âgé de 80 ans; 2. Etienne-Armand, qui suit; 3. *Marie-Thérèse*, mariée le 5 juin 1697 à *Claude-Louis-Hyacinthe* Ploumier, chevalier, seigneur de la Boullaye, commissaire ordonnateur de la marine.

III. Etienne-Armand, chevalier, baron de Saint-Lié, a servi dans la marine: il a été lieutenant de vaisseau, & est mort en 1724. Il avoit épousé en 1693, *Marie* Gauvriet, dont il a eu entr'autres enfans, 1. Michel, qui suit; 2. *René-Pierre*, chevalier d'Aligre, né en avril 1712; qui a épousé en septembre 1756 *N.* Theard du Bordage; 3. *Gui*, dit l'abbé d'Aligre, né le 2 février 1718, prieur de Fausse-Bellay & de Moussi-le-Neuf.

IV. Michel-Cesar, marquis d'Aligre, né le 7 août 1711, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, mestre de camp de cavalerie, par brevet du 2 février 1757, exempt des gardes du corps dans la compagnie de Noailles, a épousé 1. *Magdeléne-Catherine-Françoise* de Rouffiac; & 2. le 12 février 1754, *Philiberte-Catherine* Baudry, fille d'*André* Baudry, conseiller au parlement, & grand-maître des eaux & forêts d'Artois & pays conquis, & de *Catherine* Lorancher.

ALILAT ou ALITTA, nom d'une divinité des Arabes, que l'on croit être la lune. Les Arabes, dit Hérodote, ne reconnoissent & n'adorent comme dieu que Dionysius, qu'ils appellent *Urotalt*; & *Uranie*, qu'ils appellent *Alilat*. Et ailleurs en parlant de la religion des Perses: Ils sacrifient, dit-il, au soleil & à la lune, à la terre, à l'eau, au feu & aux vents, & autrefois ils n'offroient des sacrifices qu'à ces choses. Mais ils ont appris des Assyriens & des Arabes à sacrifier à Uranie. Or les Assyriens appellent Vénus *Militta*, les Arabes l'appellent *Alitta*; & les Perses *Mithra*. * Hérod. *l.* 1 & 3. Scaliger dérive le mot *Alilat*, d'*Hallilath*, mot arabe qui signifie *la lune naissante*. De-là les Latins ont tiré leur Lucine, qui n'est autre que Diane ou la lune; & les Juifs leur *Lilith*, ou leur démon nocturne, qu'ils croient ennemi des femmes en couches. * Selden. *de diis Syris*, *c.* 2, *syntag.* 2. Jurieu, *hist. des dogmes, &c. part.* 4, *cap.* 5.

ALIMENTAIRES, nom que donnoient les Romains à des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, que l'on élevoit aux dépens du public, & dont la dépense se prenoit sur le fisc ou sur des fonds que les empereurs & les particuliers avoient faits & légués par testament pour l'entretien de ces hôpitaux. On appelloit ces enfans *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit aussi souvent du nom de leurs fondateurs & fondatrices. Jule Capitolin, dans la vie d'Antonin *le Pieux*, dit que ce prince institua une communauté de filles, qui furent appellées Faustines, *Faustinæ*, du nom de sa femme: *Puellas alimentarias in honorem Faustinæ, Faustinianas constituit.* Le même auteur, parlant de l'empereur Alexandre *Severe*, nous dit qu'il suivit l'exemple d'Antonin, en instituant une communauté de filles & de garçons, à qui il donna son nom, & celui de sa mere, les faisant appeller *Mamméens* & *Mamméennes*. *Puellas & pueros, quemadmodum Antoninus Faustinianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* * Jul. Capitolin, *in Anton. & Sever.*

ALINCOURT (marquis d') *cherchez* NEUFVILLE.

ALINGE *Kan* ou *Ilinge Kan*, quatriéme roi des Turcs orientaux, de la postérité de *Turck*, fils de *Japhet*, à ce qu'on dit. Sous son regne les Turcs vécurent dans une grande abondance de toutes choses; ce qui leur fit oublier peu à peu les instructions de leurs peres; de sorte que n'ayant plus la crainte de Dieu devant les yeux, ils s'abandonnerent à toutes sortes de débauches, & à l'idolatrie. Alinge Kan eut deux enfans jumeaux, qui furent nommés *Tatar* & *Mogul*, entre lesquels il partagea ses états, lorsqu'il se vit cassé de vieillesse. Ces deux princes vécurent après la mort de leur pere en fort bonne intelligence; & chacun d'eux gouverna ses états avec justice & avec prudence. Mais leurs successeurs n'en userent pas de même, ce qui occasiona les grandes guerres qui s'émurent entre les Tartares & les Mogols: deux nations qui tiroient leur nom de ces deux princes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALIOUN ou HELIOUN, *Abul Thaïeb Abdalmúmen Ben Mohammed Ben Alioun* ou *Elioun*, surnommé *Al-Halabi*, parcequ'il étoit natif de la ville d'Alep en Syrie, est auteur du livre intitulé, *Erschâd Al-Mohtadi*. Sa mort arriva l'an de l'hégire 389, selon quelques historiens; mais il y en a d'autres qui la marquent trois cens ans après; savoir l'an 689, qui est de Jesus-Christ 1290. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALIPE, *Alipius*, évêque de Tagaste, ville de Numidie en Afrique, ami de S. Augustin, étoit né comme lui à Tagaste, & avoit quelques années moins que ce saint, né en 354. Il fut son disciple pour les humanités, & le suivit à Carthage, quoiqu'il se fût brouillé avec son pere; & prit ses leçons de rhétorique: il l'accompagna à Rome, & fut engagé comme lui dans les erreurs des Manichéens. Il y étudia le droit; & après avoir fini ses études, il exerça la charge d'assesseur du trésorier général de l'empereur en Italie; mais il quitta sa charge & la ville de Rome, pour suivre S. Augustin à Milan, où il fut encore assesseur au siége du vicaire d'Italie. Il reconnut avec S. Augustin la vérité de la religion catholique, & fut baptisé le même jour que lui à Milan par S. Ambroise, la veille de pâque de l'an 387. Ils revinrent de-là à Rome, & repasserent ensemble en Afrique, où ils demeurerent dans une solitude près de Tagaste. S. Augustin ayant été fait prêtre d'Hippone, attira Alipe dans le monastere qu'il établit dans cette ville. Alipe fit un voyage en Palestine, où il fit connoissance avec S. Jerôme. Au retour de son voyage, il fut élu évêque de Tagaste en 394, deux ans avant que S. Augustin le fût d'Hippone. Il assista à plusieurs conciles d'Afrique, & fut choisi pour un des six évêques qui soutinrent la cause des catholiques contre les donatistes dans la conférence de Carthage, tenue en l'année 411. Il fit encore un second voyage en Italie en 420, pour solliciter l'empereur contre les pélagiens, & y demeura quelques années. Il est à croire qu'il survécut à S. Augustin, mort l'an 430. Le martyrologe romain fait mention de lui au 15 d'août. * S. August. *confess. l.* 6, 7, 8, *ep.* 22, 23, 24, 25, 27, 28, 82, 123, 125, 126, 188, *l.* 1 *ad Bonifac. l.* 2 *contra duas epist. Pelagianorum*, *lib.* 1 & 3 *operis imperf. contra Julian.* S. Jerôme, *epist.* 82. Du Pin, *dans l'édition d'Optat.* Baillet, *vies des saints*.

ALIPE, *Alipius*, d'Antioche, auteur d'une géogra-

pule qui contenoit l'ancien monde, que Jacques Godefroi a publiée en grec & en latin, vivoit du temps de Julien *l'Apostat*, & envoya son ouvrage à ce prince qui le reçut avec plaisir. On croit que c'est le même qui fut gouverneur d'Angleterre, & à qui le même Julien avoit donné le soin de rétablir le temple de Jérusalem. Il fut ensuite exilé en 371, pendant la persécution qui s'étoit élevée contre ceux qui avoient recherché par les voies de la magie, quel seroit le successeur de Valens. * Ammien Marcellin, *l.* 23 & 29. Julien, *ep.* 30. Vossius, *de Mathem.*

ALIPE, surnommé *le Cionite* ou *le Stylite*, *cherchez* ALYPE, & ALYPIUS.

ALIPIUS, historien Grec, *cherchez* ANDRONIC.

ALIPRANDI (Bonamente) que M. Crescimbeni met au nombre des poëtes Italiens, dans son Commentaire historique de la poësie vulgaire, vivoit dans le XIV siécle, & au commencement du XV. Possevin le jeune, livre IV de son histoire latine de la maison de Gonzague, en fait cet éloge. Aliprandi fut, dit-il, élevé dès sa premiere jeunesse dans la maison de Louis de Gonzague, premier du nom, capitaine de Mantoue (qui mourut en 1360.) Il y fut formé à l'étude des lettres; il acquit la connoissance des loix & de la philosophie. Il prit ensuite le parti des armes, & servit sous Gui & Louis de Gonzague. Il passa par divers degrés militaires, & se conduisit toujours avec honneur & distinction. Dans un âge avancé, comme il avoit acquis une grande connoissance des affaires, François de Gonzague, premier du nom, l'employa utilement pour le bien de Mantoue, & pour le sien propre. Il l'envoya vers le pape Urbain VI. On croit qu'Aliprandi mourut en 1417. Son testament est daté du 26 mars 1414: il commence ainsi: *Die 26 martii, anno 1414, regnante Sigismundo imperatore, dominus Bonamentus, filius quondam domini Simonis de Aliprandis de Modovia, civis & habitator Mantuæ, in contrata Leonis Vermilii, Burgi & viciniæ sancti Jacobi, sanus mente, sensu, corpore, & intellectu*, &c. Il y fait beaucoup de legs pieux; après lesquels il institue pour ses héritiers Jean Aliprandi, son parent, & Crescimbeni fils de Jean. Il a fait une chronique de Mantoue en vers italiens, qu'il commence à l'origine de cette ville, & qu'il termine à l'an 1414. M. Muratori qui a fait imprimer ce long ouvrage, dans le tome V de ses *Antiquitates Italiæ medii ævi*, à Milan, 1741, *in-folio*, convient qu'il n'y faut chercher ni poësie, ni pureté de style. Il le regarde même comme un ouvrage grossierement écrit, & très-digne de tenir son rang parmi les écrits plus que gothiques. Il y a d'ailleurs bien des fables ridicules. Mais il ajoute qu'il est fort utile pour l'histoire de Mantoue, & que nous n'avons point pour cette ville d'historien plus ancien que cet auteur: que plusieurs même de ceux qui ont écrit depuis sur le même sujet, & qui ont été à portée de consulter les manuscrits de la chronique d'Aliprandi, s'en sont servi utilement, entr'autres Barthélemi Platina, & Marius Equicola. M. Muratori, en publiant cet ouvrage, en a retranché plusieurs fables; mais il en a aussi laissé quelques-unes, afin, dit-il, de montrer jusqu'où l'on poussoit la crédulité dans ces temps où l'ignorance faisoit encore tant de ravages. * *Voyez* l'avertissement que ce savant a mis au-devant de l'ouvrage d'Aliprandi, page 1063 du recueil cité.

ALISCHAH MOHAMMED BEN CASSEM, étoit natif de la province de Kouaresm, ce qui lui a fait donner le surnom de *Al-Khouaremi*. Il est auteur d'un livre persien, où il traite des jugemens astrologiques. Cet auteur est aussi souvent cité sous le nom d'*Ola Al-Bokhari*, parcequ'il étoit à Bokhara, ville de la province Transoxane, pays d'Avicenne. * D'Herbelot, *biblioth orient.*

ALISCHAH, visir d'Algiaptu & d'Abusaïd, empereurs des Mogols, de la postérité de Genghiskan. Ce fut lui qui procura la mort de son collégue le fameux & le savant Raschideddin, auteur du *Mahmu al Raschidiah*. Le nom propre d'Alischah est composé de celui d'*Ali*, & de *Schah*, qui signifie en langue persienne *roi*: mais quand il entre en composition pour faire un nom propre, il ne marque point la dignité royale, & se donne indifféremment à des particuliers. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALISCHIR, lieutenant du sultan Hussain dans la ville de Samarchand. Tamerlan partagea pendant quelque temps le gouvernement de cette ville avec lui: mais enfin il s'en défit, & demeura ainsi seul commandant dans cette ville, ce qui lui facilita les moyens de s'en rendre maître absolu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALISCHIR, prince qui commandoit & avoit une très-grande autorité dans le Khorasan l'an 904 de l'hégire, de J. C. 498, étoit savant & curieux. Il ramassa une fort nombreuse bibliothéque dans la ville de Herat, dont il donna l'inspection à Khondemir l'historien. Il est qualifié par cet auteur du titre d'*émir*, & de celui de *Nezam Aldoulet-u-eddin*, *l'ornement de l'état & de la religion*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALITTA, nom d'une divinité des Arabes, *cherchez* ALILAT.

ALIX, reine de France, cinquiéme fille de *Thibaud IV*, dit *le Grand*, comte palatin de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut mariée sur la fin de l'an 1160, à *Louis*, dit *le Jeune* & *le Pieux*, roi de France, VII du nom, dont elle fut la troisiéme femme. Après la mort de ce monarque, elle fut établie régente du royaume, conjointement avec son frere Guillaume, cardinal & archevêque de Reims, pendant le voyage d'Outre mer, que Philippe *Auguste* son fils entreprit en 1190. Cette princesse mourut à Paris le 4 juin 1206, & fut enterrée en l'abbaye de Pontigny, qu'elle avoit choisie pour sépulture. * *Voyez* la chronique de l'abbé Robert, religieux d'Auxerre. Guillaume le Breton. Rigord. Le P. Anselme, &c.

ALIX, reine de Chypre, étoit fille de *Henri*, surnommé *le Jeune*, comte de Champagne, & d'*Isabelle* de Jérusalem. Ce Henri se croisa pour le voyage de la Terre-sainte; & étant déja veuf d'*Hermanson* ou *Hermansere*, fille unique de *Henri*, marquis de Namur, il épousa *Isabelle*, fille d'*Amauri*, roi de Jérusalem, & veuve de *Conrad*, marquis de Montferrat, qui l'avoit enlevée à *Humfroi* de Toron son premier époux: de sorte que quelques-uns disoient que ce mariage n'étoit pas légitime. Il en eut deux filles, Alix, & *Philippe*, mariée à *Erard* de Brienne. Alix fut mariée à *Hugues* de Lusignan, premier de ce nom, roi de Chypre, & elle en eut *Henri I*, aussi roi de Chypre; & deux filles, *Marie* & *Isabelle*. Le roi Hugues mourut en 1218. On dit qu'Alix prit une seconde alliance avec *Boemond IV*, prince d'Antioche, dont elle fut séparée sous prétexte de parenté; & que s'étant remariée à *Raoul* de Soissons, elle mourut vers l'an 1246. * Sanut, *l.* 3. Etienne de Lusignan, &c.

ALIX de Vergi, duchesse de Bourgogne, fille de *Hugues*, seigneur de Vergi, fut mariée en 1199 à *Eudes III*, duc de Bourgogne. C'est celle qui fonda l'an 1230 les dominicains de Dijon. Elle fit aussi de grands biens à d'autres maisons religieuses, & mourut fort âgée le 3 de mai 1251. De son mariage elle eut Hugues IV; *Jeanne*, mariée en 1222 à Raoul de Lusignan, II du nom, comte d'Eu, morte peu après sans postérité; & *Béatrix*, dame de Montréal, mariée à *Humbert*, *III* du nom, seigneur de Toire & de Villars. * Le P. Anselme.

ALIX, comtesse de Bretagne, fille de *Constance*, héritiere de Bretagne, & de *Gui* de Thouars, son troisiéme mari, épousa en 1213 *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, qui étoit fils de *Robert II*, dit *le Jeune* comte de Dreux, & d'*Yolande* de Couci. *Robert* étoit fils de *Robert I*, qui l'étoit de *Louis VI*, dit *le Gros*, roi de France. Alix mourut en 1221, & fut enterrée dans l'abbaye de Ville-neuve-lès Nantes. Elle eut deux fils, Jean I, & *Artus*, mort jeune; & *Yolande*, née en 1215, & mariée en 1238 à *Hugues XI*, dit *le Brun*

fire de Lusignan, comte d'Angoulême, &c. morte le 10 octobre 1272. * Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

ALIX, fille de *Jean I*, duc de Bretagne, née le 6 juin 1243, fut mariée en 1254 à *Jean* de Châtillon I du nom, comte de Blois. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte en 1287, & à son retour elle mourut le 2 août 1288, & fut enterrée près de son mari dans l'abbaye de la Guiche, près de Blois, qu'elle avoit fondée en 1277.

ALIX, dite aussi *Adele*, comtesse de Crépi & de Valois, fille de *Raoul II*, comte de Crépi & de Valois, & d'*Alix* comtesse de Bar-sur-Aube, sa premiere femme, & sœur du *B. Simon*, comte de Crépi, dont le pere dom Luc d'Acheri, bénédictin, a publié la vie, épousa 1°. *Herbert IV* du nom, comte de Vermandois: 2°. *Thibaud III*, comte de Champagne & de Brie. Elle eut d'Herbert *Alix* comtesse de Vermandois, de Valois & de Crépi, qui porta toutes ses terres à Hugues de France, surnommé *le Grand*; fils de *Henri I*, & *tige des seconds comtes de Vermandois*. Après la mort de ce prince, arrivée dans le Levant l'an 1102, elle se remaria, 3°. à *Renaud II*, comte de Clermont en Beauvaisis. Une charte du prieuré de Crépi témoigne qu'elle vivoit encore l'an 1118. Elle eut sept enfans d'Hugues; *Simon*, élu évêque de Noyon en 1121, qui fonda l'abbaye d'Orcamp, & mourut en Séleucie au retour de la Palestine, le 10 février 1148; Henri qui a fait la branche des seigneurs de Chaumont en Vexin; *Mahaud*, mariée en 1090 à *Raoul*, seigneur de Baugenci; *N.* mariée à *Boniface*, marquis en Italie; *N.* mariée à *Hugues I*, seigneur de Gournai; *Elisabeth*, mariée 1°. à *Robert*, comte de Meulan; 2°. à *Guillaume* de Varenne II du nom, comte de Surrei en Angleterre, & Raoul I, qui étoit l'aîné, épousa en secondes nôces *Alix*, dite *Pétronille*, fille puînée de *Guillaume X*, duc de Guienne, qui fut mere de *Raoul II*, dit *le Jeune* & *le Lépreux*; & de deux filles. On ne sait pas le temps de sa mort. Elle est enterrée à S. Arnoul de Crépi, auprès de son mari. * Le P. Anselme, &c.

ALIX, comtesse de Toulouse, dite aussi *Hele*, *Helene* ou *Helute*, fille d'*Eudes I*, surnommé *Borel*, duc de Bourgogne, & de *Mathilde* de Bourgogne-Comté, fille de *Guillaume II*, surnommé *Tête-hardie*, épousa 1°. *Bertrand* comte de Toulouse & de Tripoli, *tige des comtes de Tripoli*: 2°. *Guillaume III* de ce nom, surnommé *Talvas*, comte d'Alençon & de Ponthieu, dont elle eut Gui II, comte de Ponthieu, &c. Elle mourut le dernier février 1191, & elle fut inhumée dans l'abbaye de Perseigne en Sonnois, diocèse du Mans, fondée par son second mari en 1145. *Hugues II*, frere de cette *Alix*, laissa de *Mathilde*, fille de *Bozon*, premier vicomte de Turenne, *Eudes II*, qui de *Marie* de Champagne, eut *Alix* de Bourgogne, femme d'*Archambaud* de Bourbon VII, puis d'*Eudes* de Deols, seigneur de Châteauroux, duquel étant veuve, elle se fit religieuse à Fontevrault, où elle mourut après l'an 1200. * Le P. Anselme.

ALIX de France, fille du roi *Louis VII* & d'*Eleonore*, duchesse de Guienne sa premiere femme, née au retour du voyage que son pere avoit fait en orient, fut mariée en 1164 à *Thibaud I*, dit *le Bon*, comte de Blois, sénéchal de France, auquel elle donna sept enfans. * Robert, *in chron.*

ALIX de France, fille de *Louis VII*, dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, sa troisiéme femme, fut fiancée à Richard d'Angleterre, comte de Poitou; mais le 20 août 1195 elle épousa *Guillaume II*, comte de Ponthieu, & elle en eut *Jean II*, mort jeune, & *Marie*, qui épousa 1°. *Simon* de Dammartin comte d'Aumale; 2°. *Matthieu* de Montmorenci, seigneur d'Attichi.

ALIX. Il y a eu quelques autres princesses de ce nom, dont nous faisons mention, ou en parlant de leurs peres, ou en parlant de leurs maris.

ALIX, *cherchez* ADELAIDE.

ALIX (Pierre) ministre protestant, *cherchez* ALLIX.

ALKENDI, grand philosophe, fut persécuté par Abumusar; nous le connoissons sous le nom d'*Alkindus*. * D'Herbelot.

ALKIN, *Alkinum*, autrefois grande ville, maintenant bourg de l'Arabie heureuse en Asie. Ce lieu est dans la principauté de la Mecque, environ à cinquante lieues de la ville de ce nom vers le nord. Baudrand.

ALKINDE (Jacques) mathématicien célébre, a vécu dans le XIII siécle vers l'an 1235. Il laissa divers traités, & entr'autres, un *De radiis stellarum*. * Luc Gauric. *in calend. ecclef.* Vossius, *de scient. mathem. c.* 35, §. 30.

ALKINDUS, ALKINDE, *cherchez* ALCHINDE.

☞ ALLA ou ELLI, premier roi de Sudsex, ou des Saxons méridionaux, en Angleterre. On dit que le desir d'acquérir une couronne l'ayant fait sortir de la Saxe avec une armée navale, capable de le soutenir dans ce dessein, il aborda l'an 477 en Angleterre, où il fit des conquêtes considérables. L'an 491 il prit le titre de roi; mais n'étant pas satisfait de ses victoires, il se mit encore en campagne. Les naturels du pays lui firent tête, & l'obligerent de se retirer dans les bornes de ses premieres conquêtes. Trois ans après, ayant reçu un puissant secours qu'on lui envoyoit de Saxe, il entra dans le pays de Kent, s'empara des meilleures places de cette province, & en auroit encore soumis davantage, si la mort n'eut mis des bornes à ses victoires. Il mourut l'an 514, après avoir régné environ vingt-trois ans. * Du Chêne, *hist. d'Angl.* Polydore Virgile, &c. *L'art de vérifier les dates.*

ALLA, second roi de Northumberland en Angleterre, regna dans le VI siécle. Il succéda à Ida, qui étoit son parent, & porta durant trente ans la couronne avec beaucoup de gloire. Il mourut en 588 ou 589. Ce fut de son temps que S. Augustin, apôtre de la grande Bretagne, passa dans cette isle pour travailler à la conversion des peuples qui étoient encore idolâtres. * Du Chêne, *hist. d'Angl. L'art de vérifier les dates.*

ALLADE, ALLADIUS ou ALADINUS SYLVIUS, roi, que Cassiodore & Sextus Aurelius Victor nomment *Aremulus*, & d'autres *Romus* ou *Romulus*, roi des Latins, fut célébre par ses impiétés, qui le firent nommer *le Sacrilége*. Son orgueil l'emportoit jusqu'à s'égaler à Jupiter; & pour lui devenir semblable en toutes choses, il faisoit contrefaire le bruit du tonnerre par de certaines machines. Mais il périt par des coups de foudre, aussi véritables que les siens étoient vains & ridicules. Denys d'*Halicarnasse* dit qu'il fut noyé dans le Tibre, vers l'an du monde 3180, & 855 avant J. C. Allade avoit succédé à Agrippa Sylvius. Aventin fut roi après lui. * *Voyez* Tite-Live, Denys d'*Halicarnasse*. Eutrope. Cassiodore. Eusebe, *in chron. &c.*

ALLAH, *Allah* en langue turque, est le nom de Dieu répété deux fois. Les Turcs prononcent ces paroles, lorsqu'ils souhaitent un heureux succès à quelqu'un, & qu'ils implorent le secours de Dieu, soit pour eux, soit pour d'autres. Ils répétent ordinairement le mot d'*Allah* trois fois dans leurs priéres, quelquefois deux, & quelquefois quatre ou cinq, ou même huit. Leur grand cri de guerre est *Allah*, *Allah*, *Allahu*. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

ALLAKI ou OLLAKI, nom d'une ville & d'une montagne du pays des Negres que les Arabes appellent *Soudan*, est située au-deçà de la ville de Gana leur capitale, & peuplée de Juifs, de chrétiens, & de

musulmans. Gana est située entre l'équateur & le premier climat; mais Allaki est comprise dans le premier climat, au couchant de la ville d'Asovan, qui est la *Syene* des anciens, où ils ont marqué le commencement du second climat. La montagne qui porte le même nom, s'éléve assez près de cette ville, & est fort fameuse pour ses mines, où l'on trouve en abondance l'or le plus fin de tout le monde. Au pied de cette montagne il y a une grande plaine fort aride, où il y a aussi beaucoup d'or, & il ne faut pas fouiller fort avant pour y trouver de l'eau. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALLATIUS (Leo) *cherchez* ALLAZZI.

ALLARD (Gui) né en Dauphiné vers le milieu du XVII siécle, s'y est fait un nom par un assez grand nombre d'ouvrages qui ont tous rapport à l'histoire de cette province. Ces ouvrages sont, un nobiliaire du Dauphiné, qui parut en 1696 *in*-12. Paris, chez Colombat. Il donna l'année suivante la généalogie de la maison de Simiane sur les actes d'un manuscrit en vélin, contenant 128 chartes depuis l'an 802 jusqu'en 1122, & publia aussi le premier des quatre volumes *in*-4°. qui contiennent l'histoire généalogique des maisons du Dauphiné. On prétend qu'on ne doit pas beaucoup compter sur les recherches d'Allard; & que presque toutes ses généalogies on été dressées sur les mémoires, & imprimées aux dépens de ceux qui y étoient intéressés. Quand il composa cet ouvrage, il se procura le titre de généalogiste du Dauphiné, & il étoit président en l'élection de Grenoble; mais depuis il fut obligé par sa mauvaise conduite de se défaire de cette charge. En 1673 il fit paroître un ouvrage d'une espéce bien différente des premiers, dont voici le titre, *Zisime, prince Ottoman, amoureux de Philippe Helene de Sassenage.* Il lui couta d'autant plus, comme il le dit lui-même, qu'il fut obligé de l'écrire d'un style auquel il n'étoit pas accoutumé: & afin qu'on ne se figurât pas que c'étoit un roman ou une nouvelle faite à plaisir, il indiqua dans sa préface les auteurs & les endroits où il prétendoit avoir trouvé ce qu'il avoit écrit. L'histoire des trois illustres du Dauphiné, qui parut en 1675, est une piéce plus sérieuse: ces trois illustres sont François de Beaumont, baron des Adrets, Charles Dupui, seigneur de Montbrun, & Soffrei Calignon, président au parlement de Grenoble. Il travailla encore depuis à l'histoire des hommes illustres de son pays, & l'on connoît quatre ouvrages imprimés qui sont les fruits de cette étude: savoir la bibliothéque du Dauphiné, où l'on trouve les noms de ceux qui se sont distingués par leur savoir dans cette province; l'histoire de Humbert II, dauphin de Viennois, *in*-12. 1688, à Grenoble; les présidens uniques & premiers présidens du conseil delphinal ou du parlement de Grenoble, *in*-12. Grenoble 1695; les gouverneurs & lieutenans au gouvernement de Dauphiné. Celui-ci qui parut en 1704 est le dernier qu'on sache qu'Allard ait publié; cependant il ne mourut qu'en 1715, & il avoit encore d'autres ouvrages prêts depuis long-temps; car outre une histoire complette du conseil delphinal & du parlement de Grenoble, il avoit préparé dès avant 1680 un traité très-étendu de la justice, de la police, & des finances de France, par ordonnances, édits, &c. avec des remarques historiques & critiques. Outre ces ouvrages, Allard publia les anciennes inscriptions de Grenoble, *in*-4°. Grenoble, 1683; mais le public n'eut pas lieu d'être content du présent qu'il lui fit, à cause du grand nombre de fautes que l'auteur y fit, ou qui échaperent à l'imprimeur. * Le Long, *bibl. hist. de la France.* Nous avons encore d'Allard, *les aieuls de son altesse royale Marie-Adelaïde de Savoye, duchesse de Bourgogne, issue du sang royal de France, in*-12. Paris, 1698. *L'état politique de la ville de Grenoble pour l'année 1698, in* 12. 1698.

ALLARD (Claude) oncle du précédent, & né à Montbreton dans le Viennois, religieux de l'ordre d[e] S. Antoine de Viennois, est auteur d'un livre imprim[é] à Paris, intitulé: *Le crayon des grandeurs de S. Etien[ne] de Viennois*, qui parut à Paris en 1653. Il donna au[ssi] la même année à Poitiers l'histoire de la vie de Cha[r]lotte Flandrine de Nassau, abbesse de sainte Croix d[e] Poitiers, sous le titre de *miroir des ames religieuses*, [&] mourut en 1658. * Le Long, *bibl. hist. de la Fran[ce].* Gui Allard, *biblioth. de Dauphiné.*

ALLAZZI (Leon) connu parmi les savans sous [le] nom d'*Allatius*, garde de la bibliothéque vaticane[,] s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII siéc[le] par son mérite & par son érudition. Il naquit dans l'i[sle] de Chio l'an 1586, d'une famille de Grecs schismat[i]ques. Dès l'âge de neuf ans on le mena en Italie, & [il] s'arrêta dans la Calabre. Ensuite il vint à Rome l'[an] 1600. Il y fit du progrès dans la philosophie & dans [la] théologie; & Bernard Justiniani, évêque d'Anglona[,] le choisit pour être son grand-vicaire. Il remplit si bie[n] tous ses devoirs durant deux années, que Marc Justi[]niani, évêque de Chio, lui confia le même emploi da[ns] son diocèse. Il eut ainsi la consolation de passer quel[]ques années dans sa patrie. De-là il revint à Rome, [où] il étudia en médecine sous Jules-César Lagalla, & [où] il fut choisi peu après pour enseigner dans le collége d[es] Grecs. Le pape Urbain VIII l'envoya en Allemag[ne] pour faire transporter à Rome la bibliothéque de l'élec[]teur Palatin, dont l'électeur de Baviere avoit fait pré[]sent à Grégoire XV, & qui étoit à Heidelberg. Allazz[i] après avoir demeuré quelque temps chez le cardin[al] Biscia, devint domestique & bibliothécaire du cardin[al] François Barberin, & s'occupa toujours utilement, o[u] à composer divers ouvrages, ou à tirer des ténébre[s] ceux de plusieurs auteurs anciens. Il s'acquit l'estime de[s] savans, sous les pontificats d'Urbain VIII & d'Innocen[t] X, & Alexandre VII le fit garde de la bibliothéque d[u] vatican après la mort de Lucas Holstenius. Cet emplo[i] étoit digne de la grande capacité d'Allazzi. C'étoit u[n] homme d'une profonde érudition; mais il n'avoit pa[s] toujours assez de justesse ni de critique. Il s'étoit parti[]culierement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs[,] & s'étoit surtout occupé à se servir de leurs écrits, pou[r] faire voir qu'ils ne sont pas si éloignés que l'on croit d[e] la doctrine & des rits de l'église romaine, afin de porte[r] les Latins & les Grecs à la réunion, dont le pape Urbai[n] VIII avoit alors conçu le dessein. Il écrivoit en lati[n] assez nettement & assez purement, & composoit auss[i] très-bien en grec. Quelque inclination qu'il eût pou[r] ses compatriotes, il soutint avec chaleur les droits d[e] l'église romaine, & l'autorité du pape dans toute l'éten[]due que lui donnent les théologiens de la cour de Ro[]me. Il vécut dans le célibat, sans vouloir entrer dan[s] les ordres ecclésiastiques, & ne s'occupa toute sa vie qu[e] de ses études, sans rechercher aucune dignité. Il fonda[] divers colléges dans l'isle de Chio sa patrie, & mouru[t] à Rome au mois de janvier l'an 1669, âgé de 8[3] ans. Nous avons plusieurs ouvrages de sa façon, en[]tr'autres, *Catena SS. Patrum in Jeremiam. Eustachiu[s] Antiochenus in Hexameron, & de Engastrimytho. Mo[]numentum Adulitanum Ptolemæi III. Confutatio fabula[e] de Joanna papissa. Libanii orationes. Apes Urbanæ. De Psellis. De Georgiis. De Simeonibus. Procli Diadoch[i] paraphrasis in Ptolemæi lib. IV. Socratis, Antisthenis[,] &c. epistolæ. Sallustii philosophi opusculum, de diis & mundo. De patria Homeri. Philo Byzantin. de septem orbis spectaculis. Excerpta varia Græcorum sophistarum & rhetorum. De libris ecclesiasticis Græcorum. De mensura temporum antiquorum. De ecclesiæ Occidentalis atque Orientalis perpetua consensione. Orthodoxæ Græciæ scriptorum 2 vol. Symmiction. Vindiciæ synodi Ephesinæ. Nili opera. Appendix ad opera S. Anselmi. Concordia nationum christianarum Asiæ, Africæ & Europæ, in fide catholica. De octava synodo Photii. De interstitiis Græco-*

rum ad ordines. De templis Græcorum. De Narthece ecclesiæ veteris, &c. * Baillet, *jugement des savans.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés.*

☞ On a encore d'Allazzi, *Opuscula græca & latina vetustiora & recentiora*, qu'il a donnés avec des préfaces, & qui sont dans le 23ᵉ volume de l'histoire byzantine de J. B. Pasquali, imprimé à Venise en 1734, *in-folio.* On y trouve aussi le traité de Jean Anagnosta, *sur la derniere ruine de Thessalonique*, qu'Allazzi a traduit.

ALLEBART. C'est ainsi que Gerson nomme Abailard, *cherchez* ABAILARD.

ALLECTUS, préfet du prétoire de Carausius, tyran en Angleterre, le tua sur la fin de l'an 294, & se fit reconnoître empereur par ses troupes. Il en conserva le titre jusqu'en l'an 297, parcequ'on ne l'inquiéta pas auparavant; mais Constantius César qui avoit le département des Gaules, ayant enfin fait équiper une flotte, entreprit cette année de soumettre l'Angleterre, & en vint bientôt à bout. La flotte étoit partagée; Constance en conduisoit une partie; Asclepiodote, préfet du prétoire, commandoit l'autre. Allectus n'ayant pu empêcher le débarquement, alla attaquer brusquement le préfet, qui le reçut avec beaucoup d'intrépidité: on se battit courageusement de part & d'autre; mais enfin les rebelles eurent du dessous. Allectus, faisant également les fonctions de soldat & de général, fut tué sur le champ de bataille. * Eumene, *in panegyr. Const.* Banduri, *numism. imp. Rom.*

ALLELUIA, monastere d'Ethiopie, dont le premier abbé lui donna ce nom, parcequ'il voulut qu'on y chantât souvent *Alleluia*, c'est-à-dire, *Louez Dieu*: ce qu'il fit sur le rapport qu'un hermite lui avoit fait, qu'étant ravi en extase, il avoit vu & oui des anges qui chantoient sans cesse *Alleluia.* Cette coutume néanmoins étoit établie dans l'église romaine & parmi les Grecs dès le temps de S. Jérôme & de S. Augustin, avec cette réserve, qu'on ne le chantoit qu'en certains temps de l'année, & toujours hors du carême. On croit que le pape Damase, qui mourut en 384, introduisit la coutume de le chanter dans les autres temps de l'année. L'histoire nous apprend qu'on le chantoit même dans la pompe funébre des Saints; & S. Jérôme témoigne que cela se fit dans la cérémonie de l'enterrement de sainte Fabiole. Il ajoute que c'étoit la premiere parole que l'on apprenoit aux enfans; & que les artisans dans Jérusalem, & les paysans à la campagne, chantoient des *Alleluia*, au lieu de chansons profanes. C'étoit aussi le mot par lequel on assembloit les moines pour venir au chœur. Bede rapporte que les Saxons étant un jour prêts de combattre, animerent les soldats en criant avec joie *Alleluia*; ce qui leur fit remporter la victoire. * François Alvarès, *relation d'Ethiopie.* S. Jérôme, *epist.* 7, & dans l'*épitaphe de sainte Fabiole.* S. Augustin, *in psalm.* 106. S. Grégoire, *l.* 7, *moral.* Bede, *l.* 1, *c.* 20.

ALLEMAGNE, ou ALEMAGNE, pays d'Europe avec titre d'empire, *Germania.* Elle comprend de vastes provinces très-fertiles, & des villes très-magnifiques. Cependant, s'il en faut croire les historiens anciens, elle ne renfermoit autrefois que des deserts stériles, des montagnes inaccessibles, de vastes forêts, de grands marais; & tout cela n'étoit habité que par des hommes barbares, & semblables aux bêtes farouches. Voici ce qu'en dit Tacite, qui s'est attaché à découvrir une partie de ce qui regarde ce pays. » L'Allemagne (dit cet » historien) est renfermée entre le Rhin, le Danube, » l'Océan, hormis du côté de la Pologne & de la Hon- » grie; & elle a pour bornes des montagnes, où sont » des nations très-belliqueuses. L'Océan y forme de » grands golfes & des isles immenses. Le Rhin prend » sa source chez les Grisons, & descendant du sommet » des Alpes, va se décharger bien loin dans la mer du » septentrion, en gauchissant un peu vers l'occident. » Le Danube tombe du mont Abnobe, & va se rendre » dans la mer Noire par six embouchures; car la sep- » tiéme se perd dans des marécages. On dit qu'Hercule » a été en ce pays, & qu'Ulysse même dans ses longs & » fabuleux voyages, fut porté par la tempête en Alle- » magne, où il bâtit une ville sur le bord du Rhin, » qu'on nomme encore *Aschelbourg*, du nom grec qu'il » lui donna. On ajoute qu'il y avoit un autel qui lui » étoit consacré, sous le titre du fils de Laërte: & qu'il » reste encore des monumens avec des inscriptions grec- » ques sur les frontieres des Grisons & de l'Allema- » gne: ce que je ne voudrois ni assurer, ni révoquer » en doute. » Voilà ce que Tacite dit de ce pays.

LE NOM D'ALLEMAGNE, ET L'ORIGINE de ses peuples.

Les auteurs ne sont point d'accord sur l'origine de cet ancien nom de *Germanie*, qu'on donnoit à l'Allemagne, & de celui de *Germains*, par lequel on désignoit les peuples qui l'habitoient. Si nous examinons néanmoins le sens de César dans ses commentaires, de Tacite, de Dion, & des autres écrivains de l'antiquité, nous trouverons que ce nom fut donné à ces peuples par d'anciens Gaulois, & qu'il fut attribué aux cinq petits peuples des Eburons, des Condruses, des Segnes, des Cereses & des Pemanes, qui occupoient le pays où sont aujourd'hui l'évêché de Liége, & les duchés de Limbourg & de Lunebourg. En effet, ceux-ci ayant quitté leur pays, & passé le Rhin, pour venir s'établir dans la Gaule, ils prirent le nom de *Tongres*, comme il est facile de le voir dans les histoires des derniers temps de l'empire romain. Tous ces peuples furent appellés du nom de *Germains* ou *de Freres*, qu'on donna ensuite à ceux qui demeuroient au-delà du Rhin. Les Gaulois les appelloient ainsi, quoiqu'entr'eux ils ne se servissent que du nom de *Die Teutische* ou *Teutons*, qu'ils avoient formé de *Theuth*, qui est celui que plusieurs nations ont donné à Dieu, se persuadant qu'ils étoient descendus de lui: & de *Man*, nom qu'ils donnoient au premier de tous les mortels. Ils croient aussi que le nom de *Germain* est venu de celui de *Germannen*, & que *Man*, signifiant *homme*, on a voulu marquer en leur langue qu'ils n'avoient rien que de viril. Le mot d'*Allemand* ou *Allemannen*, a la même origine, selon eux. D'autres croient que ce nom de *Germain* est tiré de celui de *Weeren*, qui veut dire, *se défendre*, ou de *Werren*, qui signifie *disputer & quereller*: & qu'ils ont été appellés *Weermans*, *Guerremans* & *Germains*, comme qui diroit, *peuple guerrier & aimant les combats.* Peut-être aussi que le nom d'*Allemands* vient de celui des Alains. Quoi qu'il en soit, le nom de *Germain* & de *Germanie* étoit un nom récent du temps de Tacite: & il y a apparence que les peuples qui se liguerent ensemble contre les Romains, ne le prirent que pour marquer leur confraternité & leur union. Quelques auteurs Allemans font descendre les Germains d'Aschenaz fils de Gomer, & petit-fils de Japhet: mais sans s'arrêter à cette origine peu certaine, il suffit de remarquer en général qu'il y a plus d'apparence que de divers peuples qui sont venus s'établir en Allemagne, les uns sont sortis des Gaules, & les autres de la Scythie, de la Pannonie, & du pays des Daces.

BORNES ET LIMITES DE L'ALLEMAGNE.

Les plus anciens géographes ont resserré l'Allemagne entre les mers Baltique & Germanique au septentrion, & entre les rivieres du Rhin à l'occident, du Danube au midi & de la Vistule à l'orient. Elle gardoit encore les mêmes limites, lorsque Charlemagne entreprit de la subjuguer. Mais depuis on y ajouta plusieurs autres pays jusqu'en Italie. De-là vient qu'aujourd'hui les auteurs marquent diversement les bornes de l'Allemagne; parceque quelques-uns y comprennent les conquêtes que la France a faites sur elle: les autres, les Pays-Bas, qu'on

nomme *la Basse-Allemagne* ou la *Germanie inférieure*; & d'autres, ce que les Suédois y ont d'un côté, & les Suisses de l'autre. Mais, selon l'opinion la plus commune, l'Allemagne est bornée maintenant au septentrion par la mer Baltique, par le Danemarck, & par la mer Germanique; au midi par l'Italie; à l'orient par la Prusse, la Hongrie & la Pologne; & au couchant par les Pays-Bas, la Lorraine & la Franche-Comté. Ainsi le Palatinat, Cologne, Trèves, Liége, &c. qui faisoient autrefois partie des Gaules, sont incorporés à la Germanie; & au contraire, la Frise, Groningue, Owerissel, en ont été démembrés pour être unis aux Pays-Bas.

Division de l'Allemagne.

Depuis le regne de Charlemagne, on divise l'Allemagne en haute & en basse. La haute Allemagne vers le midi, comprend le Palatinat du Rhin, la Franconie, la Souabe, la Baviere, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, le Tirol, les Suisses, les Grisons, &c. Les provinces de la basse Allemagne, vers le septentrion, sont le pays du bas Rhin, Trèves, Cologne, Mayence, la Westphalie, le pays de Hesse, Brunswick, Thuringe, Misnie, Lusace, haute Saxe sur l'Elbe, basse Saxe sur l'Elbe, Meckelbourg, Lawembourg, Brandebourg, Magdebourg, & la Poméranie. Il y a encore une autre division de l'Allemagne qui est très-commode, & qui la distingue en celle qui est aux environs du Rhin, celle qui est aux environs du Danube, & celle qui est aux environs de l'Oder, de l'Elbe & du Veser. On met dans la premiere le Palatinat du Rhin, la Franconie, les électorats de Mayence, de Trèves & de Cologne, les états de Cléves & de Juliers, la Westphalie & le pays de Hesse. Celle qui est aux environs du Danube comprend la Souabe, le pays des Suisses, Ausbourg, Constance, le duché de Wirtemberg, la Baviere, le Tirol, Saltzbourg, Passaw, Ratisbonne, &c. & l'Autriche, qu'on met avec la Stirie, la Carinthie, la Carniole, &c. L'Allemagne, qui est aux environs de l'Elbe, de l'Oder & du Veser, comprend la Bohême avec la Silésie, la Moravie & la Lusace; la haute Saxe, avec le Brandebourg & la Poméranie; & la basse Saxe, avec les archevêchés de Magdebourg & de Bremen; les évêchés d'Halberstat, de Ferden, & d'Hildesheim; & les duchés de Holstein, de Lunebourg, Brunswick, &c.

Division de l'empire par cercles.

Il y a encore une autre division de l'empire en dix cercles, qui fut faite en 1500 & 1512 par l'empereur Maximilien I.

1. Le cercle d'Autriche comprend l'archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windismarck, la Carinthie & le Tirol, avec les évêchés de Trente & de Brixen. Autrefois les comtés de Schombourg, de Hardek & de Riggendorf; les seigneuries de Losenstein & de Wolckenstein, les évêchés de Gurck, de Chiemsée, de Lavant & de Selkow, avec les bailliages ou commanderies d'Autriche & d'Adede, étoient au nombre des états de l'empire, mais l'empereur, archiduc d'Autriche, les a fait rayer de la matricule.

2. Le cercle de Baviere renferme des états séculiers & des états ecclésiastiques. Les séculiers sont le duché électoral de Baviere, le duché de Neubourg, la principauté de Sulzbach, le landgraviat de Leuchtemberg, le comté de Meichselrein & de Waldeck, le comté d'Ortembourg, la baronie de Sultzbourg & la ville impériale de Ratisbonne. Les états ecclésiastiques sont l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Ratisbonne, de Passaw, de Freisingen, les abbayes de Waldassen, de S. Emeran, &c. Le comté de Hag est réuni au duché de Baviere.

3. Le cercle de Souabe comprend divers états ecclésiastiques & séculiers, & quelques villes impériales. Les états ecclésiastiques sont l'évêché de Constance (dont la capitale est Mersbourg; parceque la ville de Constance appartient à l'archiduc d'Autriche) l'évêché d'Ausbourg (celui de Coire n'est plus de l'empire, & il appartient aux Grisons, alliés des Suisses,) les abbayes de Kempten, d'Ursperg, de Reichenaw, de S. Ulrick, de Maulbrun, &c. la commanderie d'Alchausen, &c. Les états séculiers, sont le duché de Wirtemberg, les marquisats de Bade-Baden & de Bade-Dourlac, la principauté de Hohen-Zollern, les comtés de Furstemberg, d'Oëtingen, d'Hoëm-Ems, Sultz, &c. Le comté de Montfort (dont la capitale est Tettung, parceque Montfort est à la maison d'Autriche.) Le comté de Tubingen est uni au duché de Wirtemberg. Les villes impériales sont, Ulm, Ausbourg, Nordlingen, Hall, Rotzweil, Offembourg, Ysni, Bibrach, &c. (Saint Gal, Schaffouse, &c. ne sont plus villes impériales.)

4. Le cercle de Franconie contient les évêchés de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichster, la principauté du grand-maître de l'ordre Teutonique (dont la capitale est la ville de Mariendal); les marquisats de Brandebourg, Culenbach ou Culmbach, & d'Onspach, ou d'Anspach; les comtés de Henneberg, de Hohenloë ou Holach, de Castell, de Wertheim, de Reineck, d'Erpach, & de Schwartzenberg; les baronies de Limbourg & de Sinzheim; les villes impériales de Nuremberg, de Rottembourg sur le Tauber, Windsheim, de Schwenfurt, de Weissembourg en Nordgaw, &c.

5. Le cercle de la haute Saxe comprend les évêchés de Meissen, de Mersbourg & de Naumbourg; (ceux de Brandebourg, de Havelberg, de Lebuss & de Kamin, sont sécularisés, & appartiennent à l'électeur de Brandebourg) les abbayes de Salved, de Riterhausen, &c. le duché & électorat de Saxe, & les autres duchés de la maison de Saxe, comme Saxe-Mersbourg, Saxe-Meissen, Saxe-Oldembourg, Saxe-Weimar, &c; l'électorat de Brandebourg, le duché de Poméranie, la principauté d'Anhalt, les comtés de Schwartzenbourg, de Mansfeld, de Stolberg, de Barbi, de Rugenstein, &c.

6. Dans le cercle de la basse Saxe, les états ecclésiastiques sont les évêchés de Lubeck, de Ratzebourg & de Hildesheim. (L'archevêché de Magdebourg a été sécularisé par le traité de Munster, & a été cédé à l'électeur de Brandebourg. L'archevêché de Bremen a été érigé en duché pour le roi de Suéde. L'évêché de Halberstad est maintenant une principauté possédée par l'électeur de Brandebourg; & l'évêché de Swerin a été sécularisé pour le duc de Meckelbourg.) Les états séculiers sont les duchés de Meckelbourg, de Saxe-Lavembourg, de Brunswick, de Lunebourg, & de Holsace ou Holstein. Les villes impériales sont Lubeck, Hambourg, Mulhausen en Thuringe, Goslar, &c. Il est bon de remarquer ici que l'évêque de Ratzebourg en étoit autrefois seigneur temporel; mais par la paix de Munster en 1648, la seigneurie de cette ville appartient au duc de Meckelbourg.

7. Dans le cercle de Westphalie, les états ecclésiastiques sont les évêchés de Munster, de Liége, de Paderborn, & d'Osnabruk; (celui de Minden a été changé en une principauté, qui appartient à l'électeur de Brandebourg; celui de Ferden a été sécularisé en 1648, & cédé à la Suéde: présentement, cette ville & son duché appartiennent à l'électeur d'Hanovre;) les abbayes de Corbei, de Werden, d'Essen, de Stablo, &c. Les états séculiers sont les duchés de Juliers & de Cléves; les comtés de la Marck, de Ravensberg, de Lippe, de Dillembourg, de Bentheim, d'Emden, ou Ostfrise, &c; la principauté d'Aremberg, enclavée dans le cercle du bas Rhin, &c. Les villes impériales sont, Aix-la-Chapelle, Dormund, & Herfort. Wesel, Duisbourg, Soëst, &c. ne sont plus états de l'empire, elles appartiennent à l'électeur de Brandebourg.

8. Dans le cercle du bas Rhin, les états ecclésiastiques sont

font les archevêchés & électorats de Mayence, de Trèves & de Cologne; les abbayes de Prum & de S. Maximin, unies à l'archevêché de Trèves. Les états séculiers sont les états du prince Palatin du Rhin, dont la capitale est Heidelberg; les comtés de Nassau, de Beilstein, d'Isembourg, de Salms; le bailliage ou commanderie de Coblentz, & la prévôté de Selz; les villes impériales de Gelnhausen, de Cologne, &c.

9. Dans le cercle du haut Rhin, les états ecclésiastiques sont les évêchés de Wormes, de Spire, de Basle, dont le siége est à Porentru; de Lauzane, dont l'évêque réside à Fribourg. L'évêché de Sion n'est plus de l'empire, & l'évêque est allié des cantons Suisses catholiques. Les autres ecclésiastiques sont le grand prieur d'Allemagne de l'ordre de Malte, dont la résidence est à Heitersheim; les abbayes de Fulde, de Murbach, de Luders, &c. Les états séculiers sont les états des princes palatins de Sponheim, de Veldentz, de Lautereck, de Zweibruck, ou de Deux-Ponts; les landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstat; les comtés de Waldek, de Sarbruck, d'Eysembourg, &c. Les villes impériales de Wormes, de Spire, de Francfort, &c. Haguenaw, Weissembourg & les huit autres villes du Haguenaw, qui étoient impériales, appartiennent au roi de France.

☞ 10. Le cercle de Bourgogne comprenoit les Pays-Bas & la Franche-Comté. Il ne subsiste plus, depuis que la maison d'Autriche a perdu ces provinces. Voyez ce que nous disons sur ce sujet, ci-après à l'article des CERCLES DE L'EMPIRE.

Il faut remarquer qu'il y a eu des villes impériales hors de ces dix cercles; comme Prague, dans la Bohême, Dantzick, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, & Braunsbourg, dans la Prusse polonoise, Konigsberg, dans la Prusse ducale, Riga, Pernaw, Revel & Derpt, dans la Livonie. *Voyez* Membres de l'empire dans l'article EMPIRE.

Diocèses et universités d'Allemagne.

☞ Il y a en Allemagne sept archevêchés, qui sont ceux de Cologne, Trèves, Mayence, Saltzbourg, Vienne, Prague en Bohême, & Malines dans les Pays-Bas. L'archevêché de *Cologne* a trois suffragans, qui sont Munster, Osnabruck & Liége, dans le cercle de Westphalie. *Trèves* a pour suffragans Metz, Toul, & Verdun, qui dépendent de la France. L'archevêché de *Mayence* a pour suffragans, Wormes, Spire, Strasbourg, dans l'Alsace, province de France; Constance, Coire, dans le pays des Grisons, Hildesheim, Paderborn, Wirtzbourg, Aischtet, Augsbourg Les suffragans de l'archevêché de *Saltzbourg* sont, Freisengen, Ratisbonne, Chiemsée, Brixen, Gurck, Lavanind ou Saint-André, Seckaw. *Vienne* étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg: cette ville a été érigée en archevêché en 1721, & on lui a donné pour suffragant Neustat, qui l'étoit auparavant de Saltzbourg. L'archevêché de *Prague* a pour suffragans Letomeritz, Koniginsgretz & Olmutz. *Malines* a pour suffragans, Ruremonde, Anvers, Gand, Bruges & Ypres. On peut joindre à ces métropoles l'archevêché d'Utrecht, qui a sous lui l'évêché de *Harlem*. Ces deux villes ont à présent chacune leur prélat catholique, toléré par les états-généraux: celui de *Harlem* demeure à Amsterdam. L'évêché de *Bamberg*, autrefois suffragant de Mayence; celui de Passaw, qui l'étoit de Saltzbourg; & celui de *Breslaw* en Silésie qui dépendoit de l'archevêque de Gnesne, sont aujourd'hui exempts, & dépendent immédiatement du saint-siége. Il faut remarquer qu'outre les sept métropoles & leurs suffragans que nous venons de nommer, il y a deux archevêchés & treize siéges d'évêques, qu'on a sécularisés par les traités de Passaw, d'Osnabruk & de Munster, pour en abandonner la jouissance aux protestans. Les archevêchés sont Magdebourg & Bremen; & les évêchés sont Halberstat, Minden, Werden, Naumbourg, Mersbourg, Meissen, Brandebourg, Havelberg, Ratzenburg, Swerin, Lebuss, Kamin & Lubeck. Nous pouvons ajouter Osnabruck, que les catholiques & les luthériens possédent alternativement. Les anciens suffragans de l'archevêché d'*Utrecht*, que les états-généraux ont supprimés, sont ceux, de Deventer, de Groningue, de Harlem, de Leuwarde, & de Middelbourg. * *Géographie moderne*, t. II, p. 457 & *suiv.*

Les universités d'Allemagne sont Cologne, Trèves, Mayence, Paderborn, Vienne, Francfort, Heidelberg, Altorf, Fribourg, Strasbourg, Basle, Elbing, Erfort, Dilinghen, Giessen, Helmstad, Leipsick, Marpurg, Newstad, Prague, Ingolstadt, Jena, Lawingen, Meissen, Rostoc, Wittemberg, Tubinge, Breslaw, Konisberg, Kiel, Grats, Wissembourg, & quelques autres, dont nous ferons mention en parlant des villes où elles sont établies.

Fleuves, montagnes et forêts.

Les plus célébres fleuves d'Allemagne sont le Rhin, lequel venant des Alpes des Grisons, vers le mont S. Bernard, passe par le lac de Constance, & reçoit la Moselle, le Neker, le Mein, la Lippe & quelques autres. Le Danube, qui reçoit le Lek, l'Iser, l'Inn, le Nab, &c. L'Elbe, l'Oder, le Veser, & plusieurs autres. La chaîne de montagnes qui environne la Bohême, tient le premier rang entre celles du pays que nous décrivons. Il y a le mont Abnobe ou Abenow, dans le duché de Wirtemberg, proche des sources du Danube, que les habitans appellent aujourd'hui *Die Baar*; le Taunus des anciens vers Mayence, à présent nommé *Der Hayrich*; les *Suditi* ou *Sudeti*, qui sont aujourd'hui les montagnes de Risemberg, Wendenberg & Fiechtelberg, où sont (selon Bertius) Holfeld, Culembach, Bareith, & Hoff; le mont Cetius, que Strabon nomme Κέτιος ὄρος, (Lazius assure qu'il porte aujourd'hui les noms de Kalemberg, de Schneberg, de Densberg, Smering, Plaitz, &c. dans la basse Autriche;) le mont S. Godart, le mont Jura, une partie des Alpes, &c. sur les frontieres d'Allemagne. Entre les forêts, celle que les historiens ont tant célébrée dans leurs écrits, est l'Hercinie, qui avoit soixante journées de longueur, & neuf de largeur. La forêt Noire, que les Romains nommoient *Forêt de Mars*, & Ptolémée *Desert des Helvétiens*, en est une partie. Elle occupe tous les pays qui sont aux environs du Rhin, entre l'Alsace & le lac de Constance; & elle donne le nom à quatre villes que l'on nomme forestieres; qui sont Rhinfeld, Seckingen, Lauffemberg, & Valdshuft. Celle qui est du côté de Bohême, a le nom de Bohemerwaldt; & celle qu'on trouve vers la Turinge, se nomme Turingerwaldt. La forêt que les anciens nommoient *Bacenis*, partie de l'Hercinie, est le Hartwaldt dans la basse Saxe. Nous pouvons y ajouter celles de Heric, de Spethar, &c.

Mœurs des Allemans.

Tacite parlant des anciens Allemans, dit qu'ils n'ont point été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples: c'est pourquoi ils se ressemblent presque tous; car ils ont, dit il, les cheveux blonds, les yeux bleus, un regard farouche, une taille avantageuse, le corps néanmoins incapable d'un long travail, & qui n'a que la premiere impétuosité, supportant difficilement le chaud & la soif, & facilement le froid & la faim, à cause de la nature du pays. Ceux qui demeurent sur notre frontiere recherchent l'argent à cause du commerce, & connoissent certaines piéces anciennes de notre monnoye, qu'ils aiment mieux que les autres, comme celles qui portent la marque d'une scie, ou d'un chariot. Le reste trafique encore par échange, comme les premiers hommes. Leur cavalerie n'a que la lance & le bouclier. L'infanterie porte aussi des

dards, & chaque soldat en a plusieurs, qu'il fait lancer avec beaucoup de force & d'adresse, n'étant point empêché de ses habits ni de ses armes; car ils n'ont qu'une saye pour tout vêtement. A considérer leurs troupes en général, l'infanterie est la meilleure: c'est pourquoi ils la mettent parmi la cavalerie. C'est une infamie parmi eux d'abandonner son bouclier; & ceux qui l'ont fait n'oseroient plus se trouver aux assemblées ni aux sacrifices. En l'élection de leurs rois, ils ont égard à la naissance; & en celle des chefs, à la vertu. Il n'y a parmi eux que les prêtres qui aient droit d'emprisonner & de punir. Ils se servent d'une invention particuliere pour savoir l'événement des grandes guerres; ils prennent un captif du parti contraire, auquel ils opposent un de leur parti, & ils jugent de l'issue de la guerre par celle de leur combat. Ils comptent par nuits, & non par jours, comme nous faisons; & dans les ordres qu'ils donnent, ils mettent, *une telle nuit*, & non pas *un tel jour*, parcequ'il leur semble que la nuit est la premiere. Ils sont armés dans le conseil, & les prêtres seuls ont droit de faire faire silence, comme ils ont droit aussi de punir. La peine est différente selon la diversité du crime. On pend à un arbre les traîtres & les déserteurs. On étouffe les lâches & les infâmes dans un bourbier, puis on les couvre de clais. La saye qu'ils portent pour tout habit, comme on l'a remarqué ci-dessus, est attachée d'une agraffe, ou d'une épine: le reste du corps est nud. Les plus riches ont des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes & des Sarmates, mais justes, & qui marquent la forme des membres. Ils se vêtent aussi de fourures. Les femmes y sont vêtues comme les hommes, hormis qu'elles portent une espece de chemise de lin sans manche, bordée de soye cramoisie, qui leur laisse les bras & le sein découverts. Les mariages néanmoins y sont chastes, & la chasteté n'y est point corrompue par les festins, par les assemblées, ni par les spectacles. On n'y donne ni on n'y reçoit point de lettres, ou de billets de galanterie: de sorte qu'il y a peu d'adulteres dans un si grand peuple. On n'y souffre pas de secondes nôces; & une femme prend un mari comme on prend un corps & une ame. C'est une abomination pour eux de défaire ses enfans, ou de s'empêcher de concevoir. Chacun est élevé dans sa famille, sans autre nourice que sa mere. Il n'y a guères de peuple qui se plaise plus à traiter & à recevoir les étrangers: c'est un crime de fermer sa maison à qui que ce soit. Quand vous arrivez chez quelqu'un, il vous donne ce qu'il a; & lorsqu'il n'a plus rien, il vous mene lui-même chez son voisin, qui vous reçoit avec le même visage & la même franchise. Ils boivent de la biere: car il ne croît point de vin en leur pays. Leur nourriture est fort simple, de fruits sauvages, de lait caillé, de venaison; & ils vivent sans friandise & sans dépense. Ils n'ont qu'une sorte de spectacles; leurs jeunes gens sautent tout nuds entre les pointes des épées & des javelots. Ils ne partagent point l'année en quatre saisons comme nous: & l'automne leur est inconnue aussi-bien que ses présens. Leurs funérailles sont sans pompe & sans magnificence: ils brulent seulement les corps des personnes de condition avec quelque bois particulier, sans mettre sur le bucher ni parfums, ni vêtemens, mais seulement les armes, & quelquefois le cheval du mort. Leurs sépultures sont faites de gazon, & ils méprisent l'appareil de nos tombeaux. Ils préferent le souvenir au deuil, & laissent les pleurs aux femmes. Du reste ils sont grands buveurs, & fort grands joueurs, jusqu'à se jouer eux-mêmes, après avoir perdu tout leur bien. Voilà ce que l'historien Tacite rapporte des coutumes & des mœurs des anciens Allemans. César parlant des mêmes peuples, nous dit qu'ils n'ont ni prêtres, ni sacrifices, & qu'ils ne comptent entre les divinités que celles qu'ils voient, & dont ils ressentent les effets, comme le soleil, la lune & le feu; & que la guerre & la chasse sont tout leur exercice.

* César, *dans la guerre des Gaules*, *l.* 6.

Les Allemans de ce temps sont laborieux, simples, fidéles, bons guerriers, braves; mais cruels, adonnés au pillage dans les combats, & toujours prêts à marcher pour de l'argent; fermes dans la religion qu'ils embrassent, lents en leurs conseils, vaillans, vrais amis: mais avec cela ennemis couverts, défians & soupçonneux, & surtout blâmés de ce qu'ils aiment a manger & à boire avec plus d'excès qu'aucune autre nation du monde. Ces peuples étoient autrefois grossiers & barbares, mais ils se sont polis & civilisés avec le temps. Bodin dit que l'application assiduë à l'étude, pour les connoissances humaines; & les sentimens de religion pour les divines, ont beaucoup perfectionné les Allemans: ce qui n'empêche pas néanmoins qu'ils ne soient toujours un peu Allemans dans leurs écrits; c'est-à-dire, que quoiqu'il n'y ait point de science à laquelle ils ne soient parvenus par leur travail & par leur industrie, on ne trouve point dans les ouvrages des auteurs de ce pays, la subtilité, le brillant, la vivacité, la politesse & les autres beautés qui se voient dans les écrits des Grecs & des Romains. On peut dire qu'ils ne réussissent qu'à force d'application au travail: c'est pourquoi un Italien, pour marquer que cette nation est laborieuse, disoit en raillant, *que les Allemans ont l'esprit, non pas dans la cervelle* comme les autres hommes, *mais sur le dos*. C'est pour cette raison que les Allemans ne sont pas ordinairement excellens poëtes, ni grands orateurs, parcequ'ils manquent de feu, de vivacité, & d'imagination pour la poësie, & pour les piéces d'éloquence. Leurs historiens s'éloignent quelquefois de la vérité, par quelque intérêt particulier, ou par une crédulité excessive; leurs discours sont souvent remplis de verbiage & de fatras, comme l'avoue Keckerman. A l'égard de la philosophie & des belles-lettres, les Allemans y ont acquis de la réputation. La grande lecture des auteurs les a rendu bons humanistes; & c'est ce qui les a portés à entasser trop de citations dans leurs écrits, & à faire paroître trop d'affectation pour les antiquités grecques & romaines. Scaliger assure que la maniere des Allemans, est d'amasser des lieux communs, & de faire des recueils plutôt que de produire rien du leur. Un auteur de nos jours semble avoir voulu disputer aux Allemans la qualité de bel esprit; mais il n'a point prétendu leur ôter la gloire d'être de bons esprits. Et tout homme de jugement doit convenir qu'un Allemand qui s'est rendu bon esprit par son industrie & par son travail, est plus louable qu'un Italien ou un François, qui étant né bel esprit, ne l'emploie qu'à de vains amusemens. La force du génie des Allemans a paru depuis quelques siécles, dans l'invention de l'imprimerie, de l'artillerie, du compas de proportion, & dans la découverte de plusieurs secrets d'astronomie & de mathématiques. Dans le IX siécle ils ont commencé d'avoir des gens de lettres: avant ce temps ils ne les connoissoient pas beaucoup. Depuis ils en ont eu plusieurs, comme Raban Maure, Othon de Freisinghen, Hermannus Contractus, Albert le Grand; & dans les derniers siécles, Agricola, Trithème, Glareanus, Melancthon, Camerarius, Gesner, Vadianus, Eckhius, Simler, Bullinger, Clavius, Gretser, Coccius, Albert Crants, Longolius, Cuspinien, Aventin, Sleidan, Goltzius, Lange, Fusch, Paracelse, Agrippa, Regiomontan, Zuinger, Fabricius, Pontanus, Buschius, Wolfius, Amelius, Peutinger, Purbachius, Xylander, Velserus, Marquardus Freher, Holstenius, Buxtorf, Kircher, & un très-grand nombre d'autres. L'amour des sciences leur a fait établir ce grand nombre d'universités qu'ils ont. Ils ne manquent pas aussi de belles bibliothéques; témoin celle de l'électeur Palatin, que le comte de Tilli, lieutenant général du duc de Baviere, prit en 1620, & que l'on envoya à Rome, où elle fait un des plus riches ornemens de celle du vatican. Les Allemans ont aussi divers cabinets de médailles & d'autres curiosités. Ils donnent dans les nouveautés des expériences chymiques; & on prétend que c'est parmi

eux qu'on trouve ces visionaires entêtés de la pierre philosophale, & ceux qu'on nomme *Freres de la Rose-Croix*. Scaliger dit que les Allemans sont glorieux, & qu'ils regardent le monde de travers. En Allemagne, ajoute-t-il, il n'y a si petit prince, qui ne pense être de meilleure maison que le roi de France. Ils ont des jeux particuliers, dont quelques-uns sont un peu bisarres; & ils aiment extrêmement la chasse, qui est pour l'ordinaire le plus grand revenu de la noblesse.

La langue allemande est proprement un dialecte de la teutonique, quoique quelques auteurs aient écrit qu'elle est une langue mere. Mais cette recherche n'est pas de ce sujet.

Les Allemans catholiques suivent le calendrier grégorien, & les protestans se servent de l'ancienne façon de compter. Ils s'imaginent que ce seroit avoir trop de déférence pour Rome, que de suivre une correction qu'ils croient raisonnable dans le fond, mais qu'ils improuvent dans la pratique, parcequ'elle a été faite par l'ordre du pape.

LE GOUVERNEMENT.

L'Allemagne a toujours été soumise à tant de princes, qu'il ne faut pas douter que leur maniere de gouverner n'ait été très-différente. Nous pouvons dire en général, que les peuples qui la composent ont toujours beaucoup aimé la liberté; & que ce n'est qu'avec une grande violence qu'ils ont été obligés de se soumettre aux Romains, & dans la suite aux François. Mais pour eux, ils ont souvent fait des courses dans les pays étrangers. Les Cimbres & les Teutons furent les premiers qui se firent connoître aux Romains, en se jettant dans les Gaules & dans l'Italie, pour y chercher un meilleur pays que le leur. Caïus Marius les défit en partie à la descente des Alpes. Depuis, Jules-César ayant domté les Gaules, résolut de passer le Rhin, & d'attaquer les Germains. Cette entreprise fut le commencement d'une guerre longue & cruelle; & si les Romains y ont quelquefois triomphé, leurs historiens avouent ingénument, que les Allemans n'ont jamais été entiérement vaincus & assujétis. Il est vrai que les peuples qui demeuroient entre l'Italie & le Rhin furent soumis du temps d'Auguste & de Tibere; mais, après la mort de ces empereurs, les Romains n'ont pu conserver que ceux qu'on appella premierement du nom d'Allemans, qui se révolterent encore vers l'an 200, & qui firent souvent des courses dans les Gaules. Le reste de l'Allemagne, au-delà du Danube & de l'Elbe, ne fut jamais assujéti; puisqu'au contraire les Goths, les Bourguignons, les Vandales, les Lombards, & quelques autres nations, s'étant jetté sur les terres de l'empire romain, les occuperent presque toutes. Clovis I, roi de France, commença à les soumettre à la bataille de Tolbiac, en 496. Depuis, Clotaire, roi de France, & Thierri, roi d'Austrasie, fils du même Clovis, défirent les Thuringiens en 530 & en 532. Dans la suite, les successeurs de Thierri gouvernerent par des ducs les peuples qu'ils avoient soumis en Allemagne. Les autres vivoient presque tous en forme de république; & il n'y en avoit que très-peu qui se fussent soumis, ou à des rois, ou à des capitaines, dont l'autorité étoit limitée par la raison & par les loix. Les victoires de Charlemagne donnerent des chefs à tous ces peuples différens Les Saxons furent les premiers soumis; ensuite Tassillon, roi de Baviere, & le reste de l'Allemagne suivit jusqu'à la Vistule & à la Mer-Baltique. On croit même que les Esclavons, qui occupoient alors une partie de ce qui est aujourd'hui du royaume de Pologne, reconnurent par des tributs le pouvoir & les victoires du plus grand prince qui fût alors. Ce fut dans ce temps qu'on divisa l'Allemagne en diverses provinces. Les gouverneurs y avoient des noms différens. Les ducs y étoient les principaux; & ceux même qui avoient le plus de pouvoir & d'autorité. Ils étoient comme vicerois, & ils représentoient la personne du prince. Il y avoit aussi deux sortes de comtes, dont les uns défendoient les provinces les armes à la main, & les autres rendoient la justice. Ceux-ci étoient obligés de suivre la cour, & d'accompagner le prince, & on les appella *Comites*. Les Allemans les ont nommés *Graven*. Et c'est de-là qu'est venu le nom de *Landgrave*, *juge d'un pays*, de *Burgrave*, *juge* ou *commandant d'une ville*, *&c.* Charlemagne ne négligea rien pour adoucir l'esprit farouche de ces peuples, que l'amour de la liberté portoit continuellement à la révolte. Mais ils rompirent souvent ses mesures; & recommençant toujours leurs pratiques, ils lui fournissoient de nouveaux sujets de triomphes & de victoires. Ce prince songea principalement à se les assurer par le lien de la conscience; & dans ce dessein il y établit des évêques, & y envoya des missionaires pour les instruire dans le christianisme. Cet empereur mourut en l'année 814. Louis *le Débonnaire*, son fils, roi de France & empereur, lui succéda; & de trois fils qu'il eut d'*Ermengarde* sa premiere femme, Lothaire, l'aîné, fut empereur; Pepin le second fut roi d'Aquitaine; Louis *le Pieux*, qui étoit le troisiéme, eut l'Allemagne, sous le nom du royaume de Germanie; & Charles II, dit *le Chauve*, qu'il avoit eu de *Judith*, fut roi de France. Pour connoître ici la succession des empereurs & des rois de Germanie, il faut remonter à Lothaire & à Louis *le Pieux*. Lothaire fut associé à l'empire à Aix-la-Chapelle en 817. Depuis il prit l'habit de religieux de S. Benoît dans l'abbaye de Prum, & y mourut en 855. Entre divers enfans qu'il laissa, Louis II, l'aîné, lui succéda à l'empire, & fut couronné en 844 & en 849. Il mourut l'an 875. Ensuite Charles *le Chauve*, roi de France, oncle de ce Louis, se fit couronner empereur, & mourut en 877. Onuphre, Baronius, & quelques autres, ont cru que Louis *le Begue* fut ensuite empereur; mais il est sûr que ce fut Charles III, dit *le Gras* ou *le Gros*, de la famille des rois de Germanie. Il étoit fils de Louis *le Pieux*, lequel étant mort en 876, laissa Carloman, roi de Baviere; Louis II, dit *le Jeune*, roi de Germanie, qui mourut en 882, & Charles, dit *le Gros*, mort en 888. Carloman, qui mourut en 880, *laissa un fils naturel, nommé* Arnoul, *qui fut empereur, & mourut l'an* 899.

Il eut d'*Otte* son épouse, *Louis III*, roi de Germanie, que les Allemans mettent au nombre des empereurs, & qui mourut sans postérité l'an 912. Ainsi la famille de Charlemagne ne garda l'empire que 112 années. Après la mort de Charles *le Gros*, les Italiens se firent des empereurs, que nous nommerons dans la suite chronologique des princes qui ont tenu l'empire. Après la mort de Louis III, les Allemans, méprisant la jeunesse & le peu de valeur de Charles *le Simple*, roi de France, à qui l'Allemagne appartenoit légitimement comme héritier de Charlemagne, ils élurent Conrad, mort en 918, puis Henri I, surnommé l'*Oiseleur*, qui mourut en 936. Celui-ci profita du malheur & de la foiblesse de Charles *le Simple*, pour usurper ce que les François possédoient encore au-delà du Rhin. Baronius & les Italiens ne nomment ces deux princes que rois d'Allemagne, parcequ'ils n'ont pas été couronnés des papes: mais cette délicatesse est trop grande. Othon I, dit *le Grand*, fils de Henri, lui succéda, & il fut suivi des autres empereurs, dont nous donnerons la suite plus bas, après avoir parlé de l'empire, & de la maniere dont il est aujourd'hui gouverné par l'empereur, & les états qui le composent.

RELIGION.

Les anciens Germains avoient presque les mêmes dieux que les Gaulois. Ils avoient grande inclination à rendre leurs hommages à des divinités visibles, & c'est pour cette raison qu'ils adoroient les astres & les élémens, & sur-tout le soleil, la lune & le feu. Ils célé-

broient encore dans leurs vers l'histoire d'un dieu né de la terre nommé, *Tuiston*, & de son fils *Man*, que quelques-uns croient être le même qu'Adam. Mercure étoit en grande vénération parmi eux ; & ils lui sacrifioient même des hommes, au lieu qu'ils n'immoloient aux autres que des victimes ordinaires. Une partie des Suéves adoroit Isis sous la figure d'un vaisseau. Ils ne croyoient pas que la grandeur des dieux permît de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des temples ; mais ils se contentoient de leur consacrer des forêts dont ils adoroient ce qu'il y a de plus caché. Ils étoient tout-à-fait adonnés aux augures & aux sorts, sans y observer pourtant grande cérémonie. Car ils coupoient simplement en plusieurs piéces une branche de quelque arbre fruitier, & les marquant de certains caracteres, il les jettoient à l'aventure sur un drap blanc. Alors le prêtre, ou le pere de famille, si c'étoit dans quelque maison particuliere, levoit trois fois chaque brin, après avoir prié les dieux, & conjecturoit de l'avenir par les caracteres heureux ou malheureux, tracés sur les morceaux de bois, que le hasard lui avoit fait lever. Les prêtres seuls avoient droit de punir les coupables, & de juger les affaires d'importance. Voilà ce que rapporte Tacite touchant la religion des anciens Germains. Mais il faut observer que cet historien donne des noms romains & grecs aux dieux de la Germanie, à cause de quelque légére ressemblance que l'on remarquoit entre le culte & les statues de ces dieux. Le peu de communication que ces peuples avoient avec les autres, & l'ardeur qu'ils témoignoient pour la liberté, est la cause qu'ils n'ont été véritablement éclairés des lumieres de l'évangile, qu'après avoir été soumis par les armes des François, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. S. Boniface, qui a mérité le nom d'apôtre d'Allemagne, y établit parfaitement les vérités du christianisme, qu'on y a vu pratiquer dans toute sa pureté, jusqu'au temps de Martin Luther, qui a été la source malheureuse de toutes les divisions qui affligent l'église d'Allemagne & des pays du Nord. Les princes auroient pu d'abord s'opposer à ces révolutions, si les intérêts de la religion les eussent autant touchés, que ceux de leurs états. Mais l'injuste jalousie de l'empereur Charles V contre la France & contre ces princes, le projet ambitieux qu'il faisoit d'établir une monarchie universelle, & la trop grande facilité qu'il eut de permettre aux protestans l'exercice de leur nouvelle religion, ruinerent l'unité de l'église, & firent triompher la confusion, le schisme & le désordre. Ce formulaire ou decret qu'on fit à Augsbourg, & qu'on nomma *Interim*, fut en partie cause de ces malheurs. L'empereur y assembla en 1548 des théologiens de l'un & de l'autre parti; & ils y permirent non-seulement le mariage des prêtres & la communion sous les deux espéces, mais encore d'autres pratiques qui furent improuvées des orthodoxes & des hérétiques. Aujourd'hui l'Allemagne est composée de peuples de toute sorte de créance, quoiqu'on n'y souffre publiquement que l'exercice de la religion catholique, de celle des luthériens, & de celle des calvinistes.

Conciles d'Allemagne.

On met ici sous le nom d'Allemagne quelques conciles, parcequ'on ignore celui des villes où ils ont été célébrés. S. Boniface, apôtre d'Allemagne, assembla souvent les clercs de son église, pour faire des reglemens salutaires ; mais de toutes ces assemblées, il n'y en eut point de plus illustre & de plus utile que celle qui est placée par la plupart des auteurs sous l'année 740. On y travailla avec beaucoup de soin à fixer tout ce qui pouvoit regarder la discipline ecclésiastique & la soumission au saint-siége. C'est ce qu'on a recueilli d'une lettre que ce saint apôtre d'Allemagne écrivoit à Cuthber, archevêque de Cantorbéri en Angleterre. Le second concile fut tenu par le même prélat, & pour le même sujet, l'an 742, en présence de Carloman. Nous en avons sept canons, rapportés dans le recueil des conciles. On assembla un troisiéme concile l'an 745, contre un imposteur nommé *Adelbert*, qui trompoit le peuple par ses déguisemens & par son hypocrisie. L'empereur Henri II fit tenir celui de 1007 contre les simoniaques. On en tint un autre en 1225 contre les mêmes & contre les concubinaires ; & dans la suite on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer au bien des fidéles & à l'exaltation de la foi. Quant à l'autre concile tenu en Allemagne du temps du même empereur Henri II, il n'est pas si bien marqué dans le recueil des conciles du Louvre, que celui de 1225.

De l'empire d'Allemagne.

L'empire d'Allemagne est un corps dont l'empereur est le chef, & dont les membres sont les états de l'empire. Ces états sont divisés en trois classes ; savoir le collége des électeurs, le collége des princes ecclésiastiques & séculiers, & le collége des villes impériales, qui entrent dans les diétes ou assemblées générales. On les divise encore en dix cercles ou grandes provinces, qui ont leurs assemblées particulieres.

De l'élection et du couronnement de l'empereur.

L'empire devient vacant par la mort du dernier empereur ; ou par sa démission volontaire, laquelle il peut faire, sans que les électeurs & les autres états de l'empire puissent l'en empêcher ; ou par sa promotion aux ordres sacrés ; ou par sa destitution, dont on a peu d'exemples, parcequ'elle n'est autorisée par aucune constitution de l'empire. Alors les princes électeurs procédent à l'élection d'un successeur, qui doit être Allemand de nation ou d'extraction, laïc & non clerc, d'une illustre naissance, & au moins comte ou baron ; riche, & qui puisse soutenir la dignité impériale. L'âge n'est point reglé par les constitutions. Othon fut élu à onze ans ; Henri III à douze ; Henri IV à cinq ; Vinceslas à quinze, & Fréderic II, n'étant encore qu'au berceau. Aussitôt que l'élection de l'empereur est faite, il dépêche un extraordinaire à Rome, pour en donner avis au pape, & en obtenir de lui l'agrément & la confirmation. Les états de l'empire assemblés à Francfort en 1338, & à Cologne en 1339, conclurent que l'élection seule conféroit au prince la pleine puissance impériale, après qu'il avoit prêté le serment accoutumé à l'empire, & déclarerent que les deux couronnemens qui se faisoient autrefois, l'un à Rome, & l'autre à Milan, n'étoient pas nécessaires. Cependant, les papes ne s'en sont pas voulu tenir à ces reglemens, & ils ont toujours refusé de reconnoître l'empereur, s'il ne venoit à Rome recevoir la couronne impériale ; ou s'il n'obtenoit d'eux un bref qui l'en dispensât, & qui confirmât son élection.

Lorsqu'on est convenu du jour & du lieu du couronnement, & que l'électeur de Mayence en a donné avis aux magistrats d'Aix-la-Chapelle & de Nuremberg, ces magistrats envoient par leurs députés les ornemens impériaux, dont ils sont les gardiens ; savoir ceux de Nuremberg, la couronne d'or de Charlemagne (qui pese quatorze livres,) l'anneau, le sceptre, le globe, les souliers & l'épée qu'un ange, à ce qu'on prétend, donna à Charlemagne ; une longue aube, une étole, une chappe avec une ceinture. Ceux d'Aix-la-Chapelle envoient une châsse couverte de diamans, où l'on conserve du sang de S. Etienne, l'épée ordinaire de Charlemagne, avec son baudrier, & un livre d'évangiles en lettres d'or, dont cet empereur se servoit. Après la messe & le couronnement, l'empereur est conduit par les trois électeurs ecclésiastiques, précédés des électeurs séculiers, jusque sur une tribune, où il se place dans une chaise qui y est préparée. (Si la cérémonie se fait à Aix, on y met la chaise de Charlemagne, que l'on garde toujours dans cette église.) Alors l'officiant lui pro-

nonce ces paroles : *Prenez & conservez la possession de la place qui vous est conférée, non par droit d'hérédité, ni par celui de succession paternelle, mais par les suffrages des électeurs de l'Empire allemand, & particulierement par la providence de Dieu tout-puissant*, &c. Ensuite l'empereur accompagné des électeurs séculiers, crée des chevaliers, qu'il touche avec l'épée de Charlemagne : après quoi un chanoine de l'église collégiale d'Aix-la-Chapelle se présente devant l'empereur ; & lui ayant remontré que chaque empereur y est reçu chanoine, selon l'ancien usage, il le supplie de vouloir en prêter le serment : ce que sa majesté fait en latin. L'empereur & les électeurs donnent aussi à ce chanoine un écrit qui porte : *Que le couronnement fait ailleurs que dans la ville d'Aix-la-Chapelle, ne poura préjudicier à l'église, ni à la ville d'Aix, en leurs anciens droits & priviléges.*

Autrefois, lorsque le royaume d'Italie étoit réputé une partie de l'empire, les empereurs allemans étoient encore couronnés avec la couronne de Lombardie, qui étoit d'or sans pointes, & enrichie de diamans, avec une petite bande de fer blanc au dedans ; c'est pourquoi on l'appelloit *la couronne de fer* ; & ce couronnement se faisoit dans l'église de S. Jean à Montza, qui est un bourg du Milanez où les rois de Lombardie faisoient quelquefois leur séjour. Il est arrivé néanmoins que cette cérémonie s'est faite ailleurs, comme à Milan, en l'église de S. Ambroise, & à Alexandrie. Mais Conrad I, quoique couronné à Milan, voulut encore l'être à Montza, ce qui ne fut pas suivi par Frédéric I, qui se contenta de l'être dans l'église de S. Michel de Pavie par les mains de l'archevêque de Milan. Par ce couronnement, l'empereur devenoit roi d'Italie, ou de Lombardie.

Outre ces deux couronnemens, l'empereur étoit encore couronné pour la troisiéme fois à Rome. Néanmoins, Charles-*Quint* se contenta de recevoir la couronne des mains du pape à Boulogne, à l'imitation de Louis *le Débonnaire*, qui l'avoit reçue à Reims du pape Etienne IV. Quant aux empereurs Rodolphe I, Albert, Maximilien I, Ferdinand I, Maximilien II, Rodolphe II, Mathias, Ferdinand II, Ferdinand III, Léopold I, & les suivans, ils n'ont jamais passé les Alpes pour s'aller faire couronner en Italie ; quoique par les capitulations faites depuis Charles-*Quint*, prédécesseur de Ferdinand I, les empereurs aient toujours été invités, principalement par les électeurs catholiques, de se faire couronner par le pape ; mais ils se sont contenté d'obtenir de sa sainteté des lettres de confirmation de leur élection. *Voyez* le titre du *collége des électeurs* ci-après dans ce même article.

Du pouvoir de l'empereur.

Avant Charlemagne, & long-temps après, c'est-à-dire, non-seulement pendant que l'empire a été possédé par ceux de sa famille à titre héréditaire, mais aussi lorsqu'il a passé par élection dans les maisons de Saxe, de Franconie, & de Souabe, jusqu'à Frédéric II, l'an 1245, l'empire a été purement monarchique dans toute l'étendue des terres qui le composoient, en Allemagne ou en Italie. Mais depuis Fréderic II, les électeurs & princes d'Allemagne se sont insensiblement attribué des droits qu'ils n'avoient pas auparavant, de sorte que le gouvernement de l'empire tient à présent du monarchique & de l'aristocratique ; car il y a des choses que l'empereur fait de sa seule puissance & autorité impériale, & d'autres où il doit appeller les princes & électeurs, & même tous les états de l'empire, pour avoir leur avis & leur consentement ; à quoi il s'oblige par une capitulation solemnelle, lorsqu'il est élu. L'empereur prend toutes les marques des anciens empereurs d'Occident, avec les titres de *toujours Auguste*, ou de *César* & de *Sacrée Majesté.* Sa couronne est fermée & surmontée d'un globe, qui est le symbole de la monarchie universelle ; & les princes chrétiens lui déferent le premier rang à cause de sa dignité. C'est lui qui convoque les diétes & autres assemblées impériales, & qui les congédie. Il a droit d'en autoriser les résolutions, qui se publient ensuite & s'exécutent sous son nom. Il confirme les alliances & les traités que son prédécesseur a faites pour le bien de l'empire. Il jouit seul du droit qu'on appelle de *premieres prieres*, c'est-à-dire, de choisir, après son couronnement, des personnes capables pour remplir le canonicat ou la premiere dignité vacante dans les églises cathédrales & collégiales, & dans les abbayes de l'empire, où ils doivent être reçus à sa nomination. Il crée & confere les autres dignités séculieres ; comme celles de roi, de prince, d'archiduc, de duc, de marquis, de landgrave, de comte & de baron. Ainsi Henri II érigea en royaume le duché de Hongrie l'an 1020, en faveur d'Etienne, qui en étoit duc. Henri IV créa roi Uratislas ou Ladislas roi de Bohême l'an 1086. Frédéric I donna au prince Pierre l'investiture du Danemarck, qui relevoit alors de l'empire, sous le titre de royaume, & le couronna lui-même. L'empereur Othon III érigea aussi le duche de Pologne en royaume l'an 969, en faveur de Boleslas. Pour ce qui est des duchés & autres principautés & dignités, il y en a une infinité d'exemples ; comme à l'égard des duchés de Brunswick, de Holstein, de Juliers, &c. Il n'appartient qu'à l'empereur de conférer les grands fiefs de l'empire, dont il donne l'investiture aux princes ecclésiastiques par le sceptre, & aux séculiers par l'étendard ou par l'épée. C'est à lui que se prête le serment de fidélité par les électeurs, par les autres princes, & par tous les membres de l'empire. Il a l'entiere disposition des états qui sont dévolus à l'empire par forfait ou autrement. Il accorde des graces & des rémissions. Il institue ou confirme les universités & les académies, & a encore d'autres droits qui marquent sa souveraineté. Mais il est obligé de prendre l'avis des électeurs, lorsqu'il s'agit d'aliéner ou d'engager les biens de l'empire, d'accorder le privilége de battre monnoie, ou de confisquer les biens & états des rebelles. Le consentement général de tous les états de l'empire est nécessaire quand l'empereur veut régler ce qui concerne la religion ; faire des loix ou les abolir ; mettre le prix à la monnoie ; dénoncer la guerre dans l'empire ou dehors ; imposer des subsides ou contributions générales ; faire des levées de gens de guerre ; bâtir de nouvelles forteresses, mettre des troupes dans les anciennes places ; faire des traités de paix & des confédérations. Si néanmoins l'affaire presse, il ne faut que le consentement des électeurs ; & pour les tréves & suspensions d'armes, l'autorité de l'empereur suffit. Lorsque l'empereur est élu, il s'oblige à ces restrictions de son pouvoir, par la capitulation qu'il fait avec les électeurs & princes de l'empire. C'est comme un contrat qu'il passe avec eux, avant que d'être déclaré empereur, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit l'usage de ces capitulations, que depuis l'empereur Charles-*Quint*. Avant ce temps-là les constitutions ordinaires de l'empire tenoient en quelque façon lieu de ces capitulations. A l'égard des droits souverains, ils sont tellement attachés à la couronne impériale, qu'en cas d'absence de l'empereur, c'est le roi des romains, s'il y en a un, qui en jouit comme vicaire perpétuel de l'empire. Et s'il n'y a ni empereur ni roi des romains, ce sont les deux vicaires de l'empire en Allemagne, savoir, l'électeur de Baviere, ou l'électeur palatin du Rhin (car ce droit est contesté entr'eux) & l'électeur de Saxe, qui exercent ces mêmes fonctions, chacun dans l'étendue de sa jurisdiction, à la réserve toutefois de ce qui regarde les grands fiefs, que l'on nomme *Fiefs de sceptre*, ou *d'étendard* & *d'épée* ; car l'empereur seul a la disposition & le droit d'investir de ces fiefs.

Du domaine de l'empereur.

Le domaine de l'empereur est réduit à si peu d'étendue, qu'il y a sujet d'en être étonné. Ce qu'il faut entendre

du domaine que l'empereur a comme empereur, & des revenus qu'il tire de l'empire, pour soutenir sa dignité impériale. Dans les royaumes héréditaires, comme en France, on ne fait point de distinction entre le domaine du roi, & le domaine de la couronne, parceque dès qu'un prince est parvenu à la royauté, son domaine particulier devient domaine de la couronne; mais cela n'a pas lieu dans les royaumes électifs, où le fils n'est pas assuré de succéder à la couronne de son pere. C'est pourquoi le roi a ordinairement son domaine particulier, comme on le voit en Pologne, & comme il se pratiquoit en Danemarck & en Suéde. Cela s'est observé en Allemagne, dès le temps que l'empire commença d'être électif, après la mort de Louis III. Ainsi la Saxe, la Franconie, la Souabe, &c. sont demeurés aux héritiers des empereurs qui étoient de ces maisons-là. Mais le domaine impérial est affecté à ceux qui possédent le titre d'empereur, pendant qu'ils gouvernent l'empire. Ce domaine a été autrefois très-considérable; mais à présent l'empereur n'en tire pas de quoi payer les frais des postes de l'empire, & les appointemens d'une partie de ses officiers; tant s'en faut qu'ils lui puissent fournir de quoi soutenir sa dignité, & encore moins de quoi contribuer à la subsistance des gens de guerre. Il n'y a pas une seule ville dans l'empire qui appartienne à l'empereur comme empereur; & en cas qu'on vînt à élire quelque empereur, qui ne possédât point de domaine particulier, la ville de Bamberg lui a été assignée pour y faire sa demeure; & l'évêque en ce cas seroit obligé de se retirer à Villac. Le revenu de l'empereur consiste en aydes, que l'on appelle *Mois-Romains*, qui se payent par les états & membres de l'empire; en autres subsides des villes impériales, qui ne montent par an qu'à environ quarante mille livres; en taxe de chancellerie, & en impositions sur les Juifs, que l'on nomme *argent d'oblation*. Il y a encore les droits des investitures des fiefs de l'empire; mais tout le profit de ces droits est pour les officiers de l'empereur, lequel n'a que l'honneur de ces investitures.

Des conseils de l'empereur.

L'empereur a trois sortes de conseils pour les affaires de l'empire. Le premier est le conseil d'état, composé d'un président & de vingt-quatre conseillers, qui sont des princes & des comtes de l'empire, & autres seigneurs considérables, avec dix secrétaires, pour l'expédition des lettres & des arrêts. Le second conseil est celui des finances, composé de deux présidens, d'un directeur & de quatorze assesseurs, avec six secrétaires. Le troisiéme est le conseil impérial de guerre, où il y a deux présidens, qui sont généraux d'armées, & sept conseillers, qui sont maréchaux de camp, généraux majors, & colonels, avec l'auditeur général, les greffiers & les secrétaires.

Du roi des Romains.

Le titre de roi des Romains, dans le sens qu'on le prend aujourd'hui, étoit inconnu du temps des premiers empereurs, même de ceux de la maison de Charlemagne; car alors les empereurs étoient rois des Romains, c'est-à dire, princes souverains de la ville de Rome; & les rois des Romains étoient empereurs. Charlemagne ayant destiné son fils aîné à la succession de l'empire, lui donna la qualité de roi d'Italie. Louis *le Débonnaire*, & Lothaire I suivirent son exemple, & donnerent aussi à leurs héritiers présomptifs le titre de rois d'Italie, lequel signifioit en ce temps-là, ce que le nom de César désignoit sous les anciens empereurs, & ce que celui de roi des Romains signifie à présent. Cette derniere qualité commença d'être mise en usage l'an 966, sous le titre de roi des Romains, n'osant lui donner celui d'empereur, dans la pensée que la qualité d'empereur ne pouvoit être donnée que par le pape, à qui ce droit appartenoit. Depuis ce temps-là, plusieurs empereurs n'ont pris que le titre de rois des Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnés par les papes; & c'est dans ce sens qu'il faut entendre le second chapitre de la bulle d'or, qui parle de l'élection du roi des Romains, c'est-à-dire, du successeur à l'empire, qui ne se qualifioit empereur qu'après avoir été couronné par le pape. On appelle aujourd'hui roi des Romains, celui qui est élu par les princes électeurs pendant la vie de l'empereur, pour avoir la conduite des affaires en l'absence de l'empereur, comme vicaire général de l'empire, & pour succéder après sa mort à la dignité d'empereur, sans qu'il soit besoin d'autre élection ou confirmation. Cette élection se fait lorsqu'un empereur veut s'assurer pendant sa vie d'un successeur, ou lorsqu'il n'est plus en état d'agir pour le gouvernement de l'empire. Le roi des Romains n'est couronné d'une couronne ouverte que l'on appelle *Romaine*, & on ne lui prête serment de fidélité qu'après la mort de l'empereur. On ne lui donne aussi que le titre d'*Auguste*, & non pas celui de *toujours Auguste*, qui est réservé à l'empereur; & l'aigle éployée qu'il porte dans ses armes, n'est qu'à une tête, & non à deux, comme est l'aigle impériale. Il n'a point de pouvoir tant que l'empereur est dans l'empire; mais en son absence il commande en vertu de sa dignité. Il est traité de *Majesté royale* par tous les princes, & il a un même tribunal avec l'empereur: ce qui lui donne rang dans l'empire avant les autres rois.

Des trois colléges de l'empire; & premierement du collége des électeurs.

Les trois colléges de l'empire sont celui des électeurs, celui des princes, & celui des villes impériales. Cette distinction fut établie à la diéte de Francfort l'an 1580. Le collége électoral consistoit originairement en sept électeurs; il a été augmenté depuis d'un huitiéme; présentement il est composé de neuf, qui renferment deux qualités en une même personne, celle de princes de l'empire & celle d'électeurs. Comme princes ils sont souverains dans l'étendue de leurs états, avec de certaines restrictions, qui les rendent dépendans de l'empereur & de l'empire. Comme électeurs, ils ont droit d'élire l'empereur & le roi des Romains, & ils précédent tous les autres princes de l'empire, même les cardinaux & les rois. Ce collége comprend trois archevêques, & six princes séculiers. Les archevêques sont, celui de Mayence, celui de Trèves, & celui de Cologne, qui sont, selon la bulle d'or, grands chanceliers de l'empire; savoir, l'archevêque de Mayence, en Allemagne; l'archevêque de Trèves dans les Gaules; & l'archevêque de Cologne, en Italie. Les princes séculiers sont le roi de Bohême, qui est grand échanson; le duc de Baviere, qui est grand maître du palais; le duc de Saxe, qui est grand maréchal; le marquis de Brandebourg, qui est grand chambellan; & le comte palatin du Rhin, qui est grand trésorier. L'empereur Léopold, mort en 1705, a créé un neuviéme électorat en faveur de la maison de Brunswick, sous le titre d'électeur d'Hanovre. Le prétexte a été de satisfaire les Protestans, qui se plaignoient de la diminution de leur autorité, par le passage de l'électorat Palatin dans une branche catholique de la maison Palatine.

Il y a cette différence entre les électeurs séculiers & les ecclésiastiques, que les séculiers ont voix active & passive, chacun d'eux élisant & pouvant être élu empereur; au lieu que les ecclésiastiques n'ont que la voix active, pouvant bien élire, mais ne pouvant être élus. Il faut que les trois archevêques aient l'âge de trente ans accomplis, pour obtenir cette dignité: condition à laquelle on n'a point eu d'égard dans l'élection du prince Clément de Baviere, ci-devant électeur de Cologne. Un électeur séculier doit avoir l'âge de dix-huit ans accomplis, pour pouvoir faire sa fonction. Avant ce temps-là on lui donne son plus proche parent pour tuteur ou administrateur, lequel exerce la dignité

électorale de son chef, tenant la place, & portant l'habit d'électeur.

Il y a deux de ces électeurs séculiers qui sont vicaires généraux de l'empire : savoir l'électeur de Baviere, & l'electeur de Saxe, lesquels ne font leur fonction qu'après la mort de l'empereur ou après sa démission, lorsqu'il n'y a point de roi des Romains, & pendant l'interregne. Par le traité de Munster en 1648, le duc de Baviere fut investi de la dignité électorale, dont Frédéric V Palatin avoit été privé, & l'on créa un huitiéme électorat en faveur de Charles-Louis, fils aîné de Frédéric, & comte Palatin du Rhin, avec le titre de grand trésorier, à condition que si la branche de Baviere venoit à manquer, l'électorat qu'elle posséde retourneroit à la Palatine, & que le nouvel électorat seroit supprimé. Depuis ce temps-là, l'électeur de Baviere a prétendu la qualité de vicaire général qui appartenoit à l'électorat de Frédéric V, & le comte Palatin du Rhin lui a disputé cette prérogative, prétendant qu'elle étoit attachée à la principauté de comte Palatin du Rhin, & non à la dignité électorale. Toutefois, en 1657, le duc de Baviere l'emporta sur l'électeur Palatin pour la fonction du vicariat, après la mort de Ferdinand III. Les vicaires de l'empire exercent leur pouvoir séparément, chacun dans les provinces de sa jurisdiction, à la réserve de la chambre de Spire, dans les actes de laquelle les noms des deux vicaires sont toujours mis ensemble, parceque la justice y est administrée par tous les états de l'empire.

Les cinq premiers électeurs séculiers ont chacun un vicaire, pour faire leur charge en leur absence. Le roi de Bohême a pour vicaire en la charge de grand échanson, le baron de Limbourg. Le duc de Baviere, qui est grand maître du palais, a pour vicaire le comte de Truchses, de la famille de Waltbourg. Le vicaire du duc de Saxe, grand maréchal, est le comte de Papenheim. Celui du marquis de Brandebourg, grand chambellan, est le comte de Hohenzollern. Et celui de l'électeur Palatin, grand trésorier, est le comte de Sinzendorf. Tous ces vicariats sont héréditaires dans les familles qui les possédent.

Les électeurs ecclésiastiques & séculiers sont également immédiats pour ce qui est de leurs électorats, & de leurs principautés : ils sont électeurs parcequ'ils sont princes, c'est-à-dire, qu'avec certaines principautés ils acquierent l'électorat qui y est attaché. Dès qu'ils en sont revêtus, ils ne peuvent les perdre que par la mort naturelle ou civile. Les ecclésiastiques acquierent l'électorat de la maniere dont on obtient les prélatures ; les séculiers l'acquierent par collation ou par succession. La collation a lieu quand tous les mâles légitimes & laïcs d'une famille électorale viennent à manquer ; & elle se fait par l'empereur, qui est obligé de rendre complet le nombre des électeurs, & de conférer la place vacante dans leur collége, à un prince Allemand capable de la remplir. La succession subsiste aussi long-temps qu'il y a des descendans mâles légitimes & laïcs d'un électeur ; & elle se conforme à la loi salique, & non au droit commun. Selon cette loi l'aîné & ses fils, puis le second & ses descendans, & le troisiéme de même successivement, de la branche la plus proche à la plus éloignée, jusqu'au dernier qui représente la tige, sont appellés à l'électorat, sans que rien interrompe cet ordre favorable au droit d'aînesse, qui suit toujours le temps de la nativité, & non celui de la succession, indépendamment des transactions, testamens & autres actes civils, dont on se sert pour changer l'ordre des successions. Il est vrai qu'on a contesté long-temps sur la condition de l'électorat de Bohême, que les états du pays prétendoient être électif ; mais en 1648 Ferdinand III le mit en hérédité pleine & entiere, ce qui le rendit conforme aux autres électorats.

Autrefois, lorsque les électeurs alloient à la cour, l'empereur alloit au-devant d'eux, & les recevoit une lieue & demie hors des villes ; mais à la diéte d'Augsbourg de l'an 1530, Charles-*Quint* donna à ses successeurs l'exemple de se dispenser de cette coutume, en s'excusant sur son peu de santé. Présentement, lorsque l'empereur tient une assemblée générale, il visite les électeurs chez eux, en commençant par les premiers venus ; ou s'ils s'y rendent ensemble, il se conforme au rang établi entr'eux. Les électeurs ont le droit de posséder les salines, & les mines de toutes sortes de métaux dans leur électorat ; de faire battre de la monnoie d'or & d'argent ; de lever les anciennes impositions ; d'acquérir les plus grands fiefs, par préférence à tous autres ; d'être investis gratuitement ; de ne déférer à aucun privilége contraire aux leurs ; d'exercer la jurisdiction supérieure & souveraine dans leurs états, sans que leurs vassaux ou leurs sujets puissent appeller ou être appellés hors de leur territoire, que pour déni de justice : ce dernier article n'a lieu néanmoins, qu'à l'égard des électeurs de Saxe & de Brandebourg, qui sont les seuls qui fassent juger en dernier ressort dans leurs tribunaux, les autres ayant laissé la jurisdiction souveraine à la chambre impériale. Les autres droits qui les distinguent & les caractérisent, pour ainsi dire, sont ceux de déposer & d'élire l'empereur. C'est le sujet de l'article suivant.

De l'assemblée des electeurs *pour l'élection de l'empereur.*

Aussitôt que l'électeur de Mayence a eu avis que l'empire est vacant, il est obligé, comme doyen du collége électoral, de convier ses collégues par lettres ou par ambassadeurs, de se trouver dans trois mois à Francfort, qui est le lieu ordinaire destiné pour l'élection. Quand chaque électeur ou son ambassadeur arrive à Francfort, il n'y doit entrer qu'avec une suite de deux cens chevaux, parmi lesquels il ne doit y avoir que cinquante homme d'armes ; mais ce reglement de la bulle d'or ne s'exécute pas, & il n'y a point aujourd'hui d'électeur qui n'amene une suite de plus de cinq cens chevaux. Les électeurs s'assemblent dans la grande église de S. Barthélemi, où l'on dit une messe solemnelle. Lorsque l'on commence le *per omnia sæcula sæculorum* de la préface qui précede le canon, les princes & les ambassadeurs protestans se retirent, & reviennent à la fin de la messe. Après cette cérémonie, où les électeurs font le serment accoutumé pour l'élection, ils passent dans le conclave, qui est une espéce de galerie voutée, joignant le chœur de l'église. L'électeur de Mayence préside à cette assemblée électorale, comme grand chancelier d'Allemagne, & directeur de ce collége. Quoiqu'un électeur ait la liberté de donner son suffrage à son fils ou à son frere, il ne peut pas se le donner à soi-même. Mais si ses collégues lui ont donné leurs voix, il a droit d'y joindre la sienne, & de conclure l'élection en sa propre personne. Si le nouvel empereur est de l'assemblée, les électeurs repassent du conclave dans l'église, & vont droit au grand autel, sur lequel ils le font asseoir ; & là, l'archevêque de Mayence lui fait signer la capitulation. Au sortir de l'autel, on le conduit dans une tribune au dessus de la porte du chœur, où s'étant assis avec les électeurs, il entend la proclamation qui se fait de son élection.

Les électeurs prétendent qu'ils ont droit de convenir du lieu, pour le couronnement de l'empereur. Autrefois cette cérémonie se faisoit ordinairement à Aix-la-Chapelle. Louis *le Débonnaire* fut le premier qui s'y fit couronner, parcequ'il considéroit cette ville à cause que Charlemagne son pere en avoit fait son séjour ordinaire. A son imitation plusieurs de ses successeurs y voulurent être couronnés ; & Charles IV en fit une loi, ordonnant par la bulle d'or, que le couronnement du roi des Romains, (c'est-à-dire, de l'empereur) s'y feroit dorénavant, quoiqu'il eût été lui-

même couronné à Bonn, au-dessus de Cologne. Charles-*Quint* voulut y être couronné, quoique la peste y fit alors de grands ravages. Mais Ferdinand I, & ses successeurs, ont été couronnés à Francfort ou à Ratisbonne.

L'électeur de Mayence, comme premier archevêque d'Allemagne, prétend avoir droit de sacrer & de couronner les empereurs, à l'exemple de ses prédécesseurs; mais cet usage fut changé au couronnement de Henri III, qui étant à Aix-la-Chapelle, y voulut être sacré & couronné par l'archevêque de Cologne, diocésain du lieu; & ensuite un autre archevêque de Cologne sacra & couronna l'empereur Henri IV. Comme cette cérémonie s'est faite ordinairement depuis ce temps-là dans le diocèse de Cologne, l'archevêque a tiré de cet usage le droit de sacrer les empereurs, aussi-bien dans les autres diocèses que dans le sien. Quand l'empereur Matthias fut sacré & couronné par l'archevêque de Mayence, cela se fit parceque celui de Cologne n'avoit pas encore le *pallium*, sans lequel un archevêque ne peut sacrer un empereur. Ce différend entre l'archevêque de Cologne & celui de Mayence a été réglé en 1659, & ils sont demeuré d'accord qu'ils sacreroient le nouvel empereur chacun dans sa province; & que si le couronnement se faisoit ailleurs que dans leurs diocèses, ou dans ceux des évêques suffragans, l'archevêque de Cologne & celui de Mayence le feroient alternativement l'un après l'autre. Auparavant, & en 1658, l'archevêque de Cologne sacra l'empereur Léopold à Francfort, qui est du diocèse de Mayence; mais ce fut du consentement de l'électeur de Mayence, sans conséquence pour l'avenir. *Voyez* ELECTEURS.

Du collége des princes de l'empire.

Ce collége, qui est le second après celui des princes électeurs, comprend tous les autres princes; soit séculiers, comme ducs, marquis, landgraves, burgraves, comtes, & autres princes; soit ecclésiastiques, comme archevêques, évêques, abbés, & autres prélats princes, ou relevant immédiatement de l'empire. Ceux qui composent ce collége ont droit de séance & de voix délibérative & décisive dans les diétes ou assemblées générales, & contribuent aux nécessités de l'empire, suivant la taxe portée par la matricule ou registre des états. Il y a néanmoins des princes de l'empire qui ont droit d'assister aux diétes, sans être obligés de contribuer aux charges, dont ils sont exemts par quelque privilége; comme le duc de Savoye, le duc de Lorraine, en qualité de marquis de Nomeni, & quelques autres. Il y en a aussi qui ont conservé le titre de princes du saint empire, quoiqu'il y ait long-temps qu'ils n'ont plus ni séance ni suffrage dans ces assemblées, & qu'ils ne contribuent rien aux besoins de l'empire; comme les archevêques de Besançon & de Cambrai; les évêques de Genève, de Sion & de Lauzanne; les abbés de S. Gal & de l'Hermitage, & quelques autres prélats; & quelques princes, comtes & seigneurs séculiers, dont la plupart même ne prennent plus leur investiture de l'empereur. Il y a encore d'autres princes, dont les fiefs relévent immédiatement de l'empire; mais parcequ'ils ne sont plus sujets aux taxes de l'empire, ils n'en sont plus considérés comme membres, mais seulement comme feudataires. Les ducs de Milan & de Mantoue sont de ce nombre, aussi-bien que les marquis de Montferrat, de Final & de Piombino. L'archevêque de Salzbourg & l'archiduc d'Autriche sont directeurs alternatifs du collége des princes de l'empire; & cette alternative ne se fait pas à chaque séance; mais selon les matieres qui sont proposées, sans que l'un & l'autre quittent leurs places. Il faut ici remarquer que tous ceux qui composent le collége des princes ne sont pas princes; il y a des prélats, des abbés & des comtes, qui y sont admis comme membres immédiats de l'empire, c'est-à-dire, comme possédant des fiefs qui relevent immédiatement de l'empire.

Les princes souverains d'Allemagne, & ce que chacun y posséde.

Electeurs.

L'Empereur posséde le royaume de Bohême, & en Allemagne l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Vindismarck, le comté de Tirol, avec ses annexes, le marquisat de Burgau, le Brisgau, l'Orthnau, & autres terres en Souabe.

L'archevêque & électeur de Mayence a les terres de l'électorat de Mayence, avec le pays d'Eischfeld, & les villes de Erford & Fritzlar.

L'archevêque électeur de Treves, posséde l'électorat de Trèves, avec l'abbaye de Prum qui lui est unie.

L'archevêque électeur de Cologne, posséde l'électorat de Cologne le long du Rhin, avec le duché de Westphalie, & le comté de Reclinghusen.

Le duc électeur de Baviere, posséde le duché & l'électorat de Baviere, le haut Palatinat, le landgraviat de Leuchtemberg, les comtés de Chamb & de Mindelheim, & la ville de Donavert.

Le duc électeur de Saxe posséde l'électorat de Saxe, avec la haute Lusace, la Misnie, l'évêché de Meissen, le comté de Mansfeld en partie, le comté de Barbi, & les quatre bailliages séparés du burgraviat de Magdebourg.

☞ Le duc électeur de Brandebourg, roi de Prusse, posséde toute la Marche de Brandebourg, une grande partie de la Poméranie, presque toute la Silésie; le comté de Glatz, en Bohême, une partie de la basse Lusace; le territoire de Hall, & la moitié du comté de Mansfeld par séquestre, dans la Saxe; le duché de Magdebourg, & la principauté de Halberstat, dans le cercle de la basse Saxe; la principauté de Minden, le comté de Ravensberg, le comté de la Marck & le duché de Cléves, dans le cercle de Westphalie; une partie de la haute Gueldre, dans les Pays-Bas; enfin la principauté de Neufchâtel en Suisse. Cet électeur a voix & rang dans plusieurs cercles, à cause de ses différentes principautés, ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'empire. * *Géographie moderne*, tome I, p. 513.

Le comte électeur Palatin, posséde le bas Palatinat, ou le Palatinat du Rhin, qui est l'électorat, les duchés de Simmeren, de Juliers, de Mons & de Neubourg, avec la plus grande partie du comté de Spanheim.

☞ Le duc électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, posséde les duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême & de Lawenbourg, dans le cercle de basse Saxe; & les comtés d'Hoye, & de Diepholt, dans celui de Westphalie. * *Géographie moderne*, t. I, p. 51. & *suiv.*

Princes ecclésiastiques.

L'archevêque de Saltzboug, posséde le territoire de l'archevêché de Saltzbourg, assez étendu dans le cercle de Baviere.

L'évêque de Munster, posséde l'évêché de Munster, fort étendu en Westphalie.

L'évêque de Liege, a l'évêché de Liége, fort étendu le long de la Meuse.

L'évêque de Wurtzbourg, est duc de Franconie, & a son état le long du Mein en Franconie.

L'évêque de Bamberg, a la plus grande partie de son état en Franconie, & partie aussi en Carinthie.

L'évêque de Paderborn, a son état en Westphalie.

L'évêque d'Osnabruck, a son état en Westphalie.

L'évêque d'Augsbourg, a son état en Souabe, sur les confins de la Baviere.

L'évêqu

L'évêque de FREISINGEN, a ses terres enclavées dans la Baviere.

L'évêque de BASLE, a son état dans le cercle du haut Rhin, sur les frontieres de la France & de la Suisse.

L'évêque de CONSTANCE, a ses terres le long du lac de même nom en Souabe, sur les frontieres de la Suisse.

L'évêque de HILDESHEIM, a son évêché dans la basse Saxe, enclavé dans l'évêché de Brunswick.

L'évêque de PASSAW, a son petit état dans la Baviere, proche de sa ville.

L'évêque de RATISBONE, a ses terres près de cette ville-là en Baviere, & son pays est très-petit.

L'évêque de SPIRE, a son état dans le cercle du haut Rhin, proche du bas Palatinat & de l'Alsace.

L'évêque de WORMES, a son petit pays près de la ville de ce nom, & tout enclavé dans le bas Palatinat.

L'évêque de LUBECK, a son petit état d'Eutin près cette ville-là, & il est presque comme un apanage des cadets des ducs de Holstein.

L'abbé de FULDE, a le pays de Buthau, dans le cercle du haut Rhin.

L'abbé de KEMPTEN, a son état dans le cercle de Souabe.

L'abbé de CORVEI, a son état sur le Veser, dans la Westphalie.

Le prévôt d'ELBANC, a ses terres en Souabe.

On peut ajouter à ces prélats, les suivans, qui tiennent rang de princes : les abbés d'Elvang, de Berchtesgad, de Weissembourg, de Prum, de Stavelo ; le grand-prieur de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dont la résidence est à Haitersheim. Le grand-maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang entre les évêques. Les autres prélats, qui ne sont pas princes, se divisent en deux classes, celle de *Souabe* & celle du *Rhin*, qui ont chacune une voix dans les diétes, & tiennent même rang que les comtes.

PRINCES SÉCULIERS.

☞ Le duc de BRUNSWICK, possede la ville & le territoire de Brunswick, Wolfenbutel, Bevern, &c. De plus il possede l'abbaye de Walkenried, & en cette qualité il a voix dans le collége des prélats * *Géogr. moderne*, tome I, p. 516, 517.

Le duc de MECKELBOURG Schwerin, possede la moitié du duché de Meckelbourg, & les principautés de Schwerin & de Ratzebourg, dans la basse Saxe.

Le duc de MECKELBOURG Gustrau, possede la moitié du duché de Meckelbourg, avec le quartier de Gustrau.

Le duc de HOLSTEIN Slesvic-Gottorp, possede la moitié du duché de Holstein en diverses parties : il a aussi la moitié du duché de Slesvic ; mais celui-ci est hors de l'Allemagne, & il a de grands différends là-dessus avec le roi de Danemarck.

Les ducs de HOLSTEIN Sonderbourg, Noderbourg, Glucsbourg, Arensbec & Ploën, ont leurs petits états dans le Holstein, près les lieux de même nom.

Le duc de WIRTEMBERG, a son état dans la Souabe.

Le landgrave de HESSE-CASSEL, possede la plupart de la basse Hesse, & une bonne partie de la haute, avec la principauté de Hirchfeld, & Smalcalde.

Le duc de SAXE-ZUENFURT, possede une grande partie de la Thuringe, avec les quatre bailliages tirés du duché de Magdebourg.

Le duc de SAXE-MERSBOURG, a l'évêché de Mersbourg en Thuringe, & une partie de la basse Lusace.

Le duc de SAXE-NAUMBOURG, a les terres de l'évêché de Naumbourg en Thuringe, la plus grande partie du Voigtland, & partie du comté de Henneberg.

Les ducs de SAXE-WEIMAR, Eisenach & Iena, ont les trois petits états de ces noms, avec partie du comté de Henneberg.

Le duc de SAXE-GOTHA, possede les quartiers de Gotha & d'Altembourg, qu'on appelle autrement l'Asterland.

Le duc de SAXE-COBOURG, tient le territoire ou quartier de Cobourg dans la Franconie.

Le marquis d'ANSPACH, de la maison de Brandebourg, possede le marquisat d'Anspach, qui est le bas burgraviat de Nuremberg dans la Franconie.

Le marquis de CULEMBACH-BAREITH, de la maison de Brandebourg, a le marquisat de Culembach, qui est le haut burgraviat de Nuremberg en Franconie.

Le landgrave de HESSE-DARMSTAD, possede le Geraw, & la plus grande partie de la haute Hesse, où est Giessen.

Le landgrave de HESSE-RHIN-FELS, a partie du bas comté de Catzenellebogen, vers le Rhin, & les territoires d'Eschwege & de Rotenbourg, dans la basse Hesse.

Le marquis de BADE, a le haut marquisat de Bade, dans le cercle de Souabe, & partie du comté de Spanheim.

Le marquis de BADE-DOURLAC, a le bas marquisat de Bade, & une partie du Brisgau.

Le prince palatin de BIRKENFELS, possede la principauté de Birkenfels, & une partie du comté de Spanheim, dans le cercle du haut Rhin.

Les princes d'ANHALT-DESSAU, Bernbourg, Zerbst & Plotzke, possedent chacun leur portion de la principauté d'Anhalt, dans la haute Saxe.

Le prince de la FRISE-ORIENTALE, possede la Frise orientale, qui est dans le cercle de Westphalie, & qui est aussi nommée le comté d'Embden.

Le prince de NASSAU-HADAMAR, a la principauté de Hadamar-au-Westervald, dans le cercle du haut Rhin.

Le prince de ZOLLERN, jouit de sa principauté de Zollern en Souabe.

Le prince d'AREMBERG, a sa principauté d'Aremberg dans l'Eiffel, au cercle du bas Rhin.

Le prince de FURSTEMBERG, a son état de Furstemberg dans la Souabe, vers la source du Danube & la Suisse.

Le prince d'ETTINGEN, a sa principauté dans la Souabe.

Outre ces princes, il y en a encore plusieurs autres, dont on parlera en leur lieu. Il y a aussi en Allemagne quantité de comtes, qui ne relevent que de l'empire ; ils sont divisés en quatre classes ; savoir, ceux de Véteravie, de Souabe, de Franconie & de Westphalie : chacune de ces classes n'a qu'une voix dans les diétes ; ainsi les comtes n'ont en tout que quatre voix. Il y a plusieurs comtes & barons dans les pays héréditaires de l'empire, qui ont été depuis peu élevés à cette dignité ; mais ils ne sont point membres de l'empire, & n'ont point de voix aux assemblées.

Les princes, tant du premier que du second ordre relevent immédiatement de l'empereur & de l'empire ; & ils tiennent leurs fiefs avec les annexes, la possession utile, la jurisdiction & la supériorité ou les régales. Ils en prennent l'investiture, les plus grands avec l'épée, de la main du souverain séant en son trône, les comtes & les barons, de la chambre de Spire, avec l'enseigne où les armes de leurs terres sont représentées. S'il y a quelqu'obstacle, ils ne laissent pas d'administrer en vertu d'un indult que l'empereur leur accorde, pourvu néanmoins qu'ils soient majeurs, c'est-à-dire, âgés de dix-huit ans. Ils donnent pour l'inféodation, & pour l'acte qui en est dressé, scellé du sceau impérial, le poids de 126 livres d'argent fin. Ils peuvent constituer des juges pour administrer la justice, que les uns ont souveraine, & les autres limitée à de certaines sommes, au-

dessus desquelles la voie d'appel à la chambre de Spire est ouverte aux parties. Il leur est permis d'établir de nouvelles loix, de créer des magistrats, d'accorder des lettres de grace, de répi, de sauf conduit, de bénéfice d'âge, de légitimation. Ils sont en droit de succéder aux bâtards, d'ordonner des levées & des logemens de soldats, d'ériger des universités, de faire battre monnoie, forger des armes & fondre de l'artillerie, d'accroître le nombre de leurs forteresses, de les assurer par des garnisons, de s'allier entr'eux & avec les étrangers pour leur commune défense, & enfin de regner sur leur territoire, comme l'empereur fait sur tout l'empire.

Il y a un usage établi depuis le XIII siécle, & qui mérite d'être connu. Deux princes s'unissant de confraternité héréditaire, affectent mutuellement tant à eux qu'à leurs descendans mâles, la succession de celui dont la race finira la premiere, ou ne se continuera que par des filles; & se réservent seulement la liberté de disposer par testament de leurs meubles, jusqu'à la concurrence de certaine somme. Cet acte passe pour une donation réciproque de leurs biens & de leurs états, & pour une convention irrévocable, qui à la vérité concerne l'avenir; mais qui a cet effet présent, que l'un reçoit l'hommage & le serment des vassaux de l'autre. Pour rendre ces conventions valables, ils doivent y faire intervenir les trois ordres de leur province, & obtenir la confirmation de l'empereur & des états; mais ces difficultés n'ont pas empêché ces confraternités d'être si communes, qu'on ne fait si l'on trouveroit une seule principauté qui, à faute d'héritiers, dût retourner à l'empire.

Du collége des villes impériales.

Le troisiéme collége est celui des villes impériales. Il s'assemble à part, comme les deux autres colléges, pour délibérer sur les affaires qui sont proposées pour les besoins de l'empire. Les villes qui le composent sont nommées *Impériales*, parcequ'elles dépendent immédiatement de l'empereur & de l'empire. Dans les diétes, ces villes ont droit de séance & de voix délibérative & décisive, comme les autres colléges. Elles reglent dans leur jurisdiction la forme du gouvernement politique, créant des magistrats & des officiers de justice; & faisant des loix, des réglemens & des statuts, de leur propre autorité. Elles ont droit de battre monnoie, & de la marquer à leur coin, de fortifier les places de leur ressort; de lever des gens de guerre, & de faire ce que les princes de l'empire font dans l'étendue de leurs principautés. L'Allemagne avoit autrefois quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq villes impériales; mais à présent il n'y en a plus que cinquante & une, qui sont séparées en deux bancs dans les assemblées; celui du Rhin, & celui de Souabe. Le banc des villes du Rhin comprend les villes de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Lubeck, de Wormes, de Spire, de Francfort sur le Mein, de Goslar, de Brême, de Mulhausen, de Nordhausen, de Vetzlar, de Gelnhausen, de Dortmund & de Friedberg. Le banc des villes de Souabe est pour Ratisbonne, Augsbourg, Nuremberg, Ulm, Memmingen, Kaufbeuren, Eslingen, Reutlingen, Nordlingen, Dunckelspihel, Biberach, Aalen, Boffingen, Giengen, Rotenbourg, Hall en Souabe, Rotweil, Uberlingen, Pfullendorf, Weil, Hailbron, Buchorn, Wangen, Gemund, Lindau, Ravensbourg, Winsheim, Wimpfen; Offembourg, Isni, Zell, Buchau, Leutkirk, Schweinfurt, Kempten, Weissembourg, & Gengenbach.

Des diétes impériales,
ou assemblées des états de l'empire.

Les diétes impériales sont composées des trois colléges dont nous venons de parler, qui comprennent tous les états & membres immédiats de l'empire. C'est l'empereur qui les convoque; après être demeuré d'accord avec les électeurs, de la nécessité de s'assembler, & du lieu propre pour cette assemblée générale. L'empereur y est assis dans un trône, ayant à sa droite, sur la premiere ligne, les électeurs de Mayence, de Baviere & de Brandebourg; & à sa gauche, sur la même ligne, les électeurs de Cologne, de Saxe, le Palatin & l'électeur d'Hanovre. Vis-à-vis de sa personne est assis l'électeur de Trèves. Les bancs des princes ecclésiastiques sont à la droite, & ceux des princes séculiers à la gauche. Les députés des villes impériales sont assis sur des bancs qui traversent du côté droit au côté gauche. La proposition de l'empereur étant faite dans l'assemblée générale, les trois colléges délibérent à part sur les matieres proposées, puis s'assemblent tous en un même lieu, pour se communiquer leurs sentimens : après quoi ils arrêtent le résultat & l'envoient à l'empereur. Si sa majesté l'approuve, il passe pour un *Recès*, c'est-à-dire, qu'il est reçu comme une constitution impériale. ☞ Depuis l'an 1662 les diétes de l'empire se sont tenues à Ratisbone, excepté depuis 1741 jusqu'en 1745, qu'on les a assemblées à Francfort sur le Mein.

Des cercles de l'empire.

Les cercles de l'empire sont comme certaines généralités ou grandes provinces, sous lesquelles sont compris les princes, les prélats, les comtes & les villes, qui peuvent, par leur voisinage, s'assembler commodément pour les affaires communes. Maximilien I divisa l'an 1500 les membres de l'empire en six parties, sous le nom de cercles; savoir, en ceux de Franconie, de Baviere, de Souabe, du Rhin, de Westphalie & de la basse Saxe. Il y ajouta en l'année 1512 ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin & de la haute Saxe: ce que Charles-*Quint* confirma l'an 1522. De sorte que l'Allemagne est depuis divisée en dix cercles, qui sont, ceux d'Autriche, de Baviere, de Souabe, de Franconie, de haute Saxe, de basse Saxe, de Westphalie, du bas Rhin, du haut Rhin, & de Bourgogne. Chaque cercle a des directeurs & un colonel. Les directeurs ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des états de leur cercle, & d'y régler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre, & a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres de l'empire doivent contribuer à ses besoins, chaque cercle est taxé pour l'entretenement des troupes, & pour les nécessités publiques, à raison de tant de cavaliers & de fantassins, ou d'une somme d'argent par mois, & ces contributions s'appellent *Mois Romains*. Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce que la taxe se fit premierement pour entretenir vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'empereur lorsqu'il faisoit le voyage de Rome: ceux qui ne pouvoient fournir de soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent.

Voici ce qu'il y a à remarquer sur chaque cercle en particulier. Le cercle d'Autriche, dont l'empereur est le directeur, comme archiduc, comprend toutes les provinces que la maison d'Autriche posséde, dépendantes de l'empire. Car les royaumes de Hongrie & de Bohême, & plusieurs autres états qu'elle posséde indépendamment de l'empire, ne sont point renfermés dans ce cercle. Le cercle de Baviere est ainsi appellé, parceque le duché de Baviere en fait la principale partie, quoique ce cercle comprenne plusieurs autres états indépendans de la Baviere. L'électeur, comme duc de Baviere, & l'archevêque de Saltzbourg, en sont les directeurs. Le cercle de Souabe est plus abondant en villes impériales qu'aucun autre. Il a pour directeurs l'évêque de Constance & le duc de Wirtemberg. Le cercle de Franconie tire son nom de la province de Franconie, qui en est la partie la plus considérable. Ses directeurs sont, l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis de Culembach & d'Anspach, tour à tour. Le cercle de la haute Saxe est ainsi nommé, parceque l'électeur,

comme duc de Saxe, y possede les plus grands états, & qu'il en est le seul directeur. Le cercle de la basse Saxe est un des plus considérables de l'Allemagne, à cause des puissans états qu'il comprend. Le roi de Prusse, comme duc de Magdebourg, & l'électeur d'Hanovre, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cause de ses propres priviléges, sont directeurs de ce cercle. Le cercle de Westphalie est si rempli d'hommes propres à la guerre, & si abondant en chevaux, qu'on aimeroit mieux pendant les guerres, que les états de cette province fournissent leur taxe en cavaliers & en fantassins, qu'en argent. L'électeur de Brandebourg, comme duc de Cleves, & l'électeur Palatin, comme duc de Juliers, en sont alternativement directeurs avec l'évêque de Munster. Le cercle du bas Rhin est aussi nommé le *Cercle des quatre électeurs*, parcequ'il est composé des trois électorats ecclésiastiques & du Palatinat, qui sont situés sur le Rhin. L'électeur de Mayence en est le seul directeur. Le cercle du haut Rhin a pour directeurs l'évêque de Wormes & l'électeur Palatin, comme ayant succédé au duché de Simmeren. L'évêque de Wormes prétend néanmoins être seul directeur. ☞ Le cercle de Bourgogne ne fut institué que pour mettre sous la protection de l'empire les Pays-Bas & la Franche-Comté, que la maison d'Autriche possédoit alors, & pour intéresser les princes d'Allemagne à leur conservation. L'an. 1548 l'empereur Charles-*Quint* fit reconnoître pour provinces de l'empire, celles qui composoient ce cercle, lequel fut déclaré exempt de la chambre de Spire; mais sujet aux charges & aux contributions de l'empire. Les Flamans, toujours jaloux de leur liberté, n'entrerent presque pour rien dans cette incorporation. Quand on leur demanda leur contingent des charges de l'empire, ils le refuserent; & les princes d'Allemagne refuserent à leur tour de se mêler des guerres de Flandre, & regarderent ce pays comme étranger au corps germanique. Ce cercle ne subsiste plus présentement: le roi d'Espagne en étoit souverain & directeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Toutes les taxes qui se payent pour un mois romain, par tous les cercles de l'empire, font ensemble le nombre de 2681 cavaliers, & de 12795 fantassins; ou en argent la somme de 83364 florins, valant quarante sols de notre monnoie, à raison de douze florins pour cavalier, & quatre florins pour fantassin. Les taxes par an pour l'entretenement des officiers de la chambre impériale de Spire, montent à 48925 florins.

DES TRIBUNAUX DE LA JUSTICE de l'empire.

Il y a deux sortes de justice dans l'empire. L'une qui s'exerce dans les tribunaux généraux, & l'autre dans les tribunaux particuliers. Tous les princes, états & membres de l'empire ont droit de justice souveraine dans l'étendue de leurs fiefs; excepté qu'en certains cas on en peut appeller à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique. Dans les jurisdictions particulieres, on suit les loix de l'empire, qui sont les constitutions anciennes, la bulle d'or, la pacification de Passaw, les traités de Westphalie, le droit saxon établi par Charlemagne dans la Saxe, & le droit romain, établi par l'empereur Justinien, qui s'observe en tous les lieux où le droit saxon n'est point reçu. Il y a deux tribunaux généraux; le premier est la *chambre impériale* de Spire, l'autre est le *conseil aulique* de l'empereur; & ces deux cours supérieures ont une jurisdiction universelle & souveraine sur tous les sujets de l'empire.

* La CHAMBRE IMPÉRIALE étoit autrefois ambulatoire. Elle fut établie à Augsbourg l'an 1473, par Frédéric IV, ensuite elle a tenu ses séances à Francfort, à Wormes, à Nuremberg, à Ratisbonne, à Eslingen, & enfin l'an 1527 à Spire, où Charles-*Quint* la rendit sédentaire l'an 1530. Par les traités de Westphalie, elle doit être composée d'un juge catholique, & de quatre présidens, deux catholiques & deux protestans, & de cinquante conseillers, vingt-six catholiques & vingt-quatre protestans. L'empereur nomme le juge & les quatre présidens. Il faut que le juge soit prince, comte ou baron, & que deux des présidens soient d'épée, & deux de lettres. Les conseillers sont nommés & présentés; savoir, deux catholiques, par l'empereur, deux catholiques par chacun des quatre électeurs catholiques, deux protestans par chacun des trois électeurs protestans, & les autres par chacun des cercles de l'empire. Voilà ce qui a été réglé par les traités de Westphalie en l'année 1648. Mais la chambre impériale est maintenant réduite à un moindre nombre d'officiers. Elle est seulement composée de l'électeur de Trèves, qui en est le juge comme évêque de Spire; de deux présidens, dont l'un est catholique & l'autre protestant; & de quinze conseillers, huit catholiques & sept protestans, à cause que les difficultés du temps ne permettent pas d'y entretenir un plus grand nombre d'officiers.

Le CONSEIL AULIQUE est établi par l'empereur, qui en nomme tous les officiers. Ce conseil est composé d'un président catholique, d'un vice-chancelier que l'électeur de Mayence présente; & de dix-huit conseillers, neuf catholiques & neuf protestans. Ils sont divisés en deux bancs, dont l'un est occupé par des nobles, & l'autre par des jurisconsultes. Ils tiennent leurs assemblées auprès de la personne de l'empereur; c'est pourquoi on l'appelle *Conseil aulique* ou de la *Cour impériale.*

Quoique la chambre impériale & le conseil aulique jugent en dernier ressort, il y a néanmoins des cas où les parties peuvent appeller à l'empereur, & demander la révision du procès devant sa majesté: comme quand il s'agit des causes qui regardent les duchés, les principautés, les comtés, & les autres fiefs immédiats de l'empire. L'empereur, comme souverain juge, préside dans ces deux tribunaux, & y prononce les arrêts lorsqu'il s'y trouve en personne. Et parceque le juge qui préside dans la chambre de Spire, ou dans le conseil aulique, représente l'empereur, il a droit de porter un sceptre impérial, comme marque de sa dignité.

DE LA NOBLESSE LIBRE DE L'EMPIRE.

Il y a en Allemagne deux sortes de noblesse, l'une libre & immédiate, qui ne releve que de l'empereur & de l'empire; l'autre médiate, qui reconnoissant l'empereur comme chef de l'empire, est encore soumise à la jurisdiction d'un autre prince. Celle-ci n'a pas, à beaucoup près, les libertés de la premiere noblesse, quoiqu'elle ne laisse pas d'être fort considérable en Allemagne. Car il y a une infinité de ces gentilshommes du second rang dont les maisons se vantent d'être aussi anciennes & aussi illustres, que celles des nobles immédiats, & qui préferent une demoiselle, quoique pauvre, à une bourgeoise, quelque riche qu'elle puisse être. Pour ce qui est des gentilshommes du premier rang, il y en a plusieurs qui descendent des héros, qui accompagnerent l'empereur Charlemagne & ses successeurs dans toutes les conquêtes qu'ils firent sur les Saxons, & autres peuples qu'ils soumirent à leur empire. Plusieurs autres étant venus des états voisins s'établir en Allemagne, furent depuis unis à ce corps de noblesse, parcequ'ils étoient de race noble. D'autres, dont les peres avoient mérité le titre de nobles par de belles actions, se sont dans la suite du temps fait immatriculer parmi cette ancienne noblesse, en vertu des lettres obtenues de l'empereur. Mais ces derniers nobles ne peuvent entrer dans les chapitres, d'où se tirent les archevêques électeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne, & les autres évêques & prélats, princes d'Allemagne; parceque pour être reçu dans ces chapitres, il faut prouver

trente-deux quartiers de noblesse de pere & de mere, ce qui est impossible à la noblesse moderne. La noblesse immédiate possede des fiefs qui ne relevent que de l'empereur & de l'empire, & qui sont affectés aux enfans & héritiers mâles; parcequ'il y a une charge expresse de servir l'empereur en personne en toutes occasions, avec un certain nombre de valets, selon la force & le revenu du fief. Ces fiefs sont presque tous situés en Souabe, en Franconie & le long du Rhin : ce qui a été fait, afin que la noblesse, étant moins dispersée, fût plutôt prête pour les occasions, & qu'elle pût aussi défendre plus commodément les frontiéres de ce côté-ci, contre l'invasion des étrangers. Les empereurs ont donné à la noblesse immédiate les mêmes priviléges qu'ont les autres états immédiats de l'empire, avec pouvoir de faire des impositions dans l'étendue de leurs fiefs, & d'exercer une jurisdiction civile & criminelle, dont la criminelle est sans appel : quant à la civile, on n'en peut appeller qu'au conseil aulique, ou à la chambre impériale de Spire.

Il est certain que cette noblesse entroit autrefois dans les diétes impériales, & qu'elle prétendoit y avoir séance devant les villes. Mais pour éviter la dépense extraordinaire qu'elle y faisoit, on cessa peu à peu de l'y appeller, lui laissant la liberté de se cotiser pour contribuer aux nécessités publiques de l'empire. Cette noblesse forme une espece de république aristocratique : car quoiqu'elle soit divisee en trois classes; savoir une en Souabe, une en Franconie, & une le long du Rhin; ces trois classes ne laissent pas dans les affaires importantes de joindre leurs conseils & leurs forces pour la conservation de tout le corps. Elle a divisé le cercle de Souabe en cinq quartiers; celui de Franconie en six; & celui du Rhin en quatre. Les cinq quartiers de Souabe sont le Hegaw, l'Algaw, le Schwartz-wald, l'Orthnaw, & le Kocher, joint au Kreichgaw. Les six quartiers de Franconie sont l'Odenwald, le Rhen, le Verra, le Stergerwald, l'Althmulh, & le Baunach. Les quartiers du Rhin sont le haut & le bas Rhin, la Véteravie, & la basse Alsace. Tous ces quartiers ont leurs chefs, qui s'appellent *directeurs* en Souabe & dans la basse Alsace, & *capitaines* en Franconie, & sur le haut & bas Rhin; lesquels on choisit tantôt d'une famille, tantôt d'une autre. Un chef ne peut rien régler que de l'avis de deux ou trois autres gentilshommes, qui sont nommés pour être ses adjoints, & d'un jurisconsulte, pour les affaires où il s'agit d'une interprétation de la loi. Avec ces conseillers, le directeur ou capitaine examine les différends sur lesquels les gentilhommes se pourvoient pardevant lui, & tient la main à la conservation des priviléges de tout le corps. S'il est nécessaire de réprimer les injustices & les violences de quelques nobles, le directeur ou capitaine convoque toute la noblesse du cercle, ou même des trois cercles, pour lui donner mainforte dans l'exécution de ses jugemens. Quant aux affaires publiques, les quartiers s'assemblent ordinairement une fois l'an.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS d'Allemagne.

Voici la suite des princes qui ont tenu l'empire depuis Charlemagne. Nous commençons par mettre l'année de leur élévation à l'empire, & ensuite le temps de la durée de leur regne.

EMPEREURS DE LA MAISON DE FRANCE.

Commencement de regne. Ans. Mois.	Jours.		Durée de regne. Ans.	Mois.	Jours.
800. Décemb.	25.	Charlemagne,	13.	1.	4.
814. Janvier	28.	Louis I, *le Débonnaire*,	26.	4.	24.
840. Juin	21.	Lothaire I,	15.	3.	10.
855. Septemb.	29.	Louis II,	19.	10.	8.
875. Août	8.	Charles II *le Chauve*,	2.	2.	
878. Septemb.	13.	Louis III, *le Begue*,			
879. Décemb.	25.	Charles III, *le Gras*,	8.	7.	
887. Novemb.	11.	Gui, fils du duc de Spolete, *Italien.*			
887. Novemb.	11.	Arnoul, fils de Carloman,	12.		
899. Novemb.	29.	Louis IV,	12.		

EMPEREURS ALLEMANS.

Commencement de regne. Ans. Mois.	Jours.		Durée de regne. Ans.	Mois.	Jours.
912.		Conrad I,	7.	6.	0.
919. Juillet	1.	Henri I, dit *l'Oiseleur*,	17.	2.	0.
936. Juillet	2.	Othon I, dit *le Grand*,	36.	10.	6.
973. Mai	7.	Othon II, *le Sanguinaire*,	10.	7.	0.
983. Décemb.	8.	Othon III, *le Roux*,	18.	1.	21.
1002. Janvier		S. Henri II, dit *le Boiteux*,	22.	5.	21.
1024.		Conrad II, *le Salique*,	15.	&c.	
1039. Juin	4.	Henri III, *le Noir*,	17.	4.	22.
1056. Octobre	5.	Henri IV, *le Vieux*,	49.	10.	3.
1077. Mars	2.	Rodolphe I, de Souabe,	3.	4.	6.
1106. Août	7.	Henri V,	18.	2.	17.
1125. Septemb.	13.	Lothaire II,	13.	2.	21.
1139. Avril	1.	Conrad III,	12.	10.	15.
1152. Mars	5.	Frédéric I, *Barberousse*,	37.	3.	7.
1190. Juin	11.	Henri VI,	8.	3.	19.
1199. Mars	8.	Philippe,	9.	3.	16.
1208. Juin	23.	Othon IV,	2.		
1211.		Frédéric II,	32.		
1246.		Henri VII, élu, & non couronné.			
1246.		Guillaume, comte de Hollande, désigné empereur,	8.		
1258. Janvier	6.	Richard, comte de Cornouaille, élu & non couronné.			
1258. Mars	31.	Alfonse, roi de Castille, élu,	15.	6.	12.
1274. Octobre	15.	Rodolphe I, comte de Hapsbourg,	16.	11.	19.
1292. Janvier	7.	Adolphe de Nassau, élu,	6.		
1298.		Albert I,	9.	9.	15.
1308. Novemb.	24.	Henri VII de Luxembourg,	4.	9.	
1314. Octobre	18.	Frédéric III, dit *le Beau*, regna,	9.		
1314. Octobre	18.	Louis V de Baviere, regna seul,	17.		10.
1347. Octobre	11.	Charles IV de Luxembourg,	31.	1.	20.
1378. Août	20.	Wenceslas, roi de Bohême,	22.		
1400. Août	20.	Frédéric IV de Brunswick,			
1400. Septemb.	10.	Robert, duc de Baviere,	9.	8.	[illegible]
1410. Septemb.	20.	Josse, marquis de Moravie,	[illegible]	6.	[illegible]
1411. Mars		Sigismond, roi de Hongrie,	26.	8.	

MAISON D'AUTRICHE.

Commencement de regne.		Durée de regné.
Ans. Mois.	*Jours.*	*Ans. Mois. Jours.*
1438. Janvier	1. Albert II,	1. 8. 26.
1440. Janvier	1. Frédéric V,	53. 7. 19.
1493. Août	19. Maximilien I,	25. 4. 25.
1519. Juin	28. Charles-*Quint*,	39. 2. 29.
1558. Mars	18. Ferdinand I,	6. 1. 1.
1564. Juillet	25. Maximilien II,	12. 2. 18.
1576. Octobre	12. Rodolphe II,	35. 3. 9.
1612. Juin	24. Mathias,	6. 8. 26.
1619. Août	28. Ferdinand II,	17. 5. 17.
1637. Février	25. Ferdinand III,	20. 1. 16.
1658. Juillet	18. Léopold,	46. 9. 17.
1705. Mai.	5. Joseph,	5. 11. 12.
1711. Octobre	12. Charles VI,	29. 8.
1742 Janvier	24. Charles VII de Baviere,	3 *moins* 4.
1745. Septembre.	François - Etienne de Lorraine.	

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ALLEMAGNE & de l'Empire.

Tacite, *de morib. Germanor.* César. Dion. Florus. Velléius Paterculus. Suétone. Hérodien. Lampridius. Aurelius Victor. Jules Capitolin. Eutrope. Zosime. Vopiscus. Orose. Ammien Marcellin. Procope. Jornandès. Cassiodore. Paul Diacre. Strabon. Pomponius Mela. Pline. Solin. Ptolemée. Priscien. Festus Avienus. Marcien d'Heraclée. L'Itinéraire d'Antonin. Peutinger. Les tables de Bilibaldus Pircheimerus. Janus Rutgersius. Cluvier. Bertius. Ortelius. Briet. Sanson. Duval. Baudrand, &c. Jean Aventin. Hermannus Contractus. L'abbé d'Ursperg. Albert Crantz. André Althamer. Majolus. Brachelius. Davila. Bruschius. Volfgangus Lazius. Mameranus. Lotichius. Beatus Rhenanus. Jean Sleidan. Jacques Schoper. Vadianus. Wimphelingus. Goldastus. Jacques Esprinchard. Nicolas Reusner. Bernard Moser. Marquard Freher. Irenicus. Lansbergius. Munster. Brunius. Michel Piccart. Bucelin. Cornelius Callidius. Joannes Heroldus. Lambert Hortensius. Zinggreffius. Catepolius. Kyriander. Gretser. Hoffman. Trithème. Jean Textor. Brouver. Zeiller. Hottinger. Gesner. Simler. Othon de Freisingen. Argentina. Philippe de Bergame. Cochlæus. Marianus Schotus. Mercator. De Thou. Paul Jove. Pontanus. Opmer. Beyerlink. *Notitia utriusque imperii. Rerum Germanicarum scriptores.* Laziard. Scaliger. Juste Lipse. Steron. Turselin. Vignier. Gordon. Calvisius. Agricola. Alberic. Broterus. Heiss. *hist. de l'empire d'Allemagne.* Le P. Barre, *hist. générale d'Allemagne*, 11 vol. *in* 4°. Paris, 1748, chez Hérissant.

ALLEN, est un mot que Louis II, duc de Bourbon, prit vers l'an 1400 pour devise; mais il changea ensuite ce mot en celui d'espérance. On trouve ce mot, dont la signification n'est pas connue, en lettres d'or chiffrées sur un écusson d'argent, dans un oratoire attenant à la chapelle du château de Moulins en Bourbonnois, & à Paris au château du Louvre, dans la chapelle des Bourbons. * Favin, *théatre d'honneur*, *pag.* 767.

ALLEN (Thomas) mathématicien & antiquaire Anglois, né dans le comté de Stafford l'an 1542, fit ses études à Oxford dans le collége de la Trinité, auquel il fut associé l'an 1564. Mais n'ayant pas voulu étudier en théologie, conformément aux statuts exprès de ce collége, il en sortit & passa à Glocester-Hal, où il s'appliqua aux antiquités, à la philosophie, & sur-tout aux mathématiques. Il fit de grands progrès dans ces sciences; & l'on dit que son amour pour elles lui fit refuser un évêché, que le comte de Leicester lui avoit offert. Sa science dans les mathématiques étoit si profonde, qu'on le traita de sorcier, & que l'on prétendit que le comte de Leicester s'étoit servi de ses connoissances pour reussir dans le mariage qu'il méditoit avec la reine Elisabeth. Il étoit estimé de tous les grands hommes de son temps, comme de Savile, de Bodley, de Cambden, de Spelman, de Selden, &c. Il a laissé plusieurs écrits, comme des commentaires sur le second & le troisiéme livre de Ptolémée : *De Astrorum indiciis*; & quelques autres sur les mathématiques. Ces ouvrages ne sont point imprimés. Allen mourut l'an 1632, & une partie de sa bibliothéque a été incorporée à celle de Cottoman. * Wood, *hist. & antiq. Oxon.*

ALLEN (Jean) archevêque de Dublin en Irlande, étoit dans le parti du chevalier Skeffington & du comte d'Offory, contre la famille des comtes de Kildare. Lorsque Thomas-Fiz Girald, jeune comte de la maison de Kildare, eut pris ouvertement les armes contre Henri VIII, roi d'Angleterre, & qu'il se fut rendu maître de Dublin, l'archevêque tâcha de passer en Angleterre pour demander du secours; mais il tomba entre les mains des rebelles, qui l'amenerent d'abord à leur chef, & le lendemain il fut pendu nud en chemise & publiquement. On prétend que Kildare n'auroit pas pu empêcher cette action barbare, quand il l'auroit voulu. Cette barbare exécution fut suivie d'une excommunication surprenante : on pria Dieu qu'il ne fit jamais miséricorde à ceux qui y avoient eu part, ni à leur postérité; que plutôt il les plongeât dans un abyme de feu & de soufre, & qu'il leur fit sentir éternellement les plus vifs tourmens de l'enfer avec Pharaon, Neron, Herode, Judas, Dathan & Abiron. On prétend que tous ceux qui avoient eu part à une action si noire, moururent d'une maniere tragique. * De Larrey, *histoire d'Angleterre*, *tome* 4, *pag.* 322.

ALLEN (Joseph) ecclésiastique Anglois, presbytérien zélé, né l'an 1633 dans Wiltshire, étudia à Oxford dans les colléges de Lincoln & du Corps-de-Christ. L'an 1655 il fut adjoint à M. Newton, ministre de Taunton; mais en 1662 on les déposa à cause de leur non-conformité. Allen continuant de prêcher, fut cité en 1663, & mis en prison à Ilchester, où on le retint un an entier. A peine fut-il en liberté, qu'il recommença ses prédications avec un nouveau zele, ce qui le fit emprisonner une seconde fois. Ces adversités & son application au travail ruinerent sa santé: il mourut l'an 1668. Il prêchoit quelquefois plusieurs fois par jour, & souvent jusqu'à dix & quatorze fois par semaine. Il a fait quelques écrits en anglois, un entr'autres intitulé: *Le guide assuré qui conduit au ciel*, dont on dit que l'on a débité quatre-vingt mille exemplaires. Il préparoit en latin une *théologie naturelle*, qui n'a point paru. * *Histoire de sa vie en anglois & en allemand.*

ALLEN (Guillaume) Anglois de nation, étoit marchand & n'avoit point étudié. Il suivit les erreurs répandues en Angleterre au sujet de la religion. Il fut d'abord attaché au parti des antinomies, qui sous prétexte de faire plus d'honneur au mérite de Jesus-Christ, & de relever davantage l'efficace de la grace, anéantissent presque entierement la nécessité des bonnes œuvres. Ayant quitté ce parti, il entra dans celui des indépendans, dont les erreurs le jetterent dans la religion des anabaptistes, chez lesquels il exerça même la fonction de prédicant. Ayant ainsi fait le tour d'une partie des religions, il se fixa enfin à l'église anglicane; & pour montrer qu'il ne le faisoit pas sans raison, il publia un livre, où il expliquoit les sujets de son changement. Il publia un autre écrit contre les non-conformistes, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien fait témérairement, & sans y avoir bien pensé auparavant. Le fameux Richard Baxter entreprit de le réfuter. Allen lui fit une replique. Les piéces dont nous venons de parler ne se trouvent point dans le recueil de ses ouvrages. Quoiqu'Allen n'eût pas étudié, il avoit lû dans sa langue maternelle quelques livres de rhétorique & de logique, & l'on voit qu'il en fait usage dans ses écrits. On les a ramassés en un corps, & imprimés *in folio* à Londres

en 1707. En voici les titres, ou du moins les sujets dont ils traitent. 1. De la nature des fins, & de la différence des deux alliances. 2. Discours sur la foi. 3. Réflexions sur la doctrine de la justification, avec des remarques sur le livre de Robert Ferguson, qui a pour titre, *Quels sont les offices de la raison, dans l'article de la religion qui concerne la justification, en forme de lettre.* 4. La justification des chrétiens établie. 5. Discours sur le secours divin & sur la méthode. 6. Discours pratique sur l'humilité. 7. Exhortation à la paix & à la concorde entre les chrétiens. 8. Discours grave & tendre adressé aux nonconformistes, & sur-tout aux anabaptistes. 9. Le catholicisme, ou diverses recherches sur la nature & l'étendue de l'église visible & de sa communion. 10. Le πρῶτον ψεῦδος, ou la premiere erreur des quakers découverte & réfutée. 11. Le mystere d'iniquité expliqué. 12. De l'état de l'église des temps à venir. 13. De la nature, la suite, & l'ordre des choses prédites dans le chapitre XI de l'apocalypse: à quoi on a ajouté le discours fait sur la mort de l'auteur. * *Actes de Leipsic, supplém. tome V, page 242, &c.*

ALEN (Henri Fitz) comte d'Arondel, *cherchez* FITZ-ALAN.

ALLERTON, en latin *Cataractonum*, & *Caturractonium*, bourgade d'Angleterre dans la province d'Yorck. Davity la fait capitale de la contrée d'Alvertonshire, & dit qu'elle est arrosée par la riviere de Visc. Il ajoute qu'elle est renommée par une foire aux bœufs qu'on y tient tous les ans le jour de S. Barthélemi, avec une affluence extraordinaire de marchands. Ce fut près de-là que se donna la bataille de l'Etendard, où David, roi d'Ecosse, fut défait. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALLESTRY, ou ALLESTREE (Richard) théologien Anglois dans le XVII siécle, fils de Robert Allestry, gentilhomme d'une ancienne famille de Derbyshire, naquit à Uppington, au mois de mars 1619. Après avoir fait ses premieres études, d'abord dans une école de campagne, & ensuite dans celle de Coventry, dirigée alors par Philémon Hollandus: son pere le mena en 1636 à Oxford, pour y étudier sous le docteur Busby, dans le collége de Christ-Church. Lorsqu'il eut pris le degré de bachelier-ès-arts, il fut nommé modérateur en philosophie, & on le confirma chaque année dans cette charge, jusqu'à ce que les troubles qui s'éleverent dans le royaume, se firent aussi sentir dans l'université. Allestry prit alors les armes comme les autres étudians, pour le service du roi, sous le chevalier Jean Biron, & il montra beaucoup de zéle dans ces circonstances. Le 2 juin 1643 il prit le degré de maître-ès-arts à Oxford, s'arma de nouveau, fut admis peu après au ministére ecclésiastique, & devint ensuite tuteur & censeur du collége. Au mois de juillet 1648 il fut chassé de l'université, à cause de son zéle pour le parti du roi, & il se retira en Shropshire, où François Newport, qui porta depuis le titre de Lord-Newport de High-Arcol, le prit pour son prédicateur. Il demeura dans cette place jusqu'à la fuite de Charles II, après la perte de la bataille de Worcester. Comme les partisans de ce prince avoient besoin de lui envoyer un homme affidé & entendu, ils chargerent de cette commission Allestry, qui rencontra le roi à Rouen en France, & qui après avoir reçu les ordres de Charles, retourna en Angleterre. Peu de temps après, étant allé à Oxford, il y trouva que ses amis Jean Dolben, depuis archevêque d'Yorck, & Jean Fell, qui devint dans la suite évêque d'Oxford, avoient été aussi obligés de se retirer de l'université, & qu'ils s'appliquoient à composer les prieres de l'église anglicane. Il se joignit à eux pour les aider dans ce travail, & demeura à Oxford, jusqu'à ce que le chevalier Antoine Cope de Hauwel le pria de venir demeurer chez lui. Allestry y alla: mais comme il quittoit quelquefois ce séjour pour faire divers voyages, quand ceux du parti du roi l'en prioient, il fut arrêté dans un de ces voyages à Douvres, l'an 1659, & conduit à Londres. Il fut cité par le conseil de sureté, accusé d'une correspondance secrette avec le roi, & presque convaincu d'avoir porté des lettres de ce prince. Mais il sut détourner les questions qu'on lui fit, & se montra toujours intrépide. On le transféra au palais épiscopal à Lambeth, où après avoir été détenu cinq ou six semaines, & fort maltraité, ses amis obtinrent sa liberté. Il alla alors en Oxfordshire, & rendit aussi visite à ses amis de Shropshire. Ayant encore voulu voir à Westwood près de Worcester, le docteur Hammond, son ami, il rencontra le convoi qui l'accompagnoit au tombeau, & il apprit que le défunt lui avoit légué sa bibliothéque. Après le rétablissement de Charles II, Allestry fut fait chanoine de l'église de Christ, & le 3 octobre 1660 il prit le bonnet de docteur. Il desservoit une des églises d'Oxford, lorsque le roi le nomma pour être un de ses chapelains. En 1663 il succéda au docteur Créed dans la chaire de professeur royal. En 1665 il devint principal du collége d'Eton près de Windsor, gardant toujours sa chaire, qu'il résigna en 1679, à cause de l'affoiblissement de sa vue & de sa santé. Il mourut le 28 janvier de l'an 1680, dans la 61 année de son âge. En 1684 le docteur Jean Fell fit imprimer à Oxford en un volume *in-fol.* quarante sermons de son ami. * *Extrait du supplément de Basle.*

ALLEUS (Jean des) en latin *de Allodiis*, natif d'Orléans, ayant fait ses études à Paris, & ayant été reçu docteur en théologie, fut fait en 1271 chancelier de l'église & de l'université. C'étoit un homme d'une piété profonde, & un célébre prédicateur: Jean le Templier, évêque de Paris, étant mort le 13 septembre 1279, & le chapitre lui ayant donné pour successeur Eudes de S. Denys; le pape Nicolas III qui n'approuva pas cette élection à cause de l'extrême vieillesse d'Eudes, qui ne pouvoit plus faire les fonctions épiscopales, nomma à sa place Jean des Alleus, dont il connoissoit le mérite; mais cet humble docteur, pour éviter cette dignité, entra, sur le premier avis qu'il en eut, dans l'ordre de S. Dominique, où il fut un modéle de piété jusqu'à sa mort, qui arriva le 1 octobre 1306. Il ne s'étoit point démis de son office de chancelier, & il y eut des gens qui l'approuverent, mais d'autres procéderent à une nouvelle élection aussitôt après sa profession; & c'est depuis ce temps-là qu'on prend le chancelier de l'université dans l'abbaye de sainte Geneviéve. Jean des Alleus avoit mis par écrit quelques-uns de ses sermons; mais on n'en a dans les bibliothéques qu'un petit nombre qui paroissent avoir été mal conservés. * Echard. *script. ord. Præd.*

☞ ALLIA. C'est le nom latin d'une riviere d'Italie connue à présent sous le nom d'*Aia*, & célébre par cette bataille que les Romains appelloient *Alliensis pugna*, où ils furent défaits par les Gaulois, l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Nous en avons parlé à l'article de la riviere d'AIA, auquel nous renvoyons.

ALLIACCO, *cherchez* AILLI (Pierre d').

☞ ALLIBAWN, quartier de l'Ecosse septentrionale, sous lequel sont comprises les provinces de Ross, de Lochaber & d'Athol. Le nom moderne est, sans doute, formé d'Albania, & signifie à peu près le territoire des anciens Calédoniens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALLIER, en latin *Elaver*, riviere de France, dans l'Auvergne & le Bourbonnois, sort de la montagne de Losere, la plus haute du Gevaudan, & entrant dans l'Auvergne, traverse toute cette province. Elle arrose Langeac, Brioude, Usson, Issoire, &c. puis entrant dans le Bourbonnois, elle passe à Moulins. L'Allier reçoit en Auvergne la Cousse, l'Aure, la Diore, la Sicle, &c. dans le Bourbonnois la Daure & le Quesnel; elle entre ensuite dans le Nivernois, & se perd dans la Loire au Bec d'Allier au-dessous de Nevers. Cette riviere est navigable à Viale près de Maringue, & même

au pont du château qui est plus haut; mais ce n'est que dans le temps des crues d'eaux & des fontes de neiges. Pendant sept ou huit mois de l'année elle porte de petits bateaux ou radaux depuis Brissac, qui est encore plus haut que le pont du château. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Baudrand.

ALLINGTON, famille considérable d'Angleterre, dans laquelle réside présentement le droit d'être l'échanson du roi le jour de son couronnement. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Gilles* Allington, fils de *Guillaume*, qui de pair d'Irlande fut fait baron d'Angleterre par le roi Charles II. Dans le temps de Guillaume *le Conquérant*, le droit dont on vient de parler étoit dans la famille de Fitz-Tecas. De-là il vint par mariage à celle des Argentons, qui tire son origine de *David* Argenton, qui servoit sous Guillaume I. Les mâles de cette maison venant à manquer sous le regne de Henri VI, ce droit parvint à la famille d'Allington, par le mariage d'*Elizabeth* d'Argenton avec *Guillaume* d'Allington, de qui le lord d'Allington d'à-présent est le septiéme descendant. * *Dict. anglois.* Imhoff. *histoire général. des pairs d'Angleterre.*

ALLIROTHIUS, fils de Neptune, voulant venger son pere de ce que Minerve avoit remporté le prix pour la fondation d'Athènes, en faisant naitre un olivier, alla par ordre de Neptune pour l'abbatre avec une coignée. Mais il ne réussit pas dans son dessein; car le coup de la coignée, au lieu de tomber sur l'arbre, tomba sur ses jambes avec tant de violence qu'il en mourut. * *Apoll. d'Athen.*

ALLIX (Pierre) né à Alençon, au diocèse de Séez, étoit habile dans les langues orientales & dans la théologie, mais suivant les principes de sa secte qui étoit calviniste. Il fut ministre de l'église de S. Agobille en Champagne, & ensuite à Charenton, où il travailla avec le ministre Claude à une nouvelle version de la bible; ce qui donna occasion à quelques-uns de l'accuser de socinianisme. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, il passa en Angleterre, & fut fait chanoine de Windsor, & ensuite trésorier de l'église de Salisbury, où il est mort en 1717. Il a fait plusieurs ouvrages qui peuvent servir à l'intelligence de l'écriture sainte, comme des *Réflexions sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament*, pour établir la vérité de la religion chrétienne, en françois, *in* 8°. à Amsterdam en 1689. Deux ans auparavant, il avoit fait imprimer ses réflexions sur les cinq livres de Moïse, à Londres 1687. On a encore plusieurs autres éditions de ces réflexions complettes, & elles ont été traduites en allemand, & imprimées à Nuremberg en 1702. Le traducteur est André-Chrétien Eschenbach. *Dissertation sur l'année & le mois de la naissance de J. C.* en latin, à Londres en 1707. *La clef de l'épître de S. Paul aux Romains*, ou explication du verset 27 du chapitre III, en françois, à Amsterdam 1683, *in* 12. Dès 1672 il fit imprimer à Rouen le traité de *Ratramne*, autrement *Bertram, prêtre, du Corps & du Sang du Seigneur*, en latin & en françois, & y joignit un avertissement, où il prétend prouver par l'autorité de plusieurs papes, cardinaux & savans théologiens de l'église romaine, que les sentimens de Ratramne sont contraires à ceux de cette église, & conformes aux opinions des protestans. M. Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, entreprit de prouver le contraire; & dans cette vue, il donna en 1686 une nouvelle traduction de l'ouvrage de Ratramne, avec des remarques & une préface dans laquelle il suit pied à pied les objections de M. Allix, & les réfute. M. Allix est encore auteur des *remarques sur les anciennes églises du Piémont ou des Vaudois*, en anglois, *in*-4°. à Londres 1690; des *Remarques sur l'histoire ecclésiastique des anciennes églises des albigeois*, en anglois, à Londres, *in*-4°. 1592. Il prend dans les premieres remarques la qualité de trésorier de l'église de Sarum en Angleterre; d'un volume de sermons, imprimé à Rotterdam; d'un ouvrage fort estimé, contre les sociniens, écrit en anglois, & intitulé, *Jugement de l'ancienne église judaique contre les Unitaires, en faveur de la sainte Trinité & de la divinité de J. C.* à Londres 1699, *in*-8°. & imprimé en allemand à Berlin en 1707, *in*-4°. de deux dissertations latines sur le double avénement du Messie, en 1701, *in*-8°. à Londres; de l'explication de quelques prophéties concernant le Messie, en 1707; d'une dissertation sur le *Trisagion*, *&c.* On lui a faussement attribué un ouvrage de M. le Cene sur la prédestination, dont Bayle parle dans plusieurs de ses lettres de l'année 1684. En 1701 on réimprima à Amsterdam, *in*-8°. la traduction de l'apologétique de Tertullien, par M. Giry de l'académie françoise; avec un abrégé d'une dissertation de Pierre Allix, sur les ouvrages & la vie de Tertullien, ce qui marque que ce savant protestant avoit fait une dissertation plus étendue sur ce sujet. M. l'abbé de Longuerue avoit aussi dans son cabinet des remarques latines du même, manuscrites, sur la version arabe du Pentateuque, faite par Abousaïd, & sur les notes de ce traducteur. * Joan. Albert. Fabricius, *in tract. de scriptoribus pro verit. relig. Christ. passim.* Le Long, *biblioth. sacrée, & biblioth. des auteurs de l'histoire de France.* Bayle, *lettres, tome* 1, *& les notes de M.* des Maizeaux, *sur ces lettres.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacr. & ecclés. tom.* 2, *art. de* Tertullien. M. de Chauffepied, *supplément au dictionnaire de Bayle.*

☞ ALLOBROGES, anciens peuples de la Gaule narbonnoise & viennoise, habitoient le Dauphiné & la Savoye, entre les Alpes grecques, le lac Leman, le Rhône & l'Isere. Mais depuis ils s'étendirent plus loin. Les Grecs les nommoient *Allobriges*. L'opinion la plus commune est que ce sont les Savoyards, ceux du Dauphiné, & les Piémontois. On dit aussi qu'ils ont eu le nom d'*Ariobriges*, que quelques-uns tirent du mot grec Ἀρεῖος, & du gaulois *Brig*, dont l'un signifie *hardi & belliqueux*, & l'autre *peuple* & *nation*. Mais ceux qui jugent que ces peuples ont toujours été appellés *Allobroges*, donnent à ce mot une origine bien différente. Les uns veulent qu'il soit composé d'ἄλλος & de *Broga*, *terre* ou *pays* en ancien gaulois, pour marquer que c'étoit un peuple venu d'une autre province. Geofroi de Viterbe, qui vivoit dans le XI siécle, & qui avoit été secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric I, & Henri VI, dérive le nom des *Allobroges*, de celui d'une riviere, qu'il nomme *Labroya*, comme s'ils avoient premierement habité sur ses rivages. Quoi qu'il en soit, les Allobroges étoient une nation célèbre par son courage & par sa valeur. [Ils combattoient ordinairement tout nuds, pour mieux effrayer leurs ennemis, & n'avoient pour armes, qu'une espece de dard long d'une coudée, qu'on nommoit *Gessa*; d'où Plutarque & Polybe les appellent *Gessates*. Les Allobroges furent gouvernés par des rois qui étoient perpétuels, & dont le gouvernement étoit héréditaire. Ces rois avoient seulement le commandement des armées, & le choix des officiers; mais toute l'autorité résidoit dans le sénat, qui regloit les affaires importantes, & qui étoit composé des principaux de la nation. Leur religion étoit remplie de superstitions ridicules: en faisant leurs sacrifices à Jupiter & à Mercure, qu'ils adoroient particulierement, ils jettoient des cris épouvantables, afin, disoient-ils, que ces divinités les entendissent plus facilement.] Les Carthaginois les appellerent à leur secours contre les Romains qui leur disputoient la possession de la Sicile. Deux de leurs rois ou capitaines firent des courses en Italie. Ils se joignirent depuis avec Annibal, pour faire la guerre aux Romains. Ces derniers ne perdirent pas le souvenir de cette injure. Ils vinrent eux-mêmes attaquer les Allobroges, qui furent vaincus l'an 632 de Rome, 122 avant J. C. par le consul Cneius Domitius Ænobarbus, puis encore par le consul Fabius Maximus, qui en remporta le nom d'*Allobrogique*. Il fit du pays

des Allobroges, de la Provence & d'une partie du Languedoc, une province qu'on nomma depuis *Narbonnoise*, & *province Romaine*. C'est celle qui porta depuis ses plaintes au sénat romain contre Fonteius. Ciceron, qui entreprit sa defense, en nomme les habitans *Allobroges*. Les principales villes qu'on a bâties dans le pays qu'occupoient les Allobroges sont, Chamberri, Genève, Grenoble, S. Jean de Morienne, Moustiers, Vienne. * Strabon, *l.* 4. *georg.* Etienne *de Byzance*. Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *dec.* 3, *l.* 1. Ptolém. *l.* 3. Plutarque, *in Annib.* Jules Cesar. Dion. Pline. Justin. Oros. Velleius. Florus. Eutrope, &c. Monet, *geogr.* Franç. Guilleman, *Helv. l.* 1, *c.* 3. Chorier, *hist. de Dauphiné, &c.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ALLOBROX, est le nom que le Berose supposé d'Annius de Viterbe donne au quinziéme roi des anciens Gaulois. Quelques auteurs, qui ont donné dans ces fables, en ont tiré l'origine du nom des *Allobroges*. Dupleix a mis ce roi dans ses *mémoires des Gaules*, *l.* 2, *c.* 16.

ALLORI (Alexandre) de Florence, apprit le dessin & la peinture sous Ange Bronzin son oncle. Il avoit à peine dix-sept ans, lorsqu'il peignit un crucifix avec tant d'amour & de soin, qu'on put juger dès-lors du progrès qu'il devoit faire dans la peinture. Il étudia beaucoup d'après les ouvrages de Michel-Ange, & l'on estime sur-tout les portraits qu'il a peints. On y trouve, comme dans tout ce qui est sorti de son pinceau, une grande fraîcheur de couleur. Il mourut en 1607 dans un âge très-avancé. * Borghini, *il reposo*, 1584, *in*-8°. *& réimprimé en* 1730, in-4°.

ALLOUETTE (François de l') bailli du comté de Vertus, & maître des requêtes de l'hôtel du roi, publia en 1577 à Paris un ouvrage *in*-4°. sur des matieres très-intéressantes; savoir un traité des nobles, de leur charge, vacation, rang & degré, de leurs marques, généalogies & espéces, & de l'origine des fiefs & des armoiries, avec une histoire généalogique de la maison de Couci, & de ses alliances. Il publia aussi en 1584 dans la même ville la généalogie de la maison de la Mark; & il donna encore un traité des affaires d'état, de finances, du prince, du noble & du tiers-état; mais on ne sait quand cet ouvrage-ci parut pour la premiere fois, & on n'en connoît que la seconde édition, faite à Metz en 1597. L'auteur y est appellé le président de l'Allouette. La Croix du Maine lui attribue un traité de l'origine des François, qu'il prétendoit être issus *des purs Gaulois*: on ne sait ni où il étoit né, ni quand il mourut.

ALLUCIUS, étoit un seigneur très-considéré entre les Celtibériens, ancien peuple d'Espagne, que l'ancien Scipion l'*Africain* vainquit, l'an de Rome 544, & avant J. C. 210. Après cette victoire, il se trouva parmi les prisonniers de guerre une fille d'une beauté extraordinaire, que l'on amena à Scipion, lequel s'étant informé de son pays & de sa famille, apprit qu'elle étoit fiancée au jeune Allucius, dont elle étoit passionément aimée. Ce conquérant le fit venir aussitôt en sa présence, avec les parens de cette fille, & ayant témoigné qu'il approuvoit le mariage de ces deux amans, il prit Allucius en particulier, & lui dit obligeamment: « On vous l'a gardée avec soin, afin qu'on pût » vous faire un présent digne de vous & de moi; toute » la récompense que je vous demande, est que vous » soyez ami de la république. » Ce jeune prince confus de cet excès de bonté, & transporté de joie, prit la main de Scipion, & pria les dieux de récompenser une action si généreuse. Ensuite les parens de cette fille offrirent une somme considérable pour sa rançon, & supplierent Scipion de l'accepter, du moins comme un témoignage de leur gratitude. Scipion feignant de se laisser vaincre à leurs prieres, fit prendre cet argent, & ayant appellé Allucius, lui dit: » Voilà ce que vous aurez par-dessus » la dot que votre beau-pere vous donne; recevez-» le de ma main, comme une seconde dot dont je » vous fais présent. » On ajoute que Scipion dit aux soldats qui lui avoient amené cette belle personne: » Si ma fortune étoit bornée à celle d'un simple parti- » culier, vous n'auriez pu me faire un présent plus » agréable, mais étant, comme je suis maintenant, gé- » néral d'armée, je n'ai pu l'accepter. » * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *l.* 27. Spon, *recherches d'antiquités.*

ALLUS, de la ville de Samarie, affranchi d'Auguste, prêta à Agrippa *le Grand* un million de piéces d'argent ou sicles. * Josephe, *antiq. l.* 8, *c.* 8.

ALLUYE (marquis d') *cherchez* ESCOUBLEAU.

ALMAARUB-IBNI-CAHTAN, autrement nommé *Arabe*, frere de Sabe, & de Petre, fils de Cahath, petit-fils de Cham. On dit qu'il donna son nom à l'Arabie, & qu'il fut auteur de la langue qu'on y parle, comme un de ses freres donna son nom à l'Arabie Pétrée, & l'autre à la Sabée ou Heureuse, selon Marmol. Il est bon de remarquer que la plupart de ces origines sont fausses; & que les noms viennent de l'hébreu, comme Bochard le prouve *in Phaleg.* * Marmol, *l.* 1, *c.* 28.

ALMACARON, *Almacara*, petite ville d'Espagne, honorée du titre de cité, située dans le royaume de Murcie, à l'embouchure de Guadalentin, & à sept lieues de la ville de Carthagène du côté d'orient. Elle n'est connue que par la quantité d'alun qu'on trouve dans son terroir. * Baudrand.

ALMACHARANA & ALMACHARAMA, ville de l'Arabie heureuse dans la principauté de Mocca, entre la ville d'Aden & celle de Saada. On croit qu'elle est l'ancienne ville de *Saphar*, qui étoit la plus considérable de toute l'Arabie heureuse. * Baudrand.

☞ ALMADA, bourg d'Espagne dans la Manche, petite province du royaume de Castille. Il est au midi de Campo d'Alcocer, sur les frontieres de l'Estrémadure. Ce bourg est situé sur le sommet d'une montagne, sur le penchant, & au pied de laquelle, du côté du midi, il y a cinq ouvertures différentes qui conduisent par des chemins souterreins aux endroits d'où se tire le cinnabre. C'est la mine de vif-argent qui passe pour la plus anciennement connue, & pour la plus riche de l'Europe. M. de Jussieu a examiné cette mine; & le rapport qu'il en a fait se trouve dans les mémoires de l'académie des sciences, année 1719, pag. 462. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMADA (André de) né à Pompadilho près de Conimbre en Portugal, étoit fils de dom Antoine de Almada II du nom, & de Vicence de Castro. L'espérance de parvenir aux dignités ecclésiastiques fut moins forte en lui que le gout pour l'étude de la théologie; il s'y appliqua avec tant de succès, qu'il en fut fait professeur, quoiqu'il s'éloignât constamment de recevoir l'ordre de prêtrise; & ce qu'il y a d'étonnant, est qu'encore qu'il ait vécu long-temps, il n'a fait rien imprimer. On assure néanmoins qu'on a trouvé dans ses papiers un traité de l'incarnation prêt à imprimer, & d'autres moins avancés. Il mourut le 29 novembre 1642 à Conimbre, où il avoit toujours fait sa demeure. * *Mémoires de Portugal.*

ALMAGRO (Diégo) fameux capitaine Espagnol, dans le XVI siécle, étoit d'une famille obscure, & tout-à-fait inconnue. Il emprunta son nom du lieu de sa naissance, bourg de Castille, & dans cette contrée en particulier que ceux du pays appellent *Campo de Calatrava.* Il accompagna François Pizarro, qui découvrit & conquit le Pérou en 1525. Au reste, c'étoit l'homme du monde le plus brutal & le plus emporté, aussi-bien que Pizarro, que le capitaine Gonzalès Pizarro avoit reconnu pour fils. Leurs injustices & leurs cruautés contre les malheureux Indiens, étoient extraordinaires. Dieu permit que leur bonne intelligence ne dura pas long-temps. Ils prirent les armes les uns contre les autres, & Almagro devint le prisonnier de Pizarro. Diégo, frere

frere de Pizarro, fit mourir Almagro; & un autre Diégo, fils d'Almagro, fit une conjuration pour perdre Pizarro, & le perdit en effet. Ce même Diégo eut depuis la tête coupée par les ordres de Vacca de Castros, que Charles-*Quint* envoya pour remédier aux désordres arrivés en ce pays, vers l'an 1546. * Mariana, *l.* 26, *hist.* Sandoval, *vida de Carlos V.* De Thou, *hist. l.* 1. Ferdinand Pizarro, *barones illustr. del nuevo mundo.* Sponde, *an. Christ.* 1525, 1526, *&c.*

ALMAGUER ou ALMAGRA, *Almagrum*, petite ville de l'Amérique méridionale, & dans le royaume de Popayan, est située sur une petite montagne, où est la source de la riviere de Cuca, environ à vingt lieues de la ville de Popayan, qui donne son nom au royaume. * Sanson. Baudrand.

ALMAIN (Jacques) natif de Sens, bon scholastique, & subtil dialecticien, étoit docteur de Paris, & professeur en théologie au collége de Navarre; mais non religieux, comme Gesner & son abréviateur Simler l'ont écrit. Il florissoit au commencement du XVI siécle, & fut extrêmement attaché aux sentimens de Scot & d'Occam, ce qu'on peut juger par la lecture de ses ouvrages. On le choisit pour écrire en faveur du roi Louis XII contre le pape Jules II, & depuis encore pour défendre l'autorité des conciles, contre le cardinal Cajetan. Ses autres ouvrages sont une morale, avec des additions de David Craëston Ecossois. Almain, qui avoit été reçu docteur en 1512 ou 1511, fut enlevé par une mort prématurée en 1515. On a de lui *Lectura in III Magistri Sententiarum completa. Lectura in IV Sententiarum imperfecta. De potestate ecclesiastica & laïca*, divisé en deux parties. *De authoritate ecclesia, &c.* * Bellarmin, *de script. eccles. Hist. univ. Paris.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVI siécle.*

ALMALIG, ville du Turquestan à laquelle les géographes Arabes donnent 102 degrés 30 minutes de longitude, & 44 degrés de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ AL-MAMON, septiéme calife de la maison des Abbassides, l'un des plus grands & des plus savans princes musulmans, étoit fils du calife Aaron Al-Raschid, & frere d'Al-Amin, à qui il succéda. Aaron, leur pere, l'avoit subrogé au califat après Al-Amin; mais ce prince imbécille & gagné par les conseils de son visir Fadhel, ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il fit éclater sa mauvaise volonté envers lui, en ordonnant de retrancher son nom des prieres publiques, où il étoit nommé après le calife comme son successeur présomptif. Al-Mamon alors gouverneur du Khorasan ne laissa pas de se tenir dans l'obéissance; mais lorsque Al-Amin, pour le dépouiller de son gouvernement & lui ôter la vie, lui eut ordonné de venir à sa cour, il le refusa hautement. Le calife envoya contre lui une puissante armée. Al-Mamon assembla des troupes de son côté, & en donna le commandement à Taher. Celui-ci alla au-devant de l'armée du calife, & l'ayant surprise, & tué son chef, la mit en déroute. Alors Al-Mamon qui s'étoit déja fait proclamer calife, s'avança vers la capitale avec son armée victorieuse. Bagdat, où le calife se renferma, fut assiégée; & après un long siége & diverses vicissitudes de fortune, fut prise, & Al-Amin fait prisonnier. Ce malheureux prince se sauva peu de temps après; mais ayant été repris, Taher le fit mourir. Al-Mamon faillit à ne lui en savoir guères plus de gré, que David à Joab quand il l'eut délivré d'Absalon; car ce prince n'étoit pas sanguinaire, & il aimoit son frere, à qui il ne ravissoit l'empire, que pour sa propre défense & celle de ses droits. On dit qu'il versoit des larmes toutes les fois qu'il voyoit Taher. Cette vue lui rappellant l'idée du meurtre de son frere, commis par un homme à qui il devoit d'un autre côté la couronne & la vie, cela fut cause que celui-ci se retira dans son gouvernement, de crainte de devenir la victime de la tendresse qu'Al-Mamon conservoit encore pour son frere. La mort d'Al-Amin, qui arriva l'an 198 de l'hégire, 614 ans de l'ére chrétienne, assura le droit d'Al-Mamon à la couronne. Mais les premieres années de son regne furent fort agitées. Il eut d'abord à réprimer la révolte des Talébites, ou des descendans d'Abutaleb, qui eurent de l'avantage dans les premieres actions. La mort de leur chef mit fin à la rebellion. Une fausse démarche d'Al-Mamon causa de nouveaux troubles. Ayant designé pour son successeur Ali-ben-Musa, autrement l'iman Riza, homme fort célébre par sa haute vertu chez les musulmans, mais de la race d'Ali, les Abbassides irrités se souleverent & proclamerent calife son oncle Ibrahim. Al-Mamon fut chassé de sa capitale, & presque abandonné. Heureusement pour lui, ce Riza mourut, & la mort du saint homme fut un peu soupçonnée d'avoir été acccélérée pour le bien de la paix. En effet la révolte cessa, & Al-Mamon resta paisible possesseur du trône. Le milieu du regne d'Al-Mamon fut tranquille, & il profita de ce repos pour inspirer à ses sujets le gout des lettres. Dans les dernieres années, il eut la guerre avec les Grecs, sur qui il prit quantité de places: mais sa derniere expédition lui fut fatale. Retournant de Tarse qu'il avoit prise, il passa près du Bedidon, riviere fameuse, parcequ'Alexandre avoit failli mourir pour s'y être baigné. Il en trouva les eaux si belles, qu'il voulut en boire. Ce qu'il fit en mangeant quantité de figues fraiches. Cet excès lui donna la fiévre qui l'emporta l'an 218 de l'hégire, le 831 de l'ére chrétienne. Il avoit regné un peu plus de 20 ans, & il fut enterré à Tarse. Al-Mamon avoit pris le gout des lettres sous la conduite de Joseph Ben Mesvah, & d'un Persan nommé Kessai qu'Aaron son pere avoit préposés à son éducation. Aussitôt qu'il fut tranquille possesseur du califat, il n'oublia rien pour inspirer le même gout à ses sujets. Il fit venir à grands frais les meilleurs livres en tout genre, écrits en grec, en syriac, en hébreu, & les fit traduire par des personnes intelligentes qu'il rassembla de toutes les nations, & de toutes les religions. Quelle que fût celle qu'on professoit, dès qu'on étoit versé dans quelque science, on étoit assuré d'avoir part à ses bienfaits. Les docteurs musulmans crierent un peu, & même le traiterent d'hérétique; mais ensuite ils s'y accoutumerent. Al-Mamon établit des espéces d'académies de savans. Il assistoit quelquefois à leurs conférences, afin de montrer l'exemple à ses sujets, & les encourager à cultiver les sciences.

Les mathématiques, en général, & surtout l'astronomie, lui eurent des obligations particulieres. Les Arabes lui doivent la premiere traduction en leur langue de presque tous les mathématiciens Grecs. Al-Mamon fut même fort versé en astronomie, suivant les historiens. On lui attribue une observation de l'obliquité de l'écliptique. Ce fut sous ses auspices qu'on mesura la terre avec plus d'exactitude qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Cette belle opération fut exécutée dans une plaine immense sur les bords de la mer Rouge. Des géometres habiles mesurerent par ses ordres, la coudée à la main, une étendue d'un degré du méridien, qu'on trouva de 56 milles $\frac{2}{3}$, dont chacun contient 4000 coudées. Quoique l'ignorance où nous sommes du rapport de ces mesures avec les nôtres rende ce travail infructueux pour nous, il ne laisse pas d'être mémorable. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* El-Macin, *hist. Saracen*, l. 2, c. 8. Abulpharage, *hist. dynast. dyn.* 9. Alfraganus, *elem. astron. diff.* 5. J. Léon d'Afrique, *de illust. Arab. Biblioth. graca*, t. 13, p. 259. *Hist. des math.* t. I, c. 8.

ALMANNE, moine de Hautvilliers, *cherchez* ALTMAN.

AL-MANSOR, roi de Cordoue en Espagne, se mit sur le trône après Alhaca, qui mourut l'an 976 de J.C. & 366 de l'hégire, & l'avoit laissé tuteur de son fils Hussen. Ce roi, autant par ambition que par un zèle superstitieux pour le mahométisme, fit continuelle-

ment la guerre aux chrétiens. En 985 il prit Barcelone, & mit ensuite devant Léon un siége qui dura près d'un an. Il remporta de grands avantages en diverses occasions, & mourut après un regne de vingt-six ans, en l'an 1002, qui étoit le 393 de l'hégire. * Roderic, *hist.* Vasæus, *chron. &c.*

AL-MANSOR (Joseph) roi de Maroc, ayant été appellé par les Maures d'Espagne, passa la mer avec soixante mille chevaux, & cent mille hommes de pied, l'an 1158 de J. C. & 553 de l'hégire. Il fut battu en diverses rencontres par les chrétiens: desorte que pour se dédommager il usurpa les états de ceux qui l'avoient appellé. Depuis, étant repassé en Afrique, il revint avec des troupes plus nombreuses, & suivi de treize rois Maures: il assiégea Santaren dans le Portugal, où il reçut un coup de fléche, dont il mourut. * Marmol, *l.* 2, *c.* 35. Mariana. Vasæus.

AL-MANSOR (Jacob) fils de *Joseph*, fut surnommé *Emir-al-Memunim*, ou *Prince des fidéles.* Il se rendit maître de Maroc, de Fez, de Trémecen, de Tunis, de tout le pays jusqu'à Tripoli, & fut un des plus puissans rois d'Afrique. Il passa ensuite en Espagne avec quatre cens mille hommes, qu'il avoit assemblés par la publication de la *gasie*, qui est parmi les Maures, ce qu'est la *croisade* parmi les chrétiens. Il se fit reconnoître souverain par les peuples de sa secte, & gagna la fameuse bataille d'Alarcos, dans la nouvelle Castille. Le pape Innocent III lui adressa un bref l'an 1199 de J. C. & de l'hégire 596, en faveur de S. Jean de Matha, patriarche de l'ordre de la sainte Trinité, pour faciliter le rachat des esclaves chrétiens, à quoi les religieux de cet institut travaillent avec charité. Ce bref se trouve dans le second livre des épîtres décrétales de ce pape. Al-Mansor étant retourné en Afrique, reprit Maroc, qui s'étoit révolté, & fit mourir les rebelles, contre la foi promise; de quoi ayant été repris par un marabout, il alla errant parmi le monde, & mourut boulanger à Alexandrie, selon les auteurs Arabes allégués par Marmol, au *l.* 2, *c.* 36.

ALMANSOR ou ALMEON, surnommé *Almanzor*, *cherchez* ALMEON.

ALMAQUE (Saint) *cherchez* TELEMAQUE.

ALMAZ, *Almasa*, *Alisca*, petite ville de la basse Hongrie sur le Danube, vis-à-vis de celle de Colocza. Quelques géographes la prennent pour la ville nommée autrefois *Amatia*, *Anamatia* & *Anamascia*, que d'autres placent à *Mohacz*, & d'autres encore à *Cinq-Eglises*, petite ville du même pays. * Baudrand.

☞ ALMAZAN, petite ville d'Espagne, dans la Castille vieille sur le Duero, à environ six lieues au midi de Soria, en tirant vers Siguença. C'est-là que se fit le traité de paix entre Henri, roi de Castille, & Pierre IV, roi d'Aragon, en 1375, après de longues guerres entre ces deux royaumes. Le territoire d'Almazan est assez grand, & se divise en deux parties, qui sont le *Sesmo de Cobertelada*, où il y a vingt-quatre lieux ou hameaux, & le *Sesmo de la Sierra* où il y en a seize, selon Rodrigue Mendez de Sylva. * La Martiniere, *dict. geogr.*

☞ ALME, ALM, ou ALMA, riviere de Westphalie. Elle a sa source au midi du village d'Almen; & coulant vers le septentrion, va se perdre dans la Lippe, au village d'Elsen. Les savans, comme Cluvier, *Germ. ant. c.* 3, *p.* 34, & l'évêque de Paderborn Ferdinand de Furstemberg, *monum. Paderborn*, pag. 11, ne doutent point que ce ne soit l'*Aliso* de Dion Cassius, *l.* 54. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ALMEDINE, ville de la province de Duquela, dans le royaume de Maroc en Afrique, située dans une plaine entre Safie & Azamor. Elle étoit autrefois riche & peuplée, & la capitale de la province, parcequ'il n'y a point de pays dans tout le royaume de Maroc, qui soit plus fertile en bleds & en pâturages; mais elle est maintenant ruinée, & il n'y reste que de vieux murs, accompagnés de tours. Les Portugais ont été long-temps maîtres de cette ville. Les Arabes & quelques Bereberes courent la campagne, & ne permettent pas qu'on repeuple cette ville, qu'ils ne veulent point non plus habiter, parcequ'ils n'aiment pas à être renfermés. Ils sont vaillans, & font quelquefois des courses jusqu'aux portes de Mazagan. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

ALMEIDA (Apollinaire de) né à Lisbonne le 22 juillet 1587, entra dans la compagnie de Jesus le 27 avril 1601. Philippe IV l'ayant nommé en 1626 évêque de Nicée, & futur successeur du patriarche d'Ethiopie Alfonse Mendès, il partit aussitôt pour Goa, doù il ne sortit pour aller en Ethiopie qu'en 1630. Il n'y put pas faire beaucoup de progrès, tous les prédicateurs ayant été chassés presque aussitôt; mais n'ayant pas voulu renoncer à l'espérance de rentrer dans cet empire, il s'arrêta avec deux de ses compagnons près de la mer Rouge, dans un lieu désert, où il fut réduit à vivre d'herbes, & à coucher sur la terre. Il rentra ensuite en Ethiopie; & l'empereur ayant su qu'il administroit les sacremens à Tigré, le fit arrêter, & le fit conduire à un bourg nommé Ondagne, où il fut lapidé avec les peres François Rodriguez & Hyacinthe François, le 9 juin 1568. On garde à Bragance une lettre qu'il avoit écrite d'Ethiopie: il avoit composé aussi la vie du P. François de Mendoça. * *Mém. de Portugal.*

ALMEIDA (Emanuel de) né à Viseu en Portugal, entra dans la compagnie de Jesus en 1592, & fut envoyé en Ethiopie, où il demeura dix ans, également occupé à catéchiser ces peuples, & à s'instruire de leurs usages. Il étoit dans le dessein d'y retourner, lorsqu'il mourut à Goa le 10 mai 1646, âgé de soixante-cinq ans. Il avoit écrit un traité des erreurs des Abissins, & avoit rassemblé de bons mémoires pour l'histoire de la Haute-Ethiopie. On assure même que ces mémoires font le fonds de l'histoire de cet empire, que le P. Balthazar Tellès a publiée. * *Mém. de Portugal.* Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan. in append.*

ALMÉIDA, famille des plus illustres de Portugal & qui a produit de grands hommes. Frere Bernard de Brito, historiographe du roi de Portugal, dans la II partie de sa *monarchia Lusitana*, & dans le livre V de la *chronique de Cîteaux*, soutient que cette famille commence à PELAYO Amada, qui étoit de la maison de Coëlho, & qui vivoit du temps de Henri de Bourgogne, comte de Portugal, mort l'an 1112; qu'il épousa D. *Marie* ou *Marine* Guterrez, dame du palais de *Therèse*, épouse du comte Henri, & que SUEIRO Paez son fils, qui fut pere de PAYO Guterrez, prit le nom d'*Almeidam*, après avoir pris le château d'Alméida, du temps de Sanche I du nom, roi de Portugal en 1190. L'historiographe rapporte, pour prouver l'origine de cette famille, une donation de certains biens que Pelayo Amado fit au monastere de Bouro, ordre de Cîteaux; mais nous nous contenterons de la commencer à

I. FERDINAND ALVARÈS d'Alméida, premier maître d'hôtel de Jean I, roi de Portugal, n'étant encore qu grand-maître de l'ordre d'Avis, & gouverneur des enfans de ce prince, après son avénement à la couronne. Il eut d'*Eléonor Gonçalves*, native de Monforte dans l'Alentéjo, DIÉGUE-FERNANDÈS d'Alméida, qui suit; ALVAR FERNANDÈS d'Alméida, *dont nous rapporterons la postérité*; *Nuno Fernandès* d'Alméida, qui n'a point laissé de postérité.

II. DIÉGUE-FERNANDÈS d'Alméida, *Vedor da Fazenda*, ou chef du conseil des finances du roi Jean I du roi Edouard & du roi Alfonse V, & châtelain d'Abrantes. Il épousa 1°. *Béatrix Sanche*, fille du comte *Jean-Fernandès* Andéiro, dont il eut LOUP d'Alméida, qui suit: 2°. D. *Béatrix* de Goès, fille naturelle de *Nuno-Gonçalves* de Goès, prieur de Crato, dans l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dont *Alvar* d'Al

méida, commandeur des Entradas, dans l'ordre de S Jacques, qui ne laissa point de postérité de *Philippine* Pereyra; *Diégue-Fernandès* d'Alméida, prêtre & protonotaire apostolique; *Elisabeth* d'Alméida, épouse d'*Alvar* de Brito; *Blanche* d'Alméida, épouse de *Ruy Gomès* da Silva: 3°. *Therèse* Nogueira, fille d'*Alfonse-Eannes* Nogueira: il fut marié, dit-on, sept fois.

III. Loup d'Alméida, premier comte d'Abrantes, chef du conseil des finances du roi Alfonse V, sire du Sardoal, & créé comte d'Abrantes par ce même roi, épousa *Béatrix* da Silva, premiere dame d'atours de la reine Jeanne de Castille, & fille de *Pierre Gonçalves* Malafaya, dont il a eu Jean d'Alméida, qui suit; *Ferdinand* d'Alméida, évêque de Ceuta, qui mourut quand on le nomma cardinal; *Elisabeth* da Silva, épouse d'*Alfonse* de Vasconcellos, comte de Penella; *Pierre* da Silva d'Alméida, commandeur dans l'ordre d'Avis, ambassadeur de Jean II à Rome; François, *qui a fait la branche des* comtes d'Abrantes; & Diégue-Fernandès, *dont il sera parlé après son frere.*

IV. Jean d'Alméida, comte d'Abrantes, directeur des finances du roi Jean II, épousa *Agnès* de Noronha, bâtarde de *Pierre* de Noronha, archevêque de Lisbonne, dont il a eu Loup, qui suit; Bernardin d'Alméida, *dont nous parlerons ci après; Christophe* d'Alméida, qui a été prêtre, & commendataire du monastere de S. Sauveur da Torre; Antoine d'Alméida, *dont on parlera ci-après*, qui a été *contador mor do Reyno*, ou chef de la chambre des comptes de Portugal; *Tristan* d'Alméida, qui fut cordelier; *Edouard* d'Alméida, commandeur de Seda & du Cazal, dans l'ordre de Christ, qui épousa *Béatrix*, fille de *Ruy* Botto, grand chancelier de Portugal, de laquelle il a eu *Jean* d'Alméida, mort sans avoir pris d'alliance; *Eléonore* de Noronha, épouse de *Alvar* de Castro; *Jeanne* de Noronha, épouse de *Diégue* Lobo, baron d'Alvito; *Elisabeth*, épouse de *François* de Lima, vicomte de Villanova de Cerveira; & *Béatrix*, abbesse du Sauveur de Lisbonne.

V. Loup d'Alméida, comte d'Abrantes, chef du conseil des finances du roi Emanuel, épousa *Marie* de Vilhena, fille de *Jean* de Menesès, comte de Tarouca, dont il a eu Jean, qui suit; Antoine d'Alméida, sire du Sardoal, qui continua la postérité; *Edouard* d'Alméida, *submilher* du roi Sébastien, & son ambassadeur en Espagne, commandeur du Sardoal, épousa *Marie* Coutinho, fille de *Jean-Rodrigues* de Vasconcellos-Ribeiro, châtelain de Penamacor, de laquelle il a eu trois enfans, tués à la journée d'Alcaçar-Quibir avec le roi Sébastien; *Denys* d'Alméida, qui ne prit point d'alliance; *Alvar* d'Alméida, mort sur mer en allant aux Indes; *Gaspar* d'Alméida, prêtre, qui étudia avec réputation à Salamanque & à Paris, & qui alla exprès à Londres, prêcher Henri VIII, pour tâcher de le ramener à l'église romaine: & ce prince lui ordonna, par l'évêque de Londres, de sortir de son royaume, & lui fit recommander de réprimer un peu son zèle, parce-que peut-être il ne rencontreroit pas toujours un prince aussi humain que lui, & lui fit présent de 400 angelots, que D. Gaspar refusa, en disant qu'il ne pouvoit pas recevoir de l'argent d'un apostat; *Marie* de Vilhena, épouse de *Jean* d'Alarcam; & deux filles religieuses.

VI. Jean d'Alméida, sur le refus qu'on lui fit de continuer en lui la grandesse, & le titre de comte d'Abrantes dont ses ancêtres avoient joui dès le temps du roi Alfonse V, s'en alla en Espagne, & s'attacha à l'impératrice Elizabeth de Portugal, épouse de Charles-*Quint*, qui lui donna une grosse commanderie dans l'ordre de S. Jacques. Il mourut à Tolède, sans avoir pris d'alliance.

VI. Antoine d'Alméida, *frere du précédent*, a été chapelain d'Abrantes, & sire du Sardoal: il épousa 1°. *Guiomar* da Silva, fille de *Jean* Soares de Segueira, dont il a eu *Loup* d'Alméida, qui se fit dominicain: 2°. *Jeanne* de Menesès, fille de *Henri* de Menesés, qui étoit gouverneur des Indes orientales, dont il a eu Jean, qui suit; *Louis*, mort aux Indes orientales, sans avoir pris d'alliance; *Marie*, épouse de son oncle *Antoine* d'Alméida, morte sans postérité.

VII. Jean d'Alméida, sire du Sardoal, châtelain d'Abrantes, épousa *Eléonore* de Mendoça, fille de *Simon Gonçalves* da Camara, comte da Calheta, dont il a eu Antoine d'Alméida, qui suit; *Simon*, mort sans postérité; *Martin*, mort aussi sans alliance; *Elizabeth* de Menesés, épouse de *Jean-Rodrigues* de Sa, comte de Penaguiam, dont la postérité posséde les biens de la maison d'Abrantes; & quatre filles religieuses.

VIII. Antoine d'Alméida, alla à la cour de Madrid, du temps que les rois d'Espagne l'étoient aussi de Portugal, pour demander le titre de comte d'Abrantes, & l'ayant obtenu à condition d'épouser *Hieronyme* de Mendoça, dame du palais de la reine, & fille du marquis de Bedmar: il mourut subitement avant la cérémonie du mariage, & les biens de sa maison furent donnés à Alfonse de Lencastre, marquis de Porto-Seguro.

V. Bernardin d'Alméida, second fils de Jean d'Alméida, comte d'Abrantes, épousa *Guiomar* Freire, fille de *Nuno-Fernandès* Freire, dont il a eu Jean d'Alméida, qui suit; *Diégue* d'Alméida, gouverneur de la ville de Goa, aux Indes orientales, où il épousa *Marie* de Sousa, bâtarde de *Christophe* de Sousa, gouverneur de Chaul, morte sans enfans; *Elizabeth* Freire, qui épousa en Castille *Antoine* de Fonseca, sire de Villanueva de Canedo; *Marie* de Noronha, épouse d'*Antoine* de Mello, commandeur de Riotorto; & *Agnès* de Noronha, épouse de *Bernardin* da Silveira.

VI. Jean d'Alméida, épousa *Louise* d'Ornellas, fille de *François* Dias, greffier du bureau des Indes, dont il a eu François, qui suit; *Bernardin* & *Michel*, tous deux dominicains; *Laurent* & *Ferdinand*, morts sans alliance; Jerôme, *dont nous parlerons après la postérité de son frere aîné;* & *Marie* de Noronha, épouse de *Jerôme* de Menesès, dit *le Trompette*; *Marguerite*, épouse de *Jean* de Faro.

VII. François d'Alméida, gouverneur de Tanger en Afrique, commandeur de Perna, du conseil de Philippe II, & gouverneur d'Angola, épousa *Elizabeth* Brandam, fille de *Diegue* de Brandam, dit *de Porto*, dont il a eu Jean, qui suit; *Pierre* d'Alméida, gouverneur de Dio aux Indes orientales, qui épousa *Marie* du Cron, fille de *Ferdinand* du Cron, marchand Allemand d'Augsbourg, mort en 1620, sans postérité; *Eléonore*, épouse de Bras Tellès de Menesès.

VIII. Jean d'Alméida, dit *le Sage*, fut tué par Simon de Mello, sur une dispute qu'ils eurent en jouant. Il épousa *Hiéronyme* de Castro, fille de *Jean* Soares d'Harcam, châtelain de Torres vedras, dont il a eu plusieurs garçons morts en bas âge; *Elizabeth* de Castro; qui devint l'héritiere de la maison, & qui épousa son cousin *Louis* d'Alméida, comte d'Avintes.

VII. Jerôme d'Alméida, sixiéme fils de Jean d'Alméida, a été commandant de la flotte destinée pour les Indes orientales en 1609 & 1612. Il épousa 1°. *Paula* Paes, fille de *Christophe* Paes, dont Christophe, qui suit; *Marie* de Noronha, qui épousa à Madrid *Diégue* Ximénes: 2°. *Marie* Manoel, fille de *Diégue-Rodrigues*, morte sans postérité: 3°. *Blanche* da Gama, fille de *Vasco* da Gama, morte sans enfans.

VIII. Christophe d'Alméida épousa *Louise* de Tavora, fille de *Louis* Pires d'Azambuja, & quand il

l'épousa, elle avoit été mariée trois autres fois, & il étoit âgé de quatre-vingts ans passés.

BRANCHE DU CONTADOR MOR, OU CHEF de la chambre des comptes.

V. ANTOINE d'Alméida, quatriéme fils de D. JEAN d'Alméida, comte d'Abrantes, a été par sa femme *Contador mor*, ou chef de la chambre des comptes de Lisbonne, & du conseil de Philippe II. Il épousa *Marie* Paes, fille de *Jean-Rodrigues* Paes, dont DENYS d'Alméida, qui suit; *François* & DIEGUE, *dont nous parlerons ci-après*; *Jean* d'Alméida, qui épousa aux Indes orientales *Marie* Gomès, fille d'*Emanuel* Gomès, morte sans postérité; *Loup* d'Alméida, qui fut prêtre, & posséda plusieurs gros bénéfices; *Jeanne* d'Alméida, épouse de *Ferdinand* Coutinho, sire de Léomil, & ensuite de *Louis* de Castro; *Marie* de Noronha, épouse de *Jean* Manoël; *Agnès* de Noronha, épouse de *Ferdinand* Gomès de Sousa, fils du chancelier *Alvar* Fernandès.

VI. DENYS d'Alméida, *Contador mor* de Portugal, épousa *Jeanne* da Silveira, fille de *François* Carneiro, secrétaire d'état du roi Jean III, & gouverneur héréditaire de l'isle du Prince, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Emanuel*, religieux dominicain; *François* & *Denys*, morts aux Indes sans alliances; *Marie* d'Alméida, épouse de *Diégue* de Sotomayor, gentilhomme de Galice; & autres filles, qui furent religieuses.

VII. ANTOINE d'Alméida, épousa 1°. *Cécile* de Menesès, fille de *Henri* de Menesès, morte sans postérité: 2°. *Catherine* Salema, fille d'*André* Salema, dont *Marie* da Silveira, épouse de *François* Soares, dit *da Cotoria*: 3°. *Marie-Anne* de Menesès, fille de D. *Antoine* d'Alméida, sire du Sardoal, qui étoit sa niéce, sans laisser de postérité.

BRANCHE DES COMTES D'ABRANTES.

VI. FRANÇOIS d'Alméida, second fils d'ANTOINE d'Alméida, *Contador mor*, épousa *Lucréce* de Noronha, fille de *Sanche* de Noronha. Il est mort sans postérité.

VI. DIÉGUE d'Alméida, *frere du précédent*, a été gouverneur de Dio aux Indes orientales, commandeur de Panifcalvos, dans l'ordre de Christ, directeur de l'arsenal de Lisbonne: il épousa *Eléonore* Coutinho, fille de *Philippe* Lobo, écuyer tranchant du roi Jean III, dont MICHEL d'Alméida, qui suit; *Marie* Coutinho, épouse de *Ruy* ou *Rodrigue-Laurent* de Tavora, seigneur de la substitution de Caparica.

VII. MICHEL d'Alméida fut créé comte d'Abrantes par le roi Jean IV, de son conseil d'état, un des chefs du conseil des finances, & un des quarante seigneurs, qui proclamerent roi de Portugal ce prince le premier décembre 1640. Il épousa *Marie* de Castro, fille de *Michel* Tellez de Moura, & est mort sans postérité: il a été aussi grand-maître de la maison de la reine de Portugal Louise de Gusman. Il est enterré dans l'église des carmes de Lisbonne: il avoit institué son héritier *Jean-Rodrigue* de Sa & Menesès, comte de Penaguiam.

IV. FRANÇOIS d'Alméida, fils de LOUP d'Alméida, comte d'Abrantes, a été le premier vice-roi des Indes orientales. Il épousa *Jeanne* Pereyra, fille de *Vasco* Martins Moniz, dont *Laurent* d'Alméida, tué aux Indes en combattant vaillamment contre les Rumes, sans avoir pris d'alliance; *Eléonore* d'Alméida, épouse de *François* de Mendoça, châtelain de Moutam; & gouverneur d'Ormuz, & en secondes nôces elle fut femme de *Rodrigue* de Melló, marquis de Ferreira, avec une nombreuse postérité.

IV. DIÉGUE-FERNANDÈS d'Alméida, fils de LOUP d'Alméida, comte d'Abrantes, a été grand prieur de Crato dans l'ordre de S. Jean de Jérusalem, grand veneur de Portugal, gouverneur de Georges, bâtard du roi Jean II, que ce roi souhaitoit de laisser héritier du royaume. Il a été deux fois au secours de l'isle de Rhodes, & fut exécuteur testamentaire de ce monarque: il a laissé bâtards d'*Agnès-Vasques*, du bourg de Certaan, PIERRE, qui suit; LOUP, qui a fait la branche d'AVINTES, *dont il est parlé ci-après*: *Etienne* d'Alméida, évêque de Carthagène & de Siguença en Espagne, & quelques autres.

V. PIERRE d'Alméida, châtelain de Torres-Novas, du conseil du roi Jean III, épousa *Marie* da Silva, fille de *Vasco* Coutinho, comte de Borba, dont *Vasco*, mort sans alliance; *Béatrix* da Silva, épouse d'*Alvar* Coutinho, commandeur d'Almourol, son cousin-germain.

BRANCHE D'AVINTES.

V. LOUP d'Alméida, second fils de DIÉGUE-FERNANDÈS d'Alméida, grand-prieur de Crato, épousa *Antoinette-Henriques*, fille de *Jean* Pereyra, dont ANTOINE, qui suit; PIERRE d'Alméida, qui a fait la branche d'ASSUMAR, *dont il est parlé ci-après*: *Georges* d'Alméida, docteur en droit canon, abbé d'Alcobaça, archevêque de Lisbonne, inquisiteur général de Portugal, & un des cinq gouverneurs ou régens de ce royaume, quand le roi Sébastien alla en Afrique, où il périt: & qui fut continué dans le même emploi à la mort de Henri, cardinal, infant de Portugal, & roi après Sébastien. Ce grand prélat mourut le 20 mars 1585, & gît à la cathédrale de Lisbonne; *Louis*, mort aux Indes sans postérité; *Guiomar*, épouse de *Jean* da Salva; *Philippine-Henriques*, épouse de *François* de Sousa, commandeur d'Alcaçova de Santarem.

VI. ANTOINE d'Alméida, amiral des Indes orientales, menin de l'infant D. Louis, fils du roi Emanuel, & premier maître d'hôtel de la reine Catherine d'Autriche, épouse de Jean III, épousa 1°. *Marie* de Bobadilha, fille d'*Antoine* de Saldanha, amiral des Indes, sans postérité: 2°. *Béatrix* da Silva, fille de *François* Coirea, sire de Bellas, dont LOUIS, qui suit; *Georges* d'Alméida, époux de *Philippine* da Corta, fille de *Alvar* da Corta, morte sans postérité; FRANÇOIS d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après*: *Diégue*, religieux trinitaire; *Loup*, qui a servi aux Indes sans laisser de postérité; *Marie* da Silva, épouse de *Diégue* de Menesès; & autres qui furent religieuses.

VII. LOUIS d'Alméida épousa *Marie* de Portugal, fille de *Henri* de Portugal, dont ANTOINE d'Alméida, qui suit; & des filles qui n'ont point pris d'alliance.

VIII. ANTOINE d'Alméida, commandeur de S. Martin de Soulheira & de Bemposta dans l'ordre de Christ, épousa *Magdeléne* d'Attaide, fille d'*Emanuel* de Mascarenhas, gouverneur de Mazagan, dont LOUIS qui suit; *Henri*, chevalier de Malte; PIERRE d'Alméida, chef de la branche d'ALMEIDA LENCASTRE, *dont nous parlerons ci-après*; FRANÇOIS d'Alméida, *dont nous parlerons après la postérité de ses freres*; *Marie* de Portugal, épouse de LOUIS-GOMÈS de Sa Coronel, dit *le Rat*, avec postérité; *Françoise* d'Attaide, épouse d'*Antoine* Pinto Coëlho, seigneur de Felgueiras.

IX. LOUIS d'Alméida, colonel d'infanterie, gouverneur de Rio Janeiro; ensuite de Tanger, & de l'Algarve, fut créé comte d'Avintes par la reine Louise de Gusman, pendant la minorité de son fils Alfonse VI. Il épousa *Elizabeth* de Castro, fille héritiere de *Jean* d'Alméida, dit *le Sage*, dont ANTOINE d'Alméida, qui suit; MICHEL d'Alméida, marié aux Indes orientales, *dont nous rapporterons la postérité ci-après*; *Jean*, religieux augustin; *George*, mort sans alliance; *Hiéronyme*, dame du palais; *Marie* de Portugal, épouse d'*Emanuel* de Sampayo, seigneur de Villaflor, & d'autres lieux; *Magdeléne*, religieuse à sainte Claire de Santarem; *François*, religieux augustin, proviseur du grand-prieuré de Crato, de l'ordre de Malte.

X. Antoine d'Alméida, second comte d'Avintes, gouverneur de la province de Tras dos Montes, & du royaume de l'Algarve, conseiller d'état & de guerre, épousa *Marie* de Vilhena, fille de D. *Thomas* de Noronha, comte dos Arcos, dont Louis, qui suit; *Thomas* d'Alméida, président au parlement de Lisbonne, député de l'inquisition, secrétaire d'état, évêque de Lamego, ensuite de Porto, & enfin archevêque & premier patriarche de Lisbonne, du conseil d'état, & grand aumônier de Portugal; Laurent d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après, degré XI*; *Magdeléne*, épouse de *George-Henriques*, seigneur das Alcaçovas, avec postérité; *Elizabeth*, épouse de *Pierre* de Mello, comte de Galveas, avec postérité; *Antoinette*, épouse d'*Alfonse* de Menesès, seigneur de Ponte da Barca; *Thérèse*, qui épousa 1°. *Alvar* da Silveira d'Albuquerque, avec postérite; 2°. *Diégue* de Mendoça Cortereal, secrétaire d'état de Portugal, dont des enfans; *Hiéronyme*, épouse de *François-Joseph* de Sampayo, seigneur de Villaflor, vice roi des Indes avec postérité; *Catherine*, épouse de *Pierre-Alvares* Cabral, seigneur de Belmonte; Jean d'Alméida, gouverneur de la Tour d'Outam, *dont nous parlerons ci-après*; *Bernarde*, morte sans avoir pris d'alliance.

XI. Louis d'Alméida, III comte d'Avintes, maréchal de camp des armées du roi de Portugal, grand écuyer, & premier gentilhomme de la chambre de l'infant François, frere puîné du roi Jean V, épousa sa cousine germaine, *Jeanne* de Lima, fille de *Jean-Fernandès* de Lima, vicomte de Villanova de Cerveira, dont Antoine d'Alméida, qui suit; *Jean* d'Alméida, chanoine de la cathédrale de Lisbonne; *Thomas* d'Alméida, prêtre & docteur en théologie; *Victoire*, dame du palais de la reine, & épouse de son cousin germain *Emanuel-Antoine* de Sampayo, seigneur de Villaflor, dont des enfans; *Anne*, épouse de *François* Carneiro, comte de l'isle du Prince, morte sans postérité; *Joachine*, morte sans alliance.

XII. Antoine d'Alméida, IV comte d'Avintes, & premier comte de Lavradis, dont il porte le nom, a épousé *Françoise* Mascarenhas, fille de *Martin* Mascarenhas, comte de Santa-Cruz, marquis de Gouvea, morte en 1733, dont deux fils, & deux filles. Il étoit colonel du régiment d'Elvar infanterie en 1735.

X. Michel d'Alméida, fils puîné de Louis d'Alméida, premier comte d'Avintes, a été gouverneur & capitaine général des Indes orientales: il épousa à Goa *Paule-Eiria* Cortereal, fille d'*Emanuel* Cortereal de Sampayo, gouverneur de Sophala, dont pour fille unique, Marie Cortereal, qui suit.

XI. Marie Cortereal d'Alméida, épousa à Goa *Laurent* d'Alméida son cousin germain, & fils d'Antoine d'Alméida, comte d'Avintes, & qui a été ensuite gouverneur de Pernambuc, & des mines d'or au Brésil. De ce mariage naquirent *Antoine*, mort sans avoir pris d'alliance; Louis d'Alméida, qui suit; *Emanuel* d'Alméida; *Thomase*, religieuse à sainte Claire de Lisbonne; *Michel*, qui étoit l'aîné, se fit religieux de l'ordre de la Charité.

XII. Louis d'Alméida épousa *Béatrix*, sa cousine germaine, fille d'*Alvar* da Silveira d'Albuquerque, morte en 1733, dont *Thérèse*, morte au mois de février 1734. Il est capitaine de cavalerie, & fiancé en secondes nôces à *Louise* de Menesès, fille d'*Alexis* de Sousa de Menesès, comte de Santiago.

XI. Jean d'Alméida, fils d'Antoine d'Alméida, second comte d'Avintes, & gouverneur de la Tour d'Outam, & premier maître-d'hôtel de la reine de Portugal, épousa *Jeanne* d'Alcaçova, fille héritiere de *Ferdinand-Jacques* da Silva, dont Ferdinand d'Alméida, qui suit; *Magdeléne*, épouse de *Gonçalo* Peixoto da Silva, seigneur de la maison de Penafiel.

XII. Ferdinand d'Alméida, capitaine d'infanterie dans le régiment de Setuval.

Branche d'Almeida Lencastre.

IX. Pierre d'Alméida, second fils de D. Antoine d'Alméida, commandeur de S. Martin de Soalhéra, & de Bempofta, a été colonel d'infanterie en 1657, après avoir servi aux Indes orientales; il épousa Louise de Portugal, fille & héritiere de *Michel* de Quadros, & de *Catherine* de Portugal, dont *Marie* de Portugal, épouse de *Jean* de Lencastre, *dont la postérité est rapportée au mot* ABRANTES; *Cécile* de Portugal, qui épousa 1°. *Roch* da Costa Barreto, conseiller de guerre, & gouverneur du Brésil: 2°. *Jean* Pereyra da Cunha Ferraz, secrétaire de guerre; morte sans enfans; *Thérèse* de Portugal, dame du palais, épouse d'*Antoine* Tellès de Menesès, morte sans postérité.

IX. François d'Alméida, troisiéme fils d'Antoine d'Alméida, commandeur de S. Martin de Soalhéira & de Bempofta, &c. a servi avec distinction sur mer, capitaine d'un vaisseau pour les Indes orientales, vice-amiral de la flotte, qui reprit la baye de Tous-les-Saints en 1625, gouverneur de Ceuta en Afrique, où il étoit, quand les Portugais proclamerent roi de Portugal, le duc de Bragance en 1640, & il conserva cette ville pour le roi d'Espagne, de qui il la tenoit, comme roi de Portugal, & suivit toujours le parti du roi d'Espagne. Il épousa *Angele* de Mello, fille d'*André* Péreira, seigneur de Carvalhaes, & de Verdemilho, dont *Antoine*, & *George*, morts jeunes; Diégue qui suit; *Philippine* de Mello, épouse de *Luc* de Portugal; *Béatrix*, religieuse à sainte Claire de Lisbonne.

X. Diégue d'Alméida, épousa *Louise-Marie* da Silva, fille d'*Anton* d'Almada, & d'*Elizabeth* da Silva, dont Elizabeth da Silva, qui suit; *Angele* de Mello, épouse de *Martin* Correa de Sa, vicomte d'Asseca, avec postérité; *Agnès* da Silva, épouse de *Louis* de Portugal da Gama, avec postérité.

X. Elizabeth da Silva, épousa 1°. *Michel* da Silveira, fils puîné du comte de Sarzedas: *Rodrigue* Lobo da Silveira: 2°. *François* de Tavora, comte d'Alvor, du conseil d'état, général d'armée, vice-roi des Indes, &c. dont elle a été la seconde femme, sans postérité: & les biens de cette maison resterent partie à celle d'Alvor, & partie à celle du vicomte d'Anéca son neveu.

Branche d'Assumar.

VI. Pierre d'Alméida, second fils de Loup d'Alméida, gouverneur de Sophala, a été châtelain de Torres-Novas, commandeur de sainte Marie de Loures, dans l'ordre de Christ, du conseil d'état de Philippe II, comme roi de Portugal, & chef du sénat, ou maison de ville de Lisbonne: il épousa *Marie* Coutinho, fille de *François* Péreira, commandeur de Pinheiro, ambassadeur en Espagne, dont Loup d'Alméida, qui suit; *Françoise* Coutinho, epouse de *Gonçal* da Costa, commandeur de S. Vincent da Beira; *Antoinette-Henriques*, épouse d'*Alvar* Gonçalves de Moura; & d'autres enfans, qui moururent de peste avec leur pere.

VII. Loup d'Alméida, châtelain d'Alcobaça, & de Torres-Novas, commandeur de Loury, a épousé dona *Jeanne* de Portugal, fille de *Jean* de Portugal, dont *Pierre*, mort jeune en Flandre; Jean, qui suit; *George*, & *François*, morts jeunes; & trois filles religieuses.

VIII. Jean d'Alméida, dit *le Beau*, châtelain d'Alcobaça, &c. premier maître-d'hôtel du roi Jean IV, épousa *Violante-Henriques*, fille de *Marc* de Noronha, dont Pierre d'Alméida, qui suit; Diégue-Fernandes d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après*; *François* d'Alméida, qui fut jésuite; dom *Antoine*, reli-

gieux de Cîteaux ; Louis, *dont la postérité sera rapportée ci-après* ; *Emanuel* ; *Heléne* de Portugal, qui épousa 1°. *Antoine* d'Alcaçova, mort sans postérité : 2°. François de Sousa, seigneur de Calharis, & capitaine des hallebardiers de la garde du roi de Portugal, dont postérité ; *Catherine-Henriques*, épouse de *Laurent* d'Almada, seigneur de Pombalinho, avec postérité.

IX. Pierre d'Alméida, premier maître-d'hôtel du roi de Portugal, châtelain d'Alcobaça, &c. viceroi des Indes orientales, où il mourut seigneur d'Assumar, épousa *Marguerite* de Noronha, fille de don *Ferdinand* Mascarenhas, premier comte de Torre, dont Jean d'Alméida, comte d'Assumar, qui suit ; *Ferdinand* d'Alméida, chanoine de Coimbre, député de l'inquisition, & aumônier du roi ; *Loup* d'Alméida, bailli de Leça, commandeur de Vera-Cruz, dans l'ordre de Malte, premier maître-d'hôtel de la princesse du Brésil, Marianne-Victoire d'Espagne, colonel d'infanterie ; *Marie-Benoîte* de Noronha, dame du palais, & épouse de *Gaston-Joseph* da Camara, grand écuyer de la reine Marianne d'Autriche, avec postérité.

X. Jean d'Alméida, comte d'Assumar, premier maître-d'hôtel des rois Pierre II & Jean V, premier gentilhomme de la chambre du dernier, ambassadeur extraordinaire auprès de Charles VI, qui étoit alors reconnu roi d'Espagne par les Portugais, & leurs alliés, à Barcelone, mourut à Lisbonne, le 26 décembre 1733, âgé de 71 ans & onze mois. Il épousa *Elizabeth* de Castro, dame du palais de la reine Marie-Elizabeth de Savoye-Nemours, & qui étoit sa cousine germaine, étant fille de *Jean* Mascarenhas, premier marquis de Fronteira, gouverneur de la province d'Estrémadure, premier gentilhomme de la chambre de Pierre II, & un des chefs du conseil des finances, dont il a eu Pierre, qui suit ; *Diégue-Fernandès* d'Alméida, député de l'inquisition de Lisbonne ; *François* d'Alméida, aussi député de l'inquisition de Lisbonne, & fiscal de celle de Coimbre ; *Antoine* d'Alméida, archidiacre de la cathédrale de Lamego ; *Emanuel* d'Alméida, chevalier de Malte, mort jeune ; *Joseph* d'Alméida, chevalier de Malte ; donna *Magdeléne* de Castro, épouse de *Thomas* de Noronha, comte dos Arcos, dont postérité ; *Louise*, dame du palais de la reine Marie-Anne d'Autriche, & qui se fit religieuse au couvent de la Mere de Dieu, près de Lisbonne ; *Marie*, religieuse au couvent des Cardaes ; & *Marie* de Noronha, religieuse au couvent du Sacrement.

XI. Pierre d'Alméida, comte d'Assumar, premier maître d'hôtel du roi de Portugal, lieutenant général de ses armées, gouverneur des mines du Brésil, naquit à Lisbonne le 29 septembre 1688, & succéda aux biens & seigneuries de son pere : il épousa donna *Marie* de Lencastre, fille de *Louis* de Lencastre, comte de Villanova, grand commandeur d'Avis, & de donna *Magdeléne* de Menesès, fille de don *Etienne* de Menesès, seigneur de la comté de Tarouca, dont Jean qui suit ; *Louis* ; *Anne* d'Alméida, née le 14 février 1722 ; *Elizabeth*, morte en bas âge ; *Magdeléne* d'Alméida, née le 15 janvier 1725 ; *Thérèse* ; *Marie*. Il fut nommé lieutenant-général des armées du roi, commandant & directeur de la cavalerie. Il a servi en Catalogne en qualité de capitaine, & adjudant général de Charles III, colonel & brigadier de cavalerie ; & enfin maréchal de camp dans les troupes portugaises, qui servoient sous le maréchal comte de Stahremberg, depuis 1706 jusqu'à ce que le comte d'Assumar les ait ramené par terre en Portugal en 1713, après que la cessation d'armes eut été conclue à Utrecht. Il s'est trouvé à la défense de Barcelone, à la campagne de Ballaguer, à celle de Pratz del Rey, au combat d'Alménara, & aux deux batailles de Sarragoce, & de Villaviciosa ou Briuega

IX. Diégue-Fernandès d'Alméida, second fils de Jean d'Alméida, dit *le Beau*, & premier maître d'hôtel de la reine de Portugal, a épousé *Jeanne-Thérèse* Coutinho, fille & héritiere de *François* de Sousa Coutinho, châtelain de Santarem, ambassadeur du roi de Portugal Jean IV, en Suéde, en France, & à Rome, du conseil d'état, & de *Marie* d'Erédia, & Aguila, Espagnole, dont *Jean* mort en bas âge. *Il laissa pour enfans naturels* Dominique d'Alméida, *tué aux Indes orientales en combattant vaillamment* ; Jean-Fernandès d'Alméida, *qui suit*.

X. Jean-Fernandès d'Alméida, alla fort jeune servir aux Indes orientales, où il a été capitaine d'infanterie en 1691, capitaine de vaisseau, gouverneur de la place de Daman, directeur général des finances, gouverneur de Mozambique, capitaine général de la province dite du Nord, conseiller d'état, & enfin amiral des Indes, & il fit voir dans tous ces divers emplois une capacité consommée jusqu'à sa mort, arrivée à Goa en 1723. Il avoit été marié trois fois, ne laissant de postérité que de sa troisiéme femme, *Paule* de Sousa, fille de *Louis* de Sousa Faleam, gouverneur de Baçaim, dont *Emanuel*, mort en bas âge ; Diégue-Fernandès d'Alméida, qui suit, *Anne-Marie* d'Alméida.

XI. Diegue-Fernandès d'Alméida, a hérité les biens de la maison de son pere, qui est une des plus riches de Goa.

IX. Jean d'Alméida, troisiéme fils de Jean d'Alméida, dit *le Beau*, épousa *Marie* de Mello, fille de *Denys* de Mello de Castro, comte das Galveas, dont Jean, qui suit ; Loup-Joseph d'Alméida, *dont nous parlerons après la postérité de son frere* ; *Denys*, chevalier de Malte, maréchal de camp au service de l'empereur ; *François*, & *Henri*, prêtres ; *Angele*, épouse de *Pierre* da Silva, dont postérité ; *Violante-Marie* de Portugal, épouse 1°. de *Jean-Sanches* de Baéna : 2°. de *Louis* d'Almada, avec postérité de tous les deux.

X. Jean d'Alméida épousa *Thérèse* de Castro, fille unique & héritiere d'*Antoine-Louis* de Beja, colonel de cavalerie, & d'*Elizabeth* de Castro, dont Louis d'Alméida, qui suit ; *Violante*, épouse de *Louis-Antoine* de Basto Baharem. Ce Jean d'Alméida se fit prêtre après la mort de son épouse.

XI. Louis d'Alméida n'avoit pas encore pris d'alliance en 1736.

X. Loup-Joseph d'Alméida, second fils de Louis d'Alméida, capitaine de vaisseau, vice-amiral, & enfin amiral des armées navales du roi de Portugal, aux Indes orientales, mort à Bender-Congo en Perse l'an 1719, épousa à Goa *Marie* Coutinho, fille de *Vasco-Louis* Coutinho da Costa, gouverneur des Indes orientales, dont Louis-Caietan, qui suit.

XI. Louis-Caietan d'Alméida, da Costa, Coutinho, Pimentel, naquit à Goa en 1708. Il a été capitaine de vaisseau, & gouverneur de Baçaim, & hérita la maison de son grand pere Vasco, riche aux Indes & en Portugal. Il épousa *Anne* de Toledo, fille d'*Antoine* de Castro, dont des enfans. * *Mémoires dressés & envoyés par feu M.* le comte d'Ericeyra.

ALMEIDA (François d') étoit septiéme fils de Loup d'Alméida, premier comte d'Abrantes, grand de Portugal, & de *Béatrix* da Silva. Il servit avec beaucoup de distinction dans la guerre de Grenade, du temps des rois catholiques Ferdinand, & Isabelle, lesquels lui firent à Tolède un accueil très-distingué quand Alméida accompagna Emanuel roi de Portugal dans cette cour. Du temps de Jean II, roi de Portugal, Alméida étoit en si grande estime, que ce prince austere, plus qu'on ne sauroit dire, le fit asseoir à sa table à la vue de tous les courtisans. Le roi Emanuel successeur de Jean, le nomma vice-roi des Indes orientales en 1506 : & ce fut le premier qui a eu ce titre distingué, qu'il ne brigua point, étant dans ce temps

là à une de ses terres. Il fit construire la forteresse d'Angediva, à douze lieues au sud de Goa, & commença celle de Cananor, dans la côte de Malabar : il rendit tributaires au roi de Portugal ceux de Céilan, & de Battecala. Il parut devant Dio le 3 février 1509, à la tête d'une puissante flotte, & attaqua dans le port de cette place, la flotte commandée par Mir-Hocen, amiral du soudan du grand Caire, uni avec Melique As, & avec Camorim, ce qui formoit une armée navale de deux cens voiles, qui étoient mouillés sous le canon de plusieurs forts & batteries qui bordoient la côte. Le vice-roi aborda brusquement le vaisseau amiral où étoit Mir-Hocen, & le prit; & après un combat, qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à sept heures du soir, la victoire resta entiérement aux Portugais, qui perdirent peu de monde. Les vaisseaux qui furent pris avoient des choses précieuses, & une bonne quantité de livres latins, italiens, & portugais, ce qui fait voir qu'il y avoit des Européens parmi les ennemis. Ce vice-roi s'embarqua pour l'Europe, & manquant d'eau, fut obligé de relâcher à l'aiguade de Saldanha, au-delà du cap de Bonne-Espérance, où quelques soldats ayant descendu à terre, chercherent querelle aux Négres du pays; mais ceux-ci étant en plus grand nombre, blesserent légérement quelques Portugais, lesquels retournant à bord, engagerent de jeunes seigneurs Portugais dans leur querelle, & ceux-ci, malgré les remontrances d'Alméida, lui persuaderent qu'il étoit de l'honneur de la nation de venger une injure qui rejaillissoit sur elle. Enfin le vice-roi, qui, sans prendre conseil de personne, avoit fait tant de merveilles aux Indes, résolut de faire une descente, & en se mettant en son canot, dit aux jeunes Portugais qui étoient avec lui : Où allez-vous mener mes soixante ans, puis il mit pied à terre à la tête de 150 hommes, armés uniquement d'épées & de lances. Ils attaquerent les Négres, dont le nombre augmentoit toujours, & qui avoient fait une tranchée garnie de cuirs de bœufs, pour empêcher que les coups des Portugais les atteignissent : enfin il y resta sur la place 57 Portugais, & parmi eux le vice-roi, percé d'une fléche à la gorge, le premier mars 1509. Les rois catholiques Ferdinand & Isabelle, prirent le deuil dès qu'ils apprirent la mort funeste de ce grand homme, dont le désintéressement aux Indes égala la bravoure. *Voyez* sa postérité ci-dessus. * Barros, Faria de Sousa, & le pere Lafitau.

ALMEIDA (George d') neveu du fameux D. FRANÇOIS d'Alméida, premier vice-roi des Indes, servit avec beaucoup de distinction dans ce pays-là. Il attaqua l'armée du roi de Candie, dans l'isle de Céilan, l'an 1632, qui étoit composée de plus de trente mille combattans, & après l'avoir battue avec peu de troupes, mais choisies, il prit dix places, ou forts, qui se défendirent vaillamment; mais le roi de Candie demanda pardon d'avoir secoué le joug des Portugais, & à son exemple, les autres princes de Céilan accepterent la paix, que le vainqueur leur accorda. Le comte de Linhares, viceroi des Indes, le nomma général de Céilan, mais son successeur empêcha Alméida d'y aller, & il mourut pauvre & persécuté à Mangalor, peu de temps après.

ALMÉIDA (Christophe d') né au bourg de Golegam dans l'Estrémadure en Portugal. Il entra dans l'ordre des augustins réformés au couvent d'Evora, où il demeura long temps. Le 3 janvier 1672 il fut sacré évêque *in partibus* de Martyria. Il mourut aux Caldes, où il étoit allé prendre les bains, le 26 octobre 1679. Il a été excellent prédicateur, comme témoignent quatre volumes de ses sermons imprimés à Lisbonne en 1673, 1680, & 1686. * Fonseca, *Evora gloriosa*.

ALMELOVEEN (Théodore Janson d') né le 24 juillet 1657 à Midrecht, bourg du territoire d'Utrecht, dans la prévôté de S. Jean, où son pere exerçoit le ministere de la parole, eut pour aïeul Corneille d'Almeloveen, sénateur d'Utrecht en 1637, & mort en 1658. Sa mere étoit Marie Janson, fille de ce célébre imprimeur d'Amsterdam, distingué par ses belles éditions, & par ce magnifique atlas, qu'il donna en six volumes *in-fol.* Comme cet imprimeur n'avoit point d'enfant mâle, Almeloveen joignit à son nom celui de Janson. Ses parens l'envoyerent étudier d'abord à Utrecht, ensuite à Goude, où Jacques Tollius gouvernoit alors les écoles de cette ville. Tollius s'étant transplanté à Noortwic près de Leyde, Almeloveen l'y suivit, & l'on voit par ses écrits qu'il l'a toujours respecté comme son maître. En 1676, revenu à Utrecht, il continua de s'appliquer aux belles-lettres dans l'académie de cette ville, sous la conduite du célébre Grævius. Comme son pere le destinoit à la théologie, il apprit l'hébreu sous Leusden, & la philosophie sous de Uries. Mais Almeloveen voyant les disputes qui étoient entre les théologiens, & que la modération n'étoit nullement conservée dans leurs contestations, il se dégoûta de cette étude, & embrassa celle de la médecine sous Jacques Vallan, & Jean Munniks. Il soutint sous le premier une thèse publique *de semine* : c'étoit en 1680. L'année suivante il en soutint une autre sur l'asthme; & ce fut alors qu'il fut reçu docteur en médecine. En 1687 il alla demeurer à Goude, où il épousa *Alette-Catherine* d'Immerzel, fille de *Jean* Immerzel, consul de cette ville, dont il eut une fille qu'il perdit deux ans après avec la mere : c'est ce qu'il nous apprend au commencement de ses *Amœnitates theologico-philologicæ*. En 1697 on l'appella à Harderwic, pour y enseigner les belles-lettres, & en 1702 il y fut fait aussi professeur ordinaire en médecine. Il exerça ces deux emplois avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, qui arriva en 1712. Il a laissé à la bibliothéque publique d'Utrecht beaucoup d'éditions différentes de Quintilien, dont le catalogue a été imprimé dans l'*histoire critique de la république des lettres*, par Jean Masson, tome V, article XI. Ses écrits sont : 1. *Nov-antiqua, id est brevis enarratio ortûs & progressûs artis medicæ, ac præcipuè de inventis vulgo novis, aut nuperrimè in ea repertis : cum rerum inventarum onomastico.* Cet ouvrage adressé à Jacques Vallan, a été imprimé à Amsterdam, en 1684, *in*-8°. 2. Un recueil d'opuscules, imprimé dans la même ville en 1686, *in*-8°. Ce recueil contient : 1. *Specimen antiquitatum è sacris profanatum*; 2. *Conjectanea anno 1685 in lucem emissa*; 3. *Fragmenta veterum poëtarum*; 4. *Plagiariorum syllabus*, adressé à Godefroi Thomasius. 3. Une édition de l'ouvrage de Jean Decker, intitulé : *De scriptis adespotis, Pseudepigraphis, & suppositititiis conjecturæ*, à Amst. 1686, *in*-12. 4. Une édition du médecin Corneille Celse, à Amsterd. 1687, *in*-12. & 1713, *in*-8°. 5. Une édition de C. Rutilius Numantianus, à Amst. 1687, *in*-12. 6. Une édition des aphorismes d'Hippocrate, en grec & en latin. 7. Un petit écrit intitulé, *Bibliotheca promissa & latens*, dans lequel il parle de divers ouvrages promis, & qui n'ont point été publiés. Cet écrit parut à Goude en 1692, *in*-12. On trouve à la fin quelques lettres, où George-Jerôme Velschius rend compte de divers ouvrages qu'il avoit composés, mais qui n'étoient point encore imprimés. La *Bibliothéca promissa*, &c. est dédiée à Antoine Teissier, de Nismes, Jean Lomejer, & Corneille Beughem. Rodolphe-Martin Meelfuhrer a fait à cet ouvrage des additions dans l'édition de Nuremberg 1699, *in*-8°. 8. *Amœnitates theologico-philologicæ*, à Amst. 1694, *in*-8°. On trouve dans ce volume différens endroits de l'écriture sainte, & des anciennes coutumes, éclaircis & expliqués; quelques lettres & écrits de Bochart, d'Erasme, de Baudius, de Scriverius, de Jean de Laet, & autres; quelques épigrammes & poëmes des anciens; une liste de plagiaires, & une lettre de Henri Sypesteinius, sur le même sujet. 9. *Dissertationes quatuor de mensis, lecticis, lectis & poculis veterum*, à Harwick 1701, *in*-4°. Ce sont des espéces de thèses composées par Alstorf, & soutenues sous la présidence d'Almeloveen. 10. Les

faites consulaires : à Amsterdam 1705 *in-8°.* 11. Une édition de la géographie de Strabon, à Amsterdam 1707, *in-fol.* 12. Une des lettres de Casaubon, avec la vie de ce savant, à Rotterdam 1709, *in-folio.* 13. Une de l'ouvrage d'Aurélien, *De morbis acutis & chronicis*, avec des notes, à Rotterdam 1709, *in-4°.* 14. Une dissertation contenant la vie des Etiennes, célébres imprimeurs, à Rotterdam 1682, *in-8°.* sous ce titre : *De vitis Stephanorum celebrium typographorum dissertatio epistolica*, &c. *Subjecta est Henrici-Stephani querimonia artis typographicæ. Ejusdem epistola de statu suæ typographiæ.* Cette vie des Etiennes est curieuse : on y trouve bien des particularités concernant leur imprimerie, & un catalogue des livres qu'ils ont mis au jour. Marchand, dans ses notes sur les lettres de Bayle, édition de Rotterdam 1714, convient que l'auteur laisse plusieurs choses à desirer touchant les Etiennes. Mais a-t-il raison de dire que cette dissertation n'est point inférieure à l'histoire de la vie des Etiennes, écrite depuis en latin par Michel Maittaire ? Il y a plus de recherches dans cette histoire. 15. Dans le dictionnaire de Martinius, imprimé en 1698, il y a d'Almeloveen une addition au Glossaire d'Isidore. Dans l'édition du Juvenal d'Henninius, à Utrecht 1685, *in-4°.* il y a de lui des notes, de même que dans la derniere édition de Quintilien, procurée par M. Burmann. On a encore d'Almeloveen deux lettres latines ; l'une à Jean d'Outrein, où il éclaircit plusieurs endroits de l'écriture sainte ; l'autre où il explique plusieurs choses concernant le tabernacle : ces deux lettres sont dans la bibliothéque de Brême, *class.* 3, *fascicul.* 2, & *fascic.* 6. Plus, une lettre à Héléne-Sibylle Wagenseil, & une ode d'Elise Kolasbia, à Almeloveen, sur le recouvrement de sa santé ; dans les aménités de Scelhorn, t. V. * Voyez *Trajectum eruditum*, de Gaspar Burmann, & les ouvrages même d'Almeloveen, d'où l'on a tiré quelques particularités.

ALMENDARIS (Henriquez Alfonse de) religieux de l'ordre de la Merci, puis évêque de Cuba en Amérique, étoit natif de Séville. Il fut sacré évêque, sous le titre de *Seide* ou *Sidon*, & ensuite il fut nommé à celui de Cuba, d'où on le transféra à celui de Méchoacan. Il mourut l'an 1623, après avoir publié une relation du diocèse de Cuba. * Gilles Gonzales d'Avila, *in theat. eccles. Indic.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

☞ ALMENESCHES, abbaye de France en Normandie, au diocèse de Séez, en latin *Almaniscæ.* Elle est de religieuses bénédictines, & sainte Opportune y a été abbesse. Cette abbaye est à l'orient méridional, & à deux lieues d'Argentan, & au nord oriental à un peu plus de deux lieues de Séez. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMENSA (Jérôme) natif de Naples, se distingua dans l'ordre des Freres Prêcheurs, tant par sa vertu & son érudition, que par son expérience à traiter les affaires importantes. Le roi de Naples se servit souvent de lui dans plusieurs négociations, où le pere Almensa fit connoître son habileté. Le même prince le nomma à l'évêché de Policastro au royaume de Naples. Il mourut le 4 janvier de l'an 1493, lorsqu'il faisoit la fonction d'ambassadeur de ce roi auprès d'Alexandre VI, & fut enterré à Rome au couvent de la Minerve. Quelque temps après on transporta son corps au couvent de S. Dominique à Naples. * Ughel, *Ital. sacr. tom. V.* Font. *théatr. Dominic. part.* 1, *c.* 475.

ALMEON, prince Arabe, & mathématicien, vivoit dans le XI siécle ou dans le XII, selon les autres. Il y a eu un autre ALMEON, surnommé *Almansor*, que quelques-uns confondent avec le premier, qui a laissé des observations astonomiques touchant le soleil. Le dernier a composé des aphorismes ou maximes d'astrologie intitulées *Almansoris aphorismi, seu propositiones, ac sententiæ astrologicæ ad Saracenorum regem.* Hervagius les publia en 1530, à Basle, avec Julius Firmicus, & quelques autres. * Blancanus, *in chron. mathem.* Vossius, *de scient. mathem. c.* 35, §. 3, & 19.

ALMERIC, nom défiguré, *cherchez* AIMERIC ou AMALRIC ou AMAURI.

ALMERIE, ville d'Espagne dans le royaume de Grenade, avec évêché suffragant de Grenade. Son nom latin est *Almeria*, & quelques auteurs la prennent pour le *Portus magnus* des anciens. Elle est près du cap de Gata, dans un pays fertile. Lorsque les Sarasins dominoient en Espagne, elle devint si puissante, qu'elle eut même un roi nommé *Aben-Hut.* Alfonse VIII, roi de Castille, la prit sur les infidéles avec le secours des Génois l'an 1147, & mourut en allant la secourir contre les mêmes barbares, qui l'avoient assiégée de nouveau en l'an 1157 de J. C. ou selon d'autres en 1159. * Baudrand.

☞ Le siége d'Almerie étoit autrefois à Adra ; & comme les évêques de ce diocèse se regardent avec justice comme les successeurs de ceux d'Adra, ou Abdera, cela a jetté quelques-uns dans l'erreur, & leur a fait croire qu'Almerie est l'ancienne *Abdera* des notices épiscopales. Mais ces villes sont différentes, & c'est le même siége transféré de l'une à l'autre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMERIN, *Almerinum*, bourg de Portugal, dans la province d'Estrémadure, est situé sur le Tage, vis-à-vis de Santaren. C'étoit autrefois le séjour des rois de Portugal. * Sanson. Baudrand.

ALMISSA ou ALMIZA, *Almisum*, *Damisum*, *Dalmentium*, & *Peguntium*, ville de Dalmatie sur la mer Adriatique, qui appartient au Turc, a eu autrefois le siége d'un évêché, qui a été uni à l'archevêché de Spalatro. Les Esclavons la nomment aujourd'hui *Omis.* Ceux qui ont cru que c'est l'ancienne *Delminium*, paroissent s'être trompés. * Baudrand.

☞ Almissa se rendit célébre dans les XIII & XIV siécles, par ses pirateries, dans le temps que la Hongrie étoit déchirée par des guerres intestines. Elle en fut enfin punie ; car les habitans de Trau, poussés à bout par ses brigandages, en firent le siége avec l'aide des Vénitiens. Ils la prirent & la saccagerent, de maniere qu'elle n'a jamais pu s'en relever. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMISTA, montagne de l'isle de Chio, dans la mer Egée, aujourd'hui l'*Archipel.* On croit que c'est l'*Aruisius* de Pline & l'*Aruis* de Vibius Sequester. Cette montagne est renommée par les excellens vins qu'elle produit, & que l'on nomme *Malvoisies*, du nom de la montagne où ils croissent. * Baudrand

ALMIZA, ville de Dalmatie, *voyez* ALMISSA.

ALMO, petit ruisseau de l'ancien *Latium*, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia.* Il coule dans la Campagne de Rome, & se jette dans le Tibre au près de la porte de S. Sébastien, que l'on nommoit autrefois la *Porte Capene*, à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybele, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse. C'est à ce sujet qu'Ovide en parle au *l.* 4 *des fastes.*

Illic purpurea canus cum veste sacerdos
Almonis dominam sacraque lavit aqua

ALMODIS, Béarnoise, on ne sait pas bien de quelle famille elle étoit. Les Espagnols, & entr'autres *Surita*, *Garibai* & *Diago*, disent qu'elle étoit comtesse de Carcassonne, femme du comte *Raimond Berenger.* Guillaume de Malmesburi dit qu'elle eut trois maris en même temps ; savoir le comte d'*Arles*, qu'elle quitta sans autre formalité, pour se marier au comte de Toulouse, qui étoit *Pons II*, de qui elle eut deux enfans, & qu'elle quitta sous prétexte de parenté, pour se marier au comte de Barcelone. Besli dit que cette Almodis étoit fille de *Bernard* comte de la Marche. Elle vivoit vers l'an 1055, & empoisonna Pierre, & Raimond troisiéme fils d'Isabelle femme de Raimond Berenger, qui fut un des maris d'Almodis. * Pierre de Marca, *en son hist. de Bearn*, *l.* 8, *c.* 6.

ALMOGANENS

ALMOGANENS, peuples, *cherchez* ADELITTES.

ALMOHADES, nom de la quatrieme race des rois de Fez & de Maroc, en Afrique. Le premier roi de cette race fut Abdallah, surnommé le *Mohavedin*, qui n'étant qu'un maître d'école, forma le dessein d'usurper la couronne, & de changer sa férule en un sceptre. Il trouva moyen de lever une armée en 1148 de J. C. & 543 de l'hégire, sous prétexte de vouloir réformer la religion; & ayant vaincu Abraham roi de Fez, il monta sur le trône de ce prince, qui fut le dernier de la race des Almoravides. Abdul-Mumen son successeur, fit de grandes conquêtes dans l'Afrique & dans l'Espagne; & Jacques Almansor, le troisieme de ses successeurs, étendit encore plus loin les bornes de son empire. Mais Mohamed-Enazir perdit une grande bataille en Espagne l'an 1210 de J. C. & 607 de l'hégire; & s'étant retiré en Afrique, il y mourut peu de temps après,& laissa dix fils,qui ne pouvant s'accorder pour le partage des royaumes de leur pere, donnerent lieu aux gouverneurs des provinces de se révolter, & de se rendre souverains; ainsi pendant les dissensions de ces dix Almohades, il se forma plusieurs royaumes particuliers dans l'Afrique & dans l'Espagne; savoir, ceux de Grenade, de Tremecen, de Tunis & de Tripoli: & les Merins se rendirent maîtres du royaume de Fez. * Roderic de *Tolede*. Hornius, *orb. imp.* D'Herbelot, *bibl. orient.* Deguines, *hist. des Huns*, tom. I, p. 377, *voyez* ALMORAVIDES.

☞ ALMOKTADY BILA: c'est le nom que Texeira, *l.* 2, *c.* 43, & 48, donne au trente-uniéme calife de la maison des Abbassides, & que d'Herbelot nomme MOCTAFI-LEEMRILLAH, auquel nous renvoyons.

ALMONACID, bourg d'Espagne, situé dans la nouvelle Castille, à quatre lieues de la ville de Tolede. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Reccopolis*, qui n'en sont pas beaucoup éloignées. * Baudrand.

ALMONACIR (Jérôme) religieux de l'ordre de S. Dominique, du couvent de Ciudad-Rodrigo, fut plus de 40 ans professeur de théologie à Burgos, & à Alcala, où il fut émérite en 1592: il fut aussi consulteur & censeur du tribunal de l'inquisition. Ce religieux qui ne mourut qu'en 1604, âgé de plus de 80 ans, passa en Espagne pour un des meilleurs théologiens, & eut toujours un grand concours d'auditeurs; cependant on ne put lui persuader que fort tard de rendre publics quelques fruits de ses travaux; & tout ce qu'il accorda enfin aux sollicitations de ses amis, fut de faire paroître en 1588, à Alcala, un commentaire sur le cantique des cantiques en deux vol. *in*-4°. On y reconnoît un homme versé dans la lecture des peres, & qui a bien consulté les interprêtes Grecs & Hébreux. Possevin reconnoît que ce commentaire ne le céde à aucun des autres commentaires qui avoient paru sur ce livre si difficile; mais parlant ensuite de Louis de Léon, augustin, qui a fait un ouvrage de même sorte, il dit que si on compare les deux commentaires, on trouvera que les deux auteurs se sont rencontré souvent, ou que l'un a souvent copié l'autre: l'un ou l'autre, selon Possevin, est donc un plagiaire: cependant Louis explique tout briévement, & ne se propose que de rapporter à tout homme chrétien les paroles de Salomon, au lieu que Jérôme s'étend beaucoup, & qu'il rapporte tout à l'église de la loi ancienne, & à celle de la loi nouvelle: leur dessein étoit donc différent, & s'il leur arrive quelquefois de penser de même, il n'y a pas lieu de les chicaner là-dessus; rien n'est plus ordinaire dans cette sorte de travail. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ALMONDBURI, *Camulodunum*, village du comté d'Yorck en Angleterre, à trois lieues du bourg d'Halifax, du côté du midi. On voit près de ce village les ruines de la ville, que les anciens nommoient *Cambodunum*, *Campodunum*, & *Camulodunum*. * Baudrand.

☞ ALMONSTACEN. Texeira, l. 2, c. 50, 52, appelle ainsi le calife dont nous donnons un article assez étendu d'après d'Herbelot, au titre MOSTADHEM.

ALMOPS, fils de Neptune & d'Athamantis, fut un des géants qui firent la guerre à Jupiter, & duquel on dit qu'une grande partie de la Macédoine fut nommée *Almopie*, & ses habitans *Almopes* ou *Almopiens* * Stephan. *in geog.*

ALMORAVIDES, peuples d'Afrique vers le mont Atlas, qui chasserent les Zenetes du royaume de Fez, vers l'an 1051 de J. C. & de l'hégire 443. Leur premier roi fut Abul-Thessefin, qui choisit la ville d'Acmed pour la capitale de son royaume. Joseph lui succéda, & conquit une grande partie de l'Afrique; puis passant en Espagne, il s'y rendit maître de quantité de villes. Il bâtit aussi la ville de Maroc, où il établit le siége de son empire. Mais en 1148 de J. C. & 543 de l'hégire, Abdallah le *Mohavedin*, chef des Almohades, gagna une grande bataille contre Abraham roi de Fez, & le poursuivit si vivement, que ce roi fuyant à cheval, se précipita du haut d'un rocher dans la mer. Cette victoire mit Abdallah sur le trône, *voyez* ALMOHADES. * Hornius, *orb. imp.* Deguines, *hist. des Huns*, *tom. I*, *p.* 374.

ALMOUCHIQUOIS, sauvages de l'Amérique, qui habitent vers la riviere de Chovacouet & l'isle de Bacchus, dans le Canada. Ceux-ci sont fort différens des autres sauvages de la Nouvelle France: ils se rasent les cheveux depuis le front jusqu'au sommet de la tête, & laissent croître ceux de derriere, qu'ils nouent, & qu'ils ornent de divers plumages. Ils se peignent le visage de rouge & de noir. Leurs armes sont l'arc & les fléches, une massue & une lance. Ils cultivent la terre & y sement du mays & des féves de Turquie au mois de mai, dont ils font la récolte en septembre. Ils plantent aussi du tabac, & ont une infinité de vignes, dont les François disent avoir fait d'excellent verjus au mois de juillet. Ils ont des demeures arrêtées, & ne changent pas facilement de lieu, comme les autres sauvages. Leurs cabannes sont couvertes d'écorces de chênes, & environées de grosses poutres, pour s'y pouvoir défendre contre les attaques de leurs ennemis. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

ALMOUTH ou *Alamout*, ville & château de la province de Ghilan, où étoit la principale retraite des Bathéniens. Les géographes Arabes lui donnent 85 degrés 37 minutes de longitude, & 36 degrés 21 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *bibl. or.*

ALMSTAD, *Almostadium*, bourg de Suéde dans la province de Smalande, sur la frontiere de celle de Bleking, entre la petite ville d'Herlunda & celle d'E leholm, environ à sept lieues de celle de Christianstad. * Baudrand. *dict. géogr.*

ALMUNECAR, petite ville du royaume de Grenade, avec un assez bon port sur la Méditerranée, à deux lieues de l'embouchure de Rio-Frio, est ornée du titre de cité, & est défendue par une citadelle, où le roi d'Espagne entretient garnison en tout temps. Cette citadelle a été bâtie par les rois Maures, qui y renfermoient leurs fils ou leurs freres, lorsqu'ils leur devenoient suspects. Quelques uns croient que cette ville est la *Menoba* des anciens. * Colmenar, *délices de l'Espagne.*

ALMUNHA, *Almuna*, village d'Espagne dans l'Aragon. Il est près de la riviere de Xalon & du bourg de Ricla, entre Saragosse & Calatajud. Quelques géographes prennent Almunha pour *Nertobriga* ou *Nertobrica*, ville des anciens Celtibériens, que d'autres mettent à Ricla, & d'autres encore à Rota, village près du bourg de Ricla. * Baudrand.

ALNEWICK ou AVEWICK, bourg d'Angleterre sur la riviere d'Alne dans le Northumberland. Bertwald & Wilfrid, archevêques de Cantorberi & d'Yorck, y célébrerent l'an 790 un concile, où l'on confirma les donations faites à quelques monastéres. Cette ville est

célébre par la défaite de Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecosse, qui y attaqua les Anglois en 1173, & où l'année suivante il fut battu & pris par les mêmes. * Baudrand.

ALNEWICK (Martin d') religieux de l'ordre de S. François, *cherchez* MARTIN.

ALNEY, petite isle que fait la Saverne proche de Glocester en Angleterre. Elle est célébre, parceque ce fut là que le roi Edmond, surnommé *Côte de fer*, & Canut le Danois se battirent en duel pour la couronne d'Angleterre. Ce duel se fit en présence des deux armées, après diverses batailles sanglantes, qui n'avoient rien décidé. Canut y ayant été blessé, proposa un accommodement avec tant de présence d'esprit & de jugement, que les deux combattans, remettant leurs épées dans le fourreau, s'embrasserent, & convinrent que le royaume seroit divisé en deux parties, dont la méridionale seroit pour le roi Edmond, & la septentrionale pour le roi Canut; ce qui fut exécuté. * *Dict. Angl.*

ALODIE (sainte) sœur de sainte Nunillon, *cherchez* NUNILLON.

ALOEE nom d'un géant, que les poëtes ont fait fils de Titan & de la Terre, époux d'Iphimédie, & pere des Aloïdes. * Apollod. Hygin.

ALOES, nom d'une fête que célébroient les laboureurs d'Athènes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, après la récolte des fruits. On l'appelloit en grec ἀλῶα du mot ἀλώς, qui signifie l'*aire d'une grange*. * Giraldi dans son traité *de Diis Gentium*.

ALOGIENS (Α'λόγοι) hérétiques ainsi nommés, comme qui diroit *sans Verbe*, parcequ'ils nioient que J. C. fût le Verbe Eternel. Comme l'évangile & l'apocalypse de S. Jean renversoient leurs sophismes, ils les attribuoient, si l'on en croit S. Epiphane, à l'hérétique Cerinthe, quoique S. Jean ait composé son évangile pour confondre cet hérétique. Théodote, corroyeur de Byzance, fut depuis le défenseur de ces erreurs. S. Epiphane fait mention d'une secte d'hérétiques appellés *Alogiens*, qu'il fait contemporains des Cathaphryges. * Tertullien, *liv. des prescriptions*, *ch. dernier*. S. Epiphanius, *hæref.* 51 & 54. S. Augustin. *de hæref. c.* 33. Eusébe, *l.* 5, *c.* 39. Baronius, *A. C.* 196. Tillemont. Dupin. *bibl. des aut. eccl. du I siécle.*

ALOIDES, nom que l'on donna à Othus & à Ephialtes, fils d'Aloé & d'Iphimédie, ou, selon d'autres, de Neptune & d'Iphimédie, qui devint enceinte, allant tous les jours sur le rivage de la mer, où elle prenoit de l'eau qu'elle se jettoit dans le sein. On dit que ces deux jumeaux étant nés, Neptune leur accorda le privilége de croître tous les ans d'une coudée en grosseur, & d'une aulne en hauteur: de sorte que dès l'âge de neuf ans, ils étoient d'une grandeur prodigieuse; & c'est dans cet âge, à peu près, qu'ils entreprirent de déraciner le mont Ossa, dit Homere, & de le mettre sur l'Olympe, & celui de Pelion par-dessus, afin de s'en servir comme d'échelle pour monter aux cieux. Après ce coup d'essai, ils se joignirent aux géans, & déclarerent la guerre à Jupiter. Ils mirent le dieu Mars dans les fers, & le renfermerent dans une prison pendant treize mois, d'où il ne sortit que par l'adresse de Mercure. Ephialtes prétendit avoir Junon pour femme; & Othus, Diane pour la sienne: ce que Jupiter empêcha. Ils se rendirent souverains de l'isle de Naxos, & délivrerent leur mere & leur sœur, qui y étoient retenues captives. Mais enfin, Apollon & Diane les tuerent à coups de fléches. Virgile a fait dire à Enée, qu'il vit ces deux géans dans les enfers:

> *Hinc & Aloïdas geminos, immania vidi*
> *Corpora, qui manibus magnum rescindere cœlum*
> *Aggressi*..... Virgil. *Æneid. l.* 6, *v.* 582.

* Homere, *Odyss.* 5. Apollodor. *l.* 1. Diodor. *l.* 3.

ALOIGNI (Henri-Louis d') marquis de Rochefort, &c. capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Lorraine, du Barrois, de Metz, Toul & Verdun, & du pays Messin, maréchal de France, servit dès sa plus tendre jeunesse sous le prince de Condé, qui le fit capitaine de sa compagnie de gendarmes. Après la paix des Pyrénées, il passa en Allemagne & en Hongrie, où il servit sous MM. de Coligni & de la Feuillade, depuis maréchal de France; & se distingua en plusieurs occasions, en l'une desquelles il reçut une blessure considérable au visage, dont il porta toujours la marque. A son retour le roi le pourvut en 1665, de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de monseigneur le dauphin, le fit brigadier de la gendarmerie, & lui donna en avril 1667, le gouvernement de la ville d'Ath en Flandre. Il fut nommé maréchal de camp en janvier 1668, & servit sous le comte de Duras, puis dans l'armée de Flandre, sous le vicomte de Turenne. Le roi lui accorda une pension de six mille livres la même année, & il alla servir la suivante sous le maréchal de Créqui, sur les frontieres de Lorraine. Ayant été fait lieutenant-général en 1672, il suivit le roi en la guerre de Hollande, se trouva au passage du Rhin, à la prise d'Utrecht, & fut pourvu de la charge de capitaine des gardes du corps. Il alla commander en 1673, les troupes qui étoient en Lorraine & Barrois, qui eurent ordre, ainsi que celles des évêchés de Metz, Toul & Verdun, de le reconnoître & de lui obéir. Il se trouva en 1674 à la bataille de Senef, & le 27 février 1675 il fut pourvu du gouvernement de Lorraine, & du Barrois, & des villes & citadelles de Metz, Toul & Verdun, & dépendances. La même année il fut élevé à la dignité de maréchal de France; & en mars 1676, il fut choisi pour aller commander en chef un corps d'armée sur les rivieres de Meuse & de Moselle; mais il n'exerça pas long-temps ces emplois, étant mort à Nanci le 23 mai suivant, d'où son corps fut apporté aux Ursulines de Paris.

Quoique la maison d'Aloigni soit une des plus anciennes de Poitou, comme il se justifie par un titre du trésor de Poitiers de l'an 1281, auquel GUILLAUME d'Aloigni prend la qualité de chevalier, l'on n'en rapportera ici la postérité que depuis:

I. PIERRE d'Aloigni, seigneur de la Millandiere, qui épousa l'an 1350 *Aiglantine* de la Trémouille, dame de Rochefort, fille de *Guillaume* seigneur de Rochefort, morte vers l'an 1410, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME d'Aloigni, seigneur de Rochefort & de la Millandiere, épousa avant l'an 1391, *Jacquette* Couraude, dont il eut *Eustache*, seigneur de Rochefort, vivant en 1436, mort sans enfans; GUILLAUME II du nom, qui suit; *Aiglantine*, mariée par contrat du 20 mai 1436, à *Alain* de Karaleuc, seigneur de Bergerisse; & *Marguerite* d'Aloigni.

III. GUILLAUME d'Aloigni II du nom, seigneur de la Millandiere, puis de Rochefort après la mort de son frere aîné, vivoit en 1467. Il épousa par contrat du 28 décembre 1442 *Marguerite* de la Touche, fille de *Pierre* seigneur de Nuaillé, & de *Marguerite* Maurusson, vivante en 1499, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Guillaume*, seigneur de la Millandiere, qui fut pere de *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnac; & de *Marguerite*, alliée à *François* de Salignac; 3. *Jacquette*; 4. *Marquise*; & 5. *Jeanne* d'Aloigni.

IV. FRANÇOIS d'Aloigni, seigneur de Rochefort & de la Millandiere, épousa par contrat du 20 octobre 1481 *Catherine* Guerin, fille & héritiere de *Renaud*, seigneur d'Oinzé, dont il eut RENÉ, qui suit; *Louise*, mariée par contrat du 8 janvier 1515 à *Georges* le Clerc, seigneur de Varennes; & *Françoise* d'Aloigni.

V. RENÉ d'Aloigni, seigneur de Rochefort, de la Millandiere & d'Oinzé, épousa le 1 juillet 1523 *Gabrielle* de la Trémouille, fille de *Philippe*, seigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* de Salignac, dont il eut

Pierre, qui suit; *Louise*; *Marguerite*; & *Françoise* d'Aloigni, vivantes en 1557.

VI. Pierre d'Aloigni, seigneur de Rochefort & de la Millandiere, guidon de la compagnie d'ordonnance du comte de Charni, & gouverneur du Blanc en Berri, continua ses services dans les guerres jusqu'en 1594. Il épousa par contrat du 27 janvier 1548 *Marguerite* de Salignac, fille de *François*, seigneur de la Roche-Bellusson, dont il eut Antoine, qui suit; & Gui d'Aloigni, seigneur de Fontmorand, qui laissa postérité.

VII. Antoine d'Aloigni, seigneur de Rochefort, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la ville & château du Blanc en Berri, servit le roi contre la ligue en 1591, & mourut en 1620. Il épousa par contrat du 30 juin 1582 *Lucrece* de Périon, fille d'*Antoine*, seigneur de la Grange, & de *Marie* de la Roque, dont il eut Louis, qui suit; *Anne*, religieuse à l'Encloitre; *Marie*, religieuse à Fontevrault; *Marguerite*, alliée à *Louis* Largentier, baron de Chapelaines, bailli de Troyes; & *Lucrece* d'Aloigni, morte sans alliance.

VIII. Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, &c. chevalier des ordres du roi, bailli de Berri, lieutenant général de Poitou, chambellan du prince de Condé, lieutenant de sa compagnie des chevaux légers, & surintendant des bâtimens, arts & manufactures de France en 1621, mourut le 3 septembre 1657. Il épousa *Marie* Habert, fille de *Jean*, seigneur de Montmor, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & d'*Anne* Hue, dame de la Brosse, morte le 19 juin 1657, dont il eut *Louis*, marquis de Rochefort, mort avant son pere, sans alliance; Henri-Louis, qui suit; *Pierre*; *François*; *Annibal*, morts jeunes; *Antoine*, abbé de Fontcombaut, mort en 1687; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Pontevez, comte de Carces, grand sénéchal & lieutenant de roi de Provence: 2°. à *Jacques* le Coigneux, marquis de Montméliand, Plailli & Merfontaine, président à mortier au parlement de Paris, morte le 13 mai 1675; *Anne-Angélique*, mariée à *Claude-Alfonse* de Brichanteau, marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Picardie; *Marguerite* & *Charlotte* d'Aloigni, religieuses Ursulines.

IX. Henri-Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, maréchal de France, *dont l'éloge vient d'être rapporté*, épousa le 30 avril 1662, *Magdelene* de Laval, dame d'atours de madame la dauphine, fille de *Gui*, marquis de Laval, lieutenant-général des armées du roi, & de *Magdelene* Séguier, dont il a eu *Louis-Pierre-Armand*, marquis de Rochefort, baron de Craon, brigadier des armées du roi, mort le 21 juillet 1701 âgé de 31 ans, sans alliance; & *Marie-Henriette* d'Aloigni, mariée 1°. à *Louis Fauste* de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment royal de la marine, son cousin: 2°. à *Charles* de la Rochefoucault de Roye, comte de Blanzac, lieutenant-général des armées du roi. * *Voyez* le pere Anselme.

ALOIGNI (Galehaud d') seigneur de la Groye, chevalier de l'ordre, chambellan, sénéchal & gouverneur de Châtelleraud, &c. étoit de la maison d'Aloigni de Touraine, & fils de Pierre d'Aloigni II, seigneur de la Groye. Galehaud se fit considérer à la cour de Louis XI, & de Charles VIII, qui l'honorerent de divers emplois, dont il s'aquitta avec honneur. En 1479 il eut de Louis XI le commandement des archers & arbalêtriers, qu'on entretenoit pour le service de sa majesté dans l'Angoumois, la Saintonge, & dans tout le gouvernement de la Rochelle. En 1482 il fut établi gouverneur & sénéchal de Châtelleraud, lorsque ce comté fut réuni à la couronne, & érigé en siége royal. L'an 1483, le roi l'envoya en Calabre avec le prince de Tarente, pour amener en France S. François de Paule. Il eut ensuite l'intendance des vivres, lorsque ce monarque se disposoit à faire la guerre contre le duc de Bretagne: & fut enfin député pour le rachat de la gabelle de Guienne, avec plusieurs autres seigneurs du royaume. Il fut aussi pieux que vaillant; & à l'exemple de ses prédécesseurs, il fonda à Ingrande un collége de six chanoines, dont le curé est le doyen. Il fit plusieurs dons au chapitre de Notre-Dame de Châtelleraud, qui lui en rendit hommage en 1494, & qui céda à Galehaud d'Aloigni, & à ses successeurs le droit d'entrer dans le chœur de cette église, l'oiseau sur le poing, bottés & éperonés; de prendre séance dans les premieres places, & d'assister dans le même état à toutes les processions * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

ALOISIA SIGEA, *cherchez* SIGÉE (Louise.)

ALOMATON, *Sostenium, Michaelium*, forteresse de la Turquie en Europe. Elle est dans la Thrace ou Romanie, sur le détroit de Constantinople, à l'entrée de la mer Noire. C'est apparemment le lieu qu'on nomme dans les cartes *Castel Nuovo d'Europa*, & qui est vis-à-vis d'un autre, qui est dans la Natolie, & qu'on nomme aussi *Castel Nuovo d'Asia.* Amurath fit demolir une église dédiée à S. Michel, que l'empereur Constantin y avoit fait bâtir, & éleva sur ses ruines le fort d'Alomaton, qu'on nomme pour cette raison *Michaëlium* en latin. * Baudrand.

ALONUS (Léonard) d'Autun, a fait la préface qui est au-devant du commentaire de *Chasseneuz*, sur la *coutume de Bourgogne*, où il a mis six vers à la louange du commentateur: ces piéces sont imprimées dans la premiere édition *in*-4°. en 1517, & dans plusieurs autres éditions. C'est par là qu'on juge du temps auquel vivoit Alonus; car du reste, la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, page 3, ne nous le fait pas autrement connoître.

ALOPE, l'une des maîtresses de Neptune. Arnobe, *l.* 4, contre les païens, en fait mention, pour leur reprocher la lubricité de leurs divinités. Outre Alope, Neptune avoit encore Acaphitheise, Hippothoé, Amymone, Ménalipe, &c.

ALOPECHÉ (Ἀλωπεκή) bourg de l'Attique, dépendant de la tribu Antiochide, étoit voisin du collége nommé *Cynosarges*, & assez près de la ville d'Athènes, qu'il avoit à son couchant. C'est le lieu de la naissance du philosophe Socrate, comme le remarque Diogène Laërce; & c'étoit là-même qu'étoit le tombeau du héros Anchimolius. * Spon. *t.* 2 *de son voyage.*

ALORGE, abbé de Lyre, sur la riviere de Rille, au diocèse d'Evreux, vivoit dans le XIV siécle. N'ayant pas voulu prêter serment à Guillaume de Valen son évêque, comme tous les abbés du diocèse d'Evreux étoient obligés de faire au joyeux avénement de leurs évêques, ce prélat le déclara nommément & publiquement excommunié. Alorge voulut enfin se soustraire à cet usage; l'évêque ne se relâcha point, & l'abbé se lassant de se voir excommunié, donna procuration à son propre frere, Robert de Mouceaux, de satisfaire pour lui à ce que demandoit l'évêque. Cette procuration, qui fut acceptée, est datée du 13 de septembre 1392. Au reste, il y avoit alors plusieurs divisions entre l'évêque d'Evreux & son chapitre: chacun entreprenoit sur les droits de l'un & de l'autre, & les guerres qui se renouvelloient en ce temps-là, fomentoient ces divisions. * Le Brasseur, *histoire civile & ecclésiast. du comté d'Evreux.*

ALOST, que ceux du pays nomment *Aelst*, en latin *Alostum*, ville des Pays-Bas dans la Flandre, est située sur la riviere de Dendre, & c'est la premiere ville de Flandre du côté d'orient: ce qui fait croire que son nom est tiré du mot flamand *Aloost*, c'est-à-dire, *qui est orientale.*

Quelques auteurs ont cru que les Goths la bâtirent dans le V siécle. Elle est capitale de la Flandre impériale, & a eu autrefois des comtes particuliers. Ives ou Ivain comte d'Alost, épousa *Laurette* ou *Laurence* de Flandre, fille de *Thierri* d'Alsace, comte de Flandre, alors veuve de *Henri* de Limbourg. Elle prit une troisiéme alliance avec *Raoul* de Vermandois, II de ce

nom, dit le *le Lépreux*, & une quatriéme avec *Henri* de Namur. De ce mariage vint *Thierri*, comte d'Alost, lequel mourant sans enfans, ouvrit la succession à PHILIPPE d'Alsace, comte de Flandre. Après celui-ci, BAUDOUIN, dit *le Courageux*, eut le comté d'Alost, qu'il donna à son second fils PHILIPPE, aussi comte de Namur. Ce dernier prit alliance avec *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, dit *Auguste*, & d'*Agnès* de Meranie; mais *Marie* étant morte sans enfans, le comté d'Alost fut réuni à la Flandre. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle. Les Espagnols la surprirent en 1576, & y commirent mille indignités. En 1582 le duc d'Anjou s'en rendit maître; & ensuite les Anglois qui l'avoient en garde, la vendirent au prince de Parme. Les François la prirent encore en 1667; & depuis ce temps, elle n'est plus si forte qu'elle étoit auparavant. Le territoire d'Alost comprend environ cent soixante & dix villages, le pays de Waës, & quatre villes, qu'ils nomment *Offices*; savoir, Hulst, Axel, Bouchout, & Assenede. Alost a produit plusieurs hommes de lettres, & entr'autres Colvener, Smece, Coster, Pierre Silvius, &c.

ALP-ARSLAN, fils de *Daud* ou *David*, fils de *Mikail* ou *Michel*, fut le second sultan de la famille & dynastie des Selgiucides. Il succéda à *Thogrul-Beg* son oncle, mort sans enfans l'an de l'hégire 455, & de J. C. 1063. Le nom qu'il prit après avoir embrassé le mahométisme, fut *Mohammed*; car il s'appelloit auparavant Israël; & celui d'*Alp-Arslan*, qui signifie en turc un *lion courageux*, est plutôt un surnom, qu'un nom propre. Quelques auteurs le font fils non de David, mais de *Giafer-Beg*, autre frere de *Thogrul*. Ce prince réunit en un seul état tout ce que les Selgiucides possédoient dans l'Asie, & il se trouva monarque seul & absolu de tous les pays qui sont compris entre les fleuves d'Amou ou Oxus, & du Tigre. Cette grande puissance qu'il s'étoit acquise autant par sa valeur que par la succession de son oncle, lui tint lieu d'un grand mérite auprès du calife de Bagdet *Caiem-Bemrillah*, qui l'honora du titre ou surnom d'*Ezzedin* ou *Adhadeddin*, qui signifie, *le protecteur de la religion musulmane*.

Dès le commencement de son regne, Alp-Arslan fit arrêter & emprisonner Konderi, surnommé *Amid-Almulk*, visir de son prédécesseur, pour avoir abusé de l'autorité de son maître dans le regne précédent. Il le fit ensuite punir de mort, après l'avoir convaincu de plusieurs malversations dans sa charge. Il mit en sa place Nadham al mulc, ou *Nezam el mulc*, comme prononcent les Persans, qui étoit le plus grand homme de son siécle. Ce visir gouverna les affaires avec une approbation universelle, & se rendit sous ce monarque, & sous *Malek Schah* son fils, l'arbitre de la paix & de la guerre, dans toute l'étendue de ce grand empire.

La victoire la plus mémorable de ce sultan, fut celle qu'il remporta sur Ormanus, empereur de Constantinople; car c'est ainsi que les Orientaux appellent Romain, surnommé *Diogènes*. L'armée des Grecs montoit à près de trois cens mille hommes, lorsqu'Alp-Arslan, qui n'en avoit encore que douze mille avec lui, fut obligé de combattre; mais il le fit avec tant de vigueur, qu'il mit l'armée des Grecs en déroute. Le sultan, après avoir remporté un si grand avantage, fit poursuivre les fuyards par un de ses généraux nommé *Giavaher*, qui fut assez heureux pour faire prisonnier l'empereur même. On rapporte que ce sultan faisant la revue de ses troupes avant le combat, voulut casser un de ses cavaliers, parcequ'il le trouva fort malfait: mais un officier l'en empêcha, lui disant qu'il étoit fort brave, & qu'il pouroit arriver que celui qu'il méprisoit si fort, feroit l'empereur prisonnier. Ce que l'officier avoit prédit arriva, & le cavalier, au lieu d'être cassé, fut avancé dans les premieres charges de l'armée. Alp-Arslan usa de cette victoire avec une très-grande modération. Il traita fort honnêtement son prisonnier, & lui rendit la liberté, après avoir fait un traité de paix, dans lequel il fut stipulé, que l'empereur Grec donneroit sa fille en mariage au fils aîné du sultan, ce qui fut exécuté de bonne foi.

L'an 457 de l'hégire, de J. C. 1064, le sultan alla réprimer l'audace de Khazan, qui s'étoit soulevé contre lui dans le pays de Khouaresme. De trente mille combattans que ce rebelle avoit mis en campagne, il en échapa fort peu à la colere du sultan, & à la fureur des soldats. Il pacifia ainsi cette province, & en donna le gouvernement à *Maleck Schah* son fils aîné. Au retour de cette expédition il passa par le Khorasan, & visita le sépulcre du huitiéme iman, nommé *Ali Riza*, qui est enterré dans la ville de Thous, où un grand nombre de pélerins se rend par dévotion. *Voyez* ce qu'on a dit ci-dessus au titre d'ALI BEN-MOUSSA.

Après qu'il se fut aquitté de ce pélerinage, il prit le chemin de Radecan, où il choisit un lieu fort agréable pour y camper avec toute son armée. Ce fut de ce lieu-là qu'il dépêcha des couriers par toutes les provinces de son empire, pour en assembler les gouverneurs & grands seigneurs en forme d'états généraux. Après qu'ils furent tous assemblés, il leur déclara qu'il avoit choisi *Maleck Schah*, son fils aîné, pour successeur & pour unique héritier de tous ses états. Cette déclaration étant faite, il fit asseoir son fils sur un trône d'or préparé pour cette cérémonie, & lui fit prêter le serment de fidélité par tous les officiers de l'empire. Après cette action il fit savoir à tous les chefs & généraux de ses armées, qu'il vouloit entreprendre la conquête du Turquestan, d'où il tiroit son origine, & donna ses ordres, afin que tout fût prêt pour passer le grand fleuve d'Amou, & entrer dans ce vaste pays, que les nations belliqueuses des Turcs, des Tartares, & des Mogols habitent. Ce fut l'an 465 de l'hégire qu'il commença cette expédition qui lui fut fatale: mais parcequ'elle fut la derniere, & qu'elle termina la vie de ce prince, nous laisserons pour un peu de temps l'historien *Kondemir*, auteur de ce que nous venons de dire, pour recueillir ce que les autres historiens rapportent des guerres que ce prince fit en divers lieux pendant son regne.

Nezam el mulc, auteur du livre intitulé *Vassaia*, rapporte plusieurs faits historiques, qui regardent ce prince, dont il étoit visir. Il dit qu'au commencement de son regne, il fit la guerre à Kutulmisch son cousin germain, qui s'étoit soulevé contre lui dans la province de Damegan; mais cette révolte fut bientôt appaisée: car à peine le sultan fut-il arrivé en présence de son ennemi, qu'un accident imprévu lui donna la victoire & la paix. Kutulmisch, qui avoit de fort belles troupes, se préparoit à livrer un sanglant combat, lorsque s'avançant à la tête de son armée, son cheval s'abattit tout d'un coup sous lui, & lui fit rompre le cou: les révoltés demanderent aussitôt quartier au sultan, qui le leur accorda, & gagna par ce moyen une bataille sans coup férir. Cette guerre ne fut pas plutôt finie, que Kara-Arslam lui suscita de nouvelles affaires dans la Perse & dans le Kerman. Le sultan, pour ranger ce rebelle à son devoir, employa un de ses plus vaillans capitaines, nommé *Fadhlovieh*, qui ayant défait Kara-Arslam, reçut pour récompense de ses services le gouvernement de la Perse. Dès que ce gouverneur ambitieux vit que le sultan tournoit du côté du Khorasan, il songea à se rendre maître absolu de sa province. Pour parvenir à ce dessein, il fit fortifier un château situé dans un poste très-avantageux, où il s'enferma avec de bonnes troupes, muni d'un trésor considérable, qu'il avoit amassé par mille concussions exercées dans son gouvernement. Nezam-el-mulc reçut ordre de son prince d'attaquer ce château, & de lui amener Kara-Arslam vif ou mort. Néanmoins tous ceux qui avoient connoissance de cette place dissuadoient le siége, parcequ'ils la jugeoient imprenable. Le visir cependant qui vouloit contenter le sultan, ne

laissa pas de la faire investir par ses troupes, & alla lui-même pour la reconnoître. Pendant qu'il en faisoit le tour, il ne vit paroître aucun des assiégés sur les remparts; ce qui lui fit croire qu'ils se tenoient en une aussi grande assurance, que s'ils n'avoient point eu d'armée à leurs portes. Cette sécurité des assiégés lui donnoit beaucoup de chagrin, & il auroit dès ce moment-là levé le siége, si la honte ne l'en eût empêché. Il ranima donc son courage à la vue des grandes difficultés qu'il prévoyoit devoir se rencontrer dans son entreprise, & fit apporter de tous côtés dans son camp des provisions & des munitions, pour y demeurer un année entiere. Son armée étant ainsi pourvue abondamment de toutes choses, & le chef abandonnant de son côté le succès de ce siége à la conduite de la providence (car il avoit beaucoup de piété) il fit commencer les attaques, qui réussirent toujours si mal, que son embaras augmentoit de jour en jour. Le visir ayant passé une nuit fort inquiet, fut bien surpris d'entendre le lendemain, dès la pointe du jour, battre la chamade, & d'apprendre que le gouverneur demandoit à capituler. La joie qu'il reçut de cette nouvelle, fit qu'il lui accorda des conditions fort honorables, dont la principale fut, qu'il demeureroit dans la place, dont il rendroit hommage au sultan, & lui payeroit tous les ans un certain tribut dont on conviendroit, outre les présens ordinaires. Après cette capitulation, le visir parut fort empressé de savoir le sujet qui avoit obligé le gouverneur à se rendre sitôt, & il apprit enfin par quelqu'un qui sortit de la place, que la nuit précédente l'eau avoit manqué tout d'un coup, parceque les fontaines & les cîternes, qui étoient en grand nombre, avoient tari, & étoient demeuré à sec dans un instant. Cet accident ne manqua pas de passer aussitôt pour un miracle, & fut attribué à la protection que Dieu donnoit à la justice des armes du prince, & à la piété du visir. Mais voici un fait qui frapa encore davantage. Lorsque le sultan alla porter la guerre dans la province de Kerman, dont on vouloit le dépouiller, il fut obligé de traverser avec son armée le grand désert qui sépare cette province d'avec celle de Khorasan. Ce désert s'appelle *Noubendigian*, & manque de toutes les choses nécessaires à la subsistance d'une armée. Les troupes, qui ne s'y étoient engagé qu'avec beaucoup de répugnance, voyant leurs provisions manquer de jour à autre, commencerent à murmurer; & la révolte générale étoit prête à éclorre, lorsque l'on rencontra sur le chemin un vieux château ruiné, qui ne paroissoit autre chose que la retraite des hiboux & des bêtes farouches. On ne laissa pas néanmoins de le reconnoître, & l'extrémité où l'on étoit réduit, obligeant à y faire une recherche fort exacte, on y trouva des grains en si grande abondance, qu'ils suffirent à nourir toute l'armée.

Une des principales conquêtes d'*Alp-Arslan*, fut celle de la province du Gurgistan ou Géorgie. Après avoir subjugué les peuples de cette province, il ôta la liberté à tous les grands seigneurs du pays, & les obligea de porter, au lieu de chaînes ou de colliers, un fer à cheval pendu à l'oreille pour marque de leur esclavage. Ce fut cette marque si ignominieuse qui fut cause que plusieurs d'entr'eux, pour s'en délivrer, firent une profession extérieure du musulmanisme. Ce sultan ne put pas cependant si bien réduire ces peuples, qui étoient fort attachés à la religion chrétienne, dont ils faisoient profession, & à leur prince naturel, qu'il ne restât beaucoup de lieux forts dans les montagnes où ils s'étoient retirés, qui auroient demandé beaucoup de temps, s'il eût voulu les forcer; mais ce prince ayant des affaires qui l'appelloient ailleurs, se contenta d'y laisser Malek Schah son fils, qui continua la guerre, & qui s'attacha à ce qu'il y avoit de plus fort dans le mont Caucase, pour achever la conquête de son pere. Le plus fameux siége que Malek Schah entreprit dans la Géorgie, fut celui d'un lieu appellé en persien *Miriam Nischin*, *le lieu*, ou *la demeure de Marie*, à cause d'un monastere & d'une église dédiée à l'honneur de la sainte Vierge, qui étoit dans cette place située au milieu d'un lac. Malek Schah en fit faire l'attaque par l'elite de ses troupes, qu'il mit dans des bateaux garnis d'échelles & de harpons, pour y donner l'assaut. Tout étoit déja prêt pour cette entreprise, lorsqu'il s'éleva tout d'un coup au milieu du jour une tempête si furieuse dans le lac, & le ciel se couvrit de ténébres si épaisses, que ni les assiégeans, ni les assiégés ne furent plus en état de songer ni à l'attaque, ni à la défense. Cet orage fut l'avant-coureur d'un tremblement de terre si violent, que les chrétiens crurent ce jour-là devoir être ensevelis tout vivans sous les ruines de l'univers. Cependant le plus grand malheur ne tomba que sur les assiégés : car une partie de leurs murailles, s'étant renversée dans le lac, après que l'orage fut dissipé & que le tremblement de terre fut appaisé, les Turcs emporterent aisément la place d'assaut, & ruinerent le monastere, qui étoit celui de toute la Géorgie où il y avoit le plus grand concours de dévotion.

Les affaires qui appelloient ailleurs Alp-Arslan, comme nous avons dit ci-dessus, étoient les aprêts qu'il faisoit pour exécuter un dessein qu'il rouloit dans son esprit depuis long-temps; c'étoit la conquête du Turquestan : pays où ses ancêtres avoient, à ce qu'il prétendoit, regné autrefois. Il fit marcher pour cet effet une armée très-puissante vers le fleuve Amou, & voulut, avant de le passer, s'assurer de quelques châteaux, qui auroient pu incommoder son passage. Il fit d'abord attaquer celui de Berzem, dans lequel un homme intrépide nommé *Josef Cothual*, Khouarezmien de nation, commandoit. Ce gouverneur défendit vigoureusement sa place pendant plusieurs jours; mais ayant été enfin forcé & fait prisonnier de guerre, le sultan le fit venir en sa présence, & s'emporta contre lui avec des paroles fort injurieuses, sur la témérité qu'il avoit eue de résister si long-temps à une armée aussi nombreuse que la sienne. Josef qui s'attendoit plutôt à entendre louer sa bravoure par le sultan, irrité d'un traitement si outrageux, lui répondit avec beaucoup de fierté, & perdit même le respect. Le prince commanda aussitôt qu'on l'attachât à quatre pieux, pour le faire mourir cruellement. Josef, après avoir entendu prononcer cet arrêt, mit la main à un couteau, qu'il avoit dans ses botines, & menaçant le sultan, lui dit : *Est-ce-là le traitement que mérite un homme de ma qualité?* & s'approchant pour le fraper, les gardes du sultan voulurent se jetter sur lui; mais ce prince qui n'avoit pas son égal, ni pour la force, ni pour l'adresse à tirer de l'arc, les empêcha de l'arrêter, & décocha sur Josef une fléche qui le manqua. Alors Josef plein de fureur, courut de toute sa force sur le sultan, & le blessa à mort. L'assassin se défendit long-temps contre les gardes du prince, & il en avoit déja blessé plusieurs, lorsqu'un valet de chambre du sultan le coucha par terre d'un coup de levier. Alp-Arslan vécut très-peu après sa blessure; & se trouvant proche de sa fin, dit à ses confidens : « Je me souviens maintenant de deux avis que m'avoit donnés » autrefois un sage vieillard mon maître. Le premier » étoit de ne mépriser jamais personne; & le second, » de ne s'estimer jamais trop soi-même. Cependant, j'ai » péché contre ces deux avis si importans ces deux derniers jours de ma vie; car hier regardant de dessus » une hauteur le grand nombre de mes troupes, je crus » qu'il n'y avoit plus dans le monde aucune force qui » pût me résister, ni aucun homme qui osât m'attaquer; » & aujourd'hui défendant à mes gardes d'arrêter cet » homme qui venoit à moi le couteau à la main, je » me persuadois d'avoir assez de force & d'adresse » pour m'en défendre moi seul; mais je m'apperçois » maintenant qu'il n'y a ni force ni adresse contre » le destin. » Ce prince mourut l'an de l'hégire 465, de J. C. 1072, & fut enterré dans la ville de Merú, l'une des principales du Khorasan, avec cette épitaphe : *Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arslan, elevée*

jusqu'aux cieux, venez à Merú, & vous la verrez ensevelie sous la poussiere.

Il étoit né l'an de l'hégire 421, & il avoit déja commandé dix années entieres dans le Khorasan en qualité de lieutenant général de Thogrul-Beg son oncle, avant de monter sur le trône. Il étoit très-vaillant & très-libéral, & avoit une taille & une mine si avantageuse, qu'il attiroit à lui le respect & l'affection de tous ceux qui l'approchoient. Il portoit de fort longues moustaches, & couvroit ordinairement sa tête d'un turban fort haut fait en forme de couronne. Sa puissance étoit si grande dans toute l'Asie, qu'il a vu au pied de son trône jusqu'à douze cens princes, ou enfans de princes, lui faire la cour. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALPAIDE ou ALTHAIDE, seconde femme de Pepin *le Gros* ou d'*Heristel*, dont elle eut Charles *Martel*. On croit aussi qu'elle a été la mere de Childebrand, que tous nos généalogistes modernes font de la tige des comtes de Matrie ou Mastrie. Adrien de Valois est presque le seul qui combatte ce sentiment. Quoi qu'il en soit, Alpaïde se retira dans un monastere de religieuses qu'elle avoit fondé à Orp-le-Grand en Brabant, où elle mourut. * Fredegaire, *c.* 3. Sainte-Marthe, *généal. de la maison de France*. Valois, *tome III*, *annal. franc.* Bayle, *dict. crit.*

ALPAIDE, fille du roi Louis *le Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, sa premiere femme, épousa *Begon*, comte de Paris, dont Flodoard a fait mention, & fut mere de *Letard* & d'*Etard*. * Flodoard, *hist. Rhem. l.* 2, *c.* 12, *& l.* 4, *c.* 16.

ALPATRAGIUS, mathématicien Arabe, a composé des commentaires astrologiques. Il y a apparence que cet auteur est le même qu'*Alpetrege*, qui étoit aussi astrologue. * Vossius, *de scient. math. c.* 64, § 3.

ALPEN, ville, *cherchez* ALPHEN.

☞ ALPERT, écrivain du XI siécle, étoit moine de S. Symphorien à Metz. Il florissoit sous l'abbé Constantin, lequel gouverna ce monastere depuis l'an 1004 jusqu'en 1024. Trithême ne le fait fleurir qu'en 1030, & M. du Cange huit ans encore plus tard; mais il est certain qu'il écrivoit dès les premieres années du XI siécle. On a de ce moine une histoire divisée en deux livres, où il rapporte quelques événemens arrivés de son temps. Elle est dédiée à Bouchard, évêque de Wormes. M. Eccard l'a publiée au premier volume de son recueil d'historiens du moyen âge. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. VII, p. 248 *& seq.*

ALPES, que les Italiens nomment *Alpi*, & les Allemans *Alben*, montagnes qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne, depuis la mer de Gênes, jusqu'au golfe de Venise dans le Frioul. Les anciens leur ont donné divers noms, conformément à leurs diverses situations. On nommoit *Alpes maritimes*, celles qui étoient les moins éloignées de la mer, & qui comprenoient les montagnes qu'on trouve depuis Savonne & la mer de Gènes, en montant dans le comté de Nice, la Provence & le Dauphiné, jusqu'au mont Viso, où est la source du Pô. Depuis ce mont jusqu'au mont Cenis, elles portoient le nom d'*Alpes Cottines*. Ce nom leur avoit été donné de celui du roi Cottus ou Cottius, qui avoit dans ces montagnes son état, dont Suse étoit la capitale. Après la mort de Cottius, Neron les érigea en provinces. On donnoit le nom d'*Alpes Gregeoises* ou *Grecques* aux Alpes, qui étoient depuis le même mont Cenis jusqu'à celui du grand mont S. Bernard sur les frontieres du Valais. Celles qui suivent dans le même pays du Valais entre les monts S. Bernard & S. Gothard, sont celles que les anciens ont nommées *les Alpes Apennines*. Les *Alpes hautes* sont au mont S. Gothard, à la source du Rhin & du Rhône dans la Suisse. Il y a ensuite les *Alpes Léopontiennes* au septentrion du lac Majeur dans le Milanez d'un côté, & de l'autre vers la Suisse au mont S. Bernardin. Les *Alpes Rhétiques* sont celles des Grisons, où l'Inn a sa source au mont Bernina, & coule du côté de l'Allemagne pour se jetter dans le Danube; l'Adda & d'autres rivieres sortent de ces montagnes du côté d'Italie. Les *Alpes Tridentines*, ou du pays de Trente, sont depuis le mont Bernina, presque jusqu'à la riviere de Natissonne. On y voit diverses montagnes d'une hauteur prodigieuse, & plusieurs rivieres qui y ont leur source, tant du côté du Tirol, que du côté de l'Italie. Ensuite on trouve les *Alpes Carniques* dans le Frioul, & la Carinthie à la source du Save; les *Alpes Juliennes* & de Venise, qui sont celles d'Istrie & de Carniole; & les *Alpes Noriques* aux frontieres du Frioul, du Tirol & de la Carinthie, proche des sources du Drave. L'empereur Auguste soumit tous les peuples des Alpes; & pour en éternifer la mémoire, on érigea un trophée auprès de la ville de Suse, avec une inscription qu'on y voit encore en partie. Pline a eu soin de nous la conserver. Il y est marqué que c'est pour avoir soumis les peuples des Alpes, qui sont depuis la mer supérieure, c'est-à-dire, le golfe de Venise, qui est au-dessus de l'Italie, jusqu'à la mer inférieure, qui est celle de Gènes, au-dessous de l'Italie. *Quòd ejus ductu auspiciisque gentes Alpinæ omnes, quæ à mari supero ad inferum pertinebant, sub imperium P. R. redactæ sunt, &c.* Il y a divers passages dans les Alpes pour entrer dans l'Italie. Les principaux sont le col de Tende, le col de l'Argentiere, le mont Viso, le mont Genévre, le mont Cenis, le petit S. Bernard, le col de la Croix, &c. * Ptolémée, *l.* 3. *geogr. c.* 1. Pline, *l.* 3. Strabon, *l.* 4 *&* 5. Tite-Live. Tacite. Polybe. Dion. Cluvier. Ortelius. Merula. Guillaume. Sanson. Du Val, &c.

ALPHANUS, moine du Mont-Cassin, puis abbé de S. Benoît de Salerne, & archevêque de cette ville dans le royaume de Naples, a fleuri sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Outre quelques vies des saints en vers, que nous avons dans les recueils de Lipoman & de Surius, rapportées par Ughellus dans le *second tome* de l'Italie sacrée, il composa encore quelques autres ouvrages. * Possevin, *in app. sacro*. Baronius, *annal. ad ann.* 1107. Vossius, *de hist. lat. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. du XI siécle.*

ALPHANUS (Accurse) de Pérouse, jurisconsulte, petit-fils de *Bartole*, frere de *Tindare*, a laissé un volume de conseils. * *Bibl. hist. des auteurs de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in*-12. 1702.

ALPHANUS ou ALFANUS (Bernardin) célébre docteur en droit, de Pérouse, a fait *Collectanea seu repertata juris civilis in centurias decem*, *Venet.* 1605, & est mort en 1590, âgé de cinquante-six ans. * *Bibl. des auteurs de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in*-12. 1702. Il y a un Jean Baptiste ALPHANUS ou *Nucius de Sentina*, docteur de Pérouse, gendre de Bartole, qui a fait des reponses, *de arbitris compromissis*, en 1416. * *Idem.*

ALPHANUS (Tindare) professeur de Pérouse, fils de Jean-Baptiste Alphanus, petit-fils de Bartole & bisaïeul de Bernardin Alphanus, est auteur du traité *de Testibus*. * *Bibl. historique des auteurs de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in*-12. 1702. Il y a un Vincent ALPHANUS, docteur Napolitain, qui a écrit, *De vera substantia dotis ad Ulpianum in lib. quod dicitur dig. de impensis in res dot. factis*, *Neapoli.* 1707, *in*-4. * *Idem.*

ALPHARABIUS ou AL-FARABI, *cherchez* FARABI.

ALPHÉE. L'écriture sainte fait mention de deux personnes de ce nom. Le premier fut pere de S. Matthieu. *Voyez* le chapitre IX de son évangile, *vers.* 9, & *Marc II*, 14.

Le second, surnommé *Cléophas*, étoit pere de *Jacques le Mineur* & de *Lebée*, surnommé *Thadée*. * *Matth. X*, 3.

ALPHÉE, fleuve du Peloponèse, que les habitans de la Morée nomment aujourd'hui *Orfea*, & les mar

niers italiens *Carbon*, coule dans le pays d'Élide, où il reçoit l'Erymante, le Celadon, & près de cent quarante petites rivieres. Il passe à Olympie, & se décharge dans la mer après avoir reçu le Dalion & l'Acheron.

Les poëtes ont feint qu'Alphée, chasseur célébre, devint amoureux d'Aréthuse, nymphe de Diane (d'autres disent de Diane même) & que la poursuivant jusqu'auprès de Syracuse en Sicile, dans le dessein de lui faire violence, cette nymphe implora le secours de Diane, qui la changea en fontaine. Alphée fut aussi métamorphosé en fleuve, & ne pouvant oublier la tendresse qu'il avoit eue pour Aréthuse, la fable porte qu'il la lui témoigna, en mêlant ses eaux à celles de la fontaine d'Aréthuse, en passant du Péloponèse par le milieu de la mer, sans y confondre ses eaux, jusque dans la Sicile, où il rejoint Aréthuse. Mais Strabon soutient, que ce fleuve qui a sa source dans l'Arcadie, ne passe point au travers de la mer Ionienne, par des conduits souterrains, pour venir se mêler dans la Sicile avec les eaux d'Aréthuse. Il dit que ce fleuve a une embouchure par où il se décharge dans la mer; & qu'il ne trouve point de goufres en son chemin où il se perde, comme plusieurs autres, pour paroître inopinément ailleurs. Quant à la fontaine Aréthuse, il se moque des poëtes qui ont feint que cette fontaine naissoit comme le fleuve Alphée dans l'Arcadie, qu'elle prenoit le même chemin que lui, & que passant par-dessous la mer, leurs eaux se mêloient ensemble dans la Sicile. Ce n'est pas que la chose ne soit possible, puisqu'il est constant qu'il y a d'autres fleuves qui passent dans des lacs & dans des mers, & qui en retirent leurs eaux aussi douces qu'auparavant; mais à l'égard du fleuve Alphée & de la fontaine d'Aréthuse, tous les géographes sont du même sentiment que Strabon. Hercule tira un canal de cette riviere, pour nettoyer l'étable d'Augias, remplie des immondices que trois mille bœufs y avoient faites durant trente ans. * Ovide, *métamorph.* Pline. Strabon.

ALPHEN ou ALPEN, *Alpenum*, *Alphenum*, petite ville avec une citadelle en Allemagne dans le diocèse de Cologne, près du duché de Cléves & du Rhin, entre la ville de Rhynberg & celle de Santen. Quelques géographes croient que c'est la ville nommée anciennement *Castra Ulpia*, que d'autres placent à Cléves. Baudrand.

ALPHENUS (Guillaume) *cherchez* ALFEN (Guillaume Van).

ALPHENUS, *cherchez* ALFENUS.

ALPHERGANUS, *cherchez* ALFRAGANUS.

ALPHES, rabbin, *cherchez* ALFES.

ALPHESIBEE, *Alphisibæa*, fille du fleuve Phégius, qu'Alcméon épousa, lui ayant fait présent d'un collier qu'il avoit pris à sa mere Eryphile. Properce en fait mention, *l.* 1, *éleg.* 15.

Alphesibæa suos ulta est pro conjuge fratres,
Sanguinis & chari vincula rupit amor.

ALPHISSAH, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie méridionale, à l'occident du pays de Manambule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de soye. Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ALPHIUS AVITUS, poëte, *cherchez* AVITUS (Alphius.)

ALPHONSE, *cherchez* ALFONSE.

ALPIN, *Alpinus*, (Corneille) poëte, qui composa l'histoire de Memnon tué par Achille. Horace remarque qu'il écrivit ses satires dans le même temps que ce poëte y travailloit.

Turgidus Alpinus, jugulat dum Memnona, dumque
Depingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo.

Cette expression d'Horace nous apprend que c'étoit un poëte enflé. Quelques-uns croient que ce *Cornelius Alpinus* est le même que Gallus, surnommé *Alpinus*, parcequ'il étoit originaire de Fréjus, ville au pied des Alpes; mais cette conjecture est peu vrai-semblable. * Horace, *l.* 1, *sat.* 10. La Popeliniere, *l.* 5 *des historiens.* Vossius, *l.* 1, *c.* 17 *des historiens Latins*, & *c.* 2 *des poëtes.*

ALPIN, *Alpinus*, (Julius) un des chefs des Suisses, que Cécina fit mourir comme étant le promoteur de la guerre. * Tacite, *hist. l.* 1, *c.* 6.

ALPIN, roi d'Ecosse, étoit fils d'*Achaius*, qui mourut en 819. *Gongalus* ou *Conal* lui succéda, & ensuite *Dongal V.* Alpin succéda à ce dernier, & poursuivit les ennemis du royaume avec assez de bonheur; mais ayant été pris par Brude, roi des Pictes, il fut mis à mort l'an de J. C. 834, qui étoit le quatriéme de son régne. * Buchanan & Lesley, *hist. d'Ecosse.*

ALPINI (Prosper) médecin célébre né à Marostica, petite ville de l'état de Venise, le 23 novembre de l'an 1553, porta les armes, & eut même de l'emploi dans l'état de Milan; mais pressé par François Alpini son pere, qui étoit médecin, il alla à Padoue, où il étudia avec tant d'assiduité, qu'il fut reçu docteur en médecine l'an 1578. Il s'attacha à la botanique, à examiner la nature des simples, & à composer l'histoire du baume. Mais pour y réussir, il crut qu'à l'exemple de Galien, il devoit voyager & examiner la nature des plantes, par la qualité des terres qui les produisent. La république de Venise ayant nommé Georges Hemi, pour être baile ou consul en Egypte, celui-ci y mena Alpini en qualité de son médecin. Les ouvrages qui nous restent de lui, prouvent les recherches curieuses qu'il fit durant trois ans de séjour en Egypte. A son retour en Italie, André Doria, prince de Melphe, l'engagea à être son médecin; mais la république de Venise ne voulant pas être plus long-temps privée d'un de ses sujets du mérite de Prosper Alpini, elle le nomma pour être professeur en botanique dans l'université de Padoue. Il y parut avec beaucoup de réputation, & y mourut le 23 du mois de novembre de l'année 1616. Il laissa quatre fils, *Antoine*, jurisconsulte, qui mourut de peste en 1631; *Jean*, qui étoit médecin, & mourut en 1637; *Maurice*, moine du Mont-Cassin, qui mourut en 1644; le dernier porta les armes. Outre divers ouvrages manuscrits que Prosper laissa, nous avons de lui; *de medicina methodica, lib. XIII. De medicina Ægyptiorum, lib. IV. De plantis Ægypti, lib. I. De præsagienda ægrotantium vita. De balsamo*, &c. * Philippus Thomasinus, *P. II. elog. illust. viror.* Vander Linden, *de script. med.*

ALPTEGHIN, Turc de nation, avoit été esclave d'Ahmed, fils d'Ismaël II, sultan des Samanides. Il se mêloit de faire des tours de souplesse, qui passoient pour des enchantemens magiques; mais ayant été affranchi par son maître, il s'adonna à l'exercice des armes, & parvint enfin de charge en charge, jusqu'à celle de gouverneur de la grande province de Khorasan, sous le régne d'Abdalmalec, fils de Nouh, cinquiéme sultan de la même maison des Samanides. Ce prince étant mort l'an de l'hégire 305, de J. C. 917, les principaux de l'état consulterent Alpteghin sur le choix d'un successeur. Ce gouverneur ne fut point d'avis d'élever sur le trône Mansour, fils du roi défunt, à cause de son bas âge, qui le rendoit incapable de gouverner par lui-même son royaume; mais il donna son suffrage à l'oncle de ce jeune prince, qu'il en jugeoit très-digne. Dans ces entrefaites, les habitans de la ville de Bokhara, capitale de cet état, sans attendre la réponse d'Alpteghin, proclamerent ce jeune enfant pour leur roi. Alpteghin se trouva fort offensé de ce procedé, & vint à la cour, où il ne put s'empêcher de témoigner du chagrin de cette élection; mais comme son parti n'étoit pas le plus fort, il fut obligé d'en sortir, & déclaré, peu de temps après, rebelle à l'état. Il se retira de Bokhara avec sept cens chevaux seulement, poursuivi par quinze mille, que Man-

ſour envoya après lui; mais comme il avoit une connoiſſance parfaite de l'art militaire & du pays où il étoit, il s'alla poſter dans le fond d'un vallon où l'on ne pouvoit venir à lui que par de longs défilés. Etant campé en ce lieu, il mit deux cens cavaliers en embuſcade dans un coin du vallon, & monta avec les cinq cens autres deſſus la colline, où les rangeant tous ſur une même ligne, il montra un très-grand front à ſes ennemis, & les chargea d'abord bruſquement; puis tout d'un coup lâchant le pied & ſe battant en retraite, il attira ſes ennemis à l'embuſcade qu'il leur avoit dreſſée. Quand les troupes de Manſour furent engagées dans ces chemins étroits, où elles trouverent des gens qui les envelopoient de tous côtés, elles s'apperçurent que le grand nombre de leurs propres gens leur nuiſoit: car ſe renverſant les uns ſur les autres, ils ſe chargerent dans la ſuite entr'eux. Alpteghin remporta par le moyen de ce ſtratagême une victoire très-complette ſur ſes ennemis, & fit priſonniers tous ceux qui échaperent au maſſacre. On dit qu'avant l'action, ce brave guerrier ſe voyant pourſuivi par l'armée de Manſour, dit aux ſept cens cavaliers qui l'accompagnoient, qu'il n'y avoit nulle apparence de pouvoir réſiſter aux ennemis avec des forces ſi inégales; c'eſt pourquoi il leur conſeilloit de l'abandonner, & de faire leur parti le meilleur qu'ils pouroient avec le ſultan. Mais ſes ſoldats, qui méritoient de combattre ſous un ſi grand capitaine, lui répondirent tout d'une voix, qu'ayant joui juſqu'alors de ſa bonne fortune, il étoit raiſonnable qu'ils partageaſſent avec lui la mauvaiſe qui le menaçoit; qu'ils étoient tous réſolus de courir le même riſque que lui. *Où pouvons-nous aller, après vous avoir quitté?* lui diſoient-ils avec beaucoup de tendreſſe. Ce fut cette généreuſe réſolution, qui non-ſeulement acquit une victoire ſi conſidérable à leur chef; mais qui l'éleva encore à un degré d'honneur qu'il n'auroit jamais oſé ſe promettre du deſtin le plus favorable. Car s'étant rendu maître de la campagne, il marcha droit à la ville de Gazna, où il fut reconnu pour maître. Ce fut de cette ville & de ſes environs, qu'il tira des forces conſidérables, d'où il ſortit pluſieurs fois contre Manſour & ſes capitaines, qu'il battit en pluſieurs rencontres: enfin ce fut dans cette capitale qu'il regna ſeize ans, & qu'il laiſſa après ſa mort une couronne à *Sebecteghin* ſon gendre, qui fut pere de *Mahmud*, fondateur de la grande monarchie des Gaznevides, l'an de l'hégire 353, de J. C. 964. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALPUXARRAS (los) pays de montagnes dans le royaume de Grenade en Eſpagne, ainſi appellé à ce qu'on prétend, d'Alpuxar, capitaine Maure qui en fut gouverneur. Ce pays a 17 lieues de longueur ſur 11 de large, & s'étend le long des côtes de la mer Méditerranée, entre les villes de Velez-Magala, & d'Alméria. Il n'eſt habité que par des Maures, qui ayant embraſſé la religion chrétienne, conſervent néanmoins leur maniere de vivre, leurs habillemens & leur langue, mais fort corrompue. Il eſt partagé en onze petits quartiers, que les habitans appellent *Taas*, & les Eſpagnols *Cabeças de partido*: les principaux ſont Taadel Orgira, qui eſt une terre des marquis de Valençuela, & Taa de Pitros, où l'on voit des arbres fruitiers d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. Entre Pitros & Portugos on trouve un petit ruiſſeau, dont l'eau teint en noir ſur le champ des filets de laine ou de ſoye qu'on y plonge; & près de-là une caverne qui exhale une vapeur ſi maligne, qu'elle tue les animaux qui s'approchent de ſon ouverture. Ces montagnes ſont extrêmement peuplées, & on y trouve un nombre preſque incroyable de villages où demeurent ces Maures, qui ayant conſervé le naturel laborieux de leurs peres, s'appliquent à la culture, & plantent leurs montagnes de vignes & d'arbres fruitiers. Ils vont à Velez-Malaga, & dans les autres lieux commodes, vendre leurs vins, leurs raiſins, & leurs fruits, qui ſont revendus enſuite aux marchands étrangers. * Juan Alvarès de Colmenar, *dél. de l'Eſpagne.*

ALREDE, ATHELREDE, ETHELREDE, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, quitta volontairement la couronne la dixiéme année de ſon régne, de chagrin de voir ſon pays ruiné par les guerres civiles. * Polyd. Virg. *l.* 4. C'eſt auſſi le nom d'un hiſtorien dont Baronius fait ſouvent mention, qui mourut en 1166. * Trithemius. Sixtus Senenſis. *in catalogo.*

ALRIC, roi de Kent en Angleterre, qui vivoit dans le VIII ſiécle, étoit fils de *Withred*, & frere d'*Elbert* & d'*Edilbert*, qui avoient ſucceſſivement porté la couronne de ce petit pays. Il en releva l'éclat par ſon courage; mais ſur la fin de ſa vie, il perdit contre le roi de Mercie une importante bataille; ce qui affoiblit extrêmement ſon état, & lui fit perdre une partie de la réputation qu'il s'étoit acquiſe. * Du Chêne, *hiſtoire d'Angleterre.*

ALRIC, né & élevé dans la province de Cumberland en Angleterre, vivoit dans le XI ſiécle, & mourut au commencement du XII, l'an 1107. Il paſſa ſa vie en hermite dans une forêt près de Carliſle; & quand il mourut, S. Goderick, autre hermite qui fut préſent à ſa mort, vit ſon ame monter dans le ciel, comme un globe de vent enflammé. Au moins eſt-ce le rapport de S. Goderick lui-même. * *Dict. angl.*

ALSAC (Moyſe) rabbin Juif de ces derniers temps, qui a compoſé pluſieurs commentaires ſur la bible, ſous différens titres. La plupart ont été imprimés à Veniſe, *in-folio*, & quelque-uns à Conſtantinople. M. Simon, qui les a lus, dit de cet auteur, que la lecture de ſes livres eſt plus propre à des Juifs qu'à des chrétiens: parcequ'il a ſeulement compris dans ſes commentaires les divers ſens de l'écriture, ſoit littéraux, ſoit allégoriques, ou myſtiques & cabaliſtiques. * M. Simon, *hiſt. critique du vieux teſtam. l.* 3, *c.* 6.

ALSACE, que les Allemans nomment *die Elſaſſ*, & les Latins *Alſatia*, province d'Allemagne, eſt ſituée le long du Rhin, à l'orient, & vers la Lorraine au couchant, vers le Palatinat du Rhin au ſeptentrion, & au midi vers le Sundgaw ou comté de Ferrete, & en partie vers la Franche-Comté & la Suiſſe. Ses villes ſont Straſbourg, Colmar, Haguenaw, Saverne, Scheleſtat, Landaw, Bensfeld, Weiſſembourg, Melsheim, &c. C'eſt le pays des anciens Tribocces, qui retinrent leur nom juſqu'au temps de Charlemagne. Les Romains en furent les maîtres durant plus de cinq cens ans. Depuis, les rois de France y commanderent juſqu'à Othon I dans le X ſiécle. Othon III de ce nom l'érigea en landgraviat. La maiſon d'Autriche, qui ſe l'étoit approprié, l'a poſſédé pluſieurs années; mais il a été encore réuni à la couronne de France par les traités de paix, dont il ſera bientôt parlé. Dans la guerre que les François, unis avec les Suédois, firent en Allemagne vers l'an 1630 & les ſuivans, ils ſoumirent preſque toute l'Alſace. En 163[illegible] le duc de Weimar y emporta diverſes places. Après la mort de ce duc, arrivée le 18 juillet 1639, le maréchal de Guébriant reçut auſſi des Suédois ce qu'ils avoient en Alſace, & le joignit à ce qui avoit été déja ſoumis par les armes de ſa majeſté très-chrétienne. Ces places lui furent cédées par la paix de Munſter de 1648 en l'article 47, qui eſt exprimé en ces termes: » Sa majeſté impériale, tant pour ſoi que pour toute la maiſon » d'Autriche & l'empire, renonce à tous les droits de » proprieté, ſeigneurie, poſſeſſion & juriſdiction qu'ils » avoient en la ville de Briſac, au landgraviat de la » haute & baſſe Alſace, Sundgaw, & en la préfecture » provinciale des dix villes impériales ſiſes en Alſace, » ſavoir, Haguenaw, Colmar, Scheleſtat, Weiſſembourg, Landaw, Obereinheim, Ruſsham, Munſter » en la vallée S. Grégoire, Kaiſersberg & Turinchen, & » en tous les villages qui en dépendent, qu'ils tranſportent au roi très-chrétien & à ſon royaume, &c. » Les articles ſuivans confirment la même ceſſion. Par le cinquiéme, l'empereur & le duc d'Inſpruch renonçant au droit qu'ils pouvoient avoir ſur ce pays, promettent d[illegible]

fai[illegible]

faire renoncer le roi d'Espagne. C'est ce qui se fit par la paix des Pyrenées de 1659 : car par l'article LXI le roi catholique renonce, tant en son nom, qu'en celui de ses successeurs, à tous les droits qu'il avoit ou pouvoit avoir sur la haute & basse Alsace, le Sundgaw ou comté de Ferrete, Brisac & ses dépendances, & sur tous les pays, places & droits qui avoient été délaissés & cédés au roi très-chrétien, par le traité fait à Munster le 24 octobre 1648, pour être unis & incorporés à la couronne de France. C'est de cette façon que la France a acquis un nouveau droit sur l'Alsace, qui a été confirmé par le traité de Riswick en 1697, avec cette exception, qu'en échange de Strasbourg qui a été cédé au roi Louis *le Grand*, il a rendu Fribourg, Brisac & leurs dépendances, situées au-delà du Rhin. En général l'Alsace est une province très-fertile, qui produit beaucoup de grains de toutes les espéces, vins, fourages, bois, lins, tabac, légumes, fruits, &c. Les montagnes qui la séparent de la Lorraine sont fort élevées, & la plupart couvertes de bois de sapins, hêtres, chênes & charmes : celles qui sont du côté de la Suisse sont moins hautes, & fournissent toute sorte de bois. Le pays qu'elle enferme est varié par d'agréables côteaux, & par de belles plaines : on y trouve aussi des forêts, dont les plus considérables sont celles de la Hart, de Haguenaw & de Bienwal, ou de Lutterbourg. Le pays qui est entre la riviere d'Ill, la Hart & le Rhin jusqu'à Strasbourg est étroit, & d'une fertilité médiocre : on n'y trouve point de vignes, & il y a peu de bonnes prairies, à cause des fréquens débordemens du Rhin. Celui qui est enfermé entre les montagnes, l'Ill, & la plaine depuis Soults, dans la haute Alsace, jusqu'à deux lieues au-dessus d'Haguenaw, est très-abondant en toute sorte de grains, vins & fourages : ce qui est au-dessus de Soults & de Betfort en suivant la montagne sur la largeur de trois lieues, est rempli de bois, les terres labourables y sont spongieuses, mais il y a de bonnes prairies. Le canton qui s'étend vers la Suisse jusqu'à Altkirck, Basle & Mulhausen est plus fertile; le terroir de Haguenaw, appellé *plaine de Marienthal*, n'est au contraire que terres sabloneuses; mais les terres, depuis la montagne de Saverne & la plaine de Strasbourg jusqu'au Rhin, sont extrêmement fertiles. La plaine de Landaw est aussi très-abondante en grains, & le pied de la montagne, depuis cette ville jusqu'à Weissembourg, est rempli de vignes. L'Alsace est bornée & coupée par plusieurs rivieres : le Rhin, l'Ill, la Brusch, la Massick, la Soor, le Zinzel, la Motter, la Saur, la Seltsbach, la Lutter, ou Lauter, & la Queiche. On y trouve trois grandes routes; la premiere est celle de Francfort, qui est pratiquable en tout temps, parce-qu'elle est si élevée au-dessus du terrein, que les eaux du Rhin & des autres rivieres ne peuvent jamais passer par-dessus; la seconde est celle qui conduit dans le Brisgaw; elle a les mêmes avantages que la premiere : la troisiéme conduit dans la Souabe & dans le Wirtemberg; elle souffre quelquefois des inondations. Il y a vingt-quatre paroisses du diocèse de Besançon dans la haute Alsace, dont tout le reste est du diocèse de Basle, à l'exception du chapitre de Lauttembach, qui est du diocèse de Strasbourg : celui-ci s'étend dans la basse Alsace, & ne la comprend pas toute entiere, une partie étant du diocèse de Spire. Toute l'Alsace, tant la haute que la basse, est du ressort du conseil supérieur établi à Colmar; mais il y a plusieurs siéges qui connoissent en dernier ressort jusqu'à certaine somme, comme le directoire de la noblesse de la basse Alsace, jusqu'à la somme de cinq cens livres, & le sénat de Strasbourg jusqu'à celle de mille livres : celui-ci juge aussi au criminel sans appel. Les justices royales sont le bailliage & prevôté d'Haguenaw, du neuf Brissac, le bailliage & préfecture d'Haguenaw, les bailliages de Weissembourg & de Landeck, les prévôtés d'Huningue, d'Ensisheim, & du Fort-Louis. L'Alsace est pays d'impositions, & on y paye la taille sous le nom de subvention : le papier timbré, & diverses autres impositions n'y ont pas lieu. C'est l'intendant de la province, ou ses subdelégués, qui connoissent de toutes les affaires, qui dans les autres provinces occupent les officiers des élections & bureaux des finances; & les appellations de leurs jugemens sont portées au conseil d'état. * Cluvier, *descr. Germ.* Sébastien Brand ou Titio, & Bernard Hertzog, *chron. Alsat.* Bertius. Du Pui, &c.

ALSACE (Philippe-Thomas de Henin Bossut, appellé le cardinal d') *cherchez* HENIN BOSSUT.

ALSAHARAVIUS, médecin Arabe qui vivoit dans le onziéme siécle. C'est le même qu'ALBUCASA ou ALBUCASSIS, comme l'a démontré M. Freind, dans son *histoire de la médecine*, 2 part. pag. 67. *Cherchez* ALBUCASA.

ALSCHAUSEN, *Alschausenium*, petite ville ou bourg d'Allemagne, où il y a une commanderie des chevaliers de l'ordre Teutonique. Il est situé dans la Souabe, sur les confins du comté de Konigsec, à trois lieues de la petite ville de Buchaw vers le midi. Hermannus Contractus est enterré dans ce lieu, qui appartenoit à sa famille. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALSELSE ou ALSITZ, *Alisontia*, riviere des Pays-Bas dans le duché de Luxembourg, passe par la ville de ce nom, & va se jetter dans le Saur, pour se joindre ensuite à la Moselle, au-dessus de Trèves. Ausone fait mention de cette riviere, en parlant de la Moselle, *Idill.* 10.

Nec minor hoc tacitum qui per sola pinguia labens
Stringit frugiferas felix Alisontia ripas.

Cependant Freher prétend que l'*Alisontia* d'Ausone, est la riviere que l'on nomme aujourd'hui *Eltz*; & que ce n'est ni *Alb*, comme le veut Scaliger, ni *Alsitz* comme on le dit ici. *Voyez* les notes sur l'Ausone, *ad usum delphd.* Baudrand.

ALSEN, isle de la mer Baltique, qui dépend du roi de Danemarck, est à l'orient du duché de Sleswick, dont elle n'est éloignée que par un très-petit trajet qu'on nomme *Alsen-Sund.* Sa longueur est de quatre lieues, & sa largeur est de deux. Selon quelques géographes, l'isle d'Alsen a été habitée par des peuples qu'on nommoit *Elysiens.* Elle est fertile & fort peuplée, & on la divise en partie méridionale, & en partie septentrionale, qui font les bailliages de Sonderbourg & de Nortbourg. * Baudrand. Audiffret, *géogr. tom.* 4.

ALSHAHER (Joseph) appellé *Bitubid*, prêtre Egyptien, a recueilli & paraphrasé en langue arabique, les canons des quatre premiers conciles généraux dans le *Pandecta canonum*, imprimé en 1672, *t.* 1. Il vivoit vers l'an 1390. * *Bibl. des auteurs de droit, édit. de Paris, in-*12. 1702.

ALSITZ, riviere, *cherchez* ALSELSE.

ALSTEDIUS (Jean-Henri) Allemand, auteur protestant, s'est acquis dans le XVII siécle beaucoup de réputation par ses ouvrages & par son assiduité au travail. Il demeuroit à Herborn, petite ville du comté de Nassau dans la Vétéravie, & il fut un des calvinistes qui souscrivirent au fameux conciliabule de Dordrecht. Nous avons de lui divers traités qui marquent que l'érudition de cet auteur étoit assez diversifiée, comme *Consiliarius academicus, seu methodus formandorum studiorum*, imprimé à Strasbourg en 1610, *in-4°.* & en 1627. *Philosophia restituta. Panacea philosophica. Elementa mathematica. Thesaurus chronologiæ. Encyclopædia, &c.* Ce dernier ouvrage qui est une vraie rapsodie, est en quatre volumes *in-folio.* Alstenius mourut l'an 1638, âgé de 50 ans. * Vossius *de mathem. c.* 53, § 17. Martin Xeiler, *P. II. hist.* Lorenzo Crasso, *elog. de gli huom. litter.* Bayle, *dict. critiq.*

ALSTON-MOOR, petite ville avec marché en Angleterre, dans la province de Cumberland, à 209 milles de Londres, mesure d'Angleterre. Il y a dans le voisinage quantité de mines de plomb. * *Dict. anglois.*

ALTADAS, *cherchez* ALTHADAS.

ALTAEMPS, *Altiempi* (Marc) fils de WOLFANG, comte de l'empire au diocèse de Constance, & d'une sœur du pape *Pie IV*, fut fait cardinal en 1561, après avoir été élu évèque de Constance. Il présida au concile de Trente en qualité de légat, au retour de sa nonciature d'Allemagne; fut rappellé de Trente pour lever des troupes, & pour s'opposer aux luthériens Allemans qui menaçoient Rome, & mourut dans cette ville en 1595. Il y a eu un duc d'ALTAEMPS (Jean-Ange) fameux par son amour pour les belles-lettres, mort en 1627. Un autre duc de ce nom (Gaudentius) qui mourut en 1677, & qui fut auteur *de la vie de S. Chrysostôme, & de la sainteté persécutée & triomphante*. Il eut pour fils *N.* duc d'Altaëmps, mort à Rome le 19 février 1713. * Bayle, *dict. critiq.*

ALTAHAIM ou ALTAHEN, *Altaheimum* ou *Alteimum*, ancienne ville au pays des Grisons, où fut tenu l'an 917 un synode en présence d'un nonce du pape Jean X. * *Tome IX des conciles.*

ALTAI, riviere d'Asie, *cherchez* SIBA.

☞ ALTAMIRA, selon Sanson, dans son atlas, village d'Espagne dans la Galice, à l'occident de S. Jacques de Compostelle, sur la rive orientale de la riviere de Tamar. Ce lieu est remarquable, parceque c'est une terre seigneuriale qui a titre de comté & de grandesse. Elle a été en premier lieu à la maison de Moscoso. Dona Aguès, fille aînée de D. Roderic de Moscoso, épousa D. Vasco Lopez de Villoa, dont naquit Lopez Sanchez de Moscoso & Villoa, en faveur de qui Altamira fut érigé en comté par Jean II, roi de Castille, sur la fin de son regne. D. Lopez Sanchez se maria avec dona Aldonce de Mendoza; mais n'en ayant point eu d'enfans, Urraque de Moscoso sa tante, sœur de dona Agnès, lui succéda; & comme elle avoit épousé D. Pedro Alvarez d'Offorio, fils puîné du premier comte de Trastamare, & frere du premier marquis d'Astorga, le comté d'Altamira entra par ce mariage dans la maison d'Offoria où il est encore. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTAMURA (Ambroise d') dominicain, fut ainsi nommé du lieu où il naquit le 16 novembre 1608. Il étoit de la famille *del Giudice*, & publia quelques ouvrages. En 1653 un traité italien intitulé *Il Melchisedech*, à la louange du S. Sacrement; en 1658, des commentaires sur les topiques d'Aristote; en 1671, les éloges des saints de l'ordre de S. Dominique: cet ouvrage est peu exact.

Il travailla aussi à une nouvelle *bibliothéque dominicaine*, dont la premiere partie parut en 1677, peu de mois après la mort de l'auteur. Les supérieurs de l'ordre n'en furent pas contens, & ne permirent pas d'imprimer la seconde partie qui commençoit au XVII siécle; aussi remarque-t-on dans ce qui a été imprimé des fautes énormes, & en très-grand nombre. * Echard, *script. ord. præd.*

ALTAMURA, que d'autres nomment Altavilla, *Altus Murus*, ville d'Italie, au royaume de Naples, & dans la province de Bari, avec titre de principauté. Quelques auteurs ont cru que c'est la *Petilia* ou *Petelia* des anciens; mais il y a plus d'apparence que cette ville est Policastro. Luc Holstenius soutient au contraire que *Petelia* est Strongoli, ville épiscopale de la Calabre. * Cluvier. Baudrand.

ALTAMURA, bourg de la Zacanie en Morée. Quelques-uns le placent au milieu des terres, entre le golfe de Néapoli & celui de Colochine. D'autres le mettent sur le premier de ces golfes, à deux lieues de la ville de Malvasie, du côté du midi, auquel lieu ils prétendent qu'étoit le port qu'on nommoit autrefois *Minoa*. * Mati, *dict. géogr.*

ALT-BERGSTAT, ville de Souabe, *cherchez* BULACH.

ALDORFE, *cherchez* ALTORF.

ALTEA, petite ville du royaume de Valence, sur le bord de la mer, entre Villa-Loysa & Denia, à deux lieues de la premiere, & à trois ou quatre de la seconde. Elle est considerable par ses richesses en vin, en lin, en soye, & en beau miel: outre ces présens de la nature, l'art y a joint des verreries, qui sont d'un assez grand revenu. * Colmenar, *dél. de l'Espagne.*

☞ ALTEMBOURG, ville d'Allemagne dans la Misnie, sur la riviere de Pleiss, à cinq milles de Leipsick. On la nommoit autrefois Pleissembourg, si nous en croyons Dresserus, *Isag. hist. part.* 5, qui ajoute que c'étoit un comté de l'empire, & qu'Ulric, burgrave d'Altembourg, se trouva à la bataille donnée contre les Huns auprès de Mersebourg. Cette ville fut impériale, jusqu'à l'an 1308, que Frédéric *le Mordu*, marquis de Misnie, la soumit à son obéissance. Guillaume II, margrave de Misnie, fonda l'église de S. George dans le château, l'an 1412. La ville d'Altembourg, qui avoit déja beaucoup souffert par le feu & par les guerres l'an 1263, fut brulée par les Hussites en 1430; & depuis en 1632, cette ville fut prise par les impériaux, & souffrit beaucoup durant la guerre qui fut terminée par la paix de Westphalie. En 1658, le 21 octobre, on y avoit tenu le colloque entre les théologiens de Saxe & ceux de Thuringe, lequel dura jusqu'au 9 de mars de l'année suivante. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTEMBOURG, autre petite ville d'Allemagne, dans la Baviere. Elle est sur le Danube. D'autres la nomment *Altemburg*, en latin *Atilia*, selon Jean Aventin.

ALTEMBOURG ou ALTEMBERG, *Altemberga*, bourgade de Transylvanie, avec un château sur une montagne, à six milles d'Allemagne de Veissembourg.

ALTEMBOURG, ville de la basse Hongrie, *cherchez* OWAR.

ALTEMBOURG, château ruiné au pays d'Argow en Suisse. C'est d'où sont sortis les comtes de ce nom, & d'où quelques-uns font venir la maison d'Autriche. Rapoton, comte d'Altembourg, fit bâtir le château d'Haspurg, dont il ne reste aussi que des mazures. * Plantin, *description de la Suisse*, p. 451.

☞ ALTENA ou ALTENAW, bourg d'Allemagne, dans la basse Saxe, sur la rive septentrionale de l'Elbe, au couchant & presqu'aux portes de Hambourg; c'est même ce voisinage qui a donné occasion de nommer ainsi ce bourg; car on prétend que quelques citoyens de Hambourg le voyant bâtir si près de leurs murs, & dans une position encore plus avantageuse, dirent *al te nah*, c'est-à-dire, *trop près*, craignant que ce bourg n'enlevât dans la suite le commerce de Hambourg. Quoi qu'il en soit, ce lieu a toujours été un asyle pour ceux qui craignoient la sévérité du magistrat de cette ville, soit pour leurs dettes, soit pour d'autres raisons, qui n'excluent pas le droit d'asyle. Le roi de Danemarck, qui en est souverain, y entretient un président qui donne ou refuse ce droit, selon qu'il lui plaît. Les PP. réformés, à qui les luthériens refusent l'exercice public de leur religion dans leur ville de Hambourg, ont leur temple à Altena: les catholiques y ont aussi plusieurs églises. Les Suédois commandés par le comte de Steinbock, après la bataille qu'ils gagnerent à Gadebusch au mois de décembre 1712, brulerent Altena, prétextant qu'il y avoit des magazins pour l'armée danoise; mais la véritable raison est que les Suédois vouloient faire ce sacrifice à la ville de Hambourg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTENA, *Altenacum*, bourg de Westphalie, situé dans le comté de la Marck, vers la frontiere du duché de Westphalie, sur la riviere de Lenne, entre son embouchure dans le Roër & la petite ville de Weerdoël. * Mati, *dict. géogr.*

ALTENA, *Altenacus Ager*, petit pays de la Hollande méridionale, entre le Biesbos, la Meuse & le Brabant. On y voit la ville d'Heusden, celle de Worc-

kum, & le village d'Altena, qui donne le nom au pays. * Mati, *dict. géogr.*

ALTENASOCHITES, *cherchez* MUNASICHITES, secte de mahométans.

☞ ALTENAW, petite ville d'Allemagne dans les états de Brunswick, & dans la principauté de Grubenhage, à la source de l'Ocker. Cette ville n'étoit dans le seiziéme siécle qu'un petit hameau d'une vingtaine de maisons. Elle n'est devenue plus considérable que depuis qu'on a travaillé aux mines d'argent, de plomb & de cuivre qui sont dans les montagnes dont ce lieu est entouré. Wolfang, duc de Brunswick & de Grubenhage, y établit des juges & des échevins; & ensuite Christiern, duc de Brunswick & évêque de Minden, fit du bien à cette ville, & confirma ses priviléges en 1617. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTENBERG, ville de la basse Saxe, *cherchez* ALDEBERG.

ALTENBOURG, ville du duché de Holstein, *cherchez* ALDENBOURG.

ALTEN-HOHENAW, *Vetus Hohenavia*, bourg du duché de Baviere en Allemagne. Il est sur la riviere d'Inn, au-dessus de Wasserbourg, au couchant du lac nommé *Chiemzée*. Quelques-uns croient qu'Alten-Hohenaw est la petite ville de Vindélicie, qu'on nommoit autrefois *Æni Pons* ou *Oeni Pons*, que d'autres placent à Oeting, bourg situé sur la même riviere, environ à neuf lieues de celui-ci. * Mati, *dict. géogr.*

ALTER-DO-CHAON, *Altera Chaonis*, bourg de Portugal dans l'Alentejo. Il est situé sur la riviere d'Avis, à quatre lieues de la ville de Portalegre, du côté d'occident. Quelques géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Alteri* & *Alterium*, que d'autres placent avec plus de raison au village d'*Erra*. * Baudrand.

ALTESSE. Les plus grands potentats, même les rois de France de la premiere & de la seconde race, se donnoient souvent le titre de *Celsitude* ou *Altesse*, en parlant d'eux-mêmes. S. Bernard, du temps de la troisiéme race, le donna aussi à un évêque de Langres. Les rois de Castille, d'Aragon & de Portugal ont pris le titre d'altesse jusqu'au siécle passé. Charles-*Quint* le prit jusqu'à ce qu'il fût élu empereur; & on continua de donner ce titre au roi de Portugal, jusqu'à ce que Philippe II, roi d'Espagne, s'empara du Portugal, après la mort du roi cardinal Henri. Lorsque la couronne impériale & celle d'Espagne furent entrées dans la maison d'Autriche, tous les princes de cette maison, tant de la branche d'Allemagne que de celle d'Espagne, prirent le titre d'altesse. On donna aussi ce titre aux princes Philibert Thomas de Savoye, à cause qu'ils étoient fils de l'infante Catherine d'Autriche, cousine germaine du roi d'Espagne Philippe III, & il passa même à dom Juan d'Autriche, fils *naturel* de Philippe IV, auquel l'empereur donna le titre d'altesse, après qu'il se fut mis à la tête des affaires d'Espagne. En l'année 1677, les grands d'Espagne consentirent aussi de lui donner ce titre, pourvu qu'il leur promît de leur donner celui d'excellence. A l'égard de la France, il n'y avoit d'abord que les freres des rois qui prissent le nom d'altesse; & on ne donnoit aucun titre aux princes du sang royal, qu'on traitoit seulement de vous, à l'exception que le nonce du pape & l'ambassadeur de Venise leur donnoient celui d'excellence. Cela dura de cette maniere jusqu'à ce que le prince de Condé fut à Rome en 1622, & qu'il demanda d'être traité d'altesse. Le pape y consentit, le fit couvrir à l'audience qu'il lui donna, & le fit asseoir au consistoire au-dessus du dernier cardinal diacre. Tous les princes du sang prirent ensuite le titre d'altesse. Ce titre est aussi passé à des enfans *naturels* des rois.

Lorsque les rois quitterent le nom d'altesse pour prendre celui de majesté, les princes souverains, qui ne sont point têtes couronnées, prirent la qualité d'altesse. Les plénipotentiaires du roi à Munster, écrivant une lettre circulaire à tous les princes d'Allemagne, leur donnerent ce titre; & le roi a voulu que ses ministres le donnassent non-seulement aux princes souverains séculiers, mais aussi aux ecclésiastiques qui ne sont princes que par élection; ensorte que ses ambassadeurs traitassent les électeurs ecclésiastiques d'altesse électorale, & les autres évêques souverains d'Allemagne, d'altesse. Ce fut le roi Louis XIII qui, en 1637, fit donner le premier par ses ministres, le titre d'altesse aux princes d'Orange, ausquels on ne donnoit auparavant que celui d'excellence. Néanmoins, comme le roi ne donne le titre d'altesse à personne, MM. d'Avaux, de Servien & de la Tuilerie ne voulurent point que dans le traité fait en 1644 avec les états généraux, un des députés prît la qualité de conseiller de son altesse le prince d'Orange, parceque le roi parloit dans cet acte. Cromwel ayant usurpé l'autorité souveraine en Angleterre en 1649, sans toutefois prendre le titre de roi, se fit donner le titre d'altesse.

On ne donne pas ce titre à tous les princes souverains d'Italie. La république de Venise ne donne que le titre d'excellence au duc de Parme; & on donne seulement le titre d'altesse aux princes de Masse, de la Mirande, &c. Le connétable Colonne, & le duc de Bracciano sont convenus entr'eux de se traiter mutuellement d'altesse, & de se donner l'un à l'autre, quand ils s'écrivent, la qualité de sérénissime. Quand les princes souverains d'Italie prirent le titre d'altesse, leurs cadets prirent d'abord celui d'excellence; mais dans la suite tous les princes cadets des maisons souveraines d'Allemagne & d'Italie ont pris l'altesse: ensorte que le pape donna ce titre au duc de Neubourg, & le roi voulut que ses ambassadeurs à Rome le donnassent à ce prince, au duc de Brunswick évêque d'Osnabruck, & aux princes cadets de la maison de Médicis. Cependant le prince de Neubourg ne put obtenir ce titre du viceroi de Naples, à cause que ce duc a une principauté dans le royaume de Naples. On ne voulut point aussi le donner à l'évêque d'Osnabruck; & les grands d'Espagne refuserent de le donner aux princes cadets des maisons de Savoye & de Médicis. * *Mémoires curieux.*

ALTESSE ROYALE. L'usage de ce titre a commencé en 1633, lorsque le cardinal infant passa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas: car se voyant sur le point d'être environné d'une multitude d'altesses, avec lesquelles il étoit chagrin d'être confondu, il fit ensorte que le duc de Savoye convînt de le traiter d'altesse royale, & de n'en recevoir que l'altesse. Gaston de France, duc d'Orléans, qui étoit alors à Bruxelles, ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre ce cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit aussitôt la même qualité. Les fils & petits-fils des rois en France, en Angleterre & dans le Nord, ont aussi pris ce titre. C'est ainsi que l'ont porté Monsieur Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, & son fils unique Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du roi Louis XIII. Le prince Palatin Charles-Gustave ayant été désigné successeur de la couronne de Suéde, obtint que M. Chanut, ambassadeur de France près de la reine Christine, lui donnât ce titre, & le prince d'Orange l'a aussi pris comme petit-fils de Charles I, roi d'Angleterre, du côté de sa mere. Lorsque le maréchal duc de Grammont alla l'an 1659 en Espagne, pour demander l'infante en mariage pour le roi, il voulut savoir du roi d'Espagne s'il agréroit qu'il donnât le titre d'altesse royale au prince son fils & aux princesses ses filles; mais ce roi témoigna qu'il n'approuvoit pas l'usage de ce mot, qu'il traita de nouveau & d'inusité; & il voulut que ce ministre ne donnât au prince & aux infantes que le seul nom d'altesse. Louis XIV ne vouloit pas non plus qu'on donnât ce titre à monseigneur le dauphin, à cause du grand nombre de princes qui le prennent. Cependant, comme le tour de la phrase italienne veut que l'on donne quelque

titre en cette langue; & qu'après celui de majesté, il n'y en a point de plus relevé que celui d'altesse-royale, il agréa que les cardinaux en écrivant à ce prince, le traitassent de sérénissime altesse-royale. Le duc de Savoye, en vertu de la qualité de roi de Chypre, a aussi pris le titre d'altesse royale, aussi-bien que le duc de Lorraine en vertu d'un diplome de l'empereur Léopold, du mois d'octobre 1700, enregistré dans toutes les chancelleries des princes de l'empire. Le grand duc de Toscane se l'est aussi fait accorder par l'empereur Joseph, prétendant que son titre de grand-duc, lui donne les mêmes droits qu'aux ducs de Savoye & de Lorraine. * *Memoires cur.*

ALTESSERRA (Dadinus) *cherchez* HAUTESERRE (Antoine-Dadin.)

☞ ALTFRIDE, évêque de Munster au IX siécle, fut le troisiéme évêque de cette ville, & succéda à Gerfride, mort le 12 de septembre 839. En 841, peu de temps après qu'il eut été élevé à l'épiscopat, il se vit chargé de l'administration de l'abbaye de Werden, qui bien que située au diocèse de Cologne, étoit alors alternativement gouvernée par les évêques de Munster & d'Halberstat. Ce prélat mourut en odeur de sainteté le 22 d'avril 849, & fut enterrée, avec ses prédécesseurs, dans l'abbaye de Werden. Altfride a composé une vie de S. Ludger premier évêque de Munster, que les Bollandistes ont donnée au 26 de mars, & D. Mabillon, dans le V volume de ses *Actes des saints*. La meilleure édition est celle qu'a donnée depuis M. Leibnitz, parmi les historiens originaux du duché de Brunswick. La vie de S. Ludger, dans cette derniere édition, faite sur un très-ancien manuscrit, est plus ample à la fin d'un chapitre entier, que dans les précédentes. M. Leibnitz a eu soin de marquer les variantes au bas des pages. Ce que M. Brower fit imprimer à Mayence en 1616, sous le titre de *Vie de S. Ludger*, est l'ouvrage du premier anonyme qui a travaillé sur Altfride; & ce qu'on a dans la premiere édition de Surius, est le travail du second anonyme. * D. Rivet, *hist. litt. de la Fr.* t. V, p. 57, *& seq.*

ALTH, riviere, *cherchez* OLT.

ALTHADAS, que Jules *Africain* nomme SETHOS, fut l'onziéme roi des Assyriens après Ninus, quoique les autres ne le mettent que le dixiéme. Il regna 32 ans dans une grande oisiveté, qui ne fut interrompue que par ses crimes. On doit fixer le commencement de son regne, suivant le P. Petau, 1753 ans avant J. C. & selon Usserius, que nous suivons, 910 seulement avant J. C. l'an du monde 3094.

ALTHAEN (Eberard) *cherchez* EBERARD.

ALTHAIDE, *cherchez* ALPAIDE.

ALTHAHER-BILA, calife, *cherchez* DHAHER,

ALTHANN (Michel-Frédéric comte d') cardinal-prêtre du titre de sainte Sabine, évêque de Vaccia en Hongrie, conseiller intime actuel d'état de l'empereur, &c. naquit à Glatz en Bohême le 20 de juillet 1682. Il fut d'abord chanoine des églises cathédrales d'Olmutz & de Breslau, & ayant été nommé par l'empereur pour aller remplir à Rome la charge d'auditeur de Rote pour la nation germanique, il partit de Vienne pour s'y rendre le 11 de juin 1714. Depuis, étant de retour en Allemagne, l'empereur le nomma au mois de février 1718 à l'évêché de Vaccia, & le déclara en même temps conseiller d'état du royaume de Hongrie, à la noblesse duquel la maison d'Althann étoit aggrégée depuis plus d'un siécle. Le pape Clément XI le créa, & déclara cardinal le 29 novembre 1719, & la barrette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut en cérémonie des mains de l'empereur le 18 février 1720. Sa majesté impériale le déclara le 18 mars son conseiller intime actuel d'état, & le 21 du même mois il prêta serment en cette qualité. Il se rendit ensuite à Rome, où il fit son entrée le 18 d'août 1720, avec une magnificence extraordinaire. Il étoit dans le carosse du cardinal Paulucci, secrétaire d'état, qui étoit allé le prendre à Aquatraversa, & six heyduques marchoient aux portieres de ce carosse; marque de distinction qui lui fut accordée en faveur du caractere de ministre de l'empereur, dont il étoit revêtu, & non à cause de sa dignité de cardinal. Le 22 du même mois il reçut le chapeau dans un consistoire public avec les cérémonies accoutumées; le 26 il fut introduit à l'audience du pape, à qui il présenta ses lettres de créance en qualité de ministre, chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, & le 28 le cardinal Giudice lui remit tous les papiers concernant le ministere des affaires de l'empereur. Le pape fit le 16 de septembre la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & ensuite lui assigna le titre de sainte Sabine. Ce fut sur les instances réitérées & pressantes qu'il fit de la part de l'empereur, que l'église épiscopale de Vienne en Autriche, fut érigée en titre d'archevêché, dans une congrégation consistoriale, tenue à cet effet par le pape le 6 mars 1721. Après la mort de Clément XI, il assista au conclave dans lequel fut élu Innocent XIII, à l'audience duquel il se rendit le 29 de juillet, accompagné d'un nombreux cortége, & lui présenta les nouvelles lettres de créance qu'il avoit reçues de Vienne, pour continuer à prendre le soin des affaires de S. M. I. auprès de sa sainteté. L'empereur l'ayant choisi pour être vice-roi de Naples, au lieu & place du prince Borghese, lui dépêcha de Vienne le 30 avril 1722 un courier pour lui en porter la nouvelle & le décret, qu'il reçut le 10 mai. Il se rendit en cérémonie le 10 juin suivant au palais du Quirinal, où il fit entre les mains du pape le serment pour l'investiture du royaume de Naples, en vertu d'une procuration de l'empereur, qui l'avoit choisi pour cette fonction: après quoi il prit congé de sa sainteté, pour aller prendre possession de la viceroyauté de Naples. Il y arriva le 22 du même mois de juin, & le lendemain le prince Borghese, dernier viceroi, lui remit le gouvernement dans l'assemblée du conseil collatéral. Lui & les comtes d'Althann ses freres, & leurs descendans à perpétuité, furent aggrégés à la noblesse du royaume de Naples par l'assemblée des nobles du quartier de la Montagne le 8 d'avril 1724. Après avoir gouverné ce royaume pendant six années un mois & sept jours, il fut relevé par le marquis d'Almenara, & partit de Naples le 31 juillet 1728. Il se rendit à Rome, où il séjourna jusqu'au 5 d'avril 1729, qu'il en partit pour se rendre à son évêché de Vaccia. Il est mort le 21 juin 1734.

ALTHEE, femme d'*Œnée*, roi de Calydon. Les poëtes disent qu'Œnée faisant un sacrifice, oublia la déesse Diane, qui, pour se venger de ce mépris, envoya un sanglier qui ravagea les terres de Calydon. Meleagre son fils assembla une partie des princes de Gréce, pour chasser cette furieuse bête, & Atalante, fille de Jasius, roi d'Arcadie, s'y trouva. Cette princesse blessa la premiere le sanglier, & Meleagre, par civilité ou par amour, lui en donna la premiere dépouille, lorsqu'il eut été tué. Mais Plexippe & Toxée, freres d'Althée, piqués qu'une fille eut emporté toute la gloire de cette chasse, ôterent à Atalante la proye qu'elle emportoit. Meleagre en eut un tel ressentiment, qu'il se jetta sur ses oncles, & les tua sur le champ. C'est ce qui porta Althée leur sœur de sacrifier son fils Méleagre aux mânes de ses freres, en jettant dans un brasier le tison fatal, auquel par le décret des parques, la vie de ce jeune prince étoit attachée, parcequ'il ne devoit vivre qu'autant que ce tison dureroit. *Voyez* MELEAGRE. Elle se punit ensuite elle-même de sa cruauté, en s'ouvrant le sein d'un poignard, ou comme veulent quelques uns, en s'étranglant. * Diodore *de Sicile*, *l.* 5. Ovide, *l.* 8, *fable* 4, *des métamorp.* Appollodor. *l.* 1. Hygin.

ALTHEMENES, fils de *Catrée*, roi de Crete, fut de l'oracle qu'il devoit tuer son pere; ce qui l'effraya si fort, qu'il prit la fuite avec quelques amis qu'il avoit, & vint aborder à Rhodes, où il fit bâtir le temple

de Jupiter *Caméréen* sur le mont Achabyre. Cependant Catrée, qui n'avoit que ce seul fils, le vint chercher à Rhodes, où Althemenes le tua sans le connoître. *Voyez* CATRÉE. * Diodore *de Sicile*, *l.* 5, *c.* 9.

ALTHUSIUS (Jean) jurisconsulte Allemand, florissoit vers la fin du XVI siécle. Il a fait quelques ouvrages de politique & de jurisprudence, où il soutient que la souveraineté des états appartient au peuple. * Bayle, *dict. crit.*

ALTHUSIUS (Thomas) est auteur d'une histoire de l'*eutychianisme*, imprimée en 1659. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALTIERI, famille romaine noble & ancienne, a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIERI de Parralucis, mort le 4 juillet 1431, à l'âge de 110 ans, laquelle se trouve encore dans l'église de la Minerve à Rome, en la chapelle du S. Sacrement. LAURENT son fils prit le surnom d'*Altieri*, que sa famille a depuis retenu. Il fut conservateur du peuple Romain; & eut pour petit fils JERÔME Altieri, qui fut gouverneur de Tivoli en 1556, & plusieurs fois conservateur du peuple Romain. Celui-ci laissa plusieurs enfans, & entr'autres, *Mario* Altieri, chanoine de l'église de S. Pierre, auteur de deux volumes *sur les censures*; & LAURENT Altieri, dont vint *Jean-Baptiste*, qui après avoir été majordôme du cardinal Scipion Borghese, qui étoit neveu du pape regnant Paul V, évêque de Camerina, vicegérent & vicateur apostolique des six évêchés propres aux six anciens cardinaux, & nonce à Florence, fut enfin créé cardinal par le pape Urbain VIII, le 13 juillet 1643. Il eut encore l'évêché de Todi, & mourut le 26 novembre 1654. Les autres freres de ce cardinal furent, EMILE Altieri, évêque de Camerino, nonce à Naples, secrétaire de la congrégation des évêques & des réguliers, consulteur de la congrégation du S. office, fait cardinal le 26 novembre 1669, par le pape Clément IX, auquel il succéda le 29 avril suivant, & prit le nom de Clément X. *Voyez* CLÉMENT X; *Mario* Altieri, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Jérôme*, grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, grand prieur d'Irlande, & ambassadeur de sa religion près du pape Innocent X, & *François*, officier major dans le Ferrarois, tous trois morts avant 1661. * Michel Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.* Le pape Clément X eut encore un frère *Antoine* Altieri, qui étoit marié; mais qui mourut sans enfans mâles: ce qui porta ce souverain pontife à adopter le cardinal Paluzzo-Paluzxi-Albertoni, Romain, qui prit le nom d'*Altieri.* Ce cardinal qui avoit été auditeur général de la chambre apostolique, & gouverneur de Lorette, avoit été honoré de la pourpre romaine par le pape Alexandre VII, le 5 février 1664, avec le titre de S. Eusébe. Il eut depuis celui des douze Apôtres, obtint l'evêché de Montefiascone, & fut sacré le 2 mai 1666. Il passa de cet évêché à celui de Lodi, & depuis son adoption fut fait archevêque de Ravenne, dont il reçut le *pallium* le 6 juillet 1670, légat d'Avignon, de la Romagne & d'Urbin, en la même année 1670, & préfet de la signature des brefs; protecteur de l'ordre des dominicains, & de N. D. de Lorette; abbé de l'abbaye des Trois-Fontaines-lès-Rome, & camerlingue de la S. E. R. en 1671, ayant succédé à toutes ces charges par la mort du cardinal Antoine Barberin. Il fut encore déclaré en 1673 cardinal-patron & surintendant de tout l'état ecclésiastique. Il fut aussi depuis préfet de la congrégation *De propaganda fide*, abbé de S. Pierre del-Olmo dans le Milanez, & protecteur de différens ordres & de plusieurs églises. Il opta l'évêché de Sabine le 28 février 1689, puis celui de Palestrine le 8 août 1691; fut fait archiprêtre de la basilique de S. Jean de Latran au mois de septembre 1693, & étant devenu sous-doyen, il opta l'évêché de Porto le 27 janvier 1698. Il mourut subitement à Rome la nuit du 29 juin suivant, & fut enterré dans l'église de sainte Marie *in Campitello*, dans la belle & magnifique chapelle qu'il y avoit fait bâtir. Ce cardinal avoit pour frere *Ange* Paluzzi, qui prit aussi le nom d'*Altieri*, qu'il a transmis à sa postérité. Celui-ci, après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la retraite & dans les exercices de piété, mourut à Rome le 10 novembre 1706, âgé de quatre-vingt-deux ans, & fut inhumé avec son frere le cardinal Altieri. Il avoit épousé une fille de la famille de Parabianca, de laquelle il eut GASPARD Altieri, qui suit; *Tarquinie* Paluzzi-Altieri, mariée le 21 février 1672, avec *Gilles* Colonne, duc de Carbogniano, prince d'Anticoli, & morte le 3 décembre de la même année; & *Louise* Paluzzi Altieri, mariée en 1671 avec *Dominique* Ursini *ou* des Ursins, duc de Gravina, & morte le 22 juillet 1678, âgée de 23 ans.

GASPARD Paluzzi-Altieri mourut à Venise le 9 avril 1720. Il avoit été marié avec *Laure* Altieri, niéce du pape Clément X. Elle mourut à Rome au mois de mars 1720, ayant eu pour enfans entr'autres cinq fils: 1. *Emile* Altieri, prince de Monterano, mort à Rome le 6 août 1721, dans la cinquante-huitiéme année de son âge. Il avoit été marié au mois d'avril 1697 avec *Constance* Chigi, fille d'*Augustin* Chigi, & de *Marie-Virginie* Borghese: il la laissa veuve & mere de *Marie-Virginie* Altieri, qui a été mariée à Rome le 6 juillet 1732 avec *Philippe* Lanti de la Rouere. 2. *Laurent* Altieri, né à Rome le 9 juin 1671, créé cardinal-diacre du titre de S. Nicolas *in Carcere*, par le pape Alexandre VIII, le 13 novembre 1690, & déclaré légat d'Urbin par le pape Innocent XII le 24 septembre 1696. Il laissa la diaconie de S. Nicolas *in Carcere*, & passa à celle de Ste Agathe des Goths le 14 novembre 1718. Il quitta ce dernier titre & opta le 24 juillet 1730 celui de Ste Marie *in Via lata*, le premier de l'ordre des cardinaux-diacres, dont il prit possession le 3 d'août suivant. 3. *Antoine* Altieri, mort jeune. 4. *Jean-Baptiste* Altieri, né à Rome le 6 d'août 1673, qui fut fait président des chemins le 27 d'avril 1713. Le pape Benoît XIII lui donna à son avénement au saint-siége le titre d'archevêque de Tyr, qu'il proposa dans son premier consistoire le 12 juin 1724. Ayant été ensuite ordonné prêtre le 12 juillet, il fut sacré le 16 du même mois, & il fut déclaré évêque assistant au trône le 15 d'août suivant. Il fut le premier que Benoît XIII créa cardinal le 11 septembre de la même année 1724. Il lui assigna le titre presbytéral de S. Matthieu *in Merulana.* 5. *Jérôme* Altieri, prince Romain, auquel D. *Ange* Altieri son aïeul laissa tous ses biens, & qui a été marié en 1721 avec *Marie-Magdeléne* Borromée, fille de *Charles* Borromée, comte d'Arone, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, commissaire général de l'empereur en Italie, & ci-devant viceroi de Naples, & de *Camille Barberin* sa seconde femme, de laquelle il a eu *Emile-Charles-Marc-François-Marie-Joseph-Ange-Paschal-Gaspard* Altieri, baptisé à Rome le 26 avril 1723; *Vincent-Marie-François-Joseph-Balthasar* Altieri, né le 27 novembre 1724; *Jean-Baptiste-Ange-Sylvestre* Altieri, né le 31 décembre 1725; *Thérèse-Marie-Anne-Louise-Gertrude* Altieri, née le 14 octobre 1728; & *Marie-Louise-Anne-Françoise-Lutgarde-Gertrude* Altieri, née le 2 juin 1731.

ALTILIUS (Gabriel) natif du royaume de Naples, précepteur de Ferdinand *le Jeune*, roi de Naples, puis évêque de Buxente, aujourd'hui *Policastro*, dans la principauté citérieure au royaume de Naples, vivoit sur la fin du XV siécle, & étoit un des plus excellens poëtes de son temps. Il est délicat & tendre dans ses élégies, & il a excellé dans les vers héroïques, comme il l'a fait voir dans l'épithalame d'Isabelle d'Aragon. Jules Scaliger témoigne que cet épithalame est très-bon; mais qu'il auroit été encore meilleur, s'il eût eu la force de se modérer dans sa composition, & de ne point épuiser dans son sujet tout ce qu'il savoit. Paul Jove qui a fait son éloge, se plaint de ce qu'il avoit

abandonné les Muses : ce ne fut néanmoins que pour se donner entierement à l'étude des livres sacrés. Il mourut dans son évêché, âgé de plus de 60 ans, en 1501. Pontanus & quelques autres composerent des vers à sa louange. Les poësies d'Altilius sont au premier tome des délices des poëtes d'Italie. * Paul Jove, *in elog. cap.* 145. Jules César Scaliger, *hipercritic. lib. poët. p.* 798. Bayle, *dict. crit.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, t. 7, p. 81, *édit. de Paris.*

ALTING (Menso) ministre de la religion prétendue réformée à Embden en Frise, étoit petit-fils d'un autre de même nom, qui avoit été donné en ôtage au duc de Gueldre par les états de Drente en 1523 : & celui-ci avoit eu pour bisaïeul un autre *Menso* Alting, conseiller de Reynold, dit *le Gras*, duc de Gueldre, qui s'étoit retiré au pays de Drente l'an 1361. Celui dont nous parlons osa le premier, avec deux autres, prêcher le calvinisme dans le territoire de Groningue, vers l'an 1567. Il fut aussi le premier qui monta dans la chaire de la grande église de Groningue, après que les Hollandois se furent emparé de la place l'an 1594. Il fit ses fonctions de ministre dans Embden pendant 38 ans ; s'opposa avec vigueur aux anabaptistes & aux ubiquitaires, & mourut le 7 octobre 1612, laissant pour fils HENRI, *dont nous parlons dans l'article suivant.* * Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Henri) fils du précédent, naquit à Embden le 17 février 1583. Après ses premieres études, il passa en Allemagne, & fut retenu en 1605, pour être précepteur des trois jeunes comtes de Nassau, de Solms, & d'Isemberg, qui étudioient à Sedan avec le prince électoral Palatin. Il eut l'honneur d'être nommé précepteur de ce prince en 1608 : il en fit les fonctions à Sedan pendant deux ans, puis il accompagna ce prince lorsqu'il passa en Angleterre l'an 1612. Etant revenu à Heidelberg, il y fut reçu docteur en théologie au mois de novembre 1613 ; & en 1616 il y eut la direction du collége de la Sapience. On le députa de la part du Palatinat, avec deux autres, pour assister au synode de Dordrecht en 1618. Après son retour il courut de grands risques dans Heidelberg, lorsque cette ville fut prise par le comte de Tilli : cela l'obligea de se retirer à Embden en 1623, d'où il alla trouver à la Haye le roi de Bohême son éleve, qui le retint auprès de lui pour l'instruction du prince son fils aîné, celui qui périt sur la mer de Harlem en 1629. Il lui permit pourtant en 1627, d'aller prendre possession de la place de professeur en théologie. Le prince Louis-Philippe, administrateur du Palatinat, lui ayant offert en 1633 une place de professeur en théologie & de sénateur ecclésiastique à Heidelberg, Alting partit l'année suivante pour s'y rendre ; mais la bataille de Nordlingue, gagnée par les Impériaux, l'obligea de rebrousser chemin, & de revenir à Groningue, où il mourut accablé de chagrin & d'infirmités le 25 août 1644. L'aîné de ses fils fut professeur en droit à Déventer, & le second fut JACQUES, *dont nous parlons dans l'article suivant.* Les ouvrages de Henri, qui ont été imprimés, sont : *Notæ in decadem problematum Joannis Behm, de glorioso Dei & beatorum cœlo*, *Heidelbergæ* 1618. *Loci communes cùm didactici tum elenctici. Problemata tam theoretica quàm practica. Explicatio catecheseos Palatinæ, cum vindiciis ab Arminianis & Socinianis*, *Amstelodami* 1646, en trois volumes. *Methodus theologiæ didacticæ & catecheticæ*, *Amstel.* 1650. Ceux qu'on n'a point publiés sont en plus grand nombre. La derniere main manque à quelques-uns. On en voit la liste à la fin de la vie de l'auteur. On y voit aussi que la *Medulla historiæ profanæ*, publiée par Daniel Paræus, est un ouvrage d'Alting. L'histoire ecclésiastique du Palatinat, depuis la réformation jusqu'à l'administrateur Jean Casimir, est parmi ses ouvrages manuscrits, l'un des plus considérables. * Bayle, *dict. critiq. Les vies des professeurs de Groningue*, imprimées *in-fol.* l'an 1654. *Vita* Alting.

ALTING (Jacques) fils du précédent, né à Heidelberg en 1618, fit ses études à Groningue, passa en Angleterre en 1640, & s'y fit recevoir ministre de l'église anglicane. Il revint en Hollande, où il fut professeur en hébreu dans l'université de Groningue en 1643, puis docteur & professeur en théologie en 1667. Sa maniere d'enseigner, différente de celle de Samuel Desmarêts son collégue, suscita contre lui ce professeur, qui l'accusa d'hérésie. La cause fut portée à l'académie de Leyde, où Alting fut blâmé d'imprudence, & Desmarêts de peu de charité. Cette querelle eût duré plus long-temps, si les puissances & la mort de Desmarêts ne l'eussent éteinte. Alting mourut en 1676, après avoir écrit plusieurs traités, ramassés en cinq volumes *in-fol.* & imprimés à Amsterdam en 1687. Si Jacques Alting eût vécu encore quelque temps, il auroit composé deux livres, l'un en latin, l'autre en flamand ; le premier eût été une apologie de sa doctrine, & l'autre une histoire de sa vie, depuis qu'il avoit commencé à être professeur ; & l'on auroit vu, à ce que dit l'auteur de sa vie, l'injustice qu'on lui avoit faite en lui suscitant une longue suite de chagrins. Il étoit fort attaché au texte de l'écriture, au cocceïanisme & au rabbinisme. Cette derniere application l'exposa à de grossieres injures de la part de ses adversaires. On le traita de demi-Juif, d'homme qui ne différoit presque d'un Juif que par le prépuce : enfin, d'homme qui se plaignoit quelquefois de n'être pas circoncis, & à qui le prépuce pesoit. Il prêchoit bien en allemand, en flamand & en anglois. *Voyez sa vie mise au-devant de ses œuvres* ; & Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Menson) fils ou neveu du précédent, fut bourguemestre de Groningue. Il étoit d'une capacité peu commune, & mourut dans la même ville le [illegible] d'août 1713, âgé de 76 ans. Il a laissé une chronique sacrée, & un commentaire sur l'itinéraire, qu'on appelle *la table de Peutinger.* On promet d'imprimer ces ouvrages, qui feront deux volumes *in-fol.* Nous avons de lui une excellente description des Pays-Bas, sous le titre de *Notitia Germaniæ inferioris.* * *Mém. de Trévoux,* février 1714.

☞ ALTINO, *Altinum*, ancienne ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia, dont Strabon fait mention, & que Martial, *l.* 4, *ep.* 25, compare, pour la beauté de ses maisons de campagne, au territoire de Bayes ; car Blondus s'est trompé, en disant que Pline est le premier qui ait parlé d'*Altino.* Cette ville fut épiscopale dès le temps du pape Damase I ; & S. Héliodore, un de ses évêques, étoit contemporain de S. Jérôme & de S. Ambroise. Altino ayant été ruinée au cinquiéme siécle, par Attila, roi des Huns, son siége épiscopal fut transféré à Torcello, près de Venise. Les ruines d'Altino se voient encore sur la riviere de Sile ; il n'en reste qu'un château qui y fut bâti depuis, où se tint apparemment le concile d'Altino, dont nous allons parler, quoique d'autres soutiennent qu'il fut tenu dans l'église de Torcello, à laquelle on donne toujours le nom d'Altino. Quoi qu'il en soit, voici à quelle occasion ce concile fut assemblé.

CONCILE D'ALTINO.

Jean, duc de Venise, qui avoit été élu durant la vie de Maurice son pere, voulut faire évêque un prêtre Grec, nommé *Christophe*, que l'empereur Nicephore lui avoit recommandé. Jean, évêque de Grado, improuva ce dessein, parcequ'il étoit persuadé que ce prêtre étoit indigne de cette dignité. En effet, après l'avoir souvent averti de changer de vie, il fut obligé de l'excommunier. Le duc Jean s'imaginant que le patriarche n'avoit ainsi agi que pour le braver, le fit précipiter d'une tour, & maltraita même quelques autres ecclésiastiques. Paulin patriarche d'Aquilée, ne pouvant souffrir un tel attentat, assembla en 801 ce concile d'Altino, & écrivit à Charlemagne pour se plaindre du duc

Venise, qu'on exila avec son fils Maurice. * Baronius, *A. C.* 802. Contareno, *hist. Venet. tom. VII, concil. &c.*

ALTINUS (Julius) après que la conjuration de Pison fut découverte, fut relégué par Néron dans les isles de la mer Egée, plutôt comme suspect, que comme pleinement convaincu. * Tacit. *l.* 15, *annal. c.* 71.

ALTMAN, moine d'Hautvilliers, dans le diocèse de Reims, qui vivoit dans le IX siécle, fit, à la priere de Theudoin son évêque, la vie de S. Memme, premier évêque de Châlons. Le P. Mabillon nous a donné dans le second tome de ses analectes, la lettre que lui écrivoit cet évêque, & sa réponse, avec un extrait du nécrologe de l'abbaye d'Hautvilliers, qui nous apprend que cet auteur avoit encore fait la plainte de la France ravagée par les Normands, & les vies de S. Nivard, archevêque de Reims; de Sindulphe, prêtre solitaire, de Ste Helène, impératrice; l'histoire de la translation des reliques de celle-ci au monastere d'Hautvilliers, & quelques autres ouvrages. Altman vécut jusqu'après l'année 882. * Du Pin, *bibl. des auteurs ecclésiastiques du IX siécle. Hist. littér. de la France*, t. V.

ALTMAN, évêque de Padoue, & légat du saint-siége en Allemagne, a vécu dans le XI siécle. Il souffrit beaucoup pour défendre contre l'empereur Henri IV les droits de l'église, sous le pontificat de Grégoire VII, de Victor III & d'Urbain II. Il fut aussi employé pour finir ces divisions fâcheuses; & Sebastien Tengnagel a publié les actes de sa légation. *Consultez aussi* Baronius, *ad ann.* 1081, 1089, 1090, 1091, *&c.*

ALTOBOSCO, bourg ou ville de Natolie, située entre la ville de Smyrne, & celle d'Ephèse. Quelques géographes disent que c'est l'ancienne ville épiscopale de *Colophon*, que d'autres croient entierement ruinée. * Baudrand, *cherchez* COLOPHON.

ALT-OFFEN, *Buda Vetus* ou *Sicambria*, étoit autrefois une grande ville bâtie par les Sicambres, que l'empereur Valentinien avoit établie dans la basse Hongrie. Attila la ruina, & il ne reste plus de ses ruines qu'un petit village situé sur le Danube un peu au-dessus de la ville de Bude. Baudrand conjecture qu'Alt-Offen pouroit être *Herculia*, ancienne ville de la Pannonie.

ALTOGRADI (Lélio) savant jurisconsulte, natif de Lucques, & d'une famille originaire de S. Miniato en Toscane, étudia à Pavie & à Boulogne, & s'appliqua particuliérement à la jurisprudence; dans laquelle il réussit si bien, qu'on le voulut attirer à Rome, à Modene & à Pavie; mais il s'arrêta dans sa patrie, où il mourut dans le XVII siécle. Il a laissé divers ouvrages, & entr'autres, deux volumes de consultations. * Lorenzo Crasso. *elog. d'huom. letter.*

ALTOMARUS (Blaise) docteur Napolitain, avocat dans les souverains tribunaux de Naples, a fait des observations sur les conseils de Rovito, imprimés à Naples, *in-folio* 1672; & sur les décisions du même Rovito, *Neapoli* 1666 fol. *De nullitatibus sententiarum, decretorum, laudorum & arbitramentorum*, fol. *Supplementum ad decisiones Joan. Baptist. Thoro.* * Denys Simon, *bibl. des auteurs de droit*, *&c.* édit. de Paris en 1702.

ALTOMONTÉ, *Altomontium*, *Balbia* ou *Babia*, bourg du royaume de Naples, situé sur une colline, au pied de l'Apennin, près de la riviere de Grodno, dans la Calabre citérieure. Altomonté est à quatre lieues de la petite ville de S. Marco, du côté du nord. On y ramasse beaucoup de manne, & on y trouve du crystal. * Baudrand.

ALTON ou ALTUNKHAN, roi de Cathai, qui faisoit sa résidence à Nanquin, ville de la Chine. Oktai Kan, fils de Genghiskan, lui fit la guerre, défit son armée, prit ses principales villes, & le reduisit à un si grand desespoir, qu'il se brula lui-même avec tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour éviter la captivité. Cette action d'Althunckan a été encore imitée depuis par d'autres rois de la Chine. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALTON, *Altonium*, bourg du comté de Hant en Angleterre, est sur les frontieres du comté de Surrei, à l'orient de la ville de Winchester. * Baudrand.

ALTON (Guillaume d') ainsi nommé du lieu dont on vient de parler, fut religieux de l'ordre de S. Dominique, & florissoit au plutard l'an 1267; puisque dans le manuscrit 976 de la bibliothéque de S. Victor, qui a été écrit en 1267, & donné à cette abbaye en 1289, on parle des apostilles de Guillaume d'Alton sur l'ecclésiaste & sur la sagesse. Il est à remarquer que ces apostilles sur la sagesse sont les mêmes que l'on a imprimées à Rome entre les œuvres de S. Bonaventure. Guillaume d'Alton a fait aussi des commentaires sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, les Juges, Ruth, Isaïe, Jérémie, & les Lamentations, qu'on trouve dans deux gros manuscrits de la bibliothéque de M. de Seignelai. Le P. Nicolas le Févre, dans son prédicateur Chartrain, a prétendu que Guillaume étoit son compatriote, & né à Aulton, dans le diocèse de Chartres; mais il s'est trompé. D'autres qui l'ont reconnu Anglois, ont cru qu'il n'avoit fleuri qu'au XIV siécle. * Echard, *script. ordin. Præd.*

☞ ALTORF, ALDORF, ou ALTDORFF, selon Zeyler, *Franc. topogr.* p. 13, petite ville d'Allemagne dans la Franconie. Son nom qui signifie *ancien village*, désigne son origine. C'étoit, en effet, un lieu où les paysans sujets des margraves de Burghtan avoient leur église & leur sépulture. Altorf étoit un des quatre bailliages du burgraviat de Nuremberg, avoit pour annexes les deux villages de Bettenhofen, & de Schwartzenbach, & relevoit comme fief du palatin. Un gentilhomme surnommé *Der Thanner*, en fit transport aux burgraves de Nuremberg. En 1504, durant la guerre de Baviere & du Palatinat, les habitans de Nuremberg s'emparerent de plusieurs villes, & entr'autres d'Altorf, qui leur demeura par la paix qui se fit avec les deux freres, l'électeur Louis, & le comte Frédéric. Alors les habitans de Nuremberg établirent à Altorf, en 1575, une école qui devint très-fameuse, & où enseigna Valentin Erythræus. Trois ans après, c'est-à-dire en 1578, l'empereur Rodolphe II lui accorda des priviléges, de sorte qu'elle devint une espece d'université: elle n'en fut vraiment une qu'en 1622, que Ferdinand II lui en donna le titre & les pouvoirs: & l'installation de l'université, sur le pied où elle est encore à présent, se fit le 29 juin 1623, avec de grandes solemnités. Elle a eu entre ses professeurs des savans d'une grande réputation; entre autres Hugues Donel, Giphanius, Wesenbecius, Scipion Gentil, Conrad Rittershusius, Matthias Hubner, Gaspard Hofman, & quantité d'autres. Outre cette université, qui est fréquentée par les nations protestantes, il y a encore un collége pour ceux qui commencent les études. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTORF, *Altdorfium*, ville capitale du canton d'Uri en Suisse, sur la riviere de Russ ou Russe, au pied des Alpes, est environnée de jardins & de maisons de campagne. Celles de la ville sont peintes, & ces peintures représentent les victoires que ceux d'Altorf ont remportées; ce qui rend leur ville très-agréable. Elle n'a point de murailles, mais on n'y craint point les ennemis; car pour y arriver, il faut nécessairement passer de fâcheux défilés sur des montagnes, où vingt personnes arrêteroient des armées entieres. Le canton d'Uri est tout catholique, & les églises d'Altorf sont assez propres. * Plantin, *descript. de la Suisse*, p. 547.

☞ ALTORFFER (Albert) natif d'Altorf en Suisse, est un des premiers graveurs en bois. Il a travaillé très-délicatement en petit, avant qu'Albert Du-

rer se fut fait connoître par des morceaux plus grands de cette sorte de gravure. Altorffer est aussi un des premiers qui ait travaillé sur le cuivre. Son gout a été suivi par les Holbeins & autres Suisses. Il vivoit encore en 1511. Sa marque, qui est deux A gothiques l'un dans l'autre, a fait que quelques-uns ont confondu ses gravures en bois avec celles d'Andréa Andriam, qui cependant n'a jamais gravé si délicatement que lui, & presque toujours en camaïeu. * Papillon, *traité historique & pratique de la gravure en bois.*

☞ ALTRIPP, village d'Allemagne sur le Rhin, dans le diocèse de Spire, un peu au-dessus de Manheim. Ortélius en fait une ville; mais ce n'est à présent qu'un village; & du temps des Romains, c'étoit un lieu qu'ils regardoient comme important, & où ils tenoient garnison, parcequ'il y a un passage fort commode, & que la rive du Rhin y est fort élevée; ce que veut dire son nom, qui signifie *haut rivage.* La notice de l'empire en fait mention, *sect. 64*, & l'appelle *Alta ripa*, qui est son nom latin. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ALT-SAX, ou HOHEN-SAX, suivant les *délices de la Suisse, t. 3*, p. 492, petite souveraineté en Suisse, au-dessus du Rhintal, en avançant le long du Rhin au midi. Cette souveraineté appartenoit autrefois à des seigneurs particuliers de la maison de Sax, avec titre de baronie. La maison de ces seigneurs étoit fort illustre & fort ancienne; & elle posséda cette terre en souveraineté pendant plusieurs siécles. Les derniers avoient acheté la bourgeoisie de Zurich, & y faisoient ordinairement leur résidence. Le baron Ulrich-Philippe, qui mourut l'an 1585, eut cinq fils, lesquels étant tous morts sans enfans, la seigneurie de Zurich acheta cette baronie l'an 1615. Les habitans avoient embrassé en partie la religion prétendue réformée l'an 1564. Ce changement de maître acheva de l'y rendre universelle dès l'an 1637. Les anciens barons du pays y avoient bâti deux bonnes forteresses, *Sax* & *Forsteck* : elles furent toutes deux brulées dans une guerre qu'ils eurent à soutenir l'an 1450, d'autres disent l'an 1403, contre les habitans d'Appenzel & de S. Gal. La forteresse de Forsteck a été rebâtie & fortifiée; mais celle de Sax est restée ensevelie dans ses ruines. C'est ce château ruiné qu'on appelle *Alt-Sax* ou *Hohen-Sax*, qui a donné le nom à la seigneurie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTUNKHAN, *cherchez* ALTON.

ALTXEI & ALTZHEIM, *Alzeia*, petite ville ancienne d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, située à six lieues de Mayence du côté du nord, est capitale d'une préfecture du Palatinat, renfermée entre celles d'Oppenheim, de Meissenheim & de Neustat. * Baudrand.

ALVA, dit PETRUS DE ALVA & ASTORGA, Espagnol, religieux de l'ordre de S. François, prit l'habit de cet ordre dans le Pérou. Etant venu en Espagne, il voyagea dans divers endroits de l'Europe, pour y exécuter un dessein qu'il avoit de faire un recueil de tout ce qui pouvoit établir les privileges de son ordre, augmenter la gloire de son fondateur, & servir aux éloges de la sainte Vierge, & sur-tout de sa conception immaculée. Il publia sur ces matieres un nombre prodigieux de vol. *in-fol.* que l'on fait monter jusqu'à quarante. Il fut obligé de quitter l'Espagne, & mourut dans les Pays-Bas en 1667. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

ALVAHAT, province de la haute Egypte, qui est toute entiere dans le premier climat, comprend la ville d'Asuan, qui est apparemment l'ancienne ville de Syene, située sous le tropique, & celles d'Ancuah & de Redini. Cette province étoit autrefois fort peuplée; mais aujourd'hui on n'y voit que des ruines d'anciens édifices, qui paroissent avoir été fort magnifiques. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALUAND ou ALUEND, montagne de Perse fort élevée. Saadi, poëte Persien, dit que le plus haut minaret des mosquées de toute la Perse paroît fort bas auprès du mont Aluand. Il y avoit autrefois sur cette montagne plusieurs pyrées ou temples de Ghébres qui sont adorateurs du feu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALUAND ou ALUEND Mirza, fils de *Joseph* Beg, & petit fils d'*Usum-Cassan*, fut le douziéme sultan des Turcomans de la famille du Mouton Blanc. Ce sultan s'engagea mal-à-propos dans la guerre qu'il fit à Schah Ismaël sofi, roi de Perse, l'an de l'hégire 907, & de J. C. 1501; mais il eut tout le loisir de se repentir de sa témérité : car il fut défait par Schah Ismaël, & ensuite dépossédé de ses états par son propre frere nommé *Mohammed Mirza.* Il est vrai que celui-ci ne jouit pas long-temps de son usurpation, car il fut tué par Morad, fils de Jacob son parent; & Aluend dépouillé mourut l'an de l'hégire 910, & de J. C. 1504. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALUANI, pere de Zohak, roi de Perse, de la premiere dynastie. ALUANI est aussi le surnom de Scherfeddin Abdallah Ben Mohammed, auteur d'un commentaire sur les Arbains, c'est-à-dire, sur les quarante traditions choisies. Il mourut l'an de l'hégire 749, de J. C. 1348. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALVAR (dom) dont on ignore le nom de famille, a été chanoine régulier de S. Augustin; il étoit Portugais, & son grand mérite le fit choisir par l'infant Pierre, régent du royaume, pour être précepteur de ses enfans. Il le nomma évêque de Sylves, où il fit voir autant de piété que de zéle. Sa grande reconnoissance envers son bienfaiteur le fit suivre en Flandre D. Jayme & dom Jean, enfans du malheureux infant Pierre, quand ils allerent chercher la protection d'Elisabeth, duchesse de Bourgogne, leur tante.

ALVARADO, riviere de Mexique, *voyez* PAPALOAPAM.

ALUARDI, auteur d'un poëme oneïro critique, c'est-à-dire, *qui traite de l'explication des songes*, intitulé, *Mocaddemat Al Vardiat.* Il est dans la bibliotheque du roi, *n.* 1033. Il y a eu aussi EBN ALUARDI, c'est-à-dire, *le fils d'Aluardi*, qui est auteur d'une géographie universelle, intitulée, *Kheridat al algiaib*, qui est souvent citée par les auteurs orientaux. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALVAREZ DE CORDOUE, prêtre de cette ville en Espagne où il étoit né, a fleuri dans le IX siécle. Il étoit ami intime de S. Euloge, prêtre de Cordoue, qu'Abderame roi des Maures fit mourir, un samedi 11 jour du mois de mars de l'année 859. Alvarez composa l'histoire de ce martyr, que le savant Ambroise Moralés a publiée, & que nous avons dans le IV tome du recueil des auteurs de l'histoire d'Espagne, sous le titre d'*Hispania illustrata*, & dans les actes de Bollandus. On lui attribue encore d'autres ouvrages. * Ambroise Moralés, *in vit. S. Eulogii Cordubensis.* Vossius, *l. 3, de hist. Lat. &c.*

ALVAREZ (Jean) prêtre & chevalier de l'ordre d'Avis, fut secrétaire de l'infant dom Ferdinand, fils de dom Jean I, roi de Portugal, qu'il accompagna dans son voyage en Afrique. D. Ferdinand ayant été donné en ôtage aux Maures, trouva dans Alvarez un fidéle serviteur, qui eut enfin le déplaisir de le voir mourir dans une terre étrangere. L'infant D. Pedro racheta Alvarez en 1448, & le roi Alfonse V lui donna une abbaye : il venoit de négocier le rachat des autres domestiques de D. Ferdinand, & il eut soin ensuite de conserver la mémoire de ce prince, dont la vie ne fut imprimée que long-temps après, en 1527, à Lisbonne * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ CAPRAL (Pierre) Portugais, général de la flotte qu'Emanuel roi de Portugal envoya dans les Indes occidentales. Deux ans après les navigations de Christophe Colomb & d'Améric Vespuce, il entreprit le second voyage des Indes, avec une flotte composée de 13 vaisseaux

vaiſſeaux. Il partit du port de Liſbonne le 8 du mois de mars de l'an 1500, & après avoir été long-temps agité par une dangereuſe tempête, qui le jetta ſur les côtes du Bréſil, il découvrit par haſard ce pays, où il fit élever une colonne de marbre, avec les armes du Portugal, le 13 mai. Depuis il arriva le 13 ſeptembre à Calicut, dans la preſqu'iſle de l'Inde, en deça du Gange, & il eut guerre avec le roi de Malabar. Nous avons ſous le nom d'Alvarez Capral une relation de ce voyage, que Jean Ramuſio a traduite en italien. * Jerôme Oſorio, *l. 2, de reb. Emanuel.* Maffée, *hiſt. Ind. l. 2.* Jean de Barros, &c.

ALVAREZ (François) prêtre Portugais, fut aumônier d'Emanuel roi de Portugal, & ambaſſadeur de ce prince auprès de David, empereur d'Ethiopie ou des Abyſſins. Il mania les affaires de ſon roi & celles de l'égliſe avec tant d'habileté, que l'empereur David fit alliance avec Jean III qui avoit ſuccedé à Emanuel, & envoya des ambaſſadeurs au pape Clément VII pour prêter obédience au ſaint ſiége. Alvarez publia en portugais une relation de ſon voyage, contenant une deſcription de l'Ethiopie, intitulée, *Verdadeira informaçaon do Preſte Joano das Indias, emque ſe contano todos os ſitios das terras, e dos tratos, & commercios dellas, &c.* Cet ouvrage fut traduit en latin & en françois; & l'auteur, au ſentiment de Bodin, eſt celui qui avoit écrit avec plus de fidélité des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut en 1540, un an après qu'on eut publié à Liſbonne ſa relation d'Ethiopie. * Bodin, *in method. ad faciliorem hiſtoriæ cognitionem.*

ALVAREZ (Balthaſar) jéſuite Eſpagnol, natif de Cervera, dans le diocèſe de Calahorra, a été célébre par ſa piété. Il naquit en 1533, d'une famille noble & conſidérable; & en 1555 il prit l'habit de religieux parmi les jéſuites, où après avoir exercé quelques charges, il mourut en 1580. Il a écrit quelques traités de piété, & entre autres, un contre les illuminés qui s'élevoient en Eſpagne. Cet ouvrage a pour titre *tractatus de modo & ratione loquendi de rebus ſpiritualibus.* * Louis du Pont, *in ejus vita.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. ſcript. ſociet. Jeſu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp.*

☞ ALVAREZ (Emanuel) jéſuite Portugais, né dans l'iſle de Madere, étoit un ſavant grammairien, à qui Scioppius & d'autres ont donné de grands éloges. Il entra dans la compagnie de Jeſus en 1546, à l'âge de vingt ans. Il exerça divers emplois dans ſa ſociété, & fut recteur à Conimbre, à Liſbonne, & à Evora, où il mourut le 30 décembre de l'an 1582. Il a compoſé une grammaire latine fort eſtimée des ſavans, qui eſt encore celle dont ſe ſervent les jéſuites de Portugal dans leurs colléges. Cette grammaire a été imprimée en 1599, avec des commentaires, & depuis on en a fait différentes éditions en France & en Suiſſe. * Ribadeneira, & Alégambe, *bibl. de ſcript. ſoc. Jeſ.* Mém. de Portugal.

ALVAREZ (Antoine) docteur & profeſſeur en médecine dans les univerſités d'Alcala & de Valladolid, s'attacha à la perſonne de dom Pedro Giron, duc d'Oſſone, qui ayant été nommé viceroi de Naples, ſe fit accompagner par Alvarez. Ce fut dans ce royaume qu'il fit imprimer en 1585, *Epiſtolarum & conſiliorum medicinalium, pars prima.* * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ (Diego) jéſuite, natif de Grenade en Eſpagne, a profeſſé la théologie morale au commencement du XVII ſiécle, & eſt mort à Séville, où il étoit recteur, en 1617. Il publia ſous le nom de Melchior Zambreno, *deciſio caſuum occurrentium in articulo mortis, &c.* * Alegambe, *bibl. ſoc. Jeſ.*

ALVAREZ (Jean) évêque de Solſonne en Catalogne, étoit Eſpagnol, & natif de Toralba, qui eſt un village dans l'Aragon. Il prit l'habit de religieux de Cîteaux, après avoir étudié à Alcala de Henarés, & s'acquit une ſi grande eſtime dans ſon ordre, qu'il y fut pourvu d'une abbaye, & quelque temps après nommé à l'évêché de Boſa en Sardaigne. Comme il alloit en prendre poſſeſſion, on l'arrêta en Eſpagne, pour lui donner celui de Solſonne où il mourut vers l'an 1621. Il traduiſit en eſpagnol divers ouvrages de S. Bernard, & compoſa en cette même langue la vie de ce ſaint, & l'hiſtoire de la fondation de quelques monaſteres de ſon ordre.* Charles de Viſch. *bibl. Ciſter. p.* 174. Vincenzo Blaſco de Lanuza, *hiſt. Aragon. t. 2, l. 5, c. 43.* Nicolas Antonio, *t. 1, bibl. Hiſp. p. 479, &c.*

ALVAREZ (Thomas) Portugais né à Leyra, fut premier tréſorier de la chapelle royale, & s'appliqua à l'intelligence des rubriques du miſſel & du bréviaire romain, ſur leſquelles il publia ſes obſervations en 1615 & en 1629 à Liſbonne. * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ (Balthaſar) jéſuite né à Chavet en Portugal, profeſſa la théologie à Evora, & mourut à Conimbre le 12 février 1630. Nous avons de lui, *Index expurgatorius librorum ab exorto Luthero:* * Ribadénéira & Alegambe, *bibl. ſoc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp. Mém. de Portugal.*

ALVAREZ (Diego) qui fut religieux de l'ordre de S. Dominique, puis archevêque de Trani dans le royaume de Naples, étoit Eſpagnol, & natif de Rio-Seco, dans la Caſtille-Vieille. Il profeſſa la théologie en Eſpagne, puis à Rome durant trente ans; & enfin il fut élevé ſur le ſiége de l'égliſe métropolitaine de Trani en 1606, & mourut extrêmement âgé en 1635. Il fut choiſi avec le P. Lémos pour ſoutenir la cauſe des dominicains contre les jéſuites, dans les congrégations tenues à Rome au commencement du XVII ſiécle, ſous Clément VIII & Paul V, ſur les matieres de la grace. Il a écrit des commentaires ſur Iſaïe, *De auxiliis divinæ gratiæ. Reſponſiones ad objectiones adversùs concordiam liberi arbitrii cum divina præſcientia. De origine Pelagianæ hæreſis, &c.* * Alfonſe Fernandus, *de ſcript. ord. Dominican.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp. &c.* Echard. *tom. 2.*

ALVAREZ (Gabriel) jéſuite, natif d'Oropeza en Eſpagne, étoit entré dans la ſociété en 1582. Il a écrit ſur Iſaïe, &c. & mourut en 1645, âgé de quatre-vingts ans. * Alegambe, *bibl. ſcript. ſoc. Jeſu.*

ALVAREZ (Louis) jéſuite, exerça pluſieurs emplois dans ſa ſociété, & fut célébre en Portugal, où il étoit né, par ſes prédications, qui ont été imprimées à Evora en trois volumes. On a de lui quelques ouvrages de ſpiritualité, & il mourut extrêmement vieux à Liſbonne le 13 janvier 1709. * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ Garcia, *cherchez* PAUL DE BURGOS.

ALVAREZ GOMEZ DE CASTRO, *cherchez* GOMEZ DE CASTRO.

ALVAREZ GOMEZ CIUDAD-REAL, *cherchez* GOMEZ DE CIUDAD-REAL.

ALVAREZ GUERREIRO (Alfonſe) *cherchez* GUERREIRO.

ALVAREZ DE LUNA, *cherchez* LUNA.

ALVAREZ DE PAZ, *cherchez* PAZ. (Diego ou Jacques Alvarez de)

ALVAREZ PELAGE, *cherchez* PELAGE ALVAREZ.

ALVAREZ DE RIBERA, *cherchez* RIBERA (François-Alvarez de)

ALVAROT (Jacques) de Padoue, célébre juriſconſulte, a fleuri dans le XV ſiécle. On aſſure que la famille des Alvarot eſt originaire de Hongrie, & la même que celle des Spéroni. L'une & l'autre a été féconde en grands hommes. Celui dont nous parlons étoit très-ſavant dans la juriſprudence civile & canonique, avoit étudié ſous Barthélemi Saliceti, & ſous François Zabarella, qui fut depuis cardinal. On le fit profeſſeur à Padoue; & il a écrit divers traités, entr'autres, *commentaria in libros feudorum.* Il mourut le 27 juin de l'an 1452, & fut enterré dans l'égliſe de S. Antoine. * Forſter, *l. 3, hiſt. jur. civil. c. 34, n.*

8. Jean Cavaccia, *in aula Zabarel. Bibl. hist. des auteurs de droit*, par Denys Simon.

ALVATA, riviere, *cherchez* OLT.

ALVELD, ville de Saxe, *cherchez* ALFELD.

ALUEND, *cherchez* ALUAND.

☞ ALVERNO, *Alvernus mons*, montagne d'Italie en Toscane, dans le Florentin, à dix milles de Borgo-San-Sépulcro, au septentrion, & sur les confins de l'état de l'église. Les Italiens la nomment *il monte Alverno*. C'est sur cette montagne qu'on dit que S. François étant en extase, un séraphin lui imprima les marques des plaies de Notre-Seigneur, nommées *Stigmates*. Il y a un couvent de récolets qui est fort célébre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALVERTON, bourg d'Angleterre, *cherchez* ALLERTON.

ALVERWICK (Martin d') *cherchez* MARTIN D'ALNEVICK.

ALVIDONA, *Leutarnia*, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, aux confins de la Basilicate, sur le golfe de Rossano, *cherchez* TORRE DI SAN BASILIO. * Baudrand.

ALULFE, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît, dans l'abbaye de S. Martin de Tournai, où il entra en 1095, & il y vécut près de quarante-huit ans. A la persuasion d'Odon, alors abbé de S. Martin, & depuis évêque de Cambrai, il fit un recueil de sentences ou pensées, extraites des œuvres de S. Grégoire *le Grand*, qu'il intitula *Gregorialis*. Le P. Mabillon en a donné la préface dans le premier tome de ses analectes : Alulfe fit un autre traité sous le titre, d'*Opus exceptionum*. Ces ouvrages ont été publiés à Paris & à Strasbourg en 1516. * Heriman, *in annal. cœnob. S. Martin. Tornac.* Valere André, *bibl. Belg. &c.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XII siécle.*

ALUMBRADOS, secte d'hérétiques d'Espagne, *voyez* ILLUMINES.

ALVRED ou ALVRIC, *cherchez* ALFRIC.

ALUS, désert d'Arabie, où fut fait le dixiéme campement des Israélites. Ils partirent de Daphca le premier jour du troisiéme mois, que les Hébreux appellent *Sinuan*, & qui est le premier jour de la lune de mai parmi nous, lequel tomboit un lundi, & camperent à Alus. Ils en partirent le lendemain pour venir en Raphidim. * *Nomb. XXXIII*, 13 & 14.

ALYMATA, *cherchez* ALGASEL.

ALYATTES, quatriéme roi de Lydie de la famille des Mermnades, succéda à Sadiattes son pere l'an 3421 du monde, & 614 avant J. C. Son regne, qui fut de cinquante-sept ans, est plus remarquable que celui d'aucun de ses prédécesseurs. Sadiattes, quoiqu'embarassé par les Cimmériens, avoit entrepris de se rendre maître de Milet, & Alyattés suivant ses vues continua de faire la guerre aux Milésiens. Il ne pouvoit, dit Hérodote, former le siége de la ville, parcequ'il n'avoit point de flotte; & il ne vouloit pas non plus ruiner les métairies de ses ennemis, parcequ'il les regardoit comme des biens qui devoient lui appartenir bientôt : ainsi il se contentoit de mettre le feu aux bleds lorsqu'ils étoient mûrs, & par-là il espéroit contraindre les Milésiens de se soumettre à lui. Enfin il arriva que le feu gagna jusqu'à un bourg nommé Assese, & que le temple de Minerve y fut brulé. La déesse s'en vengea en frapant Alyattés d'une maladie dont les médecins ne purent découvrir la cause. On eut recours à l'oracle de Delphes, qui ordonna la réparation du temple. Thrasybule, qui dominoit alors à Milet, en étant averti, fit porter dans la place publique toutes les munitions de bouche, & il ordonna aux citoyens de dresser les tables dans toutes les rues, lorsqu'il se présenteroit un héraut d'Aliattés pour demander une trève. Cet ordre produisit l'effet qu'il s'étoit promis; le héraut frapé d'étonnement à la vue de l'abondance qui paroissoit regner encore dans une ville qu'on croyoit affamée, raconta ce qu'il avoit vu au roi son maître, qui renonçant aussitôt à l'espérance de réduire Milet, fit la paix avec Thrasybule l'an 3426 du monde. Alyattés, dit Hérodote, chassa les Cimmériens de l'Asie; trait important d'histoire dont il parle trop briévement, puisqu'il ne nous apprend pas ce que devint ce peuple, qui doit avoir été considérable. Il ajoute qu'Alyattés eut guerre avec Cyaxares, roi des Médes, parcequ'il s'obstina à retenir auprès de lui quelques Scythes, que ce prince redemandoit pour les punir de mort. Cette guerre dura cinq ans entiers, & la victoire balança toujours entre les deux partis. La sixiéme année, une grande bataille qui paroissoit être décisive, fut interrompue tout à coup par une éclipse de soleil. Les Lydiens & les Médes, également frapés d'un événement dont ils ne connoissoient point la cause, se retirerent dans leur camp, & se rendirent ensuite plus faciles à écouter les propositions d'accommodement qui leur furent faites par les rois de Babylone & de la Cilicie. La principale fut le mariage d'Ariane, fille d'Alyattés, avec Astiages fils de Cyaxares. Nos astronomes ont remarqué que cette éclipse de soleil arriva l'an 3438 du monde, le 9 de juillet. Alyattés comptoit alors la dix-huitiéme année de son regne. Il mourut l'an 3478 du monde, & 557 avant J. C. Crœsus son fils qui lui succéda, le fit inhumer auprès du lac Gygée; où l'on voyoit son tombeau encore long-temps après. Il avoit eu deux femmes, l'une Carienne, & l'autre Ionienne. Crœsus étoit né de la premiere; la seconde fut mere de Pantaléon, en faveur de qui l'on fit des brigues qui ne réussirent pas. * Hérodote, *l.* 1.

ALYPE ou ALIPE (Saint) dit le *Cionite* ou le *Stylite*, né dans le VI siécle à Adrianople, petite ville de Paphlagonie, fut élevé sous la discipline de Théodore évêque du lieu, & fut fait diacre & économe de son église; mais le desir de s'avancer dans la perfection, le porta à distribuer ses biens aux pauvres, & à embrasser la vie solitaire. Il se retira dans une cellule sur une montagne du territoire de la ville : puis à l'âge de trente ans il monta sur une colonne, où après s'être garanti pendant quelque temps des injures de l'air par une espéce de loge qu'il y fit, il y soutint ensuite à découvert toutes les rigueurs des saisons. Les peuples venoient de toutes parts le consulter sur les affaires de leur salut. Son exemple excita plusieurs personnes à la pratique des conseils évangéliques. Il en forma trois communautés, l'une de reclus, l'autre de moines, & la troisiéme de religieuses. Il resta cinquante trois ans sur cette colonne, & y mourut, après avoir souffert avec une patience admirable une maladie de treize ou quatorze ans. Il vivoit du temps de l'empereur Héraclius, qui commença à regner en 610. On ne sait pas précisément l'année de sa mort. * Bulteau, *hist. monast. d'Orient*, *l.* 4. Baillet, *vies des saints*, *au 26 novembre.*

ALYPIUS, philosophe d'Alexandrie, contemporain de Jamblique, & l'un des plus subtils dialecticiens de son temps, étoit petit comme un nain; mais son esprit réparoit ce défaut. Il eut beaucoup de sectateurs, ausquels il se contentoit de donner les instructions de vive voix, sans leur rien dicter. Cela fit qu'on le quitta, pour s'attacher à Jamblique, sous qui on pouvoit profiter en plus de manieres par des leçons & par des écrits. Jamblique ayant eu quelques entretiens avec Alypius, fit grand cas de son jugement & de son génie, & composa même sa vie, où il loue sa vertu & la fermeté de son ame. Alypius mourut fort âgé dans la ville d'Alexandrie. * Eunapius, *in vita Jamblici.* Bayle, *dict. crit.*

ALYPIUS (Falconius Probus) frere de P. Clodius Hermogenianus Olybrius, fut préfet de Rome sous l'empereur Théodose. Baronius l'a prouvé par des inscriptions. Il ajoute qu'on a plusieurs lettres de Symmaque à cet Alypius : il cite le martyrologe romain, qui mar-

que que S. Almachius fut tué par des gladiateurs, sous la préfecture d'Alypius; enfin il conjecture 1°. qu'Alypius, gouverneur d'Egypte, avec lequel Jean l'anachorete eut une conversation, est le même que celui dont on parle dans cet article; 2°. que cet entretien de l'*anachorete* convertit Alypius. Un Anglois a avancé que le martyr S. Almachius est un saint imaginaire, & que le titre de l'almanach en a fait un saint. C'est dans un livre imprimé en anglois à Londres en 1688, & intitulé, *The-enthousiasme oft te church of Rome*, c'est-à-dire, *l'enthousiasme de l'église romaine.* Ceux qui n'entendent pas l'anglois, peuvent consulter l'onziéme volume de la bibliothéque universelle, *page* 139. Ils y verront que suivant les conjectures de l'auteur Anglois, quelque moine ignorant du VII ou du VIII siécle, voyant au haut du calendrier, *S. Almanachum*, écrit par abréviation selon la coutume de ce temps-là *S. Almachum*, prit ce mot peu usité alors pour le nom de quelque saint, lui donna une terminaison en *us*, & le plaça au premier jour de l'année. L'ignorance & le hasard, ajoute-t-on, n'eurent pas plutôt mis au monde ce nouveau saint, qu'il trouva des martyrologistes, qui le firent tuer dans l'amphitéatre de Rome sous le préfet Alypius, par les gladiateurs qu'il vouloit empêcher de combattre. Mais pour sentir le ridicule de cette pensée, il ne faut que savoir que le S. Almaque des Latins est le même que les Grecs appellent S. Télémaque, dont Théodoret, auteur presque contemporain, a parlé. * Bayle, *dict. crit.*

ALYXOTHOÉ, nymphe aimée de Priam, dont elle eut Æsaque, lequel étant devenu amoureux d'Hesperie, fut métamorphosé en plongeon. * Ovide, *l.* 11, *métam. fab.* 11.

☞ ALZAHER ou ALTHAHER BILA, c'est le nom que Texeira donne au trente-cinquiéme calife de la maison des Abbassides, dont nous parlons sous le titre DHAHER *Billah.*

ALZIRA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, est agréable par sa situation, entre deux bras de la riviere de Xucar, qui se jette peu après dans la mer. La ville qui est assez jolie, passe pour riche à cause de son commerce de soye. Elle est éloignée d'environ cinq ou six lieues de celle de Valence, capitale du royaume de ce nom. * Baudrand.

☞ ALZON (Guérin d') magistrat célébre du XV siécle, étoit d'une naissance illustre, & frere de Christophe d'Alzon, coadjuteur de l'évêque du Puy. Il fut président en seul du parlement établi en Savoye par le roi François I, qui s'en étoit rendu maître, & s'y acquit beaucoup de réputation. Lorsqu'on rendit la Savoye, le roi Henri II donna à Guérin d'Alzon une charge de conseiller au parlement de Paris; puis il fut transféré à celui de Toulouse, en la même qualité. Il s'y signala lors des troubles que les Huguenots y exciterent, les appaisa souvent, & fut toujours envoyé vers eux par son corps. Charles IX le récompensa de ses services, en le nommant chevalier de son ordre, où il fut reçu en 1569. Il ne laissa que deux filles, dont l'une fut mariée dans la maison de Foucaud. * D. Vaissete, *hist. génér. de Languedoc*, tome V.

A M

AM, ville célébre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons, & jusqu'à mille églises, qui fut prise par les Tartares l'an 1219, après un siége de douze jours. * Vincent, *l.* 3, *c.* 95. S. Antonin, *tit.* 19, *c.* 3.

AMABLE (Saint) prêtre, curé, patron de Riom en Auvergne, a vécu dans le V siécle. L'évêque de Clermont ayant connu son mérite, lui donna la paroisse de Riom à gouverner. On dit qu'il fit bâtir en ce lieu deux églises, l'une sous le titre de S. Jean-Baptiste, & l'autre sous celui de S. Benigne, martyr de Dijon. S. Grégoire *de Tours*, & l'auteur de sa vie, assurent qu'il a été chantre de Clermont; mais on ne sait pas si c'est devant ou après avoir été curé de Riom. Selon S. Grégoire *de Tours* il est mort & a été enterré à Clermont vers l'an 464; mais selon l'auteur de sa vie, il est mort & a été enterré à Riom dans l'église de S. Bénigne, l'an 475. Quoi qu'il en soit, on le croit à présent à Riom dans l'église qui porte son nom, qui étoit autrefois une abbaye de bénédictins, depuis de chanoines réguliers, & à présent chapitre de chanoines. On tient qu'il s'est fait plusieurs miracles au tombeau de ce saint. * S. Grégoire *de Tours*, *de gloria confess. Vie de S. Amable* dans Surius. Savaron, *origine des églises de Clermont.* Baillet, *vies des saints*, 1 *novembre. Vie de S. Amable*, par M. l'abbé Faydit, édit. de Paris, *in*-12, 1702.

AMABLE, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS.

AMAC, *cherchez* AMAG.

AMACACHES: peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, vers le gouvernement de S. Sébastien de Rio Janeiro. Les auteurs Latins les nomment *Amacaxi.* * Sanson. Baudrand.

AMACAO dans la Chine, *cherchez* MACAO.

☞ AMACUSA, isle du Japon, sur la côte occidentale de l'isle de Saïcoco, dont elle n'est séparée que par un bras de mer. Elle compose la province de même nom, dont la capitale se nomme aussi *Amacusa.* Il y avoit une grande quantité de chrétiens avant la derniere persécution. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMAD-ABAT ou ARMAD-ABAT, ville du royaume de Guzaratte, dans l'empire du grand Mogol, à dix-huit lieues de Cambaye, proche du fleuve Indus. La ville est fort grande & bien peuplée; & les bâtimens, tant publics que particuliers y sont fort magnifiques. On y tient une garnison très-considérable, à cause des Badures, peuples voisins, qui ne reconnoissent point le grand Mogol, & qui font incessamment des courses sur ses terres. Il s'y fabrique quantité d'étoffes de soye & de coton, des brocards d'or & d'argent, des satins & des velours de toutes sortes de couleurs, des alcatis, ou tapis à fond d'or. Les autres marchandises dont on y fait trafic, sont du sucre candi, de la laque, du gingembre, & autres sortes d'épiceries, & de l'indigo, que ceux du pays appellent *Anil.* On y trouve aussi beaucoup d'ambre gris & de musc; mais il vient de Pegu & de Bengala. On voit à Amad-Abat une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agathes de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a plusieurs sépultures d'anciens rois idolâtres. Cette mosquée avoit été auparavant une pagode, c'est-à-dire, un temple d'idole, dont les mahométans se sont saisi. Au voisinage de cette ville on voit une grande quantité de singes; & comme les Banianes ou idolâtres les ont en grande vénération, de même que quelques autres animaux, il y a dans Am-Adabat deux ou trois maisons qui leur servent d'hôpitaux, & où l'on porte ceux qui sont estropiés. La ville entretient de son revenu pour le service du grand Mogol douze mille chevaux, & cinquante éléphans. Le kan, c'est-à-dire, *le gouverneur*, prend la qualité de Radia, Raja ou Rasgi, c'est-à-dire, *prince*, & est extrêmement riche. * Mandeslo, *tome* 2. Olearius. Tavernier, *voyage des Indes*, *l.* 1, *c.* 5.

AMADAN, ville des plus belles & des plus considérables de la Perse, entre Mosul & Ispahan, est environ à neuf journées de cette derniere. Elle est assise au pied d'une montagne, d'où il sort une infinité de sources qui arrosent le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines; & c'est pour cette raison que le roi de Perse n'en fait pas moins de cas que de Bagdet, qui lui coute beaucoup à entretenir, & d'où il ne tire pas tant de commodités que d'Amadan. * Tavernier, *voyages de Perse*, *l.* 2, *c.* 5. On croit que cette ville est l'ancienne Ecbatane.

AMADEDDULAT, premier sultan de la maison des Buides, étoit fils de Buiah, pêcheur de la province de Dilem, sur la mer Caspienne. Ali surnommé Amadeddulat, etoit son fils aîné. Ce fut le calife Radhi qui lui donna ce surnom, qui signifie *soutien & appui de l'état*, & il eut ce nom à cause des grands services qu'il lui avoit rendus. Il commença sa fortune dans les armées de Makan, sultan de Dilem; & quand ce prince eut été défait par Mardavige, il s'attacha à celui-ci, dont il quitta aussi le service, lorsqu'il se vit en état de faire quelque chose pour lui-même. Il conquit en fort peu de temps la Perse, l'Iraque persienne, pays des Parthes, & le Kerman ou Karamanie persienne, & il eut la générosité de partager ses conquêtes avec ses deux freres Hassan & Ahmed. Hassan fut depuis surnommé *Rokneddulat*, & eut pour son partage l'Iraque persienne. Il faisoit sa résidence ordinaire à Ispahan. Ahmed, qui fut surnommé *Moëzeddulat*, eut le Kerman. Amadeddulat se réserva la province de Perse, & établit son siége royal à Schiraz, l'an 321 de l'hégire, qui est le 933 de J. C. Jacout commandoit dans cette province de la part du calife Caher l'Abbasside; mais il fut chassé par Amadeddulat, & obligé de se retirer à Bagdet, où il fit tant par ses pressantes sollicitations auprès de Caher, qu'il obtint de lui une grosse armée, avec laquelle il prétendoit pousser Amadeddulat hors de toute la Perse. Il vint pour cet effet se poster dans un lieu très-avantageux, où il étoit comme impossible à Amadeddulat de l'attaquer. Le sultan vint camper à Firouzan, pour l'attirer au combat: mais Jacout, qui ne vouloit pas décider du sort de la Perse par une bataille, se tenoit renfermé dans son camp, & faisoit périr peu à peu l'armée de son ennemi, en lui coupant les vivres, & lui enlevant ses fourages. Le sultan avoit déja passé trois mois entiers dans cette déplorable nécessité, qui le fit résoudre de décamper, lorsqu'il lui arriva de songer la nuit, qu'étant monté sur un de ses chevaux, nommé *Firouzé*, & se promenant dans son camp de *Firouzan*, on lui présentoit une turquoise, qui s'appelle en langue persienne *Firouzé*. Ces trois noms qui sont tous trois dérivés de *Firouz*, mot persan, qui signifie *Victoire*, il les regarda comme un présage de celle qu'il remporta le lendemain. En effet, il apprit à son réveil que Jacout, nom qui signifie en persan la pierre que nous appellons *hyacinthe*, se trouvant encore plus incommodé que lui dans son camp, l'avoit levé avec précipitation, & abandonné tous ses équipages. La guerre de Perse étant ainsi finie, le calife Radhi, qui avoit succédé à Caher, fit la paix avec lui, & consentit qu'il conservât toutes ses conquêtes. Il lui envoya une veste royale avec des lettres patentes, par lesquelles il le déclaroit sultan & souverain dans tous les états qu'il avoit conquis: il lui accorda même le privilége de faire battre monnoie à son propre coin, & n'oublia rien de ce qui pouvoit gagner ce prince en flatant son ambition. Toutes les autres guerres qu'Amadeddulat eut à soutenir contre Vaschmaghin, frere de Mardavige, furent très-peu de chose; & il battit ses ennemis en toutes les rencontres qu'il eut avec eux. Mais la sédition qui commença à s'élever dans son armée faute de paye, fut sur le point de renverser tout d'un coup toute sa grandeur. Ce prince généreux & libéral, avoit plutôt songé à partager ses freres, qu'à amasser des trésors: c'est pourquoi l'argent venant à lui manquer, ses troupes commencerent aussi à se débander; lorsque la fortune qui l'avoit élevé à un si haut point de grandeur, prit le soin de l'y maintenir. Un jour qu'il se promenoit dans une des salles de son palais, que Jacout avoit autrefois habité, il vit un serpent qui montroit sa tête par la fente d'un mur. Il commanda aussitôt que l'on ouvrît cet endroit pour chercher & tuer le serpent: cette ouverture étant faite, on découvrit un lieu secret, dans lequel on ne trouva point de serpent; mais un trésor enfermé dans plusieurs coffres, où Jacout avoit mis ce qu'il avoit de plus précieux en or, en pierreries, & en étofes. Cette aventure fut suivie d'une autre, qui n'est pas moins surprenante. Ce prince voulant employer les étofes qu'il avoit trouvées en habits & en ameublemens, on lui présenta un ouvrier qui avoit autrefois servi Jacout. Cet homme qui étoit un peu sourd, n'entendant pas bien ce que disoit le prince, qui commandoit à un de ses domestiques d'apporter une canne pour mesurer ses étofes, crut que les ordres étoient donnés pour le faire bâtonner, afin de découvrir s'il n'avoit rien chez lui qui appartînt à Jacout. Cette crainte l'ayant vivement saisi, il se jetta aux pieds du sultan, & lui dit qu'il n'étoit pas nécessaire de le maltraiter pour lui faire découvrir ce que Jacout lui avoit donné en garde. Cela fit sourire le sultan, auquel cet homme avoua franchement qu'il avoit chez lui plusieurs coffres qui lui appartenoient. Le sultan ayant donc pour lors abondamment de quoi payer les arérages de la solde qu'il devoit à son armée, n'eut plus rien qui lui donnât de l'inquiétude. Il ne songea depuis qu'à bien établir sa maison; & n'ayant point d'enfans, il choisit pour successeur son neveu, surnommé *Adhadeddoulat*, fils de *Rokneddoulat* son frere, & mourut après avoir regné seize ans & demi, l'an de l'hégire 338, & de J. C. 949. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AMADIE, qui est peut-être la même qui est appellée dans quelques cartes *Elatamadia*, est une grande ville du Curdistan en Asie, à deux journées de Gesira. Elle est située sur une montagne si haute, qu'il faut deux heures pour monter au sommet. Au milieu de la ville il y a une grande place pleine de boutiques de marchands. Elle est gouvernée par un bei, qui peut mettre dix mille hommes de cheval sur pied, & plus d'infanterie que nul autre bei. La ville fait un grand négoce en noix de galle & en tabac avec l'Assyrie & avec la Turquie. * *Dict. angl.*

AMADRYADES, *cherchez* HAMADRYADES.

☞ AMAG ou AMAGRE, *Amagra*, *Amagria*, isle du Danemarck, dans la mer Baltique, près la ville de Copenhague, à laquelle elle communique par un pont. Sa situation avantageuse forme un port, & facilite la navigation & le trafic des habitans de Copenhague. Il y a deux paroisses; l'une pour les anciens habitans, qui sont les Danois, l'autre pour les Hollandois qu'on y a établis. Ces deux paroisses fournissent journellement des vivres, & sur-tout des beurres & des laitages, à la ville de Copenhague. Pontanus croit même que son nom vient de-là, & qu'*Amaga* signifioit chez les anciens Germains une *maison*, ou *lieu de provision*, comme il paroît dans quantité d'anciens noms, tels que *Drusomagum*, *Borbetomagum*, *Rigomagum*, &c. ce qui répond au mot *magasin*, qui pouroit bien avoir la même origine. Voici à quelle occasion les Hollandois sont venus dans l'isle d'Amag. Christiern II ayant épousé Isabelle, sœur de Charles-Quint, écrivit à l'archiduchesse Marguerite, tante de cette princesse, pour la prier de lui envoyer quelques bons Flamans qui entendissent le jardinage, afin que la table de la reine fût mieux servie. On lui envoya des Hollandois, à qui on abandonna la moitié de l'église, & qui ont conservé la preuve de leur origine dans le nom *d'Hollandesby*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMAGIA, ville, *cherchez* AMAIA.

AMAGUANA, isle de l'Amérique septentrionale, *cherchez* MAJAGUANA.

AMAHARA, royaume d'Ethiopie, *cherchez* AMHARA.

AMAJA (François) Espagnol, natif d'Antéquera, fut l'un des plus célébres jurisconsultes de son pays. Il enseigna le droit à Ossuna, & en 1617 il fut appellé à Salamanque, où il eut une chaire de professeur. Quelque temps après on l'en tira pour le faire avocat du fisc à Grenade, puis conseiller à Valladolid, où il mourut vers l'an 1640 ou 1645. Il a laissé divers ouvrages, *Observationes juris*. *Commentaria in posteriores*

libros codicis Justiniani, *&c.* Le premier ouvrage fut imprimé à Salamanque en *1626*, & l'autre à Lyon en *1639*, puis à Genève en *1655*. * Nicolas Antonio, *bibl. hisp.*

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, étoit autrefois la principale ville des Cantabres en Espagne. Léovigilde, roi des Goths, y remporta une célébre victoire sur les Romains. Elle est maintenant entierement détruite, & on en voit les ruines dans la vieille Castille, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diégo, du côté du nord. * Baudrand.

AMAK, c'est le nom d'un célébre poëte Persien appellé aussi *Abûlnagib al Bokhari*. Le mot de *Bokhari* fait connoître qu'il étoit natif de la ville de Bokhara, & on lui donna par éloge le titre de *Ustad al Schoara*, c'est-à-dire, *maître des poëtes*. Il vivoit sous la dynastie des Khacaniens, c'est-à-dire, des princes qui portoient le titre de Khacan, & qui regnoient dans les provinces Transoxanes. Ce mot de *Khacan* est turc, & signifie *roi*, comme aussi celui de *Kan*, qui en est abrégé. Les sultans de Constantinople s'en qualifient encore aujourd'hui. Les Mogols prononcent *Caan* au lieu de *Khacan*. Khedher Kan regnoit pour lors dans ces provinces, & un autre Khedher, fils d'Ibrahim, étoit sultan des Gaznevides, dont les états s'étendoient fort avant dans les Indes, pendant que Malek Schah, fils d'Alp-Arslan, dont il a été parlé ci-dessus, possédoit toute la Perse. Ces trois princes aimoient fort les lettres, & particulierement la poësie persienne; ce qui les portoit à attirer à leur cour, par émulation l'un de l'autre, les plus excellens poëtes, dont ce siécle-là fut fort fécond. Il est vrai que Khedher Kan, qui surpassoit les autres en puissance, étaloit aussi sa magnificence avec plus de pompe & d'éclat: car il tenoit une espece d'académie, à laquelle il assistoit en personne, assis sur un trône, au pied duquel étoient quatre grands bassins pleins de monnoye d'or & d'argent, qu'il distribuoit à ses poëtes, selon le mérite de leurs ouvrages. Ce prince avoit pour sa garde ordinaire sept cens cavaliers, qui marchoient devant lui, & sept cens qui le suivoient. Les premiers portoient chacun une masse d'armes d'argent, & les derniers une de pur or; mais ce qui relevoit le lustre de sa cour & l'estime de sa personne, étoit une foule de savans distingués. Ils l'accompagnoient par tout, & s'efforçoient par émulation, ou de l'instruire par leurs entretiens, ou de l'animer à la gloire par leurs éloges. Le nombre de ces savans étoit ordinairement de cent, ausquels il donnoit de grosses pensions. Les plus considérables d'entr'eux étoient, Raschidi, Nagib Morghabi, Hakim Lului, Kelami, Schaidi, Ali, Schatrangi, Jahar Saghirgi, Ali Païendi, Peser Nerghiousch, Taheri, &c. Amak avoit fait connoître au sultan la plupart de ces habiles gens, dont il étoit comme le chef & le président, & avoit beaucoup plus profité que les autres des bonnes graces & des bienfaits du prince; car il possédoit un grand nombre d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, & avoit une écurie de trente chevaux de main, avec de riches harnois. Cet équipage si magnifique, étoit regardé des autres avec quelque sorte de jalousie; & Raschidi, qui lui devoit sa fortune, employa toutes sortes de moyens pour prendre son poste. Il se servit pour cela des bonnes graces d'une des maîtresses du sultan, à la louange de laquelle il avoit fait plusieurs vers, & réussit si bien, qu'il gagna peu à peu celle du maître, & occupa ensuite la place que tenoit Amak dans l'estime de ce prince. Amak sentit vivement la préférence que le sultan donnoit à Raschidi, & chercha depuis ce temps-là les occasions de décrier la poësie de son collégue: il en eut une favorable. Raschidi ayant composé un ouvrage intitulé, *jardin enchanté*; & le sultan lui ayant demandé son sentiment sur ce poëme, il lui dit franchement que la poësie en étoit bonne, mais qu'il y manquoit un peu de sel. Il arriva peu après que le sultan tenant son académie ordinaire, & voulant se divertir, comme il arrive souvent aux grands, aux dépens de ces deux poëtes, déclara publiquement le jugement qu'Amak avoit fait de l'ouvrage de Raschidi, & demanda à celui-ci ce qu'il avoit à répondre à cette censure. Raschidi, dont l'esprit étoit vif & présent, ne rêva pas long-temps pour lui faire cette réponse en vers:

> *Amak accuse mes vers d'être sans sel, & je crois qu'il a raison:*
> *Car je ne les assaisonne que de miel & de sucre, qui ne s'accordent pas avec le sel.*
> *Mais pour les siens, qui n'ont pas plus de gout que les légumes les plus fades, ils en auroient grand besoin.*

Amak fut fort mortifié de cette réponse, & encore plus de voir que le prince fit donner à Raschidi l'or & l'argent des bassins, qui étoit destiné à celui qui remportoit le prix dans ces sortes de combats d'esprit. Ce poëte arriva jusqu'à une extrême vieillesse, ayant vécu près de cent ans. Son principal ouvrage est l'histoire des amours de *Joseph & Zoleiskhah* en vers persans, roman tiré de l'histoire du patriarche Joseph, qui a été brodée d'une étrange maniere dans l'alcoran. Amak excelloit particulierement dans la composition des élégies, & l'on rapporte que le sultan Sangiar *le Selgiucide* ayant perdu sa sœur nommée Mamulk, qu'il avoit mariée au sultan Mahmoud son neveu & son successeur, demeura inconsolable de cette perte, & méprisa tous les éloges funébres, que les poëtes de son temps lui présenterent sur ce sujet. Il résolut enfin de faire venir de Bokhara le poëte Amak qui s'y étoit retiré, afin qu'il composât quelque ouvrage capable de le consoler, & de lui faire passer son chagrin. Amak qui étoit déja cassé de vieillesse, ne put pas se mettre en chemin, mais il eut encore assez de vigueur, pour faire une élégie, qu'il envoya par Hamidi son fils au sultan. Cette princesse pour laquelle l'élégie fut faite, étoit morte dans le printems de la saison & de son âge, ce qui donna occasion au poëte de commencer son poëme par ces vers:

> *Au temps que la rose commence à éclore dans les jardins, celle qui étoit déja épanouie, s'est flétrie en un instant, & nous la voyons déja couverte de poussiere;*
> *Et lorsque les rejettons des arbres sucent l'eau des nuées printanieres, ce Narcisse s'est desséché, faute d'eau, au milieu de la fraîcheur d'un jardin.*

Cette élégie, au jugement de Sangiar, qui avoit beaucoup d'esprit & de savoir, remporta le prix sur toutes celles qui lui avoient été présentées au sujet de la mort de la princesse sa sœur. La vie de ce poëte a rempli tout le cinquiéme siécle de l'hégire, dans lequel les monarques de la race de Selgiuk que nous appellons communément *Selgiucides*, ont fait fleurir les sciences & les arts dans leur empire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMALABERGUE, fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, fut mariée à *Hermenfroi*, roi de Thuringe en partie, & frère de Baudri & de Berthier, qui possédoient chacun une troisiéme partie de ce royaume. Cette princesse, après que son mari eut fait assassiner Baudri, voulut l'obliger à se défaire encore de Berthier, pour regner seule. Elle commanda un jour à dîner, que la table ne fût couverte qu'à demi; ce qui surprit le roi, lequel en demanda la raison. Amalabergue répondit assez fierement, que puisqu'il n'avoit que la moitié d'une couronne, il falloit que sa table ne fût servie qu'à demi. Hermenfroi, piqué par ces paroles, se joignit à Thierri, roi de Metz, & fit la guerre à Berthier, qui perdit une bataille, où il fut tué. Mais Hermenfroi ne jouit pas long-temps de cette usurpation: car Thierri le fit précipiter des murailles de Tolbiac, l'an *531*. La cruelle Amalabergue fut contrainte de se retirer auprès d'Athalaric, roi des Ostrogoths, où elle vécut en personne privée. * Paul Emile.

AMALAFRIDE, fille de *Valamer*, & sœur de

Théodoric roi des Oſtrogoths, qui regnoient en Italie, épouſa un ſeigneur de ſa nation, & en eut *Théodat* ou *Théodahade*, & *Amalabergue*, femme d'*Hermenfroi*, roi de Thuringe. Depuis, Théodoric remaria ſa ſœur avec *Thraſimond*, roi des Wandales en Afrique. Ce prince mourut ſans enfans l'an 523, & eut pour ſucceſſeur Hilderic, fils d'Hunneric. Il ne fut pas favorable à Amalafride, qui fut arrêtée, & qui mourut en priſon vers l'an 526. * Procope. Jornandes.

AMALARIC ou AMAURI, roi des Wiſigoths en Eſpagne, & dans le bas Languedoc, étoit fils d'*Alaric*, que Clovis tua l'an 507 à la bataille de Vouillé, & de *Théodegote*, fille de *Théodoric*, roi des Oſtrogoths. Geſalic, fils *naturel* du même Alaric, s'établit dans l'état des Wiſigoths, & s'y maintint juſqu'en 511, que Théodoric, comme tuteur de ſon petit-fils, l'en chaſſa & le gouverna lui-même juſqu'à ſa mort arrivée en 526. Amalaric prit alors en main les rênes du royaume des Wiſigoths. Il avoit déja épouſé l'an 517 *Clotilde*, fille de *Clovis*, dit *le Grand*, roi de France, & de ſainte *Clotilde*, princeſſe pieuſe & vertueuſe, qui ſuivoit conſtamment les maximes de piété que lui avoit inſpiré la reine ſa mere. Ce prince, qui étoit arien, l'accabla de mauvais traitemens. Elle ſouffrit d'abord avec patience; mais enfin elle ſe plaignit à ſes freres. On dit même qu'un jour elle leur envoya un voile teint de ſon ſang, comme une marque des violences qu'elle ſouffroit d'Amalaric. Guidebert entreprit de la venger : il entra dans les états des Wiſigoths, & les défit l'an 531. Amalaric prit la fuite; & ayant été pourſuivi, il fut tué peu de temps après à Narbonne; d'autres diſent à Barcelone. Il y en a qui croient que ce fut un François qui le tua; d'autres ſoutiennent que ce fut un des ſiens, & même *Teudis* ou *Theudas*, qui avoit été écuyer de Théodoric, & qui ſuccéda à Amalaric, en 531. * Grégoire de *Tours*, *l.* 3. Iſidorus, *in chron.* Procope, *l.* 1, *&c.*

AMALARIUS, dit FORTUNATUS, archevêque de Trèves, l'un des plus illuſtres prélats qui aient vécu ſous le regne de Charlemagne, avoit été élevé au monaſtere de Medeloc; & dès l'an 810 il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Trèves. Les grands emplois que ſon mérite lui fit avoir auprès de Charlemagne l'empêcherent de reſter dans ſon diocèſe; mais il y laiſſa des gens capables pour le gouverner. L'empereur l'envoya en ambaſſade avec Pierre, abbé de Nonantule, diocèſe de Modène, vers Michel Curopalate, empereur d'Orient. Il s'aquitta très-bien de cette commiſſion, & à ſon retour il mourut l'an 814. Hettus lui ſuccéda ſur le ſiége de l'archevêché de Trèves. Amalarius eſt auteur du livre du ſacrement de baptême, dédié à Charlemagne, que nous avons ſous le nom d'Alcuin. Les autres traités des divins offices, qu'on a long-temps cru d'Amalarius *Fortunatus*, ſont d'Amalarius de Metz, qui ſuit. * Broverius, *in annal. eccl. Trev. l.* 3. Robert Sammart. *Gall. chriſt.* Sirmond. *in not. ad Theod. Aurel.* Le Mire, *in not. ad Honor. Auguſt. &c.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſ. du IX ſiécle.*

AMALARIUS (Symphoſius) prêtre de l'égliſe de Metz dans le IX ſiécle, a vécu peu après Amalarius de Trèves, dont nous venons de parler : ce qui les a fait confondre par divers auteurs; car les uns n'ont connu qu'un même écrivain de ce nom, & les autres ont attribué à l'archevêque de Trèves les ouvrages qui ſont du prêtre de Metz. On a même cru que le premier a vécu juſqu'en 827, quoiqu'il ait eu un ſucceſſeur en 814. Trithême eſt peut-être le premier qui ait confondu ces deux auteurs; & il a été ſuivi par Poſſevin, par Bellarmin & par pluſieurs autres. Le P. Sirmond publia en 1611 les œuvres d'Ennodius, évêque de Pavie; & dans ſes notes ſur le traité de la bénédiction du cierge paſchal, il fit connoître l'erreur de ceux qui des deux Amalarius n'en font qu'un. Dom Conſtantin Cajetan, abbé de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation du Mont-Caſſin, & ſecrétaire du pape Paul V, avoit fait la même faute dans la vie d'Amalarius, qu'il avoit compoſée, comme il publia en 1616 celles de S. Iſidore de *Seville*, de S. Ildefonſe, & de Grégoire, cardinal d'Oſtie. Il écrivit ſur ce ſujet au P. Sirmond, dont il avoit vu les notes ſur Ennodius : & ce dernier lui répondit très-fortement par une lettre que le P. Labbe nous a conſervée dans ſon traité des écrivains eccléſiaſtiques. Les raiſons du P. Sirmond ſont convaincantes; mais elles ne perſuaderen[t] pas D. Conſtantin Cajetan. D'autres en ont mieux profité. Quoi qu'il en ſoit, Amalarius, que Sigebert nomme mal *Attalarius*, étoit prêtre de l'égliſe de Metz & non pas évêque, comme l'a écrit Honoré d'Autun; n[i] archevêque de Lyon, comme l'a cru Uſſerius archevêque d'Armach. Il fut depuis abbé, & il a cette qualit[é] dans pluſieurs anciens manuſcrits. Il a même le nom d[e] coévêque dans celui de l'abbaye d'Epternac du diocèſ[e] de Trèves, dans le duché de Luxembourg. Il vivoit encore en 840, âgé au moins de 60 ans, puiſqu'il avoi[t] été diſciple d'Alcuin en Auſtraſie, & peut-être parvin[t]-il juſqu'en 841, mais le temps de ſa mort nous eſt inconnu. Louis *le Débonnaire*, qui connoiſſoit la capacité d'Amalarius, lui demanda de compoſer l'ouvrag[e] des offices eccléſiaſtiques ou divins, *De eccleſiaſticis ſe[u] divinis officiis*, que nous avons en quatre livres. Ce fu[t] encore par un ordre du même empereur, qu'il fit u[n] voyage à Rome l'an 831, ſous le pontificat du pape Grégoire IV, pour y examiner l'ordre des antiennes do[nt] ſe ſervoit l'égliſe romaine dans l'office divin; & ce f[ut] à ſon retour qu'il compoſa ſon traité, *De ordine anti-phonario.* Nous avons tous ces ouvrages dans la biblio[-]théque des peres. Quelques auteurs prétendent qu'il e[n] avoit compoſé un autre, qui fut approuvé par les év[ê-]ques aſſemblés en concile à Aix-la-Chapelle l'an 81[.] C'étoit des régles pour les chanoines & pour les rel[i-]gieuſes, ſous ce titre : *Forma inſtitutionis canonicoru[m] & ſanctimonialium canonicè viventium.* On dit qu'Amalarius les avoit recueillies des anciens docteurs. Aube[rt] le Mire publia en 1638 ce traité avec des notes. Le [P.] Sirmond avoit déja fait remarquer qu'Ademar, moin[e] d'Angoulême, parloit de cette piéce dans ſa chroniqu[e] que le P. Labbe nous a depuis donnée. Le P. do[m] Luc d'Acheri a auſſi publié cinq lettres d'Amalariu[s.] La premiere eſt écrite à Jérémie, archevêque de Sen[s] ſur la maniere dont il faut écrire le nom de Jeſus. La [ſe-]conde à Jonas d'Orléans ſur le même ſujet. Il y a d[es] réponſes à ces deux lettres. La troiſiéme eſt écrite [à] Rangaire, évêque de Noyon, ſur le ſens de ces parole[s] *Hic eſt calix ſanguinis mei, novi & æterni teſtamenti.* [La] quatriéme à Hetton, moine, ſur le nom de *Seraphin*, pour ſavoir quand il eſt maſculin, & quand il eſt neut[re.] Dans la derniere de ces lettres, écrite à Guntard, Am[a-]larius examine s'il eſt permis de cracher d'abord ap[rès] la communion. L'ouvrage des offices divins d'Am[a-]larius fut attaqué par S. Agobard archevêque de Lyo[n] dans un traité que nous avons parmi ſes œuvres, ſo[us] ce titre, *Incipit liber venerabilis Agobardi archiepiſc[opi] Lugdunenſis, contra libros IV Amalarii abbatis.* On cr[oit] de même que c'eſt d'Amalarius dont parle ce pré[lat] dans ſon livre *De divina pſalmodia*, où il s'exprime [en] ces termes : *Quia nuper ſtultus & improbus ipſâque ſ[tul-]titiâ & improbitate ſuâ omnibus notus calumniator eru[pit,] qui ſanctam eccleſiam noſtram, id eſt, Lugdunenſe[m] non ſolùm verbo, ſed etiam ſcriptis lacerare non ceſſ[at,] &c.* * Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccleſ.* Sigebert, *in [ca-]tal.* Ademar d'*Angoulême*, *in chron.* Sirmond, *in n[ot.] ad t. 2. concil. Gal. ad. Ennod. & ep. ad Conſtant.* Ca[jetan.] Dom Luc d'Acheri, *t.* 7. *Spicil.* Le Mire, *in n[ot.] ad Honor. Auguſt. & in regul. conſtitut. cleric.* Balu[ze,] *in not. ad Agobard. &c.* Du-Pin, *biblioth. des aut. e[ccl.] du IX ſiécle.*

AMALASONTE ou AMALASUNTE, fille [de] *Théodoric*, roi des Oſtrogoths en Italie, & d'*Audefle[de,]* ſœur du roi *Clovis*, étoit une princeſſe d'un excell[ent] eſprit, & parfaitement inſtruite dans les langues g[recque]

que & latine. Elle savoit même si bien celles que les Barbares parloient, qu'elle n'eut jamais besoin d'interpréte pour répondre aux peuples de toutes les nations différentes, qui composoient l'empire romain. Elle épousa *Eutharic*, petit neveu de *Thrasimond*, & elle en eut *Athalaric*. Ce prince succéda aux etats de son aieul, & durant sa minorité Amalasonte gouverna avec une prudence admirable. Après la mort d'Athalaric, la princesse qui étoit sans fils & sans mari, voulant se faire un appui, mit la couronne sur la tête de Théodat, qui étoit son cousin germain, fils d'Amalafride, sœur du roi Théodoric. Mais cet ingrat, oubliant ses bienfaits, enferma Amalasonte dans un château bâti au milieu d'une petite isle du lac de Bolsene en Toscane, & la fit mourir sur la fin de l'an 534. On dit même que ce fut lui qui l'étrangla dans un bain. L'empereur Justinien, qui estimoit beaucoup cette princesse, commanda à Belisaire de venger sa mort, qui fut le pretexte de la guerre qu'on fit aux Goths, & la cause de la ruine de leur état en Italie. * Procope, *l.* 1, *de bell. Goth. c.* 2 & 4. Cassiodore, *l.* 1, *ep.* 2, 3 & 4. Jornandes. Marcellinus, *in chronic. Vie de Cassiodore*, par dom Denys de Sainte-Marthe, *l.* 2, *c.* 1, 2 & 3.

AMALBERGUE, fille de Théodoric, roi des Goths, *cherchez* AMALABERGUE.

AMALECH, fils de *Thamna*, qui étoit concubine d'Eliphas, fils d'Esaü, fut le pere & le chef des peuples qui habitoient au midi de l'Idumée, qu'on nomma *Amalécites*. L'écriture sainte parle en plusieurs endroits de ces peuples. Un de leurs rois vint à Raphidim combattre contre les Israélites, après qu'ils furent sortis d'Egypte. Moïse se tint sur une colline pour prier Dieu de faire remporter la victoire aux Hébreux sur ce peuple idolâtre. Josué combattit contre Amalech, & avoit le dessus lorsque Moïse élevoit ses mains vers le ciel; mais aussitôt que ce libérateur du peuple de Dieu les baissoit, Amalech avoit l'avantage. C'est ce qui obligea Aaron & Hur de soutenir les mains de Moïse jusqu'au soleil couché. Pendant ce temps-là Josué mit en fuite Amalech & son armée, dont il tua la plus grande partie. Dieu ordonna alors aux Israélites de se souvenir d'exterminer entierement tous les Amalécites quand ils seroient paisibles possesseurs de la terre promise. Après la mort de Barach & de Debora, en l'année 2783 du monde, & 1252 avant Jesus-Christ, les Madianites, assistés des Amalécites & des Arabes, firent la guerre aux Israélites, & les vainquirent dans un combat, ravagerent leur pays, & emporterent beaucoup de butin. Samuël commanda à Saül de la part de Dieu, de détruire les Amalécites. Ce prince leur fit la guerre, prit leurs villes, & les défit entierement l'an 2971 du monde, & avant J. C. 1064: mais il sauva la vie à leur roi Agag, contre la défense de Dieu, & épargna tout ce qu'il y avoit de plus excellent parmi leurs bestiaux & leurs meubles. Cette désobéissance lui fut fatale; elle le fit réprouver de Dieu, dont il avoit négligé les commandemens, & lui fit perdre le royaume. David poursuivit les Amalécites après qu'ils eurent saccagé Siceleg, & les défit l'an du monde 2980, & avant J. C. 1055. Depuis ils furent entierement exterminés. * *Genèse*, 36. *Exode*, 17. *Deutéronome*, 25. *Josué*, 14. I *des Rois*, 15. I *des Paralipomenes*, 12. Josephe, *l.* 2, *c.* 1, & *l.* 6, *c.* 8.

AMALFI, *cherchez* MALPHI.

AMALON, qui prenoit la qualité de duc de Champagne, étant éperdument amoureux d'une belle fille, la fit conduire dans sa chambre, dans le dessein de lui faire violence. Cette généreuse Judith voyant que le duc plein de vin s'étoit endormi, le tua, & se sauva vers le roi Gontran, qui étoit à Châlons, & qui la protégea en considération de sa vertu. Cela arriva l'an 592 ou 593. * Grégoire *de Tours*, *l.* 4, *c.* 27.

AMALRIC ou AMAURI, archevêque de Tours, succéda à Landran II, vers l'an 850 ou 851. Il présida avec Hincmar de Reims au concile de Soissons, tenu en 853; & il y fut prié de faire un voyage au Mans, pour y voir l'évêque Aldric, qu'une paralysie avoit empêché d'assister à ce concile. Amalric se trouva encore au concile de Verberie, qu'on célébra sur la fin du mois d'août de la même année, & mourut vers l'an 854. * Flodoard, *l.* 3, *hist. c.* 21. Sainte Marthe.

AMALRIC, évêque de Senlis, a fleuri dans le XII siécle. Il avoit pris l'habit parmi les religieux de l'ordre de Cîteaux; & après avoir été abbé de Chaalis, il fut élevé sur le siége épiscopal de l'église de Senlis, vers l'an 1148. Sa cathédrale tomboit en ruine: il travailla à la faire réparer; & le roi Louis *le Jeune* écrivit aux prélats du royaume, pour le faire assister de leurs libéralités dans une telle entreprise. La lettre est souscrite par Hugues de Champ Fleuri, évêque de Soissons, & chancelier de France. Amalric mourut l'an 1161 ou 1162, & fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Chaalis. * San-Marth. *Gall. christ.*

AMALRIC (Arnaud) archevêque de Narbonne, qui vivoit dans le XIII siécle, prit l'habit de religieux de Cîteaux, & fut abbé de Poblet, puis de Grand-Selve, & général de l'ordre de Cîteaux. On le nomma inquisiteur de la foi en Languedoc contre les albigeois, & on lui donna pour collégue en cet emploi Pierre de Châteauneuf, légat du saint-siége. La plus importante commission qu'il eut, fut celle d'unir les princes d'Espagne contre les Maures. Il y réussit, & ces princes remporterent une célébre victoire le lundi 16 juillet de l'an 1212. Amalric s'y trouva, & en écrivit une relation que nous avons encore. A son retour d'Espagne on le mit sur le siége de l'église de Narbonne, sur la fin de la même année 1212, ou au commencement de la suivante. Simon, comte de Montfort, avoit sur le duché de Narbonne des prétentions contraires à celles de ce prélat, qui fut protégé par le pape Innocent III son ami. Amalric se trouva en 1214 au concile de Montpellier, & s'opposa avec zèle aux albigeois: il mourut en 1225. On dit que ce fut le 29 septembre, & qu'il fut enterré à Cîteaux. Outre la relation dont nous avons parlé, on lui attribue quelques autres traités. Le pape Innocent III lui dédia un volume de ses sermons. * Pierre des Vaux de Cernai, *hist. albig. c.* 4, 66, 81 & 82. Cesaire, *l.* 5 & 7, *c.* 21 & 52. Henriquez, *in fast. SS. Cister.* Catel, *hist. du Langued. l.* 5. Manriquez, *in annal. Cast.* San-Marth. *Gall. christ.* Charles de Visch, *bibl. cister.* Aubert le Mire, *orig. monast. l.* 5, *c.* 19.

AMALRIC AUGERI, historien, a vécu dans le XIV siécle, du temps du pape Urbain V, qui fut élu en 1362. Il dédia à ce pontife une histoire des papes, qu'il nomme *Chronicum pontificale*. C'étoit comme un dictionnaire historique des papes, où leur vie étoit rapportée par ordre alphabétique. Il étoit de l'ordre de S. Augustin, comme on le peut juger par la préface de son ouvrage: *Beatissimo Patri, &c. vester devotus capellanus Amalricus Augerii de Brevis, prior vestri monasterii sanctæ Mariæ de Apriano, ordinis sancti Augustini, Elnensis diœcesis, &c.* Il avoue qu'il avoit compilé son histoire d'après plus de deux cens auteurs. Il la finit à Jean XXII, qui mourut l'an 1334. Cette chronique n'a point été publiée que nous sachions. * Vossius, *de hist. lat. l.* 3, *c.* 1.

AMALTHÉE, fille de *Melisse*, roi de Crête, fut nourice de Jupiter, selon Lactance. Les autres assurent que c'est le nom d'une chevre, qui nourit de son lait ce dieu fabuleux, lequel en reconnoissance de ce bon office, la plaça, avec deux chevreaux qu'elle avoit, dans le ciel où elles forment ces deux étoiles que le poëte Aratus appelle *Etoiles du Chartier*, qui présagent le mauvais temps. On ajoute qu'Adrastée & Ida, à qui cette chevre appartenoit, eurent sa corne, qui fut célébre par son abondance. D'autres disent que Jupiter donna une des cornes de la chevre Amalthée aux nymphes qui avoient eu soin de son enfance, & que cette corne, qui

fut depuis appellée *Corne d'abondance*, avoit la vertu de produire à l'instant tout ce que les nymphes pouvoient desirer : d'où vient le proverbe en usage, *Amalthea cornu*, pour exprimer que l'on a tout en abondance. Le scholiaste de Callimaque fait sortir le nectar & l'ambrosie, des cornes de la chevre Amalthée. Apollodore dit que la corne d'abondance appartenoit à Amalthée, fille d'Hemonius, laquelle en fit présent à Hercule. Tous ceux qui ont fait mention de cette fable, comme Ovide, Diodore de *Sicile*, Strabon & Lactance *Firmien*, la racontent diversement. Ovide fait sortir cette corne d'abondance d'Acheloüs changé en taureau, & vaincu par Hercule, qui lui arracha une corne : les Naïades la ramasserent & la remplirent de fruits & de fleurs ; & c'est la corne que la déesse d'abondance porte toujours à la main. Le fondement de cette fable est qu'Hercule vint à bout de resserrer le fleuve Acheloüs dans ses bornes, par le moyen des levées qu'il fit faire le long de ses bords. La corne qu'il lui arracha fut le retranchement de quelqu'un de ses bras, dans le lit duquel, lorsque l'eau en fut détournée, on vit croître une si grande quantité de toutes sortes de fruits, nouris de la graisse de la terre encore limoneuse, qu'une fertilité si extraordinaire donna lieu à la fable de la corne d'abondance. Amalthée semble venir du phénicien *Omeneth* ou *Amantha*, qui signifie *nourice*. C'est de-là que les poëtes ont nommé Jupiter αἰγιοχός, *chevrier*, & qu'ils ont donné à son bouclier le nom d'*Egide*, parcequ'ils disent que ce bouclier étoit couvert de la peau d'Amalthée. AMALTHÉE est aussi le nom d'une agréable maison de campagne d'Atticus en Gréce, qu'il avoit appellée ainsi, pour signifier que tout y abondoit : car ce mot d'Amalthée se prend pour abondance. * Ciceron, *l.* 1, *epist.* 13 *à Atticus.* Ovide, *métam. liv.* 9, *fable* 1. Apollodor. Hygin.

AMALTHÉE, DEMOPHILE ou HIEROPHYLE, est le nom qu'on donne à la Sibylle de Cumes, fameuse dans l'antiquité par ses prophéties. Elle avoit composé neuf livres de prédictions des choses à venir, qui concernoient l'empire de Rome. S'étant adressée à Tarquin *le Superbe*, roi de Rome, elle les lui présenta, lui demandant 300 écus d'or de la monnoye de Philippe ; mais le roi rebuta son présent : indignée de ce refus, elle en brula trois en présence du prince. La Sibylle étant revenue à quelques jours de-là, elle demanda pareille somme pour les six qui restoient ; & voyant qu'on la lui refusoit, elle en brula encore trois. Cela étonna le roi. Enfin, comme on voulut savoir ce qu'elle prétendoit avoir des trois derniers, elle exigea le même prix de trois cens piéces d'or. Tarquin consulta les pontifes sur cette proposition, & par leur avis il paya ce que demandoit cette femme. Cela arriva vers l'an 219 de la fondation de Rome, & avant J. C. 535. Au reste ces livres furent en telle vénération dans cette ville, qu'on créa deux magistrats qui n'avoient point d'autre fonction, que de les garder, & de les consulter dans les occasions, parcequ'ils contenoient les destinées de l'empire. On ne les ouvroit que dans les pressantes nécessités de la république, pour y chercher la maniere d'expier les prodiges, & de détourner les miséres publiques. *Lactance, *l.* 1, *c.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Suidas. Florus, &c.

AMALTHÉE. Il y a eu dans le XVI siécle trois freres de ce nom en Italie, Jérôme, Jean-Baptiste & Corneille, tous trois excellens poëtes Latins. JERÔME, né à Oderzo dans la Marche Trévisane, fut un habile philosophe & un savant médecin. Il mourut en son pays l'an 1574, âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'église de S. Martin. JEAN-BAPTISTE Amalthée passa presque toute sa vie à Rome, où il fut aimé de trois papes. Il accompagna les cardinaux que Paul IV ou Pie IV députa au concile de Trente, & les servit en qualité de secrétaire. Il revint ensuite à Rome, où il mourut l'an 1574, âgé de 47 ans, & fut enterré dans l'église de S. Sauveur. Tout ce que l'on sait de CORNEILLE Amalthée, c'est qu'il fut aussi excellent poëte que ses deux frere[s] dont nous venons de parler. JERÔME laissa un fils nomm[é] *Attilius*, dont nous allons parler. Grævius a fait imprimer à Amsterdam les poësies latines des trois frere[s] Amalthée, en 1689, & a mis leurs éloges à la tête de cette édition. Les poësies des trois Amalthée[s] se trouvent aussi au premier tome des *délices des poëte[s] Latins d'Italie.* Elles ont été fort estimées dans leur sie[-] cle ; & on les a jugé presque égales aux productions de[s] anciens, pour leur douceur & leur naïveté. On trouv[e] encore en divers recueils plusieurs vers italiens de Jean[-] Baptiste Amalthée. * Jean. Nic. Erythr. *pinacothec.* 1. *p[.] l.* 5. *ab Hieron. Alexandri elogio.* De Thou, *hist. a[d] ann.* 1574. Baillet, *jugemens des savans*, *tom.* 7 *ou tom[.] 4 de l'édit. in-4°.*

AMALTHÉE (Attilius) natif d'Oderzo, ville d[e] la Marche Trévisane en Italie, & fils de *Jérôme* Amal[-] thée, s'adonna à la poësie ; il s'appliqua ensuite a[u] droit civil & canonique, & à la théologie. Le pap[e] le fit réferendaire ; & quelques années après Paul V lui ayant donné le titre d'archevêque d'Athènes, l'en[-] voya en qualité de nonce à Cologne. Il cherchoit tou[s] les moyens de soulager ceux qui abjuroient l'herésie pour rentrer dans le sein de l'église ; & l'on remarqu[e] qu'écrivant au cardinal Bellarmin, il l'assuroit que, s'[il] avoit cent mille écus de rente, il en donneroit quatre[-] vingt-quinze mille aux nouveaux catholiques. Lorsqu'[il] fut de retour à Rome, il employa le reste de sa vie à de[s] actions exemplaires de piété & de charité, y mourut fort âgé, & fut enterré dans l'église du nom de Jesus. * Jean. Nic. Erythræus, *pinac. alter.*

AMAM, ville de la tribu de Juda. * *Josué XV*, 26.

AMAMA (Sixtinus) natif de Frize, professeur e[n] langue hébraïque dans l'académie de Franeker, & disci[-] ple de Drusius, a publié plusieurs ouvrages. Le premie[r] fut proprement l'essai d'un plus gros qu'il méditoit, & qui devoit être une critique de toute la vulgate. Il com[-] mença par celle du *Pentateuque*, qui fut imprimée e[n] 1620. Il préparoit la suite, lorsqu'il fut obligé de tra[-] vailler à conférer la version flamande de l'écriture ave[c] les originaux, & avec les plus exactes versions. Cett[e] version flamande avoit été faite sur la version alleman[-] de de Luther ; & il fit voir dans un ouvrage flaman[d] intitulé, *Byblesche conferencie*, & qui parut en 1623 qu'elle étoit pleine de fautes. M. Simon a parlé de c[e] dernier ouvrage dans son traité de *l'inspiration des livre[s] sacrés.* Il insinue que si les églises réformées de Flandr[e] ont suivi la méthode d'Amama dans leur nouvelle tra[-] duction, ils n'ont pu la rendre exacte. Il y prouv[e] encore que les premiers réformateurs ont eu grand tor[t] d'abandonner l'ancien interpréte de l'église, pour n[e] substituer en sa place que de très-mauvaises version[s] de l'écriture. Pendant qu'Amama y avoit travaillé, [le] P. Mersenne, minime, avoit refuté sa critique du Pen[-] tateuque quant aux six premiers livres de la Genèse & Rivet lui en donna avis en 1626. Il s'appliqua [à] répondre, 1°. par une lettre au P. Mersenne publié[e] en 1627 ; 2°. par une autre piéce qui se trouve parm[i] celles qui composent le livre qu'il fit imprimer e[n] 1628, sous le titre d'*Antibarbarus Biblicus.* Les autre[s] piéces qui y sont contenues, sont la critique de la vul[-] gate sur les livres historiques du vieux testament, su[r] Job, sur les pseaumes, sur les livres de Salomon, & quelques dissertations particulieres. Cet ouvrage devoi[t] contenir deux parties, chacune de trois livres : l'auteu[r] ne donna que la premiere. On la réimprima l'an 1656 & on y joignit le quatriéme livre, qui est sur Isaïe & su[r] Jérémie. M. Simon a remarqué qu'il n'y a guères de ju[-] gement dans tout le livre d'Amama, dont tout le dessein a été de montrer que la barbarie n'est entrée dans l'églis[e] romaine, que parcequ'on y a autorisé la version de[s] septante & la vulgate : au lieu qu'on devoit, selon lui s'attacher entierement à l'original hébreu. Pour venir

bou

bout de son dessein, il a ramassé tout ce qu'il a trouvé dans les livres qui traitent de cette matiere, soit qu'ils aient été écrits par des catholiques, ou par des protestans, & il s'emporte avec excès contre le concile de Trente. Mais les témoignages qu'il produit sur ce sujet sont autant de preuves évidentes de la sage conduite des évêques assemblés dans ce concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la vulgate. On peut se servir utilement de cet ouvrage d'Amama contre lui-même, & contre les autres protestans qui ont donné un mauvais sens aux paroles du concile. Amama mourut en décembre 1629. Nicolas son fils donna au public en 1651 un livre qui a pour titre, *Dissertationum Marinarum decas*, où il y a beaucoup de lecture, & où, sans s'arrêter à la nouvelle philosophie, il s'éloigne très-souvent d'Aristote: l'ortographe même y est nouvelle. * Simon, *hist. critique*, *l.* 3, *c.* 9; & *traité de l'inspiration*, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

AMAN, Amalécite, étoit fils d'*Amadath*, de la race de ce roi Agag que Saül épargna, & que Samuël fit mettre par morceaux devant l'autel du Seigneur à Galgala. Assuérus l'avoit élevé au-dessus de tous les princes & seigneurs de sa cour, & avoit ordonné à tous ses officiers de fléchir les genoux devant lui. Mardochée, Juif de nation, fut le seul qui ne lui rendit pas cet honneur. Aman en étant averti, fut indigné contre Mardochée, & résolut de faire retomber son ressentiment sur toute la nation juive qui étoit dans les états d'Assuérus. La douziéme année du regne de ce prince, au premier mois des Juifs appellé *Nisan*, qui répond à notre mois de mars, Aman jetta le sort pour savoir dans quel temps il devoit faire exterminer tous les Juifs; le sort tomba sur le douziéme mois appellé *Adar*, qui répond au mois de février. Aman, sous prétexte que les Juifs méprisoient les ordres du roi, & qu'il étoit important à l'état que cette nation fût détruite, demanda au roi un ordre, portant que l'on massacrât tous les Juifs, & offrit à Assuérus, en cas qu'il le donnât, de payer dix mille talens au fisc. Ce prince lui permit de donner les ordres nécessaires pour faire exterminer le peuple Juif dans tous ses états. Le treiziéme jour du mois de Nisan de l'année suivante, Aman fit assembler les secrétaires d'Assuérus, & leur fit écrire au nom du roi à tous les satrapes, gouverneurs & juges des provinces qui dépendoient d'Assuérus, que le treiziéme jour du douziéme mois, appellé *Adar*, ils eussent à faire massacrer tous les Juifs, de quelqu'âge & de quelque sexe qu'ils fussent, & de piller tous leurs biens. Ces ordres furent scellés de l'anneau du roi Assuérus, & envoyés en diligence par les couriers de ce prince, dans toutes les villes de ses états. Avant que le temps de l'exécution de cet ordre fût arrivé, Aman fit dresser une potence de cinquante coudées de haut, pour y faire pendre Mardochée. Il arriva qu'Assuérus s'étant fait lire les annales des années précédentes de son regne, y trouva que Mardochée lui avoit sauvé la vie, en découvrant une conspiration que l'on avoit formée contre lui, & qu'il n'en avoit pas été récompensé. Il demanda à Aman de quelle maniere il falloit honorer une personne que le roi vouloit honorer. Sur la réponse d'Aman, il lui ordonna de faire monter Mardochée sur le cheval que le roi avoit coutume de monter, de lui faire mettre sur la tête le diadême royal, de tenir les rènes du cheval, de le mener par la ville, en criant: *C'est ainsi que mérite d'être honoré celui que le roi honore de son estime.* Aman exécuta ponctuellement cet ordre d'Assuérus, quoiqu'avec une extrême répugnance. Le lendemain, ayant été convié au festin qu'Esther, niéce de Mardochée, avoit fait préparer pour Assuerus, cette reine ayant informé le roi des ordres qu'Aman avoit donnés pour exterminer toute la nation juive, Assuérus en fut surpris & irrité, se leva du festin tout en colére, & entra dans un jardin. Aman se jetta aux pieds de la reine, pour la supplier de lui sauver la vie; Assuérus étant rentré & le voyant en cette posture, s'imagina qu'il vouloit lui faire violence, & commanda qu'Aman fut pendu à la même potence qu'il avoit préparée pour faire mourir Mardochée. Le même jour Assuérus donna à Esther la maison d'Aman, & à Mardochée l'anneau qu'il avoit donné à Aman, & révoqua l'édit donné contre la nation juive. *Voyez* ESTHER & MARDOCHÉE. * *Esther*, *c.* 3, 4, 5, 6, 7 & 8.

AMAN, le mont Aman, *Amanus mons*, *Pieriæ mons*, chaînes de montagnes en Asie, qui séparent la Sourie de la Cilicie, & s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate. C'est dans ces montagnes près de la côte, entre la ville d'Ajazzo & celle d'Alexandrette, qu'est le fameux détroit qu'on appelloit anciennement *Amanicæ Portæ*, *Portæ-Ciliciæ*, *Portæ-Syriæ*, auprès desquelles Alexandre *le Grand* remporta une célébre victoire sur Darius, roi de Perse. Ces montagnes n'étoient habitées que par des bêtes sauvages, & des bandits. Ciceron étant proconsul de Cilicie, attaqua ceux qui y demeuroient, & démolit leurs retraites. On appelle ces montagnes *Allocan*, *Scanderone*, *de Monte-Nero*.

AMAN, port du royaume de Maroc sur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap de Ger & celui de Canthiu. Il y en a qui croient que c'est *Missocaras*, dont parle Ptolémée.

AMANAS, ou Isles turques, au nord de l'isle Espagnole dans l'Amérique. Ce sont les isles les plus orientales, & elles ont des salines naturelles, dont les Anglois de la Bermude & de la Jamaique tirent un grand profit. * Charlevoix, *histoire de l'isle de S. Domingue*, *l.* 1.

AMAND (Saint) évêque de Bourdeaux dans le V siécle, fut élevé à la prêtrise par S. Delphin évêque de Bourdeaux. Il fut le catéchiste & le parrain de S. Paulin, depuis évêque de Nole, & ce saint lui a écrit plusieurs lettres. Il fut élu évêque de Bourdeaux en 402 ou 403 au plus tard, après la mort de S. Delphin. On ignore l'année de sa mort, & le nom de son successeur immédiat. On fait la fête de ce saint évêque au 18 de juin. * *Lettres* 2, 9, 12, 48 de S. Paulin. Gregor. *Turon. de gloria confessor.* c. 45. Baillet, *vies des Saints*, *au mois de juin.* D. Rivet, *hist. littér.* t. II, p. 177.

AMAND (Saint) évêque de Mastricht, apôtre d'une partie des Pays-Bas, vivoit dans le VII siécle. Il gouverna diverses églises, & s'étant retiré près de Tournai, il y fonda l'abbaye d'Elnone, qui prit depuis son nom. Ce saint mourut l'an 679. Quelques auteurs croient qu'il est différent de celui qui a gouverné l'église de Wormes, où on voit son épitaphe en ces termes:

Præsul amavit oves proprias, & pavit Amandus,
Idcircò superis semper Amandus erit.
Ille Deum docuit ardenter Amandus amandum,
Et nobis igitur semper Amandus erit.

* Gazey, *hist. ecclés. des Pays-Bas.* Dom Mabillon, *act. sanctorum ord. Benedict.*

AMAND, surnommé DU CHASTEL, *de Castello*, vivoit au commencement du XII siécle vers l'an 1113. Après avoir été chanoine de Tournai, il fut religieux du monastere de S. Martin dans la même ville, puis prieur de l'abbaye d'Anchin, près de Douai; & enfin abbé de celle de Marchiennes, dans le diocèse d'Arras, qu'il rétablit avec beaucoup de soin & de zèle. Il écrivit divers traités, & entr'autres une lettre qui contenoit la vie de S. Odon, évêque de Cambrai. * Valere André, *bibl. belg.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 48.

AMAND (Suson ou selon d'autres Henri) *cherchez* HENRI DE SUZE.

AMAND, dit FAYE ou FAYETA (Jean S.) abbé de S. Bavon de Gand dans le XIV siécle, étoit docteur de l'université de Paris, & il témoigna beaucoup de zèle contre certains hérétiques nommés *Flagellans*, qui sous une fausse apparence de dévotion, trompoient les

simples. S. Amand fit un voyage à Avignon, dans le dessein de persuader à Clément VII de se servir de son autorité, pour exterminer ces hypocrites. Il réussit dans son dessein; car ce pape les détruisit entierement. A son retour il se démit de son abbaye, & mourut peu de temps après vers l'an 1394. Il avoit composé divers traités, *De esu carnium*, dont Trithème parle avec éloge, *Manipulum exemplorum. Quæstiones super sententias, &c.* * Sanderus, *rer. Gand. l.* 4, *c.* 4. Valere André, *bibl. belg.* Trithême. Le Mire, &c.

AMAND de Ziriczée, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de cette ville, capitale de l'isle de Schouwen, dans la Zélande, fut religieux de l'ordre de S. François dans le XVI siécle. Exerçant la dignité de provincial de son ordre dans les Pays-Bas, il y travailla à réformer les monasteres. Depuis, il revint à Louvain, où il professa la théologie, & mourut le 8 juin de l'an 1534. Il étoit docteur de l'université de cette ville, & savoit la langue grecque, l'hébraïque & la chaldaïque. Ses ouvrages sont, *De LXX hebdomadibus Danielis. Commentaria in Genesim, Jobum, & Ecclesiasten. De XL mansionibus. De S. Annæ conjugio, &c.* Nous avons encore de lui une chronique en VI livres, depuis le commencement du monde jusqu'en 1534, sous ce titre: *Scrutinium, seu venatio veritatis historicæ.* * Swert, *in Ath. Franc.* Valere André, *bibl. belg.*

AMANGUCI, *Amangucium*, ville d'Asie dans l'isle de Niphon, la principale de celles du Japon, sur la côte occidentale de Jamaysoti, où elle a un fort grand & bon port. Elle est éloignée de cent milles de Nangazachi, en tirant vers l'orient d'été. * Baudrand.

AMANSIFIRDIN, ville d'Arabie, *cherchez* ZIRIFDIN.

AMANT (Marc-Antoine de Gérard de S.) *cherchez* SAINT-AMANT.

AMANTHEA, ou *Amantia* & *Adamantia*, ville de Calabre, sur la mer Méditerranée, avec évêché suffragant de Reggio, & dans le pays qui dépend du prince de Bisignano, vers le cap Suvaro ou de Sainte-Euphémie & Martorano. Il y a un château assez fort. La ville d'Amanthea témoigna beaucoup de fidélité pour les princes de la maison d'Aragon, pendant les guerres que les rois Charles VIII & Louis XII firent en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. * Scipion Mazella, *descript. del. reg. di Nap.* Leandre Alberti, *desc. Ital.* Aubert le Mire, *notit. episc. orb. &c.*

AMANTIUS, grand chambellan de l'empereur Arcadius, introduisit chez ce prince, Porphyre évêque de Gaze, qui venoit pour l'engager à faire démolir le temple de l'idole qui étoit à Gaze. Ce qu'il obtint après la merveille qu'on dit être arrivée le jour du baptême de Théodose *le jeune*, l'an de J. C. 401. * Maræus, *in vita sancti Porphyrii.* Socrate. Sozomene. Baronius, *ann. Christ.* 401.

AMANTIUS, préfet de la chambre de l'empereur Anastase, amassa de grandes richesses, avec lesquelles il entreprit de mettre sur le trône son ami Théocrite, ne pouvant s'y élever lui-même, parcequ'il étoit eunuque. Il confia ce dessein à Justin, & lui remit les sommes nécessaires pour gagner les suffrages du peuple & des soldats. Mais Justin les brigua pour lui-même; & après avoir usurpé la souveraine puissance, fit mourir Amantius & Théocrite, l'an de J. C. 518. Le premier avoit long-temps abusé de la faveur d'Anastase son maître, & avoit persécuté les Orthodoxes en servant les Eutychiens. * Evagre, *l.* 4, *c.* 1.

AMANTIUS (Barthélemi) jurisconsulte, natif de Lansperg, a vécu dans le XVI siécle. Il publia un ouvrage intitulé, *Flores celebriorum sententiarum græcarum & latinarum*, qu'il fit imprimer à Ingolstad l'an 1556. On l'a inseré à Cologne l'an 1568, dans le *Polyanthea* de Mirabellus. * Gesner, *bibl.*

AMANUS, nom latin d'une montagne qui sépare la Syrie de la Cilicie, *cherchez* AMAN.

AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie, & près de la riviere d'Orenoque. * Baudrand.

AMARA, *cherchez* AMHARA.

AMARACUS, jeune homme qui servoit Cynaras roi de Chypre, fut tellement affligé d'avoir répandu un parfum précieux qu'il portoit dans un vase, qu'il en mourut de désespoir. Il fut changé en cette plante, à laquelle les Latins ont donné son nom, & que nous appellons *Marjolaine.* * Pline parle des diverses vertus de cette plante, au *l.* 21, *c.* 11 & 12. Virgilius, *lib.* 1, *æneidos*, *v.* 697. Catull. *epig.* 62, *v.* 7.

AMARAH, surnom de *Nagmeddin-al-Jemieni*, auteur d'une histoire des visirs du caire, intitulée *Nokt al asarth, &c.* Cet auteur mourut l'an de l'hégire 569. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMARAH BEN ALIEMIENI, fut proclamé calife par les Alides ou partisans d'Ali, après la mort d'Adhed, dernier calife des Fatimites en Egypte; mais Saladin cassa cette élection. Cet Amarah étoit fort bon poëte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMARAL (Dom Louis d') Portugais, évêque de Vizeu en Portugal, se trouvant en 1433 au concile de Basle, suivit les intentions de ce concile, à l'égard des démêlés qu'il avoit avec Eugène IV. Les peres du concile l'envoyerent à Constantinople, pour hâter la venue de l'empereur Paléologue à Basle, en même temps que le pape envoya dom Antoine Martin de Chaves, aussi Portugais, & évêque de Porto, pour presser l'empereur de venir à Florence, où ce pontife étoit alors, & où il avoit convoqué un nouveau concile. Les deux évêques Portugais agirent avec beaucoup de zèle dans ces deux négociations opposées, & ce fut l'évêque de Porto qui l'emporta, en faisant résoudre l'empereur d'aller trouver le pape à Florence. Les peres du concile persistant toujours d'être séparés, plusieurs d'eux élirent l'évêque D. Louis d'Amaral légat *à latere* vers Albert, empereur d'Allemagne, Philippe, duc de Bourgogne, & François, duc de Bretagne; mais au retour de sa derniere légation, il fut mis en prison par ordre du pape Eugène. Il eut peu de temps après l'adresse de s'en échaper, & se rendit à Basle, où il trouva les peres si outrés de colere contre Eugène IV, qu'ils le déposerent, & élurent à sa place Amédée, duc de Savoye, qui prit le nom de Félix V; & entr'autres cardinaux qu'il nomma, l'évêque D. Louis d'Amaral en fut un, mais il survécut peu à cette nouvelle dignité, dans laquelle il auroit été confirmé par Nicolas V, comme l'ont été ses collégues. Ce savant prélat mourut le 10 février 1444. * Maced. *Lusitania purpurata.* Sancta Maria, *anno historico.*

AMARAL (André d') seigneur Portugais, grand chancelier & grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, s'est rendu odieux à la postérité, pour avoir facilité à Soliman II la prise de Rhodes, poussé par la jalousie qu'il avoit conçue contre Philippe de l'Isle-Adam, grand-maître de cet ordre. Il se servit pour cette trahison du ministere d'un nommé *Blas-Dies*, qui étoit un de ses domestiques, & qui de temps en temps, de dessus un boulevard, tiroit des fléches dans l'armée des Turcs avec des billets attachés. Il y instruisoit Soliman de l'état de la ville, & l'encourageoit à continuer le siége, l'assurant qu'il en seroit bientôt le maître. *Blas-Dies* fut enfin remarqué, & conduit devant le grand-maître. La trahison ayant été découverte, ce malheureux fut pendu & écartelé, & son maître Amaral, après avoir été dégradé, eut la tête coupée: ce qui n'empêcha pas la perte de cette isle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis qu'il avoit reçus de ces traîtres, qui rendirent inutiles la vigilance & le grand courage de l'Isle-Adam. * Bosio, *hist. de Malte*, *l.* 20.

AMARAL (Pierre d') jésuite Portugais, a été cé-

lébre à la fin du XVII siécle dans l'université de Conimbre; mais il n'a laissé d'autres monumens de son esprit, qu'un discours étendu en l'honneur de la Vierge, qu'il intitula *Canticum Marianum*, & qui fut imprimé à Evora en 1709. Amaral mourut à Lisbonne le 29 décembre 1711. * *Mém. de Portugal.*

AMARAL (Prudence d') Portugais, né au Brésil l'an 1675, entra chez les jésuites le 30 juillet 1690, & fit la profession solemnelle des quatre vœux le 15 août 1709. Il avoit un esprit vif, subtil, pénétrant, tout de feu, & capable de saisir toutes les sciences; mais la délicatesse de son tempérament répondoit mal à son ardeur pour le travail. Il est mort d'hydropisie au collége de Rio de Janeiro, le 27 mars 1715. Il avoit enseigné les belles-lettres à San-Salvador, ville du Brésil, capitale de la capitainerie de la baye de Tous les Saints, & la philosophie *in seminario Bathlèmico*. On a de lui, 1. *Os feitos dos bispos y arcebispos da Bahia.* C'est l'histoire des évêques, & des archevêques ensuite, qui ont gouverné le diocèse de San-Salvador; avec les statuts synodaux de dom Sébastien de Vida, archevêque du même lieu; à Lisbonne 1710, *in-folio*. 2. *Elegiarum liber de pietate erga beatam Mariam Virginem*. 3. *Molæ sacchareæ poëtica descriptio.* Ces poësies du pere d'Amaral n'ont point été imprimées. Ceux qui en ont eu la lecture, assurent qu'elles feroient beaucoup de plaisir aux amateurs de ce genre d'écrire, & que l'auteur s'y montre un génie aisé, fin, délicat, agréable. * Extrait d'un mémoire latin, communiqué par le pere Oudin, jésuite.

AMARAM, ANNIBAS & ELEAZAR, trois des plus considérables habitans du bourg de Mya, qui est de-là le Jourdain. Ils prirent les armes contre ceux de Philadelphe pour la défense de leurs limites, & y exciterent une très-dangereuse sédition; mais ils furent pris par Fadus, gouverneur de la Judée, qui fit mourir Annibas, & envoya les deux autres en exil. * Joséphe, *antiq. l.* 20, *c.* 1.

AMARANTES, *Amaranti*, anciens peuples de la Colchide, habitoient une montagne de même nom, où est la source du Phase, fleuve célébre dans les écrits des poëtes. * Stephan. Apollonius.

AMARANTHE (ordre de l') en Suéde, a été fondé par la reine Christine l'an 1635, à l'honneur de D. Antoine Pimentel, ambassadeur d'Espagne, qui fut aussi le premier qu'elle en favorisa. Les marques de l'ordre étoient un ruban couleur de feu, auquel étoit attaché une bague émaillée, & deux *A* entrelacés en chiffre. La devise de cet ordre étoit, *Semper idem*, & les chevaliers en le recevant, juroient, lorsqu'ils n'étoient pas encore mariés, de vivre dans le célibat; ceux qui étoient mariés juroient de ne point passer à de secondes nôces. * Besold, *thesaur. pract. Anonym. v. de la reine Christine.*

AMARIAS, fils d'*Azarias*, vingt-troisiéme grand sacrificateur des Juifs, succéda à son pere, & laissa cette dignité à son fils Achitob. Joséphe l'appelle *Nerie* ou *Urie*. * *I Paral. VI*, 11. *Dict. de la bible.*

AMARITON (Jean) avocat au parlement de Paris, étoit d'une famille de Nonette, petite ville en la Limagne d'Auvergne, qui rapportoit son origine à un Pierre Amariton, qui fut chancelier de Jean, duc de Berri & d'Auvergne, frere du roi Charles V. Jean Amariton fit ses études en l'université de Paris sous quatre célébres professeurs; ayant appris la langue latine sous Grenet, la rhétorique sous Omer Talon, la logique sous Pierre de la Ramée, & la morale sous Philaret. Il professa ensuite lui-même un cours de philosophie au collége de Presles en 1550. Depuis il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude du droit, & s'en alla à Toulouse où il lia une étroite amitié avec le célébre docteur Jacques Cujas; & ayant acquis dans cette université une grande connoissance du droit, il l'enseigna publiquement, & devint même collégue de Cujas. A son retour à Paris, il se fit recevoir avocat au parlement, prit le parti du barreau, & fut principalement employé aux consultations. Il fut du nombre de ceux qui, comme bons serviteurs du roi, furent emprisonnés par les ligueurs en 1589, avant le meurtre du roi Henri III: & il y mourut en 1590, à la levée du second siége, en l'absence de ses fils & de son gendre qui avoient suivi le parlement à Tours; desorte que ses livres & ses papiers furent entiérement perdus & dissipés avec ses meubles qui furent pillés. On a cependant de lui des commentaires sur les épîtres de Cicéron, & sur les épîtres d'Horace, imprimés à Paris en 1553, & des notes sur les XXXIX titres d'Ulpien, imprimées à Toulouse en 1554. Antoine Loysel, dans son *dialogue des avocats*, *pag.* 546, après avoir parlé de Loiseau pere & fils, & donné la préférence au fils, ajoute que la même chose se pouvoit dire de deux qu'il ne pouvoit oublier, maître Jean Amariton, & Nicolas Bergeron, le premier pour avoir été son régent: « Tous deux, dit-il, doctes aux bonnes lettres & en droit, mais non si bons avocats, au moins pour le regard de la plaidoirie, en laquelle les Amaritons paroissent plus que ne faisoit leur pere. » Jean Amariton avoit épousé *Marie* Mesmin, fille de *Pierre* Mesmin, procureur au parlement de Paris, & de *Catherine* le Royer. Il en laissa JEAN Amariton qui suit; *Susanne* Amariton, au jour de son décès veuve de *Claude* Voile, procureur au parlement de Paris, & inhumée à S. Sulpice le 14 de novembre 1642; & *Antoine* Amariton, avocat au parlement de Paris, qui vivoit le 9 avril 1607, avec *Catherine* de Champlais sa femme, tante maternelle du maréchal de la Meilleraye, & fille de *François* de Champlais, seigneur de Courcelles au Maine, & de *Jeanne* de Beaumont, de laquelle il laissa *Louis* Amariton, qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui vivoit en 1652, s'employant à prêcher.

JEAN Amariton, seigneur de Fresneau près de Limours, avocat au parlement de Paris, fils aîné de JEAN Amariton, *dont on vient de parler*, est mentionné ainsi qu'*Antoine* Amariton son frere, non seulement dans une liste des avocats de l'année 1599, trouvée dans les papiers d'Antoine Loisel, mais encore dans le recueil des arrêts de leur temps fait par Peleus & autres auteurs. Il épousa en secondes nôces *Marie* d'Espinay, restée veuve le 2 décembre 1612, de *Philippe* Hardy, marchand, bourgeois de Paris, & morte le 15 juillet 1631. Il avoit eu d'une premiere femme *Claude* Amariton, qui étoit mariée, 1°. dès 1621 avec *Adrien* Portail, conseiller au parlement de Paris, vivant encore en 1629: 2°. avant 1649 avec *Jeanne-Hector* de Marle, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & président au grand-conseil. Elle mourut avant ce dernier, & fut inhumée en l'église de S. Gervais à Paris, le 11 de novembre 1643, ayant laissé postérité de ses deux maris.

AMARSIAS, fut le pilote qui conduisit sur mer Thesée dans l'isle de Créte, pour voir le minotaure. * Simonides, *apud Plutarch. in vita Thesei.*

AMARUMAYA, *Amarumaia*, riviere de l'Amérique méridionale, a sa source dans le Pérou, près de la ville de Cusco, entre dans le pays des Amazones; & après y avoir long-temps coulé, elle se décharge dans le fleuve de ce nom, un peu au-dessous des isles Amagues ou Homagues. * Baudrand.

AMASCH, célébre docteur parmi les Mahométans, *cherchez* SOLIMAN BEN MAHERAN.

AMASÉE, *Amasia*, que les Turcs nomment *Amnasan*, ville de l'Asie mineure, capitale de la Cappadoce, que quelques-uns font la patrie du grand Mithridate, roi de Pont. C'étoit celle de Strabon le *Géographe*, comme il le dit lui-même: il en a fait une magnifique description. C'est aujourd'hui l'un des prin-

cipaux beglerbeïats ou gouvernemens des Turcs dans la Natolie. Cette ville est sur l'Iris, & a été le siége d'un archevêque. Ce fut en cet endroit que commença la persécution ouverte de Licinius, l'an 319, auquel S. Basile, évêque du lieu, fut martyrisé. * Strabon, *l.* 12. Busbec, *in itiner. &c.*

☞ AMASEUS (Romulus) dans le XVI siécle, originaire de Boulogne, étoit né à Udine en 1489, & fut professeur en grec & en latin, puis secrétaire du sénat à Boulogne. Il fut précepteur d'Alexandre Farnèse, petit-fils du pape Paul III. Ensuite on le députa vers l'empereur, vers les princes de l'empire, & vers le roi de Pologne; & le pape Jules III le fit son secrétaire. Il mourut en 1552, & non en 1558, comme le prétendent quelques auteurs. M. le Clerc, *lettres sur Bayle*, p. 291, dit qu'il avoit été bibliothécaire du Vatican. Il a traduit en latin avec assez d'élégance, mais avec peu de fidélité, Pausanias & les sept livres de Xenophon sur l'expédition du jeune Cyrus. Nous avons, outre cette traduction: *Orationum volumen; Scholas duas de ratione instituendi.* Baillet, *jugemens des savans, tome IV.* Bayle, *dict. crit.* Huet, *de clar. inter.*

AMASEUS (Pompilius) fils de Romulus, professeur en grec à Boulogne, a laissé une traduction en latin de deux fragmens du sixiéme livre de Polybe. Il n'étoit pas fort habile; mais on connoît peu d'auteurs de meilleure foi, puisqu'il aima mieux laisser à traduire ce qu'il n'entendoit pas, que de donner de vaines paroles, & qu'il eut toujours soin d'avertir des vuides qu'il laissoit dans sa traduction. * Baillet. Huet. Bayle, *dict. crit.*

AMASIS, roi d'Egypte, parvint à la couronne, dit Herodote, *liv.* 1, par sa révolte contre Apriés, qui venoit de lui donner le commandement de ses armées. Cet auteur ajoute qu'Amasis s'étant affermi sur le trône par la mort d'Apriés, eut à surmonter l'injustice de ses sujets, parcequ'il n'étoit pas d'une naissance illustre, mais simple citoyen de Siuph, dans la province de Saïs; qu'il vint à bout de la répugnance des Egyptiens par sa douceur & par son adresse, & qu'il s'occupa ensuite à policer son royaume, où il attira les Grecs par les grands privileges qu'il leur accorda. Herodote a bien fait d'avertir que tout ce qu'il dit des Egyptiens, il le tient d'eux-mêmes, c'est-à-dire, du peuple le plus vain, & le plus menteur qui fut jamais. Amasis succéda à Apriés l'an 3466 du monde, 569 avant J. C. c'est-à-dire, la trente-huitiéme année du regne de Nabuchodonosor, qui, selon la prophétie d'Ezéchiel, *ch.* 29, a dû entreprendre la conquête de l'Egypte dès l'an 3457 du monde; & ce royaume, selon le même prophéte, a dû lui appartenir, à lui & à ses descendans pendant quarante ans. Il y a donc bien de l'apparence qu'Amasis, s'il fut employé dans les troupes par Apriés, se retira ensuite de son service pour se livrer à Nabuchodonosor, de qui il aura dépendu jusqu'à l'an 3497 du monde, c'est-à-dire, jusqu'au temps que l'empire de Babylone fut détruit par Cyrus. Amasis regna quarante quatre ans, selon Hérodote, lequel le regarde comme roi dès le temps de la mort d'Apriés, & Psammenitus son fils lui succéda l'an 3510 du monde, 525 avant J. C.

AMASTRE, AMASTRIS ou AMASTRIDE, dite *Cromna*, puis *Amastris*, ville maritime de Paphlagonie, appellée aujourd hui *Tamastro*, sur le bord du Pont-Euxin, fort peuplée autrefois & de grand trafic, où se faisoit le commerce du Nord avec l'Asie mineure. Son évêque étoit suffragant de la métropole de Gangre. S. Hyacinte martyr, naquit & mourut en cette ville au IV siécle. L'église de cette ville étoit célébre dès le II siécle. Palmas étoit alors son évêque. S. Denys *de Corinthe* écrivit aux fidéles de cette ville. * Baillet, *topogr. des saints.*

AMASTRIS, fille d'*Oxathrés*, frere du dernier *Darius*, & cousine germaine de *Statira*, fille de ce Darius & femme d'Alexandre *le Grand.* Elles avoient été élevées ensemble, & s'aimoient beaucoup. Lorsqu'Alexandre se maria avec Statira, il voulut qu'Amastris fût mariée à Cratérus, l'un de ses favoris. Celui-ci vécut fort bien avec elle jusqu'à ce que ses intérêts, ou peut-être aussi son inclination, après la mort d'Alexandre, lui inspirérent l'envie de se marier avec *Phila*, fille d'*Antipater.* Alors Amastris, du consentement de Cratérus, se maria avec *Denys*, tyran d'Héraclée, ville de Pont. Elle lui procura de grands biens, par le moyen desquels il acheta les meubles de Denys, tyran de Sicile; & comme il étoit appuyé d'ailleurs de l'affection de ses sujets, il fit des conquêtes, & envoya un puissant secours à Antigonus, pendant la guerre de Chypre. En reconnoissance de ce secours, Antigonus maria Ptolémée son neveu, gouverneur de l'Hellespont, à une fille du premier lit de Denys, qui eut trois enfans d'Amastris, deux fils & une fille. La fille s'appelloit comme sa mere. L'un des fils se nommoit *Clearque*, l'autre *Oxathrés.* Tout alla bien sous la tutelle & la régence d'Amastris; car Antigonus se rendit le protecteur d'Héraclée & des pupilles, & lorsqu'il cessa de le faire, Lysimachus prit sa place, & épousa même la veuve de Denys. Il l'aima passionément, jusqu'à ce qu'il fut devenu amoureux d'Arsinoë, fille de Ptolémée *Philadelphe.* Ces nouvelles amours causérent une rupture entre Lysimachus & Amastris, qui fut cause que cette femme commanda seule dans Héraclée, jusqu'à la majorité de Cléarque son fils aîné. Ce prince & Oxathrés son frere furent si méchans, qu'ils firent périr leur mere sur mer pour de légéres raisons. Lysimachus, qui régnoit alors dans la Macédoine, résolut de venger cet attentat. Il dissimula néanmoins son dessein; & ayant témoigné à Cléarque la même affection qu'auparavant, il fut reçu dans Héraclée comme un bon ami. Il fit mourir les deux princes dénaturés, qui s'étoient défait de leur mere, s'empara de tous leurs biens, & rendit à ceux d'Héraclée leur liberté. Ils ne la conserverent pas long-temps; car Lysimachus étant retourné chez lui, fit des descriptions si vives du bon état où l'habileté d'Amastris avoit mis Heraclée & deux autres villes, qu'Arsinoë sa femme les lui demanda en présent. Il la refusa d'abord; mais comme elle étoit adroite, & qu'il commençoit à être foible à cause de son grand âge, elle vint à bout d'obtenir ce qu'elle demandoit, & envoya dans Héraclée un gouverneur, qui traita fort durement cette ville. On ne doit pas oublier que du mariage de Lysimachus & d'Amastris naquit un fils nommé *Alexandre.* * Photius. Polyænus. Bayle, *dict. critiq.*

AMAT, *cherchez* AMATUS.

AMATA ou AIMÉE, fut la premiere fille consacrée à la déesse Vesta. Ce fut en son honneur qu'on donna depuis le nom d'*Amata* à la supérieure des vestales, comme Aulu-Gelle l'a remarqué, au *l.* 1, *c.* 12.

AMATA, femme de *Latinus*, roi des Latins en Italie, & mere de la princesse *Lavinie*, prit le parti de Turnus, roi des Rutules, contre Enée, qui devoit épouser la princesse sa fille. Depuis, s'étant persuadée que Turnus, qui étoit son neveu, avoit été tué, elle se pendit de désespoir, vers l'an du monde 2859, & avant J. C. 1174. * Virgil. *l.* 7 & 12, *aneid.*

AMATH, fils de Chanaan, bâtit une ville de son nom, que les Macédoniens appellerent depuis *Epiphanie*, du surnom d'un de leurs princes. Elle subsistoit encore du temps de Joséphe. Pline parle d'une ville de ce nom dans les Indes, *l.* 6, *c.* 20. * Joséphe, *l.* 1 *antiq. Jud. c.* 7.

AMATH, est le nom du pere du prophéte *Jonas*, comme nous le voyons au commencement de sa prophétie: *Et factum est verbum Domini, ad Jonam filium Amathi.*

AMATHONTE ou AMATHUSE, ville de l'isle de Chypre, qui en a pris le surnom d'*Amathusie*, étoit

consacrée à Vénus. Les habitans de cette ville lui avoient bâti un superbe temple, comme à Adonis son mignon, & avoient coutume de lui sacrifier d'abord les étrangers sur ses autels; mais la déesse ayant horreur de si cruels sacrifices, changea ces habitans en taureaux, afin qu'ils fussent eux-mêmes les victimes des sacrifices; & ôtant toute pudeur à leurs femmes qui avoient méprisé ses mysteres, elle fit qu'elles se prostituerent à tout venant. Les anciens parlent souvent de cette ville sous le nom d'*Amatus* ou d'*Amathusa*. Elle a eu un évêché suffragant de Nicosie. Le Noir, Mercator, & d'autres géographes modernes ont cru que l'ancienne Amathuse est *Limisso* d'aujourd'hui. Mais d'autres soutiennent que Limisso est à plus de sept milles des ruines d'Amathuse. Quoi qu'il en soit, ces villes sont aujourd'hui sous la domination des Turcs depuis l'an 1570, qu'ils enleverent l'isle de Chypre aux Vénitiens. * Ovide, *l.* 10, *métam.* Pline, *l.* 5, *c.* 31. Mercator, *Atlas mundi, &c. Antiq. rom.*

☞ AMATHUS, ville de la Palestine. Elle étoit située au-delà du Jourdain. Eusebe la place à vingt-un milles de Pella, vers le midi. Alexandre Jannée prit & ruina cette place. Il y en a qui croient que c'est dans cette ville que Gabinius mit un des cinq siéges de la justice: d'autres veulent que ce soit à Amatha au-deça du Jourdain. M. Reland conjecture qu'Amathus est la même que Ramoth de Galaad. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMATHUSE, ville de l'isle de Chypre, *cherchez* AMATHONTE.

☞ AMATIQUE, petite ville de la nouvelle Espagne, dans la province de Honduras, à dix-huit lieues de la mer du Nord. Elle fut bâtie en 1597 par les Espagnols, à qui elle appartient. On l'appelle autrement SAINT-THOMAS. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMATO (Michel d') docteur en droit & en théologie, protonotaire apostolique, & l'un des confreres de la congrégation érigée à Naples sous le titre des *missions apostoliques*, est auteur de plusieurs ouvrages écrits en latin, dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition ecclésiastique. En 1707 il fut fait premier chapelain de l'église royale du Château-neuf, & ensuite pénitencier, théologien & examinateur pour la cour du chapelain majeur du royaume. En cette qualité il eut charge en 1719 de faire la visite de toutes les églises & chapelles royales, & il fut employé par les vicerois en diverses commissions par rapport à la jurisdiction du prince. Il est mort à Naples le 15 novembre 1729, âgé seulement de quarante-sept ans. C'étoit un homme fort éclairé & habile dans la littérature. Ses ouvrages sont: 1. *Une dissertation historique, dogmatique & morale sur l'espéce de baume que l'on doit employer pour faire le saint chrême*, à Naples, *in*-8°. 1722. Cette dissertation fut réimprimée la même année & au même lieu, avec des augmentations. 2. *Une dissertation historique, phisiologique & morale, sur l'usage où étoient plusieurs fidéles, au rapport de Socrate*, hist. ecclés. liv. 5, ch. 22, *de manger des oiseaux aussi bien que des poissons pendant le jeûne qui précédoit la fête de pâque; parceque*, dit Socrate, *les oiseaux ont été faits des eaux, selon le témoignage de Moyse.* Cette dissertation de Michel d'Amato a été imprimée à Naples en 1723, *in*-8°. 3. *Quatre dissertations historiques & dogmatiques récitées dans une assemblée de gens de lettres, en* 1728. La premiere sur ce sujet: *Pourquoi dans le symbole de Nicée & dans celui de Constantinople, on a omis l'article de la descente de J. C. aux enfers*; la seconde, *sur la situation de l'enfer*; la troisiéme, *où il examine comment Jesus-Christ s'est comporté dans l'institution de l'eucharistie dans la derniere céne, & s'il s'est servi d'un ou de plusieurs calices*; la quatriéme, *sur l'usage où étoient les premiers fidéles de recevoir l'eucharistie dans leurs mains.* Ces quatre dissertations ont été imprimées à Naples en 1728, *in*-4°. Tous ces ouvrages sont écrits en latin. * *Bibliothéque italique*, tom. VII, pag. 265, 266.

AMATSIA, prêtre de Bethel, *cherchez* AMAZIAS.

AMATUS ou AIMÉ, archevêque de Sens, & l'un des plus saints prélats du VII siécle, succéda à Emmo ou Emmon l'an 675. Sa vertu fit ombrage à Ebroin, maire du palais, qui persuada au roi Thierri, que ce saint prélat ne lui étoit pas favorable. On l'envoya l'an 676 en exil à Péronne, où on le mit sous la garde d'un saint abbé, nommé Ultan. Depuis il fut recommandé à S. Mauron, & mourut au monastere de Merville vers l'an 690. La sainteté de sa vie & ses miracles le firent mettre au nombre des saints. Son corps fut porté à Douai, où il est honoré comme un des protecteurs de cette ville, où on célébre sa fête le 13 du mois de septembre. * Molan, *in natal. SS. Bel.* Le Mire. Bucelin. Sandere, &c.

AMATUS, AMABLE ou AMÉ, évêque d'Oleron, archevêque de Bourdeaux, qui vivoit sur la fin du XI siécle, étoit de Béarn, & fut élevé sur le siége épiscopal de la ville d'Oleron, après la mort d'Etienne, l'an 1064 ou 1065. Le pape Grégoire VII lui commit la légation de Gascogne & d'Aquitaine. En 1074 il eut ordre de travailler avec Gozelin de Parthenai archevêque de Bourdeaux, à la dissolution du mariage de Guillaume VII, comte de Poitou & de Gascogne, dont la femme étoit fille d'Audebert comte de Périgord, & sa parente à un degré défendu par les canons. Il célébra pour cela un concile à Poitiers. Depuis, il eut une autre commission semblable, au sujet de Centule IV, vicomte de Béarn, qui avoit épousé une de ses parentes nommée Gisla. Bernard, abbé de Marseille, fut donné pour adjoint à Amatus; & à leur persuasion le vicomte, qui étoit un prince d'une grande vertu, quitta sa femme, & fit diverses fondations pour l'expiation de cette faute. Gisla même se fit religieuse dans le monastere que S. Hugues abbé de Cluni avoit fondé à Marcinac, & elle y mourut saintement. Le pape chargea Amatus d'une négociation plus importante en 1077. Ce fut de persuader aux princes & aux seigneurs d'Espagne, que leur état ayant été tributaire du saint-siége, ils ne pouvoient retenir ses droits sans impiété. L'abbé de Saint-Pons de Thomieres eut ordre de l'accompagner. En 1079 le légat fut encore envoyé en Bretagne, où l'on avoit remarqué qu'entre les abus qui s'étoient glissés dans la discipline ecclésiastique, celui des fausses pénitences étoit le plus pernicieux: il célébra un concile pour y rétablir la parfaite pénitence, qui consistoit à changer de vie & à subir la peine due aux péchés. A son retour il tint un autre concile à Bourdeaux avec Hugues de Die, & l'année 1080, il présida à celui de Saintes avec Gozelin de Parthenai, archevêque de Bourdeaux, qui mourut en 1086. Dans un concile tenu dans la même ville de Bourdeaux le 5 novembre de l'an 1088, Amatus, qui y présidoit, fut mis sur le siége métropolitain. En 1093, il tint un autre concile à Bourdeaux, & deux ans après il se trouva au concile que le pape Urbain II célébra à Clermont en Auvergne le jour de l'octave de S. Martin. Il continua à travailler avec le même zéle, & mourut le 22 mai de l'an 1101, après avoir rendu pendant tout le cours de sa vie, des services très-importans à l'église. * La chronique de Maillezais. De Marca, *hist. de Bearn*, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Gregorius VII, *in epist.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom.* 1 & 3.

AMATUS, moine du mont Cassin, & évêque en Italie (on ne sait pas de quelle église) avoit écrit quatre livres en vers adressés à Grégoire VII sur les actions des apôtres S. Pierre & P. Paul, & huit livres de l'histoire des Normans, que l'on dit se trouver manuscrits dans la bibliothéque du mont Cassin. Il avoit aussi fait des vers à la louange de Grégoire VII sur les douze pierres précieuses du rational du grand prêtre, & sur la Jérusalem céleste. * Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XI siécle.*

AMATUS de Portugal, excellent médecin vers l'an 1550, avoit pour véritable nom celui de *Jean Rodrigués de Caſtel-Blanco*, c'eſt-à-dire de *Château-Blanc*, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Il étudia à Salamanque, s'acquit la réputation d'un des plus habiles médecins de ſon temps, & voyagea en France, dans les Pays-Bas & en Italie, où il enſeigna à Ferrare. Le roi de Pologne & la république de Raguſe voulurent l'attirer dans leurs états; mais il refuſa l'un & l'autre parti, pour réſider à Theſſalonique, où il ſe fit Juif. Ce fut alors qu'il ſe fit appeller *Amatus Luſitanus*. Il a écrit divers excellens ouvrages, des commentaires ſur Dioſcoride, *Curationum medicinalium centuriæ VII. Commentaria in Avicennam, &c.* * Juſtus, *in chron. med.* Caſtellan. *in vit. medic.* Vander Linden, *de ſcript. medic.* Nicolas Antonio, *bibl. hiſp.*

AMATUS (Avellus) avocat du fiſc à Naples, a fait *Prolegomena feudalia, ad tit. quæ ſint regalia, & ad cap. 1, an agnatus, Neapoli* in-4°. *Reſponſum in cauſis juriſdictionalibus. Conſiliorum ſeu reſponſorum centuria*, in-fol. *Neap.* 1616.* *Bibl. hiſt. des aut. de droit, édit. de Paris* in 12. 1702.

AMATUS (Jean-Marie) jéſuite de Palerme, né de parens nobles le 15 juillet 1660, étoit fils de *Françoiſe* Alliata, fille du prince de Villa-Franca, & d'*Antoine* Amatus, prince de Galate, chevalier d'Alcantara, qui a écrit le journal de Palerme, depuis l'an 1649, juſqu'en 1667. A l'âge de ſept ans il fut mis au collége des jéſuites de Palerme, & il y fit ſes humanités, ſa rhétorique & ſa philoſophie. Il prit enſuite l'habit & la tonſure eccléſiaſtique, & le 21 novembre 1675, il fut nommé abbé par ſon pere, qui avoit droit de patronage en qualité de duc de Caccabi. Mais le 21 janvier 1677, il entra dans la ſociété des jéſuites. Il enſeigna chez eux, d'abord les principes des langues, & enſuite les belles lettres; pendant deux ans il fit des leçons de logique, & pendant un an il en fit de théologie morale. Il a donné au public, *Oratio prima in litterarii anni renaſcentis auſpiciis ad illuſtriſſimum ſenatum Panormitanum habita*: *Oratio ſecunda, in ſolemni ſtudiorum luſtratione*, &c. & il ajouta à ces deux harangues des notes ſavantes dont il ne ſe fit pas connoître pour l'auteur. En italien, on a de lui: *La conca doro in tripudio per l'anno venteſimo del catolico ré delle Spagne, è grand ré di Sicilia, Filippo quinto, nel di 19 dec. del 1703. Elogio di D. Franciſco Schafani, ſacerdote e cavaliere Palermitano.* De plus, il a donné en latin: *Concilium provinciale Panormitanum, anno 1388, conflatum à Ludovico II. Bonito, Panormitano archiepiſcopo, ac poſtea ſanctæ Romanæ eccleſiæ cardinale* A la tête de cet ouvrage il donne une liſte de vingt conciles de Sicile, qui avoient été juſque-là inconnus, & à la fin il y a ajouté d'amples remarques, qui ſervent d'éclairciſſemens à l'hiſtoire civile & eccléſiaſtique de Sicile. Amatus ſe plaiſoit à publier les ouvrages anciens qui pouvoient être utiles, & on lui eſt redevable de beaucoup d'éditions de ce genre. On conſerve auſſi beaucoup d'écrits de ſa compoſition qui n'ont point été publiés. Joſeph Amatus, juriſconſulte de Naples, loue cet écrivain, de même que ſon pere, dans un livre qui a pour titre: *Amanthea laconiſmus.* Sébaſtien Caroniti a fait ſon oraiſon funébre, qui a été imprimée ſous le titre de, *Doppio tributo cordiale d'amore, e dolore.* Nous ignorons le temps de la mort de Jean-Marie Amatus. Il a eu une ſœur nommée *Antonia-Felix* Amata, née à Palerme le 12 octobre 1669, qui ſe fit religieuſe, & qui après avoir mené une vie très-édifiante, mourut le 22 mai 1701. On a d'elle en italien, un recueil de diverſes oraiſons remplies d'onction & de piété, imprimé à Gènes en 1692 *in-16* ſous ce titre: *Ghirlande celeſte di orationi devote per coronorne tutte le opere buone del giorno, offerte alle ſacre ſpoſe del crucifiſſo.* * *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam 1740.

AMAURI I, comte de Jafe, roi de Jéruſalem en 1163, après la mort de *Baudouin* III ſon frere, fut couronné le 18 mars. C'étoit un jeune prince de 27 ans, qui, entre pluſieurs bonnes qualités, avoit de très-grands défauts. L'avarice qui le dominoit, lui fit entreprendre dans l'Egypte une guerre très-heureuſe dans ſes commencemens; mais qui fut enfin cauſe de la perte de Jéruſalem. Il chaſſa deux fois de toute l'Egypte, Siracon, prince très-puiſſant entre les infideles; & ce Mahométan s'y rétablit par l'avarice de ce malheureux roi, qui avoit pris Damiéte, & qui auroit pu emporter avec la même facilité le grand Caire, ſi la crainte qu'il eut que ſon armée ne profitât du pillage de cette ville, né l'eut porté à écouter les propoſitions du ſoudan. Celui ci qui connoiſſoit la lâche paſſion d'Amauri, l'amuſa ſi long-temps, ſous prétexte de lui amaſſer deux millions d'or qu'il lui avoit promis, que l'armée de Noradin qu'il attendoit, arriva & fit lever le ſiége. Ainſi Amauri s'en retourna dans ſon royaume, avec la honte d'avoir perdu ſa peine, ſon honneur & le tribut, que les Egyptiens lui payoient. Saladin qui ſuccéda à Siracon ſon oncle, mit en un extrême danger les états des chrétiens, qui étoient preſſés par ce ſoudan d'un côté, & par Noradin de l'autre. Amauri ne négligea rien pour rompre leurs meſures; & ſoutenu d'une puiſſante flotte de l'empereur Grec, il mit le ſiége devant Damiéte; mais les pluyes & la famine le contraignirent de le lever. Cependant Saladin entra dans la Paleſtine, prit Gaze, & fit un horrible ravage dans le temps que Noradin en faiſoit autant vers Antioche. Amauri qui s'oppoſoit avec un courage invincible aux efforts de tant d'ennemis, mourut le 11 juillet de l'an 1172 âgé de 38 ans. Il laiſſa d'*Agnès* de Courtenai, BAUDOUIN IV qui lui ſuccéda; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume* dit *Longue-épée*, marquis de Montferrat: 2°. à *Gui* de Luſignan. Amauri prit une ſeconde alliance avec *Marie*, niéce de *Manuel* empereur de Conſtantinople, & il en eut *Iſabelle*, alliée 1°. à *Aufroi* du Toron: 2°. à *Conrad*, marquis de Monferrat: 3°. à *Henri II*, comte de Champagne: 4°. à *Amauri II* de Luſignan, qui fut auſſi roi de Chypre. Elle s'étoit ſéparée d'Aufroi, & elle eut ces trois derniers maris du vivant du premier. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 19, 20, 21, Sanut, *l.* 3, *p.* 10, *c.* 7.

AMAURI II, de Luſignan, roi de Jéruſalem & de Chypre, étoit fils d'HUGUES VIII, dit *le Brun*, ſire de Luſignan, & frere de *Gui*. Ce dernier étoit roi de l'iſle de Chypre, qu'il avoit achetée de Richard, roi d'Angleterre en 1191, & roi de Jéruſalem, dont il perdit la couronne: il mourut l'an 1194, & Amauri II lui ſuccéda. *Iſabelle*, ſeconde fille d'*Amauri I*, diſputa à Amauri II le titre de roi de Jéruſalem, qu'elle porta à *Henri II*, comte de Champagne, ſon troiſiéme mari. Mais ce dernier étant mort d'une chute en 1197 Amauri II qui étoit veuf, épouſa Iſabelle, & fut couronné roi de Jéruſalem. Il ſe tenoit à Acre, & les projets qu'il fit contre les Saraſins, qui étoient maîtres de la ſainte cité furent inutiles. Ce fut en vain qu'il demanda du ſecours aux princes chrétiens de l'Europe. Baudouin IX, comte de Flandre, Louis comte de Blois, & divers autres ſeigneurs François, s'étoient embarqué en 1202 à Veniſe pour cette expédition; mais ils furent obligés de s'arrêter ailleurs, & cependant Amauri mourut l'an 1205. Il avoit épouſé en premieres nôces *Eſchine*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, ſeigneur de Rames, & il en eut HUGUES I de ce nom, roi de Chypre; *Gui* & *Jean* morts jeunes, *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & *Helvis* mariée à *Rupin*, prince d'Antioche. De ſa ſeconde femme *Iſabelle* de Jéruſalem, il eut *Sibylle*, mariée à *Livon* ou *Léon I* de ce nom, roi d'Arménie; *Méliſende* ou *Meluſine*, femme de *Boëmond IV*, dit *le Borgne*, prince d'Antioche. On croit qu'elle a donné le ſujet au roman de Méluſine ou Merluſine. Les autres enfans d'Amauri & d'Iſabelle

Jérusalem, sont *Robert*, abbé de S. Michel en ...m; & *Amauri*, mort jeune. * Sanut. *l.* 3. Robert de Marthe. Ville-Hardouin, *Gesta Dei per Francos, &c.*

AMAURI, patriarche de Jérusalem, fut élu après ...cher ou Foucher, l'an 1159. Baudouin III mourut ...lque temps après, & Amauri I de ce nom, son frere, succéda au royaume de Jérusalem. Le patriarche ...usa de le couronner, s'il ne quittoit sa femme Agnès ...Courtenai, parcequ'elle étoit sa parente au qua...ème degré. Il se joignit pour cela avec le cardinal ...n de Sutri, qui étoit légat du saint siége, & ils ...igerent le roi de se séparer d'avec Agnès. Ce fut ...rtant à condition que deux enfans qu'elle en avoit, seroient déclarés légitimes. Le patriarche eut en...e d'autres affaires, qui le mirent en réputation ...omme bisare. Il mourut en 1180, sous le regne de ...douin IV, dit *le Ladre*. Héraclius lui succéda sur ...iége patriarchal de Jérusalem. * Guillaume de *Tyr*, 9, *c.* 14, *&c.*

AMAURI, dit *de Chartres*, natif de Bene, village ...diocèse de Chartres, enseigna la logique & expli... l'écriture-sainte à Paris au commencement du XIII ...le, & avança des opinions particulieres. Il soutint ...'autres choses, que tout chrétien étoit obligé de ...ire comme un article de foi, qu'il étoit membre de ...us-Christ. Ces opinions ayant été combattues dans ...écoles de Paris, la contestation fut portée au pape ...ocent III, lequel, après avoir entendu les proposi...s d'Amauri, & la réfutation qu'en avoient faite ...x de l'université de Paris, condamna le sentiment ...mauri. Celui-ci étant venu à Paris, fut obligé de se ...acter, mais on croit qu'il ne changea pas pour cela ...entiment. Il mourut peu de temps après, & fut en...é proche le monastere de S. Martin des Champs. Ses ...iples persisterent dans ses rêveries, & y en ajoute...t plusieurs autres, soutenant que si Adam n'eut point ...é, les hommes se fussent multipliés sans génération: ...il n'y avoit point d'autre paradis que la satisfaction ...ien faire, ni point d'autre enfer que l'ignorance & ...ténébres du péché: Que la loi du S. Esprit avoit ...fin à celle de Jesus-Christ & aux sacremens, comme ...e-ci avoit accompli celle de Moyse; & les cérémo... du vieux testament: Que toutes les actions qui se ...oient dans l'esprit de charité, même les adulteres, ...ouvoient être mauvaises. Pierre II évêque de Paris, ...arin conseiller du roi Philippe *le Bel*, ayant décou... les secrets de ces sectaires par un émissaire qui se ...ra parmi eux, en firent prendre un grand nombre. ... gens ayant été convaincus & condamnés en un con... de Paris tenu l'an 1209, furent livrés au bras sé...er, qui pardonna aux femmes, fit bruler les hom..., & fit déterrer Amauri déja mort depuis quelques ...ées, dont on jetta le corps à la voirie. * Pratéole, *...héres.* Sanderus, *hæres.* 153. Gaguin, *l.* 6. Vincent, ..., *c.* 109. Saint Antonin, *part.* 3, *tit.* 19, *c.* 1, §. ...pond, *A. C.* 1204, *n.* 17. Du Boulai, *hist. univers. ...is.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XIII siécle.*

...MAURI, archevêque de Tours, &c. *cherchez* ...ALRIC.

...AMAURI, comte de Montfort, *cherchez* MONT...RT.

...AMAURI, roi des Visigoths, *cherchez* AMALARIC.

...AMAURI ou AYMERIC DE RIVES, *cherchez* ...ES.

...AMAUTAS, philosophes du Pérou, sous le regne ...*incas*. On croit que ce fut l'inca *Roca* qui fonda ...remier des écoles à Cuzce, afin que les Amautas y ...eignassent les sciences aux princes & aux gentilshom...; car il croyoit que la science ne devoit être que ... la noblesse. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre ...urs disciples les cérémonies & les préceptes de leur ...gion; la raison, le fondement & l'explication des ...; la politique & la milice; l'histoire & la chrono...e; la poësie même, la philosophie, la musique & l'astrologie. Ils composoient facilement des comédies & des tragédies, qu'ils représentoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour aux fêtes solemnelles. Les sujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois, ou d'autres hommes illustres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers événemens de la vie. On n'y voyoit rien de sale, de rampant; tout y étoit grave, honnête & sentencieux. Les acteurs étoient des personnes qualifiées; & quand la piéce étoit jouée, ils revenoient s'asseoir à leurs places, chacun selon sa dignité. Ceux qui avoient mieux joué leur rolle recevoient pour prix des joyaux, ou d'autres présens considérables. La poësie des *Amautas* étoit composée de vers courts ou longs, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit qu'ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture; & qu'ils se servoient de signes ou d'instrumens sensibles, pour faire sentir ce qu'ils vouloient dire dans les sciences qu'ils apprenoient. * Garcilasso de la Véga, *histoire des incas*, *livre* 2 & 4.

AMAXIE, ville dans la Cilicie, féconde en bois propres à bâtir des navires. * Cléopatre l'eut en présent de Marc-Antoine. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5, *c.* 9 & 30.

AMAXITE, ancienne ville de la Troade où étoit le temple d'Apollon, dont Chrysés étoit grand prêtre. * Stephanus. Scylax, *in desc. Troad.* Strabon, *l.* 11.

AMAXOBIENS, *cherchez* HAMAXOBIENS.

AMAYA, AMAGIA, *cherchez* AMAIA.

AMAZA ou AMASA, fils de *Jother* & d'*Abigail*, sœur de *Sarvia* mere de *Joab*, toutes deux sœurs de *David*, fut général de l'armée d'Absalom, lorsque ce fils dénaturé se révolta contre son pere. Après la mort de ce prince, David envoya dire à Amaza, qu'ayant l'avantage d'être neveu du roi, il devoit rentrer en son devoir. Il le fit, & on lui conserva la charge qu'Absalom lui avoit donnée. Ce qui donna tant de jalousie à Joab, qu'il le tua d'un coup qu'il lui donna dans le côté, & dont il mourut sur le champ, l'an du monde 3012, & avant J. C. 1023. * *II des Rois*, 20, & III, 2. Joseph, *hist. des Juifs*, *l.* 7, *c.* 9, & 10. Usser. *in annal.*

AMAZIAS ou AMASIAS, roi de Juda, succéda à son pere Joas, qui avoit été assassiné par quelques-uns de ses gens, l'an du monde 3204, & avant J. C. 839 Sa mere s'appelloit Joadan. Amazias étoit âgé de vingt-cinq ans lorsqu'il commença à regner. La premiere action de son regne fut de venger la mort de son pere, en faisant mourir les officiers qui y avoient eu part. Amazias ayant dessein de faire la guerre aux Iduméens, fit le denombrement du peuple de Juda; & il se trouva trois cens mille hommes capables de porter les armes. Il prit aussi à sa solde cent mille hommes des plus forts & des plus robustes du peuple d'Israël, pour lesquels il donna cent talens d'argent. Un prophéte lui persuada de renvoyer les Israélites, parceque Dieu n'étoit point avec ce peuple qui l'avoit abandonné. Amazias ayant congédié les Israélites, fit marcher ceux de la tribu de Juda dans la vallée des Salines, où il tua dix mille Iduméens. Ils prirent aussi dix mille prisonniers, qu'ils menerent sur la pointe d'un rocher, d'où ils les précipiterent, ensorte qu'ils périrent tous. Les Israélites, irrités de ce que ceux de Juda n'avoient pas voulu permettre qu'ils allassent à la guerre avec eux, se répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Béthoron, tuerent trois mille hommes, & firent un très-grand butin. Amazias, après avoir défait les Iduméens, emporta leurs dieux, à qui il offrit de l'encens & des sacrifices. Un prophéte vint le trouver, & lui dit qu'il s'étonnoit extrêmement de voir qu'il honorât comme des dieux, ceux qui n'avoient pu défendre contre lui leurs adorateurs; mais ces paroles mirent Amazias en une telle colere, qu'il menaça l'homme de Dieu de le faire mourir. Comme l'orgueil d'Amazias croissoit toujours, il écrivit à Joas, roi d'Israël, qu'il lui ordonnoit

de lui obéir avec tout son peuple; & que s'il ne le vouloit faire volontairement, il lui déclaroit la guerre. Joas lui répondit en ces termes : » Il y avoit autrefois » sur le mont Liban un très-grand cédre, & un chardon lui demanda sa fille en mariage pour son fils; » mais en même temps que le chardon faisoit cette demande, une bête vint qui le foula aux pieds, & l'écrasa. Profitez de cet exemple, pour n'entreprendre » rien au-dessus de vos forces. » Amazias, irrité de cette lettre, déclara la guerre à Joas, roi d'Israël, qui marcha contre lui. Les deux armées se rencontrerent près de Bethsamés ville de Juda; celle de Juda fut taillée en piéces par celle d'Israël, & Joas fit prisonnier Amazias entra en triomphe dans Jérusalem, fit une bréche de quatre cens coudées de long aux murs de la ville, emporta tout l'or, l'argent & tous les vases qui se trouverent dans le temple, & dans les trésors du roi, prit des ôtages, retourna à Samarie, & laissa en liberté Amazias, qui regna encore quinze ans depuis la mort de Joas, roi d'Israël, après lesquels il se fit une conspiration contre Amazias à Jérusalem. Ce prince se retira dans la ville de Lachis; les ennemis l'y poursuivirent & le tuerent l'an du monde 3225, avant J. C. 810, & le 29 de son regne. * IV *des rois*, 12, 14, 15. II *des Paralip.* 24 & 25. Joséphe, *hist. des Juifs*, *l.* 9, *c.* 11. Sulpice Sévere, *hist. sacrée*, *l.* 1. Usser. *in annal.*

AMAZIAS ou AMATSIA, prêtre idolâtre de la ville de Bethel sous Jéroboam II, persécuta le prophéte Amos que Dieu avoit envoyé pour avertir les Samaritains de se convertir, ou de s'attendre à être emmenés captifs. Amazias fit un crime à Amos de la liberté avec laquelle il parla, & voulut la faire passer dans l'esprit du roi pour un attentat digne de punition. Il tenta de persuader au prophéte de se retirer dans le royaume de Juda, & de ne plus tenir les discours qu'il tenoit. Mais Amos continua de prêcher avec la même liberté, & prédit à Amazias la prostitution de sa femme, la mort de ses enfans, sa captivité & celle du peuple. Ceux qui ont dit qu'Osée, fils d'Amazias, attenta sur la vie du prophéte, l'ont dit sans preuves. * *Amos*, *chap.* 7. Calmet, *sur Amos.*

AMAZONES, c'est le nom sous lequel les Grecs ont connu une nation de femmes guerrieres, qui habitoient près du fleuve Thermodoon, dans la Cappadoce. Deux jeunes princes du sang royal, nommés Ylin & Scolopite, chassés par une faction contraire, avoient pénétré jusque-là : leurs descendans trop inquiets, irriterent contr'eux tous leurs voisins; ils furent taillés en piéces, & le peu d'hommes qui se sauva fut obligé de laisser aux femmes le soin de les défendre de l'insulte des vainqueurs. Elles s'en aquitterent avec un courage qu'on n'auroit pas dû attendre de leur sexe; & elles en furent si contentes elles mêmes, qu'elles commencerent à mépriser les hommes; & bientôt ce mépris se changeant en haine, leur fit prendre la cruelle résolution de faire mourir tous ceux que le fer des ennemis avoit épargnés. On ne marque pas le temps d'un événement si extraordinaire. Les Amazones élurent deux reines; & pour avoir de la postérité, elles rechercherent l'alliance de leurs voisins; mais en même temps elles prirent cette précaution, de n'élever que les filles, & de les accoutumer de bonne heure aux exercices de la guerre. Hippocrate dit qu'elles étoient obligées de demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois hommes du pays ennemi. Leurs reines partageant entr'elles le soin de gouverner le dedans du royaume, & de faire la guerre, commandoient les armées tour à tour; & l'on dit qu'elles étendirent leurs conquêtes assez loin. Marthésie & Lampeto regnoient à Thémiscyre à peu près en même temps qu'Egée à Athènes & Adraste à Argos; & c'est à ces héroïnes que l'on dit, qu'Ephése & plusieurs autres villes de l'Asie mineure doivent leur naissance. Antiope & Orithye qui leur succéderent, furent les dernieres reines : leur histoire [...] été altérée par les poëtes. Orithye ayant déclaré la guer[...] à Thésée, & formant le dessein d'envahir toute la Gréc[...] vit bientôt ce prince sur les bords du Thermodoo[...] & les secours de ses voisins n'empêcherent pas la [...] faite de toutes ses troupes. On dit que celles qui fure[...] prises alors, furent embarquées sur trois vaisseaux; [...] qu'étant en pleine mer, elles égorgérent ceux qui [...] conduisoient. Le vent ayant poussé ces vaisseaux jusqu[...] Palus Méotide, elles attirerent bientôt sur elles l'atte[...] tion des naturels du pays, où elles firent leur descent[...] par l'enlevement d'un grand haras; mais les sold[...] qu'on fit marcher contr'elles, honteux de combattre [...] femmes, probablement jeunes & bienfaites, se cont[...] terent d'arrêter leurs courses; & diverses rencontre[...] quelquefois ménagées par les uns & par les autre[...] firent bientôt réunir les deux armées dans un mê[...] camp. Le pays où les Amazones étoient descendu[...] étoit celui des Scythes, & changeant alors de go[...] elles trouverent plus de douceur à vivre toute l'an[...] auprès de leurs maris, que d'aller chercher tous [...] ans un homme, au hazard de ne le point trouver : m[...] en même temps elles conserverent l'amour & l'indép[...] dance, & ne pouvant se résoudre à se soumettre [...] roi des Scythes, elles engagerent leurs maris à faire [...] nouvel établissement au-delà du Tanaïs. Ces Scyth[...] dit Hérodote, sont ceux qu'on appelle les Sauromat[...] & leurs femmes, aussi guerrieres qu'eux, imitent a[...] bien leurs aïeules. Justin, qui convient qu'Orithye [...] défaite par Thésée, ajoute qu'elle se retira dans [...] états, après avoir traversé de grands pays sans faire [...] cune nouvelle perte, ce qui ne peut être vrai, puis[...] la bataille se donna dans le pays même des Amazon[...] Ce qu'il dit ensuite de Penthésilée qui, selon lui, [...] céda à Orithye, & fut tuée devant Troye, que les Gr[...] assiégeoient, est fabuleux. Minithye ou Thalestris, re[...] des Amazones du temps d'Alexandre, dont elle rech[...] cha l'alliance, est aussi une héroïne romanesque : il [...] avoit plus d'Amazones alors, ainsi qu'Arrien l'a rem[...] qué; & s'il est vrai qu'on ait amené à ce prince cent f[...] armées en Amazones, elles étoient de ces Sauroma[...] dont on vient de parler. Quelques modernes prétend[...] qu'il n'y eut jamais d'Amazones, & ils le prétend[...] après Strabon, auteur grave; mais dont le jugement [...] doit pas l'emporter sur le témoignage des histori[...] plus anciens que lui, lorsqu'il ne les combat pas a[...] de bonnes preuves. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3, *c.* [...] 54, 55, & *liv.* 4, *c.* 28. Justin, *l.* 2, *c.* 4. Hérodo[...] *l.* 4. Arrien, *l.* 7, *c.* 6. P. Petit, *des Amazones.*

AMAZONES, RIVIERE DES AMAZONES, [...] les Espagnols nomment *Rio de las Amazonas*, fle[...] célébre, ainsi nommé du nom des prétendues Ama[...] nes, femmes belliqueuses, qu'on suppose être d[...] l'Amérique méridionale, & qui ont donné le nom [...] pays *des Amazones*. Sous ce nom l'on comprend p[...] que tout ce qui est situé au midi de la ligne équinoxi[...] & dans le milieu de l'Amérique méridionale. On do[...] pour bornes à ce pays vers le septentrion, la Cast[...] d'Or, & la Guiane; vers le midi, les pays situés [...] environs du Rio de la Plata; à l'orient le Brésil, [...] l'occident le Pérou. François Orelhan, lieutenant gé[...] ral de Gonzalès Pizarre, gouverneur de la province [...] Quito au Pérou, qui entreprit en l'année 1540 de[...] couvrir tout le cours de la riviere des Amazones, l[...] pella d'abord *Orelhane*, de son nom; mais après av[...] navigé quelques jours dessus, & avoir appris d'un [...] cique ou prince des Sauvages, nommé *Aparia*, qu[...] avoit sur les bords de cette riviere des femmes b[...] queuses, qui s'étoient rendu redoutables dans les gu[...] res contre leurs voisins, il crut avoir trouvé des A[...] zones, lorsqu'il arriva à une contrée, où il vit quan[...] d'hommes & de femmes armés, & où les fem[...] sembloient commander & conduire toute la trou[...] Il publia cette rencontre en Espagne avec tant d'exa[...]

ra

-ration, que le nom en est demeuré à la riviere, & aux pays circonvoisins.

☞ Avant Orelhan, cette riviere s'appelloit *Maragnon*, du nom d'un autre capitaine Espagnol; & Orelhan, lui-même, la nomme ainsi dans la relation de son voyage. La riviere des Amazones, ou le Maragnon, sort d'un lac du Pérou, vers onze degrés de latitude australe, court au nord jusqu'à Jaen dans l'étendue de six degrés: de-là elle prend son cours vers l'orient, presque parallélement à la ligne équinoxiale, jusqu'au Cap de nord, où elle entre dans l'océan sous l'équateur même, après avoir parcouru, depuis Jaen, où elle commence à être navigable, trente degrés en longitude, ou sept cens cinquante lieues communes, évaluées par les détours à plus de mille lieues. Elle reçoit du côté du nord & du sud, un nombre prodigieux de rivieres, dont plusieurs ont cinq ou six cens lieues de cours. Ses bords étoient encore peuplés, il y a un siécle, d'un grand nombre de nations, qui se sont retiré dans l'interieur des terres, à mesure que les Européens ont étendu leurs habitations. On n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de bourgades de naturels du pays, récemment tirés de leurs bois, eux ou leurs peres, les uns par les missionaires Espagnols du haut du fleuve, les autres par les missionaires Portugais établis dans la partie inférieure. Les lieux les plus remarquables que l'on rencontre le long de la riviere des Amazones, depuis sa source jusqu'à son embouchure, sont: *Jaen*, *San-Jago*, à l'embouchure de la riviere de même nom, dont les bords sont habités par les *Xibaros*; *Borja*, capitale du gouvernement de Maynas; *Laguna*; la mission de *S. Joachim*, composée de plusieurs nations indiennes, & surtout des *Omaguas*; *Pevas*, ou *San-Ignatio*, la derniere mission des Espagnols, habitée par les *Pevas*; *Saint-Paul*; la premiere mission des Portugais; *Coari* ou *Guayari*, *Pauxis*, *Topayos*, où sont les restes des *Tupinambas*, *Curupa* ou *Corupa*. Ce sont des forts qui appartiennent aux Portugais.

L'air du pays des Amazones est tempéré, quoique proche de la ligne, & le terroir y est extrêmement fertile. Les prairies & les vallées y sont fort agréables; les arbres y produisent beaucoup de fruits; les rivieres sont remplies d'excellent poisson; la tortue & le veau marin y sont fort communs; les forêts y nourissent quantité de gibier; & ce qu'il y a de particulier, c'est que les mouches & autres insectes qui sont si incommodes par toute l'Amérique, ne se voient point en ce pays. Ses principales richesses consistent en arbres de cocos, en bois d'ébene, de brésil, de cédre, & d'autres espéces de différentes couleurs propres pour les teintures. Le tabac & les cannes de sucre y viennent aisément. Le coton y croit par tout en abondance. L'orique, dont on teint l'écarlate, y est très-commun, aussi-bien que les résines odoriférantes, les gommes, & les herbes médicinales. Ces peuples sont plus raisonnables & moins cruels que les autres nations de l'Amérique. La plupart vont nuds; mais il y en a pourtant qui se servent de vêtemens de coton. Leur teint est basané, & n'est pas si brulé que celui des Brésiliens. Ils sont de bonne foi, & naturellement doux & affables. Leurs armes ordinaires sont l'arc & les fléches, avec le javelot qu'ils lancent d'une force incroyable. A l'égard de la religion, ils se font des idoles de bois, qu'ils adorent comme leurs dieux, & ils les placent d'ordinaire à un coin de leur habitation; car ils n'ont point de temples. Leurs mages ou prêtres leur font croire que ces divinités descendirent autrefois du ciel pour vivre avec eux, & pour leur faire du bien. Ces peuples n'ont point encore l'usage de l'acier ni du fer, & ils taillent ces idoles avec des haches de pierre ou d'un bois très-dur. * Laët, *hist. du nouveau monde. Relation de la riviere des Amazones. Géogr. moderne*, *t. 2*, *p. 402*.

AMAZONIUS. Le mois de décembre a été ainsi appellé pendant quelque temps du regne de l'empereur Commode, par ses flateurs, en l'honneur d'une courtisane qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en Amazone. Ce même prince, pour l'amour de cette maîtresse, prit aussi le nom d'*Amazonius*, & fit graver sur son cachet le portrait de cette femme, avec le mot *Amazonia*: ce fut encore pour elle que cet empereur n'avoit point de honte de descendre dans l'arêne, pour combattre comme un simple gladiateur. * Lamprid. *in vita Commodi*, *c. 11*.

AMBALLE, *cherchez* LAMBALE.

AMBARACH (Benoît d') *cherchez* BENOIT. (le pere)

AMBARRES, anciens peuples de la Gaule, *Ambarri*, comprenoient ceux du diocèse de Mâcon & du Charolois, en venant vers Autun; & selon d'autres, ceux du Nivernois & de Morvant ou Marvant. César en fait mention dans ses *commentaires*.

AMBARVALES. *La fête des Ambarvales.* En ce jour le peuple faisoit le tour des terres labourées & ensemencées, en l'honneur de la déesse Cerès. Il y avoit à Rome deux fêtes de ce nom; l'une au mois d'avril, ou, selon quelques auteurs, à la fin de janvier, & l'autre au mois de juillet. Les douze freres Arvales, dont nous parlerons en leur rang, conduisoient une troupe de citoyens, qui avoient des terres & des vignes hors de la ville. La même cérémonie se pratiquoit dans la campagne par d'autres prêtres, avec les habitans des villages. On tournoit trois fois autour des terres; un des prêtres couronné de feuilles de chêne, dansoit en chantant des hymnes en l'honneur de Cerès, déesse des bleds. Il arrosoit ensuite un porc avec du lait, du vin & du miel, & immoloit cet animal à la déesse Cerès. Il n'y a point d'auteur ancien qui ait parlé de toutes ces cérémonies avec plus d'exactitude que Virgile, dans le livre I des géorgiques, *v. 343*.

Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret;
Cui tu lacte favos, & miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hostia fruges,
Omnis quam chorus, & socii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta: nec ante
Falcem maturis quisquam supponat aristis,
Quam Cereri, tortâ redimitus tempora quercu,
Det motus incompositos, & carmina dicat.

Cette cérémonie s'appelloit, *Ambarvalia*, *ab ambiendis arvis*, ou *quòd victima arva ambiat*; & les victimes que l'on immoloit après cette procession se nommoient *Ambarvales hostiæ*. Il y en avoit de trois sortes: savoir, une truie, une brebis, & un taureau: ce qui a donné lieu d'appeller ce triple sacrifice, *suovetaurilia*, mot composé de *sus*, d'*ovis*, & de *taurus*. Dans le premier sacrifice du mois d'avril, ils prioient la déesse Cerès & le dieu Mars de vouloir préserver de la nielle les bleds, de les garantir de la grêle, & de les faire venir en une parfaite maturité; & dans celui du mois de juillet, ils les prioient de vouloir bénir la récolte. Caton nous a laissé là formule des prieres qu'on faisoit pour cela, au chap. 141 *des choses rustiques*. Mais cette priere ne s'adresse qu'à Mars. Comme elle est curieuse à cause de son antiquité, on ne sera point fâché de la voir ici. *Mars pater, te precor, quæsoque uti sies volens propitiusque mihi, domo, familiæque nostræ: quojus rei ergo, agrum, terram, fundumque meum suovetaurilia circumagi jussi, uti tu morbos visos invisosque, viduertatem, vastitudinemque, calamitates, intemperiasque prohibessis, defendas, averruncesque: uti tu fruges, vineta, frumenta, virgultaque grandire, beneque evenire sinas; pastores, pascuaque salva servassis, duisque bonam salutem, valetudinemque mihi, domo, familiæque nostræ. Harum-ce rerum ergo, fundi terræ, agrique mei lustrandi, lustrique faciendi ergo, sicut dixi, macte hisce suovetaurilibus lactentibus immolandis esto. Mars pater, ejusdem rei ergo macte hisce suovetaurilibus lactentibus esto. Item cultro facito struem, & ferctum uti adsiet.*

Le même auteur nous a laissé encore l'autre formule de la priere qui se faisoit dans la seconde fête des Ambarvales au mois de juillet, dans laquelle on immoloit une truie, avant que de faire la moisson, qu'on nommoit *porca pracidanea*. Cette priere s'adresse à Janus, à Jupiter & à Junon, & non point du tout à Cerès, non plus que la premiere.

Il y avoit de deux sortes de fêtes appellées *Ambarvales*; les unes étoient publiques, & les autres particulieres : chaque chef de famille officioit dans les particulieres. Les douze freres Arvales avoient seuls droit de solemniser les secondes. Outre les formules de prieres rapportées ci-dessus, les anciens en avoient encore d'autres à peu près semblables.

Dii patrii, purgamus agros, purgamus agrestes,
Vos mala de nostris pellite limitibus. Tibul. II, *n.* 17.

Mais la priere la plus usitée & la plus commune est celle-ci, rapportée par Festus,

Avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, pesestatem.

Voyez AMBURBALE, ARVALES, & THESMOPHORIES.
* Macrob, *sat. l.* 3. *Antiq. grecq. & rom.* Cato. Piscus, *lexic. antiq. &c.*

AMBERG, ville d'Allemagne, capitale du haut Palatinat, *Amberga*, est située sur la riviere de Wils, entre Nuremberg & Ratisbonne. Les habitans y font grand commerce de fer & d'autres métaux, qu'on tire des montagnes voisines. Louis II de ce nom, duc de Baviere & électeur Palatin, acheta en 1266 la ville d'Amberg, de Conrad, duc de Souabe. Depuis elle a été soumise aux princes Palatins. L'empereur Robert qui étoit de cette maison, donna de beaux priviléges à la ville d'Amberg. Son attachement pour ses princes lui fit des affaires avec l'empereur Frédéric IV. Aujourd'hui cette ville appartient au duc de Baviere. * Bertius, *in comm. rer. German. tract. de urbib.* Grævius. Zeiller. Cluvier, *descr. Germ. &c.*

AMBERKELET, roi d'Ecosse, succéda à Eugène VI, l'an 697, selon d'autres 702. Il fut un des plus vertueux princes de son temps, avant que de monter sur le trône; mais après son couronnement, il s'adonna à toutes sortes de vices. Il fit la guerre aux Pictes, & fut tué l'an 704, pendant la nuit, d'un coup de fléche à la tête, sans qu'on sût qui l'avoit tirée. * Lesley, *l.* 4. Riccioli.

AMBIATIN, en latin, *Ambiatinus vicus*, village d'Allemagne, près de Coblentz, où naquit l'empereur Caligula, selon le témoignage de Pline. Cluvier croit que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui *Capelle*, sur le Rhin entre Coblentz & Boppart, où l'on voit encore quelques monumens d'antiquités romaines. * Baudrand.

AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule, dont parle César. On croit que ce sont ceux du diocèse d'Avranches, d'où l'on dit que le bourg d'Ambie, ou Hambie, a tiré son nom. Il est à cinq ou six lieues du mont S. Michel.

AMBIGAT, prince puissant & roi de toutes les Gaules, vivoit du temps de Tarquin l'*Ancien*, vers l'an de Rome 164, & avant J.C. 590. Tite-Live nous apprend que deux de ses neveux, fils de sa sœur, se signalerent par les fameuses colonies des Berruyers, Auvergnacs, Autunois, Senonois, Chartrains, & autres peuples voisins qu'ils conduisirent; savoir Segovese dans l'Allemagne, & Bellovese dans l'Italie. Le premier ayant passé le Rhin, traversa la grande forêt Hercynie, & logea une partie de ses troupes dans la Bohême, une autre sur le bord du Danube, & la troisiéme vers la mer océane, dans la Frize & la Westphalie, d'où sortirent depuis les François sous Pharamond & Clodion. Bellovese descendit vers la mer méditerranée, où il assista les nouveaux habitans de Marseille contre les Saliens; & ensuite ayant passé les Alpes, il s'arrêta dans la Lombardie, où ces peuples bâtirent les villes de Milan, Boulogne, Cremone, Bergame, Bresse, &c. *Voyez* BELLOVESE & SEGOVESE. * Tite-Live, *l.* 5. Cordemoi, *hist. de France.*

AMBIORIX, roi des Eburons, ou des Nerviens vers le pays de Liége, prit les armes contre les Romains, & les ayant fait donner dans une embuscade, défit une légion commandée par deux lieutenans de César. Depuis il attaqua en vain une autre légion commandée par Quintus Ciceron, frere de l'orateur, l'an de Rome 701, & avant J. C. 53. Il se souleva dans la suite, & fut encore vaincu. César le défit avec près de soixante mille Gaulois. Il se retira dans un château où il pensa être pris par l'armée romaine : s'étant sauvé par bonheur, il se refugia dans les Ardennes, & il courut quelque temps dans la forêt de place en place avec quatre cavaliers, n'osant se fier à un plus grand nombre. * César, *liv.* 5 *de la guerre des Gaules.* Dion, *l.* 40. Orose, *l.* 6, *c.* 9. Dupleix, *mém. des Gaules*, *l.* 4, *c.* 35 & 36.

AMBIVARETES, anciens peuples de la Gaule Celtique qui occupoient le pays appellé aujourd'hui *Nivernois.*

AMBIVARITES, peuples de la Gaule Belgique; leur demeure étoit en Brabant, selon Ortelius.

AMBIVIUS (Marcus) succéda au gouvernement de Judée à Caponius, & n'exerça cette charge que très-peu de temps. Il ne se passa rien de considérable sous son gouvernement, que la mort de Salomée, sœur du grand Hérode, le fléau de la famille d'Hircan. Annius Rufus vint après lui. * Joséphe, *antiq. l.* 18, *c.* 3.

AMBLETEUSE, *Ambletosa*, port de mer de France en Picardie, dans le Boulonnois, à deux lieues de Boulogne & à cinq de Calais. Il y a près de-là un bon mouillage; & comme ce port avoit été autrefois gâté par les Anglois, on a travaillé depuis à le nettoyer & à le mettre en état de servir, par une bonne levée & par un havre que Louis XIV a fait faire, outre le fort que l'on y a construit : ensorte qu'il est à présent un des meilleurs ports de toute la côte. Ce port est remarquable par le débarquement de Jacques II, roi d'Angleterre, l'an 1689, lorsqu'il se réfugia en France, pour éviter le mauvais traitement de ses sujets rebelles. * Bourg. *geogr. hist.*

AMBOINE, isle de la mer des Indes, & l'une des grandes Moluques. Elle a environ vingt-quatre lieues de circuit. Sa capitale qui porte le même nom, ou celui d'Isou, a un fort château que l'on nomme la *Victoire*. Vers la partie occidentale de la ville il y a une baye de six lieues, où les navires sont à couvert de tous vents. Les habitans étoient autrefois *antropophages*, mais le commerce qu'ils ont eu avec les Persans & les Portugais leur a fait quitter cette coutume de manger de la chair humaine. Cette isle fut découverte en 1515 par les Portugais, sous la conduite d'Antonio Abro, qui y fit ériger une colonne, pour marquer la possession qu'il en prenoit au nom du roi de Portugal. Mais en 1603 Etienne Verhagen, amiral Hollandois, prit le château d'Amboine, & en chassa les Portugais. Les Espagnols y rentrerent en 1620, & les Hollandois qui s'y sont rétablis depuis, y ont une colonie. Les peuples de cette isle étoient païens; & ils embrasserent le mahométisme, par le commerce qu'ils eurent avec les Persans & les Arabes; cependant ils sont toujours attachés à leurs anciennes superstitions. Il y en a encore plusieurs qui adorent le diable, qu'ils nomment *Nito*, c'est-à-dire, *mauvais esprit*; ou *Tuan*, qui signifie, *Seigneur*: car ils sont préoccupés de cette fausse opinion, qu'il ne leur arrive point de mal, que par l'ordre du diable : c'est pourquoi ils l'adorent pour se le rendre favorable, ou pour l'appaiser. Ils disent même que leur Nito paroît souvent sous la forme d'un homme, & qu'il leur rend

ses oracles. Pour le faire parler, ils s'assemblent au nombre de vingt ou trente, & l'appellent au son d'un petit tambour qu'ils nomment *Tysa*, prononçant quelques conjurations qu'ils croient être fort efficaces. Ils ont aussi leur circoncision, mais elle est bien différente de celle des Juifs & des Mahométans : car ils ne circoncisent les enfans qu'à l'âge de douze ou treize ans : & au lieu de couper le prépuce, ils ne font que le fendre avec une petite canne destinée pour cette cérémonie. Ils sont stupides & méfians, & ne s'occupent guères qu'à la pêche, ou à cultiver leurs jardins. Les Hollandois ont trois forts dans l'isle d'Amboine ; celui de la Victoire, & ceux de Hiten & de Low. Le premier est muni de soixante piéces de canon, & d'une garnison de six cens hommes : desorte que c'est le meilleur établissement qu'ils aient dans les Indes, après celui de Batavia, dans l'isle de Java. Ils en tirent quantité de clous de girofle. * Mandeslo, *voyage des Indes*.

AMBOISE, *Ambacia*, ville de Touraine sur la Loire, au confluent de cette riviere & de l'Amasse, avec un château royal que Charles VIII augmenta considérablement pour honorer le lieu de sa naissance, qui a été aussi celui de sa mort. Cette ville est ancienne. Grégoire de *Tours* en fait mention au sujet de S. Martin ; & dit ailleurs que Clovis & Alaric se virent dans l'isle qui est près d'Amboise. Cette isle est aujourd'hui enfermée dans la ville : & il y a là un pont de pierre sur lequel on traverse la riviere. Les Normans y firent des courses & la ruinerent. Foulques III, dit *Nera* ou le *Noir*, comte d'Anjou, la répara, & y fonda l'église collégiale de S. Florentin. Le roi Louis XI fit à Amboise l'institution de l'ordre des chevaliers de S. Michel, le premier jour d'août de l'an 1466. Cette ville a cela de remarquable, qu'il y a deux paroisses ; l'une pour les gentilshommes, ceux qui possédent des fiefs, les officiers, & pour tous les nouveaux venus & leurs domestiques, pour la premiere année seulement, après laquelle s'ils ne sont pas gentilshommes, tenant fief, ou officiers, ils sont de l'autre paroisse, qui est celle des bourgeois & du peuple. La ville a été affranchie de taille par les lettres patentes du roi Louis XI, données au Plessis-lez-Tours au mois d'octobre 1482 : mais les fauxbourgs, qui sont plus grands que la ville, y sont sujets.

Conjuration d'Amboise.

C'est en cette ville qu'en 1560 les partisans de la religion prétendue réformée voulurent exécuter une conjuration contre le roi François II, la reine Catherine de Médicis sa mere, & les princes de Guise. Les conjurés avoient élu pour chef muet le prince de Condé, & sous lui Georges Bari de la Renaudie, qui avoit été condamné pour quelques faussetés. Ils s'étoient assemblé à Nantes, & ils avoient projetté d'exécuter leur entreprise à Blois ; mais comme la cour étoit à Amboise, on résolut que ce seroit en cette derniere ville, qu'ils viendroient les armes à la main sous quelque prétexte, quand ce ne seroit que pour présenter une requête au roi. Maligni devoit mener soixante gentilshommes au prince de Condé. La Renaudie devoit venir à Nozai, avec des troupes qu'on devoit envoyer peu à peu dans la ville ; & lui-même y devoit entrer sur l'heure du dîner, ayant destiné une partie de ses gens à s'emparer des portes du château, & l'autre à se saisir des princes de la maison de Guise. Mais cette entreprise ayant été découverte par d'Avellenes, avocat de Paris, la plupart des conjurés furent passés au fil de l'épée à Amboise, où ils s'étoient rendus. La Renaudie fut tué, son corps fut pendu durant quelques heures à une potence sur le pont d'Amboise, avec cet écriteau, *chef des rebelles* ; ensuite il fut écartelé, & les quartiers de son cadavre furent placés en divers endroits. Plusieurs personnes de qualité y furent exécutées. Entre ceux-là Castelnau, seigneur de Chalosses, étoit un des plus considérables. Le duc de Longueville, les seigneurs d'Andelot & de Coligni, & même le duc d'Aumale de la maison de Guise, demanderent sa grace ; mais ce fut inutilement. Lorsqu'on lui prononça sa sentence, par laquelle il étoit condamné comme coupable du crime de lèze-majesté : « Je suis » innocent de ce crime, *répondit-il*, puisque je n'ai » rien entrepris ni contre le roi, ni contre sa mere, ni » contre son épouse & ses parens qui sont compris sous » le crime de lèze-majesté. J'ai pris les armes contre » les princes de Guise, qui sont étrangers, & qui usurpent l'administration publique, contre les loix du » royaume. Si c'est là un crime de lèze-majesté, il falloit premierement les déclarer rois. C'est à ceux qui » viendront après moi de prendre garde qu'ils n'affectent de le devenir ; car pour moi la mort me va » délivrer de cette crainte. » En achevant ces mots, il tendit le col à l'épée, & on trouva dans ses habits un papier qui contenoit l'ordre de la conspiration contre les princes de Guise, avec protestation que le nom du roi étoit saint & sacré pour les conjurés. * Jacques Scotter, *agri Turon. & Ambac. arcis amœn.* Du Chêne, *antiq des villes de France.* Sainte-Marte, *hist. de la Tremoille.* De Thou, *hist. l.* 24. Belleforêt, *l.* 6, *c.* 8. Mezerai, *dans François II*, &c.

AMBOISE, est une maison ancienne & illustre de France, qui a produit de grands hommes & a porté le nom de la ville d'Amboise, dont elle a possédé la seigneurie, qui tomba par femme dans la maison de Berrie, qui prit le surnom d'Amboise, *ainsi qu'il va être remarqué.* La ville fut confisquée sur Louis, sire d'Amboise, vicomte de Thouars, par le roi Charles VII. On lui rendit ses biens dans la suite, ou à son petit-fils Louis II du nom, seigneur de la Tremoille ; mais le roi Louis XI retint la ville d'Amboise, & le dédommagea par d'autres terres.

I. Pierre seigneur de Berrie, qui vivoit vers l'an 1100, est le premier de cette maison, dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous. Il laissa de *Sarrazine* sa femme, un fils nommé,

II. Etienne, seigneur de Berrie, qui fut pere de Renaud, qui suit ; & de *Guillaume* de Berrie, élu abbé de S. Aubin d'Angers en 1174.

III. Renaud, seigneur de Berrie, vivoit encore en 1206. Il avoit épousé *Marguerite* d'Amboise, fille de *Hugues III* du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont de Montrichard, Bleré, Jalligni, &c. dont il eut entre autres enfans,

IV. Jean I du nom, seigneur de Berrie, qui succéda en 1256 aux seigneuries d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bleré, &c. après la mort de *Mahaud*, dame d'Amboise, comtesse de Chartres, sa cousine, dont il prit le nom & les armes, & mourut le 6 juillet 1274. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, Jean II du nom, qui suit.

V. Jean II du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont, Montrichard, Bleré & de Berrie, vivoit en 1292. Il laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, & que quelques-uns nomment *Jeanne* de Charrois, Pierre I du nom, seigneur d'Amboise, qui suit ; Hugues, seigneur de Chaumont, *duquel sont descendus les seigneurs de* Chaumont, *mentionnés ci-après* ; & *Gilbert*, dit *Gui* d'Amboise, chantre de l'église de Tours en 1348.

VI. Pierre I du nom, seigneur d'Amboise, de Montrichard & de Berrie, étoit mort en 1322. De lui & de *Jeanne*, dame de Chevreuse, fille d'*Anceau*, seigneur de Chevreuse & de Malrepast, morte en 1343, vinrent Ingelger I du nom, seigneur d'Amboise, qui suit ; *César* ; *Gui* ; *Jeanne*, mariée 1°. à *Geofroi* de Mortagne, vicomte d'Aunai : 2°. à *Geofroi* de Thouars, seigneur de Tifauges : 3°. à *Guillaume* Flote, seigneur de Revel, chancelier de France ; & *Anceau* d'Amboise, seigneur de Chivré & de Bleré, qui épousa *Mahaud* du Mez, dame de la Brosse, dont il eut *Anceau* d'Amboise, seigneur de Bleré, chambellan du duc de Berri, qui

de *Catherine* sa femme, ne laissa qu'une fille nommée *Jeanne* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. Ingelger, I du nom, seigneur d'Amboise, Montrichard, Chevreuse, &c. surnommé *le Grand*, se trouva en l'Ost de Wironfosse en 1340, fut fait prisonnier des Anglois à la bataille de Poitiers, & mourut en 1373. Il épousa 1°. en 1337 *Marie* de Flandre, dame de Nesle, Montdoubleau, & de Tenremonde, fille aînée & heritiere de *Jean* de Flandre, vicomte de Châteaudun, & de *Béatrix* de Chastillon S. Paul : 2°. *Isabeau* de Thouars, dame de Rochecorbon, veuve de *Gui* de Nesle, seigneur de Mello, maréchal de France, & fille de *Louis*, vicomte de Thouars, seigneur de Talmond, &c. & de *Jeanne*, comtesse de Dreux. Il eut de sa premiere femme *Jean* d'Amboise, mort jeune; *Jeanne*, dame de Nesle & de Montdoubleau, mariée à *Charles* de Trie, comte de Dammartin; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Sainte-Maure II du nom, dit *Drumas*, seigneur de Montgaugier; & *Marie* d'Amboise, femme d'*Olivier*, seigneur de Husson. De sa seconde femme vinrent *Pierre II* du nom, seigneur d'Amboise, qui succéda en 1397 au vicomte de Thouars, qui fonda l'église des cordeliers d'Amboise en 1412, & mourut en 1426 sans enfans de *Jeanne* de Rohan, ni d'*Isabeau* Goyon ses deux femmes; Ingelger d'Amboise, qui suit; & *Perronelle* d'Amboise, mariée à *Olivier* du Guesclin, comte de Longueville, frere du connétable du Guesclin.

VIII. Ingelger d'Amboise, II du nom, seigneur de Rochecorbon, de Marans, de Montils, &c. suivit le duc de Bourbon en son expédition d'Afrique en 1390, & mourut avant son frere aîné en 1410. Il épousa *Jeanne* de Craon, fille de *Pierre* de Craon, seigneur de la Suse, Chantocé, Briolai & Ingrande; & de *Catherine* de Machecoul sa deuxiéme femme, dont il eut Louis, seigneur d'Amboise, qui suit; *Jacqueline*, mariée à *Jean* de la Tremoille, seigneur de Joinville, chevalier de la toison d'or; *Perronelle*, dame de la Rochecorbon, mariée le 12 juin 1412 à *Hardouin*, seigneur de Maillé en Touraine; & *Isabelle* d'Amboise, alliée à *Jean* d'Ancenis, seigneur de Martigné Ferchaut.

IX. Louis, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Talmond, comte de Guines & de Benaon, seigneur de Mauleon, Montrichard, de l'isle de Rhé, de Marans, &c. ayant embrassé le parti des Anglois, fut arrêté prisonnier par ordre du roi Charles VII qui fit saisir ses terres, qui lui furent rendues quelques années après, à l'exception d'Amboise & Montrichard, au lieu desquelles on lui donna d'autres terres. Il servit ce prince au siége de Pontoise, & au recouvrement de la Guienne, & mourut en 1469. Il épousa 1°. *Marie* de Rieux, fille de *Jean III* du nom, sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort : 2°. *Nicolle* de Chambes, fille de *Jean*, seigneur de Montsoreau, & de *Jeanne* Chabot, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Françoise* d'Amboise, mariée le 21 juillet 1431 à *Pierre II* du nom, duc de Bretagne, après la mort duquel elle se fit religieuse en 1467, & mourut le 4 octobre 1485. *Nous en parlerons ci-après dans un article séparé. Perronelle*, dite *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Harcourt, comte de Tancarville; & *Marguerite* d'Amboise, qui devint héritiere de sa maison, & épousa le 20 août 1446 *Louis I* du nom, sire de la Tremoille.

Branche des seigneurs de Chaumont.

VI. Hugues d'Amboise, seigneur de Chaumont, second fils de Jean II du nom, seigneur d'Amboise, épousa en 1304 *Anne*, dite *Jeanne* dame de Saint-Verain, fille unique de *Hugues IV* du nom, seigneur de Saint-Verain, & de *Jeanne* de Mello, dont il eut Jean, qui suit; *Hugues*, seigneur de la Maisonfort & de Langeron, qui fit son testament en 1373, & laissa d'*Isabelle* de Buci, sa femme, une fille unique nommée *Annette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, mariée à *Guillaume* Guenand, seigneur des Bordes; *Anceau* d'Amboise, mort sans alliance; *Jeanne*, dame du Parc, mariée en 1329 à *Gui* l'Archevêque, seigneur de Soubise & de Taillebourg; & *Isabeau* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. Jean d'Amboise, seigneur de Chaumont & de Saint-Verain, fut tué à la bataille de Creci en 1346. Il avoit épousé en 1337 *Jeanne* de Beaumont, fille de *Robert*, vicomte de Beaumont au Maine, & de *Marie* de Craon; dont il eut, Hugues V du nom, qui suit; & *Janne* d'Amboise, mariée à *Jean* de Prie, seigneur de Châteauclos.

VIII. Hugues d'Amboise, II du nom, seigneur de Chaumont & de Saint-Verain, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. On lui donne pour premiere femme, *Anne* de Saint-Verain : & pour seconde, *Marguerite* de Joinville, veuve du sire de Culant, & fille de *Jean* de Joinville, seigneur de Doulevant. Du premier lit sortirent *Isabeau* d'Amboise, mariée 1°. à *Jean* de Prunelé, seigneur d'Herbaut : 2°. à *Gui* d'Aigreville, seigneur de Monceaux; *Marie*, alliée 1°. à *Helion* de Naillac, seigneur d'Onzain : 2°. à *Gui* IV du nom, seigneur d'Argenton; & *Catherine* d'Amboise, mariée 1°. à *Charles* de Villaine : 2°. à *Pierre* de Chandio : 3°. à *Tristan* de Clermont, seigneur de Surgeres. Du second lit vinrent Hugues III du nom, qui suit; & *Marie* d'Amboise, religieuse au prieuré de Poissi.

IX. Hugues d'Amboise, III du nom, seigneur de Chaumont & de Saint-Verain, conseiller & chambellan du roi, épousa par dispense *Jeanne* Guenand, dame des Bordes, fille unique de *Guillaume* Guenand, seigneur des Bordes, & d'*Antoinette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, dont il eut Pierre, qui suit; & *Magdeléne* d'Amboise, mariée à *Antoine* de Prie, seigneur de Busançois, grand queux de France.

X. Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, Meillan, Sagonne, des Bordes, de Bussi, chambellan des rois Charles VII & Louis XI, & ambassadeur à Rome, mourut le 28 juin 1473. Il épousa le 23 août 1428 *Anne* de Bueil, fille de *Jean* IV du nom, sire de Bueil, grand maître des arbalêtriers, & de *Marguerite* Dauphine, dont il eut neuf fils & huit filles; savoir, 1. Charles I du nom, qui suit; 2. *Jean*, abbé de Saint-Jean d'Angeli, & de Bonnecombe, évêque de Maillezais, puis de Langres, lieutenant général en Bourgogne, mort à Dijon le 28 mai 1498; 3. Aimeri, grand prieur de France, puis grand-maître de Rhodes, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 4. *Louis*, évêque d'Albi, lieutenant général pour le roi en Bourgogne, Languedoc & Roussillon, qui établit le parlement de Dijon au nom du roi en 1496, qui fit la dissolution du mariage du roi Louis XII en 1498, & mourut en 1505; 5. Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de* Bussi, *rapportée ci-après*; 6. *Pierre*, abbé de S. Jouin sur Marne, & de Lire, évêque de Poitiers, mort le 1 septembre 1505; 7. *Jacques*, abbé de Jumiéges en 1476, de Cluni en 1481, puis évêque de Clermont, où il mourut le 27 décembre 1517; 8. Georges, cardinal, archevêque de Rouen, premier ministre d'état, *dont on parlera ci-après dans un article séparé*; 9. Hugues, qui a fait *la branche des seigneurs* d'Aubijoux, *rapportée ci-après*; 10. *Anne*, mariée à *Jacques*, seigneur de Chazeron; 11. *Marie*, alliée à *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis; 12. *Catherine*, femme de *Pierre*, dit *Tristan* de Castelnau, seigneur de Clermont-Lodève; 13. *Louise*, premiere femme de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boissi, premier chambellan du roi Charles VII; 14. *Magdeléne*, abbesse de sainte Menehoult; 15. *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Crespin, baron du Bec-Crespin & de Mauni : 2° à *Jean* de Rochechouart, seigneur de Mortemar; 16. *Char-*

lotte, prieure de Poiffi; & 17. *Françoife* d'Amboife, religieufe à Fontevrault.

XI. Charles d'Amboife, I du nom, feigneur de Chaumont, de Sagonne, Meillan, Charenton, &c. gagna les bonnes graces du roi Louis XI, qui le fit gouverneur de l'Ifle de France, de Champagne & de Bourgogne, confeiller & chambellan, chevalier de fon ordre de S. Michel, & lui donna le comté de Brienne. Il mourut à Tours le 22 février 1481, ayant eu de *Catherine* de Chauvigni, fille d'*André*, feigneur de Ravel, & de *Catherine* de Beaujeu, *François*, prieur de S. Lazare, qui céda fon droit d'aîneffe pour fix mille livres de rente; Charles II, qui fuit; *Louis*, cardinal & évêque d'Albi, mort en 1517; *Marie*, alliée 1°. à *Robert* de Sarrebruche, comte de Braine: 2°. à *Jean*, *VI* du nom, feigneur de Créqui, morte en 1519; *Catherine*, dame de Chaumont, alliée 1°. à *Chriftophe* de Tournon, échanfon du roi Charles VIII: 2°. à *Philibert* de Beaujeu, feigneur de Linieres: 3°. à *Louis* de Cleves, comte d'Auxerre, morte fans enfans en 1550; & *Guì* d'Amboife, feigneur de Ravel, capitaine de deux cens gentilshommes de la maifon du roi, qui vivoit en 1507. Il époufa le 18 novembre 1481 *Catherine* Dauphine, fille de *Béraud* de l'Efpinaffe, dit *Dauphin*, feigneur de Combronde & de Jalligni, & d'*Antoinette* de Polignac, dont il eut *Catherine* d'Amboife, premiere femme de *François* de la Tour II du nom, vicomte de Turenne, morte fans enfans; & *Antoinette* d'Amboife, dame de Ravel, de Chaumont, &c. après fa tante, mariée 1°. à *Jacques* d'Amboife, feigneur de Buffi, fon coufin: 2°. à *Antoine* de la Rochefoucault, feigneur de Barbefieux, grand-fénéchal de Guienne: 3°. à *Louis* de Luxembourg, comte de Rouci, qui lui diffipa de grands biens, morte en 1552, laiffant des enfans de fon fecond mari.

XII. Charles d'Amboife, II du nom, feigneur de Chaumont, Meillan, &c. chevalier de l'ordre du roi, fucceffivement grand-maître, maréchal & amiral de France, gouverneur de Paris, du duché de Milan, de la feigneurie de Gènes, & de la province de Normandie, fut fait lieutenant général en Lombardie en 1501, & affifta à l'entrée que le roi Louis XII fit en 1502 dans la ville de Gènes, laquelle s'étant depuis foulevée, il contribua beaucoup à la reprendre en 1507. Il commanda l'avant-garde de l'armée du roi à la bataille d'Aignadel en 1509, prit plufieurs places fur les Vénitiens la même année & la fuivante, & mourut à Correggio en Lombardie le 11 février 1511, âgé de trente-huit ans, d'où fon corps fut porté à Amboife, & enterré dans l'églife des cordeliers. Il avoit époufé *Jeanne* Malet de Graville, dame de Marcouffis, fille & héritiere de *Louis* Malet, feigneur de Graville, amiral de France, & de *Marie* de Balfac, dont il eut *George* d'Amboife, feigneur de Chaumont, &c. qui fut tué à la bataille de Pavie en février 1524, à l'âge de vingt-deux ans, fans avoir été marié.

Branche des seigneurs de Bussi.

XI. Jean d'Amboife, cinquiéme fils de Pierre d'Amboife, feigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Bueil, fut feigneur de Buffi, des Bordes & de Reynel, confeiller & chambellan du roi Louis XI, bailli de Chaumont, & lieutenant général de Normandie. Il époufa le 30 juin 1474 *Catherine* de Saint-Belin, dame de Choifeul, la Fauche, Vaurai, Blaife, Vignori, Saxe-Fontaine, &c. fille unique de *Geofroi* de Saint-Belin, baron de Saxe-Fontaine, &c. bailli & capitaine de Chaumont, & de *Marguerite* de Baudricourt, dont il eut Jacques, feigneur de Buffi, qui fuit; *Jean*, évêque & duc de Langres, mort le 26 feptembre 1510; *George*, *II* du nom, cardinal & archevêque de Rouen, mort le 25 août 1550, ayant fubftitué fes biens, fon nom & fes armes à *Jacques* de Clermont Gallerande fon neveu. *Voyez* CLERMONT. *Geofroi*, abbé de Cluni, mort le 5 avril 1518; *Charles*, colonel-général de l'infanterie françoife; *Jacques* d'Amboife, feigneur de Vaurai, tué à la bataille de Pavie en 1524, fans alliance; *Bernard*; *Robert*; *Louis*, morts jeunes; *Renée*, dame de Buffi & de Saxe-Fontaine, mariée à *Louis* de Clermont, feigneur de Clermont & de Gallerande; *Françoife*, alliée 1°. à *Grifegonnelle* Frotier, baron de Preuilli: 2°. à *François* de Volvire, baron de Ruffec; *Charlotte*, femme de *Pierre* de Beaufremont, feigneur de Senecei; *Marie*, abbeffe de la Trinité de Poitiers, morte le 8 février 1537; *Anne*, abbeffe de fainte Menehoult; *Marguerite*, & *Magdeléne* d'Amboife, religieufes.

XII. Jacques d'Amboife, feigneur de Buffi, Reynel, Vignori, Saxe-Fontaine, &c. mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu d'*Antoinette* d'Amboife, dame de Ravel fa coufine, fille de *Gui*, feigneur de Ravel, & de *Catherine* de l'Efpinaffe, dite *Dauphine*; *Renée* d'Amboife, mariée à *François* de Choifeul II du nom, feigneur de Clermont, morte fans enfans; & *Françoife* d'Amboife, dame de Reynel; mariée 1°. à *René* de Clermont, feigneur de S. Georges: 2°. à *Charles* de Croi, comte de Seninghen.

Branche des seigneurs d'Aubijoux.

XI. Hugues d'Amboife, neuviéme fils de Pierre d'Amboife, feigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Beuil, fut feigneur d'Aubijoux, capitaine des cent gentilshommes de la maifon du roi, fénéchal de Rouffillon & de Cerdagne, & lieutenant-général au gouvernement de Languedoc. Il fe trouva à la journée de Fornoue en 1495, où il fe comporta avec tant de valeur, que le roi le choifit en août 1496 pour fon lieutenant-général en Tofcane, après avoir fervi à l'entreprife fur la ville de Gènes. Le roi Louis XII le fit capitaine d'Aiguemorte & fénéchal de Baucaire en octobre 1501, & il mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu de *Marguerite* d'Armagnac, fille de *Jean*, comte de Cominge, maréchal de France, & de *Marguerite* de Saluces, Jacques d'Amboife, baron d'Aubijoux, qui fuit; *Georges* & *Hugues*, morts jeunes; *Barbe*, mariée à *Jean* comte de la Chambre, vicomte de Maurienne; *Magdeléne*, alliée à *Guillaume* de Levis, baron de Quélus; & *Jeanne* d'Amboife, prieure de Prouille en Languedoc.

XII. Jacques d'Amboife, baron d'Aubijoux, & de Caftelnau, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & colonel des légionaires de Languedoc, mourut au fiége de Marfeille en 1536, qu'il aida à défendre contre l'armée de l'empereur Charles-*Quint*. Il époufa en 1526 *Hippolyte* de Chambes, fille de *Jean*, feigneur de Montforeau, & de *Marie* de Châteaubriant, dont il eut *François*, enfant d'honneur du roi François I, mort jeune; Louis, qui fuit; *Anne*, mariée à *François* de Voifins, baron d'Ambres; *Jeanne*, religieufe à Albi; *Magdeléne*, religieufe au prieuré de Prouille; & *Françoife* d'Amboife, morte jeune.

XIII. Louis d'Amboife, comte d'Aubijoux, baron de Caftelnau, de Bonnefond & de Cafaubon, né pofthume, élevé enfant d'honneur du roi François I, fut colonel des légionaires de Languedoc; capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur des diocèfes d'Albi, Caftres, Lavaur, comte de Pezenas, fénéchal d'Albi, & chevalier des ordres du roi, & mourut à l'âge de foixante-dix-huit ans. Il époufa 1°. *Blanche* de Levis, fille de *Gilbert*, comte de Vantadour, & de *Sufanne* de Leyre: 2°. *Marie* de Chabannes, veuve de *Jean* feigneur de Langheac, & fille de *Charles* de Chabannes, feigneur de la Palice, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiere femme furent *Georges* d'Amboife, baron de Cafaubon, capitaine de cinquante hommes d'armes, mort avant fon pere à l'âge de trente-trois ans, fans poftérité de *Louife* de Luxembourg, fille de *Jean*, comte de Brienne, & de *Guillemette* de la Marck; *Jac-*

ques, comte d'Aubijoux, nommé l'*Amant fortuné*, mort à la bataille de Coutras en 1587, sans enfans de *Françoise* de Birague, veuve d'*Imbert* de la Platiere, seigneur de Bourdillon, maréchal de France, & fille de *René* de Birague, chancelier de France, & de *Valentine* Balbiane; François, qui suit; *Louise*, mariée à *Blaise* de la Roche, baron de Fontenille; *Magdeléne* & *Jeanne* d'Amboise, mortes jeunes.

XIV. François d'Amboise, destiné chevalier de Malte, fut comte d'Aubijoux après la mort de son frere aîné. Il servit comme colonel des légionaires de Languedoc, les rois Henri III & Henri IV, & épousa *Isabelle* de Levis, fille de *Jean-Claude*, baron d'Audon & de Bellesta, sénéchal & gouverneur de Foix, & de *Christophe* de Bergoignars, dont il eut *Jean* & *Dominique*, morts jeunes; *Louis*, comte d'Aubijoux, mort de la blessure qu'il reçut à la jambe au combat de Leucate; *François-Jacques*, comte d'Aubijoux, chambellan de Gaston de France, duc d'Orléans, lieutenant général en Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, mort sans alliance en 1665, étant le dernier de son nom & de sa maison; *Anne*, morte jeune; *Louise*, qui épousa en 1637 *Jacques* de Crussol, marquis de Saint-Sulpice; & *Elizabeth* d'Amboise, mariée en 1645 à *Louis* de Bermont du Caylar, marquis de Thoyras, seigneur de Saint-Bonnet, neveu du maréchal de France, dont le fils aîné fut comte d'Aubijoux. * *Voyez* le P. Anselme.

AMBOISE (Aimeri d') quarantiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit alors en l'isle de Rhodes, succéda le 10 juillet 1503 à Pierre d'Aubusson. Il fut élu absent, étant grand-prieur de France, & fit son entrée à Rhodes l'année suivante. L'an 1506 il institua la procession solemnelle qui se fait tous les vendredis pour la conservation & la prospérité de l'ordre. En 1510 il gagna une fameuse bataille contre le soudan d'Egypte, proche du port de Lajazzo, dans la Caramanie, sur les confins de la Syrie, vers le mont Aman, ou *Monte-Negro*. Les Egyptiens, dont l'armée étoit composée de vingt-cinq vaisseaux de guerre, furent presque tous défaits, & le neveu du soudan y fut tué. Le grand-maître fit représenter ce combat sur des piéces de tapisseries, qui se voient encore au palais de Malte; & il ordonna que tous les ans, la veille de la nativité de S. Jean, on prépareroit une collation au grand-maître & aux baillis, sous la tente qui couvroit la poupe du navire, où avoit combattu le neveu du soudan. Quelque temps après, le patriarche des Grecs étant mort, le grand-maître, à qui la nomination appartenoit, présenta à l'archevêque de Rhodes un caloyer du mont Sinaï, pour gouverner l'église des Grecs, suivant leur rit & leurs coutumes. L'an 1511, le grand-prieur de S. Gilles en Provence, qui se nommoit *Charles Alleman de la Rochinard*, envoya au grand-maître & à l'ordre, un présent très-riche de tableaux, & une croix d'or. Le 13 de novembre 1512, le grand-maître d'Amboise mourut, fort regretté de tous les chevaliers, & il eut pour successeur Gui de Blanchefort. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *priviléges de l'ordre*.

AMBOISE (George d') cardinal, archevêque de Rouen, & ministre d'état sous Louis XII, fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Beuil, s'insinua dans les bonnes graces du roi Louis XII lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans, & il travailla avec un zèle infatigable, pour le faire sortir de prison après la bataille de Saint-Aubin. Son zèle le porta même un peu loin; car il fut arrêté. Ayant recouvré la liberté, il recommença ses poursuites pour celle du duc d'Orléans: il y réussit avec beaucoup d'honneur. Avant cela il avoit eu l'évêché de Montauban en 1484, puis l'archevêché de Narbonne, & ensuite on le fit passer à celui de Rouen en 1498. César Borgia, fils du pape Alexandre VI, lui apporta le chapeau de cardinal la même année, dans le temps que le roi Louis XII lui avoit confié les affaires du royaume. Il persuada à ce monarque d'entreprendre la conquête de Milan, qui lui appartenoit légitimement, à cause de Valentine sa grand-mere: ce qui fut exécuté en peu de temps, l'an 1499. Ensuite les Milanois s'étant révoltés, le cardinal d'Amboise fut chargé de les aller remettre dans leur devoir. Sa prudence & ses conseils, joints à la valeur des troupes, furent cause que l'état fut reconquis en 1500, & que le duc Louis Sforce, avec le cardinal Ascagne, & grand nombre d'autres personnes de considération, furent faits prisonniers. Dans cette occasion, un jour de vendredi saint, le cardinal d'Amboise accorda au peuple de Milan le pardon de sa félonie, agissant, comme dit Guichardin, en homme qui avoit la langue & l'autorité du roi. Comme le pape l'avoit fait son légat en France, il s'employa pendant la paix à réformer quelques ordres religieux, & particulierement celui de S. François. Après la mort d'Alexandre VI, peut-être eût-il été mis en sa place, si le cardinal de la Rovere, qui fut depuis Jules II, n'eut empêché cette élection, pour se mettre lui-même la thiare sur la tête. L'an 1510, pendant que la cour étoit à Lyon, le cardinal d'Amboise y tomba malade, & mourut dans le monastere des Célestins le 25 mai, âgé de cinquante ans. Le roi témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & tout le monde pleura la perte de ce ministre, qui avoit gouverné sans orgueil & sans avarice; & de ce cardinal, qui s'étoit contenté d'un seul bénéfice, & qui n'ayant considéré que la gloire du roi & l'avantage de ses peuples, s'étoit acquis mille & mille bénédictions. Il procura à la ville de Rouen un parlement sédentaire, au lieu de la jurisdiction de l'échiquier, dont elle s'étoit jusque-là contentée. Il l'embellit de fontaines, de cloches, de places, & de plusieurs autres édifices, & la rendit ainsi la seconde ville du royaume. Il ne recevoit que le tiers de son bénéfice, & les deux autres étoient employés, selon la disposition des canons, à la nouriture des pauvres, & aux réparations des lieux saints. Cependant il ne laissoit pas d'orner les temples, de fonder des couvens & des hôpitaux, & de contribuer à toutes les actions de piété, qu'il jugeoit capables d'augmenter la gloire de Dieu, & le bien de son troupeau. Il ne demanda jamais rien au roi son maître; il se contenta de recevoir les présens que sa majesté lui faisoit, lorsqu'il appréhendoit qu'il ne trouvât mauvais qu'il les refusât. Il eut un soin particulier des gens de lettres. Un gentilhomme de Normandie avoit une terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui appartenoit à l'archevêché de Rouen; il n'avoit point d'argent pour marier sa fille; & pour en trouver, il offrit au cardinal de lui vendre sa terre à vil prix. Mais le cardinal sachant le motif du gentilhomme, lui laissa sa terre, & lui donna gratuitement l'argent dont il avoit besoin. Son testament fut une preuve authentique de sa charité pour les pauvres, & de sa modération à l'égard de ses parens. Il conseilla à ceux-ci de ne se jamais mêler des affaires d'état, de crainte qu'ils n'y engageassent leur honneur ou leur conscience. Il témoigna se repentir d'avoir employé à cette sorte d'affaire le temps qu'il devoit donner à l'instruction de ses brebis; & il sembla porter envie à la condition du célestin qui lui servoit d'infirmier, en lui disant plusieurs fois, *Frere Jean, je voudrois avoir été toute ma vie frere Jean.* Son cœur fut enterré dans l'église des célestins de Lyon, où l'on voit son portrait à côté du grand autel, & son corps fut porté à Rouen, où est son tombeau, derriere le chœur de l'église cathédrale * *Consultez* Baudier, des Montagnes, & le Gendre *dans sa vie.* Claude Seissel, *dans la vie de Louis XII.* L'auteur de la vie du chevalier Bayard, *c.* 41. Guichardin. Ciaconius. Onuphre. Frizon. Auberi. Genebrard. Sponde. Hilarion de Coste. Du Bouchet. Du Tillet. Sainte-Marthe. Mezerai. Dupleix, &c.

AMBOISE (Françoise d') née en 1427, eut pour pere *Louis* d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Talmond, & de plusieurs autres terres considérables, & pour mere *Marie* de Rieux. Elle fut élevée à la cour du duc de Bretagne, & épousa le prince *Pierre II* du nom, qui la mena à Guingamp. Ce prince devint jaloux, & maltraita la princesse, qui souffrit avec une patience héroïque ses mauvais traitemens. Bientôt il reconnut sa faute; & lui en ayant demandé pardon, il trouva en elle toutes sortes de consolations. Pierre II, après s'être réconcilié avec cette princesse, devint duc de Bretagne par la mort de son frere, & se fit couronner à Rennes avec sa femme. Quelque temps après, Françoise demanda à son mari la permission de réformer le luxe des habits, & de s'habiller plus modestement, pour donner l'exemple qu'elle devoit aux dames & aux demoiselles de sa cour. Le prince y consentit, & la réforme commença deux jours après cette conversation. Le duc voulut dans la suite mettre un nouvel impôt sur ses sujets; mais la princesse l'en dissuada. Elle le porta aussi à solliciter la canonisation de S. Vincent Ferrier. Après cette canonisation, la duchesse engagea le duc Pierre son mari à établir les filles de sainte Claire dans ses états; & ce prince leur fit bâtir une belle maison dans la ville de Nantes. Pendant qu'on bâtissoit cette maison, le duc fut attaqué d'une maladie, dont les médecins ne purent connoître ni la nature ni la cause. On s'imagina qu'elle avoit été procurée par quelque sorcier ou magicien, gagné par un ennemi du prince. Il se trouva des courtisans qui dirent qu'il falloit chercher un autre sorcier, qui pût lever le charme du premier, & rétablir le tempérament du duc; mais la duchesse détourna un si mauvais dessein, & son époux mourut entre ses bras, au mois d'octobre de l'an 1457, après sept ans de regne. La duchesse fut pénétrée de douleur de la mort de son époux, & eut à souffrir de la part d'Artur, successeur de son mari, qui voulut la dépouiller de ses biens. Le comte d'Etampes, fils du prince Richard de Bretagne, successeur d'Artur, marqua en plusieurs occasions beaucoup de considération pour la princesse, qui l'engagea à faire plusieurs œuvres de charité. M. d'Amboise, pere de la duchesse, voulut la remarier après son veuvage. Il en fit la proposition à la reine de France pour le prince de Savoye. Cette proposition fut fort bien reçue de la reine, & du roi Louis XI, successeur du roi Charles VII. M. de Montauban fut envoyé en Bretagne pour déclarer à la duchesse veuve les volontés du roi & de M. d'Amboise. Mais il ne réussit pas dans cette négociation. Le roi Louis XI vint à Rhedon, & envoya de Rhedon M. d'Amboise à Rochefort, où la duchesse s'étoit retirée. Ne se contentant pas de cela, il écrivit à cette veuve une lettre tendre & si pressante, qu'il falloit une fermeté plus qu'humaine pour résister aux intentions du roi. Mais M. d'Amboise arriva à Rochefort un jour après qu'elle eut fait vœu simple de chasteté perpétuelle. M. d'Amboise entretint long-temps sa fille; mais il ne la put résoudre au mariage. Elle vint à Nantes, & le roi ordonna à quelques parens de la duchesse de la faire enlever dans des bateaux disposés pour cela sur la Loire; mais la riviere se trouva glacée; cela n'est pas surprenant, puisque cet événement arriva en novembre, quoique des historiens, pour rendre la chose plus merveilleuse, l'aient placé en juillet. Quoi qu'il en soit, le lendemain les bourgeois de Nantes mirent la princesse en sureté. Enfin elle prit l'habit de carmélite dans le monastere des trois Maries près de Vannes. Elle y mourut le 4 octobre 1485. On verra dans son histoire les circonstances de son noviciat & de sa profession; les grands exemples qu'elle donna de sa ferveur; la maladie dont elle fut attaquée; son dernier discours à ses filles, & sa mort. * *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, fondatrice des carmélites, par M. l'abbé* Barrin, *imprimée à Bruxelles*, in-12. *en* 1704.

AMBOISE (François d') fils de Jean d'Amboise chirurgien des rois Charles IX & Henri III, étudia au collége de Navarre à Paris, & après y avoir été professeur d'humanités pendant quatre ans, il fut élu procureur de la nation de France en 1572. Il quitta depuis l'université, pour suivre le barreau; & après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat au parlement de Paris, il fut conseiller au parlement de Bretagne, puis maître des requêtes, & enfin conseiller d'état sous Henri III. Il avoit voyagé, & avoit publié dans sa jeunesse quelques vers françois & latins, & quelques traductions. Quelques-uns de ces ouvrages furent publiés sous le nom masqué de Thierri de Timophile gentilhomme Picard. Il mourut en 1620, il avoit eu en 1589, des lettres du roi Henri III, qui lui accordoient la qualité de chevalier. * Bayle *dict. crit.*

AMBOISE (Adrien d') frere puîné de François, fit aussi ses études d'humanités, de philosophie & de théologie au collége de Navarre; & il étoit de cette maison lorsqu'il fut élu recteur de l'université de Paris en 1579. Il devint ensuite prédicateur & aumônier du roi, grand maître de Navarre, curé de saint André des Arcs, & ensuite évêque de Tréguier en Bretagne, où il mourut le 28 juillet 1616. On a sous son nom une tragédie françoise, intitulée, *Holoferne.* * De Launoi, *hist. du collége de Navarre.* Bayle, *dict. crit.*

AMBOISE (Jacques d') troisiéme frere des deux précedens, après avoir exercé quelque temps la chirurgie, avec beaucoup de réputation, étudia en médecine, y prit des degrés, fut fait docteur, & médecin du roi. Pendant son cours de médecine, on le fit recteur de l'université de Paris. Il ne reste de lui que deux harangues latines, qu'il prononça pendant son rectorat, en 1594, contre les jésuites dans le parlement de Paris. Il est mort le 5 d'août 1606. Le journal de Claude de l'Etoile dit le 30 du même mois. * Launoi. Bayle, *dict. critiq. Voyez* sur Jean d'Amboise & ses trois fils, l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium* de feu M. de Vaux, très-célébre chirurgien, & ancien prévôt de S. Côme de Paris, *p.* 30, *& suiv.*

AMBOISE (Michel d') seigneur de Chevillon, vivoit vers l'an 1543. Il composa divers ouvrages, entr'autres les contre-épitres d'Ovide, Babylon, &c. Il y prend le nom d'*Esclave infortuné.* * François de la Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas., *bibl. Françoise*, *&c.*

AMBOULE ou VALLÉE D'AMBOULE, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie méridionale, vers la côte qui regarde l'orient, & au nord du pays de Carcanossi, est très-fertile, & on y fait quantité d'huile de sezame: les pâturages y sont excellens; les vaches & les bœufs y sont très-gras, & leur chair est de très-bon gout. Il y a plusieurs mines de fer & d'acier; & c'est où se forgent les plus belles zagaïes. On y voit une fontaine proche du bourg d'Amboule, dont l'eau est chaude, & souveraine pour les maladies qui proviennent d'humeurs froides. Cette fontaine est à quatre toises d'une petite riviere, dont le sable est si chaud au fond, que l'on n'y sauroit tenir les pieds, quoique l'eau de la riviere soit froide. Les habitans sont gouvernés par un *voadziri* ou *prince noir*, qui est le chef des grands de cette vallée. On y compte près de trois mille hommes; mais ils sont libertins & insolens, & ce pays est le refuge de tous les vagabonds. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

AMBOURNAI, *Ambroniacum*; *cherchez* AMBRONAI.

AMBRACIE, *Ambracia*, ville d'Epire, qui a eu autrefois évêché. Les modernes la nomment *Larta* ou l'*Arta*; & le golfe d'Ambracie, *golfe de l'Arta* ou de *Prevesa.* Alexandre *le Grand* assura aux Ambraciens la liberté qu'ils avoient depuis peu recouvrée, en chassant de leur ville une garnison de Macédoniens. Plutarque dit que ç'avoit été le séjour de Pyrrhus. Le golfe d'Am-

bracie est célébre par la victoire qu'Auguste remporta sur Marc-Antoine près du promontoire d'Actium, le 2 septembre de l'an 723 de Rome, 31 ans avant J. C. *Voyez* ARTA. * Pline, *l.* 4, *c.* 1. Strabon, *l.* 10. Freinshemius, *in supplem. ad Quint. Curt. l.* 1. Aulu-Gell. *c.* 11, *l.* 7.

AMBRESBURI, que les auteurs Latins nomment *Ambrosius vicus*, ville d'Angleterre dans le Wiltshire, est sur la riviere d'Avon, environ à cinq lieues de Salisburi, capitale du comté de Wilt. En 977, on y célébra un concile qui contient 56 canons ou ordonnances. * Camden & Jean Spéed. *descr. Britann.*

AMBROISE, diacre d'Aléxandrie, vivoit dans le III siécle du temps d'Origène. C'étoit un homme de qualité, riche, considéré & mari d'une sainte dame nommée *Marcelle* dont il eut plusieurs enfans. Il avoit beaucoup d'esprit & d'éloquence, mais il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Valentin, selon Eusebe, ou de Marcion, selon S. Epiphane. La curiosité le porta à aller entendre Origène, qui faisoit les catéchèses dans l'école d'Aléxandrie pour y juger, aussi-bien que divers autres, de l'habileté d'un homme dont on parloit si avantageusement. La force de la vérité, qui parloit par la bouche d'Origène, fut comme une lumiere qui pénétra le cœur d'Ambroise, & qui le convainquit. Il abjura ses erreurs, & embrassa la foi de l'église vers l'an 212. L'ardeur qu'il avoit pour la lecture des livres sacrés, fut cause qu'il pria Origène de lui en donner l'explication, & qu'il procura à l'église ces célébres commentaires, qui ont été admirés de toute l'antiquité. Pour lui fournir tous les moyens d'y travailler, il lui donna plus de sept personnes pour écrire sous lui, & eut soin de les entretenir de toutes choses. Il le pressoit même tous les jours de lui faire voir ce qu'il écrivoit; & c'est pour cette raison qu'Origène l'appelle dans une de ses lettres, *son solliciteur*. Ambroise fut fait diacre de l'église d'Aléxandrie, & depuis il confessa courageusement la foi de Jesus-Christ devant Maximin, qui se le fit amener dans la Germanie avec le prêtre Protoctete ou Théoctiste, vers l'an 236. Il fut néanmoins délivré de la main du tyran, & il retourna vers l'an 238, à Aléxandrie, où il engagea Origène à réfuter les livres de Celse philosophe Epicurien, contre la religion chrétienne. S. Jérôme parle de quelques lettres d'Ambroise remplies d'esprit; & il ajoute qu'il mourut avant Origène, mais sans marquer en quelle année ce fut. M. de Tillemont place cette mort vers l'an 250, sous l'empire de Déce. D'autres la placent en 261. Celle d'Origène arriva l'an 253. L'église honore la mémoire d'Ambroise le 17 mars, le jour que Bollandus a cru, mais sans fondement, être consacré à Ambroise disciple de Didyme. * Origène *exhortat. ad martyrium*, *l. de oratione*, *l.* 1, & 8, *contra Celsum*, tom. 5, *in Joannem Philocal. c.* 5, *in epist. apud Cedrenum & Suidam*. Eusebius, *l.* 6, *hist. c.* 1, 23, & 28. Sanct. Hieronym. *in catal. c.* 67, & 72, *ep.* 18, *ad Marcellam*. Epiph. *heres.* 64. Halloix, *in Orig. defenso*. Sixte de *Sienne*, &c. Tillemont, *mémoires ecclésiast.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclésiast. des III premiers siécles*. Baillet, *vies des saints*.

AMBROISE (saint) archevêque de Milan & docteur de l'église, fils d'*Ambroise* préfet du prétoire dans les Gaules, naquit dans le palais de son pere, & dans la ville où il résidoit alors, qui étoit Tréves, vers l'an 333, selon quelques-uns, & 340, selon d'autres, dont l'opinion est la plus probable. Sa naissance fut accompagnée d'un présage assuré de son éloquence future. On vit, dit-on, un essain d'abeilles entrer & sortir de sa bouche, lorsqu'il étoit encore dans le berceau : prodige que l'on avoit autrefois remarqué dans l'enfance de Platon. Après la mort de son pere, sa mere l'amena à Rome avec Marcelline sa sœur, & Satire son frere aîné. Elle eut un soin tout particulier de l'éducation de ses enfans. Marcelline fit vœu de virginité, & reçut le voile de la main du pape Libere. Ambroise profita de ces exemples domestiques, & joignit l'étude a la piété. Ses études étant achevées, il s'acquit l'amitié d'Anicius Probus, prefet du pretoire & de Symmaque; il plaida quelque temps dans le tribunal du préfet du prétoire, avec tant de succès, que Probus le choisit pour être son assesseur. Il le fit ensuite gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie, qui comprenoient les pays connus aujourd'hui sous le nom de Milanez, état de Gènes, Piémont, Parmesan, Bolonois, Modenois & Romagne. On dit que Probus, lorsque S. Ambroise partit pour son gouvernement, lui adressa ces paroles : *Allez, & gouvernez plutôt en évêque qu'en juge*. Cette parole fut comme une prédiction de ce qui lui devoit arriver; car peu de temps après, Auxence évêque de Milan, qui étoit du parti des Ariens, étant mort, il s'éleva une grande contestation entre les Ariens & les Orthodoxes de cette ville, sur le choix d'un évêque, chacun des deux partis voulant mettre sur la chaire épiscopale un sujet de sa communion. Ambroise crut que comme gouverneur il devoit aller à l'église pour appaiser le tumulte. Il y fut en effet, & harangua le peuple au sujet de l'élection, avec tant de sagesse & de douceur, qu'on le proclama évêque d'une commune voix, quoiqu'il ne fût encore que catéchumène. Ce fut en vain qu'il résista de tout son pouvoir à cette élection : elle fut confirmée par l'empereur Valentinien. Il fut consacré le 7 décembre de l'an 374, & le pape Damase lui donna un saint prêtre nommé *Simplicien*, pour le soulager dans les fonctions de l'épiscopat. Entre tant de vertus qui éclaterent dans la conduite de ce saint docteur, les auteurs de sa vie ont remarqué trois devoirs qu'il s'étoit imposés. C'étoit de ne passer jamais aucun jour sans célébrer les saints mystéres; de prêcher tous les dimanches l'évangile à son peuple; & de n'oublier rien de tout ce qui pouvoit augmenter la religion chrétienne. Ce fut lui qui convainquit & qui fit condamner Secondianus & Pallade, prêtres Ariens, dans le concile d'Aquilée, tenu en 381. Il résista courageusement à l'impératrice Justine, qui favorisoit les Ariens; il lui refusa l'église qu'elle demandoit pour eux à Milan; il abolit plusieurs abus dans le clergé, & vendit les vases sacrés, pour en employer le prix à délivrer les esclaves chrétiens, & à soulager les pauvres durant la tyrannie de Maxime. Il alla trouver deux fois ce prince dans les Gaules, à la priere de l'empereur Valentinien, l'an 383 & 387, pour lui persuader de quitter les armes. S. Ambroise fut le défenseur de la consubstantialité du Verbe contre les Ariens. Il assista à divers conciles à Rome, à Aquilée & ailleurs; il en célébra dans son église, & il condamna Priscillien, Jovinien, &c. Il étoit ainsi dans son temps comme le chef des armées du Seigneur, & sa charité ne se répandoit pas sur les seuls peuples de Milan, il sembloit prendre soin de tout le monde chrétien. Sa prudence & sa charité le faisoient agir sans passion & sans emportement, mais aussi sans vaine complaisance. L'empereur Théodose étoit passé en Occident, où il avoit rétabli Valentinien sur le trône, après la défaite du tyran Maxime. Il éprouva la fermeté d'Ambroise dans la défense des droits de l'église; car ce saint prélat s'opposa courageusement au rétablissement d'une synagogue que l'empereur vouloit faire rendre aux Juifs; & à celui de l'autel de la Victoire, que demandoit le fameux Symmaque, & que S. Ambroise avoit déja empêché. Etant informé du massacre épouvantable que Théodose avoit fait faire à Thessalonique, pour punir une sédition qui s'y étoit élevée, il lui refusa courageusement l'entrée de l'église de Milan, & l'obligea d'en faire pénitence. L'empereur obéit; & mourant l'an 395, il recommanda ses enfans à S. Ambroise, lequel mourut lui-même le 4 avril, veille de Pâque, l'an 397, âgé de 57 ans. Outre sa vertu, son zèle, sa piété & ses talens naturels, il avoit une science distinguée, & une douceur d'expression qui lui a fait mériter le surnom

nom de *Doctor mellifluus*, *& mellitissimus.* Paulin prêtre de Milan, bien different de l'evêque de Nole, a écrit sa vie à la priere de S. Augustin. Le cardinal Baronius l'écrivit aussi sur la fin du XVII siécle, à la priere du cardinal Montalte, auquel il la dédia, comme Paulin avoit dédié la sienne à S. Augustin. Elles sont toutes deux à la tête des œuvres de S. Ambroise. Le même cardinal Montalte, qui fut depuis le pape Sixte V, les fit imprimer, l'an 1581, à Rome, & les dédia à Grégoire XIII. On les y réimprima depuis; & c'est sur cette édition qu'on a fait celle de Paris en 1586 & en 1661. La meilleure édition est celle qui a été achevée à Paris en 1691, en deux vol. *in fol.* par les soins des PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur, qui y ont joint de savantes notes, avec une vie de S. Ambroise tirée de ses œuvres, & une critique exacte de ses ouvrages, tant dans la vie que dans les préfaces. Ce n'est pas ici le lieu de faire le dénombrement des traités qu'ils contiennent, ni de parler de ceux qu'on attribue à ce saint, & qui ne sont pas de lui. La *priere pour la préparation au sacrifice de la messe* est de ce nombre, aussi-bien que le *Te Deum.* * Paulin & Baronius, *in vita Amb.* S. Hieronym. *catal. & chr.* S. Basile. Prosper. Théodoret. Sigebert. Sixte de *Sienne.* Bellarmin. Trithème. Possevin, &c. Tillemont. Du-Pin, *IV siécle. Vie de S. Ambroise par les Bénédictins.*

AMBROISE d'*Alexandrie*, disciple du fameux aveugle Didyme, vivoit encore sur la fin du IV siécle, vers l'an 392. Il écrivit un traité dogmatique contre Apollinaire, & des commentaires sur Job. * S. Jérôme, *cat. c.* 126. Trithème. Possevin. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IV siécle.*

AMBROISE (S.) en latin *Ambrosius*, évêque de Cahors, fut élevé sur ce siége, qui étoit vacant depuis la fin du VII siécle, l'an 752, sous le regne de Pepin. Il se retira en 759, & s'alla cacher dans une caverne, pour éviter les violences de Gaifre duc d'Aquitaine; il y passa trois ans entiers, après lesquels il fit un voyage à Rome; & à son retour, après avoir visité l'église de S. Martin de Tours, il se retira dans le Berri, & se pratiqua un hermitage à Sérisbourg sur la riviere d'Arnou, à quatre lieues de Bourges, où il mourut environ l'an 770. Vers le X siécle son corps fut transporté à Bourges dans l'abbaye de S. Pierre & de S. Paul, qui fut depuis appellée de son nom. On fait sa fête le 16 octobre. Sa vie a été écrite par un anonyme qui a vécu après le X siécle, & a été donnée par G. de la Croix dans l'histoire de l'église de Cahors. * Baillet, *au* 11 *octobre*, *vies des saints.*

AMBROISE de Sienne, dominicain, de l'illustre famille de Sansedoni, né à Sienne en Toscane le 16 avril de l'an 1220, prit l'habit de dominicain à l'âge de dix-sept ans. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études; & après y avoir pris le degré de bachelier, il alla à Cologne, où il enseigna la theologie avec réputation. La ville de Sienne l'ayant rappellé, le députa vers le pape Clément IV pour faire sa paix avec le saint pere, qui avoit mis cette ville en interdit, parcequ'elle avoit pris le parti de l'empereur Frédéric. Ambroise fut envoyé une seconde fois à Rome sous le pontificat de Grégoire X, & obtint une seconde fois la réconciliation de sa patrie avec le saint siége. Il refusa les prélatures que le pape lui offrit & vécut saintement. Il mourut le 20 mars 1286 ou 1287. Le pape Honorius IV travailla à sa canonisation; mais quoiqu'il ne pût l'achever, on fit néanmoins sa fête à Sienne & en d'autres endroits. Il n'a même jamais été canonisé; mais les papes Eugene IV & Grégoire XV ont permis de célébrer sa fête & son office, comme d'un saint canonisé. * S. Anton. Léand. Castill. Lop. *diar. Domin.* Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

AMBROISE *le Camaldule*, né à Portico, bourg de la Romagne, au-dessus de Forli, près de l'Apennin, de la famille de Traversari de Ravenne, apprit le grec à Venise sous Emanuel Chrysoloras, entra dans l'ordre des Camaldules en 1400 à l'âge de 22 ans 14 jours; & après y avoir exercé des emplois considérables pendant l'espace de trente années, il fut élu général en 1431. Il fut envoyé par le pape Eugene IV au concile de Basle, où il soutint avec vigueur les intérêts du saint siége. Dans la suite il se distingua aux conciles de Ferrare & de Florence, où l'on admira la facilité qu'il avoit à s'énoncer en grec; & il fut même chargé de dresser le formulaire d'union entre l'église grecque & la latine. Côme de Médicis le considéroit beaucoup; & les savans de son temps recherchoient son amitié. L'étude ne le rendit point farouche, la piété ne le rendit point sévere, & il paroissoit toujours d'agréable humeur: *Fuit hic vir, quod rarò evenit, sine oris tristitia, sanctus, semper utique suavis atque serenus.* C'est l'éloge que lui donne Paul Jove. Ambroise travailla à la réconciliation de Laurent Valla & de Pogge Florentin; mais ce fut inutilement; & il disoit à ce sujet, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on profanât la pureté des Muses par des invectives & par des satyres; & qu'il n'estimoit pas les savans qui n'avoient ni la charité d'un chrétien, ni l'honnêteté d'un homme de lettres. Il a traduit le livre de la hiérarchie céleste, attribué à S. Denys l'Aréopagite; ceux de Manuel Calecas, contre les erreurs des Grecs; la vie de S. Chrysostome, par Palladius; le Théophraste d'Enée de Gaze; le pré spirituel; S. Jean Climaque; quelques sermons de S. Ephrem, & plusieurs autres ouvrages des peres. La traduction de Diogene Laërce lui fit moins d'honneur. On a aussi de lui une chronique du Mont-Cassin, une histoire de son généralat, des harangues, un itinéraire appellé *Hodoëporicon*, un traité *De sacramento admirabili corporis Christi*, *&c.* Il mourut en 1439, le 21 octobre, âgé de 61 ans 27 jours, & il est enterré à Camaldoli. Quelques auteurs qui ont écrit qu'il mourut fort vieux, se sont trompés. Nous avons sa vie écrite par le P. Augustin de Florence, religieux Camaldule, dans son troisiéme & dernier livre de l'histoire de son ordre. Outre les ouvrages d'Ambroise le Camaldule dont nous venons de parler, nous avons les lettres de ce général distribuées en vingt-livres. Le savant pere Mabillon étant en Italie, fit copier le manuscrit de ces lettres qui lui parut le plus complet & le plus exact, & qui contenoit 548 lettres, partagées en 18 livres: il fit outre cela tirer des autres manuscrits celles qui n'étoient pas dans le premier: & dans l'édition qui en a été donnée elles forment le XIX & le XX livre, qui contiennent 89 lettres. L'édition des 20 livres est due aux soins des peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, & fait la plus grande partie du tome III de leur collection de piéces imprimées sous le titre de *Veterum scriptorum & monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio.* Ce III volume est de 1724, *in-folio* à Paris. Quoiqu'une partie des lettres d'Ambroise roule sur les affaires de son ordre, il y a dans un grand nombre de ces lettres-là même beaucoup d'avis importans, de conseils utiles, de réflexions judicieuses; mais les lettres qui intéressent le plus sont celles qu'il a adressées au pape Eugène IV, parcequ'on y trouve diverses particularités singulieres sur les conciles de Basle & de Florence: & celles qui sont écrites à Nicolas, citoyen de Florence, à François Barbaro, à Léonard Justiniani, parcequ'elles contiennent bien des faits littéraires. Les éditeurs de ces lettres y ont joint les préfaces qu'Ambroise a mises à la tête de ses différentes traductions; les lettres de divers savans à Ambroise, savoir de Xanto Ballo de Palerme, d'Aurispa, de Paul de Sarzane, & de quelques autres: & dans leur préface, ils donnent avec exactitude la vie d'Ambroise: c'est sur cette vie & sur celle du pere Augustin de Florence, Camaldule, que le pere Niceron a dressé l'article d'Ambroise, qu'on lit dans le tome XIX de ses *mémoires*, &c. * *Hist. de*

Camaldoli. Paul. Jovius, *in elogiis.* Poſſevin. Le Mire. Voſſius. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XV ſiécle.*

AMBROISE CORAN, ou CORIOLAN, général des Auguſtins, *cherchez* CORAN.

AMBROISE AURELE, dit *Aurelius* ou *Aurelianus*, *cherchez* AURELIUS.

AMBROISE CALEPIN, *cherchez* CALEPIN.

AMBROISE GRANELLO, ou SPIGHETTO, Génois, *cherchez* GRANELLO.

AMBROISE AUTPERT, *cherchez* AUTPERT.

AMBROISE *au Bois* (ſaint) ordre religieux qui ſe mit ſous la protection de S. Ambroiſe archevêque de Milan. L'origine de cet ordre a paru incertaine juſqu'à cette heure, quoique la bulle que Grégoire XI adreſſa l'an 1375 aux religieux de l'égliſe de S. Ambroiſe, hors des murs de Milan, ſemble en inſtruire ſuffiſamment. On apprend de cette bulle, qu'il y avoit depuis long-temps des religieux qui deſſervoient cette égliſe, & qui étoient ſoumis à un prieur, mais ſans aucune regle approuvée, & que l'archevêque avoit ſupplié Grégoire XI de pourvoir à leur état. Ce pape leur ordonna en conſéquence de ſuivre la regle de S. Auguſtin, & leur permit de porter le nom de *S. Ambroiſe au Bois*, de réciter l'office ſelon le rit ambroſien, & d'élire un prieur qui devoit être confirmé par l'archevêque de Milan. Ces religieux firent enſuite divers établiſſemens en Italie, mais indépendans les uns des autres, juſqu'à ce qu'Eugène IV par une bulle de 1441, les unit en congrégation, & les exempta de la juriſdiction des ordinaires, ſans leur faire quitter le rit ambroſien. Il régla en même temps que le couvent de Milan ſeroit le chef de l'ordre, ordonna d'y tenir le chapitre général de trois ans en trois ans, pour élire un général, & dreſſer des ſtatuts convenables, & défendit aux religieux de paſſer dans d'autres ordres, même plus auſteres. On remarque que l'obſervance réguliere s'étant un peu relâchée depuis dans leurs maiſons, ils prierent S. Charles Borromée d'aſſiſter à leur chapitre de l'an 1579, & que par ſon conſeil ils y établirent de bons réglemens. L'an 1589 Sixte V unit cette congrégation à celle de S. Barnabé, qu'elle regarda depuis comme ſon ſecond patron; mais l'une & l'autre fut ſupprimée l'an 1650 par le pape Innocent X.

Il y a encore un couvent des religieuſes de l'ordre de S. Ambroiſe au Bois, ſur le mont Varaiſe, dans le diocèſe de Milan. La B. Catherine Morigia s'étant retirée ſur cette montagne, obtint en 1474 de Sixte IV la permiſſion de changer ſon hermitage en un monaſtere de l'ordre de S. Ambroiſe au Bois, & par les vœux que firent les premieres religieuſes, elles ſe ſoumirent à la direction de l'archiprêtre du mont Varaiſe. On ne voit pas qu'il y ait eu ailleurs des religieuſes de cet ordre.

AMBROISIENS, ou PNEUMATIQUES, nom que quelques-uns ont donné à des Anabaptiſtes, diſciples d'un certain Ambroiſe qui vantoit ſes prétendues révélations divines, en comparaiſon deſquelles il mépriſoit les livres ſacrés de l'écriture. * Pratéole, *de haret.* Gautier, *au XVI ſiécle.*

☞ AMBRONAI, *Ambroniacum*, qu'on prononce vulgairement dans le pays, *Ambournai*, petite ville de France dans le Bugey, à une lieue des frontieres de la Breſſe, & de la riviere d'Ains, & à trois lieues de Bourg en Breſſe, au midi. On croit que cette ville eſt ancienne: & l'auteur inconnu d'une légende aſſure que S. Bernard, ou plutôt Barnard, avant que d'être archevêque de Vienne, y fonda, ſous le regne de Charlemagne, le monaſtere de Bénédictins qui ſubſiſte encore, dont on ne trouve plus ni titres, ni mémoires, avant la fin du douziéme ſiécle. Alors il eſt fait mention d'un nommé Didier, abbé d'Ambronay qui permit à deux de ſes moines de ſe retirer dans la Chartreuſe de Porte, en Bugey. L'abbaye d'Ambronay a eu de grands priviléges; & on ne doute pas que la ville de ce nom, dont les abbés ont toujours été ſeuls ſeigneurs, ne doive ſon origine à ce monaſtere: elle eſt ſituée dans un bon pays, à deux mille pas de la riviere d'Ains. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMBRONS, peuples de la Gaule du côté d'Embrun, comme la cru Feſtus; ou de la Suiſſe, dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, comme l'aſſure Cluvier: ce qui s'accorde avec le ſentiment de Florus, qui donne le nom de Tigurins à ces Ambrons, leſquels s'étant joints aux Cimbres & aux Teutons, remporterent quelques avantages ſur les Romains commandés par le conſul L. Caſſius, vers l'an 647 de Rome, & 107 ans avant J. C. Marius leur donna une ſi ſanglante bataille en Provence, qu'on aſſure qu'il en demeura près de deux cens mille ſur la place. Ce fut l'an 652 de Rome, & 102 avant J. C. On voit encore des marques de cette victoire, dans un reſte de pyramide qui fut élevé dans une plaine qui eſt entre Aix & Saint-Maximin, près de la petite riviere de l'Arc, où la bataille fut donnée. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en la vie de Marius.* Florus, *l.* 3, *c.* 3. Eutrope, *l.* 5. Oroſe, *l.* 5, *c.* 15. Strabon, *l.* 4. Cluvier, *l.* 2, *c.* 4 *de l'ancienne Allemagne.*

AMBROSIA, fete que l'on célébroit à Rome le 24 novembre. Elle fut inſtituée en l'honneur de Bacchus par Romulus. Les Romains l'appelloient *Brumalia*, & les Grecs *Ambroſia.*

AMBROSIEN: RIT Ambroſien: OFFICE Ambroſien, ou MESSE Ambroſienne, eſt un office eccléſiaſtique en uſage dans l'égliſe de Milan. Ce nom vient de S. Ambroiſe qui en a été évêque. Walafride Strabon a prétendu que S. Ambroiſe a été véritablement l'auteur de l'office que l'on nomme encore aujourd'hui *Ambroſien*, & qu'il le diſpoſa d'une maniere particuliere, tant pour ſon égliſe de Milan, que pour toutes les autres égliſes de ſon diocèſe. Mais il y a de l'apparence qu'avant même S. Ambroiſe, l'égliſe de Milan avoit un office particulier & différent de celui de Rome, auſſi-bien que les autres égliſes d'Italie. Quand les papes firent prendre aux égliſes d'occident l'office romain, celle de Milan ſe mit à couvert ſous le nom de S. Ambroiſe; & depuis ce temps-là, on nomma ſon office, *l'office ſelon le rit Ambroſien*, pour le diſtinguer des autres égliſes qui ſuivoient le rit romain. Avant Charlemagne chaque égliſe avoit ſon rit particulier; dans Rome même, il y a eu une grande diverſité d'office. Pierre Abailard a remarqué que dans Rome il n'y avoit que la ſeule égliſe de Latran qui conſervât en ſon entier l'ancien office de Rome.

AMBROSIUS NOMEDIUS ou NOMEDICUS, poëte dont on eſtima les ouvrages & la piété, vivoit dans le XV ſiécle, & il mourut en 1541. Voici ſon épitaphe.

Spiritus Ambroſii terræ ſua membra reliquit,
Nunc iterum cœlo redditur Ambroſia. Geſner.

AMBRUN, *cherchez* EMBRUN

AMBUBAIES, femmes débauchées, qui de Syrie vinrent s'établir à Rome, où elles étoient en grand nombre, ſelon ce vers d'Horace, *ſat.* 2, *l.* 1.

Ambubaïarum collegia, pharmacopolæ.

On ne ſait pas bien l'étymologie de ce nom. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que ces femmes étant toujours priſes de vin, ne pouvoient parler librement, & balbutioient continuellement. D'autres ont prétendu avoir mieux rencontré, en tirant ce mot des flutes dont les femmes faiſoient un grand uſage, que l'on appelle *Ambubaïa*, en langue ſyrienne. *Ambubaiæ dicuntur mulieres tibicinæ linguâ Syrorum, etenim lyris tybia, ſive ſymphonia, Ambubaïa dicitur.* * Acron, ſur cet endroit d'Horace. Ces femmes menoient à peu près une vie ſemblable à celle de ces coureuſes que nous appel-

ions *Bohémiennes* ou *Egyptiennes*, qui jouent du tambour de basque, & elles se vantoient d'avoir des remédes souverains pour toute sorte de maux. C'est le sentiment d'Acron. Ce nom vient du syriac, *Abbub*, ou de l'arabe *Anbub*, qui signifie *flute*, ou d'*Ambu* pour *am*, c'est-à-dire, *aux environs*, & de *Baiæ*, selon le sentiment de quelques-uns, qui disent que c'etoient des femmes débauchées qui se retiroient auprès de Bayes en Italie. Cruquius est d'un autre sentiment, mettant ces femmes du nombre de celles qui débitoient des drogues pour farder. * Juvenal, *sat.* 3. Horace, *l.* 1, *epist.* 2. Suétone, *dans la vie de Neron*, *c.* 27. Pitiscus, *lexicon.*

☞AMBULEIUS AGER. Jornandès, dans son histoire des Goths, nomme ainsi le lieu où le pape Leon alla trouver Attila, & le détourna d'aller à Rome, qu'il menaçoit d'assieger. Malheureusement les copistes avoient écrit *in Acroventu mambuleio*, & quelques géographes en avoient détaché un nom particulier, *Acroventum*, qui se trouve comme un nom propre de lieu dans les dictionnaires de MM. Baudrand & Corneille. Ortélius & Cluvier avoient pourtant long-temps auparavant démêlé admirablement cette bévue, & averti qu'il faut lire dans le passage de Jornandès, *in agro Venetum Ambuleio*, en étendant le pays que les Venitiens occupoient alors, jusqu'à l'Adda. Il y avoit en cet endroit un passage du Mincio très-fréquenté; il étoit aux environs d'*Artelica*, aujourd'hui *Peschiéra*. * La Martiniere, *dict. géogr.* aux articles *Acroventum*, *Ambuleius ager*, & *Governolo.*

AMBURBALE, sacrifice qui se faisoit en se promenant ou faisant la procession autour de la ville. * Lucain, 1. *v.* 592. Ce sacrifice étoit à peu près le même que celui des *Ambarvales*, *ab ambiendis arvis*, comme *amburbale* vient d'*urbs*, ville, & *ambire*, faire le tour. Ainsi on appelloit hosties amburbiales, *amburbiales hostiæ*, celles que l'on conduisoit autour des murs de Rome, ou de quelque autre ville. * Festus. Dans Tite-Live, l'on trouve *Amburbium*, tout seul, ou *Amburbiale sacrificium*, pour exprimer cette espece de sacrifice. *Voyez* AMBARVALE, où vous trouverez les animaux que l'on y devoit offrir.

AMDAN ou AMADAN, château & maison royale des rois de l'Iemen ou Arabie-heureuse, dans la ville de Sanaa qui en est la capitale. Seif, fils de Dhou Izen, en chassa Masruc, fils d'Abrahah l'Abissin, qui s'étoit emparé de cet état, pour y établir le siége de son nouvel empire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AME, *cherchez* AMEDEE.

AME, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS.

AMEDÉE I de ce nom, ou AMÉ, comte de Savoye, & de Maurienne, fils d'HUMBERT *aux blanches-mains*, suivit l'empereur Henri III, qui alloit se faire couronner à Rome, & acquit en ce voyage le surnom de *la Queue*, parcequ'il ne vouloit pas entrer au palais de l'empereur à Veronne, si on ne laissoit pas entrer sa suite, qu'il appelloit *sa queue*. Il mourut vers l'an 1047, sans laisser d'enfans d'*Adelaïde* son épouse. ODON son frere lui succéda. Il y a des auteurs qui ne mettent pas Amédée au nombre des princes de Savoye, parcequ'il mourut avant son pere Humbert *aux blanches-mains.* * Guichenon, *hist. de Savoye.*

AMEDÉE II, comte de Savoye, succéda à son pere ODON vers l'an 1060, & fut un de ceux qui s'engagerent envers le pape Alexandre II à défendre le saint-siége contre Richard, prince des Normans, en cas que ce prince rompît le traité de paix. Il accompagna en Italie l'empereur Henri IV qui lui avoit donné la souveraineté de Bugei; & il ménagea sa réconciliation avec le pape Gregoire VII. Il mourut l'an 1095, & laissa ses états à son fils HUMBERT II, surnommé *le Renforcé. Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Guillaume. La Chieza, &c.

AMEDÉE III, comte de Savoye, qui prit le premier le nom de comte de Piémont & de Lombardie, & succéda à son pere HUMBERT II, l'an 1103, sous la tutelle de *Gisselle* de Bourgogne sa mere, & ensuite d'*Aimon*, comte de Genève. Depuis, en 1110 il accompagna l'empereur Henri V à Rome, où il alloit se faire couronner par le pape Pascal II. Henri le fit comte de l'empire. Dans la suite, après avoir fait plusieurs fondations de piété, il se croisa avec le roi de France Louis *le Jeune*, pour le voyage d'Orient, qui ne fut pas heureux; & à son retour en 1149, il mourut à Nicosie, qui etoit alors la capitale de l'isle de Chypre. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

AMEDÉE IV, comte de Savoye, succéda aux états de son pere THOMAS l'an 1233, & fut fait duc de Chablais & d'Aouste par l'empereur Frédéric II, qui le déclara vicaire général de l'empire. En reconnoissance de ces faveurs, il s'empressa de se réconcilier avec le pape Innocent IV qu'il alla voir à Cluni. Ce pape avoit trouvé le moyen de lever en France des troupes, qu'il vouloit conduire contre Frédéric; mais le comte de Savoye prévoyant qu'elles romproient toutes les mesures qu'il avoit prises pour la paix, leur refusa le passage sur ses terres. Quelque temps après il reçut l'empereur à Turin. Il fit de grands biens à quelques monasteres, & il mourut le 24 juin de l'an 1253. *Voyez* ses alliances & ses enfans à SAVOYE. Son fils BONIFACE lui succéda. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Paradin. Pingon, &c.

AMEDEE V, à qui ses actions illustres acquirent le nom de *Grand*, étoit second fils de THOMAS de Savoye, comte de Flandre. Il naquit en 1249, & en 1285 il succéda à Philippe son oncle. Dans les différentes guerres qu'il eut avec ses voisins, pendant lesquelles on remarque qu'il fit jusqu'à trente-deux siéges, il n'entreprit jamais rien dont il ne vînt heureusement à bout. Aussi joignit-il de très-belles seigneuries à l'état de Savoye. Les Turcs ayant fait de grands efforts l'an 1311, pour reprendre l'isle de Rhodes, que les chrétiens leur avoient ôtée, les chevaliers s'y maintinrent vaillamment, avec l'aide du comte Amédée, qui pouvoit bien justement s'appliquer la devise ou le symbole *F. E. R. T.* que ses successeurs retiennent encore aujourd'hui, & que l'on explique par ces mots, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Mais il est certain que les princes de cette maison portoient cette devise long-temps auparavant; & que depuis cette victoire, les ducs de Savoye prirent pour armes la croix de Malte. Amédée fut très-considéré des papes Clément V & Jean XXII, & il eut beaucoup de pouvoir sur l'esprit du roi Philippe *le Bel.* L'empereur Henri VII commanda à son fils Charles de Luxembourg, prince de Bohême, qu'il envoyoit en Italie, de ne suivre de conseil que celui d'Amédée. Ce prince mourut à Avignon l'an 1323, où il étoit allé persuader au pape Jean XXII d'entreprendre une croisade contre les infidéles, en faveur d'Andronic empereur d'Orient, qui épousa *Anne* de Savoye sa fille. Il étoit pour lors âgé de soixante-quatorze ans, & en avoit regné trente-huit. Les auteurs parlent très-avantageusement de ce comte, & les chroniques de Savoye le nomment *Prince très-sage, de bonnes mœurs & très-prudent.* Papyre Masson dit qu'il avoit le visage royal, la taille belle & le jugement merveilleux. *Voyez* ses alliances & ses enfans dans l'article de Savoye. Son fils EDOUARD lui succéda. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Papyre Masson, *in elog. duc. Sab. &c.* Mezerai, *au regne de Philippe IV.*

AMEDÉE VI, dit *le comte Verd*, pour s'être trouvé à un tournois avec des armes vertes, & monté sur un cheval caparassoné de verd, fut un des plus grands princes de son temps. Après s'être affermi dans ses états, où il avoit succédé en 1343 à son pere AMON ou AIMON, à l'âge de dix ans; & après avoir heureusement

achevé quelques guerres qu'il avoit avec ses voisins, il reçut l'investiture de sa souveraineté par les mains de l'empereur Charles IV. Il mena du secours à Jean, roi de France, contre Edouard roi d'Angleterre; fit une ligue avec Jeanne, reine de Naples & de Sicile; fit la guerre au prince d'Achaïe, qui avoit fait mourir quelques-uns de ses officiers; & l'an 1363 il institua l'ordre de l'Annonciade. Depuis, en 1366 il alla en Gréce au secours de Jean Paléologue, qu'il délivra des mains du roi de Bulgarie; & à son retour il passa à Viterbe, où il présenta à Urbain V le patriarche de Constantinople, que l'empereur lui envoyoit. Enfin, après s'être vu l'arbitre de l'Italie & le défenseur des papes, il mourut de peste dans la Pouille l'an 1383, où il avoit mené du secours à Louis d'Anjou, roi de Naples, pour la conquête de son royaume. Amédée regna quarante années. Ce prince heureux en toutes ses entreprises, fonda diverses maisons religieuses, & entr'autres la Chartreuse de Pierre Châtel. Il unit à la couronne de Savoye, les baronies de Vaud, de Gex, de Foucigni, &c. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AMEDÉE VII, surnommé *le Rouge* ou *le Roux*, soutint avec gloire ses droits contre les seigneurs de Beaujeu & le marquis de Saluces; il secourut le roi de France Charles VI, & s'empara du comté de Nice, quoique ce ne fût pas par une voie légitime; enfin il mourut d'une chûte de cheval dans la forêt de Lorme près de Tonon, en poursuivant un sanglier à la chasse, le premier novembre 1391, en la trentiéme année de son âge. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AMEDÉE VIII, dit *le Pacifique*, premier duc de Savoye, n'avoit que huit ans lorsque son pere mourut en 1391. Quand il fut en âge, il gouverna avec beaucoup de prudence, fit ériger la Savoye en duché l'an 1416; & laissant en 1434 ses états à ses enfans, il se retira à Ripaille, petite ville du Chablais, y fit bâtir un monastere, où il mit des moines de S. Maurice, & fit élever à côté un magnifique palais, qu'il appella *Hermitage*. Deux de ses favoris & vingt seigneurs de sa cour l'imiterent dans un si bisare dessein. Ils étoient commodément logés, & jouissoient de tous les plaisirs d'une vie tranquille: on servoit sur leurs tables des mets exquis, & leurs jours couloient dans une molle oisiveté. Cependant ils se disoient *Hermites*, peut-être parcequ'il n'y avoit aucune femme avec eux; qu'ils laissoient croître leurs barbes, & qu'ils avoient une espece de vêtement fort particulier. Leur habit & leur chaperon étoit d'un drap gris très-fin: ils avoient un bonet d'écarlate, une grosse ceinture d'or, & de leur col pendoit une croix de même métal. Pendant qu'Amédée menoit une vie si délicieuse, le concile de Basle, auquel présidoit le B. Louis Aleman, archevêque d'Arles, s'étant brouillé avec le pape Eugène IV, voulut lui opposer un autre pontife. On jetta les yeux sur le duc Amédée, qui fut élu le 5 novembre de l'an 1439, quoique l'ambassadeur de France protestât contre cette élection. Amédée fut couronné à Basle le 24 juin de l'an 1440 par le cardinal d'Arles, & il prit le nom de Felix V, se laissant conduire à ceux qui avoient assemblé le concile; mais après la mort d'Eugène, en 1447, Nicolas V ayant été mis sur siége de S. Pierre, Charles VII, roi de France, pria l'antipape Felix de donner la paix à l'église, & de finir un schisme qui avoit déja duré neuf ans: de sorte que dans un synode assemblé à Lyon, il abdiqua le pontificat l'an 1449. Cette soumission parut si édifiante, peu après un autre schisme qui avoit duré plus de quarante années, qu'on chantoit par tout ce petit vers à la façon du temps:

Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao.

Le pape légitime envoya le chapeau de cardinal à Amédée, le fit doyen du sacré collége, légat en Allemagne, & approuva d'ailleurs tout ce qu'il avoit fait comme pape; mais Amédée ne jouit pas long-temps de ces faveurs, car il mourut à Genève le 7 janvier 1451, à l'âge de soixante-neuf ans. Ce fut un prince généreux, amateur de la justice, qui maintint ses états en paix pendant que ses voisins étoient en guerre, qui par sa prudence se fit surnommer le *Salomon de son siécle*, & que les plus grands princes de son temps prirent souvent pour arbitre de leurs différends. *Voyez* sa femme & ses enfans dans l'article de SAVOYE. Son fils Louis lui succéda. * Æneas Sylvius, *l. 7, comment.* Guichenon, *hist. de Savoye*. Vignier. Onuph. Geneb. Sponde, &c.

AMEDÉE IX, dit *le Bienheureux*, fils de LOUIS, duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, né à Tonon le premier jour du mois de fevrier l'an 1435, succéda aux états de son pere en 1465. C'étoit un prince extrêmement dévot, amateur de la justice, très-généreux, & qui pardonnoit volontiers à ceux qui l'avoient persecuté. Ses maladies continuelles l'obligerent de donner la régence de ses états à Yolande de France son épouse, qui les gouverna avec beaucoup de sagesse. Les princes du sang en furent jaloux, & voulurent avoir part au gouvernement. Le comte de Bresse, pour favoriser ce parti, entra en Savoye au mois de juillet de l'an 1471, & ayant surpris Montmeillan, s'y saisit d'Amédée, qu'il mena à Chamberri. Mais le roi Louis XI envoya une armée au secours du duc; & les princes révoltés, avec le comte de Bresse, demanderent la paix, qu'on leur accorda. Ensuite Amédée ayant passé les monts, mourut à Verceil la veille de pâque de l'an 1472, à l'âge de trente-sept ans. Sa sainteté, justifiée par plusieurs miracles, lui a fait donner le titre de *Bienheureux*. Etienne Binet a écrit sa vie. Amédée étoit encore au berceau, lorsqu'il fut accordé à Tours le 16 d'aout 1436, avec *Yolande* de France, fille du roi *Charles VII*, & de *Marie* d'Anjou. Ce mariage qui ne fut consommé qu'en 1452 à Feurs en Forez, fut béni par la naissance de six fils & de quatre filles. *Voyez-les* à l'article de SAVOYE. PHILIBERT son fils aîné lui succéda. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AMEDÉE de Savoye, comte de Piémont, prince d'Achaïe & de la Morée, étoit fils de JACQUES. Il descendoit de THOMAS, comte de Flandre, troisiéme fils de THOMAS I, comte de Savoye. Amédée comte de Piémont, succéda en 1366 aux états de son pere, sous la tutelle d'Amédée VI, comte de Savoye. Philippe son aïeul avoit épousé *Isabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiere de *Guillaume*, prince d'Achaïe. Amédée voulant recouvrer les états d'Achaïe & de la Morée, s'allia avec les Vénitiens; & étant à Venise, il y fit un traité avec un régent d'Achaïe le 5 juin 1391. Mais ce traité demeura sans effet, parcequ'Amédée ayant eu guerre avec les marquis de Saluces & de Montferrat, ne put accomplir ce qu'il avoit promis, étant mort peu de temps après, en 1402. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon. *hist. de Savoye*.

AMEDÉE, évêque de Lausane, illustre par sa vertu & par sa naissance dans le XII siécle, né à la Côte Saint-André, petite ville du Dauphiné, étoit fils d'*Amédée*, seigneur de Hauterive, beau-frere du dauphin *Guigues VII*, dont il avoit épousé la sœur, nommée *Pétronille*, & parent de l'empereur Henri V. La vertu des religieux de Cîteaux enflâma Amédée, seigneur de Hauterive, d'un ardent desir de les imiter. Il entra parmi eux dans l'abbaye de Bonnevaux, près de Vienne, l'an 1099, & il y fut suivi de seize chevaliers ses vassaux. Le jeune Amédée avoit suivi le seigneur de Hauterive, son pere, à Bonnevaux; mais son âge n'ayant pas permis qu'il fût admis à faire les vœux de la religion, il s'attacha à la suite de l'empereur Henri V son parent. Après la mort de ce prince, il seconda les ardens desirs de son pere, qui le rappelloit dans la solitude. En effet, il prit l'habit de religieux dans le même ordre. En 1139, il succéda à Bibien, abbé de Hautecombe; & en 1144

il fut fait évêque de Lausane, après Gui de Marigni. Amédée son pere ne vécut pas long-temps; mais il eut la satisfaction de rendre visite à son fils, & de fortifier son esprit par ses conseils. Ce seigneur mourut après son retour à Bonnevaux; & les anciens monumens de l'ordre de Cîteaux le mettent au nombre des saints qu'il a produits. L'évêque de Lausane son fils ne se distingua pas moins par sa piété. Il fut honoré de la tutelle d'Humbert III surnommé *le Saint*, comte de Savoye, fils d'Amédée III. Quelques auteurs assurent qu'il fut chancelier de l'empereur Frédéric I, & qu'étant né le jour de sainte Agnès, il fut religieux, puis abbé, & enfin évêque au même jour. Il mourut vers l'an 1158. Nous avons de lui huit homélies, composées en l'honneur de la sainte Vierge, qui sont dans la bibliothéque des peres. Le pere Richard Gibbon, jésuite, les publia en 1613 à Anvers; & le pere Théophyle Raynaud, aussi jésuite, les fit imprimer l'an 1633 à Lyon, avec les œuvres de S. Leon pape, &c. Les critiques se sont inscrits en faux contre Henri Willot, qui attribuoit ces homélies à un autre Amédée, religieux de l'ordre de S. François. L'évêque de Lausane est mis au catalogue des Saints qu'a produits l'ordre de Cîteaux. * L'auteur de la vie de S. Bernard, *l.* 2, *c.* 8. Le Mire, *in auct. de script. eccles. & in chron. Cister.* Marracius, *in bibl. Mariana.* André du Saussai, *in supp. martyr. Gall. add.* 27 *sept.* Henriquez, *in menol. Cister.* Manriquez, *in annal. ad ann* 1158, *c.* 5. Sammarth. *Gall. christ. de episcop. Laus.* Charles de Visch. *bibl. Cister.* Chorier, *hist. de Dauph. tom.* 2, *l.* 1 & 2. Voyez ci-après le titre CHASTELLARD.

AMEDEE, religieux de l'ordre de S. François, dont le vrai nom est *Jean Menez*, fut fils de Rodrigue Gomez de Silva, d'une des plus illustres maisons de Portugal, & d'Isabelle Menez. Il fut marié à l'âge de dixhuit ans; mais ayant quitté sa femme dans l'instant même des nôces, il alla en Castille pour combattre les Maures sous le roi Jean II, & ayant été blessé au bras, il prit la résolution de quitter le monde. On assure qu'il fut d'abord hermite de S. Jérôme dans le couvent de Guadaloupe, & que le desir de répandre son sang pour la foi, le porta à aller à Grenade, où ayant été découvert, il fut cruellement battu de verges. Il entra ensuite dans l'ordre de S. François, où on ne le reçut d'abord qu'en qualité de frere laïc; encore ne fut-ce qu'après l'avoir rejetté long-temps. La régularité de sa conduite fit voir aux supérieurs qu'ils avoient eu tort: ils lui firent recevoir les ordres sacrés; & devenu supérieur d'une maison de son ordre, il vint bientôt à bout d'en fonder plusieurs autres, ausquelles il prescrivit des observances particulieres, & qui formerent une espece de congrégation, qu'on appella des *Amadéistes.* Amédée étoit alors en Italie. Les faux freres lui causerent de temps en temps quelques inquiétudes; mais sa douceur & sa bonne conduite les firent rentrer dans leur devoir, ou rendirent leur cabale inutile. Il avoit été ordonné prêtre en 1459. En 1471 le pape Sixte IV l'appella à Rome, le choisit pour son confesseur, & lui donna le couvent de S. Pierre *in Montorio*, qui n'étoit pas encore achevé. Amédée y demeura jusqu'à en 1482 qu'on lui permit d'aller visiter les monasteres de sa congrégation; étant prêt de retourner à Rome, il mourut à Milan le 10 août de la même année. On a sous son nom un livre de prophéties, qui a sans doute été corrompu, puisqu'il est rempli de rêveries, dont plusieurs sont directement opposées à la foi. Dans les editions précédentes de ce dictionnaire, on avoit représenté Amédée comme un personnage amoureux de l'impératrice Eléonore, épouse de Frédéric; il avoit, dit-on, accompagné cette princesse à Rome; & pour ne pas perdre toute espérance de la revoir, il s'étoit fait cordelier: cela avoit été copié apparemment dans quelque roman. La congrégation des Amadéistes subsista jusques sous le pontificat de S. Pie V. * Wading. *ann. ordin. min.* Rodulph. *Tussinianensis, hist. seraph. l.* 2. Dominicus de Gubernatis, *orbis seraphicus, tom.* 1, *l.* 5. Marc de Lisboa, *chronica dos Menores, tom.* 3, *l.* 6, *c.* 3.

AMEDEE ou AMABLE, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS, AMABLE, ou AMÉ.

AMEDEE de Salusses, cardinal, évêque de Valence, *cherchez* SALUSSES.

AMEDEE de Talaru, cardinal, archevêque de Lyon, *cherchez* TALARU.

☞ AMELAND, isle des Provinces-Unies, dans la mer d'Allemagne, sur la côte de Frise, d'où elle est séparée par un canal de la mer, nommé *Wadt* sur les cartes. Il y a quatre villages, un dans la partie occidentale nommé *Nez*: les trois autres sont, *Ballum* dans les terres, *Camingа* dans la partie méridionale, & *Hollum*, dans la plus orientale. La religion catholique est tolérée dans cette isle, & il y a une chapelle desservie par un prêtre entretenu. L'isle d'Ameland a été sujéte à de grands ravages dans les temps de tempêtes; & les habitans font remarquer des collines de sable qui couvrent présentement les terres que leurs peres cultivoient, surtout du côté de l'occident * La Martiniere, *diction. géographique.*

AMELESAGORAS ou MELESAGORAS, de Chalcédoine, historien Grec, est des plus anciens qui aient écrit; car il vivoit avant la guerre du Peloponnèse, qui commença la deuxiéme année de la LXXXVII olympiade, & 431 ans avant la naissance de J. C. Plusieurs anciens auteurs le citent avec éloge. S. Clément d'*Alexandrie*, qui le nomme *Melesagoras*, dit que Gorgias Leontin & Eudeme de Naxe avoient pillé les ouvrages de cet auteur. C'est le même que le scholiaste d'Euripide, sur la Gebetide, cite sous le nom d'*Aureleagoras*: il rapporte sur son témoignage, qu'Esculape fut frapé de la foudre, parcequ'il avoit fait rendre la vie à Glaucus. Il faut le distinguer d'un autre AMELESAGORAS, Athénien, qui avoit fait une description du pays d'Attique. * Clément d'*Alexandrie*, *l.* 6. *Strom.* Maxime de Tyr, *serm.* 22. Vossius, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 2. Dupin, *bibl. des historiens profanes.*

AMELIA, ville d'Italie, dans le duché de Spolete, avec évêché qui dépend immédiatement du S. siége. C'est l'*Ameria* des auteurs Latins, & l'*Amerium* de Suidas. Elle est située sur une montagne, entre les rivieres du Tibre & de Mera, qui n'en sont pas éloignées. Caton, cité par Pline, dit qu'elle fut bâtie 964 ans avant la guerre de Persée; ainsi cette guerre ayant commencé l'an de Rome 583, Amelia seroit plus ancienne que Rome de 381 ans, & auroit été fondée l'an du monde 2900, & avant Jesus-Christ 1135. Amelia a eu un certain Amirus pour fondateur, selon Festus, & elle donna naissance au fameux comédien Roscius, pour qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Elle a produit d'autres grands hommes, & a eu d'illustres évêques, entr'autres, César Nacci, qui étoit luimême d'Amelia; Antoine Maria Gratiani, &c. On estime les vignes d'Amelia. * Pline, *l.* 3. Léandre Alberti, *descript. Ital.* Bayle, *dict. crit.*

☞ AMELIN (Jean d') gentilhomme de Sarlat, selon Du Verdier de Vauprivas, dans sa bibliothéque, page 636, a traduit du latin en françois: premierement, *Tite-Live, de la seconde guerre punique que les Carthaginois firent avec les Romains, sous la conduite d'Annibal*, avec *les abregés de Florus à la tête de chaque livre: & des notes sur les passages corrigés, & en marge un précis des choses mémorables; plus, les noms modernes des villes, rivieres & pays dont il est fait mention au cours de l'histoire, & la déclaration de plusieurs mots antiques*; le tout imprimé à Paris, *in-folio*, par Benoît Prévôt en 1559. Blaise de Vigenere en a donné une nouvelle édition en 1583, sous ce titre, *La troisiéme décade de Tite-Live contenant la seconde guerre punique sous la conduite d'Annibal, mise ci-devant en françois par Jean Hamelin de Sarlat, & de-*

puis resuyvie presque tout à neuf, par B. D. V. (Journ. de Trevoux, janvier 1750.) Secondement, *Les concions & harangues de Tite-Live*, *in*-8°. à Paris, par Vascosan, imprimeur du roi, 1558. Les harangues de Tite-Live sont adressées par le traducteur au roi Henri II. Amelin dit dans son épître dedicatoire, qu'il avoit été connu de sa majesté à l'occasion d'un poëme qu'il avoit fait à la louange de Henri, & qui avoit été presenté à ce prince au camp de Crevecœur, en 1557. Le bon accueil que le roi fit à ce poëme, engagea Amelin à traduire les harangues de Tite-Live, & il dit qu'il en commença la traduction *sous la tente de M. de Biron son Mécene.* C'est tout ce que nous savons de cet écrivain. On cite encore d'autres ouvrages de lui; entre autres, une *histoire de France*, dont Ronsard a parlé; mais ils ne nous sont pas suffisamment connus.

AMELINE (Claude) Parisien, fils d'un procureur au châtelet, & de dame Anne Thevenin, suivit d'abord le barreau & plaida quelques causes. Ensuite dégouté du monde, il entra dans la congrégation de l'oratoire le 29 avril 1660, & ayant été envoyé à Saumur après son institution pour y faire sa théologie, il y connut le P. Mallebranche, & se lia d'amitié avec lui. Il fut élevé au sacerdoce en 1663, & vers le même temps il fut fait, malgré lui, grand-chantre de l'église de Paris. Mais cette dignité ne donnant presque aucune matiere à son zéle, il la permuta avec M. Joli pour celle de grand-archidiacre, qui lui donnoit le droit d'inspection sur une grande partie des curés du diocèse. Il a donné deux ouvrages au public; le premier est intitulé: *Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions & de ses égaremens*, in-12, à Paris 1684 chez Desprez. C'étoit un fruit de ses liaisons avec le pere Mallebranche. Bayle a mal-à-propos attribué cet ouvrage dans ses Nouvelles de la république des lettres à M. Nicole: il est vrai que l'on y trouve la solidité de ce judicieux auteur. Le second ouvrage de M. Ameline est contre le quiétisme: il est intitulé: *Traité de l'amour du souverain bien*, &c. à Paris chez Leonard, *in*-12. Cet auteur mourut le 23 septembre 1708, âgé de soixante & quinze ans, laissant après lui une grande odeur de piété, & une solide réputation de bonne doctrine. * *Mémoires du temps.* Bayle, *république des lettres, janvier* 1685, *pag.* 115.

AMELIUS (Gentilianus) de Toscane, philosophe platonicien dans le III siécle. Il étudia sous Lisimachus, philosophe stoïcien, & se mit ensuite sous la discipline du fameux Plotin, auquel il s'attacha avec plus d'assiduité qu'aucun autre de ses disciples. Il publia plusieurs traités de philosophie, recueillis des conférences où il avoit assisté, & il les adressa à Hesychius son fils adoptif. Ensuite il composa quarante livres contre Zostrianus; une défense de Plotin, qu'on accusoit d'avoir pillé Numénius, & des éclaircissemens sur la doctrine du même Plotin, lesquels firent tomber les armes des mains à Porphyre, qui avoit formé objections sur objections, & qui se rendit enfin aux raisons d'Amelius. Longin faisoit cas des ouvrages de ce philosophe, quoiqu'il improuvât le tour trop diffus qu'il prenoit dans ses explications, & la sécheresse de son style, dénué des graces de l'élocution. Théodoret, en citant ce passage où Amelius se servoit du commencement de l'évangile de S. Jean, pour la défense de la doctrine platonicienne, appelle ce philosophe *Chef de l'école de Porphyre.* Jonsius infére de-là qu'il succéda à Plotin. Amelius s'étoit retiré à Apamée, ville de Syrie, du vivant même de son maître; & il ne se trouva point à sa mort, quoiqu'il eût passé près de vingt-quatre ans près de lui, depuis 246 jusqu'en 269. * Porphyre, *in vit. Plotin.* Eunapius. Théodoret. Jonsius, *l.* 3, *c.* 16. Bayle, *dict. crit.*

AMELIUS (Pierre) qui vivoit dans le XIV siécle, fut religieux de l'ordre de S. Augustin, puis évêque de Senigaglia, ville du duché d'Urbin en Italie. Il étoit natif d'Alet en Languedoc, *Alecta*; & non pas de Saint-Malo en Bretagne, qui est *Aleta*, ou de Lecce, ville du royaume de Naples, qui est *Aletium*. Pierre Amélio ou Amelius, étoit à Avignon en 1376 lorsque le pape Grégoire XI transporta le saint-siége à Rome. Il accompagna ce pontife, & écrivit en vers une relation de ce voyage. Papire Masson en fait mention dans la vie de ce pape. Amelius mourut à Senigaglia, dont il avoit été fait evêque en 1365. * Papire Masson, *in vita Greg. XI.* Bzovius. Sponde. Rainaldi, *in annal. &c.* Echard, *script. ord. præd.*

AMELIUS (George) jurisconsulte célébre, professa long-temps le droit à Fribourg en Brisgaw. Son nom étoit *Achismit*, qu'il changea en celui d'*Amelius*, selon la manie de plusieurs gens de lettres du XVI siécle. * Melchior Adam. On a une lettre de cet Amelius adressée à Frédéric Nausea, évêque de Vienne, datée du 16 octobre 1538. Elle se trouve parmi celles de ce prélat, p. 231.

AMELIUS (Martin) fils de *George*, né à Fribourg le 30 octobre 1526, fut élevé avec beaucoup de soin. Le marquis de Bade voulut l'avoir auprès de lui, & lui confia l'administration de ses affaires, sous la direction d'Oswald Gut, son chancelier. Amelius s'aquitta très-bien de ses emplois, & fut ensuite envoyé à Vienne. Il s'y fit admirer à la cour de l'empereur Ferdinand, qui lui donna des lettres de noblesse, & il fut reçu docteur ès droits civil & canonique dans l'université de cette ville. A son retour il devint chancelier par la mort d'Oswald Gut; & comme il aimoit passionément l'architecture, il fit bâtir de belles maisons, puis la forteresse de Niefernburg. Il travailla aussi pour les belles lettres, & en faveur de la prétendue réforme, vers l'an 1556. On ne sait pas précisément le temps de sa mort. * Henri Pantaleon, *l.* 3, *prosp.* Melchior Adam, *in vitis jurisc. German.*

☞ AMELON (Marin) avocat au présidial du Mans, a donné au public un volume *in*-16. imprimé au Mans en 1623, contenant les notes de M. du Molin, avec les sommaires épigraphes sur chacun des articles, & une table très-ample, servant de conférence aux coutumes de Paris & d'Anjou. * *Mémoires manuscrits* de M. Boucher d'Argis.

AMELONGUS, soldat de Romuald, roi des Lombards, étoit si fort & si robuste, que d'un coup de bâton il abattoit un cavalier de dessus son cheval, & l'enlevoit par-dessus sa tête, avec une merveilleuse facilité. * Paul Diac. *hist. Longob.*

AMELOT (Michel) marquis de Gournay, baron de Brunelles, conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'état & privé, & président du bureau du conseil de commerce, s'est rendu célébre par les diverses ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans to[us] les autres emplois dont il fut honoré, il a donné d[es] marques & des preuves de sa grande capacité, de [sa] probité, de son attachement au service de son prince, & de son zèle pour le bien public. Il fut d'abord re[çu] conseiller au parlement de Paris le 14 décembre 167[.] & ensuite pourvu d'un état & office de maître des re-quêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par lettres du [.] août 1677, auquel il fut reçu le 31 du même mo[is.] Depuis il fut choisi au mois de janvier 1682, po[ur] aller à Venise en qualité d'ambassadeur extraordinai[re] de France. Il y fit son entrée le 23 septembre de [la] même année, & le lendemain il eut sa premiere au-dience publique du doge & du sénat. Il rempliss[oit] encore cette ambassade, lorsqu'il fut nommé au m[ois] d'octobre 1684, pour passer en Portugal avec le mê[me] caractere d'ambassadeur. S'étant rendu à Lisbonne [il] y fit son entrée le 19 décembre 1685, & il eut le mê[me] jour sa premiere audience publique du roi de Portu[gal.] A son retour de cette ambassade, il passa en 1688 à c[...] de Suisse, d'où il n'obtint son rappel que sur la fin [de] l'année 1697. Pendant son séjour en Suisse, le roi [lui] accorda des lettres de maître des requêtes honorai[re]

qui furent données à Versailles le 29 mars 1693, & registrées au parlement de Paris le 26 mai suivant. Il avoit été nommé au mois d'août 1695 conseiller d'état de semestre. Il fut fait encore au mois de septembre 1699, directeur du commerce. Il fut nommé au mois de mars 1705 pour aller relever en Espagne le duc de Gramont, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il resta dans cette cour jusqu'au mois d'août 1709, ayant été rappellé pour venir prendre sa place au conseil d'état, dont il étoit devenu ordinaire depuis le mois de juin précédent. Son habileté & sa prudence le firent encore choisir par le roi en 1714 pour l'envoyer à Rome sans aucun caractere, mais cependant chargé de ses ordres secrets, pour une négociation particuliere. Il partit de Paris pour cet effet le 10 décembre 1714, & étant arrivé à Rome le 9 janvier 1715, au soir, il eut le 12 sa premiere audience du pape. Pendant le cours de sa négociation, il reçut la nuit du 3 septembre 1715, un courier dépêché de France, avec des ordres exprès de prendre congé du pape, & de partir incessamment sans s'arrêter sur la route. Le lendemain il rendit compte au pape, dans une audience qu'il obtint de lui, des ordres qu'il avoit reçus, & lui fit part en même-temps de l'état périlleux où étoit le roi, ce qui changeoit toutes les mesures prises touchant la négociation dont il étoit chargé. Ensuite de quoi il partit le 5 du même mois pour s'en retourner en France, où il fut fait dans le même-temps conseiller au conseil des affaires étrangeres établi nouvellement. Il fut un des conseillers d'état, qui, comme invités, assisterent au sacre du roi Louis XV à Reims le 25 octobre 1722. Ce magistrat mourut à Paris le 21 juin 1724, âgé de 69 ans & 5 mois, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille.

La famille d'Amelot, qui est originaire de la ville d'Orléans, a produit un très-grand nombre de magistrats, qui ont exercé avec distinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un archevêque à l'église de Tours, & elle s'est alliée non-seulement avec les principales familles de la robe, mais même avec quelques-unes des grandes maisons du royaume.

I. Jacques Amelot, seigneur de Carnetin, vint d'Orléans s'habituer à Paris, où il suivit le barreau en qualité d'avocat au parlement, sous le regne de François I. Il se rendit célébre dans sa profession, & fut fort employé. Il est fait mention de lui dans le dialogue des avocats de Loysel, *p.* 505 & 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne* Vialart, sœur d'*Antoine* Vialart, archevêque de Bourges, mort en 1576, & fille de *Jean* Vialart, avocat au parlement de Paris, puis président au parlement de Rouen, & de *Jeanne* Poncet, sa seconde femme. Il en laissa Jean Amelot, seigneur de Carnetin, qui suit; *Jacques* Amelot, prieur de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1580; & *Charles* Amelot, avocat au parlement, qui fut pourvu d'un office de correcteur en la chambre des comptes de Paris, par lettres du 26 juillet 1579, dont il fit le serment le 3 août suivant. Il fut ensuite institué maître ordinaire en la même chambre, par autres lettres du 27 avril 1585, & il fut reçu en cette charge le 21 octobre suivant. Il mourut le 28 août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 16 février 1579 avec *Marie* le Maître, fille de *Jean* le Maître, alors avocat, & depuis président au parlement de Paris, & de *Nicole* Hamart : elle mourut le 16 janvier 1630, âgée de 69 ans, & fut inhumée avec son mari, qui avoit eu d'elle *Charles* Amelot, seigneur de Laumoïeau, premier maître d'hôtel ordinaire de sa majesté, grand-maître des eaux & forêts au département de Champagne, mort à Paris le .. octobre 1653. Il ne paroît pas qu'il ait laissé d'enfans.

II. Jean Amelot, seigneur de Carnetin, avocat au parlement de Paris, est mentionné par Loysel dans son dialogue des avocats, *page* 537, & encore plus particulierement *page* 549. Après avoir suivi le barreau pendant plusieurs années, il fut pourvu d'un office de maître des requêtes par lettres données à Paris le 15 juillet 1573, prêta serment pour raison de cet office entre les mains du chancelier de Birague, le 18 du même mois, & fut ensuite reçu au parlement en cette qualité le 2 août suivant, & au grand conseil le 18 du même mois. Il exerçoit encore cette charge en 1580 : depuis il la quitta pour être président aux enquêtes du parlement de Paris. Il est enterré à S. Nicolas des Champs, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où sa veuve & ses trois fils lui firent dresser une épitaphe en latin, qui s'y voit encore. Il avoit épousé *Marie* de Saint-Germain, fille de *Jean* de Saint-Germain, bourgeois de Paris, & d'*Agnès* Hervieu. Elle se remaria par contrat du mois de septembre 1601, avec *Michel* Marillac, qui fut depuis garde des sceaux de France. Jean Amelot avoit eu d'elle Jacques Amelot, seigneur de Carnetin, qui suit; Jean Amelot, seigneur de Gournai, qui a formé une branche, *qui sera rapportée ci-après;* Denys Amelot, seigneur de Chaillou, &c. qui a aussi fait une branche, *qui sera pareillement rapportée après celles de ses freres;* & une fille mariée avec *Jacques* Prevôt, seigneur de Saint-Cyr, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, dont elle fut la premiere femme.

III. Jacques Amelot, seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Mesnil, reçu conseiller au parlement de Paris le 17 décembre 1597, & président en la premiere chambre des requêtes du palais, le 19 mars 1608, fut marié avec *Charlotte* Girard, fille de *Nicolas* Girard, seigneur du Tillay en France, surintendant général des maisons & affaires du connétable de Montmorenci, & auparavant conseiller du roi, trésorier des ligues suisses, & de *Lucréce* de Merle, & en eut Jacques Amelot, seigneur, marquis de Mauregard, qui suit; *Marie* Amelot, baptisée le 5 février 1609, mariée le 2 mars 1628 avec *César* d'Aumont, marquis de Clairvaux & de Nolay, vicomte de la Guerche, gouverneur de Touraine, & sénéchal de Chatelleraud, restée veuve le 20 avril 1661, morte à Paris le 22 octobre 1675 dans la soixante-septiéme année de son âge; *Charlotte* Amelot, baptisée le 31 octobre 1610, morte en bas âge; *Charlotte* Amelot, baptisée le 17 mai 1612; *Elizabeth* Amelot, baptisée le 29 juillet 1613; *Charles* Amelot, baptisé le 20 août 1614; & *Anne* Amelot, baptisée le 4 septembre 1620, mariée le 8 mai 1638 avec *Charles* Maignart, seigneur de Bernieres, &c. conseiller & commissaire aux requêtes du palais du parlement de Paris, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & ensuite conseiller d'état ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 juillet 1653, dans la trente-troisiéme année de son âge.

IV. Jacques Amelot, seigneur, marquis de Mauregard-Amelot, le Mesnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lès-Meaux, &c. baptisé le 23 juin 1602, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 2 juillet 1627; ensuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 8 janvier 1633; aussi président au grand conseil, & enfin conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils, & premier président en sa cour des aides de Paris le 9 février 1643, Ayant été pourvu de cette charge par lettres du 29 janvier précédent. Il obtint ses lettres d'honneur, & résigna cette derniere charge en faveur de son fils aîné, le 29 février 1668, & il mourut à Paris le 11 avril de la même année, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Il avoit été marié le 29 avril 1632, avec *Elizabeth* du Pré, fille de *Barthelemi* du Pré, trésorier général de France à Moulins, & d'*Elizabeth* Martin. Elle mourut dans le couvent des Feuillentines, où elle s'étoit retirée, le 22 novembre 1690. Leurs enfans furent, 1. *Jacques-Charles* Amelot, marquis de Mauregard, du Mesnil-Amelot, la Planchette, &c. baptisé le 27 avril 1633, qui fut reçu conseiller au grand conseil à l'âge de vingt-un ans, & ensuite pourvu en survivance de son pere de l'état & office de premier prési-

dent en la cour des aides, par lettres données à Compiégne le 25 août 1656, en l'exercice de laquelle charge il n'entra que le 29 février 1668. Il mourut le 6 janvier 1671, dans la trente-ſeptiéme année de ſon âge, ſans avoir été marié. 2. *Céſar* Amelot, mort jeune; & 3. *Charles* Amelot, marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, baron de Salvert, ſeigneur du Meſnil, la Planchette, &c. baptiſé le 31 octobre 1644. Celui-ci étoit en 1668 conſeiller-aumônier du roi, & abbé commendataire de l'abbaye d'Hermieres, diocèſe de Paris. Il fut reçu conſeiller au parlement de Paris en la troiſiéme chambre des enquêtes le 17 février 1673, & préſident en la même chambre le 17 mars 1687. Il renonça à ſes bénéfices, & ſe maria par contrat du 27 octobre 1692, avec *Antoinette* de Brion, fille de *Jean* de Brion, marquis de Combronde, baron de Salvert, conſeiller au parlement de Paris, & d'*Anne-Marie* de la Barde; mais il mourut ſans enfans, dans ſon château de Salvert en Auvergne, le 5 novembre 1726, âgé de quatre-vingt-deux ans, & en lui finit cette branche.

III. Jean Amelot, ſeigneur de Gournay & de Neuvy, ſecond fils de Jean Amelot, ſeigneur de Carnetin, préſident aux enquêtes, & de *Marie* de Saint-Germain, fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 8 mai 1598, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 4 juin 1605, & étoit auſſi en 1610, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, & préſident en ſon grand conſeil. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 28 ſeptembre 1626, & réſigna alors ſa charge. Il fut inhumé à S. Nicolas des Champs le 19 octobre 1644. Il avoit épouſé *Catherine* de Creil, inhumée avec lui le 28 ſeptembre 1647, fille de *Jean* de Creil, ſeigneur de Gournay & de Neuvy-ſur-Aironde, & d'*Adrienne* Gamyn. De ce mariage vinrent dix enfans, qui ſont 1. *Marie* Amelot, baptiſée le 4 février 1611, mariée par contrat du 15 octobre 1627 avec *Antoine* Nicolaï, ſeigneur de Gouſſainville & d'Ivor, premier préſident en la chambre des comptes de Paris, reſtée veuve le premier mars 1656, morte à Paris le 25 juin 1683, dans la ſoixante-treiziéme année de ſon âge. 2. *Catherine* Amelot, baptiſée le 3 ſeptembre 1612. 3. *Charles* Amelot, baptiſé le 11 novembre 1613, mort en bas âge. 4. *Anne* Amelot, baptiſée le 16 janvier 1616. 5. *Jean* Amelot, baptiſé le 20 octobre 1617, mort jeune. 6. *Marguerite* Amelot, baptiſée le 23 janvier 1619, mariée avec *Guillaume* Briçonnet, ſeigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, &c. ſucceſſivement conſeiller au parlement de Paris, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, reſtée veuve le 3 février 1674, morte le 23 février 1684, âgée de ſoixante-cinq ans & un mois. 7. Charles Amelot, qui ſuit. 8. *Elizabeth* Amelot, baptiſée le 2 juin 1623. 9. *Michel* Amelot, baptiſé le 18 août 1624, reçu conſeiller au parlement de Paris le 17 janvier 1648, nommé abbé commendataire de l'abbaye du Guay de Launay, diocèſe du Mans, en 1656, pourvu auſſi de celle de S. Calès & d'Evron, dans le même diocèſe du Mans. Il fut nommé à l'évêché de Lavaur le 5 janvier 1671, & donna alors ſa démiſſion de l'abbaye de S. Calès. Il fut transféré à l'archevêché de Tours, le 14 janvier 1673. Il mourut à Tours le 17 février 1687, dans la ſoixante-troiſiéme année de ſon âge; & 10. *Thérèſe* Amelot, baptiſée le 5 octobre 1625.

IV. Charles Amelot, ſeigneur de Gournay, de Neuvy, & de Brunelles, baptiſé le 8 juin 1620, fut reçu conſeiller au parlement de Paris, le 5 février 1638; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 16 mars 1645, & depuis auſſi préſident au grand-conſeil, & il obtint ſes lettres d'honneur en qualité de maître des requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12 février 1671, dans la cinquante-uniéme année de ſon âge. Il avoit épouſé *Marie* Lyonne, morte âgée de ſoixante & dix ans, ſix mois, le 24 juin 1702, fille de *Jacques* Lyonne, ſeigneur de Cueilly & de Livri, grand-audiencier de France, & de *Marie* de Grieu. De ce mariage vinrent Michel Amelot, marquis de Gournay, &c. qui ſuit; *Charles* Amelot, abbé & baron d'Evron, ſur la démiſſion de l'archevêque de Tours ſon oncle, auſſi conſeiller & aumônier ordinaire du roi, mort à Paris le 10 mars 1694; *Jean-Jacques* Amelot, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, au grand prieuré de France, le 24 ſeptembre 1668, mort jeune; & *Catherine* Amelot de Gournay, mariée le 28 octobre 1680, avec *Louis-Claude* de Hauſſonville de Nettancourt, comte de Vaubecourt, dont elle reſta veuve en 1705, ſans enfans; morte à Paris le 16 avril 1710, âgée de 54 ans.

V. Michel Amelot, marquis de Gournay, baron de Brunelles, conſeiller d'état ordinaire, &c. mort le 21 juin 1724, eſt celui dont l'éloge a donné lieu de rapporter cette généalogie. Il avoit épouſé au mois de juin 1679, *Catherine* le Pelletier de la Houſſaie, morte le 16 mai 1703, dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge, fille de *Nicolas* le Pelletier, ſeigneur de la Houſſaie & du Château-Poiſſi, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Catherine* le Picart de Perigny. De ce mariage vinrent Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, qui ſuit; *Ours-Victor* Amelot, ſeigneur de Brunelles, qui fut tué à la chaſſe le 6 ſeptembre 1707, à l'âge de ſeize ans; une fille religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie au fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle fit profeſſion au mois de mai 1698; & *Marie Anne-Urſule* Amelot, morte à Dijon le 12 janvier 1741, âgée de 49 ans. Elle avoit été mariée le 3 mars 1712, avec *Henri-Charles* de Saulx, comte de Tavannes, ſon couſin iſſu de germain du côté maternel.

VI. Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, fut d'abord conſeiller au châtelet de Paris, puis reçu au grand conſeil en 1703; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 8 mai 1707; & enfin préſident à mortier au parlement de Paris le 18 janvier 1712. Il mourut ſubitement à Paris le 25 décembre 1730, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié le 25 octobre 1708, avec *Marguerite-Pelagie* Danycan, fille de *Noël* Danycan de Leſpine, chevalier de l'ordre de S. Michel, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, ſeigneur du Pleſſis, Silly, Oiſeri, &c. & de *Marguerite* Chantoiſeau. De ce mariage vinrent *Michelle-Catherine* Amelot, mariée le 27 décembre 1725 avec *Joſeph-Antoine* Crozat, marquis de Tugny, lecteur du cabinet du roi, & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de ſa majeſté, puis reçu préſident en la quatriéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, le 13 mai 1726; *Michel-Marie-Noël* Amelot, né le 12 décembre 1713; & *Charles-Marie-Michel* Amelot, né le 13 janvier 1715, mort le 19 du même mois.

III. Denys Amelot, ſeigneur de Chaillou, Beau-lieu, &c. troiſiéme fils de Jean Amelot, ſeigneur de Carnetin, préſident aux enquêtes, & de *Marie* de Saint-Germain, fut d'abord conſeiller au grand-conſeil, puis reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 13 novembre 1610. Il fut envoyé intendant à Limoges en 1616, & en Saintonge, Aulnis, Poitou & la Rochelle en 1623; & étant doyen des maîtres des requêtes, il réſigna ſa charge en 1651, & fut retenu alors conſeiller d'état ordinaire. Il fut inhumé à S. Nicolas des champs, dans la ſépulture de ſa famille, le février 1655. Il avoit été marié, 1°. le 12 ſeptembre 1604, avec *Marguerite* du Drac, vivante en 1646, fille d'*Adrien* du Drac, ſeigneur de Mareuil, conſeiller au parlement de Paris, & de *Marie* le Prevoſt: 2° avec *Louiſe* de l'Hoſpital, veuve de *Henri* de Vaudetar baron de Perſan, ſeigneur de Pouilly, & fille de *Loui*[s] de l'Hoſpital, marquis de Vitri, chevalier des ordres du roi, capitaine de ſes gardes du corps, & de *Françoiſe* de Brichanteau de Nangis. Il eut de la premiere, 1. *Marie* Amelot, mariée avec *Charles* de Beon du Luxembourg, marquis de Bouteville, maréchal de camp

camps & armées du roi, dont elle resta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 janvier 1702, âgée d'environ 97 ans; 2. JEAN-BAPTISTE Amelot, vicomte de Bisseuil, qui suit; & JACQUES Amelot, seigneur de Chaillou, *qui sera mentionné avec sa postérité, après celle de son frere.*

IV. JEAN-BAPTISTE Amelot, vicomte de Bisseuil, reçu conseiller au grand-conseil le 22 novembre 1635; & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 21 février 1642, obtint ses lettres d'honneur le 8 avril 1664. Il mourut à Paris le 15 avril 1688, âgé de 76 ans. Il avoit épousé *Charlotte* Brulart, veuve de *Louis* Frere, premier président au parlement de Dauphiné, & fille de *Denys* Brulart, marquis de la Bourbe, baron de Sombernon & de Lantenay, seigneur de Rouvres-sur-Aube, président au parlement de Dijon, & de *Marie* Massol. Elle mourut subitement le 6 janvier 1688. Jean-Baptiste Amelot avoit eu d'elle 1. *Marguerite* Amelot, née le 15 mai 1646; 2. *Marie-Jacqueline* Amelot, née le 2 mars 1649, morte à deux ans & demi; 3. *Jeanne* Amelot, baptisée le 8 août 1653, religieuse en l'abbaye de S. Antoine des champs à Paris; 4. *Denys-Nicolas-Anne* Amelot, baptisé le 27 août 1655, mort à onze mois; 5. *Marguerite-Françoise* Amelot, mariée au mois de mai 1676, avec *Charles* de Bourgoing, seigneur, marquis de Faulin, Coulanges-sur-Yonne, &c. dont elle vivoit veuve le 14 juillet 1699; & 6. *Charlotte-Angélique* Amelot, mariée le 12 mai 1687, avec *Jean-Baptiste* du Deffend, marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la soixante-dix-septiéme année de son âge.

IV. JACQUES Amelot, seigneur de Chaillou, second fils de DENYS Amelot, seigneur de Chaillou, doyen des maîtres des requêtes, & de *Marguerite* du Drac, sa premiere femme, fut reçu conseiller au grand conseil au mois de décembre 1642, & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par la résignation de son pere, le 10 juillet 1651. Il mourut à Paris, étant conseiller d'état ordinaire, & doyen des maîtres des requêtes, le 19 décembre 1699, âgé de 82 ans. Il avoit été marié le 15 juin 1655 avec *Marie-Valence* Lescuyer, fille unique de *Pierre* Lescuyer, seigneur de Chaumontel, & de *Louise* Godefroi. Elle mourut fort âgée le 26 septembre 1714, dans le couvent des filles de la Visitation Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De ce mariage vint DENYS-JEAN-MICHEL Amelot, qui suit.

V. DENYS-JEAN-MICHEL Amelot, seigneur de Chaillou, de Châtillon-sur-Indre & des Pruneaux, né le 15 janvier 1666, reçu conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais le 11 avril 1687; puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 10 avril 1690, fut pourvu au mois de mai 1708 d'une des six charges d'intendant de commerce, nouvellement créées, & qui furent supprimées au mois de décembre 1715. Il avoit été marié le 21 avril 1688, avec *Philberte* de Barillon d'Amoncourt, née le premier novembre 1664, fille aînée de *Paul* de Barillon d'Amoncourt, conseiller d'état ordinaire, & ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie-Magdeléne* Mangot. Il en a eu JEAN-JACQUES Amelot, seigneur de Chaillou, qui suit; *Valence* Amelot, baptisée le 22 septembre 1690, morte le 14 mai 1694; *Marie-Philberte* Amelot, née la nuit du 6 au 7 mars 1692, & mariée au mois d'octobre 1715, avec *Henri-Hubert* d'Estampes, marquis de Valençai; *Magdeléne-Bonne* Amelot née le 5 juin 1693; & *Michel-Denys* Amelot, né le 20 mai 1696.

VI. JEAN-JACQUES Amelot, seigneur de Chaillou, né le 30 avril 1689, reçu avocat général aux requêtes de l'hôtel du roi au mois de janvier 1709, puis maître des requêtes ordinaire du même hôtel le 17 décembre 1712; fut nommé au mois de juillet 1720 intendant à la Rochelle, & pourvu au mois de juin 1726 d'une charge d'intendant des finances, avec rang de conseiller d'état ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'académie françoise le 25 août 1727. Il avoit épousé en premieres nôces au mois de mai 1716 *Anne Marie-Pauline-Gertude* Bombarda, fille de feu *Jean-Paul* Bombarda, Romain de nation, seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c. conseiller de la chambre des finances, & trésorier général de l'électeur duc de Baviere, & de *Gertrude* Clootz. Elle mourut le 4 mai 1719 âgée de 22 ans. Il en eut une fille, née peu de temps avant la mort de sa mere. Il s'est remarié le 26 février 1726, avec *Anne* de Vougny, fille de *Jean-Marie* de Vougny, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire du conseil d'état, direction & finances, & d'*Anne* Moufle. M. Amelot est mort à Paris le 7 mai 1749, âgé de 60 ans.

AMELOT de la Houssaye (Abraham-Nicolas) né à Orléans au mois de février 1634, est un des auteurs du dernier siécle, qui a le plus travaillé sur la politique, & sur les ouvrages qui en traitent. Il a donné plusieurs traductions françoises d'auteurs Italiens & Espagnols. L'histoire du concile de Trente, traduite en françois sur l'italien de Fra-Paolo, est de M. Amelot, aussi-bien que la traduction françoise de *l'Homme de la cour* de Balthasar Gratian, jésuite Espagnol, où il y a plusieurs maximes de politique, dont quelques-unes sont dangereuses. M. Amelot a encore traduit en françois les six premiers livres, & les 11, 12 & 13 des annales de Tacite. Il a enrichi cette traduction de notes, la plupart tirées d'auteurs Espagnols, de remarques historiques, & de réflexions sur plusieurs endroits. Ce livre fut imprimé à Paris, 1690, *in-4°.* On lui doit encore la traduction françoise du livre attribué à Marc Velserus, célébre jurisconsulte, intitulé: *Squittino della libertà Veneta, Examen de la liberté originaire de Venise*, avec des remarques, Paris 1677, *in-12.* Ses autres ouvrages sont: *Relation du conclave de Clément X en 1670*, in 12, à Paris 1676. *Histoire du gouvernement de Venise, avec un supplément, contenant l'histoire, & quelques piéces, du différend de la république avec Paul V*, à Paris, in-8°, deux vol. 1676 & 1677. *Le prince de Nicolas Machiavel*, traduit de l'italien avec des remarques, à Amsterdam, 1684, in-12. *Traité des bénéfices*, traduit de l'italien de *Fra-Paolo*, *in-12*, à Amsterdam, 1684. *La morale de Tacite: avec un discours critique des traducteurs, ou commentateurs modernes de Tacite*, à Paris, 1686, *in-12.* *Homélies théologiques & morales de feu M. de Palafox, sur la passion de J. C.* traduites de l'espagnol, *in-12*, Paris, 1691. *Préliminaires des traités faits entre les rois de France & tous les princes de l'Europe, depuis le regne de Charles VIII*, *in-12*, à Paris, Frédéric Léonard, 1692, & la même année à la Haye. Il y a eu une troisiéme édition plus ample, publiée sous ce titre: *Observations historiques & politiques sur les traités des princes.* Cette derniere édition se trouve dans le premier volume du recueil des traités de paix, imprimé par Léonard, de même que dans le tome I de celui de Moëtjens. Ces préliminaires commencent en 1435. C'est un discours (dit le *Journal des savans*, du 27 janvier 1692) dans lequel l'auteur a fidélement représenté le sujet de chaque traité, le caractere des princes qui y étoient intéressés, les talens des ministres qui y ont été employés, & toutes les ruses de leur politique pour faire valoir les droits & les prétentions de leurs maîtres. Le recueil des traités de paix faits par les rois de France depuis 1435 jusqu'en 1690, est, à ce qu'on prétend, dû aux soins du sieur Frédéric Léonard, qui fut seulement aidé par Amelot: le titre même de ce recueil en donne tout l'honneur à Léonard: le voici: *Recueil des traités de paix, de trêve, de neutralité, de confédération, d'alliance & de commerce, faits par les rois de France avec tous les princes, assemblés, mis en ordre & imprimés par* Frédéric Léonard, premier imprimeur du roi, 6 vol. *in-4°*, 1693. Ce recueil a été réimprimé dans celui que le sieur Jean du Mont a

donné en 1700, à la Haye chez Moëtjens, en quatre volumes *in-folio*. On doit de plus à M. Amelot de la Houssaye une nouvelle édition des lettres du cardinal d'Ossat, accompagnées de notes politiques; & encore une édition des *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, enrichis d'une nouvelle préface & de notes, *in-12*, 1690, à Villefranche, ou plutôt en Hollande. En 1722, on a imprimé sous le nom de M. Amelot des *Mémoires historiques, politiques, critiques & littéraires*, deux vol. *in-12*, à Amsterdam, réimprimés à Lyon l'année suivante, sous la même date. Ces mémoires ont été réimprimés depuis, en 1731, aussi en deux volumes, & en 1737 en trois volumes *in-12*. Mais bien des gens doutent que ces mémoires, qui péchent en beaucoup d'endroits contre la vérité de l'histoire, soient de M. Amelot. Ce sont, tout au plus, quelques remarques détachées, que l'on a recueillies de ses papiers, & que l'on a extrêmement amplifiées. Le style de tous ces ouvrages, quoiqu'un peu dur, se fait lire par tous ceux qui aiment à raisonner solidement sur les affaires. M. Amelot de la Houssaye eut le sort des savans vertueux, c'est-à-dire, que bien loin d'être opulent, il fut dans l'indigence : & sans les secours d'un abbé distingué par son mérite & son savoir, autant que par sa naissance, il seroit tombé dans la plus grande misere. Il mourut à Paris le 8 décembre 1706, âgé de soixante-douze ans environ; & fut enterré dans le cimetiere S. Gervais. * *Mém. du temps*. Le Clerc, *bibl. du Richelet*. Pour avoir un détail plus complet des ouvrages d'Amelot de la Houssaye, qui sont en grand nombre, il faut consulter le trente-cinquiéme tome des mémoires du P. Niceron.

AMELOTE (Denys) né à Saintes, l'an 1606, embrassa l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre en 1632. Il avoit de grandes liaisons avec les prêtres de l'oratoire; & dès l'an 1643 il composa la vie de Charles de Gondren, second supérieur de cette congrégation. Il entra lui-même dans cette congrégation en 1650, & il y demeura jusqu'à sa mort qui arriva en 1678. Voici les ouvrages dont il est auteur : *La vie du P. de Gondren, second supérieur général de l'oratoire*, *in-4°*, Paris, 1643, & *in-8°* en 1657. *La vie de sœur Marguerite du S. Sacrement*, carmelite du monastere de Beaune, *in-4°*, 1654 & 1655, à Paris, chez Pierre le Petit. Cette vie fut entreprise par ordre exprès de la reine Anne d'Autriche, à qui elle est dédiée. Elle souffrit beaucoup de contradictions, & ne put être publiée qu'après que Louis d'Attichy, évêque d'Autun, eut vérifié lui-même tous les faits sur les lieux & eut approuvé l'ouvrage. *Le petit office du S. Enfant Jesus. Défense des constitutions d'Innocent X & d'Alexandre VII*, &c. *in-4°*. Il avoit divisé cet ouvrage en trois parties : la premiere parut en 1660, les deux autres sont demeuré manuscrites. *Traité des souscriptions*, *in-4°*, 1661. *Considérations sur la requête que les docteurs de Port-Royal ont présentée au roi, pour répondre à celle de M. l'archevêque d'Embrun*, 1668, *in-4°* de 81 pages. *Harmonie* ou *concorde des quatre évangélistes*, en françois *in-12*, Paris, 1669, & en latin, Paris, 1670. *Abrégé de la théologie, ou des principales vérités de la religion*, à Paris, chez Muguet, 1675, *in-4°*. *Les épîtres & les évangiles de toute l'année*, avec l'ordinaire de la sainte messe, en latin & en françois, *in-12*. L'ouvrage du P. Amelote qui a fait le plus de bruit, est sa traduction françoise du nouveau testament, qu'on a souvent imprimée avec des notes & sans notes, en différens temps & en diverses formes, dont on peut voir le détail dans la *bibliothéque sacrée* du P. le Long, *p.* 337, *in-fol.* Quant à la premiere édition, qui fut imprimée en 4 volumes in-8°. les deux premiers volumes, qui contiennent les quatre évangiles, & les actes des apôtres, parurent en 1666; le troisiéme, qui renferme les épîtres de S. Paul, fut publié en 1667; le quatriéme ne parut qu'en 1670. Dans la préface de cette traduction, le P. Amelote assure qu'il a eu en main & confronté tous les manuscrits de la bibliothéque vaticane, vingt manuscrits de France, seize d'Espagne, tous ceux d'Italie, d'Angleterre, des pays du nord & du fond de la Gréce. Il est cependant certain qu'il n'a jamais vu ces manuscrits; & il a lui-même avoué, que tout ce qu'il avoit dit à ce sujet n'étoit qu'une espece de figure de discours, qu'il avoit employée pour donner du relief à son ouvrage. M. Arnaud a cru de bonne foi que tous ces manuscrits avoient passé par les mains du P. Amelote, & il en parle avec éloge dans la sixiéme partie de sa *défense du nouveau testament de Mons* contre les sermons de Maimbourg; mais il y a apparence que s'il eût su cette anecdote, il auroit traité cette fourberie comme elle le méritoit, & qu'il n'auroit pas plus ménagé l'oratorien sur cet article, qu'il le fait dans la septiéme partie de sa *défense*, &c. où il lui dit bien des choses qui ne lui sont pas avantageuses. L'épître dédicatoire de la traduction du P. Amelote est adressée à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. L'oratorien s'y laisse aller à bien des vivacités contre MM. de Port-Royal, peut-être pour se venger en particulier de M. Nicole, & de M. de Lalane. Le premier avoit écrit en 1661 contre son traité des souscriptions, en faveur du formulaire, un livre intitulé, *Idée générale de l'esprit & du livre du P. Amelote* : M. de Lalane avoit aussi adressé deux lettres en 1661 au P. Amelote sur le même sujet. Cette épître dédicatoire fut supprimée dans l'édition *in-4°* de 1688, & le libraire en substitua une autre adressée à M. de Harlai, archevêque de Paris. M. Simon, dans sa *bibliothéque critique*, donnée sous le nom de S. Jore, *t.* 3, *art.* 17, rapporte les raisons de cette suppression, mais peut-être avec trop de partialité : elles ont été adoptées par l'abbé le Clerc, dans sa *bibliothéque du* Richelet.

AMELSFELD, campagne de la Servie, vers la Macédoine. Ce sont les Allemans qui la nomment de la sorte. Les Sclavons la nomment CASSOVOPOLYE. *Cherchez ce mot.*

AMENECLÈS, Corinthien, fut le premier des Grecs qui bâtit à Corinthe & à Samos des galeres, ou barques légeres à trois rangs de rameurs; auparavant les Grecs ne se servoient que de galeres de cinquante rameurs, & de longs navires. Depuis, ces peuples firent des courses plus facilement sur mer. Quarante ans après Ameneclès, il y eut entre les Corinthiens, & les Corcyriens, un combat naval, qui est, selon Thucydide, le plus ancien dont il soit parlé dans l'histoire, 260 ans avant la fin de la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire l'an 4050 de la période julienne, qui est la premiere de l'olympiade XXIX. * Thucydide, *l.* 8. Marsham, *sæc. XVII.*

AMENOPHIS I de ce nom, roi d'Egypte, dans Diospole, succéda à Chebron l'an 3408 de la période julienne, avant J. C. 1306, & regna 20 ans & 7 mois, ou 24 ans 7 mois, selon Africanus. Amessis sa sœur lui succéda l'an 3429 de la période julienne. * Jules *Africain*. Eusebe. Manethon, cité par Joséphe, *l.* 1, *cont. Appion*. Usserius. Du-Pin, *bibl. des aut. proph.*

AMENOPHIS II ou MEMNON, succéda à Thetmosis, qui fut aussi roi de la petite Diospole, après Misphragmuthosis & Mephres, qui avoient succédé l'un après l'autre à Amessis. Il commença de regner l'an 1210 avant J. C. 3504 de la période julienne, & regna 30 ans & 10 mois. Horus lui succéda. Sous son regne les rois pasteurs qui avoient été vaincus & renfermés dans Abaris, sous le regne de Misphragmuthosis, & qui étoient sortis d'Egypte sous le regne de Thetmosis, y rentrerent, & en furent maîtres l'espace de treize ans, après quoi ils en furent chassés. Au reste, divers auteurs croient que celui-ci est ce Memnon, si célébre dans les écrits des anciens, dont la statue étoit fabriquée avec tant d'artifice, qu'aux premiers rayons du soleil levant, elle formoit des sons mélodieux. C'est aussi, selon quelques-uns, le même qui commença de mettre

les Israélites en servitude ; mais ce système ne s'accorde point avec la chronologie. * Pline, *l.* 36, *c.* 7. Eusebe. Jules *Africain.* Usserius, *in annal.* Du-Pin, *bibl. des aut. prof.*

AMENOPHIS III ou *Belus*, fils de *Ramessès*, monta sur le trône l'an 1025 avant J. C. 3689 de la période julienne, & régna 19 ans & 6 mois. Il eut pour successeur *Sethosis*, que l'on croit être le fameux Sesostris, ou le Sesac de l'écriture. *Voyez* BELUS. * Usserius Marsham. Du-Pin, *bibl. des aut. proph.*

AMEPSIAS, poëte, *cherchez* AMIPSIAS.

AMER BEAKHAM ALLAH : c'est le surnom d'*Abou Ali Mansour*, fils de *Mosthali*, septiéme calife des Fatimites en Egypte. Il fut proclamé calife après la mort de son pere à l'âge de cinq ans, l'an de l'hégire 495, de J. C. 1101. Fadhel fut son tuteur & son premier ministre, ayant le commandement de la milice, & l'administration de la justice & des finances entre ses mains. Le regne d'Amer fut troublé dans les commencemens par un de ses oncles nommé *Barar* ; mais il fut bientôt rangé à son devoir par les soins & par l'industrie de Fadhel. Ce fut de son temps que Hassan Sabah, qui est le fondateur de la dynastie des Ismaëlites en Perse, commença à se fortifier dans Roudbar & dans l'Iraque persienne. Le calife Amer fut tué par un assassin à l'âge de 34 ans, l'an de l'hégire 524, après avoir régné 29 ans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMER BEN ABDALUAHAB, fils d'*Ali Al-Thaheri*, fut le dernier des Arabes qui regnerent dans l'Iemen ou l'Arabie heureuse. Il étoit de la famille des califes Ommiades, & on le surnommoit *Al-Malek Al-Dhafer.* Il fut dépouillé par Soliman & par Selim son fils, tous deux monarques ottomans, au commencement du dixiéme siécle de l'hégire, c'est-à-dire, sur la fin du seiziéme de l'ére chrétienne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMERBACH, *Amerbachius* (Jean) de Basle, savant imprimeur dans les XV & XVI siécle, donna au public divers auteurs, entre lesquels il corrigea lui-même avec une extrême application les œuvres de S. Augustin, qui parurent imprimées pour la premiere fois en 1506. Ensuite ayant commencé l'édition de S. Jérôme, & sa mort ne lui ayant pas permis de finir l'ouvrage, il le recommanda en mourant à ses trois fils, Boniface, Bruno & Basile, qui l'exécuterent. Ce fut lui & Jean Petri son associé, qui, pour perfectionner leur art par les secours d'une louable émulation, appellerent à Basle Jean Froben & Adam Petri. C'est à Jean Amerbach que l'on est redevable des nouveaux caracteres dont on s'est servi depuis son temps dans l'imprimerie. Il étoit extrêmement jaloux de la correction des livres qu'il imprimoit. Cet imprimeur étoit de Reutlingue en Souabe. Sa femme se nommoit *Barbe* Urtemberg. * Malincrot, *artis typog. c.* 14. Reuchlin *seu* Capnio, *de verbo mirif. l.* 1. Melchior Adam, *vit. philosoph.* in fol. *p.* 55. Erasm. *vit. à seipso scripta.* Baillet, *jugemens des savans, tom.* 2, *des imprim. d'Allemagne.* Chevillier, *orig. de l'imprim. p.* 129.

AMERBACH, *Amerbachius* (Boniface) fils de *Jean*, & célébre jurisconsulte, naquit l'an 1495. Après avoir été élevé parmi les gens de lettres, il eut beaucoup de part en l'amitié de Conon, d'Erasme & de Zasius. Il voyagea en Italie & en France, où il prit le dégré de docteur en l'université d'Avignon. A son retour à Basle en 1525, il eut une chaire de docteur en droit, & il enseigna durant vingt ans, pendant lesquels il fit connoître en diverses occasions, que les belles lettres lui étoient très-familieres. Il composa divers traités, & mourut en 1562, à Basle, où il fut enterré aux chartreux. Il s'étoit préparé un tombeau avec une inscription, qui contenoit l'éloge de Jean son pere. * Gesner, *in bibl.* Melchior Adam *in vit. jurisconsult. Germ.* De Thou, *hist. l.* 34.

Boniface Amerbach fut cinq fois recteur de l'université de Basle, trois fois pendant qu'il étoit professeur en droit, charge qu'il a exercée pendant trente ans, & deux fois depuis que de fréquens maux d'yeux & de tête l'eurent obligé de la résigner. En qualité de syndic de la ville, il a rendu de très-grands services à sa patrie par ses conseils, & il mérita également les titres d'homme de probité, de bon citoyen, de jurisconsulte & d'antiquaire. Il avoit été dirigé dans ses études par le savant Erasme, qui l'institua son héritier universel, comme on le voit par le testament de ce grand homme qui est dans le cabinet de la bibliothéque de Basle. Amerbach en usa en homme qui n'avoit d'autre intérêt que celui d'augmenter la gloire de son bienfaiteur ; car non-seulement il exécuta très-fidélement les intentions d'Erasme, il fit même de magnifiques présens à plusieurs amis que ce savant avoit oubliés, comme Henri Glaréan, Simon Grynæus & quelques autres. Il fit aussi plusieurs fondations pour de jeunes gens qui se destinent à l'étude, ou à quelque métier, ou pour dôter des filles, à condition que ces dons seroient faits au nom d'Erasme, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Il n'oublia que lui-même dans toutes ses distributions. La bibliothéque de Basle conserve un grand nombre de ses manuscrits : & entre ses écrits imprimés, qui sont en très-petit nombre, on estime, avec raison, sa lettre sur la ville de Basle, insérée dans l'édition latine de la topographie de Munster, & son épitaphe d'Erasme. Il a eu un fils nommé BASILE, qui suit.

AMERBACH (Basile) fils du précédent, né à Basle l'an 1534 ; après avoir fait ses humanités, & pris le degré de docteur en philosophie, s'appliqua à l'étude du droit sous les yeux de son pere, & de son beau-frere Huldric Iselin, qui étoit aussi un célébre jurisconsulte. Il passa ensuite à Boulogne, où il prit le degré de docteur en droit. De retour à Basle en 1562, on lui donna la place de son beau-frere, qui avoit succédé à Boniface Amerbach. Basile succéda aux autres charges de son pere. Il fut comme lui syndic de la ville, & cinq fois recteur de l'université. Deux ans avant sa mort, accablé d'infirmités, il quitta sa chaire de professeur, & mourut de phtisie, le 26 avril 1591. Il n'eut d'*Asterie* Rudin, fille de *Jacques* Rudin, tribun de la ville de Basle, qu'un fils nommé *Bonifaciole*, qui mourut jeune, & a fini en sa personne la famille des Amerbachs. De *Faustine*, sœur de *Basile*, & femme d'ISELIN, est descendue la famille des ISELINS de Basle. Basile Amerbach a rendu de très-grands services à la ville & à l'université. On y conserve encore ses consultations, & plusieurs lettres qu'il a écrites à divers savans, ou qui lui sont adressées. Il augmenta considérablement le cabinet des médailles & de peintures, & la bibliothéque que Boniface avoit commencée. *Louis* Iselin, neveu de *Basile*, a aussi fort enrichi ce cabinet ; & ses héritiers l'ont vendu à un magistrat de Basle, qui en a gratifié la bibliothéque de cette université. Amerbach a fait aussi quatre établissemens pour le soulagement des pauvres, & un fonds pour l'entretien d'un régent d'une nouvelle classe que l'on appelle l'*Amerbachienne*, dans le grand collége de Basle.

AMERBACH, *Amerbachius* (Vitus) de Wendiguen en Souabe, qui vivoit dans le XVI siécle, donna dans les nouveautés que Luther & Melancthon enseignoient ; mais ayant connu leurs erreurs, il rentra dans le sein de l'église. Il professa la philosophie à Ingolstadt, & laissa divers traités, dont on voit une liste exacte dans Teissier, *éloges des hommes savans, vol.* 1. Il mourut en 1557. * Gesner, *in bibl.*

AMERGO, *Mergum*, *Tocolosida*, petite ville du royaume de Fez en Afrique. Elle est au pied d'une montagne sur laquelle elle étoit autrefois bâtie, environ à treize lieues de la ville de Fez du côté du nord. * Baudrand.

AMERI, surnom de *Mohammed Ben Josef*, auteur du livre intitulé, *Anadd ala al Anadd.* C'est aussi le surnom d'*Iaha ben Abubecre*, auteur du livre intitulé : *Bahagiat al Mahafel, le divertissement des compagnies.*

Il le composa l'an de l'hégire 855, de J. C. 1451. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMERIAS ou AMERIUS, Macédonien, qui a écrit un ouvrage en grec de l'origine des mots. * Vossius, *de philolog. c.* 5, §. 16.

AMERIGO Vespucci, *cherchez* VESPUCCI.

AMERIQUE, *America*, est le nom qu'on donne aux Indes occidentales. C'est une des quatre parties du monde, qui fut découverte en 1492, par Christophe Colomb, Génois, puis en 1497, par *Americo* ou *Americ* Vespucci, qui lui donna son nom.

Il y a apparence que les Phéniciens & les Carthaginois ont eu quelque connoissance de l'Amérique; mais que la longueur & le péril du voyage, le hasard des mers qui séparent l'un & l'autre continent, & le peu d'expérience qu'ils avoient de la navigation, leur en avoient fait abandonner, ou du moins négliger la route. De sorte que si on se fût trouvé d'humeur à ne pas ajouter foi à la relation de Christophe Colomb, tout ce vaste continent des Indes occidentales de l'Amérique, avec les isles qui l'environnent nous seroient peut-être encore inconnus. Il semble que par un esprit prophétique Séneque ait prédit les découvertes que nous avons faites dans les XIV & XV siécles: ou, pour parler plus raisonnablement, la connoissance que ce philosophe avoit des secrets de la nature & de l'histoire, lui avoit fait prévoir qu'il n'étoit pas impossible qu'on découvrît enfin un pays qui avoit été connu aux Phéniciens & aux Carthaginois. Il s'en explique ainsi :

Venient annis
Sæcula seris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, & ingens
Pateat tellus, Tethysque novos
Detegat orbes, nec sit terris
Ultima Thule.

Pour se persuader que ce continent n'a pas été absolument inconnu aux anciens, il ne faut que les consulter. Platon dans son *Timée*, introduit des prêtres Egyptiens qui racontent à Solon, qu'autrefois au-delà des colonnes d'Hercule il y avoit une isle nommée *Atlantique*, plus grande que l'Asie & l'Afrique, & qu'elle fut submergée par un horible tremblement de terre, & une pluie extraordinaire qui dura un jour & une nuit. Il parle ensuite des rois qui y commandoient, de leur pouvoir, & de leurs conquêtes. Crantor, qui a le premier interprété Platon, assure que cette histoire est véritable : & Origène, Porphyre, Proclus & Marsile Ficin, le soutiennent aussi. Proclus allégue même un historien d'Ethiopie, nommé *Marcel*, qui avoit écrit la même chose; & Marcile Ficin remarque que Platon donne toujours le nom de fable à ce qu'il invente; mais qu'il appelle ces choses *admirables & extraordinaires.* Tertullien paroît révoquer en doute la vérité de cette histoire dans le livre *du manteau*, & dans son *apologetique*; mais ces passages ont été si bien restitués par Turnebe, & si savamment expliqués par Pamelius, qu'on ne sauroit se servir du témoignage de ce pere contre le sentiment de Platon. Outre cela, Diodore de *Sicile* rapporte que quelques Phéniciens ayant passé les colonnes d'Hercule, furent emportés par de furieuses tempêtes vers des terres fort éloignées de l'Océan, & qu'ils aborderent à l'opposite de l'Afrique, dans une isle très-fertile, arrosée de grands fleuves navigables; cette isle prétendue pouroit être l'*Amérique*, si l'on considére bien sa situation. Il ajoute enfin que les Carthaginois empêcherent que les Européens n'eussent connoissance de ce pays. L'auteur du livre *du monde*, que les savans attribuent à Aristote ou à Théophraste son disciple, dit qu'outre la grande isle où nous vivons, qui contient l'Europe, l'Asie & l'Afrique, il y en avoit encore d'autres; ce qu'on peut entendre du nouveau monde. * Diodore de *Sicile*, *l.* 5. Pline, *l.* 2, *c.* 92. Arnobius, *l.* 1, *adv. gent.* Becan, *l.* 3, *des origines d'Anvers.* Turnebe, *l.* 20, *advers. c.* 11. Pamelius sur Tertullien, *cap.* 2, *n.* 25, *de pallio*, &c. *c.*40, *n.* 528, *apologet.* Vossius, *de mathem c.* 42, §. 10.

Description géographique de l'Amérique.

L'Amérique est composée de deux grandes peninsules, qui sont jointes par l'Isthme de Panama, qui n'a environ que dix-sept lieues de largeur. L'une de ces presqu'isles contient plus de mille lieues, tirant vers le détroit de Magellan; & celle qui est vers le septentrion s'étend beaucoup davantage, & est entourée de tous côtés par l'Océan. Quelques-uns la croient séparée de tout autre continent; d'autres prétendent qu'au détroit d'Anian, elle s'aproche moins de cent lieues de la Tartarie. A l'orient elle a la mer du Nord; à l'occident la mer du Sud ou mer Pacifique, vers la Chine & le Japon; le détroit de Magellan au midi, avec celui de le Maire, ainsi nommé, parcequ'il fut découvert en 1616, par Jacques le Maire, Hollandois. Les limites de l'Amérique du côté du septentrion nous sont encore inconnues. Jean Davis lui donne la mer Glaciale pour bornes de ce côté-là, vers le Groënland, où est le détroit de ce nom. Mais il est difficile de rien assurer d'un pays qui n'est pas encore bien découvert : car on doute s'il est joint aux terres Arctiques, ou s'il en est séparé : les glaces, & les tempêtes presque continuelles, ayant empêché nos voyageurs d'y faire de nouvelles découvertes.

☞ Tout ce grand continent est divisé naturellement en deux parties, qui sont l'Amérique septentrionale, & l'Amérique méridionale. La premiere renferme : la nouvelle France, qui comprend le Canada & la Louisiane; les possessions Angloises, qui sont l'Acadie, la nouvelle Angleterre propre, la nouvelle Yorck, la nouvelle Jersey, la Pensylvanie, le Mariland, la Virginie, la Caroline : la Floride : le Méxique, partagé en trois audiences ou gouvernemens, savoir ceux de Mexico, de Guadalajara, & de Guatimala : le nouveau Méxique : la Californie.

Les Isles de l'Amérique septentrionale sont l'Isle de *Terre-Neuve*, *l'Isle Royale*, ou du *cap Breton*, *Saint-Jean*, *Anticosti* : ces Isles sont situées dans le golphe de Saint-Laurent : les Isles *Lucayes*, à l'entrée du golphe du Méxique, les *Bermudes*, vis-à-vis la Caroline, les *Antilles*, au nord de l'Amérique méridionale.

L'Amérique meridionale renferme, la Terre-Ferme, qui contient la *Castille d'Or*, laquelle est divisée en plusieurs provinces, & la *Goyane*, ou *Guayana*; le Perou, partagé en trois audiences, celles de *Quito*, de *Los-Reyes* ou *de Lima*, & de *Los-Charcas* : le Chili, qui comprend le *Chili propre*, l'*Impériale*, le *Cuyo* : le pays des Amazones, habité par les peuples qui demeurent au nord & au sud, le long de la riviere de ce nom : le Brésil, dont la côte occupée par les Portugais, jusqu'à environ cent lieues de la mer, est partagée en quinze gouvernemens ou capitaineries : trois sont sur la côte septentrionale, & les autres sur la côte orientale : le Paraguay : la Terre Magellanique.

Les rivieres les plus considérables, sont celles de *S. Laurent*, qui traverse le Canada, & de *Missíssipi*, dans l'Amérique septentrionale : celles des *Amazones*, la plus grande du monde, & qu'on dit avoir plus de quinze cens lieues de cours : & celle de *la Plata*, dans l'Amérique méridionale.

Les chaines de montagnes les plus considérables se trouvent dans l'Amérique méridionale : ce sont la *Cordiliere*, ou *les Andes* du Pérou & la *Cordiliere du Brésil.* Les premieres commencent à l'Isthme de Panama, & finissent quinze cens lieues plus loin, au détroit de Magellan. Ce sont les plus hautes montagnes de la terre. La *Cordiliere* du Brésil forme une chaine de montagnes qui traverse toute la partie septentrionale de

cette vaste région, & ensuite s'étend le long de la partie orientale. Entre ces montagnes, la plus riche est celle de *Potosi*, au Pérou. * *Géogr. mod.* tome. II.

Les François, les Anglois, les Portugais, les Hollandois, &c. ont des terres dans l'Amérique; mais les Espagnols y occupent les plus considérables; & quoi qu'ils aient d'abord traité les princes & les peuples qu'ils y trouverent, avec une barbarie qui surpasse tout ce que les tyrans ont exercé de plus cruel, ils nont pas laissé d'y étendre leur domination. En effet, ils y ont six archevêchés, environ trente-quatre évêchés, des universités, des vicerois, des gouverneurs, des magistrats, & d'autres officiers, pour y exercer la justice comme en Espagne.

L'air de l'Amérique est différent, selon que les pays sont plus ou moins éloignés de la ligne. On dit pourtant que la plus grande partie est fort tempérée, même celle qui est sous la zone-torride. En effet, au Pérou, qui est entre les deux tropiques, les nuits ne sont pas excessivement chaudes; & le Canada quoiqu'extrêmement froid, ne laisse pas d'être fertile en quelques endroits, & d'avoir même des mines d'or. Au reste, la terre y est presque par-tout fertile, & si abondante en quelques endroits, comme dans le Pérou, qu'elle y rend quelquefois cent pour un. On y a porté de l'Europe des semences qui ont réussi diversement; mais on y trouve plusieurs arbres & diverses sortes d'animaux que nous n'avons point. Le maiz ou mahiz, qui est proprement ce que nous appellons *bled d'Inde*, & que les Italiens nomment *grain de Turquie*, y est fort ordinaire. Les Amériquains en font du pain, & en tirent même un certain breuvage qu'ils nomment diversement, *chica*, *acua* ou *sora*; ce dernier est défendu, parcequ'il enyvre. Entre les arbres, les plus considérables sont ceux qui portent le baume, le coton, le sang de dragon, la casse, la résine, l'ambre liquide, & le gingembre, qui ne se trouvent pourtant pas indifféremment par tout. Ce qu'on dit du Maguai, a quelque chose d'extraordinaire, parcequ'il fournit aux Indiens de l'eau, du vin, de l'huile, du vinaigre, du miel, du sirop, du fil, des aiguilles, & plusieurs autres choses : ce qui sembleroit incroyable, si plusieurs voyageurs ne l'assuroient : aussi protestent-ils qu'on en fait grand état dans la nouvelle Espagne, & que les Indiens ont toujours un arbre de cette espéce près de leur demeure. Il y a aussi grande abondance d'or, qu'on trouve en trois façons; en paille ou pepin, qui sont de petits morceaux d'or sans mêlange d'autre métal; en poudre, & celui-ci est dans les rivieres; & en pierre, dans les mines. L'argent est plus abondant, & sur-tout dans la nouvelle Espagne & au Pérou, où il y a aussi beaucoup d'argent vif & de perles; mais les plus belles se trouvent en cette isle à qui on a donné le nom de *Margareta*. Les Espagnols ont tiré de l'Amérique des sommes prodigieuses d'or & d'argent. Les mines de Potosi leur en ont fourni de très-considérables, sans parler des trésors d'Atabalipa roi du Pérou, des richesses & des meubles précieux de la ville de Cusco. On assûre aussi que ce n'étoit point une chose extraordinaire de voir dans quelques villes des temples revêtus d'argent, & des maisons couvertes de plaques d'or. Aujourd'hui même les Indiens disent que quoiqu'ils aient tout perdu, il leur reste encore dix fois plus de richesses qu'ils n'en avoient, vouant parler de celles que leurs peres avoient eu soin de cacher. Cependant les Espagnols se vantent d'en tirer toutes les années douze millions, sans ce qui reste à divers officiers. On en rapporte aussi des marchandises précieuses, dont nous parlons dans les articles des isles & provinces particulieres.

Origine des Amériquains.

Pour ce qui est de l'origine des Amériquains, il est vraisemblable, selon Grotius, que les peuples de l'Amérique septentrionale sont venus de Norwége, ceux du Jucatan, de l'Ethiopie; ceux du Perou, de l'Inde & de la Chine; & que ceux qui sont vers le midi jusqu'au détroit de Magellan, y sont passés du pays de l'orient par les terres australes. On peut encore croire que les extrémités de la Tartarie étant contigues à l'Amérique, ou la touchant de fort près, les peuples de ce pays, d'où il est sorti plusieurs colonies, sont passés en Amérique : ce qui a d'autant plus de vraisemblance, que la langue des Amériquains septentrionaux a beaucoup de rapport avec la langue tartare. Quoi qu'il en soit, il est constant que soit de l'Europe par le Groënland, soit de l'Asie par quelques détroits qui ne sont pas fort larges, on a pu passer dans l'Amérique qui touche presque des deux bouts vers le nord à notre grand continent. On a pu encore y passer de la terre australe par le détroit de Magellan, qui n'a que deux ou trois cens lieues de largeur, ou par celui de le Maire, plus avant sur le sud, supposé qu'en cet endroit cette même terre australe ait des habitans. Mais quand tout cela ne seroit pas, ne peut-il pas être arrivé plus d'une fois depuis tant de siecles, ce qui arriva à Alfonse Sanchez, qui fut porté d'Afrique en Amérique par une forte tempête : c'est une chose très-aisée a concevoir, & dont l'on pourroit fournir plus d'un exemple. Ainsi les Amériquains doivent leur origine, ou aux Européens, ou aux Asiatiques; & peut-être la doivent-ils aux uns & aux autres.

Mœurs des peuples.

Les peuples de l'Amérique étoient généralement sauvages & cruels, & avoient le courage bas, & les inclinations mauvaises. Les plus civilisés étoient dans le pays des Incas. On y trouvoit aussi divers *antropophages*, & sur-tout dans le Canada, vers la riviere des Amazones, & ailleurs. On dit que les Patagons, qui sont dans le pays de Chica, ont dix à onze pieds de haut; qu'ils avalent un seau de vin, comme les plus grands buveurs un verre; qu'ils sont couverts de peaux; qu'ils portent des massues, des arcs & des fléches; & qu'ils mettent leurs morts sur des collines, & sous de grands monceaux de pierres. Aujourd'hui la fréquentation des Européens a rendu tous ces peuples plus civils & plus sociables. Ils sont légers à la course, & grands nageurs. L'Amérique est aujourd'hui habitée par quatre sortes de nations, par les Européens qui s'y sont établis, par d'autres qui sont nés de ceux-ci & des Indiennes, & qui sont nommés diversement, *Métis*, *Créoles*, *&c.* par des Négres qu'on y a transportés d'Afrique & d'ailleurs, & par des Sauvages. Ces derniers vivent de la chasse & de maiz ou bled d'Inde. Ils vivent sans police & sans loix, & demeurent à la campagne. Les courses des Espagnols les ont souvent obligés de s'unir pour résister à ces puissans ennemis. En effet ils ont trouvé le moyen de se rassembler dans ces attaques, pour défendre leur vie & leurs biens. Ceux-là sont dans les montagnes & dans les forêts. On avoue pourtant qu'il y a dans la maniere de vivre de quelques-uns de ces Sauvages, un certain caractere d'innocence tout particulier, & des sentimens même de la divinité. C'est ce que l'on remarquoit particuliérement dans ceux du Méxique, dont la police étoit admirable, si l'on en croit Garcilasso de la Vega.

Lorsqu'on découvrit l'Amérique, tous les habitans étoient ou plongés dans l'idolâtrie, ou n'avoient aucune religion. Les peuples du Brésil étoient de ceux-ci. Ceux du Mexique adoroient les idoles, & leur immoloient des hommes, arrachant le cœur à ces malheureuses victimes. Ceux du Pérou étoient plus modérés en leurs sacrifices, & ils adoroient le soleil; mais ils ne pensoient pas qu'il fût tout-puissant. Ils lui donnoient un pere & un souverain, qui l'étoit aussi de toutes choses, & ils l'appelloient *Pachacam*. Depuis que les Européens s'y sont établis, la religion y fleurit, & il y a même six archevêchés avec divers évêchés. Les peuples y suivent la religion des princes qui les ont soumis.

Mais, comme l'intérêt a plus agi que la charité dans le cœur de plusieurs de ceux qui ont entrepris d'instruire ces peuples, aussi ont-ils négligé de leur faire connoître à fonds les vérités saintes, pour ne s'attacher qu'à ce qui leur pouroit être avantageux à eux-mêmes.

ARCHEVÊCHÉS ET EVÊCHÉS D'AMÉRIQUE.

L'archevêché de SAINT-DOMINGUE a pour suffragans les évêchés de *Saint-Jacques* de Cuba; *Saint-Jean de Porto-rico*, *Venezuela* & *Comayagua*, transféré de *Truxillo*, où il avoit été établi.

L'archevêché de MEXIQUE, a pour suffragans, *los Angelos* de Tlascala, *Antequera* de Guaxaca, *Valladolid* de Méchoacan, *Merida* de Yucathan, *Chiapa*, *Sant-Iago* de Guatimala; *Saint-Léon* de Nicaragua; *Guadalaxara* de Xalisco, *Durango* & *Santa-Fé* du nouveau Mexique.

L'archevêché de SANTA-FÉ de Bogota, a pour suffragans *Popayan*, *Carthagène*, *Sainte-Marthe*.

L'archevêché de LIMA a pour suffragans, *Guamanga*, dont l'évêque réside à San-Juan de la Vittoria, *Cusco*, *Arequipa*; *Truxillo*; *Quito*; *Sant-Iago* ou *Chili*; *la Conception*, au Chili; *Panama*.

L'archevêché de LA PLATA OU LOS CHARCAS, a pour suffragans *la Paz* de Chuquiaga, *Sainte-Croix* de la Sierra; l'*Assomption* au Paraguai; *Tucuman*, d'ont l'évêque réside à Cordoue; *la Trinité* de Buenos-aires.

L'archevêché de SAN-SALVADOR a pour suffragans, *Saint-Louis* de Maranhan; *Olinde* de Pernambuco; *Saint-Sébastien* de Rio-Janeyro; *Belem* de Para; *Saint-Paul*; *Mariana*.

L'évêché de QUEBEC au Canada est exempt.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AMÉRIQUE.

Augustinus Maria Bandinius, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci, raccolte ed illustrate.* Jean de Laët, *Ind. occid. descript. lib. XVIII.* Antonio de Remosal, *hist. géner. de las Indias occid.* Juan de Torquemada, *monar. Indiar.* Antonio de Herrera, *descript. Ind. occid. hist. America.* Jean-Baptiste Ramusio, *navigat. & viaggi.* Champlain, *voyage de la nouvelle France.* Maffée, *hist. Ind.* Barthelemi de las Casas, *obras & viag.* Bernard de Vergas, *descript. de las Indias.* Girolamo Benzoni, *hist. del mundo nuevo.* Jean de Leri, *hist. de l'Amérique.* Joseph Acosta, *hist. natur. de las Indias.* Hugo Grotius, *de orig. gent. Americ.* Jean de Laët. *réponses à Grotius.* Pedro de Cieca, *cronic. del Peru.* Garcilasso de la Vega, & Diego Fernandés, *hist. del Peru.* Rochefort, *hist. des isles Antilles.* Texeira. Oviedo. Noquet. Cluvier. Ortelius. Sanson. Du Val. Baudrand. Mendez Pinto. Barros. Thomas Lopès. Anton. de Solis, *hist. de la conquête du Mexique, &c.* Antonio Léon, *bibl. Ind. &c. L'hist. des avanturiers de l'Amérique*, par A. Oexmelin, où l'on voit la maniere de vivre des *Boucaniers*, ou chasseurs François de l'Amérique, & leur premier établissement, avec diverses entreprises des pirates François, Anglois & Hollandois, sur les Espagnols. On doit encore joindre à cette histoire, la relation d'un *voyage des Flibustiers à la mer du Sud*, par Raveneau de Lussan, où l'on verra la grande foiblesse des Espagnols dans l'Amérique.

AMERIUS, *cherchez* AMERIAS.

☞ AMERONG, comte d'Athlone, &c. (Codar-Adrian de Réede, seigneur d') *cherchez* ATHLONE.

☞ AMERSFORT, *Amisfortia*, ville des Provinces-Unies, dans la province d'Utrecht, à quatre lieues de la ville de ce nom. Elle est située sur la riviere d'Eem, en latin *Amisius*: & c'est de ce nom, joint à celui de *Ford*, qui signifie un passage guéable, que le nom d'Amersford est dérivé. On ignore le temps de la fondation de cette ville: mais il est hors de doute qu'il en est fait mention dès l'an 1006, sous l'empire de Henri II, du temps d'Ansfrid, comte de Teysterband, dix-huitiéme évêque d'Utrecht. On peut voir encore combien elle étoit resserrée au commencement; mais ce qu'on a ajouté à sa premiere enceinte, en a fait une ville considérable. En 1259, Henri, évêque d'Utrecht, donna le droit municipal aux habitans d'Amersfort. Guillaume, l'un de ses successeurs, ordonna en 1298, qu'ils jouiroient des mêmes droits que ceux d'Utrecht. On y tient plusieurs foires fameuses: l'évêque Gui leur en accorda deux en 1331. Cette ville fut prise par les Espagnols en 1624, & reprise par les Hollandois. Les François s'en emparerent en 1672, & l'abandonnerent deux ans après. * La Martiniere, *dict. géogr.*

On appelle AMERSFORDER-BERG, la montagne, ou plutôt les sables couverts de bruyeres qui sont au couchant d'Amersfort. Cette montagne a deux lieues de longueur, & presqu'autant de largeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMERSHAM ou AGMUNDESHAM, *Amershamum*, ou *Agmundeshamum*, bourg de l'Angleterre mitoyenne, situé dans le comté de Buckingham, vers les confins de celui de Hartford, & à six lieues de la ville de ce nom. Amersham a droit d'élire deux députés pour le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

AMERSBURI, ville d'Angleterre, dans la Wiltonie, *cherchez* AMBRESBURI.

AMESIUS (Guillaume) Anglois protestant, & professeur en théologie à Franeker dans le XVII siécle, a écrit plusieurs traités de controverse contre le cardinal Bellarmin, contre les Arminiens, contre les Sociniens, &c. & quelques ouvrages d'autre nature. Il mourut avant l'année 1635. * Bayle, *dict. critique.*

AMESSIS, sœur d'*Amenophis* I, regna en Egypte après la mort de son frere, l'an du monde 2239, & avant J. C. 1765. Son regne fut de vingt-un ans, sept mois, & selon Eusebe de 48 ans. Mephrés lui succéda. * Euseb. *in chron.* Joseph, *l. 1. in Appion. c. 5.* Usser. *annal.*

AMESTRIS, femme de *Xerxès* roi de Perse, eut tant de jalousie de voir que ce prince étoit devenu amoureux d'Artaynte femme de son fils, & fille de son frere Masistés, qu'elle jura de s'en venger sur la mere de cette princesse, qui avoit elle-même été aimée du roi, & qu'elle soupçonnoit de favoriser cette intrigue. Elle attendit le temps que Xerxès devoit faire un festin solemnel, que les Persans appelloient *Tycta*, c'est-à-dire, *parfait & accompli*; & ayant demandé son ennemie au roi, elle lui fit couper les mammelles, les oreilles, le nez, la langue & les lévres, & la renvoya en cet état à son époux la quatriéme année de la LXXV olympiade, & avant J. C. 477. Masistés prit le parti de se retirer dans la Bactriane, dont il étoit gouverneur, pour la faire révolter; mais il fut tue en chemin avec ses enfans par ordre de Xerxès. * Hérodote, *l. 9.* Diodore, *l. 11.*

AMEYDEN (Théodore d') en latin *Amydenus*, étoit de Bosleduc. Il fut conduit presque dès son enfance en Allemagne, avec les pages d'André cardinal d'Autriche. Ayant été ensuite mené à Rome, il s'y arrêta & y demeura jusqu'à la mort du cardinal son bienfaiteur, qui mourut d'une maladie qu'il avoit contractée dans un voyage à Naples. Alors Ameyden revint en Allemagne, & ensuite en Flandre, parcourut les Pays-Bas, & surtout la Hollande, & retourna à Rome, où il vécut cinq ans dans le séminaire que le pape Pie IV avoit fondé pour les Allemans. Il fut ensuite avocat de la cour romaine, & devint très-habile dans le style de cette cour, & en particulier de la daterie: il fut aussi proviseur de l'église des Allemans, dite *De animâ*, à Rome. Camille Pamphile, patrice Romain, le prit chez lui, & Ameyden y vécut avec agrément en la compagnie de Camille & de son fils Jean-Baptiste Pamphile, cardinal, qui fut fait pape en 1644, sous le nom d'Innocent X. Ce pape combla Ameyden d'honneurs & de bienfaits. On n

marque pas l'année de la mort de celui-ci. Il a donné, 1. un traité *de pietate Romanâ*, divisé en quatre parties, & imprimé en 1625, *in*-8°. à Rome, chez Jacques Mascardi. 2. *Tractatus de officio & jurisdictione datarii, nec non de stylo datariæ*, *in-fol.* à Rome, 1645, à Venise, 1654, à Cologne, 1701, & encore ailleurs. Cependant ce livre a été mis à l'*index* des livres défendus, le 10 décembre 1653, comme ayant été imprimé sans une approbation légitime. 3. *Il can del' ortolano, comedia tradotta dallo spagnuolo*, à Viterbe 1642 *in*-12. * Valer. Andreæ, &c. *Bibliotheca Belgica*, tome II édition de 1739, *in*-4°. p. 1119.

AMHARA, royaume de l'Abyssinie, sous l'obéissance du grand Négus. Il est étendu dans le milieu de cet empire, & confine au septentrion avec le royaume de Bagemder, à l'orient avec le royaume d'Angot, ainsi qu'au midi avec celui de Walaka, & à l'occident il est borné par le Nil qui le divise du royaume de Goiam. Ce pays est remarquable pour les montagnes de Ghesghen & d'Ambacel, où étoient ci-devant enfermés les enfans & les proches parens des rois d'Abyssinie. Après la mort du roi, celui qui devoit lui succéder, sortoit du château pour venir monter sur le trône. C'étoit pour éviter les guerres civiles, que les Abyssins gardoient ainsi leurs princes. Le royaume est divisé en trente-six petites parties ou contrées, dont les noms sont rapportés dans l'histoire d'Ethiopie de Ludolf.

AMI, chef des Nathinéens : ses enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens quatre-vingt-douze.* *I Esdras, II 57.*

AMI, Rabbin & Rabbi, Ase, ont enseigné dans l'école de Tibériade en 4060, selon le calcul des Juifs, & l'an 300 selon notre ére.

AMI ou AMICI (Guillaume) de Limoges, que le pape Clément VI estimoit beaucoup, vivoit dans le XIV siécle. Il fut auditeur de Rote ; & étant allé en pélerinage dans la Terre-Sainte, il fut élu patriarche de Jérusalem ; mais son peu de santé ne lui permettant pas d'y faire un long séjour, il revint en Europe, & il eut avec l'évêché de Chartres, l'administration du temporel de celui de Fréjus. Il est différent d'un autre Guillaume Amici Flamand, patriarche de Jérusalem, qui succéda l'an 1130 à Etienne, & qui mourut l'an 1146. * Baronius, *t.* 12, *annal.* Sainte Marthe, *Gall. christiana.* Pitton, *annal. de l'église d'Aix.*

☞ Jean Chenu, & les autres, qui mettent Guillaume Amici au nombre des archevêques d'Aix depuis l'an 1358, jusqu'en 1360, se sont trompé. Le nouveau *Gallia christiana* dit expressément à l'article d'Arnauld Bernardi, qui occupa ce siége jusque vers la fin de l'an 1358, qu'on ne trouve aucun écrivain contemporain, qui lui donne Amici pour successeur. M. Baluze, dans les *vies des papes qui ont siégé pendant le schisme d'Avignon*, T. I. p. 911 & 912, exclut aussi Amici du nombre des archevêques d'Aix. Ce célébre écrivain ajoute qu'Amici mourut à Montpellier le 9 de juin 1360, & que son corps fut transporté à Limoges sa patrie, où il fut inhumé dans l'église cathédrale, en la chapelle de S. Thomas, & qu'on y voit son tombeau, avec sa représentation & son épitaphe, où on ne lui donne point non plus le titre d'archevêque d'Aix. * *Mem. manuscrit de* M. l'abbé Goujet.

AMICI (François d') di Venafro, docteur des fiefs à Naples, a écrit *in lib.* 1, *de usib. feudor. ubi responsio, ... 4 de his qui feudum dare poss.* imprimé à Naples en 1595, fol. *Consilia*, imprimés avec ceux de *Grammaticus*, fol. 1551. * *Bibl. hist. des aut. de droit, par* Denys Simon en 1695.

AMICIE de Courtenai, comtesse d'Artois, dame de Conches, de Mehun-sur-Yevre, &c. fille unique & héritiere de *Pierre* de Courtenai, seigneur de Conches, &c. & de *Pernelle* de Joigni, fut accordée à *Pierre II*, fils de *Thibaud VI*, comte de Champagne & roi de Navarre : mais ce prince étant mort peu de temps après, elle fut promise en 1259 à *Robert II*, comte d'Artois, petit-fils de *Louis VIII*, roi de France. Le mariage s'accomplit par dispense du pape Urbain IV en l'année 1262, & elle fut mere de *Philippe* d'Artois ; de *Robert*, mort jeune ; & de *Mahaud*, qui épousa *Othon IV*, comte de Bourgogne. Elle mourut en 1275 à Rome, & elle fut enterree en grande pompe dans l'église de S. Pierre. * Du Bouchet, *hist. de Court.* Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France.* Le P. Anselme.

AMICIS (Ovidius de) Piémontois, protonotaire apostolique, a passé pour un des premiers jurisconsultes de son temps. Il est auteur des traités *De jure emphyteutico, Romæ* 1622, *fol. De primatu ecclesiæ, tam in spiritualibus quàm in temporalibus ; Tractatus duo ad Urbanum VIII. Additiones ad opus de emphyteutico.* * *Biblioth. hist. des aut. du droit par* Denys Simon, *edit. Paris.* in-12. 1695. *t.* 2.

AMICLES, roi de Sparte, *cherchez* AMYCLAS.

AMICUS (Antonin) prêtre de Messine, & chanoine de l'église de Palerme, historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne, a beaucoup travaillé sur l'histoire sacrée & profane de la Sicile, comme on le voit par les ouvrages suivans : *Dissertatio historica & chronologica de antiquo urbis Syracusarum archiepiscopatu : Series Ammiratorum Siciliæ ab anno* 842, *usque ad annum* 1640. *De Messanensis prioratûs origine. Trium orientalium latinorum ordinum post captam à duce Gothofredo Hierosolymam, notitia & tabularia. Vindiciæ tutelares urbis Messanæ. Historia ecclesiæ Messanensis, & archiepiscoporum vitæ. De Germano, magni monasterii sancti Salvatoris, ordin. S. Basilii olim in promontorio urbis Messanæ constructi, auctore, chronologica & historica dissertatio. Historia magni & regii monasterii sancti Salvatoris, linguæ phari nuncupati, ordinis Sancti Basilii prope Messanam. Brevis dissertatio de servato apud Beneventanos S. apostoli Bartholomæi corpore. Sacra domus hospitalis, sive militum sancti Joannis-Bapt. Hierosolym. notitia & tabularia. Brevis & exacta notitia originis monasterii S. Mariæ de valle Josaphat, ordin. S. Bened. in urbe Jerusalem fundati. De sacrâ regum Siciliæ, ducatûs Apuliæ, & principatûs Capuæ unctione & coronatione, in urbe Panormo constitutâ dissertatio. De officina monetaria regni Siciliæ in urbe Messana. Parænesis ad Panormitanos & Messanenses. De origine, progressu, immunitatibus & privilegiis cruce signatorum. Rerum a Martino Siciliæ rege, &c. gestarum brevis & exacta enarratio. Speculum tragicum, &c. Siciliæ regum annales ab anno* 1060, *usque ad præsens sæculum.* Amicus est mort le 22 octobre 1641, & fut inhumé dans l'église cathédrale. Pierre Carrera & Jérôme de Raguse ont fait son éloge.

AMICUS (François) né à Cosence, en Italie, d'une famille noble, se fit jésuite en 1596, à l'âge de dix-huit ans. Il enseigna dans sa société la théologie à Naples, à Aquilée, & à Gratz. Il fut durant cinq ans chancelier de l'université de Gratz, & pendant neuf ans inspecteur général des études à Vienne. Il mourut à Gratz en 1651. Il a fait un cours de théologie en neuf volumes *in-fol.*

AMICUS (Laurent) gentilhomme de Milazzo, religieux de l'ordre de S. François dans la ville de Catane, où il entra, malgré ses parens, le 5 octobre 1648, étoit né le 17 décembre 1633. Il enseigna dans son ordre, pendant sept ans, la philosophie & la théologie. Sa santé l'obligeant de quitter cet emploi, il enseigna le droit canon aux novices. Il a rempli les charges les plus considérables de son ordre ; entr'autres, il fut deux fois provincial dans la Sicile, & vicaire général dans la province de Palo ; il refusa d'être procureur général. Il fut souvent député de la part de la ville de Milazzo aux vicerois de Sicile, & aux magistrats de Messine, pour des affaires importantes. Comme il portoit le nom d'Antonin avant d'entrer en religion, il

a publié sous ce nom : *Dissertationes epistolares ad Amicum*, &c. *Formularium electionis canonicæ. Liber ceremoniarum ecclesiasticarum. Vita di Papino martyre. Panegyrici*, &c. *Discursus quo probatur linguam italicam à sicula derivatam.*

AMICUS (Philippe) né comme le précédent à Milazzo en 1654, d'une famille noble, étoit fort versé dans les belles lettres & dans l'histoire. Il vivoit encore en 1712. Il a publié en 1700, *Riflessi historici sopra quello che scrive ed attesta della citta di Milazzo orosene per sentenza degli antichissimi cronisti Epimenide e Ferecide.* * Les quatre articles précédens sont extraits du *dictionnaire historique* de Hollande, 1740.

AMID (Aboulfadhi Mohammed ben Houssain ben Amid) surnommé *Al-Kareb*, c'est-à-dire, l'*Ecrivain*, est plus connu sous le nom de ben Amid. Il fut visir de Rokneddulat, sultan de la maison des Buides. C'étoit un personnage d'un grand mérite ; car, outre qu'il étoit grand orateur & fort bon poëte, ce fut lui qui perfectionna les caracteres arabes, qu'Abdal Hamid avoit déja réduits à peu près à la forme qu'ils ont aujourd'hui. Ebn Ebad, autre homme illustre, contracta une amitié & une fraternité si étroite avec ce visir, qu'il fut toujours depuis surnommé Saheb, ou l'ami de ben Amid. Celui-ci mourut l'an de l'hégire 360, & de J. 970. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMID (Almolk) visir de Thogrul Begh, premier sultan des Selgiucides. Alp-Arslan, successeur de Thogrul, le fit mourir. * Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMIDA, ville d'Asie, *cherchez* CARAMIT.

AMIDA, que les Japonois honorent comme Dieu, a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue y est montée sur un cheval à sept têtes, & est composée d'une tête de chien & d'un corps d'homme. Proche de la ville de Miaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles, qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une si grande confiance dans l'idole d'*Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom : ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de redire & de répéter les paroles suivantes : *Nami Amida buth*, c'est-à-dire, *heureux Amida, sauvez-nous.* On garde une des figures de cette idole à Rome dans le cabinet de Kircher, comme on le peut voir dans le *Musæum collegii Romani societatis Jesu*, imprimé à Amsterdam en 1678. * Ambassade des Hollandois au Japon, *I partie.*

AMIDA ou AMIDÉS, roi de Tunis, s'empara de ce royaume vers l'an 1545 de J. C. & 952 de l'hégire, pendant l'absence de son pere Mulei Hascen. Il fit ensuite la guerre à son pere & à ses freres, & exerça une cruelle tyrannie sur ses sujets. Mais enfin, Selim II, empereur de Constantinople, l'ayant vaincu, lui ôta le sceptre de Tunis : de sorte que ce prince inhumain passa misérablement le reste de ses jours. * Pierre Dan, *hist. de Barbarie & des corsaires.* Louis de Maïerne-Turquet, *hist. d'Espagne.*

AMIDA ou AMMÉE, selon Ptolémée, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre, nommée par les Turcs Caramit. Elle fut prise plusieurs fois par les Barbares, & entr'autres l'an 359, par Sapor II, roi de Perse, après un siége de trois mois, malgré la généreuse résistance de l'armée romaine, qui se défendit vaillamment contre celle de Sapor, composée de plus de cent mille hommes, & qui en tua plus de trente mille. Ammien Marcellin décrit ce siége, dont il devoit être parfaitement informé, puisqu'il assure qu'il étoit dans la ville pendant qu'elle fut attaquée, & qu'il eut bien de la peine à se sauver. L'empereur Constantin, qui l'avoit agrandie & embellie, lui donna le nom de *Constantine* ; mais elle a repris depuis son ancien nom, & elle se nomme encore aujourd'hui *Amed.* Elle est fort éloignée de la ville de Caraëncit, avec laquelle plusieurs la confondent. Elle étoit autrefois métropole. Saint Acace étoit évêque de cette ville au V siécle, du temps de Théodose *le Jeune.* Aujourd'hui elle est sous la puissance des Turcs. * Ammien Marcellin. Daviti, *des états du Turc en Asie.* Baillet, *topogr. des saints. Cherchez* CARAMIT.

AMIDENIUS (Théodore) avocat consistorial, *cherchez* AMEYDEN.

☞ AMIENS, sur la Somme, ville de France, capitale de la province de Picardie, avec évêché suffragant de Reims, généralité, présidial & bailliage. C'est l'*Ambianum* ou *Samarobriva Ambianorum* des anciens. Les auteurs rapportent diverses fables sur sa fondation. Les uns en attribuent l'honneur à un capitaine Macédonien, & les autres à l'empereur Antonin *le Pieux.* Le premier de ces sentimens est très-incertain, & l'autre absolument contraire à la vérité. La ville d'Amiens étoit célébre long-temps avant Antonin *le Pieux* ; & cet empereur ne contribua qu'à l'agrandir, & peut-être à la fortifier. Avant lui Cesar avoit éprouvé le courage des habitans d'Amiens. Ils prirent même les armes contre ceux de Reims, qui avoient cédé trop facilement au vainqueur, & ils les défirent. Depuis, le même César établit à Amiens un magasin pour son armée, & il y convoqua une assemblée de tous les peuples des Gaules. Il parle très-avantageusement de cette ville, aussi-bien qu'Ammien Marcellin. Antonin *le Pieux* ne fut pas le seul qui l'augmenta ; Marc-Auréle son fils contribua aussi à l'orner. Constantin, Constans, Julien, Valentinien, Valens, Gratien & Théodose la choisirent pour le lieu de leur séjour dans les Gaules. Elle souffrit beaucoup dans les siécles suivans par les courses des Alains, des Vandales & des Normans : & en 925 elle fut presque entierement brulée ; mais on répara bientôt cette perte. Edouard III, roi d'Angleterre, y rendit hommage au roi Philippe de *Valois* le 6 juin de l'an 1329 pour le duché de Guienne & le comté de Ponthieu, en présence des rois d'Aragon, de Navarre, de Bohême & de Majorque. Le même Philippe de *Valois* commença de faire fortifier Amiens en 1347, dessein qui ne fut achevé que sous le regne de Louis XI. Sur la fin du XVI siécle les Espagnols surprirent Amiens par stratagême au mois de mars de l'an 1597. Mais peu après le roi Henri *le Grand* la reprit avec gloire, & y fit bâtir la citadelle, qui passeroit pour être l'une des meilleures & des plus régulieres de l'Europe, si elle étoit achevée.

La ville est belle, avec de grandes rues, de belles maisons & diverses places. Les remparts y forment une promenade agréable, à cause des grandes allées d'arbres qu'on a eu soin d'y planter. La riviere de Somme entre dans Amiens par douze canaux différens, sous trois ponts ; & après l'avoir arrosée en divers endroits, où l'on s'en sert pour plusieurs sortes de manufactures, elle se rassemble encore à l'autre bout de la ville, où est le pont S. Michel. Mais le plus grand ornement d'Amiens est l'église cathédrale de Notre-Dame, l'une des plus belles & des mieux ornées du royaume. La nef, la menuiserie des chaires du chœur, & la charpente du clocher passent pour des chef-d'œuvres chez les connoisseurs. C'est-là que l'on conserve le chef de S. Jean-Baptiste, si l'on en croit les habitans. Ce fut, dit-on, Wallon de Sarton, gentilhomme de Picardie, qui en fit présent à cette église, où il avoit un oncle chanoine. Il s'étoit croisé pour le voyage d'Outre-mer, & il se trouva à la prise de Constantinople en 1204. Ce fut-là qu'il trouva cette relique dont il voulut enrichir son pays. Ceux qui voudront être informés à fonds de cette vérité pouront consulter l'excellent ouvrage que M. Du Cange a publié sous le titre de *Traité historique du chef de S. Jean-Baptiste.* La cathédrale a un doyen, deux archidiacres, & d'autres dignités. Le plus ancien évêque e[st]

S. Firmi[n]

S. Firmin. Entre ses successeurs, Firmin le martyr, Firmin le confesseur, Honoré, Berchaud, Sylvius & Godefroi sont reconnus pour saints. Il y a eu d'autres prélats illustres par leur qualité, par leurs emplois & par leur mérite; & entre ceux-là on compte divers cardinaux, comme Jean de la Grange, Jean le Jeune, Charles Hémard, Claude de Longui, Nicolas de Pellevé, & Antoine de Créqui. Amiens est une ville très-marchande. Elle a treize paroisses, & vingt monasteres de l'un & de l'autre sexe. M. Faure, l'un des évêques de cette ville; y commença en 1655 l'établissement d'un séminaire, qu'il confia d'abord aux prêtres de l'oratoire, puis à ceux de S. Sulpice, jusqu'en 1662 qu'il leur substitua les missionaires de S. Lazare. On compte dans cette ville trente à quarante mille habitans, & plus de six mille maisons. C'est le séjour d'un intendant; il y a un bureau des finances, un hôtel des monnoyes, une élection, grenier à sel, maréchaussée, maîtrise particuliere des eaux & forêts, traites foraines, prevôté. Le palais épiscopal est beau; le revenu de l'évêché est d'environ vingt-deux mille livres de rente: on compte 800 paroisses dans son district. Elle a produit de grands hommes, entre lesquels nous nous contenterons de nommer Pierre l'Hermite, Fernel, Sylvius, Tagault, Riolan, &c.

Amiens donne son nom à un petit pays dit l'*Amiennois*, qui renferme Corbie, Dourlens, Pequigni, Conti & Poix.

GALERAN, comte du Vexin François, sous les rois Louis d'*Outre-mer* & Lothaire, épousa *Edelgarde*, comtesse d'Amiens, & il en eut GAUTIER I, comte du Vexin & d'Amiens, qui vivoit en 965 & 987. Celui-ci laissa, entr'autres enfans, d'*Eve*, fille héritiere de *Landri*, comte de Dreux, GAUTHIER II, surnommé *le Blanc*, qui fit bâtir le château de Crépi, sous le regne du roi Robert, & qui épousa *Adelaïde*, fille d'*Herbert*, comte de Senlis, & héritiere du comté de Crépi. De leur mariage naquirent DREUX, comte de Vexin & d'Amiens; RAOUL, comte de Crépi; *Foulques*, évêque d'Amiens; & une fille, qualifiée *comtesse de Meulan*. L'aîné laissa d'*Edith* ou *Godione*, fille d'*Edelrede* ou *Edouard*, roi d'Angleterre, trois fils, dont le second nommé RAOUL fut comte d'Amiens; & un autre nommé *Foulques*, en fut évêque après son oncle, de même nom. RAOUL laissa de la fille d'*Hilduin*, comte de Breteuil, RAOUL II, pere de *Gauthier*, qui fut tué près de Reims du vivant de son pere; le B. *Simon*, qui se fit religieux à S. Claude; & *Alix*, qui porta cette succession à *Herbert IV*, comte de Vermandois. Une autre *Alix*, fille d'Herbert, porta le Vermandois & Chaumont à Hugues de France, frere du roi Philippe I. ENGUERRAND de Boves, vicomte de Couci, devint comte d'Amiens, par son mariage avec Adélaïde, fille de Simon, & petite-fille de Raoul I. Il eut pour fils, ROBERT, comte d'Amiens, sieur de Boves, lequel fut dépouillé du comté par *Raoul*, comte de Vermandois, fils de Hugues de France; THOMAS, sieur de Marle & de Couci; & *Enguerrand*, évêque d'Amiens. Philippe *Auguste* réunit l'Amiennois à la couronne l'an 1185. Charles VII le céda à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, en 1435, mais il revint à la France en 1477, après la mort de Charles *le Téméraire*. Les d'Ailli, seigneurs de Pequigni, ont été vidames d'Amiens. Leur succession a passé depuis dans la maison d'Albert de Luines. Voyez au titre PEQUIGNI la suite des vidames d'Amiens. La reine Isabeau de Baviere avoit créé un parlement à Amiens, établissement qui n'eut point de suite.

Deux auteurs ont entrepris d'écrire l'histoire d'Amiens: le premier, Adrien de la Morliere, chanoine de la cathédrale, publia les antiquités d'Amiens dès l'an 1622. Il s'en fit deux autres éditions en moins de cinq ans; & en 1642 à Paris une quatriéme, qu'on grossit du recueil des maisons illustres du diocèse d'Amiens, par le même auteur. Le second est le célébre M. Du Cange, l'honneur de cette ville, où il naquit, & où il fut trésorier de France. Il composa l'histoire de l'état & de la ville d'Amiens, & de ses comtes, & l'acheva; mais cet ouvrage n'a point été imprimé. Il a été mis en 1756 à la bibliothéque du roi. Feu M. Masclef, chanoine d'Amiens, aussi célébre pour sa science que pour sa piété, en avoit un exemplaire *in-folio*. * César, *l.* 2, 5 & 8. Pline, *l.* 5, *c.* 32. Solin, *c.* 43. La Morliere, *antiq. d'Amiens*. Sammarth. *Gall. christ.* Du Chêne, *recherches de France*.

AMIENS (Gui, évêque d') *cherchez* GUI d'AMIENS.

AMIENS (Hugues d') *cherchez* HUGUES d'AMIENS.

AMILCAR, général des Carthaginois, commanda leur armée qui passa en Sicile, à la sollicitation de Xerxès, roi de Perse, la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Cette entreprise ne fut pas heureuse, & Gelon, roi de Syracuse, tailla les Carthaginois en piéces près d'Himera, qui est aujourd'hui *Termini*. Amilcar y fut tué avec cent cinquante mille hommes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 11.

AMILCAR, Carthaginois, surnommé *Rhodanus*, ayant été admis dans le conseil d'Alexandre *le Grand*, pendant la conquête de Perse, sous la CXII olympiade, & environ 332 ans avant J. C. donnoit avis de tout ce qui y étoit résolu à ses citoyens, qui le firent mourir à son retour, comme s'il eût voulu vendre sa patrie à ce conquérant. * Justin, *l.* 21, *c.* 6.

AMILCAR, fils de *Giscon*, général des Carthaginois, commanda les troupes de Carthage contre Agathoclès tyran de Sicile. Depuis il fit amitié avec lui, & obligea le peuple de Syracuse de le recevoir avec soumission. Agathoclès ayant maltraité les alliés des Carthaginois, sans qu'Amilcar s'y opposât, ils allerent se plaindre de sa conduite à Carthage. Les sénateurs, qui n'osoient l'irriter, parcequ'il avoit les principales forces de la république en main, lui firent son procès secrettement, mirent leurs opinions par écrit & les enfermerent dans un vase qu'ils scellerent; mais la mort d'Amilcar, qui fut tué à Syracuse, prévint leur indignation. Il périt la 4 année de la CXVII olympiade, & avant J. C. 309 ans. * Justin, *l.* 22, *c.* 2 & 3. Diodore de *Sicile*, *l.* 20.

AMILCAR, surnommé *Barcas*, capitaine Carthaginois, conduisit une armée navale en Sicile, avec différens succès. Il couroit les côtes d'Italie depuis cinq années; & parcequ'il empêchoit qu'aucun vaisseau n'en sortît, Rome résolut de faire un effort pour accabler cet ennemi. Il y eut une grande bataille donnée près de Trapani & de l'isle nommée *Ægates*, l'an 512 de Rome, 242 ans avant J. C. Les Carthaginois y furent défaits, & la paix qu'ils demanderent finit la premiere guerre punique. Amilcar fit tous ses efforts pour en commencer une seconde. Il arma toute l'Afrique, après avoir vaincu avec assez de bonheur plus de cent mille rebelles, & quelques villes révoltées, & passa ensuite en Espagne l'an 517 de Rome; & après avoir subjugué des nations extrêmement belliqueuses, il enrichit toute l'Afrique de leurs dépouilles. Mais comme il se disposoit à passer en Italie, neuf ans après son arrivée en Espagne, il y fut tué en combattant, l'an 526 de Rome, & avant J. C. 228, & il laissa la conduite de son armée à son gendre Asdrubal. Amilcar avoit trois fils, & il disoit ordinairement, qu'il élevoit trois lions qui déchireroient un jour Rome. C'est le même qui fit jurer sur un autel à Annibal l'aîné de ses fils, une éternelle inimitié contre les Romains. * Cornelius Nepos, *in Amil.* Plutarch. *in Annib.* Polybe, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 21. Diodore, *l.* 25. Florus, &c.

AMILCAR, capitaine Carthaginois, combattit dans l'armée de Magon; & après la défaite de ce dernier, se mit à la tête des Gaulois Insubres, & de ceux du Mans, vers l'an de Rome 552, & avant J. C. 202. Avec ce secours il descendit dans l'Ombrie, où Servilius Geminus & Claudius Nero, consuls, marcherent contre ces

Barbares, & leur donnerent bataille; mais ce fut à leur désavantage : car les Romains y furent défaits, & laisserent sept mille de leurs morts sur la place. Les Gaulois, profitant de cette victoire, s'emparerent de Plaisance. Mais deux ans après, l'an de Rome 554, L. Furius, préteur des Gaules, défit une armée de trente mille Gaulois, commandée par Amilcar : deux mille furent faits prisonniers, & Amilcar lui-même fut trouvé parmi les morts. * Orose, *l.* 4, *c.* 19. Eutrope, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 31, 32, &c.

AMILCON, *cherchez* HIMILCON.

AMILIA (Michel) archiprêtre de l'église de Pamiers, & grand vicaire de M. Caulet, évêque de ce diocèse, mourut le premier des chanoines réformés de cette église, âgé d'environ cinquante-cinq ans, avant l'affaire de la régale. Il avoit beaucoup de probité & de capacité. Il fut long-temps grand-vicaire de l'évêque de Pamiers, & prieur de la communauté des chanoines réformés de la cathédrale. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication. Avant qu'il s'attachât à l'évêque de Pamiers, il avoit long-temps été occupé dans le diocèse de Toulouse, en qualité de missionaire, & en d'autres emplois. Comme il avoit du talent pour la poësie, il s'en servit pour mettre en vers vulgaires tout ce qui regarde les devoirs des chrétiens. Ces vers furent imprimés & mis en musique, aux dépens du clergé de Pamiers, & distribués aux curés, pour les mettre entre les mains du peuple. Le dessein de M. Amilia étoit d'enseigner d'une maniere agréable les principes & les devoirs de la religion, & d'empêcher que les chrétiens ne s'occupassent à chanter des chansons profanes. * *Mémoires du temps.*

AMIMETOBIE, nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnerent à la société des plaisirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrie, lorsque cette reine y eut amené ce Romain. Ce mot *Amimetobie* est composé du grec ἀμίμητος, qui signifie inimitable, & de βίος, *vie.* En effet la vie que menoient Antoine & Cléopatre, étoit telle, qu'il étoit impossible de l'imiter, à cause des dépenses effroyables qu'elle demandoit. C'étoit un assemblage de tout ce qu'on peut imaginer de luxe, & une suite continuelle de délices. Ils se donnoient tour à tour des fêtes, où ils employoient d'immenses trésors. Plutarque raconte une partie de leurs folies & de leurs jeux. Un certain Philotas, qui en ce temps-là étudioit en médecine à Alexandrie, ayant fait connoissance avec un des écuyers de cuisine de la maison d'Antoine, cet écuyer le mena un jour avec lui, pour lui montrer le grand appareil & la somptuosité d'un seul souper ordinaire. Philotas vit dans la cuisine une infinité de viandes, & entr'autres huit sangliers tout entiers qu'on rotissoit, d'où il conjectura qu'il y avoit un grand nombre de conviés. Alors l'écuyer de cuisine se mit à sourire, & lui dit qu'il n'y avoit que douze personnes; mais que l'heure du repas étant incertaine, il falloit tenir des viandes prêtes, pour être servies dans le temps qu'Antoine voudroit se mettre à table, à quelque heure que ce fût : ce qui obligeoit à en préparer quantité, les unes après les autres. Cependant Antoine avouoit lui-même que Cléopatre le surpassoit infiniment en toutes sortes de magnificences; & il l'avouoit avec raison, s'il en faut croire l'histoire de sa vie. * Plutarch. *in Anton.*

AMIN BEN HAROUN, sixiéme calife de la maison des Abbassides. Son nom étoit *Mohammed*, & son surnom *Amin*, qui signifie *le fidéle.* Il succéda à son pere *Haroun al Raschid*, l'an 193 de l'hégire, & de J.C. 809. Son frere surnommé *Mamoun* lui étoit subrogé au califat, par une déclaration expresse qu'Haroun leur pere avoit fait attacher au temple de la Mecque; & ce prince avoit ordonné pareillement, que le gouvernement & l'armée du Khorasan, avec tous les meubles de la maison impériale, demeureroient après sa mort à ce cadet : mais dès qu'Amin son frere aîné eut été proclamé calife, il n'observa aucun des ordres que son pere lui avoit donnés, & ne tint aucun compte d'exécuter sa derniere volonté. Il ôta d'abord à son frere tous les meubles, dont il devoit avoir la possession, & fit venir à Bagdet toutes les troupes du Khorasan. Mamoun, tout maltraité qu'il étoit par son frere, ne laissa pas de lui être fidéle, & fut avec le peu de troupes qui lui restoient, ranger à la raison quelques séditieux qui se souleverent dans son gouvernement. Amin étant d'ailleurs un prince fort attaché à ses plaisirs, & qui ne donnoit aucune application à ses affaires, choisit Fadhel fils de Rabié pour son premier visir, & lui abandonna entierement le gouvernement de ses états. Ce visir qui étoit d'ailleurs fort habile homme, mais qui avoit eu plusieurs démêlés avec Mamoun, donna un très-mauvais conseil à son maître, & qui dans la suite fut la perte de tous les deux. Il lui fit entendre que Mamoun son frere gagnoit l'affection des peuples du Khorasan, par le bon ordre & par la police qu'il avoit établis dans son gouvernement; que l'application qu'il apportoit à leur rendre la justice, les avoit tellement gagnés, qu'il pouvoit s'assurer de toutes les forces de cette grande province, au premier mouvement qu'il feroit, pendant que d'autre part le calife négligeoit entierement le bien de ses sujets, dont il ne vouloit prendre aucun soin : qu'il n'y avoit donc qu'un parti à prendre pour lui, qui étoit d'ôter à Mamoun son frere le droit de succession que son pere lui avoit laissé, & de le transférer à son propre fils qui n'étoit encore qu'un enfant. Le calife suivit le conseil de son visir, & fit supprimer le nom de son frere dans les prieres publiques, la coutume étant que les héritiers présomptifs ou désignés successeurs du califat, étoient nommés après le calife dans la publication solemnelle de la priere du vendredi, & dans le discours que l'iman faisoit au peuple, ce qui s'appelle chez les musulmans le *Khotbah*, qui est une espéce de prône. Après cette dégradation de Mamoun, Amin fit proclamer son fils, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, avec le surnom de *Nathek Billah*, ou *Nathek Bellak*, qui signifie *raisonnant & discourant selon Dieu & selon la vérité.* Mais plusieurs qui se moquoient de cette proclamation, surnommerent cet enfant *Natha Billah*, c'est-à-dire, *celui qui par la grace de Dieu commence à parler.* En même-temps Amin ôta à son autre frere Motassem le gouvernement de Mésopotamie, que son pere lui avoit aussi donné en partage, & appella Mamoun à la cour, sous prétexte de vouloir se servir de lui dans ses conseils. Mais Mamoun, irrité de l'injustice que son frere lui faisoit, & ayant quelque soupçon assez bien fondé de son mauvais dessein, au lieu de venir à Bagdet, fit rompre les postes, ôta toute la communication qui étoit entre cette ville & le Khorasan, & lui fit savoir que son pere Haroun lui ayant confié le gouvernement de cette province, il seroit responsable de tous les desordres qui y pouroient arriver, s'il s'en absentoit. Amin voyant qu'il avoit manqué son coup, & que son frere étoit dans la défiance, ne garda plus aucune mesure avec lui; il lui déclara ouvertement la guerre l'an 195 de l'hégire, & donna pour cet effet le commandement d'une armée de soixante mille hommes à Ali Ben Issa. Dès que Mamoun eut appris la marche de son frere, il mit sur pied ce qu'il put ramasser de troupes, & en donna la conduite à Thaher, qui étoit le premier capitaine de son temps, & qui devint dans la suite fondateur d'une dynastie ou principauté considérable, connue sous le nom de Thaheriens ou *Thaherites.* Cet homme intrépide ne voulut que quatre mille hommes choisis, avec lesquels il s'alla présenter devant Issa Ben Ali, à dix lieues de la ville de Rei. Issa le voyant paroître avec si peu de gens, le méprisa; & transporté d'une fausse joie, se promenoit dans son camp, sans aucune précaution, ne sachant pas que ce petit nombre étoit l'élite d'une grosse armée, & n'étoit composé que de gens déterminés à tout entreprendre. En effet, il arriva qu'un des soldats de Thaher nommé *Dadou*, & surnommé *Siah*, à cause qu'il étoit

noir, accompagné de peu de gens, surprit Issa dans son camp, & le serra de si près, qu'il le desarçonna. Ce général étant par terre déclara son nom, espérant d'avoir bon quartier, s'il se faisoit connoître; mais cette déclaration lui couta la vie; car Dadou lui coupa aussitôt la tête, & la vint présenter à Thaher. Thaher surpris d'un tel événement, fut transporté d'une si grande joie, qu'il donna la liberté à tous les esclaves qu'il avoit auprès de lui, & dépêcha aussitôt un courier à Mamoun, qui faisoit son séjour à Merou, ville capitale du Khorasan en ce temps-là. Le courier présenta la tête d'Issa à Mamoun, & lui donna la nouvelle d'une pleine victoire remportée sans avoir livré bataille; car l'armée du calife se mit en déroute, aussitôt que la nouvelle de la mort de son général y eût été répandue. Cette mémorable journée fut le commencement de la grandeur de Mamoun. Car ce prince ne songea plus à se défendre contre son frere; mais il lui disputa ouvertement le califat, prit le titre de cette dignité, & fit supprimer à son tour le nom d'Amin dans les prieres qui se faisoient dans tous les lieux de son obéissance. Il mit ensuite deux armées en campagne, l'une sous la conduite de Thaher, & l'autre sous celle de Harthamah. Ces deux armées ayant marché par des chemins différens, vinrent assiéger Amin dans la capitale. La nonchalance du calife fut cause des grands progrès que Mamoun fit en si peu de temps: car étant à la pêche le jour qu'il apprit que Thaher avoit pris la ville de Hamadam, & qu'il s'approchoit de Bagdet, il dit à celui qui lui en apportoit la nouvelle: » Ne troublez point mon divertissement; car Kouter » mon affranchi a déja pêché deux gros poissons, & je » n'ai encore rien pris. » La stupidité de ce prince alla encore bien plus avant; car l'armée de Mamoun ayant déja commencé les attaques de la ville, & pris un poste considérable, dont les habitans étoient fort alarmés, on trouva le calife qui jouoit paisiblement aux échecs, & qui dit à ceux qui vouloient lui faire prendre les armes, pour animer le courage des assiégés: » Laissez-moi » en repos, car je suis prêt de faire un beau coup, & » de donner échec & mat à celui avec qui je joue. » Un de ceux qui étoient présens, & qui entendit les paroles d'Amin, ne put s'empêcher de dire que le bon sens & la bonne fortune alloient ordinairement de compagnie, & de citer les vers d'un poëte, qui dit sur un semblable sujet:

Lorsqu'un prince passe la nuit entiere à jouer, il se condamne lui-même & son état à un malheur inévitable.
Le soleil baisse aussitôt qu'il est entré dans le signe de la balance, parcequ'il sort de celui de la vierge; & qu'il a séjourné dans la maison des jeux & de la danse.

Les astronomes Arabes mettent une lyre en main au signe de la vierge, au lieu d'un épi que nous lui donnons. Ce calife s'étant donc fait connoître si peu capable de gouverner l'état, fut déposé par les siens mêmes: mais il arriva un accident qui le remit peu après sur le trône. C'est que les troupes de l'armée de Mamoun se mutinerent pendant quelque temps faute de solde, & se laisserent gagner par l'argent qu'Amin leur donna; mais ce répi ne fut pas de longue durée; car Thaher & Harthamah ayant fourni des sommes considérables, ils recommencerent le siége de Bagdet, & l'obligerent enfin de se rendre. Amin se trouvant donc réduit à la nécessité de se remettre au pouvoir d'un de ces deux généraux, choisit Harthamah qu'il jugeoit plus humain que Thaher, & il s'embarqua sur le Tigre dans une chaloupe, pour l'aller trouver dans son camp. Mais Thaher qui sut son dessein, piqué de jalousie, lui dressa une embuche, & fit couler à fond la chaloupe où il étoit; desorte qu'étant tombé dans l'eau il ne put s'en retirer, qu'en tombant entre les mains des soldats de Thaher, qui le firent mourir aussitôt. Ce calife rendant raison à ses amis, pourquoi il ne pouvoit se fier à Thaher, leur dit qu'il avoit fait un songe, dans lequel il lui sembloit être assis sur une muraille fort élevée & fort épaisse, & qu'il vit Thaher qui en sapoit les fondemens, & qui la fit tomber, & que depuis ce temps-là, il s'étoit toujours défié de ce capitaine: mais comme dit sur ce sujet un poëte Persien: *Le succès des affaires ne dépend pas de l'homme, c'est la providence & le décret de Dieu qui décide toutes choses.* Ce calife eut encore, dit-on, d'autres pronostics de son malheur: car le même jour qu'il fut tué, il trouva une tigne dans ses habits; ce qui l'obligea de s'écrier, *Dieu me préserve de quelque grande disgrace.* Ebn Amid rapporte aussi plusieurs vers que chantoit une de ses musiciennes, qui furent autant de présages de son malheur; ce qui lui fit dire en soupirant, *Quand le destin ne rend pas vos projets heureux, toutes les prévoyances demeurent inutiles.* Il fut tué sur la fin de l'an 198 de l'hégire, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans, & après en avoir régné seulement quatre & sept mois. On dit qu'étant encore jeune, & que le calife Haroun son pere le forçant d'étudier, il écrivit sur son cahier ces deux vers:

Je suis occupé de mes amours,
Cherchez quelque autre qui étudie.

* Kondemir. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIN MOHAMMED Amin Ben Obedallah Al Moumen Al-Abadi Al-Bokhari. C'est l'auteur d'un livre intitulé, *Amliat fil foroû*, qui est un commentaire sur les articles de la loi musulmane. Il étoit natif de la ville de Bokhara. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIN AL-DOULAT, ou *Amin Eddoulat*, surnom de *Hebat Allah*, médecin chrétien. Les califes Abbassides qu'il servoit dans son art, lui donnerent ce titre qui signifie le *fidéle des princes & de l'état.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIN AL MILLAT, c'est-à-dire, *le fidéle gardien de la religion & de la nation ou secte des musulmans.* C'est le titre que le calife Cader donna à Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier monarque des Gaznevides, qui ne le reçut pas agréablement, le jugeant inférieur à sa puissance & à son mérite. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMINADAB ou ABIDANAB, lévite de grande piété, fut celui chez lequel on mit l'arche en dépôt à Gabaa, lorsque les Philistins la renvoyerent. Ce saint homme en donna le soin à son fils Eléazar, qui la garda vingt ans, jusqu'à l'an du monde 2990, & avant J. C. 1045, soixante-dix ans après qu'elle eut été rendue par les Philistins, & transportée à Silo. * *I des rois*, 7, *v.* 1. Josephe, *l.* 6 *de l'hist. des Juifs*, *c.* 2.

AMIMIAS, fils de Pronapus, archonte d'Athènes, joueur, trompeur & arrogant, dont il est parlé dans le scholiaste sur les *nuées* & sur les *guêpes* d'Aristophane.

AMINIAS, fameux pirate, fut gagné par Antigone pour tromper & perdre Apollodore, tyran de Cassandrée. * Poliænus, *l.* 4 *in Antigono*, *comment.* 18.

AMINIUS REBIUS, fort connu à Rome par son habileté & sa connoissance dans les loix, & par les richesses qu'il y avoit amassées sous le consulat de Q. Volusius & de P. Scipion. Ne pouvant supporter les infirmités & les douleurs très-cuisantes, qui lui étoient survenues dans sa vieillesse, il voulut s'en délivrer en se faisant ouvrir les veines. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui avoit passé toute sa vie dans les délices & dans le commerce des femmes, n'ait point pu attendre la mort tranquillement. * Tacite, *l.* 3, *annal. c.* 30.

AMIOUS, nom propre du Pharaon, roi d'Egypte, qui fut submergé dans la mer Rouge en poursuivant les Israélites. C'est du moins ainsi que l'appelle Ebn Batrik. Les Arabes musulmans lui donnent un autre nom. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIPSIAS, AMEPSIAS ou AMIPHIAS, poëte comique d'Athènes, fut raillé par Aristophane pour la froideur de ses expressions. Diogène Laërce rapporte certains vers qu'il fit contre Socrate, en la vie de ce

philosophe. Il vivoit vers la C olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 380 avant J. C. On joua de lui à Athènes deux comédies, l'une intitulée Κόυνος & l'autre Κωμασαι. * Suidas. Scholiaste d'Aristophane. Vossius, *de poët. Grec.*

AMIR EL MOSELEMIN, nom défiguré, *cherchez* EMIR.

AMIRA, *cherchez* GEORGE dit *Amira*, patriarche des Maronites.

AMIRAL de France. C'est le chef de la marine & des armées navales. Ce mot vient de l'arabe *Amir*, ou plutôt *Emir*, qui signifie *seigneur*, *gouverneur* ou *chef d'armée*. Il y avoit un amiral du ponant & un amiral du levant; mais ces deux charges ont été réunies en une seule. Le roi Louis XIV créa en *1669* deux vice-amiraux de ses armées navales, l'un du levant & l'autre du ponant. L'amiral a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandise : il a la dixiéme partie des prises qui se font en mer, & sur les gréves, & celle des rançons & des représailles; le tiers de ce qu'on tire de la mer ou de ce qu'elle rejette; le droit d'anchrage, tonnes & balises. Les Sarasins ont été les premiers qui aient donné le titre d'amiral aux capitaines & généraux de leurs flottes : les Siciliens & les Genois ont donné le même titre d'amiral aux commandans de leurs armées navales. L'amiral a sa jurisdiction à la table de marbre du palais à Paris, & porte pour marque de sa dignité deux anchres passées en sautoir derriere l'écu de ses armes. Voici ce que l'histoire nous fournit touchant la suite des amiraux de France.

I. Florent de Varenne, étoit amiral de France au passage d'outre-mer l'an 1270, comme on l'apprend du mémoire des chevaliers de l'hôtel du roi S. Louis, qui devoient l'accompagner au voyage de Tunis.

II. Enguerrand, étoit amiral de la flotte du roi Philippe *le Hardi* l'an 1205, & il fut pris dans un combat naval par les Aragonois.

III. Matthieu IV du nom, dit *le Grand*, sire de Montmorenci, exerça la charge d'amiral de France l'an 1295, & mourut en 1304 ou 1305.

IV. Jean II du nom, sire d'Harcourt, maréchal de France, fut lieutenant général de l'armée navale du roi, avec Matthieu IV du nom, sire de Montmorenci, l'an 1295, & mourut en 1302.

V. Othon de Toci exerça la charge d'amiral de la mer en 1296, & mourut en 1297.

VI. Benoît Zacharie en 1297, comme témoigne un compte de Robert Mignon.

VII. Raynier de Grimaut, seigneur de Neuville en Normandie, en 1302, 1303, 1304 & 1305.

VIII. Thibaud, sire de Cepoi ou Chepoi, amiral en l'expédition de Romanie, pendant les années 1306, 1307 & 1308.

IX. Berenger Blanc en 1316, 1317, 1319 & 1326.

X. Gentien Tristan, en 1324, pendant la guerre de Gascogne & de Bayone.

XI. Pierre Miége, en 1326.

XII. Jean II, seigneur de Chepoi & d'Anchin, commanda les galeres du roi Philippe *de Valois* & celles du pape, en la guerre contre les Grecs l'an 1338.

XIII. Hugues Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, amiral l'an 1336, fut tué dans un combat naval donné contre les Anglois l'an 1340.

XIV. Nicolas Beuchet, ou Behuchet, seigneur de Musi, en 1339.

XV. Louis d'Espagne, prince des Isles-Fortunées, & comte de Talmond, exerça la charge d'amiral de France l'an 1341. Il livra un combat naval près des isles de Gernesei, à Robert d'Artois III du nom, comte de Baumont-le-Roger, & vivoit encore en mars 1351. Il étoit frere aîné de CHARLES d'Espagne, connétable de France.

XVI. Pierre Flotte, seigneur d'Ecole, dit *Flotton de Revel*, fut créé amiral de France en 1345, & exerça cette charge jusqu'en octobre 1347 qu'il s'en démit.

XVII. Jean de Nanteuil, chevalier de S. Jean de Jerusalem, & grand-prieur d'Aquitaine, posséda cette dignité en 1351, 1354, 1355 & 1356, suivant les titres de la chambre des comptes.

* Jean de Chamigni, chevalier, vice-amiral de la mer, en 1356.

XVIII. Enguerrand Quieret, seigneur de Fransu, en 1357.

XIX. Enguerrand de Mentenai, fut commis en 1359 pour faire la fonction d'amiral, jusqu'à ce qu'on eût pourvu à cette charge.

XX. Jean de la Heuse, dit *le Baudrand*, fut honoré de cette dignité en 1359, & on voit par des titres anciens, qu'il étoit amiral en 1361, 1366, 1367 & 1368.

XXI. François de Perilleux, vicomte de Rhodes, chevalier Aragonois, fut pourvu de la charge d'amiral de France au mois de juillet 1368.

* Etienne du Moûtier fut institué vice-amiral en juillet 1368, en même temps que François de Perilleux fut fait amiral.

XXII. Aimeric VIII du nom, vicomte de Narbonne, créé en 1369, & destitué en 1373.

XXIII. Jean de Vienne, seigneur de Rollans, maréchal de Bourgogne, fut honoré de cet office au mois de décembre 1373. Il passa en Ecosse avec sa flotte l'an 1385, assista au siége de Carthage en Barbarie l'an 1390, & eut la conduite de l'avant-garde de l'armée françoise à la bataille de Nicopolis, où il fut tué le 26 septembre 1396.

XXIV. Renaud de Trie, seigneur de Serifontaine, chambellan du roi, & maître des arbalêtriers, fut créé amiral de France en 1397, & se démit de cette charge l'an 1450 en faveur de Pierre de Breban, qui suit.

XXV. Pierre de Breban, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, fut élevé à cette dignité en 1405 par la faveur de Louis de France, duc d'Orléans, dont il étoit officier. Il fut destitué l'an 1408, & ne laissa pas néanmoins de prendre la qualité d'amiral dans les années 1413 & 1428.

XXVI. Jacques de Châtillon I du nom, seigneur de Dampierre, amiral en 1408, fut tué pour le service du roi à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

XXVII. Robert de Braquemont obtint cette charge en 1417, & fut destitué en 1418 par la faction du duc de Bourgogne.

XXVIII. Jeanet de Poix n'exerça jamais, quoiqu'il en prît la qualité, que le roi lui avoit donnée.

XXIX. Charles de Recourt, dit *de Lens*, fut créé amiral en 1418, nonobstant le brevet que le roi avoit donné à Jeanet de Poix, qui prit aussi la qualité d'amiral de France.

XXX. George de Beauvoir, ou de Châtelus, frere aîné de Claude de Beauvoir, maréchal de France, exerça l'office d'amiral l'an 1420.

XXXI. Louis de Culant, en 1423 & en 1436.

* Guillaume de la Pole, Anglois, comte de Suffolk & de Dreux, s'attribuoit le titre d'amiral de France l'an 1423, & eut la tête tranchée le 2 mai 1451.

* Edouard de Courtenai, Anglois, fut nommé amiral de France l'an 1439.

XXXII. André de Laval, seigneur de Loheac & de Retz, quitta la charge d'amiral, pour être fait maréchal de France l'an 1439, & en reprit les fonctions en l'année 1465.

XXXIII. Prégent, seigneur de Coëtivi & de Retz, fut pourvu de cet office l'an 1439, & fut tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg l'an 1450.

XXXIV. Jean V du nom, seigneur de Beuil, & comte de Sancerre, fut honoré de cette dignité l'an 1450, & ensuite créé chevalier de l'ordre de S. Michel l'an 1469.

* Guillaume de Casenove, dit *Coulon*, vice-amiral de France.

XXXV. Jean, sire de Montauban & de Landal, fut créé amiral de France en 1461, & mourut en 1466 fort regreté du roi.

XXXVI. Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon en Dauphiné, succéda en cette charge à Jean, sire de Montauban, l'an 1466, & mourut en 1485.

* Odet d'Aidie fut amiral & gouverneur de Guienne. Le roi Louis XI lui donna aussi le comté de Comminges; mais on lui ôta son gouvernement & l'amirauté en 1487.

XXXVII. Louis Malet, seigneur de Graville & de Marcoussi, fut en grand crédit à la cour du roi Charles VIII, qui l'honora de l'office d'amiral de France en 1487. Il abdiqua en faveur de Charles d'Amboise II son gendre, l'an 1508, mais il fut rétabli deux ans après.

XXXVIII. Charles d'Amboise II du nom, seigneur de Chaumont, fut pourvu de la charge d'amiral par la résignation de Louis Malet son beau-pere, en 1508, & mourut en 1511.

* Louis II du nom, seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, & prince de Talmond, exerça la charge d'amiral de Guienne & de Bretagne en 1502.

XXXIX. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, posséda les bonnes graces du roi François I qui le fit amiral de France en 1517; il fut tué à la bataille de Pavie en 1524.

XL. Philippe Chabot, comte de Charni, fut pourvu de la charge d'amiral en 1525, & mourut le 1 juin 1543.

XLI. Claude d'Annebaut, baron de Retz, fut élevé à cette dignité en 1543.

XLII. Gaspard de Coligni II du nom, seigneur de Châtillon, eut les provisions de cet office en novembre 1552, & fut tué le jour de S. Barthelemi 14 août 1572.

XLIII. Honorat de Savoye II du nom, marquis de Villars, & comte de Tende, fut nommé amiral de France & des mers du Levant, après la mort de Gaspard de Coligni en 1572.

XLIV. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, obtint la charge d'amiral en 1578, par la démission du marquis de Villars son beau-pere. Il l'exerça jusqu'en 1582 qu'il la remit entre les mains du roi, & mourut le 3 octobre 1611.

XLV. Anne, duc de Joyeuse, acquit le titre d'amiral de France, par la démission du duc de Mayenne en 1581, & fut tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587.

XLVI. Jean-Louis de Nogaret & de la Vallette, duc d'Espernon, fut créé amiral en 1587, & remit ensuite cette charge en faveur de son frere aîné.

XLVII. Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, fut pourvu de la charge d'amiral de France par lettres du 25 février 1589, mais il n'en fit point de fonction, & mourut en 1617.

XLVIII. Bernard de Nogaret & de la Vallette reçut les provisions de cet office, après la démission que son frere puîné fit en sa faveur l'an 1590, & mourut le 11 février 1592.

* François de Coligni, seigneur de Châtillon, fut créé amiral de Guienne par le roi Henri IV, après son avenement à la couronne en 1589, & mourut l'an 1591.

XLIX. Charles de Gontaut, duc de Biron, & maréchal de France, posséda la charge d'amiral de France depuis 1592 jusqu'en 1594 qu'il s'en démit, & eut la tête tranchée le 31 juillet 1602.

L. André de Brancas, seigneur de Villars, fut pourvu de l'office d'amiral en 1594, après la démission du maréchal de Biron, & fut tué de sang froid par les Espagnols le 24 juillet 1595.

LI. Charles de Montmorenci, duc de Damville, fut honoré par Henri IV de la charge d'amiral de France & de Bretagne en 1596, & mourut en 1612.

LII. Henri II du nom, duc de Montmorenci, lui succéda en cette charge l'an 1612, & s'en démit l'an 1626 entre les mains du roi Louis XIII, qui la supprima par édit du mois d'octobre de la même année, & créa celle de grand-maître & chef de la navigation.

LIII. Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, fut établi en 1626 grand-maître, chef & surintendant de la navigation & du commerce de France, & mourut le 4 décembre 1642.

LIV. Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Brezé, grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & du commerce de France, prêta le serment de cette charge en 1643, & fut tué sur mer d'un coup de canon le 14 juin 1646.

* Anne d'Autriche, reine régente, fut établie par le roi Louis XIV son fils, surintendante des mers de France l'an 1646. Elle s'en démit l'an 1650.

LV. César duc de Vendôme & de Beaufort, fut pourvu de la charge de grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France, en 1650, & mourut en 1665.

LVI. François de Vendôme, duc de Beaufort, prêta le serment de cette charge l'an 1651, & disparut dans un combat devant Candie le 25 de juin 1669.

LVII. Louis de Bourbon, comte de Vermandois, légitimé de France, fut revêtu de cette dignité par son pere le roi Louis XIV au mois d'août 1669, & mourut le 18 novembre 1683.

LVIII. Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, fut pourvu de la charge d'amiral de France en 1683, par le roi Louis XIV son pere. Il est mort à Rambouillet le premier décembre 1737. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

LIX. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthiévre, fut pourvu en survivance de la charge d'amiral de France, le 1 janvier 1734.

AMIRAS, prince des Sarasins, sous la conduite duquel ils vainquirent Hormisda, roi des Perses, prirent Jérusalem & se rendirent maîtres de l'Egypte, d'Antioche, d'Alexandrie, de Damas & de toute la Syrie, vers l'an de J. C. 632.

AMIRÉ (George) *cherchez* GEORGE, dit AMIRA.

AMIRUTZES de Trébizonde, philosophe Grec du XV siécle, assista au concile de Florence, désapprouva l'union, & écrivit contre, après qu'il fut retourné à Constantinople. Dans la suite cet impie apostasia, & se fit mahométan. * Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XV siécle.*

AMIL, auteur Egyptien, *cherchez* AMUS.

AMISIAS, *cherchez* AMIPSIAS.

AMISODARE, *Amisodarus*, que les Lyciens nommoient *Isare*, étoit originaire de cette partie de la Lycie, que les anciens ont appellée *Zeleza* : il accompagna le pirate Chimere, que Bellérophon tua. *Voyez* BELLEROPHON & CHIMERE. * Plutarque, *livre des vertus des femmes*, *chap.* 14 *de celles de Lycie.*

AMISTRATUS, ville de Sicile, *cherchez* MISTRETTA.

AMITERNO, *Amiternum*, ancienne ville d'Italie dans le pays des Sabins, dont on voit encore les ruines dans l'Abruzze, étoit le siége d'un évêché, qu'on a transféré à Aquila, capitale de l'Abruzze ultérieure; & on y a depuis bâti un bourg sous le nom de *S. Victorino*, qui a été le premier évêque d'Amiterno. On dit qu'il souffrit le martyre sous l'empire de Nerva, vers l'an de Jesus-Christ 98. S. Grégoire parle dans ses *dialogues*, de Castor, évêque de la même ville. Elle a été le lieu de la naissance de l'historien Salluste. Les anciens auteurs parlent souvent

d'Amiterno. Vers l'an 461 de Rome, & 293 avant J. C. le consul Spurius Carvilius prit cette ville, où il tua 2800 hommes, & en fit prisonniers 4270. Cette ville étoit bâtie sur le penchant d'une montagne; & on en voit encore les ruines, avec un théatre, quelques restes d'un temple, & une grosse tour. Cette ville est la patrie du célebre *Marie-Ange* Accurse. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 5. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2, *hist.* Tite-Live, *l.* 19. Léandre Alberti, *descript. Italiæ.*

AMITIÉ, est cet amour de bienveillance mutuelle, fondé sur des rapports d'estime & de sympathie, que Jesus, fils de Sirac, appelle *un reméde de vie & d'immortalité.* * *Ec. c.* 6, *v.* 17, parcequ'il fait presque dans la vie civile ce que l'arbre de vie du paradis terrestre promettoit pour la vie naturelle. En effet, outre que l'amitié répand une infinité de douceurs sur le peu d'années que nous passons dans le monde, elle nous donne encore l'immortalité après la mort, & nous laisse vivre dans le souvenir de ce que nous laissons de plus cher ici-bas. Les anciens considéroient l'amitié comme une déesse. On la représentoit sous la figure d'une jeune femme, simplement vétue d'une robe blanche, dont le côté gauche étoit découvert, & où elle montroit de la main droite son cœur, avec ces mots en lettres d'or, *Loin & près.* Sa tête, qui paroissoit toute nue, étoit entourée d'une couronne de fleurs de grenades, d'où l'on voyoit sortir quatre de ses fruits, avec ces paroles, *Hiver & été*, le bas de sa robe étoit entouré de ces deux autres mots en mêmes caracteres, *La vie & la mort.* Et la déesse ainsi représentée, embrassoit de la main gauche un ormeau sec, & entouré d'un sep de vigne. * Baudouin, *iconologie de Ripa.* Giraldi, *de diis.*

Quoique cet emblême de l'amitié, soit plutôt un fruit de l'imagination des modernes, qu'une juste idée du portrait qu'en ont fait les anciens, nous n'avons pas cru néanmoins devoir supprimer les mysteres qu'on a voulu cacher sous ces attributs. L'amitié est représentée sous la figure d'une jeune femme, pour faire voir qu'elle ne doit jamais vieillir, & que ses soins, son ardeur & ses empressemens doivent être toujours les mêmes. Son habit simple exprime cette franchise ingénue & sincére qui doit accompagner l'amitié sans déguisement & sans dissimulation, comme la blancheur marque l'innocence. Elle a le côté gauche découvert, parceque c'est le siége du cœur, qui ne doit point être caché aux amis; & elle le montre de la main droite, pour exprimer la force avec laquelle elle agit, quand elle veut faire connoître ses sentimens. La premiere devise, *loin & près*, assure que ce cœur est toujours fidéle, soit qu'il vive avec ce qu'il aime, soit qu'il en soit absent. Sa tête est nue, pour apprendre qu'un ami est obligé de dire toutes ses pensées à son ami, & qu'ils ne doivent point avoir de secrets l'un pour l'autre. La couronne de fleurs de grenades a toujours été le symbole de la parfaite amitié; parceque sa couleur, qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalité d'une tendresse légitime. Les quatre fruits de grenades représentent les quatre sources de l'amitié, comme l'exprime S. Thomas: ces quatre sortes de communications réciproques, sont la *naturelle*, la *domestique*, la *civile* & la *divine*, les mêmes que Plutarque appelle de *nature*, de *parenté*, de *société* & d'*amour surnaturel.* Ce qui fait voir que l'amitié naît de la force de l'inclination, des devoirs du sang, des intérêts de la même profession, & de l'union qu'on a pour les biens qui ne finissent jamais. La devise, *hiver & été*, marque que l'amitié est aussi constante dans le temps de l'adversité, que dans celui de la prospérité, qui nous sont représentés par les deux saisons. Enfin les deux mots gravés au bas de sa robe, font connoître que l'amitié est la même après la mort, que durant la vie. Ce qui est plus fortement signifié par l'ormeau qui sert de soutien à la vigne, lors même qu'il est sec. Alciat s'est servi de cette expression pour un de ses emblêmes. * Plutarque, *Erot. c.* 21. S. Chrysostome, *homil.* 2 *in epistol.* 1 *Thessal.* S. Thomas, *lib.* 2, *quæst.* 23, *art.* 3. Alciat, *embl. l.* 12. Pierius, *hier. l.* 55, *&c.*

AMLINCE (Wolfang) ministre protestant de la confession d'Augsbourg, étoit de Munerstad, bourg de Franconie, dans le diocèse de Wirtsbourg. Il étudia à Naumbourg, à Iena en Saxe, & ailleurs; & après avoir souvent donné des marques publiques de son savoir, il fut nommé professeur, & dans la suite il eut soin de quelques églises de sa secte. Il écrivit divers traités de controverse, & d'autres ouvrages de piété; & il mourut le 18 mai de l'an 1606, âgé de 65 ans. * Melchior Adam, *in vitis theol. German.*

AMMAN, nom du magistrat d'un village dans les cantons Suisses, d'Uri, de Switz, d'Underwald, de Zug, de Glaris & d'Appenzel, où l'Amman préside dans les assemblées. Ce nom est tiré du mot allemand *Ampt*, c'est-à-dire, *charge* ou *office*, & de *Man*, qui signifie *homme*; comme qui diroit, *homme ayant charge & autorité.* * Simler. *descript. de la Suisse.*

AMMANNATI (Barthelemi) de Florence, où il naquit en 1511, apprit la sculpture dans sa patrie sous *Baccio Bandinelli*, & ensuite à Venise sous *le Sansovin.* Il devint en même-temps un excellent architecte; & quand on n'auroit pas un nombre d'édifices construits sur ses desseins, qui font connoître la grandeur & l'élévation de son génie, celui du collége romain, qui fut construit par ordre de Grégoire XIII est seul capable d'établir sa réputation. Cette entreprise le lia si étroitement avec les jésuites, qu'étant de retour à Florence, il employa une partie des grands biens qu'il avoit amassés, à bâtir l'église *de san Giovannino*, occupée par ces peres, & où il fut enterré en 1592, âgé de 82 ans. Il a été en commerce de lettres avec Annibal Caro, & ce qu'il y a eu de savans de son temps en Italie. Sa femme *Laure* Battiferri, morte en 1589, s'est aussi rendue illustre par ses poësies italiennes, qui ont été imprimées en partie en 1560 à Florence. * Baldinucci, *notizie de' professori del disegno*, à Florence en 1728, *in*-4°.

AMMAR BEN JASSER, un des premiers musulmans. Il fut pris par les idolâtres de la Mecque, & condamné au feu, à cause de l'unité de Dieu qu'il professoit, & de l'idolâtrie qu'il condamnoit. Mais, à ce que disent les musulmans, Mahomet passant par le lieu du supplice, étendit sa main, & commanda au feu qu'il devînt à l'égard d'Ammar un rafraîchissement, comme il avoit été autrefois à Abraham dans la fournaise de Nemrod; ce qui arriva. Cet homme est un des plus illustres que les premiers musulmans aient eu parmi eux; car ils disent de lui qu'il s'étoit trouvé dans les deux *hégires* ou fuites; c'est-à-dire, dans celle qui se fit en Ethiopie & dans celle qui se fit à Medine, & qu'il avoit prié aux deux Kelblés, c'est-à-dire, tournant le visage vers le temple de Jérusalem, ce que Mahomet avoit pratiqué dans les premiers temps, & vers celui de la Mecque, comme il avoit été ordonné dans la suite. Le calife Omar le fit gouverneur de Coufa; mais Othman l'ayant cassé, il s'attacha depuis au parti d'Ali, & commanda l'aile droite de son armée en la bataille de Safein, où il fut tué à l'âge de 93 ans, l'an 37 de l'hégire. Son premier nom étoit Aboul-Jakdhan. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

AMMAR MANSOR, scheikh des plus considérés parmi les musulmans. On le cite au sujet d'un passage du chapitre *Enfathar*, de l'alcoran, où Dieu est introduit faisant ce reproche aux hommes: *Qu'est-ce qui vous rend si orgueilleux contre votre maître, qui vous fait tant de biens?* Ce scheikh disoit, *Quand Dieu me fera ce reproche, je lui répondrai: Ce sont ces biens & ces graces mêmes que vous me faites qui me rendent si superbe.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMMEE, ville, *cherchez* AMIDA.

AMMEREN, *Ammerenum*, village d'Allemagne dans le pays de Juliers, sur la riviere de Swalm, à une lieue de la ville de Ruremonde. On croit que c'est la petite

ille des Ubiens qu'on nommoit anciennement *Mederia-um*. * Baudrand.

AMMIEN, poëte, dont Cœlius Rhodiginus rapporte ;n distique grec, où ce poëte dit qu'il est plus facile e trouver des corbeaux blancs, & des tortues volan-,s, qu'un rhéteur de Cappadoce qui soit honnête hom-.e. * Cœlius Rhodigin. *l.* 17, *c.* 11.

AMMIEN MARCELLIN, *Ammianus*, étoit Grec : nation, comme il le déclare à la fin du dernier li-'e de son histoire, & natif d'Antioche, comme on peut recueillir d'une lettre de Libanius. Il embrassa la pro-ssion des armes, & fut du nombre de ceux que l'on ap-lloit *protecteurs domestiques*. On ne sait point s'il eut ielque charge plus considérable dans l'armée. Il ac-mpagna Ursicin en Orient, lorsque l'empereur Cons-nce l'y envoya l'an 350, & revint avec lui en Italie, uand il fut rappellé l'an 354. Il le suivit en Mésopota-ie, & ne quitta le service que lorsque Ursicin fut en-rement disgracié en 360. Il suivit l'empereur Julien ns la guerre qu'il eut contre les Perses, & demeura à ntioche sous l'empire de Valens; il vint ensuite s'é-blir à Rome, & y composa son histoire. On ne sait int quand il mourut; mais il vivoit encore l'an 390, isqu'il parle *l.* 26 de son histoire, du consulat de Nec-ius, qui fut consul en cette année avec Valentinien II. t ouvrage écrit en latin d'une maniere assez dure, it composé de trente & un ou de trente-deux livres, i commençoient à la fin du regne de Domitien, ou les premiers évenemens de celui de Nerva, jusqu'à nort de Valens: les treize premiers ont été perdus, il ne nous en reste que dix-huit, qui ont été corrom-: par l'injure des temps, & par la négligence des co-es. Au reste, il éclaircit beaucoup d'antiquités, & il lique si bien les origines des premiers François, Al-ians & Bourguignons, que malgré la dureté de son e, on s'en sert avec plaisir, parcequ'on y apprend le choses qu'on ne peut savoir d'ailleurs. Quoiqu'il païen, il parle avec beaucoup de modération, & mê-: en quelques endroits avec éloge de la religion chré-ıne. Néanmoins il paroît que son héros est l'empe-r Julien. Nous avons diverses éditions d'Ammien rcellin. La premiere est celle de Rome de 1474 par les ıs d'Aulus Sabinus. Pierre du Chastel travailla à celle Boulogne en 1517; l'une & l'autre sont très méchan-& sur-tout la derniere. En 1533, Ange-Marie Ac-se à Augsbourg, & Sigismond Gelenius à Basle, s procurerent deux nouvelles éditions de cet auteur. s sont toutes deux beaucoup meilleures; celle d'Ac-e est augmentée des cinq derniers livres; & celle Gelenius des quatre qui précédent le dernier. Jérôme oen, aidé de Simon Gelenius, donna en 1544 une velle édition d'Ammien Marcellin, augmentée de re livres, depuis le 26 jusqu'au 30 qui n'avoient ıt encore été imprimés; & c'est sur celle-là qu'on a les autres qui ont paru depuis en France & en Alle-ne jusqu'en 1609, que Frédéric Lindebrogius fit primer cet historien avec des notes très-judicieuses. s enfin en 1636, Henri de Valois, à qui le public bligé de tant de beaux ouvrages, nous a donné une llente édition d'Ammien Marcellin, avec des notes façon. Le même ouvrage a été réimprimé à Paris 681 par les soins d'Adrien de Valois, augmenté ouvelles notes de Henri de Valois, de celles de lebrogius, de la vie d'Ammien Marcellin, par Clau-hifflet, & de quelques corrections & observations drien de Valois. Gronovius a fait réimprimer cette ion à Leyde en 1693, & y a joint de bonnes remar-. L'abbé de Maroles est le premier qui a traduit uteur en françois. Cette traduction parut à Paris, 572 en 3 volumes *in*-12. * Vossius, *de hist. lat.* *c.* 9, *de græc. l.* 2, *c.* 1. La Mothe-le-Vayer, *a. des hist. &c.* Chifflet, *vie d'Ammien Marcellin.* i & Adrien de Valois. Bayle, *dict. crit.*

AMMIRATO (Scipion) naquit à Lecce, ville de la terre d'Otrante dans le royaume de Naples, le 27 septembre 1531, d'une famille noble & illustre. Cette famille étoit originaire de Florence, & elle en fut chassée par les Gibelins. Elle a été féconde en grands hommes, entre lesquels Thomas, évêque de Lecce, tient une des premieres places. Scipion Ammirato, dont nous parlons, étoit fils de *Jacques*, & de Jeanne Caraccioli. Il commença ses études à Poggiardo, & les continua à Brindes. Il alla ensuite à Naples en 1547, pour y faire son droit: il demeura quatre ans dans cette ville, mais son peu de gout pour cette étude & son amour pour les belles-lettres empêcherent qu'il ne réussît dans le droit. Une maladie considérable l'ayant obligé de revenir à Lecce, il trouva son pere fort irrité de son peu de progrès dans l'étude du droit, & dès qu'il fut convalescent, il le renvoya à Naples. Ammirato n'y eut pas plus de gout que la premiere fois, pour l'étude qu'on vouloit qu'il embrassât; il y continua celle des belles-lettres, s'y fit des admirateurs & des envieux, & revint à Lecce, d'où il fut obligé de sortir encore peu de temps après, à l'occasion d'une satyre contre les principaux de cette ville, dont on l'accusa d'être auteur, quoiqu'il en fût innocent. Ammirato se retira à Venise, revint à Lecce quand les soupçons que l'on avoit jettés sur lui eurent été dissipés; & ayant été peu de temps après son retour à Barri, il fut député par cette ville à Naples, pour quelques affaires, dont l'heureux succès le fit connoître & estimer. Dominé alors par des desirs d'ambition, il prit pour les faire réussir, l'état qui devroit en être le moins susceptible; il entra dans le clergé, prit les ordres sacrés, & l'évêque de Lecce lui confera un canonicat. Ce prélat l'envoya ensuite à Rome pour ses intérêts particuliers; mais Ammirato ne fit pas un long séjour dans cette ville, il retourna à Venise, & y demeura quelque temps chez Alexandre Contarini, d'où après quelques autres courses, il résolut d'aller encore à Rome pour complimenter Marcel Cervini sur son élection au souverain pontificat. C'est Marcel II qui fut élu en 1555. Mais la mort prompte de ce pape qui ne siégea que vingt-un jours, retarda ce voyage qu'Ammirato ne fit qu'après l'élection de Paul IV. Ce voyage lui fut fort désavantageux. La niéce du nouveau pape avec qui il étoit allé à Rome, se prévint contre lui, & l'obligea de se retirer. Ammirato irrité de ce que tout ce qu'il entreprenoit pour sa fortune lui réussissoit si mal, revint au lieu où son devoir l'appelloit, je veux dire, à son canonicat de Lecce qu'il commença enfin à desservir. Il y passa quatre années, pendant lesquelles il travailla à former une académie, à laquelle il donna le nom d'académie de *Transformati*. Après ce terme, il s'attacha par le conseil de Laurent Papacola, depuis marquis de Capurso, à Bonne Sforce, reine de Pologne, veuve de Sigismond I, qui s'étoit retirée en Italie. Alors il conçut de nouveaux projets qui ne réussirent point, ce qui l'obligea de rentrer dans sa premiere tranquillité. Enfin, il se détermina à retourner à Naples, y étudia le droit pendant six mois, entra ensuite chez différens seigneurs successivement en qualité de secrétaire, revint à Lecce qui l'envoya à Rome présenter au pape Pie IV quelques requêtes qui regardoient le bien de la ville, fut à son retour appellé à Naples pour y écrire l'histoire de ce royaume, y alla, y reçut bien des mécontentemens, & en sortit très-résolu de n'y jamais retourner. Enfin, après avoir été encore à Rome, & parcouru une partie de l'Italie, il alla à Florence, & résolut de s'y fixer. En effet, le grand duc l'engagea à écrire l'histoire même de Florence, & quand son ouvrage fut achevé, on lui conféra un canonicat de la cathédrale. Ce fut dans cette ville qu'il composa la plupart des ouvrages que nous avons de lui, & il y mourut le 30 janvier 1600, dans sa soixante-neuviéme année. Ses ouvrages sont, 1. *Historie Fiorentine*, in-fol. 2 vol. 1600. 2. *Il dedalione, dialogo, del poëta*, à Naples, *in*-8°. 1560. 3. Les argumens en vers italiens des chants

de Roland furieux de l'Arioste. 4. *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, in-4°. à Florence 1598, & réimprimé plusieurs fois depuis. 5. *Delle famiglie nobili Napoletane*, 2 vol. *in-fol.* à Florence. 6. *Discorsi delle famiglie Paladina*, in-4°. 1605. 7. *Albero e storia della famiglia de Conti Guidi coll' aggiunte di Scip. Ammirato il Giovane*, in-fol. 1640. 8. *Delle famiglie Fiorentine.* 9. *Vescovi di Fiesole*, &c. 10. *Orationi à diversi principi.* 11. *Opusculi varii. Rime varie. Poësie spirituali.* 12. *Annotazioni sopra la seconda parte de sonetti di Bernardino Rota*, &c. 13. *Il Rota, o vero dell' imprese.* 14. *Della segretezza.* Ses opuscules en trois volumes *in*-4°. contiennent plusieurs des ouvrages précédens. * *Sa vie par Dominique* de Angelis, dans *le vite de letterati Salentini, parte* 1. Niceron, *Mém. t.* 5 & 10.

AMMIRATO (Scipion) le jeune, *cherchez* BIANCO (Christophe del).

AMMON, fut le fruit de l'inceste que Lot commit avec la cadette de ses filles, lorsqu'après l'embrasement de Sodome, croyant que toute la race des hommes étoit périe, elles enyvrerent leur pere, & eurent commerce avec lui, dont elles conçurent & enfanterent chacune un fils, vers l'an du monde 2138, & avant J. C. 1897. *Genese*, *c.* 19, *v.* 38. Joséphe, *l.* 1, *antiq. c.* 11. Torniel, *A. M.* 2138, *n.* 1.

AMMON ou HAMMON, est le nom qu'on donna à Jupiter en Libye. On l'y adoroit sous la figure d'un bélier, parcequ'un de ces animaux y découvrit une fontaine à Bacchus, lorsqu'ayant vaincu presque toute l'Asie, il fut en danger de mourir de soif avec son armée, qui passoit dans ces deserts. En reconnoissance de cette faveur, Bacchus y fit bâtir un temple à son pere Jupiter, qu'il nomma *Ammon*, c'est-à-dire, *Sabloneux*, pour exprimer la grace qu'il en avoit reçue au milieu de ces montagnes de sables. Car ἄμμος en grec, est le même qu'*arena* en latin. Pausanias, au *l.* 1 *des Messeniaques*, est d'un autre sentiment, & rapporte que Jupiter n'est adoré en Libye sous le nom d'*Ammon*, que par rapport à celui qui y bâtit le premier un temple à son honneur. C'étoit, dit-il, un berger qu'on appelloit *Ammon.* D'autres enfin prétendent qu'Ammon étoit un roi de Libye, époux de Rhea, fille du Ciel, & pere de Denys, surnommé *Bacchus* : ce qui ne peut s'appliquer qu'à Jupiter seul, & ce qui quadre assez bien à l'opinion de ceux qui cherchent l'origine de ce nom jusque dans l'histoire sacrée. Ammon, disent-ils, ou plutôt Hammon, tire son origine de Ham ou de Cham, fils de Noë, & premier roi de Libye, où il fut adoré par ses descendans. Quoi qu'il en soit, le lieu où étoit situé le temple de Jupiter, étoit le seul des deserts d'alentour, où l'on vît de la verdure & de l'eau. Il y avoit une fontaine que l'on trouvoit tiéde au point du jour, froide à midi, & bouillante à minuit. Mais rien ne rendit ce temple plus célébre que l'oracle qui y étoit, & qu'Alexandre *le Grand* alla consulter. Le prêtre de Jupiter, pour faire sa cour à ce conquérant, ne manqua pas de le saluer comme fils du dieu : ce qui acheva de gâter Alexandre, assez porté déja par les conseils de ses flateurs à s'élever au-dessus de la condition d'un mortel. Dès le temps de Strabon cet oracle commençoit à n'avoir plus tant de vogue; du temps de Plutarque on n'en faisoit presque plus d'état; & enfin, selon le témoignage du poëte Prudence, on n'en parloit plus du tout sous l'empire de Théodose. * Quint-Curce, *l.* 4, *c.* 7. Arrien, *l.* 3, *c.* 2. Pline, *l.* 5, *c.* 5, & *l.* 6, *c.* 29. &c. Strabon, *l.* 1 & 17. Pausanias, *Messeniac. l.* 1. Plutarq. *Osir. c.* 15. Ovide. Lucain. Bochart, *Phaleg. l.* 1, &c.

☞ AMMONITES, peuples descendus d'Ammon, fils de Lot, habitoient avec les Moabites une partie de la Syrie, qu'on appelloit *Creuse* ou *Cœlo Syrie*, selon Joséphe. Ils vainquirent ceux que l'écriture appelle *Zonzommin* dans le Deutéronome, & *Zuzim* dans la Genèse. Depuis, les Ammonites se rendirent extrêmement puissans. Jaïr étant juge des Israélites l'an 2825 du monde, 1210 avant J. C. les Ammonites entreren[t] dans leur pays avec une puissante armée, où ils reste[rent] pendant dix-huit ans, le ravagerent entierement [&] se rendirent maîtres des places qui étoient au-delà du Jourdain, & soumirent toute la nation. Les Israélite[s] humiliés par ce châtiment, eurent recours à Dieu, im[plorerent] son assistance ; & ayant choisi Jephté pou[r] commander leurs troupes, après une servitude de dix-huit ans, ils entrerent dans le pays des Ammonites les défirent, & prirent vingt de leurs villes, depui[s] Aroër jusqu'à Mennith, l'an du monde 2847, & avan[t] J. C. 1188. Cette perte diminua beaucoup la fierté de[s] Ammonites. Ils la reprirent cent ans après, sous leur ro[i] Naas. Ce prince fit de grands maux aux Israélites qu[i] habitoient au-delà du Jourdain : car étant entré dans leu[r] pays avec une puissante armée, il força la plupart d[e] leurs villes, & fit crever l'œil droit à tous ceux qui tom[berent] entre ses mains. Il vint ensuite mettre le siége de[vant] Jabès en Galaad, & se préparoit à faire le mêm[e] traitement aux habitans de cette ville. Mais Saül ayan[t] assemblé une nombreuse armée, vint fondre sur le cam[p] des Ammonites, & les tailla en piéces : il délivra ain[si] la ville de Jabès en Galaad. Naas est le même qui reçu[t] chez lui David, persecuté par Saül, & il fut toujou[rs] son ami & son allié. Naas étant mort, laissa après lu[i] Hanon son fils, qui lui succéda. David envoya des am[bassadeurs] à Hanon, pour le consoler de la mort de so[n] pere. Mais les principaux de la cour de ce jeune prin[ce] s'imaginerent que ce n'étoit qu'un prétexte pour reconno[î]tre l'état de leurs forces. Hanon fit raser la moitié de [la] barbe à ces ambassadeurs, & couper la moitié d[e] leurs habits jusqu'au haut des cuisses, & les renvoy[a.] David, irrité de cette injure, leva des troupes, do[nt] il donna le commandement à Joab; les Ammonites e[n] eurent avis, se préparerent à la guerre, & demandere[nt] du secours à leurs alliés. L'an 2997 du monde, & ava[nt] J. C. 1038, Joab marcha contre les Ammonites, qu['il] défit. Il tailla aussi en piéces les Syriens, qui leur avoie[nt] donné du secours. Depuis ce temps-là Joathan, f[ils] d'Ozias, roi de Juda, fit la guerre aux Ammonites ve[rs] l'an 3277 du monde, & avant J. C. 758, les vainqui[t] & leur imposa un tribut de cent talens, de dix mi[lle] mesures de froment, & d'autant d'orge par an. Enfi[n] vers l'an du monde 3871, & 164 avant J. C. Jud[as] Machabée les défit encore. Toutes ces pertes furent [la] punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait [au] peuple de Dieu, comme l'assure le prophéte Sophon[ias.] * *Genèse*, *c.* 14. *Deutéronome*, *c.* 2. *Juges*, *c.* 11. *I* [*des*] *rois*, *c.* 11. *II des rois*, *c.* 10. *I des Paralipomenes*, [*c.*] 19. Joséphe, *l.* 1, *hist. c.* 11; *l.* 5, *c.* 9; *l.* 6, *c.* [...] & 6; *l.* 9, *c.* 11; *l.* 12, *c.* 12, & *de bello*, *l.* 3, [...] 2. *Sophonias*, *c.* 2.

AMMONITES ou AMMONIENS, peuples d'A[frique] qui demeuroient dans la Lybie, vers le li[eu] où le temple de Jupiter Ammon étoit bâti. * Plin[e,] *l.* 6, *c.* 29.

AMMONIUS natif de Lampria, bourg de l'Attiq[ue,] & successeur du célébre Aristarque dans l'école d'A[le]xandrie, vivoit peu de temps avant l'empire d'Augu[ste,] qui commença de regner l'an de Rome 723, & avan[t J.] C. 31, si l'on s'en tient à l'opinion qui place la premi[ere] année de son empire immédiatement après la victo[ire] d'Actium. Cet Ammonius laissa deux traités, l'un [des] *autels* ou *des sacrifices*, l'autre *des courtisanes d'At[he]nes*; s'il est vrai que deux ouvrages dont le sujet [est] si différent, puissent être du même auteur, com[me] Athenée semble l'insinuer. Il faut lire Suidas avec p[ré]caution sur l'article d'*Ammonius.* Il paroît qu'il [y a] un vuide dans cet endroit, ou qu'il a été corrom[pu] par les copistes; car il attribue à Ammonius *Sacca[s]* qui ne peut convenir qu'à plusieurs auteurs. * Athen[ée,] *l.* 11. Suidas.

AMMONIUS, de la ville d'Antioche, lieuten[ant] général des armées d'Alexandre *Velès* ou *Balès*, fut [...]

cusé par Prolémée *Philometor* de l'avoir voulu empoisonner, quoique cela ne fût pas. Sur ce prétexte, Prolémée declara la guerre à son beau-fils Alexandre, & lui ôta sa fille Cléopatre; & joignant ses armes à celles de Demetrius *Nicanor*, le défit & le chassa du royaume de Syrie. * Joséphe, *antiq. l.* 13, *c.* 8.

AMMONIUS, d'Egypte, philosophe de la secte de Potamon, florissoit sous l'empire de Néron, & vivoit encore sous celui de Vespasien, c'est-à-dire, depuis l'an de J. C. 54 jusqu'à l'an 78, ou environ. Il fut précepteur de Plutarque, qui parle de lui à la fin de la vie de Thémistocle & ailleurs. * Plutarch. *in vit. Themistocl.* Bayle, *dict. critiq.*

AMMONIUS, d'Alexandrie, surnommé *Saccas*, philosophe chrétien, vivoit dans le troisiéme siécle. Il naquit de parens fidéles, qui l'éleverent dans le christianisme; & quoique Porphyre l'accuse d'avoir quitté la religion chrétienne, il est constant, suivant le témoignage d'Eusebe & de S. Jérôme, qu'il persévéra jusqu'à la mort dans la foi qu'il avoit reçue de ses peres. Sa premiere occupation étoit bien différente de celle en laquelle il parut depuis avec tant d'éclat. Car son premier emploi fut de transporter du bled dans des sacs: ce qui le fit surnommer SACCAS. Mais ayant quitté ce métier sous l'empire de Commode, pour s'appliquer à la connoissance & à la pratique de la philosophie, il fut extrêmement consideré. Il enseignoit à Alexandrie; & sa réputation fut si grande à cause du génie extraordinaire qu'il avoit pour les sciences, qu'il mérita d'avoir de très-illustres disciples, & entr'autres Plotin. Celui-ci, quoique païen, vint étudier la philosophie à Alexandrie à l'âge de 28 ans: & après avoir entendu plusieurs maîtres, il suivit Ammonius, & prit ses leçons pendant onze ans, c'est-à-dire, depuis l'an 232 jusqu'à 243. Ammonius avoit étudié à fond Platon & Aristote; & comme il avoit l'esprit rempli de la doctrine de ces deux grands hommes, il tâcha de concilier les principes de l'une & l'autre philosophie, en retranchant les questions & les disputes inutiles. Les anciens auteurs lui ont donné de grands éloges, & même les païens, comme Plotin, Longin, Porphyre & Hierocles, dont le dernier l'appelle *Theodidacte*, c'est-à-dire, *instruit de Dieu*. Il avoit composé quelques ouvrages qui l'ont fait mettre au rang des auteurs ecclésiastiques par S. Jérôme. Eusébe en marque un en particulier, *de la conformité de Moyse avec Jesus*; mais le principal étoit son *Diatessaron* ou *Monotessaron*: c'est-à-dire, un évangile composé des quatre, ou une espece de concorde des quatre évangélistes, qu'il avoit faite avec beaucoup de travail & d'étude, & sur laquelle Eusébe dressa ses *canons évangéliques*. Plusieurs auteurs croient que cette concorde est celle qui porte maintenant le nom de *Tatien*; mais cela n'est pas entierement certain. Celle qui est insérée sous son nom dans la bibliothéque des peres, n'est ni de lui ni de Tatien. S. Grégoire de *Nysse* cite dans son traité *de l'ame*, un passage d'Ammonius maître de Plotin, pour exprimer l'union de l'ame avec le corps, & un autre de lui & de Numenius Pytagoricien, pour montrer que l'ame n'est point corporelle. Quelques-uns lui attribuent encore une vie d'Aristote,& des commentaires sur ce philosophe; mais ils sont d'un autre Ammonius, ou plutôt d'Ammonius d'*Alexandrie*, philosophe péripatéticien, qui vivoit sur la fin du V siécle, & dont il est parlé dans la bibliothéque de Photius. * Sanctus Hieronym. *in catal.* Eusébe, *l.* 6, *c.* 19. Plotin. Longin. Ammien Marcellin, *l.* 22. Porphire, *in vita Plot.* Photius, *cod.* 214, 215. Euseb. *in epist. ad Carpian.* Oudin. *suppl. de script. eccles.* Cave, *hist. litterar.* Valois, *in Euseb.* Socrate, *l.* 6, *hist.* *c.* 6. Bayle, *dict. crit.* Tillemont, *mém. pour l'hist. ecclés.* Du-Pin, *bibl. ecclés. les trois premiers siécles.*

AMMONIUS, chirurgien célébre d'Alexandrie, surnommé *Lithotome*, parcequ'il inventa le premier l'opération de tirer la pierre de la vessie en faisant une ouverture. * Daniel le Clerc, *histoire de la médecine.*

AMMONIUS, moine d'Orient, se coupa l'oreille droite, afin que ce défaut le mît hors d'état de pouvoir être élu évêque; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût consacré par le patriarche Théophile. * Socrate, *l.* 8, *c.* 1. Baronius, *A. C.* 385.

AMMONIUS, poëte & historien, sous l'empire d'Arcadius & de Théodose *le Jeune*, écrivit en vers toute l'histoire de la guerre contre Gainas Goth, qui fut défait en l'an 400. * Nicephore, *l.* 3, *hist.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 18, *& de poët. c.* 9.

AMMONIUS, fils d'*Hermias*, philosophe Péripatéticien, fut disciple de Proclus, & a fleuri sous l'empire d'Anastase dans le VI siécle. Il a composé des commentaires sur quelques traités d'Aristote, & en particulier sur le livre *de interpretatione*; quelques auteurs lui en attribuent un autre, *de la difference des mots grecs*, que M. Ménage donne à Herennius Philon. On croit que c'est cet Ammonius dont il est parlé dans la bibliothéque de Photius, *cod.* 242, où il est dit qu'il se plaisoit extrêmement à expliquer les vieux poëtes, & à faire des remarques critiques sur la langue grecque, & qu'il avoit un âne d'un goût merveilleux pour la poësie, aimant mieux ne point toucher à la nouriture qu'il avoit devant lui, & souffrir la faim, que d'interrompre son attention à la lecture d'un poëme. Il est fait mention d'un autre AMMONIUS dans les *Chaînes* des peres Grecs, sur l'évangile de S. Jean, & quelques autres livres de l'écriture. * Consultez Anastase le Sinaïte, *in præfat. anagog. quæst.*

AMMONIUS (André) de Lucques en Italie, qui vivoit au commencement du XVI siécle, quitta sa patrie pour passer en Angleterre, où il fut secrétaire du roi Henri VIII, qui le députa vers le pape Léon X. Il mourut en Angleterre l'an 1517, âgé de quarante ans. Il se mêloit de faire des vers, & y réussissoit assez bien. L'abrégé de la bibliothéque de Gesner nous donne le catalogue suivant de ses poësies: *Scotici conflictûs historia lib.* 1. *Bucolica seu Eclogæ, lib. de rebus nihili, lib.* 1. *Panegyricus quidam, lib.* 1. *Epigrammata lib.* 1. *Poëmata diversa, lib.* 1. Ce qu'on nomme, *Panegyricus quidam*, est un poëme sur les victoires que les Anglois remporterent l'an 1513, à la journée des éperons, à la prise de Terouanne, & à celle de Tournai. Il y eut une liaison & un grand commerce de lettres entre lui & Erasme. Il logea quelque temps chez Thomas Morus. * Bayle, *dict. crit.*

AMMONIUS (Levinus) dit vulgairement *Vander Maude*, de Gand, chartreux, vivoit dans le XVI siécle, fut illustre par sa piété & par son savoir. Il eut part à l'amitié d'Erasme, qui parle de lui avec éloge. Il publia la vie de Guillaume Bibauc, général des chartreux, & un ouvrage intitulé, *Tractatus in parabolam de filio minore natu.* On assure qu'il mourut l'an 1556. * Erasmus, *in epist.* Petreïus, *in bibl. Carth.* Valere André, *bibl. Belg.*

AMMOTHÉE, nymphe de la mer, fille de Doris & de Nerée, selon Hésiode. Son nom est tiré du mot Ἄμμος, *arena*, ou sable, & θεῖν *discurrere*, aimant à courir sur le sable: *quasi per arenam discurrens.* * Hésiode, *in theog.*

AMNISTIE ou AMNESTIE, nom que les Athéniens donnerent à une loi, par laquelle il fut dit qu'on mettroit en oubli de part & d'autre toutes les injures qui auroient été reçues durant la guerre, afin de mieux affermir la paix. Trasybulle fut l'auteur de cette loi, après que les trente tyrans eurent été chassés d'Athènes. Ce nom est grec ἀμνηστία, & signifie *oubli.* * Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 1.

AMNON, fils aîné de *David* & d'*Achinoan*, devint si éperdument amoureux de sa sœur *Thamar*, laquelle David avoit eue de *Macha*, mere d'*Absalom*, que ne pouvant satisfaire sa passion, il tomba malade. Jonadab son cousin

& son ami lui donna un conseil qu'il executa. Il se mit au lit ; & quand son pere vint le voir, Amnon le supplia de lui envoyer sa sœur Thamar. Lorsqu'elle fut arrivée il la pria de lui faire des gâteaux, & de les porter dans son cabinet, où il la suivit & la viola, quelque résistance qu'elle pût faire. Il passa un moment après de cette ardente affection qu'il avoit pour elle, à une haine si excessive, qu'il la fit chasser de chez lui, en lui disant des injures. David fut très-sensiblement touché d'une action si détestable ; mais comme il avoit une tendresse particuliere pour Amnon, il ne put se résoudre à le punir comme il le méritoit. Quelqu'irrité qu'Absalom fût de l'injure qui avoit été faite à sa sœur Thamar, il dissimula pour quelque temps son ressentiment. Néanmoins voulant s'en venger, il invita ses freres à un festin qu'il desiroit de leur faire à la campagne ; & lorsqu'Amnon commença à être pris de vin, il le fit tuer l'an 3005 du monde, & avant J. C. 1030. * *II des rois, c. 13.* Joséphe, *antiq. Judaïq. c. 1. &c.*

AMNON, rabbin de Mayence, contemporain de Moyse Bar Nachman, selon Gedhalia, vivoit vers l'an 1242. Il fut condamné à mort à Mayence à cause du judaïsme. Les Juifs disent que l'évêque de Mayence & les principaux de la ville l'ayant fait venir pour l'obliger à se faire chrétien, il demanda qu'on lui donnât trois jours ; qu'il se repentit d'avoir demandé ce délai ; qu'au bout de ce temps l'évêque l'envoya querir ; qu'il demanda qu'on lui coupât la langue qui avoit differé de sanctifier le nom de Dieu béni ; que l'évêque, au lieu de la langue, lui fit couper les doigts des mains & des pieds ; qu'Amnon les fit saler ; que la fête de la nouvelle année étant venue, il se fit apporter à la synagogue avec ses doigts salés ; qu'il fit une priere, & qu'ensuite il disparut ; qu'il apparut trois jours après pendant la nuit à un Juif ; qu'il ordonna que l'on enverroit à toutes les églises de la dispersion, la priere qu'il avoit faite, commençant par ces mots : *Donnez de la fermeté à la sainteté de ce jour ;* que cela fut exécuté, & que les Juifs récitent cette priere tous les premiers jours de l'année, & le jour des expiations. Cette histoire & cette priere se trouvent dans le *Machazor*, ou livre des prieres des Juifs. * Histoire des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, pour servir de continuation à l'histoire de Joséphe par Basnage, *corrigée & augmentée par* Du-Pin, *édit. de Paris*, in-12. 1710, *t. 7.*

AMŒBÆUS, excellent joueur d'instrumens de la ville d'Athènes, qui chanta aux nôces de Démétrius & de Nicée. * Polyæn. *l. 4, c. in Antigon. com.* 1. Plutarque le fait contemporain de Zenon. S. Clément d'*Alexandrie* (*l. 3, Stromat.*) loue fort la continence d'Amœbæus, lequel n'approcha jamais de sa femme, quoiqu'elle fut très-belle. * Ælian, *hist. l. 3, annal. l. 6, c. 1.* Var. *hist. l. 3, c. 39.*

AMŒNUS, poëte chrétien, que quelques-uns font auteur de l'*Enchiridion* ou *Manuel de l'ancien & du nouveau testament*, qu'on trouve à la fin des œuvres de Prudence, a été mis par Fabricius dans le recueil des poëtes chrétiens : & par Margarin de la Bigne dans le VIII tome de la bibliothéque des Peres. Victor Giselin soutient que cet ouvrage est de Prudence, & d'autres l'attribuent à Sédulius. Quoi qu'il en soit, nous ne savons pas en quel temps a vécu Amœnus. Ce manuel qu'on lui attribue, commence ainsi :

Eva columba fuit, tum candida, nigra deinde
Facta, per anguineum malesuadâ fraude venenum, &c.

* Victor Giselin, *in edit. Prud.* Vossius, *de poët. Lat.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.*

AMOER, riviere, *cherchez* AMUR.

AMOGNES (les) canton du Nivernois. Quelques-uns croient que ce nom vient d'*alimonia*, à cause de la fertilité de ce canton ; mais Gui Coquille croit qu'il a été appellé ainsi par les paysans, pour dire *la terre aux moines*, parceque les moines de Cluni sont curés primitifs, & patrons des meilleures paroisses de cette contrée. Outre les blés que ce pays produit en abondance, on y voit des prés, des bois & des vignes, mais il n'y a ni ville, ni bourg qui mérite quelque attention.

AMOLON, archevèque de Lyon, *cherchez* AMULON.

AMOMET, *Amometus*, historien Grec, a écrit un ouvrage des Attacores, que Pline met sous un même climat que les Hyperboréens. Elien rapporte une remarque qu'il avoit tirée de lui, qu'en une certaine ville de Libye les prêtres faisoient sortir d'un lac des crocodiles de dix-sept pieds de long, en chantant une chanson qui avoit cette vertu particuliere de les attirer hors de l'eau. * Elien, *l. 17, hist. des animaux, c. 6.* Pline, *l. 6, c. 20.*

AMON, roi de Juda, succéda l'an 3392 du monde, & avant J. C. 643, à son pere *Manassés*, qui l'avoit eu de Messalemet, de la ville de Seteba. Il imita les impiétés ausquelles son pere s'étoit laissé aller dans sa jeunesse, & ne demeura pas long-temps sans en recevoir le châtiment. Car, après avoir regné deux ans seulement, il fut assassiné à l'âge de vingt-quatre ans, dans sa maison, par ses propres officiers l'an 3394 du monde, & avant J. C. 641. Il fut enseveli en son sépulcre dans le jardin d'Oza. * *IV des rois, 21. II des Paralipomenes, 21.* Joséphe, *antiq. Judaiq. l. 10, c. 4.*

AMOND, roi de Suede, *cherchez* AMUND.

AMONTONS (Guillaume) fils d'un avocat de Normandie, né à Paris le 31 d'août 1663, s'est appliqué dès sa jeunesse aux machines. Il n'avoit que vingt-quatre ans lorsqu'il présenta à l'académie des sciences un nouvel hygrometre qui en fut fort approuvé. Il a travaillé particuliérement sur les barometres, thermometres, & hygrometres, & a fait imprimer un livre en 1695 sur ce sujet. Il entra dans l'académie des sciences en 1699, & donna en ce temps-là une théorie *des frottemens*. Il a fait depuis un nouveau thermometre, & un barometre rectifié. Il mourut le 11 octobre 1705, âgé de quarante-deux ans. On trouve plusieurs piéces de lui dans les mémoires de l'académie des sciences, & dans les journaux des savans de 1688. * *Hist. de l'acad. royale des sciences par* M. de Fontenelle, *édit. de Paris* 1709.

AMORÉE, roi des Derbices, ennemis de Cyrus, étant attaqué par les Perses, il engagea les Indiens à se joindre à lui, & l'un d'entre eux blessa ce conquérant. Amorges, roi des Saces, ami de Cyrus, qui n'avoit pu se trouver à la premiere bataille, étant survenu avec vingt mille chevaux, on en revint aux mains : les Perses ne perdirent que neuf mille hommes, & tuerent jusqu'à trente mille Derbices. Amorée & ses deux fils furent du nombre de ceux qui périrent dans cette occasion, & les Derbices se soumirent à Cyrus qui mourut peu de jours après. Cette histoire d'Amorée est également inconnue à Hérodote & à Xénophon : Ctésias, de qui on l'a prise, quoique fabuleux dans plus d'un endroit, n'est pourtant pas indigne de toute créance.

AMORGES, roi des Saces, fut un puissant prince, qui ayant été attaqué par Cyrus, fut pris les armes à la main. La reine Sparethra sa femme, prenant en son absence le soin du gouvernement, leva aussitôt une armée de trois cens mille hommes, & de deux cens mille femmes, & avec ces troupes elle marcha contre Cyrus, de qui elle prit sa revanche. Parmi ceux qu'elle fit prisonniers, le beau-frere de ce conquérant, & ses trois fils, furent du nombre, & Cyrus, pour obtenir leur liberté, consentit de rendre Amorges à ses peuples. Cet échange se conclut avec un traité de paix. Amorges devenu ami de Cyrus, marcha avec lui contre Crœsus, & il l'accompagna encore dans son expédition contre les Derbices. Les Perses y parurent vaincus, parceque leur roi y fut blessé à mort ; mais Amorges qui n'avoit pu se trouver à la bataille, étant survenu avec vingt mille

chevaux Saces, remporta une victoire complette, & contraignit les Derbices de se soumettre à Cyrus. Ce prince mourut peu de jours après de sa blessure; & pour derniere marque de l'estime qu'il faisoit de l'amitié d'Amorges, il obligea ses fils de lui donner la main. Ctesias est le seul ancien écrivain qui parle d'Amorges, & l'on ne peut douter qu'il n'ait débité bien des fables; cependant on ne peut rejetter absolument ce qu'il dit d'Armorges, parcequ'Hérodote, qui décrit autrement que lui la mort de Cyrus, avertit que les Perses racontoient l'histoire de sa vie de quatre manieres différentes, entre lesquelles il a choisi celle qui lui a paru la plus vraisemblable.

AMORGOS ou AMORGUS, que les modernes nomment *Morgo* ou *Amorgo*, est une isle au milieu de l'Archipel, que quelques auteurs mettent entre les Cyclades, & d'autres parmi les Sporades. Elle a une ville qui étoit autrefois le siége d'un évêque. Cette isle a été la patrie du poëte Simonides qu'on a surnommé *Amorgien*. On lui a autrefois donné les noms *d'Hypere* & *Patage*, selon Pline; ceux de *Pancale* & de *Psychium*, selon Etienne de *Byzance*; & celui de *Tripolis*, parcequ'elle contenoit trois villes, *Arcesine*, *Minoa* & *Psychia*. * Strabon, *l.* 10. Pline. Etienne de *Byzance*.

AMORIUM, ville ancienne de la grande Phrygie, sur les frontieres de la Galatie dans l'Asie mineure, avec archevêché sous le patriarchat de Constantinople, a été très-renommée dans les ouvrages des anciens auteurs, & a eu l'avantage de produire de grands hommes. Amerumnas, qui est le même que *Motassem*, calife des Sarasins, la ruina dans le IX siécle vers l'an 840. Théophile, empereur d'Orient, fils de Michel *le Begue*, se mit en campagne contre les Sarasins; & après les avoir défaits, il leur prit dans la Syrie, Samosate, & Sozopétra, ville qu'il ruina de fond en comble, quoique Motassem le fit très-instamment prier de l'épargner, en sa considération. Ce dernier, furieusement irrité de cet affront, résolut de s'en venger par la ruine d'Amorium, qui étoit la patrie de Théophile. Il avança vers la Cappadoce & la Phrygie avec une formidable armée, composée de soldats levés jusque dans l'Afrique, & qui portoient écrit sur leurs boucliers le nom d'*Amorium*, pour déclarer hautement l'entreprise qu'ils avoient faite de sacrifier cette ville à la vengeance de leur maître. En effet, quelque diligence que fît l'empereur pour jetter des troupes dedans, & quelque résistance que fissent ceux qui la défendoient, Motassem l'emporta : il y sacrifia tous les habitans à sa vengeance, fit mettre le feu partout; & de la plus belle ville de l'Orient, il n'en fit qu'un amas de cendres & de ruines, en haine de ce qu'elle étoit la patrie de Théophile, qui avoit ruiné la sienne. * Strabon. Pline. Ptolémée. Cédrenus. Zonare. Curopalate, &c.

AMORRHÉENS, peuples descendus d'Amorrhée, fils de Chanaan, dont il est parlé dans la Genèse, habitoient du temps de Moyse tout le pays au-delà du Jourdain, entre les torrens de Jabok & d'Arnon. Ils étoient sous deux puissans rois; Sehon, qui regnoit en Hésebon; & Og, roi de Basan, de Galaad & de Gaulanite. Moyse fit demander à Sehon la permission de laisser passer les Israélites sur ses terres, lui promettant qu'ils n'y feroient aucun dégât : mais ce prince l'ayant refusé, & ayant assemblé une grande armée pour s'y opposer, fut vaincu par les Israélites, aussi bien qu'Og, qui venoit à son secours, l'an 2584 du monde, & avant J. C. 1451. Depuis ce temps-là les tribus de Gad & de Ruben, & une moitié de celle de Manassés, occuperent ce pays des Amorrhéens. Le prophéte Amos dit que les Amorrhéens étoient aussi hauts que les cédres, & aussi forts que des chênes, parceque les géans Raphaim (du nombre desquels étoit Og, roi de Basan) étoient de la race des Amorrhéens. * *Genese*, *c.* 10, *Nomb.* 21 & 32. *Deuteron.* 3. *Juges*, 11. *Amos*, 2, *v.* 9. Joséphe, *l.* 4, *c.* 5 & 7.

AMORRIO, historien ecclésiastique, allégué par Possevin, au premier livre de l'abrégé de l'apparat sacré. * Possevin. Vossius, *l.* 4, *des historiens Grecs*.

AMOS, le troisiéme des douze petits prophétes chez les Latins, & le second chez les Grecs, étoit un simple pasteur de la ville de Thécué, la même que Roboam fils de Salomon, avoit fait rebâtir, comme il est marqué dans le second livre des Paralipoménes, & que S. Jérôme met à deux lieues de Bethléem, du côté du midi. Il prophétisa, comme il le dit lui-même, sous le regne d'Ozias roi de Juda, & de Jéroboam II roi d'Israël. Il prédit la captivité des Israélites, & les malheurs qui devoient arriver aux ennemis du peuple de Dieu. On dit, mais sans fondement, qu'Amazias prêtre de Béthel, le fit mourir l'an 3250 du monde, & avant J. C. 785, vers le temps de ce fameux tremblement de terre, qu'on fixe en la vingt-cinquiéme année du regne d'Ozias, & en la quatriéme de Jéroboam. La prophétie d'Amos qui contient neuf chapitres, est principalement écrite contre les dix tribus d'Israël, dont il prédit la ruine & la captivité. Il finit en leur faisant espérer un rétablissement, qui ne peut être autre que le regne du Messie. Ce prophéte est moins élevé que les autres, & se sert de comparaisons & d'expressions conformes à son état & à sa profession. L'auteur des vies des prophétes, attribuées à S. Epiphane, Clément *Alexandrin*, & quelques autres modernes, & entr'autres, Simler, se sont imaginé que ce prophéte est le même qu'Amos, pere du prophéte Isaïe. Mais S. Augustin, S. Jérôme, S. Basile, S. Isidore, & divers autres auteurs rejettent avec raison un semblable sentiment. En effet, le pere du prophéte Isaïe étoit un homme de qualité de la ville de Jérusalem; & le prophéte Amos avoue luimême qu'il étoit un pauvre pasteur. Outre cela on écrivoit ces noms diversement, quoique les Latins n'y fassent point de différence. Les Grecs font sa fête le 15 juin, & les Latins le 31 mai. Consultez l'article d'AMAZIAS, prêtre de Béthel. * Clément *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* S. Hieronym. *in Isaï. & Amos*. S. August. *in l.* 18 *de civit. c.* 29. S. Basilius, *in cap.* 1. *Isaï. &c.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Usser. Huet, *demonstrat. evang.* Du-Pin, *dissert. préliminaire sur la bible.*

AMOS ou AMOSIS, roi d'Egypte, *cherchez* AMASIS.

AMOS ou HAMOS, patriarche de Jérusalem, succéda à Jean IV de ce nom, depuis l'an 593, jusqu'à l'an 601. Il fut tiré d'une laure ou monastere de moines, dont il étoit abbé, comme on l'infére du *Pré spirituel*, *l.* 1, *c.* 144. * S. Greg. *l.* 7, *epist.* 7. Baronius, *A. C.* 595, *num.* 68, & 601. *n.* 14.

AMOUR ou CUPIDON, est ce dieu que les anciens nous représentent si diversement, soit dans sa naissance, soit dans ses progrès. Platon le fait fils de la pauvreté; Hesiode, du cahos de la terre; Sappho, du ciel & de la terre; Simonides, de Mars & de Venus; Acusilaüs, de l'air & de la nuit; Alcméon, de Flore & du Zephire. Le même Platon distingue encore deux sortes d'amour; le premier, fils de Venus Uranie, c'est-à-dire, *céleste*; le second sorti de Venus terrestre ou marine, née de l'écume de la mer. On le représente ordinairement sous la figure d'un bel enfant aîlé, nud & d'une chair tendre & vermeille, avec les yeux voilés, un arc bandé, un flambeau allumé, & une trousse pleine de fléches à ses côtés. * Platon, *au banquet*. Hésiode, *en sa théogonie.* Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 14 *de la mythologie*. Lil. Giraldi, *des dieux*.

Les anciens ont représenté deux sortes d'amour, pour nous exprimer qu'il n'y a rien dans le monde qui ne soit bon de soi-même, & qui ne puisse devenir criminel par le mauvais usage que les méchans en font. Ainsi le premier amour est fils de Venus Uranie, ce qui signifie qu'il n'a rien que de spirituel & d'épuré. Platon le considérant sous cette idée, soutient que c'est ce dieu puissant qui porte au bien & à l'honnêteté,

qui met en paix les hommes, qui change la rusticité en politesse, qui appaise les discordes, qui unit les cœurs, qui incline à la douceur, qui adoucit la cruauté, qui console les affligés, qui redonne la force aux ames abattues, & qui rend enfin la vie parfaitement heureuse. Zénon l'appelle un dieu d'amitié & de liberté, de paix & de concorde, de bonheur & de consolation, de science & de vertu. C'est pour cela que les Athéniens avoient élevé dans l'académie sa statue dédiée à Pallas, comme s'ils eussent voulu dire qu'il étoit un dieu savant & inventeur des belles choses. Les Samiens lui consacrerent une fête, qu'ils appelloient *la fête de la liberté*; quoiqu'on le considere ordinairement comme la source de la servitude. Athenée conclut que ce dieu a toutes les perfections, sans aucun défaut. On le faisoit encore fils du ciel & de la terre; ou pour marquer qu'il faut que le ciel l'inspire à nos cœurs, ou pour marquer la force de cette inclination, que les uns ont recherchée dans les astres, les autres dans Dieu même. On représentoit l'amour sous la figure d'un bel enfant, pour faire voir que tout doit commencer par lui, & qu'il est le premier pas qu'on fait vers les grandes choses, comme l'enfance est le premier âge de la vie. Il étoit nud; & cela signifie qu'il n'emprunte rien de personne pour venir à bout de ce qu'il promet, & que sa simplicité & ses forces lui suffisent pour exécuter ce qu'il entreprend. On lui mettoit un bandeau devant les yeux, pour montrer qu'il est immortel, & qu'il doit à lui-même tout ce qu'il invente. Enfin son flambeau apprenoit qu'il éclaire toutes choses; & ses fléches exprimoient cette éloquence invincible qui touche les cœurs & qui les attire à soi.

Quant à l'autre amour, fils de Vénus marine, selon la théologie des anciens, c'est lui qui corrompt, qui ruine la société, & qui fait mépriser ce qu'il y a de plus louable dans le monde. On l'a tantôt représenté comme fils de la nuit ou de la pauvreté, tantôt comme sorti de la dissention & des procès, & toujours suivi de la douleur, des inimitiés, & de la fiévre, pour marquer qu'il est la source des désordres qui s'entretiennent dans les ténébres & dans l'erreur; & qu'il n'est pas une simple maladie, mais un composé de toutes sortes de maux. Il étoit nud, parceque celui qui aime, donne toutes choses, se dépouille de ses biens, révéle son secret, & devient enfin le véritable fils de l'indigence & de l'indiscrétion. Il étoit enfant, à cause qu'il manque de raison & de jugement. On le peignoit aveugle, afin d'exprimer sa prévention & son ignorance sur les défauts de l'objet aimé. Ses aîles marquoient son inconstance & sa légereté. Son flambeau le faisoit craindre comme un incendiaire public; & ses fléches désignoient les attaques des passions qui tyrannisent l'ame. Tous les poëtes Grecs & Latins ont parlé de la force de l'amour, ou pour mieux dire, de sa violence, & de la tyrannie qu'il exerce sur les cœurs. * Platon, *dans le Timée & dans le Banquet*. Philostrate, *dans ses images*. Pausanias, *l.* 1, 5 & 9. Plutarque. Athénée, *l.* 3, *c.* 5. Lactance Firmien, *l.* 1, *c.* 11, & 17, *de la véritable & fausse religion*. Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 14. Pierius, *dans ses hieroglyph.*

AMOUR (Guillaume de Saint) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, professeur en théologie, fit beaucoup de bruit dans le XIII siécle. Il étoit de Saint-Amour, village dans le comté de Bourgogne. Etant chanoine de Beauvais, il fut chargé par l'université de Paris de l'affaire qu'elle avoit contre les dominicains. En l'an 1228, dans le temps de la minorité de S. Louis, & de la régence de la reine Blanche, les suppôts de l'université de Paris n'ayant pu avoir justice du meurtre de quelques-uns de ses écoliers, commis par des soldats, s'étoient retirés partie à Angers, partie à Reims. Les dominicains profitant de leur absence, se firent recevoir docteurs en théologie, & obtinrent une chaire de professeur en théologie. L'université ayant été rétablie à Paris quatre ans après, non-seulement ces religieux demeurerent en possession de celle-ci, mais ils voulurent encore avoir une seconde chaire. L'université fit un décret pour les en empêcher : mais en 1250, les dominicains profitant de la disgrace de l'université, qui avoit fait cesser ses leçons suivant la constitution de Grégoire IX, parcequ'on ne lui avoit pas fait justice du meurtre commis envers ses écoliers, ne voulurent point obéir, qu'on ne leur accordât à perpétuité deux chaires de théologie. L'affaire de l'université fut accommodée; & ensuite elle fit un décret, par lequel il fut ordonné que qui que ce soit ne seroit reçu docteur, qu'il ne jurât d'observer les statuts de l'université. Les dominicains n'ayant pas voulu obéir à ce décret, furent chassés du corps; mais ils en porterent leurs plaintes au comte de Poitiers & à la reine Blanche, régente du royaume en l'absence du roi, & allerent jusqu'au pape. Les suppôts de l'université en étant avertis, s'adresserent au comte de Poitiers, & dirent qu'ils ne demandoient rien autre chose, jusqu'à ce que le souverain pontife en eût ordonné autrement; mais les dominicains firent ensorte que l'évêque d'Evreux, commissaire du pape, laissât sa commission à maître Luc, chanoine de Paris, qui étoit à leur dévotion, à qui ils firent adresser une seconde commission de la part du pape. Celui-ci, muni de ces pouvoirs, suspendit tous les membres de l'université de leurs fonctions, & fit publier sa sentence dans toutes les paroisses de Paris, nonobstant l'appel de l'université. L'université de son côté fit publier & signifier à toutes les communautés le décret sur lequel elle avoit chassé les dominicains, & écrivit au mois de février de l'an 1254, une lettre à tous les evêques de France, pour se plaindre de la conduite des dominicains. Innocent IV, qui les avoit favorisés jusque-là, leur fit défense de faire aucune fonction hiérarchique, sans l'approbation des ordinaires. Ce pape étant mort, sa bulle fut révoquée par Alexandre IV, qui donna près de quarante bulles en leur faveur. Ce fut alors que les dominicains accuserent Guillaume de Saint-Amour d'avoir avancé des choses contraires à l'honneur du saint siége, & d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le pape. Cette accusation ayant été portée devant le roi sur les plaintes de Grégoire, nonce apostolique, l'affaire fut renvoyée à l'évêque de Paris, devant lequel Guillaume de Saint-Amour prouva clairement son innocence, & la fausseté de cette accusation. Les dominicains en inventerent une autre, sous prétexte de quelques propositions que l'université de Paris avoit avancées contre les mendians valides, sans nommer personne; & ils présenterent même quelques mémoires contre les propositions qu'ils imputoient à Guillaume de Saint-Amour. Ce docteur fit un sermon dans l'église des SS. Innocens pour se justifier. Enfin, le roi fit faire en 1256, un acommodement entre les dominicains & l'université, par lequel les dominicains furent rétablis en renonçant à leurs bulles. Dans ce temps-là Guillaume de Saint-Amour composa son traité *des périls des derniers temps*, qui donna sujet aux dominicains de renouveller leurs plaintes. Alexandre IV rejetta le concordat fait entre l'université & les dominicains, condamna nommément Guillaume de Saint-Amour, le déclara déchu de tous ses offices & bénéfices, & demanda qu'il fût chassé du royaume. Cette sentence ne fut point exécutée, & Guillaume de Saint-Amour demeura à Paris. Il fut déféré par les dominicains à une assemblée d'évêques des provinces de Sens & de Reims, qui se trouverent à Paris; mais s'y étant présenté pour se défendre, les dominicains ne voulurent point s'en rapporter au jugement du concile. Alors l'université envoya des députés à Rome, & choisit Guillaume de Saint-Amour, Odon de Douai, Nicolas de Bar-sur-Aube, Jean de Gateville, & Jean Belin, pour défendre le livre *des périls des derniers temps*, & demander la condamnation du livre intitulé,

l'Evangile éternel. Mais les dominicains les prévinrent; & ayant déféré au pape le livre *des périls des derniers temps*, cet ouvrage fut condamné avant l'arrivée des députés. Ils ne laisserent pas de continuer leur chemin : étant arrivés à Anagnie, où étoit le saint pere, il n'y eut que Guillaume de Saint-Amour qui tint ferme, les trois autres condamnerent son livre. Pour lui il se défendit si bien, que le pape le renvoya absous. Cependant il ne fut pas plutôt parti, que revenant malade de Rome, le pape lui adressa une lettre par laquelle il lui défendoit d'entrer en France, & il lui interdisoit pour toujours d'enseigner ni de prêcher. Pour éviter cette tempête, il se retira à son village de Saint-Amour. L'université de son côté tint ferme, & ne voulut point recevoir les dominicains. Le pape Alexandre IV étant mort en 1261, Guillaume de Saint-Amour revint à Paris, & envoya son livre au pape Clément IV. Ce pape, sans l'approuver, traita humainement Guillaume de Saint-Amour, qui demeura tranquille jusqu'à sa mort. Son épitaphe, qui est dans l'église de Saint-Amour dans le comté de Bourgogne, où il a été enterré, nous apprend qu'il mourut l'an 1272, & le livre obituaire de Mâcon, que ce fut le 13 septembre. Ses ouvrages ont été imprimés en 1632, en un vol. in 4°. par les soins de Valérien de Flavigny, docteur de sorbonne, & professeur au collége royal pour la langue hébraïque. Le premier est intitulé, *De Pharisæo & Publicano*; le second, *De periculis novissimorum temporum*; le troisiéme, *Collectiones scripturæ sacræ*, &c. Le but de tous ces ouvrages, est de décrier les religieux, qui, sous prétexte d'humilité, de pauvreté & mendicité, nourissent un orgueil & une ambition, par lesquels ils se préférent aux autres, & veulent secouer le joug, & entreprendre sur les droits des légitimes pasteurs. Il leur applique quantité de passages de l'écriture, de la glose ordinaire, du droit canon, & de quelques peres. Il soutient que ce n'est point une action de vertu, de se réduire volontairement à la mendicité, & qu'on ne doit point donner l'aumône à un mendiant valide. Il se justifie des propositions qu'on lui avoit imputées : & enfin il pronostique les malheurs que ces nouveaux prédicateurs peuvent causer à l'église. S. Thomas écrivit contre ce docteur l'opuscule qui est dans le XIX volume de ses ouvrages, *Adversùs impugnantes religionem*; & S. Bonaventure fit aussi contre lui un traité, *De paupertate Christi & apologia pauperum.* Ceux qui le mettent au nombre des hérétiques n'ont pas raison. Il ne faut que consulter Guillaume de Nangis, & les auteurs contemporains. Le premier dit que son livre fut brulé à Anagnie, non pas pour avoir contenu des hérésies, mais parcequ'il excitoit des séditions contre les religieux : *non propter hæresim quam contineret, sed quia contra præfatos religiosos seditionem & scandalum concitabat.* ...a a mis en françois toutes les bulles & lettres du pape Alexandre IV, concernant l'affaire de Guillaume de Saint-Amour. C'est un volume in-12, imprimé au commencement du XVII siécle. Jean de Meun ou Clopinel, parle ainsi de Guillaume de Saint-Amour dans ...n roman de la Rose :

Estre banni de ce royaume
A tort comme fut maître Guillaume
De Saint Amour, qu'hypocrisie
Fit exiler par grande envie.

Jean de S. Victor, *ad ann.* 1255. Guillaume de Nangis, *in vita S. Lud. ad. ann.* 1255. Du Boullai, *hist. univers. Paris.* Le Bullaire, *tom. I. Const.* 8. *Alex. IV.* Thom. de Cantimpré. Saint Antonin. Paul Emile. Prateole. Bellarmin. *de monach.* Sponde, *A. C.* 1253, *n.* ... 1255, *n.* 8, *&c.* Du Chêne. *chron. de Norm.* 1256. ...hophilus, *ad Christianum Philalethem*, à la tête de ...ouvrages. Mezerai. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés.* XVII *siécle.*

AMOUR (Louis Gorin de Saint) docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, né à Paris le 27 octobre 1619, fils d'un cocher du corps du roi, & filleul de Louis XIII, fit ses études avec succès dans l'université de Paris; & étant bachelier, fut élu recteur de l'université. Pendant son rectorat, il fit des visites dans les colléges : ces visites lui attirerent des ennemis. Il reçut le bonnet de docteur en 1644, & cinq ans après il se distingua dans l'affaire de la dénonciation *des cinq propositions* à la faculté. Il fut un des docteurs que les évêques qui demandoient la distinction des sens des cinq propositions, choisirent pour députer à Rome sous le pontificat d'Innocent X. Il travailla fortement avec ses collégues à soutenir leur cause; mais n'en ayant pu venir à bout, il revint en France, où il soutint le parti de M. Arnauld dans la faculté de théologie de Paris; & n'ayant pas voulu signer la condamnation de ce docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer en 1662, un journal de ce qui s'étoit passé à Rome, touchant l'affaire des cinq propositions, que l'on croit avoir été rédigé sur ses mémoires, & sur ceux de M. l'abbé de la Lane son confrere, par MM. Arnauld & de Saci. On a encore de lui d'autres ouvrages sur les affaires de l'église de son temps. Il est mort le 15 novembre 1687, âgé de 68 ans; & a été enterré à S. Denys en France. * *Mem. du temps.* Du-Pin, *table univ. des auteurs ecclés.*

AMPATRES, peuples de l'isle de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Carcanossi & Caremboule. Le pays est très-fertile, & couvert de bois, dans lesquels les habitans bâtissent leurs villages, fermés de pieux & d'arbres épineux. Le peuple est gouverné par les grands, qui sont seigneurs des villages, & qui reconnoissent un ancien élevé au-dessus d'eux tous. Ils se font souvent la guerre, & les étrangers y sont très-mal venus. Le pays des Ampatres peut fournir trois mille hommes de guerre. Il y a beaucoup de coton. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

AMPELUSIA, promontoire d'Afrique, dans la province de Hasbar près de Tanger, en la Mauritanie Tingitane, vis à-vis de l'Andalousie. On lui donna ce nom, à cause de la grande quantité de vignes qu'on y voyoit. Pline, Ptolémée & Pomponius Méla en font mention. On le nomme aujourd'hui *le cap de Spartello.* * Pline, *l.* 5, *c.* 1. Mercator. Baudrand.

AMPELUSIA, *Ampelos*, ville & promontoire de Macédoine. C'est celui que les modernes nomment *capo Canistro*, près du golfe de sainte Anne, ou golfe d'Aiomama. * Pline, *l.* 4, *c.* 10. Strabon, *l.* 14.

AMPELUSIA ou AMPELA, *Ampelus*, ville & promontoire de Créte, selon Ptolémée. On nomme aujourd'hui ce promontoire, *capo Sacro* ou *Zacro.* * Baudrand.

AMPEZO, *Ampitium*, bon bourg d'Allemagne, au pied des Alpes dans le Tirol, sur les confins du Frioul, dont il faisoit autrefois partie. Il appartient à la maison d'Autriche depuis l'an 1505, par un traité fait entre l'empereur Maximilien & la république de Venise. La forteresse de Bulistagni est tout auprès. * Baudrand.

AMPHARES, éphore de Lacédémone, sous le regne du roi Agis, & le plus cruel ennemi de ce prince. Ce fut lui qui le fit condamner par les éphores, & qui après l'avoir fait exécuter, fit souffrir aussi le dernier supplice à Agesistrata & à Archidamie, mere & grand'-mere d'Agis. Le prétexte fut le changement qu'Agis avoit voulu faire dans la discipline de Sparte; mais la véritable raison fut l'envie qu'Amphares avoit de ne point rendre les sommes qu'il avoit empruntées d'Agesistrata. Agis fut exécuté la quatriéme année de la CXXVII olympiade, 269 ans avant J. C. * Plutarque, *vie d'Agis.* Du-Pin, *bibl. des hist. prof.* Bayle, *dict. crit.*

AMPHIARAUS, fils d'*Oecleus*, ou, selon quelques-uns, d'*Apollon* & d'*Hypermnestre*, ne voulant point aller avec Adraste, roi d'Argos, à la guerre contre Etéo-

clé, roi de Thèbes, se cacha pour éviter la mort qu'il avoit prévu, ou par les songes, ou par le vol des oiseaux, devoir lui arriver dans cette expédition. Mais Eriphyle sa femme, gagnée par adresse, sous la promesse d'un riche collier d'or, le décela & découvrit le lieu où il s'étoit caché; de sorte qu'il fut obligé de prendre les armes & de suivre les autres. Amphiaraüs, indigné de se voir ainsi trahi lâchement par sa propre femme, commanda, avant de partir, à son fils Alcméon, qu'aussitôt qu'il apprendroit sa mort il la vengeât sur sa mere Eryphile, comme la seule cause de son malheur. L'entreprise de Thèbes eut un malheureux succès; car des sept chefs, il y en eut d'abord cinq de tués. Un jour que le général traitoit les principaux de l'armée, un aigle enleva le javelot d'Amphiaraüs; & l'ayant porté assez haut, il le laissa tomber, & on le vit d'abord changé en laurier. Le lendemain Amphiaraüs passant par le même endroit pour s'en retourner chez lui, il fut englouti tout vivant dans la terre, avec son chariot. Cependant on l'honora comme une divinité; & selon Ciceron, les Oropiens lui éleverent un temple: *Amphiaraüm hic honoravit fama Graciæ, Deus ut haberetur, atque ut ab ejus solo, in quo est humatus, oracula peterentur.* On doit placer la mort de ce héros à l'an 2815 du monde, 1220 avant J. C.

Pausanias, dans ses *attiques*, nous parle d'un temple qui lui étoit consacré » Au sortir de la ville des Oropiens, sur le bord de la mer, à douze stades de-là, » on rencontre le temple d'Amphiaraüs, qui s'enfuyant » de Thèbes, fut englouti avec son chariot. » Les autres disent que ce ne fut pas en cet endroit-là; mais sur le chemin qui va de Thèbes en la Chalcide. Néanmoins il est constant qu'Amphiaraüs fut déifié par les Oropiens, & qu'ensuite les Grecs lui décernerent des honneurs divins. « Sa statue, *continue Pausanias*, y est » de marbre blanc, avec un autel, dont la troisiéme » partie lui est seulement consacrée, & le reste aux autres dieux. Auprès de ce temple on voit une fontaine » qui porte le nom d'*Amphiaraüs*, d'où on dit qu'il sortit, lorsqu'il fut mis au nombre des dieux. On ne lave, » ni on ne purifie personne dans l'eau de cette fontaine; mais lorsqu'on a eu réponse de l'oracle, & » qu'on se trouve soulagé de sa maladie, on jette dans » la fontaine des piéces d'or & d'argent. » Jophon Gnossien, l'un des interprétes des oracles d'Amphiaraüs, les publia en vers héxamétres: ce qui attira les peuples à son temple. » Amphiaraüs, *continue Pausanias*, après avoir été déifié, institua cette maniere » de deviner l'avenir par les songes; & il faut que ceux » qui vont consulter son oracle, lui sacrifient auparavant comme à un dieu, & gardent les autres cérémonies marquées. Ils immolent un mouton; & après » l'avoir écorché, ils en étendent la peau par terre, & » s'endorment dessus, attendant l'éclaircissement de ce » qu'ils demandent, & qu'il leur donne en songe. Le » même auteur, dans ses *corinthiaques*, nous dit encore, » qu'en la ville des Philiasiens, derriere le grand marché, il y a une maison qu'on appelle *mantique*, ou du » *devin*, où Amphiaraüs ayant veillé une nuit, commença de prévoir l'avenir. »

Plutarque parlant des oracles d'Amphiaraüs, dit » que du temps de Xerxès, on envoya un valet à l'oracle d'Amphiaraüs, touchant Mardonius. Ce valet » s'étant endormi dans le temple, vit en songe le ministre du temple qui le rebuta fort & le repoussa, & » qui enfin lui jetta une grosse pierre à la tête, parce» qu'il ne vouloit point sortir. » Ce songe se trouva véritable; car Mardonius fut tué par le tuteur du roi de Lacédémone, ayant reçu un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Voilà à peu près ce que les auteurs nous racontent d'Amphiaraüs & de ses oracles. * Plutarque, *aux paralleles*, *ex.* 6. Strabon, *l.* 9. Pausanias, *l.* 1, 2 & 9. Pline, *l.* 7. Ovide, *l.* 4 *de ponto*, *eleg.* 1. Statius, *in Thebaïd.* Cicero, *de divinat. l.* 1, *c.* 70. Diodore *de Sicile*, *l.* 5, *c.* 5, a écrit son histoire fort au long. *Antiq. grec. & rom.* Bayle, *dict. crit.*

AMPHIAS, fut envoyé par ceux d'Epidaure, pour assoupir la dissention qui étoit entre les Lacédémoniens & les Athéniens, la huitiéme année de la guerre du Péloponnèse. * *V. scolia in equit. Aristoph.*

AMPHIBALUS, surnommé *Brito*, parcequ'il étoit de la grande Bretagne, vivoit sur la fin du III siécle. On dit qu'il fut élevé à Excester dans la connoissance des langues & des belles-lettres; & qu'ayant été envoyé à Rome, il y étudia sous les plus célébres professeurs. Mais si Amphibalus se rendit illustre par son érudition, il le fut encore davantage par sa piété & par son zèle pour la propagation de la foi. Il prêcha non seulement en Angleterre, mais encore en Ecosse; & pour détromper les idolâtres, il écrivit un traité, où il faisoit voir la vanité & l'imposture de leur superstition. Cet ouvrage servit encore à confirmer les fidéles dans leur créance. Pour les y fortifier, Amphibalus composa diverses homélies, & un livre particulier, où il avoit pris soin de marquer tous les devoirs de la vie chrétienne, *ad instituendam vitam christianam.* Quelques auteurs ont cru qu'Amphibalus fut évêque dans l'isle d'Anglesei; & d'autres, qu'il souffrit le martyre vers l'an 291. Mais ce personnage paroît chimérique. * Hector Boëthius, *hist. Scot. l.* 6. Pitseus, *de scriptor. Angl.*

AMPHICLÉE, ville de la Phocide en Gréce, où il y avoit autrefois un fameux temple dédié à Bacchus, dont le sacrificateur prédisoit l'avenir à ceux qui le consultoient. Pausanias ajoute, que ceux qui avoient invoqué cette divinité, étoient avertis en songe des remédes dont ils devoient se servir pour guérir leurs maladies. Les Amphyctions, résolus de ruiner toutes les villes de la Phocide, lui donnerent le nom d'*Ophithea.* * Pausan. *in Phocid.*

AMPHICRATES, historien Grec, composa un trait[é] des hommes illustres, selon Diogène Laërce, *dans la vie d'Aristippe*, *l.* 2, & Athenée, *l.* 13. Plutarque parl[e] aussi d'un rhéteur de ce nom, *dans la vie de Lucullus.*

AMPHICTYON, fils de Deucalion & de Pyrrha, fut le troisiéme roi d'Athènes, & commença son regne qui fut de 10 ans, 1499 ans avant J. C. & l'an du monde 2536. On croit que c'est lui, & non un autr[e] *Amphictyon*, fils d'Hellen, qui établit cette célébre a[s]semblée de juges, nommés *Amphictyons*, qu'on tiro[it] au commencement des sept principales villes de l[a] Gréce; mais qui furent choisis depuis dans tout le pay[s]. Cœlius nous veut faire croire qu'Amphictyon fut [le] premier qui apprit aux hommes à tremper leur vin. * Strabon, *l.* 8 & 9. Pausanias, *in Phoc. Les marbres de Paros*, *du* comte d'Arondel, *donnés au public avec d[es] commentaires par* Jean Selden. Eusebe. Justin. Oros[e]. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 4.

AMPHICTYONS, juges de la Gréce, qui s'assem[bloient] de temps en temps pour veiller au bien publi[c]. On ne sait rien de certain de leur origine. Les uns pr[é]tendent qu'ils furent établis par Acrisius, les autres p[ar] Amphictyon, fils de Deucalion. Quoi qu'il en soit, [il] est constant que les Amphictyons s'assemblerent pe[n]dant le printemps & l'automne, tantôt à Delphes, da[ns] le temple d'Apollon, & tantôt aux Thermopyles, da[ns] celui de Cérés. On compte jusqu'à onze ou douze pe[u]ples qui députoient à cette assemblée; savoir, les Th[es]saliens, les Béotiens, les Perhebes, les Magnésiens, [les] Locriens, les Ortœens, les Phtiens, les Maliens, [les] Phocéens, les Ioniens, dont les Athéniens faisoient p[ar]tie, & les Doriens, au nombre desquels on mettoit [les] Lacédémoniens. Quand Philippe de Macédoine eut t[er]miné la guerre sacrée, ou de la Phocide, il fut mis [au] nombre des Amphictyons à la place des Phocéens q[ui] avoient été exclus. Ce fut à l'occasion de cette électi[on] que Démosthènes composa une harangue touchant [la] paix, afin d'engager les Athéniens à l'approuver. Lo[rs]que les Romains se furent rendu maîtres de la Gréc[e]

ils conserverent l'assemblée des Amphictyons. Après la bataille d'Actium, Auguste accorda à la ville de Nicopolis, qu'il avoit fait bâtir, le privilége d'y entrer. Mais l'autorité de cette assemblée étoit alors extrêmement diminuée. Enfin Strabon assure que de son temps elle ne se tenoit plus. * Justin, *lib.* 8. Diod. *lib.* 16. Strabon, *l.* 9. Toureil, *remarques sur l'oraison de la paix, de Demosthènes.*

AMPHIDAMAS, illustre citoyen de Chalcide, & général des armées de sa patrie, mourut en combattant contre les Erythréens. Les plus habiles poëtes d'Erythrée se trouverent à ses funérailles qui se firent à Chalcide, & y disputerent un prix de poësie. Homere & Hesiode furent du nombre des concurrens; & comme les juges craignoient de prononcer sur les vers de ces deux grands hommes, ils s'aviserent de proposer des questions énigmatiques; celle-ci en fut une, selon la traduction de Plutarque par Amyot :

Muse, dis moi, ce qu'on confessera
Qui ne fut onc & jamais ne sera.

Hesiode répondit sur le champ :

Quand les chevaux de Randon furieux,
Pour emporter le prix victorieux,
Courant autour la tombe & sépulture
De Jupiter, y rompront leur voiture.

Solution qui fut trouvée si juste, qu'Hesiode eut le prix, qui étoit un trépied d'or. Plutarque qui raconte cette histoire, *au deuxieme chapitre du banquet des sept sages,* nous apprend que c'étoit la coutume des anciens Grecs, d'exercer la subtilité de leur esprit par les énigmes qu'ils se donnoient à deviner les uns aux autres. * Plutarque, *banquet des sept sages. Symposiac. l.* 5, *quæst.*

AMPHIDAMAS, de la famille des Inachides, étoit fils d'Alceüs & frere de Lycurgue, comme le veut Pausanias; mais plutôt fils du dernier, & petit-fils d'Alceüs, comme on le peut conclure de ce qu'Apollodore écrit de lui. Il est cependant bien différent de l'autre Amphidamas, *dont nous avons déja parlé.* * Pausanias, *in Arcad. l.* 8. Apollodore, *l.* 3, *&c.*

AMPHIDAMAS, fils de Busiris, qu'Hercule tua avec son pere, parcequ'il les surprit lorsqu'ils immoloient leurs hôtes en sacrifice. * Hoffman.

AMPHIDROMIES, fête que les païens célébroient dans leurs maisons, le cinquiéme jour après la naissance de leurs enfans. Celles qui avoient fait la fonction d'accoucheuses, se lavoient d'abord les mains; & prenant l'enfant entre leurs bras, couroient l'offrir aux dieux, & le donnoient à la nourice pour en avoir soin. Alors les parens & les amis faisoient de petits présens à ces femmes, & l'on faisoit un grand festin. Hesychius dit que ce jour-là même on donnoit un nom à l'enfant: mais en un autre endroit, il dit que le nom se donnoit le dixiéme jour. Si ce dernier sentiment est véritable, la fête des Amphidromies n'est pas de celles que les Romains appelloient *nominales.* Amphidromies est un mot grec Ἀμφιδρομία, qui signifie *course à l'entour*, ou *en cercle.* * Hesych. Platon, *in Theæteto.* Aristoph. *in avibus.* Suidas. Cœl. Rhodig. *l.* 12, *c.* 12. Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

AMPHILOQUE (S.) *Amphilochius*, archevêque d'Icone en Lycaonie, a été l'un des plus illustres prélats du IV siécle, & l'un des plus grands défenseurs de la foi orthodoxe, contre les hérétiques. Il étoit originaire de Cappadoce; & après avoir professé la rhétorique durant quelque temps, il fréquenta ensuite le barreau, & fit la fonction d'avocat & de juge. Depuis il se retira dans la solitude d'Ozizale en Cappadoce, & vers l'an 344 il fut élu évêque d'Icone. C'est ainsi qu'est nommée son église, dans le premier concile général assemblé à Constantinople, où Amphiloque se trouva l'an 381. Il assista encore aux conciles tenus en la même ville les années 385 & 394. Il eut beaucoup de part à l'amitié de S. Grégoire *de Nazianze* & de S. Basile. L'un & l'autre lui écrivirent diverses lettres, que nous avons encore; & le dernier composa, à sa priere, le traité du S. Esprit, & plusieurs épîtres pour résoudre ses difficultés. Nous en avons trois qui portent le nom de *canoniques.* Amphiloque instruisit lui-même l'église par divers traités, cités non-seulement par Theodoret, par S. Jérôme, par Leon de *Byzance*, par S. Cyrille *d'Alexandrie* & par S. Jean de *Damas*; mais encore par le concile général d'Ephèse, & par le second concile de Nicée. On croit communément que la vie de S. Basile, qu'on lui attribue, n'est pas de lui. Ce saint prélat sachant que l'empereur Théodose, qui avoit fait assembler à Constantinople un concile, pour tâcher de réunir les ariens avec les catholiques, écoutoit quelques courtisans qui favorisoient les évêques errans, & craignant qu'il ne se laissât séduire par ces esprits artificieux, il osa lui demander qu'il leur interdît la liberté de s'assembler, même à la campagne: l'empereur qui leur avoit déja fait cette défense, mais pour les villes seulement, trouva cette demande trop dure. Le saint évêque ne se rebuta point, & quelques jours après il alla au palais avec d'autres évêques pour saluer l'empereur. Lorsqu'il fut entré dans l'appartement de Théodose, qui étoit avec Arcadius son fils, depuis peu associé à l'empire, & déclaré Auguste, il salua Théodose, & ne fit pas semblant de voir le jeune prince. Théodose crut qu'il n'y songeoit pas, & l'avertit de venir saluer son fils & de le baiser. Le Saint s'approcha du jeune prince, & lui fit quelques caresses, comme à un autre enfant; mais ne lui rendit point les respects qu'on avoit accoutumé de rendre aux empereurs, & s'adressant à Théodose, il lui dit que c'étoit assez qu'il lui eut rendu ses respects sans les rendre encore à Arcade. Théodose se mit en colere, comme d'une injure qu'on lui faisoit en la personne de son fils, & commanda qu'on chassât l'évêque de sa chambre. Comme on le poussoit donc pour le faire sortir, il se retourna vers Théodose & s'écria : « Vous voyez, seigneur, que vous ne pouvez souffrir l'injure qu'on » fait à votre fils, & que vous vous emportez de colere contre ceux qui ne le traitent pas avec respect; » ne doutez pas que le Dieu de l'univers n'abhorre de » même ceux qui blasphêment contre son fils unique, » en ne lui rendant pas les mêmes honneurs qu'à lui, » & qu'il ne les haïsse comme des gens ingrats à leur » bienfaiteur & à leur Sauveur. » Théodose comprit alors, & admira l'adresse de ce saint évêque: il le rappella, lui demanda pardon, & publia peu de temps après des loix, par lesquelles il défendoit aux hérétiques de tenir des assemblées, de faire aucune ordination, & d'enseigner leur doctrine. On croit que la premiere de ces loix est celle qui est datée du 25 juillet 383, & adressée à Posthumien, préfet du prétoire en Orient; l'autre est du 3 septembre suivant. S. Amphiloque fit aussi la guerre aux Massaliens ou *Euchites*, ainsi appellés, parcequ'ils faisoient consister dans l'oraison seule toute l'essence de la religion, & présida au concile de Side, métropole de la Pamphilie, assemblé contre ces hérétiques illuminés. Il y a apparence qu'il mourut après l'an 394, & selon M. de Tillemont avant l'an 403; puisqu'il n'est fait aucune mention de lui dans les troubles que causa la déposition de S. Jean Chrysostome, qui dit dans son traité *des hommes illustres* qu'Amphilochius avoit composé un traité du Saint Esprit, qu'il lui avoit lu; mais ce traité est perdu. M. Cotelier a donné une lettre synodique d'Amphilochius, qui est véritable. On lui attribue encore le poëme à Seleucus, petit-fils de l'empereur Trajan; mais il est plutôt de S. Grégoire de *Nazianze.* L'on n'a que des fragmens de tous les autres ouvrages d'Amphilochius, & huit homélies données par le P. Combefis sous son nom, que M. de Tillemont croit supposées. Il falloit que S. Jérôme fit grand cas d'Amphiloque, puisque dans sa lettre 84 à Magnus, il semble l'égaler aux Ba-

siles & aux Grégoires de *Nazianze*, pour l'érudition sacrée & profane. Les Grecs & les Latins l'ont mis au nombre des Saints, & honorent sa mémoire le 23 de novembre. Sa vie que nous avons dans Surius, est assurément une piéce supposée. M. Hermant a recueilli la suite de ses actions, en écrivant la vie de S. Basile & de S. Grégoire de *Nazianze*. On poura aussi consulter S. Jérôme, Théodoret, Sozomene, Possevin, Bellarmin, &c. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccl.* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccles. IV siécle.*

AMPHILOQUE, fils d'*Amphiaraüs* & d'*Eriphyle*, fut un célébre devin. Il accompagna Alcméon son frere à la seconde guerre de Thèbes; quelques-uns disent qu'il l'aida à se defaire d'Eriphyle; mais la plupart des auteurs sont d'un autre sentiment. L'autel qu'on lui consacra dans Athènes contribua beaucoup moins à la gloire de son nom, que l'oracle qu'il avoit à Mallus en Cilicie, où les consultans passoient la nuit dans le temple, & ce qu'ils songeoient, devoit être l'éclaircissement de ce qu'ils vouloient savoir. Pausanias assure que de son temps il n'y avoit point d'oracle aussi fidéle que celui-là. Amphiloque avoit été avec Mopsus le fondateur de cette ville où se rendoit cet oracle: ce fut après la guerre de Troyes. Ces deux fondateurs se querellerent & s'entretuerent en duel: quelques-uns assurent pourtant qu'Amphiloque fut tué par Apollon. Il joignit ensemble la royauté & la prophétie; car il fut roi d'Argos: il est vrai qu'il ne put pas se maintenir dans le royaume; il en sortit mécontent, & alla fonder une ville dans le golfe d'Ambracie. Plutarque rapporte un oracle d'Amphiloque rendu à un certain Thespesius, lequel ayant demandé aux dieux s'il vivroit mieux qu'il n'avoit fait (car il avoit vécu dans le désordre) fut par-là que cela arriveroit après sa mort: en effet ayant été tué, il ressuscita trois jours après, & mena depuis une bonne vie. Il ne faut pas confondre notre devin avec cet AMPHILOQUE dont Pline fait mention dans son *X liv. chap.* 22, & dont une oye fut amoureuse: celui-ci étoit natif d'Olene. Cela arriva dans *Ægée* ville d'Achaye. * Homer. *Odyss. l.* 15. Pausan. *l.* 5. Apollod. *l.* 3. Strab. *l.* 7. Thucydide. Xiphilin. Plin. *l.* 13 & 16. Tite-Live, *l.* 45. Elien, *hist. animal. l.* 5. Athen *l.* 15. Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

AMPHILOQUE étoit, selon Lucien, fils d'un scélérat, qui avoit tué sa mere. Il exerça en Cilicie le métier de devin, & disoit la bonne aventure à tous venans, moyennant une récompense très-modique; ce qui fait dire à Lucien, qu'il avoit ôté la pratique à Apollon. Le même Lucien dans le *Menteur*, fait parler un certain Eucrate, au sujet d'Amphiloque: « Comme je revins, » *dit-il*, d'Egypte, ayant entendu parler de l'oracle d'Am» philoque, qui répondoit clairement & ponctuellement » sur tout ce qu'on desiroit savoir, pourvu qu'on le don» nât par écrit à son prophéte, j'eus la curiosité de le » consulter en passant. » * Lucien, *au dialogue intitulé*, Assemblée des Dieux.

AMPHILOQUE, philosophe Athénien, a laissé un ouvrage d'agriculture, selon le témoignage de Varon qui le cite, *lib.* 1. *de re rustica*, c. 1.

AMPHILYQUE, *Amphylicus*, de Corinthe, étoit pere du poëte Eumelus, auteur de deux ouvrages intitulés, l'un *Bugonie*, ou génération des abeilles, & l'autre *Europe*. Cet Eumelus florissoit dès la seconde année de la III olympiade, 767 ans avant J. C. Il composa aussi une histoire de Corinthe en vers. * Eusebe, *en sa chron.*

AMPHILYTE, devin d'Acarnanie, voulant persuader à Pisistrate d'attaquer les Athéniens, se servit de ces vers, comme s'il eût été inspiré de quelque divinité:

Les filets sont jettés, & le thon se prendra
Aux premieres clartés que la lune rendra.

Pisistrate l'ayant assuré qu'il comprenoit le sens de ces paroles, attaqua les Athéniens. Ils étoient campés dans un lieu avantageux; mais après avoir soupé, les uns s'étoient mis à jouer, & les autres dormoient. Ainsi Pisistrate les ayant défaits, se rendit maître d'Athènes pour la troisiéme fois, sous la LVIII olympiade, vers l'an 547 avant J. C. * Hérodote, *l.* 1 ou *Clio.*

AMPHIMEDON, fils de Melanthée, l'un des amans de Pénélope, fut tué par Télémaque fils d'Ulysse. * *Odyss.* 22 & 24.

AMPHIMEDON, Libyen qui fut tué dans la cour du roi Cephus, en combattant contre Persée. * Ovide le rapporte, *Metam.*

AMPHINOME, mere de *Jason* chef des Argonautes, se plongea un poignard dans le sein, du regret qu'elle eut de la longue absence de son fils. * Natalis Comes, *l.* 6, *c.*7. C'est aussi le nom d'une nymphe, dont Homere fait mention, *Iliad. v.* 44.

AMPHINOMUS, philosophe, qui a laissé quelques traités de géométrie. Il est cité par Proclus, dans son commentaire sur Euclide. On ne sait pas en quel temps il vivoit. * Proclus, *l.* 1. Vossius, *de math.* c. 54, §. 17.

AMPHINOMUS & ANAPIUS, deux freres qui se sont signalé par leur piété, pour avoir sauvé leurs pere & mere sur leurs épaules au péril de leur vie, de la ville de Catane en Sicile, qui étoit embrasée des feux du mont Etna. Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 4, *ex.* 11. Senec. *l.* 3, *de benef. c.* 37. Voici ce qu'en dit Cornelius Severus, *in Ætna.*

Amphinomus fraterque pari sub munere fortes,
Cùm jam vicinis streperent incendia tectis,
Accipiunt pigrumque patrem, matremque senilem.

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, que son mari Lycus, roi de Thèbes, avoit répudiée. Amphion savoit si parfaitement jouer de la lyre, que les poëtes ont feint que les rochers le suivoient; voulant par-là exprimer le pouvoir qu'il avoit d'attendrir les ames les plus farouches. On ajoute que les pierres touchées de ses accords, se rangerent d'elles-mêmes, pour former les murailles de Thèbes. C'est ce qu'Horace exprime ainsi, *de arte poët.*

Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet, &c.

Cette fable est fondée sur ce qu'Amphion avoit l'adresse d'enchanter les esprits & les cœurs des peuples les plus durs & les plus barbares, par la douceur de ses discours; de les civiliser, & de leur apprendre à vivre ensemble dans des villes. Les anciens auteurs l'ont fait inventeur de la musique. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il y a eu deux Amphions; le premier frere de Zethus qui regna à Thèbes dans la Béotie, & dont Eusébe fait mention dans sa chronique, lequel suivant son calcul, auroit vécu vers l'an 1417 avant la naissance de Jesus-Christ; l'autre Amphion, surnommé *Dircéen* étoit, dit-on, d'un village situé le long de la riviere de Dircé dans la Béotie. On prétend qu'il étoit plus jeune que l'autre; & suivant le même calcul, il auroit vécu environ 1326 ans avant Jesus-Christ. C'est ce dernier Amphion qu'on fait même inventeur de la musique. Mais il est absolument impossible de rien fixer de certain dans ces fables, soit pour les faits, soit pour la chronologie. Ovide dit qu'Amphion étoit époux de la superbe Niobé, & qu'il se fit mourir de désespoir de ce qu'Appollon & Diane avoient tué ses enfans à coup de fleches. On assure aussi que les deux freres Amphion & Zethus furent enterrés dans le même tombeau, & que les Tithoréens avoient grand soin d'aller les visiter tous les ans, & d'y porter quelques offrandes dans le temps que le soleil étoit au signe du taureau, parce qu'alors leur terroir étoit extrêmement fertile, & au contraire celui des Thébains devenoit stérile. * Strabon *l.* 9

l. 9. Pline, l. 7, ch. 55. Plutarch. *de music. c.* 2. Pausanias, *l.* 9. Apollonius, *l.* 1 & 4. *Argon.* Ovide, *metamorp. l.* 6. Natalis Comes, *l.* 8, *c.* 15, *myth.* Laurenbergius, *Græcia antiq. &c.*

AMPHION, fils d'Hypson, fils de Pelée, un des Argonautes, ressembloit si bien à son frere Deucalion, que leur propre pere s'y trompoit. * Valer. Flacc. *p.* 367.

AMPHION, Grec, peintre célébre dont parle Pline. Il assure qu'il étoit inimitable pour ce qu'on appelle composition. * Plin. *l.* 36. *hist. nat. c.* 10.

AMPHION, Grec & fameux sculpteur, fils d'*Acestor*, avoit travaillé à diverses statues qui furent fort estimées de son temps. * Pausanias, *l.* 10.

AMPHION, affranchi de Quintus-Catulus, étoit fort savant, & l'avoit fait paroître dans divers ouvrages de sa façon qu'on estimoit. * Pline, *l.* 36, *c.* 18.

AMPHION, évêque d'Epiphanie en Cilicie dans le IV siécle, assista aux conciles d'Ancyre, de Néocesarée, & de Nicée. S. Athanase le met au rang des hommes apostoliques de son siécle. Il gouverna l'église de Nicomédie, quand Eusébe en fut chassé après le concile de Nicée; mais il demeura toujours évêque titulaire d'Epiphanie. Il est fait mémoire de lui dans le ménologe des Grecs & dans le martyrologe romain au 12 de juin. * S. Athanasius, *orat.* 1 *contra Arianos*, *apol.* 2. Sozomene, *l.* 2, *c.* 20. Théodoret, *l.* 1, *c.* 20. Baillet, *vies des Saints.*

AMPHIPOLES, archontes ou magistrats que Timoleon institua à Syracuse, après en avoir chassé Denys *le Jeune*, qui en étoit tyran. Ce fut sous la CIX olympiade, 304 ans avant Jesus-Christ. Ils avoient soin du gouvernement & de la police de cette grande ville; & leur autorité dura plus de trois cens ans. * Diodore de *Sicile*, *livre* 16 *de sa bibliothéque historique.*

AMPHIPOLIS, ville sur les frontieres de Thrace & de Macédoine avec archevêché. Les Grecs la nommerent depuis *Christopoli*, & on assure que son nom moderne est *Emboli* ou *Chrysopoli*, & selon Lucas Holstenius, *Chisopoli.* Elle étoit située sur le fleuve Strymon, qui la baignoit de tous côtés; & ce lieu s'appelloit auparavant *les neuf chemins.* Aristagoras Milésien, fuyant les armes de Darius, voulut s'y établir; mais il en fut empêché par les Edoniens, la premiere année de la LXIX olympiade, l'an 504 avant Jesus-Christ. Depuis, les Athéniens y envoyerent dix mille habitans qui furent taillés en piéces à Drabesque par les Thraces. Cela n'empêcha pas Agmon fils de Nicias, d'y fonder une nouvelle colonie, après avoir chassé les Edoniens qui s'en etoient remis en possession. Ces peuples ayant pris le parti des Lacédémoniens contre ceux d'Athènes, furent le sujet de ces guerres qu'on renouvella du temps de Philippe de Macédoine. Perdiccas II prit Amphipolis au commencement de la LXXXIX olympiade, l'an 424 avant J. C. * Thucydide, *l.* 4 & 5. Justin, *l.* 8. Pline, *l.* 4, *c.* 10. Suidas.

AMPHIRETE, Acanthien, ayant été pris par des corsaires & mené dans l'isle de Lemnos, on le mit aux fers, les pirates comptant qu'ils en tireroient une bonne rançon. Amphirete, pour s'en délivrer, s'avisa de ne rien manger; en même temps il se mit à boire du vermillon délayé dans de l'eau salée; ayant après cela été à ses nécessités naturelles, les pirates s'imaginerent qu'il avoit le flux de sang, & lui ôterent les fers de peur qu'il ne mourût, & que par là ils ne perdissent leur rançon. Amphirete se voyant un peu en liberté, profita de la nuit pour se sauver, & s'étant mis dans une barque de pêcheur, il arriva heureusement à Acanthe. * Polyæn. *l.* 6 *à la fin.*

AMPHIS, poëte comique, vivoit du temps de Platon, sous la XCV olympiade, & vers l'an 400 avant J. C. selon ce qu'on peut recueillir de ce qu'écrit de lui Diogène Laërce, dans la vie de ce philosophe. Athenée parle aussi de lui *au l.* 14.

AMPHISTENES, Lacédémonien, qui offrant un sacrifice à Diane, entra en fureur. * Pausanias, *l.* 1.

AMPHISTIDES, certain homme qui ne put jamais apprendre à compter que jusqu'au nombre de cinq. De sorte que lorsqu'on vouloit railler quelqu'un qui ne savoit pas bien la science des nombres, qui est la seule propre de l'homme, selon la remarque d'Aristote, on le comparoit à cet Amphistides. On dit encore de lui que lorsqu'il fut marié, il n'osa toucher à sa femme, de peur qu'elle ne s'en plaignît à sa mere: il ignoroit même, à ce qu'on prétend, si c'étoit de son pere ou de sa mere qu'il étoit né. * Suidas. Aristote, *prob. sect.* 10.

AMPHISTRATUS & RECAS, Grecs qui accompagnoient Castor & Pollux, & conduisoient leurs chevaux, à qui Jason donna le gouvernement de plusieurs places. * Justin, *l.* 42, *c.* 3. Strabon, *l.* 11.

AMPHITHEATRE, en latin *Visorium*, édifice spacieux, bâti en rond ou en ovale, qui environnoit le théâtre des Romains, & rempli de siéges, sur lesquels le peuple assis regardoit les divers jeux & spectacles qu'on lui donnoit de fois à autres; c'est-à-dire, les combats des gladiateurs, & les chasses des bêtes féroces. Il est constant que du temps de Vitruve il n'y avoit point encore d'amphithéâtres bâtis à Rome; & que selon la remarque de Juste-Lipse, il y a faute dans Pline, où on lit *Pompeii amphitheatri*, au lieu de *Pompeiani theatri.* Il y a eu dans la suite plusieurs amphithéâtres à Rome. Le plus fameux a été celui de Néron, construit de pierre tyburtine, dont la dureté & la beauté approche de celle du marbre. On l'appelle le *Colisée*, du colosse de Néron. Il étoit long de six-vingt-quinze pieds, & large de cinq cens vingt-cinq, capable de contenir quatre-vingt-sept mille personnes assises à leur aise; & sa hauteur étoit de cent soixante-cinq pieds de roi. Dans les premiers temps on ne bâtissoit point de théâtres ni d'amphithéâtres permanens; ils étoient seulement construits de bois, & on les ôtoit après les jeux. Et Dion rapporte qu'un de ces anciens amphithéâtres fondit, & que sous les ruines il y eut une infinité de monde écrasé. Auguste fut le premier qui en fit construire un de pierres dans le champ de Mars, aux dépens de Statalius Taurus, l'an de la fondation de Rome 725, & cet amphithéâtre subsista jusqu'à l'empereur Vespasien; car ce premier ayant été brulé sous Néron, Vespasien en fit rebâtir un nouveau sous son huitiéme consulat, deux ans avant sa mort: mais il ne put le voir achever: Tite y mit la derniere main. Pline rapporte que Curion dressa un amphithéâtre qui tournoit sur de gros pivots de fer; desorte que du même amphithéâtre on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux théâtres différens, sur lesquels on représentoit des piéces toutes différentes. Les amphithéâtres étoient consacrés à Diane *Taurique* ou *Scythienne*, à Jupiter *Latien* ou *Stygien*, comme veut Martial, & enfin à Saturne. Minutius Felix nous dit qu'il y avoit un autel sur lequel on immoloit les hommes avant que de commencer les jeux. L'amphithéâtre étoit distribué en trois parties principales *La premiere* qui étoit comme le théâtre, étoit la plus basse, & faisoit comme un parterre de sable: on l'appelloit *cavea*, c'est-à-dire, *cave*, à cause qu'elle étoit pleine de caveaux souterrains & artificiels, dont les uns servoient à enfermer les bêtes, les autres à conserver les eaux nécessaires pour les divertissemens des naumachies, & pour la commodité des spectateurs assemblés. On y serroit les outils & ustenciles nécessaires aux jeux. Il y avoit aussi un endroit particulier où on réservoit des figures d'hommes faites de foin, dont on se servoit pour mettre les taureaux en furie dans les combats de ces animaux. Ce lieu étoit uni, égal & sablé; ce qui lui donna le nom d'*arena*, ou d'*arene*, d'où est venue cette expression latine figurée, *in arenam descendere*, qui veut dire, *entrer au combat*; parceque les gladiateurs combattoient dans cette aréne ou place sablée. *La seconde partie* étoit l'enceinte

de cette arene, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers degrés qui alloient en montant: ce qui faisoit que les spectateurs les plus proches n'empêchoient pas, étant assis, les plus éloignés de voir. *La troisiéme partie* servoit à garder diverses espéces d'animaux, des chevaux pour les courses & pour les chasses, des bêtes féroces pour les criminels & pour les athlétes. Juste-Lipse, qui a examiné ce qui regarde cette matiere, dit qu'il est assez difficile de marquer précisément le temps auquel on a fait bâtir des amphithéâtres. Il ne laisse pas néanmoins d'établir leur invention sur le déclin de la république, & se persuade que le théâtre de Curion étoit aussi un amphithéâtre, parceque quand on vouloit on le séparoit en deux parties; & quand on changeoit de dessein, & qu'on vouloit se servir de toute son étendue, il formoit un véritable amphithéâtre. Ces paroles sont tirées de Pline, & semblent montrer que le tribun du peuple avoit droit de passer pour l'inventeur des amphithéâtres: car dans le même endroit il est expressément remarqué que les plaisirs de la scène y furent donnés avec tant d'artifice, qu'encore qu'il y eût comme deux théâtres, l'adresse des machinistes avoit si bien disposé les choses, que quand on vouloit, on ne voyoit plus qu'une enceinte ou un amphithéâtre. Cependant un fameux édile nommé *Statilius Scaurus*, peut être censé avoir précédé Curion dans ce dessein: car, selon le même Pline, Scaurus fut le premier qui exposa au peuple cent cinquante panthéres; & Bulengerus ajoute qu'on se servit de son théâtre comme d'un amphithéâtre. Mais il est très-constant que Jules-César est le premier fondateur des amphithéâtres; & Bulengerus nous assure qu'après avoir subjugué l'Asie & l'Afrique, il bâtit un théâtre de bois dans le champ de Mars, qui fut appellé *amphithéâtre*, à cause des degrés qui l'entouroient, & sur lesquels les spectateurs pouvoient regarder les jeux, étant assis à leur aise. Les deux amphithéâtres les plus anciens qui nous restent, sont celui de Verone en Italie, & celui de Nîmes en Languedoc. Pour celui de Vespasien qui fut bâti de figure ovale par cet empereur, & réparé par Domitien, & que l'on nomme aujourd'hui *Colisée*, il a été beaucoup ruiné par les Goths & autres peuples barbares, qui ravagerent la ville de Rome; sans parler des papes & de leurs neveux, qui en ont ôté des pierres pour bâtir leurs palais. Outre l'amphithéâtre qu'Auguste & Vespasien avoient fait bâtir à Rome, Tibére en commença un autre, que Caïus acheva. Trajan en fit construire un dans le champ de Mars, que l'empereur Adrien fit démolir malgré le peuple. Il y a eu & il y a encore quelques restes d'anciens amphithéâtres, que l'on avoit faits dans d'autres endroits. Celui que l'on voit à présent près de la Loire est remarquable, en ce qu'il est taillé dans la montagne, ensorte qu'il semble que l'art n'y a eu aucune part. On ne sait quand & par qui celui de Nîmes a été construit. Il est long de 470 pieds, bâti de pierres de taille si grandes, que les architectes ont peine à comprendre comment on a pu transporter & mettre en œuvre des matériaux aussi lourds & aussi masses que ceux que l'on y remarque. Quelques auteurs assurent que les Goths s'y fortifierent autrefois, & s'en servirent comme de forteresse. Il y en avoit aussi un à Plaisance, dont les anciens ont parlé avec éloge. Celui de Pola, ville d'Italie, étoit remarquable, en ce que l'extérieur qui étoit construit de pierres de taille, étoit permanent; au lieu que la partie intérieure, comme les escaliers, les bancs & les balustrades qui n'étoient faites que de bois, se démontoient chaque fois que l'on représentoit les jeux. Il ne nous reste aucun amphithéâtre plus parfait que celui que l'on voit encore à Vérone en Italie, bâti d'un beau marbre. Quelques auteurs ont cru qu'il avoit été bâti avant Auguste, ou du moins de son temps. *Voyez* THÉATRE. * Suéton. *c.* 20, *n.* 2. Tacit. *hist.* 11, 2. Pitseus, *lexic. antiquit. &c.* Lipse, *des amphithéâtres*, *c.* 2 & 3. Dempster, *antiquités romaines*, *livre* 5.

AMPHITRITE, déesse de la mer, selon les poëtes, qui la font fille de Nerée ou de l'Océan & de Doris, & femme de Neptune. Ils disent que fuyant le mariage, elle fut persuadée de consentir à épouser Neptune, par un dauphin que ce dieu envoya pour la chercher, & qui la trouva enfin au pied du mont Atlas. Le nom d'Amphitrite lui a été donné, parcequ'elle embrasse & environne la terre, dont elle mine les bords; du grec ἀμφοὶ, *de tous côtés*, & de τρίζειν, *broyer*, *frotter*, ou τρεῖν *épouvanter*, parcequ'elle est terrible, lors principalement qu'elle est agitee.* Hesiode. Hesychius. Ovide, *metam.* 1. Catule, *dans les Argonautes*. Claudien, *l.* 1 *de raptu Proserp.*

AMPHITRYON, né à Argos, fils d'Alcée, & petit-fils de Persée, épousa Alcmene, fille d'Electrion roi de Mycènes, auquel il succéda, après l'avoir tué par malheur d'un coup de bâton, en voulant fraper une vache. Il fut ensuite à Thèbes, dont quelques auteurs le font roi, pour expier ce parricide involontaire; & de-là il partit pour aller faire la guerre aux Teleboëns, qu'il vainquit par le secours de Cornetho, fille de Pteleraüs. Cette fille étant devenue passionément amoureuse d'Amphitryon, coupa le cheveu d'or que son pere avoit à la tête, d'où dépendoit sa vie, & la conservation de son royaume; ce malheureux pere mourut aussi-tôt, & Amphitryon se rendit ainsi maître de la ville des Teleboëns. Pendant ce temps-là Jupiter surprit Alcmene sous la figure d'Amphitryon, & en usa avec elle comme s'il eut été son mari. Amphitryon revenant de son voyage, fut reçu de son épouse comme un homme avec qui elle avoit passé la nuit, & non pas comme un homme qui arrivoit. Tiresias éclaircit les soupçons d'Amphitryon, & l'assura que c'étoit Jupiter qui avoit eu commerce avec Alcmene. Neuf mois après Alcmene accoucha de deux garçons, dont l'un, fils de Jupiter, fut nommé *Hercule*, & l'autre, fils d'Amphitryon, fut appellé *Iphiclus*. Cette histoire fabuleuse est rapportée par Apollodore, *l.* 2, & Plaute en a fait une agréable comédie, que Moliere n'a pas eu de peine à accommoder au théâtre françois. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Bayle, *dict. critique*.

AMPHORE, *Amphora*, vaisseau de terre à deux anses dont les Romains se servoient pour mesurer les choses séches & liquides. Horace en parle dans son art poëtique, *v.* 21, & en plusieurs autres endroits de ses ouvrages.

—— *Amphora cœpit*
Institui, currente rotâ, cur urceus exit?

Horace & Ciceron marquent que de leur temps on s'en servoit pour y mettre du vin, du miel & des olives. * Ciceron *pro* Font. *orat. XI. in Verrem.*

Nec Læstrigonia Bacchus in amphora
Languescit mihi. Horat. *Od. lib. III.* 11. 34.

Il paroît que ces vases étoient fragiles; c'est ce qui a fait présumer qu'ils étoient faits de terre. Ils avoient une espéce de gouleau long & menu. On les revêtoit souvent de plâtre ou de quelqu'autre chose, de peur qu'elles ne se cassassent, ou que la force de la liqueur qu'elles renfermoient ne s'évaporât. On mettoit des étiquettes extérieures à chacune de ces amphores ainsi incrustées de plâtre, pour marquer l'ancienneté & le lieu d'où venoit la liqueur qu'elles renfermoient.

Cujus patriam, titulumque senectus
Delevit, multa veteris fuligine testæ. Juv. *sat.* 5, *v.* 34.

Petrone marque distinctement l'une & l'autre de ces choses dans le 34 chap. *Statim*, dit-il, *allatæ sunt amphoræ vitreæ diligenter gypsatæ, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo, Falernum opimianum annorum centum. Dum titulos perlegimus.* C'est de cet usage que quelques auteurs prétendent qu'est venu le proverbe latin *Melioris notæ*, lorsque l'on veut louer quel-

que chose. On plaça aussi de ces amphores dans presque toutes les rues de Rome pour la propreté de la ville & la commodité des particuliers. Les passans avoient coutume d'uriner dans ces vases. L'usage en fut commun jusqu'au temps de Vespasien, qui par avarice vendit la permission de ramasser l'urine de ces amphores.

Plusieurs auteurs Latins se sont servi de ce terme pour exprimer toutes sortes de vases : quelques autres l'ont appliqué à toutes sortes de vases ou vaisseaux pour serrer des choses liquides. Quelques-uns enfin assurent que c'étoit une mesure que l'on nommoit aussi *quadrantal*, parcequ'elle avoit un pied en quarré, *Dicitur & quadrantal ex pede in quadrum.* Ce vase contenoit quatre septiers & demi de vin; c'est environ trente-six pintes de Paris. Suétone rapporte l'histoire d'un homme qui prétendoit à la questure, & qui but une amphore de vin en un repas chez l'empereur Tibere : *Ob epotam in convivio propinante se vini amphoram.* Cette mesure contenoit encore un minot ou trois boisseaux des choses séches, & on en conservoit le modéle à Rome dans le Capitole, pour éviter les fausses mesures, comme le témoigne Remmius Fannius Palémon, précepteur de Lucain : on l'appelloit à cause de cela *amphora Capitolina.* Elle étoit d'un pied quarré en toutes ses dimensions, de longueur, largeur & profondeur, & par conséquent cubique. * Rosin, *antiq. grec. & rom.* Pitiscus, *lexic. antiquitatum.*

AMPHORITES, espéce de combat qui se faisoit dans l'isle d'Ægine, où l'on donnoit un bœuf pour récompense au poëte qui avoit fait de meilleurs vers dithyrambiques en l'honneur de Bacchus. * Natal. Comes, *l.* 5, *c.* 4.

AMPHOS, comte de Toulouse, *cherchez* ALFONSE.

AMPHOTERUS, frere de Craterus, l'un des chefs d'Alexandre, fut envoyé avec soixante vaisseaux dans l'isle de Co, pour soumettre les peuples qui l'habitoient; & dans le Peloponnèse, pour appaiser les tumultes que les Lacédémoniens y avoient excités. Dans tous ces emplois il se signala par son courage & par sa prudence. * Arien, *l.* 3.

AMPHOTERUS, frere d'Acarnas, & fils d'Alcmeon, *cherchez* ACARNAS.

AMPHRYSE, *Amphrysus*, riviere de Thessalie dans la province de Magnésie, est célebre dans l'histoire fabuleuse; parceque les poëtes disent qu'Apollon garda sur ses bords les troupeaux du roi Admete, d'où Virgile l'a surnommé *Pastor ab Amphryso.* * Virgilius *Georgic. l.* 3. Lucain, *l.* 6, Ovide, *metam. l.* 2.

AMPHRYSE, autre riviere de Phrygie dans l'Asie Mineure, dont l'eau rendoit stériles les femmes qui en buvoient. * Pline, *l.* 32, *c.* 2.

☞ AMPIGLIONE, en latin *Empulum*, château ruiné d'Italie, dans l'état de l'église, & dans la campagne de Rome. C'étoit autrefois un lieu considérable, mais il fut entierement ruiné en 1257. Il n'en reste plus que des ruines, qu'avoit vues M. Baudrand, près de Castel-Madama, entre Tivoli & Ceciliano. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMPIGOLLI, *cherchez* RAMPEGOLI.

AMPLIATUS ou AMPLIAS, un des premiers fidéles, que S. Paul aimoit particulierement. Quelques auteurs prétendent qu'il fut un des soixante & douze disciples de Jesus-Christ; qu'il gouverna l'église d'Odissée, ville d'Asie, & que les Juifs lui procurerent la couronne du martyre. * *Epître aux Romains, XVI*, 8. *Martyrol. rom.* 31 *octobre.*

AMPOSTA, bourg d'Espagne dans la Catalogne sur l'Ebre, à trois lieues au-dessous de la ville de Tortose. Quelques-uns croient qu'Amposta est la petite ville nommée autrefois *Adeda*, que d'autres placent au village d'Adebra, qui est dans le même pays. Ce bourg est un bailliage de la religion de Malte avec titre de châtellenie, qui a été autrefois fort considérable. * Baudrand.

AMPOULE, vase fort en usage chez les Romains, sur tout dans les bains, où ils conservoient plusieurs sortes d'huiles, pour s'en frotter au sortir du bain. Les ampoules étoient aussi en usage dans les grandes tables, sur lesquelles on en servoit remplies d'excellent vin. Les voyageurs ou les chasseurs en portoient souvent à leurs ceintures, qui étoient revêtues d'ozier ou de joncs, afin de ménager leur fragilité. L'ampoule avoit un gouleau assez menu, & le corps ou la capacité inférieure fort gros & fort enflé. Les chrétiens se sont servi & se servent encore de plusieurs vases ausquels on donne le nom d'Ampoule. Celui dans lequel on mettoit le vin pour servir au sacrifice, & dans lequel on conserve l'huile des cathécumenes & des malades, & le saint chrême, ne sont connus que sous le nom d'*Ampoule.* Enfin on appelle *ampoule* une phiole gardée dans l'église de S. Remi de Reims, que l'on dit avoir été apportée du ciel pleine de baume par une colombe, quand Clovis fut baptisé à Reims par S. Remi l'an 496. Cette histoire est rapportée par l'auteur de la vie de S. Remi, attribuée à Hincmar, par l'auteur de la vie de sainte Clotilde, par Flodoard, par Aimoin, & dans les annales de S. Bertin; mais il n'en est rien dit dans l'histoire de Grégoire de *Tours*, qui suppose au contraire que tout étoit préparé quand Clovis entra dans l'église, & se présenta au baptême. Il n'en étoit rien dit non plus dans l'ancienne vie de S. Remi, abrégée par Fortunat, qui vivoit quarante ans après ce saint. La vie de S. Remi, qui porte le nom d'Hincmar, a été faite sur des mémoires infidéles, puisqu'il y est marqué que Clovis fut baptisé la veille de pâque, au lieu qu'Avitus, écrivant dans une lettre adressée à Clovis même, fait connoître que ce fut la veille de Noël. C'est ce qui a fait que d'habiles gens ont douté de la vérité de cette histoire, que d'autres ont soutenue. *Voyez* sur ce sujet le traité de Jacques Chifflet contre l'ampoule de Reims, & le traité apologétique d'Alexandre *le Tenneur* imprimé en 1652. Le silence de Grégoire de *Tours*, qui ne rapporte point ce miracle, quoiqu'il soit si exact à écrire ceux qui sont venus à sa connoissance, est un fort préjugé qu'il n'étoit pas connu de son temps. * Pitiscus, *lexic. antiquit.* Pline, *l.* 4, *epist.* 30. Martial, *l.* 35. Plaute, *Rudens.* Perse. Grégoire de *Tours*, *hist. franc. l.* 2, *c.* 31, avec les notes du P. Ruinard. Hincmar, *in coronatione Caroli Calvi, tom. I, p.* 744. *Idem seu alius autor. in vita Remigii. Vita sanctæ Clotildis. Liber de gestis Franc.* Aimonius, *l.* 1, *c.* 16. Flodoard, *hist. Rhemens. l.* 1, *c.* 13. Gaguin. Du Haillan, *rerum Gallicar. l.* 3. Sirmond, *in nota ad epistolam Aviti, tom. concil.* 4, *p.* 1268. Morus, *de sacris unctionibus.* Chifflet & le Tenneur. Le Sueur, *hist. de l'empire & de l'église, à l'an de J. C.* 496, qui examine cette matiere en historien critique.

AMPOULE (Sainte) ordre de chevaliers, que l'on suppose avoir été institué par Clovis, en l'honneur de la sainte Ampoule, dont nous venons de parler. Favin, *dans son histoire de Navarre*, *p.* 1328, assure que ces chevaliers ne sont qu'au nombre de quatre : savoir, ceux qui possédent les quatre baronies de Terrier, de Belestre, de Sonastre & de Louverci, qui relevent de l'abbaye de S. Remi de Reims, à laquelle ces barons font hommage; & qu'au sacre des rois ils portent le dais sous lequel l'abbé ou le prieur de cette abbaye porte la sainte Ampoule dans l'église cathédrale de Notre-Dame. Il ajoute que pour cette cérémonie les quatre barons sont revêtus de manteaux de tafetas noir, sur le côté duquel est une croix d'or anglée, émaillée d'argent & chargée d'une colombe qui tient au bec une phiole reçue par une main mouvante; ce qui n'empêche pas qu'ils ne portent encore au col une croix semblable, attachée à un ruban; & pour prouver ce qu'il avance, il produit des actes qui font foi que tout cela fut observé au sacre de Louis XIII. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans la description du sacre de ce roi, *tome I* du cérémonial françois, *pages* 58 & 409, non-seulement il n'est pas parlé de ces barons, mais il est dit expressé-

ment que les quatre bâtons du dais furent portés par quatre religieux de l'abbaye, revêtus d'aubes. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ce soit une meprise, il y est marqué, *pag.* 2, que Louis *le Jeune*, prescrivant en 1179 l'ordre qu'on observeroit au sacre de nos rois, ordonna qu'entre prime & tierce les moines de S. Remi viendroient en procession avec la sainte Ampoule, qui seroit portée par l'abbé sous un dais, dont les quatre bâtons seroient soutenus par quatre religieux vêtus en aubes. On y trouve encore, *pag.* 15 *& suiv.* que cela fut pratiqué au sacre de Louis VIII, de S. Louis & de tous les autres rois, ce qui donne lieu de croire qu'on a trompé Favin.

AMPOURDAN ou AMPURDAN, petit pays de Catalogne, dont la capitale étoit autrefois *Ampuries*. Elle est aujourd'hui peu considérable, quoique sur la mer Méditerranée, à trois lieues de Rose, à six de Girone, & à vingt de Barcelone; mais autrefois elle a été très-illustre, sous le nom d'*Emporiæ* ou *Emporium*. Polybe la nomme Εμπόριας, Strabon & Etienne Εμπόριον. Elle étoit dans le pays des Indigetans, *Emporiæ Indigetanorum*. Tite-Live parle d'*Empories*, au sujet de l'arrivée de Caton en Espagne. Il dit que cette ville étoit alors divisée en deux parties; que les Grecs, venus de Phocée dans l'Asie mineure, occupoient l'une du côté de la mer (Strabon dit que les Marseillois l'avoient bâtie) & que les Espagnols habitoient l'autre. Les premiers se conserverent très-long-temps contre les naturels du pays; & leur conduite fut la seule défense qui suppléa à leur foiblesse. Ils n'avoient, pour communiquer avec les Espagnols, qu'une seule porte, qu'un de leurs magistrats gardoit durant le jour; & la troisiéme partie des habitans couchoit sur les murailles, pour les défendre pendant la nuit. Ils ne laissoient entrer dans leur ville aucun des naturels du pays, que le commerce attiroit pour y vendre leurs denrées, que du côté de la mer. Depuis, Jules César ayant vaincu les fils de Pompée, laissa à Ampuries une colonie qui bâtit une troisiéme ville. Ces derniers habitans se joignirent aux Espagnols, qu'on fit citoyens Romains; & enfin les Grecs eurent le même avantage: desorte que ces trois villes n'en firent plus qu'une, & que ces nations différentes ne formerent plus qu'un peuple. C'est près de cette ville que Caton gagna une célébre bataille sur les Espagnols, dont il tua quarante mille; après quoi il réduisit tout le pays sous l'obéissance des Romains, sous le consulat du même Caton & de Valerius Flaccus, l'an de Rome 559, & 195 avant J. C. Dans la suite, Ampuries devint une ville épiscopale; & l'on trouve les noms de ses évêques dans les conciles de Tolède de 589, & de 599; dans celui d'Egara de l'an 614, & dans plusieurs autres, jusqu'à celui de Tolède en 693; mais comme cette ville fut souvent ruinée par les Maures, le siége épiscopal fut uni à l'église de Girone; & d'Ampuries qui a eu, au rapport de quelques auteurs, jusqu'à 30000 habitans, & qui étoit encore honorée d'un siége de justice dans le IX siécle, du temps de l'empereur Louis *le Débonnaire*, il n'en reste plus que deux cabanes de pêcheurs. La capitale de l'Ampourdan est présentement Castillon, qui apparemment étoit autrefois le château d'Ampuries. On y a souvent trouvé des inscriptions, qui sont un témoignage illustre de son antiquité. Ambroise Moralès rapporte celle-ci, qu'il trouva, dit-il, sur une ancienne colonne. *Emporitani, populi Græci, hoc templum nomine Dianæ Ephesiæ eo sæculo condidere, quo nec relictâ græcorum linguâ, nec idiomate patriæ Iberæ recepto, in mores, in linguam, in jura, in ditionem cessere Romanam. M. Cethego, & L. Apronio Coss.* * Ptolémée. Strabon. Etienne de Byzance. Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 34. Merula, *cosmograph.* Nonius, *c.* 86. *Hisp.* & Silius Italicus, *l.* 3.

Phocaicæ dant Emporiæ, dat Tarraco pubem.

Boterus, *in relat. Hispan.* Daviti, *descript. Hispan. p.* 153.

L'Ampourdan a eu ses comtes particuliers. Pendant deux siécles ils ont été les mêmes que les comtes de Roussillon; mais GAUFRED, comte d'Ampuries & de Roussillon, partagea ces terres par son testament de 989. *Voyez* ROUSSILLON. HUGUES I du nom, son fils aîné, fut comte d'Ampuries & de Peralade, & eut de *Guisle* sa femme, le comte de PONS, qui partagea encore ses biens aux deux fils qu'il avoit eus d'*Adele* sa femme; *Berenger*, qui étoit le cadet, eut le comté de Peralade; & HUGUES II, qui étoit l'aîné, fut comte d'Ampourdan, & laissa de *Sanche* son épouse PONS HUGUES I du nom, qui outre le comté d'Ampuries, eut plusieurs biens en Castille & en France, où ces comtes prenoient ordinairement leurs alliances; il eut aussi d'autres états en Catalogne & Aragon. Il épousa *Brunisende*, dont il eut HUGUES III de qui il y a des actes de l'an 1170, & qui eut de *Jussienne* sa femme, PONS-HUGUES II du nom, qui vivoit en 1188. Il épousa *Adele*, dont il eut HUGUES IV du nom, qui vivoit en 1202, s'allia avec *Marie*, fille & héritiere de *Raymond* de Ville-de-Mul, seigneur de la Roque & de Brulla en Roussillon, dont il eut PONS-HUGUES III du nom, qui vivoit encore en 1269. Il épousa 1°. *N.* dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Thérèse*, dont il eut HUGUES V qui suit; *Pons-Hugues*; *N.* mariée en Castille; & *Sybille*, seconde femme de *Raymond* Soleti, IX du nom, vicomte de Cardonne, mort en 1276. HUGUES V du nom, comte d'Ampourdan, mourut sans postérité vers l'an 1300, & ce comté fut réuni à la principauté de Barcelone.

ALFONSE V du nom, roi d'Aragon, donna dans le XVI siécle le comté d'Ampuries à *Henri* infant d'Aragon, l'un de ses freres. *Alfonse* d'Aragon, petit-fils de celui-ci, épousa *Jeanne* Folck, duchesse de Cardonne, & prit le nom de Cardonne. Par ce mariage, ce comté fut confondu avec les biens de la maison de Cardonne, d'où il passa dans celle de la Cerda, ducs de Medina Celi. Après la mort du dernier duc de ce nom, arrivée en 1711, le marquis de Priego son neveu, de la maison de Cordoue, prit possession de l'Ampourdan.

AMPUDIA. *Ampudia*, autrefois ville épiscopale d'Espagne, maintenant village du diocèse de Palence, dans le royaume de Leon. * Baudrand.

AMPURIAS, en Espagne, *cherchez* AMPOURDAN.

AMPURIAS, ville de Sardaigne, *cherchez* EMPURIAS.

AMRAM, fils de *Caath*, fils de *Lévi*, fut pere d'*Aaron* & de *Moyse*. Il naquit vers l'an 2405 du monde, & avant J. C. 1630, & mourut à l'âge de 137 ans, peu avant que les Israélites fussent délivrés de la servitude d'Egypte. Amram, outre Aaron & Moyse, eut encore Marie, de Jocabed son épouse. * *Exode*, 6. Joséphe, *l.* 2, *antiq. judaïc. c.* 5. Eusebius, *l.* 9. *præp. evang. c. ult.* Usserius, *in annal.*

Ce que nous venons de rapporter suffit pour faire voir l'extravagance de la tradition de certains rabbins, au sujet d'Amram. Ils se sont imaginé, en lisant ce qui est dans le livre des questions hébraïques sur les paralipomenes, qu'il sortit de l'Egypte, & qu'il fut obligé de se séparer de Jocabed, parcequ'elle étoit sa tante, sœur de son pere; & qu'il prit une autre femme, de laquelle il eut divers enfans. Nous pouvons porter le même jugement sur la pensée ridicule que les mêmes rabbins ont eu en expliquant le deuxiéme chapitre des nombres, de la maniere que Genebrard l'a rapportée dans le premier livre de la chronologie. Ils ont cru qu'Amram, pere de Moyse, est un des sept qui doivent, comme ils assurent, mesurer la durée du monde, par celle de leur vie. » Adam, *disent-ils*, a vu Mathusalem, & Mathusalem a vu Sem; ce dernier a vécu jusqu'au temps de Jacob, qui a connu Amram; & celui-ci n'est mort que du temps d'Ahias Silonite, lequel a vu Elie, qui doit rester jusqu'à la consommation des siécles. » Si cette opinion étoit véritable, il faudroit qu'Amram, pour ne rien dire des autres, eût vécu près de sept siécles, pour être venu jusqu'au temps d'Ahias, qui pro-

phétisoit sur la fin du regne de Salomon, comme il est facile d'en juger par le III livre des Rois, *c.* 11. Outre cela, tous les auteurs anciens & modernes conviennent qu'Amram mourut avant la sortie d'Egypte, & le texte de l'exode le marque précisément, ce qui suffit pour détruire cette ridicule tradition.

AMRAPHEL, roi de Sennaar ou de Babylone, est un des quatre rois qui firent la guerre du temps d'Abraham, contre cinq rois du pays de Chanaan, qui avoient été soumis pendant douze ans à Chodorlahomor, roi des Elamites, & s'étoient révolté la treiziéme année. Ils défirent les rois de Sodôme & de Gomorrhe, prirent ces villes & emmenerent prisonnier Lot, fils du frere d'Abraham, qui demeuroit à Sodôme. Abraham l'ayant appris, poursuivit ces rois, défit leurs troupes & ramena tout ce qu'ils avoient enlevé, avec tous les prisonniers. Ceci arriva l'an du monde 2123, & avant J. C. 1912. Quelques Hébreux ont cru que ce roi étoit le même que Nemrod; mais Nemrod auroit-il été soumis à Chodorlahomor? Il est certain qu'Amraphel l'étoit: car il avoit fallu que Chodorlahomor se fit un passage par ses états pour entrer en Syrie. La Mésopotamie étoit partagée entre plusieurs royaumes; Babylone étoit le siége de celui d'Amraphel, dont on ne dit plus rien. * *Genèse*, *c.* 4, *v.* 1.

AMRI, roi d'Israël, fut mis sur le trône par l'armée, après que Zamri eut assassiné le roi Ela. Il alla aussitôt assiéger Zamri dans la ville de Thersa, & prit la ville de force. Zamri se voyant abandonné de tout secours, s'enfuit dans le lieu le plus reculé de son palais, y mit le feu, & se brula lui-même, après avoir regné seulement sept jours. Le peuple se divisa ensuite en diverses factions, les uns tenant pour Amri, & les autres pour Thebni. Mais le parti du premier fut le plus fort; & quatre ans après Amri demeura paisible possesseur du royaume, par la mort de Thebni. Il commença à regner la trente-uniéme année du regne d'Asa, roi de Juda, l'an du monde 3106, & avant J.C. 929. Il regna douze ans, six dans la ville de Thersa, & six à Marzon, qu'il fit bâtir, & qu'il nomma *Samarie*, du nom de *Someron*, qui étoit le possesseur de la montagne sur laquelle il la bâtit. Ce roi surpassa ses prédécesseurs en impiété, & il n'y eut point de sacrilége qu'il ne commît, pour détourner le peuple de la religion de ses peres. Il mourut l'an du monde 3117, & avant J. C. 918. ACHAB son fils lui succéda. * *III des rois*, *c.* 16. Joséphe, *l.* 8, *antiq. judaïques*, *c.* 7.

AMRI AL CAIS, ou AMRIOLCAIS, fils de Hagre, ou Hogre, roi des Arabes de la tribu de Kendah, est un des plus illustres poëtes que les Arabes aient eu avant le mahométisme. Il est du nombre des sept auteurs des poëmes, qui pour leur excellence étoient attachés au temple de la Mecque, & écrits en lettres d'or sur de l'étofe de soye. On les appelloit, à cause de cet honneur, *moallacat*, qui signifie en arabe, *attachés & suspendus*. Cet excellent poëte fut un prince très-malheureux: ses sujets se révolterent contre lui, & l'obligerent à chercher du secours contr'eux parmi ses voisins. Mais n'y en trouvant point, & se voyant chassé & abandonné de tous, il fut contraint d'avoir recours à l'empereur Grec, chez lequel il mourut, selon quelques-uns, de mort violente, dans la ville d'Ancyre en Galatie. Il vivoit du temps de Mahomet, & n'étoit pas de ses amis; car il fit des satyres contre le musulmanisme. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU-BEN-AL-AS, un des plus grands capitaines que les premiers musulmans aient eus. Il conquit l'Egypte, la Nubie, & une grande partie de la Libye. Il bâtit la ville de Fosthat ou Fusthat, auprès de l'ancienne Babylone d'Egypte. Il assiégea Jérusalem & la prit. Il est vrai qu'ayant appris d'un Grec, que celui qui devoit prendre Jérusalem, n'avoit que trois lettres dans son nom, le sien en ayant quatre, il fit venir à ce siége le calife Omar, dont le nom n'a que trois lettres en arabe; & la ville ne fut pas long-temps à se rendre. Ce fut aussi Amrou qui fut choisi par Moavie pour son arbitre, dans la grande querelle qu'il eut avec Ali pour le califat. Ce choix réussit très-bien à Moavie; car Amrou qui passoit pour le plus fin & le plus habile des Arabes, tourna si adroitement l'esprit de son collégue, qu'il le fit condescendre à la déposition d'Ali; & lui cependant proclama Moavie, qui fut le premier des califes Ommiades. Amrou eut un fils nommé Abdallah ben Amrou, surnommé *Al-Sahimi*, à cause de la tribu appellée *Sahim*, de laquelle étoit sa famille. Cet Abdallah se fit musulman avant son pere, & demanda permission à Mahomet d'écrire ce qu'il apprenoit de sa bouche; c'est ce qu'on appelle les *Ahadith*, qui sont les histoires ou narrations, dont la tradition musulmane est composée. Amrou mourut à la Mecque l'an 65 de l'hégire, peu après la mort d'Iezid, fils de Moavie. Quelques-uns disent qu'il mourut à Thaïef, & d'autres en Egypte. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AMROU BEN ALABD. C'est le nom propre d'un poëte, qui est plus connu sous le nom de *Tharfah*. Il est un des sept poëtes anciens des Arabes, dont les ouvrages s'attachoient au temple de la Mecque, & dont il nous reste encore quelques fragmens. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AMROU BEN CALTHOUM, est le septiéme & le dernier des poëtes Arabes, dont les poëmes ont été suspendus dans le temple de la Mecque. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN HARETH, capitaine des Giorhamides, qui sont les Arabes de la tribu de Giorham. Ils firent la guerre aux Coraischites, principaux habitans de la Mecque, prirent & saccagerent cette ville, en profanerent le temple, & jetterent la pierre noire, qui y étoit attachée & révérée, dans le puits de Zemzem. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN LAITH, que l'on appelle aussi simplement, *Amrou Laith*, est le second prince ou sultan de la dynastie des Soffarides, qui sont les princes de la famille de Laith. Il succéda à son frere nommé *Jacob*, le premier fondateur de cet état, qui comprenoit les provinces de Khorasan, de Farse ou Perse proprement dite, & de l'Erak ou Gebal, qui est l'ancien pays des Parthes. L'an de l'hégire 267, de J. C. 880, le calife Motamed lui envoya l'abolition du crime de félonie, que son frere & lui avoient commis en usurpant les provinces qui dépendoient du califat, & lui en confirma la possession par des lettres patentes signées de sa main. Ce prince se trouvant donc en repos du côté du calife, établit des gouverneurs dans les villes d'Ispahan & de Schiraz, & tourna ses armes du côté de la province de Segestan, pays qui confine avec les Indes. Mais le calife ne le laissa pas long-temps jouir de la paix qu'il lui avoit accordée: car, soit qu'Amrou ne lui fit pas d'assez gros présens, soit qu'il ne lui rendît pas tout le respect qui lui étoit dû, il changea tout d'un coup d'inclination pour lui, & fit supprimer son nom que l'on avoit accoutumé de joindre à celui du calife dans les prieres publiques. Cela arriva l'an de l'hégire 271, de J. C. 884. Amrou, piqué de cet affront, résolut de s'en venger; mais comme il s'approchoit de Bagdet, il fut battu par les troupes du calife, & rappellé d'un autre côté en Khorasan pour une affaire bien plus importante. Mohammed, fils de Zéid, qui descendoit d'Ali par Hassan son fils aîné, s'étoit fait proclamer calife dans cette province, & avoit mis une puissante armée sur pied, commandée par Rafis. Amrou eut besoin de ramasser toutes ses forces, pour combattre un ennemi si dangereux: car Mohammed avoit joint à ses armes la dévotion & le concours des peuples, qui portoient tous un grand respect à la postérité d'Ali. Cependant Amrou fit si bien par sa prudence & par sa valeur, qu'il termina cette guerre par une bataille qu'il donna à ce faux calife, & remporta une victoire si complete, que son ennemi

tomba même entre ses mains. Dès qu'il l'eut en son pouvoir, il l'envoya piés & mains liés au calife Motamed, à qui il ne pouvoit faire un plus agréable présent. Ceci arriva l'an de l'hégire 274, & depuis ce temps-là, le calife vécut toujours en bonne intelligence avec Amrou, en considération du grand service qu'il lui avoit rendu par la victoire remportée sur celui qui lui disputoit sa dignité. Mais l'an 287 le calife Motadhed oubliant les services qu'Amrou avoit rendus à son prédécesseur, & ne pouvant souffrir l'augmentation de sa puissance qui croissoit tous les jours, songea à lui susciter des affaires dans ses propres états, & fit ensorte par la négociation & par l'argent, qu'Ismaël Samani, dont la valeur faisoit déja grand bruit dans l'Asie, entreprit de retirer des mains d'Amrou, ce que lui & son frere avoient usurpé sur les califes. Ismaël avoit déja jetté les fondemens d'un grand état dans les provinces de la Transoxane, & avoit établi le siége de son empire dans la ville de Bokhara. Ce prince ambitieux, qui ne cherchoit que les occasions de s'agrandir aux dépens de ses voisins, se voyant appellé & autorisé par le calife, passa aussitôt l'Oxus à la tête d'une grande armée, & entra dans les états d'Amrou. Celui-ci de son côté ne perdit point de temps, & alla au-devant d'Ismaël avec la sienne; & ces deux armées étoient déja en présence l'une de l'autre, & alloient donner une sanglante bataille, ayant chacune à leur tête un chef de grande réputation, lorsque le cheval d'Amrou, qui étoit fougueux, prit tout d'un coup le mors aux dents, & emporta son maître dans le camp de ses ennemis. Après une si étrange aventure, l'armée d'Amrou dépourvue de chef, se débanda aussitôt; & Ismaël sans tirer l'épée remporta la victoire la plus complete qu'il eût jamais pu souhaiter. Amrou, après avoir demeuré quelque temps prisonnier dans le camp d'Ismaël, fut envoyé au calife Motadhed, qui le tint enfermé, jusqu'à ce qu'étant au lit de la mort, il commanda qu'on le fît mourir de faim dans sa prison.

On rapporte qu'Amrou, le même jour qu'il fut fait prisonnier, se voyant pressé de la faim dit à un des soldats qui le gardoient, de lui faire cuire promptement quelque chose à manger: ce soldat prit aussitôt un morceau de viande & le mit au feu, dans le premier vaisseau qu'il trouva sous sa main. C'étoit un de ces chaudrons dont on se sert dans le Levant, pour donner à manger & à boire aux chevaux, & il l'attacha comme il put, & assez à la hâte à un morceau de bois crochu. Pendant que cette viande cuisoit, sans qu'on prît grand soin de la garder, il survint un mâtin qui mit la tête dans le chaudron; mais le sentant trop chaud, il la retira avec tant de violence, qu'il en fit tomber l'anse sur son cou, & prit aussitôt la fuite, emportant le chaudron & la viande du sultan. Ce prince qui voyoit cette action, ne put s'empêcher de rire; & quelqu'un des siens lui ayant dit qu'il n'avoit pas grand sujet de rire en l'état où il se trouvoit, il lui répondit: *Je ris de ce que mon maître d'hôtel s'étant plaint à moi ce matin, que trois cens chameaux ne suffisoient pas pour porter ma cuisine, je vois maintenant qu'un seul chien suffit pour la porter.* Amrou avoit perdu un œil, & fut taxé d'avarice & de cruauté. Il cachoit pourtant ses vices par sa prudence & par sa valeur. Un des plus beaux stratagêmes de sa politique, fut d'acheter un grand nombre de jeunes esclaves, qu'il faisoit élever avec soin, & de les distribuer après qu'ils avoient atteint un âge compétent, aux principaux seigneurs de sa cour, qui lui en devoient rendre compte. Car il les faisoit venir de temps en temps devant lui, pour s'informer des progrès qu'ils faisoient dans leurs exercices. Cette revue lui servoit de prétexte pour les entretenir, & pour apprendre d'eux tout ce qui se passoit chez leurs maîtres. Les courtisans qui ne soupçonnoient rien de ces jeunes gens, se trouvoient souvent fort surpris d'apprendre de la bouche de ce prince plusieurs choses qu'ils tenoient secretes: desorte qu'ils se mirent dans l'esprit que ce prince entretenoit un grand commerce avec les génies, qui lui faisoient un rapport fidèle de tout ce qu'ils disoient ou faisoient de plus caché. Cette pensée leur donna un grand respect pour lui, & les empêcha de rien entreprendre contre son service. Il mourut l'an 289 de l'hégire, de J. C. 901, & laissa son petit-fils successeur dans ses états de Segestan. C'étoit Thaher, fils de Mohammed, fils d'Amrou, lequel Mohammed étoit mort du vivant de son pere. On rapporte un trait d'Amrou, qui fait assez connoître le penchant qu'il avoit à l'avarice. Un des principaux officiers de sa cour, & qui avoit le plus de crédit auprès de lui, nommé Mohammed Baschir, fut un jour cité devant lui, pour quelques malversations qu'il avoit commises dans l'exercice de sa charge. Amrou lui dit: *Vous êtes convaincu d'avoir fait telles & telles choses.* Baschir qui connoissoit son humeur, & qui s'apperçut qu'il ne le recherchoit que pour avoir de l'argent, lui assura par plusieurs sermens qu'il n'avoit pour tout bien que cinquante bourses d'argent, & qu'il les mettroit dans son trésor royal: mais qu'après qu'il lui auroit donné cette somme, il ne devoit plus lui chercher de querelle. Amrou l'ayant entendu, loua beaucoup sa prudence, & témoigna être fort content de son procédé. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN MOAVIAH, poëte Arabe, qui est plus connu sous le nom de *Nabegat*. Son divan, ou le recueil de ses poësies, se trouve dans la bibliothéque du roi, *n°* 1120. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN OTHMAN, surnommé *Siboviah*, est le plus savant & le plus illustre grammairien des Arabes. * D'Herbelot.

AMROU BEN AMROU, surnommé *Alkendi*, parcequ'il étoit d'une tribu d'Arabes nommée Kendah, est l'auteur d'un livre arabe intitulé, *les excellentes prérogatives de l'Egypte*. Cet ouvrage est cité par Soiouthi, dans la préface de son histoire d'Egypte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMSDORF (Nicolas) ministre Luthérien, étoit de Misnie, où il naquit près de Wurcene le 3 décembre 1483. Il étudia à Wittemberg, & y fut perverti par Luther, qu'il suivit & qu'il imita. L'emportement qu'il fit paroître dans ses écrits contre la religion catholique & contre le pape, le rendirent extrêmement considerable parmi les protestans. Luther, après l'avoir ordonné ministre de Magdebourg, le fit évêque de Naumburg, lui donnant par-là une dignité qu'il ne possédoit pas lui-même, & qu'il ne pouvoit, à plus forte raison, conférer, lui qui n'étoit que simple prêtre. Amsdorf, par cette vocation irréguliere, se trouva chargé de l'inspection de quelques églises de Saxe; mais l'empereur Charles-*Quint* l'obligea depuis de prendre la fuite. Il se retira à Magdebourg, où il tomba dans de nouvelles erreurs, osant soutenir, que non-seulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuses au salut. Ceux de sa secte improuverent cette doctrine si contraire à l'écriture. Il soutint pourtant toujours opiniâtrément ses nouvelles erreurs jusqu'à sa mort, arrivée en 1541. Ses sectateurs qui formoient le parti des rigides confessionistes, furent nommés *Amsdorfiens*. * Sandere, *hæres.* 186. Prateole. *V. Amsdorf.* Melchior Adam, *in vitis German. theol.* Sleidan. Chytreus, &c.

AMSTELAND, *Amstelandia*, petit pays de la Hollande méridionale, entre le Goyland, le Rhynland, la province d'Utrecht & le golfe d'Y. Il n'y a rien de considérable, que la célébre ville d'Amsterdam. * Baudrand.

AMSTERDAM ou AMSTELDAM, *Amsterodamum*, & *Amstelodamum*, ville de Hollande, très-belle, très-riche & très-puissante. Son nom d'*Amsteldam*, signifie *écluse de l'Amstel*, comme Berthius & d'autres l'ont remarqué. Cette ville n'est renommée que depuis deux siécles; & en si peu de temps elle s'est extrêmement élevée, par le commerce qu'elle a attiré de toutes les parties du monde. Avant l'an 1204 ce n'étoit qu'un

petit château nommé *Amſtel*, de la riviere ſur laquelle il étoit bâti. Gisbert ou Gilelbert, ſeigneur d'Amſtel, y attira des habitans, & ce lieu devint la demeure de quelques pêcheurs, qui n'habiterent au commencement que des cabanes couvertes de chaume. Mais la pêche leur fit entretenir avec leurs voiſins une ſorte de commerce qui les rendit plus puiſſans. Il leur attira en peu de temps grand nombre d'autres habitans; & Amſtel de château devint village, & enfin bourg. Florent IV, comte de Hollande, lui accorda même des priviléges en l'année 1235, qui fut celle de ſa mort. Les ſeigneurs d'Amſtel en étoient toujours les maîtres. Un d'entr'eux appellé Gisbert, différent de celui dont nous avons parlé, fut un des conjurés contre Florent V, comte de Hollande, qui fut aſſaſſiné. Gisbert fut obligé de fuir, & ſon exil fut déſavantageux au bourg d'Amſtel; mais ayant été depuis rappellé, il y fit bâtir des ponts & des tours. On y bâtit auſſi de nouvelles maiſons dans la campagne prochaine; & on commença de donner à ce bourg le nom d'Amſteldam, de celui de la riviere, & de *dam*, qui ſignifie *écluſe*. Depuis, cette petite ville fut unie au comté de Hollande. Guillaume IV lui donna en 1342 de nouveaux priviléges, qu'Albert de Baviere confirma enſuite, avec permiſſion aux habitans d'agrandir la ville. Quoique la ſituation, le commerce & le ſoin des citoyens la rendiſſent dès-lors conſidérable, elle n'avoit pourtant encore pour muraille qu'une paliſſade; on ajouta aux piéces de bois qui la formoient, des pointes d'acier; & enfin en 1482 on l'entoura de murailles. On commença d'agrandir la ville en 1593 de plus de cent pas de tous côtés: en 1601 on l'agrandit pour la troiſiéme fois du côté de l'orient: en 1652, on recula la porte d'Harlem plus de 600 pas en dehors, & ainſi la ville ſe trouva agrandie de plus de la moitié depuis qu'elle s'étoit ſouſtraite de la domination d'Eſpagne. Enfin en 1675 elle fut encore agrandie de plus de la moitié, & miſe en l'état où on la voit aujourd'hui, ayant plus d'enceinte que la ville de Paris; mais les maiſons y ſont bien moins hautes, & par conſequent moins peuplées.

Amſterdam ſe conſerva dans le XVI ſiécle avec ... in dans la pureté de la religion catholique, & dans la fidélité qu'elle devoit à ſes princes; car on en chaſſa plus d'une fois les miniſtres de la religion nouvelle, & tous ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais les attaques continuelles de ceux du parti des Etats, qui avoient eux-mêmes pris le nom de *Gueux*, ruinant le commerce, & l'armée navale que le duc d'Albe avoit envoyée pour la ſecourir, ayant malheureuſement échouée, les habitans d'Amſterdam ſe rendirent au prince d'Orange en 1587. Ce fut ſous condition qu'on n'y changeroit rien, & que les catholiques n'y ſeroient pas moins conſidérés que les proteſtans. Mais ces promeſſes furent mal obſervées; ces derniers étant en plus grand nombre, commencerent par en chaſſer les eccléſiaſtiques & les religieux, & enſuite ils démolirent les autels, & y firent ceſſer entierement tout exercice public de la religion catholique. Depuis, les guerres civiles y ayant attiré un grand nombre de marchands d'Anvers, de Bruxelles, & d'ailleurs, ces habitans y firent refleurir le commerce, qu'ils étaient ſur les ruines de celui d'Anvers, & par lequel Amſterdam eſt devenue l'une des plus riches villes de l'univers.

Cette ville eſt bâtie ſur un terrein ſi bas, que les inondations ſeroient à craindre pour elle, ſi elle n'avoit ſoin d'oppoſer ſes digues & ſes écluſes à la hauteur des flots. La petite riviere d'Amſtel, qui paſſe au milieu de la ville, forme le grand canal appellé Dam-rak. Ce canal a ... ux ponts, deſquels celui qui eſt à l'embouchure de la ...r, nommé le *Pont-neuf*, eſt des plus beaux à cauſe des écluſes qui y ſont, & parceque de-là on découvre ce fameux port, où la diverſité des navires & des marchandiſes, & le nombre infini de matelots, font un ſpectacle digne d'admiration. Il y a encore le canal de l'empereur, celui des ſeigneurs, celui du cingel, &c. qui ſont tous larges & profonds, & revêtus de quais, bâtis de pierres de taille, de bois ou de brique, & embellis de tilleuls & d'ormes. Les rues d'Amſterdam ſont belles, grandes, & extrémement propres. Les boutiques des marchands ſont fournies d'étofes les plus précieuſes & les plus rares; & on y trouve ce que la Chine & les Indes produiſent de plus riche & de plus exquis. Les places, les temples, les édifices publics, tout y eſt magnifique; & entre ces derniers, on admire la maiſon de ville, dont l'entrée eſt remarquable par ſon architecture. Il y a ſept portes moyennes, par où peuvent paſſer au plus trois perſonnes de front. Le frontiſpice eſt embelli de trois ſtatues de bronze qui ſont au haut, & repréſentent la juſtice, la force & l'abondance; & d'un tableau de marbre, où eſt en relief une femme qui ſoutient les armes de la ville, avec un Neptune, des lions, des licornes, & quelques figures de héros. Il y a une tour en forme de dôme, où eſt une fort belle horloge avec un carillon. Le dedans répond à la magnificence & à la beauté de cette entrée. La place où les marchands s'aſſemblent, qu'on nomme ordinairement *la bourſe*, qui fut bâtie l'an 1608, eſt encore un lieu remarquable. C'eſt un édifice de belles pierres de taille, fondé ſur plus de 2000 pilotis: le lieu où s'aſſemblent les marchands eſt long de deux cens pieds, & large de cent vint-quatre. Ses galeries ſont ſoutenues de quarante-ſix colonnes, & l'on y voit des marchands de toutes les parties du monde. La maiſon des Indes mérite auſſi d'être vûe. Ce ſont de grands magaſins remplis de diverſes ſortes de marchandiſes qui viennent des Indes, où les navires hollandois vont toutes les années, auſſi-bien que ſur la mer Baltique & dans la Méditerranée. On voit encore divers arſenaux, celui des vaiſſaux de la flote des Indes, & celui des vaiſſeaux de guerre, qui ſont près l'un de l'autre. L'égliſe de S. Nicolas, qu'on appelle *le vieux temple*, eſt la plus grande de la ville. Il y en a pluſieurs autres, & entr'autres celle de ſainte Catherine, où l'on dit que la chaire du miniſtre a couté 22000 écus, & les orgues cent mille. Le tombeau de Ruyter, qui eſt un bel ouvrage, eſt dans cette égliſe. Il y a auſſi un couvent de Beguines. *Voyez* BEGUINES. La maiſon qu'on appelle *de correction*, eſt pour les libertins qui ne veulent point obéir à leurs parens. Quand ils continuoient à ne rien valoir, on les mettoit dans une cave qui ſe rempliſſoit d'eau, & ils devoient continuellement travailler à l'en tirer par le moyen des pompes, autrement ils auroient été en danger de ſe noyer; mais cette eſpéce de correction a été abolie depuis l'an 1690. Il y a encore à Amſterdam diverſes maiſons pour les orphelins, pour les malades, pour les filles débauchées, pour les inſenſés & d'autres, où toutes choſes ſont reglées avec beaucoup de charité & de prudence. Au reſte, Amſterdam eſt la retraite de toute ſorte de ſectes, & preſque toutes les religions y ont exercice public. On y compte plus de vingt paroiſſes catholiques, ou *communautés*, comme on les appelle. Il y a un grand nombre d'anabaptiſtes, de trembleurs & de Juifs; & ces derniers y ont deux ſynagogues: l'une pour les Portugais, qui eſt un fort beau bâtiment; auſſi ſont-ils extrêmement riches, & l'un d'eux nommé *Emanuel de Belmont*, étoit réſident de Charles II, roi d'Eſpagne, & fut honoré du titre de comte par l'empereur. L'autre ſynagogue eſt fort mal entretenue, & appartient aux Juifs Allemans: leur quartier eſt proche de la grande place du neuf marché de S. Antoine.

Les armes de la ville ſont timbrées d'une couronne impériale: c'eſt un privilége qui lui fut accordé par l'empereur Maximilien I en 1490. La bulle impériale de cette conceſſion eſt rapportée par Iſaac Pontanus, par Pierre Berthius, & par d'autres auteurs. Ces armes ſont *d'or au pal de gueules chargé de trois ſautoirs d'argent*. Le P. Meneſtrier a très-bien remarqué que ce pal

signifie *la chaussée de l'Amstel*, & que les sautoirs marquent *les levees & les digues.*

Du gouvernement de la ville d'Amsterdam.

Cette grande ville est gouvernée, pour ce qui regarde les affaires d'etat, par un sénat composé de trente-six personnes. Ces sénateurs ne perdent ces charges qu'avec la vie, & ils étoient autrefois choisis par les plus riches bourgeois de la ville; mais depuis les bourgeois ont cédé ce droit au sénat, qui choisit maintenant ceux qu'il juge capables de remplir les places vacantes. C'est ce qui rend ce gouvernement presque oligarchique, n'y ayant qu'un petit nombre qui commande, & non pas tout le peuple. Toutes les villes de la Hollande ont suivi l'exemple d'Amsterdam, quoiqu'elles aient mis quelque différence dans le nombre de leurs sénateurs, & dans la maniere de les choisir. Ce sénat choisit les principaux magistrats de la ville, comme les bourguemestres & les échevins. Il y a quatre bourguemestres à Amsterdam, dont on en choisit trois tous les ans; parceque l'un des anciens magistrats demeure en charge deux ans. On appelle les trois qui ont été élus les derniers, les bourguemestres en charge; & après les trois premiers mois, ils président l'un après l'autre. Le bourguemestre de l'année précédente préside pendant le premier quartier, afin que les nouveaux puissent s'instruire des devoirs de leurs charges, aussi-bien que de l'état des affaires de leur ville. On fait l'élection des bourguemestres dans le sénat, à la pluralité des voix de tous ceux qui ont été autrefois bourguemestres ou échevins. Ces magistrats font les honneurs de la ville dans toutes sortes d'occasions; ils disposent de plusieurs charges qui dépendent de la leur; ils tirent du trésor public l'argent qu'ils jugent nécessaire; & ils ont seuls le pouvoir de regler tout ce qui concerne la sureté & le bien de la ville. Ils gardent la clef de la banque d'Amsterdam, & on ne l'ouvre jamais qu'en présence des bourguemestres. Ils ne sont point obligés de faire plus de dépense que les autres, ni dans leurs habits, ni dans leur train, ni dans leur table, ni en quelque autre occasion que ce soit. Certain nombre de domestiques payés par la ville les servent dans toutes les cérémonies publiques, & on les décharge toujours des frais qu'ils sont obligés de faire, lorsqu'ils donnent quelquefois à manger à des princes ou à des ministres étrangers. Les échevins sont les juges de chaque ville. Il y en a neuf à Amsterdam: on n'en choisit tous les ans que sept, parcequ'il en reste deux de l'année précédente, qui continuent d'exercer. Le sénat en nomme quatorze, entre lesquels les bourguemestres en élisoient sept, quand il n'y avoit point de stathouder ou gouverneur. Ils sont juges absolus dans toutes les causes civiles & criminelles: cependant en payant une amende, on peut appeller de leurs jugemens à la cour de justice, établie dans la province. Il y a sous ces magistrats souverains plusieurs officiers, dont les principaux sont les trésoriers ou receveurs des revenus de la ville. Le schout est comme un prévôt & commissaire de police. Le pensionaire est une personne savante dans les loix & dans les coutumes du pays, qui en instruit le sénat & les bourguemestres, lorsqu'il en est besoin, & qui fait toutes leurs harangues dans les occcasions publiques.

De la banque et des revenus d'Amsterdam.

La banque d'Amsterdam passe pour le plus riche trésor du monde. Elle est placée dans une grande voûte, sous la maison de ville. On prend toutes les précautions imaginables pour la tenir en sureté; & on ne l'ouvre jamais qu'en présence d'un des bourguemestres: c'est pourquoi personne ne sait au vrai à quoi peuvent monter toutes les richesses qui y sont renfermées. C'est comme un dépôt général, où tout le monde apporte son argent, parcequ'on l'y croit plus en sureté que dans une maison particuliere. Et ce sont les billets qu'on en tire, qui font les payemens les plus ordinaires des marchands les uns avec les autres. Les revenus d'Amsterdam consistent dans un droit qu'on leve sur toutes les marchandises qui s'y vendent; dans les rentes des maisons & des terres qui appartiennent à la ville; & dans quelques impositions ou levées extraordinaires. * Le Chevalier Temple, *état présent des Provinces-Unies. Theatro Belgico* de Greg. Leti. Jean Isaac Pontanus, *hist. urb. & rerum Amstelod.* Joannes Douza, *in annal. Batav.* Petit, *hist. de Holl.* Meyer, *de reb. Fland.* Zuerius, *in theatro urb. Holland.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Strada & Grotius, *de bellis Belg.* Opmeer, *in chronolog.* Ortelius. Cluvier. Sanson. Berthius. Dapper, &c.

Ecole illustre d'Amsterdam.

La ville d'Amsterdam n'est guères moins recommandable par son école illustre, dont voici l'histoire abrégée. Guillaume Eggert, seigneur de Purmerende, dont il bâtit le château, & favori de Guillaume VI, comte de Hollande, avoit une affection particuliere pour la ville d'Amsterdam. *Jean* Eggert son fils, hérita de cette affection, dont il donna, comme son pere, des marques sensibles. Il se retira à Gand, & donna aux églises une partie de ce qu'il s'étoit réservé à Purmerende, en vendant sa seigneurie. A cette donation, un autre *Jean* Eggert, son parent, ajouta d'autres biens, à condition que le curé de ce que l'on appelle aujourd'hui la vieille église, choisiroit quatre autres prêtres qui enseigneroient publiquement les arts libéraux, la philosophie, & la théologie. Un troisiéme *Jean* Eggert, fils du second, fut le premier supérieur de ce nouveau collége. Tout cela se passoit vers le milieu du XV siécle. Les intentions de cette famille n'ayant pas été long-temps suivies, on proposa en 1629 l'érection d'une *Ecole illustre.* Ceux qui la desiroient, remontrerent qu'il y avoit chaque année à Amsterdam 1200 ecoliers, qui ne prenoient dans les écoles de la ville qu'une légére teinture des humanités & des langues; que de ces écoles, d'où ils ne remportoient souvent que quelque gout pour l'étude, ils alloient à l'académie avec très-peu de capacité pour bien entendre les leçons qu'on y donnoit, & étant moins capables encore de les gouter; qu'il y avoit d'ailleurs lieu de craindre pour leurs mœurs, qu'enfin l'éducation des académies étoit trop chere, &c. Ces raisons & plusieurs autres, ayant fait impression, on jetta les yeux sur *Gérard Jean* Vossius, & *Gaspard* Barlæus, pour fonder l'*Ecole illustre.* Les magistrats offrirent au premier une pension de deux mille cinq cens florins, & une de 1500 au second. Ils accepterent la vocation, & Jean Ten Grotenhuïs, grand officier d'Amsterdam, les alla complimenter à leur arrivée dans la ville, au nom de la régence. Ils devoient dès-lors entrer en fonction; mais les bourguemestres de Leyde ayant formé des difficultés, il fallut les examiner; l'affaire fut renvoyée à l'arbitrage de la cour de Hollande, & du grand conseil, qui jugerent en faveur de l'établissement. On ouvrit donc la nouvelle école au commencement de l'an 1632, & on lui assigna pour logement le magasin de l'amirauté, qui étoit auparavant l'église de sainte Agnès. On y plaça en même temps une bibliothéque, avec 300 florins de rente pour l'augmenter. Cet établissement fut le sujet d'une médaille qui représentoit d'un côté la religion, la justice, & la sagesse qui se tiennent par la main, avec ce vers

Prævalet hac triga vis concors Amstelodami.

Le revers est chargé de divers symboles des beaux arts, avec cette inscription,

Arte & labore fruitur honore.

Au

Au milieu de la guirlande que forment ces symboles, sont les armes d'Amsterdam, avec cette devise:

Sub hoc signo tuta.

Vossius expliqua dans cette nouvelle école Xénophon, Aristophane, Justin, Florus. Barlée enseigna la philosophie. Peu de temps après, Martin Hortensius, de Delft, se joignit à eux, & enseigna les mathématiques. La jurisprudence, la botanique, l'anatomie, la médecine, la musique, la peinture, eurent ensuite leurs professeurs. On les faisoit venir de toutes les universités. La théologie eut pareillement un professeur, & elle n'en eut qu'un, qui fut Gérard Van-Leuwen. Mais on fit venir des professeurs en langues orientales, & c'est en cette qualité que l'*Ecole illustre* eut Etienne Morin, & Guillaume Surenhusius. Vossius eut des successeurs dignes de lui: tels furent *David* Blondel, & *Alexandre* Morus. A ceux-ci succéderent, *Jean* Keuchenius, *Marc* Meibomius, *Louis* Wolzogue, *Pierre* Francius. Vers la fin du dernier siécle, on comptoit huit ou neuf professeurs, sans celui d'anatomie & de botanique. Les études ont langui dans la suite en cette école; mais elles y ont un peu repris le dessus. * *Voyez* l'histoire de l'école illustre d'Amsterdam, ou discours de M. d'Orville sur le jubilé de cette école; à Amsterdam, *in fol.* 1733, ou l'analyse de ce discours, dans le mercure suisse du mois de juillet 1733, p. 71 & suivantes.

AMSTERDAM, ou NOUVELLE AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Niew Amsterdam*, *Novum Amsterodamum*, ville de l'Amérique septentrionale dans le nouveau Pays-Bas. Elle est sur la riviere de Nord, & la capitale de ce pays, dont les Hollandois sont les maîtres. Son port est assez commode. * Baudrand.

AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Amsterdamsche Eyland*, isle de la mer glaciale, dans la partie septentrionale du Spitzberg, ou Monts-aigus, que les Anglois nomment *Newlandt*. C'est ce pays que les mêmes Hollandois ont découvert dans les terres arctiques, vers le Groënland. * Baudrand.

AMSTERDAM, petite isle de la mer des Indes vers les terres australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar. Elle est peu considérable. Les Hollandois qui l'ont découverte l'ont nommée *Amsterdam.* * Baudrand.

AMSTERDAM, *Amsterdam Eyland*, est le nom d'une autre petite isle que les Hollandois ont découverte depuis peu de temps dans la mer des Indes. Elle est près d'une autre qu'ils appellent l'*Isle de Roterdam*, au midi des isles de Salomon. * Baudrand.

AMSTERDAM. Les Hollandois ont encore donné ce nom à une autre isle de la mer de la Chine, entre le Japon & l'isle Formose. * Baudrand.

AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, sur le golfe d'Edimbourg, qui a droit d'élire des députés pour le parlement d'Ecosse. * Mati, *dict. géogr.*

AMTEM, nom d'une des anciennes tribus des Arabes, du nombre de celles que l'on tient être perdues, & dont il ne reste que le nom. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMTHAR, ville de la tribu de Zabulon, appellée aussi *Damna*; & l'une des villes sacerdotales qui furent accordées à la famille de Merari. * *Josué, XIX*, 13. Sanson.

AMULIO (Marc Antoine) cardinal, étoit d'une illustre famille de Venise, où il naquit en 1505. Son éloquence le fit choisir par les Vénitiens pour aller en ambassade vers l'empereur Charles-*Quint*, vers Philippe II, roi d'Espagne, & vers le Pape Pie IV. Ce souverain pontife lui donna l'évêché de Véronne, & le chapeau de cardinal en 1561, avec l'évêché de Rieti, & la dignité de bibliothécaire apostolique. La république de Venise, qui l'avoit déja déclaré podestat de Véronne, au retour de sa premiere ambassade, témoigna du chagrin de ce qu'il avoit accepté les dignités dont le pape l'avoit honoré, & le déclara coupable de contravention à l'ancienne loi de la république, qui défendoit aux ambassadeurs de rien recevoir des princes étrangers. Le pape qui avoit gratifié Amulio de son propre mouvement, tâcha d'adoucir les Vénitiens; mais ce fut inutilement, & ils ne voulurent pas même recevoir en grace ses parens, qu'ils continuerent de maltraiter à son occasion. Cependant ce vertueux prélat fit toujours paroître sa charité & son zèle, particulierement en la réception d'Abdissi, religieux de l'ordre de S. Pacôme, & patriarche des Chaldéens aux Indes orientales, auquel il rendit de très-bons offices, lorsqu'il vint prendre le *pallium* à Rome. Le cardinal Amulio fut si fort estimé du sacré collége, que peu s'en fallut qu'il ne succédât au pape Pie IV. Il mourut sous le pontificat de Pie V en 1570, âgé de 65 ans. On apporta son corps à Venise dans l'église des Cordeliers. Il fonda à Padoue un beau collége avec douze places, pour douze enfans Vénitiens nobles, ausquels on doit donner tous les ans soixante ducats pour leur entretien. * Petramellarius. Sleidan. Victorellus, *hist. Venet.* Onuphrius. Daviti. Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

AMULIUS, ou AMULEIUS SYLVIUS, roi des Latins, étoit fils de Procas, & frere de Numitor. Procas en mourant avoit laissé la couronne à Numitor son fils aîné, & ses trésors à Amulius, qui étoit le cadet, & qui ne fut pas long-temps sans détrôner son frere. Dans la suite il assura le fruit de son usurpation, en faisant assassiner Egestus fils de Numitor, dans le temps que ce prince étoit à la chasse; & pour ôter au peuple le soupçon de ce crime, il affecta de consoler son frere par l'apparence d'un très-grand deuil. Il restoit à Numitor une fille dont Amulius vouloit aussi se défaire, parce qu'elle étoit en âge d'être mariée. Il la voua au service de la déesse Vesta, afin que le vœu de chasteté qu'elle seroit obligée de faire, la mît hors d'état d'avoir des enfans. Cette princesse que Denys d'*Halicarnasse*, & quelques autres nomment Rhéa Sylvia, fit un amant, & devint grosse de Remus & de Romulus, dont elle accoucha très-heureusement. Amulius condamna ces enfans à être noyés, & les fit exposer sur le Tibre. Ils furent conservés par une espéce de prodige, & lorsque la raison leur fit connoître les injures que toute leur famille avoit reçues d'Amulius, ils le tuerent dans la ville d'Albe, & remirent la couronne sur la tête de leur aïeul Numitor. Cela arriva la troisiéme année de la VI olympiade, vers l'an 3281 du monde, 754 avant J. C. vers le 40 du regne d'Amulius. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1, *c.* 8 & 10. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1, *c.* 1. Eutrope, *l.* 1. Plutarch. *in vit. Rom.* Justin, *l.* 43. Pline parle d'un autre *Amulius*, *l.* 45, *c.* 10.

AMULON, AMOLON, AMULUS ou HAMULUS, archevêque de Lyon, prélat de grande piété, & de grande érudition, vivoit dans le IX siécle. Il avoit été diacre de l'église de Lyon sous Agobard, & il lui succéda le 16 janvier de l'an 841. Il présida au concile de Lyon tenu l'an 845, & fut très-considéré de l'empereur Charles *le Chauve*. Trithême dit qu'il étoit savant dans la langue hébraïque, & qu'il écrivit contre les Juifs: au moins on lui attribue sur son autorité un traité contre cette nation, publié par le pere Chifflet, sous le nom de Raban, & qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothéque de M. Colbert sous le nom d'Amulon. Le pere Sirmond a publié une epître d'Amulon au moine Gotescalque, sur la grace & sur la prédestination, qu'il avoit tirée de la bibliothéque de S. Maximin de Trèves; avec un traité qui a pour titre, *Responsio ad interrogationem cujusdam de præscientia vel prædestinatione divina & libero arbitrio.* Il lui attribue encore un autre traité, qui contient un recueil de sentences de S. Augustin sur le même sujet. Baluze a fait réimprimer ces ouvrages d'Amulon dans sa nouvelle édition de ceux d'Agobard,

& il y a ajouté une épître du même Amulon à Théobolde ou Théobalde de Langres, qui l'avoit consulté au sujet de quelques reliques que des moines vagabonds disoient avoir apportées de Rome. De savans critiques croient que l'épître de ce prélat à Gotescalque fut écrite en 852. Si cela est véritable, il faut que ce prélat soit mort en 853, ou 854, car S. Remi, qui lui succéda dans le gouvernement de l'église, présida en 855 au III concile de Valence en Dauphiné. Quelques martyrologes donnent à Amulon le nom de saint. * Chronique de S. Bénigne de Dijon. Hugues, abbé de Flavigni. Loup de Ferrieres, *epist.* 80 & 91. Flodoard, *l.* 3, *hist. Rhem. c.* 21. Trithemius, *de scriptor. eccles.* Sirmond & Baluze. *in præf. & not. ad Amulon.* & *Lup. Ferr.* Severt, *chronologia hist. arch. Lug.* Sammarth. *Gallia christ. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du IX siécle.*

AMUND ou AMOND I, roi fabuleux de Suéde, étoit fils de *Sibdager*, & vivoit, dit-on, long-temps avant la naissance de J. C. On prétend que Sibdager avoit uni la Suéde, la Norwege & la Gothie; qu'Amund eut soin de conserver & d'augmenter les conquêtes de son pere; qu'il mourut vers l'an 2891 du monde, après un régne de 60 ans; qu'il fut enterré à Upsal avec *Gunilde* son épouse; & qu'*Uffo* leur fils lui succéda. * Saxon *le grammairien*, *l.* 3. Eric de Poméranie, *hist. Suec.* Berthius, *de Germ.*, *l.* 2.

AMUND ou AMOND II, roi de Suéde, fils de *Ragwald*, commença de regner vers l'an 220 de J.C. Il prit les armes pour venger la mort de son pere, que Soualde, fils du roi de Danemarck, avoit tué. Mais il vécut trop peu pour achever cette entreprise, & il mourut après un regne de cinq ans. On dit qu'*Aron* son fils lui succéda. Tous ces faits sont fort douteux, pour ne rien dire de plus. * Saxon *le grammairien.* Berthius, &c.

AMUNDISHAM (Jean) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monastere de S. Alban, a vécu dans le XV siécle, vers l'an 1450. Il fut l'un des plus savans hommes de son temps pour la philosophie, la théologie & les belles lettres, & il professa assez long-temps. Jean Frumenter, abbé de S. Alban, avoit été son ami intime. Amundisham se voyant privé de ce patron, écrivit sa vie, & laissa d'autres ouvrages en vers & en prose. * Léland & Pitseus, *de script. Angl.*

☞AMUR, grande riviere d'Asie, qui se décharge dans le golfe de Kamtchatka, au nord-est de l'Asie. Dans les montagnes qui regnent entre les rivieres de Selinga & d'Argoun, vers le 50 degré de latitude, on trouve les sources de deux rivieres, dont celle qui est la plus proche de la Selinga se nomme *Ingoda*, & l'autre *Onon.* Ces deux rivieres, après avoir couru assez long-temps séparément, du sud-sud-ouest, au nord-nord-est, viennent se joindre vers le cinquante-deuxiéme dégré trente minutes de latitude, & prennent le nom de *Schilka.* Cette riviere courant de-là à l'est-sud-est, reçoit les eaux de l'Argoun, & changeant alors son nom, elle prend celui d'Amur, qu'elle conserve jusqu'à son embouchure dans le golfe de Kamtchatka. La riviere d'Amur n'a pas moins de quatre cens lieues de cours: & à son embouchure elle a bien six lieues de largeur. Ses rives sont élevées, & bordées de côté & d'autre de grandes chaînes de montagnes, entrecoupées de temps en temps de vallons d'une fertilité toute particuliere. Les eaux sont bonnes, & abondent en toutes sortes de poissons excellens. Elle est partout d'une grande profondeur. Les environs de cette riviere fournissent beaucoup de pelleteries; mais il s'en faut beaucoup que les bêtes que l'on chasse sur ses bords méridionaux, fournissent des peaux d'une aussi bonne qualité que celles qu'on chasse sur ses bords septentrionaux. Depuis que les Moungales de l'est sont en possession de la Chine, les habitans de la Corée viennent par la riviere d'Amur, en remontant les rivieres de Songoro & de Schingal, négocier avec eux, & ils s'avancent même jusqu'à Naun, qui est une ville que les Moungales & les Chinois ont bâtie depuis quelques années sur la riviere de Naunda.

La riviere d'Amur fait maintenant la frontiere entre le pays des Moungales, sujets de la Chine, & la partie orientale de la Sibérie, sujette à la Russie. Par le dernier traité entre les deux empires, il a été convenu, que les deux bords de cette riviere depuis ses sources jusqu'à l'endroit où elle commence à prendre le nom d'Amur, c'est-à-dire, jusqu'à la riviere d'Argoun, appartiendroient à la Russie; mais que depuis ce confluent jusqu'à l'embouchure de l'Amur, la rive méridionale resteroit aux Moungales soumis à la Chine; & le bord septentrional appartiendroit à la Sibérie, avec cette condition que dans toute cette partie, c'est-à-dire, depuis la riviere de Gorbitza, les Russes ne pouroient point bâtir de villes. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 231, & suiv.

AMURAT, I de ce nom, empereur des Turcs, surnommé *Gassis*, c'est-à-dire, *le héros & l'illustre*, a été l'un des plus grands princes qui aient regné sur les Ottomans. Il fut mis sur le trône en 1359 de J. C. & 761 de l'hégire, après la mort de son pere *Orcham* ou *Urcham.* Ce dernier n'avoit survécu que deux mois à son fils aîné Soliman, qui fit passer le premier des troupes en Europe vers l'an 1335, & qui mourut d'une chute de cheval à la chasse. Amurat se voyant sur le trône, ne songea qu'à augmenter ses états par de nouvelles conquêtes; & il y réussit par la foiblesse de Jean Paléologue I de ce nom, empereur de Constantinople. Il commença par enlever aux Grecs toute la Thrace & les provinces voisines, & il soumit encore Gallipoli, Didymotyche & Andrinople, où il établit le siége de son empire en 1362. Ce fut lui qui établit la milice des Janissaires. Il ravagea les côtes de la Macédoine, passa le détroit de Gallipoli avec six mille hommes, défit le prince des Bulgares & le despote de Servie, auquel il fit couper la tête. Ensuite, après avoir pris Pherés, il fit alliance avec le fils de ce despote, qui lui donna sa sœur, la plus belle personne de la Gréce, dont Amurat étoit passionément amoureux. Depuis, il fit alliance avec l'empereur de Constantinople, qui lui envoya pour ôtage un de ses fils nommé Théodore. Il conquit la basse Mysie, mit à la raison ses bassas rebelles, & fit crever les yeux à son fils Saux, lequel avec le fils de l'empereur Grec, avoit pris les armes dans le dessein de détrôner leurs peres. Quelque temps après, faisant la guerre à Eléazar ou Lazare, prince des Triballiens, il fut tué d'un coup de pique par un soldat de cette nation, dans le temps qu'Eléazar commençoit à prendre la fuite. D'autres disent qu'un cavalier nommé *Milo* lui donna un coup de lance au milieu de ses Janissaires, où il l'aborda, feignant d'avoir quelque chose d'important à lui dire. Il mourut l'an 1389 de J. C. & de l'hégire 791, après un regne de 30 ans. Il gagna 37 batailles. Bajazet lui succéda. * Léunclavius, *hist. musulmane*, *liv.* 5. Chalcondyle, *liv.* 1. Baudier, &c.

AMURAT II, succéda à son pere *Mahomet* I, l'an 1421 de l'ére chrétienne, & de l'hégire 824 ou 825. La couronne lui fut d'abord disputée par Mustapha fils de Bajazet, que les Grecs lui opposerent, & qui s'étant rendu maître des provinces que les Turcs avoient en Europe, & de la ville d'Andrinople, eut le courage de passer en Asie. Mais Amurat le défit; & l'ayant trouvé lui-même caché dans un buisson de la montagne de Toganum, il le fit étrangler en sa présence. Ensuite il fit assiéger Constantinople pour se venger de l'empereur; & quoique tous les historiens disent unanimement que jamais ville ne fut si bien attaquée, elle fut aussi défendue avec tant de succès, que les Turcs furent obligés de lever le siége. Cependant l'empereur Grec mit en tête à Amurat un autre Mustapha, son cadet, lequel ayant été trahi par son gouverneur, eut le même sort que le premier. Amurat prit Thessalonique, que

les Vénitiens avoient achetée d'Andronic, attaqua le Caraman, emporta Spérendovie, mit le siége devant Belgrade inutilement, & rendit le prince de la Bosnie son tributaire. Jean Castriot, prince d'Albanie, fut obligé de subir de même la loi de ce vainqueur insolent, & d'envoyer en ôtage ses cinq fils, qu'Amurat fit circoncire, contre la promesse qu'il avoit faite de ne les point violenter en leur religion; il fit même mourir les quatre premiers par un poison lent. Dans cet intervalle, il envoya une armée pour attaquer la Transylvanie, défendue par Jean Huniade, qui défit les troupes ottomanes, & qui ayant été fait général d'une ligue de princes chrétiens, remporta de si grands avantages sur Amurat, que celui-ci fut obligé d'en venir à une alliance avec les Hongrois. Les chrétiens sollicités par Julien, légat du pape Eugene IV, rompirent le traité, & prirent encore les armes contre les Turcs. Il les prit à son tour; ensuite s'étant mis à la tête de ses troupes, il attaqua vigoureusement les chrétiens, & le 10 jour de novembre de l'an 1444, il gagna sur eux la célébre bataille de Varne, vers le Pont-Euxin. Elle fut sanglante & fatale aux Hongrois, qui y perdirent leur roi Ladislas. Amurat lui fit couper la tête, qu'on promena long-temps par la Gréce à la pointe d'une lance. On dit que dans le fort du combat, le prince Ottoman voyant que les siens commençoient à plier, tira de sa poche le traité de paix qu'il avoit fait avec les chrétiens, & dit plusieurs fois ces paroles: *Jesus-Christ, si tu es Dieu, comme les tiens le disent, venge l'injure qu'ils t'ont faite en violant le traité qu'ils m'avoient juré par ton nom.* Cette victoire fut suivie d'une autre, qu'il remporta l'année suivante sur Huniade, auquel il tua plus de vingt mille chrétiens. Cependant George Castriot, connu sous le nom de Scanderbeg, cinquiéme fils de Jean Castriot, s'étant rétabli par adresse dans les états de son pere, défit plusieurs fois les Turcs, & obligea Amurat de lever le siége de devant Croye capitale d'Albanie. Amurat en fut au désespoir, & résolut de ne rien épargner pour s'en venger. Ce desir de vengeance, & les sollicitations continuelles de ses Janissaires, l'obligerent de sortir de chez les Zichites, religieux Turcs, parmi lesquels il s'étoit retiré dans l'Asie mineure, pour y vivre en repos le reste de ses jours. Il reprit la conduite de son état; & pour ruiner Scanderbeg, il employa la force & les artifices, mais inutilement; car il eut toujours le dessous. Enfin désespéré, il mit une armée formidable en campagne, & alla encore assiéger la ville de Croye, devant laquelle il mourut, ou de déplaisir de ne l'avoir pu prendre, ou d'apoplexie, le mercredi 11 février de l'an 1451, qui étoit le premier jour de l'an 855 de l'hégire, le 75 de l'âge d'Amurat, & le 31 de son regne. MAHOMET II lui succéda. * Leunclavius, *de reb. Turc. l.* 14. Chalcondyle, *l.* 7, *hist. des Turcs.*

AMURAT III, fils de *Selim II*, commença de régner sur la fin de l'année 1574. Il fit d'abord mourir cinq de ses freres, selon la coutume des Ottomans, & refusa de prolonger avec l'empereur Maximilien II la trêve que son prédécesseur Selim avoit conclue avec ce prince. Il lui fit manquer la couronne de Pologne, qui fut mise sur la tête d'Etienne Bathori, prince de Transylvanie. Le peu d'intelligence qu'il y avoit depuis long-temps parmi les Persans, réveilla puissamment son ambition, & lui inspira le dessein de conquérir cet état. Il mit pour cela en campagne des troupes qui eurent presque toujours le dessous. Ces malheurs ne le rebuterent point, & enfin en 1585, il prit Tauris, & défit les Maronites & les Druses du mont Liban. Ensuite il fit une invasion dans le pays des Croates, qui eurent au commencement du désavantage; mais qui tuerent depuis dix mille Turcs, & obligerent les autres de les laisser en repos. Dans le même temps, l'empereur Rodolphe II, ayant mis des troupes en campagne, les donna à deux de ses généraux pour s'opposer aux courses que les Turcs faisoient sur ses terres, & pour se venger de l'outrage qu'on lui avoit fait à la Porte, en la personne de ses ambassadeurs. Le baron de Tauffenbach fit des merveilles avec quatorze ou quinze mille hommes qu'il avoit; & le comte de Karlec ayant négligé de prendre Albe Royale, vendit Raab ou Javarin aux infidéles en 1594. La révolte des Janissaires & des vayvodes de Transylvanie, de Moldavie & de Valachie, chagrina beaucoup Amurat, lequel étant sujet d'ailleurs aux vives douleurs de la pierre, mourut à Constantinople le 18 janvier 1595, âgé de quarante-huit ans. Son fils MAHOMET III lui succéda. * Mézerai, *contin. de Chalc.* Baudier, *invent. de l'hist. des Turcs.*

AMURAT IV, étoit fils d'*Achmet*, & frere d'*Osman*. Après la mort d'Achmet, les Janissaires mirent Mustapha son frere sur le trône; mais l'ayant remis en prison, ils couronnerent Osman. Dans la suite cette milice insolente rappella Mustapha, qui fit étrangler Osman, & lui-même fut depuis enfermé de nouveau dans une prison. Amurat, âgé seulement de quinze ans, fut salué empereur au mois de septembre l'an 1623. En 1626 il fit assiéger Bagdet; mais les Persans se défendirent avec tant de vigueur, qu'en 1630 les Turcs furent contraints de se retirer. Amurat eut le chagrin de perdre Hali Bassa, & diverses places que les Persans & les Arabes lui enleverent. Outre cela, les Polonois & les Cosaques lui donnerent si fort l'alarme, que ses visirs avoient résolu de le détrôner, si la paix qu'il fit avec ces peuples ne leur eut inspiré d'autres pensées. Amurat se mêla indirectement des affaires des protestans d'Allemagne, à la sollicitation & sous la conduite de Ragotski; mais ce fut à la confusion de l'un & de l'autre. En 1638, résolu de se venger des Persans, il mit sur pied une armée, qu'on croit avoir été une des plus nombreuses que les Ottomans aient eues en campagne; & se servant de la conjoncture favorable que lui offroit la guerre des Persans & du grand Mogol, il assiégea Bagdet, en 1638, & la prit en quarante jours, par la faute du roi de Perse même. Michaël ingénieur Italien, qui servoit dans l'armée d'Amurat, dressa une batterie qui fit une bréche considérable; mais les Persans étoient encore en état de se bien défendre, sans la sédition qui s'éleva parmi eux, à l'occasion d'un nouveau gouverneur que le roi y envoya. Le kan ou gouverneur, qui au commencement soutenoit le siége, étoit originaire d'Arménie; & comme il y avoit long-temps qu'il commandoit dans la ville, il l'avoit déja défendue deux fois contre l'armée des Turcs, qui ne l'avoient pu prendre. Le roi de Perse, oubliant les services de ce vieil officier, envoya l'un de ses favoris pour commander en sa place. Celui-ci étant entré dans la ville un peu avant que le canon eût fait bréche, l'ancien kan, qui se vit dépossédé par le nouveau venu, aima mieux mourir que de survivre à ce deshonneur. Il fit venir en présence de ses officiers & de ses soldats, sa femme & son fils; & prenant trois coupes pleines de poison, il dit à sa femme, que si elle l'avoit jamais aimé, elle lui en donnât des marques, en mourant généreusement avec lui. Il fit la même priere à son fils: & en même-temps ils vuiderent chacun une de ces coupes; ce qui fut suivi d'une promte mort. Les soldats qui aimoient leur gouverneur, ayant vu un si funeste spectacle, & sachant qu'Amurat se préparoit à attaquer par un assaut général la bréche qui étoit déja fort ouverte, ne voulurent point obéir à leur nouveau kan, & se porterent à la révolte. Ils traiterent avec le Turc, à condition qu'ils sortiroient avec armes & bagages; mais on leur manqua de parole. Car dès qu'Amurat fut dans la ville, les bachas lui remontrerent, que pour affoiblir le roi de Perse son ennemi, il falloit passer au fil de l'épée tous les soldats qui étoient dans la ville: en effet on fit main-basse sur eux, & il y en eut environ vingt mille de tués. Les Turcs s'étoient déja emparé de la maison des Capucins: mais l'ingénieur Michaël la leur fit rendre. Il fut ré-

compensé de cette bonne action par des lettres de noblesse que le pere Joseph du même ordre, lui obtint du roi de France Louis XIII, par le crédit du cardinal de Richelieu, auprès duquel il pouvoit beaucoup. Amurat ne jouit pas long-temps de cette victoire : ses debauches le mirent au tombeau le 8 jour de février de l'année 1640, en la quarante-deuxiéme année de son âge. On dit que ce prince étoit brave, libéral, généreux & entreprenant; mais ces qualités furent obscurcies par des excès continuels de vin & d'eau-de-vie brulée, qui le privoient souvent de la raison. IBRAHIM son frere lui succéda. * Mézerai, *continuation de Chalcondyle.*

AMUS ou AMIS, ancien auteur Egyptien, cité par Plutarque & par Synésius. C'est peut-être à cet Amus que l'on attribuoit les écrits Amonéens, cités par Philon de Biblos, & par Eusèbe. * Plutarch. *de Iside & Osirid.* Synesius, *in Dione.* Du-Pin, *bibl. des auteurs profanes.*

AMUSCO, bourg, *cherchez* HAMUSCO.

AMUTHANTÆUS, trente-huitiéme des rois de Thèbes en Egypte, suivant Eratosthènes, succéda à Phreron ou Nilus, l'an 3490 de la période julienne, 1224 ans avant J. C. Il regna soixante-trois ans. Les noms des rois Thébains qui lui succéderent sont inconnus, jusqu'à ce que toute l'Egypte fut réduite sous un seul roi par Aménophis. * Du-Pin, *bibl. des hist. prof. dans l'article de la chron. des Egyptiens.*

AMYCLA, est le nom d'une des filles de Niobé, que Pausanias, *l.* 2, dit avoir été préservée avec sa sœur Mélibée, du châtiment de sa mere & du reste de sa famille, à cause qu'elle avoit demandé pardon à Latone. Homere cependant dit que toutes périrent dans le même malheur. * *Iliad. l.* 2.

AMYCLAS ou AMICLES, second roi de Sparte, fut l'un des princes de la premiere des treize dynasties rapportées par Pausanias, qui n'y distingue ni la chronologie, ni la durée des regnes. Amyclas étoit fils de Lacédémon, auquel il succéda. Lacédémon avoit commencé à regner l'an 2519 du monde, 1516 avant J. C. Amyclas fonda la ville d'Amycles. Les poëtes ont feint qu'il étoit pere de cette Hyacinthe qu'Apollon aima, & qu'il métamorphosa en fleur. Argalus son fils aîné lui succéda. * Ovide, *l.* 10, *des métamorphoses, fable* 3. Pausanias, *in Lacon.*

AMYCLAS, d'Héraclée, philosophe, disciple de Pythagore, s'attacha avec beaucoup de soin à l'étude de la géométrie. * Diogène *Laerce* parle de lui dans la vie de Démocrite, *l.* 9. Proclus, *l.* 2, *in Euclid.*

AMYCLAS, pilote à qui Jules Cesar, qui étoit entré inconnu dans son vaisseau, se donna à connoître dans une tempête qui survint. Comme Amyclas vouloit retourner en arriere : *Ne crains rien*, lui dit-il, *tu menes César & sa fortune. Cæsarem, Cæsarisque fortunam vehis.* * Lucain, *l.* 5, *v.* 520.

AMYCLES, ville du Péloponnèse, près du mont Taygete, fut bâtie par Amyclas roi de Sparte, qui lui donna son nom. Il y avoit un temple d'Apollon, lequel fut nommé *Amycléen*, comme nous l'apprenons de Pausanias. Ce temple étoit un des plus magnifiques, tant par ses ouvrages d'architecture, que par ses richesses. Il étoit situé dans un endroit très-agréable par le grand nombre d'arbres, & très-fertile par la grande quantité de bled & autres fruits de la terre. Le Noir dit que cette ville a eu depuis le nom de *Vordonna.* D'autres soutiennent qu'il y a eu dans le Péloponnèse deux villes du nom d'Amycles. Quoi qu'il en soit, celle dont nous parlons est célébre par la naissance de Castor & de Pollux, & par les chiens de chasse dont Virgile a fait mention, *l.* 3. *Georg* * Strab. *l.* 8. Pausanias, *in Lacon. &c.*

AMYCLES, qu'Arrien nomme *Daphné*, & d'autres *Amyci* ou *Amycli*, étoit un port sur le Bosphore de Thrace du côté de la Bithynie. On le nomme aujourd'hui *Lamia* ou *Scala marmorea*, sur le détroit de Constantinople. Dans cette ville, près du sépulcre d'Amycus roi de Bebrycie, qui y fut tué, il y avoit un laurier (qui y fut planté le jour de sa mort) que l'on appelloit *laurier enragé*, parceque si l'on en portoit quelque branche dans un navire, tous ceux qui y étoient prenoient querelle ensemble, & ne pouvoient s'appaiser, qu'on n'eut jetté la branche dans la mer. * Pline, *l.* 16, *c.* 44.

AMYCLES, ville d'Italie dans le pays des Auranciens, aujourd'hui *terre de Labour.* On croit qu'elle fut bâtie par quelques habitans venus d'Amycles du Péloponnèse. Elle étoit entre Gayette & Terracine, & elle donna son nom à la mer Amycléene, *mare di Sperlungua*, ou plutôt au golfe d'Amycles, dit aujourd'hui *golfo di Gaëta.* Cette ville devint déserte par la folie de ses habitans. Ils étoient si ridiculement attachés à la doctrine de Pythagore, qui défend de tuer les animaux, qu'ils aimoient mieux se laisser piquer par les serpens ou prendre la fuite, que de faire mal à ces insectes dont il y avoit un très-grand nombre en leur pays. On ajoute qu'ils se laisserent égorger par leurs ennemis, de crainte de rompre le silence. On leur avoit souvent donné de fausses alarmes. Ils défendirent de publier de tels bruits, sous peine de la vie. Leurs ennemis profiterent de cette faute, & les ayant surpris, ils les firent tous passer au fil de l'épée. C'est de-là qu'est venu le proverbe : *Le silence a fait périr les habitans d'Amycles : Amyclas perdidit silentium.* * Pline, *l.* 3, *c.* 5, *l.* 8 & 10, *c.* 29. Servius. *in l.* 10, *Æneid.* Erasmus, *in adag. Taciturnitas illaudata.* Virgilius, *l.* 10. *Æneid.*

AMYCUS, fils de Neptune, & de la nymphe Mélie ou Bithynis, étoit roi de Bebrycie dans l'Asie Mineure, & avoit coutume de massacrer les étrangers dans la forêt Bebrycienne, en combattant contr'eux à coups de poing, ce qu'on appelloit combat du *Ceste* : mais enfin il fut tué dans un de ces combats par Pollux, l'un des Argonautes, qu'il avoit défié. * Apollodore, *l.* 1. Théocrit. *in Idyll.* Hermolaüs sur Pline, *l.* 16, *c.* 44.

AMYCUS, port sur le Bosphore de Thrace, *cherchez* AMYCLES.

AMYDON, ancienne ville de Macédoine, sur le fleuve Axius, que quelques-uns nomment *Verdari.* Homere en fait mention, & Juvenal, *sat.* 3.

AMYMONE, l'une des cinquante Danaïdes, fille de Danaüs, roi d'Argos, fut mariée à Encelade, qu'elle tua la premiere nuit de ses nôces, selon l'ordre de son pere. Pressée des remords de son crime, elle s'enfuit dans les bois, où voulant tirer une fléche sur une biche, elle blessa un satyre, qui voulut ensuite la forcer. Alors elle implora, dit-on, le secours de Neptune, qui vint la délivrer de ce satyre; mais il lui fit la violence qu'elle avoit voulu éviter, & il eut d'elle Nauplius. Alexandre fit graver le portrait de cette princesse sur une émeraude. Apollodore place ses amours avec Neptune, avant son mariage avec Encelade. * Strabon. Pausanias. Hygin. Apollodor. *l.* 2.

AMYNTAS, I de ce nom, roi de Macédoine, succéda à son pere *Alcetas* l'an 3479 du monde, & 556 avant J. C. la premiere année de la LVI olympiade. Des ambassadeurs de Mégabaze, général de Darius roi de Perse, en ayant usé insolemment avec les dames de sa cour, furent tués par son fils Alexandre, qui ne put souffrir cet outrage. Ce général, pour venger leur mort, envoya une puissante armée sous les ordres de Bubares; mais ce dernier étant devenu amoureux de la fille d'Amyntas, l'épousa & protégea son beau-pere, bien loin de lui faire la guerre. Par ce moyen Amyntas se fit aimer de ses sujets, & craindre de ses voisins. Son regne fut de cinquante ans ou environ, & il mourut la troisiéme année de la LXVIII olympiade, & la 506 avant J. C. ALEXANDRE lui succéda. * Justin, *l.* 7, *c.* 3. Eusebius, *in chron. &c.* Du-Pin, *bibl. des histor. prof.*

AMYNTAS II succéda à *Archelaüs* ou à *Oreste*, l'an 399 avant J. C. la 2 année de la XCV olympiade. Il ne fit rien de considérable pendant son regne, qui ne fut

que d'un an. Son successeur fut PAUSANIAS.* Eusebius, *in chron.* Suivant les autres, celui-ci ne s'appelle pas Amyntas, mais Æropas, qui succéda à Oreste, fils d'Archelaüs I. Cet Æropas a regné, selon eux, six ans, temps qu'Eusébe donne à un Archelaüs II, & à cet Amyntas. Æropas commença à regner la 2 année de la XCV olympiade, *399* ans avant J. C. * Du-Pin, *bibl. des histor. prof.*

AMYNTAS III, ou plutôt II, fut mis sur le trône après la mort de *Pausanias*, la premiere année de la XCVII olympiade, *392* ans avant J. C. Justin dit qu'il étoit fils de *Menelaüs*. Il fut dépossédé par Argée II, qui fut mis sur le trône; mais deux ans après Amyntas y remonta, & regna encore douze ans. Il fit la guerre aux Illyriens & aux Olynthiens; & pour vaincre plus facilement ces derniers, il demanda du secours aux Lacédémoniens; mais, malgré ces précautions, il perdit une bataille, où Téleutias, général de ses troupes, fut tué. Polybidas, chef des Lacédémoniens, le vengea bientôt par la défaite des Olynthiens. Amyntas eut d'Eurydice, Alexandre, Perdiccas, & Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, avec une fille nommée *Euryone*. Il eut encore d'une autre femme nommée *Gygnée*, trois fils, Archelaüs, Archidius & Menelaüs. Sa fille Euryone lui découvrit que sa femme Eurydice avoit dessein de le faire mourir, pour épouser son gendre Menelaüs, avec lequel elle entretenoit un commerce secret. Il évita ce péril, & mourut la 1 année de la CIII olympiade, *368* ans avant J. C. laissant à Alexandre son fils aîné le royaume, que les deux autres possédérent successivement. * Justin, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Xenophon, *l.* 5. Cornél. Népos & Plutarq. *dans la vie de Pelopidas.* Du-Pin, *bibl. des histor. profan. dans l'art. des rois de Macédoine.*

AMYNTAS, fils de *Perdiccas* III, roi de Macédoine, étoit le légitime héritier de la couronne. Etant trop jeune pour pouvoir regner après son pere, qui mourut la 3 année de la CV olympiade, *358* ans avant J. C. on lui donna pour tuteur son oncle Philippe. Mais ce dernier s'attribua l'autorité souveraine; & ayant soutenu cette usurpation par de grandes conquêtes, il laissa ce royaume à son fils Alexandre *le Grand.* Amyntas portoit néanmoins le titre de roi, & avoit épousé une fille de Philippe, nommée *Cyna.* Dans la suite ne pouvant souffrir qu'un autre possédât un bien qui lui appartenoit, il dressa des embuches à Alexandre, qui furent découvertes, & qui lui firent perdre la vie. * Justin, *l.* 7. Du-Pin. *bibl. des histor. profanes.*

AMYNTAS, historien Grec. Nous ne savons pas précisément en quel temps il a vécu. Il laissa un traité intitulé, *Mansiones* ou *Campemens d'Alexandre le Grand*, cité par Athénée, *l.* 8 & 10, qui rapporte un passage de cet auteur sur le tombeau de Sardanapale, & son épitaphe gravée sur une pierre en caractéres chaldaïques, traduite par Cherilus. Elien le cite aussi, *l.* 17, *hist. anim. c.* 17.

AMYNTAS, est le nom de plusieurs personnes, dont les auteurs de la vie d'Alexandre font mention. AMYNTAS, fils d'Androméne, reçut une forteresse située sur une montagne, au nom d'Alexandre, & lui amena depuis six mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. AMYNTAS, fils d'Antiochus, se retira de la Macédoine, sans avoir reçu aucun mauvais traitement; mais seulement parcequ'il haïssoit Alexandre, & qu'il croyoit en être haï. AMYNTAS, favori de ce prince. AMYNTAS, fils d'Arabée. AMYNTAS quitta le parti d'Alexandre pour prendre celui de Darius; & depuis aspirant à la conquête de l'Egypte, il défit les Perses, assiégea Memphis, & fut enfin tué. Strabon fait mention d'un AMYNTAS, roi de Galatie, qui succéda à Dejotarus, & qui fut le dernier prince de cette nation; car après lui César-Auguste réduisit ce royaume en province; & par ce moyen la puissance romaine mit fin à la monarchie des Grecs, dont l'on voyoit encore quelques débris dans l'Asie Mineure; savoir, la Cappadoce, la Cilicie, Pergame, la Bithynie, &c. C'est au sujet de la Pisidie, où les Romains avoient un gouverneur dans la ville de Sagalassé, & en parlant des pays voisins. * Strabon, *l.* 12. Arrien. Diodore de *Sicile.* Quint-Curce & Freinshemius, *in supplem.*

AMYNTIANUS, historien Grec, d'un mérite assez médiocre, vivoit sous l'empire de Marc-Antonin le philosophe, dans le II siécle. Il dédia à ce prince un éloge d'Alexandre *le Grand*, où il promettoit ridiculement que son style égaleroit les actions héroïques de ce conquérant. Il écrivit encore la vie d'Olympias, mere du même Alexandre, avec un paralléle de la vie de Denys & de Domitien, & de celle de Philippe de Macédoine & d'Auguste. * Vossius, *hist. Grec.*

AMYNTOR, roi des Dolopes, peuples d'Epire, regna après son pere Ormenus dans les temps fabuleux. Il fut tué par Hercule, parcequ'il n'avoit pas voulu lui donner passage sur ses terres. Sa femme légitime se nommoit *Hippodamie*; mais il avoit encore une concubine, nommée *Clytie*, qui accusa faussement Phénix de l'avoir voulu forcer. * Apollodore.

AMYOT (Jacques) évêque d'Auxerre, & grand-aumônier de France, naquit à Melun le 30 octobre 1514. Son pere *Nicolas* Amyot étoit de basse condition, corroyeur, selon les uns; vendeur d'aiguillettes, selon d'autres; & boucher, suivant de Thou, Papire Masson & Brantôme. Quelques-uns ont donné à sa mere le nom de *Marguerite* des Amours. M. de Saint-Réal dit qu'Amyot etant encore petit garçon, s'enfuit de la maison de son pere, de peur d'être châtié; qu'il tomba malade en chemin dans la Beausse, & demeura étendu au milieu des champs; qu'un cavalier qui en eut pitié, le mit en croupe derriere lui, & le mena jusqu'à Orléans, où il le mit à l'hôpital; que comme son mal n'étoit que lassitude, le repos l'eut bientôt guéri, & qu'il fut renvoyé en même temps avec seize sols qu'on lui donna pour l'aider à se conduire; que ces seize sols le conduisirent à Paris, où il ne fut pas long-temps sans être réduit à mendier; qu'une dame, à laquelle il demandoit l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour suivre ses enfans au collége & pour porter leurs livres; qu'il se servit de cette occasion, & qu'avec le génie que la nature lui avoit donné pour les lettres, il y fit de très-grands progrès; que dans la perquisition exacte qu'on faisoit des premiers partisans des nouvelles opinions de Calvin & de Luther, Amyot eut cela de commun avec plusieurs autres hommes de lettres, qu'on le soupçonna de les favoriser, quoique dans le fond il fût innocent. Il se vit contraint de sortir de Paris, & se retira en Berri chez un gentilhomme de ses amis, qui le chargea de l'éducation de ses enfans. Durant le temps qu'il y fut, le roi Henri II logea par hasard dans la maison de ce gentilhomme. Amyot étant prié de faire quelque chose à l'honneur du roi, composa une épigramme grecque, qui lui fut présentée par les enfans de la maison. Aussitôt que le roi eut vu ce que c'étoit, *c'est du grec*, dit-il, en jettant le papier, *à d'autres.* Michel de l'Hôpital, depuis chancelier de France, qui accompagnoit le roi dans ce voyage, entendant parler de grec, ramassa ce qu'il avoit jetté, lut l'épigramme, en fut charmé, & dit au roi, que si ce jeune homme avoit autant de vertu que de génie & de savoir, il mériteroit d'être précepteur des enfans de France. Voilà le premier pas de la fortune d'Amyot, & ce qui le mit en crédit, si l'on en croit l'abbé de Saint-Réal. D'autres disent qu'il fut d'abord précepteur des enfans de Guillaume Boucherel, secrétaire d'état, qui le recommanda à la princesse Marguerite, sœur de François I; que cette princesse lui fit donner une chaire de professeur à Bourges; & tandis qu'il exerçoit cet emploi, sa traduction de *Theagene & Cariclée* le mit en vogue, & le fit nommer à l'abbaye de Bellozane. Quoi qu'il en soit, ayant

suivi le cardinal de Tournon, & Odet de Sèlve, ambassadeur à Venise, il eut ordre en 1551 d'aller à Trente, où il prononça devant le concile cette protestation si hardie & si judicieuse qui nous reste. C'étoit la plus difficile commission qu'on pût donner en ce temps-là. Il s'en aquitta pourtant très-bien. Il alla depuis à Rome, où il demeura deux ans; & à son retour on le fit précepteur des enfans de France. On dit qu'un jour au souper du roi Charles IX, la conversation étant tombée sur le sujet de Charles-*Quint*, on loua cet empereur d'avoir fait son précepteur pape. C'étoit Adrien VI. On exagéra cette action d'une maniere qui fit impression sur l'esprit du roi, jusque-là qu'il dit, en regardant Amyot, que si l'occasion s'en présentoit, il en feroit bien autant pour le sien. Quelque temps après, la charge de grand aumônier de France ayant vaqué, le roi la lui donna, quelque chose qu'il pût dire pour se défendre de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la reine mere, qui avoit destiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles: *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guises & les Châtillons, les connétables & les chanceliers; les rois de Navarre & les princes de Condé; & je vous ai en tête, petit prestolet.* Amyot eut beau protester qu'il avoit refusé cette place, la reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit il ne vivroit pas vingt-quatre heures. C'étoit le style de ce temps-là. Les paroles de cette princesse étoient des arrêts, & le roi étoit entier dans ses sentimens, jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amyot pour se dérober également à la colere de la mere, & aux libéralités du fils, prit le parti de se cacher. Cependant il ne paroissoit point à la table du roi, lorsqu'au quatriéme jour ce prince commanda qu'on le cherchât: mais ce fut en vain. Alors Charles IX se doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la reine, qui le craignoit, fit dire à Amyot qu'elle le laisseroit en repos. Tout ce narré de Saint-Réal ne s'accorde en aucune maniere avec la vie d'Amyot, écrite par lui-même, ni avec les auteurs & les circonstances du temps. Il fut envoyé à Paris par ses parens, où il fit ses humanités & son cours de philosophie au collége du cardinal le Moine: il y fut reçu maître-ès-arts à l'âge de dix-neuf ans. Il y continua ses études sous les professeurs royaux, que François I avoit établis. Il ouit Jacques Tussan ou Toussaint, qui expliquoit les poëtes Grecs, Pierre Danès, qui professoit l'éloquence, & Oronce Finé, qui enseignoit les mathématiques. Il sortit de Paris à l'âge de vingt-trois ans, pour aller à Bourges avec le sieur Collin, lecteur du roi, & abbé de S. Ambroise de Bourges. Quelques-uns tiennent qu'il embrassa la profession religieuse dans cette abbaye: mais que l'abbé le jugeant digne d'une vie plus éclatante que celle du cloître, le fit connoître à Guillaume de Sassi Boucherel, secrétaire d'état, qui le prit chez lui pour être précepteur de ses enfans. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut au service de ce seigneur, & précepteur de ses enfans, & qu'il eut ensuite une chaire de lecteur public en grec & en latin dans l'université de Bourges. Il y fit pendant dix ans deux leçons par jour, une leçon latine le matin, & une leçon grecque l'après midi. Ce fut pendant ce temps-là qu'il traduisit de grec en françois les amours de Théagene & de Cariclée, histoire que l'on croit avoir été composée par Heliodore, évêque de Trica dans la Thessalie. On tient que cette traduction plut si fort à François I, qu'il donna à l'auteur l'abbaye de Bellozane, vacante par la mort de Vatable. Mais cela n'est pas sans difficulté, étant certain que cette traduction n'a paru que sous Henri II, & qu'elle n'a été imprimée qu'en 1549. Après la mort de François I, Amyot passa en Italie, & fut chargé par le cardinal de Tournon, & par de Selve ambassadeur du roi de France Henri II à Venise, de porter au concile de Trente la protestation que le roi faisoit contre le concile. Il arriva à Trente deux jours avant la session du 1 septembre 1551, dans laquelle il rendit au concile la lettre du roi, y parla avec beaucoup d'esprit & de vigueur, & s'en retourna deux jours après à Venise. Il fit faire un procès verbal de ce qui s'étoit passé, & en rendit compte à M. de Morvilliers, maître des requêtes, depuis ambassadeur à Venise, par une lettre qui est dans les mémoires du concile de Trente. Amyot, après avoir demeuré encore quelque temps à Venise, se rendit à Rome, où il eut un libre accès dans la bibliothéque vaticane, dont il profita. Il étoit dans les bonnes graces du cardinal de Tournon, qui le proposa à Henri II pour être précepteur de ses enfans. Charles IX voulant reconnoître les services que lui avoit rendus Amyot, ne fut pas plutôt parvenu à la couronne, qu'il le nomma grand aumônier de France dès le 6 décembre 1560, comme il est marqué dans le registre des grands aumôniers de France: ce qui fait voir la fausseté de tout ce que Saint-Réal rapporte touchant la promotion d'Amyot à la grande aumônerie. Ce prince lui donna encore l'abbaye de S. Corneille de Compiégne, & l'évêché d'Auxerre en l'année 1570, en laquelle il succéda au cardinal Philibert Babou de la Bourdaisiere. Henri III non-seulement lui conserva sa charge de grand-aumônier; mais il lui donna encore l'ordre du S. Esprit; & voulut qu'en sa considération, il fût attaché à la grande aumônerie de France. Il reconnut mal, si l'on en croit M. de Thou, ce bienfait dans sa vieillesse, en favorisant les rebelles de la ville d'Auxerre, où il s'étoit retiré. Mais l'auteur de sa vie en parle tout autrement, & dit qu'il fut fort maltraité dans sa ville épiscopale à cause de sa fidélité. Il fut volé revenant des états de Blois l'an 1589, & mourut le 6 de février 1593, en sa soixante & dix-neuviéme année. Il avoit prêché quelquefois les jours des fêtes solemnelles; mais quoiqu'il prononçât les sermons en sa langue, il les écrivoit en latin. Il avoit une coutume fort particuliere en prêchant. Il tournoit du côté du peuple l'ouverture de la chaire, & se tenoit assis au milieu sur un fauteuil. Il se mêla de poësie; mais il n'y réussit pas. Ses traductions sont bien plus estimables, & particulierement celle des œuvres de Plutarque. Il a traduit aussi les amours pastorales de Daphnis & de Chloé, écrites en grec par Longus; sept livres de Diodore de *Sicile*, & quelques tragédies grecques. La duchesse de Savoye ne trouvant point dans Plutarque la vie d'Epaminondas, ni celle de Scipion, le pria de les composer. Il le fit; mais elles n'ont pas été publiées. Quoique sa traduction de Plutarque soit l'ouvrage qui lui ait fait le plus d'honneur; cependant les critiques en ont parlé fort différemment. Les uns lui ont donné de grands éloges; les autres l'ont repris de plusieurs fautes. Quelques-uns ont remarqué qu'elle étoit peu fidéle. La Popeliniere lui reproche de n'avoir pas fait mention des secours qu'il avoit reçus du savant Turnebe, qui lui avoit fourni plusieurs remarques sur les endroits les plus difficiles de Plutarque. Mais tout le monde convient que la traduction d'Amyot est très-élégante; & toute vieille qu'elle est, elle est encore fort estimée, & passoit pour la meilleure avant celle que M. Dacier a publié en 1722. * Rouillard, *hist. de Melun.* De Thou, *hist. l.* 8 *& seq.* Sammarth. *in elog. & Gall. christ.* La Croix du Maine, & du Verdier, *bibl. franç.* L'abbé de Saint-Réal, *dans son usage de l'histoire.* Teissier, *notes sur les hommes illustres.* Baillet, *jugemens des savans.* Bayle, *dict. crit.*

☞ AMYRAUT (Moyse) calviniste de religion, ministre & professeur en théologie à Saumur, a été l'un des plus habiles théologiens de sa communion, dans le XVII siécle. Il naquit d'une bonne & ancienne famille originaire d'Orléans, à Bourgueil, petite ville d'Anjou, au mois de septembre 1596. Lorsqu'il eut fait son cours de philosophie, son pere, qui le destinoit au barreau, l'envoya à Poitiers, pour y étudier en droit. Il s'appliqua à cette science avec

beaucoup d'assiduité, & prit ses licences au bout d'un an. Mais s'étant décidé pour l'étude de la théologie, il alla à Saumur, prendre les leçons de Caméron, qui l'aima & l'estima particulierement. Lorsqu'il fut reçu ministre, on le nomma à l'église de S. Aignan, au pays du Maine, où ayant demeuré 18 mois, il fut appellé à Saumur, pour y succéder à Jean Daillé, qui sortoit de ce poste, pour être ministre à Charenton. En même temps que l'église de Saumur le souhaita pour ministre, le conseil académique jetta les yeux sur lui pour la profession en théologie. Sa réception au professorat en 1633, l'examen qui la précéda, & sa thèse inaugurale *de sacerdotio Christi*, lui attirerent beaucoup d'applaudissemens. On reçut avec lui deux excellens professeurs, Louis Cappel & Josué de la Place : si bien qu'on donna tout à la fois à l'académie de Saumur les trois personnes qui étoient les plus capables de la rendre florissante. Aussi tant qu'ils vécurent, on vit un très-grand concours de proposans à l'académie de Saumur, & leur nombre diminua beaucoup après la mort de ces trois illustres professeurs. Moyse Amyraut fut député au synode national de Charenton en 1631. Cette compagnie le nomma pour aller haranguer le roi, & pour lui présenter le cahier des plaintes concernant les infractions des édits. On le chargea en particulier de faire en sorte qu'il ne parlât point à genoux, comme avoient fait les députés du dernier synode national ; & il ménagea cette affaire avec tant d'adresse & de fermeté, qu'il fut enfin admis à l'audience, selon l'ancien usage. La harangue qu'il fit au roi est insérée dans le mercure françois de l'an 1631. Cette députation le fit connoître au cardinal de Richelieu, qui conçut beaucoup d'estime pour lui. Quelque temps après il publia un écrit, où il explique le mystere de la prédestination & de la grace, selon les hypothèses de Cameron. Cet ouvrage souleva contre lui un gros parti de théologiens protestans, à la tête desquels s'étoit mis le célébre du Moulin, qui accusa Amyraut de favoriser l'arminianisme & de contravention au synode de Dordrecht. L'autorité de ce célébre théologien, qui s'étoit acquis dans son parti la vénération des peuples par quantité de livres de controverse, fit une telle impression sur plusieurs ministres, que quoiqu'Amyraut eut publié un écrit où il soutenoit que Calvin avoit enseigné la grace universelle, on vit au synode national d'Alençon un bon nombre de députés chargés d'instructions contre Amyraut ; & il y en eut de si ardens, qu'ils ne parloient que de le déposer. Néanmoins la compagnie ayant oui en plusieurs séances Amyraut, qui exposa son sentiment, & qui satisfit aux difficultés qui lui étoient proposées, le renvoya avec honneur à l'exercice de sa charge, & imposa sur ces questions un silence qui ne fut pas trop bien gardé. Le synode national tenu à Charenton en 1645, lui permit de publier une réponse aux trois volumes de Fréderic Spanheim, le pere, sur la grace universelle ; ce qui fut la source de quantité d'autres livres. Le même synode le chargea d'entrer en conférence avec M. de la Milletiere, afin de tâcher de le ramener. La conférence dura plusieurs jours ; mais ils ne s'accorderent pas mieux en disputant de vive voix, que dans les livres qu'ils avoient déja écrits l'un contre l'autre. Amyraut a publié un très-grand nombre d'ouvrages. En 1631 il donna son traité des religions. Cinq ans après il publia ses sermons sur la nature, l'étendue, &c. de l'évangile. Son livre de l'élévation de la foi & de l'abaissement de la raison, parut en 1641. La défense de Calvin sur la doctrine de la réprobation absolue parut en latin la même année, & l'an 1644 en françois. Il commença ses paraphrases sur l'écriture en 1644. L'épitre aux Romains fut paraphrasée la premiere. Il continua par les autres épitres & finit par les évangiles ; mais il a eu la sagesse de ne toucher pas à l'apocalypse. Il publia en 1647, une apologie pour ceux de sa religion, un traité *du franc arbitre*, & un autre *de secessione ab ecclesia romana, deque pace inter evangelicos in negotio religionis constituenda.* Il traita depuis plus amplement cette matiere de la réunion des calvinistes & des luthériens, dans l'*Irenicon* qu'il fit imprimer en 1662. Son livre *de la vocation des pasteurs* parut en 1649. Il donna en 1652 le premier volume de sa morale chrétienne, qui a paru en six volumes *in*-8°. Il a publié un traité des songes divins ; deux volumes sur le regne de mille ans, où il réfute un avocat de Paris nommé de Launay, qui étoit un grand chiliaste ; la vie du brave Lanoue surnommé *Bras de fer*, & plusieurs autres ouvrages. Il est peu de matieres sur lesquelles Amyraut n'ait écrit. Il publia même des vers ; car il fit un poëme intitulé l'*apologie de S. Etienne à ses juges.* Mais ce poëme ne lui fit pas honneur ; & il eut mieux valu qu'il s'en fût tenu à la prose. Moyse Amyraut mourut le 8 janvier 1664, fort estimé, non-seulement de ceux de son parti, mais des plus grands seigneurs catholiques. Il laissa un fils avocat au parlement de Paris, qui en 1685 se retira en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. Tous les calvinistes de France regardent Amyraut comme un des plus habiles ministres de leur communion, & le comblent d'éloges. Un d'entr'eux (c'est du Bosc, ministre de Caën) le considérant comme un grand homme, écrivit ce distique au bas de l'estampe du sieur Amyraut :

A Mose ad Mosem par Mosi non fuit ullus :
More, ore & calamo, mirus uterque fuit.

C'est une allusion à ce que les Juifs ont dit à la louange de Moyse Maïmonides, fameux rabbin. * Bayle, *dictionnaire critique.*

AMYRIS, nom d'un Sybarite qui fut envoyé à Delphes par ceux de sa nation, peuple de la Lucanie en Italie, pour apprendre de l'oracle, si le bonheur dont ils jouissoient seroit d'une longue durée. L'oracle répondit que la fortune des Sybarites changeroit, & que leur perte seroit infaillible, sitôt qu'ils rendroient plus d'honneur aux hommes qu'aux dieux. Il arriva ensuite qu'un esclave étant souvent battu par son maître, courut aux autels des dieux, comme à un asyle ; ce qui lui fut inutile. Mais cet esclave ayant eu recours à un ami de son maître, obtint enfin qu'il seroit traité plus doucement. Amyrus ayant su cela, se retira promptement dans le Péloponnèse, prévoyant le malheur des Sybarites, qui se moquerent de lui comme d'un insensé : mais à tort, ainsi qu'ils le reconnurent dans la suite. Et delà est venu l'ancien proverbe des Grecs, *Amyris devient fou*, que l'on applique à ceux, qui sous prétexte de folie donnent ordre à leurs affaires ; desorte que l'évenement fait connoître qu'ils ont été les seuls sages. Ainsi en usa autrefois Brutus, qui par une folie feinte, évita les embuches de Tarquin. * Suidas. Erasm. *in adag.*

AMYRTÉE étoit roi d'Egypte, dit Ctesias, lorsque Cambyses entreprit d'en faire la conquête. Combaphée, eunuque, lui facilita cette conquête, en lui livrant les passages : il y eut un grand combat, où il périt cinquante mille Egyptiens & vingt mille Perses. Amyrtée fut fait prisonnier, & Cambyses ne lui fit point d'autre mal que de le reléguer à Suses avec six mille Egyptiens, dont il lui donna le choix. Voilà ce qu'on trouve d'Amyrtée dans les extraits de Ctesias. Athenée, *l.* 13, dit qu'on lisoit dans cet auteur que Cambyses n'étoit entré en Egypte que pour se venger de ce qu'Amasis lui avoit envoyé une fille d'Apries, au lieu de lui envoyer la sienne propre ; mais c'est Hérodote qu'il a voulu citer. Cet historien, *liv.* 3, fait succéder, non Amyrtée, mais Psammenite à Amasis ; & selon lui, Psammenite regnoit en Egypte, lorsque Cambyses s'en rendit le maître. Il parle cependant d'Amyrtée comme d'un roi d'Egypte, qui fut détrôné par les Perses ; mais

il ne marque pas en quel temps il a vécu, & se contente de remarquer que les mêmes Perses qui l'avoient vaincu, rétablirent Pausiris son fils.

☞ AMYRUTA ou AMYRUTZES, philosophe péripatéticien, natif de Trébizonde, vivoit en 1461 à la cour de l'empereur David, son maître, où il s'étoit acquis une grande considération. Il avoit signalé sa plume en faveur des Grecs, contre les décisions du concile de Florence, auquel il avoit assisté: mais il ternit toute sa gloire par l'apostasie où il tomba. Il fut de ceux qui accompagnerent l'empereur David à Constantinople, lorsque Mahomet II l'y fit transporter, après la prise de Trébizonde en 1461. Ce philosophe se laissant gagner aux promesses du sultan, abjura le christianisme, & se fit turc avec ses enfans, l'un desquels, sous le nom de *Mehemet-Beg*, traduisit en arabe plusieurs livres des chrétiens par ordre de Mahomet. Ce prince donna des emplois considérables dans le serrail à Amyrutzès, & s'entretenoit quelquefois sur les sciences & sur des matieres de religion avec lui, & avec Mehemet-Beg. De la maniere dont Allatius s'est exprimé, on prendroit ce philosophe pour le protovestiaire de l'empereur de Trébizonde. Il ne faut pas oublier de dire qu'Amyrutzès ne commença pas à être estimé des princes, lorsque l'empereur de Trébizonde l'honora de son affection: car il y avoit long-tems qu'il s'étoit vu très-considéré à la cour de Constantinople. Il fut un des principaux savans avec lesquels l'empereur Jean Paléologue délibéra sur son voyage en Italie, & il accompagna cet empereur dans ce voyage, comme il le raconte lui-même. Cela se voit dans la relation qu'il composa de ce qui s'étoit passé au concile de Florence, & qu'il adressa à Démétrius, gouverneur de Napoli de Romanie. Il y assure, entr'autres choses, que le patriarche de Constantinople fut étranglé pendant la tenue du concile, & que les médecins attesterent ce fait-là. * Bayle, *dict. crit.* Guillet, *vie de Mahomet II*, *l.* 4.

AMYS (Pierre) que d'autres nomment AVIS, sieur de Ponceau, est auteur d'un petit traité imprimé à Angers en 1667 sous ce titre: *Discours de la noblesse qui s'acquiert par la pourpre des parlemens de ce royaume.* Il apprend dans ce discours que son pere, Salomon Amys, d'Olivet près Château-Gontier en Anjou, conseiller au parlement de Bretagne, & Zacharie Amys de la Guïardiere son oncle, conseiller au même parlement, furent tous deux si zélés pour le service du roi, que les ligueurs brulerent la maison d'Olivet où demeuroit alors Guillaume Amys, pere de Zacharie & de Salomon. Cette perte & celle de la charge de Salomon, qui mourut sans en revêtir son fils, laisserent Pierre Amys sans biens, & l'obligerent de prendre le parti des armes. Son mérite le fit connoître & l'avança. Il fut secrétaire d'ambassade au traité de paix fait à Munster le 24 octobre 1648 entre l'empereur & le roi très-chrétien, & les électeurs, princes & états du saint empire. Pierre Amys a eu plusieurs enfans, dont l'aîné (nommé aussi *Pierre* Amys) s'est fait jésuite, & s'est appliqué particulierement à la théologie. Il a continué les dogmes théologiques du P. Petau, & on le regarde comme un des premiers fondateurs des *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, que l'on a commencé à imprimer à Trévoux au mois de janvier 1701.

Il y a eu avant ces Amys un autre JEAN Amys, notaire & secrétaire du roi Louis XII, qui écrivit par ordre de Gui de Rochefort, alors chancelier de France, le procès verbal de l'hommage fait par Philippe, archiduc d'Autriche, au roi Louis XII, à cause des pairie & comté de Flandre, & des comtés d'Artois & de Charolois, l'an 1499. Ce procès verbal se trouve dans Seissel, *hist. de Louis XII*, *pag.* 180, *in*-4°. à Paris, 1615, *& à la page 664 du tome I de son cérémonial de France; & dans les recherches de* Pasquier, *liv.* 6, *chap.* 3, *p.* 495 *de l'édition* in-fol. de Paris 1643. Pasquier nomme l'auteur Avis: c'étoit leur vrai nom, qu'ils changerent par pure fantaisie, & non pour se déguiser. Il y a eu Jean & Jacques Avis, qui étoient médecins, comme on le voit par ces vers que l'on lit dans de vieilles tapisseries.

Qu'en dites-vous, Monsieur Avis,
Ai-je la fiévre & le frisson ?
Guéris êtes à mon avis,
Puisque vous trouvez le vin bon.

* *Mémoires du temps.* Pasquier, *loco cit.* Le Long, *biblioth. de la France*, *pag.* 616.

AMYTHAON, fils de *Cretheus*, roi d'Elide, regna à Pylos dans le Peloponnèse, & fut pere de Melampodius & de Bias, qui furent depuis rois d'Argos. Il rétablit les jeux olympiques, ou du moins il ajouta quelque chose à la pompe de leur solemnité. On dit que le pays d'Elée fut appellé de son nom *Amythaonie.* * Pausan. *in Eliac.* 1. Etienne de *Byzance*.

AMYTIS, fille d'*Astyages*, dernier roi des Medes, fut mariée à Spitamas, de qui elle eut deux fils, Spitaces & Megabernes. Astyages vaincu par Cyrus se retira à Ecbatane, & se cacha dans un endroit très-secret du palais. Cyrus irrité de ne le pouvoir trouver, ordonna qu'on mît Amytis, son mari, & ses enfans, à la question. Astyages se découvrit alors, & fut traité avec plus d'humanité qu'il n'avoit osé espérer; mais Spitamas son gendre fut puni de mort pour avoir répondu qu'il ne savoit où il s'étoit caché. Son plus grand crime étoit d'avoir une belle femme. Amytis plut à son vainqueur, qui essuya ses larmes en l'épousant. Cambyses & Tanyoxarces naquirent de ce second mariage, & succéderent à Cyrus, qui donna des gouvernemens aux deux fils qu'elle avoit eu de Spitamas. Tanyoxarces ayant été empoisonné par ordre de Cambyses, & Amytis ayant découvert sa mort cinq ans après, elle pressa Cambyses de lui livrer celui qui lui avoit conseillé de commettre ce crime; & n'ayant pu l'obtenir, elle se fit mourir par le poison. Ctésias est l'auteur d'où l'on a pris tout ce qu'on dit ici, & il ne paroît pas mériter plus de créance sur cet article que sur plusieurs autres; mais on ne pouvoit se dispenser de le copier, non plus que beaucoup d'autres anciens.

AMYTIS, fille de *Xerxès I* & d'*Amestris*, fut mariée à *Megabyze*, homme illustre, qui tient un rang considérable dans l'histoire de Perse. Elle en eut deux fils, Zopyre & Artyphie, qui parurent dignes de leur naissance. La conduite de cette princesse fut peu réguliere, & répandit beaucoup d'amertume sur la vie de Megabyze: cependant elle lui donna quelquefois des marques d'affection, & le délivra même d'un danger éminent. Après sa mort, elle suivit son penchant à l'amour, & Apollonides son médecin y contribua beaucoup, en lui faisant accroire qu'elle ne pouvoit guérir autrement des indispositions dont elle se plaignoit. Ses excès lui causerent enfin une maladie incurable; & le médecin, qui avoit été un de ses galants, craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Amytis irritée d'un traitement qui lui paroissoit si indigne, s'en plaignit à la reine sa mere, qui du consentement d'Artaxercès, fit arrêter Apollonides, & le fit enterrer vif deux mois après, le même jour qu'Amytis mourut. Cette princesse avoit, dit-on, donné des marques d'amitié aux Athéniens. Si l'ouvrage de Ctésias étoit venu jusqu'à nous, on verroit quel bien elle a pu faire à ces républicains. Ce qu'on a dit est pris des extraits faits par Photius.

AMYZON ou MEZO, *Amyzon*, ancienne ville de Carie avec évêché suffragant de Stauropolis. Elle est dans l'Asie Mineure. Pline & Ptolémée en font mention. * Le Mire, *notit. episcop. orbis*, & Charles de S. Paul, *géograp. sacr.*

A N.

ANA, fils de *Sébéon*, qu'on croit être un des descendans d'Esaü, trouva le premier les eaux chaudes ou minérales, dans le désert où il menoit paître les ânesses de son pere, comme il est rapporté dans la Genèse, *c. 36*, *v. 24*.

Saint Jérôme, S. Isidore, & quelques autres interprêtes, remarquent que plusieurs écrivains Hébreux, & même des Latins, ont prétendu que cet Ana fut le premier qui ayant mêlé des ânes & des jumens, en vit naître des mulets. Ils fondent leur conjecture sur ce que le texte sacré dit, que le fils de Sébéon menoit paître ces animaux, & sur-tout, parcequ'au lieu du mot hébreu *jamin*, qui veut dire, *eaux* ou *mer*, ils lisent *jemin*, qui selon eux signifie *mulets*. Oleaster soutient, en expliquant le Genèse à la lettre, que ce mot *jamin* veut dire *eau salée*, & qu'il n'a jamais trouvé qu'il signifie *mulets*, comme ils le prétendent. Les autres croient que *jamin* est le nom d'un peuple, qui est aussi nommé *Emin*. Il est plus sûr de se tenir à l'édition vulgate de la Genèse. En effet, il n'est pas croyable que le monde eût passé déja plus de deux mille ans sans cette espéce d'animaux, qui n'est pas la moins nécessaire. * S. Hieronym. *in quæst. ad Genes.* S. Isidorus, *l. 13*, *etym. c. 1*. Usser, *in annal.* Sanson. Bochart, *in Hieroz.* & J. le Clerc, *comm. in Genes.*

ANA ou ANAS, riviere d'Espagne, *cherchez* GUADIANA.

ANA, ville de l'Arabie déserte, *cherchez* ANNA.

ANAB, montagne dans la tribu de Juda, au pied de laquelle il y avoit une ville de même nom, bâtie par les Géans appellés *Enacim*, & située entre Dabir & Istamo. * *Josué*, *XI*, 21, *XV*, 150. Sanson. Huré, *dict. de la bible.*

ANABAGATHA, ville d'Asie, avec le siége d'un archevêque sous le patriarchat d'Antioche. Nous avons connoissance de cette ville, par la relation de Léonard Abel, évêque de Saïde, que le pape Grégoire XIII envoya en 1583 en Orient. * Aubert le Mire, *in notit. episc. orbis*, *& in geogr. eccles.*

ANABALLIEN, *cherchez* ANNIBALIEN.

ANABAO, une des isles Moluques, située au sud-ouest de Timor, longue de dix ou douze lieues, & large de quatre. Il y a entre ces deux isles un canal où tous les vaisseaux peuvent passer; sa longueur est la même que celle de l'isle d'Anabao, sa largeur en quelques endroits n'est que d'un peu plus d'une lieue, & il est si profond, qu'on n'y sauroit ancrer que bien près de la terre: ce canal court nord-est & sud-ouest, il n'y a qu'une petite marée, le flux tourne vers le nord. A l'extrémité de ce canal au nord-est, il y a deux pointes de terre qui ne sont pas à plus d'une lieue de distance l'une de l'autre: celle qu'on nomme Cupang, & qui est du côté méridional, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional appartient à Anabao. * Dampier, *voyage de la nouvelle Hollande.*

ANABAPTISTES, secte d'hérétiques du XVI siécle, ainsi appellés, parcequ'ils rebaptisent tous ceux qui ont été baptisés dans l'enfance, & qu'ils condamnent ce baptême. On n'est pas d'accord sur le temps auquel cette secte a commencé, ni touchant celui qui en a été le premier auteur. Les uns prétendent que les Bohémiens commencerent à jetter les premiers fondemens de cette secte dès l'an 1503. Les autres veulent qu'elle n'ait pris naissance que du temps & à la suggestion de Luther, ou de Thomas Munster, de Zwickau, ville du marquisat de Misnie, & de Nicolas Storck, de Stolberg en Saxe, ses sectateurs, qui l'abandonnerent, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite; ils se vantoient d'avoir des révélations, & enseignoient que c'étoit par cette voie que les hommes devoient se conduire. Ils méprisoient les loix ecclésiastiques & politiques, & ne faisoient aucun cas des sacremens, ni du culte extérieur de la religion. Ils condamnoient le baptême des enfans, & rebaptisoient tous ceux qui entroient dans leur communion; ils inspiroient de la haine pour les magistrats, pour les puissances, & pour la noblesse; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans; & promettoient un empire heureux, où ils regneroient seuls, après avoir exterminé tous les impies. Munster ayant publié cette doctrine séditieuse de vive voix, & par des écrits qu'il répandit dans plusieurs villes d'Allemagne, excita de tous côtés des soulevemens de paysans, qui firent une ligue pour défendre la pureté de l'évangile, & pour se mettre en liberté. Ils firent dresser un manifeste, qui fut comme le signal de la rebellion, qui se répandit aussitôt dans toute l'Allemagne; mais les paysans ayant été battus de tous côtés, poserent les armes, excepté dans la Thuringe, où Munster avoit établi le principal siége de son royaume chimérique à Mulhausen. Il avoit pour compagnon Pfhiffer, homme hardi, qui disoit que Dieu lui avoit révélé de prendre les armes & d'exterminer la noblesse. Le comte de Mansfeld, & les autres princes d'Allemagne, vinrent avec une armée attaquer cette troupe de mutinés, en firent un grand carnage près de la ville de Francuse, où Munster fut pris & décapité à Mulhausen, avec Pfhiffer, & les principaux chefs de la révolte l'an 1525. Quelques-uns ont dit que Munster avoit renoncé, avant que de mourir, à ses erreurs, & qu'il étoit mort catholique; d'autres, qu'il avoit fait profession du luthéranisme; mais tous conviennent qu'étant sur l'échafaut, il reconnut qu'il avoit eu tort d'exciter cette révolte, & qu'il exhorta néanmoins les princes à la clémence. Quoique les chefs des Anabaptistes eussent été mis à mort, & leur révolte dissipée, leur secte ne fut pas néanmoins éteinte; elle s'établit en plusieurs endroits de l'Allemagne & de la Suisse, & elle étoit principalement fomentée par Balthazar Hubmeïr de Waldshust, docteur en théologie dans la Souabe. Les Anabaptistes chasserent d'abord les habitans de cette ville, & en étant chassés à leur tour, se réfugierent en Suisse. Hubmeïr s'étant retiré à Zurich, y fut arrêté par ordre du magistrat, & obligé de faire une rétractation de ses erreurs. Au sortir de Zurich, où il laissa quantité de disciples, il alla à Constance; & après avoir erré long-temps, il se retira en Moravie, où il séduisit Jacob Hutter; ayant enfin été arrêté, il fut brulé à Vienne l'an 1527. Mansius son disciple, qui enseignoit en Suisse l'anabaptisme, fut arrêté par ordre des magistrats de Zurich, & noyé la même année. Gaspard Schwenkfels, gentilhomme de Silésie, se joignit au parti des Anabaptistes, & y ajouta de nouvelles erreurs: car non-seulement il condamnoit le baptême des enfans, mais il dépouilloit Jesus-Christ de sa nature humaine; ne vouloit point reconnoître de magistrats, & appelloit l'écriture *une lettre morte*, en comparaison des révélations. Dans le même temps plusieurs autres docteurs Anabaptistes enseignerent diverses erreurs en différens lieux; comme David George dans les Pays-Bas, où il fut fustigé, eut la langue percée, & fut d'abord exilé pour six ans: Melchior Hofman en Allemagne; Jacques Kantz à Wormes. Quelques-uns nioient que Jesus-Christ fut Dieu; d'autres soutenoient qu'il n'étoit pas descendu aux enfers; que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du jugement; & que les supplices des impies finiroient un jour. Ils prophétisoient que le jour du jugement viendroit dans deux ans. Il y en eut trois cens d'assez fous pour s'assembler sur une montagne de Suisse, près d'Appenzel, persuadés que de-là ils

devoient être enlevés en corps & en ame dans le ciel. Enfin la Suisse, l'Allemagne & les Pays-Bas, étoient remplis de Fanatiques, qui prêchoient sans mission & sans science tout ce qui leur venoit à l'esprit, qui inspiroient par-tout la révolte, & qui commettoient mille sacriléges & mille abominations. Ils se multiplierent si fort, qu'ils furent assez puissans pour se saisir de la ville de Munster l'an 1534, & y soutenir un siége sous la conduite de Jean Becold de *Leyde*, tailleur d'habits, qui se fit déclarer roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 juin de l'an 1535. Becold & Knipperdolling furent faits prisonniers, & souffrirent quelque temps après le supplice qu'ils méritoient. Rotman, ministre de la ville, qui s'étoit rangé dans leur parti, fut tué dans la mêlée. On fit ensuite dans l'assemblée de Hambourg des reglemens très-séveres contre les Anabaptistes. Les catholiques & les luthériens concourant également à leur ruine, ils furent en peu de temps exterminés, ou contraints de demeurer cachés, & leur faction entierement dissipée. Cependant plusieurs particuliers resterent infectés de ces erreurs, tant en Allemagne que dans les Pays-Bas, d'où elles ont passé en Angleterre, où les Anabaptistes font un des membres de la secte des Indépendans. On les appelle en Hollande & en Angleterre *Mennonites*, du nom d'un certain Simon, fils de Mennon de Frise, qui fut un de leurs premiers docteurs. Les dogmes principaux des nouveaux Anabaptistes, sont : 1°. Qu'il n'est pas permis de baptiser les petits enfans, 2°. Qu'il n'est pas permis de prêter aucun serment, ni de faire la guerre : 3°. Que par conséquent un bon chrétien imbu de ces opinions, ne peut être magistrat. Pour la discipline, les uns sont Presbytériens, & les autres n'ont pas même de ministres ordinaires. Au reste, ils ne font pas profession d'étudier beaucoup, & il n'arrive guères qu'ils aient entre eux de savans hommes. * Prateole. Genebrard, *in Clement. VIII.* Sandere. Florimond de Raymond, *l. 2 de l'orig. de l'heres. c. 1 & suiv.* Meshovius, *hist. des Anabapt.* Sleidan. Sponde, *A. C. 1522, 1523, & l. 7., n. 5. Bapt.* M. Du-Pin, *hist. du XVI siécle.* Zuingle a écrit contre les Anabaptistes.

ANABI, c'est le surnom de *Mahommed Ben Cassem*, qui est aussi qualifié du titre de *Zeïn Al Meschaikh*, *l'ornement des scheikhs* ou *docteurs de la loi.* Il est auteur d'un livre intitulé, l'*explication des noms de Dieu.* Il mourut l'an de l'hégire 586, qui est de J. C. 1190. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANACALYPTERIE, fête des anciens païens, qui se faisoit après les nôces, lorsque l'épouse ôtoit son voile & se laissoit voir à tout le monde. On appelloit aussi *anacalypteries*, les présens que les parens & les amis faisoient à la nouvelle mariée. Ce nom vient du mot grec ἀνακαλύπτειν, qui signifie, *découvrir.* * Cœlius Rhodiginus, *lib. 21, c. 26.* Philostrate.

ANACANDRIANS, dans l'isle de Madagascar, sont ceux qui sont descendus d'un *Roandrian* ou prince blanc, qui a dérogé, c'est-à-dire, *qui a pris une femme laquelle n'étoit pas de son état ni de son rang.* * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ANACHARSIS, philosophe, Scythe de nation. Sa mere, qui étoit de Gréce, lui apprit sa langue & lui inspira le desir de voir Athènes. Il la crut, & c'est dans cette ville, où, par les conférences qu'il eut avec Solon, dans la XLVII olympiade, vers l'an 592 avant J. C. il se rendit illustre entre les philosophes, non-seulement par l'amour qu'il avoit pour les sciences; mais encore par le mépris qu'il faisoit des richesses, & par l'austérité de sa vie. Il comparoit ingénieusement *aux toiles d'araignées qui ne prennent que les mouches, les loix qui ne sont pas observées par les grands.* Il disoit *que la vigne portoit trois sortes de fruits, l'yvresse, la volupté, & le repentir; & que celui qui est sobre en son parler, en son manger & en ses plaisirs, a le caractère d'un parfaitement honnête homme.* Hérodote dit que ce philosophe voyagea longtemps, & que lorsqu'il retournoit en Scythie, passant dans la ville de Cyzique, où les habitans célébroient la fête de la mere des dieux, il fit vœu à cette prétendue déesse de lui faire les mêmes sacrifices, s'il retournoit sans péril en sa patrie. En effet, lorsqu'il y fut arrivé il entra secrétement dans le pays le plus couvert de bois pour y accomplir son vœu; mais un Scythe l'ayant découvert, en avertit le roi Saulie, frere d'Anacharsis. Ce prince irrité de le voir adorer des simulacres étrangers, tira sur lui une fléche & le tua. Diogène *Laërce*, qui donne le nom de *Gnure* à son pere, & celui de *Calvide* à son frere, ajoute qu'il fut mis à mort pour avoir voulu publier des loix étrangeres dans la Scythie. Il vivoit du temps de Crœsus, selon Suidas; & Diogène même rapporte une lettre qu'il écrivit à ce prince, qui fut détrôné par Cyrus, après un regne de quatorze ans, la 1 année de la LIX olympiade, 544 ans avant J. C. On le fait inventeur de la roue des potiers de terre. Il écrivit en vers un traité des loix des Scythes, & un autre de l'incertitude & de la fragilité de la vie. * Diogène *Laërce, en sa vie l. 1.* Herodote, *l. 4*, ou *Melpomene.* Ciceron, *l. 5 des Tuscul.* Pline, *l. 7, c. 46.*

ANACHIMOUSSI, peuples de l'isle de Madagascar, dans la partie méridionale, au nord de Manamboule. Leur pays est riche en bétail, en ris & en autres vivres, & est fort peuplé. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ANACHIS, étoit le nom d'un des quatre dieux domestiques adorés par les Egyptiens : car ces peuples croyoient que chaque personne dès le moment de sa naissance avoit quatre dieux familiers, commis à sa garde, qui ne l'abandonnoient jamais, & qui en prenoient un soin continuel. Ces quatre dieux étoient *Dymon*, *Tychés*, *Heros* & *Anachis.* Giraldi a raison de croire que ces noms sont corrompus, & qu'il faut lire, *Dynamis*, *Tyché*, *Eros* & *Anancé* ou *Ananché*; en grec Δύναμις, Τύχη, Ἔρως & Ἀνάγκη; c'est-à-dire, *la Puissance*, *la Fortune*, *l'Amour* & *la Nécessité.* Les païens même ont reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire & le soutenir. * Alexand. *ab Alexand. l. 6.* Giraldi, *Syntagm.* 15.

ANACHORETE, ce mot signifie *retiré*, en grec ἀναχωρήτης, d'ἀναχώρησις, *retraite*, ou ἀναχωρεῖν, *se retirer.* C'étoit le nom d'une espéce de moines qui se retiroient entierement du commerce des hommes, pour habiter les déserts, à l'imitation du prophéte Elie, & de S. Jean-Baptiste, comme Isidore de *Seville* l'a remarqué. Les premiers moines, comme S. Paul hermite, ont été anachorétes. C'étoient des chrétiens, qui fuyant la persécution, se retiroient dans les déserts, pour y mener une vie chrétienne. S. Antoine & S. Hilarion ont pratiqué ce genre de vie, avant que d'établir des monastères de Cenobites. Les églises d'occident & d'orient ont eu de ces sortes d'anachorétes; & les déserts de la Thébaïde en Egypte, en ont été autrefois peuplés, du temps de S. Macaire, de S. Hilarion, de S. Antoine & de S. Paul de Thèbes, qui est estimé le premier hermite. Il y en avoit de deux sortes, les uns qui se retiroient dans la solitude, sans faire aucune épreuve dans un monastère; les autres, qui après avoir pratiqué la vie cénobitique, voulant atteindre à une plus grande perfection, se renfermoient dans des cellules, éloignés de tout commerce des hommes, & habitoient dans des grottes ou dans des cavernes. Il y en a encore aujourd'hui dans l'église orientale, dont Leo Allatius parle dans son troisiéme livre, *du consentement des deux églises. Voyez* MOINE. A l'égard de ceux

d'occident, les constitutions de l'ordre de S. Benoît permettoient autrefois de quitter la communauté, pour vivre en anachoréte ou solitaire : ce qu'on appelloit d'*homme de cloître devenir anachoréte*. Ces anachorétes, qui s'étoient retiré du monastère, avec la permission de leur abbé, alloient habiter quelques lieux du voisinage, & ils n'étoient pas si solitaires, qu'ils ne fussent visités par le peuple, qui venoit se recommander à leurs prieres. Il y en avoit quelques-uns qui ayant acquis un pécule des aumônes qu'on leur donnoit, en faisoient une donation à leur monastère ; comme il paroît par le cartulaire de Casaure, qui est dans la bibliothéque du roi. Il y a eu depuis en occident des anachorétes ou hermites en une espéce de congrégation, dont il est parlé dans Pierre de Damien. A présent les anachorétes ou hermites en occident, sont des laïcs qui avec la permission des supérieurs, se retirent dans des lieux solitaires, que l'on appelle *hermitages*, où ils vivent portant l'habit de moine, & pratiquant les exercices monastiques. Il y a encore des anachorétes en Gréce, qui sortis des monastères, habitent des cellules où ils vivent en particulier fort austérement. * S. Jerôme, *vie de S. Paul, hermite, & ailleurs*. Allatius, *de consensu eccl. orient. & occident.* M. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclesf.* Simon, *hist. de l'origine des revenus ecclesf. & hist. critique de la créance des églises d'orient.* Dandini, *voyage du mont-Liban. Les vies des peres.* Bulteau, *histoire monastique d'orient.*

ANACLET, successeur de *S. Lin* dans le siége de Rome, que quelques-uns nomment *Clet*, mais qui est le même homme, quoique quelques-uns en aient fait deux papes ; puisque tous les anciens, qui ont mis Clet dans le catalogue des papes, n'y mettent point Anaclet ; & que ceux qui ont placé Anaclet, ne font aucune mention de Clet, à l'exception du poëme contre Marcion, attribué à Tertullien. Il succéda à S. Lin l'an 78. Eusebe & les autres historiens ecclésiastiques lui donnent environ douze années de pontificat. Il eut pour successeur CLEMENT vers l'an 90. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus vraisemblable sur le pontificat d'Anaclet. Les anciens ne nous apprennent rien de sa vie. Il est mis dans les martyrologes au rang des martyrs, comme les autres anciens évêques de Rome ; cependant il n'y a entr'eux que Télesphore, à qui S. Irenée donne ce titre ; & il se peut faire que dans les martyrologes on ait mis au nombre des martyrs les anciens pontifes de Rome, parcequ'ils ont confessé J. C. dans le siége de l'idolâtrie. Dans l'ancien calendrier des papes, donné par Bucherius, il est mis au rang des évêques de Rome qui n'ont point la qualité de martyr. Il est rapporté dans le pontifical de Damase, qu'il acheva de faire bâtir en mémoire de S. Pierre, (on parloit alors ainsi) une église qu'il avoit commencée, étant simple prêtre, & qu'il ordonna durant son pontificat trois diacres, cinq prêtres & six évêques ; mais il n'y a aucun fonds à faire sur cette relation. On attribue à ce pape trois lettres qui sont du nombre de celles qui ont été supposées aux anciens papes, par Isidorus Mercator. * S. Irenée, *l. 3, c. 3.* Euseb. *l. 3 hist.* Optat. *l. 2.* S. Augustin, *epist. 165.* Rufin. *Deux anciens catalogues des papes, donnés par le* P. Mabillon. *Le catalogue donné par* Bucherius. *L'auteur du poëme contre* Marcion. Eutychius. Nicephore. Syncelle. Le pontifical de Damase. Baronius. *A. C. 103, 106, 112, & au martyrologe 13 juillet.* Pearson. Tillemont, *mémoires ecclesf.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclesf. des III premiers siécles.*

ANACLET, antipape nommé auparavant *Pierre*, fils de *Léon*, & cardinal du titre de sainte Marie au-delà du Tibre, se fit élire pape après la mort d'Honoré II ; Grégoire cardinal de S. Ange, nommé *Innocent II*, ayant été élu avant lui par d'autres cardinaux. Cependant le parti d'Anaclet ayant prévalu dans Rome, Innocent fut obligé de se retirer en France. Il fut reconnu par les sollicitations de S. Bernard dans plusieurs conciles pour le pape légitime, à l'exception de la Guienne, où Anaclet fut soutenu par Guillaume duc de cette province. Ce seigneur étant mort, Anaclet n'eut plus d'autre protecteur que Roger duc de Sicile, à qui il avoit donné le titre de *roi de Naples & de Sicile*. Innocent II fut ramené à Rome par Lothaire, qu'il couronna empereur ; mais Lothaire étant sorti de Rome, Innocent fut obligé de se retirer à Pise, où il tint un concile l'an 1134, dans lequel il fut confirmé, & son adversaire excommunié. Anaclet mourut l'an 1138, après la défaite de Roger duc de Sicile. Ceux de son parti élurent en sa place Grégoire cardinal, à qui ils donnerent le nom de *Victor IV*; mais celui-ci sentant son parti trop foible pour pouvoir le soutenir, vint se rendre à Innocent l'an 1139. Innocent tint un concile dans le palais de Latran, qui condamna les fauteurs d'Anaclet, & dans lequel les ordinations que cet antipape avoit faites, furent déclarées nulles. * S. Bernard. *ep. 124, & 147.* Arnauld de Bonneval, *l. 2, c. 7, de la vie de S. Bernard.* Pierre Diacre, *en la chron. du Mont-Cassin, l. 2, c. 98 & suiv.* Baronius, *A. C. 1130, 1134 & 1138.* M. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XII. siécle.*

ANACOANA, reine de Maguana dans l'isle Espagnole, femme de Carnabo, qui étoit le plus puissant monarque de l'isle, & celui qui sentoit mieux son souverain. Elle étoit sœur de Behechio, roi de Xaragua dans la même isle, lors de sa découverte au commencement du XVI siécle. C'étoit une femme d'un génie beaucoup au-dessus de son sexe & de sa nation ; elle estimoit & aimoit même les Espagnols, & souhaitoit fort de les avoir pour voisins, afin de pouvoir traiter avec eux. D. Barthelemi Colomb, frere de Christophe Colomb, qui n'ignoroit pas cette inclination, en profita. Anacoana étoit alors chez son frere Behechio, chez qui elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari ; & quand elle eut appris que les Espagnols marchoient vers Xaragua, elle détermina son frere, qui leur étoit d'ailleurs fort opposé, à se soumettre à eux, & à leur payer tribut. Les Espagnols furent bien reçus en effet à Xaragua. D. Barthelemi persuada au cacique Behechio qu'il y avoit pour lui de grands avantages à se soumettre ; il le prévint par beaucoup de témoignages d'estime & d'amitié ; & au défaut d'un tribut d'or, n'y ayant point de ce métal dans les terres de Behechio, on convint à l'amiable d'une certaine quantité de coton & de vivres, & toutes choses se passerent avec beaucoup de tranquillité. Behechio recueillit en peu de temps de quoi payer le premier tribut, & envoya un exprès à D. Barthelemi pour l'en avertir. Celui-ci ayant reçu cette nouvelle, fit partir un bâtiment pour Xaragua, où il se rendit lui même par terre, & y fut reçu avec beaucoup de politesse & d'appareil. Le cacique & sa sœur visiterent le vaisseau avec beaucoup d'empressement ; & comme c'étoit le premier qui paroissoit sur cette côte, ils ne pouvoient se lasser de l'admirer. En le renvoyant ils le chargerent de coton & de cassave au-delà de ce qui avoit été stipulé. Les Espagnols les saluerent d'une décharge d'artillerie, qui d'abord leur causa beaucoup de frayeur ; mais ayant vu que les Castillans ne faisoient qu'en rire, ils se rassurerent. Behechio mourut vers l'an 1503 ; & comme aucun de ses enfans ne lui avoit survécu, son royaume passa à sa sœur Anacoana. Elle n'avoit plus alors la même inclination pour les Espagnols, parceque ceux-ci n'avoient payé ses bienfaits & ses attentions pour eux, que de la plus noire ingratitude. Il y eut entre eux plusieurs actes d'hostilité ; & quoiqu'elles n'eussent pas eu de suite, les Espagnols qui vouloient perdre cette princesse, la firent

passer pour une rebelle, & manderent à Ovando, gouverneur général, qu'elle méditoit quelque mauvais dessein, & qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, si on ne vouloit pas en être prévenu. Ovando, sur cette nouvelle, accourt de San-Domingo à Xaragua, à la tête de trois cens hommes de pied, & de soixante-dix chevaux. Anacoana qui croyoit que sa démarche étoit celle d'un ami, manda tous ses vassaux pour venir avec elle au-devant du général Espagnol; & dès qu'elle sut qu'il approchoit, elle se mit en marche accompagnée de toute cette noblesse, composée d'environ trois cens hommes, & d'un peuple infini, tous dansant à la maniere du pays & faisant retentir l'air de leurs chants. Après les premiers complimens, Ovando fut conduit parmi les acclamations continuelles au palais de la reine, où il trouva dans un salle très-spacieuse un grand festin préparé, & après le repas il y eut des danses & des jeux de toute sorte. La fête dura plusieurs jours, & la trahison en fut la fin de la part des Espagnols. Ovando invita pour le dimanche suivant la reine de Xaragua à une fête qu'il vouloit, disoit-il, lui donner à la maniere d'Espagne, & Anacoana s'y rendit avec toute sa noblesse, & un nombre infini d'entre le peuple qui voulut être témoin de ce spectacle. La salle où toute la cour Indienne étoit assemblée, donnoit sur la place où la fête devoit se célébrer. Les Espagnols après s'être fait un peu attendre, parurent enfin en ordre de bataille. L'infanterie marchoit la premiere, & à mesure qu'elle arriva sur la place, elle en occupa toutes les avenues. La cavalerie vint ensuite ayant Ovando à la tête, & s'avança jusqu'à la maison de la reine qu'elle investit. Cela fait, tous les cavaliers mirent le sabre à la main, & un moment après les fantassins firent main basse sur la multitude qui remplissoit la place, en même temps que les cavaliers mirent pied à terre, & entrerent dans la maison de la reine. Les caciques, ses vassaux, furent attachés à des poteaux, on mit ensuite le feu à la maison, & tous ces malheureux y furent bientôt réduits en cendres. Anacoana fut conduite liée & garotée à San-Domingo, où elle fut déclarée rebelle; on lui fit son procès, & soit qu'elle eût été convaincue ou non d'avoir tramé quelque conspiration, elle fut condamnée à être pendue, & exécutée publiquement. Les historiens moins passionnés qu'Oviedo, qui a justifié toutes les cruautés de sa nation, ont parlé de cette action comme d'une barbarie sans exemple, & l'on en porta le même jugement à la cour d'Espagne. * *Histoire de l'isle Espagnole*, ou *de S. Domingue, par le P.* de Charlevoix, jésuite, *tome I.*

ANACRÉON, poëte Lyrique, natif de Teos ou Tée, ville d'Ionie, florissoit vers la LXII olympiade, du temps de Cyrus, Cambyse & Darius, c'est-à-dire, 532 ans avant J. C. selon Eusebe, & vers la LII selon Suidas, ou 572 ans avant J. C. Hipparque, fils de Pisistrate, eut tant d'estime pour lui, qu'il lui envoya un vaisseau à cinquante rames, avec des lettres fort obligeantes, par lesquelles il le prioit de passer la mer Egée, & de venir à Athènes : si pourtant il est vrai que ce soit Hipparque qui ait succedé à Pisistrate. Thucydide, *l.* 1, prouve que ce fut Hippias qui étoit l'aîné de ses fils; & son autorité doit peut-être l'emporter sur celle de Platon & d'Hérodote, dans un point d'histoire : qu'il a pris soin de débrouiller avec la derniere exactitude. Quoi qu'il en soit, Polycrate, tyran de Samos, tint aussi un Anacréon près de sa personne, & voulut qu'il eût part dans ses affaires & à ses plaisirs. Quelques auteurs ont écrit qu'ayant reçu cinq talens (c'est-à-dire, environ 3000 écus) de ce prince, il ne put les posséder sans inquiétude, & fut obligé de s'en défaire. On dit aussi de lui qu'il fut amateur des plaisirs & de la bonne chere, & qu'un pepin de raisin qu'il ne put avaler, l'étrangla à l'âge de 85 ans. Ses poësies sont écrites avec beaucoup de délicatesse, & l'on y remarque une grande facilité de génie. Mais il seroit à souhaiter que la plus grande partie ne fût pas infectée de ces sentimens impurs, qui passoient pour galanteries dans le siécle d'Anacréon. Il aima éperdûment, entr'autres, un jeune garçon d'une rare beauté, nommé *Bathylle*; c'est ce qui a fait dire à Horace, *epod. od.* 14, *v.* 9.

Non aliter Samio dicunt arsisse Batyllo
Anacreonta Teium.

* Hérodote, *Thalie* ou *l.* 3. Pausan. *in Attic.* Strabon, *l.* 14. Horat. *epodon. l.* 5, *od.* 14, *ad Mæcenat.* Athenæi *dipnosophist.* Laur. Crass. *de poët. Græc. p.* 29 & 30. Jul. Ces. Scalig. *poëtic. l.* 1, *c.* 45. Voss. *institut. poëtic. l.* 3, *p.* 78. Rapin, *réflex. sur la poëtiq. part.* 2, *réflex. XXX*, *p.* 165, *édit.* in-4°. & 1 *part. des réflex. p.* 30, *édit.* in-12. Ælien, *l.* 9, *de l'hist. diverſ. c.* 4. Pline, *l.* 7, *c.* 7. Vossius, *des poëtes Grecs*, *c.* 4. Le Févre, *vie des poët. Grecs*, *p.* 49, où il dit qu'il y a beaucoup d'odes qui ne sont pas d'Anacréon.

Tout ce qui nous reste des poësies d'Anacréon ne consiste presqu'en chansons à boire, en billets doux, & en quelques autres piéces d'une galanterie outrée. Il y a tant de rapport entre le caractère des poësies & l'esprit d'Anacréon & de Sapho, qu'il seroit aisé de s'y méprendre; mais Anacréon l'emporte sur Sapho en l'art de faire des chansons à boire : ce poëte faisoit sa principale étude de la joie. Ce qui nous reste de ses ouvrages, est une preuve qu'il fut attaché aux plaisirs de la vie jusqu'à la fin de ses jours. On voit dans tous ses vers avec quel emportement il s'y abandonne. Jules Scaliger étoit si frapé de la beauté du génie & du style d'Anacréon, qu'il trouvoit les vers de ce poëte infiniment plus doux que le meilleur sucre des Indes; & si l'on en croit Vossius, il passoit parmi les Grecs pour un des principaux maîtres en l'art de plaire & de débiter des douceurs. Ses odes ne sont que des fleurs, des beautés & des graces perpétuelles. La naïveté lui est familiere, & il a un air si délicat, si aisé & si agréable, qu'il n'y a rien de comparable dans toute l'antiquité au genre d'écrire qu'il a suivi. Son dialecte étoit Ionien; & ce qui contribuoit beaucoup à la grace qu'il avoit dans son style, étoit la répétition des mots. Madame Dacier, MM. de Longepierre & de la Fosse, nous ont donné chacun une nouvelle édition des poësies d'Anacréon, avec des remarques, & chacun leur version françoise. Celle de Madame Dacier est en prose, & les deux autres en vers. Leurs notes sont bonnes; les traductions en vers françois ne paroissent pas répondre tout-à-fait à la beauté de l'original. Le sieur Gacon a donné aussi Anacréon en vers françois. *Voyez* la vie d'Anacréon à la tête de ces éditions, où l'on a marqué aussi les meilleures éditions de ce poëte. Il y a à la fin des contes de la Fontaine, une traduction en vers françois de deux ou trois piéces d'Anacréon. * Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes anciens, tome* 5 : *ou, t.* 3 *de l'édit. de M.* de la Monnoie. Voyez le *Discours* de M. de la Motte *sur la Poësie*, à la tête de ses Odes, édition de 1707, *in*-12, page lix & suivantes.

ANACTES, Ἄνακτες, nom commun à trois anciens dieux prétendus qu'on disoit nés à Athènes, de Jupiter, l'un des plus anciens rois du pays, & de Proserpine. Ciceron, *l.* 3, *de nat. deor.* les nomme Tritopatreus, Eubuleus, Dionysius, & dit qu'ils étoient aussi connus sous le nom de *Dioscures*, qui leur fut commun avec d'autres dieux. Ils avoient à Athènes un temple qu'on nommoit l'*Anacée*, ἀνακεῖον, comme on l'apprend d'Harpocration qui cite Démosthènes; l'on y célébroit un jour de fête appellé *Anacées* en leur honneur, ainsi que l'assure Hesychius. Pausanias *in Corinth. & Phoc.* dit qu'on faisoit aussi la fête des Anactes à Amphissa; mais, ajoute-t-il, les uns di-

sent que ces Anactes sont les Dioscures, d'autres prétendent que ce sont les Curetes, & il y en a qui s'imaginant en savoir plus que les autres, veulent qu'on ne les distingue pas des Cabires. Je crois qu'on s'en doit tenir à Ciceron, & qu'ainsi, ni Plutarque *in Theseo*, ni Théodoret, *lib.* 8. *Græc. aff.* n'ont eu raison de dire, que Castor & Pollux étoient les Anactes qui avoient un temple à Athènes. L'origine du nom d'Anactes est fort incertaine. Plutarque *in Theseo* en a donné trois étymologies : il peut venir, dit-il, de l'adverbe ἀν'ακῶς, qui signifie *soigneusement* : peut-être aussi est-ce un nom alteré, qui vient d'ἀνοχή, *trêve* : enfin ἄνως, adverbe, qui signifie *en haut*, est-il la vraie étymologie de ce nom ? On n'admet ici rien de ce que dit cet auteur, parcequ'il le rapporte à Castor & Pollux, qu'on croit différens des Anactes. Vossius, *lib.* 1, *de orig. idolor. c.* 13, étoit presque convaincu que ce nom étoit phénicien, & que les Anactes n'étoient autres que des princes descendus d'Enac, dont il est parlé dans les livres de Moyse & de Josué, qui chassés par ce dernier, ont pu se retirer dans la Gréce ; ce qui ne l'empêche pas de penser que ce nom peut aussi avoir été appris aux Grecs par Cadmus Phénicien. *Voyez* l'article suivant.

ANACTES, nom d'honneur affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre, ainsi que l'assure Aristote, cité par Harpocration, à peu près de même que celui de despote, dans le bas empire grec. Comme les rois de Chypre ne songeoient qu'à leur plaisir, les Anactes prenoient le soin du gouvernement, & c'étoit à eux que les Gergines rendoient compte chaque jour de ce qu'ils avoient remarqué d'intéressant ; ils faisoient informer ensuite de la vérité de ces dénonciations, par les Promalanges, & jugeoient sur leur rapport. Leurs femmes s'appelloient *Anasses*, & se faisoient servir par des femmes appellées *Colacydes*, instruites à leur épargner toute sorte de fatigues & de soins. Vossius *cité ci-dessus*, croit que ce nom est phénicien, & qu'il a passé aisément dans l'isle de Chypre.

ANACTORIE, *Anactorium* ou *Anactoria*, dite aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire, à l'embouchure du golfe d'Ambracie, appartenoit en commun aux Corinthiens, & à ceux de Corcyre, & fut souvent un sujet de guerre entre les peuples de la Gréce. Les Athéniens s'en rendirent les maîtres ; & ayant chassé les habitans, y mirent des Acarnaniens, qui les avoient aidés à la prendre. Pausanias ajoute que l'empereur Auguste plaça cette colonie de Corinthiens à Nicopolis près d'Actium : ce que Strabon confirme. * Thucydide, *l.* 12 & 4. Pausanias, *l.* 5. Pline, *l.* 4, *c.* 1. Strabon, *l.* 10.

ANADOLI HISSARI. Les Turcs appellent ainsi un des châteaux de l'Hellespont ou des Dardanelles : c'est celui qui est situé du côté de l'Asie. Ils le nomment aussi *Jeni Hissar*, château neuf. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANÆTIS, ANETIS, ou ANAITIS, est le nom d'une déesse adorée autrefois par les Lydiens, par les Arméniens & par les Perses. La religion de ces peuples, sur-tout dans la contrée voisine de la Scythie, les obligeoit de ne rien entreprendre que sous les auspices de cette déesse. C'est pourquoi on faisoit les assemblées importantes dans son temple, pour y délibérer en sa présence sur les plus grandes affaires. Les plus belles filles étoient consacrées au service de cette fausse divinité, & abandonnoient leur honneur à ceux qui venoient lui offrir des sacrifices, croyant que ces actions plaisoient à leur déesse, & prétendant par cette prostitution devenir plus nobles & plus dignes d'être mariées. En effet, plus ces filles avoient fait paroître d'impureté, plus elles étoient estimées de ces idolâtres, & plus elles trouvoient de bons partis, lorsqu'elles vouloient se marier. Les fêtes d'Anétis se célébroient tous les ans, avec toute sorte de débauches & de dissolutions, & l'on y portoit en pompe la statue de la déesse. On tient que ces fêtes furent instituées en mémoire de la victoire que Cyrus roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie, lorsqu'étant entrés dans le camp de ce prince, qui l'avoit abandonné en feignant de s'enfuir, ils furent entierement défaits, après s'être remplis des viandes & du vin que Cyrus avoit laissés dans le camp à cette intention. Aussi appelloit-on ces fêtes *la solemnité des Saces*, *Sacra Sacarum*. Pline dit que la premiere statue d'or qui eût jamais été faite, fut érigée en l'honneur de cette déesse, & qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. * Hérodot. Strabon, *l.* 11, 12 & 15. Pausan. *in Laconic.* remarque que les Lydiens adoroient une Diane de ce nom. Pline, *l.* 53, *c.* 4. Cœl. Rhod. *l.* 18, *c.* 29.

ANÆTIUS, un des trente tyrans d'Athènes, établis pour gouverner cette république par Lysander général des Lacédémoniens, après la conquête de ce pays. Il fut vaincu avec ses collegues par Thrasybule Athénien, & envoyé en exil. * Xenophon.

ANAFE ou ANFA, ville de la province de Tremecen dans le royaume de Fez en Afrique, sur la côte de l'Océan Atlantique. C'étoit autrefois la capitale de la province ; mais elle est maintenant ruinée. Alfonse roi de Portugal, pour empêcher les courses que ses habitans faisoient sur les chrétiens, y envoya en 1468 dix mille soldats, qui brulerent la ville que les habitans avoient abandonnée, ne se voyant pas assez forts pour résister à cette armée. L'an 1515 le roi de Portugal y voulut bâtir une forteresse, & une autre sur la riviere de Mamore. Mais comme on bâtissoit celle-ci, le roi de Fez y accourut, & en chassa les chrétiens. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ANAGALIS, *cherchez* AGALIS.

ANAGAR, *cherchez* NAJARA.

ANAGNIE ou AGNANI, *Anagnia*, *Anagnium*, ville d'Italie de l'état ecclésiastique, & dans la Campagne de Rome, avec évêché. Les anciens auteurs parlent souvent de cette ville, qui étoit célébre entre celles des Herniques. C'étoit là qu'ils s'assembloient avec leurs voisins, pour concerter les mesures qu'ils devoient prendre contre les Romains. L'on dit que Marc-Antoine y fit battre de la monnoie au coin de Cléopatre, après y avoir répudié sa premiere femme, sœur d'Auguste. Anagnie ne fut pas moins estimée sous le regne des empereurs Romains ; & dans la suite des temps elle a donné quatre papes à l'église : Innocent III, de la maison des comtes de Segni ; Grégoire IX, Alexandre IV & Boniface VIII. Ce dernier y fut pris le 7 septembre de l'an 1303, par Colonne & Nogaret. Aujourd'hui Anagnie est presque ruinée & très-peu habitée. * Strabon. Ptolemée. Pline. Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live. Tacite, &c. Léandre Alberti, *descript. Ital. p.* 145, *edit. Venet.* 1581.

ANAGYRUS, étoit un bourg de l'Attique en Gréce, dans la tribu *Erectheide*. On le nomma ainsi, peut-être à cause d'une petite plante appellée *anagyris*, qui est fort puante lorsqu'on la manie : ce qui a donné lieu au proverbe, *anagyrum commoves*, à l'égard de ceux qui se suscitent par leurs mouvemens des affaires fâcheuses. Il paroît néanmoins par ce que rapporte Suidas, que ce nom venoit de celui d'un héros, qui avoit un temple dans ce lieu. Un vieillard qui en avoit coupé le bois sacré, en fut, dit-on, puni rigoureusement : car ce demi-dieu inspira à sa concubine un amour ardent & déreglé pour son fils, lequel ne voulut pas se rendre à ses sollicitations. Cette femme, pour s'en venger, l'accusa faussement de l'avoir voulu forcer, & accompagna cette accusation de tant de vrai-semblance, que ce malheureux vieillard fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit ensuite lui-même, désespéré d'avoir fait périr un fils

unique, dont il reconnut bientôt l'innocence. * Etienne. Suidas. Erasm. *in Adag.*

ANAHARATH, ville de la tribu d'Issachar, dont il est parlé, *Josué XIX*, 19.

ANAITIS, *cherchez* ANÆTIS.

ANAM & SEVE SIREI, rabbins qui vivoient dans le VIII siécle, & qui renouvellerent la secte des Sadducéens. * Genebrard, *remarques sur sa chronologie au VIII siécle*, *pag.* 102.

ANAMELECH, idole des Samaritains, représentée sous la figure d'un cheval, qui étoit le symbole de Mars. Quelques rabbins néanmoins lui donnent la figure d'un faisan. * Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, *tom.* 1.

ANAN, évêque d'Alexandrie, *voyez* ANNIEN.

ANANDAL, province de l'Ecosse méridionale, *cherchez* ANNANDALE.

ANANEL, Juif sorti d'une des familles les plus obscures, fut fait grand sacrificateur par Hérode. Ce prince le fit venir de Babylone, craignant qu'un homme de naissance, qui pourroit lui faire tête, ne fût établi dans cette dignité, qui appartenoit au prince Aristobule. Alexandra, belle-mere de ce roi, & mere de Marianne & d'Aristobule, employa le crédit de Cléopatre, pour faire restituer cette dignité à son fils: ce qu'Hérode fut obligé de faire. Ainsi Ananel fut déposé l'an 3980 du monde, 55 avant J. C. mais au bout d'une année ou environ, il fut rétabli dans cette dignité, après la mort funeste d'Aristobule. * Josephe, *l.* 15 *des antiq. c.* 2.

ANANIA (Laurent) géographe de la ville de *Taverna*, dans la Calabre en Italie, a écrit en italien un traité de *la fabrique ou structure du monde.* Ce livre fut imprimé à Venise en 1582.

ANANIAS, fut l'un des trois compagnons de Daniel. Nabuchodonosor roi de Babylone, ayant vaincu Sédécias, dernier roi de Juda, choisit entre les parens de ce prince quatre seigneurs parfaitement bien faits & de beaucoup d'esprit, nommés *Daniel*, *Ananias*, *Misaël & Azarias.* Asphenez, chef des eunuques, changea leurs noms, & donna à Daniel celui de *Balthazar;* à Ananias celui de *Sidrach;* à Misaël celui de *Misach;* & à Azarias celui d'*Abdenago.* Leur excellent naturel, la beauté de leur esprit, & leur sagesse, plurent au roi Nabuchodonosor, qui leur donna des maîtres pour les instruire avec soin, & qui commanda qu'on les nourît des mêmes viandes que l'on servoit sur sa table. Mais ces jeunes princes craignant de se souiller, en mangeant des viandes offertes aux idoles, prierent l'ennuque sous la charge duquel ils étoient, de prendre pour lui ce qui étoit destiné pour eux, & de leur donner seulement des légumes, des dates ou d'autres choses semblables. Cette nourriture, par un effet extraordinaire, les entretint dans un embonpoint que n'avoient point les autres enfans de leur âge, qui étoient nouris des viandes que l'on avoit servies devant le roi. Ce prince les trouva dix fois plus savans que ses mages, & il leur confia l'administration de la province de Babylone. Il arriva quelque temps après qu'il fit dresser une statue d'or dans le grand champ de cette ville; & lorsqu'il voulut la faire consacrer, il commanda aux personnes les plus considérables qu'il y avoit fait venir, qu'au premier son de la trompette ils se prosternassent à terre pour l'adorer, sous peine à ceux qui y manqueroient d'être jettés dans une fournaise ardente. Tous obéirent à ce commandement, excepté Ananias, Misaël & Azarias, que l'on jetta aussitôt dans une fournaise. Mais Dieu les en sauva par un miracle; & ces jeunes seigneurs victorieux des flammes y chanterent des cantiques de louanges à Dieu. Ce prodige étonna le roi, qui cessa de les inquiéter. Ils furent jettés dans cette fournaise vers l'an 3455 du monde, avant J. C. 580. L'église de Langres, sur une tradition assez mal fondée, se vante d'avoir les reliques de ces saints confesseurs de la loi judaïque. On croit dans ce pays que par leur intercession tout ce diocèse fut délivré de plusieurs esprits malins, qui en affligeoient les habitans. * *Daniel*, *c.* 1 & *s.* Josephe, *hist. des Juifs*, *l.* 10, *c.* 11.

ANANIAS, Juif, un des nouveaux convertis par les apôtres. Il eut la hardiesse de mentir au S. Esprit, & de vouloir tromper S. Pierre, sur le prix de la vente d'un champ. Il fut puni de mort l'an 33 de J. C. avec sa femme *Saphira*, qui avoit eu part à son crime. * *Act. des apôtres*, *c.* 5.

ANANIAS, disciple des apôtres, qui demeuroit à Damas, eut ordre de J. C. qui lui apparut, d'aller trouver S. Paul nouvellement converti, ce qu'il exécuta; & lorsqu'il imposa les mains sur S. Paul, les yeux de cet apôtre s'ouvrirent: il en tomba comme des écailles, & en même temps il fut baptisé, l'an 35 de J. C. * *Act. des apôtres*, *c.* 9 & 22.

ANANIAS, l'un des sacrificateurs des Juifs, obtint d'Albinus gouverneur de Judée, la délivrance de dix voleurs, en échange de son fils, que les compagnons de ces assassins avoient enlevé, & qu'ils menaçoient de faire mourir, si on ne leur remettoit ces captifs. Albinus fut rappellé de son gouvernement, l'an 65 de J. C. & Gessius Florus, nommé par Néron, lui succéda la même année. * Josephe, *l.* 20 *des antiq. c.* 8.

ANANIAS, marchand Juif, s'étant insinué à la cour d'Izate, dans la province de Spazim, qui est l'Arménie, instruisit quelques dames de la cour dans la connoissance du vrai Dieu; & ayant eu par leur moyen accès auprès d'Izate, il le porta à entrer dans les mêmes sentimens. Izate étoit fils de Monabaze roi des Adiabeniens. Etant parvenu à la royauté, il fit changer de religion à Helene sa mere, & à plusieurs princes de son royaume. * Josephe, *dans le livre XX des antiquit. c.* 2. Simon, *dans son dictionnaire de la bible*, veut que cet Ananias fût chrétien & non pas Juif, & que ce fût le christianisme qu'il fit embrasser à Izate & à ceux de sa cour; & que Josephe qui a parlé du judaïsme, l'a fait pour faire honneur à sa religion, & en haine du christianisme, dont il étoit ennemi, si on en croit Orose.

ANANIAS, fils de *Nebedée*, succéda au souverain pontificat des Juifs à Ananias, fils d'Ananus, & fut le soixante-huitiéme grand sacrificateur, & le dix-septiéme après la naissance de J. C. Quadratus gouverneur de la Syrie l'envoya prisonnier à Rome, pour se justifier devant l'empereur de ce qu'il étoit accusé d'avoir voulu faire révolter le peuple. Il se justifia si bien qu'il en revint absous. Après son retour, il fit mettre S. Paul en prison, & le fit souffleter, ce qui obligea cet apôtre à lui dire; *Dieu vous frapera*, *muraille blanchie.* * *Act. XXIII*, 3. Ananias fit comparoître S. Paul comme criminel, devant trois gouverneurs, Claude Felix, Portius Festus & le roi Agrippa. Il tint le siége environ sept ans, & en fut démis par ce prince, qui lui donna pour successeur Ismaël, fils de Phabée. Ananias fut massacré dans Jérusalem, selon la prédiction de S. Paul, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, dans les grottes du palais royal, où il s'étoit caché. * Josephe, *antiq. l.* 20, *c.* 5. *De la guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 31 & 32. Tirin, *chronol. sacrée*, *c.* 42.

ANANIAS, fils de *Saducée*, un des plus méchans hommes de la ville de Jérusalem, & un des plus obstinés à la révolte contre les Romains. Il fut envoyé par Eléazar chef des factieux, pour assurer Metilius général des troupes romaines, qui étoit assiégé dans le palais royal, qu'on lui sauveroit la vie, s'il rendoit la place. Il étoit si éloquent, qu'il persuadoit ce qu'il vouloit. Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 32. Il fut une autre fois député par les zélateurs avec un autre de même nom, pour aller solliciter les Iduméens à les venir secourir contre Ananus & contre ceux qui vouloient la paix & le repos de la ville. Il y réussit comme il

l'avoit souhaité. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. 4*, *c. 15.*

ANANIAS, fils de Masbal, de la race des sacrificateurs, fort aimé du peuple; Simon tyran de Jérusalem le fit mourir durant le siége. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. 5*, *c. 33.*

ANANIAS ou ANANIUS, poëte Grec, qu'on fait auteur des vers iambes. * Athenée le cite, *l. 3*, *dipn.* Vossius, *de poët. Græc. & de philologis*, *c. 9*, *§. 6.*

ANANIE, évêque d'Alexandrie, *voyez* ANNIEN.

ANANUS I de ce nom, grand sacrificateur des Juifs, est le même que les évangélistes nomment ANNE, fils de Seth. Il fut considéré comme l'un des plus heureux hommes du monde; car il jouit très-long-temps de la grande sacrificature des Juifs, & il eut cinq fils, qui la possédèrent tous après lui: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. C'est le même qui étoit beau-pere de Caïphe, chez qui Jesus-Christ fut mené, après avoir été pris dans le jardin des Olives, comme S. Jean l'a remarqué. S. Luc dit que ce fut de son temps que S. Jean-Baptiste commença à prêcher, & le nomme le premier de ceux qui interrogerent les apôtres, lorsque le fils de Dieu fut ressuscité. * *S. Jean*, *c. 18. S. Luc*, *c. 3. Act. des apôtres*, *c. 4.* Josephe, *l. 20. antiq. c. 8.*

Les auteurs sont en dispute sur l'explication de ce que S. Luc dit, qu'Anne ou Ananus & Caïphe étoient grands-prêtres des Juifs en même temps. Le cardinal Baronius croit que le dernier étoit pontife, & l'autre prince des prêtres, ou chef du grand conseil nommé *Sanhedrin.* Sponde, dans l'abrégé des annales de ce cardinal, assure qu'Anne étoit comme vicaire du premier, pour exercer les fonctions du pontificat durant son absence, & il rapporte l'exemple de Sarajas & de Sophonias, qui sont nommés grands sacrificateurs sous le regne de Sédécias, comme il est marqué au *IV. des Rois*, *chapitre dernier.* Sigonius dit que S. Luc ne parle pas seulement du pontife, mais de ceux qui avoient déja joui de cette dignité, comme Anne. Les autres qui s'attachent au sentiment d'Eusebe, croient que, comme les charges des Juifs dépendoient absolument des Romains, Ananus ou Anne fut déposé du pontificat, & y fut encore remis après Caïphe. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que ceux qui avoient été grands pontifes en retenoient le nom; & que S. Luc, outre Caïphe qui étoit le pontife en charge, a voulu nommer Anne ou Ananus, dont l'autorité étoit très-grande entre les Juifs. * Eusebius, *l. 1*, *hist. eccles.* Tolet, *c. 18*, *in Joan.* Jansenius, *concord. evang. c. 12*, *138.* Baronius, *A. C. 31.* Sigonius, *l. 5*, *de rep. Hebr. c. 2.* Tillemont, *mem. eccl.*

ANANUS II, fils du premier, grand sacrificateur, étoit un homme entreprenant & de la secte des sadducéens, qui étoient les plus séveres des Juifs, & les plus rigoureux en leurs jugemens. La haine qu'il avoit conçue contre S. Jacques, dit *le frere du Seigneur*, évêque de Jérusalem, le porta à se servir contre lui de son autorité, avant l'arrivée d'Albin, qui venoit pour gouverner la Judée après la mort de Festus l'an 63 de J. C. Il le fit condamner à mort, le fit précipiter du haut du temple, & ensuite lapider parcequ'il se releva sain & sauf de sa chute. Cette action déplut extrêmement aux Juifs, qui crurent depuis que la prise de Jérusalem & la désolation de leur pays étoit une juste punition de cet attentat. Le roi Agrippa ôta à Ananus la grande sacrificature, qu'il n'avoit tenue que quatre mois. * Josephe, *l. 20*, *des antiq. c. 8.* Eusebe (qui cite Hegesipe) *l. 2*, *de l'hist. c. 22.* Baronius, *A. C. 63.* Godeau, *hist. eccles. l. 1*, *c. 27.*

ANANUS III, fils d'un autre de ce nom, est loué par Josephe, à cause de sa sage conduite & de sa piété. Persuadé que les factieux qui s'étoient retirés dans le temple de Jérusalem, & qui se donnoient le nom de *Zélateurs*, causeroient la ruine des Juifs, il harangua le peuple pour l'animer à prendre les armes contre ces perfides. En effet, on les obligea d'abandonner la premiere enceinte du temple, pour se retirer dans l'intérieure, où Ananus les poursuivit. Depuis, les Iduméens étant venus au secours des zélateurs, exercerent des cruautés horribles dans Jérusalem, & firent mourir le grand-sacrificateur. Ananus l'an de J. C. 67. * Josephe, *l. 4*, *de la guerre des Juifs.*

ANANUS, très-vaillant capitaine du bourg de Lydda, qui fut accusé d'être entré dans la conspiration d'Ananias souverain pontife des Juifs. Quadratus l'envoya à Rome, pour se justifier devant l'empereur Claude. * Josephe, *antiq. l. XX*, *c. 5.*

ANANUS, de la ville d'Emmaüs, garde de Simon le tyran, aussi méchant & aussi cruel que son maître. Jérusalem étant sur le point d'être forcée, il en sortit avec Archelaüs, avec lequel il s'alla rendre au camp de Tite, qui leur fit grace, & leur permit de se retirer où ils voudroient. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. 6*, *c. 23.*

ANAPAUOMENE, est le nom d'une fontaine de Dodone dans la Molossie, province de l'Epire en Gréce, de laquelle Pline parle ainsi: « Il y a au temple de Jupiter à Dodone une fontaine dont l'eau est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés; elle les allume néanmoins si on les en approche lorsqu'ils sont éteints. On voit la même fontaine presque tarie sur le midi, & c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom d'Anapauomene, en Grec ἀναπαυομένη, c'est-à-dire, *qui cesse*; croissant peu à peu jusqu'à minuit, elle recommence à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. » * Pline, *l. 2*, *c. 103.*

ANAPE, *Anapus*, aujourd'hui l'*Alfeo*, riviere de Sicile près de Syracuse. Les poëtes ont feint que ce fleuve aima Cyanée, qui s'étant opposée à l'enlevement de Proserpine par Pluton, fut changée en fontaine, dont les eaux se mêloient à celles du fleuve Anape, & couloient ensemble dans la mer de Sicile. Ovide décrit cette aventure dans *ses métamorphoses*, *l. 5*, *fab. 5.* Il en fait encore mention dans le quatriéme livre des *fastes*, en parlant des jeux que les Romains célébroient au mois d'avril en l'honneur de Cerès.

ANAPE, *Anapus*, riviere de l'Epire près de la ville de Stratos, dont parle Thucydide.

ANAPHAS, roi de Cappadoce dans l'Asie Mineure, fut élevé sur le trône après avoir tué Itaphernes, qui excitoit des séditions dans la Perse, & Darius contribua à cette élection. Mais Anaphas n'accepta la couronne qu'à condition qu'il ne payeroit point le tribut au roi de Perse. Le même Darius le mit au nombre des satrapes ou grands de son royaume. * Hérodote, *l. 3.*

ANAPHE, isle de la mer Egée, qui se forma insensiblement de même que Delos, Hiera & Rhodes, si l'on en croit les poëtes, & quelques historiens de l'antiquité. Elle fut ainsi nommée par les Argonautes, du mot ἀναφαίνειν, *apparoître*, parceque dans une grande tempête la lune qui étoit entierement eclipsée, parut tout-à-coup, & les empêcha de heurter contre des rochers. Apollon étoit particulierement révéré dans cette isle, & c'est d'où lui est venu le surnom d'*Anaphéen.* Bochart remarque que dans la langue des Phéniciens, *anepha* signifie *épaisse & pleine de branches*, & que cette isle étoit couverte de bois avant qu'elle fût défrichée. Solin dit qu'on n'y voyoit point de serpens. Aujourd'hui elle s'appelle *Nansio.* * Pline, *l. 2*, *c. 7.* Apollonius, *Argonaut. l. 4.* Stephanus, *in* Ἀνάφη. Ovide, *metam. l. 7.*

ANAPIUS, *voyez* AMPHINOMUS.

ANAPLYSTE ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de l'Attique, proche de laquelle il y avoit des mines d'argent. Elle étoit près d'Athènes vers le cap Colias, où furent portés les débris de la

flotte des Perses qui périt à la bataille de Salamine. Son nom étoit célébre par les temples qu'on y voyoit, de Pan, de Cerès, de Vénus *Coliade*, & des déesses appellées *Genethyllides*, qui présidoient à la naissance des hommes. On faisoit aussi beaucoup d'estime des vases de terre peints qui s'y faisoient. Quelques uns croient qu'on la nomme aujourd'hui *Asopa.* * Athénée. Aristophane. Pausanias, *l.* 1.

ANAPODARI, anciennement *Cataractus*, petite riviere de l'isle de Candie, qui a sa source près de *Castel Bonifacio*, coule fort près de Castel Belvedere, & se décharge dans la mer au midi de l'isle, entre Castel de Gira Petra & le cap de Matala. * Mati, *dict. géogr.*

ANAPPES, *Anapium*, village avec un château & titre de comté. Il est situé dans la Flandre Wallone, sur la riviere de Marque, une grande lieue au-dessus de la ville de Lille. * Mati, *dict. géogr.*

ANAPS (Nicolas de) *cherchez* HANAPS.

ANAPUS ou ANAPIUS, *voyez* AMPHINOMUS.

ANAQUITO, campagne de l'Amérique dans le Perou & dans la province de Quito, est célébre par le combat donné entre les Espagnols en 1546. Les uns y suivoient le parti d'Amagro, & les autres celui de Pizarro. L'empereur Charles V fut contraint d'y envoyer le docteur Pierre Casca. * Herrera.

ANAS, riviere d'Espagne, *cherchez* GUADIANA.

ANASTASES PAPES.

ANASTASE I, pape de ce nom, succéda à *Sirice* le 14 mars 398. Ce fut sous son pontificat, que Flavien & les orientaux furent réconciliés avec les églises d'occident. D'abord après son ordination, il travailla à rétablir le repos dans la ville de Rome, agitée par les origénistes qui s'y étoient glissés, par la faveur de Melanie, & par l'adresse de Rufin. Il cita ce dernier à Rome, & le déclara hérétique l'an 401, à la sollicitation d'une dame nommée Marcelle, & fit un décret contre les livres & la personne d'Origène. Suivant l'auteur du pontifical, auquel il ne faut pas trop se fier, il célébra deux ordinations au mois de décembre, & créa huit prêtres, cinq diacres & dix évêques. Il fit bâtir une église qui fut nommée *Crescentiane*, c'est-à-dire, *en l'honneur de S. Crescent*, & ordonna que les prêtres se tiendroient debout & un peu inclinés, tandis qu'on liroit l'évangile. S. Jerôme dit que la terre ne méritoit pas de posséder ce pape, & qu'il en fut enlevé, lorsque Dieu voulut punir la ville de Rome, de peur qu'il n'en fût empêché par ses prieres. Il mourut l'an 402, ayant tenu le siége quatre ans, un mois & 13 jours. On lui attribue deux épîtres; l'une adressée aux évêques Allemans & Bourguignons, & l'autre à Nectaire; mais elles ne sont point de lui: la date le justifie. Il ne nous en reste qu'une écrite à Jean de Jérusalem. INNOCENT I lui succéda. * S. Augustin, *epist.* 165. S. Jerôme, *epist.* 16. Socrate, *l.* 7, *c.* 9. Sozomene, *l.* 8, *c.* 24. Théodoret, *l.* 5, *c.* 23. Baronius, *A. C.* 398, 400, 402. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. du V siécle.*

ANASTASE II fut élevé au pontificat après *Gelase I*, le 28 novembre de l'an 496. Il écrivit d'abord à l'empereur Anastase qui persécutoit les orthodoxes, pour le ramener à son devoir, & le porter à permettre que le nom d'Acace fût effacé des dyptiques. Germain évêque de Capoue au royaume de Naples, & Cresconius évêque de Todi dans l'Ombrie en Italie, furent les légats qui porterent cette lettre. Le patrice Festus qui les accompagna, fut gagné par l'empereur, & lui promit de persuader au pape de recevoir l'édit d'union, que l'on appelloit l'*henoticon* de l'empereur Zenon. Mais arrivant à Rome, il trouva qu'Anastase étoit mort le 16 novembre 498, après avoir tenu le siége un an, onze mois & vingt-trois jours. Desorte que désespérant de faire ce qu'il avoit promis à l'empereur, il fit créer un antipape, pour l'opposer à SYMMAQUE qui venoit d'être élu le 2 décembre. Outre la lettre du pape Anastase à l'empereur Anastase, il nous en reste encore une qu'il écrivit à Clovis I, roi de France, pour le féliciter sur sa conversion, & des fragmens d'une autre sur l'incarnation, à Ursicin. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. du V siécle.*

Les hérétiques s'efforcent de noircir la sainteté de ce pontife par des accusations frivoles. Ils rapportent le témoignage d'Anastase *le Bibliothécaire*, qui dit que plusieurs clercs se retirerent de sa communion, parcequ'il avoit communiqué avec un diacre de Thessalonique nommé *Photius* ou *Photinus*, du parti d'Acace, dont il prétendoit révoquer la condamnation. Mais il est certain que cet auteur n'a fait que suivre les mauvais bruits, que firent courir au désavantage de ce pape les schismatiques appellés *Laurentiniens*, parcequ'ils suivoient Laurent antipape élevé contre Symmaque. Il n'eut des conférences avec Photinus, que pour faire une copie correcte de l'épître de S. Léon à Flavien, dont la traduction grecque avoit été falsifiée: ce qui troubloit l'église d'orient. Du reste, Gratien, & l'auteur du livre intitulé, *le pontifical*, se sont trompés, en disant qu'Anastase fut frapé d'un jugement divin. On doit porter le même jugement de la troisiéme accusation que les centuriateurs de Magdebourg, *cent.* 6, *c.* 10, produisent contre lui, d'avoir voulu rétablir Acace. Car Acace étoit mort en 488, sous le pontificat de Felix, & Anastase ne fut pape qu'en 496. Il ne fut pourtant pas absolument exempt de faute dans cette affaire. Au lieu de demander avec fermeté comme ses deux prédécesseurs, que le nom d'Acace fût retranché des dyptiques, il le demanda avec un air de suppliant qui ne fit qu'enorgueillir les rebelles. Il cessa même de le demander; & dans l'inquiétude où étoient ceux qu'Acace avoit ou baptisés ou ordonnés depuis son excommunication, il s'engagea trop légerement à les réconcilier, sans exiger d'eux les satisfactions convenables. Ce qu'on peut voir dans Evagre, *l.* 2. *c.* 23. Nicephore, *l.* 15 & 17. Liberatus, *pag.* 18, *&c.*

ANASTASE III, Romain, fils de *Lucien*, succéda à *Sergius III* l'an 910, & gouverna l'église deux ans & un mois, sans avoir rien fait de mémorable, sinon qu'il vécut sans reproche. LANDON lui succéda. * Baronius, *A. C.* 911, 912. Sigebert. Onuphre & Genebrard, *in chron.* S. Antonin. §. 15.

ANASTASE IV, Romain, nommé *Conrad*, fut élu après *Eugene III* le 9 juillet de l'an 1153. Il avoit été chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, & abbé de S. Ruf en Dauphiné, selon quelques-uns, & de S. Anastase dans le diocèse de Veletri, selon les autres. Le pape Honoré II dont il étoit parent, le créa cardinal évêque de Sabine au mois de décembre de l'an 1125. Et depuis le pape Innocent II le laissa son vicaire à Rome, lorsqu'il se vit contraint d'en sortir par les violences de l'antipape Anaclet I. Le cardinal Conrad s'acquit l'estime de tout le monde, & fut jugé digne de succéder à Eugene III, l'an 1153, le neuviéme de juillet. Quelques partisans des papes l'ont accusé de trop de facilité envers l'empereur Frédéric, qui avoit maltraité un légat du saint-siége; mais il a mérité de grandes louanges, pour la charité qu'il exerça pendant une famine presque universelle. Son gouvernement fut d'un an, quatre mois & vingt-quatre jours, & il mourut le 2 décembre 1154. ADRIEN IV lui succéda. * Platine, *dans sa vie.* Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1153, 1154. Ughel. Auberi, &c.

ANASTASE, antipape, s'éleva contre Benoît III qui fut élu l'an 855. Il avoit été prêtre de l'église de Rome, &, selon quelques-uns, bibliothécaire du pape Grégoire IV. Ces emplois ont trompé de doctes critiques,

critiques, après Vossius, qui s'est imaginé que ce faux pontife étoit le même qu'Anastase *le Bibliothécaire*, qui a écrit les vies des papes. Celui dont nous parlons, soutenu des commissaires de l'empereur Louis II, voulant se faire élire en la place de Benoît; se saisit de sa personne, & surprit les églises de S. Jean de Latran & de S. Pierre. Mais dans la suite il fut chassé par ses partisans mêmes, qui furent obligés de céder. Quelques auteurs croient qu'il est le même qu'Anastase prêtre du titre de S. Marcel à Rome, qui fut déposé par un synode de soixante-six évêques, que le pape Léon IV fit assembler en 853, parcequ'il avoit passé cinq années hors de son pays, sans assister à la paroisse dont il étoit pasteur. * Baronius, *A. C.* 855, *n.* 63. Onuphre, *au même:* Genebrard & Ciaconius, *dans Benoît II.*

PATRIARCHES.

ANASTASE I de ce nom, ou Anastase SINAÏTE, patriarche d'Antioche, fut tiré du monastère du mont Sinaï, pour être mis sur le siége d'Antioche en 561. L'empereur Justinien le voulut chasser de Constantinople, parcequ'il s'opposoit à l'erreur des herétiques appellés *incorruptibles*; c'est-à-dire, de ceux qui soutenoient que Jesus-Christ même avant sa résurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de souffrance. La mort empêcha ce prince d'en venir à cette violence. Depuis, l'empereur Justin *le jeune* envoya Anastase en exil l'an 572; mais il fut rappellé sous l'empire de Maurice en 595, comme on le juge par les lettres que S. Grégoire lui écrivit sur son retour. Il mourut le 21 avril de l'an 599. Il eut pour successeur Anastase dit *le Martyr*. Nous avons sous son nom divers traités: les critiques ne sont pas d'accord qu'ils soient tous de lui. Le principal & le plus certain est son traité d'Ὁδηγὸς ou *le guide du vrai chemin*, écrit en grec contre les Acéphales. Jacques Gretser en a donné une édition, avec une traduction en latin, à Ingolstadt, 1606 *in*-4°. Ce livre est rare. Richard Simon en avoit préparé une seconde édition, pour laquelle il chargeoit de notes manuscrites son exemplaire, qu'il a legué à la bibliothéque de l'église de Rouen. Il y a encore dans la bibliothéque des peres, quelques homélies qui portent le nom d'Anastase *Sinaïte*; on lui attribue aussi cinq oraisons dogmatiques, ou sur quelques dogmes de la foi: *I. De SS. Trinitate. II. De incircumscripto. III. De divina incarnatione. IV. De passione & impassibilitate Christi. V. De resurrectione Christi.* Le P. Godefroi Tilman les traduisit de grec en latin, & les fit paroître à Paris *in*-8° en 1556. Le P. François Turrien en fit une seconde traduction, qu'on publia en 1616 à Ingolstadt; & c'est celle qui a été mise dans la bibliothéque des peres de l'édition de Cologne. Nous avons encore sous le nom d'Anastase *Sinaite*: *Anagogicarum contemplationum in hexameron libri XI*, & *Quæstiones & responsiones de variis argumentis in sacram scripturam*, *num. CLIV.* Gentien Hervet avoit publié en latin XCIII de ces questions, qu'il croyoit être de la façon de l'un des deux Anastases de Nicée. Plusieurs critiques soutiennent avec raison que ces questions ne sont ni d'eux ni du Sinaïte, mais plutôt d'un auteur qui vivoit dans le XI siécle vers l'an 1050 ou 1078. Ces questions ne peuvent être certainement de l'ancien Anastase *Sinaïte*, puisque l'auteur cite les canons du concile *in Trullo*, les œuvres de S. Maxime & de S. Jean Climaque, de Jean Moschus, d'Olympiodore & de Nicephore, & qu'il compte 700 ans depuis le temps de Constantin jusqu'au sien: ce qui fait voir que l'auteur de ces questions est un Grec du XI siécle. Nous devons ces traités aux soins de Canisius, du P. Turrien, du P. Combefis, &c. Quelques-uns, & en particulier M. Fleury, ont distingué l'Anastase *Solitaire* du mont Sinaï, de l'évêque d'Antioche, & prétendent que ce dernier, qui est l'auteur des livres dont nous avons parlé, est postérieur au premier, & qu'il ne mourut qu'en 618. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait assez de fondement pour distinguer ces deux Anastases: il paroît beaucoup plus vraisemblable que c'est le même, qui après avoir été moine du mont Sinaï, fut élu patriarche d'Antioche. * Evagrius, *l.* 4, *hist. c.* 38, 39, 40, *&c.* Sigebert, *c.* 42, *de vir. illust.* S. Gregorius, *l.* 10, *epist.* 22. Bellarmin. Possevin. Canisius. Gretser. Le Mire. Labbe. Aubertin. Fleury, *hist. eccl. l.* 36, *n.* 27, *l.* 37, *n.* 20, &c. Quelques auteurs croient que ce prélat traduisit de latin en grec le livre du *Pasteur* ou *pastoral* de S. Grégoire. Mais ils se sont trompé, en prenant l'Ὁδηγὸς pour le pastoral. * M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du VI siecle.*

ANASTASE II, dit *le Martyr*, étoit un ecclésiastique de grande vertu, qu'on mit en 599 sur le siége de l'église d'Antioche, où il succéda à Anastase *Sinaïte*. Il travailla avec beaucoup de soin pour la conversion des Juifs; & ces perfides le firent mourir de la maniere du monde la plus cruelle le 21 décembre de l'an 608 sous l'empire de Phocas. Ceux qui croient que ce fut en 620 se trompent: car Phocas avoit été tué un lundi 5 octobre de l'année 610. Anastase III, *Jacobite*, succéda à ce saint martyr, après une longue vacance du siége. Aubert le Mire, & quelques autres, attribuent à cet Anastase *le Martyr*, un traité intitulé, *compendiaria fidei institutio*, que nous avons sous le nom de S. Athanase, & de S. Cyrille d'*Alexandrie*, dans le XV tom. de la bibliothéque des peres, de l'édition de Paris, & dans le VI de l'édition de Cologne. D'autres critiques veulent que cet ouvrage soit d'Anastase *le Sinaite*. On le fait encore auteur d'un commentaire sur le sixiéme pseaume, où est marquée la mort de l'empereur Maurice arrivée l'an 602 en ces termes: *Improbi plures per pœnitentiam servati, in quibus & ille qui nostrâ ætate sub Mauritio Christianorum imperatore fuit, &c.* * Cedrene, *anno ultimo Phoc.* Nicephore, *l.* 18, *c.* 44. Baronius, *ann. & martyr. ad diem* 21 *Novemb.* Gretser. Le Mire, &c.

ANASTASE III, patriarche d'Antioche, ennemi du concile de Chalcedoine, & le plus passionné des hérétiques *Jacobites*. L'an 629 il alla trouver à Hierapolis l'empereur Héraclius, qui étoit alors dans une extrême joie de la victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses, & de la grace que Dieu lui avoit faite de reconquerir sur eux la vraie croix. Ce prince promit à Anastase de le faire patriarche d'Antioche, s'il embrassoit la foi du concile de Chalcedoine, & s'il reconnoissoit deux natures en Jesus-Christ. Cette offre avantageuse flata l'ambition de cet hypocrite, qui feignit d'être dans les mêmes sentimens qu'Héraclius, & de croire qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ; mais il n'admettoit en lui qu'une opération, qu'il appelloit *Deivirile*; restriction qui trompa l'empereur, & le fit tomber dans l'erreur des Monothélites. Ainsi la malice de l'hérétique, & la trop grande facilité du prince, causerent de grands malheurs dans l'église d'orient. M. Du-Pin donne le nom d'Athanase à ce patriarche, comme il est nommé dans les actes de la vie & des combats de S. Maxime, qui eut pour successeur Macedonius, en 649. * *Actes de la vie & des combats de S. Maxime.* Théophane & Cedrene, *in annal.* Baronius, *A. C.* 629.

ANASTASE, patriarche de Constantinople, hérétique Iconoclaste, étoit prêtre de l'église de Constantinople, & le plus confident des domestiques du patriarche Germain. L'empereur Léon l'*Isaurien*, qui étoit le chef des Iconoclastes, suborna Anastase, pour accuser Germain, avec promesse de le mettre en la place de ce saint prélat. En effet, S. Germain ayant été privé de son siége, Léon déclara patriarche Anastase, qui s'engagea d'exterminer les images de son église.

Ce fut l'an 730. Lorsqu'il voulut prendre possession du siége patriarchal, cette cérémonie fut troublée par quelques femmes courageuses, qui le chasserent de l'eglise à coups de cailloux. Anastase envoya ses lettres synodiques au pape Grégoire II, qui refusa de communiquer avec lui. L'empereur Léon mourut en 741, & son fils Constantin *Copronyme* qui lui succéda, ajouta de nouvelles erreurs à celles que son pere avoit soutenues jusqu'à la mort. Le faux patriarche souscrivit à tout, & changea en apparence de sentiment, lorsqu'Artabasde, qui étoit catholique, se fut mis sur le trône impérial; mais lorsque Constantin fut rétabli, il se déclara encore contre les images. Cet empereur, peu satisfait de sa conduite passée, le fit déchirer à coups de fouets dans l'Hippodrome, & ensuite le fit mener sur un âne, la tête tournée vers la queue de cet animal, pour servir de jouet aux enfans & à la canaille. Néanmoins, comme il désespéroit de pouvoir trouver dans tout son empire un aussi méchant homme, il le rétablit derechef sur le siége épiscopal. Cet indigne prélat y passa encore quelques années, & mourut en 753, de l'horrible maladie appellée par les medecins *miserere*. * Théophane & Cedrene, *in annal.* Baronius, *A. C.* 730 *& seqq.*

ANASTASE, patriarche de Jérusalem, avoit été gardien des vaisseaux sacrés de cette église. Il fut mis sur le siége patriarchal, après la mort de Juvenal en 457. L'abbé Euthyme, qu'on nommoit *le grand anachoréte*, lui avoit prédit qu'il seroit élevé à cette dignité, dont il remplit parfaitement les devoirs. Evagre dit que si l'on en croit Zacharie, Anastase avoit souscrit à l'édit, que Basilisque publia contre le concile de Chalcedoine; mais il observe qu'on doit rejetter le témoignage d'un historien, qui étoit de la secte d'Eutychès, & qui s'efforçoit de faire valoir son parti par le mérite d'un prélat aussi saint qu'Anastase l'étoit. Cyrille, auteur de la vie d'Euthyme, telle que nous l'avons dans le recueil de Surius & de Bollandus, témoigne que ce patriarche étoit un très-zélé défenseur de la foi orthodoxe, & il ajoute, que les hérétiques devenus puissans sous le regne de Basilisque, ayant mis à leur tête un moine nommé Géronce, lui firent beaucoup de peine. Anastase mourut l'an 477, & Martyrius lui succéda. * Cyrillus, *in Euthym. apud Sur. & Bolland. ad diem 20 januar.* Evagre, *l.* 3, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 458, *&c.*

EMPEREURS.

ANASTASE I de ce nom, dit *le Silentiaire*, natif de Durazzo, fut élevé à l'empire après la mort de *Zenon*, au mois d'avril 491. La veuve de ce dernier, nommée *Ariadne*, qui entretenoit un amour secret avec Anastase, le plaça sur le trône de Constantinople, quoiqu'il ne fût pas encore de l'ordre des sénateurs; mais seulement du nombre des officiers qu'on appelloit *Silentiaires*. Euphemius, patriarche de Constantinople, voyant qu'Anastase avoit été préferé à Longin frere de Zenon, ne voulut point le couronner qu'il n'eût fait profession publique de la foi orthodoxe, suivant les décisions du concile de Chalcédoine. Il le fit sans peine, dans le desir qu'il avoit de se voir maître de l'Orient, sans que les Manichéens & les Ariens, qui le connoissoient, en prissent ombrage. Il eut le plaisir de recevoir des lettres du pape Felix III, qui se réjouissoit de son élection, & de ce que le peuple de Constantinople s'étoit écrié, lorsqu'il assistoit aux jeux du cirque, quelques jours après son couronnement, *Seigneur, commandez comme vous avez vécu.* En effet, au commencement de son empire, il donna de grandes marques de piété, de modération & de justice, visitant les églises, faisant beaucoup d'aumônes aux pauvres, & ôtant la vénalité des charges, que son prédécesseur avoit introduite. Il supprima encore une imposition, que l'on appelloit *le Chrysargyre*, qui se levoit tous les quatre ans, non-seulement sur la tête des personnes, de quelque condition qu'elles fussent, mais même sur tous les animaux, & jusque sur les chiens, pour chacun desquels on payoit six oboles. Mais il changea bientôt de conduite, & se montra aussi violent & avare, qu'il avoit été doux & libéral, faisant grace à tous les criminels pour de l'argent, vendant toutes les charges, accablant les provinces d'impositions, & prenant le bien des habitans des villes. En 492 les habitans de Constantinople, sollicités par Longin, se révolterent en partie, & il s'éleva une guerre civile, dans laquelle le feu fut mis dans la ville, & brula plusieurs palais & quelques églises. Depuis, le même Longin ayant engagé dans son parti les Isaures, vint attaquer Anastase, qui le défit. Ce ne fut pas néanmoins sans peine: les Isaures rebelles étoient au nombre de près de cent cinquante mille hommes; & outre Longin, ils avoient un autre chef de même nom, & Lilinge, un des braves hommes de son temps. Il fallut bien des combats pour réduire un parti si considérable; mais Lilinge ayant été tué les armes à la main en 497, & les deux Longins s'etant rendus, & ayant été punis de mort, ceux qui les avoient suivis se rendirent, & on les transfera dans la Thrace. Deux ans après, on commença à connoître les Bulgares, peuples venus des bords du Volga, qui firent quelques ravages dans la Thrace; & à peine fut-on délivré d'eux, qu'on eut la guerre avec les Perses, qui dès l'an 502 prirent Amide, la plus forte ville de ces quartiers-là. La perte de cette ville & de quelques autres, n'empêcha pas néanmoins Anastase de soutenir la guerre avec beaucoup de vigueur. Enfin, en 505 Celer, maître de la milice, ayant remporté une grande victoire sur Cabades roi de Perse, ce prince fut bien-aise de faire la paix, & rendit toutes les places qu'il avoit prises, moyennant une somme d'argent. Ce fut alors qu'Anastase se croyant en état de tout entreprendre, fit voir qu'il n'étoit ni catholique, ni eutychien, mais de la secte des *Acephales* ou *Hésitans.* On en fut alarmé à Constantinople; le peuple se souleva, & il fut obligé de prendre la fuite; mais le patriarche Macédonius ayant fait sa paix, il reprit toute son autorité, & en abusa bientôt pour perdre son bienfaiteur. Il le fit accuser d'impudicité par de jeunes hommes qu'il avoit subornés; & voyant que ces calomnies avoient été découvertes, il le fit enlever, persécuta les catholiques & les parens du patriarche, & mit un prêtre hérétique en sa place en 511. Une conduite si extraordinaire irrita tout le monde contre lui: les troupes de Scythie, de Mesie & des autres provinces voisines inviterent Vitalien à prendre les intérêts de la religion catholique: il prit les armes; & sur la premiere nouvelle qu'on en eut à Constantinople, le peuple le proclama, lui & Areobindas, augustes. Il ne paroît pourtant pas que Vitalien en eut jamais pris le titre, Areobindas l'ayant aussi refusé. Anastase se présenta nue tête; & par un discours érudié, il émut si bien la compassion de la populace, qu'elle le pressa de reprendre le diadême. Il n'y auroit pourtant rien gagné, si Vitalien avoit su se défendre de la mauvaise foi de ce prince. Odyste, Anchiale, & plusieurs autres villes prises; Hypatius & Cyrille, successivement maîtres de la milice, faits prisonniers; une armée de soixante mille hommes taillée en piéces, le mettoient en état de tout oser; & il alloit former le siége de Constantinople, lorsque l'empereur lui opposa un desir apparent de se réconcilier avec les catholiques. Leur général ne put tenir contre: on entra en négociation en 514. Anastase promit avec serment de convoquer un concile à Héraclée, pour y chercher, sous l'autorité du pape, les voies d'appaser les troubles: tous les seigneurs qui le suivoient en promirent autant; mais on n'eut pas plutôt mis les armes bas, qu'il se moqua de tout, & Vitalien ne put pas même

conserver les charges dont il jouissoit avant que d'armer. Evagrius observe qu'avant que de faire la paix, Vitalien avoit été battu ; ce que les autres historiens ne disent pas, apparemment parceque sa perte fut si peu considérable, qu'elle ne leur a pas paru mériter d'être rapportée. Pour ce que Zonares dit que sa flotte fut brulée par l'adresse de Proclus, célébre mathématicien, qui se servit du secret des miroirs ardens, c'est un conte fait à plaisir. Anastase vécut quatre-vingts ans, selon quelques auteurs, d'autres disent quatre vingt-huit. L'auteur de la chronique d'Alexandrie lui donne quatre-vingt-dix ans & cinq mois de vie. On le trouva mort d'un coup de foudre le 9 juillet de l'an 518, après un regne de vingt-sept ans & près de trois mois. JUSTIN *l'ancien* lui succéda.

Les anciens historiens de France ont écrit que cet empereur ayant su les avantages que Clovis I avoit remportés sur Alaric & sur les Allemans, lui envoya des ambassadeurs, qui lui porterent les ornemens impériaux ; savoir, la robe de pourpre, le manteau & le diadême semé de pierres précieuses, avec des lettres de consul, ou selon d'autres, de patrice. Baronius semble improuver la créance qu'on a du consulat présenté à Clovis, parceque son nom ne se trouve point dans les fastes consulaires, & que la dignité de patrice étant moindre que celle de consul, on n'auroit jamais osé la donner à un si grand roi. C'est pour cela qu'il conclut que Clovis refusa les présens d'Anastase. Mais outre que nous avons des exemples qui nous rendent la chose croyable, il est sûr que ces dignités n'étoient qu'honoraires. Aussi Clovis ne les considéroit que comme un témoignage d'amitié ; car ayant reçu dans Tours ces marques de sa nouvelle dignité des mains de S. Remi, il vint de l'église de S. Martin jusqu'à la cathédrale, pour se faire voir au peuple, & envoya la couronne à Rome au pape Symmaque, pour la mettre dans la basilique de S. Pierre, comme un monument éternel de sa dévotion. * Cedrene. Evagre. Théodore *le Lecteur*. Marcellin. Procope, &c. Baronius, *depuis l'an* 491 *jusqu'à* 518. Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 38. Hincmar, *in vit. S. Rem.* Aimoin, *l.* 1. Sigebert, &c. Banduri, *Numism. imp. Rom.*

ANASTASE II, dit auparavant *Artemius*, secrétaire de l'empereur Philippique Bardanes, fut mis en sa place après sa mort, arrivée en 713 au mois de juin. Ce prince savant, moderé & orthodoxe, envoya sa profession de foi au pape Constantin, qui lui députa un de ses nonces, que les anciens nommoient *Apocrisiaires du saint-siége*. Les nécessités de l'empire l'obligerent de mettre sur pied une armée contre les Sarasins, & il en donna la conduite à des capitaines qui s'aquitterent mal de leur devoir. Anastase s'en plaignit ; & ses troupes se mutinant, elles mirent sur le trône Théodose simple receveur des deniers de l'empire. Ce dernier s'étant rendu maître de Constantinople, renferma Anastase dans un monastère l'an 716. Ainsi Anastase ne regna que deux ans & neuf mois. Sous le regne de Léon l'*Isaurien*, il tâcha de reprendre l'empire, avec le secours des Bulgares, qui le trahirent : & Léon le fit mourir l'an 719. * Nicephore. Zonaras. Cedrene. Baronius, *annal chr. an.* 713, 714. Pagi, *crit. in annal.*

HOMMES CÉLÈBRES.

ANASTASE *Théopolite*, fut ainsi nommé, comme on le conjecture, parcequ'il étoit natif d'Antioche, qu'on appella *Theopolis* ou *la ville de Dieu*, ainsi que nous l'apprenons d'Etienne de *Byzance*, duquel on peut consulter les interprétes. Anastase vivoit du temps de S. Cyrille, au commencement du V siécle. Il laissa une relation de ce qui s'étoit passé en Perse, entre un historien chrétien & un païen. * Vossius, *l.* 1, *de hist. Græc.*

ANASTASE, *de Nicée*, eut avec Eunomius de Nicomédie un différend touchant quelques droits de leurs églises : il fut terminé dans le concile de Chalcédoine, tenu l'an 451, *sess.* 11. * Bellarmin, *de script. eccles.*

ANASTASE, Persan, du pays de Razech, s'appelloit *Magundat* avant son baptême : il étoit fils d'un mage, & embrassa la même profession. Il servoit dans les troupes du roi Chosroës, quand les Perses enleverent la croix de Jesus-Christ. Cet évenement lui donna la curiosité de s'instruire de la religion des chrétiens ; & ayant pris le dessein de l'embrasser, il quitta l'armée de Chosroës, se retira dans la ville d'Hieraple en Syrie chez un orfevre chrétien, qui lui apprit les principaux points du christianisme. De-là Magundat s'en alla à Jérusalem, où il fut baptisé sous le nom d'Anastase. Il passa sept ans dans le monastère de Jérusalem, qui portoit le nom d'Anastase, & ne le quitta que pour aller s'exposer au martyre à Bersalo, ville d'Assyrie que les Perses occupoient. Quand il fut arrivé, il entreprit de prêcher la foi de Jesus-Christ aux Perses. Le gouverneur nommé *Barzabane* le fit arrêter ; & ayant averti le roi de Perse de la détention d'Anastase, il reçut ordre de l'envoyer en Perse. Anastase y fut conduit ; & ayant persisté dans la religion chrétienne, il fut étranglé le 22 janvier 628, & eut ensuite la tête tranchée. Son corps fut porté quelques années après à Constantinople, & de-là en Palestine. On croit à Rome avoir la tête de ce saint. * Baronius, *in annal. & martyrol. Ses actes dans* Bollandus, Baillet, *vies des saints* 22 *janvier.*

ANASTASE, disciple de S. Maxime, abbé dans le VII siécle, souffrit beaucoup, aussi-bien que son maître, pour la défense de la foi contre les monothélites. On a une lettre de lui, écrite aux moines de Cagliari. Il mourut en exil à Lazique, le 24 juillet 664. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII & VIII siécles.*

ANASTASE, *Apocrisiaire*, ou nonce de l'église de Rome dans le VII siécle, fut persécuté par les monothélites, & écrivit une lettre à Théodose, prêtre de Gangre, sur la mort de S. Maxime abbé : elle est dans le recueil d'Anastase *le bibliothécaire*. Anastase fut renfermé dans un château le 11 octobre 666. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII & VIII siécles.*

ANASTASE, abbé du monastère de S. Euthyme, dans la Palestine, florissoit dans le VIII siécle vers l'an 740. On lui attribue un traité contre les Juifs, que Canisius a publié dans le III volume de ses anciennes leçons, & qu'on a mis depuis dans la bibliothéque des peres ; mais apparemment il est d'un auteur plus récent : car il marque 800 ans depuis la destruction des Juifs par Vespasien, jusqu'à son temps. Cet Anastase, selon quelques-uns, n'avoit pas des sentimens fort orthodoxes au sujet de la Trinité : ce qui donna occasion à S. Jean *de Damas* d'écrire un petit traité contre les additions faites par Pierre le Foulon, patriarche d'Antioche dans le V siécle, à l'hymne de la Trinité, appellée *Trisagion*. * Canisius. Le Mire, &c. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. du VIII siécle.*

ANASTASE, cardinal, moine du Mont-Cassin, puis cardinal & bibliothécaire du pape Etienne II en 754, écrivit l'histoire de la translation de S. Benoît, que l'on conserve dans la bibliothéque du Mont-Cassin. Wion assure en avoir eu entre ses mains un exemplaire manuscrit. Pierre Diacre, *dans son livre des hommes illustres du Mont-Cassin*, ne parle point de cet Anastase. * Arnold. Wion, *lig. vit. l.* 2, *c.* 8, *pag.* 177. Guillelm. Cave, *scriptor. eccles. hist. litter.*

ANASTASE *le bibliothécaire*, abbé Romain, a fleuri dans le IX siécle, sous les papes Nicolas I, Adrien II, &

Jean VIII. Outre le soin de la bibliothéque de l'église de Rome, il eut celui de diverses affaires qu'on lui confia pour traiter avec l'empereur & les prelats d'orient. Il se trouva même en 869 au VIII concile général, dont il traduisit de grec en latin les actes & les canons, aussi-bien que ceux du VII, & plusieurs autres monumens de l'église grecque, comme la *chronographie tripartite ;* un recueil des piéces concernant l'histoire des monothélites, donné en 1630 par le P. Sirmond, & la vie de S. Demetrius martyr. Il composa encore une préface sur les œuvres attribuées à S. Denys l'Aréopagite ; & les vies des papes, que le P. Jean Busée Jésuite fit imprimer en 1606 à Mayence, que Charles Fabrot a publiées depuis à Paris, de l'impression royale, & dont MM. Bianchini & Muratori ont donné une nouvelle édition, le premier à Rome en 1718 & 1723, le second dans son grand recueil des écrivains d'Italie en 1723. Nous avons une épître de Photius à Anastase *le bibliothécaire*, & une d'Anastase à Hincmar de *Reims*. Il est aussi l'auteur de l'*histoire miscellanée* attribuée autrefois à Paul Diacre. A l'égard des vies des papes qu'on lui attribue, Onuphre, Vossius, & divers savans critiques croient qu'Anastase n'a écrit que jusqu'à la vie de Nicolas I, & que Guillaume aussi bibliothécaire de l'église romaine, y ajouta celles d'Adrien II & d'Etienne VI. Il faut encore remarquer qu'il y a apparence qu'Anastase n'écrivit point les vies des premiers papes, & qu'il ne fit que continuer celles qui avoient été faites par un auteur ancien jusqu'à Damase, dont on leur avoit fait faussement porter le nom. On ne sait pas précisément en quel temps mourut cet auteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vivoit encore sous le pontificat du pape Jean VIII, qui fut élu en 872, & mourut en 882. Quelques-uns confondent cet auteur avec Anastase cardinal *dont nous avons parlé*. Ceux qui voudroient voir les raisons de part & d'autre, pouront consulter Cave, dans son histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques, *pag.* 470. * Sigebert, *de script. eccles.* c. 103. Trithême. Possevin. Bellarmin. Baronius. Le Mire. Le P. Sirmond. Vossius. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. du IX siécle.*

ANASTASE, évêque de Nicée, vivoit dans le XI siécle, s'il est auteur des questions & réponses sur l'écriture, dont nous avons parlé dans l'article d'Anastase *Sinaïte*, *Voyez* cet article.

On attribue encore à cet évêque de Nicée un traité, *de sacra synaxi, & de non judicando ; deque oblivione injuriarum.* Le P. Turrien le traduisit de grec en latin, & Henri Canisius le publia dans le troisiéme volume de ses anciennes leçons, sous le nom d'*Anastase Sinaïte*. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il est de ce prélat de Nicée, puisqu'on y trouve plusieurs lignes touchant les jugemens teméraires qui ont été copiées de S. Jean *Climaque*. On ne sait point en quel temps mourut cet évêque. * Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin. Le Mire. Gretser, &c.

☞ANASTASE (Saint) moine & ermite dans le XI siécle, naquit à Venise, d'une famille distinguée dans le monde. Le desir de se consacrer entierement à Dieu le porta à quitter sa famille, & son pays. Il se retira au Mont-saint-Michel, & y embrassa la profession monastique. C'étoit quelques années avant le milieu du onziéme siécle. Au bout d'un peu plus d'un an, Anastase ayant découvert que l'abbé de la maison étoit simoniaque, il prit le parti d'en sortir, & se retira dans une isle sur les côtes de la mer, où il vécut en ermite. Il ne put toutefois si bien se cacher, que l'austérité de sa vie & l'éclat de ses vertus ne le fissent connoître : de sorte que S. Hugues, abbé de Cluni, visitant les monastères de sa dépendance, qui étoient dans le voisinage de la retraite d'Anastase, alla le voir ; & dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, Hugues lui persuada de le suivre à Cluni. Anastase l'y suivit ; & pendant sept ans qu'il y demeura, il fut l'exemple & le modéle de tous les freres. L'occupation ordinaire de ce saint homme étoit la méditation des divines écritures, & la lecture assidue des peres de l'église, tant grecs que latins. C'est là qu'il puisoit ce grand fonds de doctrine, dont il soutenoit ses exhortations. Sur la réputation qu'il s'étoit faite en ce genre, le pape Grégoire VII dès les premieres années de son pontificat, ordonna à l'abbé de Cluni de l'envoyer en Espagne, annoncer l'évangile aux musulmans qui y étoient encore. Anastase se prêta avec zéle à cette bonne œuvre ; mais voyant que ses exhortations étoient sans fruit, & que ces infidéles refusoient d'ouvrir les yeux à la vérité, il retourna à Cluni. Cependant l'abbé le prit avec lui pour l'accompagner dans le cours des visites de ses monastères, & lui faisoit faire des exhortations aux freres qu'il visitoit. Desirant reprendre la vie érémitique, Anastase pria son abbé de lui permettre de se retirer dans les monts Pyrénées. Il y vécut pendant trois ans, instruisant les peuples que sa vie édifiante attiroit dans son désert. Après ce temps, l'abbé Hugues ayant jugé à propos de le rappeller à Cluni, Anastase se mit en chemin pour lui obéir ; mais une fiévre violente qui le saisit en route l'obligea de s'arrêter en un lieu du diocèse de Rieux nommé alors *las dévotas*, & aujourd'hui *Doydes*. Saint Anastase y mourut le 16 octobre, vers l'an 1086, & fut enterré dans l'église de S. Martin. On a de S. Anastase un petit écrit en forme de lettre, où il fait sa profession de foi sur l'eucharistie, & l'appuie des textes de l'évangile qui prouvent la croyance de l'église catholique sur ce mystère. C'est une réponse à Guillaume, abbé de Cormeilles, son ami, qui à l'occasion des erreurs de Berenger, lui avoit demandé ce qu'il pensoit sur le mystère de l'eucharistie. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. VIII, p. 162 *& seq.*

ANASTASIE ou RESURRECTION, est le nom d'une chapelle de Constantinople, où S. Grégoire de *Nazianze* assembla les catholiques, & ressuscita, comme il le dit lui-même, la parole de la charité. Il l'appelle aussi quelquefois *une nouvelle Bethléem*, soit à cause de son peu d'étendue, soit parceque la foi de la consubstantialité de Jesus-Christ y avoit pris une nouvelle naissance. Il la nomme encore *une arche de Noé*, qui s'étoit sauvée du déluge de l'hérésie, & avoit porté la semence d'un nouveau peuple de catholiques. Car les ariens leur avoient ôté la liberté de s'assembler depuis l'an 339 jusqu'en 379, que S. Grégoire fut appellé à Constantinople. C'est dans cette Anastasie que le même S. Grégoire de *Nazianze* prononça plusieurs de ses oraisons ou *harangues théologiques*, qui lui firent mériter le nom de *Théologien*. Marcien économe de l'église de Constantinople, y fit depuis élever un superbe temple, dont les prélats qui avoient été assemblés par le patriarche Gennade, pour tenir un synode, firent la dédicace l'an 459. Cette action fut célébre par un miracle que Dieu fit en faveur de la charité du même Marcien. Et ce fut peut-être encore en sa faveur que cette église ne fut point brulée dans un grand incendie, qui désola la ville de Constantinople l'an 465. Les reliques de sainte Anastasie martyre, qu'on apporta depuis de Sirmich dans cette église, lui conserverent par un double motif le titre d'Anastasie qu'elle avoit déja. * S. Gregorius *Nazianz. orat.* 28, 32, *car.* 10, &c. Sozomene, *l.* 7, *c.* 5. Théodore le *Lecteur*, *l.* 1. Surius, *ad diem* 10 *januar.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Grégoire de Nazianze.*

Il faut distinguer cette église d'une autre de même nom, que les novatiens avoient dans Constantinople. Car les ariens l'ayant démolie sous Constance, ils l'appellerent *Anastasie*, depuis que Julien leur eut permis de la rebâtir. * Socrate, *l.* 2, *c.* 30. Sozomene, *l.* 4, *c.* 19. Hermant, *vies de S. Basile & de S. Greg. de Nazianze*, *l.* 8, *c.* 20.

ANASTASIE, dame Romaine, fille de *Prétextat*, & d'une femme chrétienne nommée *Flavie*, fut élevée par sa mere dans la religion chrétienne. Son pere la maria à un païen, nommé *Publius*, l'un des grands de la cour de l'empereur Dioclétien, qui regnoit vers la fin du III siécle, & au commencement du IV. Les actes de la vie de cette sainte, rapportés par Méthaphraste, & assez peu authentiques, portent que Publius étant près d'aller en ambassade en Perse, & sachant qu'Anastasie professoit le christianisme, l'enferma étroitement dans une chambre, & la donna en garde à ses domestiques, se réservant à la punir dans la suite, comme il lui étoit permis par un ancien usage pratiqué parmi les Romains, qui donnoit pouvoir au mari de juger sa femme en présence de ses parens; mais que Publius mourut en chemin; & Anastasie qu'ayant ainsi recouvré sa liberté, s'adonna entierement à la dévotion, & au soulagement des chrétiens; que l'empereur Doclétien ayant fait amener à Aquilée le prêtre Chrysogone, en qui elle avoit beaucoup de confiance, & qui l'avoit consolée par ses lettres pendant qu'elle étoit en prison, elle l'y suivit. Suidas, Nicephore, & Baronius qui les a suivis trop légerement, rapportent les lettres qu'elle lui écrivoit. On prétend que ses actions de charité la firent découvrir dans la suite; qu'elle fut prise en Macédoine, & qu'elle souffrit le martyre en Illyrie, ou par le fer, ou par le feu. On ajoute qu'une dame nommée *Apollonie* obtint son corps, par le moyen de la femme du préfet d'Illyrie, & qu'elle l'enterra près de Zara en Dalmatie; que delà il fut transporté à Sirmich, ville capitale de la Pannonie, où il y avoit une église en son honneur, du temps de l'empereur Théodose *le jeune*; que de Sirmich, son corps fut apporté à Constantinople, du temps de l'empereur Léon I, vers l'an 460, sous le patriarche Gennade, où il fut déposé dans l'église nommée *Anastasie* ou *de la Résurrection*, que quelques-uns, trompés par l'équivoque du nom, ont cru originairement dédiée en l'honneur de sainte Anastasie, quoique cette église dès le temps de S. Grégoire de *Nazianze*, c'est-à-dire, plus de 80 ans avant cette prétendue translation, portât le nom d'Anastasie. Les Grecs font sa fête au 22 décembre, & les Latins au 23. Il y a apparence que l'Anastasie, que l'on qualifie vierge & martyre, dont les Grecs font la fête au 29 d'octobre, & les Latins au 28, n'est pas différente de celle-ci. * Theodor. Lect. *libro 2. Actes dans* Surius. Tillemont, *mémoires pour l'hist. ecclesiastique.* Baillet, *vies des Saints.*

ANASTASIE, fille de *Constantius Chlorus*, & sœur de Constantin *le Grand*, fut mariée à Bassien. On croit qu'après la mort de ce dernier, elle se remaria à Lucius Ranius Acontius Optatus, le même que Constantin créa patrice, qui fut consul en 334, & que Constance fit mourir. Ammien Marcellin dit qu'Anastasie fit bâtir à Constantinople des bains publics, qu'elle appella de son nom *Anastasiens.* On ne sait pas le temps de la mort de cette princesse. * *Consultez* les extraits de l'auteur anonyme des *Gestes de Constantin*, que nous avons dans le corps de l'histoire Byzantine, & Ammien Marcellin, *l. 26 hist. &c.*

Il y a eu une autre Anastasie, sœur des empereurs Valens & Valentinien, que quelques auteurs prétendent, mais faussement, avoir donné son nom aux bains dont nous venons de parler.

Il y en a eu une autre que l'empereur Tibere avoit épousée étant encore particulier, & qui mourut l'an 594, laissant deux filles, dont l'une fut mariée à l'empereur Maurice, & fut mere de tous ces enfans qui furent massacrés si cruellement par ordre de Phocas. Tibere, dit-on, ne la laissa connoître pour son épouse, que lorsqu'il fut empereur; & c'étoit parcequ'on le croyoit encore libre, que l'impératrice Sophie, qui conservoit apparemment des prétentions sur lui, l'avoit fait nommer César par Justin. * Banduri, *Numism. imp. Rom.*

L'histoire de Constantinople fait mention d'une quatriéme Anastasie femme de Constantin Pogonat, & mere de Justinien Rhinotmet. Cette impératrice fut toujours malheureuse depuis la mort de son époux. Traitée d'une maniere peu convenable par son fils, elle ne put néanmoins sans douleur, le voir longtemps banni, & enfin tué. Après sa mort, elle se réfugia dans la fameuse église de Notre-Dame au fauxbourg des Blachernes, avec son petit-fils Tibere; mais cet asyle ne fut pas respecté par les soldats: elle se vit arracher le jeune Tibere d'entre ses bras pour être égorgé, & l'on ne dit plus rien d'elle ensuite. * Banduri, *Numism. imp. Rom.*

ANATHOTH ou HANATHOTH, ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, donnée aux Lévites de la famille de Caath, & assignée pour ville de refuge. Elle n'est éloignée de Jérusalem que de vingt stades. * Josephe, *antiq. l.* 10, *c.* 10. Elle est la patrie de quelques personnes illustres; d'Abiezer, un des trente vaillans de l'armée de David, & d'Abiathar, où le roi Salomon l'exila, pour avoir soutenu le parti d'Adonias: le prophéte Jérémie étoit aussi de cette ville. Le pere Roger, dans son livre de la terre-sainte, dit qu'à l'endroit où étoit la maison du prophéte Jérémie, il y a une église dont la voûte est soutenue de deux rangs de piliers, sur lesquels on voit quelques peintures; que près cette église sont les ruines d'un couvent de S. François, autrefois desservi par six religieux; que les religieux de cet ordre ont abandonné ce lieu, parceque les Arabes y vinrent il y a plus de six vingts ans, égorger les six religieux qui y faisoient l'office, pillerent l'église & le couvent, & y mirent le feu; que ce n'est plus qu'un village habité de Maures; qu'à trois lieues de-là, sur le chemin qui mene à Jaffa, il y a un autre village sur une petite butte, où l'on voit la clôture d'une église, dont il reste une partie de la voûte de la nef, qui est le logement des Maures tributaires du bacha de Gaza, sous la domination de qui Anathoth est aujourd'hui. Il y en a qui prétendent que cette église fut bâtie au lieu où fut la maison du bon Larron, qui fut crucifié avec Jesus-Christ, & que quelques-uns nomment Dimas, mais sans preuves. * *Josué*, *XXI*, 18. II *Rois*, *XXIII*, 27. III *Rois*, *XXIII*, 26. I *Paralipom. XII.* Le P. Roger, *Terre-sainte*, *liv.* 1, *chap.* 14.

ANATOLE, *Anatolius*, patriarche de Constantinople, étoit un diacre d'Alexandrie, qui s'éleva à cette dignité par ses intrigues. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, l'avoit envoyé à Constantinople, où il faisoit ses affaires à la cour, en qualité de son apocrisiaire ou nonce. Ce fut dans le temps que les partisans d'Eutychès exciterent une cruelle persécution contre S. Flavien, patriarche de Constantinople, qu'ils ne se contenterent pas de déposer au faux concile d'Ephèse en 449; mais qu'ils traiterent avec tant d'inhumanité, que trois jours après il mourut en exil. Dioscore, chef de ce parti, fit mettre Anatole, qui étoit sa créature, en la place de S. Flavien, pensant qu'il favoriseroit les Eutychéens; mais Anatole, après la mort de Théodose *le Jeune*, lorsque Marcien fut élevé à l'empire, changea de parti pour se maintenir sur son siége. Il embrassa les sentimens du parti orthodoxe, assembla un concile à Constantinople, où il invita les légats du pape Léon, qui s'y trouverent; prononça anathême contre la doctrine de Nestorius & d'Eutychès, & envoya sa profession de foi à S. Léon, qui le reçut dans sa communion, à la priere de l'empereur Marcien & de l'impératrice Pulcherie. Depuis, il assista au concile de Chalcédoine; mais les trois canons qu'il fit insérer dans les actes de ce concile, du consentement de quelques évêques orientaux, sur la prééminence de l'église de Constantinople, souleverent contre lui les légats

du saint siége, qui s'opposerent à cette disposition. Cette affaire causa un grand désordre, & l'ordination qu'il fit ensuite dans son église, des partisans de l'hérésie, en produisit une plus funeste. Le pape S. Léon s'opposa à ses entreprises, sur-tout lorsque ce prélat eut déposé l'archidiacre Aëtius. Anatole, pour se venger, fit courir des bruits très-désavantageux à la réputation du pontife. Mais malgré son orgueil, il fut obligé de se soumettre, & de se réconcilier avec son archidiacre, quoiqu'on le soupçonnât toujours de favoriser les hérétiques. Il mourut l'an 458. Gennade lui succéda. * Le concile de Chalcédoine, *act.* 1, 3 *&* 6. S. Leo, *epist.* 51, 52 *& suiv.* Baronius, *A. C.* 449 *&* 458.

ANATOLE, *Anatolius*, évêque de Laodicée en Syrie, dans le III siécle, étoit d'Alexandrie, & de l'une des meilleures familles de la ville. Il fut un des plus habiles hommes de son temps, & excella dans l'arithmétique, dans la géométrie, dans la physique, dans l'astronomie, dans la grammaire & dans la rhétorique. Il établit une école de philosophie à Alexandrie, & semble y avoir lui-même professé. Il fut élevé aux premieres dignités de la ville, & s'aquitta avec honneur des charges les plus importantes. Pendant la guerre suscitée à Alexandrie par Emilien contre Gallien en 262, Anatole se trouva renfermé dans la citadelle, qui tenoit pour Emilien. Il fut chargé du gouvernement de la place; & comme les assiégés manquoient de vivres, il fit savoir l'état des choses à Eusebe, diacre d'Alexandrie, qui étoit dans la partie de la ville, laquelle obéissoit à Théodose, général de Gallien, & ménagea par son moyen la grace des assiégés; ensuite, sous prétexte de renvoyer les bouches inutiles, il fit sortir les chrétiens de la citadelle, puis tous ceux qui voulurent se retirer; desorte que n'y restant presque plus personne, Théodose se rendit facilement maître de la place. Cet Eusebe dont nous venons de parler, fut élu évêque de Laodicée à la place de Socrate; & dans le même temps, Anatole étant allé faire un voyage en Palestine, fut retenu par Théoctene évêque de *Césarée*, qui lui imposa les mains pour le faire son coadjuteur, dans l'espérance qu'il lui succéderoit; mais dans un voyage qu'il fit à Antioche pour assister à un concile contre Paul de Samosate, il passa par Laodicée, dans le temps de la mort d'Eusebe, & il y fut retenu pour évêque en 269. Eusebe de Césarée dit qu'il avoit fait peu de livres, mais qu'ils étoient excellens. Il laissa un traité touchant la célébration de la fête de pâque, & un autre *de arithmeticæ institutionibus*, en dix livres. S. Jerôme, *in catal.* parle très-avantageusement d'Anatole. *Miræ doctrinæ*, dit-il, *vir fuit in arithmetica, geometria, astronomia, grammatica, rhetorica, dialectica; cujus ingenii magnitudinem de volumine, quod super pascha composuit, & de decem libris de arithmeticæ institutionibus intelligere possumus.* Il florissoit dès l'an 3 de Probus, & de J. C. 278, & sous l'empire de Carus vers l'an 282 ou 283. On ne sait pas précisément l'année de sa mort; mais l'église grecque l'honore comme martyr le 4 octobre. Le martyrologe romain marque sa fête le 3 juillet. Nous avons d'Anatole un traité latin de la pâque, donné par Bucherius, où effectivement on trouve la traduction d'un passage du traité d'Anatole, cité par Eusebe; & l'on ne peut douter que ce ne soit un ouvrage ancien, puisque l'auteur marque que la coutume de célébrer en Asie la pâque le quatorziéme de la lune de mars, sans avoir égard au dimanche, venoit d'être abolie dans ce pays-là. * Eusebius, *in chron. & hist. l.* 7, *c.* 26. Adon, *in chron.* Trithemius, *de scriptoribus ecclesiasticis.* Baronius, *A. C.* 283, *n.* 11, 12 *&* 13, *& in martyrol. ad* 3 *jul.* Vossius, *de math. c.* 50, §. 3, *&c.* 67, §. 3, *&c.* Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. ecclesf.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclesf. des III premiers siécles.*

ANATOLE, *Anatolius*, diacre de l'église romaine, consulta Ferrand, diacre de l'église de Carthage, disciple de S. Fulgence, sur les questions que l'empereur Justinien proposoit au pape Jean II, en 533. Il demandoit si on pouvoit dire qu'*un de la Trinité eut souffert.* Nous avons la réponse que lui fit Ferrand, parmi ses œuvres, que le pere Chifflet fit imprimer à Dijon en 1649. C'est une épître qui a pour titre, *de duabus in Christo naturis, & quòd unus de Trinitate natus passusque dici possit.* Le même Ferrand lui écrivit une autre lettre sur l'affaire des trois chapitres, qui est adressée à Anatole & à Pélage, qui étoit aussi diacre. * Baronius, *A. C.* 533. Chifflet, *in not. ad Ferrand.*

ANATOLE, *Vindanius Anatolius*, de Beryte, sénateur très-zelé pour le paganisme, posseda plusieurs dignités sous l'empire de Constance & de Constant. Il fut vicaire d'Asie en 339, préfet d'Illyrie en 346, & en 359: il avoit encore été gouverneur de Galatie, & vicaire d'Afrique: (peut-être est-ce un autre Anatole qui commanda en Illyrie en 349.) On croit que ce Vindanius ou Vindamonius Anatolius est l'auteur des douze livres d'agriculture cités par Photius. * Eunap. *c.* 8, *pag.* 166. Photius, 163.

ANATOLE, *Anatolius*, sorti de très-bas lieu, parvint par ses artifices aux premieres magistratures d'Antioche. C'étoit un hypocrite, à qui sa vie innocente & pure en apparence, donna entrée dans la maison de l'évêque Grégoire. On découvrit pourtant qu'il sacrifioit aux idoles, & qu'il avoit engagé d'autres personnes dans son impiété. L'empereur Tibere II, auquel on donna avis de ce qui se passoit, le fit venir à Constantinople, où le peuple s'éleva contre ce prince, qui n'avoit condamné ce scélérat qu'à l'exil; on chercha même Eutychius avec les autres juges, pour les tuer. Desorte que pour appaiser le peuple, il fallut lui livrer Anatole, qu'on exposa d'abord aux bêtes; il fut depuis attaché en croix, & son corps fut dévoré des loups, vers l'an 580. Grégoire avoit été accusé d'avoir eu les mêmes sentimens qu'Anatole; mais on connut qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit point de part aux impiétés de ce scélérat. Evagre rapporte de lui une chose assez surprenante. C'est qu'étant dans la prison à Antioche, dans le temps qu'on devoit le conduire à Constantinople, il jetta les yeux sur une image de la sainte Vierge, comme pour demander la protection de celle qu'elle représentoit, & que l'image tourna la tête, comme si elle en eût eu horreur. * Evagre, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 580.

ANATOLICO, village de la province appellée *Despotato*, qui est l'ancienne Ætolie en Gréce. Il est bâti comme Venise dans un marais, & peuplé d'environ deux cens feux. Ses habitans cultivent dans la terre ferme du voisinage, le raisin appellé *de Corinthe*, qui y est excellent, & deux fois plus gros que celui de Zante. * Spon, *voyage d'Italie en* 1675.

ANATOLIE, *cherchez* ASIE MINEURE.

ANATOLIE, vierge & martyre sous l'empire de Dece, dans le III siécle. Les martyrologes en font mention le 10 de juillet.

ANATOMIE, science qui donne la connoissance du corps de l'homme, & des autres animaux par la dissection que l'on fait de toutes ses parties. Ceux qui ont écrit de l'anatomie parmi les anciens, sont Hippocrate, Démocrite, Aristote, Erasistrate, Gallien, Avicenne, Hérophile, & plusieurs autres qui en avoient parfaitement connu la nécessité, & qui la regardoient comme la plus importante partie de la médecine, sans laquelle il n'étoit pas possible de connoître l'usage des parties du corps humain, ni par conséquent les causes des maladies. Cependant elle avoit été entierement abandonnée pendant plusieurs siécles, & ce n'a été que dans le seiziéme qu'elle a commencé à se rétablir. Ceux qui y ont le plus contribué, sont Carpus, Jacques Sylvius, Charles-Etienne Vesale,

Fernel, Columbus, Fallope, Eustathius, Fabrice d'Aquapendente, Ambroise Paré, André du Laurent, Casserius, Gaspard Bauhin, Hoffman, Riolan, &c. Mais ceux qui sont venus depuis l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Asellius découvrit les veines lactées en 1622. Hervé publia sa découverte de la circulation du sang en 1628. Pecquet découvrit le réservoir du chile, & les conduits thoraciques en 1651. Olaüs Rudbeck Suédois, & Thomas Bartholin, trouverent les vaisseaux lymphatiques en 1650 & 1651. Warton trouva en 1655, les conduits salivaires inférieurs. Stenon découvrit les conduits salivaires supérieurs, ceux du palais, des narines & des yeux en 1661. Il travailla aussi sur les muscles & sur d'autres parties, avec beaucoup de succès. Wirsungus en 1642 découvrit le conduit du pancréas. Willis, qui est venu depuis, a donné l'anatomie du cerveau & des nerfs, d'une maniere beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui : il avoit pourtant omis plusieurs choses considérables, qui ont été depuis remarquées par Vieussens, célébre médecin de Montpellier, & qui a aussi composé un excellent traité du cerveau & des nerfs. Glisson a traité du foye; Warton des glandes; Graaf du suc pancréatique, & des parties de la génération, tant des hommes que des femmes; Lower du mouvement du cœur; Truston de la respiration; Peyer des glandes des intestins. Drelincourt de la conception des œufs des femmes, du placenta, des membranes, du fœtus, &c. Malpighi, qui est mort premier médecin du pape Innocent XII en 1694, est un de ceux à qui on est plus obligé, par un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites sur les poulmons, sur le cerveau, sur le foye, sur la rate, sur les reins, sur les glandes, & sur les vaisseaux lymphatiques. Il a fait aussi une excellente anatomie sur les plantes, & de très-belles observations sur la génération, sur les œufs, sur les vers à foye & sur plusieurs autres choses qui regardent l'histoire naturelle. M. Grew a fait aussi une anatomie des plantes. * *Mémoires du temps.*

ANATORIA, anciennement Tanagra, petite ville de la Gréce, *voyez* TANAGRA.

ANAUSIS, roi des Alaniens & des Hénioques, un des amans de Médée, fut dans la suite tué par son rival Styrus. * Val. Flac. *Argonaut. l. 6, v. 43.*

ANAXAGORAS, roi des Argiens, selon Pausanias & Apollodore, a régné après Mégapenthes, & a eu pour successeurs Alector, Iphis & Eteocle. Ces rois ne se trouvent point dans les catalogues des rois d'Argos, donnés par Castor, Tatian & Eusebe. Mégapenthes a succédé à Acrisius, tué par Persée, qui se retira à Mycènes l'an 2722 du monde, 1313 ans avant J. C. & après lui la succession des rois d'Argos est fort embrouillée, ce qui vient de ce qu'Anaxagoras, fils de Mégapenthes, ayant cédé une partie de ses états à Mélampus & à Byas frere de Mélampus, descendans d'Eole & de Deucalion, le royaume d'Argos ne subsista plus en son entier, jusqu'à ce qu'il fut rétabli par Temene, l'un des descendans d'Hercule, 55 ans après la prise de Troye. * Pausanias, *l.* 2. Apollodore. Eusebe. Platon.

ANAXAGORAS, l'un des plus illustres philosophes de l'antiquité, naquit à Clazomene dans l'Ionie, vers la LXX olympiade, ou 500 ans avant J. C. mourut la premiere année de la LXXXVIII olympiade, 428 ans avant J. C. & fut disciple d'Anaximénes. La noblesse de son extraction, ses richesses, & la générosité qui le porta à donner tout son patrimoine à ses parens, le rendirent recommandable. Il s'appliqua tout entier à la recherche de la nature, sans se mêler d'aucune affaire publique : il en eut pourtant été très-capable; & Periclès, qui avoit été son disciple, se trouva parfaitement bien de ses conseils dans le gouvernement des Athéniens. Il lui insinua ces manieres graves & majestueuses, si propres au poste qu'il occupoit; il le prépara à cette éloquence sublime & victorieuse qui le rendit si puissant; & il lui apprit à craindre les dieux sans superstition. Anaxagoras négligea non-seulement les honneurs qu'il auroit pu acquérir par son mérite personnel, soutenu de l'autorité que son disciple avoit dans la république; il ne prit pas même le soin de pourvoir à ce qui lui étoit nécessaire pour sa subsistance, ensorte qu'il se vit réduit à n'avoir pas même de quoi vivre; & dans une extrême nécessité où il se trouva, il crut ne devoir avoir recours qu'à une tranquille résolution de se laisser mourir de faim. Periclès averti de l'état où étoit son maître, courut à lui; & l'ayant trouvé couvert de son manteau qui attendoit patiemment la mort, il essaya de le faire revenir de la triste résolution où il étoit; mais le philosophe ne lui fit d'autre réponse, sinon *que ceux qui avoient affaire de la lumiere d'une lampe, y mettroient de l'huile pour l'entretenir.* Ce fut une instruction dont Périclès profita dans la suite par rapport à Anaxagoras. L'étude absorba donc toutes les autres passions de ce philosophe, qui mit toujours le souverain bien, ou la fin de la vie humaine dans la contemplation, & dans l'état libre que produit cette occupation : de-là vient que quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il étoit né, il répondit *pour contempler le soleil, la lune & le ciel.* Un autre s'enquit de lui, s'il ne se soucioit point de son pays; sa réponse fut admirable & digne d'un philosophe qui eût été chrétien : *Oui*, dit-il, en levant la main vers les cieux, *j'ai un soin extrême de ma patrie.*

Dès l'âge de vingt ans Anaxagoras avoit commencé à philosopher dans Athènes; & outre Periclès, il y eut pour disciples Euripides, & plusieurs autres illustres, mais non pas Themistocles ni Socrate, ainsi que quelques-uns l'ont avancé. Ses dogmes furent nouveaux & singuliers. Il enseigna qu'il y avoit des collines, des vallées, & des habitans dans la lune, & que le soleil étoit une masse de matiere tout-à-fait en feu, plus grande que le Péloponnèse. Il disoit que la neige est noire, se fondant d'un côté sur ce que la neige est une eau condensée, & supposant de l'autre que le noir est la couleur propre de l'eau. Il croyoit en général que les yeux ne sont point capables de discerner la vraie couleur des objets, & que nos sens sont trompeurs : & qu'ainsi c'est à la raison & non pas à eux à juger des choses. Il disoit aussi que les cieux étoient des pierres, & que c'étoit la vitesse de leur mouvement qui les empêchoit de tomber; d'autres assurent qu'il avouoit que le ciel est de la nature du feu quant à son essence; mais que par la véhémence de sa révolution, ravissant des pierres de la terre, & les ayant allumées, elles devinrent astres. Il n'avoit point d'autre idée de la premiere formation des animaux, sinon qu'elle s'étoit faite de la terre & d'une humidité chaude, & qu'ensuite ils s'engendrerent les uns les autres, les mâles au côté droit, les femelles au côté gauche. Il admettoit autant de principes que de corps composés, car il supposoit que chaque espece de corps étoit formée de plusieurs petites parties semblables qu'il appelloit *homœoméries* ou *homogénéités*, à cause de cette conformité; mais ce qui embarassoit son systême, est que les semences ou les principes de toutes les especes, se trouvent dans chaque corps. Ce qu'il y avoit de plus beau dans le systême d'Anaxagoras, étoit qu'au lieu que jusqu'alors on n'avoit raisonné sur la construction du monde, qu'en admettant seulement d'un côté une matiere très-informe, & de l'autre le hasard, ou une fatalité aveugle qui l'eût arrangée; il fut le premier qui supposa qu'une intelligence produisit le mouvement de la matiere, & débrouilla le cahos; en un mot il fut le premier qui joignit à la cause matérielle une cause efficiente; cela veut dire qu'il reconnut un entendement, (c'est-à-dire un Dieu) auteur de l'économie ou de l'architecture de l'univers, qui en mouvant la matiere

avoit formé le monde des *homogénéités* ; mais en cela il suppofoit que les parties de la matiere, ayant été éternellement dans un état de confufion, (en forte que les plus petits corpufcules *homogenes* ou *femblables*, s'étoient toujours trouvé entourés par-tout de corpufcules *hétérogenes* ou *diffemblables*, qui les empêchoient de s'unir les uns aux autres,) il y avoit eu une intelligence, qui avoit chaffé ce défordre par la féparation des particules femblables d'avec celles qui ne leur reffembloient point. Ce fut par rapport à cette hypothèfe qu'il fut nommé *Noos*, c'eft-à-dire, *Efprit*.

Nous n'entreprenons point de rapporter ici toutes les abfurdités qu'une partie de ce fyftême entraînoit après elle, c'eft une affaire que nous réfervons aux philofophes ; il nous fuffit de dire qu'Anaxagoras fut un efprit prefque univerfel. Il cultiva beaucoup la géométrie, & écrivit fur la quadrature du cercle. Les plus difficiles phénoménes de la nature, les cometes, la voie lactée, les tremblemens de terre, les vents, les tonerres, les éclairs, les débordemens du Nil, les éclipfes, & femblables chofes, furent à la portée de fon efprit. L'application qu'il y donnoit, ni fes fpéculations aftronomiques & géométriques, ne l'empêcherent pas d'étudier les poëfies d'Homére avec attention : & il fut le premier qui fuppofa qu'elles font un livre de morale, où la vertu & la juftice font expliquées par des allégories.

Ce philofophe, tout fage qu'il étoit, eut un procès à foutenir dans Athènes : on l'y mit en prifon après l'avoir accufé d'impiété. Les uns difent qu'il fut condamné, les autres qu'il fut abfous ; & Périclès qui foutenoit fes intérêts dans cette trifte affaire, fut luimême fufpect d'atheifme pour avoir été inftruit par un tel maître. Ceux qui avancent que ce philofophe fut condamné, difent que lorfqu'on lui en apporta la nouvelle, il répondit en parlant de fes juges : *Il y a longtemps que la nature a prononcé fon arrêt autant contre eux que contre moi* ; & quand on lui apprit que fes fils étoient morts, il répondit : *Je favois bien que je les avois engendrés mortels.* Il compta auffi pour très-peu de chofe de vivre ou de mourir hors de fa patrie ; & comme on lui demanda à Lampfaque où il mourut, s'il vouloit qu'après fa mort on le tranfportât à Clazomene, fa patrie, il dit à fes amis qui lui en parloient : *Que cela n'étoit pas néceffaire, le chemin des enfers n'étant pas plus long d'un lieu que d'un autre.* Enfin, mourant à 72 ans, il ne demanda autre chofe, finon que l'on permît aux enfans de fe divertir toutes les années au jour annuel de fa mort. Ceux de Lampfaque le firent enterrer honorablement, & ornerent fon tombeau d'une très-glorieufe épitaphe. Il eft le premier philofophe qui ait publié des livres. Socrate, qui avoit efpéré d'y rencontrer certaines chofes, les lut, & témoigna n'en être pas content. Il ne faut pas oublier que la force & la fublimité du génie d'Anaxagoras, fon travail, fon application & l'abondance de fes découvertes ne firent pourtant que le conduire à l'incertitude ; car il fe plaignoit que tout eft plein de ténébres. Ce fut peut-être ce qui l'obligea à dire que tout confifte dans l'opinion, & que les objets font ce que l'on veut, c'eft-à-dire, tels ou tels, felon qu'ils nous femblent tels & tels : du refte, quoiqu'il enfeignât que l'ame eft un être aërien, il la croyoit immortelle, & il crut d'un autre côté que le ciel & la terre périroient. Diogène Laërce parle de trois autres ANAXAGORAS ; *le premier*, orateur & difciple de Socrate ; *le fecond*, fculpteur, dont Antigonus a fait mention ; *le troifiéme*, grammairien & difciple de Zenodote. * S. Auguftin, *l.* 8, *de civ. Dei*, *c.* 2. Diogène Laërce, *in Anax. l.* 2. Plutarch. *in vita Niciæ.* Pline, *l.* 2, *c.* 58. Suidas. Bayle, *dict. critiq.*

ANAXANDRE, roi des Lacédémoniens, fils d'*Eurycrate*, & pere d'un autre du même nom, combattit avec grand fuccès contre les Mefféniens, qui furent chaffés du Peloponnèfe la premiere année de la XXIV olympiade, 684 ans avant J. C. l'an 4030 de la periode julienne. Plutarque dit de lui, qu'il repondit à ceux qui lui demandoient pourquoi les Lacédémoniens n'avoient point de tréfor, que c'étoit de peur qu'on ne corrompît ceux qui en auroient les clefs. * Plutarque, *aux Apophtegmes Laconiques*, *c.* 34. Paufanias, *l.* 3. M. Du-Pin, *bibl. des hift. proph.*

ANAXANDRIDE, roi de Sparte, fils de *Léon*, foumit les Tégéates, devenus infolens, après quelques avantages qu'ils avoient remportés fur les Lacédémoniens, durant le regne de fon pere. Il fut le premier de fon pays qui eut deux femmes à la fois. Les éphores qui voyoient avec regret qu'il n'avoit point d'enfans, voulurent l'obliger de répudier fa premiere femme, pour en prendre une autre. Mais il avoit tant d'amour pour elle, qu'il ne put fe réfoudre à la quitter ; de forte que pour fatisfaire les éphores & fon inclination, il en époufa avec elle une feconde, dont il eut Cléomene. Depuis, la premiere devint feconde, & fut mere de Dorieus, de Leonidas & de Cleombrote. Ce roi a vécu vers la LX olympiade, & l'an 540 avant J. C. * Paufanias, *l.* 3. Plutarque *des Apophtegmes Laconiques*, *c.* 33. Bayle, *dict. critiq.* M. Du-Pin, *bibl. des hift. proph.*

ANAXANDRIDE, poëte comique, natif de Camire dans l'ifle de Rhodes, avoit compofé foixante-cinq comédies, felon Suidas, & vivoit du temps de Philippe roi de Macédoine, fous la CI olympiade, & l'an 376 avant Jefus-Chrift. Les Athéniens le condamnerent à mourir de faim, parceque dans une de fes comédies il avoit cenfuré leur gouvernement. C'eft le premier, felon Suidas, qui ait fait paroître fur la fcène, les amours des hommes, & leur adreffe à corrompre les jeunes filles. Ariftote le cite *au 3 l. de la rhetorique*, & Athénée *au l.* 6, *c.* 18. Cafaubon foutient qu'Anaxandride & Alexandride ne font qu'un même auteur, & qu'il faut lire *Anaxandride*, par-tout où l'on trouve *Alexandride.* * Voyez *fes remarques fur Athénée.*

ANAXARETE, princeffe du fang royal de Teucer, eut tant de mépris pour Iphis, qui l'aimoit avec une paffion extrême, que ce malheureux amant fe pendit de défefpoir à la porte d'Anaxarete. Venus irritée de cette cruauté, la métamorphofa en rocher. * Ovide *dans le dernier livre des métamorphofes*, *v.* 748.

ANAXARQUE, philofophe de la ville d'Abdere, fut difciple de Diomene de Smyrne, de Métrodore de Chio, ou, felon les autres, de Démocrite. Il vivoit dès le regne de Philippe de Macédoine, fous la CX olympiade, & l'an 340 avant Jefus-Chrift. Ce philofophe fut extrêmement confidéré d'Alexandre *le Grand*, qui commanda un jour de lui donner tout ce qu'il demanderoit. Comme les tréforiers s'étonnoient de ce qu'il avoit demandé cent talens, ce prince voulut qu'on les lui fit compter, ajoutant qu'il connoiffoit par-là qu'il étoit de fes amis, puifqu'il exigeoit un préfent digne de fa grandeur & de fon pouvoir. Ce prince eut tant de déférence pour Anaxarque, qu'il entra dans Babylone, parcequ'il le lui confeilloit, quoique ce fût contre l'avis des Chaldéens. Un jour qu'il étoit à la table de ce prince, qui lui demandoit ce qu'il difoit du repas, il lui répondit qu'il étoit très-bien ordonné, & qu'il n'y auroit eu rien à fouhaiter, fi l'on y avoit fervi la tête d'un certain grand feigneur : ce qu'il dit en regardant Nicocréon, tyran de Chypre fon ennemi. Ce dernier en fut fi piqué, que l'ayant fait prendre après la mort d'Alexandre, il le fit mettre dans un mortier, & le fit brifer avec des pilons de fer. Le philofophe fupporta ce fupplice avec courage, & la violence du tourment ne l'empêcha pas de braver le tyran, & de lui dire plufieurs fois d'écrafer tant qu'il voudroit le vafe où Anaxarque étoit renfermé (parlant de

de son corps) parcequ'Anaxarque lui-même n'avoit point de part à ces tourmens. Et comme Nicocréon le menaça de lui faire couper la langue, *Je t'en empêcherai bien, efféminé jeune homme*, lui dit le philosophe, *de pouvoir disposer de cette partie de mon corps*; & en effet, l'ayant coupée avec les dents, & tournée durant quelque temps dans sa bouche, il la jetta contre le visage du tyran, qui en écuma de colère. Ce philosophe étoit un de ceux qui doutoient de tout : & il disoit souvent qu'il ne savoit pas même s'il savoit quelque chose. On le surnomma l'*Heureux & le Fortuné*, à cause de la force de son esprit, de son intrépidité dans les dangers, & de sa tempérance. Il fut un de ceux qui entreprirent de détourner Alexandre de la folle pensée qu'il avoit de se faire appeller dieu. * Ciceron, *l.* 3, *de natur. deor. c.* 33 *& l.* 2. *Tuscul. c.* 22. Gregor. *Nazian. epist.* 58. Théodoret, *serm.* 8. Diogène Laërce, *en sa vie au l.* 9. Plutarque, *en la vie d'Alexandre.* Valere Maxime, *l.* 3, *c.* 3. *exempl.* 6. Arrien, *l.* 4. Suidas.

ANAXARQUE, célébre capitaine des Thébains, dont Thucydide parle souvent en l'*histoire de la guerre du Péloponnèse.*

ANAXENOR, joueur de luth, à qui ceux de la ville de Tyanne firent de grands honneurs. Marc-Antoine lui donna le revenu de quatre villes, avec des gardes, & on lui fit dresser une statue. * Strabon, *l.* 24.

ANAXIDAME, *Anaxidamus*, roi de Sparte après son pere *Theopompe*, ne fit rien de grand ni de glorieux durant son regne. Il eut pour successeur *Archidame* son fils, qui regnoit sous la LXXII olympiade, vers l'an 492 avant Jesus-Christ. * Pausanias, *liv.* 3.

ANAXIDAME, roi de Sparte, fils de *Zeuzidamus*, de la famille des Eurypontides, ou descendans d'Eurypon, eut pour collégue Anaxandre II de l'autre famille des Eurysthenides, ou descendans d'Eurysthènes. Sous leur regne les Spartiates soumirent à leur obéissance les Messéniens qui s'étoient révoltés, & qui furent vaincus vers l'an 723 avant J. C. sous la XIV olympiade. Anaxidame étant un jour interrogé qui étoit celui qui commandoit proprement dans Sparte, répondit que c'étoient les loix & les magistrats, lorsqu'ils les faisoient exécuter. * Pausanias, *in Messen.* Plutarch. *in apophtegm.*

ANAXILAS, philosophe, & tyran de Reggio en Italie, & de Zancle, appellée maintenant *Messine*, en Sicile, regnoit sous la LXXVI olympiade, 476 ans avant Jesus-Christ. * Plutarque. Strabon, *l.* 6. Diodore, *l.* 11.

ANAXILAS, ou ANAXILAUS, philosophe & magicien que l'empereur Auguste fit chasser de Rome & de toute l'Italie, l'an 28 avant J. C. étoit natif de Larisse. * Eusebe, *en la chron.*

ANAXILAS, nom de plusieurs auteurs. Denys d'Halicarnasse parle d'un historien de ce nom, *l.* 1. Athénée fait mention d'un poëte comique, *au l.* 12. Pline en cite un qui étoit médecin, *l.* 19, *c.* 1, *l.* 25, *c.* 13, *& l.* 30, *c.* 8; & Plutarque en allégue aussi plusieurs de ce nom, *en la vie d'Alcibiade, dans les apopht. Lacon. c.* 35, &c.

ANAXILIDE, *Anaxilides*, philosophe dont parle S. Jerôme, a écrit que Potone ou Périctione, mere de Platon, devint enceinte du fait d'Apollon. Diogène Laërce raconte diversement cette aventure, & cite le même Anaxilide & Cléarque. Il dit qu'on croyoit à Athènes qu'Ariston avoit voulu faire quelque violence à sa femme Potone, qui étoit une très-belle personne, & qu'elle fut défendue par Apollon qu'elle vit en songe, & qui la garda, jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde Platon, dont elle étoit déja enceinte. * Hieronym. *adv. Jovin.* Diogène, *in vita Plat.*

ANAXIMANDRE, de Milet, philosophe, fils de *Praxiades*, disciple & successeur de Thalès, fut le premier qui inventa la sphére, comme le remarque Pline; qui enseigna la géographie, qui dressa une carte de géographie selon Strabon; & qui apprit à faire des horloges selon Diogène Laërce. On dit de lui, qu'ayant prévu un tremblement de terre, il en avertit les Lacédémoniens, & que l'évenement vérifia sa prédiction. Ce philosophe croyoit que le principe de toutes choses étoit un élément vaste & infini, sans déterminer si c'étoit le feu, l'air ou l'eau. Il disoit que ses parties se changeoient, mais que son tout étoit immuable; que la terre est placée au milieu comme le centre; qu'elle est ronde, & d'une figure sphérique, &c. ☞ Thalès son maître avoit reconnu l'erreur où l'on étoit jusqu'à lui, de croire que la lune étoit lumineuse par elle-même. Anaximandre alla plus loin, & conclut que la terre recevant comme les autres planetes, sa lumiere du soleil, elle devoit tourner comme elles autour de ce centre du monde. Anaximandre étoit âgé de soixante-quatre ans, la 2 année de la LVIII olympiade, 547 ans avant Jesus-Christ. * Pline, *l.* 2, *c.* 79. Diogène Laërce, *l.* 2. S. Augustin. *lib.* 8 *de civit. Dei*, *c.* 2. Sanct. Justinus martyr. *orat. ad Græc.* Eusebius, *l.* 1. *præp. evang. c.* 1 *&* 54. Plutarch. *Plac. philosoph.* Pline, *lib.* 7, *cap.* 56, *lib.* 2, *cap.* 8. Strabon, *lib.* 1. Vossius, *de mathem. de philolog. de philos.* Elian. *var. hist.*

ANAXIMANDRE, historien grec, étoit de Milet, & vivoit en même temps que le philosophe de même nom, avec lequel quelques-uns le confondent; quoique Diogène Laërce les distingue précisément. Il suivit en écrivant la dialecte ionique. Athénée fait mention de l'*heroologie* d'Anaximandre, qui étoit apparemment l'ouvrage de ce dernier. * Diogène Laërce, *de vit. Phil. l.* 2. Suidas, *in Anax.* Vossius, *de hist. græc. l.* 1, *c.* 6.

ANAXIMENE de Milet, dit l'*ancien*, philosophe, fils d'Eurystrate, étoit disciple d'Anaximandre. Il admettoit l'air pour principe de toutes choses, assurant qu'il étoit infini; & bien loin d'avouer que les dieux fussent auteurs de cet air, il disoit au contraire qu'ils en étoient sortis eux-mêmes. Pline dit qu'il fit le premier un quadran solaire, & qu'il en fit l'expérience à Sparte. Apollodore cité par Diogène Laërce, dit qu'Anaximene naquit la LXIII olympiade, dont la premiere année tombe en la 528 avant J. C. & qu'il mourut dans le temps que Crœsus fut pris par Cyrus. C'est un anachronisme des plus grossiers. Car la défaite de Crœsus arriva en la LVIII olympiade, & l'an 548 avant J. C. * Cicer. *acad. quæst. l.* 4, *c.* 37, *& l.* 1, *de nat. deor. c.* 10. Diogène Laërce, *l.* 2, *c.* 76. S. Augustin. *l.* 8, *de civit. Dei*, *c.* 2. Vossius, &c.

ANAXIMENES, rhéteur & historien, naquit à Lampsaque vers la C olympiade, environ 380 ans avant J. C. Il étoit fils d'*Aristocles*, & prit des leçons de philosophie de Diogène le Cynique. On l'appelle communément *le rhéteur*, pour le distinguer de son neveu, fils de sa sœur. Philippe, roi de Macédoine, l'attira à sa cour pour donner des leçons d'éloquence à Alexandre son fils; & quelques-uns croient que le traité de rhétorique à Alexandre qu'on attribue à Aristote, est de lui. Ce prince ayant entrepris la conquête de la Perse, Anaximenes le suivit, & tint auprès de lui la même place que Cyneas tint auprès de Pyrrhus. On raconte que Lampsaque ayant pris parti pour Darius, Anaximenes qui s'intéressoit pour sa patrie, se présenta pour demander grace à Alexandre; & que ce héros, ayant juré qu'il ne feroit rien de ce que le rhéteur lui demanderoit, il le supplia de détruire Lampsaque, d'en bruler les temples, & de faire vendre tous les habitans. Ce tour d'esprit plut au conquérant, qui pour tenir sa parole, pardonna malgré lui à cette ville.

Ce qu'on ajoute, qu'Anaximenes irrité contre Theopompe, contrefit son style, & adressa sous son nom des écrits satyriques aux Athéniens, & aux villes de Thèbes & de Lacédémone, où tout le monde se trompa, montre bien qu'il étoit grand maître dans l'art d'écrire, mais ne lui fait pas honneur. Il est vrai que ses écrits approchoient beaucoup de la perfection; on n'y trouvoit qu'un défaut : il étoit trop long dans les discours qu'il prêtoit aux grands hommes, vice commun à presque tous les historiens de ce temps-là. Ces écrits consistoient en une histoire de la vie de Philippe, & de celle d'Alexandre : à quoi on ajoute douze livres de l'histoire ancienne de la Gréce, qu'il commençoit à la théogonie, ou génération des dieux, & qu'il conduisoit jusqu'à la bataille de Mantinée. * Vossius, *historiens grecs*.

ANAXIMENES, l'*historien*, fils de la sœur de celui dont on vient de parler, étoit de Lampsaque comme son oncle. Il florissoit peu après la mort d'Alexandre, & donna au public un traité historique de la mort des rois, qui est cité par S. Clément d'Alexandrie, par Athénée, & par Etienne de *Byzance*. On ne sait à quel Anaximenes attribuer un traité des peintures, que Fulgence cite pour expliquer historiquement la fable d'Actéon. * Vossius, *historiens grecs*.

ANAXIPE, poëte de la nouvelle comédie, vivoit sous le regne d'Antigonus & de Demetrius *Poliorcétes* ou *preneur de villes*, vers la CXX olympiade, & environ 300 ans avant J. C. Cœlius Rhodiginus rapporte cette parole de lui, *que les philosophes étoient très-sages & très-concertés en leurs paroles, mais peu dans leurs actions*, *l.* 22, *c.* 13. * Suidas. Vossius, &c.

ANAXIPOLIS, poëte grec, qui a écrit *des choses rustiques*. Quelques auteurs lui attribuent le vers qui est cité au XIV *chap. du* 14 *liv.* de l'histoire naturelle de Pline, où il est même nommé dans les anciennes éditions; comme dans une de Parme de l'an 1476, selon Vossius, qui conclut que ce poëte vivoit du temps de Ptolémée *Lathurus*, qui regna trente-six ans, depuis la 4 année de la CLXV olympiade, & avant J. C. 117. * Vossius *de poet. græc. c.* 8.

ANAXIPPE, de Minde, qui dédia une statue à Hercule. Pausanias en parle, *dans le livre des Eliaques*. * Suidas. Vossius, &c.

ANAXIS de Bœotie, historien grec, conduisit un ouvrage qu'on lui attribue jusqu'au regne de Philippe de Macédoine, fils d'Amyntas, selon Diodore de *Sicile*, *l.* 15, c'est-à-dire, jusqu'à la 1 année de la CV olympiade, & de 360 ans avant J. C.

ANAXO, fille d'Anceas, que quelques-uns font mere d'Alcmene, & non pas Lysidice, sœur de Pitheus, fils de Pelops & d'Hippodamie, comme le dit Plutarque.

ANAZARBE sur le Pyrame, ville de Cilicie avec archevêché, sous le patriarchat d'Antioche, étoit métropolitaine de la seconde Cilicie, & avoit neuf diocèses dans sa province. Les anciens l'ont nommée *Anazarbus* & *Anazarba*. Son nom moderne est *Axar*, *Acsarai*, ou *Acserai*, *Ainzarba*. Suidas dit que cette ville eut d'abord le nom de *Kyinda*, & qu'un sénateur, que l'empereur Nerva lui envoya, lui donna le sien, qui étoit Anazarbus. Mais il paroît que cet auteur se trompe en cela. Il est sûr que cette ville est très-ancienne; qu'elle eut le nom d'*Anazarbe*, dès sa fondation, & que depuis on lui donna celui de *Diocesarée*, de *Cesarée Auguste*, & de *Justinianopolis*. Les premiers lui furent donnés en l'honneur de César & d'Auguste, & l'autre de Justin ou Justinien, qui la rétablit après un tremblement de terre. Elle en a souffert deux ou trois qui l'avoient entierement ruinée; & elle fut toujours remise dans son premier état. Anazarbe a produit de grands hommes; comme Dioscoride, si habile dans la connoissance des simples ou de la botanique, Oppien poëte, Pedanius, Asclepiades, &c. Nous avons une ancienne médaille de Julia Cornelia Paula, femme de l'empereur Héliogabale, sur le revers de laquelle on voit un capricorne dessus un globe, avec une inscription grecque, qui donne à Anazarbe le titre de *métropolitaine en Cilicie*. La ville de Tarse lui disputa cet avantage; & c'est pour cette raison qu'on divisa la Cilicie en premiere & en seconde. Anazarbe étoit la métropole de celle-ci, & Tarse de l'autre. L'impie Aëce s'arrêta long-temps à Anazarbe, où Athanase, évêque Arien de cette ville, fut son maître. Cyrille, prélat de cette ville, souscrivit au concile général de Chalcédoine pour lui & pour ses suffragans. Nous avons une épître de l'empereur Justinien à Jean, autre évêque d'Anazarbe, qui présida en 550 au concile de Mopsueste, où il prend le titre de métropolitain de Justinianopolis. S. Julien de Cilicie, martyr célébre, dont le corps étoit à Antioche, où il y avoit deux belles églises de son nom, étoit d'Anazarbe. S. Marin, surnommé *le vieillard*, étoit de la même ville, & y fut martyrisé vers l'an 290. Les saints Taraque, Probe & Andronic, qui étoient de diverses provinces, ayant été pris en Cilicie, subirent leur premier interrogatoire à Tarse, le second à Mopsueste, le troisiéme à Anazarbe, où ils consommerent leur martyre à mille pas de la ville, dans le lieu des spectacles publics, & ils furent enterrés dans la montagne voisine. Aujourd'hui cette ville n'est qu'un méchant bourg. * Ptolémée. Etienne de *Bysance*. Strabon. Pline, *l.* 5, *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 14. Evagre, *l.* 4, *hist. c.* 8. Philostorge, *l.* 3. Nicephore, *l.* 17, *c.* 3. Le Mire, *notit. episc. orb.* Holstenius, *de patriarch. Antioch.* Bellon, *lib.* 2, *observat. cap.* 108. Baillet, *topogr. des saints*.

ANAZZO ou TORRE d'ANAZZO, ville de la province de Barri dans le royaume de Naples. On croit que c'est l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*, ville détruite dans la Pouille & sur la mer adriatique, avec un évêché qui a été transféré à Monopoli. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*. * Baudrand. *Voyez* EGNATIA.

ANBA, *cherchez* ABA.

ANBAHOUMATAH, dervis; ou religieux indien, du nombre de ceux qui portent le nom de *Gioghi*, se fit musulman, & expliqua en arabe le livre intitulé *Anbertkend*, qui est un livre des Brachmanes, qui contient la religion & la philosophie des Indiens. Il lui donna le nom de *miroir de l'ame*. Mais ce livre, quoique traduit, ne s'entend point sans le secours d'un bramen, ou docteur Indien. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANBAR, ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabique, située sur l'Euphrate, à vingt lieues au-dessous de Bagdet qui est sur le Tigre. Aboul Abbas Saffah, premier calife de la maison des Abbassides, la rétablit, & la choisit pour un temps pour le siége du califat, après qu'il eût changé son nom; car il lui donna celui de sa famille, & la fit appeller *Haschemiah*. Abou Giafar al Manzor qui lui succéda, demeura aussi quelque temps en cette ville, avant qu'il eût fait bâtir celle de Bagdet. Ces deux califes firent néanmoins quelque séjour en celle d'Acbara, qui étoit aussi située sur le Tigre, vingt lieues au-dessus de celle de Bagdet. Il y a plusieurs auteurs natifs de cette ville, qui ont tous porté le surnom d'*Anbari*, comme Abul Abbas Ben Othman, qui est auteur d'un traité d'algébre : Abou Giafar Ahmed Ben Ishac Al Anbari, mort l'an 317 de l'hégire, & de J. C. 929. Un autre Anbari qui mourut l'an 577 de l'hégire, de J. C. 1181, nous a laissé plusieurs questions faites en maniere de dialogues entre les docteurs de Coufa, & ceux de Bassora, sur les matieres de la religion musulmane. Il y a aussi un Aboubecre Ben Cassem, surnommé *Ebn al Anbari*, mort l'an 328 de l'hégire, auteur du livre intitulé, *la science des contraires*. * D'Herb. *bibl. orient.*

ANCA, ou ANCA MEGAREB, c'est-à-dire, *Occident*, est le nom que les Arabes donnent à un oiseau extraordinaire, qui est, disent-ils, si gros & si grand, qu'il pond des œufs aussi gros que des montagnes; ils assurent qu'il prend des éléphans aussi facilement qu'un épervier prend des moineaux, ou que le chat prend des souris; que lorsqu'il se met à voler, ses aîles font autant de bruit & de fracas, qu'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans, & qu'il s'accouple avec sa femelle à l'âge de cinq cens ans; que l'on a vû autrefois cet oiseau parmi les hommes; mais qu'un jour s'étant émancipé à enlever une nouvelle mariée avec ses brasselets & autres bijoux de nôces, le prophéte Handala, fils de Saphuane, célébre en son temps, en fut si indigné, qu'il maudit cet oiseau; & que Dieu ayant égard à son imprécation & à sa priere, relégua l'oiseau Anca Megareb dans une isle inaccessible aux hommes, où il n'y a que des éléphans, des rinocerots, des buffles, des tigres, & toutes sortes de bêtes féroces. L'on voit bien que c'est là un oiseau fabuleux & un conte arabe, qui peut avoir son fondement, en ce que l'on a vu en Egypte un oiseau de même nom, qui est une espéce d'aigle beaucoup plus gros & plus fort que ne le sont les autres aigles. * *Voyez* Bochart, *hieros. parte poster. l. 6, c.* 14.

ANCAMARES, ou ANOAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, le long du fleuve Madere, qui se décharge dans la riviere des Amazones. * Texeira. Baudrand.

ANCARANO, *Ancharanum*, petite ville de l'état ecclésiastique, située dans la marche d'Ancone, sur les confins du royaume de Naples. Elle s'est accrue des ruines du château de Caruse, qui étoit dans son voisinage. L'évêque d'Ascoli en est le seigneur. * Baudrand.

ANCEAU ou ANSELLE, chanoine de l'église de Paris, qui se croisa dans l'expédition qui fut résolue au concile de Clermont en Auvergne en 1095, sous le pape Urbain II. C'étoit pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Après la prise de Jérusalem, Godefroi de Bouillon en ayant été élu roi, Anselle fut nommé grand-chantre de l'eglise collégiale du S. Sépulcre de Jérusalem; mais comme il le marque dans une de ses lettres à Gallon évêque, & à Etienne archidiacre de Paris, il n'oublia point ses anciens confreres, & il s'informoit de leurs nouvelles à tous ceux qui pouvoient lui en apprendre. Il y avoit déja 24 ans qu'il s'étoit éloigné d'eux, lorsqu'ayant obtenu de la veuve de David roi de Georgie, une portion de la vraie croix que cette princesse qui s'étoit retirée avec des religieuses, avoit eue de son mari, il l'envoya au chapitre de Notre-Dame de Paris, par un nommé Anselme, qui lui avoit rendu des lettres de la part dudit chapitre, auquel il paroît que cet Anselme étoit attaché. Ce fut le 30 juillet de l'an 1109, que ce précieux dépôt arriva à S. Cloud. Ce qui montre qu'Anselle avoit quitté le chapitre de Notre-Dame avant l'an 1095, que se tint le concile de Clermont, puisqu'il dit lui-même dans la lettre par laquelle il donnoit avis de ce présent, & dont il chargea Anselme, qu'*il y avoit déja vingt-quatre ans qu'il étoit séparé du corps de l'église de Paris*, & des chanoines à qui il écrit, & dont il dit *qu'il avoit été nouri & enseigné avec eux*. Quoi qu'il en soit, ce riche présent fut porté le premier dimanche d'août à l'église de Paris dans une procession solemnelle, où assisterent les évêques de Meaux & de Senlis. Les chanoines de Paris, en remerciant Anselle du précieux trésor dont il avoit gratifié leur église, lui demanderent pour quelle raison & par quelle nécessité cette partie de la vraie croix avoit été séparée, ce qui engagea Anselle à leur donner ses conjectures sur cette question. Mais il se servit de l'occasion de cette seconde lettre pour leur envoyer encore par Bernard chantre de sainte Geneviéve, une croix faite de la pierre du S. Sépulcre de notre Seigneur. Mais on ne sait ce qu'est devenue cette croix: elle n'est point en l'église de Notre-Dame, & l'on conjecture qu'elle s'étoit perdue par les chemins de Jérusalem à Paris. Ce récit est tiré des deux lettres d'Anselle, que l'on garde dans les archives de l'église de Notre-Dame, & que M. Grancolas a insérées, traduites en françois, dans le *tome* 1, *page* 378 & *suiv.* de son *histoire de l'église, de la ville & de l'université de Paris*, qui a été supprimée.

ANCÉE, roi d'Arcadie, fils de *Lycurgue*, fut du nombre des Argonautes; & ayant suivi Méléargue à la chasse du sanglier de Calydon, il mourut blessé par cet animal, selon Pausanias. Les autres, qui le font fils de Neptune & d'Astipalée, disent qu'il aima l'agriculture, & que pressant impitoyablement ses esclaves, pour leur faire cultiver ses vignes, un d'eux lui dit qu'il ne boiroit jamais du vin qu'elles produiroient. Après les vendanges, Ancée prit une coupe, pour gouter son vin; & regardant cet esclave qui lui avoit dit qu'il n'en boiroit point, il se moqua de sa prédiction. Ce dernier lui répondit qu'il y avoit encore bien du chemin entre le verre & la bouche: πολλὰ μεταξὺ πέλει κύλικος καὶ κείλεος. (C'est ce qui a donné lieu à ce proverbe latin, *Multa cadunt inter calicem supremaque labra*; ou bien comme Caton l'a traduit de grec en latin, *Multùm interest inter os & offam*, que l'on dit de ceux qui se trouvent frustrés dans l'attente de quelque chose qu'ils s'étoient bien promis.) Sur ces entrefaites on vint avertir Ancée qu'un sanglier étoit entré dans sa vigne, & qu'il la ravageoit: à cette nouvelle il laissa tomber la coupe, & s'en étant allé pour chasser ce sanglier, la bête se jetta sur lui & le tua. Il faut distinguer deux ANCÉES; le premier, fils de Lycurgue, dont Pausanias fait mention dans ses *Arcadiques*, & ce dernier. * Homere, *l.* 1. *Iliad.* Pausanias, *l.* 8. Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 13, *c.* 16. Hygin. Erasmus, *in adag. incertus eventus.* Natal. Comes, *l.* 7, *c.* 2.

ANCENIS, sur la Loire, ville de France en Bretagne, avec titre de marquisat, est l'*Ancenisium* ou *Angenisium*, capitale de Amnites, peuples d'autour de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un fort château bâti par Arembergue, femme d'un comte Breton, nommé *Guerec*; mais aujourd'hui tout y est ruiné. * Argentré, *hist. de Bretag.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Bourgon, *géogr. histor.*

ANCHARAN, (Pierre) dit *de Ancharano*, célébre docteur de Boulogne en Italie, issu de la famille des Farnèses, étoit en grande réputation dans le XV siécle, & fut consul pendant cinquante-six ans. Il avoit été disciple de Balde, qu'il égala dans la connoissance du droit civil & canonique. Les peres assemblés l'an 1409 au concile de Pise, se servirent de lui pour s'opposer à ceux qui improuvoient leur assemblée. En effet, les ambassadeurs de Robert duc de Baviere, ayant parlé fort désavantageusement contr'eux dans la IV session, tenue le 15 avril, & dans la VII tenue le 4 mai, Pierre de Ancharano monta en chaire, répondit au discours des ambassadeurs, & conclut que le concile étoit légitimement assemblé, & qu'il avoit droit de procéder contre Grégoire XII & Benoît XIII, pour finir le schisme. Nous avons de lui, *commentaria in decretales & clementinas*, & *consilia varia*, imprimés à Lyon, à Venise, à Boulogne, & ailleurs. Il mourut à Boulogne en 1417, & y fut enterré dans l'église de S. Benoît, où l'on voit son épitaphe, qui le nomme *juris canonici speculum & civilis anchora.* * Bellarmin, *de script eccles.* Sponde, *A. C. n.* 9. Forster & Fichard, *in vit. jurisc.* Du Pui, *hist. du schism.* Gesner, *in bibl.* M. Simon, *bibl. des aut. de droit.*

ANCHARIE, déesse honorée par le peuple d'As-

culum dans la Pouille, comme Tertullien le dit *dans l'apologetique*, *c.* 24. Pamelius a corrigé après Turnebe ce passage de Tertullien, en mettant *Asculanorum* pour *Æsculanorum*, parcequ'il est sûr que ce pere parle de cette ville, qui fut célebre par la défaite de Pyrrhus, comme Plutarque l'a aussi remarqué. C'est la même d'où étoit originaire l'orateur Barus, dont parle Cicéron. * Turnebe, *adversar. l.* 7, *c.* 24. Pamelius, *c.* 24. *apol. num.* 387.

ANCHARIUS, sénateur romain, & l'un des proscrits que Marius fit mourir, ayant ordonné à ses soldats de tuer tous ceux qui l'aborderoient, ausquels il ne rendroit point le salut. * Plutarch. *in Mario.*

ANCHEDIVA & ANGADIVE, *Angadiva*, *Angediva*, petite isle de l'océan indien. Elle est sur la côte du royaume de Decan, environ à douze lieues de la ville de Goa, du côté du midi. Les Portugais avoient autrefois dans cette isle un fort, qui est présentement ruiné. * Baudrand.

ANCHEMOL, *cherchez* ANCHIMOL.

ANCHETES ou ANCHISE, archonte ou préteur annuel de la ville d'Athènes, sous la LXXIII olympiade, vers l'an 488 avant J. C. Acratide lui succéda dans cet emploi. * Pausanias. Diodore.

ANCHIALE, *Anchialus*, ville de Cilicie, fut bâtie par Sardanapale, si nous en croyons Strabon. Les auteurs mêmes qui n'en conviennent pas, disent qu'elle fut le tombeau de ce prince efféminé, & que l'on y voyoit sa statue. * Strabon, *l.* 14. Pline.

ANCHIALE, qu'on a nommée diversement *Anchialos* & *Anchialus*, ville de Thrace, avec archevêché, sous le patriarchat de Constantinople. Les Turcs la nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchialao* ou *Ancheo*, selon Leunclavius. Elle est sur la côte de la mer noire. * Strab. *l.* 7. Pline, *l.* 5, *c.* 27. Ovide, *l.* 1 *Trist.*

ANCHIALIUS (*Michel*) patriarche de Constantinople, qui gouverna cette église sous l'empire de Manuel Comnene, depuis l'an 1169 jusqu'en 1177. Ce prélat étoit savant, bon philosophe, & ami de la paix. Il abolit l'usage superstitieux des enchantemens, & il ordonna aussi que les clercs ne pouroient posséder de charges séculieres. * Balsamon, *in nomocan. Photii*, *in can.* 65, *concil. Trul.* & *in can.* 16, *concil. Carthagin.* Baronius, *in annal.* &c.

ANCHIÉTA (Joseph de) célébre missionnaire, né l'an 1533 dans l'isle de Ténériffe, de parens nobles, riches, & qui avoient l'esprit fort cultivé, répondit à l'excellente éducation qu'il en reçut. S'étant fait Jésuite à l'âge de 17 ans, il se sentit animé d'un grand zéle pour la conversion des idolâtres, & l'an 1553 il partit pour le Brésil, avec six autres religieux de sa compagnie. Ce fut lui qui établit le premier collége du Brésil à Piratininga. Ayant appris avec facilité la langue du pays, il l'enseigna aux autres Européens, & il en composa un dictionnaire, & une grammaire. Il étoit versé d'ailleurs dans differentes sciences, & faisoit aisément des vers latins. On en a imprimé plusieurs de lui, à la fin de sa vie écrite en portugais, par Vasconcellos. Le pere Anchiéta eut la consolation de voir un grand nombre d'infideles se convertir à la foi; & si l'on en croit l'historien de sa vie, il fit beaucoup de miracles. Il mourut à Raritippa, un dimanche 9 de juillet 1597, âgé de 64 ans. * Vasconcellos, *vida do P. Anchieta.* Le P. Sébastien Baretari, de Florence, a aussi écrit la vie d'Anchiéta. Elle fut imprimée à Lyon en 1617 *in*-8°.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, fils de *Rhetus*, roi des Marrubiens, ayant débauché sa belle-mere Calperie, & fuyant la colère de son pere, se retira vers Daunus roi des Rutules, & suivit Turnus dans la guerre qu'il fit à Enée. * Virgilius, *Œneid. l.* 10.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, capitaine lacédémonien, eut ordre de se mettre en campagne, pour faire la guerre aux Pisistratides, qui s'étoient rendu maîtres d'Athènes, & fut tué par les troupes de cavalerie qu'on avoit envoyées pour s'opposer à sa marche. * Hérodote, *Terpsichore*, ou *l.* 5.

ANCHIMOLE, étoit un sophiste qui demeuroit proche de la ville d'Elide. Il ne buvoit que de l'eau, & ne se nourissoit que de figues; & étoit cependant aussi robuste qu'aucun autre homme. * Cœl. Rhodig. *l.* 6, *c.* 4.

☞ ANCHIN, abbaye située dans le Hainaut françois, en une isle de la riviere de Scarpe, à deux lieues plus bas que Douay. (Aub. Mir. *orig. cœnob. Belg.* c. 41.) Deux hommes de distinction, Sicher & Walter, commencerent le monastère de S. Sauveur, l'an 1079, dans l'isle d'Anchin: ce lieu fut choisi, parcequ'un saint ermite nommé *Gordianus* y avoit vécu. Ils obtinrent le consentement d'Anselme *de Ribodimonte*, seigneur & propriétaire de cette isle, & celui de Girard II évêque de Cambrai, qui très-satisfait des heureux commencemens de cette nouvelle maison, lui fit beaucoup de bien. On trouve dans la chronique de S. Bertin, (*ad an.* 1110) que le monastère d'Anchin fut rétabli par Lambert, abbé de S. Bertin, qui profitant d'une dissention qui regnoit entre les moines, jusque-là qu'ils avoient chassé leur abbé, leur persuada de s'en choisir un autre, qui pût relever cette maison, & leur fit agréer D. Louis, moine de la réforme de Cluny, qui gouvernoit alors l'église de S. Wast. D. Louis (Aluisus) aidé par les conseils & les secours de l'abbé Lambert, réforma ce monastère, & le fit refleurir pour le temporel & le spirituel: cette réforme lui acquit une grande réputation, & dans la suite il fut fait évêque d'Arras. Le nom latin d'Anchin, est *Aquiscinctum monasterium*, qui convient parfaitement à sa situation dans une isle. * La Martiniere, *dict. géographiq.*

ANCHISE, Troyen, de la famille royale, étoit fils de Capys & de la nymphe Naïs. Il eut Enée de Vénus; soit que la beauté de sa femme lui eût fait donner le nom de la déesse des graces, ou qu'il eût voulu lui-même inventer cette fable, pour faire valoir son mérite, ou pour rendre son fils plus respectable. Les auteurs fabuleux disent qu'il fut frapé légerement du tonnerre, ou pour avoir eu part aux faveurs d'une déesse, ou pour les avoir révélées. Après la prise de Troye par les Grecs, Anchise sortit de cette ville avec ce qu'il put faire emporter de plus précieux, dans le temps qu'Enée & son fils Ascanius faisoient ferme, pour favoriser cette retraite. C'est ce qui a donné lieu aux poëtes de dire, qu'Enée portoit son pere sur ses épaules, & qu'il conduisoit son fils par la main. Quoi qu'il en soit, Anchise suivit son fils en Italie, & mourut en Sicile près de Drepane. Enée le fit enterrer au mont Erix. * Homere, *l.* 2. *Iliad.* Virgile, *l.* 1 & 3 *Œneid.* Denys d'*Halicarnasse*, & Tite-Live, *l.* 1, *hist. Rom.*

ANCHISE, Archonte, *voyez* ANCHETES.

ANCHISE, fils de S. Arnoul, *voyez* ANSEGISE.

ANCHITÉE, femme de *Cleombrote*, roi de Sparte, & mere de Pausanias, se rendit illustre par sa juste sévérité contre son fils, traître & rebelle à sa patrie, qu'il avoit voulu livrer à Xerxès roi de Perse. Lorsque Pausanias condamné à la mort par les éphores, se fut réfugié dans le temple de Minerve, comme dans un asyle, cette princesse fit boucher elle-même une porte, par où elle craignoit qu'il ne s'évadât, afin de l'y faire périr de faim. Ce fut ainsi que périt Pausanias, la 3 année de la LXXVI olympiade, 474 ans avant J. C. * Diodore. Plutarque.

ANCHORA, est le nom d'un château dans la Morée au Peloponnèse, selon le Noir, près de la ville que les anciens ont nommée *Asine*. On croit qu'elle porte le nom de *Faneromini*. Strabon & Ptolemée en font mention, & Lucain, *l.* 8 *Pharf.* Le golfe de Modon ou de Coron, qui est près de cette ville, est

quelquefois appellé *Sinus Asinaus*, aussi-bien que *Sinus Messeniacus.* Les auteurs anciens parlent aussi des écueils qui étoient près d'Asine, dont un poëte fait mention, *l.* 2 *Itiner.*

Hinc Asines scopulos cauti, Acritaque minacis
Linquimus intactos longè.

ANCHURUS, fils de *Midas* roi de Phrygie, se jetta dans un gouffre, qu'une inondation d'eau avoit formé près de la ville de Celene en Phrygie. L'oracle avoit dit que, pour refermer la terre, il falloit jetter dans cet abysme ce qu'on auroit de plus cher & de plus précieux : de sorte que voyant que plusieurs trésors que son pere y avoit jettés, n'avoient point eu l'effet que l'oracle faisoit attendre, après avoir embrassé son pere & sa mere, il monta sur un cheval & s'y précipita lui-même, sachant qu'il n'y avoit rien de plus précieux que la vie d'un homme : après quoi le gouffre se referma. Midas, en reconnoissance de ce bienfait, lui dressa un autel d'or en l'honneur de Jupiter *Idéen.* * Plutarque, *dans le parallele des exemples tirés des Grecs & des Romains*, *c.* 5. Callisthenes, *l.* 2 *metam.*

ANCILE, *Ancile*, est le nom que les Romains donnerent à un bouclier de cuivre, qu'ils disent être tombé du ciel à Rome, après une grande peste qui désola presque toute l'Italie l'an 48 de la fondation de Rome, & 706 avant J. C. sous le regne de Numa Pompilius. On dit qu'après la chute de ce bouclier, on entendit une voix qui cria, que tant qu'il seroit conservé dans Rome, cette ville commanderoit à toutes les autres. Le roi Numa ayant consulté là-dessus sa nymphe Egérie, en rapporta pour réponse, que ce bouclier défendroit la ville, non-seulement contre la puissance de ses ennemis, mais même contre la peste & les autres maladies; que pour le garder avec plus de sureté, il falloit faire onze autres boucliers entierement semblables à celui-là, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût le reconnoître parmi les autres. Suivant cet avis, un excellent ouvrier, nommé *Mamurius Veturius*, fit onze boucliers que l'on mêla avec celui qui étoit tombé du ciel. Numa les donna en garde à douze prêtres qu'il institua exprès pour cela, & qu'il nomma *Saliens*, c'est-à-dire, en notre langue *danseurs* ou *sauteurs*, d'un nom pris de la cérémonie à laquelle ils furent destinés, qui fut d'aller tous les ans au mois de mars, en dansant & sautant dans les rues, en signe de réjouissance, avec chacun un de ces boucliers à leur bras. Ils étoient vêtus d'une maniere particuliere, (qui est décrite au mot SALIENS) & chantoient un cantique, où étoit souvent répeté le nom de Veturius Mamurius, qui demanda cela pour récompense de son travail. Il y en a néanmoins qui croient que ces prêtres ne disoient pas dans leur cantique, *Veturium Mamurium*, mais *veterem memoriam*, c'est-à-dire, *ancienne mémoire*, pour garder ainsi le souvenir de cet ancien bienfait. Quoi qu'il en soit, ce bouclier, qui tomba, dit-on, du ciel, & les onze pareils furent nommés Anciles, *ancilia*, ou du mot grec ἀγκύλος, qui signifie *courbe*, parcequ'ils étoient en effet de cette figure; ou d'ἀγκὼν, qui signifie *coude*, parcequ'ils s'attachoient au tour du coude; ou d'*ancisus*, composé d'*am* & de *cæsus*, qui signifie *échancré de part & d'autre*, tels qu'étoient des boucliers qui avoient une ouverture de chaque côté faite en rond, & dont les bords se recourboient en dedans, faisant plusieurs tours. Le peuple Romain respectoit les Anciles avec tant de religion, que le jour que les Saliens les portoient dans la ville, il n'étoit pas permis à une armée romaine, en quelque endroit qu'elle fût, de faire aucun mouvement. On ne pouvoit se marier, ni faire aucune entreprise pendant qu'on portoit ces boucliers; parceque, dit Ovide, les armes marquent la discorde, qui ne doit point se trouver dans les mariages.

Arma movent pugnam : pugna est aliena maritis ;
Condita cùm fuerint, aptius omen erit.

Tacite attribue le mauvais succès qu'eut l'empereur Othon contre Vitellius, à son départ de Rome, pendant que l'on portoit ces boucliers sacrés. * Varron, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 1, *c.* 20. Ovide, *Fast. l.* 3, *v.* 395. Tacit. *l.* 1, *hist.*

On trouve dans les épitomes des livres qui nous manquent de Tite-Live, que les Anciles se remuerent d'eux-mêmes avec beaucoup de bruit, pendant la guerre où Marius vainquit les Cimbres, & que ce prodige fut pris pour un bon augure. * Tite-Live, *l.* 1, *c.* 20. & *l.* 37, *c.* 33, & *epitom. l.* 68. Plutarch. *in num.* Ovid. *Fast. l.* 3. Horat. *Carm. l.* 3. Sueton. *in Othon. c.* 8. Cicero, *l.* 3. *de orat.* Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2. Lactance, *l.* 1.

ANCILLON (David) ministre de l'église P. R. de Metz sa patrie, où il naquit le 18 de mars 1617, commença ses études dès l'âge de neuf à dix ans au collége des Jésuites de Metz, s'appliqua dans la suite à l'étude de la théologie, & étoit infatigable au travail. Il alla à Genève l'an 1633, & y fit son cours de philosophie sous M. du Pan, & ses études de théologie sous MM. Spanheim, Diodati & Tronchin. Il partit de Genève en 1641, & ayant été présenté au synode de Charenton pour y prendre le degré de ministre, cette assemblée lui confia le soin des calvinistes de Meaux, où il se maria : & il y exerça son ministère jusqu'à l'an 1653, qu'il s'en alla à Metz où il fut ministre depuis l'an 1653 jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Il se retira alors à Francfort, & ayant prêché dans l'église françoise des calvinistes de Hanau, il y commença l'exercice de son ministère sur la fin de l'année 1685. Il s'en retourna bientôt à Francfort, & se détermina enfin à s'établir à Berlin, où il fut ministre, & agréé de son altesse électorale de Brandebourg. Il y mourut le 3 de septembre 1692 âgé de soixante-quinze ans. Il procura dans ce pays des établissemens avantageux à sa famille. On a divers ouvrages de sa façon, entr'autres un qui fut imprimé à Bâle l'an 1698, en trois volumes in-8° par les soins de Charles Ancillon, fils aîné du ministre. Cet écrit est intitulé *Mélange critique de litterature, recueilli des conversations de feu M. Ancillon.* On y trouve un *discours sur la vie & les dernieres heures de* David Ancillon : ce discours fait tout le troisiéme volume. L'épître dédicatoire, & l'avertissement, qu'on trouve à la tête du premier, sont de l'éditeur. David Ancillon publia en 1691 à Berlin, *l'Idée du fidéle ministre de J. C. ou la vie de Guillaume Farel*, gentilhomme du Dauphiné, & ministre de Genève. C'est un livre qui à force d'être écrit d'un style pompeux & d'un gout mystique, devient un vrai galimathias. L'auteur a omis d'y parler d'une lettre de Farel au duc de Lorraine, datée de Gorze, le 11 février 1543, & d'une autre adressée au docteur Caroly, datée de Strasbourg, le 25 juin 1543. Ces deux piéces ont été imprimées à Genève la même année 1543. On a encore de David Ancillon *l'Apologie de Luther ; les larmes de S. Paul*, sermon, & la relation d'une conférence qu'il eut avec M. Bedacier, évêque d'Aouft. * *Journal de Leipsick*, mois de juin 1698. Bayle, *dict. crit. seconde édition.*

ANCILLON (Charles) fils du précédent, s'est rendu aussi célébre que lui par ses écrits. Après avoir fait ses études de droit, & avoir été reçu docteur, il fut fait juge de la nation françoise à Amsterdam; & ce fut alors que pour se montrer jurisconsulte, il publia *l'irrévocabilité de l'édit de Nantes prouvée par les principes de droit & de politique.* Cet ouvrage qui parut en 1688, fut suivi deux ans après d'un autre qu'exigeoit de lui la reconnoissance des graces que l'électeur faisoit à sa famille, en le nommant son historio-

graphe, & en agréant son pere pour ministre : il donna donc à Berlin en 1690, l'*histoire de l'établissement des François réfugiés dans les états de Brandebourg*; & s'appliquant ensuite à recueillir des mémoires sur la vie & les ouvrages de quelques hommes illustres du XVII siécle, il se trouva en état d'en publier un volume en 1709 à Berlin, où il continua de demeurer jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1715, âgé de cinquante-six ans. Ses autres ouvrages sont : 1°. *l'Histoire de Soliman II empereur des Turcs*, à Berlin 1706 *in*-8°. M. Bayle a fait sur cette histoire, des remarques que l'on trouve, *page* 1109 *du troisiéme volume de ses lettres, de l'édition de M.* Desmaizeaux. 2°. *Discours sur la vie de feu M. Ancillon* (son pere) *& ses dernieres heures*, avec un *Mélange critique de littérature recueilli de ses conversations*, à Bâle 1698, 3 vol. *in*-8°. 3°. *Réflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformés est contre les véritables intérêts de la France.* On a eu tort d'attribuer cet ouvrage à feu M. Gatien de Courtils de Sandras. 4°. *La France intéressée à rétablir l'édit de Nantes.* 5°. *Dissertation sur l'usage de mettre la premiere pierre au fondement des édifices publics.* 6°. *Le dernier triomphe de Frédéric-Guillaume électeur de Brandebourg*, ou, *Dissertation sur la statue équestre érigée sur le pont-neuf de Berlin.* 7°. *Traité des eunuques*, *en* 1707 *in*-8°. M. Ancillon s'y est caché sous le nom de *C. d'Ollincan*, qui est l'anagramme du sien. 8°. *Histoire de la vie & de la mort de M.* Lischeid.

ANCINA (Jean-Juvénal) évêque de Saluſſes dans le Piémont, natif de la ville de Fossan, à huit milles de Saluſſes, s'adonna premierement à la médecine, & fut médecin de Frédéric Madruce, ambassadeur du duc de Savoye, puis de l'empereur Rodolphe, auprès de sa sainteté. Pendant le séjour qu'Ancina fit à Rome, il étudia en théologie, & s'y rendit fort savant en peu de temps : puis il reçut l'ordre de prêtrise, & se mit sous la conduite de S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire de Rome. Enfin le pape Clément VIII, lui ayant commandé d'accepter un des évêchés vacans, il choisit celui de Saluſſes, parcequ'il étoit de moindre revenu, & qu'il y avoit beaucoup à travailler dans ce diocèse, où les opinions de Calvin s'étoient glissées. * Erithr. *Pinac. vir. illustr.*

ANCKLITZEN (Constantin) *voyez* SCHWART.

☞ ANCLAM, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, sur la riviere de Péene. Elle a été nommée autrefois *Tanglim*; & quoique la chronique de Poméranie en attribue la fondation à Bogislas III, en l'année 1191, il y a des auteurs qui prétendent qu'elle est beaucoup plus ancienne, & qu'elle a été la patrie des *Angli* de Tacite, qui, selon leur opinion, s'avancerent jusqu'à l'Elbe, & de-là jusqu'à l'isle de la grande Bretagne, dont la plus considérable partie porte aujourd'hui leur nom. Ils croient donc que Bogislas trouva une ville qui subsistoit déja depuis long-temps, & qu'il l'environna d'un mur, au lieu qu'elle étoit toute ouverte, comme étoient anciennement les villes d'Allemagne. L'an 1319, Wratislas, fils de Bogislas IV, donna aux Augustins le palais qu'il avoit à Anclam, pour en faire un monastère. Cette ville a souffert plusieurs incendies, un entr'autres vers l'an 1525, qui consuma beaucoup de priviléges & de papiers importans qu'on conservoit dans la maison de ville. Anclam a tenu son rang entre les villes anséatiques. Elle a été souvent prise & reprise par les ennemis de la Suéde, dans les dernieres guerres : & elle est enfin demeurée au roi de Prusse, à qui elle appartient aujourd'hui. * La Martiniere, *dict. géograph. Géogr. mod.*

ANCONE, ville de l'ancien *Picenum* en Italie, appartenant au saint-siége, avec évêché suffragant de la métropole de Fermo, est située sur la mer adriatique, avec un port; elle est la capitale de la Marche d'Ancone. Caton, dans ses origines, dit que son premier nom fut *Picene*, & qu'elle fut bâtie par les Aborigenes. Mais Pline, Strabon, Solin & quelques autres soutiennent qu'Ancone a eu pour ses fondateurs des Siciliens, qui fuyoient les persécutions de l'ancien Denys, tyran de Syracuse. Peut-être qu'elle fut bâtie par des Grecs venus de la Doride; & augmentée par les Siciliens. C'est pour cela que Juvénal la nomme *Ancone la Dorique.*

Ante domum Veneris, quam Dorica sustinet Ancon.

D'autres croient qu'Ancus Martius fonda Ancone. Quoi qu'il en soit, elle étoit célébre du temps des Romains. L'empereur Trajan y fit construire un port; & l'on y voit encore un arc triomphal de ce prince, avec une inscription, qui sont un des plus beaux ornemens de cette ville. Les Goths la prirent, & ensuite elle fut soumise aux Lombards, qui y avoient un marquis pour gouverner ce pays, d'où est venu le nom de *la Marche d'Ancone.* Blondus dit que les Sarasins la brulerent sous le pontificat du pape Sergius. Depuis, elle fut rétablie, & les habitans se montrerent toujours très-jaloux de leur liberté. Ils la perdirent dans le XVI siécle. Bernardin Barba, évêque de Casal, & Louis de Gonzague, général des troupes de Clément VII, la surprirent en 1532. Car sous prétexte de la défendre contre les courses des Turcs, ils y firent bâtir une citadelle, & ensuite ayant fait sortir les jeunes gens de la ville, ils s'en rendirent les maîtres, & y mirent garnison. Depuis ce temps, Ancone est comprise dans l'état ecclésiastique. Le port est assez grand, & même assez bon pour le commerce, à cause de la correspondance qu'il a avec l'Esclavonie, la Gréce & la Dalmatie; mais il est peu commode, & même dangereux. Le mole est avancé environ de deux cens pas dans la mer. Ce port a été déclaré franc par le pape Clément XII. L'édit en fut publié à Rome le 16 février 1732. Le pape Pie II vint à Ancone, pour y avancer l'armement contre les Turcs, & y animer à la croisade qu'il avoit fait publier contre ces infidéles, & il y mourut le 14 août de l'an 1464. Il y en a même qui assurent que ce pape étoit alors sur le point de s'embarquer avec l'armée navale, pour faire la guerre aux Turcs, en conséquence de la ligue qu'il avoit faite avec les Vénitiens & d'autres princes & états. La situation d'Ancone est sur le penchant d'un cap, où l'on voyoit autrefois un temple de Vénus, & où est aujourd'hui l'église de S. Cyriaque, qui est la cathédrale, considérable par ses reliques, son portail, & ses belles colonnes de marbre. Le cap est celui de Crumere, dit aujourd'hui *Monte-San-Cyriaco.* Il y a sur le haut de la ville la citadelle, où est le palais des légats que les papes tiennent à Ancone. L'église de l'Incoronata, celles de Notre-Dame de la miséricorde, de S. Nicolas, du S. Crucifix, de S. Augustin, &c. méritent d'être vues à Ancone, aussi-bien que la maison de ville, le palais où s'assemblent les marchands, & les fortifications de la ville. Le culte de S. ETIENNE, premier des martyrs, s'établit dans cette ville plutôt qu'en aucun autre lieu de l'occident, au sujet d'une des pierres dont il avoit été lapidé, & qu'on y avoit apportée. S. CYRIAQUE ou Quiriace, martyr, que l'on honore le quatriéme jour de mai, & non pas celui du 8 août, passe dans l'esprit de beaucoup de gens pour avoir été évêque d'Ancone. S. CONSTANCE, sacristain de l'église de S. Etienne, près d'Ancone, vivoit vers le commencement du VI siécle. * Strabon, *l.* 5 *&* 6. Cæsar, *l.* 1, *comment.* Tacite, *l.* 3, *hist.* Antonin, *in itiner.* Pline, *l.* 2, *c.* 71, *l.* 3, *c.* 14 *&* 19, *l.* 14, *c.* 6. Procopius, *l.* 3, *de bello Gothico.* Blondus, *l.* 13, *hist.* Ughel, *Ital. sacra.* Leand. Alberti, *descrip. Ital.* Baillet, *Topogr. des saints.*

La *Marche d'Ancone*, c'est-à-dire, *le Marquisat d'Ancone*, *Marchia Anconitana*, est une province de l'état ecclésiastique en Italie, entre le mont Apennin & le golfe de Venise. On lui donne vingt-trois ou vingt-quatre lieues du levant au couchant, & environ dix-huit du nord au sud. L'air y est grossier; mais le terroir fertile. On y voit un grand nombre de villes épiscopales, Fermo, Lorette, Recanati, Macerata, Jesi, Tolentini, Ascoli, Osimo, S. Severino, Montealto, Camerino, Ripatransone, & Ancone, qui en est la capitale.

ANCONE, *Acunum*, *Anconia*, petit bourg de France dans le Dauphiné, situé sur le Rhone, à une petite lieue de la ville de Montelimar. Quelques géographes le prennent pour *Acusio Colonia*, ancienne ville des Voconcines, que d'autres placent à Vaison, dans le comté Venaissin. * Baudrand.

☞ ANCONITAN, montagne de Natolie, au pays d'Aidinelli, sur la côte de la mer, vis-à-vis de l'isle de Rhodes, entre la Rossa & les ruines de Cnyde. Il y a sur cette montagne un château qui porte le même nom, & au bas une riviere appellée aussi *Anconitan*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANCOURT (Florent Carton sieur d') naquit à Fontainebleau le 1 novembre de l'an 1661. C'étoit le même jour de la naissance de monseigneur le dauphin, & d'Ancourt s'en félicita dans la suite, comme il le marque dans ces vers de son épître dédicatoire de sa comédie des *fées*, adressée à ce prince:

Pour m'attacher à toi le ciel m'a destiné,
Dès le moment qu'au jour il ouvrit ma paupiere:
Quel présage heureux d'être né
Ce même jour si fortuné
Où tu vis aussi la lumiere!

Il étoit fils de Florent Carton, écuyer, sieur d'Ancourt, & de *Louise* de Londé, qui descendoit par les femmes des *Budé*, & qui comptoit parmi ses parens un chevalier de Londé, établi en Angleterre où il avoit été honoré de l'ordre de la jarretiere. Le pere & la mere de celui dont nous parlons étoient de la religion prétendue réformée; mais ils l'abjurerent dans la suite, pour embrasser la religion catholique. Le jeune d'Ancourt fit ses études à Paris au collége des jésuites sous le célébre pere Charles de la Rue. Ce jésuite trouvant dans son disciple de la vivacité, de la pénétration, & des dispositions singulieres pour les sciences, le regarda comme un sujet qu'il devoit ménager pour sa société; mais l'éloignement du disciple pour la vie religieuse rendit inutiles tous les soins que le maître se donna pour y réussir. Après avoir fait sa philosophie, il étudia en droit, & se fit recevoir avocat à l'âge de dix-sept ans. L'amour qu'il conçut alors pour une comédienne, nommée *Thérese* le Noir, lui en inspira pour le théâtre; & quoique tout dût l'éloigner d'une semblable profession, il l'embrassa, en épousant en 1680, celle qui l'y avoit engagé par son inclination pour elle. Comme il avoit tous les talens nécessaires pour y réussir, il y parut avec éclat, & s'y fit un grand nom. Il fut non-seulement grand acteur, mais encore auteur distingué. La facilité qu'il avoit à parler, & une éloquence naturelle qui animoit tous ses discours, lui firent déférer par ses confreres l'honneur de porter la parole dans toutes les occasions particulieres, & le public l'écoutoit toujours avec applaudissement. Son mérite lui avoit procuré à la cour un accès favorable. Louis XIV l'honoroit d'une bienveillance particuliere. Lorsque ce prince assistoit à la comédie, d'Ancourt alloit lui lire ses ouvrages dans son cabinet, où il n'entroit que madame de Montespan; & l'on rapporte qu'un jour s'étant trouvé mal à cause du grand feu qu'il y avoit, le roi prit la peine d'ouvrir lui-même une fenêtre pour lui faire prendre l'air. D'Ancourt n'étoit pas moins recherché de ce qu'il y avoit de plus distingué & de plus poli à la cour & à la ville; & dans un voyage qu'il fit à Dunkerque pour y voir sa fille aînée qui y demeuroit alors, étant allé jusqu'à Bruxelles, il y fut très-bien reçu de l'électeur de Baviere, qui ne le renvoya qu'après lui avoir fait présent d'un diamant de mille pistoles. Ce prince ne le récompensa pas moins généreusement, lorsqu'étant venu à Paris, d'Ancourt fit un divertissement pour lui. Des pensées sérieuses vinrent enfin dégouter notre auteur du théâtre: il le quitta entierement à pâque de l'année 1718, pour se retirer dans sa terre de Courcelles-le-Roi en Berri, où il ne s'occupa plus que du soin de son salut. Il y composa une traduction des pseaumes de David en vers françois, & une tragédie sainte: ces deux ouvrages n'ont point encore paru. Lorsqu'il sentit que sa fin approchoit, il fit faire son tombeau dans la chapelle de son château, & l'alla voir lui-même avec toute la fermeté d'une ame vraîment détachée de la vie, & qui ne desiroit que l'éternité. Il mourut le 6 décembre 1726, âgé de soixante-cinq ans, laissant deux filles, l'une mariée à un commissaire & controlleur de marine, & l'autre, plus jeune, qui a épousé un gentilhomme, fils d'un lieutenant général d'artillerie. Il avoit perdu sa femme en 1725: elle avoit aussi quitté sa profession de comédienne depuis environ cinq années. D'Ancourt a fait un grand nombre de piéces de théâtre, tant en prose qu'en vers. Le plus grand nombre a paru séparément après leurs représentations. On en a fait dans la suite des recueils, d'abord en cinq volumes *in-12*, puis en sept, & enfin en 1729, en neuf volumes: cette édition est la plus complette. On peut voir le détail des piéces de ce recueil, qui sont au nombre de cinquante-cinq, dans les recherches de M. de Beauchamps sur les théâtres de France, & dans le tome XVI des *mémoires* du pere Niceron. Voyez aussi le *Parnasse françois* de M. Titon du Tillet, édition *in-folio*, page 607 & suivantes. M. Titon y dit que l'on a cru que d'Ancourt, qui étoit assez dissipé dans le monde, & qui aimoit le plaisir, se faisoit aider dans la composition de quelques-unes de ses piéces, & cela pouroit être: il y a même apparence, ajoute M. Titon, que feu Saintion, homme d'esprit, a eu beaucoup de part à la comédie du *Chevalier à la mode*, & à celle des *Bourgeoises à la mode*; mais il est certain, continue le même, que d'Ancourt a fait le plan & le canevas de toutes les piéces imprimées dans le recueil de 1729, & qu'il a travaillé lui seul à la plus grande partie.

☞ ANCRE, ou ENCRE, ville de France en Picardie. Elle est située sur la riviere de même nom, dans l'élection de Pérone, généralité d'Amiens. Sur plusieurs cartes, & dans le dénombrement de la France, *t.* 1, *p.* 67, elle n'est nommée ni *Ancre*, ni *Encre*, mais *Albert*, & non pas *Albret*, comme l'écrit le P. Riccioli, *géogr. réform. l.* 11, *p.* 526. Cette ville, avec le titre de marquisat, fut possédée par Concino, connu sous le nom de maréchal d'Ancre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANCRE (le maréchal d') *cherchez* CONCINO.

ANCUAH, ville de la province d'Alovahat, qui est au-dessus de l'Egypte & de la Thébaïde, selon Edrissi, dans la quatriéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. or.*

ANCUD, l'Archipel d'Ancud ou de Chiloë, *Archipelagus Ancudianus & Chiolensis*. C'est une partie de la mer pacifique, renfermée entre la côte d'Ancud, partie de celle du Chili, & l'isle de Chiloë, desquelles elle prend indifféremment son nom. On lui donne le nom d'Archipel, parce qu'elle est parsemée d'un grand nombre d'isles, qui d'ailleurs sont très-petites & de nulle considération. * Baudrand.

ANCUD, qu'on nomme aussi *Agualai*, *Ancudia*, *Agualia*, contrée de l'Amérique méridionale, dans

l'Imperiale, province de Chili, entre l'Archipel d'Ancud au couchant, les Andes au levant, le pays d'Osorno au nord, & les terres magellaniques au sud. Les Espagnols n'ont point encore de colonies en ce pays. * Baudrand.

ANCULI & ANCULÆ, dieux & déesses des esclaves, qu'ils honoroient & réclamoient dans les miseres de la servitude. * Demster, *Antiq. Rom.*

ANCUS MARTIUS, quatriéme roi des Romains, étoit fils d'une fille de Numa Pompilius; & succéda à Tullus Hostilius l'an 113 de Rome, & avant J. C. 639. Il n'épargna rien pour rendre son regne pacifique; mais cette douce inclination fut très-mal interprêtée par ses voisins, qui crurent que ce prince manquoit de courage. Les Latins le méprisant sur cette fausse prévention, lui déclarerent la guerre. Martius les reçut en homme vaillant, les défit en diverses occasions, & les contraignit de demander la paix. Les Fidenates se révolterent: ce roi les soumit, & châtia séverement les auteurs de la rebellion. Ensuite il combattit avec le même avantage les Sabins, les Volsques & les Véientins, qu'il défit deux fois, & il emporta même quelques-unes de leurs villes. Ancus Martius agrandit ensuite celle de Rome, en y joignant le mont Janicule, après l'avoir environné de murailles. Il fit aussi faire le premier un pont de bois sur le Tibre, pour faciliter le commerce de cette nouvelle partie de la ville avec l'ancienne. Il fit bâtir le port d'Ostie, pour rendre la navigation plus sure & plus facile pour les Romains, & il y établit une colonie romaine; rétablit le culte des dieux, que Numa avoit institué, & que les Romains avoient extrêmement négligé. Il imposa plusieurs taxes, fit bâtir la prison dans le milieu de la place publique, pour faire plus d'impression sur l'esprit des Romains fort séditieux de son temps. Il mourut l'an 139 de Rome, & avant J. C. 613, après un regne de vingt-quatre ans. Il laissa deux enfans en mourant. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 3, *hist. c.* 9. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1, *c.* 4.

ANCYRE, dite aujourd'hui *Anguri* ou *Angouri*, autrefois *Ancyra*, ville métropolitaine de Galatie, dans le patriarchat de Constantinople, est aujourd'hui ville de la Natolie, capitale de la province de Chiangare. Les Turcs la nomment *Angouri*, & la tiennent depuis trois cens ans. Elle est assez grande & peuplée, pour ces quartiers-là. Elle est située sur une montagne, environ à soixante mille pas de la mer noire, au midi, & à moitié chemin entre Amasis au levant, & Isnich au couchant; & est célebre dans l'histoire de l'église, non-seulement pour avoir eu de grands évêques, mais aussi pour avoir produit nombre d'hérétiques. Car elle vit naître l'hérésiarque Photin; & elle fut habitée en même temps par des Ophites, des Cataphryges, des Borborites, des Manichéens, & par plusieurs autres sortes d'hérétiques, qui ont donné sujet à S. Jerôme de déplorer le malheur de cette ville. Marcel d'Ancyre assista au concile général de Nicée, & eut depuis diverses affaires. Les Ariens mirent sur le siége de cette église Basile, qui se trouva au concile de Sardique, & au second de Sirmich, & qui fut depuis déposé au concile de Constantinople en 360. Acace de Césarée lui substitua Athanase, qui fut un saint prélat. Musone & Léon, célébres moines du Pont, ont gouverné l'église d'Ancyre, aussi-bien qu'Arabien, qui a souscrit au concile de Constantinople sous Nectaire. Busbec & Bellon disent qu'on fait à Angouri un grand commerce de camelots de poil de chevre. Les plaines d'Angouri sont renommées par la défaite de Bajazet, empereur des Turcs, que Tamerlan fit prisonnier le 28 juillet de l'an 1402. Long-temps auparavant le roi Mithridate avoit été défait par Pompée dans le voisinage de cette ville. S. CLEMENT évêque, & AGATHANGE diacre de l'église d'Ancyre, furent martyrisés au commencement du IV siécle. S. BASILE, qui est honoré comme martyr, étoit prêtre d'Ancyre, en même temps que Basile, successeur de Marcel, dont on vient de parler, en étoit évêque. S. THÉODOSE *le cabaretier*, sainte TECUSE, & les six autres vierges martyres ses compagnes, étoient d'Ancyre, & souffrirent tous le martyre l'an 303. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 5, *c.* 32. S. Jerôme, *præf. ad epist. ad Galat. l.* 3, *c. ult.* & *l.* 6, *c.* 34. Baronius, *in annal.* Bellon, *in observ.* Le Mire, *notit. episc. orbis*, &c. Baillet, *topogr. des saints.*

CONCILES D'ANCYRE.

La ville d'Ancyre a été honorée par la célébration d'un concile important pour la discipline, qui fut tenu par dix-huit prélats l'an 314, & où Vital d'Antioche présida. On choisit cette ville comme la plus commode pour y faire venir les évêques de l'Asie mineure, du Pont, de la Cappadoce, de l'Arménie, de la Cilicie & de la Syrie. Ils y réglerent ce qui regardoit la pénitence de ceux qui étoient tombé dans l'idolatrie durant la persécution, & divers autres points de discipline, exprimés en vingt-quatre canons. Gabriel de l'Aubespine évêque d'Orléans, a fait d'excellentes notes sur le XVII de ces canons, qui est contre ceux qui avoient commis des crimes horribles de bestialité. Il explique ces mots, *inter hiemantes orare*, qui est la peine à laquelle ce concile condamne ces brutaux abandonnés de Dieu. En 358 les Semi-Ariens s'assemblerent à Ancyre, par les soins de George de Laodicée. Ils y condamnerent les Anoméens, & leur profession de foi faite au second concile de Sirmich. Ils en composerent une autre, qui contenoit le mot de *substance*; mais qui ometroit le terme de *consubstantialité.* C'est pour cela que S. Hilaire dit, que quoique les évêques assemblés à Ancyre aient résisté fortement aux impietés de Sirmich, ce n'étoit pas néanmoins avec une si bonne volonté, que leurs sentimens pussent être reçus comme orthodoxes. Après avoir dressé leur formulaire, ils l'envoyerent par Basile d'Ancyre, par Eustathe de Sebaste, par Eleuse de Cyzique, & par Léonce prêtre, à l'empereur Constance, qui obligea les évêques de Sirmich d'y souscrire. * S. Hilaire, *l.* 4 *de Sin.* Sozomene, *l.* 4, *c.* 12. Théodoret, *l.* 2, *c.* 21, &c.

ANCYRE, ville de la Phrygie Pacatienne, avec évêché suffragant d'Hierapolis. Les Grecs l'ont nommée proprement *Angyra*, comme on le voit dans Ptolemée, Strabon, Pline, &c.

ANDABATES, gladiateurs qui combattoient les yeux bandés, ainsi que l'exprime un de nos poëtes.

Tel jadis l'Andabate, armé de son poignard,
Combattoit à l'aveugle, & vainquoit par hasard.

Ferrarius & Baudrand, qui citent Ciceron, se sont trompé lorsqu'ils ont dit que c'étoient des peuples d'Asie, qui habitoient un pays où le ciel étoit continuellement couvert de nuages & de ténébres. * *Voyez* Vossius, *in Andabatæ.* Ciceron, *epistol. l.* 7 *ad Trebat.* Le P. Sanleque, *poëme sur le geste.*

ANDAGAILAS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Perou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa, à vingt-cinq lieues de la ville de Cusco. * Baudrand.

ANDALOUZA, pilote de Biscaye, fort expérimenté dans l'art de la navigation, fut jetté par la tempête sur les côtes de Madere, où il fut bien reçu par Christophe Colomb, chez lequel il mourut. On dit que pour reconnoître les honnêtetés que son hôte lui avoit faites, il lui déclara qu'il avoit vu pendant ses voyages sur mer, des terres éloignées vers l'occident; à quelle hauteur elles étoient, & par quel vent on y pouvoit aller: ce qui encouragea Christophe Colomb à entreprendre la découverte du nouveau monde en 1492. * Ferdinand Colomb. Pizarro. Oviedo.

ANDALOUSIE,

ANDALOUSIE, que les Espagnols nomment *Andaluzia*, & les Latins *Vandalitia* & *Andaluzia*, grande province d'Espagne, qui comprend presque toute l'ancienne Bétique. Elle a le royaume de Grenade à l'orient, l'Estremadure & la nouvelle Castille au septentrion, l'océan & la mer méditerranée au midi, & au couchant le Portugal, où la riviere de Guadiana la sépare de l'Algarve. Sa figure est irréguliere, & elle forme presque un cône couché, dont la base est tournée vers l'océan, & l'un des coins tombe sur le détroit. Elle peut avoir quatre-vingt-dix lieues dans sa plus grande longueur, à compter d'Ayamante jusqu'à Ubeda, soixante dans sa plus grande largeur, près de cinquante lieues de côtes sur l'océan, douze sur le détroit, & neuf sur la mer méditerranée. Le Guadalquivir, qui est le *Betis* des anciens, traverse l'Andalousie dans toute sa longueur, de l'orient au couchant & au sud-ouest, & la partage presqu'en deux parties égales. Les autres rivieres sont, le Xenil, qui prend sa source dans le royaume de Grenade, & qui entrant dans l'Andalousie au-dessus de Locena, l'arrose du sud-est au nord-ouest, & va se jetter dans le Guadalquivir; l'Odier ou Odiel, dans la partie la plus occidentale, qui court du nord au sud, pour se décharger dans l'océan; le Riotinto ou Azeche, dont le cours est parallele à celui de l'Odier, & qui se jette dans l'océan, tout près de l'embouchure de cette riviere; le Guadiamar, qui coule à l'occident de Seville, & se jette dans le Guadalquivir au-dessous de cette ville; la Chanca, qui coule le long des frontieres entre l'Andalousie & le Portugal; le Guadalete, appellé par les Maures *Bedalac*, qui se dégorge dans l'océan, au sud-est de l'embouchure du Guadalquivir, & au nord de la baye de Cadix; & le Guadarmeña, qui prend sa source dans la Castille nouvelle aux montagnes d'Alcaraz, arrose la partie la plus orientale de l'Andalousie, & se jette dans le Guadalquivir, au-dessous de Caçorla. Cette province est la meilleure de toute l'Espagne, la plus fertile, la plus riche, la mieux partagée de toutes les graces de la nature; on y jouit d'un très-bon air, & on y recueille en abondance tout ce qu'on peut souhaiter de plus agréable. La ville capitale est Seville. Les autres sont Cordoue, Jaën, Cadix, Ossone, Gibraltar, Medina-Sidonia, Baëça, Xerès de la Frontera, Ecija, Ubeda, Andujar, Alcala Real, &c. L'on en estime extrêmement les chevaux, qui sont des plus vîtes & des plus vifs. On ne doute point que le nom d'Andalousie ne soit tiré de celui des Vandales, qui s'établirent vers le V siécle dans cette riche province. Les Maures s'en emparerent & y fonderent trois royaumes, celui de Cordoue, celui de Jaën, & celui de Seville, que Ferdinand joignit depuis à la Castille, lorsqu'il eut pris Cordoue en 1236, Jaën en 1243, & Seville en 1248. * Roderic Sanctius, *P. I. Hispan. c.* 7. Vasée, *chron. Hispan. c.* 7. Nonius, *Hispan. c.* 7 & 8. Merula, *cosmogr. P. II, l.* 2, *c.* 24. Mariana, *de reb. Hispan. &c.*

ANDALOUSIE (nouvelle), que les Espagnols nomment *Nueva Andaluzia*, province de l'Amérique méridionale, dans la Castille d'Or. Son nom est *Paria*, que les Espagnols ont changé en celui d'*Andalousie*. Elle est entre Venezuela & la Guyana. Sa côte prend quelquefois le nom de *Côte des perles*, à cause de la pêche des perles qu'on y fait. On y trouve aussi de très-belles émeraudes. La ville capitale du pays est Comana, ou Cordoue-la-Nouvelle, dans une contrée où il y a des salines considérables. Il reste en ce pays quelques Sauvages, qui se defendent toujours contre les Espagnols. * Laët. Baudrand.

ANDANAGAR, ville de la presqu'isle de l'Inde au-deça du Gange, dans le royaume de Decan. Elle a été presque ruinée par les troupes du grand Mogol, dans le XVII siécle. * Baudrand.

ANDANCE, en latin *Andancia*, petit bourg de France dans le Vivarais, à six lieues de Vienne & de Valence. * Baudrand.

ANDAYE, bourg de France sur les frontieres d'Espagne, près de l'embouchure du Bidassoa, à deux lieues de S. Jean de Luz, à cinq de Bayone, & devant Fontarabie. On y tient une foire renommée pour ses eaux de vie. * Baudrand. Bourgon. *géogr. hist.*

ANDEBONTHES, fils légitime de *Cnuton* roi des Anglois, indigné de ce que Haralde, fils naturel du même Cnuton, eût porté la couronne après la mort de son pere, résolut de s'en venger. Ne l'ayant pas pu pendant qu'Haralde vivoit, il fit déterrer le corps de ce prince qu'il fit jetter dans la mer. * Volaterran.

ANDEIRO (Jean-Fernandes) Espagnol, passa en Portugal vers l'an 1340 ou environ, au service de Ferdinand, roi de Portugal, aussi-bien que plusieurs autres seigneurs de même nation, que le bon accueil que ce prince leur faisoit, attiroit à sa cour. Les prétentions de Ferdinand sur le royaume de Castille, couvroient la prodigalité naturelle de ce prince, sous le voile de la politique. Il donna à Jean-Fernandes Andeiro la seigneurie de trois bourgs, ou petites villes, & le créa comte d'Ourem. Ferdinand ayant épousé *Eleonore-Tellez* de Meneses, dame Portugaise, mais qui étoit déja mariée à Jean-Laurent da Cunha, elle récompensa si mal cet honneur, qu'elle donna plus de part dans son cœur au comte d'Ourem, qu'à son époux Ferdinand, qui étoit roi, & le plus bel homme de son temps. Jean I, bâtard de Ferdinand, ayant été élevé au trône, poignarda de sa propre main le comte d'Ourem, dans le palais de la reine Eleonore, ce qui fit que cette belle princesse s'en alla en Espagne : elle est enterrée à Valladolid. * Farea & Sousa, *epitome de la historia de Portugal.* Le Quien de la Neufville.

ANDELI sur Seine, ville & bourg de France en Normandie, à sept lieues de Rouen, & à quatre de Vernon. Son nom latin est *Andelium* ou *Andeliacum* : ce qui fait la distinction du grand & du petit Andeli.

Le grand Andeli est une petite ville située dans une gorge très-serrée entre deux montagnes. Elle est bâtie sur le ruisseau de Gumbon, qui la traverse, qui y déborde souvent, & qui entre dans la Seine au petit Andeli, au-dessous du château. La principale église du grand Andeli, est une collégiale : elle est grande, bien bâtie, & a un chapitre, composé d'un doyen & de six chanoines, de trois curés, de sept vicaires, & de plus de vingt prêtres habitués. Cette collégiale est aussi paroissiale; les trois curés y sont semainiers; & ils gouvernent aussi par semaine la paroisse du fauxbourg, nommée *la Magdeléne.* Outre la collégiale, on y voit encore la paroisse de la Magdeléne, les chapelles de S. Jean, de sainte Clotilde, & des couvens de capucins, de bénédictins & d'ursulines. Il y a à Andeli un gouverneur, un présidial, composé d'un président, deux lieutenans généraux, un lieutenant particulier, un lieutenant criminel, trois conseillers, deux avocats du roi, deux procureurs du roi, & autres officiers de justice, un vicomté, une élection, une maîtrise des eaux & forêts, & un grenier à sel. L'élection d'Andeli a sous soi 136 paroisses; il y a aussi un lieutenant de police, un maire, trois échevins, & autres officiers de ville.

C'est dans cette petite ville que mourut en 1562 Antoine roi de Navarre, pere de Henri IV roi de France, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. C'est la patrie de Nicolas Poussin, peintre si célébre, & du savant Adrien Tournebœuf, connu sous le nom de *Turnebus.* On appelle cette ville *le grand Andeli*, pour la distinguer d'un bourg voisin, qu'on appelle *le petit Andeli*, d'où vient qu'on les nomme d'ordinaire *les Andeli.* Louis XIV donna le

vicomté d'Andeli en remplacement du comté de Ponthieu au duc de Berri, par lettres du mois de septembre 1710, vérifiées au parlement le 2 octobre suivant.

Le *petit Andeli* est un bourg situé sur le rivage de la Seine à un quart de lieue du grand Andeli. Il n'y a qu'une seule paroisse, qui est celle de S. Sauveur. Cette paroisse est composée d'environ deux cens cinquante feux. Il y a aussi deux monastères, celui des Pénitens & celui des chanoinesses de S. Augustin; celui des chanoinesses porte le titre de *S. Jacques*, & elles gouvernent l'Hôtel-Dieu, qui est un hôpital pour les malades.

ANDELLE, riviere de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté en Brai, passe par le Vexin Normand, & se jette dans la Seine au village de Pittre, quatre lieues au-dessus de Rouen. On y fait flotter du bois de la forêt de Lyons, qu'on met à Pittre sur de grands bateaux, pour les remonter par la Seine à Paris. * Baudrand.

ANDELOT, bourg de France en Champagne, est sur la riviere de Rougnon, avec jurisdiction & prévôté royale. On croit que ç'a été autrefois une ville considérable, & ses ruines le persuadent assez. Il y fut tenu un concile en 587. * Du Chêne.

ANDELOT, colonel général de l'infanterie françoise, *cherchez* COLIGNI.

ANDEMAON ou *Andeman*, isle du golfe de Bengale, près du royaume de Pegu. Elle est environnée de cinq ou six autres petites isles, qui sont toutes connues sous ce nom d'*Andemaon*. * Baudrand.

ANDERA, ville de Phrygie, province de l'Asie mineure. On y trouvoit une pierre, qui étant mise dans le feu, se changeoit en fer; lorsqu'on recuisoit ce fer avec une certaine terre, on en tiroit du faux argent; & en y mêlant du cuivre, on en faisoit du laiton. * Strabon, *l.* 13.

ANDERNACH, sur le Rhin, *Antenacum*, *Antonacum* ou *Antunnacum*, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Cologne, est au pied des montagnes, & présentement peu considérable. Elle a été autrefois ville libre & imperiale; après avoir été ruinée fort long-temps, on la rebâtit en 1220. Il se donna un grand combat proche d'Andernach l'an 876, entre l'empereur Charles *le Chauve*, & Louis roi de Germanie son neveu. * Baudrand.

ANDERNACH (Henri d') carme Allemand, *cherchez* HENRI.

AN-DER-SCHOW, *Anderschovia*, bourg de Danemarck, dans la partie occidentale de l'isle de Scéland, à six lieues de la petite ville d'Holbeck, du côté du midi. Frédéric II roi de Danemarck y mourut le 24 avril 1588. * Baudrand.

ANDERSON (Alexandre) mathématicien, natif d'Aberden ou Aberdon en Ecosse, a vécu sur la fin du XVI siécle. Il publia en 1592 à Paris, un supplément de l'Apollonius, que Marin Gheraldi de Raguse avoit fait imprimer. Son ouvrage est intitulé, *Supplementum Apollini redivivi*. Il le dédia au cardinal du Perron, & composa encore d'autres ouvrages. * Vossius, *de scient. mathem.*

ANDERSON (Edmond) étoit de Broughton, dans le comté de Lincoln. Il descendoit d'une famille distinguée, qui fait plusieurs branches en Angleterre. La reine Elisabeth le fit chef-justicier des communs plaidoyers en 1582. Il étoit habile jurisconsulte, & grand persécuteur des sectaires, nommés *Brownistes* en Angleterre. Il fut un des commissaires nommés par la reine Elisabeth, pour juger Marie Stuart, reine d'Ecosse. On a de lui des relations des principaux cas plaidés dans la cour des communs plaidoyers du temps d'Elisabeth; c'est un *in-folio*, imprimé à Londres en 1664, & des résolutions & jugemens sur tous les cas plaidés dans les cours de Westmunster sur la fin du regne de cette princesse. Il mourut le 5 septembre 1605, & fut enseveli à Eworth dans le comté de Bedfort. * Cambden. Dugdale, *chron. Ser.*

☞ ANDERSON (Jean) savant Allemand, de l'académie impériale, naquit à Hambourg en 1674. Son pere étoit un riche négociant qui ne négligea rien pour seconder ses heureux talens. M. Anderson se rendit très-habile dans le droit canon, dans les langues & dans l'histoire naturelle. Peu de temps après la mort de son pere, on le nomma syndic de la république de Hambourg. Il fut employé à différentes négociations, dans les principales cours de l'Europe; & dans tous ses voyages il fit une étude particuliere de ce que chaque pays lui offroit de plus curieux. De retour dans sa patrie, il fut nommé bourguemestre, & chef de la ville & du territoire de Hambourg. Cette place ne l'empêcha pas de continuer ses études, & d'entretenir une correspondance avec les savans d'Allemagne & de France. Il s'appliqua sur-tout à la connoissance des peuples du nord. Il ne se borna pas à lire les relations: il voulut voir les voyageurs eux-mêmes, pour apprendre de leur propre bouche des particularités qu'il ne trouvoit pas toujours dans les livres. Il profita de l'occasion des colonies danoises établies vers le détroit de Davis: il eut de fréquentes conversations avec des personnes qui y avoient vécu pendant long-temps: & les recherches particulieres qu'il fit sur l'Islande, le mirent en état de remplacer les relations ridicules & fabuleuses de cette isle par des faits plus importans & plus certains. Le public jouit aujourd'hui du fruit de ses recherches sur cet objet. On en a fait une traduction françoise qui a paru en deux volumes *in*-12 à Paris 1753, sous ce titre, *Histoire naturelle de l'Islande, du Groënland, du détroit de Davis, & d'autres pays situés sous le nord, traduite de l'allemand de M. Anderson*. Son éloge se trouve à la tête de cet ouvrage. M. Anderson est mort en 1743. Il a laissé beaucoup d'autres ouvrages, qui ne sont pas encore imprimés. * *Année litteraire* 1754, tome II, lett. IX.

ANDES (les) montagnes de l'Amérique méridionale, *cherchez* CORDILLERAS.

ANDESCHAN, suivant les fables des orientaux, étoit le premier sacrificateur établi par Nemrod, pour le culte du feu: les mages de Perse prétendent que ce prince étoit de la religion de Zoroastre; que ce premier sacrificateur disputa avec Abraham sur l'unité de Dieu, & conseilla ensuite à Nemrod de le faire jetter dans une fournaise ardente, pour éprouver la divinité du feu: mais qu'Abraham fortifié de la protection divine, sortit glorieusement de cette épreuve. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'il est dit dans la *Genèse*, qu'Abraham sortit d'Ur des Chaldéens, & que suivant plusieurs rabbins, le mot d'Ur signifie en cet endroit *le feu*, & non point le nom d'une ville, comme tous les interprétes l'ont expliqué. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANDEVALLO (Campo d') *Andevallensis ager*, petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie, sur les frontieres du Portugal & de l'Estremadure espagnole. Ses lieux principaux sont les bourgs de Cortenage & de Puymago. * Baudrand.

ANDEVRE, reine de France, *voyez* AUDOVERE.

ANDIER DES ROCHERS (Jean) graveur du roi, né à Lyon, s'étoit établi à Paris, où il est mort au commencement du mois de mars 1741, dans un âge fort avancé. Il a gravé quelques sujets de la fable, sur-tout d'après le *Corrége*, mais son plus grand ouvrage est une longue suite de portraits en buste, de personnes distinguées par leur naissance, dans la guerre, dans le ministère, dans la magistrature, dans les sciences, & dans les arts. Cette suite monte à plus de sept cens portraits, renfermés chacun dans un ovale d'environ six pouces de hauteur, avec des vers au bas, qui marquent le caractère & l'éloge de la personne.

Le feu empereur Charles VI avoit gratifié le sieur des Rochers d'une belle médaille d'or, pour quelques estampes du portrait de sa majesté impériale, que ce graveur lui avoit envoyées. * Voyez le *Mercure de juillet 1741*, p. 1646.

ANDILLI (Robert Arnauld, seigneur d') *cherchez* ARNAULD.

ANDIOL, ville de France en Vivarais, *cherchez* S. ANDEOL.

ANDLAW, abbaye de chanoinesses séculieres dans la basse Alsace, & dans le diocèse de Strasbourg, fut fondée vers l'an 880 par Richarde femme de l'empereur Charles *le Gros*, lorsqu'étant accusée injustement d'infidélité elle fut séparée de lui. La communauté est composée de l'abbesse & de douze chanoinesses, qui font les mêmes preuves de noblesse que dans les colléges d'Allemagne. L'abbesse est princesse de l'empire, & quoiqu'elle eût voix dans les diétes, elle ne portoit aucune partie des impositions qui y étoient reglées. Les chanoinesses vivent en communauté, & sont bien logées & bien nouries : on leur donne une somme très-modique pour leur entretien.

ANDLO (George d') d'une bonne famille, docteur en droit canon & renommé pour sa science, a été le premier recteur de l'université de Basle. On y établit en même temps Gaspar Maner pour la théologie ; Pierre Zemluf pour y enseigner le droit ; Wernher Wolfius, pour la médecine, & Jean Creutzer pour y professer la philosophie. Andlo mourut en 1466, après avoir paru avec distinction dans l'église de Basle l'espace de cinquante ans. * Urstisius, *epitom. hist. Basil. c.* 8.

ANDLO (Pierre d') étoit d'Alsace, docteur en droit canonique de Colmar. Les deux livres qu'il composa, *de imperio romano, regis & augusti inauguratione, &c. deque officio & potestate electorum, &c.* furent publiés à Strasbourg avec des notes, l'an 1603 par Marquard Freher. * Michel Herthzius, *bibl. Germ. n.* 224. Bayle, *dict. crit.*

ANDLO (*Petrus ab*) nom supposé que se donna un Hollandois, qui écrivit en 1670 contre la dissertation de M. Desmarêts, professeur en théologie à Groningue, *de abusu philosophiæ cartesianæ surrepente & vitando in rebus theologicis & fidei.* L'écrit que publia *Petrus ab Andlo*, en faveur de la philosophie cartésienne, étoit très-désobligeant pour M. Desmarêts, qui y répondit avec beaucoup d'injures. Autre réfutation de la part de son antagoniste caché. Replique de M. Desmarêts, lequel enfin laissa sans réponse la derniere réfutation de son adversaire, dont il ne put jamais déterrer le véritable nom. * Bayle, *dict. crit.*

ANDOCARI, ville, *cherchez* ANDUJAR.

ANDOCIDES, un des dix orateurs Grecs dont Plutarque a écrit la vie, étoit fils de Leagoras. Il étoit d'Athènes, où le même Plutarque dit qu'il naquit sous la LXXVIII olympiade, c'est-à-dire, 468 ans avant J. C. Il fut plusieurs fois accusé & exilé ; mais il fut toujours assez heureux pour se faire rappeller. Nous avons quatre des harangues d'Andocides, que Henri Etienne a imprimées *in-fol.* en 1575. Plutarque dit qu'il étoit simple & sans ornement dans sa diction. * *Vit. decem. orat.* Thucydide, *l.* 8. Vossius, *de rhet. natura. c.* 11.

ANDOINUS, un des premiers rois des Lombards, tua dans une bataille Trasimond roi des Gessides, & s'empara de la Pannonie en l'an 542. Son fils *Alboin* lui succéda, & fut le premier qui entra en Italie. * Paul. diacon. *hist. Longob.* Aimonius.

ANDOKAN, *Andekan* & *Andugiam*, ville de la province Transoxane, qui est des dépendances de celle de Farganah, & dont il est fait mention dans les premieres années du regne de Tamerlan. Lorsque le nom de Farganah est pris pour une province, Andokan en est la capitale, & est la même que Farganah, pris pour le nom d'une ville. Quelques-uns veulent aussi qu'Akhschiker soit la même ville, & que ce nom ne signifie autre chose que, *ville royale.* * D'Herbelot, *bibl. orient.* qui renvoie à Golius dans ses notes sur Alfragan.

ANDORIA, lac d'Andoria, ou Lago Salso. *Lacus Andurianus* ou *Salsus.* Lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivieres de Candaloro & de Coropello, environ à un quart de lieue du golfe de Venise, & à une bonne lieue de la ville de Manfredonia. Le nom de ce lac semble indiquer que les eaux en sont salées. Il n'a que cela de considérable, car il est assez petit. * Baudrand.

ANDORRE, est peut-être l'ancienne *Udura*, vallée très-fertile des Pyrenées, dans le diocèse d'Urgel, & dans la Catalogne. * Baudrand.

ANDOVERE, bourg d'Angleterre dans le comté de Hant, sur la frontiere de celui de Wilt, au septentrion de la ville de Winchester, dont il n'est éloigné que de trois à quatre lieues. Andovere est un bourg royal, qui envoie des députés au parlement d'Angleterre. * Mati, *dict.*

ANDOVERE, *cherchez* AUDOVERE.

ANDRA, *cherchez* ARDRA.

ANDRADA, *Diego de Paiva*, de Conimbre, célébre théologien, a été plus illustre par son savoir, que par sa naissance, quoique sa famille fût des plus nobles du royaume de Portugal. Il s'engagea dans l'état ecclésiastique, & fit sa principale étude de l'écriture & des peres. Son zéle le portoit à faire des missions pour instruire les ignorans, lorsque la providence le destina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'église. Le roi de Portugal Sébastien l'envoya au concile de Trente, pour y assister en qualité de théologien : il étoit alors âgé de trente-trois ans, & il y composa son ouvrage des explications orthodoxes, sous ce titre, *explicationum orthodoxarum, lib. X.* Il laissa encore une défense du concile de Trente, aussi en latin contre le livre qu'avoit publié Chemnitius protestant, intitulé, *examen concilii Tridentini.* Le titre de cette défense est, *defensio Tridentinæ fidei catholicæ & integerrimæ, quinque libris comprehensa, adversùs hæreticorum detestabiles calumnias, & præsertim Martini Kemnicii Germani. Olysipone,* 1578 *in*-4°. On a aussi publié une harangue latine, qu'il prononça devant le même concile, le second dimanche après pâque de l'an 1562, trois volumes de sermons en portugais, &c. Andrada mourut dans sa patrie le 1 décembre de l'an 1575 âgé de 47 ans. Nous allons parler de ses freres, François & Thomas. * Jerôme Osorio, *in præfat. libr. orthodox. explic.* Ensegrenius, *test. verit.* Spond. *annal.* Nicolas Antonio, & André Schot. *biblioth. script. Hispan. &c. Mem. de Portugal.*

ANDRADA (François) frere de Diego, fut conseiller & historiographe de Philippe III roi d'Espagne, auquel il dédia une histoire en portugais, du regne de Jean III roi de Portugal. C'est un volume *in-fol.* qu'il publia en 1613 à Lisbonne, sous ce titre, *chronica de muito alto, e podoroso rey destes reynos de Portugal D. Janno III deste nome.* Il composa encore d'autres piéces en la même langue. François eut un fils nommé Diego de Paiva comme son oncle, qui s'acquit de la réputation par son poëme héroïque en douze livres sur le siége de Chaul. Benard de Brito lui ayant été préféré pour la place d'historiographe du roi, il s'en vengea par la critique du premier volume de la monarchie portugaise, écrit par son rival. Il mourut le 21 décembre 1660, âgé de quatre-vingt-quatre ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. Mem. de Portugal.*

ANDRADA, ou THOMAS DE JESUS, frere de Diego & de François d'Andrada, a été l'un des plus illustres ornemens de la congrégation des ermites de S. Augustin. Il prit l'habit parmi eux au monastère de

Conimbre, & par son mérite il s'éleva aux charges de prieur & de provincial; ensuite de quoi il jetta les fondemens de la réforme des Augustins, que nous appellons *Dechaussés*. En 1578 il suivit le roi dom Sébastien en Afrique, & fut pris à la malheureuse bataille d'Alcacer, donnée le 4 août de la même année. Les Infidéles le jetterent dans une basse fosse, où il ne recevoit de jour que par les fentes de la porte. Ce fut avec le secours de cette foible clarté, qu'il composa un ouvrage de piété que nous avons de lui, sous le titre de *travaux de Jesus*, ou de *trabalhos de Jesus*, en portugais. Car c'est en cette langue que le pere Thomas d'Andrada l'écrivit en deux volumes, dont le premier fut imprimé à Lisbonne l'an 1602, & le second en 1609. Il divisa cet ouvrage en quatre parties; mais il ne put achever la derniere, que le P. Jerôme Romain de son ordre, y ajouta depuis. Christophe Ferreira le traduisit en espagnol, & il fut imprimé en 1624 & 1631. C'est de cette langue qu'on l'a depuis mis en italien & en françois. Ce livre est connu aujourd'hui sous le titre de *souffrances de J. C.* Thomas de Jesus laissa encore, *oratorio sacro*, *instrution de confessores*; *la vie du pere Louis de Montoya*, &c. IOLANDE d'Andrada, comtesse de Lignarés, sœur de ce saint religieux, envoya de l'argent pour le tirer de captivité; mais il refusa de sortir de ce lieu de souffrance, où il pouvoit servir à la consolation des chrétiens, qui y étoient dans les fers. C'étoit son occupation ordinaire. Il composoit pour les esclaves des cantiques spirituels, qu'il leur faisoit chanter, & il ne travailloit que pour adoucir leur peine. Il mourut en odeur de sainteté le 17 avril de l'an 1582. Le pere Alexis de Menesés a écrit sa vie, qu'on voit en tête des travaux de Jesus, imprimés en 1631. * Philippe Elsius, *in encom. Aug.* Thomas de Herrera, *in alphab.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

ANDRADA (François-Radés) prêtre Espagnol de l'ordre de Calatrava, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, composa divers ouvrages, & entr'autres une chronique des ordres de S. Jacques, de Calatrava, & d'Alcantara. C'est un volume *in-fol.* imprimé à Tolede l'an 1572. François Radés d'Andrada fut aumônier du roi Philippe II. * Ambroise Morales, *l. 9. Hispan. c. 7.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ANDRADA (Antoine) jésuite Portugais, a travaillé avec un zéle infatigable dans les missions étrangeres des Indes orientales & de la Tartarie. En 1624 il découvrit le royaume de Tibet. Nous avons une relation de ce voyage en espagnol & en italien; diverses lettres du pere Antoine Andrada, & son retour à Goa. Quelques évêques l'employerent pour des affaires très-importantes; & on tient qu'il fut empoisonné. Il mourut en odeur de sainteté le 19 mars de l'an 1634, âgé de cinquante-trois ans. * Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA (Diego Lopez) archevêque Portugais, religieux de l'ordre des ermites de S. Augustin, puis archevêque d'Otrante dans le royaume de Naples, s'acquit en Espagne beaucoup de réputation par son éloquence. Il prêcha dans les meilleures villes avec un applaudissement universel; & il fut appellé à la cour, où il fut long-temps prédicateur du roi Philippe IV, qui le nomma en 1623 à l'archevêché d'Otrante. Il y mourut le 7 juin de l'an 1635 âgé d'environ soixante ans, & laissa divers sermons en langue espagnole, qu'on mit l'an 1656 en trois volumes *in-fol.* imprimés à Madrid. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

ANDRADA (Alphonse d') jésuite Espagnol, natif de Tolede, avoit enseigné la philosophie, lorsqu'en 1612 à l'âge de 22 ans il quitta le monde. Il enseigna ensuite la théologie morale, fut qualificateur au tribunal de l'inquisition en Espagne, & travailla avec zéle dans les missions de ce royaume pendant 50 ans. Il mourut à Madrid le 20 juin 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété en espagnol, dont on peut voir la liste dans Sotwel, *de script. societ. Jesu*; un itineraire historique en 2 volumes *in-4°*, imprimé à Madrid en 1657. * *Mém. de Portugal.*

ANDRAGATHE, est le nom d'un certain homme, que Lysimaque récompensa pour avoir trahi sa patrie; mais ensuite il le fit mourir. * Polyæn. *l.* 4, *c.* 12.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, philosophe, qui vivoit dans le IV siécle. Il enseigna la philosophie à S. Jean *Chrysostôme*, qui étudia la rhétorique sous Libanius. * Sozomene, *l.* 8. *hist. c.* 2.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, capitaine dans le parti du tyran Maxime, surprit en 383 l'empereur Gratien, & le tua entre Grenoble & Lyon. Après ce coup, Maxime donna à Andragathe le commandement de son armée navale & l'envoya en Sicile. Il s'y soutint durant quelque temps; mais depuis ayant appris la défaite de Maxime, il se précipita dans la mer en 388. * Marcellin. *in chron.* Zozime, *l.* 4 *&* 6. Socrate, *l.* 4, *c.* 11. Pacatus, *in paneg. ad Theod.*

ANDRAGIRI ou GUDAVIRI, ville & royaume dans l'isle de Sumatra en Asie, & presque sous la ligne équinoxiale. Elle est environ à quarante lieues de Malaca. * Baudrand.

ANDRAMES, *cherchez* AGGRAMES.

ANDRÉ, capitaine des gardes de Ptolémée *Philadelphe* roi d'Egypte, fut cause, conjointement avec Aristée, Zozibe, & Tarantin de la ville d'Alexandrie, que ce prince donna la liberté à vingt mille Juifs, jusqu'à payer pour leur rançon quatre cens talens d'argent. Ces deux premiers, André & Aristée, furent députés par leur maître à Eléazar, souverain pontife des Juifs, pour lui porter cent talens d'argent pour des oblations, & d'autres présens très-considérables, avec une lettre, par laquelle il le prioit de lui envoyer des docteurs, pour traduire la bible. Cela arriva l'an du monde 3758, avant J. C. 277. * Josephe, *antiq. l.* 12, *c.* 2.

ANDRÉ (S.) apôtre, natif de Bethsaïde en Galilée, fils d'un Juif nommé *Jonas* ou *Jean*. S. André étoit frere aîné de S. Pierre, selon S. Epiphane, & son cadet, selon la plupart des autres peres. Il fut disciple de S. Jean-Baptiste, qui lui fit connoître Jesus-Christ, en lui disant: *Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde.* Ayant connu Jesus-Christ par cette heureuse occasion, il s'en retourna chez lui, & dit à son frere Pierre, qu'il avoit vu le Messie, & l'amena à Jesus. Depuis ce temps, ils furent l'un & l'autre disciples de Jesus-Christ, quoiqu'ils ne le suivissent pas toujours; mais notre Seigneur les ayant appellés comme ils pêchoient, pour en faire des pêcheurs d'hommes, ils quitterent leurs filets & leurs barques pour le suivre, & furent les premiers qu'il choisit pour être du nombre de ses apôtres. Jesus-Christ vint peu de temps après à Capharnaüm. S. André & S. Pierre lui demanderent tous deux la guérison de la belle-mere de S. Pierre; Jesus-Christ la leur accorda. L'année suivante, Jesus-Christ élut les douze apôtres, à la tête desquels S. Matthieu & S. Luc mettent S. Pierre & S. André. Quelques mois après, Jesus-Christ voulant donner à manger à cinq mille personnes qui l'avoient suivi dans le désert; ce fut André qui lui donna avis qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poissons. Ce fut lui qui quelques jours avant la passion de notre Seigneur le fit connoître à quelques Gentils qui étoient venus à Jérusalem. Enfin, il fut un des quatre, qui deux ou trois jours après demanderent quand arriveroit la ruine du temple. C'est tout ce que l'évangile nous apprend de S. André, & tout ce que l'on en peut dire de certain. Eusebe, sur l'autorité d'Origène, dit qu'après l'Ascension de Jesus-Christ, il annonça l'é-

vangile dans la Scythie. D'autres docteurs du V siécle disent qu'il prêcha l'évangile dans les provinces de la grande Asie, & sur-tout dans la Sogdiane, & dans le pays des Sacques; que de l'Asie il passa en Gréce, & qu'il prêcha dans l'Epire, dans le Péloponnèse & dans l'Achaïe; qu'il disputa avec des philosophes dans la ville d'Argos; qu'ensuite il vint à Patras, ville d'Achaïe, où il fut condamné à mort par Egée, juge de cette ville, & qu'il fut crucifié à un arbre. Les Grecs postérieurs disent qu'il a fondé l'église de Byzance; les Russiens & les Moscovites, qu'il a souffert le martyre dans la Sarmatie. On le représente d'ordinaire attaché à deux piéces de bois croisées : ce que l'on appelle vulgairement *la croix de S. André*; mais cela n'a aucun fondement dans l'antiquité, non plus que ce qui est dit des circonstances de son martyre dans les actes, qui portent le nom des prêtres & des diacres d'Achaïe, que les savans croient supposés. *Voyez* sur ces actes l'article des prêtres d'Achaïe au mot ACHAÏE. Quelques-uns mettent le martyre de S. André sous Néron, les autres sous Domitien ou Vespasien. S. Jerôme dit que son corps fut transporté l'an 357 avec celui de S. Luc à Constantinople, & que plusieurs fidéles en prirent des parties qu'ils disperserent dans le monde. Justinien faisant rebâtir en 550 la basilique des apôtres, on y découvrit les corps de S. André, de S. Luc & de S. Timothée. On croit que dans le XIII siécle il a été transporté à la ville d'Amalfi, dans le royaume de Naples. Cependant long-temps auparavant il y en avoit à Milan, à Nole & en plusieurs endroits. S. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il y en avoit de son temps à Agde. Son culte est dans les plus anciens martyrologes d'occident; & l'on fait sa fête au 30 de novembre. * *S. Matthieu, c. 4, v. 18. S. Marc, c.1 & 13. S. Jeann. c.1, v. 29, 41, c. 2, v. 20. S. Luc, 6, v. 14.* Eusèb. *hist. l. 3, c. 1.* S. Grég. *Naz. orat.* 25. Philastr. *hær. c.* 88. Paulin, *carm.* 24 & 20. S. Jerôme, *p.* 148 & *in chron.* S. August. *de fide cont. Manich. c.* 38. Théodoret, *in psalm.* 116. Gaudence de Bresce, *homel.* 17. Paulin. *in vita Ambros.* Petrus *Chrysol. serm.* 133. Grégor. *Turon. de glor. martyr. c.* 70. *Acta apud* Bolland. Pierre de Damien, *de S. Andr.* Nicephore, *l.* 2, *c.* 39, & *l.* 3, *c.* 6. Baronius, *in annal. & in martyrol.* Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. ecclef.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclef.* Baillet, *vies des saints, mois de novembre.* Pagi, *ad an.* 457.

ANDRÉ (S.) ordre militaire institué l'an 1534, par Jacques V roi d'Ecosse. On l'appella de S. André, parceque les chevaliers s'assembloient dans l'église dédiée à cet apôtre à Edimbourg, lorsqu'ils célébroient les fêtes de l'ordre, ou que l'on recevoit quelque chevalier. La forme du collier qu'ils portoient, composé de chardons & de branches de rue entrelassées, le fit aussi nommer l'ordre du chardon ou de la rue : au bas de ce collier pendoit l'image de S. André, avec ces mots : *Nemo me impunè lacesset.* Les chevaliers de cet ordre ne devoient être qu'au nombre de douze. Le changement de religion arrivé en Ecosse après la mort de la reine Marie Stuart, causa l'abolition de l'ordre de S. André. Jacques II roi d'Angleterre & d'Ecosse le rétablit l'an 1687, & fit quelques chevaliers au château de Windsor; mais ce prince fut détrôné peu après, & il ne reste plus aucun chevalier de ceux qu'il avoit créés. * Ashmole, *de l'ordre de la jarretiere.*

+ ANDRÉ (S.) ordre de chevalerie établi par Pierre, premier du nom, czar de Moscovie, l'an 1698. Les chevaliers portent pour marque de leur dignité une croix de S. André avec l'image du Saint pendante au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S. A. De l'autre côté est cette légende, *le czar Pierre conservateur de toute la Russie.* Dans l'angle supérieur de la croix est une couronne suspendue à un anneau d'or, soutenue par un cordon de soye blanche : dans les trois autres angles on y voit un aigle à deux têtes chargé en cœur d'un chevalier armé. * *Journal de Verdun de janvier* 1722.

PRINCES DE CE NOM.

ANDRÉ I de ce nom, roi de Hongrie, fils aîné de LADISLAS *le chauve*, & petit-fils de MICHEL, frere de *Geisa*, prétendoit avoir des droits légitimes à la couronne, comme étant cousin germain de S. Etienne, fils de Geisa. Elle étoit possédée par Pierre, que l'empereur avoit placé sur le trône. André résolut de l'en faire descendre, de concert avec Bela son frere. Ils cabalerent parmi le peuple, & même parmi quelques idolâtres qui restoient dans la Hongrie, ausquels ils promirent de rétablir le paganisme. L'affaire fut conduite avec tant d'adresse, que Pierre ayant été surpris à la chasse, eut les yeux crevés vers l'an 1046. Pour lors André se fit couronner, & commença son regne par faire mourir les évêques & les ecclésiastiques qui avoient été du parti de Pierre. Les païens crurent que ce roi avoit dessein de leur tenir parole, en rétablissant les idoles; mais il parut toujours chrétien. Albert marquis d'Autriche, lui fit la guerre, & le défit en 1050. André eut encore quelques différends avec l'empereur Henri III que le pape Léon IX voulut terminer : ce qui lui fit faire un voyage en Hongrie l'an 1052. Depuis, Bela, frere d'André, peu satisfait de la part qu'il avoit dans le gouvernement, excita une guerre civile. Le roi voulut en vain s'opposer à ses desseins ambitieux, & il fut tué en 1061. BELA lui succéda. * Antoine Bonfinius, & Nicolas Isthuanfius, *hist. Hung.*

ANDRÉ II, roi de Hongrie, dit le *Jérosolymitain*, parcequ'il se croisa pour la guerre sainte, étoit fils de BELA III, & frere d'*Emeri*, lequel étant son aîné, succéda à la couronne, & laissa *Ladislas*, qui ne regna que six mois. André monta sur le trône après la mort de son neveu en 1205, & eut diverses guerres à soutenir, dont il se tira heureusement. En 1217 il se croisa pour le voyage de la terre-sainte, & alla s'embarquer à Venise. Il arriva dans la Palestine, & y donna des marques d'une grande bravoure; mais il se dégouta bientôt, & prit le parti de retourner dans ses états. Blondus & Bonfinius disent qu'il fut deux ans au Levant; les autres soutiennent le contraire. Il s'y brouilla avec le patriarche de Jérusalem; & à son retour en Hongrie, il eut quelques démêlés, qui le rendirent odieux à quelques-uns de ses sujets. On dit que c'est de lui que les gentilshommes Hongrois tiennent les privileges dont ils sont si jaloux. Il mourut l'an 1235. Il avoit été marié trois fois; la premiere avec *Gertrude*, fille de *Bertold* duc de Moravie, de laquelle il eut trois fils, & une fille, qui fut sainte *Elisabeth*, femme de *Louis VI* landgrave de Thuringe; la seconde avec *Iolande* de Courtenai, fille de *Pierre II*, seigneur de Courtenai, comte de Nevers, d'Auxerre, &c. empereur de Constantinople; & il en eut une fille nommée *Iolande*, qui fut seconde femme de *Jacques I* roi d'Aragon; la troisiéme avec *Béatrix*, fille d'*Azon*, marquis d'Est; & elle le rendit pere d'*Etienne*. BELA IV lui succéda. * Bonfinius, *hist. Hung.* Blondus. Jacques de Vitri. Sponde, &c.

ANDRÉ III, de Hongrie, dit *le Vénitien*, est ainsi nommé parcequ'il étoit fils du prince ETIENNE, fils d'ANDRÉ II, & d'une dame de Venise. André II laissa BELA IV pere d'ETIENNE V, à qui LADISLAS IV succéda. Ce dernier fut assassiné par les Cumains en 1290. Il avoit une sœur nommée *Marie*, femme de *Charles II* roi de Naples. Elle succéda aux états de son pere & de son frere; & CHARLES, dit *Martel*, son fils aîné, fut couronné roi de Hongrie. André qui étoit cousin germain du roi Etienne, crut qu'il avoit plus de droit de monter sur le trône, & se mit en état de le disputer les armes à la main. Les Allemans ne lui furent point favorables, & même le pape Boniface VIII envoya en

Hongrie un légat, qui prit hautement le parti de Charles *Martel*. Ce coup étonna les Hongrois, qui étoient attachés à André. Plusieurs l'abandonnerent; mais il lui resta assez de partisans pour se maintenir dans un coin du royaume, & pour porter la guerre en Autriche, qu'il soumit presque toute entiere. Il mourut en 1301. * Bonfinius, *l.* 8 & 9, *hist. Hung.* Villani, *l.* 7, *c.* 134.

ANDRÉ de Hongrie, que les Italiens nomment ANDREASSE, roi de Naples, étoit fils de CHARLES II roi de Hongrie, & de sa troisiéme femme *Elisabeth* de Pologne, & frere de *Louis*, aussi roi de Hongrie. Robert *le bon & le sage*, roi de Naples, ayant perdu Charles de Sicile, son fils unique, voulut donner un mari de sa famille à Jeanne, fille aînée du même Charles de Sicile. C'est dans cette vûe qu'il fit venir en 1333 à Naples, Charles II roi de Hongrie son neveu, & André, fils puiné de Charles, qui fut fiancé le 18 septembre avec Jeanne, qui étoit sa cousine issue de germain. Cette princesse étoit alors en la neuviéme année de son âge; & André en avoit sept. Le roi Robert tâcha de leur inspirer des sentimens d'union; mais il lui fut impossible d'en venir à bout. André se ressentoit extrêmement des manieres hongroises, trop barbares pour une cour aussi polie que l'étoit celle des rois de Naples. Enfin le roi Robert mourut au mois de janvier de l'an 1343. Il avoit contrebalancé par sa prudence & par sa conduite, les divers mouvemens de ces jeunes esprits: après sa mort ils ne garderent plus de mesures. Leur mariage avoit bien été consommé; cependant Jeanne ne vouloit point qu'André prît la qualité de roi, mais qu'il gardât seulement celle de duc de Calabre: contestation qui eut des suites très-fâcheuses. André avoit auprès de lui F. Robert, religieux de S. François, qui vouloit faire tomber sur les Hongrois toutes les charges de l'état, & gouverner lui-même sous le nom de ce prince. Jeanne se laissoit conduire par la fameuse Catanoise, qui de lavandiere étoit devenu nourrice d'un des enfans du roi Robert, & qui depuis s'étoit érigée en gouvernante des princesses. Ce combat entre un moine & une lavandiere devint funeste à l'état. Dans cet intervalle Elisabeth reine de Hongrie, ayant fait un voyage à Naples, persuada la reine Jeanne sa belle-fille de se faire couronner avec André son mari. Cette cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, en présence de quatre cardinaux, que le pape Clément VI, qui étoit alors à Avignon, envoya à Naples; la reine de Hongrie avoit été le prier en cette ville de faire qu'André son fils fût déclaré roi. Quelque temps après, la reine Jeanne se trouva grosse. Cette nouvelle charma le F. Robert, qui étoit entêté de ses desseins ambitieux, & qui en faisoit tous les jours de nouveaux. La Catanoise & ses partisans en prirent l'alarme, & résolurent de se défaire du roi André. Divers auteurs ont dit que la reine Jeanne eut part à cette résolution, & d'autres ajoutent qu'elle la savoit, & qu'elle la dissimula. On soutient même que cette princesse tressant un cordon d'or & de soye, André lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, & que la reine lui répondit, *que c'étoit pour l'étrangler*. Quoi qu'il en soit, le malheureux André périt par ce genre de mort dans la ville d'Averse, le 18 septembre 1345, n'étant encore qu'en la dix-neuviéme année de son âge. Son corps fut porté à Naples, & enterré dans l'église cathédrale, dans la chapelle de S. Louis, où l'on voit son épitaphe. *Cherchez* JEANNE I, reine de Naples, & LOUIS roi de Hongrie & de Pologne. * Jean de Villani. Petrarque. Collenucio. Summonte. Bonfinius. Cromer. Sainte-Marthe. Sponde. Raynaldi. Bouche, &c.

ANDRÉ ou GUIGUES-ANDRÉ de Bourgogne, comte d'Albon, & dauphin de Viennois, fils puîné d'HUGUES III duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de sa seconde femme *Beatrix* dauphine, fille unique & héritiere de *Guigues* IX ou X, dauphin de Viennois, & comte d'Albon, succéda à son aieul, & prit le nom de *Gui* ou *Guigues*, qui étoit commun aux princes dauphins. Il se ménagea avec tant de prudence dans la croisade qu'on publia contre le comte de Toulouse, qu'il ne fut suspect, ni aux croisés ni au comte. Il en usa de même dans les différends du pape Innocent IV & de Frédéric II. Ce fut lui qui transfera à Grenoble un chapitre qu'il avoit fondé dans l'église de S. André de Champagnac. Il mourut le 5 mars de l'an 1237, âgé de cinquante-deux ans, après avoir été marié trois fois, 1° à *Semnorese*, fille d'Aymar de Poitiers II du nom, comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Beatrix* de Castelar, fille puînée & héritiere de *Renier* de Castelar, de la maison de Sabran en Provence, dont il eut *Beatrix*, qui épousa en 1214 *Amauri* V du nom, comte de Montfort, connétable de France, n'étant qu'en sa deuxiéme année. Par ce mariage le dauphin acquit les comtés d'Embrunois & de Gapençois, qu'il conserva par un traité fait avec Beatrix, quoiqu'il l'eût répudiée sous prétexte de parenté: 3°. à *Beatrix* fille de *Boniface* I, marquis de Montferrat, & de *Constance* de Souabe, sa premiere femme, dont il eut GUIGUES XI ou XII, *Jean* & *Anne*, premiere femme d'*Amé* ou *Amedée* IV comte de Savoye. * Du Chêne, *hist. des dauphins*. Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France*. Chorier, *histoire de Dauphiné*. Le P. Anselme.

HOMMES CÉLÉBRES.

ANDRÉ, archevêque de Césarée en Cappadoce, vivoit dans le VI siécle. On ne sait pas précisément en quelle année: ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avant Arétas, prélat de la même église, qui a fleuri sous l'an 540, comme le Mire l'a remarqué après Coccius. D'autres le placent même plus bas; mais cela ne fait que confirmer les conjectures qu'on établit au sujet d'André. Il a composé des commentaires sur l'Apocalypse, que nous avons dans la bibliothéque des peres & ailleurs, en grec & en latin. Le P. Théodore Peltanus jésuite, traduisit dans le XVI siécle de grec en latin ce commentaire d'André de Césarée, qu'il fit imprimer en 1574 à Ingolstad, avec de petits abrégés à la marge. Sixte de *Sienne* s'est trompé en parlant de cet archevêque de Césarée, qu'il croit être le même qu'André de *Crete*, & auquel il attribue des ouvrages qui sont de ce dernier. * Bellarmin, *de script. ecclesf.* Aubert le Mire. Théodore Peltanus. André du Saussai, *de Andr. &c.*

ANDRÉ, évêque de Samosate, fut ami intime de Théodoret, & suivit presque la même conduite que cet évêque. Il fut choisi par Jean d'*Antioche* pour réfuter les anathématismes de S. Cyrille, & le fit avec beaucoup de modération. Nous avons encore cet ouvrage, avec les réponses de S. Cyrille. André de *Samosate* les ayant vues, les réfuta par un écrit moins modéré. Anastase *Sinaïte* fait mention de ce dernier ouvrage, & en rapporte un fragment dans son livre intitulé Ὁδηγός, *c.* 22. Il y a neuf lettres d'André dans la collection du pere Lupus, par lesquelles il paroît qu'il condamna Rabulas, qui avoit anathématisé Théodoret; qu'il désapprouva la lettre de S. Cyrille, pour l'union & la paix qui fut faite avec lui; mais qu'enfin il se rendit suivant l'exemple de Théodoret, & qu'il conseilla à Alexandre de faire de même. Il fut condamné dans le conciliabule d'Ephèse sous Dioscore, si nous en croyons Théophane. Il étoit mort avant le concile de Chalcédoine, où son successeur, appellé Rufin, assista. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. au V siécle.*

ANDRÉ de Créte, dit le *Jérosolymitain*, archevêque de Créte, aujourdhui de Candie, a fleuri dans les VII & VIII siécles. Il étoit de Damas. Après s'être

long-temps appliqué à l'étude, il se retira dans un monastère à Jérusalem. C'est de-là qu'il eut le surnom de *Jérosolymitain*, & non pas pour avoir été évêque de cette ville, comme divers auteurs l'ont écrit. Sa vertu & ses ouvrages le rendirent cher à l'église de Jérusalem; & le patriarche Théodore le choisit pour un de ceux qui devoient se trouver de sa part au VI concile général, assemblé à Constantinople en 680 & 681. C'est le sentiment commun; car les actes de ce concile disent que ce fut George prêtre & moine, qui y assista de la part de Théodore. Il se peut faire que ce George, étant le plus ancien des députés, ait été le seul nommé dans ces actes. Il est pourtant sûr qu'André alla à Constantinople; qu'il s'y fit admirer dans les disputes qu'il eut contre les monothélites, & qu'il fut retenu pour être un des diacres du clergé de cette ville. Quelque temps après il fut nommé archevêque de Créte; & on dit qu'il mourut le 4 juillet de l'an 720. D'autres disent le 14 juin 723. Les Grecs célébrent sa fête le 4 juillet. Ce saint prélat a laissé divers ouvrages, mais sur-tout grand nombre de sermons sur différens sujets, recueillis par le pere Combefis, & imprimés en grec & en latin en 1644. On doit distinguer ce saint prélat d'un autre ANDRÉ DE CRÉTE, martyrisé l'an 761 de J. C. pour la défense des images, dont on fait la fête au 17 octobre. * Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire. Gesner. Gretser. Vossius. Combefis, &c. M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*. Baillet, *vies des saints*, *le 17 octobre*.

ANDRE, Italien, religieux de Val-Ombreuse, vivoit dans le XI siécle, du temps de l'empereur Henri IV. Il écrivit la vie de S. Jean Gualbert, fondateur de l'ordre de Val-Ombreuse, dont il avoit été disciple, & qui mourut l'an 1073. * Vossius, *de hist. Lat.*

ANDRE, religieux de l'ordre de Fontevraud, qui vivoit au commencement du XII siécle, écrivit selon quelques-uns, vers l'an 1120, une relation de la mort du B. Robert d'Arbrissel, fondateur du même ordre de Fontevraud, qui étoit mort le 26 fevrier de l'an 1117. Ce fut peu de temps après que Bauldric ou Balderic eut composé la vie du même Saint, qu'il dédia à Pétronille abbesse de Fontevraud. * Vossius, *de hist. Lat.* Les auteurs de *l'histoire litteraire de la France*, prétendent que André n'est point auteur de la relation dont on vient de parler. Ils en apportent des preuves qu'on peut consulter au tome X de leur ouvrage.

ANDRÉ SYLVIUS, *voyez* BOIS. (André du)

ANDRÉ d'ALBALATE, *voyez* ALBALATE. (André d')

ANDRÉ, natif de Neufchâtel en Lorraine, & religieux de l'ordre de S. François, vivoit vers l'an 1300. On lui attribue des commentaires sur le premier livre du Maître des sentences, imprimés à Paris l'an 1514. Le Mire soutient qu'il a composé divers ouvrages, & il renvoie à Pitseus, qui ne parle pourtant point de cet auteur. * *Consultez* le Mire, *in auct. de script. eccles. pag.* 267. Echard. *tom.* I.

ANDRÉ de Hongrie, de l'ordre des FF. Prêcheurs, s'est rendu recommandable par sa vertu & par sa doctrine. Le roi de Hongrie l'envoya à Bourdeaux auprès du pape Clément V, afin de solliciter la canonisation de la B. Marguerite de Hongrie religieuse de l'ordre de S. Dominique, & fille de Bela IV roi de Hongrie. Le pape fut si édifié de la sagesse & de la piété du P. André, qu'il le nomma archevêque d'Antivari, ville de Dalmatie, l'an 1305. Il gouverna saintement son troupeau pendant quelques années. Mais comme il aimoit toujours son état religieux, qui lui donnoit lieu de vaquer plus fréquemment à l'oraison, il obtint du pape Jean XXII la permission de renoncer à sa dignité épiscopale. Il se retira dans son couvent, & y mourut quelques années après. * S. Anton. 3. *p. hist. tit.* 23, *c.* 11. Sigismund. Ferrar. *de reb. Hungar. prov. p.* 1, *l.* 2, *c.* 27. Font. *theatrum Domin. p.* 52.

ANDRÉ (Antoine) Aragonois, de l'ordre des FF. Mineurs, & disciple de Jean Duns, dit *Scot*, fleurit au commencement du XIV siécle jusqu'à l'an 1320. Il a composé un commentaire sur le livre des sentences, imprimé à Venise en 1578 & 1584; un traité sur les principes de Gilbert de la Porrée, imprimé au même endroit l'an 1512 & 1517; divers commentaires sur les livres d'Aristote & de Boëce, imprimés au même endroit en 1480, 1509 & 1517. On dit que le P. Antoine André mourut vers l'an 1320. * Villot, *in Athen. Franc.* Wading, *in annal. & bibl. Min.* Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclés. du XIV siécle.*

ANDRÉ (Jean) célébre jurisconsulte de Boulogne en Italie, né à Mugello près de Florence, vivoit dans le XIV siécle. Il enseigna près de quarante-cinq ans le droit à Padoue, à Boulogne; & il écrivit des commentaires sur les cinq livres des décrétales, sous le titre de *Novellæ*. Il y a recueilli & mis en ordre les écrits des anciens. Ses autres traités sont, des additions sur le *speculum juris* de Guillaume Durand, *Glossæ in Sextum & Clementinas*, &c. D'autres lui attribuent un livre de louanges de S. Jerôme. Ce savant homme, à qui Trithême, Balde, Forster & Bellarmin donnent de grands éloges, mourut de la peste le 7 juillet 1348. On dit qu'il fut enterré dans l'église de S. Dominique de Boulogne, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe, dans laquelle il est appellé *Rabbi doctorum, lux, censor normaque morum, &c.* Jean André avoit un fils nommé *Bonicontius*, qui étoit très-savant, & qui a laissé quelques traités de jurisprudence; une fille nommée *Bitine*, qu'il maria à *Jean* de S. George, célébre professeur à Boulogne; une autre appellée *Novella*, très-savante, & femme de *Jean* Calderin, habile jurisconsulte, que Jean André adopta, après la mort de son fils. Sa femme *Milanthia* étoit aussi très-docte. * Volaterran. Pancirolle. Bayle, *dict. crit.*

ANDRÉ de Sicile, jurisconsulte, *voyez* BARBATIUS.

ANDRÉ, abbé de Blanchernes, *voyez* AGNELLE.

ANDRÉ (François de Saint) président au parlement de Paris, *voyez* SAINT-ANDRÉ.

ANDRÉ, prêtre de Ratisbonne, a vécu dans le XV siécle, du temps de l'empereur Sigismond, vers l'an 1425. Il composa une chronique des ducs de Baviere, qu'on a depuis publiée à Bamberg. * Vossius, *de hist. Lat.* Gesner, *in bibl.* Le Mire, *in auct. &c.*

ANDRÉ de Rhodes, Grec de nation, & archevêque de Colosse, étoit un de meilleurs théologiens de l'ordre de S. Dominique. Il assista au concile de Constance, & long-temps après il disputa avec beaucoup de succès au concile de Ferrare & de Florence, contre Marc d'Ephèse, qu'il confondit en présence des peres, & ne travailla pas peu pour la réunion des deux églises. On ne sait pas bien l'année de sa mort, mais seulement qu'il vivoit encore en 1445. * Sponde, *annal. eccles. ann.* 1438, *n.* 19 & 30. Bzov. *annal. eccles. eod. ann. n.* 7. S. Anton. 3 *p. hist.* 23, *c.* 11. Echard, *script. ord. FF. Præd.*

ANDRÉ, d'Utrecht, religieux de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de Cluni, dans le monastère de Spanheim, écrivit dans le XV siécle divers ouvrages de piété, cités par Trithême, qui étoit abbé du même monastère. Il mourut l'an 1445. * Trithême. Valere André, &c.

ANDRÉ, abbé de Schonaugen, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Wormes, vivoit vers l'an 1513. Il composa divers traités, que les hérétiques brulerent, dans le temps que cette abbaye tomba sous leur pouvoir, durant les guerres civiles de la religion. * De Visch, *en sa bibliothéque des écrivains de l'ordre de Cîteaux.*

ANDRÉ, abbé du monastère de S. Michel lès

Bamberg, de l'ordre de S. Benoît, vivoit sur la fin du XV siecle, & au commencement du XVI. Il laissa un ouvrage de la conception de la sainte Vierge; un autre des papes, archevêques, évêques, abbés & abbesses de l'ordre de S. Benoît qui ont été canonisés; & un de la vie de S. Odon ou Othon, apôtre de la Poméranie. Le P. Gretser a publié ce dernier ouvrage, qui est en quatre livres. André mourut en 1519, s'il est vrai qu'il fut abbé en 1483, & qu'il gouverna son abbaye durant trente-six ans. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *c.* 6 *&* 10. Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.*

ANDRE (Eméric) abbé de S. Michel d'Anvers, de l'ordre de Prémontré, laissa quelques ouvrages de sa façon, & entr'autres une maniere de commentaire sur les épîtres & évangiles de l'année. Il mourut l'an 1540. * Valere André, *biblioth. Belg.*

ANDRÉ (Dominique) Espagnol, étoit natif d'Alcanitz dans le royaume d'Aragon. Apparemment qu'il a vécu sur la fin du XVI siécle: les auteurs de son pays sont si peu exacts, qu'ils ne se sont point voulu donner la peine de nous l'apprendre. Quoi qu'il en soit, il étoit poëte latin, & il laissa divers ouvrages de piété: *De hominis redemptione lib. VII. De mutuo Dei & Virginis amore lib. III. De Judicio, &c.* * Vincent Blasco Lanuza, *in chron. Aragon.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

ANDRE, ANDRÉE ou ENDRIS (Jacques) ministre protestant, né le 25 mars 1528, a été un des plus zélés luthériens du XVI siécle. Il étoit de Waiblinge, qui est un bourg dans le duché de Wirtemberg, & fils de *Jacques* Endris maréchal; & c'est pour cette raison que ses compagnons d'école l'appelloient Jacques *Smidlin*, c'est-à-dire, Jacques *le maréchal*. Il s'appliqua avec succès pendant trois ans à étudier les belles lettres; mais ses parens qui étoient pauvres, ne pouvant subvenir aux besoins du jeune André, prirent le parti de lui faire quitter l'étude, & l'engagerent à un charpentier, pour apprendre cette profession; mais quelques personnes de distinction, qui gouterent l'esprit de ce jeune homme, le mirent au collége, où il fit de grands progrès, & remporta plusieurs fois les récompenses de son application à l'étude. Après avoir fini sa philosophie, il obtint le degré de maître-ès-arts à Tubinge l'an 1545: il s'appliqua ensuite à la théologie, apprit l'hébreu, & fut élu ministre l'an 1546. Depuis, s'étant mis à prêcher les sentimens des nouveaux docteurs, il fut applaudi par ceux de son parti. Les plus grands princes de la confession d'Augsbourg l'employerent en diverses occasions; & même il eut ordre de venir à Paris en 1561, pour assister au colloque de Poissi, qu'il trouva terminé. Il épousa une femme, dont il eut neuf garçons & neuf filles. Quelque temps après, il fut fait chancelier & recteur de l'université de Tubinge; & dans la suite il fit divers voyages dans la Saxe, dans le Palatinat, & même en Danemarck, pour l'union des princes de la confession d'Augsbourg. Il en vint heureusement à bout, & plusieurs lui en témoignerent leur reconnoissance, par des présens, & par des éloges. On l'accusa d'avoir des sentimens particuliers touchant la religion, mais il se tira fort bien d'affaire. Il écrivit un très-grand nombre d'ouvrages, dont le plus considérable est le livre de la concorde, & plusieurs autres ouvrages qu'il a faits sur l'Ubiquité. Il perdit sa premiere femme l'an 1583. Un an & demi après il en épousa une seconde, & mourut le 7 janvier de l'an 1590, en la soixante-deuxiéme année de son âge. Quelques auteurs ont dit que sur la fin de sa vie, il reconnut la fausseté de la doctrine qu'il prêchoit, & qu'il rentra dans le sein de l'église. Les protestans le nient. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Hospinien. Osiander, &c.

ANDRÉ (Jean-Valentin) petit-fils de *Jacques* André, ministre protestant, *dont nous venons de parler*, naquit en 1586. Sa science & ses autres bonnes qualités lui obtinrent successivement divers emplois honorables. Il fut premierement doyen à Vayhing, peu de temps après surintendant à Calwe, ensuite prédicateur à la cour d'Everard III, duc de Wirtemberg, puis abbé de Bebenhausen, & enfin d'Adelberg. Le duc qui le chérissoit beaucoup, & qui avoit en lui une grande confiance, voulut qu'on se servît dans ses états de la confession de foi, telle qu'elle se trouve dans son livre intitulé, *Idea disciplinæ christianæ.* André mourut le 27 juin 1654. Outre ses poësies où il célébre les louanges d'Auguste duc de Wolfenbutel, on a de lui: *Mythologia christiana, id est, virtutum & vitiorum imago. De curiositatis pernicie syntagma. Opuscula de restitutione Reipublicæ christianæ in Germania. Subsidia rei christianæ & litterariæ. Theophilus, id est, de religione christiana colenda. Menippus prior & posterior. Peregrinus in patria. Fama Andreana reflorescens;* c'est un ouvrage où il parle de sa famille, & particulierement de *Jacques* André, son grand-pere. Bien des gens l'ont aussi regardé comme le fondateteur de la prétendue confrérie des freres de la Rose-Croix. * *Dictionnaire historique* de l'édition de Hol ande 1740.

ANDRÉ DE SAINT JOSEPH ou ROSETI, publia en 1641 un ouvrage intitulé, *Maria virgo constans & animosa*, dont Hippolyte Maracci fait mention, *in bibl. Mariana, P. I. p.* 91 *&* 92.

ANDRÉ (Valere) de Desschel, petit village dans le Brabant, a immortalisé son nom par divers ouvrages, dont il a enrichi le public. Il naquit le 25 novembre de l'an 1588, & il profita si bien sous divers bons maîtres, qu'il devint lui-même un maître excellent. Il enseigna le droit à Louvain, & fut bibliothécaire de l'université de la même ville. Il savoit les langues & les belles lettres. Nous avons divers ouvrages de sa façon, & entr'autres sa bibliothéque des auteurs des Pays-Bas, souvent citée dans cet ouvrage. Il la publia en 1623 *in*-8°, & depuis il la donna augmentée & corrigée en 1643, sous le nom de *bibliotheca belgica, de Belgis vitâ scriptisque claris.* C'est le plus beau corps de bibliothéque que nous ayons pour les écrivains des dix-sept provinces des Pays-Bas. Valere André est assez judicieux, & parle lui-même de ses ouvrages avec beaucoup de modestie. *in bibl. p.* 855. Nous ignorons l'année précise de la mort de cet auteur: il est certain qu'il vivoit encore en 1652. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dit qu'il le vit à Louvain cette année, & qu'il fit amitié avec lui. * *Huetii comm. de reb. ad eum pertin. p.* 137.

ANDRÉ (Tobie) fils d'un ministre du comté de Solms Braunfels, naquit à Braunfels le 19 octobre 1604, & succéda en 1634 à Janus Gebhardus, professeur en grec & en histoire, dans l'université de Groningue. L'amitié particuliere qu'il avoit liée avec Descartes, lui fit prendre ses intérêts avec chaleur, pendant la vie & après la mort de ce grand homme. Il enseignoit sa philosophie, & écrivit pour la défendre deux ouvrages latins, savoir, *Methodi Cartesianæ assertio opposita Jacobi Revy præfat. Methodi Cartesianæ considerationi theologicæ*, en 1653, & la même année: *Brevis replicatio brevi explicationi mentis humanæ Henrici Regii reposita.* André fut bibliothécaire de l'académie, & mourut à Groningue le 17 octobre 1676. * Bayle, *dict. crit.* On apprend diverses circonstances de la vie d'André Tobie, dans la préface d'un de ses ouvrages intitulé, *Exercitationes philosophicæ duæ, de potentia malorum spirituum in corpora.*

ANDRÉ DE HARCLAI, ainsi nommé du lieu de Harclai, dans la province de Westmorland, lieu de sa naissance, vivoit du temps d'Edouard II roi d'Angleterre, & fit paroître beaucoup de bravoure, surtout à la bataille de Burroughbridge, où il tua Humphrei Bohum comte d'Hereford, & prit Thomas comte de Lancastre, avec plusieurs autres gentilshommes.

Pour le récompenser, le roi le fit comte de Carlisle, & lui donna en propre l'isle de Man. Mais sur quelques mécontentemens qu'il eut, il conspira contre son souverain, pour le livrer entre les mains des Ecossois : ayant été découvert, il fut condamné à mort & exécuté. * *Dict. Angl.* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

ANDRÉ (Jean) mahométan, natif de Xativa, qui est une petite ville du royaume de Valence, succéda à son pere dans la dignité d'alfaqui de Xativa. L'an 1487, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, assistant au sermon, prononcé par Marques Adesora, en la grande église de Valence, il fut éclairé de la connoissance de Jesus-Christ, demanda le baptême, & obtint le nom de *Jean André*, se souvenant de la vocation de S. Jean & de S. André. Voici comme il parle de lui-même dans la préface d'un de ses ouvrages, intitulé, *confusion de la secte de Mahumed ;* & dont il sera parlé ci-après. « Ayant reçu les ordres » sacrés, *dit-il*, & d'alfaqui & d'esclave de Lucifer, » fait prêtre & ministre de Christ, je commence, » comme S. Paul, à prêcher & publier le contraire de » ce que j'avois auparavant faussement cru & affirmé, » & avec l'aide du Seigneur très-haut j'ai converti pre» mierement en ce regne, & guidé à la fin du salut, » plusieurs ames d'infidéles Maures, qui s'en alloient » perdre en enfer. De-là je fus appellé par les plus » catholiques princes le roi don Fernand & la royne » donne Isabelle, afin que j'allasse prêcher en Grena» de aux Maures de ce royaume, que son altesse avoit » conquis. Dont par ma prédication & volonté de » Dieu (qui le vouloit ainsi) une tourbe infinie de » Maures reniant Mahumed se convertit à Christ : & » peu après je fus créé chanoine par leur bénignité, & » fus une autre fois appellé par la très chrétienne royne » Isabelle, afin que je m'en vinsse en Aragon, pour » m'employer en la conversion des Maures de ces » regnes, lesquels .... & au dam & péril des prin» ces chrétiens perséverent jusqu'aujourd'hui en leur » erreur ; mais cette très-sainte intention de son al» tesse, pour la mort qui la prévint, ne put sortir son » effet. » Il ajoute que pour ne point demeurer oisif, il se mit à traduire d'arabe en langue aragonoise toute la loi des Maures, ouvrage qu'il fit, comme il le dit dans la même préface, par le commandement de Martin Garcia, évêque de Barcelone, & inquisiteur en Aragon. Après avoir achevé cet ouvrage, il fit celui dont j'ai parlé ci-dessus, qui parut premierement en espagnol, & ensuite traduit en diverses langues. Gui le Févre de la Boderie en fit une traduction françoise sur l'italien, qu'il publia à Paris chez Martin le Jeune l'an 1574 *in*-8°. Le dessein d'André dans cet ouvrage est de faire connoître la diverse croyance des Maures, & de porter les chrétiens à plaindre leur aveuglement, & à prier le Seigneur de les éclairer. Il y fait voir les fabuleuses fictions, moqueries, tromperies, folies, inconvéniens, impossibilités & les contradictions, dont s'est servi Mahumed pour tromper les simples peuples, & qu'il a laissées & répandues dans les livres de sa secte, & principalement en l'alcoran, qu'il dit lui avoir été révélé en une nuit par un ange, quoiqu'ailleurs il affirme avoir employé vingt ans à le composer. Ce livre a été assez estimé, & tous ceux qui écrivent contre le Mahométisme le citent beaucoup. * *Voyez* Hoornbeeck dans la dispute *de mahummedismo*, qui est une partie de sa *summa controversiarum.* Hottinger, *historia orientalis.* Samuel Schultet, *eccles. mahumedana breviter delineata.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRE, bourg de Perse dans le Dagestan, est situé sur la riviere de Koisu, à sept lieues de Jarku. La plupart des habitans sont pêcheurs. Olearius, *liv. 6* de son voyage de Perse & de Moscovie, parle d'une coutume qu'ils ont dont il n'a pu savoir la raison. Cette coutume est que dans leurs nôces, les conviés tirent chacun une fléche au plancher, qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles pourissent & tombent d'elles-mêmes.

☞ ANDREA ANDRIAM, de Mantoue, excellent graveur en bois, principalement en camaïeu. L'abbé de Marolles, *p.* 139 de son premier catalogue, l'a surnommé le *petit Albert*, sans aucun fondement. C'est Andrea Andriam qui a gravé en 1598, le beau triomphe de Jules César, peint par André Manteigne : il en a fait un chef-d'œuvre de gravure en ce genre. Il a pareillement gravé de cette maniere plusieurs piéces d'après Raphaël, le Titien & autres fameux peintres. Sa marque est deux A gothiques renfermés l'un dans l'autre. C'est cette marque qui l'a fait confondre avec Albert Altorffer, Suisse, graveur en bois & en cuivre, qui vivoit cent ans avant Andrea Andriam. * Papillon, *traité historique & pratique de la gravure en bois.*

ANDREADES (Luctatius Petræus) Hollandois, né à Harlem de parens Brabançons, s'est distingué par ses poësies latines : elles roulent sur des sujets spirituels, & ont été imprimées à Malines en 1617 *in*-8°. On trouve parmi son *Achantides aspricollis.* C'est ce que dit l'auteur Hollandois de la description de Harlem, cité dans le *dictionnaire historique*, de l'édition de Hollande 1740.

ANDREAPOLIS, est le nom donné par les anciens à trois villes différentes, appellées *Saint-André*, dont l'une est en Espagne, l'autre en Allemagne, & la troisiéme en Ecosse.

ANDREASBERG, *Andreasberga*, petite ville d'Allemagne dans la basse Saxe. Elle est sur une petite riviere dans la principauté de Grubengahen, vers les confins de celle d'Anhalt, entre la ville de Goslar & celle de Northausen, à sept lieues de la premiere, & à six de la derniere. Andreasberg est considérable par de fort bonnes mines de fer, qui sont dans son territoire. * Mati, *dict. géogr.*

ANDREHAN, dit aussi AUDENEHAN (Arnoul sire de) en Boulonois, maréchal & porte-oriflamme de France, pouvoit être fils de BAUDOUIN seigneur d'Audenehan, qui vivoit en décembre 1330. Il rendit de si grands services à l'état pendant les guerres, que le roi Jean auquel il s'attacha lorsqu'il n'étoit encore que duc de Normandie, lui fit assigner une rente sur le trésor, par lettres du 19 septembre 1343, & le fit capitaine souverain du comté d'Angoulême, sur la fin de l'année 1349. Les trèves ayant été rompues en Gascogne en 1351, il demeura prisonnier des Anglois avec le maréchal de Néelle dans une rencontre au commencement du mois d'avril. Après sa délivrance & la mort du maréchal de Beaujeu, arrivée au mois d'août, le roi Jean le fit maréchal de France, lui donna la terre de Wassignies près de Guise, au lieu de la rente qu'il prenoit sur le tresor, & le gratifia encore la même année de plusieurs sommes, tant pour lui aider à payer sa rançon, que pour retirer sa terre de Lignac qu'il avoit engagée. Il le fit ensuite son lieutenant-général en Poitou, Saintonge, Limosin, Angoumois, Périgord & dans tout le pays d'entre les rivieres de Loire & Dordogne, par lettres du 6 mars 1351, (vieux stile) où ne pouvant pas résider, il y commit des lieutenans. L'année suivante il alla par ordre du roi en Bretagne & en Normandie, où il fut institué lieutenant-général par lettres du 2 août 1353, & en Picardie l'année suivante. Lorsque ce monarque alla à Rouen pour dissiper les pratiques du roi de Navarre, il fut un de ceux qui l'accompagnerent, & de-là fut envoyé pour réprimer les factieux de la ville d'Arras, qui s'étoient mutinés. Il se trouva auprès de ce prince à la journée de Poitiers en 1356, où après avoir combattu vaillamment, il resta prisonnier, & fut conduit en Angleterre. En étant de

retour, il fut retenu du grand conseil du roi par lettres du 4 novembre 1360, & le 13 avril suivant il alla servir en Languedoc avec deux chevaliers & soixante ecuyers de sa compagnie sous le connétable de Sienne. Il y resta jusqu'au 13 juillet 1361, ayant pendant ce temps-là ménagé la reddition de quelques places fortes occupées par les Anglois. Il suivit le connétable du Guesclin en Espagne au secours du roi Henri, & fut encore fait prisonnier à la bataille de Navaret en 1367. Après avoir obtenu sa liberté, son âge ne lui permettant plus d'exercer sa charge de maréchal de France, il la remit entre les mains du roi Charles V, qui lui donna l'oriflamme à porter : *chose non octroyée*, dit Belleforest, *qu'à des chevaliers vieux & expérimentés, & renommés de grande prud'hommie*, & lui fit d'autres graces. Quoique sa vieillesse le pût légitiment dispenser des fatigues de la guerre, l'envie qu'il eut néanmoins de suivre le connétable du Guesclin, qui retournoit en Espagne, le fit résoudre de l'y accompagner avec certain nombre de gens d'armes. Le roi pour lui aider à se mettre en équipage, lui fit payer tout ce qui lui étoit dû, dont les lettres furent expédiées le 1 novembre 1370; mais à peine fut-il arrivé en ce pays-là, qu'il y mourut au mois de décembre suivant. Ses obséques furent faites par ordre du roi, avec celles du seigneur de Charni en l'église des Celestins de Paris. Il ne laissa point d'enfans de *Jeanne* de Walincourt, dame de Hamelaincourt sa femme, & *Jean* seigneur de Neuville son neveu, aussi maréchal de France par commission du dauphin, fut son héritier. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

ANDREINI (Isabelle) native de Padoue, fameuse comédienne d'Italie, a paru sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Elle étoit très-belle, excellente actrice, chantoit bien, & jouoit de plusieurs instrumens; mais ce qui l'a le plus distinguée, ç'a été le talent qu'elle avoit pour la poësie. Ses ouvrages la firent estimer de tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction en Italie; elle fut même aggrégée à l'académie des *Intenti* de Padoue, où elle prit le surnom d'*Accesa*. Elle entreprit un voyage en France, où tous les seigneurs de la cour lui firent beaucoup d'accueil. Elle mourut à Lyon d'une fausse couche en 1604, âgée de quarante-deux ans. Son mari François Andreini, qui l'avoit accompagnée, la fit enterrer à Lyon, & l'honora d'une épitaphe, où il loue sa piété & sa chasteté. On ne sera pas fâché de la trouver ici.

D. O. M.

Isabella Andreina Patavina, mulier magnâ virtute prædita, honestatis ornamentum, maritalisque pudicitiæ decus, ore facunda, mente fœcunda, religiosa, pia, musis amica, & artis scenicæ caput, hic resurrectionem expectat.

Ob abortum obiit 4 idus junii 1604, annum agens 42. Franciscus Andreinus mœstissimus posuit.

Outre des lettres, des sonnets, des madrigaux, &c. elle a encore laissé une pastorale intitulée *Mirtille*. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREINI (François) mari de la précédente, étoit natif de Pistoye. Il nous apprend lui-même que pendant qu'il fut dans la troupe des comédiens *Gelosi*, il se plut beaucoup à jouer le personnage de rodomont. Il prenoit le titre d'un *capitan spavento da vall' inferna*; & il quitta le personnage où il s'étoit principalement signalé, qui étoit celui d'amant. *Io lasciai di recitare la parte mia principale, laquale era quella dell' innamorato.* Après la mort de sa femme, il ne songea plus qu'à changer sa qualité d'acteur en celle d'auteur, & il choisit pour la matiere de ses ouvrages celle où il s'étoit exercé sur la scène, je veux dire les rodomontades d'un capitan. Il fit des dialogues ou des *ragionamenti* en prose, & leur donna le titre de *bravoure del capitano spavento*, dont il s'est fait diverses éditions. La quatriéme est de Venise en 1623 *in*-4°. La premiere est de 1607. On voit à la tête du livre les complaintes du berger *Corinto alla defunta sua fillide*, il la nomme sa femme, *& alla sua boscareccia sampogna.* * Bayle, *dict. crit.*

ANDREINI (Jean-Baptiste) est auteur d'une tragédie intitulée, *la Florinda*, & imprimée à Milan en 1606. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREJOF, ville près du Borysthène, entre la Moscovie & la Pologne, & à six vingts lieues de Warsovie, est fort connue des politiques, depuis le traité fameux que les Moscovites y firent avec la Pologne, sous le regné d'Etienne Battori, & qu'on nomme *pacta Andrejoviensia*. Toutes les puissances de l'Europe, qui pouvoient avoir quelque affinité avec ces états, furent invitées d'envoyer des plénipotentiaires à cette fameuse assemblée. * *Mém. du chevalier de Beaujeu.*

ANDRELINUS (*Publius Faustus*) natif de Forli en Italie, excella dans la poësie dès sa jeunesse, & mérita à l'âge de vingt-deux ans la couronne de laurier, que l'académie de Rome donnoit à ceux qui avoient réussi. Ce fut sa piéce poëtique, intitulée *Livia*, qui remporta ce prix. Il vint à Paris, où il fut long-temps professeur en poësie, en rhétorique, & en sphére dans l'université, sous les regnes de Charles VIII & de Louis XII. Il y publia en 1490 son poëme divisé en quatre livres, intitulé *Livia*, du nom de sa maîtresse, & ensuite trois livres d'élégies. Après avoir pris la qualité de poëte couronné, il prit celle de *poëta regius & reginæus*, poëte du roi Louis XII, & de la reine Anne de Bretagne. Il y a encore douze églogues de lui, imprimées en 1546. Il ne s'est pas contenté de faire des vers, il a aussi écrit en prose des lettres morales & proverbiales, dont on a fait une édition à Strasbourg en 1517. Beatus Rhenanus y a joint une préface, dans laquelle il les loue excessivement. Ces lettres ont été augmentées par Jean Arboreus, théologien de Paris. Quelques-unes des poësies d'Andrelinus ont été traduites en françois par un poëte de Paris, qui s'appelloit *Etienne Privé*. Cette traduction qui parut l'an 1604, n'est propre qu'à faire mépriser l'original. Jean Paradin avoit déja mis en françois une centaine des distiques qu'Andrelinus avoit dédiés à Jean Ruzé, trésorier des finances de Charles VIII. Les poësies d'Andrelinus ont été inserées dans le premier tome des délices des poëtes Italiens. On en a jugé assez différemment. Il faisoit des vers avec beaucoup de facilité; les termes en sont magnifiques, mais il sont vuides de sens. Il mourut pendant l'hiver de 1518 avant pâque, c'est-à-dire, 1519 suivant le calcul romain. Erasme l'accuse d'avoir été de mauvaises mœurs, & d'avoir déclamé contre les théologiens catholiques. * Erasmus, *adage 68, cent. 2, chiliad. 2, epistolar. l. 5, ep. 68, l. 3, ep. 20 & 21.* Leandre Alberti, *descript. Italiæ.* Gesner, *biblioth.* Jul. Scaliger, *de poëtica, l. 6.* Voss. *institut. poëticar.* Guillaume Collet, *art poëtique, traité de la poësie morale, n. 42, pag. 178, & n. 45, pag. 105 & 126.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRES, *Androsia*, bourg de la Natolie, dans la province de Bolli, confine la province de Chiangare. Il a été autrefois fort peuplé; mais le nombre de ses habitans est fort diminué, depuis que les Turcs en sont les maîtres. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANDRESELLE, *Andresellus*, est à une petite lieue au midi de Guines, en allant vers Champeaux, & à trois lieues de Melun, en allant vers Rosoi. Ce village est renommé pour avoir été la patrie du pape Martin IV, que beaucoup de gens avoient cru de la ville de Brie-Comte-Robert. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANDREUCCI (André-Jérôme) jésuite , né à Viterbe en Italie l'an 1684 , entra dans la société le 25 octobre 1701. Il fut admis à la profession solemnelle des quatre vœux le 15 août 1718. Le mémoire que nous suivons ne nous dit rien de sa mort , & ne marque pas non plus s'il est encore vivant. On y dit seulement qu'après avoir professé les humanités , il enseigna trois ans la philosophie , & cinq la théologie , & qu'ensuite il a été employé par l'évêque de Pavie , sous les ordres duquel il s'est livré aux matieres théologiques. Le même mémoire cite du P. Andreucci ces ouvrages. 1. *Assertiones morales ex tractatu de pœnitentiæ sacramento* , à Rome 1723 *in*-12. 2. *De sacrosanctæ usu Eucharistiæ crebriùs aut rariùs laïcis concedendo* , à Rome 1720 *in*-12. 3. *Assertiones morales ex tractatu de pœnitentiæ ministro* , à Rome 1724 *in*-12. 4. *Introduzione al chericato :* (ou introduction à l'état ecclésiastique) à Rome 1724 *in*-12. 5. *Sententia episcopalis vindicata in causa papiensi episcopum inter & canonicos* , à Milan 1726 *in-fol.* 6. *Il culto dovuto à Dio , overo breve notizia delle tre virtu theologali , fede , speranza , è carita.* C'est-à-dire, le culte dû à Dieu , *ou* courte exposition des trois Vertus théologales , la Foi, l'Espérance & la Charité : à Pavie 1727 *in* 12 , à Venise 1728 & à Rome 1729. 7. La vie de S. Emidius , évêque d'Ascoli , avec des prieres & des exercices pour trois jours , en italien , à Rome 1728 *in*-12. 8. *Memoriale confessariorum , sive de sacramento & ministro pœnitentiæ* , &c. à Rome 1731 *in*-12 , & à Venise 1734. 9. *De episcopo titulari , tractatus canonico-theologicus* , à Rome 1732 *in*-4°. 10. *Vita della serva di Dio Rosa Venerini , fondatrice delle Maestre pie* , à Rome 1732 *in*-4°. 11. *Opuscula moralia de Eucharistia.* 1. *De cultu Eucharistiæ.* 2. *De Eucharistia crebriùs aut rariùs danda laïcis.* 3. *De sacrificio quotidiano.* 4. *De uberiori fructu sacrificii in loco sacro :* à Rome 1733 *in*-4° , à Venise 1736. 12. *De dignitate , officio , ac privilegiis cardinalium* , à Rome 1734 *in*-12. 13. *De patriarchatu Antiocheno tractatus historico-theologicus* , à Rome 1735 *in*-12. 14. *De origine episcopatûs Polymnianensis* (Poligano) *opusculum* , à Rome 1737 *in*-12. 15. *De tuenda pace & concordia inter episcopum & capitulum , tractatus canonico-theologicus* , à Rome 1737 *in*-4°. 16. Pratique de la confession , & de l'obligation d'instruire le peuple de ce qui concerne la foi : en italien , à Ascoli , sans nom d'auteur ; & à Venise avec son nom, 1737 *in*-12. 17. *De ritu Ambrosiano , opusculum* , à Rome 1738 *in*-12. 18. De ce qu'un prêtre doit dire à un moribond , & de ce dont il doit l'avertir , en italien , à Rome 1738 *in*-12. 19. *De observandis ab episcopo in authenticandis reliquiis* , à Rome 1739 *in*-12. 20. *Ritiramento spirituale d'un ordinando in Vescovo* , à Rome 1739 *in*-12. 21. Traité contre l'observation des songes , où l'on montre que les songes ne prédisent rien , & qu'il est superstitieux , criminel & dangereux d'en tirer des conséquences , à Rome 1740 *in*-12 , sous le nom supposé de François-Antoine Gaffori. 22. *Notizie istoriche de sancti martiri Valentino prete , & Hilario diacono primi Apostoli della citta di Viterbio* , à Rome 1740 *in*-4°. 23. *De protonotariis apostolicis è numero participantium tractatus canonico-theologicus.* 24. *Confessarius Monialium ritè edoctus.* 25. Exercices spirituels , à l'usage des Prêtres , en italien. * Extrait d'un mémoire latin , communiqué par le R. P. Oudin , jésuite.

ANDREWS (Lancelot) évêque de Winchester. C'est le même que LANCELOT (André) évêque de Winchester , dont on trouve un article à son rang. *cherchez* LANCELOT (André).

ANDRI (Nicolas) *cherchez* ANDRY.

ANDRI ou ANDRIA , ville d'Italie , au royaume de Naples, dans la province de Bari , avec titre de duché. C'est un évêché suffragant de Trani. Le duché d'Andri est aujourd'hui dans la maison des Caraffes. Il a été autrefois dans celle de Baux. *Pierre* laissa une fille unique *Elisabeth* de Baux , seconde femme de *Frédéric* d'Aragon , depuis roi de Naples , auquel elle porta le duché d'Andri. La ville de ce nom est dans une plaine fertile. Luc-Antoine Resta évêque d'Andri , fit en 1586 des constitutions synodales , que nous avons dans la derniere édition des conciles. * Leandre Alberti , *descript. Ital.*

ANDRIA , *cherchez* ANDRO.

ANDRINOPLE , *Adrianopolis* , ville de Thrace , sur les bords de l'Hebre , ou de la Marize. Quelques auteurs ont prétendu que cette ville avoit été fondée par Oreste , & qu'elle en porta le nom : elle fut aussi nommée *Uscudama.* Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre ; mais l'empereur Adrien la fit rétablir , après avoir été guéri de sa folie. L'oracle , qu'il avoit consulté sur la phrénésie dont il étoit frapé , lui avoit ordonné de s'emparer du nom , ou de la demeure de quelque furieux. Adrien appliqua cette réponse à la ville d'Oreste ; & après avoir été guéri , il la nomma de son nom *Adrianopolis.* Elle fut dans la suite métropole, sous le patriarchat de Constantinople , & elle eut onze suffragans. Andrinople a été célébre par la sainteté de plusieurs de ses évêques , comme de S. Eutrope , qui vivoit dans le IV siécle. Lucius lui succéda , & fut un fidéle défenseur de la foi orthodoxe contre les ariens , qui le persécuterent & qui le firent mourir en exil : il avoit assisté au concile de Sardique. Ammon , autre évêque d'Andrinople , a souscrit à celui de Constantinople , sous Nectaire. Soliman I empereur des Turcs prit en 1362 cette ville , qu'il fit la capitale de son empire. Elle le fut jusqu'en 1453 que Mahomet II prit Constantinople. Les Turcs la nomment *Edreneh* , & d'autres *Andernopoli.* Elle est grande , riche & peuplée. Les monarques Ottomans y font souvent leur séjour , à cause de la commodité de la chasse. Les murailles de cette ville sont bâties à la grecque , c'est-à-dire , comme celles que nous voyons qu'on élevoit autrefois parmi nous , avec des tours quarrées, & en certains endroits , des tours rondes qui sont plus grosses. Les édifices publics & particuliers n'ont rien d'extraordinaire. On y remarque seulement que les marchands & les artisans d'une même profession , y sont assemblés en mêmes quartiers ; ce qui est ordinaire dans toutes les villes de l'état du Turc. Les environs d'Andrinople sont très-fertiles , & arrosés par les rivieres de Marize , Darde & Tomapa. Il y a eu deux autres villes du même nom ; l'une sur l'Ister ou Danube , & l'autre dans l'Epire , à laquelle Justinien donna depuis son nom. * Spartien , *in Adriano.* Lampridius , *in Heliogabalo.* S. Athanase , *epist. ad solit.* Ammien Marcellin , *l.* 27 , *c.* 4. Chalcondyle. Leunclavius. Bayle , *dict. crit.*

ANDRISCUS , est le nom d'un misérable Grec , qui s'éleva dans la Macédoine vers l'an 606 de Rome , & qui se rendit illustre par sa hardiesse & par son malheur. Il se disoit fils de Persée roi de Macédoine , auquel il ressembloit de taille & de visage. Les Macédoniens souffrant impatiemment le joug des Romains , le reçurent avec applaudissement , & les peuples de Thrace firent alliance avec lui. D'abord les Romains le mépriserent , & ne lui voulurent opposer que Juventius préteur de la Macédoine. Mais quand ils virent qu'Andriscus avoit défait le préteur , & qu'il poussoit vigoureusement sa bonne fortune , ils mirent des troupes en campagne , sous la conduite de Q. Cecilius Metellus , qui défit Andriscus. Il s'étoit retiré chez un petit roi de Thrace , & il fut livré au général Romain , qui le fit servir d'ornement à son triomphe. Le sénat fit mourir Andriscus , & donna le surnom de *Macédonien* à Metellus , qui l'avoit vaincu , l'an 607 de Rome , & avant J. C. 147. * Tite-Live, *l.* 49 & 50. Florus , *l.* 2 , *c.* 14. Eutrope , *l.* 4 , *&c.*

ANDRISCUS, historien Grec, qui a écrit sur les Naxiens, c'est-à-dire, *l'histoire des habitans de l'isle de Naxos*, aujourd'hui *Naxia*, qui est une des Cyclades. On ne sait pas précisément en quel temps il a vécu; mais Parthenius qui vivoit du temps d'Auguste, cite cet auteur aussi-bien qu'Athénée. * Parthenius, *l.* 9 & 10, *&c.* Athénée, *l.* 1. Vossius, *de hist. Græc. l.* 3.

ANDRO, ANDROS ou ANDRIA, isle de la mer Egée dans l'Archipel, avec une ville de même nom, qui est le siége d'un évêque suffragant de celui d'Athènes. Les anciens l'ont nommée diversement *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Hydrussa*, *Epagris*, *Antandros* & *Andros*. L'isle n'est pas grande, mais elle est assez fertile: elle est aujourd'hui comme les autres de l'Archipel, sous l'empire du Turc. Les anciens croyoient que l'eau qui y étoit dans le temple de Bacchus, prenoit le gout du vin le 7 du mois de janvier. La ville d'Andro est habitée par des chrétiens Grecs & par des Turcs. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 2, *c.* 103, & *l.* 4, *c.* 12. Chalcondyde, *hist. Turc.* Ferrar. *in lexic. geogr.* Le Mire, *notit. episc. orbis & geogr. eccles.*

ANDRO, que Pline nomme, *Andro* ou *Handros*, & Ptolémée *Hedros*, isle d'Angleterre, près du pays de Galles & de la ville de Caërnarvan. Les Anglois nomment aujourd'hui cette isle *Bardese.* * Baudrand.

ANDROCLE, *Androclus*, fils de *Codrus* roi d'Athènes, fut chef d'une colonie d'Ioniens, vers l'an du monde 2967 & 1068 avant J. C. Il se rendit maître d'Ephèse, prit aussi Samos, & fut enterré à Ephèse, après avoir été tué dans un combat. * Pausanias, *in Achaicis.*

ANDROCLÉE, fille d'*Antipene* de Thèbes, se tua avec sa sœur *Alcis*, pour le salut de sa patrie. La guerre s'étant allumée du côté des Thébains, joints à Hercule, contre les Orchomeniens; l'oracle ayant été consulté, répondit que ceux-là remporteroient la victoire, si celui qui étoit le plus noble parmi eux, & reconnu pour tel parmi ses citoyens, vouloit se sacrifier pour sa patrie. Antipene étoit celui de la ville, qui par sa naissance l'emportoit sur tous les autres citoyens: mais Antipene n'étant pas d'avis de mourir pour le salut de sa patrie, ses deux filles Androclée & Héraclée s'y résolurent. Ceux de Thèbes, en reconnoissance d'un service si signalé, leur firent dresser dans le temple de Diane d'*Euclie*, la figure d'un lion qu'Hercule consacra en leur honneur. * Pausanias, *in Beoticis.*

ANDROCLES, *Androcles*, fils de *Phintas*, fut roi des Messeniens, dans le Péloponnèse, après son pere. Ce fut sous son regne que s'éleva la premiere guerre entre les Lacédémoniens & les Messeniens. Ces derniers furent vaincus dans une bataille, où Androcles fut tué la troisiéme année de la XXIV olympiade, 682 ans avant J. C. * Pausanias, *l.* 4.

ANDROCLIDE, Lacédémonien, lequel se voyant raillé de ce qu'il prenoit le parti d'aller à la guerre, quoiqu'il fût boiteux, s'en mit fort en colère, & répondit que celui-là devoit aller à la guerre, qui songeoit à combattre, & non pas à fuir. * Plutarch. *in Apoph.* Cœl. Rhodig. *l.* 14, *c.* 5.

ANDROCLIDE, un des plus illustres de la ville de Thèbes, se déclara pour l'état populaire contre l'état oligarchique, c'est-à-dire, le gouvernement de peu de personnes & des plus qualifiées. Il eut lieu de s'en repentir; car Léonidas qui étoit pour l'oligarchie, le fit tuer en secret.

ANDROCLUS, *cherchez* ANDRODUS.

ANDROCOTTUS ou SANDROCOTTUS, ayant parlé peu respectueusement d'Alexandre *le Grand*, fut en danger de perdre la vie. Pour éviter la colère de ce prince, il prit la fuite; & se trouvant tout hors d'haleine, il se coucha sous un arbre, où un lion le vint flater. Cette aventure lui ayant élevé le cœur, il se mit en campagne, à la tête de ses amis qui le vinrent joindre: il chassa les capitaines d'Alexandre, vers la CXIV olympiade, environ 324 ans avant J. C. & il soumit une partie des Indes, qu'il laissa depuis à son fils *Allitrochade.* * Justin, *l.* 15, *c.* 4. Strabon, *l.* 1.

ANDROCYDE, médecin, lequel écrivant à Alexandre *le Grand*, lui parloit en ces termes: *Sire, souvenez-vous en buvant que le vin est le sang de la terre, que la ciguë est le poison de l'homme, & que le vin est de la ciguë. Vinum potaturus, rex, memento te bibere sanguinem terræ; cicuta hominum est venenum, cicutæ vinum.* Il semble qu'il faille lire en cet endroit de Pline *cicuta*, & non *cicutæ* (quoique d'ailleurs le vin soit un antidote contre la ciguë) autrement quel feroit le sens moral de ce conseil d'Androcyde? * Pline, *hist. nat. l.* 5, *c.* 14.

ANDRODUS, Dace de nation, & esclave d'un Romain en Afrique, craignant la colère de son patron, prit la fuite, & se cacha dans une caverne. Là il trouva un lion, qui s'abaissant à ses pieds, lui présenta la patte, d'où Androdus lui arracha une épine. Quelque temps après, Androdus fut pris & gardé pour être exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre. Le lion qu'il avoit soulagé avoit été pris, & fut celui auquel on l'exposa; mais au lieu de le déchirer, il lui fit mille caresses, en reconnoissance du service qu'il lui avoit rendu. Cette aventure surprenante valut la liberté à Androdus. On lui donna le lion, duquel il se faisoit suivre. D'autres nomment ce jeune homme *Androclus.* * Aulu-Gelle, *l.* 5, *c.* 14. Elien. *var. histor.*

ANDROGEE, fils de *Minos* roi de Crète, aujourd'hui Candie, vers l'an du monde 2754 & 1250 avant J. C. fut tué par quelques jeunes hommes d'Athènes & de Mégare, qui ne pouvoient voir sans jalousie, que ce prince remportât d'ordinaire le prix des jeux qui se célébroient au pays d'Attique, ou selon quelques autres à Mégare. Son pere mit une puissante armée sur pied, pour venger cette mort; & après avoir pris les villes de Mégare & d'Athènes, il obligea les habitans de lui envoyer toutes les années dans son isle de Crète, sept jeunes garçons & autant de filles, qu'on y exposoit à la cruauté du minautore, que Thesée tua depuis. * Ovide, *l.* 8, *metam.* Virgilius, *l.* 6 *aneïdos.* Plutarchus, *in Theseo.*

ANDROGYNES, anciens peuples d'Afrique, qui avoient, dit-on, les deux sexes, & dont la mammelle droite étoit semblable à celle d'un homme, & la gauche grosse comme celle d'une femme. * Pline, *l.* 7, *c.* 2. Aristote.

Androgynes se prend en général pour les *Hermaphrodites*: le mot Ἀνδρόγυνος signifie *mâle & femelle.*

ANDROIN ou ANDRUIN de la Roche, *cherchez* ROCHE. (Androin de la)

ANDROMAQUE, fille d'*Eeüon*, roi de Thèbes en Cilicie, fut l'épouse d'Hector, & la mere d'Astyanax, que les Grecs précipiterent du haut d'une tour, après la prise de Troye, l'an du monde 2820 & 1184 ans avant J. C. Elle échut en partage à Pyrrhus qui l'épousa; & après sa mort elle fut femme d'Helenus, frere d'Hector son premier mari, & fils de Priam. Un excellent poëte de notre temps (Racine) a pris Andromaque pour sujet d'une piéce de théatre très-ingénieuse. * Pausanias, *l.* 1. Virgile. Homere, &c.

ANDROMAQUE, Sicilien, & pere de l'historien Timée, fonda la ville de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormina*, sur une éminence, proche de Naxos, où il avoit rassemblé les Naxiens chassés de leur ville par Denys *le jeune*, tyran de Sicile. La nouvelle ville s'accrut en peu de temps, sous la protection d'Andromaque, homme opulent & de grand cœur, qui reçut Timoleon, général des Corinthiens, envoyé pour

détruire les tyrans de Sicile. Andromaque qui avoit engagé les Corinthiens dans cette entreprise, agit de concert avec eux pour la faire reussir. Il florissoit sous la CV olympiade, vers l'an 360 avant J. C. * Diodore de *Sicile*. Plutarque, *vie de Timoleon*. Bayle, *dict. crit.*

ANDROMAQUE, gouverneur de Cœle-Syrie pour Alexandre *le Grand*, fut brulé vif par les Samaritains sous la CXII olympiade, l'an 332 avant J. C. Alexandre vengea depuis la mort d'Andromaque. * Quint-Curce, *l.* 4, *c.* 9.

ADROMAQUE, beau-frere de Seleucus Callinicus roi de Syrie, & pere d'Achée, s'empara des provinces situées au-delà du mont Taurus, & se fit saluer roi du temps d'Antiochus III, la deuxiéme année de la CXXXIX olympiade, 223 ans avant J. C. Andromaque, qui étoit prisonnier de Ptolemée *Philopator*, fut délivré à la priere des Rhodiens, qui par-là engagerent Achée à prendre leur parti, contre Byzance. * Polybe, *l.* 4.

ANDROMAQUE, traître, qui informa les Parthes des desseins de Crassus; & qui ayant été choisi pour guider l'armée des Romains, la conduisit dans des lieux où elle ne put éviter d'être taillée en piéces. * Plutarque, *vie de Crassus*.

ANDROMAQUE de Créte, médecin de l'empereur Néron, florissoit vers l'an 65 de J. C. jusque sous le regne de Vespasien, & fut inventeur de la thériaque appellée de son nom. C'est un contre-poison qu'il composa, en ajoutant des chairs de vipere au mithridate. Il en fit la description en vers élégiaques adressés à Néron. On lui a faussement attribué des ouvrages d'astrologie. Son fils nommé *Andromaque* comme lui, fit en prose la description de la thériaque. Il y a eu un autre Andromaque sophiste, du temps de Diocletien. * Galenus, *de theriac.* Vossius, *de philosoph.* Suidas. Bayle, *dict. crit.*

ANDROMAQUE & GEMELLUS, furent deux hommes de grand merite & d'autorité, qui après avoir rendu des services très-considérables à Hérode, roi de Judée, dans des affaires fort importantes, furent à la fin disgraciés & envoyés en exil, parcequ'ils s'opposoient à la mort qu'on fit souffrir aux princes Alexandre & Aristobule, arrivée l'an du monde 3999. * Joseph, *antiq. l.* 16, *c.* 11.

ANDROMÉDE, fille de *Cephée*, roi d'Ethiopie, & de Cassioppe qui eut assez de témérité & de présomption pour disputer de la beauté avec Junon & les Néréides. En punition, sa fille fut condamnée à être exposée nue sur un rocher, & y fut attachée par les nymphes pour être dévorée par un monstre marin; mais elle fut délivrée par Persée. Comme il passoit au retour sur les côtes d'Ethiopie, il vit Andromède sur le point d'être dévorée par le monstre; & touché d'amour & de pitié pour cette belle infortunée, il pétrifia le monstre, en lui opposant la tête de Méduse, après l'avoir étourdi d'un coup de sabre; ensuite déliant la fille, il l'aida à descendre, & la ramena à son pere, qui pour récompense, la lui donna en mariage. Vossius, fondé sur un passage d'Hesychius, a cru que ce monstre marin, auquel on exposa Androméde, & auquel Persée l'enleva, n'étoit qu'un navire, ou le capitaine d'un navire, qui avoit ce monstre pour enseigne, & qui prétendoit au mariage d'Androméde. Les poëtes parlent souvent de cette aventure, qu'Ovide a décrite au long dans ses *métamorphoses*, *l.* 4. Manilius rapporte la chose différemment, *l.* 5, & Properce en parle, *l.* 2. *elegiâ* 28 *ad Jovem pro amica ægrotante.* * *Antiquités Rom. & Grec.*

ANDRON, nom que l'on donna à la ville de Zabulon, *voyez* ZABULON.

ANDRON d'Alexandrie, historien Grec. Nous ne savons pas en quel temps il a vécu. Il composa des chroniques qu'Athénée cite au *livre quatriéme de ses Dipnosophistes.* * Vossius, *l.* 3 *de hist. Græc.* Meursius, &c.

ANDRON d'Ephèse, historien Grec, cité par Diogène Laërce, dans la vie de Pherécyde, & par le scholiaste de Pindare. Il avoit écrit un traité des sept sages de la Gréce, & quelques autres ouvrages. * Vossius. Meursius, &c.

ANDRON, Teïen, historien Grec, à qui on attribue quelques ouvrages. Peut-être étoit-il l'auteur de celui des sacrifices, dont Apollonius fait mention. * Vossius. Meursius, &c. On ne sait pas en quel temps ont vécu ces trois historiens.

ANDRON, ancien joueur de flûte, natif de Catane en Sicile, fut, dit-on, le premier qui inventa les mouvemens du corps & la cadence, pour ceux qui dansoient au son de cet instrument. * Cœl. Rhodig. *l.* 5, *c.* 4.

Empereurs de Constantinople.

ANDRONIC I Comnene, petit-fils de l'empereur Alexis I, & cousin germain de Manuel, s'attira la haine du dernier par sa mauvaise conduite, & fut long-temps exilé; mais on le rappella ensuite, & on lui donna un petit gouvernement, qui le mit en état de devenir le chef d'un parti. Marie, mere & tutrice d'Alexis II, fils de Manuel, avoit offensé plusieurs seigneurs: ils résolurent de se défaire d'elle, & mirent à leur tête Andronic, qui vint à Constantinople au mois d'avril de l'an 1182, chassa Marie; se fit associer à l'empire, & enfin fit étrangler le jeune empereur, au mois d'octobre de l'an 1183. Il avoit eu de sa premiere femme avant son exil deux enfans nommés, l'un *Manuel*, & l'autre *Jean*. Il épousa en secondes nôces *Philippe*, fille de *Raimond* prince d'Antioche, dont il se dégouta bientôt, & qu'il chassa pour vivre plus librement avec Theodora sa parente, dont il eut Alexis & Irene. Etant devenu empereur, il voulut faire épouser à l'aîné de ses fils Agnès, fille de Louis *le jeune*, roi de France, jeune princesse de douze ans, qui avoit été mariée à Alexis II. A son refus il la prit pour lui-même; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une maîtresse. Son regne fut fort court, mais rempli d'actions de cruauté qui font horreur. On vit aux environs de Nicée, de Burse & de Lopade en Bithynie, les arbres couverts de gens qu'il avoit condamnés à la mort, avec défense de les en ôter pour les enterrer. Sa haine pour les Latins alla jusqu'à faire mourir un légat du saint-siége, nommé *Jean*, que le pape Luce avoit envoyé en orient pour l'union de l'église grecque avec la latine. Un de ses neveux, qu'il avoit relegué dans la Scythie, étant sorti de prison, vint en Sicile, & persuada au roi Guillaume de prendre les armes, & de passer la mer. Ce dernier prit quelques places sur Andronic, & alla l'assiéger dans Constantinople. Alors le tyran se voyant pressé, flata si bien ses sujets, qu'ils repousserent les ennemis: lorsqu'il fut hors de danger, il recommença d'exercer ses tyrannies; mais enfin on s'en lassa. Isaac l'Ange, qu'il vouloit faire mourir, se sauva dans une église, & le peuple prenant son parti, le proclama empereur, & mit Andronic dans les fers. Il eut les yeux crevés, & fut mis sur un chameau galeux, & promené en cet état par la ville, où il souffrit toute sorte d'indignités d'une populace insolente, qui ne pardonna à aucune personne de sa famille. C'est ainsi que ce malheureux prince sentit la main de Dieu qui le frapoit. On assure que pendant tout le temps qu'il fut tourmenté par cette populace inexorable, il ne fit qu'adorer la justice divine, & reconnoître que les peines qu'il souffroit étoient dûes à ses crimes. On le pendit enfin entre deux colonnes, d'où le peuple le tira pour le déchirer. Cette cruelle exécution se fit le 12 septembre de l'an 1185 de J. C. après un régne, ou plutôt une tyrannie de deux ans moins quelques jours. * Nicetas,

l. 2. Guillaume de *Tyr*, *l.* 2, *c.* 12 & 13. Baronius, *A. C.* 1183, 1185. Ducange, *famil. Byzant.*

ANDRONIC II Paléologue, dit *l'ancien*, étoit fils de l'empereur Michel, & petit fils d'un autre Andronic Paléologue. Son pere l'avoit associé à l'empire, & Andronic lui succéda depuis à l'âge de vingt-trois ans, sur la fin de l'an 1282. Il témoigna tant d'aversion pour la mémoire de son pere, parcequ'il avoit consenti à l'union de l'église grecque avec la latine, dans le II concile général de Lyon, qu'il le priva de la sépulture. Il rappella tous les schismatiques que Michel avoit chassés, parcequ'ils s'opposoient à cette union: il chassa ceux qui y avoient contribué par leurs soins & par leurs conseils, & persécuta tous ses sujets qui reconnoissoient l'église latine. Ce procédé obligea le pape Clément V de l'excommunier en 1307. Andronic associa Michel son fils à l'empire; mais ce prince mourut à Thessalonique, âgé de quarante-trois ans, en 1320. Cet accident chagrina extrêmement Andronic, que les Turcs fatiguoient en Asie, où ils lui enleverent tout ce qu'il y possédoit. Les Messagettes, qu'il avoit appellés à son secours, ne le traiterent pas mieux que ses ennemis; mais un plus sensible sujet de douleur pour lui, fut la révolte du jeune Andronic son petit-fils, & fils de Michel. On dit que l'empereur avoit eu quelque dessein d'élever sur son trône Michel Cathare, fils *naturel* de Constantin Despote, son second fils qu'il n'avoit jamais aimé, ou du moins qu'il feignit que c'étoit son intention. Le jeune Andronic, pour prévenir ce coup, mendia le secours des Genois & des Bulgares, avec lequel il obligea son aïeul de lui faire place sur le trône en 1325, & enfin de le lui céder tout entier en 1328, pour s'aller confiner dans un cloître, où il se fit religieux. Une maladie, qui lui avoit ôté la vûe, lui avoit inspiré cette pensée, quoique les autres disent que son petit-fils le contraignit de la prendre. Il mourut le 13 février de l'an 1333, âgé de soixante & douze ans. On a sous le nom d'Andronic, un dialogue entre un Juif & un Chrétien, dont Livineius a donné la version, qui est imprimée à Munich, dans le recueil de Stewart en 1616, & dans la derniere bibliothéque des peres. L'original grec se trouve dans la bibliothéque du duc de Baviere, avec d'autres dialogues, qui portent le nom de l'empereur Andronic; mais quelques-uns doutent que ce dialogue soit de cet empereur, & l'attribuent à un autre Andronic, *dont il sera parlé ci-après.* * Gregoras, *l.* 4 & *seq.* Cantacuzene, *l.* 1 & 2. Pachymere. Phranzés.

ANDRONIC III dit *le Jeune*, de la famille des Paléologues, est le même dont nous venons de parler dans l'article précédent, où nous avons marqué qu'il usurpa l'empire sur son aïeul Andronic II, l'an 1325. On dit que Michel son pere étoit mort de déplaisir de voir ses mauvaises inclinations, qui lui firent entreprendre la perte de son frere, pour n'avoir point de rival sur le trône. Il remporta de grands avantages sur les Bulgares & sur les Acarnaniens, avec le secours des Turcs, qui ravagerent la Thrace, sans qu'il pût s'opposer à leurs courses. Sous son regne on parla de la réunion de l'église grecque avec la latine, & Andronic témoigna beaucoup de zéle & d'empressement pour cette affaire. Mais dans le fond sa politique avoit autant de part dans ce projet que la religion, & le seul voisinage des Turcs lui inspiroit la pensée de se faire de puissans protecteurs. Il laissa deux fils, *Jean* & *Emanuel*, sous la tutelle de Jean Cantacuzene, qui se mit lui-même sur le trône, quoiqu'il eût fait couronner Jean, l'aîné de ses neveux. Andronic mourut âgé de quarante-cinq ans, le 25 juin, ou selon d'autres, le 16 mai de l'année 1341. * Gregoras, *l.* 10 & 11. Cantacuzene, *l.* 2. Onuphre & Genebrard, *in chron.*

ANDRONIC PALÉOLOGUE, fils de l'empereur Jean Paléologue I nommé *Calo-Joannes*, avoit de l'esprit, du courage & de l'ambition, & entreprit de détrôner son pere, qui le fit prendre, & lui fit crever les yeux avec du vinaigre bouillant. Andronic ne perdit pas courage; il se mit en campagne, & avec le secours d'Amurat I, & des Genois, il se vit en état de tout entreprendre. La paix conclue entre les princes empêcha les désordres dont l'empire étoit menacé; mais Andronic abusa bientôt de la confiance que son pere & son frere eurent en lui, & les ayant mis l'un & l'autre en prison, il commença en 1371 à régner seul. Il ne se seroit apparemment pas dégoûté de l'autorité souveraine, s'il n'avoit eu sujet d'appréhender d'en décheoir d'une maniere violente. En 1373, Jean Paléologue & son fils, trouverent moyen de s'évader; & suivant l'exemple d'Andronic, ils eurent recours aux Turcs, qui l'avoient si bien servi. Ils armoient puissamment, lorsque Andronic prit le parti de rappeller les princes: son abdication volontaire fit cesser tous les prétextes de la guerre: il se retira à Selymbrie, & Manuel son frere fut couronné le 25 septembre de la même année. * Chalcondyle, *l.* 1. George Phranzes, *l.* 1, *c.* 15 & 16, *&c.*

Autres personnes illustres de ce nom.

ANDRONIC, lieutenant général des armées d'Antiochus *Epiphanes* dans la Judée, fit tuer en trahison le souverain sacrificateur Onias, l'an 3834 du monde, & avant J. C. 170. Mais la même année il fut tué dans le même endroit où il l'avoit fait massacrer, par le commandement du roi; & ainsi il expia par son sang la mort d'un personnage si vertueux. * II *Machab. IV*, 34, 35, 38.

ANDRONIC CYRRESTÉS, fut le premier qui étudiant les vents, les réduisit au nombre de huit, qui étoient les seuls connus par les anciens pour les principaux vents (ainsi que le rapporte Aulu-Gelle.) Pour rendre plus sensible ce qu'il vouloit enseigner, il fit élever dans Athènes une tour de marbre octogone: à chacun des côtés il fit graver les figures qui représentoient chaque vent: au haut de la tour il mit en même temps une petite éminence de marbre, au-dessus de laquelle il avoit posé un triton d'airain, qui tournoit sur son pivot à tout vent, ce triton tenant une baguette à la main, la posoit juste sur le vent qui souffloit. C'est sur ce modéle que l'on a inventé le coq, que l'on place d'ordinaire au haut d'un édifice ou d'un clocher, qui a toujours la tête tournée contre le vent qui souffle. Saumaise donne la figure octogone de cette tour dans ses remarques sur Solin, & Vitruve rapporte les noms latins & grecs des ces vents au nombre de huit, *Solanus*, *Eurus*, *Auster*, *Africus*, *Favonius*, *Corus*, *Septentrio*, & *Aquilo* * Aulu-Gelle, *l.* 6, *c.* 22. Saumaise sur Solin, *p.* 1246. Vitruve.

ANDRONIC, *Livius Andronicus*, est considéré comme le premier de tous les poëtes latins. La premiere piéce qu'il fit, fut représentée en la premiere année de la CXXXV olympiade, la 514 de la fondation de Rome, sous le consulat de C. Claudius Centon, fils de l'Aveugle; l'année d'après la premiere guerre punique, un an avant la naissance d'Ennius, 240 ans devant notre époque vulgaire, 221 ans avant la mort de Virgile, & selon le calcul d'Aulu-Gelle, 160 ans ou environ depuis la mort de Sophocle & d'Euripide. Voilà l'époque fixe de la poësie latine; & par-là on est en état de porter son jugement sur la naissance, le progrès & la perfection de cette poësie, qui ne fut à son période que plus de deux siécles après Andronicus. On a donné le nom de tragédies & de comédies à ses poësies; mais ces piéces étoient encore fort grossieres, & son langage barbare. Il ne nous est resté de ses ouvrages que quelques fragmens qui ont été imprimés différentes fois, entr'autres à Lyon en 1603, puis à Leyde en 1620, par les soins de Schrevelius, avec les notes & les corrections de Vossius. On

y a joint ce qui nous est resté de tragédies & de comédies de Nevius, d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius, & de quelques autres anciens poëtes. * Cicero *in Bruto*, *& Tuscul. quæst.* 1. Suetone, *l. de illustr. grammat.* Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 17, *c.* 21. Diomede, *l.* 3, *grammatic. & alii post illum.* Vossius, *des poët. Latin. l. sing. p.* 3. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins.*

ANDRONIC, de Rhodes, philosophe péripatéticien, qui florissoit à Rome du temps de Ciceron, vers l'an de cette ville 691, & avant J. C. 63, trouva moyen d'y recouvrer les écrits d'Aristote que Sylla avoit fait porter à Rome, & que le grammairien Tyrannion avoit eus du bibliothécaire de Sylla. Ce fut de Tyrannion qu'Andronic les eut; & lorsqu'ils furent en sa possession, il s'attacha avec tant d'ardeur à les examiner & à les revoir, qu'il en fut le premier restaurateur. Car il y rétablit ce qui avoit été corrompu par la longueur du temps, & par la négligence de ceux qui avoient eu ces écrits, & il en fit faire des copies. C'est ainsi qu'Andronic commença le premier de faire connoître Aristote dans Rome. * Plutarch. *in Sylla.* Porphyr. *in vita Plotini.* Le P. Rapin, *comparaison de Plat. & d'Arist.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC (M. Pompilius) Syrien de nation, & grammairien, enseignoit à Rome dans le temps que Jules César n'étoit encore qu'enfant, vers l'an de Rome *666*, & avant J. C. 88. Il avoit professé la grammaire; mais son attachement pour la philosophie, lui ayant fait négliger son école, elle fut bientôt deserte, & il se vit contraint de quitter Rome. Il se retira à Cumes, pour y vivre en repos; & il y vécut si pauvrement, qu'il fut contraint, pour subsister, de vendre un de ses principaux ouvrages, qui étoit celui qu'il avoit composé sur les annales d'Ennius. * Suetonius, *de clar. gram.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 10. Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC, disciple de J. C. parent de S. Paul, & son compagnon dans les fers & dans les prisons. On dit qu'il fut martyrisé à Jérusalem avec Junie sa femme le 11 octobre. * *Epist. aux Romains*, *XVI*, 7.

ANDRONIC, surnommé *Alipius*, historien Grec, avoit écrit de la Syrie, comme nous l'apprend S. Jerôme, qui le nomme avec d'autres auteurs que Porphyre avoit suivis, *Andronici cognomento Alipii, quem & Porphyrius secutum se dicit, &c.* On ignore en quel temps il vivoit. * S. Jerôme, *préf. sur Daniel.* Vossius, *de hist. Græc.*

ANDRONIC, préfet de la Pentapole d'Egypte, dans le V siécle, commit des impiétés criantes, fit des concussions extraordinaires, & traita avec une extrême cruauté les peuples, les prêtres & les évêques, proférant ce blasphême: *Que nul d'entr'eux ne pouvoit s'échaper de ses mains, quand il tiendroit les pieds de J. C. même.* Les prélats ne pouvant plus dissimuler des fautes si énormes, s'assemblerent à Ptolémaïde, dont Synesius étoit évêque, & excommunierent Andronic. Ce qui l'étonna si fort, qu'il demanda pardon aux prélats. Synesius, qui le connoissoit parfaitement, ne croyoit point qu'on dût l'écouter, & l'événement justifia ce préjugé; car après qu'Andronic eut accompli la pénitence que le concile lui avoit imposée, il retourna à ses premieres violences. Il en fut puni depuis, & fut traité comme il avoit traité les autres. * Synesius, *ep.* 52, 57 *&* 68. Baronius, *A. C.* 411.

ANDRONIC CAMATERE, gouverneur de la ville de Constantinople, parent de l'empereur Comnene, a écrit vers l'an 1150, un livre contre les Latins en forme de dialogue, entre l'empereur Manuel & les cardinaux de Rome, touchant la procession du S. Esprit. Cet ouvrage a été réfuté depuis par Veccus. Il a encore fait un autre ouvrage en forme de conférence entre le même empereur & Pierre, patriarche des Arméniens, & un traité des deux natures en J. C. Ces ouvrages n'ont pas encore été imprimés: on dit qu'ils sont dans la bibliothéque du duc de Baviere. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII siécle.*

ANDRONIC de Constantinople, auteur du dialogue entre un Juif & un Chrétien, est distingué par plusieurs auteurs d'Andronic l'*ancien*, empereur, *dont nous avons parlé ci-dessus.* En effet, il y a bien de l'apparence que ce dialogue est du même auteur que les autres qui sont attribués constamment à l'empereur Andronic, fort semblable à celui-ci; mais quand l'auteur de cet ouvrage seroit incertain, on ne peut pas douter du temps dans lequel il a été composé; car l'auteur compte 1255 ans de la captivité des Juifs, lesquels, à compter depuis la prise de Jérusalem par Tite, tombent à l'an 1327 de J. C. * Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Valerius Andreas, *bibl. Belg. in Joan. Livin. &c.* M. Du-Pin, *bibliot. des auteurs eccles.*

ANDRONIC, *Andronicus*, Grec, né à Thessalonique, est un des savans qui quitterent la Gréce, après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Il passa en Italie, & enseigna le grec dans Rome, étant logé chez le cardinal Bessarion. De Rome il alla à Florence, où il professa assez long-temps avec réputation: de-là il vint sous le regne du roi Louis XI à Paris, où Hermonyme de Sparte étoit déja. Ils y furent tous deux professeurs en langue grecque. Andronic a passé pour le meilleur professeur en grec, après Théodore de Gaze, & peut-être qu'il le surpassoit dans l'intelligence de la langue grecque. Il avoit lu tous les auteurs Grecs, & il entendoit fort bien la philosophie d'Aristote: il savoit aussi le latin. Andronic avoit de la difficulté à s'énoncer, & étoit plus propre à travailler dans le cabinet, qu'à parler en public. Il mourut en 1478 ou 1479. Il y avoit encore deux autres professeurs de ce nom; savoir, ANDRONIC Calliste, natif de Dalmatie, parent de Théodore de Gaze, & qui professa la langue grecque à Paris l'an 1469, & étoit grand péripatéticien. Il composa un livre *De physica, scientia & fortuna*, & quelques autres traités. L'autre ANDRONIC, natif de Constantinople, enseignoit à Boulogne dans le même temps: c'est de lui dont Philelphe fait une honorable mention dans une de ses lettres du 31 octobre 1464.

ANDRONIC (TRANQUILLE,) naquit en Dalmatie vers la fin du quinziéme siécle, & enseigna à Leipsic en même temps que Mosellan: Erasme lui écrivit une lettre, qui est la dixiéme du IV livre. Il faisoit espérer un ouvrage auquel il travailloit, ainsi que nous l'apprenons de Paul Jove dans ses éloges, où il insinue que cet Andronic avoit fait le voyage de Constantinople, ou comme envoyé, ou à la suite d'un ambassadeur. Simler lui donne une harangue imprimée à Augsbourg l'an 1518, & à Vienne l'an 1541, dont le sujet étoit d'exhorter les princes d'Allemagne à la guerre contre les Turcs. On a une autre harangue de lui, *De laudibus eloquentiæ*, quelques vers latins, &c. * Naudé, *addit.* à l'histoire de Louis XI. Paul Jove, *in elog.* Volaterran, *commentarii Urbani*, *l.* 21, *p.* 642. Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC (Angelo) de Venise, Dominicain, fut un des plus célébres professeurs de l'université de Padoue, où il enseigna la théologie durant quarante ans. Il mourut le 25 novembre de l'an 1629. * Thomasini, *in elog. doct. viror.*

ANDRONICIEN, auteur chrétien du VI siécle. Photius (*Code* 45.) dit qu'il a lu deux livres d'Andronicien contre les hérétiques eunomiens. Il promet beaucoup dans ses préfaces, dit cet auteur; mais il n'exécute pas ce qu'il a promis, particulierement dans le second livre. Il avoit les mœurs, l'esprit & la maniere d'écrire d'un philosophe, & étoit chrétien de religion. C'est le jugement que Photius en porte. Cet ouvrage est perdu. * Photius, *code* 45. M. Du-Pin,

bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du VI ſiécle.

ANDROPOMPE, *Andropompus*, roi d'Athenes, étoit un des deſcendans de Nelée roi de Theſſalie. Xanthus de Thèbes ayant fait un defi à Thymœthès roi d'Athènes, pour terminer la guerre par un duel, & Thymœthès n'ayant pas voulu l'accepter, Andropompe ſe préſenta, & combattit contre Xanthus, qu'il tua par un coup d'adreſſe. Il s'écria que Xanthus avoit un ſecond derriere lui; & pendant que ſon ennemi regardoit pour voir ſi cela étoit vrai, il prit ſon temps, & lui donna un coup mortel. Les Athéniens voulant récompenſer ce brave homme, l'élurent pour leur roi, après avoir chaſſé Thymœthès.

Strabon, Polyene, Suidas & Pauſanias même, excepté dans un endroit de ce dernier, où le texte paroît corrompu, conviennent que ce fut Melanthe *Meſſenien*, fils d'Andropompe, qui tua Xanthus, & qui fut élu roi d'Athènes, après avoir chaſſé Thymœthès. Melanthe commença à régner l'an du monde 2906, & avant J.C. 1099. * Herodot. Strabon, *l.* 9. Polyæn, *l.* 1. Suidas. Pauſanias, *in Attic. & in Beotic.* Conon, *apud Photium*, *num.* 186.

ANDROSTHÈNES, de Thaſe, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, & fut commandé pour accompagner Néarque, lorſque ce héros l'envoya reconnoître la mer des Indes. Les connoiſſances qu'Androſthènes acquit de ces pays éloignés dans cette navigation, lui firent, dit-on, concevoir le deſſein de décrire toute la terre, & néanmoins on n'en cite rien, que ce qui a rapport à ſon voyage. Théophraſte, en ſe ſervant de ſon témoignage, doute de la vérité de ce qu'il en rapporte, & il avoit raiſon d'en douter. La plupart des écrivains qui ſuivirent Alexandre, uniquement appliqués à ſe faire honneur de leurs ouvrages, en publierent des deſcriptions remplies de choſes merveilleuſes, mais fauſſes, & ſouvent même incroyables. Polybe cite l'onziéme livre des hiſtoires compoſées par un ANDROSTHÈNES de Cyzique, qui eſt plus moderne que celui de Thaſe. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

ANDROTI ou ANDROZI (Fulvio) jéſuite Italien, dans le XVI ſiécle, étoit de Monticello, petit bourg dans la Marche d'Ancone; & après avoir pris les degrés de docteur, & avoir obtenu un canonicat à la ſainte chapelle de Lorette, il entra en 1555 chez les jéſuites, où il avoit déja deux de ſes freres, Hortenſe & Curſe. Fulvio travailla beaucoup dans la Marche, à Sienne & à Ferrare, où il mourut en odeur de ſainteté, le 27 août 1575. Il laiſſa divers traités de piété, qu'il écrivit en italien; comme, des *conſidérations pieuſes ſur la fréquente communion*; un traité *de l'état du veuvage*; & des *méditations.* Ces ouvrages ont été traduits en latin, & imprimés à Cologne l'an 1612. * Ribadeneira & Alegambe, *de ſcript. ſociet. Jeſu.*

ANDROTION, compoſa une hiſtoire d'Athènes, dont on cite juſqu'au douziéme livre. Les anciens ſcholiaſtes ſe ſont ſervi pluſieurs fois du témoignage de cet auteur, & quelquefois ſans citer l'ouvrage qu'ils avoient entre les mains. S. Clément d'*Alexandrie*, Plutarque, Elien, & d'autres encore, font mention d'Androtion: aucun d'eux ne marque, ni quelle fut ſa patrie, ni en quel temps il a vécu; mais il pouroit bien être l'orateur Athénien, dont parle Suidas. On ne peut dire ſi c'eſt le même qui avoit écrit *des travaux de la campagne*; mais Varron & Columelle, qui parlent de lui, avouent qu'ils ne le connoiſſoient que par ſon ouvrage; & Pline ne paroît pas en avoir ſu davantage. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ANDROUET DU CERCEAU (Jacques) l'un des plus habiles architectes du XVI ſiécle, vécut & mourut dans la religion proteſtante, & ne laiſſa pas de ſe faire eſtimer à la cour de France. Il fut architecte du roi Henri III, qui lui confia la conſtruction du Pont-neuf à Paris. Androuet commença cet ouvrage en 1578. Il bâtit auſſi l'hôtel de Carnavalet, & pluſieurs autres edifices de conſéquence; comme l'hôtel de Sully, celui de Mayenne, partie de celui des Fermes, qui a changé ſi ſouvent de nom, &c. Le roi Henri IV ayant fait agrandir le château des Thuileries, & fait commencer la grande galerie qui le joint au Louvre, ce fut du Cerceau qui donna le deſſin de ces augmentations. Les proteſtans ayant ceſſé d'être tranquilles en France, Androuet du Cerceau ſortit du royaume en 1585, malgré les preſſantes ſollicitations du roi; & il eſt mort en pays etranger; nous ignorons en quelle année. On a pluſieurs ouvrages de cet habile homme, comme *Différentes piéces & morceaux d'architecture*, à Paris 1550 *in*-4° avec figures: *Les plus excellens bâtimens de France, deſſinés par Jacques Androuet du Cerceau*, à Paris 1576 & 1579, 3 volumes *in-folio*: Les édifices Romains, *in-folio* & *in*-4°. La perſpective & les groteſques, *in-folio.*

ANDROZI, *cherchez* ANDROTI.

ANDRY (Nicolas) doyen des profeſſeurs au collége royal de Paris; docteur régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, cenſeur royal des livres, & l'un des auteurs du *Journal des ſavans*, étoit fils d'un marchand de Lyon, & naquit dans la même ville, ſur la paroiſſe de S. Nizier, en 1658. Après avoir fait ſes humanités dans le lieu de ſa naiſſance, il vint à Paris & y fit ſa philoſophie au collége des Graſſins. Son cours fini, il prit la tonſure eccléſiaſtique, étudia deux ans dans les écoles de théologie, prit le dégré de maître-ès-arts en 1685, & ſe fit immatriculer dans le temps convenable. On le connoiſſoit alors ſous le nom de M. *l'abbé Andry de Boiſregard.* Dans une note de la neuviéme des *Lettres ſur les diſputes qui ſe ſont élevées entre les médecins & les chirurgiens*, imprimées en 1737 *in*-4°, on dit que M. Andry ayant été fait régent d'humanités au college des Graſſins, il en remplit les fonctions juſqu'à l'âge de 50 ans, & qu'alors *fatigué des exercices pédagogiques*, il ſe mit à étudier la médecine; mais cela n'eſt pas exactement conforme à la vérité. M. Andry n'avoit que 32 ans lorſqu'il commença à s'appliquer à l'étude de la médecine, puiſqu'il commença de s'y livrer en 1690, l'année même qu'il eut quitté l'habit eccléſiaſtique. Dès 1693 il prit le degré de docteur en médecine à Reims, après quoi il ſe fit recevoir à la chambre royale de Paris, qui donnoit droit de pratiquer, aux médecins qui n'étoient pas de la faculté même de Paris. Cette chambre ayant été ſupprimée par une déclaration de Louis XIV du neuf juin 1694, M. Andry ſe préſenta à la faculté de Paris, y fut reçu bachelier la même année 1694, & docteur régent en 1696. Ce fut lui qui fit cette année-là les Paranymphes. En 1701 il fut nommé profeſſeur au collége royal de France. En 1702 on le nomma cenſeur royal des livres, avec la penſion de 400 livres. La même année, il fut un de ceux que M. l'abbé Bignon aſſocia au travail du *Journal des ſavans.* Enfin, en 1725, il fut élu doyen de la faculté de médecine de Paris. Il eſt mort à Paris, le 14 de mai 1742, âgé de 84 ans, & fut inhumé le lendemain en l'égliſe de S. Roch. M. l'abbé des Fontaines dans ſes *Obſervations ſur les écrits modernes*, lettre 417, tome XXVIII, donne la liſte ſuivante des écrits de ce médecin. 1. Le régime du carême, conſidéré par rapport à la nature du corps & des alimens, à Paris 1710 *in*-12. (Il faut voir ſur cet ouvrage, ce qui en eſt dit dans la vie de M. Hecquet, par M. le Fevre de S. Marc, deuxiéme édition *in*-12.) 2. De la génération des vers dans le corps de l'homme, à Paris 1700 *in*-12. Il s'en eſt fait une troiſiéme édition à Paris 1740 *in*-12. (M. Valliſnieri & pluſieurs autres ont écrit contre cet ouvrage.) 3. Remarques de médecine ſur différens ſujets, particulierement ſur ce qui regarde la ſaignée, la purgation & la boiſſon, à Paris 1710 *in*-12. (Voyez

encore

encore la vie de M. Hecquet.) 4. Examen de divers points d'anatomie, de chirurgie, de physique, de médecine, &c. à Paris 1725 *in*-12. 5. Lettre à l'auteur de l'article second du journal des savans, du mois de mars 1742, écrite au sujet du traité des maladies des os : (lequel traité est de M. Petit, célébre chirurgien) à Paris 1725 *in*-12. 6. Le thé de l'Europe, ou les propriétés de la véronique, à Paris 1712 *in*-12. 7. Cléon à Eudoxe, touchant la prééminence de la médecine sur la chirurgie, à Paris 1739, deux volumes *in*-12. (Il faut lire, pour bien juger de cet ouvrage, la *Reponse à l'écrit intitulé : Cléon à Eudoxe, &c. adressée par M. des Rosiers, maître chirurgien d'Etampes, à M. Andry de Boisregard, docteur en médecine de la faculté de Paris*, 56 pages *in*-4°.) 8. Traduction du panégyrique de Théodose le grand, (écrit en latin par Pacatus) à Paris 1687 *in*-12. 9. Réflexions ou remarques critiques sur l'usage présent de la langue françoise, à Paris 1692 *in*-12. (Le traité de la critique, par l'abbé de S. Réal, est contre ces remarques.) 10. Suite des réflexions critiques sur l'usage présent de la langue françoise, à Paris 1694 *in*-12. 11. L'Orthopédie, ou l'art de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités des corps, avec la suite, à Paris 741 *in*-12 deux volumes. 12. On ne trouve point dans cette liste envoyée à M. l'abbé des Fontaines, les sentimens de Cléarque sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philante, (du pere Bouhours) & sur les lettres (du même) à une dame de province : à Paris 1688 *in*-12. Il semble que personne ne doute que cet ouvrage soit encore de M. Andry. Enfin, il faut ajouter qu'outre les thèses du même, dont plusieurs sont sur des sujets importans, ce médecin a travaillé durant 42 ans au journal des savans, sur quoi il faut lire le journal du mois de novembre 1741, où à l'occasion du traité de l'Orthopédie, dont on donne l'analyse & la critique, on apprécie en peu de mots le mérite de M. Andry comme journaliste. Outre ces ouvrages, M. Andry a laissé manuscrit un traité concernant la peste, qu'il avoit dicté en françois au collége royal, par ordre de feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume ; c'étoit pendant le temps que cette maladie affligeoit la ville de Marseille. Ce traité a été imprimé par les soins de M. Dionis, docteur en médecine de la faculté de Paris, gendre de l'auteur. M. Andry avoit été marié trois fois : 1°. en 1694 avec mademoiselle des Roches, qui mourut au bout de deux ans, après avoir eu un enfant qui ne vécut que quatre mois : 2°. en 1702 avec mademoiselle Dionis, fille de *Pierre* Dionis, premier chirurgien de madame la Dauphine, morte dans sa premiere couche, sans laisser d'enfans : 3°. avec mademoiselle Carelle, dont il a eu une fille : c'est celle-là qui a épousé en 1734 M. Dionis.

ANDUJAR, ANDUXAR ou ANDOCARI, en latin *Anduxaria*, ville d'Espagne avec un bon château; elle est dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir, sur lequel elle a un pont, à douze ou treize lieues au-dessus de la ville de Cordoue. Cette ville est assez bonne, & est ornée du titre de cité. Elle s'est agrandie des ruines de la ville nommée anciennement, *Ilitur-gis, Illiturgis*, & *Ilurgis*, qui étoit à une lieue d'Andujar, au lieu qu'on appelle, *Andujar el Viejo*, ou *los Villares*. Iliturgis fut ruinée par Scipion, parcequ'elle avoit embrassé le parti des Carthaginois. * Baudrand.

☞ ANDUZE, ancienne ville, marchande & peuplée, située dans le bas Languedoc, à l'entrée des Cévennes sur le Gardon, au diocèse d'Alais. Elle a donné son nom à une branche de l'ancienne maison de Bermond, unie d'origine & d'alliances mutuelles à celles de Narbonne & de Toulouse. *Voyez* le titre BERMOND.

ANEAU (Barthélemi) en latin *Anulus*, est un savant du XVI siécle, qui étudia à Bourges sa patrie, sous le fameux luthérien Melchior Volmar, sous lequel il fit de grands progrès dans les langues grecque & latine, & dans la poësie. La réputation que ses talens lui acquirent, engagea quelques échevins de Lyon qui étoient de son pays, à lui offrir une chaire dans le collége de la Trinité, nouvellement fondé à Lyon. Aneau l'accepta avec joie, & il professa la rhétorique pendant environ trente ans dans ce collége avec beaucoup de distinction. Il en fut fait principal en 1542. Pendant qu'il étoit professeur, il fit imprimer un recueil de ses poësies, qui est devenu fort rare. Ce recueil intitulé *Picta Poësis*, contient des vers grecs & latins, qui servent d'explication, & comme d'ame à une centaine d'emblêmes, la plupart assez ingénieux. On y trouve aussi quelques poësies sur d'autres sujets, comme sur quelques évenemens arrivés de son temps à Lyon. Claude Mignault de Dijon, (en latin *Claudius Minos*) loue beaucoup Barthélemi Aneau dans son commentaire sur les emblêmes d'Alciat. Ce savant homme finit sa vie d'une maniere bien tragique : comme il étoit zélé luthérien, & qu'il dogmatisoit sans cesse, il se fit des ennemis puissans. Cependant on le laissa en paix jusqu'en 1565 ; mais cette année-là, le jour de la fête du S. Sacrement, quelqu'un ayant lancé un pierre d'une fenêtre du collége, pendant que la procession passoit, contre le S. Sacrement & le prêtre qui le portoit, on le rendit responsable de cette impiété : le peuple s'émut, & étant entré dans le collége, il massacra Barthélemi Aneau. Le collége fut fermé dès le lendemain, & peu de temps après on en confia la direction aux jésuites. On trouve encore de Barthélemi Aneau plusieurs poësies françoises, entr'autres la piéce suivante : *Lyon Marchand*, satyre françoise sur la comparaison de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, & sur les choses mémorables arrivées depuis l'an 1524, à Lyon 1642 *in*-8°. Le P. Colonia ne parle point de cet ouvrage, ni de plusieurs autres du même auteur. * *Hist. litt. de Lyon, par le* P. Colonia, jésuite, *tome II.* Le Long, *biblioth. hist. de la France, page* 775.

ANECI, *cherchez* ANNECI.

ANEGADA, isle de l'Amérique. C'est une des Antilles, située dans la mer du nord, environ à quinze lieues de celle de Porto-Rico, du côté de l'orient. * Mati, *diction. géogr.*

ANELLO ou MASSANIELO (Thomas) chef des séditieux de Naples en 1647, étoit un simple vendeur de poisson, âgé seulement de vingt-quatre ans. Il excita de grands troubles dans la ville de Naples ; il y fit bruler plusieurs maisons, & massacrer quantité de gens, que ceux de sa faction alloient chercher jusque dans les églises, où ils les tuoient au pied des autels. Le duc Caraffe fut de ce nombre, & sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres : ce qui donna de la terreur aux gens de qualité, & à tout le peuple. Anello avoit fait dresser quantité de gibets & des roues dans les places publiques, & il étoit ordinairement suivi de dix bourreaux, pour faire exécuter ses ordres. Cette horrible sédition fut appaisée le dixiéme jour, par le massacre de ce tyran, dont on traîna le corps par les rues. * Du Verdier, *hist. univ. Mém. du duc de Guise. Hist. des révolutions de Naples.*

ANEM, ville de la tribu d'Issachar, entre Rameth & Enhadda, qui fut donnée aux Lévites, de la famille de Gerson. * *I. Paral.* 6, *v.* 73. Elle est aussi appellée *Engannim.* * *Josué*, 19, 21.

ANEMURO, ville de Cilicie, *cherchez* SCALEMURE.

ANER, ville de la tribu de Manassé, accordée aux Lévites de la famille de Caath. * *I. Paralip. c.* 6, *v.* 70. Elle est appellée Thanac & Thenac. * *Josué*, 21, & *I. Paralip.* 7.

ANESE (Janvier) fourbisseur à Naples, s'y ren-

dit célébre dans le XVII siécle, en se faisant le chef des Napolitains rebelles au roi d'Espagne. Dès le mois de juin 1647, les habitans de cette ville s'étoient révoltés, ayant à leur tête Thomas Anello, pauvre pêcheur, qui avoit fait avec le viceroi une capitulation fort avantageuse à la ville; mais cet homme ayant été tué peu après, & le viceroi ayant violé la capitulation, les Napolitains se révolterent de nouveau, & mirent à leur tête François Toralto seigneur de Massa, qu'ils firent mourir au bout de quelques jours, sur quelques soupçons assez bien fondés, d'intelligence avec les Espagnols; & ce fut alors qu'Anese, qui avoit apparemment contribué beaucoup à cette mort, devint le chef de la révolte. C'étoit un homme grossier, violent & avare, qui profita des désordres de sa patrie pour s'enrichir; mais comme il n'étoit pas le seul à Naples qui eût les mêmes vices, l'envie qu'on conçut de sa nouvelle fortune lui suscita des ennemis, qui formerent dans la ville un nouveau parti, contre lequel il ne put se maintenir qu'en appellant à son secours les François, alors en guerre avec l'Espagne. Henri de Lorraine, duc de Guise, étant alors à Rome, fut choisi pour soutenir ce parti. Anese, qui s'étoit réfugié dans la tour des carmes, le reçut d'abord avec de grandes apparences de soumission; mais ensuite il saisit toutes les occasions de lui faire de la peine, & l'on dit même que ce misérable ne voulut le reconnoître pour son maître, que lorsqu'il lui eut vû donner l'épée pour marque de son autorité par le cardinal Filomarini archevêque de Naples, après la messe. Sa témérité auroit été punie dès-lors par le peuple tout dévoué au duc de Guise, si celui-ci n'avoit affecté une bonté mal-entendue; il se contenta de l'obliger à renoncer à l'autorité qu'il avoit usurpée, en lui promettant cinquante mille livres de revenu, à lui assigner en fonds de terres, avec titre de duché ou de principauté, aussitôt que la paix seroit faite; & Anese pour lui en témoigner sa reconnoissance, ouvrit aussitôt un avis qui fut suivi, de déclarer le duc prince ou chef de la république pendant cinq ans. Les historiens du temps ajoutent que cet homme ne cessa ensuite de faire tout le mal qu'il put au duc; ils mettent sur son compte une conjuration, dont les coupables furent punis; & ils lui attribuent aussi le rappel des Espagnols à Naples en 1648, ce qui pouroit n'être pas vrai, puisqu'on ne l'inquiéta pas au sujet de la conspiration, & que ce fut Landi qui livra une des portes de la ville aux Espagnols, ce qui effraya tellement ceux qui gardoient les autres portes, qu'ils les abandonnerent aussitôt. Quoi qu'il en soit, Anese éprouva bientôt après, que ces paroles que les souverains donnent aux peuples rebelles, d'oublier tout le passé, ne sont pas fort sures; lorsque les Espagnols crurent n'avoir plus à craindre la fureur du peuple, ils se jetterent avec rage sur lui, & massacrerent sans aucune autre forme de justice plus de vingt mille hommes, du nombre desquels fut ce scélerat, dont les richesses servirent en partie à dédommager des frais de la guerre. * Labardæus, *de reb. Gallic. lib.* 5 & 6.

ANESSE, *cherchez* ASINA.

ANET, sur la riviere d'Eure, bourg de France, dans la province de l'Isle de France, avec titre de principauté, qui appartenoit au duc de Vendôme. Le château qui est extrêmement magnifique, fut bâti sous le regne de Henri II, en faveur de Diane de Poitiers duchesse de Valentinois, par Philbert de l'Orme, excellent archirecte. Le portail est d'une admirable structure: on y remarque une horloge avec un cerf de bronze, qui du pied sonne les heures, & avant cela on voit remuer une meute de chiens de même métal. Les appartemens du château, & les jardins sont dignes de l'admiration des curieux. Il y a aussi une chapelle très-propre, fondée pour douze chanoines.

ANETIS, déesse des Arméniens, &c. *voy.* ANÆTIS.

ANEWOLONDANE, petite isle de la mer des Indes. Elle est sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn, dont elle n'est séparée que par un petit canal. * Mati, *dict. géogr.*

ANFA, *cherchez* ANAFE.

ANFRID ou AUFRID, évêque d'Utrecht, étoit auparavant comte de Hui dans le pays de Liége, & descendoit de la race de Charlemagne. Il avoit épousé une femme très-pieuse, & de son consentement il se fit prêtre. Alors il donna son comté de Hui à l'évêque de Liége, & deux autres comtés à l'église d'Utrecht, dont il fut élu évêque. Il l'enrichit encore de plusieurs terres que l'empereur Othon III lui donna, & fonda un couvent de l'ordre de S. Benoît, où il se rendit religieux, & où il mourut aveugle en 1008. * Joan. de Beka, *chron.* Heda, *hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *grande chronique de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, &c.*

☞ ANGAD, ou ANGUED, province d'Afrique, ou plutôt désert du royaume d'Alger, qui occupe la partie occidentale de la province de Tremecen. C'est une grande campagne si stérile, qu'on n'y trouve ni arbres ni eau, principalement sur la route de Tremecen à Fez. Elle a vingt-huit lieues de long, sur dix-huit de large, & nourit grand nombre de sauvagin. Il y a quantité d'Arabes vagabonds qui ne font autre chose que voler sur les grands chemins : ce qui oblige les passans de payer un certain droit au premier chef de communauté qu'ils rencontrent. Il leur donne un petit étendard au bout d'une lance, pour les empêcher d'être volés par tout son détroit : la même chose s'observe quand ils arrivent à un autre, & ils passent ainsi sans aucun danger. La riviere de Muluye, qui traverse ce désert, a toujours sur ses bords trois ligues d'Arabes fort puissans, qui pour de vieilles inimitiés se font une guerre continuelle. Ces Arabes sont ceux qu'on appelle *Uled Tapha*, *Uled Harrax*, & *Uled Mancor*. Ils errent en liberté, sans reconnoître personne, ni payer aucun tribut. Les villes principales de cette province, sont Guagida, Tenzegzet, & Zezil. * La Mart. *dict. géogr.*

ANGADIVE, isle, *cherchez* ANCHEDIVA.

☞ ANGAMALE, ville d'Asie, capitale d'un royaume du même nom, dans la presqu'isle deça le Gange, sur la côte de Malabar, sur une montagne près de la riviere d'Aicota. Cette ville fut le siége des patriarches schismatiques des chrétiens de S. Thomas, jusqu'au temps que les Portugais s'étant établi sur la côte de Malabar, le patriarche Ménesès transféra à Cranganor le siége épiscopal d'Angamale. Ce fut en 1605. Quatre ans après, c'est-à-dire, en 1609, Paul V érigea à Angamale un nouvel évêché, sous la métropole de Goa. Depuis, les Portugais ayant perdu les places qu'ils avoient aux environs, les chrétiens de S. Thomas, qui n'avoient pas quitté de bon cœur les erreurs dont ils étoient infectés, n'ont pas eu de peine à les reprendre, & à rendre inutiles tous les travaux que le patriarche Ménesès avoit employés pour leur conversion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANGASMAYO, riviere de l'Amérique méridionale. Elle traverse la contrée de los Pastos. Ce qui l'a rendu célébre, c'est qu'elle bornoit anciennement du côté du nord le royaume du Pérou, comme le fleuve Maulé, qui est au Chili, le confinoit vers le midi, tant que l'empire des Incas a duré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANGE, nom commun à tous les esprits célestes. On l'attribue particulierement à ceux du dernier ordre de la troisiéme hiérarchie. Ce mot vient du grec Ἄγγελος qui signifie *messager* ou *envoyé*. On fait une différence des anges aux archanges, en ce que les anges sont envoyés pour les choses ordinaires, & les archanges pour les choses plus importantes. On sait qu'en général les anges sont divisés en trois hiérarchies, & chaque hié-

rarchie en trois ordres. La premiere hiérarchie, est des féraphins, des chérubins & des trônes : la seconde, des dominations, des vertus & des puissances : & la troisiéme ou derniere, des principautés, des archanges & des anges. Les séraphins sont des esprits brulans d'un amour plus ardent que les autres. Les chérubins sont plus éclairés que les autres, à qui ils communiquent leurs lumieres & leur science. Les trônes sont des esprits, qui servent comme de trône à la majesté de Dieu. Les vertus excellent en force, pour opérer des choses miraculeuses. Les puissances arrêtent le pouvoir & la malice des démons. Les dominations ont empire sur les hommes. Les principautés ont pouvoir sur les royaumes, pour les garder & les défendre. Nous avons marqué la différence des anges & des archanges. * Le faux Denys, *dans le livre de la hiérarchie céleste*, *c. 6.*

Les philosophes païens, & sur-tout les Platoniciens, ont enseigné qu'il y avoit des êtres spirituels au-dessous de la souveraine divinité, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils ont admis de bons & de mauvais génies : c'est ce que l'on appelle *anges & démons.* Les Juifs ont reconnu des anges & des démons. Les Samaritains mêmes & les Caraïtes ne disconviennent pas qu'il n'y en ait. Les Mahométans les admettent. Jesus-Christ & les Apôtres ont rendu témoignage à l'existence des anges & des démons. Toute l'antiquité chrétienne a cru qu'il y en avoit. Mais la plupart des anciens peres ont supposé qu'ils avoient des corps, quoique subtils. Les théologiens ont tenu, suivant la définition du concile de Latran, qu'ils étoient des êtres purement spirituels, que Dieu avoit créés avant de créer le monde corporel, ou en même temps. Ils ont agité plusieurs questions sur le nombre, l'ordre, la nature, & les facultés des anges; questions qui n'ont aucune solidité, & qui ne peuvent la plupart être décidées, ni par l'écriture, ni par la tradition. L'auteur des livres de la hiérarchie céleste, qui a écrit à la fin du V siécle, & qui n'est point S. Denys l'*Aréopagite*, est le premier qui ait distingué les anges en trois hiérarchies, & en neuf ordres. Les Juifs distinguent aussi différens ordres des anges, & mettent à la tête des anges, un premier ange, qu'ils appellent *Metatron*, qui est le S. Michel des chrétiens. Ils reconnoissent des anges tutelaires des nations, & leur attribuent le gouvernement des astres; ils ont honoré les anges; ils ont même poussé ce culte trop loin; les Juifs modernes les honorent encore, & leur adressent leurs prieres. Quelques rabbins néanmoins les ont retranchés; cependant le culte des anges n'est pas tellement aboli parmi eux, qu'il n'en reste encore quelques vestiges. * Basnage, *continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, corrigée & augmentée par* M. Du-Pin, *à Paris* 1710.

Les chrétiens croient que les anges sont, comme dit S. Paul, les ministres de Dieu, qu'il envoie pour avoir soin des choses d'ici-bas, & que non-seulement les royaumes & les provinces, mais même tous les chrétiens en particulier ont des anges gardiens. Ils enseignent que tous les anges ayant été créés saints & parfaits, plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil, & qu'ils ont été précipités dans l'enfer, & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils sont bienheureux pour toujours; & qu'autant que ceux-ci aiment Dieu, le bien & la vérité, autant les autres haïssent l'être souverain, & aiment le mal & le mensonge. Ces derniers sont appellés *diables* ou *démons* parmi les chrétiens, & chez les Juifs *satans* ou *ennemis*, parcequ'on suppose qu'ils font tout le mal qu'ils peuvent au genre humain. On croit qu'ils tentent les hommes, & qu'ils les poussent au mal : & ce sont eux qui se sont fait adorer par les païens dans les idoles, qui ont rendu des oracles, qui ont possédé des hommes & des femmes, &c. A l'égard des bons anges, on est persuadé qu'ils ne travaillent qu'au bien & au salut des hommes, à moins que Dieu ne leur commande de punir les méchans, & d'exercer sa vengeance sur les mortels. Les chretiens n'honorent que trois anges, Michel, Raphaël & Gabriel, dont il est fait mention dans les écritures saintes. Pour Uriel, son culte est équivoque. * M. Du-Pin. Louis Jacob, *traité des bibl. p.* 102.

ANGE, surnom d'une famille d'abord peu illustre de Philadelphie, qui s'étant établie à Constantinople, y parvint en peu de temps aux premiers emplois, & de-là à l'empire. Le premier que l'on connoisse est CONSTANTIN l'Ange, né à Philadelphie, à qui l'empereur Alexis Comnene donna *Théodora* sa quatriéme fille en mariage avant l'an 1118. On ne trouve rien de considérable de lui avant l'an 1152, où il eut le commandement de la flotte que l'empereur Manuel Comnene envoyoit en Sicile : le combat ayant été engagé, *Nicolas* frere de Constantin, prit la fuite le premier, & cette lâcheté effraya les autres qui prirent la fuite. Constantin fait prisonnier de guerre fut racheté ensuite, & eut quelque commandement dans la guerre contre les Hongrois en 1161, & vers l'an 1169 dans la guerre de la Dalmatie, dont il eut le gouvernement. Ses enfans furent 1. ANDRONIC qui suit. 2. JEAN, *tige de la seconde branche des* ANGES, *rapportée ci-après.* Une fille, qui fut mere de *Manuel* Camytze, dont les empereurs Isaac & Alexis l'Ange se servirent utilement en diverses guerres. M. du Cange lui donne encore pour fils *Michel* l'Ange; mais il avoue que ce n'est que par conjecture, & parcequ'il trouve qu'il servoit dans la guerre contre les Turcs en 1159, & il est certain qu'il pouvoit être aussi-bien son frere que son fils; desorte qu'on peut douter si c'est de lui, ou de Nicolas qu'on doit entendre ce qu'on a dit de la lâcheté d'un frere de Constantin sur le témoignage de Romuald archevêque de Salerne, & de Cynname qui ne le nomment pas. Le même M. du Cange prend pour un fils de Constantin, *Constantin* l'Ange, qui assista en 1144 avec la qualité de *sebastohypertate*, au jugement rendu contre Cosmas Atticus patriarche de Constantinople; en quoi il est certain qu'il s'est trompé, puisque son fils aîné ne pouvoit être que fort jeune cette année-là, & qu'ainsi il faut que ce soit le même Constantin qui est le chef de la famille. Cette erreur-là le jette dans une seconde; car après avoir établi un Constantin chimérique, il lui a donné pour fils un seigneur de même nom, qui ayant eu le commandement des troupes contre les Bulgares & les Valaques, se laissa persuader de prendre le titre d'empereur, & qui allant de Philippopoli à Andrinople pour engager *Basile* Vatace son beau-frere à se joindre à lui, fut arrêté en 1192 par ceux-mêmes qui l'avoient porté à la révolte, & livré à l'empereur, qui lui fit crever les yeux. Il est vrai qu'on ne sait qui est ce Constantin que Nicetas appelle cousin de l'empereur Isaac l'Ange; il pouroit bien néanmoins être fils de ce Michel, dont on a parlé.

II. ANDRONIC l'Ange, servit d'abord l'an 1172 contre les Turcs qui occupoient la Cappadoce, & trois ans après on lui confia le commandement d'une partie considérable des troupes; mais il ne soutint pas la vue de l'ennemi, & prit honteusement la fuite. Il ne fit pas voir plus de valeur en 1180, lorsqu'on l'envoya en Bithynie contre Andronic Comnene qui s'étoit fait déclarer empereur; & craignant qu'on ne lui fît son procès à la cour, il se jetta dans le parti du tyran. Celui-ci maître de l'empire, eut bientôt après sujet de se méfier d'Andronic : on l'arrêta, & après lui avoir crevé les yeux, ainsi qu'à trois de ses fils, on l'envoya en exil. Il avoit épousé *Euphrosine* fille de *Théodore* Castamonite, secrétaire d'état, & il eut de ce mariage, 1. ISAAC, empereur, qui suit; 2. ALEXIS, empereur en 1195, après son frere qu'il déposa : il se donna

le nom de Comnene, & n'eut d'*Euphrosine* Ducene sa femme que des filles; savoir *Irene*, qui après la mort d'*Andronic* Contostephane son premier mari, prit une seconde alliance vers l'an 1199 avec *Alexis* Paléologue, despote; *Anne*, mariée en premieres nôces à *Isaac* Comnene, qui ayant été pris par les Bulgares, mourut vers l'an 1196, & en secondes nôces à *Théodore* Lascaris, qui fut empereur des Grecs en Asie; & *Eudocie* qu'Isaac son oncle maria dès l'an 1185 à *Simeon*, fils de *Neeman*, roi de Servie: ce prince ayant embrassé l'état monastique, *Etienne* son fils & son successeur épousa sa veuve, disent les historiens; ce qui donne lieu de croire que le premier mariage n'avoit pas été accompli à cause de la trop grande jeunesse de la princesse. Etienne, après avoir eu plusieurs enfans d'Eudocie, la répudia sous prétexte d'adultère, & la renvoya à Constantinople. Alexis Ducas Murtzuphe s'étant emparé de l'empire l'épousa en 1203, & fut tué peu après: ce qui la remettant en liberté, son pere la maria pour la troisiéme ou quatriéme fois à *Léon* Sgure, qui s'étoit rendu maître de Corinthe. Les autres enfans d'Andronic sont, 3. *Constantin*, qui eut les yeux crevés en même temps que son pere; 4. *Jean*, qui fut traité de même: il eut un fils nommé *Andronic*, qu'Isaac son oncle donna l'an 1190 en ôtage à l'empereur Frédéric I, passant sur les terres de l'empire grec pour aller à Jérusalem; 5. *N.* qui fut traité comme ses deux freres; 6. *Théodore*, qui servit avec beaucoup de fidélité le jeune empereur Alexis Comnene contre le tyran Andronic: celui-ci l'assiégea à Pruse dans la Bithynie, prit la place d'assaut, & fit crever les yeux à Théodore; 7. *Irene*, mariée à *Jean* Cantacusene César; 8. *Théodora*, alliée l'an 1186 à *Conrad* fils de Guillaume III, marquis de Montferrat, qui est si connu dans les guerres du Levant sous le nom de *Marquis*.

III. Isaac l'Ange, fait empereur en 1185. *Voyez* ISAAC. Il contracta deux mariages, mais le nom de sa premiere femme n'est pas connu: il en eut Alexis l'Ange, empereur, *voyez* son article; & *Irene* que quelques-uns nomment *Marie*, & d'autres *Cecile*: elle fut mariée d'abord à *Roger*, fils de *Tancrede* roi de Sicile: puis en 1195, l'empereur Henri VI s'étant rendu maître de la Sicile, la maria à *Philippe* duc de Souabe son frere, & elle mourut en 1208, après avoir eu quelque temps le titre d'impératrice. Isaac étant empereur, épousa *Marguerite* fille de Bela roi de Hongrie, à qui il fit prendre le nom de *Marie*: il en eut entr'autres enfans,

IV. Manuel l'Ange, qui fut appellé empereur par *Boniface* marquis de Montferrat, lequel après la mort d'Alexis avoit épousé *Marguerite* de Hongrie sa veuve. M. du Cange croit qu'il fut marié, & qu'*Helene*, que le pape Innocent IV appelle reine de Thessalonique, & niéce de *Démetrius* de Montferrat, étoit sa fille.

Seconde branche.

II. Jean l'Ange est appellé souvent Comnene par les auteurs. Il fut employé en 1156 & 1157 dans la guerre de Sicile, & en 1172 dans celle contre le sultan d'Icone. Depuis, Isaac l'Ange son neveu le fit *sebastocrator*, & lui donna le commandement de l'armée contre les Bulgares; mais des soupçons désavantageux sur sa fidélité le firent rappeller en 1187 à la cour, où il vécut honorablement. Il assista étant déja âgé au couronnement d'Alexis son second neveu, & ce prince étant dangereusement malade, l'impératrice Euphrosyne ménagea les seigneurs pour lui faire donner l'empire; mais la guérison d'Alexis rendit ces négociations inutiles. Doutreman dit, on ne sait sur quel fondement, qu'il avoit épousé *Zoë* Ducene, fille de *Constantin* Ducas & d'*Anne* Comnene: il laissa grand nombre d'enfans, 1. *Isaac*, qui s'étant joint avec son pere, & d'autres seigneurs en 1185, fit mourir le tyran Andronic Comnene, & procura l'empire à *Isaac* l'Ange son cousin germain; 2. Théodore, qui suit; 3. *Manuel*, que Théodore son frere fit despote, & qui épousa *Marie*, fille naturelle de *Jean* Asan roi de Bulgarie. Il s'empara ensuite de Thessalonique, & des autres places que son frere tenoit, prit le titre d'empereur, & pour ne se pas attirer les Latins sur les bras, écrivit en 1232 plusieurs lettres au pape Grégoire IV, pour lui faire entendre qu'il étoit prês, non-seulement de rentrer dans la communion de l'église romaine, mais à tenir l'empire du saint-siége. Théodore qui étoit alors retenu dans la Bulgarie, ayant obtenu sa liberté, reprit Thessalonique, & les autres places, & relégua Manuel à Attalie, ou il fut gagner les Turcs, maîtres de cette ville, qui le remirent en liberté. Il traita alors avec *Jean* Vatace empereur, qui le rendit maître de plusieurs places; & aussitôt oubliant les obligations qu'il lui avoit, il prit de nouveaux engagemens avec son frere, & même avec les François, à qui il fut assez fidéle pour refuser de se joindre en 1236 à Vatace & aux Bulgares, lorsqu'ils vinrent mettre le siége devant Constantinople. On juge qu'il mourut peu après, parcequ'on ne parle plus de lui. 4. *Constantin*, que son frere fit despote, & qui après que les François se furent rendu maîtres de Constantinople, s'empara de quelques places de Macedoine, où il trancha du souverain, comme ses freres; 5. Une fille mariée à un seigneur françois, comte de Zante; 6. Michel, qu'il eut d'une maîtresse, *& dont on parlera après la postérité de Théodore.*

III. Theodore l'Ange, après avoir servi quelque temps dans les troupes de l'empereur Théodore Lascaris, alla en Epire auprès de *Michel* son frere naturel, qui étoit seigneur de ce pays; & ayant recueilli sa succession, y ajouta des places importantes, enlevées tantôt aux François, & tantôt aux Bulgares. L'an 1218 ayant surpris dans les montagnes d'Albanie *Pierre* d'Auxerre, empereur de Constantinople, il tailla en piéces sa petite armée, & depuis on n'entendit plus parler de ce prince, que quelques-uns croient être mort en prison, & qui selon d'autres fut tué dans le combat. En 1222 il enleva Thessalonique sur Démetrius qui en étoit roi, s'y fit couronner empereur par l'archevêque d'Achride; & pour amuser le pape Honorius III, se montra disposé à se réunir à l'église romaine, quoiqu'il en fût très-éloigné. Il prit ensuite Andrinople & d'autres villes de Thrace sur les François, conduisit ses troupes jusqu'à la vue de la ville impériale, & commença même en 1229 une négociation qui paroissoit devoir être fatale aux Latins, avec l'empereur Frédéric II; mais un accident imprévu renversa tous ses projets. Jean Asan roi de Bulgarie, qui avoit su se ménager jusque-là, se déclara contre lui; & dans une bataille qui se donna au mois d'avril 1230 il fut pris, & conduit en Bulgarie, où on lui creva les yeux. Il rentra dans ses états vers l'an 1232; mais en se réservant tout le soin du gouvernement, il renonça au titre d'empereur en faveur de son fils aîné. Sa femme étoit de la famille des Pétraliphes; il en eut 1. Jean qui suit; 2. *Demetrius* l'Ange Comnene, qui ayant succédé à son frere aîné, fut dépouillé peu après de tout par Vatace, & relégué en Asie; 3. *Irene* mariée à *Jean* Asan roi de Bulgarie.

IV. Jean l'Ange Comnene porta quelque temps le titre d'empereur; mais Vatace étant venu mettre le siége devant Thessalonique, il fut forcé de renoncer à ce titre pour avoir la paix, & de se contenter de la qualité de despote, & mourut peu après vers l'an 1234. Il avoit été marié, & laissa un fils que l'empereur *Michel* Paléologue fit grand primecier; & une fille nommée *Eudoxie*, qui fut mariée à *Jean* Ducas.

III. Michel l'Ange Comnene. *Alexis* frere & successeur d'Isaac l'employa pour lever les tributs de la province Mylassene; mais lorsqu'il se vit des sommes

considérables d'argent entre les mains, il se révolta. La perte d'une bataille lui ayant fait comprendre qu'il n'étoit pas assez fort pour résister seul à l'empereur, il traita avec le sultan des Turcs, qui lui donna assez de troupes pour tenir tête à l'empereur, qui vint pour le combattre en personne. Les Latins s'étant rendu maîtres de Constantinople, il profita des troubles pour s'emparer de plusieurs provinces d'Europe, comme de la Thessalie, de l'Epire & de l'Etolie, ce qui lui fut d'autant plus facile, que les Latins le crurent d'abord dans leurs intérêts, & qu'ensuite il détourna leurs attaques en se soumettant en apparence au pape Honorius. Il avoit épousé la fille du gouverneur de Durazzo, & il en eut une fille mariée à *Eustache* de Flandre, frere de *Baudouin* & de *Henri* successivement empereurs de Constantinople pour les Latins. Ayant institué *Théodore* son frere, *dont on a parlé ci-dessus*, son héritier universel, il mourut peu après, au plutard en 1216. Une partie de sa succession fut recueillie par son fils naturel,

IV. MICHEL l'Ange Comnene, qui eut aussi vers l'an 1237 celle de *Manuel* son oncle. Il avoit d'abord traité avec les Latins; mais peu après il prit de nouveaux engagemens avec l'empereur *Jean* Vatace, dont il se sépara encore ensuite, ce qui lui attira une guerre, qui lui couta la perte de trois places. *Théodore* Vatace, fils de *Jean*, qui lui succéda en 1254, fut presque toujours en guerre avec cet homme, & lui enleva plusieurs places; mais Michel se relevant toujours de ses pertes, remporta enfin quelques victoires à son tour: & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que ce fut de *Michel* Paléologue qui l'avoit battu diverses fois n'étant que général des troupes de Théodore Vatace, qu'il prit sa revanche lorsqu'il fut empereur. On voit qu'en 1264 il étoit maître de Thessalonique, & qu'il se crut assez puissant pour se faire couronner empereur par l'archevêque d'Achride. Il mourut vers l'an 1267, & laissa plusieurs enfans de son mariage avec *Théodora* Petraliphe: savoir NICEPHORE, qui suit; 2. *Jean*, qui se sépara de son frere pour vivre à la cour de Constantinople, où il se maria; 3. *Démetrius* ou *Michel*, dont on parlera après la postérité de son frere; 4. *Anne*, mariée à *Guillaume* de Villehardouin, prince d'Achaïe & de Morée; 5. *Hélene*, femme de *Mainfroi* prince de Tarente, & tyran de Sicile; 6. *N.* mariée à *Alexis* Raoul, seigneur François. Michel eut aussi deux fils naturels, *Théodore*, qui fut tué vers l'an 1256 dans une bataille; & JEAN, *dont on parlera après la postérité de ses freres.*

V. NICEPHORE l'Ange, duc Comnene, eut de la succession de son pere l'Etolie, la Thesprotie, l'Acarnanie, & le pays des Dolopes; les isles de Corfou, de Cephalonie, & d'Itaque. Il épousa vers l'an 1258, *Marie*, fille de l'empereur *Théodore* Vatace ou Lascaris, & en conséquence de ce mariage il eut le titre de despote. Après la mort de cette princesse il épousa *Anne*, fille d'*Eulogie*, sœur de l'empereur *Michel* Paléologue, & mourut l'an 1288. Il n'eut de son premier mariage qu'une fille nommée *Marie*, qu'il maria à *Jean* comte palatin de Zante, & il lui donna en dot l'isle de Cephalonie. De son second mariage il eut 1. *Michel* l'Ange, duc Comnene, qui épousa *Anne* Paléologine, petite-fille de l'empereur *Andronic* le vieux, qui lui donna le titre de despote: il fut tué l'an 1318 par *Jean* son beau-frere, qui s'empara de ses domaines; 2. *Ithamar* Comnene, que sa mere maria à *Philippe* prince de Tarente, second fils de *Charles II* roi de Sicile.

V. DEMETRIUS ou MICHEL l'Ange, duc Comnene, ayant quitté son frere pour s'attacher à l'empereur *Michel* Paléologue, obtint de lui *Anne* sa fille en mariage, avec le titre de despote. Après la mort de sa premiere femme, il épousa la fille de *Terter* roi de Bulgarie, de qui il eut plusieurs enfans, qu'on ne nomme pas. Andronic *le vieux* ayant conçu des soupçons désavantageux de lui, le fit arrêter, & on ne parle plus de lui. Il laissa deux fils de sa premiere femme; *Andronic*, qui fut protovestiaire d'Adronic *le vieux*, & mourut en 1326, & *Constantin*, qui eut le titre de protosebaste, & le gouvernement de Phere: il vivoit encore en 1342.

V. JEAN l'Ange, duc Comnene, donna des marques de valeur en plusieurs rencontres du vivant de son pere, de la succession de qui il eut plusieurs places, tant dans la Gréce propre que dans la Morée. Les Latins l'appellent duc de Patras: il augmenta son domaine aux dépens de son frere *Nicéphore*. L'empereur Michel Paléologue lui donna le titre de sebastocrator, ce qui n'empêcha pas que Jean ne tâchât toujours à lui nuire, ainsi qu'à Andronic son successeur. Il mourut l'an 1290, & laissa plusieurs enfans, 1. *Michel*, homme inquiet comme son pere: Andronic *le vieux* l'attira à Constantinople par l'espérance d'un mariage avantageux, & le fit arrêter. Michel corrompit d'abord un officier; mais ayant été surpris sur le point qu'il alloit s'évader, il mit le feu à sa prison, & fut tué par les soldats qui le gardoient; 2. *Jean*, qui eut le titre de sebastocrator comme son pere: il épousa *Théophanon* ou *Théodora*, fille de *Léon II* roi d'Arménie; & cette princesse étant morte à son arrivée à Thessalonique, il prit une seconde alliance avec *Irene* fille naturelle d'Andronic *le vieux*. On dit qu'il mourut trois ans après sans laisser de postérité. Son beau-pere, les Catalans, divers princes Grecs se jetterent dans ses états, & en prirent chacun ce qu'ils purent; 3. quatre filles dont on ignore les noms, mariées l'une à *Milutin* roi de Servie, qui la répudia ensuite; l'autre alliée à *Suestislas* roi de Bulgarie; la troisiéme, femme d'*Andronic* Tarchaniote, grand connétable; & la quatrieme, femme du seigneur de Negrepont.

Il y a en Italie une famille qu'on appelle communément *de Anzoli*, qui prétend descendre de celle des *Anges* qu'on vient de décrire, ce qu'on ne peut nier absolument; mais au moins il est permis d'en douter, puisque ceux de cette famille n'ont donné aucune preuve de la vérité de ce qu'ils avancent. Tout ce qu'on peut dire de plus assuré d'eux, c'est qu'ils étoient établis l'an 1460 à Drivasto en Dalmatie, & qu'ils y servirent très-utilement les Vénitiens, tant contre Scander-Beg que contre les Turcs; d'où vient qu'après la perte de leurs biens à Drivasto, dont les Turcs se rendirent les maîtres, ils obtinrent une petite pension de la république. Ce fut alors qu'étant dépouillés de tout, ils s'aviserent de prendre les titres pompeux de princes de Chaonie, de Thessalie, de Cilicie, d'Achaïe, de Macédoine, de Moldavie, de ducs de Durazzo, de comtes de Drivasto, &c. Le premier qui imagina celui de prince de Chaonie pour lui-même, étoit archidiacre de Drivasto: un autre de ses freres, curé d'un village du diocèse de Padoue, fut bien-aise d'être appellé prince de Durazzo: il donna le titre de prince d'Achaïe à un autre de ses freres, celui de prince de Cilicie à son neveu; & les freres de ces bons ecclésiastiques furent en prendre d'autres. Il y en eut un nommé *Jerôme*, qui mourut en 1591, & qui parcequ'il commandoit quelques troupes dans l'armée du pape, se fit appeller en 1559 capitaine du saint-siége apostolique. C'est celui-ci qui a paru le premier en Italie avec le titre de chef & grand maître de l'ordre des chevaliers Angeliques de S. George, ou de Constantin le Grand: sa famille a su conserver ce dernier titre, & même elle fit condamner l'an 1593 aux galeres *Jean-George* de Cephalonie, qui avoit voulu l'usurper. On peut voir plus amplement ce qui les regarde dans M. du Cange, *famil. Byzant.*

ANGE ou ANGELUS CLAVASIUS, ou CLAVASIO, religieux de l'ordre de S. François, ainsi nommé parcequ'il étoit natif d'un bourg de ce nom dans

l'état de Gènes, vivoit dans le XV siécle, & eut beaucoup de part à la bienveillance de Sixte IV, & de quelques autres papes. Il composa une somme de cas de conscience, dite *Summa angelica*, un traité des restitutions, & un autre intitulé *Arca fidei*. Il mourut à Coni en Piémont l'an 1495. * Wading, *in annal. & bibl. Minor.* Possevin. Gesner. Bellarmin & Soprani, *script. della Ligur.*

ANGE, ou ANGELO ROCCA, sacristain du pape, puis évêque titulaire de Tagaste, natif de Rocca Contrata, ou Contraria, bourg de la Marche d'Ancône, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Augustin, & étudia à Rome, à Venise, à Perouse & à Padoue, où il fut honoré du titre de docteur. Ensuite étant revenu à Venise, il y prêcha avec applaudissement. Il excelloit dans la connoissance de la positive, & des antiquités ecclésiastiques : c'est pourquoi le P. Augustin Favizani, général de son ordre, le fit venir à Rome, où il lui confia des emplois considérables, & lui ordonna de corriger le traité d'Augustin Triumphus, *de potestate ecclesiastica*. Le pape Sixte V l'employa pour conduire l'impression des bibles, des conciles & des saints peres; & le pape Clément VIII, le voulant récompenser d'une partie de ses travaux, le fit sacristain apostolique, & évêque de Tagaste. Il recueillit dans le couvent des religieux augustins de Rome, l'excellente bibliothéque qu'il appella de son nom, *la bibliothéque Angelique*. Selon l'intention de Rocca, elle est ouverte tous les matins aux curieux qui veulent y aller étudier. Les ouvrages seuls qu'il a composés, peuvent former une bibliothéque. Voici les principaux : *Bibliotheca Vaticana. Bibliotheca theologica & scripturalis. Commentarius de sacro-sancto Christi corpore summis pontificibus iter conficientibus præferendo.* Il composa ce traité dans le temps que le pape Clément VIII vint à Ferrare en 1598, & qu'on porta le S. Sacrement une journée au-devant de ce pontife, comme le cardinal Bentivoglio l'a remarqué dans ses mémoires. Le cardinal d'Ossa parle aussi dans une de ses lettres à M. de Villeroi de cet ouvrage, qu'Angelo Rocca fit présenter au roi Henri *le Grand*. On poura voir le catalogue de ses autres livres dans les auteurs que nous citerons. Ce savant homme mourut à Rome le 7 avril de l'an 1620, âgé de 75 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust. p. 1, c.* 57. Cornelius Curtius, *in elogio virorum illustrium. Aug. p.* 247.

ANGE de Saulieu (le pere) religieux capucin, prédicateur, mort à Dijon l'an 1678, âgé de 75 ans, est auteur d'un livre intitulé : *Hydrologie, ou Traité des eaux minerales trouvées auprès de la ville de Nuys, entre Prixey & Premeaux.* Ce traité a été imprimé à Dijon, en 1661 *in*-12. L'auteur qui y avoit travaillé pendant qu'il étoit gardien à Nuys, ne s'est pas fait connoître autrement que par sa qualité R. C. (religieux capucin.) M. Julbin, médecin de Nuys, parle du pere Ange, page 25 d'un traité qu'il a fait sur la même matiere. Claude Pitois, médecin de Beaune, a fait une réfutation du livre du même pere Ange. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, *in-folio*, *tome I*, *page* 3.

ANGE de sainte Rosalie (le pere) prêtre religieux de la congrégation des augustins déchaussés, étoit né à Blois au mois de janvier 1655, & se nommoit dans le monde *François Raffard*. Il prit l'habit de religieux dans le couvent de sa congrégation à Paris, au mois de février 1671, & il y fit profession le 22 février de l'année suivante. Dans la suite il remplit les premieres charges de sa province, & de sa congrégation; & après avoir prêché avec succès plusieurs avents & carêmes, il renonça à toute autre occupation, pour s'appliquer entiérement à l'étude des généalogies, pour laquelle il avoit toujours eu un goût particulier. Il en composa plusieurs, dont quelques-unes se trouvent dans les deux dernieres éditions du dictionnaire de Moréri. Après la mort d'Honoré Caille du Fourny, qui avoit donné en 1712, une nouvelle édition des grands officiers de la couronne, le pere Ange fut choisi pour continuer ce travail. On le fit revenir pour cet effet de la province du Roussillon, où il avoit été envoyé depuis quelques années par ses supérieurs; & à son retour à Paris on lui remit les mémoires du feu P. Anselme, son confrere, & ceux d'Honoré Caille du Fourny. Il travailloit sans relâche pour donner au public une nouvelle édition de cet ouvrage en six volumes *in-fol.* Les deux premiers tomes étoient déja sous presse, lorsque ce pere mourut subitement en moins de deux heures de temps, dans le couvent de sa congrégation à Paris, le 4 de janvier 1726, âgé de soixante & onze ans, & de profession cinquante quatre. Il y fut enterré le lendemain sur les cinq heures du soir. Il est auteur de l'état de la France, qui parut en 1722 en cinq volumes *in*-12. Il avoit associé à son grand ouvrage le P. Simplicien, son confrere, qui l'a continué & qui en a donné neuf volumes *in-fol.* au lieu de six qui avoient été annoncés d'abord.

ANGE ZABATHA étoit une dame de Valence, en Espagne, qui se distingua beaucoup par son esprit, sa science, & plusieurs autres belles qualités dont elle étoit douée. * Lud. Vivés, *de institut. femin. c.* 3.

ANGE, dit *Politien*, *cherchez* BASSI.

ANGEDIVE, *Angadiva* ou *Anchidiva*, petite isle des Indes, *cherchez* ANCHEDIVA.

ANGELE MERICI, plus connue sous le nom d'ANGELE DE BRESSE, à cause du long séjour qu'elle a fait en cette ville capitale du Bressan en Lombardie, & qu'elle y est morte, étoit de Dezenzano sur le lac de Garde. Ses parens étoient d'une condition médiocre; mais elle se rendit illustre par l'éclat de ses vertus, & pour avoir jetté les premiers fondemens de l'ordre des ursulines. Ce fut après plusieurs révélations, qu'elle assembla dans la ville de Bresse l'an 1537, une compagnie de saintes filles, à qui elle donna le nom de *sainte Ursule*, l'ayant mise sous la protection de cette Sainte. Il y eut d'abord soixante & seize filles, qui entrerent dans cette société, sous la conduite d'Angele; mais elles vécurent dans le monde chacune en la maison de ses parens; & ce ne fut qu'après la mort d'Angele, qui arriva le 21 mars de l'an 1540 & dans la 34 année de son âge, que ces ursulines commencerent à vivre en communauté. Le pape Paul III approuva cet institut l'an 1544, & S. Charles Borromée, ayant fait venir à Milan de ces ursulines, qui s'y multiplierent jusqu'au nombre de 400, le fit de nouveau approuver l'an 1572 par le pape Grégoire XIII. * *Voyez* sa vie par le P. Ottavio Florentino, & les chroniques des ursulines.

ANGELE (Pierre) de Lucques, ou de Boulogne, dominicain, s'étant acquis une grande réputation par sa piété & par sa science en l'un & l'autre droit, fut institué lecteur du sacré palais par Clément IV. Il remplit cette charge avec autant de zéle que de prudence : ce qui le faisant considérer à Rome comme un homme d'un mérite distingué, Grégoire X le nomma à l'évêché de Lucques l'an 1272. Il assista en cette qualité au concile de Lyon de l'année 1274, où il mourut. Il a composé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on met, *Commentaria super quatuor lib. sent. Summa casuum conscientiæ*, & plusieurs autres traités qui n'ont pas encore été imprimés. * Ughel. *t.* 1. *Ital sacr.* Font. *syllab. mag. sacr. Palat. & Theat. Dominic. p.* 218. S. Anton. 3 *part. hist. tit.* 23, *c.* 11. *bibl. prov. Lomb. ord. Præd. an.* 1271. Echard. *tom.* 1.

ANGELES, ou PUEBLA DE LOS ANGELES, *Angelopolis*, ville de la nouvelle Espagne en Amérique, & dans la province de Tlascala, dite aussi *los Angeles*, fut bâtie en 1531 par les Espagnols, qui y ont fait établir un évêché suffragant de Mexique. Cet

te ville a eu entr'autres évêques, vers le milieu du XVII siécle, le célébre D. Juan de Palafox. * Baudrand.

ANGELI (Sébastien) né à Pérouse vers l'an 1447, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, où non content de s'appliquer à l'étude de la théologie, ce qu'il fit avec tant de succès qu'il fut fait docteur, il donna aussi une partie de ses soins à l'astronomie, où il se rendit très-habile pour son siécle. Sa vertu le fit estimer beaucoup dans sa patrie; il fut provincial de la province de Rome en 1511, & les trois années suivantes, & mourut à Perouse en 1525, agé de 78 ans. Angeli fut toute sa vie témoin des graces que Dieu avoit departies à la bienheureuse Colombe de Rieti; mais il ne fut son confesseur que jusqu'en 1498. Cette pieuse fille ayant repris le pape Alexandre VI & ceux qui l'approchoient avec beaucoup de liberté, & leur ayant prédit diverses choses qui arriverent en effet, ceux qui avoient intérêt à décrier la B. Colombe, entreprirent de persuader au pape que ses prédictions lui avoient été suggérées par Angeli, qui découvroit l'avenir par l'astrologie judiciaire; mais ce pere ayant réfuté une accusation si ridicule, par une lettre adressée aux cardinaux, & dans quelques conférences qu'il eut avec le pape, au lieu des mauvais traitemens qu'il paroissoit avoir à craindre, fut comblé de graces & de bienfaits: ce qui ne l'empêcha pas de laisser à un autre le soin d'entendre la B. Colombe. On a la vie qu'il a écrite de cette vertueuse fille dans le recueil des Bollandistes au 20 mai, par les soins du P. Papebroch: l'auteur l'avoit composée en italien & en latin, mais l'original italien est perdu depuis long-temps: & celle que Leandre Alberti publia en 1521 à Boulogne, n'est qu'une traduction, où il s'est donné la liberté de changer diverses choses, quoique l'auteur vécut encore. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

ANGELI (Pierre) en latin *Angelus Bergeus*, natif de Berges ou Barga, village du duché de Toscane, fit ses études à Boulogne, où il fut disciple d'Hugues Buoncompagno, qui depuis fut élevé à la premiere dignité de l'église de Rome, sous le nom de *Grégoire XIII.* Il fut aussi auditeur ou disciple du célebre André Alciat, & il apprit les belles lettres & la langue grecque sous Romulus Amaseus. Quelque temps après il alla à Venise, où son mérite lui acquit l'estime de Guillaume Pelicier, évêque de Montpellier, ambassadeur du roi très-chrétien, qui l'amena en France. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut l'honneur d'accompagner Henri II à la chasse; & ayant remarqué les coutumes qu'on pratiquoit à cet exercice, il forma dès ce temps-là le dessein d'écrire son poëme intitulé, *Cynegetiques*, ou de la *Chasse*, qu'il composa au retour du voyage qu'il fit en Gréce, & en plusieurs royaumes d'Asie. Il enseigna long temps les lettres humaines au collége de Pise, puis demeura à Rome chez le cardinal Ferdinand de Medicis. Il étoit né d'une famille pauvre; mais par son industrie il acquit des biens considérables. Il avoit le corps robuste & bienfait; & conservant ses forces & sa santé par la sobriété & par l'exercice, il parvint à une grande vieillesse, sans avoir eu aucune autre maladie que celle dont il mourut. Il n'étoit pas seulement recommandable par son savoir, mais aussi par sa valeur, dont il donna des marques en plusieurs rencontres, & sur-tout lorsque Pierre Strozzi assiégea la ville de Pise, où il étoit professeur: car s'étant mis à la tête de tous les écoliers, à qui il avoit appris l'art de bien parler, il leur enseigna alors l'art de bien combattre; & il défendit la place jusqu'à ce que le duc de Toscane y eût envoyé autant de troupes qu'il en falloit pour repousser les assiégeans. Paul Manuce & M. de Thou disent que Pierre Angeli étoit un poëte incomparable; & Manuce ajoute que c'étoit un homme d'une érudition exquise; que personne ne le surpassa en esprit, en doctrine & en éloquence; & qu'il excelloit également en l'art oratoire & en la poësie. Les *Cynegetiques* ont mérité les louanges & l'admiration de Lambin, de M. de Thou & de Possevin, qui assurent que c'est un ouvrage inimitable; & Angeli lui-même disoit d'ordinaire, qu'il avoit travaillé ce poëme avec tout le soin & toute l'industrie dont il étoit capable, & qu'il le considéroit comme le meilleur de ses écrits. Quant à sa *Syriade*, quoiqu'il l'eût composée dans sa vieillesse, on ne laisse pas d'y remarquer beaucoup de pureté dans l'expression, de la cadence dans les vers, & une extrême abondance de choses qui sont décrites avec élégance & avec agrément. Il mourut âgé de soixante-dix-neuf ans en 1596, & il laissa une fille nommée *Verginie*, qui l'enterra avec la permission de Josephe Bocca, dans la sépulture de la noble famille de Bocca. L'on peut voir la liste de ses autres ouvrages dans les hommes illustres de M. de Thou, augmentés par Teissier. * Paul. Manut. *l.* 4, *epist.* 18, *l.* 8, *epist.* 21. Lambin, *ad Bergeum, in epist. claror. vir.* Possevin, *bibl. l.* 7, *c.* 25, *&c. Voyez* l'oraison funebre d'Angeli parmi les proses Florentines de Carlo Dati.

ANGELI, *cherchez* SAINT-JEAN d'ANGELI.

ANGELIC (Jean) de Fiesole, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit dans le XV siécle, étoit natif de Fiesole, dont il porta le nom; & il eut rang parmi les plus excellens peintres de son temps. Sa réputation étoit si grande, que le pape Nicolas V voulut l'avoir à Rome pour peindre sa chapelle, & faire quelques ouvrages de miniature dans les livres d'église. Ce pontife reconnut bientôt que le frere Jean Angelic étoit non-seulement un très-excellent peintre, mais un très bon religieux. Il voulut lui donner l'archevêché de Florence; mais il le refusa avec beaucoup d'humilité, & pria le pape de le donner à S. Antonin. Dans ses meilleurs tableaux il laissoit quelquefois des fautes grossieres, pour moderer les louanges qu'il en auroit pu espérer; & il observoit de ne se mettre jamais à l'ouvrage, qu'il n'eût satisfait à son office. Il a beaucoup travaillé à Rome & à Florence, & les sujets de ses tableaux étoient toujours des sujets de dévotion. Quand il lui arrivoit de peindre un crucifix, ce n'étoit jamais sans répandre des larmes. Son habileté & sa douceur lui firent beaucoup d'amis & de disciples. Il mourut en 1455 âgé de soixante-huit ans, & fut enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit en marbre son tombeau & son portrait. * Vasari, *vies des peintres.* Razzi, *huom. illust. Dominic.* Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.* M. de Piles, *vies des peintres.*

ANGELIQUE ou HABIT ANGELIQUE: c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines Grecs de S. Basile. On distingue deux sortes de moines; ceux qui font profession d'une vie parfaite, sont appellés, *les moines du grand & angelique habit*; les autres qu'on nomme *du petit habit*, sont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie si parfaite. * Allat. *de cons. eccl. occid. & orient. l.* 3, *c.* 8.

ANGELIQUES, secte d'hérétiques qui s'éleverent dans le III siécle. S. Epiphane croit qu'on leur donna ce nom, ou parcequ'ils croyoient que le monde avoit été fait par les anges, ou parcequ'ils se vantoient de mener une vie angélique, ou enfin parcequ'ils se retiroient dans un certain lieu qui étoit au-delà de la Mesopotamie, nommé *Angeline*. S. Augustin ajoute qu'ils furent peut-être ainsi appellés, parcequ'ils adoroient les esprits bienheureux; mais il n'y a rien de certain de ces hérétiques. * S. Epiphane, *hæres.* 6. S. Augustin, *hæres.* 39. Baronius, *A. C.* 360, *n.* 69. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclésiastiques.*

ANGELIQUES, religieuses qui n'ont que deux maisons en Italie, à Milan, & à Crême. Elles furent fondées par Louise Torelli, comtesse de Guastalle, après qu'elle en eut obtenu la permission du pape

Paul III en 1534. Ce même pape les exempta en 1536 de la jurisdiction de l'archevêque de Milan, & les soumit à la visite & direction du général de la congrégation des clercs réguliers de S. Paul, plus connus sous le nom de Barnabites: il leur permit aussi de suivre les barnabites dans leurs missions, où elles s'attachoient à l'instruction des personnes de leur sexe: mais présentement elles sont engagées à la clôture. Ce fut S. Charles Borromée qui dressa leurs constitutions, que le pape Urbain VIII approuva le 12 mai 1626. Il y a toujours des princesses, & plusieurs filles des premieres maisons d'Italie dans leur monastère de Milan. * Heliot, *hist. des ord. mon. t.* 4, *c.* 16.

ANGELIS (Jacques) cardinal, archevêque d'Urbin, d'une bonne famille de Pise, né en 1612, fut vicegérent du cardinal vicaire, jusqu'à ce que le pape Innocent XI le créa cardinal le 2 septembre 1686. Il mourut à Parga près Pise, le 15 septembre 1695, âgé de quatre-vingt-trois ans, revêtu de la fameuse abbaye de Nonantola, & de plusieurs autres bénéfices. * *Mém. du temps.*

ANGELIS (Etienne de) condiscíple du Mengoli, sous le célébre *Bonaventura* Cavalieri, le plus grand géométre du XVII siécle en Italie, fut d'abord religieux de l'ordre des jésuates; mais cet ordre ayant été supprimé en 1668, il vécut dans son particulier, n'usant de sa liberté que pour étudier les mathématiques avec plus d'ardeur. Il avoit beaucoup de gout & de génie pour ces sciences, qu'il a professées publiquement à Padoue, avec un grand applaudissement, & sur lesquelles il a composé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres: *Problemata geometrica 60, circa conos, spheras, &c. de infinitis parabolis, de infinitisque solidis, &c. de infinitis parabolis liber V; opusculum Geometricum; Miscellaneum hyperbolicum & parabolicum, &c. Miscellaneum Geometricum, in quatuor partes divisum; de infinitorum spiritualium spatiorum mensura; de superficie ungulæ, &c. tractatus geometrici; de infinitarum cochlearum mensuris ac centris gravitatis; accessio ad stereometriam & mechanicam, &c. de infinitis spiralibus inversis, &c.* N'étant pas content de quelques raisons que le P. Riccioli avoit rapportées dans son nouvel almageste, pour réfuter le sentiment de Copernic touchant le mouvement de la terre, il fit quelques considérations contre ces raisons, qu'il renferma dans deux dialogues qui ont aussi été imprimés. Manfredi y répondit, & le P de Angelis répliqua par de nouvelles considérations, qu'il donna encore en forme de dialogue. Il répondit aussi par de troisiémes considérations au savant Borelli, qui étant encore professeur à Pise, avoit attaqué ce qu'il avoit dit dans ses premieres considérations contre les sentimens ou les raisons de Riccioli. Enfin, il ajouta de quatriémes considérations pour réfuter ce que Diego Zerilli avoit répondu en faveur de Borelli. Ces quatre considérations font sept dialogues, qui sont écrits en bons termes, & d'une maniere fort nette. On a encore de lui cinq autres dialogues sur la gravité de l'air. Il avoit composé plus de la moitié de ces ouvrages avant l'âge de quarante ans, & l'on trouve néanmoins dans tous de la solidité & de la diction. Il vivoit encore à Padoue en 1678. * *Relation manuscrite sur quelques savans d'Italie, par le* P. Poisson, de l'oratoire de France. *Bibliothéque d'Italie, tom. IX, pag.* 191.

ANGELITES, hérétiques, ainsi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'assembloient. Ils suivoient les erreurs de Sabellius. * Nicephore, *l.* 18, *c.* 49. Prateole, au mot *Angelites.* Mais ces deux auteurs ne sont pas de fort bons garants.

ANGELOCRATOR (Daniel) ministre calviniste, natif de Corbach dans le pays de Hesse, vivoit encore l'an 1639. En 1601 il publia sa chronologie autoptique, qu'il nomme ainsi, comme étant très-certaine. Il se trompe pourtant en diverses occasions, jusqu'à donner même dans les fables d'Annius de Viterbe. En 1628 il fit imprimer un traité *de ponderibus & mensuris.* * Vossius, *de scient. mathemat. c.* 68, §. 18, & *c.* 71, §. 34.

ANGELOME, religieux François de l'ordre de S. Benoît, dans l'abbaye de Luxeu en Bourgogne, vivoit dans le IX siécle. Nous avons de lui un ouvrage intitulé, *Stromates* ou *Tapisseries sur les IV livres des rois, & sur le cantique des cantiques.* Ce sont des commentaires qu'il nomma ainsi, parcequ'il les avoit tissus des passages de plusieurs peres, selon le gout de son siécle. Le premier est divisé en quatre livres; & il l'écrivit par l'ordre de Drogon ou Dreux son abbé; mais il ne l'acheva qu'après la mort de cet abbé, arrivée en 855. Le second est dédié à l'empereur Lothaire, avant qu'il se fût défait de l'empire. Ces commentaires sont allégoriques & mystiques. Trithême fait encore mention d'un traité de cet auteur, intitulé, *des offices divins.* Cet ouvrage fut imprimé à Cologne en 1535, & à Rome en 1666. * Sigebert, *c.* 86, *de illust. eccl. script.* Trithemius & Bellarm. *de script. eccl.* Possev. *in appar. sacr.* Le P. Mabillon, *acta SS. Bened. &c.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siécle.* ☞ Outre les ouvrages dont nous venons de parler, les savans auteurs de l'histoire littéraire mettent au nombre de ceux d'Angelome, un *commentaire sur la Genèse*, que Dom Bernard Pez a trouvé dans deux manuscrits, l'un de l'abbaye de S. Pierre de Saltzbourg, ancien de 800 ans; l'autre de 500, appartenant à l'abbaye de Zwetlen, de l'ordre de Citeaux en Autriche. Selon les mêmes auteurs, Angelome nous apprend lui-même qu'il avoit aussi commenté les quatre évangiles; & il paroît par la maniere dont il en parle, que c'étoit son premier ouvrage sur l'écriture sainte. Mais on n'a pas encore pu découvrir cet ouvrage. * *Histoire litteraire de la France, tom. V.*

ANGELOT, est une espece de monnoie qui étoit en usage vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de S. Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un écu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ses pieds un serpent. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les écus de France & d'Angleterre, battus du temps de Henri VI roi d'Angleterre. Ils valoient quinze sols; ils furent frapés pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris. * Mezerai, *histoire de France.*

ANGELRAM, ANGILRAN ou INGELRAM, évêque de Metz, *cherchez* INGELRAM.

ANGENNES, noble & ancienne maison de France. Cette maison a tiré son nom de la terre d'Angennes, qui est située dans la paroisse de Brezolles, au pays de Thimerais dans le Perche, & qui reléve de la terre de Seton. Elle est connue dès le commencement du XIV siécle; mais l'on n'en peut suivre la filiation que depuis Robert d'Angennes, seigneur de Rambouillet & de Marolles, qui se trouve mentionné dans les regisftres du parlement. Le nom de sa femme est inconnu; mais il eut trois fils, dont l'aîné Hugues, seigneur d'Angennes, écuyer, échanson du duc de Touraine, l'an 1388, ne laissa qu'un fils qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & une fille, qui fut mariée deux fois; le second nommé *Jean* d'Angennes, dit *Sapin*, huissier d'armes, châtelain du Pont de Poissi, puis garde & capitaine des châtel & ville de Nogent-le-Roi, mourut sans postérité après l'an 1399; & enfin le troisiéme nommé

Regnault d'Angennes, *qui continua la postérité.* Celui-ci fut seigneur de Rambouillet, & par acquisition, de la Loupe. Il brilla beaucoup sous le regne du roi Charles VI, dont il fut d'abord premier valet tranchant,

tranchant, & ensuite son chambellan; ce prince l'employa en plusieurs affaires importantes, & lui fit faire plusieurs voyages, tant en Flandre qu'en Allemagne & autres lieux, & pour reconnoître ses services, il lui donna quelques pensions, & lui fit d'autres gratifications. Il étoit dès l'an 1392 garde & capitaine du château du Louvre à Paris, & en 1404 premier chambellan, & capitaine des gardes de Louis, duc de Guienne, dauphin de Viennois, dont il avoit été gouverneur. En 1413 les factieux de Paris, après avoir fait son fils prisonnier, l'arrêterent lui-même avec plusieurs seigneurs de la cour, pour s'emparer du château du Louvre. Après avoir recouvré sa liberté, il fut rétabli dans sa charge de capitaine de ce château, qu'il remit en 1415 au duc de Guienne, dont il reçut la même année une gratification, en considération de ses bons services, *& de ce qu'il l'avoit enseigné au fait de la jouxte, & avoit été le premier contre qui il s'étoit essayé, & avoit jouxté.* Regnault d'Angennes avoit épousé *Anne* d'Angelliers, du pays Auxerrois. Il en eut JEAN I qui suit; & *Louis* d'Angennes, écuyer d'honneur; puis pannetier du duc de Guienne, dauphin de Viennois en 1414 & 1415. Il y a apparence que Louis mourut sans postérité.

JEAN d'Angennes premier du nom, surnommé *Sapin*, comme son oncle, & seigneur de Rambouillet & de la Loupe, étoit pannetier du roi dès l'an 1402: depuis il fut chambellan du roi & du duc de Guienne, & fait gouverneur de Dauphiné, par lettres du 26 juillet 1410. Il fut envoyé la même année par le duc de Guienne au concile de Constance, vers le pape & l'empereur. Il défendit en 1417 la ville de Cherbourg en Normandie, contre les Anglois durant dix mois, & la rendit par une composition honorable. Il fut soupçonné d'avoir reçu de l'argent du roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui; les historiens disent que ce prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorsqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête. Il avoit épousé *Jeanne* de Courtremblay, dame de la châtellenie de Ponçay. Il en eut celui qui suit;

JEAN d'Angennes II du nom, aussi surnommé *Sapin*, chevalier, seigneur de Rambouillet & de la Loupe, écuyer d'honneur du roi Charles VII, prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglois, & en fut fait gouverneur vers l'an 1442. Il fut aussi depuis gouverneur de la ville d'Angoulême & du pays d'Angoûmois, conjointement avec Pierre Boisseau, & vivoit encore le 16 août 1474. Il laissa de *Philippe* du Bellay sa femme, tante de *Guillaume* & de *Martin* du Bellay, célébres dans l'histoire de France, & de *Jean* cardinal du Bellay,

CHARLES d'Angennes, seigneur de Rambouillet & de la Loupe, mort le dix février 1514, qui avoit été marié le 10 juillet 1491, avec *Marguerite* de Coësmes de Lucé, de laquelle il eut entr'autres enfans deux fils qui laisserent postérité. L'aîné fut,

JACQUES d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, de Maintenon, de Meslai, de la Moutonniere, du tiers d'Angeville, de Poigny, de Montlouet, du Fargis, &c. chevalier de l'ordre du roi, favori de François I, capitaine de ses gardes du corps, & depuis des rois Henri II, François II & Charles IX, lieutenant général de leurs armées, & gouverneur de Metz. Il fut envoyé de la part du roi vers les princes d'Allemagne en 1561, & il mourut en 1562. Il avoit été marié en 1526, avec *Isabeau* Cotereau, qui eut en dot les terres & seigneuries de Maintenon, de Meslai, de Nogent-le-Roi, & de Montlouet. Elle étoit fille & héritiere de *Jean* Cotereau, trésorier & surintendant des finances de France, & de *Marie* Turin. De ce mariage sortirent douze enfans, neuf fils, dont cinq furent mariés, & firent autant de branches, & trois filles, dont deux furent aussi mariées, & laisserent pareillement postérité. Ces neuf fils furent,

1. *Jacques* d'Angennes II du nom, seigneur de Rambouillet, écuyer tranchant du roi, puis chevalier de son ordre, & capitaine d'une compagnie de trente lances fournies de ses ordonnances, mort en 1568 sans alliance.

2. *Charles* d'Angennes, cardinal de Rambouillet, du titre de sainte Euphémie. Il étoit né le 30 octobre 1530. Il fut nommé à l'évêché du Mans par le roi Charles IX, à la recommandation de la reine mere Catherine de Médicis, en prit possession le 12 d'octobre 1559, & fit son entrée le 2 octobre 1560. Il se trouva à la conclusion du concile de Trente en 1563, fut envoyé par le roi en ambassade auprès du pape Pie V, qui le créa cardinal en 1570, fut le seul des cardinaux de France, qui assista en 1572 au conclave, pour l'élection de Grégoire XIII, auprès duquel il resta en qualité d'ambassadeur de France: assista, & souscrivit en 1583 à un concile de la province de Tours, & se trouva encore en 1585 au conclave pour l'élection de Sixte V qui lui donna le gouvernement de Corneto. Il y mourut le 23 mars 1587 âgé de 56 ans, quatre mois & vingt-quatre jours, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, & il y fut inhumé dans l'église des cordeliers observantins, où l'on voit son épitaphe. Ce fut sous son épiscopat que les religionaires prirent la ville du Mans, & pillerent l'église cathédrale de S. Julien. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit contribué à ces désordres par sa négligence, & peut-être même par son avarice, mais les soins qu'il prit de réparer ces maux, sont suffisans pour le laver de ces reproches.

3. *Renaud* d'Angennes, dit *le jeune Rambouillet*, cornette du seigneur de Damville. Il fut tué à une escarmouche devant Fossan en Piémont; *vaillant jeune homme*, dit Brantôme, *qui entra si avant dans la porte, qu'il y fut tué.*

4. *Nicolas* d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, & de la Moutonniere, fut d'abord lieutenant d'une compagnie de trente lances, sous Jacques d'Angennes son frere, & l'un des gentilshommes servans, & grand-maréchal des logis de la maison du roi. Le roi Charles IX l'envoya au commencement de l'année 1566 en Angleterre, avec le caractère de son ambassadeur extraordinaire, & pour porter le collier de son ordre, pour deux seigneurs Anglois, au choix de la reine Elisabeth. Le duc de Nortfolck, & le comte de Leycester, ayant été nommés, il fit la cérémonie de leur donner le collier dans le palais de Westminster, & il reçut lui-même ensuite celui de S. Georges, dans un chapitre tenu à Windsor. Depuis il fut gentilhomme de la chambre, capitaine des gardes, & chambellan ordinaire du roi Henri III, qui le fit chevalier de l'ordre du S. Esprit le 31 décembre 1580. Il étoit aussi dans le même temps capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & il eut le 21 février 1582 le gouvernement de la ville de Metz & du pays Messin. Il fut encore pourvu au mois de janvier 1587, de la charge de capitaine de la seconde compagnie des gentilshommes de la maison du roi, & travailla à Blois en 1589, avec le seigneur de Rosni, à réconcilier le roi Henri III avec le roi de Navarre, depuis Henri IV. Il vivoit encore le 5 février 1611 âgé de 81 ans. Ce seigneur, qui eut beaucoup de part dans l'estime du roi Henri III, étoit savant dans les belles lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Le président de Thou, & Davila, parlent avantageusement de lui. Il avoit été marié avec *Julienne* dame d'Arquenay, de Champfleuri, de Bignon, & de Maisoncelles, fille unique & héritiere de *Claude* seigneur d'Arquenay, vidame du Mans, & de *Magdeléne* de Bourgneuf de Cucé. Il en eut *Magdeléne* d'Angennes, morte sans enfans de

Pierre du Bellay, marquis de Thouarée, gouverneur d'Anjou, & de *Louis* de Barbançon, seigneur de Cany, & de Varennes, ses deux maris; & *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet & de Pisani, baron de Talmont, seigneur d'Arquenay, vidame & senéchal du Mans. Celui-ci fut d'abord capitaine de la seconde compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, en survivance de son pere, avec lequel il en donna sa démission au mois de janvier 1611. Il fut depuis maître de la garderobe du roi, fait chevalier de ses ordres le 31 décembre 1619, conseiller d'état, & colonel général de l'infanterie italienne; en 1620 maréchal des camps & armées du roi, & son ambassadeur extraordinaire en Piémont, & en Espagne en 1627, où il moyenna la paix entre sa majesté catholique & le duc de Savoye. Il mourut à Paris le 26 février 1652 âgé de soixante & quinze ans, ayant été marié le 26 janvier 1600 avec *Catherine* de Vivonne, fille unique de *Jean*, marquis de Pisani, seigneur de Saint-Gouard, chevalier des ordres du roi, & son ambassadeur à Rome, & de *Julie* Savelli, dame Romaine. Elle mourut le 27 décembre 1665, & fut inhumée le 28 aux carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris. De ce mariage vinrent *Léon-Pompée* d'Angennes, marquis de Pisani, tué à la bataille de Nortlingue en Allemagne, en 1645 à l'âge de 30 ans; un second fils appellé *le Vidame du Mans*, mort de la peste en 1631 à l'âge de sept ans; *Clarice-Diane* d'Angennes, abbesse d'Hieres, morte le 9 mars 1670; *Isabelle-Louise* d'Angennes, abbesse de S. Etienne de Reims, bénite le 9 septembre 1657 & morte en 1707 dans un âge fort avancé; *Charlotte-Catherine* d'Angennes, abbesse d'Hieres après sa sœur, & morte le 21 mai 169 dans la soixante-neuviéme année de son âge, & la cinquante-trois de sa profession; *Julie-Lucie* d'Angennes, marquise de Rambouillet & de Pisani, duchesse de Montausier, gouvernante du dauphin, fils du roi Louis XIV, & dame d'honneur de la reine Marie-Therèse d'Autriche. Ce fut une dame d'un mérite singulier, & de beaucoup d'esprit. Son nom se voit souvent dans les lettres de Voiture, & dans les ouvrages des plus célébres auteurs du XVII siécle. Elle avoit été mariée le 13 juillet 1645 avec *Charles* de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de M. le dauphin. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671 âgée de 64 ans, & elle fut inhumée aux carmelites de la rue S. Jacques, auprès de sa mere; & *Angélique-Clarice* d'Angennes, premiere femme de *François-Adhemar* de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi & son lieutenant général au gouvernement de Provence, avec lequel elle avoit été mariée le 27 avril 1658. Elle mourut à Paris le 22 décembre 1664, & fut inhumée aussi aux carmelites, près de sa mere.

5. *Claude* d'Angennes, né au château de Rambouillet le 26 août 1538, fit ses premieres études & sa philosophie à Paris, & alla pour le droit à Bourges & à Padoue. Après avoir parcouru l'Italie il revint en France, & fut reçu conseiller-clerc au parlement de Paris, le 8 février 1565. Trois ans après le roi l'envoya à Florence, vers Cosme de Médicis, duc de Toscane, & fut si satisfait de sa négociation, qu'il le fit conseiller d'état. Il fut aussi envoyé à Rome auprès du pape Pie V, & en 1577 il fut nommé président en la cinquiéme chambre des enquêtes, & peu de temps après évêque & comte de Noyon, pair de France. Il prit possession de cet évêché par procureur, le 24 novembre 1578, fut sacré dans la chapelle de l'évêché de Paris, par Pierre de Gondi évêque, & fit son entrée publique à Noyon le 8 février 1579. Il gouverna ce diocèse avec tant de sagesse, que S. Charles Borromée fait son éloge dans une de ses lettres. Il assista en 1583 à un concile tenu à Reims, & deux ans après à l'assemblée générale du clergé tenue à Paris, où il défendit en présence du roi, avec beaucoup d'éloquence, les libertés de l'église gallicane. Après la mort du cardinal de Rambouillet son frere, il fut transféré à l'évêché du Mans, y fit son entrée le 3 avril 1588, fut député par le clergé aux états qui se tenoient à Blois, & envoyé par le roi Henri III à Rome, pour donner avis au pape Sixte V de la mort du cardinal & du duc de Guise. Il fit encore un voyage en Italie en 1593 avec le duc de Nevers, pour rendre au nom du roi Henri IV l'obédience au saint-siége; harangua le roi au nom du clergé au château de Folembray, le 24 janvier 1596. Il établit au Mans un séminaire de prêtres de la congrégation de l'oratoire, & mourut dans cette ville le 15 mai 1601. François de la Guesle, archevêque de Tours, fit ses obséques; Philippe Cospeau, évêque d'Aire, y prononça son oraison funebre, & il fut enterré dans le chœur de son église cathédrale du Mans, où l'on voit son épitaphe sur une tombe de cuivre.

6. *Louis* d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslai, seigneur de la Moutonniere, &c. chevalier des ordres du roi du 31 décembre 1581, conseiller d'état, grand-maréchal des logis, ambassadeur extraordinaire en Espagne, & capitaine de cinquante hommes d'armes, vivoit le 15 mai 1601 âgé de 65 ans. Il avoit été marié avec *Françoise* d'O, fille de *Jean* marquis d'O & de Maillebois, capitaine de la garde Ecossoise du roi, & d'*Heléne* d'Illiers. Leurs enfans furent, 1. Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, qui suit; 2. *Jacques* d'Angennes, évêque de Bayeux, sacré en 1607, & qui prit possession le 20 juillet 1608. Il assista à l'assemblée générale du clergé, tenue à Paris en 1625, bénit l'église des carmelites de Caen, le 18 mars 1626, & mourut en son prieuré de Monstiers, le 14 mai 1647, âgé de 70 ans. Son corps fut transporté & enterré à Maintenon le 6 juin suivant; 3. *Louis* d'Angennes, tué au siége de l'Ecluse en 1604; 4. *Henri* d'Angennes, dit *le chevalier de Maintenon*, prieur & seigneur de Monstiers; 5. *Jean* d'Angennes, seigneur de Bretoncelles, mort sans enfans en 1624, de *Marie* Brulart, & de *Françoise* de Pommereuil de Moulin-Chapelle, ses deux femmes; & 6. *Louise-Isabelle* d'Angennes, morte le 25 novembre 1666 âgée de 79 ans, étant veuve sans enfans d'*Antoine* d'Aumont, comte de Châteauroux, marquis de Nolay, baron de Chappes, chevalier des ordres du roi, & gouverneur du Boulonnois.

Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslay, seigneur du Parc & de la Moutonniere, fut marié en 1607 avec *Françoise-Julie* de Rochefort, dame de Blainville, de Salvert & de S. Gervais, morte veuve dans son château de S. Gervais en Auvergne, le 27 octobre 1647. Il en eut entr'autres enfans *Louis* d'Angennes de Rochefort de Salvert, marquis de Maintenon & de Meslay, seigneur du Moutier, du tiers d'Angeville, de la Villeneuve, de la Moutonniere, de Blainville & de S. Gervais, bailli & capitaine de la ville de Chartres l'an 1655, qui mourut avant l'an 1657. Il avoit épousé en 1640, *Marie* le Clerc du Tremblay, fille de *Charles* le Clerc, seigneur du Tremblay, chevalier de l'ordre du roi, capitaine & gouverneur du château de la Bastille à Paris, & de *Françoise* d'Allenas sa premiere femme. Elle mourut à Paris le 5 janvier 1702, après 44 ans de viduité, & dans la 77 année de son âge, ayant eu pour fils aîné Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, qui fit le voyage de l'Amérique, où il avoit une sœur mariée. Il y fut gouverneur de l'isle de Marie-Galande depuis 1679, jusqu'au premier janvier 1686. Ce fut lui qui vendit le marquisat de Maintenon à Françoise d'Aubigné, dame d'atour de madame la dauphine, aïeule du roi Louis XV. Il mourut avant le mois d'avril 1691. Il avoit épousé

Catherine Giraud, fille de *N.* Giraud, ſeigneur du Poyet de Poinci, capitaine de milice de l'iſle S. Chriſtophe, qui avoit été ennobli pour ſa valeur en 1666. Elle vivoit encore à la Martinique avec ſes enfans en 1701. Elle paſſa depuis en France avec eux, & elle mourut à Paris le 17 mai 1718. Les enfans ſortis de ce mariage, tous nés à la Martinique, ſont *Catherine-Françoiſe* & *Catherine - Louiſe* d'Angennes, toutes deux religieuſes en l'abbaye de S. Sulpice près de Rennes en Bretagne, de l'ordre de S. Benoît, l'une deſquelles fut nommée abbeſſe de S. Laurent de Bourges du même ordre, au mois de décembre 1725; *Marie-Eliſabeth* d'Angennes, mariée avant l'an 1718 avec *Charles-François* de Riencourt, marquis d'Orival, meſtre de camp du régiment de dragons de la reine, créé brigadier des armées du roi le premier février 1719; & Gabriel-Charles-François d'Angennes, ſeigneur de Siſonne, dit *le marquis d'Angennes*, né en 1686, reçu page du roi dans ſa petite-écurie le premier juin 1701, puis capitaine d'infanterie dans le régiment royal de la marine l'an 1704, & enſuite colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, réformé après la paix en 1714. Il fut marié le 20 mars 1712 avec *Françoiſe* de Mailli, fille d'*André* de Mailli, ſeigneur du Breuil, receveur général des finances à Tours, & de *Françoiſe* des Chiens. Il n'en a qu'un fils unique, nommé *Hervé* d'Angennes, le ſeul mâle qui reſte avec ſon pere de la maiſon d'Angennes; toutes les autres branches étant entiérement éteintes.

Les autres fils de Jacques d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet & de la Villeneuve, &c. ſont 7. François d'Angennes, ſeigneur de Montlouet, chambellan de François duc d'Alençon, & favori de la reine Catherine de Médicis, maréchal des camps & armées du roi, & ambaſſadeur en Suiſſe, & gouverneur de Nogent, épouſa *Magdeléne* de Broullart, dame de Montjay & de Lizi-ſur-Ourques, & fit la *branche des ſeigneurs de* Montlouet *& de* Lizi, qui a fini à ſes petits-enfans; 8. Jean d'Angennes, ſeigneur de Poigny & de Boiſoreau, guidon de la compagnie du vicomte d'Auchi l'an 1569, depuis capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, envoyé vers le pape Grégoire XIII en 1575, fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1585, & ambaſſadeur auprès du roi de Navarre, vers le duc de Savoye & en Allemagne. Il mourut en 1593. De ſon mariage avec *Magdeléne* Thierry, dame de Boiſoreau & de Pont-Rouaut, morte au mois de décembre 1632, fille aînée de *François* Thierry, ſeigneur de Boiſoreau en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant au gouvernement de Rennes, & de *Françoiſe* du Puydufou, il laiſſa pluſieurs filles & un fils. Celui-ci nommé Jacques d'Angennes, ſeigneur de Poigny & de Boiſoreau, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, fut envoyé ambaſſadeur en Angleterre en 1634. Il y mourut près de la ville de Londres, le 7 du mois de janvier 1637 dans la cinquantiéme année de ſon âge. Il avoit été marié le 10 octobre 1618 avec *Eliſabeth* de Brouilly, veuve de *David* de Poix, ſeigneur de Sechelles, & morte le 12 juillet 1630, mere de Charles d'Angennes, marquis de Poigny, né le 27 novembre 1619, & mort le 17 juillet 1666. Celui-ci avoit été marié avec *Françoiſe* Faucon de Ris, dame de Blancafort en Berri, morte en 1660, & en laiſſa Joseph d'Angennes, marquis de Poigny, comte de Concreſſault, ſeigneur de Blancafort, &c. guidon, puis enſeigne des gendarmes de la garde du roi, mort à Paris le 19 mars 1687 âgé de 34 ans, qui avoit été marié, 1°. en 1678 avec *Anne-Marie-Therèſe* de Lomenie, morte le 7 mars 1680 à l'âge de 23 ans, fille de *Louis-Henri* de Lomenie, comte de Brienne, ſecrétaire d'état, & de *Henriette* Bouthillier de Chavigny: 2°. avec *Marie* de Châtillon, remariée le 30 août 1696 avec *Auguſtin - Louis* Florimond Fraguier, comte de Dannemarie, ſeigneur de Batilli, de Grange-ſur-Aube, &c. Elle étoit fille de *François* de Châtillon, ſeigneur de Boiſrogues, de la Rambaudiere, &c. & de *Magdeléne* Honoré. De ce ſecond mariage étoit ſortie *Marguerite* d'Angennes, née le 21 août 1685, mariée le 5 juillet 1703 avec *Joſeph* marquis de la Hautonniere au Maine, & morte ſans enfans le 11 août 1709. Du premier mariage étoit venu *Charles* d'Angennes, marquis de Poigny, appellé *le comte d'Angennes*, né le 27 ſeptembre 1679. Il fut fait colonel du régiment royal de marine au mois de janvier 1700, & brigadier des armées du roi, le 20 juin 1708, fut bleſſé au combat d'Oudenarde, le 11 juillet ſuivant, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons, le 11 ſeptembre 1709 ſans laiſſer de poſtérité: ainſi cette branche finit en ſa perſonne. Il avoit été marié le 20 février 1702, avec *Henriette-Magdeléne* des Marets, fille de *Jean-Baptiſte* des Marets, ſeigneur de Vaubourg, conſeiller d'état ordinaire, & de *Marie-Magdeléne* Voiſin; 9. Philippe d'Angennes, ſeigneur du Fargis, gentilhomme de la chambre du roi Henri III, chambellan du duc d'Alençon, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du Maine & du Perche, fut tué pour le ſervice du roi au ſiége de Laval en 1590. Il avoit épouſé *Jeanne* de Hallwin, dame d'honneur de la reine-mere Catherine de Médicis: il en eut *Charles* d'Angennes, ſeigneur du Fargis, connu ſous ce nom dans l'hiſtoire du roi Louis XIII, ſous le regne duquel il fut employé aux affaires, ayant été conſeiller d'état, maréchal des champs & armées du roi, & ambaſſadeur en Eſpagne pendant les années 1620, 1621, 1622 & 1624. Ce fut lui qui fit le traité de Monçon avec l'Eſpagne en 1626. Il fut déſavoué dans cette occaſion pour n'avoir pas ſuivi les inſtructions du pere Joſeph capucin; & il fut obligé de faire réformer ce traité ſur un autre projet qui lui fut envoyé. Il avoit épouſé *Magdeléne* de Silly, comteſſe de la Rochepot, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, dont elle eut la confiance, ce qui cauſa ſa diſgrace, & l'obligea de ſortir de France. Elle mourut à Louvain au commencement du mois de ſeptembre 1639. Charles d'Angennes, ſeigneur du Fargis ſon mari, eut d'elle *Charles* d'Angennes, comte de la Rochepot, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 août 1640 dans la vingt-ſeptiéme année de ſon âge, étant né le 9 novembre 1613. Il ne fut point marié; *Marie* d'Angennes, morte jeune; & *Henriette* d'Angennes, religieuſe à Port-Royal des champs, dont elle fut deux fois abbeſſe. Elle mourut le 3 juin 1691 âgée de ſoixante & treize ans.

Il y a encore eu de cette maiſon les ſeigneurs de la Loupe, & de Vaux au Maine, & de Fontaine-Riant près de Séez, tous deſcendus du mariage de Denys d'Angennes, ſeigneur de la Loupe, ſecond fils de Charles d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet, & de *Marguerite* de Coëſmes, avec *Jacqueline* de Silly, dame de Gaſprée, de Sainte-Colombe, & de Billion; mais les uns & les autres ſont entierement éteints.

Angennes porte *de ſable, au ſautoir d'argent.*

ANGERBOURG, *Angerburgum*, petite ville de la Pruſſe ducale. Elle eſt dans la Barthonie, aux confins de la Sudavie, ſur la riviere d'Angerap, & fort près d'un grand lac d'où cette riviere ſort. Angerbourg eſt défendue par un bon château bâti en 1312. * Mati, & la Martiniere, *dict. géogr.*

ANGERMANLAND (l') *Angermannia*, appellée auſſi par les François ANGERMANIE, eſt une province de Suede, & une de celles qu'on appelle Nordelles, parcequ'elle s'étend vers le nord. Ses limites ſont à l'orient la Bothnie & la Laponie, au levant le golfe de Bothnie, au midi le Medelpadie, & à l'occident le Temptland & une petite partie de la Norvege. Sa longueur & ſa largeur ſont d'environ vingt

milles de Suede. Elle est traversée de la riviere d'Angermann-Flodt, & n'a que la ville d'Hernosand, avec très-peu de villages, n'étant remplie que de montagnes, de rochers & de forêts. * Baudrand, *dictionnaire géographique*. Michel Vexion, *descript. de la Suede*.

ANGERMANLAND-LAP-MARCK, *Angermannia-Lapponica*, est la partie la plus méridionale des six parties de la Laponie suédoise, qui se trouve entre l'Angermanland, le Jempterland, & l'Uma-Lap-Marck. Elle n'a dans sa dépendance que le canton ou bia d'Aosalha. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANGERMANN-FLODT, *Angermanus fluvius*, grande riviere de Suede. Elle a sa source dans la Laponie, traverse tout l'Angermanland du couchant au levant, & se décharge dans le golfe de Bothnie près des confins de la Medelpadie.* Baudrand.

ANGERMOND, *Angermunda*, petite ville de Pologne avec un bon château dans le duché de Curlande sur la mer Baltique, à trois lieues de la ville de Windaw du côté du septentrion. * Baudrand.

ANGERMOND ou NEW ANGERMOND, *Angermunda nova*, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Elle est dans la province d'Uker Mark, sur la frontiere de la moyenne Marche, & sur la riviere de Velse, à onze lieues de la ville de Stetin, du côté du midi occidental. * Baudrand.

ANGERONE, nom d'une divinité que les Romains invoquoient dans leurs maux. On avoit placé sa statue sur l'autel de la déesse du plaisir, pour marquer que ceux qui souffrent leurs maux avec patience, s'en voient enfin délivrés avec joie. On la considéroit aussi comme déesse du silence: ce qui la fit représenter la bouche fermée avec un doigt dessus. Macrobe en donne la raison dans ses *saturnales*, & marque les fêtes qu'on célébroit en son honneur au mois de janvier. Festus dit qu'elle a été nommée ainsi *ab angina*; parcequ'elle guérissoit les Romains de l'esquinancie. D'autres tirent son nom plus vrai-semblablement *ab angendo* ou *angerendo*, qui signifie *fermer la bouche*, parceque c'étoit la déesse du silence. * Saumaise sur Solin, *p. 6, edit. Ultraj.* Macrobe, *l. 1, c.* 10. Plin. *l. 3, c.* 5. Plutarque, *dans la vie de Numa*. Cartari, *de imag. deor.*

ANGERS, ville de France, capitale d'Anjou, avec présidial, sénéchaussée, académie, université & évêché suffragant de Tours, est sur la riviere de Mayenne, déja grossie des eaux de la Sarte & du Loir. Les anciens l'ont nommée *Juliomagus Andigavorum*, *Andegavorum* & *Andium*, *Andegava* & *Andegavum*. Angers est une grande ville bien peuplée, & située dans une campagne fertile en fruits & en vins. Les maisons y sont couvertes d'ardoise: ce qui fait qu'on la nomme *la Ville-Noire*. Théodulphe évêque d'Orléans, parle avantageusement de cette ville, & Guillaume le Breton en a fait l'éloge. Cette ville est ancienne. Elle a été soumise à divers princes, avec le reste de la province dont elle est capitale. *Voyez* ANJOU. La Mayenne sépare la ville en deux parties, dont la plus grande s'étend sur le penchant d'une agréable colline, au haut de laquelle on voit l'église de S. Maurice, & le château d'Angers. L'église de S. Maurice, qui est la cathédrale, est remarquable par ses trois clochers qui sont sur le portail, où celui du milieu étant appuyé sur les fondemens des deux autres, semble être comme suspendu en l'air; la largeur de la nef mérite d'être considérée, aussi-bien que son trésor. Le chapitre est composé de huit dignités; savoir le doyen, l'archidiacre d'Angers, le trésorier, le chantre, l'archidiacre d'outre-Loire, l'archidiacre d'outre-Mayenne, le maître-école & le pénitencier. Outre ces dignités, il y a trente-six canonicats, dont un est uni à la pénitencerie, & l'autre à la psallette; les trente-quatre autres sont effectifs, & un des chanoines est théologal. Le bas chœur est composé d'environ seize ecclésiastiques, qui ont divers titres, sans compter les gagistes qui servent l'église. Le chapitre a sa loi diocésaine, c'est-à-dire, la jurisdiction presque épiscopale sur six paroisses & sur les habitués de l'église cathédrale. Le trésorier l'a aussi sur deux paroisses, sur la nef de l'église, & sur le métier des ciriers. Toutes les autres paroisses sont sous la jurisdiction des trois archidiacres, à la réserve de seize qui dépendent immédiatement de l'évêque, & dans dix desquelles le prieur claustral de S. Florent *le vieux* est grand vicaire-né. Défenseur est le plus ancien évêque de cette ville dont on ait connoissance. Il vivoit dans le IV siécle. L'église d'Angers en a eu d'autres très-illustres. S. Maurille fut fait troisiéme ou quatriéme évêque d'Angers vers l'an 430, & est mort vers l'an 437. S. Aubin en fut fait évêque vers l'an 530 & tint ce siége jusqu'en 550. S. Lezin en fut fait évêque vers l'an 586, & mourut en 605, après 19 ans & 5 mois d'épiscopat. Le bienheureux Cardulphe lui succéda, & ne tint son siége qu'un an. S. Mainbeuf fut fait évêque l'an 606 & mourut l'an 654, après un épiscopat de 48 ans. S. Gobert ou Godebert lui succéda. S. René, que l'on a voulu faire passer pour un évêque de la ville, en est au moins le patron, ou le saint tutélaire. On le met après S. Maurille, entre les années 437 & 453, où Thalassius fut ordonné évêque. D'autres y mettent Neffingue I. Dans les derniers siécles, Angers a eu des évêques d'un rare mérite, entr'autres le bienheureux Jean Michel, mort en odeur de sainteté, l'an 1447, & Henri Arnaud, qui a gouverné cette église pendant l'espace de 50 ans, mort sur la fin du XVII siécle. Il y a à Angers six églises collégiales; savoir celles de S. Laud, de S. Martin, de S. Pierre, dans chacune desquelles il y a un doyen, un chantre, dix chanoines & plusieurs chapelains, & celles de S. Maurille, de S. Mainbeuf & de la Trinité. Les deux premieres collégiales sont royales. Trois abbayes de bénédictins de la congrégation de S. Maur, savoir de S. Aubin, de S. Serge & de S. Nicolas: celle de Toussaints, de chanoines réguliers de la congrégation de France, dont l'abbé est chanoine né de l'église de S. Maurice; plusieurs autres églises; douze paroisses dans la ville, & quatre dans les fauxbourgs, dont il n'y en a qu'une qui soit taillable en partie, les autres étant franches; un beau séminaire gouverné par des prêtres de la congrégation de S. Sulpice de Paris, auquel on a uni les revenus du chapitre de S. Jean-Baptiste à Angers, qui fut supprimé l'an 1696, & enfin une célébre abbaye de religieuses bénédictines, qu'on appelle Notre-Dame de Roncerai, & dont nous parlons en son lieu, *voyez* RONCERAI.

Le château d'Angers a été bâti, à ce qu'on croit, par S. Louis: il est flanqué de dix-huit grosses tours rondes, & d'une demi-lune. Ce château est presque tout bâti de pierres d'ardoise, dont on a taillé des blocs énormes, qu'on a liés avec le meilleur ciment. Il est situé sur un rocher, défendu de larges fossés à fond de cuves, taillés dans le roc, & escarpé du côté qui regarde la riviere, d'où par le moyen d'une machine très-commode on éleve toutes les munitions dont on a besoin. En 1585 les huguenots surprirent le château d'Angers; mais ils en furent bientôt chassés par les habitans. La police de la ville dépend d'un maire, qu'on change toutes les années, de quatre échevins, de douze conseillers & de huit assesseurs. Ils s'assemblent à la maison de ville, ornée d'une belle tour à horloge, & élevée sur une arcade, qui sert d'entrée à la place de S. Michel, où l'on voit encore le palais du présidial. L'université d'Angers est fameuse. Elle fut établie en 1398 par Louis II duc d'Anjou. Entre plusieurs colléges on distingue celui des peres de l'oratoire, avec les écoles de droit & de médecine. Les six nations qui forment l'université, sont celles d'Anjou,

du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie. L'on y remarque aussi une académie érigée en 1685, par lettres patentes de Louis XIV. La chambre de la cour de la monnoye y a pour marque la lettre F, en vertu de l'ordonnance du mois de janvier 1549; mais sa fabrique fut souvent interrompue, & en dernier lieu pendant le regne de Louis XIV, à cause que les chanoines de S. Laud d'Angers prétendoient, en vertu d'un diplôme, un dixiéme du droit de seigneuriage de ce qui se fabriquoit en cette monnoye. Les chanoines ayant renoncé à ce droit par acte du 14 avril 1716, moyennant 6000 liv. qui leur furent payées pour une fois, & une redevance d'un louis d'or par an, le roi Louis XV, par un édit du mois d'octobre suivant, permit le rétablissement & l'usage de la monnoye dans Angers. Cependant les lettres patentes données à ce sujet n'ont point eu d'effet jusqu'à présent. La Fête-Dieu se célébre à Angers avec une magnificence extraordinaire, & la procession y est des plus solemnelles. On croit que ces cérémonies ont été établies en 1019, pour faire amende honorable à Dieu des erreurs de Berenger, archidiacre de cette ville, chef des Sacramentaires. Mais la dévotion des derniers princes de la maison d'Anjou, peut y avoir eu beaucoup de part, & sur-tout celle de René roi de Naples, comte de Provence & duc d'Anjou. Angers est à dix lieues de Saumur & à seize de Nantes. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Pline. Grégoire de *Tours*, &c. Jean de Bourdigné, *annales d'Anjou.* Jean Hiret, *antiq. d'Anjou.* Sainte Marthe, *Gall. christ. tom. II.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

Conciles d'Angers.

Le premier concile d'Angers fut célébré en 453, pour y regler la discipline de l'église. L'ordination de Thalassius, évêque de cette ville, donna occasion aux prélats qui s'y étoient trouvé, de s'assembler en concile. On y fit douze canons, que le cardinal Baronius rapporte dans le VI tome de ses annales. Le premier défend aux clercs de désobéir aux jugemens de leurs évêques, de s'adresser aux magistrats séculiers, sans les avoir consultés, & de sortir du diocèse sans leur permission. Léon de Bourges présida à cette assemblée. Le P. Fronton-du-Duc est le premier qui ait publié les canons du premier concile d'Angers. On en met un second en 1269, sous le pontificat de Clément IV. (Nicolas Gesland étoit alors évêque d'Angers.) On en a deux canons; l'un contre ceux qui empêchent de faire des legs aux églises, & l'autre qui défend aux clercs de faire la fonction d'avocats dans les cours séculieres. Le même Gesland & Guillaume le Maire son successeur, célébrerent plusieurs synodes différens, pour le reglement du diocèse, dont le dernier rassembla les dispositions, pour en faire comme un corps de canons, & qui sont imprimés dans le spicilége de D. Luc d'Acheri. Il y eut un troisiéme concile tenu à Angers l'an 1279, par Jean de Monsoreau, archevêque de Tours, pour la discipline. Simon Renulphi, archevêque de Tours, en tint un quatriéme en 1366, dans lequel il publia 34 articles de reglemens, concernant les causes ecclésiastiques. Il fit pour cela d'excellentes ordonnances. En 1448 on y célébra un cinquiéme concile. Jean Bernard, archevêque de Tours, y présida, & y publia dix-sept canons. Guillaume le Maire, évêque d'Angers, publia des ordonnances synodales en 1293, & célébra quelques synodes: ce que divers de ses successeurs ont imité, comme Foulques de Mathefelon en 1326, 1327 & 1328; Charles Miron en 1615, & Guillaume Fouquet en 1627.

Académie d'Angers.

Les lettres patentes d'établissement sont du mois de juin 1685, & furent enregistrées au parlement de Paris le 7 septembre de la même année. Par ces lettres le roi Louis XIV approuve & autorise les assemblées & conférences de plusieurs personnes savantes de la ville d'Angers, qui voulant se perfectionner dans les sciences, lui avoient demandé la permission de conférer ensemble de leurs études dans des assemblées reglées sous le titre & la discipline d'une académie. Sa majesté veut que ces assemblées soient faites sous le nom de l'*Académie royale d'Angers*; que le nombre des personnes qui la composeront soit fixé & limité à trente, outre ceux qui pour raison de leur dignité pouront y avoir entrée & place honorable, suivant les statuts & reglemens de cette académie; que les académiciens aient la liberté de remplir les places qui vaqueront par le décès de ceux que sa majesté a nommés pour la premiere fois; & qu'ils jouissent des mêmes priviléges dont jouissent ceux de l'académie françoise établie à Paris, à l'exception du droit de *Committimus.* Voici les principaux statuts de l'académie royale. Elle sera composée de trente académiciens, nés dans la province d'Anjou, ou de peres qui en soient natifs: on poura néanmoins élire des étrangers établis à Angers, par la considération de leur rare mérite. Elle aura quatre officiers; savoir, un directeur, un chancelier, un premier & un second secrétaire. L'évêque d'Angers, le lieutenant pour le roi dans la ville & château d'Angers, le premier président, le lieutenant général, le procureur du roi au présidial, & le maire de la ville, pouront se trouver aux assemblées de l'académie, sans qu'ils puissent néanmoins assister aux élections. On ne parlera point dans l'académie des matieres de religion ni de théologie, & celles de politique n'y seront traitées que conformément à l'autorité du roi, à l'état du gouvernement, & aux loix du royaume. L'académie ne jugera que des ouvrages de ceux dont elle sera composée; & si quelqu'autre en présente, elle en dira seulement son avis, sans en faire de censure, & sans en donner son approbation. * *Mém. du temps.* Pour avoir un détail plus circonstancié de ce qui concerne l'académie d'Angers, consultez *la relation de ce qui s'est passé à l'établissement de l'académie d'Angers*, imprimée à Angers *in-*4°. 1733. On trouvera dans cet écrit, qui est de M. Nicolas Petrineau des Noulis, un des trente premiers académiciens, tout ce qui regarde l'établissement de cette académie.

ANGERVILLE (Richard de Buri d') Anglois, fils d'un chevalier, naquit à Buri, dans la province de Suffolc, & fut élevé à Oxford. Son savoir lui procura l'emploi de gouverneur d'Edouard III, avant que ce prince fût parvenu à la couronne. Il le fit successivement son trésorier particulier, son trésorier de la garderobe, doyen de Wels, évêque de Durham, chancelier, & enfin trésorier d'Angleterre. Angerville aimoit si fort les livres, qu'on dit qu'il en avoit plus lui seul que tous les évêques d'Angleterre ensemble. Il choisissoit toujours les ecclésiastiques les plus savans pour ses chapelains; & il fit de grandes libéralités aux universités du royaume, sur-tout à celle d'Oxford. Mais la charité étoit la vertu dans laquelle il excelloit le plus. Il faisoit distribuer toutes les semaines une quantité très-considérable de pain aux pauvres; & quand il alloit de Durham à Neucastel, deux villes qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de 12 milles d'Angleterre, il donnoit toujours huit livres sterling aux pauvres, & ainsi à proportion, quand il alloit ailleurs. Il composa un traité intitulé *Philobiblon, sive de amore librorum*, & quelques autres traités, avec un volume de lettres dont il y en a plusieurs adressées à Pétrarque. Ce pieux & savant prélat mourut en 1345, âgé de 59 ans. * Harpsfeld, *hist. eccl. Angl.* Pitseus, *de illust. Angl. hist. Diction. Anglois.*

ANGES (Mutius des) jésuite, étoit de Spolete, & professeur en philosophie & en théologie. Il nous

a laissé des commentaires sur Aristote, & sur la somme de S. Thomas; des notes sur les épîtres de S. Paul, sur l'évangile de S. Matthieu, & sur les conciles. Il mourut en 1597 à Rome, âgé de 39 ans, comme Alegambe l'a remarqué dans la bibliothéque des écrivains de la compagnie de Jesus. * Alegambe.

ANGES ou ANGELIUS (Pompée des) chanoine de sainte Marie Majeure de Rome, s'éleva par son érudition. Le pape Clément VIII le mit auprès de son neveu le cardinal Aldobrandin, & lui donna un canonicat à sainte Marie Majeure, dont il fit la description dans un ouvrage que nous avons. Il composa aussi un traité de l'aumône. * Janus Nicius Erythæus a fait son éloge, *Pinac. imag. illustr. III. c.* 24.

ANGES (Antoine des) de Portugal, religieux de l'ordre de la Trinité, dans le XVII siécle, savoit l'hébreu, le chaldéen, la musique, & composoit d'assez bons vers latins. Il laissa divers traités, dont le plus important est *De transmigratione filiorum Israël*, & mourut à Madrid en 1614. * Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.*

ANGES ou DE ANGELIS (Alexandre des) jésuite, étoit de Spolete. Nous avons de lui divers ouvrages de théologie & de philosophie, dont on poura voir le dénombrement dans Alegambe. Il mourut en 1610 à Ferare, où le cardinal Serrat, qui en étoit légat, l'avoit fait venir. * Alegambe.

ANGES (François-Antoine des) jésuite, natif de Surretio, fut employé dans les missions étrangeres des Indes, ensuite dans celle d'Ethiopie, où il entra en 1605. Sa piété le fit considérer en Portugal, & à la cour du prince Zagachrist, qui abjura les erreurs des Eutychéens. Il travailla avec une très-grande assiduité, & mourut en 1623, après avoir traduit en langue éthiopienne les commentaires de Maldonat sur l'évangile de S. Jean & de S. Matthieu. * Alegambe, *de script. soc. J. p.* 113.

ANGES (Jerôme des) jésuite, né à Cathojoanne en Sicile, se fit religieux à 18 ans, & onze ans après passa au Japon avec le P. Spinola, où il a travaillé plus de 20 ans. Il parcourut plus d'une fois tout le nord du Japon, & a le premier établi la religion dans la terre d'Isso. Il fut brulé vif pour la foi à Jedo en 1623, âgé de 56 ans. * Alegambe, *de script. soc. Jesu, p.* 182. & 346. Alegambe, *mortes illust. Hist. du Japon*, par les PP. Solier, Crasset & de Charlevoix jésuites.

ANGES (Louis des) Portugais né à Porto, religieux de l'ordre des ermites de S. Augustin, vivoit au commencement du XVII siécle. Il étoit docteur en théologie, & confesseur d'Alexis de Menesez archevêque de Brague. Après avoir expliqué l'écriture dans le collége de Lisbonne, il se proposa de composer l'histoire de son ordre en forme d'annales. Dans ce dessein il parcourut l'Espagne, la France, & l'Italie, pour rassembler de bons mémoires; mais il mourut avant que d'avoir pu mettre en œuvre les monumens qu'il avoit déterrés, & ne put faire imprimer qu'une *histoire de la vie de S. Augustin*, qui parut en 1612 à Conimbre. Louis des Anges mourut treize ans après, le 8 de janvier 1625, & l'année suivante parut un autre ouvrage de sa composition écrit en portugais, & intitulé : *Jardin de Portugal*, ou histoire de quelques saintes, & des femmes illustres de ce royaume. Nicolas Antonio place la mort de cet auteur en 1624. * Nicol. Anton. *bibl. Hisp. p.* 11 *p.* 15. *Mem. de Portugal.*

ANGES (Denys des) autre religieux du même ordre que le précédent. On n'a de lui qu'une traduction d'un ouvrage peu important de S. Augustin. Il étoit nommé à l'évêché des Algarves, lorsqu'il mourut le 24 novembre 1654. * *Mém. de Portugal.*

ANGHIERA, en latin *Angleria*, ville d'Italie, capitale du comté d'Anghiera, province du duché de Milan. Cette ville est située sur le bord occidental du lac Majeur, fort près de l'endroit où le Tesin sort de ce lac. Elle est illustre pour avoir donné naissance aux Galeas, qui ont été ducs de Milan. * Baudrand.

ANGHIERA (le comté d') *Angleriæ Comitatus*, grande province du duché de Milan, bornée au nord par les bailliages que les Suisses possédent en Italie, & par le Vallais; au couchant par la vallée d'Aouste; au midi par le Vercellois & le Novarois; & à l'orient par le Milanez particulier, ou le territoire de Milan. La partie orientale du pays comprend la grande vallée de Sessio, & plusieurs autres voisines, qui passent sous le même nom : & l'occidentale s'étend au tour du lac Majeur. Tout ce pays fut érigé en comté l'an 1397 par l'empereur Wenceslas, en faveur de Jean Galeas III. Il est fort fertile & bien peuplé. Outre la ville d'Anghiera, qui en est la capitale, on y voit encore celles d'Arona, de Vogogne, de Domo d'Oscella, & de Margozzo. * Baudrand.

ANGILBERT ou ENGILBERT (S.) septiéme abbé de S. Riquier en Ponthieu, étoit fils d'un des seigneurs de la cour du roi Pepin. Il fut élevé dans le palais de Charlemagne, où, quoique déja avancé en âge, il fut instruit dans les lettres par le célébre Alcuin. Comme il étoit bien fait, sage, plein d'esprit, & reglé dans ses mœurs, il eut beaucoup de part à la faveur & à la confiance du roi. Charlemagne le donna d'abord à son fils Pepin, qu'il avoit fait roi d'Italie, & Angilbert fut quelque temps premier ministre de ce jeune prince : il lui fit ensuite épouser secretement la princesse Berthe sa fille, dont il eut Harnid & Nitard l'historien, & il lui donna le gouvernement de la contrée maritime de France qui est entre l'Escaut, la Seine, & l'Océan. Angilbert établit sa résidence au château de Centule en Ponthieu où étoit l'abbaye de S. Riquier, qui donna depuis le nom à la ville. Etant tombé dangereusement malade, il fit vœu de se faire religieux dans cette abbaye s'il revenoit en santé. Il accomplit son vœu, du consentement de sa femme, qui voua aussi une perpétuelle continence, & prit le voile sacré. Angilbert, en quittant le faste du monde, embrassa les humiliations du cloître avec beaucoup de zéle & de ferveur. Après la mort de l'abbé Symphorien, il fut mis en sa place du consentement de tous les religieux. Son gouvernement fut avantageux à l'abbaye tant pour le spirituel que pour le temporel. Mais dans le temps qu'il se croyoit oublié du monde, Charlemagne qui l'avoit fait silentiaire ou secrétaire du cabinet, le fit secrétaire d'état, & maître de sa chapelle; & il l'envoya trois fois à Rome en qualité d'ambassadeur. La premiere en 792, pour y mener Felix, évêque d'Urgel en Espagne, & lui faire abjurer son hérésie devant le pape Adrien I. La seconde, deux ou trois ans après, pour porter au même pape le mémoire des objections faites en France contre les saintes images, avec les livres carolins. La troisiéme, au commencement de l'an 796, pour s'assurer de la fidélité du peuple Romain sous le pape Léon III, & faire les présens du prince à l'église de S. Pierre. Angilbert retourna encore à Rome l'an 800 à la suite du même prince qui y fut couronné empereur. Il souscrivit au testament de cet empereur, daté de l'an 811, & il devoit en être un des exécuteurs; mais il mourut le 18 février 814. Il y a quelque diversité parmi les savans sur l'ordre des événemens de sa vie, & sur quelques circonstances. * Hariulf. *vita Angilb. t.* 4. *spicileg.* Ansch. *vit. Angilb. in sæcul. IV. Benedict.* Le pere Longueval, *histoire de l'église Gallicane.* On a quelques poësies d'Angilbert, & une relation de ce qu'il avoit fait en faveur de son monastère, depuis qu'il en étoit abbé. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, T. IV, *pag.* 416. & *seq.*

☞ ANGILBERT, ou ENGILBERT, professa la vie monastique à Corbie sous l'abbé Odon, & en fut lui-même élu abbé en 859 lorsque celui-ci fut élevé

sur le siége de Beauvais. On étoit alors en ces temps critiques où le prince regnant donnoit & ôtoit les abbayes à son gré. Angilbert eut à peine fait connoître sa sagesse & sa prudence dans l'exercice de sa charge, qu'il se vit obligé de céder sa place à Irasulfa, qui eut pour successeurs Hildebert & Gonthier. Cependant après plusieurs années, Angilbert fut rétabli; ce que l'on croit être arrivé sous le regne de Louis & de Carloman. Il continua de gouverner son monastère comme il avoit fait d'abord, & mourut le cinquiéme de février 890, jour auquel sa mort est marquée dans le nécrologe de Corbie. Il y a de lui une cinquantaine de vers partie élégiaques, partie hexamétres. Les premiers se lisent à la tête, les autres à la fin des quatre livres de la *doctrine chrétienne* par S. Augustin, qu'Angilbert avoit fait copier pour l'usage du roi Louis, frere de Carloman. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, T. V. *pag.* 648, 649.

ANGILLON, ville de Berri, *cherchez* DAN-GILON.

ANGIMI, petite ville de la province de Canem, au pays des Négres. Elle est fort proche de la Nubie, qu'elle a à l'orient, & n'est éloignée d'une isle des Négres qu'elle a au midi, que de trois journées. Il n'y a point d'autre eau dans cette ville, que celle qu'on tire des puits. *Edrissi* la place dans la troisiéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANGIO, *Andegavensis Ducatus.* C'est ainsi que les Italiens appellent la province d'Anjou en France, dont les anciens rois de Naples tiroient leur nom. *Voyez* ANJOU.

ANGIOLELLE (Jean-Marie) natif de Vicenze, composa en italien & en turc, une histoire de Mahomet II, qui fut parfaitement bien reçue de ce sultan, à qui il la présenta. Il etoit esclave du jeune sultan Mustapha, pendant l'expédition des Turcs en Perse, l'an 1473. Il a laissé d'autres relations de Perse. * *Hist. de Mahomet II.* Bayle, *dict. crit.*

ANGITIE, nom ancien d'une forêt du pays des Marses, entre la ville d'Albe & le lac Fucin. Cette forêt s'appelle aujourdhui *la Selva d'Albi.* Solin & Silius Italicus l'appellent *Anguitie*, du nom d'une des filles d'Aëtes roi de Colchos, laquelle eut pour sœurs Circée & Médée. Mais Servius dit que Médée ayant suivi Jason, vint en Italie; & qu'ayant donné aux Marrhubiens, qui habitoient vers le lac Fucin, des remédes pour se garantir contre les attaques des serpens, ces peuples l'appellerent *Anguitie*, du mot latin *anguis*, qui signifie *serpent*; ou d'*angere*, c'est-à-dire, *tourmenter*; ou de tous les deux, à cause que par ses enchantemens elle tourmentoit & faisoit mourir les serpens. * Solin, *c.* 8. Silius Italicus, *l.* 8. Servius, *sur le 7 de l'éneid.* Cluvier.

ANGITOLA (la Rocca d') *Angitula*, bourg de la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples. Il est situé sur une riviere qui porte son nom, & qui se décharge peu après dans le golfe de S. Euphémie. Il est éloigné environ de deux lieues de la ville de Monte-Leone, du côté du nord. On croit qu'Angitola est la petite ville de Bruttiens qu'on nommoit *Crissa.* * Baudrand.

ANGLE, *Angla*, bourg de France dans le Poitou. Il a une abbaye, & est situé sur la riviere d'Anglin, aux confins de la Touraine & du Limosin, environ à neuf lieues de Poitiers, du côté du levant. * Baudrand.

ANGLEN, *Anglia*, *Anglia minor*, petit pays du duché de Slefwick. Il est entre la ville Slefwick, celle de Flensbourg & la mer Baltique. Il conserve encore le nom des anciens Angles, ou Anglois, qui y habitoient, & qui s'étant emparé de la partie méridionale de la grande Bretagne, se sont enfin rendu maîtres de toute l'isle, & lui ont donné le nom d'Angleterre. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANGLERIUS, *cherchez* MARTYR. (Pierre)

ANGLESEI, que les anciens ont nommée *Mona*, petite isle d'Angleterre dans le pays de Galles, & près du comté de Caërnarvan, dont elle n'est séparée que par un très-petit détroit appellé *Minai.* Ses bourgs les plus considérables sont Beaumaris, *Bellomariscus*; Newburg, *Novoburgus*; Aberfraw, *Gadiva*, & environ soixante-quatorze paroisses. Cette isle obéissoit à des rois particuliers, connus sous le nom de *rois de Venedotie*, avant que les princes de Galles s'en fussent rendu maîtres. Ce fut le roi Edouard I qui en fit la conquête. * Leland. Cambden & Speed, *desc. Angl.* La Mart. *dict. géogr.*

ANGLETERRE, royaume de l'Europe situé dans l'isle de la grande Bretagne, qui est une des plus grandes de l'océan, & qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse.

SES NOMS, SA SITUATION ET SA DIVISION.

Cette isle a eu autrefois le nom d'*Albion*, & ensuite celui de *grande Bretagne*, lorsqu'on la considéroit jointe à l'Ecosse; & les anciens l'ont nommée diversement *Albion* ou *Britannia.* Le roi Egbert descendu des Ingli ou Angles, peuples de la basse Saxe, réunit sept royaumes qu'on avoit déja établis dans cette isle, & dont nous parlerons plus bas. Il ordonna vers l'an 801, qu'on donneroit à cet état le nom d'*Engle-land*, qu'il a depuis toujours gardé. Et aujourd'hui les François le nomment *Angleterre*; ceux du pays, *England*; les Allemans & ceux des Pays-Bas, *Engeland*; les Italiens *Inghilterra*; & les Espagnols *Inglaterra.* L'Angleterre est séparée de l'Ecosse par les rivieres de Solwai & de Twede. Toute l'isle en général a la mer d'Ecosse au septentrion, la mer d'Allemagne à l'orient, la mer Britannique, ou la Manche au midi, & la mer d'Irlande & partie de celle d'Ecosse à l'occident. Sa forme est triangulaire, & sa côte irréguliere, à cause de divers caps & diverses bayes. On dit qu'elle a 386 milles de longueur, 280 de largeur; & 1300 milles de tour. Les Romains avoient divisé l'Angleterre en cinq parties, qui étoient *Britannia prima*, *Britannia secunda*, *Flavia Cæsariensis*, *Maxima Cæsariensis*, & *Valentia.* La premiere comprenoit la partie méridionale d'Angleterre; la seconde & la troisiéme occupoient les terres du milieu; la quatriéme & la cinquiéme, celles qui étoient au septentrion. Les anciens Bretons ayant reçu la religion chrétienne, établirent un gouvernement ecclésiastique. Ils diviserent tout le pays en trois provinces ou métropoles, savoir l'archevêché de Londres, celui d'Yorck, & celui de Caërlon, qui étoit autrefois une grande ville du pays de Galles. La premiere province ecclésiastique contenoit la *Britannia prima*, & la *Flavia Cæsariensis* des Romains; la seconde comprenoit la *Maxima Cæsariensis* & la *Valentia*; & enfin l'archevêché de Caërleon avoit sous soi la *Britannia secunda.* Mais depuis que les Saxons se furent établis en Angleterre, elle fut partagée en sept royaumes différens. Ces peuples étoient païens, & le roi de Kent, qui fut converti par le moine S. Augustin, changea le premier ordre des provinces ecclésiastiques. On les divisa en diocèses; & vers l'an 630, Honorius, archevêque de Cantorberi, les subdivisa en paroisses. Enfin le roi Egbert, qui réduisit les sept royaumes en un seul, divisa l'Angleterre en plusieurs provinces ou shires. Ce mot de *shire* est tiré d'un autre mot saxon *scire*, qui signifie *partage* ou *division.* Ces shires furent subdivisées en *hundreds*, c'est-à-dire, en *centaines* ou *dix dixaines*, & chaque dizaine étoit composée de dix familles. Aujourdhui l'Angleterre doit être considérée de deux façons; selon le gouvernement ecclésiastique, & selon le temporel ou séculier. En la considérant sous la premiere face, elle est divisée en deux provinces ecclésiastiques ou archevêchés, Cantorberi & Yorck. La métropole de Cantorberi a vingt-un suffragans, qui sont Londres,

Winchester, Bath & Wels, Worcester, Chicester, S. David, Eli, Bristol, Norwich, Glocester, Conventri & Lichfield, Salisburi, Hereford, Peterboroug, Oxford, Rochester, Lendaff, Lincoln, Saint-Asaph, Excester, & Bengor. La métropole d'Yorck a quatre suffragans, Durham, Carlile, Chester & Man, dont l'évêque réside à Rushin, capitale de l'isle de Man. Ces diocèses sont encore divisés en archidiaconés, qui ont sous eux des doyens ruraux; ces derniers sont divisés en paroisses. Selon le gouvernement séculier, l'Angleterre est divisée en cinquante-deux comtés ou shires, qui ont divers hundreds; & ceux-ci sont encore divisés en titins ou dixaines. Enfin, l'Angleterre, sans y comprendre le pays de Galles, est divisée en six cercles, où les juges tiennent les grands jours deux fois l'année. Elle est aussi divisée par les rois d'armes, en nord & en sud, qui sont les provinces séparées par la riviere de Trent. L'Angleterre a vingt-cinq cités ou grandes villes. Londres est la capitale; les autres sont, Yorck, Bristol, Glocester, Cornouaille, &c. Oxfort & Cambridge sont les deux universités. On y compte 641 grands bourgs où l'on tient marché; & 9725 paroisses, dont plusieurs ont divers hameaux, & des villages considérables. Les rivieres sont la Tamise, la Saverne, le Trent, &c.

Qualités du pays.

L'Angleterre est un pays fertile, commode, & dont l'air est extrêmement tempéré. Les vents d'ouest qui soufflent en hyver, & qui n'y sont pas froids, rendent cette saison peu fâcheuse; & en été les vents agréables & les pluyes moderent les chaleurs, & corrigent la sécheresse. On y voit peu de montagnes stériles, ou de rochers nuds; au contraire, on trouve par-tout des vallons, des collines & des campagnes qui produisent toute sorte de grains, de fruits & de bois. Elle a un très-grande abondance de toutes les choses nécessaires à la vie de l'homme, comme de troupeaux, de volaille, de venaison, de laitage, de poisson, de fruits de toutes sortes, & de boissons différentes, comme bierre, cidre & hidromel, qu'on fait en quelques endroits, &c. Il y a eu autrefois des vignes dans le pays le plus méridional; mais il n'y en a plus aujourd'hui. On y supplée par les vins qu'on y transporte des pays étrangers; outre que la bierre qui s'y brasse est la meilleure du monde. Les pâturages y sont merveilleux, les laines excellentes, & les draps très-recherchés: aussi dit-on que le trafic qui s'en fait, monte à plus de deux millions d'or par année. La bonté des laines n'y vient pas seulement de la fertilité du pays; mais encore de ce qu'on n'y voit point de loups, & de ce que l'air y étant tempéré, on laisse en tout temps les moutons à la campagne. La terre à foulon y est particuliere pour les manufactures. On n'y manque aussi ni de cuir, ni d'ardoise, ni de brique, ni de chaux pour les bâtimens. Outre le bois, on s'y sert de charbon de terre, dont on y en apporte une grande quantité d'Ecosse. Il est sûr qu'il y a peu de lieux dans le monde où l'on trouve plus de chevaux de service, & plus de chiens de toutes tailles. On n'y voit plus d'ânes, de mulets & de loups. Quelques auteurs en ont attribué la cause à une antipathie secréte; les autres ont dit que, comme la noblesse Angloise aime extrêmement la chasse, on y a détruit ces animaux, & que ceux que l'on avoit condamnés à l'exil, ne pouvoient revenir, qu'en apportant un certain nombre de têtes de loups. L'Angleterre renferme encore beaucoup de mines d'étain, de plomb & de fer. L'étain de Cornouaille est très-estimé. Il y a même des mines d'argent, quelques-unes de cuivre & de couperose, & plusieurs mines d'alun. On y trouve grand nombre de bains & d'eaux minérales. Le roi Jacques I y voulut faire planter des mûriers pour nourir des vers à soye; mais ce dessein ne réussit pas, & on trouva même que le commerce y attiroit assez de soie; aussi-bien que de toutes autres marchandises.

Moeurs, coutumes et loix des Anglois.

Les seigneurs & la véritable noblesse de ce pays ont été comparés à la plus fine fleur de farine, & le peuple au son le plus grossier. Les premiers sont honnêtes, généreux, obligeans, libéraux, civils envers les étrangers, & jaloux de la gloire de leur patrie. Leur naturel se perfectionne par l'éducation, par les voyages, & par la conversation des étrangers. Mais le peuple y est cruel, insolent, brutal, séditieux, & ennemi des étrangers. L'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, que le pays produit sans exiger un grand travail de leur part, les rend orgueilleux & négligens. Aussi n'ont-ils pas la même industrie & la même adresse pour les ouvrages & pour les manufactures, que les autres peuples, forcés par la stérilité de leur pays à devenir industrieux & amateurs du travail. Il y a long-temps qu'on dit que les Anglois sont assez doux dans l'adversité, mais très-dangereux dans la prospérité.

Anglica gens est optima flens, sed pessima ridens.

Pour être persuadé de ce fait, il ne faut que considérer les maux que l'Angleterre a soufferts au milieu du XVII siécle, par l'emportement & par la malice de ses esprits aigres, querelleux, opiniâtres & dissimulés. Les anciens Anglois étoient belliqueux, & aimoient passionément leur liberté, inclination qui leur mettoit très-souvent les armes à la main. Ils ont été accusés de gourmandise & d'yvrognerie, & ces vices étoient suivis de la débauche des femmes. Ils mangent beaucoup de chair presque crue, & sur-tout de chair de bœuf, quoiqu'ils aient du poisson en abondance. Ils prennent aussi beaucoup de tabac en fumée, & les gens de lettres même y composent souvent leurs ouvrages, la pipe à la main. Leurs festins sont magnifiques; mais bien moins qu'ils ne l'étoient autrefois. Leurs historiens parlent d'un festin que fit Richard, comte de Cornouaille, frere du roi Henri III à son mariage, où il fit servir trente mille plats de viande. On dit aussi que le roi Edouard II fit durant les fêtes de Noël, des festins, à chacun desquels l'on employa vingt-six bœufs & trois cens moutons, sans la volaille, les autres mets & les ragouts. Pour leurs modes, ils s'habillent à peu près comme les François. Le roi & les gens de qualité ont leurs parcs, leurs forêts de chasse & leurs meutes de chiens, les bals, les comédies, &c. Les bourgeois & les paysans ont des divertissemens différens; ils aiment beaucoups les combats d'ours & de taureaux, celui des coqs & de l'escrime, qui s'accordent à leurs inclinations. Ils ont pour plaisir particulier, la sonnerie & le carillon des cloches. Les femmes y vont sans façon au cabaret; & pour leur faire plaisir, il faut terminer le cadeau par le combat des ours & des taureaux, par celui des coqs, ou de l'escrime, & souvent par les trois ensemble.

La langue d'Angleterre est un mélange de vieux saxon, de vieux normand & de françois; & elle a même quelque chose de l'ancien breton, du latin, & du danois. Elle a pris ces façons de parler des divers peuples qui s'y sont établis. Lorsque les Romains eurent conquis l'Angleterre, ils y introduisirent leur langue, qui étoit la latine. Depuis, les Saxons y firent recevoir la leur, dans les provinces qu'ils occuperent, & les Normans y enseignerent la langue françoise: desorte que les loix étoient écrites en cette langue, & qu'on n'y plaidoit & n'y prêchoit qu'en françois. Aujourd'hui, les rôles de la cour & les chartes, les registres, les actes, les procès, les commissions, &c. sont écrits en latin. Les noms des villes, des provinces, & même des familles sont presque tous saxons. Le droit commun

commun est en partie en normand, & les écoliers l'étudient en cette langue. Les plaidoyers & les termes de chicane sont françois. Le roi d'Angleterre se sert de la même langue pour répondre aux adresses du parlement.

Pour régler leurs affaires, ils se servent de leur droit commun, des statuts, du droit civil, du droit canon, des loix forestieres, des loix militaires, & des coutumes & ordonnances particulieres. Le droit commun est la coutume ordinaire du royaume, à qui le temps a donné force de loi. On l'appelle aussi *loi non écrite*, non qu'elle ne se trouve écrite en vieux normand, mais parcequ'elle est fondée sur d'anciens usages non écrits. Les rois d'Angleterre ont autorisé ce droit commun par des ordonnances; & ils y ont ajouté des statuts pour les choses que ces coutumes n'expliquent pas assez. Ils suppléent encore à ces statuts par le droit civil, qui est un recueil de ce que les autres nations ont de plus raisonnable. Ce droit a été reçu dans les cours ecclésiastiques, dans l'amirauté, dans les universités, & dans la cour du seigneur maréchal, où l'on juge les crimes commis hors du royaume, les contrats passés dans les pays étrangers, & les différends que la noblesse peut avoir pour le rang, pour les armes, &c. Le droit canon d'Angleterre, qu'ils appellent le *droit ecclésiastique* du roi, est composé de divers canons des conciles, de plusieurs décrets des papes, & de passages tirés des écrits des peres, qu'ils ont accommodés à leur créance, dans le nouveau changement qui s'est fait dans leur église. Car par la 25 ordonnance de Henri VIII, ces ordonnances ne doivent être contraires, ni à l'écriture, ni aux droits du roi, ni aux statuts & coutumes ordinaires de l'état. Les loix que les Anglois appellent *forestieres*, regardent la chasse, les crimes qui se commettent dans les bois, &c. Ils ont pour cela des ordonnances faites par Edouard III, & ce recueil qu'ils nomment *charta de foresta*. La loi militaire n'a de force qu'en temps de guerre, & ne s'étend que sur les soldats & sur les matelots. Elle dépend de la volonté du roi, ou de son lieutenant général. Le roi donne pouvoir aux magistrats de quelques villes, de faire les loix particulieres qu'ils croiront avantageuses aux habitans, pourvû qu'elles ne soient point contraires à celles du royaume.

Les anciens Saxons ne punissoient presque jamais de mort les criminels; ils les condamnoient seulement à l'amende; ou bien ils leur crevoient les yeux, leur coupoient le nez, ou leur arrachoient les parties qui distinguent les sexes. Aujourdhui les crimes pour lesquels on fait mourir les criminels en Angleterre, sont de haute trahison, de petite trahison ou de félonie. Ceux qui sont convaincus du premier de ces crimes, sont traînés sur une claie au gibet, où on les pend. Mais on coupe la corde avant qu'ils soient morts; on leur arrache les entrailles qu'on brule, & les membres, pour être exposés dans les lieux que le roi ordonne. Quoique le crime de fausse monnoie soit de haute trahison, les criminels ne sont pas punis si sévérement, & on les laisse mourir à la potence. Le crime de petite trahison a lieu, lorsqu'un valet tue son maître, une femme son mari, un clerc son prélat, un sujet son seigneur. Ces crimes sont punis par le gibet: la femme est brulée vive. On traite de même les malfaiteurs, appellés vulgairement sorciers. Pour les voleurs & les meurtriers, on se contente de les pendre; mais si le voleur a assassiné en même temps, on le suspend avec des chaînes au lieu où il a commis le meurtre, jusqu'à ce que les corbeaux aient dévoré les chairs. Le meurtre, le vol, les autres crimes capitaux qui ne sont ni de haute ni de petite trahison, rendent félons ceux qui les commettent, & sont tous punis du gibet. Ceux qui refusent de répondre, ou qui ne veulent pas être jugés selon les loix du pays, sont obligés de subir la peine qu'ils nomment *peine forte & dure*. Le criminel est attaché par les bras & par les jambes dans une basse fosse, où l'on lui met quelque chose d'extrêmement pesant sur la poitrine. Le lendemain on lui donne trois morceaux de pain d'orge, qu'on lui fait avaler sans boire, & le troisiéme jour on lui donne de l'eau, qui se trouve la plus proche de la porte de la prison, & on le laisse ainsi jusqu'à ce qu'il meure. Il s'est trouvé des gens qui ont enduré ce supplice, plutôt que de perdre leurs biens, & leur noblesse; mais dans les cas de haute trahison, quoique le criminel soit muet, & ne veuille pas répondre, on ne laisse pas de le faire mourir lorsque le crime est avéré. Les Anglois croient que la peine de la roue est trop dure pour les chrétiens; & que la torture sent trop l'esclavage, si ce n'est en cas de haute trahison. Il y a d'autres peines déterminées pour les autres crimes; & quelques-unes assez modérées. Le crime de *misprision* de haute trahison, qu'on commet en ne déclarant point à l'état celui qu'on sait être coupable de haute trahison, n'est puni que de la prison perpétuelle, & de la perte de l'usufruit de ses biens: on ne punit le parjure que du pilori, & on se contente de déclarer le coupable incapable de posséder aucun emploi, & d'être témoin à l'avenir, quoique son crime ait occasionné la mort d'un innocent. Les blasphémateurs, les auteurs de libelles, ceux qui vendent à faux poids, ou à fausses mesures, sont aussi punis du pilori; mais on condamne à la prison perpétuelle, & on confisque tous les biens de ceux qui frapent quelqu'un dans les cours de Westminster, lorsqu'on les tient actuellement. Il est assez ordinaire que le roi commue la peine des grands crimes en faveur des personnes de qualité, & qu'il ordonne qu'on leur coupe la tête avec une hache sur un billot. Dans le cas de haute trahison, tous les biens du coupable sont confisqués au roi; sa femme perd son douaire, & s'il est noble, ses enfans perdent la noblesse: les autres crimes ne nuisent pas aux héritiers des criminels.

Il y a en Angleterre d'autres usages qui sont particuliers à ce pays. Les femmes nobles par création ou de naissance, conservent leur noblesse, même en se mariant à des roturiers: & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que si une femme de cette sorte, par exemple, une duchesse de naissance, se marie à un baron, elle n'a que le rang & la qualité de barone; au lieu que si elle se marie à un homme de moindre condition, elle conserve le rang que sa naissance lui donne. C'est encore une singularité de ce pays, que si le mari & la femme commettent un crime ensemble, celle-ci n'est considérée ni comme auteur ni comme complice; parceque la loi suppose qu'elle a été forcée à faire le crime. Une autre loi, suivant laquelle le mari doit reconnoître l'enfant dont sa femme est accouchée pendant son absence, même depuis plusieurs années, pourvû qu'il ne soit pas sorti des quatre mers, & des isles Britanniques, est aussi très-favorable au sexe. Les peres peuvent disposer de tous leurs biens entre leurs enfans, & même donner tout à l'un & rien aux autres: quand il n'y a point de testament, l'aîné des enfans ne donne aux cadets que ce qu'il lui plaît. Les enfans mâles dont les peres sont morts, sont capables de se choisir un tuteur à quatorze ans, & ils peuvent aussi demander leurs terres de roture, & par leur testament disposer de leurs biens & de leurs meubles: à quinze ans ils sont obligés, s'ils en sont requis, de prêter le serment de fidélité au roi; & à 21 ans ils sont majeurs. Une fille à l'âge de sept ans, peut demander quelque chose pour son mariage aux fermiers & aux vassaux de son pere: à neuf ans elle peut avoir un douaire, comme si elle étoit nubile: à douze ans elle peut ratifier son premier consentement pour son mariage; & si elle ne le rompt pas à cet âge-là, elle est liée pour jamais: à 17 ans elle est maîtresse de tous ses biens, & hors de tutelle; & à 21 ans elle est majeure.

Enfin il y a en Angleterre deux sortes de terres tenues en vasselage; les unes dont la tenure est servile; les autres dont la tenure & les hommes mêmes qui les afferment sont serviles, & soumis en tout au seigneur, jusqu'à lui donner tout ce qu'ils gagnent: la loi les appelle *pursvillains*.

L'Angleterre compte un grand nombre de savans hommes. Pitseus, qui a fait le catalogue des écrivains de ce royaume, en nomme plus d'onze cens dans son ouvrage imprimé en 1619. Il faut pourtant convenir, quoi qu'en disent les auteurs du pays, qu'on n'a point vu de savans en Angleterre, avant le V siécle de l'église. Car après l'hérésiarque Morgan, ou Pélage & son disciple Fastidius Priscus, dont les écrits sont d'ordinaire un peu obscurs pour le raisonnement, & embarassés pour le stile, les premiers & les plus illustres auteurs de ce pays, sont Gildas *le Sage*, S. Adelme de Shireburne, célébres par leur doctrine, & par leur piété dans les VI & VII siécles. Depuis ce temps-là, on peut assurer que l'Angleterre a toujours produit de beaux esprits & de savans hommes. Heidegger, Allemand & professeur de théologie en Hollande, prétend que les Anglois ont un génie plus subtil que les autres nations; mais flaterie à part, on doit avouer qu'ils approfondissent beaucoup les matieres de science, qu'ils aiment les méthodes recherchées, & qu'ils s'appliquent à observer la nature de plus près que les autres nations. On a vu parmi eux un grand nombre de théologiens; & lorsque la scholastique se fut introduite dans l'université de Paris, les Anglois firent paroître une inclination & un talent particulier pour cette sorte de théologie. Le chancelier Bacon dit que la plupart de leurs théologiens scholastiques sont diffus dans leurs explications, chicaneurs dans leurs disputes, & affectés dans leurs méthodes. Ce savant magistrat ne juge pas plus favorablement de leur théologie positive, de leurs commentaires sur l'écriture sainte, & de leurs livres de dévotion. On vante les sermons des prédicateurs Anglois; mais Hottinger les trouve trop diffus, & remplis de digressions trop éloignées du sujet. Au reste; quoique depuis le schisme de Henri VIII la théologie ait été alterée en Angleterre, par le changement de religion, on y a vu néanmoins des hommes savans en ce genre. On y voit fleurir les arts & les sciences par l'industrie & les travaux de plusieurs personnes, qui se signalent dans la philosophie, la philologie, les antiquités ecclésiastiques, la médecine, les mathématiques, & dans la poësie même, principalement pour la tragédie: peut-être, si l'on en croit un critique du XVII siécle, parceque les Anglois se plaisent aux choses atroces & cruelles; mais ce jugement ne plaira pas à ceux qui feront attention à ce qu'on a dit ci-dessus des supplices qui sont en usage parmi eux.

Révolutions d'Angleterre.

L'Angleterre a été soumise à cinq nations differentes. On croit que les Bretons sortis des Gaules, en furent les premiers habitans; parceque leur religion, leur langue & leurs coutumes, étoient presque les mêmes que celles des Galois. Les auteurs qui donnent dans les fables, n'ont pas manqué d'en mêler dans l'histoire d'Angleterre. Ils comptent un très-grand nombre de rois Bretons, avant la naissance du Fils de Dieu; & selon eux, Brutus a été le premier de ces monarques prétendus. Mais sans s'attacher à ces contes fabuleux, voici ce qu'il y a de plus sur. Jules César a été le premier des Romains qui soit entré dans la Grande Bretagne; où il soumit les peuples de la partie méridionale, qu'il rendit tributaires de la république. Les Bretons se révolterent au commencement de l'empire d'Auguste, & s'efforcerent souvent de secouer un joug qui leur paroissoit insupportable; mais ils furent toujours vaincus. L'empereur Claude dompta les plus rebelles; & les légions qu'on envoya dans leur pays les accoutumerent peu à peu à une espéce de dépendance, jusqu'à ce qu'ils furent entierement soumis sous l'empire de Domitien. Les Bretons furent ainsi tributaires des Romains, jusque vers l'an 446, où ils appellerent à leur secours les Pictes peuples d'Ecosse, c'est-à-dire, ceux qui habitoient la partie septentrionale de l'isle. Ceux-ci firent sur les terres des Romains des irruptions qui leur réussirent, & chasserent de l'isle ces conquérans, qui y avoient commandé durant plus de quatre siécles. Ils y affermirent si bien leur puissance, que la plus grande partie des Bretons furent obligés de se soumettre à eux. Les autres, qui ne pouvoient souffrir cette servitude, mirent sur le trône un seigneur nommé *Vortiger*, qui marcha à leur tête contre les Pictes & les Ecossois; mais après plusieurs victoires, il fut obligé d'appeller les Saxons à son secours; & ensuite il épousa la fille de leur général. Ce mariage déplut aux Bretons, qui élurent Vortimer son fils pour leur souverain. Il y eut combat entre le pere & le fils: les Saxons furent vainqueurs; & assistés des Anglois qui étoient venus avec eux sous la conduite d'Hengist, pour secourir Vortiger, ils pousserent si fort les Bretons, qu'ils les chasserent presque de tout le pays. Dans la suite les Saxons y furent encore appellés, & s'en rendirent maîtres. Car ils chasserent les Bretons, dont une partie vint habiter en France, dans la province de Bretagne, d'où plusieurs croient qu'ils étoient déja sortis; & les autres se retirerent dans les montagnes les plus occidentales de l'isle. Depuis que ces nouveaux conquérans se furent établis dans la Grande Bretagne, il s'y forma divers petits états; & l'on compte jusqu'à sept royaumes, qui sont ceux de Kent, de Northumberland, de Sussex, d'Essex, de Mercie, de West-Sex & d'Estangle, ou Angleterre orientale. Egbert qui commença de regner l'an 800, réduisit ces divers royaumes en un seul, qu'il nomma *Angeland*, c'est-à-dire, *Angleterre*. Les successeurs de ce prince regnerent jusqu'en l'an 1017, où Canut roi de Danemarck, étant entré en Angleterre, tua Edmond II, dit *Côte-de-Fer*, & se mit sur le trône. Il mourut le 12 novembre 1035. Harold son fils lui succéda jusqu'en 1040, & alors Canut II, autre fils de Canut I, monta sur le trône à son tour, & mourut d'apoplexie dans un festin le 20 juillet 1042. Alors Alfred frere d'*Edmond II*, fut appellé à la succession de la couronne, qu'il laissa à son frere S. Edouard III de ce nom, dit *le Confesseur*, qui lui succéda en 1042. Le roi Ethelred l'avoit eu d'*Emme* sa seconde femme, fille de *Richard I* duc de Normandie. Ce roi n'eut point d'enfans, ayant vécu en continence avec *Edite* son épouse. Il mourut en 1066, laissant son état à Guillaume *le Conquérant*, fils *naturel* de *Robert* duc de Normandie. Ce prince l'avoit reçu chez lui, dans le temps que les Danois étoient maîtres de l'Angleterre, & lui avoit donné même des troupes pour remonter sur le trône. Edouard ne perdit pas le souvenir d'une si grande générosité; & pour lui en témoigner sa reconnoissance, il le laissa héritier de son état. Harold II, fils de *Godowin* comte de Kent s'y établit d'abord, prétendant y avoir droit par sa mere fille de *Canut I*; mais Guillaume *le Conquérant* le tua dix mois après dans la bataille d'Hastingue, le 14 octobre 1066. Guillaume laissa Guillaume II, dit *le Roux*, Robert II & Henri I. Ce dernier mourut en 1135. Etienne de Blois, comte de Boulogne, lui succéda du chef de sa mere *Adel* ou *Alix* fille de *Guillaume le Conquérant*. Mais après sa mort en 1154, Henri II, de la maison d'Anjou, parvint à la couronne, par les droits qu'y avoit *Mahaud* sa mere, fille de *Henri I*. Il eut d'illustres successeurs. *Henri* surnommé *au court-mantel*, qu'il avoit fait couronner roi, mourut avant lui en 1183. Richard *Cœur de Lion*, son autre fils, conti-

tua la postérité. En 1399, HENRI fils de *Jean* de Gand, qui étoit duc de Lancastre par sa femme *Blanche*, fit mourir en prison Richard II, & usurpa la couronne. On étoit persuadé qu'elle appartenoit légitimement à *Anne* femme de *Richard*, fils d'*Edmond* duc d'Yorck. C'est ce qui fit naître les querelles d'entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, & forma deux factions, l'une de *la rose blanche*, & l'autre de *la rose rouge*. HENRI IV du nom laissa HENRI V, pere de HENRI VI. Celui-ci fut détrôné par EDOUARD IV, fils de *Richard* duc d'Yorck, auquel on avoit fait couper la tête. Il laissa deux fils, *Edouard V* & *Richard*, que RICHARD duc de Glocester, leur oncle & leur tuteur, fit mourir, pour se placer sur le trône. HENRI VII, duc de Richemont, le tua dans une bataille, & s'empara de la couronne. Son fils HENRI VIII lui succéda. Il auroit mérité de grands éloges de la postérité, si sa passion pour Anne de Boulen & pour d'autres femmes, n'eut terni sa réputation & ses vertus. Ce fut lui qui commença à renverser la religion en Angleterre. EDOUARD VI lui succéda en 1547, & mourut en 1553, laissant la couronne à Jeanne Suffolck, fille de Charles Grai, duc de Suffolck, & de Marie sœur de Henri VIII; mais les Anglois la renfermerent dans une prison, où elle eut la tête coupée; & ils couronnerent MARIE fille du même *Henri*, & de *Catherine* d'Aragon sa premiere femme. Elle mourut en 1558: & ELISABETH, qui étoit le fruit du mariage de *Henri VIII* & d'*Anne* de Boulen, lui succéda, & regna jusqu'en 1603. JACQUES VI roi d'Ecosse, fils de *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart duc de Lenox, fut ensuite appellé à la couronne. Ce fut une espéce de réparation qu'Elisabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait couper la tête. Le roi Jacques réunit les trois états d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en une seule monarchie, sous le nom de la *Grande Bretagne*. Il mourut en 1625. CHARLES I son fils lui succeda. C'est lui que ses sujets firent mourir en 1649. Les principaux ministres de ce parricide, furent Fairfax & Cromwel. Ce dernier se fit déclarer protecteur de la république, & sa vie fut plus heureuse que celle d'un tyran n'auroit mérité de l'être. Il mourut en 1658. Richard Cromwel son fils lui succéda sous le titre de protecteur; mais il fut bientôt dépossedé. Car le général Monk, vice-roi d'Ecosse, disposa si bien les deux chambres du parlement à rétablir le roi légitime, que Charles II fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis sur le trône de ses peres. Il épousa en 1662 *Catherine* de Portugal, fille de *Jean IV*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut l'an 1685 le 19 février. JACQUES II, son frere, mort en 1701, lui succéda. Celui-ci fut détrôné en 1688, par le prince d'Orange son gendre, qui se fit reconnoître roi sous le nom de GUILLAUME III. Après la mort de Guillaume, qui avoit été précédée de celle de la reine MARIE son épouse, fille aînée du roi *Jacques II*, la princesse ANNE sœur de *Marie*, & femme du prince *George* de Danemarck, monta sur le trône d'Angleterre en 1702. Cette princesse mit fin à la guerre qui duroit depuis plusieurs années entre la France & l'Espagne d'une part; & l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande & les autres princes unis, de l'autre; par la paix conclue avec ces puissances à Utrecht le 12 mai 1713, à l'exception de l'empereur, qui fit ensuite son traité particulier à Rastad le 6 mars 1714. Après la mort de la reine Anne arrivée le 12 août 1714, les Anglois, suivant un acte du parlement pour regler la succession dans la ligne protestante, fait sous le regne de Guillaume III, ont appellé à la couronne GEORGE duc d'Hanover, qui se trouvoit le plus proche parent de la branche royale, entre ceux qui sont de la religion protestante.

☞ Voici une table chronologique des rois qui ont gouverné l'Angleterre pendant l'eptarchie, c'est-à-dire, lorsque ce pays étoit partagé en sept royaumes. On y a suivi la chronologie adoptée par les auteurs de l'*art de vérifier les dates*.

ROIS DE NORTHUMBERLAND.

Commencement des regnes.
ANS DE J. C.

547. Ida.
Après sa mort le royaume est partagé en deux parties, la Bernicie & le Deïre.

Rois de Bernicie.		*Rois de Déïre.*	
559.	Adda.	559.	Ella.
564. ou 566.	Glappa.		
572.	Freidulphe.		
579.	Théodoric.		
586.	Athalaric.	588. *ou* 589.	Edwin fils d'Ella, dépouillé par Alfred.*
590.	Adelfrid, ou Alfred, roi de tout le Northumberland.		
617.	* Edwin, roi de tout le Northumberland.		
633.	Ansfrid.	633.	Osrick.
634.	Oswald, roi des deux provinces.		
643.	Oswy.	644.	Oswin.
		652.	Adelwalt, meurt sans enfans en 655, & le Deïre est réuni à la Bernicie.
670.	Egfrid.		
685.	Alfred.		
705.	Osred.		
717.	Cenred.		
719.	Osrick.		
730.	Céolulphe.		
737.	Edbert.		
758.	Osulphe.		
759.	Mollon-Adelwalt.		
765.	Alered.		
774.	Ethelred.		
779.	Alphuad.		
789.	Osred.		
790.	Ethelred.		
796.	Osbald, ou Osred.		
796.	Ardulphe.		
808.	Alphuad II.		
810.	Andred. Ce fut sous son regne, l'an 827, que le Northumberland se soumit à Egbert, roi de West-Sex, qui mit fin à l'eptarchie. Hicquez donne cependant une suite des rois de Northumberland jusqu'au milieu du dixiéme siécle; mais c'étoient des rois tributaires de ceux d'Angleterre, ou placés par les Danois rois du pays.		

ROIS D'ESSEX,
OU DES SAXONS ORIENTAUX.

526, environ. Ereskius, ou Ercenwin.
Sigebert I.
Suithelm I regnoit l'an 535.
587. Sledda.
596. Scabert, ou Sabert.
616. Sexred, Seward, & Sigebert, regnent ensemble & sont tous trois tués dans une bataille en 622.
623. Sigebert II, dit *le petit*.
648. Sigebert III, dit *le bon*.
661. Suithelm II.
663. Sicher & Sebba regnent peu de temps ensemble. Sebba jusqu'en 693.
693. Sigehard, & Swenfred, ensemble.
700. Offa.

Commencement des regnes.

709. Selred.
746. Suithred.
Il y a eu peu de rois depuis lui, jusqu'à l'an 819, qu'Egbert se rendit maître du royaume ; & on ignore le nom de ces rois.

ROIS DE SUSSEX, OU DES SAXONS MÉRIDIONAUX.

491. Ella, ou Eli.
514. Cissa, ou Clissa. Après sa mort son royaume fut possedé par les rois de West-Sex, jusqu'en
648. Ethelwalch.
686. Authun, & Berthun.
688. Berthun, seul.
On ignore le nom des rois qui suivent, jusqu'à
725. Alduin, ou Albert. Il fut défait & tué la même année par Ina, roi de West-Sex, & le royaume de Sussex fut réuni pour toujours à celui de West-Sex.

ROIS D'ESTANGLIE, OU DES ANGLOIS ORIENTAUX.

571. Uffa.
578. Titil, ou Titila.
599. ou 593. Redowald.
624. Erpwald.
629. Sigebert.
632. Egrik.
635. Annas.
654. Ethelrick, ou Ethelther.
655. Ethelvald, ou Adelwald.
664. Adulphe.
680. ou 683. Alphuald.
749. Beorna & Ethelred.
758. Beorna, seul.
Ethelbert, tué l'an 793.
857. ou 859. S. Edmond.
870. *Interregne.*
878. Guntrum, ou Gunthoron.
890. Eoric, Danois, succéde à Guntrum ; & après sa mort Edouard *le vieux* ayant subjugué les Danois, joignit l'Estanglie à son royaume.

ROIS DE MERCIE, OU DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

584. Crida, mort en 594.
597. Wibba.
615. Cearlus.
624. Penda.
655. Oswi.
659. Wolpher.
675. Ethelred.
704. Cenred.
709. Ceolred.
716. ou 719. Ethelbald.
757. Beornred.
757. Offa.
796. Egfrid.
796. Cenulphe.
819. Cenelm.
819. Ceolulphe.
820. Bernulphe.
823. Ludican.
825. Withglaph, tributaire d'Egbert.
839. Berthulphe.
852. Burhed.
874. Ceolulphe.
910. Ethelred est fait comte de Mercie. Après sa mort en 912, & celle de sa femme en 918, Edouard *l'ancien* se rend maître de la Mercie, & la joint à ses états.

Commencement des regnes.

ROIS DE KENT.

449. Hengist.
488. Escus.
512. Octa.
534. Hermenrick.
560. Ethelbert.
616. Ebald.
640. Ercombert.
664. Egbert.
673. Lothaire.
685. Edrick.
686. Widred.
725. Ethelbert, & Edbert.
748. Ethelbert, seul.
760. Aldrick.
794. Edbert, surnommé *Pren.*
798. Cudred.
805. Baldred, sur qui Egbert fit la conquête du royaume de Kent en 819.

ROIS DE WEST-SEX, OU DES SAXONS OCCIDENTAUX.

519. Cerdik.
535. Chenrik.
560. Ceolin.
592. Ceolric.
597. Cleolulphe.
611. Cinigisil, & Quicelm.
636. Cinigisil, seul.
643. Cenovalch.
672. Saxeburge, *femme de Cenovalch.*
673. Census.
685. Cedovalla.
689. Ina.
726. Adelard, ou Ethelheard.
740. Cudred.
754. Sigebert.
755. Cynulphe.
784. Brithrik.
800. ou 802. Egbert. Ce fut lui qui mit fin à l'eptarchie, en s'assujétissant les autres royaumes, ou les rendant tributaires.

SUITE CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE *des rois d'Angleterre.*

I. EGBERT, issu des rois Saxons, après avoir conquis plusieurs petits royaumes, ordonna que le pays de sa domination seroit nommé ANGLETERRE, dont il fut le premier roi, & mourut l'an 837, ayant eu de *Retburge* sa femme, ETHELWOLPHE, qui suit ; & *Ethelstan*, qui fut nommé par son frere, gouverneur des royaumes que leur pere avoit conquis, & dont la postérité est ignorée.

II. ETHELWOLPHE roi d'Angleterre, mort l'an 857, épousa 1°. *Osburg*, fille d'*Oslac*, Goth de nation : 2°. le premier octobre 856, *Judith* de France, fille de *Charles II* du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur, laquelle étant resté veuve prit une seconde alliance en 863 avec *Baudouin*, dit *Bras-de-Fer*, grand forestier de Flandre. Ce roi eut de son premier mariage, *Ethelbald* roi de West-Sex, mort en 860 sans postérité ; *Ethelbert* roi d'Angleterre, après son frere aîné mort sans lignée en 866 ; *Ethelrede* aussi roi d'Angleterre après ses freres, mort sans enfans le 28 avril 872 ; ALFRED, qui suit ; & *Etheswide*, mariée en 853 à *Burthrede* roi de Mercie, morte en 888.

III. ALFRED roi d'Angleterre, né en 849, & mort le 28 octobre 899, avoit épousé en 868 *Ethelbithe*, fille d'*Ethelrede*, dit *le Grand*, comte de Guines, morte l'an 904, dont il eut EDOUARD I du nom, qui suit ; *Ethelvard*, tué à l'armée le 12 novembre 922 ; *Elflede*, mariée à *Ethelred* prince de Mercie, morte le 10 juin 919 ; *Ethelgine*, abbesse de Schesburi ; &

Ethefwide, mariée à *Baudouin II* du nom, dit *le Chauve*, comte de Flandre. *Voyez* ALFRED.

IV. EDOUARD I du nom, dit *le vieux*, roi d'Angleterre, mort l'an 924, épousa 1°. *Egwyne* : 2°. *Edgine*, fille du comte *Sigilin*, seigneur de Meapham, Culin & Leanham : du premier mariage vint *Adelstan* roi d'Angleterre, mort sans alliance le 27 octobre 940. Du second sortirent *Edwin*, qui fut submergé dans la mer l'an 933, par le commandement de son frere aîné; EDMOND I du nom, qui suit; *Ethelrede* roi d'Angleterre après *Edmond* son frere, mort sans postérité l'an 954; *Elflede*, & *Ethelhilde*, religieuses; *Thyra*, mariée à *Gormon* roi de Danemarck; *Elgise*, alliée l'an 925 à *Sitrich* Danois, roi de Northumberland; *Ethilde*, seconde femme de *Hugues* dit *le Grand*, comte de Paris; *Edgine*, mariée 1. à *Charles* III du nom, dit *le Simple*, roi de France : 2°. à *Herbert* comte de Vermandois; & *Edithe*, premiere femme d'*Othon*, dit *le Grand*, empereur d'occident, morte le 26 janvier 942.

V. EDMOND I du nom roi d'Angleterre, fut poignardé l'an 948 dans un festin par un voleur, qu'il avoit banni de ses états. Il avoit épousé *Elsgive*, dont il eut, 1. *Edwin* roi d'Angleterre après *Ethelrede* son oncle; fut chassé de son royaume par ses sujets à cause de ses violences, & mourut l'an 958, laissant de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, une seule fille nommée *Richilde*, mariée à *Thieri* comte de Bar, duc de Mosellane; & EDGAR, qui suit.

VI. EDGAR, surnommé *le Pacifique*, roi d'Angleterre, après *Edwin* son frere, mourut l'an 975. Il épousa 1°. *Elfrede*, fille de *Baudouin II* du nom, comte de Flandre : 2°. *Alfrade*, fille d'*Ordgare*, duc de Cornouaille : 3°. *Wilfrede*. Du premier mariage vint, S. EDOUARD II du nom, dit *le Martyr*, roi d'Angleterre, qui ne prit aucune alliance, & fut assassiné, l'an 978, à la sollicitation d'*Alfrede*, sa belle-mere. Du second lit sortit ETHELRED, qui suit. Du troisiéme vint *Lagithe*, religieuse.

VII. ETHELRED roi d'Angleterre, mort le 23 avril 1016, épousa 1°. en 984 *Elgive*, fille du comte *Théodoret* : 2°. en 1020 *Emme*, fille de *Richard I* du nom, duc de Normandie, laquelle prit une seconde alliance avec *Canut I* du nom, roi de Danemarck & d'Angleterre. Du premier mariage vinrent EDMOND II du nom, qui suit; *Edwin*, qui prit le titre de roi d'Angleterre, & après la mort de son frere aîné, fut appellé par dérision *roi des Paysans*, & fut assassiné l'an 1017; *Aldestan*, mort jeune; & *Edigne*, mariée à *Eustache* comte de Boulogne. Du second lit sortirent S. EDOUARD III du nom, dit *le Confesseur*, qui fut roi d'Angleterre après le roi Canut, fut couronné l'an 1043, & mourut le 6 janvier 1066 sans laisser de postérité d'*Edythe*, fille de *Godwin* comte de Kent; *Alfred*, mis à mort l'an 1036, après avoir eu les yeux crevés; & *Gode* d'Angleterre, mariée à *Vautier* de Maigne, comte d'Hereford.

VIII. EDMOND II du nom, dit *Côte de Fer* à cause de sa force, roi d'Angleterre. Ayant été trahi par le duc de Murcie, il fut obligé malgré lui de partager son royaume avec Canut roi de Danemarck, & peu de temps après il fut assassiné l'an 1017. Il épousa *Algide*, veuve de *Sigefred* comte de Northampton, dont il eut *Edmond*, qui passa en Hongrie, où il fut élevé à la cour du roi Salomon, & y mourut sans alliance; & EDOUARD, qui suit.

IX. EDOUARD, dit *le Banni*, prince d'Angleterre, passa une partie de sa vie en Hongrie à la cour du roi Salomon, jusqu'à ce qu'ayant été rappellé par le roi *Edouard* III du nom, son oncle, qui avoit dessein de le déclarer son successeur, il retourna avec toute sa famille en Angleterre, l'an 1057, où il mourut peu après son arrivée avant son oncle. Il avoit épousé *Agathe*, fille d'*Etienne* roi de Hongrie, ou, selon d'autres, sœur de sa femme, qui étoit fille de l'empereur *Henri* III, dont il eut *Edmond*, mort sans alliance; EDGAR, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Malcolme* roi d'Ecosse; & *Christine* d'Angleterre, religieuse.

X. EDGAR prince d'Angleterre, retourna avec son pere en Angleterre, fut fort chéri du roi Edouard III, qui le destinoit son successeur à la couronne, dont il fut depuis dépossédé par l'ambition de Harold comte de Kent. Depuis il se soumit au duc de Normandie, & lui prêta serment de fidélité. Il fit le voyage de la terre sainte, défendit la ville de Laodicée contre les infidéles l'an 1099, & mourut en Ecosse, étant le dernier mâle de la race des rois Anglois-Saxons, sans laisser de postérité de *Marguerite*, sœur de *Malcolme* roi d'Ecosse.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS DE DANEMARCK.

I. SUENON roi de Danemarck & d'Angleterre, fils de HAROLD dit *le Grand*, roi de Danemarck, s'empara de l'Angleterre sur le roi Ethelred, qu'il obligea de lui payer tribut, & se fit couronner roi; mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité; car après avoir pillé toute l'Angleterre, il mourut le 3 février 1014, ayant eu pour enfans de *Gyrithe* ou *Sigride*, fille de *Keglare* Tostas, CANUT I du nom, qui suit; *Thyra*, mariée à *Burislas* prince des Vandales, d'avec lequel ayant fait divorce, elle épousa *Olaüs* roi de Norwége; & *Estrithe*, dite aussi *Marguerite*, alliée 1°. à *Richard* III du nom, duc de Normandie : 2°. à *Ulphon*, comte Anglois, auteur de la nouvelle branche des rois de Danemarck, qui a fini en *Marguerite* reine des trois royaumes.

II. CANUT I du nom, dit *le Grand*, roi de Danemarck, d'Angleterre & de Norwége, partagea le royaume d'Angleterre avec Edmond II du nom, & mourut l'an 1036. Il épousa 1°. *Alwine*, fille du comte *Alfrid* : 2°. *Emme* de Normandie, veuve d'*Ethelred* roi d'Angleterre, & fille de *Richard* I du nom, duc de Normandie. Du premier mariage du roi Canut sortirent, *Suenon*, désigné roi de Norwége par son pere, & mort l'an 1036; & *Harold* roi d'Angleterre, mort l'an 1040 sans postérité. Du second vinrent CANUT II du nom, qui suit; & *Cunegonde*, mariée à *Henri* III du nom, empereur, morte l'an 1043, *voyez* CANUT.

III. CANUT II du nom, dit *le Duc*, roi d'Angleterre & de Danemarck, fut couronné roi d'Angleterre l'an 1040, & mourut d'apoplexie sans postérité l'an 1041.

HAROLD, fils de GODWIN comte de Kent, fut proclamé roi d'Angleterre en 1066, après la mort du roi *Edouard* III du nom, qui avoit épousé sa sœur, & fut tué au combat d'Hastingues, donné le 14 octobre de la même année.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES DUCS DE NORMANDIE.

I. GUILLAUME I du nom, dit *le Conquérant*, roi d'Angleterre, fils *naturel* de ROBERT II du nom duc de Normandie, fut maintenu dans le duché de Normandie par Henri I du nom, roi de France, & institué héritier du royaume d'Angleterre par S. Edouard III du nom, dit *le Confesseur*, l'an 1065, dont il fut couronné roi l'an 1066, après avoir vaincu Harold son compétiteur, & mourut d'une chûte de cheval le 9 septembre 1087, âgé de 64 ans. Il épousa *Mahaud* de Flandre, fille de *Baudouin* V du nom, dit *de Lille*, comte de Flandre, morte le 2 novembre 1083, dont il eut 1. *Robert* III du nom, duc de Normandie, surnommé *Courtois*, qui fut privé du royaume par son pere, & fut obligé de se contenter du duché de Normandie, & de l'argent que son frere puîné lui donna pour aller à la conquête de la terre-sainte, où il se signala à la prise de Jérusalem, & autres expéditions. Ayant depuis déclaré la guerre au roi Henri son frere,

il fut fait prisonnier & conduit en Angleterre, où il mourut le 10 février 1134, après 28 ans de prison, ayant eu de *Sibylle*, fille de *Geofroi* comte de Conversane en Italie, *Guillaume*, qui fut privé du duché de Normandie par le roi Henri I son oncle, & jouit pendant quelque temps du comté de Flandre par la faveur de Louis VI dit *le Gros*, roi de France, qui lui donna le Vexin & autres terres. Il mourut le 27 juillet 1128 sans enfans, ni de *Sibylle* d'Anjou, avec laquelle l'on tient qu'il fit divorce, ni de *Jeanne*, fille de *Humbert* II du nom, comte de Morienne, ses deux femmes; & *Henri*, mort jeune; 2. *Richard*, mort jeune; 3. GUILLAUME II du nom, qui suit; 4. HENRI I du nom, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; 5. *Cecile*, abbesse de la Trinité de Caen, morte le 13 juillet 1126; 6. *Constance*, mariée à *Alain* III du nom, dit *Fergeant*, comte de Bretagne; 7. *Adelise*, mariée à *Haralde* Comte; 8. *Gundrede*, alliée à *Guillaume* de Varennes, comte de Surrei, morte le 27 mai 1085; 9. *Agathe*, mariée à *Alfonse* roi de Galice; & 10. *Adele* ou *Alix* d'Angleterre, qui étoit la quatriéme fille, fut mariée à *Etienne* surnommé *Henri*, comte de Champagne & de Brie, dont elle eut entr'autres enfans ETIENNE de Blois, lequel étant passé en Angleterre après la mort du roi Henri I du nom son oncle, se fit couronner roi d'Angleterre le 26 décembre 1135. Il fut fait prisonnier à la bataille donnée près de Lincoln, le 2 février 1141, par Mahaud d'Angleterre, comtesse d'Anjou, sur laquelle ceux de Londres, qui suivoient le parti d'Etienne, ayant remporté la victoire le 14 septembre suivant, il fut mis en liberté; fit un traité de paix avec le roi Henri II en 1148, & mourut le 25 octobre 1154. Il avoit épousé *Mathilde*, fille & héritiere d'*Eustache* comte de Boulogne, morte le 3 mai 1151, dont il eut *Baudouin*, mort jeune; *Eustache* de Blois, comte de Boulogne, qui fut couronné roi d'Angleterre du vivant de son pere, & mourut le 10 août 1151 sans enfans de *Constance* de France, fille de *Louis* VI du nom, dit *le Gros*, roi de France, qu'il avoit épousée en février 1140. Elle prit une seconde alliance avec *Raymond* VI du nom, comte de Toulouse, & vivoit en 1176; *Guillaume*, comte de Mortain & de Boulogne, tué au siége de Toulouse en 1160 sans laisser de postérité d'*Isabelle*, fille & héritiere de *Guillaume* comte de Varennes & de Surrei; & *Marie* de Blois, comtesse de Boulogne & de Mortain, mariée à *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandre*.

II. GUILLAUME II du nom, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, succéda à son pere à la couronne, au préjudice de son frere aîné, fut couronné le 26 septembre 1087, & fut blessé d'un coup de fléche, tirée sans dessein par Gautier Tyrel l'un de ses gardes, étant à la chasse, dont il mourut sans alliance le deux août 1100.

II. HENRI I du nom, dit *Beauclerc*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, né l'an 1070, succéda au roi GUILLAUME II son frere, fut couronné le 6 août de l'an 1100, & mourut le 2 décembre 1135. Il épousa 1°. en l'an 1100 *Mahaud*, dite la *Bonne*, fille de *Malcolme* III du nom, roi d'Ecosse; morte l'an 1118: 2°. l'an 1121, *Alix*, fille de *Geofroi* dit le *Barbu*, duc de Brabant, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent *Guillaume*, duc de Normandie, né l'an 1102, mort le 26 novembre 1119 sans laisser de postérité de *Mahaud*, fille de *Foulque* V du nom, comte d'Anjou, qu'il avoit épousée la même année, laquelle après la mort de son mari, se rendit religieuse, & fut abbesse de Fontevrault; & *Mahaud* d'Angleterre, née l'an 1104, mariée 1°. l'an 1114 à *Henri* V du nom, empereur: 2°. l'an 1127 à *Geofroi* V du nom, surnommé *Plantegeneſt*, comte d'Anjou, morte le 10 septembre 1167. De ce mariage sortirent HENRI II du nom, roi d'Angleterre, qui commença *la branche des rois issus de la maison d'*ANJOU; *rapportée ci-après*; *Geofroi*, surnommé *Martel*, comte de Nantes, mort en juillet 1157; & *Guillaume*, mort le 30 janvier 1163. *Le roi* HENRI I *laissa aussi pour enfans* naturels 1. Robert, *créé comte de Glocester en l'an* 1109, *mort le* 31 *octobre* 1147, *ayant eu entr'autres enfans de* Mabille, *fille de* Robert *Fitz-Hamon, seigneur de Corbeil*, Guillaume, *comte de Glocester, seigneur de Clamorgan, mort en* 1183, *laissant des enfans d'*Havoise, *fille de* Robert *Bossu, comte de Leicester*; 2. Richard, *suffoqué le* 26 *novembre* 1119, *sans laisser de postérité d'*Amicie, *fille de* Raoul *de Guader*; 3. Renaud, *comte de Cornouaille, mort l'an* 1176, *qui laissa des enfans de* N. *fille de* Guillaume *Fitz-Richard*; 4. Robert, *qui épousa* Mathilde; 5. 6. 7. Gilbert, Guillaume & Henri, *dont on ne trouve que les noms*; 8. Mahaud, *dite l'Aînée, mariée à* Rotrou, *comte du Perche, qui fut noyé avec son frere l'an* 1119; 9. Julienne, *mariée à* Eustache *de Paci*; 10. Constance, *alliée à* Roscelin, *vicomte de Beaumont*; 11. Mahaud *dite la* Jeune, *qui epousa* Conan III *du nom dit* le Gros, *comte de Bretagne*; 12. Aline, *dite* Havoise, *mariée à* Matthieu I *du nom, sire de Montmorenci, connétable de France*; & 13. Elisabeth, *qui épousa* Alexandre, *roi d'Ecosse*.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON D'ANJOU.

I. HENRI II du nom roi d'Angleterre, duc de Normandie, &c. fils aîné de GEOFROI V du nom, dit *Plantegeneſt*, comte d'Anjou (*voyez* ANJOU) & de *Mathilde*, héritiere de la couronne d'Angleterre, né l'an 1133, succéda à son pere aux comtés d'Anjou, de Touraine & du Maine, & à cause de sa mere au duché de Normandie, & au royaume d'Angleterre après la mort du roi ETIENNE, dont il fut couronné roi le 29 décembre 1154, & mourut le 3 juillet 1189. Il épousa le 19 mai 1152 *Alienore*, duchesse de Guienne & comtesse de Poitou, fille aînée & héritiere de *Guillaume* X du nom, duc de Guienne, &c. laquelle avoit épousé l'an 1137 *Louis* VII du nom, dit *le Jeune*, roi de France, & dont elle avoit été séparée à cause de parenté au concile de Baujenci sur Loire en mars 1152. Elle fut fort maltraitée par le roi Henri II son mari, qui la fit même emprisonner pendant douze ou quinze ans, & mourut fort âgée le 31 mars 1204, ayant eu de ce second mariage, 1. *Guillaume*, duc de Normandie, né en 1153, mort en 1156; 2. *Henri*, dit *le Jeune*, qui suit; 3. *Richard* I du nom, roi d'Angleterre après son frere, *dont il sera parlé ci-après*; 4. *Geofroi* d'Angleterre, comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, né le 23 septembre 1158, qui fut aussi comte de Bretagne à cause de sa femme, & mourut à Paris le 19 août 1186, ayant été foulé aux pieds des chevaux dans un tournois. Il épousa *Constance*, comtesse de Bretagne, fille & héritiere de *Conan*, comte de Bretagne, dont il eut *Artus*, comte de Bretagne & d'Anjou, né posthume l'an 1186, qui fut tué par le commandement du roi Jean, dit *Sans-Terre*, son oncle, en l'an 1200, & son corps jetté dans la riviere; (*Voyez* ARTUS I,) & *Eleonore* d'Angleterre, née en 1184, qui fut détenue prisonniere pendant plusieurs années, & mourut sans alliance l'an 1241; 5. JEAN surnommé *Sans-Terre*, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; 6. *Mathilde*, née l'an 1156, mariée l'an 1168 à *Henri* III du nom, dit *le Lion*, duc de Baviere & de Saxe, mort l'an 1189; 7. *Eleonore*, née le 13 octobre 1162, mariée en septembre 1170 à *Alfonse* IX du nom, roi de Castille, morte le 21 octobre 1214 de chagrin de la mort de son mari; & 8. *Jeanne* d'Angleterre, née en octobre 1164, mariée 1°. l'an 1176 à *Guillaume II* du nom, roi de Sicile: 2°. l'an 1196 à *Raimond* VII du nom, comte de Toulouse, morte en septembre 1199. *Le roi* HENRI II *eut aussi deux fils* naturels; *savoir*, Geofroi, *qui fut chancelier*

d'Angleterre & archevêque d'Yorck, & mourut l'an 1213 ; & Guillaume, bâtard *d'Angleterre, surnommé* Longue-Epée, *mort l'an* 1226, *de la fatigue qu'il avoit soufferte sur mer. Il épousa* Ele, *fille & héritiere de* Guillaume *Seitz-Patrick, comte de Salisburi, dont il eut* 1. Guillaume *Longue-Epée II du nom, comte de Salisburi, mort en Palestine l'an* 1249, *laissant des enfans d'*Idoine, *fille & héritiere de* Richard *de Camville, dont la postérité finit en* Marguerite *Longue-Epée, mariée à* Henri *de Laci, comte de Lincoln ;* 2. Richard, *chanoine de Salisburi ;* 3. Etienne, *grand justicier d'Irlande & comte d'Ulster par* Ermeline *sa femme, dont il eut* Ele, *mariée à* Roger *de la Zouche ;* 4. Nicolas, *évêque de Salisburi, mort en* 1297 ; 5. Isabelle, *premiere femme de* Guillaume *baron de Vesci ;* 6. Ele, *mariée* 1°. *à* Thomas *VII du nom, comte de Warwick :* 2. *à* Philippe *Basset, mort l'an* 1297 ; 7. Ide, *alliée à* Vaurier *Seitz-Robert ; &* 8. *autre* Ele, *qui épousa* Guillaume *d'Odingselles.*

II. Henri, dit *le Jeune* ou *au court-mantel*, né le 28 février 1155, fut couronné roi d'Angleterre le 15 juillet 1170, du vivant de son pere, & mourut le 11 juin 1182. Il avoit épousé en l'an 1170, *Marguerite* de France, comtesse de Vexin, fille de *Louis* VII du nom, dit *le Jeune*, roi de France, & de *Constance* de Castille, sa deuxiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1185 avec *Bela* III du nom, roi de Hongrie, après la mort duquel elle se retira à Acre en Palestine l'an 1196, & y mourut l'année suivante.

II. Richard I du nom, surnommé *Cœur-de-Lion*, troisiéme fils de Henri II du nom roi d'Angleterre, fut couronné roi d'Angleterre le 3 septembre 1189, & mourut le 6 avril 1199 de la blessure qu'il reçut au siége de Chalus en Limosin, sans enfans de *Berengere* de Navarre, fille de *Sanche* VI du nom, dit *le Sage*, roi de Navarre, qu'il avoit épousée le 12 mai 1191.

II. Jean, surnommé *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, duc de Normandie & de Guienne, comte de Poitou, &c. cinquiéme fils du roi Henri II, naquit l'an 1166, & fut couronné roi d'Angleterre le 25 mai 1199. Les grands du royaume qui l'avoient en horreur, se souleverent contre lui, le forcerent de quitter la couronne, & il mourut d'avoir trop mangé de fruits le 19 octobre 1216, abandonné de ses sujets. Il épousa 1°. *Isabelle*, fille de *Guillaume*, duc de Glocester, petit-fils du roi *Henri* I du nom, qu'il répudia pour cause de parenté : 2°. l'an 1200, *Isabelle*, comtesse d'Angoulême, fille unique & héritiere d'*Aymar*, comte d'Angoulême. Elle prit une seconde alliance l'an 1217 avec Hugues X du nom, sire de Lusignan, & comte de la Marche, à qui le roi l'avoit enlevée, lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter le traité de mariage qui étoit arrêté entr'eux, & mourut l'an 1245, ayant eu de son premier mariage Henri III du nom, qui suit ; *Jeanne*, premiere femme d'*Alexandre* II du nom, roi d'Ecosse, mariée le 25 juin 1221, morte le 4 mars 1238 ; *Eléonore*, mariée 1°. à *Guillaume* Maréchal, II du nom, comte de Pembrock : 2°. le 7 janvier 1238 à *Simon* de Montfort, comte de Leicester, sénéchal d'Angleterre, après la mort duquel elle se retira en France dans le monastère des religieuses de S. Dominique de Montargis, où elle vivoit encore l'an 1276 ; *Isabelle*, née en 1214, sixiéme femme de *Frédéric* II du nom empereur, qui l'épousa le 20 juillet 1235, morte en couches le 1 décembre 1241 ; & *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille, & de Poitou, né l'an 1209, qui fut élu roi des Romains l'an 1257, couronné le 27 mai de la même année, & mourut l'an 1271. Il épousa 1°. l'an 1230, *Isabelle* Maréchal, veuve de *Gilbert* de Clare, comte de Glocester, & fille de *Guillaume* Maréchal, comte de Pembrock : 2°. l'an 1243, *Sancie* de Provence, fille de *Raymond-Berenger* II du nom, comte de Provence, morte l'an 1261 : 3°. l'an 1267, *Beatrix* de Hohnstetten, niéce de *Conrard*, archevêque de Cologne, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Jean*, mort jeune l'an 1232 ; *Henri* tué dans l'église de S. Laurent de Viterbe, au retour de son voyage d'outre-mer l'an 1271, par Gui de Montfort, comte de Nolé, son cousin, sans laisser de postérité de *Constance*, fille de *Gaston*, vicomte de Béarn ; *Richard*, mort sans alliance ; *Nicolas*, mort peu après sa naissance, & *Isabelle*, née en 1233, morte en 1234. Les enfans du second mariage, furent *Edmond*, comte de Cornouaille, qui fut gouverneur du royaume d'Angleterre en 1289 pendant l'absence du roi Edouard I du nom, & mourut l'an 1300 sans enfans de *Marguerite*, fille de *Richard* de Clare, comte de Glocester ; & *Richard* d'Angleterre, tué au siége de Barwick l'an 1296.

III. Henri III du nom roi d'Angleterre, né le 1 octobre 1206, fut couronné le 28 octobre 1216, & mourut le 16 novembre 1272. Il épousa le 12 janvier 1236, *Eléonore*, fille de *Raimond-Berenger* II du nom, comte de Provence, morte le 25 juin 1291, dont il eut Edouard I du nom, roi d'Angleterre, qui suit ; Edmond *qui fit la branche des comtes de* Lancastre, *rapportée ci-après ; Richard ; Jean* & *Henri*, morts jeunes ; *Guillaume*, mort en 1256 ; *Marguerite*, née en 1241, premiere femme d'*Alexandre* III du nom, roi d'Ecosse, qu'elle épousa l'an 1251, morte l'an 1272 ; *Béatrix*, née le 25 juin 1242, & mariée en 1259 à *Jean* II du nom, duc de Bretagne, morte en mars 1277 ; *Catherine* d'Angleterre, née le 25 novembre 1253, morte jeune ; & *Mathilde*, abbesse de la Trinité de Caen, morte le 25 avril 1298.

IV. Edouard I du nom, surnommé *Longues-jambes*, roi d'Angleterre, né le 17 juin 1239, fut couronné le 19 août 1274, & mourut de dysenterie le 7 juillet 1307. Il épousa 1°. l'an 1254, *Eléonore*, fille de *Ferdinand* III du nom, roi de Castille, morte le 27 novembre 1290 : 2°. le 8 septembre 1299, *Marguerite* de France, fille de *Philippe* III du nom, dit *le Hardi*, roi de France, morte l'an 1319. Du premier lit vinrent *Jean* & *Henri*, morts jeunes ; *Alfonse*, né l'an 1273, mort le 19 août 1284 ; Edouard II du nom roi d'Angleterre, qui suit ; *Eléonore*, née l'an 1266, mariée l'an 1294 à *Henri*, comte de Bar, morte en 1298 ; *Jeanne*, née l'an 1272, qui épousa 1°. l'an 1290, *Gilbert* de Clare V du nom, comte de Glocester : 2°. l'an 1296, *Raoul* de Monthermer, chevalier, l'un de ses serviteurs, sans le consentement du roi, qui la fit emprisonner, morte le 10 mai 1305 ; *Marguerite*, née l'an 1275, qui épousa l'an 1290, *Jean* II du nom, duc de Brabant ; *Berengere* & *Alix*, mortes jeunes ; *Marie*, née le 22 avril 1279, religieuse à Fontevrault ; *Elisabeth*, née l'an 1284, mariée 1°. l'an 1298 à *Jean* I du nom, comte de Hollande : 2°. à *Humfroi* de Bohum, comte d'Hereford & d'Essex, connétable d'Angleterre, morte l'an 1316 ; *Béatrix* & *Blanche* d'Angleterre, mortes jeunes. Du second mariage sortirent, 1. *Thomas* d'Angleterre, comte de Nortfolck, maréchal d'Angleterre, né le 1 juin de l'an 1300, mort l'an 1338. Il épousa 1°. *Alix*, fille de *Roger* Halys, comte d'Harwick & de Suffolck : 2°. *Marie* de Rooz, veuve de *Guillaume* baron de Breuves, & fille de *Guillaume* baron de Roos, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Edouard*, mort avant son pere ; & *Marguerite* d'Angleterre, duchesse de Nortfolck, alliée 1°. à *Jean*, baron de Segrave : 2°. à *Vaultier*, baron de Mauni, morte le 24 mars 1399 ; 2. *Edmond* d'Angleterre I du nom, comte de Kent né le 5 août 1301, qui eut la tête tranchée l'an 1329, pour avoir favorisé les complots de la noblesse qui vouloit délivrer de prison le roi Edouard II son frere. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Jean*, baron de Wake,

dont il eut *Edmond* II du nom, comte de Kent, mort jeune l'an 1332; *Jean*, comte de Kent, mort l'an 1352, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* duc de Juliers; & *Jeanne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Montagu, comte de Salisburi, dont elle fut séparée: 2°. à *Thomas* Holland, qui fut créé comte de Kent à cause de sa femme, & fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de la jarretiere: 3°. l'an 1361, à *Edouard* d'Angleterre surnommé, *le Noir*, prince de Galles, dont elle eut Richard II du nom, roi d'Angleterre; 3. *Eleonore* d'Angleterre, née l'an 1306, morte jeune.

V. Edouard II du nom roi d'Angleterre, né le 25 août 1284, fut couronné le 23 février 1308. Ayant été arrêté prisonnier l'an 1326 par les intrigues de la reine sa femme, elle le fit déclarer par le parlement assemblé à Londres incapable du gouvernement du royaume, & lui fit substituer le prince Edouard son fils. Cet infortuné prince, qui mourut le 25 janvier 1327 d'un fer chaud qu'on lui mit dans le fondement, avoit épousé le 22 janvier 1308 *Isabelle* de France, fille de *Philippe* IV du nom, dit *le Bel*, roi de France & de Navarre, morte le 21 novembre 1357, dont il eut Edouard III du nom roi d'Angleterre, qui suit; *Jean*, comte de Cornouaille, né le 25 août 1315, mort en octobre 1334, sans enfans de *Marie* d'Espagne, fille de *Ferdinand*, seigneur de Lara; *Jeanne*, mariée l'an 1329 à *David* II du nom, roi d'Ecosse; & *Eleonore* d'Angleterre, alliée l'an 1332, à *Renaud* II du nom, duc de Gueldres, dont elle fut la seconde femme.

VI. Edouard III du nom roi d'Angleterre, né le 13 novembre 1312, fut couronné le 1 février 1327, institua l'ordre de la jarretiere l'an 1344, & mourut le 21 juin 1377, accablé de chagrin de la mort d'Edouard, prince de Galles son fils. Il épousa l'an 1327, *Philippe* de Hainault, fille de *Guillaume III* du nom comte de Hainault, morte le 15 aout 1369, dont il eut 1. Edouard, surnommé *le Noir*, prince de Galles, qui suit; 2. *Guillaume*, né l'an 1336, mort au berceau; 3. *Lionel* d'Angleterre, duc de Clarence, né le 29 novembre 1338, & mort le 17 octobre 1368, qui épousa 1°. l'an 1352, *Elisabeth* du Bourg, fille unique & héritiere de *Guillaume* du Bourg, comte d'Ulster, morte l'an 1363; 2°. le 25 avril 1368, *Yolande* de Milan, fille de *Galeas II* du nom duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiere femme, *Philippe* de Clarence, née le 16 août 1355, mariée l'an 1368 à *Edmond* de Mortimer, comte de la Marche; 4. Jean d'Angleterre, duc de Lancastre, qui continua la *lignée des rois d'*Angleterre, *rapportée ci-après*; 5. Edmond, comte de Cambridge, puis duc d'Yorck, qui continua *la lignée des rois d'*Angleterre *après la branche des ducs de* Lancastre, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 6. *Guillaume*, mort jeune; 7. *Thomas* d'Angleterre, duc de Glocester, & comte de Buckingham, connétable d'Angleterre, né le 7 janvier 1355, qui fut étranglé à Calais avec une serviette le 8 septembre 1397. Il épousa *Eleonore* de Bohun, fille aînée & héritiere de *Humfroi* de Bohun, comte de Hereford, d'Essex & de Northampton, morte le 30 octobre 1399, dont il eut *Humfroi*, comte de Buckingham, mort sans alliance, l'an 1399; *Anne* comtesse de Buckingham, mariée 1°. l'an 1402 à *Edmond*, comte de Stafford: 2°. l'an 1419 à *Guillaume* Bourchier, comte d'Eu, morte l'an 1440; *Jeanne*, qui épousa *Gilbert*, baron de Talbot-de-Goderick; *Isabelle*, religieuse; & *Philippe*, mort jeune; 8. *Isabelle*, mariée à *Enguerrand* de Couci, comte de Bedfort; 9. *Jeanne*, née l'an 1335, mariée à *Alfonse* roi de Castille, morte l'an 1348; 10. *Blanche*, morte l'an 1340. 11. *Marie*, premiere femme de *Jean* de Montfort, V du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, morte après l'an 1362, & 12. *Marguerite* d'Angleterre, née le 30 juillet 1346, premiere femme de *Jean* Hastings, comte de Pembrock.

VII. Edouard d'Angleterre, dit *le Noir*, prince de Galles, né le 15 juin 1330, gagna la bataille de Poitiers, où Jean roi de France demeura prisonnier l'an 1356, & mourut avant son pere le 8 juillet 1376. Il épousa l'an 1361 *Jeanne* d'Angleterre, comtesse de Kent, veuve de *Thomas* Holland, & fille d'*Edmond*, comte de Kent, morte le 8 juillet 1385, dont il eut *Edouard*, né l'an 1365, mort à l'âge de sept ans; & Richard II du nom roi d'Angleterre, qui suit. *Ce prince eut aussi pour enfans* naturels, Jean *Sounder*, & Roger *de Clarendon*.

VIII. Richard II du nom roi d'Angleterre, né l'an 1366, fut couronné le 16 juillet 1377; mais ayant été arrêté prisonnier par Henri, duc de Lancastre, il fut dépossédé du trône du consentement général du parlement le 29 septembre 1399, & massacré peu après par le commandement du même duc, qui lui succéda. Il avoit épousé 1°. l'an 1382 *Anne* de Luxembourg, fille de *Charles IV* du nom, empereur & roi de Bohême, morte l'an 1394: 2°. le 1 novembre 1396, *Isabelle* de France, fille de *Charles VI* du nom roi de France, dont il n'eut point d'enfans. La reine *Isabelle*, après la mort du roi son mari, revint en France, & prit une seconde alliance le 29 juin 1406, avec *Charles* duc d'Orléans & comte de Valois, & mourut en couches le 13 septembre 1409.

Rois d'Angleterre sortis de la branche de Lancastre.

VII. Jean d'Angleterre, quatriéme fils d'Edouard III du nom roi d'Angleterre, né à Gand l'an 1340, fut comte de Richemont, puis duc de Lancastre & connétable d'Angleterre. Il prit aussi le titre de roi de Castille & de Léon, à cause de sa seconde femme, dont il se désista, & mourut l'an 1399. Il épousa 1°. le 17 mai 1359, *Blanche*, fille puînée de *Henri II* du nom, duc de Lancastre, morte l'an 1369; 2°. l'an 1372 *Constance* de Castille, fille de *Pierre*, dit *le Cruel*, roi de Castille & de Léon, morte l'an 1394; 3°. *Catherine* Roët, veuve d'*Othon* Swinford, chevalier, morte le 10 mai 1403. Du premier mariage sortirent Henri IV du nom roi d'Angleterre, qui suit; *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1387 à *Jean I* du nom, roi de Portugal, morte de la peste le 9 juin 1415, & *Elisabeth* d'Angleterre, alliée 1°. à *Jean* Holland, duc d'Excester, & comte de Huntingdon: 2°. à *Jean* de Cornwal, baron de Fanhope de Milbroock. Du second mariage vint *Catherine* d'Angleterre-Lancastre, mariée l'an 1393 à *Henri*, prince des Asturies, puis roi de Castille & de Léon III du nom, morte le 2 juin 1418. Du troisiéme mariage vinrent Jean dit de *Beaufort*, qui fit *la branche des ducs de* Sommerset, *rapportée ci-après*; *Henri* de Beaufort, évêque de Winchester, nommé cardinal l'an 1426 par le pape Martin V, mort le 11 avril 1447, *laissant pour fille* naturelle, Jeanne, *alliée* à Edouard *Stradling, chevalier*; (Voyez BEAUFORT.) *Thomas* de Beaufort, duc d'Excester, comte de Dorset, chevalier de la jarretiere, & chancelier d'Angleterre, mort le 27 décembre 1424, sans enfans de *Marguerite*, fille de *Thomas* Nevil; & *Jeanne* de Beaufort, mariée 1°. à *Robert* Ferrers: 2°. *à Raoul* Nevil, comte de Westmorland, morte le 13 novembre 1440.

VIII. Henri IV du nom, surnommé *de Bullinbrock*, roi d'Angleterre, né l'an 1366, porta le titre de comte de Derbi, puis de duc d'Hereford & de Northampton, & prit le nom de duc de Lancastre après la mort de son pere. S'étant mis à la tête des révoltés d'Angleterre, il surprit le roi Richard II du nom, son cousin; se fit couronner roi le 13 octobre 1399, & mourut de la lépre le 13 mars 1413. Il épousa 1°. l'an 1380, *Marie* de Bohun, fille & héritiere de *Humfroi*, comte

comte de Hereford, d'Essex & de Northampton, morte l'an 1394; 2°. l'an 1403, *Jeanne* de Navarre, veuve de *Jean V* du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, & fille de *Charles II* du nom, dit *le Mauvais*, roi de Navarre & comte d'Evreux, morte le 10 juillet 1437, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, 1. HENRI V du nom, roi d'Angleterre, qui suit; 2. *Thomas* d'Angleterre, duc de Clarence, comte d'Albemarle, grand maitre & connétable d'Angleterre, qui fut tué à la bataille de Baugé en Anjou le 22 mars 1421, sans laisser de postérité de *Marguerite* Holland, veuve de *Jean*, comte de Sommerset, & fille de *Thomas* Holland, comte de Kent, morte le 31 décembre 1440, *& laissa pour fils* naturel, Jean *de Clarence*; 3. *Jean* d'Angleterre, duc de Bedfort, qui fut protecteur du royaume d'Angleterre, & établi régent en France pendant la minorité du roi Henri VI son neveu, & mourut à Rouen le 14 septembre 1435, sans enfans d'*Anne* de Bourgogne, fille de *Jean*, surnommé *sans Peur*, duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée l'an 1423, morte le 14 novembre 1432, ni de *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Pierre*, comte de S. Paul, morte le 30 mai 1472, ses deux femmes; (*Voyez* BEDFORT.) 4. *Humfroi* d'Angleterre, duc de Glocester & comte de Pembrock, grand chambellan & défenseur du royaume d'Angleterre, & qui en fut établi protecteur pendant la minorité du roi Henri VI son neveu; mais ayant été convaincu de trahison, il fut étranglé la nuit l'an 1466, sans laisser de postérité ni de *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hollande, de Zélande, & de Hainault, ni d'*Eleonore* Cobham, fille de *Regnault*, baron de Sterboroug, ses deux femmes, *& laissa pour fille* naturelle, Antigone, *mariée à* Henri *Grei, comte de Tancarville, & baron de Powis*; 5. *Blanche* d'Angleterre, premiere femme de *Louis III* du nom, dit *le Barbu*, électeur Palatin, mariée l'an 1402, morte l'an 1417; & 6. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1405, à *Eric* roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, duc de Pomeranie.

IX. HENRI V du nom roi d'Angleterre, né l'an 1388, fut couronné le 13 avril 1413. Philippe surnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, abusant de l'imbécillité de Charles VI du nom, roi de France, le porta à deshériter le dauphin son fils, & à marier sa fille avec le roi Henri, qui fut déclaré régent du royaume par traité passé à Troyes le 20 mai 1420, & successeur de la couronne après la mort du roi. Le roi Henri mourut au château de Vincennes près Paris, le 31 août 1422, âgé de trente-quatre ans. Il épousa le 2 juin 1420 *Catherine* de France, fille puînée de *Charles VI* du nom, roi de France, & d'*Isabelle* de Baviere. Etant restée veuve, elle épousa secrétement *Owen* Tudor, chevalier du pays de Galles, d'une naissance inconnue, & mourut l'an 1438, ayant eu de son premier mariage HENRI VI du nom, roi d'Angleterre, qui suit; & du second vint, *Edmont* Tudor, comte de Richemont, qui fut pere de HENRI VII du nom, roi d'Angleterre, *dont il sera parlé ci-après*.

X. HENRI VI du nom, roi d'Angleterre, né le 6 décembre 1421, fut couronné le 6 novembre 1429, & étant venu en France, il fut reçu à Paris avec beaucoup de pompe le 2 décembre 1431, & couronné roi de France en l'église de Paris le 16 du même mois; mais après plusieurs combats & intrigues, il fut dépouillé de ses états, & fut mis à mort le 21 mai 1472, par le commandement du roi Edouard IV du nom. Il épousa l'an 1444 *Marguerite* d'Anjou, fille puînée de *René*, surnommé *le Bon*, roi de Naples & de Sicile, laquelle, après la mort de son mari, fut renvoyée en France, & mourut le 25 août 1482, ayant eu pour fils unique *Edouard* d'Angleterre, prince de Galles, tué à la bataille de Teukesburi, le 31 mai 1471, sans enfans d'*Anne* Nevil, fille de *Richard*, comte de Warwick, qu'il avoit épousée l'an 1470. Elle prit une seconde alliance avec *Richard III* du nom, roi d'Angleterre, & mourut l'an 1484.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE D'YORCK.

VII. EDMOND d'Angleterre, surnommé *de Langlei*, cinquiéme fils d'EDOUARD III du nom, roi d'Angleterre, naquit l'an 1341, fut comte de Cambridge, comte de Tindal, chevalier de l'ordre de la jarretiere, puis créé duc d'Yorck par le roi Richard II du nom, son neveu, & mourut le 1 août 1402. Il épousa 1°. l'an 1372 *Isabelle* de Castille, fille de *Pierre* roi de Castille & de Leon, morte l'an 1394; 2°. *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, comte de Kent, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Henri* Bromflet, & mourut en .... Edmond eut de son premier mariage *Edouard* duc d'Yorck, comte de Rutland, connétable d'Angleterre, & chevalier de l'ordre de la jarretiere, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, sans laisser de postérité de *Philippe*, fille de *Jean* baron Monhun-de-Dunster; RICHARD, qui suit; & *Constance*, amie de *Thomas* Holland, III du nom, comte de Kent, puis mariée à *Thomas* Spencer, comte de Glocester, morte l'an 1417.

VIII. RICHARD d'Yorck I du nom, surnommé *Coninsburg*, comte de Cambridge, ayant conspiré contre le roi Henri IV, eut la tête tranchée l'an 1415. Il épousa 1°. *Anne* Mortimer, fille de *Roger*, comte de la Marche: 2°. *Mahaud*, fille de *Thomas* baron de Clifford, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent RICHARD II du nom, qui suit; & *Isabelle*, mariée à *Henri* Bourchier, comte d'Essex.

IX. RICHARD II du nom, duc d'Yorck après la mort d'*Edouard* son oncle, comte de Cambridge, d'Ulton, de la Marche & de Rutland, lieutenant au gouvernement du royaume de France, & chevalier de l'ordre de la jarretiere, se fit chef de la faction de la rose blanche, contre la maison royale de Lancastre, prétendant avoir droit à la couronne au préjudice du roi Henri VI, sur lequel il remporta la victoire à la bataille de S. Alban l'an 1455, & la même année se fit déclarer par le parlement héritier présomptif de la couronne, & protecteur du royaume d'Angleterre; mais il perdit la bataille & la vie au combat de Wakefeld, le 31 décembre 1460. Il épousa *Cécile* Nevil, fille de *Raoul*, comte de Westmorland, morte le 31 mai 1495, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune; 2. EDOUARD IV du nom, roi d'Angleterre, qui suit; 3. *Edmond*, comte de Rutland, qui fut tué au combat de Wakefeld le 31 décembre 1460. 4. 5. 6. *Guillaume*, *Jean* & *Thomas*, morts jeunes; 7. *Georges*, duc de Clarence, comte de Warvick & de Salisburi, grand chambellan d'Angleterre, qui fut secrétement mis à mort dans la tour de Londres le 18 février 1477. Il avoit épousé l'an 1469 *Isabelle* Nevil, fille de *Richard*, comte de Warvick, morte l'an 1476, dont il eut *Edouard*, comte de Warwick & de Salisburi, lequel fut envoyé en prison à la tour de Londres par le roi Richard III du nom, son oncle, lorsqu'il eut usurpé la couronne: & étant accusé d'avoir voulu se sauver de la tour, il fut jugé coupable, & eut la tête tranchée le 28 novembre 1499 à l'âge de vingt-quatre ans, sans avoir été marié; *Richard*, mort jeune; & *Marguerite*, comtesse de Salisburi, mariée à *Richard* Polus, chevalier, qui fut convaincu de haute trahison l'an 1539, & eut la tête tranchée le 27 mai 1541. 8. RICHARD III du nom, roi d'Angleterre après son neveu, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 9. *Anne*, mariée 1°. à *Henri* Holland, duc d'Excester: 2°. à *Thomas* de S. Leger, chevalier, morte le 14 janvier 1476. 10. *Elisabeth*, alliée à *Jean* de la Pole, duc de Suffolck; 11 *Marguerite*, troisiéme femme de *Charles* duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, qu'elle épousa le 9 juillet 1468, morte l'an 1503; & 12. *Ursule*, morte jeune.

X. Edouard IV du nom, roi d'Angleterre, né le 29 avril 1441, fut duc d'Yorck & comte de la Marche après la mort de son pere. Il se révolta contre le roi Henri VI, sur lequel il remporta la victoire, & se fit couronner roi le 29 juin 1461. Il demeura paisible possesseur du royaume, nonobstant plusieurs tentatives inutiles, que fit le roi Henri pour y rentrer, & mourut le 9 avril 1483. Il épousa l'an 1464 *Elisabeth* Wideville, veuve de *Jean* Grei, chevalier, & fille de *Richard* Wideville, comte de Rivers, connétable d'Angleterre, & chevalier de la jarretiere, dont il eut Edouard V du nom, roi d'Angleterre, qui suit; *Richard*, duc d'Yorck & de Nortfolck, né le 28 mai 1474, qui fut étranglé avec le roi son frere le 24 mai 1483; *Georges*, duc de Bedfort, mort jeune; *Elisabeth*, née le 11 février 1467, mariée le 18 janvier 1486, à *Henri VII* du nom, roi d'Angleterre, morte le 2 février 1503; *Cecile*, mariée 1°. à *Jean*, vicomte de Wells: 2°. à *N.* Kyme; *Anne*, alliée à *Thomas* Howard, duc de Nortfolck; *Brigitte*, religieuse, morte l'an 1517; *Marguerite*, née & morte l'an 1472; *Marie*, morte l'an 1482, & *Catherine* d'Angleterre, mariée à *Guillaume* Courtnei, comte de Devon, morte le 15 novembre 1527. *Ce prince eut aussi pour enfans* naturels *d'* Elisabeth *Luci*, Elisabeth bâtarde *d'Angleterre, mariée à* Thomas *Lumlei, chevalier; &* Artus bâtard *d'Angleterre, qui fut vicomte de Lisle à cause de sa femme* Elisabeth *Grei, sœur & héritiere de* Jean, *vicomte de Lisle, & mourut le 3 mars 1541, laissant pour enfans* Brigitte, *mariée à* Guillaume *Carden chevalier;* Françoise, *alliée 1°. à* Jean *Basset-de-Umberlei: 2°. à* Thomas *Monk-de-Potheridge; &* Elisabeth, *qui épousa* François *Jobson, chevalier.*

XI. Edouard V du nom, roi d'Angleterre, né le 4 novembre 1470, succéda à la couronne sous la tutelle de Richard, duc de Glocester son oncle, qui dans la passion de regner, se saisit de sa personne, & le fit étrangler dans son lit avec Richard, duc d'Yorck son frere, le 24 mai 1483.

X. Richard III du nom, roi d'Angleterre, huitiéme fils de Richard II du nom, duc d'Yorck, porta le titre du duc de Glocester; & ayant fait étrangler ses deux neveux, dont il étoit tuteur, *ainsi qu'il a été marqué dans l'article précédent*, il se fit couronner roi le 7 juillet, 1483, & fut trouvé parmi les morts au combat de Bosworth, donné le 22 août 1485. Il épousa *Anne* Nevil, veuve d'*Edouard*, prince de Galles, qui étoit fils unique de *Henri VI* du nom, roi d'Angleterre, fille de *Richard* Nevil, comte de Warvick, morte l'an 1484, dont il eut *Edouard*, prince de Galles, comte de Salisburi, né l'an 1473, mort avant son pere. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Catherine, *mariée à* Guillaume, *comte de Huntington.*

Ducs de Sommerset.

VIII. Jean d'Angleterre, dit *de Beaufort*, fils de Jean d'Angleterre, duc de Lancastre, & de *Catherine* Roët, sa troisiéme femme, & petit-fils d'Edouard III du nom, roi d'Angleterre, naquit à Beaufort en France, avant le mariage de son pere, & fut déclaré légitime avec ses freres & sœur par le parlement l'an 1396, en vertu d'une bulle du pape, qui déclara le mariage bon & valable, & les surnomma *de Beaufort*, à cause qu'ils étoient nés au château de ce nom. Il fut créé comte de Sommerset l'an 1397, chambellan d'Angleterre l'an 1398, & mourut le 21 avril 1410, ayant eu pour enfans de *Marguerite* Holland sa femme, fille de *Thomas*, comte de Kent, 1. *Henri* de Beaufort, comte de Sommerset, né en 1401, mort l'an 1404; 2. *Jean* de Beaufort, duc & comte de Sommerset, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mort le 27 mai 1444, ayant épousé *Marguerite* Beauchamp, veuve d'*Olivier* S. Jean, chevalier, dont il eut *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. à *Edmond* Tudor, comte de Richemont: 2° à *Henri* Stafford: 3°. à *Thomas* Stanlei, comte de Derbi, morte le 27 juin 1509; 3. Edmond, qui suit; 4. *Thomas*, mort sans alliance; 5. *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1423, à *Jacques I* du nom, roi d'Ecosse: 2°. à *Jacques* Stuart, comte d'Athol, morte le 15 juillet 1446; & 6. *Marguerite* de Beaufort, alliée à *Thomas* Courtnei, comte de Devon.

IX. Edmond de Beaufort, I du nom, duc de Sommerset, marquis de Dorset, chevalier de l'ordre de la jarretiere, fut régent en France pour le roi Henri VI, & fut tué à la bataille de S. Alban le 22 mai 1455. Il épousa *Eleonore* Beauchamp, fille & héritiere de *Richard*, comte de Warvick, morte le 12 mai 1467, dont il eut 1. Henri, qui suit; 2 *Edmond* de Beaufort II du nom, duc de Sommerset, qui fut fait prisonnier à la bataille de Tewkersburi le 13 mai 1471, & eut la tête tranchée deux jours après par l'ordre du roi Edouard IV, sans avoir été mariée; *Jean*, tué à la bataille de Tewkersburi le 13 mai 1471; *Thomas*, mort jeune; *Eleonore*, mariée 1°. à *Jacques* Butler comte d'Ormond: 2°. à *Robert* Spencer; *Jeanne* alliée 1°. à *N.* baron de Hoth en Irlande: 2° à *Robert* Fri, chevalier; *Anne*, qui épousa Guillaume Paston-de-Nortfolck; *Marguerite* alliée 1° à *Humfroi* comte de Stafford: 2° à *Richard* Darrel; & *Elisabeth* de Beaufort, mariée à *Henri* Lewis, chevalier.

X. Henri de Beaufort, duc de Sommerset, prit le parti du roi Henri VI, qu'il quitta pour suivre celui du roi Edouard IV; mais il l'abandonna peu après, lorsque le roi Henri fut de retour d'Ecosse; & ayant été fait prisonnier, le roi Edouard lui fit trancher la tête le 3 avril 1463. *Il laissa de* Jeanne *Hyll, un fils* naturel *nommé* Charles, *qui a fait la branche des comtes de* Vigorne *ou de* Worchester, *ducs de* Beaufort, *rapportée à la fin de cet article.*

Premiers comtes et ducs de Lancastre.

IV. Edmond d'Angleterre, second fils de Henri III du nom, roi d'Angleterre, né le 16 janvier 1245, fut comte de Lancastre, de Leicester & de Derbi, grand-maître d'Angleterre, & mourut l'an 1296. Il épousa 1°. l'an 1269, *Aveline*, fille de *Guillaume*, comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfans: 2°. l'an 1276, *Blanche* d'Artois, veuve de *Henri I* du nom, roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, & fille de *Robert* de France I du nom, comte d'Artois, morte le 2 mai 1302, dont il eut *Thomas*, comte de Lancastre, &c. grand-maître d'Angleterre, lequel s'étant fait chef du parti des barons qui se souleverent contre le roi Edouard II du nom, fut arrêté prisonnier, & eut la tête tranchée, l'an 1321, sans laisser de postérité d'*Alix* de Laci, fille & héritiere de *Henri*, comte de Lincoln. Elle prit une seconde alliance avec *Ebulon*, baron de Strange, & une troisiéme avec *Hugues* de Frênes; Henri I du nom, qui suit; & *Jean* de Lancastre, baron de Beaufort & de Nogent l'Artaud en France, mort sans alliance.

V. Henri de Lancastre, I du nom, baron de Montmouth, puis comte de Lancastre, de Leicester, & de Derbi, grand maître d'Angleterre, mourut l'an 1345. Il épousa 1°. *Marie* de Chauworth, fille & héritiere de *Patrice*, baron de Ridwelli, & d'*Isabelle* de Beauchamp: 2°. *Ali* de Joinville, fille de Jean sire de *Joinville*, sénéchal de Champagne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, Henri II du nom, qui suit; *Blanche*, mariée à *Thomas* Barvake de Lydell; *Mahaud*, alliée 1°. à *Guillaume* du Bourg, comte d'Ulster: 2°. à *Raoul* Stafford; *Jeanne*, qui épousa Mowbrai, baron d'Akolme; *Isabelle*, abbesse d'Ambresbury; *Eleonore*, mariée 1°. à *Jean* de Beaumont: 2°. à *Richard* Fitz-Alan, comte d'Arondel, morte l'an 1375; & *Marie* de Lancastre, alliée à *Henri* Perci, baron d'Alnwick.

VI. Henri II du nom, duc de Lancaſtre, &c. ſurnommé *Torckol* & *Griſmond*, grand-maître d'Angleterre, fut créé duc de Lancaſtre l'an 1351, & mourut l'an 1361. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Henri*, baron de Beaumont, dont il eut *Mahaud*, née l'an 1339, mariée à *Guillaume* V du nom, duc de Baviere, comte de Hainault, Hollande & Zélande, morte ſans enfans; & *Blanche* de Lancaſtre, mariée le 17 mai 1359, à *Jean* d'Angleterre, quatriéme fils du roi *Edouard III* du nom, qui fut duc de Lancaſtre, & continua *la poſtérité des rois d'Angleterre, qui a été rapportée ci-devant*, morte l'an 1369.

Suite des rois d'Angleterre, issus de la *maiſon de* Tudor.

I. Owen Merideth-Tudor, chevalier du pays de Galles, d'une naiſſance obſcure, épouſa ſecrétement *Catherine* de France, veuve de *Henri* V du nom, roi d'Angleterre, & fille puînée de *Charles* VI du nom, roi de France, pour raiſon de quoi le duc de Glocester lui fit trancher la tête l'an 1461. Il eut de la reine ſa femme, qui étoit morte dès le 3 janvier 1438, Edmond Tudor, qui ſuit; 2. *Gaſpard* Tudor, ſurnommé *de Hatfield*, duc de Bedfort, comte de Pembrock, mort le 21 décembre 1495 ſans poſtérité de *Catherine* Woodeville, veuve de *Henri* Stafford, duc de Buckingham, & fille de *Richard* Woodeville, comte de Rivers; *& laiſſa pour fille* naturelle Helene, *qui fut mariée à* Guillaume *Gardiner*, *& mere d'*Etienne *Gardiner*, *évêque de Wincheſter & chancelier d'Angleterre*, *fameux dans l'hiſtoire ſous le regne de la reine Marie*, *mort le* 12 *novembre* 1555; 3. *Owen Tudor*, religieux à Weſtmunſter; & 4. *N.* Tudor, morte jeune.

II. Edmond Tudor, ſurnommé *de Hadham*, fut créé comte de Richemont l'an 1452 par le roi Henri VI, & mourut le 1 novembre 1456. Il épouſa *Marguerite* de Beaufort, fille & héritiere de *Jean*, duc de Sommerſet, chevalier de l'ordre de la jarretiere, *voyez* BEAUFORT. Elle prit une ſeconde alliance avec *Henri* Stafford, & une troiſiéme avec *Thomas* Stanlei, comte de Derbi, & mourut le 27 juin 1509, ayant eu de ſon premier mariage Henri VII du nom roi d'Angleterre, qui ſuit.

III. Henri VII du nom, roi d'Angleterre, né vers l'an 1455, porta le titre de comte de Richemont après la mort de ſon pere, ſe retira en Bretagne l'an 1471, d'où par la brigue d'Eliſabeth Woodeville, veuve du roi Edouard IV du nom, il retourna en Angleterre ſous le regne du roi Richard III qu'il défit, & qui ſe trouva parmi les morts au combat de Boſwort donné le 22 août 1485; ſe fit couronner roi le 30 octobre ſuivant, & mourut le 21 avril 1509. Il épouſa le 18 janvier 1486 *Eliſabeth* d'Angleterre, fille & principale héritiere d'*Edouard* IV du nom, roi d'Angleterre, mort le 2 février 1503, dont il eut, 1. *Artus* Tudor, prince de Galles, né le 20 ſeptembre 1486, mort le 2 avril 1502 ſans poſtérité de *Catherine*, fille de *Ferdinand*, dit *le Catholique*, roi d'Eſpagne, qu'il avoit épouſée le 14 novembre 1501. Elle prit une ſecon de alliance le 3 juin 1509, avec *Henri* VIII du nom, roi d'Angleterre ſon beau-frere, qui la répudia l'an 1531, & mourut le 8 janvier 1536: 2. Henri VIII du nom roi d'Angleterre, qui ſuit; 3. *Edmond*, né le 21 février 1499, mort la même année; 4. *Marguerite*, née le 29 novembre 1489, mariée 1°. l'an 1503, à *Jacques* IV du nom, roi d'Ecoſſe; 2°. le 6 août 1514, à *Archambault* de Douglas, comte d'Angus: 3°. à *Henri* Stuart, ſeigneur de Meſſen, morte l'an 1539; 5. *Eliſabeth*, née le 2 juillet 1492, morte le 14 ſeptembre 1495; 6. *Marie*, née l'an 1498, alliée 1°. le 9 octobre 1514, à *Louis* XII du nom, roi de France: 2°. le 31 mars 1515, à *Charles* Brandon, duc de Suffolck, morte le 23 juin 1533; & 7. *Catherine* d'Angleterre, née & morte l'an 1502.

IV. Henri VIII du nom, roi d'Angleterre, né le 28 juin 1491, fut couronné le 24 juin 1509, & mourut le 28 janvier 1547. *Voyez* HENRI VIII. Il épouſa 1°. le 3 juin 1509 *Catherine*, fille de *Ferdinand*, dit *le Catholique*, roi d'Eſpagne, & veuve d'*Artus*, ſon frere aîné, qu'il répudia l'an 1531, morte le 8 janvier 1536, (*Voyez* CATHERINE,) 2° le 25 janvier 1533, *Anne* de Boulen, marquiſe de Pembrock, fille de *Thomas*, comte de Wiltshire, laquelle eut la tête tranchée le 19 mai 1536. (*Voyez* BOULEN) (Anne.) 3°. le 20 mai 1536, *Jeanne* Seymour, fille de *Jean*, morte le 14 octobre 1537: 4°. le 6 janvier 1540, *Anne*, fille de *Guillaume* duc de Cleves, qu'il répudia la même année, morte en Angleterre l'an 1557. (*Voyez* ANNE.) 5°. le 8 août 1540, *Catherine* Howard, fille d'*Edmond*, chevalier, laquelle eut la tête tranchée le 13 février 1541: 6°. le 12 juillet 1543, *Catherine* Parr, veuve de *Jean* Nevil, baron de Latimer. Du premier mariage vinrent *Henri*, né le 1 janvier 1510, mort le 22 février ſuivant; *N.* mort en novembre 1514; & Marie, reine d'Angleterre après la mort du roi Edouard VI, ſon frere, *& dont il ſera parlé ci-après*. Du ſecond mariage ſortirent, Elisabeth reine d'Angleterre, *dont il ſera parlé après Marie ſa ſœur du premier lit*; & *N.* née le 29 février 1536 avant terme, morte incontinent après. Du troiſiéme mariage vint Edouard VI du nom, qui ſuit. *Le roi* Henri VIII *eut auſſi pour fils* naturel, Henri *Fitz-Roi*, *né l'an* 1519, *qui fut comte de Nothingam*, *duc de Richemont & de Sommerſet*, *& mourut le* 24 *juillet* 1536, *ſans enfans de* Marie *Howard*, *fille de* Thomas, *duc de Nortfolck*.

V. Edouard VI du nom, roi d'Angleterre, né le 12 octobre 1537, fut couronné le 25 février 1547, & mourut non ſans ſoupçon de poiſon le 6 juillet 1553 à l'âge de ſeize ans.

V. Marie reine d'Angleterre, fille de Henri VIII du nom, roi d'Angleterre, & de *Catherine* infante d'Eſpagne ſa premiere femme, naquit le 8 février 1516, ſuccéda au roi Edouard VI ſon frere; fut couronnée le 30 novembre 1553, épouſa le 25 juillet 1554, *Philippe II* du nom, roi d'Eſpagne, & mourut ſans poſtérité le 17 novembre 1558.

V. Elisabeth reine d'Angleterre, fille de Henri VIII du nom, roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Boulen, ſa ſeconde femme, née le 7 ſeptembre 1533, ſuccéda à la reine Marie ſa ſœur, fut couronnée le 15 janvier 1559, & mourut ſans alliance le 24 mars 1603.

Rois d'Angleterre issus des rois d'Ecosse *de la maiſon de* Stuart.

VII. Jacques IV du nom, roi d'Ecoſſe, fils de Jacques III du nom, roi d'Ecoſſe, naquit le 16 mars 1472, & fut trouvé parmi les morts lors de la défaite de ſon armée près de la montagne de Flodon, le 10 ſeptembre 1513. Il avoit épouſé l'an 1503, *Marguerite* d'Angleterre, fille aînée de *Henri* VII du nom, roi d'Angleterre. Après la mort du roi d'Ecoſſe ſon mari, elle prit une ſeconde alliance le 6 août 1514, avec *Archambault* de Douglas, baron d'Angus, & une troiſiéme avec *Henri* Stuart, ſeigneur de Meſſen, & mourut l'an 1539, *ainſi qu'il a été marqué ci-devant*, ayant eu entr'autres enfans de ſon premier mariage, Jacques V du nom, qui ſuit.

VIII. Jacques V du nom, roi d'Ecoſſe, né le 15 avril 1512, mourut le 13 décembre 1542. Il épouſa 1°. le premier janvier 1537, *Magdeléne* de France, fille du roi *François* I du nom, morte le 7 juillet ſuivant: 2°. l'an 1538, *Marie de Lorraine*, veuve de *Louis* d'Orléans II du nom, duc de Longueville, & fille *de Claude* de Lorraine, duc de Guiſe, morte le 10 juin 1560. De ce dernier mariage vint entr'autres enfans, Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, qui ſuit.

IX. Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, née le 8 décembre

1542, eut la tête tranchée le 18 février 1587. Elle épousa 1°. le 24 avril 1558, *François* II du nom, roi de France: 2°. le 29 juillet 1564, *Henri* Stuart, baron de Darlei, duc de Rotsai, qui fut étranglé dans son lit par des conjurés le 10 février 1567: 3°. *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel, lequel après la mort de la reine sa femme, fut chassé du royaume d'Ecosse, & se retira en Danemarck, où il fut confiné dans une prison, & où il perdit l'esprit & la vie. Du second mariage de cette reine, vint entr'autres enfans, JACQUES, qui suit.

X. JACQUES VI du nom, roi d'Ecosse, & I du nom roi d'Angleterre, né le 19 juin 1566, fut couronné roi d'Ecosse le 28 juillet 1567, & d'Angleterre le 25 juillet 1603, après la mort de la reine Elisabeth. Il réunit en sa personne les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, se fit appeller roi de la Grande-Bretagne, & mourut le 27 mars 1625. Il épousa le 20 août 1490, *Anne* de Danemarck seconde fille de *Frédéric* II du nom, roi de Danemarck, morte le 2 mars 1619, dont il eut *Henri-Frédéric*, prince de Galles, duc de Cornouaille & de Rotsai, né le 19 février 1594, mort le 6 novembre 1612; *Robert*, mort jeune; CHARLES I du nom, roi de la Grande-Bretagne, qui suit; *Elisabeth*, née le 19 août 1596, mariée le 14 février 1613 à *Frédéric* V du nom, électeur Palatin, duc de Baviere, & élu roi de Bohême, morte le 13 février 1662, *dont la postérité a succédé à la couronne d'Angleterre, ainsi qu'il sera remarqué ci-après; Marguerite*, née le 14 décembre 1598, morte jeune; *Marie*, née en mars 1605, morte le 16 decembre 1607; & *Sophie* d'Angleterre, née & morte le 28 juin 1606.

XI. CHARLES I du nom, roi de la Grande-Bretagne, né le 19 novembre 1600, fut couronné le 2 fevrier 1626, & eut la tête tranchée sur un échafaut à Londres le 9 février 1649. *Voyez* CHARLES.

Après ce parricide inoui, & dont il n'y a point d'exemple, OLIVIER CROMWEL, *qui refusa le titre de roi, fut proclamé à Londres protecteur de la république d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande le 5 janvier 1654, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 13 septembre* 1658. *Voyez* CROMWEL.

Le roi Charles I du nom, épousa le 11 mai 1625 *Henriette-Marie* de France, fille de *Henri* IV du nom roi de France & de Navarre, morte le 10 septembre 1669, dont il eut 1. *Charles*, né & mort le 18 mars 1628; 2. CHARLES II du nom, qui suit; 3. JACQUES II du nom, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; 4. *Henri*, duc de Glocester, né le 8 juillet 1640, mort le 13 septembre 1660; 5. *Marie*, née le 4 novembre 1631, mariée le 2 mai 1641, à *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, morte le 24 décembre 1660, ayant eu pour fils unique GUILLAUME-HENRI de Nassau né posthume le 14 novembre 1650, qui épousa le 15 novembre 1677, *Marie*, fille de *Jacques* II du nom, roi de la Grande-Bretagne, avec laquelle il fut couronné roi le 21 avril 1689, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après; 6. Elisabeth*, née le 28 décembre 1635, morte le 8 septembre 1650; 7. *Anne*, née le 17 mars 1637, morte le 8 décembre 1640; & 8. *Henriette-Anne* d'Angleterre, née le 16 juin 1644, mariée le 31 mars 1661 à *Philippe* de France, duc d'Orléans, dont elle fut la premiere femme, morte le 30 juin 1670, dont des enfans.

XII. CHARLES II du nom, roi de la Grande-Bretagne, né le 29 mai 1630, fut couronné le 23 avril 1661, après avoir été rappellé par ses sujets, & mourut le 16 février 1685. *Voyez* CHARLES. Il épousa le 31 mai 1662 *Catherine* de Portugal, fille de *Jean* IV du nom, roi de Portugal, morte le 31 décembre 1705, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa des enfans naturels qui sont, 1. *Jacques* Fitz-Roi, duc de Monmouth, né le 9 avril 1649. *Voyez* son article à MONMOUTH, où nous rapporterons sa postérité: 2°. *Charles* Fitz-Charles, comte de Plimouth, mort à Tanger d'un flux de sang, le 17 novembre 1680, sans enfans de Brigitte Osburne, fille de Thomas, comte de Dambi, qu'il avoit épousée le 29 septembre 1678; elle mourut le 20 mai 1718, ayant pris une seconde alliance avec le docteur Bisse, évêque d'Herford: 3. *Charles* Fitz-Roi, duc de Southampton, *voyez* FITZ-ROI: 4. *Henri* Fitz-Roi, comte d'Ewston, *voyez* FITZ-ROI: 5. *George* Fitz-Roi, duc de Northumberland, *voyez* FITZ-ROI: *Charles* Beauclerc, duc de S. Albans, *voyez* BEAUCLERC: 7. *Charles* Lenox, duc de Richemont, *voyez* LENOX: 8. *Anne*, mariée en 1674 à *Thomas Leonard*, comte de Sussex: 9. *Barbe*, alliée à *Edouard-Henri-Lée*, comte de Lichfield: 10. *Charlotte*: 11. autre *Charlotte*, qui épousa *Guillaume Paston*, comte d'Yarmouth: 12. *Marie Tudor*, mariée 1°. le 28 août 1687, avec François Radeliff, comte de Derwentwater; 2°. avec un colonel anglois nommé *Rook*. Elle se retira en France, & embrassa la religion catholique, dans laquelle elle mourut à Paris le 12 novembre 1726, âgée d'environ 60 ans. Le comte de Derwentwater son fils avoit été décapité sur la place de la tour de Londres, pour crime de haute trahison, ayant été pris à Preston les armes à la main contre le roi George I, le 26 novembre 1715. 13. *Benedicte* Fitz-Roi, religieuse du monastère des bénédictines angloises de Pontoise, puis nommée au mois de mars 1720 prieure perpétuelle de l'Hôtel-Dieu de S. Nicolas de la même ville.

XII. JACQUES II du nom, roi de la Grande-Bretagne, fils puîné du roi CHARLES I du nom, naquit le 14 octobre 1633, & porta le nom de duc d'Yorck jusqu'à la mort du roi Charles II, son frere aîné, auquel il succéda. Il fut couronné le 3 mai 1685; mais ayant fait profession publique de la religion catholique, plusieurs milors anglois appellerent le prince d'Orange qui envahit les royaumes de son beau-pere, qui fut obligé de se retirer en France en janvier 1689, & mourut à S. Germain en Laye le 16 septembre 1701, en sa 68 année, après avoir fait plusieurs tentatives inutiles pour rentrer dans ses états. *Voyez* JACQUES II. Il épousa 1°. l'an 1660 *Anne* Hyde, fille, d'*Edouard*, comte de Clarendon, grand chancelier d'Angleterre, morte le 10 avril 1671: 2°. le 30 septembre 1673, *Marie-Beatrix-Eleonore* d'Est, fille d'*Alfonse* III du nom, duc de Modène, morte le 7 mai 1718. Du premier mariage sortirent 1. *Charles*, duc de Cambridge, né le 22 octobre 1660, mort le 15 mai 1661; 2. *Jacques*, duc de Cambridge, né le 12 juillet 1663, mort le 20 juin 1667; 3. *Charles*, duc de Kendalle, né le 9 juillet 1666, mort le 22 mai 1667; 4. *Edgart*, duc de Cambridge, né le 24 septembre 1667, mort le 18 juin 1671; 5. MARIE, reine de la Grande-Bretagne, *dont il sera parlé après son frere du second lit*; 6. ANNE, reine de la Grande-Bretagne, *dont il sera parlé après la reine Marie sa sœur aînée*; 7. *Henriette*, née le 23 janvier 1669, morte le 25 novembre suivant: & 8. *Catherine* d'Angleterre, née le 17 février 1671, morte le 16 décembre suivant. Du second mariage vinrent, 1. *Charles*, duc de Cambridge, né le 17 novembre 1677, mort le 22 décembre suivant; 2. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, qui suit: 3. *Catherine-Laure*, née le 20 janvier 1675, morte le 18 octobre suivant; 4. *Isabelle*, née le 28 août 1676, morte le 15 mars 1681; *Charlotte-Marie* née le 25 août 1682, morte le 16 octobre suivant; & 6. *Louise-Marie* d'Angleterre, née le 28 mai 1692, morte sans alliance le 18 avril 1712. Le roi JACQUES II eut entr'autres deux maîtresses, desquelles il laissa des enfans *naturels*. La premiere fut *Arabelle* Churchill, sœur de *Jean* Churchill, duc de Marleborough, & fille de *Winston* Churchill de Woot-

ton-Baffet, de la province de Wiltz, clerc de la table verte, & membre de la société royale de Londres, & d'*Elifabeth* Drack, de la province de Devon. Elle fe maria depuis avec *Charles* Godfrey, colonel Anglois, & elle mourut au palais de Whitehall le 15 mai 1730, âgée de plus de 90 ans. La feconde maîtreffe du roi JACQUES II, étoit *Catherine* Sidley, qui fut créée baronne d'Arlington, & comteffe de Dorchefter. De la premiere font nés *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, dont il fera parlé au titre FITZ-JAMES; & *Henri* Fitz-James, duc d'Albemarle, chevalier de l'ordre de la jarretiere, qui paffa en France avec le roi fon pere, & qui mourut à Bagnols en Languedoc, après une longue maladie, le 17 décembre 1702, à l'âge de 30 ans & fans poftérité. Il venoit d'être fait lieutenant général des armées navales de France. Il avoit été marié au mois de juillet 1700, avec *Marie-Gabrielle* d'Audibert de Luffan, fille de *Jean* d'Audibert de Luffan, chevalier des ordres du roi, baron de Valerofe, feigneur de Brignon, Senillac, Nozieres, Segriez, &c. & de *Marie-Françoife* de Reymond.

De *Catherine* Sidley vinrent deux filles : *Henriette* Fitz-Roi, morte fubitement d'une attaque d'apoplexie le 14 avril 1730, étant veuve de *Henri* lord Waldegrave, controlleur de la maifon du roi Jacques II qu'il fuivit en France, où il mourut : elle en eut *Jacques*, comte de Waldegrave, nommé le 8 août 1730 ambaffadeur extraordinaire & plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne, Georges II, à la cour de France, où il eut fa premiere audience le 19 feptembre de la même année 1730, mort le 21 avril 1741 en fa terre de Newftok, âgé d'environ 57 ans; & *Catherine* Fitz-James, mariée 1°. avec *Thomas*, baron de Rabi : 2°. en 1699 avec *Jacques* comte d'Angrefay : & 3°. au mois de mars 1706, avec *Jean* de Buckingham. Elle eft morte à Londres le 24 mars 1743.

XIII. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, né le 20 juin 1688, connu en Angleterre fous le nom *du Prétendant*, paffa en France avec la reine fa mere le 20 décembre de la même année, porta le titre de prince de Galles du vivant de fon pere, après la mort duquel il fut reconnu roi de la Grande-Bretagne par le pape, & par plufieurs princes de l'Europe. Ce prince qui s'étoit embarqué le 17 mars 1708, pour paffer en Ecoffe, fut obligé de revenir à Dunkerque, où il arriva le 8 avril fuivant : il fit la même année la campagne de Flandre fous M. le duc de Bourgogne fous le nom *de chevalier de S. Georges* qu'il porte depuis ce temps-là; fe trouva à la bataille près de Mons le 11 feptembre 1709 à la tête de la maifon du roi, & eut plufieurs perfonnes tuées & bleffées à fes côtés. Après la paix il fe retira en Lorraine, & arriva à Bar le-Duc le 21 février 1713, où il refta jufqu'au mois d'octobre 1715. Il arriva le 2 janvier 1716 en Ecoffe; fit fon entrée à Dundée le 17 du même mois, le 20 à Perth, & fut proclamé le 21 roi d'Ecoffe par les officiers & foldats, qui lui prêterent ferment de fidélité : mais le duc d'Argile commandant les troupes du roi George étant arrivé à Perth le 12 février, ce prince fe voyant fans troupes & fans munitions, fut obligé de s'embarquer le 15 février, & débarqua le 21 près de Gravelines en Picardie, d'où après avoir paffé *incognitò* en France & en Lorraine, il arriva à Avignon le 31 mars & y refta jufqu'au 6 février 1717, qu'il partit pour l'Italie, où il arriva au mois de mars fuivant. Il partit de Rome le 8 février 1719, & arriva à Madrid le 26 mars fuivant. Etant retourné en Italie, il époufa le 3 feptembre de la même année *Clémentine* Sobieski, fille du prince *Jacques-Louis-Henri* Sobieski & d'*Hedwige-Elifabeth-Amelie* de Baviere-Palatin, avec laquelle il s'eft retiré à Rome, où le pape Clément XI leur donna un palais. La princeffe fon époufe, pouffée par de mauvais confeils le quitta, & fe retira dans le monaftère des religieufes de fainte Cécile à Rome, le 14 novembre 1725. Le prince fon mari après l'avoir vifitée pour la premiere fois depuis fa retraite, le 28 feptembre 1726, quitta Rome le 2 octobre fuivant pour fe rendre à Boulogne, où il arriva le 9 du même mois, y ayant envoyé auparavant fes deux fils. La réconciliation de ce prince & de la princeffe fa femme, ayant été faite par l'entremife des cardinaux Imperiali & Albéroni, la princeffe partit de Rome le 8 juillet 1727, pour fe rendre à Boulogne auprès de fon mari. Dans le même temps, le prince ayant appris la mort de Georges I, roi d'Angleterre, quitta inopinément l'Italie, pour fe rendre en lieu, où il fût plus à portée de l'Angleterre, en cas qu'il y fût arrivé quelque révolution, qui lui eût pu être favorable; mais rien n'ayant remué, il fe retira à Avignon, où après avoir refté quelque temps, il prit le parti de retourner en Italie, & arriva à Boulogne le 7 janvier 1728; ayant paffé par Turin & par Milan *incognito*, il retourna à Rome le 6 février 1729, & la princeffe fa femme le 5 juin fuivant. Le prince leur fils aîné, s'y étoit rendu le 29 avril. Depuis ce temps-là, ils ont continué d'y faire leur réfidence. Ils n'ont eu que deux fils, qui font *Charles-Cafimir-Louis-Philippe-Sylveftre* Stuart, que l'on appelle à Rome *le prince de Galles*, né en cette ville le 31 décembre 1720, & baptifé le même jour par l'évêque de Montefiafcone; & *Henri-Benoît-Marie-Africe-Jofeph-Jean-François-Hermenegilde-Louis-Thomas* Stuart, né à Rome le 6 mars 1725. Le prince fon pere lui donna en naiffant le titre de *duc d'Yorck*. Il a été nommé Cardinal par le pape Benoît XIV, en 1747.

XIII. MARIE, reine de la Grande-Bretagne, née le 10 mai 1662, fille aînée de JACQUES II du nom, roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde fa premiere femme, époufa le 15 novembre 1677 GUILLAUME-HENRI de Naffau prince d'Orange, Stathouder de Hollande fon coufin germain. Ils furent couronnés roi & reine de la Grande-Bretagne le 21 avril 1689, après que le roi JACQUES II eut été obligé de fe fauver en France. Elle mourut fans poftérité le 7 janvier 1695, & le roi GUILLAUME-HENRI fon mari le 19 mars 1702.

XIII. ANNE, reine de la Grande-Bretagne, née le 6 février 1664, fille puînée de JACQUES II du nom, roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde fa premiere femme, époufa le 17 août 1683 *Georges* prince de Danemarck, duc de Cumberland, comte de Kendalle, &c. dont il eut plufieurs enfans morts jeunes. Elle fut couronnée reine de la Grande-Bretagne le 4 mai 1702, après la mort du roi Guillaume-Henri fon beau-frere; elle eut un regne des plus éclatans que l'on ait vu dans cet état, & mourut le 12 août 1714.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON DES DUCS *de* BRUNSWICK-HANOVER.

Il a été remarqué ci-deffus que JACQUES VI du nom, roi d'Ecoffe, & premier du nom roi d'Angleterre, eut entre autres enfans d'*Anne* de Danemarck ELISABETH d'Angleterre, née le 19 août 1596, qui époufa le 14 février 1613, *Frédéric* V du nom, électeur Palatin, élu roi de Bohême, morte le 15 février 1662.

De ce mariage vint entre autres enfans SOPHIE de Baviere-Palatin, née le 13 octobre 1630, mariée le 17 octobre 1658, à *Erneft-Augufte* duc de Brunfwick & de Lunebourg, & évêque d'Ofnabruck, qui fut créé neuviéme électeur de l'empire par l'empereur Leopold le 19 décembre 1692, & mourut le 3 février 1698. Dans la féance du parlement d'Angleterre du 23 mars 1701, cette princeffe fut déclarée la premiere dans la fucceffion à la couronne d'Angleterre après la mort du roi Guillaume, de la prin-

cesse de Danemarck & de leurs enfans; & il fut résolu que la succession s'étendroit sur ses héritiers protestans; ce qui fut fait au préjudice de cinq branches aînées qui étoient catholiques. Cette princesse mourut le 8 juin 1714 âgée de quatre-vingt-quatre ans, & eut pour enfans Georges-Louis, qui suit; *Frédéric-Auguste*, né le 3 octobre 1661, colonel de cavalerie, qui fut tué en Transylvanie le 10 janvier 1691; *Maximilien Guillaume*, né le 13 décembre 1666. Il embrassa la religion catholique, & fut colonel d'un régiment impérial de cuirassiers, & créé par l'empereur Charles VI, chevalier de l'ordre de la toison d'or, le 23 novembre 1721. Il avoit été autrefois général de l'armée des Vénitiens contre les Turcs. Il mourut à Vienne en Autriche, d'une attaque d'apoplexie le 27 juillet 1726, à quatre heures & demie du matin, dans la soixantiéme année de son âge, étant né le 13 décembre 1666: il ne fut point marié. *Charles-Philippe*, né le 13 octobre 1669, colonel dans les troupes de l'empereur, mort prisonnier des Turcs, des blessures reçues dans une rencontre contre les Tartares près de Kasanec en Albanie, le 1 de janvier 1690, âgé de vingt-un ans: *Christian*, né le 29 septembre 1671, noyé en traversant le Danube le 31 juillet 1703, après la défaite de la cavalerie impériale par les François à Munderkingen, âgé de 32 ans. *Ernest-Auguste*, né le 17 septembre 1674, élu évêque d'Osnabruck le 2 mars 1716, créé duc d'Yorck & d'Albanie, & comte d'Ulster au mois de juillet de la même année. Le 11 mai 1718, il fut installé, par procureur, chevalier de l'ordre de la jarretiere à Windsor. Ce Prince est mort à Osnabruck le 14 août 1728 sur les deux heures & demie du matin, après huit jours de maladie, dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Son corps fut transporté la nuit du 24 au 25 octobre suivant à Hanover, pour y être inhumé dans la sépulture de sa maison. Et *Sophie-Charlotte*, née le 20 octobre 1668, mariée le 8 octobre 1684 à Frédéric III du nom, électeur de Brandebourg & roi de Prusse, morte le 1 de février 1705, en sa trente-septiéme année.

XX. Georges-Louis, duc de Brunswick-Hanover & électeur, né le 28 mai 1660, a succédé à la couronne d'Angleterre à la reine Anne, après la mort de laquelle il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne le 12 août 1714, fit son entrée à Londres le premier octobre suivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il est mort le 22 de juin 1727, à Osnabruck. Il a épousé le 21 novembre 1682, *Sophie-Dorothée*, sa cousine, fille de *Georges-Guillaume* duc de Brunswik-Zell, dont il se sépara en 1694, & dont il avoit eu Georges-Auguste, qui suit; & *Sophie-Dorothée*, née le 16 mars 1687, mariée le 14 novembre 1706 à *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg & roi de Prusse. *Voyez* GEORGE-LOUIS.

XXI. Georges-Auguste, prince électoral de Brunswick-Hanover, né le 30 octobre 1683, fut fait chevalier de la jarretiere en avril 1706 par la reine Anne, qui le nomma pair d'Angleterre & duc de Cambridge au mois d'octobre de la même année. Le roi son pere étant parvenu à la couronne, lui donna le titre de prince de Galles, & il prit séance dans le conseil le 3 octobre 1714. Il a été reconnu roi d'Angleterre après la mort de son pere, le 26 juin 1727. Il a épousé le 12 septembre 1705 *Guillelmine-Dorothée-Charlotte*, fille de *Jean-Frédéric*, marquis de Brandebourg-Anspach, dont il a eu Frédéric-Louis, qui suit; *N.* mort le 20 novembre 1716, *Georges-Guillaume*, né le 13 novembre 1717, mort le 17 février 1718; *Guillaume-Auguste*, né le 26 avril 1721; *Anne*, née le 13 novembre 1709; *Amelie-Sophie*, née le 12 juillet 1711, *Elisabeth-Charlotte*, née le 16 juin 1713; *Marie*, née le 5 mars 1723, & *Louise*, née à Londres le 29 décembre 1724. *Voyez* GEORGE-AUGUSTE.

XXII. Frédéric-Louis, prince de Galles, & prince électoral de Brunswick-Lunebourg-Hanover, né en Allemagne le 31 janvier 1707, fut déclaré duc de Glocester par le roi son aïeul, au mois de janvier 1718, & fut installé le 11 mai suivant à Windsor, par procureur, chevalier de l'ordre de la jarretiere, auquel il avoit été nommé dès le mois de décembre 1716. Il fut créé le 26 juillet 1726, baron de Snandon & de Renfrew, dans le comté de Kaërnarvan; vicomte de Lanceston, dans le comté de Cornwall; comte d'Eltham, dans le comté de Kent; marquis de l'isle de Esly, & duc d'Edimbourg; & depuis encore duc de Cornwall & de Rothsaye; seigneur des isles, & grand-maître d'Ecosse. Il partit secrettement de Hanover, suivant les ordres du roi son pere, le 5 décembre 1728, sur les trois heures du matin pour se rendre en Angleterre, où ayant débarqué le 14 suivant, il arriva le lendemain au soir à Londres. Il fut appellé au conseil, & y prit séance à côté du roi le 29 du même mois. Il fut ensuite créé prince de Galles & comte de Chester, par lettres patentes passées sous le grand sceau, le 18 janvier, 1729 & il fut introduit dans la chambre des pairs du parlement; & après avoir prêté les sermens requis y prit sa place à la droite du trône, le premier février suivant. Ce prince a été marié à Londres le 8 mai 1736, avec *Auguste* de Saxe-Gotha, née le 29 novembre 1719, seconde fille de feu *Frédéric* II du nom, duc de Saxe-Gotha, mort le 23 mars 1732 dans la 56 année de son âge, & de *Magdeléne-Auguste* d'Anhalt-Zerbst, sa veuve. De ce mariage sont venus, 1. le 12 août 1737, une fille nommée *Auguste*; 2. *Georges-Guillaume*, duc de Cornouailles, né à Londres le 4 juin 1738; 3. *Edouard-Auguste*, né à Londres le 25 mars 1739; 4 *Elisabeth-Caroline*, née le 10 janvier 1741; 5. *Guillaume-Henri*, né le 27 novembre 1743.

Branches des comtes et marquis de Vigorne, et ducs de Beaufort.

XI. Charles de Sommerset, fils *naturel* de Henri de Beaufort, duc de Sommerset, & de *Jeanne* Hile, fut comte de Vigorne, dit Worcester, baron d'Herbert, &c. & grand chambellan d'Angleterre, chevalier de la jarretiere, & mourut le 15 avril 1526. Il épousa 1°. *Elisabeth* Herbert, fille de *Guillaume*, comte de Huntingdon: 2°. *Elisabeth* West, fille de *Thomas*, Baron de la Ware: 3°. *Eléonore* Sutton, fille d'*Edouard*, baron de Dudlei, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent, Henri I du nom, comte de Vigorne, qui suit; & *Elisabeth* mariée à *Jean* Savage de Clifton. Du second vinrent, *Charles* de Sommerset, capitaine de Calais; *Georges*, qui laissa des enfans de *Marie*, fille & héritiere de *Thomas* Bowlayes de Penhow, dont la postérité est finie; & *Marie* de Sommerset, alliée à *Guillaume* baron Grei de Wilton.

XII. Henri de Sommerset I du nom, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mort le 26 novembre 1549, à l'âge de cinquante-trois ans, avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Antoine* Browne, morte en 1565, dont il eut 1. Guillaume, qui suit; 2. *Thomas*, mort en mai 1586 sans alliance; 3. *François*, tué au combat de Musselboron; 4 *Charles*, qui d'*Emme*, veuve de *Gilles* Morgan, & fille de *Henri* Braine, eut pour fille unique *Elisabeth* de Sommerset, mariée 1°. à *Radeliffe* Gerard: 2°. à *Edouard* Fox de Guvernope; 5. *Eleonore*, mariée à *Roger* Vaugham de Tretour; 6. *Lucie*, qui épousa *Jean* Nevil, baron de Latimer, morte en 1582; 7. *Anne*, alliée à *Thomas* Perci, comte de Northumberland; & 8. *Jeanne* de Sommerset, mariée à *Edouard* Mansel de Margam.

XIII. Guillaume de Sommerset, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mort le 21 février

1588, avoit épousé *Christine*, fille d'*Edouard* baron North de Cartelage, dont il eut EDOUARD I du nom, qui suit; *Elisabeth*, mariée à *Guillaume* Windsor; & *Lucie* de Sommerset, qui épousa *Henri* Herbert.

XIV. EDOUARD de Sommerset, I du nom, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mourut le 3 mars 1628. Il épousa le 24 août 1621 *Elisabeth* Hastings, fille de *François*, comte de Huntingdon, dont il eut 1. *Guillaume*, mort avant son pere: 2. HENRI II du nom, qui suit: 3. *Thomas*, vicomte de Sommerset, qui d'*Eleonore* Barri, veuve de *Thomas* Butler, comte d'Ormond, eut pour fille unique, *Elisabeth* de Sommerset morte sans alliance: 4. 5. 6. *Charles*, *François*, *Christophe*, morts jeunes: 7. *Charles* de Sommerset, chevalier du bain, mort en décembre 1665, ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Powel de Lhampylt, *Elisabeth* de Sommerset, mariée à *François* Anderton de Loftok; *Marie*, morte sans alliance: & *Françoise* de Sommerset, alliée à *Henri* Borowne de Riddington: 8. *Elisabeth*, mariée à *Henri* Guilford de Hemsted: 9. *Catherine*, alliée à *Guillaume* baron Petre-de-Writtel, morte le 31 octobre 1625: 10. *Anne*, qui épousa *Edouard* Winter-de-Lidnei: 11. *Françoise*, mariée à *Guillaume* Morgan-de-Lanternam: 12. *Marie*, morte jeune: 13. *Blanche*, mariée à *Thomas* baron d'Arondel-de-Wardour: & 14. *Catherine* de Sommerset, mariée à *Thomas* baron de Windsor-de-Bradenham.

XV. HENRI de Sommerset II du nom, marquis & comte de Vigorne, mort en décembre 1646, avoit épousé *Anne*, fille de *Jean*, baron de Russel, morte le 8 avril 1639, dont il eut 1. EDOUARD II du nom, qui suit: 2. 3. 4. 5. 6. 7. *Guillaume*, *Henri*, *Thomas*, *Frédéric*, *François*, *Jacques*, morts jeunes ou sans alliance: 8. *Charles*, chanoine de Cambrai: 9. *Elisabeth*, morte jeune: 10. *Anne*, religieuse à Anvers; 11. *Marie*, morte sans alliance: 12. *Elisabeth*, mariée à *François* Browne, vicomte de Mountague; & 13. *Jean* de Sommerset, chevalier, qui épousa *Marie*, fille de *Thomas* baron d'Arondel-de-Wardour, dont il eut 1. *Henri* de Sommerset, qui d'*Anne*, fille de *Gautier* baron d'Aston de Forfare en Ecosse, eut *Edouard-Marie*; & *Marie* de Sommerset: 2. *Thomas*, mort en 1671 sans alliance: & 3. *Charles* de Sommerset, qui épousa 1°. *Jeanne* Thomas, fille d'*Audri* de Glamor-Ganshire. 2°. *Catherine* Baskerville, de Beaown, veuve de *Georges* Sawyer, dont sont issus, *Charles*, *Henri*, & *Marie-Jeanne* de Sommerset.

XVI. EDOUARD de Sommerset, II du nom, marquis & comte de Vigorne, & comte de Clamorgan, mourut le 3 avril 1667. Il épousa 1°. *Elisabeth*, fille de *Guillaume* Dormer, chevalier, morte le 31 mai 1665: 2°. *Marguerite* Obrien, fille de *Henri*, comte de Thomond en Irlande. Du premier mariage sortirent, *Henri* III du nom, qui suit; *Anne*, mariée à *Henri* Howard, comte de Norwich, morte en 1660; & *Elisabeth* de Sommerset, alliée à *Guillaume* Herbert, comte de Powis.

XVII. HENRI de Sommerset, III du nom, marquis & comte de Vigorne, baron Herbert, fait chevalier de la jarretiere le 3 juin 1672, fut créé duc de Beaufort, *voyez* BEAUFORT. Il épousa *Marie* Capel, veuve de *Henri* Seymour, baron de Beauchamp, & fille d'*Artus* baron Cappel-de-Hadham, dont il eut *Henri*, mort jeune; CHARLES, qui suit; *Edouard*, & *Henri*, morts jeunes; *Artus*, né le 29 septembre 1671; *Elisabeth*, morte jeune; *Marie*, alliée en août 1685 à *Jacques* Butler, duc d'Ormond; & *Henriette-Marie-Anne* de Sommerset, mariée en 1686 à *Henri-Horace*, baron d'Obrien de Thomond.

XVIII. CHARLES de Sommerset, baron Herbert, marquis de Vigorne, né en décembre 1660, a épousé ... fille de *Josias* Chid.

Il y a eu plusieurs rois & reines d'Angleterre, qui ont été honorés comme saints dans cette église avant son schisme. S. LUCE roi des Bretons, sous les empereurs Romains. S. EDOUARD *le Confesseur*, roi d'Angleterre. S. ETHELBERT, roi de Kent. S. EDOUARD, *le Martyr*, oncle du confesseur, roi d'Angleterre. Sainte AUDRI ou EDISTRUDE, reine de Northumberland. S. OSWALD, aussi roi de Northumberland & martyr. S. SIGEBERT, ou SIGEBERCHT, roi des Estangles ou des Anglois orientaux. S. EDWIN, roi de Northumberland; & S. EDMOND, roi des Estangles au IX siécle.

Le parlement d'Angleterre ayant appellé à la succession de la couronne par acte de 1701, la princesse Sophie Palatine, duchesse électrice de Hanover, préférablement à tous les autres princes & princesses, on a cru devoir insérer ici tous les prétendans à cette succession; les mâles avant les femelles dans la même ligne, ainsi qu'il est établi par les loix d'Angleterre.

Toute la succession d'Angleterre regardoit les descendans du roi JACQUES I. Il laissa deux enfans, CHARLES I, & *Elisabeth*, femme de *Frédéric*, électeur Palatin, roi de Bohême. Charles I fut pere de JACQUES II, & de *Henriette*, épouse de *Philippe*, duc d'Orléans, qui ont laissé postérité. *Elisabeth* fut mere de *Charles-Louis*, électeur Palatin; d'*Edouard*, prince Palatin; & de *Sophie*, princesse Palatine, mariée à *Ernest-Auguste* de Brunswick, duc d'Hanover, lesquelles ont fait trois branches, ainsi que nous allons le marquer.

ENFANS DU ROI JACQUES II, PETIT-FILS DE JACQUES I.

1. JACQUES III, prétendant à la couronne d'Angleterre, né en 1688.

2. ANNE, femme du prince *Georges* de Danemarck, reine d'Angleterre, née en 1664, morte le 12 août 1713.

3. LOUISE-MARIE-ELISABETH, princesse d'Angleterre, née en 1692, morte le 18 avril 1712, âgée de vingt ans, deux mois & quelques jours.

DESCENDANS DE CHARLES I, FILS DE JACQUES I.

ANNE-MARIE d'Orléans, épouse de *Victor-Amé* II, duc de Savoye, née en 1669, fille de *Henriette*, princesse d'Angleterre, premiere femme de *Philippe* de France, duc d'Orléans, laquelle étoit fille de CHARLES I, roi d'Angleterre.

SES ENFANS.

1. Philippe-Joseph, prince de Piémont, né en 1699, mort en 1715.

2. Amédée, prince de Piémont, né en 1701.

3. Marie-Adelaïde, épouse de *Louis* dauphin, morte le 12 février 1712, des droits de laquelle Louis XV roi de France à présent regnant, est héritier.

4. Marie-Louise-Gabrielle, épouse de Philippe V roi d'Espagne, née en 1688, morte en 1714, & les princes issus d'elle.

POSTÉRITÉ D'ELISABETH D'ANGLETERRE, ÉLECTRICE *Palatine*, *reine de Bohême*, *fille de* JACQUES I, *divisée en trois branches.*

I. BRANCHE.

Enfans de CHARLES-LOUIS, *électeur Palatin*, *fils de la reine de Bohême.*

ELISABETH-CHARLOTTE princesse électorale Palatine, deuxiéme femme de *Philippe* de France duc d'Orléans, née en 1652, fille de *Charles-Louis* électeur Palatin, & petite-fille de la reine de Bohême.

SES ENFANS.

1. PHILIPPE duc d'Orléans, né en 1674, pere de *Louis* duc de Chartres, né en 1703; de *Charlotte*-

Aglaé, demoiselle de Valois, née en 1700, mariée en février 1720, à *François-Marie* d'Est, prince héréditaire de Modène : de *Louise-Elisabeth*, demoiselle de Montpensier, née en 1709, alliée en 1722 à *Louis-Philippe*, prince des Asturies : de *Philippine-Elisabeth*, demoiselle de Beaujollois, née en 1714 : & de *N.* née en 1716, demoiselle de Chartres.

2. *Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, née en 1676, mariée en 1698, à *Leopold-Charles* duc de Lorraine, dont sont issus plusieurs enfans.

II. Branche.

*Enfans d'*Edouard *Prince Palatin, fils de la reine de Bohême.*

Cette branche a fait trois Rameaux.

I. Rameau.

Louis-Othon prince de Salms, né en 1674, fils de *Louise-Marie* princesse Palatine, laquelle étoit fille aînée du prince *Edouard* Palatin.

Ses Soeurs.

1. *Louise*, princesse de Salms, née en 1672.
2. *Louise-Apollonine*, née en 1677.
3. *Eléonore-Christine*, née en 1678.

II. Rameau.

Anne princesse Palatine, épouse de *Henri-Jules* prince de Condé, & seconde fille du prince *Edouard* Palatin, née en 1648.

Ses Enfans.

1. *Louis* duc de Bourbon, né en 1668, pere de *Louis-Henri* duc de Bourbon, né en 1692 : de *Louis-Armand* comte de Charolois, né en 1700 : de *Louis*, comte de Clermont, né en 1709 : & de cinq princesses, nées en 1690, 1693, 1695, 1697 & 1703.

2. *Marie-Therèse* de Bourbon, épouse de *François-Louis* prince de Conti, née en 1666, mere de *Louis-Armand*, prince de Conti, né en 1695 : de *Marie-Anne* de Bourbon, née en 1689, duchesse de Bourbon : & de *Louise-Adelaïde* de Bourbon, demoiselle de la Roche-sur-Yon, née en 1696.

3. *Louise-Benedicte* de Bourbon, femme de *Louis* duc du Maine, née en 1676, mere de *Louis-Auguste* prince de Dombe, née en 1700 : de *Louis-Charles* comte d'Eu, né en 1701 ; & de *Louise-Françoise*, demoiselle du Maine, née en 1707.

III. Rameau.

Benedicte-Henriette-Philippe, princesse Palatine, veuve de *Jean-Frédéric* de Brunswick, duc d'Hanover, troisiéme fille du prince *Edouard* Palatin, née en 1652.

Ses Enfans.

1. *Charlotte-Félicité* de Brunswick, née en 1671, épouse de *Renaud* d'Est, duc de Modène, mere de *François-Marie*, né en 1698 ; de *Jean-Frédéric*, né en 1700 : d'*Emilie-Joseph*, né en 1699 : & d'une autre, née en 17....

2. *Guillelmine-Amélie* de Brunswick, née en 1673, femme de l'empereur *Joseph*, mere de *Marie-Joseph*, née en 1699 : & de *Marie-Amelie*, née en 1701.

III. Branche.

Sophie, princesse électorale Palatine, fille de la reine de Bohême, veuve d'*Ernest-Auguste* de Brunswick, évêque d'Osnabruck, puis duc de Hanover, créé neuviéme électeur, née en 1630, & appellée en 1701 par le parlement d'Angleterre à la succession de la couronne après la mort de la reine Anne.

Ses Enfans.

1. Georges-Louis, duc de Brunswick-Hanover, neuviéme électeur, né en 1660, pere de *Georges-Auguste*, né en 1683 ; & de *Sophie-Dorothée*, née en 1687, proclamé roi d'Angleterre le 12 août 1714, *ainsi qu'il a été remarqué.*

2. *Maximilien-Guillaume* de Brunswick, né en 1666.

3. *Christien* de Brunswick, né en 1671.

4. *Ernest-Auguste* de Brunswick, né en 1674.

5. Frédéric-Guillaume prince électoral de Brandebourg, né en 1688, héritier des droits de sa mere *Sophie-Charlotte* de Brunswick, fille de la princesse *Sophie*.

Du roi d'Angleterre.

Le revenu certain des rois d'Angleterre étoit autrefois très-grand : ils jouissoient en domaines & terres féodales de biens immenses : mais la plus grande partie de ces domaines ayant été aliénée ou engagée, le parlement jugea à propos de fixer son revenu à une certaine somme, ce qu'il a accordé à ses successeurs, qui outre ce revenu certain, ont leurs domaines, les dixmes & premiers fruits du clergé, les amendes, les confiscations, &c. Les rois d'Angleterre prennent le titre de roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France & d'Irlande, défenseur de la foi. C'est le roi Edouard III, qui le premier a pris le titre de roi de France, parce-qu'il prétendoit à ce royaume du chef de sa mere. Pour le titre de *Défenseur de la foi*, Léon X le donna à Henri VIII, pour avoir écrit contre Luther, & il fut confirmé à ses successeurs par un acte du parlement. Leurs armes sont écartelées de cette maniere, au premier quartier ils portent de France, & au dernier d'Angleterre, qui sont de gueules à trois léopards d'or armés & lampassés d'azur, qui sont originairement les armes de Normandie & de Guienne. Au second quartier d'Ecosse, qui sont d'or au lion de gueules armé & lampassé d'azur, enfermé dans un double trescheur, fleuré & contrefleuré de lys d'or. Au troisiéme quartier d'Irlande, qui sont d'azur à la harpe d'or cordée d'argent. La jarretiere ceint les armes, & au-dessus est le timbre : un manteau de drap d'or fourré d'hermine, ayant au-dessus une couronne impériale, de laquelle sort un lion couronné. Les supports sont un lion couronné, armé & lampassé, & une licorne d'argent, couronnée au collet, & attachée d'une chaîne d'or, l'un & l'autre soutenu d'un parterre au-dessous, où sont écrits ces mots, *Dieu & mon droit*, que Richard I a employé le premier.

Le couronnement du roi d'Angleterre se fait de cette maniere. Il se rend sur les neuf heures du matin au palais de Westminster, & s'assit sur son trône, où on lui présente l'épée d'état, l'épée appellée *Curtana*, sans pointe, deux autres épées pointues, & les éperons dorés, qu'on pose ensuite sur une table : après quoi le doyen & les chanoines de Westminster lui présentent les *Regalia*, c'est-à-dire, les couronnes, les globes, &c. ce qui est suivi de la marche depuis la grande salle de Westminster jusqu'à l'abbaye, en cet ordre. Les tambours & les trompettes, les six clercs de la chancellerie, les chapelains, les aldermands de Londres en robes rouges, les maîtres de la chancellerie, le solliciteur, & le procureur général, les gentilshommes de la chambre privée, les douze juges du royaume, le clergé de l'église de Westminster & de la chapelle du roi, deux rois d'armes, le garde du sceau privé, le lord président du conseil, & l'archevêque de Cantorberi, qui est suivi de deux seigneurs en longues robes d'état, lesquels représentent les ducs d'Aquitaine & de Normandie. C'est après tout cela qu'on voit paroître les seigneurs qui portent les *Regalia*, ayant les sergens d'armes à leurs côtés. Ces *Regalia* sont portés en

cet ordre : le bâton de S. Edouard, les éperons, le sceptre surmonté d'une croix, les trois épées. Le roi d'armes marche ensuite au milieu de l'huissier de la verge noire, & du lord maire de Londres : il est suivi du lord chambelland du roi, & celui-ci du seigneur qui porte l'épée d'état, lequel a à ses côtés le grand maréchal & le grand connétable. Enfin après ceux qui portent le sceptre surmonté d'une colombe, le globe & la couronne, (celui-ci est pour la cérémonie grand sénéchal d'Angleterre) vient l'évêque qui doit officier, portant la bible, & ayant à ses côtés deux autres évêques, dont l'un porte la patene, & l'autre le calice. Le dais sous lequel le roi marche ensuite, est porté par les seize barons des cinq ports : il est vêtu d'une robe de velours cramoisi, fourrée d'hermine, & a sur la tête un bonnet de velours : un évêque est à côté de lui, le grand maître des robes, accompagné de quatre seigneurs, porte la queue de sa robe : les gentilshommes pensionnaires marchent à côté du dais, & derriere un gentilhomme de la chambre avec deux valets de chambre ; après quoi vient un des capitaines des gardes du corps, entre le capitaine des halebardiers & celui des gentilshommes pensionnaires, qui sont suivis des halebardiers qui ferment la marche. Le roi étant entré dans l'église, s'assit dans un fauteuil ; & après que l'évêque officiant a fait la reconnoissance, qui est toujours suivie d'acclamation, sa majesté fait ses offrandes à l'autel, sur lequel les *Regalia* sont mis par les seigneurs qui les portoient. Deux évêques chantent les litanies : on dit ensuite l'épître & l'évangile ; & après qu'on a chanté le symbole du concile de Nicée, un évêque monte en chaire, & prêche. Le sermon fini, le roi monte sur son trône, qui est sur un théâtre élevé : on y fait la cérémonie de l'onction, après quoi on lui présente l'épée & les éperons, on lui met le passe au col, & en main le globe, la bague & le sceptre : quand on lui a mis la couronne sur la tête, les pairs mettent sur leurs têtes leurs couronnes, qu'ils avoient tenues jusque-là dans leurs mains. On présente ensuite la bible au roi, qui après la bénédiction, baise les évêques ; & s'asseyant aussitôt sur son trône, reçoit les hommages, premierement des évêques, & ensuite des seigneurs temporels, qui le baisent à la joue gauche. Il va ensuite faire une seconde fois son offrande à l'autel, y communie, & après les dernieres prieres se retire dans la chapelle de S. Edouard, où il prend une autre robe de velours violet : & lorsqu'il est de retour au palais, on fait le festin royal, où les grands officiers de la couronne servent le premier service seulement, après quoi les hérauts d'armes proclament ses titres.

Le pouvoir du roi d'Angleterre étant borné, on sera sans doute bien aise de trouver ici toute l'étendue de ce pouvoir décrite exactement, parceque par-là on viendra à connoître ce que ce roi a de moins que les autres rois, dont l'autorité est plus absolue. Il peut seul, sans acte du parlement, déclarer la guerre, faire la paix, envoyer & recevoir des ambassadeurs, faire des ligues & des traités avec les princes étrangers, donner des commissions pour lever des troupes, armer par terre & par mer, forcer les matelots à le servir sur mer quand la nécessité le requiert, disposer de tous les magasins, munitions, châteaux, forteresses, ports, havres, vaisseaux de guerre. Il a le pouvoir de regler le métal, le poids, la pureté & la valeur de la monnoie ; & par sa déclaration il peut donner cours à la monnoie étrangere comme à celle d'Angleterre. Il peut, selon son bon plaisir, convoquer, ajourner, proroger, changer & casser les parlemens. On ne peut lui demander la raison qu'il a de refuser son consentement aux bils du parlement, qui par son refus deviennent inutiles ; & si bon lui semble, il peut augmenter le nombre des membres du parlement dans les deux chambres, en créant des pairs, ou en accordant le droit d'envoyer au parlement des députés, aux villes & aux bourgs qui ne l'ont pas encore. C'est lui seul qui a le choix & la nomination de tous les commandans & officiers par terre & par mer : il choisit & nomme tous les magistrats, conseillers & officiers de l'état : il nomme à tous les évêchés & à toutes les dignités ecclésiastiques : il confére tous les honneurs de la haute & de la basse noblesse : & il a seul le pouvoir d'accorder des récompenses, & d'ordonner des châtimens. Il peut, par ses lettres patentes, ériger de nouveaux comtés ou shires, des universités, villes, bourgs, colléges, hôpitaux, écoles, foires, marchés, cours de justice, forêts, chasses & garennes franches. Il a le pouvoir d'affranchir un étranger, & de le faire *Frée-Denizen* : ce qui le rend capable d'acquerir des maisons & des terres, & de posseder de certaines charges. Il a aussi le droit d'accorder des lettres de représailles, des sauf-conduits, &c. & encore celui d'acheter préférablement à tout autre toutes sortes de provisions dans le voisinage de la cour, & de prendre les chevaux, chariots, barques & navires pour son usage à un prix raisonnable. Les dettes dues au roi sont payées les premieres, en cas d'exécution & d'administration ; & lorsqu'il est satisfait, il peut protéger le débiteur, & empêcher que les créanciers ne le fassent prisonnier : il peut saisir toute la ferme entre les mains du fermier, quoiqu'il n'en afferme qu'une partie, & il est en droit de demander aux héritiers le payement des dettes de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'y soient pas spécifiquement obligés. Il n'appartient qu'à lui seul de faire publier des proclamations, si ce n'est pour fixer le prix de la viande, du poisson, du pain, du vin, &c. ce qui appartient au parlement par concession de Charles II. Lui seul peut protéger ceux qui sont à son service, & faire surseoir les poursuites contr'eux : le droit de possession est de nulle valeur contre lui : tous ceux qui lui sont comptables de quelques deniers, sont responsables en leurs personnes, terres & biens : ce qui s'étend jusqu'à leurs héritiers, exécuteurs & administrateurs, sans exception de temps. Dans toutes les causes où il est partie, ses officiers pour prise de corps ou arrêt, peuvent entrer dans la maison & la forcer. Tous ses officiers sont exempts des emplois publics qui requierent un service personnel. Il peut demander à ses sujets une somme raisonnable d'argent pour faire son fils aîné chevalier à l'âge de quinze ans : & pour marier sa fille aînée à l'âge de sept ans : cette somme est de vingt schellings pour chaque fief de chevalier, & la même pour la valeur de vingt livres sterlins de rente en fonds d'autres terres. S'il est fait prisonnier, ses sujets sont obligés à payer sa rançon. Outre toutes ces prérogatives, le roi d'Angleterre en a encore d'autres considérables ; c'est lui qui a la garde noble des personnes & des biens de ceux qui ne peuvent se gouverner eux-mêmes ; des mineurs, dont les peres tenoient leurs terres du roi *in capite*, ou en service de chevalier, des insensés, des furieux, &c. Tous les biens par faute d'héritiers, ou par forfait, retournent à lui : tous les bénéfices, faute de présentation à un certain temps limité, appartiennent au roi : tous les trésors trouvés, comme l'or & l'argent monnoyé, or en barre, la vaisselle d'argent, & le billon trouvé, les biens abandonnés, les débris des vaisseaux, les terres d'où la mer est retirée, les biens des étrangers qui meurent sans être naturalisés, & en un mot toutes choses dont personne ne réclame la propriété, lui appartiennent encore : & il en est de même des mines d'or & d'argent, en quelque lieu qu'elles soient découvertes : des poissons royaux, comme baleines, esturgeons, dauphins, &c. & des cygnes qui ne sont point marqués. Il est encore en son pouvoir de dispenser de quelques actes du parlement & des loix générales, dans les choses seulement qui le regardent ; de modérer la rigueur des loix, selon l'é-

quité; d'accorder des privileges particuliers à ses sujets; de pardonner à un homme condamné par la loi, de faire déterminer les statuts douteux par ses juges, & dans les choses qui ne sont point déterminées par les loix, de les déterminer & de passer sentence. Pour ce qui regarde le pouvoir du roi dans l'église, tout le monde sait qu'il a été augmenté extraordinairement depuis que l'Angleterre s'est séparée de l'église romaine. C'est le roi qui est le patron de tous les évêchés : on n'élit un évêque que par son *congé d'elire*, & on n'élit que celui qu'il a nommé : l'évêque élu ne peut être consacré, ni prendre possession, que par un ordre écrit de sa part. Il a le pouvoir de convoquer un concile national & provincial : & du consentement de ce concile, il peut faire des canons, ordonnances, constitutions : introduire dans son église les cérémonies qu'il juge nécessaires : y déclarer quelle doctrine il faut enseigner & professer conformément aux loix du royaume : ordonner des peines contre ceux qui suivent une autre doctrine, &c. Le roi a encore le pouvoir non-seulement d'unir, confirmer, étendre & restreindre les limites d'un diocèse; mais par ses lettres patentes il peut ériger de nouveaux évêchés, comme Henri VIII en érigea six en même temps : on lui a même attribué le pouvoir d'ériger des patriarchats & des archevêchés. Il peut pardonner à ceux qui ont violé les loix ecclésiastiques; abroger celles qui lui paroissent inutiles; permettre à un bâtard d'être ordonné prêtre; à un prêtre de posséder deux bénéfices, ou de succéder à son pere dans son bénéfice; à un évêque de posséder un évêché vacant, ou autre bénéfice en commande : en un mot, il réunit en sa personne tout le pouvoir qu'ont le pape & le roi sur les choses ecclésiastiques dans un état catholique, avec quelques avantages de plus.

Le roi d'Angleterre a droit à la couronne par droit d'héritage : suivant les coutumes du pays, c'est le plus proche parent du dernier roi qui doit lui succéder, & il est roi sans aucune proclamation, couronnement ou consentement des pairs & du peuple. Elle descend du pere au fils, & à ses héritiers mâles; faute d'hoirs mâles, à la fille aînée & à ses héritiers; faute de filles, à son frere & à ses héritiers, & faute de frere, à sa sœur & à ses héritiers. Mais depuis l'évasion de Jacques II en 1688, on a fait une loi, qui, excluant de la couronne tout prince attaché à la communion de l'église romaine, l'a donnée en 1714, au prince que sa naissance en éloignoit le plus. Par la mort du roi, tout meurt à la cour, tous les officiers, & même les juges & justiciers du royaume ne sont plus rien. Le roi est mineur par la loi jusqu'à l'âge de douze ans; & jusqu'à ce qu'il ait atteint cet âge-là, le royaume est gouverné par un régent, protecteur ou gardien, nommé par son prédécesseur, ou à son défaut par les trois états du royaume assemblés au nom & par l'autorité du roi mineur. Mais tout ce qui a été ordonné au parlement durant la minorité du roi, peut être révoqué & annulé par ses lettres patentes, sous le grand sceau, lorsqu'il est parvenu à l'âge de vingt-quatre ans, suivant une loi établie par Henri VIII. Il y a eu d'autres régens en Angleterre, lorsque les rois en sortoient pour quelque expédition. C'étoient les rois mêmes qui les établissoient par une commission scellée du grand sceau, qui regloient leurs qualités & leur pouvoir : on les appelloit ordinairement Gardiens, & quelquefois Protecteurs du royaume, & leur pouvoir étoit ordinairement égal à celui du roi. On remarque que ce titre étoit donné assez souvent à un évêque seul; d'autres fois plusieurs évêques étoient dépositaires de l'autorité royale : on les préféroit aux seigneurs, parcequ'il y avoit moins à craindre de leur part.

Après avoir parlé avec quelque étendue de la personne du roi, il est naturel de dire un mot de la reine & de la famille royale. La reine, quoique née en pays étranger, peut acquérir des terres en fief simple pour elle-même : elle a le pouvoir de donner, de contracter, & de plaider comme si elle étoit veuve : elle peut recevoir par donation du roi son mari : elle peut aussi de son chef présenter aux bénéfices; & si elle en est empêchée par la présentation d'un autre, cela ne la prive pas de son droit, non plus que le roi. Il y avoit autrefois un revenu appellé l'*or de la reine*, qui consistoit au dixiéme de tout ce que le roi recevoit des pardons, dons, présens, &c. mais cela ne subsiste plus. Elle a sa cour à part, ses cours de justice, ses officiers, &c. C'est un crime de haute trahison que d'attenter à sa vie, ou à sa pudicité. Enfin, on lui rend les mêmes honneurs qu'au roi, après la mort de qui elle les conserve, quand même elle se remarieroit à un simple écuyer, comme fit la reine Catherine, veuve de Henri V; ou hors du royaume, comme Isabelle, qui s'étant remariée à Hugues comte de la Marche, après la mort de Jean *sans-terre*, conserva le titre de reine. Si elle est reine héréditaire d'Angleterre, sa condition est encore plus relevée, puisqu'elle n'est point sujete de son mari, mais au contraire sa souveraine, lorsqu'il n'est pas appellé lui-même à la royauté, comme Guillaume prince d'Orange le fut. Les fils & les filles du roi, ou de la reine, si c'est elle qui porte la couronne, sont appellés enfans d'Angleterre : le fils aîné est duc de Cornouaille né; & à l'égard de ce duché, il est présumé majeur dès le moment de sa naissance, pour en réclamer les droits & titres; mais les terres & les domaines de ce duché sont aliénés, & il n'en reste au prince que les mines d'étain. Il est créé ensuite prince de Galles par des lettres patentes, qui lui donnent droit de tenir cette principauté pour lui & pour ses hoirs rois d'Angleterre. La cérémonie de l'investiture se fait en lui mettant sur la tête une couronne ducale, à la main une verge d'or, & un anneau d'or au doigt : sa couronne est composée de croix & de fleurs de lys, fermée d'une arche seulement, & au milieu une boule avec une croix. On lui donne encore par des lettres patentes les comtés de Chester & de Flint, & à ces titres il joint celui de duc d'Aquitaine. Comme fils aîné du roi d'Ecosse, il est duc de Rothsai, & grand sénéchal du royaume. Ses armes sont les mêmes que celles d'Angleterre, avec cette différence, qu'au chef on ajoute un lambel à trois pointes, chargé de neuf tourteaux : le timbre est embelli de trois plumes d'autruche, avec ces mots *ich dien*, qui signifient *je sers*. C'étoit la devise de Jean roi de Bohême, qui combattoit en 1346, pour les François, à la bataille de Creci, où il fut tué. Edouard prince de Galles, fils du roi Edouard III, qui eut le principal honneur de la victoire, en retint cette devise, que ses successeurs ont conservée. Les autres enfans légitimes du roi sont faits ducs ou comtes, & non pas nés. Ils n'ont aucun apanage certain; mais d'ailleurs ils sont conseillers d'état nés, & ils portent des couronnes composées de croix & de fleurs de lys : on leur donne le titre d'altesse royale. Tous les sujets du roi se tiennent découverts en leur présence, & hors de la vue du roi, on leur sert à boire à genoux. Enfin, les filles du roi ont le titre de princesses, & tous ceux qui sont du sang royal ont le pas au-dessus de tous les autres sujets.

Religion d'Angleterre.

La religion des anciens Bretons avant la naissance de J. C. étoit presque la même que celle des Gaulois. Ils adoroient pourtant quelques divinités particulieres. Tacite, César, Dion, & quelques autres, les accusent d'avoir eu un grand attachement pour la magie. La tradition des Anglois est qu'ils ont reçu la foi par Joseph d'Arimathée; mais il seroit assez difficile d'en donner la moindre preuve. Ils disent encore que Lucius, qui vivoit dans le II siécle, envoya demander au pape Eleuthere des missionaires, pour achever d'ins-

truire ses sujets dans la connoissance de l'évangile; que ce pape lui en envoya, & que Lucius fut baptisé avec plusieurs de ses Bretons. Au moins Tertullien, qui vivoit dans le même temps, témoigne que la Grande Bretagne, qui étoit inaccessible aux Romains, étoit soumise à Jesus-Christ, *Et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita.* Ce qu'on doit pourtant plus particulierement entendre des isles Hébrides, ou de cette partie septentrionale de la Grande Bretagne, qui n'étoit pas soumise aux Romains. S. Athanase fait mention des évêques de la Grande Bretagne, qui assisterent au concile de Sardique; & Restitut, prélat du même pays, souscrivit au premier concile d'Arles, tenu vers l'an 314. Dans le siécle suivant, les disciples de Pélage, qui étoit Anglois, répandirent le poison de ses erreurs dans la Grande Bretagne, où S. Germain d'Auxerre, & S. Loup de Troyes, allerent les combattre avec un très-grand succès. Mais les Saxons qui étoient païens, s'étant établis en Angleterre, & ayant chassé les Bretons, y firent recevoir leurs superstitions. Ils en furent retirés par les prieres & par le zéle d'une princesse de la maison de France, nommée *Berthe*, que quelques auteurs nomment *Adelberge*, fille de Charibert roi de France, & d'Ingoberge. Elle fut mariée à Ethelbert roi de Kent; & ce prince qu'elle avoit prévenu sur les vérités de la foi, écouta avec plaisir le moine Augustin, que le pape S. Grégoire *le Grand* lui envoya en 596. Quelque temps après il reçut le baptême avec dix mille de ses sujets, convertis par les prédications du même Augustin, qu'on a nommé l'*Apôtre d'Angleterre*, & qui y fut évêque. Depuis, les Anglois avoient été très-soumis à l'église, & la religion avoit toujours fleuri dans leur isle. Les rois même faisoient souvent des voyages à Rome, pour y honorer les reliques des apôtres S. Pierre & S. Paul: & leurs états étoient si parfaitement soumis au saint-siége, qu'on lui payoit une espéce de tribut annuel, nommé *le denier de S. Pierre.* On croit que ce fut le roi Egbert qui s'engagea à ce tribut de piété: mais il est plus probable que ce fut Inas roi de West-Sex, qui vivoit vers l'an 720. Quoi qu'il en soit, les Anglois avoient eu un extrême soin d'éloigner les hérétiques de leur isle, où ils n'en souffroient aucun. Ceux qui étoient passés d'Allemagne sous le regne de Henri II, vers l'an 1160, y furent marqués d'un fer rouge au milieu du front. Les Vaudois, & les disciples de Wiclef, n'y furent pas traités avec moins de sévérité. La religion catholique s'y étoit conservée durant plusieurs siécles, lorsque l'hérésie y entra malheureusement, sous le regne de Henri VIII. Ce prince, qui l'avoit combattue par ses écrits, qui lui avoient acquis le titre de *Défenseur de la Foi*, voulut épouser Anne de Boulen, dont il étoit éperdument amoureux, & répudier Catherine d'Aragon sa femme légitime. Le pape Clément VII lui en refusa la dispense: & ayant su qu'il avoit fait dissoudre son mariage, il prononça une sentence d'excommunication contre Henri, qu'il différa de publier, à la priere de François I, roi de France. Ce monarque ayant vu le pape à Marseille, & en ayant obtenu un délai, dépêcha sur l'heure Jean du Bellai évêque de Paris, vers le roi d'Angleterre, pour l'exhorter à ne se point séparer de la communion de l'église romaine. Henri le lui promit, pourvû que le pape différât de publier l'excommunication: & du Bellai courut en poste à Rome porter cette heureuse nouvelle, & demander du temps, espérant faire revenir Henri VIII, & l'engager à ne point faire de rupture avec la cour de Rome. Mais les partisans de l'empereur Charles V, firent prescrire un espace trop court: & le jour fixé étant expiré, avant que le courier d'Angleterre fût arrivé à Rome, ils eurent assez de crédit, pour faire prononcer la sentence d'excommunication, & la faire afficher dans les places accoutumées. Le courier d'Angleterre arriva deux jours après, apportant un pouvoir très-ample, par lequel le roi se soumettoit au jugement du saint-siége: mais ce fut trop tard. Le pape reconnut la faute qu'il avoit faite, & ce que couteroit à la religion la complaisance qu'il avoit eue pour les Espagnols. En effet, elle causa le schisme qui a retranché l'Angleterre de l'église. Car Henri irrité de ce qu'on l'avoit si peu considéré à Rome, résolut de se soustraire entierement de l'obéissance du pape, se déclara chef de l'église anglicane, & persécuta tous ceux qui s'opposerent à son changement. Ce fut en 1534; il confisqua les biens des monastères, & ruina près de dix mille églises. Elizabeth étant montée sur le trône après sa sœur Marie, abolit entierement la messe en Angleterre: & dès le lendemain de la fête de S. Jean-Baptiste, on y vit cesser le service divin à la maniere de l'église romaine, en 1559. Les Calvinistes y ont depuis beaucoup d'autorité. On y souffre aussi des Luthériens, des Zuingliens, des Anabaptistes, des Quakers ou Trembleurs qui affectent un certain tremblement de corps, lorsqu'ils prient ou qu'ils prophétisent: des Brownistes, qui sont les sectateurs d'un certain Brown, docteur dans le comté de Northampton; des Indépendans, des Presbytériens, que l'on appelle aussi *Puritains*, &c. Ces derniers, qui rejettent le gouvernement épiscopal, & la liturgie reçue, causerent les troubles arrivés sous le regne de Charles I, après le convenant fait l'an 1644 en Ecosse. C'étoit une sorte de confédération pour chasser les évêques, sans vouloir se soumettre à une déclaration, par laquelle le roi ordonnoit que les églises d'Angleterre & d'Ecosse observeroient les mêmes cérémonies: ce qui s'appelloit *la conformité.* Le parlement, qui étoit alors composé de Puritains, s'éleva contre Charles I, & le fit mourir. La premiere action que fit Charles II son fils après son rétablissement, fut de rétablir les évêques dans leurs diocèses, & d'en remettre où il en manquoit. La doctrine de foi des Anglois est contenue en 39 articles, & en ce qu'ils appellent *le livre des Homelies.* Ils ont aussi leur liturgie particuliere, & le livre qu'ils nomment *des canons.* C'est le roi Edouard VI qui leur a donné leur liturgie, & le cérémonial de l'ordination des évêques, qui ne consiste que dans l'imposition des mains, accompagnée de ces paroles, *Recevez le S. Esprit.* Les doutes qu'on forma très-justement sur la validité de pareilles ordinations, donnerent occasion à un arrêt du parlement de l'an 1559, qui les déclara valides, & autorisa en même temps la liturgie. Quoique le roi soit chef de l'église anglicane, comme on a dit ci-dessus, tous les rois qui ont régné depuis Henri VIII, n'ont pas cru devoir se conformer à la doctrine la plus commune dans leur état. Jacques II étoit de la religion catholique romaine. Guillaume III étoit de la religion prétendue réformée, établie en Hollande. La reine Anne faisoit profession de la religion anglicane, & George-Auguste duc d'Hanover, à présent régnant, est de la religion protestante.

Conciles d'Angleterre.

Nous parlerons ici en général de quelques conciles tenus en Angleterre, parcequ'on ignore le lieu auquel ils ont été assemblés. S. Germain d'*Auxerre*, que l'église de France y avoit envoyé pour la seconde fois, non avec S. Loup de Troyes qui l'avoit accompagné la premiere fois, mais avec S. Sévére de Tréves, pour s'opposer aux erreurs de Pélage, assembla en 446 ou 447, un concile dont le vénérable Bede a fait mention. On croit pourtant qu'il fut tenu à S. Alban, ou Verulam. En 512, S. Dubrice fut élu dans un concile archevêque de Caërleon. Les Pélagiens qui avoient renouvellé leurs erreurs, & qui les répandoient en Angleterre, furent tous condamnés dans un synode tenu en 519. Depuis, le moine Augustin assembla vers l'an 604, un concile dont le vénérable Bede parle

aussi. On y finit un schisme qui s'étoit introduit dans l'isle, pour la célébration de la fête de Pâque. Théodore de *Cantorberi* tint en 672 un concile pour l'union de l'église; & un autre en 679 ou 680, contre les Monothelites. On croit qu'ils furent assemblés à Hereford. En 701, 705 & 707, les prélats s'assemblerent en synode pour les affaires de l'église anglicane. Dans un autre, que le roi Inas fit tenir vers l'an 712, sous le pontificat du pape Constantin, on parla des mariages d'entre les Bretons, les Saxons & les Ecossois. Tous les grands du royaume, & les personnes de mérite y furent appellés. Vers l'an 890 ou 894, Pleimond de *Cantorberi* célébra un concile pour la discipline. Le roi Edouard publia l'an 906, de belles loix sur la discipline ecclésiastique. Son successeur Ethelstan n'eut pas moins de zéle que lui, aussi-bien que le roi Edmond, qui succéda à Ethelstan; celui-ci tint une assemblée de prélats & de seigneurs l'an 944, sous Wulstan archevêque d'Yorck, & Odon archevêque de Cantorberi, où l'on fit encore beaucoup de loix pour le maintien de la discipline. Le malheur des temps y apporta beaucoup de relâchement, jusque-là que les clercs s'y marioient, au grand scandale de l'église. S. Dunstan, pour y apporter remede, tint un concile général l'an 973, où cette coutume fut condamnée. Les clercs en furent fort mécontens, & porterent leurs plaintes au roi Edgard, dans une assemblée tenue à Winchester l'an 975. Ce prince en fut ébranlé; & comme on alloit résoudre le rétablissement de ceux que l'on avoit déposés pour leurs dereglemens, on dit qu'on entendit une voix, comme venant du crucifix, qui prononça ces paroles: *Il n'en sera rien, vous avez bien jugé, & vous feriez mal de changer votre jugement.* Vers l'an 1010, le roi Ethelrede assembla un concile à Aenham, dans lequel on fit plusieurs réglemens touchant les mœurs & la discipline de l'église: Elfegue archevêque de Cantorberi, & Ethelrede archevêque d'Yorck, y assisterent. Le même roi publia des loix sur le même sujet en 1012, aussi-bien que le roi Canut en 1032. En 1075, on tint un concile à Londres, où l'on regla le rang des évêques & archevêques du pays, & le premier pas fut donné à l'archevêque de Cantorberi. Lanfranc, qui en étoit archevêque, fit tenir un autre concile à Winchester l'an 1076, où il fit publier plusieurs canons. Il en tint encore d'autres, dont les canons ne sont point venus jusqu'à nous. S. Anselme présida à un concile assemblé en 1095, sur l'élection du pape Urbain II. Et environ l'an 1188, on fit aussi des assemblées pour l'expédition de la terre-sainte, après la prise de Jérusalem par Saladin. Nous marquons les autres conciles d'Angleterre, en parlant des villes où ils ont été assemblés.

ETAT ECCLÉSIASTIQUE.

Le clergé est composé d'archevêques, d'évêques, de doyens, d'archidiacres, & de recteurs ou pasteurs de paroisses. Suivant l'ordonnance du parlement, faite sous le regne de Henri VIII, les archevêques & les évêques pouvoient établir des suffragans ou coévêques, pour exercer la jurisdiction & l'autorité qui leur étoit commise. Ces suffragans avoient le titre & la dignité d'évêques, & étoient consacrés par l'archevêque de la province, comme les autres évêques; mais ils n'étoient que subsidiaires, & comme vicaires généraux, & exerçoient leur jurisdiction dans les villes qui suivent;

A Douvre, pour l'archevêché de Cantorberi.
A Hull, pour l'archevêché d'Yorck.
A Colchester, pour l'évêché de Londres.
A Berwick, pour le diocèse de Durham.
A Guilford, Southampton, & Wigt, pour le diocèse de Winchester.
A Bedford, Leicester, Grantham, & Huntington, pour celui de Lincoln.
A Thetford, & Ipswich, pour celui de Norwich.
A Schaftsburi, Melton, & Marleborough, pour le diocèse de Salisburi.
A Tauton, pour Bath & Wels.
A Bridgenorth, pour Hereford.
A Shrewsburi, pour Conventri & Liechfield.
A Cambridge, pour Eli.
A S. Germain, pour Excester.
A Perith, pour Carlile.

C'étoit là les seuls siéges des évêques suffragans; & de vingt-six archevêches & évêchés, il n'y avoit que ces quatorze qui en pussent avoir. En l'absence des évêques, ceux-ci remplissoient ordinairement leurs places; & dans les assemblées publiques, ils avoient séance immédiatement après les pairs séculiers du royaume. Il n'y a point aujourd'hui de suffragans en Angleterre. Les archevêques sont ceux de Cantorberi & d'Yorck. Les évêques, ceux de Londres, de Durham & de Winchester, qui ont leur séance dans le collége de évêques, suivant l'ordre que nous venons de marquer. Les autres qui sont ceux de Bath & de Wels, de Bristol, de Chicester, &c. au nombre de vingt-un, prennent rang selon l'ordre d'ancienneté de leur ordination.

L'archevêque de Cantorberi est le primat & le premier métropolitain d'Angleterre: car il a même quelque autorité sur l'archevêque d'Yorck, qu'il peut citer à un synode national. Autrefois sa primatie s'étendoit sur l'Irlande, qui n'a point eu d'autre archevêque jusqu'en 1152. Il est le premier pair d'Angleterre, & précéde après la famille royale, tous les ducs & les grands officiers de la couronne. C'est à lui à couronner le roi; & quelque part que la cour se trouve, le roi & la reine sont réputés ses paroissiens. Ses autres prérogatives méritent bien d'être remarquées ici. En quelque lieu que ses possessions se trouvent, elles sont exemptes de la jurisdiction de l'ordinaire, & réputées du diocèse de Cantorberi. Il est assis sur un trône, quand il reçoit l'investiture de son archevêché. Il a le pouvoir d'approuver les testamens, & d'octroyer des lettres d'administration, lorsque quelqu'un a laissé la valeur de cinq livres sterlin, & au-dessus hors du diocèse où il est décédé, ou bien la valeur de dix livres sterlin dans le diocèse de Londres. Il a encore le pouvoir d'en faire pour ceux qui meurent sans en avoir fait dans sa province, & de distribuer leurs biens aux parens, ou de les employer à des usages pieux, comme il le juge à propos. Enfin il a l'autorité de donner des permissions & des dispenses dans tous les cas qui étoient réservés au saint-siége.

L'archevêque d'Yorck a eu autrefois tous les évêchés d'Ecosse sous sa métropole, jusque vers 1471 ou 1472, que le pape Sixte IV fit l'évêque de S. André, archevêque & métropolitain de toute l'Ecosse. Il prend aussi la qualité de métropolitain d'Angleterre, & a la préséance devant tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, & devant tous les grands officiers de l'état, à la réserve du grand chancelier. C'est lui qui couronne la reine, & il est son chapelain perpétuel. Il a les honneurs, droits, & autorité de comte palatin dans le territoire de Hezam, province de Northumberland, & il jouit des mêmes priviléges dans sa province, que celui de Cantorberi dans la sienne.

Après ces deux archevêques, les évêques sont les premiers de l'église anglicane. Ils sont tous barons & pairs du royaume en trois manieres; barons féodaux, à cause des terres & baronies annexées à leurs évêchés; barons par lettres circulaires du roi à eux adressées pour se trouver au parlement, & outre cela créés barons par des lettres patentes du roi, qu'ils présentent à l'archevêque. Quand ils sont consacrés, ils ont séance avant tous les barons séculiers, & après les Vicomtes. On leur donne le titre de *lords* ou *seigneurs*.

L'évêque de Londres précéde tous les évêques d'Angleterre, & est le premier baron du royaume, au lieu du grand prieur de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui l'étoit autrefois.

L'évêque de Durham dans la province d'Yorck, qui a le second rang, est comte palatin depuis plusieurs siécles. C'est pourquoi les armes de cet évêché sont un chevalier armé, tenant d'une main une épée nue, & de l'autre une église.

L'évêque de Winchester, qui a le troisiéme rang entre les évêques, étoit anciennement comte de Southampton, & il conservoit encore ce titre sous le regne de Henri VIII; mais depuis on a disposé autrement de ce comté.

Quant aux autres évêques, ils prennent séance, comme on l'a dit, selon le temps de leur promotion: mais si quelqu'un d'eux est secrétaire du roi, il a droit de tenir le quatriéme rang.

Il y a vingt-six doyennés, dont le roi Henri VIII en institua treize dans les grandes églises, après en avoir chassé les catholiques. On compte soixante archidiaconés, & cinq cens quarante-quatre dignités & prebendes. Aussitôt qu'un évêque est mort, le doyen & le chapitre de la cathédrale en donnent avis au roi, & lui demande la permission d'en élire un autre: le roi à leur requête envoie au doyen le *congé d'élire*, & le chapitre assemblé, élit ou plutôt nomme la personne recommandée par le roi, ou représente humblement à sa majesté, pourquoi il ne peut l'élire. On avertit ensuite l'évêque élu, qui doit refuser deux fois l'honneur qu'on lui fait; s'il le refusoit une troisiéme fois, on le feroit savoir au roi, qui en recommanderoit un autre. L'élection étant faite, on en donne avis au roi & à l'archevêque: le roi y donne aussitôt son consentement sous le grand sceau, qu'on montre à l'archevêque, avec un ordre de confirmer & de consacrer l'évêque élu, à quoi l'archevêque souscrit, & donne commission sous son sceau archiépiscopal à son grand vicaire, de faire tout ce qui est requis pour cela. Après toutes ces démarches du chapitre & de l'archevêque, qui ne sont, comme on voit, que de pure cérémonie, le grand vicaire de l'archevêque fait publier que tous ceux qui s'opposent à l'élection, comparoissent dans un certain temps au lieu destiné, pour recevoir leurs oppositions: il se rend lui-même dans ce lieu, jette les yeux sur le consentement du roi, produit par le procureur du doyen & du chapitre, & appelle par trois fois les opposans, qui ne comparoissant pas sont accusés de contumace: quelques procédures suivent cette accusation, & après que les opposans ont été cités trois fois, l'élu prête le serment de suprématie, & deux autres sermens; l'un qu'il n'est coupable de simonie, ni directement, ni indirectement; l'autre, qu'il se conformera avec soumission aux loix canoniques. Après ces sermens l'évêque jouit de tous les droits qu'on a déja marqués, & de ceux qu'on marquera par la suite. On le sacre ensuite selon le mandat du roi, & cela se fait par l'archevêque, assisté de deux autres évêques; mais des anciennes cérémonies consacrées par l'usage, & qui s'observent inviolablement dans l'église romaine, l'église anglicane n'a conservé que l'imposition des mains, avec ces paroles, *Recevez le S. Esprit*: tout le reste a été changé, tronqué, défiguré: l'imposition du livre des évangiles sur la tête & sur les épaules, en est bannie, & on ne leur donne ni la crosse, ni l'anneau, ni les autres symboles de la dignité pastorale, le parlement d'Angleterre ayant introduit de nouveaux usages par son acte de la troisiéme année du regne d'Edouard VI. Lorsque la consécration est faite, l'archevêque envoie un mandat à l'archidiacre de la province, pour installer l'évêque, qui aussitôt après est présenté au roi pour lui faire l'hommage de baron, & s'accorde pour la régale de son évêché, qu'il promet de payer dans un an ou deux, selon qu'il plaît au roi. Dans toutes les cathédrales, il y a un doyen & des chanoines, que l'évêque somme de l'assister dans les ordinations, suspensions, condamnations d'hérétiques, excommunications, & autres affaires de conséquence. Les doyens d'ancienne fondation sont élus de la même maniere que les évêques, par un *congé d'élire*, que le roi donne au chapitre: les autres qui sont au nombre de treize, & qui furent créés par Henri VIII, après qu'il eut supprimé les abbayes & prieurés, sont installés en vertu des patentes du roi. Il y a aussi soixante archidiacres, dont l'office est de faire la visite dans leurs archidiaconé deux fois en trois ans, & de rendre compte à l'évêque de ce qui leur paroît mériter son attention; & au-dessous d'eux des doyens ruraux ou archiprêtres, qui convoquent le clergé du diocèse, & lui font savoir les ordres de l'évêque. Enfin il y a dans le gouvernement ecclésiastique des économes, & de ceux qu'on appelle *Testes synodales*. Les premiers sont au nombre de deux dans chaque église; l'un est nommé par le ministre, l'autre par les paroissiens, & leur office est d'avoir soin de l'ornement de l'église: les seconds ne sont établis que dans les grandes paroisses: ils assistent les économes, & s'informent de ceux qui menent une vie scandaleuse, pour les dénoncer à l'évêque ou à l'archidiacre dans le temps de leurs visites.

C'est ici le lieu de parler des priviléges des évêques & du clergé. Les évêques ont entr'autres celui de donner sentence en leurs cours sans collegues ou assesseurs: ils font expédier leurs lettres & leurs ordres en leur propre nom: & ils peuvent comme le roi déleguer leur autorité à un autre. On ne peut les accuser d'aucun crime devant un juge séculier, & ils doivent être jugés par leurs pairs: enfin leur certificat dans les procès intentés contre la bâtardise, est une preuve décisive, & il en étoit de même à la fin du XVII siécle du certificat qu'ils donnoient contre un homme accusé d'hérésie; mais le parlement a ordonné qu'on n'y auroit plus le même égard. Quant aux autres ecclésiastiques, le plus considérable de leurs priviléges consiste, en ce qu'ils ne sont obligés à aucune fonction personnelle pour le service de l'état, & que tout laïc qui est en quelque emploi, en est exempt dès qu'il prend les ordres sacrés. Outre les évêques il y avoit anciennement plusieurs abbés, prieurs, archidiacres, doyens, qui à raison de leurs *tenures* devoient être appellés au parlement: & le roi mandoit aussi tant aux évêques qu'aux archidiacres, & aux doyens qui jouissoient de ce droit, de faire élire dans chaque doyenné ou archidiaconé deux procureurs du clergé, pour le représenter au parlement; mais cet usage est aboli depuis plusieurs siécles. Le revenu du clergé est fort diminué depuis que l'Angleterre s'est séparée de la communion de l'église romaine, parceque plus de la troisiéme partie des bénéfices ayant été annexée autrefois aux monastères, & les monastères ayant été supprimés, leurs biens sont devenus fiefs laïcs; & parcequ'il y a eu d'autres biens considérables exempts de payer les dîmes, parcequ'ils appartenoient à l'ordre de Cîteaux, ou aux chevaliers de Rhodes, lesquels payent présentement de plus fortes taxes que les autres biens. D'ailleurs les évêchés ont été dépouillés de la plus grande partie de leurs revenus depuis la fin du regne de Henri VIII, jusqu'à celui de Jacques I, & la pauvreté du clergé lui a tellement attiré le mépris du public, que dans la plupart des familles, on croiroit se deshonorer, si l'on y destinoit quelqu'un à l'état ecclésiastique; au lieu qu'on s'en fait honneur dans le peu de grandes familles de ce royaume, qui demeurent dans la communion de l'église romaine. On remarque aussi que les ecclésiastiques ont de la peine à s'y marier avantageusement.

Le synode national, qu'on appelle la *Convocation*, se tient par ordre du roi, pour faire des loix ecclésias-

tiques, & pour terminer les plus importantes affaires de l'églife. Cette affemblée fe tient à Weftminfter pour la province de Cantorberi, & eft partagée en deux chambres comme le parlement. La chambre haute, ou des feigneurs fpirituels, eft compofée des évêques, dont l'archevêque de Cantorberi eft le préfident. La chambre baffe, ou des communes fpirituelles, eft pour les doyens, les archidiacres & autres députés des diocèfes. Le fynode national de la province d'Yorck fe tient de la même maniere, & en même temps, & on n'y détermine que ce qui eft débattu & conclu dans celui de Weftminfter. Il y a diverfes chofes à remarquer touchant ce fynode. Pendant fa tenue tous les membres des deux chambres jouiffent, pour eux-mêmes & leurs domeftiques, des mêmes priviléges que les membres du parlement. On propofe les matieres dans la chambre des feigneurs, & on les communique enfuite dans la chambre baffe; mais on n'y délibére que fur les affaires fur lefquelles le fynode a reçu l'ordre du roi. Enfin, tout ce qui y eft ftatué à l'égard de la foi & de la difcipline eft nul, fi le roi & le parlement n'y confentent.

Il y avoit autrefois une cour eccléfiaftique pour les caufes criminelles, qu'on appelloit la Cour de haute commiffion : elle étoit compofée de commiffaires nommés par le roi, qui leur donnoit des lettres patentes fous le grand fceau. Ces commiffaires, qui étoient les premieres perfonnes du clergé & de l'état, avoient par tout le royaume le pouvoir de vifiter, réformer, corriger tous les abus, erreurs, fchifmes, &c. introduits dans l'églife, &c. Le parlement rebelle à Charles I, fupprima cette cour. Jacques II la rétablit; & après fon évafion, on la fupprima de nouveau. Il y a une autre cour pour les affaires civiles eccléfiaftiques, qu'on appelle la Cour des délegués, parcequ'elle eft compofée de délegués ou commiffaires qui jugent en dernier reffort des appellations interjettées des autres cours eccléfiaftiques. L'archevêque de Cantorberi a auffi fa cour, & chaque évêque la fienne, où le chancelier préfide; & il y a encore les petites jurifdictions des archidiacres, & des doyens & chapitres. Les caufes qui dépendent des cours eccléfiaftiques, font le blafphême, l'apoftafie, l'héréfie, le fchifme, les ordinations, inftitutions de bénéfices, & approbations d'évêques, la célébration du fervice divin, les mariages, les divorces, & les autres chofes qui regardent la religion. On fait profeffion de fuivre en jugeant, les conftitutions faites dans les anciens fynodes provinciaux, qui ont été approuvées par Henri VIII, les canons faits fous le regne de Jacques I, divers actes du parlement, & plufieurs coutumes non écrites. Les caufes criminelles ne font pas feulement traitées par accufation, quand il fe préfente quelqu'un pour prouver le crime, mais auffi par examen; ce qui fe fait quand les économes de l'églife dénoncent une perfonne de mauvaife renommée, quoiqu'ils n'aient aucune preuve, parcequ'on fuppofe qu'ils le font fans malice. On employoit auffi autrefois la voie d'inquifition, c'eft-à-dire, qu'à caufe du bruit commun, l'évêque faifoit une exacte recherche, & obligeoit les voifins à dire vérité, ou la perfonne accufée à fe purger par ferment; cet ancien ufage a fubfifté long-temps, & ce n'a été qu'après la mort de Charles I que le parlement l'a aboli.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer touchant les peines eccléfiaftiques, fe réduit à peu près à ces chefs : l'excommunication mineure prive celui qui l'a encourue de la communication, & le rend incapable d'être demandeur dans aucun procès; l'excommunication majeure, qui ne peut être fulminée que par l'évêque, eft accompagnée de la peine de la prifon que fouffre celui qui a été excommunié, s'il ne fe fait abfoudre dans les quarante jours : l'anathême n'en différe que par les termes, & parcequ'il eft prononcé par l'évêque affifté du doyen & des autres miniftres. Pour toutes les autres cenfures, l'églife anglicane n'a rien de fingulier.

Des Officiers du royaume.

Le premier officier de la couronne eft le Sénéchal, dont l'office eft d'avoir l'intendance & le gouvernement de tout le royaume fous le roi, immédiatement après le roi, & de veiller fur la conduite de tous les miniftres de la juftice en temps de paix & de guerre. Ce n'eft plus un officier ordinaire, & on ne le crée que pour quelque occafion, comme au couronnement du roi, ou quand on fait le procès à quelque pair ou paireffe accufée d'un crime capital. Alors, en vertu de fon office, le grand Sénéchal a fa cour à Witehall, où il juge fouverainement fur toutes les requêtes des nobles & des gentilshommes, qui prétendent à quelque office au couronnement du roi. S'il s'agit d'un procès criminel, quoiqu'il foit juge, il prie les douze juges du royaume d'affifter au jugement, & demande leur avis : pendant tout le procès il eft affis fous un dais, & porte à la main une baguette blanche, qu'il caffe auffitôt que l'arrêt eft prononcé.

Le fecond officier, & le premier ordinaire, eft le Chancelier, qui après avoir examiné toutes les patentes, commiffions & ordres que le roi lui envoie, les figne, s'il les trouve juftes, ou les cancelle & biffe, s'il les trouve injuftes & contraires aux loix. Son office eft de garder le grand fceau du roi, & de juger non felon le droit commun, mais felon l'équité & la confcience; ce qu'on expliquera à l'article des cours de juftice. C'eft lui qui nomme à tous les bénéfices au-deffous de vingt livres fterlins dans le livre du roi. Cette charge n'eft point à vie, & le roi deftitue le Chancelier quand il lui plaît. Quelquefois, au lieu d'un Chancelier, il crée un *garde du grand fceau*, qui a tout le pouvoir & les honneurs du Chancelier, fans en avoir le nom : celui-ci n'eft pas établi par lettres patentes, mais fimplement par l'action du roi, qui lui livre fon fceau, en lui faifant prêter le ferment.

Le troifiéme officier de la couronne eft le Grand-Trésorier, dont l'office ne dure auffi qu'autant qu'il plaît au roi. Autrefois les marques de fon office étoient les clefs du tréfor royal; préfentement le roi, en le créant, lui met une baguette blanche à la main : il eft lord par fa dignité. C'eft lui qui a la garde & la direction du tréfor qui eft dans l'échiquier; il a l'infpection & le commandement fur tous les officiers employés pour la recette des impôts, taxes, douanes & autres revenus de la couronne. Il difpofe & nomme tous les contrôleurs & officiers des ports d'Angleterre pour la douane; & il a auffi le pouvoir de donner à ferme les domaines du roi.

Le Chef & préfident du confeil eft le quatriéme officier de la couronne; le roi le crée par lettres patentes pour autant de temps qu'il lui plaira. Son office eft d'être affis auprès du roi dans la chambre du confeil, d'y propofer les affaires, & d'en faire le rapport au roi lorfqu'il eft abfent.

Le Garde du sceau privé eft le cinquiéme officier de la couronne, & eft lord par fa charge. Toutes les chartes, actes & graces que le roi a fignées, paffent par fes mains, & font fcellées de fon fceau, avant que d'être portées au grand fceau; mais il ne doit point les figner fans un ordre figné de la main du roi, & fcellé du petit cachet; & fi l'ordre eft contraire aux loix & aux coutumes du royaume, il doit en faire fes humbles remontrances au roi. C'eft lui qui eft le préfident de la cour des requêtes; il prend place au confeil du roi immédiatement après le préfident, & il a féance au confeil d'état.

Le fixiéme officier de la couronne eft le Grand-Chambellan d'Angleterre, dont l'office eft différent de celui de grand-chambellan de la maifon du roi. Les

archevêques & évêques lui doivent des droits, lorsqu'ils font hommage, & qu'ils prêtent le serment de fidélité au roi. Les pairs lui en payent aussi quand ils prêtent le serment de fidélité. Au couronnement du roi, on lui donne quarante aunes de velours cramoisi pour ses robes : c'est lui qui habille le roi ce jour-là, & qui porte sa coëffe, ses gans & son linge, avec l'épée d'état, & les piéces d'or que le roi offre à l'autel. C'est lui encore qui fait préparer la chambre des seigneurs, lorsque le parlement doit s'assembler. Les comtes d'Oxfort ont été long-temps en possession de cette charge depuis le regne de Henri I.

Le septiéme officier de la couronne est le Grand-Connétable : cet office n'est plus ordinaire, on ne crée de connétable que pour quelque occasion, comme pour le couronnement du roi, ou pour un tournois. Son office & son pouvoir est le même que celui du grand-maréchal, & il prend place au-dessus de lui dans la cour de la maréchaussée.

Le Grand-Maréchal est le huitiéme officier de la couronne : on prétend qu'il est comte par sa charge, qui lui donne la connoissance des différends qui naissent des contrats faits touchant les faits d'armes hors du royaume sur terre, & des affaires de la guerre dans le royaume, qui ne peuvent être déterminées par la loi commune. Il avoit autrefois plusieurs cours ; mais présentement il n'a que la maréchaussée, dans laquelle il juge des crimes commis à la cour du roi.

Enfin, le neuviéme & dernier officier de la couronne est le Grand-Amiral, qui a le gouvernement de toutes les affaires de la marine, & qui est juge souverain de toutes les causes civiles & criminelles qui regardent la marine. Cet officier a le pouvoir de donner les commissions de vice-amiral, contre-amiral, capitaine de vaisseau de guerre, & député amiral, sur les côtes ; & c'est lui qui nomme les officiers, commissaires & juges dans la cour de l'amirauté. Il peut aussi disposer des amendes, des confiscations qui se font sur mer, à la rade, dans les ports, havres, &c. des effets & biens des pirates, félons & autres criminels condamnés ; de tout ce qu'on tire du fond de la mer, de tout ce qui y flotte, & de tout ce qu'elle jette sur terre, quand les seigneurs qui ont des terres sur la mer n'y ont pas un droit particulier. Enfin, son pouvoir est si grand, qu'on le confie assez ordinairement à plusieurs commissaires.

Outre ces grands officiers, il y a divers officiers dans les provinces ou comtés, pour y administrer la justice, & y maintenir les loix. Les premiers sont les *douze juges*, qui vont, deux ensemble, deux fois l'année, dans leur circuit, toute l'Angleterre étant partagée en six circuits, & qui tiennent leurs assises pendant deux ou trois jours dans la ville ou bourg capital de chaque comté, où ils jugent toutes les affaires civiles & criminelles.

Les seconds sont ceux qui par une commission sous le grand sceau sont appellés *justiciers de paix* dans chaque comté. Il y en a entr'eux qui sont justiciers *quorum*, de l'un desquels la présence est nécessaire dans toutes les affaires de quelque conséquence ; entre ceux-ci, le grand chancelier en établit un gardien des rolles du comté, qu'il doit porter aux quatre assises de l'année. Leur office consiste à faire venir devant eux, à examiner, & à faire emprisonner les voleurs, meurtriers, séditieux, vagabonds, & autres qui troublent le repos public, ceux qui ne peuvent pas, ou à qui la loi ne permet pas de donner caution, & d'avoir soin que leur procès soit instruit pour le temps où tous les juges arriveront ; & pour cet effet ils s'assemblent tous les trois mois dans la ville ou bourg principal du comté, où tous les jurés comparoissent, & sont obligés de prêter serment de leur livrer tous ceux qu'on vient d'indiquer.

Les troisiémes sont les *Shérifs*. Il y en a un héréditaire dans le comté de Westmorland ; mais dans les autres comtés on les élit chaque année : & voici comment se fait cette élection. Les juges nomment six personnes de chaque comté, qui sont chevaliers ou gentilshommes riches : de ces six, le chancelier, le trésorier, les conseillers d'état, & les douze juges assemblés dans la chambre de l'échiquier, en choisissent trois ; & des trois, le roi en élit un. Ce shérif est appellé gardien du comté dans sa patente ; & son office est d'exécuter les ordres du roi ; tous les *Writts* ou mandats qui viennent de sa part & de ses cours ; de nommer les jurés ; d'avoir soin de l'instruction des procès, & de l'exécution des sentences ; & d'escorter les juges dans leur circuit, tout le temps qu'ils sont dans le comté. C'est encore lui qui prend le soin des revenus, douanes & impôts de la province, des amendes pécuniaires, confiscations, &c. & qui les remet au trésor royal à Londres, ou ailleurs par l'ordre du roi. Enfin, il a deux cours, dans l'une desquelles il prend connoissance de tous les crimes commis contre le droit commun, qui ne sont défendus par aucun statut ; & dans l'autre il termine les causes civiles de la province, au-dessous de la somme de quarante schellings.

Les quatriémes sont les *grands-connétables*, qui sont chargés d'envoyer les ordres des justiciers de paix aux petits connétables.

Et les cinquiémes, les deux *coroners* de chaque comté, qui par leur charge sont obligés de s'enquérir comment & par qui les meurtres & assassinats ont été commis, & de faire enregistrer les informations.

Enfin, le dernier officier général de chaque comté est celui qu'on appelle le *clerc du marché*, qui garde le patron des poids & mesures, semblable à celui qui est dans l'échiquier du roi ; qui a soin qu'on se serve des mêmes mesures dans toute la province ; qui a le pouvoir de saisir & de bruler les faux poids & mesures ; & de faire punir ceux qui s'en servent.

Les autres officiers sont officiers de villes, bourgs ou villages : on ne connoîtroit qu'imparfaitement les premiers, si on ne disoit un mot de ceux-ci. Dans chaque ville il y a un *maire*, choisi par la ville même, dont il est ordinairement le gouverneur : on a coutume de l'élire entre les douze *aldermans* ou sénateurs, qui composent le conseil de la ville, & il a le pouvoir de faire des loix particulieres pour la police & pour le gouvernement de la ville : on le change tous les ans. Chaque ville a haute, moyenne & basse justice, & une jurisdiction particuliere pour juger les causes civiles & criminelles : on peut appeller des causes civiles aux cours de Westminster. Il y a dans chacune deux *sherifs* pour l'exécution des sentences. Le gouvernement des bourgs qui sont établis en corps, est à peu près le même que celui des villes ; & son maire ou bailli a la même autorité dans les autres bourgs, villages & hameaux. Le seigneur a une cour-baron, qui se tient aussi souvent qu'il le juge à propos, & des petits connétables, que le seigneur nomme tous les ans, & dont l'office est de chercher les voleurs, les assassins, &c. & de les mener devant un des justiciers de paix, aux ordres de qui ils sont obligés d'obéir.

En temps de guerre, le roi envoie dans chaque comté un gouverneur, que l'on appelle *Lieutenant*, afin de retenir les peuples dans le devoir. Il y a aussi quelques gouverneurs des places, dont les plus considérables sont ceux des cinq Ports, qui sont ceux de Hastings, de Douvre, de Hyth, de Rumnei, & de Sandwich.

De la Noblesse.

Les nobles sont divisés en grands & petits. Tous les grands nobles sont pairs du royaume, & égaux par rapport à leur état, quoiqu'ils ne le soient pas à l'égard de leur rang ; car il y a cinq degrés de noblesse ; savoir les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes, & les

barons. Autrefois tous les barons n'étoient pas pairs du royaume, mais seulement ceux qui tenoient du roi une baronie entiere, composée de treize fiefs, & qui relevoient directement de la couronne. Aujourd'hui celui-là est baron, qui est héritier d'un baron, quoiqu'il ne possède pas une baronie entiere. Les pairs du royaume sont considérés comme les conseillers héréditaires & perpétuels du roi dans le parlement.

Le titre de duc ne fut donné à aucun seigneur d'Angleterre par les premiers rois d'Angleterre Normans; parcequ'ils étoient aussi ducs de Normandie, & qu'ils ne vouloient pas communiquer cette dignité à leurs sujets. Ce fut Edouard III, dont le regne commença en 1042, qui donna le premier le titre de duc de Cornouaille à son fils Edouard, en lui mettant un bouquet sur la tête, un anneau au doigt, & une baguette d'argent à la main. Le même roi créa ses fils Leonel & Jean, ducs de Clarence, & de Lancastre, leur ceignant l'épée, & leur mettant sur la tête un bonnet fourré, avec un cercle d'or & de perles, & en la main les lettres de leur création. Depuis ce temps-là, on créa plusieurs ducs héréditaires, avec les cérémonies de l'épée, de la baguette d'argent, du cercle d'or, & de la cape ou manteau d'honneur. Le fils aîné d'un duc prend le nom de comte pendant la vie de son pere : de même que le fils d'un comte se nomme vicomte ou baron. En Angleterre il y a peu de ducs, outre les fils de rois. Les ducs qui vivoient en 1686, étoient au nombre de douze : savoir ceux de Sommerset, de Buckingham, d'Albemarle, de Newcastle, de Southampton, de Grafton, de Richemont, de Beaufort, d'Ormont, de Northumberland, de Nortfolck & de Saint-Alban. Depuis il y en a eu d'autres créés.

Le titre de marquis qui suit celui de duc, n'a été donné en Angleterre, que depuis Richard II, lequel commença à regner en 1376. Il nomma marquis de Dublin, Robert Vere comte d'Oxfort; non pas qu'il commandât une marche ou frontiere du royaume, mais par un titre d'honneur seulement. Depuis, les rois d'Angleterre ont créé les marquis, en leur ceignant l'épée, en les revêtant du manteau d'honneur, qui est la marque de leur dignité, & en leur mettant un bonnet, & une couronne sur la tête, & leurs lettres patentes entre les mains.

Les comtes, qui tiennent le troisiéme rang, étoient autrefois créés sans cérémonie; mais le roi Jean I qui commença à regner en 1199, les reçut en leur donnant l'épée, le bonnet avec le cercle d'or, changé depuis en couronne à rayons, le manteau d'honneur propre à cette dignité, & ses lettres patentes. La cérémonie qui s'observe de faire baron, celui qui doit être créé comte, a été instituée par le roi Henri VIII, dont le regne commença en 1509.

Les vicomtes suivent en ordre les comtes; & quoique ce soit un nom ancien de charge, c'est un nouveau nom de dignité, connu seulement en Angleterre depuis le regne de Henri VI, qui commença en 1422.

Les barons ne furent pas au commencement fort distingués, puisque quelques comtes avoient sous eux des barons; & même on lit qu'il y avoit dix barons sous un comte, & autant de capitaines sous un baron. Les citoyens de Londres étoient appellés barons; & ceux des cinq Ports jouissent encore de ce titre. Ensuite on tint pour barons, ceux qui possédoient les terres d'une baronie entiere, & alors cette qualité devint fort honorable; mais elle le devint encore plus, depuis que le roi Henri III, qui commença à regner en 1216, eut appellé aux états généraux les principaux de ceux qui portoient ce titre : & dès-lors on ne reconnut pour barons du royaume que ceux qui étoient mandés au parlement par ordre du roi, jusqu'à ce que Richard II créa vers l'an 1580 Jean de Beauchamp de Holt, baron de Kiderminster, en lui donnant des lettres, & lui mettant le manteau destiné à cette cérémonie. Maintenant les barons sont créés par lettres, avec un mandement de se trouver au parlement en cette qualité; & ceux qui sont créés de la sorte sont appellés barons du royaume, barons du parlement, & barons honoraires, pour les distinguer des simples barons appellés *baronets*. Ces barons du parlement sont tous pairs, seigneurs, grands & conseillers-nés du royaume d'Angleterre. Leurs priviléges sont très-considérables : on ne peut les arrêter en aucun temps, si ce n'est pour crime de trahison, félonie, enfreinte de la paix, ou mépris du roi; & il est défendu d'accorder ni décret ni ajournement personnel contre eux pour dette. En cas de haute trahison, ou de félonie, on ne peut procéder contre eux que pardevant les pairs, qui ne sont pas obligés de prendre le serment comme les juges ordinaires, mais jurent seulement sur leur honneur. Il n'y a point de cas où on puisse obliger un pair à donner caution de sa conduite, & on ne peut le contraindre de prendre son serment; mais on l'en croit sur son honneur comme inviolable. Lorsqu'un pair est légitimement absent du parlement, il a le privilége de substituer un autre pair qui opine pour lui; & il lui est permis de faire exercer par députés les commissions qu'on lui donne : on ne l'oblige point à prêter le serment de suprémacie à l'ouverture du parlement. Lorsqu'il y est appellé, ou à la cour, il peut chasser dans les parcs du roi : enfin s'il est convaincu du crime de leze-majesté, on lui coupe seulement la tête, laquelle avec le corps est ensevelie après l'exécution, & n'est jamais mise sur le pont de Londres, comme celle des simples gentilshommes. Mais nonobstant tous ces grands priviléges, les pairs ne se couvrent jamais devant le roi; & ils payent la taille & les autres impôts pour les biens qu'ils tiennent par leurs mains, de même que les simples laboureurs. Il faut remarquer, que les deux archevêques, & tous les évêques d'Angleterre sont aussi barons du royaume. Nul ne peut être fait baron, s'il n'a mille livres d'or de revenu.

Quant à l'ordre de préséance, que les pairs, & les barons gardent entr'eux, après le roi, & les princes du sang, les ducs ont la premiere place entre la noblesse, après eux les marquis, les fils aînés des ducs; les comtes, les fils aînés des marquis, les fils puînés des ducs; les vicomtes, les fils aînés des comtes, les fils puînés des marquis; les barons, les fils aînés des vicomtes, les fils puînés des comtes; les fils aînés des barons, les fils puînés des vicomtes, les puînés des barons. On sera peut-être bien-aise de voir cet ordre dans la table qui suit.

DUCS.
MARQUIS.
{ Aînés des ducs
COMTES.
{ Aînés des marquis.
{ Puînés des ducs.
VICOMTES.
{ Aînés des comtes.
{ Puînés des marquis.
BARONS.
{ Aînés des vicomtes.
{ Puînés des comtes.
AÎNÉS DES BARONS.
{ Puînés des vicomtes.
{ Puînés des barons.

Tous les nobles du même degré prennent rang selon le temps de leur création. Le roi Jacques I ordonna que les puînés des vicomtes & des barons, céderoient le rang aux chevaliers de la jarretiere, & aux chevaliers bannerets, faits sous l'étendard du roi pendant la guerre. Il y a encore d'autres remarques importantes

portantes à faire sur cette matiere. Premierement le chancelier, pourvû qu'il soit baron, suit immédiatement l'archevêque de Cantorberi, & précéde tous les ducs, qui cédent aussi le pas à l'archevêque d'Yorck, au grand trésorier, au président du conseil d'état, & au garde du sceau privé, pourvû qu'ils soient barons. En second lieu, le grand-chambellan d'Angleterre, le connétable, le grand-maréchal, le grand-maître de la maison du roi, & son grand-chambellan prennent place au-dessus de ceux qui sont du même ordre qu'eux; & les secrétaires d'état qui sont barons, ont aussi le pas devant les autres barons qui ne sont pas des officiers qu'on a nommés. Troisiémement, les fils aînés des ducs ont la qualité de marquis, ceux des marquis de comtes, & ceux des comtes de barons, ce qui ne leur donne pourtant pas le titre de pairs ou de lords. Enfin il y a des marques de grandeur & de distinction propres à chaque degré de noblesse. On distingue aussi les nobles par les robes qu'ils portent au parlement, par les bordures de leurs mantelets, & par leurs couronnes qui sont différentes. Mais la connoissance de ces sortes de choses paroissant inutile, on ne s'y arrêtera pas, & on se contentera de remarquer, 1°. que toutes les terres dont les comtes prennent le titre, ne sont pas des comtés, comme autrefois, parceque le nombre des comtes a été augmenté, sans qu'on augmentât celui des comtés: de sorte même qu'il y a un comte, savoir celui de Rivers, qui tire son titre non d'une ville, d'un bourg, ou d'un village comme les autres, mais d'une ancienne & illustre famille. 2°. Qu'une terre tenue en baronie n'ennoblit pas le possesseur s'il étoit roturier auparavant, quoique cette terre l'oblige à tous les services qu'elle doit au roi. Les petits nobles sont compris dans l'article qui suit.

Du tiers état, ou des communes d'Angleterre.

On met au rang des non-nobles, suivant la loi d'Angleterre, ceux qui ne sont pas pairs, ou du nombre des officiers dont on a parlé dans l'article précédent: d'où vient que le fils aîné d'un duc, quoiqu'appellé marquis, étant appellé en justice, est traité comme un simple artisan, & jugé de même, & que s'il est député au parlement, il n'a séance que dans la chambre basse. Les non-nobles sont distingués en *baronets*, en *chevaliers*, en *écuyers* & en *gentilshommes*, & forment néanmoins un corps de petite noblesse, qui est au-dessus des bourgeois.

Le premier baronet créé l'a été par le roi Jacques I. C'étoit Nicolas Bacon de Suffolck, dont les successeurs se sont depuis qualifiés premiers baronets d'Angleterre. Cet honneur se confére par des lettres patentes de baronet à un homme, & à ses héritiers mâles légitimes. Pour l'obtenir, il faut payer au trésor royal ce qui est nécessaire pour l'entretien de trente soldats pendant trois ans. Si le roi ou le prince de Galles commandent en personne, ils se placent auprès de l'étendard royal: ils cédent le pas aux chevaliers de la jarretiere, à ceux qui sont du conseil du roi, & à ceux qui sont faits chevaliers sous la banniere royale en temps de guerre; mais ils précédent tous les autres chevaliers.

Ceux-ci sont de quatre sortes. Les plus honorables sont, 1°. les chevaliers de la jarretiere; 2. les bannerets; 3°. les chevaliers du bain; les derniers, ceux qu'on nomme simplement *Knights*, ou chevaliers bacheliers, ou quelquefois chevaliers de l'éperon doré. Il est parlé ailleurs de ces chevaliers aux articles *jarretiere*, *bains*, *bannerets*, *éperon doré*. Les chevaliers, de quelque ordre qu'ils soient en Angleterre, ont cet avantage, que leurs femmes portent le titre de *ladie*, c'est-à-dire, *dame*: de même que celles des barons, quoique leurs maris ne portent pas le titre de *baron*, mais seulement celui de *sir* ou *sieur*, auquel on ajoute le nom, comme *sir Thomas*, *&c.* Il faut pour être chevalier, qu'ils puissent dépenser six vingts livres par mois.

Les écuyers, qu'on appelle vulgairement *Squires*, sont aujourd'hui de six sortes. Les premiers sont les fils des ducs, des marquis, des comtes, des vicomtes & des barons. Les seconds sont les écuyers du roi. Les troisiémes sont les aînés des cadets de barons & autres grands. Les quatriémes sont les aînés des chevaliers, & les aînés de ceux-ci à perpétuité. Les cinquiémes sont créés écuyers par le prince, qui en les recevant leur donne un collier d'argent avec des éperons d'argent. On donne le sixiéme rang à ceux qui ont quelque charge considérable au service du prince. Ce titre d'écuyer, qui ne marquoit autrefois que l'office de porter l'écu, devint un titre de dignité sous le regne de Richard II, vers l'an 1380.

Les gentilshommes sont ceux qui sont de race noble, ou qui par leurs mérites se sont élevés au-dessus du commun. Ces derniers sont aisément ennoblis: car tous ceux qui s'adonnent à l'étude des loix, & aux autres sciences, ou aux belles lettres, & qui n'exercent aucun métier ni trafic, sont estimés nobles, & honorés du titre de *maître*, comme les gentilshommes & les écuyers; & leur femme s'appelle *maîtresse* ou *demoiselle*; & même le roi-d'armes leur vend les armes qu'ils doivent porter, pour les rendre héréditaires dans leur famille.

On ne doit pas omettre qu'il y a des personnes qui à cause du rang qu'ils tiennent dans l'église, dans les universités, ou dans les armées, précédent les gentilshommes, comme les doyens, archidiacres, grands-vicaires & chanoines; les docteurs en théologie, en droit, en médecine, & en musique; les principaux des colléges des deux universités d'Oxford & de Cambridge; tous lesquels marchent immédiatement après les chevaliers & devant les écuyers. Les juges des cours, & les justiciers de paix ont le même rang, comme aussi tous les officiers de commission dans les armées. Les gentilshommes cédent aussi le pas aux bacheliers en droit & en théologie, aux maîtres-ès-arts, aux avocats, aux capitaines & autres officiers subalternes de commission.

Autrefois c'étoit une infamie à un gentilhomme d'épouser la fille d'un marchand en détail, ou d'un bourgeois; mais présentement la petite noblesse n'est pas seulement accoutumée à ces alliances, elle met aussi ses enfans en apprentissage de métiers, & l'on voit même quelquefois des fils de barons confondus ainsi avec les serviteurs.

Pour ce qui regarde les titres d'honneur que l'on met avant les noms, il faut remarquer que celui de *milord* ou *seigneur*, est propre aux ducs, aux marquis, aux comtes, aux vicomtes & aux barons. Le titre de *sir* ou *sieur*, se donne aux chevaliers; & celui de *maître*, aux écuyers & aux gentilshommes. Les Citoyens ou bourgeois, sont, non-seulement ceux qui sont employés aux charges publiques de leur ville ou bourg, mais aussi ceux qui le peuvent être, & ont coutume d'être envoyés comme députés pour assister au parlement. Les gens du Peuple, vulgairement appellés *yeomans*, sont des personnes riches, faisant trafic, ou tenant des biens à ferme. On leur donne le titre de *goodman*, c'est-à-dire, *bon homme*, avant leur nom; comme goodman Pierre. Mais dans les actes publics ou affaires d'importance on met après le nom & le surnom, la qualité de la personne, comme sir Thomas N* chevalier. Maître Jean N* écuyer. Pierre N* yeoman, c'est-à-dire, *homme du peuple*. Les Artisans tiennent le dernier rang, & n'ont point de voix dans les assemblées. Ils sont néanmoins quelquefois connétables, c'est-à-dire, *commissaires de la paroisse ou du quartier*.

Du parlement d'Angleterre.

Quoique le gouvernement d'Angleterre passe pour monarchique & indépendant, néanmoins le roi n'a pas le pouvoir de faire par lui-même de nouvelles loix, ni d'ordonner de nouvelles levées d'argent sur ses peuples : ces deux points ne lui appartiennent que conjointement avec le parlement assemblé. Ainsi l'on peut considérer l'état d'Angleterre comme moitié monarchique, & moitié républicain. Le parlement étoit autrefois appellé le *grand conseil du roi*, & n'étoit alors composé que des grands du royaume. Lors même qu'on commença à le nommer parlement, il n'y avoit que les principaux seigneurs du pays qui y prissent séance ; & ce n'est, si l'on en croit quelques-uns, que depuis le regne du roi Henri III, que les communes y ont été appellées; mais il y a apparence qu'ils se trompent, puisque dans la description de la maniere de tenir le parlement, qui est imprimée dans le spicilege, *tom. 3, pag. 392*, & qui sans contredit est très-ancienne, il est dit que suivant l'usage établi dès le temps de S. Edouard, & de Guillaume le conquérant, le roi doit écrire au garde des cinq Ports, pour lui donner ordre de faire élire dans chaque Port deux barons, c'est-à-dire, deux bourgeois pour assister au parlement; que par ses ordres les vicomtes, qu'on appelle présentement les *Sherifs*, doivent faire élire deux chevaliers dans le comté pour la même cause; qu'il doit donner les mêmes ordres au maire & aux vicomtes de Londres, au maire & aux bourgeois d'Oxford, & des autres cités pour l'élection de deux bourgeois; & qu'il en doit faire autant pour les bourgs. Quoi qu'il en soit, ce parlement ne peut s'assembler que par ordre du roi, & en son absence par le *custos regni*, ou gardien du royaume, au nom du roi. Pendant sa minorité, le *protector regni* fait la même chose. La maniere de le convoquer est la premiere chose qu'il est naturel de faire connoître.

Quarante jours avant qu'il s'assemble, le roi & son conseil envoient les lettres circulaires, par lesquelles il commande aux lords spirituels, *in fide & dilectione*, & aux temporels, *per fidem & allegiantiam*, de comparoître à un certain temps & lieu, pour traiter de certaines affaires importantes touchant l'église & l'état : il en envoie aussi d'autres aux *Sherifs* des provinces, pour avertir le peuple de choisir deux chevaliers pour chaque comté, deux députés pour chaque ville, & un ou deux pour chaque bourg, selon le statut, la charte, ou la coutume. Anciennement tout le monde donnoit sa voix dans ces élections ; mais dès le temps de Henri VI, il fut ordonné par un acte du parlement, que les *Freeholders* seuls, c'est-à-dire, ceux qui auroient au moins quarante *schellings* de rente en propriété, & qui résideroient dans le comté, auroient voix élective. Ce ne sont pas toujours des chevaliers qu'on élit, mais quelquefois des écuyers, ou des gentilshommes riches : il faut qu'ils aient au moins vingt-un ans ; qu'ils soient Anglois de naissance, ou naturalisés par acte du parlement ; & on ne peut élire ni un des juges du royaume, ni un *Sherif* de province, ni un ecclésiastique.

L'assemblée se fait où il plaît à sa majesté ; mais depuis quelques années elle se tient d'ordinaire à Westminster, dans un ancien palais des rois d'Angleterre, où les seigneurs ont une chambre séparée de celle des communes.

La chambre des seigneurs est ainsi disposée. Au haut de la salle est un dais sous lequel il n'y a que le roi & ses fils qui puissent prendre place. A la main droite du roi il y a une chaise où s'asseyoit autrefois le roi d'Ecosse, lorsqu'on le sommoit de se trouver au parlement ; c'est le prince de Galles qui l'occupe : les autres fils du roi ont des siéges. A la main droite, contre la muraille, les deux archevêques sont assis sur un banc. Un peu plus bas il y a un autre banc pour les évêques de Londres, de Durham & de Winchester : les autres évêques sont assis sur d'autres bancs, selon le temps de leur consécration ; l'évêque de l'isle de Man ne s'y trouve pas, parceque relevant non du roi, mais du comte de Derbi, il n'est pas du nombre des pairs. A la main gauche du roi, contre la muraille, le chancelier, le grand trésorier, le président du conseil d'état, & le garde du sceau privé sont assis sur des bancs ; & après eux les ducs, les marquis, & les comtes, chacun selon le temps de leur création. Si les grands officiers qu'on a nommés ne sont pas barons, ils s'asseyent au haut bout sur des sacs ou balots de laine ; quand le roi est présent, le chancelier se tient derriere le dais, ou s'assit sur le premier sac de laine, à côté du dais, ayant auprès de lui le grand sceau & une masse d'argent doré. C'est lui qui est l'orateur de la chambre des seigneurs. Les juges du royaume, les conseillers d'état, les gens du roi, & les maîtres de la chancellerie sont assis sur les autres sacs de laine ; mais s'ils ne sont pas barons, ils n'ont aucun suffrage dans la chambre, & ils donnent seulement leur avis, quand on le leur demande. Sur le dernier sac de laine sont assis les greffiers de la couronne & du parlement : le premier a soin des écrits & des pardons du parlement ; l'autre enregistre tout ce qui s'y fait, & a sous sa garde tous les registres de la chambre haute : celui-ci a sous lui deux greffiers qui écrivent à genoux. Sur le premier banc qui traverse la salle, au-dessous des sacs de laine, sont assis les vicomtes ; & sur les autres bancs tout proche sont placés les barons. L'huissier de la verge noire, premier gentilhomme servant de sa majesté, est assis hors de la barre de la chambre ; il a sous lui un garde de la porte qui se tient en-dedans ; un autre garde au-dehors qui appelle ceux à qui on veut parler, & un massier qui porte la masse devant le chancelier. Quand le roi est assis dans son fauteuil, les seigneurs sont découverts ; & les juges demeurent debout jusqu'à ce que le roi leur permette de s'asseoir. En l'absence du roi ils peuvent s'asseoir, mais découverts, quand l'orateur le leur a permis de la part des seigneurs : il en est de même des gens du roi, & des maîtres de la chancellerie.

La chambre des communes est composée de quatre-vingts chevaliers pour les quarante comtés, ou provinces d'Angleterre ; savoir, de deux chevaliers pour chaque comté, & de douze chevaliers pour les douze comtés de Galles. Il y a cinquante-quatre citoyens ; savoir, quatre pour la cité de Londres, & deux pour chacune des autres vingt-cinq cités ; seize barons pour les cinq Ports ; quatre bourgeois pour les deux universités ; environ trois cens trente bourgeois pour les bourgs ou petites villes, qui sont au nombre de cent soixante-huit, & qui envoient chacune deux députés, ou quelquefois un seul. Il faut ici remarquer que les barons des cinq Ports ne passent que pour de simples bourgeois dans le parlement. On leur donne le titre de *baron*, selon l'ancienne coutume, parcequ'autrefois ils se sont signalés par les exploits qu'ils ont faits sur mer, pour la défense du royaume ; & c'est pour cette raison qu'ils ont encore le privilége d'envoyer seize de leurs bourgeois, pour porter le dais sur la tête du roi dans la cérémonie de son couronnement. On a déja remarqué qu'outre les députés du peuple il y avoit autrefois des députés du clergé dans la chambre basse. Les députés n'ont point de robes, & on s'assit indifféremment dans la chambre : il n'y a que l'orateur qui est assis dans un fauteuil au milieu, & le greffier de la chambre qui a un siége au-dessous de lui.

A l'ouverture du parlement le roi y vient vêtu de ses habits royaux, la couronne sur la tête, déclare en peu de mots ce qui oblige à l'assembler, & laisse d'ordinaire au chancelier le soin d'expliquer plus amplé-

ment ses intentions. La chambre des communes se tient alors debout, tête nue, à la barre de celle des pairs : on leur donne ordre au nom du roi de se choisir un orateur, & celui-ci lorsqu'il est élu demande au roi trois choses, qu'il lui accorde toujours ; savoir, que pendant la séance du parlement les communes aient un libre accès auprès de sa majesté, qu'elles aient la liberté de dire leur opinion dans leur chambre, & qu'elles soient exemptes de tous arrêts.

Avant que le parlement délibère sur aucune affaire, tous les membres de la chambre basse prêtent les sermens de fidélité & de suprématie en présence d'un officier nommé par le roi : on prête le *test* dans les deux chambres.

Le pouvoir & le privilége de ces deux chambres sont bien différens : elles ont bien l'une & l'autre le pouvoir de faire & d'abroger des loix ; & les communes qui sont comme les inquisiteurs, peuvent exposer les griefs publics, & déferer les criminels aux pairs & au roi : mais ce sont les pairs qui entendent & examinent les témoins, & qui prononcent la derniere sentence, pendant que les députés de la chambre basse, debouts & découverts, produisent les témoins, & instruisent le procès à la barre de la chambre haute. Il est bon de remarquer qu'autrefois on ne déliberoit que sur les affaires que le roi proposoit ; & que sous le regne d'Edouard III, il s'est tenu des parlemens qui n'ont duré que huit jours, & qui dépêchoient pourtant quantité d'affaires : ce qui fait croire que les matieres étoient préparées auparavant par le roi & son conseil, comme cela se pratique encore en Suede par quarante conseillers d'état, & en Ecosse par les lords des articles.

C'est ici le lieu de décrire la maniere de faire un *bill*, & comment il passe en acte. Chaque chambre délibére non-seulement sur les choses que le roi a proposées, mais aussi sur d'autres affaires, à moins que le roi ne le défende expressément. Tout sujet du roi peut faire dresser un *bill* par un avocat, & le présenter à l'orateur ou au greffier de la chambre pour être examiné en son temps : il est indifférent de le présenter à l'une ou à l'autre des deux chambres. Ce qu'on propose pour passer en loi, lorsqu'il est écrit, est ce qu'on appelle un *bill :* on le lit en pleine chambre, & on le rejette d'un commun accord, ou on délibère dessus, & on le renvoie à un certain nombre de commissaires appellé *comité.* Quand le comité a examiné & mis au net le bill, il en fait son rapport à la chambre ; & s'il est approuvé, on le lit deux fois en deux différens jours : on l'écrit ensuite sur du velin, on le lit pour la troisiéme fois, & le chancelier, si c'est dans la chambre haute, ou l'orateur dans la chambre basse, demande si l'on veut que la chose soit mise en question, si le bill passera pour loi ou non. Si la plus grande partie le veut, le greffier écrit en françois sur le velin, *soit baillé aux communes*, ou *soit baillé aux seigneurs.* Quand un bill a été une fois rejetté, il n'est plus permis de le proposer durant cette séance.

La maniere de porter les bills d'une chambre à l'autre mérite bien d'être remarquée. Les communes en les envoyant aux seigneurs les font accompagner d'ordinaire par trente ou quarante membres de la chambre, qui sont reçus à la barre par le chancelier : les seigneurs au contraire n'envoient point les bills par un pair, mais ou par un des maîtres de la chancellerie, ou par quelqu'un des gens du roi, ou dans les affaires de grande importance, par un des douze juges.

La maniere de dire son avis est aussi différente : car dans la chambre des seigneurs c'est le dernier baron qui le dit le premier de tous, & après lui tous les autres par ces mots, *content* ou *non content* : au lieu que dans la chambre basse tous opinent ensemble par *oui* ou *non :* & que lorsqu'on ne peut distinguer le plus grand nombre, les *oui* sortent, & les *non* demeurent dans la chambre. Lorsqu'un bill a passé dans une chambre, & est rejetté dans l'autre, on députe des membres de chaque côté pour une conférence ; & si les députés ne s'accordent pas, le bill est nul ; mais s'ils s'accordent, on le porte au roi lorsqu'il vient au parlement, ce qu'il fait avec le même appareil qu'à l'ouverture. Le greffier de la couronne lit alors le titre de chaque bill ; & à mesure qu'il lit, le greffier du parlement déclare à haute voix le consentement du roi. Si le bill regarde le public, le greffier dit en françois, *le roi le veut*, ce qui donne la vie à ce qu'on appelle *acte du parlement :* s'il ne regarde qu'un particulier, le greffier répond *en soit fait comme il est desiré.* Si le roi refuse son consentement, il répond *le roi s'avisera*, ce qui annulle le bill. Le roi absent peut donner son consentement à un bill dans des occasions pressantes par commission à quelque pair du royaume. Et il faut remarquer que le bill du roi pour une amnistie générale ne se lit qu'une fois dans chaque chambre, parcequ'il faut l'accepter comme il plaît au roi de la donner : ce qui s'observe aussi pour les bills touchant les subsides accordés au roi par le clergé en synode. Avant le regne de Henri VII, tous les actes du parlement étoient enregistrés en françois ; aujourd'hui cela se fait en anglois, & le commencement en est très-différent ; car au lieu qu'autrefois ils commençoient ainsi : *Le roi, à la très-humble requête des communes, du consentement des prélats, ducs, comtes & barons, a ordonné & établi*, ou bien, *Le roi, de l'avis & du consentement des communes, ordonne :* ce qui étoit conforme à ce qu'on suit encore dans les lettres circulaires, où les seigneurs sont appellés *ad consilium impendendum*, & les communes seulement *ad consentiendum :* présentement les actes commencent par ces termes : *Soit ordonné par la très-excellente majesté du roi, par & de l'avis & consentement des seigneurs spirituels & temporels, & des communes.*

Lorsque quelque bill est passé en acte, le roi ajourne, proroge ou casse le parlement. L'*ajournement* a cet effet, que le parlement rassemblé poursuit les mêmes affaires dont il avoit traité avant que d'être ajourné. Il se fait dans la chambre haute par le chancelier au nom du roi, pour le temps qu'il plaît à sa majesté de marquer : dans la chambre basse l'orateur dit du consentement des communes : *Cette chambre est ajournée.* La *prorogation* est aussi une continuation du parlement ; mais avec cette différence, que c'est une autre séance quand il se rassemble, ce qui produit ces deux effets ; que les bills qui étoient près de passer en acte, doivent être repris de nouveau, comme s'il n'y avoit point eu de délibération ; & que ceux qui ont été rejettés, peuvent être proposés. Quand le roi veut proroger ou casser le parlement, il y vient avec les cérémonies ordinaires, & envoie l'huissier de la verge noire dire aux communes de venir à la barre de la chambre haute ; & le chancelier par ordre du roi déclare que le parlement est prorogé ou cassé. Si le roi vient à mourir durant la séance, le parlement est séparé, *ipso facto*. Anciennement, après chaque séance le roi ordonnoit aux *Sherifs* des provinces de faire proclamer les actes du parlement, & de les faire observer ; mais cette coutume est abolie depuis que l'impression est devenue commune. Non-seulement on imprime les actes aussitôt qu'ils ont passé ; mais toutes les votes & délibérations de la chambre, afin que le peuple sache ce qui se passe. On ne doit pas oublier que le bill pour lever des impôts sur le peuple commence dans la chambre basse, parceque ce sont les communes qui portent presque tout le fardeau des taxes. Le parlement ne se tient que le matin, & est continué ordinairement jusqu'à trois heures après midi, & quelquefois jusqu'au soir. Les comités se tiennent après le dîner,

Du conseil d'état.

Le conseil d'état, qu'on appelle le *conseil privé* ou *secret*, est composé de personnes choisies par le roi, tant ecclésiastiques que séculieres, sans patentes. Cette cour est plus ancienne que le parlement; & tout ce qui concernoit le gouvernement d'Angleterre & les affaires d'importance, se décidoit autrefois dans ce conseil privé. Aujourd'hui ce conseil ne prend guères connoissance que de ce qui regarde le bien public & la défense du royaume, sans juger de ce qui peut être décidé par les loix de l'état, dans les cours de justice. Il y a un président du conseil privé, qui est assis auprès du roi, & après lequel le garde du sceau privé tient la premiere place. On tient ordinairement ce conseil le mercredi & le vendredi matin; mais lorsque le parlement est assemblé, ce conseil ne se tient qu'après midi. Il y a toujours un des deux secrétaires d'état, qui y prend sa place en qualité de conseiller. Les secrétaires d'état ont leur appartement dans le palais royal. Comme on n'a point encore eu occasion de parler d'eux, on va les faire connoître ici.

Anciennement, les rois d'Angleterre n'avoient qu'un secrétaire d'état: Henri VIII jugea à propos d'en nommer deux avec une autorité égale, & leur nombre n'a pas été augmenté depuis: mais au lieu qu'ils ne faisoient d'abord que préparer les affaires dans l'antichambre du conseil, & qu'étant entrés dans la chambre ils s'y tenoient debout à côté du roi; la reine Elisabeth voulut qu'ils prissent place dans le conseil comme conseillers d'état. Toutes les affaires & toutes les requêtes passent par leurs mains pour être présentées au roi, & pour être dépêchées & répondues selon les ordres qu'ils en reçoivent; mais avec cette différence que pour les affaires étrangeres, ils partagent entr'eux tous les états qui ont quelque intérêt avec le roi comme en deux provinces; & que pour les affaires du royaume, soit publiques ou particulieres, ils dépêchent également & sans distinction tout ce qui s'adresse à eux, de quelque nature qu'il soit. Outre l'appartement, ils ont bouche en cour, ou pension pour leur table. Les secrétaires & commis qui sont sous eux, sont entierement à leur choix, & dépendent absolument d'eux. Ce sont eux qui ont la garde du sceau ou petit cachet d'Angleterre qu'on appelle *signet*, & qui donne le nom à un bureau qui suit toujours la cour, appellé *signet-office*, dans lequel il y a quatre commis qui servent alternativement par mois & qui préparent tout ce qui doit être scellé de ce signet, c'est-à-dire, toutes les lettres qui ne regardent pas les affaires qui doivent être déterminées par la loi. Quand le roi a signé quelques lettres, on les rapporte dans cet office pour y être copiées, & on en porte à un des secrétaires d'état la copie, qui étant scellée, s'appelle un *signet*; ce signet est porté au garde du sceau privé, qui en fait faire une copie, & qui y fait mettre son sceau; on en fait ensuite une troisiéme copie, & le chancelier y met le grand sceau. Tout cela est nécessaire pour les lettres patentes; mais s'il s'agit de recevoir une somme d'argent à l'échiquier, le signet & le sceau privé suffisent. Les secrétaires d'état ont encore dans leur dépendance un office ou bureau des papiers publics qui regardent les affaires d'état ou du conseil, toutes les lettres dépêchées & négociations des ministres du roi dans le pays étranger, & généralement tous les papiers qui passent dans les bureaux des secrétaires d'état. La garde de ces papiers est toujours confiée à un homme de distinction, & quelquefois même à un ancien secrétaire d'état.

Des cours de justice.

Outre le parlement & le conseil d'état, il y a cinq cours de justice; savoir, celle de la *chancellerie*, & celles *du banc du roi*, des *plaidoyers communs*, de l'*échiquier*, du *duché de Lancastre*. La *cour de la chancellerie* est la premiere; elle juge, ou selon les loix & coutumes du royaume, auquel cas toutes les procédures sont en latin: ou selon l'équité & la conscience, quand il s'agit de fraudes, de complots, de confidences, &c. ou de modérer la rigueur des loix, & alors les procédures se font dans la langue du pays: desorte que ce sont deux cours en une. C'est le *chancelier* ou le *garde du grand sceau*, qui est le seul juge de la chancellerie: quand les affaires sont importantes ou difficiles, il se fait assister par d'autres juges. Le chancelier a douze assistans, ou coadjuteurs, qu'on appelle maîtres de la chancellerie, à qui il envoie plusieurs causes à décider, & qui ont un bureau public où ils prennent les témoignages par écrit, &c. Le premier de ces assistans est le *maître des rolles*, qui a la garde des actes publics, lettres patentes, &c. c'est le roi qui donne cette charge, pour le temps qu'il lui plaît. Celui qui en est revêtu a en sa disposition les charges des six clercs de la chancellerie: en l'absence du chancelier il entend & juge les causes, & il donne les ordres en vertu d'une commission avec deux autres maîtres de la chancellerie. Le *greffier de la couronne* est le troisiéme officier de la chancellerie: c'est lui ou son substitut qui accompagne le chancelier pour les affaires d'état: il fait tous les *Writs* ou lettres circulaires que le roi envoie par tout le royaume pour convoquer le parlement; il dresse les commissions *d'oyer & de terminer* aux sessions, les commissions des justiciers de paix, &c. Les autres officiers de cette cour sont, un *protonotaire*, dont l'office est d'expédier les commissions pour les ambassades; un *secrétaire du hamper*, qui accompagne le chancelier au temps des séances, & au temps qu'on applique le grand sceau, avec un sac de cuir, nommé *hamper*, où sont les sceaux, les lettres patentes, &c. & qui reçoit l'argent du au roi pour le sceau; six *clercs de la chancellerie*, pour la partie où les affaires se traitent en anglois. Avant le regne de Henri VIII, il falloit qu'ils fussent clercs, & en se mariant ils perdoient leurs offices; ce sont eux qui enregistrent les commissions, graces, patentes, &c. qui ont été scellées; deux *examinateurs* qui examinent les témoins; trois *clercs du Pettibag*, qui écrivent les patentes pour les commissaires de la douane, contrôleurs, &c. les congés d'élire les évêques, les doyens, &c. les vingt-quatre *cursiteurs* pour la partie où les affaires se traitent en latin, & qui envoient les *Writs* originaux, &c. un secrétaire pour la nomination des bénéfices; & d'autres encore qui servent dans un bureau qu'on appelle *sub pœna*, & qui dressent les exploits par lesquels on appelle en témoignage sous peine de cent livres sterlins d'amende.

La seconde cour est celle du *banc du roi*, ainsi appellée, parceque le roi y présidoit quelquefois, & s'asseyoit sur un banc élevé, ses juges prenant place sur un autre banc à ses pieds. C'est dans cette cour qu'on plaide les causes criminelles; & elle prend connoissance de toutes les trahisons, félonies, tumultes, séditions, &c. Elle a aussi le pouvoir d'examiner & de réformer toutes sortes d'erreurs dans le droit & dans le fait, que les juges & justiciers du royaume ont commis dans leurs procédures & jugemens: & ce pouvoir lui est attribué non-seulement dans les causes criminelles, mais dans toutes causes réelles, personnelles & mixtes, à l'exception de celles dont la connoissance appartient à la cour de l'échiquier. Cette cour est composée de quatre juges, dont le premier est appellé le *lord, chef de justice du banc du roi*, & est fait non par patente, mais par un *Writ*, ou ordre signé du roi: les trois autres juges ont leurs charges par lettres patentes. Ces quatre juges sont du nombre des douze juges du royaume, dont on a fait mention plusieurs fois.

Les quatre *juges de la cour des plaidoyers communs* sont aussi de cette compagnie: ils sont créés par lettres

patentes; le premier a le titre de chef de justice des plaidoyers communs, nom qui lui a été donné, parcequ'on y juge toutes les causes civiles, réelles & personnelles, suivant la rigueur de la loi. C'est dans cette cour qu'on impose les amendes, & qu'on ordonne les recouvertes.

La quatriéme cour est celle de l'échiquier, ainsi appellee à cause du tapis qui couvre une grande table qui est au milieu de la salle, travaillé en forme d'échiquier. On y juge toutes les causes qui regardent le trésor ou le revenu du roi, les comptes, déboursemens, impôts, douanes, amendes, &c. Le grand-trésorier d'Angleterre, & le chancelier, ou sous trésorier de l'échiquier, assistent aux jugemens quand il s'agit d'une affaire d'équité; mais ils se trouvent rarement aux affaires où on doit juger suivant la loi, & ils en laissent la décision à cinq autres juges; savoir au *lord chef-baron*, qui est créé par lettres patentes, aux trois autres juges ou barons, & au *cursiteur-baron*. Celui-ci fait prêter le serment aux *sherifs*, & *sous-sherifs* des comtés, aux baillis, officiers de la douane, &c. mais il n'est pas un des douze juges, & ne fait pas les circuits comme eux. Ce sont le chef-baron & les trois barons qui en sont: & pour achever ici de marquer ce qui les regarde, on observera qu'ils portent toujours des bonnets carrés noirs & plats, & qu'ils sont vêtus de grandes robes, quelquefois rouges, d'autres fois violettes, & quelquefois aussi noires, doublées d'hermines ou de fourures blanches, selon les cérémonies ou jours de fêtes. Avant le regne de la reine Marie, ces douze juges montés sur des mules le jour de l'ouverture des séances, alloient avec un grand cortége au palais de Westminster: on a aboli cette cavalcade.

Outre la cour de l'échiquier, il y a les bureaux où l'on reçoit & où l'on débourse le revenu du roi. Après le grand trésorier qui en est le chef, est le sous-trésorier ou chancelier, qui a la disposition générale du trésor royal, avec la garde du sceau de l'échiquier, & qui dispose de plusieurs emplois considérables. Sous lui sont deux chambellans de l'échiquier, qui ont la garde des archives & des papiers, ligues & traités avec les princes étrangers, des titres des monnoies, des poids & mesures, & d'un livre fameux appellé *doomsf-daibook*, qui est le livre des terres & des taxes de toute l'Angleterre, faites par Guillaume le conquerant, où tout est décrit avec la derniere exactitude. Ce livre est enfermé sous trois clefs: on donne six schellings huit sols pour le voir, & quatre sols pour chaque ligne que l'on transcrit. Après les deux chambellans est l'auditeur, & ensuite les quatre tellers ou maîtres des comptes, le greffier des *Pells* & ses quatre clercs, & deux députés des chambellans. Ce sont les tellers qui reçoivent & qui déboursent tout l'argent, & ils en font des billets que le greffier des *Pells* copie sur du parchemin, & qui sont rangés par l'auditeur à qui ils rendent compte tous les jours, & qui porte lui-même ses comptes toutes les semaines au grand trésorier, qui les présente au roi.

La cinquiéme cour est celle du *duché de Lancastre*, qui a la connoissance de toutes les causes qui dépendent du revenu de ce duché. Le président de cette cour en est aussi chancelier: il y a un procureur général, & plusieurs officiers. Les quatre cours dont on vient de parler se tiennent à Westminster, & sont ouvertes chaque année en quatre termes. Le terme de Pâque, qui commence le premier jour après Pâque, & dure vingt-sept jours: le terme de la Trinité, qui commence cinq jours après la Trinité, & dure vingt jours: le terme de S. Michel, qui commence le 23 octobre, & dure trente-sept jours: le terme de la S. Hilaire, qui commence le 23 janvier & dure vingt-un jours. Toutes les causes sont terminées dans l'espace d'un peu plus de trois mois dans ces quatre cours; on ne voit point de procès durer au-delà.

Henri VIII avoit établi une cour souveraine dans le pays de Galles, où on jugeoit les procès par la loi d'Angleterre, & par l'équité de la chancellerie: le parlement la cassa après la mort de Charles I.

De la maison du roi.

La cour du roi d'Angleterre est composée de divers officiers ecclésiastiques, civils & militaires. Le chef de sa chapelle est le *doyen*, qui en qualité de doyen ne reconnoît point d'autre supérieur que le roi: c'est lui qui choisit tous les autres officiers: savoir le sous-doyen, le chantre, les trente-deux gentilshommes, savoir douze ministres, dont l'un est le curé de la maison; & vingt clercs, dont l'un est le maître des douze enfans de chœur, & trois autres organistes, & quatre vergers ou bedeaux. On fait les prieres trois fois le jour dans cette chapelle, où le roi précédé des hérauts d'armes, & accompagné des principaux seigneurs de l'ordre ayant le collier de cérémonie, offre à l'autel douze fois l'an une somme d'or, laquelle appartient au doyen, qui la distribue aux pauvres. On prêche trois fois la semaine dans cette chapelle durant le carême: le dimanche c'est un évêque, le vendredi un doyen, le mercredi un des quarante-huit aumôniers du roi, qui servent par mois, & dont l'office est de prêcher dans le cours de l'année les dimanches & les fêtes devant le roi, & les dimanches de bon matin devant sa maison. Le dimanche des rameaux, c'est toujours l'archevêque de Cantorberi qui prêche devant le roi: le vendredi-saint le doyen de l'église de Westminster, & le dimanche de Pâque le grand aumônier, qui n'a le soin que de distribuer les aumônes du roi. Outre la chapelle, il y a l'oratoire particulier où on fait la priere soir & matin les jours ouvriers: c'est un des quarante-huit aumôniers qui en est chargé. Le roi a encore auprès de lui un clerc du cabinet, un aumônier particulier, & un confesseur & directeur, qui est toujours à sa droite durant le service.

Pour ce qui regarde le gouvernement civil, le *grand-maître de la maison du roi* en est le premier officier: son pouvoir s'étend sur tous les officiers de la cour, excepté ceux de la chapelle, de la chambre & du lit; & par sa charge il est juge de tous les désordres & crimes qui se commettent dans la verge de la cour, c'est-à-dire, dans l'étendue de douze milles où est la cour, à la réserve de la ville de Londres, qui en est exempte. Cet officier porte toujours une baguette blanche devant le roi; & par-tout où il va, en carosse ou en chaise, il la fait porter par un valet qui est découvert. Après la mort du roi il la rompt sur le cercueil, pour marquer qu'il n'a plus de pouvoir, & que tous les officiers sont cassés aussi-bien que lui. Sous le grand-maître sont dans la chambre des comptes, qu'on appelle la cour *du tapis verd*, parceque la table qui y est au milieu, est couverte d'un tapis de cette couleur, les officiers qu'on va nommer: le *trésorier de la maison du roi*, qui préside dans la chambre en l'absence du grand-maître, & le *contrôleur*: ces deux officiers portent la baguette blanche: le *cofférer* ou *payeur*: le *premier maître-d'hôtel*, qui examine & revoit les comptes de la maison: deux *clercs* ou *maîtres*, qui somment les comptes: & deux *contrôleurs* sans parler des moindres. Quand il s'agit de connoître & de juger des trahisons, félonies & autres crimes commis dans la maison du roi, ces officiers ne jugent pas seuls, mais avec le prévôt de la maréchaussée & de l'hôtel, qui se rend dans la chambre, où l'*avener*, c'est-à-dire, le premier commissaire des fourages, doit apporter tous les comptes des écuries pour les fourages & appointemens, pour y être approuvés. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les clercs de chaque office succédent à ceux qui meurent, & mon-

rent depuis la cuisine, sommelerie, &c. jusqu'à la chambre du tapis verd, & à l'emploi de *cofferer*.

Le *grand-chambellan* est le second officier de la maison du roi, & il a la surintendance sur tous les officiers de la chambre, à la réserve du premier gentilhomme de la chambre du lit, des neuf gentilshommes de la même chambre, qui sont toujours les premiers seigneurs du royaume, des valets de la même chambre, & des officiers des chambres du haut. Tous les officiers qui dépendent de lui, prêtent le serment entre ses mains, ou par son ordre entre les mains d'un des gentilshommes ordinaires servans, dont le premier est l'*huissier de la verge noire* du parlement, qui est aussi huissier de l'ordre de la jarretiere, & dont il ne reste rien à dire, sinon que c'est sous sa garde que la chambre haute du parlement met tous ceux qu'elle juge coupables de quelque faute, & que c'est lui qui introduit pour la premiere fois les pairs dans cette chambre, lorsqu'ils sont en âge d'y prendre séance. Le grand chambellan a aussi l'intendance sur tous les officiers de la garderobe dans toutes les maisons royales, sur les meubles de campagne, lits, tentes, masques, habits de ballets, concerts, comédies, de chasse; sur les messagers, trompettes, tambours, manœuvres & artisans au service du roi; sur les hérauts & sergens d'armes, médecins, chirurgiens, apothicaires au service du roi; même sur les aumôniers: enfin c'est lui qui régle les cérémonies & les dépenses des couronnemens, mariages, entrées, cavalcades, funérailles des rois; qui fait meubler les chambres du parlement, & celle où le parlement présente ses adresses au roi.

Le troisiéme officier est le *grand-écuyer*, qui avec la disposition des écuries, & des haras du roi, a sous son commandement tous les officiers de l'écurie, les valets de pied, palefreniers, piqueurs, écuyers & les artisans qui travaillent dans les écuries; lesquels prêtent tous serment entre ses mains, ou de son sous-écuyer. Il a l'administration des terres & revenus affectés pour la nouriture des chevaux, haras & autres dépenses que l'on fait dans les écuries. Lui seul a le privilége de se servir des pages, valets de pied, chevaux, carosses, litieres & chariots du roi; & aux cavalcades & entrées publiques il marche immédiatement derriere le roi, menant en main un cheval de parade.

Il y a encore d'autres officiers qui ne dépendent pas des trois premiers, comme le *grand-maître de la garde-robe* qui fournit les ambassadeurs à leur arrivée de toutes sortes de meubles, qui a soin aussi des présens qu'on leur fait, de ce qu'il faut aux ambassadeurs du roi dans les pays étrangers, des habits qu'on envoie aux chevaliers de l'ordre de la jarretiere hors du royaume; des habits & des cottes-d'armes des hérauts, des livrées du roi, du linge & des dentelles que le roi porte. Et le *maître des postes*, qui étoit autrefois le même que le grand-écuyer, qui a l'intendance sur tous les bureaux des postes & qui entretient les paquebots.

Quant au gouvernement militaire, il y a deux gardes dans le palais du roi, l'une en haut & l'autre en bas. Dans la chambre de présence est la compagnie des quarante gentilhommes pensionaires, composée de personnes des meilleures & plus anciennes familles d'Angleterre. Leur fonction est d'accompagner le roi avec leurs haches à la polonoise à la chapelle, aux grandes cérémonies, aux audiences publiques: ils doivent avoir trois chevaux, & un valet bien armé, quand il plaît au roi de leur commander de le suivre: le roi fait deux chevaliers de leur compagnie le jour de son sacre, & celui de S. George. Ils ont pour officiers un capitaine, un lieutenant, un enseigne, & un contrôleur. Dans la premiere salle d'enhaut qu'on appelle la salle des gardes, il y a les *Yeomans* de la garde, dont quarante servent le jour, & vingt la nuit: il n'y en a que cent: mais on en a soixante-dix autres toujours prêts à remplir les places vacantes. Ces *Yeomans* ne sont pas gentilshommes; on se contente qu'ils soient de bonne famille, & qu'ils aient six pieds de haut: ils ont un capitaine, un lieutenant, un enseigne & deux caporaux. Il y a ensuite trois compagnies des gardes du corps à cheval, dans chacune desquelles il y a un capitaine, deux lieutenans colonels, un cornette, un guidon, &c. & la plupart des gardes sont des gentilhommes, ou des officiers réformés. Le capitaine qui est de garde, est toujours au côté du roi, ayant à la main un bâton d'ébeine, au bout duquel est le chifre du roi couronné & gravé en or; enfin il y a deux régimens aux gardes.

Des forces du royaume d'Angleterre.

Le roi seul peut lever des troupes dans son royaume, & le parlement n'a aucun droit de faire par lui-même aucune guerre, ni offensive, ni défensive. La milice du roi consiste dans sa garde, qu'on a décrite ci-dessus, & il ne conserve que peu de troupes en temps de paix. Mais il y a la milice ordinaire du pays dont le roi a la disposition, & qu'il peut commander, quand il le juge à propos pour la sûreté de sa personne & de sa couronne. Cette milice est fournie par les sujets du roi dans chaque province, & est toujours prête au premier son du tambour ou de la trompette. Toutes ces troupes font environ six vingts mille hommes, enrollés & entretenus en temps de paix. A l'égard des forces maritimes, les rois d'Angleterre en entretiennent plus ou moins. A la fin du XVII siécle, on comptoit environ cent soixante vaisseaux de guerre, de six différentes grandeurs. Pour bâtir & équiper un vaisseau du premier rang, la dépense est ordinairement de vingt-six mille livres sterlings; & ceux de moindre grandeur coutent à proportion. Le roi a cinq grands magasins pour équiper sa flotte; savoir, à Chatam, à Deptford, à Wolwich, à Portsmouth & à Harwich. Quant aux revenus du roi, l'on peut dire, que quoique ses royaumes ne vaillent pas le quart de celui de France, ils sont très-considérables, ayant fourni de très-grosses sommes au roi Guillaume III, pendant dix à douze ans, & encore de plus fortes à la reine Anne, que quelques-uns font monter à la cinquieme partie du revenu de tout le peuple.

Auteurs qui parlent de l'Angleterre.

César, Tacite, Dion, & les autres auteurs de l'histoire romaine, parlent de l'ancienne Bretagne. Geofroi de Montmouth, Gildas *le Sage*, & Ponticus Virumnus ont écrit l'histoire des Bretons. Celle d'Angleterre a été composée par le vénérable Bede, Guillaume de Malmesburi, Roger de Hoveden, Henri de Huntington, Etelward, Indulphe, Jean Asser, Guillaume de Newbrige, Matthieu Paris, Thomas Walsingham, Thomas Morus, Matthieu de Westminster, Ranulphe de Chester, Jean Froissard, Polydore Virgile, George Lisle, Richard Graffton, André du Chêne, &c. Il faut aussi consulter Cambden, Speed & Jean Leland *le Jeune*, qui ont fait des descriptions de l'Angleterre. Le dernier a composé un traité des écrivains de la Grande-Bretagne; ce que Jean Baléo & Jean Pitseus ont aussi fait. *Voyez* encore Sprat, *hist. de la société royale de Londres*. Chamberlaine, *de l'état d'Angleterre*. Sandere, *de schism. Angl.* Harpsfiels, *hist. eccl. Angl.* Usserius, archevêque d'Armach, est un des auteurs qui a le mieux écrit des isles Britanniques, dans son *Britannicarum eccles. antiquitates*. Stillingfleet, *origin. Britannic.* Daviti, *état d'Angleterre*. Baillet, *topographie des Saints*, & *préjugés sur les nations dans le* 1. *t. de ses jugem. des Sav.* *Voyez* encore l'histoire d'Angleterre, qui a été donnée en

3 vol. *in-fol.* les 2 premiers en 1697, & le troisiéme en 1707. par M. de Larrei, où l'on voit les portraits des rois & des reines d'Angleterre, & de leurs principaux ministres, très-bien gravés. Cet historien, quoique partial, comme bon Protestant, ne laisse pas de rapporter quantité de faits fort curieux, qui ne se trouvent point dans les auteurs Anglois. Nous avons eu depuis une histoire d'Angleterre bien plus estimable en plusieurs vol. *in-quarto*, par M. de Rapin de Thoyras. La derniere édition de cette histoire a paru en seize volumes *in*-4°. en 1749, à Paris sous le titre de la Haye. Elle est due aux soins de M. le Fevre de Saint-Marc, qui l'a enrichie de piéces très-intéressantes.

☞ ANGLETERRE, (nouvelle) province de l'Amérique septentrionale, entre le Canada, les nouveaux Pays-Bas & la mer septentrionale. Ce pays fut découvert au commencement du seiziéme siécle, par Jean Verrazano, Florentin, qui étant parti des isles Canaries au mois de janvier 1524, le découvrit après cinquante jours de navigation. En général, le terroir de la nouvelle Angleterre est extrêmement fertile. Le rivage y est fourni de bons ports, & bordé de plusieurs isles pleines de bocages, où se trouvent des arbres de toute espéce. La mer est poissonneuse auprès du rivage, & fort commode pour les salines. Les peuples de ce pays se distinguent par les villes, ou plutôt par les habitations : chaque bourgade ou hameau fait un peuple à part. Les fourures & les peaux font leur unique richesse : ils en font commerce avec les Anglois. Outre ces fourures, le pays abonde en chanvre, lin, fer, ambre, poix, goudron, & en diverses sortes de grains. Ainsi la nouvelle Angleterre est aujourd'hui une contrée fort considérable, par le grand nombre de ses habitans & par leurs richesses : elle contient quantité de villes, la plupart situées proche de la mer, ou sur des rivieres. Boston en est la capitale. Il y a encore Charles-Town, Cambridge, Reding & plusieurs autres, dont la plupart ont tiré leurs noms des villes d'Angleterre. Les Indiens leur donnent d'autres noms entr'eux, selon leur langage. Les loix du pays ont été faites par les habitans mêmes, qui se les sont imposées comme il leur a plu. Il y a un certain nombre de cours où la justice se rend, & où l'on s'assemble de temps en temps, soit pour faire de nouvelles loix, abroger les anciennes, décider les causes entre les particuliers, soit pour élire un gouverneur, ou les magistrats. Chaque ville envoie des députés à l'assemblée, & chaque province fait tous les ans élection d'officiers pour le maniment des affaires. On y est d'une grande exactitude pour ce qui regarde la religion, & la plupart y sont dans le sentiment de ceux qu'on appelle Presbytériens rigides. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANGLICUS (Nicolas) évêque d'Assise, & auparavant religieux de l'ordre de S. François, étoit Anglois, & parut avec distinction dans les universités d'Angleterre, de France & d'Italie. Le pape Innocent IV lui donna souvent des marques de son estime, & le choisit même pour son confesseur. Il composa divers ouvrages, qui ne sont pas venus jusqu'à nous, & mourut vers l'an 1260. * Pitseus, *de script. Angl.* Ughel, *Ital. sacra.*

ANGLICUS (Michel) natif de Beaumont dans le Hainaut, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit poëte & professeur en droit. Nous avons divers ouvrages de sa façon, des églogues, un traité, *de mutatione studiorum*, *&c.* * Valer. Andreas, *bibl. Belg.* Quelques auteurs l'ont confondu avec Michel Blaumpain. *Voyez* BLAUMPAIN.

ANGLICUS, *voyez* JORZ. (Thomas de)

☞ ANGLONA, en latin *Anglona*, *Anguilonia*, selon Baudrand, ville ruinée du royaume de Naples, dans la Basilicate, ornée d'un évêché suffragant de l'archevêché de Cerenza. Elle étoit sur un cap, sur la côte du golfe de Tarente. Comme il n'y reste plus qu'une petite église, & une maison attenante, cela est cause que l'évêché en a été transféré à la ville de Tursi, qui est à douze milles de-là ; mais il conserve toujours le nom d'*Anglona*, selon Léandre Alberti. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANGLURE, *Anglura*, bourg ou petite ville de France. Il est dans la Champagne, sur la riviere d'Aube, où il y a un pont, environ à huit lieues de la ville de Troyes du côté du septentrion. * Baudrand. Ce bourg a donné son nom à une ancienne & illustre maison, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. Oger de S. Cheron, seigneur de Marchangi & du Mesnil, qui mourut en 1256, avoit épousé *Helwide*, dame d'Anglure, dont les ancêtres avoient accompagné Godefroi de Bouillon dans ses conquêtes d'outre-mer, & dont l'histoire rapporte qu'un seigneur de cette maison étant prisonnier de Saladin, soudan d'Egypte, eut permission, sur sa parole, de venir en France chercher sa rançon ; mais que comme il ne put avoir de quoi la payer, n'ayant que le partage d'un cadet, qu'il retourna vers Saladin, lequel admirant sa foi & sa fidélité en la tenue de sa parole, lui remit sa rançon, & le renvoya, à la charge de porter pour armes d'*or semé de grelots d'argent, soutenus de gueulles*, à la place de celles qu'il portoit, qui étoient d'*or à la croix ancrée de sable* ; & que pour mémoire de ce qu'il le renvoyoit libre, il feroit porter le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui descendroient de lui ; ce qui a donné lieu aux descendans du seigneur de S. Cheron, d'ajouter si fréquemment le nom de Saladin à celui qu'ils portoient, ainsi que le remarque Palliot dans le livre qu'il a composé *de la vraie & parfaite science des armoiries*. Il eut entr'autres enfans Jean, qui suit.

II. Jean de S. Cheron prit le nom & les armes d'Anglure, dont il fut seigneur, & de Marchangi, du Mesnil, &c. & mourut vers l'an 1301. Il épousa *N.* dont il eut Oger II du nom, qui suit ; *Ancelin*, qui fut d'église ; & *Saladin* d'Anglure, seigneur de Chainsi & Chantenai, qui servit le roi Philippe *le Bel* en ses guerres de Flandre en 1314, & qui fut capitaine & gouverneur de la ville de Troyes. Il épousa *Béatrix* de Joinville, fille de *Jean*, seigneur de Vaucouleurs, dont il eut *Oger*, mort l'an 1370 sans enfans de *Marie* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Renaud* de S. Maard, seigneur de Vigneul & de Pertecourt, & fille de *Gui*, seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche* de Chauvigni, dame de Leuroux, qu'il avoit épousée l'an 1348, morte en 1383 ; *Saladin* ; *Anseau* ; & *Jeanne* d'Anglure.

III. Oger II du nom, seigneur d'Anglure, &c. servit le roi Philippe *le Bel* en la guerre contre les Flamans, & mourut avant l'an 1345. Il épousa *Béatrix* d'Essei, vivante en 1348, dont il eut Oger III du nom, qui suit ; *Etienne*, mort en 1348 ; *Robert*, seigneur de Gueudes & de la Selle, vivant en 1355 ; *Gui*, seigneur de Pontion, capitaine de Provins, vivant en 1368, mort sans postérité ; & *Béatrix* d'Anglure, mariée à *Jean* seigneur des Chenets.

IV. Oger III du nom, seigneur d'Anglure, &c. rendit de grands services au roi Philippe *de Valois*, & fut retenu en 1350, pour l'un des quatre chevaliers d'honneur, c'est-à-dire, pour l'un des quatre principaux chambellans du roi, & mourut en 1380. Il épousa 1°. *Marguerite* de Conflans, dame d'Estoges, avouée de Therouenne, fille & héritiere d'*Eustache*, seigneur d'Estoges, & chef du nom & des armes des anciens seigneurs de Conflans, maréchaux héréditaires de Champagne : 2°. *Catherine*, fille de *Robert* d'Ailli, & de *Marie* d'Auxi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, Oger IV du nom, qui suit ; & *Marguerite* d'Anglure, mariée à

Gui de Pontallier, seigneur de Talmai.

V. Oger IV du nom, seigneur d'Anglure, d'Estoges, de Gisaucourt, &c. avoué de Therouenne, rendit de grands services au roi Charles VI, en la défaite des Flamans en 1382. Il accompagna le roi au siége de Bourbourg en 1383, & mourut au retour de la campagne. Il épousa *Isabelle* de Châtillon, fille de *Jean*, seigneur de Gandelus, grand-maître de France, & d'*Isabelle* de Montmorenci. Elle prit une seconde alliance avec *Simon* de Sarrebruche, seigneur de Commerci, ayant eu de son premier mariage Oger V du nom, qui suit; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs d'*Estoges, *rapportee ci après*; & *Gaucher* d'Anglure, seigneur de Raucourt, capitaine de la ville de Reims.

VI. Oger V du nom, seigneur d'Anglure, de Gisaucourt, de Pontion, &c. avoué de Therouenne, mourut en 1412. Il épousa *Alix* de Toci, dame de Baserne, & du Mont S. Jean, fille de *Louis*, seigneur de Baserne, &c. dont il eut Etienne, qui suit; *Jean*, dit *Saladin*, mort sans laisser de postérité de *Guye* de Flavigni; *Guye*, mariée à *Pierre* de Dyo; *Alix*, qui épousa 1°. *Philibert* de Salins : 2°. *Claude* de Beauvoir, seigneur de Chastelus, maréchal de France; & *Antoinette* d'Anglure, mariée 1°. à *Guillaume* de Grancei : 2°. à *Thibault* de Lugni, chevalier.

VII. Etienne seigneur d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. chambellan de Henri, roi d'Angleterre, mourut vers l'an 1440. Il épousa en 1420 *Jeanne*, dame de Choiseul, fille d'*Amé*, sire de Choiseul, & de *Claude* de Grancei, dame de Chassenai. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Blaisi, & une troisiéme avec *Jean* de Louan, & vivoit encore en 1474; ayant eu de son premier mariage Antoine, qui suit; autre *Antoine*, abbé de S. Pierre de Lagni; & *Guye* d'Anglure, mariée à *Claude* de Rochebaron.

VIII. Antoine baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. mourut en 1462, laissant de *Jeanne*, fille d'*Antoine* de Rochebaron, chevalier, Guillaume, qui suit; François, qui fit les branches des seigneurs de Rimaucourt, de Bonnecourt & de Guionville; & *N.* d'Anglure, religieuse.

IX. Guillaume baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. épousa *Jeanne* de Vergi, dont il eut entr'autres enfans Jacques, qui suit; & *Marguerite* d'Anglure, dame de Conantes, mariée à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Rigni-le-Feron.

X. Jacques baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. laissa de *Nicolle* de Louan sa femme, Jean, qui suit;

XI. Jean baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. épousa *Aimée* de Chavange, dame de Chapelaines, dont il eut Etienne, qui suit; *Charlotte*, mariée à *César* de Rochelle; *Marie* alliée à *Philippe* de Gand, seigneur de Bleci; & autre *Marie* d'Anglure, abbesse d'Espagne.

XII. Etienne baron d'Anglure & de Chapelaines, avoué de Therouenne, &c. laissa de *Cléophile* de Bethune sa femme, *Nicolas*, mort sans postérité; *Antoine*, chevalier de Malte; *Héléne*, chanoinesse de Remiremont; & *Charlotte* d'Anglure, dame de Chapelaines, mariée à *Thomas* Cauchon, baron de Neuflise, &c.

Branche des comtes d'Estoges.

VI. Jean, dit *Saladin* d'Anglure, second fils d'Oger IV du nom, seigneur d'Anglure, &c. & d'*Isabelle* de Châtillon, fut seigneur d'Estoges, d'Escuri, de Cierges, de Gisaucourt, & mourut en 1403. Il épousa *Jeanne*, dame de Bourlemont & de Dongneux, &c. fille & héritiere de *Henri*, seigneur de Bourlemont, &c. & de *Béatrix* de Joinville. Elle prit une seconde alliance en 1405 avec *Pierre* de Belloi, dit *le Baudrand*, ayant eu de son premier mariage Simon, qui suit; & *Marguerite* d'Anglure alliée à *Jean* de Toulonjeon, seigneur de Traves.

VII. Simon d'Anglure, seigneur d'Estoges, de Dongneux, de Bourlemont, de Frebecourt, &c. épousa *Isabelle* du Châtelet, fille de *Regnault* baron du Châtelet, & de *Jeanne* de Chaufour, dame de Deuilli, morte en 1485, dont il eut *Jean*, qui fit la branche des seigneurs de Dongneux, des marquis de Coublans, seigneurs de Jours, & barons d'Autricourt; Simon, dit *Saladin*, qui suit; Nicolas, qui a fait *la branche des seigneurs de* Bourlemont, *princes d'*Amblise, *rapportée ci-après*; *Regnault*; *Oger*, abbé de S. Victor de Marseille, élu évêque de la même ville en 1496, mort en 1506; *Jeanne*, abbesse de Remiremont; *Anne*, mariée à *Balthasar*, seigneur de Haussonville; & *Marguerite* d'Anglure alliée à *Georges* de Nouroi, seigneur de Port-sur-Seille.

VIII. Simon, dit *Saladin* d'Anglure, vicomte d'Estoges, chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile, & chevalier de son ordre du Croissant, mourut en août 1499. Il épousa en 1458 *Jeanne* de Neufchâtel, vicomtesse de Blaigni, dame d'Anci-le-Franc, qui vivoit veuve de lui le 7 août 1505, fille de *Humbert* de Neufchâtel, seigneur de Nanteuil-la-Fosse, & de *Claude* de Tannerre, dame de Planci, dont il eut René, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Antoine* de Lascaris, comte de Tende, issu des empereurs de Constantinople; & *Jeanne* d'Anglure, alliée vers l'an 1480 à *Jean* de Bethune, III du nom, seigneur de Mareuil, de Baye, &c.

IX. René d'Anglure, vicomte d'Estoges & de Blaigni, seigneur de Nogent-sur-Aube, &c. chambellan du roi, capitaine de cent hommes d'armes, se signala aux batailles de Pavie, de Ravennes, de sainte Brigite, & autres occasions, & mourut en 1529. Il épousa en mai 1485 *Catherine* de Bouzei, dame de Givri-en-Argone, fille de *Jean* de Bouzei, seigneur de S. Germain, & de *Marguerite* de Brions, dame de Givri, dont il eut François, qui suit; *Gilles*, mort sans enfans de *Marie* de Brichanteau, fille de *Louis*, seigneur de Nangis, & de *Marie* de Veres; *Françoise*, mariée à *Sicard* d'Haraucourt, seigneur de Domballe, sénéchal de Lorraine; & *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Antoine* de Geresme, seigneur du Pré-du-But, &c.

X. François d'Anglure, vicomte d'Estoges, baron de Boursault & de Givri, seigneur de Fere-Champenoise, &c. conseiller & chambellan du roi, fut gouverneur de sainte Menehould, de Mouzon, de Pierrefons, de Sienai, de Montmedi, de Sedan & de Luxembourg, capitaine de la porte, & de cinquante hommes d'armes, lieutenant général pour le roi en la Province de Champagne, & colonel de 2000 hommes de la légion de Champagne, &c. mourut le 21 septembre 1544. Il épousa 1°. en mai 1518 *Anne* du Bec, fille de *Jean*, seigneur de Bouri, & de *Marguerite* de Roncherolles : 2°. en mai 1523, *Marie* de Veres, dame de Beauvais-Nangis, Amilli, &c. veuve de *Louis* Brichanteau, seigneur de Gurci, & fille de *Jean* de Veres, seigneur de Beauvais-Nangis, &c. & de *Marie* de Coustes, morte en 1554. Du premier mariage vint *Isabeau* d'Anglure, dame de Maneville-en-Caux, mariée 1°. à *François* de Baudoche, seigneur de Moulin, sénéchal de Lorraine : 2°. à *Charles* de Coustes, seigneur de Pavant, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Lorraine. Du second lit sortirent *Claude*, mort sans alliance à l'âge de vingt ans, en décembre 1554; *Saladin* & *Antoine*, morts jeunes; Jacques, qui suit; René, qui fit *la branche des barons de* Givri, *rapportée ci-après*; & *Susanne* d'Anglure, morte jeune.

XI. Jacques d'Anglure, vicomte d'Estoges, seigneur de Brai-sur-Aisne, d'Arci, &c. chevalier de l'ordre

l'ordre du roi, gouverneur d'Auxerre, capitaine de cinquante hommes d'armes, servit avec réputation aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles de la religion, & fut député de la province de Champagne aux états de Blois. Il épousa 1°. *Vandeline* de Nicei, fille de *Jean* seigneur de Nicei & d'*Yolande* du Mayet, dame de Roumilli, Escuri-sur-Colle, &c. dont il eut pour fille unique ANTOINETTE, qui suit: 2°. *Louise* de Piedefer, dame de Bazoches, fille de *Pierre*, seigneur du Bois-de-la-Raye, lieutenant de la compagnie des gendarmes du seigneur de Genlis. Elle prit une seconde alliance en février 1614 avec *Louis* de Rochechouart, seigneur de la Brosse, & mourut sans postérité de ses deux maris.

XII. ANTOINETTE d'Anglure, dame d'Estoges, &c. épousa en avril 1572 *Chrestien* de Savigni, seigneur de Rosne, de Tonnois, &c. chambellan de François de France, duc d'Alençon, & gouverneur pour lui en ses duchés & comtés de Château-Thierri, de Meaux, de Provins, de Sesanne, d'Espernai & de Monceau, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Châlons, maréchal de camp de l'armée de Lorraine, lieutenant pour le roi en Champagne, maréchal de France pour le parti de la ligue, dont il fut un des principaux chefs. Etant passé dans le parti d'Espagne, & après plusieurs grands exploits, en qualité de maréchal de camp général en l'armée du roi catholique, il fut tué au siége de Hultz, contre les Hollandois, l'an 1596. De ce mariage vinrent CHARLES, dit *Saladin*, qui suit; *Nicolas* de Savigni, baron de Rosne, qui fut tué au siége d'Ostende, étant au service du roi d'Espagne, l'an 1603, par les troupes mutinées de l'archiduc Albert; *Blanche*, morte pendant le siége de Cambrai, étant accordée à *N.* comte de Bucquoi; *Antoinette*, mariée 1°. l'an 1603 à *Jean* de Monceau, seigneur de Tignonville: 2°. en 1611 à *Lancelot* de la Taille, seigneur de Bondarois; *Anne*, religieuse au Moncel, près Pont S. Maixance; *Antoine*, & *Gabriel* de Savigni, morts en 1581.

XIII. CHARLES, dit *Saladin* d'Anglure-de-Savigni, vicomte d'Estoges, baron de Rosne, seigneur de Tonnois, &c. grand sénéchal de Lorraine, fut substitué en 1572 aux nom & armes d'Anglure par son grand-pere maternel. Il épousa en février 1602 *Marie* Babou, fille d'honneur de la reine, & fille de *George*, seigneur de la Bourdaisiere, comte de Sagonne, &c. chevalier des ordres du roi, & de *Magdeléne* du Bellai, dont il eut ANTOINE-SALADIN, qui suit; *Anne*, mariée en 1623 à *Charles* de Livron, marquis de Bourbonne, chevalier des ordres du roi, lieutenant pour le roi au gouvernement de Champagne; & *Gabrielle* de Savigni, mariée en 1640 à *Joseph* de Boniface, seigneur d'Esquetot en Normandie, lieutenant de la venèrie du roi.

XIV. ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellai-de-Savigni, comte d'Estoges, marquis du Bellai, en vertu de la substitution ouverte à son profit, qui l'obligeoit d'en porter le nom & les armes, seigneur de Rosne, &c. maréchal des camps & armées du roi, mourut en 1675. Il épousa en 1640 *Louise-Angelique* de Braux, barone d'Anglure, dame de Néri-sur-Marne, &c. fille de *Cosme* de Braux, seigneur de Florent, président au bureau des finances de Champagne, & de *Héléne* de Cardonne, dont il eut MARC-ANTOINE-SALADIN, qui suit; *Charles-Nicolas* d'Anglure de Braux-de-Savigni, marquis & baron d'Anglure, capitaine au régiment des gardes; *Claude-François*, reçu chevalier de Malte en 1661, guidon des gendarmes Ecossois, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Cassel; *Louise-Marie*, alliée à *Charles* de Genicour, comte d'Autri, morte en août 1676; *Anne-Angélique*; & *Gabrielle-Françoise* d'Anglure-de-Savigni, religieuse en l'Abbaye d'Andecies.

XV. MARC-ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellai-de-Savigni, comte d'Estoges, marquis d'Anglure & du Bellai, &c. mourut en 1688. Il épousa en 1673 *Marie-Jeanne* de Rouville, fille de *Hercule-Louis*, marquis de Rouville, seigneur de Meux, &c. lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville d'Ardres & comté de Guynes, & de *Marie-Jeanne* du Bosc, dont il eut *Charles-Nicolas*, né le 13 juillet 1683; *Marc-Antoine-Scipion*, né le 11 mai 1685, marquis de Savigni, guidon des gendarmes de Bourgogne, & mestre de camp de cavalerie, qui épousa *Marie-Anne-Catherine* de Beauvais, morte le 14 juillet 1703, âgée de 19 ans; *Aimé-Michel-Chrestien*, né le 9 septembre 1687; & *Anne-Louise* d'Anglure de Savigni, née le 21 septembre 1679.

BRANCHE DES BARONS DE GIVRI.

XI. RENÉ d'Anglure, dernier fils de FRANÇOIS d'Anglure vicomte d'Estoges, & de *Marie* de Veres, dame de Beauvais-Nangis, fut seigneur de Givri-en-Argonne, baron de Boursault, comte de Tancarville en Brie, &c. Il fut aussi écuyer d'écurie du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cent chevaux-légers, chevalier de l'ordre de sa majesté, & fut tué à la fleur de son âge en 1562, à la bataille de Dreux. Il épousa *Jeanne* Chabot, fille de *Gui*, seigneur de Jarnac, &c. & de *Louise* de Pisseleu. Elle prit une seconde alliance avec *Claude* de la Chastre, seigneur de la Maisonfort, maréchal de France, ayant eu de son premier mariage pour fils unique ANNE, qui suit.

XII. ANNE d'Anglure, baron de Givri, comte de Tancarville, &c. surnommé *le brave guerrier*, lieutenant pour le roi en Brie, mestre de camp de la cavalerie, fut tué au siége de Laon pour le service du roi l'an 1594. Il épousa *Marguerite* Hurault, veuve de *Gui* de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigni, &c. fille de *Philippe* Hurault, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Elle prit une troisiéme alliance avec *Armand* le Dangereux, seigneur de Beaupuix, comte de Maillé, &c. & mourut le 13 juin 1614, ayant eu pour fils unique de son second mariage, ANNE, qui suit.

XIII. ANNE d'Anglure, baron de Givri & de Boursault, comte de Tancarville, mourut à l'âge de deux ans, l'an 1595.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURLEMONT; princes d'AMBLISE, marquis de SI, & ducs d'ATRI.

VIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de SIMON d'Anglure, seigneur d'Estoges, &c. & d'*Isabelle* du Châtelet, eut en partage en 1463 les terres de Bourlemont, de Frebecourt, de Charmes, de Malai, &c. fut écuyer d'écurie du roi, & mourut le 25 juillet 1516. Il épousa le 26 juin 1471 *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Jean*, baron de Montmorenci, & de *Marguerite* d'Orgemont sa seconde femme, morte le 29 septembre 1498, dont il eut pour fils unique SALADIN, qui suit.

IX. SALADIN d'Anglure, baron de Bourlemont, & de Frebecourt, seigneur de Conflans-sainte-Honorine, &c. capitaine de Montigni-le-Comte. Il épousa 1°. *Héléne*, fille d'*Adrien* de Mailli, sire de Conti, & de *Jeanne* de Berghes, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Ligneville, dame de Tantonville, fille de *Henri* seigneur de Ligneville, bailli de Vosges, & de *Marguerite* de Wisse, dont il eut RENÉ, qui suit; *Jean*, chevalier de Malte, bailli de la Morée; *Claude*, abbé de Mureau; *Antoinette*, *Françoise*, *Claude*, religieuses; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amoncourt, seigneur de Piépape; & *Henri* d'Anglure, seigneur de Malai & sur-intendant des finances du duc de Lorraine, qui épousa en août 1540

Claude, fille d'*Africain* de Mailli, seigneur d'Escotes, bailli de Dijon, & d'*Anne* de Meligni, dont il eut *René*, seigneur de Malai, mort sans postérité de *Perrete* de Géresme, veuve de *Nicolas* de Vienne, seigneur de Vauvillars, & fille d'*Antoine* de Géresme, & de *Marie* Raguier; *Marie*, alliée à *Gaspard* de Ligneville, comte de Tumjus, sénéchal de Barois; & *Claude* d'Anglure, mariée à *Jean* de Damas, seigneur de Rieux, gouverneur de Beaune.

X. René d'Anglure, baron de Bourlemont, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa *Antoinette* d'Aspremont, princesse d'Amblise en Hainault, dame de Busanci, &c. fille de *Jean*, prince d'Amblise, gouverneur de Rethelois, & d'*Antoinette* de Brandebourg, dame de Lamet, dont il eut Africain, qui suit; *Jacqueline*, mariée à *François* de Mailli, seigneur de Clinchamp; *Jeanne*, alliée à *Gabriel* de Bonneval, seigneur de Blanchefort & de Salignac en Limosin; & *Françoise* d'Anglure, mariée 1°. à *Pierre* de Saulx, seigneur de Torpes: 2°. à *Pierre* le Génevois, baron de Blaigni.

XI. Africain d'Anglure, baron de Bourlemont, prince d'Amblise, seigneur de Busanci, &c. chambellan du duc de Lorraine, & guidon de sa compagnie de gendarmes, fut tué au siége de Beaumont en Argonne l'an 1592. Il épousa en septembre 1578 *Marguerite* de la Baume, veuve d'*Edme* de la Baume, seigneur de Crevecœur, & fille de *François* de la Baume, comte de Montrevel, &c. gouverneur de Savoye, & de *Françoise* de la Baume, dont il eut Claude, qui suit; *René*, mort sans alliance; *Gabriel-Saladin*, chevalier de Malte; & *Charlotte* d'Anglure, mariée à *Baltasar* de Fiquelmont, seigneur de Malatour.

XIII. Claude d'Anglure, baron de Bourlemont, prince d'Amblise, marquis de Si, seigneur de Busanci, &c. épousa *Angélique* Diacette, fille de *Louis* Diacette, comte de Châteauvillain, & d'*Anne* d'Aquaviva d'Aragon, fille de *Jean-François*, duc d'Atri, & de *Camille* Caraccioli, morte en octobre 1676, dont il eut François, qui suit; Nicolas, *qui a fait la branche des seigneurs de* Bourlemont, *rapportée ci-après*; *Charles-François*, évêque de Castres, puis d'Aire, & archevêque de Toulouse, mort en 1669; *Ferdinand*, chevalier de Malte, mort en 1624 des blessures qu'il reçut au combat des galeres de Messine contre les Turcs; *Scipion*, chevalier de Malte, commandeur de Robbecourt & de la Neufville-au-Temple près Châlons; *Chrétien Maphée*, baron de Busanci, tué au siége d'Arras en 1640; *Henri*, chevalier de Malte, commandeur de Châlons; *Sebastien*, baron de Rimaucourt, aussi tué au siége d'Arras; *Louis*, auditeur de Rote, employé par le roi au traité de Pise, mort archevêque de Bourdeaux en 1697; & *Geneviéve* d'Anglure, chanoinesse & dame de Remiremont, puis carmelite à Verdun.

XIII. François d'Anglure, marquis de Si, prince d'Amblise, &c. capitaine de chevaux-légers, épousa 1°. *Antoinette* des Marins, fille unique & héritiere de *Louis* des Marins, seigneur de Villeneuve & de Mongevon en Brie, & d'*Anne* de Bethune, dame de Congis: 2° *Angélique* d'Aspremont, fille de *Jean* baron de Vandi, & d'*Innocente* de Marillac. Du premier mariage vint *Anne* d'Anglure, dame de Congis, mariée 1° à *N.* Largentier, vicomte de Neufchâtel: 2°. à *Louis* du Bellai, baron de Chevigni, lieutenant de roi au gouvernement de Stenai & commandant dans Nanci. Du second sortirent Louis-Saladin, qui suit; *Charles-Henri*, comte de Bourlemont, prince d'Amblise, tué au siége de Luxembourg; & *Jean-Henri* d'Anglure de Bourlemont, abbé de S. Pierre-au-Mont, & de S. Vincent de Metz, mort dans son château de Bourlemont en Champagne, le 19 juillet 1732, âgé de 69 ans. Il avoit été agent général du clergé de France, grand-archidiacre, & vicaire général de Bourdeaux, & chancelier de l'université de cette ville.

XIV. Louis-Saladin d'Anglure, duc d'Atri, &c. lieutenant général pour le roi en la province de Champagne, mourut en... Il épousa le 4 octobre 1682 *Antoinette* Colbert, veuve de *Pierre* de la Cour, seigneur de Maneville, président en la chambre des comptes, morte sans enfans le 19 septembre 1698.

Branche des comtes de Bourlemont.

XIII. Nicolas d'Anglure, fils puîné de Claude, baron de Bourlemont, prince d'Amblise, marquis de Si, &c. & d'*Angélique* Diacette, né le 5 février 1620, fut comte de Bourlemont, marquis de Busanci, baron de Rimaucourt, de saint Euruge, seigneur de Humberville, &c. Il commença de porter les armes dès l'âge de 16 ans en 1636, & fut successivement colonel d'infanterie, de cavalerie, brigadier d'armée, maréchal de camp, lieutenant général en 1655, gouverneur de Stenai en 1657, & mourut à Paris le 24 mai 1706 âgé de 86 ans. Il épousa *Anne* Thibault, fille de *François*, seigneur de S. Euruge, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Stenai & de S. Quentin, & de *Philiberte* de Marcilli-Cypierre, dont il eut *Henri*, marquis de Bourlemont, colonel du régiment de Picardie, & brigadier d'infanterie, tué au siége de Valenciennes en 1677; *François*, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de la Creste & de S. Florent de Saumur, mort le 27 juillet 1711; *Louis*, colonel du régiment de Bourlemont, mort à la bataille de Consarbricht en 1675, à l'âge de 22 ans; *Scholastique-Geneviéve*, mariée à *Louis* d'Ornaison, comte de Chamarande, lieutenant général des armées du roi, morte en mai 1717, & deux filles, religieuses à Verdun. * *Voyez* le Nobil. de Champagne.

ANGLUS (Thomas) *cherchez* ALBIIS (Thomas de)

ANGOLA ou DONGO, royaume dans l'Afrique au midi du Congo. On compte dans ce royaume huit provinces principales, dont chacune est divisée en plusieurs seigneuries. Ces provinces sont Lovando, Sinso, Ilamba, Icollo, Ensaca, Massingan, Cambamba & Embecca. Ce pays est devenu fertile à force de culture; & les terres de Lovando, qui étoient stériles, ont été défrichées par les soins des Portugais, qui ont fait travailler les habitans de cette province. Ils ont aussi peuplé les bords de la riviere de Calucala, d'oranges, de citrons, de grenades, & de vignes; & ils ont fait de la province d'Ilamba une nouvelle Espagne. On trouve dans ce pays un animal, appellé *Quojas-Morrou* par les Négres, & *Salvage* par les Portugais, qui est une espéce de satyre. Il a la tête fort grosse: son visage a quelque chose d'humain; & son nez est plat & retroussé. Le reste du corps a beaucoup de ressemblance à celui d'un homme. Le devant est nud; mais le dos est couvert de poil noir. Cet animal est fort, vigoureux & agile. Il se tient debout, & marche le plus souvent tout droit. On en voit des deux sexes; & la femelle a le sein, les mammelles & le ventre à peu près comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit présent au prince Frédéric-Henri. Il étoit de la grandeur d'un enfant de trois ans, fort replet, & agissoit néanmoins avec beaucoup de vigueur. Il buvoit & mangeoit proprement & se couchoit dans le lit comme une personne. C'étoit un animal femelle. Les Négres rapportent des choses prodigieuses de ces *Quojas-Morrou*: on dit qu'ils résistent à des hommes armés, & qu'ils prennent de force les femmes & les filles pour les violer. On voit encore dans plusieurs lacs de ce royaume, (comme dans ceux de Quihaite & d'Angolone, & dans le fleuve Quansa) un monstre aquatique, que les Négres nomment *Ambiciangulo & Pesiengoni*;

les Portugais, *Pezzomouller*, & les pilotes François, *Sirénes*. Il y en a de mâles & de femelles. Ils ont environ huit pieds de long & quatre de large, les bras courts, les doigts de la main longs, la tête & les yeux en ovale, le front fort élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont presque point de menton, ni d'oreilles; leur peau est d'un gris brun. On tend des piéges à ces sirénes; & lorsqu'elles y sont tombées, on les tue à coups de dard, ce qui leur fait pousser des cris à peu près comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur & le gout de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des hippopotames ou chevaux de mer, & un grand nombre de baleines. Le plus grand commerce que l'on fasse au royaume d'Angola, consiste en esclaves qu'on y achete, pour les transporter en Amérique, où on les vend pour travailler aux moulins à sucre, & aux mines, parceque les Européens n'ont pas la force de supporter cette fatigue, & qu'il n'y a que les Négres qui y puissent résister. On assure qu'il se transportoit autrefois toutes les années quinze mille esclaves d'Angola en Amérique. Les principales marchandises que les Européens y portent, sont des étoffes de drap & de soye, des dentelles d'or & d'argent, du vin, de l'eau-de-vie, de l'huile d'olive, des épiceries, &c. Les habitans ont pour armes l'arc, & les fléches, avec une zagaye. Ils ont aussi appris à se servir de la hache & du sabre; mais ils ne sont pas encore accoutumés au mousquet. Ils combattent tous à pied. Comme le pays est fort peuplé à cause de la fécondité des femmes, & qu'un homme en a plusieurs, le roi d'Angola peut lever aisément une armée de 200000 hommes; mais ils n'ont point de courage non plus que les habitans de Congo. L'an 1584, 500 Portugais suivis de quelques troupes de Congo, mirent en déroute 12000 Angolois; & l'année suivante, 60000 Angolois furent défaits par 200 Portugais, & 10000 Négres. Le royaume d'Angola ou de Dongo, étoit autrefois divisé en plusieurs grandes seigneuries, & chaque *Sova*, ou seigneur, étoit souverain dans ses états, quoiqu'ils reconnussent tous le roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendissent hommage. Mais dans le XVI siécle un de ces *Sovas*, nommé *Angola*, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à ses voisins, & les vainquit l'un après l'autre par le secours des chrétiens. Alors se voyant maître d'un grand nombre de provinces, il érigea ses conquêtes en royaume, & prit le surnom d'*Ineve*. Le roi d'Angola qui mourut l'an 1640, laissa trois filles & un neveu. L'aînée qui s'appelloit *Anna Kinga*, ayant été baptisée, prétendoit que selon les loix du royaume, la couronne lui appartenoit; mais les Portugais soutenant le parti du neveu, elle fut contrainte de se refugier dans le fond du pays, où plusieurs grands seigneurs du pays la suivirent. Après plusieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna ses armes contre les Jagos, qu'elle défit en plusieurs combats, & fit ensuite la paix avec les Portugais, qui tiroient un grand nombre d'esclaves dans ses états. Cette princesse avoit le courage si mâle qu'elle se faisoit un divertissement de la guerre. Elle étoit d'une humeur féroce & barbare, & vivoit à la maniere des Jagos, sous des tentes à la campagne. Après avoir quitté le christianisme en haine des Portugais qui l'avoient exclue de la succession à la couronne, elle s'adonna à l'idolâtrie, & elle prit la coutume de sacrifier des victimes humaines à son idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût sensible à l'amour. Elle entretenoit 50 ou 60 jeunes hommes, ausquels elle donnoit des habits & des noms de femmes, pendant qu'elle portoit dans son armée le nom & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazonne eut du bonheur dans toutes ses expéditions militaires, hors contre les Portugais. L'an 1646 elle saccagea tous les villages de la province d'Ando, & emmena les habitans esclaves. Les Quisames, peuples aux environs du fleuve Quansa, lui payoient un tribut annuel. Lorsque son neveu, que les Portugais avoient mis sur le trône, fut mort, Angola Sodesie qui lui succéda, lui faisoit secretement des présens pour avoir sa protection. Le roi d'Angola demeure au-dessus de Massingua, dans un village situé sur une roche nommée *Mapongo*, qui a plus de deux lieues de circuit, & dont le sommet semble atteindre jusqu'aux nues. Le pied de ce côteau est bordé de plaines fertiles, & arrosé de plusieurs ruisseaux, qui rendent ce lieu fort agréable. Le rocher n'est ouvert que d'un côté, & inaccessible par-tout ailleurs : de sorte que ce prince n'y peut craindre aucune surprise. Ce roi entretient un grand nombre de paons; & il est défendu à tous ses sujets d'en nourir, sous peine de la vie, ou du moins d'être faits esclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit une plume à l'un de ces oiseaux, il subiroit la même peine. La plupart des habitans d'Angola sont encore idolâtres, & adorent leurs *Moquisies* ou *faux-dieux* de bois, ausquels ils ont dressé quelques temples. Les *Gangas*, qui sont les prêtres de ces idoles, sont respectés eux-mêmes comme des dieux, parcequ'ils se vantent de pouvoir fermer le ciel, ou en faire tomber la pluie, de donner la vie ou la mort, & de découvrir l'avenir & les choses cachées, par la vertu des *Moquisies*; mais s'ils font quelque chose de surprenant, c'est par quelques secrets de médecine ou par leurs enchantemens; car ils sont tous magiciens. Le christianisme régne dans les terres qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584, par les jésuites qui baptiserent un grand nombre de personnes; & l'an 1590, on trouva qu'il y avoit déja plus de vingt mille Angolois, qui faisoient profession de la religion catholique. L'évêque d'Angola réside à Lovando-San-Paulo, où demeure aussi le gouverneur, que le roi de Portugal y envoie.* Dapper, *descr. de l'Afrique*.

ANGORE ou ANGORI, ville, *voyez* ANCYRE.

ANGOVILLE (Nicolas Druel d') d'une famille noble de Normandie, abbé de Notre-Dame du Val, de l'ordre de S. Augustin, diocèse de Bayeux, introduisit la réforme dans cette abbaye, qu'il gouverna en qualité, tant de commendataire, que de régulier, près de soixante années. Il avoit eu beaucoup de liaison & de relation avec Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe; c'est de lui, dont il est parlé dans la vie de celui-ci, sous le nom de ce gentilhomme retiré du service & de la cour, pour se consacrer au rétablissement de son abbaye. Anne de Gonzague, princesse Palatine, morte en 1684, & mere de la princesse de Condé morte en 1723, l'avoit choisi & nommé pour exécuteur de son testament. Ce pieux abbé mourut dans son abbaye le 7 septembre 1720, âgé de 92 ans. Il avoit eu une sœur, morte en réputation de sainteté dans l'ordre de la Visitation. * *Merc. de Paris, mois de septembre* 1720, *page* 181.

ANGOULÊME, ville de France sur la Charente, capitale de l'Angoumois, avec titre de duché, présidial, sénéchaussée, élection & évêché suffragant de Bourdeaux. Les anciens l'on nommée diversement, *Engolisma*, *Ecolesina*, *Æquolesina*, *Aquilimensis*, *Inculisma*, & *Ratiastum*. Elle est des plus anciennes du royaume. Sa situation est sur le sommet d'une montagne, qui forme une espéce de longue plaine élevée & étendue, entre les rivieres de Charente & d'Anguienne, qui se joignent à un des fauxbourgs de la ville. Elle n'est accessible que d'un côté, qui est très-bien fortifié. Son château l'est encore beaucoup. Il y avoit autrefois une citadelle, qui a été presque toute ruinée. Thevet prétend qu'Angoulême fut bâtie par un Agellius Marius, prétendu consul Romain,

du temps de Tarquin *le Superbe*; mais il n'y a personne aujourd'hui qui donne dans ces fables ridicules; car outre qu'il n'y avoit point de consul à Rome pendant le gouvernement des rois, il est constant que les Romains n'ont passé que très-long-temps après dans les Gaules. Elle fut soumise aux Romains, puis aux Wisigoths, ausquels le roi Clovis l'enleva en 508. Tous nos anciens auteurs disent que ce fut alors que ses murailles tomberent d'elles-mêmes. Depuis, elle souffrit beaucoup par les courses des Normans qui la ruinerent dans le IX siécle; & Turpion, qui en étoit comte, fut tué dans un combat. Alduin la fit rebâtir vers l'an 924. Pendant les guerres contre les Anglois, elle témoigna beaucoup de fidélité pour les intérêts de la France; mais dans le XVI siécle, elle se ressentit extrêmement de la fureur des calvinistes. Ce fut durant les premiers troubles. Ils la prirent par adresse en 1562. Le seigneur de Sansac la reprit peu de temps après. En 1568, l'amiral de Coligni, secondé du comte de Montgommeri, prit encore Angoulême par composition. Nicolas d'Anjou, marquis de Mezieres, y commandoit, & n'avoit que quatre cens hommes de garnison. Les soldats huguenots y commirent les dernieres cruautés; ils massacrerent les prêtres, violerent les vierges, éventrerent les femmes grosses, renverserent les autels, pillerent les tombeaux, déterrerent les corps des comtes d'Angoulême, & traînerent avec une fureur extrême, celui de Jean, dit *le Bon*, qu'ils avoient trouvé tout entier. L'église cathédrale de S. Pierre, qui étoit une des plus belles de l'Aquitaine, fut ruinée, aussi-bien que les autres édifices sacrés de cette ville, où sont l'abbaye de S. Cibar, & diverses autres maisons ecclésiastiques & religieuses. On a travaillé depuis à les réparer, sur-tout la cathédrale, qui reconnoît S. Ausone pour premier évêque; mais on ne sait si ce fut dans le III siécle ou au commencement du suivant qu'il mourut. Entre ses successeurs, plusieurs ont été célébres par leur doctrine. S. Cibar reclus près de la ville au VI siécle, fut enterré dans une des églises du lieu; mais il fut transporté depuis dans l'église de l'abbaye de son nom, que l'on bâtit autour de sa cellule; & qui après avoir été d'abord à des bénédictins, se trouve occupée maintenant par les chanoines réguliers de S. Augustin. L'évêque d'Angoulême prend le titre d'archichapelain du roi en Aquitaine, & de baron de la Paine, seigneurie renfermée dans la ville. Il y a un maire & des échevins, qui jugent les affaires criminelles dans la ville & banlieue, & à qui appartient la police, le maire est ennobli par sa charge. La ville a un pont sur la Charente. Elle jouit de beaux priviléges, en considération de la fidélité qu'elle a témoignée pour la France contre les Anglois.

Angoulême & le pays d'Angoumois avoient été du royaume d'Aquitaine. Charles *le Chauve* y mit Ithier, qui en fut gouverneur. Ensuite le comte Turpion ayant été tué par les Normans, Emenon son frere lui succéda. Ce dernier mort en 866, laissa Wlgrain, pere d'Alduin, qui fit rebâtir Angoulême. Son fils Guillaume *Taillefer* mourut en 956, laissant en bas âge son fils Arnauld, qui fut dépouillé par Bernard comte de Perigueux son tuteur. Il rentra dans ses terres, & ses successeurs en ont joui jusqu'à Aymard, dit *Taillefer* quatorziéme comte d'Angoulême. Celui-ci épousa *Alix* de Courtenai, fille de *Pierre* de France, & d'*Elizabeth* héritiere de Courtenai; & il en eut *Elizabeth*, qu'il maria à *Hugues* X, comte de la March, & sire de Lusignan; mais *Jean*, dit *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, l'enleva le jour des nôces, & l'épousa en 1200. Aymard mourut en 1218. Après la mort de Jean *Sans-Terre*, Elisabeth se remaria à Hugues X, mort le 16 novembre 1272, & elle en eut divers enfans. Hugues XI, dit *le Brun*, qui étoit l'aîné, fut comte d'Angoulême. Il laissa d'*Yolande*, fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, Hugues XII, mort en 1282. Ce dernier eut de *Jeanne*, dame de Fougeres, *Hugues* XIII, qui mourut sans postérité en 1303; *Gui*, mort aussi sans postérité en 1307, & quatre filles, *Yolande*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, sire de Pons; *Marie*, qui épousa *Etienne* II, comte de Sancerre; *Jeanne*, mariée 1° à *Pierre* de Joinville-Vaucouleurs, 2° à *Bernard* Ezi I, sire d'Albret; & *Isabelle*, religieuse à Fontevrauld. Ce Gui mourut à Poitiers, où étoit le roi Philippe *le Bel*, & donna ses terres à la couronne de France. Ses sœurs s'inscrivirent en faux contre cette donation; mais le roi trouva moyen de les appaiser en leur donnant quelques autres terres. Ainsi le comté d'Angoulême fut réuni à la couronne. Ensuite il fut donné en apanage à *Jeanne* de France, fille de *Louis* X, dit *le Hutin*, mariée à *Philippe* III, comte d'Evreux, roi de Navarre. Mais le roi Jean, lequel n'étant encore que duc de Normandie avoit pris Angoulême sur les Anglois, craignant les complots des fils de Jeanne de France reine de Navarre donna en 1351, ce comté à Charles d'Espagne, connétable de France. Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, en eut tant de dépit, qu'il fit tuer ce connétable le 6 janvier 1354. Angoulême revint à la couronne. Charles V le donna à Jean, duc de Berri, son frere, puis à Louis d'Orléans son second fils, qui en fit l'apanage de Jean, qui étoit aussi son second fils. Louis mourut l'an 1407. Jean, dit *le Bon*, celui dont les huguenots déterrerent le corps, mourut en 1467, & eut de *Marguerite* de Rohan, Charles, mort en 1496. Ce dernier eut de *Louise* de Savoye François I, roi de France. Ce monarque érigea pour sa mere en 1515, le comté d'Angoulême en duché pairie. Depuis il a été l'apanage de Charles de Valois, fils *naturel* de *Charles* IX. Il porta le titre de duc d'Angoulême, & mourut en 1650, laissant de *Charlotte* de Montmorenci son épouse, *Louis-Emanuel*, duc *d'Angoulême*, *comte d'Alets*, *mort en* 1653. Le roi Louis XIV donna ce duché pour apanage à Charles de France, duc de Berri son petit-fils, par lettres du mois de juin 1710, vérifiées au parlement le 10 juillet suivant.

Il y a eu en divers temps des auteurs qui ont donné leur soin à recueillir les antiquités d'Angoulême. Un Hugues, qu'on croit avoir été moine de S. Cibar, composa une *histoire des évêques & des comtes de cette ville*, dont Besli a donné plusieurs fragmens dans les preuves de son histoire de Poitou; & un chanoine d'Angoulême écrivit en 1159, une *notice de ces évêques & de ces comtes*, qui est dans le second volume de la bibliothéque du P. Labbe. Il y a encore une *histoire des évêques d'Angoulême*, écrite sur la fin du XVI siécle par Gabriel de la Charlonie (en latin *Charlonius*.) Ce même auteur étant prévôt d'Angoulême en 1629, fit imprimer les *priviléges accordés à la ville*, avec quelques mémoires, qu'il joignit à une histoire du pays, composée & publiée dès l'an 1576, par François de Corlieu, procureur du roi. Pierre Ginet avoit donné dès l'an 1567, des recherches de l'antiquité d'Angoulême, qui furent réimprimées à Poitiers en 1610. Victor de Touars en donna d'autres, & en 1652 Jean Sanson publia les nom & ordre des maires, échevins & consuls. * Prolémée. Ausone. Sigebert. Loup de Ferrieres. Aimoin. Usuard, &c. Grégoire de *Tours*, *l.* 2. *hist. Recherches des antiquités d'Angoulême.* Gabriel de la Charlonie, *de episc. Engol.* François de Corlieu, *hist. d'Angoul.* Olivier de Minieres & Papyre Masson, *vie de Jean le Bon*, *comte d'Angoul.* Du Chêne, *recherches des antiq. de France.* Sainte-Marthe, *généalogie de France*, *& Gall. Christ.* Baillet, *topogr. des saints.*

CONCILES D'ANGOULÊME.

La chronique de Maillezais parle d'un concile as-

semblé en 1118, ou peut-être 1119, à Angoulème pour y confirmer l'élection de quelques prélats, & entr'autres de l'archevêque de Tours. C'est apparemment Gibert qui y succéda à Radulfe ou Rodolfe, à qui une partie du clergé avoit opposé Gaultier trésorier de l'église de S. Martin. En 1171, Roger cardinal, Bertrand archevêque de Bourdeaux, avec les évêques de sa province, s'étant trouvés à la dédicace de l'église de S. Amand de Boisse, qui est une abbaye du diocèse d'Angoulême, s'assemblerent ensuite, & tinrent un concile dans cette ville. * La chronique de Maillezais, *T. X. concil. &c.*

ANGOUMOIS, province de France en Aquitaine, entre le Poitou, la Saintonge, le Perigord & le Limosin. Elle est peu considérable par son étendue; car elle n'a qu'environ vingt ou vingt-cinq lieues de longueur, & seize ou dix-huit de largeur; mais sa fertilité supplée à son peu d'étendue. Elle produit abondance de bleds, de vins, de saffrans, de simples & de pâturages. Angoulême, d'où est venu le nom d'Angoumois, est la capitale du pays. Les autres villes sont Cognac, Bouteville, la Rochefoucault duché, aussi-bien que Ville-bois, connu sous le nom de la Valette, Rufec marquisat, la Vauguyon & Monbason comtés, Jarnac, Balzac, &c. La Roche-Beaucour est une très-belle maison. C'est une des quatre roches que l'on met dans l'Angoumois. On y compte quatre monts. Le pays est arrosé de la Charente, de la Trouve, du Bandiat, de l'Anguienne, & de quelques autres. Les habitans sont honnêtes & civilisés; & on y a toujours vu des gens d'esprit & des hommes de lettres, entre lesquels on doit remarquer Thevet & Balzac. Cette province avec la Saintonge forme un gouvernement général. * Du Chêne, *recherches des antiq. de France. Recherches des antiq. d'Angoul. &c.*

ANGOURI, ville de la Natolie, capitale de la province de Chiangare, *cherchez* ANCYRE.

ANGOUS, province d'Ecosse, *cherchez* ANGUS.

ANGRA, ville de l'isle de Tercere, une des Açores en Afrique, avec évêché suffragant de Lisbonne, est capitale de toutes ces isles qui obéissent au roi de Portugal. * Baudrand.

ANGRADE, moine de l'abbaye de Fontenelles de l'ordre de S. Benoît, vivoit au commencement du VIII siécle, vers l'an 701. Il composa la vie de S. Ansbert ou Ausbert, abbé de Fontenelles, puis archevêque de Rouen, qui mourut vers l'an 695. Cette vie est rapportée par Surius & par Bollandus, & est dédiée à Hiltbert aussi abbé du même monastère. * Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Vossius, *de hist. Lat.* Surius & Bollandus, *ad diem 9 februarii.*

☞ ANGRAN (Flou) natif d'Orléans, fut reçu au serment d'avocat au parlement de Paris le 6 mai 1639. Il joignoit à une solide piété, beaucoup de charité pour les pauvres & une profonde érudition qui embrassoit diverses connoissances, n'étant pas moins versé dans l'étude de l'écriture sainte que dans celle de la jurisprudence. Sa grande modestie n'empêcha pas de reconnoître ses talens dans plusieurs causes & autres affaires célébres dont il fut chargé, & singulierement dans la cause qu'il plaida en la grand' chambre du parlement pour l'évêque de Luçon contre son chapitre, & sur laquelle intervint arrêt le 29 janvier 1671, qui maintint l'évêque de Luçon au droit & possession de la jurisdiction entiere sur le chapitre de Luçon & sur tous les ecclésiastiques & officiers en dependans, la discipline intérieure & correction pour les fautes légeres demeurant au chapitre auquel l'évêque peut présider si bon lui semble. Le plaidoyer de M. Angran, & l'arrêt sont rapportés au journal des audiences. Husson fait mention de Flou Angran, dans la préface de son traité *de advocato*, sur lequel il l'avoit consulté. Il en est aussi parlé avec éloge dans le *traité sur les scellés*, page 489, ou l'auteur (M. Meslé,) cite des mémoires manuscrits de Flou Angran, qu'il dit être fort exacts. Il en parle aussi dans son *traité des minorités, tutéles & curatelles*, à la fin duquel il a inséré un petit recueil d'arrêts sur les tutéles, tiré du cabinet de feu M. Prévôt avocat, sur un manuscrit de ce même Flou Angran. Celui-ci mourut doyen de l'ordre des avocats le 17 avril 1703, âgé de 88 ans, ayant toujours vécu d'une maniere conforme à la vertu que ceux qui portent son nom font éclater dans la magistrature. Son épitaphe faite par Jacque Rohault en latin, de style lapidaire, rappelle en bref les vertus du défunt: elle est posée au dehors du cimetiere de S. Etienne du mont, & a été imprimée. * *Ce mémoire m'a été remis par M. Boucher d'Argis, avocat.*

ANGRIANI ou AYGNANI (Michel) général de l'ordre des carmes, qui vivoit dans le XIV siécle & au commencement du XV, étoit de Boulogne en Italie, où il prit l'habit de religieux, & où il étudia. Depuis, étant venu en France, il s'arrêta long-temps dans l'université de Paris, & il y prit même le bonnet de docteur. Les affaires de son ordre l'ayant obligé de repasser en Italie, il y fut honoré de l'amitié des papes & des évêques, & élevé aux principales charges de son institut. Le pape Urbain VI le nomma vicaire général, & en 1381 il fut élu général à Veronne, où l'on avoit assemblé le chapitre de son ordre. Il le gouverna durant cinq ans; & ensuite il se retira dans son monastère de Boulogne, où il acheva les ouvrages que nous avons de lui. Le plus considérable de tous, est celui qu'il composa sur les Pseaumes, & qu'on a long-temps eu sous le nom de *l'inconnu in Psalmos.* Mais aujourd'hui on est persuadé que cet ouvrage est d'Angriani. Il écrivit encore sur S. Matthieu, sur les morales de S. Grégoire, sur le Maître des sentences, un traité de la Conception de la sainte Vierge, &c. Divers auteurs parlent avantageusement du pere Angriani. L'auteur caché sous le nom Jean Philothée Achillini le cite dans le traité intulé: *Somnium viridarii.* Il mourut à Boulogne l'an 1416, selon Trithême. Le P. Louis de sainte Therèse, fondé sur son épitaphe qui se lit dans l'église des carmes à Boulogne, place sa mort le 16 novembre 1400. * Lucius, *in bibl. carm.* Alegre. Trithême. Possevin. Bumaldi. Erardus, &c.

ANGRIVARIENS, peuples de Germanie, compris autrefois dans la nation des Istevons. Ils confinoient les Chamaves. Ce sont aujourd'hui les peuples qui habitent une partie de la Westphalie, des évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck. Quelques auteurs les placent diversement. Tacite & Rhenan les mettent dans la Westphalie; le P. Briet jésuite, dit qu'ils habitoient une partie de l'Over-Yssel, de l'évêché de Paderborn & du comté de Bentheim; selon Sanson, ils occupoient une partie des comtés de Bentheim & de Tecklenbourg. Ces peuples se sont soumis à l'empire des Romains, après avoir été défaits en deux batailles par Germanicus: depuis ils furent chassés par les Francs qu'on surnomma *Saliens*, parcequ'ils demeuroient le long de la Sala qui est aujourd'hui l'Yssel: cependant il y a des historiens qui prétendent qu'ils se joignirent d'eux-mêmes aux Francs, dont ils prirent le nom: ce qui paroît assez vraisemblable, & se peut confirmer par les coutumes des peuples qui ont habité ce pays long-temps après, parceque ces coutumes étoient conformes à celles des Angrivariens, qui n'avoient pour tout lieu considérable que *Nabalia.* * D'Audiffret *géogr. anc. & moderne, tom.* 3.

ANGUED, province d'Afrique, *cherchez* ANGAD.

ANGUIEN ou ENGUIEN, que ceux du Pays-Bas nomment *Enguien, Angia*, petite ville du Hainaut entre Mons & Bruxelles. C'est la premiere baronie du comté de Hainaut. On y fait des tapisseries de toutes sortes de façons. Elle est illustre par l'honneur que divers princes de la maison de Bourbon lui ont fait

de porter son nom, après qu'elle fut entrée dans cette maison par le mariage de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, dame d'Anguien, &c. avec François de Bourbon, comte de Vendôme, lequel laissa Charles pere d'Antoine de Bourbon roi de Navarre: La baronie d'Anguien étant échue en partage à ce dernier, Louis de Bourbon, premier prince de Condé, son frere puîné, en fit transporter le nom à Nogent-le-Rotrou au Perche, qu'il fit nommer Anguien-le-François. Henri IV roi de France vendit à Charles de Ligne, comte d'Aremberg, la ville d'Anguien en Hainaut. Louis de Bourbon laissa Henri I, pere de Henri II, lequel ayant échangé Nogent-Anguien avec Maximilien de Bethune duc de Sulli, fit donner le nom & le titre de duché d'Anguien, à la baronie d'Issoudun, en Berri, qui a encore été depuis transféré au duché pairie de Montmorenci, que l'on nomme présentement le duché d'Anguien.

ANGUIEN. Quelques fils aînés des princes de Condé en France ont porté ce nom du vivant de leur pere. C'est sous ce même nom, que Louis de Bourbon II du nom, prince de Condé, fit de si belles actions, qu'il gagna la célébre bataille de Rocroi en 1643, & celle de Nortlingue en 1645, après avoir pris Thionville, Philipsbourg, &c. Son fils Jules de Bourbon, mort en 1709, & son petit-fils mort en 1710, ont porté le même nom pendant la vie de leurs peres.

ANGUIER (François & Michel) freres, très-habiles sculpteurs & dessinateurs, tous deux nés à Eu dans la paroisse de S. Jean, d'un pere menuisier, & morts à Paris, le premier le 8 août 1669, & le second le 11 juillet 1686. Ils montrerent l'un & l'autre dès l'enfance qu'ils étoient nés pour la sculpture & le dessin. Un bourgeois de la ville d'Eu, fort honnête homme, ayant connu leurs inclinations à de petites figures de bois ou de pierre qu'ils travailloient dans leur enfance avec leurs couteaux, les prit chez lui, & quelques années après les fit placer à Paris chez un maître où ils pussent se perfectionner. Après s'y être formés de plus en plus pendant quelque temps, ils allerent à Rome où ils firent encore de plus grands progrès, & acheverent de perfectionner ce gout que l'on admire dans leurs ouvrages. De retour à Paris ils y acquirent bientôt une si grande réputation, qu'ils furent employés pour les plus grands morceaux de sculpture, tels que le grand crucifix de marbre qui tient lieu de tableau à l'autel de l'église de Sorbonne; tous les ornemens & les bas reliefs de la porte S. Denys; les deux figures de la porte S. Antoine; dans l'église des célestins le tombeau du duc de Rohan, & l'obélisque du duc de Longueville; tous les ornemens de l'autel de l'église du Val-de-Grace, & sur le même autel l'enfant Jesus dans la créche, avec la sainte Vierge & S. Joseph, & quantité d'autres. Ils furent tous deux inhumés dans l'église de S. Roch, sous une tombe de marbre blanc, où on leur a gravé une épitaphe rapportée dans le *Mercure de France, mois de mai* 1731.

ANGUITIE, *cherchez* ANGITIE.

ANGUL, roi d'un canton de la Germanie, & fils d'Alemannus, ayant conquis l'isle de la Grande-Bretagne, donna, selon quelques auteurs, le nom d'*Anglois*, aux peuples de ce pays. * Henning. *tom.* I.

ANGURI, ANGORI ou ANGORE, *cherchez* ANCYRE.

ANGUS, *Angusia*, est une province assez grande & assez peuplée de l'Ecosse. Son nom ancien est *Orestie*, & selon le dialecte anglois, *Forestie*. Les naturels du pays l'appellent *Aaneya*. Hector Boëtius croit que c'est le pays des anciens Orestiens. Cambden n'est point de ce sentiment. Ses bornes sont la province de Murrai au septentrion, l'Océan germanique à l'orient, le golfe de Tai au midi, & le pays de Gouri à l'occident. Elle est arrosée principalement de trois rivieres, qui sont le Lesk du midi ou Southesk, Lesk du nord, & le Tai. Le terroir de ce pays dans lequel on voit Aberbroth, ou Arbroth, qui fut autrefois la plus riche abbaye d'Ecosse, produit beaucoup de froment, & de toutes sortes de bleds. Ses principales villes sont Brechen, qui en est la capitale, Dundée & Montrose. Elles députent toutes trois au parlement, de même que les bourgs de Forfar & d'Arbroalh. Les contrées de Glen-Yla, de Glen-Est & de Glen-Prosfing, dépendent de cette province, dont les Douglas ont été comtes dès le temps de Robert III, lesquels, après que George Douglas eut épousé la fille du roi, furent tenus pour premiers barons d'Ecosse, ausquels appartient le droit de porter la couronne devant les rois aux états généraux du royaume. Le vicomte d'Angus, nommé *Archibaud*, épousa *Marguérite* fille de Henri VII, roi d'Angleterre, & mere de Jacques V, roi d'Ecosse. Il en eut *Marguérite*, femme de *Matthieu* Stuart, comte de Lennox, laquelle, du consentement de son mari & de ses fils, céda le droit qu'elle avoit sur ce comté à David Douglas de Peteindreich, fils de son oncle, afin d'obliger cette famille, voyant que Henri, fils du comte *Matthieu*, alloit épouser la reine Marie, veuve de François II, roi de France, qui le fit pere du roi Jacques VI. * Daviti, *Ecosse*. Thimothée du Pont, *descript. de l'Ecosse*. D'Audiffret, *géogr. tom.* I. Baudrand, *dict. géogr.*

ANHALT, principauté d'Allemagne dans la haute Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, qui est presque entierement ruinée. Le pays d'Anhalt est peu considérable. Il a le duché de Saxe au levant, la principauté de Halberstat & le duché de Magdebourg au septentrion, & au midi le comté de Mansfeldt, & le pays de Hall. Il est arrosé de la riviere de Sala, qui le rend assez fertile. Ses villes sont Dessau sur l'Elbe, Bernbourg sur la Sala, &c. On y remarque aussi la baronie de Gernrod, & le comté de Barbi, lieu de la naissance du général Galas.

La maison d'Anhalt passe pour une des plus anciennes, non-seulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Non qu'on doive donner dans les fables de ces auteurs, lesquels, avec Limnæus, la font descendre d'Ascanas fils de Gomer, fils de Japhet, fils de Noé. *Voyez* ASCANIE. Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce Berenthobalde, qui dans le VI siécle fit la guerre aux Thuringiens, & des princes qui ont régné dans la Saxe, entre lesquels est Witikind, à qui Charlemagne donna la qualité de duc. Dans la suite, la maison d'Anhalt a possédé les électorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, comte d'Ascanie, &c. fut pere d'ALBERT, dit l'*Ours*, que l'empereur Conrad III fit marquis & électeur de Brandebourg; la maison de Stade, qui avoit long temps possédé ce marquisat, ayant manqué vers l'an 1150. Quelque temps après, Henri *le Lion*, duc de Saxe & de Brunswick, s'étant soulevé contre l'empereur Frédéric I, dit *Barberousse*, perdit sa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la diéte de Virtsbourg, à Bernard l'un des fils d'ALBERT l'*Ours*. Bernard a eu pour successeurs, Albert I, Albert II, Rodolphe I, Rodolphe II, Venceslas, Rodolphe III, & Albert III, qui mourut en 1422. Les descendans d'Albert l'*Ours*, qui ont possédé l'électorat de Brandebourg, sont; Othon I, Othon II, Albert II, Jean I, Othon III, Jean II, Conrad, Jean III, Woldemar I, Jean IV; jusqu'à Louis de Baviere, vers l'an 1417. Alors l'empereur Sigismond tira l'électorat de cette famille. Les princes d'Anhalt d'aujourd'hui descendent de BERNARD, par HENRI son fils, à qui Frédéric *Barberousse* donna le titre de prince d'Anhalt. Les ducs de Saxe-Lawembourg sont de la même maison. Ils viennent d'Albert I, & d'Héléne fille de l'empereur Othon IV.

Sur la fin du XVI siécle, JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt étant mort en 1586, laissa seize enfans. Les fils partagerent la principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquiéme, pour un des cadets qui voulut se marier. L'aîné a la direction des affaires, & se trouve aux diétes. Les princes de cette maison suivent tous le calvinisme, excepté la branche de Zerbst, qui a repris la confession d'Augsbourg, dont leurs peres avoient été zélés défenseurs.

On ne rapportera ici la postérité de cette illustre maison que depuis JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, né le 20 octobre 1533, qui resta seul héritier des grands biens de sa maison, & duquel descendent tous les princes de ce nom, aujourd'hui vivans. Il mourut le 6 décembre 1586, en sa cinquante-quatriéme année. Il épousa 1°. le 3 mars 1560 *Agnès*, fille de *Wolfgand* comte de Barbi, morte le 30 novembre 1569: 2°. le 8 janvier 1571, *Eléonore*, fille de *Christophe* duc de Wirtemberg. Elle prit une seconde alliance en 1589 avec *George*, landgrave de Hesse, & mourut en 1618, âgée de soixante-six ans. Le prince d'Anhalt eut pour enfans de son premier mariage, JEAN-GEORGE, qui suit; CHRISTIERN, *d'où sont issus les princes de* BERNBOURG, *rapportés ci-après*; *Anne-Marie*, née en 1561, mariée le 19 mai 1577 à *Joachim-Frédéric*, duc de Lignitz, morte en 1605; *Agnès*, née le 16 septembre 1562, morte en 1564; *Elizabeth*, née le 25 septembre 1563, mariée le 16 octobre 1577 à *Jean-George* électeur de Brandebourg, morte en 1607; *Sibylle*, princesse d'Anhalt, née le 28 septembre 1564, mariée le 22 mai 1581 à *Frédéric*, duc de Wirtemberg, morte le 16 novembre 1614. Du second mariage sortirent, *Bernard*, né le 25 septembre 1570, mort en 1596; AUGUSTE, *qui fit la branche de* PLOTZKAW, *rapportée ci-après*; RODOLPHE, *qui fit celle de* ZERBST, *aussi rapportée ci-après*; LOUIS, *qui fit celle de* KOTEN, *aussi mentionnée ci-après*; *Jean-Ernest*, né le 1 mai 1578, mort le 12 décembre 1601; *Joachim-Christophe*, né le 7 juin 1582, mort en 1583; *Agnès-Hedwige*, née le 12 mars 1573, mariée 1°. le 3 janvier 1586, à *Auguste* électeur de Saxe: 2°. le 14 fevrier 1588 a *Jean* duc de Holstein, morte le 3 novembre 1616; *Dorothée-Marie*, née le 2 juillet 1574, mariée le 7 janvier 1593 à *Jean*, duc de Saxe, morte le 18 juillet 1617; *Sabine*, née le 13 novembre 1580, & *Anne-Sophie*, princesse d'Anhalt, née le 24 juillet 1584, mariée à *Charles-Gontier* comte de Schwartzembourg, morte en 1652.

II. JEAN-GEORGE prince d'Anhalt, né le 9 mars 1567, eut en partage les places de Dessau, dont sa postérité prit le nom, de *Ragun*, de *Jesniz*, de *Worliez*, de *Radegast*, &c. & mourut en 1618. Il épousa 1°. le 22 février 1588, *Dorothée*, fille de *Jean-Albert* comte de Mansfeld: morte en 1594; 2°. en 1595, *Dorothée*, fille de *Jean-Casimir* prince Palatin, morte le 13 mai 1618. Du premier mariage vinrent *Joachim-Ernest*, né le 16 juillet 1592, mort sans alliance le 28 mai 1615; *Christiern*, né en 1593, mort en 1594; *Sophie-Elizabeth*, née le 10 février 1589, mariée en 1614, à *George-Rodolphe* duc de Lignitz, morte en 1622; *Agnès-Magdeléne*, née le 20 mars 1590, mariée en 1617 à *Othon* landgrave de Hesse, morte en 1626, & *Anne-Marie* princesse d'Anhalt, née en 1591, morte sans alliance en 1637. Du second mariage sortirent 1. JEAN-CASIMIR, qui suit; 2. *Frédéric-Maurice*, né le 17 février 1600, mort en 1610; 3. *Henri-Woldemar*, né en 1604, mort en 1606; 4. *George-Aribert*, né en 1606, mort en 1643, laissant d'*Elizabeth*, fille de *Christophe* de Kroseg, maréchal d'Anhalt, *Christiern*, qui se fit catholique; servit dans les troupes de l'empereur, qui lui donna le comté de Beringhen, & mourut sans alliance le 14 juillet 1677; *Sophie*, alliée à *N.* baron de Plato & Engelmunster-Weissand; & *Eléonore*, mariée à *Jean-George* comte de Solms, morte le 27 août 1677; 5. *Anne-Elizabeth*, née en 1599, mariée à *Henri-Guillaume* comte de Bentheim; 6. *Eléonore-Dorothée*, née le 6 février 1602, mariée en 1625, à *Guillaume* duc de Saxe; 7. *Sibylle-Christine*, née le 10 janvier 1603, mariée 1°. en 1627 à *Philippe-Maurice*, comte de Hanaw: 2°. à *Frédéric-Casimir* comte de Hanaw; 8. *Cunegonde-Julienne*, née en 1608, mariée à *Herman* landgrave de Hesse; 9. *Susanne-Marguerite*, née en 1610, mariée à *Jean-Philippe* comte de Hanaw; 10. *Jeanne-Dorothée*, née en 1612, mariée à *Maurice*, comte de Bentheim; & 11. *Eve-Catherine* princesse d'Anhalt, née en 1613, morte sans alliance le 15 décembre 1679.

III. JEAN CASIMIR prince d'Anhalt-Dessau, né le 7 décembre 1596, succéda à son pere, & mourut le 15 septembre 1660. Il épousa 1°. le 23 février 1623, *Agnès* fille de *Maurice* landgrave de Hesse, morte le 28 mai 1650; 2°. *Sophie-Marguerite*, fille de *Christiern*, prince d'Anhalt Bernbourg, morte le 28 décembre 1673, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, *Maurice*, né le 7 novembre, mort le 30 décembre 1624; JEAN-GEORGE, qui suit; *Dorothée*, née en 1625, morte jeune; *Julienne*, née le 17 septembre 1626, morte en 1652; *Louise*, née le 3 février 1631, mariée en 1648 à *Christiern*, duc de Lignitz, morte le 25 avril 1680; & *Agnès* princesse d'Anhalt, née en 1644, morte le 13 mai de la même année.

IV. JEAN-GEORGE II du nom, prince d'Anhalt-Dessau, né le 6 novembre 1627, fut lieutenant général de l'électorat de Brandebourg, & maréchal de camp général, & mourut le 17 août 1693. C'est sous lui que les princes d'Anhalt, dont il étoit le chef, poursuivirent les anciens droits de leur maison sur le comté d'Ascanie. *Voyez* ASCANIE. Il épousa en 1658 *Henriette-Catherine*, fille de *Frédéric* de Nassau, prince d'Orange, morte le 5 novembre 1708, dont il eut *Frédéric-Casimir*, né le 18 novembre 1663, mort le 27 mai 1665; LEOPOLD, qui suit; *Emilie-Louise*, née en 1660, & *Henriette-Amélie*, née le 4 janvier 1662, mortes jeunes; *Elizabeth-Albertine*, née le 1 mai 1665, élue abbesse d'Hervorde en 1680, & mariée le 30 mars 1686 à *Henri* duc de Saxe-Barbi, morte le 5 octobre 1706; *Amelie*, née en 1666, mariée en août 1684 à *Henri-Casimir*, prince de Nassau, gouverneur de Frise; *Louise-Sophie*, née le 15 septembre 1667, morte le 19 avril 1678; *Marie-Eléonore*, née le 14 mai 1671, mariée le 3 septembre 1687 à *Georges* Radzevill, duc d'Olau; *Henriette-Agnès*, née le 9 janvier 1674; & *Jeanne-Charlotte* princesse d'Anhalt, née le 6 avril 1682, mariée le 25 janvier 1699 à *Philippe-Guillaume*, frere de l'électeur de Brandebourg, dont elle resta veuve le 19 décembre 1711. Elle devint abbesse de l'abbaye impériale & séculiere de Herford en Westphalie, le premier décembre 1728, par la mort de Charlotte-Sophie de Courlande, dont elle étoit coadjutrice depuis quelques années. Elle fut confirmée par l'empereur dans cette dignité, qui donne le titre & le rang de princesse de l'empire, le 4 février 1729, & elle fut intronisée & prit possession de cette abbaye avec de grandes cérémonies le 10 octobre suivant.

V. LEOPOLD prince d'Anhalt-Dessau, comte d'Ascanie, lieutenant héréditaire de l'électorat de Brandebourg, né le 3 juillet 1676, a commandé à la prise de l'isle de Rugen sur le roi de Suéde le 17 novembre 1715. Il a épousé en 1698 *Anne-Louise* Fossen, fille d'un bourgeois de Dessau, déclarée princesse le 29 novembre 1701, dont il a GUILLAUME-GUSTAVE, prince héréditaire d'Anhalt, née le 20 juin 1699, déclaré par le roi de Prusse au mois de juin 1722, major général de ses armées, dont il l'a fait lieutenant général

eut *Jean-Frédéric*, né le 11 octobre 1650, mort le 13 mars 1651; *George-Rodolphe*, né le 7 septembre 1651, mort le 26 février 1652; Charles-Guillaume, qui suit; *Antoine-Gontier*, né le 11 novembre 1653, mort le 10 octobre 1714, sans enfans d'*Auguste Antoinette* de Biberstein, qu'il avoit épousée le 1 janvier 1705; *Jean-Adolfe*, né le 2 décembre 1654; Jean-Louis, *qui a donné origine à la branche de* Dornbourg *rapportée ci-après; Joachim-Ernest*, né le 30 juillet 1657, mort le 4 juin 1658; & *Sophie-Auguste*, née le 9 mars 1663, mariée le 11 octobre 1685, à *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Weimar, morte le 14 septembre 1694.

IV. Charles-Guillaume, prince d'Anhalt-Zerbst, né le 26 octobre 1652, mourut le 8 novembre 1719. Il épousa le 18 juin 1676, *Sophie*, fille d'*Auguste*, duc de Saxe-Hall, administrateur de Magdebourg, morte à Zerbst, le 31 mars 1724, dans la soixante-dixiéme année de son âge. Il en a eu Jean-Auguste, qui suit; *Charles-Frédéric*, né le 2 juillet 1678, mort le 1 septembre 1693; & *Magdeléne-Auguste*, née le 12 octobre 1679, mariée le 17 juin 1696, à *Frédéric* duc de Saxe-Gotha.

V. Jean-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, né le 24 juillet 1677, chevalier de l'ordre de l'éléphant en 1701, a épousé 1°. le 26 février 1702, *Frédérique* duchesse de Saxe-Gotha, morte sans enfans le 28 mai 1709: 2°. le 8 octobre 1715, *Hedwige-Frédérique*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, duc de Wirtemberg-Weltingen.

Branche d'Anhalt-Dornbourg, sortie de celle de Zerbst.

IV. Jean-Louis prince d'Anhalt, né le 1 mai 1656, fils puîné de Jean prince d'Anhalt-Zerbst, établit sa demeure à Dornbourg, & mourut le 1 novembre 1704. Il épousa le 23 juillet 1687, *Christine-Eléonore* de Zeitsch, morte le 17 mai 1699, dont il eut Jean-Louis, qui suit; *Jean-Auguste*, né le 31 décembre 1689, mort le 22 août 1709; *Christiern-Auguste*, né le 29 novembre 1690, major général & colonel d'un régiment d'infanterie au service du roi de Prusse, marié au mois de décembre 1727, avec *Jeanne-Elizabeth*, fille de feu *Christiern-Auguste*, duc de Holstein, évêque & prince de Lubeck, & d'*Albertine-Frederique* de Bade-Dourlach; *Christiern-Louis*, né le 5 novembre 1691, mort le 20 octobre 1710; *Jean-Frédéric*, né le 14 juillet 1695; *Christine-Sophie*, née le 16 décembre 1692; & *Eléonore-Auguste*, née le 15 mai 1694, morte le 11 juillet 1704.

V. Jean-Louis prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 12 juin 1688.

Branche d'Anhalt, dite de Koten.

II. Louis prince d'Anhalt, né le 17 juillet 1579, fils puîné de Joachim-Ernest prince d'Anhalt, & d'*Eléonore* duchesse de Wirtemberg sa seconde femme, eut en partage la terre de Koten, & mourut le 7 janvier 1650, après avoir établi l'académie qu'on appelle la *compagnie fructifiante*. Il épousa 1°. en 1608, *Amene-Emilie*, fille d'*Arnold*, comte de Bentheim, morte le 8 septembre 1625: 2°. le 12 septembre 1626, *Sophie*, fille de *Simon*, comte de la Lippe, morte en 1650. Du premier lit vinrent, *Louis*, né le 19 octobre 1607, mort en 1624; & *Louise-Emilie*, née le 28 novembre 1609, & morte en 1625. Du second sortirent, Guillaume-Louis, qui suit; & *Emilie-Louise*, née le 29 juillet 1634, morte le 5 août 1635.

III. Guillaume-Louis prince d'Anhalt-Koten, né le 3 août 1633, mourut le 13 avril 1665, sans enfans d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric* prince d'Anhalt-Harzgerod qu'il avoit épousée le 24 août 1663. * Berthius, *desc. Germ.* Limnæus, &c. Imhoff, *not. imp.*

ANHALT (George d') prince de la maison d'Anhalt, & fils d'Ernest, & de *Marguerite* de Munsterberg, naquit le 14 juin de l'an 1507. Il apprit les langues, la jurisprudence, la théologie, & fut le principal ministre d'Albert de Brandebourg, cardinal & électeur de Mayence. Il fut ensuite prévôt de l'église de Magdebourg. Ayant donné dans la doctrine de Luther, il devint l'un des plus zélés protecteurs des sectaires, qui l'établirent en 1545 en qualité de surintendant de leurs églises, dans le diocèse de Mersburg, dans la Misnie. Il travailla avec grand soin, s'acquit beaucoup de réputation parmi les protestans, composa divers ouvrages, & mourut le 17 octobre 1553. * Surius, *in comment.* Chytræus *Saxon.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ. &c.*

ANHOLT, *Anholtium*, petite ville des Provinces-Unies, capitale d'une seigneurie, qui porte son nom. On la trouve dans le comté de Zutphen, près l'évêché de Munster & le duché de Clèves, sur l'ancien Issel, à trois lieues de la ville d'Emeric, du côté de l'orient. * Baudrand.

ANI, ville qu'Ulug Beg & Nassireddin placent en Arménie, à laquelle ils donnent 79 degrés de longitude, & 41 de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANIANE, ou SAINT SAUVEUR D'ANIANE, petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèse de Maguelone, maintenant de Montpellier, aux pieds des montagnes, près de la riviere d'Arre, à quatre lieues de Lodève, en tirant vers Montpellier. On y voit une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît. Saint Benoît, fils du comte de Maguelone, ayant quitté le monastère de sainte Seine en Bourgogne, pour revenir en son pays, vers l'an 780, bâtit un petit hermitage près d'une chapelle dédiée à S. Saturnin, sur un ruisseau nommé *Anian*, peu éloigné de la riviere d'Eraud. N'ayant pu se défendre d'y recevoir des disciples, il fallut y bâtir un monastère. Mais la vallée se trouvant bientôt après trop étroite pour contenir ses religieux, dont le nombre multiplioit tous les jours, il transporta sa communauté dans un lieu voisin, où il bâtit le grand monastère d'Aniane, qui subsiste encore. Charlemagne prit cette abbaye sous sa protection royale, & sous sa dépendance, selon l'usage de ces temps-là, afin que les parens de l'abbé S. Benoît ne prétendissent rien après sa mort aux biens de cette abbaye. L'abbé est seigneur de la ville. * Sanson. Baudrand. Baillet, *topogr. des saints.*

ANICET, Syrien, fut mis sur la chaire de S. Pierre après la mort de S. *Pie* premier du nom, la vingt-uniéme année de l'empire d'Antonin, sous le consulat de Tertullus & de Sacerdos, selon la chronique d'Alexandrie, & l'an 157 de J. C. Son pontificat fut agité par les entreprises des hérétiques, qui s'étoient introduits à Rome sous le pontificat d'Hygin, & de Pie ses prédecesseurs, ou qui y entrerent sous le sien. Valentin, Marcion, & une femme de la secte des Carpocratiens, y répandirent le poison de leurs erreurs. Saint Polycarpe y étant venu durant son pontificat, ils traiterent ensemble du différend de la célébration de la fête de Pâque. Ce saint prélat, disciple de S. Jean l'évangéliste, soutenoit qu'elle devoit se faire le quatorziéme de la lune de mars, selon la coutume d'Asie; Anicet, au contraire, défendoit la coutume des églises occidentales, qui la célébroient le dimanche suivant. Cette dispute n'offensa point la charité; & S. Irenée dit que le pape céda même l'eucharistie à S. Polycarpe, à cause du respect qu'il lui portoit; c'est-à-dire, que par respect il le laissa célébrer en sa place les saints mystères. Quelques auteurs modernes disent que ce pape fut couronné du martyre; mais S. Irenée ni les anciens n'en parlent point. Il mourut après avoir gouverné onze ans, selon Eusebe, suivi par Eutychius & Nicephore, c'est-à-dire, depuis l'an

Christiern, né le 27 novembre 1698; *Elizabeth-Charlotte*, née le 4 décembre 1696; & *Victoire-Hedwige*, née le 13 janvier 1700, morte le 13 juin 1701. Du second mariage sont sortis, *Jean-George*, né le 30 octobre 1705, mort le 18 mai 1706; *Joseph*, né le 26 décembre 1706; *Victoire-Sophie*, née le 11 janvier 1704, morte le 18 mai suivant; & *Willelmine-Charlotte*, née le 24 novembre 1704.

VI. Victor-Amedée-Adolphe prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 7 septembre 1693, a épousé en 1714, *Julienne-Louise*, comtesse d'Issembourg. De ce mariage sont venus entr'autres un fils, & une fille nommee *Louise-Amélie* d'Anhalt, née le premier septembre 1721. Il y a apparence que *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg, qui a été mariée à Schaumbourg le 26 avril 1732, avec *Frédéric-Chrétien*, margrave de Brandebourg-Culmbach, est fille du prince Victor-Amedée-Adolphe.

Un prince d'Anhalt-Bernbourg, major général d'un régiment impérial, fut tué dans une rencontre devant Palerme en Sicile, le 29 avril 1720.

Branche d'Anhalt, dite de Hatzgerod, sortie de celle de Bernbourg.

III. Frédéric prince d'Anhalt, né en 1613, fils puîné de Christiern prince d'Anhalt-Bernbourg, & d'*Anne* comtesse de Bentheim, eut en partage la terre de Hatzgerod, & mourut le 30 juin 1670. Il épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean-Louis* comte de Nassau-Hadamar, morte le 21 mars 1647: 2°. en 1657, *Anne-Catherine*, comtesse de Lippe, morte en 1659 sans enfans. Ceux du premier lit furent Guillaume, qui suit; *Anne-Ursule*, née le 24 juin 1645, morte le 25 février 1647; & *Charlotte-Elizabeth*, née le 11 février 1647, mariée 1°. le 24 août 1663, à *Guillaume-Louis*, prince d'Anhalt-Koten son cousin: 2°. à *Auguste*, duc de Holstein Ploën.

IV. Guillaume prince d'Anhalt-Hatzgerod, né le 18 août 1643, mourut le 18 décembre 1709, âgé de 66 ans, sans laisser de postérité d'*Elizabeth-Albertine*, fille d'*Albert-Othon*, comte de Solms-Laubach, qu'il avoit épousée le 25 juillet 1671, morte le 2 janvier 1693: ni de *Sophie-Auguste*, fille de *Henri* prince de Nassau-Dillembourg, qu'il avoit épousée le 20 octobre 1695.

Branche d'Anhalt, dite de Plotzkaw, puis de Koten.

II. Auguste prince d'Anhalt, né le 14 juillet 1575, fils puîné de Joachim-Ernest prince d'Anhalt, & d'*Eléonore* duchesse de Wirtemberg sa seconde femme; se contenta de quelque argent comptant, & de quelques rentes pour son partage; mais ayant voulu depuis des terres, on démembra de la branche de Bernbourg celle de Plotzkaw, qui lui fut donnée. Il eut aussi le comté de Warmdorff, & les villes de Niembourg sur le Sale, de Wulfen & de Gustein, & mourut le 22 août 1653, âgé de soixante-dix-huit ans. Il épousa le 5 novembre 1618, *Sibille*, fille de *Jean-George*, comte de Solms, morte le 23 mars 1659, dont il eut *Ernest*, né le 4 septembre 1620, mort sans alliance en 1654; *Lebrecht*, né le 5 avril 1622, mort le 7 novembre 1669 sans enfans d'*Eléonore-Ursule*, fille de *Henri-Volrath*, comte de Stolberg, qu'il avoit épousée en 1655, morte le 13 septembre 1675; Emmanuel, qui suit; *Jeanne*, née le 24 novembre 1618, doyenne de Quedlimbourg, morte le 3 mai 1676; *Dorothée*, née le 20 juin 1623, morte le 6 décembre 1637; *Ehrenpreis*, née le 21 juillet 1625, morte le 21 juillet 1626; *Sophie*, née le 11 juillet 1627, morte sans alliance le 24 novembre 1679; & *Elizabeth*, née le 21 mars 1630, morte aussi sans alliance le 17 avril 1692.

III. Emmanuel prince d'Anhalt-Plotzkaw, né le 26 octobre 1631, succéda à son frere aîné, & mourut le 8 novembre 1670. Il avoit épousé le 13 mars précédent *Anne-Eléonore* comtesse de Stolberg, morte le 27 janvier 1690, dont il eut pour fils unique, Emmanuel-Lebrecht, qui suit.

IV. Emmanuel-Lebrecht prince d'Anhalt-Plotzkaw, né posthume le 20 mai 1671, mourut le 30 mai 1704. Il épousa le 30 septembre 1692, *Gisele-Agnès* de Rathen, qui fut déclarée comtesse de l'empire en 1694, dont il eut *Auguste-Lebrecht*, né le 24 mai 1693, mort le 25 octobre suivant; Leopold, qui suit; Louis-Auguste, dont nous parlerons après son frere, né le 9 juin 1697; *Eléonore-Willelmine*, née le 7 mai 1696, mariée 1°. le 15 février 1714, à *Frédéric-Herman*, duc de Saxe-Mersbourg: 2°. le 24 janvier 1716, à *Ernest-Auguste*, duc de Saxe-Weymar; *Gisele-Auguste*, née le 24 juillet 1698, morte le 3 septembre suivant; & *Christine-Charlotte*, née le 12 janvier 1702.

V. Léopold prince d'Anhalt-Plotzkaw & Koten, comte d'Ascanie, &c. né le 29 novembre 1694, est mort à Koten en Saxe, le 19 novembre 1728, âgé de 34 ans. Il avoit été marié 1°. le 10 décembre 1721, avec *Frédérique-Henriette* d'Anhalt-Bernbourg, morte à Koten le 4 avril 1723, dans la vingt-uniéme année de son âge: 2°. avec *Charlotte-Frédérique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, fille de feu *Frédéric-Guillaume-Adolphe*, prince de Nassau-Siégen-Wilhembourg, & d'*Elizabeth-Julienne-Françoise* de Hesse-Hombourg. Cette seconde femme s'est remariée au mois d'avril 1730, avec le comte régent de Schaumbourg-la-Lippe. Du premier mariage du prince *Léopold* étoit sortie *Gisele-Henriette* d'Anhalt, née le 21 décembre 1722, & morte à Warmsdorf le 16 décembre 1728. Du second il avoit eu *Emanuel-Louis*, prince héréditaire d'Anhalt-Koten, né en décembre 1726, & mort au mois d'août 1728. Il étoit fils unique.

V. Louis-Auguste prince régent d'Anhalt-Koten, né le 9 juin 1697, est devenu chef de cette branche, & en a recueilli les biens par la mort de *Léopold* son frere aîné sans enfans en 1728. Il a épousé 1°. à Dresde le 13 janvier 1722, la fille du colonel Voutenau, qui en considération de ce mariage fut créée comtesse de l'empire par l'empereur: 2°. le 14 janvier 1726, *Christine-Jeanne-Amélie*, née comtesse de Promnitz, morte d'une fiévre continue à Koten, le 20 février 1732: 3°. le 20 novembre 1732, *Anne-Frédérique*, seconde fille du comte de Promnitz, à Sorau dans la basse-Lusace. Du second mariage sont venus *Frédéric-Auguste* d'Anhalt, né le premier novembre 1727; & mort le 26 janvier 1729; *Charles-Georges-Lebrecht* d'Anhalt, né à Koten le 15 août 1730; & *Frédéric-Armand* d'Anhalt, né à Koten le 2 octobre 1731.

Branche d'Anhalt, dite de Zerbst.

II. Rodolphe, prince d'Anhalt, né le 28 octobre 1576, fils puîné de Joachim-Ernest prince d'Anhalt, & d'*Eléonore*, duchesse de Wirtemberg, eut en partage la seigneurie de Zerbst, avec les villes de Lindau, de Coswig & de Rossa, & mourut en 1621. Il épousa 1°. en 1604, *Dorothée-Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1609: 2°. *Magdeléne*, fille de *Jean*, comte d'Oldembourg. Du premier lit sortirent *Dorothée*, née le 25 septembre 1607, mariée à *Auguste*, duc de Brunswick, morte en 1634; & *Eléonore*, née en 1608, mariée à *Frédéric*, duc de Holstein-Norbourg, morte en 1681. Du second vinrent, Jean, qui suit; & *Elizabeth*, princesse d'Anhalt, née le 1 décembre 1617, morte sans alliance le 3 juin 1639.

III. Jean, prince d'Anhalt-Zerbst, &c. né en 1621, mourut le 4 juillet 1667. Il épousa le 16 septembre 1649, *Sophie-Auguste* fille de *Frédéric*, duc de Holstein-Gottorp, morte le 12 décembre 1680, dont il

eut *Jean-Frédéric*, né le 11 octobre 1650, mort le 13 mars 1651; *George-Rodolphe*, né le 7 septembre 1651, mort le 26 février 1652; CHARLES-GUILLAUME, qui suit; *Antoine-Gontier*, né le 11 novembre 1653, mort le 10 octobre 1714, sans enfans d'*Auguste Antoinette* de Biberstein, qu'il avoit épousée le 1 janvier 1705; *Jean-Adolfe*, né le 2 décembre 1654; JEAN-LOUIS, *qui a donné origine à la branche de* DORNBOURG *rapportée ci-après; Joachim-Ernest*, né le 30 juillet 1657, mort le 4 juin 1658; & *Sophie-Auguste*, née le 9 mars 1663, mariée le 11 octobre 1685, à *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Weimar, morte le 14 septembre 1694.

IV. CHARLES-GUILLAUME, prince d'Anhalt-Zerbst, né le 26 octobre 1652, mourut le 8 novembre 1719. Il épousa le 18 juin 1676, *Sophie*, fille d'*Auguste*, duc de Saxe-Hall, administrateur de Magdebourg, morte à Zerbst, le 31 mars 1724, dans la soixante-dixiéme année de son âge. Il en a eu JEAN-AUGUSTE, qui suit; *Charles-Frédéric*, né le 2 juillet 678, mort le 1 septembre 1693; & *Magdeléne-Auguste*, née le 12 octobre 1679, mariée le 17 juin 1696, à *Frédéric* duc de Saxe-Gotha.

V. JEAN-AUGUSTE, prince d'Anhalt-Zerbst, né le 24 juillet 1677, chevalier de l'ordre de l'éléphant en 1701, a épousé 1°. le 26 février 1702, *Frédérique* duchesse de Saxe-Gotha, morte sans enfans le 28 mai 1709: 2°. le 8 octobre 1715, *Hedwige-Frédérique*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, duc de Wirtemberg-Weltringen.

BRANCHE D'ANHALT-DORNBOURG, sortie de celle de ZERBST.

IV. JEAN-LOUIS prince d'Anhalt, né le 1 mai 1656, fils puîné de JEAN prince d'Anhalt-Zerbst, établit sa demeure à Dornbourg, & mourut le 1 novembre 1704. Il épousa le 23 juillet 1687, *Christine-Eléonore* de Zeitsch, morte le 17 mai 1699, dont il eut JEAN-LOUIS, qui suit; *Jean-Auguste*, né le 31 décembre 1689, mort le 22 août 1709; *Christiern-Auguste*, né le 29 novembre 1690, major général & colonel d'un régiment d'infanterie au service du roi de Prusse, marié au mois de décembre 1727, avec *Jeanne-Elizabeth*, fille de feu *Christiern-Auguste*, duc de Holstein, évêque & prince de Lubeck, & d'*Albertine-Frédérique* de Bade-Dourlach; *Christiern-Louis*, né le 5 novembre 1691, mort le 20 octobre 1710; *Jean-Frédéric*, né le 14 juillet 1695; *Christine-Sophie*, née le 16 décembre 1692; & *Eléonore-Auguste*, née le 15 mai 1694, morte le 11 juillet 1704.

V. JEAN-LOUIS prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 12 juin 1688.

BRANCHE D'ANHALT, dite de KOTEN.

II. LOUIS prince d'Anhalt, né le 17 juillet 1579, fils puîné de JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, & d'*Eléonore* duchesse de Wirtemberg sa seconde femme, eut en partage la terre de Koten, & mourut le 7 janvier 1650, après avoir établi l'académie qu'on appelle la *compagnie fructifiante*. Il épousa 1°. en 1608, *Amene-Emilie*, fille d'*Arnold*, comte de Bentheim, morte le 8 septembre 1625: 2°. le 12 septembre 1626, *Sophie*, fille de *Simon*, comte de la Lippe, morte en 1650. Du premier lit vinrent, *Louis*, né le 19 octobre 1607, mort en 1624; & *Louise-Emilie*, née le 28 novembre 1609, & morte en 1625. Du second sortirent, GUILLAUME-LOUIS, qui suit; & *Emilie-Louise*, née le 29 juillet 1634, morte le 5 août 1635.

III. GUILLAUME-LOUIS prince d'Anhalt-Koten, né le 3 août 1633, mourut le 13 avril 1665, sans enfans d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric* prince d'Anhalt Harzgerod qu'il avoit épousée le 24 août 1663. * Berthius, *desc. Germ.* Limnæus, &c. Imhoff, *not. imp.*

ANHALT (George d') prince de la maison d'Anhalt, & fils d'ERNEST, & de *Marguerite* de Munsterberg, naquit le 14 juin de l'an 1507. Il apprit les langues, la jurisprudence, la théologie, & fut le principal ministre d'Albert de Brandebourg, cardinal & électeur de Mayence. Il fut ensuite prévôt de l'église de Magdebourg. Ayant donné dans la doctrine de Luther, il devint l'un des plus zélés protecteurs des sectaires, qui l'établirent en 1545 en qualité de surintendant de leurs églises, dans le diocèse de Mersburg, dans la Misnie. Il travailla avec grand soin, s'acquit beaucoup de réputation parmi les protestans, composa divers ouvrages, & mourut le 17 octobre 1553. * Surius, *in comment.* Chytræus *Saxon.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ. &c.*

ANHOLT, *Anholtium*, petite ville des Provinces-Unies, capitale d'une seigneurie, qui porte son nom. On la trouve dans le comté de Zutphen, près l'évêché de Munster & le duché de Clèves, sur l'ancien Issel, à trois lieues de la ville d'Emeric, du côté de l'orient. * Baudrand.

ANI, ville qu'Ulug Beg & Nassireddin placent en Arménie, à laquelle ils donnent 79 degrés de longitude, & 41 de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANIANE, ou SAINT SAUVEUR D'ANIANE, petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèse de Maguelone, maintenant de Montpellier, aux pieds des montagnes, près de la riviere d'Arre, à quatre lieues de Lodève, en tirant vers Montpellier. On y voit une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît. Saint BENOÎT, fils du comte de Maguelone, ayant quitté le monastère de sainte Seine en Bourgogne, pour revenir en son pays, vers l'an 780, bâtit un petit hermitage près d'une chapelle dédiée à S. Saturnin, sur un ruisseau nommé *Anian*, peu éloigné de la riviere d'Eraud. N'ayant pu se défendre d'y recevoir des disciples, il fallut y bâtir un monastère. Mais la vallée se trouvant bientôt après trop étroite pour contenir ses religieux, dont le nombre multiplioit tous les jours, il transporta sa communauté dans un lieu voisin, où il bâtit le grand monastère d'Aniane, qui subsiste encore. Charlemagne prit cette abbaye sous sa protection royale, & sous sa dépendance, selon l'usage de ces temps-là, afin que les parens de l'abbé S. Benoît ne prétendissent rien après sa mort aux biens de cette abbaye. L'abbé est seigneur de la ville. * Sanson. Baudrand. Baillet, *topogr. des saints.*

ANICET, Syrien, fut mis sur la chaire de S. Pierre après la mort de S. *Pie* premier du nom, la vingt-uniéme année de l'empire d'Antonin, sous le consulat de Tertullus & de Sacerdos, selon la chronique d'Alexandrie, & l'an 157 de J. C. Son pontificat fut agité par les entreprises des hérétiques, qui s'étoient introduits à Rome sous le pontificat d'Hygin, & de Pie ses prédecesseurs, ou qui y entrerent sous le sien. Valentin, Marcion, & une femme de la secte des Carpocratiens, y répandirent le poison de leurs erreurs. Saint Polycarpe y étant venu durant son pontificat, ils traiterent ensemble du différend de la célébration de la fête de Pâque. Ce saint prélat, disciple de S. Jean l'évangéliste, soutenoit qu'elle devoit se faire le quatorziéme de la lune de mars, selon la coutume d'Asie; Anicet, au contraire, défendoit la coutume des églises occidentales, qui la célébroient le dimanche suivant. Cette dispute n'offensa point la charité; & S. Irenée dit que le pape céda même l'eucharistie à S. Polycarpe, à cause du respect qu'il lui portoit; c'est-à-dire, que par respect il le laissa célébrer en sa place les saints mystères. Quelques auteurs modernes disent que ce pape fut couronné du martyre; mais S. Irenée ni les anciens n'en parlent point. Il mourut après avoir gouverné onze ans, selon Eusebe, suivi par Eutychius & Nicephore, c'est-à-dire, depuis l'an

157 jusqu'en 168. Les catalogues du pere Mabillon lui donnent onze ans & quatre mois. Celui de Bucherius ne fait aucune mention d'Anicet. Il eut SOTER pour successeur. * Eusebe, *l.* 4. *hist. c.* 15, *& l.* 5, *c.* 24. Baronius, *A. C.* 167. M. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccles. aux trois premiers siécles.* Pagi, *critique.*

ANICET, affranchi, qui avoit eu le soin de conduire Néron dans son enfance, fut l'inventeur de la galere dans laquelle cet empereur voulut faire noyer sa mere Agrippine. Anicet haïssoit cette princesse, & il en étoit haï; & le commandement qu'il avoit alors sur les galeres du port de Misene, lui fit songer à en bâtir une d'une nouvelle maniere, pour faire périr cette princesse, lorsqu'elle y seroit entrée. Il proposa la chose à Néron, qui agréa ses offres. Mais les ressorts qui devoient faire entr'ouvrir cette galere ayant manqué, on la renversa dans la mer à force de bras: & cependant Agrippine, quoique blessée d'un coup de rame à l'épaule, ne laissa pas de se sauver à la nage. Néron au désespoir, résolut de consommer ouvertement son parricide, & Anicet se présenta une seconde fois pour en être l'exécuteur. Il prit quelques soldats de marine, enfonça la porte du logis où s'étoit retirée Agrippine; & cette malheureuse princesse, à laquelle un officier donna d'abord de son bâton sur la tête, expira, percée de plusieurs coups d'épée, l'an 59 de J. C. Deux ans après, Néron résolut de joindre au meurtre de sa mere celui d'Octavie sa femme, qu'il avoit répudiée. Pour la perdre avec quelque couleur de justice, il se servit encore du ministère d'Anicet, qui eut l'audace de se déclarer l'adultère de cette chaste princesse, que Néron avoit fait accuser par des témoins subornés. Octavie eut les veines ouvertes, & fut étouffée dans le bain; & le scélerat Anicet fut relegué pour la forme dans l'isle de Sardaigne, où il mourut après y avoir joui de toutes les commodités de la vie. * Tacite, *annal. l.* 14, *c.* 3, 5, 7 *&* 8. Suetone, *hist. de Néron.* Dion, *l.* 62.

☞ ANICET, affranchi de Polémon roi de Pont, se souleva contre les Romains après sa mort. Il leva des troupes, s'empara de Trebisonde, brula les vaisseaux qui défendoient la côte, & fit alliance avec les barbares. Son prétexte étoit de soutenir les intérêts de Vitellius contre Vespasien. Ce prince fit marcher des troupes contre Anicet sous Virdius Geminus, qui le réduisit à quitter le Pont. Anicet se retira à l'embouchure de la riviere Cohibe, où il pensoit être en sureté sous la protection de Sedochezor, roi des Laziens, qu'il avoit gagné à force d'argent & de présens. Mais Sedochezor après l'avoir défendu quelque temps, voyant qu'on lui offroit une récompense s'il vouloit l'abandonner, & qu'on le menaçoit de porter la guerre chez lui, en cas de refus, il le livra aux Romains, la premiere année de Vespasien, l'an de J. C. 69. * Tacite, *l.* 3, *c.* 47.

ANICET, préfet du prétoire sous le tyran Magnence, l'an de J. C. 350, fut attaqué dans Rome, & forcé par Nepotien, qui aspiroit aussi à l'empire. Il fut tué à la prise de cette ville. * Aurel. Victor.

ANICHINI (Luigi ou Louis) célébre graveur en creux, natif de Ferrare en Italie, fit une médaille pour le pape Paul III, où d'un côté l'ayant représenté d'une maniere tout-à-fait animée, il grava sur le revers Alexandre *le grand* étant à Jérusalem, & se jettant aux pieds du grand-prêtre. Ces figures étoient si parfaites, que Michel-Ange les considérant avec étonnement, dit que cet art étoit arrivé à sa derniere perfection. Anichini représenta aussi le roi Henri II dans une médaille qui est extrêmement belle. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

ANICIUS. La famille des Aniciens, qui étoit plebéïenne, fut très-illustre à Rome sous les empereurs chrétiens, & avoit même produit des consuls avant Jules-César. On trouve un L. ANICIUS-GALLUS, préteur en 585, & 169 avant J. C. qui triompha après avoir commandé avec un très-grand succès en Illyrie, dont il fit prisonnier le roi nommé *Gentius.* L. ANICIUS GALLUS, consul en 594, & 160 avant J. C. ANICIUS CEREALIS consul désigné l'an de Rome 818, & après J. C. 64, se tua l'année suivante, étant soupçonné d'avoir trempé dans une conspiration contre Néron.

ANICIUS MAXIMUS, proconsul de Bithynie, sous Trajan.

Q. ANICIUS FAUSTUS, lieutenant de l'empereur Sévére dans la Dace, vers l'an 203 de J. C. *Proprætor Augustorum*, comme on l'apprend d'une inscription rapportée par M. Spon, *p.* 204.

ANICIUS FESTUS, proconsul d'Asie en 217 & 218, sous l'empire de Macrin. * Dion, *l.* 78.

ANICIUS FAUSTUS, consul sous Diocletien, en 298, & préfet de Rome l'année suivante. * Idace, *chron.*

ANICIUS JULIANUS, que Symmaque a loué comme le plus noble, le plus riche, & le plus puissant personnage de son temps, se distinguoit encore plus par son esprit & par sa bonté, que par ses avantages extérieurs. Il a été le premier des Aniciens qui ait embrassé la foi catholique; & l'on croit qu'il fut pere de Basiline, épouse de Jules Constance, frere de Constantin, & même de Julien l'*Apostat.* Il fut consul sous Constantin en 322, gouverneur de la Taragonoise en 316, & presque toujours continué dans la préfecture de Rome, depuis 326 jusqu'en 329. * Idace. Symmaque. Prudent, *in Symmach.*

ANICIUS PAULINUS préfet de Rome sous Constantin, en 331 & 332.

ANICIUS PAULINUS *le jeune*, proconsul d'Asie & de l'Hellespont, puis consul en 334. Une inscription rapportée par Onuphre vante sa noblesse, son éloquence, son amour pour la justice, & la gravité de ses mœurs. Outre le consulat, il exerça encore la préfecture de Rome une partie de cette année, & fut continué préfet l'année suivante.

SEX. ANICIUS PROBUS, consul en 371, & ses fils Olibrius & Probinus consuls ensemble en 395. *Nous en parlerons dans l'article* d'ANICIUS PROBUS. En 406, Sex. Anicius Probus consul. En 408 & 431, ANICIUS BASSUS, *dont il est parlé plus bas.* En 433, Flavius Anicius Maximus. En 482 Anicius Faustus sans collégue, & plusieurs autres sous les regnes suivans.

ANICIUS PROBUS (Sextus) préfet du prétoire, & consul Romain, l'un des grands & des illustres magistrats de l'empire, vivoit sur la fin du IV siécle. En 371 il fut consul ordinaire avec l'empereur Gratien. Il n'y avoit aucune des provinces de l'empire romain qui ne se louât des bontés de ce grand homme; & son nom étoit si respecté de tous les peuples de l'univers, que ces deux sages d'entre les Perses qui vinrent l'an 390 à Milan pour y voir S. Ambroise, passerent tout exprès à Rome pour y visiter Anicius Probus. Il avoit alors quitté sa charge de préfet du prétoire, comme nous l'apprend Ammien Marcellin, & il se préparoit à mourir saintement. Sa maison étoit des plus belles de la ville de Rome; & il possédoit de si grands biens, que Zozime, qui en parle avec une maligne envie, dit qu'il semble qu'il eût ramassé chez lui toutes les richesses des Romains. On lui avoit justement donné le surnom de *Probus*, puisque la probité étoit le caractère de toutes ses actions.

Sa femme PROBA FALCONIA surnommée *Anicia & Valeria*, dame de beaucoup d'esprit & d'une très-grande piété, mérita d'être louée par S. Augustin, S. Jean *Chrysostôme*, & S. Jerôme. De divers fragmens des vers de Virgile, qu'elle assembla en *Centons*, comme les appellent les Latins, elle composa la vie de J. C. que nous avons dans la bibliotheque des Peres.

Quelques auteurs ont cru que cette vie étoit un ouvrage d'un certain Pomponius ; mais il est sûr que nous le devons à Proba Falconia. S. Isidore de *Séville* s'est trompé, en écrivant que Proba étoit femme d'Adelphus proconsul. Honoré d'*Autun* a fait la même faute. D'autres disent qu'Anicius Probus fut surnommé *Adelphus*. Quoi qu'il en soit, Proba eut trois fils qui furent consuls. Sextus Anicius Olibrius, & Sextus Anicius Probinus furent honorés de cette dignité en l'année 395, qui est celle de la mort de Théodose *le grand*. Nous avons encore le poëme que Claudien composa sur le consulat de ces deux freres. Ils aimoient les lettres ; & il est facile de le juger par ce que le même Claudien leur écrit. Olibrius épousa Julienne, qui fut mere de Démétriade, vierge de grande piété. La vertu de ces deux dames ne cédoit point à celle de Proba. Cette derniere vivoit encore lorsque la ville de Rome fut prise en 409 par Alaric. On a même cru qu'elle avoit contribué à la lui livrer ; mais on se trompe, comme le cardinal Baronius l'a prouvé. Ces trois dames passerent en Afrique, pour fuir la persécution des Goths. * S. Jerôme, *epist.* 8, *&c.* Zozime, *l.* 6. Claudien, *de consul. Olib. & Prob. & in epist.* Sanct. Isidorus, *de script. eccles. c.* 5. Honoré d'*Autun*, *l.* 3. Baronius, *A. C.* 495, 410, *&c.* Le Mire. Molan. Vossius, après S. Augustin. Paulin. S. Jean Chrysostôme. Ammien Marcellin, &c.

ANICIUS BASSUS, de l'illustre famille des Aniciens, fut consul ordinaire avec Philippe l'an 408, & en 431 avec Flavius Antiochus. Il crut avoir sujet de se plaindre du pape Sixte III. Pour s'en venger, il se ligua avec un sénateur de ses amis, nommé *Marinien*, & en 433 ils accuserent le saint pontife d'avoir corrompu une vierge de l'église. L'empereur Valentinien, pour connoître de cette affaire, fit assembler un concile à Rome, auquel Sixte se soumit. Mais il y fut déclaré innocent, après un examen très-rigoureux, & l'assemblée priva Bassus & Marinien de la communion, qui devoit ne leur être donnée qu'à l'heure de la mort. Valentinien n'étant pas satisfait de cette peine, confisqua tous les biens de Bassus, & les donna à l'église. Cet accusateur mourut trois mois après ; & le pontife charitable embauma son corps, & l'ensevelit dans la chapelle des Aniciens, qui étoit derriere le chœur de l'église de S. Pierre. Les actes de ce synode se trouvent dans le second tome des conciles de l'édition de Paris. Mais les savans ont montré qu'ils sont manifestement corrompus. * Anastasius, *in Sexto III.* Baronius, *A. C.* 433.

ANICIUS, nom de plusieurs autres Romains, *voyez* FAUSTUS, JULIEN, PAULIN, FESTUS.

ANIEN, évêque d'Alexandrie, & disciple de S. Marc, *voyez* ANNIEN.

ANIEN, moine Egyptien, du temps de l'empereur Arcadius, vers l'an 390, composa une chronique, dans laquelle il suit quelquefois Eusebe de *Césarée*, & souvent le contraire, comme nous l'apprenons de George Syncelle. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre auteur de ce nom, qui a vécu plus de cent ans après lui, *& dont nous allons parler.* * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 20, & *l.* 4. Le Mire, *in auct. de script. eccl.* 187, *&c.*

ANIEN, jurisconsulte, vivoit du temps d'Alaric, non pas celui qui prit la ville de Rome en 409, comme quelques auteurs l'ont cru un peu trop facilement ; mais sous Alaric, roi des Visigoths en Espagne, qui succéda à Evaric ou Evarige l'an 484 ou 485, & qui fut tué par Clovis à la bataille de Vouillé l'an 507. Ce fut par ordre de ce prince qu'Anien mit en abregé les XVI livres du code théodosien. Alaric les publia le 2 février de l'an 506, à Aire en Gascogne, dans le temps qu'il se préparoit à la guerre contre Clovis. Quelques-uns ont cru trop légerement que cet auteur étoit le même qu'Anien, moine Egyptien. Sigebert, en parlant d'Anien jurisconsulte, s'exprime en ces termes : *Anianus vir spectabilis, jubente Athalarico rege, volumen unum de legibus Theodosii imperatoris edidit, & monente Oriuntio episcopo, librum Joannis Chrysostomi in Matthæum de græco in latinum transtulit.* La traduction des homélies de S. Jean Chrysostôme, faite par Anien, se trouve dans l'édition latine des œuvres de ce saint docteur. * Sigebert, *c.* 70, *de script. eccles.* Possevin. Gesner. Vossius. Le Mire, &c.

ANIEN, auteur Latin, diacre d'une ville appellée *Celede*, (que quelques-uns croient être dans la Campanie) fut un des défenseurs de Pélage. S. Jerôme nous apprend qu'il avoit écrit des livres contre sa lettre à Ctesiphon, dans lesquels il soutenoit par des discours fort étendus, les dogmes que Pélage avoit avancés. Il a traduit quinze homélies de S. Chrysostôme ; savoir, les huit premieres sur S. Matthieu, & les sept sermons des louanges de S. Paul, & a mis à la fin de ces traductions deux lettres, l'une à Orontius, l'autre à Evangelus, dans lesquelles il se déclare ouvertement contre les disciples de S. Augustin, à qui il donne le nom de *Traduciens.* On peut encore lui attribuer l'ancienne traduction de l'homélie de S. Chrysostôme aux Néophites, qui avoit été faite, suivant S. Augustin, par un disciple de Pélage. Cet auteur savoit bien le grec, & écrivoit assez bien en latin. S. Jerôme l'accuse de se servir de jeux de mots, *verbis tinnulis & emendicatis.* Cela paroît particulierement dans les deux lettres qui servent de préface à la traduction des homélies de S. Chrysostôme. Il a fleuri au commencement du V siécle ; M. Baillet s'est trompé en le faisant vivre au VIII siécle. Il ne faut pas non plus le confondre, comme a fait Sigebert, avec celui qui a écrit le code théodosien du temps d'Alaric, au commencement du VI siécle. * S. Augustin, *contra* Julian. *c.* 8. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du V siécle.* Baillet, *jugem. des sav. t.* 3, *p.* 11, *de l'édit. de Paris*, in-4°.

ANIEN, abbé, natif de Cassel en Flandre, moine de Bergue-Saint-Vinox, de l'ordre de S. Benoît, puis abbé du monastère de S. Pierre & de S. Paul d'Audembourg, dans le diocèse de Bruges, vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1450, & composa une chronique universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1457. Cette chronique est encore manuscrite. * Valer. Andreas, *biblioth. Belg.* Jean Cognac, *l.* 4, *c.* 42, *hist. Tornac.* Gazet, Le Mire, Vossius, &c.

ANIGRUS ou ANIGRE, fleuve de l'Elide dans le Péloponnèse, où les Centaures blessés par Hercule laverent leurs plaies. Les poëtes disent que depuis ce temps-là ses eaux, qui étoient douces & agréables à boire, devinrent ameres & d'une mauvaise odeur. * Ovide en parle ainsi dans le 15 *livre des métamorphoses.*

> *Ante bibebatur, nunc quas contingere nolis,*
> *Fundit Anigrus aquas, postquàm (nisi Vatibus omnis*
> *Eripienda fides) illic lavere bimembres*
> *Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.*

ANILEUS & ASINEUS, deux Juifs, qui de simples particuliers se rendirent très-puissans. Ils étoient freres, & demeuroient à Néerda, près de Babylone, où après la mort de leur pere, leur mere leur fit apprendre le métier de tisserand. Leur maître les ayant battus, parcequ'ils étoient venus trop tard à l'ouvrage, ils prirent les armes, & se retirerent dans un lieu où l'Euphrate se sépare en deux bras ; ils y éleverent un fort, & furent bientôt suivis d'un très-grand nombre de jeunes gens. Ils faisoient contribuer tous les habitans des lieux voisins ; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils se rendirent redoutables à tout le pays. Artaban, roi des Parthes, envoya des

troupes pour les combattre. Anileus & Asineus les défirent; & ce roi charmé de leur courage, les voulut voir, & les renvoya après leur avoir fait de grandes caresses. Ces deux freres passerent quinze ans dans cette grande prospérité; & elle ne commença à diminuer, que lorsque se laissant vaincre à la volupté, ils abandonnerent les loix de leurs peres. Anileus devint extrêmement amoureux de la femme du gouverneur des Parthes: pour l'obtenir il fit la guerre à son mari, & le tua dans un combat; ensuite de quoi il épousa cette femme. Elle étoit idolâtre, & adoroit publiquement ses idoles. Les principaux des Juifs en firent des plaintes aux deux freres, lesquels tuerent celui qui portoit la parole. Les autres Juifs continuerent de faire des remontrances en particulier à Asineus; & cette femme le fit enfin empoisonner, de peur que ces conseils ne la fissent répudier. Anileus se trouvant avoir seul toute l'autorité, entra dans les terres des Parthes, & remporta quelques avantages sur Mithridate. Mais dans la suite il fut défait, & tué pendant la nuit par ceux de Babylone, sous le regne de Caligula, vers l'an 40 de J. C. * Josephe, *liv.* 8, *antiquités Jud. c.* 12.

ANIM, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, située entre Isthemo & Gesen. * *Josué*, 15, 50. Sanson.

ANIO, la tribu d'Anio, ou des habitans proche de la riviere d'Anio, en latin *Aniensis Tribus*. Les censeurs Sempronius Sopho & P. Sulpitius Saverion, firent le cens ou le dénombrement du peuple Romain, auquel ils ajouterent une nouvelle tribu appellée *Aniensis*, l'an de Rome 455, avant J. C. 299, sous le consulat de M. Fulvius, & de T. Manlius. * Tite-Live, *l.* 10. Rosin, *antiq. rom.*

ANJOS (dos), c'est le nom portugais de ceux que nous appellons des ANGES, *cherchez* à ces articles.

ANJOU, province de France, qui a d'abord eu le titre de comté, & qui porte à présent celui de duché. Ses anciens peuples sont connus dans Ptolémée, Pline & César, sous le nom d'*Andes* ou d'*Andegavi*. Elle touche au Maine vers le septentrion, à la Bretagne au couchant, à la Touraine vers le levant, & au Poitou au midi. Sa longueur est de trente lieues, & sa largeur de vingt; mais quoique si petite, elle est extrêmement fertile, & a un très-grand nombre de rivieres, dont les plus considérables sont, la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Dive, le Touai, le Larion, l'Eure, la Guinate, avec plusieurs autres; il ne faut pas y mettre la Vienne, comme quelques-uns l'ont fait, puisque cette riviere se décharge dans la Loire, un peu avant que d'entrer dans l'Anjou. Il y a aussi une telle quantité de lacs, d'étangs, de ruisseaux & de fontaines, que divers auteurs se sont imaginé que le nom d'Anjou a été tiré de celui d'*aiguade*, qu'on avoit donné, disent-ils, à cette province, à cause de l'abondance de ses eaux. Le climat d'Anjou est assez tempéré, & le pays agréablement diversifié de collines, & de rases campagnes. On y compte jusqu'à trente-trois forêts, toutes de chênes mêlés de hêtres. Les productions de la terre sont des vins assez bons, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, &c. Il y a des arbres fruitiers de toutes les espéces, & de fort bons fruits. On y nourit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. On trouve des mines de charbon de terre dans sept ou huit paroisses; en d'autres, des mines de fer; mais il n'y a que deux forges, à Pouencé & à Château-la-Valiere. Il y a encore des carrieres de marbre, & des salpêtrieres; mais sur-tout des carrieres d'ardoises, qui sont les meilleures du royaume. On parle aussi des carrieres de pierres blanches fort propres à bâtir le long de la Loire, & de quelques verreries. Pour les eaux minérales de Château-Gontier, l'Eperviere, du Perray-neuf, de Soncelle, de Suet, & de Chaudefons, les gens même du pays les méprisent: peut-être leur trouvera-t-on un jour quelques vertus. On divise ordinairement l'Anjou en haut & en bas, suivant le cours de la riviere de Loire. Angers est la ville capitale de la province, & elle est dans le bas Anjou. Saumur est dans le haut. Les autres villes sont Montreuil-Bellai, Château-Gontier, la Fléche, Baugé, le Pont-de-Cé, Doué, Ingrande, Candé, Beaufort-en-Vallée. Il y a encore les célébres abbayes de Fontevraud & de Bourgueil, les duchés de Brissac, de Beaupreau, de Brezé, de Vaujour & du Lude; les marquisats de Jarzei, de Bellai, de Touarce & de Château-Gontier; les comtés de Durtal, de Monsoreau & de Maulevrier; les baronies de Craon, de Pouencé, de Chollet, de Châteauneuf, de Chemillé, &c. L'Anjou est un gouvernement général, & est tout entier dans le ressort du parlement de Paris. Le sénéchal d'Anjou est d'épée, & a les mêmes honneurs & fonctions que les autres sénéchaux. Il commande l'arriere-ban lorsqu'il est convoqué; mais on remarque qu'en 1555 & en 1674, cet arriere-ban avec le sénéchal qui le commandoit, fut enlevé en arrivant à son rendez-vous. Il y a trois siéges présidiaux en Anjou, Angers, la Fléche & Château-Gontier: celui d'Angers a été établi au mois de mars 1551; celui de la Fléche au mois de septembre 1595, & celui de Château-Gontier au mois de juillet 1639; deux prévôtés royales, Angers & Saumur; six siéges royaux, Angers, la Fléche, Château-Gontier, Saumur, Baugé & Beaufort. Il y a aussi six élections de la généralité de Tours, & du ressort des chambres des comptes & cours des aides de Paris: ces élections sont, Angers, Saumur, Baugé, Château-Gontier, Montreuil-Bellai & la Fléche. Les anciens Angevins ou *Andes*, avoient des capitaines à qui ils obéissoient. Les Romains aimerent beaucoup cette province, où l'on voit encore des restes de leurs ouvrages. Depuis, l'Anjou fut soumis aux rois de France, & il a eu des comtes, dont les descendans ont donné des rois à l'Angleterre. Voici la suite de ces comtes.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOG. des anciens comtes d'ANJOU.

Les anciens comtes d'Anjou tiroient leur origine de TERTULLE ou TERCULE, Breton de nation, qui vint au secours de l'empereur Charles *le Chauve*, auquel il rendit tant de services, qu'il mérita d'être considéré comme l'un des premiers de sa cour. Il en reçut beaucoup de biens, & particulierement dans le pays de Gatine & de Vendômois. Ce prince lui donna en propriété le comté d'Anjou, deça la Mayenne, qu'il conserva tant qu'il vécut, aussi-bien que ses autres terres, des courses des Normans, qui commençoient alors à ravager la France. Il épousa *Pétronille*, fille de *Conrad*, dit *le vieux*, comte de Paris, dont il eut INGELGER I du nom, qui suit.

II. INGELGER I du nom, comte d'Anjou, reçut en don de Louis II dit *le Begue*, roi de France, les vicomté & prévôté d'Orléans, & le comté d'Anjou d'outre-Mayenne, pour les défendre des courses des Normans, & fit de grands biens à l'église de S. Martin de Tours, où il fut enterré après sa mort, arrivée l'an 888 ou 889. Il avoit épousé *Adelinde* ou *Alinde*, dame de Busançois & de Châtillon-sur-Indre, niéce d'*Adalard*, archevêque de Tours, & de *Raimon*, évêque d'Orléans, dont il eut FOULQUES I du nom, qui suit.

III. FOULQUES I du nom, comte d'Anjou, surnommé *le roux*, se maintint à la cour pendant les partialités, & reçut de grands biens de Hugues, dit *le grand*, duc de France. Il réunit toutes les terres du comté d'Anjou, sous un même seigneur, donna à l'abbaye de S. Aubin d'Angers la seigneurie de la Cour de Chiré l'an 929, mourut l'an 938, & fut enterré dans l'égli-

se de S. Martin de Tours, après de son pere. Il épousa *Roscille* dame de Loches, de la Haye & de Villentras, fille de *Garnier* seigneur de Loches, &c. dont il eut *Ingelger*, tué en un combat près de Charolles, l'an 935; *Gui*, élu évêque de Soissons l'an 937, & FOULQUES II du nom, qui suit.

IV. FOULQUES II du nom, comte d'Anjou, surnommé *le bon*, n'eut point de démêlés avec ses voisins, s'adonna à la piété, peupla son pays désert, fit défricher quantité de terres, & mourut à Tours l'an 958, où il fut enterré dans l'église de S. Martin. Il épousa *Gerberge*, dont il eut GEOFROI I du nom, qui suit; *Gui*, abbé de Cormeri & de S. Aubin d'Angers, puis évêque du Pui; *Dreux*, évêque du Pui après son frere, & *Ælips* d'Anjou, mariée à *Etienne* comte de Gevaudan, dont des enfans.

V. GEOFROI I du nom comte d'Anjou, surnommé *Grisegonelle*, à cause d'une sorte de casaque de bure grise, nommée *gonne* ou *gonelle*, dont il affectoit de se vêtir, fut honoré de la charge de sénéchal de France, tant pour lui que pour sa postérité, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à l'état sous le regne de Lothaire, & mourut le 21 juillet de l'an 987, ayant eu pour enfans d'*Adelaïde* de Vermandois, fille de *Robert* de Vermandois, comte de Troyes, & d'*Adelaide*, dite *Were* de Bourgogne; FOULQUES III du nom, qui suit; *Maurice*, mort sans postérité l'an 1012, *Ermengarde*, mariée l'an 970 à *Conan I* du nom, comte de Bretagne; *Adele*, dite aussi *Blancke*, alliée à *Guillaume I* du nom, comte de Provence; & *Gerberge* d'Anjou, qui épousa *Guillaume II* du nom, comte d'Angoulême.

VI. FOULQUES III du nom, surnommé *le noir*, comte d'Anjou, défit Conan I du nom, comte de Bretagne, son beau-frere, au combat de Conquereux, & le tua de sa main l'an 992. Mais il fut battu près de Pontlevoi, par Eudes II du nom, comte de Blois, l'an 1016, & servit Robert, roi de France, en la guerre qu'il eut contre le comte de Blois. Il fit trois voyages à Jérusalem, & mourut à Metz le 23 juin 1040, d'où son corps fut porté en l'église de Loches, qu'il avoit fait bâtir. Il épousa 1°. *Elizabeth* de Vendôme, fille de *Bouchard I* du nom, dit *le vieux*, comte de Vendôme: 2°. une dame nommée *Hildegarde*. De son premier mariage sortit *Adele*, comtesse de Vendôme, mariée à *Bodon* de Nevers, qui fut comte de Vendôme, dont elle eut quatre fils. Du second vinrent ERMENGARDE, qui suit, & *Geofroi II* du nom, surnommé *Martel*, comte d'Anjou, né le 13 octobre 1006, qui vainquit & tua Eudes duc de Guienne, devant le château de Mauzé, au pays d'Aunis, qu'il assiégeoit en 1039, & remporta la victoire sur Thibault III du nom, comte de Champagne l'an 1044. Mais la guerre qu'il fit à Henri I du nom, roi de France, & à Guillaume *le bâtard*, duc de Normandie, ne lui fut pas avantageuse. Il fonda les abbayes de la Trinité de Vendôme, & de S. Pierre d'Angers, fit de grands biens à celles de Roncerai, de S. Serge & de S. Nicolas d'Angers, & mourut le 14 novembre 1060, sans enfans d'*Agnès* de Bourgogne, veuve de *Guillaume V* du nom, duc de Guienne, & comte de Poitou, laissant son comté d'Anjou à Geofroi *le barbu*, & à Foulques *Rechin*, ses neveux.

VII. ERMENGARDE d'Anjou, épousa *Geofroi*, surnommé *Ferole*, comte de Gâtinois, dont elle eut *Geofroi III* du nom, surnommé *le barbu*, qui fut comte d'Anjou, par la donation que lui en fit son oncle, & mourut en prison en 1097; & FOULQUES IV, qui suit.

VIII. FOULQUES IV du nom, surnommé *Rechin* ou *le rude*, fut comte d'Anjou après la mort de son frere aîné, & mourut le 14 avril 1109, ayant été marié 1°. avec *Ildegarde* de Baugenci: 2°. avec *Ermengarde*, fille d'*Archambaud IV* du nom, seigneur de Bourbon: 3°. avec *Arengarde*, fille d'*Isambert* de Castellion, que quelques-uns disent avoir été sa concubine: & 4°. avec *Bertrade*, fille d'*Amauri*, comte de Montfort. Du premier mariage vint *Ermengarde*, mariée 1°. avec *Guillaume*, comte de Poitiers: & 2°. avec *Alain III* du nom, comte de Rennes. Du second sortit *Geofroi* d'Anjou IV du nom, qui fut tué en 1106, avant la mort de son pere. Du quatriéme vint FOULQUES V du nom, qui suit.

IX. FOULQUES V du nom, comte d'Anjou, surnommé *le jeune*, fut aussi roi de Jérusalem IV du nom, par sa seconde femme, & mourut en Palestine le 13 novembre 1142. Il épousa 1°. *Guiburge*, dite aussi *Eremburge*, fille & héritiere d'*Helie* comte du Mans: 2°. *Melisande*, fille de *Baudouin* du Bourg II du nom, roi de Jérusalem. Du premier lit vinrent 1. *Helie*, comte du Mans, mort en 1151, laissant de *Philippine*, fille de *Rotrou*, comte du Perche, pour fille unique *Marie*, comtesse du Mans, mariée à *Jean I* du nom, comte d'Alençon; 2. GEOFROI V du nom, qui suit; 3. *Sybille*, mariée à *Théodore* d'Alsace, comte de Flandre; & 4. *Mathilde* d'Anjou, qui épousa en 1119, *Guillaume*, fils de *Henri I* du nom, roi d'Angleterre, après la mort duquel elle se rendit religieuse, & fut abbesse de Fontevrault. Du second lit sortirent *Baudouin III* du nom, roi de Jérusalem, mort de poison en 1163, sans enfans de *Théodore*, fille d'*Isaac* Comnene-Sebastocrator; & *Amauri*, comte de Japhe & d'Ascalon, puis roi de Jérusalem, mort en 1173, qui épousa 1°. *Agnès* de Courtenai, qu'il répudia: 2. *Marie*, dite aussi *Pauline*, fille d'*Emanuel*, empereur de Constantinople. Du premier mariage sortirent *Baudouin IV*, surnommé *le lépreux*, roi de Jérusalem, mort sans alliance en 1185, & *Sybille*, mariée 1. à *Guillaume*, dit *longue-épée*, marquis de Montferrat: 2. à *Gui* de Lusignan, roi de Jérusalem. Du second mariage vint *Isabelle*, mariée 1°. à *Humfroi* de Toron: 2°. à *Conrad* marquis de Montferrat: 3°. à *Henri* comte de Champagne: 4°. à *Amauri* de Lesignan, roi de Jérusalem.

X. GEOFROI V du nom, dit *Plantegenest*, comte d'Anjou, mort en 1150, avoit épousé le 3 avril 1127, *Mathilde*, veuve de *Henri V* du nom, empereur, & fille de *Henri I* du nom, roi d'Angleterre, morte le 10 septembre 1167, dont il eut HENRI II du nom, roi d'Angleterre, *qui continua la postérité des rois d'Angleterre & des comtes d'Anjou. Voyez* ANGLETERRE; *Geofroi*, comte de Nantes, mort en juillet 1157, & *Guillaume*, mort le 30 janvier 1163. *Il eut aussi pour fils* naturel, Hamelin-Plantegenest, *qui fut comte de Varennes & de Surrei par son mariage avec* Isabelle, *veuve de* Guillaume, *comte de Mortain & de Boulogne, & fille & héritiere de* Guillaume III *du nom, comte de Varennes & de Surrei, dont la postérité a subsisté jusqu'en* 1347. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands offic.* & Imhoff, *en ses rois d'Angleterre, &c.*

Henri II, roi d'Angleterre, devint comte d'Anjou après la mort de *Geofroi*, & mourut en 1189, laissant entr'autres enfans *Richard*, dit *cœur de lion*, mort sans postérité en 1199; 2. *Geofroi*, dit *le beau*, comte d'Anjou, & de Bretagne, mort en 1186, laissant *Artus*, né posthume, qui avoit droit sur le royaume d'Angleterre & le comté d'Anjou: mais 3. *Jean* dit *sans-terre*, dernier des fils de Henri II, fit mourir Artus son neveu, en l'an 1200, & lui enleva l'Anjou & les autres terres qui lui appartenoient. Il fut ajourné à comparoître devant les pairs de France, pour rendre raison de cet attentat; ce qu'il refusa de faire. Sur quoi les états qu'il avoit en France, furent adjugés par arrêt des mêmes pairs au roi Philippe *Auguste*, qui les réunit à la couronne.

Depuis, le roi Louis VIII donna l'Anjou en apanage à *Jean* son fils; mais ce prince étant mort jeune,

l'Anjou & le Maine devinrent l'apanage de CHARLES I comte de Provence, roi de Naples, que le roi S. Louis son frere, lui donna en 1246. De lui sont issus les comtes d'ANJOU, de la premiere branche, qui suivent.

SUCCESSION GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOG. des rois de Naples & de Sicile, issus de la premiere branche d'ANJOU.

XII. CHARLES de France, I du nom, neuviéme fils de LOUIS VIII du nom, roi de France, & de *Blanche* de Castille, né en mars 1220, eut pour apanage en août 1246, les comtés d'Anjou & du Maine, & mérita par ses belles actions, d'etre investi des royaumes de Naples & de Sicile, par les papes Urbain IV, & Clément IV, dont il fut couronné roi à Rome le 6 janvier 1266. Depuis, ayant acquis les droits de Marie, princesse d'Antioche, sur le royaume de Jérusalem, il s'en fit couronner roi, & en prit le titre vers l'an 1277, & mourut le 7 janvier 1285. Il épousa 1°. le 31 janvier 1245, *Beatrix*, comtesse de Provence & de Forcalquier, fille & principale héritiere de *Raymond Berenger II* du nom, comte de Provence & de Forcalquier, & de *Béatrix* de Savoye, morte en 1267. 2°. *Marguerite* de Bourgogne, comtesse de Tonnerre, fille d'*Eudes* de Bourgogne, comte de Nevers, &c. & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, morte le 5 septembre 1308 sans enfans. Ceux du premier mariage furent, *Louis*, mort en 1248, peu de jours après sa naissance; CHARLES II, qui suit; *Philippe*, roi de Thessalonique, & prince d'Achaïe, mort en 1277, en chargeant une arbalête, qui se débanda, sans postérité d'*Isabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Villehardouin, prince d'Achaïe & de la Morée, & d'*Anne* Ange Comnene, qu'il avoit épousée en 1269; *Robert*, mort en 1265; *Blanche*, premiere femme de *Robert III* du nom, dit de *Bethune*, comte de Flandre, morte en couches avant le mois d'avril 1272; *Béatrix*, mariée en 1273, à *Philippe* de Courtenai, I du nom, empereur titulaire de Constantinople, & *Isabelle* de Sicile, qui vivoit en 1266.

XIII. CHARLES II du nom, dit *le boiteux*, roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, duc de la Pouille, prince de Salerne, de Capoue & de Tarente, comte d'Anjou, du Maine, de Provence & de Forcalquier, fut couronné & sacré roi des deux Siciles, le 29 mai 1289, & mourut le 6 mai 1309, âgé de soixante un ans, après en avoir regné vingt-cinq. *Voyez* CHARLES. Il épousa l'an 1270, *Marie* de Hongrie, sœur & héritiere de *Ladislas IV* du nom, roi de Hongrie, & fille d'*Etienne V* du nom, roi de Hongrie, morte le 25 mars 1323, dont il eut CHARLES I du nom, dit *Martel*, qui fit *la branche des rois de* HONGRIE, *rapportée ci-après*; S. *Louis* évêque de Toulouse, qui prit l'habit de religieux de S. François, fut évêque de Toulouse en 1296, puis de Pamiers. S'étant mis en chemin l'année suivante, pour aller à Rome, remettre ses bénéfices entre les mains du pape, il mourut le 19 août âgé de vingt-trois ans, six mois, & fut canonisé le 7 avril 1316. ROBERT, roi de Naples, qui continua *la branche des rois de* NAPLES, *rapportée ci-après*; PHILIPPE, prince de Tarente, qui fit *la branche des princes de* TARENTE, *aussi rapportée ci-après*; *Raymond Berenger*, comte de Provence, de Piémont & d'Andrie, mort sans alliance l'an 1307; *Jean*, destiné à l'église, mort jeune; *Tristan*, prince de Salerne, mort jeune; JEAN, duc de Duras, *qui fit la branche des ducs de* DURAS, *rapportée ci-après*; *Pierre*, comte de Gravine, surnommé *tempête*, qui fut tué à la bataille de Montcatin, le 31 août 1315; *Marguerite*; comtesse d'Anjou & du Maine, premiere femme de *Charles* de France, comte de Valois & d'Alençon, mariée le 16 août 1290, morte le 31 décembre 1299; *Blanche*, mariée le 1 novembre 1295, à *Jacques II* du nom, roi d'Aragon, morte le 14 octobre 1310; *Eléonore*, mariée 1°. l'an 1299, à *Philippe* de Toci, seigneur de la Terza, fils du grand amiral de Sicile; mais ce mariage ayant été dissous par bulle du pape Boniface VIII, du 17 janvier 1300, à cause de leur minorité, elle épousa 2°. l'an 1302, *Frédéric* d'Aragon III du nom, roi de Sicile, & mourut le 9 août 1341; *Marie*, alliée 1°. l'an 1309, à *Sanche* d'Aragon, roi de Majorque: 2°. l'an 1328, à *Jacques* d'Aragon III du nom, seigneur de Xerica, morte sans enfans; & *Béatrix* de Sicile, mariée 1°. à *Azzon* marquis d'Est: 2°. à *Bertrand* de Baux, comte de Montescagioso, de Squilace & d'Andrie, morte avant l'an 1321. *Il eut aussi pour fils* naturel, Galeas, *vivant l'an* 1301. Après la mort de CHARLES de France, comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile, comtesse d'Anjou & du Maine, PHILIPPE VI du nom, dit de Valois, roi de France, leur fils, réunit à la couronne les comtés d'Anjou & du Maine, que le roi JEAN, son fils, donna à LOUIS de France son second fils, *qui fit la seconde branche des rois de* NAPLES *&* SICILE, *dont la postérité sera rapportée ci-après.*

ROIS DE HONGRIE ISSUS DES COMTES D'ANJOU.

XIV. CHARLES I du nom, surnommé *Martel*, roi de Hongrie, fils aîné de CHARLES II du nom, roi de Sicile, comte d'Anjou, & de *Marie* reine de Hongrie, né l'an 1272, fut couronné roi de Hongrie en la ville de Naples le 8 septembre 1290, & y mourut l'an 1296. *Voyez* CHARLES. Il épousa en 1281, *Clemence* de Habsbourg, fille puînée de *Rodolphe I* du nom, empereur & comte de Habsbourg, & d'*Anne* de Hohenberg sa premiere femme, morte l'an 1301, dont il eut CHARLES II du nom, qui suit; *Béatrix* de Hongrie, qui épousa *Jean II* du nom, dauphin de Viennois, après la mort duquel elle se rendit religieuse au monastère de S. Just, qu'elle avoit fondé, & vivoit en 1343; & *Clémence*, mariée le 19 août 1315, à *Louis X* du nom, dit *hutin*, roi de France & de Navarre, morte le 12 octobre 1328.

XV. CHARLES II du nom, dit *Charles-Robert*, & *Carobert*, roi de Hongrie, fut couronné l'an 1310, & mourut le 16 juillet 1342, âgé de plus de cinquante ans. *Voyez* CAROBERT. Il épousa 1°. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir* de Pologne, duc de Cujavie, morte sans postérité le 13 décembre 1315: 2°. l'an 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille de *Henri VII* du nom, empereur & duc de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, morte sans enfans au mois de novembre 1319; 3°. en l'an 1320, *Elizabeth* de Pologne, sœur de *Casimir III* du nom, dit *le grand*, roi de Pologne, & fille de *Ladislas III* du nom, dit *Loketek*, roi de Pologne, & de *Hedwige* de Cassilie, morte fort âgée l'an 1381, dont il eut 1. *Charles*, né & mort en 1321; 2. *Ladislas*, né le 1 octobre 1324, mort en 1329; 3. LOUIS, qui suit; 4. *André* de Hongrie, roi de Naples & de Sicile, né le 30 novembre 1327, lequel s'étant brouillé avec sa femme, elle le fit étrangler le 18 septembre 1345. Il épousa le 18 septembre 1333, *Jeanne I* du nom, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, laquelle eut encore deux maris, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*, & fut étranglée le 22 mai 1382, ayant eu de son premier mariage, *Charles Martel*, né posthume le 25 décembre 1345, mort en 1347; & 5. *Etienne* de Hongrie, duc d'Esclavonie, né en 1332, qui vivoit en 1352, & laissa de *N.* sa femme, fille de *N.* duc de Baviere, *Jean*, mort jeune; & *Elizabeth*, mariée l'an 1370, à *Philippe* de Sicile II du nom, prince de Tarente.

XVI. LOUIS, surnommé *le grand*, roi de Hongrie & de Pologne, né le 5 mars 1326, fut couronné roi

de Hongrie en 1342, & de Pologne le 17 novembre 1370; & sur le point de résigner ses états, mourut le 12 septembre 1382. Il épousa 1°. *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Charles IV* du nom, empereur, & de *Blanche* de Valois, sa premiere femme, morte sans enfans l'an 1359: 2°. *Elizabeth* de Bosnie, fille d'*Etienne*, roi de Bosnie, laquelle ayant fait mourir en 1385 Charles III du nom, roi de Naples, fut suffoquée en 1386 dans une riviere, ayant eu pour enfans, *Catherine*, morte avant son pere; *Marie*, reine de Hongrie, de Dalmatie & de Croatie, qui épousa *Sigismond* de Luxembourg, marquis de Brandebourg & de Moravie, depuis empereur & roi de Bohême, morte en 1392, & *Hedwige*, reine de Pologne, mariée le 12 février 1386, à *Jagellon* duc de Lithuanie, qui s'étant fait baptiser, fut reconnu roi de Pologne, & prit le nom de *Ladislas IV* du nom, morte en couches d'une fille le 12 juin 1400.

SUITE DES ROIS DE NAPLES.

XIV. ROBERT, surnommé *le bon* & *le sage*, troisiéme fils de CHARLES II du nom, roi de Naples, de Sicile, &c. auquel il succéda dans les royaumes de Jérusalem, de Naples & de Sicile, & autres biens paternels, fut couronné le 1 août 1309, & mourut le 16 janvier 1343, ayant regné trente-trois ans huit mois quinze jours. Il épousa 1°. en mars 1297, *Yolande* d'Aragon, fille de *Pierre III* du nom, roi d'Aragon, & de *Constance* de Souabe, morte en 1302: 2°. en l'an 1309, *Sancie* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon II du nom, roi de Majorque, & d'*Esclarmonde* de Foix. Après la mort de son mari, elle se retira au monastère de sainte Croix de Naples, qu'elle avoit fondé, où elle mourut le 28 juillet 1345, sans avoir eu d'enfans. Ceux du premier mariage furent CHARLES, qui suit; & *Louis* de Sicile, mort le 12 août 1310, âgé de neuf ans. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Marie, *bâtarde de Sicile, qui fut fort affectionnée de* Jean Boccace, *Florentin, laquelle eut la tête tranchée l'an* 1382, *comme complice de la mort d'André de Hongrie, roi de Naples.*

XV. CHARLES de Sicile, duc de Calabre, prince de Florence, & viceroi de Naples, mourut avant son pere le 10 novembre 1328, âgé de trente-un ans. Il épousa 1°. *Catherine* d'Autriche, fille d'*Albert I* du nom, empereur & duc d'Autriche, & d'*Isabelle* de Carinthie, morte sans enfans le 15 janvier 1323: 2°. le 11 janvier 1324, *Marie* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, sa troisiéme femme, morte en couches le 6 décembre 1328, dont il eut *Charles Martel*, né le 22 avril 1327, mort huit jours après; JEANNE I du nom, qui suit; *Marie*, morte jeune, & *Marie* de Sicile, née posthume, mariée 1°. l'an 1343, à *Charles* de Sicile, duc de Duras; 2°. à *Robert* de Baux, fils aîné de *Hugues* de Baux, comte d'Avelin, qui obligea cette princesse de l'épouser; mais le pere & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile II du nom, prince de Tarente, qui l'épousa vers l'an 1353, & mourut le 20 mai 1366, en sa trente-huitiéme année.

XVI. JEANNE I du nom, reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, duchesse de la Pouille & de Calabre, princesse de Capoue, comtesse de Provence & de Forcalquier, &c. née vers l'an 1326, fut instituée héritiere des états du roi Robert, son aïeul paternel. Elle adopta en juin 1380, pour son fils & héritier Louis de France I du nom, duc d'Anjou, & fut prise par Charles, duc de Duras, son cousin, qui la fit étrangler le 22 mai 1382. Elle épousa 1°. le 18 septembre 1333, *André* de Hongrie, fils puîné de *Charles I* du nom, roi de Hongrie, qui fut à cause d'elle, roi de Naples & de Sicile, & qu'elle fit étrangler le 18 septembre 1345; 2°. le 20 août 1346, *Louis de* Tarente, fils puîné de *Philippe* de Sicile I du nom, prince de Tarente, mort le 25 mai 1362: 3°. la même année 1362, *Jacques* d'Aragon, infant de Majorque, mort vers le mois de janvier 1375: 4°. l'an 1376, *Othon* de Brunswick, qui prit le titre de prince de Tarente, mort l'an 1393. Elle eut de son premier mariage *Charles Martel*, né posthume le 25 décembre 1345, mort à l'âge de deux ans. Du second vinrent *Catherine* & *Françoise*, mortes jeunes. *Jeanne* n'eut point d'enfans de ses deux derniers maris.

PRINCES DE TARENTE.

XIV. PHILIPPE de Sicile I du nom, quatriéme fils de CHARLES II du nom, roi de Naples, fut prince de Tarente & d'Achaïe, despote de Romanie, seigneur de Duras & du royaume d'Albanie, empereur titulaire de Constantinople du chef de sa seconde femme, & mourut le 26 décembre 1332. Il épousa 1°. vers l'an 1294, *Thamar* fille de *Nicephore* Ange, despote d'Etolie, & d'*Anne* Cantacuzene, morte avant l'an 1308: 2°. le 30 juillet 1313, *Catherine* de Valois, impératrice titulaire de Constantinople, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine* de Courtenai, impératrice de Constantinople sa seconde femme: étant demeurée veuve, elle se retira en Grèce, & mourut en octobre 1346. Du premier mariage sortirent, *Charles* de Tarente, prince d'Achaïe, qui fut tué à la bataille de Montcatin l'an 1315, sans avoir été marié; *Philippe* de Tarente, despote de Romanie, vivant en 1326; *Marguerite*, premiere femme de *Gautier VI* du nom, comte de Brienne, duc d'Athènes & connétable de France; *Blanche*, mariée en 1327, à *Raymond-Berenger* d'Aragon, comte de Prades, morte avant l'an 1338, & *Marie* de Tarente, morte sans alliance. Du second mariage vinrent; 1. *Robert* prince de Tarente, & empereur titulaire de Constantinople, mort le 10 septembre 1364, sans enfans de *Marie* de Bourbon, veuve de *Gui* de Lusignan, prince de Galilée, fils aîné de *Hugues IV* du nom, roi de Chypre, & fille de *Louis I* du nom, duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, qu'il avoit épousée le 9 septembre 1347, morte en 1387; 2. *Louis* de Tarente, auteur de l'assassinat commis en la personne d'André de Hongrie, roi de Sicile, l'an 1345, pour épouser sa veuve, au droit de laquelle il devint roi de Sicile, dont il fut couronné roi le 27 mai 1352, & mourut le 25 mai 1362, âgé de quarante-deux ans. Il épousa le 20 août 1346, *Jeanne I* du nom, reine de Naples & de Sicile, veuve d'*André* de Hongrie, roi de Naples & de Sicile. Elle prit encore deux alliances, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*, & fut étranglée le 22 mai 1382, ayant eu de son second mari *Catherine*, & *Françoise*, mortes jeunes. Louis *laissa aussi pour filles* naturelles, Esclabonde *de Tarente, mariée à* Louis *de Capoue comte d'Altavilla; &* Clémence *de Tarente, qui épousa* Antoine *de la Mendolée.* 3. PHILIPPE II du nom, qui suit; 4. *Marguerite*, alliée 1°. à *Edouard* roi d'Ecosse: 2°. à *François* de Baux, duc d'Andrie & comte d'Avelin; 5. *Marie*, morte sans alliance; & 6. *Jeanne* de Tarente, qui épousa 1°. *Léon I* du nom, roi d'Arménie: 2°. *Léon II* du nom, oncle & successeur de son neveu au royaume d'Arménie. *Il eut aussi pour filles* naturelles, N. *de Tarente, mariée à* Léonard *de Tocco, comte de Cephalonie & de Zante, vivant en* 1373, *& N. de Tarente, qui épousa* Louis, *empereur titulaire de Bulgarie, dit* Nicolas Zapine, *selon la commune opinion.*

XV. PHILIPPE II du nom, prince de Tarente & empereur titulaire de Constantinople après la mort de son frere, auquel il succéda dès l'an 1347, mourut le 25 novembre 1368, selon quelques auteurs, & selon d'autres, il vivoit encore en 1372. Il épousa 1°. vers l'an 1353, *Marie* de Sicile, veuve de *Charles*, duc de Duras, & de *Robert* de Baux, & fille de *Charles*

Charles de Sicile, duc de Calabre, & de *Marie* de Valois sa deuxiéme femme, morte le 20 mai 1366; 2°. l'an 1370, *Elizabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie, duc d'Esclavonie & de Dalmatie, fils de *Charles II* du nom, roi de Hongrie. Du premier mariage sortirent plusieurs enfans morts jeunes, dont les uns vinrent morts-nés, & les autres muets, boiteux, sans dents & sans cheveux. Du second vint *Philippe*, mort enfant.

Ducs de Duras.

XIV. Jean de Sicile, huitiéme fils de Charles II du nom, dit *le boiteux*, roi de Naples & de Sicile, fut duc de Duras en Gréce, comte de Gravine, seigneur d'Albanie, &c. & mourut le 5 avril 1335. Il épousa 1°. l'an 1317, *Mathilde* de Hainault, veuve de *Louis* de Bourgogne, prince d'Achaïe & fille unique de *Florent* de Hainault, seigneur de Braine & de Hall, grand connétable de Sicile, & d'*Isabelle* de Villehardouin, princesse d'Achaïe & de la Morée, morte sans postérité; 2°. en 1321, après s'être séparé de la premiere, *Agnès* de Périgord, fille d'*Helie* comte de Périgord, & de *Brunissende* de Foix, dont il eut Charles, qui suit; *Louis* comte de Gravine, dont sortirent les derniers rois de Naples, *rapportés ci-après*; & *Robert* de Duras, prince de la Morée, qui fut tué en France à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356.

XV. Charles duc de Duras, gouverneur du royaume de Naples, eut la tête tranchée le 23 janvier 1348, par l'ordre de Louis roi de Hongrie, le nommant auteur de l'assassinat d'André de Hongrie, roi de Sicile, son frere. Il épousa en 1343, *Marie* de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, & de *Marie* de Valois sa premiere femme. Etant restée veuve, Hugues de Baux, comte d'Avelin, la contraignit d'épouser *Robert* de Baux son fils aîné; mais le pere & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile II du nom, prince de Tarente, qui l'épousa vers l'an 1353. Elle mourut le 20 mai 1366, en sa trentehuitiéme année, ayant eu de son premier mariage *Louis*, mort le 14 janvier 1344, âgé d'un mois; *Jeanne* duchesse de Duras, mariée 1. à *Louis* de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger: 2. à *Robert* d'Artois IV du nom, comte d'Eu; *Agnès*, alliée 1°. à *Can* de la Scale, dit *Signorio*, prince de Veronne: 2°. l'an 1382, à *Jacques* de Baux, prince de Tarente & d'Achaïe, qui prit le titre d'empereur de Constantinople & de despote de Romanie, morte l'an 1387; *Clémence*, morte sans alliance l'an 1363; & *Marguerite* de Duras, qui épousa en février 1368, *Charles III* du nom, roi de Naples, son cousin, morte le 6 août 1412.

Derniers rois de Naples.

XV. Louis de Duras, second fils de *Jean* de Sicile, duc de Duras, & d'*Agnès* de Périgord sa seconde femme, fut comte de Gravine & de Morrone, & mourut en 1362, du poison que lui fit avaler Jeanne I du nom, reine de Naples, sur le soupçon qu'elle avoit qu'il vouloit empiéter sur ses états. Il épousa *Marguerite* de Saint-Severin, fille de *Robert*, comte de Carigliano, dont il eut Charles III du nom, qui suit; *Louis*, mort jeune, & *Agnès*, morte sans alliance.

XVI. Charles III du nom, surnommé *de la paix* ou *le petit*, roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut couronné roi de Sicile en 1381, la reine Jeanne en ayant été déclarée indigne, & ayant été obligée de se rendre à composition. Il la fit étrangler au même endroit où elle avoit fait mourir André de Hongrie son premier mari. Il fut aussi couronné roi de Hongrie le 31 décembre 1385; mais ayant été arrêté au château de Bude, après avoir été blessé, le 6 février 1386, il mourut en prison à l'âge de quarante-un ans. D'autres disent qu'il fut tué en un festin le 3 ou le 4 juin 1386. Il épousa en février 1368, *Marguerite* de Duras, fille de *Charles* duc de Duras, & de *Marie* de Sicile, morte le 6 août 1412, dont il eut Ladislas, qui suit; *Marie*, née en 1369, morte en 1371, & Jeanne II du nom, *dont il sera parlé après son frere.*

XVII. Ladislas, surnommé *le magnanime* & *le victorieux*, roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut proclamé roi de Naples le 25 février 1386, de Sicile le 11 mai 1390, & de Hongrie le 5 août 1403, & mourut de poison à Naples le 6 août 1414, âgé de trente-huit ans. Il épousa 1°. l'an 1390, *Constance* de Clermont, fille de *Mainfroi*, comte de Motica, qu'il répudia deux ans après: 2°. l'an 1403, *Marie* de Chypre, fille de *Jacques* I du nom, roi de Chypre, morte le 4 septembre 1404: 3°. l'an 1405, *Marie* d'Enguyen, veuve de *Raymond* des Ursins, dit *de Baux*, prince de Tarente & duc d'Andrie, & fille de *Jean* d'Enguyen, comte de Liche, & de *Sanche* de Baux, desquelles il n'eut point de postérité. *Il laissa pour enfans naturels*, Marie *de Duras, morte jeune*; *&* Renaud *de Duras prince de Capoue, qui laissa postérité.*

XVII. Jeanne II du nom, reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile après la mort de son frere aîné, née l'an 1371, épousa 1°. vers l'an 1403, *Guillaume*, dit l'*ambitieux*, duc d'Autriche, mort l'an 1406: 2°. l'an 1415, *Jacques* de Bourbon II du nom, comte de la Marche. Elle mourut le 2 février 1435, après avoir adopté Louis III du nom, duc d'Anjou, & après sa mort René duc d'Anjou, son frere. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

Rois de Naples et de Sicile, issus de la seconde branche d'Anjou.

XVII. Louis de France I du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, duc de la Pouille, de Calabre, d'Anjou & de Touraine, &c. second fils de *Jean* roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, né le 23 juillet 1339, fut créé duc d'Anjou en 1360, fut déclaré en 1380, héritier, & adopté pour fils par la reine Jeanne I du nom, reine de Naples, dont il fut couronné roi, & de Sicile le 20 mai 1382, & mourut le 20 septembre 1384. Il épousa le 9 juillet 1360, *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, fille puînée de *Charles* de Blois, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Bretagne, morte le 12 novembre 1404, dont il eut Louis II du nom, qui suit; *Charles* d'Anjou, prince de Tarente, duc de Calabre, comte du Maine & d'Etampes, mort sans alliance le 19 mai 1414; & *Marie* d'Anjou, née en octobre 1370.

XVIII. Louis II du nom, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem & d'Aragon, duc d'Anjou, comte de Provence, du Maine, &c. né le 7 octobre 1377, fut couronné roi de Sicile le 1 novembre 1389, & mourut le 29 avril 1417. Il épousa le 2 décembre 1400, *Yolande* d'Aragon, fille puînée de *Jean* I du nom, roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Bar, morte le 14 novembre 1442, âgée de soixante-deux ans, dont il eut Louis III du nom, qui suit; René, qui continua la postérité, *dont il sera parlé après son frere aîné*; Charles, qui fit la branche des comtes du Maine, *rapportée ci-après*; *Marie*, née le 14 octobre 1404, alliée en 1422, à *Charles* VII du nom, roi de France, morte le 29 novembre 1463; & *Yolande* d'Anjou, née le 12 août 1412, mariée en août 1431, à *François* I du nom, duc de Bretagne, morte le 17 avril 1440.

XIX. Louis III du nom, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon & de Valence, duc d'Anjou, &c. né le 24 septembre 1403, fut adopté par Jeanne II du nom, reine de Sicile, au royaume de Naples, & mourut le 15 novembre 1434, sans postérité de *Marguerite* de Savoye, fille puînée d'*Amé* VIII du nom, premier duc de Savoye, qu'il avoit épousée

par contrat du 22 juillet 1431 : elle prit une seconde alliance avec *Louis* IV du nom, électeur, comte Palatin du Rhin : & une troisiéme avec *Ulric* comte de Wirtemberg, & mourut en 1468.

XIX. René, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence & de Majorque, duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, &c. surnommé *le bon*, né le 16 janvier 1408, succéda aux états du roi Louis son frere, l'an 1434, fut adopté en 1435, par Jeanne II du nom, reine de Sicile, & mourut le 10 juillet 1480. Il épousa 1°. le 24 octobre 1420, *Isabelle* duchesse de Lorraine, fille aînée & héritiere de *Charles* I du nom, duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviere, morte le 28 fevrier 1452 : 2°. le 10 septembre 1454, *Jeanne* de Laval, fille de *Gui* XIII du nom, comte de Laval, & d'*Isabelle* de Bretagne, morte sans enfans l'an 1498. Ceux du premier mariage furent, Jean I du nom, qui suit; *Louis*, marquis de Pont-à-Mousson, né le 16 octobre 1429, mort jeune; *Nicolas*, duc de Bar, né le 2 novembre 1428, mort jeune; *Charles* & *René*, morts jeunes; *Yolande* d'Anjou, duchesse de Lorraine & de Bar, sœur jumelle de *Nicolas*, née le 2 novembre 1428, mariée en 1444, à *Ferri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont, morte l'an 1483; *Marguerite* d'Anjou, née le 23 mars 1429, mariée l'an 1444, à *Henri* VI du nom, roi d'Angleterre, morte le 25 août 1482; *Isabelle* & *Anne* d'Anjou, mortes jeunes. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Jean, *bâtard d'Anjou, marquis de Pont à-Mousson, seigneur de Saint-Cannat, qui de* Marguerite *de Glandevez-Faucon, fille de* Raymond *de Glandevez, & de* Jeanne-Baptiste *de Forbin, eut pour fille* Catherine *d'Anjou, dame de Saint-Cannat, mariée à* François *de Forbin, seigneur de Soliers*; 2. Blanche, *bâtarde d'Anjou, mariée par contrat du 20 novembre 1467, à* Jean, *fils de* Bertrand *de Beauvau, seigneur de Precigni; &* 3. Magdeléne, *bâtarde d'Anjou, qui épousa* Louis-Jean, *seigneur de Bellenave en Bourbonnois.*

XX. Jean d'Anjou I du nom, duc de Calabre & de Lorraine, prince de Geronde, né le 7 janvier 1426, mourut avant son pere le 27 juillet 1471, ayant eu de *Marie* de Bourbon, fille de *Charles* I du nom, duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, qu'il avoit épousée par contrat du 2 avril 1437, morte en couches l'an 1448, *René*, mort jeune; *Jean* d'Anjou II du nom, duc de Calabre, mort peu de jours après son pere; Nicolas, qui suit; & *Marie* d'Anjou, morte jeune. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean, *bâtard de Calabre, qui vivoit encore en* 1494.

XXI. Nicolas d'Anjou, duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, mourut avant son grand-pere le 12 août 1473, âgé de vingt-cinq ans, sur le point d'épouser *Marie* de Bourgogne, fille unique de *Charles*, dernier duc de Bourgogne, *laissant pour fille* naturelle, Marguerite, *bâtarde d'Anjou, qui épousa* Jean *de Chabanes, comte de Dammartin.*

Comtes du Maine.

XIX. Charles d'Anjou I du nom, comte du Maine, de Guise, vicomte de Châtelleraut, &c. lieutenant général pour le roi en Languedoc & en Guienne, troisiéme fils de Louis II du nom, roi de Sicile, naquit l'an 1414, & mourut le 10 avril 1472. Il épousa 1°. avant l'an 1434, *Cambelle* Ruffo, duchesse de Sesse, dont il n'eut point d'enfans : 2°. par contrat du 9 janvier 1443, *Isabelle* de Luxembourg, fille de *Pierre* II du nom, comte de S. Paul & de Brienne, & de *Marguerite* de Baux, morte après l'an 1472, dont il eut Charles IV du nom, qui suit; & *Louise* d'Anjou, mariée par contrat du 12 juin 1452 à *Jacques* d'Armagnac, duc de Nemours. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Louis *d'Anjou, bâtard du Maine, qui fit la tige des marquis de* Mezieres, *rapportée ci-après*; Jean, *mort sans postérité de* Françoise *de Blanchefort*; *&* Marie *d'Anjou, bâtarde du Maine, alliée à* N. *seigneur d'Auricher.*

XX. Charles IV du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, comte du Maine, de Provence, &c. succéda en 1480 aux états de René roi de Naples, son cousin, & mourut le 11 décembre 1481, ayant par son testament institué son héritier universel en tous ses royaumes & duchés, comtés & seigneuries, le roi Louis XI. Il avoit épousé par contrat du 21 janvier 1473, *Jeanne* de Lorraine, fille de *Ferri* II du nom, comte de Vaudemont, dont il n'eut point d'enfans.

Marquis de Mezieres.

XX. Louis d'Anjou, bâtard du Maine, seigneur de Mezieres, sénéchal du Maine, &c. fils *naturel* de Charles d'Anjou I du nom, comte du Maine, vivoit en 1488. Il épousa le 26 novembre 1474, *Anne* de la Trimouille, fille de *Louis* I du nom, seigneur de la Trimouille : elle épousa 2°. *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Pluvaut, chancelier de France : 3°. *Jacques* de Rochechouart, seigneur de Charroux, du Bourdet, & eut de son premier mariage *Louis*, né le 23 octobre 1482, mort jeune; René, qui suit; *Anne*, née le 9 mars 1478; & *Renée* d'Anjou, née le 16 juin 1480, mariée par contrat du 23 janvier 1493, à *François* de Pontville, vicomte de Rochechouart.

XXI. René d'Anjou, seigneur de Mezieres, Saint-Fargeau, &c. né le 5 octobre 1483, vivoit en 1507. Il épousa *Antoinette* de Chabannes, dame de Saint-Fargeau, &c. fille aînée & héritiere de *Jean*, comte de Dammartin, & de *Susanne* de Bourbon-Roussillon, dont il eut *Louis*, abbé de Pontlevoi; Nicolas, qui suit; *Françoise*, comtesse de Dammartin, mariée 1°. à *Philippe*, seigneur de Boullainvilliers : 2°. à *Jean* III du nom, seigneur de Rambures; & *Renée* d'Anjou, qui épousa 1°. *Hector* de Bourbon, vicomte de Lavedan : 2°. *Olivier* Baraton, seigneur des Roches.

XXII. Nicolas d'Anjou, marquis de Mezieres, comte de Saint-Fargeau, &c. né en 1518, vivoit en 1568. Il avoit épousé *Gabrielle* de Mareuil, fille unique de *Gui* seigneur de Mareuil & de Villebois, & de *Catherine* de Clermont, dont il eut *Nicolas*, né le 9 février 1545, mort jeune; *Henriette*, née en 1543, morte jeune; *Renée* d'Anjou, marquise de Mezieres, comtesse de Saint-Fargeau, dame de Mareuil & de Villebois, née le 21 octobre 1550, mariée en 1556, à *François* de Bourbon, duc de Montpensier, morte en la fleur de son âge; & *Jeanne* d'Anjou, née en 1553, morte jeune. * *Voyez* M. de Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

Charles IV du nom, roi de Naples, &c. ayant institué le roi Louis XI son héritier universel en toutes ses terres, l'Anjou fut encore réuni à la couronne. Henri III avant que d'y parvenir, avoit eu le titre de duc d'Anjou, qu'il donna depuis à son frere *François*, auparavant duc d'Alençon. Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, a porté le même titre de duc d'Anjou, qui semble être devenu propre au second fils de France. Deux des fils de Louis XIV l'ont porté : savoir, *Philippe* de France, duc d'Anjou, né le 5 août 1668, & mort le 10 juillet 1671; *Louis-François* de France, aussi duc d'Anjou, né le mardi 14 juin 1672, & mort le 4 novembre de la même année. Le second fils de monseigneur le dauphin, fils de Louis *le Grand*, Philippe de France, depuis Philippe V roi d'Espagne, a porté le titre de duc d'Anjou, qui fut donné en 1710 au troisiéme fils de Louis dauphin, depuis aussi dauphin, & présentement roi de France, sous le nom de Louis XV du nom.

Divers auteurs ont travaillé à l'histoire d'Anjou.

Dès le commencement du XII siécle, Foulques IV comte d'Anjou, s'interessant à la gloire de ses ancêtres, écrivit leur histoire d'un style net & agréable; & D. Luc d'Acheri, qui publia ce petit écrit, y a joint une partie considérable d'une histoire plus étendue, écrite dans le même siécle, vers l'an 1140, par un moine de Marmoutier, qui à plusieurs vérités a ajouté un assez grand nombre de fables. Une autre histoire, qui finit à l'an 1155, n'a pas encore été publiée, & est gardée dans la bibliothéque de Seignelai. Celle de Thomas Pactius, prieur de Loches, qui est à peu près du même temps, est dans la bibliothéque de S. Victor; mais il y a une quatriéme chronique, depuis l'an 881 jusqu'en 1192, que les curieux peuvent consulter dans le troisiéme volume des anecdotes de D. Martene, & dans le second de la bibliothéque du P. Labbe. Entre les modernes, le premier qui a couru dans cette carriere, est Jean Bourdigné, prêtre, docteur en droit, qui publia les annales d'Anjou & du Maine, dès l'an 1529, à Angers. François Baudouin, jurisconsulte, le suivit de près; mais son ouvrage est encore en manuscrit dans la bibliothéque du roi. Ceux qui vinrent après ne firent que toucher quelques points de l'histoire d'Anjou, jusqu'à ce qu'enfin Claude Menard, procureur d'Angers, prit la plume. Cet homme, qui mourut prêtre en 1650, est appellé le Pere de l'histoire d'Anjou par Ménage, qui avoit vu son manuscrit; mais ceux qui l'ont entre les mains, n'ont pu encore se résoudre à le donner au public. * Licinius Guyet, *Andeg. descript.* Jean Bourdigné, *hist. d'Anjou.* Du Haillan, *histoire des comtes & ducs d'Anjou.* Jean Hiretius, *antiq. d'Anjou.* François Baudouin, *grands de la maison d'Anjou.* Fazel. Collenucio & Summunte, *historia Neapolitana.* Du Chêne, *histoire d'Anjou.* Bouche, *histoire de Provence, &c.*

ANIRAN, nom d'un ange ou génie, qui préside aux nôces, & qui a l'intendance de tout ce qui arrive le trentiéme jour de chaque mois de l'ancien calendrier persien, selon l'observation superstitieuse des mages. Ce trentiéme jour de chaque mois porte aussi le nom d'Aniran, & est consacré à ce génie, duquel on célébroit autrefois la fête avec pompe. Mais la religion mahométane a supprimé & aboli cette cérémonie, que les seuls adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *Parsis*, gardent encore secretement en quelques lieux. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANIS (le Mont) *Anicius Mons*, montagne du Velai, partie des Cévennes en France, étoit connue autrefois par la ville de *Ruessium*, qui y étoit bâtie, & l'est maintenant par celle du Pui, qui y a été construite, après la ruine de la précédente. * Baudrand.

ANISTIUS, Lacédémonien, coureur d'Alexandre *le Grand*, fit, dit-on, à pied en un jour le chemin de Sicyon à Elide, qui étoit de 1200 stades, c'est-à-dire, de cent cinquante milles. * Solin, *l.* 1.

ANIUS, roi de Delos, & grand-prêtre d'Apollon, est le pere d'Andros, qui donna son nom à l'isle d'Andros, dont il fut roi. Anius avoit aussi trois filles, & Bacchus leur accorda le privilége de changer tout ce qu'elles touchoient en blé, en huile & en vin. C'est ce qu'Anius raconte à Anchise *dans les métamorphoses d'Ovide.* Agamemnon voulut les enlever pour nourir l'armée des Grecs. Cette violence les affligea. Elles implorerent le secours de Bacchus, leur bienfaiteur, qui les métamorphosa en pigeons. * Ovide, *l.* 13, *metam. fab.* 4.

ANKUDINA, *cherchez* TIMOSKA ANKUDINA.

ANNA, déesse de l'antiquité, qui présidoit aux années, & à laquelle on faisoit des sacrifices au mois de mars. D'autres la prennent pour la lune, qui par son cours naturel fait les mois & les années lunaires. Quelques-uns donnent ce nom à Thémis, d'autres à Io, & d'autres enfin à l'une des Atlantides, qui allaita Jupiter. * *Voyez* Ovide, *au 3 des fastes.*

ANNA PERENNIS, *cherchez* ANNE, sœur de Pygmalion.

ANNA-KINGA, princesse d'Angola, célébre par son courage, *voyez* ce que nous disons d'elle à l'article ANGOLA.

ANNA, ville de l'Arabie déserte sur l'Euphrate. Quelques géographes la mettent dans la Mésopotamie. Elle est sur l'un & l'autre rivage de ce fleuve; mais la plus grande partie & la plus riche, est du côté de l'Arabie. Elle a été autrefois épiscopale, & on y a compté jusqu'à quatre mille maisons, qui ont été ruinées par les Turcs. Aussi Anna n'est-elle plus si riche, ni si marchande qu'elle étoit autrefois, principalement avant ces guerres. Elle comprenoit diverses isles, sur l'une desquelles on avoit bâti le château. * Pietro della Valle, *voyage de Turquie.*

ANNA (Sancta) d'Anzerma, ville de l'Amérique, *cherchez* ANZERMA.

ANNA (Matthieu) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Céfalu en Sicile, s'est rendu célébre dans le XVII siécle par ses poësies italiennes. On a de lui une paraphrase poëtique du Pseaume CXVIII, qu'il publia en 1641, à Palerme, où parut aussi la même année sa tragédie de S. Thomas d'*Aquin*, & celle de sainte Marguerite: il en composa encore d'autres, de S. André & de sainte Agnès, qui n'ont pas vu le jour. Il avoit publié quelques vers dès l'an 1624. On ne sait quand Anna mourut. On assure qu'il avoit gagné l'estime d'Octave Branciforte, évêque de Céfalu, qui l'avoit fait examinateur synodal. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

☞ ANNABERG, ou S. ANNENBERG, ou S. ANNÆBERG, petite ville d'Allemagne en la Misnie, dans la haute Saxe, à neuf milles de Messein, & à onze de Leipsick. Elle est située sur le Schnéeberg, & à la source du torrent de Schop. Cette ville a été autrefois nommée SCHRECKENBERG; & les piéces de dix kreutz, qui présentement sont rares, & qui y ont été fabriquées, portent encore le nom de *Schreckenberger:* on les appelle aussi *gros de l'Ange*, parcequ'elles portent empreinte la figure d'un ange. Elle étoit alors peu considérable; mais les travaux des mines ayant eu un bon succès & rapporté beaucoup d'argent depuis 1496, jusqu'en 1500, George, duc de Saxe, y fonda une ville, & changea l'ancien nom de *Schreckenberg*, qui signifie *la montagne de l'épouvante*, ou *la montagne effrayante*, en celui de *S. Annaberg*, c'est-à-dire, *le mont sainte Anne.* L'année suivante, Maximilien I lui donna des priviléges, & le droit de tenir une foire tous les ans, & un marché toutes les semaines. En 1503, on l'entourra de murailles, & on y déposa des reliques de sainte Anne, apportées de France: & en 1510, Barbe, femme du duc, & fille de Casimir roi de Pologne, fit présent à l'église d'un doigt de cette Sainte. En 1604, Annaberg, avec sa maison de ville & ses églises, qui étoient des plus belles qu'il y eut alors, fut réduite en cendres, par des incendiaires qui furent depuis brulés à Prague. On l'a rétablie avec le temps. Il y avoit anciennement un couvent, & une chapelle pour les gens des mines. Le changement de religion arrivé dans ce lieu en 1527, sous le duc Henri, frere du duc George, en abolit l'usage. Il y a à un mille de cette ville, un bain d'eaux chaudes, nommé anciennement *le bain du S. homme Job*, à cause d'une chapelle qui étoit auprès, où étoit une image de Job. On a nommé ce bain, *bain de Sophie*, depuis que Sophie, électrice douairiere de Saxe, l'eut orné de plusieurs beaux édifices. L'eau en est chaude, mais pas tant qu'il ne la faille chauffer pour le bain. Elle est utile contre les humeurs froides invétérées, les convulsions & les maladies cutanées. Le docteur Jean Goebel en publia la description & les vertus en 1576. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANNACIOUS, peuple de l'Amérique méridionale, au Bresil, vers la capitainerie de Porto-Séguro, mais plus avant dans les terres. Ceux qui écrivent en latin les nomment *Anacieugi*. * Baudrand.

☞ ANNAND, ville d'Ecosse dans la province d'Annandale, & sur le bord oriental de la riviere d'*Annand*, à un mille au-dessus de son embouchure dans la mer. Cette ville souffrit beaucoup dans les guerres du temps d'Edouard VI. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANNANDALE, province de l'Ecosse méridionale, aux deux côtés de la riviere d'*Annand* : c'est ce qu'exprime son nom, qui signifie la *vallée d'Annand*. Cette province donne à présent le titre de marquis, comme elle a donné autrefois celui de comte, à la principale branche des Johnstons, desquels le nom est tiré de la baronie de Johnston, leur patrimoine, qui donne le titre de lord à l'aîné de la famille. C'étoit autrefois le patrimoine des Bruces, seigneurs d'Annandale, dont le roi Robert Bruce étoit descendu. La capitale de cette province est Annand. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANNARE, ou plutot *annale*, en latin *lex annalis*. C'étoit parmi les Romains, la loi qui régloit l'âge qu'il falloit avoir pour se présenter aux charges de la république. On devoit avoir vingt-six ans accomplis pour la charge de questeur, trente pour l'édilité, comme aussi pour entrer dans le sénat, trente-sept pour la prêture, & quarante-trois ans pour le consulat. Cette loi souffroit cependant dispense dans les cas pressans de la république, comme on le voit dans l'histoire romaine à l'égard de Scipion, de Pompée, d'Octavius César, & de plusieurs autres. * Cicero, *Philipp.* 5, *& de orat. lib.* 2. Lamprid. *in Commod. c.* 2. Arnob. *adverf. Gent. l.* 2.

ANNAS, roi des Estangles, ou Anglois orientaux, succéda à Egrik l'an 635. C'est un des plus illustres rois des Estangles. Son regne, qui fut de dix-neuf ans, se passa dans une guerre continuelle contre les Merciens. Il mourut l'an 654, & eut Ethelrick, son frere, pour successeur. * *L'art de vérifier les dates.* Duchesne, *hist. d'Angleterre.* Ce dernier donne à ce roi le nom d'Anne.

ANNAT (François) jésuite, confesseur de Louis XIV, né à Rodez le 5 février 1590, entra dans la société au mois de février 1607. A peine eut-il fait ses premiers exercices communs dans la compagnie, qu'on le destina à régenter la philosophie à Toulouse, ce qu'il fit pendant six ans, puis la théologie dans le même collége, qu'il professa pendant sept ans. Le succès qu'il y eut, fit qu'on l'appella à Rome pour exercer l'emploi de censeur des livres que ceux de son corps publioient, & pour y faire les fonctions de théologien auprès du général de sa compagnie. Etant revenu dans sa province, il fut recteur du collége de Montpellier, puis de celui de Toulouse. Il retourna à Rome en 1645, pour une congrégation générale de son ordre; & dix-huit mois après, le général Vincent Caraffe le nomma pour remplir la place d'assistant de France, qui vaquoit. Il fut continué dans cet emploi auprès du général François Piccolomini, & fut enfin provincial de la province de France. Ce fut pendant qu'il remplissoit cette place, qu'il fut choisi en 1654, pour être confesseur du roi Louis XIV, & il exerça cet emploi délicat pendant seize ans. Au milieu des occupations que lui donnoit son ministère, il éclata extrêmement contre les disciples de Jansenius, ou ceux qui prétendoient que les cinq fameuses propositions n'étoient point dans le livre de cet évêque. Il composa plusieurs ouvrages contre eux, & il eut grande part à la condamnation qu'en fit le pape Alexandre VII, & à la signature du formulaire. Il attaqua aussi vivement la version du nouveau testament imprimée à Mons, & dont M. de Saci est le principal auteur. Enfin son grand âge lui ayant affoibli l'ouïe, il demanda au roi la permission de se retirer, ce que sa majesté ne lui accorda qu'avec beaucoup de regret. Il ne vécut que quatre mois depuis sa sortie de la cour, & mourut dans la maison professe de Paris le 14 juin 1670, en sa quatre-vingt-uniéme année. On a de lui plusieurs ouvrages en latin, & en françois. On imprima les latins à Paris en trois volumes *in*-4°. en 1666. Le premier contient l'ouvrage, *de scientia media contra novos ejus impugnatores*, unà *cum exercitatione scholastica sub nomine Eugenii Philadelphi*, *& appendice ad Guillelmum Camerarium.* Le second contient l'ouvrage qui a pour titre, *Augustinus à Bajanis*, hoc est Jansenianis, *vindicatus.* On trouve dans le troisiéme les traités suivans : *Catholica disputatio de ecclesia præsentis temporis. De incoacta libertate contra novum Augustinum Iprensis episcopi*, *Vincentium Lænem*, *apologistam Jansenii*, *& commentatorem quinque propositionum. Informatio de quinque propositionibus ex theologia Jansenii collectis*, *quas episcopi Galliæ Romano pontifici ad censuram obtulerunt. Jansenius à Thomistis gratiæ per seipsam efficacis defensoribus condemnatus. Cavilli Jansenianorum contra latam in ipsos à sede apostolica sententiam*, *seu confutatio libelli trium columnarum.* Ces ouvrages sont précédés de quelques avertissemens au lecteur, & de quelques notes sur le journal de Saint-Amour, & sont meilleurs, selon M. Bayle, que les autres; *parceque*, dit-il, *il avoit acquis plus d'habitude de traiter une matiere de théologie selon la méthode des écoles, que de la tourner selon le génie du siécle.* Voici quelques-uns des livres françois du P. Annat : *Réponse au livre qui a pour titre*, la théologie morale des Jésuites. *Réponse à quelques demandes touchant la premiere lettre de* M. Arnauld. *La bonne foi des Jansenistes dans la citation des auteurs. Recueil de plusieurs faussetés & impostures*, *contenues dans le journal de tout ce qui s'est passé en France sur le sujet de la morale & de l'apologie des casuistes. Remedes contre les scrupules*, *qui empêchent la signature du formulaire. Remarques sur la conduite qu'ont tenue les Jansenistes dans l'impression & dans la publication du nouveau testament imprimé à Mons. La doctrine de Jansenius contraire au saint-siége apostolique & à S. Augustin.* On trouvera le titre de quelques autres dans le pere Sotwel. La plupart de ces ouvrages ont été réfutés par MM. Pascal, Arnauld, Nicole & plusieurs autres. On ne sait si c'est du pere Annat, qu'on lit dans le second *Menagiana*, qu'il s'appelloit le *pere Canard*, & qu'il traduisit son nom en latin & se fit appeller *Annat*. Si cela est, il auroit écrit son nom avec une simple *n*. * Bayle, *dict. crit.*

ANNAT (Pierre) neveu du précédent, fut général de la Doctrine chrétienne. Il publia en 1700, un *apparat méthodique pour la théologie positive.* Cet ouvrage est en latin. Il fut réimprimé en 1705, à Paris, en deux volumes *in*-4°.

ANNATE, revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le XII siécle des évêques & des abbés, qui par une coutume, ou par un privilége particulier, recevoient les annates des bénéfices dépendans de leur diocèse, ou de leur abbaye. Etienne, abbé de sainte Geneviéve, puis évêque de Tournai, se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Reims, que l'évêque de Soissons s'étoit réservé l'annate d'un bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. L'an 1126, Pierre, évêque de Beauvais, donna aux chanoines réguliers de l'église de S. Quentin, les annates de toutes les prébendes de son église cathédrale : ce qui fut approuvé par l'archevêque de Lyon, légat du saint-siége, & agréé par le chapitre de Beauvais. Dans le même siécle, l'évêque & le chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris, donnerent aux chanoines réguliers de l'abbaye de S. Victor, les annates de toutes les prébendes de cette église cathédrale. L'évêque de Paris leur ac-

corda aussi depuis les annates de S. Marcel, de S. Germain l'Auxerrois, & de S. Martin des Champs. L'an 1135, Guérin, évêque d'Amiens, fonda une église de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, auxquels il donna les annates de toutes les prébendes de son église cathédrale. L'archevêque de Cantorberi jouissoit autrefois des annates de tous les bénéfices de son diocèse, par un privilége du pape, comme le rapporte Matthieu Paris, dans son *histoire d'Angleterre*, sur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les annates des bénéfices vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit Matthieu de Westminster, ou pendant trois ans, selon Walsingham. Avant Clément V, les souverains pontifes n'avoient point encore exigé d'annates; & ce pape ne les exigea pas pour toujours, ni dans toute l'église; mais pour peu d'années, seulement en Angleterre. Il s'étoit néanmoins introduit une coutume à Rome long-temps auparavant, qui obligeoit les évêques & les abbés, de payer une certaine somme au pape & aux cardinaux, lorsqu'ils obtenoient leurs provisions. Le pape Boniface IX se réserva les annates, ou plutôt la moitié des annates de tous les bénéfices qui vaqueroient, durant trois ans, dans toute l'étendue de l'église catholique: ses successeurs établirent ce droit pour toujours. Il y eut de grandes contestations sur le sujet des annates dans le concile de Constance en 1414, & l'affaire demeura indécise: parceque les délegués de la nation de France s'opposerent fortement à cette exaction, en conséquence de l'édit du roi Charles VI, qui l'avoit condamnée en 1385. Le concile de Basle, tenu en 1431, défendit les annates par le décret de la session XII; mais il ordonna que l'on accorderoit au pape un secours raisonnable, pour subvenir aux affaires de l'église, & à l'entretien des cardinaux; que cependant & par provision, les prélats payeroient la moitié de la taxe que l'on avoit coutume de payer; & que ce payement se feroit, non point avant la concession des bulles, mais après la premiere année de la jouissance du bénéfice. Depuis, en la session XXI, le même concile semble abolir entierement les annates; mais il approuve que l'on donne au pape un secours raisonnable, pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique. L'assemblée de Bourges en 1438, où assista le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Basle contre les annates, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans, pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome. Il est constant que les rois de France ont toujours désapprouvé l'exaction des annates. Charles VI, comme nous avons remarqué ci-devant, les défendit dans son royaume en 1385, & renouvella ses défenses en 1418. Ces deux édits furent confirmés en 1422, par le roi Charles VII, qui enjoignit de faire le procès à ceux qui y contreviendroient, & qui défereroient aux bulles des papes sur ce sujet. Louis XI publia de pareils édits en 1463 & 1464. Les états du royaume assemblés à Tours en 1493, présenterent au roi Charles VIII une requête pour l'abolition des annates; & le roi François I fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II envoya l'an 1547, ses ambassadeurs au concile de Trente, pour faire ensorte que l'on cassât ces impositions. Enfin le roi Charles IX en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des annates, que la faculté de théologie de Paris avoit déclaré simoniaques. Ce décret de la faculté parloit des annates exigées pour les provisions, sans le consentement du roi & du clergé, & non pas de celles qui se paient maintenant sous le titre de *subvention*, suivant même la disposition du concile de Basle, *dont nous avons parlé.* * *Voyez les auteurs qui ont traité des annates*, & sur-tout, le traité des annates, imprimé *in*-12 en 1718, & la relation de l'assemblée de la nation françoise à Constance pendant la tenue du concile, pour la suppression des annates. Cette relation qui a été faite sur les piéces originales par M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, se trouve dans la continuation des mémoires de littérature & d'histoire, *tom. 3 part.* 1.

ANNE, sœur de *Pygmalion* & de *Didon*, suivit sa sœur veuve de Sichée, lorsque se voyant maltraitée par Pygmalion, elle se retira en Afrique. Didon y bâtit, ou plutôt rétablit la ville de Carthage, l'an 124 depuis le temple de Salomon, 3147 du monde, & 888 ans avant J. C. Les poëtes ont mêlé ce fait historique d'un grand nombre de fables, dans lesquelles des écrivains peu éclairés ont donné grossierement. On prétend qu'après la mort de Didon, Jarbas s'étant rendu maître de Carthage, Anne sa sœur se retira chez Battus roi de l'isle de Malte, & que Pygmalion son frere, l'ayant voulu enlever, elle s'enfuit en Italie, où après diverses aventures, elle se noya dans le fleuve Numicus ou Numicius. Ovide dit qu'elle se jetta entre les bras de ce fleuve, pour éviter la colère de Lavinie, femme d'Enée: que celui-ci la cherchant, il la vit au milieu du fleuve, où Anne lui dit qu'elle avoit pris le nom d'*Anna Perennis*. Ce fleuve Numicus ou Numicius, dont ce poëte parle si magnifiquement, est un très-petit ruisseau de la campagne de Rome, que ceux du pays nomment *Revo de Nimi*. Le nom d'Anna Perennis devint fameux chez les Romains, qui célébrerent sa fête aux ides de mars. C'étoit une fête de débauches; & on a cru qu'ils s'imaginoient, que la Nymphe ajoutoit autant d'années à leur vie, qu'ils y buvoient de coups en son honneur. * Ovidius, *l.* 3, *fast.* Silius Italicus, *l.* 9. *Punic. bell. &c.*

ANNE, mere de *Samuel*, étoit femme d'*Elcana*, lévite, des descendans de Caath, qui s'étoit établi dans la tribu d'Ephraïm. Elle n'avoit point d'enfans, & sa stérilité lui faisoit répandre continuellement des larmes. Un jour priant dans le tabernacle, elle demanda à Dieu avec ardeur de la vouloir rendre mere, & fit vœu, s'il lui donnoit un fils, de le consacrer à son service. Elle fut exaucée, & l'année d'après 2909 du monde, & avant J. C. 1124, elle accoucha de Samuël, dont le nom signifie, *demandé à Dieu.* Anne pour accomplir son vœu, consacra l'enfant à Dieu, & le mit entre les mains d'Heli. Elle eut encore trois fils & deux filles. * *I. des Rois*, *c.* 1 & 2. Josephe, *l.* 5, *antiq. Judaïc. c.* 11.

ANNE, de la tribu de Nephtali, femme de Tobie l'*ancien*, & mere de Tobie *le jeune.* L'écriture dit qu'elle travailloit tous les jours à faire de la toile pour l'entretien de sa famille, que les aumônes de Tobie avoient réduite dans une grande nécessité. Un jour elle apporta chez elle un chevreau, qu'elle avoit gagné du travail de ses mains. Tobie, qui étoit devenu aveugle, l'ayant oui bêler, lui dit, *qu'elle prît bien garde que ce chevreau n'eût été dérobé à quelqu'un*; ce qui mit cette femme dans une telle colère, qu'elle lui dit avec aigreur, *qu'on voyoit bien que toutes ses espérances étoient vaines*, *& que ses aumônes étoient inutiles.* Depuis, elle eut la consolation de voir revenir le jeune Tobie d'un long voyage; & elle vécut avec son mari dans une très-heureuse vieillesse, après la mort de Sennacherib, sous qui les Juifs avoient souffert une grande persécution à Ninive. Sennacherib périt l'an du monde 3323, & avant J. C. 712. * *Tobie*, 1 & 2, & *seq.* User. *in annal. vet. Testam.*

ANNE, femme de *Raguel*, de la tribu de Nephtali, fut menée à Ninive en captivité par Salmanazar, roi d'Assyrie. Elle étoit cousine du vieux Tobie, & fut mere de Sara, femme du jeune Tobie, qui habitoit à Ragès, ville des Médes. * *Tobie*, *VIII.* 4.

ANNE (sainte) mere de la *sainte Vierge*, fille

de *Mathan*, prêtre de Bethléem, de la famille d'Aaron. Elle fut mariée à *S. Joachim*, & après vingt ou vingt-deux ans de stérilité, elle enfanta *Marie*, mere de Jesus-Christ. Ceux qui suivent un fragment d'Evodius, patriarche d'Antioche, mettent la naissance de J. C. en la quinziéme année de l'âge de la sainte Vierge. D'où l'on pouroit conjecturer en quelle année elle naquit, s'il y avoit quelque fonds à faire sur de semblables témoignages. Divers auteurs ont cru que sainte Anne avoit eu trois filles de S. Joachim: & d'autres ont soutenu qu'elle les avoit eues de trois différens maris, qui sont S. Joachim, Cléophas & Salomé: que du premier elle eut Marie, mere de Jesus; que de Cléophas elle eut Marie-Cléophas, femme d'Alphée, & mere de S. Jacques *le Mineur*, de Joseph *le Juste*, de Judas, dit *Thadée*; & que Simon-Salomé, qu'on prétend être le troisiéme mari de sainte Anne, est pere de Marie-Salomé, laquelle de Zébédée eut S. Jacques *le Majeur* & S. Jean *l'Evangeliste*. Cette opinion a paru soutenable à des auteurs de grande autorité, qui l'ont trouvé conforme à l'écriture. Ils s'appuient sur ces paroles de saint Jean: *La mere de Jesus, & la Sœur de sa mere Marie, femme de Cléophas, & Marie-Magdeléne, étoient près de la croix.* L'auteur de la glose ordinaire, sur l'épître aux Galates, Hugues de saint Victor, Pierre Sutor, S. Antonin, Ludolphe, Eckius, Jean Gerson, &c. sont de ce sentiment.

Mais le cardinal Baronius, d'autres célébres auteurs, tant anciens que modernes, & les plus habiles critiques, ont rejetté ces sentimens. Ils ont cru que sainte Anne ayant eu la sainte Vierge dans un âge de stérilité, ne s'étoit point remariée: que ces femmes qu'on prétend être ses filles, étoient ses sœurs, filles de Mathan, dont l'une nommée *Sobé* est mere de sainte Elizabeth, qui le fut de S. Jean-Baptiste; & qu'enfin c'est la coutume de l'écriture de donner aux parens le nom de freres & de sœurs, de quoi ils rapportent divers exemples.

Nous ne savons pas le temps de la mort de sainte Anne, quoi qu'en aient dit quelques modernes. On ne peut rien assurer de positif sur ce que nous venons de rapporter de sa vie. On ne trouve pas même son nom, ni dans l'écriture, ni dans les peres des trois premiers siécles de l'église. S. Epiphane est le premier qui en ait fait mention. Le premier monument où l'on trouve des circonstances de sa vie, a été rejetté par les peres, comme apocryphe. Il étoit intitulé, *de la naissance de la sainte Vierge*. La fête de sainte Anne se célébroit parmi les Grecs dès le VI siécle, & Justinien bâtit une église à Constantinople l'an 550 en son honneur; mais on n'assuroit pas encore qu'Anne fût la mere de la sainte Vierge. Justinien II en bâtit aussi une dans le VIII siécle, & l'on ne doutoit plus alors que cette Anne ne fût mere de la Vierge. On célébroit sa fête avec solemnité le 25 juillet. Le culte de sainte Anne ne s'est pas introduit sitôt dans les églises d'Occident; quoique dès le temps de Charlemagne on y sût les histoires que les Grecs débitoient touchant S. Joachim & sainte Anne. On ne faisoit encore la fête de l'un, ni de l'autre, du temps de S. Bernard: elle s'est introduite depuis; & le pape Grégoire XIII ordonna par une bulle du 15 mai 1584, qu'on la célébreroit par-tout le 26 de juillet. Urbain VIII en ordonna l'observation comme de précepte en 1642. Dans quelques églises, elle se fait le 28 du même mois; dans quelques diocèses elle est chomée, & dans d'autres elle ne l'est pas. On croit que son corps avoit été apporté de Palestine à Constantinople vers l'an 710, d'où l'on tient que sa tête fut envoyée par Louis de Blois, au commencement du XIII siécle, à Chartres, où l'on prétend avoir cette relique dans la cathédrale. Les Allemans prétendent aussi avoir une tête de sainte Anne à Duren, petite ville du duché de Juliers, où elle a été apportée de Mayence; & Trithéme fait mention d'une tête de cette Sainte, qui étoit à Ursitz, ville du diocèse de Wirtzbourg. L'église cathédrale de la ville d'Apt en Provence, prétend posséder par tradition les reliques de sainte Anne, qu'elle dit avoir reçues de S. Auspice son premier évêque, & dont la translation se fit dans le VIII siécle, sous le regne de Charlemagne en 801. Diverses églises, qui ont de ces mêmes reliques, soutiennent qu'elles les ont reçues de celle d'Apt; mais on ne peut faire aucun fonds sur toutes ces prétendues reliques, de la vérité desquelles on n'a aucune preuve. * Niceph. *l.* 2, *hist. c.* 3. S. Hieronym. *in c.* 1. *Matth. & in Epist. Jac.* S. Jean *de Damas*, *l.* 4, *de fide orth. c.* 35, *& orat.* 2, *de nativ. B. M.* Jean Gerson, *ferm. de nat. B. M. & in Joseph.* Eckius, *ferm. de S. Anna.* Baronius, *in annal. n.* 4. Riccioli, *chron. reform. l.* 8, *c.* 19, *n.* 13, *& seq. &c.* Tillemont, *mémoir. pour l'hist. ecclef.* Baillet, *vies des Saints, mois de juillet.*

ANNE, prophétesse, fille de *Phanuel*, de la tribu d'Aser, se rendit le modéle de toutes les veuves, après sept ans de mariage. Car elle passa le reste de sa vie, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans les jeûnes & dans la priere, demeurant tout le jour au temple. Lorsque le Sauveur du monde y fut présenté, elle annonça ses grandeurs, & joignit un témoignage public à celui que le vieillard Simeon lui avoit déja rendu. Cette sainte veuve mourut peu de temps après avoir eu la consolation de voir le Sauveur que Dieu avoit envoyé au monde: ce fut l'année même de la naissance de J. C. * *S. Luc*, *c.* 2. Juvencus, *hist. évangel. l.* 1.

ANNE, grand-prêtre des Juifs, *cherchez* ANANUS.

IMPÉRATRICE DE CONSTANTINOPLE.

ANNE de Savoye, impératrice de Constantinople, fille d'AMEDÉE V, comte de Savoye, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut promise à *Andronic* III, dit *le jeune*, de la famille des Paléologues, fils de *Michel* Paléologue, empereur d'Orient, & de *Marie* d'Arménie, & petit-fils d'*Andronic* Paléologue, dit *le vieil*, aussi empereur. Elle arriva l'an 1337 à Constantinople avec un équipage très-magnifique. Andronic *le jeune*, son époux, qui avoit été si méchant fils, fut puni de sa dureté par des malheurs continuels. Il laissa deux fils, ausquels il donna pour tuteur Jean Cantacuzene, qui les dépouilla en 1345. Ce fut aussi l'année de la mort d'Anne, à qui cette disgrace fut très-sensible. * Guichenon, *histoire de Savoye.*

REINES DE FRANCE.

ANNE, reine de France, fille de JAROSLAS ou *Georgas*, roi de Russie, fut mariee en 1044 à *Henri* I roi de France. La chronique d'Angers & celle de Vendôme, mettent ce mariage en 1051. Elle fut mere de PHILIPPE I, roi de France; de *Robert*, mort jeune; & d'HUGUES surnommé *le grand*, comte de Vermandois. Guillaume de Jumiéges lui donne encore une fille. Anne fit bâtir l'abbaye de S. Vincent de Senlis, où elle se retira après la mort du roi son mari. En 1062, elle reprit une seconde alliance avec *Raoul de Péronne*, comte de Crespi & de Valois. Mais ce comte étant mort en 1066, Anne se voyant encore veuve & sans appui, alla mourir en son pays. Le P. Menestrier jésuite, a prétendu avoir trouvé le tombeau de cette princesse en l'abbaye de Villiers, ordre de Cîteaux, près la Ferté-Alais, en Gâtinois, & qu'elle se nommoit Agnès, ainsi qu'on le lit sur la tombe plate. *Hic jacet domina Agnes, uxor quondam Henrici regis.* * *Nouvelles découvertes pour l'histoire de France*, par le P. Menestrier, jésuite, *dans le journal des savans*, 22 *juin* 1722. *Consultez sur l'histoire de cette reine*, Guillaume de Jumiéges, *l.* 7, *hist. c.* 28; *le continuateur d'Aimoin*; *un fragment de notre histoire, & la let-*

tre de Gervais, *archevêque de Reims, que nous avons dans le IV vol. des historiens de France du sieur* Du Chêne.

ANNE de Bretagne, reine de France, & duchesse de Bretagne, fille & héritiere du duc FRANÇOIS II, & de *Marguerite* de Foix, naquit à Nantes le 16 janvier de l'an 1476. Le duc François son pere l'avoit promise à Maximilien d'Autriche; mais ce duc étant mort quelque temps après la perte de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, elle fut mariée à *Charles* VIII, roi de France, lequel renvoya Marguerite d'Autriche, qu'il avoit déja fiancée. Marguerite étoit fille du même Maximilien, roi des Romains, que ce double affront chagrina extrêmement. Anne étoit une princesse qui avoit beaucoup d'esprit, de beauté, de grandeur d'ame & de piété. Elle gouverna très-sagement pendant le voyage que le roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. Après avoir eu trois fils & une fille, qui moururent jeunes, elle eut la douleur de se voir veuve par la mort de Charles, arrivée le 7 avril 1498. *Louis* XII lui succéda; & après avoir fait déclarer nul son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, il épousa la reine *Anne* le 8 janvier 1499. Ce prince l'avoit aimée avant son mariage avec Charles VIII, lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans; & on assure même que le duc François avoit quelque penchant à la lui faire épouser. Il avoit conservé pour elle beaucoup de respect & d'amour, & il lui en donna des marques à son avenement à la couronne, par l'empressement qu'il eut de l'épouser. Il lui laissa le revenu de son duché, qu'elle employoit en actions de piété & de générosité. On dit que c'est cette reine qui commença à faire élever à la cour des filles de qualité, que l'on a appellées depuis, *filles de la reine.* Elle avoit sa garde de Bretons, qui se rendoit ordinairement sur cette terrasse du château de Blois, qu'on nomma *le porche aux Bretons*, où elle les voyoit avec plaisir. Elle fit diverses fondations; comme celle des Minimes de Nigeon près de Chaillot, à un quart de lieue de Paris, celle de l'Observance de Lyon au fauxbourg de Veze, & ailleurs. Elle contribua encore beaucoup à celle des Minimes de la Trinité du mont de Rome, que le roi Charles VIII y établit. Anne de Bretagne mourut au château de Blois le 9 janvier de l'an 1514, & elle fut portée avec grande pompe à S. Denys, où elle est enterrée avec le roi Louis XII, sous un magnifique tombeau de marbre, que fit faire le roi François I. Cette reine donna aux principales dames de sa cour la *Cordeliere*, qui étoit une espece d'ordre ou de devise, qu'elle institua en l'honneur des cordes dont Notre-Seigneur fut lié en sa passion, & pour la dévotion qu'elle portoit à S. François d'Assise, dont elle portoit le cordon. * *Voyez les mémoires de* Philippe de Comines; Guillaume de Jaligni; Claude de Seissel; Jean d'Auton, Brantome, *vies des dames illustres;* Argentré, *hist. de Bretagne, &c. L'hist. de Bretagne de* D. Lobineau, *bened.* le P. Anselme.

ANNE d'Autriche, reine de France, fille aînée de PHILIPPE III roi d'Espagne, & de *Marguerite* d'Autriche, fut mariée au roi *Louis* XIII, dit *le juste*, par procureur le dix-huit octobre 1615, à Burgos en Castille, puis le 25 novembre suivant, dans l'église de Bourdeaux, où l'évêque de Saintes fit la cérémonie. Après la mort de Louis XIII, Louis XIV son fils séant en son lit de Justice au parlement de Paris, le 18 mai 1643, la fit déclarer régente du royaume, dont elle prit l'administration pendant la minorité du roi. On verra l'histoire de sa régence, dans l'article du regne de LOUIS XIV. C'est cette reine qui a fait bâtir au fauxbourg S. Jacques à Paris, la magnifique église du Val-de-Grace. Elle mourut au Louvre à Paris le 20 janvier de l'an 1666, âgée de soixante-quatre ans & quatre mois moins deux jours. Son corps fut porté avec grande pompe à S. Denys la nuit du 28 janvier, & y fut enterré le 12 février suivant. Son cœur est à l'abbaye du Val-de-Grace.

CZARINE.

ANNE IWANOWNA, czarine, & grande duchesse de Moscovie, impératrice de toutes les Russies, née le 7 de juin 1693, fille puînée de JEAN Alexiowitz, czar, & grand duc de Moscovie, mort le 26 de janvier 1696, & de *Proscovie* Fœderowna Solticow sa femme, fut mariée le 13 de novembre 1710, avec *Frédéric-Guillaume*, duc de Courlande, & resta veuve de lui sans enfans, le 21 de janvier 1711. Immédiatement après la mort du czar PIERRE Alexiowitz II du nom, son neveu à la mode de Bretagne, elle fut reconnue impératrice, & souveraine de toutes les Russies, & fut proclamée telle à Moscou le 30 de janvier 1730, vers les dix heures du matin, à la tête des troupes, au bruit du canon, & au son de toutes les cloches. Cette princesse étoit alors à Mittau en Courlande, lieu de sa résidence ordinaire. Elle y reçut le 5 de février la nouvelle de la mort du jeune czar, & en même temps celle de sa proclamation, par l'arrivée du prince Dolgorucki, qui lui avoit été envoyé de Moscou par le sénat & les grands avec trois autres seigneurs, & un lieutenant des gardes du corps. Elle partit peu de jours après, & arriva à Moscou le 19 du même mois de février; & après avoir passé quelques jours dans un monastère des environs, elle fit son entrée publique dans cette capitale le 26. Les députés qui lui avoient été envoyés à Mittau, lui avoient présenté de la part du haut conseil quelques articles, par lesquels le pouvoir monarchique avoit été beaucoup restreint, & suivant ces articles elle ne devoit gouverner que de concert avec le haut conseil. Elle avoit accepté & signé ces conditions. Depuis le haut conseil, les généraux & la noblesse avoient résolu de lui présenter encore d'autres propositions; mais le 8 de mars, trois cens quatre-vingt-dix gentilshommes, dont la plupart possedoient des charges militaires, & civiles, ayant à leur tête le velt-maréchal Trubetzkoi, & le knées Alexis Czerkaski, sénateur, se rendirent au palais, & demanderent audience à la nouvelle czarine, qui la leur accorda après avoir mandé les membres du haut conseil. Le maréchal de Trubetzkoi, étant entré dans la salle d'audience avec toute sa suite, présenta à la czarine un mémoire, contenant que comme parmi les articles qu'elle avoit signés, il y avoit diverses choses qui pouroient être préjudiciables à l'état, ils prioient sa majesté de leur permettre de déliberer encore sur la forme d'une prochaine régence; ce qu'elle leur accorda. L'après midi le maréchal Trubetzkoi, étant rentré avec sa suite dans la salle d'audience, représenta à la czarine, qu'après une mure délibération ils avoient résolu que le gouvernement monarchique étoit le seul qui convînt à l'empire russien, que pour cet effet ils la supplioient de vouloir accepter la souveraineté en entier, & avec la même autorité que ses prédécesseurs l'avoient possedée. Sur quoi la czarine leur répondit que son intention étoit de gouverner ses sujets en paix & en justice; mais que comme elle avoit signé certains articles, elle devoit savoir si les membres du haut conseil consentoient qu'elle acceptât les offres de son peuple. Les membres de ce conseil ayant sur cela fait connoître par une inclination de tête qu'ils y consentoient, la czarine accepta la souveraineté, & fit rapporter les articles qu'elle avoit signés, qui furent déchirés sur le champ. Ensuite elle réunit en un seul corps le haut conseil privé, & le sénat sous le nom de sénat de régence, & elle le composa de 21 membres. Elle fut couronnée dans la grande église de Moscou, avec beaucoup de solemnité le 9 de mai 1730, & après avoir fait publier le 28 de décembre 1731, un manifeste, ou décret concernant

la succession future au trône de la monarchie russienne, elle partit de Moscou avec sa cour le 11 de janvier 1732, pour se rendre à Petersbourg, où étant arrivée le 26 suivant, elle y fit le lendemain son entrée en cérémonie. Cette Princesse est morte à Petersbourg le 28 octobre 1740, âgée de 47 ans, quatre mois & vingt-un jours. *Voyez au titre* MOSCOVIE, la succession des czars de Russie.

Reines d'Angleterre.

ANNE de Cléves, reine d'Angleterre, fille de JEAN III du nom, duc de Cléves & de Juliers, comte de la Marck, & de *Marie* duchesse de Juliers & de Mons, comtesse de Ravensberg, fut mariée le 6 janvier 1540, à *Henri* VIII roi d'Angleterre, dont elle fut la quatriéme femme. Elle avoit beaucoup d'esprit, de fierté & d'ambition. Ce fut par son conseil que Henri unit la dixiéme partie des biens ecclésiastiques au domaine de la couronne, & qu'il supprima l'ordre de S. Jean de Jérusalem, ou de Malte, en Angleterre. Thomas Cromwel, qui manioit toutes les affaires de l'état, avoit fait le mariage de Henri & d'Anne en 1540 : il eut la tête coupée, après avoir été convaincu de diverses entreprises criminelles ; & la mort de ce ministre causa la ruine de la reine. Henri qui commençoit à s'en dégouter, lui fit dire après six mois de mariage, qu'il ne la pouvoit plus reconnoître pour sa femme, puisqu'elle étoit luthérienne. Ce compliment irrita la fierté d'Anne. Elle parla avec mépris de l'inconstance du roi, & dit qu'elle avoit été promise à un autre avant son mariage avec Henri. C'en fut assez pour donner prétexte à des juges complaisans & flateurs de prononcer une sentence de séparation en l'année 1540. Le roi en témoigna un plaisir extrême, & huit jours après il se remaria pour la cinquiéme fois avec Catherine Howard, à laquelle il fit d'abord couper la tête, parcequ'il ne l'avoit pas trouvée vierge. Cette aventure vengea la princesse de Cléves, qui se retira chez son frere, où elle mourut l'an 1557. * Du Chêne, *hist. d'Angl.* De Thou, *histoire.*

ANNE, fille de FRÉDÉRIC II, roi de Danemarck, épousa *Jacques* VI, roi d'Ecosse, puis d'Angleterre I du nom, & mourut le 2 mars 1619. On en peut voir les particularités dans les mémoires de Melvil. *Voyez* aussi la chronique de Backer.

ANNE, reine de la Grande Bretagne, fille de JACQUES II, & de sa premiere femme *Anne* Hyde. Elle naquit en 1665, & fut toujours élevée dans la religion protestante par les soins de Charles II, quoiqu'elle descendît d'un pere & d'une mere catholiques. En 1669, on l'envoya en France à cause d'une incommodité qu'elle avoit aux yeux, & le feu roi Louis XIV tâcha toujours de porter son pere à la marier à un prince qui fût catholique & dans les intérêts de la France. On proposa même les ducs de Savoye & de Modéne, & Jacques II s'engagea par un traité secret à lui faire épouser quelque prince catholique, & à prendre soin lui-même de l'éducation de ses enfans ; mais Charles continua d'élever la princesse dans la religion protestante, & elle fut mariée avec le prince *Georges* de Danemarck en 1683. La princesse Anne quitta la cour d'Angleterre, lorsque le prince d'Orange fut entré dans ce royaume, & n'y revint qu'après le couronnement du roi Guillaume & de la reine, & à leur sollicitation. Le roi Guillaume étant mort au commencement de 1702, elle se trouva la plus proche héritiére de la couronne, & fut proclamée reine le 8 mars de la même année. Dès le mois de mai suivant, elle déclara la guerre à la France, au sujet de la succession d'Espagne, en vertu de l'alliance que le roi Guillaume avoit faite avec l'empereur & avec les Etats généraux, & créa le comte de Marlborough général des troupes angloises qui servoient hors de l'Angleterre. La guerre avec la France dura jusqu'en 1711, & fut fort animée. Mais les Whigs, qui avoient été pendant tout ce temps-là les plus forts dans le parlement, ayant été exclus du ministére, & les Thorys ayant pris leur place, la face des affaires changea sous eux, & l'Angleterre commença à prêter l'oreille aux propositions de paix que la France lui fit en particulier. Après plusieurs négociations, le congrès d'Utrecht s'ouvrit, & la paix se fit à l'avantage de la France en 1713 à Utrecht, entre la France, l'Espagne & les alliés. Il n'y eut que l'empereur qui continua encore la guerre pendant quelque temps. On fit dissoudre le parlement d'Angleterre en 1713, & il s'en assembla un nouveau le 16 février 1714. Plusieurs autres révolutions qui arriverent dans le même temps en Angleterre, firent soupçonner à la reine Anne qu'elle étoit mal conseillée. Elle en tomba malade, & mourut le douziéme d'août 1714. La réunion réelle de l'Angleterre avec l'Ecosse, est un des évenemens les plus considérables de son regne : il arriva en 1706. L'Ecosse obtint alors des places & des voix dans le parlement. La reine Anne ne laissa point d'enfans de son mariage, ceux qu'elle avoit eus étant presque tous morts dès le berceau. * Voyez *les hist. mod. d'Angleterre.*

Reine de Danemarck.

ANNE de Brandebourg, reine de Danemarck, fille de JEAN II de ce nom, électeur de l'empire, & de *Marguerite* de Saxe, fut mariée le 10 avril 1502, à *Frédéric* I, roi de Danemarck, qu'on dépouilla depuis de ses états, & mourut le 2 mai 1521, âgée de trente-quatre ans.

Reine d'Espagne.

ANNE d'Autriche, reine d'Espagne, fille aînée de l'empereur MAXIMILIEN II, & de *Marie* d'Espagne, naquit en la ville de Cigale le 11 novembre 1549. Le roi Philippe II ayant perdu Elizabeth de France sa troisiéme femme, épousa avec dispense du pape la princesse Anne sa niéce en 1570. Elle passa dans les Pays-Bas, où après avoir fait son entrée à Anvers & dans les autres villes, & avoir reçu les honneurs dus à son rang & à sa naissance, elle s'embarqua à Flessingue le 25 septembre. La reine Elizabeth la fit recevoir dans les ports d'Angleterre, où elle s'arrêta ; & lorsqu'elle fut arrivée heureusement en Espagne, on fit de grandes magnificences pour célébrer son mariage, que le ciel bénit par la naissance de cinq fils & d'une fille. PHILIPPE III, roi d'Espagne, fut le seul qui resta de ces enfans. Au reste, cette sage princesse, sœur d'*Elizabeth* reine de France, femme du roi *Charles* IX, étoit recommandable par sa douceur, par sa patience, par sa piété & sa charité. Le roi Philippe II tomba dangereusement malade en 1580. La reine Anne le servit toujours avec un soin extrême ; & peu de temps après, étant attaquée d'une fievre fâcheuse, elle mourut le 25 octobre de la même année 1580. S. Charles Borromée prononça lui-même l'oraison funébre de cette reine, aux obséques qui lui furent faites à Milan le 6 septembre 1581. * Tripotius. Strada. De Thou. Mariana. Hilarion de Coste, *élog. des dames illust.*

Reine de Hongrie et de Bohême.

ANNE Jagellon ou de Hongrie, reine de Hongrie & de Bohême, fille de LADISLAS VI, roi de Hongrie & de Bohême, & d'*Anne* de Foix, fille de *Jean*, comte de Candale, épousa en 1521, *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, fils puîné de *Philippe* I roi d'Espagne. Après la mort de *Louis*, dit *le jeune*, roi de Hongrie & de Bohême son frere, mort sans postérité le 29 août 1526, elle succéda à ses états : & Ferdinand fut couronné à Albe l'an 1527. Un autre parti avoit

avoit déja élu roi, dès le 11 novembre 1526, Jean de Zapol, comte de Scepus & waivode de Transilvanie, qui s'étoit mis sous la protection de Soliman, empereur des Turcs. Il prit les armes contre l'archiduc Ferdinand & Anne; & portant la guerre dans leurs états, il assiégea Vienne en Autriche l'an 1529. Cette reine témoigna dans cette conjoncture beaucoup de prudence & de courage; & Ferdinand, depuis empereur, trouva dans la constance de cette princesse, une consolation aux maux dont il se voyoit accablé. Leur mariage fut suivi de la naissance de quinze enfans, quatre fils & onze filles. Elle les élevoit avec soin, & s'occupoit à des exercices de piété, dans le temps que le roi son époux étoit obligé de faire tête, ou aux Turcs ou aux Protestans. Entre ses filles, *Anne* d'Autriche, princesse d'un grand mérite, fut mariée par l'empereur Charles-Quint son oncle, l'an 1546, à *Albert* duc de Baviere. Deux autres ont été meres de deux de nos reines de France. *Marguerite* d'Autriche, reine d'Espagne, fut mere d'ANNE d'Autriche, épouse de *Louis* XIII, & mere de *Louis* XIV. *Jeanne*, grande duchesse de Toscane, eut de *François* de Médicis, *Marie*, épouse de *Henri* IV, & mere de *Louis* XIII. Ce fut aux couches de la princesse *Jeanne* que mourut la reine Anne de Hongrie, le 27 janvier de l'an 1547.* Joannis Gans, *Arboretum genealogicum domus Austriacæ*. De Thou. Mariana. Matthieu. Hilarion de Coste, &c.

Reines de Pologne.

ANNE de Pologne ou Jagellon, reine de Pologne, étoit fille du roi SIGISMOND I, & de *Bonne* Sforce, fille de *Jean Galeas*, duc de Milan, & sœur du roi *Sigismond* II, surnommé *Auguste*. Après la mort de ce dernier en 1572, Henri duc d'Anjou, depuis roi de France III de ce nom, fut mis en sa place, & couronné le 15 février de l'an 1574. Mais lorsqu'il fut sorti de Pologne, au mois de juin, on élut Etienne Bathori, prince de Transilvanie, qui fut couronné le premier jour de mai de l'an 1576. Pour complaire aux états du royaume, il épousa *Anne* de Pologne, quoique sexagenaire, & incapable d'avoir des enfans. La princesse eut aussi cette complaisance pour ces mêmes états, & voulut bien se sacrifier pour établir la paix & la tranquillité dans le royaume. Le roi Etienne mourut le 13 décembre de l'an 1586, & la reine passa le reste de ses jours dans un saint veuvage, jusqu'en 1596.

ANNE d'Autriche, reine de Pologne & de Suéde, fille de CHARLES d'Autriche, archiduc de Gratz, &c. & de *Marie* de Baviere, sœur de l'empereur *Ferdinand* II, naquit à Gratz le 15 août de l'an 1573, & fut élevée par sa mere, qui étoit une très-sage princesse, dans les sentimens d'une grande piété. Elle fréquentoit très-souvent les sacremens de la pénitence & de l'eucharistie, & ne trouvoit de plaisir que dans les entretiens spirituels, dans la lecture des livres saints, & dans la méditation des mystères du salut. Ses visites ordinaires se faisoient dans les monastères & dans les hôpitaux, & on ne vit jamais de princesse plus attachée aux exercices de charité & de dévotion. Après la mort d'Etienne Bathori roi de Pologne, quelques sénateurs élurent Maximilien d'Autriche le 12 août de l'an 1587; mais Sigismond III, roi de Suéde, avoit déja été élu le 9 du même mois; cette concurrence fut le sujet d'une guerre qui ne fut point avantageuse à Maximilien. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis le pape Clément VIII, étant légat en Pologne, termina ce grand différend. Ensuite voulant affermir la paix qu'on venoit de conclure, il proposa le mariage d'Anne d'Autriche avec le roi Sigismond. On célébra leurs nôces en 1592, & l'archiduchesse sa mere voulut la conduire elle-même en Pologne. Le roi étoit charmé du mérite & des vertus d'Anne, de laquelle il eut deux filles & un fils unique, LADISLAS IV, qui a été aussi roi de Pologne. Elle mourut extrêmement jeune, l'an 1595. Sigismond épousa en secondes nôces *Constance* d'Autriche, sœur d'*Anne*. * Gusman, *vita y muerte de D. Margareta de Austria*, &c. Hilarion de Coste, *éloge des dames illustr.* &c.

Princesses, Duchesses, &c.

ANNE COMNENE, fille de l'empereur ALEXIS Comnene, dit l'*Ancien*, & d'*Irene*, s'est rendue plus illustre encore par son savoir & par son esprit, que par sa qualité & par sa naissance. Zonare assure que cette princesse aimoit l'étude avec une ardeur extrême, qu'elle en faisoit son occupation ordinaire; & que non-seulement elle s'attachoit à l'histoire & aux belles lettres, mais encore à la philosophie. Elle écrivit en quinze livres l'histoire du regne de l'empereur Alexis Comnene, son pere, depuis l'an 1069, jusqu'à l'an 1118. Ce regne avoit été de trente-sept ans quatre mois & quinze jours, depuis le 1 jour d'avril, qu'Alexis se fit couronner en 1081, jusqu'à sa mort arrivée le 15 août 1118. Anne Comnene promet dans la préface de son histoire, de n'y rien dire qu'on puisse accuser de complaisance & de flaterie, & qui ne soit très-conforme à la vérité. Cependant son histoire semble être un éloge continuel; & les auteurs latins surtout ne conviennent pas de tout ce qu'elle y rapporte. Ils ne parlent d'Alexis Comnene, que comme d'un prince fourbe & dissimulé, dont le regne fut plus remarquable par ses lâchetés, que par ses belles actions. A la vérité, son injuste jalousie fit grand tort aux François, qui se croiserent sous Godefroi de Bouillon, pour la conquête de la terre-sainte. Mais peut-être qu'il y a trop d'aigreur dans les ouvrages des Latins, & trop de louanges dans celui d'Anne Comnene. Hœschelius en publia les huit premiers livres, qu'il avoit tirés de la bibliotheque d'Augsbourg. J. Gronovius y travailla depuis; & en 1651, le P. Nicolas Poussines jésuite, les donna avec sa traduction latine, que nous avons de l'impression du Louvre. Du Cange en a donné une édition ornée de savantes notes. Ensuite le président Cousin nous a encore donné une traduction en notre langue, de l'*Alexiade*, qui est écrite avec beaucoup d'art & d'éloquence, & qu'on pouroit en quelque façon mettre en parallele avec l'histoire de Quinte-Curce. *Voyez* les préfaces des différentes éditions de l'histoire d'Anne Comnene. * Gesner. Possevin. Vossius. Le Mire, &c. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XII siécle*.

ANNE de Lorraine, princesse d'Orange, dame d'un grand jugement, & d'une piété exemplaire, étoit fille d'ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, & de *Renée* de Bourbon, fille de *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, viceroi de Naples, &c. Anne naquit le 25 juillet de l'an 1522, & épousa 1°. par traité du 22 août 1540, *René* de Nassau de Châlon, prince d'Orange. Mais elle ne vécut pas long-temps avec ce prince; car il mourut sans postérité le 15 du mois de juillet 1544, au camp de l'empereur Charles-Quint, devant la ville de Saint-Dizier: 2°. *Philippe* de Croi I de ce nom, duc d'Arschot; & *c'est de ce mariage que descendent les ducs de Croi & d'Havré.*

ANNE de Saxe, princesse d'Orange, étoit fille de MAURICE duc & électeur de Saxe, mort en 1553. Auguste de Saxe son oncle la maria l'an 1561, à *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, qui étoit veuf d'une autre *Anne* comtesse de Buren, &c. Les nôces se firent à Leipsick, avec beaucoup de magnificence. Divers princes s'y trouverent, & entr'autres Frédéric roi de Danemarck. Anne eut de ce mariage divers enfans, & entr'autres MAURICE, prince d'Orange, capitaine général de la république de Hollande; *Anne*, femme de *Guillaume-Louis* comte de Nassau, gouverneur de Frise; & *Emilie*, mariée l'an 1597, à *Em-*

manuel I, prince de Portugal, & viceroi des Indes. Anne de Saxe, princesse d'Orange, mourut vers l'an 1573. Le prince *Guillaume* épousa le 12 juin 1574, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis*, duc de Montpensier, qui avoit été abbesse de Jouare, & qui s'étoit faite huguenote. * De Thou, *hist. l.* 28. La Pise, &c.

ANNE de Savoye, princesse de Tarente, fille d'AMEDÉE IX, dit *le bienheureux*, & d'*Yolande* de France, fille du roi *Charles* VII, & sœur de *Louis* XI, fut mariée à *Frédéric* d'Aragon prince de Tarente, puis roi de Naples & de Sicile. Ce prince étoit fils puîné de *Ferdinand* I, dit *le bâtard*, roi de Naples & de Sicile, & frere d'*Alfonse*. Son mariage fut conclu à la Lande, dans le diocèse de Chartres, le 1 du mois de septembre de l'an 1478, par l'autorité du roi Louis XI, oncle d'Anne de Savoye. Louis lui promit une terre de douze mille livres de rente, avec les comtés de Roussillon & de Cerdagne, à la charge de l'hommage; & Ferdinand I constitua deux cens mille ducats à son fils Frédéric, qui fut depuis roi de Naples & de Sicile, après Ferdinand II son neveu, l'an 1496. * Guichenon, *histoire de Savoye*.

ANNE de Chypre, duchesse de Savoye, fille de JANUS roi de Chypre, de Jérusalem & d'Armenie, fut promise en mariage par contrat du 19 août 1431, à *Amedée* de Savoye, prince de Piémont, fils d'*Amedée* VIII premier duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourgogne. Mais ce prince étant mort quelque temps après, on résolut de la marier avec *Louis*, comte de Genève, fils puîné du même *Amedée* VIII. Cette alliance fut arrêtée & conclue à Nicosie le premier jour de l'an 1432. La princesse Anne, dont Olivier de la Marche parle comme de la plus belle princesse de son temps, eut en dot cent mille ducats d'or de Venise, & le duc Amedée lui assigna dix mille écus de douaire. Jean de Luzignan, prince d'Antioche, fils aîné du roi Pierre de Luzignan, comte de Tripoli, & les évêques de Paphe, de Famagouste & de Tortone se trouverent à ce traité, & la cérémonie des nôces se fit au mois de février de l'an 1433. Le duc de Savoye y avoit invité Marguerite sa fille, femme de Louis III roi de Naples, comte de Provence, &c. Elle s'y trouva, & avec elle le duc de Bourgogne, Hugues de Luzignan cardinal de Chypre, oncle de la princesse, le duc de Bar, le comte de Nevers, le prince d'Orange, le comte de Fribourg, & d'autres seigneurs de considération. Louis son mari fut depuis duc de Savoye. La princesse son épouse, qui étoit belle, spirituelle & adroite, le gouverna si absolument, qu'elle disposa de toutes les charges & des finances. Elle se servit de son autorité pour fonder diverses maisons religieuses, comme le monastère des cordeliers de Genève, une chapelle de sainte Anne dans l'église des dominicains de Chamberi, les observantins de Turin & de Nice, &c. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. Ce prince mourut le 29 janvier de l'an 1465. La princesse Anne son épouse étoit morte le 11 novembre 1462; elle fut enterrée avec l'habit de S. François, dans l'église des cordeliers qu'elle avoit fondée. * Olivier de la Marche, *dans ses mémoires.* Monstrelet, *tom. II*, *fol. 66.* Chronique de Savoye, *l.* 3, c. 27. Guichenon, *hist. de Savoye.*

ANNE de Danemarck, duchesse de Saxe, fille de CHRISTIERN III, roi de Danemarck, & de *Dorothée* de Saxe, fut mariée au mois d'octobre de l'an 1548, à *Auguste* duc, & depuis électeur de Saxe, fils de *Henri* & frere de *Maurice*. Ce dernier avoit eu beaucoup de part aux guerres d'Allemagne dans le XVI siécle, & l'empereur Charles-Quint, lui avoit donné la confiscation des biens de Jean Frédéric duc & électeur de Saxe. Comme Maurice n'avoit point d'enfans, & qu'en effet Auguste son frere lui succéda depuis, le roi de Danemarck fit mettre dans le contrat de mariage de sa fille, que le même Auguste renonceroit aux biens provenus de la confiscation du duc Jean-Frédéric, témoignant par cette clause qu'il n'approuvoit pas ce qui s'étoit passé. Cependant Christiern né de ce mariage en 1560, fut électeur, après la mort de son pere, arrivée le 2 fevrier de l'an 1586. Anne étoit morte en 1585, & *Auguste* avoit pris une seconde alliance avec *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim Ernest*, prince d'Anhalt. * Jacques-Auguste de Thou, *hist. l.* 5. Berthius, *rer. Germ. lib.* 2. *&c.*

ANNE de Pologne, duchesse de Pomeranie, fille de *Casimir* roi de Pologne, & d'*Elizabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, sœur de *Ladislas* roi de Hongrie, épousa *Bogislas* ou *Boleslas* X, de ce nom, duc de Pomeranie & de Stetin, à qui ses belles actions firent mériter le surnom de *grand*. Il étoit alors veuf de *Marguerite* de Brandebourg, fille de *Frederic* II. Anne qui étoit une princesse sage & pieuse, mais extrêmement delicate, & d'une foible santé, mourut en 1503, après quelques années de mariage.

ANNE de France, dame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, fille du roi Louis XI, & de *Charlotte* de Savoye sa seconde femme, fut accordée en 1471, à *Nicolas* d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson; mais ce traité n'ayant point eu d'effet, elle fut promise deux ans après, par contrat passé à Gergeau le 3 novembre, à *Pierre* de Bourbon, sire de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, qui l'épousa l'an 1474. Le roi pere de cette princesse, sûr de sa capacité, & prévenu de tendresse pour elle, l'établit par son testament, gouvernante du royaume & de la personne du roi Charles VIII son frere. Cette préférence souleva les grands du royaume, qui furent vaincus dans la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. La princesse gouverna sagement, & le duc Pierre son mari eut part au gouvernement. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. Elle mourut dans son château de Chantelle le 4 novembre 1522, âgée d'environ soixante ans. * *Voyez* les mémoires de Philippe de Comines, Robert Gaguin, Pierre Matthieu, Mezerai, le pere Anselme, &c. Voyez sur-tout les *éclaircissemens sur les premieres années du regne de Charles VIII*, par M. Lancelot, à la fin du tome VIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*; & dans le même volume, p. 579 *& suiv.* un ancien *poëme fait à la louange de la dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII*, avec des notes très-curieuses, & remplies de recherches par le même M. Lancelot.

ANNE de Bourgogne, fille de JEAN surnommé *sans peur*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, fut mariée en 1423, à *Jean* d'Angleterre, duc de Bedford, régent du royaume de France, pour son neveu Henri VI, roi d'Angleterre. Cette princesse mourut sans avoir eu d'enfans, dans l'hôtel de Bourbon le 14 novembre de l'an 1432, âgée de vingt-huit ans. Son corps est aux célestins de Paris, & son cœur aux grands augustins.

ANNE de Bourbon, duchesse de Nevers, fille de LOUIS II, duc de Montpensier, & de *Jacqueline* de Longwic, comtesse de Bar-sur-Seine, fut mariée en 1561 à *François* de Cleves II du nom, duc de Nevers, & elle mourut sans enfans, en 1594.

ANNE d'Est ou de Ferrare, duchesse de Guise & de Nemours, étoit fille d'HERCULE II duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille puînée du roi *Louis* XII. On lui donna au baptême le nom d'Anne, en mémoire de son aïeule Anne de Bretagne. La duchesse Renée de France aimoit les nouveautés que Calvin avoit introduites dans la religion. Une certaine fille de Ferrare, nommée *Fulvia Olympia Morata*, lui avoit inspiré ces sentimens; mais le duc prit soin d'en éloigner ses enfans. On envoya Anne en France, & en 1549, le roi Henri II son cousin, la maria au château de Saint-Germain en Laye à *François* de Lorraine, duc d'Aumale, puis second duc de Guise, prince de

Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan & grand-veneur de France, gouverneur du Dauphiné, & lieutenant général des armées de sa majesté. La princesse Anne étoit une des plus belles personnes de son temps, & une de celles qui avoient le plus d'esprit & de sagesse. Elle eut de son mariage six fils & une fille. Lorsque le duc de Guise eut été assassiné par Poltrot en 1563, Anne ne négligea rien pour prendre vengeance de cette perfidie. Depuis elle se remaria à *Jacques* de Savoye, duc de Nemours, fils de *Philippe* & de *Charlotte* d'Orléans, qu'elle perdit encore le 15 juin de l'an 1585, après en avoir eu deux fils & une fille, & passa encore vingt-trois ans en viduité. Cette princesse eut beaucoup de part aux desseins de la ligue, dont ses fils étoient non-seulement les partisans les plus zélés, mais encore les chefs les plus considerables. Elle mourut à Paris le 17 mai 1607, âgée de soixante-seize ans. Son corps fut porté à Anneci en Savoye, pour y être enterré auprès du duc de Nemours son second mari, & son cœur à Joinville, où est le tombeau du duc de Guise. Nous avons divers éloges funébres de cette princesse, & entr'autres un de Severin Bertrand, docteur, curé de la Ferté-Bernard.

ANNE de Bourbon, fille de JEAN I, comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* de Vendôme, fut dame de Cailli, de Quillebœuf, &c. du côté de sa mere, qui avoit hérité des terres de *Bouchard* VII son frere. Elle épousa 1°. *Jean* de Berri, comte de Montpensier, fils de *Jean* de France duc de Berri, qui étoit fils du roi *Jean* dit le *Bon*. Ce comte étoit veuf de *Marie* de France, fille de *Charles*, lorsqu'il épousa Anne de Bourbon; 2°. *Louis* dit le *Barbu*, duc de Baviere & seigneur d'Ingolstad, & mourut en travail d'enfant à Paris, ayant fait son testament en 1404.

ANNE, dauphine d'Auvergne, comtesse de Forez, dame de Mercœur, puis duchesse de Bourbon, fille unique & héritiere de BERAUD II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, surnommé *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, dame d'Ussel, fut accordée à *Louis* II, duc de Bourbon, par traité passé à Montbrison en Forez le 4 juillet de l'an 1368, & le mariage s'accomplit le 19 août 1371. Cette princesse célébre par sa sagesse & par sa piété, eut part à toutes les fondations pieuses du duc son mari, qui ajouta des terres très-considérables à celles qui étoient déja dans sa maison. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. Elle fit son testament le 19 septembre 1416, & fut enterrée dans la chapelle de Bourbon, du prieuré de Souvigni, que le duc son mari avoit fait bâtir. * Jean d'Orronville, *vie de Louis II, duc de Bourbon.*

ANNE de Viennois, comtesse de Savoye, fille d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* XI, comte de Viennois, & de sa troisiéme femme *Béatrix*, fille de *Boniface* I, marquis de Monferrat, fut mariée à *Amedée IV*, comte de Savoye, dont il eut deux filles. *Voyez* AMEDÉE IV.

ANNE, dauphine comtesse d'Albon & de Viennois, fille de GUIGUES XII, dauphin de Viennois, & de *Béatrix* de Savoye, & sœur de *Jean* I, aussi dauphin, lequel étant mort sans enfans en 1282, la laissa héritiere de ses états, épousa *Humbert* baron de la Tour du Pin. Mais Robert, duc de Bourgogne, obtint de l'empereur Rodolphe l'investiture du Dauphiné, prétendant qu'étant un fief masculin, il étoit le plus habile à succéder au dauphin Jean qui étoit mort sans postérité. Ce duc étoit Robert II, petit-fils d'Eudes III, frere du dauphin André, dit *Guigues* XI, aïeul de la dauphine Anne. Amedée IV, comte de Savoye, appuyoit les intérêts de Robert, & l'on en vint à une guerre ouverte, qui occasionna de sanglants combats & plusieurs siéges. Le roi Philippe *le Bel* s'étant porté pour médiateur entr'eux, il fut fait un accommodement qui contenta le duc, qui maintint Anne & Humbert dans la possession de cette principauté, & qui l'assura à leurs descendans; mais les différends qui s'étoient élevés entre le dauphin & le comte de Savoye, ne cesserent point. Le principal sujet de la guerre fut l'indépendance de la baronie de la Tour, qu'Amedée fut enfin contraint de reconnoître. Le mariage d'Anne & de Humbert fut béni par la naissance de dix enfans, quatre fils & six filles. Ils avoient fondé le monastère de Salettes, pour des religieuses chartreuses. Anne mourut en 1296, & y fut enterrée. Humbert se retira aux chartreux du Val-sainte-Marie, & y mourut l'an 1307. * Chorier, *hist. du Dauphiné.* Du Chêne, *hist. de Bourgogne*, Guichenon, *hist. de Savoye.*

ANNE d'Alençon, marquise de Montferrat, fille de RENÉ duc d'Alençon, pair de France, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit au mois d'octobre de l'an 1592, & le 30 août de l'an 1508, elle fut mariée dans l'église de S. Sauveur de Blois avec *Guillaume* Paleologue, V du nom, marquis de Montferrat. De cette alliance vinrent *Boniface* IV, mort d'une chute de cheval en 1530; & *Marguerite*, qui épousa en 1531 *Frédéric* de Gonzague, duc de Mantoue. Le P. Hilarion de Coste a écrit son éloge parmi ceux des dames illustres.

ANNE, troisiéme fille de CHARLES I, roi d'Angleterre, née à S. James le 17 mars 1637, avoit de l'esprit au-dessus de son âge, & mourut n'ayant encore que quatre ans. Dans son lit de mort, ceux qui étoient près d'elle l'exhortant à prier Dieu, elle répondit: *Je ne puis dire ma longue priere*, entendant par-là l'oraison dominicale, *je me contenterai de dire la courte: Eclairez mes yeux, Seigneur, de peur que je ne dorme du sommeil de la mort:* & en achevant ces mots, elle rendit l'esprit. * *Dict. Angl.*

ANNE, *voyez* plusieurs autres personnes qui ont porté ce nom, sous celui de leurs familles.

ANNE MARIE DE S. JOSEPH, religieuse de l'ordre de S. François dans le monastère de Salamanque, a été célébre par sa piété. Elle étoit de Ville-Castin, bourg du diocèse de Ségovie en Espagne. Son confesseur lui ordonna d'écrire sa vie. Elle obéit, & cet ouvrage fut imprimé à Salamanque en l'année 1631. C'est celle de la mort de cette bonne religieuse, qui arriva le 11 du mois de mars. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. p. 74.*

ANNE-MARIE MARTINOZZI, princesse de Conti, fille puînée du comte JERÔME Martinozzi, gentilhomme Romain, & de *Laura-Marguerite* Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin, ministre d'état, fut mariée au Louvre à Paris à *Armand* de Bourbon, prince de Conti, le 22 février de l'an 1644, & le 24 mars 1668 elle tint sur les fonts de baptême monseigneur le dauphin. Elle demeura veuve à vingt-neuf ans, & mourut à Paris le 4 février de l'an 1672 à l'âge de trente-cinq ans, laissant deux princes. *Voyez* BOURBON. Toute l'Europe a connu le mérite de cette princesse; & la France, qui a admiré sa piété & son désintéressement, en conserve chérement la mémoire.

ANNE, roi d'Estanglie ou des Anglois orientaux, *cherchez* ANNAS.

ANNE (Ange) cardinal, natif de Naples où sa famille a été très-illustre, fut évêque de Lodi; & ensuite le pape Urbain VI le fit cardinal en 1384. On dit qu'on l'envoya légat dans le royaume de Naples; mais cela n'est pas sûr. Nous savons seulement qu'il se trouva aux conciles de Pise & de Constance, & à l'élection de six papes. Il mourut à Rome sous le pontificat de Martin V, le 21 juillet de l'an 1428. Onuphre ne met sa mort qu'en 1431; mais c'est contre ce qui est contenu dans son épitaphe, qu'on voit à Naples dans l'é-

glise de sainte Marie de la Porte-neuve. * Onuphre. Ciaconius. Auberi. Ughel. &c.

ANNE, ordre de chevalerie institué en 1735, par Charles Frédéric duc de Holstein-Gottorp. La marque de cet ordre consiste en une croix d'or, émaillée de rouge à flammes, attachée à un large ruban rouge bordé de jaune, qui se porte en écharpe de la droite à la gauche. Au côté droit de la croix on voit au milieu le symbole d'Anne, & à la gauche ces lettres A. J. P. F. en chifres : c'est-à-dire, *Amantibus justitiam, pietatem, fidem*, à ceux qui aiment la justice, la piété, la fidélité. Ces lettres désignent Anne Iwanowna, alors impératrice de Russie, & Anne Petrowna, épouse défunte du duc Charles Frédéric, fondateur de l'ordre. Les premiers chevaliers de cet ordre qui furent créés le 14 février 1735, sont 1. *Charles-Pierre-Ulric*, alors prince héréditaire de Holstein-Gottorp; 2. *Adolphe-Frédéric*, duc de Holstein-Schleswig, évêque de Lubec; 3. son frere, le prince *Frédéric-Auguste* IV; 4. M. de *Brockdorf*, conseiller-privé; 5. M. de *Brummer*, premier maréchal de la cour; 6. M. de *Paulsen*, chancelier de la cour. * *Supplément de Basle*.

ANTIQUITÉ ET ORIGINE DES ANNEAUX.

ANNEAU, nous n'avons rien sur ce sujet de plus ancien, que ce qui est dit dans l'histoire sainte, que Juda fils de Jacob, donna son cachet ou son anneau à Thamar, pour assurance de sa parole. Le mot hébreu que l'on a traduit en cet endroit *anneau*, se prend au même sens dans le 3 *livre des Rois*, *c.* 21, où il est dit que Jezabel femme d'Achab, se servir de l'anneau du roi, pour cacheter les lettres au nom du roi, afin de perdre Naboth. Ces anneaux étoient en usage chez les Egyptiens, puisque Pharaon voulant élever Joseph à la charge de premier ministre, tira son anneau de sa main, pour le lui donner. Ils étoient en usage chez les Babyloniens; car il est remarqué dans l'histoire de Daniel que quand ce prophéte fut jetté dans la fosse aux lions, le roi de Babylone scella de son anneau, & de celui de ses deux ministres, la pierre qui avoit été mise à l'embouchure. * *Daniel. c.* 6. Thucydide rapporte que les rois de Perse avoient des anneaux, où les portraits de Cyrus & de Darius étoient gravés; & quand Alexandre eut conquis l'orient, il se servoit de l'anneau de Darius, dans les dépêches d'Asie, & du sien propre, dans celles de l'Europe. Les rois de Perse donnoient des anneaux à ceux qu'ils vouloient honorer. Il y a de l'apparence que les Grecs n'en avoient point du temps de la guerre de Troye, puisqu'on fermoit les lettres avec différens nœuds, au lieu de cachets. Les Lacédémoniens, pour envoyer à leurs généraux d'armée des lettres qu'on ne pût lire, rouloient le papier sur un bâton, & écrivoient sur ce papier ainsi roulé. Après l'avoir déroulé, ils le donnoient au porteur. Les caractères n'étant plus unis, on n'y connoissoit rien; mais en roulant ce papier sur un bâton de la même grosseur, la suite des caractères étant rétablie, la lettre devenoit lisible; c'est une preuve que l'usage des cachets n'étoit pas encore commun en Gréce. Ce que l'on écrit de Prométhée, & de l'anneau du roi Midas, est une fable. Les anneaux de Policrate & de Gygès sont fameux dans l'antiquité; mais il n'est point dit qu'ils fussent gravés. Josephe, *antiquit. jud. l.* 12, *c.* 5, au commencement, rapporte une lettre d'Arius, roi de Lacédémone, à Onias grand-prêtre des Juifs, & dit qu'elle étoit écrite dans une feuille quarrée & cachetée d'un cachet, sur lequel étoit empreinte la figure d'un aigle qui tenoit un serpent.

On ne sait point en quel temps les Romains commencerent à porter des anneaux. Leur plus ancien usage n'étoit pas pour l'ornement, mais pour cacheter & sceller les lettres, ou les autres choses qu'on vouloit tenir secrettes & cachées, ou pour faire foi dans les actes; & particulierement dans les testamens, dont la validité se prouvoit par l'apposition du sceau ou du cachet du testateur ainsi que le remarque Macrobe. *Veteres non ornatûs, sed signandi causâ annulum secum ferebant.* Cependant il y a eu depuis plusieurs espéces d'anneaux, & à différens usages.

DIFFÉRENTES SORTES D'ANNEAUX, & leur usage.

Il y avoit chez les Romains de trois sortes d'anneaux ou bagues que l'on portoit aux doigts; les unes s'appelloient *annuli sponsalii*, *geniales* ou *pronubi*, bagues des épousailles, anneaux de nôces & de mariage, que le fiancé donnoit à sa fiancée au nom de mariage; les autres se nommoient *annuli honorarii*, bagues qui servoient de marque d'honneur & de distinction entre les divers ordres de l'état, & dont on récompensoit aussi ceux qui avoient rendu quelque service signalé à la république; les troisiémes étoient appelles *annuli signatorii* ou *sigillatorii*; on s'en servoit pour cacheter des lettres.

1°. Les anneaux ou bagues que les Romains donnoient à leur fiancée, étoient de fer ordinairement, & on les mettoit au quatriéme doigt de la main. On en a vu aussi de cuivre & de bronze, avec de petites avances en maniere de clef, pour signifier que le mari donnant cette bague conjugale à son épouse, la mettoit en possession des clefs de la maison, dont elle devoit avoir soin. Il s'en est trouvé avec ces inscriptions, *bonam vitam*, *amo te*, *ama me*.

2°. Les bagues d'honneur étoient des marques du mérite des personnes qui les portoient. Les premiers Romains ne se servoient que de bagues de fer, plus propres à des gens de guerre, les préférant à des bagues de prix. Le vieux Tarquin fut le premier qui en porta d'or; & pendant un très-long-temps les sénateurs n'en eussent pas osé porter. La coutume s'établit ensuite d'en donner une d'or à ceux qui alloient en ambassade dans les pays étrangers de la part de la république, encore ne la portoient-ils que dans leurs entrées, ou aux jours de leurs audiences pour marque de leur dignité. Mais ensuite les sénateurs en prirent aussi d'or; & même les chevaliers, pour se distinguer du peuple, comme ils étoient distingués des sénateurs par la veste brochée d'or à gros boutons : ce qui arriva vers le temps de la seconde guerre punique ou de Carthage. Appien d'*Alexandrie* dit, qu'il n'y avoit que les colonels dans les armées qui eussent droit de porter des bagues d'or; ce qui leur servoit comme d'un titre de noblesse. Il est vrai que dans les désordres & la confusion des guerres civiles, le peuple & les soldats se donnerent la liberté d'en porter, & même les femmes, les esclaves & les affranchis se donnerent cette licence; ce qui obligea les consuls C. Asinius Pollio & C. Antistius, sous l'empereur Tibére, de faire un réglement, qui défend aux plébéiens d'en porter d'or, à moins que le pere ou l'aïeul paternel n'eût eu de revenu 400 grands sesterces; ce qui revient à peu près à dix mille livres de notre monnoie, avec le droit de prendre place dans le quatorziéme dégré du théatre, accordé aux chevaliers Romains, pour assister aux spectacles. Mais depuis l'empereur Commode, on honora même les affranchis de la bague d'or. Aurelius Victor dit, que l'infâme Macrin, fils d'un affranchi, reçut l'anneau d'or, & fut égalé par-là aux chevaliers, comme on le voit par ces vers du poëte Stace :

Mutavitque genus, levæque ignobile ferrum
Eruit, & celso natorum æquavit honori.

Ils affectoient de les porter d'un poids extraordinaire, & on en a vu du poids de quatre pistoles & demie d'or. Ce qui nous fait souvenir de ce que dit agréablement

Juvenal dans la septiéme satire, *v.* 134, qu'on n'auroit pas donné 200 pistoles à un avocat pour plaider une cause, eût-il été aussi éloquent que Ciceron, à moins qu'on n'eût vu briller à son doigt une bague extraordinairement grosse.

— Ciceroni nemo ducentos
Nunc dederit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Pline nous apprend que de son temps l'excès en étoit si grand, qu'il sembloit qu'on ne voulût se faire estimer que par le poids & le nombre des bagues, dont on chargeoit plutôt ses doigts qu'on ne les ornoit. C'est ce que nous dit Sénéque le *Philosophe ; Oneramus annulis digitos, & in omni articulo gemma disponitur.* Ces bagues étoient ornées de chatons faits souvent de la même matiere, ou de pierres précieuses gravées différemment.

3°. Sous l'empereur Claude, on ordonna de faire des cachets sur le métal même, & non pas sur des pierres précieuses. Les différentes gravures, qui étoient enfermées dans les chatons de bagues, faisoient les cachets que nous nommons *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont ils fermoient leurs lettres, qu'ils imprimoient sur leurs actes, &c. Ils fermoient leurs lettres, de la maniere que nous les fermons aujourd'hui, hormis qu'au lieu de soye, ils se servoient de fil ou de lin, dont ils entouroient la lettre par le haut ; & ensuite ils appliquoient par-dessus une certaine terre mollé, ou de la cire, surquoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec la salive. Cicéron nous a décrit cette maniere dans la troisiéme Catilinaire : *Tabellas proferri jussimus, quæ à quoque dicebantur datæ ; primùm ostendimus Cethego signum cognovit, nos linum incidimus, legimus.* » Nous fimes apporter les lettres, nous les montrâmes à Cethegus, » qui reconnut le cachet, nous coupâmes le fil, & » nous en fîmes la lecture. » Plaute nous a encore décrit la chose plus nettement dans ses Bacchides : *Cedo tu ceram ac lignum, actutùm age, obliga, obsigna citò :* » Donne-moi vîte de la cire & du lin, ferme la lettre & y mets ton cachet. » Aussi ce lin se nommoit *vinculum epistolæ ;* & Juvenal appelloit *gemma uda*, l'empreinte du cachet qu'on mouilloit avec la salive. Les Romains cachetoient de la même maniere les contrats & les testamens ; car sitôt que les témoins avoient entendu la lecture d'un testament, on le fermoit en leur présence, & on y passoit trois filets, sur lesquels ils mettoient de la cire, & y imprimoient leurs cachets. Cela fut ainsi ordonné par le sénat du temps de Neron, au rapport de Suétone. Il falloit même, lorsqu'on vouloit ouvrir le testament, que les témoins, ou une partie d'entr'eux s'y trouvassent, afin de reconnoître leurs cachets. *Tabellæ testamenti aperiuntur hoc modo, testes vel maxima pars eorùm adhibeantur, qui signaverint testamentum, ut ita agnitis signis, rupto lino aperiatur & recitetur. Jul. Paul.* Ces cachets servoient encore à sceller leurs celliers, & les dépenses où ils enfermoient les provisions de leurs maisons ; car Plaute fait ainsi parler une mere de famille, qui alloit rendre visite à sa voisine, dans la comédie intitulée *Casina : Obsignate cellas, referte annulum ad me ;* & le même poëte introduit un esclave, qui se plaint de son maître, qui cachetoit sa salliere, de peur qu'on ne prît du sel. *Isti parci promi, qui salinum servis obsignant cum sale.* Antiq. Rom.

Outre ces anneaux qu'on portoit au doigt, & avec lesquels on cachetoit, il y en avoit d'autres qui avoient un autre usage, & qui servoient à suspendre un poignard à la ceinture avec une chaînette. Tel est celui qu'on trouva en 1716, près de Bourges, & qui avoit deux pouces & demi de circonférence, sans chaton, ni rien d'équivalent au chaton ; mais sur lequel étoit gravé en dehors, *A dros y dros saros*, c'est-à-dire, *à fidéles je serai fidéle ;* & en dedans le nom du seigneur à qui avoit appartenu l'anneau, *Tebal Gugutani.* * *Mém. de Trevoux, Avril* 1717.

Figures que l'on gravoit sur les anneaux.

Il falloit qu'il y eût quelque gravure sur les anneaux ou cachets, autrement ils n'auroient servi de rien. Il paroît qu'on gravoit déja du temps de Moyse sur les pierres précieuses & sur les lames d'or ; puisqu'il est écrit, *Exod.* 28, que les noms des douze enfans d'Israël étoient gravés *en gravure de cachet*, sur les deux pierres précieuses qui soutenoient le pectoral du grand prêtre ; & ces mots *la sainteté du Seigneur*, sur la lame qu'il portoit à sa tête. Selon Joseph, les noms des douze tribus étoient aussi gravés séparément sur les douze pierres du pectoral. On a une infinité de pierres antiques & modernes ainsi gravées, qui servoient de cachets ; mais chacun les faisoit selon son inclination, son intérêt, sa profession, ses dispositions & sa fantaisie. Les uns y faisoient graver les portraits de leurs peres ou de leurs ancêtres, comme Lentulus celui de son aïeul ; & Scipion *le Jeune*, celui d'Africain ; les amans celui de leurs maîtresses, comme l'empereur Commode celui de Martia en amazone ; ce qui n'étoit pas peu commun, puisque selon S. Clément d'*Alexandrie*, on voit que de son temps beaucoup de gens, pour flater leurs passions, faisoient encore graver nuds dans leurs cachets ceux qu'ils aimoient. (*l.* 3, *ch.* 2.) Les conquerans, celui des rois qu'ils avoient vaincus, comme Sylla, celui de Jugurtha ; Scipion l'*Africain*, celui de Siphax ; les citoyens, celui des fondateurs de leurs villes, comme quelques Grecs, celui d'Hellen ; les Pergameniens, celui de Pergamus ; ceux d'Heraclée, celui d'Hercule ; ceux d'Alexandrie, celui d'Alexandre ; ceux de Séleucie, celui de Séleucus ; ceux d'Athènes, celui de Solon ; ceux de Lacédémone, celui de Lycurgue, &c. Les courtisans, ceux de leurs princes & de leurs ministres ; comme Narcisse, celui de Pallas ; Aristène, celui d'Agatocle ; plusieurs Romains, celui de Séjan ; les soldats, ceux de leurs capitaines ; témoins ceux que l'on envoya au supplice, parcequ'ils avoient les images de Brutus & de Cassius, à ce que dit S. Ambroise ; les prêtres ceux de leurs dieux ; les philosophes ceux des auteurs de la secte dont ils étoient ; les poëtes & les orateurs, ceux des hommes qui avoient excellé dans leur profession ; les empereurs, ceux des princes illustres, ou qu'ils vouloient imiter, comme Auguste, celui d'Alexandre *le Grand.* Plusieurs prenoient les effigies des dieux, d'autres celles des temples, quelques-uns des symboles. S. Clément exhorte les chrétiens à prendre dans leurs cachets, au lieu de figures profanes, une colombe, ou un poisson, ou un navire poussé par les vents, ou une lyre, ou une ancre. Les diocésains prenoient quelquefois le portrait de leur évêque ; comme ceux d'Antioche, celui de Meletius leur pasteur, au rapport de S. Chrysostôme ; les cliens, celui de leurs protecteurs ; les affranchis, celui de leurs maîtres, &c. On y gravoit quelquefois des actions singulieres, souvent des dessins de pure imagination, & assez ordinairement des lettres du nom de celui à qui il appartenoit, soit en abregé, soit en entier, ausquels on ajoutoit quelquefois celui de sa qualité & de son pays. Du temps de Pline ces cachets étoient les plus ordinaires en Orient & en Egypte. On en trouve quelques-uns de même chez les Grecs. Entre ceux des anciens François, le plus remarquable est l'anneau d'or du roi Childéric, trouvé dans son tombeau, où sa figure & son nom sont gravés. Il y a de l'apparence que les autres rois suivirent son exemple. Cependant l'usage des sceaux apposés aux patentes, n'a été commun que fort tard en France, comme le P. Mabillon le marque. Il n'y en avoit point dans la premiere race de nos rois, quoique leurs patentes fussent ornées de leurs figures. On

en parle sous les Carlovingiens ; mais dans la famille de Hugues *Capet*, ils devinrent communs. L'anneau du pêcheur, dont les papes se servent, n'est en usage que depuis quatre cens ans ou environ. On ne parle point ici des cachets sur lesquels on a gravé ce qu'on appelle les armes des familles, qui sont fort modernes ; ni des pierres sur lesquelles l'erreur ou la superstition ont fait graver des figures, où des caractères, comme des talismans ; & d'autres pierres ou médailles superstitieuses. * *Biblioth. univers. des hist. proph.* par M. Dupin, *édit. de Paris*, *in* 8°. 1707.

Les ducs de Savoye prennent possession de leurs états, en prenant l'anneau de S. Maurice. Le doge de Venise épouse tous les ans la mer le jour de l'Ascension en y jettant un anneau d'or. Les évêques recevoient autrefois l'investiture, en recevant le bâton pastoral & l'anneau. Surquoi il est à remarquer qu'il y a encore des évêchés, où le nouvel évêque va recevoir l'anneau d'une abbesse à la porte de son monastère ; & lorsqu'il est mort, on porte le corps à la porte du même monastère, où cette abbesse lui ôte l'anneau du doigt, pour le donner à son successeur. * Le P. Ménétrier, *origine des armoiries*.

ANNEAUX SAMOTHRACIENS, *Annuli Samothracii ferrei*. Ces anneaux, selon Artemidore, étoient de fer au dehors. On leur attribuoit de grandes vertus, comme de guérir de l'envie, de préserver de plusieurs maux, & d'être de bon augure dans les songes. Petrone, parlant des anneaux que Timalcion portoit, dit que celui qu'il avoit au petit doigt, étoit d'or semé de petites étoiles de fer. Isidore, après Pline, nous apprend que les esclaves environnoient d'or leurs anneaux, qui étoient de fer. On peut dire que ces anneaux de Samothrace étoient des talismans, dont le fer étoit constellé. Telles étoient aussi ces bagues, dont la fabrique avoit été enseignée par Salomon, si l'on en croit Josephe, avec lesquelles on pouvoit chasser les démons ; & ces bagues creuses d'Artemidore, qui renfermoient, dit-on, quelque chose de surnaturel. Les peuples de l'isle de Samothrace se sont appliqués à étudier les secrets de la nature, & Pythagore y apprit une espéce de philosophie, qu'il nomme divine, qui est celle des talismans ou des anneaux constellés. Les dieux Samothraces sont ceux qui présidoient à la science des talismans. Tertullien fait mention de trois autels dédiées à trois sortes de divinités, *Magnis*, *Potentibus*, *Valentibus* ; & l'on croit, ajoute-t-il, que ces dieux sont venus de Samothrace, qu'ils peuvent tout pour l'exécution des desseins difficiles ; & qu'ils président aux grandes entreprises. Varron les appelle *Divi potentes* ; & il prétend que c'est le ciel & la terre. * *Antiq. Græc. & Rom.*

ANNEAUX enchantés, *voyez* TALISMANS.

ANNEBAUT (Claude d') baron de Retz & de la Hunaudaye, commandeur de l'ordre de S. Michel, maréchal & amiral de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du roi François I. Il commença à se faire connoître à la défense de la ville de Mezieres, assiégée par le comte de Nassau, en 1521. Il se trouva à la bataille de Pavie, & y fut fait prisonnier. Ensuite il défendit la ville de Turin assiégée par l'armée impériale ; & emporta Quieras, Saluces, Montcalier, & d'autres places dans le Piémont, en 1536. Le roi le fit capitaine général de la cavalerie-légere ; & ce fut alors qu'il secourut Térouanne, où il acquit beaucoup de gloire. Mais quelques jeunes seigneurs l'ayant engagé près de cette place, dans un combat, il demeura prisonnier l'an 1537. Quelque temps après il prit S. Paul ; & le roi l'ayant fait maréchal de France, lui donna le gouvernement de Piémont, & l'envoya ambassadeur extraordinaire à Venise. En 1543 il fut créé amiral de France ; deux ans après, il battit trois fois les Anglois sur mer, & ensuite il travailla à établir la paix entre le roi, l'empereur & le roi d'Angleterre. Le roi son maître le fit son principal ministre, pendant la disgrace du connétable de Montmorenci. Après la mort de ce prince, Henri II éloigna de la cour l'amiral d'Annebaut, & le priva de la charge de maréchal de France ; mais quelque temps après il fut rappellé, & mis auprès de la reine Catherine de Medicis. Il mourut à la Fere en Picardie le 2 novembre 1552. Il avoit été gouverneur de Normandie, où il fut enterré à Annebaut. Il descendoit de RAOUL seigneur d'Annebaut, de Brestot & d'Appeville, qui vivoit en 1396, & eut pour enfans, JEAN, qui suit ; *Guillaume*, ecclésiastique ; & *Jeanne* d'Annebaut, mariée à *Guillaume* de Hautemer, seigneur de Fervaques, &c.

II. JEAN seigneur d'Annebaut, de Brestot, &c. servoit dans la compagnie du comte d'Aumale en 1421, & épousa *Marie* de Vipart, fille de *Jean*, seigneur de la Vipardiere, & de *Guillemette* Lestourmel, dont il eut, JEAN II du nom, qui suit ; *Pierre*, seigneur de Brestot ; & *Robine* d'Annebaut, mariée à *Richard* de Lieurrai, seigneur de Malicorne.

III. JEAN II du nom, seigneur d'Annebaut, de Brestot, d'Aubigni, &c. gentilhomme de la chambre du roi, connétable héréditaire de Normandie, épousa 1°. *Marie* Blosset ; 2°. *Peronne* de Jeucourt. Du premier lit vinrent CLAUDE, qui suit ; JACQUES cardinal, *dont il sera ci-après parlé dans un article séparé* ; *Anne*, mariée à *Jean* de Vieuxpont, seigneur de Chailloué ; *Jeanne*, alliée à *Robert* de Secretain ; & *Marie* d'Annebaut, qui épousa *Hélie* de S. Germain, seigneur du Quesnai-le-Husson. Du second lit sortirent, *Alix*, mariée à *Julien* du Saussai, seigneur de Barneville ; & *Marie* d'Annebaut, abbesse de S. Amand, puis de Maubuisson, morte le 21 Janvier 1546.

IV. CLAUDE seigneur d'Annebaut, &c. maréchal & amiral de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Françoise* de Tournemine, dame de la Hunaudaye & de Retz, dont il eut JEAN, qui suit ; & *Magdeléne* d'Annebaut, mariée 1°. en avril 1550 à *Gabriel* marquis de Saluces ; 2°. à *Jacques* de Silli comte de la Rochepot, morte sans enfans le 4 juillet 1571.

V. JEAN baron d'Annebaut, de Retz & de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, bailli d'Evreux, servit à la bataille de Cerizolles, au siége de Fossan, où il eut l'épaule rompue de la chute de son cheval, & à la bataille de Dreux en 1562, où il fut blessé, dont il mourut. Il épousa 1° *Antoinette* de la Baume, dame de Châteauvillain, dont il eut une fille nommée *Diane*, morte le 23 décembre 1560 ; 2°. *Claude-Catherine* de Clermont, dame de Dampierre, l'une des dames des plus accomplies de son temps, dont il n'eut point d'enfans, & à laquelle il donna la baronnie de Retz, qu'elle porta en mariage à *Albert* de Gondi son second mari. * *Voyez les mémoires de Brantôme*, *& les additions aux mémoires de Castelnau par* le Laboureur ; Le P. Anselme ; Godefroi, *officiers de la couronne* ; Montluc, *mémoires* ; Mezerai, &c.

ANNEBAUT (Jacques d') cardinal de sainte Susanne, évêque de Lisieux, & abbé du Bec, étoit fils de JEAN seigneur d'Annebaut, & de *Marie* Blosset, & frere de *Claude* d'Annebaut, maréchal & amiral de France. Lorsqu'il se vit destiné à l'église il s'attacha à Jean le Veneur cardinal, qui étoit son oncle : (car il étoit fils d'une Blosset.) Ce cardinal avoit succédé à Etienne Blosset, aussi son oncle, évêque de Lisieux ; & Jacques d'Annebaut succéda à Jean le Veneur, & fut aussi abbé du Bec après lui en 1543. Il ne fut sacré évêque que deux ans après en 1545. L'amiral son frere, qui étoit puissant à la cour, lui procura le chapeau de cardinal, qu'il reçut du pape Paul III, au mois de décembre de l'an 1544. La disgrace de l'amiral l'éloigna de la cour où il y avoit un grand nom-

bre de cardinaux, sur la fin du régne de François I. Le roi Henri II son fils, à son avenement à la couronne, les en fit sortir. Le prétexte que l'on prit pour les en éloigner, dit M. de Thou, c'est que le pape Paul III, étant déja de soi-même porté pour la France, il étoit à propos qu'ils travaillassent encore à augmenter l'affection qu'il avoit pour le bien de cet état. Le cardinal d'Annebaut mourut à Rouen au commencement du mois de juin de l'an 1558. * Frison. *Gall. purpur.* Sammarth. *Gall. christ.* Auberi. Petramellarius, &c.

ANNECI ou ANECI, *Annecium*, ville principale du Génevois dans les états du duc de Savoye, sur un lac de même nom. Elle est assez grande, située au pied des montagnes, & arrosée par différens canaux, qui sortent du lac, & qui forment une riviere. Ces canaux rendent la ville agréable, & commode aux ouvriers. On dit que ce lac est si profond, qu'il est impossible d'en trouver le fond. C'est pour cette raison qu'il n'est pas fort poissonneux. Il a environ quatre ou cinq lieues de longueur, & un peu plus d'une demi lieue de largeur, entre des montagnes toujours couvertes de neiges. On prétend que la ville d'Anneci est ancienne. C'est aujourd'hui la retraite de l'évêque & du chapitre de Genève, qui furent chassés par les calvinistes de cette ville l'an 1535, lorsque Pierre de la Baume en étoit évêque. Les chanoines font l'office dans l'église des cordeliers, & les religieux y font le service à leur tour. Outre cette église, il y a les collégiales de Notre-Dame & de S. Maurice, avec des paroisses, un collége de barnabites, un séminaire dirigé par les prêtres de la mission, dits *de S. Lazare*, un couvent de dominicains très-ancien, un de capucins, un de sainte Claire, un de bénédictines, & deux de la Visitation, &c. Le premier des deux couvens de la Visitation, qui est aussi la premiere maison de cet institut, est très-beau & très-bien bâti sur le bord du lac. L'église qui est très-riche & très-magnifique, posséde le corps de S. François de Sales, évêque de Genève, & fondateur de l'ordre de la Visitation. On voit l'église & le petit lieu où les fondemens de cette sainte congrégation furent jettés, dans le fauxbourg de la Perriere, où est le second monastère. Il y a encore dans ce fauxbourg le couvent des capucins, d'où l'on découvre le lac. La vûe en est admirable. Il y a un château à Anneci. Les maisons de cette ville sont bâties sur des arcades : de sorte qu'on y va presque par-tout à couvert. * Baudrand. Sanson.

ANNEDOTES, *cherchez* OANNES.

ANNÉE (Luce) évêque de Mayence, *cherchez* LUCIUS ANNÆUS.

ANNÉE. Diodore de *Sicile*, Pline & Plutarque rapportent que les années des anciens Egyptiens, n'étoient que ce que nous appellons maintenant mois; c'est-à-dire, que la lune faisoit leur année par la durée de son cours ; qu'ensuite l'année fut de trois mois ; puis de quatre, comme celle des peuples d'Arcadie, ou de six comme dans l'Acarnanie en Gréce; que c'est dans ce sens qu'il y a eu des rois d'Egypte qui ont vécu douze cens ans, c'est-à-dire, douze cens mois, ou cent de nos années. Mais il ne faut pas dire la même chose de tous les peuples de la terre, comme a cru Varron, que Lactance reprend avec sujet, ni s'imaginer que dix années des premiers patriarches, n'en faisoient qu'une des nôtres ; ce qui a été le sentiment de quelques anciens, contre lesquels S. Augustin a écrit. Car, si cela étoit, lorsqu'il est dit que Malaléel eut un fils à l'âge de soixante-dix ans, il faudroit entendre qu'il n'en avoit que sept; & puisqu'il n'y a point eu de patriarche, qui ait atteint l'âge de mille ans, il s'ensuivroit que ces premiers hommes auroient moins vêcu que plusieurs de leurs descendans, qui ont passé l'âge de cent ans, & qui, selon ce calcul, auroient vécu plus de mille ans. Enfin, on voit dans l'écriture sainte, que Noë avoit six cens ans, lorsque le déluge commença, & qu'il en avoit six cens un, quand il sortit de l'arche ; & dans l'intervalle de ce temps, le texte sacré compte expressément dix mois & cinquante-quatre jours : par où il paroît que cette année de la durée du déluge fut de douze mois, & à peu près semblable à la nôtre. * Diodore, *l.* 1. Pline, *l.* 7. Plutarch. *in Numa.* Lactantius, *institut. l.* 2. S. August. *de civit. l.* 15. Riccioli, *chron. reform. l.* 1.

ANNÉE SOLAIRE, l'espace du temps que le soleil met à parcourir le zodiaque, c'est-à-dire, sa révolution depuis un point de l'équateur (par exemple, le premier dégré du bellier) jusqu'au même point ; ou depuis son éloignement d'un tropique jusqu'à son retour au même tropique. Cette année est composée de douze mois, & contient 365 jours & 6 heures moins onze minutes. Ces onze minutes, après environ 131 ans, font un jour entier ; & pour n'y avoir pas eu égard, il se trouva en 1582, que l'équinoxe du printemps, qui tomboit sur le 21 de mars, au temps du concile de Nicée, célébré en 325, avoit retrogradé de dix jours, pendant l'espace de 1257 ans, & arrivoit le 11 de ce même mois. Le pape Grégoire XIII y remédia, en ordonnant que l'on retrancheroit dix jours du mois d'octobre de l'année 1582, ce qui fit que l'équinoxe du printemps se trouva le 21 de mars. Pour empêcher le même désordre à l'avenir, ce pape ordonna que l'on ne suivroit plus le calendrier Julien, que chaque centiéme année ne seroit plus bissextile ; mais qu'il n'y auroit que la quatriéme centaine, ôtant ainsi trois bissextes dans l'espace de quatre cens ans ; parceque les 11 minutes font trois jours en l'espace d'environ 400 ans. * Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. refor.*

ANNÉE LUNAIRE est l'espace de temps composé de douze mois lunaires, qui font 354 jours & 8 heures : ce qui n'égale pas l'année solaire, qui est de 365 jours & 6 heures, c'est-à-dire, de onze jours davantage. C'est pourquoi après un espace de trois ans, on fait une année lunaire de treize lunaisons ou mois lunaires, pour ajuster le cours de la lune avec celui du soleil ; & ce treiziéme mois lunaire s'appelle *embolisme.* * Le P. Petau, *de doct. temp.*

ANNÉE JULIENNE ou AN JULIEN, année réglée par Jules César, qui la composa de 365 jours & 6 heures, lorsqu'il étoit consul pour la troisiéme fois, avec Marcus Emilius, l'an 708 de la fondation de Rome. De sorte que la premiere année julienne fut la 709 depuis la fondation de cette ville, & la 45 avant la naissance de J. C. Pour remédier aux désordres que les pontifes avoient introduits, Jules César ordonna que l'année 708 de Rome fût composée de 445 jours, ajoutant à l'année lunaire de 355 jours selon le calcul de Numa, le mois Merkedonius de 23 jours, & deux autres mois contenans 67 jours : ainsi cette année eut quinze mois, & on l'appella *l'année de la confusion*, quoiqu'on dût plutôt l'appeller *la derniere année de la confusion*, qui se voyoit depuis long-temps dans le calendrier romain. Pour régler les années dans la suite, César, par le conseil de Sosigènes, célébre mathématicien de la ville d'Alexandrie en Egypte, & de plusieurs savans en astrologie, ordonna que l'an romain, qui n'étoit auparavant que 355 jours (savoir de douze mois lunaires, qui font 354 jours, & d'un jour que Numa ajouta, par un respect superstitieux qu'il avoit pour le nombre impair) seroit à l'avenir de 365 jours & 6 heures ; & que l'on distribueroit les dix jours à certains mois de l'année. Il donna donc deux jours de plus à janvier, août & décembre, & un jour à avril, juin, septembre & novembre, comme on le peut voir dans cette table des mois, avant & après la réformation du calendrier julien, où les mois marqués en lettres ordinaires sont ceux ausquels l'on ajouta des

jours, & ceux marqués en italique sont ceux ausquels on ne fit aucun changement.

Avant la réformation.	*Depuis la réformation.*
Janvier 29.	Janvier 31.
Février 28.	*Février* 28.
Mars 31.	*Mars* 31.
Avril 29.	Avril 30.
Mai 31.	*Mai* 31.
Juin 29.	Juin 30.
Juillet 31.	*Juillet* 31.
Août 29.	Août 31.
Septembre 29.	Septembre 30.
Octobre 31.	*Octobre* 31.
Novembre 29.	Novembre 30.
Decembre 29.	Décembre 31.

A l'égard des 6 heures il ordonna que de quatre en quatre ans on intercaleroit un jour composé de quatre fois six heures; & ce jour fut appellé *bissextil*, parcequ'on l'inséroit entre le 23 & le 24 de février; & que le 24 février étant le *sexto kalendas Martias* des Romains, pour marquer le jour intercalaire, on disoit *bis sexto kalendas* : ainsi le jour surnumaire faisoit le 24 février, & le véritable 24 devenoit le 25. *Voyez* BISSEXTE. * Suetone. Solin. Macrobe. Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. refor.*

ANNÉE CIVILE, est la même que l'année julienne. A l'égard du commencement de l'année civile, il a été différent parmi les différens peuples. L'année civile des Juifs commençoit au mois de *Tisri*, c'est-à-dire, au commencement de l'automne, & leur année ecclésiastique au mois de *Nizan*, c'est-à-dire, au commencement du printemps. Les anciens Gaulois & les Saxons commençoient leur année au mois de septembre; les premiers Romains au mois de mars, & depuis au mois de janvier; les Egyptiens, les Perses, les Arméniens, les Athéniens, les Thébains, au mois de juillet, qui commençoit au lever de la canicule; les Arabes au mois de mars; les Indiens au mois de janvier; les Macédoniens au mois de septembre. Les François commençoient anciennement leur année au premier jour de mars, comme il paroît par le concile de Vernon, l'an 755, où on lit ces mots *mense primo, quod est kalendis martiis.* Grégoire de *Tours* & Frédegaire, en parlant de la premiere race des rois de France, semblent avoir pris pour le commencement de l'année le jour de Noël, ou du moins le premier jour de janvier, comme faisoient les Romains; mais ailleurs ces mêmes historiens, & d'autres anciens auteurs, comptent les années depuis l'incarnation de J. C. & depuis sa passion. Ainsi on voit dans de vieux titres, *Actum anno ab Incarnatione Domini* 1060, *à passione* 1028. Grégoire de *Tours* compte encore souvent les années, depuis la mort de S. Martin qui arriva l'an 401 ou 402. Sous la seconde race des rois de France, tous les historiens commencent l'année du jour de Noël : ainsi ils disent que Charlemagne fut couronné empereur le jour de Noël de l'année 801, qui n'étoit encore que l'an 800, selon l'ancienne maniere de compter. Il faut remarquer que ces auteurs donnoient le nom d'incarnation à la naissance de J. C. parceque c'est alors que le fils de Dieu a paru revêtu de notre chair; desorte que dans ce sens l'année de l'incarnation ne commence pas au 25 de mars, mais au 25 de décembre. Cette coutume changea, sous la troisiéme race de nos rois, où l'on compta les années depuis l'incarnation, prenant ce mot dans son propre sens, c'est-à-dire, depuis le 25 de mars. On lit dans un ancien titre, *Anno penè finito* 1010, *indictione* 9, *mense februarii.* Ce qui est l'an 1011, commençant au mois de janvier. On ne laissoit pas néanmoins de prendre dans l'usage ordinaire le premier jour de janvier pour le premier jour de l'année : ce qui paroît dans un titre qui porte, *Fait l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur Jesus-Christ* 1183 *le mois de janvier, lendemain du premier jour de l'an.* Dans la suite du temps on compta les années depuis la fête de Pâque : desorte que dans l'intervalle qui est entre le 22 mars & le 25 avril, dans lequel la fête de Pâque est mobile, on ajoutoit *devant Pâque* ou *après Pâque*, pour marquer la fin ou le commencement de l'année. Mais enfin au mois de janvier 1564, que l'on comptoit encore en France 1563, parceque l'année commençoit alors à Pâque, le roi Charles IX fit une ordonnance, dont le dernier article portoit, qu'à l'avenir on commenceroit l'année au premier jour de janvier, comme on avoit fait autrefois, & non à Pâque, ni au jour de l'incarnation, ou à la fête de la naissance de J. C. suivant les divers usages qui s'étoient introduits depuis. En la cour du roi, en sa grande chancellerie, le premier de janvier suivant, on compta 1565; mais au parlement de Paris on ne commença l'année au mois de janvier qu'en 1567, & l'année 1566 eut seulement huit mois & dix-sept jours, depuis le 14 avril jusqu'au dernier de décembre. Les anciens Anglois commençoient leur année au jour de Noël, qu'ils appelloient *le jour de l'incarnation.* Cette coutume dura jusqu'au régne de Guillaume *le Conquérant*; & les historiens l'ont suivie dans leurs écrits. Les Allemans ont aussi compté leurs années, à commencer au jour de la naissance de J. C. suivant la coutume de l'église romaine & des Italiens. Ceux de Pise néanmoins, & les Florentins, commencent à l'incarnation, c'est-à-dire, au 25 jour de mars; mais avec cette différence, que les Pisans comptent la date de l'incarnation, neuf mois avant le jour de Noël, auquel l'église romaine commence l'année; & les Florentins la prennent trois mois après : de sorte que les trois premiers mois de la cinquantiéme année romaine, sont les trois derniers de l'année 50, selon les Pisans, & les trois derniers de l'année 49 selon les Florentins; parceque les Pisans commencent l'année 50, neuf mois avant l'église romaine, & les Florentins trois mois après. Et lorsque ceux de Florence comptent 50, ceux de Pise comptent 51. * Du Cange, *gloss. latinit.* Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. reform.*

ANNÉE CHALDAIQUE ou EGYPTIENNE, ou de NABONASSAR. C'étoit une année vague, fort célébre parmi les chronologistes, qui étoit composée de 365 jours, distribués en douze mois de 30 jours chacun, ausquels on ajoutoit les cinq jours qu'ils nommoient *épagoménes.* On n'avoit point égard aux six heures, & cette année étoit sans bissexte : de sorte que de quatre en quatre ans le commencement du premier mois, nommé *Thoth*, rétrogradoit d'un jour entier, & ainsi parcouroit tous les mois & toutes les saisons de l'année. Par exemple, lorsqu'une année de Nabonassar commençoit au premier janvier de l'année julienne, la suivante commençoit au 31 décembre, la troisiéme au 30, & ainsi de suite en retrogradant. Cette sorte d'année, appellée ainsi de Nabonassar, roi des Chaldéens, commença le 26 février, (eu égard à l'année julienne) 747 ans avant la naissance de J. C. la septiéme année de la fondation de Rome, qui fut bâtie l'an 753 avant l'ére chrétienne; mais elle fut réformée l'an de Rome 729, cinq ans après que l'Egypte eut été soumise à la puissance des Romains. Cela se fit en ajoutant de quatre en quatre ans, un jour intercalaire, non pas dans le cours de l'année, comme nous faisons notre bissexte au mois de février, mais en comptant six épagoménes, au lieu de cinq que l'on ajoutoit à la fin des douze mois de 30 jours : ce qui faisoit 366 jours comme en notre année bissextile. * Le Pere Petau, *de doct. temp.*

ANNÉE SABBATIQUE, nom de la septiéme année, pendant laquelle les Israélites laissoient reposer les terres, pour obéir à la loi de Moyse. Les pauvres

vres recueilloient alors tout ce que les terres & les vignes rapportoient sans être cultivées; & les riches louoient Dieu de l'abondance des moissons, & des vendanges de la sixiéme année, qui leur avoit fourni trois fois autant de biens qu'à l'ordinaire: desorte qu'ils avoient de quoi vivre pendant l'année sabbatique, & pendant l'année suivante, où l'on recommençoit à labourer les terres. Il n'étoit pas permis aux créanciers d'inquiéter leurs débiteurs pendant ce temps-là.

Il ne faut pas compter la premiere année sabbatique après les six années depuis l'entrée des Israëlites dans la Palestine; mais après les six années qui s'écoulerent depuis qu'ils en furent paisibles possesseurs: car la loi porte que les terres seroient labourées six ans durant, & qu'on les laisseroit reposer la septiéme année. Or il n'y pas d'apparence que les Israëlites aient labouré la terre pendant les cinq premieres années, après leur entrée dans la terre promise, dans lesquelles ils avoient eu toujours les armes à la main, & avoient combattu pour avoir la jouissance de ces terres. D'où il faut conclure que la premiere année sabbatique, fut la douziéme après l'entrée du peuple de Dieu dans ce pays de conquête. Elle commença en automne, le dixiéme jour du mois de *Tisri*, qui répond à notre mois d'octobre, l'an du monde 2594, suivant le calcul du P. Petau, & continua l'année suivante 2595, jusqu'au dixiéme de *Tisri*. Scaliger, & ceux qui l'ont suivi, ont cru que les années sabbatiques avoient commencé dès la création du monde; mais ils se sont trompés. * *Lévitique*, *c.* 25. Le P. Petau, *de doct. temp.*

AN-JUBILÉ, septiéme année sabbatique, c'est-à-dire, la quarante-neuviéme, étoit sanctifiée avec une solemnité particuliere. La sainte écriture, & les peres de l'église, la nomment souvent *la cinquantiéme*, y comprenant l'An-Jubilé précédent; comme nous mettons huit jours en la semaine, comptant les deux Dimanches, & comme quelques auteurs ont dit que l'olympiade étoit de cinq ans, en comptant la premiere année de l'olympiade qui suit; mais c'étoit en effet la quarante-neuviéme année. Et il n'est pas croyable que les terres demeurassent en répos, & sans être cultivées deux ans de suite; savoir, la quarante-neuviéme année pour la sabbatique, & la cinquantiéme pour le jubilé. Le premier An-Jubilé commença, suivant le commandement de Dieu, en automne, l'an du monde 2637, & il continua l'année suivante 2638. * Le P. Petau, *de doct. temp. c.* 26 & 27.

ANNÉE PLATONIQUE, espace de temps, après lequel toutes les planettes & les étoiles fixes, doivent, dit-on, revenir au même lieu, & dans le même ordre où elles étoient au commencement, & former le même systême. Cette révolution qui a été inventée par le philosophe Platon, est de quinze mille ans; ou, selon d'autres, de trente-six mille ans: c'est pourquoi on l'appelle *la grande année*, *magnus annus*. Les anciens païens croyoient que le monde se renouvelleroit alors, & que les ames reviendroient dans leurs corps, pour recommencer une nouvelle vie. Aristote a aussi donné le nom de *grande année* au retour des planettes seules dans leur premiere disposition; & quelques-uns se sont imaginé que cette révolution se faisant au signe du capricorne, elle devoit causer un déluge universel; & qu'arrivant au signe du cancer, elle exciteroit un embrasement général. * Riccioli, *chron. reform. l.* 1, *c.* 7. Dempster. *in paralipom. ad Rosin. l.* 4, *c.* 4.

ANNÉE VAGUE composée de douze mois lunaires, sans épacte, & sans embolisme, *voyez* MOIS VAGUES.

ANNESLY (Arthus) comte d'Anglesey, étoit fils de M. *François* Annesly, chevalier-baronet, qui devint ensuite baron de Montnorris & vicomte de Valentia. Il naquit à Dublin en Irlande le 10 juillet 1614, & fut envoyé à l'âge de seize ans pour achever ses études à Oxford, où il demeura quatre ans dans une forte application aux lettres. En 1634 il se rendit à Londres, & entra dans les écoles de droit nommées *Lincoln's inn*, d'où il ne sortit que pour voyager, suivant le désir de son pere, qui lui fournit de quoi faire agréablement le tour de l'Europe. Il se trouva de retour en Angleterre l'an 1640, & y fut élu la même année membre du parlement pour *Radnorshire*; mais son élection fut déclarée nulle, & celle de son compétiteur admise. Peu après arriva la rupture fameuse entre le roi & son parlement. M. Annesly ne balança pas de s'attacher au parti royal; il suivit même son souverain à Oxford, où il fut choisi membre du parlement que le roi y convoqua en 1643: mais il se réunit ensuite avec le parlement rebelle, qui le nomma en 1645 un des commissaires pour avoir inspection sur les affaires d'Irlande; & ce royaume ne ressentit que trop les services qu'il rendit aux Cromwelliens, qui eurent depuis une confiance entiere à son zèle & à sa dextérité. Cependant après la mort de Cromwell, il fit quelques démarches pour favoriser le rétablissement de Charles II, du moins il persuada le conseil du roi de la sincérité de ses intentions, & ce service prétendu lui valut non-seulement une place dans le conseil privé; mais aussi le titre de comte d'Anglesey, & la charge de vice-trésorier d'Irlande. Il s'insinua si avant dans les bonnes graces de la cour, qu'il obtint en 1678, le poste de garde des sceaux privé, dont il jouit près de dix ans. Il le perdit par un mécontentement que le roi conçut contre lui, à l'occasion des mémoires du comte de *Castelhaven*, où le duc d'Ormond ne se croyoit pas assez ménagé, & que le comte d'Anglesey soutenoit être conformes à la plus exacte vérité. Sa disgrace le détermina à passer le reste de sa vie dans la retraite; non pas que son ambition fût satisfaite de ce genre de vie, mais parceque la mort vint l'enlever au moment qu'il se voyoit près de jouir de toute la faveur de Jacques II, qui avoit résolu de lui confier les charges les plus distinguées de l'état. Ce fut le 6 d'avril 1686, qu'une esquinancie le mit au tombeau, étant pour lors dans sa soixante-treiziéme année. Ce seigneur passoit avec justice pour un politique également profond & délié. Il n'étoit pas moins pénétrant que réservé. Sa facilité à s'énoncer, égaloit la pureté, & la force de son style. En un mot il possédoit à un dégré peu commun les qualités qui forment les grands ministres. La variété de rolles qu'il a joués dans les différentes situations de sa vie semble prouver que l'ambition faisoit le fond de son caractère, & qu'il a souvent sacrifié à cette passion criminelle les beaux talens dont la nature l'avoit doué. Nonobstant ses grands emplois, il n'a pas laissé d'écrire plusieurs traités, dont voici le catalogue: *Remarques sur la remontrance, ou protestation, du clergé romain d'Irlande, signée le 15 juin 1666.* Cette piéce est insérée dans l'histoire du Formulaire Loyal, écrite par le pere Walsh, page 761. *La vérité dévoilée en faveur de l'église anglicane*, étant une justification d'un sermon sur le chap. 5 v. 20, de la seconde épître aux Corinthiens, prêché devant le roi par M. Jean Standish, à Londres 1676 *in*-4°. Un anonyme y fit une vive réponse, intitulée: *Défense du sermon de M. Standish*, dans une lettre à l'auteur de la justification. M. Grove l'attaqua aussi dans un traité qui a pour titre: *La fausseté démasquée. Réflexion sur un discours touchant la transubstantiation, lequel un maîtres-ès-arts de Cambridge appelle raisonnable.* Cette piéce fut imprimée avec la précédente. *Lettre d'une personne honorable à la campagne, écrite au comte de Castelhaven*: ou observations & réflexions sur les mémoires de ce seigneur, concernant les guerres d'Irlande, à Londres 1681 *in*-8°. Le duc d'Ormond, se croyant attaqué par cet écrit dans sa personne, aussi-

bien que dans son administration politique, y opposa une lettre adressée au comte d'Anglesey, dans laquelle il tâche de se justifier. Le comte y fit une réplique qui fut imprimée *in-folio*, à Londres en 1682, avec la lettre du duc. Celui-ci s'étant adressé au roi dans un long écrit pour prier sa majesté de faire examiner cette dispute par son conseil, ce prince y consentit, & le grand crédit du duc prévalut jusqu'au point de faire ôter le sceau privé au comte d'Anglesey, & de faire déclarer les mémoires du comte de Castelhaven un libelle calomnieux, quelque soin qu'il eut pris d'y ménager, autant & peut-être plus que la vérité le pouvoit permettre, la personne & la conduite du viceroi. *Narré fidéle de tout ce qui s'est passé devant le roi & son conseil, entre Jacques duc d'Ormond, & Arthus comte d'Anglesey, in-folio. Lettre contenant des remarques sur Jovian*, à Londres, 1683, *in*-4°. *Jovian* avoit été écrit par le docteur Georges Hicks, doyen de Worcester, (qui devint ensuite *Non-jurant*) en réponse à *Julien l'Apostat*, écrit par Samuel Johnson, appellé vulgairement *Julien Johnson*. On a publié après la mort du comte quelques-uns de ses manuscrits; savoir: *Les priviléges de la chambre des pairs, & de celle des communes, discutés & arrêtés dans deux conférences entre les deux chambres le 19 & le 22 avril 1671, ausquels se trouve joint un discours où les droits de la chambre des pairs sont véritablement prouvés; avec des remarques sur les argumens spécieux, & les prétendus exemples allégués contre les seigneurs. Le droit que le roi a de dispenser dans les choses spirituelles, avec des recherches sur l'équité de ce droit*, à Londres en 1688 *in*-4°. On doit la publication de cet écrit à M. Henri Caré, nouveau converti à la religion catholique; & c'est ce qui a peut-être donné lieu de soupçonner que l'auteur n'étoit pas dans le fond ennemi de cette religion, & que la politique seule l'empêchoit de s'en déclarer membre. *Mémoires d'Arthus, comte d'Anglesey*, &c. *entremêlés d'observations morales, politiques & historiques, en forme de discours; à la tête desquels on trouve une lettre de l'auteur, écrite pendant sa retraite*; le tout publié par le chevalier Pierre Pett, à Londres 1693, *in*-8°. Il a laissé aussi en manuscrit l'histoire d'Irlande, durant les guerres civiles, c'est-à-dire depuis 1641, jusqu'à l'année 1660, qui fut celle du rétablissement de la famille royale. * *Mémoires communiqués.*

ANNEUS, ou ANNÆUS, nom de la famille des Annéens, qui étoit originaire de Cordoue, & qui s'établit à Rome sous les premiers empereurs: les Séneques, les Lucains, Cornutus, & autres, ont ennobli ce nom. *Voyez-les* par leurs surnoms, LUCAIN, SENEQUE, &c.

ANNIA, nom de plusieurs dames romaines, *voyez-les* par leurs surnoms.

ANNIANUS, poëte, *voyez* ANNIEN.

ANNIBAL, fils de Gisco, & petit-fils de cet *Amilcar* qui avoit été vaincu & tué par Gelon, près de Termini, l'an 274 de Rome, & 480 avant J. C. fut envoyé de Carthage au secours des Egestains. Il prit quelques villes au commencement; mais il fut depuis battu par Hermocrates banni de Syracuse, qui avoit levé quelques troupes, & tenoit la campagne, l'an 345 de Rome, & avant J. C. 409. * Diodore de Sicile, *biblioth. hist.* & Justin.

ANNIBAL, général de la flotte des Carthaginois, vers l'an de Rome 493, & avant J. C. 267, ayant remporté quelques avantages sur les Romains, il se mit en mer pour combattre leur armée navale, commandée par Cn. Cornelius Scipion, surnommé *Asina*, & par C. Duillius Nepos, qui étoient alors consuls, & demanda à parler à Scipion qui conduisoit l'avant-garde. Ce dernier fit avancer son escadre, & poussant sa galere assez loin devant les autres, attendoit qu'Annibal fit la même manœuvre, lorsqu'il se vit investi de toutes parts & arrêté prisonnier. Duillius ayant appris cette trahison, fit appareiller, & avant que les Carthaginois eussent repris leur rang, les choqua furieusement, coula à fond plusieurs de leurs galeres, en prit cinquante, & donna la chasse à l'amiral, & à tout ce qui lui restoit, l'an de Rome 494, & avant J. C. 260. Duillius triompha à Rome; & Annibal étant arrivé à Carthage, y fut mis en croix. * Polybe. Florus, &c.

ANNIBAL, général des Carthaginois, dit *le Grand*, étoit fils d'*Amilcar*. C'est ce même Amilcar qui disoit ordinairement de ses trois fils, qu'il nourissoit trois lions, qui déchireroient un jour Rome & ses alliés. Il fit jurer Annibal sur les autels, de poursuivre les Romains jusqu'à la mort; & pour lui inspirer cette haine, il le mena en Espagne dès l'âge de neuf ans, l'éleva lui-même dans son camp, & lui apprit le métier de la guerre, aux dépens des peuples alliés des Romains. L'an 354 de Rome, & avant J. C. 220, Annibal, âgé de vingt-six ans, prit le commandement de l'armée des Carthaginois, après la mort de son beau-frere Asdrubal. Il soumit d'abord les Olcades, emporta la ville d'Althée, & fut hiverner à Carthagène, qu'on appelloit alors *Carthage la neuve*. L'année d'après il prit la ville de Salamanque, capitale du pays des Vaccéens, & ensuite il emporta celle de Sagunte, après un siége de sept mois, pendant lequel les assiégés souffrirent les dernieres extrémités. Delà il fit dessein d'aller attaquer les Romains jusque chez eux; trompa Publius Corn. Scipion qui vouloit lui disputer le passage du Rhône, se fit un chemin nouveau au travers des Alpes, & entra dans l'Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes de pied & de douze mille chevaux, l'an 536 de Rome, & avant J. C. 218. Les auteurs ont vanté la hardiesse infatigable avec laquelle il pénétra les Alpes. Il monta jusqu'au sommet de ces hautes montagnes en neuf jours de temps, malgré les neiges dont elles sont couvertes, & malgré la résistance des montagnards qui s'opposoient à son passage. Il les resserra dans les cavernes qui leur servoient de retraite; & par une invention inconnue jusqu'alors, il coupa ce qui l'incommodoit le plus dans ces rochers, à ce que l'on croit communément, avec le feu, le fer, & le vinaigre. Enfin, il fit une telle diligence, qu'en quinze jours il passa ces montagnes, qu'on avoit cru inaccessibles. Après avoir pris Turin en trois jours, il s'avança vers Pavie, sur le bord du Pô. Après cela il se répandit dans toute l'Italie, & porta avec lui la terreur & l'effroi de toutes parts. Cornelius Scipion, qui avoit appris sa marche, étoit venu à sa rencontre. Il y eut entre eux une bataille très-sanglante, où Scipion perdit ses meilleures troupes, & où il auroit apparemment péri lui-même, sans le secours de son fils, qu'on surnomma depuis l'*Africain*. Le consul Romain ayant recueilli les débris de son armée, alla se poster sur les bords de la riviere de Trebia, où l'autre consul Sempronius Longus, qui ne connoissoit pas encore Annibal, s'exposa témérairement au hasard d'un combat, & perdit beaucoup de monde. L'année d'après, 537 de Rome, & avant J. C. 217, Annibal remporta une grande victoire sur Cn. Flaminius, près du lac de Thrasimene: quinze mille Romains y furent taillés en piéces, outre quatre mille chevaux que Cn. Servilius Geminus avoit envoyés à son collégue. Quintus-Fabius Maximus, créé dictateur la même année, trouva l'art de lasser Annibal par ses délais, qui lui firent donner le nom de *Temporiseur*, & qui tirerent Minutius Rufus, général de la cavalerie, d'un grand danger où il s'étoit exposé par son imprudence. Terentius Varo, qui venoit d'être fait consul en 538 de Rome, & 216 avant J. C. donna bataille à Annibal contre l'avis

de son collégue Paul Emile. Cette journée mémorable dans l'histoire, est celle de Cannes, où Paul Emile perdit la vie avec quarante mille hommes, entre lesquels étoit toute la fleur de la noblesse de Rome. Aussi Annibal envoya à Carthage trois boisseaux remplis d'anneaux des chevaliers tués dans cette bataille. Mais il ne sut pas profiter d'une victoire si complette. Ce fut en cette rencontre qu'il fit voir que les plus grands hommes font de grandes fautes : il s'oublia lui-même, & perdit par sa nonchalance une victoire entiere ; car au lieu d'aller de ce pas attaquer Rome, il alla noyer sa gloire & ses espérances dans les délices de Capoue, c'est-à-dire que le séjour de la Campanie & de la ville de Capoue, où il hyverna, corrompirent son armée, & depuis il eut du désavantage en diverses occasions. Fabius Maximus continua sur-tout de le fatiguer par sa prudence. Il ne s'occupoit qu'à suivre par-tout Annibal, à le harceler, à se camper avantageusement, & à se tenir serré. Cette conduite désesperoit le Carthaginois, qui fit inutilement tout ce qu'il put pour attirer Fabius au combat. L'année d'après, 542 de Rome, & avant J. C. 212, Marcellus prit Syracuse ; & Annibal, après avoir pris Tarente l'année suivante, perdit la ville de Capoue, que Fulvius Flaccus emporta malgré lui. Ce fut durant ce siége qu'Annibal résolut d'aller à Rome ; mais il étoit trop tard. Les Romains étoient revenus de ce grand étonnement où les avoit jettés la perte de cinq batailles, & du grand effroi que leur avoit causé la journée de Cannes. Ils firent si peu de cas de l'arrivée d'Annibal, qu'il firent partir un secours pour l'Espagne, le même jour qu'il vint camper aux portes de Rome. Bien plus, le champ où il avoit fait tendre sa tente fut vendu ce jour-là même tout ce qu'il pouvoit valoir. Annibal informé de ces marques de mépris, fit vendre à l'encan de son côté les petites boutiques de Rome ; mais en même temps il décampa, à cause des pluies qui survinrent. Deux ans après, le proconsul Marcellus, homme aussi hardi que Fabius étoit modéré, donna trois batailles à Annibal en trois jours consécutifs. Le premier jour, l'avantage fut egal, le second Marcellus se retira dans son camp, après avoir eu le dessous ; le troisiéme, il fut plus heureux, mais sans avoir défait pleinement les troupes d'Annibal ; le quatriéme, il présenta encore la bataille avec la même vigueur que le premier jour ; mais Annibal se retira, disant : *Que faire avec cet homme qui ne peut demeurer ni victorieux ni vaincu ?* L'année d'après, 546 de Rome, Marcellus & Crispinus consuls, tomberent dans une embuscade, où le premier fut tué. Annibal ayant en sa possession le corps de ce consul, fit écrire, sous le nom de Marcellus, au gouverneur de Selapie, que la nuit suivante il viendroit dans leur ville, & lui ordonna de lui tenir les portes ouvertes. Cette ruse étoit bien imaginée, & Sélapie étoit sans doute perdue sans la prudence de Crispinus. Tout blessé qu'il étoit, il donna des ordres pour avertir les villes circonvoisines du malheur arrivé à son collégue, se doutant qu'Annibal pouroit se servir du cachet de Marcellus. Le gouverneur de Sélapie prépara une contre-ruse à Annibal ; car lui ayant ouvert les portes, il donna si brusquement sur les siens, qu'il en défit un grand nombre, & força le reste à se retirer en confusion. L'an 547, Claude Neron surprit Annibal par un stratagême. Asdrubal son frere venoit d'arriver en Italie : on lui avoit opposé l'autre consul Livius Salinator, qui étoit vis-à-vis de cet ennemi, près du fleuve Métro, ou Métaure, dans l'Ombrie. Néron sortit secrétement de son camp avec une partie de ses troupes, & alla joindre son collégue, à six journée de-là, où dans une bataille ils tuerent cinquante-cinq mille des ennemis, & en firent cinq mille prisonniers. Ensuite Néron revint dans son premier camp, & fit jetter dans celui d'Annibal la tête d'Asdrubal, qui avoit été tué dans la derniere bataille, pour le convaincre du malheur de son frere. Cette défaite rabaissa la fierté d'Annibal, & lui fit désespérer des affaires de Carthage en Italie. En effet, il n'y eut plus que du désavantage, jusqu'à ce qu'il fut rappellé en Afrique pour faire tête à Scipion, qui vengeoit Rome des maux que les Carthaginois lui avoient faits. Annibal passa en Afrique l'an 551 de Rome, après seize années de séjour en Italie ; & il s'aboucha d'abord avec Scipion, pour trouver un expédient qui pût terminer les différends de leurs républiques ; mais les propositions qu'ils se faisoient n'ayant pas été reçues, ils en vinrent à une bataille qui se donna l'an 552, près de Zama, & qu'Annibal perdit avec vingt mille hommes ; ce qui l'obligea de conseiller aux Carthaginois de demander la paix. En 559 il se retira en Asie vers Antiochus, pour lui persuader de prendre les armes contre ses ennemis, qui le vainquirent trois ans après. Ce nouveau malheur l'obligea de se refugier auprès de Prusias roi de Bithynie, sous l'espérance de l'engager dans la même guerre. Enfin craignant d'être livré aux Romains, qui le demandoient à Prusias, il s'empoisonna lui-même âgé de soixante-quatre ans, l'an 571 de la fondation de Rome, & 183 ans avant J. C. Ainsi périt un des plus grands capitaines du monde, après avoir fait la guerre seize ans en Italie, gagné plusieurs batailles, soumis par force ou par alliance divers peuples, assiégé Rome, & s'être rendu maître de plusieurs villes. * *Voyez* Cornelius Nepos, Plutarq. *dans les vies d'Annibal, de Fabius Maximus & de M. Marcellus*, Tite-Live, Florus, Justin, Orose, Diodore, Polybe, Appien, Eutrope, Zonare, &c.

ANNIBAL DE ANNIBALDI (d'Annebaud) cardinal, seigneur de Molaria, religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Rome, d'une famille considérable, prit l'habit dans l'ordre de S. Dominique, & s'adonna à l'étude des saintes lettres, où il réussit parfaitement. Aussi professa-t-il la théologie à Paris avec beaucoup de succès. Il se fit encore connoître à Rome, & fut pourvu de l'office de maître du sacré palais, dont il s'aquitta si bien sous Alexandre IV, & Urbain IV, que ce dernier le créa cardinal du titre des douze apôtres, au mois de mai de l'an 1263, Clément IV le choisit pour se trouver au couronnement de Charles I, roi de Naples, en 1266. S. Thomas d'Aquin dédia la seconde partie de ses commentaires sur les évangiles à ce cardinal, qui mourut l'an 1272, à Orviette, où on l'enterra chez les Dominicains. Il a laissé un commentaire sur les quatre livres du Maître des Sentences, lequel a été imprimé sous le nom de S. Thomas, dans le recueil des œuvres de ce saint. * Bzovius, *anno Christi.* 1272. *numero* 19. Léandre Alberti. Antoine de *Sienne*. Razzi. Auberi ; &c. Du-Pin. *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siécle.*

ANNIBAL (Caro) poëte Italien, *voyez* CARO.

ANNIBALIEN, fils de Constance Chlore, & frere du grand Constantin, fut fait nobilissime par ce prince, après avoir passé une bonne partie de sa jeunesse à Toulouse, comme dans une espéce d'exil. On croit qu'il fut tué par le commandement de l'empereur Constance son neveu en 337. Quelques-uns le confondent, mais sans raison, avec Dalmace, autre frere de Constantin, & pere d'Annibalien, qui suit. *Voyez* les citations de l'article suivant.

ANNIBALIEN (Flavius-Claudius) roi de Pont & d'Arménie, étoit fils de Dalmace, frere de Constantin *le Grand*. Ce prince qui l'aimoit beaucoup, lui fit épouser Constantine sa fille aînée, qui depuis fut mariée à Gallus, & lui donna le titre de roi, lui assignant l'Arménie mineure, & les provinces de Pont & de Cappadoce, avec la ville de Césarée en Cappadoce, pour capitale de son état. Après la mort

de cet empereur, son beau-pere, son oncle & son bienfaiteur, Constance le fit assassiner en 337. * Chronique d'Alexandrie. Ammien Marcellin. Sozomene. Zonare, &c.

ANNIBAS, *cherchez* AMARAM.

ANNIBAUD, cardinal, dit de CECCANO, *cherchez* CECCANO (Annibald.)

ANNICERIS, disciple d'Aristippe, & compagnon d'Hegesias, tira Platon de captivité. Il fut auteur d'une des cinq sectes des philosophes, qui sortirent de la Cyrénaique. Ses sectateurs ont été nommés *Annicériens*. * Diogènes Laërce, *in Arist. l.* 2, *& in Platon. l.* 3.

ANNIEN, ANAN ou ANANIE, disciple de S. Marc, fut premier évêque d'Alexandrie (selon l'opinion de ceux qui regardent ce saint comme fondateur, & non comme évêque de cette église.) Annien fut le premier que convertit S. Marc à Alexandrie, & il en fut ordonné évêque l'an 62 de J. C. Il gouverna son église très-saintement, pendant l'espace d'environ 21 ans; savoir, 4 ans sous S. Marc, & 17 ans seul jusqu'à sa mort, qui arriva, selon l'opinion la plus probable, en 85.

Il n'est pas fort certain qu'Annien ait été premier disciple de S. Marc, & qu'il ait gouverné l'église d'Alexandrie avec lui. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il fut le premier évêque d'Alexandrie. Eusebe & Eutychius lui donnent 22 ans de pontificat, depuis la 62 année de J. C. jusqu'à la 84 année. La chronique orientale ne lui donne que 18 ans & 26 jours. * Eusebe, *l.* 2. Bollandus, 25 *aprilis*. M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. des trois premiers siécles.*

ANNIEN, poëte latin, sous l'empire de Trajan & d'Adrien, dont parle Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 2.

ANNIUS-RUFUS, gouverneur de Judée, succéda à Ambitius l'an du monde 4016. Le temps de son gouvernement fut remarquable par la mort d'Auguste. Valerius Gratus fut son successeur dans cette charge. * Josephe, *antiquit. liv.* 18, *chap.* 3.

ANNIUS (Virianus) gendre de Corbulon, fameux capitaine sous Neron, fut donné en ôtage à Tiridate roi d'Arménie, pour la sureté d'une entrevue que Corbulon ménagea avec ce prince. Il accompagna Tiridate à Rome, & fut fait consul par Neron, l'an de J. C. 67. Mais sous son consulat même, Corbulon son beau-pere fut réduit, pour prix de ses services, à se faire mourir lui-même; & apparemment Annius fut envelopé dans sa disgrace. * Dion, *l.* 63. Tacite, *hist. l.* 4.

ANNIUS (Gallus) l'un des lieutenans généraux à qui l'empereur Othon confia le commandement de l'armée, qui devoit marcher contre Cecinna & Valens. C'étoit un très-brave homme; mais les soldats lâches & désobéissans, rendoient inutiles sa valeur & son expérience. Il fut commis par Othon à la garde du Pô avec Spurina, & une chute de cheval l'empêcha de se trouver à la bataille de Bedriac. Comme Tacite ne marque point ce qu'il devint sous Vitellius, il y a lieu de croire qu'il fut compris dans le pardon que ce prince accorda aux généraux d'Othon, son prédécesseur & son ennemi, l'an de J. C. 69. * Tacite, *l.* 1, *c.* 87. *& suiv.*

ANNIUS, nom de plusieurs autres Romains, *voyez-les* par leurs surnoms.

ANNIUS FOECIALIS, ancien auteur latin, avoit composé des annales. Pline parle de lui, & le met au même rang que Pison, qui avoit aussi écrit un semblable ouvrage. Dans un endroit, il rapporte quelque chose de cet auteur. *Consultez* aussi Vossius. * Pline, *l.* 34. *c.* 6.

ANNIUS de VITERBE, (son vrai nom est Jean NANNI) naquit à Viterbe vers l'an 1432, & étant entré dans l'ordre de S. Dominique, il s'y distingua beaucoup par son érudition. On assure qu'il acquit une grande connoissance, non-seulement de la langue latine, mais des langues orientales; qu'il y joignit l'amour de l'antiquité, mais sa réputation y échoua, & qu'il s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture. En effet, il dit lui-même dans la préface de son commentaire sur le faux Philon, qu'il avoit fait des commentaires sur tous les livres historiques de la bible. En un autre endroit, il avertit qu'il en avoit fait sur Isaïe; & d'autres écrivains parlent encore de son travail sur les pseaumes, sur tous les prophétes, & sur les épîtres de S. Paul. Il publia des sermons qu'il avoit prêchés en 1471, à Gènes, sous le titre de *Tractatus de imperio Turcorum*. Et en 1480, il fit imprimer dans la même ville une espéce de commentaire sur l'apocalypse, appliquée aux Turcs, sur lesquels il crut voir dans ce livre divin, que les chrétiens devoient remporter de grandes victoires; d'où vient qu'il l'intitula: *De futuris Christianorum triumphis in Turcos & Saracenos.* Rien n'a rendu Annius plus célébre que ses dix-sept livres d'antiquités, où il donne de prétendus ouvrages de Xénophon, de Myrsile de Lesbos, de Caton, de Sempronius, d'Archilochus, de Megasthenes, qu'il appelle Metasthenes, de Philon, de Berose, de Maneton, de Quintus Fabius Pictor, de Frontin, d'Antonin le pieux, & de Properce, pour les vrais ouvrages de ces auteurs, qui sont perdus depuis plusieurs siécles. Pierre Lauro s'est donné la peine de traduire en italien ces mauvaises piéces: & cette traduction fut imprimée en 1583, à Venise, par les soins de Sansovin, qui y joignit quelques additions. Léandre Alberti a fait usage de ces ouvrages supposés, dans sa *description d'Italie*, ouvrage d'ailleurs très-estimable; & il y en a eu d'autres qui y ont été trompés. Mais plusieurs savans hommes ayant comme à l'envi fait remarquer la supposition, on est bientôt revenu de l'erreur, & personne n'est en danger de s'y laisser surprendre présentement. Il auroit été à souhaiter que ceux qui ont fait voir la fausseté de ces piéces, eussent épargné celui qui les a publiées: ils le représentent tous comme un imposteur, qui les a composées lui-même, en quoi ils ne sont pas assez équitables. Léandre Alberti assure qu'il avoit vu à Viterbe les manuscrits d'où Nanni avoit tiré ces piéces; & Nanni dit lui-même que le P. Mathias, provincial de son ordre en Arménie, passant à Gènes, où il étoit prieur, lui avoit fait présent du manuscrit de Berose. On croit bien prouver la fourberie de Nanni, par un conte qu'Antoine Augustin rapporte sur la foi de Latinus Latinius de Viterbe. Il dit qu'Annius faisoit graver des inscriptions, qu'il avoit soin de cacher dans des vignes, près de Viterbe. Quelque-temps après, il faisoit creuser dans le même endroit; & trouvant ces inscriptions qu'il avoit lui-même cachées, il les portoit en triomphe aux magistrats, leur faisant accroire que leur ville étoit beaucoup plus ancienne que celle de Rome, & qu'elle avoit été bâtie par Isis & Osiris, qui avoient vécu plus de deux mille ans avant Romulus. On peut d'abord observer là-dessus, que Latinus Latinius, né onze ans après la mort de Nanni, devoit tenir ce fait de quelqu'autre, qu'on ne nomme point, & qui pouvoit être ennemi de Nanni; mais il y a plus, celui qui a inventé ce conte, ne l'a pas pu rendre vraisemblable. On a trouvé une quantité prodigieuse de marbres aux environs de Viterbe, du vivant de Nanni, & après sa mort. Où ce religieux les avoit-il achetés, & comment étoit-il venu à bout de cacher ces morceaux de marbre à ses compatriotes? Il a fallu qu'il les fit travailler, graver, transporter dans les vignes; il a fallu endommager ces vignes pour y enfouir les marbres; & tout cela, dit-on, a été fait si secrétement, que personne ne l'a su de son vivant, & que les magistrats y ont été surpris? On ne reconnoît pas ici le jugement d'Antonius Augustinus; & comme ce

conte est le fondement de tous les reproches qu'on a faits à Nanni, il semble que c'est assez que de l'accuser d'un excès de crédulité, sans lui attribuer la fourberie & l'imposture. Nanni fut fait maître du sacré palais par Alexandre VI, qui l'estimoit beaucoup, & mourut à Rome le 13 novembre 1502, âgé de soixante-dix ans, & fut enterré dans l'église des dominicains de la Minerve. La ville de Viterbe se fait tant d'honneur d'être sa patrie, qu'elle fit réparer son épitaphe l'an 1618. * Echard, *script. ord. Præd.*

ANNOBON, isle d'Afrique sur les côtes de la Guinée, vers le cap de Lopo Gonsalves, & l'isle de Saint-Thomas. Les Portugais lui donnerent ce nom d'*Annobon*, qui signifie *bonne année*, parcequ'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Les bancs de sable & les écueils dont elle est environnée, la rendent presque impraticable. Elle est néanmoins très-fertile. Les habitans font presque tous profession de la religion catholique. * Sanson. Baudrand.

ANNON ou HANNON, général de l'armée des Carthaginois, ayant apprivoisé un lion, lui faisoit porter une partie de son bagage, ce qui fut cause de sa disgrace; car les Carthaginois en tirerent un mauvais augure; & dans la pensée que rien n'étoit impossible à un homme qui avoit domté un animal si féroce, ils craignirent qu'il n'aspirât un jour à la tyrannie : c'est pourquoi ils le condamnerent à un exil perpétuel, dans lequel il passa le reste de ses jours à cultiver la terre. * Pline, *l.* 8, *c.* 16. Plutarchus, *institut. Princ. l.* 4.

ANNON, ou HANNON, qui voulut passer pour un dieu. Pour réussir dans son dessein, il apprit à plusieurs sortes d'oiseaux à prononcer ces paroles : *Annon est un dieu :* puis il leur donna la liberté, pour aller répandre cette nouvelle dans le pays. Mais ces oiseaux reprirent leur chant naturel, & Annon fut frustré de son espérance. * Ælian. *var. hist. l.* 14.

ANNON ou HANNON, général des Carthaginois, fut chargé de faire le tour de l'Afrique. Il entra dans l'Océan par le détroit que nous appellons *de Gibraltar*, & découvrit plusieurs pays. Il eût continué sa navigation, si les vivres ne lui eussent manqué. Quelques-uns assurent qu'il l'acheva, & qu'il parvint jusqu'à l'extrémité de l'Arabie. On a sous le nom d'Hannon un livre intitulé : *Les voyages d'Hannon, roi de Carthage, au-delà des colonnes d'Hercule*, que quelques-uns ont cru plus ancien que l'ouvrage d'Homere; mais il y a bien de l'apparence que l'Hannon, dont il est parlé dans ce voyage, est le fameux général des Carthaginois, qui soutint la guerre contre Agathocle, dans le temps que la république de Carthage étoit florissante, comme Pline le remarque, en parlant de ce voyage. Cet ouvrage ne mérite pas de créance, & est consideré dans Athénée, comme une piéce supposée & fabuleuse, composée par quelque Grec. Quelques-uns ont cru que ce n'étoit qu'un abrégé d'un ouvrage d'Hannon beaucoup plus ample. Cependant les géographes & les critiques s'en sont servis. Gélénius est le premier qui l'a donné en grec l'an 1533. Gesner l'a traduit en latin, & fait imprimer l'an 1559, & Henri Bekler l'a donné depuis en grec & en latin avec des notes l'an 1661. Il a encore été imprimé avec Etienne *de Bysance*, à Leyde l'an 1674, & avec les petits géographes à Oxford l'an 1698. * *Biblioth. univers. des histor. prof.* de Du-Pin, *l'an* 1707.

ANNON, évêque de Vérone vers l'an 755.

ANNON, archevêque de Cologne, dans le onziéme siécle, fils de *Gautier*, & d'*Engele* d'une famille de la haute Allemagne. Ses parens le destinerent à la profession des armes; mais un chanoine de Bamberg, frere de sa mere, le détermina à embrasser l'état ecclésiastique. Quand il fut dans le clergé, l'empereur Henri III, dit *le Noir*, le prit auprès de lui, pour édifier sa cour, où il mena une vie exemplaire. L'empereur le fit prévôt du chapitre impérial de Goslar, dans la basse Saxe, & le choisit pour aller visiter de sa part Herman II archevêque de Cologne, dans sa derniere maladie. Ce prélat étant mort, & l'élection d'un archevêque de Cologne ayant été déférée à l'empereur, il nomma Annon, & lui donna l'investiture de l'archevêché de Cologne : il fut sacré l'an 1055. Après la mort de Henri III, arrivée en 1056, il fut chargé de la tutelle de Henri IV, âgé de sept à huit ans, & laissa ce jeune prince sous la conduite de sa mere Agnès. Mais cette princesse s'étant retirée en 1062, Annon fut chargé du gouvernement de l'empire. Henri IV étant devenu grand, secoua le joug; & ne s'accommodant point de la remontrance de l'archevêque, le bannit. Annon revint de son exil en 1072, & se réconcilia avec Henri; mais il continua de défendre généreusement la vérité & la justice. Il étoit si rigide & si zèlé pour la justice, qu'il fit arracher les yeux à des juges, qui avoient prononcé une sentence injuste contre une pauvre femme; & qu'il permit seulement qu'on laissât un œil à un d'eux, pour pouvoir conduire les autres en leurs maisons. Et afin que ce châtiment servît d'exemple, il fit encore attacher au-dessus des portes de leurs logis, des têtes de brique, où il n'y avoit point d'yeux. Il mourut saintement le 4 décembre 1075. * Lambertus Schaffnaburg, *chronol. d'Allemagne. Anonymus apud* Surium. Heiss, *hist. de l'empire, liv.* 6. Baillet, *vies des Saints*, *décembre.*

ANNONAI, que les auteurs latins nomment *Annoneum* & *Annoniacum*, ville de France dans le haut Vivarais, diocèse de Vienne, à deux lieues du Rhône. Elle a titre de marquisat, & appartient à la maison de Rohan-Soubise. Divers auteurs prétendent que cette ville étoit fort ancienne, & que son nom lui fut donné par les Romains, qui y avoient des magasins de bled. Elle souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. En 1562, les habitans qui étoient presque tous huguenots, pillerent les églises, & renverserent les images. Antoine de Senneterre, évêque du Pui, & Antoine de la Tour, baron de Saint-Vidal, des premiers de la noblesse de la province, irrités de cette violence, prirent les armes, pour réprimer l'insolence du peuple. Ces démarches firent trembler les habitans; mais l'arrivée de Sarras dissipa cette crainte. Il étoit envoyé par le baron des Adrets, dont le nom seul déconcertoit les catholiques. En 1563 ceux-ci prirent Annonai sous Saint-Chaumont, & cette ville fut misérablement pillée & brulée deux ou trois fois de suite. Elle souffrit encore beaucoup en 1568. Annonai a été le lieu de la naissance du cardinal Pierre Bertrand. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.* De Thou, *hist. l.* 34 & 44. Du Chêne, *antiq. des villes de France.*

ANNONCIADE. Il y a plusieurs ordres & sociétés de ce nom. Le premier qu'on nomme proprement des *Servites* ou Serviteurs de la Vierge, commença vers l'an 1232, par la dévotion de sept marchands de Florence, dont le principal étoit Bon, fils de Monaldis. Ils se retirerent au Mont Senere, près de la même ville, & furent bientôt suivis par S. Philippe Benizi ou Beniti, qui en est reconnu le propagateur. Ce n'est que par erreur que l'on a donné le nom de l'Annonciade à l'ordre des Servites, & parceque leur grand couvent de Florence en porte le nom.

Le second ordre de ce nom fut fondé à Bourges par Jeanne reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La régle est établie sur dix articles, qui regardent dix vertus de la sainte Vierge, & elle fut approuvée dès l'an 1502, par le pape Alexandre VI, avant qu'il y eût

encore un monastère pour les religieuses qui devoient la professer. Le Pere Gilbert Nicolaï, religieux de l'ordre de S. François, & confesseur de la reine Jeanne, eut soin de la faire confirmer en 1514, & en 1517, par le pape Léon X. Il y a un peu plus de quarante monastères, tant de religieux, que de religieuses de cet ordre en France, en Flandre & en Lorraine, qui devroient tous être soumis à la jurisdiction des freres mineurs, suivant les bulles des papes; mais la plupart s'en sont soustraits, pour reconnoître celle des ordinaires des lieux où ils sont situés.

Le troisiéme, qu'on appelle *des Annonciades célestes*, parceque leur habillement est en partie de bleu céleste, fut fondé l'an 1607, par une sainte veuve de Gènes, nommée Marie Victoire Fornari. Ses constitutions, qui avoient été confirmées par le pape Clément VIII, furent approuvées l'an 1613, par Paul V, & encore le 13 août 1631, par Urbain VIII. Il y en a des maisons en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, & même en Danemarck, où la maréchale de Rantzau, qui avoit pris l'habit de cet ordre, alla faire un établissement en 1666. Une de leurs principales obligations est de ne parler au plus que six fois l'an à leurs parens, & de s'occuper à des ouvrages utiles aux pauvres églises: les leurs doivent être fort simples, & l'argenterie ni les belles étoffes n'y doivent point briller.

Il y a aussi en Italie une congrégation de religieuses, qu'on appelle *Annonciades* de Lombardie, autrement de S. Ambroise & de sainte Marcelline. Elle se forma vers l'an 1439, de la réunion de divers monastères, fondés dans tout le cours du XV siécle, & qui étoient gouvernés par une prieure générale, dont l'office étoit triennal. Elle tenoit des chapitres généraux, & envoyoit trois visitatrices dans les provinces, ce qui fut approuvé par Nicolas V: mais S. Pie V leur défendit de tenir des chapitres généraux, & leur ordonna d'élire dans leurs chapitres conventuels un visiteur; ce qui n'ayant pu s'exécuter, ces religieuses se sont soumises aux ordinaires des lieux. Sainte Catherine de Gènes étoit de cette congrégation. * Heliot, *hist. des ord. mon. t.* 4 *chap.* 10.

ANNONCIADE, société fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame de la Minerve l'an 1460, par le cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archiconfraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & les legs qu'on y a faits, que tous les ans cette archiconfraternité donne le 25 de mars, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, des dots de 60 écus romains chacune, à plus de quatre cens filles, un habit de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse romaine, distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses, ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles ont sur la tête. * Ritratto di Roma moderna, & Eusevologio Romano, de l'abbé Piazza, *Trat.* 6, *c.* 35.

ANNONCIADE, ordre militaire institué vers l'an 1362, sous le nom d'ordre du COLLIER, par Amédée VI, comte de Savoye. On ne sait pas bien ce qui y donna occasion; les uns veulent qu'un bracelet qui fut donné au comte par une dame qui l'avoit tissu de ses cheveux, en fut le symbole; d'autres prétendent qu'Amédée voulut satisfaire par-là sa dévotion particuliere pour la sainte Vierge. Il est certain que c'est ce qu'il voulut au moins par la suite, lorsque par son testament il ordonna la fondation de la chartreuse de Pierre-Chastel en Bugei, & qu'il regla qu'il y auroit quinze chartreux dans cette maison pour y dire chaque jour la messe à l'honneur des quinze allégresses de la sainte Vierge, & pour le salut des quinze chevaliers de son ordre; mais il ne fit ce testament que quelque temps avant sa mort, qui arriva en 1383. Bonne de Bourbon, veuve du comte, fut celle qui exécuta cette fondation; les chartreux furent introduits à Pierre-Chastel en 1392, & Amédée VIII y tint la premiere assemblée de l'ordre en 1410. Ce fut lui aussi qui en dressa les statuts; car l'instituteur n'avoit reglé que la forme du collier, qui étoit composé de lacs d'amour, sur lesquels étoient ces quatre lettres F. E. R. T. *Frapez, entrez, rompez tout.* Par ces statuts, les comtes de Savoye, qui peu après eurent le titre de ducs, furent déclarés grands maîtres de l'ordre à perpétuité; les chevaliers furent obligés de porter toujours le collier, & il leur fut défendu d'entrer dans aucun autre ordre. Les différends qui pouvoient survenir entr'eux, devoient être décidés par l'ordre. Chacun d'eux devoit donner à l'église de Pierre-Chastel un calice, une aube, & tous les ornemens sacerdotaux pour célébrer la messe. Il devoit aussi laisser en mourant, pour l'entretien de la même église cent florins, qu'on mettoit entre les mains du prince, & ordonner à ses héritiers de faire dire cent messes pour le repos de son ame. Tous les autres chevaliers étoient obligés d'assister au service qui se faisoit pour lui à Pierre-Chastel, & de laisser leurs ornemens par aumône aux chartreux. Leur manteau dans cette cérémonie étoit blanc, depuis il fut noir; dans les autres cérémonies il étoit cramoisi, frangé & bordé de lacs d'amour de fin or: on voulut ensuite qu'il fût bleu doublé de taffetas blanc; & enfin on le changea en amarante, doublé de toile d'argent à fond bleu. Charles III, duc de Savoye, étant à Chamberi en 1518, fit de nouveaux statuts pour cet ordre, à qui il donna le nom de l'*Annonciade*, en l'honneur de la sainte Vierge: & il voulut qu'au bas du collier, auquel il ajouta quinze roses d'or, émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, & un bordé de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation dans un cercle composé de trois lacs d'amour. L'an 1600, la Bresse & le Bugei ayant été changés avec le marquisat de Saluces par Henri IV roi de France, & Charles Emanuel duc de Savoye, le chapitre de l'ordre fut transféré dans l'église de S. Dominique de Montmelian, & le même duc ordonna en 1627, que les assemblées se tinssent dans l'hermitage des camaldules sur la montagne de Turin, qu'il avoit fait bâtir. * Guichenon, *hist. généal. de la maison de Savoye.* Héliot, *hist. des ordres monast. tom.* 8.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'ordre de l'Annonciade.

AMEDÉE VI, COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Verd*, fondateur & premier chef de l'ordre.

1362.

AMÉ comte de Genève.

Antoine seigneur de Beaujeu & de Dombes.

Hugues de Châlons, sire & baron d'Arlai.

Aymond de Genève, seigneur d'Anton & de Varei.

Jean de Vienne, seigneur de Rolland, & de Bonencontre.

Guillaume de Grandson, seigneur de Sainte-Croix.

Guillaume de Chalamon, seigneur de Meximieux & de Montanei.

Rolland de Veissi.

Etienne, *bâtard* de la Baume, seigneur de S. Denys, de Chausson & de Chavanez, amiral & maréchal de Savoye.

Gaspard seigneur de Montmayeur, baron de Villars, Salet, &c.
Barle de Forax.
Thennard, seigneur de Menthon.
Amé de Bonivard.
Richard Musard.

AMEDÉE VII, COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Rouge*, deuxiéme chef.

1383.

Aymond de Chaland, seigneur de Fenis & d'Aymaville.
Eudes de Villars, seigneur de Montillier, &c. gouverneur de Savoye.
Hyblet de Chalant, seigneur de Châtillon, &c. gouverneur de Nice & de Piémont.
Jean de Vernai, seigneur de la Rochette, &c. maréchal de Savoye, lieutenant général de Bresse.
Humbert, seigneur de Luirieux.
Thomas de Genève, seigneur de Lullin, &c.

AMEDÉE VIII, PREMIER DUC DE SAVOYE, troisiéme chef.

1410.

Louis de Savoye, prince de la Morée.
Odo de Villars, seigneur de Baux, S. Sorlin, &c. gouverneur de Piémont.
Jean de la Baume comte de Montrevel, maréchal de France, lieutenant général de Bresse.
Humbert de Villars-Sexel, comte de la Roche.
Boniface de Chalant, seigneur de Fenis, maréchal de Savoye, gouverneur de Piémont.
Antoine seigneur de Grolée.
Girard seigneur du Ternier.
Jean seigneur de la Chambre, comte de Luille, vicomte de Maurienne.
Jean seigneur de Lugni, Ruffei, &c.
Thomas, marquis de Saluces.
Amé de Savoye, prince de Piémont.
Jean Panserot de Serraval.
Geoffroi de Charnai, seigneur de Liri & de Montfort.
Louis seigneur de Montjoye, &c.
Jacques de Tillette, seigneur de Chévron.
Gaspard, seigneur de Montmayeur, &c.
Humbert de Villars, seigneur de Thoire, &c.
Jacques de Miolans, seigneur de la Vallée, &c.
François, seigneur de Bussi, &c.
Louis de Savoye, comte de Genève.
Louis marquis de Saluces.
Humbert, *bâtard* de Savoye, comte de Romont.
Richard seigneur de Monchenu, chambellan du duc de Savoye.
Jean de Montluel, seigneur de Châtillon, gouverneur de Piémont.
Manfroi de Saluces, seigneur de Farillan, maréchal de Savoye.
Louis *bâtard* d'Achaye, seigneur de Raconis, maréchal de Savoye.
Philippe de Savoye, comte de Genève.

LOUIS DUC DE SAVOYE, quatriéme chef.

1440.

Amé de Savoye, prince de Piémont,
Janus de Savoye, comte de Genève.
Philippe de Levis, comte de Villars, vicomte de Lautrec, &c.
François comte de Chalant, seigneur de Châtillon.
Guillaume seigneur de Menthon, gouverneur de Bassiniane.
Jean de Seyssel, seigneur de Bariat, & de la Rochette, maréchal de Savoye.

Guillaume de Genève, seigneur de Lullin, grand-maître d'hôtel de Savoye.
Jean de la Pallu, seigneur de Varembon, Bouligneux, &c.
Guillaume de Luyrieux, seigneur de la Cueille, &c.
Jacques de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant général de Bresse, &c.
Jacques comte de Chalant, gouverneur de Verceil.
Jacques de Montmayeur, baron de Villars, Salet, &c. gouverneur de Savoye.
Pierre de Grolée, seigneur de S. André.

AMEDÉE IX, DUC DE SAVOYE, cinquiéme chef.

1465.

Claude de Seyssel, seigneur d'Aix, maréchal de Savoye.
Louis comte de Chalant.
Claude de Bourgeois, seigneur de Verni, & de Fernai.
Janus de Genève, seigneur de Lullin, &c. gouverneur du pays de Vaud.

PHILIBERT I, DUC DE SAVOYE, sixiéme chef.

1472.

CHARLES I, DUC DE SAVOYE, septiéme chef.

1482.

Hugues de la Palu, comte de Varax, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant général de Dauphiné.
Philibert, comte de Chalant, &c. gouverneur du duché d'Aouste.

CHARLES-JEAN-AMÉ, DUC DE SAVOYE, huitiéme chef.

1491.

PHILIPPE I, DUC DE SAVOYE, neuviéme chef.

1497.

PHILIBERT II, dit *le Beau*, DUC DE SAVOYE, dixiéme chef.

1498.

CHARLES III, DUC DE SAVOYE, onziéme chef.

1518.

Philippe de Savoye, comte de Genevois.
François de Luxembourg vicomte de Martigues.
Jean comte de Grueres, baron d'Aubonne.
Thomas de Valpergue, comte de Mazin.
Claude de Savoye, seigneur de Raconis.
Jacques baron de Miolans, comte de Montmayeur, &c.
René comte de Chalant, &c. maréchal de Savoye.
Honorat Grimaldi, Baron de Beuil, &c. gouverneur de Nice & ambassadeur en France.
Jean-Philibert de la Palu, comte de Varax, lieutenant général de Bresse, & ambassadeur au concile de Latran.
Guillaume de Vergi, baron de Fonvans, seigneur de Champlite, maréchal de Bourgogne.
Claude de Stavaye, évêque du Bellei, chancelier de l'ordre.
François de la Baume comte de Montrevel, gouverneur de Savoye.
Bertholin de Montbel, seigneur de Frossascque, grand maître d'hôtel de Savoye.

Charles de la Chambre, baron de Sermoye, & de Meximieux.

Aimé de Genève, seigneur de Lullin, gouverneur du pays de Vaud, &c.

Sébastien de Montbel, comte d'Entremont, &c.

Pierre de Bussi, seigneur d'Eria.

Jean marquis de la Chambre, capitaine de cent hommes-d'armes.

Jean de la Palu, comte de Varax, &c.

EMANUEL-PHILIBERT DUC DE SAVOYE, douziéme chef.

1568.

Charles-Emanuel de Savoye, prince de Piémont.

Philippe de Savoye, comte de Raconis.

Claude de Savoye, comte de Pancalier.

André Provana, seigneur de Leini, comte de Frossasque, général des galéres, & gouverneur de Villefranche.

Jean-François Coste, comte d'Arignan, & de Polonghere, gouverneur d'Aouste & d'Ivrée.

Jean-Thomas de Valpergue, comte de Mazin, &c. gouverneur du comté d'Ast.

Laurent de Gorrevod, comte de Pondevaux, gouverneur de Bresse.

Pierre de Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoye, & général de la cavalerie.

Gaspard Capris, évêque d'Ast, grand aumônier de Savoye, chancelier de l'ordre.

Charles-Emanuel de Savoye, duc de Nemours.

Bernardin de Savoye, seigneur de Cavours, capitaine des archers de la garde.

Prosper de Genève, seigneur de S. Rambert, &c. colonel de toutes les gardes.

Jean-Frédéric Madruzze, comte d'Avi, marquis de Sorian.

Philippe d'Est, marquis de S. Martin, &c. général de la cavalerie.

Jérôme, cardinal de la Rovere, archevêque de Turin, chancelier de l'ordre.

Amé de Savoye, marquis de S. Rambert, grand prieur de S. Maurice, & de S. Lazare, général d'armée.

Frédéric Ferrero, seigneur de Casavalon, marquis de Romagnan, &c. grand-maître d'hôtel de Savoye.

Louis de la Baume, dit *de Corgenon*, prince de Stienbuse, comte de S. Amour, ambassadeur en Espagne.

Robert Rouer-saint-Severin, comte de Revilliasc, grand écuyer de Savoye.

Thomas Isnard de Castello, marquis du Carail, ambassadeur près de l'empereur.

Besse Ferrero-Fiesque, comte de Masseran, &c.

Honorat Grimaldi, baron de Bueil, &c. gouverneur de Nice.

François Martinengue, comte de Malpaga, grand écuyer de Savoye.

Enée-Pie de Savoye, seigneur de Sassola.

CHARLES-EMANUEL I, DUC DE SAVOYE, treiziéme chef.

1581.

Claude de Charlant, baron de Fenis, grand-maître de Savoye, &c.

Jean-Baptiste de Savoye, marquis de la Chiuse, grand chambellan de Savoye.

Jean-Louis, marquis de la Chambre, &c.

Octavien de Saint-Vital, marquis de Fontanellat.

Charles Palavicin, seigneur de Perle, ambassadeur en Espagne.

Ascanio Bobba, comte de Bussolin, &c. grand chambellan de Savoye.

Michel Bonelli.

Henri de Savoye, duc de Nemours.

Gaspard de Genève, marquis de Lullin, de Pancalier, &c. gouverneur du duché d'Aouste.

Philippe-Emanuel de Savoye, prince de Piémont.

Victor Amé de Savoye.

Charles de Simiane, marquis de Roat, Maret, &c. général de la cavalerie de Savoye.

Michel-Antoine de Saluces, seigneur de la Manthe, comte de Verzol, &c. gouverneur du marquisat de Saluces.

Charles-François-Manfroi de Lucerne, grand prieur de Rome, ambassadeur en Allemagne.

Guiron de Valpergue, comte de Mazin, gouverneur de Verceil, &c.

François Ville, marquis de S. Michel, &c. général de la cavalerie du pape.

Annibal Grimaldi, comte de Bueil, &c. gouverneur de Nice, général des galeres.

Claude de Rye, marquis d'Ogliani, &c. grand écuyer de Savoye, gouverneur de Chablais.

Charles-Philibert d'Est, marquis de S. Martin, &c. prince du saint empire, fut aussi chevalier de la Toison d'or.

Nicolas de Watteville, marquis de Versoye, &c.

Charles-Emanuel de la Chambre, dit *de Seyssel*, marquis d'Aix, &c.

Ernest de Molard, baron de Revielch, Roccadiof, &c. conseiller d'état de l'empereur.

Jacques-Antoine de la Tour, ambassadeur en Espagne.

Pierre marquis de la Chambre.

Louis Grimaldi, évêque de Vence, grand aumônier de Savoye, chancelier de l'ordre.

François-Philibert Ferrero-Fiesque, prince de Masseran, &c. général de la cavalerie.

Nicolas de Saint-Martin, seigneur d'Aglié, &c. grand maître d'hôtel de Savoye.

Philibert Scaglia, comte de Verrue, &c. ambassadeur en France.

François Arconnat, comte de Touzaine, ambassadeur en France.

Gui de Saint-George, comte de Blandrate, marquis de Rivarolles, général de l'infanterie, &c.

Philibert Millet, archevêque de Turin, chancelier de l'ordre.

Sigismond d'Este, marquis de S. Martin, &c.

François Spinola, marquis de Garez.

Guillaume-François Chabo, comte de S. Maurice, &c. grand-maître de l'artillerie.

Jean comte de Nassau.

Antoine de Valpergue, comte de Montoué, & de Masse, gouverneur de la citadelle de Turin.

François-Thomas de Savoye, prince de Carignan, grand-maître de France.

Jacques Paillard d'Urfé de Lascaris, marquis d'Urfé, grand écuyer de Savoye.

Philibert-Mercurin Arborio, marquis de Gatinare, grand-maître d'hôtel de Savoye.

Bernardin Parpaille, comte de la Bastie.

Pierre de Duyn, dit *Maréchal*, baron de la Val-d'Isere, vicomte de la Tarentaise, seigneur de Chastellard, &c.

Emanuel Solar, comte de Morette, ambassadeur en France.

Conreno Rouer, comte de Calos, marquis de Cortance.

Cleriade de Genève, marquis de Lullin, &c.

François de Damas, baron de saint Reran, marquis de Celeran.

Gui de Ville, marquis de Cillan, Wlpian, &c.

François de Brichanteau-Nangis, marquis de Curci, &c.

Charles

Charles-François de Valpergue, marquis de Perlet, &c.
François-René de Saluces, comte de Verzol, Chiſſon, &c.
Honorat d'Urfé, marquis de Châteaumorand, &c.
Louis marquis de la Chambre, dit *de Seyſſel.*
Albert Bobbe, marquis de Graglie, comte de Buſſolin, &c.
Bertrand de Seyſſel, baron de la Serra & du Chaſtellard, &c.
Auguſte Manfroi Scaglia, comte de Verrue, &c.
Gaſpard Purpurat, des comtes de Lucerne, marquis de S. Peyre, gouverneur de Turin.
Jean-Michel Aſinar de Virle, coſeigneur de Virle & d'Orbaſſan, &c. gouverneur de Turin.

VICTOR-AMÉ DUC DE SAVOYE, quatorziéme chef.

1630.

Jean-Aurele Arborio de Gatinare, comte de Vivron, grand écuyer de Savoye.
Paul Beſſe Ferrero-Fieſque, prince de Maſſeran, &c.
Philibert Caretto, marquis de Bagnaſque, &c. grand écuyer de Savoye.
Jean-François de Sales, évêque de Genève, chancelier de l'ordre.
Louis de Saint-Martin, marquis d'Aglié, &c.
Claude-Jerôme de Chabo, marquis de S. Maurice, &c.
Paul-Emile de Saint-Martin, marquis de Bros, &c.
Antoine Ponte, comte de Scarnafis, &c.

FRANÇOIS-HYACINTHE DUC DE SAVOYE, quinziéme chef.

1638.

Jafre Bens, ſeigneur de Sentena, gouverneur de Turin, &c.
Amé du Pui, marquis de Voguerre, &c. grand-maître d'hôtel de Savoye.
Aſcagne Bobba, marquis de Graye, &c. grand-chambellan de Savoye.
Jules Rangon, marquis de la Maiſon-Blanche, &c.
Alexandre de S. Georges, comte de Blandrate, &c.
Michel-Antoine de Saluces, comte de Verzol, &c.
Arduin de Valpergue, de Rivare, marquis d'Entragues, &c.
François Provane de Leini, ſeigneur de Druant, &c. grand-chambellan de Savoye, & ambaſſadeur en France.
Jerôme comte de Roſſillon, baron de S. Genis, &c.
Jean-Dominique Doria, ſouverain de Teſtigo & Ceſio, marquis de Cirié.
Albert-Eugene de Genève, marquis de Lullin & de Pancalier, &c.
Antoine-Marie Tiſſon, Blandrate, comte de Deſane, &c.

CHARLES-EMANUEL II DUC DE SAVOYE, ſeiziéme chef.

1639.

Jean-Louis du Mas de Caſtellane, vicomte d'Allemagne, &c.
Paul Millet, évêque de Maurienne, chancelier de l'ordre.
Maurice de Savoye, prince d'Oneille, &c.
Emanuel-Philibert Amé de Savoye.
Charles-Emanuel-Philibert-Hyacinthe de Simiane, marquis de Pianeſſe, &c.

Octavien de Saint-Martin d'Aglié, marquis de S. Germain, &c.
Philippe de Saint-Martin d'Aglié, marquis de S. Damian & de Rivarolles, &c.
Jean de Wille-Cardé, ſeigneur de Fleuri, marquis de S. Trivier, &c.
Charles-Emanuel Palavicin, marquis de Frabouſe, &c.
Charles-Ubertin Solar, comte de Molette, &c. ambaſſadeur en France.
Charles-Victor Scaglia, comte de Verrue, &c.
Frédéric Tanne, marquis d'Entragues, comte de Limon.
François Provane, comte de Froſſaſque, &c.
Gettule de Pioſſaſque, ſeigneur de Caſtagnole, &c.
Guiron-François Ville, marquis de Ciglian, &c.
François Ponte, comte de Scarnafis, &c. ambaſſadeur en France.
François Coſte, comte de Polonguere, &c.
Charles-Thomas Iſnard de Caſtello, marquis de Carail, &c.
Alexis de Saint-Martin de Parelle, marquis de Bros, &c.
Frédéric de Saint-Georges-Blandrate, marquis de Rivarolles, &c.
François Doria, marquis de d'Olceaqua, &c.

1653.

Alexandre Monti, marquis de Farillan, lieutenant général des armées de France, général de la cavalerie de ſon alteſſe royale.

2 mai *1660.*

François de Meſmes, ſeigneur de Marolles, lieutenant général d'infanterie, gouverneur de Saluces, & meſtre de camp du régiment des gardes.
François d'Havort, ſeigneur de Senantes, capitaine des gardes de madame Royale, & gouverneur de la Tour, dans les vallées de Lucerne.
Centorio de Cagnol, gouverneur de Montmélian.
Jean-Philippe Solaro, comte de Monaſterol, gouverneur du château de Nice.
D. François de S. Martin d'Aglié, abbé de Sainte-Marie de Pignerolle, puis de Staffarde & de S. Jean de Soiſſons, chancelier de l'ordre en 1663.

1666.

Charles-Jean-Baptiſte de Simiane, marquis de Pianezze, prince de Montaffié, lieutenant-général de la cavalerie.
René Rovero, comte de Val-d'Andonne, gouverneur de la citadelle de Turin.
Charles-Jérôme Solare, marquis de Borgo, comte de Morette, gouverneur de Saluſſes, grand-maître de l'artillerie.
François Canale, comte de Cumiane, ambaſſadeur en France, puis à Rome, grand-maître de Savoye.
Catalan Alfieri, comte de Malliano, gouverneur de Ceve, de Verceil, & de Montmelian, lieutenant-général d'infanterie.
François de Clermont, marquis de Mont S. Jean, lieutenant-général de la cavalerie de S. A. R.
Charles-Amé de Roſſillon, marquis de Bernez, lieutenant-général des armées de S. A. R.

1670.

Auguſtin des Lances, comte de Sale, capitaine des cuiraſſiers, gardes du corps de S. A. R. lieutenant-général de ſes armées.

1671.

Victor-Maurice Pallavicini, comte de Perle, gou-

verneur du château de Nice.

1673.

François-Thomas Chabod, marquis de S. Maurice, lieutenant-général d'infanterie, grand écuyer de Savoye.

Augustin Olgiati, comte de Larisser & de Lachel, commissaire-général de la cavalerie de S. A. R.

D. Augustin-Philibert Scaglia de Verrue, abbé de S. Just de Suze, & de S. Etienne d'Yvrée, ministre d'état, chancelier de l'ordre.

VICTOR-AMÉ II,

roi de Sicile, de Sardaigne, & de Chypre, &c. duc de Savoye, &c. XVII chef de l'ordre en 1675.

1678.

Louis-Thomas de Savoye, comte de Soissons, maréchal de camp en France, puis général de l'artillerie de l'empereur.

Charles-Louis des comtes de Saint-Martin d'Aglié, marquis de Saint-Germain, lieutenant-général, grand écuyer de Savoye.

Jean-Louis Solare, marquis de Dogliani, comte de Morette, capitaine des gardes du corps de S. A. R.

Philibert des comtes de Piosasque, comte de Piobes, grand-maître de l'artillerie, puis grand-maître de Savoye.

Thomas-Félix Ferrero, comte de la Marmora, ambassadeur en France, gouverneur d'Aouste & du Canavez.

Jean de Ville, marquis de Cillian, de Vulpian, &c. gouverneur de la Marche pour le pape, maréchal-général de camp des armées de S. A. R.

Jacques-Maurice de Pozzo, prince de la Cisterna, gouverneur de Bielle, grand écuyer de Savoye.

Sigismond de Seyssel, marquis d'Aix & de la Serre, cornette blanche de la noblesse de Savoye, & lieutenant-général des armées de S. A. R.

François-Louis Ferrero de Fiesque, prince de Masseran, maréchal-général de camp des armées de S. A. R.

Jean-Michel Solare, comte de Monasterole, gouverneur d'Albe, puis de Mondovi.

Charles-François Morozzo, marquis de la Roque de Baldisser, comte de Morozzo, gouverneur de la personne de S. A. R. Victor-Amé, ambassadeur en France & en Angleterre.

Charles-Emanuel Birague, dit Laurent de S. Martin, comte de Visque, capitaine des gardes du corps, ambassadeur à Vienne, mort le 7 juillet 1680 âgé d'environ 58 ans.

Jean-Jérôme Doria, marquis de Cirié, de Maro, & de Saint-Maurice, ambassadeur en Espagne, grand-maître de Savoye.

1682.

Charles-Maurice-Amé Isnardi de Castello, marquis de Carail, capitaine des gardes du corps, & grand veneur de S. A. R.

1696.

Amé de Savoye, prince de Carignan, colonel du régiment des gardes de S. A. R. lieutenant-général des armées de France.

Charles Emile des comtes de Saint-Martin de Parelle, marquis de Brosse, général de l'artillerie de l'empereur, lieutenant-général des armées de son altesse royale.

Charles-Joseph-Victor Carron, marquis de Saint-Thomas, ministre & premier secrétaire d'état de S. A. R.

Gui-François-Marie Blandratte-Aldobrandin, marquis de Saint-George, gouverneur de Montmelian, & du château de Nice, grand-maître de Savoye.

Charles-Jérôme de Carretto, marquis de Bagnasque, gouverneur de Montmélian, grand-maître de l'artillerie de S. A. R.

Charles-Joseph-Jean-Baptiste Tana, marquis d'Entragues, ambassadeur en Espagne, Portugal, & à Milan, lieutenant-général des armées de son altesse royale.

François-Marie-Adalbert Pallavicini, marquis de Frabose, lieutenant-général, grand-écuyer de Savoye.

Gui-Baltazar Pobel, marquis des Pierres, comte de S. Alban, gouverneur d'Asti, lieutenant-général, grand chambellan de Savoye.

Victor-Amé Maillard, marquis d'Alby, comte de Tournon, gouverneur du château & comté de Nice.

Prosper d'Aranthon, marquis de Lucinge, gouverneur de Turin, puis du duché de Chablais & du Génevois.

D. Charles-Joseph-Thomas Doria de Maro, abbé de sainte Marie de Vezzolane, ministre d'état, premier aumônier de S. A. R. chancelier de l'ordre.

Hercule-Joseph-Louis Turinetti, marquis de Priere & de Pancallier, commissaire impérial, ambassadeur à Rome pour sa majesté impériale.

1709.

Jean-Baptiste Isnardi de Carail, évêque de Mondovi, abbé de la Novalese, maître des cérémonies, puis chancelier de l'ordre.

1713.

Victor-Amé de Savoye, prince de Piémont, fils aîné du roi Victor, mort en 1715.

Charles-Emanuel de Savoye, duc d'Aouste, puis prince de Piémont, & ensuite roi de Sardaigne.

Ange-Charles-Maurice Isnardi, marquis de Carail, gouverneur du château de Nice, puis de la ville de Turin, lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne.

Joseph-Gaëtan Carron, marquis de S. Thomas, ministre & premier secrétaire d'état.

Joseph-Marie d'Alinge, marquis de Coudré, gouverneur des princes fils du roi Victor, général de la cavalerie & des dragons.

Charles-Emanuel Cacheran, comte de la Roche, général de l'artillerie, gouverneur d'Alexandrie, puis de la citadelle de Turin.

Othon Bernard, baron de Rhebinder, gouverneur de Pignerolle, colonel d'infanterie, maréchal de Savoye.

Joseph de Rodolfe, abbé de S. Gal, prince du saint empire.

1714.

Nicolas-Placide Branciforti, prince de Bottera, en Sicile.

Joseph del Bosco, prince de Catolica, duc de Messelmeri, en Sicile.

Jean de Vintimille, marquis de Geraci, duc de Saint-Maur, prince de Castelbuono, en Sicile.

1729.

Ernest-Léopold landgrave de Hesse-Rhinfels-Rottembourg, beau-pere du roi Charles-Emanuel.

Eugène-Jean-François de Savoye, prince de Soissons, colonel des cuirassiers, & major général des armées de l'empereur.

Ignace Solare, marquis de Borgo, ministre & secrétaire d'état pour les affaires étrangeres, grand chambellan de Savoye.

Philippe Tana, marquis d'Entragues, gouverneur de Messine, puis de Turin, général de l'artillerie, lieutenant général des armées de sa majesté.

Annibal, comte de Maffei, ambassadeur en France, vice-roi de Sicile, grand-maître de l'artillerie.

1729.

Philippe-Guillaume Pallavicini, baron de Saint-Remi, vice-roi de Sardaigne, gouverneur de la citadelle de Turin, lieutenant-général, grand-chambellan de Savoye.

Octave-François Solare, comte de Govonne, envoyé en France & aux cantons Suisses, ministre d'état.

Jean-Michel de Rossi de Piossasque, comte de None, général de la cavalerie & des dragons de S. M. grand-écuyer de Savoye.

Charles-Emanuel de Salusses, marquis de Garesse, baron de Cardé, gouverneur de Salusses, général de la cavalerie & des dragons, grand-écuyer de Savoye.

1730.

CHARLES-EMANUEL,
roi de Sardaigne & de Chypre, &c. XVIII chef.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoye, fils aîné du roi Charles Emanuel.

Louis-Victor de Savoye, prince de Carignan.

Victor-Amé-François, légitimé de Savoye, marquis de Suze, gouverneur du duché d'Aouste, & lieutenant-général des armées du roi, fils naturel légitimé du roi Victor.

Hercules-Thomas Rovero, marquis de Cortanze, vice-roi de Sardaigne, général de l'artillerie, gouverneur de la citadelle de Turin, lieutenant-général des armées du roi.

1737.

René-Auguste de Birague Visqué, comte de Bourgue, lieutenant-général des armées du roi, grand-maître de Savoye.

Charles-Vincent Ferrero, marquis d'Ormea & de Palazzo, ministre & premier secrétaire d'état.

Joseph-Robert Solare, marquis de Breglio, ou de Breil, envoyé à Vienne, à Naples, gouverneur de S. A. R. le duc de Savoye, lieutenant-général des armées du roi.

Philippe de Sannazar, comte de Giaroli, gouverneur de Mondovi, puis de Coni & du Val de Démont, général de l'artillerie.

Charles-Amé-Baptiste de Saint-Martin d'Aglié, marquis de Rivarole, vice-roi de Sardaigne, gouverneur de Nice, de Crémone, puis de Novare, lieutenant-général de la cavalerie.

Philibert-Antoine baron de Valese, premier écuyer des princes de Savoye, fils du roi Victor, grand-écuyer de Savoye.

Jean-Baptiste Isnardi, marquis de Carail & de Senantes, gouverneur du Montferrat, puis de Novare & d'Alexandrie, lieutenant-général des armées de sa majesté.

Victor-Amé de Seyssel, marquis d'Aix, gouverneur de la citadelle de Turin, puis du château de Milan pour le roi de Sardaigne, grand-maître de l'artillerie, & lieutenant-général des armées de sa majesté.

François-Xavier prince de Valguanera en Sicile, colonel général des gardes suisses.

D. Jean-Amé d'Alinges, abbé de S. Benigne, chancelier de l'ordre.

Ignace-Dominique Griselle de Rossignan, évêque & prince de Morienne, premier aumônier de sa majesté, maître des cérémonies de l'ordre en 1737.

* *Mémoires manuscrits de M. de Chazot.*

ANNONCIATION, fête appellée autrement l'*Incarnation du Verbe Divin*, en laquelle on célébre la mémoire de ces deux mystères, qui n'en font proprement qu'un. L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu à Nazareth ville de Galilée, vers la Vierge Marie, épouse de S. Joseph, pour lui porter l'heureuse nouvelle du choix que Dieu avoit fait d'elle, pour être la mere du Messie, & c'est ce qu'on appelle l'*annonciation*. Alors la sainte Vierge ayant consenti à l'accomplissement de ce mystère, le Verbe Divin s'unit à l'ame que le S. Esprit avoit créé, & au corps qu'il avoit formé dans le sein de la Vierge, pour ne faire qu'une même personne : ce que l'on nomme *incarnation*. Dès le temps de S. Augustin, on croyoit, sur une ancienne tradition, que Jesus-Christ avoit été conçu le 25 de mars; mais on ne voit pas qu'il y eût encore de fête instituée, pour honorer séparément l'incarnation de Jesus-Christ. Ils l'honoroient avec la nativité de Notre-Seigneur. On ne trouve point dans l'église grecque de mention de la fête de l'Annonciation, avant le concile *in Trullo*, tenu l'an 692, où il est défendu de dire une messe entiere en carême, en d'autres jours qu'en ceux du samedi, du dimanche, & en celui de l'Annonciation. Dans l'église latine, le sacramentaire du pape Gelase I fait voir que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496. Elle a été depuis célébrée par toutes les nations au 25 de mars. Il est vrai qu'au X concile de Tolède en Espagne, tenu l'an 656, il fut ordonné que cette fête seroit solennisée le 18 de décembre, huit jours avant celle de Noël, à cause que le jour en arrive souvent dans la semaine de la passion, qui est plutôt un temps de pénitence, que de joie; & quelques églises de France & d'Italie suivirent cet usage. Mais on rétablit bientôt après cette fête en son propre jour, à la charge de la remettre après Pâque, lorsqu'elle arriveroit dans la quinzaine de Pâque. L'église cathédrale de Notre-Dame du Puy en Velai a ce privilége, qu'encore que cette fête tombe au Vendredi-Saint, on ne laisse pas de l'y célébrer, & qu'alors il y a dans cette église des indulgences en forme de jubilé. L'église grecque célébre aussi la fête de l'Annonciation, même pendant la semaine sainte. L'église de Milan a néanmoins conservé son ancien usage, de ne célébrer aucune fête dans le carême, & de remettre celle de l'Annonciation au dimanche devant Noël. Il s'est conservé un reste de cette pratique dans les églises d'Espagne, où l'on célébroit encore la fête de l'Annonciation, sous le nom d'*Expectation*, le dimanche avant Noël, quoiqu'on célébre aussi la fête de l'Annonciation au 25 de mars. Il y a plusieurs congrégations qui sont principalement instituées pour honorer l'Annonciation de la Vierge; comme entr'autres l'ordre des Annonciades de Bourges, fondé par la bienheureuse Jeanne reine de France, & celui de Gènes, fondé par la vénérable mere Marie-Victoire Fornari. Nous en avons parlé ci-devant, au titre ANNONCIADE. * *Nouveau Testament.* S. Augustin.

ANNONCIATION (Dominique de l') religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en 1510 à Ecija, & étoit le second fils de *Ferdinand* de Ecya. Après la mort de son pere, il alla en 1528, avec Alfonse son frere aîné, au Mexique, où il prit l'habit de S. Dominique en 1530, & fit profession l'année suivante. Il quitta alors le nom de Jean qu'il avoit eu au baptême. Après ses études, il travailla avec un zéle infatigable au salut des Indiens, auprès de qui il fut en grande vénération pour sa piété & sa douceur; & il mourut âgé de quatre-vingt-un ans à Mexique en 1591, quelque temps après avoir perdu la vue. Il avoit appris de bonne heure la langue mexicaine, l'avoit même enseignée aux autres, & avoit composé à l'usage des Indiens un traité de la doctrine chrétienne, qui fut imprimé en 1545 à Mexique. Il avoit aussi rendu un grand service à son ordre, en recueillant des mémoires de ce qui s'y étoit passé dans la province

Méxicaine, depuis son institution. Ces mémoires furent mis entre les mains d'Augustin Davila-Padilla, qui reconnoît que c'est principalement sur eux qu'il a travaille. Le gout du pieux Dominique le porta aussi à traduire en latin le traité espagnol de Barthélemi de las Casas, *del bien y favor de los Indios*, mais sa traduction n'a pas été imprimée. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANNONCIATION (Archange Gabriel de l') Provençal, fut un des premiers qui entrerent dans la congrégation du S. Sacrement, de l'ordre de S. Dominique, & il y changea si bien de nom, qu'on ne sait plus quel étoit son nom de famille. Le célébre P. Antoine le Quieu, instituteur de la congrégation, l'employa souvent dans les missions, & le prit quelquefois pour son compagnon. Après la mort du P. Antoine, arrivée en 1676, le supérieur général de l'ordre le fit vicaire général: & il l'étoit encore en 1695. On ne sait quand il mourut. Il fit imprimer en 1682, à Avignon, la vie du P. Antoine le Quieu, de ses deux premiers compagnons, & de deux filles pieuses, l'une religieuse de la congrégation du S. Sacrement, & l'autre tierciaire de S. Dominique. On a trouvé qu'il faisoit assez bien connoître le P. le Quieu: mais qu'il ménageoit trop peu le gout du public dans ce qu'il y débite des démons & des sorciers. Son attachement aux observances de sa congrégation, dégénere aussi quelquefois en un mépris qui n'est pas supportable pour la conduite générale de l'ordre; & ces défauts joints à quelques autres, ont empêché que son ouvrage ne fût imprimé à Paris. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

ANNUNCIACAO JUSTINIANO (Diego da) chanoine séculier de S. Jean en Portugal, étoit né à Lisbonne de parens pauvres. Il prit les degrés dans l'université de Coimbre; & étant envoyé à Rome, il y prêcha en italien avec applaudissement. De retour en Portugal, il harangua les états assemblés en 1697, pour reconnoître le prince D. Jean successeur à la couronne. Il étoit dès-lors nommé à l'archevêché de Cranganor, mais ses infirmités ne lui permirent pas d'aller dans son diocèse, & il fut fait grand-vicaire spirituel, ou proviseur de l'archevêché d'Evora. On a quatre volumes de ses sermons imprimés depuis 1685 jusqu'en 1713. Il est mort en 1720 * *Mémoires de Portugal.*

ANOAMARES, peuples, *voyez* ANCAMARES.

ANOLIN, *voyez* ANULIN.

ANOMÉENS ou DISSEMBLABLES. On donna dans le IV siécle ce nom aux purs Ariens disciples d'Aétius surnommé l'*impie*, parcequ'ils tenoient le Fils de Dieu dissemblable (ἀνόμοιον) à son pere, en essence & en tout le reste. S. Hilaire rapporte une partie de leurs dogmes, qui ne sont que des blasphêmes contre la personne sacrée du Fils de Dieu. Les Semi-Ariens les condamnerent au concile de Seleucie en 359; mais les Anoméens s'en vengerent dans l'assemblée de Constantinople tenue l'année d'après. * S. Hilaire, *ad Const.* Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Théodoret, l. 4. *Voyez* AËTIENS & ARIANISME.

☞ ANONE, château d'Italie au duché de Milan. Les François le nomment NON & la ROQUE DE NON. Il est sur le Tanaro dans l'Alexandrin, & presque tout enclavé dans le Montferrat qui le borne. Ce château a été plusieurs fois maltraité dans les dernieres guerres d'Italie. Ptolemée fait mention d'*Anonium*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANOT, petite ville de France, dans les montagnes de Provence, sur la riviere de Vaire, environ à trois lieues de Glandève. Elle est capitale d'une viguerie, & en cette qualité elle entre aux états de Provence. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANOUGIHAN, pere de *Thahamurath*, roi de Perse de la premiere dynastie. * D'Herbelot, *bibl. or.*

☞ ANQUETIN (N.) curé de Lyons-la-Forêt, diocèse de Rouen, embrassa l'état ecclésiastique après avoir vécu long-temps dans le monde. On a de lui une *Dissertation sur sainte Marie-Magdeléne, pour prouver que cette sainte, Marie sœur de Marthe, & la femme pécheresse sont trois femmes différentes.* Elle fut imprimée à Rouen *in*-12, en 1699. Le P. Lami, bénédictin, écrivit contre, une *défense de l'ancien sentiment de l'église latine sur l'office de sainte Magdeléne*, &c. M. Anquetin repliqua par des *lettres d'un ecclésiastique de Rouen*, imprimées à Rouen *in*-12, la même année 1699.

ANS BEN MALEK, s'appelloit *Abou Hamzah Ben Nasr Al-Ansari.* Il est un des six auteurs les plus approuvés pour les traditions mahométanes. Il avoit servi Mahomet pendant dix ans, & alla établir sa demeure dans la ville de Bassora, sous le califat d'Omar. Il mourut dans cette ville l'an de l'hégire 91, à l'âge de cent trois ans, après avoir mis au monde cent enfans, & fut le dernier de ceux qui sont qualifiés *Sahabah*, c'est-à-dire, amis, compagnons, & contemporains de Mahomet. Il y a un autre ANS, qui fut pere de Malek, un des chefs des quatre sectes reçues & approuvées des musulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANSALONI (Jourdain) né à Saint-Angelo, ville du diocèse d'Agrigente en Sicile, après avoir embrassé l'ordre de S. Dominique, fut envoyé à Salamanque en Espagne pour y faire ses études. Il fut un des missionaires qu'on envoya en 1625 dans les Philippines; & le premier emploi qu'on lui donna lorsqu'il fut arrivé à Manille, fut de servir les malades dans l'hôpital, ce qu'il fit avec beaucoup de zéle & de fruit, mais sans renoncer entierement à l'étude qu'il avoit toujours aimée. Pendant son voyage, ayant été arrêté quelque temps à Mexique, il avoit employé son loisir à faire une traduction latine des vies des Saints de son ordre, écrites en espagnol par Ferdinand Castillo, & on assure que cette traduction qu'on garde à Séville, est très-pure & très-élégante. A Manille un ouvrage encore plus important l'occupa aussitôt qu'il posséda la langue chinoise; il voulut se servir de l'étude qu'il en avoit faite pour connoître les usages & les superstitions des Chinois par leurs livres, afin d'être plus en état de les réfuter; & ce travail étoit déja avancé, lorsqu'en 1632, il fut choisi, comme il le desiroit, pour aller consoler les chrétiens du Japon, qui depuis huit ans n'avoient point vu de missionaires, & tâcher à étendre la religion dans ce pays. On ne peut s'imaginer combien il eut à souffrir dans le cours de sa visite, au bout de laquelle il eut le bonheur de trouver le martyre. Soixante-neuf chrétiens pris avec lui, & Thomas son compagnon, les devancerent de quelques jours: après leur avoir vu trancher la tête, les deux missionaires furent pendus par les pieds, leurs côtés serrés entre deux planches, leur tête cachée dans la terre: ils vécurent sept jours dans ce cruel supplice, & rendirent enfin leur esprit au Seigneur le 18 novembre 1634. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANSBERT ou AUSBERT, évêque de Rouen, sur la fin du VII siécle, étoit fils de Sivinus, qui demeuroit dans le Vexin. Il avoit été élevé à la cour du roi Clotaire III. Robert, chancelier de ce prince, connoissant la vertu de ce jeune homme, & étant d'ailleurs ami de son pere Sivinus, voulut lui faire épouser sa fille Angradisme, que sa piété a depuis fait placer au nombre des saintes. Mais il refusa ce parti, préférant le célibat au mariage, qui étoit opposé au dessein qu'il avoit fait de se consacrer à Dieu. Ce fut dans le monastère de Fontenelles, de l'ordre de S. Benoît, où il fut abbé. Après la mort de S. Ouen, évêque de Rouen, le roi Thierri, dont il avoit gardé le sceau, ayant su qu'on avoit élu Ansbert pour succéder à ce

saint prélat, le fit venir à Clichi où il étoit, & le fit consacrer par Lambert archevêque de Lyon. Ansbert refusa d'abord une dignité si considérable; mais s'étant vu contraint de l'accepter, il s'attacha à bien remplir tous les devoirs de son ministère, & célébra pour cela un concile vers l'an 692 ou 693, & non en 682, comme on l'a cru. Quelque temps après, Pepin *le gros*, ou *de Heristel*, qui ne s'accommodoit pas de sa sévérité, l'obligea de quitter son diocèse. Il se retira au monastère d'Aumont en Hainaut, où il mourut saintement le 9 février de l'an 695. Aigrade a écrit sa vie, que nous avons dans Surius & dans Bollandus. * Surius. Bollandus.

ANSBERT, (Ambroise) *cherchez* AUTPERT.

☞ ANSCAIRE (S.) archevêque de Hambourg & de Bremen, dans le IX siécle, naquit à Corbie, ou dans le voisinage, au diocèse d'Amiens, l'an 801. Après avoir pris la premiere teinture des lettres, il fut offert par son pere au monastère de Corbie, où il s'engagea dans l'état monastique, sous le célébre abbé S. Adalhard. Il y eut pour maître le célébre Pascase Radbert, sous lequel il fit tant de progrès dans les sciences, qu'il devint bientôt son substitut pour les enseigner aux autres. La nouvelle Corwei ayant été fondée en 822, Anscaire y fut envoyé aussitôt, pour y exercer la même fonction; de sorte que quoiqu'encore jeune, il eut l'honneur d'être le premier modérateur de cette école, & le premier docteur du peuple de ce pays là. En 826, l'empereur Louis donna Anscaire à Hériold, roi de Danemarck, qui après avoir passé quelque temps en France, où il avoit embrassé le christianisme, s'en retournoit dans son pays, pour tâcher de remonter sur le trône d'où il avoit été chassé. Anscaire l'accompagna pour l'affermir dans la foi, & l'aider de ses conseils; il fit plus, il prêcha l'évangile aux Danois, & en convertit plusieurs. Au bout de trois ans, les ambassadeurs de Suede en France ayant témoigné que grand nombre de Suédois desiroient se faire instruire de la religion chrétienne, Anscaire se chargea de conduire la mission qu'on y envoyoit: il ne fit pas beaucoup de fruit, & revint en France, au bout de six mois, rendre compte de ses travaux apostoliques. Mais l'empereur Louis pour le mettre à portée de satisfaire avec plus de facilité le zéle qu'il avoit de gagner à Jesus-Christ les peuples du Nord, prit le parti de faire ériger un archevêché à Hambourg, & d'en faire ordonner Anscaire premier archevêque. C'est ce qui fut exécuté en 832, à Aix-la-Chapelle, dans une assemblée de prélats & de seigneurs de l'empire. Le nouvel archevêque alla ensuite à Rome, faire confirmer l'érection de son siége, par le pape Grégoire IV, qui lui donna le *pallium*; & l'établit son légat pour tous les pays du Nord. Comblé de tous ces honneurs, il partit pour les pays de ses conquêtes spirituelles. Le succès en fut d'abord assez heureux, sous la protection d'Héric roi de Danemarck, & d'Olef ou Olave, roi de Suéde, dont Anscaire avoit su gagner l'amitié. Mais dès 845, ce bon succès fut inopinément interrompu par le malheur qui arriva à la ville de Hambourg, que les Normans incendierent. Anscaire y fit des pertes qui ne furent réparées qu'en partie, lorsqu'en 849 Louis, roi de Germanie, jugea à propos d'unir l'évêché de Bremen à l'archevêché de Hambourg, afin que le saint prélat pût avoir une église pour y faire sa résidence. Le soin qu'il prit de ce nouveau diocèse ne l'empêcha pas de veiller sur toutes les missions du nord. Après les avoir mises en état de se passer de sa présence, par les bons ministres dont il les pourvut, le saint se concentra dans son église de Bremen, qu'il continua de gouverner jusqu'à sa mort qui arriva le troisiéme ou le quatriéme de février de l'an 865. Il avoit alors soixante & quatre ans commencés, & en avoit passé environ trente-quatre dans les fonctions de l'épiscopat. S. Anscaire se trouva à quelques conciles, nommément à celui de Mayence en 847. Sa mémoire a toujours été respectable dans l'église, qui fait sa fête au jour de sa mort. Sa vie a été écrite par S. Rembert son disciple & son successeur. Pendant sa derniere maladie, qui dura quatre mois, S. Anscaire fit faire un recueil de tous les priviléges accordés par le saint siége en faveur des missions du nord. Ce recueil se trouve perdu, & il ne nous en reste que la lettre dont le saint l'avoit accompagné en en envoyant des copies à presque tous les évêques & au roi de Germanie. Cette lettre a paru si importante à D. Mabillon, qu'après l'avoir donnée à la suite de la vie de S. Anscaire, il l'a encore insérée dans ses annales. On la trouve aussi dans le recueil de Bollandus & dans plusieurs autres. A l'égard des autres ouvrages de S. Anscaire, le seul qui existe aujourd'hui, ou au moins qui ait été imprimé, est la vie de S. Willehad, premier évêque de Bremen, mort en 789 ou 791. D. Mabillon a inséré cette vie, revue sur un manuscrit de Corwei, dans le IV volume des *actes des SS. de l'ordre de S. Benoît.* M. Fabricius l'a fait imprimer de nouveau au II volume des *Mémoires pour l'histoire de Hambourg*, ce sont les meilleures éditions. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *t. V. p.* 277, *& seq.*

ANSCHERIC ou HASKERIC, évêque de Paris, & chancelier de France, frere de Tetbert comte de Meaux, succéda en 887 à Gauzelin, ainsi que le remarque Abbon, moine de S. Germain des Prez. Paris étoit alors assiégé par les Normans, & l'empereur Charles *le gros* y avoit envoyé le duc Henri de Saxe, pour y jetter du secours; mais ce dernier ayant été tué, ce secours fut inutile. Charles y vint lui-même, & fit une paix honteuse avec les barbares, qu'il obligea à force d'argent de se retirer du côté de Sens. Ensuite étant passé en Allemagne, il y mourut en 888. L'année d'après, les Normans revinrent à Paris, & furent battus à Montfaucon. Dans cette occasion Anscheric paya très-bien de sa personne, & contribua beaucoup à la défaite de ces barbares. Abbon blâme Anscheric de s'être trop fié aux promesses de ces infidéles, qui prirent Meaux, où le comte Tetbert fut tué. Ce prélat eut beaucoup de part à l'amitié d'Eudes, qui fut couronné roi de France; & depuis il fut aussi chancelier de Charles *le simple.* On ne sait point en quel temps il mourut; mais il y a apparence que ce fut vers l'an 909. Il signa une charte de cette année, qui étoit la dix-septiéme du regne de Charles, & la douziéme de son rétablissement sur le trône, ou de sa *redintégration*, comme parlent les anciens titres, c'est-à-dire, depuis la mort d'Eudes, en l'an 897 ou 898, que les François se soumirent d'un commun consentement à Charles *le simple.* * Abbon, *de obsid. Paris.* Reginon, *in chron. &c.*

ANSCHERUS, abbé de S. Riquier, a composé vers l'an 1110, la vie & les miracles de S. Angilbert, abbé de ce monastère, donnés par le P. Mabillon dans le premier tome de ses siécles Bénédictins. * Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII siécle.*

ANSE, petite ville de France dans le Lyonnois, est située près de la Saone, à quatre lieues de la ville de Lyon, vers le nord. L'empereur Auguste y établit une garnison de quatre cohortes, qui faisoient deux mille quatre cens hommes. On y voit encore une partie des murailles qui enfermoient le camp des Romains, & le palais de ce prince. Il lui donna le nom d'*Antium*, qui étoit une ville voisine de Rome, & célébre à cause des sorts qui y étoient consultés dans le temple consacré à la Fortune. Depuis, la garnison romaine s'étant retirée ailleurs, cette fortification fut l'origine d'une nouvelle ville, qu'on a nommée *Ansa*, du premier nom *Antium*. Elle a beaucoup souffert dans les guerres du XVI siécle. * Paradin, *hist. de Lyon*, *l.* 1. De Rubys, *hist. de Lyon.* Chorier, *hist. de Dauphiné*, *&c.*

Conciles d'Anse.

Le B. Burchard gouvernant l'église de Vienne, en qualité d'archevêque, au commencement du XI siécle, Odilon abbé de Cluni, le pria de conférer les ordres à ses religieux : ce qu'il fit sans considérer que Gauslin évêque de Mâcon en avoit seul le droit, à cause que cette abbaye étoit dans son diocèse. Le dernier s'en plaignit, comme d'une entreprise qui ne devoit pas être soufferte, si l'on ne vouloit renverser ce qu'il y a de mieux réglé dans la jurisdiction ecclésiastique. Un autre Burchard archevêque de Lyon, assembla en 1025 divers prélats dans l'église de S. Romain d'Anse, pour accommoder cette affaire. Burchard y fit satisfaction à Gauslin de Mâcon, d'avoir ordonné à Cluni des Moines, contre les canons, quoique suivant un privilege du pape. On y regla quelques autres differends. Emmo ou Eminon archevêque de Tarantaise, Helmoin d'*Autun*, Hugues de *Châlons d'Auxerre*, Anselme d'*Aouste*, Geofroi de *Châlons sur Saone*, & divers autres prélats se trouverent à ce concile, dont Jacques Severt nous a donné les actes, qui sont dans les archives de l'église de Mâcon, & qu'on a depuis insérés dans le IX tome des conciles. Hugues de *Flavigni* parle d'un autre concile tenu en 1075 à Anse, par Hugues de *Die* légat du saint siége, le même qui fut depuis archevêque de Lyon après S. Jubin. Il assembla en la même ville d'Anse en 1100, un concile de quatre archevêques & de huit évêques. Hugues de Lyon y demanda un subside pour les frais du voyage qu'il devoit faire à Jérusalem. Le concile excommunia tous ceux qui avoient fait vœu de se croiser, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en état d'accomplir leur vœu. C'est ce que nous apprenons du même Hugues de *Flavigni*. Jean I, archevêque de Lyon, célébra vers l'an 1107 un concile à Anse pour la primatie de son église, contre les prétentions de Daimbert archevêque de Sens. En 1299, Henri de Villars archevêque de Lyon, assembla un concile provincial à Anse, où se trouverent les évêques d'Autun, de Châlons & de Mâcon, avec le député de celui de Langres, & quelques abbés. On y fit des ordonnances très-judicieuses, que le cardinal de Tournon archevêque de Lyon fit publier dans le XVI siécle, avec les actes du concile de Mâcon, tenu en 1186, les ordonnances synodales de Charles cardinal de Bourbon, aussi archevêque de Lyon, & d'autres piéces que nous avons dans la derniere édition des conciles. Mais au reste, celui de 1299 fut tenu le vendredi avant le quatriéme dimanche de carême, c'est-à-dire, le 18 du mois de mars : car Pâque se trouva le 10 avril en cette année, qui étoit bissextile. * *Consultez* les épîtres d'Ives *de Chartres*, & de Geofroi de *Vendôme*, avec les remarques du P. Sirmond.

ANSE TEUTONIQUE, *cherchez* HANSÉATIQUES.

ANSÉATIQUES, nom que l'on donne à quelques villes libres d'Allemagne, qui ont fait alliance ensemble pour leur commerce, *cherchez* HANSÉATIQUES.

☞ ANSÉDONIA, en latin *Ansidona*, & *Cosa*, ville ruinée d'Italie en Toscane, dans les maremmes de Sienne, sur la côte. On en voit encore quelques restes à quatre milles au levant d'Orbitelle, & sur les confins de l'Etat de l'Eglise. On prétend qu'elle fut ruinée du temps de Charlemagne; mais depuis elle n'a pas laissé d'être le chef-lieu d'un comté assez étendu sous la république de Sienne, à laquelle l'abbé des Trois-Fontaines, près de Rome, de qui elle dépendoit, l'avoit cédé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANSEGISE ou ANCHISE, fils de S. *Arnoul*, & de *Dode*, fut officier de Sigebert II, dit *le jeune*, roi d'Austrasie, après Cleodulfe son frere qui fut évêque de Metz, comme leur pere l'avoit été. Ansegise, quoique très-digne de son emploi, ne laissa pas de se faire des ennemis. Un d'entr'eux, nommé Godewin, le tua à la chasse, l'an 679. Il avoit épousé *Begge*, fille de S. Pepin; & il en eut *Pepin*, dit *Heristel*, pere de Charles *Martel*. * Valois, *tom.* 3, *annal. Franc.* Sainte-Marthe, *hist. de France*. Le P. Anselme, &c.

ANSEGISE, archevêque de Sens, célébre dans le IX siécle, étoit François, né dans le diocèse de Reims, & frere de *Wala* évêque d'Auxerre, prélat de grand mérite. Après avoir été élevé dans un monastère, il fut nommé abbé de S. Michel; & la lettre écrite dans le temps de son élection par l'église de Sens à celle de Reims, marque qu'il étoit prêtre de l'église de Reims. Il fut élevé sur le siége archiépiscopal de Sens, en la place d'Eglion ou Egille, le 21 juin de l'an 871. Charles *le chauve* l'honora de sa bienveillance, & l'envoya au pape Jean VIII, lequel le fit primat, & vicaire dans les Gaules & dans la Germanie. Cette dignité donna un nouvel éclat à l'église d'Ansegise, & le fit considérer comme un second pape. Il voulut se faire reconnoître comme primat dans le concile de Pontion, où Charles *le chauve* se trouva en 876 : mais plusieurs prélats s'y opposerent, & entr'autres Hincmar de Reims, qui avoit publié un écrit contre sa nouvelle primatie. Ensuite le roi renvoya encore à Rome Ansegise : à son retour, il se trouva en 878 au concile de Troyes, où le pape étoit présent; & l'année d'après 879, il sacra dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, le roi Louis III, & Carloman fils de Louis *le begue*. L'an 883 fut la derniere année de la vie de ce prélat, qu'on enterra dans la chapelle de S. Barthélemi de l'église de S. Pierre avec une épitaphe très-honorable. * Aimoin, *l.* 5, *c.* 33. Odoran, *in chron.* Jacques Tavelle, *hist. des arch. de Sens*. Sammarth. *Gall. Christ. &c.* ☞ Voici l'épitaphe de ce prélat :

Antistes Senonum, reverentia magna potentum,
Ansegisus in hoc conditus est tumulo.
Ut Primas fieret Gallorum, papa Joannes
Instituit, meritis hoc tribuendo suis.
Caroli romanâ cinxit caput iste coronâ,
Et dedit in cunctos imperium populos.
Gregorii papæ secum caput abstulit : inde
Hic locus ossa fovet, spiritus astra tenet.

☞ ANSEGISE, abbé de Fontenelle, ou S. Vandrille, étoit issu d'une famille noble parmi les François. Il embrassa la profession monastique dans le monastère de Fontenelle, sous l'abbé Gervolde, auparavant évêque d'Evreux, son parent. Celui-ci le fit connoître au roi Charlemagne, qui lui confia l'administration des monastères de S. Sixte à Reims, & de S. Menge à Châlons sur Marne. Ansegise les quitta, après les avoir gouvernés quelque temps. En 807 il reçut du même prince, à titre de bénéfice, l'abbaye de Flais, ou S. Germer, au diocèse de Beauvais. Il devint aussi intendant des bâtimens du roi, & fut employé en plusieurs ambassades, dont il s'aquitta toujours avec autant d'honneur que de succès. Louis *le débonnaire* se servit aussi d'Ansegise en diverses négociations. En 817 il lui donna l'abbaye de Luxeu, & en 823 celle de Fontenelle, sur la démission volontaire d'Eginhard. Ansegise gouverna ces abbayes avec beaucoup de prudence & de zéle. Il y fit revivre l'esprit de S. Benoît, & une exacte discipline, rétablit les édifices, y en ajouta de nouveaux, enrichit les églises de vases sacrés & d'ornemens nécessaires, & fournit les bibliothéques de quantité de bons livres; desorte que quelques-uns de ces monastères le regarderent comme un second fondateur. Ansegise mourut le vingtiéme de juillet de l'an 833, & fut inhumé à Fontenelle, où il est honoré comme saint, qualité qu'il porte dans le calendrier de Luxeu. On est redevable à cet illustre & saint abbé du premier recueil qui ait été

fait des capitulaires de nos rois. Ce fut l'an 827, comme il le dit lui-même, dans une petite préface qu'il a mise à la tête de son recueil, qu'il rassembla toutes ces piéces qui étoient éparses de côté & d'autre sur des feuilles volantes, & en forma un corps d'ouvrage divisé en quatre livres. Le premier contient les capitulaires de Charlemagne concernant les matieres ecclésiastiques, en 162 articles : le second, ceux de Louis *le débonnaire*, touchant les mêmes matieres, en 48 articles : le troisieme comprend les capitulaires de Charles sur les matieres profanes, en 91 articles : & le quatriéme, ceux de Louis *le débonnaire*, sur les mêmes matieres, en 77 articles. Cette collection a été fort célébre. Sitôt qu'elle fut sortie des mains de l'auteur, Louis *le débonnaire* l'adopta & la revêtit de son autorité. Charles *le chauve*, son fils, la citoit comme ayant force de loi dans l'usage public, & comme le code des loix des François. On a donné au public différentes éditions du recueil d'Anségise, sur lesquelles on peut consulter *l'hist. litteraire de la France*, tome IV. art. de Charlemagne, p. 389 & *suiv.* La plus exacte que nous ayons est celle que M. Baluze a insérée dans sa collection de capitulaires imprimée en 2 vol. *in-folio*, en 1677.

Trithême, & quelques auteurs qui l'ont suivi, font Anségise abbé de Laubes, & le confondent avec Anségise, archevêque de Sens, dont nous avons parlé à l'article précédent, & qui est mort plus de quarante ans après celui dont nous parlons. Il lui attribue aussi d'autres ouvrages, *très-utiles*, dit-il, *à la postérité*; mais il ne les spécifie point, & il y a lieu de croire qu'ils n'ont jamais existé. * D. Rivet, *hist. litt. de la France, tome IV. p.* 509 & *suiv.*

☞ ANSEL, moine de Fleuri sur Loire au X siécle, dirigeoit les écoles de ce monastère peu après que S. Odon y eut établi sa réforme, ou même dès auparavant. Il n'est connu que par une prose rimée, où il raconte la vision que prétendoit avoir eu un moine étranger, en passant par S. Remi de Reims. Cette piéce n'a pas paru assez intéressante pour être imprimée. Elle se trouve dans un manuscrit de S. Benoît sur Loire, cotté 113. * D. Rivet, *hist. litter. de la France, t. VI, p.* 253.

ANSELIN, religieux de l'ordre de S. Dominique, né en quelque lieu de Lombardie, fut choisi en 1245 pour être le chef d'une mission que le pape Innocent III envoyoit en Tartarie, ou plutôt à l'armée des Tartares, qui étoit près d'entrer dans la Perse, & qui paroissoit très-indisposée contre les chrétiens. Il partit avec quelques compagnons de son ordre au mois de juillet 1245, revint vers la fin de 1248, & écrivit une relation de son voyage, que Pierre Bergeron a traduite en François, & fait imprimer en 1634, à Paris. Bzovius prétend qu'Anselin retourna ensuite en Tartarie, & qu'il eut la couronne du martyre vers l'an 1255; mais il faudroit qu'il en eût produit des preuves pour être cru, & non-seulement on n'en trouve point dans ses annales, mais il n'y en a aucun monument que l'on connoisse. * Echard, *script. ord. Præd.*

ANSELLE, *cherchez* ANCEAU.

ANSELME de *Cantorberi*, (saint) archevêque de cette ville en Angleterre, a fleuri sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Quelques auteurs ont écrit qu'il étoit Bourguignon, d'autres le font Piémontois, & d'autres Italien. Il est sûr qu'il étoit d'Aouste ou Aoste, qui est l'*Augusta Salassorum* des anciens, ville capitale de ce pays, qu'on place près du Piémont. Après avoir parcouru les monastères les plus célébres de France & de Bourgogne, la réputation de Lanfranc l'attira dans celui du Bec en Normandie. Il fut charmé du mérite de ce grand homme, qui lui persuada de se faire religieux, & il prit l'habit dans cette abbaye de l'ordre de S. Benoît à l'âge de vingt-sept ans, vers l'an 1060. Trois ans après, Lanfranc, prieur de cette abbaye, ayant été élu abbé de S Etienne de Caen, Anselme fut élu prieur en sa place; & après la mort d'Herluin, qui étoit abbé du Bec, il lui succéda en 1078, & fut béni l'année d'après par Gilbert évêque d'Evreux. Lanfranc, qui avoit été le maître de S. Anselme, & qui depuis avoit gouverné l'église de Cantorberi pendant dix-neuf ans, étant mort le 28 mai 1089, cette église fut quatre ans sans archevêque : & enfin le 6 mars 1093, on choisit Anselme pour en remplir le siége. Il refusa d'abord cette dignité, & fut néanmoins sacré un dimanche 4 décembre de la même année. Il alla ensuite à la cour, pour y saluer Guillaume II, dit *le roux*. Mais ce prince ne se paya pas de cette civilité, & se contenta encore moins de 500 livres d'argent que lui offroit Anselme pour la guerre que ce prince entreprenoit contre son frere Richard duc de Normandie. Anselme refusa de lui donner une plus grosse somme : ce qui commença à le mettre mal avec ce prince. Il se présenta une occasion de brouillerie. Presque tous les prélats d'Angleterre suivoient, avec le roi, le parti de l'antipape Guibert, qu'ils reconnoissoient sous le nom de Clément III. Anselme, que le roi avoit brusqué une seconde fois sur son refus de contribuer pour la guerre, demanda à ce prince permission d'aller prendre le *pallium* des mains d'Urbain II, légitime pape. Il fut refusé, & dans une assemblée de prélats & de seigneurs où Anselme, secondé du seul évêque de Rochester, soutint les intérêts d'Urbain II, on résolut de ne point reconnoître pour archevêque & primat un homme si attaché au parti d'un pape qu'on ne reconnoissoit point en Angleterre. Anselme voulut se retirer d'Angleterre : on l'en empêcha; & après son retour à Cantorberi, on l'arrêta, & on exila ses plus fidéles serviteurs. Mais le roi qui se racommoda ensuite avec Urbain II, voyant qu'il ne pouvoit ôter la protection de ce pape à Anselme, se raccommoda avec lui, en lui donnant lui-même le *pallium*, qu'avoit apporté de Rome le légat évêque d'Albane. Anselme se voyant depuis encore inquiété par le roi, se retira auprès d'Urbain II. Il trouva dans la cour romaine toute la considération due à son mérite; & dans le concile que le pape tint à Bari le premier octobre 1098, il disputa contre les Grecs sur la procession du S. Esprit. Ensuite S. Anselme revint en France, & s'arrêta à Lyon jusqu'après la mort de Guillaume *le roux*, arrivée le 2 d'aout 1100. Henri I le rappella, & se brouilla bientôt avec lui pour les investitures des bénéfices. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Le saint prélat se vit persécuté durant plusieurs années. Il souffrit avec patience & avec humilité, & cette vertu fut toujours le plus illustre caractère de ses actions. Une sainte mort couronna une si sainte vie le 21 du mois d'avril de l'an 1109, qui étoit le 76 de son âge, & le 16 de son épiscopat. Son corps fut porté à Cantorberi, & mis auprès de celui du B. Lanfranc. Saint Anselme laissa d'excellens ouvrages, dont nous avons diverses éditions, entre lesquelles il y en a trois qui méritent d'être distinguées. La premiere est de Cologne en 1612. Jacques Picard de *Beauvais*, chanoine régulier de S. Augustin de l'abbaye de S. Victor-lez-Paris, y travailla. Elle est divisée en quatre parties. En 1630, le pere Théophile Raynault, jésuite, fit imprimer à Lyon les œuvres de S. Anselme, & y ajouta diverses piéces, qu'il avoit tirées de la bibliothéque du Vatican. Il les divise en quatre parties, selon l'ordre qui suit; *in didactica, ascetica, parænetica & notha.* Enfin le P. dom Gabriel Gerberon, religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, nous a donné en 1675 une nouvelle édition des œuvres de ce prélat, imprimée à Paris chez Billaine : il a eu soin non-seulement de voir les anciennes éditions faites depuis deux cens ans; mais encore les manuscrits qui sont dans les célébres bibliothéques de France & d'Angleterre : il a

vu dans celle du sieur Coton diverses épîtres de S. Anselme, que nous n'avions pas, & il en a formé un quatriéme livre, qu'il a ajouté aux trois que le P. Picard avoit déja publiés. Voici l'ordre qu'il observe. Il divise ces œuvres en quatre parties. La I contient les traités dogmatiques de philosophie & de théologie; la II, les piéces d'exhortation, comme les sermons & les homélies; la III, les œuvres ascétiques ou spirituelles; & enfin la IV, les épîtres. On y trouve aussi des notes & des éclaircissemens. Le même dom Gerberon ajouta à ces ouvrages ceux d'Edmer ou Eadmer, moine bénédictin, secrétaire de S. Anselme, & auteur de la vie de ce saint prélat. Cette édition des œuvres de S. Anselme par le P. Gerberon a été publiée une seconde fois en 1721. * Edmer, *in vita S. Ans.* Honoré d'*Autun*, *l.* 4, *de lum. eccl. c.* 15. Sigebert, *in catal.* 168. Henri de *Gand*, *c.* 5. Dodechin, *in append. ad Mar. Scot.* Hildebert, *ep.* 22. Guillaume de *Malmesburi.* Orderic Vitalis. Vincent de *Beauvais.* S. Antonin. Trithême. Baronius. Bellarmin. Possevin, Harpsfeld. M. Du-Pin, *bibl. eccl.*

ANSELME, évêque de Luques, dans le XI siécle, natif de Mantoue, fut élevé à cet évêché l'an 1061, après le pape Alexandre II, son oncle. Mais en ayant reçu l'investiture de l'empereur Henri IV, il s'en repentit; & quittant son siége, il se retira dans le monastère de Cluni. Le pape Grégoire VII, qui avoit succédé l'an 1073 à Alexandre II, l'obligea de venir reprendre la conduite de son troupeau. Il obéit; & pour n'être pas inutile à l'église, il composa un ouvrage contre l'antipape Guibert, qu'on avoit opposé à Grégoire VII, sous le nom de Clément III. Nous avons cet ouvrage divisé en deux livres, dans la bibliothéque des peres & dans le VI tome des anciennes leçons de Canisius. Nous avons encore de lui des épîtres dans les recueils des conciles, & un recueil de passages de divers auteurs, *collectanea quædam ex variis scriptoribus*, où il prouve que les princes séculiers n'ont point de droit sur les biens des églises. C'étoit la grande question de son temps. On lui attribue encore, mais sans fondement, une collection de canons, laquelle est sans doute d'un auteur postérieur. Il fut employé en plusieurs sortes de légations par Grégoire VII, & il mourut saintement le 18 du mois de mars de l'an 1086. Son corps fut enterré à Mantoue, où l'on dit qu'il est encore tout entier. Ranger évêque de Luques écrivit sa vie en vers. * Sigebert, *de script. eccles. cap.* 161. Domnizon, *l.* 1, *c.* 3, *in annal. & martyr.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Ughel, *Ital. sacra.* Bellarmin, *de script. eccles.* Trithême. Canisius. Le Mire. Gesner. Simler. Possevin, &c.

☞ ANSELME, chanoine de Liége qui vivoit dans le XI siécle, étoit issu d'une famille noble, & devint encore plus recommandable par la beauté de son esprit, l'intégrité de ses mœurs & sa piété exemplaire, qu'il ne l'étoit par sa naissance. Vazon, qui fut évêque de Liége depuis l'an 1041, jusqu'en 1048, se l'attacha par ses bienfaits, & le rendit confident de ses plus secretes actions. Théoduin, successeur de Vazon, eut pour Anselme la même confiance & la même estime: il voulut l'avoir pour compagnon dans le pélerinage qu'il fit à Rome en 1053. De simple chanoine, Anselme devint dans la suite doyen de la cathédrale. Cette qualité lui donnoit beaucoup de crédit dans les assemblées du clergé: il en fit usage en 1055, pour procurer au monastère de S. Hubert, le B. Thierri pour abbé. Anselme vécut au moins jusqu'en 1056, qui est l'année en laquelle il publia son ouvrage. Le reste de son histoire nous est inconnu. L'ouvrage d'Anselme est une histoire des évêques de Liége, divisée en deux parties, dont la premiere contient l'histoire des vingt-sept premiers évêques de Liége, telle qu'elle étoit sortie des mains d'Hériger, abbé de Laubes, son auteur. Seulement, comme elle étoit écrite tout de suite sans aucune division, Anselme la partagea en chapitres, & mit à chacun son titre. Dans la seconde partie, il a fait l'histoire des autres évêques de Liége, jusqu'à Vazon inclusivement, & n'y a fait entrer, comme il l'assure lui-même, que ce qu'il avoit trouvé dans des écrits antérieurs, ou appris de personnes dignes de foi, ou enfin vu par lui-même. D. Martene & D. Durand nous ont donné une édition de la seconde partie de cet ouvrage, dans le *tome IV* de leur *amp. coll.* Elle a été faite avec toute l'exactitude possible sur un manuscrit de M. le baron de Crassier, qui appartenoit autrefois à l'abbaye de S. Hubert, & qui est ancien de plus de six cens ans. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome VII*, *p.* 472, & *suiv.*

☞ ANSELME, moine de S. Remi de Reims, vivoit dans le XI siécle, & ne nous est presque connu que par un ouvrage qui contient la relation de ce qui s'étoit passé à S. Remi, à la dédicace de l'église faite en 1049, par le pape Léon IX. Anselme ayant été témoin oculaire, & possédant le talent d'écrire assez bien pour son siécle, fut choisi par Hérimar son abbé, pour faire cette relation. Il l'exécuta au plutôt en 1056. D'abord l'auteur décrit la construction de la nouvelle église qui fut dédiée, & fait connoître celle qui subsistoit auparavant. Il fait ensuite la relation du voyage que le pape Léon IX entreprit de Rome à Reims, pour venir faire cette dédicace, marquant avec soin tout ce qui se passa de mémorable sur sa route. C'est la raison pourquoi Sigebert a donné à l'écrit entier d'Anselme, le titre d'*Itineraire du pape Léon IX de Rome dans les Gaules*, & Trithême celui d'*Histoire de ce que fit ce pape en France*, *dans la tenue des conciles & autres assemblées.* De-là Anselme passe à la description de la dédicace & la translation du corps de S. Remi, qui se firent le 2 d'octobre 1049. Après quoi vient la relation du grand concile, qui se tint les deux jours suivans, 3 & 4 d'octobre. C'est la partie de l'écrit la mieux circonstanciée, comme la plus intéressante. Enfin, Anselme termine son écrit en rapportant quelques miracles qui s'étoient opérés depuis la dédicace: à quoi il a joint la lettre du pape aux François, pour les engager à célébrer la fête de la translation de S. Remi au premier d'octobre. La meilleure édition qu'on ait de cette relation, est celle qu'en a donnée D. Mabillon sur les manuscrits de S. Remi de Reims, avec des observations historiques & critiques. Elle est au l. 63 de ses annales. C'est sur cette édition que M. l'abbé Fleury a fait un ample extrait de l'ouvrage, qui est un des plus beaux morceaux du XII vol. de son histoire ecclésiastique. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *t. VII*, *p.* 477.

☞ ANSELME, comte de Ribemont, & seigneur de plusieurs autres terres, descendoit des anciens comtes de Valencienne. Il apporta en naissant d'excellentes qualités, qui se perfectionnerent dans la suite par la culture des lettres. Il céda en 1070, une partie de ses biens à l'abbaye de S. Amand. Lorsqu'en 1079 il s'agit de bâtir celle d'Anchin, à deux lieues de Mons, il donna généreusement l'isle où elle est située. Quatre ans après il fonda & dota de ses terres le monastère de Notre Dame de Ribemont, & il eut soin de faire confirmer l'année suivante 1084, par le roi Philippe, cette fondation, que Godefroi son fils ratifia dans la suite. Anselme de Ribemont se croisa en 1095. Il se distingua beaucoup dans la guerre sainte, & tous les historiens de cette guerre rendent témoignage à sa valeur. Il la fit paroître aux siéges de Nicée & d'Antioche; & à celui du château d'Archos ou Arcas, à deux lieues de Tripoli. Anselme reçut à ce dernier siége un coup de pierre à la tête, dont il mourut peu après, en février ou en mars de l'année 1099. Anselme de Ribemont a transmis à la postérité ce qui s'est passé de plus mémorable à la croisade, pendant le temps qu'il y porta les armes. Il l'a fait dans deux relations adressées à Manassé II, archevêque de Reims. La premiere fai-

soit

soit le détail de la prise de Nicée en Bithynie par les croisés, & de tout ce qui leur étoit arrivé en passant par la Romanie & l'Arménie : elle se trouve perdue aujourd'hui. L'autre relation contient le récit du siége & de la prise d'Antioche & de leurs suites, comme aussi des divers combats que l'armée chrétienne eut à soutenir. D. Luc d'Acheri l'a donnée dans le tome VII de son spicilége, p. 191-196. Fabricius, *bibl. lat.* l. 1, p. 310, attribue à Anselme de Ribemont une Description de la terre-sainte, qu'on trouve dans Canisius, t. VI, p. 1287-1320; mais elle est d'un cordelier de l'étroite observance, & parconséquent postérieure de plusieurs siécles à l'auteur dont nous parlons. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. VIII, p. 496, *& seq.*

ANSELME de Laon, doyen & archidiacre de cette ville, vivoit sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Il enseigna dans l'université de Paris, puis dans le diocèse de Laon. Il laissa une glose ou explication interlineaire sur toute la bible, que nous avons avec un semblable ouvrage de Nicolas de Lira. Il a aussi composé des commentaires sur S. Matthieu, sur S. Jean, sur le cantique des cantiques, sur l'apocalypse. A l'égard du commentaire sur les épîtres de S. Paul, qu'on cite sous le nom d'Anselme de Laon, il n'est pas de lui ; mais d'un nommé *Hervé*, moine de Bourdieu, dont il porte le nom dans les manuscrits. Pierre Abailard dit dans l'épître qu'il a écrite des malheurs de sa vie, qu'Anselme étoit un vieillard vénérable, à qui sa bonne fortune, plutôt que son mérite, avoit acquis une grande réputation; qu'il n'avoit ni grande mémoire, ni jugement solide; qu'on trouvoit en lui plus de fumée que de lumiere; & qu'enfin c'étoit un arbre qui avoit quelques belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruit. *Je m'étois approché de cet arbre*, ajoute Abailard, *pour y cueillir des fruits; mais je le trouvai semblable à ce figuier stérile dont parle l'écriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parcequ'il étoit inutile.* Il y a apparence qu'Abailard avoit quelque sujet de chagrin contre Anselme de Laon, dont les autres auteurs parlent plus favorablement. Anselme mourut le 15 juillet de l'an 1117, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. Vincent. * Guibert, *proœm. ad Genes. & l. 3 de vita sua.* L'abbé Rupert, *lib. de omnipotent. Dei*, *c.* 1 *&* 26. Herman, *l.* 1 *&* 3. Henri de Gand, *c.* 30, *de script. eccles.* Dom Luc d'Acheri, *in annotationibus ad Guiberti opera.* Trithême. Possevin. Bellarmin. Sainte-Marthe. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XII siécle.* Voyez sur Anselme de Laon, & ses ouvrages un détail très-intéressant, dans *l'histoire litteraire de la France*, Tome X.

ANSELME de Gemblours ou Gibleu, *Gemblacum*, qui est une abbaye du Brabant, dans le diocèse de Namur, vivoit dans le XII siécle, & fut élu abbé de ce monastère après Sigebert l'an 1112. L'auteur de la grande chronique des Pays-Bas nous apprend qu'Anselme étoit foible, délicat & valétudinaire; mais que ses incommodités ne le retirerent point de l'étude de l'écriture, & de la méditation. Sa patience étoit admirable; & quelques maux qu'il souffrît, quelques chagrins qu'il reçût, il parut toujours au-dessus de toutes les foiblesses humaines. Il continua la chronique de Sigebert son prédécesseur, depuis l'an 1112, jusqu'en 1137, qui fut celle de sa mort. Un autre la continua jusqu'en 1149. Et un moine d'Anchin y fit encore une addition jusqu'en 1225. Aubert le Mire publia l'an 1608 cette chronique, à Anvers *in*-8°. Anselme de Gemblours mourut le 20 mars de l'an 1137 ou 1138, à commencer l'année comme aujourd'hui par le mois de janvier. * Le Mire, *in proleg. ad chron. Sig.* Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. lat. &c.*

ANSELME, évêque d'Havelberg, dans le marquisat de Brandebourg, a fleuri dans le XII siécle, sous l'empire de Lothaire II, qui l'envoya en ambassade à Constantinople vers l'empereur Grec. Il eut diverses conférences sur la religion, qu'il a depuis recueillies & mises par écrit en trois livres, adressés au pape Eugène III. Cet ouvrage qui est savant & assez bien écrit, a été donné par le pere dom Luc d'Acheri, dans le XIII tome du Spicilége. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XII siécle.*

ANSELME, religieux de l'ordre de S. François, florissoit au commencement du XVI siécle. Il y a apparence qu'il étoit Polonois, & peut-être même de Cracovie; car ce qu'il écrit semble le témoigner. En 1506 il fit le voyage de la terre-sainte, & à son retour il publia cette relation que nous avons dans Canisius. * Canisius, *tom. VI antiq. lect.* Vossius, *l. 3 de hist. lat. c.* 10, *&c.*

ANSELME (Antoine) a commenté l'édit perpétuel de l'archiduc Albert de 1611, dont il y a plusieurs éditions à Bruxelles; les dernieres, qui ont paru en 1672 ou 1675, sont de beaucoup augmentées. Il a fait plusieurs autres ouvrages sur le droit observé dans les Pays-Bas. * *Bibl. hist. des aut. de droit par* Denys Simon, *édit de Paris*, in-12. 1692.

ANSELME de la Vierge Marie, (le pere) augustin-déchaussé, naquit à Paris en 1625, & s'appelloit dans le monde *Pierre Guibours*. Il fit profession dans le couvent de sa congrégation à Paris le 31 mars 1644, à l'âge d'environ dix-huit ans. Il mourut dans la même maison le 17 janvier 1694, âgé de 69 ans, dont il en avoit passé cinquante dans son ordre. Ses ouvrages imprimés sont, *Le palais d'honneur*, qu'il donna en 1663, & qui contient en abrégé les généalogies des maisons de Lorraine & de Savoye, & de quelques autres maisons illustres de France; *L'origine & explication des armes, devises & tournois; l'institution des ordres militaires; les cérémonies observées aux baptêmes des enfans de France, au sacre des rois, & au couronnement des reines de France; quelques entrées solemnelles & pompes funebres, avec un traité du blason: Le palais de la gloire*, qui contient par ordre alphabétique les généalogies historiques de plusieurs grandes maisons de France & de l'Europe, & qui parut en 1684, & l'*Histoire généalogique & chronologique de la maison royale de France, & des grands officiers de la couronne*, imprimée à Paris en 1674 en deux vol. *in*-4°. C'est son principal ouvrage. Il l'avoit entrepris par les conseils d'Honoré Caille du Fourny, auditeur des comptes à Paris, son ami, qui l'avoit beaucoup secondé dans son travail. Cet ouvrage fut si bien reçu du public, que son auteur s'engagea à le revoir, à le corriger & à l'augmenter. Il avoit dessein d'y joindre l'histoire généalogique des anciens ducs, comtes & barons du royaume, sur laquelle il avoit déja travaillé, mais il mourut avant d'avoir pu exécuter son projet; & dans les derniers jours de sa vie il remit à Honoré Caille du Fourny tous ses mémoires. Celui-ci après avoir remanié & augmenté tout l'ouvrage, en donna une seconde édition en deux vol. *in-fol.* en 1712. Feu le P. Ange, aussi augustin-déchaussé, en entreprit en 1725 une troisiéme édition; mais étant mort dans le temps que les deux premiers volumes étoient encore sous presse, elle a été continuée par le P. Simplicien du même ordre, & imprimée en neuf volumes *in-folio*, avec les armes gravées à chaque article.

ANSELME (Antoine) célébre prédicateur, & membre de l'académie des inscriptions & belles lettres, naquit le 13 de janvier 1652 à l'Isle-Jourdain, petite ville du comté d'Armagnac. Son pere y exerçoit la chirurgie : mais il fut élevé dès l'enfance par un de ses oncles, qui étoit curé près de l'Isle-Jourdain, & qui l'envoya dans la suite au collége des peres de la doctrine chrétienne à Gimont, & de-là à Toulouse, où il fit une seconde année de rhétorique, un cours de philosophie, & un autre de théologie. Né avec une

mémoire si heureuse, & un talent si décidé pour la prédication, que dès l'âge de 12 à 13 ans il entendoit peu de sermons qu'il ne répétât ensuite avec beaucoup de facilité & de grace, il cultiva avec soin l'éloquence & la poësie, & remporta deux fois le prix de l'ode, aux jeux floraux de Toulouse, où il n'y en avoit point encore de fondés pour la prose. Dès qu'il put exercer le ministère évangélique, il s'en aquitta avec beaucoup de zèle, soit à Gimont, soit en d'autres villes de sa province, où il se fit en peu de temps une grande réputation. M. le marquis de Montespan l'ayant entendu à Toulouse, & gouté, le choisit pour lui confier l'éducation du marquis d'Antin, son fils, qui n'avoit alors que 10 ans. M. l'évêque de Tarbes, qui avoit des vues sur l'abbé Anselme, essaya de le retenir, en lui conférant l'archiprêtré de Bagnieres, un des meilleurs bénéfices de son diocèse. Mais l'abbé Anselme, fidéle à ses engagemens, se contenta d'aller prêcher à Bagnieres les fêtes de la Toussaints, remercia M. de Tarbes, & partit peu de temps après pour Paris avec son éléve. Toute la France sait qu'il y a peu d'éducations dont le succès ait mieux justifié le soin & l'habileté de celui qui y présidoit. Quand elle fut finie, M. l'abbé Anselme reprit le ministère de la prédication, & personne n'ignore quels applaudissemens & quelle réputation l'ont accompagné. On voit par les dates que donne le recueil de ses sermons, panégyriques, & oraisons funébres, imprimés en sept vol. *in-8°*, que dès 1681 l'académie françoise le choisit pour faire devant elle le panégyrique de S. Louis, à la chapelle du Louvre; qu'il n'est point de grande paroisse dans la capitale du royaume, où il n'ait ensuite alternativement prêché avents ou carêmes, & où l'on ne fut souvent obligé de le retenir quatre ou cinq années d'avance : on y voit encore qu'il commença à prêcher à la cour quelques sermons détachés, comme ceux de la céne & de la pentecôte dès 1683; qu'il y prêcha l'avent de 1698, & le carême de 1709. Ses oraisons funébres dont chacune a d'abord été imprimée séparément, ne furent pas moins goutées que ses sermons & ses panégyriques, & il est certain qu'il a été un des plus grands orateurs de son temps. Après avoir fourni pendant plus de 30 années cette laborieuse carriere de l'apostolat, M. l'abbé Anselme revint auprès de M. le duc d'Antin, qui l'en sollicitoit toujours, & qu'il n'avoit quitté que pour vivre dans une communauté de la doctrine chrétienne, avec tout le recueillement qu'exigeoit une lecture assidue des peres de l'église, & la composition presque continuelle de ses sermons. Lors même qu'il fut revenu à l'hôtel d'Antin, il ne laissa pas de prêcher à des vêtures & des professions religieuses, & à des assemblées de charité, & quelques panégyriques. Il s'y appliqua aussi à revoir cette partie des belles lettres, que des études saintes & austeres avoient long-temps soustraite à ses desirs, & il s'y forma un tel gout pour les beaux arts, que l'académie de peinture le mit au rang de ses amateurs honoraires, & que M. le duc d'Antin fit revivre en sa faveur le titre d'*historiographe des bâtimens*. En 1710 il fut nommé à une place d'académicien associé de l'académie des inscriptions & belles-lettres, qu'il a remplie avec zèle & assiduité. Après la mort de Louis XIV, il rendit de grands services à cette académie auprès de M. le duc d'Antin; & par reconnoissance, cette savante compagnie lui accorda, sous le bon plaisir du roi, & par une délibération unanime, le titre de pensionaire surnuméraire, avec l'assurance de la premiere pension qui viendroit à vaquer. M. Anselme avoit dès 1699 la riche abbaye de S. Sever cap de Gascogne, où il se retira en 1724, après avoir acquis la vétérance dans l'académie des belles-lettres. Il ne fit plus depuis que deux voyages à Paris : au premier il avoit 79 ans révolus : au deuxiéme 81 : il les fit tous deux en poste, & avec autant de facilité que s'il eût été à la fleur de son âge. A ces deux voyages près, il a passé à S. Sever les 14 dernieres années de sa vie dans la plus parfaite tranquillité, s'occupant de ses livres, prêchant encore quelquefois, & s'amusant de ses jardins : faisant d'ailleurs à son abbaye, & aux paroisses qui en dépendent, tout le bien dont il étoit capable; ouvrant de nouveaux chemins pour la communication des unes aux autres, décorant les églises, fondant des hôpitaux, & accommodant tous les différends dont il avoit connoissance. Il mourut le 8 août 1737, au milieu de sa 86 année. Ses ouvrages sont : 1 *Recueil de divers discours* prononcés par M. l'abbé Anselme, Paris 1692 *in-12*. Ce recueil contient un Panégyrique de S. Louis, un discours sur la céne, & plusieurs oraisons funébres. Le tout réimprimé dans le recueil suivant. 2. *Panégyriques des saints, & oraisons funébres*, Paris 1718, 3 volumes *in-8°*. 3. *Sermons pour l'avent, le carême, & sur divers sujets*, Paris 1731, 4 volumes *in-8°*. & 6 vol. *in-12*. 4. *Deux dissertations sur les monumens qui ont suppléé au défaut de l'écriture, & servi de mémoires aux premiers historiens* : dans les *mémoires de l'académie des belles-lettres*, tome IV & VI. 5. *Dissertation sur ce que le paganisme a publié de merveilleux*, dans le tome IV. 6. *Dissertation sur le Dieu inconnu des Athéniens*, dans le tome IV. 7. *Que les lettres ont été cultivées dès les premiers temps, & principalement dans les Gaules*, dans le tome V. 8. *Réflexions sur l'opinion des sages du paganisme, touchant la félicité de l'homme*, dans le t. V. 9. *Un discours sur les asyles, & sur les abus qui s'y sont introduits* : 10. Les Epitaphes latines du roi Jacques, du maréchal de Lorges, & de M. de Fieubet, gravées sur le marbre à Saint-Germain en Laye, aux religieuses de la visitation de Chaillot, & aux camaldules de Grosbois, & imprimées avec les oraisons funébres des mêmes. Ces épitaphes ont été mises en françois par le chevalier Girardin, de Savoye, ami de M. l'abbé Anselme. * Extrait de son éloge par M. de Boze, tome III de l'*hist. de l'acad. des inscriptions & belles-lettres*, 1740, *in-12*.

ANSER, poëte, eut beaucoup de part dans l'amitié de Marc-Antoine, dont il écrivit les actions en vers. Pour récompense, Marc-Antoine lui donna une maison de campagne à Falerne. C'est à quoi Ciceron a fait allusion dans *la 13 des Philippiques*, lorsqu'il dit : *De Falerno Anseres depellantur.* Virgile, qui n'aimoit pas beaucoup ce poëte panégyriste, parle aussi de lui dans *la IX de ses Eglogues*.

Nam neque adhuc Varo videor, neque dicere Cinna
Digna; sed argutos inter strepere Anser olores.

Servius & l'ancien auteur de la vie de Virgile, qu'on attribue à Donat, nous apprennent qu'il vouloit parler du poëte Anser dont le nom se trouve encore dans Ovide;

Cinna quoque his comes est, Cinnâque procacior Anser.

Properce en fait aussi mention dans une de ses élegies :

Nec minor his animis, aut si minor ore canorus
Anseris in docto carmine cessit olor.

Peut-être seroit-il plus naturel d'entendre les vers de Virgile & de Properce, par le mot d'oye, dont on a souvent opposé le cri désagréable au chant fabuleux des cygnes. * Ovide, *l. 2 trist.* Properce, *l. 2, eleg. ult.* Vossius, *de histor. lat. l. 1, c. 17.*

ANSGARDE, fille d'un comte nommé *Hardouin*, & sœur d'Eudes, fut mariée en secret au roi Louis II, dit *le begue*, & eut de ce prince *Louis* III, & Carloman, qui regnerent après leur pere. Ce mariage fut consommé en 862; mais le roi Charles *le chauve* n'approuvant pas cette alliance, obligea Louis *le begue* de répudier Ansgarde. D'autres disent que Louis *le begue* ne l'aimant plus, se fit ordonner par son pere de la

répudier. * Les annales de S. Bertin. Reginon, &c.

ANSGARE, *cherchez* ANSCAIRE.

ANSGRADE, *cherchez* ANGRADE.

ANSIANACTES, peuples d'Afrique dans l'isle de Madagascar. Leur pays est du côté de l'isle de Sainte-Marie, en la partie occidentale de Madagascar. * Flacourt, *hist. de Madag.*

☞ ANSICO, royaume d'Afrique, qui a pour bornes, au levant, selon Pigafet, la riviere d'Umbre, & le royaume de Wangue; au couchant le pays des Amboës, voisins de Loango; au septentrion quelques déserts de la Nubie; & au midi les provinces de Songo & de Sonde, qui font partie du royaume de Congo. Les peuples de ce pays sont francs & ennemis de la fourberie; mais leur brutalité fait que les Européens n'osent entrer en commerce avec eux. Ils sont antropophages. Le soleil, qu'ils représentent sous la figure d'un homme, & la lune sous celle d'une femme, sont leurs divinités souveraines: ils adorent, outre ces deux astres une infinité d'idoles; chacun a la sienne. Ils leur font des sacrifices lorsqu'ils vont à la guerre, & les consultent quand ils entreprennent quelque chose de difficile. Le roi d'Ansico commande à treize royaumes, & passe pour le plus puissant prince de toute l'Afrique. On le nomme *le grand Macoco*. Il y a plusieurs Lagos qui demeurent dans les lieux qui lui obéissent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANSIDEUS (Balthasar) garde de la bibliothéque du Vatican, étoit natif de Pérouse, ville d'Ombrie en Italie, & d'une famille noble. Après avoir enseigné les lettres humaines dans l'université de Pérouse, il fut appellé à Pise, où il s'acquit beaucoup de réputation: ce qui le fit connoître au pape Paul V, qui l'ayant fait venir à Rome, lui donna la garde de sa bibliothéque, & lui communiqua les affaires les plus importantes. Il méritoit d'être élevé aux plus hautes dignités; mais la mort de Paul V, qui arriva en 1621, empêcha sa promotion au cardinalat. * Erythr. *Pinac. vir. illust.*

ANSIDEI (Marc-Antoine) cardinal, prêtre de la sainte église romaine du titre de S. Augustin, évêque de Pérouse, naquit à Pérouse le premier septembre 1671: & étant secrétaire de la congrégation du concile, il fut nommé à un canonicat de la basilique de S. Pierre du Vatican, le 24 février 1717, & déclaré assesseur de la congrégation du saint office, le 30 décembre de la même année. Il étoit aussi votant de la signature de grace, lorsqu'il fut déclaré archevêque de Damiette par le pape Benoît XIII, qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire le 12 juin 1724, & qui le sacra le 9 juillet suivant, dans la chapelle du Quirinal, étant assisté des archevêques de Nazianze & d'Iconie. Il le déclara aussi évêque assistant au trône le 8 septembre de la même année. L'évêché de Pérouse, auquel il avoit été nommé au mois de novembre 1726, fut proposé pour lui dans un consistoire le 16 décembre suivant. Le pape l'avoit créé cardinal le 9 du même mois de décembre 1726: mais il fut réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. Il reçut la barrette le même jour, & le chapeau le 4 mai suivant. Le pape fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche le 10 du même mois, & lui assigna ensuite le titre de S. Pierre *in Montorio*, qu'il laissa le 6 juillet 1729, en optant celui de S. Augustin, dont il prit possession par procureur le 17 août suivant. Ce cardinal mourut à Rome le 14 février 1730, dans la cinquante-neuviéme année de son âge; & la quatriéme de son cardinalat.

ANSLEUS (Henri) prêtre Anglois, & chanoine de Munich en Allemagne, vivoit encore en 1612. Il avoit publié à Ingolstald en 1589, des thèses concernant la sainte Vierge. On lui attribue d'autres ouvrages. * Possevin, *in appar. sacro.* Pitseus, *de script. Angl. in append.*

☞ ANSLO, ASLOYE ou APSLO, *Ansloga*, ville de Norwége, est la capitale du gouvernement d'Aggerhus, avec évêché suffragant de Drontheim ou Trontheim, que les Italiens nomment *Nidrosia*. Anslo fut bâtie vers l'an 1050, par Harold roi de Norwége; elle n'est pas éloignée de la mer, & il y a un port commode sur un golfe, auquel cette ville a donné son nom. Le roi d'Ecosse Jacques VI, qui fut depuis roi d'Angleterre, y fut marié le 13 novembre 1689 avec la princesse Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemarck. La plupart des vicerois de Norwége y font leur séjour, parceque l'air y est plus doux que dans les autres provinces. Elle est commandée par un château que l'on nomme la forteresse d'Aggerhus, vers Frederickstad. Il y a aussi une riviere, où de gros bâtimens remontent de la mer. Son commerce est assez considérable. C'est dans cette ville qu'est la cour souveraine de justice du royaume de Norwége, dans laquelle on juge les procès les plus difficiles & les plus importans. Lorsque les Suédois assiégerent en 1567, la forteresse d'Aggerhus, l'armée danoise, pour leur ôter tout prétexte de s'arrêter dans le pays, mit elle-même le feu à Anslo. Frédéric II sous qui cet incendie étoit arrivé, étant mort en 1588, Christiern IV son successeur fit rebâtir Anslo en 1614. Alors cette ville perdit son ancien nom, pour prendre celui de son restaurateur, & on la nomme depuis ce temps-là *Christiania*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANSON, abbé de Laubes, au diocèse de Cambrai, vivoit dans le VIII siécle. De simple moine de ce monastère, il en devint abbé en 776, à la mort de Théodulfe; mais il ne réunit point en sa personne, comme avoient fait plusieurs de ses prédécesseurs, la dignité d'évêque avec celle d'abbé. Il gouverna ce monastère l'espace de vingt-quatre ans, & mourut en 800, la même année que Charlemagne fut déclaré empereur. Anson s'est particuliérement fait connoître par le soin qu'il prit de composer les vies de S. Ursmar & de S. Erme, ou Erminon, l'un & l'autre évêques & abbés de Laubes, morts l'un en 713, & l'autre en 737. Dom Mabillon a publié ces deux vies, dans le tome III des *act. B.* avec ses remarques. Les continuateurs de Bollandus ont inséré les mêmes vies dans leur collection, la premiere au 18 d'avril, & celle de S. Erme au 25 du même mois. Celle qui se trouve au 18 dans Surius, est l'ouvrage, non de l'abbé Anson, mais de Rathier, évêque de Verone. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, tome IV, p. 203.

ANSPACH ou ONSPACH, *Anspagium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, avec un château. Elle est sur une petite riviere de même nom, que quelques-uns appellent *Onoltz-bach*. La ville est petite, & à six lieues de Nuremberg. Elle donne son nom aux princes d'Anspach de la maison de Brandebourg. Culembach est encore une famille des cadets de Brandebourg, qui ont leurs terres dans la Franconie. Ils ont chacun une voix aux diétes de l'empire; mais ils n'ont pas droit de juger définitivement les causes de leurs sujets, si la somme excéde 800 livres monnoie de France, qui font 400 florins du Rhin. *Voyez* BRANDEBOURG. * Heiss. *hist. de l'empire*. Imhof. *notit. imperii.*

ANSPRAND, roi des Lombards, *cherchez* ASPRAND.

ANSTRUDE, femme de *Berthaire* ou *Berthier*, maire du palais d'Austrasie, étoit fille de *Waraton*, aussi maire du palais, & d'*Ansflede*. Elle épousa en secondes nôces *Drogon* ou *Dreux*, duc de Champagne, fils de Pepin d'*Heristel*, & de Plectrude, & elle en eut *Arnoul* & *Hugues*, que Charles *Martel* leur oncle fit arrêter en 723. Ils moururent tous deux sans postérité. On ne sait point l'année de la mort d'Anstrude. * Le continuateur de Fredegaire, & les annales de Metz.

ANTAGORAS, poëte de Rhodes, étoit fort aimé d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, qui le menoit par-tout à sa suite. Plutarque rapporte que ce prince l'ayant surpris une fois faisant cuire du poisson, il lui dit qu'Homere ne s'amusoit pas à faire le cuisinier, lorsqu'il écrivoit les hauts faits d'Agamemnon; & que ce poëte lui répondit, que le roi dont il parloit n'avoit pas coutume d'aller chercher dans son camp, si quelqu'un faisoit cuire du poisson, lorsqu'il exécutoit ses grandes actions. Antagoras vivoit sous la CXXVI olympiade, vers l'an 276 avant J. C. Il composa un poëme intitulé, *la Thébaïde*. Nous avons encore de lui une épigramme contre Crantor. * Pausanias, *l.* 1. Plutarque, *des disc. de table*, *l.* 4, *c.* 2. Athenée, &c.

ANTALCIDAS, fils de Léon, capitaine de Sparte, fut envoyé en Perse, pour conclure la paix entre Artaxerxès & les Lacédémoniens. Ce qu'il fit au désavantage de sa patrie, la seconde année de la XCVIII olympiade, & 387 ans avant J. C. Les conditions furent, que les Grecs mettroient les armes bas, & que les villes grecques d'Asie demeureroient soumises au roi de Perse. * Xenophon, *l.* 5. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 14. Plutarque, *en la vie d'Artaxerxès.*

☞ ANTARADE, ville de Syrie ou de Phénicie, située sur le continent, vis-à-vis, & à l'orient de l'isle d'Arade, & de la ville de même nom située dans l'isle. Antarade est aujourd'hui Tortose. Cedrene, cité par Ortelius, dit que cette ville fut nommée *Constantia*, du nom de l'empereur Constantius. Les notices épiscopales la mettent dans la premiere Phénicie, sous la métropole de Tyr. Un de ses évêques, nommé Alexandre, assista au concile de Chalcédoine. *Voyez* TORTOSE. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTASTOUAIS & ANTATOQUES, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la province de la nouvelle Yorck. * Baudrand.

ANTAVARES, peuples de l'isle de Madagascar, dans la partie méridionale, vers la côte qui regarde l'orient, entre le pays de Matatane; au sud, & les Vohits-menes, au nord. Ce pays est fertile en ris, ignames, cannes à sucre & miel, dont ils font du vin. Il y a quantité de bœufs, de chevaux & de volailles: c'est un lieu très-propre à former une habitation. Les François s'y étoient établis, mais ils furent massacrés par la trahison des Antavares. La riviere des Mananzari, qui arrose ce pays, est assez grande, & il peut y entrer des barques. On a vu de l'or en poudre dans cette province, entre les mains de quelques Negres. * Flacourt, *hist. de Madag.*

☞ ANTE ou HANTE, comme disent les naturels du pays, contrée d'Afrique sur la Côte d'or dans la Guinée. Il commence au village de Bœswa, deux lieues à l'orient ou au-dessous d'Acoda, quoiqu'on pouroit le prendre depuis Acoda, puisqu'il en dépend présentement, jusqu'à une lieue & demie au-dessous de Sacondé, où il finit. Il y a quelque temps qu'on divisoit ce pays en *haut* & *bas Ante*. Le premier étoit le pays qu'on nomme autrement *Axim*, à l'embouchure de la riviere de Cobre: & le bas est celui dont il est ici question, ou l'*Ante* propre. Ce pays est fort petit, & n'a environ que huit ou neuf lieues de long. Cependant il a été autrefois fort peuplé, & habité par un peuple fier & fort enclin au pillage. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTECHRIST, nom qui signifie ennemi de J. C. du grec ἀντὶ *contre*, & Χριστὸς *Christ*. En ce sens tous les infidéles & tous les hérétiques sont des antechrists, comme parle S. Jean dans sa premiere épître, *c.* 2, où il dit que l'antechrist est celui qui nie le Pere éternel & son Fils; que celui qui ne croit pas en Jesus-Christ, est antechrist; & qu'il y avoit dès-lors plusieurs antechrists. Mais on donne proprement ce nom à celui qui doit venir à la fin des temps, pour persécuter les chrétiens; & que S. Paul dans son épître aux Thessaloniciens, *c.* 2, appelle homme de péché & fils de perdition, qui s'élevera sur tout ce qui est nommé *Dieu*, s'assiera dans le temple de Dieu, & entreprendra de se faire passer pour un dieu. Cet apôtre ajoute qu'étant aidé de satan, il séduira les hommes par des prodiges & de faux miracles. Sa venue doit être précédée de plusieurs signes au ciel & sur la terre. Le soleil, dit S. Matthieu, *c.* 24, s'obscurcira, la lune perdra sa lumiere, & les étoiles tomberont du ciel. La plupart des peres de l'église disent que l'Antechrist sera Juif, de la tribu de Dan, & que pour cette raison S. Jean dans son apocalypse, *c.* 7, nommant les autres tribus, ne parle point de celle de Dan. Il doit être Juif, puisque sans cela il ne pouroit prétendre à la qualité de messie qu'il s'attribuera. Pour le lieu de sa naissance, les uns croient que ce sera Jérusalem, les autres Babylone, les autres Bethsaïde, & d'autres Capharnaüm. Son regne sera court, par la raison qu'en donne S. Matthieu, *c.* 24, qui est que si ces jours de persécution n'eussent point été abrégés, tous les hommes auroient été perdus. Il semble que le regne de cet impie sera de trois ans & demi, & que cette durée est signifiée par ces paroles de Daniel, *c.* 7, & 12, pour *un temps*, *& des temps*, *& la moitié d'un temps*, que l'on explique ainsi, pour un an, & deux ans, & la moitié d'un an. Ce qui est marqué ailleurs par douze cens soixante jours. *Dan.* 12, & *Apocal.* 11 & 12, & par quarante-deux mois, *Apocal.* 11 & 13. Enoch & Elie seront envoyés de Dieu pour encourager les fidéles pendant douze cens soixante jours, & pour combattre l'antechrist, qui les fera mourir; mais ils ressusciteront trois jours & demi après. * *Apocal.* 11. Son nom est marqué dans l'apocalypse, *c.* 13, par le nombre de six cens soixante-six; & comme cette prophétie est originairement écrite en grec, il est probable que ce sont des lettres grecques qui doivent former ce nombre, suivant leur valeur, que l'on voit dans la grammaire. Les protestans, par un déchaînement aveugle contre l'église catholique, font une application forcée à la personne du pape, de ce que l'écriture a prédit de l'antechrist; excès qui a été blâmé par de très-habiles gens de leur communion. Grotius, Hammond & Vignier attribuent à Caligula, à Simon *le Magicien*, & à la secte des Gnostiques, les passages que les autres protestans expliquent du pape.

ANTÉE, géant de Libye, fils de Neptune & de la Terre, demeuroit dans des déserts de son pays, où il attaquoit les passans & les massacroit, ayant fait vœu, dit-on, de bâtir un temple à Neptune avec des crânes d'hommes. Hercule combattit ce géant, le terrassa trois fois; mais inutilement, parceque la terre, dont il étoit fils, lui donnoit des forces lorsqu'il la touchoit: de sorte qu'il se relevoit toujours avec plus de courage. Ce héros s'en étant apperçu, le prit, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ses bras. Quelques auteurs ajoutent que Hercule épousa ensuite Tinga, femme d'Antée; qu'il en eut un fils nommé *Siphax*, qui fut roi de la Mauritanie, & bâtit une ville qu'il nomma Tingis, du nom de sa mere. Pline dit que ce fut Antée lui-même, qui bâtit cette ville. Le roi Juba se disoit descendu de ce Siphax, qui fit enterrer Antée dans cette ville, où Plutarque dit que Sertorius trouva son corps, qui avoit soixante coudées de long. D'autres l'avoient dit avant Plutarque. Strabon s'en est moqué. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. *fab.* 3. Plutarch. *in Sertorio*. Strabon. Pline, *l.* 5, *c.* 1. Lucain, *l.* 4.

ANTÉE, médecin, dont parle Pline au *l.* 8, *c.* 1.

ANTEE, sculpteur Grec, florissoit vers la CLV olympiade, & environ 160 ans avant J. C. * Pline *l.* 34, *c.* 8.

ANTEE, nom corrompu, *cherchez* ATHEAS, roi des Scythes.

ANTEIUS, sénateur Romain, fut tué par les Allemans de la garde de Caligula, auprès du corps de ce prince, l'an 41 de Jesus-Christ. Il étoit venu se repaître de la mort de Caligula, qui avoit fait tuer son pere; & ce fut cette curiosité qui causa sa perte. * Joseph, *l.* 1. Un autre P. ANTEIUS, à qui Neron promit en l'année 55 de J. C. le gouvernement de Syrie. * Tacite, *annal. c.* 22.

ANTELMI ou ANTHELMI (Joseph d') Provençal, chanoine de Frejus, s'étoit particulierement appliqué à l'histoire ecclésiastique de son pays, & s'étoit proposé de faire une histoire de la ville & de l'église de Frejus. Il donna par avance en l'année 1680, une *Dissertation latine, historique, chronologique, critique, sacrée & profane*, sur les commencemens de l'église de Frejus, avec un état chronologique de ses évêques. Cette dissertation est fort étendue. Il en a donné une autre plus courte de l'église de Riez, & du monastère de Lerins; & une sur le culte & la patrie de sainte Maxime vierge, qui est dans le recueil de Bollandus au 16 mai. Il a eu depuis une dispute avec le P. Quesnel, sur l'auteur du livre de la vocation des Gentils, les capitules sur la grace, & la lettre à Démétriade, qu'il croit de S. Prosper, & non de S. Léon, comme le P. Quesnel l'a prétendu. C'est sur cela & sur deux lettres de S. Léon, qu'il a fait des dissertations imprimées à Paris en 1689. Il s'est encore signalé sur la critique du symbole attribué à S. Athanase dans une disquisition imprimée en 1693, dans laquelle il soutient que ce symbole n'est pas de Vigile de Tapse, comme le P. Quesnel l'a prétendu, mais de Vincent de Lerins. Le dernier ouvrage d'Antelmi est une lettre, touchant l'âge, les actions, & l'année de la mort de S. Martin de Tours, & de S. Brice son successeur. Cette lettre est adressée au célébre P. Pagi, avec qui d'Antelmi entretint toujours correspondance, la même inclination pour l'étude, & le même gout pour la critique, ayant formé leur union. Il travailloit à son ouvrage de l'histoire de Frejus, & méditoit encore d'autres ouvrages, quand la mort l'enleva à Frejus le 11 de juin 1697, âgé de quarante-neuf ans. Il fut le premier qui attaqua la nouvelle opinion des deux Euchers de Lyon, & il en démontra la fausseté, dans une dissertation qui fut annoncée au public avant sa mort, & dont il courut même parmi le monde littéraire plusieurs copies manuscrites. Le P. Pagi en parla, dans la critique des Annales de Baronius, *tome* 2, p. 283. Il en fit une assez long extrait; & il y joignit un bel éloge de l'auteur, au sentiment duquel il déclara qu'il souscrivoit. M. de Tillemont, & M. Baillet adopterent aussi ce même sentiment, l'un dans le quinziéme tome de ses *mémoires sur l'hist. eccl.* & l'autre dans la vie de S. Eucher. Cette dissertation de Joseph d'Antelmi a enfin été rendue publique par l'impression en 1726, par les soins de Charles Léonce d'Antelmi, évêque de Grasse, frere de l'auteur, qui y a joint de savantes remarques, & y a même fait des additions considérables. M. l'évêque de Grasse a fait imprimer à la fin de cette dissertation, une traduction en latin de la lettre que le P. Colonia lui avoit écrite sur le même S. Eucher de Lyon. On a imprimé conjointement avec la dissertation dont nous venons de parler, les actes d'un concile de Riez tenu en 1285, tirés des archives de l'église de Frejus. M. l'évêque de Grasse, aux soins de qui l'édition de ces actes est dûe, les a ornés de savantes notes. Les actes de ce concile de Riez, se trouvent aussi dans le tome IV du *Thesaurus novus anecdoton* du P. D. Martene; mais moins exacts & moins complets que M. l'évêque de Grasse ne les donne ici. Ce recueil dédié à M. le Cardinal de Fleury, a paru sous ce titre: *Assertio pro unico sancto Eucherio Lugdunensi episcopo. Auctore Josepho Antelmio, F. A. F. Can. opus posthumum: accedit concilium Regiense sub Rastagno metropol. Aquensi, anni M. CC LXXXV. Nunc primò prodit integrum, & notis illustratum operâ Caroli Antelmi, designati episcopi Grassensis, præpositi Forojuliensis*, à Paris 1726, *in*-4°. Dans la préface, qui est assez étendue, l'éditeur rend compte en particulier de la vie, des études, & des ouvrages de son frere; & à l'occasion de ces ouvrages, il y traite plusieurs points de l'histoire ecclésiastique. On apprend dans la même préface, que lorsque Joseph Antelmi est mort, il préparoit les ouvrages suivans. 1. *De periculis canonicorum tractatus.* 2. *Opera S. Prosperi Aquitanici ad plurimorum manuscriptorum fidem collata.* 3. *Historia ecclesiæ Forojuliensis, totiusque diœcesis.* 4. *Secreta Lirinensium, seu Thebais Lirino-forojuliensis.* 5. *De symbolo apostolorum diatriba.* 6. *Annales ecclesiastici Galliarum, ab initiis susceptæ fidei in Galliis, ad annum quo annales ecclesiastici Francorum Cl. V. Caroli le Cointe, incipiunt.* 7. *De translatione corporis beatæ Dilectricis, in Apamiensi diœcesi celebris.* 8. *De sancto Antonino Apamiensium episcopo.* 9. *Inquisitio in patriam Cassiani.* * Du-Pin. *Bibl. des auteurs eccl. du XVII siécle.*

ANTELMI (Nicolas d') de la même famille que le précédent, & aussi chanoine de Frejus, avoit déja fait un catalogue des évêques de Frejus, par ordre de Barthelemi Camelin, évêque de Frejus, mort le 12 juin 1633.

ANTENOR, prince Troyen, que quelques-uns font fils de Laomedon, & frere de Priam, roi de Troye, se trouva à la prise de cette ville l'an 2851 du monde, 1184 avant J. C. Quelques auteurs, que Sabellic a suivis, disent qu'Antenor & Enée livrerent la ville aux Grecs. Tite-Live ne les accuse point de trahison; mais il convient que les Grecs les traiterent favorablement, parceque ces deux princes avoient opiné pour la paix, & pour faire rendre Héléne à Ménélas. On prétend qu'Antenor s'étant mis à la tête des Troyens & des Henetes, passa en Italie, où ayant chassé les Euganiens qui habitoient le long du Pô, il bâtit la ville de Padoue. Virgile en parle dans l'Enéide. Les auteurs de l'histoire de Padoue rapportent des particularités fabuleuses d'Antenor, auquel ils donnent dix-neuf fils, qu'il eut, disent-ils, de Theano son épouse, fille de Cisseus roi de Thrace. On cite aussi une épitaphe de ce prince, qu'on a trouvée, dit-on, sur son tombeau à Padoue; mais il faut avoir bien peu de gout, pour ne pas s'appercevoir que c'est une piéce supposée par quelque Padouan moderne. * Homere, *l. 6 iliad.* Virgile, *l.* 1. *æneid.* Tite-Live, *l.* 1 *hist.* Dion. Chrysostôme. Denys d'*Halicarnasse.* Sabellic. Léandre Alberti. Scardeoni. Ange Portenare, *gli origini de Padoua*, &c.

ANTENOR, ambassadeur de Persée roi de Macédoine vers les Rhodiens, tenta, mais inutilement, de les engager dans les intérêts de ce prince contre les Romains. Il fut depuis général de la flotte de Persée, & défit auprès de l'isle de Chio une armée de trente-cinq vaisseaux chargés de cavalerie gauloise, qu'Eumenés envoyoit au secours d'Attalus; & ayant mis des troupes à terre, il fit prisonniers presque tous ceux des ennemis qui s'y étoient sauvés. Ce fut sous la CLIII olympiade, & vers l'an 168 avant J. C. * Polyb. *legat.* 65. Tite-Live, *l.* 42 & 44.

ANTENOR, surnommé DELTA, historien Grec, écrivit une histoire de Crete. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Elien, *l.* 17 *de animal. c.* 35. Photius, *bibl. cod.* 190, *ex Ptolem. Ephes. l.* 5.

ANTENOR. Les auteurs qui donnent facilement dans les fables, se sont imaginés qu'il y a eu trois princes Gaulois de ce nom. Genebrard même dit que l'un d'eux, fils de Clodomer ou Clodomir, vivoit en la 61 année de Jesus-Christ. Trithême parle d'un autre qui conduisit douze mille Troyens vers les Palus Méotides.

☞ ANTENOR, évêque régionaire qui vivoit

dans le VIII siécle, étoit lié d'amitié avec S. Silvain, évêque de Terouane. Antenor a composé la vie de ce saint évêque, mort vers l'an 717. Mais nous n'avons plus cette vie telle qu'elle sortit de ses mains. Elle fut retouchée par un anonyme, avant le milieu du IX siécle; & c'est ainsi que Catel l'a inserée dans son histoire du Languedoc, Bollandus au dix-septiéme de février, & le P. Mabillon, au tome III. p. 294-299 de ses actes. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. IV, pag. 49.

ANTEQUERA ou ANTIQUERA, ville du royaume de Grenade en Espagne, à douze lieues de Grenade, & à huit de Malaga, qui est au midi. Elle est bâtie en partie dans une plaine, & en partie sur des collines, au pied des montagnes. Cette ville est comme partagée en deux parties, dont l'une plus élevée que l'autre, & située sur une haute colline, est occupée par le château royal, & par les maisons de la noblesse. Ce sont les Maures qui ont bâti cette ville, dont ils avoient dessein de faire une forte place. On conserve dans l'arsenal du château une très-grande quantité d'armes antiques, qu'ils y avoient ramassées, comme des casques, des cuirasses, des boucliers, des piques, des zagayes ou demi-piques, des arcs, des fléches, &c. La ville basse, qui est dans la plaine, est occupée principalement par des laboureurs & des artisans : le terroir est très fertile, & arrosé par un grand nombre de fontaines & de ruisseaux. On trouve dans les montagnes des carrieres inépuisables d'une belle pierre, fort propre à bâtir : il s'y fait aussi une grande quantité de sel, qu'on n'a pas la peine de cuire, comme ailleurs. Les eaux de neige fondue, de la pluye & de plusieurs fontaines, se ramassent dans des fonds entre les montagnes; & le soleil donnant dessus en été, cette eau se cuit d'elle-même, & il s'en forme un fort beau sel, en si grande quantité, qu'il y en a assez pour toute la province. On trouve aussi là des carrieres de plâtre, propres non-seulement à bâtir, mais encore à faire des vases de toute sorte de grandeurs quand on l'a passé par le tamis; & l'on met dans ces vases ses provisions de vin, d'huile, d'eau, de capres, &c. Il y a encore à dix lieues de la ville une fontaine, dont on prétend que l'eau est propre à guérir de diverses maladies, particulierement de la pierre & de la gravelle. * Juan Alvarés de Colmenar, *del. de l'Esp.*

ANTEQUERA ou NOVA ANTEQUERA, ville de la Nouvelle Espagne en Amérique, & dans la province de Guaxaca. Elle a un évêché suffragant de la métropole de Mexico, & fondé par le pape Paul III, l'an 1547. On dit que cette ville est peu considérable. * Merula. Baudrand.

ANTERE ou ANTEROS (Saint) pape, Grec de naissance, succeda à S. Pontien le 21 novembre de l'année 235. Il ne tint le siége qu'un mois & dix jours, & mourut au commencement de l'an 236, le troisiéme jour de janvier, & fut enterré, dit-on, dans le cimetiere de Calliste. La persécution de Maximin, sous laquelle il est mort, donne lieu de croire qu'il a passé par l'épreuve du martyre. On lui attribue une fausse épître décrétale. Saint FABIEN lui succeda. * Eusebe, *chron. & hist. l. 6, c. 29.* Baron, *ad an. 237 & 238.* Bucher. *Cycl.* Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclef.* Platina, *de vitis pont.*

Il faut se souvenir que quelques modernes mettent après ce pape un Cyriaque, Romain. Mais, comme ils n'ont point d'autre fondement que les actes de sainte Ursule, qui sont indubitablement supposés, il suffit de le faire remarquer au lecteur, sans se mettre en peine de réfuter cette erreur. Car il est sûr que nul auteur grec ni latin, ne parle de ce pontife prétendu. * Baronius, *A. C.* 238. Du-Pin, *III premiers siécles.* Baillet, *vies des saints.*

ANTERE ou SAOTERE de Nicomédie, chambellan de l'empereur Commode, & son favori, causa par ses conseils pernicieux, une partie des désordres qui deshonorerent l'empire de ce prince. Les préfets du prétoire le firent assassiner par Cléandre, vers l'an 134 de Jesus-Christ, & sa mort fut plus sensible à Commode, que la conspiration même qu'on fit alors contre sa personne. * Dion, *l.* 72.

ANTEROS, divinité païenne, fils de Mars & de Venus. C'est un nom grec qui signifie *contr'amour*, du mot grec ἀντὶ, *contre*, & ἔρως *amour* : non que ses effets soient contraires à ceux de l'amour; & qu'il fasse haïr ceux que nous aimons; mais parcequ'il fait correspondre à l'amour, punissant même ceux qui n'aiment pas, lorsqu'ils sont aimés. Les poëtes feignent que Vénus voyant que son fils Cupidon ne croissoit point, en demanda la cause à la déesse Thémis, qui lui dit que Cupidon étant seul, il lui falloit donner un frere, afin que l'amour & les secours fussent réciproques entr'eux, & qu'alors il croîtroit autant qu'il seroit nécessaire. Vénus engendra de Mars cet Anteros, qui ne fut pas plutôt au monde, qu'Amour commença à croître & à étendre ses aîles. A mesure que Cupidon voyoit Anteros devenir grand, il se vouloit montrer encore plus grand. Aussi les peignoit-on comme deux petits Cupidons, qui se vouloient arracher l'un à l'autre une palme, pour marquer que le véritable amour tâche toujours d'aimer plus qu'il n'est aimé, & d'être en cela le vainqueur. Les Eléens en Gréce représentoient l'un & l'autre dans les lieux de leurs exercices, pour apprendre aux jeunes gens à reconnoître leurs bienfaiteurs, & à les aimer comme ils en étoient aimés. Les Athéniens honoroient cet Anteros comme un dieu, & lui avoient érigé un autel à Athènes. * Cicero, *l. 3 de nat. deor.* Pausanias, *in Attic. & in Eliac.* 2.

ANTESIGNAN (Pierre) né à Rabasteins, petite ville de Languedoc, au diocèse d'Albi, a été un des plus laborieux grammairiens du XVI siécle. Il s'attachoit particulierement à l'explication des choses qui embarassent la premiere entrée des études de la jeunesse, & il y a acquis quelque réputation. Ce qu'il publia sur Térence, fait voir que c'étoit l'homme du monde le plus patient au travail. Il fit imprimer en trois façons les comédies de ce poëte. Premierement il les publia avec de petites notes, & avec les sommaires de chaque scène, & il marqua les accens à tous les mots qui ont plus de deux syllabes; il marqua aussi à côté de chaque vers la maniere de le scander. En second lieu, il les publia avec des notes entieres de presque tous les auteurs qui avoient écrit sur Térence. Enfin, il les publia avec de nouvelles notes marginales, & avec la traduction & la paraphrase françoise des trois premieres. Il mit entre des crochets tout ce qui est dans la traduction, sans être dans l'original en propres termes; il marqua avec des lettres tous les renvois de la version à la paraphrase. Les *variæ lectiones* ont aussi chacune leurs parenthèses & leurs marques de correspondance. On voit par ce détail que Pierre Antesignan étoit bien patient. Il mit dans les deux dernieres impressions de son Térence, ce que la premiere contenoit. Ces trois éditions furent faites à Lyon par Matthieu Bonhomme libraire : le privilége du roi est de l'an 1556. Sa grammaire de la langue grecque a été imprimée plusieurs fois; mais sa grammaire universelle est mal digérée, & sans aucun ordre, sans aucuns principes, & remplie de tant de choses, ou inutiles, ou embarassantes, que l'on ne peut presque se résoudre à la lire. Il entendoit assez bien l'hébreu, pour mériter une place dans le *Gallia Orientalis* de Colomiés, & cependant il y a été oublié. * Epitome de Gesner. Lancelot, *nouvelle méthode de Port-Royal, præf. n. 6, p. 15.* Bayle, *dict. crit. seconde edit.* Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens, édit. Paris.* 1685, in-12, *t.* 3, *p.* 190 & *t.* 2, *p. 623 de l'édit. de 1722*, in-4°.

ANTESSA ou ANTISSA, ville de l'isle de Lesbos, où l'on dit qu'il y a eu évêché suffragant de Mitylene. On assure aussi que c'étoit autrefois une isle séparée de Lesbos, dont le canal qui la séparoit, s'étoit comblé peu à peu. Strabon, Tite-Live, Pomponius Mela, &c. font mention d'Antissa, aussi-bien qu'Ovide, *l.* 15 *metam.*

Fluctibus ambitæ fuerant Antissa Pharosque.

ANTEVORTA, déesse que les Romains invoquoient pour les choses passées, comme Postvorta pour celles qui sont à venir. Ils les considéroient toutes deux comme les conseilleres de la Providence. * Macrobe *l.* 1 *des Saturnales*, *c.* 17.

ANTHAB, ville de Caramanie, dans l'Asie mineure, que les géographes modernes appellent Antioketta. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ANTHAIRE, *cherchez* ANTHARIUS.

ANTHARAH, un des sept poëtes Arabes, auteurs des Moallacat, c'est-à-dire, des poëmes suspendus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANTHARIC, ANTHARIT ou AUTHARIS, roi des Lombards, étoit fils de Clephis, aussi roi, mort vers l'an 576. Après ce dernier, les Lombards avoient élu, d'un commun consentement, trente ducs, pour commander en autant de petites provinces, & gouverner l'état avec égale autorité : ce qui ne dura que dix ans, par le désordre, la mauvaise conduite, & la mésintelligence de ces ducs. Antharic fut salué roi vers l'an 586. Jean évêque de Gironne, parle de lui sous la quatriéme année du regne de l'empereur Tibere-Constantin, & la treiziéme de Lewigilde, roi des Visigoths en Espagne, qui revient à l'an 581; ce qui fait douter que l'interrégne ait eu dix années. Quoi qu'il en soit, Antharic prit le surnom de *Flavius*, à la maniere des nobles Romains; & ayant reçu une partie des trésors, que les seigneurs Lombards, & quelques autres princes lui offrirent, il commença à faire la guerre. Il soumit l'Istrie, possédée depuis vingt ans par un capitaine nommé *Francion*, colonel de la milice Romaine, & fit des courses jusqu'aux portes de Rome & de Ravenne. Quelque temps après il remporta d'autres avantages sur les troupes de l'empereur Maurice. Ce dernier sollicita Childebert II, roi d'Austrasie, de passer en Italie contre les Lombards. Il le fit, & les Lombards se repentirent de lui avoir manqué de parole. Ce même roi avoit promis à Antharic sa sœur Clodesinde, fille de Sigebert & de Brunehaud, mais on la maria à Récarede, roi des Visigoths en Espagne. Le roi Lombard épousa le 13 mai de l'an 589 Theudelinde ou Théodelinde, fille de Garibald duc de Baviere, & de Valdrade, veuve de Thibaud roi d'Austrasie. Paul Diacre dit qu'Antharic se déguisa pour accompagner les ambassadeurs qu'il envoya pour faire la demande de cette princesse. C'est du temps de ce roi qu'arriva ce miracle, rapporté par S. Grégoire, d'un soldat Lombard, qui voulut couper par mépris une clef d'or de S. Pierre, qu'il avoit trouvée. Le démon entra dans son corps, & il se porta un coup mortel du même couteau dont il se servoit pour ce sacrilége. Antharic, qui fut témoin de cette action, fit faire une clef d'or, & la renvoya avec l'autre au pape Pélage II. Cette action ne fut qu'un effet de sa crainte; car il n'avoit point de plus grand soin que de faire valoir l'arianisme. On dit même qu'il avoit défendu dans le temps de Pâque aux catholiques, de baptiser leurs enfans selon la forme de l'église. Ce roi mourut le 5 septembre de l'an 591, & l'on croit que ce fut de poison. Théodelinde sa femme tint quelque temps le gouvernement; & s'étant remariée à Agilulphe, duc de Turin, elle continua de regner avec lui. * S. Gregorius, *l.* 6 *epist.* 23. Paul Diacre, *l.* 3 *hist. Long.* c. 18 *& seq.* Grégoire de *Tours*. Jean de *Gironne*, &c.

ANTHARIUS ou ANTHAIRE, sixiéme roi des Sicambres, qui habitoient le pays que nous appellons aujourd'hui *le duché de Gueldre*, pilla la ville de Mayence, qui étoit alors une colonie des Romains. Ceux-ci s'étant joints aux Gaulois, le tuerent dans une bataille, l'an 37 avant la naissance de J. C. Francus son fils lui succeda.

☞ ANTHEDIUS est le nom de deux poëtes latins qui florissoient dans les Gaules au V siécle. Il ne nous reste rien de leurs ouvrages, & on ne les connoît que par les éloges que Sidoine Apollinaire leur donne en différens endroits de ses poésies. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. II, p. 537.

ANTHELII, étoient parmi les Athéniens des dieux, dont les statues étoient placées debout devant leurs portes, continuellement exposées à l'air : c'est d'où leur vient ce nom, Θεοὶ ἀνθήλιοι. * Hesychius & Denys Petau, *in Themistium.*

ANTHELME, abbé de Malmesburi, *cherchez* ADELME.

ANTHELME (Saint) évêque de Bellei, étoit de Savoye, & fils d'Hardouin, d'une famille très-noble. Il fut pourvu des deux premieres dignités de l'église de Genève & de celle de Bellei; puis s'étant rendu chartreux, il fut élu prieur de la grande chartreuse en 1141, où pendant le schisme de l'antipape Octavien, qui se nommoit *Victor IV*, il fit que tout l'ordre des chartreux se déclara pour le pape Alexandre III, lequel l'obligea l'an 1163 d'accepter l'évêché de Bellei. Ce saint évêque excommunia le comte Humbert, fils d'Amedée, parcequ'il avoit permis aux gens de son prevôt de tuer un prêtre, & il refusa de l'absoudre avant qu'il eût fait satisfaction. Malgré cela, le pape trouva à propos de lui donner l'absolution; & Anthelme en fut si touché, qu'il quitta son évêché pour se retirer dans la grande chartreuse, d'où on le ramena par force à Bellei. Il y mourut l'an 1178, âgé de plus de soixante-dix ans. Pendant sa derniere maladie, il donna l'absolution au comte Humbert, qui la lui vint demander. * Arnaud d'Andilli, *vies des saints illustres.*

ANTHELMI, *voyez* ANTELMI.

ANTHEMISE, grand pays de Perse, selon Eutrope, qu'il faut par conséquent distinguer de l'Anthemusie, province de la Mésopotamie, entre l'Euphrate & le Chaboras.

ANTHEMIUS (Procopius) empereur d'Occident, naquit à Constantinople d'une des plus illustres familles de l'empire. Procope son pere avoit été plenipotentiaire pour le traité de paix avec les Perses en 420; & depuis encore il avoit été honoré de la dignité de maître de la milice dans le diocèse d'orient, & de celle de patrice. Anthemius son aïeul maternel ne fut pas moins illustre; puisqu'avec la qualité de préfet du prétoire qu'il exerça pendant treize ans, il gouverna l'empire d'orient avec Antiochus pendant la minorité de Théodose le jeune. Celui dont on parle présentement, fut successivement comte d'Illyrie, maître de l'une & de l'autre milice, & consul. Marcien étant empereur, lui donna de bonnes marques de son estime, en le choisissant pour son gendre. Après la mort de ce prince, Anthemius eut d'abord le commandement de l'armée qu'on opposa aux Goths & aux Huns, & ensuite celui de la flotte de l'Hellespont. Enfin, Léon étant pressé de donner un empereur à l'Occident, jetta les yeux sur lui. Il partit de Constantinople bien accompagné, & fut reçu à huit milles de Rome par l'armée de Ricimer, général de la milice, au mois d'août de l'an 467. Dès le commencement de l'année suivante, il donna en mariage à Ricimer la fille qu'il avoit eue de son mariage avec Ælia Marciana Euphemica; & lorsqu'il crut que par cette alliance il avoit mis ce général dans ses intérêts, il se prépara à aller attaquer les Vandales avec tant d'activité, qu'on eut bientôt équipé une flotte de mille bâtimens; mais on

la negligence, ou la trahison de Basilicus, à qui il donna le commandement de l'armée, rendit tous ces préparatifs inutiles. Les cabales du gendre de l'empereur furent encore plus nuisibles à l'état : elles ne purent être si secretes, qu'Anthemius n'en fût averti. Ricimer craignit d'être puni de sa perfidie, & se retira à Milan. Là, il obligea Epiphane, évêque de Pavie, de faire sa paix avec son beau-pere ; & ce bon prélat, qui entendoit mieux les régles de la charité chrétienne que celles de la prudence politique, persuada à Anthemius de rappeller de la Ligurie son gendre, qui le fit tuer le 11 juin de l'an 472, après un régne de quatre ans & dix mois. * Apollinaris, *panegyr. Anthemii.* Cassiodore. Jornandés. Nicephore, *l.* 15, *c.* 11. Evagre, *l.* 2, *c.* 18, *&c.*

ANTHEMIUS, évêque de Salamine, trouva, à ce que rapportent quelques auteurs Grecs, le corps de saint Barnabé, à un quart de lieue de sa ville épiscopale, & avec lui l'évangile de S. Matthieu, (d'autres disent de S. Marc,) qu'il envoya à l'empereur Zenon, vers l'an 488. Il se servit de cette rencontre pour appuyer les droits de l'église de Chypre, contre Pierre *le Foulon*, patriarche d'Antioche, lequel sans égard pour les décrets du concile d'Ephèse, vouloit assujétir cette église à sa jurisdiction. * Théodor. *l.* 2. Cedren. Suidas, *in lit. T.*

☞ ANTHEMIUS, célébre architecte, habile sculpteur, & savant mathématicien, natif de Tralles, ville de la Lydie, dans l'Asie mineure, s'attacha au service de l'empereur Justinien, qui regna près de quarante ans, jusqu'en l'année 566, de J. C. Anthémius inventa divers moyens, pour imiter les tremblemens de terre, le tonnerre & les éclairs. Il en fit plusieurs expériences très-surprenantes, entr'autres, celle d'un tremblement de terre, qu'il excita autour de la maison d'un rheteur appellé *Zenon*, dont il avoit reçu quelqu'injure : ce qui épouvanta de telle sorte Zenon, qu'il sortit avec précipitation de chez lui, craignant que sa maison ne tombât. Agathias remarque, que pour produire un effet si extraordinaire, Anthemius ne fit autre chose que mettre plusieurs chaudieres pleines d'eau bouillante contre les murs qui séparoient la maison de Zenon de la sienne. L'empereur Justinien l'employa à construire plusieurs édifices, entr'autres l'église de sainte Sophie de Constantinople. La bibliothéque du roi & d'autres, possédent des fragmens d'un livre grec de cet Anthemius, dont le titre traduit en latin seroit *machinamenta paradoxa.* Vitellion dit qu'Anthemius avoit fait un miroir ardent de plusieurs miroirs plans. C'est là probablement une de ces machines merveilleuses décrites dans l'ouvrage d'Anthemius, où l'on sait d'ailleurs qu'il s'agit de miroirs ardens. * *Hist. des math.* t. 1, ch. 6. Labbe, *biblioth. nova.* Procope, *l.* 1. Vossius, *de scient. mathem.* Félibien, *vies des architectes.*

ANTHERMUS, & BUBALUS, fameux sculpteurs, natifs de l'isle de Chio, fils de Micciade, petit-fils de Malas, aussi sculpteur, & pere de Bupalus, & d'un autre Anthermus, ou plutôt Athenis, qui vivoient vers la LX olympiade, environ l'an 540 avant J. C. Athenis étoit de la même profession que Bupalus son frere, *cherchez* BUPALUS. * Suidas. Le P. Hardouin, *sur Pline*, *l.* 36.

ANTHESPHORIES, nom d'une fête que l'on célébroit en l'honneur de Proserpine. C'est un mot grec, ἀνθεσφόρια composé d'ἄνθος, *fleur*, & φέρειν, *porter* ; parceque l'on portoit des fleurs dans le temple de cette déesse. On observoit cette cérémonie, particulierement chez les Siciliens, à cause que Proserpine fut, disent les poëtes, enlevée par Pluton, pendant qu'elle cueilloit des fleurs sur le mont Æthna en Sicile. * Ovide, *metam. l.* 5, *v.* 391. Claudien, *l.* 1, *de raptu Proserpinæ.*

ANTHESTERIES, *voyez* ANTHISTERIES.

ANTHIME (Saint) prêtre, vers l'an 286, sous l'empire de Dioclétien, guérit, secondé de S. Siserine, Pinien proconsul d'Asie, d'une maladie très-dangereuse, & le convertit à la foi, avec sa femme sainte Lucie. Depuis, étant repassé en Italie à la suite de Pinien, il fut jugé pour la foi de J. C. & condamné par Prisque, consulaire & gouverneur de la Marche d'Ancone, d'abord à être noyé, & ensuite à avoir la tête coupée : ce qui fut exécuté. Voilà ce qu'on a tiré des actes de ce saint, qui sont très-douteux, au moins en partie, par rapport aux circonstances fabuleuses dont ils sont accompagnés, mais que Bollandus croit y avoir été ajoutées. * Bollandus, 11 *maii.* Surius, *ibid.* Il y a eu un autre S. ANTHIME, évêque de Spolette & martyr, sous la persécution de Marc-Aurele.

ANTHIME (Saint) évêque de Nicomédie en Bithynie, martyr, dans le temps de la persécution de Dioclétien, eut le déplaisir de voir en 303, le 23 février, son église détruite par l'ordre de Dioclétien & de Maximien-Galere, qui étoit alors à Nicomédie. Le lendemain on afficha par la ville un édit, portant que les églises des chrétiens seroient abattues, & que ceux qui faisoient profession de cette religion seroient punis. L'évêque Anthime fut de ce nombre, & eut la tête tranché. Plusieurs autres souffrirent le martyre avec lui. Les Latins honorent leur mémoire au 27 avril ; les Grecs & les Moscovites au 23 septembre. * Eusebe, *l.* 8 *hist. c.* 4 & 6. Lactant. *de mort. persecut.* Baillet, *vies des saints.*

ANTHIME, évêque de Trébisonde, fut fait patriarche de Constantinople après la mort d'Epiphane, l'an 535. C'étoit un homme, lequel, quoiqu'il fît profession en apparence de la foi catholique, étoit néanmoins eutychien dans l'ame. L'impératrice Théodore qui étoit dans les mêmes sentimens que lui, se servit pour le faire élire, du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de Justinien. En effet, ce patriarche hérétique fit accroire à cet empereur qu'il étoit catholique, & qu'il recevoit le concile de Chalcedoine. Ainsi, lorsque le pape Agapet I alla à Constantinople, Justinien le voulut obliger de voir Anthime, & d'approuver son élection ; mais le saint pontife le refusa, & lui fit une réponse, qui donna lieu à ce prince d'interroger ce prélat hérétique, pour lui faire confesser qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ. Anthime ayant refusé de le faire, fut chassé de son siége ; & Mennas, qui étoit un abbé orthodoxe du grand monastère de Constantinople, appellé *de Samson*, fut mis en sa place. Ce dernier condamna son prédécesseur dans un synode, où Anthime ne voulut jamais comparoître. L'empereur envoya Anthime en exil, & fit bruler ses écrits. * Anastase le *bibliothécaire*, *in Agap.* Histoire mêlée, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 535, & 536.

ANTHION, est un puits de la Béotie, auprès duquel l'on dit que Cérés se reposa, après que sa fille Proserpine lui eût été enlevée. * Cœlius Rhodig. *l.* 24 *c.* 12.

ANTHIOS, ville, *voyez* ANTINOÉ.

ANTHISTERIES, ou plutôt ANTHESTERIES, ἀνθιστήρια, fête que les anciens Atheniens célébroient vers le printemps, au mois appellé *Anthesterion*, du mot grec ἄνθος, *fleur* ; parcequ'alors la terre leur produisoit quantite de fleurs. Pendant cette fête, les maîtres faisoient grand'chere à leurs esclaves, comme les Romains faisoient aux saturnales ; & c'étoient des jours dédiés particulierement à Bacchus, selon l'opinion d'Hesychius. L'interpréte d'Aristophane n'est pas de ce sentiment : il croit que les Atheniens nommoient en général *Anthisteries*, toutes les fêtes qui se célébroient en l'honneur de Bacchus : (c'est pour cela qu'on donnoit à ce dieu le surnom d'*Anthius*, qui signifie *fleurissant*) & que ces fêtes avoient chacune leur nom particulier, comme *Pithœgie*, *Chytra*, *&c.* * Macrobe, *l.* 1, *c.* 14. Zenobius, *cent.* 4.

ANTHOIGNE (comtes d') *voyez* BEAUMANOIR.

ANTHOINE (Nicolas) fameux impie, qui fut brulé à Genève l'an 1632, pour avoir embrassé le judaïsme. Il étoit né à Brieu en Lorraine, de parens catholiques qui le firent élever avec soin, & l'envoyerent à Luxembourg, où il étudia pendant cinq ans dans le collége de cette ville. De-là il passa à Pont-à-Mousson, à Trèves & à Cologne, où il continua ses études sous la direction des jésuites. Etant retourné chez son pere à l'âge de 20 ans, il commença à donner des marques de son mauvais génie, par ses irrésolutions & ses doutes en fait de religion, qui le conduisirent enfin à embrasser la secte protestante à Metz, sous la conduite du ministre Paul Ferri, contre qui le savant Bossuet a écrit son premier ouvrage de controverse. De Metz on l'envoya à Sédan, & de-là à Genève, pour étudier en théologie. Il s'attacha particulierement à la lecture de l'ancien testament; & trouvant dans le nouveau plusieurs difficultés, au lieu de les examiner avec un esprit docile, & d'en chercher l'explication dans la tradition, il s'égara dans ses vaines pensées, conçut dès-lors le dessein d'embrasser le judaïsme, & l'exécuta peu de temps après. Pour en faire plus librement profession, il quitta Genève & retourna à Metz, où il se découvrit aux Juifs de cette ville, & demanda d'être admis dans leurs synagogues. Ceux-ci le refuserent de peur de s'attirer quelque affaire fâcheuse, & lui conseillerent d'aller trouver les Juifs d'Amsterdam ou de Venise. Anthoine choisit les derniers: il alla à Venise, & demanda d'être circoncis; mais ne l'ayant pu être, parceque le Sénat avoit défendu aux Juifs de circoncire ceux qui n'étoient pas nés Juifs, il s'en alla à Padoue, où il ne put obtenir encore ce qu'il demandoit. On lui dit seulement qu'il seroit sauvé sans faire profession ouverte du judaïsme, pourvû qu'il demeurât fidéle à Dieu en son cœur. Anthoine parut content de cet avis, & retourna à Genève, où M. Diodati, ministre & professeur de cette ville, lui confia l'instruction de ses enfans. Anthoine feignit de continuer ses études de théologie, & fut pendant quelque temps régent de la premiere classe. Ensuite il disputa la chaire de philosophie qu'il ne put obtenir; & pendant tout ce temps-là il vécut au-dehors en chrétien, mais en particulier il vivoit & communioit à la maniere des Juifs. Enfin ennuyé de son état, il demanda un témoignage à l'église de Genève qui le lui accorda, & alla au synode de Bourgogne assemblé à Gex, pour y être admis au ministère. Le synode l'admit en effet, après qu'il eut promis de suivre la doctrine de l'ancien & du nouveau testament, & de se conformer à la discipline & à la confession de foi des églises réformées de France, & il le nomma à l'église de Divonne dans le pays de Gex. Quelque temps après, le seigneur de ce lieu là s'apperçut qu'Anthoine ne parloit jamais de Jesus-Christ, ni dans ses prieres, ni dans ses sermons; qu'il ne prenoit son texte que dans l'ancien testament, & qu'il appliquoit à d'autres personnes les passages de l'ancien testament, que les chrétiens appliquent à Jesus-Christ. Cela fit naître de grands soupçons contre lui. Anthoine en eut avis; & la peur qui le saisit à cette nouvelle, fut si grande, qu'elle le fit tomber dans un accès de folie au mois de février 1632. Dans cet accès il se dévoila entiérement; il déclama avec fureur contre le christianisme; il s'emporta contre la personne de Jesus-Christ, & vomit mille blasphêmes contre le nouveau testament, & la doctrine qui fait le fondement de la religion chrétienne. Les magistrats de Genève le firent mettre dans l'hôpital, où il fut traité avec soin par des médecins, & visité par des ministres. Son esprit se calma peu à peu; il cessa de parler injurieusement de la religion chrétienne, mais il continua de soutenir fortement le judaïsme. On le mit en prison; les ministres le visiterent souvent, & tâcherent de le ramener de ses égaremens, mais ce fut inutilement. Paul Ferri, qui étoit alors ministre à Genève, écrivit à son sujet aux ministres & aux professeurs de Genève, & intercéda pour lui, rejettant ses égaremens sur l'extrême mélancolie à laquelle il assure l'avoir toujours vu livré. Cette lettre qui est du 30 mars 1632, est fort sensée. Anthoine l'avoit déja prévenu par trois requêtes qu'il avoit présentées au conseil de Genève aussitôt après son emprisonnement, mais elles gâterent ses affaires au lieu de les accommoder. Il parle dans ces requêtes en vrai fanatique, & néanmoins il y implore avec instance la compassion de ses juges. Dans les différens interrogatoires qu'il subit & qui commencerent le 11 avril de la même année, il déclara nettement qu'il étoit Juif, & qu'il desiroit de mourir tel; qu'il croyoit qu'il y avoit un homme nommé Jesus-Christ, mais qu'il ne croyoit point qu'il fût Dieu, ni Fils de Dieu, ni le Messie; qu'il ignoroit s'il avoit été crucifié; qu'il rejettoit le nouveau testament, & autres blasphêmes semblables. Comme on lui eut montré une confession qu'il avoit écrite de sa propre main, qui contenoit une profession de foi toute différente, il avoua que cet écrit étoit de sa main; mais il ajouta qu'on l'avoit forcé à écrire cette profession, & il désavoua la doctrine qui y étoit contenue. On tâcha de dissiper ses ténébres, & de le rappeller de ses égaremens; on eut la patience d'écouter les réponses qu'il donnoit aux solides objections que l'on faisoit contre ses erreurs; mais tout cela fut inutile. Son procès étant donc instruit, il fut condamné le 20 avril à être *lié & mené en la place de plein palais, pour là être attaché à un poteau sur un bucher, & étranglé, façon accoutumée, & en après son corps brulé, & réduit en cendres, &c.* Cette sentence fut exécutée le même jour. En voici le motif: « Que Nicolas Anthoine oubliant toute crainte de » Dieu, auroit commis crime d'apostasie, & de lése- » majesté divine au premier chef, ayant combattu la » sainte Trinité, renié notre Seigneur & Sauveur Je- » sus-Christ, blasphêmé son saint nom, renoncé son » baptême pour embrasser le judaïsme & la circonci- » sion, & se seroit parjuré. » La lettre de M. Ferri, dont on a parlé, fit une si vive impression sur l'esprit des ministres de Genève, qu'ils allerent en corps au conseil, pour supplier les magistrats de vouloir bien différer l'exécution de leur sentence; mais ils ne furent point écoutés. On a trouvé parmi les papiers de Nicolas Anthoine plusieurs petits ouvrages de sa composition; quelques passages de l'ancien testament avec une priere; une autre priere qu'il faisoit le soir avant que de se coucher, & une troisiéme qu'il faisoit après ses sermons; une petite feuille contenant onze objections philosophiques contre la doctrine de la Trinité; un long écrit dans lequel il fait une confession de foi en douze articles avec les preuves. Il envoya cet écrit au conseil étant prisonnier, & le signa le jour même de son exécution. Il contient tous les blasphêmes que nous avons rapportés plus haut, & beaucoup d'autres. Il y a à la fin de cet écrit plusieurs explications de passages de l'ancien testament, données conformément à cette doctrine impie. Nicolas Anthoine avoit travaillé à une concordance de l'ancien testament qu'il n'a point achevée, & dont on ne croit pas qu'il soit rien resté. * *Bibl. Angl.* 2 *part.* 1 *p.* 237, *& suiv.* Spon, *hist. de Genève, édit. de* 1730 in-4°. *t. I, p.* 495.

ANTHOLOGE; c'est le nom d'un livre ecclésiastique, qui est en usage chez les Grecs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον, *anthologion*; & c'est ce que nous appellons en latin *florilegium*; & par un semblable mot nous disons en notre langue, *fleurs des saints*. En effet, c'est un recueil des principaux offices qui sont en usage dans l'église grecque; il contient les offices de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de plusieurs saints. On y trouve aussi certains offices communs des prophétes, des apôtres, des martyrs, des pontifes & des confesseurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce livre

dans sa premiere dissertation *sur les livres ecclésiastiques des Grecs*, dit qu'il n'a été composé que par un motif de gain: *liber lucri causâ excogitatus.* La raison qu'il en apporte, c'est qu'à la réserve de quelques nouveautés qu'on a ajoutées, il ne contient rien qui ne se trouve dans les menées, & dans les autres livres ecclésiastiques des Grecs. Quoique cet ouvrage fût peu de chose dans les commencemens, c'est aujourd'hui un assez gros livre, qui s'est augmenté peu à peu, selon la fantaisie de ceux qui ont pris le soin de le publier. Il est présentement intitulé: *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres offices nécessaires, & des explications, qui n'étoient point dans les Anthologes précédens.*

Outre cet Anthologe, qui est à l'usage des églises grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, sous le titre de *nouvel Anthologe*, ou *Florilége*, qui a été imprimé à Rome *in*-4° en 1598. Le dessein d'Arcudius étoit de mettre en abregé l'ancien Anthologe, que les prêtres & les moines Grecs, qui doivent réciter le bréviaire, ne pouvoient porter dans leurs voyages, parcequ'il étoit trop gros. Il entreprit cet ouvrage par l'ordre du cardinal Santorius, protecteur des Grecs, afin que ceux qui ne peuvent pas réciter l'office dans le chœur, pussent par ce moyen satisfaire à leur devoir. Mais, si on excepte quelques moines Grecs d'Italie qui s'en servent, parcequ'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode, il a été rejetté généralement comme un ouvrage inutile. Allatius condamne Arcudius, qu'il accuse d'avoir changé ce qui est ancien, & d'avoir ajouté plusieurs choses nouvelles, d'avoir fait plusieurs mélanges ridicules, & qui ne pouvoient être du gout des Grecs, sur-tout de ceux qui ont quelque litterature.* Allatius, *de lib. ecclef. Græc.* M. Simon. Cave, *diff. de libris Græc. in fine operis de scriptor. ecclef.*

ANTHONGES, fut chef d'une sédition qui arriva dans la Judée, & qui fut appaisée, après que l'on eut mis en croix environ 2000 séditieux.* Josephe, *antiq. Judaic. l.* 17.

ANTHONIS, famille dont on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. GILLES Anthonis, seigneur de Barron, Vèmars & la Douze, gruyer hérédital de Béthisi en la forêt de Guise, secrétaire du roi, & l'un des quatre notaires de la cour de parlement, qui mourut le 3 juin 1493, laissant de *Perrette* Baston sa femme, GILLES II qui suit; *François*, seigneur de Perreux, mort sans alliance; *Jean*, reçu avocat au châtelet en 148-; & JACQUES Anthonis, qui fit *la branche des seigneurs de* VÈMARS, *rapportée ci-après.*

II. GILLES Anthonis II du nom, seigneur de Barron, conseiller en la cour des aydes, vivoit en 1499. Il épousa *Anne* Brinon, fille de *Guillaume*, seigneur de Villaines, & de *Jeanne* Hennequin, morte le 21 juillet 1517, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Gilles*, seigneur de Barron en partie, lequel étant veuf, se fit d'église & fut curé de Barron, ayant eu de *N.* sa femme, une fille nommée *Claude* Anthonis, dame en partie de Barron, mariée à *N.* Trouillart; 3. ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs* DU HAZOI, *rapportée ci-après*; 4. *Marie*, alliée à *Germain* Chastellier, seigneur de Mandiné, conseiller au parlement; 5. autre *Marie*, qui épousa *Cleriadus* de la Rosiere, seigneur de Poix & de Maure au Perche, conseiller au parlement; & 6. *Françoise* Anthonis mariée à *Simon* le Grand, seigneur des Marests & des Puiseux, bailli & gouverneur de Beaumont sur Oyse.

III. CHARLES Anthonis, seigneur de Barron, & de Perreux, conseiller en la cour des aydes, mourut en 1574. Il épousa *Magdeléne* de la Faye, fille de *Raoul*, seigneur de Mandegris, & de *Jeanne* Bidan, morte en 1578, dont il eut CHARLES II, qui suit; *Magdeléne*, alliée à *Louis* de Rouville, seigneur de Chars; & *Anne* Anthonis, mariée à *Jean* Bochart, seigneur du Menillet.

IV. CHARLES Anthonis II du nom, seigneur de Barron & de Perreux, suivit le parti des armes, & fut gouverneur de Laval. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Samson* de Sarcarlarre, valet de chambre du roi, & de *Marguerite* Perlin, dont il eut *Pierre*, mort sans alliance; *Gui*, mort page de la grande écurie; PHILIPPE, qui suit; *Elizabeth*, mariée à *Michel* Boyer, seigneur de Combaut, & de Villiers; & *Marie* Anthonis, alliée le 5 juin 1634 à *Charles* de Gomer, seigneur de Lusanci.

V. PHILIPPE Anthonis, seigneur de Roquemont, &c. cornette des chevaux légers de la garde du roi, fut pourvu de la charge de grand louvetier de France, vers l'an 1629, la remit en 1636, & mourut en 1652, sans enfans de *Jacqueline* Roger sa femme, fille de *Nicolas* Roger, valet de chambre de la reine mere, & de *Jacqueline* Horman: elle prit une seconde alliance avec *Alexandre* de Moreuil, marquis de Caumesnil; & mourut en décembre 669.

SEIGNEURS DU HAZOI.

III. ROBERT Anthonis, troisiéme fils de GILLES Anthonis II du nom, seigneur de Barron, conseiller en la cour des aydes, & d'*Anne* Brinon, fut seigneur du Hazoi en Valois, & épousa *Marie* de Harlus, fille de *Jean*, seigneur de Cramailles, & de *Marie* Vollant, sa seconde femme, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Françoise* Anthonis, mariée à *Nicolas* Thibault, procureur-général du parlement.

IV. NICOLAS Anthonis, seigneur du Hazoi, laissa d'*Helene* dame de Bonneval-en-Valois, sa femme, JEAN, qui suit.

V. JEAN Anthonis, seigneur du Hazoi, épousa *Adrienne* de Homblieres, fille de *François*, seigneur de Malvoisine, & de *Marie* d'Amerval, dont il eut *Albert*, seigneur du Hazoi; *François*, *Marie*, & *Angelique* Anthonis.

SEIGNEURS DE VÈMARS.

II. JACQUES Anthonis, fils puîné de GILLES, seigneur de Barron, &c. fut seigneur de Vèmars en partie, Ville-Parisis & Chenevieres, l'un des quatre élus de la ville de Paris, & mourut le 11 septembre 1554. Il épousa 1°. *Marguerite* Fournier, morte sans enfans en janvier 1526: 2°. *Magdeléne* Jayer, dame de Galande en Brie, veuve de *Jean* Poncet, & fille de *Philippe* Jayer, avocat du roi au châtelet de Paris, & de *Jeanne* Prosart, morte en août 1549, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* des Gorris, seigneur de Voisins & de Noécourt, médecin; *Marie*, qui épousa *Jacques* Auberi, seigneur du Mouceau-en-Anjou, lieutenant civil au châtelet de Paris; & *Anne* Anthonis, mariée à *Philippe* Sevin, seigneur de Villeron.

III. FRANÇOIS Anthonis, seigneur de Vèmars, & de Fretel en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épousa *Anne*, fille de *Nicolas* Colas, & de *Marguerite* de Crespi, dont il eut *Jerôme*, seigneur de Vèmars, Fretel, Beaulieu & Pregontier, mort en 1597 sans postérité; *Claude*; & *Magdeléne* Anthonis mariée 1°. à *Jean* Prudhomme, seigneur de la Herpiniere: 2°. à *Martin* de la Porte. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

ANTHOT (Antoine de saint) premier président du parlement de Rouen, *voyez* SAINT-ANTHOT.

ANTHROPINUS, avec Tisarques & Diocles, conspirerent tous trois contre Agathocles, tyran de Syracuse. Agathocles en ayant été informé, les fit venir, & fit semblant de leur donner le commandement des troupes qu'il vouloit envoyer au secours d'une ville, qui étoit serrée de près par les ennemis. « Pour cela, dit » Agathocles, il faut demain nous assembler dans le » *Timoleonte*, (c'étoit le nom d'une plaine) & nous » achevrons là avec nos armes & nos chevaux de » prendre nos mesures pour cette expédition. » Les trois conjurés accepterent volontiers cette commission, esperant par-là être en état d'attaquer la personne du

prince. Le lendemain s'étant rendus à point nommé dans le Timolconte, Agathocles donna le signal pour s'en saisir : aussi-tôt on fondit dessus Diocles, Tisarques & Anthropine; on passa au fil de l'épée tous ceux qui voulurent les secourir : il y eut en cette action six cens hommes de tués. * Polyen, *l.* 5, *c.* 3, *n.* 8. Hoffman, *lexic. univers.*

ANTHROPOMORPHITES, hérétiques, qu'on nomma aussi *Audiens*, parcequ'ils étoient sectateurs d'un certain Audee. Ils soutenoient que Dieu avoit une figure humaine, sur laquelle l'homme avoit été créé par lui, à son image & à sa ressemblance : ils célébroient la Pâque à la façon des Juifs. * S. Epiphane, *hæres.* 70. S. August. *hæres.* 50.

Quelques prophétesses de la secte de Montanus, croyoient que l'ame avoit une figure corporelle, comme on le peut recueillir des écrits de Tertullien, qui s'attacha à ces rêveries, dans son livre de l'ame, *c.* 9. Les origenistes avoient coutume d'attribuer ces erreurs aux catholiques, & ils accuserent S. Epiphane & Théophile de les soutenir. S. Jerôme fait l'apologie du premier; Cassien & Gennade celle du second. *Voyez* AUDEE. * S. Jerôme, *epist.* 61 & 65. Cassien, 2 *con.* Gennade, *c.* 33 *de vir. illust.* Sigebert, *A. C.* 939.

ANTHROPOPHAGES, mot grec, qui signifie *mangeurs d'hommes*, d'ἀνθρώπος *hommes*, & φαγεῖν *manger*. Ce sont des peuples qui vivent de chair humaine. Quelques-uns font remonter l'origine des anthropophages jusqu'au déluge, & attribuent aux géants le premier exemple de la barbare coutume de se repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Chanaan même étoit habitée par des hommes de taille gigantesque, & d'un naturel si farouche, que les cadavres étoient leur nouriture ordinaire. Les historiens parlent des Scythes & des Sauromates, qui faisoient de ces horribles repas; & Juvenal fait un effroyable récit de certains peuples d'Egypte, qui à la maniere des tigres, déchiroient entre leurs dents des corps d'hommes nouvellement morts. Tite-Live rapporte qu'Annibal faisoit manger de la chair humaine à ses soldats, pour les rendre plus féroces & plus intrépides dans le combat. La partie australe de l'Afrique est la demeure la plus fameuse des anthropophages d'à présent. Vespuce raconte qu'il a vu des hommes nuds aussi-bien que des femmes, manger sans horreur & sans aucune répugnance de la chair humaine : le fils, manger avidement le corps de son pere, & chacun tirer gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommes. Les Caribes & les Cannibales de l'Amerique ont encore surpassé les autres en ferocité. On en a vu qui arrachoient de jeunes enfans du sein de leurs meres, parcequ'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair, comme plus tendre & plus délicate. La coutume de manger les hommes a été autrefois très-commune dans les Indes orientales. Quand les Européens y parurent, tous ceux d'entr'eux que les habitans des isles pouvoient attraper, étoient mangés vifs. Les Javans se nourissoient de chair humaine avant le commencement du XVI siécle, où ils embrasserent le mahométisme. Les Peguans avoient la même coutume, & on vendoit cette chair publiquement chez eux. La plupart des Cafres sont aussi anthropophages, & particulierement les Zimbis. On raconte d'eux qu'en 1589 ils firent une course dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vingts mille, mangeant tous les hommes; & qu'ils ruinerent ainsi plus de trois cens lieues de pays. Barthema dit que les habitans de la grande Java vendoient leurs parens âgés à des hommes qui les achetoient pour les manger. M. Polo dit que quand un homme étoit condamné à mort parmi les Tartares, les astrologues ou magiciens du grand khan le prenoient, le cuisoient & mangeoient sa chair. Barbosa écrit presque la même chose de ceux de Siam & des Célébes. Mais ce qui étonnera encore davantage, c'est que cette barbare coutume ait eu lieu dans la Chine, pays dont la politesse est aujourd'hui si vantée. Deux auteurs Arabes, qui écrivoient dans le IX siécle, en font foi. M. Polo, venu long-temps après eux, l'assûre de ceux qui demeuroient dans la province autour de Xandu, & des habitans du royaume de Concha; & il ajoute de ceux-ci, qu'ils mangeoient aussi la chair de leurs ennemis tués en guerre; ce que faisoient aussi, au rapport de Pigafetta, certains peuples des Moluques, qui assaisonnoient les cœurs avec du suc de limon. * Renaudot, *anc. rel. des Ind. & de la Chine.* Petit, *rel. hist.*

ANTHUSE, est le nom de la mere de S. Jean *Chrysostôme*, laquelle ayant perdu son mari Secundus à l'âge de vingt-huit ans, vécut le reste de ses jours dans l'état de viduité. * S. Chrysostôme, *epist.* 1.

ANTHUSE, vierge solitaire, demeuroit dans une maison hors de Constantinople. L'empereur Constantin *Copronyme*, qui faisoit une cruelle guerre aux images des saints, ayant appris que cette sainte ne cessoit point d'en recommander le culte à ceux qui la visitoient dans sa solitude, la fit maltraiter comme une obstinée qui se moquoit de ses édits. Il la destinoit même à de plus cruels tourmens, pour ébranler sa constance; mais l'imperatrice Eudoxe la voulut voir. On dit que cette princesse étant stérile, avoit demandé le secours des prieres d'Anthuse, qui lui avoit prédit qu'elle auroit des enfans, & qui pria pour elle pendant ses couches. Eudoxe ayant eu une fille, la fit appeller *Anthuse*. Le cardinal Baronius rapporte cette histoire sous l'année 755. Les Grecs honorent la mémoire d'Anthuse solitaire au 27 de juillet.

ANTHUSE, fille de Constantin *Copronyme*, méprisant les biens & les honneurs du siécle, entra dans un monastère, où elle vécut saintement. Les Grecs célébrent sa mémoire dans leur ménologe le 17 du mois d'avril. L'empereur Léon son frere, lui ayant laissé la liberté de disposer de ses biens, elle les employa à des œuvres de charité, à la réparation des monastères, à racheter les captifs que les infidéles prenoient sur les terres de l'empereur, & à retirer dans des maisons particulieres les enfans exposés par leurs parens, qu'elle faisoit élever dans les exercices de vertu & de piété.

ANTI (Hyacinthe-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Vicenze, étoit deja célébre en 1684, particulierement par ses prédications, où il montroit autant d'éloquence que de zèle. Il vivoit encore en 1698. Sa dévotion envers la sainte Vierge le porta à écrire la vie de cette excellente créature; il y joignit un grand nombre de réflexions sur les vices qui deshonorent le plus le sexe, & les vertus qui lui sont les plus convenables. Il traita aussi dans un autre ouvrage des soupirs des anciens patriarches dans l'attente de la venue du Messie. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANTI-ADIAPHORISTES, est le nom qu'on donna à une secte de rigides luthériens, qui improuvoient la jurisdiction des évêques & les cérémonies de l'église. * Prateole.

ANTIAS, *cherchez* VALERIUS ANTIAS & FURIUS ANTIAS.

ANTIBE, ville & port de mer de France en Provence. C'est l'*Antipolis* des Latins & des Grecs, qui a eu autrefois un évêché suffragant d'Embrun. Le siége a depuis été transferé à Grasse. Une colonie de Marseillois bâtit cette ville, dont il est tant parlé dans les anciens auteurs & dans les itineraires. Elle conserve encore divers monumens d'antiquité, comme des inscriptions, des urnes, des statues, des colonnes & d'autres choses de cette nature. Pline & Martial parlent d'un excellent poisson qu'on y saloit. C'est du thon, comme il est facile de le connoître par ces deux vers de Martial.

Antipolitani, fateor, sum filia Thynni.
Essem si Scombri, non tibi missa forem.

Antibe a aujourd'hui un château & un gouverneur particulier. Quelques auteurs ont cru que S. Armentaire est le premier évêque de cette ville; mais le plus ancien dont nous ayons connoissance, est Dynamius, qui a souscrit l'épître des évêques de cette province au pape S. Léon en 451. On prétend que dans le XIII siécle, vers l'an 1249 ou 1250, le pape Innocent IV transféra le siége épiscopal d'Antibe à Grasse, à cause du mauvais air & des courses continuelles des pirates. D'autres ont avancé que ce fut pour punir les habitans qui avoient tué l'évêque, que le siége avoit été transféré ailleurs, selon les régles canoniques; mais il y a très-peu d'apparence. L'illustre famille des Grimaldi a autrefois possédé le domaine temporel de cette ville. Les évêques trouverent le moyen de l'acquérir, & les premiers le recouvrerent sous Clément VII. On dit que Luc & Marc Grimaldi, seigneurs de Cagne & de Villeneuve, en l'an 1378, l'eurent en engagement pour la somme de neuf mille florins : ce qui fut suivi de divers priviléges que l'antipape Jean XXIII confirma. Martin V légitime pontife, ordonna que l'évêque de Grasse seroit remis dans la possession d'Antibe, en remboursant les neuf mille florins. Le concile de Basle désapprouva aussi ce qui s'étoit fait; mais Eugène IV le confirma, & ôta même à l'évêque la jurisdiction spirituelle, établissant dans cette ville un vicaire apostolique. Ainsi le droit des seigneurs temporels subsista, quoique les évêques eussent souvent réclamé contre. Honoré de Savoye, marquis de Villars, comte de Tende, maréchal & amiral de France, gouverneur de Provence, &c. acquit une partie de la seigneurie d'Antibe : le reste appartenoit toujours à la maison de Grimaldi. En 1608, le roi Henri *le Grand* acheta cette jurisdiction, qu'il unit au domaine du comté de Provence, d'Alexandre Grimaldi, seigneur d'Antibe, & de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, comme mari de Henriette de Savoye, fille d'Honoré de Savoye. Le roi en donna deux cens cinquante mille livres; & le sieur du Vair, premier président au parlement de Provence, fut prendre possession d'Antibe, au nom de sa majesté. Il y a un gouverneur, un lieutenant de roi, & un major. Le terroir y est abondant en toutes sortes de fruits. Jean Arasi, avocat au parlement de Provence, & premier conseiller au siége de l'amirauté de Marseille, a composé dans le XVIII siécle une histoire de la ville d'Antibe, où il a ramassé beaucoup de faits inconnus jusqu'à cette heure. La seconde partie de cet ouvrage est toute pour l'état ecclésiastique, & il a eu soin d'y parler des évêques de Grasse depuis l'an 1249. * Ptolemée, *l.* 2, *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Tacite, *l.* 2 *hist.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. L'itinéraire d'Antonin. Table de Peutinger. Charles de Venasque, *gen. & hist. Grimald.* Du-Pui, *domaine du roi.* Sammarth. *Gall. christ.* Bouche, *hist. de Prov.* Godeau, *hist. eccl. l.* 2, *&c.*

ANTICLIDES, écrivain très-ancien, est cité par plusieurs auteurs célébres. Le scholiaste d'Apollonius emploie en deux endroits son traité historique de l'isle de Delos; & cet ouvrage est le seul avec un autre intitulé, *des retours*, qu'on ait marqué précisément. On croit qu'Anticlides décrivoit dans ce second traité le retour des Argonautes, ou celui des Grecs après la prise de Troye : peut-être parloit-il de l'un & de l'autre, & encore d'autres voyages. On n'en douteroit pas si l'on étoit sûr que Strabon a tiré de-là ce qu'il cite de lui touchant les Pelasgiens; mais diverses citations, & entr'autres celle de Pline, qui assure qu'Anticlides avoit entrepris de prouver par les monumens les plus anciens, que l'inventeur des lettres grecques étoit un Menon, Egyptien, qui en détermina la figure quinze ans avant que Phoronée commençât à régner, font voir que cet historien fut auteur d'autres ouvrages que de ceux dont on a les titres. * Vossius, *hist. grecs.*

ANTICOSTI, isle de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de S. Laurent. Elle se nomme quelquefois isle de l'*Assomption*, & est entre l'isle de Terre-neuve à l'orient, & la province de Canada au couchant. Elle a trente-cinq lieues de longueur sur sept de large, trois ports & quelques habitations de François. Du temps du baron de la Hontan, elle appartenoit à un Canadien, qui y avoit un magasin fortifié pour garantir les marchandises & sa famille contre les surprises des Esquimaux; & qui trafiquoit avec les Montagnois & les Papipanachois, d'armes, de peaux de loups marins, & autres pelleteries. Cette isle est demeurée à la France, par la paix d'Utrecht. * La Martiniere, *dict. geogr.* Le baron de la Hontan, *voyages*, *tom.* 2.

ANTICYRE, isle où croissoit l'ellebore propre à purger le cerveau. C'est de-là qu'est venu le proverbe des anciens, *Naviget Anticyras*, contre ceux qui sont accusés de folie. * Pline, *l.* 25, *c.* 5. Strabon, *liv.* 9.

Suetone parle d'un homme prétorien, lequel s'étant retiré dans cette isle, à cause de son indisposition, envoyoit prier Caligula de lui prolonger son congé d'absence. Mais ce cruel empereur commanda qu'on le fît mourir, disant : *Que la saignée étoit necessaire à un homme qui avoit usé si long-temps d'ellebore sans soulagement.* * Suetone, *dans la vie de Caligula*, *c.* 29.

ANTIDAMUS, d'Heracléopolis, historien Grec. On ignore en quel temps il a vécu. Il écrivit divers ouvrages, & entr'autres un traité de morale & une histoire d'Alexandre *le Grand.* Ce que les curieux pourront voir dans Vossius, *l.* 3 *de hist. Græc. p.* 323.

ANTIDIAPHORISTES, hérétiques du XVI siécle, *voyez* ANTI-ADIAPHORISTES.

ANTIDICOMARIANISTES, secte d'hérétiques, qui suivoient les erreurs d'Helvidius, contre la pureté de la mere de Dieu, soutenant qu'après la naissance de J. C. elle avoit eu d'autres enfans de S. Joseph. * S. Epiphane, *hæres.* 78. S. Augustin, *hæres.* 84. S. Jerôme, *contre Helvidius.* Baronius, *A. C.* 373.

☞ ANTIFELLO, en latin *Antiphellus*, bourgade de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, dans la province de Mentefeli, avec un évêque Grec suffragant de l'archevêque de Myre, sur la côte de Caramanie, entre Gorante & Patare, selon Leunclavius. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTIGENE, un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, eut le second des prix que ce roi fit distribuer solemnellement aux huit qui seroient estimés les plus braves de son armée. Ces prix étoient à chacun un régiment de mille hommes, à cause de quoi ceux qui les commandoient, étoient appellés *Chiliarques*, du grec χίλιοι *mille*, & ἄρχειν *commander;* car auparavant les régimens n'étoient que de cinq cens hommes. Depuis, Antigene ayant été fait chef de la légion des Agiraspides, livra Eumenés à Antigonus la 2e. année de la CXVI olympiade, l'an 315 avant Jesus-Christ. Mais, après avoir reçu ce qui lui avoit été promis pour le prix de sa perfidie, il fut brulé tout vif dans une cage de fer par l'ordre d'Antigonus, qui craignoit que ce traître ne formât ensuite quelque conjuration contre lui-même. * Quinte-Curce, *l.* 5, *c.* 10.

ANTIGENE, historien Grec. Nous ne savons pas en quel temps il a vécu. Plutarque le cite dans la vie d'Alexandre *le Grand*, comme un des auteurs qui parlent de la reine des Amazones qui lui vint rendre visite. Gesner croit que c'est le même qu'on surnomma *Ister*, & qui avoit composé divers ouvrages historiques; mais il est sûr que cet Ister est différent d'Antigene. * Vossius, *de hist. Græc.* Gesner, *bibl.*

ANTIGENIDE, fameux joueur de flute, étoit, selon Suidas, fils de Satyrus, le même, sans doute, dont parle Elien. Ce Satyrus excelloit aussi à jouer de la flute, & fut apparemment le maître de son fils. An-

tigénide étoit de Thèbes en Béotie : s'il reçut des leçons de son pere, il en eut aussi de Philoxene, fameux poëte musicien, & il devint son joueur de flute ordinaire. Antigénide eut des disciples du premier ordre, & contribua aux plaisirs des plus grands princes. Périclès chargé de l'éducation d'Alcibiade son neveu, le mit entre les mains d'Antigénide pour la flute; mais selon le récit d'Aulu-Gelle, Alcibiade ayant embouché la flute, & s'étant vu au miroir en cet état, fut si honteux de la difformité de son visage, qu'il jetta les flutes & les mit en piéces, ce qui décria beaucoup cet instrument parmi les Athéniens. Athenée dit que ce fut Antigénide qui joua de la flute aux nôces d'Iphicrate & de la fille de Cotis roi de Thrace. Il introduisit dans le jeu de la flute plusieurs nouveautés : il en multiplia les trous, & par conséquent les divers sons, ce qui en rendit le jeu plus varié, plus flexible, plus délicat, & beaucoup plus susceptible d'agrémens. Il jouoit lui-même de cet instrument sur tous les modes, sur l'Eolien & l'Ionien, remarquables l'un par sa simplicité, l'autre par sa variété; sur le Lydien plaintif; sur le Phrygien consacré aux cérémonies religieuses; & sur le Dorien convenable aux guerriers. Il n'aimoit point à être confondu avec ce qu'il y avoit de mauvais ou même de médiocre dans ce genre de profession : & selon Apulée, il ne pouvoit souffrir qu'on honorât du nom de joueurs de flute, ceux qui sonnoient du cornet aux enterremens. Il fut aussi le premier qui parut dans les spectacles publics avec la chaussure milésienne; & qui, dans la comédie de Philoxene intitulée *Comastés*, se couvrit du manteau appellé *Crocoton.* Il composa des poësies lyriques, selon Suidas; & Plutarque dans son dialogue touchant la musique, le fait auteur d'un nouveau genre de musique, qui consistoit, à ce que l'on croit, dans une maniére de toucher les flutes qui lui étoit particuliere, & qui n'avoit pas l'approbation des *Dorioniens* ou disciples de *Dorion.* Plutarque nous a conservé un bon mot d'Epaminondas, au sujet d'Antigénide. Quelqu'un lui annonçant que les Athéniens avoient envoyé dans le Péloponnèse des troupes équipées d'armes toutes neuves, il répondit : *Antigénide s'afflige-t-il lorsqu'il voit des flutes neuves entre les mains de Tellis?* celui-ci étoit un mauvais joueur de flute. On a plusieurs fois confondu Antigénide & Ismène ou Isménias, attribuant également à l'un & à l'autre les mêmes principes & les mêmes réparties. * *Voyez* sur cela les Remarques de M. Burette, sur le dialogue de Plutarque, cité dans cet article, imprimées dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, depuis la page 297 jusqu'à la page 302.

ANTIGOA, en latin *Antigua*, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles; les Anglois en sont les maîtres. Sa longueur est de six ou sept lieues, sur une largeur inégale; & elle est située entre la Barbade, la Guadeloupe, & la Desirée. L'accès en est extrêmement difficile aux navires, à cause des rochers qui l'environnent; & on croyoit même autrefois qu'elle étoit inhabitable, parcequ'on avoit été long-temps sans y trouver d'eau douce; mais les Anglois y en ont trouvé. L'Antigoa est abondante en poisson, en gibier & en toute sorte d'animaux domestiques. * Rochefort, *hist. des Antilles.*

ANTIGONE, fille d'Oedipe roi de Thébes, servoit d'œil à son pere, après qu'il eut perdu la vûe dans son exil. S'étant mise en état de rendre les derniers devoirs à son frere Polynice, contre la défense expresse du roi Créon, elle fut condamnée par lui à mourir de faim dans une prison : mais elle prévint sa mort, en s'étranglant elle-même. Le prince Hemon, fils de Créon, qui devoit l'épouser, se tua aussi sur son corps, par un desespoir amoureux. Le poëte Sophocle a traité ce sujet tragique si noblement dans sa tragédie de ce nom, que les Athéniens lui donnerent pour récompense le gouvernement de l'isle de Samos. * Seneque, *in Theb.* Sophocl. *in Antigon.*

ANTIGONE, fille de Laomédon, que Junon changea en cicogne, pour avoir égalé sa beauté à la sienne.

☞ ANTIGONIE, ville de Syrie, au voisinage d'Antioche. Diodore de Sicile, *l.* 20, *c.* 48, rapporte qu'Antigonus bâtit au bord de l'Oronte, cette ville qu'il nomma Antigonie de son nom. Il y fit de grandes dépenses, parceque cette ville se trouvoit dans une situation des plus avantageuses. Cependant elle ne subsista pas long-temps; car Seleucus la détruisit, & en transféra les habitans dans une autre ville, dont il étoit lui-même fondateur, & que l'on appelloit à cause de lui *Seleucie.* Strabon, *l.* 16, prétend que ce fut à Antioche, que Seleucus transféra les habitans d'Antigonie. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTIGONIE, ville de Gréce dans l'Epire, qu'on a aussi nommée *Antigona.* Quelques auteurs l'ont confondue avec la ville de Croye. Le Noir dit que son nom moderne est *Argiro Castro.* Elle a été autrefois célébre, & la plus considérable de la région dite *Chaonie*, près des monts Acroceruniens, ou de la Chimere. * Laurembergius, *Græc. antiq.* Ferrari, *in lexic.* Ptolemée, &c.

ANTIGONIE ou ANTIGONÉE, ville de la Macédoine dans la Mygdonie, est sur le golfe de Thessalonique, que les anciens ont nommé *Thermaïque.* Pinet assure qu'aujourd'hui les habitans la nomment *Cojogna;* mais d'autres soutiennent que son nom moderne est *Antigoca.*

☞ ANTIGONIE, isle du bosphore de Thrace. Pierre Gilles, cité par Ortelius, dit que les Grecs modernes la nomment l'*isle du prince* ou plutôt *de la princesse*, parcequ'elle a souvent servi de retraite solitaire à des princesses qui y ont vécu dans le célibat. Cependant on voit l'*isle du prince* & *Antigonie* très-expressément distinguées dans les constitutions de l'empereur Manuel Comnene. Zonare dit que l'ancien nom de l'isle du Prince, étoit *Panormus.* * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTIGONUS, roi d'Asie, après avoir été un des généraux d'Alexandre *le Grand*, devint l'un de ses successeurs. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de courage & de conduite; mais dont l'ambition étoit insupportable. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, sous la CXIV olympiade, 324 ans avant Jesus-Christ, les chefs de ses armées tâcherent de s'établir dans quelqu'un des états qu'il avoit soumis. Antipater donna à Antigonus la conduite de la cavalerie. Ce dernier qui avoit déja des troupes en campagne, les joignant à celles qu'on lui confioit, poursuivit Eumenés; & lui ayant débauché une partie de son armée, il le contraignit de se retirer dans un château de Cappadoce nommé *Nora*, trois ans après la mort d'Alexandre. Alcetas autre chef fut tué dans la Pisidie, où le même Antigonus l'avoit poursuivi. Lorsqu'Antipater fut mort, l'an 320 avant Jesus-Christ, Antigonus voyant les affaires brouillées en Europe, voulut tâcher d'en profiter. Il commença par se rendre maître des deniers royaux, & ensuite il s'accommoda avec Eumenés, colonel des Argyraspides, qui ayant pris un autre parti, fut ensuite chassé par Antigonus. Eumenés se renferma d'abord dans les provinces les plus orientales; & fortifié de quelques secours, il se rendit maître des passages qui étoient sur le Tigre. Antigonus ayant fait un grand circuit, après divers succès, donna bataille l'an 315 avant Jesus-Christ. Il tailla en piéces toute l'arriere-garde, & pilla le bagage des Argyraspides. Ces traîtres livrerent Eumenés à Antigonus, qui le fit mourir après l'avoir laissé trois jours sans manger. Demetrius surnommé *Poliorcetes*, fils d'Antigonus, eut ensuite la principale part à tout ce qui se passa de considérable sous ce regne. Il n'étoit âgé que de vingt-deux ans lorsque son pere lui

donna le commandement d'une armée contre Ptolemée *Lagus* ; & après avoir été battu, il remporta une victoire qui obligea son ennemi à abandonner la Syrie. Marchant ensuite contre les Arabes Nabathéens, il courut quelques risques ; mais sa hardiesse étonnant les barbares, le rendit encore victorieux de ce côte-là. Enfin ayant pénétré jusque dans la Mésopotamie, il en enleva de grandes richesses, pendant que Seleucus étoit allé combattre les Indiens ; & tournant ensuite ses vûes d'un autre côté, il entreprit de délivrer la Gréce opprimée par Cassandre. Rien n'étoit plus glorieux que ce dessein, s'il avoit été bien exécuté ; mais Demetrius en remettant Athènes & plusieurs autres villes en liberté, souffrit qu'on décernât à lui & à son pere des honneurs ridicules, & interrompit trop souvent ses exploits pour se livrer à son penchant pour les plaisirs. Ptolemée, qu'il avoit laissé en repos, au lieu de le pousser à bout, eut le temps de se préparer à recommencer la guerre, & il fallut enfin quitter la Gréce pour l'aller chercher dans l'isle de Chypre. Ce fut là qu'il remporta une victoire si complette, que d'une flotte très-nombreuse Ptolemée ne put sauver que huit vaisseaux. Après qu'il eut pris la fuite, Ménelaüs son frere rendit Salamine, & toutes les troupes au vainqueur ; & Antigonus en conçut une joye si excessive, qu'il se laissa donner le titre de roi, qu'aucun des successeurs d'Alexandre n'avoit pris jusque-là, à l'exception de Seleucus lorsqu'il écrivoit aux barbares. Les autres chefs prirent le même titre, pour ne lui paroître pas inférieurs, & Cassandre fut le seul qui crut devoir s'en abstenir. Antigonus conduisit ensuite une puissante armée de terre, & fit conduire par son fils une autre armée de mer en Egypte, pour y attaquer Ptolemée dans son royaume. Mais la premiere ayant été battue de la tempête, & l'autre n'ayant pu forcer les passages trop bien gardés, il fut obligé de changer de dessein, & de renvoyer Demetrius en Gréce pour achever de la remettre en liberté, ce qui fut exécuté fort heureusement pour tout le Péloponnèse. Mais enfin toute cette grande puissance qui lui avoit coûté tant de combats, s'évanouit en un moment. Ayant su que Cassander, Seleucus & Lysimacus avoient fait une ligue offensive & défensive contre lui, il appella à son secours Pyrrhus fils d'Eaque roi d'Epire, beau-frere de son fils Demetrius, qui revint aussi le rejoindre, & mit en campagne une armée de soixante & dix mille hommes de pied, de dix mille chevaux & soixante-quinze élephans, pour attaquer ses ennemis. L'armée de ceux-ci étoit de 64000 hommes de pied, de 10500 chevaux, avec 400 élephans, & 120 chariots de guerre. La bataille se donna près de la ville d'Ipsus en Phrygie, la quatriéme année de la CXIX olympiade, l'an 301 avant Jesus-Christ. Demetrius qui commandoit la cavalerie eut d'abord tout l'avantage ; mais s'étant mis trop tôt à poursuivre les fuyards, il laissa l'infanterie qui fut taillée en piéces ; & Antigonus ayant soutenu quelque temps l'effort des ennemis, fut tué dans la mêlée, âgé de quatre-vingts ans. On dit de ce prince qu'un jour ayant vu ses soldats jouer à la paume tout armés, il manda les officiers, pour s'en réjouir avec eux ; mais ayant appris que ces derniers s'amusoient à boire, il les cassa, & mit des soldats en leur place. Comme on s'étonnoit de le voir d'une humeur fort douce durant sa vieillesse, après avoir été très-rude étant jeune : *C'est*, dit-il, *que j'ai besoin de conserver par la douceur ce que j'ai acquis par la force.* Il dit au retour d'une grande maladie, que c'étoit un avertissement des dieux qu'il étoit mortel. Un poëte l'ayant appellé *divin ; mon valet de chambre*, répondit Antigonus, *sait bien le contraire.* Il dit à ses soldats qui murmuroient devant sa tente, *Allez vous plaindre ailleurs, de peur que je ne sois obligé de vous punir.* Et à un de ses fils extrêmement fier : *Que la royauté étoit une honnête servitude, & que si l'on savoit ce que pese une couronne, on craindroit de la mettre sur sa tête.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 19 & 20. Justin, *l.* 13, 14 & 15. Plutarch. *in Demetrio.* Eusebe. Appien. Usser. *in annal.*

ANTIGONUS I de ce nom, roi de Macédoine, surnommé *Gonatas*, pour avoir été élevé dans la ville de Gones en Thessalie, étoit fils de Demetrius *Poliorcetes* ou *Preneur de villes*, & petit-fils du premier Antigonus. Il régna douze ans sur une petite partie de la Gréce, qui lui étoit demeurée du débris des états de son pere. Depuis, il fut mis sur le trône de Macédoine après la mort de Sosthènes, la 3 année de la CXXV olympiade, & 278 ans avant Jesus-Christ. Les Gaulois, qui firent une irruption dans la Macédoine, sous la conduite de Brennus, l'obligerent de prendre la fuite, & de leur abandonner les richesses de son camp. Rétabli dans ses états après avoir fait la paix avec ces barbares, au bout de quelque temps il lui survint un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas. Pyrrhus roi d'Epire, le plus entreprenant de tous les hommes, étant de retour d'Italie, où il n'avoit fait qu'accoutumer les Romains à combattre avec les Grecs, & se trouvant sans argent, ne crut pouvoir mieux se tirer d'embaras qu'en allant piller quelques places de Macédoine, pour les abandonner aussitôt ; mais après en avoir pris plusieurs, voyant sa puissance s'accroître, & quelques troupes se joindre à lui, il conçut de nouveaux desseins, & entreprit de détrôner Antigonus. Son armée n'étoit composée alors que de dix mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux : ayant engagé le combat dans des défilés, il eut d'abord le bonheur de tailler en piéces les Gaulois ; après quoi ceux qui conduisoient les élephans les lui ayant livrés, il pénétra jusqu'à la phalange macédonienne, dont la plupart des officiers le connoissant depuis long-temps, mirent aussitôt les armes bas. Cette désertion générale ayant obligé Antigonus à prendre la fuite, sans qu'il pût conserver que quelques places maritimes, Pyrrhus fut aussitôt reconnu roi de Macédoine, & n'auroit pas été aisément dépossedé, s'il avoit pu se borner à une si belle conquête ; mais il forma aussitôt le dessein de se rendre maître de Lacédemone ; & ayant été repoussé avec perte, il alla sans reprendre haleine faire la même tentative sur Argos. Antigonus qui avoit résolu de l'arrêter là, se conduisit avec beaucoup de prudence : pressé d'engager une bataille, il le refusa nettement ; & lorsqu'on pria les deux rois de renoncer à leurs prétentions sur Argos, il s'y montra si disposé, que les citoyens trop pressés par Pyrrhus, & persuadés de la bonne foi de son rival, lui ouvrirent leurs portes. Le fruit de sa modération fut une victoire complette, qui le remit en possession de ses états. Pyrrhus fut tué, & Helenus son fils fait prisonnier ; mais Antigonus ne voulut profiter d'un si grand avantage que pour reprendre ce qui lui appartenoit, & renvoya Helenus en Epire. Tout cela arriva dans le cours de l'an 274 avant Jesus-Christ, le regne de Pyrrhus n'ayant duré que sept mois. Plutarque, qui rapporte tout ceci fort au long dans la vie de Pyrrhus, conte dans celle d'Aratus une chose qui ne doit pas être oubliée ici. Antigonus deja vieux, & maître de plusieurs villes de Gréce, crut que pour mieux affermir sa domination dans ce pays-là, il devoit se rendre maître de la citadelle de Corinthe. Cette place étoit alors au pouvoir d'Alexandre, qu'il fit empoisonner, espérant pouvoir venir à bout plus aisément de Nicée sa veuve, mais il y trouva des difficultés insurmontables ; enfin il fit faire l'amour à cette femme déja âgée par Demetrius son fils, quoiqu'encore jeune : il les maria même ensemble. Mais la joye de se voir reine n'étourdissant pas tant Nicée, qu'elle ne veillât toujours à la sureté de cette importante place, Antigonus au milieu de la fête la quitta adroitement pour grimper jusqu'à la citadelle avec quelques courtisans, & s'en étant fait ouvrir les

portes, y fit venir d'autres soldats, le respect pour le beau-pere de leur maitresse, empêchant ceux qu'elle y avoit mis de faire aucun mouvement. Le même auteur ajoute que la joye qu'eut ce prince d'un si beau coup, lui fit faire des extravagances jusque dans les rues; mais peu après Aratus lui enleva cette place par surprise; & il en conçut tant de chagrin, qu'il tenta plusieurs fois de faire périr cet illustre Grec. Enfin étant déja fort vieux, il mourut, & laissa ses états à son fils Demetrius, l'an 242 avant Jesus-Christ, la troisiéme année de la CXXXIV olympiade, après un regne de trente-six ans. * Justin, *l.* 24, *c.* 25. Polybe. Plutarque. Pausanias. Eusebe, &c. Usser. *annal.*

ANTIGONUS II, roi de Macédoine, étoit cousin de Demetrius fils d'Antigonus I, qui mourut sous la CXXXVII olympiade, l'an 232 avant Jesus-Christ, & laissa un fils nommé *Philippe*, sous la tutelle d'Antigonus. Ce dernier regna en qualité de tuteur, & épousa la veuve de Demetrius. Son regne fut de douze ans, & fut assez heureux. Les Grecs, qui avoient l'esprit porté à la raillerie & à la satire, le nommerent par ironie Δώσων, c'est-à-dire, *qui donnera*, parcequ'il avoit coutume de promettre toujours, & ne donnoit jamais rien. Les deux dernieres années de sa vie furent les plus glorieuses. Cléomenes roi de Lacédémone s'étant rendu maître de presque toutes les places qui avoient grossi la république des Achéens, Aratus qui étoit l'ame de cette république, appella Antigonus à son secours, & pour place de sureté lui donna la citadelle de Corinthe, qui étoit la plus importante place de la Gréce. L'arrivée de ce prince à la tête de vingt mille Macédoniens, changea toute la face des affaires; & Cléomenes fut chassé de Corinthe, d'Argos, & de toutes les autres places qu'il avoit prises. Néanmoins il se déconcerta si peu, que l'hyver suivant il osa aller défier Antigonus jusqu'aux portes d'Argos. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les actions de Cléomenes. Antigonus qui lui avoit laissé tenir la campagne pendant l'hyver, & prendre quelques places, marcha enfin contre lui avec une armée de trente mille hommes, & remporta une victoire complete, où de six mille Spartiates il ne s'en sauva que deux cens: il s'avança aussitôt vers Lacédémone, qu'on lui livra, mais il n'entreprit pas de l'assujétir, & lui laissa sa liberté, ses loix, ses usages; & trois jours après quittant la Gréce, qu'il avoit pacifiée, il retourna en Macédoine, où les barbares d'Illyrie faisoient de grands ravages. Les historiens assurent que ce prince étoit dangereusement malade lorsqu'il combattit Cléomenes, & que cela ne l'empêcha pas non-seulement de faire le chemin de Macédoine, mais de combattre contre les Illyriens avec toute la vigueur d'un homme en santé: la victoire qu'il remporta contre eux procura pour plusieurs années le repos à la Macédoine; mais la fatigue causa à Antigonus un vomissement de sang avec la fiévre, dont il mourut quelques jours après, ayant regné douze ans, la quatriéme année de la CXXXIX olympiade, & 221 avant Jesus-Christ. Il laissa le royaume à son pupille Philippe, âgé de seize ans. * Justin, *l.* 28 & 29. Polybe, *l.* . Plutarque, *dans la vie de Cleomenes*, &c. Usser. *annal.*

ANTIGONUS, roi des Juifs, étoit fils d'*Hyrcan* grand sacrificateur, & frere d'Aristobule, qui se fit couronner roi. Ces deux freres prirent la ville de Samarie, que leur pere avoit assiégée. Depuis, Aristobule associa Antigonus à la couronne, mais ce ne fut pas pour long-temps. Ce prince revenant de la guerre dans un appareil magnifique, lorsqu'on célébroit la fête des tabernacles, entra tout armé dans le temple. De mauvais esprits se servirent de cette occasion & de ses heureux succès, pour le mettre mal avec Aristobule. On persuada à ce prince, que son frere en vouloit à sa vie; & il donna ordre à quelques soldats de tuer Antigonus, s'il se présentoit revêtu de ses armes pour entrer dans le palais. Antigonus, à qui ses ennemis avoient fait croire que son frere le vouloit voir armé, s'offrit en cet état, & fut tué l'an du monde 3898, & 106 avant J. C. * Josephus, *l.* 13, *c.* 19. *antiq. judaïc. & de bell. judaïc. l.* 1, *c.* 3.

ANTIGONUS, roi des Juifs, étoit fils d'*Aristobule* II, & frere d'Alexandre, à qui Pompée fit couper la tête. Il fut deux fois mené prisonnier à Rome avec son pere, à qui Cesar donna depuis des troupes, pour s'assurer de la Syrie, où les Romains l'empoisonnerent. Antigonus s'en plaignit à Cesar, qui loin d'avoir égard à ses demandes, confirma Hyrcan dans la dignité de souverain sacrificateur. Quelque temps après, Antigonus gagna Fabius par argent, & mit sur pied des troupes qui furent défaites par Herode: ce dernier retourna triomphant à Jérusalem, où Hyrcan le reçut avec une très-grande joye. Ainsi Antigonus se voyant abandonné de tout le monde, & étant persuadé que les Romains ne pensoient plus à le remettre sur le trône, fit alliance avec le roi des Parthes. Ce prince lui donna un secours considérable, sous la conduite de son fils Pacorus & de Barzapharnés; & Antigonus lui promit mille talens & cinq cens femmes. Ensuite il assiégea Jérusalem, Herode, Phazaël son frere, & Hyrcan dans leurs palais. Ces deux derniers prirent le parti d'aller trouver Barzapharnés, qui les retint prisonniers, ce qui toucha si fort Phazaël, qu'il se tua lui-même. Ce Parthe remit Hyrcan à Antigonus son neveu, qui lui fit couper les oreilles, pour le rendre incapable de la grande sacrificature. Ensuite il assiégea la forteresse de Massada, défendue par Joseph frere d'Herode; & ayant défait le même Joseph dans une rencontre, il lui fit couper la tête. Herode qui s'étoit réfugié à Rome, y fut déclaré roi de Judée; & à son retour il assiégea Jérusalem avec le secours de Sosius, lequel prit Antigonus, & le mena à Antoine. Ce général, pour faire plaisir à Herode, qui lui donna une grande somme d'argent, fit couper la tête à ce malheureux prince, le dernier de la race des Asmonéens, qui avoient regné 126 ans. Cela arriva 37 ans avant J. C. * Josephe, *l.* 14 & 15 *antiq. & l.* 1, *de la guerre des Juifs.* Dion. Plutarque, &c. Usser. *ann. vet. test.*

ANTIGONUS de Caryste, philosophe & historien, florissoit sous le regne des deux premiers Ptolemées, & se fit un assez grand nom par ses ouvrages. Il avoit écrit assez au long l'histoire des philosophes, & l'on en cite en particulier les vies de Timon, d'Antipater, de Pyrrhon, de Ménédeme, de Denys d'Heraclée, de Lycon & de Zenon. Diogene *Laërce* emploie assez souvent ces écrits, & Eusebe en fait aussi mention. Athenée parle d'un autre ouvrage de cet auteur, intitulé: *Commentaires historiques*; & Hesychius fait mention de deux autres, le premier touchant les animaux, & le second de la voix. Il ne reste rien de tout cela; mais un recueil d'histoires extraordinaires & peu croyables, qu'Etienne de *Bysance* a cité. Ce recueil est venu jusqu'à nous, & Meursius l'a fait imprimer en 1619.

On nomme deux Antigones, différens de celui de Caryste, qui se mêlerent d'écrire; l'un de Cumes, l'autre d'Alexandrie: on ne sait lequel de ces écrivains a composé une description de la Macédoine, dont Etienne de *Bysance* fait mention. On ignore aussi qui fut l'auteur d'une histoire d'Italie, citée par Denys d'*Halicarnasse*, & par Plutarque; peut-être ont-ils voulu dire Antiochus, & ce sera une faute de copiste. Antonius Liberalis parle d'un Antigonus qui avoit écrit des métamorphoses; & Diogene *Laërce* cite un traité des tables, dont il nomme l'auteur Antigonus, sans faire connoître ni sa patrie, ni quel sujet il traita. * Vossius, *historiens Grecs.*

ANTIGONUS, statuaire célébre dont parle Pline. * Pline, *l.* 34 *c.* 8.

ANTIGUA (Maria de la) religieuse Espagnole, qui a vécu au commencement du XVII siécle. On dit

qu'elle étoit de Cazalla, petit bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Elle prit l'habit du tiers-ordre de S. Dominique, puis celui de S. François, & ensuite celui de la Merci. On ajoute que quoiqu'elle n'eût jamais étudié, elle écrivoit pourtant avec tant de facilité, qu'elle a laissé un grand nombre de traités différens. Elle mourut le 22 du mois de septembre de l'an 1617. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

ANTILEON, historien Grec: on ne sait pas en quel temps il a vécu. On lui attribue divers ouvrages, & entr'autres, un de la doctrine des temps, que Diogene *Laërce* cite au commencement de la vie de Platon, *l.* 3.

☞ ANTI-LIBAN. C'est ainsi que les Grecs appelloient une chaîne de montagnes qui étoit à l'orient du Liban; & qui, à proprement parler, ne formoit avec le Liban qu'une longue chaîne de montagnes qui s'étendoit du nord au midi, & ensuite du midi au nord, à peu près en forme de fer à cheval, dans l'espace d'environ quatre-vingts lieues. La partie orientale de ces montagnes s'appelloit *Anti-Liban*, & la partie occidentale *Liban*. Celle-ci s'étendoit sur la Méditeranée à peu près depuis Sidon, jusqu'à Arcade, ou Simyra. Le texte hébreu de l'Ecriture ne parle jamais de l'Anti-Liban. Elle l'appelle toujours du nom général de Liban; & les monnoies frapées à Laodicée & à Hierapolis, portent le nom de villes du Liban, quoiqu'elles appartiennent plutôt à l'Anti-Liban. Les Septante, au contraire, mettent souvent l'Anti-Liban, au lieu du Liban. La vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, est très-fertile. Elle étoit autrefois fermée, du côté de la Syrie, par un mur dont on ne voit plus de vestiges aujourd'hui. Strabon dit que le nom de *Célé-Syrie*, ou *Syrie creuse*, se donne principalement à cette vallée qui est entre le Liban & l'Anti-Liban. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANTILLES. Isles d'Amérique situées dans le golfe de Mexique, & dans la mer du Nord, au sud de l'Amérique septentrionale. Elles furent découvertes par Christophe Colomb, en 1492 & 1495. On les nomma Antilles, parcequ'elles se rencontrent avant d'aborder à la terre ferme, que les Espagnols ne découvrirent que depuis. Ces isles se divisent en grandes & petites Antilles. Les grandes Antilles sont les isles de *Cuba*, de *la Jamaïque*, de *Saint-Domingue*, & de *Porto-rico*. Nous parlons de chacune de ces isles à leur article particulier. Les petites Antilles sont encore nommés Caraibes, ou Cannibales, du nom des peuples qui les possédoient autrefois: on les nomme aussi *Camercanes*. Elles sont extrêmement fertiles; l'air y est temperé & assez sain, lorsqu'on y est accoutumé; & les chaleurs n'y sont pas plus incommodes qu'elles le sont en France au mois de juillet. Il n'y fait jamais de froid, & la glace n'y est point connue. Les bois y sont toujours verds, les eaux n'y tarissent jamais, & les fruits y ont un gout admirable. Au reste ces isles sont affligées de temps en temps d'une maladie qu'on nomme le mal de Siam. Ce terrible mal commence par des douleurs de tête insupportables, & continue par des vomissemens de sang, qui sort en même-temps par toutes les issues du corps : une fiévre violente accompagne ces accidens, & met en peu de jours le malade au tombeau. Les petites Antilles sont en grand nombre : on en compte jusqu'à vingt-huit, dont quelques-unes sont habitées par les naturels du pays, & les autres par différentes nations de l'Europe. Ces isles se divisent en isles de *Barlovento*, ou d'au-dessus du vent, & isles de *Sotovento*, ou d'au-dessous du vent, *cherchez* BARLOVENTO & SOTOVENTO. * Acosta, *hist. des Ind.* l. 3, c. 15. Linschot, *Americ. c.* 4. Rochefort, *hist. natur. des Antilles.* Nicolle de la Croix, *géogr. mod. Tome II.*

ANTILOCHUS, poëte Grec, vivoit sous la XCIV olympiade, environ 404 ans avant Jesus-Christ. Ce fut en ce temps que Lysander prit la ville d'Athènes. Antilochus fit des vers à sa louange, & Lysander en fut si satisfait, qu'il lui donna une grande somme d'argent. * Plutarque, sur *Lysand.*

ANTILOCHUS ou ANTILOGUS, historien Grec, que d'autres croient être le même qu'Antilochus de Syracuse. Il avoit écrit divers ouvrages historiques, & entr'autres un des hommes de lettres, qui avoient fleuri depuis Pythagore jusqu'à Epicure. * Clément *Alexand. l.* 1. *Strom.* Denys d'*Halicarnasse.* Théodoret. Vossius, *de hist. Græc. l.* 3.

ANTILOQUE, fils de Nestor & d'Euridice, accompagna son pere au siége de Troye : il fut tué par Mennon, en voulant parer le coup que celui-ci portoit à son pere Nestor. Xenophon nous dit au commencement du traité *de la chasse*, qu'Antiloque ayant exposé sa vie pour sauver celle de son pere, a mérité que les Grecs lui aient donné le nom de *Philopator*, vrai amateur de son pere. Ovide cependant dit qu'Antiloque fut tué par Hector. * Ovid. *epist.* Penel. *ad Ulyss.*

ANTIMACHUS, capitaine Troyen, ayant été corrompu par les présens d'Alexandre frere de Pâris, empêcha qu'Heléne ne fût rendue aux Grecs, comme Antenor, Enée & d'autres le souhaitoient. * Homere, *Iliad. l.* 11.

ANTIMACHUS, poëte Grec, né à Claros en Ionie, ou comme les autres disent, à Colophon, ville voisine de Claros, vivoit sous la XCIII olympiade, vers l'an 408 avant Jesus-Christ. Il a beaucoup écrit, & entr'autres ouvrages, un grand poëme sur la guerre de Thèbes. Quintilien dit que presque tous les grammairiens Grecs lui avoient donné la premiere place après Homere. Cependant ses vers étoient empoulés, & on l'accusoit d'être trop diffus. Xiphilin rapporte après Dion, que l'empereur Adrien faisoit tant de cas de ce poëte, qu'il vouloit le mettre en la place d'Homere; mais il ne faut pas s'en étonner, ce prince n'avoit pas toujours le gout fort exquis en fait de poësie. * Lilio Giraldi, *de poët.* Turnebe, *adversf. l.* 28, *c.* 38. Voss. *de poët. Græc. c.* 6.

ANTIMACHUS, poëte Grec, étoit d'Heliopolis. Il a écrit une description de la production du monde. Ce poëme étoit composé de 3780 vers. * Suidas, *in Antim.* Vossius, *de poët. Græc. c.* 6.

ANTIMACHUS, autre poëte Grec & musicien. On le surnomma *Psecas*, ψεκάς, parcequ'en parlant il crachoit sur ceux qui étoient près de lui. * Suidas. Vossius, &c.

ANTIMACHUS, sculpteur célébre. * Pline *l.* 34, *c.* 8.

ANTIMOINE. Avant le XII siécle on ne se servoit de l'antimoine que dans la composition du fard. Basile Valentin ayant trouvé dans ce temps-là le secret de le préparer, publia un livre sous le titre de *currus antimonii triumphalis*, dans lequel il soutient que l'antimoine est un excellent remede pour toutes sortes de maladies. Peu de gens ajouterent foi à ce que Valentin débita en faveur de l'antimoine, & il se passa près de trois siécles sans qu'on en fît aucun cas. Paracelse en vanta la vertu au commencement du XVI siécle; & les chymistes ayant trouvé le moyen de le préparer, commencerent à s'en servir, comme d'un purgatif. Mais la faculté de médecine de Paris condamna aussitôt cet usage, & déclara par un decret solemnel, que l'antimoine avoit une qualité venimeuse, qu'aucune préparation ne pouvoit corriger. En 1566, le parlement rendit un arrêt, par lequel il fit défense de se servir d'antimoine; & cet arrêt fut exécuté avec tant de rigueur, que Paulmier, célébre médecin de Paris, fut chassé de la faculté en 1609, pour s'être servi d'antimoine & d'autres remédes chymiques. Les médecins voyant néanmoins que les empyriques s'en servoient utilement en plusieurs maladies, ce qui leur acquéroit beaucoup

beaucoup de réputation, craignirent de perdre eux-mêmes leur crédit; & pour éviter cet inconvénient, plusieurs commencerent à employer aussi ce remede; & pour en autoriser l'usage, ils trouverent moyen de le faire mettre au rang des médicamens purgatifs, dans l'antidotaire qui fut fait en 1637 par l'ordre de la faculté de Paris. Comme c'étoit une espéce de révocation de l'ancien décret, il y eut beaucoup de médecins qui ne firent plus difficulté d'employer l'antimoine. On soutint même dans des thèses, qu'il étoit très-salutaire, & en 1650 plusieurs entre les plus celébres, s'étant aussi déclaré en sa faveur, l'usage de ce remede devint très-commun. On écrivit pour l'autoriser; on répondit à ceux qui le décrioient, & la dispute s'échauffa si fort, que pour l'appaiser, on fut obligé d'avoir recours au parlement, qui ordonna que la faculté de médecine s'assembleroit pour délibérer sur ce sujet. En exécution de l'arrêt, les docteurs s'étant assemblés au nombre de cent deux le 29 mars 1666, il s'en trouva quatre-vingt-douze pour l'antimoine, & suivant leur avis la faculté fit un décret, par lequel elle en approuva l'usage. Le dixiéme d'avril suivant, la cour conformément à ce décret, donna un arrêt, par lequel elle permit aux docteurs en médecine de se servir de ce remede, pour la cure des maladies, d'en écrire, d'en disputer, & fit défenses à toutes personnes de ne s'en servir que par leurs avis. Un de ceux qui écrivit avec plus de chaleur contre l'antimoine avant ces décisions, fut Jacques Perreau, dans son livre intitulé: *Le rabat-joie de l'antimoine.* L'épître dédicatoire seule de cet ouvrage, est remplie de traits satyriques & d'invectives très-piquantes, en particulier contre M. Jean Chartier, & Eusebe Renaudot, fils de Théophraste Renaudot, premier auteur des gazettes en France. Plusieurs médecins écrivirent à Perreau, pour le féliciter de son zèle contre l'antimoine. Le célébre Gui Patin entr'autres lui adressa une lettre, dans laquelle il traite l'antimoine de poison plus à craindre que le venin du serpent. C'est cependant aujourd'hui l'un des plus communs & des plus accrédités remedes de la médecine. * *Observations curieuses sur toutes les parties de la physique, tom. III. Journ. des Sav. 1666, & mois de février 1731.*

ANTIMOND, évêque de Toul, *cherchez* AUTMONDE.

ANTIN, bourg de Bigorre, qui après avoir eu le titre de marquisat, fut érigé en duché-pairie en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin, par lettres-patentes du mois de mai 1711, registrées le 5 juin suivant. Ces lettres-patentes portent union des baronies, terres & seigneuries de Belle-Isle, Mieslan, Thuillerie, & de Pis au marquisat d'Antin, & érection de ce marquisat en duché-pairie sous le même nom. Quoique ce duché soit du gouvernement de Guienne, il est néanmoins du ressort du parlement de Toulouse.

ANTIN (ducs d') *cherchez* GONDRIN.

☞ ANTINE (D. Maur (François) d') religieux prêtre de la congrégation de S. Maur, naquit le premier d'avril 1688, à Gonrieux, dans le diocèse de Liége. Dégouté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça pour se consacrer à Dieu, sous la regle de S. Benoît dans la congrégation de S. Maur, & fit ses vœux solemnels le 14 d'août 1712 dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais. Il se distingua par sa piété, par sa régularité, & par son application à l'étude. Tous ceux qui l'ont connu ont toujours remarqué en lui, pendant toute sa vie, les qualités qui forment un homme de bien, un bon chrétien, un prêtre édifiant & un vrai religieux. Aussitôt qu'il eut fini son cours, ses supérieurs le chargerent d'enseigner la philosophie dans l'abbaye de S. Nicaise de Reims. Il s'aquita de cet emploi d'une maniere qui le fit également respecter & chérir de ses éleves: mais ils n'eurent pas long-temps l'avantage de profiter de ses leçons. Dès l'année suivante il fut obligé de quitter Reims, & se rendit à Paris, où ses supérieurs, qui connoissoient ses talens, avoient dessein de l'occuper à quelqu'ouvrage important. Celui des Décrétales, interrompu par la mort de D. Coustant & de D. Mopinot, lui fut proposé, & il l'accepta; mais quelques difficultés qui survinrent le lui firent abandonner, pour s'appliquer à un autre. Depuis long-temps, on avoit entrepris dans la congrégation de S. Maur une nouvelle édition du dictionnaire de M. du Cange, avec beaucoup d'augmentations. Plusieurs religieux y avoient travaillé successivement. La gloire de le faire paroître sembla réservée à D. Maur d'Antine. Il s'y livra avec tant d'application & de succès, que dès l'année 1733, les quatre premiers volumes parurent. Ils furent reçus avec un applaudissement général du public, qui fit le même accueil l'année suivante au cinquieme. Cette même année, D. Maur fut obligé de quitter Paris, & de se retirer à Pontoise. Il restoit encore un sixiéme volume du dictionnaire de du Cange à donner; mais D. d'Antine y avoit mis la derniere main, & le laissa prêt d'être mis sous presse entre les mains de D. Carpentier alors son compagnon & son associé à cet ouvrage, qui continua l'impression pendant son absence. D. Maur avoit fait de nouvelles recherches, & formé un recueil capable de servir de supplément à ce dictionnaire, que ce même associé a eu soin de recueillir. Dans sa retraite de Pontoise, D. d'Antine s'appliqua à un autre genre d'étude, plus conforme à son inclination. Il se donna tout entier à la méditation des livres saints, sur-tout de cette partie de l'écriture que l'Eglise a consacrée dans ses offices pour chanter les louanges du Seigneur. L'étude qu'il fit de ces saints cantiques, lui fit naître le dessein d'en faire une traduction sur la langue originale, & il l'exécuta. Ayant été rappellé de Pontoise à Paris l'an 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des historiens de France, il fit imprimer en 1738, sa traduction des Pseaumes sur l'hébreu, avec des notes tirées de l'écriture & des peres, pour en faciliter l'intelligence. Il en donna une seconde édition en 1739, & une troisiéme en 1740. Ces trois éditions ne suffisant point pour satisfaire l'empressement du public, il méditoit d'en donner une quatriéme, sous une nouvelle forme, lorsque sa mort interrompit ce projet. Le gout que D. d'Antine avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit presque plus de s'appliquer à autre chose, & priva D. Bouquet du secours qu'il en attendoit. Il ne renonça pas cependant tout-à-fait à ce travail, & il se chargea de l'article des croisades. Il a laissé sur cet important morceau de l'histoire de France plusieurs porte-feuilles de collections, qui néanmoins sont encore plus le fruit du travail de ses amis que le sien propre. Les découvertes & les remarques que D. d'Antine fit sur les chartes, dans cette occupation, jointes aux connoissances qu'il avoit déja acquises par ses études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour applanir les difficultés qui se rencontrent dans la chronologie, & dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers l'an 1743, & dressa pour son usage particulier une table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un calendrier perpétuel. L'auteur ne se proposoit pas alors de lui donner une plus vaste étendue; mais dans la suite il résolut d'y ajouter des tables chronologiques & historiques des conciles, des papes, &c. La mort l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Déja la table chronologique & le calendrier perpétuel étoient achevés, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 de novembre 1746, dans la 59 année de son âge. Le public n'a cependant pas été privé de l'excellent ouvrage que D. d'Antine se proposoit de lui donner: D. Ursin Durand, & D. Charles Clémencet, ont rempli le plan qu'il s'étoit proposé, & ont fait pa-

roître l'ouvrage en 1750, en un volume *in*-4°. ſous ce titre, *L'art de vérifier les dates des faits hiſtoriques*, &c. *avec l'hiſtoire abrégée des conciles*, *des papes*, *des empereurs*, &c. * Extrait de l'éloge de D. Maur d'Antine, qui ſe trouve dans la préface de l'*art de vérifier les dates.*

ANTINOÉ (Ἀντινοεία) ANTINO ou ANTINOPOLIS, ville d'Egypte dans la Thébaïde, avec évêché ſuffragant de Thèbes. Elle a été autrefois conſidérable; mais aujourd'hui elle eſt entierement détruite, & c'eſt ſur le bord du Nil qu'on doit chercher ſes ruines, puiſqu'Adrien l'éleva dans l'endroit où Antinoüs ſon favori s'étoit noyé : cette ville a auſſi été appellée *Adrianopolis*, du nom de cet empereur; & quelquefois *Beſantinoüs*, par ceux qui ont prétendu que c'étoit l'ancienne ville de *Beſa*, rétablie ſous un nouveau nom. Pallade dit qu'elle étoit ſi peuplée de ſon temps, qu'il y avoit juſqu'à douze monaſtères de femmes. * Hiſtoire tripartite, *l.* 8, *c.* 1. Pallade, *hiſt. Lauſ. c.* 47 & 137. Dion, *l.* 69. Bayle, *diction. critiq.*

ANTINOMÉENS, hérétiques ainſi appellés, parcequ'ils rejettent la loi, comme n'étant de nul uſage ſous l'évangile. Ils diſent que les bonnes œuvres ne ſervent de rien, & que les mauvaiſes ne nuiſent point au ſalut; que Dieu ne punit jamais un pays pour les péchés de ceux qui l'habitent; que le meurtre, l'adultere, l'yvrognerie & ſemblables crimes, ſont de véritables péchés dans les méchans, mais non pas en eux; & que par conſéquent le menſonge, & la diſſimulation d'Abraham n'étoient point des péchés; que les enfans de Dieu étant une fois aſſurés de leur ſalut, ne peuvent plus en douter, quoiqu'ils faſſent; qu'aucun homme ne doit être troublé en ſa conſcience pour ſes péchés; qu'on ne doit point exhorter un chrétien à s'aquitter des devoirs du chriſtianiſme; qu'un hypocrite peut avoir toutes les graces qu'Adam avoit avant ſa chute; que Jeſus-Chriſt eſt le ſeul ſujet de toute grace; qu'aucun chrétien ne croit, ni ne fait aucun bien; mais que c'eſt Jeſus-Chriſt ſeul qui croit & qui fait bien; que Dieu n'aime aucun homme pour ſa ſainteté; que la ſanctification n'eſt pas une preuve & une marque de la juſtification, &c. Pontanus dans ſon catalogue des héréſies, dit que Jean Agricola a été l'auteur de cette ſecte en 1535. * *Dict. angl.*

ANTINOUS, originaire de Bithyne, ville de Bithynie, fut l'objet des amours déteſtables de l'empereur Adrien, & cauſa par ſa mort les impiétés que ce prince commit en ſa faveur. Il ſe noya dans le Nil au rapport d'Adrien même; mais Dion plus pénétrant, veut qu'il ſe ſoit immolé dans un ſacrifice magique, qui ſe faiſoit pour prolonger la vie de cet empereur, & qui exigeoit une victime volontaire. Adrien le pleura avec toutes les foibleſſes d'une femme, & bâtit une ſuperbe ville au lieu dans lequel il étoit mort. Il lui conſacra des temples en divers endroits, & ſur-tout à Mantinée dans l'Arcadie, où il établit une fête & des jeux ſolemnels en ſon honneur. Une fleur ſur la terre, un nouvel aſtre dans le ciel, furent appellés de ſon nom. Athenée, *l.* 3, rapporte l'occaſion qui fit donner le nom d'*Antinoüs* à cette fleur. L'empereur étant en Egypte dans la ville d'Alexandrie, un poëte du pays, nommé *Pancrates*, lui offrit la fleur nommée *Lotus*, ſemblable à une roſe. Voulant flater l'empereur, il lui dit, qu'il la falloit nommer *Antinoïenne*; & qu'elle étoit née dans le lieu qui avoit été arroſé du ſang du lion de Mauraſie, que lui Adrien avoit tué à la chaſſe. Le prince ſatisfait du tour ingénieux du poëte, lui donna en récompenſe le privilége d'avoir du bled du magaſin public d'Alexandrie, ſans qu'il lui en coutât rien. Et depuis ce temps, toutes les couronnes que l'on formoit de cette fleur, s'appelloient couronnes d'Antinoüs, *Antinoæ coronæ.* * Salmaſ. *ad Solin. pag.* 685. Enfin ce nouveau Dieu fut honoré de tout l'attirail des fauſſes divinités, de prêtres, de prophétes, d'un oracle qui rendit ſon tombeau célébre, & on dit que l'empereur dictoit lui-même les réponſes; de miracles mêmes, ou plutôt de preſtiges & de ſacriléges : rien ne fut oublié de ce qui pouvoit éterniſer le culte de l'infâme Antinoüs, que les chrétiens n'ont pas manqué de reprocher avec juſtice aux idolâtres. Il mourut l'an 129 de J. C. L'empereur Adrien fit fraper pluſieurs médailles pour éterniſer ſa mémoire, & mettre ſes ſtatues dans les colléges. Nous avons trois médailles de lui. Sur le revers de la premiere, on voit la figure du temple que l'empereur Adrien fit élever ſur le Nil en ſon honneur, avec ces caractères grecs, ΑΔΡΙΑΝΟΣ ΩΚΟΔΟΜΗΣΕΝ, *Adrianus conſtruxit.* Au pied de ce temple paroît un crocodile, animal du Nil, où mourut cet Antinoüs. Leonicus dans l'*hiſtoire variable*, dit avoir vu à Veniſe une médaille d'argent d'Antinoüs, où étoient écrits ce mots, ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΗΡΟΣ, c'eſt-à-dire, *Antinoüs homme héroïque :* au revers de cette médaille, eſt repréſenté un mouton, avec une légende entierement effacée. On a encore une troiſiéme médaille d'Antinoüs, où l'on voit d'un côté le portrait de ce jeune enfant de Bithynie, d'une beauté extraordinaire, avec les lettres grecques, ΟΣΤΙΛΙΟΣ ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ Ο ΙΕΡΕΥΣ ΤΟΥ ΑΝΤΙΝΟΟΥ ΤΟΙΣ ΑΧΑΙΘΙΣ ΑΝΕΘΗΚΕ : *Hoſtilius Marcellus ſacerdos Antinoï Achæis dicavit :* & au revers on voit le cheval Pégaſe avec Mercure, ayant ſes talaires & ſon caducée. Entre pluſieurs monumens qui nous reſtent de la conſécration qui fut faite d'Antinoüs au nombre des dieux, celui que l'on voit à Rome, eſt un des plus célébres. Dans l'inſcription, Antinoüs eſt placé ſur le même trône que les dieux d'Egypte. En voici les termes : ΑΝΤΙΝΟΩ, CΥΝΘΡΟΝΩ, ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ, ΤΕΩΝ ΜΟΥΛΠΙΟC ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΩ ΠΡΟΦΗΤΗ. Caſaubon, *ad c.* 14. Spartiani *in Hadrian.* La plupart des images que l'on faiſoit d'Antinoüs, lui donnoient la reſſemblance de Bacchus. Pauſan. *l.* 8. C'eſt pourquoi dans une très-belle médaille d'or, appartenante au chevalier Marſham, où l'on voit écrit ANTINOOC, l'on voit ſa chevelure bouclée en rond & comme treſſée, qui étoit la chevelure que l'on donnoit d'ordinaire à Bacchus. * Dion, *l.* 69. Spartianus, *vit. Adrian.* Origen. *contra Celſ. l.* 3. Clément *Alexandrin.* Théodoret. Euſebe, &c. Bayle, *dict. crit.* Hoffman, *lexic. univerſ. édit. de Leyde*, in-fol. 1698. Voyez une *diſſertation* très-curieuſe *ſur le culte que les Grecs & les Romains ont rendu à Antinoüs*, *favori de l'empereur Adrien*, par Charles de Riencourt, avocat au parlement de Paris, imprimée en 1723 *in*-4°.

ANTIO, ville d'Italie, *cherchez* ANTIUM.

ANTIOCHE, dit aujourd'hui ANTACHIA, ſur le fleuve Oronte, ville capitale de la Syrie, avec titre de patriarchat, a été ſurnommée *la Grande*, & a été conſidérée comme la troiſiéme ville du monde. Elle fut bâtie par Seleucus I, ſurnommé *Nicanor*, après la bataille d'Ipſus, la 4 année de la CXIX olympiade, & 301 avant J. C. Il l'appella *Antioche*, du nom de ſon pere, ſelon quelques-uns, ou de ſon fils, ſelon d'autres; & il y tranſporta les habitans d'Antigonie, qu'il venoit de détruire. D'autres diſent, mais ſans preuve, qu'elle avoit tiré ſon nom d'Antiochus IV, dit *Epiphanes* ou *l'Illuſtre*, qui en avoit fait la capitale du royaume de Syrie, & l'avoit miſe en état d'être ſon ſéjour, & celui de ſes ſucceſſeurs. Ammien Marcellin dit que de ſon temps Antioche étoit une ville célébre par tout le monde, & que nulle autre ne la ſurpaſſoit, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richeſſe du commerce. Il l'appelle en un autre endroit, *ville capitale de l'Orient.* Elle s'élevoit en partie ſur une colline, & étoit arroſée du fleuve Oronte, qui après être ſorti de ſa ſource dans la Cœlé-Syrie, & s'être caché quelque-temps, paſſoit par le territoire d'Apamée, & venoit ſe rendre au milieu d'Antioche, d'où il couloit

le long du bourg de Daphné, & se déchargeoit enfin dans la mer de Seleucie, à douze ou quinze lieues de cette ville. C'est où l'empereur Tibere avoit fait bâtir un port, comme quelques médailles anciennes nous l'apprennent. Néron & d'autres empereurs l'avoient ou renouvellé, ou réparé. Vespasien, Tite & les empereurs suivans, accorderent de grands privileges à Antioche. Elle les perdit sous Sévere, pour avoir pris le parti de Niger; mais Sévere les lui rendit depuis. Aurelien la prit aussi par composition, & accorda à ses citoyens l'impunité de leur révolte. Divers autres empereurs ont beaucoup aimé Antioche. Constance en avoit fait ses délices; & Julien l'*Apostat* témoigne que ce prince n'avoit rebâti le port de Seleucie que pour rendre Antioche plus commode; & que les gouverneurs qui y avoient été envoyés de sa part, l'avoient ornée de galeries & de fontaines. Libanius dit que Julien fit travailler au port de Seleucie, dans l'endroit où l'Oronte se jette dans la mer; & il ajoute que ces ouvrages avoient ouvert ce port à tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus curieux dans l'Asie, l'Europe & l'Afrique. Quelques anciens l'ont surnommée Τετράπολις, comme étant divisée en quatre parties, qui faisoient comme quatre villes différentes. Dion-Chrysostôme lui donne trente-six stades de longueur, c'est-à-dire, presque une lieue & demie, & la représente ornée de galeries: ce que nous apprenons encore d'une des homélies de S. Jean *Chrysostôme*, que cette ville avoit eu l'avantage d'avoir vu naître. Elle a été féconde en grands hommes, & gouvernée par d'illustres prélats; mais elle a été exposée à de grands malheurs. Elle souffrit beaucoup d'un tremblement de terre, sous l'empire de Trajan, l'an 115 ou 116 de J.C. Adrien, qui n'aimoit point les habitans de cette ville, ne pouvant souffrir que sa jurisdiction s'étendît si loin, en retrancha la Phénicie. Spartien dit que ce prince ne vouloit pas qu'Antioche fût la capitale de tant de grandes villes, *ne tot civitatum metropolis diceretur*. L'empereur Théodose *le grand* fut outragé par les habitans d'Antioche, lesquels dans une sédition renverserent les statues de l'impératrice Flacille, en 388. Ce prince avoit résolu de les en punir; mais le patriarche Flavien obtint leur pardon. S. Jean *Chrysostôme* a décrit le voyage de ce patriarche à Constantinople; & il parle de la consternation où étoit toute la ville, & la joie que lui apporta l'assurance du pardon. Elle fut presque renversée par des tremblemens de terre, dans les IV & V siécles, en 340, 394, 396 & 458; mais elle n'en souffrit point de plus terrible que le vendredi 29 mai de l'an 526, & le mercredi 29 novembre de l'an 528. Elle ne fut conservée que par miracle. L'empereur Justinien, qui la répara en 529, lui fit donner le nom de Ville de Dieu, *Theopolis*, comme nous l'apprenons d'Evagre. En 548, Chosroës, roi des Perses, prit Antioche & la brula après avoir fait égorger les habitans. Justinien la fit rebâtir en 552, & la rendit plus belle & plus réguliere qu'elle n'étoit auparavant. Le même Chosroës la prit encore en 574 sous l'empire de Justin, & ruina ses murailles. L'année 580, cette malheureuse ville fut encore renversée par un furieux tremblement de terre, le 31 du mois d'octobre. Plus de soixante mille personnes y périrent. Un peu après, l'an 581, tout le fauxbourg de Daphné fut renversé par un semblable accident. On rebâtit Antioche; & dans le siécle suivant, elle essuya de nouvelles disgraces.

Les Sarasins, qui avoient soumis toute la Syrie, prirent cette ville en 637 ou 638, sous l'empire d'Heraclius. Nicephore *Phocas* la reprit en 966. Cédrene & d'autres auteurs nous apprennent qu'en 970, cent mille des mêmes Sarasins assiégerent Antioche, sans la pouvoir prendre; mais dans la suite ils la soumirent; & ajoutant de nouvelles fortifications à celles qu'elle avoit déja, ils la rendirent presque imprenable. Les chrétiens, qui se croiserent avec Godefroi de Bouillon, pour la conquête de la terre-sainte, assiégerent cette ville en 1097. Boëmond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille, l'investit le mercredi 21 octobre. Ce siége fut long & sanglant; les chrétiens, par la continuation de leurs travaux, & par le moyen d'une intelligence qu'ils eurent dans la place, l'emporterent le jeudi 3 juin de l'an 1098. Boemond, qui fut nommé prince d'Antioche, épousa à Chartres l'an 1106, *Constance* de France, fille du roi *Philippe* I, & de *Berthe* de Hollande. Constance avoit épousé *Hugues*, comte de Troyes, dont elle avoit été séparée en 1104, à cause de parenté. Elle eut du prince d'Antioche, Boemond II, marié l'an 1126 avec *Alix*, seconde fille de *Baudouin* II de ce nom, roi de Jérusalem, d'où vint une fille unique nommée *Constance*, qui porta la principauté d'Antioche en 1135 à Raymond de Poitiers, fils de *Guillaume* VIII ou IX, duc de Guienne, & comte de Poitiers. C'est ce prince qui reçut à Antioche le roi Louis *le jeune*, avec la reine Eléonore sa femme. Il fut tué le 26 juin de l'an 1148, laissant Boemond III, duquel sont descendus les princes d'Antioche, & les rois de Chypre & d'Arménie; & *Marguerite*, seconde femme de *Manuel* Comnéne, empereur de Constantinople. *Constance* d'Antioche prit en 1152 une seconde alliance avec *Renaud* de Châtillon. Boemond III eut quatre successeurs de ce même nom. Le dernier VII de ce nom, ne laissa point de postérité de *Marguerite*, fille de *Louis* de Beaumont. Cependant, Antioche, qui avoit été souvent attaquée par les Sarasins, fut enfin emportée le 29 mai de l'an 1268, sous le sultan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce temps, elle a perdu sa réputation, & sa grandeur. Ses murailles sont presque encore debout, & à chaque tour il y a encore une citerne bien conservée; mais ce qui reste de la ville, & qui ressemble à des hameaux séparés, gémit depuis plusieurs siécles sous la domination du Turc. * Strabon, *l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 4 & 22. Dion-Chrysostôme, *orat.* 42. Julien, *orat.* 1. Spartien. Hérodien. Dion. Pline. Evagre. Procope. Cédrene. Guillaume de *Tyr*. Sanut. Baronius. Sponde. Raymond d'Agiles. Balderic. *Gesta Dei per Francos*, &c.

Eglise d'Antioche.

C'est dans l'enceinte des murailles d'Antioche, que les disciples assemblés ont pris la premiere fois, & vers l'an 43, le nom de *Chrétiens*. On croit communément qu'elle a été fondée par S. Pierre, vers l'an 38, & qu'elle a été le premier siége patriarchal de cet apôtre. Elle a été le siége de l'illustre martyr S. Ignace, & d'un très-grand nombre de saints évêques; & le théatre de la constance d'une infinité de martyrs. Les anciens ont nommé l'évêque d'Antioche *le patriarche de l'Orient*. Le sixiéme canon du premier concile général de Nicée, ordonne que l'on conserve les priviléges de l'église d'Antioche; & les conciles d'Ephèse & de Chalcédoine ont soutenu ses droits, & lui ont conservé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette église a beaucoup souffert en diverses occasions, tantôt exposée à la violence des hérétiques, & tantôt déchirée par des schismes déplorables. La paix de l'église d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le IV siécle; & les troubles y commencerent à l'occasion de l'exil du saint patriarche Eustathius. Eusebe de Nicomedie, & divers prélats ariens, s'étant trouvés vers l'an 330 en cette ville, y accuserent de divers crimes cet évêque, qui combattoit leurs erreurs, & le déposerent. La nouvelle de sa déposition souleva le peuple, qui s'intéressoit pour la conservation de son pasteur. Les magistrats & les officiers prirent part à cette division; & la sédition s'alluma si fort, qu'on étoit près d'en venir aux armes, & de voir un soulevement

général de toute la ville, si les mouvemens du peuple n'eussent été réprimés par la crainte de l'empereur. En effet, les Ariens surprirent tellement Constantin, qu'il crut cette sentence canonique, & la fit exécuter. Depuis ils mirent des évêques de leur parti, comme Etienne, Placille, Léonce. Pendant l'épiscopat de ce dernier, qui étoit un esprit fourbe & dissimulé, Flavien, depuis patriarche d'Antioche, tâcha d'y conserver la foi; & laissant aux autres, comme dit Jean *Chrysostôme*, les honneurs de la prélature, il prit pour partage les travaux des prélats. Après le bannissement d'Eustathius, une partie des catholiques n'ayant pu se résoudre de communiquer avec les usurpateurs du siége de leur saint évêque, vivoit séparée de leur communion, & les autres avoient souffert patiemment les insolences des Ariens; en attendant toujours quelque changement, qui les put délivrer de cette misere. L'élection de S. Melece, qui se fit en 360, les combla de joye; mais le saint prélat ayant été exilé, ils se séparerent des ariens, & s'assemblerent à part dans l'église des apôtres. Les évêques assemblés en 361 à Alexandrie, envoyerent à Antioche S. Eusebe de Verceil, pour réunir ces deux partis; mais il y trouva des obstacles invincibles. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette ville, pour en pacifier les différends, n'avoit fait que les augmenter; car voyant que les Eustathiens s'opposoient le plus à la paix, il leur donna pour évêque le prêtre Paulin, qui étoit déja leur chef, & ruina ainsi cette affaire, par son imprudence. S. Melece mourut en 381. Après sa mort, S. Grégoire de *Nazianze* fut d'avis que Paulin, qui étoit déja fort âgé, demeurât sur le siége patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la communion de S. Melece ne voulant pas déférer à Paulin, firent en sorte que Flavien fût nommé successeur de S. Melece. Ainsi cette église fut plus divisée que jamais. Divers conciles s'intéresserent pour terminer ces différends: mais ce fut inutilement. Presque tous les orientaux étoient pour Flavien; & l'église romaine, avec les occidentaux, pour Paulin. S. Chrysostôme réconcilia avec l'église romaine Flavien, après la mort duquel, en 404, Porphyre qui étoit un très-méchant homme, fut intrus sur le siége patriarchal. Il mourut en 408, selon le cardinal Baronius, ou en 412 selon d'autres. Alexandre, qui étoit un vieillard de grande piété, lui succéda, & eut le bonheur de voir finir ce schisme. Alexandre envoya d'abord des députés au pape Innocent I, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle de la paix qu'il venoit de conclure, & pour lui demander en même temps sa communion, que le saint pontife lui accorda. Depuis, Antioche souffrit encore d'autres maux, jusqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Sarasins.

Voici une succession chronologique des évêques de cette église partriarchale, jusque vers la fin du XIII siécle, où cette ville fut reprise par les infidéles.

Suite Chronologique des patriarches d'Antioche.

L'an 36, après le concile de Jérusalem, Saint Pierre.

42. S. Evode gouverna	26 ans.
68. S. Ignace martyr.	38.
108. S. Heron I, martyr.	21.
129. Corneille.	14.
143. Heron II.	24.
169. S. Théophile.	13.
182. Maximin.	7.
189. S. Serapion.	21.
211. Asclepiade.	6.
217. Philete.	10.
228. Zebenus ou Zebinus.	10.
238. S. Babylas confesseur.	12.
L'an 251. Fabius.	2.
253. Demetrien.	7.
260. Paul de Samosates, *hérésiarque.*	10.
270. Domnus I.	5.
275. Timnée.	4.
279. S. Cyrille.	23.
302. Tyrannus.	11.
313. Vitalis.	6.
318. S. Philogone.	5.
323. S. Eustathius, *déposé en* 330	
330. Paulin.	6 mois.
331. Eulalius.	6 mois.
332. Euphrone.	1.
333. Flacille ou Placille.	12.
345. Etienne, *chassé en* 348.	
349. Léonce, eunuque.	9.
358. Eudoxe transferé à Constantinople en 360.	2
360. S. Melece.	20.
361. Paulin ordonné par Lucifer pour les Eustathiens.	29.
381. S. Flavien.	23.
389. Evagre, pour les Eustathiens.	3.
404. Porphyre, *intrus.*	10.
414. Alexandre.	3.
417. Théodote.	10.
427. Jean.	9.
436 Domnus II, *chassé.*	
451. Maxime.	5.
456. Basile.	2.
458. Acace.	1.
459. Martyrius renonce en 471, est *rétabli*, puis *chassé* en 474.	
474. Pierre *le Foulon*, *hérétique.* Il fut *chassé* du siége d'Antioche par un nommé *Jean*, évêque d'Apamée qui s'en empara.	3.
477. Etienne II, tué par les hérétiques.	2.
479. Etienne III.	3.
482. Calendion.	1.
486. Pallade, *hérétique.*	10.
496. Flavien II, exilé par les hérétiques.	16.
512. Severe, chef des Acephales.	7.
519. Paul II, catholique.	3.
521. Euphrasius.	5.
526. Ephrem.	20.
546. Domnus III.	15.
561. S. Anastase, *Sinaïte exilé*, en 572, *rapellé* en 595, 11 & puis 5.	
599. S. Anastase II, tué par les Juifs en 608.	9.
630. Anastase III, hérétique, *autrement* Athanase.	10.
vers 640. Macedonius, *intrus*, & quelques autres.	9.
Macaire, hérétique, *déposé* en 681.	
681. Théophane.	4.
Les Sarasins ayant pris Antioche, cette ville fut long-temps sans évêque.	
742. Etienne IV.	2.
744. Théophilacte.	7.
751. Théodore, *exilé.*	
Les noms de quelques patriarches suivans sont ici inconnus.	
1050. Pierre, confirmé par Léon IX.	
1090. Jean.	
1099. Bernard, patriarche d'Antioche après la prise de cette ville par les chrétiens.	36.
1137. Rodolphe I, ou Raoul.	4.
1143. Aimarius ou Aiméric.	6.
1180. Rodolphe II.	28.
1186. Théodore Balsamon.	20.
1214. Rainier.	8.
1234. Elie.	5.
1242. Chrétien martyr.	

* *Actes des Apôtres*, 21. Eusebe, *in chron. & hist.* S. Jean Chrysostôme. S. Jérôme. Théodoret. Socrate. Sozomene. Nicéphore. Pallade, *vie de S. Jean Chrysostôme.* Guillaume de Tyr. Baronius, *annal.* Genebrard, *in chron.* Hermant, *vies de S. Athan. de S. Basile, de S. Jean Chrysostôme.* Riccioli, *chron. réform.* Petau. Scaliger. Calvisius, &c. *Breviculus historiæ Eutychianistarum*, donné par le P. Sirmond.

CONCILES D'ANTIOCHE.

On prétend que les apôtres étant assemblés à Antioche vers l'an 56, y firent quelques réglemens importans, & que le saint martyr Pamphile en avoit trouvé les canons dans la bibliothéque d'Origène. C'est ce que le pere Turien s'efforce d'établir dans la défense qu'il a publiée des canons des apôtres. Il veut même que le pape Innocent I en ait fait quelque mention dans son épître à Alexandre, patriarche d'Antioche, qui avoit fini le schisme dans son église, & que ces canons soient encore cités par le II concile général de Nicée. Le cardinal Baronius semble être du même sentiment. Mais à parler de bonne foi, on auroit beaucoup de peine à l'établir solidement; & l'on pouroit au contraire assurer avec le P. Alexandre, que les apôtres n'ont point tenu de concile à Antioche.

Vers l'an 253, on y assembla un synode contre les Novatiens. Demetrien, patriarche de cette église, en recueillit les actes. Ce Demetrien étant mort en 260, Paul de Samosates fut mis à sa place, & publia ses erreurs. Vers l'an 264, S. Grégoire *Thaumaturge*, évêque de Neocésarée, dans le Pont; S. Athenodore son frere, évêque de la même province; Helenus de Tarse; Hymenée de Jérusalem; Theotechnus de Césarée, & quelques autres prélats, s'assemblerent à Antioche, & condamnerent les erreurs de Paul de Samosates. Celui-ci feignit de les abjurer, & de se soumettre aux décisions des évêques catholiques; mais on connut bientôt que ses sentimens n'étoient pas sincères. En 270 les évêques s'assemblerent encore à Antioche sur le même sujet, au nombre de soixante-douze. Ils firent entrer dans leurs assemblées un prêtre, nommé *Malchion*, qui confondit dans une dispute reglée le patriarche hérétique, & découvrit à la vue des prélats le venin de l'hérésie, que cet ennemi de la divinité & de l'éternité de Jesus-Christ vouloit déguiser. Le même Malchion fut encore choisi pour écrire, au nom du concile, l'excellente lettre synodale que nous avons dans Eusebe, & qui est adressée au pape Denys, & à Maxime évêque d'Alexandrie. Paul fut déposé, & Domnus I fut mis en sa place.

L'an 330 Eusebe de *Nicomédie*, Eusebe de *Césarée*, Patrophile de *Scythopolis*, Theodore de *Laodicée*, & quelques autres prélats hérétiques, s'étant trouvés à Antioche en revenant de Jérusalem, accuserent le saint patriarche Eustathius de divers crimes, pour avoir occasion de le déposer, parcequ'il s'opposoit à la propagation de leurs erreurs & de leur doctrine. Non-seulement ils l'accuserent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais même ayant gagné par argent une prostituée, ils la firent venir dans leur assemblée pour y soutenir qu'elle avoit eu un enfant d'Eustathius. La suite fit connoître l'innocence du saint prélat; car cette malheureuse femme étant tombée malade, découvrit la calomnie: cependant les hérétiques condamnerent Eustathius comme adultère, & peu après il fut envoyé en exil.

Quelque temps après, en l'année 341, quatre-vingt-dix évêques, selon S. Athanase, ou quatre-vingt-quinze, selon S. Hilaire, des provinces de Syrie, de Phénicie, de Palestine, d'Arabie, de Mésopotamie, de Cilicie, d'Isaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithynie, s'assemblerent à Antioche, & y célébrerent un concile. Les principaux de ces évêques étoient Eusébe de *Nicomédie*, qui avoit usurpé le siége de Constantinople, Dianée de *Césarée*, Placile d'*Antioche*, Theodore d'*Heraclée*, & divers autres partisans de l'arianisme, dévoués au même Eusébe. Il ne s'y trouva aucun prélat d'occident, ni aucune personne de la part du pape Jule. Divers évêques catholiques refuserent d'y venir, & entr'autres S. Maxime de Jérusalem, qui connut que les Eusébiens avoient quelque dessein qui seroit funeste à l'église. Ils commencerent par prononcer une sentence de déposition contre saint Athanase, & lui donnerent même pour successeur Grégoire de Cappadoce qui étoit arien. Ensuite ils firent une profession de foi, dont S. Athanase & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis, n'étant pas satisfaits de cette confession de foi, le long séjour qu'ils firent à Antioche leur donna occasion d'en dresser une seconde, à laquelle S. Hilaire a voulu donner un sens orthodoxe. Quelque temps après, Théophrone évêque de Tianes, dans la Cappadoce, en publia encore une troisiéme dans le même concile, & les Eusébiens l'approuverent par leurs signatures. Cassien rapporte un autre symbole d'Antioche, dressé par les catholiques; car le Fils y est reconnu *consubstantiel* au Pere. On ne sauroit pourtant assurer en quel temps il a été composé. Outre tous ces formulaires, le même concile d'Antioche fit encore quelques réglemens pour la discipline de l'église, & ils sont compris dans les 25 canons qui nous en restent encore. Mais il y en a de si purs & de si saints, qu'on doute avec raison qu'ils viennent de personnes aussi destituées de l'esprit de Dieu, que l'étoient les Eusébiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé les canons de divers conciles d'Antioche, comme il est arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont plusieurs ont été confondus sous un même nom. Quelque temps après ce concile, qui dura jusqu'en 344, selon le cardinal Baronius, ou selon d'autres, jusque sur la fin de l'an 345, les Eusébiens donnerent de nouvelles marques de leur inquiétude, & s'assemblerent encore en synode à Antioche, où ils dresserent un formulaire rapporté par S. Athanase & par Socrate. Ils l'envoyerent en Occident; mais les évêques le rejetterent, déclarant qu'ils se contentoient du symbole de Nicée.

En 358 Eudoxe s'étant emparé du siége d'Antioche, fit tenir un concile, qui autorisoit la doctrine des Anoméens, dont il étoit composé.

L'empereur Constance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361 un nouveau concile, dans lequel il avoit dessein de faire condamner la doctrine de la consubstantialité. Mais les évêques demanderent qu'avant toutes choses on donnât un pasteur à l'église d'Antioche. S. Mélece fut élevé sur le siége patriarchal. Les Ariens le croyoient de leur parti, mais ils se tromperent; car ce prélat se déclara hautement pour la consubstantialité. Il la prêcha devant Constance même; & ce zèle offensa tellement ce prince, qu'il l'envoya en exil, environ trente jours après son élection. Ensuite cet empereur fit établir en sa place Euzoïus, un des plus zélés compagnons d'Arius. Les Ariens firent un formulaire selon leur coutume; & ensuite craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la divinité du Fils de Dieu, ils lurent la même confession de foi, qu'ils avoient autrefois dressée à Constantinople, & se retirerent chacun chez soi.

Après tous ces malheurs, l'église jouit de quelque repos sous Jovien en 363, & S. Mélece prit occasion d'assembler un concile à Antioche. Il s'y trouva vingt-sept évêques; tous d'un commun accord prirent la résolution de présenter à l'empereur une lettre, par laquelle ils confessoient la consubstantialité du Verbe, & professoient la foi de Nicée.

Vers l'an 378, on célébra un nouveau synode à Antioche pour tâcher de finir le schisme des Eustathiens

& des Méléciens. On y condamna aussi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même dessein de finir ce schisme dans une autre assemblée de l'an 383, dans laquelle on condamna les rêveries des Messaliens.

Dans un synode de l'an 431, les évêques ennemis de S. Cyrille d'*Alexandrie* condamnerent ses chapitres; & en 432 ils tinrent une assemblée contre Rabulas évêque d'Edesse, partisan outré de S. Cyrille.

Quatre ans après, en 436, on examina dans un concile les écrits de Diodore de *Tarse*, & de Théodore de *Mopsueste*. On en célébra un pour l'affaire d'Ibas d'Edesse, vers l'an 448; deux contre Pierre *le Foulon*, usurpateur du siége patriarchal d'Antioche, vers l'an 475, & un autre en 482 à l'élection de Calendion. C'est le dernier des synodes assemblés en cette ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarasins.

Depuis que les chrétiens l'eurent reprise en 1098, on y tint un concile l'an 1142. Ce fut au sujet de Rodolphe, surnommé *Mamistan*, François de nation, du diocèse du Mans, & qui avoit été mis sur le siége patriarchal d'Antioche, après la mort de Bernard. Il commença par s'élever contre le saint-siége, & à parler contre l'église romaine, soutenant qu'elle n'avoit aucun avantage sur celle d'Antioche. Le cardinal Albéric, que le pape innocent II avoit envoyé légat en orient, célébra ce concile, dans lequel Rodolphe fut déposé, & mis dans un monastère. * Eusebe, *hist. l. 6 & 7*. S. Epiphanius, *de hæres.* S. Jean *Chrysostôme*. Socrate. Sozomene. Theodoret. Nicephore. Guillaume de *Tyr*, *l.* 15. S. Athanase. S. Hilaire. S. Grégoire de *Nysse*. Baronius, *in annal.* Turrien, *in defens. can. apost. l.* 1, *c.* 25. Hermant, *vie de S. Athanase*. Editions des conciles, &c.

L'EPOQUE D'ANTIOCHE.

Cette époque d'Antioche nommée aussi l'ére des Syromacédoniens, est une méthode de compter les années, dont quelques historiens se sont servi, & entr'autres Evagre. Les Grecs la nommoient χρηματίσμος ἢ αὐτονόμια τῆς Α᾿ντιοχείας. Cette époque commençoit l'automne, 49 ans avant la naissance de J. C. en la quatriéme année de la CLXXXII olympiade, 705 de Rome, 700 de Nabonassar, & 4665 de la période julienne. Ce fut aussi la premiere année de la dictature de Jules Cesar, & celle de la liberté de la ville d'Antioche. Quelques auteurs se sont trompé avec Scaliger, ne fixant le commencement de cette époque qu'en la 48 année avant J. C. & en la premiere de la CLXXXIII olympiade. * Petavius, *de doct. temp. l.* 10, *c.* 62. Scaliger, *in isag. canon. l.* 3, *& in animad. ad Euseb.* Ubbo Emmius, *l.* 3. *rerum. chron.* Salien, *A. M.* 3753. Kepler, *in Rodulph. Tab.* Riccioli, *chron. reform. l.* 3, *c.* 11. *P. I.* Pagi, *dissert. de periodo græco romana.*

ANTIOCHE, ville d'Asie dans la Pisidie, avec archevêché, dans le patriarchat de Constantinople, à été autrefois assez considérable; mais aujourd'hui elle n'a que très-peu d'habitans. Les évêques de cette ville sont souvent nommés dans les conciles tenus dans les IV & V siécles. * Strabon. Pline & Etienne de *Bysance* en font aussi mention.

ANTIOCHE sur le Méandre ville de Carie dans l'Asie Mineure, avec évêché suffragant de Stauropolis. C'est celle que les Turcs nomment aujourd'hui *Tachiali*. Strabon dit que c'étoit de son temps une ville médiocre; qu'elle avoit un pont sur le Méandre, & un grand territoire de chaque côté de la riviere; que le pays étoit extrêmement fertile, & qu'il produisoit une très-grande quantité de figues. Il ajoute que le sophiste Diotrephes étoit natif de cette ville. * Strabon, *l.* 13. Bellon, *l.* 1, *c.* 105. Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ANTIOCHE, ville de la Comagène dans la Syrie, avec évêché, est située au pied du mont Taurus. Bellon dit qu'elle retient encore aujourd'hui son nom ancien. Strabon, Pline & Ptolemée en font mention. Elle étoit entre Antioche sur l Euphrate, & Anazarbe. * Strabon.

ANTIOCHE, dite aussi *Antiochetta* ou *la petite Antioche*, ville de Cilicie, avec évêché suffragant de Seleucie, étoit située près de ce fleuve, que les anciens ont nommé *Tragus*, environ à vingt-cinq lieues de sa métropole, & près de Selinunte, que les Turcs nomment aujourd'hui *Islenos*, vers la mer Méditerranée. * Etienne de *Bysance*.

ANTIOCHE sur l'Euphrate, ville de Syrie. Strabon & Ptolemée n'en parlent point; mais Pline en fait mention. *Oppida alluuntur Epiphania & Antiochia, quæ ad Euphratem vocantur.* C'est peut-être la même que les Syriens ont surnommée *Arados*, selon Etienne de *Bysance*. On voit le nom de cette ville sur le revers d'une médaille de l'empereur Severe. * Pline, *l.* 5, *c.* 24. Tristan, *comment. hist. P. II.*

ANTIOCHE, nom de dix villes dont Etienne de *Bysance* fait mention. D'autres en marquent jusqu'à douze. Quelques-unes sont peu importantes, & à peine sait-on le lieu où elles sont situées. Voyez le *dict. géogr.* de la Martiniere.

ANTIOCHE, de *Mygdonie*, *Voyez* NISIBE.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, dans le royaume de Popayan, aux Espagnols. C'est une petite ville peu considérable, à quinze lieues de Sainte-Foi, & environ à cinquante de la nouvelle Carthage, & à soixante de Popayan. * Sanson. Baudrand.

ANTIOCHIANUS (Flavius) fut trois années de suite préfet du prétoire sous l'empereur Claude II, & sous Aurelius; & consul sous Claude, l'an de J. C. 270. * Onuphre.

ANTIOCHIDE, concubine d'Antiochus *Epiphanes*. Ce roi lui ayant donné le revenu des villes de Tharse & de Mallo en Cilicie, les habitans ne le purent souffrir, & exciterent une sédition. Antiochus fut obligé de venir lui-même sur les lieux pour l'appaiser, l'an avant J. C. 170. * *II. Mach.* 4, 30.

ROIS DE SYRIE.

ANTIOCHUS I de ce nom, roi de Syrie, étoit fils de Seleucus *Nicanor*, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*. Les Grecs prodigues en noms magnifiques, le surnommerent Σωτὴρ, ou *le Sauveur*. Il accompagna son pere à la fameuse bataille d'Ipsus, contre Antigonus & Demetrius, l'an 301 avant J. C. Depuis, Antiochus divint amoureux de la reine Stratonice, sa belle-mere; & n'osant découvrir cet amour, tomba dans une fiévre lente dont personne ne connoissoit la cause. Erasistrate, fameux médecin, ou selon d'autres, Leptine, fameux mathématicien, observant que le poulx de ce prince étoit extrêmement déréglé lorsque la reine lui rendoit visite, connut sa maladie, & en avertit Seleucus son pere, lequel, pour sauver la vie à son fils, lui fit épouser Stratonice sa femme, & l'associa au gouvernement de son royaume. Seleucus fut assassiné par Ptolemée, dit *Ceraune* ou *Foudre*, la premiere année de la CXXV olympiade, 280 ans avant J. C. Antiochus lui ayant succédé, recouvra apres plusieurs combats, une partie des états que son pere avoit perdus les dernieres années de sa vie. Il fit depuis la guerre avec divers succès aux Bithyniens, & à Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, avec lequel il s'accorda. Il défit les Galates, peuples Gaulois établis en Gréce, que Nicoméde, roi de Bithynie, avoit envoyés courir sur ses terres: ce qui lui acquit le surnom de *Soter* ou *Sauveur*. Il mourut après un regne de dix-neuf ans, la quatriéme année de la CXXIX olympiade, 261 ans avant J. C. Il eut pour successeur son fils ANTIOCHUS, qui suit. * Justin. Polybe. Eusebe. Apppian. *in Syriac.* Sulpice Sévere.

ANTIOCHUS II, furnommé Θεός, ou *Dieu.* Ce nom lui fut donné par les Miléfiens, parcequ'il avoit fait mourir leur tyran Timarque. Il fuccéda à fon pere Antiochus *Soter*, & entreprit la guerre contre Ptolémée *Philadelphe*, Seleucus *Callinicus* & Antiochus *Hierax.* Elle ne fut terminée que par le mariage de Bérenice, fille du dernier, qu'Antiochus époufa, quoiqu'il eût déja deux fils de Laodicée. Ce procédé irrita fi fort cette reine, qu'elle forma le deffein de s'en venger fur fon mari infidéle & fur fa rivale. Antiochus qui l'aimoit, fongea à l'appaifer; & après la mort de Ptolémée fon beau-pere, il répudia Bérenice, & reprit Laodicée. Mais cette derniere ne s'affurant que foiblement fur le retour du roi; & craignant une feconde inconftance, le fit empoifonner. Enfuite elle fit mettre dans le lit d'Antiochus un certain Artemon qui lui reffembloit de vifage, & feignit que le roi étoit malade à l'extrémité. Les principaux officiers & les magiftrats d'Antioche vinrent lui rendre vifite, & le feint Antiochus leur recommanda fa famille, leur ordonna de mettre fur le trône Seleucus fon fils, qu'on furnomma *Callinicus.* Peu de temps après, Laodicée publia que le roi étoit mort, & lui fit faire des funérailles magnifiques. N'étant pas fatisfaite de cette vengeance, elle fit poignarder Bérenice, furnommée *Daphné*, dans le fauxbourg d'Antioche, avec le fils que cette princeffe avoit eu d'Antiochus. Mais fa cruauté ne demeura pas impunie; car elle fut tuée elle-même dans la guerre que Ptolémée *Evergetes* entreprit en faveur de fa fœur Bérenice. Appien s'eft trompé, lorfqu'il a cru que ces deux princeffes étoient fœurs. Le regne d'Antiochus le *Dieu* fut de quinze ans, & on l'empoifonna la troifiéme année de la CXXXIII olympiade, 246 ans avant J. C. Son fils Seleucus *Callinicus* lui fuccéda. * S. Jérôme, *fur Daniel*, *c.* 11, *v.* 6. Eufebe, *dans fa chronique*, & Genebrard, *l.* 2. Sulpice Severe, *l.* 2. Appian, *in Syriac.*

ANTIOCHUS, *Hierax* ou *l'Epervier*, qu'on ne met pas ordinairement entre les rois de Syrie, quoiqu'il en eût pris le titre, doit avoir ici fa place. Il étoit fils d'Antiochus furnommé *le Dieu* par les Miléfiens, & frere de Seleucus *Callinicus*, qu'il fuivit contre Ptolémée *Evergetes*, roi d'Egypte. Ce prince fut malheureux dans toutes fes entreprifes. Il tâcha d'enlever le royaume à fon frere, qu'il défit à Ancyre la troifiéme année de la CXXXIV olympiade, 242 ans avant J. C. mais les Gaulois, qui lui avoient fait gagner cette bataille, tournerent leurs armes contre lui. Il s'étoit racheté à prix d'argent, lorfqu'Eumenés le défit, lui & les Gaulois, & s'empara d'une grande partie de l'Afie. Dans cet accablement, rebuté par Ariamenes, roi de Cappadoce, il fut contraint de fe réfugier chez Ptolémée *Evergetes*, qui le fit arrêter. Il trouva moyen de tromper fes gardes, & de fortir de prifon par le fecours d'une maîtreffe de Ptolémée; mais il fut tué par des voleurs la feconde année de la CXXXVIII olympiade, 227 ans avant J. C. prefque en même que Seleucus fon frere mourut d'une chute de cheval. * Polybe. Juftin. *l.* 27, *c.* 3. Appian. *in Syriac.*

ANTIOCHUS III fils de Seleucus *Callinicus*, fuccéda fort jeune à fon frere Seleucus *Ceraune*, la feconde année de la CXXXIX olympiade, 223 ans avant J. C. On lui donna le nom de *Grand*, pour marquer nonfeulement les belles actions qu'il avoit faites à la guerre; mais encore parcequ'il aimoit la juftice. A fon avenement à la couronne, il écrivit par-tout, que s'il arrivoit quelque ordre de lui qui fût contre les loix, il défendoit d'y obéir. Molon & Alexandre, gouverneurs de la Perfe & de la Médie, voulant fe fervir de la conjoncture des affaires, réfolurent de s'ériger en fouverains dans leurs gouvernemens. Antiochus les défit après quelques années de guerre, l'an 220 avant J. C. & tourna fes armes contre Artabaze, qui lui demanda la paix. Enfuite il déclara la guerre à Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte. Il prétendoit avoir droit fur quelques-unes des provinces qui étoient dans les états de ce prince, & il efpéroit que fa vie voluptueufe lui donneroit le moyen de les recouvrer. Pour cela il fe mit en campagne à la tête d'une puiffante armée. Ptolémée fe prépara auffi à le recevoir. Après quelques légers combats, ils fe livrerent la quatriéme année de la CXL olympiade, 217 ans avant J. C. une fanglante bataille, près de la ville de Raphia dans la Cœlé-Syrie. L'armée d'Antiochus y fut entierement défaite, & il demanda une trève pour un an, que Ptolémée lui accorda. On fit enfuite la paix. Cependant Antiochus tourna fes armes contre Achée. C'étoit un de fes coufins qui s'étoit fortifié dans Sardes, ville de Lydie, & qui prenoit la qualité de roi des provinces au-delà du mont Taurus, dont il avoit été gouverneur. Pour ne rien négliger dans une guerre de cette importance, Antiochus fit alliance avec Attale, roi de Pergame, & alla affiéger Sardes l'an 216 avant J. C. Ce fiége fut long; & peut-être Antiochus eût-il été contraint de le lever, fi Achée n'eut donné dans le piége qu'un faux ami lui dreffa. Un certain Bolis, auquel il fe fioit, l'ayant tiré de fa fortereffe, le mena dans le camp d'Antiochus, qui lui fit couper la tête, & mettre à une potence fon corps coufu dans la peau d'un âne. Cela n'arriva que l'année fuivante, 217 ans avant J. C. Antiochus attaqua depuis les Médes & les Parthes, qui s'étoient révoltés contre fes prédéceffeurs; & après la mort de *Philopator*, profitant de la jeuneffe de Ptolémée *Epiphanes* fon fils, il entra dans fes états, & fe rendit maître de la Judée, de concert avec Philippe, roi de Macédoine, qui s'étoit ligué avec lui pour dépouiller ce jeune prince. Il donna depuis à Ptolémée fa fille Cléopatre en mariage; mais cette princeffe préféra les intérêts de fon mari à ceux de fon pere, qui recommença la guerre contre le roi d'Egypte. Ce dernier reprit la Judée. Mais l'an 196 avant J. C. Antiochus, qui avoit fait alliance avec les Juifs, s'empara de la Phénicie & de la Cœlé-Syrie, qu'il unit à fa couronne. Peu après il forma le deffein de réduire les principales villes de la Gréce afiatique; il fit affiéger Smyrne & Lampfaque, qui implorerent le fecours des Romains contre lui. Il avoit déja foumis la Cherfonèfe, & s'étoit emparé de Lyfimachie, capitale de la Thrace, lorfque des ambaffadeurs Romains le vinrent trouver à Selymbrie, & lui propoferent de reftituer à Ptolémée les pays qu'il avoit conquis fur lui, & de laiffer en paix les villes libres de la Gréce. Antiochus, indigné que les Romains vouluffent s'ériger en arbitres de l'orient, ne laiffa pas de pouffer fes conquêtes. Il étoit fur le point d'attaquer l'ifle de Chypre, lorfque fa flotte fut difperfée par une tempête. Cependant Annibal, qui s'étoit fauvé de Carthage, arriva en Syrie, & perfuada au roi Antiochus de faire la guerre aux Romains. Ce prince, après quatre ans de préparatifs, fe déclara ouvertement l'an 192 avant J. C. Il fut défait au détroit des Thermopyles par N. Acilius Glabrion, qui le contraignit de s'enfuir en Afie. L'année fuivante, 191 avant J. C. Polixenide, général de la flotte d'Antiochus, fut défait par C. Livius Salinator auprès de Phocée, & par Æmilius, auprès de Myonnèfe; & Antiochus lui-même fut vaincu fur terre par L. Scipion, furnommé depuis l'*Afiatique*, dans une grande bataille, près de Magnefie, ville de Carie. Il y perdit cinquante mille hommes d'infanterie, quatre mille de cavalerie, & 1400 prifonniers, felon Tite-Live. Juftin en compte dix mille. Sardes fut repris, & Antiochus prit le parti d'envoyer des ambaffadeurs pour demander la paix aux Romains, qui la lui accorderent, à condition qu'il fe contenteroit de régner au-delà du mont Taurus, & qu'il payeroit un tribut confidéra-

ble. Cette paix se fit l'an 189 avant J. C. Deux ans après il fut tué dans l'Elymaïde, où il étoit allé pour piller le temple de Jupiter Belus (les uns disent que ce fut dans un combat par les Elyméens, & les autres à table par ses courtisans) la seconde année de la CXLVIII olympiade, & 187 ans avant J. C. après un régne de trente-sept ans. Seleucus *Philopator* lui succéda. * Justin, *l.* 31 & 32. Strabon, *l.* 16. Tite-Live. Florus. Appien. Eusebe. S. Jérôme, *sur Daniel*, & Sulpice Severe, *l.* 2.

ANTIOCHUS IV, surnommé *Epiphanes*, c'est-à-dire, l'*Illustre*, & depuis *Epimanes*, comme l'appelle Polybe, c'est-à-dire, *le Furieux*, étoit fils d'ANTIOCHUS III, & frere de Seleucus *Philopator*. Il avoit été en ôtage à Rome où il s'étoit acquis l'amitié des grands, par d'extrêmes profusions. A son retour de Rome, après la mort de son pere Antiochus *le Grand*, il apprit à Athènes que Seleucus son frere aîné avoit été assassiné par Héliodore; & au préjudice de Demetrius, son neveu, & fils de Seleucus, il se mit sur le trône de Syrie, la premiere année de la CLI olympiade, 176 ans avant J. C. Il signala le commencement de son régne par l'injustice qu'il fit à Onias grand sacrificateur des Juifs, à qui il ôta le pontificat pour le donner à Jason, qui l'acheta à prix d'argent. Depuis ayant été sommé de rendre la Cœlé-Syrie à son neveu Ptolémée *Philometor*, il entra en Egypte l'an 171 avant J. C. & la subjugua presque toute entiere après avoir gagné une bataille, feignant de vouloir l'administrer pour Ptolémée son neveu. L'année suivante, il y fit un second voyage, pendant lequel il la ravagea; & ayant appris que Jason avoit voulu se saisir de Jérusalem, il assiégea cette ville, & la prit le 15 du mois appellé *Casleu*, qui répond à notre mois de novembre, l'an 143 des Seleucides, le troisiéme de la CLII olympiade, & 170 avant la naissance de J. C. Quatre-vingts mille hommes y furent tués, quarante mille faits prisonniers, & autant de vendus. Ce prince impie entra dans le sanctuaire; le temple fut profané, la statue de Jupiter *Olympien* fut mise sur l'autel du vrai Dieu, & on lui offrit des sacrifices. Antiochus emporta l'autel d'or, le chandelier, la table des pains de proposition, tous les vases sacrés, & tout l'argent du trésor. A son retour à Antioche, l'an 67 avant J. C. il fit mourir les sept freres Machabées avec leur mere, & le sage vieillard Eleazar; & tous les Juifs qui étoient dans ses états, se voyoient exposés au même traitement, si l'apostasie ne les en garantissoit. Cependant, Mathathias s'étant sauvé, avec cinq de ses fils, dans la petite ville de Modin dans la tribu de Juda, où il étoit né, leva des troupes, & fit la guerre aux gouverneurs qu'Antiochus avoit laissés dans la Judée. Après sa mort, Judas Machabée son fils défit trois généraux d'Epiphanes; & étant entré dans Jérusalem, il purifia le temple. Dans ce même temps, Antiochus voulant piller le temple de Persepolis (d'autres disent de Diane) dans l'Elymaïde, fut chassé avec perte des siens; & à son retour à Babylone, il apprit ce que les Juifs avoient fait. Ce qui le mit en une si étrange colere, qu'il jura de ruiner entierement Jérusalem; mais Dieu l'empêcha d'exécuter son dessein. Il fut frapé d'une plaie horrible, qui lui fit connoître la puissance du Seigneur; & il mourut la premiere année de la CLIV olympiade, la 49 des Seleucides, & 164 ans avant J. C. Il en avoit régné onze. L'écriture dit qu'il ne put obtenir la miséricorde qu'il demandoit les derniers jours de sa vie par ses larmes & par ses prieres, jusqu'à faire vœu d'être Juif. Polybe rapporte que ce Prince dépensa des sommes exorbitantes d'or & d'argent en délices & en bonne chere; qu'il avoit coutume, lorsqu'il étoit en humeur gaie, & un peu épris de vin, de prendre sur lui des sacs pleins d'argent, & de les répandre dans les chemins publics; & qu'en les répandant, il disoit, Que ceux à qui le bonheur en veut prennent leur part de cet argent. *Isthæc accipiant ii, quos sors fortunave huic commodo jampridem destinavit.* Il faisoit encore d'autres extravagances, selon le même historien: il s'avisoit quelquefois après s'être couronné de roses, & envelopé d'une casaque toute chamarée d'or, de roder de côté & d'autre à l'aventure, en portant dans les plis de sa casaque des cailloux qu'il en tiroit à mesure que quelqu'un passoit, pour les lui jetter à la tête. D'autres fois il lui prénoit fantaisie d'aller se baigner avec le commun du peuple dans les bains publics, & de s'y parfumer des onguens les plus précieux. C'est ce qui lui attira un jour le compliment d'un certain homme du peuple, qui lui dit, *Que vous êtes heureux, sire, de sentir si bon. Beatus es, ô rex, qui adeò bene oles. Je vous rendrai bientôt heureux*, repondit ce prince. En achevant ces mots, il fit répandre sur la tête de cet homme un vase appellé *bicongium*, mesure pour les liquides, contenant environ six pintes de Paris, plein d'un parfum des plus exquis. L'odeur s'en répandit en un moment si loin, & dans la place publique, & en plusieurs quartiers des environs, que le peuple par curiosité venoit au même endroit en affluence; & comme dans la foule l'on se pressoit l'un l'autre pour voir cette profusion extravagante, le parfum étant gras rendoit le pavé glissant, & plusieurs de ceux qui sortoient du bain tomboient à terre. Le roi pendant ce temps-là y prenoit un si grand plaisir, qu'il se pâmoit en éclats de rire: ensorte même qu'il en tomba de foiblesse. Polybe rapporte encore plusieurs autres traits de même nature touchant ce prince. Il eut pour successeur ANTIOCHUS *Eupator*, qui suit. * *I & II des Machabées*. Josephe, *l.* 12 *des antiq.* Polybe. Appien.

ANTIOCHUS V, dit *Eupator*, succéda à son pere ANTIOCHUS *Epiphanes* la premiere année de la CLIV olympiade, & 164 ans avant J. C. Son pere, un peu avant sa mort, avoit établi gouverneur du royaume, Philippe, qui étoit un de ceux à qui il se confioit le plus; il avoit mis entre ses mains sa couronne, son manteau royal & son anneau, pour les porter à son fils; & il lui avoit recommandé de prendre un grand soin de son éducation & de son état, jusqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner lui-même. Philippe résolut de s'emparer de l'autorité souveraine: mais cependant Lysias fit couronner Antiochus *Eupator*, de la personne duquel s'étant emparé, il contraignit Philippe son concurrent de s'enfuir en Egypte. Lorsque Lysias fut resté seul maître des affaires, il entreprit de rendre les Juifs tributaires, attiré par des traîtres, qui avoient abandonné leur religion, pour gagner les bonnes graces d'Antiochus *Epiphanes*. Eupator par les conseils de Lysias, se croyant engagé de prendre leur parti, assembla une armée de quatre-vingts mille hommes de pied, & de quatre-vingts éléphans. Il vint dans la Judée, assiégea Bethsura; mais apprenant que Judas Machabée marchoit contre lui, il leva le siége. Judas le défit, lui tua douze mille six cens hommes, mit le reste de son armée en fuite, & le contraignit à demander une paix qui ne dura guères. Antiochus ayant levé une armée plus considérable que la premiere, prit Bethsura, & vint assiéger le temple de Jérusalem l'an 163 avant J. C. Il se vit bientôt contraint de prendre d'autres mesures; car la nouvelle qu'il eut que Philippe venoit de Perse à Antioche, pour se rendre maître de la Syrie, l'obligea de faire la paix avec les Juifs, afin de pouvoir résister à un ennemi plus dangereux. Il le trouva qui s'étoit rendu maître d'Antioche; & après l'en avoir chassé, il appaisa bientôt les troubles de Syrie. Dans le même temps Demetrius fils de Seleucus *Philopator*, qui étoit en ôtage à Rome, s'enfuit secretement, & vint en Syrie où il fit tuer Antiochus son cousin germain avec Lysias, la troisiéme année de la CLIV olympiade, 162 ans avant J. C.

J. C. Ainsi il se plaça sur le trône que son oncle Antiochus *Epiphanes* avoit usurpé sur lui. * *II & III des Machab.* Josephe, *antiq. Judaïc. l.* 12, *c.* 14 & 15. Justin, *l.* 34.

ANTIOCHUS VI, surnommé Θεός, ou *Dieu*, étoit fils d'Alexandre Balas, qui avoit passé pour fils d'Antiochus *Epiphanes*. Après la mort de Balas, Triphon, dit aussi Diodore, qui avoit été chef de son armée, vint trouver un Arabe nommé Malch, qui nourissoit Antiochus, lui fit part des mécontentemens que les soldats avoient conçus contre Demetrius, & se fit donner ce jeune prince, qu'il rétablit la premiere année de la CLIX olympiade, & 144 ans avant J. C. Ensuite il leva des troupes, défit Demetrius, prit Antioche, & fit la paix avec Jonathas pontife des Juifs. Triphon voyant Demetrius ruiné, pensa à se défaire d'Antiochus. Jonathas étoit le seul qui pouvoit s'opposer à ce dessein. Il l'attira adroitement dans la ville de Ptolémaïde, & l'y fit mourir. Ensuite, pour se défaire d'Antiochus sans danger, il fit entendre au peuple par ses médecins, qu'il étoit tourmenté de la pierre, & qu'il falloit le tailler. Ces bourreaux profiterent de l'occasion, & acheverent ce jeune prince dans cette opération. Triphon, se voyant défait de son pupille, prit le titre de roi, la seconde année de la CLIX olympiade, 143 ans avant J. C. * *II des Machab. c.* 13. Josephe, *l.* 13, *hist.* Appian. *de bello Syr.*

ANTIOCHUS VII, surnommé *Sidetes* ou *Chasseur*, étoit fils de Demetrius *Soter*. Craignant la colere de Triphon, il se cachoit dans la Syrie, en même temps que son frere Demetrius *Nicator*. Ce dernier étant allé mandier du secours chez le roi de Perse, fut mené à celui des Parthes, qui le retint, & lui fit épouser sa fille Rodogune. Cléopatre sa femme qui le sut, épousa son frere Antiochus *Sidetes*, la seconde année de la CLX olympiade, 139 ans avant J. C. Aussitôt après son mariage, il poursuivit Triphon, qui s'enfuit de la ville de Dara. Ce dernier ayant été tué à Apamée l'année suivante, laissa le royaume paisible à Antiochus *Sidetes*. Les Juifs gouvernés par Simon, lui avoient envoyé du secours dans cette guerre; il le refusa, rompit les traités qui avoient été faits avec eux, & leur fit la guerre. Il assiégea Jérusalem, & traita ensuite avec les Juifs, qui s'obligerent de lui payer tribut. En l'année 131 avant J. C. il déclara la guerre à Phraates roi des Parthes, lui demandant son frere Demetrius *Nicator*, dont les Parthes vouloient se servir contre lui : après trois victoires qu'il gagna, il s'empara de Babylone, assisté d'Hircan, grand pontife des Juifs. L'année suivante, il fut vaincu par Phraates, & abandonné de ses troupes dans ce combat, où il fut tué. Il laissa le royaume de Syrie à son frere Demetrius. Ce fut la onziéme année de son régne, la troisiéme de la CLXII olympiade, & la 130 année avant J. C. * Josephe, *l.* 13. Justin, *l.* 38. Appian. *de bello Syr. &c.*

ANTIOCHUS VIII, surnommé *Gryphus*, à cause de la grandeur de son nés, fait en bec de grifon, étoit fils de Demetrius *Nicator* & de Cléopatre. Cette reine tua d'un coup de fléche son autre fils Seleucus V, qui avoit pris le diadême contre sa volonté, la seconde année de la CLXIV olympiade, 123 ans avant J. C. *Gryphus* qu'elle plaça sur le trône, ayant su qu'elle lui avoit aussi préparé du poison, l'obligea elle-même de l'avaler. Il venoit de vaincre Alexandre surnommé *Zebinas*, & dans la suite il regna paisiblement pendant huit ans. Il épousa Typhene, fille de Ptolémée *Phiscon* roi d'Egypte. Josephe dit qu'Antiochus se voyant en possession du royaume de Syrie, auroit voulu faire la guerre aux Juifs; mais qu'il n'osa l'entreprendre, parcequ'il se vit attaqué par Antiochus *de Cysique*, son frere uterin, qui fit sa femme prisonniere, & la fit massacrer. Gryphus fut chassé de son royaume, où il rentra depuis, & soutint contre son frere une guerre de dix-huit ans, avec des succès assez inégaux, jusqu'à ce qu'il fut tué par Heracléon, en la quarante-cinquiéme année de son âge, la vingt-sixiéme de son régne, depuis la mort de son frere Seleucus, & la quatriéme année de la CLXX olympiade, 97 ans avant Jesus-Christ. * Josephe, *liv.* 13. *hist.* & *liv.* 1 *de bello Judaïc.* Justin. Appien, &c.

ANTIOCHUS IX, dit *le Cyzicenien* ou *de Cyzique*, parcequ'il avoit été nouri dans la ville de ce nom, étoit fils d'Antiochus *Sidetes*, & de Cléopatre, cousin de pere, & frere uterin de *Gryphus*, avec lequel il fut continuellement en guerre. Il assembla des troupes à Cyzique, l'an 114 avant J. C. & étant venu l'attaquer, il lui enleva Antioche, & l'obligea de prendre la fuite. Antiochus *Gryphus* revint à la charge, & leurs armes eurent des succès assez différens. Le Cyzicénien s'établit dans la Cœlé-Syrie, où il régna pendant la vie d'Antiochus *Gryphus*. Mais après sa mort, s'étant tué lui-même dans un combat où il fut vaincu; ou, selon d'autres, ayant été pris & massacré par Seleucus VI, fils de Gryphus, il laissa le royaume à ce dernier, la troisiéme année de la CLXXI olympiade, 94 ans avant J. C. * Josephe, *l.* 13. Justin. Appien, &c.

ANTIOCHUS X, surnommé *Eusebe*, c'est-à-dire, *le Pieux*, rentra dans les états de son pere Antiochus de *Cyzique*. Appien dit qu'on lui donna le surnom de *Pieux* par raillerie, parcequ'il avoit épousé Selené femme de son pere, & ensuite de son oncle *Gryphus*. Il vengea l'an 94 avant J. C. la mort de son pere, par la défaite de Seleucus qui fut brulé l'année suivante dans la ville de Mopsueste. Il résista encore avec assez de courage à ses cousins Antiochus, Philippe III, & Demetrius *Eucerus*, fils d'Antiochus *Gryphus*, qui lui faisoient la guerre à toute outrance. Mais après cela il ne vécut pas long-temps; car étant allé à Laodicée au secours de la reine des Galadiniens, qui avoient guerre contre les Parthes, il fut tué dans une bataille en combattant très-vaillamment, la seconde année de la CLXXII olympiade, 91 ans avant J. C. * Josephe, *l.* 13, *antiq. c.* 21, & *l.* 1 *de bello Jud.* Appien. Eusebe, &c.

ANTIOCHUS XI, fils d'Antiochus *Gryphus*, & frere de Seleucus VI, tâcha de réparer les pertes de ce dernier qui fut brulé à Mopsueste. Mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout; car après avoir pris Mopsueste avec son frere Philippe, ils furent défaits par Antiochus *Eusebe*. Antiochus se noya dans l'Oronte, en fuyant, la quatriéme année de la CLXXI olympiade, 93 ans avant J. C. * Josephe, *antiq. Judaïc. l.* 13, & *l.* 1 *de bello Jud.* Euseb. *in chron.*

ANTIOCHUS XII, surnommé *Denys*, cinquiéme & dernier fils de *Gryphus*, disputa le royaume de Damas à son frere Philippe, & fut tué en combattant contre les Arabes, vers l'an 91 avant J. C. la seconde année de la CLXXII olympiade. * Josephe, *l.* 13, *c.* 23 *de l'hist.* & *l.* 1, *c.* 4 *de la guerre.*

ANTIOCHUS XIII, fils d'Antiochus *Eusebe* ou le *Pieux*, fut surnommé l'*Asiatique*, parcequ'il avoit été élevé en Asie dans les plaisirs de l'oisiveté, pendant que la guerre désoloit ses états. Tigrane roi d'Arménie s'étoit établi dans la Syrie, à la priere même des peuples, que les désordres & les guerres continuelles de leurs princes avoient furieusement rebutés. Lucullus ayant défait Tigrane, la premiere année de la CLXXVIII olympiade, & 68 ans avant J. C. nomma Antiochus, roi de Syrie, pour l'opposer au roi d'Arménie. Mais Pompée, quatre ans après, le déposa, protestant qu'il ne donneroit point à la Syrie un roi qui s'étoit caché durant la guerre, & qui avoit cédé ses droits à un usurpateur. * Appian. *de bello Syr.* Justin. *l.* 4, *c.* 2, &c.

Rois de Comagène.

ANTIOCHUS, premier roi de Comagène, province de la Syrie, fut vaincu par Pompée après la défaite de Tigrane, roi d'Arménie, la quatriéme année de la CLXXVIII olympiade, & 65 ans avant J. C. mais ce vainqueur le traita avec beaucoup de générosité; & bien loin de lui ôter ses états il lui donna encore Seleucie ville de Mésopotamie. Par reconnoissance, Antiochus secourut Pompée dans la guerre civile contre César, & contre Pacorus roi des Parthes, que Labienus avoit attiré jusque dans la Syrie. Ventidius, général des troupes d'Antoine, vint l'assiéger dans la ville de Samosate; mais il se retira avec trois cens talens qu'Antiochus lui donna. Ce roi fut après appellé à Rome par Auguste, qui le fit condamner à mort dans le sénat, & le fit executer, l'an 28 avant J. C. pour l'assassinat commis en la personne d'un ambassadeur de son frere. * Dion, *l.* 52. Cicéron, *l.* 15 *de ses épîtres.*

ANTIOCHUS II, quatriéme roi de Comagène, remit la couronne dans sa famille après Mithridate II. Il mourut sous l'empereur Tibére, l'an 17 de J. C. & après sa mort, les nobles & la populace se diviserent en deux factions, les nobles voulant que leur pays fût gouverné en forme de province libre, & le menu peuple demandant un roi. Il eut Antiochus III pour successeur. * Josephe, *l.* 18 *antiq.* Tacite, *l.* 2.

ANTIOCHUS III, fils du précédent, & cinquiéme roi de Comagène, entra en possession de ce royaume, par la faveur de l'empereur Caligula, qu'il accompagna dans les Gaules. Dans la suite, en ayant été dépouillé, il y fut rétabli par l'empereur Claude. Il attaqua l'Arménie en faveur de Néron, qui lui en donna une partie. Il aida de ses troupes Vespasien, contre Vitellius, élevé depuis peu à l'empire, & persécuta fort les Juifs après la prise de Jérusalem. Enfin ayant été accusé par Césennius Petus gouverneur de Syrie, d'avoir fait alliance avec les Parthes, il alla de Samosate, avec sa femme & ses enfans, en Cilicie, pour se mettre à la merci de l'empereur, qui lui permit de se retirer à Lacédémone, & de-là à Rome, pour y vivre en personne privée, sans aucune dignité, l'an de J. C. 72. * Dion, *l.* 59.

ANTIOCHUS EPIPHANES, fils d'Antiochus III, roi de Comagène, combattit dans les troupes d'Othon contre Vitellius, & commanda celles que son pere envoya à Titus, fils de Vespasien, devant Jérusalem, l'an 70 de J. C. Antiochus son pere s'étant retiré chez les Parthes, il le suivit, & alla ensuite à Rome avec lui. Il refusa d'épouser Drusilla, fille d'Agrippa, roi des Juifs, parcequ'il ne put se résoudre à souffrir la circoncision. * Josephe, *l.* 7. Egesippus, *l.* 5.

ANTIOCHUS, lieutenant d'Alcibiade. Il attaqua mal-à-propos les Lacédémoniens, & fut défait avec grande perte des siens, sous la XCIII olympiade, l'an 408 avant J. C. * Xénophon, *l.* 2. Diodore, *l.* 13.

ANTIOCHUS, fils du plus considérable & du plus puissant des Juifs de la ville d'Antioche, accusa son propre pere & quelques autres des premiers de sa nation, d'avoir formé le dessein de mettre le feu à la ville durant la nuit, & nomma quelques étrangers, qu'il assura être complices de cette action. Le peuple en fut si fort ému, qu'il alla prendre les accusés de la ville dans leurs maisons, les traîna au théâtre, & les fit bruler; & peu s'en fallut qu'on n'exterminât tous les autres, parceque ce scélerat les animoit puissamment. Il ne se contenta pas d'avoir été traître à son pere, il le fut encore à Dieu: il quitta la religion des Juifs, embrassa celle des païens, & sacrifia à leurs fausses divinités. Il empêcha pendant plusieurs jours qu'on n'observât le sabbat, en obligeant les Juifs à travailler ce jour-là comme les autres. Cela arriva au commencement de la révolte des Juifs contre les Romains, 35 ans après la passion de J. C. * Josephe, *guerre des Juifs, l.* 7, *c.* 9.

ANTIOCHUS, seigneur Persan, célébre par sa probité. L'empereur Arcade étant mort en 408, pria Isdegerdes ou Isdigerdes, roi des Perses, de vouloir être le tuteur de son fils Théodose *le jeune.* Ce prince l'accepta; mais comme il ne pouvoit quitter ses états pour venir gouverner ceux de l'empereur, il donna cette commission à Antiochus, dont il connoissoit la prudence & la probité. Antiochus s'en aquitta très-bien. * Théophane, *hist. Miscell. l.* 13.

ANTIOCHUS, homme de basse naissance, & de peu de mérite, fut fait empereur à Palmyre sur la fin de l'an 272, si l'on en croit Zosime (*liv.* 2.) Voici ce qu'il en dit: Aurelien ayant pris Palmyre, & emmené Zénobie prisonniere, donna le gouvernement de la province à Marcellin, & laissa Saudarion dans la ville avec quelques troupes. Les naturels du pays, accoutumés sous les regnes d'Odenat & de Zénobie à l'indépendance, ne virent pas plutôt Aurélien éloigné d'eux, qu'ils penserent à se donner un autre empereur. Marcellin leur parut propre pour remplir cette place: ils la lui offrirent, mais il les amusa. S'en étant apperçu, ils le chasserent, égorgerent Saudarion, & revêtirent Antiochus de la pourpre. Aurélien en ayant eu avis, ne leur donna pas le loisir de se fortifier contre lui: il quitte la Thrace, marche rapidement vers Palmyre, la prend après un siége assez court, punit les factieux; & néanmoins trouve Antiochus si peu propre à être chef d'une révolte, qu'il le laisse vivre. Zozime, *l.* 1, *ch.* 60 & 61. Vopiscus, *in Aureliano.*

Hommes de Lettres.

ANTIOCHUS, fils de Xénophane, né à Syracuse, florissoit vers la XC olympiade, environ 420 ans avant J. C. Denys d'*Halicarnasse* assure qu'il ne fut pas un vulgaire écrivain. Il avoit composé en neuf livres une histoire de la Sicile, qu'il commençoit à Cocale, roi des Sicans, & qu'il continua jusqu'à son temps. Il avoit écrit aussi une histoire très-curieuse de l'Italie, qu'il assuroit avoir composée sur les monumens les plus sûrs & les plus dignes de foi. Plusieurs anciens citent divers endroits de cet ouvrage, & entr'autres, Festus, qui appelle mal-à-propos l'auteur Antigone. * Vossius, *hist. Grecs.*

ANTIOCHUS, d'Ascalon, philosophe stoïcien, fut un des maîtres de Cicéron, qui profita beaucoup de ses leçons, l'an 674 de Rome. Il avoit fait un traité très-subtil sur la secte académique, & il soutenoit que les stoïciens pensoient de même que les péripatéticiens sur la morale, quoiqu'ils parlassent différemment. Plutarque cite de lui un traité des dieux; & Etienne de *Bysance* ajoute qu'il fut un des ornemens de sa patrie, & qu'on lui donna le surnom de *Cygne.* Il avoit été disciple de Carneades. On le fait auteur d'une secte d'académiciens, appellée de son nom *Antiochienne*, qui renouvelloit en partie l'ancienne académie, mais s'approchoit aussi du stoïcisme. Il vécut long-temps, & se fit d'illustres amis à Rome, où Lucullus l'avoit attiré.

Diogène *Laërce* fait mention d'un autre Antiochus de *Laodicée*, qu'il dit avoir été un philosophe sceptique; & Athenée parle encore d'un autre, né à Alexandrie, qui fit une histoire des poëtes critiqués par les comédiens de la moyenne comédie. C'est peut-être le même qui publia une histoire des choses fabuleuses qu'on disoit être arrivées dans chaque ville, dont Photius fait mention. * Vossius, *hist. Grecs*, & *philosophes Grecs.*

ANTIOCHUS, sophiste d'Eges en Cilicie, vers l'an de J. C. 119, étoit disciple de Denys de *Milet.* Il avoit fait une histoire, dont Philostrate parle avec éloge, mais qui est perdue. On remarque qu'Antio-

chus employoit son bien à secourir sa patrie, & surtout à acheter des bleds pour ceux qui en manquoient. * Philostrat. *in vit. sophist.* Tillemont, *hist. des empereurs, l'an* 119.

ANTIOCHUS, Cilicien, & philosophe cynique, après s'être enrichi des bienfaits des empereurs Sévére & Caracalla, vers l'an 206 de J. C. se retira vers Vologèse, roi des Parthes. Caracalla redemanda Antiochus à Vologèse, qui fut obligé de le lui rendre. * Dion, *l.* 77.

ANTIOCHUS, évêque de Ptolémaïde en Phénicie, qui vivoit au commencement du V siécle, vint l'an 400 à Constantinople, lorsque S. Jean *Chrysostôme* en étoit absent; & il y prêcha avec tant de succès, qu'il en mérita le surnom de *Bouche d'or*, aussi-bien que S. Jean *Chrysostôme.* On dit que ce prélat faisoit servir la prédication de l'évangile à son ambition particuliere, & qu'il se retira chez lui chargé de biens & de présens. Sévérien de Gabales, à qui S. Jean *Chrysostôme* avoit confié le soin de l'église de Constantinople durant son absence, fit amitié avec Antiochus, & excella comme lui dans la prédication. Socrate & Sozomene accusent S. Jean *Chrysostôme* d'avoir appris avec quelque sorte de jalousie le succès des sermons d'Antiochus & de Sévérien. Depuis, Antiochus & Sévérien se joignirent à Théophile d'Alexandrie, à Acacius de Berée, & à Cyrin de Chalcédoine, & furent les persécuteurs de S. Jean *Chrysostôme*, dans le concile du Chêne, & auprès de l'empereur Arcade. Ce prince envoya même à ce saint un ordre conçu en ces termes : *Acacius, Antiochus, Sévérien & Cyrin ont pris sur leurs propres têtes votre condamnation. Ne différez donc pas de vous recommander à Dieu, & de sortir de l'église.* Théophile, Acacius, Antiochus & Sévérien, sont les quatre prélats que le saint récusa dans le même concile du Chêne, comme nous le voyons dans une de ses lettres, où, après avoir nommé les deux premiers, il ajoute : *Et qu'est-il besoin que je parle de Sévérien & d'Antiochus, dont les crimes sont si publics, que les théâtres mêmes en retentissent?* * Socrate, *l.* 6. Sozomene, *l.* 8. Pallade, *vit. S. Joan. Chrysost.* Baronius, *A. C.* 400 *& seq.*

Cet Antiochus est apparemment le même dont parle Gennade dans son ouvrage des écrivains ecclésiastiques. *Antiochus*, dit-il, *évêque, a composé un grand ouvrage contre l'avarice, & une homélie de l'aveugle-né, à qui le Sauveur du monde donna l'usage de la vûe.* Antiochus mourut sous l'empire d'Arcadius. * Gennade, *de script. eccles. c.* 20.

ANTIOCHUS, religieux dans la Palestine, & puis abbé de la laure de S. Sabas, qui vivoit dans le VII siécle, vers l'an 616, parle en plusieurs endroits, & sur-tout dans sa 107 homélie, de la prise de Jérusalem par Chosroës, roi des Perses, au mois de juin de l'an 614. Les églises y furent brulées, & le bois de la sainte Croix fut emporté par les ennemis de notre religion, qui emmenerent un très-grand nombre de chrétiens; & entr'autres, le patriarche Zacharie. Nous avons d'Antiochus divers ouvrages : *Pandectes divinæ script. in* 130, *distinctus in homilias, unà cum Exomologesi.* Le premier de ces ouvrages est dédié à Eustathius, supérieur du monastère d'Attaline, qui étoit auprès de la ville d'Ancyre. Géofroi Tilman, chartreux de Paris, a traduit de grec en latin ces ouvrages, dont le pere Fronton du Duc a depuis publié le texte grec. C'est ce que nous avons dans la bibliothéque des Peres. Le même Antiochus a aussi laissé un traité intitulé : *De vitiosis cogitationibus*, que Pierre Plantin de Flandre a traduit en latin. On ne doute pas que cet ouvrage ne soit de lui; car outre qu'il est dédié au même Eustathius, le manuscrit grec qui est dans la bibliothéque du Vatican, le lui attribue. * Baronius, *in annal.* Sixte de *Sienne, biblioth.* Bellarmin, *de script. eccles.* Gonsalve. Ponce de Léon, *in not. ad Physiol. S. Epiph. c.* 22. Possevin. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. de aut. eccl. des VII & VIII siécles.*

ANTIOPE, fille de Nyctée, qui regnoit dans la Béotie, fut aimée de Jupiter, dont elle devint grosse. Pour éviter le ressentiment de son pere, elle se réfugia à Sicyone, où Epopeus l'épousa. Nyctée se tua de regret, & ordonna en mourant à son frere Lycus de punir le crime de sa fille. Sicyone fut prise, Epopeus fut tué, & Antiope fut enfermée dans une prison, où elle accoucha d'Amphion & de Zethés, & où elle essuya de fort mauvais traitemens de la part de Lycus & de Dircé son épouse. Dans la suite, ayant trouvé moyen de s'échaper, elle se fit connoître à ses fils, qui pour la venger, tuérent Lycus, & attacherent Dircé aux cornes d'un taureau furieux. Elle périt dans ce supplice, & fut jettée dans une fontaine qui fut appellée de son nom. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *fab.* 7 & 8.

ANTIOPE, Amazone & fille de Mars, fut prise dans un combat par Hercule, & fut donnée à Thesée, qui l'épousa. Elle en eut un fils nommé *Hippolyte.* Quelques-uns disent qu'elle fut tuée dans une bataille près d'Athènes, en combattant pour Thesée contre les Amazones. D'autres disent que Thesée la tua lui-même, par ordre d'un oracle. D'autres enfin donnent le nom d'Hippolyte à l'Amazone, épouse de Thesée; & celui d'Antiope à la reine de ces femmes guerrieres, qui porterent leurs armes dans l'Attique. * Plutarch. *in Theseo.* Hygin, *fab.* 30 & 241.

ANTIOPIA, village de Palestine, *cherchez* ASOR.

ANTIOQUIEN (Flave) *cherchez* ANTIOCHIANUS (*Flavius.*)

ANTIPAPES. On donne ce nom à ceux qui prétendoient se faire reconnoître pour souverains pontifes, au préjudice d'un pape élu légitimement, & qui firent ainsi un schisme dans l'église. Voici ceux que l'on met de ce nombre depuis le III siécle jusqu'à présent.

I. Novatien, prêtre Romain, séduit par Novat, prêtre de Carthage, qui étoit venu d'Afrique à Rome, s'éleva contre le pape Corneille, élu l'an 251, & joignit peu de temps après l'hérésie au schisme.

II. Ursicin s'opposa au pape Damase, créé en 367. Il fut chassé de Rome, & relegué dans les Gaules.

III. Eulalius, animé par quelques prêtres & diacres séditieux, disputa le siége à Boniface I, élu en 418 : mais il en fut chassé par le commandement de l'empereur Honorius.

IV. Laurent, créé le même jour que le pape Symmaque, l'an 498, fit le schisme qui porta son nom. L'empereur Anastase, qui l'avoit fomenté par l'entremise de Festus, sénateur romain, fut excommunié dans le concile tenu à Rome par 115 évêques, si l'on en croit l'auteur du pontifical de Damase.

V. Dioscore, diacre, élu contre le pape Boniface II, en 530, mourut peu de temps après son élection.

VI. Pierre & Théodore, concurrens, favorisés, l'un par le clergé, & l'autre par l'armée de Justinien II, empereur, tinrent le siége pendant quelques jours, l'an 686; mais le clergé, le peuple & l'armée s'étant accordés en faveur de Conon, ils en furent chassés.

VII. Théodore & Paschal, concurrens, furent exclus par l'élection canonique de Sergius, l'an 687.

VIII. Théophylacte s'éleva contre le pape Paul I, élu en 757 : mais ce schisme ne dura que quelques mois.

IX. Constantin, frere de Toton, duc de Nepi, entra dans l'église de S. Pierre à main armée, se fit ordonner & déclarer pape, après la mort de Paul I, arrivée l'an 767, & tint le siége treize mois.

X. Philippe, moine, fut aussi déclaré pape par la faction de Waldipert, prêtre Romain, l'an 768.

XI. Zinzime s'opposa au pape Eugène II, élu en 824, mais il fut contraint de se retirer, ayant su que

l'empereur Louis *le Débonnaire* avoit envoyé son fils Lothaire à Rome, pour le réduire.

XII. Anastase s'éleva contre Benoît III, créé l'an 855.

XIII. Sergius contre le pape Formose, élu en 891.

XIV. Boniface usurpa le siége après la mort du pape Formose, arrivée en 896. Mais il en fut bientôt chassé par le pape Etienne VI, ou VII, qui fut intrus par Aldebert le *Riche*, marquis de Toscane.

XV. Léon disputa le siége à Jean XII, & à Benoît V, en 955 & en 964.

XVI. Grégoire fut élu contre le pape Benoît VIII, l'an 1012.

XVII. Sylvestre, dit III. & Jean, dit XX, que Benoît IX avoit eu pour ennemis, & à qui il abandonna le siége en le quittant lui-même volontairement, se désisterent de leurs prétentions, par l'entremise d'un prêtre nommé *Gratien*, & céderent à Grégoire VI, légitime pape, l'an 1044.

XVIII. Mincius, nommé *Benoît*, fut élu contre le pape Nicolas II l'an 1059, mais il se déposa lui-même.

XIX. Cadaloüs sous le nom d'*Honorius II* déclaré pape sans le consentement des cardinaux, & par la seule autorité de l'empereur Henri IV, s'éleva contre Alexandre II, élu en 1061, & tint le siége environ cinq ans.

XX. Guibert de Ravenne, sous le nom de *Clément III*, fut élu par les schismatiques au concile de Bresse, & s'opposa au pape Grégoire VII, créé en 1073.

XXI. Thibaut, nommé *Céleſtin II*, par quelques cardinaux, renonça bientôt à ses prétentions, & céda le pontificat à Honorius II, l'an 1124.

XXII. Pierre, fils de Léon Romain, élu par quelques cardinaux, se fit nommer *Anaclet II*, & tint le siége contre le pape Innocent II, créé en 1130.

XXIII. Octavien, élu par la faction de Pierre, fils de Léon, se fit nommer *Victor IV*, & usurpa le pontificat, qu'il occupa quatre ans, contre le pape Alexandre III, l'an 1159.

XXIV. Pierre, religieux de l'ordre de S. François, sous le nom de *Nicolas V*, fut élu à Rome, pendant que le siége étoit en France. Le pape Jean XXII, créé l'an 1316, le fit arrêter, & le tint prisonnier le reste de ses jours.

XXV. Robert commença le grand schisme, sous le nom de *Clément VII*, l'an 1378, & tint le siége à Avignon, contre le pape Urbain VI, & Boniface IX son successeur.

XXVI. Pierre de Luna, fut élu par ceux du parti de Clément VII, pour lui succéder, l'an 1394, & prit le nom de *Benoît XI, XII & XIII*, selon d'autres. Il tint le siége à Paniscola en Catalogne, près de trente ans, contre Boniface IX & ses successeurs.

XXVII. Gilles de Munion, Espagnol, chanoine de Barcelone, prit le nom de *Clément VIII*, créa quelques cardinaux de la faction d'Alfonse, roi d'Aragon, & usurpa le pontificat qu'il tint cinq ans, contre le pape Martin V, depuis 1424, jusqu'en 1429.

XXVIII. Amedée VIII, duc de Savoye, créé par le concile de Basle en 1439, prit le nom de *Felix V*, & tint le siége contre le pape Eugène IV, & contre Nicolas V, en faveur duquel il renonça l'an 1449. * Baronius, *in annal.* Sponde. Du Pui, *hist. du schisme.* Genebrard, *in Nicol. V.*

☞ ANTIPAROS, isle de l'Archipel, auprès & à l'opposite de l'isle de Paros, d'où lui vient son nom. Les anciens l'ont connue sous le nom d'*Oliaros*. Elle n'a que seize milles de tour, & produit assez d'orge pour nourir soixante ou soixante-dix familles enfermées dans un méchant village, à un mille de la mer. On y élit tous les ans deux consuls, quelquefois un seul, à qui on donne dix écus pour prendre soin des affaires de l'isle. Pour le spirituel elle dépend de l'archevêque Grec de Naxie. La plupart des habitans sont des corsaires François & Maltois, qui ne sont ni Grecs ni Latins. Ce qui rend cette isle remarquable est une grotte que l'on trouve au fond d'une caverne située à quatre milles du village, & à un mille & demi de la mer. On ne parvient à cette grotte que par un passage extrêmement difficile, & après avoir franchi des précipices qu'on ne peut éviter sans beaucoup de précautions. Cette grotte est ornée de quantité de congélations de marbre, qui forment des pyramides régulieres, & des ornemens aussi-bien formés que s'ils sortoient des mains de l'ouvrier. En 1673 M. de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, passa trois jours des fêtes de Noël dans cette grotte, accompagné de plus de 500 personnes, tant de sa maison que des gens du pays qui l'avoient suivi. Il y fit célébrer la messe de minuit, le jour de Noël 1673, & pour en conserver la mémoire, il fit graver cette inscription sur la base de la pyramide qui avoit servi d'autel : *Hîc ipse Christus adfuit, ejus natali die' mediâ nocte celebrato MDCLXXIII.* Depuis ce temps cette pyramide se nomme *l'autel*. On compte 150 brasses de profondeur, depuis la caverne jusqu'à l'autel, & autant depuis l'autel jusqu'à l'endroit le plus profond où l'on puisse descendre. M. de Tournefort a donné une description détaillée de cette grotte, dans son *voyage du levant*, t. 1, p. 71. Lett. V. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTIPAS, Juif fort judicieux, & des plus considerés de la ville de Jérusalem, qui voyant les maux dont les Juifs étoient menacés par la révolte des factieux, alla prier le roi Agrippa de se rendre à Jérusalem pour mettre le repos dans la ville. Il fut pris & tué par ces mêmes factieux. * Josephe, *guerre des Juifs.*

ANTIPAS Hérode, *cherchez* HÉRODE Antipas.

ANTIPAS, gouverneur d'Idumée, pere d'Antipater, & aïeul d'Hérode *le Grand.*

ANTIPAS, prince du sang d'Hérode, & garde du trésor public, fut massacré à Jérusalem par les Zélateurs, l'an de Jesus-Christ 67. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4, *c.* 11.

ANTIPAS (Saint) vivoit dans le premier siécle de l'église. Jesus-Christ lui-même l'appelle dans l'apocalypse son *fidéle témoin* ou *martyr*, & nous apprend qu'il souffrit la mort pour lui dans la ville de Pergame en Phrygie. Ce fut au plus tard sous l'empire de Domitien. S. Jean semble insinuer qu'il fut tué par l'épée. Cependant l'histoire de sa vie le fait évêque de Pergame, & rapporte qu'il fut renfermé dans un taureau d'airain tout ardent de feu dans lequel il fut consumé. Mais ces actes, quoiqu'anciens, n'ont nulle autorité. * *Apocal.* 2, 13. Baillet, *vies des saints*, 11 *avril.*

ANTIPATER, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, & son lieutenant dans la Gréce, mit à la raison les Thraces révoltés, secourut Mégalopolis contre les Lacédémoniens, qui l'assiégeoient, & les défit en bataille la 3 année de la CXII olympiade, & 330 ans avant J. C. La mésintelligence qu'il y eut entre lui & Olympias, mere d'Alexandre, fit songer à ce prince de lui ôter son gouvernement. Antipater, pour s'en venger, fit empoisonner ce roi l'an 324 avant J. C. Ensuite les Athéniens s'étant révoltés, Antipater s'opposa à leurs desseins ; mais ayant été battu & se sentant le moins fort, il se retira à Lamia, ville de Thessalie. Depuis, il appella à son secours Craterus Philotas, & Léonatus, gouverneur de la petite Phrygie. Tout cela se passa l'an 323 avant J. C. L'année d'après, avec le secours de Craterus, Antipater défit au mois d'août les Grecs dans la Thessalie, & fit la guerre aux Etoliens, avec lesquels il se réconcilia, pour s'opposer à Eumenés, qui étoit du parti de Perdiccas. Depuis, Antipater fut nommé tuteur du fils d'Alexandre ; mais ce ne fut pas pour long-temps : car il mourut sur la fin de la même année, qui étoit la 4 de la CXIV olympiade, & la 321 avant J. C. Son fils Cassander fut roi de Macédoine. Antipater avoit de l'esprit, aimoit les sciences. Il avoit été disciple d'Aristote. On dit que Jolaüs son pere l'avoit fait élever

avec beaucoup de soin, & qu'il laissa une histoire & deux livres de lettres. Après lui, Polysperchon fut tuteur des princes, & général de l'armée. * Quinte-Curce, *l. 6 & seq.* Arien. Justin. Plutarque, &c.

ROIS DE MACÉDOINE.

ANTIPATER, I de ce nom, roi de Macédoine, étoit fils de Cassander, auquel il succeda avec son frere Philippe la troisiéme année de la CXX olympiade, 298 ans avant J. C. Après la mort de Philippe, il fit la guerre à Alexandre son autre frere, & fit tuer sa mere Thessalonice, sous prétexte qu'elle l'aimoit plus que lui. Alexandre appella à son secours Demetrius, fils d'Antigonus, qui ne travailla que pour lui-même; car il fit mourir celui qu'il feignoit de secourir, & s'empara de ses états. Pausanias prétend que Demetrius s'étoit déja défait d'Antipater. Mais Justin nous dit que ce dernier fut tué par son beau-pere Lysimachus, roi de Thrace, la troisiéme année de la CXXI olympiade, 294 ans avant Jesus-Christ, après un regne de trois ans six mois, Lysimachus ne pouvant souffrir les reproches que son gendre lui faisoit de l'avoir trahi, en livrant à Demetrius la partie du royaume de Macédoine qui appartenoit à Antipater. * Pausanias, *in Bœoticis.* Justin, *l. 16.*

ANTIPATER II, roi de Macédoine, étoit fils d'un frere de Cassander. Ptolémée *Ceraune* ayant été tué la premiere année de la CXXV olympiade, 280 ans avant J. C. son frere Méléagre lui succeda, & soutint la guerre durant deux mois. Ensuite on proclama roi Antipater; mais après 45 jours de regne, on mit la couronne sur la tête de Sosthènes, qui étoit un vaillant capitaine. * Justin, *l.* 24. Polybe, *l.* 2. Pausanias, &c.

AUTRES PRINCES.

ANTIPATER, fils de Séleucus *Ceraune*, n'est pas mis au rang des rois de Syrie. Il commanda la cavalerie pour son oncle Antiochus *le Grand*, qui succeda à Séleucus, contre Ptolémée *Philopator*; & traita ensuite avec lui, pour la conclusion de la paix entre ces deux rois. Il suivit encore le parti de son oncle contre les Romains; & après la défaite d'Antiochus à Magnésie, 191 ans avant J. C. il obtint la paix de Scipion, & la fit confirmer par le sénat. * Polybe, *l.* 4. Tite Live.

ANTIPATER, Juif, fils de Jason, alla de la part de Simon Machabée, renouveller l'alliance de ceux de sa nation avec les Romains, l'an avant J. C. 144. * *I Machab.* XII, 16. XIV, 22.

ANTIPATER, Iduméen de nation, étoit fils d'Antipas, gouverneur de l'Idumée. Nicolas de Damas le fait descendre d'une des principales maisons des Juifs, qui revinrent de Babylone en Judée; mais Josephe soutient que cet auteur n'a avancé ce fait qu'en faveur d'Hérode, fils d'Antipater, que la fortune éleva depuis sur le trône des Juifs, & qu'Antipater étoit Iduméen, fils d'Antipas, gouverneur d'Idumée. Africanus assure qu'Antipas avoit été concierge du temple d'Apollon. Quoi qu'il en soit, Antipater étoit riche, habile, entreprenant, & ami d'Hyrcan, mais ennemi d'Aristobule, à qui sa puissance étoit devenu suspecte. Il persuada à Hyrcan de se retirer auprès d'Arétas roi des Arabes, qui s'entremit pour le rétablir dans le royaume de Judée. Depuis, il vint trouver Pompée de la part d'Hyrcan, & servit utilement Scaurus dans l'Arabie. Il avoit épousé une femme de qualité nommée *Cypros*, dont il eut quatre fils, Phazaël, le roi Hérode, Joseph, Pheroras, & une fille nommé *Salomée.* Par l'ordre d'Hyrcan, il assista César dans la guerre d'Egypte, & donna des preuves de sa valeur. Antipater étoit alors gouverneur de Judée. César lui assura cet emploi, & lui en offrit de plus considérables. Il donna le gouvernement de Jérusalem à Phazaël son fils aîné, & celui de Galilée à Hérode. Malchus qui se disoit ami d'Antipater, & qui avoit reçu de lui mille témoignages d'affection, l'empoisonna l'an 43 avant J. C. Hérode vengea cette mort, & bâtit en l'honneur de son pere la ville d'Antipatride. * Josephe, *l.* 14, *antiq. jud.* & *l.* 1 *de la guerre des Juifs.* Bayle, *dict. crit.*

ANTIPATER, surnommé *Gadias*, grand ami du roi Hérode *le Grand*, qui le fit pourtant mourir avec Delithée, Lysimachus, & Gostohare, pour un faux rapport que lui fit Salomée sa sœur. * Joseph, *l.* 14, *c.* 19 *des antiq.*

ANTIPATER, fils aîné d'Hérode, dit *le Grand*, qui l'avoit eu d'une femme Ascalonite nommée *Doris*, fut rappellé par son pere, qui le faisoit élever comme un particulier, & qui voulut l'opposer à ses fils Alexandre & Aristobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Antipater se servit de cette occasion, & irrita tellement son pere contre ces deux malheureux princes, qu'Hérode les fit enfin mourir. Après leur mort Antipater voulut avancer celle du roi pour regner en sa place. Hérode découvrit cette conspiration, dans le temps qu'il l'avoit envoyé à Auguste avec son testament, par lequel il le déclaroit son héritier. Il rappella d'abord ce fils ingrat, qui venoit d'accuser ses deux autres freres, Archélaüs & Philippe; il le convainquit de son attentat devant Varus, & le mit en prison. Ensuite il le fit mourir, lorsqu'il sut que sur le bruit qui couroit de sa mort, il avoit voulu corrompre ses gardes. Ce fut l'an 4 avant l'ére de Jesus-Christ. * Josephe, *l.* 14, 15, 16 & 17 *antiq. jud.* & *l.* 1 *de bell. jud.*

ANTIPATER, Samaritain, intendant de la maison d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, étant à la question, accusa son maître d'avoir mis entre les mains de Pheroras un poison mortel, que Theudion, frere de la reine Doris, avoit envoyé d'Egypte par Antiphilus, dans le temps que son maître se tenoit à Rome pour n'être pas soupçonné de ce crime. * Josephe, *antiq. l.* 17, *c.* 6.

ANTIPATER, fils de *Salomée* & mari de *Cypros*, fille d'Hérode *le Grand*, & de la reine Mariamne, étoit un homme très-éloquent, & ennemi mortel d'Archélaüs, contre lequel il plaida devant Auguste pour avoir le royaume de Judée. Ce prince ne décida rien alors. * Josephe, *ant. l.* 17, *c.* 12.

HOMMES DE LETTRES.

ANTIPATER de Tharse, philosophe stoïcien, a vécu vers la CLX olympiade, & 140 ans avant Jesus-Christ. On ne doute pas que ce ne soit le même dont Diogène *Laërce* a fait mention dans la vie de Zenon. Strabon le nomme entre les personnes illustres de Tharse; & Athenée lui attribue un traité *de la superstition*, & un *de la colere.* On croit que Panetius avoit été de ses disciples. * Diogène *Laërce*, *in Zenon.* Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 8 & 14. Vossius, *de hist. græc. l.* 3.

ANTIPATER de Sidon, philosophe stoïcien & poëte, vivoit sous la CLXI olympiade, l'an 136 avant J. C. Cicéron dit qu'il avoit beaucoup d'esprit; & Séneque le nomme entre les premiers auteurs de la secte des stoïciens. Il avoit été disciple de Diogène de *Babylone*; & Possidonius fut depuis le sien. Il en eut d'autres de grande considération, & enseigna à Athènes & ailleurs avec beaucoup de succès. Nous avons dans l'anthologie, vingt-deux épigrammes de sa façon. Il composa encore d'autres piéces de poësie: on lui attribue même l'invention de ces sortes de vers, que les anciens ont nommés *Tragi-iambes.* Il écrivoit avec une admirable facilité; aussi ne pouvant répondre de vive voix dans ses disputes avec Carnéade, il se contentoit de le faire par écrit; c'est pour cette raison que les Grecs le nomment *Crieur par la plume*, Καλαμβόας. Valere Maxime & Pline rapportent

une chose assez particuliere de lui ; c'est qu'il étoit attaqué tous les ans de la fiévre au même jour qu'il étoit né, & qu'il mourut au même jour.

Quelques auteurs ont mis deux Antipater de Sidon, l'un poëte, & l'autre philosophe ; & on a même confondu Antipater de *Sidon* avec ANTIPATER de *Tyr*, aussi philosophe stoïcien. Celui-ci vivoit en même temps, & fut ami de Caton d'*Utique*, qui apprit sous lui la philosophie des stoïciens. Il composa un traité des offices, c'est-à-dire, des devoirs de la vie civile. C'est lui qui débita le premier cette pensée si ingénieuse sur la fameuse Sapho, en l'appellant la dixiéme Muse, dans une fort belle épigramme qu'il fit à ce sujet. Il falloit qu'il eût la veine poëtique fort abondante, puisqu'il composoit une infinité de vers sur le champ. * Cicero, *l. 2 & 3 de offic. de orat. de divin. &c.* Séneque, *epist.* 92. Plin. *l.* 7, *c.* 51. Quintil. *l.* 10, *c.* 7. Val. Max. *l.* 1, *c.* 8 *de mirac. extern.* 16. Voss. *de hist. græc. l.* 3, *de poët. c.* 8, *& de philosophorum sect. c.* 19.

ANTIPATER de *Tyr*, philosophe stoïcien, *voyez* ANTIPATER de *Sidon*.

ANTIPATER (L. Cælius) historien Latin, a vécu du temps des Gracques, comme nous l'apprenons de Valere Maxime, c'est-à-dire, vers l'an 630 de Rome, & 124 avant Jesus-Christ. Il écrivit une histoire de la seconde guerre punique, dont Brutus fit un abrégé, comme le remarque Ciceron, qui parle souvent d'Antipater & de ses ouvrages. L'histoire n'étoit pas sa seule occupation ; il étoit encore jurisconsulte, mais il avoit plus d'éloquence que de savoir. L'empereur Adrien, qui avoit quelquefois le gout dépravé, préferoit L. Cælius Antipater à Salluste, comme il préferoit Ennius à Virgile. Riccobon publia quelques fragmens des ouvrages d'Antipater en l'année 1568, & Antoine Augustin y a joint depuis des fragmens de plusieurs historiens, imprimés à Anvers vers l'année 1595. * Cicero, *c. 26 in orat. c.* 12 & 69. Tite-Live, *l.* 31, 32, 36, 38 & 39. Spartian. *in Adrian.* Val. Max. *l.* 1, *c.* 7. Pomponius, *tit. de orig.* Rutilius, *in vit. jurisc.* Voss. *l.* 1, *de hist. lat. c.* 8. Marthakius, *de Rom. rerum script.*

ANTIPATER de Thessalonique, poëte Grec, a vécu du temps de l'empereur Auguste. Il écrivit diverses piéces en grec ; & nous en avons encore quelques-unes dans les recueils d'épigrammes grecques. * Suidas, *in ant.* Vossius, *de poët. græc. c.* 9, *&c.*

ANTIPATER, sophiste, natif d'Hieraple en Asie. Il avoit pour pere *Zeuxidéme*, homme de qualité & de mérite. Antipater étoit l'homme de son temps qui écrivoit le mieux une lettre. L'empereur Sévére le voulut avoir auprès de lui pour être son secrétaire ; & le donna pour précepteur à ses enfans Caracalla & Geta. C'est de-là que ses concitoyens le surnommerent le *précepteur des dieux*, Θεῶν Διδάσκαλον. Depuis, Antipater eut les honneurs du consulat, fut gouverneur de Bithynie, & préteur d'Hieraple. Il étoit dans cette ville l'an 212, lorsqu'ayant appris que Caracalla avoit tué son frere Geta, il en témoigna une douleur extrême. Il la fit même connoître à ce cruel empereur, en lui écrivant qu'il avoit perdu un œil & une main, & qu'il étoit au désespoir, qu'après n'avoir rien négligé pour leur persuader de s'aimer pour la gloire de l'empire, l'ambition leur avoit inspiré des sentimens si peu raisonnables. Il y a apparence que Caracalla, qui vouloit qu'on crût que son frere l'avoit forcé de le prévenir, ne fut point satisfait du compliment de son précepteur, & qu'il lui en témoigna même du ressentiment. En effet, Philostrate dit qu'Antipater ne voulut plus prendre de nouriture, & qu'il mourut âgé de 78 ans. Nous avons une médaille de Plautille, femme de Caracalla, où le nom d'Antipater est sur le revers. * Philostrate, *l.* 2, *in vit. sophist.* Tristan, *comment. hist. T. II.*

ANTIPATER (Gallus) historien Latin, qui a vécu sur la fin du III siécle, écrivit la vie de ce M. Aureolus Marius, qui fut élu empereur dans les Gaules du temps de Gallien ; mais il le fit avec des flateries indignes d'un historien. C'est ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, qui est le seul qui en ait parlé dans la vie de Claude. Il le nomme *ancillariorum & historicorum dehonestamentum*, & rapporte quelques passages de son histoire. * Tribell. Pollio.

ANTIPATER de Bostre, a fleuri vers la fin du V siécle. Il a composé une réfutation de l'apologie d'Eusébe pour Eugène, divisée en plusieurs discours. Il y en a un fragment rapporté dans les actes du second concile de Nicée, *acte* 5, *tom.* 7 *des conciles*, *pag.* 367, où il avoue qu'Eusébe savoit beaucoup de faits historiques ; mais il soutient qu'il n'étoit pas habile sur le dogme. Il le blâme d'avoir défendu les sentimens attribués à Origène, touchant la préexistence des ames, & la sujétion du Fils de Dieu à l'égard de son Pere. Léo Allatius fait mention d'un sermon de cet auteur sur S. Jean-Baptiste. * *I concile de Nicée.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du V siécle.*

ANTIPATRIDE ou ANTIPATRIS, ville de Phénicie, sur la côte de la Mer Mediterranée, à seize milles de Jaffa, vers le septentrion, est nommée autrement *Arsur* ou *Assur.* Ce n'étoit autrefois qu'un bourg appellé *Caphar Salama*, proche duquel Judas Machabée défit l'armée de Nicanor général de l'armée du roi de Syrie. Depuis, Hérode, surnommé *le Grand* ou l'*Ascalonite*, qui commença à régner plusieurs années avant la naissance de Jesus-Christ, voyant la beauté de ce lieu, y fit bâtir une ville, qu'il nomma *Antipatride*, en l'honneur de son pere Antipater. C'est là que l'apôtre S. Paul fut conduit de Jérusalem, par l'ordre de Lysias, gouverneur pour les Romains. Baudouin I du nom, roi de Jérusalem, se rendit maître de cette ville en 1101, & l'église fut érigée en évêché, sous l'archevêché de Césarée. Mais l'an 1265, elle fut prise par les infidéles, qui s'emparerent de la terre-sainte. * Doubdan, *voyage de la terre-sainte.*

ANTIPHANES, poëte comique, vivoit sous le regne d'Alexandre, à qui il lut quelques-unes de ses piéces de théâtre. Ce roi lui paroissant un jour y prendre peu de plaisir : *Prince*, lui dit le poëte, *il faudroit pour gouter ce genre de poësie, avoir fait des parties de débauche, & s'être plusieurs fois battu dans les lieux de joie.* C'est là en effet sur quoi roulent la plupart des comédies des anciens. Athenée, qui nous apprend cette particularité, *liv.* 13, cite plusieurs piéces d'Antiphanes, & Pollux quelques autres. Suidas dit qu'il étoit de Colophon, ce qu'Athenée assure aussi, *liv.* 7 ; qu'il mourut dans l'isle de Chio, âgé de 74 ans, & qu'il eut un fils nommé *Etienne*, qui embrassa la même profession.

ANTIPHANES, né à Bergé, ville ou bourg de la Thrace près de la Chersonnèse, est mis par Etienne de *Byzance* (*v.* Βέργη) au nombre des poëtes comiques ; mais ce que le même grammairien ajoute, qu'il écrivit des choses si incroyables, qu'on vint à dire proverbialement, qu'un homme bergaïsoit lorsqu'il débitoit des contes, fait voir qu'il fut auteur de quelques ouvrages en prose. On pouroit lui attribuer avec assez de vraisemblance le traité *de l'invention des choses*, cité sous le nom d'Antiphanes par S. Clément d'*Alexandrie*, (*lib.* 1. Στρωμ.) & un autre *des femmes publiques*, qu'Athenée emploie fort souvent (*lib.* 13.) On ne sait pas bien en quel temps il a vécu ; mais puisque Strabon (*lib.* 1.) assure qu'Eratosthènes l'avoit mis au rang des auteurs fabuleux, & qu'on ne pouvoit citer, il faut qu'il ait vécu au plutard sous les premiers successeurs d'Alexandre, temps où les fables furent extrêmement à la mode.

ANTIPHANES de Cariste dans l'Eubée, poëte Grec, a vécu du temps de Thespis, vers l'an 523 avant

J. C. Il y en a un autre de ce nom, natif de Smyrne ou de Rhodes, poëte de la moyenne comédie, & un autre Athenien, aussi poëte comique. * Athenée. Suidas. Vossius.

ANTIPHATES, roi des Lestrigons, peuples du *Latium novum*, en Italie, où est maintenant une partie de la Terre de Labour, dans le royaume de Naples, sur la côte de la mer de Toscane, étoit petit-fils de Lamus, qui bâtit la ville de Formies, proche de Gaïette. Ce fut lui à qui Ulysse envoya trois capitaines de sa flote, pour lui demander permission de descendre sur ses terres, afin de se rafraîchir; mais ce roi, qui étoit anthropophage, poursuivit ces trois envoyés, dont deux se sauverent, & le troisiéme fut dévoré par les barbares. Antiphates, avec ses gens, vint ensuite attaquer les vaisseaux d'Ulysse; & en y jettant quantité de pierres & de piéces de bois, il les coula à fond, à la réserve de celui d'Ulysse, qui prit le large. * Homere, *in odyss.* Ovid. *metam. l.* 14, *v.* 282.

ANTIPHERON, *Oretanus*, certain homme dont parle Aristote, qui s'imaginoit toujours qu'il étoit sa propre image. Séneque dit que c'étoit une maladie dont plusieurs personnes étoient affligées, & qui venoit de ce que leurs yeux étoient si foibles, qu'ils ne pouvoient pas pénetrer l'air voisin. Cette raison étoit assez bonne dans un temps où l'on ne savoit presque rien en matiere d'optique. * *Dict. angl.*

ANTIPHILE, grand ami d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, apporta d'Arabie le poison que Theudion lui avoit donné pour mettre entre les mains de Pheroras, afin de faire mourir le roi. Il fut puni de mort avec les autres. * Josephe, *antiq. l.* 17, *c.* 6.

ANTIPHILE, né en Egypte, peintre célébre, lequel entre plusieurs beaux ouvrages de sa façon, en fit un d'un jeune garçon, qui en se baissant souffloit le feu pour l'allumer; le feu sembloit augmenter à mesure qu'il souffloit, & la chambre paroissoit acquerir peu à peu de la lumiere au milieu de la nuit. Il étoit rival d'Apelles. * Pline, *l.* 35, *c.* 11. Lucien.

ANTIPHON, orateur Athénien, fils de *Sophile*, originaire du bourg de Rhamnus dans l'Attique, d'où on le surnomma *le Rhamnusien*. Il étudia sous son pere Sophile, & montra depuis la rhétorique à Thucydide, si l'on en croit Marcellin, dans la vie de cet historien, dont l'opinion semble être autorisée par la maniere dont Thucydide lui-même fait l'éloge d'Antiphon dans le VIII livre de son histoire; c'est aussi le sentiment de Suidas. La trop grande éloquence d'Antiphon l'avoit rendu suspect au peuple d'Athènes; ce qui l'obligea de ne parler que rarement en public: mais il se faisoit un plaisir de communiquer ses lumieres, & même de fournir des discours entiers à ceux qui devoient haranguer ou plaider. Personne avant lui, si l'on en croit Quintilien, ne s'étoit avisé de composer des piéces d'éloquence: ce qu'on doit entendre des plaidoyers seulement, selon Vossius & Plutarque même; puisque Gorgias, plus ancien qu'Antiphon, avoit écrit des harangues avant lui. Vossius se fondant sur un passage d'Hermogène, au II livre des idées, distingue deux Antiphons, l'un appellé *le Rhamnusien*, sous lequel Thucydide avoit étudié, & l'autre, qui n'avoit vécu que depuis, & qui s'étoit proposé Thucydide pour modéle. Quoi qu'il en soit, ce fut Antiphon *le Rhamnusien* qui introduisit la coutume d'enseigner & de plaider pour de l'argent: ce qui donna peut-être sujet à Platon *le Comique* de le peindre comme un avare, dans ses piéces de théâtre. Il avoit montré l'art de chasser la tristesse, & avoit cultivé la poësie, jusqu'à composer des tragédies. Mais depuis, il se donna tout entier à l'éloquence, & fut même le premier qui la réduisit en art, & qui en publia des préceptes. Thucydide le loue comme un homme très-éloquent; & Plutarque dit qu'il étoit exact dans sa maniere, énergique & persuasif, fécond en moyens, heureux à prendre le bon parti dans les conjonctures les plus douteuses, adroit à s'insinuer & à s'accommoder aux manieres & aux intérêts de ses auditeurs, & rigoureux observateur des bienséances: idée très-opposée à celle que nous en donne Platon dans son Ménexène, où il introduit Socrate, qui oppose Antiphon, comme un assez médiocre orateur, à la célébre Aspasie; sans doute parceque Socrate avoit souvent été attaqué & insulté par Antiphon. On est assez peu certain du temps & des auteurs de la mort de ce dernier. Les uns disent qu'aussitôt après que la domination des quatre cens eut été éteinte à Athènes, Antiphon étant accusé d'avoir eu part à son établissement, fut condamné par le peuple, qui fit jetter son cadavre hors des murs de la ville. Ainsi sa mort seroit arrivée la deuxiéme année de la XCII olympiade, & vers l'an 411 avant J. C. D'autres disent qu'Antiphon fut tué par ordre des trente tyrans, qui ne commanderent à Athènes que sept ans après. D'autres enfin ont écrit qu'Antiphon déja vieux, étant passé en Sicile, s'yattira l'indignation de Denys *le tyran*, qui le fit mourir. Son crime fut d'avoir critiqué les tragédies de ce prince, ou de lui avoir répondu un jour qu'il l'interrogeoit quel étoit le meilleur airain, que c'étoit celui dont étoient faites les statues d'Armodius & d'Aristogiton, faisant allusion à l'histoire de ces deux Athéniens, qui avoient détruit la tyrannie des Pisistratides. Outre les livres de rhétorique d'Antiphon, il avoit encore composé plusieurs discours. Plutarque lui attribue, outre cela, un traité des poëtes, qui passoit sous le nom de Glaucus de Rhége, & un livre touchant Hérodote. Laërce, dans la vie de Pythagore, cite un ouvrage d'Antiphon, de ceux qui se sont distingués par leur vertu; Athénée, un traité des Pans, & Origène, un traité intitulé *de la vérité*, où il combattoit la providence. * Plutarch. *de dec. orat.* Thucydides, *lib.* 8. Marcellin, *in vita Thucydidis.* Xénophon, *rerum memorabil.* Socrat. *l.* 1. Quintilien, *l.* 3, *c.* 1. Athénée, l. 9. Origène, *contra Cels.* 4. Vossius, *hist. grecs* & de *la nature de la rhétorique.*

ANTIPHON, *Antiphonus*, fils du roi *Priam*, qui accompagna son pere, lorsqu'il alla racheter le corps d'Hector à Achille. * Homere, *il. l. ult.*

ANTIPHUS & CTIMENE, freres & fils de *Ganyctor Naupactien*, tuerent en trahison dans le pays des Locriens le poëte Hésiode, parcequ'ils s'étoient persuadés faussement qu'il avoit parlé de leur sœur en termes infames: après quoi ils jetterent son corps dans la mer. Mais ces deux freres ne porterent pas loin leur crime; car ayant été découverts par le chien même d'Hésiode, qui les poursuivoit sans cesse, ils furent pris par les Locriens, très-sensibles à la gloire de ce poëte, & précipités vifs dans la mer; leur maison fut aussi rasée, ainsi que Solon le rapporte dans le *banquet des sept sages.* * Plutarque.

ANTIPOENUS, Thébain fort illustre, duquel les filles se tuerent pour le salut de leur patrie. * Pausanias, *l.* 9.

ANTIPYRENEES, c'est une branche des Monts Pyrenées. Elle commence au Val de Capsir, où sont les sources de l'Aude, & s'étend d'occident en orient jusqu'au lac de Salces sur la côte de la Méditerranée, séparant le Roussillon du Languedoc. On la nomme *Antipyrenées*, parcequ'elle est directement opposée à la partie des vrais Monts Pyrenées, qui sépare le Roussillon de la Catalogne. * Baudrand.

ANTIQUERA, *cherchez* ANTEQUERA.

ANTISSA, *cherchez* ANTESSA.

ANTIST (Vincent-Justinien) né à Valence en Aragon, entra dans l'ordre de S. Dominique, dans sa patrie, où depuis il fut prieur, & s'étant acquis un grand nom par ses écrits, mourut en 1599. On remar-

que que Jean de Ribera, archevêque de Valence, patriarche titulaire d'Antioche, honora ses obseques de sa présence; que ce fut l'evêque de Grasse qui y officia, & qu'Augustin Davila Padila élu archevêque de S. Dominique prononça son éloge funebre; ce qui fait voir que sa réputation étoit très-grande. Oldoin a prétendu qu'il étoit de la famille des Giustiniani de Gênes; & celui qui a donné la bibliothéque Barberine, prenant son nom *Antist*, pour une partie du mot *Antistes*, l'a mis au nombre des archevêques de Valence. Ses ouvrages sont en assez grand nombre: un *traité* assez gros *de logique*, dont il a été fait trois éditions; des *notes sur les opuscules de S. Vincent Ferrier*, en les faisant imprimer en 1591 à Valence; une *défense des images de sainte Catherine de Sienne*; une *relation de l'invention du corps de sainte Angline, & d'une petite partie des reliques de sainte Ursule*. Ces ouvrages sont en latin. En 1575 il publia en espagnol à Valence la *vie de S. Vincent Ferrier*, dont Jacques de la Magdeléne fit imprimer une traduction italienne en 1600 à Palerme. Il donna aussi en 1582, dans la même ville, la *vie de S. Louis Beltran*, qui n'étoit pas encore canonisé; & un Italien l'ayant traduite à Gènes, la fit connoître dès l'année suivante à l'Italie. En 1587, la *vie de S. Pierre Gonzales-Telmo* sortit encore de ses mains; mais il y fit depuis des additions qui ne parurent qu'en 1593. Enfin on a encore de lui un traité espagnol *de la conception de la Vierge*, qui fut imprimé en 1615 à Madrit, l'année suivante à Maillorque, & dont il s'est fait aussi des éditions à Huesca & à Valence; mais on ne fait en quel temps. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans les éditions de ces deux dernieres villes, on ne lit point ce qu'on trouve dans celle de Madrit, de la liberté que quelques prédicateurs se donnent de debiter de faux miracles, & que l'auteur condamne jusqu'à déclarer que ceux qui les débitent sont coupables de péché mortel. Il avoit travaillé à un traité *de l'origine & de la dignité du saint office*, qui devoit comprendre l'histoire de tous les censeurs de la foi; mais on ne sait ce que cet ouvrage est devenu. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

ANTISTHÈNE, né d'un pere de ce nom, qui étoit Athénien, & d'une mere Phrygienne, fut disciple de Socrate, & le premier instituteur de la secte des philosophes cyniques, que Diogène un de ses principaux auteurs rendit si célébre. Il vivoit sous la XCVI olympiade, vers l'an 396 avant J. C. Il fut disciple de l'orateur Gorgias, & s'attacha à Socrate. Après qu'il eut enseigné la rhétorique, & qu'il eut gouté la doctrine de ce dernier, on rapporte qu'il dit à ses disciples: *Allez, & cherchez un maître, pour moi j'en ai trouvé un.* Ayant aussitôt vendu ce qu'il avoit, & l'ayant distribué au public, il ne garda pour tout équipage qu'un manteau, & faisoit tous les jours plus de quarante stades pour aller trouver Socrate. Antisthène avoit son école au port de Pirée; mais depuis, les Cyniques s'atablirent dans un des fauxbourgs d'Athènes nommé *Cynosarges*. On croit même que c'est de-là que leur est venu le nom de Cyniques. D'autres en ont imaginé d'autres raisons. Ce philosophe avoit composé un ouvrage en dix volumes, comme nous l'apprenons de Diogène *Laërce*. Sa doctrine n'étoit point aussi épurée que celle des autres philosophes, néanmoins elle avoit du bon sens en certaines choses. Il ne s'attachoit qu'à la morale; mais la sienne étoit aigre & outrageante. Un jour on disoit à Antisthène, que la guerre emportoit les misérables: *Vous vous trompez*, répondit-il, *elle en fait plus qu'elle n'en emporte.* Il disoit souvent qu'il s'étonnoit de ce qu'on prenoit tant de soin pour nettoyer son corps, & qu'on n'en prenoit point pour nettoyer son ame. Comme on lui demandoit ce qu'il avoit acquis à philosopher, il répondit: *La facilité de m'entretenir moi-même, & de faire volontairement ce que les autres font par contrainte.* Il disoit que la plus nécessaire de toutes les sciences, c'étoit de désapprendre le mal, *Quænam esset disciplina maximè necessaria? mala, inquit, dediscere?* & que les ennemis étoient plus nécessaires que les amis, parcequ'ils reprenoient les défauts, & que les autres les flatoient. Plutarque lui attribue cette maxime de prudence, qu'il falloit s'approcher de la république comme du feu; ni trop près de peur de se bruler; ni trop loin de peur d'avoir froid: *Ad rempublicam accedendum est, ut ad ignem; neque nimis prope, ne uraris; neque nimis procul, ne frigeas.* Il répondit à un jeune homme qui vouloit se mettre sous sa discipline, & qui lui demandoit ce qu'il falloit apporter pour profiter de ses leçons, qu'il n'avoit besoin que d'un livre nouveau & de nouvelles tablettes; il entendoit par-là un esprit nouveau, & dégagé de tous préjugés; *libro novo & graphio, & tabellâ novâ, mentem indigitans.* Comme on lui demandoit un jour ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme dans la vie, il répondit que c'étoit de mourir; *felicem, dixit, mori.* Phlegon cite un ANTISTHÈNE, historien & philosophe peripatéticien; c'est peut-être Antisthène *le Rhodien*, dont Laërce fait mention dans la vie d'Antisthène *le cynique.* * Diogène *Laërce, l. 6. vit. phil.* Hesychius. Ausone, &c.

ANTISTHÈNE, dont fait mention Diogène *Laërce*, auteur qui sortit de l'école d'Héraclite. Il y en a eu encore un autre d'Ephèse, & un troisiéme de Rhodes, dont parle le même auteur.

ANTISTHÈNE, nom de quelques autres, cités par les auteurs anciens.

ANTISTIUS, surnommé SOSIANUS, poëte Latin, qui a vécu du temps de Néron. Il s'amusa à composer des vers contre cet empereur, & fut assez heureux pour n'en être puni que par l'exil. * Tacite, *l.* 13 & 16 *annal.*

ANTISTIUS, orateur, qui vivoit dans le II siécle, un de ceux à qui l'empereur Marc-Aurele Antonin confia l'éducation de son fils Commode. Mais ce prince profita très-mal des instructions que lui donna Antistius. * Volaterran, *anthropologia, l.* 4.

ANTISTIUS-LABEO, *cherchez* LABEO.

ANTITACTES, hérétiques ainsi nommés, parceque, quoiqu'ils avouassent que le dieu & le pere de l'univers étoit bon & juste, ils soutenoient néanmoins qu'une de ses créatures avoit semé la zizanie, & créé la nature du mal, dont il avoit infecté les hommes. Ils ajoutoient que les commandemens avoient été donnés par de méchans principes: c'est pourquoi pour venger leur pere, ils faisoient le contraire de ces commandemens. * Clément d'*Alexand. l.* 3. *Strom.* Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III premiers siécles.*

☞ ANTI-TAURUS, montagne de l'Asie mineure. Cette chaîne se sépare du mont Taurus, dont elle est une branche, à la source de la riviere de Cydne, & s'avance vers le septentrion oriental jusqu'à l'Euphrate, ayant au couchant la Caramanie, & au levant le Marasch. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTI-TRINITAIRES: c'est ainsi que l'on nomme en général tous ceux qui nient le mystère de la sainte Trinité. On donne néanmoins en particulier ce nom à ceux qui suivent les sentimens de Fauste Socin, & qui s'appellent autrement *Unitaires*. Nous avons un livre de C. Sandius, intitulé *bibliotheca Antitrinitariorum*, qui contient le catalogue des ouvrages des Unitaires. *Voyez* SOCIN.

ANTITUS, chapelain de la sainte Chapelle aux ducs de Bourgogne, comme parle du Verdier dans sa *Bibliothéque françoise*, a fait, dit le même, l'*Histoire d'Eurial & Lucrèce composée en latin en prose par Æneas Sylvius*, (depuis pape sous le nom de Pie II,) *& translatée en rimes françoises par M. Maître Antitus*, à Lyon, Olivier Arnollet, *in*-4°. sans date.

date. On lit dans la *Bibliothéque des Romans* (par M. l'abbé Lenglet) page 161, que ce livre fut imprimé vers 1500, & que l'histoire tragique qui en fait le sujet, est arrivée à Sienne en 1434. M. de la Monnoie écrivoit ce qui suit dans une lettre adressée à M. le président Bouhier, le 15 mars 1724. « Il est » aisé de voir qu'Antitus est un mot fait à plaisir. Tout » le commencement de la note sur le chapitre XI du » livre II de Rabelais, épuise à peu près ce qu'on » pouroit dire là-dessus: il y a seulement deux en- » droits à réformer, l'un où l'on présume qu'*Antitus* » est un mot de l'invention de Rabelais, ce qui n'est » pas; puisque dans la *Nef de Santé*, *in*-4° chez An- » toine Vérard, 1507, un personnage nommé l'E- » cuyer, dit: Quel maître *Antitus?* L'autre où l'au- » teur voulant marquer une méprise de Naudé, s'est » mépris lui-même: il a cru que (page 230 du *Mas-* » *curat* de la deuxiéme édition,) Naudé au lieu de » Arturus de Cressoneriis, devoit dire *Antitus*, par » rapport à l'épître: *Magistri Antiti de Cressonnieres* » *ad magistrum Josephum Quercetanum*, imprimée à » Basle en 1575, *in*-8°; mais il a depuis reconnu qu'il » y avoit un autre épître *Magistri Arthusii de Cresso-* » *nieriis*, imprimée aussi *in*-8° en 1611, & adressée » *ad dominum de Parisiis*, c'est-à-dire, à Henri de » Gondi, évêque de Paris, touchant son attestation » en faveur des jésuites. » Du Verdier est le seul qui parle d'Antitus, page 51 de sa *Bibliothéque françoise:* il y a un petit livre de 78 pages *in*-12, intitulé: *Continuation des grands jours interrompus d'Antitus, Panurge & Guéridon.* C'est un dialogue sur les affaires du temps: on y fait mention de Louis XIII, page 67. Il n'y a aucune date ni aucun fait dans tout le livre. * Voilà ce que l'on trouve sur ce sujet dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, pages 3 & 4. Ne pouroit-on pas conjecturer que la traduction d'*Eurial & Lucréce*, est celle d'*Octavien de S. Gelais*, mort évêque d'Angoulême en 1502? il est sur au moins que l'on a de ce prélat une pareille traduction imprimée, qu'il avoit faite dans sa jeunesse: il dit lui-même dans son *Séjour d'honneur*, page 293:

Quant au premier, le livre translatay
D'Euralius & de dame Lucresse,
Et qu'en françois de latin le gettay
Selon mon sens & ma rude simplesse,
Par le vouloir & pour la charge expresse
D'une dame qui ce me commanda, &c.

☞ ANTIVARI, ville de Dalmatie sur le golfe de Venise, en latin *Antibarum*, selon les modernes, & *Antiparos*, selon d'autres. Elle est nommée *Antivari*, parcequ'elle est à l'opposite de Bari dans la Pouille. Cette ville étoit le siége d'un évêché, lorsque le pape Alexandre II l'érigea en métropole l'an 1062: il lui donna dix suffragans, ce qui la rendit considérable. Sous les premiers rois de Dalmatie, l'archevêque d'Antivari tenoit le premier rang entre les prélats de ce royaume. Après la décadence de ce royaume, Antivari tomba au pouvoir des Vénitiens, & fut inutilement assiégée par les Turcs en 1538; mais ceux-ci l'ayant conquise dans la suite, les Vénitiens eurent à leur tour le chagrin de l'assiéger en 1648 sans la pouvoir reprendre; de sorte qu'elle est demeurée aux Turcs, qui la possédent encore. * La Martiniere, *dict. géogr.* Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ANTIUM, dite aujourd'hui *Antio Rovinato*, & *Anzio*, ville d'Italie, autrefois très-considérable, & aujourd'hui presque ruinée. Il y a eu le siége d'un évêché, qu'on a depuis transferé ailleurs. Elle a été la capitale des Volsques, avec qui les Romains eurent guerre pendant deux cens ans. Camille la prit sur eux, & enleva tous les éperons de leurs navires, qu'il fit mettre à Rome dans la place des comices ou assemblées, appellée à cause de cela *Rostra.* On donna cette ville aux vieux soldats prétoriens, & Néron y fit bâtir un fort beau port. *Antium*, dit Sueton, *coloniam deduxit à scriptis veteranis è pratorio, ubi & portum operis sumptuosissimi fecit.* Comme ceux qui parlent de l'origine des villes, ne manquent presque jamais d'y mêler quelques fables, on dit qu'un roi nommé *Antius* donna son nom à cette ville; & d'autres ont ajouté que cet Antius étoit fils d'Ulysse & de Circé. Cette ville dans les siécles suivans, devint très-célébre par un temple dédié à la Fortune. C'est pour cette raison qu'Horace nomme cette déesse, souveraine d'Antium.

O diva, gratum quæ regis Antium!

Auguste avoit un autel à Antium. C'étoit aussi la patrie de l'empereur Néron, qui rétablit cette ville, & qui y fit bâtir plusieurs palais. Adrien y en avoit un, comme nous l'apprenons de Philostrate, & il se plaisoit fort à Antium. Cette ville a été depuis ruinée par les Sarasins: on ne sait pas précisément en quel temps; il y a apparence que ce fut dans le VIII siécle. M. Dacier croit qu'elle étoit située dans le même endroit où l'on a depuis bâti le bourg de *Nettuno*, qui a été long-temps à la famille Colonna; mais Magin place beaucoup mieux *Antio rovinato* (car c'est ainsi qu'il faut écrire) à l'orient, & à quelque distance de Nettuno. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. Strabon. Pline. Tite-Live. Tacite. Léandre Alberti, &c. Della Torre, évêque d'Adria, *de monumentis veteris Antii*, ouvrage plein d'érudition. La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTOINES, *Antonii*, famille illustre de Rome, que les généalogistes fabuleux faisoient descendre d'Anton fils d'Hercule. L'histoire romaine cite des Antoines de famille patricienne avec le surnom de *Merenda;* & d'autres Antoines de famille plébéienne, qui ont été postérieurs aux autres, & qui se sont rarement servi de surnom. Peut-être sont-ce deux familles différentes, ou plutôt ce sont deux branches d'une même famille, qui de patricienne a pu devenir plébéienne: changement qui n'est pas sans exemple. Quoi qu'il en soit, les patriciens, dont les historiens font mention, sont Titus Antonius Merenda, qui fut l'un des décemvirs, chassés avec Appius Claudius, & Sp. Oppius leurs collégues, l'an de Rome 304, & avant J. C. 450. Il s'exila volontairement, & perdit ses biens, qui furent confisqués. Q. Antonius Merenda fut tribun militaire, l'an 332 de Rome, & avant J. C. 422: cette dignité avoit été substituée en la place du consulat. La branche plébéienne fut fort féconde en grands hommes; & c'est d'elle, sans doute, que sortoit Marcus Antonius, colonel général de la cavalerie, sous le dictateur Publ. Cornelius. Nous allons parler de ses descendans dans les articles suivans, où nous remarquerons que la plupart furent aussi célébres par leurs infortunes que par leur naissance, & moururent de mort violente: ce qui a fait dire à Tacite en termes exprès, *que la famille des Antoines étoit illustre, mais malheureuse.* * Tite-Live, *l.* 3. Plutarch. *vit. M. Ant.* Bayle, *dict. critique.*

ANTOINE (Marc) appellé l'*Orateur*, se fit autant distinguer par son éloquence, que par ses grands emplois. Lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer pour l'Asie où il alloit en qualité de questeur, il apprit qu'on l'avoit accusé d'inceste devant le terrible Cassius préteur, dont le tribunal étoit surnommé *l'écueil des accusés.* Loin de se servir du privilége qui dispensoit les officiers absens pour le service de la république, de répondre aux accusations intentées contr'eux, il revint à Rome, & se justifia avant que d'en partir. Depuis il fut élu préteur; & la Sicile lui étant échue, il la délivra des corsaires qui infestoient ses mers. Quelque temps après il gouverna la Cilicie, en qualité de proconsul, & les victoires qu'il y remporta, lui firent mériter l'honneur du triom-

phe. En 653 de Rome, & 99 avant J. C. étant consul avec Aul. Posthumius Albinus, il s'opposa aux entreprises séditieuses de Sext. Titus tribun du peuple. On le créa censeur dans la suite, & il fut absous par le peuple du crime de brigue, dont l'accusoit un sénateur qu'il avoit cru devoir déposer. Quant à son éloquence, l'éloge qu'en a fait plusieurs fois Cicéron, suffit pour nous persuader qu'elle n'étoit pas commune. Il n'avoit rien négligé pour s'y perfectionner, & il plaida long-temps avec un succès extraordinaire. Cicéron & Valere-Maxime nous apprennent qu'il ne voulut jamais publier aucun de ses plaidoyers, de peur, disoit-il, qu'on ne pût le convaincre d'avoir avancé quelque chose dans une cause précédente, qui pût nuire aux autres qu'il auroit à plaider dans la suite. Cet habile orateur, dont la modestie relevoit les talens, fut proscrit & tué pendant les désordres qu'exciterent à Rome Marius & Cinna, & sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues : il fut pere de Marcus & de Caïus qui suivent. * Tite-Live. Cicero, *de orat.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Marc) fils de l'orateur, fut surnommé *Crétique*, à cause de la guerre de Crete qu'il entreprit étant préteur, & dans laquelle il échoua. Il en mourut de chagrin, & laissa de Julie sa seconde femme, Marc-Antoine le triumvir, Caïus-Antoine, Lucius-Antoine. Cet homme, dit Plutarque dans la vie de son fils, ne fit pas une grande figure dans la république, & il n'y exerça pas de grands emplois, mais il avoit une bonté extraordinaire, & étoit très-généreux. Julie sa femme ne voulant pas souffrir qu'il fit part de ses biens, qui étoient fort modiques, à ses amis, & lui voulant néanmoins en tirer un de l'embaras où il étoit, il s'avisa de demander un vase d'argent comme pour se faire la barbe, & lorsque le valet fut hors de sa présence, il donna ce vase à emporter à son ami. * Patercul. *l.* 2. Flor. *l.* 3.

ANTOINE (Caïus) frere du précédent, porta les armes sous Sylla, dans la guerre de Mithridate. Il fit beaucoup de concussions en Achaïe, & fut dégradé par les censeurs du rang de sénateur, tant pour cette raison que pour sa conduite déréglée. On le fit pourtant consul avec Cicéron, & il commanda l'armée qui fut envoyée contre Catilina, mais sans se trouver à la bataille où ce rebelle fut vaincu, l'an de Rome 691, & avant J. C. 63. Son prétexte fut une maladie ou feinte, ou vraie. Il fit ensuite la guerre en Macédoine, & fut vaincu par les Dardaniens. Ses exactions le firent citer à Rome, où il fut condamné & banni, quoique Cicéron eût entrepris sa défense. Son neveu Marc-Antoine le rappella dans la suite. Caïus n'avoit qu'une fille, que le même Marc-Antoine son cousin épousa, & qu'il répudia ensuite, l'accusant d'un commerce de galanterie avec Dolabella. * *Histoire romaine.*

ANTOINE (Marc) qui fut triumvir, étoit fils de Marc-Antoine *Cretique*, & de *Julie*, de la famille des Jules. Après la mort de son mari, elle se remaria à Lentulus, que Cicéron fit condamner à mort, pour avoir été de la conjuration de Catilina : ce qui semble être la source de cette funeste inimitié, qui fut entre le même Cicéron & Marc-Antoine. Celui-ci passa les premieres années de sa vie à Rome, où il eut avec le jeune Curion des liaisons qui ne lui firent pas honneur; & ensuite il se joignit à Clodius, célébre tribun du peuple, qui causa beaucoup de désordres; mais voyant que la fureur de cet homme étoit capable de perdre tous ceux de son parti, il se retira en Gréce, où s'exerçant aux armes, & en l'art de l'éloquence, il gagna l'estime de Gabinius, qui alloit commander en Syrie, & qui lui donna le commandement de la cavalerie. Antoine donna dès le commencement des marques de valeur & de conduite : il défit avec une poignée de gens Aristobule, qui fut pris dans le combat; & peu après ayant persuadé à Gabinius d'aller en Egypte au secours du roi Ptolémée, il se chargea de lui ouvrir les passages, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Sans entrer dans un plus grand détail, il suffit de dire qu'Antoine fit voir dans toute cette guerre autant de bonté & de clémence que de bravoure. Lorsqu'il fut de retour à Rome, Curion son ancien ami, l'ayant engagé dans les intérêts de César, lui procura la charge de tribun du peuple, & ensuite celle d'augure. Rome étoit alors partagée en deux factions : César gouverneur des Gaules, étoit le chef de la premiere; Pompée qui avoit été autrefois son ami, & qui avoit contribué à son élévation, en ayant conçu de la jalousie, avoit formé la seconde; & n'ayant point d'occasion de faire la guerre, il vouloit néanmoins avoir autant de troupes que son rival pour ne lui pas paroître inférieur. Marc-Antoine s'opposa d'abord à ce désordre avec beaucoup de force, & fit envoyer en Syrie les troupes de nouvelles levées; après quoi ayant lu dans le sénat, malgré l'opposition de plusieurs sénateurs, les lettres de César, où il exposoit nettement ses prétentions, & s'étant élevé cette question, si César devoit quitter son gouvernement, ou si c'étoit Pompée qui devoit quitter le sien; Antoine proposa de les faire quitter à l'un & à l'autre, ce qui plut bien à la plupart des sénateurs, mais ne fut pas du gout des consuls, tout dévoués à Pompée, qui ne voulurent jamais en faire un arrêt. Il y eut ensuite d'autres disputes sur les demandes de César, qui quoiqu'assez modérées, furent rejettées avec mépris; & Antoine qui les soutenoit toutes, ayant enfin été chassé hors du sénat par le consul Lentulus, & s'étant enfui dans les Gaules en habit d'esclave, César qui le reçut très-bien, se détermina aussitôt à la guerre civile. C'est ce qui a fait dire à Cicéron que Marc-Antoine a été la cause de la guerre civile, comme Hélène l'avoit été de la guerre de Troye : ce qui n'est pas fort juste. César reconnut les services d'Antoine aussitôt qu'il fut maître de l'Italie, en lui en laissant le commandement, pendant qu'il alloit combattre les lieutenans de Pompée en Espagne; ce fut alors qu'il découvrit tous ses vices, se livrant à la débauche, maltraitant tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, & n'ayant de considération que pour ses soldats. César qui le connoissoit à fonds, ferma les yeux sur ses défauts, & en fut encore mieux servi qu'auparavant. Antoine craignoit aussi peu les dangers, qu'il aimoit les plaisirs : pendant que Gabinius conduisoit par terre des troupes à César déja engagé dans la guerre en Gréce, prévoyant que ce secours seroit trop long, il s'engagea en mer dans une saison fâcheuse, eut le plaisir de voir périr presque toute la flotte ennemie qui le poursuivoit; & ayant pris Lisse, alla joindre César, du côté de qui il fit revenir deux fois la victoire qui échapoit. César de son côté lui donna une grande marque d'estime, en lui confiant à la fameuse bataille de Pharsale le commandement de l'aîle gauche. L'année suivante, qui étoit la 707 de Rome, & la 47 avant J. C. César s'étant fait créer dictateur, fit Antoine général de la cavalerie, & lui laissa encore le commandement en Italie, où il vécut comme il avoit fait auparavant. Il y arriva une chose qui mérite d'être remarquée. Dolabella jeune homme, ami d'Antoine, qui étoit alors tribun du peuple, s'étant mis en tête de supprimer toutes les anciennes dettes, ce qu'on appelloit *faire de nouvelles tables*, Antoine fut d'abord de son avis: mais entre ceux qui s'y opposoient & qui étoient les plus riches, il y en eut qui eurent l'adresse de lui persuader que sa femme, dont il est parlé dans l'article précédent, avoit un commerce de galanterie avec Dolabella : & il n'en fallut pas davantage pour le rendre contraire à la loi que ce jeune homme vouloit établir; il arma même contre lui, le chassa de la place publique, & tua quelques-uns de son parti, s'étant

fait autoriser par un arrêt du sénat. César de retour d'Egypte, lui témoigna son ressentiment de sa mauvaise conduite, en lui préférant Lepidus pour le consulat; & lui faisant encore de la peine en diverses rencontres, il l'obligea enfin à renoncer à ses débauches pour épouser Fulvia, veuve de Clodius, qui joignoit à beaucoup d'esprit une ambition démesurée. L'an 44 avant J. C. il le choisit pour son collégue dans le consulat; & lui donna encore d'autres marques d'estime. On dit qu'Antoine après la guerre civile se rendit quelquefois contraire à César, dans l'esprit de qui on voulut prendre de-là occasion de le perdre; mais que cet illustre Romain qui le connoissoit parfaitement, répondit que de gros hommes comme lui n'étoient pas dangereux, & qu'il y avoit plus à craindre de ces hommes minces, voulant désigner Brutus & Cassius chefs de la conspiration où il périt. Marc-Antoine leur donna sans le vouloir une raison plausible d'attenter à sa vie. Un jour qu'on célébroit la fête des Lupercales, sortant de l'usage ordinaire, il s'avisa de mettre un diadème autour d'une couronne de laurier, & montant au lieu où César vêtu de ses habits de triomphe regardoit la course, il voulut la lui mettre sur la tête; ce qu'ayant essayé de faire plusieurs fois, César se défendant toujours de la recevoir, & le peuple approuvant son refus par de grands cris, il l'alla mettre sur une de ses statues, d'où quelques tribuns du peuple eurent soin de l'ôter. Plutarque ajoute que les conjurés délibererent s'ils ne feroient pas mourir Antoine en même temps que César; mais que Brutus n'ayant pas été de cet avis, on se contenta de le retenir hors du sénat, pendant qu'on y perçoit de coups cet illustre Romain. Antoine affecta d'abord assez d'indifférence pour cette mort: Lépidus & lui reçurent chez eux dès le même jour Brutus & Cassius; & ayant eu soin de faire donner par le sénat un arrêt par lequel il étoit ordonné que personne ne seroit inquieté pour la mort de César, il parut avoir prévenu par sa prudence une guerre civile dont l'état étoit menacé. Mais après avoir encore fait d'autres démarches semblables, & procuré à Brutus & à Cassius des gouvernemens de provinces, il changea tout-à-coup, lorsqu'accompagnant les funérailles de César il vint à faire son éloge funebre; & il émut tellement la compassion de ceux qui l'entendirent, que plusieurs coururent sur le champ mettre le feu aux maisons des conjurés. Ce n'étoit peut-être pas son intention, mais ce coup augmenta beaucoup son pouvoir: tous les amis de César se joignirent à lui, & le regarderent comme leur chef. Calpurnia sa veuve lui confia ses trésors; & étant devenu en même-temps maître de tous ses papiers, il s'en servit pour disposer de tout à son gré. Cela ne dura pourtant pas long-temps. Cicéron lui opposa Octavianus, connu depuis sous le nom d'Auguste. Il fut contraint de quitter Rome; & ayant mis le siége devant Modène, où Decimus Brutus l'un des conjurés s'étoit retiré, il eut le déplaisir d'y voir son armée taillée en piéces par les consuls Hirtius & Pansa, ausquels Octavien s'étoit joint. Ce malheur fit voir de quoi Antoine étoit capable: réduit à prendre la fuite avec une poignée de gens, & manquant de toutes les choses nécessaires, il ne se découragea point, passa les Alpes; & n'ayant pu engager Lépidus son ancien ami à prendre ses intérêts, il eut l'adresse de débaucher ses troupes, & ensuite celles de Munatius Plancus, avec lesquelles étant rentré en Italie, il traita avec Octavien, & forma avec lui & avec Lépidus le célébre triumvirat, qu'ils cimenterent, pour ainsi dire, avec le sang de plusieurs grands hommes, Octavien ayant accordé à Antoine la tête de Cicéron*, à qui il devoit son élévation, pour pouvoir faire mourir Lucius César son oncle maternel; & Lépidus ayant consenti à la mort de l'un & de l'autre, pour faire consentir ses deux collégues à celle de Paulus son frere. L'année suivante, qui étoit la 712 de Rome, & la 42 avant J. C. Antoine & Auguste défirent Brutus & Cassius dans la Macédoine. Antoine ayant demeuré ensuite quelque temps dans la Gréce, où il se fit beaucoup aimer, passa peu après dans l'Asie Mineure, où s'abandonnant à son penchant pour les plaisirs, il souffrit que tous ceux qui y contribuoient pillassent impunément les peuples; ce qui devint encore plus insupportable, lorsqu'ayant appellé Cléopatre reine d'Egypte, qui étoit accusée d'avoir donné des sommes considérables d'argent à Cassius, au lieu d'examiner sa conduite, il se livra tout entier à son amour. Ces déreglemens, qui étoient d'autant plus hors de saison, que Labienus, resté du parti de Pompée, s'étant retiré dans le pays des Parthes, menaçoit les provinces de l'Orient, produisirent encore un autre mauvais effet; car Fulvia n'ayant pu imaginer d'autre moyen de séparer Antoine de Cléopatre, s'avisa de le brouiller avec Auguste; & ayant mis Lucius Antonius son beau-frere dans ses intérêts, elle arma assez puissamment pour obliger Auguste à entreprendre de la chasser, mais non pas pour pouvoir se maintenir. Cet artifice eut tout le succès qu'elle s'en étoit promis; Marc Antoine équipa une flotte de deux cens vaisseaux, & prit aussitôt le chemin d'Italie; mais avant qu'il y arrivât, Fulvia mourut à Sicyone, & on lui découvrit les vues de cette femme ambitieuse, ce qui le disposa à la paix, qu'on jugea à propos d'affermir par une alliance, en lui faisant épouser Octavia sœur d'Auguste, veuve de Caïus Marcellus. Ce fut dans ce temps-là-même que se fit le partage de tout l'empire entre les triumvirs. Lépidus qu'on considéroit peu, n'eut que l'Afrique: tout le reste fut retenu par les deux autres, & Antoine eut tout ce qui est au-delà de la mer Ionienne, c'est-à-dire, la Gréce, la Macédoine, l'Asie & la Syrie, ce qui l'engageoit à faire la guerre aux Parthes. Ventidius, homme de basse naissance, mais habile, en qualité de son lieutenant, avoit deja commencé à repousser ces barbares; & lorsqu'Antoine revenoit d'Italie, il remporta deux grandes victoires, dans l'une desquelles Pacorus fils du roi des Parthes fut tué: après quoi en ayant remporté encore trois autres de suite, il les resserra dans les bornes de la Mésopotamie. Mais Antoine ne sut pas profiter de ces avantages, & tous ses exploits se réduisirent à la prise de Samosate, à laquelle il fut contraint d'accorder une capitulation plus avantageuse, que celle qu'elle avoit demandée à Ventidius. On remarque que dans toute cette guerre il fut plus heureux par ses lieutenans que par lui-même, Sosius à qui il avoit laissé le commandement en Syrie ayant achevé de réduire ce pays, & Canidius ayant vaincu les rois d'Albanie & d'Ibérie, & porté le nom Romain jusqu'au Caucase. De retour en Gréce, Antoine se brouilla de nouveau avec Auguste, & entreprit de le détruire; mais Octavie les raccommoda, & peu après elle eut le déplaisir de se voir méprisée de celui à qui elle venoit de rendre un si bon service. Cléopatre qu'Antoine paroissoit avoir oubliée, étant venu le voir en Syrie, il poussa la passion pour elle jusqu'à lui donner la Phénicie, la Célé-Syrie, l'isle de Chypre, une partie de la Cilicie, de la Judée, & de l'Arabie; & il eut de cette femme deux jumeaux, qu'il appella l'un Alexandre, & l'autre Cléopatre. Cette passion fut la cause de tous les malheurs dont il fut accablé dans la suite. Ayant été obligé de se séparer de Cléopatre pour continuer la guerre contre les Parthes, il conserva toujours un empressement de la rejoindre, qui lui fit faire cent fautes, qu'il auroit évitées dans d'autres circonstances: il abandonna même toutes les machines destinées aux siéges, à la garde de dix mille hommes, que les ennemis égorgerent peu après. Il remporta à la vérité dix-huit victoires, soit en poursuivant l'ennemi, soit en se retirant; mais la plus considerable ne couta aux barbares que cent dix hommes,

dont trente furent pris par les Romains, pendant que ceux-ci au moindre déſavantage perdoient des trois & quatre mille hommes. Artabaſde roi d'Arménie contribua beaucoup à toutes ces pertes, en retirant ſeize mille hommes de cavalerie, accoutumés à la maniere de combattre des Parthes; & Antoine s'en vengea peu après, en l'attirant auprès de lui par de belles paroles & le dépouillant de ſes états; mais dans le même temps il négligea le moyen que le roi des Médes lui donnoit de recommencer la guerre avec avantage, en joignant ſes troupes aux ſiennes; & n'étant plus occupé que de ſon amour, après avoir triomphé à Alexandrie d'Artabaſde, ce qui étoit faire affront à la ville de Rome, il s'aviſa de déclarer publiquement Cléopatre reine d'Egypte, de Chypre, de la Lybie & de la Célé-Syrie. Il nomma en même temps Céſarion qu'elle avoit eu de Céſar pour ſon ſucceſſeur dans ſes états, déclara les deux fils qu'il en avoit eus rois des rois, donna à l'un le vain titre de roi d'Arménie & de Médie, à l'autre celui de roi de Cilicie, de Syrie & de Phénicie, leur fit prendre les vêtemens ordinaires à ce rang, & les fit eſcorter de gardes. Tout cela ſans doute étoit fort capable d'irriter les Romains contre lui; mais Auguſte craignoit toujours de ſe brouiller avec lui, & même ſon affection pour Octavie ſa ſœur n'auroit pas été capable de l'engager dans une guerre civile: ce fut Antoine lui-même qui la commença, & en voici les prétextes. Auguſte s'étant rendu maître de la Sicile après la mort de Pompée, ne lui en avoit pas fait part: il ne lui avoit pas rendu les vaiſſeaux qu'il lui avoit empruntés pour cette guerre: il avoit retenu toute l'Afrique, après en avoir dépouillé Lépidus: enfin il avoit partagé preſque toute l'Italie entre les ſoldats vétérans qui l'avoient ſervi, & n'avoit rien laiſſé à donner dans ce pays à ceux qui avoient ſervi en Orient. Auguſte ne manqua pas de réponſes; mais Antoine n'en étant pas ſatisfait, fit marcher auſſitôt dix légions ſous la conduite de Canidius; & s'étant mis en mer peu après avec une nombreuſe flotte, parut près à accabler ſon ennemi, qui ne s'attendoit pas à une pareille vivacité, & qui étoit perdu ſans reſſource, ſi Cléopatre n'avoit pas été de la partie. Cette voluptueuſe reine ayant mis pied à terre dans l'iſle de Samos, engagea Antoine à en faire de même; tous les rois d'Orient s'y attrouperent; tous les plaiſirs y accoururent en foule. Pendant ce temps-là Auguſte ſe prépara à la guerre, & ayant groſſi ſon parti de ceux que les mauvais traitemens de Cléopatre avoient obligé à abandonner Antoine, il fut bientôt en état d'aller au-devant de lui juſqu'au promontoire d'Actium. Ce fut en cet endroit que ſe donna la célébre bataille navale, qui rendit Auguſte maître de tout l'empire, le 2 ſeptembre de l'an 723 de Rome, 31 avant J. C. La victoire ne penchoit encore d'aucun des deux côtés, lorſqu'on vit ſe détacher de la flotte d'Antoine ſoixante vaiſſeaux, dans l'un deſquels étoit Cléopatre; ce qui déconcerta tellement le général, qu'abandonnant les ſiens, il la ſuivit, & ſe retira au promontoire de Tenare, ſans ſonger qu'il laiſſoit à terre dix-neuf légions, & plus de douze mille chevaux, qui n'avoient pas encore été attaqués. Antoine donna bientôt après une autre marque de déſeſpoir, lorſqu'ayant donné ordre à Canidius, qui commandoit les troupes de terre, de regagner l'Aſie par la Macédoine, il compta néanmoins ſi peu ſur de ſi grandes forces, que laiſſant un vaiſſeau chargé de toutes ſortes de richeſſes à ſes amis, il ſe ſépara d'eux avec larmes, & pria le magiſtrat de Corinthe de les mettre à couvert juſqu'à ce qu'ils puſſent fléchir la colère d'Auguſte. Ces foibleſſes déconcerterent tout ſon parti. Canidius prit auſſi la fuite, & les troupes abandonnées de leurs chefs ſe livrerent au vainqueur. Antoine ayant renvoyé Cléopatre en Egypte, alla en Lybie peu accompagné, & trouva que celui qui commandoit dans ce pays étoit entré dans les intérêts d'Auguſte; après quoi reprenant le chemin d'Egypte, il y apprit la perte de ſon armée, & l'infidélité d'Hérode & des autres rois d'Orient; ce qui lui ayant fait concevoir une violente haine de tous les hommes, il ſe retira dans une maiſon écartée pour y vivre, comme avoit fait autrefois le célébre miſanthrope Timon. A cette biſarerie en ſuccéda une autre: ſe regardant comme un homme près de mourir, & voulant ne pas perdre le peu de jours qu'il avoit à vivre, il retourna dans le palais; & ayant formé avec Cléopatre & avec d'autres une ſocieté de mourans, *commorientium*, il recommença à ſe divertir, juſqu'à ce qu'Auguſte fût aux portes d'Alexandrie. Antoine, qui avoit tenté inutilement de traiter avec lui, lui fit voir alors pour la derniere fois, que s'il lui étoit inférieur en toute autre choſe, au moins il entendoit mieux que lui le metier de la guerre; car il culbuta ſa cavalerie, & la repouſſa juſque dans ſon camp. Mais dès le lendemain même ſa flotte l'abandonna, & ſa cavalerie effrayée de cette déſertion, le laiſſa ſeul avec ſon infanterie, qui ne put tenir long-temps devant l'ennemi: de ſorte que ſe voyant ſans reſſource, & croyant que Cléopatre s'étoit tuée elle-même, comme elle le lui avoit fait dire, il s'enfonça un poignard dans le ſein, & mourut quelques heures après, n'étant âgé que de 56 ans, l'an 30 avant J. C. On ne peut diſconvenir que cet homme n'eût de grandes qualités: quoiqu'il aimât les plaiſirs, & qu'il s'y livrât tout entier dans l'occaſion, néanmoins avant que Cléopatre l'eût comme enchanté, il les quittoit ſans peine lorſque les affaires l'appelloient à elles: il ſavoit alors ſouffrir la faim, la ſoif, les incommodités des diverſes ſaiſons: il aimoit les ſoldats, & s'en faiſoit aimer: tendre & généreux ami, clément à l'égard de ſes ennemis, lorſqu'ils ne lui avoient pas donné des marques du dernier mépris, & qu'il leur voyoit du mérite. La mort de Cicéron l'a fait paſſer pour cruel, quoiqu'il ne le fût pas naturellement: ce célébre orateur l'avoit pouſſé à bout, & il ne pouvoit le laiſſer vivre, ſans s'expoſer à recommencer une guerre civile. En un mot, s'il avoit été moins voluptueux, il auroit pu paſſer pour un grand homme; & avec ce défaut il ne laiſſe pas de tenir ſon rang entre les hommes illuſtres. Il avoit épouſé en premieres nôces *Fadia*, ſa couſine germaine, & en ſecondes *Fulvie*, femme, comme on l'a vu, extrêmement hautaine, qui s'intrigua fort avant dans les affaires, & dont il eut entr'autres enfans, *Jules-Antoine*. La troiſiéme femme du triumvir, fut *Octavie*, dont il eut auſſi pluſieurs enfans. Elle étoit auſſi belle, & plus vertueuſe que Cléopatre, & fit tous ſes efforts pour réconcilier ſon frere & ſon mari; mais celui-ci ne fit que l'en mépriſer davantage. Plutarque a écrit la vie de Marc-Antoine fort au long. Cicéron l'a dépeint avec des couleurs bien vives dans ſa ſeconde Philippique. * Plutarch. *vit. Ant.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Caïus) frere du triumvir, ſervit ſous Céſar contre Pompée. Après la mort de Céſar ſous le conſulat de Marc-Antoine ſon frere, il fut envoyé en Macédoine, où il fut fait priſonnier par Hortenſius qui le livra à M. Brutus. Ce dernier le fit mourir, pour ſe venger des proſcriptions que le triumvirat exerçoit à Rome ſur ſes amis, l'an de Rome 711, avant J. C. 43, & Marc-Antoine vengea enſuite cette mort par celle d'Hortenſius, qu'il fit égorger ſur le tombeau de Caïus.

ANTOINE (Lucius) ſecond frere du triumvir, fut tribun du peuple, ſous le conſulat de ſon frere, & conſul l'an de Rome 713, & avant J. C. 41, temps auquel il triompha de quelques peuples des Alpes, plutôt par un faſte extravagant, qu'à cauſe d'aucune victoire qu'il eut remportée. Il prit les armes contre Octavien ou Auguſte, à la perſuaſion de Fulvie; mais s'étant enfermé dans Pérouſe, il y fut aſſiégé & fait

prisonnier. Auguste lui rendit depuis la liberté. * Plutarque. Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Marc-Jules) fils du triumvir & de Fulvie, se fit aimer d'Auguste, après la mort de son pere, & fut élevé de dignités en dignités jusqu'au consulat, l'an de Rome 744, & 10 ans avant J. C. Il épousa même Marcella niéce d'Auguste, & fut des plus avant dans la faveur de ce prince. Mais loin de reconnoître ses bienfaits, il fut l'un des adultères de sa fille Julie, crime qui fit condamner Antoine à la mort, ou qui l'obligea, selon quelques-uns, à se tuer lui-même. Il avoit composé un poëme héroïque, & quelques traités en prose. * Patercul, *l.* 2. Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (L. Jules) fils du précédent, fut relégué à Marseille, sous prétexte de l'y faire étudier: il y mourut, & fut inhumé solemnellement. Il y a apparence qu'il fut le dernier de l'illustre famille des Antoines. * Tacite, *annal. l.* 4, *c.* 44. Bayle, *dict. critiq.*

ANTOINE (Honoratus) tribun des prétoriens sous Galba, souleva ses soldats contre Nymphidius, qui vouloit s'emparer de l'empire. Nymphidius accourut au bruit des mouvemens qu'il avoit excités, & fut tué l'an de J. C. 68.

ANTOINE, capitaine Romain, qui commandoit dans Ascalon pendant la guerre des Juifs, les défit en deux combats, & leur tua dix-huit mille hommes, l'an de J. C. 68. * Josephe.

ANTOINE, capitaine Romain, qui au siége de *Jotapat*, étant allé dans des cavernes, pour en chasser quelques Juifs, qui s'y étoient réfugiés, en trouva un qui le pria de lui sauver la vie, & pour assurance de sa foi de lui donner la main. Antoine la lui tendit sans se défier de rien, & en même temps le Juif lui donna un coup de poignard dans l'aîne dont il mourut. * Josephe, *guerre des Juifs.*

ANTOINE (Marc-Antoine Julien) intendant de Judée, sous Vespasien, assista avec Tite au siege de Jerusalem. Peut-être est-ce cet Antoine Julien, qui, selon Minucius-Felix, en a écrit l'histoire, à moins que ce ne soit ANTOINE-JULIEN, qui étoit d'Espagne, & qui enseigna la rhétorique à Rome, vers le milieu du II siécle. Ce dernier a laissé quelques écrits de sa profession, & il est cité avec éloge par Aulu-Gelle, dont il étoit contemporain. * Josephe, *de la guerre des Juifs.* Aulu Gelle, *l.* 1, *c.* 4.

ANTOINE (Lucius) gouverneur de la haute Germanie, sous Domitien, ne pouvant plus souffrir ses cruautés, & les railleries qu'il faisoit de lui, se révolta, se fit déclarer empereur, & se saisit de l'argent qui étoit en dépôt pour le payement des troupes. Ce soulevement fit grand bruit à Rome, & Domitien fit marcher avec soi tout le sénat contre Antoine; mais il venoit d'être défait & tué par Lucius Maximus, selon Dion; ou par Appius Norbanus, selon le jeune Victor, l'an 89 de J. C. (Peut-être étoit-ce le même qui portoit ces quatre noms; au moins on voit une lettre de Domitien à Lucius Appius Maximus, & une inscription rapportée par Onuphre, qui attribue à Appius Maximus la gloire d'avoir achevé la guerre de Germanie.) Pendant que Maximus étoit aux mains avec Antoine, sur les bords du Rhin, les Allemans qui venoient au secours du dernier, parurent sur les bords du fleuve; mais il s'étoit tellement enflé tout à coup, qu'ils ne purent le passer. La tête d'Antoine fut portée à Rome, & exposée publiquement. * Dion, *l.* 67. Onuphre. *Fastes.* Tillemont, *hist. des emp. sous Domitien.*

ANTOINE (Primus Antonius) surnommé *Becco*, d'un mot gaulois qui signifie *le bec d'un coq*, naquit à Toulouse, & fut condamné comme faussaire sous Néron. Ce qui ne l'empêcha pas de parvenir dans la suite aux premiers grades militaires. Il fut un des plus grands capitaines de son siécle, au rapport de Corneille Tacite, & de ceux qui ont écrit l'histoire romaine. La plus éclatante de ses victoires fut celle qu'il remporta pour Vespasien, sur l'armée de l'empereur Vitellius proche de Crémone, après qu'Attius Varus eut engagé témérairement le combat sans son ordre, le 19 octobre de l'an 69 de J. C. Le même Tacite remarque qu'il n'étoit pas seulement courageux, mais aussi très-éloquent & fort adroit pour se faire aimer du peuple & de ses soldats. * C. Tacite, *hist. l.* 2.

ANTOINE. (Ordre de saint) Le R. P. Boudet, superieur de la maison de S. Antoine à Paris, nous a communiqué deux Mémoires sur cet ordre, l'un imprimé, l'autre manuscrit, tous deux de sa composition. Nous en allons faire usage ici. L'ordre de S. Antoine a pris naissance dans l'onziéme siécle. JOSSELIN Allemand, issu des comtes de Poitiers, de l'illustre maison de Touraine, étant allé à Constantinople au retour d'un voyage de la terre-sainte, que sa piété lui avoit fait entreprendre, demanda & obtint vers l'an 1070, qu'on lui fit présent des reliques de S. Antoine, qui avoient été transférées d'Alexandrie d'Egypte à Constantinople dès le huitiéme siécle. Dépositaire de ce trésor, il le portoit dans ses voyages, & dans ses expéditions militaires. C'étoit l'usage de son temps; mais il étoit abusif. Le pape & les évêques lui intimerent d'exposer plutôt ces reliques à la vénération publique dans un lieu décent. Il obéit, & choisit pour cela la petite ville de la Mothe-Saint-Didier, dont il étoit seigneur, & commença dès-lors à y jetter les fondemens de la magnifique église de S. Antoine, qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa beauté. Dans ce même temps, l'Europe fut affligée de ce fléau terrible, incurable à toute la médecine, que S. Thomas appelle *ignis infernalis*, qui est connu sous le nom de *Sidération*, ou de feu sacré, & qu'on a nommé *feu de S. Antoine*, parceque l'intercession de ce saint étoit le seul remede qui en arrêtât les funestes effets. On vint donc en foule à la Mothe-Saint-Didier pour réclamer la protection du saint; & beaucoup de prodiges s'y opéroient. Le nombre des malades qu'on y envoyoit devint bientôt si considérable, que faute de logemens, on étoit forcé d'en laisser une grande multitude exposée aux injures de l'air. GASTON, & son fils GÉRIN, deux riches gentilshommes d'une des premieres maisons de Dauphiné, touchés de la situation de ces malades, résolurent de pourvoir à leurs besoins, & ils y consacrerent leurs biens & leurs personnes. Sept autres gentilshommes de la province, animés par un si bel exemple, voulurent avoir part à leurs bonnes œuvres; tous firent bâtir, de concert, dans la petite ville de la Mothe, un Hôpital où ils reçurent tous les malades de l'un & de l'autre sexe, attaqués du feu de S. Antoine. C'est donc à ces illustres hospitaliers que l'ordre de S. Antoine est redevable de son institution. Ils en ont été en même temps les fondateurs & les premiers profès: les historiens fixent l'époque de cet évenement à l'an 1095, sous le pontificat d'Urbain II. Ce nouvel établissement devint aussi en peu de temps l'objet d'une pieuse émulation, & dès le XII siécle, cette société eut des établissemens en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Ecosse, en Hongrie, en Lorraine, en Savoye, en Piémont, & même au-delà des mers, comme à S. Jean d'Acre, à Constantinople, dans l'isle de Chypre, dans la Morée, & jusque dans l'Afrique. Gaston, en qualité de chef d'une entreprise que Dieu avoit favorisée d'un succès si heureux, fut obligé de prendre le gouvernement général des hospitaliers; on lui donna le titre de *Grand-Maître*; tous les autres établissemens reconnurent pour chef-lieu la petite ville de la Mothe, qui avoit déja perdu son ancien nom pour prendre celui de S. Antoine, qu'elle a toujours eu depuis. Toutes ces mai-

fons devinrent autant de commanderies, qu'on divisa en générales & en fubalternes : les générales relevoient immédiatement de celle de la ville de Saint-Antoine, dont le grand-maître étoit titulaire ; les fubalternes relevoient des générales. Les hofpitaliers s'affujétirent à une vie commune & uniforme ; & pour la marque extérieure de leur profeffion, ils mirent un *tau* grec fur leur habits ; c'eft cette marque que les chanoines réguliers de l'ordre de S. Antoine, leurs fucceffeurs, portent encore aujourd'hui. La forme que l'on vient de décrire, fubfifta pendant plus de deux fiécles. Dix-fept grands-maîtres fe fuccéderent les uns aux autres durant cet intervalle ; ils furent tous d'une nobleffe diftinguée : en voici les noms.

Noms des dix-sept premiers grands-Maîtres de l'ordre de S. Antoine.

I. Gaston, qu'Aimar Falco (2 part. ch. 33,) appelle *Vir nobiliffimus*.

II. Etienne, fon furnom n'eft pas marqué dans l'hiftoire de l'ordre de S. Antoine.

III. Nautelme de Soffrey.

IV. Guillaume de Roux, (*Guilielmus Rufi.*)

V. Pierre Soffrey, neveu de Nautelme de Soffrey, troifiéme grand-maître.

VI. Bruno de Sens.

VII. Falco.

VIII. Etienne II du nom : fon furnom ne nous eft pas connu.

IX. Falco de Matthionis.

X. Guillaume Soffrey.

XI. Ponce de Roux.

XII. Josselin de la Tour.

XIII. Guillaume de Parnanc.

XIV. Guillaume de Bonis.

XV. Guillaume-Daniel de Roux.

XVI. Etienne III. L'hiftorien n'affigne pas fon furnom, non plus que des deux autres du même nom. Peut-être qu'*Etienne* a été le nom propre de quelque famille noble de Dauphiné.

XVII. Aimon de Montagny, originaire de la Province de Lyonnois.

Il faut obferver que les gentilshommes qui fe confacroient au fervice des malades attaqués du feu de S. Antoine, ne deffervoient pas l'églife dans laquelle le corps de ce faint étoit confervé. Cette églife ne fut achevée que vers l'an 1119, par les foins de Guigues Didier, héritier & parent de Joffelin : elle fut confacrée par Callifte II, & confiée aux foins des Bénédictins, devenant un prieuré de leur ordre, lequel prieuré dépendoit de l'abbaye de Mont-Majour. Les chofes demeurerent en cet état jufqu'en 1297. Cette même année, Aimon de Montagny, dix-feptiéme grand-maître, confidérant que la maladie du feu de S. Antoine n'étoit plus fi fréquente ; que l'objet qui avoit donné lieu à l'établiffement des hofpitaliers, cefferoit peut-être un jour entierement, & que cette ceffation pouroit donner lieu à la diffipation de fon ordre, demanda au pape Boniface VIII une nouvelle forme de conftitution, qui, fans faire perdre de vue la fin primordiale de l'inftitut des hofpitaliers de S. Antoine, les attachât plus particulierement au culte divin, & aux fonctions eccléfiaftiques, qui font perpétuelles de leur nature. Le pape eut égard à cette demande, accorda aux hofpitaliers de S. Antoine, la qualité de chanoines réguliers de S. Auguftin, dont ils fuivoient déja la régle, confirma la tranfaction qu'Aimon de Montagny venoit de faire avec les Bénédictins qui lui cédoient le prieuré de S. Antoine, & unit à perpétuité à la maifon hofpitaliere, fondée par Gafton, l'églife & le prieuré, qu'il érigea en même temps en abbaye chef-lieu de l'ordre de S. Antoine. Cet ordre a reçu depuis ce temps un grand nombre de marques d'illuftration, dont on peut voir le détail, au moins en partie, dans Falco, hiftorien de cet ordre. Les abbés ayant fuccedé aux grands-maîtres, nous allons en rapporter une lifte hiftorique.

Noms des Abbés de l'ordre de S. Antoine, qui ont fuccedé aux grands-maîtres.

I. Aimon de Montagny, dernier grand maître, & premier abbé, mort en 1316. Il a été membre du confeil privé des dauphins ; & l'un de ces princes, à la réquifition des feigneurs de Dauphiné, l'établit en 1305, préfident des états en fa qualité d'abbé de S. Antoine, en l'abfence ou empêchement de l'évêque de Grenoble. Ses fucceffeurs ont joui de cet honneur dans toutes les affemblées des états, qui fe font tenues depuis cette époque.

II. Ponce d'Alerac, mort en 1328.

III. Guillaume Mitte, des comtes de Chevrieres, de Saint-Chaumont, élu en 1328, fut nommé chef du confeil delphinal, établi en 1337, par le dauphin Humbert II. Le parlement de Grenoble a fuccedé à ce confeil. La charte d'érection eft rapportée dans *l'hiftoire de Dauphiné*, par M. de Valbonnais, (tome II, tit. 84, p. 328.) Il mourut en 1342.

IV. Pierre Lobet, mort en 1369. Il contribua beaucoup par fes confeils à la donation que Humbert II dauphin de Viennois, fit de fes états, le 30 mars 1349, au roi Philippe de Valois.

V. Ponce Mitte de Chevrieres, neveu de Guillaume, mort en 1374.

VI. Bertrand Mitte, neveu de Ponce, mort en 1389.

VII. Gerenton de Châteauneuf, mort en 1409, & non dès 1405, comme l'a écrit Aimar Falco dans l'hiftoire de l'ordre. On trouve la preuve du contraire dans les archives de l'abbaye de S. Antoine.

VIII. Hugues de Châteauneuf, mort en 1417. Cet abbé fut employé dans le confeil du roi, à caufe de la réputation qu'il s'étoit juftement acquife par fa vertu & par fa fcience. C'eft fous fon gouvernement que la république de Florence donna à l'ordre de S. Antoine une marque finguliere de fon affection, par un decret folemnel de l'an 1412, par lequel elle déclare qu'elle prend fous fa protection fpéciale les perfonnes & les biens de cet ordre, avec défenfe à tous & un chacun des citoyens, de propofer rien de contraire à leurs intérêts, & cela fous des peines griéves contre les contrevenans. L'empereur Sigifmond, par un diplome de l'an 1415, accorda auffi de grands priviléges audit ordre, en confidération du mérite éminent de Hugues de Châteauneuf.

IX. Falco de Montchenu, mort en 1418. Il fut l'un des plus habiles théologiens de fon temps. Avant qu'il fût abbé, le chapitre général l'avoit nommé fon député conjointement avec Robert de Saint-Aignan, pour affifter au concile de Conftance.

X. Arthaud de Grandval, mort en 1427. Le pape Martin V qui l'eftimoit, ayant fait un voyage à S. Antoine, après qu'il eut été élu dans le concile de Conftance, lui laiffa en partant fon bufte en marbre.

XI. Jean de Poley, mort en 1438. C'eft fous fon gouvernement que le roi Charles VII vifita en 1434 l'abbaye de S. Antoine. Il avoit affifté en 1431 au concile général de Bafle.

XII. Humbert de Brionne, ou de Brion, mort en 1459. Le pape Callifte III confirma, durant fon gouvernement, les priviléges & prérogatives de l'ordre de S. Antoine, Eugène IV lui avoit donné le pouvoir d'établir dans l'églife de S. Antoine deux grands pénitenciers, pour abfoudre les pélerins de tous les cas réfervés.

XIII. Benoît de Montferrand ; le pape Paul II le nomma à l'évêché de Conftance, dont il ne prit point poffeffion, & enfuite, vers 1469, à l'archevêché de Tarentaife.

XIV. Jean Joguet, ambaſſadeur de France à la cour e Rome, fut élu en 1471, & mourut en 1482. Sous on gouvernement le roi Louis XI viſita l'abbaye de . Antoine, à qui il fit de grands biens. Le pape Sixte IV près avoir confirmé les priviléges de l'ordre, adreſſa ne bulle à l'abbé, où il déclare qu'on doit regarder les ommanderies de S. Antoine comme des dignités; & u'en conſéquence, les commandeurs pouront être ommés commiſſaires apoſtoliques, pour prendre onnoiſſance des affaires, dont l'examen leur ſera renpyé. Le même pape confirma les ſtatuts faits par le hapitre général de l'ordre en 1476.

XV. Antoine de Brionne, neveu de Humbert, ort en 1490.

XVI. Antoine de Roquemaure, mort en 1493: le i Charles VIII l'avoit nommé ſon ambaſſadeur aurès du ſaint-ſiége.

XVII. Pierre de l'Aire, mort en 1495, l'année ême de ſon élection. N'étant encore que grandieur de l'abbaye de S. Antoine, il eut une place de onſeiller au parlement de Grenoble, dont le roi lui corda des lettres-patentes.

XVIII. Théodore de Saint-Chaumont, fut preier miniſtre des ducs de Lorraine René & Antoine n fils. En 1502, ſous ſon gouvernement, l'empeur Maximilien I ordonna par un decret impérial, ue l'ordre de S. Antoine ſe ſerviroit à l'avenir pour rmoiries de l'*Aigle éployée de ſable en champ d'or*, ortant un autre écuſſon chargé d'un *Tau d'azur, auſſi champ d'or : ut inter cæteros chriſtianæ religionis ornes dignoſceretur; & omnes gentes ordinis Antoniani blimitatem & claritatem intelligerent* : ce ſont les teres du diplome. Théodore de Saint-Chaumont fit un oyage à Rome, où le pape Léon X le reçut avec eaucoup de diſtinction. Paſſant par la Mirandole, le ıc François Pic lui fit préſent d'un manuſcrit conteant ſept lettres de S. Antoine, qui n'avoient point core paru : l'abbé les communiqua à Symphorien hampier, qui les donna au public avec des notes de ſa çon. Cette édition eſt de 1516 *in*-4°. à Paris. Théore fut auſſi inquiſiteur de la foi. Il mourut en 1527.

XIX. Antoine de Langeac, mort en 1537. C'eſt us ſon gouvernement que François I viſita en 1533 abbaye de S. Antoine; & qu'Aimar Falco, commaneur de la maiſon de S. Antoine de Bar-le-Duc, a rit l'hiſtoire de l'ordre, imprimée en 1534.

XX. Jacques de Joyeuſe, doyen de la cathédrale Puy en Velay, mort en 1542.

XXI. François de Tournon, cardinal, miniſtre état ſous les rois François I, Henri II, François II, Charles IX. Ses grandes occupations lui firent abquer le gouvernement de l'ordre, quelques années rès ſon élection.

XXII. François de Langeac, frere d'Antoine, vit commencement des déſordres que le calviniſme uſa en Dauphiné, & qui fit un dommage conſidéble à l'abbaye de S. Antoine, & à l'ordre même. Il ourut vers l'an 1562.

XXIII. Louis de Langeac, neveu de François, fut it priſonnier par les troupes du parti calviniſte, & rdre paya une groſſe ſomme pour ſa rançon. Sous n gouvernement ces hérétiques pillerent quatre à nq fois l'abbaye de S. Antoine, en 1562, 1567, 580, 1586 & 1590, & maſſacrerent pluſieurs des digieux. L'abbé de Langeac, qui s'étoit retiré à Paris, mourut en 1597. Ces déſaſtres ayant ruiné le temorel de l'abbaye, & d'une partie des maiſons qui en ependent, on ſongea à établir une réforme par laelle les commanderies de l'ordre ne ſeroient plus nférées en titre, mais ſeroient poſſédées en comun, ſous l'adminiſtration des ſupérieurs triennaux, ais dans le chapitre général qui ſe tient tous les trois .s. Telle eſt la forme qui ſubſiſte encore aujourd'hui ıns l'ordre de S. Antoine.

XXIV. Antoine Toloſani, mort en odeur de ſainteté le 12 juillet de l'an 1615. C'eſt lui qui conçut la réforme de ſon ordre, & qui y mit la derniere main. *Cherchez* TOLOSANI.

XXV. Antoine Brunel de Grammont. Il exécuta la réforme projettée par ſon prédéceſſeur, & il conſentit que les revenus de la manſe abbatiale fuſſent mis en commun, de même que ceux des commanderies de l'ordre. Les nouveaux ſtatuts, qui s'obſervent aujourd'hui, furent dreſſés dans un chapitre général dès l'an 1616, approuvés par Louis XIII en 1619, & confirmés par le pape Urbain VIII en 1634. M. de Grammont mourut la même année 1634.

XXVI. Jean Chataing. Il abdiqua ſa dignité en 1645.

XXVII. Jean Raſſe, gouverna l'ordre avec beaucoup de ſageſſe pendant vingt-huit ans, & mourut en 1673.

XXVIII. Claude Sup, mort en 1678.

XXIX. Antoine Pain de la Jaſſe, mort en 1687. Tout l'ordre ſe loua de ſon gouvernement.

XXX. Georges-Paul de Maulévrier de Langeron, abdiqua le gouvernement en 1700, & mourut en 1729.

XXXI. Jean Danthon, mort en 1732 dans une grande réputation de ſainteté. Il s'étoit oppoſé longtemps à ſon élection. En 1722, ſous ſon gouvernement, les religieux de S. Antoine eurent un grand procès à ſoutenir contre ceux de la congrégation de ſainte Geneviéve, qui leur diſputoient la qualité de chanoines réguliers, à eux accordée dès l'an 1297 par le pape Boniface VIII. Les religieux ont été maintenus dans cette qualité par un arrêt ſolemnel du grand-conſeil, où ils ont leurs cauſes commiſes.

XXXII. Nicolas Gaſparini, né à Lyon en 1679, originaire d'une famille conſidérable de Luques, fut élu le 25 novembre 1732. Ses talens, la ſupériorité de ſon génie, la douceur de ſon caractère, l'intégrité de ſes mœurs, ſon zèle pour le maintien de la diſcipline réguliere, & pour le progrès des études, le rendront à jamais illuſtre dans les faſtes de l'ordre de S. Antoine. Il a abdiqué ſa dignité en 1747.

XXXIII. Etienne Galland, de Grenoble, élu le 11 juillet 1747.

L'écrit d'où nous avons tiré une partie de ce qu'on vient de lire, a pour titre : *Memoire où l'on établit le droit des abbés généraux de S. Antoine, de préſider aux états de la province de Dauphiné, en l'abſence de M. l'évêque de Grenoble : & de ſiéger au parlement de la même province, en qualité de conſeillers-nés : & où l'on trouve une idée générale & abrégée de l'ordre de S. Antoine, de ſon progrès, & des grands hommes qu'il a donnés à l'égliſe & à l'état.* in-4° de 55 pages. Ce mémoire, ainſi qu'on en a averti, eſt de M. Boudet, chanoine régulier de l'ordre de S. Antoine, ſupérieur de la maiſon dudit ordre à Paris.

ANTOINE (Saint) de Pont-à-Mouſſon, commanderie. La maiſon de Pont-à-Mouſſon fondée avant l'an 1200, a toujours eu le titre de *commanderie générale*, ayant ſous ſa juriſdiction d'autres commanderies ſubalternes. Dans le commencement on l'appelloit *Baillivie de Liége*, ou commanderie-générale de Liége, parceque Pont-à-Mouſſon n'étant alors qu'un petit village, cette commanderie tiroit ſon nom de la ville de Liége, qui étoit la principale ville qui fût renfermée ſous ſa juriſdiction. La grande égliſe de cette commanderie, poſſédée aujourd'hui par les jéſuites, fut commencée ſur la fin du XIII ſiécle, & bâtie par les libéralités des généraux de l'ordre de S. Antoine, & des commandeurs de Pont-à-Mouſſon : elle ne fut achevée qu'en 1474. Les peres de S. Antoine demeurerent paiſibles poſſeſſeurs de leur maiſon & de leur égliſe juſqu'en 1574, qu'ils furent transférés au de-là de la riviere, pour donner leur maiſon aux jéſuites qui la poſſédent aujour-

d'hui. Voici la liste des commandeurs de Pont-à-Mousson, telle que le R. P. Calmet la rapporte dans le tome III de son *Histoire de Lorraine*.

I. Le plus ancien, dit-il, que nous trouvions est Guillaume de Dijon, qui possédoit la commanderie en 1200.

II. François Lauterin la posséda en 1208
III. André de Reims, 1243
IV. François de Falco, 1268
V. Guillaume de Condré, 1278
VI. Antoine de Falco, 1288
VII. Nicolas de Falco, 1313
VIII. Guichard de Bozoil, 1324
IX. Guillaume Falaviel, 1334
X. François Berengier, 1347
XI. Jacques de Crest, 1356
XII. Eynard de Clermont, 1362
XIII. Armand Flaviel de Vierville, 1363
XIV. Jean de Pusigney, 1378
XV. Nicolas de Vertriac, 1381
XVI. Jacques Paillardet, 1388
XVII. Jacques Fiére, 1399
XVIII. Baldouin de Jean, 1419
XIX. Ermeric Sigaud, 1431
XX. Jean Sorlier, 1435
XXI. Théodoric Sorlier, 1453
XXII. Didier Solier, 1469
XXIII. Antoine de Brion, 1479
XXIV. Théodore de S. Chamon, 1497
XXV. Pierre de Falco, 1513
XXVI. Etienne de Rochefort, 1521
XXVII. Jacques de Joyeuse, 1528
XXVIII. François de Tournon, 1540
XXIX. Claude Jenotte, 1543
XXX. Jean Uiric, prêtre séculier, commandeur intrus. 1590

Ce fut sous son gouvernement que la maison de S. Antoine fut destinée aux jésuites en 1572.

XXXI. Claude Lallemand, 1574
XXXII. Nicolas de la Ferté, dernier commandeur décédé en 1639, 1598

Après sa mort, la religion nomma toujours des supérieurs triennaux, quoiqu'il y eût des commandataires, savoir:

I. l'abbé de Gorze, 1639
II. Le prince Charles de Lorraine, 1648
III. Jacques le Mosleur, 1660

Les supérieurs triennaux au nombre de dix, sont:

Antoine la Brun,	1640	Nicolas Courcier,	1661
François Pontaine,	1643	Jean Chrysostôme Ravacho,	1669
Nicolas Maillet,	1646	Charles Rousselet,	1670
Simon de Bonnefoi,	1649	Jacques Thevenin,	1672
Paul Terrari,	1652		
Henri Guerin,	1655		

Ce dernier fut pourvu en titre de la commanderie, par accord passé entre lui & Jacques le Mosleur, avec pouvoir de l'ordre. Par cet accord le Mosleur céda à Thevenin la commanderie, moyennant une pension annuelle & viagere de deux mille cinq francs barrois. Thevenin obtint des provisions en cour de Rome, & posséda le bénéfice jusqu'en 1680, qu'il s'en démit en faveur de l'ordre, à l'effet de l'union à la congrégation réformée, & le titre fut éteint en 1680, par une bulle particuliere. Les commandeurs généraux avoient obtenu du pape Sixte IV, ainsi qu'il résulte de sa bulle du 18 janvier 1471, la même prérogative que Boniface VIII avoit accordée aux dignités des cathédrales & collégiales, de pouvoir être juges, exécuteurs & commissaires apostoliques; & ce droit subsiste encore dans les supérieurs triennaux élus à ces commanderies générales, en sorte qu'ils peuvent en user durant le temps de leur supériorité. * Voyez l'*Histoire de Lorraine* par le pere Calmet, tome III, page 35, &c.

ANTOINE (Saint) ordre militaire en Ethiopie, dans l'empire du Prête-Jean. Il fut fondé, si l'on en croit quelques auteurs, l'an 370, par l'empereur Jean. S. Léon *le Grand* l'approuva, & il reçut de prodigieux accroissemens à la faveur d'une loi, qui ordonnoit à tous les chefs de famille de donner le second de leurs enfans à l'ordre, lorsqu'ils en avoient trois. Rien n'est plus fabuleux que cet ordre. Il n'a jamais subsisté que dans l'imagination d'un Jean Baltasar, soi disant Ethiopien, dont l'ouvrage a été traduit en françois, & imprimé en 1632. Il est surprenant que d'habiles gens aient confondu cet ordre avec celui dont on vient de parler. Ce qu'il y a de vrai, c'est que dans ce vaste empire, il n'y a aucun prêtre qui ne soit religieux, & qui ne se dise de l'ordre de S. Antoine. Ils portent toujours une croix de fer à la main; quelques-uns sont habillés de jaune, soit de peaux, ou de toile de coton; les autres n'ont qu'une calotte jaune ou violette, selon les différents instituts d'où ils sont; car il y en a de l'institut de l'abbé Thecle Haimanot; d'autres de l'institut de l'abbé Eustase; & d'autres enfin qui sont comme des chanoines réguliers. * Ludolphe, *hist. éthiop.* IV vol. des lettres édifiantes des missions, & Marmol, *de l'Afrique*.

ANTOINE (Saint) ordre militaire institué en Hainaut l'an 1382, par le comte Albert de Baviere. Les deux auteurs des annales de Hainaut, (*chap.* 23) prétendent que dès l'an 1298, Boniface VIII avoit institué un ordre de S. Antoine, par une bulle dont eux seuls font mention. Celui de Hainaut fut fondé à l'occasion d'une maladie qu'on appelle *feu S. Antoine*; ceux qui en étoient attaqués, alloient visiter une chapelle dédiée au Saint, dans le bois d'Havré près de Mons; & beaucoup de gens s'en trouvant soulagés après ce pélerinage, le comte crut devoir donner une preuve éclatante de sa reconnoissance, par la création d'un ordre militaire, qui porteroit le nom de *S. Antoine*, & qui ne seroit composé que de gentilshommes, ou de gens du premier mérite. On prétend que les premiers chevaliers se distinguerent par leur empressement à aller combattre les infidéles dans la Prusse & dans l'Afrique; mais l'ordre ne subsista pas longtemps. Il tenoit ses assemblées dans la chapelle d'Havré, où l'on établit en 1415 des religieux de S. Antoine, avec un hôpital pour recevoir les pélerins. La marque étoit un collier fait en forme de corde d'hermite, auquel pendoit un bâton à s'appuyer, & une petite cloche. * Aubert le Mire, *orig. ord. equestr.* c. 12.

ANTOINE (Saint) instituteur de l'ordre monastique, naquit l'an 251, en Egypte, dans un village appellé *Coma*, que l'on croit être de la haute Egypte, près de la Thébaïde. Ses parens, qui étoient chrétiens & d'une famille honnête & riche, eurent grand soin de l'élever dans la piété. Il ne fut point instruit dans les belles lettres, & il ne savoit pas même lire, si l'on en croit Evagre & S. Augustin. Cependant S. Athanase, qui dit qu'il n'avoit point appris les lettres, suppose qu'il savoit lire, puisqu'il dit que dans sa jeunesse il s'appliquoit à la lecture. Il perdit à l'âge de 18 ans son pere & sa mere, qui lui laisserent de grands biens, & à sa sœur aussi. Mais Antoine ayant pris la résolution de quitter entierement le monde, il distribua ses héritages à ses voisins, vendit ses meubles, en donna le prix aux pauvres, & se retira dans la solitude vers l'an 270. Le lieu de sa retraite fut une cellule près de son village, il s'enferma ensuite dans un sépulcre plus éloigné, & enfin passa le Nil vers l'an 285, & se retira dans les ruines d'un vieux château, où il demeura près de 20 ans. Il fut contraint d'en sortir vers l'an 305, pour gouverner ceux qui venoient se mettre sous sa conduite. Ce fut alors que le nombre de ceux qui le venoient trouver s'augmentant tous les jours, on commença à bâtir dans les deserts plusieurs monastères. Il sortit de sa solitude pendant la persécution

cution de Maximin en 312, afin d'assister les chrétiens qui souffroient pour Jesus-Christ. La persécution étant finie, il s'en retourna à son monastère, où il fit quantité de miracles, qui lui attirerent une foule de personnes; ce qui l'obligea de se retirer dans le fond des montagnes, & d'y batir une cellule dans un petit monastère près du mont Colzim, à une journée de la mer Rouge. Il vécut long-temps dans cette solitude, d'où il sortoit néanmoins de temps en temps pour visiter ses anciens disciples; & fit en 335 un voyage à Alexandrie, à la priere de S. Athanase, & des autres prélats catholiques, pour la défense de la foi. Il fut toute sa vie fort zélé contre les hérétiques, & se déclara fortement contre les méléciens & les ariens. On dit que la premiere résolution qu'il prit de se retirer, vint de ce qu'étant entré dans l'église, en méditant sur la vie des premiers chrétiens, qui vendoient leurs biens pour en distribuer le prix aux pauvres, il entendit qu'on y lisoit l'évangile, où Jesus-Christ dit à un jeune homme qui étoit riche: *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez & me suivez, & vous aurez un trésor dans le ciel.* Dans sa premiere retraite, il imita quelques solitaires, qui ne s'étoient point écartés loin des lieux habités; il s'y appliqua à la priere & à la méditation des vérités de l'évangile, & y fut attaqué de diverses tentations, qu'il surmonta par les austérités de sa vie, & par un travail continuel. On rapporte que dans la seconde, il fut fort maltraité par les démons, qui se présenterent à lui sous differentes formes affreuses, & le chargerent de coups. Après s'être entierement purifié dans sa troisieme retraite, il fit quantité de miracles, & anima par son exemple & par ses discours ceux qui avoient embrassé la vie monastique. Il mourut la 19 année de l'empire de Constance, c'est-à-dire, l'an 356 de Jesus-Christ, le 17 de janvier, âgé de 105 ans. Il voulut que son corps fût enterré en secret dans la montagne où il s'étoit retiré. Il donna à S. Athanase l'une de ses tuniques, avec le manteau que ce Saint lui avoit donné autrefois, & l'autre tunique à S. Sérapion, évêque de Thmuis, dans la basse Egypte, & son cilice à deux solitaires qui étoient avec lui.

Quoiqu'il n'eût point d'étude, il laissa sept lettres écrites en langue égyptienne adressées à divers monastères, traduites depuis en arabe, dont il ne nous reste qu'une version latine. Symphorien Champier a donné une édition de ces lettres, avec des notes de sa façon, en 1516 *in*-4° Paris. Cette édition se fit sur un manuscrit dont François Pic de la Mirande fit présent à Théodore de Saint-Chaumont, abbé de l'ordre de S. Antoine, lequel le communiqua à Champier. On a rapporté dans sa vie une exhortation qu'il fit à ses moines; & les historiens ecclésiastiques font mention des lettres qu'il avoit écrites à l'empereur Constantin, en faveur de S. Athanase. On lui attribue encore une régle & un sermon, qui peuvent être de lui; mais les autres sermons qui lui étoient attribués du temps de Trithême, sont certainement supposés. Sa régle même pourroit être suspecte, parceque les religieux du Levant ne la suivent point, & qu'on n'a pas de preuve qu'elle ait été jamais observée ailleurs que dans le monastère de S. Memin d'Orléans. Il est vrai qu'entre ces religieux du Levant, il y en a qui se disent de l'ordre de S. Antoine; mais il n'y a point de différence entr'eux, & les religieux de S. Basile, ou des autres ordres. Ils pratiquent tous la même régle, les mêmes abstinences, les mêmes exercices spirituels; & leurs observances ont pour fondement les ascétiques de S. Basile.

La mémoire de S. Antoine fut honorée peu de temps après sa mort. Dès le V siécle, l'abbé Euthyme fit célébrer sa fête. L'Eglise grecque suivit bientôt son exemple; mais dans l'Eglise latine, on n'a commencé à établir son culte que vers le IX siécle. On prétend que son corps qui avoit été caché par ses disciples, suivant sa volonté, a depuis été découvert; qu'il a été transferé à Alexandrie, & d'Alexandrie à Constantinople, où il y eut une église bâtie sous son invocation. On veut encore qu'il ait été transporté de Constantinople en Dauphiné, & on prétend en avoir des reliques dans plusieurs églises de France & d'Allemagne. On a la vie de S. Antoine composée par S. Athanase, & traduite par Evagre. Il est constant par le témoignage des anciens, que S. Athanase avoit écrit une vie de S. Antoine; mais quelques-uns ont douté que celle que nous avons fût de lui. Cependant les conjectures que l'on rapporte pour la révoquer en doute, sont foibles, & l'on n'en peut presque plus douter, depuis que le pere dom Bernard de Montfaucon nous en a donné l'original grec, dans sa nouvelle édition des œuvres de S. Athanase. * *Vie de S. Antoine* par S. Athanase. Sanct. Hieronym. *de script. eccles. c.* 88 & 126. Sanct. Augustin. *l.* 8 *confess. c.* 6. Cyrillus, *in vita Euthymii.* Sanct. Chrysostom. *homil.* 8 *in Matth.* Socrate, *l.* 4. Sozomene, *l.* 2 & 3. Rufin, *l.* 1. Sanct. Gregorius *Nazian. orat.* 21. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles. c.* 89. Trithême. Bellarmin, *de script. eccles.* Bollandus. Baronius, *in annal. & martyr.* Possevin, *apparat. sacr.* Hermant, *vie de S. Athanase.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du IV siécle.* Baillet, *vies des saints, mois de janvier. Vie des saints imprimée en* 1730, *à Paris chez Lottin.* Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanase.*

ANTOINE, disciple de S. Siméon *Stylite* & son imitateur, vivoit dans le V siécle, vers l'an 460, sous l'empire de Léon I. Il écrivit la vie de ce saint, que nous avons en latin, & on y trouve ces paroles dans le 7 chapitre, *Quidam autem juvenis adstitit ei, Antonius nomine, qui vidit & scripsit hæc.* Il y a même apparence que c'est le même, dont parle Evagre. Théodoret a écrit la même vie. * Evagre, *l.* 1, *hist. eccles. c.* 23. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 17.

ANTOINE, moine de Lerins, dans les V & VI siécles, né à Valerie, ville de Pannonie, sur les bords du Danube, fut élevé dans la piété par S. Severin, l'apôtre de l'Autriche & de la Baviere. Après la mort de ce saint, arrivée en 482, il se retira près de l'evêque de Constance, son oncle paternel, qui le fit entrer dans le clergé. Les barbares s'étant emparé de la Pannonie, il se retira, après la mort de son oncle, dans la Valteline, près d'un saint prêtre nommé *Marius.* De-là il s'enfuit dans les Alpes du côté du Milanez, où il trouva deux solitaires, avec lesquels il vécut, & continua après leur mort de mener la même vie, fuyant de solitude en solitude pour se cacher, quand il étoit découvert. Enfin, il alla se retirer dans le monastère de Lérins, où il ne vécut que deux ans, & mourut vers l'an 526. Son nom se trouve marqué au 28 décembre dans le martyrologe romain moderne. * Vie de ce saint écrite par Ennodius. Baillet, *vies des saints.*

ANTOINE DE PADOUE ou de PORTUGAL, (Saint) religieux de l'ordre de S. François, & *le Taumaturge* de son siécle, fils de *Martin* Bulhan ou Bouillan, & de *Marie* de Tevera, naquit à Lisbonne l'an 1195. Il fut élevé dans la communauté des chanoines de la cathédrale de Lisbonne; se retira ensuite dans la maison de S. Vincent des chanoines réguliers au fauxbourg de cette ville, où il mena une vie retirée & austère, & passa ensuite dans l'ordre de S. François, qui vivoit encore. Il quitta le nom de Ferdinand, qui lui avoit été donné au baptême, & prit celui d'Antoine. Il conçut le dessein de passer en Afrique, & s'embarqua pour y aller; mais le vaisseau sur lequel il étoit monté, ayant été repoussé par un coup de vent à Messine, il fut contraint de demeurer en Italie. Il y étudia la théologie, & y prêcha avec réputation. Il enseigna ensuite à Montpellier, à Toulouse

& à Padoue, & convertit plusieurs personnes par ses prédications ferventes. Ses discours étoient souvent confirmés par des miracles. Le pape Grégoire IX le nommoit ordinairement l'*Arche du nouveau testament*, *& le secret dépositaire des lettres sacrées.* Il s'arrêta long-temps à Padoue, dont il a pris son surnom. Sur la fin de sa vie, il s'opposa au relâchement que frere Elie vouloit introduire dans l'ordre de S. François, & se pourvut auprès du pape Grégoire IX. Il étoit alors provincial de la Romagne; mais il se démit de cette charge étant à Rome. Il revint à Padoue, où il mourut le 13 juin 1231, âgé de 36 ans. L'année suivante le même pape Grégoire IX le canonisa. Son corps est dans une chapelle de la magnifique église qui porte son nom. Cette chapelle est embellie de quantité de figures de marbre blanc, qui représentent les principales actions de la vie du saint, dont le corps est sous l'autel. Nous avons divers sermons de ce saint, & quelques autres ouvrages qu'on a souvent publiés. Le pere Jean de la Haye, religieux du même ordre, & professeur en théologie, procura en 1641 une nouvelle édition de ses œuvres, qu'il ajouta à celles qu'on attribue à S. François. Il a commencé par mettre la vie, les éloges, & la bulle de la canonisation de S. Antoine de Padoue: *Sermones dominicales adventûs, quadragesimæ, ac reliqui omnes de tempore. Sermones de sanctis. Interpretatio vel Expositio mystica in sacram scripturam. Concordantiæ morales sacrorum bibliorum.* Ce dernier ouvrage est divisé en cinq livres: la disposition en est très-exacte. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Trithême & Bellarmin, *de script. ecclef.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. ecclef.* Possevin. Le Mire. La Haye, &c. Baillet, *vies des saints.*

Patriarches.

☞ ANTOINE I, patriarche de Constantinople, a succédé en 821, à Théodore *Iconomaque*, & a tenu le siége onze ans.

ANTOINE II, surnommé *Cauleas*, patriarche de Constantinople, fut élu après Etienne, l'an 893, sous l'empire de Léon VI, dit *le Sage*, & *le Philosophe.* Il n'oublia rien pour rétablir l'union dans l'église; mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout. Il mourut l'an 895. Les Grecs l'honorent comme un saint. Nicéphore philosophe fit son oraison funebre, que nous avons dans Métaphraste, *ad diem 12 febr.* * Banduri, *imper. orient. l. 8, comment.*

ANTOINE III de ce nom, *Studite*, fut fait patriarche de Constantinople dans le X siécle. En 974 on célébra un synode en cette ville; & le patriarche Basile, qui étoit un prélat de mauvaise vie, y fut convaincu de divers crimes, & déposé. On mit en sa place Antoine *Studite*, dont la probité étoit connue. Il gouverna l'église avec assez de bonheur; mais craignant le tyran Bardas, qui s'éleva après Jean Zimisces, il abdiqua sa dignité sur la fin de l'an 979. Il ne mourut qu'en 983, où on lui donna pour successeur Nicolas, surnommé *Chrysoberges.* * Baronius, *in annal.* Curopalate, &c.

ANTOINE IV, dit *Caloger*, religieux, passoit pour homme de bien, & fut fait patriarche de Constantinople en 1388. Les Latins lui opposerent Angelo Corario de Venise. Antoine mourut en 1396, environ huit ans après son élection. * Genebrard & Onuphre, *in chron.* Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in annal.* Banduri, *imp. orient. l. 8. comm.*

ANTOINE, dit *Beak* ou *Beau*, évêque de Durham en Angleterre, puis patriarche de Jérusalem, étoit un prélat extrêmement magnifique. On l'éleva sur le siége de Durham vers l'an 1283, & depuis en 1305, le pape Clément V le créa patriarche de Jérusalem pour les Latins: ce qui n'étoit proprement qu'un titre. Les auteurs qui parlent de lui, ne sont pas tous d'un même sentiment; les uns le considérent comme un prélat zèlé & savant, qui avoit écrit divers ouvrages; les autres l'accusent de vanité & de mauvaise foi. Il mourut vers l'an 1310 ou 1311. * Leland & Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Dunelm.* Sponde, Bzovius, &c.

Rois et princes de ce nom.

ANTOINE, roi de Navarre, nommé auparavant duc de Vendôme, fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoise*, fille de *René* duc d'Alençon, épousa *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, fille de *Henri II* du nom, roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, sœur de *François I*, roi de France. Après la mort du roi Henri II, en 1559, il voulut prendre dans les affaires le rang qui étoit dû à sa naissance, & il assista au sacre de François II, où en qualité de premier prince du sang, il représenta le duc de Bourgogne; mais la reine Catherine de Médicis craignant de voir diminuer son autorité, & poussée par la faction des Guises, trouva moyen de l'éloigner de la cour sous un prétexte honorable; savoir de conduire sur les frontieres d'Espagne, la princesse Elizabeth de France, qui par la paix du Cateau-Cambresis venoit d'être promise à Philippe II, roi d'Espagne. On y amusa par de feintes négociations le roi de Navarre, qui rebuté de tous les obstacles qu'on lui opposoit à la cour, se retira dans sa principauté de Béarn, tandis que le prince de Condé son frere, plus entreprenant que lui, se mettoit à la tête des huguenots & des mécontens. Ce dernier, qui avoit été arrêté aux états d'Orléans, étoit sur le point de perdre la vie, lorsque la mort imprévue de François II, arrivée en 1560, lui fit rendre la liberté, & attira à la cour le roi de Navarre, qui fut déclaré lieutenant-général du royaume, pendant la minorité de Charles IX. L'année suivante, s'étant réconcilié avec la reine régente, il se détacha entierement du parti des huguenots, & de leur créance, pour embrasser la religion catholique, & forma avec le duc de Guise, & le connétable de Montmorenci, cette union appellée par les huguenots le *triumvirat.* En 1562, la guerre s'étant allumée entre les deux partis, il commanda l'armée royale au siége de Rouen, où il fut blessé dans la tranchée d'un coup de mousquet à l'épaule gauche. Lorsque la ville fut prise, il s'y fit porter dans son lit, sur les bras de ses Suisses, & y entra victorieux par la breche. Sa plaie n'étoit pas mortelle; mais les entretiens assidus d'une demoiselle, dont la reine se servoit pour attirer ce prince dans ses filets, lui échaufferent le sang; & son inquiétude l'ayant porté à se mettre dans un bateau sur la Seine, pour remonter à Paris, il fut saisi d'un frisson, & d'une sueur froide, signe d'une mort prochaine. En effet, le bateau s'étant arrêté à Andeli, il y rendit le dernier soupir le 17 jour de novembre 1562, & le 24 de sa blessure. Les historiens nous le dépeignent comme un prince voluptueux & timide, & flottant jusqu'à la mort dans les doutes de la religion; mais il est sûr qu'il mourut catholique. On ne put jamais le porter à répudier Jeanne d'Albret sa femme, quoiqu'on lui représentât qu'il le pouvoit faire, parcequ'elle étoit hérétique, & que d'ailleurs on lui promît de lui faire épouser la reine Marie Stuart, veuve de François II, qui pouvoit lui apporter le royaume d'Ecosse; & même celui d'Angleterre, dont elle étoit la plus prochaine héritiere. On lui faisoit encore espérer que le roi d'Espagne lui céderoit l'isle de Sardaigne. Mais Strada avoue de bonne foi, que toutes ces espérances étoient vaines & sans fondement; qu'il n'étoit pas vraisemblable, que le cardinal de Granvelle ignorât que la diversité de religion ne suffisoit pas pour répudier une femme, & en épouser une autre; qu'il y avoit encore moins d'apparence que le roi d'Espagne consentît que le royaume d'Ecosse échût à un prince,

dont il eut du craindre toutes choses pour la Flandre, si une fois il se fût rendu maître de toute l'isle ; & que tout ce qui regardoit la Sardaigne, qui étoit un royaume plus grand & plus riche que la Navarre, & d'où ce prince auroit pu incommoder Naples & la Sicile, Philippe II n'avoit pas accoutumé de prodiguer de la sorte des royaumes. * Strada, *hist. de Flandre.* D'Avila, *guerres civiles.* Mezerai.

ANTOINE, roi titulaire de Portugal, prieur de Crato, de l'ordre des chevaliers de S. Jean, eut pour pere LOUIS II, fils d'EMANUEL roi de Portugal, aïeul de dom SÉBASTIEN, & en cette qualité fut l'un des prétendans à la couronne de Portugal, après que le même Sébastien eut été cru mort. Quoique Philippe II roi d'Espagne, pour exclure Antoine de la couronne, le voulut faire passer pour bâtard, toutefois par arrêt prononcé par Emanuel Elmada, évêque d'Algarve, commissaire élu en cette cause, il fut déclaré légitime, & on décida qu'Yolande Barbosa sa mere avoit été épousée dans toutes les formes par l'infant Louis. Cela se fit après la bataille de Maroc, donnée en 1578, où se perdit le roi dom Sébastien, & où Antoine même, que les Portugais nomment dom Antonio, avoit été compté entre les morts. Ce dernier tâcha de maintenir ses droits, pour succéder à Henri cardinal, & archevêque d'Evora son oncle, qui fut élu roi; mais le cardinal craignant d'un côté que dom Antoine ne le dépossédât, comme fils de Louis qui étoit l'aîné; & de l'autre, gagné par les émissaires d'Espagne, fit jetter au feu l'arrêt dont nous venons de parler, & toutes les piéces justificatives de la naissance du prince Antoine. Cela n'empêcha pas qu'après la mort de Henri, arrivée le 31 janvier 1580, le peuple & la plus grande partie de la noblesse, qui aimoient Antoine, ne se missent en devoir de lui conserver son droit. Il fut proclamé roi, fut reçu dans Lisbonne, prit possession du palais & de l'arsenal, disposa des charges, & fit les autres fonctions de la royauté. Le roi d'Espagne fit marcher aussitôt une puissante armée sous le commandement du duc d'Albe, & Antoine qui n'avoit pas de forces égales, envoya chercher du secours en France. Mais à cause des guerres civiles qui agitoient alors ce royaume, il n'en remporta que des espérances qui aboutirent à un secours très-foible, en comparaison des forces d'Espagne. Antoine s'étant trouvé en personne à la journée d'Alcaçar, malgré toutes les marques qu'il y donna de son courage, fut pris & mis d'abord à la chaîne; mais par l'adresse d'un esclave qui avoit été autrefois à son pere, & qui cacha ce qu'il étoit, il fut mis en liberté, & revint en Portugal après la mort du roi Henri son oncle. Philippe II ayant amassé de grandes forces, sous la conduite de Ferdinand de Tolede, duc d'Albe, défit Antoine avec ses partisans dans un fauxbourg de Lisbonne, & s'empara ensuite sans résistance de cette capitale du royaume. Sanche d'Avila poursuivit jusqu'aux frontieres de Galice ce malheureux prince, qui se voyant hors d'état de se défendre, se jetta dans un vaisseau pour passer en France; mais le vent & la marée lui étant contraires, & se voyant sur le point d'être pris, il se travestit en matelot, pour se sauver dans un esquif. Il fut contraint ensuite de se déguiser en moine, & demeura caché pendant huit mois en divers endroits, sans que personne le décélât, quoique le roi d'Espagne eut promis 80000 ducats à qui le livreroit. On tient même qu'il étoit dans Lisbonne, dans le temps que Philippe II y séjourna, & qu'encore qu'il y fût vu de plusieurs de ses amis, & que l'espoir d'une si grande somme pût tenter bien des gens, jamais les Espagnols n'en eurent le moindre vent: exemple mémorable de la fidélité des Portugais, & de l'affection qu'ils ont pour le sang de leurs rois. Enfin Antoine ayant trouvé moyen de s'embarquer sur un navire flamand, par le moyen d'une pauvre femme, il passa en Hollande, de Hollande en France, & de France en Angleterre; ayant tenté la fortune à diverses reprises, & essayé de recouvrer ses états. Il mourut à Paris le 25 d'août l'an 1595, âgé de soixante-quatre ans, & le seiziéme de sa retraite, recommandant ses enfans à Henri *le grand*, auquel il transporta tous les droits qu'il avoit sur la couronne de Portugal. Il ne laissa que deux fils qui furent EMANUEL & *Christophe*. Ce dernier fit les voyages d'Afrique & d'Italie, puis se retira en France l'an 1601, & mourut à Paris au couvent des cordeliers en 1638. EMANUEL son aîné ayant cherché un asyle aux Pays-Bas, épousa l'an 1597, *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume I*, prince d'Orange, & sœur de ces héros Maurice & Frédéric-Henri, ausquels les Provinces-Unies doivent la liberté & la souveraineté dont elles jouissent à présent. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL.

ANTOINE de Bourgogne, duc de Brabant, de Lothier, du Luxembourg, & de Limbourg, marquis du saint-empire, second fils de PHILIPPE II, dit *le hardi*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Flandre, naquit en 1384, & eut en partage les duchés de Brabant & de Lothier, dont il prit possession au mois de décembre de l'an 1406. Il eut part aux factions des maisons d'Orléans & de Bourgogne, qui furent si funestes à l'état, sous le régne de Charles VI, & il prit le parti de Jean, dit *sans-peur*, son frere. Depuis il se trouva à la bataille d'Azincourt, & il y fut tué le 25 octobre 1415. Son corps fut enterré à Furnes, où l'on voit encore son épitaphe. *Voyez* ses alliances & sa postérité à l'article de BOURGOGNE.

ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, troisiéme fils de RENÉ duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre sa deuxiéme femme, naquit le 4 juin de l'an 1489, & fut élevé à la cour du roi Louis XII, qu'il suivit en Italie. En 1509 il se trouva à la bataille d'Agnadel, se signala en celle de Marignan l'an 1515, & en diverses autres occasions. En 1525, les paysans de l'Alsace & de l'évêché de Strasbourg s'étant révoltés, il les fit rentrer dans leur devoir: ce qui lui acquit beaucoup de réputation. Il mourut le 14 juin de l'an 1544, laissant postérité rapportée à l'article de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

ANTOINE de Bourbon, comte de Moret, fils *naturel* de HENRI *le grand*, roi de France, né en 1587, de *Jacqueline* de Beüil, appellée la comtesse de Moret, fut légitimé par lettres du roi données à Paris en 1608, & fut pourvu des abbayes de Savigni, de S. Etienne de Caen, de Signi & de S. Victor lès Marseille. Depuis il suivit le parti des mécontens dans le royaume, & fut tué d'une mousquetade qu'il reçut au combat de Castelnaudari, le 1 jour de septembre de l'an 1632, âgé de vingt cinq ans. C'étoit, selon un auteur moderne, un jeune prince de grande espérance, mais que les mauvais conseils perdirent. On a prétendu que s'étant sauvé de la bataille de Castelnaudari, il s'étoit retiré dans un hermitage en Anjou, où il avoit fini saintement ses jours, l'an 1691, sous le nom de *frere Jean Baptiste*; mais il faudroit d'autres preuves, pour appuyer un fait aussi singulier que celui-là. * *Vie de frere Jean-Baptiste.*

ANTOINE, *bâtard* de Bourgogne, surnommé *le grand*, seigneur de Beures & de Vassi, comte de sainte-Ménehoud, de Grandpré, de Guines, de Château-Thierri, & chevalier des ordres de S. Michel, & de la toison d'or, fils de PHILIPPE *le bon*, duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Prulles sa maîtresse, naquit l'an 1421, & donna si souvent des témoignages de conduite & de bravoure, qu'il mérita d'être surnommé *le grand*. Il passa avec Baudouin son frere en Barbarie, où il fit lever le siége que les Maures avoient mis devant la ville de Ceuta; & à son retour en France, il servit le duc de Bourgogne en la guerre contre les Liégeois, & en celle contre les Suisses, où il com-

mandoit en 1476 l'avant-garde au combat de Grandson; & l'année d'après il fut fait prisonnier à la bataille de Nanci. Depuis, il servit le roi Louis XI, qui lui donna les comtés de Grandpré, de Château-Thierri, Passavant & Châtillon-sur-Marne. En 1478 Charles VIII le fit chevalier de S. Michel : il l'étoit déja de la toison d'or, dès l'an 1456. Le roi Charles lui donna aussi en 1486 des lettres de légitimation. Il mourut en 1504, âgé de quatre vingt-trois ans. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE.

ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont & de Guise, baron de Joinville, &c. surnommé l'*Entrepreneur*, étoit fils de FERRI de Lorraine I du nom, surnommé *le Courageux*, & de *Marguerite* de Joinville. Ce FERRI étoit fils puîné de JEAN duc de Lorraine, & frere de *Charles I*, lequel étant mort en 1430, ne laissa que des filles. *Isabeau*, qui étoit l'aînée, épousa *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. & lui porta le duché de Lorraine. Antoine comte de Vaudemont s'y opposa. Il prétendoit que ce duché étoit fief masculin, affecté aux seuls mâles, & qu'étant le propre neveu du duc Charles, il étoit le seul qui devoit lui succéder. Pour faire valoir ses prétentions, il prit les armes, & se moqua de la décision de l'empereur Sigismond, lequel étant en 1431 au concile de Basle, avoit prononcé en faveur de René. Il s'étoit fortifié du secours de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne; & ayant attaqué les troupes de René, il les defit, & le prit lui-même prisonnier à la bataille de Bulegneville le 2 juillet de l'an 1431. Il envoya son prisonnier à Dijon, d'où il ne sortit que sous de rudes conditions, l'une desquelles regardoit le mariage d'Yolande, fille de René, avec Ferri, fils d'Antoine, qui fut depuis accompli en 1444 à Nanci en présence du roi Charles VII. Antoine, comte de Vaudemont, mourut l'an 1447. *Voyez* ses alliances & sa postérité à l'article de LORRAINE.

AUTRES HOMMES CÉLÉBRES.

ANTOINE Liberalis, célébre rhéteur Latin, vivoit dans le I siécle, vers l'an 48 ou 50 depuis la naissance de J. C. Il fut l'ennemi déclaré de Palémon de Vicenze, grammairien & rhéteur. Libéralis demeuroit à Rome sous l'empire de Néron. * S. Hieronym. *in chron.* Eusebius, *ad ann.* 2064.

ANTOINE surnommé MELISSA; car Melissa n'est pas le nom propre d'Antoine, comme quelques auteurs l'ont cru; mais un surnom, qui lui a été donné pour marquer qu'il avoit recueilli les beaux endroits de plusieurs auteurs, comme les abeilles recueillent leur miel de diverses fleurs; car *Melissa* en grec, signifie *une abeille.* Antoine étoit un moine Grec. Il est auteur d'un traité en deux livres, intitulé : *Libri duo locorum communium, seu sententiarum, de virtutibus & vitiis*, imprimé à Paris en 1575 & en 1589 : il se trouve aussi dans la bibliothéque des peres, *tom.* 5, *édition de Paris*, *pag.* 878. C'est un ouvrage qu'il a recueilli des saints peres, selon le gout du IX & du X siécle. Peut-être qu'Antoine a vécu en ce temps-là, ou peu après. On le croit aussi auteur de quelques sermons que Trithême, Simler, & d'autres ont attribué à S. Antoine *le Grand.* Conrad Gesner, ayant trouvé l'ouvrage de ce religieux Grec, avec celui d'un autre moine nommé *Maxime*, le fit imprimer l'an 1546 à Zurich, avec sa traduction, & celle de Jean Ribittus de Savoye, sous ce titre : *Sententiarum, sive capitum theologicorum, præcipuè ex sacris & profanis libris, tomi tres, per Antonium & Maximum monachos olim collecti.* Le même Gesner avoit aussi traduit les lieux communs d'Antoine, imprimés à Francfort l'an 1581. * Bellarmin, *de script. eccles.* Jacques de Billi, *in observ. ad epist. Isidor. Pelus.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Jean Maria, *in Ind. expurg.* Cave, *scriptorum ecclesiasticor. histor. litteraria*, *pag.* 580.

ANTOINE DE PARME, religieux de l'ordre de Camaldoli, en devint prieur général, & composa plusieurs sermons, si l'on en croit Trithême. Augustin de Florence ajoute qu'il gouverna son ordre depuis 1410, jusqu'en 1419, qu'il fut fait évêque de Ferrare; & Léandre Alberti, dans sa *description d'Italie*, après avoir loué son érudition & son habileté dans la langue grecque, dit qu'il en donna des preuves au concile de Constance où il assista. Il est étonnant qu'on ait pu avancer tant de choses fausses à l'égard d'un même homme. On a la liste de tous les abbés & de tous les généraux d'ordres religieux qui assisterent au concile de Constance, & Antoine ne s'y trouve point; ce qui pouroit bien faire croire qu'au lieu d'Antoine, il faut lire Ambroise de Camaldoli, célébre religieux de ce temps-là, qui à la vérité n'est pas nommé dans le concile; mais aussi ne devoit-il pas l'être, n'étant encore que simple religieux : cependant tout le monde a suivi le texte de Léandre Alberti sans examen. Il est certain d'ailleurs qu'Antoine de Parme n'a pu être évêque de Ferrare au commencement du XV siécle, parcequ'on sait que Pierre Boyardo tint ce siége depuis 1401, jusqu'en 1431, où il eut étant encore vivant pour successeur Jean de Tossignano; & ainsi ce qu'on lit dans Trithême des sermons du Camaldule pouroit bien paroître douteux. En effet, quoiqu'on les trouve dans plusieurs manuscrits, il n'y en a aucun où ils soient attribués au Camaldule; mais il y en a plusieurs où ils paroissent sous le nom d'Antoine Azari de *Parme*, religieux dominicain, qui vivoit vers l'an 1314. Ces sermons furent imprimés dès l'an 1482, à Cologne, & il en a été fait une autre édition en 1515, à Paris. L'auteur y fait voir beaucoup de sagesse & d'attention à développer le sens littéral & le sens moral des évangiles. Son style est net, mais négligé, & même peu supportable : on voit qu'il avoit mis à la hâte en latin ce qu'il devoit prononcer dans sa langue naturelle. * Echard, *script. ord. præd.*

ANTOINE BALOCHE, du diocèse de Verceil, religieux de l'ordre des freres mineurs, vivoit sur la fin du XV siécle. On a de lui un carême des douze excellences de la foi de J. C. imprimé à Venise en 1529, & à Lyon en 1594; un traité des vertus, imprimé à Haguenau l'an 1513, & un carême manuscrit, des fruits éternels du S. Esprit. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XV siécle.*

ANTOINE de Gènes, Augustin, auteur d'un traité de figures de morale, & de sermons, qui a vécu jusque vers l'an 1420.

ANTOINE de ROSELLIS, *voyez* ROSELLE.

ANTOINE DE PALERME ou le PANORMITAIN, natif de Palerme en Sicile, & issu de la famille de *Beccadelli*, illustre depuis long-temps à Bologne, fut l'un des habiles hommes du XV siécle. Il alla offrir ses services à Philippe-Marie duc de Milan, duquel il fut reçu avec bonté : il se ressentit aussi de la libéralité de ce prince, auquel il enseigna l'histoire. Il fit outre cela des leçons publiques qui lui valurent 800 écus de pension. Il passa ensuite au service d'Alfonse d'Aragon, roi de Naples, dont il fut secretaire & principal homme d'étude, ce que ce prince récompensa par des lettres de naturalité & de bourgeoisie napolitaine, & par la dignité de président en la chambre royale. Il l'employa aussi dans des affaires d'état, tant à cause de son habileté, qu'à cause de la réputation de sa sagesse. Ce même monarque le députa aux Vénitiens l'an 1451, pour leur demander l'os du bras de Tite-Live, ce qu'ils lui accorderent. Antoine avoit tant de vénération pour cet ancien écrivain, qu'il vendit une terre qu'il avoit, pour acheter un des exemplaires de son histoire, écrit de la main de Poggio Florentin, dont il paya 120 écus, & que Poggio avoit vendu pour acheter une métairie près de Floren-

ce. Antoine de Palerme étoit le meilleur poëte de son temps : aussi reçut-il de l'empereur Sigismond la couronne poëtique, selon les anciennes cérémonies, en 1433, & non en 1449, comme le dit Toppi. D'ailleurs il entendoit la jurisprudence, écrivoit bien en prose, & étoit bon orateur. Il eut de grands démêlés de littérature avec Laurent Valla; & dans cette dispute ils ne garderent ni l'un ni l'autre les mesures des honnêtes gens qui disputent, car ils se dirent mutuellement beaucoup d'injures, dont leurs ennemis communs se divertirent. Antoine de Palerme mourut le 6 janvier 1471, âgé de soixante-dix-huit ans, & fut enterré à Naples dans l'église de S. Dominique. On imprima à Venise en 1453 cinq livres d'épitres d'Antoine de Palerme, deux harangues & quelques vers. On a aussi de lui un recueil d'apophtegmes & de quelques faits mémorables d'Alfonse, roi d'Aragon & de Naples : *De dictis & factis Alfonsi regis Aragonum*, que ce prince récompensa par un présent de mille écus. La premiere édition de ce recueil, & la seule qui ait été long-temps sans mélange, l'ouvrage du Panormitain, fut faite à Florence en 1491, par Antonio Miscomino, *in*-4°. Le savant David Chytræus fit réimprimer cet ouvrage à Wittemberg en 1583, *in*-4°, & le dédia à Henri Jules duc de Brunswick & de Lunebourg; mais ce n'est que fort improprement l'ouvrage du Panormitain : ce n'est point le même ordre, & d'ailleurs Chytræus l'a beaucoup enflé, en ajoutant à l'ouvrage de l'auteur beaucoup d'autres dits d'Alfonse, tirés des commentaires ou de l'histoire de la vie du même prince, composée par Barthelemi Facio, & imprimée à Lyon en 1560, *in*-4°. Il y a ajouté de plus bien d'autres réponses, pensées, ou faits qu'il attribue sans preuves, & souvent sans fondement au roi Alfonse, la plupart tirés des apophtegmes de Conrad Lycosthène, publiés à Lyon en 1571, *in*-8°. C'est ce qui a engagé Jean-Gerard Meuschenius, pasteur de Coburg, conseiller des ducs de Saxe, de Coburg & d'Isenac, membre de l'académie des sciences de Prusse, à faire réimprimer l'ouvrage même du Panormitain, sur l'édition de Florence de 1491, qui étoit devenue très-rare. Cette nouvelle édition est la premiere piéce du second volume d'un recueil publié par M. Meuschenius à Coburg en 1736, *in*-4°, sous le titre de *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum ex rarissimis monumentis litterato orbi restituta*. Panorme étant fort âgé, épousa une fille nommée Laura Arcellia, qu'il avoit aimée tendrement, & de laquelle il eut plusieurs enfans. On dit que se sentant malade à l'extrémité, il composa lui-même son épitaphe en ces termes :

Quærite Pierides alium qui ploret amores :
Quærite qui regum fortia facta canat :
Me Pater ille ingens, hominum sator atque redemptor,
Evocat, & sedes donat adire pias.

* Paul. Jovius, *in elog. c.* 12. Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *c.* 7. Le Mire, *in auct. &c.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE TUDERTIN, ainsi nommé, parcequ'il étoit de Todi, ville d'Ombrie, en latin *Tuder*, florissoit dans le XV siécle, vers l'an 1460. Il savoit les langues, les belles lettres, & laissa divers ouvrages, entre autres des traductions de quelques vies de Plutarque. Léandre Alberti en parle ainsi : *Antonio, huomo molto letterato, così nel latino come nel greco, come chiaramente se puo vedere nell' opere da lui scritte, & transferite di greco in latino, & massimamente il alcune vite di Plutarco.* * Leand. Alberti, *descript. Ital.* Vossius *l.* 3, *de hist. Lat. c.* 7.

ANTOINE GALATHÉE, *cherchez* GALATEO, (Antoine)

ANTOINE Nebrissensis, ou de Lebrixa, est un de ceux à qui l'Espagne a le plus d'obligation, par rapport aux lettres. Il étoit de Lebrixa, bourg d'Andalousie, appellé *Nebrissa* par les Latins. Il en prit le nom, & se fit appeller *Ælius Antonius Nebrissensis*. L'amour que les gens de lettres avoient alors pour l'antiquité, leur fit prendre des noms anciens. Pontanus changea celui de Jean en *Jovianus*; Valerianus prit celui de *Pierius*, pour Petrus; & Antonius de Lebrixa ajouta celui d'*Ælius* au sien. Il étoit né l'an 1444, de Jean Martinez de Cala, & de Catherine Xarana, gens de médiocre condition; & on connut dès ses plus jeunes années qu'il avoit une grande inclination pour les lettres. En effet, la providence sembloit l'avoir fait naître pour chasser la barbarie de son pays, & pour y faire refleurir les sciences. Il étudia à Salamanque; & étant allé en Italie, il s'arrêta dans l'université de Bologne, où il acquit des connoissances universelles, qui le firent passer dans la suite, non-seulement pour un docte grammairien, mais encore pour le plus savant homme de son temps. Outre les langues & les belles lettres, il savoit encore les mathématiques, la jurisprudence, la médecine & la théologie. Lorsqu'il fut de retour en Espagne, il fut employé dans l'université de Salamanque, où il enseigna pendant l'espace de vingt-huit ans, ou environ. Mais depuis, ayant eu quelque sujet de se plaindre des directeurs de cette université, il se donna au cardinal Ximenès, qui fut bien-aise d'attirer un homme de cette réputation dans son université d'Alcala. Il y enseigna jusqu'à sa mort, & travailla à l'édition de la bible polyglotte. Il fut aussi historiographe du roi; & en 1509 il publia deux décades de l'histoire de Ferdinand & d'Isabelle, que nous avons dans le premier volume du recueil des historiens d'Espagne, imprimé sous le titre d'*Hispania illustrata*. Ce ne fut pas le seul de ses ouvrages. Il avoit déja enrichi le public de divers traités de grammaire, comme d'un dictionnaire & de diverses méthodes pour la langue latine, pour la grecque & pour l'hébraïque. Il fit des commentaires sur plusieurs auteurs anciens; comme sur Virgile, sur Perse, sur Juvénal, sur Pline, &c. une rhétorique tirée d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien; des traités des poids, des mesures, des nombres, &c. des anciens; une cosmographie; diverses piéces en vers; *Latina vocabula juris civilis vocibus hispanis interpretata; Lexicon juris civilis; Lexicon artis médicamentariæ; De litteris hebraicis; Quinquaginta trium locorum sacræ scripturæ explanatio, &c.* Ce savant homme mourut d'apoplexie à Alcala de Henarès le 11 juillet de l'an 1522, âgé de soixante-dix-sept ans. Il avoit épousé à Salamanque *Elizabeth* de Solis, & il en eut six fils & une fille, mariée à *Jean* Romero. Elle savoit la langue latine, & composoit de bons vers. Ses fils étoient aussi savans. * Erasmus, *in Ciceron.* Paul. Jovius, *in elog. c.* 64. Alfonse Garsias Matamore, *de erud. Hispan. & de acad.* Martin Ivarra. Ledesma. Balthasar de Gadea & Aranda, *in vit. Antonii Nebriss.* André Scottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Vossius. Mariana, *hist. d'Espagne*, *l.* 26, & son continuateur, *l.* 2, *chap.* 2. Alvarez Gomez, &c. Baillet, *jug. des sav. tom.* 2, *édit. de* 1722 in-4°.

ANTOINE de Messine, peintre fameux, fut ainsi nommé de la ville de Messine en Sicile, dont il étoit natif. Lorsqu'il eut vu quelques tableaux peints à l'huile par Jean Van-Eick, autrement Jean de *Bruges*, Flamand, dont les couleurs étoient extrêmement vives, & ne s'effaçoient point à l'eau, il eut la curiosité d'apprendre ce secret, & alla à Bruges en Flandre trouver l'inventeur de cet art. Il apprit de lui l'art d'employer les couleurs avec l'huile de noix & de lin; & après la mort de Jean de *Bruges*, il retourna en Sicile, d'où il passa à Venise. Il y mourut, & l'on y voit une épitaphe qui contient son éloge, où il est marqué, que c'est lui qui a enseigné le premier en Italie le secret de peindre à l'huile. Il florissoit vers l'an 1430. Un certain Dominique, peintre Vénitien, lia amitié avec lui, & apprit ce secret, qu'il communiqua à André Casta-

gno. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

ANTOINE, Sicilien, a rendu son nom illustre par la hardiesse qu'il eut de mettre le feu à l'arsenal de Gallipoli en 1475. C'étoit un jeune homme qui etoit tombé entre les mains des Turcs, à la prise de l'isle de Négrepont par Mahomet II. S'étant échapé, il vint se présenter à Pierre Mocenigo, général de la flotte des Vénitiens, qui étoit alors au port de Napoli de Romanie dans la Morée, pour lui donner avis qu'il savoit le moyen de bruler les vaisseaux du grand seigneur, qui s'etoient retirés à Gallipoli avec tout leur armement; & que pour exécuter ce dessein, il ne demandoit qu'une barque & quelques compagnons hardis & fidéles. Mocenigo ayant loué son courage, lui donna ce qui lui étoit nécessaire. Antoine charge sa barque de fruits, passe les Dardanelles, & feignant d'être marchand, s'applique pendant le jour à débiter ses fruits. Vers l'heure de minuit, il s'approche adroitement de l'arsenal, & y met le feu. L'incendie ayant fait accourir une grande foule de monde, il ne peut achever son dessein, qui étoit de bruler aussi les vaisseaux; & se voulant sauver par le détroit de Gallipoli, il vit que les flammes, qui s'étendoient de tous côtés avoient gagné sa barque: ce qui le força de se retirer dans un bois proche de la côte, où il se cacha avec ses compagnons. Mais les Turcs ayant vu sa barque coulée à fond & les fruits flottants sur les eaux, ne douterent point que ce ne fût lui qui eut fait le coup. Ils le chercherent, & l'ayant trouvé dans le lieu le plus épais de la forêt, ils le menerent devant le grand seigneur, qui lui demanda ce qui l'avoit porté à faire une si méchante action. Antoine répondit fierement que son dessein étoit de ruiner les forces de l'ennemi commun des chrétiens; & qu'il auroit souhaité lui mettre le poignard dans le sein, comme il avoit mis le feu à son arsenal. Mahomet admira cette générosité, semblable en quelque façon à celle de Mutius Scevola; mais il n'imita pas le roi Porsenna; & bien loin de le renvoyer sans lui faire de mal, il le fit scier avec ses compagnons par le milieu du corps. La république de Venise ne pouvant récompenser celui qui lui avoit rendu un service si considérable, donna une bonne pension à son frere, & maria sa sœur fort avantageusement. * Sab. *l.* 9, *dec.* 3.

ANTOINE de Sienne, ou de la conception, religieux de l'ordre de S. Dominique, *voyez* CONCEPTION.

ANTOINE RAMPEGOLI ou AMPIGOLI ou de GÈNES, *voyez* RAMPEGOLI.

ANTOINE Augustin, *cherchez* AUGUSTIN Antoine.

ANTOINE Diogène, *cherchez* DIOGÈNE.

ANTOINE (Nicolas) fameux impie, *cherchez* ANTHOINE.

ANTOINE (Godefroi) célébre jurisconsulte, né en 1571 à Freudenberg en Westphalie, après avoir étudié dans les écoles du voisinage du lieu de sa naissance & dans le collége de Soest, alla en 1594 à Marpourg: il y fut fait docteur deux ans après, ensuite professeur des institutes, & enfin on le chargea en 1604, d'expliquer les pandectes. Six mois après qu'il eut commencé ses leçons sur les pandectes, & dans le temps que l'on travailloit à la réforme de l'académie de Marpourg, le landgrave Louis l'appella à Giessen, le décora du titre de conseiller, & le chargea d'enseigner la jurisprudence: & quoiqu'on n'eût pas encore reçu les priviléges de l'empereur nécessaires pour cet établissement, Antoine eut un grand nombre d'étudians que sa réputation lui avoit attirés. Lorsque ces priviléges furent venus, il forma & établit entierement cette académie, & il fut nommé pour en être le chancelier: il fut fait aussi premier professeur en droit, & premier recteur. Il posa la premiere pierre au collége qui fut bâti, & il y fit les premiers docteurs qui y aient été reçus. Dans la suite il alla à Dresde pour des affaires importantes, & il auroit été à la diete de Ratisbonne avec le landgrave, sans l'extrême affoiblissement qu'il éprouva dans sa santé. Il etoit tourmenté de la goutte depuis du temps, & ce mal l'emporta le 18 mars 1618. On a de lui: *Disputationes anti-Vultejanæ; Disputationes feudales; De potestate imperatoris legibus solutâ, & hodierno statu adversùs Hermannum Vultejum; Adversaria in plerasque Gailii practicabiles observationes.* Ce dernier ouvrage a été imprimé à Marpourg en 1629, par les soins de son fils Guillaume Antoine, docteur en droit. * *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, *in-folio*, tome I, 1740.

ANTOINE (Paul-Gabriel) Lorrain, né à Lunéville le 21 janvier 1679, entra chez les jésuites à Nanci le 9 octobre 1694, & fit la profession des quatre vœux le 2 février 1711. Il a enseigné dans la province de Champagne la philosophie & la théologie, & a été préfet de quelques colléges. Il est mort à Pont-à-Mousson le 22 janvier 1743. Il a composé quelques ouvrages; savoir, 1. Une théologie morale qui a eu plusieurs contradicteurs, dont les écrits ont été imprimés. Cette théologie a pour titre: *Theologia moralis universa complectens omnia morum præcepta, & principia decisionis omnium conscientiæ casuum, suis quæque momentis stabilita, ad usum parochorum & confessariorum*, à Nanci 1726, *in*-12 trois tomes; à Ingolstadt, 1734, *in*-8° trois tomes: & corrigée & considérablement augmentée, à Nanci 1731, *in*-4°, & en quatre tomes *in*-12, & à Paris 1736, quatre volumes *in*-12. 2. *Theologia universa speculativa & dogmatica complectens omnia dogmata & singulas quæstiones theologicas, quæ in scholis tractari solent, ad usum theologiæ candidatorum accommodata*, à Nanci 1735, à Paris 1736, *in*-12 en sept tomes. 3. *Lectures chrétiennes, par forme de méditations sur les grandes vérités de la Foi, les exemples de Jesus-Christ, les vertus chrétiennes, les vices capitaux, & les moyens efficaces du salut & de la perfection*, à Nanci 1736, deux volumes *in*-8°. 4. *Méditations pour tous les jours de l'année*, à Nanci 1737, *in*-12. 5. *Les moyens d'acquérir la perfection*, à Nanci 1738, *in*-16. 6. *Démonstration de la vérité de la religion chrétienne & catholique*, à Nanci 1739. *in*-12.

ANTOINETTE de Bourbon, duchesse de Guise, fille de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, naquit à Ham le 25 décembre 1493, d'autres disent 1494. Le roi Louis XII lui fit épouser le 18 avril 1513, *Claude* de Lorraine, duc de Guise, grand-véneur de France, gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne. Ce mariage fut suivi de la naissance de huit fils & de quatre filles. La duchesse les éleva dans la piété. Elle en avoit beaucoup; & diverses fondations, qu'elle fit, en sont un témoignage public. Elle avoit encore un soin particulier des pauvres. Ceux qui professoient la nouvelle religion ne l'aimoient pas, & la nommoient dans leurs prêches, *la mere des tyrans, & des ennemis de l'évangile.* Elle mourut au château de Joinville le 20 janvier de l'an 1583, & fut enterrée près de son mari, dans l'église collégiale de S. Laurent. *Voyez* sa postérité à LORRAINE-GUISE. * Dupleix, *hist. de France.* Sainte-Marthe, *hist. généalog. de la maison de France.*

ANTOINETTE d'Orléans, marquise de Belle-Isle, fille de LEONOR d'Orléans, duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, &c. fut mariée à *Charles* de Gondi, marquis de Belle-Isle, qui fut tué en voulant surprendre le Mont saint-Michel, l'an 1596. Désabusée des vanités du siécle, elle prit l'habit de religieuse feuillantine à Toulouse en 1599, sous le nom de *sœur Antoinette de sainte Scholastique.* Cinq ans après, le roi Henri IV la tira de Toulouse, pour être coadjutrice d'Eléonore de Bourbon-Vendôme, abbesse de Fontevrault. Elle obeit;

mais quelque temps après elle travailla secretement pour obtenir du pape la permission de retourner dans son premier monastère : on l'en empêcha. L'abbesse de Fontevrault étant morte en 1610, on ne put jamais obliger sa coadjutrice à prendre le titre d'abbesse. Elle renonça donc à l'abbaye, & alla s'enfermer dans le monastère de l'Encloistre, de l'ordre de Fontevrault, diocèse de Poitiers, où elle avoit établi la réforme. Ce fut là qu'elle conçut le dessein d'établir une nouvelle congrégation, qui fut nommée *du Calvaire*, pour y pratiquer la régle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Elle y exerça de ses filles pleines de bonne volonté, depuis 1611 jusqu'en 1614, que cette réforme commença à s'établir à Poitiers. Dans cet intervalle elle entreprit de réformer l'ordre de Fontevrault. Le pape Paul V lui donna un plein pouvoir pour cela, & la nomma coadjutrice de Louise de Bourbon-Malause, qui avoit été nommée abbesse de Fontevrault après qu'elle en eut donné sa démission. Elle obtint ensuite permission du pape de quitter l'habit & l'ordre de Fontevrault, & d'emmener des filles de l'Encloistre avec elle pour le même dessein. Ce ne fut pas sans de grandes oppositions de la part de l'abbesse de Fontevrault, qui furent surmontées par les négociations du fameux pere Joseph, capucin. Elle sortit donc au mois d'octobre 1617, avec vingt-quatre de ses religieuses, pour aller prendre possession du nouveau monastère *du Calvaire* à Poitiers. Il y eut pourtant de nouvelles oppositions aux brefs du pape, qui ne furent levées qu'après sa mort arrivée à Poitiers le 25 avril 1618. *Voyez* CALVAIRE : pour sa postérité, *cherchez* GONDI.

ANTOING, village des Pays-Bas. Il est situé sur l'Escaut, à une lieue de Tournai. C'est une seigneurie. Il s'y trouve un magnifique & ancien château, où les princes d'Espinoi font ordinairement leur résidence. * *Voyage des Pays-Bas.*

ANTOLINEZ (Augustin) archevêque de Compostelle, né à Valladolid en Espagne, en 1554. Après avoir embrassé la régle de S. Augustin dans la même ville, il y étudia la théologie, & y eut la premiere chaire, qu'il remplit avec le plus grand succès. La réputation de sa doctrine le fit appeller à Salamanque, où il continua à professer l'écriture sainte, ensuite toute la théologie. Après avoir passé par les premieres charges dans son ordre, il fut évêque de Ciudad-Rodrigo, & archevêque de Compostelle. Pendant qu'il faisoit la visite de son diocèse, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le 19 juin de l'an 1626. Ce prélat a écrit quelques vies de Saints, comme celle du bienheureux Jean de Sahagun, de sainte Claire de Montefalco, &c. On lui attribue encore un traité *de la conception de la sainte Vierge*, dans lequel il disoit que la sainte Vierge vit l'essence divine au moment de sa conception. Excepté sa vie de Jean de Sahagun, & celle de sainte Claire, qui ont été imprimées, les autres ouvrages sont demeurés manuscrits. * Petrus Alva, *in milit. concept.* Curtius, *in elog. vir. illust. Aug.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

ANTOLINEZ (Justin) évêque de Tortose, né à Valladolid, & frere d'Augustin Antolinez, archevêque de Compostelle, étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique : on dit même qu'il avoit été avocat à Seville. Pierre de Castro de Quignones, archevêque de Grenade, l'attira dans cette ville, où il fut archidiacre & doyen de son église, ensuite de quoi il le nomma évêque de Tortose en 1627. Il mourut en 1640, & a laissé une histoire ecclésiastique de Grenade, qu'on n'a point encore publiée.

ANTONELLO, peintre, *cherchez* ANTOINE de Messine.

ANTON (Paul) théologien luthérien, né à Hirchfeld dans la Lusace supérieure, le 12 février 1661, fit paroître dès l'enfance beaucoup d'inclination pour l'étude. Ses parens s'étant transportés à Zittau en 1671, il y fréquenta l'école latine, & en 1680 il alla dans l'université de Leipsick, donnant par-tout des preuves d'une capacité peu commune. La peste l'ayant obligé de quitter Leipsick peu de temps après son arrivée, il profita de cette circonstance pour aller dans le Henneberg, & de-là à Darmstadt, Giessen, Marbourg & Francfort sur le Mein. Il retourna à Leipsick en 1681, y continua ses études, & y fut choisi par le célébre Otton Mencken, pour précepteur de ses enfans. En 1682 il prit le dégré de maître-ès-arts, & en 1683 il devint associé du grand collége principal, après quoi il commença avec quelques autres de tenir des conférences sur la bible, qui donnerent peu après occasion aux disputes des piétistes. En 1687 il reçut ordre d'accompagner en qualité de chapelain, le jeune prince électoral de Saxe, qui fut depuis roi de Pologne sous le nom d'Auguste II, & il parcourut avec ce prince la France, l'Espagne, le Portugal & l'Italie. Etant de retour à Dresde en 1689, il y fut nommé surintendant de Rochlitz, ce qui lui fit prendre le dégré de licencié en théologie. Trois ans après il fut appellé à Isenac, pour remplir la charge de conseiller ecclésiastique, & de prédicateur de la cour. En 1695 il reçut une vocation pour Halle, où il fut fait professeur ordinaire en théologie, conseiller du consistoire; en 1698, docteur en théologie; & en 1709, premier inspecteur du collége du cercle de la Sale, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée le 19 octobre 1730. Ses écrits sont : *concilii Tridentini doctrina publica*, avec des notes; *Elementa homiletica; Collegium anthirreticum;* lettre à un théologien Saxon, sur la véritable foi agissante; dialogue sur la rédemption; des espéces de thèses ou de dissertations sur divers sujets, comme *de Pathmo Lutheri; de conversione Samaritanorum*, &c. * *Supplém. de Basle.*

ANTON-GIL, pays de l'Isle de Madagascar, en sa partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, est ainsi nommé d'un capitaine Portugais, appellé *Antonio Gillo*, qui le découvrit, & donna le nom d'*Anton-Gil* à la baye où il aborda. Cette baye a environ neuf lieues d'ouverture; & au fond il y a une petite isle extrêmement fertile en toutes sortes de vivres, avec de belles eaux, & un bon ancrage pour les navires. Les Hollandois y ont eu une habitation; mais les uns sont morts de maladie, à cause du mauvais air de ce pays; & les autres ont été massacrés par les habitans, qui ne pouvoient souffrir leur insolence. * Flacourt, *hist. de Madagascar.* Natal. Metel. *Navigation des Hollandois en* 1595.

ANTONIA, nom d'une forteresse située auprès de Jérusalem. On la nommoit aussi Baris. Ce fut Hérode *le Grand* qui fit bâtir cette tour, la plus réguliere & la plus forte qu'on ait jamais vue, & qui lui donna le nom d'*Antoine* son grand ami. Elle étoit située sur une petite montagne haute de cinquante coudées, & inaccessible de tous côtés. Jamais Hérode ne fit éclater plus de magnificence dans aucun de ses ouvrages, que dans celui-ci. Il fit incruster cette tour depuis le pied jusqu'au plus haut, de marbre blanc, si bien uni, qu'on n'y reconnoissoit aucune liaison, afin de le rendre si glissant, qu'il fut impossible d'y monter. Elle étoit enfermée d'un mur de trois cens coudées de haut, pour en défendre l'approche; & tout son espace, à compter depuis ce mur, étoit de quarante coudées. Quoiqu'elle fût si forte en dehors, il y avoit tant de logemens en-dedans, de bains & de salles, qu'elle étoit capable de contenir beaucoup de monde, & qu'on la pouvoit faire passer pour un superbe palais. Les offices en étoient si bien disposés & si commodes, qu'on l'auroit prise pour une petite ville. Son circuit avoit la forme d'une tour carrée, & étoit accompagné à distances égales de quatre autres tours,

dont trois avoient cinquante coudées de haut : mais celle qui étoit dans l'angle qui regardoit le midi & l'orient, en avoit soixante & dix, & l'on pouvoit voir de-là tout le temple. Aux endroits où ces tours joignoient les galeries du temple, il y avoit à droite & à gauche des dégrés, par où, lorsque les Romains étoient maîtres de Jérusalem, des gens de guerre alloient & venoient, pour empêcher que le peuple n'entreprît rien aux jours de fêtes. De même que le temple étoit comme la citadelle de la ville, la tour d'Antonia étoit comme la citadelle du temple ; & la garnison qu'on y mettoit, n'étoit pas seulement pour la conserver, mais encore pour s'assurer de la ville & du temple. L'adresse de vingt soldats, d'un enseigne & d'un trompette de l'armée de Tite, fit ce que cent mille hommes n'auroient su faire à force ouverte. Ces vingt-deux braves voyant l'impossibilité de la prendre par assaut, & que les soldats que les ennemis y avoient mis en garde, en empêchoient l'approche & l'attaque à tout le monde, firent si bien par une intrépidité & une valeur qui n'eurent jamais d'exemple, que s'entr'aidant à la faveur de la nuit, & ramassant tout ce qu'ils purent des ruines des murailles de la ville, ils monterent au plus haut. Ils couperent la gorge à la garde, qu'ils trouverent endormie ; après quoi ayant donné le signal avec leur trompette & leur drapeau, toute l'armée romaine s'en approcha. Tite s'en rendit ainsi le maître, sans avoir perdu aucun de ses soldats, & la fit entierement démolir en sept jours. Les Romains conservoient dans cette tour les ornemens pontificaux du grand sacrificateur. Quand il devoit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'année, savoir, le dixiéme de la lune de septembre, que les Juifs appellent *Tisri*, ou le septiéme mois, les Romains les donnoient aux Juifs, à condition qu'ils les remettroient dans leur lieu, dès que la fête seroit passée. * Josephe, *antiq. liv. XX.*

ANTONIA, fille de *Marc-Antoine*, & d'*Octavie*, sœur de l'empereur *Auguste*, fut mariée à L. *Domitius Enobarbus*. De ce mariage elle eut un fils & deux filles ; Cn. Domitius pere de l'empereur Néron ; Lépida, femme de M. Valerius Barbarus Messala, puis de Silanus, & en troisiémes nôces de Galba, qui fut empereur ; Domitia femme de Crispus Consul, que Néron fit empoisonner. * Sueton. *in Neron.* Plutarch. *in Anton.* Pline, *l.* 16, *c.* 44. Hulsius, *de Cæsar.* Bayle, *dict. critiq.*

ANTONIA, autre fille de *Marc-Antoine*, & d'*Octavie*, épousa *Drusus* frere de l'empereur *Tibere*. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille ; Germanicus pere de Caligula, Claude, empereur ; & Livia ou Livilla, femme de Drusus fils de Tibere, princesse qui ne se distingua que par ses crimes. Antonia avoit de la vertu, & aimoit la gloire : elle perdit son mari dans un âge où elle auroit pu prétendre à de secondes nôces ; mais comme elle avoit aimé tendrement Drusus, elle voulut lui conserver cet amour jusqu'au tombeau, en demeurant veuve. Elle avoit eu le déplaisir de voir empoisonner Germanicus son fils aîné, & elle estimoit si peu son fils Claude, qui fut empereur, que quand elle vouloit se moquer de quelqu'un, elle disoit qu'il étoit aussi bête que son fils. Elle eut d'abord quelque part aux affaires sous l'empire de Caïus Caligula son petit-fils ; mais il lui donna dans la suite des sujets de chagrin, qui la firent mourir vers l'an 38 de J. C. Il y a même apparence que ce prince dénaturé la fit empoisonner. * Sueton. *in Claud. & Calig.* Valere-Maxime, *l.* 4, *c.* 3. Josephe, *l.* 18, *antiq. judaïc. c.* 8.

ANTONIA, fille de *Claude* & d'*Elia Petina*, née avant que son pere fût empereur, épousa 1. *Cn. Pompeius Magnus*, qu'on fit depuis mourir ; 2. *Faustus Sulla*, que Tacite nomme *Cornelius*, & que Néron fit assassiner à Marseille. Antonia fut quelque temps veuve. Néron voulut l'épouser après la mort de Poppea ; mais elle le refusa, ne voulant point devenir la femme d'un empereur, qui avoit fait mourir ses deux maris. Ce refus déplut à Néron. Pour s'en venger, il la fit accuser d'avoir cabalé contre l'état, & la fit mourir peu après, l'an 64 de J. C. * Sueton. *in Claud. & Neron.* Tacite, *annal. l.* 13, *c.* 5 ; *& l.* 14, *c.* 16. Dion, *l.* 60, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

ANTONIANO (Sylvio) cardinal & très-savant homme, naquit à Rome en 1540. A l'âge de dix ans il faisoit des vers sur quelque matiere qu'on pût lui proposer. Le duc de Ferrare charmé de son esprit, le fit élever avec soin par les plus habiles maîtres ; & le pape Pie IV, à qui il s'étoit fait connoître autrefois par un *impromptu* fait pour lui, le fit venir à Rome, où il l'honora d'un emploi de professeur dans le collége romain. Il en fut depuis recteur, puis secrétaire du sacré collége sous Pie V, secrétaire des brefs sous Clément VIII, dont il fut aussi camérier, & qui le nomma cardinal en 1598. On dit qu'il a gardé toute sa vie une exacte chasteté. Il mourut en 1603, à l'âge de 63 ans. Il a laissé divers ouvrages en prose & en vers, des lettres, des commentaires, & des dissertations, *de christiana puerorum educatione. De obscuritate solis in morte Christi. De primatu S. Petri. De successione Apostolorum, &c.* On dit qu'il eut part au catéchisme du concile de Trente. * Bayle, *dict. critiq.*

ANTONIDES (J. Vander Göës) poëte de Zélande, naquit de parens anabaptistes, honnêtes gens, mais d'une assez basse extraction. Après avoir été instruit dans la langue latine, & même dans les mathématiques, il voulut essayer sa veine poëtique en latin ; & ce qu'elle produisit ne déplut pas aux gens du meilleur gout. Cependant la gloire de Vondel & de quelques autres poëtes, qui par leurs vers hollandois s'attiroient alors les applaudissemens du public, excita dans notre auteur une noble émulation de tâcher de courir dans la même carriere ; & pour enrichir sa veine, il commença par traduire quelques endroits des meilleurs auteurs Latins. Ayant ainsi formé son gout sur ces excellens modéles, les révolutions de la Chine lui fournirent le sujet d'une tragédie, intitulée *Trazil*, ou *la conquête de la Chine par les Tartares*. Cette piéce n'est pas une des meilleures de notre poëte, aussi n'avoit-il pas eu dessein de la donner au public. On assure pourtant qu'il y a des endroits merveilleux, des sentimens relevés, une imagination très-vive, & des vers fort soutenus. Cet essai fut suivi bientôt après d'un poëme intitulé, *Bellone aux fers*. Les connoisseurs furent surpris de cette piéce, & Vondel même avoua qu'il la trouvoit belle, qu'il y mettroit son nom de tout son cœur. Animé par ces louanges, notre auteur conçut & digéra le dessein de son chef-d'œuvre, qui parut ensuite sous le titre d'*Y stroom*, ou *la riviere d'Y*, que les Hollandois prononcent *Ei*. Amsterdam est située sur cette riviere, en forme de croissant, & elle est pour ainsi dire le rendez-vous des vaisseaux de tout l'univers, & de toutes les richesses que l'un & l'autre monde fournissent à l'industrie des Hollandois. Il s'attira par ce poëme, non-seulement l'admiration, mais aussi l'amitié de plusieurs personnes de distinction, & entr'autres de M. de Busero, député alors dans le collége de l'amirauté. Ce Mécéne voyant ce beau génie enseveli sous les drogues d'une boutique d'apothicaire, l'excita à achever ses études à Utrecht, & l'y soutint par sa générosité, jusqu'à ce qu'il se fût fait recevoir docteur en médecine. Il lui procura même une charge de secrétaire de l'amirauté. Notre poëte se maria peu de temps après avec la fille d'un ministre, qui avoit aussi quelques talens pour la poësie. Après son mariage, sa muse devint moins féconde. Il fut détourné de la poësie par ses occupations ; & bientôt après par une phtisie,

ſie, dont il mourut l'an 1684, étant encore dans la fleur de ſon âge. Il avoit entrepris & promis même dans la préface de ſon poëme héroïque, une *vie de S. Paul*; mais on n'en a jamais vu que quelques fragmens. Ces ouvrages ont été imprimés *in-4°* à Amſterdam, en 1714, par les ſoins de M. Hoogſtraten, un des régens de l'école latine de la même ville. * *Journal littéraire, mars & avril* 1714, *pag.* 392, *& ſuiv.*

ANTONIN (Haterius-Antoninus) fut conſul ſous l'empire de Claude, l'an de J. C. 53.

ANTONIN (Arrius-Antoninus) conſul en 69, ſous l'empire d'Othon, avoit épouſé Bojania Procilla, dont il eut Arria Fadilla mere de l'empereur T. Antonin (au moins il y a lieu de croire qu'Arrius le conſul eſt le même que l'aïeul maternel de cet empereur.) Arrius Antonin étoit homme d'une probité reconnue, & d'un eſprit élevé au-deſſus des préjugés populaires : ce qui parut dans la compaſſion qu'il témoigna pour ſon ami Nerva, lorſque ce dernier eut été élu empereur. C'eſt apparemment le même Arrius Antonin, dont Pline *le jeune* fait l'éloge, & dont il vante les poëſies grecques. * *Antonin. vit.* Pline, *l.* 3, *ep.* 3, *l.* 4, *ep.* 18, *l.* 5, *ep.* 10.

ANTONIN, empereur Romain, qui s'appelloit *Titus-Aurelius-Fulvius-Boionius-Antoninus*, étoit originaire de la ville de Niſmes en Languedoc, mais né à Lanuvium en Italie. Titus-Aurelius-Fulvius, ſon aïeul, fut deux fois conſul; la premiere avec l'empereur Domitien, l'an 85, & la ſeconde avec A. Sempronius Atratinus en 89, & fut élevé à la préfecture de Rome. Aurelius-Fulvius, pere de cet empereur, fut encore conſul, auſſi-bien que ſon aïeul maternel Arrius Antonin. Jules-Capitolin aſſure qu'Antonin *le débonnaire* naquit le 19 jour du mois de ſeptembre, ſous le douziéme conſulat de Domitien, & de Ser. Cornelius Dolabella, c'eſt-à-dire, l'an 86. Cette époque doit ſervir à fixer l'âge de cet empereur, dont les auteurs ont parlé ſi diverſement. Il eut diverſes ſucceſſions, qui lui apporterent de grands biens. C'étoit un prince de bonne mine, qui avoit beaucoup d'eſprit, de ſavoir & d'éloquence, qui étoit bon politique, ſage & modéré. Il fut proconſul en Aſie, & gouverneur d'Italie; & dans tous ces emplois il s'attira l'eſtime & l'amour des peuples. L'empereur Adrien, qui venoit de perdre Lucius-Ælius-Verus-Cejonius, qu'il avoit adopté, adopta peu après Antonin, à condition qu'il feroit le même honneur à Lucius Verus, fils de l'autre Verus, & à Marc-Antonin, qu'on a ſurnommé *le Philoſophe*. Cette adoption ſe fit le 25 de février, & il ſuccéda à l'empire au mois de juillet de l'an 138, âgé de 52 ans. Le ſénat refuſa de rendre des honneurs divins à Adrien; mais Antonin parla avec tant de force, qu'il obtint qu'on les lui rendroit à l'ordinaire. Enſuite il mit en liberté diverſes perſonnes dont on demandoit la mort, faiſant connoître que ce ſeroit un mauvais augure pour ſon régne, de vouloir le commencer par répandre du ſang. Des témoignages ſi éclatans de ſa clémence lui firent mériter le titre de *pieux*. A quoi fait alluſion le revers d'un médaillon, qui repréſente Enée, emportant de Troye, ſur ſes épaules, ſon pere Anchiſe. (C'étoit parmi les anciens le ſymbole de la piété & de l'amour.) Antonin avoit le viſage long, que les phyſionomiſtes diſent être un ſigne de bonté. En effet, c'étoit un prince qui avoit pour ſes ſujets la tendreſſe d'un pere, & qui ſe ſervoit ordinairement de ces paroles de Scipion l'*Africain* : *Qu'il aimoit mieux conſerver un citoyen, que de tuer mille ennemis.* Il n'y eut preſque point de guerres ſous ſon regne; & les barbares qui environnoient l'empire, demeurerent ſoumis plutôt à ſes vertus qu'à ſes armes. Du milieu de Rome & de ſon cabinet, il donnoit des ordres qui étoient ſuivis avec autant d'exactitude que s'il les eut appuyés de toutes ſes forces. Il réprima par ſes lieutenans les Allemans & les Daces, ſoumit les Alains, contraignit les Maures à lui demander la paix, & vainquit par Lollius Urbicus, quelques peuples dans la Grande-Bretagne, où il fit tirer une muraille de gazon, pour renfermer dans leurs limites les barbares, qui y troubloient la tranquillité des peuples ſoumis aux Romains. Sa douceur naturelle le porta à faire du bien à tout le monde, commandant qu'on réparât des villes ruinées, & pluſieurs édifices brulés, à Rhodes, dans l'Orient, en Afrique, & dans les Gaules. Sa libéralité ſe ſignala encore dans les pertes cauſées par un débordement du Tibre, & par une famine qui affligea quelque temps l'Italie. Antonin épouſa Fauſtine, fille d'Annius Verus, & il en eut deux fils morts jeunes, & une fille nommée *Fauſtine*, femme de Marc-Aurele Antonin *le Philoſophe.* Il adopta le même Marc-Aurele, & Lucius Verus. On remarque qu'il ne fit point d'édit contre les chrétiens; il écrivit même quelques lettres en leur faveur. Cependant pluſieurs ſouffrirent le martyre, par la haine des magiſtrats & des gouverneurs de province. S. Auguſtin loue la loi de cet empereur, par laquelle il défendoit aux maris d'accuſer leurs femmes d'adultère, s'ils en étoient eux-mêmes coupables. Antonin mourut le 7 mars de l'an 161, âgé de 70 ans, autant regretté que s'il eut été fort jeune; & on remarqua qu'il rendit l'ame comme en s'endormant, le ciel voulant récompenſer la douceur de ſa vie, par la douceur de ſa mort. Il gouverna l'empire vingt-un ans & ſept mois, ou vingt-quatre ſelon d'autres. Les auteurs rappportent des choſes remarquables de ſa modération. Nous nous contenterons d'en marquer un exemple, que Philoſtrate nous a conſervé dans la vie du ſophiſte Polémon. Antonin, avant ſon élévation à l'empire, fut proconſul en Aſie; & lorſqu'il arriva à Smyrne, il fut logé dans la maiſon de Polémon, comme la plus commode. Ce dernier étoit à la campagne, & en revint quelques jours après, extrêmement tard. Il fit tant de bruit, qu'il obligea le proconſul de ſortir à l'inſtant de ſa maiſon. Depuis, lorſqu'Antonin eut été fait empereur; Polémon vint à Rome, & alla le ſaluer. Le prince commanda de lui donner un appartement au palais, & enſuite regardant ce ſophiſte : *Vous pouvez le prendre librement*, lui dit-il, *ſans craindre qu'on vous en faſſe ſortir à minuit.* Une autre fois le même Polémon faiſant repréſenter une piéce de théâtre de ſa façon, chaſſa un comédien qui lui déplaiſoit, & le fit deſcendre du théâtre. Ce comédien alla s'en plaindre à l'empereur : *A quelle heure vous en a-t-il fait ſortir*, dit Antonin ? *A midi, ſeigneur*, répondit le comédien. *Si cela eſt ainſi*, dit le prince, *vous n'avez point ſujet de vous plaindre ; car il m'a fait ſortir moi-même de ſa maiſon à minuit, & je n'en ai rien dit.* * Jules-Capitolin, *in Ant. & Marc. Aurel.* Spartien, *in Aurel. & Ver.* Lamprid. Dion. Euſeb. Xiphilin. Baronius, &c. S. Auguſtin, *l.* 2 *de adult. conjug. c.* 8.

ANTONIN, eſt le nom des fils d'Antonin *le débonnaire*. Onuphre, Strada, & quelques autres prétendent que l'aîné de ces fils ſe nommoit T. Aurelius-Fulvius-Antonius ou Antoninus, & que l'autre étoit T. Aurelius Antoninus. Mais on juſtifie par une médaille, que ce dernier fut nommé Galerius Antoninus. Ce ſurnom de Galerius étoit tiré de celui de Galeria Fauſtina ſa mere. Il ſeroit difficile de dire, s'ils ſont morts avant qu'Antonin ait été élevé à l'empire, ou ſi ce fut depuis cette élévation. Il y a apparence qu'ils étoient morts avant ce temps, puiſqu'Adrien obligea Antonin d'adopter Lucius Verus & Marc-Aurele; ce qu'il n'auroit peut-être pas fait, ſi ce prince eut eu des enfans capables de lui ſuccéder. * Onuphre, *faſt. roman.* Triſtan, *comm. hiſt.* Strada, &c.

ANTONIN, *cherchez* CARACALLA, ELIOGABALE, GETA, DIADUMENE, & MARC-AURELE.

ANTONIN ou ANTOINE, patriarche de Jéruſalem, ſur la fin du II ſiécle. Nous ne ſavons point en

quelle année précisément il a tenu le siége ; mais seulement que ce fut après Maxime, qui fut élu vers l'an 185. * Eusebe, *chron.* Baronius, *annal.*

ANTONIN, est le nom d'un capitaine que les soldats proclamerent empereur en 226, après la mort d'Ulpien. Mais craignant le juste ressentiment d'Alexandre *Sévére*, il se cacha, & ne parut pas davantage. C'est ce que nous apprenons de Zosime, qui est le seul qui ait parlé de cet Antonin. Zosime parle d'un autre ANTONIN qui se révolta contre l'empereur Galien, & qui fut puni l'an 265.

ANTONIN, fils d'*Abgar* roi d'Edesse, fut amené à Rome, après que son pere eut été dépouillé de son royaume par Caracalla, vers l'an 116 de J. C. Il fit l'épitaphe de son frere Abgar qui mourut à Rome. * Sidon, *l.* 2, *epist.* 8.

ANTONIN, officier de l'empereur Constance, voyant ses affaires ruinées, ou par sa faute, ou par le crédit de ses parties, se retira à la cour de Sapor roi de Perse, & lui donna un état de toutes les forces de l'empire. Ce traître conseilla à Sapor d'aller ravager la Syrie, & lui servit lui-même de guide. * Ammien Marcellin, *l.* 18. Tillemont, *hist. des emp.*

ANTONIN, auteur de l'itinéraire qui porte son nom, n'est point encore bien connu. Quelques auteurs ont cru que c'étoit un ouvrage d'Antonin *le débonnaire* ; d'autres l'attribuent à Marc-Aurele Antonin *le philosophe*, ou à quelqu'un des princes qui porterent ce nom. Jerôme Surita, Espagnol, considérant divers passages de cet itinéraire, où il est parlé de la Grande-Bretagne, ne doute point que ce ne soit un ouvrage composé du temps d'Antonin *Caracalla.* D'autres soutiennent que l'auteur de cet itinéraire vivoit en 337. Simler semble croire que l'Antonin qui a composé cet ouvrage, est le même qu'Æthicus Ister, qui a aussi laissé un itinéraire. Mais la chose est bien différente. * Barthius, *adversf. l.* 45, *c.* 8. Vossius, *l.* 3 *de hist. lat. &c.*

ANTONIN ou ANTONIUS LIBERALIS, auteur Grec, qui a fait un recueil de métamorphoses tirées de Nicandre & de divers auteurs. Quelques écrivains ont cru qu'il étoit le même que cet Antoine Liberalis, dont nous avons parlé, que Suetone met au nombre des rhéteurs célébres, & dont S. Jérôme a fait mention. Mais il y a plus d'apparence d'assurer avec Scaliger, que ces deux auteurs sont bien différens, l'un ayant écrit en grec, & l'autre en latin. * Scaliger, *in chron.* Eusebe. Vossius, *l.* 3 *de hist. græc.*

ANTONIN, évêque d'Ephèse, sur la fin du IV siécle. Après le mois de septembre de l'an 400, quelques évêques, au nombre de vingt-deux, s'étant trouvé à Constantinople pour des affaires ecclésiastiques, s'assemblerent avec S. Jean *Chrysostôme* dans le baptistaire de son église. Eusebe évêque de Valentinopolis s'y trouva aussi, & présenta aux prélats assemblés, une requête, qui contenoit sept chefs d'accusation contre Antonin d'Ephèse. Car il le chargeoit d'avoir fait fondre les vases sacrés qui appartenoient à l'église, & principalement d'avoir vendu les ordinations. S. Jean *Chrysostôme*, qui présidoit à l'assemblée, pria Eusebe de ne pas pousser une telle affaire, par colère & par emportement; mais ce dernier ayant présenté une seconde requête, on fut obligé de commencer à instruire le procès. On envoya trois évêques sur les lieux pour ouir les témoins. Cependant, comme Eusebe & Antonin s'étoient réconciliés, cette affaire n'eut point de suite. Quelque temps après, S. Jean *Chrysostôme* fit lui-même un voyage en Asie; mais Antonin étant déja mort, le premier employa ses soins & son zèle pour le bien de l'église d'Ephèse. * Pallade, *vie de S. Jean Chrysostôme.* Baronius, &c.

ANTONIN (Saint) archevêque de Florence, religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Florence l'an 1389, de *Nicolas* Pierozzi, secrétaire public de la ville de Florence, & de *Thomasie* sa femme, entra dans l'ordre des freres prêcheurs à l'âge de seize ans, & passa par toutes les charges de cet ordre. Côme de Médicis lui donna dans toutes les occasions des marques d'estime & de bienveillance. La république de Florence l'employa aussi en diverses ambassades, auprès des papes Nicolas V, Calliste III & Pie II. Il étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique, & dans l'histoire ecclésiastique. Le pape Eugène IV le nomma, l'an 1446, à l'archevêché de Florence, qu'il remplit après Barthelemi Zabarella de Padoue, & il mourut le 2 du mois de mai de l'an 1459, âgé de soixante-neuf ou soixante-dix ans. Le pape Adrien VI le canonisa en 1523. Le pere Vincent Mainard de l'ordre des freres prêcheurs, a écrit sa vie, que nous avons dans Surius. Le corps de S. Antonin fut enterré dans l'église des dominicains, dits de S. Marc. Aujourd'hui son tombeau est sous un autel, dans une chapelle, qui est un ouvrage de Jean de *Bologne.* S. Antonin a écrit une somme de théologie, *summa theologica*, qui est divisée en quatre parties; & une somme historique, *summa historica*, en trois parties. La premiere partie de ce dernier ouvrage s'étend depuis le commencement du monde jusqu'au pontificat de S. Sylvestre, & l'empire de Constantin; la seconde contient ce qui s'est passé depuis ce prince jusqu'en 1198, sous Innocent III pape, & Henri VI empereur, & la derniere finit en 1459, qui fut l'année de sa mort, sous Pie II & Frédéric III. C'est une compilation tirée de plusieurs historiens sans beaucoup de choix, imprimée à Venise pour la premiere fois en 1480, à Nuremberg en 1484, à Basle en 1491, & à Lyon en 1586. Sa somme théologique a été imprimée plusieurs fois en Allemagne. Il a fait encore une somme de la confession, imprimée plusieurs fois; un traité de l'excommunication; un écrit sur les disciples allans à Emmaüs; & un traité *des vertus*, imprimé en Allemagne. * Trithemius & Bellarminus, *de script. eccles.* Vincent Mainard, *dans sa vie.* Sixte de *Sienne.* Antoine de *Sienne.* Ferdinand de *Castille.* Possevin. Merula. Le Mire. Vossius, &c. Voyez les *vies des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron.

ANTONINS ou ANTONISTES, religieux de S. Antoine, chanoines réguliers de S. Augustin, de la congrégation de S. Antoine de Viennois. *Voyez* le titre ANTOINE (Ordre de S.)

ANTONIO ou ANTOINE DE JEPES, religieux de l'ordre de S. Benoît, mort avant l'an 1621, a pris ce nom d'un bourg qui est en Espagne. C'est lui qui a composé l'histoire de son ordre en sept décades, qui sont autant de volumes que Gabriel Bucelin a traduits en latin. * Francisco de Pisa, *hist. Tolet. l.* 5, *c.* 31. Martin Garillo, *in ann.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ANTONIO (Nicolas) chevalier de l'ordre de S. Jacques, chanoine de Séville, né dans la même ville l'an 1617, étudia en droit dans l'université de Salamanque, & alla ensuite à Rome en qualité d'agent du roi d'Espagne. Depuis ce temps-là il fut souvent chargé de procurations particulieres par l'inquisition, par les vicerois de Naples & de Sicile, & par le gouverneur de Milan. Pendant qu'il étoit à Rome, le pape Alexandre VII lui donna un canonicat de Séville, dont il employa le revenu à amasser une bibliothéque de plus de trente mille volumes. Ce fut avec ce secours qu'il composa sa *bibliothéque des auteurs Espagnols* en quatre volumes. L'on y voit par-tout le bon ordre, l'exactitude & le jugement de son auteur, dont la critique est saine & solide, sur-tout, par rapport aux traditions fabuleuses de ceux qui les premiers ont annoncé l'évangile dans l'Espagne. Cet ouvrage est bien écrit; son latin est pur, son style n'a rien de rampant : en un mot, c'est un des plus excellens ouvrages qui aient encore paru dans ce genre. Il fit imprimer à Rome en 1672, les deux premiers volumes de cet ouvrage. Le roi d'Espagne l'ayant rappellé dans sa patrie, il y fut conseiller de la Cruzade

jusqu'à sa mort, arrivée en 1684. Le cardinal d'Aguirre (dom Joseph Saënz) son ancien ami, fit imprimer à Rome en 1696 les deux autres volumes de cette bibliothéque. Il a publié quelques autres traités, entr'autres un *de exilio*, *sive de exilii pœna antiqua & nova*, *exulumque conditione & juribus*, *libri tres*, imprimé à Anvers en 1659, *in-folio*. * Bayle, *dict. crit.*

ANTONIUS HONORATUS, évêque de Constantine en Afrique, qui vivoit dans le V siécle, nous a laissé une lettre adressée à un nommé *Arcadius*, qui avoit été envoyé en exil pour la foi par Genseric roi des Vandales. Il l'exhorte à souffrir patiemment pour J. C. & lui propose plusieurs exemples de l'écriture, pour l'encourager à persévérer de souffrir constamment, afin d'obtenir la couronne du martyre qui lui est assurée, s'il demeure ferme dans la foi. Cette lettre est courte & pleine de pensées & d'expressions vives & pressantes. Sur la fin il donne des comparaisons pour expliquer le mystère de la Trinité. On la trouve dans les bibliothéques des peres. Elle a été écrite vers l'an 435. * Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du V siécle.*

ANTRE de la sibylle, que les Italiens appellent *la grotta della Sibylla*, lieu taillé dans une montagne proche du lac Averno, dans la terre de Labour, auprès de Cumes. Il est ainsi appellé, parcequ'on prétend que la sibylle Cumée ou Cumane s'y retira, & y rendit des oracles. On y voit une belle chambre large de huit pieds, longue de quatorze, & haute de treize, dont le pavé paroît avoir été carelé à la mosaïque; les murs sont revêtus de pierres de diverses couleurs, & de lambris enrichis d'or & d'azur. Plusieurs néanmoins assurent que la grotte de la sibylle est dans les masures de la ville de Cumes. * Vibius Sequester.

ANTRECHT (Jean) chancelier & maître des requêtes du landgrave de Hesse-Cassel, naquit le 6 décembre 1544, à Batenbourg, dans le pays de Hesse. Il étudia à Marpourg & à Anvers; & après avoir été en France, à son retour en Allemagne, il prit le bonnet de docteur à Basle. Guillaume landgrave de Hesse, l'attira à sa cour, & l'employa dans les affaires de son état. Antrecht fut chancelier & maître des requêtes; il fit refleurir dans les états du landgrave la justice & les belles lettres. Comme il étoit lui-même savant, il devint le protecteur de ceux qui l'étoient. Il mourut le 20 mai 1607, âgé de soixante-deux ans. Jean Strak fit son oraison funébre. * Melchior Adam, *in vitis jurisc. German.*

ANTRIM, *Antrimum*, petite ville ou bourg d'Irlande, dans la province d'Ultonie, située près du lac de Neaugh, dans le comté d'Antrim, auquel elle donne son nom. Elle est à demi ruinée; mais elle ne laisse pas de conserver le droit de députer au parlement. * Baudrand.

☞ ANTRIM (le comté d') selon l'état présent d'Irlande, *t.* 3, *p.* 57, comté d'Irlande, dans la province d'Ultonie. C'est le comté le plus septentrional de toute l'isle. Il donne le titre de comte à l'ancienne famille des Mackdonels. Le pays est assez fertile, & capable de s'entretenir par lui-même. On le divise en neuf baronies, qui sont Ballie-Cary, Dunlace, Kilconway, Tome, Antrim, Glenarm, Carrickfergus, Belfast, & Killaltagh. Quatre villes de ce comté, savoir Antrim, Carrickfergus, Belfast, & Lisburn, ont droit d'envoyer leurs députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTRON, étoit une ville de la Phthiotide en Thessalie sur la côte. Ce nom lui fut donné à cause du grand nombre d'antres ou cavernes que l'on y voyoit. Elle étoit principalement remarquable pour la grande quantité d'ânes qu'elle produisoit, & qui étoient d'une si prodigieuse hauteur, que pour donner une idée d'un âne de bonne taille, ou d'un homme fort ignorant, on disoit, *Asinus Antronius.* * Etienne de *Bysance.* Suidas.

ANTRON, Croatien, avoit une belle vache, & il avoit appris d'un devin, que celui qui l'immoleroit à la Diane du mont Aventin, rendroit par ce sacrifice la ville maîtresse de toute la terre. Cet oracle ayant été rapporté à Servius Tullius, il commanda à Antron de s'aller laver dans le Tibre, avant que de faire son sacrifice; & pendant qu'il y étoit allé, Servius le prévint, & sacrifia la vache, faisant attacher ses cornes au temple de la déesse. De-là est venu la coutume d'attacher des cornes de bœuf à ce temple, comme on attachoit aux autres temples de la même divinité un bois de cerf. * *Antiq. Rom.*

ANTROPOMORPHITES, nom d'anciens hérétiques, *cherchez* ANTHROPOMORPHITES.

ANTROS, petite isle de France dans la Guienne, située à l'embouchure de la Garonne. C'est là qu'est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bourdeaux. * Pomponius Mela, *de situ orbis*, *l.* 3, *c.* 2. Baudrand.

ANVARI ou ANVERI, un des plus excellens poëtes de Perse. Il étoit natif d'un village des dépendances de la ville d'Abiurd en Khorasan. Ce village s'appelle *Bedeneh*, & est situé dans une campagne nommée *Descht Khaveran*, de laquelle on dit qu'il est sorti quatre grands hommes, dont Anvari est un des principaux. Il est surnommé, pour l'excellence de sa poësie, *le roi du Khorasan.* Ce poëte fit ses études dans la ville de Thous, au collége appellé Mansouriah, où il vivoit en pauvre écolier. On dit qu'il s'appelloit *Naveri*, qui signifie *celui qui n'a rien*, *& qui n'apporte rien*, & que son maître le pria de changer son nom en celui d'Anvari, qui en est l'anagramme, & qui signifie *illustre & brillant.* Il arriva heureusement pour lui, que le sultan Sangiar, monarque des Selgiucides, faisant le voyage de Radekan, fit passer ses équipages devant le collége où il étudioit: & se trouvant assis devant la porte, lorsqu'un homme bien équipé & bien monté vint à passer, il s'informa qui il étoit. Anvari ayant appris que c'étoit un des poëtes du sultan, fit réflexion qu'il falloit que l'art de faire des vers fût beaucoup estimé à la cour de ce prince, puisqu'un de ses poëtes marchoit avec un si bel équipage, & qu'il pouroit lui être fort avantageux de s'y appliquer. Cette pensée fit tant d'impression sur son esprit, que dès la même nuit il fit un ouvrage de poësie en l'honneur de Sangiar, & le lui alla présenter dès le lendemain. Ce sultan, qui étoit très-capable de bien juger de la bonté des vers, trouva sa piéce excellente; & connoissant qu'elle partoit d'un génie extraordinaire, lui demanda s'il vouloit s'attacher à sa cour, ou recevoir seulement une gratification. Anvari lui répondit aussitôt en vers, & lui fit entendre par son compliment, qu'il n'avoit point d'autre ambition que d'être attaché au service d'un si grand prince. Le sultan le retint dès ce moment auprès de sa personne, & le fit passer ainsi du collége à la cour. Anvari étoit fort versé dans l'astronomie; il a même composé plusieurs traités sur cette science. Cependant ce fut elle qui lui fit perdre presque tout le fruit qu'il avoit tiré de sa poësie. Car il arriva qu'en l'année de l'hégire 581, de J. C. 1185, qui est la dixiéme du regne de Togrul ben Arslan, sultan de la maison des Selgiucides, les sept planetes se trouverent ensemble dans le troisiéme degré du signe de la balance, ce que les astronomes appellent la grande conjonction. Nos tables astronomiques, que nous nommons *Alphonsines*, & qui sont tirées de celles des Arabes, marquent cette conjonction l'an 582 de l'hégire, qui répond à l'année judaïque 4946, & à celle de J. C. 1186. Les astronomes de ce temps-là, du nombre desquels étoit Anvari, prédirent qu'il s'éléveroit dans cette année un orage de vents impétueux, qui arracheroit les arbres, renverseroit les plus solides bâtimens, & ébranleroit même les montagnes. Cette prédiction, qui devoit tomber sur le jour même de la conjonction,

qui arriva au mois de septembre, fit que plusieurs préparerent des lieux souterreins pour se retirer ce jour-là. Mais la crainte fut aussi vaine que la prédiction des astrologues; car les lampes qu'on avoit allumées sur le haut des mosquées ne furent pas seulement éteintes; & même beaucoup de grains demeurerent en gerbe dans les granges jusqu'à l'année suivante, pour n'avoir pu être battus ni vannés faute de vent. Les ennemis de notre poëte ne manquerent pas de se servir de cette occasion pour le tourner en ridicule, & pour lui nuire à la cour. Le sultan lui fit même une réprimande, pour être tombé dans une faute si grossiere. Anvari ne sut lui répondre autre chose, sinon que ces grandes conjonctions de planetes n'arrivoient jamais sans produire quelque effet extraordinaire; mais l'effet singulier que celle-ci produisit, fut qu'il ne souffla aucun vent pendant toute cette année-là. Ferid Kateb, qui étoit un de ceux qui portoient le plus d'envie à notre poëte, fit des vers persiens, dont le sens étoit, qu'Anvari avoit menacé l'univers de vents si terribles, qu'ils devoient le faire tomber en ruine : cependant aucun vent n'avoit soufflé depuis sa prédiction. *Cela nous fait assez connoître*, disoit-il ensuite au seigneur, *que c'est vous qui commandez aux vents, & non pas Anvari.* Si les astrologues furent convaincus d'erreur à l'égard des vents, il est certain qu'en cette même année il s'éleva une tempête d'un autre genre & plus furieuse qu'aucune de celles que les vents aient jamais excitée. Ce fut l'irruption que fit Genghiskan dans les provinces de l'Asie, qui sont au-deçà de l'Oxus; car il les désola d'une maniere dont on se souviendra dans tous les siécles. Anvari n'ayant pu supporter, ni les réprimandes du sultan, ni les railleries de ses envieux, partit de la ville de Merou, siége royal des Selgiucides, & se retira en celle de Balkhe, autre ville royale de la province de Khorasan. Mais il n'y fut pas plus heureux qu'à Merou; car quoiqu'il n'en eût point offensé le peuple, ce même peuple se déchaîna en mille injures contre lui, & lui fit des reproches continuels, tant sur la fausseté de sa prédiction, que sur son ignorance. Il l'auroit même chassé de la ville, si Hamid Eddin qui en étoit premier juge, ne l'eût pris sous sa protection. Ce fut alors qu'il fit un poëme, où il inséra une protestation publique & solemnelle, de ne se plus mêler d'astrologie ni de prédiction. Il mourut enfin paisiblement dans la même ville l'an de l'hégire 597, qui est de J. C. 1200. Anvari passe pour le premier qui ait châtié la poësie persienne, en retranchant de ses ouvrages tout ce qu'il pouvoit y avoir d'impur ou de trop libre. Raschidi l'a beaucoup loué à cet égard; quoiqu'en d'autres rencontres il lui ait été assez contraire. Ces deux poëtes se trouverent pendant quelque temps de deux partis différens : car Anvari étoit au camp du sultan Sangiar, lorsqu'il assiégeoit Atsiz, gouverneur, puis sultan des Khouarezmiens avec lequel Raschidi s'étoit enfermé dans le fort château de Hezar-Esb. Ces deux poëtes se faisoient la guerre à leur maniere, s'envoyant l'un à l'autre des vers attachés au bout des fléches, pendant que les deux sultans donnoient & repoussoient des assauts. Togusche ou Tagasché sultan des Khouarezmiens, prince fort savant, donnoit la préférence à Anvari & à Zehir sur tous les autres poëtes persiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANUBIS, dieu des Egyptiens, qui étoit représenté avec une tête de chien, tenant un sistre égyptien, ou une palme d'une main, & un caducée de l'autre. C'est ce que nous voyons sur quelques anciennes médailles, & entr'autres, sur une de Marc-Aurele Antonin & de Faustine, où cette princesse est représentée sous la forme d'Isis, & l'empereur sous celle d'Anubis. Les anciens ont parlé diversement de la figure extravagante de ce dieu. Quelques-uns ont dit, que comme le chien est le symbole de la fidélité, il représentoit les soins de celui qui avoit gardé les corps d'Isis & d'Osiris. Diodore de *Sicile* dit qu'Anubis étoit fils d'Osiris, qu'il avoit toujours suivi à la guerre, où il avoit donné des marques illustres de sa conduite & de son courage, & qu'après sa mort il fut mis au nombre des dieux. Comme il avoit extrêmement aimé les chiens, il en avoit mis la figure d'un sur ses armes & sur ses drapeaux, & on le peignit avec la tête d'un de ces animaux. Cynopolis, c'est-à-dire, *la ville des chiens*, avoit été bâtie en l'honneur d'Anubis, & on y nourissoit de ces animaux, qu'on appelloit *les chiens sacrés.* Il y a aussi grande apparence qu'Anubis étoit le Mercure des Egyptiens, qui avoient caché leur théologie sous cette figure ridicule, pour marquer qu'il étoit le seul dieu voyant & conservant tout. Non-seulement les auteurs chrétiens, mais même les païens se sont moqués de ce dieu particulier des Egyptiens. Jamblique parle de la confrérie d'Isis & d'Anubis; & Apulée en fait une description fort plaisante. Eusebe le nomme *Hermanubis* ou *Mercure-Anubis.* Les Romains, qui avoient reçu les religions de tous les peuples qu'ils avoient soumis, souffrirent à Rome des prêtres consacrés pour cette divinité. Les empereurs & les particuliers mêmes se faisoient souvent un honneur de paroître sous la figure de ces dieux. Ainsi Volusius, sénateur Romain & édile, ayant été proscrit par les triumvirs, parut sous la figure d'Anubis, pour se dérober à la poursuite de ceux qui le cherchoient pour le faire mourir. Joséphe & Tacite rapportent une histoire plus surprenante. Un gentilhomme nommé *Mundus*, aimoit passionnément une dame Romaine nommée *Pauline*, femme de Saturnin; & ne la pouvant gagner ni par présens, ni par prieres, il résolut de se donner la mort. Un affranchi de son pere le consola, & lui promit de le satisfaire. Il corrompit quelques prêtres de la déesse Isis, qui firent savoir à Pauline que le dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette dame s'en sentit si honorée, qu'elle s'en vanta à ses amis & à son mari, & qu'elle fut coucher dans le temple du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque temps après, ce dernier l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit passé. Pauline, au désespoir, pria son mari de la venger. Saturnin alla se plaindre à l'empereur Tibere, lequel s'étant informé de la vérité, fit crucifier ces détestables prêtres, ruiner le temple d'Isis, & jettet sa statue & celle d'Anubis dans le Tibre. Caligula, qui avoit tant de plaisir de se métamorphoser sous la figure d'un dieu, prenoit quelquefois celle d'Anubis. * Diodore de *Sicile*, *l.* 1 *biblioth.* Strabon, *l.* 17. Plutarch. *lib. de Isid. & Osir.* Lucianus, *in dial.* Virgilius, *l.* 8, *æneid.* Lucain, *l.* 8, *pharſ.* Ovide, *l.* 9, *metam.* Tertullien, *apoc. c.* 6 & 15. Arnobe, *l.* 7. S. Cyprianus, *epist. ad Demetr.* Minutius Felix, *in Octav.* Eusebius, *l.* 3, *præp. evang.* Prudence, *apotheosis.* Venantius Fortunatus, *l.* 2 *vita S. Mart.* Appianus, *l.* 4, *de bello civil.* Apulée, *l.* 11. Jamblique, *de Myst. ægypt. sect.* 5, *c.* 9. Joséphe, *l.* 18, *c.* 4. Philo, *in legat.* Servius, *in l.* 9 *æneid.* Hegesippe, *l.* 2, *c.* 4. Tristan, *comment. histor. T. I.* Cartari, *de imag. deor. &c.*

ANVERI, *cherchez* ANVARI.

ANVERS, sur l'Escaut, ville du Brabant, capitale du marquisat du Saint-Empire, avec évêché suffragant de Malines. C'est l'*Antuerpia* ou *Andoverpum* des auteurs latins, que ceux du pays nomment *Antwerpen* ou *Handtwerpen*, les Allemands *Antorff*, les Espagnols *Anveres*, & les Italiens *Anversa.* Comme l'origine des grandes villes est ordinairement fabuleuse, celle d'Anvers a eu la même destinée. On prétend qu'avant la venue de César dans les Gaules, un certain géant nommée *Antigonus*, se tenoit dans un château sur l'Escaut, d'où il obligeoit tous ceux qui passoient de lui donner la moitié de ce qu'ils portoient; & que lorsqu'ils le refusoient, il leur coupoit la main droite & la jettoit dans la riviere. Comme au langage du pays *handt* signifie *main*, & *werpen*, *jetter*, on ajoute que le nom d'*Handtwerpen* ou d'*Anvers*, a été tiré de la cruauté de ce géant, qui jettoit la main coupée dans la riviere.

Pour autoriser ces contes, on imagine que c'est pour cette raison que dans certaines processions, & particulierement dans celle que ceux du pays nomment *de la Kermes*, on voit des représentations de châteaux, & la figure d'un géant, & que même les armes de la ville sont un château & trois mains. Il suffit de remarquer, pour les armes, qu'*Antwerpen*, signifie une *levée avancée*. Anvers a pour blason son ancienne porte triangulaire, avancée sur l'Escaut. C'est elle seule qui a donné le nom à la ville; & les mains qu'on y a ajoutées depuis, sont des piéces parlantes, à cause du mot *handt*, qui signifie *main*. Cette ville, autrefois l'une des plus riches & des plus belles du monde, est située dans une grande plaine à la droite de l'Escaut, dans l'endroit où cette riviere divise le duché de Brabant du comté de Flandre. Elle a été souvent agrandie; sous Jean I de ce nom, duc de Brabant en 1201, sous Jean III en 1314, & sous Charles Quint en 1543. On y compte deux cens douze rues, vingt-deux places publiques, des maisons propres & magnifiques, & de très-beaux édifices. L'église de Notre-Dame qui est la cathédrale, est un ouvrage incomparable. Sa longueur est de plus de cinq cens pieds, sa largeur de deux cens quarante. Elle contient soixante-six chapelles enrichies de colonnes de marbre toutes différentes, & ornées de belles peintures, aussi-bien que la nef. La tour est des plus hautes, ayant 420 pieds, depuis le rez de chaussée, & des plus belles : elle contient trente-trois grosses cloches. Il y a aussi trois portes principales bâties de marbre & dorées. On dit que le chœur de cette église fut bâti en 1124, temps auquel les chanoines s'y établirent. Ils étoient avant cela dans l'église collégiale de S. Michel, fondée par Godefroi de Bouillon, qu'ils céderent en 1124 à S. Norbert, fondateur des chanoines réguliers de Prémontré. L'église de Notre-Dame fut presque brulée en 1533, & depuis elle fut pillée durant les guerres civiles de religion. Autrefois cette église n'étoit que collégiale dans le diocèse de Cambrai; elle fut érigée en cathédrale par le pape Paul IV, l'an 1559. Philippe le Noir avoit été nommé premier évêque d'Anvers; mais étant mort en 1561 avant que d'être sacré, on mit sur ce siége épiscopal François Sonnius, prélat de grand mérite. Cette église est aussi paroisse. Il y en a quatre autres, qui sont, S. Georges, S. Jacques, S. André, & S. Malburge. On y voit encore un grand nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses, & de très-belles églises. Celle des jésuites étoit très-magnifique; mais le dix-huit juillet 1718, le tonnere tomba sur cette église, & mit le feu à un grenier au-dessus du maître-autel, qui le communiqua à toute la charpente avec tant de furie, qu'en moins de trois heures elle fut entierement brulée, à l'exception du maître-autel & de deux chapelles, qui furent fort endommagées, & plusieurs tableaux de Rubens y furent consumés. Elle étoit pavée de marbre, à deux bas côtés l'un dessus l'autre, soutenus par cinquante-six colonnes de marbre. Les quatre voutes étoient fermées de trente-huit grands tableaux à bordures dorées, & les murs qui étoient percés de quarante croisées, étoient revêtus de marbre. La grande voute étoit d'une sculpture de très-bon gout, chargée d'un petit dôme très-clair & très-bien pratiqué. Le maître-autel ne pouvoit se bien représenter. Tout y étoit de marbre, de jaspe, de porphyre, & d'or. Le tableau étoit une assomption de la sainte Vierge. La chapelle de Notre-Dame n'étoit pas moins riche. Le pavé, les côtés & la voute étoient de marbre, avec six statues d'albâtre : le portail & la maison des jésuites mériteroient une description particuliere. Presque toutes ces peintures qu'on y admiroit, étoient de la main du fameux Rubens. La maison de ville d'Anvers a quatre grands corps de logis; la maison des Osterlingues, qui étoit l'hôtel des villes confédérées, que l'on nommoit, *de la Hanse-Teutonique*; la bourse, qui est un lieu long de quatre-vingt-dix pas, & large de soixante-dix, y compris les portiques qui régnent tout-autour en dedans; & qui fut bâtie en 1531, dans un lieu où étoit une maison qui avoit trois bourses pour armoiries, d'où est venu le nom de *bourse*, qui depuis ce temps-là est employé par-tout comme à Anvers, pour dénoter le lieu public du rendez-vous des marchands, ainsi que le remarque Misson *dans ses voyages*: les galeries qui sont à l'entour de cette place, méritent qu'on les considere. La citadelle, qui est une des plus fortes & des plus régulieres, est de figure pentagone, avec cinq bastions qui se défendent l'un l'autre, bien terrassés & contreminés, avec leurs fossés larges & profonds, qui en rendent les approches difficiles. Elle enferme de petites montagnes, d'où l'on découvre aisément le pays qui l'environne. Cette citadelle fut bâtie en 1567 par le duc d'Albe. L'ouvrage fut conduit par Paccioti, fameux architecte d'Urbin, qui en donna le dessin. Anvers est à 17 ou 18 lieues de la mer, entre Malines, Louvain, Bruxelles, Gand & Bruges. Le port est très-beau & très-commode. Il y a une vaste place dite *Crone*, du nom d'une machine avec laquelle on décharge les marchandises. Anvers a encore huit canaux principaux, par lesquels les vaisseaux peuvent entrer dans la ville. Le plus considérable contient jusqu'à cent vaisseaux. On compte soixante-quatorze ponts sur ces canaux. Toutes ces commodités rendoient cette ville extrêmement marchande, avant qu'Amsterdam eût attiré le commerce, en recevant les marchands qui avoient été chassés d'Anvers pour la religion.

Anvers souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles de religion. En 1566 les protestans y pillerent les églises, avec une fureur extrême. L'arrivee du duc d'Albe y augmenta les désordres. Cette statue qu'il y fit élever avec tant d'orgueil, ne servit qu'à entretenir la dissension. Mais les maux que les Espagnols y firent le 4 de novembre 1576, surpassent tout ce qu'on pouroit exprimer de cruel & de lugubre. Plus de six cens maisons y furent brulées, & près de dix mille hommes tués ou noyés. La maison de ville & d'autres palais magnifiques y furent réduits en cendres; & les richesses d'une ville si marchande & si puissante y furent enlevées par des scélérats. Ce traitement si rude rendit les Espagnols odieux aux peuples du Pays-Bas. Le pillage y avoit duré trois jours, & les autres craignoient le même malheur. Les confédérés rétablirent Anvers, que le prince de Parme prit le 17 août de l'an 1585, après un siége qui dura près d'un an. Ce pont qu'il jetta sur l'Escaut, cette digue fameuse, ces grandes machines dont on se servit, sont des choses remarquables dans l'histoire de ce temps-là. Mais ce qui paroît de plus admirable dans la conduite de ce grand capitaine, c'est qu'il osa attaquer Anvers, contre le sentiment des chefs les plus expérimentés, avec une armée de douze mille hommes; & qu'en assiégeant cette ville, il étoit lui-même assiégé. Le duc d'Alençon, qui avoit été couronné duc de Brabant à Anvers l'an 1582, avoit été obligé d'en sortir en 1583, & le conseil qu'on lui donna de surprendre cette ville, fut très-mal exécuté. Le duc de Parme s'en aquitta mieux.

Depuis ce temps-là, Anvers s'est rétabli, quoique le voisinage d'Amsterdam lui ait enlevé presque tout son commerce. Au reste, cette ville a produit un grand nombre d'hommes de lettres; comme Ortelius & Gorleus, Adrien & Henri Adriani, Andre & François Schottus, Alexander Grapheus, Louis Nonius, Antonius Sander, Balthasar Moret, Jacques Turinus, Gruterus, Beyerlinck, Del-Rio, & divers autres, dont nous parlons en leur rang. Anvers a attiré sur elle l'attention de plusieurs habiles gens, qui ont entrepris d'éclaircir ses antiquités, & de soutenir sa réputation par leurs écrits : mais on ne sait si l'on doit mettre en ce rang Jean-George Becan, qui le premier de tous a écrit de ses antiquités; au moins son ouvrage n'est-il pas fort solide, & ne peut entrer en comparaison avec ce-

lui de Charles Scribanius jésuite, qui traita en même temps des hommes illustres d'Anvers, des mœurs de ses habitans & de son origine, avec la description de l'état d'alors. Cet ouvrage parut en 1610, en même temps qu'un autre de Jean-Baptiste Grammaye, où les antiquités non-seulement d'Anvers, mais de tous les lieux qui en dépendent, étoient éclaircies. Mais celui de Jacques le Roi, libre baron de l'empire, seigneur de la Tour, qui fut publié en 1678, à Amsterdam, & qui comprend les mêmes choses que celui de Grammaye, est bien plus important, parceque l'auteur avoit recueilli avec un soin étonnant un nombre prodigieux de titres de toutes sortes. L'illustre P. Papebroch avoit aussi composé des annales d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700; mais les jésuites d'Anvers, qui sont dépositaires de ces annales, n'ont pas encore jugé à propos de les publier. * Becan & Scribanius, *in origin. Anturp.* Guichardin, *desc. des Pays-Bas.* Le Mire. Sandere. De Thou. Opmer. Beyerlinck. Georg. Brunus. Petrus Divæus. Jean-Baptiste Grammaye. Swert. Strada. Grotius, &c.

Synodes d'Anvers.

François Sonnius, premier évêque d'Anvers, cherchoit l'occasion d'y convoquer un concile; mais les malheurs du temps, l'empêcherent toujours d'exécuter un dessein qu'il prévoyoit devoir être d'une très-grande utilité. Cependant se voyant valétudinaire, & ne voulant plus différer à se donner cette consolation, de pouvoir servir les ames qui étoient sous sa conduite, par le secours de ce concile diocésain, il assembla son clergé, & examina toutes les nécessités de son église. Sur la connoissance qu'on lui en donna, il fit des réglemens qu'on publia le 22 mai de l'an 1576. Jean le Mire, aussi évêque d'Anvers, assembla en 1610 son clergé, & publia des ordonnances synodales, conformes à l'état présent de son église. * Laurent Beyerlinck, *in chronogr.*

ANULIN, *Anulinus*, ou ANOLIN, préfet du prétoire, sous Maximin, fut tué avec lui par des soldats révoltés, l'an 238.

Il y a eu un ANULIN ou ANOLIN, proconsul d'Afrique, & grand persécuteur des chrétiens, vers l'an 259. * Herodian. *l.* 8. Baronius.

ANULIN, *Anulinus*, (P. Cornelius) favori de l'empereur Sévére, commanda avec Valerien l'armée de ce prince contre Niger, & remporta sur ce dernier une importante victoire, près la ville d'Issus, entre la Cilicie & la Syrie, l'an de J. C. 194. Anulin commanda encore dans d'autres occasions, & fut consul en 199. * Dion, *l.* 74. Idat. Onuphrius Panvinius.

ANULIN, *Anulinus*, (Cornelius) consul sous Caracalla, l'an de J. C. 216. Une inscription, rapportée par le cardinal Noris, qualifie consul un SEXT. AURELIUS ANULINUS: on ne sait pas en quelle année. Il y a eu un autre ANULIN, sénateur, dont l'empereur Dioclétien avoit été esclave. * Victorin. *vit. Dioclet.*

ANULIN, *Anulinus*, (Annius) consul en 295 sous Dioclétien, préfet de Rome en 306, & proconsul d'Afrique en 303 & 313, sous Constantin. Ce prince lui adressa un rescrit célébre, en faveur du clergé catholique, portant exemption de toutes charges & de toutes fonctions civiles. Les hérétiques, qui n'avoient point de part dans ces immunités, tâcherent d'en ôter la jouissance aux ecclésiastiques orthodoxes. Constantin les y confirma par un second rescrit de la même année 313. Anulin fut aussi chargé de réprimer les Donatistes. * *Cod. Theod.* Sozomene, *l.* 1, *c.* 9.

ANWEIL, ANWEILER, *Anvelia*, petite ville de la basse Alsace, sur la riviere de Queich, à deux lieues au dessus de Landaw vers l'occident. Cette ville n'est pas considérable par elle-même; mais le passage des montagnes la rend de quelque importance. Son principal commerce consiste dans les tanneries qui y sont établies. Il y a aussi une petite manufacture de draps. ☞ La ville d'Anweiler, que les comtes palatins du Rhin possédoient à titre d'engagistes, & non parcequ'elle fût une partie du palatinat, a été cédée à la France par le traité de Westphalie. Zeiler *Palat. topogr.* p. 11, nous apprend que l'empereur Frederic *Barberousse* bâtit près de-là le château de Triefels; que l'impératrice sa femme entoura Anweiler de murailles, & fonda la paroisse; que cette ville, avant d'être engagée avec le château de Friefels, à l'électeur palatin, avoit été ville impériale, & qu'elle jouissoit alors de grands priviléges & de bien des franchises. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANWICK, bourg d'Angleterre, *cherchez* ALNEWICK.

ANXUR, *cherchez* TERRACINE.

ANYSE, évêque de Thessalonique en Macédoine, succéda au célébre Ascole l'an 383, & fut choisi par le clergé & par le peuple de Thessalonique, qui fit savoir cette élection à S. Ambroise, qui les en félicita. Le pape Damase le fit son vicaire apostolique dans l'Illyrie orientale. Il étoit à Constantinople en 403, dans le temps que S. Chrysostôme y fut condamné, & fut du nombre des évêques qui soutinrent l'innocence de ce saint. Il écrivit à Rome en sa faveur, & mourut quelque temps après. On fait sa mémoire dans le martyrologe romain, le 30 decembre. * Ambrost. *epist.* 15 & 16. Chrysost. *epist.* 143 & 144. Palladius, *vita Chrysost.* Baillet, *vies des saints, decembre.*

ANYSIS, roi d'Egypte, étoit natif de la ville d'Anysis; & quoiqu'aveugle, il fut élevé sur le trône par les prêtres, après Asychis; on ne sait précisément en quelle année. Il fut chassé de son royaume par Sabacon, roi d'Ethiopie, après six ans de régne. Et long-temps après, un songe funeste ayant obligé Sabacon d'abandonner sa conquête, Anysis rentra dans ses états, & laissa pour successeur, Sethon, prêtre de Vulcain. Herodote s'attache peu d'ordinaire à faire connoître le temps des événemens qu'il décrit; & tout ce qu'on peut apprendre de lui, est que Sethon est le prédécesseur immédiat de Psammithicus, qui commença à régner l'an 3365 du monde, 670 avant J. C. mais on a peine à croire qu'Anysis ait pu demeurer caché cinquante ans, & que ce ne soit qu'après ce nombre d'années que Sabacon s'est retiré. On aime donc mieux penser que l'espace de temps qui s'écoula depuis la fuite d'Anysis jusqu'au régne de Sethon, fut rempli par quelques rois Ethiopiens, & c'étoit le sentiment de Jules Africain, d'Eusebe, & de Georges Syncelle. * Herodote, *l.* 2. Jules Afric. Euseb. Georg. Syncel.

ANYTE, femme qui faisoit des vers grecs, dont il nous reste encore quelques fragmens. On ne sait pas en quel temps elle vivoit. * Vossius, *de poët. græc.*

ANYTUS, rhéteur d'Athènes, ennemi déclaré de Socrate, gagna le poëte Aristophane, pour composer une comédie contre lui; & s'étant joint à Melitus & à quelques autres, il fit condamner Socrate à mort, sous la XCV olympiade, & 400 ans avant J. C. Mais, lorsque l'innocence de ce philosophe fut connue, le peuple s'éleva contre ses accusateurs, & Anytus s'étant sauvé à Heraclée, en fut chassé par les habitans; selon Themistius, il y fut assommé à coups de pierres. * Plutarque & Diogène *Laërce, in vita Socrat.* Elien, *l.* 2 *var. hist. c.* 13.

ANZAR, ville du Turquestan, qui est des plus proches de la Chine septentrionale. Tamerlan en faisoit sa place d'armes, pour entrer dans ce pays-là, lorsqu'il y mourut l'an 807 de l'hégire, de J. C. 1404. * D'Herbelot, *bibl. or.*

☞ ANZERMA, province de l'Amerique méridionale, dans le royaume de Popayan, avec une ville de ce même nom. La ville d'Anzerma fut d'abord nommée par les Espagnols *Sancta Anna de los Cavalleros*; mais Sébastien de Belalcazar, entendant nommer le sel *Anzer* par les naturels du pays, appella cette province *Anzerma*, ce

qui fait qu'on a nommé la ville *Sainte Anne d'Anzerma*. Elle est sous le parlement du nouveau royaume de Grenade, mais sujete à l'évêché & au gouvernement de Popayan. L'air y est fort chaud, & le terroir ne porte pas bien le froment, mais il est abondant en mines d'or. * La Mart. *dict. geogr.*

ANZOLI (De) nom d'une famille d'Italie qui prétend descendre des empereurs de Constantinople nommés ANGE. Voyez ce que nous en avons dit à la fin de la généalogie de ces derniers, à l'article ANGE.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par Nobunanga, qui de roi de Mino étoit devenu empereur du Japon. Les Japonnois appelloient cette ville le paradis de Nobunanga. Rien effectivement n'est plus délicieux que le pays où elle étoit située, ni plus magnifique que ses bâtimens. Le palais de l'empereur étoit un peu éloigné de la ville sur la cîme d'une montagne, au milieu de deux autres plus basses, & sur lesquelles les grands de l'empire avoient bâti des hôtels. On montoit à celui de l'empereur par un superbe escalier, taillé dans le roc à l'endroit le moins escarpé; & cet escalier aboutissoit à un grand terrein qui faisoit comme une platte-forme à la montagne, & avoit couté des sommes immenses à applanir. L'enceinte étoit une forte muraille de 50 coudées de haut, toute de pierres de taille: les dedans du château, les jardins, les terrasses, les galleries, les appartemens, tout étoit d'une rare beauté. Mais ce qu'on voyoit de plus surprenant, c'étoit une tour pyramidale, qu'on avoit élevée au milieu, & qui étoit à sept étages. Chaque étage avoit son toît, les toîts & les cordons étoient distingués par leur couleur, sur lesquels on avoit répandu ce beau vernis du Japon qui a tant d'éclat, & qui résiste aux injures de l'air. Le tout étoit terminé par une espéce de dôme, couronné d'une couronne d'or massif. Ce dôme étoit à jour, & enrichi au dedans & au-dehors d'azur, de peintures, & de mille ornemens à la mosaïque d'un gout exquis. Du pied de la montagne sort un lac de vingt lieues de long & de six de large, qui se retrécissant ensuite, devient riviere, & c'est à la sortie de ce lac, qu'étoit la ville d'Anzuquiama. Les jésuites y avoient un magnifique séminaire, bâti & fondé par l'empereur, où ils élevoient presque toute la jeune noblesse du Japon. Tout cela fut réduit en cendres à la mort de Nobunanga, après qu'on eût pillé les immenses richesses que ce prince avoit amassées dans son palais. * Le P. de Charlevoix, *histoire du Japon.*

ANZY LE DUC, *Enziacum*, bourg de France dans le duché de Bourgogne. Il est sur la riviere de Reconce, à une lieue de la ville de Semur, dans le territoire d'Autun & près du Charolois. * Baudrand.

A O.

AOCHARA, bourg du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Serseli. Quelques-uns croient que c'est l'ancienne ville d'*Isocium*, qui étoit épiscopale, dans la Mauritaine césarienne, dans l'Afrique occidentale. Mais Sanson croit que c'est *Brischa*, petite ville de la même province, qui n'est qu'à vingt milles de la premiere du côté d'orient. * Baudrand.

AOD, juge des Israélites, fils de *Gera*, de la tribu de Benjamin. C'étoit un jeune homme vigoureux, entreprenant, hardi, & si adroit qu'il se servoit également des deux mains. Eglon, roi des Moabites, ayant soumis les Juifs, les accabla, pendant 18 ans, de toutes sortes de maux. Aod, qui demeuroit à Jericho, entreprit de les délivrer de cette servitude. Il trouva moyen de s'insinuer dans les bonnes graces d'Eglon, par les présens qu'il lui fit, & s'ouvrit ainsi l'accès dans son palais. Un jour il entra chez lui, à l'heure de midi, & l'ayant engagé à entrer seul dans son cabinet, il le tua. Aod, sans perdre de temps, alla rapporter aux Israélites, ce qu'il venoit de faire. Ils prirent les armes, & chasserent les Moabites, l'an du monde 2710, & avant J. C. 1325. Les Hébreux ainsi délivrés de la servitude de leurs ennemis, choisirent d'une commune voix Aod pour leur chef & pour leur juge, comme lui étant redevables de leur liberté. Ils jouirent d'une heureuse paix pendant son gouvernement, dont on ne sait pas la durée; mais quelque temps après sa mort, Jabin roi de Chanaan assujétit les Israélites, & il les tint en servitude pendant vingt ans, qui finissent à l'an 2750 du monde, 1285 avant J. C. * *Juges*, 3. Josephe, *l.* 5, *antiq. judaic. c.* 5. Sulpice Sévére, *l.* 1, *hist. sacra.* Torniel, *A. M.* 2642, 2720, *&c.*

AOMAR, HOMAR, ou OMAR, mathématicien arabe, *cherchez* HOMAR.

AON, fils de Neptune, étant chassé de la Pouille par ses propres sujets, s'alla établir en Béotie, qui fut appellée de son nom *Aonie.* * *Dict. anglois.*

AONIE, pays de la Béotie, où il y a plusieurs montagnes, & une riviere de ce nom. On a souvent compris sous le même nom toute la province de Béotie: ce qui est ordinaire aux poëtes, comme nous le voyons dans Claudien, *l.* 2, *in Rufin.*

Sic mons Aonius rubuit, cùm Penthea ferrent Menades.

AORIE, & ARIARIE, roi des Goths. Sous son régne, ces peuples après quelques guerres contre Constantin, qui les mit à la raison, lui fournirent 40000 hommes de troupes entretenues sous le nom d'alliés, *fœderati.* * Jornand, *rer. gothic. c.* 21. Eutrop.

AORIS, fils d'*Aras*, roi de Corinthe, avoit une adresse particuliere à lancer le javelot à la chasse, & dans les armées. Il aimoit si tendrement sa sœur Arethyrée, qu'il appella de son nom toute la contrée où il demeuroit. * Pausanias, *l.* 2.

AORNE, ville de la Bactriane, qu'Alexandre *le Grand* emporta: c'étoit aussi le nom d'un rocher imprenable dans les Indes, dont ce même conquerant se rendit le maître. * Arien, *l.* 3, *c.* 11, & *l.* 10. Quinte-Curce, *l.* 8, *c.* 11.

AORNE, fleuve d'Arcadie, qui se jettoit dans le lac Phenée.

AORNE, lac d'Epire, dont les vapeurs étoient si contagieuses, qu'elles donnoient la mort aux oiseaux qui voloient dessus. Virgile parle du lac Aorne en Italie, qui est entre Pouzzol & Bayes. L'un & l'autre s'appelle *Avernus*, parcequ'il n'y a jamais d'oiseaux; de l'α, privatif des Grecs, & de ὄρνις, *oiseau*, *quòd avibus careat.* Virgile, *l.* 6, *æneid.* Lucrece, *l.* 6, & Petrone, *in satirico*, en ont fait la description.

☞ AOSTE ou AOUSTE (le Val d') *Ducatus Augustanus.* Cette vallée prend son nom de la ville d'Aoste qui en est la capitale. Ce pays a été autrefois habité par les Salasses, qui en furent chassés par les Romains. Les Goths & ensuite les Lombards s'en rendirent les maîtres, au temps de la décadence de l'empire. Les Lombards choisirent Aoste pour la capitale du duché de ce nom, de même qu'ils nommerent Turin pour capitale d'un autre duché, à l'entrée de l'Italie. Le royaume des Lombards ayant fini, le duché d'Aouste vint en la puissance des François, puis des Bourguignons, d'où il passa en celle des marquis d'Yvrée, qui étoient comme les lieutenans généraux des empereurs d'Allemagne dans ces confins d'Italie. Enfin le Val d'Aost s'est donné de lui-même à la maison de Savoye, il y a plus de cinq cens ans, comme il paroît par l'acte de donation, qui est conservé dans les archives du Conseil souverain. Ce conseil est composé des nobles, des ecclésiastiques, & du tiers état. Il s'assemble tous les six ans, tant pour convenir du don gratuit qui se fait tous les six ans au souverain, que pour régler les autres affaires de la province. Le pays est gouverné, sous la souveraineté

du Duc de Savoye, par un premier *conseil de commis*, comme on le nomme dans le pays, & l'évêque d'Aost en est le chef. On appelle au senat de Chambery, des sentences de ce conseil. Il a sous lui quatre mandemens, qui sont ceux d'Aoste, de Digne, de Bard, & de Monjoui. Il y a eu enciennement, & il y a encore à présent dans le duché d'Aoste, un grand nombre de familles nobles, honorées des titres de *baron* & de *comte*. Les deux plus anciens comtés sont celui de Val de Cogne, dont l'évêque d'Aoste est seigneur temporel, & celui de Chalant érigé par Amedée I, duc de Savoye. Le fils aîné du prince de Piémont porte le titre de *duc d'Aoste*. * La Martiniere, *dict. géogr.* Dict. de Moreri, *édit. de Paris* 1732.

☞ AOSTE ou AOUSTE, *Augusta prætoria*, ville de Savoye, située dans un lieu agréable, au pied des Alpes pennines & grecques, qui se joignent en cet endroit. Elle a donné son nom au pays qu'on appelle le *Val d'Aouste*: elle tire elle-même le sien, qui est *Augusta prætoria* en latin, de la colonie des citoyens Romains & des soldats prétoriens qu'Auguste y envoya pour remplacer les Salasses, que Terentius Varro avoit défaits, & dont il avoit fait vendre toute la jeunesse. C'est le nom que lui donnent Ptolémée, Tite-Live, Strabon, Antonin, Dion & les autres écrivains. Quelques-uns ont cependant avancé qu'on la nommoit *Cordella*, du nom de Cordellus, fils de Statiellus; d'autres même l'ont appellée *Ostium*, parcequ'elle étoit comme la porte par où passoient ceux qui venoient de la Germanie, ou de la Gaule, en Italie. Mais cette opinion n'est appuyée de l'autorité d'aucun ancien écrivain.

On trouve en cette ville divers monumens de la grandeur des Romains & de la richesse de ses anciens habitans, comme des restes d'arcs de triomphe de marbre, d'amphithéâtres, de chemins publics qu'on admire encore, quoique le temps les ait ruinés en partie. L'église cathédrale est recommandable par son ancienneté & par sa grandeur. Elle est sous l'invocation de la sainte Vierge & de S. Gratus martyr, qui en a été un des premiers évêques. Vingt-deux chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, y font le service divin. Les deux dignités sont l'archidiacre, qui préside au chœur & à l'église, & le prévôt qui préside dans le chapitre. Ils ont un breviaire, un rit, & un plein-chant particulier. Dans le temps que le Val d'Aost faisoit partie du diocèse de Verceil, la ville étoit de la jurisdiction de l'archevêque de Milan. Mais par l'érection de cette ville en évêché, l'évêque a été fait suffragant de l'archevêque de Tarentaise. Le plus ancien évêque d'Aost dont nous ayons connoissance est Protaise, qui vivoit vers l'an 408. Eustathius lui succéda; & c'est en son nom qu'un de ses prêtres nommé Gratus souscrivit l'an 451 au concile de Milan. On conserve à Aost les reliques de S. Gratus, un de ses évêques, & on invoque son secours contre la grêle & le mauvais temps. Celles de S. Joconde aussi évêque de cette ville, y sont également respectées. S. Ours, & S. Bernard de Menthon, tous deux archidiacres, y sont aussi en vénération. Le premier a fondé l'unique collégiale appellée S. Ours, qui a été sécularisée sous le pape Innocent X. S. Bernard de Menthon est le fondateur de deux hôpitaux qu'on appelle *le grand, & le petit S. Bernard*, & de la petite congrégation des chanoines réguliers de S. Bernard, dont le prévôt qui en est le chef, doit faire sa résidence au grand S. Bernard. Aoste a été le lieu de la naissance de S. Anselme, archevêque de Cantorberi. * La Martiniere, *dict. géogr.* Dict. de Moreri, *édit. de Paris* 1732.

AOSTE, ou AOUSTE, *Augusta*, village de France en Dauphiné, situé sur la riviere de Drome, à une lieue au-dessus de la ville de Crest. On croit que c'est la petite ville d'*Augusta*, que les anciens placent entre Die & Valence, mais que d'autres pourtant mettent à Autun, village entre Romans & le Pont en Royans. * Baudrand.

AOSTE ou HOSTE, *Augustum*, autrefois petite ville, maintenant village de Dauphiné en France, situé aux confins de la Savoye, sur la petite riviere de Biévre, environ à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de S. Genis. * Baudrand.

AOUST, *Augustus*, mois autrefois appellé *Sextilis* parcequ'alors il étoit le sixiéme mois de l'année, qui se commençoit par le mois de mars: il est à présent le huitiéme de l'année. Ce fut l'empereur Auguste, qui après la bataille d'Actium, lui donna le nom d'*Augustus*. * Censorinus, *de die Natali*, *c.* 22.

AOUST (Saint) archevêque de Bourges, *cherchez* AIGULFE. (Saint)

AOUSTE, *cherchez* AOSTE.

A P.

APACHES, peuples de l'Amérique septentrionale dans le nouveau Mexique. Leur pays est extrêmement vaste, & les Espagnols les divisent en quatre sortes de nations, qui sont, Apaches de Perillo, vers le midi; Apaches de Xilla, Apaches de Navaio, au septentrion; & Apaches Vaqueros, qui sont au levant. Ces Apaches sont idolâtres, & vivent sous le gouvernement de leurs caciques. Ils ont quelques forts sur les montagnes, où ils se retirent à l'arrivée des Espagnols. * *Conquête du Mexique.*

APACHNAS ou PACHNAN, troisiéme roi de la dynastie des rois arabes ou phéniciens, appellés *Pasteurs*, qui se sont emparé de Memphis, & de la basse Egypte, regna trente-six ans sept mois, selon le catalogue de Manethon. Son regne commença l'an 3268 de la période julienne, 1446 avant J. C. Il eut pour successeur Apophis.* Manethon. Africain. Johan. Marsham, *canon. chron. sæcul. VIII.* Du-Pin, *bibl. des hist. prophanes.*

C'est sous le regne de ce roi, ou sous celui d'un de ses deux prédécesseurs, que les Israélites sortirent d'Egypte.

APAFFI, *cherchez* ABAFFI.

APALACHES ou APALACHITES, peuples de l'Amérique septentrionale dans la Floride, vers les monts d'Apalathai ou d'Apalache. L'état des Apalachites contient plusieurs petites provinces, dont les unes sont dans une belle vallée, bornée du côté du levant & du nord, par une chaîne des monts d'Apalathai; au midi par la province de Tagouesta, habitée par des peuples cruels & barbares; & au couchant, de la riviere d'Hitanachi, que les Espagnols appellent le fleuve du S. Esprit. La plus considérable des provinces qui sont dans la vallée, se nomme *Bemarin*; celle qui suit s'appelle *Amanas*, & la troisiéme *Matique*. Cette troisiéme s'étend encore dans les montagnes, où sont Schama, Meraco & Aqualaque. La ville capitale du pays est Melitot, dans la province de Bemarin. C'est le séjour du roi d'Apalache, qui est reconnu pour souverain par les chefs particuliers qui sont dans les autres provinces, & qu'ils nomment *Paracousses*. Ce pays est bon & fertile; les habitans sont simples & sans malice. Ils ont des voisins qui leur font quelquefois la guerre. Les armes dont ils se servent sont l'arc & la fléche; la massue, la fronde & une espéce de zagaïe, ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, lorsqu'ils ont épuisé toutes les fléches de leur carquois. Ils ont aussi des boucliers de figure ovale, qui sont faits de joncs cordelés & poissés avec un tel artifice, que quoiqu'ils ne soient couverts que d'un simple cuir, & qu'ils soient extrêmement légers, ils sont pourtant impénétrables à tous les dards de leurs ennemis. Les Apalachites adoroient le soleil, de même que la plupart des peuples de l'Amérique; mais aujourdhui ils sont presque tous chrétiens. La premiere connoissance qu'ils ont eue de J. C. leur a été donnée

donnée par une colonie de François, conduite par le capitaine Ribauld, sous le regne de Charles IX. * Linschot, *descr. de l'Amér. c.* 1. Rochefort, *hist. des Antilles, l.* 2, *c.* 8.

APAMEE sur l'Oronte, *Apamea* & *Apamia*, ville de Syrie, qui a été le siége d'un archevêché, sous le patriarchat d'Antioche. Elle fut bâtie par Seleucus *Nicanor*, qui lui donna le nom de sa femme. Sur les médailles on la trouve qualifiée *sainte & Azyle*. Apamée étoit environ à vingt lieues d'Antioche, & la rivale de cette derniere ville. Un de ses prélats, nommé *Thomas*, la délivra par adresse des armes de Chosroës, roi de Perse. S. Marcel en étoit évêque, lorsqu'en 385 l'empereur Théodose publia une loi pour achever la destruction de l'idolâtrie. Il s'y employa dans la ville & dans le territoire, où il restoit encore des temples d'idoles, & il lui en couta la vie; les païens l'ayant pris & jetté dans le feu, lorsqu'il attaquoit un de leurs temples. S. Marcel, qui fut archimandrite des Acémétes à Constantinople au V siécle, étoit de la ville d'Apamée, où sa famille étoit distinguée par sa noblesse & par ses richesses. La situation de cette ville, que les modernes nomment *Aman* ou *Hama*, est admirable. Elle est sur une colline agréable, qui s'éléve au milieu d'une plaine, bordée de diverses autres collines, & extrêmement fertile en toute sorte de grains & de fruits. La ville est presque entourée de la riviere d'Oronte, qui forme une espéce de lac. Cette commodité des eaux fait que les jardins y sont très-beaux, & qu'il y a de bons pâturages. Aussi les rois de Syrie avoient autrefois leur haras en cette ville. Quoiqu'elle n'ait aujourd'hui rien de considérable que sa situation, elle est encore la mieux peuplée de la Syrie, après Alep. Il y a sur le haut de la colline un château, qui commande non-seulement à la ville, mais encore à toute la plaine voisine. Le grand seigneur tient à Apamée un bacha, dont le gouvernement est d'une assez grande étendue. * Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11 & 12. Ptolémée. Bellon. Leunclavius. Sanson. Baillet, *topogr. des saints*.

APAMÉE, *Apamea*, *Cybotos* & *Celæna*, sur le Marse, ville de Phrygie, avec archevêché. On assure que c'est un ouvrage de Seleucus *Nicanor*. D'autres ne sont pas de ce sentiment. Strabon, Pline, Tite-Live, Appien, & d'autres auteurs anciens en ont fait mention. Elle est aujourd'hui presque ruinée & peu habitée. * Pline. Strabon, &c.

APAMÉE ou APAMI, ville de la Bithynie, sur la Propontide ou mer de Marmora, entre Burse & Cyzique. Il y a eu autrefois le siége d'un archevêque, & elle étoit assez considérable; mais à présent elle est presque ruinée & peu habitée. Apamée a eu aussi le nom de *Myrlea*, qui est celui que les Turcs lui donnent encore aujourd'hui. Baudrand l'appelle *Apamis*.

APAMÉE qu'on nomme aussi *Miana*, ville de la Médie, du côté du pays des Parthes. * Baudrand.

APAMÉE, nom de deux villes qu'on met dans la Mésopotamie, l'une sur l'Euphrate & l'autre sur le Tigre. * Baudrand.

APANAGE, ou comme on disoit autrefois APENNAGE, terres que les souverains donnent à leurs puînés pour leur partage, lesquelles sont réversibles à la couronne faute d'enfans mâles. Du Cange dit qu'on disoit dans la basse latinité, *Apanare*, *Apanamentum*, & *Apanagium*, pour signifier une pension ou un revenu annuel, qu'on donne à des cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une seigneurie qui ne se devoit point partager. Hofman & Monet dérivent ce mot du celtique ou allemand, & disent qu'il signifie *exclure* ou *forclore* de quelque droit : ce qui arrive à ceux qui ont des apanages, qui sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loisel, cité par Ménage, croit qu'*apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes seigneurs qu'on chassoit du lit & de la maison de leurs peres, pour aller chercher fortune ailleurs, soit par la guerre ou par mariage. Paul Emile a remarqué que les apanages sont une invention que les rois ont apportée des voyages d'outre-mer. Le duché d'Orléans est l'apanage du second fils de France. Philippe, petit-fils de France, mort le 2 décembre de l'an 1723, en étoit en possession depuis la mort de son pere, Philippe de France, fils de Louis XIII. * Du Cange, *glossar. latin.*

☞ APANTOS, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au nord de la riviere des Amazones, & de l'isle des Topinambes, & à l'ouest de la riviere de Cunuris. Un peuple nommé aussi de Cunuris est entr'eux & la riviere des Amazones, selon la *carte de la terre-ferme* de M. Delisle. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APAPHUS *le Grand*, XX des rois Thébains en Egypte, succéda l'an 3072 de la période julienne, 1642 avant J. C. à Pammus Archondes, & régna cent ans, suivant Manethon. Il y a de l'apparence qu'il conquit le royaume des Memphites, & qu'il est le même que Phiops XXI roi de la sixiéme dynastie des rois Egyptiens, suivant le même Manethon; car le commencement de leur regne tombe de part & d'autre à la même année; la durée du regne est la même de cent années. Le nom d'Apapus ou Apaphus se rapporte à celui de Phiops ou Paphus. Le surnom de *Grand* fait connoître qu'il avoit fait quelque conquête considérable, & c'est apparemment celle du royaume de Memphis. Leur successeur, nommé dans la dynastie des Thébains, Agescus Oscaras, & dans celle des Memphites, Métusuphis, n'a qu'un an de regne dans l'une & l'autre dynastie, & la reine Nitocris se trouve également leur succéder. * Marsham, *canon. chron. sæcul. VI.* Du-Pin, *bibl. des hist. prophanes.*

☞ APARIA, contrée de l'Amérique méridionale au Perou, dans l'audience de Quito, au nord du confluent de la Curaray & de la riviere des Amazones, & de la province de Los Paçamores. M. Delisle nomme cette région *Zaparas*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APATURIES, nom de certaines fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Bacchus, & que Budé appelle *fêtes de ruse* ou *de tromperie*, du grec ἀπάτη *fraude*. Voici quelle en fut l'origine. Les Athéniens & les Béotiens étant en différend touchant leurs limites, Melanthus & Xanthius résolurent de vuider la querelle entr'eux dans un combat singulier, où le dernier demeura sur la place, par un mauvais tour qui lui fut joué. Car tandis qu'ils étoient aux mains, il parut quelqu'un derriere Xanthius, couvert de la peau d'une chevre noire, ou du moins Melanthus le supposant ainsi pour surprendre son concurrent, s'écria *qu'il agissoit mal d'avoir amené un second*. Xanthius se retourna pour voir qui c'étoit, & dans ce moment-là il fut tué par son ennemi l'an du monde 2906, & avant J. C. 1129. Les Athéniens ayant cru que c'étoit Bacchus qui s'étoit ainsi travesti en leur faveur, & qui leur avoit rendu ce bon office, instituerent une fête en son honneur, laquelle se célébroit au mois d'octobre. Depuis ce temps-là, les vrais Ioniens, qui avoient des rois issus de Melanthus, à la réserve de ceux d'Ephèse & de Colophon, célébroient la fête des Apaturies. Quelques-uns ajoutent qu'on célébroit aussi une fête de ce nom en l'honneur de Jupiter & de Pallas; & disent qu'Æthra, pour quelque bon office qu'elle avoit reçu de cette déesse, lui dédia un temple, & ordonna que toutes les filles de Trœzene consacrassent leur ceinture avant leurs nôces à Pallas *Apaturie*. Le même nom fut aussi donné à Vénus, depuis que les géans, qui en vouloient à sa vie, l'obligerent de se cacher, jusqu'à ce que par le secours d'Hercule elle les fit tous périr. Etienne de *Bysance*, après Strabon, fait mention à ce sujet d'un temple dédié à Vénus, sous le nom d'*Apaturienne*. *Voyez* CURESTIS. * L'interpréte d'Aristophane. Hesychius. Herodote, *in Clio.*

APELLAS de Cyrene, géographe, dont il est parlé

dans l'abrégé d'Artemidore d'Ephèse. On ne sait en quel temps il a vécu. Il écrivit des commentaires historiques de Delphes, cités par S. Clément *Alexandrin.* Au reste, il y a apparence que cet auteur est le même qu'Athenée nomme *Apollas*, qui avoit écrit des villes du Peloponnèse. * Athenée, *l.* 9. S. Clément *Alexandrin.* Vossius, *l.* 3, *de hist. græc. & de scient. math. c.* 69, §. 17.

APELLAS, fameux sculpteur dont parle Pline, *l.* 34, *c.* 8.

APELLES, qu'on nomme, *le prince des peintres*, natif de l'isle de Coos, selon Ovide; d'Ephèse, selon Strabon & Lucien; & de Colophon, selon Suidas, qui dit que les Ephésiens lui donnerent le droit de bourgeoisie. Il vivoit sous la CXX olympiade, vers l'an 300 avant J. C. Il a fait plusieurs tableaux qui ont tous été des chefs-d'œuvre de l'art. Il peignit l'image de la Fortune couchée, qui tenoit du bras gauche sa corne d'abondance, & avoit le bras droit appuyé sur une roue, pour montrer son instabilité & son inconstance, avec cette inscription : *Fortunæ reduci.* Comme on lui eut demandé pourquoi il avoit peint la Fortune assise, il répondit que c'étoit parcequ'elle ne s'étoit jamais reposée. Ayant été un jour accusé par un peintre jaloux de sa gloire, d'avoir conjuré contre le roi Ptolémée, & causé la révolte de Tyr & la prise de Péluse, le prince prit tellement feu là-dessus, qu'il s'emporta contre lui comme contre un traître & un assassin; & il lui eût fait trancher la tête, si l'un des complices ne l'eût déchargé à la question. Alexandre *le Grand*, qui le considéroit extrêmement, ne voulut se faire peindre que par lui. Ce prince lui donna même une de ses concubines, nommée *Compaspe de Larisse*, dont ce peintre étoit devenu amoureux, en travaillant à son portrait. Apelles fit le portrait d'Alexandre dans le temple de la Diane d'Ephèse, sous la figure d'un Jupiter qui tient la foudre en main, & qui semble sortir du tableau, aussi-bien que la foudre. Pline nous dit qu'il reçut vingt talens d'or pour son ouvrage. Cicéron écrivant à Lucius, remarque que la raison qui portoit Alexandre à se faire peindre uniquement par Apelles, ne venoit point d'un excès de faveur dont il l'honoroit; mais parcequ'il étoit persuadé que ce peintre s'étant si fort distingué dans son art, il ne manqueroit pas d'acquerir autant de gloire que le peintre même. *Neque enim Alexander ille gratiæ causâ ab Apelle potissimum pingi, & à Lysippo fingi volebat : sed quòd illorum artem cum ipsis, tum sibi etiam gloriæ fore putabat.* * Cicero, *epist.* 12, *l.* 5. Apelles fit divers ouvrages dont les anciens auteurs ont parlé avec grande estime; comme le portrait d'Antigonus, qu'il fit de profil, pour cacher un défaut de ce roi, qui avoit perdu un œil; celui d'un cheval tiré tellement au naturel, que des chevaux hennirent en le voyant. Il nous a laissé son tableau des lignes qu'il traça chez Protogenes si délicatement, qu'elles se déroboient à la vue. Mais ses tableaux les plus célébres furent deux Vénus, dont l'une qui sortoit de la mer, fut nommée *Anadyoméne*; & l'autre est celle qu'il commença pour ceux de l'isle de Coos, & qu'il n'acheva point, ayant été prévenu de la mort. Ovide parle en ces termes d'une de ces Vénus :

Si numquam Venerem Cous pinxisset Apelles,
Mersa sub æquoreis illa lateret aquis.

Ses autres tableaux de la victoire, de Castor & Pollux, de la Calomnie, de Clytus, de Megabyze, d'Archelaïs, de Philippe & d'Alexandre, sont encore très-renommés dans les écrits des anciens. Cet habile peintre étoit tellement appliqué au travail, que son assiduité a donné lieu au proverbe, *Nulla dies sine linea : Point de jour sans quelque trait :* ce qui doit s'entendre du dessin. Il avoit écrit quelques traités de peinture qui se sont perdus. Horace parle de l'édit d'Alexandre *le grand*, qui permettoit au seul Apelles de faire son portrait. * Pline, *l.* 35, *c.* 10 *& seq.* Elien, *hist. l.* 12, *c.* 34. Valere Maxime, *l.* 8, *c.* 11, *ex.* 4. Ovide. Horace, *l.* 2, *epist.* 1, *&c.* Strabon, *l.* 14. Lucien. Suidas.

APELLES, acteur tragique, sous le regne de Caligula, fut dévoué tellement à ce prince, même après s'être fait comédien, qu'il le mit au nombre de ses conseillers. Mais un jour Caligula, montrant une statue de Jupiter, lui demanda quel étoit le plus grand de ce dieu, ou de lui, qui se faisoit passer pour tel. Apelles hésitant sur ce qu'il avoit à répondre, Caligula le fit fouetter cruellement. Philon dit qu'il le fit mettre aux fers, & ordonna qu'on le fit tourner sur une roue. * Sueton, *vit. Calig.* Bayle, *dict. crit.*

APELLES, disciple de J. C. que S. Paul appelle *fidéle disciple de Christ* dans son *épître aux Romains*, *XVI*, 10. On dit qu'il souffrit le martyre à Smyrne avec S. Luc, le 22 avril. * *Martyr. rom.*

APELLES, hérétique, disciple de Marcion, admettoit deux dieux, l'un bon & l'autre mauvais; celui-ci auteur du monde & de la loi; celui-là auteur de l'évangile & rédempteur de l'univers. Ces erreurs lui étoient communes avec Marcion; mais ayant été chassé de sa communion à cause de quelque action impudique, il inventa une autre hérésie, ou plutôt il l'apprit d'une certaine Philumene, jeune fille possédée, qu'il faisoit passer pour inspirée du S. Esprit. Il n'admettoit qu'un dieu, qu'il composoit de parties infinies; méprisoit la loi & les prophétes; il ne donnoit à J. C. qu'un corps d'air, dont en remontant au ciel il avoit rendu à chaque élément sa portion; & il nioit la résurrection corporelle. Les saints docteurs détruisirent les rêveries de cet impie, qui s'éleva contre l'église dans le II siécle, vers l'an 145 ou 146. * S. Epiphanius, *hæres.* 44. S. Augustin, *hæres.* 23. Tertullian. *de præsc. c.* 30 *&* 31. Eusebe, *l.* 5, *hist. c.* 13. Baronius, *A. C.* 146.

APELLES, tourneur, duquel Athenée fait mention, *l.* 11, *c.* 12.

APELLITES, hérétiques dans le II siécle, disciples d'Apelles, hérésiarque. * S. Epiphane.

APELLICON, natif de Teos, s'établit à Athènes, où il acquit droit de bourgeoisie. Il se mêla de philosophie; & ayant embrassé la secte des péripateticiens, il acheta la bibliothéque d'Aristote, & plusieurs autres très-nombreuses. Il fut aussi curieux de plusieurs autres piéces rares, & n'épargna rien pour en avoir des originaux recommandables par leur antiquité. Il parvint même jusqu'à en enlever des archives d'Athènes; ce qui étant venu à la connoissance des Athéniens, ils l'auroient puni de mort, s'il ne s'étoit évadé. Ses amis le firent pourtant rappeller peu après. Comme il s'étoit attaché à Athanion, philosophe péripateticien, qui par une émotion populaire étoit devenu tout-puissant, celui-ci l'envoya commander dans l'isle de Delos; mais Apellicon y fit si mauvaise garde, que les Romains surprirent la garnison & l'égorgerent. Il fut assez heureux pour se sauver, & mourut peu avant que Sylla se fût rendu maître d'Athènes. Sa bibliothéque, avec les écrits d'Aristote, fut transportée à Rome par ce général sous la CLXXIII olympiade, & 87 ans avant l'ére chrétienne. * Bayle, *dict. crit.*

APENNIN, montagne d'Italie, que les auteurs Latins nomment *Apenninus*, & les Italiens *Apennino*, commence près de Savone sur les côtes de Gènes, où elle se joint aux Alpes maritimes. Ensuite elle traverse toute l'Italie presque par le milieu, & forme cette longue chaîne de montagnes qui vont se courbant au midi, jusqu'au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile. L'Apennin se divise en divers endroits, où il a des noms différens, comme entre Modène & Lucques, où il est nommé *Monte S. Peregrino.* * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 5. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier, *l.* 3. Virgilius, *l.* 12. *æneid.*

Vertice se attollens patet Apenninus ad auras.

APER (Arrius) préfet du prétoire, & beau-pere de

l'empereur Numerien, résolut, pour se mettre sur le trône, d'assassiner l'empereur son gendre. Numerien étoit incommodé, & se faisoit porter dans une litiere, ne pouvant souffrir la clarté du jour. Aper se servit de cette occasion, & le tua en l'an 284 de J. C. Cependant les soldats demandoient à voir l'empereur. Aper chercha des faux-fuyans pour éluder leur zèle; quelques jours après la chose se découvrit par l'infection du corps mort. On se saisit d'Aper, que Dioclétien tua lui-même; ensuite de quoi il fut proclamé empereur par l'armée d'Orient le 17 septembre de la même année 284. *Aper* en latin veut dire *Sanglier.* Cette aventure justifia la prédiction d'une certaine magicienne, qui avoit dit à Dioclétien qu'il seroit empereur lorsqu'il auroit tué le sanglier. * Vopiscus, *in Numer.* Aurelius Victor. Eusebe, &c.

La famille de cet Aper étoit assez illustre dans Rome, où il y a eu plusieurs consuls de ce nom, comme M. Flavius APER, consul sous l'empire de Marc-Aurele, avec T. Vetrassius Pollion, l'an 176 de l'ére chrétienne. M. Flavius APER en 207, avec Q. Allius Maximus, sous l'empire de Caracalla. Un autre APER, qui a été grammairien, &c. Lampridius parle du premier en la vie de l'empereur Commode.

☞ APER (Marcus) l'un des plus beaux génies du barreau en son temps, étoit Gaulois de nation, & vivoit dans le premier siécle. Son inclination le porta à voyager dans sa jeunesse. Il la suivit quelque temps, & poussa ses courses jusque dans la Grande-Bretagne, où il assure avoir vu un homme qui avoit porté les armes du temps que César passa dans cette isle pour la subjuguer. Aper alla ensuite à Rome, où il paroît qu'il fixa sa demeure. D'abord il y fréquenta le barreau, & s'y acquit beaucoup de réputation, tant par la beauté de son esprit que par la force de son éloquence. Quoiqu'il fût reconnu à Rome pour étranger, il ne laissa pas de s'y voir élevé aux plus hautes dignités. Il fut sénateur, questeur, tribun & prêteur. Mais s'il faut l'en croire, tous les agrémens attachés à ces charges honorables avoient moins d'attrait pour lui, que l'exercice de sa premiere profession. Aper est un des orateurs qui brillent le plus dans le fameux *dialogue sur la corruption de l'éloquence*, dont le but est de soutenir les avantages de la nouvelle éloquence au-dessus de l'ancienne. Ce dialogue se tint la sixiéme année de Vespasien, 74 de notre ére commune : ainsi Aper vécut au-delà de cette époque; mais il semble qu'on ne peut placer sa mort guères plus loin que l'année 85. On a attribué pendant fort long-temps, tantôt à Quintilien, tantôt à Tacite le fameux *dialogue sur la corruption de l'éloquence*, & c'est pour cela qu'on le trouve ordinairement à la suite des œuvres de ces deux écrivains : mais les savans qui ont examiné ce point de critique avec le plus de soin, conviennent aujourd'hui qu'il n'est ni de l'un ni de l'autre de ces deux célébres écrivains. L'auteur dont nous avons extrait cet article, ne fait point difficulté de l'attribuer à Aper, & allegue des preuves qui semblent suffisantes pour donner du poids à son sentiment. On poura les voir dans l'ouvrage que nous allons citer. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. I, partie 1, p. 218-223.

☞ APER, prêtre d'Aquitaine, qui vivoit encore au commencement du cinquiéme siécle, ne nous est connu que par ce que S. Paulin, depuis évêque de Nole, nous en apprend dans quelques-unes de ses lettres. C'étoit un homme riche, éloquent, & distingué par sa prudence & son érudition, qui d'abord exerça la profession d'avocat, & ensuite quelque charge de judicature. Aper semble avoir été engagé, ou dans le paganisme, ou dans quelques erreurs touchant l'incarnation. Ses liaisons avec S. Paulin, dont il étoit ami, lui procurerent la connoissance de la vérité, & la grace d'une sincére conversion. Il quitta le monde, & se retira à la campagne pour y vivre dans la retraite & le silence, & ne s'occuper que de la lecture des livres saints, & des exercices de la pénitence chrétienne. Presqu'aussitôt après sa conversion, le peuple qui en connoissoit la sincérité, le contraignit d'entrer dans le sacerdoce. Depuis sa conversion, Aper fut soigneux d'entretenir les liaisons qu'il avoit contractées avec S. Paulin, qui n'étoit pas encore évêque. Il lui écrivoit, conjointement avec Amande sa femme, au moins tous les ans, de longues lettres adressées à Paulin & à Thérasie, qui en usoient de même, adressant des lettres à Aper & à Amande. Cet heureux commerce paroît avoir duré jusqu'à la fin de l'an 406, c'est-à-dire, jusqu'aux troubles & aux ravages que les barbares causerent dans les Gaules. Mais de toutes ces lettres écrites de part & d'autre, il ne nous en reste que trois de S. Paulin, la 38, la 39 & la 44. Aper, dont nous parlons, pouroit bien être celui à qui Salvien adresse sa septiéme lettre. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. II, p. 199-202.

☞ APER (Saint) évêque de Toul dans le V siécle. Le vulgaire l'a nommé dans la suite S. EVRE ou EPVRE. Les martyrologes en font mention au 15 jour de septembre. Il étoit de Troye, & succéda à Urse, qui avoit pris la place de S. Auspice, évêque de Toul, au temps de S. Sidoine, c'est-à-dire, après l'an 460. Ainsi ce dernier ne peut être le même dont nous parlons dans l'article précédent. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. II, p. 201.

APETOUS, que les auteurs qui écrivent en latin nomment *Apetubæ*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil. Leur pays est du côté du gouvernement de Porto Seguro. * Baudrand.

APHACE, lieu dans la Palestine, entre Byblos & Héliopolis, où étoit un temple de Vénus *Aphacitides*, en l'honneur de laquelle ceux qui y alloient, s'abandonnoient à toutes sortes de débauches, parceque Vénus y avoit embrassé son Adonis. Cette infame superstition vient peut-être de ce que le mot *aphaca* dans la langue syriaque, & par conséquent dans celle des Phéniciens, signifie *embrassement.* * Bochart, *des colon. des Phéniciens.* Eusebe, *vie de Constantin*, *l.* 3, *c.* 53.

APHÆREMA, contrée & ville dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, sur les frontieres de la Judée & de la Samarie. * *II. Paral. XIII*, 19.

APHARA, ville de la tribu de Benjamin, *cherchez* EPHRON.

APHEC, ville de la tribu de Judá, près de laquelle les Philistins se camperent, lorsqu'ils défirent les Israélites & leur prirent l'arche, l'an du monde 2918, avant J. C. 1117. * *I. des Rois*, *IV*, 1. Sanson croit que c'est présentement la ville de Faba.

APHEC. Outre la ville dont nous venons de parler, il y avoit en Judée trois principaux lieux de ce nom. Le premier est une ville de la tribu d'Aser. Le second est une forte tour près d'Antipatride. Le troisiéme est une autre ville dans la tribu d'Aser, célébre par diverses révolutions qui lui sont arrivées. Elle fut prise sur les Chananéens & ruinée par Josué, vers l'an du monde 2592, avant J. C. 1443. Ce chef des Israélites en fit mourir le roi sur un gibet. Ceux de la tribu d'Aser la rebâtirent ensuite & en firent une ville très-forte, qui se maintint jusqu'à ce que les Philistins s'en rendirent les maîtres, & en firent mourir tous les habitans. * *I des Rois*, *IV*, 2. Elle leur fut enlevée par un roi de Samarie. Mais rien ne lui est arrivé de plus remarquable, que la mort de vingt-sept mille hommes qui furent accablés sous la chute de ses murailles, du temps d'Achab roi d'Israël. Ce prince ayant mis en déroute cent mille hommes de l'armée de Benadad, qui l'étoit venu attaquer, ces vingt-sept mille hommes, qui s'étoient sauvés avec leur roi de la défaite, s'y étoient réfugiés comme dans un lieu fort & assuré; mais Achab les y poursuivit, & Dieu fit en sa faveur, quoiqu'il en fût indigne, ce miracle qui accabla cette multitude, l'an du monde 3135, & avant J. C. 900. * *III des Rois*, *XX*, 30.

APHETES, ville de Magnesie, province de Thessalie, sur le golfe de Pagasa, aujourd'hui *il golfo del Volo*. C'est le lieu d'où partit le navire des Argonautes. * Etienne de *Byzance*. Apollonius, *l.* 1 *des Argonautes*.

APHRODISÉE, dite à présent APODISIA, *Aphrodisias*, ville de Carie, qui a eu autrefois le siége d'un évêché suffragant de Stauropolis. Elle est aujourd'hui presque ruinée, & dépend de l'empire du Turc. C'étoit le lieu de la naissance d'Alexandre d'Aphrodisée, & de quelques autres grands hommes. Elle a eu aussi des prélats qui ont souscrit à divers conciles, & d'autres hérétiques. Il en est aussi fait mention dans la derniere loi du code théodosien. * Ptolémée, *l.* 5, *c.* 2. Code théodosien, *l. ult. l.* 2 *de annon. tribut.*

APHRODISÉE ou CAP DE CREUZ, *Aphrodisium*, cap de la Mer Méditerranée, près de Roses en Catalogne. Quelques-uns l'ont confondu avec Port Vendres, qui est le *Portus Veneris* des anciens. * *Voyez* M. de Marca, dans son livre intitulé, *Marca Hispanica*.

APHRODISÉE, *voyez* AFRIQUE ou AFRIQUA, ville.

APHRODISIUS, Egyptien de nation, fut disciple de S. Pierre, selon Volaterran. Il y en a qui croient que ce fut dans sa maison au grand Caire que J. C. fut caché pendant deux ans. * *Voyez* Joséphe, *antiquités jud. l.* 18.

APHRODITE, surnom de Vénus, du grec ἀφρὸς qui veut dire *écume*, parceque selon les poëtes, elle prit sa naissance de l'écume de la mer. De-là ses fêtes furent nommées *Aphrodisiennes*. * *Antiq. grec. & rom.*

APHTARDOCITES, secte d'hérétiques sortis des Eutychiens dans le VI siécle, vers l'an 535, & ennemis jurés du concile de Chalcédoine. Ils ne pouvoient comprendre la passion du Sauveur du monde, & ils disoient que son corps avoit été immortel depuis le moment de sa conception. * Sanderus, *hæres. A. C.* 535.

APHTONE, *Aphtonius*, d'Antioche, sophiste & rhéteur, qui a vécu dans le III siécle, écrivit en grec une rhétorique que nous avons encore, & quelques autres ouvrages. Sa rhétorique a été traduite en latin. La meilleure édition qu'on en ait, est celle d'Amsterdam, *in*-12 1645, chez les Elzevirs, sous ce titre, *Aphtonii progymnasmata, partim à Rodolpho Agricola, partim à Joanne-Maria Catanæo latinitate donata, cum scholiis R. Lorichii*. * Suidas, *in Apht.* Volaterran, *anthrop. l.* 13. Genebrard, *in chron. &c.*

APHYTE ou APHYTIS, ville de Thrace, dans le voisinage de Pallene, fut autrefois célébre, à cause du temple d'Apollon qui y rendoit des oracles. Ses habitans avoient une vénération particuliere pour Jupiter *Ammon*, & ne cédoient point en cela aux Ammoniens même de l'Afrique, selon Pausanias. Il ajoute que Lysandre assiégeant cette ville, Jupiter *Ammon* lui apparut la nuit, & l'avertit qu'il étoit de son avantage, & de celui des Lacédémoniens, de la laisser en liberté. Cette vision fit que Lysandre leva le siége; & depuis ce temps-là ceux d'Aphyte eurent Jupiter *Ammon* en plus grande vénération qu'auparavant. * Etienne de *Byzance*. Pausanias, *in Lacon.*

APIARIUS, prêtre de Siccée ville d'Afrique, fut excommunié & dégradé par Urbain son évêque, comme ayant été mal ordonné. Il en appella au pape Zosime qui le reçut à sa communion : conduite qui parut d'autant plus étrange aux évêques Africains, qu'elle étoit absolument opposée aux anciens canons; cependant le pape envoya trois légats en Afrique, Faustin évêque, Aselle & Philippe, prêtres, avec ordre de faire rétablir Apiarius, & de faire recevoir les décrets du concile de Sardique, touchant les appellations des évêques au saint siége, & les jugemens des clercs. Les évêques Africains qui ne vouloient point se brouiller avec Zosime, trouverent un tempérament, qui fut de faire sortir Apiarius de l'église de Siccée, en lui permettant de faire ses fonctions ailleurs. Mais comme le mémoire instructif des légats rouloit non-seulement sur le rétablissement d'Apiarius, mais encore sur les appellations au saint-siége, sur la permission qui devoit être donnée aux prêtres & aux diacres de faire examiner leurs causes par les évêques voisins, & sur un ordre exprès de citer Urbain à Rome; les évêques s'assemblerent à Carthage en 418, pour examiner ces chefs. Les légats alleguoient pour eux des canons du concile de Sardique, qu'ils disoient être de celui de Nicée; parceque dans leur code, les canons du concile de Sardique étoient mis à la suite de ceux de Nicée, & sous un même titre. Mais dans un concile qui fut tenu l'année suivante par deux cens sept évêques, comme les Africains ne trouvoient point ces canons dans les exemplaires qu'ils avoient du concile de Nicée, Alype l'un d'eux proposa d'envoyer aux patriarches d'Orient pour vérifier les actes de ce concile. Boniface avoit succédé à Zosime, & l'affaire demeura en suspens, jusqu'au retour des députés, par lesquels on apprit que les canons en question ne se trouvoient point en effet dans les originaux du concile de Nicée : ce qui sembla assoupir la question. Elle se réveilla depuis sous le pape Céléstin; car Apiarius, à qui l'on avoit fait grace, ayant donné de nouveaux sujets de plainte, fut encore condamné en Afrique, & absous à Rome. Faustin fut envoyé pour le faire recevoir à la communion par les évêques Africains, qui s'assemblerent pour le juger; mais il avoua lui-même les crimes dont on le chargeoit. Ainsi l'on n'eut pas besoin d'instruire son procès; & le concile écrivit à Céléstin, pour lui remontrer de quelle importance il étoit de ne plus donner atteinte aux jugemens des évêques, & de ne plus recevoir à Rome ceux qu'ils auroient excommuniés. * Baronius, *ad ann.* 19 *& seq. concil. Carthag.* Du Pin, *bibl. eccles.*

APICATA, femme de *Sejan*, ayant été répudiée plus de six ans avant la disgrace de son mari, n'étoit point soupçonnée d'être sa complice; elle n'étoit pas même chargée de l'envie publique, comme s'étant très-peu sentie de la bonne fortune de son mari. Mais quand cette dame infortunée vit le corps de ses enfans aux Gemonies, qui étoit un lieu de supplice, elle ne put survivre à sa douleur. Elle envoya à Tibere un mémoire écrit de sa main, & découvrit tout le secret de la mort de Drusus, c'est-à-dire, la trahison de la jeune Livie femme de Drusus, de laquelle Sejan abusoit, & qui avoit pour complice le médecin Eudemus, & l'eunuque Ligdus. Ensuite de quoi Apicata se fit volontairement mourir l'an 31 de J. C. Elle voulut, par cet écrit, se venger de sa rivale, & aima mieux mourir que de la laisser vivre; car elle ne pouvoit accuser Livie, sans se déclarer elle-même criminelle, pour n'avoir pas plutôt révelé les auteurs de la mort de Drusus. * Tacite, *annal.* 4.

☞ APICE (l') en latin *Apicium*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, & sur la riviere Calore, à sept mille pas de Bénévent à l'orient, & vers Ariano, dont elle est à pareille distance. Elle faisoit autrefois partie du territoire de Bénévent; mais elle appartient présentement aux rois de Naples. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APICIUS, nom de deux Romains fameux par leur gourmandise. Le premier a vécu sous Auguste & Tibere, & le second sous Trajan. Le plus célébre est le premier, qui inventa des gateaux appellés de son nom. Il tint à Rome école publique de gourmandise, dépensa deux millions & demi, pour satisfaire la sienne, & composa un traité, dans lequel il enseignoit la maniere d'aiguiser l'appétit, *de gulæ irritamentis*. On dit que n'ayant plus que 250 mille livres de reste, il s'empoisonna, comme si c'eût été trop peu pour fournir à sa

nne chere. Pline l'appelle *nepotum omnium altissimus rges.* * Plin. *l.* 9, *c.* 17, & *l.* 10, *c.* 18. Le second i vivoit sous Trajan, se piquoit d'avoir un secret adirable pour conserver les huîtres dans leur fraîcheur; effectivement il en régala l'empereur dans le pays s Parthes à plusieurs journées de la mer. On a cru u'il y eut un Apicius plus ancien que ces deux illustres bauchés, parcequ'Athenée, *liv.* 4, dit que ce fut un mme de ce nom qui fit exiler Rutilius, auteur d'une stoire romaine; mais ce grammairien n'a voulu parler ie de celui qui vivoit du temps de Tibere, & il s'est ompé en cet endroit, apparemment en prenant le utilius que ce gourmand perdit, pour l'historien qui voit long-temps auparavant. * Juvenal, *sat.* 11, *v.* 2. artial. *liv.* 2, *épigramm.* 69, *vers.* 3. Suetonius, *in aligul.* Pline.

APIEN, *Apianus*, Pierre Binewicius, astrologue mathématicien, étoit Allemand, & natif de Lauszick, ville de Misnie. *Biene* en allemand, veut dire *beille*; & c'est pour cette raison que Binewicius se nommer *Apien*. Il fit de grands progrès dans l'étude s mathématiques, qu'il enseigna dans l'université Ingolstadt avec tant de succès, que l'empereur Chars-*Quint* le voulut voir, & s'entretint souvent avec i. Apien lui dédia un ouvrage, qu'il nomme *Cosmoaphicus, geographica instructio* ou *Astronomicum Cæreum*, & il publia encore sous son nom, *Quadrans uversalis, & astronomicum instrumentum.* L'empereur oulut faire la dépense de l'impression de ces ouvrages; ennoblit l'auteur, lui donna de grands privilèges, i fit divers présens, & un entr'autres, de trois mille cus d'or. Apien composa d'autres ouvrages, & eut pour s *Philippe* Apien, digne héritier de sa réputation. pien le pere mourut à Ingolstadt le 21 avril de l'an 552. * Henri Pentaleon, *l.* 3 *Prosopogr.* Boissard, *I. Icon.* Melchior Adam, *vit. German. philosoph.* Vosus, *de scientia mathem. &c.*

APIEN (Philippe) mathématicien & médecin, fils e Pierre, né à Ingolstadt le 14 septembre de l'an 1531, t un très-grand progrès dans les sciences. Il fit un voyae à Strasbourg, puis à Dole; & étant venu en France, s'arrêta à Paris, à Bourges & à Orléans, pour y écour les plus célébres professeurs des universités de ces lles. En 1552 il retourna à Ingolstadt; & comme il y voit déja été reçu professeur de mathématiques, il les nseigna publiquement après la mort de son pere; mais ant extrêmement valétudinaire, il résolut d'étuier à fond la médecine. Pour exécuter ce dessein, il fit n voyage en Italie, où il reçut le bonnet de docteur Boulogne. A son retour en Allemagne, il travailla à description de la Baviere, qu'il dédia à Albert qui n étoit duc, & qui lui fit un présent de deux mille cus d'or. Apien publia aussi un traité, *de umbris*, & availla à d'autres ouvrages, qui ne furent imprimés u'après sa mort. Il faisoit profession de la religion proéstante: elle n'étoit point soufferte à Ingolstadt; & ce it pour cette raison qu'il fut obligé d'en sortir en 1568. s'arrêta quelque temps à Vienne en Autriche, où empereur Maximilien le reçut avec beaucoup de bon: il vint à Tubingue en 1569; il y professa les mahématiques, & y mourut d'apoplexie le 14 novembre e l'an 1589 âgé de 58 ans. * Melchior Adam, *in phiosoph. Germ.* Gesner. Voss. &c.

APIN (Jean-Louis) médecin d'Altdorf, naquit le o novembre 1668, à Oehring, où Jean Fréderic son tere étoit ministre, & après la mort de celui-ci, se rouvant sans bien, il se retira à Altdorf, où il fut corecteur dans l'imprimerie de Henri Meyer. Cette occuation ne l'empêcha point de continuer l'étude des letres, & en profitant des lumieres de Roëtenbech & de turmius, il devint habile dans la philosophie: il s'apliqua ensuite à la médecine, où il eut principalement our maîtres Jacques Pancrace Brunon & Jean-Maurice Hoffman. Il obtint ses licences en 1690, & devint d'abord médecin des comtes de Hohenloé. Il prit le bonnet de docteur en 1691, & soutint en cette occasion des thèses *de Syncope.* Il pratiqua ensuite durant onze ans dans la petite ville d'Hersprück. On l'aggrégea ensuite à la société des curieux de la nature (*Collegio naturæ curiosorum.*) à la sollicitation de Luc Schroeck, célébre médecin, qui a été président de cette société, & qui avoit beaucoup d'affection pour lui. En 1694 il fut reçu dans la société des médecins de Nuremberg; & en 1697, il fut fait médecin du prince de Sultzbach. En 1702 on l'appella à Altdorf pour remplir la chaire de philosophie & de chirurgie, & il commença ses leçons par un discours *De Temperamentis*: il a fait aussi un traité *De Febri epidemicâ*, & quelques thèses *De principio vitali.* Cet habile homme mourut le 20 d'octobre 1703. Son traité *De Febri epidemicâ* fut fait à l'occasion de la fievre qui affligea Hersprück & les environs en 1694 & 1695, & cet ouvrage fut imprimé en 1697. Il a laissé un livre des maladies qu'il avoit traitées, de leurs causes & de leurs remédes: c'est apparemment un de ceux que son fils a fait imprimer. * *Supplément de Basle*; l'ouvrage intitulé *Joan. Conradi Zeltneri theatrum virorum eruditorum qui speciatim typographiis laudabilem operam præstiterunt*, à Nuremberg 1720 *in*-8° page 69 & suiv.

APIN (Sigismond-Jacques) *fils du précédent*, naquit à Hersprück le 7 juin 1693. Il fit ses études à Altdorf, prit le dégré de maître-ès-arts en 1713, & alla ensuite demeurer quelque temps à Iena. En 1720 il devint inspecteur des éleves (*Inspector alumnorum*) à Altdorf; en 1722 professeur de logique & de métaphysique au collége de Nuremberg; en 1726 membre de l'académie des curieux de la nature; & en 1729 recteur de l'école de S. Gilles à Brunswick, où il mourut le 24 mars 1732. On lui doit plusieurs ouvrages, entr'autres, les vies des professeurs de philosophie à Altdorf. (*Vitæ professorum philosophiæ Altdorfiensium*); *Glossarium novum ad ævi hujus statum accommodatum*; *Grammaticalisches lexicon*, &c. Il a publié outre cela 1, les Dissertations académiques de son pere; 2, *Grynæi epistolæ familiares 66 ad Julium*, avec la vie de Grynæus; 3, *Facciolati orationes decem de optimis studiis*; 4, *Schwartzii carmina collecta.* * *Supplément de Basle*, auquel on peut ajouter 1°. que l'édition des lettres de Grynæus donnée par Apin, parut à Francfort en 1715, *in*-8° sous ce titre: *Joan. Jac. Grynæi epistolæ familiares 66 ad Christophorum Andream Julium juris utriusque doctorem scriptæ, quas ex tabulis manuscriptis in lucem edidit, & variis scholiis illustravit M. Sigismundus-Jacobus Apinus.* La vie de Grynæus mise à la tête, est tirée de Melchior Adam, avec une liste des ouvrages du même Grynæus, assez imparfaite; 2°. que les dix discours de Jacques Facciolati sont sur la grammaire; l'étude des humanités; la rhétorique; la philosophie; la théologie; l'écriture-sainte; la jurisprudence; l'histoire; la morale; & les mathématiques. On trouve deux discours de plus, un XI & un XII, dans le recueil des opuscules de M. Facciolati, imprimés à Padoue en 1729 *in*-8°; 3°. que dans les *Miscellanea Lipsiensia*, &c. tome VI à Leipsic 1717, *in*-8°, page 275, on trouve de Sigismond Jacques Apin, *Observatio de loricis linteis veterum, partem historicam exhibens*; & dans le tome VII du même recueil, page 316, *Observatio de loricis linteis veterum, partem alteram critico-physicam exhibens.*

APINA, ville ancienne de la Pouille, fut ruinée, aussi-bien que celle de Trica, par Diomede. Le sort de ces deux villes donna lieu au proverbe, *Apinæ & Tricæ*, dont on se servoit, quand on vouloit parler d'une chose de peu de conséquence. On appella aussi *Apinarii*, les boufons & les parasites qui courent les bonnes tables. * Martial, *l.* 14. Plin. *l.* 3, *c.* 11. Trebellius Pollio.

APIOLE, ancienne ville d'Italie, dont le roi Tar-

quin I se rendit maître, & dont le butin lui servit à jetter les premiers fondemens du Capitole. * Plin. *l.* 3, *c.* 15. Etienne de *Bysance.* Denys d'*Halicarnasse*, *liv.* 3. *Antiquités romaines.*

APION (car c'est ainsi qu'il faut lire) fils de Posidonius, naquit à Oasis en Egypte sur la fin du régne d'Auguste; mais il aima mieux se dire d'Alexandrie, parcequ'il jouissoit du droit de bourgeoisie dans cette ville. On lui donna le surnom de *Plistonique*, peut-être parcequ'il avoit remporté souvent le prix dans les exercices d'esprit: son assiduité à l'étude lui fit encore donner le surnom de *Mochte.* Jules *Africain* parle d'Apion, comme du plus curieux des grammairiens; & lui-même étoit si persuadé de son habileté, qu'il ne craignoit pas d'assurer qu'il immortalisoit ceux à qui il adressoit ses écrits. On peut juger de-là qu'il avoit publié plusieurs ouvrages; mais on n'en connoît que deux: une histoire d'Egypte en cinq livres, & un traité contre les Juifs. Celui-ci n'étoit qu'un tissu d'ignorances & de calomnies; mais il a eu cette utilité, qu'il engagea Joséphe à le réfuter par un traité qui rappelle la mémoire de plusieurs historiens anciens. Son histoire d'Egypte n'étoit pas aussi exempte de défauts; & Aulu-Gelle dit assez clairement que la vanité qu'il y laissoit voir, l'empêchoit de prendre plaisir à la lecture de cet ouvrage. Apion fut un des députés de la ville d'Alexandrie à Caligula contre les Juifs, & il vivoit encore sous l'empire de Claude. * Vossius, *histor. grecs.*

APIS, roi des Argiens, fils de Phoronée, ou de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, régna environ 35 ans dans le Peloponèse, qu'il fit nommer *Region Apienne.* Apollodore dit qu'il fut trahi par Thelxion & Thelchis, & qu'il fut tué par Etolus. Il mourut sans enfans, & laissa le royaume à son frere Egialée. On le mit au rang des dieux, & on l'adora sous le nom de *Sorapis* ou *Serapis.* D'autres disent qu'il passa en Egypte, qu'il y fut aussi connu sous le nom d'*Osiris*, & qu'il y épousa Isis. Il civilisa les Egyptiens, qui étoient auparavant grossiers & brutaux; & après qu'il leur eut enseigné la maniere de planter la vigne, & l'usage de la médecine, d'un commun consentement ils l'élurent pour leur roi. Il les gouverna si sagement, & avec tant de modération & de justice, qu'après sa mort ils le révérerent comme un dieu. On lui consacra le bœuf, & il fut même adoré sous cette figure.

Pausanias dit qu'Apis avoit Egialée pour bisaïeul, & Europs pour aïeul; & qu'il fut fils de Telchis ou Thelchines, & pere de Thelxion. Suivant le calcul d'Eusebe, il régna à Sicyone 25 années, depuis l'an du monde 2033 & avant J. C. 1972, ou plutôt l'an 1913 du monde, 2077 avant J.C. 150 après le déluge. Cet Apis est sans doute le même que S. Epiphane fait roi de Sinope. * Pausanias, *in Corinth.* Apollod. *l.* 2. Eusebe. Epiph. *in Anchorat.* Clem. *Alexand. l.* 1, *strom.* Theodoret, *serm.*

APIS, divinité des Egyptiens, étoit un bœuf sacré, que l'on nourissoit dans l'enclos d'un temple, dans le Delta, c'est-à-dire, dans l'isle que le Nil forme à son embouchure. Strabon dit qu'il avoit le front & quelques parties du corps blanc, & le reste tout noir. Herodote ajoute qu'il étoit noir, marqué de blanc sur le front, qu'il avoit sur le dos l'image d'un aigle, & sur la langue un escarbot, avec les poils de la queue de deux sortes. Pomponius Mela & Pline lui donnent une autre marque, savoir un croissant au côté. Pour ce croissant, nous voyons dans les anciennes médailles, & entr'autres, dans une d'Adrien, que le bœuf Apis est représenté avec un croissant sur le côté. C'est pour cette raison que les Egyptiens le nommoient *le taureau céleste.* Plutarque, dans ses *questions de table*, dit, que ces peuples superstitieux s'imaginoient que leur Apis avoit été conçu par la seule force de la lumiere de la lune: ce qui est conforme au sentiment d'Elien & d'Ammien Marcellin. Pline rémarque que la religion des Egyptiens ordonnoit de ne laisser vivre ce bœuf qu'un certain temps, puis de le tuer dans la fontaine des sacrificateurs; & alors il n'y avoit personne qui ne se rasât les cheveux en signe de deuil. Diodore, (*l.* 1,) dit qu'on employoit de grandes sommes à sa sépulture. Plutarque, (*au traité d'Isis*,) assure que Ptolémée donna cinquante talens: & que d'autres rois en ont donné jusqu'à cent, pour la sépulture d'un seul de ces bœufs, qu'ils accompagnoient d'une grande magnificence. Cette cérémonie étant achevée, les prêtres destinés à cet effet, cherchoient un jeune taureau, semblable au bœuf précédent; & lorsqu'ils l'avoient trouvé, le deuil cessoit. Ils le traitoient avec grand soin l'espace de quarante jours, durant lesquels les femmes seules avoient permission de lui rendre visite: ce qui se faisoit avec des superstitions ridicules, mais peu surprenantes dans un peuple aussi bisarre que l'étoient les Egyptiens dans leur culte. Ces femmes s'approchoient du bœuf Apis, découvertes d'une maniere indécente, & pratiquoient d'autres cérémonies, dont la pudeur défend de faire le détail. Ensuite les prêtres le mettoient dans un bateau couvert, où il y avoit un réduit enrichi d'or; & de cette maniere ils le conduisoient solemnellement à Memphis, où tous les Egyptiens se rendoient pour consulter l'oracle. Le bœuf ayant deux chambres, qui communiquoient ensemble par un sallon; c'étoit un signe heureux, s'il entroit en l'une de ces chambres, & un présage malheureux s'il alloit à l'autre. Il présageoit aussi l'avenir, selon qu'il prenoit ou refusoit la nouriture de ceux qui la lui donnoient. On dit que Germanicus étant allé consulter ce bœuf, & lui ayant présenté à manger, il tourna la tête sans en vouloir prendre: présage qui fut suivi de la mort de ce prince, lequel la même année mourut empoisonné par la perfidie de Pison gouverneur de Syrie, & par celle de sa femme Plancine, subornés, à ce qu'on croit, par l'empereur Tibere. Lorsqu'on montroit ce bœuf, il étoit environné de gardes, & précedé d'une troupe de petits enfans, qui chantoient des hymnes à sa louange, & qui transportés, dit-on, d'une soudaine fureur, prédisoient les choses à venir. Aristée, de la ville d'Argos, a soutenu, selon Clément *Alexandrin*, qu'Apis est le même qui fut nommé *Sorapis* ou *Serapis.* Les Grecs l'appellent *D.s*, & les Latins *Jupiter.* Quelques-uns l'ont pris pour Esculape, d'autres pour le Nil. Au reste, il y a des auteurs qui disent qu'Apis fut un riche Egyptien, qui dans une rude famine secourut de ses biens ceux d'Alexandrie; & que pour lui donner des marques de leur reconnoissance, ils bâtirent un temple en son honneur, lequel fut abattu par Théodose *le Grand.* La statue que l'on y dressa eut le nom de *Serapis.* On lui consacra aussi un temple à Canope, ville d'Egypte, selon Strabon, *l.* 17. On y venoit de toutes parts, hommes & femmes, en chantant & en dansant, avec des postures toutes lascives. Plusieurs auteurs ecclésiastiques ont cru que le veau d'or élevé par les Israélites, contre les défenses de la loi de Dieu, étoit une imitation du bœuf Apis, qu'ils avoient vu adorer en Egypte. Cette superstition du bœuf des Egyptiens, est passée depuis aux Indes; & Pierre de la Valle (*au* 4 *tome de ses relations*,) en parle amplement. * *Voyez* outre les auteurs cités, Cicéron, *l.* 7, *de la nat. des dieux.* Ovide, *l.* 2 *des amours.* Tacite, *hist. l.* 4. Lucain, *l.* 8 & 9. Eusebe, *l.* 2 *de la préparation évang.* Elien, *hist. l.* 11, *c.* 10. Macrobe, *l.* 1, *c.* 21 *des saturnales.* Minutius Felix, & saint Augustin, *l.* 18, *c.* 5 *de la cité de Dieu.* Il y avoit aussi un lieu en Afrique nommé *Apis*, où ce dieu étoit particulierement réveré. * Pline, *l.* 5, *c.* 6.

APIS roi de Sinope, *voyez* APIS roi des Argiens.

APIS roi de Sicyone, *voyez* APIS roi des Argiens.

APIS, ville située aux extrémités de l'Egypte, sur les frontieres de la Lybie, selon Herodote, *liv.* II.

APOCALYPSE, en grec Ἀποκάλυψις, c'est-à-dire, *révélation*, est le dernier des livres de la bible, où sont

renfermées les révélations dont Dieu honora l'apôtre S. Jean, dans l'isle de Pathmos. Il contient en vingt-deux chapitres une prophétie, touchant l'état de l'église, depuis l'ascension de J. C. au ciel, jusqu'au dernier jugement; & c'est comme la conclusion de toutes les saintes écritures, afin que les fidéles reconnoissant la conformité des révélations de la nouvelle alliance, avec les prédictions de l'ancienne, soient d'autant plus confirmés dans l'attente du dernier avénement du Sauveur. Tout y est proposé en visions, & d'une maniere très-sublime, selon le style des anciennes prophéties, avec lesquelles cette révélation a un grand rapport. Mais s'il est nécessaire d'apporter une grande humilité d'esprit à la lecture de tous les livres sacrés, elle est particulierement requise en celle de cette divine prophétie, pour ne pas tomber dans les rêveries de plusieurs esprits trop curieux qui se sont imaginé qu'ils avoient entierement compris des secrets, dont Dieu s'est réservé la connoissance, & qu'il nous découvre de temps en temps, autant qu'il lui plaît, pour sa gloire & pour notre salut. Il y a un grand nombre de commentaires sur l'Apocalypse, dont Guillaume Crowé Anglois, a donné un catalogue, imprimé à Londres en 1672. Il y en a encore eu plusieurs autres depuis ce temps-là, & M. Du-Pin en donna une explication simple & litterale en deux volumes *in-12.*

Quelques anciens ont douté que ce livre fût de S. Jean l'évangeliste, & quelques-uns même, comme Caïus, qui vivoit du temps du pape Zephirin & Victor, l'ont attribué à Cerinthe. S. Denys d'*Alexandrie*, dans son livre des promesses, cité par Eusebe, dit que quelques-uns de ceux qui l'avoient precédé avoient rejetté entierement l'Apocalypse, comme n'étant pas de S. Jean, ni d'aucun des apôtres, mais de Cerinthe, qui l'avoit supposée sous le nom de S. Jean, pour donner du poids à ses rêveries, & pour établir le régne de mille ans : pour lui, il ne croit pas que ce livre soit de l'apôtre S. Jean, mais il prétend qu'il est d'un autre Jean. Les églises grecques, si l'on en croit S. Jerome, ne recevoient pas l'Apocalypse comme un livre canonique. Eusebe & S. Epiphane en conviennent. Elle ne se trouve point dans les catalogues des livres sacrés, dressés par le concile de Laodicée, par S. Grégoire de *Nazianze*, par S. Cyrille de Jérusalem, & par quelques autres auteurs Grecs. S. Amphiloque remarque aussi que quelques Grecs ne la mettoient pas au nombre des livres canoniques. Les hérétiques alogiens la rejettoient. Mais l'église latine l'a toujours reçue comme un livre canonique, & véritablement de S. Jean. Elle porte le nom de Jean; il y est désigné d'une maniere spéciale, par ces termes : *à Jean, qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de J. C.* ce qui ne convient qu'à l'apôtre S. Jean. Ce livre est adressé aux sept églises d'Asie, dont l'apôtre S. Jean avoit le gouvernement. Enfin il est écrit de l'isle de Pathmos, où S. Irenée, Eusebe, & tous les anciens conviennent que cet apôtre fut relegué. S. Justin, S. Irenée, Origène, Victorin, & plusieurs autres anciens auteurs, l'attribuent nommément à S. Jean. Le lieu d'où cet ouvrage est écrit, nous fait connoître le temps dans lequel cet apôtre l'a composé; il fut relegué dans l'isle de Pathmos en 95, & en revint en 97. L'apocalypse est écrite dans cette isle, & par conséquent composée en ce temps-là. S. Jean y donne aux évêques des sept églises d'Asie, qu'il nomme *anges*, des avis touchant leur conduite & le gouvernement de leur troupeau; il rapporte ensuite les visions & les révélations qu'il a eues, qui sont des signes & des prophéties des choses futures; mais il est difficile de les déveloper & d'en faire l'application. Les interprétes anciens & modernes qui l'ont entrepris, ont presque tous échoué. Ceux qui les ont expliquées des choses qui devoient bientôt arriver, comme il le dit lui-même, & qui sont arrivées, semblent avoir le mieux conjecturé. * Du-Pin, *dissert. prélim. t. 3.*

Il y a eu plusieurs Apocalypses supposées : peut-être que l'Apocalypse du grand apôtre attribuée à Cérinthe par Caius, n'étoit pas celle de S. Jean, ou qu'elle étoit falsifiée. Il y avoit une Apocalypse de S. Pierre, citée par S. Clément, dans ses hypotiposes, qu'Eusebe, au *3 livre de son histoire, c.* 25, met au nombre des livres supposés, qui ne sont pas hérétiques, & que Sozomene dit qu'on lisoit tous les ans vers pâque dans les églises de la Palestine; l'Apocalypse ou les secrets de S. Paul, que les moines estimoient autrefois, selon le témoignage de Sozomene, & que les Cophtes se vantent d'avoir encore aujourd'hui; les révélations de S. Thomas & de S. Etienne; l'Apocalypse d'Abraham, supposée par les hérétiques Sethiens, dont S. Epiphane fait mention, *hæres.* 39; les révélations de Seth & de Narie, femme de Noé par les Gnostiques. Tous ces ouvrages ont disparu, & on ne doit pas regretter leur perte. * *Consultez* sur cet article Sixte de *Sienne, l.* 2 & 7, & Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques.*

APOCALYPSE. (chevaliers de l') C'est ainsi que se nommerent les membres d'une société de fanatiques, qui fut découverte à Rome en 1694. Augustin Gabrino, natif de Brescia, leur chef, se fit appeller le prince du nombre septenaire, & le monarque de la sainte Trinité. Ces fanatiques disoient que leur dessein étoit de défendre l'église catholique contre l'antechrist, qui seroit adoré dans peu. Les armes de cette société étoient un sabre & un bâton de commandement placés en sautoir; une étoile rayonnante, & les trois noms des anges *Gabriel, Michaël & Raphael.* Plusieurs des chevaliers portoient ces armes sur leurs habits & sur leurs manteaux. Leur nombre s'est accru jusqu'à 80. La plupart étoient des artisans, qui ne travailloient jamais que l'épée au côté. Ils avoient des sentimens fort dangereux, & ils disoient entr'autres qu'une femme, pourvû qu'elle ne refusât rien à son mari, pouvoit bien se livrer à d'autres; & qu'en échange un mari, sur-tout s'il étoit de leur ordre, avoit la liberté de renvoyer sa femme lorsqu'il en seroit dégoûté. Ils étoient avec cela fort charitables envers les pauvres, & tous ceux qui étoient dans quelque nécessité. L'an 1694, le jour des Rameaux, Augustin Gabrino étant dans l'église pendant qu'on chantoit l'antienne, *Qui est ce roi de gloire?* courut à ces mots l'épée nue à la main, au milieu des ecclésiastiques, & cria à haute voix : *C'est moi qui suis ce roi de gloire.* Là-dessus on le conduisit au lieu où l'on enferme les fous. Peu après un autre de ces fanatiques, qui étoit bucheron, découvrit tout ce qu'il savoit de la conduite & de la doctrine de cette secte, sur quoi on en emprisonna encore une trentaine, & le reste se dissipa. * *Mercure historique.*

APOCAUCHUS, Grec, qui d'un commencement très-obscur, & d'une fortune au-dessous de la médiocre, s'éleva aux premieres dignités de l'empire à Constantinople, sous les empereurs Andronic & Cantacuzene. Cet homme commença par être sous-commis dans les finances; mais par la subtilité de son génie, ses intrigues & les richesses qu'il trouva moyen d'amasser, il parvint jusqu'à pouvoir affermer lui-même quelques revenus de l'empire, & sous le regne d'Andronic il devint le chef des *Publicains.* Peu à peu s'insinuant dans les bonnes graces d'Andronic, petit-fils du premier, il fut successivement questeur, gouverneur de la cour & de l'empire, & enfin grand duc, & tout ce que pouvoit être un homme au-dessous de l'empereur. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le prince qui l'élevoit si haut & qui se servoit de lui dans ces grands emplois, loin de l'estimer, ne le regardoit que comme un misérable, & une ame vile & méprisable. Apocauchus abusa tant enfin de son credit, qu'on lui imputa la plus grande partie des calamités publiques, & qu'il fut assassiné par plusieurs prisonniers l'an 1345. Il y a eu dans le siécle précédent un autre APOCAUCHUS, homme de lettres, à qui le célèbre médecin Grec Actuarius a de-

dié ses six livres de la maniere de traiter les cures. Fabricius & Lambecius, deux savans hommes de ce siécle (le XVIII) les ont confondus, en interprétant mal deux passages tirés de l'histoire de Jean Cantacuzene, *l.* 3, *n.* 36 & 10. * *Voyez* Cantacuzene, & les autres écrivains de *l'hist. Byzantine* ; & Freind, *hist. de la médec. premiere part. pag.* 152 & *suiv.*

APOCRISAIRE ou APOCRISIAIRE, nom que les patriarches donnoient aux diacres qu'ils députoient pour les intérêts de leurs églises. On donnoit aussi ce nom aux ecclésiastiques qui étoient envoyés de Rome pour traiter des affaires du saint-siége. Car outre les soudiacres & les défenseurs que les papes envoyoient de temps en temps dans les provinces, pour y exécuter leurs ordres, ils avoient quelquefois un nonce ordinaire, résidant à la cour impériale, que les Grecs appelloient *apocrisaire*, & les Latins *responsalis* ; parceque son emploi n'étoit autre que d'exposer au prince les ordres qu'il avoit reçus du pape, & au pape les volontés de l'empereur, & les réponses réciproques de l'un & de l'autre, sur ce qu'il avoit à négocier. De sorte que ces apocrisaires étoient, à proprement parler, ce que sont les ambassadeurs ordinaires des souverains, & les nonces du pape auprès des princes. S. Grégoire *le grand* avoit exercé cet emploi avant que d'être pape, & plusieurs autres l'ont aussi exercé avant leur pontificat. Les apocrisaires n'avoient aucune jurisdiction à Constantinople (non plus que les nonces n'en ont point en France) si ce n'étoit qu'ils fussent aussi délégués du pape, pour le jugement de quelque cause d'importance. Quoiqu'ils fussent nonces du pape, ils cédoient néanmoins aux évêques, comme il parut au concile de Constantinople en 536, où Pélage, apocrisaire du pape Agapet, & le premier de ces nonces apostoliques qu'on trouve dans l'histoire, souscrivit après les évêques. Ces apocrisaires étoient toujours des diacres, & jamais des évêques ; car ceux-ci n'étoient employés qu'aux ambassades extraordinaires, ou aux légations. Nous avons remarqué que les patriarches en orient avoient leurs apocrisaires. Ainsi dans le synode tenu à Constantinople l'an 439, Dioscore apocrisaire de l'église d'Alexandrie, soutint la primatie de son prélat, contre celui d'Antioche. On trouve aussi des exemples d'apocrisaires, que les papes ont envoyés aux patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*apocrisaire* aux chanceliers, que l'on appelloit aussi *référendaires*. Ainsi S. Ouen est appellé *apocrisaire du roi*, & Aimoin dit qu'il étoit référendaire, *voyez* LEGAT. * Du Cange, *glossarium latinit.*

APOCRYPHE. Ce mot se prend depuis très-longtemps dans les auteurs ecclésiastiques, en mauvaise part, pour signifier les livres douteux & même supposés, comme on peut voir dans S. Jerôme, & dans plusieurs autres peres, tant Grecs que Latins, qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'on appelle encore présentement *apocryphes* des livres qu'on a imprimés conjointement avec le corps de la bible, & qui ne sont point en effet du nombre des livres sacrés. Cependant le mot d'*apocryphe*, dans son origine & selon son étymologie, signifie seulement *caché*, du grec Ἀπόκρυφος : desorte qu'en ce sens-là un livre pourroit être *apocryphe*, & en même temps sacré ou divin : mais on l'appelleroit toujours *apocryphe*, parcequ'ayant été caché & inconnu, il ne seroit point reconnu comme divin par une autorité publique. S. Augustin (*l.* 15 *de la cité de Dieu*, *c.* 23,) dit qu'ils sont ainsi appellés, parceque leur origine n'est pas connue. S. Jerôme & Gélase croient qu'on leur a donné ce nom, parceque les hérétiques y ont caché leurs erreurs. S. Epiphane dit qu'ils sont ainsi nommés, parcequ'ils n'étoient pas dans l'arche. Quant à la signification de ce mot, on nomme *apocryphe*, les livres qui ne sont point reconnus pour livres divins, quoique bons ; & les livres hérétiques, ou mauvais. Eusebe distingue trois sortes de livres apocryphes. La 1e est de ceux qui étoient rejettés par quelques-uns, quoiqu'ils fussent reçus par d'autres. La 2e de ceux qui étoient approuvés comme bons, mais qui n'avoient nullement l'autorité des canoniques. La 3e de ceux qui étoient supposés par des hérétiques. Ainsi un livre dont on connoît le véritable auteur, & qui est très-catholique, peut être appellé *apochryphe*, dans le premier ou dans le second sens, parcequ'il n'a pas été mis par l'église universelle au nombre des livres canoniques ; & que c'est à l'église de lui donner le titre de livre divin, en déclarant que le nom de son auteur peut le faire recevoir comme canonique. Voici les livres apocryphes qui sont hors du canon de l'ancien Testament, & que nous avons encore aujourd'hui. L'oraison de Manassés, qui est à la fin des bibles ordinaires. Le III & le IV livre d'Esdras. Le III & le IV des Machabées. A la fin de Job, il y a une addition dans le grec, qui contient la généalogie de Job, avec un discours de la femme de Job. On voit aussi dans l'édition grecque un pseaume qui n'est pas du nombre des 150, & à la fin de la Sagesse, un discours de Salomon, tiré du huitiéme chapitre du III livre des Rois. Nous n'avons plus le livre d'Enoch, si célébre dans l'antiquité ; & selon S. Augustin, on en supposa un autre plein de fictions, que tous les peres (à l'exception de Tertullien) ont considéré comme un livre apocryphe, & qui n'étoit point du patriarche Enoch. Il faut mettre aussi au nombre des livres apocryphes, le livre de l'assomption de Moyse, & le livre de l'assomption ou apocalypse d'Elie. Quelques Juifs ont encore supposé des livres qu'ils ont attribués aux patriarches, comme les livres intitulés *les générations*, dont ils disoient qu'Adam étoit l'auteur, & plusieurs autres. Les Ebionites avoient supposé un livre intitulé l'*échelle de Jacob* ; & un autre qui avoit pour titre, *la généalogie des fils & des filles d'Adam*, dont se servoient les Manichéens. Enfin, il y a eu quantité de livres semblables dans l'antiquité, faits, ou par les Juifs amateurs de ces sortes de fictions, ou par des hérétiques, qui s'en servoient pour donner cours à leurs erreurs. * Du-Pin, *bibliot. des aut. ecclef.*

APODÉME, fut envoyé par l'empereur Constance dans les Gaules vers Sylvain, qu'on accusoit faussement de s'être révolté, pour s'éclaircir doucement avec lui ; mais au lieu de s'aquitter de sa commission, il osa le maltraiter dans la personne de ses créatures, & s'empara même de ses biens, le regardant comme un homme perdu. Sylvain, que cette conduite désespéra, se fit proclamer empereur, & 28 jours après fut tué par Ursicin. Le scélérat Apodéme, que l'on regardoit comme l'auteur d'une partie des cruautés exercées sous Constance, recut la punition de ses crimes sous l'empire de Julien, & fut brulé vif l'an de J. C. 361. * Ammien Marcellin, *l.* 15 & 22.

APODISIA, ville, *cherchez* APHRODISÉE.

APOLDA WEILANI (Thierri d') ainsi nommé du lieu de sa naissance entre Weimar & Iene dans la Saxe, religieux de l'ordre de S. Dominique, eut ordre vers l'an 1288 du P. Munnos général de son ordre, de travailler à la vie de S. Dominique. Thieri étoit âgé alors d'environ 60 ans, & travailla à cette vie près de huit ans avec toute l'exactitude possible. Surius qui l'a donnée au 5 d'août, l'a gâtée comme tout ce qui passoit par ses mains, & il n'a donné que quelques fragmens des VII & VIII livres, qu'on conserve presque entiers à Toulouse. Quoique le style de Thieri soit dur & barbare, son ouvrage ne laisseroit pas d'être bien reçu du public. * Echard, *script. ord. præd.*

APOLLINAIRE, *Apollinaris* (Publius Cœlius) fut consul sous Marc-Aurele en 169. Un autre APOLLINAIRE (Aurelius) tribun des gardes de l'empereur Caracalla, conspira avec Macrin contre ce prince, qui fut tué dans cette conjuration l'an de J. C. 217. * *Caracall. vit.* Deux autres APOLLINAIRES, pere & fils ; le premier, gouverneur de Phénicie, & le second gendre de Diocletien,

tien, vers le milieu du IV siécle, furent accusés d'avoir voulu s'emparer de l'empire sous l'empereur Constance. L'accusation n'étoit fondée que sur une robe de pourpre, qu'on faisoit faire à Tyr fort secretement. On n'en put démêler le mystère; cependant les deux Apollinaires furent condamnés à l'exil; on leur cassa les jambes en les y menant, & enfin ils furent mis à mort auprès d'Antioche. * Ammien. *l.* 14. Une inscription rapportée par Gruterus, fait mention d'un L. Flavius APOLLINARIS, préfet des ouvriers ou intendant des bâtimens.

APOLLINAIRE, Romain, qui vivoit sous l'empire de Domitien, sur la fin du I siécle, est celui auquel Martial adresse une de ses épigrammes, *l.* 7, *epig.* 33. Lilio Giraldi a cru que cet Apollinaire étoit poëte; mais Vossius n'est pas de ce sentiment. Il peut avoir raison, car on n'est pas poëte pour aimer les vers & la poësie.

APOLLINAIRE (C. Sulpicius) professeur en grammaire à Rome sur la fin du II siécle, eut pour successeur Pertinax, depuis empereur. Aulu-Gelle en parle comme d'un homme très-habile, d'un caractère honnête, & qui ne reprenoit les fautes d'autrui qu'avec beaucoup de douceur. Il avoit travaillé sur Térence: & outre une critique contre le grammairien Cæsellius Vindex, il avoit encore laissé quelques lettres. * Aulu-Gelle, *liv.* 4, *chap.* 17; *liv.* 6, *chap.* 6; *liv.* 13, *chap.* 19; *liv.* 15, *c.* 5.

APOLLINAIRE (Claudius) évêque d'Hieraple en Phrygie, vivoit dans le II siécle, sous l'empire de M. Antonin *le Philosophe*, auquel il présenta une excellente apologie pour les chrétiens vers l'an 170. Il composa encore cinq livres contre les païens; deux contre les Juifs, deux de la vérité, & un autre contre les montanistes. Ces ouvrages subsistoient encore du temps de Photius, qui loue son style. Le martyrologe romain honore sa mémoire comme celle d'un saint. * Eusebe, *hist. l.* 4, *c.* 26. Sanct. Hieronym. *in catal. c.* 26. Photius, *cod.* 14, *&c.* Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III premiers siécles.*

APOLLINAIRE (Aurele) poëte, écrivit en vers la vie de l'empereur Carus; comme on l'apprend de Vopisque, *vit Carin.* Il s'appliquoit sur-tout aux vers iambes. Vossius le range entre les Latins. * Vossius, *hist. Lat. l.* 2, *c.* 3.

APOLLINAIRE, dit l'*Ancien*, pour le distinguer de son fils de même nom, étoit prêtre & professeur de grammaire à Laodicée de Syrie. Socrate écrit qu'il étoit originaire d'Alexandrie; & qu'après la mort de sa femme, il se fit prêtre, & vint enseigner à Beryte, puis à Laodicée: mais peut-être est-ce de son fils qu'il veut parler; car Apollinaire le pere n'étoit pas des plus savans, quoiqu'on lui attribue des traités qui sont du fils. * Socrate, *l.* 2, *c.* 36. Sozomene, *l.* 6, *c.* 15, *&c.*

APOLLINAIRE, fils de ce premier, lecteur, puis évêque de Laodicée, vivoit dans le IV siécle. Il étoit professeur en éloquence, & il l'enseigna à Beryte & ailleurs. On dit qu'il étoit ami intime du sophiste Epiphane; que cette amitié déplut à Théodore évêque de Laodicée, qui excommunia sous ce prétexte les Apollinaires, mais en effet parcequ'ils tenoient le parti de S. Athanase. Néanmoins Apollinaire le fils fut élu évêque de Laodicée en Syrie, & fut ami de S. Athanase & de S. Basile. On ajoute que George Arien le traita encore plus mal, au sujet de S. Athanase. En 362 l'empereur Julien ayant défendu aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines, Apollinaire employa tout ce qu'il avoit de talent & d'érudition à réparer ce défaut par un grand nombre d'ouvrages, qu'il composa en prose & en vers. Entr'autres il mit en vers les livres historiques de l'ancien testament jusqu'au regne de Saül, & les divisa en vingt-quatre livres, distingués par les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Il avoit une extrême facilité pour écrire sur toute sorte de matieres; mais depuis, abusant de la connoissance qu'il avoit des belles lettres & des langues, il se perdit par l'amour de la dispute, & tomba dans une nouvelle hérésie: ainsi S. Basile, qui avoit été son ami, se vit obligé de l'abandonner, & S. Athanase, S. Grégoire de *Nazianze*, & d'autres prélats illustres écrivirent contre lui. Il disoit que J. C. n'avoit point d'ame, & que la divinité lui en tenoit lieu. Il se retrancha depuis à soutenir que son ame n'avoit point d'autre entendement que le Verbe. Tantôt il confessoit que le Fils avoit pris chair dans le sein de la sainte Vierge; & tantôt il soutenoit qu'il l'avoit apportée du ciel, & qu'elle étoit passée par le sein de sa mere, comme par un canal; & qu'il la falloit tenir coëssentielle & coéternelle avec sa divinité, afin de l'adorer; qu'il y avoit deux fils, l'un fils de Dieu, & l'autre de la Vierge; que J. C. avoit été conçu comme un pur homme, & que depuis le Verbe étoit descendu en lui, & qu'il y operoit comme dans les prophétes, mais sans y être uni; que par les bonnes œuvres il avoit acquis sa grandeur & sa perfection; que la divinité avoit souffert sur la croix, & que Notre-Seigneur n'avoit plus de corps. A ces erreurs ses disciples, qu'on nomma *Apollinaristes*, ajouterent beaucoup d'autres rêveries prises des sectes des Manichéens, sur la nature du péché; de Tertullien, pour l'origine de l'ame; & de Sabellius, pour la confusion des personnes divines. S. Athanase écrivit contre Apollinaire, & le condamna dans un concile d'Alexandrie, tenu en 362. Toutes ses erreurs furent aussi rejettées dans un autre concile, que le pape Damase célébra à Rome l'an 377; & elles furent encore condamnées dans un concile tenu à Antioche l'an 378: & la condamnation en fut confirmée dans un concile tenu à Rome l'an 382. Apollinaire mourut sous l'empire de Théodose après l'an 380. Sa secte subsista, du moins à Antioche, jusque vers l'an 430. Elle se divisa en plusieurs branches, & c'est de cette source qu'est coulée l'hérésie d'Eutychès. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il en écrivit un en trente livres contre Porphyre, les évangiles en forme de dialogue, & divers autres qui sont perdus. Le seul qui nous reste, est une interprétation des pseaumes en vers, dont nous avons diverses éditions, & qu'on a mise dans la bibliothéque des peres. On lui attribue une tragédie, intitulée *Christus patiens*, qui est parmi les œuvres de S. Grégoire de *Nazianze*, & un traité *de hominum atatibus*, publié à Liége en 1577. Il y a plusieurs ouvrages d'Apollinaire que ses disciples ont fait courir sous le nom d'évêques catholiques: ce qui en a imposé à quelques auteurs. * S. Athanas. *epist. ad Antioch.* S. Basilius, *epist. &c.* S. Hieronym. *in chron. ad ann.* 366, & 373, *in catal. cap.* 104, *epist.* 84 *& alibi.* S. Epiphanius, *in Panar.* Sozomene. Socrate. Ruffin. Liberatus. Vincent de Lerins. Facundus. Sirmond. Baronius. Bellarmin. Sixte de *Sienne*. Trithême. Le Mire. Possevin. Hermant, &c. Pour savoir à fond les sentimens d'Apollinaire, il faut lire la XLVI harangue de S. Grégoire de *Nazianze*, adressée à Nectaire. * Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclésiastiques.*

APOLLINAIRE, évêque de Valence sur le Rhône, disciple de S. Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, fut ordonné évêque de Valence en 480. Il assista au concile tenu à Lyon en 515, contre Etienne trésorier de l'épargne des rois de Bourgogne, Gondebaud & Sigismond; & cet officier y ayant été condamné à faire pénitence, fit reléguer Viventiol archevêque de Lyon, & S. Avit de Vienne, avec Apollinaire dans un château qui étoit à Sardine petite ville du Lyonnois; mais ils furent bientôt renvoyés dans leurs églises, & sollicités de recevoir Etienne à la communion. Apollinaire n'en voulut rien faire, qu'Etienne n'eut fait une satisfaction publique. Quelque temps après, Sigismond ayant abjuré l'arianisme, assembla un concile à Epaune en 517, auquel Apollinaire assista. Cet évêque étoit ami de Viventiol, de Césaire d'Arles & frere de S.

Avit. Il mourut vers l'an 525, au mois de février. Son corps fut enterré dans l'église des apôtres S. Pierre & S. Paul, au fauxbourg de Valence, & transporté en celle de S. Etienne dans le VII siécle, & dans le XI dans la grande église de son nom; mais les huguenots brulerent ses os dans le XVI siécle. On fait sa fête au 5 d'octobre. * Avit, *epist.* 11 & 12. *Conc. ad. an.* 517, *pag.* 1584. Adon, *in chron. ad ann.* 492 & 496. Baillet, *vies des saints*, *octobre.*

APOLLINAIRE (Sidonius) *cherchez* SIDONIUS.

APOLLINAIRE de Sigmaringua, capucin, auteur d'une vie de S. François en vers latins. Nous parlons de lui à l'article de son frere, le bienheureux FIDEL.

APOLLINAIRES, jeux en l'honneur d'Apollon, *cherchez* JEUX APOLLINAIRES.

APOLLINAIRISTES, *voyez* APOLLINAIRE, lecteur, puis évêque de Laodicée, hérétique.

APOLLINE ou APOLLONIE, vierge & martyre du III siécle, fut arrêtée à Alexandrie sous le regne de Philippe en 248, dans une sédition qui s'éleva contre les chrétiens. On la menaça, si elle ne renonçoit à la religion, de la jetter dans un feu que l'on avoit allumé: elle demanda d'être relâchée, & quand elle se vit libre, elle se jetta d'elle-même dans le feu, qui la consuma aussitôt. On attribue cette action, qui en soi est très-blâmable, à une inspiration secrete; & on met Apollonie au rang des martyres. * Eusebe, *l.* 6, *c.* 41. Ruinart, *acta martyr. sincera.* Baillet, *vies des saints.*

APOLLODORE, que Diogène *Laërce* surnomme l'*Illustre*, philosophe de la secte d'Epicure. On assure qu'il avoit écrit jusqu'à trois cens volumes ou traités différens, & entr'autres la vie d'Epicure. C'est de cet Apollodore dont Ciceron parle diverses fois. * Diogène *Laërce*, *in vit. Epic. l.* 7. Gassendi, *l. de vit. & mor. Epic. cap.* 6.

APOLLODORE d'*Artemite*, soit qu'il fût de la ville de ce nom en Arménie, la même que quelques modernes nomment *Van*; soit qu'il fût d'Artemite, qui est une petite isle vis-à-vis du fleuve d'Achélouis. On ne sait point en quel temps il a vécu; mais seulement qu'il écrivit en grec une histoire des Parthes, qui est citée par Athénée & par Strabon. * Athenée. Strabon, *l.* 2, 11 & 15.

APOLLODORE d'*Ephèse*, auteur Grec, a écrit une géographie. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il est cité par Suidas.

APOLLODORE d'*Erythrée*, qui prouve que la sibylle de ce nom étoit d'Erythrée même, comme nous l'apprenons de Lactance, *l.* 1, *de falf. rel. c.* 6.

APOLLODORE, natif de l'isle de Lemnos, auteur Grec. Nous ne savons pas en quel temps il a vécu. Il écrivit un traité de l'agriculture, cité par Varron. D'autres lui attribuent d'autres ouvrages; mais peut-être le confondent-ils avec quelqu'un des auteurs qui ont porté ce nom. * Varron, *de re rust. c.* 1.

APOLLODORE de *Nicée*, auteur dont Suidas fait mention.

APOLLODORE d'*Athènes*, poëte Grec. Nous ne savons pas en quel temps il a vécu. Il composa quarante-sept piéces de théatre, & fut couronné sept fois. * Suidas. Julius Pollux. Vossius, &c.

APOLLODORE de *Tarse*, poëte Grec, qui a écrit sept tragédies. * Suidas. Julius Pollux. Vossius, &c.

APOLLODORE, médecin d'un des Ptolémées, auquel il adressa un traité de l'usage du vin. * *Consultez* Pline.

APOLLODORE, Athénien, ancien peintre, vivoit sous la XCIII olympiade, environ 408 ans avant la naissance de J. C. Ce fut lui qui commença d'observer la beauté des corps, pour la représenter dans les tableaux; car avant lui, les peintres se contentoient de bien réussir dans la ressemblance, sans faire choix des plus belles parties. Il donna aussi tant de beauté & tant de grace à son coloris, qu'il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé. On admiroit encore à Pergame du temps de Plutarque, un prêtre prosterné, & un Ajax foudroyé, de la façon d'Apollodore. Hesychius dit qu'il avoit coutume de porter une espéce de thiare, à la maniere du roi des Médes, comme s'il eût voulu passer pour le prince des peintres. Zeuxis lui enleva pourtant la gloire de son art. * Pline, *l.* 35, *c.* 9. Hesychius. Félibien, *entretiens sur la vie des peintres.*

APOLLODORE de *Gela* en Sicile, poëte Grec, vivoit du temps de Menandre, comme le témoigne Suidas, vers la CXIV olympiade, & environ 324 ans avant J. C. Il composa plusieurs comédies, dont les anciens en citent sept. * Athenée, *l.* 3 & 11. Julius Pollux, *l.* 10, *c.* 31 & 33. Suidas. Vossius, &c.

APOLLODORE d'*Athènes*, grammairien célébre, vivoit sous la CLXIX olympiade, vers l'an 104 avant J. C. sous le régne de Ptolémée *Physcon* ou *Evergetes*, roi d'Egypte. Il étoit fils d'Asclépiade, & disciple d'Aristarque *le Grammairien*, & du philosophe Panætius, comme nous l'apprenons de Suidas. C'est cet Apollodore qui avoit composé une bibliothéque de l'origine des dieux; c'étoit un ouvrage en plusieurs livres, dont Harpocration cite le sixiéme, Macrobe le quatorziéme, & Stephanus ou Hermolaüs le dix-septiéme. Outre cet ouvrage, il avoit composé une chronique, un traité des législateurs, un des sectes des philosophes, & divers autres ouvrages que nous trouvons cités dans les ouvrages des anciens. Il ne nous reste d'Apollodore qu'un abregé de son grand ouvrage sur les dieux, dont M. le Fevre de Saumur a donné une traduction latine, sous ce titre, *Apollodori Atheniensis bibliotheces, sive de Diis, libri tres.* Cet abregé, tout imparfait qu'il est, est très-utile pour demêler l'ancienne histoire fabuleuse. Il commence à Inachus, & descend jusqu'à Thésée, prince d'Athènes: ainsi cette histoire contient 622 ans, depuis l'an 2177 du monde, jusqu'à l'an 2799. * Macrobius, *l.* 1. *de satur. c.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 4. Diog. *Laër. in Emped. Pittac. Arist. Strat. Chrys. Zenon.* Scaliger, *in elench. orat. chron.* Vossius, *de hist. græc. l.* 1, *c.* 21, &c.

APOLLODORE, rhéteur & grammairien, de Pergame, fut auteur de la secte appellée de ce nom, & opposée à celle de Théodore. Apollodore florissoit sous la CLXXIX olympiade, vers l'an 690 de Rome, & 64 ans avant J. C. Il eut entr'autres disciples, Denys surnommé *Atticus*, qui étoit de Pergame. Il doit avoir vécu très-long-temps, s'il est vrai que ce soit le même qu'Auguste honora de son amitié. * Strabon, *l.* 13. Suétone, *in vita August.* Eusebe. *in chron.*

APOLLODORE, sculpteur, qui jettoit ses figures en moule, étoit si délicat dans ses ouvrages, & si difficile à se contenter lui-même, qu'il brisoit souvent ses morceaux les plus achevés, ce qui lui fit donner le surnom d'*Insensé.* * Pline, *l.* 34.

APOLLODORE de *Damas*, célébre architecte, fut employé sous Trajan à des ouvrages très-considérables. Il bâtit l'an de J. C. 102, un pont de pierres de vingt & une arches sur le Danube, fleuve très-profond & très-rapide en cet endroit. Il se distingua encore par d'autres édifices élevés à Rome sous sa conduite, & surtout par la grande place Trajane, au milieu de laquelle on plaça la fameuse colonne de même nom. Un jour que Trajan s'entretenoit sur quelques bâtimens, Adrien s'ingera d'en dire son avis en présence d'Apollodore; mais ce dernier le raillant sur son peu de connoissance: *Allez*, lui-dit-il, *mêlez-vous de peindre vos citrouilles:* genre de peinture qui faisoit pour lors une des occupations d'Adrien, lequel n'oublia jamais cette raillerie. Lorsqu'il fut empereur, ayant fait bâtir à Rome un temple dédié à cette ville & à Vénus, il consulta Apollodore sur cet édifice, dont il lui envoya le plan: *Le temple n'est pas assez dégagé*, lui écrit l'architecte; *d'ailleurs il est trop bas, les statues des déesses assises sont trop grandes; & si elles veulent se lever pour sortir, elles ne le pouront pas.* Adrien fâché de voir qu'il

avoit fait une faute irréparable, & piqué de la liberté d'Apollodore, le fit tuer la même année, sous quelques faux prétextes, qu'il inventa. * Procop, *de ædific.* Justin, *l.* 4. Dion, *l.* 69.

APOLLODORE, nom de plusieurs autres auteurs. *Consultez* l'ouvrage de Scipion Tattius de Naples, où il parle de ceux qui ont porté ce nom, & la dissertation de Thomas Gale, *de scriptoribus mythologicis*, à la tête de la bibliothéque d'Apollodore, de l'édition de Paris en 1675.

APOLLODOTE, gouverneur de Gaza, se voyant assiégé par Alexandre *Janneus*, fit pendant la nuit une si furieuse sortie sur son camp, avec deux mille soldats étrangers, & mille serviteurs qu'il assembla, que tant que la nuit dura, il ne cessa de tuer; mais le jour étant venu, il fut repoussé avec perte de mille des siens, l'an du monde 3937, avant J. C. 98. * Joséphe, *antiq. l.* 13, *c.* 21.

APOLLON, que l'on nomme *le Soleil* ou *Phebus* au ciel, & *Apollon*, sur la terre, fils de Jupiter & de Latone, & frere de Diane, naquit en l'isle de Delos. Il tua le serpent Python, & punit les Cyclopes qui avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué son fils Esculape; ce qui le fit chasser du ciel, & l'obligea de garder les troupeaux d'Admete roi de Thessalie. Il fut chef des muses, aima Daphné, Hyacinthe, Leucothoé, Cyparis, Clytie, &c.

La cigale, le coq, l'épervier, l'olivier, le laurier, &c. étoient consacrés à Apollon. Ce dieu étoit fameux chez les Grecs & les Romains; ils lui attribuoient l'invention de plusieurs beaux arts, & ils lui éleverent quantité de temples & de statues, faites par de très-habiles ouvriers. Cicéron, *livre de la nature des dieux*, nous apprend que les anciens ont adoré quatre Apollons. « *Le premier* & le plus ancien, étoit fils de Vulcain, » que les Athéniens prirent pour leur dieu tutélaire; *le* » *second*, fils de Corybas, né dans l'isle de Créte, eut » un petit démêlé avec Jupiter pour le commandement » de cette isle; *le troisiéme* & le plus célébre dont nous » parlons, est estimé fils de Jupiter & de Latone, & » vint de Scythie à Delphes; & *le quatriéme*, appellé » *Nomios*, né en Arcadie, & à qui les Arcadiens don- » nerent ce nom, parcequ'il avoit été leur législateur; » car νόμος en grec, signifie *loi*. On peut néanmoins » croire que le second & le troisiéme Apollon ne sont » qu'un même, selon la fable suivante. On dit que Ju- » piter ayant oui les plaintes que ceux des enfers fai- » soient contre le médecin Esculape fils d'Apollon, qui » guérissoit les malades par ses remédes, & qui ressus- » citoit même les morts, comme il fit Hippolyte, le » tua d'un coup de foudre; qu'Apollon irrité de cette » mort contre Jupiter, s'en vengea sur les Cyclopes qui » avoient forgé ses foudres, & les fit mourir à coups de » fléches. Apollon fut pour cette action chassé du ciel, » & contraint, dit Lucien, de se louer à Admete en » Thessalie pour conduire ses troupeaux; & depuis en » Phrygie à Laomedon, en la compagnie de Neptune, » où gagnant tous deux leur vie à faire des briques, ils » bâtirent les murs de Troye, & furent assez malheu- » reux pour n'être pas payés de leurs journées. Ce qui a » fait croire à quelques-uns, que c'est de-là qu'Apollon » a été appellé *Nomios*, de νομεὺς, qui veut dire un » *berger.* » La fable porte encore que Mercure ne faisant que de naître, lui enleva le troupeau d'Admete, s'étant mis à jouer d'un instrument fait de la coquille d'une tortue; mais que, comme Apollon pour l'en punir, voulut tirer une fléche contre lui, il trouva qu'il lui avoit encore dérobé son arc & ses fléches. Apollon ne put s'empêcher de rire de ce tour de souplesse, ainsi que le dit Horace:

Te, boves olim nisi reddidisses
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetrâ
Risit Apollo.

Quoique l'on croie communément que l'Apollon fils de Jupiter & de Latone, est né dans l'isle de Délos, les historiens n'en conviennent pas. « Tacite raporte que » les Ephésiens représenterent autrefois au sénat, qu'A- » pollon & Diane n'étoient pas nés dans l'isle de De- » los, comme le croyoit le peuple ignorant; que pour » preuve de cela, on montroit encore en leur pays un » fleuve & une forêt sacrée où Latone enceinte de ces » divinités, s'étoit délivrée heureusement; que l'olivier » sur lequel elle s'étoit appuyée dans les tranchées de sa » douleur, duroit encore depuis tant de siécles; que le » fleuve s'appelloit Cenchris, & la forêt Ortygie, & » qu'Apollon s'étoit retiré en cet endroit, fuyant la co- » lère de Jupiter après la défaite des Cyclopes. » Plutarque *dans la vie de Pelopidas*, veut qu'Apollon soit né dans la ville de Tegyre, où il y avoit deux fontaines, dont l'une se nommoit la *Palme*, & l'autre l'*Olive*, avec une montagne nommée *Delos*. Quoi qu'il en soit du lieu de sa naissance, les anciens ont cru Apollon l'inventeur & le dieu de l'harmonie, comme il le dit lui-même à Daphné, qui méprisoit sa recherche.

Per me concordant carmina nervis.
Ovid, *métamorph. l.* 1.

On le fait en second lieu le dieu de la médecine, & de la botanique, qui consiste à connoître la vertu des plantes, dans le sentiment des Grecs & des Romains: c'est pourquoi Ovide le fait ainsi parler:

Inventum medicina meum est, opiferque per orbem
Dicor, & herbarum subjecta potentia nobis.
Ovide, *métamorph. l.* 1.

Aussi Hyppocrate ordonnoit à ses disciples de jurer par Apollon, dieu de la médecine. Néanmoins Hygin veut restreindre cette qualité, ne faisant Apollon qu'inventeur de la médecine des yeux, c'est-à-dire, que son savoir se réduisoit à cette partie de la médecine qui fait les oculistes. M. Fulvius Nobilior, censeur en l'année de Rome 574, lui fit construire un temple, sous le titre du dieu de la médecine; & les Falisques lui ordonnerent des sacrifices, & une communauté de prêtres sur le mont Soracte, où l'on voyoit ses prêtres marcher impunément sur des charbons allumés, pour preuve de leur sainteté, & de la protection du dieu, comme dit Virgile, *æneid. l.* 11, *v.* 785.

On lui donne en troisiéme lieu l'invention de l'arc & des fléches, & on le fait pour cela le dieu des archers, qui tirent de l'arc ou de l'arbalêtre. Il tua autrefois de ses fléches le serpent Python, ce qui l'a fait surnommer *Pythien*, & a obligé toute la Gréce, en mémoire de cette action, d'instituer en son honneur des jeux appellés *Pythiens*, dont nous parlerons en leur rang.

Instituit sacros celebri certamine ludos
Pythia, de domiti serpentis nomine dictos.
Ovide, *métamorph. l.* 1.

Mais une des plus grandes prérogatives d'Apollon, c'est d'être le dieu des muses, de la musique & de la poësie; & on le peignoit toujours avec sa lyre, quand il étoit en leur compagnie. Aussi les poëtes l'invoquent, quand ils commencent leurs poësies, afin qu'il les anime de son feu, pour chanter dignement les louanges des hommes & des dieux. Il étoit si jaloux de la qualité de dieu de la poësie, qu'il écorcha Marsias tout vif, parcequ'il avoit osé le défier de chanter. L'antiquité l'a regardé comme prophéte, & a cru qu'il prédisoit l'avenir, & rendoit des oracles aux villes & aux particuliers qui le consultoient sur leurs entreprises, avec l'eau, l'encens & le trépié; « Et lorsqu'il vouloit rendre ses oracles, » *dit Lucien*, la couleur de son visage se changeoit, ses » cheveux se dressoient, sa gorge s'enfloit, ses yeux se » tournoient, & son corps se tremoussoit; enfin il ou- » vroit sa bouche sacrée & prophétisoit. » Voilà les dif-

férentes qualités d'Apollon. Il faut voir maintenant les endroits, où il étoit particulierement honoré.

Les lieux les plus renommés par ses oracles étoient, Delos, Claros, Tenedos, Cyrrha & Patare : c'est de ces différens lieux d'où il a pris les surnoms de *Delien*, de *Clarien*, &c. Il rendoit ses oracles à Delos pendant les six mois d'été, & à Patare de Lycie pendant les six mois d'hyver : de sorte que les Déliens s'imaginant qu'il revenoit à Delos au commencement de l'été, s'y rendoient tous pour l'y recevoir au son des instrumens de musique, dansant, comme le remarque Virgile par ces vers :

Qualis ubi hybernam Lyciam, Xantique fluenta
Deserit, ac Delum maternam invisit Apollo,
Instauratque choros, &c.......
Æneïd. *l.* 4, *v.* 143.

Les Grecs appelloient cette solemnité ὑπεϱχήματα, & cette transmigration ὑποδημίαν Ἀπολλῶνος. On voyoit à Delos un autel dans son temple, qui passoit pour une merveille de l'art. Il étoit fait de petites piéces de corne, rapportées & jointes ensemble avec tant de justesse, qu'il sembloit être tout d'une piéce : on le nommoit *Ara Apollinis* & *Ara cornea*. Martial en fait mention *au liv. des spectacles, epigr.* 1, *l.* 3.

On lui faisoit sur cet autel des sacrifices, non pas de victimes sanglantes, comme dit Macrobe, *l.* 1 *des Saturnales*, mais de fruits de la terre, au son des trompettes & des autres instrumens de musique, étant couronné de vervaine. C'est ce que nous apprenons par un passage de Caton dans ses fragmens de l'histoire : *Nutrix hæc omnia faciebat in verbenis ac tubis sine hostiis, Deli ad Apollinis genitoris aram.* On ne laissoit pas toutefois de lui offrir des victimes d'animaux, comme des taureaux & autres semblables. Nous en avons une preuve dans Lucien, *au dialogue des sacrifices*, où il introduit Chryses, prêtre d'Apollon, se plaignant au dieu même de ce qu'on le méprise, après avoir mis en crédit son temple, & brulé le premier sur ses autels des cuisses de taureaux & de chevres. *Cherchez* DELOS.

Apollon avoit un temple à Claros, petite ville du territoire de Colophone, où il y avoit aussi une montagne & un bois dédiés à Apollon *Clarien*. Ce qui nous est représenté par un médaillon grec de l'empereur Trébonien, où l'on voit d'un côté la figure de l'empereur, & de l'autre la façade d'un temple tetrastyle, c'est-à-dire, *à quatre colonnes*. Sur le devant de la porte on voit un Apollon assis, tenant une lyre à la main ; & sous les degrés du temple on lit ces caractères, ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΙΩΝΩΝ, *la communauté des Ioniens* ; sous ces lettres on voit un bœuf au pied d'un autel, & autour on remarque treize personnes disposées en demi-cercle, qui levent les mains en haut, avec cette inscription sous les bords de la médaille, ΕΠΙ ΚΑ. ΑΡΙΣΤΙΩΝΩΣ, ΙΕΡΕΩΣ ΙΩΝΩΝ ΚΩΛΩΦΩΝΩΝ, c'est-à-dire, *sous Claudius Aristion, sacrificateur des Ioniens Colophoniens.* Ce dernier mot fait connoître que les Colophoniens ont fait battre ce médaillon ; car leur ville étoit une des plus célébres d'Ionie. Ce qui la rendoit sur-tout fameuse, c'étoit son temple d'Apollon *Clarien*, lequel après celui d'Ephèse, étoit le plus considérable de toute l'Ionie, quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait achevé, comme nous l'apprend Pausanias *dans ses Achaiques*, mais fort célèbre pour les prétendus oracles qu'y rendoit Apollon.

Les plus renommé & le plus riche des temples que la Grèce éleva à ce dieu, fut celui de Delphes, ville de Béotie, proche du mont Parnasse. Toutes les nations de la terre y envoyoient des présens, & y venoient consulter cette divinité. Crœsus, roi de Lydie, y envoya des lingots d'or, pour y construire un autel ; & Phalaris, tyran des Agrigentins, y fit présent d'un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art, & un témoignage public de sa vénération pour le temple & l'oracle de Delphes. Il y avoit dans ce temple une prêtresse que l'on nommoit *Pythienne* ou *Pythonisse* ; qu'Apollon inspiroit, & qui rendoit des oracles, étant assise sur une petite table à trois pieds, qu'on nommoit *trépié* ou *cortina*, à cause qu'elle étoit couverte de la peau du serpent Python : ce qui a fait dire à Virgile, *nec te Phœbi cortina fefellit*, pour dire, *les oracles d'Apollon n'ont point été trompeurs en votre endroit.*

Les Romains, à l'imitation des Grecs, lui firent pareillement dresser plusieurs autels, & bâtir plusieurs temples à Rome, & dans les autres villes de l'empire ; mais le plus fameux de tous fut celui que l'empereur Auguste lui fit construire sur le mont Palatin, après la victoire d'Actium, qu'il remporta sur Antoine & sur Cléopatre, reine d'Egypte : ce qui lui a fait donner les noms d'*Apollo Palatinus*, *Actiacus* & *Navalis* ; car ce prince, non content d'avoir fait bâtir à ce dieu, auquel il s'étoit adressé avant le combat, une chapelle sur le promontoire Actium, avec des jeux & des sacrifices en son honneur, voulut encore donner des marques plus grandes & plus éclatantes de sa piété, en lui élevant dans la capitale de l'empire un superbe temple, dont la construction & la magnificence étoient presque incroyables.

Auguste fit encore faire plusieurs statues d'or & d'argent du même dieu, ayant des escarpins pour chaussure : ce qui le fit appeller *Apollo sandaliarius* ; ou bien parcequ'il fit placer cette statue dans la rue de la cordonnerie à Rome, *in vico sandaliarum.*

Les Grecs & les Romains représentoient Apollon jeune & sans barbe, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, portant sur son dos un carquois garni de fléches, & tenant un arc en sa main, comme nous le voyons dans les médailles de Néron, où il est gravé avec une couronne de laurier, son carquois sur les épaules, & l'étoile de Phœbus à son côté, avec ces mots grecs, ΑΠΟΛΛΩΝ ΣΩΤΗΡ, c'est-à-dire, *Apollon sauveur.* On a encore d'autres médailles où il est représenté, tantôt tenant sa guitare d'une main, & de l'autre une branche de laurier ; & tantôt vêtu d'une robe traînante, avec sa guitare d'une main, & de l'autre une patere, qui est la marque de sa divinité. Il nous reste une figure antique de jaspe, où l'on voit le trépié d'Apollon, & la corneille qui lui est consacrée ; ayant au pied sa guitare d'un côté, & de l'autre une branche de laurier.

L'empereur Gallien le fit représenter sous la forme d'un centaure, tenant d'une main sa guitare, & de l'autre un globe avec cette devise, *Apollini Comiti.* Probus le fait voir Aurigateur, monté sur un char couronné de rayons, qui tient les rênes de ses quatre chevaux, avec ces mots, *Soli invicto.* Les autres empereurs, comme Constantin, Aurelien & Crispus, firent fraper son image sur leurs monnoyes, qui montroit la figure du soleil nud, couronné de rayons ; tenant de la main droite un globe, & de la gauche un fouet, avec cette devise, *Soli invicto comiti*, pour dire qu'ils avoient vaincu & subjugué plusieurs provinces par le secours d'Apollon ou du soleil.

Lucien nous apprend *dans la déesse de Syrie*, « qu'il » y a un temple en ce pays où l'on voit la statue d'Apol- » lon, qui est peint barbu & en un âge parfait, & » non pas en jeune homme, comme de coutume ; parce- » qu'ils disent que c'est une imperfection ; sa statue a » encore cela de particulier, qu'elle est habillée, au lieu » que les autres statues de ce dieu ne le sont point. » Apollon rend lui-même ses oracles dans ce temple, » au lieu qu'ailleurs ce sont ses prêtres : quand il veut » prédire, il se met lui-même en mouvement. Alors » les prêtres le prennent sur leurs épaules ; & s'ils ne » le font, il se meut encore de lui-même & sue. Lors- » qu'ils le tiennent, il les conduit où il veut, & les » guide comme un cocher fait ses chevaux, tournant » deçà & de-là, & passant de l'un à l'autre pendant que » le souverain prêtre l'interroge sur ce qu'il veut sa- » voir ; si la chose lui déplaît il recule, sinon il s'a-

» vance. Voilà comme ils devinent sa volonté, & ils » ne font rien en public ni en particulier, sans l'avoir » consulte auparavant, & il prédit le changement des » temps & des saisons, & la mort même. »

L'antiquité a consacré à Apollon, parmi les animaux, le loup, le corbeau, la corneille, la cigale, le coq & l'épervier; comme aussi le laurier & l'olivier parmi les arbres, mais sur-tout le laurier.

Quant à son nom, Vossius croit que le Jubal de l'écriture sainte est Apollon, à qui les païens ont donné l'invention & la gloire du chant & de la musique. Bochart a remarqué que l'isle de Delos où naquit Apollon, prend son nom de *Dahal*, c'est-à-dire, *terror Deus*; que le mont Cinthius, où Latone enfanta, prend son nom de *Chanat*, c'est-à-dire, *in lucem edere*: ainsi, selon lui, cette fable d'Apollon vient originairement de l'Orient. Et Apollon est un dieu d'Egypte, selon Pausanias, qui rapporte qu'un sénateur nommé *Antonin* bâtit à Epidaure un temple à Apollon & à Esculape, dieux Egyptiens; car des quatre Apollons, dont a parlé Cicéron, les trois derniers étoient certainement Grecs; mais le plus ancien est celui d'Egypte. Vossius dit de plus, que la fable du corbeau envoyé par Apollon, est manifestement imitée sur l'histoire du corbeau envoyé par Noé; car, comme le corbeau envoyé pour découvrir si les eaux du déluge s'étoient retirées de dessus la terre, ne revint point dans l'arche; aussi les poëtes ont feint qu'Apollon ayant envoyé le corbeau pour aller querir de l'eau, cet oiseau paresseux & infidéle s'arrêta à un figuier, & attendit que les figues fussent meures pour en manger, comme Ovide le dit *dans les métamorphoses*.

Bochart veut que la fable du serpent Python, tué par Apollon, ait pris son origine de la Phénicie, parceque le nom de *Python* ou *Peton* en langue hebraïque, signifie un *serpent*, & que de-là Apollon a été appellé *Pythien*. * Cicéron, *l.* 3 *de la nature des dieux*. Macrobe, *dans ses saturnales*. Ovide. Plutarque. Pausanias. Hygin. Lilius Giraldus. Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 10. Johan. Rosin. Thom. Dempster, *antiq. grec. & rom.*

APOLLON, Juif originaire d'Alexandrie, homme éloquent & fort versé dans les saintes écritures, qui embrassa la religion chrétienne, & prêcha l'évangile avec grand fruit dans les villes d'Ephèse & de Corinthe. * *Actes des Apôt. c.* 18 & 19. *Epît.* 1, *aux Corinthiens*, *c.* 1 & 3.

APOLLONE, diacre & martyr, à qui Pallade donne le nom de moine, souffrit pour la foi de J. C. dans la persécution que l'empereur Galere & son neveu Maximien renouvellerent dans les provinces d'Orient, sur la fin de l'an 305. Il fut pris & mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Egypte, lorsqu'il alloit exhorter les fidéles à souffrir constamment la persécution, & à donner leur vie avec joie pour J. C. Pendant sa prison, un nommé Philémon, fameux joueur de flute, vint l'insulter & le charger d'injures, à quoi Apollone ne répondit que ces paroles: « Mon fils, Dieu veuille avoir » pitié de vous, & ne vous impute point ces discours » à péché. » La douceur de cette réponse, & plus encore la grace qui s'empara dans ce moment du cœur de Philémon, le changea tout d'un coup en un autre homme; il s'écria: Je suis chrétien. Aussitôt il alla trouver le juge Arien, à qui il fit le même aveu. Comme Philémon aimoit à railler, le juge crut d'abord que c'étoit un jeu; mais quand il s'apperçut qu'il parloit sérieusement, & qu'il soutenoit avec constance ce qu'il avoit avancé, il le traita de fou: il employa ensuite les caresses, puis les menaces pour le faire changer, mais tout fut inutile. Arien ayant su que c'étoit ensuite des discours d'Apollone, que ce changement s'étoit fait dans Philémon, il fit venir le premier & le traita de séducteur. Apollone dit: « Plut à Dieu que vous qui êtes » mon juge, & que tous les assistans qui m'entendent, » puissiez tous suivre l'erreur dont vous m'accusez. » Arien l'ayant entendu parler ainsi, le condamna à être brulé avec Philémon. Lorsqu'ils furent au milieu du feu, Apollone dit: « Seigneur, ne livrez pas aux bê- » tes ceux qui vous confessent; mais faites éclater vo- » tre puissance. » Alors un nuage plein de rosée les environna, & éteignit le feu. Le juge & le peuple étonnés, s'écrierent: « Le Dieu des chrétiens est grand & » unique: c'est le seul immortel. » Cet événement ayant été su à Alexandrie, le préfet envoya prendre Arien & les deux martyrs, & les fit conduire à Alexandrie. Pendant le chemin, Apollone fortifioit Arien dans la foi, & parloit avec tant de force & d'onction de la religion chrétienne, que leurs gardes se confesserent chrétiens à leur arrivée. Le préfet encore plus irrité, & voyant qu'il ne pouvoit les faire changer, les fit tous noyer dans la mer. On les mit dans un même tombeau après leur mort, & il se fit un grand nombre de miracles par leur intercession. * D. Th. Ruinart, *act. sinc. des mart.* Rufin, *de vitis patr. cap.* 19. Pallade, *hist. Laus.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, *t.* 4.

APOLLONE, solitaire du quatriéme siécle, *cherchez* APOLLORE.

APOLLONIDES, médecin, de l'isle de Cos, vécut long-temps avec honneur à la cour d'Artaxerxes I. Etant devenu amoureux d'Amytis, sœur de ce prince, il lui persuada qu'elle ne pouvoit guérir de quelques indispositions dont elle se plaignoit, qu'en suivant son penchant à l'amour, & il fut un de ses galants; mais les excès de cette princesse lui ayant causé une maladie, dont on ignoroit alors le remède, le médecin craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Il ne fit par-là qu'avancer sa perte. Amestris, pour venger sa fille, ayant obtenu qu'on lui livrât Apollonides, lui fit souffrir divers supplices pendant deux mois, & elle le fit enfin enterrer vif le jour de la mort d'Amytis. * Ctesias.

APOLLONIDES, de Nicée, poëte, historien & géographe: on ne sait en quel temps il vécut. Les anciens citent plusieurs ouvrages de lui, un traité de l'ambassade de Démosthènes; un recueil d'adages; une description des côtes de l'Europe. Ammonius, Etienne de *Bysance*, le scholiaste d'Apollonius, citent ces ouvrages. Stobée a conservé six vers de lui, & il y a vingt-trois de ses épigrammes dans l'anthologie. Il est différent d'Apollonides de Cephée, historiographe, de qui l'auteur anonyme de la vie d'Astratus cite le huitiéme livre, touchant les falsifications de l'histoire. * Vossius, *hist. Grecs*.

APOLLONIDES ORAPIUS, Egyptien, fut auteur d'un ouvrage intitulé *Semenuthi*, & de quelques autres, qui rouloient tous sur les cérémonies des Egyptiens, & sur l'histoire des rois d'Egypte, & des pyramides qu'ils firent élever. Théophile d'*Alexandrie* est le seul qui parle de cet ouvrage. * Vossius, *hist. Grecs*.

APOLLONIDES, graveur en creux sur agathes & autres pierres. * Pline, *l.* 37.

APOLLONIE ou APOLLONIENSIS, ville de Sicile, près de Leontine. * Diodorus, *l.* 20. Etienne de *Bysance*. Cicero, *in Verrem*.

APOLLONIE, vierge & martyre du III siécle, *cherchez* APOLLINE.

APOLLONIE, *Apollonia Mygdonia*, ville du pays de Mygdonie dans la Macédoine, aujourd'hui *Ceres* ou *Seres* & *Asera*, ville de la Macédoine moderne sur la riviere de Veratser: elle a été archiépiscopale. * Ptolémée. Etienne de *Bysance*. Niger. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur la côte occidentale de la Macédoine, aujourd'hui sur la côte d'Albanie, à l'embouchure de la riviere appellée *Polina*: quelques-uns même donnent maintenant le nom de *Polina* à cette ville. Apollonie a été épiscopale: maintenant elle est métropolitaine. * Ptolémée. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur le mont Athos dans la Ma-

cédoine : aujourd'hui elle est nommée *Erisso*, c'est le siége d'un évêché suffragant de Salonich. * Pline. Joannes Lidus.

APOLLONIE. Il y avoit deux villes de ce nom dans l'isle de Créte, dont l'une étoit appellée *Eleuthera*. * Etienne de *Bysance*.

APOLLONIE, surnommée *la Grande*, *Apollonia magna*, & que l'on appelloit auparavant *Anthium*, étoit une ville située dans une petite isle du Pont-Euxin, près de la Thrace. C'est aujourd'hui *Sissopoli*, ville de Romanie sur la mer Noire. Cette ville d'Apollonie étoit une colonie de Miléfiens, & il y avoit un temple d'Apollon. M. Lucullus en fit ôter le colosse d'Apollon, qui fut placé dans le capitole à Rome. * Pline. Strabon, *l.* 7, *p.* 319, *&c.*

APOLLONIE, ville de la Mysie, sur le fleuve de Rhindacus dans l'Asie mineure. C'est peut-être aujourd'hui *Lupadi*, ville ou bourg d'Anatolie, sur la riviere de Lupadi. Elle a eu des évêques suffragans de Sardes. * Ptolémée. Etienne de *Bysance*. Pline, &c.

APOLLONIE, M. de la Martiniere compte jusqu'à trente villes différentes qui ont porté le nom d'*Apollonie*. Comme il n'est pas de notre sujet de discuter ce qui concerne ces villes, nous renvoyons à son *Dictionnaire géographique*, où il en a parlé avec beaucoup d'exactitude.

☞ APOLLONIUS de Perge en Pamphilie, surnommé parmi les anciens *le grand géometre*, est en effet un des plus célébres de ceux qui ont couru la carriere de la géometrie. Il florissoit vers l'an 244 avant J. C. sous le régne de Ptolémée Evergetes I. Quoique l'expression d'Eutocius qui nous l'apprend soit assez ambiguë, ce dernier sens paroît être le véritable, parcequ'on sait d'ailleurs qu'il avoit fréquenté les disciples d'Euclide à Alexandrie. Pappus nous le représente comme fort vain, qualité qui accompagne assez souvent un grand mérite, c'est là tout ce qu'on sait de sa vie & de son caractère.

Les écrits d'Apollonius sont en grand nombre. Le plus célébre est son traité des coniques ou des sections coniques, & non des cones, comme l'ont dit quelques ignorans. Cet ouvrage étoit en huit livres dont les modernes n'ont eu pendant long-temps que les quatre premiers. Ceux-ci ne sont pas proprement l'ouvrage d'Apollonius, car il nous apprend lui-même dans la préface du premier qu'il n'avoit fait qu'y rédiger ce qu'Euclide, Aristée, & d'autres avoient déja trouvé. Ainsi il ne faut pas s'étonner que Descartes qui ne vit jamais que ces premiers livres ne les trouvât pas répondre tout-à-fait au magnifique surnom qu'il avoit reçu de l'antiquité. Les autres livres l'en rendent plus digne : on n'a commencé à les avoir qu'en 1661 ; à la vérité Golius retournant d'orient les avoit annoncé vingt ans auparavant d'après un manuscrit arabe qu'il en avoit apporté, mais on avoit perdu de vûe cette annonce & la promesse de Golius de les traduire, lorsque le hasard les présenta à Borelli dans la bibliothéque du grand duc de Toscane. Il s'associa avec Abraham Echellensis moine maronite, pour les traduire, & ils les publierent de concert, du moins les V, VI & VII. Car le dernier est probablement perdu sans ressource, ne s'étant trouvé dans aucun manuscrit arabe. Les coniques d'Apollonius ont eu en divers temps un grand nombre de commentateurs, éditeurs & traducteurs : on se contentera de citer ici la magnifique & excellente édition grecque & latine qu'en a donnée M. Halley. Cet illustre mathématicien a restitué le texte grec des trois livres traduits de l'arabe, & rétabli le huitiéme sur les indications qu'on avoit de sa matiere.

Apollonius avoit écrit plusieurs autres ouvrages dont Pappus fait mention, & donne même un précis. Tels sont les traités *de locis planis* en trois livres; *de inclinationibus*, l. 2; *de tactionibus*, l. 2; *de sectione rationis*, l. 2; *de sectione spatii*, l. 2; *de sectione determinatâ*, l. 2; tout ce qu'on peut en dire ici, c'est que les objets de ces écrits sont des problêmes compliqués d'un grand nombre de cas & de déterminations particulieres, dont les solutions étoient d'excellens exemples de la méthode des géometres anciens. Newton en régrettoit la perte par cette raison. Un seul de ces écrits nous est parvenu par l'entremise des Arabes, savoir celui *de sectione rationis* que M. Halley donna en 1708, suivi de ce qu'il imaginoit qu'Apollonius avoit pu dire dans celui *de sectione spatii*. Les autres ont été rétablis de la même maniere par divers géometres : celui *de tactionibus* par Viéte sous le titre d'*Apollonius Gallus*; celui *de inclinationibus* par Marin Ghétald de Raguse, au commencement du siécle passé. Les traités de *sectione determinata*, *de sectione rationis & spatii*, l'avoient été par Snellius. M. de Fermat enfin, & Schooten ont donné le traité *de locis planis*, en remplissant, chacun à sa maniere, le canevas qu'on en trouve dans Pappus. Un géometre Anglois, M. Robert Simpson, amateur de la méthode des anciens, vient d'en publier tout récemment un nouveau, plus conforme à cette méthode. On sait encore qu'Apollonius avoit écrit sur la vis qui rampe autour d'un cylindre, & qu'il avoit donné une approximation plus exacte que celle d'Archimede ; mais cela ne nous est pas parvenu. * Eutocius, *comm. in Apoll.* Pappus, l. 7, *coll. math. pref. Hist. des math.* t. 1, ch. 4.

APOLLONIUS de Rhodes, fut ainsi nommé, parcequ'il enseigna long-temps en cette ville. Il étoit originaire d'Alexandrie, fils d'Ileus ou Silleus, & disciple de Callimachus, qu'il est accusé d'avoir traité avec ingratitude. Il s'attira par-là la haine de ce poëte, qui lui donna le nom d'*Ibis*, oiseau d'Egypte, qui se purge le ventre avec le bec ; comme Ovide l'a donné depuis à ceux qui s'opposoient à son retour de l'exil où il étoit. Il a écrit en quatre livres, un poëme sur l'expédition des Argonautes en Colchide; un livre d'Archilochus; un traité de l'origine d'Alexandrie, de Gnide, &c. Apollonius a vécu sous la CXXXVII olympiade, vers l'an 232 avant J. C. sous le régne de Ptolémée *Evergetes*, troisiéme roi d'Egypte. Suidas dit qu'il eut soin de la bibliothéque d'Alexandrie après Eratosthènes. Le poëme d'Apollonius sur l'expédition des Argonautes en Colchide, selon Quintilien, est composé dans un genre qui tient le milieu entre les extrémités de l'élévation & de la bassesse, & il a gardé cette médiocrité dans un tempérament juste & uniforme. Quoique selon Longin, il ne tombe jamais dans son poëme, & qu'il se soutienne assez également, avec cette bonne qualité il est encore infiniment au-dessous d'Homere. *Voyez* dans M. Baillet les jugemens que les anciens critiques & les modernes en ont portés. L'édition nouvelle que Jérémie Holtzlin en a donnée à Leyde en 1641 *in*-8°, est estimée de quelques-uns ; mais d'autres n'en font guères plus de cas que de celles qu'on appelle *de Variorum*. * Suidas, *in* Ἀπολλ. Meursius, *synt. de Apoll.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 16, *& de poët. c.* 8. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poët. édit. Paris.* 1686, *t.* 5, *p.* 263.

APOLLONIUS, général de l'armée d'Antiochus *Epiphanes*, & gouverneur de Samarie, fit la guerre aux Juifs, & fut tué par Judas Machabée la troisiéme année de la CLIII olympiade, 166 ans avant J. C. Joséphe en parle ainsi : *Lorsqu'Apollonius, gouverneur de Samarie pour le roi Antiochus, eut appris les progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son armée. Ce vaillant chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit, & le tua avec grand nombre des siens. Il pilla ensuite son camp, remporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux.*

Divers auteurs ont cru que cet Apollonius est peut-être le même dont parle Joséphe, dans le traité qu'il a fait du martyre des Machabées, & qui étant gouverneur de Syrie & de Phénicie fut mandé par Seleucus pour aller prendre les trésors qui étoient dans le temple de Jérusalem. Il vit des anges sous la figure de cavaliers

descendre du ciel, avec des armes si brillantes de lumiere, que la frayeur qu'il en eut le fit tomber à demi-mort; mais Dieu lui sauva la vie à la priere des sacrificateurs. Si cet Apollonius est le même que celui qui fut tué par Judas *Machabée*, il y a apparence que ce Seleucus, dont parle Joséphe, est Seleucus IV de ce nom, roi d'Asie, le même qu'on surnomme *Philopator*, frere d'Antiochus *Epiphanes*. * *I. des Machab. c.* 1. Joséphe, *l.* 12, *antiq. judaïc. c.* 10.

APOLLONIUS, surnommé *Davus*, général des troupes de Demetrius, gouverneur de la Cœlé-Syrie, s'avança dans la Judée, & fit dire à Jonathas, grand-prêtre des Juifs, qu'il avoit dessein de lui donner bataille & de le soumettre. Jonathas saisi de crainte, partit aussitôt de Jérusalem avec 10000 hommes choisis, accompagné de Simon son frere, & se rendit maître de la ville de Joppé. Ensuite Jonathas attaqua Apollonius, défit toute son infanterie, & poursuivit la cavalerie dans Azor. Une partie se réfugia dans le temple de Dagon, où les Juifs mirent le feu. Le nombre des ennemis qui périrent par l'imprudence d'Apollonius, fut de huit mille hommes. Ce qui arriva l'an 65 des Grecs, qui étoit la premiere année de la CLVIII olympiade, & 148 ans avant J. C. * *I. des Machab. c.* 10. Joséphe, *l.* 13, *antiq. judaïc. c.* 8.

APOLLONIUS de Nisse ou Nissa, ville d'Armenie, philosophe stoïcien, fut disciple de Panætius, qui vivoit sous la CLXIII olympiade, 128 ans avant J. C. Il avoit écrit quelques ouvrages, dont les anciens ont souvent fait mention. * Strabon, *l.* 14, *geogr.* Joannes Meursius, *syntag. de Apol.* Vossius, *de hist. græc. &c.*

APOLLONIUS D'ALABANDA, que quelques-uns surnomment *Molon*, auteur Grec, vivoit sous la CLXXIV olympiade, vers l'an 84 avant J. C. Cicéron dit lui-même qu'il fut disciple d'Apollonius à Rome & en Asie. Il avoit écrit quelque ouvrage historique, & Joséphe se plaint qu'il n'y avoit pas parlé sincerement des Juifs. Causaubon, dans ses commentaires sur Strabon, & sur Suetone, paroît avoir fort judicieusement soutenu qu'Apollonius d'Alabanda ne doit point être surnommé *Molon*; & que ceux qui lui donnent ce surnom, le confondent avec un autre orateur nommé *Molon*, qui étoit de la même ville. Il justifie par des preuves sensibles, qu'il faut dire Apollonius *Molonis*, c'est-à-dire, fils de Molon, sans s'arrêter à ce qu'en ont pu dire Joséphe, & quelques autres auteurs qui ont confondu l'un avec l'autre. * Cicero, *in Brut.* Fabius, *l.* 3, *c.* 1. Sueton, *in Jul. Cæs. c.* 4. Josephus, *l.* 2, *cont. Apion.* Vossius, *de hist. græc.* Meursius, *synt. de Apol.*

APOLLONIUS de Tyr, historien Grec, vivoit du temps de Pompée *le Grand*, sous la CLXXX olympiade, vers l'an 694 de Rome, & 60 ans avant J. C. Strabon, qui a fleuri du temps de l'empereur Auguste, parle de cet Apollonius comme d'un auteur qui étoit mort depuis très-peu de temps. Il écrivit un catalogue des ouvrages de Zenon & des philosophes de cette secte. Peut-être est-ce le même Apollonius, dont Etienne de *Byzance* cite un livre quatriéme de chronique. * Strabon, *l.* 16. Diogène *Laërce*, *l.* 7. Etienne de *Bysance*, *in* ... Vossius. Meursius, &c.

APOLLONIUS de Tyane, bourg de Cappadoce, né vers le commencement du premier siécle, trois ou quatre ans avant l'ére commune, faisoit profession de la philosophie de Pythagore; mais il étoit un grand magicien, & les païens se sont servi de ses prestiges contre la religion chrétienne, s'attachant à comparer ses prétendus miracles avec ceux de J. C. qu'ils prétendoient affoiblir par ce parallele. Domitien résolut de le faire mourir, lorsqu'il fut élevé à l'empire, parcequ'il avoit voulu soulever contre lui Nerva, auquel il avoit prédit l'empire; mais il s'évanouit de sa présence, par le secours d'un démon, qui le transporta, dit-on, à Pouzzol, & lui fit faire trois journées de chemin en une demi-journée. Ses impostures étoient accompagnées de tant de merveilles, que plusieurs le prirent pour un Dieu, même après sa mort. Apollonius étant à Ephèse, & haranguant le peuple, s'arrêta tout court, en s'écriant avec un air de surprise; *Frappe le tyran, frappe le tyran*, ajoutant qu'on avoit tué Domitien; ce qui se trouva véritable, par la nouvelle qui vint peu après de la mort de cet empereur. Après avoir long-temps abusé le monde, il mourut sans que personne fût témoin de sa mort, non pas même un certain Damis, son cher disciple, & le compagnon de toutes ses impostures. Les uns mettent sa mort en 97, & les autres en 99. Damis, son disciple, avoit écrit sa vie. C'est sur la foi de cet auteur, & sur des mémoires & des discours populaires, que Philostrate a écrit la vie d'Apollonius; il l'a remplie de plusieurs aventures merveilleuses, & si hors de vraisemblance, qu'on ne peut la regarder que comme un roman. Depuis, Nicomaque qui vivoit sous l'empire d'Aurelien, fit la vie d'Apollonius sur celle que Philostrate avoit écrite. Tuscius Victorianus en fit une autre sur celle que Nicomaque avoit composée. Sidonius Apollinaris en travailla aussi une, & se régla plus sur le modéle de Victorianus que sur celui de Nicomaque. Suidas dit que Soterichas, natif d'Oase en Egypte, contemporain de Nicomaque, avoit aussi composé une vie d'Apollonius; mais nous ne lisons point que Plutarque en ait fait une, comme le dit Savaron. Celle composée par Philostrate fut traduite en anglois en 1680, par Charles Blount, qui l'accompagna de notes impies, & qui fut condamnée en 1693. * Blount. Bayle, *dict. critiq.*

Les jugemens qu'on a portés d'Apollonius, ont été fort différens. Pendant sa vie il eut beaucoup d'admirateurs, mais aussi plusieurs contradicteurs, entre autres les philosophes Bassus & Euphrate. Lucien, qui est le seul des auteurs qui aient parlé de lui avant Philostrate, écrivant l'histoire du fameux Alexandre *Abonotichite*, dit qu'il étoit du nombre de ceux qui avoient été élevés dans l'école d'Apollonius. Eunapius a jugé trop favorablement de cet imposteur, quand il a dit que Philostrate ne devoit pas intituler son ouvrage, *la vie d'Apollonius*, mais, *descente d'un Dieu sur la terre.* Vopiscus fait un grand éloge d'Apollonius, sur la foi de Philostrate. Dion Cassius n'en parle pas si avantageusement, & dit simplement que l'empereur Caracalla lui dressa un temple, comme à un héros. Xiphilin ajoute que cet empereur n'eut cette considération pour la mémoire d'Apollonius, que parcequ'il avoit été un imposteur & un célébre magicien. Dans le temps de la persécution de Dioclétien, le philosophe Hierocles, païen, gouverneur d'Alexandrie, comme nous l'apprenons de Lactance, fit un écrit contre les chrétiens, sous le nom de *Philalethe*, dans lequel entre autres choses, qu'il écrivoit contre le christianisme, il osa faire un parallele d'Apollonius avec Jesus-Christ. Eusebe le réfuta, & témoigne dans le jugement qu'il porte d'Apollonius, qu'il le croyoit un philosophe, suivant la réputation qu'il avoit; mais que les fables que Damis & Philostrate ont contées de lui, le représentent comme un magicien. Lactance compare son histoire à celle d'Apulée. S. Jérôme, dans ses lettres à Paulin & à Pammachius, le considere comme un magicien. S. Chrysostôme dans le III livre contre les Juifs, dit qu'on l'a considéré comme un homme qui avoit fait plusieurs miracles; mais que l'évenement a fait voir que c'étoit des impostures & des fictions, & qu'il n'y avoit rien de véritable. Volusien proposa par forme de doute à S. Augustin, la même objection que Hierocles avoit autrefois proposée contre le christianisme, joignant Apulée de Madaure à Apollonius. Ce pere répondit qu'il n'y avoit aucun parallele à faire entre les prestiges d'Apollonius & d'Apulée, & les miracles de Jesus-Christ; & dit dans un autre endroit, que ce qu'on dit d'eux de merveilleux, n'est établi sur le témoignage d'aucun auteur digne de foi. Photius, après avoir loué

le ſtyle de Philoſtrate, dit que ſon ouvrage eſt plein de fictions & d'extravagances, & que c'eſt un travail entierement inutile & mépriſable. Sidonius Apollinaris, qui ne connoiſſoit Apollonius que par le livre de Philoſtrate, qu'il avoit traduit, loue ſes mœurs & ſa philoſophie, ſans parler de ſes miracles.

Les modernes n'ont pas jugé ſi favorablement de la vie d'Apollonius, ni de l'hiſtoire de Philoſtrate. Louis Vivès, qui eſt un des premiers critiques, dit que Philoſtrate a corrigé les menſonges d'Homère par d'autres menſonges encore plus grands. Joſeph Scaliger dit que Philoſtrate n'a obſervé, ni le vrai, ni la vrai-ſemblance; qu'il paſſe toutes les bornes de la modeſtie, dans la narration des prodiges d'Apollonius, qui fut un franc impoſteur, & ſemblable aux vendeurs d'orvietan. Voſſius & Cauſaubon ne traitent pas Philoſtrate plus favorablement. Juſte Lipſe remarque qu'il fait pluſieurs fautes dans l'hiſtoire romaine. Entre les écrivains modernes de l'hiſtoire eccléſiaſtique, Baronius traite Apollonius de magicien & d'enchanteur, & reconnoît qu'il a fait des prodiges par le ſecours des démons. Le Sueur eſt aſſez porté à croire que toutes les merveilles qu'on lui attribue, ſont des inventions de Philoſtrate. M. Godeau porte à peu près le même jugement de l'hiſtoire de Philoſtrate. Quoique M. de Tillemont n'entre point dans la critique de cet ouvrage, il ne laiſſe pas de remarquer des anachroniſmes & des bévues de Philoſtrate. M. Fleuri ſemble approuver les opinions de ceux qui eſtiment que toutes les merveilles que Philoſtrate a dites d'Apollonius, ſont des fables & des impoſtures. M. Du-Pin, qui a compoſé un livre intitulé, l'*hiſtoire d'Apollonius de Tyane convaincue de fauſſetés & d'impoſtures:* prouve, 1°. Que l'hiſtoire d'Apollonius eſt deſtituée de témoins dignes de foi: 2°. Que Philoſtrate n'a point écrit une vraie hiſtoire, mais un roman: 3°. Que les miracles attribués à Apollonius, ont des caractères de fauſſeté, & qu'il n'y en a pas un qu'on ne puiſſe attribuer au haſard, à l'adreſſe ou à la ſupercherie: 4°. Que la doctrine de ce philoſophe eſt contraire en beaucoup de choſes à la droite raiſon, & à la ſageſſe que l'on peut acquérir par les ſeules lumieres de la nature. * Philoſtrate, *in vit. Apollon. Tyan.* Sanct. Juſtin. martyr, *quæſt.* 24. Anaſtaſius *Nicæn. quæſt.* 23. Lactance, *c.* 2 *des Inſt. Hiſt. d'Apollonius de Tyane convaincue de fauſſetés & d'impoſtures*, par M. Du-Pin.

APOLLONIUS, Egyptien, ayant prédit la mort de Caligula, on l'envoya à ce prince qui le fit mettre en priſon pour le faire punir; mais cet empereur fut tué peu de jours après, & l'Egyptien fut délivré l'an de J. C. 41. * Dion, *l.* 59.

APOLLONIUS de Syrie, philoſophe platonicien, a écrit ſous Adrien, ou depuis dans le II ſiécle. * Spartien, *vit. Adrian.*

APOLLONIUS de Chalcis, philoſophe ſtoïcien, vivoit dans le II ſiécle, vers l'an 146. Il fut précepteur de l'empereur Marc-Aurele-Antonin *le Philoſophe*, & de Verus. Antonin *le débonnaire* l'avoit attiré à Rome; mais entêté de ſon mérite, il dit hardiment à l'empereur, qui l'envoya querir, que le maître n'étoit point obligé de venir trouver le diſciple; mais qu'au contraire le diſciple étoit dans l'obligation indiſpenſable d'aller trouver le maître. Antonin qui connut ſa vanité, s'en moqua, & lui répondit en riant, qu'il avoit été plus facile à Apollonius de venir de Chalcis à Rome, que d'aller de ſon logis au palais. Il ne laiſſa pas d'envoyer Marc-Aurele chez lui. * Jule *Capitolin, in Anton. Pio, & in M. Aurel.*

APOLLONIUS d'Alexandrie, ſurnommé *Dyſcole*, a fait quantité d'écrits ſur la grammaire. On a encore celui que Suidas appelle *des fauſſes hiſtoires;* d'autres l'intitulent *des hiſtoires admirables;* outre quatre livres de ſyntaxe, avec la vie d'Apollonius à la tête. Il fut pere d'un Hérodien, lequel écrivit auſſi ſur la grammaire. * Suidas. Voſſius. Tillemont, *hiſtoire des emp. tom.* 2.

APOLLONIUS, ſénateur Romain, vivoit ſur la fin du II ſiécle. Il avoit étudié la philoſophie de Platon; & pluſieurs platoniciens ſoutenoient alors par leurs écrits, la doctrine de l'évangile de Jeſus-Chriſt. Apollonius, qui avoit été inſtruit dans cette doctrine, fut accuſé par un de ſes eſclaves d'être chrétien. Il fut obligé de venir répondre devant le ſénat: ce qu'il fit avec courage, dans un diſcours où il prit hautement la défenſe de la religion chrétienne. C'en fut aſſez pour lui obtenir la couronne du martyre; il eut la tête coupée avant l'an 186, ſous l'empire de Commode. Nicephore a confondu cet Apollonius avec l'autre, dont nous parlerons ci-deſſous, qui a écrit contre les Montaniſtes. Mais S. Jérôme & Euſebe ne ſont pas de ce ſentiment. * Euſebe, *in chron. & l.* 5, *hiſt. c.* 21. S. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. c.* 42. Nicephore, *l.* 4, *c.* 25 *&* 26. Baronius, *in annal. & martyr. ad diem* 18 *aprilis.*

☞ S. Jérôme prétend qu'Apollonius lut au ſénat une excellente apologie qu'il avoit compoſée pour la défenſe de la religion chrétienne, & en conſéquence il le met au nombre des auteurs eccléſiaſtiques. Mais ce ſaint docteur a mal expliqué l'endroit où Euſebe parle d'Apollonius. Cet hiſtorien dit ſeulement, que ce ſénateur prit de vive voix la défenſe de la religion chrétienne en préſence du ſénat. C'eſt ainſi que les meilleurs critiques ont entendu l'endroit d'Euſebe. On peut voir en particulier le ſavant cardinal Noris, dans ſa *diſſertatio Hypatica, ſeu de conſulibus Cæſareis*, in-4°, p. 117.

APOLLONIUS, que S. Jérôme nomme un perſonnage très-ſavant, vivoit ſur la fin du II ſiécle, & au commencement du III, ſous l'empire de Commode & de Sévére. Il écrivit en grec contre l'héréſiarque Montanus, contre Priſcille & Maximille ſes prophéteſſes, & contre leurs diſciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs prophéties. « S'ils ſe tiennent aſſurés de leur innocence, » (diſoit-il) qu'ils paroiſſent pour ſe juſtifier des erreurs dont on les accuſe; ou s'ils en ſont convaincus, » qu'ils aient honte de retomber dans les mêmes fautes. » Car quand ils nieront que leurs prophétes ont reçu » des préſens, & qu'on prouvera qu'eux-mêmes en ont » reçus, ils ſeront forcés d'avouer qu'ils ne ſont point » des prophétes. On juge de l'arbre par le fruit, & on » doit auſſi juger du prophéte par ſes actions; dites-moi » donc, Un prophéte teint-il ſes cheveux, pour leur faire changer de couleur? Un prophéte noircit-il ſes » ſourcils? Un prophéte aime-t-il à être magnifiquement vêtu? Un prophéte joue-t-il aux dez? Un prophéte donne-t-il de l'argent à uſure? Qu'ils déclarent » ſi toutes ces choſes ſont légitimes ou non: & je leur » montrerai enſuite qu'elles ont été pratiquées parmi » eux.» Apollonius compoſa cet ouvrage, que S. Jérôme nomme un long & excellent livre, *inſigne & longum volumen*, vers l'an 213. Il y marquoit que c'étoit 40 ans depuis que le montaniſme avoit été découvert: ce qui étoit arrivé l'an 173. Tertullien, qui donna dans les rêveries de cette ſecte des Montaniſtes, vit avec chagrin l'ouvrage d'Apollonius, qui la tournoit en ridicule. Pour parer ce coup, il écrivit ſept traités contre l'égliſe; dans le dernier deſquels il tâcha d'éluder la force des argumens d'Apollonius, qu'il traitoit d'emporté & de calomniateur. Nous n'avons plus le traité entier d'Apollonius; mais ſeulement un fragment de cet ouvrage, rapporté par Euſebe. * Euſebe, *hiſt. l.* 5, *c.* 18. S. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. c.* 40.

APOLLONIUS d'Aphrodiſée, prêtre païen & hiſtorien Grec, car Suidas marque expreſſément qu'il fut l'un & l'autre, écrivit divers ouvrages hiſtoriques, qui ſont ſouvent cités par les anciens auteurs, & entr'autres, un des Tralliens, d'Orphée, & des choſes qui lui étoient conſacrées, & quelques autres. On ne ſait pas en quel temps cet Apollonius d'Aphrodiſée a vécu. * Etienne

Etienne de *Bysance*. Suidas, *in Apollon.* Meursius. Vossius, &c.

APOLLONIUS de Pitanée, médecin, cité par Pline, *l. 29, c. 6.* On ne sait pas en quel temps il a vécu.

APOLLONIUS de Pergame, médecin, souvent cité par les anciens. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il avoit écrit un traité des choses rustiques. * Columella & Varron, *de re rust.ca, l. 1, c. 1.* Oribasius, *l. 1.* Erot.

APOLLONIUS de Memphis, médecin. On ne sait point en quel temps il a vecu. *Consultez* les auteurs qui ont parlé de ces trois derniers. * Athénée, *l. 15.* Strabon, *l. 14.* Cœlius Aurelianus, *l. 3, c. 8.* & Galien, *de compos. med. l. 3.*

APOLLONIUS de Citium, ville de l'isle de Chypre, médecin. On ne sait pas en quel temps il a vécu.

APOLLONIUS d'Egypte, médecin.

APOLLONIUS de Rhodes, sculpteur, qui avoit fait cette antique si célébre d'Amphion, Zethes, & Dircé, liées aux cornes d'un taureau. * Pline, *l. 36, cap. 5.*

APOLLONIUS Nestorus, sculpteur Athénien, qui avoit fait un Hercule, vu de côté & courbé. * Gruter, *inscript.* 42.

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre) prêtre de Novarre, a composé un poëme du siége de Jérusalem, par Vespasien & Tite, en quatre livres. Margarin de la Bigne, & quelques autres ont cru que cet auteur vivoit dans le VII ou dans le VIII siécle ; mais l'on prouvera à la fin de cet article que c'étoit dans le XV, comme Barthius, Vossius, & les autres l'ont remarqué, après Jules-César Scaliger. M. Du-Pin dit que c'est un des meilleurs poëtes chrétiens que nous ayons ; mais selon la remarque du même auteur, ce poëte chrétien ne fait pas difficulté d'invoquer les muses, & de se servir des noms des divinités profanes. Ses vers élégiaques ne sont point estimés. Jean de Ganay, chancelier de l'université de Paris, & aumônier du roi François I, publia dans le XVI siécle, le poëme du siége de Jérusalem ; & Adrien Vanderburche de Bruges, en fit faire une édition plus correcte, chez Plantin à Anvers. * Scaliger, *l. 6, poët.* Barthius, *adverf. l. 23, c. 27.* Margarin de la Bigne, *in ind. chron. biblioth. PP.* Vossius, *de hist. lat. l. 3, de poët. &c.* Philipp. Briet, *l. 5, de poët. lat. pag. 63, 64, præfix acutè dictis poët.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des VII & VIII siécles.*

On ne peut plus douter qu'Apollonius a fleuri sur la fin du XV siécle, depuis que l'on a trouvé un poëme épique de cet auteur sur David & sur Goliath, qu'il avoit dédié à Laurent de Médicis, lequel mourut en 1492, & qu'à ce poëme étoient jointes quelques épigrammes, parmi lesquelles étoient les épitaphes de Paul II, mort en 1471, & de Sixte IV, décédé en 1484. Ce poëme joint à quelques autres piéces de Collatius, fut imprimé à Milan, l'an 1692 *in*-8°, par les soins de Casave-Augustin Catta, jurisconsulte de Novarre. * Bayle, *dict. critiq.*

APOLLONIUS (Lævinus) natif d'un village proche de Bruges en Flandre, vivoit dans le XVI siécle. En 1567 il publia une description du Pérou ; l'année suivante il fit imprimer le voyage des François dans la Floride, & la défaite des Espagnols ; & étant allé en Espagne, il s'y embarqua pour le Pérou, & mourut, ou dans ce royaume, ou dans les isles Canaries. * Valere André, *bibl. belg.*

APOLLOPHANES, l'un des capitaines de l'armée d'Antiochus *Eupator*, qui, avec Chéreas & Timothée, avoit la garde de la forteresse de Gazara dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm. Ils furent tués par vingt soldats de Judas *Machabée*, qui forcerent cette place. * *II. Machab. X*, 13.

APOLLOPHANES, poëte comique Grec, & des plus anciens, comme Suidas l'assure. Il y a apparence qu'il vivoit peu après Aristophane, vers la C olympiade, & environ l'an 380 avant J. C. Le même Suidas rapporte le sujet de cinq comédies d'Apollophanes. Elien le met aussi entre les poëtes comiques. Fulgentius Placides cite pourtant un poëte Grec de ce nom, qui avoit écrit en vers héroïques. Peut-être est-il différent de ce premier, aussi-bien qu'Apollophanes, philosophe stoïcien, dont parle Pline. * Suidas, *in Ἀπολλων.* Elien, *l. 6, hist. anim. c. 52.* Fulgentius, *l. 1. Mythol.* Vossius, &c.

APOLLODORE ou APOLLONE solitaire du IV siécle, se retira dans la Thébaïde, & y mena une vie très-austère. Après avoir passé quarante ans dans la solitude, il sortit de son désert, & vint aux environs de la ville d'Hermopole, pour fortifier les chrétiens attaqués par la persécution de l'empereur Julien. Il fut arrêté lui-même avec cinq de ses freres, confessa généreusement J. C. fut mis avec eux en prison, & relâché le lendemain. Il retourna dans sa solitude, où sa communauté s'augmenta si considérablement, qu'elle fut en peu de temps de cinq cens religieux. Ils menoient une vie fort austère, s'occupoient continuellement au travail, & communioient souvent. Apollone convertit des infidéles & des voleurs, & mourut vers l'an 395. Les Grecs font mémoire de lui le 25 de janvier. * Pallad. *hist. Lausiac. c. 52.* Ruffin. *l. 2 vit. patrum.* L'un & l'autre ont tiré ce qu'ils en ont dit, de la vie écrite par Timothée, évêque d'Alexandrie.

APOLLOS ou APOLLO, Juif originaire d'Alexandrie en Egypte, ayant embrassé le christianisme, vint à Ephèse l'an 54 de notre ére, & servit beaucoup à l'édification de cette église, parcequ'il étoit fort éloquent, & très-bien instruit dans les saintes écritures & dans la loi de Moyse. Il ne savoit alors que les premiers principes de la religion chrétienne, qu'il avoit appris, en écoutant les prédications de S. Jean Baptiste sur la venue du Messie, mais il avoit un grand zèle ; & comme c'étoit la coutume des Juifs de permettre à ceux qui en étoient capables, de parler dans leurs synagogues, il usa de cette liberté, & enseigna hautement la doctrine évangélique. Après qu'il eut été suffisamment instruit des vérités de la foi, par Aquila & Priscilla, il résolut de passer la mer & d'aller en Achaïe. Les chrétiens d'Ephèse approuverent son dessein, & lui donnerent des lettres de recommandation adressées aux fidéles de ce pays-là. Lorsqu'il y fut arrivé, il convainquit publiquement les Juifs par l'écriture sainte ; & étant à Corinthe l'an de J. C. 56, il y fit toutes les fonctions d'un véritable apôtre de J. C. & y acquit une si grande réputation, qu'on le mettoit en parallele avec S. Pierre & S. Paul ; les uns se disant du parti de Paul, les autres du parti de Cephas ou Pierre, & d'autres de celui d'Apollos. S. Jérôme dit qu'il fut évêque de Corinthe dans la suite, & croit qu'il se retira dans la ville de Créte, avec Zene, docteur de la loi, qui travailloit comme lui à établir les églises de J. C. conjecture fondée sur ce que S. Paul recommande à Tite, qu'il avoit établi évêque de Créte, de faire en sorte que Zene & Apollos ne manquassent de rien dans leur voyage. Les Grecs le font passer, tantôt pour premier évêque de Durazzo en Epire, tantôt pour second évêque de Colophon en Asie. Ils font sa fête au 8 décembre. Les anciens martyrologes des Latins, non plus que le romain, n'en font point de mention. * *Actes des apôtres, c. 18. I. Corint. c. 1, 3 & 8.* S. Hieronym. *in epist. ad Tit. Menolog.* Tillemont, *mémoires pour l'hist. eccles.* Baillet, *vies des saints, décembre.*

APOMPEES, *voyez* ALEXICACUS.

APONIUS (Marcus Saturninus) gouverneur de Mœsie pour les Romains, fut honoré d'une statue que l'empereur Othon lui fit dresser l'an de J. C. 69, pour avoir entierement défait les Roxolans, qui étoient entré dans

cette province avec neuf mille chevaux. Depuis il amena une légion en Italie, pour soutenir les intérêts de Vespasien, qui venoit d'être élu empereur; mais il fut chassé de l'armée par les soldats incapables de discipline. * Tacite, *l.* 3, *c.* 10 & 11, & *l.* 1, *c.* 79.

APONIUS, auteur ecclésiastique, vivoit sur la fin du VII siécle, vers l'an 670 ou 680. Le cardinal Bellarmin avoit cru qu'Aponius vivoit au commencement du IX siécle, en 812; mais il se trompe, puisqu'Aponius est cité par le vénérable Bede, qui est mort l'an 735. Cet auteur a écrit des commentaires sur le cantique des cantiques, selon l'interprétation des Septante. Cet ouvrage, qui est une allégorie continuelle des nôces de J. C. & de l'Eglise, est divisé en six livres, & Aponius le dédia à un saint prêtre nommé *Armenius*. Ce commentaire est assez bien écrit, plein d'esprit & de science, & l'un des meilleurs qui aient été faits sur ce sujet; & Angelomus moine de Luxeu, qui vivoit il y a plus de sept cens ans, en a copié plusieurs endroits dans son commentaire sur le cantique des cantiques. En 1538 on publia à Fribourg en Brisgau ces commentaires sous ce titre, *Expositio in cantica canticorum Salomonis;* & on y ajouta un abrégé de cet ouvrage, composé par Luc, abbé du Mont-saint-Corneille près de Liége, qui vivoit en 1140, intitulé *Summariola in cantica canticorum Salomonis.* Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliothéque des peres, où l'on a depuis ajouté un traité intitulé, *Censura locorum quorumdam ex lib. 6 commentariorum Aponii in cantica, de numeris millenario ac centenario.* Ce traité est attribué à Ulric, évêque d'Augsbourg; mais comme l'auteur y parle de l'abbé Luc, il ne peut être de ce prélat, qui mourut vers l'an 973. * Bede, *l.* 4 *comment. in cant. c.* 25. Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII & VIII siécles.*

APONUS, nom ancien d'un village d'Italie nommé à présent ABANO, *cherchez ce mot.*

APOPHIS, quatriéme des rois appellés *Pasteurs* en Egypte, commença à régner l'an 3304 de la période julienne, 1410 ans avant J. C. du temps que Sesostris étoit roi de Diospole. Son regne fut de soixante-un ans.

APOSTEL (Daniel) général des Cosaques, étoit fils unique de PAUL Apostel, colonel de Mirogrod, descendant d'une ancienne famille de Moldavie. Il avoit à peine dix-neuf ans lorsque son pere mourut en 1678: mais il étoit déja assez estimé pour que le général Samoglowitz le fit succéder à son pere dans la charge de colonel de Mirogrod, & la maniere dont il s'y conduisit fit connoître qu'il en étoit digne. Il étoit l'an 1689 avec mille hommes sur les frontieres de l'Ukraine, pour observer les mouvemens des Tartares, lorsqu'il apprit que Mazeppa avoit été proclamé général par l'armée. Apostel marcha avec lui par l'ordre du czar, & prit en peu de temps Karikermour, place située sur le Niéper, & qui appartenoit aux Turcs. En 1701, ayant marché avec ses Cosaques vers la Livonie, il donna de nouvelles preuves de sa valeur & de son habileté dans l'art de la guerre près de Stagnitz, contre Schlippenbach, général Suédois. En 1704 il fit une irruption en Pologne avec cinq mille Cosaques, & non-seulement il aida à la prise de Warsovie, il battit de plus un parti suédois, & fit cent prisonniers. Mazeppa étant entré en 1708 dans le parti de la Suéde, Apostel demeura fidéle au czar, qui lui conféra le commandement de tous les Cosaques du Don & de quelques mille Zaporaviens. Il défendit avec beaucoup de valeur contre la Suéde la ville de Holtwa, & se signala dans la bataille de Pultawa. En 1711 il se joignit à l'armée du czar avec six mille Cosaques, & causa beaucoup de dommage aux Turcs près de la riviere de Pruth. Lorsque la paix fut faite, il demeura pour l'ordinaire dans ses terres d'Ukraine, jusqu'en 1722, qu'il reçut ordre de marcher contre les Circassiens: il s'avança alors vers Astracan avec onze mille hommes, & secourut à temps le brigadier Russien Vétérani, que le sultan Mahmut avoit enfermé dans la ville d'Andreow. La campagne terminée, l'empereur fit présent à Apostel de son portrait enrichi de diamans; mais il ne put pas obtenir du vivant de ce monarque, ni pendant la vie de l'impératrice Catherine, la dignité de général. Dès que Pierre II fut monté sur le trône, ayant rendu aux Cosaques tous leurs priviléges, ils choisirent unanimement Apostel pour leur général. Il se conduisit toujours d'une maniere capable de satisfaire le czar, qui lui donna peu avant sa mort la chevalerie de S. Alexandre Newski. Il reçut aussi plusieurs graces de l'impératrice Anne. Apostel mourut à Gluchon le 27 janvier 1734. Il a eu plusieurs enfans de *Julienne* Iskreki, noble Polonoise, qu'il avoit épousée en 1677. Entre ces enfans sont, 1. *Paul* Apostel, qui succéda en 1727 à son pere dans la charge de colonel de Mirogrod, & qui dès 1717 avoit épousé une parente de Cantacuzene, prince Moldavien, dont il n'a point eu d'enfans; 2. *Pierre* Apostel, très-habile dans les langues & dans les sciences, qui a épousé une dame de Smolensko, de la famille de Chraporicky. * *Supplément de Basle, tome I, page* 398.

APOSTOLIQUES, nom que l'on donnoit dans les premiers siécles du christianisme à toutes les églises qui avoient été fondées par les apôtres, & particulierement aux siéges de Rome, de Jérusalem, d'Antioche & d'Alexandrie. Sozomene (*l.* 1, *c.* 16,) dit qu'au concile de Nicée, il y eut entre les évêques qui occupoient les siéges apostoliques, Macaire évêque de Jérusalem, Eustathe évêque d'Antioche, &c. Il nomme (*au liv.* 4, *c.* 24,) Cyrille évêque du *trône apostolique*, c'est-à-dire, de Jérusalem; & *au liv.* 2 *de son histoire, c.* 21, il parle en ces termes: « Timothée à » Alexandrie, & Jean à Jérusalem, rétablissoient *les siéges apostoliques.* » S. Augustin (*en l'exp.* 61,) dit que Cécilien pouvoit réserver sa cause au jugement *des siéges apostoliques*. Synesius évêque de Ptolémaïde, *epist.* 66, à Théophile d'Alexandrie, & le pape Innocent I, dans une lettre à Alexandre d'*Antioche*, où vingt-quatre évêques avoient signé avec lui, nous marquent encore cet usage. Les églises même, qui ne pouvoient pas se dire apostoliques, à l'égard de leur fondation, parcequ'elles n'avoient pas été établies par des apôtres, ne laissoient pas de prendre ce nom, à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des églises apostoliques, ainsi appellées par rapport à leur fondation. * Tertullien, *au livre des prescriptions, c.* 20 & 32. Tous les évêques, comme tenant la place des apôtres, dont ils sont les successeurs, selon S. Jerôme, *en l'épître à Marcelle*, & S. Augustin, *sur le Pseaume* 44, furent appellés *apostoliques*, principalement jusqu'au VII siécle, comme on le voit dans les formules de Marculfe, dressées vers l'an de J. C. 660. Clovis écrivant aux prélats assemblés au premier concile d'Orléans, leur parle de la sorte: *Le roi Clovis aux saints évêques, & très-dignes du siége apostolique.* Le roi Gontran donne le même titre à ceux qui composoient le II concile de Mâcon; & la dignité épiscopale étoit en ce temps-là appellée *apostolat*, comme les légats des évêques étoient appellés *apostoliques*. Ainsi ceux qui porterent les premiers dans les provinces la prédication de l'évangile, en furent appellés les *apôtres;* comme S. Grégoire, l'apôtre d'Angleterre; S. Patrice, l'apôtre d'Irlande. Mais dans les siécles suivans le nom d'*apostolique* fut réservé au seul siége de Rome, comme celui de *pape* au souverain pontife qui en est évêque. S. Grégoire *le Grand*, qui vivoit dans le VI siécle, dit (*liv.* 5, *epist.* 37,) que quoiqu'il y ait eu plusieurs apôtres, néanmoins le siége du prince des apôtres a seul la suprême autorité, & par conséquent le nom d'*apostolique*, par un titre particulier. L'abbé Rupert (*l.* 1 *de div. offic. c.* 27,) remarque que les successeurs des autres apôtres ont été appellés *patriarches;* mais que le successeur de S. Pierre

été nommé *apostolique* par excellence, à cause de la dignité du prince des apôtres. Enfin le concile de Reims tenu en 1049, déclara que le souverain pontife de Rome étoit seul le primat apostolique de l'église universelle. * Du Cange, *glossarium latinitatis*.

APOSTOLIQUES ou APOTACTIQUES, hérétiques sortis de la secte des encratites & des cathares, faisoient profession de ne se point marier, de s'abstenir de vin, de viande, & de renoncer aux richesses : c'est pour cela qu'ils se faisoient appeller *apotactiques*. Ils prenoient aussi le nom d'*apostoliques*, parcequ'ils prétendoient imiter la vie des apôtres, & parcequ'ils ne recevoient plus à leur communion ceux qui étoient une fois tombés. Ils se nommoient comme les novatiens, *Cathares* ou *Purs*. Ils s'éleverent vers l'an 260. S. Epiphane remarque que ces errans se servoient souvent de certains actes apocryphes de S. André & de S. Thomas. * S. Epiphane, *l.* 61. S. Augustin, *hæres.* 40. Baronius, *A. C.* 260, *n.* 70.

APOSTOLIQUES, autre secte d'hérétiques, qui s'éleverent en Périgord dans le XII siécle. Ils blâmoient le mariage, & menoient avec eux des femmes de mauvaise vie; se moquoient du baptême des enfans, du purgatoire, de la priere pour les morts, de l'invocation des saints; se disoient être le vrai & le seul corps de l'église; prêchoient incessamment; alloient nuds pieds; se mettoient à genoux sept fois le jour & autant de fois la nuit; ne recevoient d'argent de personne; ne mangeoient point de chair, & ne buvoient point de vin. Ils rejettoient le sacrifice de la messe, la communion, & étoient prêts pour soutenir leurs erreurs, de souffrir toutes sortes de tourmens & la mort même : ils leurroient aussi des peuples par plusieurs faux miracles. Leur chef, ou supérieur, se nommoit *Pontius*, & avoit douze maîtres sous lui. S. Bernard les réfuta vers l'an 1147. Il parle contr'eux au sermon 66 sur les cantiques.* Sanderus, *hæres.* 144. Baronius, *in annal.* Genebrard. *in Innocent. II. Annales de Margou en Angleterre sur l'an* 1163, *dans le II tome du recueil des anciens historiens d'Angleterre qui a pour titre*, Historiæ anglicanæ scriptores veteres.

APOSTOLUS (Manuel ou Michel) *cherchez* MICHEL APOSTOLUS.

APOSTROPHIE est le nom donné par Cadmus à Vénus Uranie ou céleste, que les Grecs révéroient, afin d'être détournés des désirs lascifs, & de toute sorte d'impureté. Ce nom vient du grec ἀποστρέφειν, *détourner.* Les Romains lui dédierent un temple du temps de Marcellus, suivant un avis qu'ils trouverent dans le livre des sibylles, & l'appellerent *Verticorda*, c'est-à-dire, *qui tourne*, ou *change les cœurs*, parcequ'elle excitoit les femmes débauchées à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir des présens pour conserver leur chasteté. * Pausanias, *l.* 1 & 9.

APOTACTIQUES, hérétiques, *voyez* APOSTOLIQUES.

APOTHÉOSE, cérémonie que les Romains observoient pour mettre les empereurs & les personnes illustres au rang des dieux. On croit que César Auguste est le premier parmi les Romains, qui a institué l'apothéose, & qu'elle fut entierement établie par Tibere dans tout l'empire en faveur des seuls empereurs Romains, que le poëte Juvenal à cause de cela appelle les rivaux des dieux, *rivales deorum. Sat.* 6, *v.* 115. Mais long-temps auparavant, les Grecs & les Romains mettoient au nombre des dieux les inventeurs des arts libéraux & méchaniques, comme ils firent Cerés, Bacchus & Vulcain. Ils déifierent aussi les fondateurs des villes, les grands capitaines, & dans la suite leurs rois & leurs empereurs. * Ovide, *metam. l.* 9, *v.* 341, en fait la description.

Ces apothéoses devoient être autorisées en Gréce par l'oracle de quelque dieu, & à Rome par un décret du sénat, qui reconnoissoit un empereur au nombre des dieux, & ordonnoit qu'on lui bâtiroit des temples, qu'on lui feroit des sacrifices, & qu'on lui rendroit des honneurs divins.

Dans le temps qu'Alexandre *le Grand* voulut faire reconnoître Epheftion pour un dieu, un certain Philippe venant de Babylone, rapporta un oracle de Jupiter *Hammon*, qui commandoit d'adorer Epheftion comme un dieu, & qu'on eût à lui sacrifier : ce qui est rapporté par Diodore de *Sicile*, *l.* 17. Alexandre témoigna tant de joie de ce qu'il avoit été mis au nombre des dieux, que les historiens rapportent qu'il lui sacrifia le premier, lui égorgeant jusqu'à dix mille victimes. Les Athéniens poussant leur zèle & leur vénération plus loin que les autres Grecs, ne se contentoient pas d'adorer les grands hommes après leur mort, ils les adoroient même, & leur sacrifioient de leur vivant : ce qu'ils firent à Demétrius Poliorcétes, comme le témoigne Démocharés, *l.* 20 *de son histoire*, où il rapporte que Demétrius revenant de Leucade à Athènes, « les Athéniens sortirent au-devant de lui couronnés de chapeaux de fleurs, faisant » des effusions de vin, accompagnés de chantres & de » musiciens qui chantoient des hymnes en son honneur. » Le peuple même se prosterna devant lui, criant que » Demétrius étoit le seul vrai dieu. » *Nous te saluons*, disoient-ils, *fils de Vénus & du très-puissant Neptune*, *& nous te conjurons de nous donner la paix ; car tu es le seigneur : les autres dorment sur nos besoins*, *ou sont sourds à nos prieres.* On peut voir plus au long cette histoire dans Athénée & dans Duris le Samien. Pythagore, qui prit le premier le nom de *Philosophe*, qui veut dire *amateur de la sagesse*, ayant demeuré vingt ans à Crotone, alla à Métaponte, où il mourut ; & les Métapontins admirant sa profonde doctrine consacrerent sa maison, en firent un temple, & adorerent ce philosophe comme un dieu. Toute la Gréce ordonna des sacrifices & dressa des autels à Lysandre après sa mort, à cause de sa vertu ; & Duris remarque qu'il fut le premier des Grecs à qui on rendit un culte divin, & en l'honneur duquel on chanta pour la premiere fois des hymnes : ce qu'il faut entendre durant sa vie, puisqu'il s'en trouve plusieurs autres auxquels on a offert des sacrifices, & dressé des autels après leur mort, long-temps avant Lysandre. Du temps des rois de Rome, on ne fit qu'une apothéose, qui fut celle de Romulus. Il est vrai qu'on mit au nombre des divinités Acca Laurentia, nourice de Romulus ; mais ce ne fut point par une consécration solemnelle. Pendant que la république a subsisté, on ne trouve dans l'histoire qu'une seule Anna *Perenna* ou *Perennis*, à qui le sénat ordonna de faire des sacrifices comme à une déesse. L'empereur Jules-César fut le premier après Romulus, à qui l'on décerna les honneurs divins, avec les cérémonies de l'apothéose, que nous allons décrire, selon le rapport des anciens auteurs.

L'empereur étant mort, toute la ville prenoit le deuil, & célébroit ses funérailles, suivant la coutume, avec beaucoup de magnificence. Ensuite on faisoit une image de cire ressemblante à l'empereur, & on la mettoit dans un lit d'yvoire, dont la courte-pointe étoit brodée d'or. Ce lit étoit placé dans la grande salle du palais, où les sénateurs & les dames Romaines venoient rendre visite à cette image pendant sept jours, comme si c'eût été l'empereur qui eût été malade. Ils demeuroient assis quelques heures aux deux côtés du lit, les sénateurs à la gauche, & les dames à la droite. Les médecins y venoient aussi chaque jour, & disoient par cérémonie que l'empereur se portoit plus mal. Enfin, le huitiéme jour, les plus considérables des sénateurs & des chevaliers portoient ce lit avec l'image dans la place romaine, prenant leur chemin par la voie sacrée. Le nouvel empereur, accompagné des pontifes, des magistrats, des autres sénateurs & des dames Romaines, suivoit cette pompe. On avoit élevé auparavant dans la place romaine une grande estrade de bois peint en couleur

de pierre, sur laquelle étoit construit un pérystille ou édifice soutenu de colonnes, qui étoit revêtu d'yvoire & d'or, & l'on y avoit préparé un lit couvert de tapis fort riches. Ceux qui portoient l'image de cire, la plaçoient sous ce second lit de parade. L'empereur, les magistrats & les sénateurs s'asseyoient dans la place, & les dames sous des portiques, pendant que deux chœurs de musique chantoient les louanges du défunt. Après cette cérémonie, on alloit au champ de Mars, hors la ville, en cet ordre. La marche commençoit par ceux qui portoient les statues de tous les illustres capitaines Romains, depuis Romulus. On voyoit ensuite les figures des provinces sujettes à l'empire romain, représentées en bronze : puis les images de ceux qui avoient rendu leur nom célébre par leur vertu ou par leur science. Après, marchoient les chevaliers & les soldats Romains, plusieurs chevaux de course, & les présens que les peuples avoient faits pour l'ornement de cette pompe. Les derniers portoient un autel revêtu d'yvoire, enrichi d'or & de pierreries. L'empereur qui avoit succédé montoit sur la tribune aux harangues, pour y faire l'éloge du défunt; & ensuite accompagné, comme nous l'avons dit, il suivoit le lit de parade, porté par des chevaliers, & précédé d'une partie des sénateurs. On avoit dressé dans le champ de Mars un édifice en forme de bucher, composé de cinq ou six étages, qui montoient toujours en diminuant, & faisoient une espéce de pyramide. Le dedans étoit rempli de menu bois sec, & le dehors orné de tapis relevés en or, & de figures d'yvoire. On avoit mis sur le dernier étage le char doré, qui servoit à l'empereur défunt. Les chevaliers y étant arrivés, remettoient le lit entre les mains des pontifes, qui le plaçoient sur le second étage de ce bucher, & y répandoient toutes sortes d'aromates, de parfums & de liqueurs précieuses. Ensuite l'empereur & les parens du défunt alloient baiser l'image de cire, & prenoient leurs places selon leur rang. Alors les chevaliers Romains faisoient plusieurs courses autour du bucher; & les soldats de l'infanterie romaine suivoient à pied ce carousel, où l'on voyoit aussi un grand nombre de chariots, conduits par des cochers vêtus de pourpre. Enfin l'empereur mettoit le feu au bucher avec un flambeau; ce que faisoient aussi le consul & les magistrats. Aussitôt que le feu étoit allumé, on lâchoit du dernier étage de ce bucher un aigle, qui étant effrayé par les flammes, prenoit son essor bien loin: & l'on faisoit croire au peuple qu'il emportoit au ciel l'ame de l'empereur défunt. Après cette cérémonie, on bâtissoit un temple en l'honneur de celui dont on avoit fait l'apothéose. On lui donnoit souvent un autre nom, avec le titre de *Divus*, c'est-à-dire, *Dieu* ou *Divin*; & on établissoit un prêtre & d'autres officiers du temple, pour faire des sacrifices à ce nouveau dieu.

On ne peut assurer qu'on pratiquât toujours les mêmes cérémonies, puisqu'il y a plusieurs empereurs qui n'ont été consacrés qu'assez long-temps après leur mort, par ordre de leurs successeurs, qui rétablissoient leur mémoire flétrie par le sénat. Il paroît par les médailles de Constantin, que ce prince a été consacré, mais d'une maniere particuliere avec des cérémonies toutes différentes de celles qu'on vient de décrire, puisqu'on le représente couvert d'un voile depuis la tête jusqu'aux pieds, les yeux levés au ciel, dans un char à quatre chevaux, & dans les cieux une main qui se présente à lui. On ne trouve rien sur les médailles des empereurs suivans qui puisse faire croire qu'on les ait consacrés.

Les apothéoses des impératrices Romaines se faisoient à peu près de la même maniere; mais au lieu d'un aigle on lâchoit un paon. De-là vient qu'en certaines médailles on voit un aigle, qui signifie qu'elle est d'un empereur, & dans d'autres un paon, qui désigne une impératrice. Livie fut la premiere à qui on déféra les honneurs de l'apothéose.

C'est ainsi que les Romains déifioient leurs empereurs, soit bons, soit mauvais; les bons par estime pour leurs vertus, les mauvais par un excès de flaterie, & pour suivre le torrent de la coutume. Celle de faire l'apothéose des hommes illustres n'a pas eu lieu seulement parmi les Grecs & les Romains, plusieurs autres nations idolâtres la pratiquent encore aujourd'hui, particuliérement les Chinois, qui offrent des sacrifices à plusieurs sortes de personnes après leur mort, comme aux inventeurs des arts, ou des choses utiles à la vie, à leur philosophe Confucius, &c. *Voyez* les cérémonies superstitieuses des Chinois, dans les relations qui ont été faites de cet empire. * Hérodien, *l.* 4, *c.* 2. Rosin, *antiq. rom. l.* 3, *c.* 18. Dempster, *in Paralipom.*

APOTRE, nom qui a été donné aux douze disciples que J. C. choisit pour envoyer par toute la terre, afin de prêcher l'évangile à tous les peuples, & de fonder des églises consacrées au vrai Dieu. C'est un mot grec qui signifie *envoyé*, d'ἀποςέλλειν *envoyer*. Les noms de ces saints apôtres sont exprimés en S. Matthieu, *c.* 10; en S. Luc, *c. 6*: Simon, surnommé *Pierre*, & André son frere; Jacques, fils de Zébédée, & Jean son frere; Philippe & Barthelemi; Thomas & Matthieu *le Publicain*; Jacques, fils d'Alphée; Jude ou Thadée; Simon Chananéen, appellé *le Zelé*, & Judas Iscariot; en la place duquel, après qu'il eut trahi son maître, Matthias fut élu par les apôtres. S. Paul fut appellé à l'apostolat par J. C. même, après son Ascension. On le nomme simplement l'*apôtre* ou l'*apôtre des Gentils*, comme par excellence, à cause de la sublimité de sa doctrine.

S. Luc nous a décrit plusieurs actions des saints apôtres dans son livre des actes, & principalement la vie de S. Paul, qu'il accompagna dans ses voyages; mais il n'en parle que jusqu'au temps qu'il sortit de sa premiere prison de Rome. Les historiens ecclésiastiques nous apprennent que les apôtres se séparerent neuf ans après la passion de J. C. pour aller en divers pays annoncer l'évangile. S. Paul même (*aux Rom.* 10,) dit que le son de l'évangile, annoncé par les apôtres, étoit déja répandu par toute la terre, & que leur parole avoit été ouie jusqu'au bout du monde; & (*aux Coloss.* 1,) il assure que l'évangile étoit prêché à toute créature qui étoit sous le ciel. S. Pierre, S. Paul, S. Jacques, S. Jean, S. Matthieu & S. Jude, ont écrit. Les autres n'ont enseigné que de vive voix. Nous avons deux épîtres de S. Pierre, quatorze de S. Paul, une de S. Jacques, trois de S. Jean, avec son évangile & son apocalypse, l'évangile de S. Matthieu, & une épître de S. Jude. Leurs traditions ont été conservées dans l'église catholique, comme S. Paul l'ordonna à son égard, *aux Thess. c.* 2, par ces paroles: *Gardez les traditions que vous avez apprises, soit par mes discours, soit par ma lettre.* Tous les apôtres ont fini leur vie par le martyre, excepté S. Jean l'évangéliste, que quelques-uns ont cru sans fondement être encore vivant, pour paroître avec Enoch & Elie, pendant le regne de l'antechrist. * Clément, *hist. l.* 1. Honorius, *sur le pseaume* 18.

DE LA DIVISION DES APOTRES par toute la terre, pour prêcher l'évangile.

L'an de J. C. 44, les apôtres partagerent entr'eux les provinces de la terre, pour y établir la religion chrétienne. *S. Pierre* choisit l'occident, & vint à Rome, qui devoit être la capitale du monde chrétien, comme elle l'étoit alors du monde idolâtre. *S. André* porta l'évangile dans l'Achaïe en Gréce, dans l'Epire, la Thrace, la Scythie, l'Egypte & l'Ethiopie. Pour la fondation des églises de Bysance & de Nicée en Bithynie, elle est contestée; & le pape Agapet soutint dans ses lettres lues au V concile, que S. Pierre avoit le premier annoncé la foi dans ces deux villes. *S. Jacques le Majeur*, selon quelques-uns, fut sacrifié à la haine des Juifs par Hérode Agrippa, roi de Judée. Les Espagnols se vantent de l'avoir eu pour apôtre; mais les savans

nient abſolument ce voyage prétendu. On dit que l'Eſpagne poſſéde une partie de ſon corps, & que l'autre eſt dans l'égliſe de S. Saturnin de Toulouſe. *S. Jacques le Mineur* ne ſortit point de Jéruſalem, dont il étoit évêque. *S. Jude* ou *Thadée* prêcha dans la Syrie, l'Arabie & la Méſopotamie. S. Simon annonça auſſi l'évangile dans la Méſopotamie & dans la Syrie. *S. Thomas* porta le chriſtianiſme dans la Perſe, dans les Indes & en Ethiopie. *S. Barthelemi* travailla dans l'Arménie Majeure, dans la Lycaonie, dans l'Albanie & dans l'Inde, au-deçà du Gange. *S. Jean* alla dans l'Aſie Mineure & dans les provinces orientales. L'épître ſynodale du concile d'Ephèſe au clergé de Conſtantinople, nous apprend qu'il a demeuré à Ephèſe avec la ſainte Vierge; mais les anciens ne font point mention de ce ſéjour. *S. Paul* prêcha trois ans à Ephèſe, & il peut être nommé le fondateur de cette égliſe; deſorte que S. Jean ne l'auroit gouvernée que dans ſa vieilleſſe. Les évêques de cette ville ſe diſent les ſucceſſeurs & les diſciples de S. Jean. Ce même apôtre annonça l'évangile aux Parthes; & les relations nouvelles diſent, que parmi les peuples de l'Orient il y a une ancienne tradition, que S. Jean y a prêché la foi de Jeſus-Chriſt. *S. Philippe* convertit quelques provinces de Scythie, & travailla enſuite dans la haute Aſie. *S. Matthieu* porta l'évangile dans l'Ethiopie. *S. Matthias* prêcha dans la Judée, & dans une partie de l'Ethiopie. Entre toutes ces miſſions apoſtoliques, il n'eſt point parlé de l'Amérique, qui eſt le nouveau monde; & il n'y a point d'apparence, que ſi les Apôtres ou leurs diſciples y avoient annoncé l'évangile, les auteurs n'en euſſent rien dit. Les hiſtoriens qui ont écrit de la découverte de ce pays par les Eſpagnols, aſſurent qu'ils n'y trouverent aucun veſtige de la religion chrétienne, comme les Portugais en avoient trouvé dans les Indes orientales. * M. Godeau, *hiſt. de l'égliſe*, *l.* I.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE des apôtres.

Ans de J. C.

33. A cette année ſe rapportent les actes des apôtres écrits par S. Luc, depuis le premier chapitre juſqu'au martyre de S. Etienne; & à la fin du chapitre VII. S. Jacques *le Mineur* fut ordonné évêque de Jéruſalem.

34. Perſécution contre les chrétiens, qui dura plus d'un an, Saul étant chef des perſécuteurs.
Philippe diacre, S. Pierre & S. Jean prêchent dans la Samarie.

35. Converſion de S. Paul; ſon voyage en Arabie; ſon retour à Damas. Voyage de S. Pierre dans la Paleſtine.

36. S. Pierre étant de retour à Jéruſalem, conclut avec les apôtres qu'il falloit admettre les Gentils au baptême. S. Jacques *le Mineur*, demeurant à Jéruſalem avec S. Jean, qui accompagnoit la ſainte Vierge, les autres apôtres allerent annoncer l'évangile dans les diverſes parties du monde, après avoir dreſſé le ſymbole de foi, & après que S. Matthieu eut écrit ſon évangile. S. Pierre fonde l'égliſe d'Antioche.

37. Ceux qui prétendent que S. Jacques *le Majeur* a été en Eſpagne, fixent ſon voyage ſous cette année.

38. S. Paul s'étant ſauvé de Damas, viſita S. Jacques *le Mineur*, & S. Pierre à Jéruſalem, d'où il ſe retira à Céſarée, puis à Tharſe en Cilicie.

39. S. Barnabé va chercher S. Paul à Tharſe, l'amene à Antioche; où les fidéles furent appellés Chrétiens.

40. Le prophéte Agabe étant à Antioche, y prédit une famine univerſelle; c'eſt pourquoi les diſciples amaſſent des proviſions, pour les envoyer en Judée, par S. Paul & S. Barnabé.

41. Hérode perſécute les chrétiens de Jéruſalem,

Ans de J. C.

& fait mourir S. Jacques *le Majeur*, qui étoit, dit-on, de retour d'Eſpagne.

42. S. Pierre eſt mis en priſon par le commandement d'Hérode, d'où il ſortit ſous la conduite d'un ange. Il alla viſiter Antioche, & enſuite il alla à Rome. S. Paul & S. Barnabé quitterent Antioche pour aller en Séleucie, & de-là en Chypre.

43. S. Pierre arriva à Rome le 18 janvier, & y établit le ſaint-ſiége. S. Barnabé & S. Paul firent de grands miracles dans l'iſle de Chypre.

44. S. Paul & S. Barnabé paſſerent dans la Pamphilie, & de-là à Antioche de Piſidie.

45. S. Paul & S. Barnabé furent chaſſés de la Piſidie par les Juifs, & allerent à Iconium.

46. S. Paul & S. Barnabé s'enfuient à Lyſtre, & de-là prennent leur chemin vers Derbé.

47. S. Paul & S. Barnabé étant retourné à Lyſtre, y ſont pris pour Jupiter & Mercure. Ils ſe retirent à Derbé, puis retournent à Lyſtre & à Iconie; & paſſant par la Piſidie, vont en Pamphilie.

48. S. Paul & S. Barnabé prêchent la foi dans la Pamphilie & dans l'Arabie, puis retournent à Antioche de Syrie.

49. L'empereur ayant chaſſé par un édit tous les Juifs de Rome, S. Pierre retourna en Judée. Sur la conteſtation des fidéles d'Antioche, touchant la circonciſion, il tint le I concile à Jéruſalem, où il fut décidé que les chrétiens n'étoient point ſujets à la circonciſion. S. Paul & S. Barnabé, qui y étoient venus d'Antioche, porterent le décret du concile à Antioche, où S. Pierre alla enſuite, & où il eut quelque différend avec S. Paul.

50. S. Paul & S. Barnabé ſe ſéparerent pour aller prêcher l'évangile en diverſes provinces. S. Denys *Aréopagite* fut converti par S. Paul à Athènes.

51. S. Paul vint d'Athènes à Corinthe, & y demeura un an & demi.

52. S. Paul ayant demeuré à Corinthe ſix mois de cette année, paſſe en Syrie avec Aquila & Priſcilla, qu'il laiſſe à Ephèſe, & va ſeul à Céſarée, puis à Jéruſalem; de-là à Antioche, dans la Galatie, & dans la Phrygie.

53. 54. S. Paul étant de retour à Ephèſe, y enſeigne publiquement les vérités de la foi pendant deux années.

55. S. Paul paſſe en Macédoine & en Gréce.

56. S. Pierre retourna à Rome lorſque l'édit de l'empereur Claude eut été révoqué.

57. S. Paul parcourut pluſieurs provinces & iſles, & arriva à Jéruſalem vers la fête de la Pentecôte, où il fut arrêté priſonnier, envoyé à Céſarée, & enſuite à Rome.

58. S. Paul ayant demeuré trois mois en l'iſle de Malte, fut conduit à Rome, où il fut mis en la garde d'un ſoldat.

59. Après deux années de captivité, S. Paul fut remis en pleine liberté par l'empereur Néron.

60. S. Pierre fit en même temps pluſieurs voyages.

61. Martyre de S. Barnabé dans l'iſle de Chypre; & de S. André dans l'Achaïe.

62. 63. S. Marc fut martyriſé à Alexandrie; S. Jacques *le Mineur* à Jéruſalem; S. Simon & S. Jude en Perſe.

64. Martyre de S. Matthias.

65. Néron impute aux chrétiens l'incendie de Rome.

66. S. Pierre & S. Paul retournent à Rome.

67. S. Pierre eſt crucifié, & S. Paul décolé par le commandement de Néron.

70. La ville de Jéruſalem eſt priſe par Titus.

71. S. Barthélemi martyriſé en Perſe.

Ans de J. C.

S. Thomas mis à mort par les Infidéles à Méliapur, dans l'Inde.
72. S. Jean est envoyé à Rome par le proconsul
73. d'Ephèse; & étant sorti sain & sauf de la chaudiere pleine d'huile bouillante, il est relégué en l'isle de Pathmos.
94. S. Jean écrit son apocalypse dans l'isle de Pathmos.
96. S. Jean est renvoyé par ordre de l'empereur Nerva, & retourne à Ephèse.
100. S. Jean meurt à Ephèse, âgé de 97 ans.

On ne sait pas l'année du martyre de S. Matthieu en Ethiopie. * Riccioli, *chronol. réform. l. 9, c. 1.*

APOTRE, en grec Ἀπόστολος, & en latin *Apostolus*, est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, qui contient principalement les épîtres de S. Paul, selon l'ordre qu'ils les lisent dans leurs églises. Car comme ils ont un livre nommé Εὐαγγέλιον, *Evangelion*, qui contient les évangiles, ils ont aussi un *Apostolos*; & il y a de l'apparence qu'il ne contenoit d'abord que les épîtres de S. Paul; mais il renferme aussi depuis un très-long-temps les actes des apôtres, les épîtres canoniques & l'apocalypse. Celui-ci est aussi nommé Πραξαπόστολος, *Praxapostolos*, à cause des actes, en grec πράξις, qu'il contient. Le nom d'*Apostolus* a été en usage dans l'église latine en ce même sens, comme nous l'apprennent S. Grégoire *le Grand*, Hincmar archevêque de Reims, & S. Isidore de Seville. * Leo Allatius, *diss. 1, sur les livres eccles. des Grecs.* Du Cange, *gloss. latinit.*

APOTROPÉENS, certains dieux de l'antiquité païenne, que l'on invoquoit pour détourner les malheurs, & ausquels on sacrifioit une jeune brebis. Ce nom vient du grec ἀποτρόπαιοι, d'ἀποτρέπειν, *détourner*. Les Grecs les appelloient aussi ἀλεξίκακοι, c'est-à-dire, *qui chassent le mal*; & les Latins *averrunci*, d'*averruncare*, qui signifie, *détourner*, *chasser*. * Ammien Marcellin, *l. 25.*

APPELDORN (Herman) de Cologne, chartreux, qui vivoit dans le XV siécle, composa divers ouvrages, & mourut en 1450. * Petreïus, *bibl. Carthus.*

APPENZEL, dernier canton des Suisses, tire son nom de la capitale de ce petit pays, qui dépendoit autrefois des abbés de S. Gal. C'est pour cette raison que les auteurs Latins ont nommé Appenzel, *Abbatiscella*. C'est un gros bourg, riche & bien peuplé, avec une petite riviere, qui est à quatre lieues de S. Gal, & à six de Constance. L'an 1408 ses habitans se racheterent de la souveraineté de ces abbés pour une somme d'argent, suivant le traité conclu à Constance par l'entremise de l'empereur Robert, avec un abbé de S. Gal, nommé *Cunon de Stoufen*. Pour mieux affermir leur liberté, ils se liguerent avec les cantons d'Uri, de Schwits, d'Underwald & de Lucerne. Les abbés de S. Gal ayant protesté contre cette alliance, Henri de Mandorf renouvella l'an 1425 ses prétentions, & fit mettre ceux d'Appenzel au ban de l'empire; mais loin de s'en étonner, ils entrerent dans ses états, démolirent quelques châteaux, & le forcerent à faire la paix. Quelque temps après, l'abbé de S. Gal s'unit contr'eux avec la noblesse de Constance; mais ses troupes furent encore défaites. Les habitans d'Appenzel s'emparerent du Rhintal, & obligerent les seigneurs de Rongenvil, qui tenoient en engagement cette vallée, de leur céder leurs droits, moyennant la somme de 6000 écus. Vers l'an 1457 ils firent une alliance perpétuelle avec les sept premiers cantons, ausquels ils rendirent des services très-considérables pendant les guerres qu'ils eurent à soutenir contre le duc de Bourgogne & les ducs d'Autriche. Enfin, vers l'an 1513, Appenzel fut admis dans la ligue & confédération des autres cantons alliés, & reçu dans le corps helvétique, dont il forme le treiziéme & dernier canton. * Plantin, *hist. de Suisse.* Guilliman. Simler. D'Audiffret, *géogr. anc. & moderne, t. 2.*

☞ La religion catholique & la prétendue réformée sont également en usage dans le canton d'Appenzel, & sont exercées librement depuis l'accord qui se fit en 1597, entre les catholiques & les prétendus réformés; par lequel on convint que les premiers habiteroient les six communautés intérieures, qui sont à l'orient, & les autres les six extérieures, qui sont à l'occident. Au moyen de cet accord, les communautés intérieures furent vuidées par les réformés, & les extérieures par les catholiques. Depuis ce temps-là les deux partis ont fait deux petites républiques, qui ont chacune leur chef, leur justice, leur police & leur banniere à part; mais pour le spirituel, c'est-à-dire, pour les affaires matrimoniales, les P. réformés, aussi-bien que les catholiques, se pourvoient pardevant l'officialité de l'évêque de Constance. Les communautés intérieures & catholiques, sont *Schwendi*, *Rentin*, *Lehn*, *Schlatt*, *Gonten*, & *Ringgebach*, composées des villages de ce nom & de quelques autres. Les communautés extérieures, & P. réformées, sont *Trogen*, *Herissaw*, *Teuffen*, *Urneschen*, *Huntwel* & *Hays* ou *Abhayss*, composées aussi des villages de ce nom, & de quelques autres. Ces douze communautés ensemble composent un conseil général & souverain, qui s'assemble tous les ans le dernier dimanche d'avril dans le bourg d'Appenzel. On choisit dans chaque communauté douze conseillers pour composer ce grand conseil, qui se trouve de 144 personnes. Le premier magistrat y préside: on le nomme *Amman*, & il n'est que deux ans en charge. Mais dans les affaires d'importance, on est obligé d'assembler tout le peuple, qui est fort jaloux de sa liberté. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APPIADES, surnom de cinq divinités, dont les temples à Rome étoient aux environs des fontaines d'Appius dans la grande place de César. Ces cinq divinités étoient Vénus, Pallas, Vesta, la Concorde & la Paix. * Rosin. *antiq. rom.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

APPIE, dame chrétienne de la noble famille des Appiens, plus illustre par sa vertu & par sa sainteté, que par sa noblesse. Elle étoit de la ville de Colosse, & mariée à Philémon. L'un & l'autre furent convertis par S. Paul, qui écrivant à Philémon, donne à son épouse Appie l'épithete de *sa très-chere sœur.* On dit que cette femme ayant appris que son mari avoit été élu évêque de Gaza, fit vœu de continence, & l'assista très-utilement à défricher cette nouvelle vigne, qu'elle arrosa de son sang. Ce fut lorsque les chrétiens s'étant assemblés dans un oratoire qui étoit dans la maison de Philémon, pour faire leurs priéres, le 22 novembre, furent surpris par les païens, qui célébroient ce jour-là la fête de la déesse Diane. On les conduisit devant le tribunal du président Artocles, qui fit tout ce qu'il put pour persuader à Appie de renoncer à ce qu'il appelloit la superstition des chrétiens. La beauté & la jeunesse de cette dame sembloient toucher son ame d'une fausse compassion, qui se changea bientôt en fureur, lorsque lui ayant commandé de sacrifier à Diane, elle refusa constamment de lui obéir. Artocles en fut si irrité, qu'il prononça contr'elle l'arrêt de mort, si après avoir été fouettée de verges, elle n'abjuroit son erreur. Elle fut dépouillée toute nue avec son mari, & l'on déchargea tant de coups sur leurs corps, qu'on les mit tout en sang & en morceaux. Ce juge inexorable, voyant que tous ces tourmens ne faisoient qu'augmenter leur zèle & leur amour pour J. C. les condamna à être enterrés jusqu'à la moitié du corps, & accablés de pierres en cette posture. Ce martyre arriva environ l'an 60 de J. C. sous la persécution de Néron, le 22 novembre. Toute cette histoire du martyre d'Appie est fabuleuse, & tirée de monumens apocryphes. * *Vies des saints.*

☞ APPIEN, historien Grec, sorti d'une des meilleures maisons d'Alexandrie, vivoit sous l'empire de

ajan, d'Adrien & d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an 3 de J. C. Il vint à Rome, où il se rendit si célébre ns le barreau, qu'il fut choisi pour être l'un des pro-reurs ou intendans des affaires de l'empereur. Son toire qui contenoit vingt-quatre livres, selon Phos, & vingt-deux, selon Charles Etienne, Sigonius Volaterran, commençoit par l'embrasement de oye, jusqu'à Auguste, & il la continuoit jusqu'à Tra. Cette histoire n'étoit point traitée universellement, mme celle de Tite-Live, mais par provinces & par ions. Il ne nous reste plus de tous ces livres, que ıx des guerres Puniques, les Syriaques, les Parthiзs, les Civiles, celles contre Mithridate, contre les pagnols, contre Annibal, celles d'Illyrie, & l'abregé fragment des Celtiques ou Gauloises. * Vossius, *l.* 2 *hist. grecs*, *c.* 13. La Mothe le Vayer, *jugement des* ?. Dans le XVI siécle, Henri Etienne a donné une ition d'Appien, avec des notes; elle contient, ou-les traites dont nous venons de parler, quelques frag-ns, touchant les légations, & on y trouve une tra-ction latine jointe au texte grec. Cette édition est de 92, *in-folio.* Depuis, Alexandre Tollius en a donné e autre, qui outre les notes de Henri Etienne, est ornée celles de divers autres savans: elle parut en 1670, à isterdam, en deux *vol. in-8°.* L'édition que David eschelius avoit donnée en 1599 & imprimée à Augsurg *in-4°*, ne contenoit que les *guerres d'Illyrie*, que itre annonçoit comme paroissant alors pour la preere fois entiers en grec. Claude Seissel, évêque de arseille, & puis archevêque de Turin, sous le régne Louis XII & de François I, donna une traduction ınçoise de quelques livres d'Appien, qui ne fut immée qu'en 1544 *in-fol.* à Lyon, vingt-quatre ans ès sa mort. Depuis, il a paru une nouvelle traduction, e nous devons à Odet Philippe, sieur des Marès: elle imprimée à Paris *in-fol.* en 1659.

APPIEN (Jacques) prince de Piombino, dans la scane, étoit fils de *Paule* sœur du pape Martin V, vivoit dans le XV siécle. Ne pouvant avoir d'enfant le de sa femme, il choisit une fille qu'il aima, & devint grosse quelque temps après. Le temps de couchement étant proche, il envoya prier les Flotins & les Siennois de nommer l'enfant sur les fonts baptême. Les députés de ces peuples étant arrivés, ent fort surpris de voir un enfant noir comme un yptien: ce qui empêcha la célébration du baptême. crut qu'un Maure, qui étoit des domestiques du ıce, étoit le pere de cet enfant, & sa fuite augmenta soupçon. Le prince Jacques étant mort, Raynaud fin lui succéda, parcequ'il avoit épousé sa fille. * Æn. v. *Europe*, *c.* 56.

APPIENNE (voie) grand chemin de Rome, qu'Aps Claudius censeur du peuple Romain, fit paver l'an 4 de Rome. Il commençoit à cette capitale du mon-sortant de la porte Capenne, dite aujourd'hui *porte Sebastien*, passoit sur le haut de la montagne de *san-Angeli*, traversoit la plaine Valdrane, *agri Valdra-* les Palus Pontines, & aboutissoit à Capoue. Ce che-ı avoit 25 pieds de largeur, avec des rebords de rre, qui servoient à lier, pour ainsi dire, & à conrver les larges pierres qui fermoient le chemin. De ıze pieds en douze pieds, il y avoit des pierres plus vées, afin qu'on pût s'en servir pour monter plus mmodément à cheval, ou afin que les personnes qui ient à pied pussent s'y reposer comme sur des siéges. Gracchus fit mettre à chaque mille de petites colon-, qui marquoient combien on avoit fait de chemin. Dominique Antoine Contatore, *de hist. Terracina* 1706, *dans les mémoires de Trevoux* de février 08.

Suetone fait encore mention du *Forum Appium*, ne se doit pas tant prendre pour une place à Rome, e pour le petit bourg qui étoit à trois milles de cette le, appellé le *Marché d'Appius.* C'est où les fidéles de Rome vinrent au-devant de S. Paul, lorsqu'il y fut mené prisonnier de Judée; comme il est marqué dans les *actes des apôtres*, *chap. XXVIII.* Nos géographes modernes disent que le petit bourg de S. Donat est l'ancien *Forum Appii* dans le pays des Volsques. Horace en fait mention, *liv.* 1, *satir.* 5. * Suetone, *vie de Tibere.*

APPIENNE, *Appiana familia*, la famille Appienne, très-illustre parmi les Romains, prend son origine de L. Appius, qui remporta les prix aux jeux neméens en Achaïe. Il y a eu plusieurs consuls de ce nom, qui ont toujours soutenu l'autorité du sénat, contre les entreprises & les violences du peuple. * *Antiq. græc. & rom.*

APPION, *cherchez* APION.

APPIUS HERDONIUS, Sabin de nation, étoit esclave à Rome l'an 294 de la fondation de cette ville, & avant J. C. 460. Les autres esclaves qui s'étoient révoltés au nombre de quatre mille cinq cens, le choisirent pour leur général; & sous sa conduite ils se saisirent pendant la nuit du capitole, qu'ils fortifierent. Rome se vit presque à l'extrémité, & le sénat fut obligé d'avoir recours aux alliés, parceque les tribuns tâchoient d'empêcher la levée des soldats dans la ville. Cependant le capitole fut repris; mais il en couta la vie au consul Valerius Publicola. * Tite-Live. Denys d'*Halicarn.* Florus, &c.

APPIUS (Claudius) surnommé l'*Aveugle*, *cherchez* CLAUDIUS APPIUS.

APPLEBI, *Aballaba* ou *Abellaba*, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le comté de Westmorland, sur la riviere d'Eden, à huit lieues de la ville de Carlille, du côté du midi. Applebi a voix dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

APPLEBI (Edmond) fils de Jean Applebi, né dans une ville du comté de Leicester en Angleterre, appellé la *grande Applebi*, laquelle a donné le nom à sa famille, se signala en France à la fameuse bataille de Creci. Il fut deux fois en France avec Jean de Gand, duc de Lancastre, sous le régne de Richard II. La premiere pour traiter de paix entre l'Angleterre & la France; & la seconde, pour conduire ce duc & Constance sa femme, qui alloient en Castille, avec de grandes forces, pour se mettre en possession de ce royaume, qui appartenoit à Constance. * *Dict. anglois.*

APPOLDIA (Théodoric de) Dominicain, *voyez* THEODORIC.

APRAHAM, c'est le nom d'un Persan des premiers siécles, qui étoit natif de la ville de Bastam, dont le nom a été changé par les Arabes en celui d'*Ibrahim.* C'est aussi celui que les anciens mages ont donné au patriarche Abraham, avant que les Arabes eussent changé son nom en celui d'*Ibrahim.* * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

APREMONT est une seigneurie située dans la Lorraine, enclavée dans le bailliage de S. Mihel, & que la Meuse sépare de celle de Commerci. Elles furent données toutes deux à Henri prince de Bar, par Raoul de Couci, évêque de Metz, par acte du 21 janvier 1395, pour le prix de dix-huit cens livres d'or. Cette seigneurie a toujours reconnu les évêques de Metz pour seigneurs suzerains, à qui ceux qui l'ont possédé ont successivement rendu hommage comme vassaux. * D'Audifret, *géographie*, *tom.* 2. La Martiniere.

APRIES, selon Hérodote, & qu'Africanus & les Septante nomment *Vaphrés*, fils de Psammis roi d'Egypte, lui succeda l'an 3445 du monde, & 594 avant J. C. C'est le même qui est nommé dans l'écriture *Pharaon Hophrah*, ou, selon les Grecs, *Vaphrés.* Les commencemens de son régne furent très-heureux. Il prit la ville de Sidon, & quelques autres places de Phénicie, se rendit maître de l'isle de Chypre, & revint chargé de dépouilles; mais ayant été battu par les Cyrenéens, il fut abandonné de ses sujets, & vit élire en sa place

Amasis, que lui-même avoit envoyé pour les ramener à leur devoir. Il envoya encore Patarbemus pour traiter avec Amasis, dont on ne put rien obtenir : ce qui fâcha si fort Apries, que croyant que Patarbemus l'avoit encore trahi, il lui fit couper le nez & les oreilles. Cette action de cruauté souleva entierement le reste des Egyptiens, qui se joignirent à Amasis. Nabuchodonosor ayant poussé Apries jusque dans la Thébaïde, établit sur l'Egypte Amasis, qui défit Apries deux ans après, dans une bataille près de Memphis. Il le fit étrangler, après l'avoir gardé quelque temps à Vayre, l'an du monde 3466, & avant J. C. 569, après un régne de 25 ans, selon Herodote : ce qui est conforme à la prophétie d'Ezechiel, & à ce que Joséphe rapporte en parlant de Nabuchodonosor. * *Jérémie*, *c.* 44. *Ezechiel*, *c.* 2. Joséphe, *l.* 10, *antiq. c.* 11. Hieronym. *in c.* 4 *Thren.* Herodote, *l.* 2 *in Euterp.* Diodore de *Sicile.* Eusebe *in chron.* Petau, *l.* 10, *de doct. temp. c.* 17.

APRIGIUS, évêque de Beja en Portugal, dans le VI siécle, a expliqué l'apocalypse de S. Jean, mais on n'a plus aujourd'hui cet ouvrage. Il florissoit du temps du roi Théodius, c'est-à-dire vers l'an 540. * Isidore de *Seville.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccles. du VI siécle.*

APRIO, que les anciens ont nommé *Apros* & *Apri*, ville de la Romanie, étoit autrefois le siége d'un archevêché, dans le patriarchat de Constantinople. L'empereur Théodose *le Grand* aimoit si fort le séjour de cette ville, qu'elle fut aussi appellée *Theodosiopolis.* Pline, Justin, Ptolémée, & d'autres auteurs en font mention. * *Consultez* aussi Aubert le Mire, *notit. episc. orbis.*

APRONIANUS (C. Vipsanius) fut consul sous Néron, l'année même que cet empereur fit tuer sa mere Agrippine, l'an de J. C. 59. Cet Apronianus étoit proconsul d'Afrique en 69. Un autre APRONIANUS, consul sous Trajan en 117. C. VENTIDIUS APRONIANUS, consul sous Adrien en 123. CASSIUS APRONIANUS, consul sous Commode en 191 : peut-être est-ce celui qui fut proconsul de Cilicie, l'an 183.

APRONIANUS, pere de Dion-Cassius, l'historien, fut consul de ceux qu'on appelloit *consules suffecti*, dont les noms ne se trouvent point dans les fastes, gouverneur de Dalmatie, & enfin proconsul de Cilicie, vers l'an 114 de J. C. sous Trajan.

APRONIANUS (Lucius Turcius Secundus Asturius) fils de Lucius Turcius Apronianus, préfet de Rome en 339, exerça lui-même cette dignité sous l'empire de Julien. Son gouvernement fut très-heureux pour le peuple, qui vécut dans l'abondance; mais très-rigoureux pour les enchanteurs, qui furent poursuivis & exterminés sans pitié. * Onuphre. Le cardinal Noris. Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome* 4.

APRONIUS (Lucius Apronius Cæsianus) fut consul avec Caligula, l'an de J. C. 38.

APRONIUS (Lucius) proconsul d'Afrique sous Tibere, l'an de J. C. 19, repoussa dans les deserts Tacfarinas, qui ravageoit son gouvernement. La sévérité avec laquelle il maintenoit la discipline militaire, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta sur ce Numide. En 28 il fut défait par les Frisons, contre lesquels Tibere l'avoit envoyé; & l'an 34 il étoit général des armées de la basse Germanie, tandis que Lentulus Getulicus, son gendre, l'étoit dans la haute : ce qui sauva la vie à ce dernier, accusé comme d'un crime capital, d'avoir voulu marier sa fille au fils de Sejan. * Tacit. *Annal. l.* 3, *c.* 20 & 21, *l.* 4, *c.* 72, *l.* 6, *c.* 30.

APROSIO (Angelico) né à Vintimille, dans l'état de Gènes, le 29 octobre 1607, entra à quinze ans dans l'ordre des Augustins. Il enseigna avec applaudissement à Venise & ailleurs, & se distingua fort par son érudition; mais sur-tout par la bibliothéque des Augustins de Vintimille, au sujet de laquelle il a publié *bibliotheca Aprosiana*, imprimée à Bologne, l'an 1673, livre extrêmement recherché. Il étoit de l'académie des *Incogniti* de Venise, & vivoit encore l'an 1680. * Bayle, *diction. critique.*

Aprosio professoit la rhétorique dans le collége de son ordre à Venise, lorsque le cavalier Fra Thomazo Stigliano fit imprimer une critique fort vive de l'Adonis du cavalier Marin, sous ce titre : *Locchiale contra il poëma del Adone.* Aprosio, quoique religieux, entreprit la défense de ce poëme, l'un des plus remplis d'une morale antichrétienne; & dans cette défense il se déguisa sous le nom de *Sapricio Saprici.* Cette critique de l'ouvrage de Stigliano fut suivie d'une autre contre le même, sous le nom de *raglio critico*; enfin, d'une troisiéme intitulée : *Farsa poëtica di Sapricio Saprici.* C'est le meilleur ouvrage d'Aprosio. Ce démêlé a donné lieu à plusieurs autres écrits. Aprosio a encore composé : *Della patria di A. Persio. Le Vigilie del capricorno. Notte tumultuarie di Paolo Genari. Athenæ Italicæ sive de viris clarissimis qui Italiam ingenio & scriptis illustrarunt. La Polyanthea Italiana. L'antichita di Vintimiglia. Gli otii estivi.* Ce pere étoit savant, d'une humeur aisée & commode; peu scrupuleux sur la nature de ses ouvrages & sur les devoirs de l'état religieux. Il avoit une bibliothéque de plus de cinq mille volumes. * *Rel. manusc. concernant quelques savans d'Italie*, *par le P.* Poisson *de l'oratoire.*

APROSIO (Paul-Augustin) jurisconsulte & académicien *Apatiste* de Florence, naquit à Vintimille, d'une famille qui a produit dans le XVII siécle, neuf docteurs ès loix, & un médecin. Il fut reçu docteur à Rome en 1649, & se retira chez lui à la campagne, pour se donner tout entier à l'étude. Outre quelques ouvrages de critique, on a encore de lui un livre intitulé, *Strage de vitii capitali.*

APSANDER ou ABSANDER, archonte d'Athènes, qui gouverna la république pendant dix ans, fut élu l'an 3331 du monde, 704 avant J. C. après Hippomenes, qu'on déposa pour avoir condamné sa fille à un supplice extrêmement cruel. * Eusèb, *in chron.* Suidas, &c.

APSAR, *voyez* ABSAR.

APSÉE, auteur de la révolte des Palmyreniens, qui sous l'empire d'Aurelien, élurent pour Auguste, au refus de Marcellin, gouverneur d'orient, un certain Achillée, ou Antioque, selon d'autres, parent de la reine Zenobie. Aurelien vint droit à Palmyre, prit cette misérable ville, la rasa, & y fit tout passer au fil de l'épée, hors l'empereur prétendu qu'on dit qu'il épargna par mépris, l'an de J. C. 273. * Zozime, *l.* 1. Aurel. Vict.

APSILES, peuples vers le Pont-Euxin & le pays des Lazes, à qui Trajan donna un certain Julien pour prince, l'an 107. * Procop. *bel. goth. l.* 4. Arrien, *de Pont.*

APSINE, sophiste d'Athenes, aïeul d'un autre APSINE, aussi sophiste, qui vivoit sous Constantin, vers l'an de J. C. 330. APSINE de Phœnicie loué par Philostrate, a vécu jusque sous l'empire de Philippe, environ l'an 245. Il peut avoir fait son séjour à Athènes, & est peut-être le même que le premier Apsine, dont nous avons parlé. Il y a un autre APSINE de Gadare, sur les confins de la Syrie & de la Palestine, sophiste à Athènes, qui vivoit sous Maximien, l'an 290, & qui a eu rang de consulaire. * Philostr. Soph. *l.* 59. Suidas.

APSLO ville, *voyez* ANSLO.

APSORUS, *voyez* ABSYRTIDES.

APT, sur le Calaron, ville de France en Provence, avec évêché suffragant d'Aix. Jules César se plut à Apt, la fit colonie romaine, & lui donna son nom, qu'il ajouta à celui qu'elle avoit déja. C'est pour cette raison que Pline & d'autres auteurs anciens l'ont nommée *Apta Julia Vulgientium.* Il l'embellit de plusieurs ouvrages, entr'autres, d'un pont, qui est à une lieue delà : on le nomme *le Pont Julien.* Une inscription qu'on trouve à Arles, & une autre qui est à Apt même, témoignent cette vérité. Cette ville y est nommée Colonie

nie romaine. On y voit d'autres témoignages de son ancienneté. Le plus célébre est le débris d'un amphithéâtre. Pline n'est pas le seul qui ait parlé d'Apt; il en est encore fait mention dans l'itineraire d'Antonin, dans la table de Peutinger, & dans cet ouvrage qu'on nomme ordinairement *la notice des provinces*. L'église cathédrale, consacrée à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge, est très-ancienne, & l'évêque d'Apt est premier suffragant de la métropole d'Aix, & président né des assemblées des communautés de Provence. Apt, outre S. Auspice martyr, compte plusieurs autres prélats reconnus pour saints; comme S. Quentin, S. Castor, S. Prétextat, S. Etienne, & d'autres encore illustres par leur naissance, leur piété & leur doctrine. Ces évêques prenoient le nom de *princes d'Apt*: droit qui a été approuvé par des bulles impériales, & qui leur fut accordé par l'empereur Charles IV vers l'an 1378 : & on voit encore aujourd'hui de la monnoye qu'ils faisoient battre, chargée d'une croix & d'une mître. La cathédrale possede un grand nombre de reliques, & entr'autres celles de S. Auspice, de S. Marcien abbé, & même celles de sainte Anne, mere de la sainte Vierge, si l'on en croit la tradition de la ville d'Apt, &c. qui porte que vers l'an 801 l'on y découvrit le corps de cette sainte, que S. Augustin évêque d'Apt, avoit caché dans une caverne, sous l'empire de Marc-Aurele. Le chapitre est composé d'un prévôt, qui est la seule dignité, d'un archidiacre, d'un capiscol, d'un sacristain, d'un écolâtre, d'un théologal, de sept autres chanoines, & de treize clercs prébendés ou bénéficiers, qui ont voix en chapitre. Il y a aussi deux curés, & un chœur de musique. La ville d'Apt a deux abbayes de filles; celle de sainte Croix, de l'ordre de Cîteaux; & celle de sainte Catherine, de l'ordre de S. Augustin. Celle-ci fut fondée en 1299, par Raimond Bot, évêque d'Apt, & dotée dès-lors pour cinquante-deux religieuses : le fondateur se réserva pour lui & pour ses successeurs le droit de confirmer les abbesses après leur élection : ce qui a encore lieu, l'abbesse étant toujours élective. Celle de sainte Croix fut fondée en 1234, par une pieuse dame à la campagne, & ne fut transferée à Apt que sous le pontificat d'Urbain V. On y faisoit alors profession de la régle de S. Benoît seulement; mais en 1435 on y reçut la régle de Cîteaux, à l'occasion de l'union qu'on y fit d'une abbaye du diocèse d'Arles nommée Moleges, où il ne restoit plus qu'une religieuse. Outre ces deux abbayes il y a dans Apt plusieurs couvents : celui des religieux conventuels de l'ordre de S. François est des plus anciens de l'ordre, & fondé vers l'an 1220. C'est où l'on conserve les reliques de S. Elzear, comte d'Arian, & baron d'Ansouis, & de sainte Delphine, sa femme, mais vierges l'un & l'autre. Nous avons leur vie dans Surius, traduite par Arnauld d'Andilli; mais depuis elle a été composée sur des monumens plus surs & plus fidéles, par le P. Borelli, religieux du même monastère. Les carmes s'établirent dans la même ville en 1296, les capucins en 1612, les récolets en 1630, les filles de la Visitation en 1631, & les ursulines en 1638. Les jésuites ont la direction du séminaire, qui y fut établi en 1701. Apt est chef d'un bailliage, & en cette qualité envoie ses députés aux assemblées générales de la Provence. On y trouve vers le milieu du XI siécle des consuls, ou officiers municipaux, qui jouissoient d'une espéce de souveraineté : leurs noms étoient insérés dans les actes publics, & ils ne reconnoissoient que l'empereur, à qui ils rendoient hommage d'une partie de la ville qui leur étoit soumise. L'autre partie de la ville appartenoit à l'évêque, mais on ne trouve pas l'origine de son droit. Les comtes de Provence de la maison d'Anjou réunirent le tout à leur souveraineté, en cédant à l'évêque quelques autres biens pour servir d'équivalent; de sorte que le roi est présentement seul seigneur de la ville d'Apt. Apt a produit quelques écrivains ingénieux; comme de Vaumoriere, de Valcroissant, & d'autres. M. de Scuderi, & mademoiselle de Scuderi sa sœur, étoient originaires de la même ville. En 1604 on trouva dans la cour du palais épiscopal d'Apt, l'épitaphe du cheval de l'empereur Adrien, nommé *Borysthene*. Il en est parlé dans la vie de Nicolas Fabri de Peiresc. On trouve dans le diocèse d'Apt, qui n'a que trente-trois paroisses, deux abbayes, S. Eusebe & Valsainte, la premiere de l'ordre de S. Benoît, congrégation de Cluni, fondée avant l'an 910, selon M. de Remerville, quoique le P. Mabillon ne fixe sa fondation qu'à l'an 1004 : la seconde de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1188; le duché de Villars, le marquisat de Buoulz, & les baronies de Casseneuve, de Ceireste & de Viens. Cette ville est fort renommée pour ses prunes. Pierre le Grand, Champenois, avocat & procureur du roi à Apt, publia en 1605, un traité de l'église d'Apt; & en 1685 Pierre de Marmet de Valcroissant, né à Apt, fit imprimer à Paris la vie de saint Auspice, avec un abrégé chronologique de la plupart des évêques qui lui ont succédé. * Pline, *l.* 3, c. 4. Bouche, *histoire de Provence*. Gassendi, *vit. Peiresc.* Sirmond, *in not. ad Sidon. l.* 9, *epist.* 9. Saxi, *in pontif. Arelat.* Sammarth. *t.* 2. *Gall. christ. &c.*

Conciles d'Apt.

Le pape Urbain V ayant oui parler de la piété de sainte Delphine, & des miracles qui se faisoient à son tombeau, nomma en 1363 l'archevêque d'Aix, & les évêques de Vaison & de Sisteron, pour aller à Apt faire des informations canoniques de la vérité de ces miracles, afin de procéder ensuite à la canonisation de cette sainte : ce qui fut exécuté. Deux ans après, en 1365, les prélats des trois provinces d'Arles, d'Aix & d'Embrun, célébrerent à Apt un concile, où ils firent de très-saintes ordonnances pour le bien de leurs églises. Guillaume de la Garde archevêque d'Arles, Jean de Piscis ou Peisoni archevêque d'Aix, & Bertrand de Decio cardinal, archevêque d'Embrun, s'y trouverent en personne, avec leurs suffragans ou leurs procureurs, & ceux des chapitres de ces provinces. On y fit vingt-huit ordonnances ou statuts, publiés dans le chœur de l'église cathédrale d'Apt, le 14 du mois de mai de la même année 1365. Quelques auteurs ont cru que Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, présida en qualité de cardinal à ce concile; mais il n'avoit alors que le titre de patriarche de Jérusalem, comme on le voit par les actes de ce concile d'Arles. *Nos G. Arelatensis archiepiscopus cum reverendis in Christo patribus Philippo patriarcha Hierosolymitano, Cavalicensis ecclesiæ administratore perpetuo, &c.*

APTERAS, roi de Créte, succéda à son pere Cydon, l'an du monde 2529, & avant J. C. 1506. Il regna 9 ans, & eut pour successeur Lapis. * Eusebe.

APTERE, ville de l'isle de Créte, que Ptolémée appelle *Apteria*, & Pline, *Apteron*, est aujourd'hui nommée *Atteria* & *Paleocastro*. Eusebe marque qu'elle prit son nom du roi Atteras; Pausanias dit que ce fut d'un certain Pteras de Delphes; Etienne de *Bysance* témoigne qu'elle fut ainsi nommée du mot grec Ἄπτερος, c'est-à-dire, *sans aîles*, parceque les sirénes tomberent en ce lieu-là dans la mer, ayant perdu leurs plumes, lorsqu'elles eurent été vaincues par les muses qu'elles avoient défiées à chanter. * Pausan. *in Phocic.* Etienne de *Bysance*. Euseb. *in chron.*

APTERE, en grec Ἄπτερος, c'est-à-dire, *sans aîles*, nom que les Athéniens donnerent à la Victoire, qu'ils représentoient sans aîles, de peur qu'elle ne s'envolât ailleurs. * Pausan. *in Attic.* & *in Laconic.*

APUA, ville de la Ligurie, *voyez* PONTREMOLI.

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bresil. Les auteurs qui ont écrit en latin, les nomment *Apui*. Leur pays est situé vers la source du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeiro, & près de la capitainerie de Rio-Janeiro. * Sanson. Baudrand.

APULÉE, *Apuleius*, tribun du peuple, cita Furius Camillus devant le peuple, parcequ'il avoit fait son triomphe avec des chevaux blanc, & qu'il avoit partagé d'une maniere injuste le butin fait sur les Veientins.

APULÉE (Q. Apuleius Pansa) consul romain avec M. Valerius Maximus Corvinus, l'an 454 de la fondation de Rome, 300 avant J. C. De son temps on créa quatre pontifes & cinq augures du corps des plébéiens : de sorte qu'ils partageoient avec les patriciens, tous les honneurs & toutes les dignités de l'état. Quelque temps après, Apuleius se mit en campagne, & assiégea Nequinum, dite aujourd'hui *Nami* dans l'Ombrie. Cette place étoit défendue par un fort château, & elle ne fut prise que l'année suivante 455, par la trahison de deux de ses habitans, qui la livrerent aux Romains. Ceux-ci en firent une colonie pour l'opposer aux Toscans. * Tite-Live, *hist. rom. l.* 10.

APULÉE (Apuleius-Celsus) parent de l'empereur Auguste, fut consul avec Sextus Pompeius, l'an 14 de J. C. qui fut le dernier de l'empire de ce prince : ce fut la même année qu'Auguste acheva avec Tibére le denombrement des citoyens Romains, qui se trouverent monter à quatre millions cent trente-sept mille personnes. * Dion, *l.* 56. Suet. *l.* 3, *c.* 21, & *l.* 2, *c.* 97. Usserius, *in annal.* Un autre APULEIUS RUFUS, consul avec l'empereur Sévére, en l'année 189.

APULÉE (Apuleius-Celsus) médecin, natif de Centuripa, dite aujourd'hui *Centorbi* en Sicile, florissoit sous l'empire de Tibére, vers l'an 30 & 55 de l'ére chrétienne. Scribonius Largus dit qu'Apulée avoit été précepteur de ce prince, & celui de Valens, qui étoit un celebre médecin ; & Marcellus l'Empyrique, qui a vécu sous Théodose & sous Gratien, le nomme entre ceux qui avoient le mieux écrit de la médecine. On lui attribue un traité de l'agriculture, que nous avons dans les éditions de Basle, des années 1539 & 1540, sous le titre de Γεωπονικῶν, *seu de re rustica selectorum lib. XX.* Dans une autre édition faite à Basle des œuvres d'Apulée de Madaure, on met un traité *de herbis*, qu'on estime être d'Apuleius Celsus ; mais le style se sent peu du siécle d'Auguste & de Tibére ; & d'ailleurs il est peu conforme à celui du philosophe platonicien. * Scribonius Largus, *lib. composit. medic.* edit. Henrici Stephan. 1567, & *Patav.* 1655. Scriverius, *in vit. Apuleii.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

APULÉE (Lucius-Saturantius-Apuleius) philosophe platonicien, natif de Madaure ville d'Afrique, vivoit dans le II siécle, sous l'empire d'Antonin & de Marc-Aurele. Il étoit fils de *Thésée*, homme de naissance, & de *Salvia*, parente de Plutarque, & du philosophe Sentus. Après avoir étudié à Carthage, il alla à Athènes, où il s'attacha à la doctrine de Platon ; & ensuite à Rome, où ayant gouté la jurisprudence, il devint excellent avocat. Mais la philosophie avoit tant de charmes pour lui, qu'il la préfera à l'étude du droit. Il épousa une riche veuve nommée *Pudentilla*, qui étoit d'Oea, ville que nos géographes modernes croient être *Tripoli.* Sicinius Æmilianus accusa Apulée devant Claudius Maximus, proconsul d'Afrique, d'avoir fait mourir Pontianus, fils de Pudentilla, & de s'être servi de charmes magiques, pour se faire aimer de cette dame. Apulée se défendit devant le proconsul, par une apologie que nous avons encore, & que S. Augustin appelle un discours très-éloquent & très-fleuri. Quoique dans ce discours il se lave du soupçon de magie comme d'un crime, il paroît cependant d'ailleurs qu'il étoit grand magicien ; les païens au moins l'ont tenu pour tel, & même quelques-uns ont osé comparer ses prétendus miracles à ceux de J. C. Il écrivit divers autres ouvrages, dont nous avons perdu une partie, que nous trouvons cités par différens auteurs. Ceux qui nous restent sont, *la métamorphose* ou *l'asne d'or*, dont nous allons parler ; *Liber de mundo. De dogmate Platonis, sive de philosophia, lib. III.* 1°. *De philosophia naturali.* 2°. *De philosophia morali.* 3°. *De syllogismo cathegorico. De deo Socratis, liber ; Florida ; Apologia.* Jean de Wouver a donné une édition des œuvres d'Apulée, qu'il a ornée d'une vie de cet auteur. * S. Augustin. *l.* 8 *de civit. Dei, c.* 12 & 19. Photius, *cod.* 129. Scriverius, *in vit. & edit. Apulei.* Saumaise. Scalig. Vossius, &c.

L'explication que M. Warburton donne de la métamorphose de ce philosophe, nous a paru assez singuliere pour en donner ici l'extrait. Attaché au paganisme jusqu'à la superstition, Apulée avoit été initié dans les mystères de presque tous les dieux ; & dans quelques-uns il en avoit rempli les fonctions les plus importantes : il le dit lui-même dans son apologie devant le proconsul d'Afrique. Il y parle aussi d'un discours qu'il avoit prononcé *sur la majesté d'Esculape*, peu de jours après son arrivée à Oéa ; & l'on conjecture que ce discours étoit une invective contre le christianisme, ce qui étoit fort d'usage alors. L'animosité commune à toute la secte d'Apulée contre le christianisme, & la superstition qui lui étoit particuliere, furent soutenues & fortifiées par des motifs personnels. Il avoit épousé une riche veuve, contre le gré des parens de son premier mari, qui tâcherent de faire rompre son mariage, en l'accusant d'avoir suborné l'amour de cette femme par le moyen de la magie : il en fut accusé juridiquement devant le proconsul d'Afrique par Licinius Emilianus, beau-frere de sa femme. M. Warburton prétend que cet Emilianus étoit chrétien ; & les preuves ou les conjectures qu'il en apporte tirées du caractère qu'Apulée donne lui-même d'Emilianus, paroissent plus que plausibles. Ainsi, conclut-il, l'aversion du philosophe contre son accusateur a du contribuer à augmenter ses préventions contre les chrétiens, & son zèle pour le paganisme ; & c'est ce zèle qui lui a fait enfanter sa *métamorphose*, qui n'est autre chose, selon l'auteur Anglois, qu'un traité ingénieux, écrit pour montrer l'utilité des mystères, & en recommander la pratique. Il est évident que cet ouvrage n'a été fait que depuis son accusation, puisque ses ennemis n'en ont fait aucun usage pour seconder leur attaque, & qu'ils auroient pu y trouver des traits favorables à leur dessein. Il faut se rappeller que les anciens regardoient l'initiation aux mystères comme la délivrance d'un état de mort, ou de vice, de brutalité & de misere ; & comme le commencement d'une vie nouvelle, d'une vie de vertu, de raison & de bonheur. C'est précisément par-là qu'Apulée s'est proposé de rendre les mystères recommandables. A examiner avec attention les particularités de son ouvrage, on reconnoît qu'il est écrit avec beaucoup d'art & de délicatesse, & que rien n'étoit plus propre que la fable dont il a fait choix pour répondre à son but. Le fondement de l'allégorie que présente cette fable est un conte milésien, espéce de badinage qui étoit alors à la mode. L'usage qu'en fit Apulée fut de déguiser, sous l'appas du plaisir, des instructions sérieuses & utiles. Lucien a abrégé la même fable que le philosophe de Madaure a paraphrasée : & originairement elle n'est ni de l'un ni de l'autre : elle est d'un certain Lucius de Patras, qui raconte lui-même sa métamorphose en âne, & ses aventures sous cette forme. C'est sur ce conte fameux & populaire qu'Apulée a construit son ouvrage, la métamorphose qui en est la base, convenant extrêmement à son sujet ; puisque cette superstition est du ressort de la métempsycose, une des doctrines fondamentales des mystères.

Lucius commence son histoire par se représenter lui-même sous la forme d'un jeune homme qui a un amour immodéré pour les plaisirs, & une curiosité égale pour les arts de la magie. Les extravagances où ses passions l'entraînerent, le métamorphoserent bientôt en bête brute. Par ce début, Apulée insinue que la brutalité accompagne le vice, comme une punition qui en est inséparable ; & se conformant aux idées populaires, il

présente ce châtiment sous celle d'une métamorphose elle. En faisant intervenir la passion du jeune homme pour la magie comme une des causes de sa metamorphose, il se justifie personnellement, & justifie en même temps les mystères de l'accusation de magie; puisqu'il paroît que celle-ci loin d'être innocente, est accompagnée des châtimens les plus séveres; & que loin d'être soutenue par les mystères, ceux-ci étoient seuls capables de remédier aux suites que cet art attiroit à ceux qui l'exerçoient. Lucius, ou l'auteur, s'étant représenté réduit par ses vices à un état de brutalité, expose en détail les miséres de cette condition; fait le récit de ses aventures, & raconte comment il est successivement tombé sous l'empire de toutes les passions & de tous les vices. Et comme l'objet principal de cette piéce est de faire voir que la religion pure, c'est-à-dire, celle que l'auteur estimoit telle, étoit le seul reméde aux vices de l'homme, de crainte que l'on n'abusât de ce principe, il a soin d'avertir que l'attachement à une religion superstitieuse & corrompue ne sert qu'à plonger ceux qui la suivent dans des miséres encore plus grandes; ce qu'il confirme par l'histoire de ce qui lui est arrivé avec les prêtres de Cybele, qui étoient des mendians. Il raconte leurs infamies dans le VIII & le IX livre. Leurs mystères corrompus servent de contraste aux rits d'Isis, que l'auteur vante comme épurés; & dont la description & l'éloge finissent le récit de la fable.

Se plongeant de plus en plus dans la débauche, Lucius prêt à commettre tout ce qu'il y a de plus abominable, sent sa nature se révolter: il abhorre l'idée du crime qu'il avoit projetté; il s'échape de ses gardiens; il court vers le rivage de la mer; & là, dans la solitude, il commence à réfléchir sérieusement sur l'état dont il est déchu, & sur celui où il est métamorphosé. La vue de son état l'oblige d'avoir recours aux dieux. L'éclat de la lune, & le silence de la nuit secondent les efforts de la religion sur son ame, & en augmentent les impressions: il se purifie sept fois de la maniere prescrite par Pythagore; il adresse ensuite sa priere à la lune ou à Isis, l'invoquant par ses différens noms de Cérès Eleusinienne, de Vénus céleste, de Diane & de Proserpine. Un doux sommeil assoupit ses sens: Isis lui apparoît en songe; elle se montre à lui par une lumiere éblouissante, semblable à celle qui dans les mystères représentoit l'image apparente de la divinité; & le discours qu'elle lui tient répond exactement à l'idée que l'on y donnoit de la nature de Dieu, en quoi consistoit le grand secret de ces cérémonies sacrées. Elle lui apprend ensuite les moyens dont il se doit servir pour sa guérison. On célébroit le jour suivant une fête en son honneur, & il devoit y avoir une procession de ses adorateurs. Elle lui apprend donc que le prêtre qui devoit la conduire, tiendroit en ses mains une guirlande de roses qui auroient la vertu de lui rendre sa premiere forme; mais comme il est très-difficile de rompre l'habitude du vice, elle lui dit: Ne craignez point qu'il y ait rien de difficile dans ce que je vous prescris; car dès que je viens à votre secours, & que je me présente à vous, j'ordonne au ministre sacré d'exécuter ce qui est nécessaire pour cette fin. Par où elle insinue ce qu'on enseignoit dans les mystères, que le secours du ciel étoit toujours prêt à seconder les efforts de ceux qui s'adonnoient à la vertu. Pour reconnoître la faveur qu'elle lui accorde, elle exige qu'il lui consacre tout le reste de sa vie: elle lui promet une vie heureuse & glorieuse en ce monde, & qu'après elle le recevra dans les champs Elysées. C'étoit aussi ce que l'on exigeoit des initiés, & ce qu'on leur promettoit. Lucius se trouve alors confirmé dans la résolution d'embrasser une vie vertueuse. La procession en l'honneur d'Isis commence: le prêtre conduit les initiés une guirlande de roses entre les mains. Lucius s'approche, dévore les roses, & suivant la promesse de la déesse, il reprend la forme humaine. Cette guirlande représente celle dont les initiés étoient couronnés, & la vertu des roses figure celle des mystères. Dès qu'il a recouvré la forme humaine, comme il se trouvoit nud, le prêtre le couvre d'une toile. C'étoit l'usage de donner à ceux qui aspiroient à l'initiation, une robe faite de lin. Le prêtre dit ensuite à Lucius: Après avoir essuyé beaucoup de travaux, de vicissitudes, de tempêtes, vous êtes enfin arrivé au port de la paix & à l'autel de la miséricorde. La naissance, les dignités, la science vous ont été inutiles; entraîné par vos passions, vous avez remporté le prix fatal d'une malheureuse curiosité; mais la fortune aveugle, après vous avoir conduit dans les plus dangereux écueils, vous a engagé par l'indiscrétion de ses propres excès, à embrasser ces usages religieux. Qu'elle sévisse, à présent, qu'elle exhale toutes ses fureurs, qu'elle cherche d'autre sujet pour exercer ses cruautés, l'infortune ne peut se faire sentir à ceux dont la majesté de notre déesse s'est approprié les services ...... Prenez un visage riant, convenable à la blancheur des habits dont vous êtes revêtu. Accompagnez d'un pas nouveau la pompe de la déesse Isis, source de salut. Que les impies ouvrent les yeux, qu'ils voient, & reconnoissent leur erreur. Dégagé de ses anciennes peines, Lucius triomphe de sa fortune par la providence de la grande Isis. Ce passage dévelope le sens de l'allégorie, en montre la morale, & prouve le but de l'ouvrage d'Apulée. Le prêtre prend occasion des bienfaits que Lucius a reçus, pour l'inviter à entrer dans les mystères d'Isis: en conséquence il est initié, & la description qu'Apulée donne de cette cérémonie, est précisément celle qui s'observoit à l'initiation. Celle-ci étant finie, Lucius adresse sa priere à Isis dans des termes qui répondent au grand secret des mystères, lequel on exigeoit des initiés. Après cela, l'auteur conformément à ses sentimens & à sa pratique, recommande la multiplicité des initiations. L'examen de toutes ces circonstances ne permet point de douter, conclut M. Warburton, que le veritable dessein d'Apulée n'ait été de recommander l'initiation aux mystères, en opposition à la religion chrétienne, qui s'introduisoit par-tout. La catastrophe de la piéce, l'onziéme livre entier, ne roule que sur ce sujet, qui se trouve traité avec toute la gravité & le sérieux que l'on pouvoit attendre d'un auteur sincére, & rempli de la plus grande superstition. * Voyez les *Dissertations sur l'union de la religion, de la morale & de la politique, tirées d'un ouvrage* (anglois) *de M. Warburton*, & mises en françois par M. Silhouette, tome I. Dissertation VII.

A Q.

AQUÆ-CALIDÆ, ville ancienne, ainsi appellée de ses bains chauds. Prolémée en parle sous ce nom, & Antonin l'appelle *Aquæ solis*. cherchez BATH.

AQUÆUS (Etienne) en françois de *l'Aigue*, mot gascon, qui signifie de *l'eau*. Il étoit seigneur de Beauvais en Berri son pays natal. Il se fit estimer par ses actions & par ses écrits sous le régne de François I. Ce n'est pas que son commentaire sur Pline, qui est le meilleur de ses ouvrages, soit au fond fort bon, puisqu'il ne corrige qu'en plagiaire & passe presque tous les endroits difficiles; mais c'étoit beaucoup en ce temps-là, qu'un gentilhomme en pût faire autant. Ce commentaire fut imprimé l'an 1530. Les autres ouvrages qu'il publia sont: *Singulier traité contenant la propriété des tortues, escargots, grenouilles & artichaux*, à Lyon *in*-8°. 1530. *Les commentaires de Jules-César de la guerre des Romains, & autres expéditions par lui faites ès Gaules & en Afrique*, à Paris 1531 *in-folio*. * Hardouin, *préface sur Pline*. La Croix du Maine. Du Verdier. Bayle, *dict. crit.*

AQUALAGNA, *Aqualania*, village du duché

d'Urbin dans l'état de l'église, situé sur la riviere de Cantiano, environ à deux lieues de la ville de Cagli. Il n'est considérable que par la victoire que Narses y remporta sur Totila roi des Goths, où ce dernier fut tué. * Baudrand.

AQUAPENDENTE, en latin *Acula* & *Aquula*, ville de l'état ecclésiastique en Italie, avec évêché, qui dépend immédiatement du saint-siége, est entre Sienne & le lac de Bolsena. Elle est située sur une montagne, dont les eaux qui en coulent, lui ont fait donner le nom d'*Aquapendente*. La ville est grande, mais mal peuplée. Elle n'est pas loin de la riviere de Paglia, qu'on y passe sur un pont, dit *le pont Grégorien*. Aquapendente n'est ville épiscopale, que depuis l'an 1647. C'est un avantage qu'elle a tiré de la démolition de Castro. Ceux de cette derniere ville avoient massacré l'évêque, que le pape Innocent X y avoit envoyé : ce qui obligea ce pontife d'y faire marcher des troupes, qui démolirent Castro. Le siége épiscopal fut transferé à Aquapendente. * Cluvier. Alberti.

AQUAPENDENTE (Jérôme Fabricio, *dit*) médecin, *cherchez* FABRICIO.

AQUARIENS. On donna ce nom en Afrique, à quelques chrétiens qui n'offroient que de l'eau dans le sacrifice de l'autel, lorsqu'on l'offroit le matin. Durant la persécution, les fidéles s'assemblant la nuit, pour célébrer les sacrés mystères, il y en eut qui craignant que le matin l'odeur du vin ne les découvrît, se contentoient d'user d'eau dans l'oblation eucharistique, contre l'institution divine ; mais quand on offroit le soir, ils employoient du vin dans le sacrifice. S. Cyprien écrivit avec force contre cet abus. *Voyez* sa lettre 63, qui est de l'an 254.

AQUARO (Matthias d') ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le royaume de Naples, s'appelloit *Ivone* de son nom de famille, si l'on en croit Paul Portario de Naples ; mais comme il s'appelle lui-même en un endroit Matthias Gibbone, on ne peut rien dire de certain là-dessus. Il entra jeune dans l'ordre de S. Dominique à Naples, & s'étant appliqué à la philosophie & à la théologie, il les enseigna l'une & l'autre à Turin dès l'an 1569, & ensuite à Venise. Philippe II, roi d'Espagne, lui fit quitter cette ville en 1572, en lui donnant des appointemens pour enseigner la métaphysique à Naples ; mais quelques années après il s'étoit remis en liberté. On le trouve définiteur de sa province à Rome en 1580 ; professeur de théologie dans la même ville en 1584, & théologien du cardinal Jules-Antoine Santorio. Enfin après avoir donné une preuve solide de son affection pour son ordre, en lui procurant un établissement à Aquaro, il mourut en 1595 à Naples. On a de lui quelques ouvrages de philosophie & de théologie. Il publia les premiers en 1577, à Rome : ce ne sont que des additions aux traités de François Sylvestre sur les livres de physique, & de l'ame, d'Aristote : une dissertation pour prouver qu'Aristote a pensé des idées comme Platon : & d'autres dissertations sur ces questions qu'on examine ordinairement dans les écoles au commencement des cayers de physique. Ce qu'il a fait sur la théologie consiste en additions assez considérables aux commentaires de Capreol sur les sentences. Matthias faisant réimprimer ces commentaires en 1589 à Venise, ne se contenta pas d'y ajouter des notes & des tables, avec la vie de l'auteur ; mais à la fin de chaque chapitre, il recueillit toutes les autorités qui lui parurent propres à soutenir les opinions de S. Thomas défendues par Capreol, & à la fin du quatriéme tome il donna une vue des questions où les philosophes & les théologiens ne s'accordent pas avec S. Thomas. Possevin lui attribue des commentaires sur les XII petits prophétes & sur les endroits les plus difficiles de l'écriture sainte, mais il ne dit pas s'ils ont été imprimés. Ses autres ouvrages sont des commentaires sur la métaphysique d'Aristote, imprimés à Rome en 1684, & plusieurs petits traités imprimés en 1605 seulement à Naples, entre lesquels il y en a un *des contradictions apparentes dans la doctrine de S. Thomas*, & *de la maniere de les concilier* ; un autre *de la mémoire*, &c. * Echard, *script. ord. præd. t. 2.*

AQUA-SPARTA, bourg, ou petite ville d'Italie dans la province d'Ombrie ou duché de Spolete, située sur un mont, entre Amelia & Spolete, avec titre de duché, appartient à la famille de Cesis. * Cluvier. Léand. Alberti.

AQUA-SPARTA (Matthieu d') cardinal, ainsi appellé du nom de cette ville, d'où il avoit pris naissance, vivoit dans le XIII siécle. Il prit à Tuderti l'habit religieux de l'ordre de S. François, & il s'y acquit la réputation d'un des plus savans théologiens de son siécle. Le pape Martin IV le nomma lecteur du sacré palais. Ce pontife le consultoit dans les affaires importantes de l'église ; mais ayant été élu général de son ordre dans un chapitre tenu en 1287 à Montpellier, il se vit obligé d'abandonner l'emploi qu'il avoit. Nicolas IV le fit cardinal en 1288 ; & Boniface VIII se servit de lui en diverses légations, de Florence, de Bologne & de la Romagne. Il fut protecteur des Servites, & très-estimé par sa probité & par son savoir, dont il laissa des marques dans divers ouvrages de sa façon : car il écrivit sur le Maître des Sentences, sur l'épître de S. Paul aux Romains, &c. Il mourut à Rome en 1302, & fut enterré dans l'église d'*Ara Cœli*. * Wadingue, *in annal. Min.* Swert. *Athen. Franc.* Ciaconius. Auberi.

AQUAVIVA, est un bourg du royaume de Naples, dans la province de Barri, qui a donné son nom à une famille illustre de ce royaume. Les auteurs Latins le nomment *Aqua-viva* & *Aqua-via*. * Léandre Alberti. Baudrand.

AQUAVIVA, famille illustre du royaume de Naples, a produit plusieurs grands hommes, dont on rapportera la postérité depuis

I. MATTHIEU, seigneur d'Aquaviva, qui fut chambellan de Jeanne I du nom, reine de Naples, en 1349. Il épousa *Jaqueline* de S. Severin, dont il eut ANTOINE, qui suit.

II. ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, chambellan de Charles d'Anjou III du nom, roi de Naples, qui le créa comte de S. Flavian, & le nomma gouverneur d'Otrante. Le roi Ladislas le créa aussi comte de Montorio, & duc d'Atri. Il épousa *Ceccarella* Cantelmi, fille de *Rostaing*, comte de Boviano & seigneur de Popoli, dont il eut ANDRÉ-MATTHIEU, qui suit.

III. ANDRÉ-MATTHIEU d'Aquaviva, I du nom, duc d'Atri, comte de S. Flavian & de Montorio, fut tué par ses vassaux en 1407. Il avoit épousé *Catherine* Tomacelli, niéce du pape *Boniface* IX, dont il eut 1. *Antoine* II du nom, duc d'Atri, &c. mort sans enfans de *Marie* des Baux des Ursins, fille de *Raymond*, prince de Tarente, qu'il avoit épousée en l'an 1407 ; 2. *Pierre-Boniface*, duc d'Atri, comte de S. Flavian, qui de *Catherine* de Ricardi, fille de *François*, eut pour fils unique *André-Matthieu*, duc d'Atri, comte de S. Flavian, qui mourut sans alliance, ayant été dépouillé de ses biens par le roi Alfonse I du nom. 3. JOSIAS, qui suit ; & 4. *N.* d'Aquaviva, mariée à *N.* Campaneschi.

IV. JOSIAS d'Aquaviva, duc d'Atri, &c. épousa 1°. *N.* Carrare : 2°. *N.* Caldora, fille de *Jacques*, dont il eut JULES-ANTOINE, qui suit ; & *Jean-Antoine* Aquaviva, qui fut tué en 1503.

V. JULES-ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, duc d'Atri, comte de S. Flavian, &c. obtint de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, de porter le nom d'Aragon, & les armes du royaume de Naples, & fut tué en 1480, au siége que les Turcs mirent devant Otrante. Il épousa en 1456 *Catherine* des Ursins, fille de *Jean-Antoine*, prince de Tarente, dont il eut ANDRÉ-MATTHIEU II du nom, qui suit ; BELISAIRE, qui fit *la branche des ducs* de NARDO, *rapportée ci-après* ; *Sulpice*, évêque

e Bitteto, puis de Converſano, depuis l'an 1493 ſqu'en 1495; *Donat* évêque de Converſano, depuis n 1498 juſqu'en 1528; & *Paule* Aquaviva, mariée °. à *Honorat* de S. Severin: 2°. à *Antoine* Cantelmi, omte de Popoli.

VI. André-Matthieu d'Aquaviva d'Aragon, II du om, duc d'Atri, prince de Teramo, marquis de Bitonte. Il ſe trouva à deux batailles perdues, & y fut même fait priſonnier. Après avoir été délivré par Fernand roi d'Aragon, ayant une inclination particuliere pour les ſavans & pour les lettres, il conſacra le reſte de ſa vie à l'étude, & devint même auteur, & mourut en 1528, âgé de 72 ans. Il épouſa 1°. *Iſabelle* Piccolomini-d'Aragon, fille d'*Antoine*, duc d'Amalfi: 2°. *Catherine* della Ratta, héritiere des comtés de Caſerte & de Sainte-Agathe, veuve de *Céſar* d'Aragon, morte en 1511 ſans enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage furent, Jean-François, qui ſuit; Jean-Antoine, qui a fait *la branche des comtes de* Gioia, & *continué celle des ducs d'*Atri, *rapportée ci-après*; *Jean-Vincent*, châtelain du château Saint-Ange, évêque de Melfes, créé cardinal par le pape Paul III en 1542, mort le 2 août 1556; & *Jean-Baptiſte* d'Aquaviva d'Aragon.

VII. Jean-François d'Aquaviva d'Aragon, I du nom, marquis de Bitonto, ſe trouva à la bataille de Ravenne en 1512, y fut fait priſonnier par les François, & mourut avant ſon pere. Il épouſa *Dorothée* de Gonzague, fille de *Jean-François* de Gonzague, dont il eut Jules-Antoine II du nom, qui ſuit; & *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Henri* Pandone, duc de Bojano: 2°. à *Bernardin* de Baux, frere du dernier comte d'Aleſſano.

VIII. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, comte de Converſano, de Caſerte & de Sainte-Agathe, ſuivit le parti de la France en Italie, pourquoi l'empereur Charles-Quint le déclara rebelle. Il fut obligé de ſe retirer en France, où le roi François I lui donna quelques terres, & y mourut. Il épouſa *Anne* Gambacurta, fille de *François* Gambacurta, & de *Catherine* della Ratta, dont il eut Jean-François II du nom, qui ſuit; & Balthasar, qui a fait *la branche des marquis de* Bellante, *rapportée ci-après*.

IX. Jean-François d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, s'établit en France, où il fut conſeiller d'état, chevalier de l'ordre de S. Michel, & prit le titre de duc d'Atri. Il épouſa *Camille* Caraccioli, fille de *Jean*, prince de Melphes, dont il eut *Joſias*, mort à l'âge de 12 ans; & Anne d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *François-Louis* Diacette, comte de Châteauvillain, qui fit tous ſes efforts pour rentrer dans les droits qu'elle avoit ſur le duché d'Atri & autres terres conſidérables du royaume de Naples, dont ſes ancêtres avoient été dépouillés par le roi d'Eſpagne, pour avoir tenu le parti de la France. De ce mariage ſortirent Scipion, qui ſuit; & *Angelique* Diacette, mariée à *Claude* d'Anglure, comte de Bourlemont, prince d'Ambliſe, marquis de Si, morte le 25 octobre 1676, dont les enfans ont pris le nom de duc d'Atri.

X. Scipion Diacette-d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Châteauvillain, prit le titre de duc d'Atri, & de prince de Melphes. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut abbé de S. Arnoul de Metz: il avoit même lieu d'eſpérer d'être nommé cardinal; mais la mort du pape rompit toutes ſes meſures. Il mourut en 1648, âgé de 60 ans, ayant eu de *Geneviéve* Doni, fille d'*Octavian*, ſeigneur d'Attichi, & de *Valence* de Marillac, un fils qui fut comte de Châteauvillain, & qui fut tué dans les guerres d'Italie en 1643; & deux filles religieuſes.

Marquis de Bellante, princes de Caserte.

IX. Balthasar d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de Jules-Antoine II du nom, comte de Converſano, &c. fut créé marquis de Bellante par Philippe II du nom, roi d'Eſpagne, & épouſa en 1542 *Hieronyme* Cajetan d'Aragon, fille de *Jacques*, comte de Morcon, dont il eut Jules-Antoine, qui ſuit; *Vincent*; *François* mort ſans poſtérité de *Victoire* Spinelli, iſſue des princes de l'Eſcale; & *Marcel* d'Aquaviva-d'Aragon, archevêque d'Otrante en 1586, mort en 1606.

X. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, prince de Caſerte, marquis de Bellante, épouſa en 1569 *Victoire* de Lannoi, fille d'*Horace*, prince de Sulmone, dont il eut André-Matthieu, qui ſuit; *Charles*, capitaine de cavalerie en Flandre, mort ſans enfans de *N.* de Bernando, fille de *Ferdinand* ſeigneur de Bernando; *Pierre*, qui fut d'égliſe; *Balthaſar*, tréſorier du royaume, mort ſans poſtérité de *Porcie* Caraccioli, veuve de *Diomede* Caraffe, duc de Cerci; & *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, alliée à *Marin* Caraccioli, duc de Martina.

XI. André-Matthieu d'Aquaviva-d'Aragon, prince de Caſerte, marquis de Bellante, &c. fut fait chevalier de la toiſon d'or par Philippe III roi d'Eſpagne. Il épouſa 1°. *Iſabelle* Caraccioli, fille de *Charles*, comte de Saint-Ange: 2°. *Anne Polixene*, comteſſe de Furſtemberg, veuve d'*Emanuel* de Geſualdo, prince de Venouſe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage ſortit une fille unique, nommée *Anne* d'Aquaviva-d'Aragon, princeſſe de Caſerte, mariée *à François* Cajetan, duc de Sermonette.

Comtes de Gioia et ducs d'Atri.

VII. Jean-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils d'André-Matthieu II du nom, duc d'Atri, fut comte de Gioia, & ſut ſi bien ſe comporter pendant les troubles du royaume de Naples, qu'il recouvra le duché d'Atri, qui avoit été donné à Aſcagne Colonne, après qu'il eut été confiſqué ſur ſes neveux, qui avoient ſuivi le parti de la France. Il épouſa *Iſabelle* Spinelli, veuve de *François* de Capoue, & fille de *Jean-Baptiſte* Spinelli, comte de Cariati, dont il eut Jean-Jerôme, qui ſuit; 2. *André-Matthieu*, évêque de Venaſco en 1558, archevêque de Cozenſe en 1573, mort en 1576; 3. *Antoine*, ſeigneur de Caſamaſſima, Rotigliano & Saint-Nicandre, qui épouſa *N.* native de Turquie, dont il eut *Marc-Antoine*, ſeigneur de Caſamaſſima, &c. mort ſans alliance; & *Victoire*, héritiere de ſon frere, mariée à *Antoine* Caraffe, marquis de Bitteto; 4. *Claude*, général de l'ordre des jéſuites, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; 5. *Dorothée* recommandable par la connoiſſance qu'elle avoit des ſciences; & 6. *Julie* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Berthol* Farnèſe.

VIII. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, épouſa *Marguerite* Pia, dont il eut 1. Albert, qui ſuit; 2. *Jules*, né en 1546, créé cardinal par le pape Pie V en 1570, mort le 21 juillet 1574; 3. Adrien, qui a fait *la branche des comtes de* Conversano, *rapportée ci-après*; 4. *Jean-Antoine*, général des Vénitiens, mort en Corcyre; 5. *Rodolphe*, jéſuite, tué dans les Indes par les Barbares; 6. *Horace*, évêque de Cajazzo en 1592, mort le 13 juin 1617; 7. *Octave*, cardinal & archevêque de Naples, *qui aura ſon article ſéparé ci-après*; & 8. *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Fabrice* Ruffo, prince de Squillace.

IX. Albert d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épouſa *Beatrix* de Lannoi, fille d'*Horace*, prince de Sulmone, dont il eut Josias, qui ſuit; *Joſeph*, nonce extraordinaire en Eſpagne, & archevêque de Thèbes; *Marguerite*, alliée à *Diomede* Caraffe, duc de Matalone; & *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Camille* Caraccioli, prince d'Avellino: 2°. à *Detio* Pignatelli, marquis de Pinazzola.

X. Josias d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épouſa *Marguerite* Ruffo, fille de *Fabrice*, prince de Squillace, dont il eut François, qui ſuit; *Octave*,

cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Albert*, abbé; *Fabrice*, capitaine d'infanterie.

XI. François d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épousa *Anne* de Concubet, fille de *François*, marquis d'Arena, dont il eut Josias, qui suit; *Rodolphe*, nonce du pape en Suisse, où il mourut; & *Cécile* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Antoine* Cajetan d'Aragon, duc de Laurenzano.

XII. Josias d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. mort en 1679 avoit épousé *Françoise* Caraccioli, fille de *Joseph*, prince de la Torella, morte le 8 janvier 1715, dont il eut Jean-Jerôme, qui suit; *François*, archevêque de Larisse, nonce en Espagne en 1700, qui a été nommé cardinal en 1706, *& dont nous parlons ci-après dans un article séparé*; *Michel*, chevalier de Malte, commandeur de Montijo, & gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne; & *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, son cousin.

XIII. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, prince de Teramo, marquis d'Aquaviva & d'Arena, comte de Gioia, &c. quitta le royaume de Naples, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il avoit jurée à Philippe V roi d'Espagne, qui le nomma comte d'Elda au royaume de Valence en mai 1708. Il mourut à Rome le 13 août 1709, âgé de 45 ans. Il épousa 1°. *Lavinia* Ludovisio, fille de *Nicolas*, prince de Piombino, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Eléonore-Cecile* Spinelli, fille de *N.* duc d'Aquaro, morte d'apoplexie à Rome le 24 mars 1710, dont il eut *Josias*, duc d'Atri, qui servoit en Flandre le roi d'Espagne, fut nommé chevalier de la toison d'or en septembre 1709, & mourut à Lyon peu de temps après; Dominique, qui suit; *Rodolphe*; *Trojan* dont nous parlons plus bas dans un article séparé; *Liborius*; *Marie-Angele*; *Thérèse*; *Lavinie*; *Claude-Marie*; *Anne*; & *Françoise* d'Aquaviva-d'Aragon.

XIV. Dominique d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne, & capitaine de la compagnie italienne des gardes du corps du roi Philippe V. Il a épousé *Eléonore*, fille aînée du prince *François* Pio de Savoye-Moura Cortéréal, & de Dona *Jeanne* Spinola de la Cerda.

Comtes de Conversano et ducs de Noci.

IX. Adrien d'Aquaviva-d'Aragon, troisiéme fils de Jean-Jerôme, duc d'Atri, fut comte de Conversano, & épousa *Isabelle* Caraccioli, fille & héritiere de *Godefroi*, seigneur de Tocco, dont il eut 1. Jules, qui suit; 2. *Jean*, qui d'*Antoinette* de Cardines sa femme, fille de *François*, marquis de Laino, eut pour enfans *Adrien*; *Jerôme*; & *Beatrix* d'Aquaviva-d'Aragon; 3. *Alfonse*, chevalier de Malte, qui servit en Flandre; *Rodolphe*, qui de *Victoire* de Radulovich, fille de *Nicolas*, marquis de Polignano, eut pour fille unique *Lucrece* d'Aquaviva, mariée à *Charles* Caraffe, duc de Noja; 5. *François*, prêtre; & 6. *Bernard* d'Aquaviva, jésuite.

X. Jules d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, & duc de Noci, épousa *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon, duchesse de Nardo, fille de *Belisaire*, duc de Nardo. Il eut pour fils Jean-Jerôme, qui suit; & *N.* chevalier de Malte.

XI. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, mort en 1665, avoit épousé *Isabelle* Filomarini, fille de *Thomas*, prince de la Rocca, morte en 1679, dont il eut Cosme, qui suit; *Thomas*, chevalier de Malte; *Jules*, abbé; *Catherine*, alliée à *Jerôme* Caraccioli, marquis de Torrecuso; & *Anne* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiste* Cicinelli, prince de Cursi.

XII. Cosme d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo & de Noci, fut tué en duel en 1665, par le duc de Martina, de la maison de Caraccioli. Il avoit épousé *Marie* de Capoue, fille de *Jean-Fabrice*, prince de la Riccia; dont il eut 1. *Jean Jerôme*, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, mort en 1681 sans laisser postérité d'*Aurore* de Saint-Severin, fille de *Charles*, prince de Bisignano, qu'il avoit épousée en 1680; 2. Jules-Antoine, qui suit; 3. *Thomas*, mort enfant; 4. *Adrien*, mort en 1687; 5. *Dominique*, créé chevalier de la toison d'or en 1700 : il avoit épousé en 1691 *Marguerite-Thérèse* de Hennin, fille de *Philippe-Louis*, comte de Bossut, prince de Chimai, morte en 1693, sans enfans; 6. *Isabelle*; 7. *Catherine*; 8. *Marguerite*; 9. *Thérèse*; & 10. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, qui après avoir été religieuse, épousa *Rodolphe* Caraffe, duc de Noja.

XIII. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, mort en février 1691, avoit épousé *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, fille de *Josias*, duc d'Atri, dont il eut pour fils unique Jules-Antoine, qui suit.

XIV. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, né posthume en mars 1691.

Ducs de Nardo.

VI. Belisaire d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de Jules-Antoine I du nom, duc d'Atri, fut comte, puis duc de Nardo, & épousa *Sueve* de Saint-Severin, fille de *Jerôme*, prince de Bisignano, dont il eut 1. Jean-Bernardin, qui suit; 2. Jacques-Antoine, qui a fait la *branche rapportée ci-après*; 3. *Jean-Baptiste*, évêque de Nardo en 1536; 4. *Jean-Antoine*, évêque de Lecce en mai 1517, mort en 1525; 5. *Adrienne*, mariée à *Ferdinand* Castriot, duc de S. Pierre; 6. *Diane*, alliée à *Ferdinand* Spinelli, duc de Castrouillari; 7. *N.* qui épousa *Paul* Caraccioli; & 8. *Antoinette* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiste* della Mare.

VII. Jean-Bernardin d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, mort en août 1541, avoit épousé *Jeanne* Cajetan, dont il eut pour fils unique François, qui suit.

VIII. François d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épousa *Isabelle* Castriot, fille d'*Alfonse*, marquis d'Atripalda, dont il eut pour fils unique Jean-Bernardin, qui suit.

IX. Jean-Bernardin d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épousa 1°. *Anne* Loffredi, fille de *Ferdinand*, marquis de Trevico, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Catherine* Toralda, issue des marquis de Polignano, & veuve de *Ferdinand* Beltran, comte de Misciagna, dont il eut 1. Belisaire, qui suit; 2. *François*, seigneur de la Tour de Padula, qui d'*Isabelle* Baroné, eut *Bernardin*, qui épousa *Adrienne* de Francis, fille de *Jacques*, marquis de Taviano; *Marcel*, clerc regulier, dit *Felix*; *André-Matthieu*, religieux bénédictin; *Jules*, clerc regulier, dit *Jean-Baptiste*; *Marie*; & *Diégue* d'Aquaviva; 3. *Gaspard*, prélat, puis religieux; 4. *Vincent*, qui de *Béatrix* de Falconis eut trois fils; 5. *Claude*; 6. *Alexandre*; 7. *Adrienne*, alliée à *César* Pappacoda; & 8. *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Vasco* d'Acunha.

X. Belisaire d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épousa *Porcie* Pepe, dont il eut *Catherine*, héritiere du duché de Nardo, qui épousa *Jules* d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Noci, son cousin, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant; & *Camille* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Ferdinand* Beltrand, comte de Misciagna.

Derniere branche d'Aquaviva.

VII. Jacques-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de Belisaire, duc de Nardo, se démit de l'évêché de Nardo, auquel il avoit été nommé, & épousa *Adrienne* de S. Framond, issue des comtes de Cerreto, dont il eut Claude, qui suit; *Belisaire*; & *Catherine* d'Aquaviva d'Aragon.

VIII. Claude d'Aquaviva-d'Aragon, mort en 1584, avoit épousé *Lucie* de Azzis, dont il eut 1. *Octave*, mort jeune; 2. *Alexandre*, qui fut pere de *Claude* & d'*Alexandre* d'Aquaviva; 3. *Ferdinand*, qui servit dans les guerres de Flandre; 4. Ascagne, qui suit; & 5. *Alfonse* d'Aquaviva-d'Aragon.

IX. Ascagne d'Aquaviva-d'Aragon, fut tué dans la guerre de Bohème en 1620, & laissa de *Marie* Caraccioli sa femme, *Belisaire*; *Jules*; *Delie*; *Catherine*; & *Claude* d'Aquaviva-d'Aragon. * Paul Jove, *elog. c.* 73. Bayle, *dict. crit.* Imhoff, *hist. Italiæ & Hispaniæ geneal. &c.*

AQUAVIVA (Claude) général des jésuites, fils de *Jean-Antoine*, duc d'Atri, étoit déja camérier du pape Pie V lorsqu'à l'âge de vingt-cinq ans il entra chez les jésuites l'an 1567. A peine eut-il achevé les exercices ordinaires, qu'on l'éleva dans les charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis celle de Rome; & après la mort du P. Everard Mercurien, général en 1581, il fut mis à sa place, quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans. Il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence, & mourut le 31 janvier de l'an 1615, âgé de soixante-douze ans, & le trente-quatriéme de son généralat. Il a laissé divers ouvrages de piété. Les plus considérables sont seize épîtres, qui sont autant de traités, *Directorium exercitiorum S. Ignatii. Meditationes in psalmum XLIV & CXIII, &c.* * Orlandini, *hist. soc. Jesu.* Ribadeneïra & Alegambe, *de script. soc. Jes.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Sponde, *in annal. &c.*

AQUAVIVA (Rodolphe) jésuite, fils de *Jean-Jerôme* d'Aquaviva, duc d'Atri, & neveu du P. Claude d'Aquaviva, général de la compagnie de Jesus, entra jeune en religion; entreprit le voyage des Indes, où il fit de grands fruits; passa au Mogol, où l'empereur Akebar demandoit des missionaires, & donnoit quelque espérance de se faire chrétien; & acquit par son mérite l'estime des peuples de ce grand empire, & par sa douceur & ses vertus, l'amitié d'Akebar. De retour à Goa, il fut envoyé à la presqu'isle de Salsére, pour y être lecteur du collége de Rachel, où il mourut âgé de trente-deux ans, percé de fléches, avec quatre autres jésuites, le 15 juillet 1583. * Nieremberg, *Claros Varones.* Alegambe, *hist. soc. Jes.*

AQUAVIVA (Octavio) cardinal archevêque de Naples, fils de Jean-Jerôme d'Aquaviva, duc d'Atri, fit un très-grand progrès dans les belles lettres grecques & latines, & dans la jurisprudence civile & canonique. Le pape Sixte V, dont il fut connu à Rome, le fit référendaire de l'une & de l'autre signature, & vice-légat du patrimoine du saint-siége. Grégoire XIV le nomma intendant de sa maison, & le fit cardinal en 1591. Il se trouva en cette qualité à l'élection d'Innocent IX, en la même année 1591; à celle de Clément VIII en 1592; à celle de Léon XI, & à celle de Paul V en 1605. Sous le pontificat de Clément VIII il exerça la charge de légat de la campagne de Rome, & on lui commit depuis la légation d'Avignon. Le voisinage des hérétiques rendoit alors cette charge assez pénible; mais il trouva moyen de s'opposer à leurs entreprises, & gouverna avec tant de prudence & de sagesse, qu'il remit le calme & la tranquillité dans la province. Il ne négligeoit pas les lettres: il aimoit ceux qui en faisoient profession, & il avoit même des savans parmi ses domestiques; entre autres Pierre-Antoine Ghiberti son auditeur, qui fit amitié avec le célébre Nicolas-Fabri de Peiresc. Le pape Léon XI lui donna l'archevêché de Naples; Paul V l'y confirma. Il alla prendre possession; & après avoir édifié ses diocésains, il mourut le 15 décembre de l'an 1612, âgé de cinquante-deux ans. * Filiucius & Petramellarius, *in elog. card.* Gassendi, *l. 1 vitæ Peiresc.* Albi, *élog. hist. des card.*

AQUAVIVA (Octave) fils de *Josias*, duc d'Atri, né le 23 septembre 1609, fut nommé cardinal par le pape Innocent X le 9 mars 1652, étant alors gouverneur de Viterbe. Il mourut à Rome le 20 septembre 1674, âgé de soixante-cinq ans, & fut enterré dans l'église de sainte Cécile.

AQUAVIVA D'ARAGON (Thomas) né à Naples, de la même famille que les précédens, étant entré dans l'ordre de S. Dominique, y enseigna la théologie: il prêcha en Italie & en Espagne avec réputation. Il fut pendant quelque temps le compagnon du maître du sacré palais. Urbain VIII le fit examinateur des évêques, & Clément IX, lui donna le 14 mai 1660 l'évêché de Bitonto, qu'il gouverna très-sagement jusqu'à sa mort, arrivée en 1672. Fontana & Toppio en parlent fort avantageusement, & le dernier le met au nombre des écrivains Napolitains; parcequ'il fit imprimer en 1665 à Naples, l'éloge funébre de Philippe IV, roi d'Espagne, qu'il avoit prononcé dans l'église de sainte Claire. * Echard, *script. ord. præd. tom. 2.*

AQUAVIVA D'ARAGON (François d') cardinal, évêque de Sabine, protecteur & chargé des affaires de la couronne d'Espagne à la cour de Rome, abbé de l'abbaye de Haute-Fontaine, dite du Parc en Sicile, député des congrégations du concile, de la propagande, de la consulte & de la fabrique, protecteur de l'hospice apostolique de S. Michel *à ripa grande*, du monastère de sainte Cécile, de l'oratoire de l'université de Vascellari *in Trastevere*, des scripteurs & copistes, &c. second fils de Josias d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, & de *Françoise* Caraccioli, naquit à Naples le 14 octobre 1665; & étant clerc de la chambre apostolique, il fut désigné nonce vers les cantons Suisses catholiques au mois d'octobre 1697: mais cette nomination n'eut point lieu, le pape Innocent XII l'ayant choisi pour son maître de chambre le 29 novembre suivant. Il lui donna en même temps le gouvernement de Viterbe, & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Larisse *in partibus infidelium* le 2 décembre de la même année. Il le déclara le 9 mars 1700, nonce apostolique ordinaire à la cour d'Espagne. Il remplissoit encore cette place, lorsqu'il fut créé cardinal, par le pape Clément XI, le 17 mai 1706. A son retour d'Espagne à Rome, il reçut le chapeau dans un consistoire public le 24 mars 1707; & le pape ayant fait la fonction le 8 juin suivant dans un consistoire secret de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna le titre de S. Barthelemi en l'isle, qu'il laissa depuis pour opter celui de sainte Cécile. Il fut déclaré au mois d'avril 1713 protecteur de la couronne d'Espagne, avec deux mille écus de pension assignée sur l'archevêché de Lima au Pérou; & le 17 juillet 1714, il reçut à Rome les ordres du roi catholique Philippe V, pour aller à Parme faire la demande solemnelle en son nom d'Elizabeth Farnèse, princesse de Parme. Il assista le 16 septembre suivant à la cérémonie de ses épousailles, & l'accompagna ensuite jusqu'à Gènes. Le roi d'Espagne le chargea au mois de juillet 1716 du soin des affaires de sa couronne à Rome, & le nomma à l'évêché de Cordoue. Il passa dans l'ordre des cardinaux évêques, & opta l'évêché de Sabine le 26 juin 1724. Il mourut à Rome dans le palais d'Espagne, le 19 janvier 1725, vers les deux heures après minuit, d'une goutte remontée, âgé de 59 ans, 2 mois 25 jours, & de son cardinalat 18 ans, 7 mois 23 jours. Son corps fut porté à l'église des religieuses de sainte Cécile, *in Trastevere*, commanderie, dont il étoit titulaire, & dans laquelle il s'étoit fait construire un tombeau de son vivant. Ses obséques y furent célébrées le 11, avec beaucoup de magnificence, & le pape y assista avec le sacré collége, & la prélature romaine. Ce fut dans cette occasion que Benoît XIII déclara que dorénavant il y auroit chapelle pontificale aux funérailles des cardinaux.

AQUAVIVA D'ARAGON (Trojan d') fils puîné de Jean-Jérome d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &

d'*Eléonore-Cécile* Spinelli, sa seconde femme, prit le parti de la prélature, & fut fait gouverneur d'Ancone le 3 juillet 1721. Il fut ordonné prêtre par l'évêque de Cavaillon, dans l'église de S. André du noviciat des jésuites à Rome le 18 avril 1729, & célébra le lendemain sa premiere messe dans l'église des religieuses Barbérines. Il se rendit ensuite à Bénévent auprès du pape Benoît XIII, qui le 3 mai le sacra évêque de Philippopoli en Macédoine, après quoi il prit possession de la charge de maître de chambre de sa sainteté. Il l'exerça peu de temps, Benoît XIII l'ayant déclaré majordôme des sacrés palais apostoliques, le 6 juillet de la même année 1729. Il fut continué dans cette charge par le pape Clément XII, qui proposa pour lui dans un consistoire le 14 août 1730 le titre archiépiscopal de Larisse, *in partibus infidelium*. Il le créa, & déclara cardinal de la sainte église romaine le premier octobre 1732, & lui donna le même jour la barrete avec les formalités accoutumées. Il fit la fonction dans un consistoire secret, de lui fermer & ouvrir la bouche le 17 novembre suivant, & lui assigna en même temps le titre de S. Quirique & de sainte Julitte. Il fut mis ensuite dans les congrégations du concile, du consistoire, de la consulte, & de la fabrique. Il se démit du titre des SS. Quirique & Julitte, & opta le 19 janvier 1733, celui de sainte Cécile *in Trastevere*, par la vacance du cardinal Gui Bentivoglio, dont il prit possession, & du monastère des religieuses bénédictines, le 25 suivant.

AQUIAB, neveu d'Hérode *le Grand*, arrêta le bras de ce prince, qui ayant demandé un couteau pour ôter la pelure d'un fruit, dans un des transports de sa derniere maladie, vouloit se l'enfoncer dans le sein, l'an 1 de l'ére chrétienne. Depuis, dans les premieres révoltes des Juifs, Aquiab commanda dans l'Idumée, où il fut repoussé dans les montagnes par deux mille des rebelles. Il est aussi nommé Achias & Achiab. * Joséphe, *bell. Judæor.*

AQUIGIRES, que les auteurs qui écrivent en latin, nomment *Aquigiræ*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, du côté de la province ou préfecture du Saint-Esprit. * Sanson. Baudrand.

AQUILA, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec évêché suffragant de Civita de Chiari. On prétend que cette ville, qui est située sur le penchant d'une montagne sur la riviere de Pesquaire, fut bâtie ou réparée par l'empereur Frédéric II; les autres disent par les Charles de Naples. Elle s'est augmentée des ruines d'Amiterno & de Forcono, qui est le *Furconium* des anciens. Le pape Alexandre IV y transféra l'évêché qui étoit dans la derniere de ces villes. Cette place fut entierement détruite en février 1703, par un tremblement de terre, qui ensevelit sous ses ruines plus de sept mille personnes. * Collenutio, *l.* 4 *hist. Neap.* Leandre Alberti, *desc. Ital.* Baillet, *topog. des saints.*

AQUILA, Juif originaire de Pont, dont le métier étoit de faire des tentes. Chassé de Rome avec les autres Juifs sous l'empire de Claude, il se retira à Corinthe où il logea S. Paul, & où cet apôtre travailla avec lui, & le convertit avec sa femme nommée *Priscille*, l'an 54 de J. C. Depuis l'un & l'autre instruisirent Apollos, qui n'avoit été baptisé que du baptême de S. Jean. Ils accompagnerent S. Paul à Jérusalem, & de-là à Ephèse, où cet apôtre les laissa pour instruire & fortifier les fidéles déja convertis, & pour annoncer la foi aux Gentils. Cet apôtre étant revenu à Ephèse, demeura encore chez eux, & il reconnut qu'ils avoient exposé leurs têtes pour sauver sa vie. Ils revinrent ensuite à Rome; & ils y étoient peut-être, quand S. Paul y fut la premiere fois prisonnier; mais ils étoient retournés en Asie, dans le temps que S. Paul écrivit sa seconde lettre à Timothée. On ne sait ni le temps ni le lieu de leur mort. Les martyrologes d'Usuard & d'Adon la mettent dans l'Asie mineure au 8 juillet, & les Grec au 13 ou 14 de févrieт. * *Actes des apôtres*, *c.* 18. *I*, *Corinth. c.* 16, *v.* 19, *Rom.* 16, *v.* 3, 4 & 5. *II. Timoth.* 4, *v.* 19. Tillemont, *mém. pour l'hist. ecclés.* tome I. Baillet, *vies des saints.*

AQUILA, l'un des conjurés qui massacrerent Caligula. On dit que ce fut lui qui lui donna le dernier coup, l'an de J. C. 41. * Joséphe, *antiq. jud. l.* 19.

AQUILA (Julius) chevalier Romain, commanda quelques troupes contre Cotys roi du Bosphore, sous l'empire de Claude. * Tacite, *annal.* 12. Un autre Aquila, fut préfet d'Egypte sous l'empereur Severe, vers l'an 203.

AQUILA, dit *le Pontique*, parcequ'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, savant mathématicien, vivoit du temps de l'empereur Adrien, qui le fit intendant de ses bâtimens, & lui donna ordre de faire rebâtir la ville de Jérusalem, que Tite avoit démolie, & que cet empereur faisoit nommer *Ælia*, de son nom. Cet emploi lui fit avoir quelque connoissance de la religion chrétienne, & il se fit même baptiser; mais le grand attachement qu'il avoit à l'astrologie, le fit retrancher de l'église. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit passer chez les Juifs. Il se soumit à la circoncision; puis ayant appris l'hébreu, il donna le premier la version grecque de l'écriture sainte, la 12 année du regne de l'empereur Adrien, c'est-à-dire, l'an de J. C. 129. Cette traduction est faite mot pour mot sur le texte hébreu, avec une exactitude trop scrupuleuse. Comme il ne l'entreprit qu'en haine des chrétiens, qui l'avoient chassé de l'église, à cause de la passion qu'il avoit pour les vaines curiosités de l'astrologie, elle fut très-agréable aux Juifs dispersés, qui la lurent toujours depuis dans leurs synagogues. Aquila, non content de cela, en fit une autre, qui fut nommée *Deuterose*, c'est-à-dire en grec, *seconde Traduction*, que les Juifs estimerent bien plus que la premiere. Car outre qu'elle suivoit servilement la lettre, elle étoit encore enrichie de traditions judaïques, mises en grec par cet apostat, qui les avoit apprises de son maître Akiba. Cette version avec ses notes ou commentaires étoit si dangereuse, que l'empereur Justinien se crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs. * S. Hieronym. *c.* 8 *in Isai. & ep. ad Iren.* S. Epiphanius, *de ponder. & mens.* Eusebe, *hist. l.* 6. Origène. S. Irénée. Baronius. Paul Pezron, *antiq. des temps.* M. Simon, *hist. du vieux testament*, *l.* 11, *c.* 9. Du-Pin, *bibl. ecclés.*

AQUILA (Henri) Allemand, religieux de l'ordre des carmes, vivoit dans le XIV siécle, vers 1330. On dit qu'il fut docteur de Paris. Il écrivit divers traités, *In Cantica Canticorum*, *lib. I. Quodlibetorum*, *lib. II. Quæstiones ordinariæ*, *&c.* * Possevin, *in app. sacro.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in bibl. Carmel.*

AQUILANO (Seraphino d') poëte italien du XV siécle, a été nommé le premier poëte pour l'éclogue, comme nous l'apprend le *Vincioli*, académicien de Pérouse. On voit dans la *raccolta di poëti Napolitani non piu ancora stampate*, imprimée à Naples en 1701, qu'après la chute de la poësie, arrivée dans le XV siécle en Italie; ce fut dans ce royaume qu'elle se releva par les soin de Séraphino d'Aquilano, & de Sannazar, tous deux Napolitains. * *Biblioth. Ital. t. I*, *p.* 246, *aux notes.*

AQUILEE, sur le confluent de l'Ansa & du Tor, *Aquileia*, ville d'Italie dans le Frioul, avec titre de patriarchat, dont le siége est aujourd'hui à Udine. Cette ville a été autrefois si considérable, qu'on la nomma *la seconde Rome*. Les auteurs parlent diversement de sa fondation. Il y en a qui prétendent qu'elle fut bâtie par les Paphlagoniens immédiatement après la ville de Rome; ensorte que c'est la seconde ville d'Italie. Les veuns assurent assez légérement, qu'un certain Aquilus, nu de Troye avec Antenor, en jetta les premiers fondemens. D'autres disent que son nom a été tiré de l'abondance des eaux qu'on trouvoit dans le territoire

de cette ville ; & quelques modernes soutiennent que les Romains ayant campé sur le confluent de l'Ansa & du Tor, commencerent de bâtir cette ville, à laquelle ils donnerent le nom d'Aigle romaine qui étoit sur leurs enseignes, & la nommerent *Aquila*, puis *Aquileia.* D'autres enfin disent que lorsque l'on en jetta les premiers fondemens, il passa un aigle du côté droit ; ce que les Romains regardoient comme une chose de bon augure, & que l'on la nomma à cause de cela *Aquileia.* Il est plus sûr de s'en tenir à Tite-Live, qui dit que ce fut une colonie romaine, qu'on établit dans les terres qui avoient été aux Gaulois l'an 570 de la fondation de Rome, 184 avant J. C. Depuis, Aquilée devint très-considérable. L'empereur Auguste l'augmenta, l'embellit, & s'y plut beaucoup. Il étoit en cette ville, lorsqu'Hérode *le Grand* vint accuser devant lui ses fils Alexandre & Aristobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Tibere demeura aussi quelque-temps à Aquilée ; & Vespasien y fut proclamé empereur. Le tyran Maximin assiégea cette ville, & fut tué pendant ce siége, en 237. C'est dans cette occasion que ceux d'Aquilée donnerent des marques singulieres de leur fidélité pour Rome ; car manquant de cordes pour leurs arcs, ils couperent les cheveux de leurs femmes, & en firent des cordes. Le sénat, en mémoire d'une action si mémorable, & du zèle de ces dames, dédia un temple à Vénus *la Chauve.* Sous les regnes suivans, Aquilée reçut encore de nouveaux ornemens, & elle étoit très-considérable au commencement du V siécle, comme il paroît par ce qu'Ausone en dit. Elle avoit douze milles de circuit, & elle devint le rempart de l'Italie contre les courses des Barbares. Attila la prit en 453, & la ruina entierement. Luitprand dit que S. Cyr prédit la ruine de cette ville. Narsès la rétablit, & les Lombards la soumirent & la ruinerent encore en 590. Mais Charlemagne ayant détruit l'état de ces derniers, Aquilée fut soumise aux empereurs, rois d'Italie. Depuis elle a dépendu en divers temps des ducs de Frioul, de ses patriarches, des Vénitiens, & de la maison d'Autriche d'Allemagne à qui elle appartient présentement. Cette ville, autrefois si célébre, n'est habitée aujourd'hui que par quelques pêcheurs. Elle n'est plus qu'un petit bourg. Le mauvais air en a chassé tous les autres habitans. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 39 & 40. Hérodien, *l.* 8. Capitolin, *in Maxim.* Joséphe, *antiq. Jud. l.* 16, *c.* 7. Paul Diacre. Luitprand. Jean Bonifacio, *hist. Marc. Trevis.* Léandre Alberti, *desc. Ital.* Jean Candido, *comment. d'Aquil.* Pitiscus, *lexic. antiq.*

Quoique les avantages d'Aquilée lui eussent acquis le nom de *Ville* par excellence, aussi-bien qu'à Rome ; néanmoins sa grandeur ecclésiastique étoit encore préférable à son éclat temporel. Car, si l'on en croit la tradition du pays, c'étoit S. Marc qui avoit fondé cette église, & il y en a même qui croient que ce saint y écrivit son évangile. S. Hermonas lui succéda, & ils ont eu entr'autres successeurs Hilaire, Chrysogone, Théodore, Valérien, Chromatius, Théodoret, &c. que l'église reconnoît pour saints. Fortunatien, qui avoit agi avec tant de zèle pour le parti orthodoxe, se laissa tromper par les Ariens, & fut le premier qui contribua à la chute du pape Liberius, comme S. Jérôme l'a remarqué. L'église d'Aquilée demeura ferme dans la foi ; mais depuis elle tomba dans le schisme en 553, au sujet de l'affaire des trois chapitres, ou des écrits de Théodore de *Mopsueste*, de Théodoret de *Cyr*, & d'Ibas d'*Edesse.* Le concile général de Chalcédoine avoit reçu les deux derniers à sa communion, après qu'ils eurent fait profession de foi ; cependant dans le V concile général tenu à Constantinople la même année 553, on condamna ces trois écrits à la poursuite de l'empereur Justinien. On se plaignit hautement de ce que ces anathêmes ne s'accordoient pas avec ce qui avoit été décidé dans le concile de Chalcédoine, & de ce qu'on avoit injustement condamné des innocens, qui n'étoient plus au monde. Les évêques d'Istrie, de Ligurie, de l'état de Venise, & quelques autres, s'assemblerent à Aquilée ; & malgré les défenses du pape Vigile, ils oserent blâmer dans des écrits publics ce qui avoit été ordonné par le cinquiéme concile général. Pélage I, qui succéda à Vigile, ne fut pas plus heureux dans les soins qu'il prit pour arrêter ce mal. Il se vit contraint de porter ses plaintes à l'empereur, il fit arrêter quelques-uns des prélats schismatiques ; mais cette violence ne fit qu'augmenter le trouble, qui dura jusqu'à ce que les papes S. Grégoire *le Grand* & Sergius l'appaiserent entierement. Il est sûr qu'il ne finit qu'en 698. Les prélats schismatiques avoient donné le nom de patriarche à l'archevêque d'Aquilée, qu'ils reconnoissoient comme leur chef, & depuis on lui a donné le même titre d'honneur ; & Paul Diacre parlant de la mort de Paulin d'Aquilée, arrivée en 570 ou 573, lui donne ce titre, & dit que Probin lui succéda. Lorsque les Lombards vinrent en Italie, le patriarche se retira à Grado : depuis, ceux qui étoient restés à Aquilée, en nommerent un autre. Ce fut le sujet d'un nouveau schisme. Le pape soutenoit le prélat de Grado, & les Lombards celui d'Aquilée. Cette affaire eut des suites fâcheuses. On entreprit de la terminer, mais ce fut inutilement ; & les ducs de Frioul se plaisoient à entretenir la guerre & la division. Pepon, patriarche d'Aquilée, fut le véritable restaurateur de ce siége. Car non-seulement il unit les deux églises ; mais comme il étoit chancelier de l'empereur Conrad II, il obtint de ce prince, pour lui & pour ses successeurs, le duché de Frioul & le marquisat d'Istrie. On dit que Pepon fit entourer Aquilée de murailles, & qu'il bâtit en l'honneur de la sainte Vierge une magnifique église, où il entretenoit un grand nombre de clercs pour faire le service divin. Henri III & Henri IV, qui tinrent l'empire après Conrad, approuverent ce qui avoit été fait en faveur des patriarches d'Aquilée. Mais, comme l'air de cette ville étoit tout-à-fait mal-sain, les prélats suivans vinrent s'établir à Udine, qu'ils nommerent la nouvelle Aquilée, avec cette condition, que les citoyens de l'une le seroient aussi de l'autre. Depuis, l'ancienne Aquilée a été entierement abandonnée. Le patriarche y venoit seulement à certain jour de l'année avec son clergé, pour y faire l'office divin. Les comtes de Goritie, prétendant se rendre maîtres du Frioul, où ils avoient des intelligences, enleverent diverses places ; mais Dieu punit, sur leur postérité, la mort du patriarche Bertrand Guasco, ou de S. Genis, qu'ils assassinerent à Richenvelle près de Spilimberg, le 7 juin 1349 ou 1350. Les évêques suivans, & entr'autres le cardinal Philippe d'Alençon, en l'an 1386, obligerent leurs sujets révoltés de leur rendre l'obéissance qu'ils leur devoient. Mais les patriarches d'Aquilée perdirent le Frioul vers l'an 1420, par l'imprudence du patriarche Louis Techio. Il s'engagea témérairement à la guerre, contre la république de Venise, sous l'espérance d'être secouru par les Hongrois ses alliés. Le comte Philippe d'Arcelli, général des troupes de la république, le dépouilla de ses états. Voilà quelle a été la destinée d'Aquilée, si célébre & si féconde en personnes illustres. Elle a vu naître le pape Pie I, S. Cyr, S. Epiphane évêque de Pavie, Chromatius, qui le fut d'Aquilée même, & qui est souvent nommé dans les épîtres de S. Jérôme ; Paul Diacre, qui a écrit l'histoire des Lombards ; & divers saints dont nous trouvons les noms dans les fêtes de l'église. Jamais le clergé de l'église d'Aquilée ne fut plus florissant ni mieux rempli de grand hommes pour la piété & la science, que du temps des évêques Valérien & Chromatius. L'empereur, comme maître d'Aquilée, prétend nommer au patriarchat ; mais la seigneurie de Venise, pour éviter les contestations, a trouvé un expédient pour ne laisser jamais vaquer le siége, en donnant au titulaire, qui fait sa résidence à Udine, dépen-

dante de la république, le pouvoir de choisir un coadjuteur; ce qu'il ne manque pas de faire pour l'intérêt de sa famille, dans laquelle il tâche de conserver le plus qu'il peut cette dignité. Par-là l'empereur reste exclus de la nomination d'Aquilée; & le coadjuteur étant nommé, il est aussitôt confirmé par le sénat, sous le titre d'*Eletto d'Aquileia*. Comme ces patriarches ont toujours eu de grands démêlés avec ceux de Grade, c'est à l'occasion d'un Ulric, patriarche d'Aquilée, que la fête du Jeudi gras à Venise tire son origine; car ce prélat étant venu à Grade pour y surprendre son compétiteur, il fut fait prisonnier avec douze chanoines, & depuis mis en liberté, à condition d'envoyer tous les ans à Venise un taureau, douze porcs, & douze pains. * Candido, *commentarii Aquileienses*. Sabellic. *antiq. d'Aquil. & Ennead.* Luitprand. Paul Diacre. Blondus. Platina. Baronius. Amelot de la Houssaïe, *hist. de Venise*.

Conciles d'Aquilée.

Le premier concile d'Aquilée fut assemblé en 381, sous le pontificat du pape Damase. Les évêques du vicariat d'Italie, que nous appellons aujourd'hui Lombardie, dont S. Ambroise de *Milan* & S. Valérien d'*Aquilée* étoient les chefs, & les députés des églises de France & d'Afrique, s'y trouverent au nombre de trente-deux. S. Just de Lyon y assista. On y examina la cause de Pallade & de Secondien évêque d'Illyrie, qui y furent condamnés comme ariens, aussi-bien que le prêtre Attalus. Ce concile est fameux, quoiqu'il n'ait tenu qu'une seule session, qui dura depuis une heure après midi, jusqu'à sept, le 5 jour de septembre. On y écrivit une lettre aux empereurs Gratien, Valentinien II & Théodose *le Grand*, pour l'union des églises d'Orient, & pour demander la célébration d'un concile à Alexandrie. On en écrivit une seconde pour demander aux mêmes empereurs de réprimer l'insolence d'Ursicin. Vers l'année 400 Chromatius tint un synode contre les Origenistes. Après la célébration du V concile général, l'an 553, les évêques d'Istrie, de Ligurie & de l'état de Venise, improuverent dans une assemblée tenue à Aquilée, tout ce qui avoit été fait contre les trois chapitres. L'an 698 ils condamnerent encore dans un nouveau synode les décisions du même concile général. Ce fut vers ce temps-là que le pape Sergius les ramena à leur devoir par sa sage conduite. Paulin en tint un autre en 791. L'an 1409 Grégoire XII, qui avoit été déposé dans le concile de Pise, assembla quelques personnes de son parti; & se trouvant dans le diocèse d'Aquilée, il tint une espéce de synode au mois de septembre, où il fit lire un acte qu'il avoit fait dresser, dans lequel il proposoit quelques accommodemens pour l'union de l'église. C'est ce que nous apprenons de Thierri de *Niem*, qui rapporte une lettre de Grégoire. Rainaldi nomme ce synode, *le synode de Frioul*. On met encore entre les synodes d'Aquilée le concile provincial, que le patriarche François Barbaro tint l'an 1596, à Udine, pour la réforme des mœurs. On y fit dix-neuf canons. Le même prélat avoit publié des ordonnances synodales en 1595. * Binius, Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Thierri de *Niem*, *hist. de schismat.* Sponde & Rainaldi, *in annal.*

AQUILIA, famille romaine, qui quoique plébéienne, s'éleva au consulat. Elle prit les différens surnoms de *Florus*, *Gallus*, *C. Julianus Tuscus*. *Voyez* plus bas AQUILIUS.

AQUILIA SEVERA (Julia) étoit une très-belle vestale, dont l'empereur Héliogabale devint amoureux. Il l'épousa l'an 219 de Jesus-Christ, quoique, selon l'opinion des Romains, ce fût un sacrilége; mais les crimes les plus honteux ne faisoient plus de peine à ce prince. Il se vanta même qu'il n'épousoit cette vestale, qu'afin que d'elle & de lui, qui étoit pontife, il sortît une postérité toute divine. Mais, comme il étoit changeant dans ses amours, il la répudia bientôt, & la reprit une seconde fois. On croit qu'elle étoit fille d'Aquilius Sabinus, *duquel on parlera plus bas*. Nous avons une médaille de cuivre de cette Aquilia Severa; & sur le revers il y a le génie de la ville d'Alexandrie. * Hérodien. Lampridius, & Xiphilin, *in Heliogabalo* Tristan, *comment. hist.*

AQUILES ou AQUILICINIA, sacrifices que les Romains faisoient à Jupiter, pour avoir de la pluie. Les prêtres qui faisoient ces sacrifices étoient nommés *Aquiliciens*, parcequ'ils attiroient de l'eau, *aquam eliciebant*. Tertullien se moque de ces superstitions, *dans son apologétique*, c. 40.

AQUILINUS (Vettius) consul en 125, sous l'empire d'Adrien. C. Vettius Aquilinus, consul sous M. Aurele en 162, & l'un de ses conseillers d'état. C'est peut-être le même que le consul de l'an 125. * Pagi. Gruter.

AQUILINUS (Junius) consul en 249, sous l'empereur Philippe. Vettius Aquilinus consul & préfet de Rome sous Dioclétien en l'an 286.

AQUILIUS, de la famille des Aquiliens, étoit fils d'une sœur de Collatin, & se déclara en faveur de Tarquin *le Superbe*. Caius Aquilius Tuscus consul l'an de Rome 267, & avant J. C. 487. L. Aquilius Corvus, tribun militaire l'an 368. C. Aquilius Florus, consul l'an 495, avec L. Cornelius Scipio, qui défit les Carthaginois dans l'isle de Corse. L. Aquilius qui fut préteur en Sicile vers l'an 578 de Rome. M. Aquilius Nepos consul l'an 625, avec C. Sempronius Tuditanus, & en 653. Marcus Aquilius Julianus, l'an 38 de Jesus-Christ. * Tite-Live, Florus. Justin. Plutarque. Cassiodore, &c.

AQUILIUS (C.) surnommé *Tuscus*, consul romain, fut consul avec T. Sicinius Sabinus l'an de Rome 267, & avant Jesus-Christ 487. Son collégue triompha des Volsques, qu'il avoit défaits dans une grande bataille; mais Aquilius ne fut honoré que du petit triomphe, parcequ'il n'avoit remporté qu'un foible avantage sur les Herniques. C'est ainsi qu'en parle Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live, au contraire, dit que les Herniques furent entierement défaits, & que le succès fut assez douteux dans le combat que Sicinius livra aux Volsques: ce qui paroît moins croyable, par rapport aux honneurs qui furent décernés aux chefs. * Tite-Live. Dionys. *Halicarn.*

AQUILIUS (Cneus) poëte comique, vivoit vers l'an 570 de Rome, & 184 avant J. C. * Varro, *de lingua lat.* Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 3.

AQUILIUS MANIUS, l'un des chefs des Romains contre Mithridate, fut vaincu sur les confins de la Bithynie, où il commandoit l'an de Rome 665, & avant Jesus-Christ 89. Il se sauva à Pergame, puis à Mytilene, dont les habitans le livrerent à Mithridate. Ce prince, qui le regardoit comme le premier auteur de la guerre d'Asie, le fit promener sur un âne, le fit déchirer à coups de fouets, & lui fit enfin verser du plomb fondu dans la bouche. Aquilius mourut dans ce supplice, la même année de sa défaite. * Tite-Live. Appian. *in Mitridatic.*

AQUILIUS GALLUS, savant jurisconsulte, vivoit vers l'an de Rome 689, & avant J. C. 65. Il avoit appris le droit de Q. Mutius, grand pontife, & il devint un des plus célébres orateurs de son temps. Son équité parut dans l'affaire de Q. Vitellius Varro, lequel étant malade à l'extrémité, avoit ordonné à ses héritiers de payer comme une dette, une grande somme d'argent à Octacilia sa maîtresse. Mais depuis étant revenu en convalescence, cette femme demanda cette somme, se servant de l'aveu que Varro avoit fait, qu'elle lui avoit prêté cet argent. Aquilius Gallus découvrit la fourbe. Il écrivit à ce sujet un traité, *de dolo malo*. Il en laissa aussi d'autres: *De posthumorum institutione. De stipulatione*, &c. que nous voyons souvent cités dans le

code, & dans le digeste. * Rutilius, *in vita jurisc.*

Divers auteurs ont cru qu'Aquilius Gallus est auteur de la loi dite *Aquilia, de damno injuriæ*. Mais il est sûr qu'elle avoit été publiée long-temps avant ce savant jurisconsulte. On l'attribue à un AQUILIUS tribun du peuple : & c'est le sentiment d'Ulpien. Il est très difficile de savoir en quel temps il a vécu, à moins qu'il ne soit le même que L. AQUILIUS CORVUS tribun militaire, vers l'an 367 de Rome. Cette loi avoit été établie pour la réparation des pertes, dont les frais devoient tomber sur ceux qui les avoient causées. * Ulpian. *l.* 18, *ad edict.* Antonius Augustinus, *de lege & senatusc.*

AQUILIUS, général des Romains en Allemagne sous Vespasien, fut vaincu par Civilis chef des Bataves, sur les bords du Rhin. Cette défaite, qui causa la désertion des troupes alliées, arriva l'an de J. C. 70. * Tacite, *hist. l.* 4, *c.* 15.

AQUILIUS SABINUS, homme consulaire & jurisconsulte, vivoit dans le III siécle, & fut surnommé *le Caton de son siécle*. L'an 214 de Jesus-Christ, il fut consul avec Silius Messala, & en 216 il le fut encore avec Sextus Cornelius Anulinus. On a cru qu'il étoit pere d'Aquilia Severa vestale, que l'empereur Héliogabale épousa. Ce cruel prince voulut faire périr Sabinus, qui fut sauvé de la maniere du monde la plus surprenante. Voici comme Lampridius rapporte ce fait. *L'empereur*, dit-il, *ayant fait appeller un officier des gardes, lui commanda de se défaire de Sabinus homme consulaire, à qui Ulpien avoit dedié ses ouvrages. Cet officier, qui étoit un peu dur d'oreille, s'imagina qu'on lui avoit commandé de faire sortir Sabinus de la ville, d'où on avoit déja fait sortir le sénat.* Il exécuta l'ordre qu'il crut lui avoir été donné, & ainsi sa surdité sauva la vie à cet excellent homme. Ces paroles de Lampridius pouroient faire croire que c'étoit à cet Aquilius Sabinus qu'Ulpien avoit dédié des livres ; mais Cujas a montré clairement que cet historien s'étoit trompé ; & il a prouvé que le jurisconsulte *ad quem Ulpianus scripserat*, c'est-à-dire, dont il avoit commenté les ouvrages, étoit Masurius Sabinus, qui vivoit du temps d'Auguste. Il y a près de deux cens ans de distance de l'un à l'autre. Aquilius fut pere de Fabius Sabinus grand jurisconsulte, que l'empereur Alexandre Sévére choisit pour être un de ses conseillers d'état. * Lampridius, *in Heliog. & Alex. Severo.* Rutilius, *in vit. jurisc. in Fab. Sabino.* Tristan, *comment. historiq. &c.*

AQUILIUS NIGER, auteur, qui avoit écrit de la guerre de Modene, a été confondu par quelques modernes avec Aquinius Juger, *dont nous parlerons dans la suite, voyez* AQUINIUS JUGER. * Suetonius, *in August.*

AQUILIUS SEVERUS, que d'autres nomment *Achillius* & *Acilius*, historien & poëte, a vécu sur la fin du IV siécle. Il étoit Espagnol de nation, & de la même famille de ce Severus, à qui Lactance avoit adressé deux livres de lettres. Aquilius Severus composa un ouvrage en prose & en vers, qui étoit comme le journal de sa vie qu'il intitula *la catastrophe* ou *l'épreuve*. Il mourut sous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. Voilà ce que S. Jérôme nous dit de cet auteur, & c'est tout ce que l'on en sait. Il y a apparence que la vie d'Aquilius avoit été remplie d'incidens extraordinaires, & que c'est pour cela qu'il l'avoit écrite, & qu'il lui avoit donné le nom de *catastrophe* ou d'*épreuve*. * Sanct. Hieronym. *de script. eccles. cap.* 3. Honoré d'*Autun*, *de lum. eccl. l.* 1. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du IV siécle.*

AQUILON, vent qui souffle du côté du nord, & qui est d'ordinaire froid & sec. Les poëtes le représentoient avec une queue de serpent, ayant la barbe & les cheveux couverts de neige & de glace. Hesiode, qui nous a donné la généalogie des vents, fait celui-ci, de même que les autres, enfant des astres & de l'aurore.

AQUIN, ville, *cherchez* AQUINO.

AQUIN (S. Thomas d') *cherchez* THOMAS d'AQUIN.

AQUIN I de ce nom, roi de Norwége, vivoit dans le XIII siécle, & fut surnommé *le Tyran*. Il succéda à MAGNUS IV l'an 1232, & pilla les biens de l'église si ouvertement, que le pape Grégoire IX le menaça de le retrancher de la communion des fidéles. Ce prince fit la guerre aux Ecossois : il s'empara de deux isles du nombre des Hébrides, qui seules leur étoient restées ; puis étant passé en Ecosse, avec une flotte de cent cinquante navires, il emporta d'abord leur château d'Air ; mais enfin il fut vaincu dans une bataille en 1263 par Alexandre III roi d'Ecosse, qui lui tua ou fit prisonniers 2400 hommes. Acho surpris la même nuit à la rade par une furieuse tempête, fut contraint de se retirer aux Orcades avec quarante vaisseaux. Le printemps de l'année suivante, sur le point de passer en Ecosse avec de nouvelles forces, il fut prévenu par la mort, après avoir régné trente-un ans. Ce prince eut un fils nommé *Henri*, qui mourut en odeur de sainteté. * Crantz, *hist. de Norwége*, *l.* 3, *c.* 14. H. Boëtius, *l.* 13.

M. de la Chaise, dans son *hist. de S. Louis*, *liv.* 6, parle de ce prince, sous le nom de *Hacon*, comme d'un roi digne d'entrer en société avec le saint roi de France. Son pere l'avoit eu, dit cet auteur, avant que d'être marié ; mais les qualités de son cœur & de son esprit couvroient si avantageusement le défaut de sa naissance, que le pape ne lui auroit pas fait une grace en le faisant couronner, quand même il n'en auroit pas tiré de grosses sommes d'argent. Hacon écrivit à S. Louis qu'il avoit pris la croix à dessein de se trouver en orient en même temps que lui, le priant d'agréer qu'il prît terre aux côtes de France, & qu'il pût s'y fournir de vivres. S. Louis par une réponse pleine de marques d'estime & d'amitié, lui demanda qu'ils pussent passer de compagnie ; & comme ce prince avoit la réputation d'être grand homme de mer, S. Louis offrit de lui laisser le commandement tant qu'on seroit sur mer, & de le partager avec lui sur terre. Matthieu Paris historien Anglois, étant choisi pour aller réformer une grande abbaye en Norwége, fut chargé de la lettre de S. Louis. Hacon la reçut avec joie, & lui fit de magnifiques présens ; mais pour les offres de passer avec le roi, il le supplia de l'en dispenser pour de justes raisons, & qui furent approuvées de S. Louis. Cependant on ne trouve point que ce roi de Norwége ait exécuté son dessein, & qu'ils se soient vus en orient.

AQUIN II, roi de Norwége, étoit frere d'*Eric* ou *Henri*, dit *le Suédois*, & lui succéda vers l'an 1300. Il régna pendant quinze ans, jusqu'en 1315 qu'on mit sur le trône MAGNUS son neveu, fils d'*Eric*, qui fut aussi roi de Suéde. * Crantz, *hist. l.* 3. Olaüs Magnus. Dogliani, &c.

AQUIN III, étoit fils de MAGNUS roi de Suéde, que ses débauches firent chasser du trône. Il lui succéda sur celui de Norwége, l'an 1326 : mais il ne régna que deux ans. Peut-être que s'il eût vécu davantage, il eût eu la couronne que les Suédois donnerent à *Albert* de Meckelbourg, fils du duc *Albert*, & d'*Euphemie*, sœur du même *Magnus*, qu'on surnomma *Smeck*. * Crantz.

AQUIN IV, étoit neveu d'*Aquin III*, & fils ou petit-fils de MAGNUS Smeck. Divers auteurs ne font qu'un roi de ces deux princes du nom d'Aquin, parceque le premier, qui est le troisiéme de ce nom, ne régna que deux ans. Quoi qu'il en soit, il épousa *Marguerite* fille de *Valdemar III*, roi de Danemarck, princesse dont le courage ne se sentoit point des foiblesses de son sexe. Aquin succéda aux états de son pere l'an 1359, & *Marguerite* succéda de même à *Valdemar* l'an 1375. Ce ne fut pas assez pour elle de se voir deux couronnes sur la tête, elle persuada à son mari de songer à recouvrer

celle de Suéde, que ses aïeux avoient portée. Elle y travailla elle-même, & se mit à la tête d'une puissante armée. La fortune seconda ses desseins; & dans une bataille qu'elle gagna en 1387, elle prit Albert prisonnier, & l'obligea de renoncer à la couronne de Suéde. Depuis, en 1392 on assembla les états des trois royaumes à Calmar, où l'on réunit en sa personne, ces grandes provinces septentrionales. Quelques auteurs disent qu'Aquin étoit déja mort: il avoit eu un fils nommé *Olaüs*, prince de grande espérance, mais qui mourut à la fleur de son âge. Marguerite chercha un héritier qui fût digne d'elle. *Ingelburge* sa sœur lui en offrit un en la personne d'*Eric* son fils, qu'elle avoit eu d'*Urcizlas* duc de Poméranie. Cette princesse, que les auteurs de son temps nomment *une seconde Semiramis*, mourut l'an 1412. * Olaüs Magnus, *hist. Suec.* Crantz, *hist. sept.* Bertius. Sansovin. Dogliani, &c.

AQUIN, Suédois, religieux de l'ordre de S. Dominique, a vécu sur la fin du XV siécle, vers l'an 1494. Il étoit philosophe & mathématicien, & a laissé quelques ouvrages. * Sixtus *Senens. in biblioth.* Antonius *Senens. de script. Domin.* Gesner, *in biblioth.* Simler, & Possevin, &c.

AQUIN (Philippe d') c'étoit un rabbin, qui avant que d'avoir embrassé le christianisme, se nommoit Rabbi Mardocai ou Mardochée. Il naquit à Carpentras. Son penchant pour la religion chrétienne, l'ayant fait chasser d'Avignon, il vint au royaume de Naples, se fit baptiser à Aquino, & reçut le nom de Philippe; ce qui l'a fait appeller *Philippe d'Aquin*, nom sous lequel il s'est rendu célébre. Il vint à Paris vers l'an 1610 avec sa famille, & y fut professeur royal en hébreu, avec pension. Il est mort dans cette ville environ l'an 1650. On a de lui plusieurs ouvrages. Le plus considérable est son dictionnaire hébreu rabbinique & talmudiste, qu'il acheva en 1629. Le fameux Guy Michel le Gay, ou le Geay, si connu par sa polyglotte, engagea Philippe d'Aquin à l'aider dans cet ouvrage, & à se charger de l'impression & de la correction des textes hébreux & chaldéens. Nous avons vu de Philippe d'Aquin un écrit sous ce titre: *Philippi Aquinatis hebraicæ linguæ professoris lacrymæ in obitum illustrissimi cardinalis* de Berulle. *Parisiis, apud Joannem Bessin*, 1629, 16 pages *in*-8°. A la page 10 il parle de plusieurs ouvrages qu'il avoit composés, l'un imprimé & intitulé, *Examen mundi*, écrit tiré des rabbins; l'autre, qu'il étoit prêt de donner, *De utraque politia judaica, tam civili quàm ecclesiastica*; un troisiéme, c'est une version du nouveau testament en hébreu, avec des notes sur chaque épître de S. Paul, propres, dit-il, à éclairer les Juifs. Philippe d'Aquin eut un fils, qui naquit à Avignon, professa quelque temps le judaïsme, & se fit baptiser avec son pere. Il est connu sous le nom de *Louis d'Aquin*. Il fut comme Philippe pensionaire du clergé de France. A son exemple, il s'appliqua à la science rabbinique, & aux langues orientales, dans lesquelles il devint très-habile. Il nous a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres des commentaires sur Job & sur Esther, avec des notes, imprimés à Paris, *in*-4° en 1624, & plusieurs ouvrages pleins de rabbinisme. * Le Long, *dissert. hist. sur les bibles polyglottes.* Bougerel, *mém. pour servir à l'histoire des Juifs de Provence, dans les mém. de litt. & d'hist. t. II part.* 2.

AQUINIUS ou AQUINUS, poëte Latin, vivoit vers l'an 693 de Rome, & 61 avant J. C. du temps de Catulle & de Cicéron. Ce dernier se moque dans *ses Tusculanes* d'Aquinus, qui étoit un méchant poëte; & Catulle le traite de même, le mettant au rang de Cæsius & Suffenus, qu'on méprisoit comme les plus méchans faiseurs de vers qui fussent à Rome. * Voss. *de poët. Lat.*

AQUINIUS JUGER, historien Latin, a vécu dans le premier siécle. Il écrivit la vie de César-Auguste, comme nous l'apprenons des auteurs qui le citent. Quelques modernes ont cru qu'il étoit le même qu'Aquilius Niger, dont nous avons parlé. * Gesner, *in biblioth.* Glandorpius, *in onomast.* La Popeliniere, *hist.* Vossius, *de hist. Lat.*

AQUINO, que les Latins nomment *Aquinum*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, & dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Capoue, dont l'église réside à Ponte-Corvo, autrefois Fregelles, depuis qu'elle a été ruinée par l'empereur Conrad. Les anciens ont mis cette ville dans le *Latium*; & c'est pour cette raison que les évêques de cette ville, aussi-bien que ceux de Fondi, de Gayette & de Sora, prétendent être de la province de Rome. Tite-Live, Tacite, Ptolémée & Pline parlent d'Aquino, qui étoit une colonie romaine. Depuis, elle a été ruinée. S. Thomas le docteur naquit dans le diocèse d'Aquino, au château de Rocca Sicca, & son surnom lui est venu de cette ville. Elle a été aussi la patrie de Pescennius Niger, selon Herodien, & celle du poëte Juvenal. Victorinus ou Victorin, qui a écrit le cycle paschal, étoit d'Aquitaine, & non pas d'Aquin, comme quelques auteurs l'ont écrit. * Tite-Live, *l.* 26. Tacite, *l.* 17, *hist.* Herodien, *l.* 2. Ptolémée. Pline. Cluvier. Léandre Alberti, *descr. Ital.*

AQUINO, maison illustre & ancienne, & l'une des sept grandes du royaume de Naples, après que le royaume des Lombards en Italie, par la mort violente de Clefi, fut partagé en trente ducs. Un des plus considérables de ces états, fut celui de Bénévent. De ce duché, dans la suite du temps, sortirent les principautés de Salerne & de Capoue, ausquelles en l'année 879 fut jointe la principauté de Bénévent sous ANTENOLFE & LANDOLFE son fils. Du prince Antenolfe descendirent les comtes d'Aquino; parceque par une nouvelle division de la principauté de Capoue, on détacha l'état d'Aquino, d'où cette famille prit son nom. Cet état contenoit une partie de la province du nouveau Latio, entre les rivieres du Volturne & du Cariglian.

Dans le temps qu'Othon III alla prendre la couronne impériale à Rome, ADINOLFE possédoit le comté d'Aquino. Celui-ci surnommé *Summucula*, conquit la forteresse de Rocca-Secca, appartenante à l'état de Mont-Cassin, & la détruisit dans l'année 996. Après lui un autre ADINOLFE, comte d'Aquino, fut élu l'an 1038, duc de Gayete. Il domta les peuples de Minturne, défendit contre les princes de Capoue & les Normans l'état de Mont-Cassin, & son duché de Gayete contre les efforts de Guimar, prince de Salerne. Olfane archevêque de Salerne fit l'épitaphe suivante, pour être mise sur le tombeau de ce comte.

Dormit, Aquine, tuus Comes hic, Cajeta, tuus Dux,
Magnus Atenulphus, Capua quem genuit, &c.

Après lui succéderent LANDO, qui conserva fort peu le duché de Gayete, & ensuite LANDOLFE, PANDOLFE & LANDONE, tous comtes d'Aquino, selon les loix des Lombards. Landolfe, dans le temps que l'empereur Lothaire alla à Rome, défendit l'état de Mont-Cassin en l'année 1137, comme on le trouve dans les annales de Baronius. De Landolfe naquirent *Pandolfe & Renaud*; celui-ci avec Landolfe & Landone ses neveux, fit un échange du château de Mont-Libretto en Sabine, contre le mont de Saint-Jean en Latio, avec le pape Adrien IV dans l'année 1157, lequel est enrégistré dans la R. C. A. dans le livre *de Censio Camerario*. Dans ce temps les principautés de Capoue, de Bénévent & de Salerne ayant été conquises par les Normans, les comtes d'Aquino avec tout le reste des autres princes Lombards qui resterent dans ce pays, se virent obligés de se soumettre à Roger, qui étoit déja devenu roi de Sicile, ce qui arriva du temps de Renaud & de Pandolfe comtes d'Aquino. D'ADINOLFE, aîné de Landolfe, naquit THOMAS.

C'est ce même Thomas, comte d'Aquino & de La-

-erra, qui vers l'année 1221, s'étant distingué en plu-
eurs occasions, commanda en chef l'armée de l'empe-
eur Fréderic II, conquit Boyano & d'autres forteresses,
étruisit le parti des comtes de Celano, & réduisit tout
e royaume de Naples à l'obéissance de cet empereur,
ui en l'année 1228 lui confia le commandement de
oute son armée, pour l'expédition de la Terre-
ainte.

Il s'embarqua à Barlette, & étant arrivé dans les
orts de Syrie, il y débarqua son armée, & entra dans
ette province, d'où il rendit compte à l'empereur de
es entreprises & de la mort du sultan de Damas, de
ême qu'au pape, par des lettres arrivées à Barlette le
our de pâque de la même année, ausquelles le pape fit
éponse avec les mots suivans: *Prælia tua audivimus, ...ique felicitatem consecuta; quæ & prælia fidei sunt,* &c.

L'empereur passa ensuite lui-même à cette expédition, & après s'être rendu maître par capitulation de la ville de Jérusalem, il retourna en Italie, suivi du comte Thomas. Etant occupé à la guerre de Lombardie, il l'envoya pour viceroi & capitaine général dans le royaume de Naples. Quand le comte d'Aquino y fut arrivé, il détacha une armée contre Bertholde, duc de Spolete, qui s'étoit emparé de plusieurs terres dans l'Abruzze, & le chassa du royaume. L'année 1238 il fut envoyé ambassadeur au pape Grégoire IX, pour établir la paix entre la sainte église & l'empire. De son mariage avec *Constance*, fille de l'empereur *Fréderic II*, il n'eut que PANDOLFE. De celui-ci (qui fut tué dans la guerre de Lombardie au service de l'empereur, & de la mort duquel cet empereur témoigna un grand ressentiment dans une lettre écrite au comte son pere, qui est inserée dans celles de Pierre des Vignes son chancelier) naquit THOMAS II, auquel succéda ADINOLFE III comte de Acerra; l'un fort renommé par la prise de Lucera, & dans la bataille de Conradin, & l'autre dans toutes les guerres de Charles II duc d'Anjou, roi de Naples.

De THOMAS II naquit aussi CHRISTOPHE, auquel Thomas avoit donné le comté d'Ascoli l'an 1299. A celui-ci succéda CHRISTOPHE II, & à lui CHRISTOPHE III, tous trois comtes d'Ascoli. La sœur de ce dernier, *Marguerite* d'Aquino, fut mariée 1°. à *Conrad* d'Antioche, neveu *bâtard* de l'empereur Fréderic II: 2°. à *Raymond* de Baux, comte de Soleto, proche parent de Charles I d'Anjou, roi de Naples.

Le second fils de CHRISTOPHE I, comte d'Ascoli, ...t BERARD, créé comte de Loreto vers l'année 1326, ...quel servit Robert roi de Naples dans la guerre de Toscane, qui l'envoya ensuite pour son ambassadeur au roi de Hongrie. De celui-ci & de sa femme, fille de *...aleas* Stendardo, grand maréchal du royaume, sortit THOMAS II, comte de Loreto; de lui, FRANÇOIS; & de François, JACQUES, auquel un autre FRANÇOIS succéda dans le comté de Loreto & de Patriano.

FRANÇOIS V, comte de Loreto & de Patriano, pendant que la succession royale étoit vacante, après la mort de la reine Jeanne II, devint un des gouverneurs du royaume l'année 1435. Il se déclara pour le parti d'Alfonse d'Aragon, & entra dans Capoue avec mille chevaux & six cens fantassins. Ensuite le roi Alfonse ayant assiégé Gaïette, y laissa le comte de Loreto avec ...ccio de Montequiaro, commandant de cette armée. Alfonse ayant été vaincu par la flotte du duc de Milan, & mené prisonnier en Lombardie, le parti contraire eut tant d'avantage, que le comte François fut obligé de lever le siége de Gaïette, & de se retirer dans l'Abruzze, où il ramassa le reste de l'armée; & s'étant joint avec le comte de Lora, envahit les terres de Caldora; mais Caldora étant venu dans cette province avec toute l'armée de René, le comte François soutint avec une fidélité admirable sa mauvaise fortune. Il fut ensuite assiégé dans la forteresse de Strangola Gallo, par l'armée du pape Eugene IV. Pendant ce siége, le roi Alfonse s'étant accommodé avec le duc de Milan, fut mis en liberté; rentra dans le royaume de Naples; marcha à grandes journées avec toutes ses forces dans l'Abruzze, pour délivrer le comte de Loreto, qu'il créa grand sénéchal, puis grand camerlingue du royaume: qualité en laquelle il assista au triomphe d'Alfonse en 1443. Du comte *François* & de *Jannette* du Bourg, fille unique de *Cecco*, fameux capitaine du roi Ladislas, dans la minorité duquel il avoit commandé & regagné une grande partie du royaume, naquit BERARD GASPARD VI, comte de Loreto, auquel le roi Alfonse, le même jour de son triomphe, donna le marquisat de Pescara, qui est le premier de ce royaume. De celui-ci & de *Béatrix* Gaëtan d'Aragon, sœur d'*Honoré* comte de Fondi, naquit FRANÇOIS-ANTOINE marquis de Pescara, comte de Loreto & de Satriano, & seigneur de plus de quarante autres châteaux. Celui-ci ayant soutenu longtemps la guerre contre Nicolas Piccinino, fameux chef d'armée, & défendu la place de Loreto, céda à la force du vainqueur. De sa femme *Françoise* des Ursins, fille de *Robert*, comte de Tagliacozzi, & grand connétable du royame de Naples, n'ayant point eu d'enfans, les états de cette branche de la maison d'Aquino, passerent dans celle d'*Inigo* d'Avalos, son beau-frere, grand camerlingue de ce royaume, fils du comte de Ribadeo, grand connétable de Castille.

De PANDOLFE comte d'Aquino, naquit un autre LANDOLFE, duquel, après dix seigneurs d'Alveto & de la Grotta, qui succéderent l'un après l'autre dans ces états, sortit LADISLAS marquis de Quarata, qui fut créé duc de Bicheil par l'empereur Charles *Quint*. Celui-ci se distingua dans l'invasion que firent dans ce royaume le prince de Vaudemont, & après lui le seigneur de Lautrec; mais parcequ'il étoit gendre de Vincent Carafa, marquis de Montesarchio, allié des François; & que pour se délivrer de sa prison, il avoit promis pour rançon d'envoyer quelques nombres de pionniers aux ennemis, Philibert prince d'Orange, en ce temps-là viceroi de Naples, lui ôta ses états. Ladislas étant mort, son fils ANTOINE passa en France, & ne put jamais recouvrer ses états. Cet *Antoine*, fils de *Ladislas* & de *Feliciane*, épousa *Elizabeth* Caracciola, fille du prince de Melphes, maréchal de France, de laquelle il n'eut point d'enfans. Mais quoique la restitution de ses états fût inserée dans les capitulations de la paix, cet article ne fut point exécuté.

De cette même branche, qui, par FRANÇOIS II fils du duc LADISLAS, a subsisté dans le royaume de Naples jusqu'à *Thomas*, mort évêque de Sessa, sont sortis *Renault*, viceroi & capitaine général dans les provinces d'Otrante & Bari, en l'année 1257, & *Antoine*, dans celle de Montefusco; *Ange*, évêque de Sarno, loué par le pape Innocent IV; *Antoine*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, prieur de Barletta; *Donat*, archevêque de Bénévent; *Nicolas*, prieur de Bari; *Matthieu*, évêque de Lerci, ambassadeur de Ferdinand roi de Naples, vers Charles VIII roi de France, en l'année 1493; *Antoine*, archevêque de Tarente; & *Ladislas* cardinal, *duquel on parlera ci-après.*

RAINAUD d'Aquino, comte de Caserte, eut pour femme dans l'année 1249 *Sanfredina*, sœur de *Manfroi* roi de Naples. En 1252 il entra dans Capoue & à Naples, pour disposer les peuples à l'obéissance de ce roi, qui le nomma en 1255 viceroi de Naples. S'étant distingué dans toutes les guerres que ce prince avoit eues, il fut choisi avec le comte Jourdain, pour la défense du passage du Gariglian, contre l'armée du roi Charles d'Anjou. Le comte de Caserte fut d'avis de la laisser passer le pont de Ceporano, pour les battre ensuite dans leur marche. Les François ayant passé, il ne se trouva pas en état de les attaquer, & se joignit à l'armée de Mainfroi. On combattit ensuite au pont de Bénévent, où Mainfroi fut défait, & le comte de Caserte fait prisonnier, & mis par le vainqueur dans le château del Monte. Ce fut là où après une longue pri-

son, lui, *Sanfredina*, sa femme, & *Conrad* son fils, moururent. En eux fut éteinte cette branche de la famille d'Aquino.

Renaud, frere de Pandolfe, comte d'Aquino, eut plusieurs enfans. Le premier fut Landolfe, duquel & de *Théodore* Caracciola, fille du comte de Quieti, naquit S. Thomas d'*Aquin, dont nous parlerons en son lieu ; Théodore*, comtesse de Marsico, de laquelle descendent les princes de Salerne, & deux autres fils, morts dans la guerre de Toscane. Le second fils de Renaud fut Landolfe Sinibaldo, abbé du Mont-Cassin, légat du pape Grégoire IX vers l'empereur Frédéric II pour l'expédition de la Terre-Sainte ; le troisiéme, Aymond comte d'Aquino, de qui *nous parlerons dans l'article suivant* ; & le quatriéme, Adinolfe. De celui-ci naquit Thomas I, comte de Belcastro, qui fut gouverneur des armées de la province de la terre de Labour, dans l'invasion de Roger de Lorica, capitaine de l'armée sicilienne. Thomas II lui succéda ; & à celui-ci Thomas III du nom, dans le comté de Belcastro, lequel de sa femme, de la maison de Sanseverino, fille du comte de Potenza, grand protonotaire du royaume, n'eut point d'enfans, non plus que *Christophe* son oncle qui fut capitaine général dans la province de la Principauté ultérieure.

Le troisiéme fils de Renaud comte d'Aquino, fut Aymond, qui sous le regne du roi Mainfroi, fut viceroi de Sicile. De celui-ci naquit Thomas comte d'Aquino, auquel, pour avoir fait la guerre au peuple de Veroli contre l'ordre de Charles I, roi de Naples, on ôta cette partie du comté d'Aquino, qu'il possédoit selon les loix des Lombards. De celui-ci & d'*Amangalde* de Ceccano, de la famille des comtes de Terracina, naquit Adinolfe I, seigneur de Castillon.

Adinolfe, pour réparer par sa vertu la mauvaise fortune du comte son pere, commença le métier de la guerre sous la conduite de Thomas Sanseverino, comte de Marsico, aïeul du premier prince de Salerne, lequel étant né de Théodore d'Aquino, sœur de S. Thomas, étoit son cousin ; & comme il s'étoit distingué dans la guerre de l'année 1303, le roi Charles d'Anjou lui donna l'état de Castillon. En l'année 1310 il fut envoyé viceroi & capitaine général en Calabre. Deux années après il fut fait du conseil d'état du roi Robert, & général des arbalêtriers du royaume. Ensuite à cause que l'on craignoit que Henri de Luxembourg, empereur, ne voulût opprimer l'état de la sainte église, & le parti des Guelfes en Italie ; le pape se mit entre les mains de Robert roi de Naples, & ce prince en entreprit la défense. Quant à la distribution des emplois, il envoya à Rome *Jean* prince de Morée, son fils, avec huit cens soldats ; *Pierre* comte de Gravina, son second fils, sous la conduite de Jacques Cantelme à Florence ; & *Adinolfe*, seigneur de Castillon à Ferrare, lequel, en qualité de vicaire général de l'église & du roi, prit le commandement de cet état par les mains du cardinal de Sainte-Marie *del Portico*, au nom du saint-siége, en l'année 1312. Le roi lui ordonna de soutenir le parti d'Azzo & Bertolde d'Est, fils du marquis François, comme nous trouvons écrit dans Jean Baptiste Pigna, historien de la maison d'Est. Cette guerre étant heureusement terminée, il s'en alluma une autre à l'arrivée du nouvel empereur Louis de Baviere en Italie, lequel menaçoit les états de l'église & le royaume de Naples du côté de l'Abruzze. Le roi Robert confia la défense de son royaume dans cette frontiere à Adinolfe, qu'il fit capitaine général de toute l'armée, ordonnant aux peuples & aux soldats de lui rendre les mêmes honneurs qu'on avoit rendus auparavant à Charles duc de Calabre, son fils aîné, quand il exerçoit le même commandement. Enfin, cette guerre étant aussi heureusement terminée, Adinolfe eut le commandement de l'armée & des provinces de l'Abruzze pendant sept ans. Il étoit déja mort en l'année 1335. Voici l'inscription qui se trouve sur sa tombe au château de Castillon.

Atenulpho Thomæ Aquinatis & Amengaldæ de Ceccano filio
Ex Comitibus Aquini, Cajetæ Ducibus,
Post obita præclariora Seren. Roberti Regis munia Capitano Generali
Castrum regiâ munificentiâ concessum.
Anno Domini M CCC III.

D'Adinolfe & de *Stefania* de Montefalcone, qui descendoit de ces premiers capitaines Normans, qui occuperent les deux Siciles, naquit Thomas II, seigneur de Castillon, commandant de cent cinquante soldats, puis lieutenant général d'Adinolfe son pere, dans les frontieres de la Calabre, pour la guerre de Sicile, & dans l'Abruzze, dans le temps des mouvemens de l'empereur Louis de Baviere. Il fut envoyé vice-roi & capitaine-général des armées dans la province de la terre d'Otrante, pour s'opposer à l'invasion des Turcs & des Siciliens. Il eut pour femme *Catherine* des Monts, fille de *Louis* viceroi de Naples. A celui-ci onze seigneurs ont succédé, & six princes de Castillon, l'un desquels, Jacques, joignit à son ancien état celui de Crucoli par *Elizabeth* sa femme ; & Renaud, la ville d'Umbriatico. Ce dernier fut lieutenant général de l'armée en Calabre, sous le commandement de Pierre-Paul de *Viterbe*, son beau-frere, ayant tous deux épousé deux filles d'*Obizzon* Popoli, neveu de *Thadée*, tyran de Bologne. Jacques IV intervint au parlement d'Alfonse roi de Naples, dans l'année 1449, & eut pour femme *Isabelle* Sanseverino ; sa sœur *Elizabeth* fut mariée avec le comte de Matera, de la maison Sanseverino.

Louis VII, seigneur de Castillon, fut fait chevalier par Ferdinand roi de Naples, de l'ordre de l'Armelino, institué par ce prince après la guerre des barons. Dans la même promotion, Alfonse duc de Calabre, Hercule duc de Ferrare, Galeazzo duc de Milan, Alexandre prince de Pezaro, & quantité des plus grands princes & barons d'Italie, furent faits chevaliers de cet ordre. Louis eut d'*Henriette* Ruffa, de la famille des comtes de Catanzaro, beaucoup d'enfans ; *Horatio*, chevalier de S. Jean, fut tué par les Turcs dans un combat au siége de Malte ; & *Gaspard* mourut dans la bataille qui fut donnée près du cap de la Campanella ; Cesar, seigneur de Castillon, servit l'empereur Charles V dans la guerre d'Alger ; *Jules* par *Eléonore* de Gennaro, sa femme, joignit à son ancien état le comté de Maltorano ; *Jean-Baptiste* servit long-temps dans les guerres de Flandre. Cesar I continua la branche des aînés, & fit la souche des princes de Piétra Elena. Il y eut trois princes de cette maison jusqu'à Cesar. L'empereur Ferdinand II leur accorda la principauté du saint-empire, avec le suffrage à la diéte, dans l'année 1626. Cesar II fut le premier mari de *Jeanne* princesse de Castillon. De Louis, frere de César I, descendirent les princes de Saint-Mango. Il y en eut trois jusqu'à Louis, qui se signala dans la guerre de Flandre & d'Allemagne. L'électeur de Trèves fut confié à sa garde ; & dans la bataille de Norlingen, il défendit avec quatre cens fantassins Italiens le poste de la colline attaqué par l'Orno ; sa valeur lui attira l'estime de l'infant cardinal, qui lui donna à l'armée l'ordre de S. Jacques. Louis étant mort sans enfans, la principauté de Saint-Mango fut réunie à la maison de Castillon, à qui retomba la principauté de Ferolito, peu après la mort du prince dom Jean. Ce dernier avoit aussi long-temps servi dans les guerres de Flandre, ayant le commandement de deux compagnies de cavalerie. Pour revenir à la branche des princes de Castillon, Charles augmenta son état, en y joignant le duché de Nicastro, belle & noble ville en Calabre. De sa femme *Eléonore* Pignatelli, tante de *Frabizio* duc de Monteléon, & viceroi de Sicile, il eut Cesar & *Jean*, desquels on a parlé ; *Jacques* prince de Cracoli, qui

le *Catherine* d'Aragon sa femme, sœur du prince de Casano, n'eut point d'enfans. Du prince dom CESAR, outre Dona *Cornelia*, mariée avec *Philippe* Gaëtano, prince de Caserte, fils du duc de Sermoneta, grand d'Espagne, & gouverneur de Milan, naquit la princesse dona *Jeanne*, en la personne de laquelle, & du prince dom *Louis* son mari, petit-fils de *Louis IX*, seigneur de Castillon, tous les états de la maison se joignirent.

Dans le temps du tumulte arrivé à Naples en l'année 1647, dom *Thomas* son oncle, qui étoit du conseil d'état de ce royaume, fut plénipotentiaire de dom Jean d'Autriche, & fit arborer l'étendard royal sur les murailles de cette ville le jour de l'entrée de ce prince. Dom Thomas, avant que de mourir, fonda un couvent de religieuses dans la ville de Naples.

Dom Louis VI, son neveu, prince de Castillon, de Ferolito, &c. s'étant marié avec la princesse dona *Jeanne*, devint le chef de toute la maison d'Aquino. Ce prince fut fort considéré par dom Jean d'Autriche, à cause de sa valeur. Il eut part à la cérémonie de l'entrée de Jean d'Autriche dans la ville de Naples. Quelque temps après, les mouvemens de Messine étant survenus, le prince dom Louis défendit pendant cette guerre les côtes de Calabre, depuis le cap de Tropea, jusqu'au cap de Lamantea, & secourut Castillon, qui étoit attaqué par les ennemis. En l'année 1695, y ayant eu dans la ville de Naples un débat entre les soldats de l'armée navale d'Espagne, & ceux du peuple Napolitain, le gouvernement de la ville fut confié au prince dom Louis, jusqu'à ce que ces troubles fussent passés. Il puis mourut en l'année 1697, laissant deux enfans; THOMAS, qui suit; & *Charles*, qui ayant été prélat domestique du pape, & fort estimé à la cour de Rome, mourut dans la fleur de son âge & de ses espérances. Des filles, *Antonia* fut mariée à *Marco* Carafa, duc de Jelzi, & prince du saint-empire, neveu du vieux marquis de Montenegro; & *Catherine* épousa *Marcello* Caracciolo, marquis de Casalbore, & prince de Tourneuve: 2°. *Romanie* de Pangro, prince de Châteauneuf. Des freres du prince dom Louis, *Jacques* fut chevalier de S. Jean, & *Antoine* eut d'*Hippolyte* Capece, fille du duc de Ruodi, beaucoup d'enfans; l'un d'eux, *Landolfe*, capitaine, puis colonel d'infanterie italienne, est mort dans le service du roi Philippe V pendant la guerre d'Espagne.

THOMAS VI, prince de Castillon, de Ferolito, de Saint-Mango, duc de Nicastro, comte de Martorano, &c. est né en l'année 1669. En 1688 il épousa *Fulvie*, fille d'*Alexandre* II, duc de la Mirandole; & d'*Anne Béatrix* d'Est, fille d'*Alfonse*, duc de Modene, & d'*Isabelle* de Savoye, qui étoit fille du duc *Charles-Emanuel* de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche sœur de Philippe III, roi d'Espagne. De ce mariage sont nés ALEXANDRE XI, comte de Martorano, en 1689, depuis duc aussi de Cœlenze par sa femme *Cosma* Caraciola héritiere de cet état; & en 1692 *Renaud*.

L'an 1699 le roi Charles II donna, de l'aveu & de l'avis de tout le conseil, au prince dom Thomas la grandesse perpétuelle d'Espagne de la premiere classe, & l'annexa à la principauté de Castillon & à celle de Ferolito. Après la mort de Charles II, & la proclamation de Philippe V pour le royaume d'Espagne, le prince de Castillon appaisa en 1701, par sa prudence, par sa valeur & par ses soins, la sédition qui s'étoit élevée à Naples.

L'année 1702 le roi étant en Italie, donna au prince dom Thomas les emplois de gentilhomme de sa chambre, avec la grande entrée, & le fit lieutenant général de ses armées, & capitaine général de la cavalerie de ce royaume. En l'année 1703, sur l'avis que l'on eut de la cour de France, que les flottes d'Angleterre & de Hollande devoient faire une invasion sur les côtes de la Pouille, les troupes de l'empereur s'étant déja

grossies à Trieste, le prince dom Thomas fut envoyé en cette province, où ayant mis en état de défense Manfredonia & Brindisi, avec les autres lieux plus importans, il sortit en campagne avec un bon corps d'armée, & ordonna les choses de telle maniere, que si les flottes, après être arrivées à Livourne, n'eussent changé de dessein, elles auroient éprouvé une très-grande résistance dans ces côtes. Etant revenu de cette expédition, il fut envoyé dans le commencement de l'année suivante en Lombardie sous les ordres des princes de Vaudemont & de Vendôme, où il se trouva à la prise de Revere & de la Concordia, au blocus de la Mirandole, & à tous les autres événemens de cette année. Il réduisit le duc de la Mirandole son neveu, sous la protection des deux couronnes, qui le rétablirent dans la possession de son état.

L'armée d'Angleterre & de Hollande étant entrée dans la Méditerranée, il fut appellé au royaume de Naples en l'année 1707. Les Allemans ayant envahi le royaume de Naples, le prince de Castillon fut d'avis de joindre les troupes réglées, & les milices du pays dans la campagne de Cepperano, forma une ligne de Sora jusqu'à Ponte Corvo, le long de cette riviere avec des redoutes dans les postes avantageux, garnis de canons & d'une partie de l'infanterie, plaçant le reste de l'infanterie, & une partie de la cavalerie dans les forteresses de Gaïete, de Pescara & dans les châteaux de Naples. Pour lui il resta à la tête de huit cens chevaux à S. Germain, ayant ordre de se retirer d'abord que les ennemis commenceroient à passer la riviere, ce qu'il n'exécuta qu'après que toute l'avantgarde des ennemis fut entrée dans la plaine au-deça de la riviere: il se retira ensuite en très-bon ordre, observant toujours l'ennemi jusqu'à la ville de Capoue, à côté de laquelle il fit camper son détachement. Il s'étoit proposé d'entrer dans Capoue pour la défendre, mais il reçut ordre de se retirer proche de Naples; ce qu'il exécuta, ayant auparavant fait entrer un secours d'infanterie & de munitions dans le château de Capoue, à la vue des ennemis, qui s'étant emparés de cette ville sans opposition, & ayant pris le château après une juste résistance, marcherent droit à Naples. Le vice-roi ayant été obligé de se retirer à Gaïete, ordonna au prince de Castillon de marcher avec son détachement dans l'Abruzze, par le chemin de la Pouille: mais quoiqu'il fît tout son possible afin qu'il lui fût permis de se retirer à Gaïete, il fallut obéir, & ayant passé à côté des ennemis, il gagna la tête du défilé de Monteforte: là il trouva que ce défilé qui étoit d'une lieue de long avoit été coupé, & mis en défense par un grand nombre de paysans armés. Ne pouvant le forcer avec son petit nombre de cavaliers, & l'armée des ennemis étant à ses trousses & le serrant de près, ne pouvant pas non plus passer dans l'Abruzze par un autre endroit, parceque les ennemis y étoient campés, il marcha du côté de Salerne pour gagner la Calabre, & faire tête dans cette province, ayant une retraite sûre du côté de Sicile, où il pouvoit avoir des bâtimens pour passer dans cette isle; mais le peuple de Salerne lui ayant refusé le passage & fermé les portes, il fut dans la nécessité de s'arrêter à la Cava. Dans cette situation il chassa les paysans armés qui vouloient l'environner. A la fin étant survenu un détachement de cavalerie allemande, sous les ordres du général Carafa; n'ayant point de ressource, il fut contraint de capituler l'épée à la main avec les Allemans, qui lui donnerent une capitulation signée par le comte de Daun, général de l'empereur, de prisonnier de guerre avec les armes & les équipages de tous les officiers, & de tout ce que les soldats portoient à la croupe de leurs chevaux. Ainsi étant conduit prisonnier dans le château neuf de Naples, puis dans celui de Milan, après avoir souffert avec fermeté l'espace de six années une dure prison, il en sortit par son échange & s'en alla en Espagne; où le roi Philippe V lui

donna l'emploi de viceroi & capitaine-général du royaume de Navarre, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée à Pampelune le 20 octobre 1721.

AQUINO (Ladislas d') neveu du marquis de Quarata, duquel on a parlé, ayant commencé à servir l'église sous le pape Pie V, dans l'an 1571, fut créé évêque de Venafre par Grégoire XIII, & fut envoyé par Paul V, nonce vers les Suisses. Il s'aquitta si dignement de cet emploi, qu'en l'année 1616 il fut fait cardinal. Dans le conclave de l'an 1621 les chefs de faction étoient déja convenus de son élection au pontificat, lorsqu'il mourut avec l'honneur d'avoir été jugé digne de cette dignité suprême. Le 11 février de la même année, son corps fut inhumé à Rome dans la chapelle de S. Thomas de l'église de la Minerve, avec une noble inscription.

AQUINO (Charles d') jésuite, né à Naples le 15 avril de l'an 1654, entra dans la société des jésuites le 2 décembre 1668, & fit ses quatre vœux le 15 août 1687. Il a enseigné la rhétorique avec beaucoup d'application & de succès, dans le collége de sa société à Rome durant dix-huit ans. Il a été dans la suite recteur du collége de Tivoli; après quoi il revint demeurer dans le collége de Rome, où l'on dit qu'il est mort depuis quelques années. Il étoit de l'académie de Sienne, & de celle des *Arcadi* de Rome. Ses ouvrages sont des fables latines en vers iambes: *Carmen augurale Josepho Austriaco Romanorum & Hungariæ regi*: à Rome 1698, *in-fol. In electione Clementis XI, pontificis, oratio*, à Rome 1700, *in-8°. Sacra exequialia in funere Jacobi II, magnæ Britanniæ regis, exhibita à Carolo cardinali Barberino, in templo sancti Laurentii in Lucina. Oratio ibidem recitata die 28 januarii 1702*, à Rome 1702, *in-fol. Carminum tomus primus*, à Rome 1701, *in-8°*. Ce premier tome de poësies contient quatre livres d'épigrammes; un livre de poësies diverses: & *Anacreon recantatus, sive Anacreontis odæ, quo exstant ordine, per totidem palinodias ad honestiorem sensum accommodatæ. Carminum tomus secundus*, qui comprend deux livres de poësies héroïques, trois livres d'élégies, & un de vers lyriques, à Rome 1702, *in-8°. Carminum tom. tertius*, où l'on trouve douze satyres avec des notes, à Rome 1703, *in-8°. Orationes*, à Rome 1704, *in-8°* deux tomes, dont le premier contient les discours funébres, & le second les harangues sur divers sujets. *Similitudines ex comœdia Dantis Aligherii, latinis totidem carminibus redditæ*, à Rome 1707, *in-8°. Lexicon militare*, à Rome 1728, *in-fol.* deux tomes, réimprimés en 1739. Outre l'explication des termes militaires, on trouve dans ce dictionnaire quantité d'observations qui servent à éclaircir les écrivains anciens & modernes, & de savantes dissertations. *Miscellaneorum libri tres*, à Rome 1725, *in-8°. Fragmenta historiæ de bello Hungarico*, à Rome 1726, *in-12.* Dans le temps que l'auteur enseignoit la rhétorique, il voulut s'appliquer à écrire l'histoire de la guerre de Hongrie, à quoi il étoit principalement excité par son confrere Nicolas Avancini; mais la mort de l'empereur Léopold l'ayant privé des mémoires qu'il espéroit par le crédit d'Avancini, il abandonna son travail, & il ne nous en reste que quelques parties, où l'on trouve une description de la Hongrie; l'histoire de cette nation jusqu'au regne de Léopold, & le commencement des mouvemens excités par Eméric Tekeli en Transilvanie. *Vocabularium architecturæ ædificatoriæ*, à Rome 1734, *in-4°. Nomenclator, seu lexicon agriculturæ*, à Rome 1734, *in-8°.* * Mémoire manuscrit latin, communiqué par le pere Oudin, jésuite.

AQUINUS (Cornelius) colonel d'une légion, sous l'empire de Galba, servoit dans l'armée de Fonteius Capito en Allemagne; & de concert avec Julius Valens, encore colonel, il fit tuer ce général par Crispinus, centenier, sous prétexte qu'il vouloit usurper l'empire, l'an 68. On prétendoit qu'Aquinus & Valens n'avoient fait assassiner Capito, que parcequ'ils n'avoient pu l'engager dans la révolte, à laquelle ils vouloient le porter; mais Galba ne se donna pas la peine d'approfondir le mystère. * Tacite, *hist. l. 1, c. 58*; *l. 3, c. 62.*

AQUIRON, château impérial près de Nicomédie, a été célébre par le baptême qu'y reçut le grand Constantin, l'an de J. C. 337, & par sa mort, qui arriva dans le même lieu peu de temps après. * Socrate, *c. 40.* Eusebe, *c. 62.*

AQUITAINE, troisiéme partie de l'ancienne Gaule, dont on va décrire les bornes du temps de César, avant que d'entrer dans le détail des révolutions qu'elle a souffertes. César dit en termes exprès, qu'elle étoit séparée de la Gaule Celtique par la Garonne, qui devroit ainsi l'avoir bornée toute entiere au nord; mais on a prouvé d'ailleurs qu'il ne s'exprime pas avec beaucoup de justesse; & Strabon nous apprend (*l. 4*) que les Bourdelois, ou *Bituriges Vivisques*, qui demeuroient dans cette étendue de l'Aquitaine, & qui étoient très-considérables, n'étoient pas Aquitains, mais Gaulois ou Celtes, ce qui resserre beaucoup l'Aquitaine de ce côté-là. Pour son étendue du côté de l'orient, il n'y auroit eu aucune difficulté, si une excessive affection pour le pays où on est né, n'avoit porté Catel à entreprendre de prouver que, suivant le même César, l'Aquitaine étoit tellement resserrée à l'orient par la Garonne, que ni le Conserans, ni la partie du pays de Cominges, qui est en deçà de cette riviere, n'étoient pas de l'Aquitaine; mais M. de Marca lui a fait remarquer, qu'il n'auroit pas entrepris d'augmenter la Narbonoise de ces pays, s'il avoit observé que César en parlant de la Garonne, se contente de dire qu'elle sépare la Celtique & l'Aquitaine, sans parler de la Narbonoise; & comme Pline & Strabon placent le Conserans, & le pays de Cominges dans l'Aquitaine, il ne faut point chercher de bornes naturelles de ce côté-là, où il n'y en a point. Celles du côté d'occident ont été aussi contestées: tous les anciens s'accordent à dire, que c'est le promontoire *Oeaso*, ou des Pyrenées, qui sépare l'Aquitaine de l'Espagne; mais parcequ'ils ne se sont pas expliqués bien clairement, il y en a qui ont voulu trouver ce promontoire à Fontarabie, & d'autres moins attentifs ont voulu qu'Oyarsun, qui est éloignée de la mer de deux lieues, fût la borne des deux pays; mais il paroît indubitable que c'est Saint-Sébastien; & ce n'est pas seulement de ce côté-là que l'Aquitaine a eu autrefois plus d'étendue qu'elle n'en a présentement; car quoiqu'il soit vrai de dire qu'autrefois comme aujourd'hui les Pyrenées la séparoient au midi de l'Espagne, cependant elle comprenoit quelques vallées de la haute Navarre, c'est-à-dire, les vallées de ce pays qui étoient du diocèse de Bayone, & pour lesquelles Philippe II fit nommer par le pape un vicaire général indépendant de l'évêque. Il y avoit neuf peuples dans cette étendue de pays, auquel les Tarbelliens paroissent avoir donné le nom; car le nom d'Acqs que porte encore leur cité, qu'on appelloit *Aquæ Tarbellicæ*, donne lieu de croire qu'ils étoient ceux que Pline (*l. 4, c. 19*,) dit avoir été les Aquitains propres: c'étoient ceux qui s'étendoient le long de la mer au midi jusqu'aux Pyrenées, que Tibulle pour cette raison appelle Tarbelliens; ils tenoient aussi le pays de Buch, mais non pas celui de Medoc, qui appartenoit aux Bourdelois, quoique Scaliger ait voulu soutenir le contraire; & Vinet n'a pas plus de raison de leur donner le pays de Tarbe, & le Béarn. Les autres peuples étoient les Elusares, c'est-à-dire, ceux du territoire d'Eause: les Ausciens, dont la ville nommée Ausch, succéda à Eause dans la dignité de métropole: les Vasates, dont la ville est nommée Bazas: les Béarnois, dans le pays desquels il y eut deux cités, savoir Lescar & Oleron: les Sociates, dont la ville est appellée Ayre: les Bigerrons, dont la ville est Tarbe: les peuples appellés *Convenæ*, avec Cominges leur ville: & lo

les Conseraniens, qui sont ceux du Conserans. Voilà ce que c'étoit que l'Aquitaine du temps de César, qui en conquit la plus grande partie, n'ayant laissé libres que ceux qui s'étoient retirés dans les montagnes.

Auguste ayant voulu ensuite partager toutes les Gaules en quatre grands gouvernemens, sans s'arrêter à l'origine des naturels de chaque pays, donna à l'Aquitaine une étendue beaucoup plus grande qu'elle n'avoit eu jusqu'alors, & détacha quatorze peuples de la Gaule Celtique pour les y joindre. Ces quatorze peuples sont les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Velai, du Gevaudan, du Rouergue, du Querci, les Agenois, les Berruyers, les Limosins, les Périgourdins, les Poitevins, les Saintongeois, & les Elviens, ou ceux du Vivarais, à la place desquels un empereur, qui est peut-être Galba, mit ceux d'Albi, que Pline & Ptolémée placent dans l'Aquitaine. Jusqu'ici on a presque toujours suivi M. de Marca, dont l'histoire de Béarn est remplie de belles observations; mais la vérité ne permet pas de le suivre plus long-temps: & ce qu'il dit qu'Adrien partagea les Gaules en quatorze provinces, & entr'autres l'Aquitaine en trois, qui furent nommées Aquitaine I, Aquitaine II & Novempopulanie, est tout-à-fait insoutenable. Outre qu'il n'y a pas un seul ancien qui favorise cette opinion, c'est qu'Ammien Marcellin écrivant au temps de Julien l'Apostat, ne compte que douze provinces dans les Gaules, & qu'il ne partage l'Aquitaine qu'en deux provinces, dont il nomme l'une l'Aquitanique, & dit que Bourdeaux est sa principale ville; & l'autre, les neuf peuples, dont les Ausciens & les Elusates étoient, dit-il, les plus considérables. Ce partage de l'Aquitaine en deux provinces ne fut certainement fait que sous Dioclétien, qui divisa de même toutes les autres provinces en plusieurs plus petites; & il arriva alors une chose assez remarquable qu'on ne doit pas oublier: c'est que suivant le même Ammien Marcellin, qui connoissoit certainement les Gaules, le Berri ne fit plus alors partie de l'Aquitaine, & fut réuni à la Lyonnoise, dont on le sépara néanmoins bientôt, & dès le temps de Valentinien, pour donner à Bourges le rang de métropole dans une nouvelle province, composée d'une partie de l'Aquitanique, & qui fut nommée premiere Aquitaine: premiere, dis-je, non pour aucun avantage qu'elle eût sur la seconde, dont Bourdeaux continua d'être la métropole, mais parceque c'étoit la premiere qu'on rencontroit en venant d'Italie ou de Tréves, quoique par la suite ce titre de premiere lui devînt avantageux, & lui fit donner la préséance dans les assemblées. Le temps de cette division est connu par Sextus Rufus, qui dans une courte description de l'empire, adressée à l'empereur Valens, reconnoît quatorze provinces dans les Gaules, & deux Aquitaines, savoir la premiere & la seconde, outre la Novempopulanie; & parcequ'outre ce qu'on vient de voir d'Ammien Marcellin, il est certain encore par une inscription dressée par ordre de Valentinien même à l'honneur de Saturninus Secundus, que cette division étoit nouvelle, puisqu'on y lit que ce Saturnin avoit été président de l'Aquitanique, sans distinction de premiere ou de seconde. C'est ici le lieu de faire remarquer l'étendue précise, & les anciennes cités des trois provinces, telle qu'on la trouve dans une notice dressée au commencement du V siécle. Bourges y est la métropole de la premiere Aquitaine, composée de sept autres cités: savoir celle d'Auvergne, de Rhodés, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité de Gevaudan, & de celle du Velai. Bourdeaux métropole de la seconde Aquitaine, est l'une des six cités de cette province: les autres sont Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Enfin la Novempopulanie y est composée de douze cités en cet ordre: Eause la métropole, Acqs, Leitoure, Cominges, Conserans, la cité des Boiates ou de Busch, la cité de Béarn, Ayre, Bazas, Tarbe, Oleron & Ausch. On peut s'étonner d'y voir quelques villes, & entr'autres celle d'Ausch, tenir un rang peu considérable; mais la même notice ne marque la ville d'Arles que pour l'onziéme cité de la Viennoise, & son autorité ne doit point être rejettée, quoiqu'on sache qu'Ausch & Arles étoient célébres avant que cette notice fût écrite, & qu'elles l'ont été encore davantage depuis, étant devenues des métropoles, la derniere même peu de temps après que la notice a été écrite.

Pour le nom d'Aquitaine, il est sûr qu'il lui fut donné de l'abondance de ses eaux; & cette origine est d'autant plus naturelle, que Pline nous apprend qu'anciennement cette région étoit nommée *Armorique*. Ce dernier nom étoit tiré du mot gaulois *armor*, qui vouloit dire *pays maritime*.

Les Romains firent diverses entreprises sur l'Aquitaine. Pompée soumit les peuples de Cominges & de Conserans; & Crassus, questeur de César, fit la conquête du reste du pays. Cependant après que les trois provinces d'Aquitaine eurent long-temps obéi aux Romains, elles devinrent le partage des Goths. L'empereur Honorius, vers l'an 411 ou 412, céda la province narbonnoise ou Septimanie à Ataulse, roi des Goths, & à ses successeurs; & leur abandonna dans la suite l'Espagne, afin qu'ils en chassassent les Alains & les Vandales, qui s'y étoient établis. Il cherchoit les moyens d'allumer la guerre entre ces Barbares, afin qu'ils se détruisissent eux-mêmes. En effet, les Goths, sous leur roi Vallia, obligerent les Vandales de passer la mer, & de se retirer en Afrique en 418. Vers l'an 419 le patrice Constance leur céda une partie de l'Aquitaine, & depuis les rois suivans la soumirent toute entiere. Evaric, qui commença de regner en 466, est celui qui y contribua le plus, & qui satisfit la passion que les Goths avoient eue de borner leur état par l'Océan, la Loire & le Rhone. Alaric étoit fils d'Evaric, auquel il succéda en 484. Clovis le défit à la bataille de Vouillé sur le Clain en Poitou l'an 507, & s'empara des provinces d'Aquitaine, que les Goths avoient usurpées sur l'empire. Ce prince leur laissa la Septimanie, que l'empereur Honorius leur avoit donnée, & se contenta de leur enlever ce qu'ils avoient usurpé dans les Gaules. Après la mort de Clovis en 511, lorsque les états furent divisés entre ses quatre fils, l'Aquitaine devint le partage de Clodomir, roi d'Orléans. Il fut tué en l'an 524. Ses enfans Thibaud & Gontier furent massacrés, & son royaume fut encore partagé entre ses freres. Clotaire I eut le plus de part à l'Aquitaine, qu'il laissa à Charibert. Mais celui-ci étant mort à Blaye l'an 570, ses freres Gontran, Sigebert & Chilperic I la démembrerent, & penserent la ruiner par leurs jalousies. Clotaire II, surnommé *le Jeune* & *le Grand*, réunit tous ces états, qu'il laissa l'an 628 à Dagobert I, son fils.

☞ Ce fut Dagobert qui démembra de la couronne plusieurs provinces de l'Aquitaine, en faveur de son frere Charibert. Il lui céda par un traité fait sur la fin d'avril de l'an 630, le Toulousain, le Querci, l'Agenois, le Périgord, & la Novempopulanie ou Gascogne. *Charibert* fixa son séjour à Toulouse, & fit revivre en sa personne l'ancien titre de roi de Toulouse, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort sur la fin de l'année 631. Son fils *Chilpéric* lui succéda à l'âge de 3 ou 4 ans, & mourut peu après d'une mort violente, dont quelques auteurs accusent le roi Dagobert, qui réunit aussitôt le royaume de Toulouse à ses états, au préjudice de ses deux neveux, Boggis & Bertrand, freres de Chilperic, & fils de Charibert. Cependant, à la sollicitation d'Amand, duc des Gascons, aïeul de ces jeunes princes, Dagobert leur rendit par forme d'apanage, & à titre de duché héréditaire, la partie d'Aquitaine qui avoit composé les états de Charibert leur pere. *Boggis* & *Bertrand* furent donc les premiers ducs d'Aquitaine. Ils entrerent en possession de ce duché en 637, & l'augmenterent de terres considérables, & du duché de

Gascogne, dont ils hériterent après la mort d'Amand. *Eudes* succéda en 688 à Boggis son pere, & vers le même temps à Bertrand son oncle, par la cession que Hubert, fils de Bertrand, lui fit de tous ses droits sur le duché d'Aquitaine. Le duc Eudes est célébre dans l'histoire, par ses guerres contre les maires du palais, & par celles qu'il eut avec les Sarasins. Il posséda, tant par droit de succession, que par ses conquêtes, tout le Languedoc françois, & regna en souverain sur les pays situés entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées, la Septimanie & le Rhône, & même au-delà de ce fleuve. Ce duc mourut en 735, laissant trois enfans, *Hunold*, ou *Hunald;* Hatton, à qui on présume que le Poitou échut en partage, & Remistan. *Hunold* succéda à Eudes son pere en 735. Charles Martel consentit qu'il possédât l'Aquitaine, sous le titre de duc, à condition qu'il tiendroit ses états à foi & hommage de lui, & de Carloman & de Pepin ses enfans. Après la mort de Charles Martel, il déclara la guerre à Carloman & à Pepin; il fit même une ligue contre eux avec le duc de Baviere. Mais ayant presque toujours eu du désavantage, il fit enfin la paix avec ces deux princes, l'an 744 ou 745: peu après il se retira dans le monastère de l'isle de Ré, ayant cédé ses états à *Vaifre* son fils. Celui-ci fut toujours en guerre avec Pepin; & il eut toujours du désavantage. Il regna jusqu'à l'an 768, qu'il fut assassiné par un de ses domestiques, & Pepin réunit l'Aquitaine à la couronne. Cependant Hunold ayant appris la mort de son fils Vaifre, sortit de son monastère, l'an 769, & fit quelques efforts pour rétablir sa maison dans la principauté d'Aquitaine. Mais il ne put y réussir, & fut livré avec sa femme, la même année 769, à Charles, fils de Pepin. Depuis, Hunold se retira en Italie, & fut assommé l'an 774 à Pavie, pendant que le roi Charles faisoit le siége de cette place.

L'an 778 Charlemagne érigea l'Aquitaine en royaume, en faveur de *Louis* son fils, né la même année. Ce jeune prince en fut couronné roi à Rome en 781, par le pape Adrien, & il en prit possession la même année. C'est là l'époque du commencement du regne de Louis en Aquitaine. Après la mort de Charlemagne en 814, Louis envoya son fils *Pepin* en Aquitaine, pour la gouverner. C'est de cette année 814 ou de 815, que Pepin comptoit communément les années de son regne; il ne fut cependant reconnu solemnellement roi d'Aquitaine que l'an 8 7, à la diéte d'Aix-la-Chapelle. Pepin mourut à Poitiers le 13 décembre 838. Son fils *Pepin II* fut proclamé roi par les seigneurs, en 839. Le regne de ce prince fut extrêmement agité. Après bien des combats, le roi Charles *le Chauve* céda à Pepin toute l'Aquitaine, excepté le Poitou, la Saintonge, & l'Angoumois. Au moyen de ce traité qui fut conclu l'an 845, l'Aquitaine fut partagée en deux duchés ou gouvernemens généraux, dont l'un étoit sous la domination de Pepin, & l'autre sous celle de Charles. Cette disposition ne dura pas long-temps. Charles *le Chauve* voulut posséder l'Aquitaine sans partage. Dès l'année 848, il dépouilla Pepin de ses états, & se fit couronner roi d'Aquitaine. Les seigneurs rappellerent Pepin; puis en 852, le livrerent à Charles, qui le fit enfermer au monastère de S. Médard de Soissons. En 854, il s'échapa de sa prison, & revint en Aquitaine, où il fut reconnu par une partie des seigneurs. Ils l'abandonnerent encore en 855, & reconnurent pour roi *Charles*, fils de Charles *le Chauve*. Les seigneurs d'Aquitaine ne lui demeurerent pas long-temps attachés: dès l'an 856, ils rappellerent Pepin. Celui-ci passa le reste de ses jours dans une vicissitude perpétuelle de bons & de mauvais succès contre Charles *le Chauve*. Il éprouva souvent l'inconstance des Aquitains, qui en 865 le livrerent une seconde fois à Charles *le Chauve*. Il fut enfermé à Senlis dans une étroite prison: & les historiens ne nous apprennent plus rien de lui depuis ce temps. *Charles*, fils de Charles *le Chauve*, redemandé par les Aquitains, en 865, mourut l'année suivante 866, après un regne de onze ans, à compter depuis l'an 855, qu'il fut reconnu pour la premiere fois. *Louis le Bégue*, autre fils de Charles *le Chauve*, fut couronné roi d'Aquitaine à la mi-carême de l'an 867. Ce prince étant devenu roi de France en 877, l'Aquitaine fut réunie à la couronne, & confondue avec le reste de la monarchie. * *L'art de vérifier les dates*, p. 601 *& suiv.*

☞ Depuis ce temps l'Aquitaine fut gouvernée par des ducs, qui dans la suite porterent si loin leur autorité, qu'ils se rendirent presqu'indépendans dans leur province, où ils usurperent les droits régaliens. Ils en jouirent jusqu'en 1137, qu'Eléonore héritiere de ce duché, l'apporta à la couronne de France par son mariage avec Louis, qui régna depuis sous le nom de Louis *le jeune*. Mais comme Eléonore fut repudiée quatorze ans après, & qu'elle se remaria avec Henri, duc de Normandie, qui fut roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, l'Aquitaine passa entre les mains des rois d'Angleterre. Ils la posséderent jusqu'en 1200, qu'elle retourna encore à la France par droit de confiscation, & y demeura jusque vers l'an 1255, que le roi S. Louis céda à Henri IV, roi d'Angleterre, le duché de Guienne, qui consistoit en trois fénéchaussées, savoir Bourdeaux, les Landes & Bazas, avec la Saintonge, le Périgord, l'Agenois & le Limosin. Mais enfin ce même duché, avec les pays qui y étoient joints, faisant partie de l'Aquitaine, fut réuni à la couronne par Charles VII en 1453. Depuis ce temps les rois de France ont été maîtres de toute l'Aquitaine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Le nombre des auteurs qui ont traité de l'Aquitaine est assez grand, & on en porte divers jugemens. La chronique d'Ademar, ou Aimar de Chabannes, depuis l'an 829 jusqu'en 1029, est un précieux monument, que le P. Labbe a publié au second volume de sa bibliothéque des manuscrits. L'histoire des ducs d'Aquitaine de Besli, est aussi fort estimée; & il y a une très belle érudition dans les dix livres latins de l'Aquitaine, d'Antoine Dadin de Hauteferre. L'auteur entreprend dans les cinq premiers livres d'éclaircir ce qui regarde l'ancienne Aquitaine, & dans les cinq autres il écrit l'histoire des rois & des ducs. Jean du Bouchet, procureur à Poitiers, avoit publié en 1524 des annales d'Aquitaine, où il avoit mêlé l'histoire générale de France & des pays voisins: il en fit ensuite la continuation, & Abraham Mounin y ajouta plusieurs piéces en 1644; mais un inconnu mécontent de cet ouvrage, & ne voulant pas se découvrir, s'avisa d'y opposer des mémoires & recherches de France & de la Gaule Aquitanique, sous le nom de Jean de la Haye, baron des Couteaux, lieutenant-général en la fénéchaussée de Poitou & siége présidial de Poitiers. Ces mémoires parurent en 1581, à Paris, six ans après la mort du baron, qui fut tué en 1575, & l'on y fut d'abord trompé: mais le célébre Du Chêne remarqua qu'ils étoient pleins de titres falsifiés, & Jean Besli y remarqua des anachronismes insupportables, & beaucoup d'impostures & d'histoires fausses, particulierement sur l'origine des familles. On a encore un abrégé de l'histoire d'Aquitaine, par Pierre Louvet, médecin: & une autre histoire générale de l'église d'Aquitaine, par le P. Bajole, jésuite.

A R.

AR, ville des Moabites, *cherchez* AROER.

ARA ou HARA, ville d'Assyrie, où les tribus qui étoient de-là le Jourdain, savoir de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manassé, furent menées en captivité par les rois Phul & Thelgath-Phalnazar ou Theglathphalasar, en punition de l'impiété & des idolâtries de ce peuple, l'an du monde 3295, avant J. C. 740. S. Jérome croit que cette ville est la même que Ragés, dont il est parlé au chapitre I du livre de Tobie. * *I. Paral.* 5, 26.

ARAB, ville de la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 52.

ARABI (Mohieddin Mohammed ben Ali ben Al-Arabi,) natif d'Espagne, portoit les surnoms de *Hathemi* & le *Thaii*, pour marquer la tribu & la famille dont il étoit issu. Konaovi le met au rang des chefs des sofis, qui ont succedé les uns aux autres jusqu'à l'an de l'hegire 630. Il est auteur de plusieurs ouvrages, & entr'autres d'un livre de théologie mystique, qu'il composa l'an de l'hégire 627, de J. C. 1229, où il dit que Mahomet, dans une vision qu'il eut à Damas, lui commanda de le publier. Il intitula ce livre *Fossous Alhecam*, les *anneaux que les juges & les gouverneurs doivent toujours porter aux doigts*. Il se trouve dans la bibliothéque du roi de France, N°. 625. Il a aussi travaillé sur les constitutions & réglemens de la vie des religieux musulmans ou sofis : mais ce n'est qu'un abrégé de celui de *Kaschi*, que cet auteur composa à Malatie l'an 615 de l'hégire. *Voyez* le N°. 641 de la même bibliothéque. Nous avons aussi de lui la *Chymie heureuse*, qui est un traité sur la profession de foi, qui regarde l'unité de Dieu; & un autre livre intitulé, les *Traditions saintes*, ou celles *qui regardent la cité sainte*, qui est Jérusalem & toute la Palestine. Il y a aussi un traité de lui, qui ne paroît pas digne de la gravité d'un tel docteur; car il a pour titre *de la Zairagie*, c'est-à-dire, *De la signification mystérieuse des lettres, & de la divination qui se fait par leur moyen*. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 638, de J. C. 1240. Amalli lui attribue encore d'autres ouvrages spirituels; savoir, *le Miroir mystique; Voyage fait pour arriver au lieu des captifs*, c'est-à-dire, de ceux ausquels Dieu, par la force & efficace de sa grace, ôte en quelque maniere la liberté : *les quarante Traditions*, les plus claires & les plus authentiques. On le fait aussi auteur d'un petit divan, *Divan Saghir*, & de *Maascherat alcodsiat*, les *saintes assemblées*, ou *celles de la Terre-sainte*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARABI (Mohammed ben Ziad) auteur d'un recueil de proverbes de la langue arabique, mourut l'an 231 de l'hégire. Abubecre Mohammed ben Abdalla, surnommé *Ebn Arabi*, est l'auteur d'un livre intitulé *Ahcam al Coran*, les *Loix comprises dans l'Alcoran*. Il mourut l'an de l'hégire 548. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale*.

ARABIE, que les Orientaux appellent *Arabistan*, *Arabia*, grand pays d'Asie. On dérive ce nom, ou du verbe hébreu *Arab*, qui signifie *mêler*, *obscurcir*, *négocier*; ou du mot *Haërab*, qui signifie *Occident*, parceque l'Arabie est mêlée, dit-on, de plusieurs nations qui y négocient, ou parcequ'elle est située à l'occident de la Perse. L'origine la plus naturelle du nom d'Arabie, se doit tirer d'*Arabah*, proche de Medine, qui signifie *Solitude*.

L'Arabie est environnée de la mer Rouge, de l'Océan & du golfe persique ou de Balsora, qui la font ressembler à une presqu'isle. Vers l'orient elle a le golfe persique; vers le midi, la mer d'Arabie & le détroit de Babelmandel; à l'occident, la mer Rouge ou de la Mecque; & au septentrion, la Sourie ou Syrie, le Diarbec & l'Yrac. On la divise ordinairement en Arabie petrée, dite aussi *Barraab*; en Arabie déserte, que les Hébreux nomment *Cedar*, & que ceux du pays nomment aujourd'hui *Beriara* ou *Araën*, & en Arabie heureuse, dite aussi *Hyaman* ou *Yemen* & *Mamotta*. On dit que ce sont les Sarasins qui lui ont donné ce dernier nom. Les géographes Arabes la divisent en cinq parties, appellées *Tohama*, *Nagjeda*, *Higiasa*, *Aruda*, *Tamana*. C'est le pays où demeura Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar, de qui sont venus les Arabes, selon le sentiment de Joséphe, qui en parle dans le premier livre des antiquités judaïques.

De l'Arabie petrée.

L'Arabie petrée a tiré son nom de la ville de *Petra*, dite aujourd'hui *Herat* ou *Krach*, c'est-à-dire, *Roche*, parcequ'elle est bâtie sur la pierre vive. Cette province a la mer Rouge & l'Egypte au couchant; la Palestine & la Sourie au septentrion; l'Arabie déserte à l'orient; & au midi une chaîne de montagnes, qui la sépare de l'Arabie heureuse. Outre la ville de Petra, elle a eu Bostra, dite aujourd'hui *Busseret*, *Medava* ou *Medbah*, & Tor sur la côte de la mer Rouge. On croit que c'est par là que les Israélites entrerent dans le désert; & c'est encore en ce lieu que s'arrêtent les caravanes au retour de la Mecque. L'Arabie petrée est un pays extrêmement désert. C'est dans ce pays que les enfans d'Israël demeurerent quarante ans, & qu'habitoient autrefois les Moabites, les Amalécites, les Madianites & les Iduméens. On y voit encore les montagnes de Sinaï & d'Oreb, si fameuses dans l'écriture. Oreb est à l'occident, & Sinaï à l'orient : cette derniere montagne est extrêmement haute : Dieu y donna la loi à Moyse. Il y a encore là aujourd'hui un monastère de sainte Catherine, où les pelerins sont reçus par les caloyers ou religieux Grecs. Aux environs de Tor, on trouve de l'albâtre très-blanc, du corail dans la mer, & des mines d'aimant, qui ont autrefois, dit-on, obligé des mariniers de n'employer que des chevilles de bois, pour la construction de leurs navires.

De l'Arabie déserte.

L'Arabie déserte s'étend depuis la Sourie & l'Arabie petrée, jusqu'au golfe persique ou de Balsora, entre l'Euphrate & les montagnes de l'Arabie heureuse. Elle est plus unie que la petrée; mais aussi elle a plus de sables & de déserts; & s'il y a quelques terres fertiles, elles sont presque toutes situées du côté de l'Euphrate. Ses peuples sont presque tous nomades ou pasteurs errans. On les nomme encore *Scenites*, parcequ'ils habitent sous des tentes. La ville d'Anna qui est sur l'Euphrate, est la plus considerable. Quelques auteurs disent que l'Arabie déserte a divers petits princes, la plupart tributaires du Turc, qui en est le premier souverain; mais d'autres assurent que tout le pays dépend d'un seul roi, dont la cour est mouvante, c'est-à-dire, que ces peuples, comme presque tous les Arabes, ont coutume de camper tantôt dans un lieu & tantôt dans un autre. On nous parle aussi de ces grandes plaines couvertes de sable qu'on est obligé de passer avec le secours de la boussole, parcequ'on n'y apperçoit aucune route. On assure qu'elles s'étendent à douze journées de chemin; qu'il y manque de bonne eau, & qu'on n'y trouve que très-rarement des puits, dont les eaux sont souffrées & d'un très-mauvais gout. On dit de plus, qu'on y rencontre des montagnes de sable, que les vents ont ramassées dans les plaines, & qu'ils transportent tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, en sorte que quelquefois les voyageurs se trouvent tout à coup ensevelis sous ces monceaux de sables.

De l'Arabie heureuse.

L'Arabie heureuse est une grande presqu'isle, qui s'étend depuis les montagnes qui la séparent des deux autres Arabies, jusqu'à l'Océan. Elle a du côté de l'occident la mer Rouge, nommée autrefois *le golfe arabique*; du côté de l'orient, le golfe de Balsora & d'Ormus, dit aussi *le golfe persique*; au midi l'Océan oriental ou indien, appellé aussi *la mer d'Arabie*. C'est un pays assez fertile, & sur-tout en baume ou myrrhe, & en encens. C'est ce qui la fait surnommer *l'heureuse*. Les anciens y ont connu un grand nombre de peuples, de villes & de royaumes différens, dont les Turcs possédent une partie, les Persans une autre, & le sultan ou schérif de la Mecque un autre; le reste vit sous la domination de quelques princes particuliers, ou en forme de république. Les plus belles villes vers la mer Rouge, sont Medine, qu'on nomme aussi *Medinat-alnabi*, c'est-à-dire, *Cité du Prophéte*, & la Mecque. Ziden sur la mer Rouge lui sert de port. Après ces villes, il faut mettre Zibit, vers le détroit de Babelman-

del, qui est très-marchande. Elle a été capitale d'un royaume de même nom, que les Turcs ont soumis, aussi-bien que celui d'Aden. En avançant plus avant en terre-ferme, on trouve Laghi, Agiaz, Almacarane, Sanaa, &c. De l'autre côté, vers la mer d'Arabie, il y a Fartach, avec un royaume de même nom. Les Fartaquins sont vaillans, & se sont très-bien défendus contre les Turcs, qui y ont la ville & le port de Dolfar. Il y a sur la côte Pecher, Nerbante, &c. Dans la terre-ferme, sont les villes & royaumes qu'ils nomment, *Sultanies de Gubelhaman*, *Alibinasi*, *Aamanzrifdin*, *&c.* Le reste de cette côte jusqu'au cap de Razalgate, est extrêmement stérile. Le pays qui est depuis ce cap jusqu'à celui de Moçandam est fort fécond, & un des meilleurs de toute l'Arabie. On croit même que c'est celui qui la fait nommer heureuse. Il y a de belles villes. Mascate & Sohar y sont sur la mer. Les autres, qui en sont plus éloignées, sont Sir ou Sur, Marabat, Misfa, ville & royaume, &c. Après le cap de Moçandam, en tirant vers les embouchures du Tigre & de l'Euphrate, on trouve El-Catif-Bahir, que les Portugais nomment Baharem-El-Catif, ou Baharem-Catifa: c'est une isle où la pêche des perles est la plus riche de toute l'Asie. Plus avant, dans la terre-ferme, on trouve Mascalat, ville & royaume, aussi-bien que Iemen, &c. Il y a encore quelques villes, dont les unes ont leurs princes, & les autres vivent en république; ce qui est assez rare en Asie. L'Arabie heureuse, sur-tout chez les Homerites ou Sabéens, reçut l'évangile au IV siécle, sous l'empereur Constance; mais par des prédicateurs ariens; de sorte que la foi du pays fut corrompue dans sa source. Il paroît néanmoins que cela fut corrigé au siécle suivant, & l'on vit presque tout le pays catholique, lorsqu'en 522 Dunaam, Juif, fit tant de martyrs à Nagran. * Baillet, *topogr. des saints.*

Mœurs des Arabes d'Asie.

Presque tous les Arabes se disent descendus d'Ismaël. Ils sont ordinairement maigres, secs & basanés, ont un regard farouche, & portent une longue barbe, qui est parmi eux une chose sacrée. Les mœurs de ces peuples sont néanmoins différentes; mais on peut les réduire à deux sortes. Car les uns habitent dans les villes, & les autres sont toujours à la campagne avec leur famille. Les premiers s'exercent aux manufactures, sont marchands & négocient. Plusieurs d'entr'eux font profession des lettres, & particuliérement de la philosophie, de la médecine, de l'astrologie & des mathématiques. Ils ont eu autrefois en ces sortes de sciences de grands hommes, dont nous ferons mention, en parlant de la doctrine des Arabes. Ils ont aussi des grammairiens, des rhétoriciens, des historiens, & des interprètes de l'alcoran. C'est ce qui a fait valoir la langue arabe. Les Arabes qui vivent à la campagne, sont divisés en familles & tribus. Chaque tribu, quelque nombreuse qu'elle soit, a un schérif ou checque, c'est-à-dire, un chef qui la conduit. Ils campent sous des tentes, & ne s'arrêtent en chaque lieu, qu'autant qu'ils y trouvent des pâturages pour faire paître leurs bestiaux. Ceux-ci se servent de l'arc, peu souvent d'armes à feu. Ils sont endurcis aux fatigues & au travail; mais ils ont une si furieuse inclination à dérober, qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ne vivent que de larcin; ce qui les fait craindre des marchands & des autres voyageurs, qui n'osent passer dans leur pays, s'ils ne sont assez de monde pour leur faire tête, ou s'ils ne sont escortés de quelques janissaires ou autres soldats Turcs. Cela même n'arrête pas les Arabes, s'ils se sentent les plus forts. Souvent ils ont attaqué des caravanes entieres, & ont même enlevé les droits & les tributs qu'on a coutume de porter à Constantinople pour le grand-seigneur. Au reste, ils vivent en bonne intelligence parmi eux, & ils n'en veulent qu'aux étrangers, qu'ils volent sans les tuer. Leurs chevaux sont maigres, petits, & mangent peu; mais ils sont vifs, bon coureurs & de grand travail. Ils les savent si bien dresser, qu'ils en font ce qu'ils veulent. Les Arabes sont toujours à cheval, & sous les armes, & ils négligeroient de cultiver la terre, quand même celle de leur pays ne seroit point aussi séche & stérile qu'elle l'est presque par-tout. Vers le milieu de l'Arabie, on trouve les Arabes dits *Bengebres*, peuples libres, & qui ne vivent que du butin qu'ils font sur leurs voisins. Ils occupent près de deux cens cinquante lieues de pays, & sont presque toujours sur les montagnes. Les Beduins, vers la Mecque, vivent de la même maniere, aussi-bien que les habitans des environs du Mont-Carmel, qui ont un prince particulier. Les Arabes en général sont superstitieux, mélancoliques & rêveurs, sobres, & se contentent de peu. Le lait aigre est pour eux une boisson délicieuse: Ils se servent encore des autres boissons qui sont communes parmi les Levantins. Ils aiment passionément leurs chevaux, dont ils font la généalogie, quoique souvent ils ignorent le nom de leur propre pere. Dans leurs entretiens, ils se placent en rond, assis à terre ou sur leurs talons, tenant leurs bras en croix sur l'estomac, ou bien, mettant une de leurs mains sous le coude, & touchant ou peignant de l'autre leur barbe. Ils ont coutume de jurer par leur barbe, & de la parfumer à ceux qui leur viennent rendre visite, & qu'ils veulent honorer. C'est aussi une grande injure que de leur toucher la barbe, ou d'y jetter dessus quelque saleté; car ils ont sur cela des scrupules & des visions fort bizares.

Arabes d'Afrique.

Il y a plusieurs peuples d'Arabes en Afrique, qui y passerent pour la premiere fois l'an 653 de J. C. sous Othman, troisiéme calife, qui y envoya une armée de plus de quatre-vingts mille combattans, sous le commandement d'Oecuba Ben-Nafic. Ils bâtirent la ville de Caïroan ou Carvan, à trente lieues de Tunis vers le levant. Il en passa encore trois races l'an 400 de l'hégire, par la permission de Caira, calife de Carvan. Aujourd'hui les Arabes d'Afrique ont diverses habitations, & plusieurs communautés. La principale tribu est nommée Esquequin; & elle est divisée en six autres, qui vivent dans des aduares. On nomme ainsi les villages qui se transportent, parcequ'ils ne sont composés que de tentes, où il n'y a que deux avenues, l'une par où entrent les troupeaux, & l'autre par où ils sortent; mais on les ferme la nuit avec des épines, pour en empêcher l'entrée aux lions. Les Arabes de Numidie sont misérables, comme ceux du pays. Il est vrai qu'ils ont quelque chose de plus; car ils sont braves, ont quantité de chevaux barbes, dont ils trafiquent, vont à la chasse, & aiment l'astrologie & la poësie. Les autres ne sont pas si malheureux, si on excepte ceux qui vivent dans les déserts de Barca, entre la Barbarie & l'Egypte. On dit qu'ils sont traîtres & voleurs; mais principalement les derniers dont nous venons de parler, qui sont souvent contraints d'engager les enfans aux marchands de Sicile, ou d'ailleurs, pour en avoir du blé, & de quoi vivre. Ils sont paresseux, & n'ont plus rien de cette bravoure qui fit faire de si belles conquêtes à leurs ancêtres, non-seulement en Asie & en Afrique, mais encore dans l'Europe, & sur-tout en Espagne.

La langue, la science et l'ere des Arabes.

Tout le monde convient que la langue des Arabes est des plus belles & des plus anciennes. Leurs lettres sont liées ensemble. Ils ont deux sortes de points; on trouve quelquefois trois ou quatre lettres ensemble, qu'on ne distingue que par ces mêmes points, mis dessus ou dessous. Leurs ouvrages marquent qu'ils ont de l'inclination pour les sciences, & principalement pour la philosophie, pour l'astrologie, & pour la médecine. Ils ont eu de grands hommes en ces sortes de sciences. Aboujafar Almansor, calife, qui commença à regner l'an 136 de l'hégire, & 753 de J. C. joignit à l'étude de

l'alcoran ; celle de la philosophie & de l'astronomie. ALMAMON ABDALLAH qui monta sur le trône l'an 813 de J. C, & de l'hégire 198, envoya des ambassadeurs à l'empereur de Constantinople, pour lui demander des livres de toutes les sciences, qu'il fit traduire en sa langue, afin d'exciter parmi ses peuples l'amour des lettres. Ces soins ne furent pas inutiles ; car il s'éleva sous son regne plusieurs philosophes, & de fort habiles médecins. Il se trouve quelques historiens Arabes, qui disent qu'à la vérité Mahomet avoit défendu par sa loi l'étude des lettres ; mais que le calife Almamon réveilla l'amour des sciences, à l'occasion d'un spectre, qui lui apparut la nuit sous la figure d'Aristote, qui l'exhorta à l'étude de la philosophie. Ce fut lui, qui, au rapport de Scaliger, fit traduire en sa langue l'almageste de Ptolémée, pour apprendre l'astronomie à ses sujets. Ainsi les sciences qui étoient passées de Gréce en Italie, repasserent chez les Arabes, aussi-bien que l'empire de plusieurs parties du monde, qu'ils conserverent jusque dans le XIII siécle, en 1258, où Bagdet fut pris par les Tartares. Cet amour des sciences continua encore long-temps après en Afrique. On vit parmi les Arabes d'excellens philosophes, comme Algazel, Alfarabius, Albumazar, Maimonides, Alkindius, Albefagar, Albencini ou Avicenne, Alfraganus, Averroëz, &c. Ils avoient des universités à Constantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez, & à Maroc ; & lorsqu'ils eurent poussé leurs conquêtes jusqu'en Espagne, ils y établirent un collége à Cordoue. Ce n'est pas ici le lieu de parler des découvertes qu'ils ont faites dans toutes les sciences, ni de quelle maniere ils ont introduit en Europe ces sortes de chiffres que nous appellons *chiffres arabes*. Il suffit de remarquer que leurs années sont lunaires, & que la supputation ou l'ére qu'ils nomment l'*hégire*, se prend depuis le vendredi 16 juillet de l'an 622, où Mahomet s'enfuit de la Mecque. C'est par la date de cette fuite que les Arabes & autres mahométans comptent leurs années. *Cherchez* HEGIRE.

Les Arabes ont une très-grande opinion de leur éloquence, & une plus grande encore de leur poësie. Il est vrai que si on en juge par le nombre de leurs poëtes & de leurs poësies, aucune nation ne peut se comparer à celle-là : si on ramassoit tous les poëmes arabes que nous connoissons, on en composeroit plusieurs milliers de volumes. Le génie poëtique étoit commun dans la nation, long-temps avant le mahométisme ; ils parloient en vers dans leurs assemblées, dans leurs visites de cérémonie ; & dans les premiers siécles de l'empire des Arabes, on conservoit un nombre infini de poëmes qui avoient été faits par les anciens Arabes, dans le temps qu'ils appelloient d'ignorance, outre certains plus estimés qui étoient déposés dans le temple de la Mecque. Le mahométisme ne diminua rien de ce goût pour la poësie : la 155 année de l'hégire, il mourut un savant nommé Abulhacen-Ahmen, & surnommé Rouhaïa, qui se vantoit de pouvoir réciter cent poëmes entiers sur chaque lettre de l'alphabet : les histoires les plus sérieuses des Arabes sont remplies de vers, & cependant leurs régles ne sont pas moins difficiles que celles des Grecs & des Latins. Mais tout le mérite de leur poësie consiste dans une grande fécondité d'expressions & de pensées, & les principes ordinaires de l'art poëtique n'y entrent point.

Gouvernement des Arabes.

Les anciens Arabes avoient des princes particuliers qui les gouvernoient, & qui donnoient même souvent à leurs voisins des secours considérables, contre leurs ennemis, si l'on en croit ce que Diodore de *Sicile* a écrit dans le second livre de sa bibliothéque historique. Nous apprenons d'Hérodote & de Xenophon, que ces princes Arabes furent vaincus par les Egyptiens, par les Perses, & par les rois d'Assyrie. Alexandre *le Grand* soumit l'Arabie ; & Strabon ajoute, que lorsque ce conquerant fut de retour des Indes, il eut dessein d'établir le siége de son empire parmi les Arabes. Hierotinus leur roi eut jusqu'à six cens enfans de diverses femmes ; & avec ses enfans il se rendit très puissant dans le temps que les successeurs d'Alexandre se faisoient la guerre. Ceux qui regnerent après lui se maintinrent en cet état. Hircan roi des Juifs, implora le secours d'Aretas roi des Arabes, qui assiégea Jérusalem, d'où Scaurus, lieutenant de Pompée, le chassa. Quelque temps après, Aristobule défit Aretas & Hircan ; & le même Scaurus étant entré dans l'Arabie, ce roi lui donna trois cens talens pour l'obliger de quitter ce pays. Antipater ménagea cet accord. Abodas succéda à Aretas, & Silleus le fit mourir pour regner en sa place. C'est contre ce Silleus qu'Hérode *le Grand* fit la guerre, parcequ'il protégeoit des voleurs Trachonites. Naceb, général des Arabes, fut tué dans un combat ; le tyran Silleus fut mis à mort, & Enée surnommé *Aretas*, lui succéda par ordre d'Auguste : ce qui marque que les Romains étoient déja maîtres de ce pays, & que les rois dépendoient d'eux ; mais cette conquête ne s'acheva que sous Trajan. Palma, gouverneur de Syrie, soumit les Arabes l'an 103 de l'ere chrétienne. Bardesanes, cité par Eusébe, dit qu'alors on abrogea toutes les loix des Barbares, pour recevoir celles des Romains, qui étoient plus humaines & plus raisonnables. Les Arabes se révolterent souvent, & Severe, Macrin & Aurélien, les rangerent à leur devoir, comme nous l'apprenons de Spartien, de Jules Capitolin & de Vopiscus. Ils se maintinrent en cet état jusque dans le VII siécle, vers l'an 625, où Mahomet les domta, & leur fit recevoir sa doctrine. Ils eurent divers princes nommés *Califes*, qui établirent un grand empire dans l'Asie & dans l'Afrique, comme on le peut voir sous le nom de SARASINS, qui est celui qu'on a donné à ces Arabes mahométans. Ils passerent en Afrique, où ils s'emparerent de ce qui avoit été occupé par les Vandales. Mais un certain Abdelquivir, qui s'étoit rendu célébre entre les Arabes, par une apparence de piété, se révolta, forma un grand parti ; & quoiqu'il eût été tué avant que de faire de plus grands progrès, il laissa deux fils, dont l'un fut roi de Bugie, & l'autre de Tunis. Ces deux freres, pour se maintenir dans leurs royaumes, se rendirent tributaires des Almoravides ; mais ceux-ci ayant été chassés par les Almohades, Almansor occupa depuis le royaume de Tunis, & en chassa les successeurs d'Abdelquivir. Ensuite, la puissance des Almohades ayant été entierement détruite dans la bataille des Naves de Tolosa en Espagne, l'an 1212, les Arabes rentrerent dans le royaume de Tunis. On peut voir sous le titre d'*Espagne*, les progrès que les Arabes firent dans cet état, après qu'ils s'y furent introduits vers l'an 7 3, sous le regne de Roderic. Aujourd'hui les Arabes sont en partie soumis aux Turcs, aux Perses, & à des princes particuliers, & même plusieurs de ceux-ci payent tribut aux premiers.

Religion des Arabes.

Les Arabes étoient anciennement idolâtres, & adoroient le soleil, la lune, les astres, & même des arbres & des serpens. Ils rendoient aussi un culte particulier à la tour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils disoient avoir été bâtie par Ismaël, pour lequel ils avoient un très-grand respect, aussi-bien que pour sa mere Agar ; & à leur considération ils étoient bien-aises d'être nommés *Agareniens* & *Ismaëlites*. On conjecture que les trois mages qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers apôtres de l'Arabie, où l'on croit que S. Jude prêcha depuis l'évangile. Il y étoit déja établi dans le troisiéme siécle, quand on y célébra un concile contre l'évêque Bérille, & un autre contre les hérétiques dits *Arabiques*. Les Arabes paroissoient même assez zélés pour la foi, & leurs évêques se trouvoient assidument dans les conciles, où nous

voyons encore leurs noms dans les souscriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces peuples crédules, & les charma si fort par les douceurs de ses rêveries, qu'ils le suivirent avec un attachement déplorable. Après la mort de cet imposteur, les Arabes devinrent les propagateurs de sa secte. Dans les diverses explications que chacun se mêloit de donner à l'alcoran, ils s'attacherent à celle de Melich, quoiqu'il s'en trouve parmi eux qui suivent celle d'Odman, ou de Leshari. Dans l'Afrique les Arabes ont formé plus de soixante sectes différentes en créance & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui regarde Mahomet, qu'ils reconnoissent pour le plus grand de tous les prophetes. Parmi les Arabes d'Asie, il y a quelques chrétiens Grecs, vers les monts Sinaï & d'Oreb, vers la mer Rouge, & dans es déserts de l'Arabie petrée & de la deserte. L'Arabie heureuse est celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve presque qu'à Mascate, à Galajate, & en quelques autres places, dont les Portugais sont les maitres.

Conciles d'Arabie.

On met ordinairement sous ce nom d'Arabie deux conciles, parcequ'on ne sait point en quelles villes ils ont été assemblés. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Bostra, au sujet de Bérille évêque de cette ville. Ce prélat avoit gouverné durant quelque temps son église avec beaucoup de mérite; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'hérésie, soutenant que Notre-Seigneur n'avoit pas une essence distincte avant son incarnation, ni une divinité qui lui fût propre, mais seulement celle du Pere. Origène, qu'on avoit engagé à faire un voyage en Arabie, le convainquit par des raisons si pressantes, qu'il le fit rentrer dans les sentimens orthodoxes. On avoit assemblé les autres évêques pour juger de cette affaire, qui fut heureusement terminée. Depuis, on en conserva long-temps les actes, & S. Jerôme même témoigne que de son temps on lisoit le dialogue d'Origène & de Bérille. Ce concile fut tenu vers l'an 239 ou 240. Depuis, vers l'an 246 ou 247, quelques docteurs publierent que les ames des hommes mouroient, & se corrompoient avec leurs corps, & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au temps de la résurrection. Divers évêques s'assemblerent dans un concile, pour étouffer ce nouveau dogme. Origène, qui fut prié de s'y trouver, sur la question dont il s'agissoit, soutint si bien la doctrine de l'église, qu'il convainquit & fit rentrer dans la foi ceux qui s'étoient abandonnés à cette erreur. * Eusebe, *hist. l. 6, c. 36 & 37.* S. Hieronym. *de scrip. eccles.*

Auteurs qui parlent de l'Arabie.

Herodote. Xenophon. Diodore de *Sicile*. Joséphe. Strabon. Pline. Pomponius Mela. Vossius. Spartien. Jules Capitolin. Eusebe. Socrate. Nicephore. Procope. Cedrene. Zonaras. Haiton. Marc Paolo. Jean Léon. Marmol. Texeira. Bellon. Busbequius. Jean-Baptiste Egnace. Nicolas Sagundinus, *de orig. Othom.* Chalcondile & Paul-Jove, *de reb. turc.* Nicolas Muller, *de anno arab.* Jean Cuspinien. André & Cambias, *de orig. Turc.* Pizarro. Postel. Elmacin. Erpenius. Hottinger. Pocockius, *in hist. orient.* Greg. Abul-Pharaje, *specim. Arab.* De Barros, *Asia.* Christophorus Furerus, *itiner. Ægypt. & Arab. &c.* Juan. de Persica, *relat.* Jean-Baptiste Grammaye, *hist. rer. asiat.* Pietro della Valle. Jacques de Vitri. Adrichomius. Scaliger. Ortelius. Cluvier. Briet. La Martiniere, *dict. géogr.* Bartholdus Nihusius, *tract. chron. de nonnullis Asiæ provinciis. Histoire des Sarasins, &c.* traduite de l'anglois de Simon Ockley, professeur en arabe dans l'université de Cambridge.

ARABIEN, duc d'Arménie, fut accusé de rebellion, l'an de J. C. 217, sous l'empire de Macrin, qui lui pardonna, & lui laissa ses charges.

ARABIEN, historien Grec, que Capitolin, qui le cite, appelle en un autre endroit Arrien, vivoit sous Gordien, vers l'an de J. C. 244.

ARABINUS (Septimus) sénateur très-décrié, qui avoit été accusé & absous sous Héliogabale, fut fort mal reçu de l'empereur Alexandre, devant lequel il se présenta, & qui fulmina contre lui de terribles menaces. * *Vita Alexandri.*

ARABIQUES, hérétiques, qui s'éleverent en Arabie dans le troisiéme siécle. Ils enseignoient que les ames des hommes mouroient avec leurs corps, & ressusciteroient aussi avec eux. On ne sait qui fut le premier auteur de cette rêverie; & Pratéole marque seulement qu'elle commença à paroître vers l'an 207, sous le pontificat du pape Zephirin, & sous l'empire de Sévere. Le second concile d'Arabie fut assemblé contre ces hérétiques, qui abjurerent leurs erreurs, & firent profession de la foi catholique. * S. Augustin, *de her. c.* 83. Eusèb. *l. 6, hist.* Nicephore, *l. 5, c.* 23. Pratéole. Baronius, &c.

ARABLAI (Pierre d') chancelier de France, *cherchez* ARRABLAI.

ARABSCHAH, Ahmed Ben Mohammed, plus connu sous le nom de Ben Arabschah, docteur célébre de la loi musulmane, étoit natif de Damas, où il mourut l'an 854 de l'hégire, & de J. C. 1450. Il est auteur des livres suivans. Le premier porte le nom de *Fakekhat al Kholafa*, le fruit des califes, ou l'utilité qu'on peut recueillir de leur histoire. Le second est, *Agiaib al Macdur fi Akhbar Timur*, les merveilleux effets du decret divin dans le récit des faits de Timur: C'est l'histoire de Tamerlan. Le troisiéme est *Erschad al mofid bel taouhid*, traité de l'unité de Dieu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARACA (*Aracha*) ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, & l'une des plus anciennes du monde, puisqu'elle a été bâtie par Nemrod. On croit qu'elle est l'ancienne *Edesse*, nommée présentement *Orpha.* * *Voyez Orpha* dans Baudrand.

ARACHE (l') ville du royaume de Fez, *cherchez* LIXE.

ARACHIÉLE (P. Cacciatura) docteur en philosophie & en théologie, & missionaire Arménien, étoit originaire d'Arzérom, ville de la petite Arménie. Dès l'âge de quinze ans il entra dans le séminaire de Rome, où il se livra à l'étude avec beaucoup de succès. Il devint ensuite écolier du collége de la propagation de la foi, & il y fut fait licencié dans les sciences les plus distinguées. Sa maniere de prêcher lui a acquis une grande réputation à Rome & à Constantinople. Il est mort à Venise le 2 mai 1740, à l'âge de 74 ans. On a de lui, 1. *Summa universæ theologiæ*, imprimée à Rome en 1725. 2. *Universæ theologiæ speculativæ, dogmaticæ, positivæ & moralis opus*, qui étoit sous presse peu avant la mort de l'auteur. 3. Une introduction à la vie chrétienne, en arménien, que l'on imprimoit lorsque l'auteur mourut. * *Supplément de Basle.*

ARACHNÉ, fille d'Idmon, très-habile brodeuse, se vantoit, disent les poëtes, de surpasser Minerve en adresse. Elle osa même la défier, & cette déesse offensée, la maltraita, & rompit ses métiers. Arachné se pendit de désespoir, & Minerve la métamorphosa en araignée. Ovide conclut ainsi cette fable:

In latero exiles digiti pro cruribus hærent:
Cætera venter habet; de quo tamen illa remittit
Stamen; & antiquas exercet aranea telas.

* Ovide, *l. 6, métamor. fab.* 1. Pline, *l.* 11, *c.* 24. Juven. *sat.* 2.

Les mythologistes entendent par *Arachné*, la nature; & l'art, par Minerve, qui polit & perfectionne la nature. Pline semble découvrir le fond historique de cette fable, nous assurant (*l. 7, c.* 56,) qu'Arachné a

inventé le lin & les filets, & que son fils Closter trouva l'invention des fuseaux, pour travailler au fil & à la laine.

On prétend que l'origine de ce mot est de l'hébreu ארג *Arag*, qui signifie *Araignée*. * *Isaïe*, *c.* 19, *v.* 5, faire un tissu, *texere*. * Bochard, *Hier. part. post.* 4, *c.* 23.

ARACIEI (Manuel Perez de) & RADA, archevêque de l'église métropolitaine de Saragoce, & auparavant évêque de Léon, se fit connoître par sa grande vertu, par sa science & par son extrême charité envers les pauvres : qualités qui lui attirerent la vénération universelle, & qui le firent regarder comme un des plus grands, & des plus accomplis prélats de l'Espagne. Il mourut à Saragoce le 27 septembre 1726, âgé de près de 80 ans.

ARACUIES ou ARACUITES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil. Leur pays est auprès du gouvernement ou préfecture de Fernanbuco, qui est aux Portugais. * Sanson. Baudrand.

ARAD, lieu de la Palestine, *cherchez* ACHAD.

ARAD, *Arath*, *Hered*, ville des Amorrhéens, au midi de la tribu de Juda, vers le désert de Cadès. Le roi de cette contrée s'opposa au passage des Israélites, lorsqu'ils voulurent entrer dans la terre promise; & ayant mis des troupes sur pied, il défit une grande partie de celles des Israélites. Il en fut bientôt puni par la perte de sa vie & de ses états; car les Israélites ruinerent ses villes, & les désolerent entierement le sixiéme mois de l'an 2583 du monde, & avant J. C. 1452. Quelques auteurs ont cru que les Aradiens, qui habitoient une isle de la Phénicie, dont parle Strabon, ont pris leur nom de celui de cette ville. Peut-être même que ces peuples de la Palestine, chassés par les Israélites vinrent s'y établir. * *Nombres*, *c.* 21. Strabon, *l.* 6. Usser. *in annal.*

ARAD, dans la haute Hongrie, sur la rive droite de Marisch, où les Turcs avoient construit un pont, pour la commodité des munitions & des vivres, qu'il falloit pour les places qu'ils avoient de ce côté-là. Les impériaux prirent cette ville d'assaut, & la brulerent en 1581, après y avoir tué plus de quinze cens Turcs de la garde du grand seigneur qui s'y étoient retirés. * Bourgon, *géogr. hist.*

ARADA, vingtiéme campement des Israélites dans le desert entre Sepher & Macelot. * *Nombres*, 33, 25.

ARADION, Africain de la Lybie marmarique, & un des plus braves de son pays, dans le III siécle, se battit seul à seul contre Probe, depuis empereur, qui le tua, & lui fit élever un tombeau, pour honorer sa valeur. Flavius Vopiscus, *in Prob. vit. c.* 9.

ARADUS, isle & ville de la Phénicie, sur la côte de la mer de Syrie, proche de la ville de Tortose, qui se nommoit *Antaradus* & *Orthosias*. Ces deux villes étoient autrefois épiscopales; mais elles sont maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinées. La ville d'Aradus occupoit anciennement toute l'isle, comme ont remarqué S. Jérôme, *in Ezech.* Mela & Scaliger, *in Euseb.* Elle fut bâtie la troisiéme année de la VII olympiade, 750 ans avant J. C. Les anciens ont dit que c'étoit auprès de cette isle qu'Androméde fut exposée au monstre marin. Entre l'isle & la terre ferme, au fond de la mer, haute en cet endroit de plus de cinquante coudées, il y avoit une fontaine d'eau douce, que l'on avoit trouvé l'art de conduire jusqu'à la ville de Tortose, par le moyen de certains tuyaux faits de cuir bouilli, * Pline, *l.* 3, *c.* 31. Eusebe, *chron.*

ARAFAT, montagne à deux ou trois lieues de la Mecque en Arabie : quelques auteurs ne la mettent qu'à une lieue. Elle est située dans une grande plaine, il n'y a point de ville; & au haut de la montagne, il n'y a qu'une mosquée & une chaire pour le prédicateur. Les pélerins, après avoir fait sept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arrosés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, s'en vont sur le soir au mont Arafat, ou ils passent la nuit & le jour suivant en prieres & en dévotions. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina, au pied de cette montagne; & après en avoir envoyé quelques parties par présent à leurs amis, ils distribuent le reste aux pauvres : ce qu'ils appellent *corban*, c'est-à-dire, *oblation*. Ils font cela en mémoire du sacrifice qu'Abraham voulut faire de son fils Isaac sur cette même montagne. On ne brule aucune partie de ces moutons, & il n'y a point d'autel : c'est pourquoi cette cérémonie n'est pas proprement un sacrifice, & bien moins un holocauste, comme l'appellent quelques historiens. * Ricaut, *de l'empire ottoman.* Bespier, *dans les remarques sur* Ricaut.

ARAGISE, duc de Bénévent, succéda à GISULFE, l'an 762, & épousa une des filles de *Didier* roi des Lombards. Tassillon duc de Baviere en avoit épousé une autre, & ces deux princesses sollicitoient continuellement leurs maris de prendre les armes contre Charlemagne. La complaisance qu'ils eurent pour elles, leur fut fatale. Aragise se vit en danger de perdre tous ses états; mais s'étant soumis à Charlemagne, ce prince lui pardonna. En 787, Charlemagne étant repassé en Italie, & ayant su qu'Aragise continuoit à faire des cabales, prit sur lui Bénévent & Capoue, & l'obligea de fuir à Salerne. Aragise envoya des ôtages à Charles, entr'autres ses deux fils, *Romuald* & *Grimoald*. Depuis, après la mort d'Aragise, en 788, Charlemagne donna le duché de Bénévent à Grimoald, le plus jeune de ses fils, duquel il se tenoit fort assuré, quoique neveu d'Adalgise, fils de Didier roi des Lombards, qui cabaloit pour recouvrer les états de son pere. * Aimoin, *cont. hist. l.* 6. Sigonius, *de reg. Ital.* Mezerai, *hist. de France dans la vie de Charlemagne.*

☞ ARAGNOS, c'est-à-dire, Riviere dorée. Riviere de Transylvanie qui descend des montagnes appellées Kalota. Elle charie des grains d'or, que des compagnies de vagabonds, qu'on appelle communément *Egyptiens*, établis & privilégiés pour cet emploi, ramassent & apportent à la chambre des finances du prince. Elle se jette dans la Maroch, riviere dont le vallon coupe la principauté en deux. * *Revol. de Hongrie*, *t.* 5.

ARAGON, royaume d'Espagne, entre les Pyrénées du côté de France, la Navarre & la Catalogne, le royaume de Valence, & la Castille. Antoine de Lebrixa croit que son nom est tiré de celui de *Tarraconensis Hispania*, qu'on a corrompu. Jean Vasæus est du même sentiment. D'autres le tirent de celui d'*Antrigones*, anciens habitans d'Espagne, ou du nom de la riviere d'Aragon; & d'autres de l'autel d'Hercule, & des jeux qui se faisoient auprès, *Ara* & *Agones*. Quoi qu'il en soit, l'Aragon a été le pays des anciens Jaccetains, dont parle Ptolémée, fondateurs de la ville de Jacca; des *Lucetaniens*, nommés par César, par Tite-Live, & par Pline; des *Acitaniens*, dont le nom se trouve dans Macrobe; des *Sedeltaniens*; des *Surdaoniens*, & des *Illergetes*. Aujourd'hui l'Aragon est stérile & peu habité. Le terroir y est généralement sabloneux, rempli de montagnes, & pierreux, en quelques endroits nitreux, & presque par-tout fort sec; ce qui fait qu'il n'est fertile que dans les lieux où on peut l'arroser par le moyen des rivieres & des ruisseaux, & qu'il ne produit rien ailleurs. On y trouve du grain, du vin, de l'huile, du lin, & des fruits; en quelques endroits du safran; c'est là toute la richesse du pays. Les montagnes sont remplies de gibier & de volaille, & il s'y trouvoit autrefois, dit-on, des mines d'or & d'argent. La pauvreté du pays, jointe au libertinage, fait qu'il en sort de temps en temps des compagnies entieres de voleurs, qui se répandent par toute l'Espagne, & sont fort redoutables pour les voyageurs. La ville capitale de ce royaume est *Saragosse* sur l'Ebre. Les autres sont Huesf-

ca, Jacca, Taraçona, Monçon, Albarazin, Balbastro, Daroça, Calatajud, Teruel, &c.

L'Aragon fut une des premieres provinces qui s'affranchit de la domination des Maures : elle se choisit alors un chef, & les suffrages tomberent sur Garcia Ximenès gentilhomme de la province, qui prit le titre de comte; mais on limita son pouvoir par des loix, dont il jura l'observation pour lui & ses successeurs, & déclara qu'en cas de contravention les peuples seroient dispensés de lui obéir, & en droit de se choisir un prince ou roi, même parmi les païens & infidéles. On établit pour veiller à la conservation des loix un chef de justice, qui ne pouvoit être condamné ni en sa personne ni en ses biens que par les états du royaume, composés du comte d'Aragon & du peuple; & que si le comte faisoit tort à un sujet, les nobles prendroient son fait & cause, & empêcheroient qu'on ne payât aucuns droits au comte, qu'auparavant il n'eût dédommagé & satisfait celui qu'il auroit vexé. Les rois qui succéderent aux comtes se soumirent à l'observation de ces loix & privileges, & ils en faisoient serment à genoux & tête nue devant le chef de justice, qui étoit assis & couvert. Celui-ci après le serment reçu, parloit au nom du peuple en ces termes: *Nous qui valons autant que vous, vous faisons notre roi & seigneur, à condition que vous garderez nos privileges & franchises, & non autrement.* Cette maniere de prêter foi & hommage fut abolie dans une assemblée des états en présence du roi Pierre IV, qui donna en échange quelques autres priviléges aux Aragonois; & l'histoire de ce prince nous apprend que lorsqu'on lui mit en mains le parchemin sur lequel cette loi étoit écrite, il tira son poignard, avec lequel il lacéra cet acte; il se blessa même à la main, & quelques goutes de son sang étant tombées sur le parchemin, il dit que *l'abolition d'une loi ne pouvoit se faire que par le sang d'un roi:* de-là vient que ce prince est surnommé par plusieurs historiens *Espagnola* & *Piermal:* d'autres le nomment *le Cérémonieux*. Le pouvoir du chef de justice sur les juges & sur toutes sortes d'officiers, qui oppriment le peuple, fut conservé & a toujours subsisté. Philippe V les a privés de la plupart de leurs priviléges, à cause que s'étant révoltés ils reconnurent pour roi d'Espagne Charles d'Autriche, alors archiduc & depuis empereur.

Autrefois le royaume d'Aragon ne faisoit qu'une partie du royaume de Navarre. Sanche III de ce nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, de Castille & d'Aragon, laissa divers enfans. *Garcias* IV fut roi de Navarre, *Ferdinand* ou *Fernand* le fut de Castille, & RAMIR eut l'Aragon. Ce fut en 1035. Ses successeurs ont possédé les états de Valence, de Majorque, de Barcelone & de Catalogne. Ramir II, dit *le Moine*, n'avoit qu'une fille unique nommée *Petronille*, qu'il maria le 11 d'août 1137 à Raimond Berenger V, comte de Barcelone, fils de Raimond V, comte de Provence. Leur postérité a régné en Aragon. JEAN I, fils de *Pierre* IV, dit *le Cérémonieux*, & de sa troisiéme femme *Eléonore* d'Anjou, épousa *Yolande* de Bar, fille de *Robert* I, duc de Bar, & de *Marie* de France. Il en eut YOLANDE. En premieres nôces il avoit pris alliance avec *Mahaud* d'Armagnac, qui en eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Matthieu* comte de Foix. Le roi Jean mourut le 15 mai de l'an 1393. MARTIN son frere puîné, usurpa le royaume au préjudice de ses niéces. Le comte de Foix prit les armes pour s'en faire raison, & mourut sans enfans l'an 1399. Tout le droit passa à Yolande d'Aragon, & elle le porta à *Louis* d'Anjou II du nom, roi de Naples, &c. petit-fils de Jean roi de France, qu'elle épousa à Arles le jeudi 2 décembre de l'an 1400. MARTIN mourut en 1410, sans postérité, & les états d'Aragon appellerent à la succession du royaume, FERDINAND, fils puîné de *Jean* I, roi de Castille, & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Pierre* II, & sœur des rois Jean & Martin, sans considérer le droit d'Yolande & de ses successeurs. Cette princesse eut *Louis* III & RENÉ, qui prirent le titre de *roi d'Aragon*. Le dernier fut pere de *Jean*, qui poursuivit son droit, défit le roi d'Aragon en Catalogne, & mourut à Barcelone le 16 décembre de l'an 1470. Le roi *René* son pere ne mourut qu'en 1480, laissant ses états à *Charles* du Maine, lequel mourut l'année d'après, ayant fait le roi Louis XI son héritier universel, & lui ayant cédé tous ses droits sur les états d'Aragon, &c. C'est sur cette donation que sont fondées les prétentions de la France. L'Aragon fut uni l'an 1479 avec les royaumes de Castille & de Léon, par le mariage de Ferdinand V, & d'Isabelle de Castille. Les petits états de Sobrarbe & de Ribagorça, dont la capitale est *Ainsa*, sont compris dans l'Aragon. Il y a beaucoup de familles nobles, le grand conseil du royaume, l'inquisition, & d'autres justices subalternes. Voici la succession chronologique des rois d'Aragon.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE des comtes & rois d'*ARAGON.

COMTES D'ARAGON.

I. SANCHE, noble Gascon, épousa *N.* dont le nom n'est pas connu, dont il eut AZNAR, qui suit; *Sanche* comte de Gascogne, qui en l'an 852 fit prisonnier Pepin II du nom, roi d'Aquitaine; & *Sancie*, mariée à *Emon* ou *Emenon* comte de Périgord, & mere d'*Arnaud* comte de Gascogne en 864.

II. AZNAR, comte de la Gascogne citérieure, conquit la ville de Jacca sur les Maures avec le secours que lui donna le roi de Pampelune; y établit le siége du comté d'Aragon, & mourut l'an 836, ayant eu de *N.* dont le nom est inconnu, 1. GALIND-AZNAR, qui suit; 2. *Eximen Aznar*, qui eut pour fils *Fortunio Ximenones*, comte d'Aragon en 883, duquel vint *Aznar* II du nom, comte d'Aragon, pere de *Tute*, seconde femme de *Sanche-Garcie* I du nom, roi de Navarre; & 3. *Teude*, mariée à *Bernard* comte de Ribagorça.

III. GALIND-AZNAR, comte d'Aragon, qui vivoit en 867, laissa de *N.* sa femme, ENDREGOT-GALIND, qui suit; & *N.* premiere femme de *Sanche-Garcie* I du nom, roi de Navarre.

IV. ENDREGOT-GALIND, fut pere de *Ximene* ou *Thérèse*, mariée à *Garcie-Sanche* II du nom, roi de Navarre.

PREMIERE RACE DES ROIS D'ARAGON.

Le royaume d'Aragon ne faisoit qu'une partie du royaume de Navarre jusqu'à la mort de SANCHE III du nom, dit *le Grand*, roi de Navarre, d'Aragon & de Castille, que ses trois fils partagerent entr'eux. L'aîné, GARCIE IV du nom, fut roi de Navarre. Le jeune, FERDINAND I du nom, fut roi de Castille; & RAMIR I du nom, qui étoit *bâtard*, fut roi d'Aragon.

X. RAMIR I du nom, fils *naturel* de SANCHE III du nom, dit *le Grand*, roi de Navarre, & de *N.* dame d'Ayvar, *sa concubine*, *voyez* NAVARRE, eut en partage le royaume d'Aragon en 1035, & fut tué dans un combat qu'il donna contre Sanche I du nom, roi de Castille, le 8 de mai 1063, ayant régné environ 28 ans. Il épousa l'an 1036 *Ermesinde*, dite aussi *Gelberge*, fille de *Bernard Roger*, comte de Bigorre, & de *Garcende*, morte le premier décembre 1049, dont il eut SANCHE-RAMIR I du nom, qui suit; *Garcie*, évêque de Jacca; *Sancie*, mariée, selon quelques auteurs, à *Guillaume IV* du nom, comte de Toulouse, morte en 1076, & *Thérèse*, qui épousa, selon la commune opinion, *Guillaume III* du nom, comte de Provence & d'Arles. *Il eut aussi pour fils naturel* Sanche *bâtard d'Aragon, comte d'Ayvar, de Xaviere, &c. qui fut pere de* Talede *d'Aragon, mariée à* Gaston III *du nom, comte de Béarn, d'où sont descendus les comtes de Béarn.*

XI. SANCHE-RAMIR I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, succéda à la couronne d'Aragon à l'âge de 18 ans,

ans, obtint le royaume de Navarre, en juillet 1076, après la mort de Sanche IV du nom, roi de Navarre son cousin, & fut tué au siége d'Huesca d'un coup de fléche le 4 juin 1094. Il épousa *Felicie*, fille de *Hilduin IV* du nom, comte de Mondidier, & d'*Alix*, comtesse de Rouci, morte le 24 avril 1086, dont il eut PIERRE I du nom, qui suit; ALFONSE I du nom, *dont il sera parlé après son frere aîné*; & RAMIR II du nom, qui continua *la postérité rapportée après celle de ses freres*.

XII. PIERRE I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, remporta une fameuse victoire sur les Maures le 18 novembre 1069, où quatre de leurs rois furent tués, & mourut le 28 septembre 1104. Il épousa *Agnès*, fille de *Gui Geofroi*, dit *Guillaume VIII*, duc de Guienne & comte de Poitou, & d'*Aldearde* de Bourgogne, dont il eut *Pierre*, mort jeune le premier de février 1104; & *Isabelle* d'Aragon, morte jeune l'an 1086.

XII. ALFONSE I du nom, surnommé *le Guerrier* ou *le Batailleur*, second fils de SANCHE-RAMIR I du nom, succéda à son frere aîné aux royaumes d'Aragon & de Navarre, fut aussi roi de Castille & de Léon, VII du nom, du chef de sa femme, en 1109, remporta plusieurs victoires sur les Maures, notamment l'an 1123, où onze de leurs rois furent défaits; mais il fut tué par ces infidéles le 7 septembre 1134, après avoir regné 30 ans en Aragon, & 25 en Castille, sans laisser de postérité d'*Urraque*, reine de Castille & de Léon, veuve de *Raymond* comte de Bourgogne & de Galice, & fille d'*Alfonse VI* du nom, roi de Castille & de Léon, & de *Constance* dite aussi *Béatrix* de Bourgogne-comté, sa premiere femme.

XII. RAMIR II du nom, surnommé *le Moine*, troisiéme fils de SANCHE-RAMIR I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, fut tiré avec dispense du pape, de l'abbaye de S. Pons de Tomieres en Languedoc, où il avoit fait profession, pour monter sur le trône d'Aragon, après la mort de son frere, quoiqu'il fût moine & prêtre, & se retira après la mort de sa fille, au monastère d'Huesca en Aragon, qu'il avoit fait bâtir, & y mourut le 16 août 1147. Il épousa *Agnès* de Poitiers, fille de *Guillaume IX* du nom, duc de Guienne & comte de Poitou, & de *Philippe* de Toulouse sa seconde femme, dont il eut *Pétronille* reine d'Aragon, mariée dès l'âge de deux ans à *Raymond-Berenger IV* du nom, comte de Barcelone, morte en octobre 1173.

SECONDE RACE DES ROIS D'ARAGON.

IX. RAIMOND-BERENGER IV du nom, comte de Barcelone, dont *les ancêtres sont rapportés* à BARCELONE, porta aussi la qualité de prince d'Aragon, & non de roi, & mourut le 10 juin 1163. Il épousa en 1137 *Pétronille* reine d'Aragon, lors âgée de deux ans seulement, fille unique & héritiere de *Ramir II* du nom, roi d'Aragon, laquelle gouverna le royaume jusqu'à sa mort arrivée le 13 ou 15 octobre 1173. Leurs enfans furent ALFONSE II, qui suit; *Pierre*, comte de Cerdagne; *Douce*, mariée 1°. vers l'an 1177 à *N.* comte d'Urgel: 2°. en 1181 à *Sanche I* du nom, roi de Portugal, morte en 1198; & *Sanche* d'Aragon, comte de Roussillon, qui fut établi régent du royaume d'Aragon l'an 1215, pendant la minorité de Jacques I du nom, son petit-neveu, & mourut en 1223, ayant eu de *Nunnia*, fille de *Nannio* comte de Lara, pour fils unique, *Nunnio* d'Aragon, comte de Roussillon & de Cerdagne, mort vers l'an 1237, sans enfans de *Perrenelle* comtesse de Bigorre, d'avec laquelle il fut séparé pour cause de parenté. *Le prince Raymond-Berenger eut aussi pour enfans naturels*, Pierre, *mort jeune*; & Berenger, *évêque de Tarragone & de Lerida*.

X. ALFONSE II du nom, dit *le Chaste*, roi d'Aragon, comte de Barcelone & de Roussillon, marquis de Provence, né en 1152, mourut le 25 avril 1196, ayant regné 34 ans. Il épousa le 19 janvier 1174 *Sancie* de Castille, fille d'*Alfonse* VII du nom, roi de Castille & de Léon, & de *Richilde* de Pologne sa seconde femme, morte en novembre 1208, religieuse en l'abbaye de Xixéne où elle avoit pris l'habit de religieuse après la mort de son mari. Leurs enfans furent PIERRE II du nom, qui suit; ALFONSE-BERENGER, qui fit *la branche des comtes de* PROVENCE *rapportée ci-après*; *Ferdinand* d'Aragon, moine de l'ordre de Cîteaux, abbé de Mont-Aragon, qui prétendit la régence du royaume, pendant la minorité de Jacques I du nom, roi d'Aragon, son neveu, & causa plusieurs troubles dans ce royaume; *Constance*, mariée 1°. à *Aimeric* roi de Hongrie; 2°. à l'empereur *Frédéric* II du nom, morte le 23 juin 1222, &c. *Voyez* ALFONSE II roi d'Aragon.

XI. PIERRE II du nom, roi d'Aragon, comte de Barcelone & de Roussillon, succéda à son pere en 1196, fut sacré & couronné à Rome en 1204, & se soumit & son royaume au saint siége. Ayant depuis embrassé le parti des Albigeois, son armée fut défaite, & il fut tué devant le château de Muret en Languedoc avec 18000 hommes le 13 septembre 1213, après avoir regné dix-sept ans. Il épousa par contrat du 15 juin 1204, *Marie* dame de Montpellier, qui avoit eu pour premier mari *Bernard*, comte de Comenges, qu'elle avoit épousé contre son gré, & dont elle fut séparée, & fille de *Guillaume* seigneur de Montpellier, & d'*Eudoxe* Comnene, morte à Rome l'an 1219, dont il eut JACQUES I du nom, qui suit; & *Sancie* d'Aragon, mariée par contrat du mois d'octobre 1205, à *Raymond* VIII du nom, comte de Toulouse, morte en 1254, religieuse trinitaire. *Il eut aussi pour fille na*turelle, Constance, bâtarde *d'Aragon, mariée le 7 novembre 1212, à* Guillaume-Raymond *de Moncade, sénéchal de Catalogne, puis premiere abbesse des trinitaires d'Espagne, morte l'an 1252.*

XII. JACQUES I du nom, surnommé *le Conquérant*, roi d'Aragon, de Majorque & de Valence, comte de Barcelone, de Roussillon & d'Urgel, seigneur de Montpellier, né le 2 février 1207, conquit en 1229 l'isle de Majorque sur les Maures; se rendit maître de Valence en 1238, & y mourut le 27 juillet 1276, après un regne de 63 ans. Il épousa 1°. le 6 février 1221, *Eléonore*, fille d'*Alfonse* IX du nom, roi de Castille, dont le mariage fut dissous au concile de Tyriasona en 1229, quoiqu'elle eût un fils; 2°. le 8 septembre 1235 *Yolande* de Hongrie, fille d'*André* II du nom roi de Hongrie & d'*Yolande* de Courtenai, morte le 9 octobre 1253. Du premier mariage sortit *Alfonse* infant d'Aragon, qui épousa en 1260 *Constance* de Béarn, fille de *Gaston* de Moncade I du nom, vicomte de Béarn, & mourut peu après sans postérité. Du second vinrent PIERRE III du nom, qui suit; JACQUES d'Aragon II du nom, qui fit *la branche des rois de* MAJORQUE, *rapportée ci-après; Ferdinand*, comte de Roussillon & de Cerdagne, seigneur de Montpellier, qui vivoit en 1248; *Sanche*, archevêque de Tolède; *Yolande*, mariée en 1246, à *Alfonse* X du nom, roi de Castille, morte en 1278; *Constance* premiere femme de *Manuel*, infant de Castille, seigneur de Penafiel; *Sancie*, qui alla inconnue à Jérusalem, où elle servit les pelerins malades avec beaucoup de charité; *Marie*, abbesse des trinitaires de Cannes, diocèse de Perpignan, morte l'an 1307; *Eléonore*, morte jeune; & *Isabelle* d'Aragon, mariée le 28 mai 1262 à *Philippe* III du nom, dit *le Hardi*, roi de France, qu'elle accompagna en son voyage d'Afrique en 1270, & mourut à son retour à Cosence en Calabre, d'une chute de cheval, le 22 ou 23 janvier 1271, âgée de 24 ans. *Il eut aussi pour enfans* naturels Jacques bâtard *d'Aragon, seigneur de Xerica, qui laissa postérité, qui sera rapportée ci-après; Pierre* bâtard d'*Aragon I du nom, seigneur d'Ayerbe, dont la postérité prit le surnom d'Ayerbe*; Pierre-Fernandez bâtard d'*Aragon, seigneur d'Ixar, dont la postérité sera rapportée ci-après*; & Ferdinand-Sanche bâtard d'*Ara*gon, *seigneur de Castro, & de Pomar, mort en* 1225,

qui epousa Aldonce Ximenez *de Urrea*, *fille de* Chimene, *seigneur d'Aranda*, *dont il eut* Philippe Fernandez, *seigneur de Castro : celui-ci épousa* Aldonce, *fille & héritiere de* Raimond, *seigneur de Peralte*, *& n'en laissa qu'une fille*, Aldonce Fernandez *de Castro & Peralte*, *seule héritiere de ses pere & mere. Elle fut mariée avec* Philippe, *fils de* Thomas, *marquis de Saluces.*

XIII. Pierre III du nom, surnommé *le Grand*, roi d'Aragon, de Valence & de Sicile, fut sacré le 16 novembre 1276. Sous prétexte des droits qu'il prétendoit avoir sur le royaume de Sicile à cause de sa femme, il fit massacrer le jour de pâque 29 mars 1282, à l'heure de vêpres, tous les François qui étoient dans ce royaume, sans excepter les femmes & les enfans; ce qui fut appellé les *Vêpres Siciliennes*. Il aborda ensuite à Palerme avec son armée, où il fut reconnu roi de toute l'isle, & mourut excommunié le 10 novembre 1285, à l'âge de 46 ans, de la blessure qu'il reçut au combat de Gironde contre les François. Il épousa le 13 juin 1262 *Constance* de Souabe, fille & héritiere de *Mainfroi-le-Bâtard*, usurpateur des royaumes de Naples & de Sicile, & de *Béatrix* de Savoye, à condition que si Mainfroi venoit à mourir sans enfans mâles, ces royaumes lui appartiendroient par succession. Elle mourut l'an 1302, ayant eu pour enfans Alfonse III du nom, qui suit; Jacques II du nom, qui continua *la postérité rapportée ci-après ;* Frédéric, qui fit *la branche des rois de* Sicile, *dont la postérité sera rapportée après celle des rois d'*Aragon ; *Pierre* infant d'Aragon, mort le 30 août 1296, sans postérité de *Guillelme* de Béarn, fille de *Gaston* de Moncade, vicomte de Béarn, qu'il avoit épousée le 28 août 1291; sainte *Elizabeth* d'Aragon, mariée l'an 1281 à *Denys*, roi de Portugal, laquelle étant restée veuve, prit l'habit du tiers ordre de saint François, mourut le 4 juillet 1336, & fut canonisée le 25 mai 1625; & *Yolande* d'Aragon, alliée en mars 1297 à *Robert* de Sicile, duc de Calabre, puis roi de Naples, mort l'an 1302. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jacques-Perez bâtard *d'Aragon*, *seigneur de Segorbe*, *qui laissa postérité ;* Sanche, bâtard *d'Aragon*, *chevalier de Rhodes ;* Béatrix, bâtarde *d'Aragon*, *mariée à* Raymond *de Cardonne ; &* Thérèse-Perrez, bâtarde *d'Aragon*, *qui épousa* Artal *d'Alargon*, *qui fut l'un des exécuteurs du testament du roi Pierre III.*

XIV. Alfonse III du nom, surnommé *le Bienfaisant*, roi d'Aragon & de Valence, fut couronné le 15 avril 1286, & mourut le 18 juin 1291, à l'âge de 27 ans, peu auparavant ses nôces avec *Eléonore*, fille aînée d'*Edouard* I du nom, roi d'Angleterre.

XIV. Jacques II du nom, surnommé *le Juste*, roi d'Aragon, de Valence, de Murcie & de Sicile, duc de la Pouille, prince de Capoue & comte de Barcelone, second fils de Pierre III du nom, roi d'Aragon, succéda au roi Alfonse III du nom, son frere, fut couronné le 24 septembre 1291, & mourut le 2 novembre 1327, âgé de 66 ans. Il épousa 1°. le 1 novembre 1295, *Blanche* de Sicile, fille de *Charles* II du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 14 octobre 1310 : 2°. le 16 novembre 1315 *Marie* de Chypre, fille de *Hugues* III du nom roi de Chypre, & d'*Isabeau* d'Ibelin, morte en mars 1321 : 3°. *Elisende* de Moncade, fille de *Pierre* de Moncade. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere *Jacques* infant d'Aragon, qui épousa *Eléonore* de Castille, fille de *Ferdinand* IV du nom roi de Castille, qu'il quitta avant l'accomplissement du mariage, & renonça aux prétentions de la couronne d'Aragon, pour se faire chevalier de Rhodes, puis de Calatrava & de Monteza, & mourut en juillet 1334. La vie débordée qu'il mena depuis, fit bien connoître que c'étoit le libertinage, & non la piété, qui l'avoit poussé à faire ce qu'il avoit fait; Alfonse IV du nom, qui suit; *Jean*, archevêque de Tolède & de Saragosse, & patriarche d'Alexandrie, qui vivoit en 1336; Pierre, qui fit *la branche des ducs de* Candie, *rapportée ci-après ;* Raimond-Berenger, qui fit *celle des comtes d'*Empuries, *rapportée après celle de ses freres aînés ; Marie*, alliée en juillet 1311, à Pierre, infant de Castille, laquelle se rendit religieuse après la mort de son mari; *Constance*, mariée l'an 1303 à *Jean* Manuel, seigneur de Penafiel & de Molina, morte en 1327, peu de jours avant son pere; *Elizabeth*, qui épousa l'an 1315 *Frédéric* I du nom, dit *le Bel*, duc d'Autriche; *Blanche*, prieure de Xixene; & *Yolande* d'Aragon, mariée 1°. à *Philippe* de Tarente, despote de Romanie : 2°. en 1339 à *Lopez* de Luna, seigneur de Segorbe. *Il eut aussi pour fils* naturel Jacques bâtard *d'Aragon*, *qui fut comte de Luna par son mariage avec* Jeanne, *fille de* Lopez, *comte de Luna.*

XV. Alfonse IV du nom, surnommé *le Débonnaire*, roi d'Aragon & de Valence, né en février 1299, fut couronné le 3 avril 1328, & mourut le 24 janvier 1336, ayant regné huit ans. Il épousa 1°. le 10 novembre 1314 *Thérèse* d'Enteça, comtesse d'Urgel & dame d'Antillon, fille aînée de *Gombaud* d'Enteça, & de *Constance* d'Antillon, niéce de *Ermengaud* de Cabrera, dernier comte d'Urgel de sa famille, morte le 28 octobre 1327 : 2°. le 5 février 1329, *Eléonore* de Castille, fille de *Ferdinand* IV du nom, roi de Castille, & de *Constance* de Portugal, mise à mort en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, roi de Castille son neveu. Du premier mariage vinrent, *Alfonse*, mort jeune; Pierre IV du nom, qui suit; Jacques, qui fit *la branche des derniers comtes d'*Urgel, *qui sera rapportée ci-après ; Frédéric*, *Sanche*, morts jeunes; *Constance*, mariée à *Jacques d'*Aragon III du nom, roi de Majorque, morte après l'an 1350; & *Isabelle* d'Aragon, morte sans alliance. Du second sortirent, *Ferdinand* d'Aragon, marquis de Tortose, seigneur d'Albaracin & de Fraga, né en décembre 1329, que le roi Pierre IV son frere fit mourir l'an 1363, sur le soupçon qu'il eut, qu'il vouloit usurper la couronne, & ne laissa point d'enfans de *Marie* de Portugal, fille de *Pierre*, dit *le Justicier*, roi de Portugal; & *Jean* infant d'Aragon, né en 1335, qui fut tué le 12 juin 1358, par les gens de Pierre *le Cruel*, roi de Castille, & laissa d'*Isabelle* d'Espagne, fille de *Jean Nunez* d'Espagne, comte de Biscaye & de Lara, *Florence* d'Aragon, comtesse de Biscaye, mariée à *Pierre* de Béarn, *bâtard.*

XVI. Pierre IV du nom, surnommé *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Sardaigne, né le 5 septembre 1319, fut couronné en 1336, & mourut le 5 janvier 1387, ayant regné 52 ans. Il épousa 1°. par contrat du mois de juillet 1338, *Marie* de Navarre, fille puînée de *Philippe* III du nom, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France morte l'an 1346 : 2°. vers le mois de novembre 1347, *Eléonore* de Portugal, seconde fille d'*Alfonse* IV du nom, roi de Portugal, & de *Béatrix* de Castille, morte sans enfans sur la fin d'octobre 1348 : 3°. en juin 1349, *Eléonore* d'Aragon-Sicile, fille de *Pierre* d'Aragon II du nom, roi de Sicile, & d'*Elizabeth* de Carinthie, morte en 1374 : 4°. en 1380 *Sibylle* de Forcia, sœur de *Bernard* de Forcia, chevalier Catalan, morte le 24 novembre 1406. Du premier mariage sortirent, *Pierre* né en 1346, mort le jour de sa naissance; *Constance*, mariée le 11 avril 1361 à *Frédéric* IV du nom, dit *le Simple*, roi de Sicile, morte en juillet 1362; *Jeanne*, alliée à *Jean* d'Aragon, comte d'Empuries; & *Marie* d'Aragon, morte jeune. Du troisiéme mariage vinrent Jean I du nom, qui suit; Martin, qui continua *la postérité*, *rapportée après celle de son frere aîné ; Alfonse*, né le 12 juillet 1362, mort jeune; & *Eléonore* d'Aragon, née le 20 février 1358, mariée le 18 juin 1375, à *Jean* I du nom, roi de Castille, morte en couches le 18 août 1382. Du quatriéme sortirent, *Jacques*, *Ferdinand*, morts jeunes; & *Isabelle* d'Aragon, mariée le 29 juin

1407 à *Jacques* d'Aragon II du nom, comte d'Urgel.

XVII. JEAN I du nom roi d'Aragon & de Valence, comte de Barcelone, né le 27 décembre 1351, mourut en mai 1395, après avoir regné sept ans quatre mois. Il épousa 1°. l'an 1372, *Marthe* d'Armagnac, fille de *Jean* I du nom comte d'Armagnac : 2. en 1384 *Yolande* de Bar, fille aînée de *Robert* duc de Bar, & de *Marguerite* de France, morte en 1431. Du premier mariage vint, *Jeanne* infante d'Aragon, mariée le 4 juin 1392 à *Matthieu* comte de Foix, qui contesta la succession de la couronne d'Aragon, morte sans enfans l'an 1407. Du second sortirent, *Jacques*, mort jeune; *Ferdinand*, mort jeune en 1389; & *Yolande* d'Aragon, mariée le 2 décembre 1400 à *Louis* II du nom, duc d'Anjou & roi de Sicile, auquel elle porta le droit qu'elle avoit à la couronne d'Aragon, morte le 14 novembre 1442, âgée de 62 ans.

XVII. MARTIN roi d'Aragon, & de Sicile, fils puîné de PIERRE IV du nom, roi d'Aragon, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile sa troisiéme femme, s'empara de la couronne d'Aragon au préjudice de ses niéces, après la mort du roi Jean son frere; succéda à son fils au royaume de Sicile, & mourut le 31 mai 1430 âgé 51 ans, après en avoir regné quinze. Il épousa 1°. en juin 1372, *Marie* comtesse de Luna, fille unique de *Lopez* comte de Luna, & de *Briande* d'Agout sa seconde femme, sœur de *Raymond* d'Agout, seigneur de Sault en Provence, morte le 29 décembre 1406; 2°. le 17 septembre 1409, *Marguerite* d'Aragon, fille de *Pierre*, comte de Prades, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Jacques*, & *Jean*, morts jeunes; MARTIN, qui suit; & *Marguerite* infante d'Aragon, morte jeune.

XVIII. MARTIN d'Aragon, roi de Sicile du chef de sa premiere femme, mourut le 25 juillet 1409 avant son pere, auquel il laissa par testament le royaume de Sicile. Il épousa 1°. l'an 1390 *Marie* d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Athènes, fille unique de *Frédéric* IV du nom, roi de Sicile, morte le 25 mai 1402, de chagrin de la mort de son fils *Pierre* infant de Sicile, né le 17 novembre 1398, mort peu de jours avant sa mere : 2°. *Blanche* de Navarre, fille puînée de *Charles* III du nom, dit *le Noble*, roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Castille. Elle prit une seconde alliance par contrat du 5 novembre 1419, avec *Jean* d'Aragon II du nom, duc de Penafiel, qui fut depuis roi de Navarre & d'Aragon, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*, & mourut le 2 d'avril 1441. *Il eut pour enfans* naturels Frédéric, bâtard d'*Aragon*, *comte de Luna*, *seigneur de Segorbe*, *qui prétendit la succession du royaume d'Aragon*, *après la mort du roi Martin son aieul; mais ayant été arrêté en* 1434 *par ordre de Jean II roi de Castille, il mourut en prison le* 29 *mai* 1438, *non sans soupçon d'avoir été empoisonné;* & Yolande, bâtarde d'*Aragon*, *mariée en* 1424 *à* Henri *du Guzman*, *comte de Niebla*, *qui la répudia.*

La seconde race des rois d'Aragon finit en la personne de Martin roi d'Aragon, mort le 31 mai 1430, après Martin roi de Sicile son fils. Les états d'Aragon & de Sicile s'étant assemblés, ils choisirent & reconnurent en 1412, pour leur roi légitime *Ferdinand* de Castille, duc de Penafiel, qui donna l'origine à la troisiéme race des rois d'Aragon, *rapportée ci-après.*

DERNIERS COMTES D'URGEL.

XVI. JACQUES d'Aragon I du nom, fils puîné d'ALFONSE IV du nom roi d'Aragon, & de *Thérèse* d'Enteça, comtesse d'Urgel, sa premiere femme, fut comte d'Urgel; prétendit la succession du comte de Comenges son beau-frere, & mourut en novembre 1347, avec soupçon de poison. Il épousa *Cecile* de Comenges, fille aînée de *Bernard* VI du nom, comte de Comenges, dont il eut PIERRE, qui suit.

XVII. PIERRE d'Aragon, comte d'Urgel, &c. mort fort âgé en juin 1409, épousa *Marguerite* de Montferrat, fille de *Jean* Paléologue, marquis de Montferrat, laquelle fut empoisonnée l'an 1414 par le commandement de Ferdinand IV du nom, roi d'Aragon, & dont il eut JACQUES II du nom, qui suit; *Thadée*, mort du vivant de son pere; *Jean* baron d'Enteça, mort sans alliance, avec soupçon d'avoir été empoisonné par le comte Jacques son frere; *Eléonore*; *Cecile* d'Aragon, mariée à *Jean*, comte de Cardonne; & *Isabelle* d'Aragon, religieuse.

XVIII. JACQUES d'Aragon II du nom, comte d'Urgel, &c. prétendit succéder à la couronne d'Aragon, après la mort du roi Martin, & mourut le 1 juin 1433, après treize ans de prison. Il épousa le 29 juin 1407 *Isabelle* d'Aragon, fille de *Pierre* IV du nom roi d'Aragon, & de *Sibylle* de Forcia sa quatriéme femme, dont il eut *Isabelle*, mariée en septembre 1428 à *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre; *Eléonore*, alliée en 1437 à *Raymond* Ursin comte de Nole, & *Jeanne* d'Aragon, qui épousa 1°. *Jean* comte de Foix : 2°. en juin 1445 *Jean Raymond* Folch, comte de Cardonne.

DUCS DE CANDIE, COMTES DE RIBAGORCE.

XV. PIERRE d'Aragon, quatriéme fils de JACQUES II du nom roi d'Aragon, fut comte de Ribagorce & d'Empuries, sénéchal de Catalogne, &c. prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François en 1362, après la mort de sa femme, & mourut en .... Il épousa en l'an 1330 *Jeanne* de Foix, fille puînée de *Gaston* I du nom, comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, morte avant l'an 1361, dont il eut, ALFONSE I du nom, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des comtes de* PRADES, *rapportée ci-après; Jacques*, évêque de Tortose, & créé cardinal du titre de sainte Sabine en 1388, par Clément antipape, mort le 30 mai 1396; & *Eléonore* d'Aragon, mariée à *Pierre* I du nom, roi de Chypre.

XVI. ALFONSE d'Aragon I du nom, dit *le Vieux*, comte de Ribagorce & de Denia, marquis de Villene, connétable de Castille en 1383, fut créé duc de Gandie en 1399. Il prétendit à la couronne d'Aragon après la mort du roi Martin, dont il fut exclus, & mourut fort âgé le 7 mars 1412. *Voyez* VILLENA. Il épousa 1°. en 1352 *Yolande* dame d'Arenos, fille de *Goncales-Diaz* baron d'Arenos : 2°. avant l'an 1394 *Marie* de Navarre, fille de *Charles* II du nom, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Jacques*, comte de Ribagorce, mort avant son pere, ayant épousé *Léonor*, fille de *Henri* II roi de Castille, dont il n'eut que *Jacques* d'Aragon, tué à Barcelone; ALFONSE II qui suit; & *Pierre* d'Aragon, marquis de Villena, qui fut tué au combat d'Aliubarsta, le 14 août 1386, laissant de *Jeanne*, fille *naturelle de Henri II* du nom, roi de Castille, *Henri* d'Aragon, marquis de Villena, mort sans postérité de *Marie* d'Albornos, dame de l'Infantado.

XVII. ALFONSE d'Aragon II du nom, dit *le Jeune*, duc de Gandie, comte de Ribagorce & de Denia, mourut le 29 novembre 1425, *& ne laissa que* Jacques bâtard *d'Aragon*, *baron d'Arenos qui eut des enfans.*

COMTES DE PRADES.

XVI. JEAN d'Aragon, second fils de PIERRE d'Aragon, comte de Ribagorce, & de *Jeanne* de Foix, fut comte de Prades, baron d'Enteça, sénéchal & majordome de Catalogne, & vivoit encore l'an 1409. Il eut de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, PIERRE, qui suit. Quelques auteurs mettent ici *Jacques* de Prades, connétable d'Aragon & amiral de Castille, l'un des braves chevaliers de son temps, qui mourut le 25 août 1404. Surita assure qu'il étoit de la maison royale d'Aragon, sans dire pourtant s'il étoit bâtard ou légitime, & dit qu'il eut deux filles.

XVII. PIERRE d'Aragon, comte de Prades, mourut avant son pere. Il épousa *Jeanne*, fille de *Bernard* de

Cabrera, premier comte de Modica, dont il eut *Marguerite* d'Aragon, mariée le 17 septembre 1409 à *Martin* roi d'Aragon, dont elle fut la seconde femme, morte sans postérité; & *Jeanne* d'Aragon, alliée à *Jean-Raymond* Folch de Cardonne, vicomte de Villena.

COMTES D'EMPURIES.

XV. RAYMOND-BERENGER d'Aragon, cinquiéme fils de JACQUES II du nom, roi d'Aragon, fut comte des Montagnes de Prades & d'Empuries, capitaine général de Roussillon, ambassadeur extraordinaire vers le pape Innocent VI en 1355, & vivoit en 1364. Il épousa 1°. en 1327, *Blanche*, seconde fille de *Philippe* de Sicile I du nom, prince de Tarente, & de *Thamar* Ange: 2°. l'an 1338, *Marie-Alvarez* de Xerica, fille de *Jacques* II du nom, seigneur de Xerica. Du premier mariage vinrent, *Jeanne*, mariée en 1345 à *Ferdinand* Manuel, marquis de Villena; & *Blanche* d'Aragon, alliée à *Hugues*, vicomte de Cardonne. Du second vint JEAN qui suit.

XVI. JEAN d'Aragon, comte d'Empuries, qui vivoit en 1399, épousa 1°. le 3 août 1369, *Blanche* d'Aragon, troisiéme fille de *Pierre* d'Aragon II du nom, roi de Sicile, dont il eut *Eléonore*, dont on ne trouve que le nom: 2°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans.

ROIS DE SICILE.

XIV. FREDERIC d'Aragon III du nom, troisiéme fils de PIERRE III du nom, roi d'Aragon & de Sicile, & de *Constance* de Souabe, fut roi de Sicile, duc de la Pouille & prince de Capoue, s'étant emparé de la Sicile, au préjudice du traité de paix que Jacques II du nom, roi d'Aragon son frere, avoit fait avec Charles II du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, qui causa de grands troubles dans ce royaume, dont il fut couronné roi le 25 mars 1296, & mourut le 25 juin 1337 âgé de soixante-cinq ans. Il épousa en l'an 1302 *Eléonore* de Sicile, qui avoit été mariée en 1299 à *Philippe* de Toci, seigneur de la Terza, fils du grand amiral de Sicile, dont le mariage fut dissous par bulle du pape Boniface VIII du 17 janvier 1300, à cause de leur minorité, fille puînée de *Charles* II du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, morte le 9 août 1341, dont il eut 1. PIERRE II du nom, qui suit; 2. *Mainfroi*, duc d'Athènes en 1326, mort peu après; 3. *Guillaume*, comte de Catalfin, qui fut duc d'Athènes par le testament de son pere, & mourut le 22 août 1338, laissa pour fils *Etienne* d'Aragon, comte de Catalfin, qui ne lui succéda pas au duché d'Athènes, qui échut à Jean d'Aragon, marquis de Randace son oncle; 4. JEAN, qui fit *la branche des ducs d'*ATHENES, *rapportée ci-après*; 5. *Constance*, mariée 1°. en l'an 1317 à *Henri* II du nom, roi de Chypre: 2°. l'an 1331 à *Hugues* de Lesignen, roi d'Armenie, laquelle vivoit encore en 1377; 6. *Marguerite*, nommée dans le testament de son pere; 7. *Elizabeth*, alliée en 1328 à *Etienne*, dit *le Vieil*, duc de Baviere; & 8 *Catherine* d'Aragon, abbesse de sainte Claire de Messine. *Il eut pour enfans* naturels, Alfonse-Fréderic, bâtard *de Sicile, qui fut gouverneur puis duc d'Athènes, & laissa postérité*; Roland, bâtard *de Sicile, qui vivoit en* 1360; & Isabelle bâtarde *de Sicile, mariée à* Hugues *d'Empuries*.

XV. PIERRE d'Aragon II du nom, roi de Sicile, né l'an 1304, fut couronné du vivant de son pere le 19 avril 1322, & mourut le 15 août 1342. Il épousa l'an 1322 *Elizabeth*, fille de *Henri* II du nom, roi de Bohême & duc de Carinthie, & d'*Anne* de Bohême, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Jean*, mort jeune le 22 juin 1352; FREDERIC IV du nom, qui continua *la postérité*; *Eléonore*, mariée l'an 1349 à *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, morte en 1374; *Euphemie*, qui fut régente du royaume de Sicile, pendant la minorité du roi Frédéric IV son frere; *Blanche*, mariée le 3 août 1364 à *Jean* d'Aragon, comte d'Empuries; & *Yolande* d'Aragon, qui vivoit en 1356.

XVI. LOUIS d'Aragon, roi de Sicile, né le 4 février 1338, fut couronné pendant sa minorité le 15 septembre 1342, & mourut sans alliance le 16 octobre 1355, *laissant pour fils* naturels, Antoine & Louis, bâtards *d'Aragon*.

XVI. FREDERIC d'Aragon IV du nom, surnommé *le Simple*, troisiéme fils de PIERRE d'Aragon II du nom, roi de Sicile, succéda à la couronne de Sicile après la mort de son frere Louis, & mourut le 27 juillet 1377, âgé de trente-cinq ans. Il épousa 1°, le 11 avril 1361 *Constance* d'Aragon, fille de *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiere femme, morte en juillet 1363: 2°. *Antoinette* de Baux, fille de *François* duc d'Andrie & comte d'Avelin, & de *Louise* de Saint-Severin sa premiere femme: 3°. en février 1377 *Valentine* Visconti, fille de *Barnabon* Visconti, seigneur de Milan; mais le mariage ne fut pas accompli. Du premier lit sortit MARIE, qui suit. *Il eut aussi pour fils* naturel, Guillaume bâtard *de Sicile, nommé dans le testament du roi son pere*.

XVII. MARIE d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Athènes, née l'an 1362, épousa en 1390 *Martin* d'Aragon, fils de *Martin* roi d'Aragon, qui fut roi de Sicile à cause d'elle, & mourut le 25 mai 1402, ayant fait son mari héritier de ses états, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant.

DUCS D'ATHENES.

XV. JEAN d'Aragon, marquis de Randace, quatriéme fils de FREDERIC III du nom, roi de Sicile, succéda à son frere *Guillaume*, aux duchés d'Athènes & de Neopatre; eut le principal gouvernement des affaires sous le regne de Louis roi de Sicile, son neveu, & mourut le 3 avril 1348. Il épousa *Cesarie* Lanza, fille de *Pierre*, comte de Caltanassete, dont il eut FREDERIC, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Guillaume* de Peralta, comte de Calatabelota, chancelier & grand chambellan de Sicile; & *Constance* d'Aragon.

XVI. FREDERIC d'Aragon, duc d'Athènes & de Néopatre, marquis de Randace, &c. mourut sans postérité en juillet 1355.

ROIS DE MAJORQUE.

XIII. JACQUES d'Aragon II du nom, second fils de JACQUES I du nom, roi d'Aragon, fut roi de Majorque, comte de Roussillon, seigneur de Montpellier. Il fut dépouillé du royaume de Majorque par Alfonse III du nom, roi d'Aragon, son neveu; mais il y fut rétabli en 1291, & mourut le 14 mai 1312. Il épousa par contrat du 12 octobre 1275, *Esclarmonde* de Foix, fille de *Roger* IV du nom, comte de Foix, & de *Brunissende* de Cardonne, dont il eut *Jacques*, infant de Majorque, qui fut accordé le 24 janvier 1299 à *Catherine* de Courtenai, impératrice titulaire de Constantinople; mais il céda ses droits à la couronne à son frere puîné en 1302, pour se rendre religieux de l'ordre de S. François; SANCHE, qui suit; FERDINAND, qui continua *la postérité*; *Philippe*, trésorier de l'église de S. Martin de Tours, gouverneur du royaume de Majorque, & tuteur du roi Jacques III du nom, son neveu; & *Sancie* d'Aragon, mariée en 1309 à *Robert* roi de Naples & de Sicile, après la mort duquel elle se rendit religieuse à sainte Croix de Naples, où elle mourut le 28 juillet 1345. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Saure bâtarde *de Majorque, mariée par contrat du* 10 *octobre* 1299 à Pierre Galeran *de Pinos*.

XIV. SANCHE d'Aragon, roi de Majorque, comte de Roussillon, &c. & mort le 4 septembre 1324, avoit épousé en 1309 *Marie* de Sicile, fille de *Charles* II du nom, roi de Naples & de Sicile. Elle prit une seconde alliance en 1327 avec *Jacques* III du nom, seigneur de Xerica, & mourut sans enfans de ses deux maris.

XIV. FERDINAND d'Aragon, infant de Majorque, troisiéme fils de JACQUES II du nom, roi de Majorque, & d'*Esclarmonde* de Foix, fut prince de la Morée & lieu-

nant général en Romanie de Frédéric roi de Sicile, mourut vers l'an 1318. Il épousa par contrat du avril 1315 *Isabelle* d'Ybelin, héritiere de la principauté de la Morée, fille de *Philippe* d'Ybelin sénéchal de Chypre, & de *Marguerite* de Villehardouin, dont il eut JACQUES III, qui suit; & *Ferdinand*, infant de Majorque, qui épousa *Eschive* fille de *Hugues* IV du nom, roi de Chypre, auquel on donne pour fille *Eléonore* d'Aragon.

XV. JACQUES d'Aragon III du nom, roi de Majorque, comte de Roussillon & de Cerdagne, seigneur de Montpellier, &c. né le 1 avril 1317, succéda en 1314 au roi Sanche son oncle, à la couronne de Majorque, dont il fut dépouillé pour crime de félonie en 1343 par Pierre IV du nom, roi d'Aragon. Voulant se mettre en état d'y rentrer, ses troupes furent défaites par les Aragonois, & lui-même resta parmi les morts, le 25 octobre 1349. C'est lui qui vendit en avril 1349 le comté de Roussillon, & la ville & le château de Montpellier, avec leurs dépendances, à Philippe *de Valois*, roi de France, moyennant la somme de six vingts mille écus d'or. Il épousa en l'an 1325 *Constance* d'Aragon, fille aînée d'*Alfonse* IV du nom roi d'Aragon, dont il eut JACQUES IV qui suit; & *Isabelle* d'Aragon, dite *Esclarmonde*, mariée le 4 septembre 1358 à *Jean* Paléologue du nom, marquis de Montferrat.

XVI. JACQUES d'Aragon IV du nom, roi de Majorque, fut blessé au combat où son pere fut tué, en octobre 1349, & détenu l'espace de plus de douze ans en prison, d'où il s'échapa le 1 mai 1362. Se voyant méprisé de la reine sa femme, il se retira en Catalogne, où il excita quelques troubles, dans le dessein de se rétablir dans ses états; mais il mourut accablé de chagrin, vers le mois de janvier 1375, sans laisser de postérité de *Jeanne* I du nom, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, viceroi de Naples, &c. & de *Marie* de Valois sa seconde femme, qu'il avoit épousée l'an 1362, & qui fut étranglée dans la ville d'Averse le 22 mai 1382.

SEIGNEURS DE XERICA.

XIII. JACQUES d'Aragon I du nom, fils *naturel* de JACQUES I du nom roi d'Aragon, & de *Therèse* Gil, *son amie*, fut légitimé par le testament du roi son pere, qui lui donna les châteaux & villages de Xerica, Tozo & autres lieux, qu'on appella la baronie de Xerica, dont sa postérité prit le surnom, & vivoit en 1297. Il épousa *Elise*, fille d'*Alvare-Perez* de Azagra, seigneur d'Albarazin, dont il eut JACQUES II du nom, qui suit.

XIV. JACQUES II du nom, seigneur de Xerica, servit en 1309 Jacques II du nom roi d'Aragon, en la guerre contre les Maures, & ne vivoit plus l'an 1310. Il épousa *Beatrix* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, amiral d'Aragon & de Sicile, & de *Saurine* d'Enteça, sa seconde femme, dont il eut Jacques III du nom, seigneur de Xerica, qui mourut en 1335 sans postérité de *Marie* de Sicile, veuve de *Sanche* d'Aragon, roi de Majorque, & fille de *Charles* II du nom, roi de Naples & de Sicile, qu'il avoit épousée l'an 1327; PIERRE, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Pierre-Ponce* de Léon, seigneur de Macchana; & *Marie-Alvarez* de Xerica, alliée 1°. en 1330 à *Pierre* Arborea: 2°. en 1338 à *Raimond-Berenger* d'Aragon, comte de Prades.

XV. PIERRE, seigneur de Xerica, l'un des plus vaillans chevaliers de son temps, mourut en l'an 1362, sans laisser de postérité de *Bonaventure* d'Arborea, fille de *Hugues*, comte de Gotian, & juge d'Arborea. *Il laissa pour enfans* naturels, Jean-Alfonse bâtard *de Xerica*, *mort sans lignée en avril* 1369; Beatrix, *mariée en* 1355 *à* Hugues *de Arborea*; *&* Elsa bâtarde *de Xerica*, *alliée à* Pierre *de Luna*, *seigneur d'Almonezio & de Pola.* * *Voyez* Surita.

SEIGNEURS D'IXAR.

XIII. PIERRE-FERNANDEZ I du nom, troisiéme fils *naturel* de JACQUES I du nom, roi d'Aragon, & de *Thérèse* Gil, fut légitimé par le testament du roi son pere, qui lui donna les villes & châteaux d'Ixar ou Hijar, de Luesia, dont sa postérité prit le surnom, & vivoit en 1298. Il épousa 1°. *Thérèse-Gombal* de Enteça, fille de *Guillaume* de Enteça, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marquise* de Navarre, fille *naturelle* de *Thibaut* I du nom, roi de Navarre, & comte de Champagne, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ II, qui suit.

XIV. PIERRE-FERNANDEZ II du nom, seigneur d'Ixar, &c. alfier & capitaine général de l'église pour Jacques II roi d'Aragon, mort vers l'an 1322, épousa 1°. *Marie-Fernandez* de Luna, fille de *Lopez-Fernandez* de Luna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Cecile* de Anglesola, dont il eut ALFONSE FERNANDEZ, qui suit; & *Marquise-Fernandez* d'Ixar, mariée en 1329 à *Blaise* d'Alagon, seigneur de Sastago & Pina.

XV. ALFONSE-FERNANDEZ, seigneur d'Ixar, mort vers l'an 1331, épousa *Thérèse* d'Alagon, fille d'*Artal* d'Alagon, seigneur de Sastago, & de *Teude-Perez* de Urrea, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ III du nom, qui suit.

XVI. PIERRE-FERNANDEZ III du nom, seigneur d'Ixar, chevalier de l'ordre de Montesa, & commandeur de Montalvan, vivoit en 1397, & ne laissa point d'enfans.

COMTES DE PROVENCE.

XI. ALFONSE-BERENGER I du nom, second fils d'ALFONSE II du nom, roi d'Aragon, & de *Sancie* de Castille, fut comte de Provence & de Forcalquier, & mourut en 1209. Il épousa *Garsende*, comtesse de Forcalquier, fille aînée de *Rainez* de Sabran, seigneur de Castelar, & de *Garsende* comtesse de Forcalquier, dont il eut RAYMOND-BERENGER II du nom, qui suit; & *Garsende*, mariée à *Guillaume* vicomte de Bearn.

XII. RAYMOND-BERENGER II du nom, comte de Provence & de Forcalquier, mort le 19 août 1245, épousa en décembre 1220 *Beatrix* de Savoye, fille de *Thomas* I du nom, comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni, sa deuxiéme femme, morte en 1266, dont il eut *Marguerite* de Provence, mariée l'an 1234 à S. *Louis* IX du nom, roi de France, morte le 20 décembre 1295, dont sont descendus tous les rois de France jusqu'à présent; *Eléonore*, qui épousa le 14 janvier 1236 *Henri* III du nom, roi d'Angleterre, morte le 25 juin 1291; *Sancie*, alliée le 23 novembre 1243 à *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille, & roi des Romains; & *Beatrix* comtesse de Provence & de Forcalquier, mariée le 31 janvier 1245 à *Charles* de France, comte d'Anjou, puis roi de Naples & de Sicile, morte en 1267 laissant postérité.

TROISIÉME RACE DES ROIS D'ARAGON.

XV. FERDINAND IV du nom, surnommé *le Juste* & *l'Honnête*, second fils de JEAN I du nom, roi de Castille, *dont les ancêtres sont rapportés à* CASTILLE, & d'*Eléonore* d'Aragon sa premiere femme, fut choisi & reconnu en 1412 par les états d'Aragon & de Sicile, comme leur roi légitime, & mourut de la pierre le 2 avril 1416, âgé de trente-sept ans. Il épousa l'an 1393 *Elénore* de Castille, comtesse de Penafiel & d'Albuquerque, fille unique de *Sanche bâtard* de Castille, comte d'Albuquerque, & de *Beatrix* de Portugal. Elle fut arrêtée l'an 1430, & mourut le 16 novembre 1435. Leurs enfans furent ALFONSE V du nom, qui suit; JEAN II du nom, qui continua *la postérité*; HENRI d'Aragon, qui fit *la branche des ducs de* SEGORBE, *mentionnée ci-après*; *Pierre* infant d'Aragon, mort sans alliance au siége de Naples le 17 octobre 1438; *Sanche*, grand-maître de l'ordre de Calatrava, mort jeune en mars 1416; *Marie*, alliée en octobre 1418 à *Jean II* du nom, roi de Castille, morte avec soupçon de poison en février 1445; & *Eléonore* d'Aragon, mariée en 1428 à *Edouard* roi de Portugal, morte subitement le

18 février 1445, non sans soupçon de poison.

XVI. Alfonse V du nom, surnommé *le Sage & le Magnanime*, roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, comte de Barcelone, l'un des plus savans princes de son temps, fut vaincu au combat naval donné près de l'isle de Ponce, & y fut fait prisonnier le 5 août 1435. Mais ayant été mis en liberté, il s'empara du royaume de Naples le 2 juin 1441, sous prétexte de l'adoption de la reine Jeanne II du nom, & mourut le 22 juin 1458, âgé de soixante-quatre ans, après en avoir régné quarante-deux. Il épousa le 12 juin 1415 *Marie* de Castille, fille aînée de *Henri III* du nom, roi de Castille, & de *Catherine* de Lancastre, morte sans enfans le 4 septembre 1458. *Il laissa pour enfans* naturels Ferdinand, *qui fit la branche des derniers rois de* Sicile, *rapportée ci-après;* Marie bâtarde *d'Aragon, alliée à* Leonet *d'Est, marquis de Ferrare; &* Eléonore bâtarde *d'Aragon, mariée à* Marin *de Marzano, prince de Rossano, & duc de Sesse.*

XVI. Jean II du nom, roi d'Aragon, duc de Penafiel, né le 28 juin 1397, second fils de Ferdinand IV du nom roi d'Aragon, fut couronné roi de Navarre en 1429 avec la reine sa femme, succéda en 1458 à la couronne d'Aragon au roi Alfonse V du nom, son frere, & mourut le 19 janvier 1479, en sa quatre-vingt-deuxiéme année. Il épousa 1°. par contrat du 5 novembre 1419 *Blanche* reine de Navarre, veuve de *Martin* roi de Sicile, & fille de *Charles III* du nom, roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Castille, morte le 1 avril 1441: 2°. le 1 septembre 1444 *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric* Henriquez II du nom, seigneur de Medina-del-Rioseco, comte de Melgar, amiral de Castille, & de *Marine* de Cordoue, sa premiere femme, morte d'un cancer le 13 février 1468. Du premier mariage sortirent Charles, qui suit; *Blanche* d'Aragon & de Navarre, mariée en l'an 1440 à *Henri IV* du nom, dit *l'Impuissant*, roi de Castille, d'avec lequel elle fut démariée en 1453, morte en 1464; & *Eléonore* d'Aragon & de Navarre, reine de Navarre, mariée par contrat du 22 décembre 1434 à *Gaston IV* du nom, comte de Foix, morte le 12 février 1479, d'où sont issus les rois de Navarre. Du second mariage vinrent Ferdinand V du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée par traité du 5 octobre 1476 à *Ferdinand I* du nom, roi de Sicile, dont elle fut la seconde femme, morte le 9 janvier 1517; *Eléonore*, & *Marine* d'Aragon, mortes jeunes. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonse bâtard *d'Aragon, duc de Villa-Hermosa, & maître de l'ordre de Calatrava, mort en* 1485 *laissant postérité;* Jean bâtard *d'Aragon, archevêque de Saragosse, viceroi d'Aragon, mort le* 19 *novembre* 1476; Ferdinand, & Marine, *morts jeunes; &* Eléonore bâtarde *d'Aragon, mariée en* 1468 *à* Louis *de Beaumont II du nom, comte de Lerin, connétable de Castille.*

XVII. Charles de Navarre & d'Aragon, prince de Viane, né le 29 mai 1421, voulant jouir de l'héritage de sa mere, fit la guerre au roi son pere qui le fit prisonnier: mais il obtint la liberté à l'instance des Navarrois, & mourut le 23 septembre 1461, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa belle-mere. Il épousa en 1439 *Anne* de Cleves, fille puînée d'*Adolphe III* du nom duc de Cleves, dont il n'eut point de postérité, *& laissa pour enfans* naturels, Philippe bâtard *de Navarre, qui fut administrateur de l'archevêché de Palerme, maître de l'ordre de Montesa, & fut tué au combat de Baca en* 1488; Jean-Alfonse bâtard *de Navarre, évêque d'Huesca; &* Anne bâtarde *de Navarre, mariée en* 1471 *à* Louis *de la Cerda II du nom, premier duc de Medina-Cœli.*

XVII. Ferdinand V du nom, dit *le Catholique*, né le 10 mars 1452, fils de Jean II du nom, roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez sa seconde femme, fut roi d'Aragon, de Castille, de Léon, de Grenade, de Naples, de Sicile & de Navarre. Il fut roi de Castille & de Léon à cause de sa premiere femme, & succéda à son pere à la couronne d'Aragon. Ayant réduit sous sa puissance le royaume de Grenade en janvier 1491, il chassa les juifs d'Espagne, où il avoit établi l'inquisition dès l'an 1477. Il déposséda de son trône Frédéric roi de Naples & de Sicile, l'an 1501, & après la mort de son gendre, il fut reconnu en 1508 régent & administrateur du royaume de Castille, & envahit en 1512 le royaume de Navarre sur le roi Jean d'Albret. Ce fut sous ses auspices & de la reine Isabelle que les Indes occidentales furent découvertes l'an 1492 par Christophe Colomb, & habitées l'année suivante par les Espagnols, qui y exercerent des cruautés inouies envers les Indiens, & y firent mourir quinze millions de personnes en moins de cinquante ans, pour s'enrichir de leur or & de leur argent. Il mourut le 23 janvier 1516, d'hydropisie causée par un breuvage amoureux que sa femme lui avoit fait avaler, en la soixante-deuxiéme année de son âge & à la quarante-uniéme de son regne. Il épousa 1°. le 18 octobre 1469 *Isabelle* de Castille, qui succéda en 1474 aux royaumes de Castille & de Léon après la mort de *Henri IV* dit *l'Impuissant*, son frere, & mourut le 26 novembre 1504 en sa cinquante-quatriéme année: 2°. le 18 mars 1505 *Germaine* de Foix, fille de *Jean* de Foix, comte d'Etampes, & de *Marie* d'Orléans. Elle prit une seconde alliance en 1519 avec *Jean* marquis de Brandebourg-Anspach, gouverneur de Valence; & une troisiéme avec *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, & mourut le 18 octobre 1538. Du premier mariage de Ferdinand sortirent, 1. *Jean* prince des Asturies, né le 26 juin 1478, mort le 4 octobre 1497, ayant eu de *Marguerite* d'Autriche, fille de *Maximilien I* du nom, empereur, & de *Marie* de Bourgogne, qu'il avoit épousée au mois d'avril précédent, *N.* né & mort avant terme; 2. *Isabelle*, née le 2 octobre 1470, mariée 1°. en novembre 1490 à *Alfonse* prince de Portugal: 2°. en octobre 1497 à *Emanuel* roi de Portugal, morte en travail d'enfant le 25 août 1498: 3 Jeanne, héritiere des royaumes de Castille, de Léon, &c. qui suit; 4 *Marie* d'Aragon, dite *de Castille*, née le 29 juin 1482, mariée le 30 octobre de l'an 1500 à *Emanuel* roi de Portugal, morte en couches l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 décembre 1485, alliée 1°. le 14 novembre 1501 à *Artus* d'Angleterre, prince de Galles: 2°. le 3 juin 1509 à *Henri VIII* du nom, roi d'Angleterre, qui la répudia vingt ans après, morte accablée de chagrin le 6 janvier 1536. Du second mariage vint, *Jean* infant d'Aragon, né le 3 mai 1509, mort quatre jours après. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Alfonse bâtard *d'Aragon, duc de Segorbe & archevêque de Saragosse, né en* 1470, *mort en* 1520 *laissant trois enfans naturels;* 2. Jeanne-Marie bâtarde *d'Aragon, mariée à* Bernardin-Fernandez *de Velasco II du nom, connétable de Castille;* 3. Marie bâtarde *d'Aragon, prieure du monastère de S. Augustin de Madrigal en* 1530; *&* 4. Tute bâtarde *d'Aragon, prieure du même monastère en* 1547.

XVIII. Jeanne héritiere des royaumes d'Aragon, de Castille, de Léon, &c. née le 6 novembre 1479, fut mariée le 21 octobre 1496 à *Philippe* archiduc d'Autriche I du nom, roi d'Espagne, qu'elle aima si éperdument, qu'elle en devint folle après sa mort. Elle mourut le 11 avril 1555, & eut entr'autres enfans Charles-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, auquel Ferdinand V son grand-pere transporta tous ses états. *Voyez* AUTRICHE.

Derniers rois de Sicile.

XVII. Ferdinand d'Aragon I du nom, surnommé *le Vieil*, fils *naturel* d'Alfonse V du nom, roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, fut institué héritier du royaume de Naples & de Sicile par le testament du roi son pere; fut reconnu roi de Sicile le 3 septembre 1458, & mourut d'apoplexie le 25 janvier 1494, âgé de soixante-dix ans, après un regne de trente-cinq ans, cinq mois, & vingt-cinq jours. Il épousa 1°. l'an 1434 *Isa-*

lle de Clermont, fille de *Tristan*, comte de Cuper ...1, & de *Catherine* des Ursins : 2°. par traité du 5 oc...bre 1476 *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean II* du nom, ...i d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez sa seconde fem...e, morte le 9 janvier 1517. Du premier mariage ...rtirent ALFONSE II, qui suit; FREDERIC, qui continua ...*postérité, qui sera rapportée après celle de son frere aî...*; *François*, duc du Mont-Saint-Ange, qui vivoit ...1483; *Jean*, archevêque de Strigonie, créé cardi...l par le pape Sixte IV le 10 décembre 1477, & légat ...Hongrie, mort le 17 octobre 1485 à l'âge de vingt-...ux ans; *Béatrix*, mariée 1°. en 1476 à *Matthias* Cor...., roi de Hongrie : 2°. à *Uladislas VI* du nom, roi de ...ongrie, qui la répudia, morte sans enfans; & *Eléo...re* d'Aragon, alliée 1°. à *Marie* Sforce, duc de Bari : ...l'an 1473 à *Hercules* d'Est I du nom, duc de Ferrare, ...Modène & de Reggio, dont elle eut des enfans. Du ...ond mariage vinrent, *Charles*, mort jeune; & *Jean-...* d'Aragon, infante de Sicile, mariée à *Ferdinand* ...ragon II du nom, roi de Naples & de Sicile son ne-...1, morte le 27 août 1518. *Il eut aussi pour enfans* ...turels, Henri bâtard *d'Aragon, marquis de Gerace*; ...uis bâtard *d'Aragon, créé cardinal en 1496 par le pa-* ...*Alexandre VI, mort le 21 janvier 1519 âgé de 45 ans*; ...dinand bâtard *d'Aragon, duc de Montalte*; Cesar ...ard *d'Aragon, comte de sainte Agathe* : & Marie bâ...de *d'Aragon, alliée le 29 juillet 1486 à* Jean Jourdain ...*Ursins, seigneur de Bracciano*.

XVIII. ALFONSE d'Aragon, II du nom, surnommé ...*bigle*, roi de Naples & de Sicile, duc de Calabre, ...couronné le 8 mai 1494. Ayant été chassé de Naples ...Charles VIII du nom, roi de France, il se démit ...sa couronne le 23 janvier 1495 en faveur de Ferdi...id son fils, & mourut le 19 novembre suivant, âgé ...47 ans, ayant regné un an moins deux jours. Il épou...par traité du 10 octobre 1455 *Hippolyte-Marie* Sfor...fille de *François* Sforce I du nom, duc de Mi-..., & de *Blanche-Marie* Visconti, *bâtarde* de Milan, ...rte le 20 août 1488, dont il eut FERDINAND II, qui ...; *Pierre*, prince de Rossano, mort le 17 février ...91, & *Isabelle* d'Aragon, duchesse de Bari, née le ...ctobre 1470, mariée l'an 1489 à *Jean Galeas* Sforce, ...de Milan, morte le 11 février 1524. *Il eut aussi* ...*r enfans* naturels, Alfonse bâtard *d'Aragon, duc de* ...*ele, qui épousa en* 1498 Lucrece *Borgia, fille* natu-...e *du pape* Alexandre VI, *& qui fut tuée par Cesar Bor-*..., *duc de Valentinois, son beau-frere*; & Sancie bâ-...*e d'Aragon, mariée en 1494 à* Geofroi *Borgia, prin-* ...*e Squilace*.

XIX. FERDINAND d'Aragon, II du nom, roi de Na-... & de Sicile, se réfugia l'an 1495 dans l'isle d'Is-... après la prise de Naples par les François; mais ...rles VIII roi de France, s'étant retiré, il reconquit ...lupart des villes de son royaume, & mourut le 7 ...embre 1496, âgé de 27 ans, après un regne d'un ...n huit mois, sans enfans de *Jeanne* d'Aragon, fille ...*Ferdinand* d'Aragon I du nom, roi de Naples & de ...le, & de *Jeanne* d'Aragon sa seconde femme, mor-... 27 août 1518.

XVIII. FREDERIC d'Aragon, prince de Tarente, se-...d fils de FERDINAND I du nom, roi de Naples & de ...ne, & d'*Isabelle* de Clermont sa premiere femme, ...éda en 1496 au roi Ferdinand II du nom, son ne-..., à la couronne de Naples & de Sicile, dont il fut ...onné roi le 26 juin 1497. Mais ayant été dépouillé ...ses états l'an 1501, par Louis XII roi de France, & ...dinand V roi d'Aragon, il fut contraint de se réfu-... en France, où le roi lui donna le duché d'Anjou, ...mourut de chagrin le 9 novembre 1504, âgé de 52 ..., ayant regné environ 5 ans. Il épousa 1°. par con-...du 1 septembre 1478, *Anne* de Savoye, fille d'*A-* ...*IX* du nom, duc de Savoye, & d'*Yolande* de Fran-... 2°. *Isabelle*, dite *Eléonore* de Baux, fille de *Pierre*, ...ce d'Altemure & duc d'Andrie, & de *Marie Donat* des Baux-Ursins, duchesse de Venouse. Après la mort de son mari, elle se retira à la cour d'Alfonse d'Est I du nom, duc de Ferrare. Du premier mariage vint, *Charlotte* d'Aragon, princesse de Tarente, mariée le 27 janvier 1500, à *Gui XV*, dit communément XVI du nom, comte de Laval, gouverneur & amiral de Bretagne, morte le 16 octobre 1506, laissant postérité. Du second sortit FERDINAND, qui suit; *Frédéric*, dit l'*infant d'Aragon*, mort en 1515; *Alfonse*, mort jeune; *César*, qui vivoit en 1518; *Isabelle*, qui vivoit la même année; & *Julie* d'Aragon, qui fut accordée à *Jean-George* Paléologue, marquis de Montferrat, & mourut en 1533, sur le point d'être mariée.

XIX. FERDINAND d'Aragon, duc de Calabre, prince de Tarente, chevalier de la toison d'or, fut envoyé en Espagne sous bonne garde après la disgrace de son pere, & mourut à Valence le 5 août 1559. Suivant Imhoff il épousa 1°. *Hippolyte* Sforce, fille du duc de Milan: 2°. *Mencie* de Mendoze, marquise de Canette, veuve de *Henri* comte de Nassau: 3°. *Germaine* de Foix, veuve de *Ferdinand V* du nom, roi d'Aragon, & de *Jean* marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 18 octobre 1538, desquelles il n'eut point d'enfans.

Ducs de Segorbe.

XVI. HENRI d'Aragon, troisiéme fils de FERDINAND IV du nom, roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Castille, comtesse de Penafiel & d'Albuquerque, fut marquis de Villena, comte d'Albuquerque, seigneur de Segorbe & de Ledesma, & grand maître de l'ordre de S. Jacques, se saisit de la personne de Jean II, roi de Castille, & fut arrêté en 1422. Il fut blessé à la main au combat d'Olmedo en 1445, & mourut le 15 juillet de la même année de la cangrene, qui lui survint pour avoir été mal pansé. Il épousa 1°. en l'an 1420, *Catherine* de Castille, fille de *Henri III* du nom, roi de Castille, & de *Catherine* de Lancastre, morte sans enfans le 19 octobre 1439 : 2°. en 1443, *Béatrix* Pimentel, sœur d'*Antoine* Pimentel, comte de Bénévent, dont il eut HENRI, qui suit.

XVII. HENRI d'Aragon, duc de Segorbe, surnommé l'*Infant de la fortune*, né posthume le 11 novembre 1445, épousa *Guyomare* de Castro & de Norogna, fille d'*Alfonse* de Portugal I du nom, comte de Faro, & de *Marie* de Norogna, comtesse d'Odemira, dont il n'eut point d'enfans. * Strabon, *l.* 3. Prolémée. Pline. Pomponius Mela. Merula. Surita. Garibai. Blanca. Juan Briz. Sandoval. Mariana. De Marca. Oihenart. Dupui. Imhoff, &c.

ARAGON SUBORDAN, *Aragonus Subordanus*, petite riviere d'Espagne dans le royaume d'Aragon. Elle a sa source dans la vallée d'Echo aux Pyrenées, baigne le bourg d'Echo, & se décharge dans le grand Aragon, environ à deux lieues au-dessous de Jacca. * Baudrand.

ARAGON, riviere d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, a sa source dans les monts Pyrenées, près du village de sainte Christine. Elle passe à Jaccasa, à Sanguessa, &c. & elle se joint à l'Arga, pour se jetter dans l'Ebre un peu au-dessous de Calahorra. * Baudrand.

ARAKIL-VANC, monastère célébre au pied du mont Ararath en Arménie. Ce nom signifie *monastère des apôtres*. Les Arméniens ont une grande dévotion pour ce lieu, parcequ'ils croient que Noé s'y retira après le déluge, & y offrit à Dieu ses premiers sacrifices, en action de graces de l'avoir conservé avec sa famille. Ils assurent aussi qu'on y a trouvé les corps de S. André & de S. Matthieu apôtres, & que le crâne de S. Matthieu est encore dans leur église. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en 1673*.

ARAM, fils de Sem, étoit frere puîné d'Arphaxad, qui naquit aussitôt après la cessation du déluge, l'an du monde 1658, & avant J. C. 2377. On croit que c'est

d'Aram que sont venus les Araméens, qu'on appella depuis Syriens. Il eut quatre fils; *Us*, qui habita la Trachonite, & bâtit la ville de Damas; *Ottus*, qui occupa l'Arménie; *Gether*, qui fut prince des Bactriens, & *Miseas*, qui domina les Mezaniens, dont le pays se nomma depuis la vallée de Pasin. * *Genese*, *c.* 10. Joséphe, *l.* 1, *c.* 6, *antiq. judaïc.*

ARAM, fils d'Esron, & pere d'Aminadab, est nommé entre les ancêtres de J. C. selon la chair. C'est tout ce que nous savons de lui. * *Ruth*, *c.* 4. *S. Matthieu*, *c.* 1. *S. Luc*, *c.* 3.

ARAM, ville de la Mésopotamie de Syrie, célébre pour avoir été le lieu de la naissance du faux prophéte Balaam, & d'où il fut appellé par Balac roi des Moabites, pour maudire le peuple de Dieu. * *Nombres*, XXIII.

ARAMA ou HORMA, ville de la tribu de Nephtali, *cherchez* ASOR.

ARAMA, ville de Palestine, située dans les confins de la tribu de Juda, mais assignée à la tribu de Siméon. David fit part aux habitans de cette ville du butin qu'il avoit fait sur les Amalécites. On croit que c'est la même que Jérimoth. * I. *Rois*, 30, 30.

ARAMONT (Gabriel d') gentilhomme Gascon, vivoit dans le XVI siécle, & fut ambassadeur de Henri II, roi de France, auprès de Soliman II, empereur des Turcs. Etant envoyé à la Porte, pour ménager une descente de la flotte turque sur les côtes d'Italie, il obtint ce qu'il demandoit, & revint en France, afin d'y concerter l'exécution de ce projet; mais à son retour il interposa vainement ses bons offices pour obliger Sinan Bassa & Dragut à lever le siége, qu'ils avoient mis devant Tripoli, qui appartenoit alors aux chevaliers de Malte. Cette ville fut prise, & tout ce que d'Aramont put faire, ce fut de sauver la vie & la liberté aux François qui se trouverent dans la place. Ce fut en sa faveur que les isles d'Or en Provence, c'est-à-dire, *les isles d'Hieres*, furent érigées en marquisat par lettres du roi Henri II, vérifiées au parlement d'Aix. Il fut investi de ce marquisat, pour le tenir en fief du roi, à la charge expresse de bâtir en ces isles des châteaux, tours & forteresses jusqu'à la somme de 50000 écus. * S. Lazare, *histoire des dignités honoraires de France*, *édit. de Paris en* 1635. Bayle, *dict. critique.*

ARAMSCHAH, fils d'*Ibek*, qui avoit été esclave de Schehad eddin, sultan des Gaurides ou Gourides, succéda à son pere dans le royaume de Delli aux Indes; mais il fut bientôt dépossédé de ses états pour son incapacité. Iletmisch, autre afranchi de Schehad eddin, prit en main le gouvernement du royaume, & s'en rendit enfin le maître absolu. Cette ville de Dehelli ou Delli, comme elle est appellée vulgairement, & encore Gehan-Abad, est devenue le siége royal, & la capitale de l'empire que le Mogol posséde aux Indes, depuis que celle d'Agra a été abandonnée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARAN ville de Syrie aux confins de la tribu de Manassé de-là le Jourdain, où Abraham & Loth séjournerent fort long-temps, ce qui la fit appeller la demeure d'Abraham. Elle est assez près de Damas.

ARAN ou HARAN, fils de *Tharé*, frere d'Abraham & de Nachor, naquit dans la ville d'Ur en Chaldée, l'an 1979 du monde, & 2056 avant J. C. son pere étant âgé de 70 ans. L'an 2049 du monde, Aran eut *Loth*, étant alors âgé de 70 ans, & non pas de huit seulement, comme quelques rabins l'ont soutenu. Il eut encore deux filles, *Melcha* & *Jescha*. Nachor épousa Melcha; mais l'écriture ne dit point de qui Jescha fut femme; car il n'y a pas d'apparence que ce soit la même que Saraï femme d'Abraham. Aran mourut dans la ville d'Ur en Chaldée, avant la mort de son pere Tharé. * *Genese*, 11, *l.* 1. Joséphe, *ant. jud. c.* 6. Usser.

ARANDA (Pierre d') évêque de Cagliari, *cherchez* PIERRE D'ARANDA.

ARANEO (Clément) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Raguse en Dalmatie, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1540. En 1547 on publia à Venise ses sermons. Il composa aussi des commentaires sur l'épître de S. Paul aux Romains, dans lesquels il combat les principaux dogmes de la doctrine de Luther. * Antonius *Senens. de script. Domin.* Seraphin Razzi, *Ist. de gli huom. illust. Dom.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

ARANHA (François) Portugais, né à Arrouches au diocèse de Portalegre, se fit jésuite en 1618 à l'âge de seize ans. Il professa depuis les humanités & la rhétorique pendant six ans, la philosophie pendant quatre, la théologie morale pendant neuf ans. En 1652 il fut recteur du collége d'Elvas. Il tâcha ensuite de se rendre utile au public par la prédication, & d'autres fonctions, dont on assure qu'il s'aquitta avec zèle & piété. Il mourut au collége d'Evora le 16 mai 1677. On a de lui, 1. *Commentarius in Virgilium:* à Evora, 1657, & à Lisbonne, 1668 *in*-8°. 2. *Oratio popularis habita Ulyssipone, cùm publicè preces ac vota fierent pro felici successu exercitûs Lusitani*, 1657. 3. *Series historica regum Lusitaniæ:* à Evora 1661. 4. Il a laissé manuscrite une relation historique écrite en portugais, de la prise & du recouvrement d'Evora.

ARANIOS, riviere de Transylvanie, *cherchez* ARAGNOS.

ARANJUEZ, maison royale dans la Castille nouvelle en Espagne, près des rivieres de Taio & de Garama, & sur le chemin de Tolède à Madrid. Elle est située dans une grande plaine entourée de collines & de forêts, avec de très-belles avenues. Pour y entrer, il faut passer sur deux ponts de bois peints, sous lesquels coulent les deux rivieres de Taio & de Garama, dont les eaux se vont joindre au bas des ponts. Le jardin est un lieu charmant. Dans une grande cour pavée de marbre, on voit en bronze la statue de Charles-*Quint*, armé de toutes piéces, tenant à ses pieds l'hérésie représentée par quatre hérésiarques. A une lieue de-là, il y a un étang, dont l'eau est salée comme celle de la mer, & de la même couleur. * Daviti, *tom. I de l'Europe.*

ARANTHON (Jean d') naquit le 29 septembre 1620, dans le château d'Alex en Genevois, d'une ancienne famille de Savoye. Après avoir fait ses humanités au collége d'Anneci, & ses études de philosophie & de théologie à Paris, il reçut les ordres sacrés, & fut chanoine théologal, & grand-vicaire de l'église cathédrale de Genève, puis évêque de cette ville en 1660. Il conserva cette dignité, & gouverna avec sagesse & avec zèle les églises catholiques du pays, pendant 35 ans, faisant de fréquentes visites dans l'étendue de son diocèse, où il a établi un séminaire & réglé la discipline par plusieurs statuts synodaux. Il mourut âgé de 75 ans, le 4 juillet 1695, dans le cours de ses visites pastorales. Son corps fut porté à Anneci, où on lit sur son tombeau cette épitaphe, faite par lui-même. *Olim episcopus & princeps Genevensis, nunc autem pulvis & cinis, miseremini meî.* * *Vie d'Aranthon, par le P.* Masson, *général des Chartreux.* On a imprimé sous le nom de M. d'Aranthon des conférences ecclésiastiques intitulées, *Résolutions pastorales du diocèse de Genève.* Cet ouvrage est de M. Falcaz, qui a été official du diocèse de Genève sous M. de Rossillon de Bernex.

ARANTIA, *cherchez* ARAS.

ARAPHA, nom d'un géant Philistin, qui eut quatre fils d'une grandeur prodigieuse, qui furent tous tués, le premier, nommé *Jesbibenob*, par Abisaï; le second nommé *Saph*, par Sobachaï; *Goliath*, le troisiéme par Ethanari; & le quatriéme, qui avoit 24 doigts par Jonathan, neveu de David. * *II. Rois*, 21.

ARAROS (Ἀραρὼς) poëte Grec, fils d'Aristophane vivoit sous la CI olympiade, vers l'an 376 avant J. C. Il fit diverses piéces de théâtre; mais avec si peu de génie, que quand on vouloit parler d'un méchant fa-
se

...eur de vers, on disoit qu'il étoit *plus froid qu'Araros.* Suidas, *in Araros.* Athenée, *l.* 3, *c.* 2 & 35. Casaubon, *in Athen.*

ARARATH ou ARAT, montagne d'Arménie, proche de la ville d'Erivan, célébre à cause de l'arche de Noé, que l'on y garde encore, à ce que l'on dit. Les Arméniens la nomment *Mesesousar*, c'est-à-dire, *montagne de l'Arche*; & les Persans, *Agri.* Sa hauteur excéde celle des monts Caucase & Taurus. Un voyageur Hollandois (Jean Struys) qui a fait une relation des particularités du mont Ararath, dit qu'en l'année 1670, étant esclave dans Erivan, il fut obligé par son patron, à la priere des carmes de cette ville, (qui le prenoient pour un chirurgien) de monter au haut de cette montagne, afin d'y donner quelque reméde à un religieux incommodé d'une descente. Il assure qu'il fut sept jours à monter, faisant chaque jour cinq lieues : & que de cinq lieues en cinq lieues il trouvoit un hermitage, où il couchoit, & où le lendemain chaque hermite lui donnoit un paysan pour guide. Ce voyageur ajoute qu'il monta jusqu'à la région de l'air, où se forment les nuages, les pluyes & les neiges, qu'il pensa mourir de froid en cet endroit ; mais qu'après il commença à respirer un air plus tempéré ; & qu'enfin étant arrivé à la cellule du religieux malade, il apprit de sa bouche, que depuis vingt ans qu'il étoit dans son hermitage, il n'y avoit jamais senti ni la chaleur, ni le froid, ni vent, ni vu tomber aucune pluie. Cet hermite voulut lui faire croire que l'arche de Noé étoit toute entiere sur cette montagne, & que cette température d'air avoit empêché qu'elle ne fût pourie. Il lui fit même présent d'une croix de bois, qui étoit, disoit-il, d'un morceau d'une planche de cette arche. *Voyez* ERIVAN. * Joséphe, *l.* 1, *antiq. jud. c.* 3. Pietro della Valle. Poullet. Mallet, *description de l'univers.* Bochart, *l.* 1, *c.* 3 *du Phaleg.* *Voyages de* Jean Struys.

ARAS fut le premier qui regna dans le pays des Phliasiens, peuples voisins de la ville de Sicyone dans le Péloponése. Il y fit bâtir une ville nommée *Arantia*, avec une forte citadelle, où il dressa une statue de la Jeunesse, représentée comme une divinité. Cette province prit ensuite le nom de la ville d'Arantia de son fondateur Aras. * Pausanias, *in Corinth.*

ARASCH, ville du royaume de Fez en Afrique, *cherchez* LIXE.

ARAT, *cherchez* ARARATH.

ARATOR, soudiacre de l'église romaine, vivoit dans le VI siécle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il est certain qu'il étoit de la Ligurie, c'est-à-dire, de la côte de Gênes. On dit qu'il naquit en 490, & qu'il fut élevé durant son enfance auprès du B. Laurent, archevêque de Milan, qui mourut en 504. D'abord il fut secrétaire & intendant des finances d'Athalaric ; & ayant été tiré de la solitude où il s'étoit enfermé, il fut choisi pour être soudiacre de l'église romaine. Quelques auteurs ont cru qu'Arator étoit chef de l'ambassade qu'Athalaric envoya à l'empereur Justinien en 527. Il est constant que les peuples de Dalmatie l'envoyerent à Théodoric. Arator mit en vers les actes des apôtres, qu'il dédia au pape Vigilius. Nous avons cet ouvrage en deux livres, qu'il présenta à ce pontife le 6 septembre 544, & le pape le fit lire publiquement dans l'église. Quoique cet ouvrage ait été fort estimé de son temps, il n'auroit pas une pareille approbation à présent, n'ayant rien d'élevé ni d'agréable. Le P. Sirmond a aussi publié une lettre en vers, que le même Arator écrivoit à Parthenius. On dit qu'Ennodius, évêque de Pavie, qui mourut l'an 521, lui envoya ces vers pour célébrer le jour de sa naissance.

Jure colis proprium natalem pulcher Arator,
Qui si non coleres, numquid Arator eris?

* Cassiodor, *l.* 8, *var. ep.* 12. Sigebert, *de script eccles. c.* 38. Trithemius & Bellarmin, *de script. eccl.* Arnoul Wion, *l.* 2 *ligni vitæ.* Sirmond, *in not. ad ep. Ennod. l.* 8 & 9. Aubert le Mire, *bibl. eccl.* Justiniani, *gli scrit. Ligur.*

ARATUS de Sicyone, général ou préteur des Achéens, a été un des grands hommes que la Gréce ait produits. Il y avoit long-temps que sa patrie étoit au pouvoir des tyrans, lorsque par la mort de Cléon, toute l'autorité passa entre les mains de Timoclides & de Clinias, gens d'honneur, & qui gouvernerent très-sagement ; mais Timoclide étant mort, Abantidas forma un parti contre Clinias, qui fut tué ; & Aratus son fils, encore très-jeune, ne fut sauvé qu'avec peine, & conduit à Argos, où s'étant livré à son inclination pour les exercices du corps, il devint un homme très-robuste, & capable de grands travaux. Dans le peu de temps qui s'écoula ensuite jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt ans, on vit à Sicyone tuer Abantidas ; Paseas, pere du tyran, lui succéder ; & celui-ci périr aussi, s'étant laissé surprendre par Nicoclès, qui usurpa toute l'autorité. Aratus résolu de remédier à ces désordres, tâcha d'abord d'engager Antigone roi de Macédoine dans sa querelle ; mais lui remarquant peu de vivacité, & les espérances que Ptolémée roi d'Egypte lui donnoit étant éloignées, il entreprit de délivrer seul sa patrie, & il en vint à bout. On dit que ses amis d'Argos lui fournirent chacun dix hommes ; qu'il en arma trente autres de sa suite ; qu'il prit aussi une poignée de gens à sa solde, & que tout cela étoit si peu considérable, que la plupart des bannis ne le suivirent qu'avec répugnance ; mais il eut le bonheur d'escalader les murailles de la ville sans être entendu ; & ayant pénétré à la pointe du jour jusqu'au palais du tyran avec quarante hommes seulement, qui l'avoient pu suivre, l'avis qu'il fit publier, que c'étoit lui qui venoit rendre la liberté à sa patrie, attira autour de lui presque tous les habitans, qui mirent le feu au palais, & qui aussitôt qu'ils furent que le tyran s'étoit évadé, l'éteignirent pour piller ses richesses. Cela arriva la 2 année de la CXXXI olympiade, l'an 255 avant J. C. Nicoclès en quatre mois avoit banni quatre vingts citoyens ; & ses prédécesseurs, depuis cinquante ans, en avoient banni plus de cinq cens, qui prétendoient rentrer dans leurs biens possédés par d'autres ; ce qui étant capable de causer de nouveaux troubles, dont Antigone se proposoit de profiter pour se rendre maître de la ville, Aratus prit le parti de proposer à ses citoyens d'entrer dans la confédération des Achéens, ce qu'ils accepterent. Rien n'étoit plus foible alors en apparence que cette république ; les treize villes de l'Achaïe ne valoient pas ensemble une bonne ville ; il n'y en avoit aucune qui eût figuré dans l'antiquité ; leur union étoit toute leur force ; & elle leur suffit non-seulement pour conserver leur liberté, souvent attaquée, mais pour la rendre à d'autres villes plus puissantes, qui l'avoient perdue. Ce fut cette union qui plut à Aratus ; on lui donna dès-lors de l'emploi dans la cavalerie, & depuis il fut dix-sept fois préteur. Un homme si illustre mérite bien d'être connu à fond. Voici le portrait qu'en fait Plutarque. Né pour le gouvernement, & ayant l'ame grande, il préféra toujours les intérêts publics aux siens ; personne ne haït plus que lui la tyrannie ; le bien de l'état régloit ses affections & ses inimitiés, d'où vient qu'il parut moins ardent ami, qu'ennemi facile à se réconcilier, les diverses circonstances le faisant changer. L'approbation des peuples, les acclamations, les autres choses qui faisoient alors tant d'impression, ne le charmoient pas, & il n'aimoit que la vertu. Peu hardi à entreprendre à force ouverte, mais extrêmement adroit à surprendre les villes & les tyrans, il fit des choses ausquelles on ne se feroit jamais attendu, & réussit où des puissances considérables auroient échoué. Enfin, autant qu'il haït la tyrannie, autant il aima la puissance légitime, & sut s'y soumettre, personne n'ayant montré

plus de docilité aux préteurs, quoiqu'on les choisît quelquefois dans les lieux qui méritoient à peine le nom de ville. De si grandes qualites le firent regarder du roi d'Egypte comme un homme capable de disposer des affaires de toute la Gréce : il voulut gagner son amitié, & il lui envoya un présent de vingt-cinq talens. Mais Aratus les distribua à ses citoyens ; & voulant tirer encore de plus grands avantages de la bienveillance de ce prince, il l'alla trouver, & obtint de lui cent cinquante talens; présent que les rois n'avoient point encore fait, même à ceux qui étoient les maitres du gouvernement. Son dessein, en tirant cette somme, étoit uniquement de s'en servir pour réconcilier les pauvres & les bannis avec ceux qui possédoient les terres. A son retour il fut fait preteur de Sicyone ; mais il voulut avoir un conseil de quinze citoyens ; & après des peines infinies, il vint enfin à bout de contenter tellement tout le monde, qu'outre les honneurs que toute la ville lui rendit, les bannis crurent devoir en particulier lui élever une statue de bronze, avec une inscription, où ils lui donnerent le glorieux titre de *Sauveur*. On l'élut peu après préteur des Achéens. La premiere année de son gouvernement fut assez heureuse; mais l'année suivante, qui fut la 243 avant J. C. le fut tout autrement. Corinthe située dans l'isthme qui joint le Péloponèse au reste de la Gréce, passoit alors pour la plus importante place de tous ces pays ; & celui qui étoit maître de la citadelle, appellé *Acrocorinthe*, parcequ'elle étoit située sur une hauteur escarpée, étoit en quelque sorte maître des affaires. Antigonus, roi de Macédoine, s'étoit rendu maître de cette place par artifice; & Aratus qui ne la voyoit en son pouvoir qu'à regret, trouva un expédient pour la lui enlever ; ce fut un banquier de Sicyone qui le lui fournit. Il avoit entre les mains de l'argent de trois soldats qui l'avoient volé dans les coffres du roi : instruit par Aratus : *Pourquoi*, dit-il à l'un d'eux, *exposer ainsi votre vie & votre honneur pour une bagatelle, pendant que vous pouvez acquerir de la gloire en vous enrichissant?* Il lui fit entendre ensuite qu'un de ses freres qui étoit resté dans la citadelle pouvoit faciliter à Aratus les moyens d'y entrer. On traita avec les deux soldats, & l'on convint des gratifications qu'on devoit leur faire ; mais parcequ'Aratus n'avoit pas l'argent comptant & qu'il ne vouloit pas l'emprunter, de crainte de donner quelque soupçon, il consigna au banquier sa vaisselle d'argent, & les joyaux de sa femme. Aratus, pour une entreprise si difficile, ne prit avec lui que quatre cens hommes, dont la plupart ignoroient son dessein, & réussit assez bien à franchir les murs de la ville; mais il ne put ensuite se faire accompagner que de cent hommes, & avec cette poignée de monde il força la citadelle, pendant que le reste de sa troupe portoit l'effroi dans la ville. Le reste de l'armée étant arrivé quelques heures après, tout fut bientôt pacifié. Les Corinthiens entrerent dans la confédération, & on leur rendit les clefs de leur ville, qu'ils n'avoient point eues depuis Philippe, pere d'Alexandre. Cet exploit fut suivi de plusieurs autres. Les petites places des environs vinrent au pouvoir du vainqueur, qui prit aussi vingt-cinq vaisseaux d'Antigonus; les habitans de Trézene & d'Epidaure se joignirent aux Achéens ; ceux de Mégare entrerent aussi dans leur alliance. L'Attique fut pillée ; & Ptolémée roi d'Egypte crut la république assez considérable pour accepter avec reconnoissance l'honneur qu'elle lui fit de le déclarer son généralissime de terre & de mer. Aratus n'avoit alors que vingt-huit ans, & quoiqu'il fallut de temps en temps élire d'autres préteurs, il conserva toujours depuis une très-grande autorité dans la république ; mais il n'eut pas toujours le même bonheur. Entre les tyrans qu'il entreprit de faire périr, Aristomaque, qui étoit le maître d'Argos, fut le premier qui attira son attention ; & n'osant pas l'attaquer de front, il gagna quelques personnes pour l'assassiner ; mais il survint divers incidens qui lui firent manquer son coup. Aristippe qui succéda à Aristomaque, fit de son côté, aussi-bien qu'Antigonus, de vains efforts pour faire périr Aratus, gardé par la bienveillance de tous ceux qui aimoient la liberté ; & celui-ci ne fut pas plus heureux dans ses entreprises contre le tyran, les Argiens étant trop accoutumés à l'esclavage. On remarque qu'un jour Aratus ayant escaladé leurs murailles, ils furent spectateurs tranquilles du combat qui se donna dans leur ville, & qui dura une journée entiere. Le préteur qui étoit blessé à la cuisse, fut enfin obligé de quitter la partie ; & peu après il laissa échaper une victoire presque sûre, s'étant effrayé sans raison : mais on lui pardonnoit la foiblesse qu'il faisoit voir dans les batailles rangées, où sa raison se troubloit ordinairement ; parcequ'il dédommageoit l'état de ces petites pertes par l'acquisition de bonnes places. Cléones entra alors dans la confédération. Aratus ne pouvant souffrir que des gens libres allassent à Argos pour les jeux Néméens, les fit célébrer dans cette ville-là ; & Aristippe ayant entrepris de l'assiéger, il y entra secretement avec toute l'armée, que le tyran surpris, fut enfin défait & tué. Argos ne put néanmoins recouvrer encore cette fois-là sa liberté, le jeune Aristomaque & Agias s'en étant emparés ; mais en récompense Mégalopolis se joignit aux Achéens, Lydias qui en étoit tyran, lui ayant rendu sa liberté. La défaite entiere des Etoliens, qui venoient de prendre Pellene, fit aussi beaucoup d'honneur à Aratus. Il avoit méprisé les reproches qu'on lui faisoit, parcequ'il refusoit d'engager une bataille, aimant mieux surprendre ces demi-barbares, & il fit voir qu'il avoit raison. L'empressement à piller la ville, leur ayant fait oublier que l'ennemi n'étoit pas loin, il se jetta sur eux, en tua un grand nombre, fit des prisonniers, & mit le reste en fuite. Les Etoliens convaincus de son mérite, aimerent mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, & firent même une ligue offensive & défensive avec les Achéens. Les Athéniens en firent autant par la suite. Aratus avoit tenté plusieurs fois de surprendre le Pirée, & avoit couru plusieurs risques dans ces entreprises, ausquelles il s'étoit tellement obstiné, que lorsqu'il étoit malade il s'y faisoit porter en litiere. Il donna une telle idée de lui aux Athéniens, que lorsque profitant des désordres de la Macédoine, ils voulurent se mettre en liberté, il fallut leur envoyer Aratus, quoique dangereusement malade, & hors de charge, pour traiter avec eux. Aristomaque, tyran d'Argos, mit aussi cette ville en liberté, & l'unit à la république des Achéens, qui s'accrut encore par la jonction de l'isle d'Egine, de la ville d'Hermione, & de presque toute l'Arcadie. Mais la jalousie conçue par quelques personnes du premier rang contre Aratus, détruisit bientôt tout ce qui lui avoit tant couté. Les Achéens, par reconnoissance, avoient fait préteur Lydias, autrefois tyran de Mégalopolis, & ils firent le même honneur à Aristomaque. Le premier voulant acquerir de la gloire, à quelque prix que ce fût, engagea la république à faire la guerre à Cléomenes, roi de Lacedémone ; le second en fit autant ; & Aratus s'y étant opposé, on le fit passer pour un homme de peu de cœur, & toujours prêt à s'effrayer. C'étoit pourtant toujours le même homme ; & il le montra bien, lorsqu'après la perte d'une bataille, dans le temps que la plupart des siens ne savoient ce qu'il étoit devenu, il se rendit maître de Mantinée, qu'un armée victorieuse n'auroit pas entrepris de soumettre. Mais la mort de Lydias, qui ayant voulu forcer le camp des Lacédémoniens, fut tué en combattant vaillamment, sans qu'il le secourut, acheva de le décrier ; & les peuples penchant du côté de Cléomenes, qui feignoit ne vouloir autre chose que le commandement général des troupes des Achéens, sans entreprendre sur leur liberté, il en fut si déconcerté, qu'il refusa la préture qu'on lui offroit encore. On prétend qu'ayant prévu les effets de la jalousie de Lydias & d'Aristomaque, il avoit déja re-

cherché l'amitié d'Antigonus II, roi de Macédoine, à qui il fut obligé bientôt après de se livrer tout entier. Mantinée fut reprise par Cléomenes, à qui les Achéens, après la perte d'une grande bataille, furent près d'accorder tout ce qu'il demandoit, si Aratus ne les en avoit empêchés par artifice. Pellene & d'autres places furent prises par ce prince; Argos se livra à lui; en un mot, les Achéens n'eurent plus rien d'assuré que leurs propres villes, Sicyone & la citadelle de Corinthe. Telle étoit la situation des affaires, lorsqu'Aratus se chargea de la préture, qu'il avoit refusée l'année précédente. Elles devinrent encore plus difficiles, lorsque les Etoliens crurent devoir séparer leurs intérêts de ceux des Achéens, & que deux hommes puissans dans Athènes persuaderent à la populace d'en faire autant. Enfin, après avoir été renfermé pendant trois mois dans l'enceinte des murs de sa patrie, il se hasarda à percer les corps de gardes que Cléomenes avoit postés de tous côtés, & se rendit à l'assemblée des Achéens, où il fut accordé que pour engager Antigonus à secourir l'état, on lui donneroit la citadelle de Corinthe. L'arrivée de ce prince à la tête d'une grosse armée, changea bientôt toute la face des affaires; & Cléomenes étant contraint d'abandonner toutes ses conquêtes, on vit la république reprendre le dessus; mais ce n'étoit plus qu'une ombre de république. Antigonus mettoit des garnisons où il vouloit; & on se prenoit de ces désordres à Aratus, qui en effet parut avoir renoncé à sa liberté, lorsqu'ayant été chargé de repeupler Mantinée, qu'Antigone avoit ruinée, il lui donna le nom d'Antigonie, qu'elle conserva depuis. Enfin Antigonus étant mort l'an 221 avant J. C. & les Etoliens ravageant toute l'Achaie, on fut obligée d'avoir encore recours à Philippe son successeur, qui après s'être servi si avantageusement d'Aratus, que par son moyen il devint le plus puissant roi de son temps, & lui avoir donné aussi en diverses occasions des marques de reconnoissance, vint ensuite à le haïr mortellement, lorsque s'abandonnant à ses inclinations vicieuses, il trouva en lui un censeur sévére. On dit que ce prince scélérat n'osant attenter ouvertement à la vie de ce grand homme, engagea un de ses officiers, nommé *Taurion*, à lier avec lui, pour avoir occasion de lui donner un poison lent; & qu'Aratus s'étant apperçu de la trahison, voulut la cacher; mais qu'un jour étant seul avec un de ses amis, il lui montra des marques de poison sur son corps, en lui disant, que c'étoient là des traits de l'amitié des rois. Après sa mort, qui arriva à Egie la 3 année de la CXLI olympiade, 214 avant J. C. son corps fut porté à Sicyone, où on lui rendit long-temps des honneurs presque divins. Il laissa un fils de même nom que lui, qui fut aussi ami de Philippe, qu'il reprenoit plus aigrement que son pere, dont la modération fut une des grandes vertus. Philippe avoit reconnu depuis long-temps son amitié, en débauchant sa femme. Il lui fit donner ensuite un poison lent, qui le rendit insensé, de sorte que la mort devint pour lui une chose desirable. Plutarque cite en plusieurs endroits les mémoires d'Aratus, c'est-à-dire, l'histoire de sa vie, qu'il avoit écrite à diverses reprises, à mesure qu'il avoit eu part à des affaires, dont la mémoire méritoit d'être conservée. Ils étoient écrits en termes communs, & sans artifice * Plutarch. *in Arato*. Pausanias, *lib.* 2. Polybe, *lib.* 2, *&c.*

ARATUS, poëte, de Sole, ville de Cilicie, (d'autres disent de Tarse) vivoit du temps de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, la 1 année de la CXXVII olympiade, 272 ans avant J. C. Il passa la plus grande partie de sa vie à la cour d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, fils de ce Démétrius, qui fut surnommé *Poliorcétes*, c'est-à-dire, *Preneur de villes*; & composa en vers grecs un ouvrage d'astronomie, intitulé *les Phénomenes*, que plusieurs savans ont commenté. Ce qui nous reste de cet ancien auteur peut nous le faire considérer comme un astronome & comme un poëte. Cicéron étant encore fort jeune, traduisit en vers latins ses phénoménes, & si on l'en croit, les vers en sont fort beaux; mais il ajoute que cet auteur ne savoit pas l'astronomie. Quintilien fait entendre qu'Aratus n'ayant pas voulu faire le poëte dans la matiere qu'il traitoit, s'étoit restreint à la versification. Aratus a eu encore d'autres traducteurs Latins que Cicéron. Il y a une version de cet ouvrage qui paroît sous le nom de Germanicus César, & une autre de Festus Avienus. La meilleure édition est celle que Grotius a donnée avec un commentaire en 1600 *in*-4°. Il faut que l'ouvrage d'Aratus ait été en réputation dans l'antiquité, puisque l'on voit un grand nombre de scholiastes & de commentateurs qui ont travaillé sur lui, tels que sont entre les autres, Aristarque de Samos, les deux Aristylles, tous deux géométres; les deux Evænetes; Cratés; Numenius grammairien; Pyrrhus de Magnesie; un nommé Thales, un Zenon, & d'autres dont les ouvrages sont perdus, &c. * Eusebe, *in chron.* Suidas. Vossius. L'auteur anonyme de sa vie. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, *tom.* 5, *p.* 260.

ARATUS de Cnide, historien Grec. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il écrivit une histoire d'Egypte. L'auteur anonyme de la vie d'Aratus, poëte astrologue, cite cet historien. * Vossius, *de hist. Græc.*

ARAU, ville de Suisse, *cherchez* AROW.

ARAUJO (Duarte de) religieux & général pendant six années de l'ordre militaire de Christ, fut employé pendant quinze ans à la cour de Rome par Philippe II. Il composa la vie de sainte Iréne, qui fut imprimée à Conimbre en 1579, & mourut en 1599. * *Mem. de Portugal.*

ARAUJO (Antoine de) né dans l'isle Tercére, alla à la baye de tous les Saints, où il entra dans la compagnie de Jésus, & s'appliqua avec beaucoup de succès à la conversion des Idolâtres. Il avoit si bien appris la langue du Brésil, qu'il composa un catéchisme en cette langue, qu'on imprima à Lisbonne en 1618. Il mourut en 1632. * *Mém. de Portugal.*

ARAUNA ou AREUNA, de la ville de Jebus, qui est à présent Jérusalem, vendit à David, roi d'Israël, un champ pour le prix de cinquante sicles, pour y dresser un autel, & y offrir un sacrifice au Seigneur, selon l'avertissement du prophéte Gad, & tâcher d'appaiser Dieu, qui étoit irrité contre lui, de ce que par un esprit de vanité il avoit fait faire le dénombrement de tous ses sujets. * *II des Rois*, *XXIV*, 18. Cela arriva l'an du monde 3001, avant J. C. 1034.

☞ ARAUQUES, peuples de l'Amérique, dans le Chili, & dans le pays appellé Arauco, de leur nom. Ces peuples sont intrépides & guerriers, & ont fait une longue & vigoureuse résistance aux Espagnols qui se sont établis dans leur voisinage. Les Arauques se servent d'arcs, de fléches & de longues piques. Ils ont des rondaches & des cuirasses de peaux de loups marins. Ils ont coutume d'élire pour chef, celui qui peut porter plus longtemps sur ses épaules un gros arbre de palmier. C'est ainsi, dit M. Corneille, que fut élu un certain Campolican, qui le porta trois jours entiers sans se reposer. L'an 1599, ils prirent & ruinerent la ville & le fort de Baldivia & autres; & y tuerent tous les Espagnols. Ils eussent saccagé & brulé tout le reste du pays, s'ils n'eussent pas été repoussés; mais enfin ils conclurent la paix vers l'an 1650. C'est cette fameuse guerre que le célébre Alonzo de Erzilla a traitée dans son poëme de l'Araucane. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARAUXO (François) évêque de Ségovie, étoit Espagnol, & naquit à Verin dans la Galice en 1580. Il étudia à Salamanque, où il entra dans l'ordre de S. Dominique, & ensuite il y enseigna la théologie. En 1648 il fut nommé à l'évêché de Ségovie, & mourut le 19 mars 1664. Il a laissé huit ou dix volumes *in folio* de théologie scholastique. * Nicolas Antonio, *bibl. hispan.* Echard. *script. ord. præd.*

ARAXE, autrefois *Araxes*, & aujourd'hui *Arais*, *Araſſ*, *Achlar* & *Caſacz*, fleuve célébre de l'Arménie, ſe décharge dans la mer Caſpienne ou de Kilan. Ce fleuve eſt grand, rapide, & s'enfle durant ſon cours de pluſieurs petites rivieres, & de beaucoup de torrens. On le paſſe à Julfa, qui eſt une ville ruinée, nommée autrement *Equi-Julfa*, c'eſt-à-dire, *Julfa la vieille*, pour la diſtinguer d'une autre ville de même nom, qui eſt ſituée vis-à-vis d'Iſpahan. On a pluſieurs fois bâti des ponts ſur ce fleuve; mais quelque forts & maſſifs qu'ils fuſſent (comme il paroît encore à des arches qui y ſont demeuré entieres) ils n'ont pu tenir contre la rapidité de ſes eaux. Il eſt ſi violent lorſque le dégel le groſſit de neiges fondues qui tombent des montagnes voiſines, qu'il n'y a ni digue ni autre obſtacle qu'il n'emporte avec un bruit épouvantable. Lorſque les eaux ſont baſſes, on le paſſe ſur des chameaux. Le gué eſt à une demi-lieue de Julfa, dans un endroit, où ſon lit étant fort large, il n'a pas tant de profondeur ni de rapidité. La difficulté d'y conſtruire des ponts, lui a fait donner par Virgile cette épithéte,

Et pontem indignatus Araxes.

Soit que ce poëte fît alluſion à l'hiſtoire d'Alexandre, qui ayant fait dreſſer un pont ſur l'Araxe pour le paſſer, eut le déplaiſir de le voir emporté par un débordement qui ſurvint, ſoit qu'il eût en vue l'entrepriſe de Xerxés, qui s'efforça vainement de joindre par un pont les deux bords de ce fleuve. Depuis, comme le remarque Servius ſur cet endroit de Virgile, l'empereur Auguſte y en fit conſtruire un plus ſolide, & qui réſiſta long-temps à l'impétuoſité des torrens qui ſe jettent dans l'Araxe: c'eſt pourquoi on changea l'épithéte de ce fleuve en celle-ci,

Patiens Latii jam pontis Araxes.

Quelques-uns croient que le nom d'Araxe lui a été donné du mot grec ἀράσσειν, qui ſignifie *arracher*, parceque dans ſes débordemens il emporte tout ce qui s'oppoſe alors à la violence de ſon cours. Au reſte, ce fleuve cauſe quelques conteſtations entre les hiſtoriens & les géographes, qui ne s'accordent pas touchant ſa ſource, ni touchant ſon embouchure. Quelques-uns le font ſortir du mont Taurus ou Caucaſe, & d'autres du mont Ararath. Hérodote le tire des monts Matiens dans la Médie; & apparemment il confond l'Araxe avec l'Oxus, qu'il fait paſſer aux frontieres des Meſſagetes. Mais en ce cas-là, au lieu de le faire ſortir des montagnes de Médie, il devoit, avec Ariſtote, placer ſa ſource au Paropamiſe, qui eſt une partie du mont Taurus. Cela fait juger qu'avant les victoires d'Alexandre, l'Oxus étoit nommé par les Grecs Araxe, & qu'il y avoit dans l'Aſie plus d'un fleuve de ce nom, puiſque l'Oxus eſt au levant de la mer Caſpienne, & que l'Araxe de l'Arménie eſt au couchant. Ce que Mela & d'autres géographes diſent de l'Araxe, Polybe le dit de l'Oxus; & Denys d'*Alexandrie* veut, comme Hérodote, qu'il ſerve de bornes aux pays des Meſſagetes. Mais lorſque celui-ci ajoute qu'il ſe rend dans la mer Caſpienne par quarante bouches, on peut aiſément juger que cette mer, qui, quoiqu'environnée de terres, comme un grand lac, & au milieu de l'Aſie, ne nous eſt pas encore trop connue, ni dans ſa figure, ni dans ſes rivages, l'étoit encore bien moins du temps d'Hérodote; & il n'y a pas d'apparence qu'aucune des rivieres qui entre dans ce grand baſſin, hors le Volga, ſe déchargent par autant de bouches qu'Hérodote en donne à l'Araxe.

D'ailleurs, quand Ariſtote dit que le Tanaïs ſort de l'Araxe, cela eſt auſſi peu véritable, à moins que par l'Araxe il n'entende le même Volga, d'où juſqu'au Tanaïs on a conduit un canal pour joindre ces deux fleuves, qui vraiſemblablement doit être fort ancien, & ſans doute le même dont Hérodote fait mention, diſant que les Scythes employerent leurs eſclaves à le creuſer. * *Voyez* Pline, *l.* 6. Plutarch. *in Pompeio.* Strabon, *l.* 8. Virgile, *aneid. l.* 8. Iſidor. 13, 21. Le chevalier Chardin, *voyage de Perſe.*

ARAXE, *Araxes*, fleuve de Perſide, qui couloit près des murs de l'ancienne *Perſepolis.* On donnoit auſſi le nom d'ARAXE au Penée, fleuve célébre de la Theſſalie, & tous deux doivent être diſtingués de l'Araxe, fleuve d'Arménie, dont nous venons de parler. *Voyez* BENDEMIR. * Etienne de *Byſance.* Quint. Curtius, *l.* 5. Claud. Salmaſius, *in Solinum.*

ARAYA, un des plus renommés caps de l'Amérique méridionale, à 11 dégrés 22 minutes de latitude ſeptentrionale. Il s'étend d'occident en orient, & eſt fort pointu à l'extrémité, vis-à-vis de la pointe occidentale de l'iſle Marguerite, & formant la pointe ſeptentrionale de la riviere d'Orenoque. Il y a des mines de ſel très-fin, & plus abondantes qu'aucunes qu'on ait découvertes juſqu'ici dans le monde. On diſpute fort d'où peut venir ce ſel, la mer ne dégorgeant jamais juſque-là. On prétend que c'eſt la nature de la terre, qui étant comme figée & coagulée par la pluie, ſe change enſuite en ſel par la chaleur du ſoleil, qui eſt fort ardente dans ce pays-là. On a obſervé la même choſe au milieu de l'Aſie & de l'Afrique, où les eaux de la mer ne peuvent point parvenir. Les habitans vont querir leur eau pour leur uſage à trois milles de ces mines; car l'eau qui y vient n'eſt pas bonne. Les Hollandois avoient tiré librement du ſel de ce pays-là juſqu'en 1605; mais alors dix-huit ſoldats Eſpagnols les y allerent attaquer, & détruiſirent leurs vaiſſeaux. En 1622 il y eut de grandes diſputes pour ces mines de ſel entre les Eſpagnols & la compagnie Hollandoiſe des Indes occidentales; ſur quoi le roi d'Eſpagne fit bâtir un fort dans ce pays-là, pour empêcher les Hollandois d'en approcher. * Laet. *p.* 671. *Dict. angl.*

ARAYS, *cherchez* LIXE.

ARBA, *cherchez* ARBÉ.

ARBACÉS, appellé *Orbacés* par Strabon, & *Pharnacés* par Velleïus Paterculus, fut, dit-on, gouverneur des Médes pour Sardanapale, roi des Aſſyriens, contre qui il ſe révolta. Quelques anciens ont donné une aſſez grande idée de cet homme: car ſi on les croit, il fit ſoulever les Médes, les Perſes & les Babyloniens. La perte de trois batailles ne le découragea point: les Bactriens s'étant joints à lui, il défit en deux rencontres Salemenes, beau-frere du roi, & il ſe trouva enfin en état d'aſſiéger Ninive, le ſiége de l'empire, qui fut priſe après trois ans de ſiége. On ſe partage ſur le temps de ces grands évenemens: le plus grand nombre les fixe à l'an 217 avant le regne de Cyrus; mais Uſſérius les rapproche, & place la révolte d'Arbacés vers l'an 212 avant le fondateur de l'empire des Perſes. Il ne s'accorde pas plus avec les autres chronologiſtes pour la ſuite de l'hiſtoire: ils veulent qu'Arbacés ſoit le premier roi des Médes, & que Mandaucés lui ait ſuccédé; il prétend au contraire qu'Arbacés laiſſa la liberté aux Médes, & que le premier roi de ce pays fut Déjocés. On peut voir ce que l'on a dit là-deſſus à l'article d'ASSYRIE. Uſſérius ſe trompe en partie, les autres chronologiſtes en tout, & Arbacés, tel qu'on le dépeint, ne fut jamais.

ARBALESTE (Guy) ſieur de la Borde, fils de *Jacques* Arbaleſte, avocat général au parlement de Dijon, & lieutenant général en la chancellerie, a traduit du latin le *proëme* de Bapriſte Platina, *du très-bon citoyen*, à Laurent de Médicis. C'eſt un manuſcrit *in-fol.* aſſez petit: il étoit chez M. de la Mare, à Dijon: il eſt à préſent dans la bibliothéque du roi. *Guy Arbaleſte* vivoit vers 1550. Il y a eu dans le ſiécle ſuivant un *Jacques Arbaleſte*, religieux récollet, né à Beaune, prédicateur & ſupérieur de S. Eynard, maiſon de ſon ordre, proche Grenoble, lequel a fait imprimer un livre intitulé: *Chronologie ou mémorial des freres mineurs*

depuis son commencement, jusqu'en l'année 1656, avec le nombre des provinces, couvents, religieux; avec des faits remarquables, & des prieres de S. François d'Assise, qui sont à la fin, deuxiéme édition, augmentée, à Lyon, 1656, *in-12.* * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, page 4.

ARBALÊTRE, grosse machine à jetter des traits. On tient que l'invention de l'arbalètre est due aux Phéniciens. Vegece dit que de son temps *scorpiones*, que M. Perrault a traduit *arbalètres*, étoient appellés *manubalistæ*, pour les distinguer des grandes balistes ou catapultes, qui n'étoient pas portatives, de même que nos arquebuses & pistolets sont distingués des canons.

ARBALÊTRIERS (grand maître des) étoit en France un grand officier de la couronne qui avoit la surintendance sur tous les officiers des machines de guerre, avant l'invention de l'artillerie.

I. THIBAUD de Montlear eut cette qualité sous le roi S. Louis, & est nommé dans un arrêt du parlement de Paris de l'an 1230, entre les grands seigneurs du royaume.

II. RENAUD de Rouvroi, possédoit cette charge en 1274.

III. JEAN de Burlas, sénéchal de Guienne, exerça cet office dans les années 1284, 1287 & 1301, suivant les anciens états de la maison du roi.

IV. JEAN le Picard en jouissoit l'an 1298.

V. PIERRE de Courtisot, étoit pourvu de cette charge en l'an 1303.

VI. THIBAUD sire de Chepoi, chevalier, amiral de France, étoit grand-maître des arbalêtriers du roi, dans les années 303, 1304 & 1307.

VII. PIERRE de Gallard, chevalier, seigneur d'Espieux & de Limeil, posséda cet office depuis 1310, jusqu'à sa mort.

VIII. ETIENNE de la Beaume, dit *le Galois*, seigneur de Mont-Revel, en jouit depuis 1338, jusqu'en 1346.

IX. MATTHIEU II du nom, seigneur de Roye, en fut pourvu l'an 1346, & la possédoit encore en 1349.

X. ROBERT sire de Houdetot, fut créé grand-maître des arbalêtriers, au mois de mai 1350.

XI. BAUDOUIN de Lens, sire d'Annequin, exerçoit cette charge en 1358.

XII. NICOLAS de Ligne, seigneur d'Ollignies, étoit maître des arbalêtriers en 1364.

XIII. HUGUES de Châtillon, seigneur de Dampierre, étoit maître des arbalêtriers en 1364 & en 1369. Il fut destitué l'an 1379, & rétabli trois ans après dans cette charge, qu'il exerça jusqu'en 1388.

* MARC de Grimaud, seigneur d'Antibes, fut nommé capitaine général des arbalêtriers, tant de pied que de cheval, en 1373.

XIV. GUICHARD Dauphin I du nom, seigneur de Jaligni, petit-fils de Robert III, comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, étoit grand-maître des arbalêtriers l'an 1379, le seigneur de Dampierre ayant été rétabli. Depuis il fut remis en possession de cette charge, l'an 1388, & l'exerça jusqu'en 1394, que Renaud de Trie en fut pourvu, & ensuite Jean sire de Bueil, après lequel il jouit encore de cet office, depuis 1399, jusqu'en 1403.

XV. RENAUD de Trie, seigneur de Serifontaine, &c. exerçoit l'office de grand-maître des arbalêtriers en 1394, & fut fait amiral de France en 1397.

XVI. JEAN IV, sire du Bueil, possédoit cette charge en 1396, 1397 & 1398.

XVII. JEAN de Hangest, seigneur de Hugueville, en fut pourvu à la place de Guichard Dauphin, l'an 1403.

XVIII. JEAN sire de Hangest & d'Avenescourt, fut créé maître des arbalêtriers du roi en 1407, & fut déposé en 1411.

XIX. DAVID sire de Rambures, prêta le serment de cette charge en 1411.

XX. JEAN de Torsai, seigneur de la Motte Sainte-Heraye, fut nommé grand-maître des arbalêtriers, l'an 1415; mais il fut destitué en 1418, par la faction de Bourgogne, parcequ'il avoit embrassé le parti de Charles dauphin de Viennois, régent du royaume. Il vivoit encore l'an 1423, & prenoit toujours la qualité de grand-maître des arbalêtriers.

XXI. JACQUES de la Baume, seigneur de Labergemont, Montfort, &c. succéda à Jean de Torsai en 1418.

XXII. HUGUES de Lannoi, seigneur de Santes, reçut les provisions de cet office en 1421.

XXIII. JEAN Malet V du nom, seigneur de Graville & de Marcoussis, grand pannetier & grand fauconnier de France, étoit grand-maître des arbalêtriers en 1425.

XXIV. JEAN d'Estouteville, seigneur de Torci, exerça cette charge depuis 1449 jusqu'en 1460.

XXV. JEAN sire & ber d'Auxi, IV du nom, en jouit depuis 1461, jusqu'en 1466.

XXVI. AIMAR de Prie, seigneur de Montpoupon, fut le dernier grand-maître des arbalêtriers de France en 1523. * P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

ARBANDE, jeune prince, fils d'*Abgar* ou *Augar*, roi d'Edesse, se fit aimer de l'empereur Trajan, vers l'an de J. C. 107, & soutint auprès de lui les intérêts de son pere, que la situation de son état obligeoit à se ménager également avec les Romains & avec les Parthes. * Dion, *l. 68 & 69.*

ARBATA, ville de la tribu d'Issachar, qui fut détruite par Simon Machabée, & dont les habitans furent menés captifs à Jérusalem, parcequ'elle avoit pris le parti des Macédoniens contre les Juifs. * *I Machab. IV.* 23. Cette ville avoit produit de très-grands hommes, & entr'autres Abialbon, un des trente vaillans de l'armée de David, & un nommé Abiel, aussi très-courageux. * *I des Rois, XXIII*, 31. *I Paral. XI*, 32.

☞ ARBE, ou CARIATH-ARBE, ville de Palestine nommée aussi Hébron. Les rabbins disent qu'on donna à Hébron le nom de *Cariath-Arbé*, c'est-à-dire, *ville des quatre*, à cause que quatre des plus illustres patriarches y furent enterrés, savoir Adam, Abraham, Isaac & Jacob : d'autres croient que c'est parceque quatre des plus célébres matrones de l'antiquité, savoir Eve, Sara, Rebecca & Lia, y ont leur sépulture; mais on ne doit faire aucun fonds sur ces traditions. *Voyez* HEBRON. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARBE, que les Esclavons nomment *Rab*, autrefois *Arba*, *Arbum* & *Scardona*, isle de la mer Adriatique, sur les côtes de Dalmatie, vers l'Autriche. Il y a une ville de même nom, avec évêché suffragant de Zara. * Pline, *l. 3, c. 21.* Ptolémée, *l. 2, c. 17.* Le Mire. Jean Lucius, &c.

ARBELE, *Arbele*, ville de Sicile dont les habitans étoient si sots & si stupides, qu'ils ont donné lieu à ce proverbe: *Quid non fies Arbelas profectus ?* c'est-à-dire, *Que ne deviendrez-vous point*, ou *que n'obtiendrez-vous pas étant à Arbele ?* ce qui s'adressoit aux voyageurs, qui prétendoient faire fortune dans le pays de gens peu fins & peu déliés. * Suidas. Etienne de *Bysance.*

ARBELLE, ou *Arbellis*, ville de la haute Galilée, dans la tribu de Nephtali, à l'occident du lac Semachon, où sont des cavernes très-affreuses, qui ont toujours été la retraite des voleurs, ou des Juifs, lorsqu'ils fuyoient la persécution de leurs ennemis, ainsi qu'il arriva du temps de Judas *Machabée*, qu'un nombre infini de ces pauvres gens s'y étant refugiés, pour éviter les ravages de l'armée de Bacchide, & s'opposer à son passage, furent forcés par ce général, qui les tua tous, sans en excepter aucun. Comme les voleurs n'avoient point de retraite plus assurée, à cause de la difficulté qu'on avoit à y monter, Herode *le Grand* en boucha quelques-unes, & mit le feu aux autres. Joséphe dit que ce lieu étoit d'un très-difficile accès, parceque les chemins pour

y aller étoient très-étroits, & que ces cavernes étoient environnées de rochers pointus & bordés de précipices, qui empêchoient qu'on ne pût y monter lorsqu'on étoit au pied des montagnes, ni en descendre lorsqu'on étoit au sommet. Cet auteur ajoute qu'Hérode fit faire des coffres, qu'on remplissoit de soldats & qu'on descendoit avec des chaînes de fer jusqu'à l'entrée de ces cavernes, & que tous ces soldats étoient armés de hallebardes, pour accrocher & tuer tous ceux qui resisteroient. On en tua plusieurs de cette maniere, & quelques autres furent pris & menés à Hérode; mais un vieillard aima mieux se tuer lui-même, sa femme & ses enfans, que de se rendre, préférant la mort à la servitude, quoiqu'Hérode lui fit signe qu'il lui pardonnoit. Ce voleur, au lieu de profiter de la clémence du roi, lui dit mille injures, & lui fit plusieurs reproches très-offençans. * Joséphe, *antiq. l.* 12, *c.* 18, & *l.* 14, *c.* 27.

ARBELLES, bourg d'Assyrie sur le fleuve Lycus, est célébre par la seconde victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta sur Darius, roi de Perse, qu'il défit entierement. Cette bataille fut donnée le 25 du mois, appellé par les Athéniens *Boëdomion*, jour qui répond au premier d'octobre de l'année julienne, la troisiéme année de la CXII olympiade, l'an 330 avans J. C. Ce fut onze jours après une grande éclipse de lune marquée par divers auteurs. La plupart placent cette bataille près de Gaugamele, & à plus de cent stades d'Arbelles. * Quint-Curce, *l.* 5, *c.* 1. Arrien, *l.* 3. Diodore, *l.* 17. Pline, 11, *c.* 70. Ptolémée, *c.* 3.

ARBELUS, fils de *Nemrod*, fut le premier homme dont l'aveugle antiquité se fit un dieu. * S. Cyrille contre Julien, *l.* 3.

ARBENGIAN, petite ville de la campagne ou de la vallée que l'on appelle la *Sogd* de *Samarcand* : c'est proprement le territoire de cette ville. Ce nom de *Sogd* est fort ancien; car il a donné son nom à une grande province, que tous les géographes Grecs & Latins nomment *la Sogdiane*. La ville d'Arbengian, que l'on nomme aussi quelquefois *Rabengian*, a été autrefois ruinée : mais un sultan ou roi de Khouaresme la rétablit. Abulfeda la met dans le cinquiéme climat véritable, & lui donne 88 dégrés 25 minutes de longitude, & 39 dégrés 50 minutes de latitude septentrionale. Omar Ben Mohsen, surnommé *Arbengiani*, a fait un commentaire sur le livre de Bazdadi, intitulé *Ossoul*, ou points fondamentaux du musulmanisme. Il ne faut pas confondre le nom de cette ville avec celui d'*Arzengian*, qui est en Arménie. * D'Herb. *blibl. orient.*

ARBERG, ville de Suisse, *cherchez* AARBERG.

ARBETION ou ARBITION, soldat de fortune, s'éleva par tous les dégrés de la milice jusqu'au consulat, qu'il exerça sous l'empire de Constance, l'an de J. C. 355. C'étoit un esprit pernicieux, mal-faisant, & dont l'envie s'acharnoit sur tout ce qu'il y avoit de gens de mérite. On lui donna le commandement d'une armée contre les Allemans, par lesquels il fut attiré dans une embuscade, & qu'il vainquit ensuite dans un combat réglé. Jaloux de la réputation de Silvain, fils de Bonit capitaine François, il contribua à le faire choisir pour général dans les Gaules, à dessein de faire naître quelque occasion de le perdre; ce qui lui réussit. En 357, il fut lui même soupçonné de rebellion, & déféré par le comte Verissime; mais il se tira d'affaire par le crédit des eunuques ses affidés. Deux ans après il fit une injustice criante à Ursicin, accusé au sujet de la prise d'Amide par les Perses, & dont l'affaire avoit été renvoyée pardevant Arbetion. Ce dernier fut envoyé par l'empereur Constance contre les Perses en 361, puis contre Julien l'*Apostat* qui s'étoit revolté, & qui étant parvenu à l'empire, le fit un des membres de la chambre de justice, établie à Calcédoine contre les ministres de l'empereur Constance. Arbetion vivoit encore sous l'empire de Valence, qu'il servoit utilement contre Procope. * Ammien Marcellin, *l.* 15, 16, 20, 21 & 26.

ARBI, *Arbia*, petit pays de l'Amérique méridionale. Il est près des montagnes des Andes, entre le Popayan & la Nouvelle Grenade. * Mati, *dict. géogr.*

ARBIANES, dit aussi CARDICEAS ou ARPHAXAD, roi des Medes. Arbianes régna environ vingt-deux ans, & mourut vers l'an 3339 du monde, selon le sentiment de ceux qui mettent plusieurs rois avant Dejocés, & qui font régner Arbacés le premier d'entr'eux dès l'an du monde 3159; mais on fait voir à l'article d'ASSYRIE, que cette suite des rois Medes, copiée de Ctesias, est insoutenable. * Eusebe. Diodor.

ARBITES, nation des Indes, *cherchez* ABRITES.

ARBITION, *cherchez* ARBETION.

ARBOGASTE, comte, François de nation, se mit si bien dans l'esprit des empereurs Valentinien *le Jeune*, & Théodose, que ce dernier l'envoya dans les Gaules pour s'opposer à Victor fils de Maxime, qui tâchoit de conserver l'empire que son pere avoit usurpé. Il l'attaqua, & le tua l'an 389 ou 390. Ces preuves de son courage lui firent mériter la charge de préfet du prétoire. La haine qu'il avoit contre Sunnon & Marcomir, princes François, étoit si grande, qu'il porta Valentinien à leur faire la guerre. Elle ne fut pas avantageuse à cet empereur. Aussi voulant la terminer par la disgrace d'Arbogaste, il résolut de se défaire d'un homme qui abusoit de sa bonté, & que la faveur avoit rendu tout-à-fait insolent. Mais la réputation d'Arbogaste, ses emplois & l'amitié des gens de guerre, l'avoient mis en état de ne pouvoir plus être ruiné. C'est pour cela que, quand Valentinien lui donna par écrit un ordre de quitter ses charges, il déchira le papier en présence de cet empereur, & lui dit insolemment qu'il ne lui ôteroit pas un emploi qu'il ne lui avoit pas donné. Après cette réponse, dans la crainte d'être puni, il voulut prévenir le dessein qu'on en pouroit avoir, en se défaisant de Valentinien. Ce malheureux prince fut trouvé étranglé dans son lit à Vienne en Dauphiné le 15 du mois de mai, veille de la Pentecôte de l'an 392, âgé de vingt-six ans. Arbogaste, qui fut accusé de cette mort, éleva à l'empire Eugene, qui fut vaincu par Théodose. Arbogaste désesperant de pouvoir obtenir son pardon, se donna lui-même la mort l'an 394. * Zosime, *l.* 4, 6 & 7. Socrate, *l.* 5, *c.* 14 & 24. S. Epiphane, *de pond. & mens.* Procope, *l.* 1. Paul Diacre. Pacat. *paneg. de Théodose.* Gregoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 9.

ARBOGASTE, petit fils du précédent, vivoit dans le V siécle. On dit que cet Arbogaste, qui avoit commandé sous Valentinien, laissa un fils nommé *Arigius*, qui fut pere de celui-ci. Cette famille étoit ennemie des François, quoiqu'elle fût du sang de leurs princes. Arbogaste leur déclara la guerre, & soutint le parti des Romains. On croit qu'il fut comte de Tréves & des Ardennes vers l'an 457, & qu'il étoit chrétien. Non-seulement Sidonius Apollinaris parle de lui dans ses épîtres; mais il en est fait encore mention dans un traité particulier d'Auspicius, évêque de Toul, publié par Du Chêne & Freher. Arbogaste laissa un fils nommé *Cararic*. Il vivoit encore l'an 474. Il y a même beaucoup d'apparence que ce fut lui qui cette année fut fait évêque de Chartres. * Auspicius, *in Trochaïcis*. Sidonius Apollinaris, *l.* 4, *epist.* 17. Kyriander, *hist. Trevir. &c.* D. Rivet, *hist. litt.* T. II, p. 550.

☞ ARBOGASTE (Saint) évêque de Strasbourg, eut la conduite de cette église pendant neuf ans, & se fit aimer par sa vertu, du peuple & de Dagobert roi d'Austrasie. Ce fut à la considération de ce prélat, que ce prince fit diverses fondations & plusieurs dons aux monastères du diocèse de Strasbourg. Il lui donna aussi, avec tout le domaine d'alentour, la forteresse d'Islemburg, & la ville de Ruffach. Saint Arbogaste fut élevé

ur le siége épiscopal de Strasbourg à la mort de l'évêque Rodthaire, vers l'an 670, & mourut en odeur de sainteté l'an 678. Selon ce qu'il avoit ordonné avant son décès, on l'enterra dans l'endroit où l'on exécutoit les criminels. Son corps fut néanmoins quelque temps après transporté dans l'église collégiale qu'il avoit fondée à Strasbourg, & qui porte son nom. * Franc. Guillimanus, *episc. Argentinens.* D. Rivet. *hist. litt. de la France*, T. III, p. 622.

☞ ARBOGEN, ARBOGA, ou ARBOI, petite ville de Suéde, dans la province de Westmanland. Elle est remarquable par le synode qui s'y tint en 1297, sous Nicolas archevêque d'Upsal. On y débite beaucoup d'armes qui sont fort estimées. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARBOIS, est une petite ville de la Franche-Comté, du côté de Saint-Claude. Elle est aujourd'hui très-peu considérable, mais célébre par ses vins blancs, qui se transportent à Paris, & même hors le royaume. On croit que c'est l'*Arborosa* d'Ammien Marcellin. * Ortelius, *in theat. geogr.* Ferrari, *in lexic. geogr.* Sanson, *in tab. ant. Gall.*

☞ ARBON, ville de Suisse, au midi occidental du lac de Constance. Cette ville est ancienne, & son nom latin *Arbor felix* est marqué dans l'itinéraire d'Antonin, à vingt milles de Bregentz, & autant de Fines. Ammien Marcellin, *l.* 31, dit que les Romains y avoient un camp fixe pour leurs troupes, & que Gratien allant des Gaules dans l'Illyrie, passa par ce camp: *Digressus per castra quibus* Felicis Arboris *nomen est.* On lit dans la notice de l'empire, *sect.* 59, qu'*Arbor* étoit le quartier du tribun de la cohorte Herculienne des Pannoniens. Il est vraisemblable que sous les rois François Arbon fut en quelque considération, puisqu'elle étoit chef d'un pays qui faisoit partie du Turgow. Elle a eu ses seigneurs, qui porterent premierement le titre de comtes, puis de barons, comme dit Guilliman, dans son ouvrage sur la maison de Habsbourg. La race de ces seigneurs manqua, & les évêques de Constance prirent possession d'Arbon vers la fin du XIII siécle, sous l'empire de Rodolphe de Habsbourg. Cet évêque jouit encore de la seigneurie temporelle d'Arbon, & il nomme un bailli & d'autres officiers pour l'administration de la haute & basse-justice. Il y a un vieux château, où réside le bailli de l'évêque. Il a été bâti par les Romains. S. Gal y mourut l'an 640, comme on voit en sa vie écrite vers le milieu du neuviéme siécle. En temps de guerre les Suisses ont droit d'entrer dans ce château, & d'y mettre garnison comme souverains de la place. La ville a été autrefois plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. Quoique l'évêque de Constance y ait la jurisdiction temporelle, les bourgeois ont leurs priviléges, leur chef, leur conseil, pour l'administration de la police; & quand le bailli de l'évêque a arrêté un malfaiteur, ce sont eux qui instruisent le procès, qui le jugent & le font exécuter. Les deux religions, à savoir la catholique & la prétendue réformée, y sont également libres. Un évêque de Constance voulut inquiéter les prétendus réformés en 1598: les cantons protestans s'opposerent, & il fut réglé par un traité de l'an 1600, que les prétendus réformés seroient admis aux charges, aussi-bien que les catholiques; qu'ils céderoient à ceux-ci l'église qui est dans la ville, & qu'on leur en bâtiroit une autre hors de la ville, aux dépens de l'évêque. Il y a quelques villages sous la jurisdiction, & dans le voisinage de cette ville, & qui dépendent de l'évêque de Constance, savoir *Horn*, *Egnach*, & *Roggweil*, qui sont sur le même pied à l'égard de la religion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARBORICHES, sont des peuples que Jacques Meyer dit être les mêmes que ceux de Zelande, province des Pays-Bas. Cet auteur ajoute qu'il y en a qui croient que ce sont les Taxandres, peuples autrefois connus sous ce nom dans le voisinage de Mastrich, & convertis par les travaux apostoliques de S. Lambert évêque. Becan dit que les Arboriches étoient entre Anvers & la Meuse. Quoi qu'il en soit, la distance des lieux contestés est peu considérable. * Meyer. Becan, *l.* 3 *Francicorum.*

☞ ARBORIO de GATTINARA (Mercurin) chancelier de l'empereur Charles-Quint, puis cardinal, étoit né en 1465 de *Paulin* d'Arborio, & de *Félicité* Ranzi, l'un & l'autre de familles nobles de Verceil. Ce magistrat étoit le plus grand jurisconsulte de son temps. Il fut d'abord conseiller du duc de Savoye, à la cour duquel il eut occasion de se faire connoître à Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, & veuve en 1504 de Philibert III, duc de Savoye. Il la servit utilement pour le recouvrement de son douaire, & défendit ses droits avec tant d'habileté & de succès, que cette princesse lui donna toute sa confiance. Son mérite & la faveur de cette princesse l'éleverent à la charge de président du parlement de Bourgogne, après la mort du président Etienne de Thyard, arrivée le 7 mai 1507. L'année suivante 1508, l'empereur Maximilien le chargea, conjointement avec Henri de Meleun, le seigneur de Viry & Jean Coliet, d'une négociation à la cour de Louis XII, au sujet du traité de Cambray, & pour l'hommage du comté de Charolois, & autres terres de Bourgogne. On trouve plusieurs lettres concernant cette négociation, dans le recueil intitulé, *Lettres du roi Louis XII & du cardinal George d'Amboise*, &c. imprimé à Bruxelles en 1712, 4 vol. *in*-12. Le soulevement de la noblesse de Bourgogne, contre Gattinara excité par Guillaume de Vergy, maréchal de la province, qui étoit son ennemi déclaré, lui fit perdre sa place de président; mais il n'en fut pas moins estimé du prince qui la lui avoit donnée. Sa destitution arriva en 1518, & il fut remplacé quelque temps après par Hugues de Marmier. Gattinara se retira auprès de l'empereur Maximilien, qui le nomma son ambassadeur & son conseiller, & l'envoya au duc de Savoye en cette qualité. Maximilien étant mort, Gattinara se rendit en Espagne, auprès de l'archiduc Charles. Son mérite fut bientôt connu à cette nouvelle cour. Le prince le nomma son chancelier, la même année 1518, & l'honora de toute sa confiance, tant qu'il vécut. Mamercanus nous a conservé le discours par lequel Gattinara remercia au nom de son maître, les électeurs, qui l'avoient nommé à l'empire. Il assista en l'année 1521 à l'assemblée de Calais, & composa en latin la relation de ce congrès, qui se tint pour les intérêts de la chrétienté entre le nonce du pape, le cardinal d'Yorck & les chanceliers de France & de l'empire. Il dressa les articles du traité de Cambrai, & ceux de la pacification entre Clément VII & l'empereur Charles-Quint. Il n'eut point de part au traité de Madrid, pour la liberté du roi François I. Il y fut même si contraire, qu'il refusa absolument de le signer, alléguant qu'il ne devoit pas prêter son ministère dans des occasions dommageables à son prince: de sorte que l'empereur fut obligé de le signer lui-même. Le chancelier Gattinara étant devenu veuf, le pape Clément VII le créa cardinal du titre de S. Jean devant la porte Latine en 1529. Au mois de décembre de la même année, il conclut à Boulogne entre le pape, l'empereur, la république de Venise, & le duc de Milan, un traité pour la défense de l'Italie, que le cardinal de Grandvelle appelle, dans ses *Mémoires manuscrits*, un chef-d'œuvre de politique. Gattinara mourut à Inspruck le 5 juin 1530, âgé de soixante-cinq ans. Gilbert Cousin, dans sa *description du comté de Bourgogne*, a rapporté des épitaphes dressées à la mémoire de ce grand homme, & dit qu'on voyoit son tombeau dans l'église de Dole: mais il s'est trompé: son corps fut porté à Gattinara, & inhumé dans l'église des chanoines réguliers de cette ville qu'il avoit fondée, où l'on voit son mausolée & sa représentation en marbre. * Ughelli, *in elog.*

Pierre Martyr, *in epist.* Aubery, *hist. des cardinaux.* Guichardin, *hist. l. 6.* Sandoval, *vita di Carolo V.*

Le chancelier Gattinara avoit eu pour femme *Andriette* Avogadro, d'une des plus illustres familles de Verceil, dont il ne laissa qu'une fille nommée *Elize*, qu'il maria au comte de Lignana, aussi d'une famille noble de Verceil. Par son testament, qui est du 23 juin 1529, il institua ses héritiers sa fille, & ses deux neveux, les substituant les uns aux autres. Il laissa à *Elize* sa fille le comté de Valence & plusieurs autres terres & effets considérables. Sa postérité s'est éteinte en 1699, en la personne du dernier comte de Valence, mort sans enfans. Il donna à *George*, fils de *Charles*, son frere puîné, le comté, aujourd'hui marquisat, de Gattinara, que sa postérité posséde encore à présent. Enfin Gattinara donna à son autre neveu, *Jacques*, fils de *César*, le comté de Sartirane. Sa descendance subsiste aujourd'hui en la personne de Ferdinand Arborio de Gattinare, comte de Sartirane, envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne en 1750, auprès de la république de Gènes, nommé en 1752 gentilhomme de la chambre & ambassadeur du roi de Sardaigne à la cour de France.

C'est sans fondement que Guichardin a avancé dans son histoire, que Mercurin d'Arborio s'étoit fait donner le comté de Gattinara, pour couvrir la bassesse de sa naissance. La famille d'Arborio, originaire du comté de Bourgogne, étoit une des plus illustres de Verceil dès le douziéme siécle. Suivant la tradition du pays, les Arborio ont fait bâtir le bourg de Gattinara, auquel ils réunirent les terres & fiefs qu'ils avoient aux environs. Ils les soutinrent exempts de toute jurisdiction étrangere, jusqu'au 7 août 1404, qu'ils reconnurent pour souverains les ducs de Savoye. Ceux-ci les confirmerent dans leurs priviléges, en particulier par lettres-patentes des 12 mars 1483, 6 février 1497; 14 mars 1498, & 27 mai 1506. Dans tous ces actes, *Mercurin* d'Arborio, ainsi que ses freres *Charles* & *César*, sont qualifiés *nobles de la famille d'Arborio*, & nommés fils de Paulin Arborio. Le pere de Paulin se nommoit Laurent, comme il paroît par son testament du 13 mai 1462, où Paulin est institué cohéritier avec ses freres. On voit par deux contrats, l'un daté du 6 janvier 1413, l'autre du 7 mai de la même année, que *Laurent* étoit fils de Guillaume. On voit par les mêmes actes que *Guillaume*, grand-pere de *Paulin*, & bisaïeul de Mercurin, étoit fils de Jean Arborio. Celui-ci reçut de tous les nobles de la famille d'Arborio des procurations, pour reconnoître le duc Amedée de Savoye, seigneur suzerain des terres & châteaux que toute la famille possédoit : ces faits sont constatés par l'acte de reconnoissance, qui est du 7 août 1404. Dans le même acte intervint *Querelin*, frere de *Guillaume*, qui est qualifié fils de *Jean*, fils d'*Hubert*. Ce dernier, ainsi que *Michelin* & *Buonsignor* d'Arborio, fils d'un autre *Jean*, reconnut à Milan, Matthieu Visconti, en qualité de vicaire de l'empereur : ce qui se prouve par un contrat du 15 octobre 1316. Ce *Jean* étoit fils d'un autre *Hubert*, nommé dans un contrat du 17 mars 1243, cité dans un diplome de l'empereur Maximilien I, donné en faveur de *Mercurin* le 22 septembre 1513 : & cet *Hubert* se dit fils de *Ferracano*, dans l'investiture, en vertu de laquelle il fit adhérence à l'abbaye de S. Janvier entre les mains du prieur de cette abbaye, qui étoit *Mainfroi* d'Arborio, le 14 novembre 1233.

Indépendamment des actes qu'on vient d'alleguer, & qui prouvent que Gattinara n'étoit pas de basse naissance, comme l'a dit Guichardin, on peut consulter les autres écrivains d'Italie, comme Ciaconius, Luc Contile, le Ponza, dans ses *familles illustres*, le *Syllabon scriptorum illustrium Pedemontii*, &c. qui ont rendu plus de justice à la famille des Arborio, & en particulier Botero, dans ses *relations universelles*, où il dit, en parlant de la ville de Gattinara, qu'elle fut bâtie par les seigneurs de cette famille, qui étoient les aïeux de Mercurin, & qu'il fait cette remarque pour montrer le peu de fondement qu'a eu Guichardin de nier la noblesse de Mercurin.

Les armes des Arborio sont, *d'azur à une croix d'argent ancrée, en sautoir, accompagnée de quatre fleurs de lys d'or, au chef de l'empire.* Cette famille a de tout temps eu de grands hommes qui l'ont illustrée, des cardinaux, des généraux d'armée, des ambassadeurs, des chevaliers de l'ordre de l'Annonciade de Savoye & grand nombre de chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Extrait d'un manuscrit intitulé *Annales sur la vie de Mercurin d'Arborio, comte de Gattinara, président de Bourgogne, chancelier de l'empereur & cardinal*, par M. de Courboson, secrétaire perpétuel de l'académie de Besançon; communiqué par M. le comte de Sartirane.

ARBORIUS (Æmilius Magnus) célébre professeur en éloquence, naquit vers l'an 270 dans cette partie de la Gaule qu'on nommoit Novempopulanie. Il se fit connoître à Toulouse aux princes Julien, Dalmace & Annibalien, que le grand Constantin leur frere y retenoit dans une espéce d'exil. Depuis, cet empereur le fit venir à Constantinople, & lui confia l'éducation d'un de ses enfans. Cet emploi lui procura de grandes richesses; & lorsqu'il fut mort, vers l'an 335, Constantin renvoya son corps à ses parens. C'est ce que nous apprend Ausone neveu de cet Arborius. *Profess. 16.*

ARBOURG, *cherchez* AARBOURG.

ARBOUZE (Marguerite de Veni d') dite *de sainte Gertrude*, naquit au château de Villemont en Auvergne le 15 août 1580, fut religieuse de S. Pierre de Lyon, puis abbesse du Val-de-Grace à Paris, où elle établit la réforme. Sa piété la fit beaucoup considérer. Elle mourut à Seri en revenant du Berri, en odeur de sainteté, le 16 août de l'an 1626, âgée de quarante-six ans, dont elle avoit passé trente-sept en religion. Jean Ferrage, son confesseur, prêtre du diocèse de Conserans, & docteur en théologie, & feu M. l'abbé Fleuri, auteur de l'histoire ecclésiastique, ont écrit sa vie. La derniere a été imprimée à Paris en 1685, *in-8°. Consultez* aussi le Martyrologe des Saints de France, & le P. Hilarion de Coste.

ARBRES. Les dieux des Païens, dit Phédre, choisirent autrefois les arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Jupiter choisit le chêne; Venus, le myrte; Apollon, le laurier; Cybelle, le pin; Hercule, le haut peuplier; Minerve, l'olivier; & Bacchus, le lierre. Les hommes ont aussi révéré les arbres, les bois & les plantes, comme des temples ou comme les corps de quelques divinités vivantes & intelligentes. Les Egyptiens s'abstenoient de manger des oignons & des porreaux, n'osant toucher aux dieux qui naissoient dans leurs jardins, comme nous l'apprenons de Juvenal, *sat. 15, v. 9.*

Pline nous dit que, si les anciens avoient adoré des arbres, ce n'avoit été que parcequ'ils les regardoient comme des temples de quelque divinité. Ce témoignage de Pline nous montre évidemment que, si les Romains adoroient les bois & leurs silences, *Lucos & in iis ipsa silentia adoramus*, ce n'étoit qu'un respect qu'ils rendoient à quelque divinité intelligente, ou à quelque génie, qu'ils croyoient présider & même résider dans ces arbres. Ovide parlant d'un impie, violateur des bois sacrés, & d'un grand chêne, sous lequel les Dryades prenoient souvent leurs innocens plaisirs, nous dit que ce chêne, ayant été frapé d'une hache par cet audacieux, déclara que c'étoit une nymphe qui logeoit dans cet arbre, & qui mourroit en même temps que l'arbre, mais que sa mort ne demeureroit pas impunie. Ce poëte parle ailleurs d'une mere changée en arbre, qui desire que son fils ne touche jamais aux arbres; mais qu'il les regarde tous comme les corps de quelques nymphes. Horace voua un pin à Diane, auquel il s'engagea

agea de faire un sacrifice tous les ans.

ARBRISSEL (Robert d') étoit natif d'Arbrissel dans diocèse de Rennes en Bretagne. Il étudia les belles-lettres & la theologie à Paris; & après avoir reçu le bonnet de docteur, il se retira en Bretagne, où Sylvestre évêque de Rennes le fit archidiacre de son église. Sa piété fut une censure tacite des vices de ses confreres; ils lui en surent mauvais gré : desorte qu'après la mort de Sylvestre, il fut obligé de sortir de Rennes. Il se retira à Angers, où il s'attacha avec soin à l'étude de l'écriture sainte. Depuis ayant eu permission de prêcher aux peuples, il le fit avec tant de zèle & de succès, qu'en peu de temps il fut accompagné d'une infinité de personnes de l'un & de l'autre sexe. Il leur bâtit des cellules dans les bois de Fontevraud, à trois lieues de Saumur. Ensuite il enferma les femmes à part; & c'est de-là que vers l'an 1100, se forma ce célébre monastère chef-d'ordre. Le bienheureux Robert en augmenta la gloire par le zèle de ses prédications, par la sainteté de sa vie, & par le grand nombre de ses miracles. Il mourut le 25 février 1117 au prieuré d'Orsan, près de Linieres en Berri, en présence de Leger archevêque de Bourges, qui conduisit son corps à Fontevraud, & qui fit les cérémonies de ses funérailles, avec Raoul de *Tours*, Renaud d'*Angers*, & un grand nombre de personnes de qualité. Louise de Bourbon, abbesse de Fontevraud en 1633, fit transporter le corps du bienheureux Robert d'Arbrissel dans un autre tombeau de marbre, que l'on orna d'une épitaphe. * Baudri. André & Michel Cosnier, *in vita B. Roberti*. Niquet, *hist. de Fontevraud*. Le P. la Mainferme, *clypeus nascentis ordinis Fontebraldensis*. *L'histoire litteraire de la France* par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

Du vivant de Robert d'Arbrissel, on fit courir de mauvais bruits, mais faux, sur son sujet, à l'occasion de la familiarité qu'il avoit avec les femmes. On l'accusa non-seulement d'avoir avec elles des entretiens particuliers & secrets; mais encore de coucher avec elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant les aiguillons de la chair. Géofroi de Vendôme & Marbodus évêque de Rennes lui en écrivirent. Quelques auteurs, pour justifier Robert d'Arbrissel d'une accusation si infame, ont cru que les lettres de ces deux auteurs étoient supposées; mais les anciens manuscrits font connoître qu'elles sont véritables; & il est plus sûr pour le défendre, de dire que Géofroi & Marbodus ne lui écrivoient que les faux bruits répandus par ses ennemis dans le monde contre lui, dont ils croyoient devoir l'avertir, & que Robert d'Arbrissel est pleinement justifié par les témoignages avantageux des auteurs de ce temps-là, qui l'ont regardé comme un homme irréprochable dans ses mœurs & dans sa conduite.

ARBUTHNOT (Alexandre) frere du baron d'Arbuthnot, qui descendoit d'une ancienne famille noble du comté de Mernis en Ecosse, naquit en 1538, & fut élevé dans l'université d'Aberdéen. Après sa philosophie, ses parens l'envoyerent en France, où pendant cinq ans il étudia le droit à Bourges, sous le célébre Cujas. Lorsqu'il eut pris le degré de licencié, il retourna en 1563 en Ecosse, où il embrassa la religion prétendue-réformée, qui étoit devenu dominante dans ce royaume. Alors il s'appliqua à la théologie, fut ordonné ministre, & en 1568 on le fit membre d'une assemblée d'ecclésiastiques qui se tint alors. Vers le même temps on le chargea de desservir l'église d'Arbuthnot & Logy-Buchan, & peu après on lui conféra la charge de principal du collége royal d'Aberdéen. Buchanan lui remit en 1582, son histoire d'Ecosse pour la revoir & la faire imprimer. L'édition de cet ouvrage, faite la même année à Edimbourg, attira de vifs reproches, non-seulement à l'auteur, mais aussi à l'éditeur, & Arbuthnot auroit été renvoyé d'Aberdéen pour être placé à S. André, si le roi ne l'eût empêché. Il mourut peu de temps après, à l'âge de 45 ans, & fut enterré le 20 d'octobre 1583, dans l'église collégiale d'Aberdéen. On ne connoît de lui que deux discours, *de origine & dignitate juris*, qui ont paru à Edimbourg l'an 1572 *in*-4°. Voici le portrait que l'évêque Spotswood fait d'Alexandre Arbuthnot dans son histoire. Il étoit, dit-il, habile dans toutes les sciences, également bon poëte, mathématicien, philosophe, théologien, jurisconsulte, & médecin, de sorte qu'il étoit en état de parler bien de tout sur le champ. Il a non-seulement contribué beaucoup à faire revivre les belles-lettres, mais aussi à dissiper plusieurs abus, erreurs & superstitions. Les personnes les plus distinguées en Ecosse ne faisoient rien sans son conseil, & il étoit aimé & estimé de tous ceux qui le connoissoient. * *Supplément de Basle*.

ARC DE TRIOMPHE ou ARC TRIOMPHAL, porte magnifique, voutée en demi cercle, que l'on élevoit principalement en l'honneur de ceux qui avoient mérité le triomphe. On en faisoit de deux façons. Les premiers furent simples & sans ornement, & servoient plutôt à marquer la joie que les peuples avoient de la victoire, qu'à flater l'orgueil & l'ambition du vainqueur; ils ne servoient que dans un triomphe particulier, & on les ôtoit après la pompe & les cérémonies du triomphe. Ceux-ci n'étoient construits que de bois. Ils étoient ornés de figures, de bas reliefs & de peintures enrichies d'or. Les autres étoient bâtis de marbre, avec tous les ornemens que l'architecture & la sculpture y pouvoient apporter. Les triomphans y étoient représentés en marbre ou en bronze, dans un char attelé de quatre chevaux. On y voyoit aussi les figures des captifs, avec plusieurs trophées, le tout travaillé par les plus habiles ouvriers qu'on pouvoit trouver. Au commencement ces arcs n'avoient rien de magnifique, & ils étoient grossierement construits, ou de simple brique, comme celui de Romulus, ou de grosses pierres mal polies, comme celui de Camille. Mais dans la suite le marbre y fut employé, comme à ceux de César, de Drusus, de Trajan, de Gordien, de Gratien, & de Théodose, en y ajoutant des trophées taillés dans le marbre, & des inscriptions, pour servir de monument des victoires remportées. Ces arcs eurent au commencement la forme d'un demi cercle, comme le *Fornix Fabianus*, dont il est parlé dans Cicéron, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. Depuis on les fit quarrés: de maniere qu'au milieu s'élevoit un grand portail de voute accompagné de côté & d'autre d'une porte de moindre hauteur; & du haut de la voute pendoient deux Victoires représentées avec leurs aîles, qui mettoient une couronne sur la tête du victorieux, lorsqu'il venoit à passer. Au-dessus du grand portail étoit une place, où se tenoient les trompettes, & autres gens qui montroient aux peuples les trophées & les drapeaux de celui à qui l'on déferoit ces honneurs. Cette magnificence commença du temps d'Auguste, ou peu auparavant; quoique Pline dise que ce fut une invention nouvelle : ce qu'il ne faut pas entendre de la chose en elle-même, c'est-à-dire, de la coutume d'élever des arcs de triomphe, qui étoit déja ancienne, lorsque cet auteur vivoit; mais de la magnificence extraordinaire que les Romains firent paroître de son temps dans ces occasions. Tel fut l'arc de Tite, construit avec beaucoup d'art & de magnificence. En l'une des faces de l'arc de Tite on voit le char de triomphe du prince avec une Victoire derriere, qui semble le vouloir couronner: une hache & les faisceaux de verges marchent devant lui. A l'autre façade, on voit le reste de la pompe du triomphe, comme les deux tables du décalogue, la table d'or, les vases du temple de Salomon, & le chandelier d'or à sept branches. Le sénat & le peuple Romain éleverent pareillement un arc triomphal à Septimius Severus, au bas du capitole, après la victoire remportée sur les Parthes, les Arméniens & les Arabes. Les Victoires y étoient représentées avec de grandes aîles, tenant en leurs

mains des trophées & des couronnes, avec cette inscription :

Imp. Cæſ. Lucio Septimio M.
Jul. Severo. Pio, pertinaci. Aug.
Patri patriæ, Parthico, Arabico,
Et Parthico Adiabenico. Pont. Max.
Tribunic. poteſt. XI. Imp. XI. Coſ. III. Procos.
Et Imp. Cæſ. M. Aurelio. L. Fil. Antonino
Aug. Pio. Felic. Tribunic. poteſt. VI.
Coſ. Procoſ.
P. R. optimis fortiſſimiſque Principibus. Ob
Rempublicam reſtitutam, imperiumque populi
Romani propagatum, inſignibus Virtutibus
eorum
Domi Foriſque.
S. P. Q. R.

On voit encore à Rome l'arc de Galien, qui étoit bâti fort groſſiérement, étant d'ordre dorique à une ſeule arcade : on y liſoit cette inſcription ſur la friſe :

Galieno Clementiſſimo Principi,
Cujus invicta virtus ſolà pietate
Superata eſt. M. Aurelius
Victor dedicatiſſimus
Numini majeſtatique ejus.

Il y avoit auſſi l'arc du grand Conſtantin, que le ſénat lui fit dreſſer pour la victoire remportée contre Maxence, à Pontemole aux fauxbourgs de Rome. Ce dernier étoit tout de marbre, & d'ordre corinthien, avec huit grandes colonnes & trois paſſages. On y lit cette inſcription à l'une de ſes faces :

Imp. Cæſ. Fl. Conſtantino Maximo
P. F. Auguſto S. P. Q. R.
Quòd inſtinctu divinitatis,
mentis magnitudine, cum exercitu ſuo
tam de tyranno, quàm de omni factione
uno tempore juſtis Rempublicam
Ultus eſt armis,
Arcum triumphis inſignem dicavit.

A l'autre face du côté du ſoleil levant étoient écrits ces mots *Votis X*, & à la gauche *Votis XX*. En la voute de l'arche du milieu, d'un côté étoient ces mots *Liberatori urbis*, & de l'autre *Fundatori quietis*. Au-deſſus des chapiteaux de chaque colonne ſe voyoient repréſentés de relief les plus illuſtres captifs, dont le corps étoit d'un marbre jaſpé, les mains & les pieds de marbre blanc de l'iſle de Paros. En la friſe des petites arcades, on voyoit Conſtantin tenant un billet à la main, qu'il ſembloit jetter ſur le peuple, pour lui faire quelque libéralité. Suétone appelle ces billets *Teſſeræ* & *Miſſilia*, & même *Teſſeræ nummariæ* : car ces billets contenoient certaines ſommes d'argent ; & ceux qui les attrapoient alloient querir au fiſc la ſomme d'argent, ou le lot qui ſe trouvoit marqué, comme à nos loteries. L'hiſtoire fait mention de trois arcs de triomphe fort anciens, & Pline de cinq nouveaux. *Voyez* George Fabrice, *en ſa deſcription de Rome*, *c.* 15. Onuphre Panvinius en compte quatorze, ſelon qu'il le recueille des hiſtoriens, & particulierement de Pierre Victor. Barthélemi Marlien (*en ſa Topogr. l.* 4, *c.* 17,) tient qu'avant Titus on n'a point élevé d'arc de triomphe à aucun empereur ; mais au lieu qu'au commencement, on ne faiſoit cet honneur qu'à ceux qui l'avoient juſtement mérité, & qu'à la ſeule conſidération de leur vertu, dans les ſiécles ſuivans on le déféra à la ſeule ambition des empereurs. Suétone (*en la vie de Domitien*, *c.* 13,) dit que cet empereur fit élever quantité d'arcs de triomphe très-magnifiques dans tous les quartiers de Rome. On leur donnoit à chacun le nom du vainqueur, pour lequel il étoit élevé, & l'on y voyoit repréſentés les peuples vaincus, avec leurs habits & leurs dépouilles, comme le témoigne Claudien, *liv.* 3, des louanges de Stilicon.

— Septem circumſpice montes,
Qui ſolis radios auri fulgore laceſſunt,
Indutoſque arcus *ſpoliis.*

Cette coutume d'élever des arcs, paſſa de l'ancienne Rome à la nouvelle ; & ſous le regne de l'empereur Juſtin II, ou *le Jeune*, il s'en fit pluſieurs ; mais il y a lieu de douter s'ils étoient d'une matiere ſolide & durable, ou s'ils n'étoient conſtruits que de bois, pour n'être ſur pied, qu'autant que duroit la cérémonie du triomphe, après laquelle on les abattoit. *Voyez* ſur ce ſujet Roſinus, *l.* 10, *c.* 29, *des antiq. rom.* Dempſter, *en ſes Paralipomenes* ; Pomponius Lætus, *in Diocletiano* ; Suetone, *in Claudio*. On voit aujourd'hui dans la ville de Paris pluſieurs arcs de triomphe, bâtis pour laiſſer à la poſtérité des monumens durables des victoires du roi Louis XIV, comme ceux des portes de S. Denys, de S. Martin, de S. Bernard & de S. Antoine. Mais ſi l'on eut achevé le grand arc de triomphe dont on avoit élevé le modéle au bout du fauxbourg S. Antoine, l'an 1660, pour l'entrée de la reine Marie Thérèſe, épouſe de Louis XIV, lequel a ſubſiſté juſqu'en l'an 1716, il eût ſurpaſſé de beaucoup en magnificence, tous les plus fameux ouvrages d'architecture de l'antiquité & de notre temps, à quoi il faut ajouter le ſuperbe portail du Louvre, qui eſt une eſpéce d'arc de triomphe. * Dempſter. Roſin, *antiq. græc. & rom.*

ARC (Jeanne d') héroïne, connue ſous le nom de Pucelle d'Orleans, étoit une pauvre bergere, dont le ciel ſe ſervit pour ſoutenir le trône des rois très-chrétiens, contre les uſurpations des Anglois. Elle étoit, ſelon quelques-uns, native du village de Damremi ſur la Meuſe, & étoit fille de *Jacques* d'Arc, & d'*Iſabelle* Romée, qui l'avoient nourie à la campagne. Agée de dix-huit ou vingt ans, elle eut, à ce qu'on dit, commiſſion expreſſe de Dieu d'aller ſecourir la ville d'Orléans aſſiégée par les Anglois, défendue par Jean, comte de Dunois, & preſque réduite à l'extrémité, & d'aller faire ſacrer à Reims le roi Charles VII, dont les états avoient été preſque tous uſurpés par les ennemis de la France. Sur la fin du mois de février 1429, elle fut préſentée au ſeigneur de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, qui l'envoya au roi. Sa vocation fut confirmée par des preuves miraculeuſes ; car entr'autres épreuves où on la mit, elle reconnut le roi, quoique vêtu ſimplement, & confondu dans la foule de ſes courtiſans. Les docteurs en théologie & les gens du parlement qui l'interrogerent, témoignerent qu'il y avoit du ſurnaturel dans ſa conduite. On dit qu'elle fut ſurnommée *la Pucelle*, parcequ'ayant été viſitée par des matrones en préſence de la reine de Sicile, elle fut trouvée telle. Elle envoya prendre une épée, qui étoit dans le tombeau d'un chevalier, derriere le grand autel de l'égliſe de ſainte Catherine de Fierbois, village auprès de Tours, ſur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lys gravées ; & le roi publia qu'elle avoit deviné un grand ſecret, qui n'étoit ſu que de lui ſeul. On lui donna donc des troupes ; & avec ce ſecours elle chaſſa les Anglois, & leur fit lever le ſiége d'Orléans ; défit Talbot à la bataille de Patai en Beauſſe ; reconquit la Champagne, & fit ſacrer le roi à Reims par Renaud de Chartres, archevêque de cette ville & chancelier de France, le 17 juillet 1429. Ces avantages de la Pucelle ne furent pas les ſeuls ; elle ruina preſqu'entierement les affaires des Anglois. Mais ayant été priſe malheureuſement dans une ſortie à Compiegne en 1430, elle fut conduite à Rouen, où les ennemis déſeſpérés des pertes qu'elle leur avoit cauſées, crurent réparer leur honneur en la noirciſſant d'infamie. Ils l'accuſerent en cour eccléſiaſtique, comme ſorciere, ſéductrice, hérétique & infâme, ou comme ayant forfait à ſon honneur : c'étoient les quatre chefs de ſon

ccusation ; mais ils les prouverent fort mal, n'ayant u rien vérifier contre elle, sinon qu'elle avoit porté habit d'homme & les armes, ce qu'ils imputoient à rime. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, & quelques autres, après diverses interrogations captieuses, condamnerent à une prison perpétuelle, au pain & à eau ; mais les Anglois n'étant pas satisfaits d'une médiocre injustice, la poursuivirent avec tant de violen-e, que les juges l'excommunierent, & la livrerent au bras séculier, qui la fit bruler vive le 30 mai 1430, dans le vieux marché de Rouen. Sur le bucher, elle prédit aux Anglois les malheurs qui leur arriveroient. La suite justifia la vérité de cette prophétie ; car depuis ce temps leurs affaires en France tomberent en décadence, & les guerres civiles ruinerent presque toute l'Angleterre. On dit que le cœur de Jeanne d'Arc se trouva tout entier dans les cendres, & qu'on vit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, marque de son innocence & de sa pureté. Il y alloit de l'honneur de la France & du roi de justifier la mémoire de cette fille héroïque : Charles VII voulut que ses parens demandassent des juges au saint-siége pour revoir le procès. Sur leur requête le pape Callifte III donna pour commissaires l'archevêque de Reims & les évêques de Paris & de Coutances, qui s'assemblerent à Rouen. Après avoir oui plusieurs témoins, ils justifierent entierement la Pucelle, & firent lacerer & bruler le procès par lequel on l'avoit condamnée. Il ne fut pas besoin de rien ordonner contre les faux juges : la plupart périrent d'une mort subite ou infâme, qui sembloit marquer un juste jugement de Dieu. Gui Pape qui l'avoit vue, fait son éloge, *quæst.* 84. Martin Franc, secrétaire de Felix V, en parle aussi avantageusement dans son livre intitulé : *Le champion des dames*, ouvrage en vers.

Quelques auteurs qui ont voulu faire revivre la Pucelle après sa mort, se sont fondés sur les faits qui suivent. Ils disent que la Pucelle d'Orléans ayant été exposée le 24 mai 1430 sur un échafaut public, en conséquence de l'avis envoyé à Rouen par l'université de Paris, qui la jugeoit digne de mort, elle y fut seulement admonêtée, puis remise en prison, pour y passer le reste de sa vie ; mais pour contenter l'animosité des Anglois, on la condamna ensuite à être brulée toute vive ; ce que l'on ne voulut pas, disent-ils, exécuter en sa personne, parceque l'on ne croyoit pas qu'elle fût assez coupable pour mériter ce supplice. On choisit une personne du même sexe, digne d'une mort aussi cruelle ; & après avoir disposé toutes choses, on conduisit cette criminelle au supplice, avec une espéce de mitre sur la tête, & un écriteau qui contenoit les crimes dont on avoit accusé la Pucelle d'Orléans : ce qui servit à faire passer cette feinte pour une vérité. Ces historiens ajoutent que l'évêque de Beauvais, qu'on avoit rendu maître de la vie & de la mort de la Pucelle, étoit François ; que cinq semaines entieres s'écoulerent entre la derniere sentence & l'exécution, comme on le voit par la comparaison des dates de Pasquier & de Serres ; le premier mettant cette condamnation au 6 de juillet, qui est un délai extraordinaire en justice, & qui étoit ordonné afin d'avoir le temps de préparer ce qui étoit nécessaire pour faire réussir la feinte. A l'égard de ce qu'on dit, que le cœur de la Pucelle d'Orléans ne fut point consumé par les flammes, ils répondent que cela peut être arrivé dans la personne supposée, sans que ce soit une marque d'innocence, puisqu'on a vu de semblables prodiges parmi les païens ; entr'autres en la personne de Germanicus adopté par l'empereur Tibére, dont le corps fut brulé, selon la coutume des Romains, & dont le cœur parut tout entier au milieu des flammes. Ils remarquent ensuite les termes de certaines lettres de don, octroyées à *Pierre*, un des freres de la Pucelle, par le duc d'Orléans en l'année 1443, lesquelles sont conçues en ces mots : *Oui la supplication dudit messire Pierre, contenant que, pour acquitter la loyauté envers le roi notre sire, & monsieur le duc d'Orleans, il se partit de son pays pour venir à leur service, en la compagnie de Jeanne la Pucelle, sa sœur, avec laquelle & jusques à son absentement, & depuis jusques à présent, il a exposé son corps & ses biens audit service.* Ces termes, disent-ils, marquent que la Pucelle d'Orléans n'avoit été qu'absente, & qu'elle n'étoit pas morte : ce que son frere n'auroit pas manqué de dire, & de faire exprimer dans ses lettres, si le fait avoit été véritable, afin de se rendre plus considérable auprès de ce prince. Ceux qui suivent cette opinion ajoutent encore, que le roi n'auroit pas manqué de venger la mort de cette héroïne, sur les premiers Bourguignons ou Anglois qui seroient tombés sous sa puissance ; ce qui n'étant pas arrivé, il y a apparence qu'elle souffrit seulement la prison quelques années, & qu'après la mort du duc de Bedford, général des Anglois, arrivée à Rouen en décembre 1435, elle trouva moyen d'en sortir, & de retourner en son pays, où elle finit ses aventures par son mariage avec un riche seigneur, nommé *Robert* des Armoises en 1436. Pour appuyer cette histoire, on rapporte un endroit des recherches de Pasquier, dont voici les termes : *Elle fut de si grande recommandation entre nous après sa mort, qu'en l'année 1440, le commun peuple se fit accroire qu'elle vivoit encore, & qu'elle étoit échapée des mains des Anglois, qui en avoient fait bruler une autre en son lieu. Et parcequ'il en fut trouvé une dans la gendarmerie en habit déguisé, le parlement fut contraint de la faire venir, & de la représenter au peuple sur la pierre de marbre au palais, pour montrer que c'étoit une imposture.* Ils disent que l'évasion de la Pucelle d'Orléans, dont le peuple de Paris avoit oui parler, lui avoit fait croire que cette seconde guerriere étoit la véritable Jeanne d'Arc.

Enfin ceux qui soutiennent ce fait, rapportent l'extrait d'un manuscrit, contenant une relation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, & assurent que le P. Vignier, prêtre de l'Oratoire, a vu le contrat de mariage de *Jeanne* d'Arc avec le sieur des Armoises. Mais tout cela ne doit point prévaloir contre une vérité dont on ne peut douter, si l'on fait réflexion sur les actes du procès, rapportés par du Haillan, & autres historiens ; sur le jugement des commissaires délégués par le pape en 1445, pour la justification de cette illustre héroïne, & sur son apologie que le chancelier de l'université fit en 1456. Il n'y a pas d'apparence que les célébres historiens qui ont parlé d'elle, aient ignoré une aventure si surprenante ; & que les délégués du pape, qui firent une information de sa vie à Rouen & ailleurs, n'en aient pas eu connoissance, ou n'aient pas voulu en parler. A l'égard de cette guerriere, dont il est parlé dans le manuscrit de Metz, ce n'est pas la premiere fois qu'on ait vu de pareilles impostures dans le monde. Ceux qui ont vu cette prétendue Jeanne d'Arc, le chevalier des Armoises qui l'a épousée, Pierre & Jean, freres de la véritable Pucelle d'Orléans, se sont laissé surprendre : mais ceux-ci furent désabusés quelque temps après, comme on voit dans la sentence des commissaires délégués du pape en 1456, où sont nommés Pierre & Jean, *freres de défunte Jeanne d'Arc de bonne mémoire, vulgairement appellée la Pucelle.* De plus, les lettres de priviléges & exemptions qui leur furent accordées, tant par le duc d'Orléans, que par le roi même, portent expressément que c'étoit en considération de leur défunte sœur. Ces paroles du manuscrit de Metz font assez connoître l'imposture : *La Pucelle Jehanne de France s'en alloit à Erlon, en la duché de Luxembourg, & y fut grande presse, jusqu'à ten que le fils le comte de Vunenbourg, & l'aimoit à Cologne de côté son pere le comte Vunenbourg, & la menoit le comte très-fort. Et quand elle en vault venir, il li fit une très-belle curasse pour les y armer, & puis s'en vint à ladite Erlon : & la fut fait le mariage de monsieur de Hermoise chevalier, & de ladite Jehanne la Pucelle, & puis après s'en*

vint ledit sieur Hermoise avec sa femme la Pucelle demeurer en Metz, & se tinrent là jusqu'à tant qu'il leur plaisit aller. Celle dont il est parlé dans ce manuscrit, est la même qui parut en 1449 à Paris, où elle avoua qu'elle n'étoit pas la Pucelle, & qu'elle avoit été mariée à un chevalier dont elle avoit eu deux fils. On a recueilli d'une médaille qui fut frapée à son honneur, après qu'elle eut fait sacrer & couronner le roi Charles VII à Reims, qu'elle avoit pour devise une main portant une épée, avec ces mots : *Consilio confirmata Dei.* * Monstrelet. Du Haillan. Dupleix & Mezerai, *hist. de France.* Valerand de Varane, *de gestis Joannæ virg.* Jean Hordal, *hist. de Jeanne d'Arc.* Berri, *chron. de Charles VI & VII.* Pasquier, *l. 6 des recherches.* La Colombiere, *portrait des hommes illustres François.* De Vienne Planci, *en sa lettre sur le sujet de la Pucelle d'Orléans.* L'abbé Lenglet du Fresnoy, *histoire de Jeanne d'Arc*, &c. *tirée des procès & autres piéces originales du temps.*

ARCADIA, fille de l'empereur *Arcadius* & d'*Eudoxie*, étoit une princesse d'une très-grande piété. Elle vivoit dans le palais de l'empereur Théodose *le Jeune* son frere, comme dans une maison religieuse ; & ses sœurs, Placille & Marine, l'imitoient dans ses exercices de piété. Elles avoient toutes trois fait vœu de virginité ; & la princesse Pulcherie leur sœur ayant été déclarée auguste, en 415, devint leur protectrice. * Sozomene, *l.* 9, *c.* 1 & 3.

ARCADIE, province du Péloponnèse, qui forme la partie septentrionale de la *Tzaconie.* Elle avoit l'Argolide, ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Messenie au midi, & elle étoit divisée en Arcadie haute & basse. Elle eut le nom de *Pelasgie*, de Pelasgus qui étoit roi du pays ; celui d'*Arcadie*, d'Arcas fils de Calisto & de Jupiter. L'oracle de Delphes avoit ordonné de déterrer ses os, qu'on avoit mis dans un tombeau au mont Mœnalus. Lucien dit que les Arcades se croyoient plus anciens que la lune ; & que c'est pour cette raison qu'ils n'ont point voulu recevoir l'astrologie. Leur roi Pelasgus leur enseigna l'usage du gland ; car ils ne vivoient auparavant que d'herbes & de racines : mais Arcas fils de Jupiter & de la Nymphe Calisto, selon Vigenere, (*sur les tableaux de Philostrate*,) leur montra l'art de labourer la terre, de semer le bled, de faire du pain, dont ils se nourirent, quittant le gland : ce qu'il avoit appris de Triptolème fils de Cerès. Les Arcades révéroient, entr'autres divinités, Pan, comme dit Virgile, *Pan deus Arcadiæ.* Ils sacrifioient des hommes à Jupiter Lycien, au rapport de Pline. Aristote (*au livre 4 de ses météores*,) dit que le vin d'Arcadie, mis dans des peaux de bouc près du feu, se calcine & se réduit en sel. L'Arcadie avoit des ânes d'une grandeur extraordinaire ; & c'est ce qui a donné occasion au proverbe. Perse, (*Sat.* 3, *v.* 8) y fait allusion, lorsqu'il dit :

Arcadiæ pecuaria rudere dicas.

C'est sur cela qu'est fondé ce que dit Juvenal du refus que l'on faisoit aux maîtres de leur payer le salaire de l'instruction des enfans qui ne profitoient pas dans leurs écoles.

Culpa docentis
Scilicet arguitur, quod læva in parte mamillæ
Nil salit Arcadico juveni.

Les villes d'Arcadie étoient Mégalopolis, dite aujourd'hui *Leontari*, patrie de l'historien Polybe, Tégée, Hérea, Gortis, Lycuria, Mantinée célébre par la bataille des Thébains, conduits par Epaminondas, contre les Lacédémoniens ; Methydrium, Lycosura, &c. Vers la CIII olympiade, & l'an 368 avant J. C. il s'éleva une cruelle guerre entre les Arcadiens & les Lacédémoniens, qui tuerent dans une bataille dix mille Arcadiens, sans perdre un seul homme de leur côté. Ceux qui resterent de cette défaite, se retirerent dans la ville de Mégalopolis. Quelque temps après, se relevant de leurs pertes précédentes, ils remporterent quelques avantages sur leurs voisins ; & étant victorieux des Eléens, ils présiderent aux jeux de la CIX olympiade, l'an 304 avant J. C. Mais depuis ayant attiré sur eux la haine de toute la Gréce, par le sacrilége commis en pillant les trésors du temple de Jupiter *Olympien*, ils eurent à soutenir la guerre que ceux de Mantinée leur déclarerent. Au reste, les Arcadiens étoient si amoureux de la musique, qu'ils l'apprenoient même aux petits enfans. Tout ce pays, qui fait aujourd'hui la partie septentrionale de la *Tzaconie*, est soumis au Turc depuis près de deux cens ans. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4, *c.* 6. Polybe, *l.* 4. Xenophon, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Athenée, *l.* 14. Pausanias, *in Arcad.* Lauremhergius, *Græc. antiq.* Ortelius. Meursius, &c.

ARCADIE, ville du Péloponnèse, près de la Messénie, qui fait aujourd'hui partie de la province de Belvedere. * Baudrand.

ARCADIE ou ARCHADIE, ville autrefois assez renommée dans l'isle de Crète ou de Candie, avec évêché suffragant de Candie. Le golfe d'Arcadie est le *Cyparissus sinus* des anciens. * Baudrand.

ARCADIENS. C'est le nom d'une société de savans en Italie, dont le but est de contribuer au rétablissement des belles-lettres, & sur tout à la perfection de la poësie italienne. Ils se conduisent tous en bergers d'Arcadie, & chacun prend à sa nomination le nom de quelque berger de l'Arcadie ancienne : leur gouvernement est démocratique. Ils élisent tous les quatre ans un président qu'ils choisissent d'entre eux. On l'appelle *Custos* ou *le Gardien*, & il se choisit tous les ans douze assesseurs, qui décident avec lui sur toutes les affaires qui se présentent dans la société. Cependant ils ont la liberté d'annuler leurs décisions, s'ils le veulent. Leur résidence est proprement à Rome, où ils commencerent à établir cette société le 15 octobre 1590. Cette académie se forma par les soins de quatorze personnes que le gout des sciences & des belles-lettres avoit souvent rassemblées chez la reine Christine de Suéde. Cette princesse, quoique morte, en fut nommée la protectrice. Ce fut en 1696, qu'ils formerent leurs loix. Ils n'en firent que dix, que M. Gravina, l'un des fondateurs, fut chargé de rédiger dans la langue & le style des douze tables, avec la sanction pénale, *Si quis adversus H. L. &c.* La rogation de ces loix en fut faite dans le même style, & le tout fut gravé sur deux belles tables de marbre, qui sont exposées dans le *Serbatajo*, salle qui sert d'archives à l'académie. C'est là que se voient aussi les portraits des *Arcadi* les plus distingués ; à la tête desquels fut mis le pape Clément XI, dont le nom académique ou pastoral étoit *Alnano Melleo.* Dès qu'un ouvrage a été lu dans l'académie, on le met dans le *Serbatajo.* La septiéme loi des Arcadiens défend de rien mettre qui sente le libertinage dans les ouvrages qu'on doit leur lire. Les armes de cette société sont la flûte pastorale, nommée *Syrinx*, couronnée de pin & de laurier. L'Arcadie s'est mise sous la protection de Jesus-Christ naissant, dont elle célébre la fête à la premiere assemblée de chaque année. Les Arcadiens de Rome ont leurs colonies dans toutes les bonnes villes d'Italie. Ils en avoient produit vingt dès l'an 1713 : chacune de ces colonies a aussi son *Vice-Custos*, & elles portent des noms différens dans les lieux où elles sont. *La Forzata* est le nom des colonies d'Aretio & de Macerata. *L'Animosa* est celui des académies de Venise, de Bologne & de Ferrare ; celle de Sienne s'appelle *Physico-Critica* ; celle de Pise a pris le titre d'*Alphaja* ; celle du pays de Ravenne, qui n'est composée que d'ecclésiastiques, porte le nom de *Camaldulensis*, *&c.* Toutes ces académies s'assemblent chacune sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans quelques prairies. La société de Rome s'assembla d'a-

.bord sur le mont Palatin : mais aujourd'hui elle tient ses assemblées dans le jardin du prince Salviati. Dans les six premieres, on lit les ouvrages des Arcadiens romains, & les cardinaux & les dames font lire leurs ouvrages par d'autres. Dans la septiéme on fait lire par une personne chargée de cet emploi, les ouvrages que les colonies ont envoyés à la société de Rome. Celui qui prétend entrer dans cette société, doit avoir plus de vingt-quatre ans, & s'être déja acquis de la réputation par son savoir : il doit être noble d'extraction ou par son mérite. On exige des dames qu'elles se soient appliquées à la poësie. Il y a cinq manieres de recevoir les nouveaux membres dans la société. 1. *L'acclamation*, où les académiciens donnent leurs suffrages de vive voix : cette maniere s'observe à la réception des cardinaux, des princes, des ambassadeurs. 2. L'enrolement, *Annoverazione*, qui est pour les dames & pour les colonies. 3. *La représentation*, lorsque les colléges où l'on éléve la noblesse, présentent quelques-uns de leurs éléves pour être reçus. 4. *La surrogation*, lorsque pour remplacer un académicien mort, on procéde à l'élection d'un autre. 5. Enfin, *la destination*, quand on donne un nom Arcadien à quelqu'un, avec la promesse solemnelle de lui donner la premiere place vacante. Les Arcadiens comptent par olympiades, qu'on annonce tous les quatre ans, & qu'on célebre par des divertissemens d'esprit. On écrit les vies des Arcadiens après leur mort. Jean Marius de Crescembeni en a déja donné deux volumes en 1708 & en 1710, sous le titre de *Vite de gli Arcadi illustri*. Le 13 avril 1711, les fastes d'Arcadie portoient 1195 académiciens morts depuis leur institution. Dans ces fastes les jours de ces morts sont nommés fâcheux, *mesti giorni*. * Crescembeni, *loco citato. Biblioth. ital. tom.* 1, *p.* 223, *& suiv.*

ARCADIUS, comte & médecin, en l'honneur duquel le sophiste Ximere fit une harangue sous l'empire de Julien. * Photius, *c.* 165.

ARCADIUS empereur d'Orient, naquit en Espagne vers l'an 377, de Théodose *le Grand*, qui fut fait empereur peu après, & de l'impératrice Flaccille. Son pere l'associa à l'empire, le 19 janvier de l'an 383. Il n'en avoit que 18 lorsqu'il lui succéda le 17 janvier de l'an 395. Honorius son frere fut empereur d'Occident. Rufin, préfet du prétoire, avoit soin des affaires; & par la plus noire de toutes les perfidies, il voulut se faire lui-même empereur. Pour y réussir, il résolut de faire épouser sa fille à Arcadius; mais on rompit ses mesures : car l'eunuque Eutrope, fit en sorte que l'empereur épousa, le 27 avril, Eudocie, fille de Bauton, qui avoit été consul en 385. Rufin, voyant ses espérances ruinées par cette intrigue d'Eutrope, en eut tant de chagrin, qu'il traita sous main avec les barbares, pour les attirer dans les terres de l'empire. Il fit venir les Huns en Asie, qui ravagerent tout l'Orient, jusqu'à Antioche, & pressa Alaric roi des Goths de faire une irruption dans la Gréce, avec assurance qu'Antiochus, qui en étoit proconsul, favoriseroit ses entreprises, & que Géronce, à qui il avoit fait donner la commission de garder le passage des Thermopyles, laisseroit passer son armée avec toute liberté. Alaric trouvant cette porte ouverte, par la fuite de Géronce & de son armée, ravagea sans résistance toute la Gréce, & prit les villes les plus célébres. Stilicon, que Théodose *le Grand* avoit laissé auprès d'Honorius, accourut en diligence avec une puissante armée; mais elle ne fit presqu'augmenter les maux de la Gréce, sous prétexte de la secourir. Cependant ce mauvais évenement ne fit pas perdre courage à Stilicon, qui avoit dessein de se défaire de Rufin. Il fit en sorte qu'Honorius envoya une seconde armée sous la conduite de Gaïnas, lequel étant venu à Constantinople à la tête de cette armée, y tua Rufin, que son ambition avoit tellement aveuglé, qu'étant sorti avec l'empereur, il s'imagina qu'on l'alloit associer à l'empire. Tout cela se passa sur la fin de l'an 395. Eutrope s'enrichit de la dépouille de Rufin, persécuta cruellement ses amis l'année suivante, & détacha Gildon gouverneur d'Afrique, des intérêts d'Honorius, pour l'engager dans ceux d'Arcadius. En 399, Gaïnas, Goth de nation, se souleva, & fit agir d'abord Tribigilde son parent, qui jetta toute la Pamphylie dans une effroyable consternation. Ensuite il se déclara ouvertement; & Arcadius fut obligé, non-seulement de lui sacrifier Eutrope, mais encore d'illustres sénateurs. Gaïnas fut néanmoins défait en l'an 400, & sa tête fut apportée à Constantinople. Après cette heureuse exécution, l'empereur ordonna la démolition des temples des Gentils, bannit les Ariens de Constantinople, & fit observer rigoureusement les loix que son pere avoit faites contre les hérétiques & les païens; & fit bâtir une église à Constantinople sous le nom de S. Jean l'*Evangéliste*. Ces actions glorieuses furent ternies par les violences qu'il exerça à l'égard de S. Jean *Chrysostôme*, qu'il chassa de son église, & par sa complaisance pour sa femme & ses favoris, dans les choses mêmes les moins raisonnables. Il mourut le premier jour de mai de l'an 408, âgé de 31 ans, dont il en avoit regné 12 avec son pere, & 14 tout seul. Il fut enterré dans l'aîle droite de l'église des apôtres, de même que sa femme Eudocie. Théodose *le Jeune* lui succéda, sous la conduite de sa sœur Pulcherie. * Socrate, *l.* 5 *&* 6. Zosime. Sozomene, *l.* 6. Marcellin. Cassiodore & Prosper, *en la chron.* Théophanes, &c.

ARCADIUS, évêque, fut envoyé par le pape Célestin légat au concile d'Ephèse, & fut encore député par les peres de cette assemblée, vers l'empereur Théodose *le Jeune*, l'an 431. Le cardinal du Perron en parle dans ses réponses au roi de la Grande-Bretagne, où il répond à l'objection que font les protestans contre la primauté du pape; parceque cet Arcadius, Projectus, & Philippe, qui étoient les légats du pape, n'ont pas toujours souscrit les premiers aux decrets du concile. * Baronius, *in annal.* Du Perron, *respons. ad reg. mag. Brit. l.* 1, *c.* 35.

ARCADIUS, évêque en Afrique, dans le V siécle, s'opposa courageusement aux Ariens. La résistance du saint prélat irrita ces hérétiques, qui s'en plaignirent à Genseric roi des Vandales; & ce prince, qui étoit lui-même Arien, espérant de venir facilement à bout du troupeau, après avoir chassé les pasteurs, fit mourir le saint évêque Arcadius, le 13 septembre de l'an 437. * Victor de *Vite*, *hist. pers. Vandal.*

ARCADIUS, évêque de Vence, se trouva l'an 439 au concile de Riez en Provence, assemblé contre Armentaire d'Embrun. * Baronius, *in annal.*

ARCADIUS, archevêque de Bourges, dans le VI siécle, succéda à S. Honoré. En 538 il souscrivit les actes du III concile d'Orléans. Grégoire de *Tours* parle de lui, & il en est aussi fait mention dans la vie de S. Patrocle, rapportée par Surius. Arcadius mourut saintement vers l'an 542. L'église de Bourges célébre sa fête le premier jour d'août. Desideratus, surnommé *Theodulus*, lui succéda. * Grégoire de *Tours*, *c.* 10, *de vita patrum.* Surius, *in vita S. Patroc. ad diem* 19 *novembris.* Sammart. *Gall. christ.* Labbe, *in biblioth. nova.*

ARCADIUS, sénateur d'Auvergne, & fils de l'empereur Avitus, engagea le roi Childebert à usurper l'Auvergne sur son frere Thierri roi d'Austrasie. Childebert y entra l'an 530, & emporta Clermont & quelques autres villes. Mais ayant su que son frere Thierri, dont Arcadius avoit publié la mort, revenoit victorieux des Thuringiens, il marcha contre Amalaric. Arcadius, pour se soustraire à la colère de Thierri, se réfugia à Bourges. Ce fut lui qui fut le premier ministre du détestable assassinat commis par Childebert & Clotaire, dans la personne de leurs neveux, fils de Clodomir, en 532. * Grégoire de *Tours*, *hist. l.* 3, *c.* 9, 12 *&* 16.

ARCANDAM, ALCANDRINUS ou ARCANDUM, astrologue Arabe. On ne sait point en quel siécle il a vécu, & les sentimens de ceux qui parlent de lui sont très-différens. Il a écrit un livre de prédictions astrologiques, par les horoscopes. Cet ouvrage imprimé à Paris l'an 1542, est intitulé *De veritatibus & prædictionibus astrologiæ, & præcipuè nativitatum.* * Vossius, *de scient. mathematic. c.* 64, § 4.

ARCANE, *Arcana*, petite ville de la Turquie en Asie. Elle est dans la Natolie propre, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Sinabe ou Sinope, & le cap Pisello. Quelques géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Abonotrichos* ou *Aboni Mania*, que d'autres estiment être la ville de Belli; ce qui ne s'accorde pas avec la situation où l'on met Belli. * Baudrand. Mati, *dict. géograph.*

ARCANGEL, ville de Moscovie, *cherchez* SAINT-MICHEL ARCHANGE.

ARCAS, fils de Jupiter & de Calisto, fille de Lycaon, roi d'Arcadie, de laquelle Jupiter devint amoureux. Junon pour se venger de sa rivale, la changea en ourse, que Diane tua à coups de fléches, pour complaire à Junon. Pausanias (*dans ses arcadiques*,) dit qu'elle étoit encore enceinte d'Arcas, & que Jupiter envoya Mercure pour sauver l'enfant, & mit la mere au nombre des astres, sous le nom de *la grande ourse.* Arcas étant devenu grand, fut présenté par des chasseurs à Lycaon son aïeul, sans qu'il le reconnût; mais il arriva que Jupiter étant venu un jour voir Lycaon, ce roi voulant éprouver s'il étoit véritablement dieu, fit tuer Arcas, & le servit à Jupiter, l'ayant coupé par morceaux; mais il le punit sur le champ de sa cruauté, l'ayant changé en loup, & Arcas en la constellation que l'on appelle *la petite ourse.* Ces deux ourses, dit Vitruve, sont placées dans le cercle arctique: en sorte qu'elles se touchent par le dos, ayant le ventre tourné l'une d'un côté, & l'autre de l'autre. La petite est appellée par les Grecs *Cynosura*, la grande *Helice.* Leurs têtes sont opposées, & leurs queues s'éloignent aussi; car chaque tête passant outre de chaque côté, est au droit de chaque queue. *Voyez* CALISTO. * Apollodore. Ovide, *metam. l.* 2, *fab.* 5 & 6. *Antiq. græcq. & rom.*

ARCAS, petit bourg d'Espagne dans la Castille. C'est l'*Arcabrica* des anciens, qui a été autrefois une ville considérable, avec évêché suffragant de Tolede. Le siége épiscopal fut uni ou transferé à Cuença par le pape Lucius III, vers l'an 1182, à la réquisition d'Alfonse IX, roi de Castille. * Garsias Loaisa, *in not. ad concil. Luc.* Le Mire, *not. episc. orbis.*

ARCE, ville de Phénicie, est la même que Césarée de Philippe. *Cherchez* CÉSARÉE DE PHILIPPE.

ARCE, autrement PETRA, ville capitale de l'Arabie Déserte. * Joséphe, *l.* 4, *c.* 4 & 7 *des antiq.*

ARCE ou ARCA, *Arcanum*, bourg du royaume de Naples, avec titre de duché, situé dans la terre de Labour, près de la Campagne de Rome, entre la ville d'Aquila & celle de Soria. * Baudrand.

ARCERE (Antoine) prêtre, étoit de Marseille, où il mourut le 22 janvier 1699, âgé seulement de trente-cinq ans. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues latine, grecque, hébraïque, & étudia ensuite l'arabe, le turc & le persan. Il savoit aussi les principales langues qu'on parle en Europe. On a trouvé parmi ses manuscrits des grammaires de toutes ces langues, qu'il s'étoit faites lui-même; par où l'on peut juger de son application au travail. Il entra à l'âge de 18 ans dans la congrégation de l'Oratoire; & après y avoir appris & enseigné les belles lettres, il alla à Paris, & y passa environ un an dans la maison de S. Honoré. Il y fut connu & estimé de quelques savans, & entr'autres de M. l'abbé Bignon; mais il n'aimoit guères à se produire, & sa passion pour l'étude augmentoit de jour en jour. Il retourna à Marseille, & engagea ses parens à lui fournir tout ce qui lui seroit nécessaire pour le voyage du Levant qu'il méditoit, afin de s'y perfectionner dans la connoissance des langues, & des mœurs des habitans de ces pays, comme aussi pour y acheter des livres & des manuscrits propres à son dessein; à quoi il réussit. Etant de retour à Marseille, il ne pensa plus à rentrer dans l'Oratoire, mais à vivre en particulier dans sa famille, pour pouvoir avec plus de liberté cultiver les talens qu'il possédoit, débarassé de tout soin, de toute visite, & uniquement attaché à ses études. Il y avoit huit ans qu'il avoit entrepris un dictionnaire françois & turc, qui auroit été très-utile pour la religion & pour le commerce. Ce n'eut pas été un simple vocabulaire, comme la plupart des autres dictionnaires. Il auroit été plus ample & plus curieux encore, & d'un moins difficile usage que celui de Meninski, qui commence par le turc, lequel il traduisit en latin ou en allemand. Le dictionnaire de M. Arcere commençoit par le françois, & faisoit voir le rapport qu'ont les proverbes des Turcs avec la langue françoise, la latine & la grecque, comme aussi avec l'écriture sainte. On y auroit aussi vu des remarques curieuses sur leur histoire, leur religion, leurs cérémonies, leurs dignités, leur discipline militaire, leurs coutumes, leurs habits, leur géographie, &c. parceque les différentes phrases des Turcs sur le même mot, faisant souvent allusion à ces choses, donnent lieu d'en parler à ceux qui en sont bien instruits. Il étoit si appliqué à cet ouvrage, qu'il ne se permettoit pas même les délassemens d'esprit les plus innocens, & n'accordoit pas à son corps ce qu'il lui eut fallu de repos & de sommeil, pour réparer ses forces épuisées par un travail si pénible & si continuel. Aussi tomba-t-il dans un état de langueur & dans une fiévre lente, qui le conduisirent au tombeau.

ARCESILAUS, fils de *Batto* ou *Battus*, fondateur du royaume des Cyrénéens, succéda à son pere l'an du monde 3413, & 622 avant J. C. selon la supputation d'Usserius, & regna 16 ans. * Herodote, *l.* 4, *c.* 109. Les Cyrénéens ont eu trois autres rois du nom d'Arcésilaüs. On en sait très-peu de choses. On peut consulter à leur sujet, *l'histoire universelle, traduite de l'anglois*, tome XII, pag. 421, 422.

ARCESILAÜS ou ARCESILAS, philosophe, fils de *Scythus* ou *Scytes*, comme on le nomme ordinairement, étoit de Pitane, ville des Æoliens. Il fut disciple d'Autolycus, mathématicien, qu'il suivit à Sardes d'où il se rendit à Athènes, & y étudia sous Xantus & sous Théophraste, enfin sous Crantor. Celui-ci enseignoit alors dans cette ville du vivant de Polémon, qui avoit été son maître, & avant lequel il mourut. Arcesilaüs étudia aussi la géométrie sous Heiponnius; il eut même quelque attache à la poësie, & se plut extrêmement à la lecture d'Aristote: mais sa passion d'être philosophe l'emporta sur toutes les autres. Ayant succédé à Cratés successeur de Polémon, dans la régence de l'école platonique, il forma un systême nouveau, qu'il enseigna à ses écoliers, & l'on nomma sa secte *la seconde académie*, pour la distinguer de celle de Platon. Le grand principe de son systême consistoit à dire que toutes choses étoient si incertaines, qu'on ne pouvoit distinguer le faux du vrai: aussi attaquant tout ce que les autres affirmoient, il faisoit gloire de douter de tout, de discourir du pour & du contre, & de suspendre son jugement sur toutes choses. Cette méthode de disputer sur tout ce qu'on lui proposoit, n'étoit pourtant pas si nouvelle, qu'il ne la justifiât par les exemples de Socrate, de Platon, de Parmenide & d'Héraclite, qui en avoient usé ainsi: mais outre qu'elle avoit été oubliée, il la poussa bien plus loin qu'ils n'avoient fait. Quelques-uns ont prétendu que ce fut par émulation contre Zénon, avec lequel il avoit étudié; & que voyant que celui-ci avoit pris le parti des dogmatiques en donnant des définitions & des axiomes,

voulut par contrepied prendre une autre route, en renversant tous les fondemens des sciences, & réduisant tout par ses disputes à l'incertitude. Ainsi il nioit & affirmoit les mêmes choses, débitant la premiere qui lui venoit dans l'esprit, & tout d'un coup la renversant par plus de raisons qu'il n'en avoit apporté pour l'établir. Au reste, il avoit tout ce qu'il faut pour persuader, génie heureux, vivacité, facilité à s'énoncer, une éloquence persuasive, soutenue par des qualités extérieures les plus avantageuses, avec cela un grand discernement, & une généreuse libéralité. Il se plaisoit à faire du bien, & ne vouloit pas qu'on le sût. On raconte qu'en rendant visite à Crésibius, qui étoit malade, & qui manquoit du nécessaire, il lui glissa adroitement sous l'oreiller une bourse bien garnie & se retira. Un ami qui devoit donner un repas, lui ayant emprunté la vaisselle d'argent, il ne la redemanda point, supposant qu'il l'avoit donnée & non pas prêtée; quelques-uns même ont écrit que considérant les besoins de cet ami, il ne voulut pas la reprendre lorsqu'on la lui reporta. Quoiqu'il eût évité de se mêler des affaires de politique, il ne put refuser la députation que l'on fit de lui vers le roi Antigonus, pour solliciter une affaire qui regardoit sa patrie. Il est vrai qu'il ne réussit pas; mais on impute cela au peu de complaisance qu'il eut pour ce prince, ce qui a fait écrire qu'il n'étoit point propre pour les cours: il eut pourtant beaucoup de part à l'amitié du gouverneur du Pirée, & reçut beaucoup de présens d'Eumenes, prince de Pergame. On lui reproche de s'être attaché publiquement à des courtisanes, & même d'être tombé dans les impuretés les plus infâmes. Il y en a qui croient que ce reproche n'est pas fondé sur des preuves certaines. Il ne fut point marié, & mourut d'avoir trop bu & en délire à l'âge 75 ans, la quatriéme année de la CXXXIV olympiade, 241 ans avant J. C. Quelques-uns soutiennent que ne trouvant point d'évidence qui l'empêchât de flotter également entre l'affirmation & la négation, il ne voulut point écrire de livres; d'autres assurent qu'il en écrivit: mais ils contestent sur la question s'il les a publiés, car les uns l'affirment, & les autres disent qu'il jetta au feu ce qu'il avoit composé: il est pourtant certain qu'il dédia quelques livres à Eumenes prince de Pergame. Quelques anciens ont parlé de ce philosophe. Lactance a écrit vivement contre lui. Diogène *Laerce* a écrit sa vie; & parle encore de trois autres du nom d'ARCESILAUS, dont le premier fit des comédies; le second composa des élégies; & le troisiéme étoit sculpteur. Hérodote fait mention de quelques rois de ce nom, descendus de Battus. Nous venons de parler de l'un d'entr'eux. * Hérodote, *l.* 4, ou *Melpom.* Sénéque, *l.* 2 *de benef. c.* .. Diogènes *Laertius*, *l.* 4. *vit. philosoph.* Lactantius, *l.* 3. *instit. divin. c.* 3, 4, 5 & 6, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

ARCESILAUS, consul sous Gallien en 267.

ARCHAGATHE, fils d'Agathocles tyran de Sicile, étoit fort brave, mais insolent & emporté. Ses violences firent révolter contre lui ses soldats à Utique en Afrique, où son pere l'avoit laissé. Agathocles se mit en état de l'aller dégager; mais n'en pouvant pas venir à bout, il fut contraint d'abandonner Archagathe à ces furieux, qui l'égorgerent la troisiéme année de la CXVIII olympiade, 306 ans avant J. C. Il laissa un fils de même nom que lui, qui empoisonna depuis son aïeul Agathocles. * Diodore de *Sicile*, *l.* 20, *bibl. hist.* & *in fragm.*

ARCHAGATHE, fils de Lysanias, étoit du Péloponnèse. On dit qu'il fut le premier médecin qui vint s'établir à Rome, sous le consulat de Lucius Emilius, & de Marcus Livius, vers l'an 534 de la fondation de Rome, sous la CXL olympiade, & 220 ans avant J. C. Cassius Hemina, auteur ancien, dit qu'on lui donna le droit de bourgeoisie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. Il dit qu'on lui donnoit dans Rome l'épithéte de *Guérisseur de playes*, & qu'il y fut d'abord merveilleusement bien reçu; mais qu'un peu après par ses opérations impitoyables, qui l'obligeoient à couper & à bruler les membres, on lui donna le sobriquet de *Boureau*, & qu'on se dégouta à Rome de la médecine & des médecins, au moins de cette partie de la médecine, qu'on appelle *Chirurgie*. * Pline, *l.* 29, *hist. nat. c.* 1.

ARCHAIMBAUD (Benoît) né à Lyon le 11 juillet 1643, fit ses humanités au collége des jésuites, où il eut pour régent le pere de la Chaise, depuis confesseur du roi, qui eut toujours pour lui une grande affection. Ce pere lui en donna même des marques depuis que M. Archaimbaud fut entré dans la congrégation de l'oratoire, le 2 novembre 1660. Après son année d'*institution*, il fit sa philosophie au Mans, sa théologie scholastique à Saumur: & après avoir pendant trois années étudié la positive en la maison de S. Magloire à Paris, il y fut ordonné prêtre le 26 mai 1668. Il professa ensuite la philosophie à Toulon, & de-là à Nantes où il exerça cet emploi pendant quatre ans. Comme il s'étoit appliqué en même temps à l'étude de la théologie, on le jugea capable de l'enseigner, & on l'envoya pour cet effet à Riom en Auvergne, où il l'enseigna réellement en 1674 & 1676. Il avoit embrassé la doctrine de S. Thomas dans toute son étendue; & l'ayant fait soutenir dans des thèses publiques, deux cordeliers, docteurs de Paris, les censurerent, & les déférerent au roi, comme contenant la doctrine des cinq fameuses propositions. Il étoit sûr néanmoins que le pere Archaimbaud en condamnoit formellement quatre dans ses thèses: mais on n'écouta alors que la dénonciation qui en fut faite, & en conséquence, le professeur reçut une lettre de cachet qui le confinoit dans la maison de Montmorenci, près de Paris, avec défense d'enseigner dans toute l'étendue du royaume. Mais le roi ayant été informé de la fausseté de la dénonciation, le P. Archaimbaud obtint sa liberté, & celle d'enseigner comme auparavant. On le fit supérieur à Vienne, où il acquit l'estime de M. de Villars, qui en étoit archevêque, & lorsque ses six années de supériorité furent finies, ce prélat obtint qu'il demeureroit encore à Vienne. En 1685 il fut employé dans les missions célébres, que le feu roi Louis XIV fit faire dans le diocèse de Montpellier: mais une colique néphrétique l'ayant obligé au bout d'un mois d'abandonner cet exercice fatiguant, il se retira à Lyon où il fut supérieur en 1686, & il y mourut en 1688, le 25 d'août. On y imprima l'année suivante 1689 chez Certe, un ouvrage qu'il eût été à souhaiter qu'il eût poussé plus loin: il est intitulé: *Abregé historique du droit canon, contenant des remarques sur les décrets de Gratien, avec des dissertations.* * *Mémoires du temps.*

ARCHAMBAUD sire de Bourbon, *cherchez* BOURBON.

ARCHARD, moine de Cîteaux, & maître des novices dans l'abbaye de Clairvaux, du temps de S. Bernard, a composé la vie de S. Géselin hermite, donnée au public par Arnoul Raisius, & imprimée à Douai l'an 1626. Il a fleuri vers l'an 1140. * Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XII siécle.*

ARCHDEKIN, né dans le comté de Kilkenni en Irlande, fut reçu dans la compagnie de Jesus à Malines en 1642, étant alors âgé de 22 ans. Il enseigna depuis la philosophie & la théologie à Louvain & à Anvers. Dans cette derniere ville il fut fait en 1676 recteur des étudians de la plus haute classe, & ensuite professeur en théologie. Dans ce dernier poste il se fit un grand nom, quoique l'archevêque catholique de Dublin, Talbot son confrere, en convenant de sa vertu & autres belles qualités, l'appelle un écrivain peu circonspect, faisant sans doute allusion à sa *Theologia tripartita*, où il soutient que l'absolution ne doit pas être différée aux pécheurs d'habitude, jusqu'à ce qu'ils se soient corrigés. Ce sentiment attira à son ouvrage bien

des censures, cependant il s'en est fait un grand nombre d'éditions. Au temps qu'on en donna la huitiéme, il s'en étoit débité un grand nombre d'exemplaires. La onziéme édition est de 1700, *in*-4° à Venise. L'auteur étoit déja mort dès 1690. Outre la théologie en question, le P. Archdekin composa d'autres traités dont on fera mention ci-après, lorsqu'on aura donné quelques éclaircissemens sur ce fameux ouvrage. Voici son premier titre. *Præcipuæ controversiæ fidei ad facilem methodum redactæ, ac resolutiones theologicæ ad omnia sacerdotis munia, præsertim in missionibus, accommodatæ. Cum apparatu ad doctrinam sacram. Cui accessit summa doctrinæ christianæ selectis exemplis elucidata.* Lov. 1671, *in*-8°. La cinquiéme édition, qui est d'Anvers en 1682, en 3 vol. *in* 8°, porte le titre suivant: *Theologia tripartita universa, seu resolutiones polemicæ controversiarum & quæstionum etiam recentissimarum quæ in schola & in praxi per omnia usum præcipuum habent, missionariis & aliis animarum curatoribus, & theologiæ studiosis solerter accommodata.* 2. Des miracles, & des nouveaux miracles faits par les reliques de S. François Xavier dans le collége des Jésuites à Malines; Louvain 1667, *in*-8°, en anglois & en irlandois. 3. *Vitæ ac miraculorum sancti Patricii, Hiberniæ apostoli, epitome cum brevi notitia Hiberniæ*; Lovanii 1671, *in*-8°. Ces deux traités se trouvent insérés dans l'édition d'Anvers 1682, de la *Theologia tripartita*, dont la onziéme édition de Venise en 1700, renferme aussi les vies de deux prélats catholiques composées par cet auteur. L'un est le célébre Olivier Plunket, primat d'Irlande, mis à mort à Londres pour la prétendue conspiration formée par les catholiques contre le roi Charles II, quoique le viceroi protestant d'Irlande eût rendu les témoignages les plus favorables du caractère & de l'esprit pacifique de ce saint archevêque, & que Burnet lui-même, qui trouve par-tout des crimes à imputer aux catholiques, ne laisse pas de le disculper entierement de toutes pratiques séditieuses, & de faire l'éloge de la maniere édifiante dont il subit une mort si terrible & si injuste. Mais personne n'a mieux traité cette matiere que le docte Arnaud dans son *Apologie pour les catholiques*, ni mieux dévelopé les motifs cachés d'une persécution aussi inique. Le second prélat dont ce pere a écrit la vie, est Pierre Talbot, archevêque de Dublin, frere du duc de Tirconnel, viceroi d'Irlande sous Jacques II. Sotwel nous apprend que cet auteur avoit laissé prêt à mettre sous presse un ouvrage intitulé, *Theologia apostolica*.

Il y a eu depuis peu d'années un autre auteur du même nom & surnom que le Jésuite, de l'ordre de S. François, élevé à l'évêché de Killala, dont on a un traité sur la matiere de l'usure qui a fait beaucoup de bruit. Ce traité fut imprimé en 1734 à Londres, *in*-8°, avec ce titre en anglois: *Revue courte de la pratique de donner l'argent à intérêt, étant une méthode propre à tranquilliser les consciences de ceux qui prêtent leur argent à intérêt, & à les acquitter du crime d'une injuste usure, lorsqu'ils n'exigent pas un intérêt ou trop excessif, ou inusité, & qu'ils ne prennent simplement que ce que l'usage & les loix du pays permettent.* Un dominicain Irlandois, nommé Jean Scanlan, fit sur cet ouvrage des remarques également vives & intéressantes.

ARCHE DE NOÉ. L'arche en hebreu s'appelle *Teba*, nom qui se prend ordinairement pour un receptacle, dans lequel on reçoit les choses vivantes. Les Septante ont traduit *Kibotos*; les Latins *Arca*. Elle étoit faite de bois de *gopher*, terme qui ne se trouve que cette fois dans la bible, que les Septante ont traduit par *bois quarrés* ou *planches*; mais les autres interprétes ont expliqué ce terme de l'espéce de bois. Les uns ont cru que c'étoit du cédre, les autres du pin, d'autres du cyprès, quelques-uns du buis. Ce fameux bâtiment fut commencé par Noé l'an du monde 1557, & avant J. C. 2478, suivant l'ordre de Dieu, qui lui marqua la longueur, la largeur & la hauteur de cet édifice. Noé étoit alors âgé de 500 ans, & il employa cent années à bâtir l'arche, qui fut achevée l'an du monde 1657. Elle fut construite dans la région d'Eden, qui confinoit à la Mésopotamie, & ce patriarche y employa un grand nombre d'ouvriers, pendant ce long espace de temps. L'arche étoit longue de 300 coudées, large de 50, & haute de 30. Origène a cru que chacune de ces coudées étoit de six coudées communes; d'autres ont pensé que ces coudées étoient des coudées géométriques de six pieds; mais selon cette mesure, l'arche auroit occupé l'espace d'un mille d'Italie, ce qui n'est pas vraisemblable. Les plus savans interprétes disent que c'étoit une coudée ordinaire d'Egypte, d'un peu plus d'un pied & demi, & de vingt de nos pouces, avec quelque chose. Suivant cette supputation, la capacité de l'arche, déduction faite des bordages & des planches, étoit d'un million sept cens quatre-vingt-un mille trois cens soixante & dix-sept pieds cubes. Ainsi l'arche étoit de quarante-deux mille quatre cens treize tonneaux, & de quarante-deux pieds cubes, & plus grande elle seule, que quarante de nos navires de mille tonneaux chacun. Ce bâtiment étoit à trois étages; le premier pour les animaux à quatre pieds, le second pour les provisions, & le troisiéme pour les oiseaux & la famille de Noé. L'arche n'étoit point construite en forme de navire: sa figure étoit un quarré long, dont le haut s'élevoit doucement en comble. Il y avoit une porte au *premier étage*, & une grande fenêtre au troisiéme, outre plusieurs petites pour donner du jour dans tous les étages. Ces fenêtres étoient comme d'un crystal ou pierre transparente. Noé, sans doute, eut besoin d'une lumiere extraordinaire & surnaturelle, pour conduire la construction de ce grand ouvrage, qui devoit contenir tant de sortes d'animaux, & où ils devoient vivre pendant une année entiere. L'esprit humain a peine à concevoir une disposition si surprenante, qui étoit nécessaire, non-seulement pour empêcher la corruption, que la quantité des immondices pouvoit causer, par la mauvaise odeur de la sentine qui étoit au fond de l'arche; mais aussi pour fournir d'eau douce les animaux, & leur ménager de l'air pour la respiration. Kircher donne au premier étage dix coudées de haut, c'est-à-dire, *quinze pieds*. Il y avoit, *dit-il*, trois cens étables, cent cinquante de chaque côté, séparées par une galerie: de sorte qu'il étoit aisé d'y loger toutes les espéces d'animaux à quatre pieds & reptiles, chaque espéce dans une étable. Le second étage, qui servoit de magasin & de cellier, étoit haut de quatre coudées ou six pieds. Le troisiéme, outre le logement de la famille de Noé & des oiseaux, contenoit encore plusieurs chambres & greniers, pour y garder une partie de la provision.

M. le Pelletier de Rouen nous a donné une description de l'arche, qui semble beaucoup plus commode. Il prétend que la hauteur de l'arche étoit divisée en quatre parties; que le fonds de l'arche ou caréne, de trois coudées & demie, servoit de réservoir aux eaux; que le premier étage, haut de sept coudées, étoit le magasin des provisions; que le second, de huit coudées, contenoit les étables des animaux; & le troisiéme, les volieres des oiseaux, & le logement de Noé. Selon lui, la caréne & le premier étage d'en bas régnoit tout le long de l'arche, sans division; mais le second avoit une cour qui séparoit les étables qui étoient des deux côtés le long de l'arche, au nombre de trente-six; & au milieu de cette cour, il suppose qu'il y avoit des ouvertures qui communiquoient au premier étage, pour en tirer le foin & les autres provisions; & aux quatre coins, des puits pour tirer de l'eau de la caréne, & des ouvertures aux côtés, pour jetter les immondices. Il met deux escaliers aux deux bouts, pour monter au troisiéme étage, où il place à l'un des bouts une chambre pour les hommes, & dans les côtés trente-six volieres pour les oiseaux,

oiseaux, & dix-huit loges pour les grains & autres provisions pour les hommes & pour les oiseaux. La porte de l'arche est placée par cet auteur à l'un des bouts, & la fenêtre, selon lui, étoit une ouverture treillissée, d'une coudée de haut, qui régnoit à l'entour de l'arche, & qui éclairoit les deux étages.

Cette construction & disposition de l'arche a bien des avantages, qui ne se trouvent pas dans les autres systêmes. Car, 1°. on y donne un jour suffisant pour éclairer les deux étages de l'arche, qui en ont besoin; ce qui n'est pas dans les autres systêmes. 2°. On y place les animaux dans le second étage au-dessus de l'eau, & dans un lieu éclairé; au lieu que jusqu'à présent on les plaçoit dans l'étage d'en bas, sous l'eau & couvert du foin & des autres provisions. 3°. Noé & sa famille y sont logés commodément & agréablement. 4°. On trouve le moyen d'y conserver de l'eau douce: ce qui n'est pas dans les autres systêmes, où l'on suppose que l'on tirera de l'eau du dehors; mais M. le Pellerier fait voir qu'elle auroit dû être salée, & par conséquent qu'il a été nécessaire de réserver de l'eau douce. 5°. Toutes les immondices sont facilement poussées hors de l'arche, & sans aucun embaras, & l'arche a assez d'air pour empêcher l'infection. Enfin, par le calcul des dimensions, il fait voir que l'arche ainsi disposée, pouvoit contenir à l'aise tous les hommes, animaux & oiseaux qui devoient être renfermés dans l'arche, avec les provisions nécessaires pour les nourir pendant un an, & que les personnes qui étoient dans l'arche pouvoient sans peine fournir leur nouriture par jour.

Les termes de l'écriture sainte qui marquent le nombre des animaux de chaque espéce, ont fait naître une difficulté qui partage les sentimens des interprêtes. Les uns par *duo & duo*, *septem & septem*, entendent deux à deux, sept à sept, c'est-à-dire, deux ou sept de chaque espéce. Les autres croient qu'il y avoit deux paires des animaux impurs, & sept paires des animaux purs. Ceux qui sont de la premiere opinion s'imaginent qu'un si grand nombre d'animaux auroit trop chargé l'arche. Les autres se fondent sur la paraphrase chaldaïque, & montrent que cet inconvénient n'étoit point à craindre. Noé n'alla pas chercher tous ces animaux par toute la terre, comme Philon l'a voulu faire croire. Le texte même de l'écriture sainte nous apprend qu'ils vinrent & s'assemblerent proche de l'arche, par un intinct que Dieu leur donna alors, ou par le ministère des anges. Les bêtes à quatre pieds & les reptiles entrerent par la porte, en passant par-dessus un pont fait exprès, & attaché à l'arche, par lequel Noé & sa famille étoient aussi entrés. Les oiseaux entrerent par la grande fenêtre qui étoit au troisiéme étage. Après le déluge, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Arménie, que les Arméniens appellent *Mesesousar*, les Chaldéens *Kardu*, & les Arabes *Karud*. Noé en sortit avec sa famille, suivant le commandement que Dieu lui en fit; & en même temps tous les animaux & les oiseaux en sortirent aussi, & se répandirent sur la terre & dans l'air. Il est certain que la curiosité excita les hommes des premiers siécles d'après le déluge à aller voir cet admirable bâtiment, qui s'est conservé très-long-temps, & s'est enfin corrompu & détruit dans la suite des siécles. *Voyez* ARARATH. * Kircher, *Arca Noe*, Buteo, *de Archa Noe*, M. le Pelletier.

ARCHE D'ALLIANCE. C'étoit une maniere de grand coffre, fait d'un bois incorruptible, que les Hébreux nommoient *Heoron*. Moyse la fit fabriquer par ordre de Dieu, l'an du monde 2545, & 1490 avant J. C. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur & autant de largeur, & elle étoit entierement revêtue dedans & dehors de lames d'or, ensorte qu'on ne voyoit point de bois. Sa couverture étoit si proprement attachée avec des crampons d'or, qu'il sembloit qu'elle fût tout d'une piéce. Il y avoit à ses deux plus long côtés de gros anneaux d'or qui traversoient le bois, dans lesquels on mettoit de gros bâtons dorés, pour la porter selon le besoin, car on ne se servoit point de chevaux, mais les lévites & les sacrificateurs la portoient eux-mêmes sur leurs épaules. Il y avoit au-dessus de l'arche des figures de chérubins avec des aîles, selon que Moyse les avoit vus proche du trône de Dieu; car nul homme auparavant lui n'en avoit eu connoissance. Il enferma dans cette arche les deux tables de la loi, sur lesquelles étoient écrits les dix commandemens, dont chacune en contenoit cinq, deux & demi dans une colonne, & deux & demi dans l'autre, & il mit l'arche dans le sanctuaire du tabernacle. Les Israélites ayant été défaits par les Philistins, envoyerent au sénat & au grand sacrificateur, pour les prier de leur envoyer l'arche d'alliance, dans l'espérance qu'avec ce secours ils remporteroient la victoire; mais ils perdirent encore la bataille, & l'arche fut prise par les Philistins, l'an du monde 2918, & avant J. C. 1117. Ils la porterent en trophée dans la ville d'Azot, & la placerent dans le temple de Dagon leur dieu, avec les autres dépouilles qu'ils lui offroient. Le lendemain matin, lorsqu'ils vinrent pour rendre leurs hommages à cette fausse divinité, ils virent avec étonnement que sa statue étoit tombée de dessus le piedestal qui la soutenoit, & qu'elle étoit par terre devant l'arche. Ils remirent cette statue en sa place; mais la même chose arriva diverses fois, & ils trouverent toujours cette statue au pied de l'arche, comme si elle se fût prosternée pour l'honorer. Ils furent en même temps tourmentés d'une dysenterie si cruelle, qu'ils mouroient avec des douleurs insupportables. Le pays fut aussi tellement rempli de rats, qu'ils ruinoient tout, & n'épargnoient ni les bleds ni les autres fruits. Les habitans d'Azot convaincus que l'arche étoit la cause de ces malheurs, prierent ceux d'Ascalon de trouver bon qu'ils l'envoyassent dans leur ville; mais ce peuple qui fut affligé des mêmes disgraces, l'envoya dans une autre ville, où elle causa de pareils maux. L'arche passa ainsi dans cinq différentes villes de la Palestine, qui ressentirent les mêmes effets de l'indignation de Dieu contre ceux qui n'étoient pas dignes de la retenir. Enfin les principaux des villes de Geth, d'Ascaron, d'Accalon, de Gaza, & d'Azot, s'assemblerent pour délibérer des moyens dont on devoit se servir pour éviter ces malheurs. Ils résolurent d'offrir à Dieu cinq anus d'or, au nom de ces cinq villes, avec autant de rats d'or; d'enfermer le tout dans une caisse & de mettre cette caisse dans l'arche; puis de porter l'arche sur un chariot neuf, attelé de deux vaches, qu'on meneroit jusqu'à un carrefour, d'où on les laisseroit aller en pleine liberté de prendre le chemin qu'elles voudroient. Cela fut exécuté, & les vaches prirent le chemin qui conduisoit vers les Israélites. Elles s'arrêterent à un bourg de la tribu de Juda, nommé *Bethsamés*, d'où l'arche fut menée en la ville de Cariathiarim. Là elle fut confiée à un lévite nommé *Eminadab* ou *Aminadab*, dans la maison duquel ce sacré dépôt demeura durant vingt années.

David ayant remporté deux victoires signalées sur les Philistins, résolut de faire porter l'arche à Jérusalem, & il voulut assister en personne à cette grande cérémonie. Les sacrificateurs prirent l'arche dans la maison d'Aminadab, & la mirent sur un chariot neuf, tiré par des bœufs. Ce saint roi marchoit devant, & tout le peuple suivoit en chantant des pseaumes & des cantiques au son des trompettes, des tymbales & de plusieurs autres instrumens. En chemin les bœufs s'étant un peu écartés, l'arche pencha, & Oza y porta la main pour la soutenir; mais par un châtiment de Dieu, il tomba mort à l'instant, parceque n'étant pas sacrificateur, il avoit osé y toucher. David déposa l'arche pendant trois mois dans la maison d'Obededon, de la race des lévites; & voyant qu'elle y avoit apporté beaucoup de bonheur, il la fit conduire à Jérusalem. Les sacrificateurs, accompagnés de sept chœurs de musique, la portoient sur leurs épaules; & ce prince lui-même mar-

chant devant, dansoit & jouoit de sa harpe, dont Michol sa femme se mocqua, comme d'une chose malséante à un roi. Lorsque l'arche fut dans la ville de Jérusalem, David la fit mettre dans un tabernacle qu'il avoit fait construire l'an du monde 2990, & avant J. C. 1045. Il eut dessein de bâtir un temple, pour y placer l'arche; mais Dieu lui fit savoir par le prophéte Nathan, que ce seroit Salomon son fils qui feroit construire ce grand ouvrage. Salomon fit transporter l'arche d'alliance avec le tabernacle dans le temple qu'il avoit fait bâtir: ce qui se fit avec une cérémonie très-solemnelle. Lorsqu'il la fallut mettre dans le sanctuaire, les seuls sacrificateurs qui la portoient sur leurs épaules, y entrerent, & la placerent entre les deux cherubins, qui la couronnoient de leurs aîles. * Les deux premiers livres *des Rois*. Joséphe, *hist. des Juifs*, *l.* 3, 6, 7 & 8.

ARCHEDICUS, poëte Grec, a vécu sous la CXIV olympiade, vers l'an 324 avant J. C. Il écrivit quelques comédies. * Vossius, *de poët. Græc. c.* 8.

ARCHELAIS ou ARCHELAIDE, bourg dans la tribu d'Ephraïm, bâti par Archelaüs l'ethnarque, fils d'Herode, quelque temps avant son exil à Vienne en Dauphiné, arrivé la septiéme année de l'ére chrétienne. * Joséphe, *antiq. l.* 17, *c.* 14.

ARCHELAUS, roi de Lacédémone, de la famille des Agides, succéda à Agesilaüs son pere l'an 3119 du monde, & 916 avant J. C. Son régne fut de soixante ans: il le rendit mémorable par la prise de la ville d'Egis, & de quelques autres places, qu'il emporta avec le secours de Charilaüs, roi de l'autre famille. Il mourut l'an 3204 du monde, & 800 avant J. C. * Pausanias, *l.* 3. Eusebe, *en la chron.*

ARCHELAUS, roi de Macédoine, fils *naturel* du roi *Perdiccas*, monta sur le trône par de grands crimes. Comme sa mere n'étoit que servante d'Alcetas, frere de Perdiccas, il ne devoit être selon les loix, que le valet d'Alcetas; il sut pourtant le supplanter & s'emparer de la couronne. Il fit plus, puisqu'après lui avoir promis de le placer sur le trône, & l'avoir attiré chez lui sous ce prétexte, il le fit enyvrer, conduire hors des portes de la ville, & assassiner lui & son fils Alexandre. Archelaüs peu après se défit de son propre frere, qui n'étoit âgé que de sept ans, & qui étoit fils légitime de Perdiccas & de Cléopatre: il le jetta dans un puits, & fit accroire à Cléopatre que l'enfant y étoit tombé en courant après une oye. Après ces inhumanités ce tyran s'appliqua avec soin aux choses qui pouvoient rendre la Macédoine formidable, soit par de nouvelles fortifications, soit par les troupes qu'il mit sur pied, & les grands magasins qu'il amassa: il équipa même des vaisseaux, ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué chez les Macédoniens, pour donner des combats sur mer. Outre cela il aima les lettres & les arts, & l'on vit chez lui les plus grands poëtes, les plus fameux peintres & les meilleurs musiciens. Il fit peindre son palais par Teuxis avec de grandes dépenses; mais il fut mortifié de ne pouvoir attirer chez lui le sage Socrate, qui répondit aux sollicitations qui lui furent faites de sa part: *Qu'il ne pouvoit se résoudre à aller voir un homme de qui il recevroit des bienfaits, sans lui pouvoir rendre la pareille.* Euripide, qu'il avoit prié de faire quelque tragédie sur son sujet, s'en excusa pour n'être pas obligé de dépeindre les cruautés de ce tyran. On convient qu'Archelaüs fut tué; mais on varie sur les circonstances comme sur les motifs de sa mort, aussi-bien que sur les années de son régne. Diodore de *Sicile* dit qu'il fut tué à la chasse par Crateras son favori, mais par inadvertance. Aristote dit que ce fut par des conjurés suscités par Crateras, qui vouloit se venger de ce que ce monarque avoit abusé de lui par des plaisirs infames, & de ce que lui ayant promis l'une de ses filles en mariage, il donna contre sa parole, l'aînée au roi d'Elimée, & la cadette au fils d'Amyntas. Hellanocrate de Larisse, qui avoit aussi servi aux infamies d'Archelaüs, se joignit à Crateras dans cette conspiration. Platon dit bien que ce prince fut assassiné par son favori; mais il ne le nomme pas, & il dit que ce meurtrier ne se porta à cette extrémité que pour s'emparer de la couronne, qui lui fut ôtée trois ou quatre jours après par d'autres conspirateurs. Quant à la durée de son régne, Eusebe & Helvicus après lui, la font de vingt-quatre ans, Calvisius de seize, Petau de quatorze & Diodore de *Sicile* de sept. Bayle s'est attaché à ce sentiment, comme le croyant le meilleur, & il met cette mort après le même Diodore sous la deuxiéme année de la XCV olympiade, 399 ans avant J. C. * Aristote, *l.* 3 *de republ. c.* 10. Plato, *in Alcibiade posteriore*. Plutarchus, *in amatorio*. Diodorus *Siculus*, *l.* 17, *c.* 16. Bayle, *dict. crit.* &c.

ARCHELAUS, général des troupes du fameux Mithridate, roi de Pont, fut envoyé dans l'Achaïe, à la tête d'une armée de 120000 hommes, prit Athènes par la trahison d'Aristion, s'empara de l'isle de Delos, & envoya à Athènes le trésor d'Apollon, sous l'escorte de deux mille chevaux. L'année suivante, 87 avant J. C. & de Rome 667, il se jetta dans Athènes, & défendit vigoureusement le port de cette ville, nommée *Pirée*, contre Sylla, général de l'armée romaine. On dit que pour faire avorter le dessein de Sylla, qui tâchoit par ses machines de mettre le feu à une tour du port, il la fit frotter d'alun: ce qui rendit ses efforts inutiles. Néanmoins la ville fut prise; & Archelaüs qui s'étoit sauvé, fut vaincu quelque temps après avec Taxiles, autre général de Mithridate, & fut réduit à se retirer à Chalcis, où il pilloit les côtes des mers voisines, & faisoit plutôt la guerre en corsaire qu'en général. En l'année 83 avant J. C. n'ayant pu détourner Dorillas d'attaquer Sylla près d'Orchomene, ils se joignirent ensemble & furent vaincus. Archelaüs perdit son fils Diogène dans ce combat; & après avoir été caché deux ou trois jours dans un marais, il se retira encore à Chalcis. Enfin appréhendant la colère de Mithridate, qui le soupçonnoit d'avoir entretenu un commerce secret avec les Romains, ce qui n'étoit pas sans apparence, il passa dans leur parti avec sa femme & ses enfans, & en fut reçu très-honorablement. Memnon marque qu'Archelaüs demeura fidéle à Mithridate. * Appian. *in Mithridaticis*. Strabon, *l.* 12 & 17. Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 1. Dion, *l.* 39. Orose, *l.* 6.

ARCHELAUS, fils du précédent, vers l'an 64 avant J. C. fut établi par Pompée, pontife & souverain de Comane dans le Pont, où il y avoit un temple célébre dédié à Bellone. On ajouta aux dépendances de ce temple, un domaine de soixante stades d'étendue; & les habitans de Comane, aussi-bien que les esclaves sacrés, qui étoient au nombre de 6000, devinrent sujets d'Archelaüs, à qui pourtant il étoit défendu de vendre les derniers. Lorsque Gabinius fut près de marcher contre les Parthes, l'an 56 avant J. C. & de Rome 698, Archelaüs servit dans son armée, qui eut ordre de tourner vers l'Egypte, pour détrôner Bérénice, fille de Ptolémée *Auletes*, & pour rétablir ce dernier. Alors Archelaüs trouva moyen de s'infinuer auprès de cette reine, qui venoit de faire étrangler son premier mari; & se faisant passer pour fils de Mithridate, il l'épousa & monta sur le trône d'Egypte. Il ne s'y maintint que six mois; car après quelques remontrances peu favorables pour lui, il fut tué dans un combat contre Gabinius. M. Antoine, depuis triumvir, fit chercher le corps d'Archelaüs son ami, & lui fit faire des funerailles royales, ce qui lui acquit l'amitié des habitans d'Alexandrie. * Strabon, *l.* 12 & 17. Appien. Plutarch. *vit. Anton.* Bayle, *dict. crit.*

ARCHELAUS, fils d'ARCHELAUS roi d'Egypte, lui succéda dans la dignité de pontife à Comane, que César lui ôta l'an de Rome 698, & 56 ans avant J. C. pour la conférer à Lycomedes ou Nycomedes, Bithynien. Archelaüs avoit épousé une très-belle femme nommée *Glaphyra*, dont Antoine fut amoureux, ce

qui paroît par une épigramme attribuée à Auguste sur Fulvie, *Quod Glaphyram, &c.* Aussi, lorsque Sisinna, fils aîné d'Archelaüs & de Glaphyra, disputa la couronne de Cappadoce à Ariarathes, il ne manqua pas d'avoir pour lui le suffrage d'Antoine, l'an de Rome 713, & avant J. C. 41. Ariarathes remonta depuis sur le trône, & Antoine l'en chassa encore, pour y rétablir Archelaüs, *dont nous allons parler.* * Strabon, *l.* 12. Appien. *l.* 5, *bel. civ.*

ARCHELAUS, petit-fils du roi d'Egypte, & fils du pontife de Comane & de Glaphyra, obtint la couronne de Cappadoce, par la faveur de M. Antoine, l'an 718 de Rome, & avant J. C. 36. En reconnoissance, Archelaüs lui amena des troupes à la bataille d'Actium. Il ne laissa pas de se maintenir sous Auguste. Pendant son régne, il aida Tibere à rétablir Tigranes dans l'Arménie; obtint la petite Arménie, & une partie de la Cilicie; épousa *Pythodoris*, veuve de *Polemon* roi de Pont; réconcilia Archelaüs son gendre avec son pere Herode, & se distingua par les honneurs qu'il fit rendre à C. Caligula, envoyé par Auguste en Orient. Tibere, qui n'avoit reçu aucune civilité d'Archelaüs pendant son séjour à Rhodes, lui fit un crime de celles qu'il prodigua à Caligula; & après être parvenu à l'empire, il le fit citer à Rome sous d'autres prétextes. Archelaüs s'y rendit, & y mourut, avant que d'avoir été condamné, l'an de Rome 770, la 16 année de J. C. après un régne de cinquante-deux ans. * Plutarch. *vit. Anton.* Dion, *l.* 51 & 54. Joséphe, *antiq. l.* 15. Tacite, *annal. l.* 3.

ARCHELAUS, fils d'Herode *le Grand*, fut déclaré successeur du royaume de Judée, l'an 2 de l'ére chrétienne. Dans le temps qu'il se disposoit pour venir à Rome se faire confirmer par Auguste, il fit tuer trois mille personnes, après une sédition arrivée, parcequ'il avoit fait punir ceux qui avoient arraché un aigle d'or qui étoit sur le portail du temple. Antipas son frere lui disputoit le royaume; & les Juifs irrités de la cruauté d'Archelaüs, demanderent de n'être soumis qu'aux Romains. Auguste lui donna, sous le titre d'*Ethnarchie*, la moitié de ce que possédoit Herode; savoir, la Judée, l'Idumée & la Samarie. Lorsqu'il fut retourné en Judée, il ôta la grande sacrificature à Joazar, & la donna à Eleazar. Depuis, il épousa Glaphyra, veuve de son frere Alexandre, & fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce; mais en la dixiéme année de son gouvernement, Auguste, sur les plaintes que les Juifs lui firent de sa tyrannie, le relegua vers l'an 6 de J. C. à Vienne dans les Gaules, où il mourut. * Joséphe, *l.* 17 *des antiq. & 2 de la guerre.* Dion, *l.* 55, où il lui donne le nom d'*Herode*.

ARCHELAUS, agent d'Archelaüs, fils du grand Herode, roi des Juifs. Il le tenoit à Rome, pour y avoir soin de ses intérêts, & l'empereur Auguste l'envoya à son maître porter l'ordre de partir incessamment, pour venir rendre raison de sa conduite. * Joséphe, *antiq. l.* 17, *c.* 15.

ARCHELAUS, fils de Chekias, qui épousa *Mariane*, fille du grand *Agrippa*, dont il eut une fille appellée *Bérénice.* * Joséphe, *antiq. l.* 20, *c.* 5.

ARCHELAUS, fils de Magadate, garde de Simon, tyran de Jérusalem. Il se rendit à Tite, pendant le siége, avec son compagnon Ananus: & l'empereur leur fit grace. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 23.

ARCHELAUS, philosophe Athénien ou Milésien selon les autres, étoit fils d'Apollodore ou de Mydon. Il fut disciple d'Anaxagoras, & maître de Socrate, & s'acquit le surnom de *Physicien*, parcequ'il apporta le premier la physique de l'Ionie à Athènes. Les animaux, sans en excepter les hommes, avoient été, selon lui, produits d'une matiere terrestre, chaude & humide; & il fut le premier qui remarqua que la voix étoit un son formé par l'impulsion de l'air. Il disoit aussi, selon S. Augustin, que toutes choses se formoient par des parties dissemblables; qu'il y avoit un esprit moteur, qui avoit soin de former tout ce qui est dans le monde, ou en unissant ces corps différens, ou en les séparant les uns des autres. Archelaüs appelloit aussi tout le composé du monde, un infini; il soutenoit que ce qui est juste ou injuste, ne l'est que par la coutume. Il vivoit sous la LXXXIV olympiade, vers l'an 444 avant J. C. * Diogenes *Laërtius*, *in vit. philos. l.* 2. S. Augustin, *l.* 8 *de civ. Dei*, *c.* 2. Bayle, *diction. critiq.*

ARCHELAUS, géographe, fut auteur d'un traité où il décrivoit tous les pays qu'Alexandre a parcourus, ce qui donne lieu de croire qu'il vivoit en même temps que ce grand conquerant. Harpocration cite sa description de l'Eubée; mais on ne sait si le livre des fleuves cité par Stobée n'est pas d'un autre Archelaüs, qui décrivit en vers toutes les choses qui ont une nature particuliere. Cet ouvrage a un autre titre dans Antigone de *Caryste*, qui l'appelle un recueil d'épigrammes, touchant les choses merveilleuses & difficiles à croire, & qui en rapporte quelques épigrammes, qui roulent toutes sur l'histoire des animaux. Artemidore, Pline, Varron, qui citent le même ouvrage, n'en disent rien qui ne concerne les animaux; mais Stobée qui cite le livre des fleuves, parle aussi du livre touchant les pierres, & il est très-probable qu'Archelaüs a aussi décrit en vers ce qu'il y avoit remarqué de merveilleux.

Un autre Archelaüs, orateur, fit un traité de l'art de parler. * Vossius, *historiens Grecs.*

ARCHELAUS, évêque de Caschara ou de Charres dans la Mésopotamie, sachant que l'hérésiarque Manés avoit écrit une lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*, l'obligea d'entrer en conférence, & le couvrit d'une si grande confusion que ce malheureux prit la fuite, & se retira dans un village assez éloigné, où il eut une seconde conférence avec un prêtre nommé *Diodes*, instruit par Archelaüs. S. Jerôme assure que ce saint prélat écrivit en syriac les actes de cette dispute, qui furent traduits en grec. Zacagni nous les a donnés en latin. Archelaüs vivoit dans le III siécle, sous l'empire de Probus; & la conférence qu'il eut avec Manés, fut tenue l'an 277. Il étoit illustre par sa piété & par sa doctrine, & son nom se trouve dans le martyrologe romain, au 26 du mois de décembre. * Eusebius, *in chron.* S. Hieronym. *de script. eccles. c.* 27. S. Cyrill. *Hierosolimit. cath.* 6. Sanctus Epiphanius, *hær.* 66, & *de pond. & mens.* Socrate, *l.* 1, *c.* 22. Honoré d'*Autun*, *de lum. eccles.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. du III siécle.* Baillet, *vies des saints.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacrés & eccles. t.* 3.

ARCHEMAQUE, de l'isle d'Eubée, écrivit l'histoire de sa patrie en plusieurs livres, dont Athenée & S. Clément d'*Alexandrie* citent le troisiéme, & Harpocration le quatriéme. Le scholiaste d'Apollonius fait mention d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé: *les Metonymies.* Il est difficile de dire quel en étoit le sujet: cependant il semble qu'Archemaque s'appliquoit à y faire remarquer ceux qui ayant changé de nom, pouvoient être regardés comme des personnes différentes; & l'on n'en peut douter, si ce que Plutarque cite d'Archemaque, que Serapis est le même que Pluton, & Isis que Proserpine, a été tiré de cet ouvrage. * Vossius, *historiens Grecs.*

ARCHEMBOLDE, évêque de Strasbourg, *cherchez* ERKEMBALD.

ARCHEMORE ou OPHELTES, fils de Lycus, selon Guichard, ou de Lycurgue roi de Thrace, ou de Namée, selon Charles Etienne, dans son dictionnaire poëtique & historique, fut tué par un serpent; voici de quelle maniere. Les Argiens allant avec leur roi Adraste à la guerre de Thebes, en faveur de Polynice, furent pressés d'une soif extrême; & la nourice du petit prince, nommé *Hypsiphile*, qu'ils rencontrerent, étant allée pour leur enseigner où il y avoit de l'eau, craignant de coucher l'enfant à terre, suivant la défense de l'oracle, elle le posa sur une plante d'ache; mais un serpent

étant venu, l'étouffa. Adraste & les autres Grecs étant accourus, ils trouverent que le serpent suçoit encore le sang de cet enfant : ils le tuerent ; & pour consoler le roi de cette perte, ils instituerent des jeux solemnels de cinq ans en cinq ans, appellés *Néméens*, où les vainqueurs étoient couronnés d'ache, & les juges qui y présidoient, vétus de dueil. Clément *Alexandrin* dit qu'on y récitoit aussi une oraison funébre en son honneur. *Cherchez* ACHE. Néanmoins Eusebe attribue l'institution de ces jeux aux habitans d'Argos, & la place sous la derniere année de la LI olympiade, & 576 avant J. C. ce qui est bien éloigné du temps de cette pretendue institution en faveur du petit Archemore. * Eusebius, *in chron.*

ARCHESTRATE de Syracuse ou de Geloë, disciple de Tirpsion, écrivit en vers un ouvrage de la gourmandise, qui étoit son caractère le plus naturel. * Vossius, *de poët. Græc.*

ARCHETIME, historien de Syracuse, écrivit la conférence des sept sages avec Cypselus, où il dit qu'il fut présent. Diogène *Laërce* en fait mention dans la vie de Thalès. Il est différent d'un autre qui a composé l'histoire d'Arcadie. * Diogenes *Laërtius*, *in vit. philos.* Vossius, *de hist. Græc.*

ARCHEVÊQUE, titre du chef des évêques dans une certaine étendue de pays. Ce nom vient du grec Ἀρχιεπίσκοπος, composé d'ἀρχὴ, *principauté*, ou ἀρχεῖν, *commander* & d'ἐπίσκοπος, *evêque*, ou *inspecteur*. Il n'a pas été connu dans les premiers siécles de l'église, & il a été inventé par les Grecs, d'où il a passé aux églises d'Occident, qui ont pris des Grecs la plupart de leurs termes ecclésiastiques. Dans les commencemens on n'employoit point d'autre titre que celui d'évêque ; & lorsqu'on vouloit marquer ce qu'on a appellé depuis archevêque, on disoit seulement *le premier évêque* d'une nation, comme il paroît par le trente-troisiéme canon attribué aux apôtres. C'est en ce même sens qu'Eusebe (*l. 5 de son histoire ecclésiastique, c. 23*,) dit qu'Irenée évêque de Lyon étoit évêque des églises des Gaules, sur lesquelles il avoit l'intendance. Il dit encore (*dans son l. 6, c. 2.*) que Démétrius avoit l'episcopat ou l'intendance des églises d'Alexandrie, & du reste de l'Egypte. S. Cyprien etoit aussi en ce même sens l'évêque qui avoit l'intendance des églises d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie. Le titre d'évêque & de prêtre est en usage dès les premiers commencemens du christianisme, parceque c'est un titre qui marque l'ordination ; au lieu que les noms d'archevêque, de primat & de patriarche, ne sont que des titres d'honneur & de jurisdiction. *Voyez* EXARQUE & MÉTROPOLE. Quelques-uns croient que les patriarches d'Alexandrie se donnerent les premiers le nom d'archevêque, lorsqu'on créa d'autres évêques dans l'Egypte, où il n'y avoit autrefois que le patriarche qui en étoit le seul évêque. S. Athanase, qui vivoit dans le IV siécle, nomme ainsi Alexandre d'*Alexandrie*, & semble être le premier auteur, qui se soit servi de ce mot. Dans le concile d'Ephèse, tenu l'an 431, Cyrille est appellé archevêque de Jérusalem, & Célestin archevêque de Rome. Le pape Léon I fut ainsi nommé dans le concile de Chalcédoine, & Anastase parle de S. Félix en ces termes : *Venerabilis Felix, archiepiscopus sedis apostolicæ urbis Romæ.* On donna aussi quelquefois le titre d'archevêques aux évêques qui avoient le droit de *pallium*. Dans l'église d'Orient, l'archevêque avoit seulement quelques prééminences audessus des évêques & même des autres métropolitains, dont l'autorité s'étendoit sur plusieurs évêchés. Maintenant on ne distingue point la dignité de métropolitain, d'avec celle d'archevêque ; & par archevêché on entend une église métropolitaine, laquelle est comme la mere des églises épiscopales qui en dépendent, & dont les évêques sont appellés suffragans de l'archevêque. * Du-Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina.*

ARCHIAS, gouverneur de Chypre, entra en traité avec Démétrius *Soter*, roi de Syrie, & promit de lui livrer cette isle pour 500 talens ; mais ayant été surpris sur le point d'exécuter sa trahison, il s'étrangla luimême l'an 157 avant J. C. pour éviter le supplice dont il étoit menacé par Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte, qui lui faisoit faire son procès. * Polybe, *in excerpt. Valesii.*

ARCHIAS, natif de Corinthe, & l'un des descendans d'Hercule, bâtit la ville de Syracuse, la 4 année de la IX olympiade, & avant J. C. 741. * Denys d'*Halicarnasse.*

ARCHIAS (Aulus-Licinius) poëte Grec, que Cicéron défendit sous le consulat de Pison & de Messala, en l'année 693 de Rome, ou, selon les autres, 694, & avant J. C. 60, sous le consulat de Metellus & d'Afranius : ce qu'on prétend prouver par une lettre de Cicéron à Atticus. Archias avoit composé un poëme de la guerre contre les Cimbres, & en avoit commencé un autre du consulat de Cicéron. Mais ces ouvrages se sont perdus, & nous n'avons plus de ce poëte que quelques épigrammes. Fabius & Tacite ont parlé de lui. On dit qu'il étoit d'Antioche. * Vossius, *de poët. Latin.*

ARCHIDAME I, *Archidamus*, roi de Sparte de la famille des Proclides ou Euripontides, étoit fils d'Anaxidame, & arriere-petit-fils d'un autre Archidame, qui mourut avant que de monter sur le trône, & qui étoit fils du roi Théopompe. Archidame I eut pour collegues Eurycrate fils d'Anaxandre, Léon & Anaxandride de la famille des Eurysthenides. Archidame I commença à regner sous la XXVIII olympiade, 668 ans avant J. C. Il ne régna pas long-temps, & eut pour successeur Agasicles. * Pausanias, *in Lacon. & Messenia.* Sigonius.

ARCHIDAME II, roi de Sparte, de la famille des Proclides, étoit fils de *Zeuxidame* qui mourut avant que de regner, & petit-fils du roi *Leothychides*. Il monta sur le trône du vivant même de son aieul, qui avoit été contraint de s'exiler, & de se réfugier à Tégée, la 2 année de la LXXVI olympiade, 475 ans avant J. C. Archidame fit plusieurs irruptions dans l'Attique, qu'il ravageoit presque tous les ans ; il prit Platée, ville alliée des Athéniens, & mourut après 42 ans de regne, laissant pour successeur *Agis* son fils aîné, la 3 année de la LXXXVI olympiade, 434 ans avant J. C.

ARCHIDAME III, roi de Sparte, & fils d'AGESILAUS *le Grand*, succéda à son pere la premiere année de la CVI olympiade, 356 ans avant J. C. Pendant le régne de son pere, il défit les Arcadiens, qui s'étoient alliés avec les Thébains, & les tailla en piéces, sans perdre un seul homme. Après une si grande victoire, les Lacédémoniens ne firent point de réjouissances publiques, & se contenterent de sacrifier un coq au dieu Mars ; mais lorsqu'Archidame rentra victorieux dans Sparte, le peuple ne put retenir ses applaudissemens & ses acclamations. Le roi même accompagné des plus grands de l'état, alla lui témoigner sa joie, par ses embrassemens & par ses larmes. Lorsqu'Epaminondas assiégea Sparte, le prince Archidame seconda par son courage la générosité de son pere, & repoussa les ennemis avec une intrépidité qui le fit admirer de toute l'armée. Quand il fut monté sur le trône, il secourut secretement les Phocéens, leur fournissant des hommes & de l'argent, dont ils se servirent pour piller les trésors du temple de Delphes. Les Tarentins l'appellerent ensuite à leur secours, contre les Lucaniens & les Brutiens, & il y alla avec une bonne flotte ; mais ayant abordé en Italie, il fut tué dans un combat qu'il livra aux Messapiens. Quoiqu'il eût fait de très-belles actions, on le priva de l'honneur des funérailles, parcequ'il avoit contribué à l'impiété des Phocéens. On rapporte de lui plusieurs bons mots. La premiere fois qu'il vit des arbalêtes, il dit, *que la véritable valeur alloit se*

rdre, puisqu'on alloit se battre de loin. Un jour quel-
'un lui ayant demandé jusqu'où s'étendoit le domaine
ls Lacédémoniens, il répondit, *Par-tout où ils peuvent
ındre leur lance.* Voyant un médecin qui se mêloit de
.re des vers, & qui n'y réussissoit pas, il lui dit, *qu'on
ıoit sujet de s'étonner pourquoi il aimoit mieux se faire
pel'er méchant poëte que bon médecin.* Philippe de Ma-
doine, après avoir remporté quelque avantage sur les
cédémoniens, lui écrivit avec fierté & avec menaces,
'Archidame voulant confondre son orgueil, lui ré-
ndit, *qu'il n'avoit qu'à regarder son ombre au soleil,
qu'il ne la verroit pas plus grande qu'elle étoit avant la
ctoire.* Il mourut âgé de 80 ans, après un regne de
, & laissa un fils nommé *Agis*, qui lui succéda, &
autre nommé *Eudamidas*, qui regna après son frere.
'lutarque, *apophtegm.*

ARCHIDAME IV, roi de Lacédémone, & fils
EUDAMIDAS, alla au-devant de Démétrius *Poliorce-
e*, roi de Macédoine, qui avoit pris Athènes la pre-
iere année de la CXXI olympiade, 296 ans avant
C. Il lui présenta la bataille; mais il la perdit, & fut
ntraint de se retirer. Démétrius le poursuivit jus-
'auprès de Sparte, où l'armée d'Archidame fut dé-
ite dans un second combat : tout ce qu'il put faire, ce
t de se sauver dans la ville. Ce prince eut pour suc-
sseur son fils *Eudamidas*, & pour collégue Léoni-
s II, de la famille des Eurystenides ou Agides, qui
enlever Archidamie femme d'Archidame, & la fit
suite étrangler. * Plutarch. *in Demetrio.*

ARCHIDAME, Lacédémonien, & peut-être un de
ux dont nous venons de parler, étant à souper avec
s amis, & se voyant raillé par un homme qui blâmoit
n silence, lui répondit sans s'émouvoir, *Ne savez-
us pas que celui qui sait comme on doit parler, sait
ssi le temps où l'on doit parler?* * Plutarch. *in apo-
tegm.*

ARCHIDAME, évêque, fut envoyé par le pape
ile, pour être l'un de ses légats au concile de Sardi-
e, l'an de J. C. 347. * S. Athanase, *apol.* 2. Baro-
us, *A. C.* 347.

ARCHIDAMIE, fille de *Cléonyme*, roi de Sparte,
ant su que le sénat avoit ordonné que toutes les fem-
es sortissent hors de la ville, avant le siége dont Pyr-
us la menaçoit, vers la deuxiéme année de la CXXVII
ympiade, & 271 ans avant J. C. parut l'épée à la
ain devant les sénateurs. Elle leur représenta que les
eres de tant de braves guerriers qui se préparoient à
mbattre, n'avoient pas moins de courage qu'eux pour
défense de leur patrie : ce qui obligea le sénat de
voquer son décret. * Plutarch. *in Pyrrho.*

ARCHIDIACRE, nom que l'on donnoit ancienne-
ent au premier des diacres, ou à celui qui étoit leur
ef. S. Augustin attribue cette qualité à S. Etienne,
rceque S. Luc le nomme le premier des sept diacres.
n'y avoit que les diacres qui pussent être élevés à cet-
dignité; & si celui qui la possédoit, recevoit l'ordre
prêtrise, il ne pouvoit plus exercer la fonction d'ar-
idiacre. Mais dans la suite du temps on donna aussi
titre à des prêtres : ce qui se voit dans Hincmar l'an
77. L'archidiacre est maintenant comme le vicaire de
vêque, & il fait pour lui la visite des églises du dio-
se : c'est pourquoi il est aussi appellé l'*œil de l'évêque.*
présente à l'évêque ou à l'archevêque ceux qui deman-
ent les ordres, & ceux que les patrons ont nommés
our desservir quelques bénéfices. Autrefois il avoit la
arde & la dispensation du trésor de l'église, & droit
jurisdiction comme official de l'évêque. Maintenant
connoît dans ses visites, des matieres provisionelles,
qui se doivent juger sur le champ. Il y a quelquefois
usieurs archidiacres dans une même cathédrale, qui
nt chacun leur jurisdiction dans une certaine étendue
pays, où ils font leurs visites. En quelques diocèses,
mme dans celui de Cahors, les archidiacres tiennent
premier rang après l'évêque, & avant les doyens :
ce qui s'observoit aussi autrefois en Angleterre. Il y avoit anciennement un archidiacre de l'église romaine, & le pape Gélase II avoit exercé cette dignité, avant que d'être élevé au souverain pontificat. Panvinius dit que le pape Grégoire VII supprima cet office, & établit en sa place celui de camerier, pour garder le trésor de l'église romaine. On lit néanmoins dans l'histoire, qu'il y a eu depuis des archidiacres sous Urbain II, Innocent II, Clément III. A l'égard des archidiacres cardinaux, ils ont été ainsi appellés, non pas qu'ils eussent le titre de cardinal de l'église romaine, mais du nom *cardinalis*, qui signifie *principal.* Le P. Morin a remarqué que les anciens archidiacres, ayant intendance sur le temporel, devinrent fort puissans. Comme on les choisissoit d'entre les diacres, ceux-ci mépriserent la prêtrise, prétendant être au-dessus des prêtres. S. Jérôme ne pouvant souffrir cette vanité dans les diacres de son temps, écrit à Evagre, qu'il a appris qu'il se trouvoit des gens assez fous, pour préférer les diacres aux prêtres, c'est-à-dire, selon lui, aux évêques; car on donnoit alors le nom de prêtres aux évêques, aussi-bien qu'aux simples prêtres. *Audio*, dit-il, *quemdam in tantam erupisse vecordiam, ut diaconos presbyteris, id est, episcopis, anteferret.* La grande autorité dont les archidiacres jouissoient alors, sur-tout dans l'église romaine, avoit porté les diacres à cet excès d'ambition. D'ailleurs, comme ces diacres étoient en très-petit nombre, & qu'au contraire il y avoit quantité de prêtres, les diacres vouloient tenir le premier rang. *Diaconos paucitas*, dit S. Jérôme, *honorabiles, presbyteros turba contemptibiles facit.* Il ajoute qu'ils prenoient la liberté dans les festins domestiques, de donner la bénédiction en présence des prêtres. Le P. Morin observe que le titre d'archidiacre est devenu aujourd'hui un titre assez inutile en quelques églises où l'on pouroit s'en passer. Leur principale fonction est, dit-il, d'examiner la dépense du revenu des églises, d'avoir l'œil sur leur temporel, de faire rendre les comptes aux marguilliers des paroisses, & de voir s'il ne s'y commet point d'abus : ce que peuvent faire, dit-il, les évêques ou les grands-vicaires dans le cours de leurs visites. Dans l'église de Constantinople, le grand archidiacre est du nombre des officiers, comme on le peut voir dans le catalogue des officiers de cette église, que le pere Goar a fait imprimer; & c'est à lui à lire l'évangile, lorsque le patriarche célébre la liturgie, ou il commet un autre pour le lire en sa place. *Voyez* DIACRE. * Du Cange, *glossar. latinitatis.*

En France, les archidiacres prétendent que lorsqu'un curé de leur archidiaconé est mort, ils ont droit d'avoir son lit, son bréviaire, son surplis, son bonnet carré, & une année du revenu de la cure, qu'ils appellent l'année du déport : dans d'autres endroits ils prennent aussi le cheval du défunt. C'est ce qu'ils appellent *droit de dépouille*, ou *de funérailles.* L'époque de ce droit de *dépouille* ou de *funérailles*, ne remonte pas plus haut, selon M. Thiers, *dans son traité de la dépouille des curés*, que l'année 1433. En cette année Nicolas Fraillon, archidiacre de Paris, demanda *le meilleur lit* du feu curé de Fontenai en France, *garni de draps & de couverture, avec ses surplis & aumusse; ou sinon, & au lieu d'iceux, la somme de dix livres tournois, ou telle autre somme qui seroit arbitrée, qu'ils pourroient bien valoir.* Mais par une sentence des requêtes du palais du 20 d'octobre de l'an 1434, il ne lui fut adjugé que la *somme de soixante sols parisis.* Voilà à quoi se réduisoit le droit de dépouilles des archidiacres de Paris dans son origine : mais depuis on l'a étendu bien plus loin. En 1474, François Hallé, archidiacre de Paris, demandoit *le meilleur lit garni de draps & de couvertures, surplis, aumusse, bréviaire & ceinture d'argent*, demeurés lors du décès du curé de Bailloy. En 1481 le même ajouta un *oreiller* aux meubles que l'on vient de nommer, & le tout lui fut adjugé par une sen-

tence des requêtes du palais du 26 mai 1481. En 1623 les mêmes archidiacres commencerent à ajouter à ce droit, qui se fortifioit de plus en plus par la possession, *la bonne robe* du défunt, son *bonnet carré*, & son *mulet* : ce ne fut non plus qu'en cette année, qu'ils appellerent ce droit le droit *de funérailles*. En 1644 Antoine de Verthamon, archidiacre de Josas en l'église de Paris, changea le *mulet* de ses prédécesseurs en *cheval*, & leur *ceinture d'argent* en *ceinture d'or*; il ajouta aussi *tous les meubles*, *la soutane & autres choses appartenantes aux curés*. Depuis ce temps-là, il s'en est trouvé qui ont encore augmenté leurs droits, & d'autres qui les ont modérés d'eux-mêmes. M. Thiers, dans le traité dont nous avons parlé plus haut, & qui a été imprimé à Paris en 1683, avec approbation & privilége du roi, prétend que ce droit est une pure exaction, & qu'il est contraire aux canons des conciles, aux décrets des papes, aux libertés de l'église gallicane, aux ordonnances de nos rois, aux loix & aux coutumes générales du royaume, & aux arrêts du parlement. C'est ce qu'il prouve dans le cours de son livre.

ARCHIDONA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, du côté du royaume de Grenade. C'est un des lieux où les Maures s'étoient cantonés dans le XIV siécle. Un seigneur de la maison des Girons, nommé *Pierre*, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, conquit cette place sur les Maures l'an 1472, & obtint de Henri IV roi de Castille la permission de l'unir à son domaine avec divers autres lieux. * *Baudrand*. Il y a une université à Archidona; & la maison du duc d'Ossone posséde cette seigneurie, comme héritiere de celle de Girons.

ARCHIDUC, titre des ducs qui ont quelques prérogatives au-dessus des autres de même rang. Dans les anciennes histoires, Pepin sous le regne du roi Dagobert, est appellé archiduc d'Austrasie. Bruno, archevêque de Cologne, l'an 959, est aussi qualifié archiduc de Lorraine. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, fut créé archiduc de Cessa ou Sessa dans le royaume de Naples. Le duché d'Autriche fut érigé en archiduché par l'empereur Frédéric IV, en 1477, en faveur de Maximilien son fils, depuis empereur. Les priviléges & prérogatives de l'archiduc d'Autriche, sont entr'autres, de recevoir l'investiture de l'empereur, ou des ambassadeurs impériaux, avec l'épée, comme les autres princes, & gratuitement, dans les limites de ses propres états. En la recevant, il est à cheval, habillé d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & sur la tête une couronne ducale fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & surmontée d'une croix semblable à celle de la couronne impériale. Il est chef né du conseil privé de l'empereur, & ne peut être proscrit, ni banni. Il fait punir tous attentats faits sur sa personne, comme crime de leze-majesté, de la même maniere que fait le roi des Romains, & les électeurs. Il exerce la justice dans ses états sans appel, en vertu du privilége que Charles-*Quint* a accordé aux archiducs d'Autriche. * Du Cange, *glossarium latinitatis*. Heiss, *hist. de l'empire*.

ARCHIGENE, médecin d'Apamée en Syrie, fils de Philippe, & disciple d'Agatinus, professa son art à Rome, sous les empereurs Domitien, Nerva, Trajan & Adrien, & mourut sous l'empire de ce dernier, âgé de 73 ans. Galien dit qu'il a écrit dix livres des fievres, & douze livres de lettres savantes sur la médecine. Juvenal, qui vivoit de son temps, a mis son nom dans une de ses satires. * Suidas. René Moreau, *de illust. med.* Vander Linden, *de script. medic.*

ARCHILOQUE, natif de Paros, une des isles Cyclades, poëte Grec, que quelques auteurs prétendent avoir été l'inventeur des vers iambes, vivoit sous la XXIX olympiade, selon Eusébe, c'est-à-dire, environ 664 ans avant J. C. ou, selon Tatien, la XXIII olympiade; ou selon Scaliger vers l'olympiade XXXIV, du temps de Manassé roi de Juda, & de Tullus Hostilius roi des Romains, ou de Romulus, selon Cicéron. Lycambe lui avoit promis de lui donner sa fille en mariage, mais quelque temps après il changea de sentiment. Archiloque pour s'en venger, écrivit des vers iambes contre lui, qui le toucherent si sensiblement, qu'il se pendit de desespoir. C'est ce qui fait dire à Horace, *de arte poët. v.* 79,

Archilochum proprio rabies armavit Iambo.

& au livre 1 de ses épîtres, *ep.* 19, *v.* 23,

— Parios ego primus Iambos
Ostendi Latio : numeros animosque secutus
Archilochi, non res, & agentia verba Lycamben.

Au reste, ce poëte fut si emporté & si peu chaste dans ses vers, qu'on avoit défendu à Sparte de lire ses ouvrages. Il fut tué dans un combat, par un certain Callendas Corax de Naxos, que l'oracle de Delphes chassa du temple d'Apollon, à cause de cette mort. Si Archiloque n'est pas l'inventeur des vers iambes, il est certain qu'il est un des premiers & des plus excellens poëtes en ce genre de poësie. Voici le jugement qu'en porte Quintilien : Archiloque est le premier de ceux qui ont composé des vers iambes. Il y a beaucoup de force dans sa poësie, ses pensées sont vives & brillantes, son style est plein & nerveux. *Archilochus primus inter eos, qui Iambos scripsere ; summa in eo vis, elegantes sanè, vibrantesque sententiæ : plurimùm sanguinis & nervorum.* Mais on l'a accusé d'être trop mordant & trop emporté dans ses satyres : aussi Cicéron & Horace ont-ils considéré cet emportement d'Archiloque, plutôt comme une rage, que comme une véritable fureur poëtique, c'est-à-dire, qu'ils ne l'ont pas regardé comme un effet de ce feu divin, dont les poëtes se vantent d'être animés. * *Voyez* là-dessus Cicéron, *en la I Tuscul.* Quintil. *l.* 10, *c.* 1. Cornelius Nepos, cité par Aulu-Gelle, *au c.* 21 *du l.* 17. Clément *Alexandrin*, *l.* 1 *des tapisseries.* S. Cyrille, *l.* 1 *contre Julien.* Tatien, *contre les Gentils.* Bayle, *dict. critiq.* Baillet, *jugemens des savans sur les poët. t.* 5.

ARCHIMÉDE, philosophe de la secte des Stoïciens, qui alla volontairement en exil chez les Parthes, & qui laissa des successeurs à Babylone. Plutarque parle de lui dans le *traité de l'exil ;* Cicéron dans le 4 livre *des questions académiques ;* & Strabon dans *le* 14 *livre.*

ARCHIMEDE, philosophe Trallien, & différent de celui de Syracuse, a écrit des commentaires sur Homere, un traité de méchaniques, &c.* Suidas, *in Arch.*

ARCHIMEDE de Syracuse, excellent mathématicien, que Cardan appelle *inimitable*, avoit une passion si violente pour les mathématiques, qu'il lui arrivoit souvent d'oublier de prendre de la nouriture. Ses domestiques étoient souvent obligés de l'arracher par force de son cabinet; & lorsqu'ils le tiroient du bain, & qu'ils l'oignoient, il traçoit des figures géométriques sur son corps. Il avoit le génie si inventif pour les méchaniques, qu'il osa dire au roi Hieron son parent & son ami, que s'il trouvoit une autre terre pour placer ses machines, il pouroit lever celle que nous habitons. Il fit une sphère de verre, dont les cercles suivoient les mouvemens de ceux du ciel, avec une régularité admirable. L'on voit encore aujourd'hui à Rome dans le cabinet de Kircher, une sphère construite presque d'une maniere aussi ingénieuse que celle d'Archiméde. C'est celui des anciens philosophes, qui paroît avoir fait le plus de progrès dans l'hydrostatique, & ce fut par cette science qu'il découvrit le larcin qu'un orfévre avoit fait sur la couronne du roi en mêlant d'autre métal avec de l'or : il eut tant de joie d'avoir découvert ce secret, qu'il sortit du bain, sans s'appercevoir qu'il étoit nud; & que dans son abstraction il courut en sa maison pour en faire l'expérience, criant, *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* Les merveilles de son art

...erent plus connues par les machines qu'il inventa pour ...ire sauter en l'air les vaisseaux de Marcellus, qui assié...eoit Syracuse. Pour l'invention de bruler les vaisseaux ...nemis, par le moyen des miroirs ardens, que l'on ...rétend qu'il trouva dans ce siége, on la doit attribuer ... Proclus, qui la pratiqua le premier dans le siége de ...onstantinople, sous l'empire d'Anastase. Lorsque Syra...use fut prise, Archiméde, qui étoit occupé à quelque ...émonstration de géométrie, n'entendit point ce bruit ...xtraordinaire qui se fait aux prises des places. Un sol...at qui le trouva occupé à tirer des lignes, lui deman...a son nom; mais lui plein de ce qu'il méditoit, le ...ia de ne point l'interrompre; ce qui choqua si fort ... brutal, qu'il tua Archiméde. Marcellus, qui avoit ...xpressément ordonné de l'épargner, témoigna un dé...laisir extrême de cette mort, & reçut fort civilement ...s parens de ce grand homme. Archiméde fut tué la ...remiere année de la CXLII olympiade, l'an 546 de ...ome, & 208 avant J. C. On lui attribue l'invention ...une maniere de *limace*, qu'on appelle *la vis d'Archi...méde*, quoique Vitruve ne l'en fasse pas l'inventeur. ...iodore de *Sicile*, qui a écrit presque en même temps ...ue Vitruve, l'en fait l'inventeur; mais l'usage célé...re qu'il donne à cette machine dans son livre, qui ...t d'avoir servi à rendre l'Egypte habitable, en épui...ant les eaux dont elle étoit autrefois inondée, peut ...ire douter si elle n'est pas beaucoup plus ancienne ...u'Archiméde. Cicéron, dans le temps qu'il étoit ques...eur en Sicile, se glorifie d'avoir découvert à Syracuse, ...ors de la porte Acragane, le tombeau d'Archiméde, ...ut couvert de ronces & d'épines qui étoient crûes en ... lieu. Il dit qu'il le reconnut, pour avoir remarqué ...n cylindre & une sphère gravés sur la pierre. Nous ...vons encore aujourd'hui quelques traités de cet excel...nt géométre. On les porta en Italie après la prise de ...onstantinople. Depuis, Jean Regiomontanus les ayant ...it connoître en Allemagne, où il en avoit porté quel...ues copies, Thomas Venatorius les fit imprimer par ...ervagius en 1544. On nous en a ensuite donné d'autres ...litions. En 1615, David Rivault publia à Paris ces ...aités d'Archiméde, *Opera mechanica; Circuli dimen...; De lineis spiralibus; De quadratura paraboles; ...e conoïdibus & sphæroïdibus; De numero arenæ.* Il y a ...s commentaires du même Rivault. On peut encore ...marquer que Joseph Scaliger trouvoit quelques fau...s dans Archiméde, pour lequel Adrianus Romanus a ...rit une excellente apologie. * Plutarch. *in vita Mar...lli.* Tit. Liv. *liv.* 24, *chap.* 34, *liv.* 25, *c.* 31. Valer. ...axim. *l.* 8, *c.* 7, *ex.* 14. Plin. *hist. nat. l.* 7, *c.* 47. Ci...ero, *Tuscul. quæst. l.* 5. Cardan. *l.* 16. *de subtil.* Tho...as Venatorius. Adrianus Romanus. Vossius. Rivaltius. ...avius, &c. Voyez les *Recherches sur la vie d'Archi...méde* par M. Melot, dans le tome XIV des *mémoi...s de l'Académie des inscriptions & belles lettres;* & ...ns le tome II une *dissertation* de M. l'abbé Fraguier ...*r un passage de Cicéron où il est parlé du tombeau & de ... personne d'Archiméde.*

ARCHIMELUS, poëte Grec, qui vivoit sous la ...XXXVI olympiade, vers l'an 276 avant J. C. fit ...ne épigrame sur un vaisseau d'une grandeur surpre...nante qu'avoit fait bâtir Hieron, roi de Syracuse, & il ...i eut pour récompense mille muids de bled, qu'on lui ...orta jusqu'à Athènes, où il y a apparence qu'il demeu...rit. * Athenée, *l.* 5. Bayle, *dict. critiq.*

ARCHINTO, famille illustre dans le duché de Mi...n, que quelques-uns font venir d'*Archite*, qui descen...oit des rois Lombards. On trouve dès le XII siécle un ...*nselme* & un *Manfrédi* Archinto, qui ont fondé l'ab...aye de Clairval. Cette famille a produit d'autres per...onnages célébres. *Joseph* Archinto, fils de *Beltramole*, ...toit conservateur à Milan, lorsque cette ville recou...a sa liberté après le gouvernement des Visconti; il ...ontribua beaucoup à réduire la ville de Côme sous la ...omination des Milanois, & fut fort avant dans les bonnes graces de François Sforce, & de son fils Galéas. JERÔME Archinto, fils de JEAN-AMBROISE, fut créé conseiller de Milan par Charles-Quint; & le fameux jurisconsulte Alciat lui dédia son *traité des poids & des mesures*. FRANÇOIS Archinto, fils de *Barthelemi*, fut fait chevalier par François II, duc de Milan, qui lui donna aussi le gouvernement de la province de Chiavenne, & de quelques endroits voisins. *Jean-Baptiste* Archinto, fils de *Christophe*, fut envoyé à Marseille par les Milanois en 1538, pour se plaindre de leur part à Charles-Quint de la mauvaise conduite & de l'insolence des soldats Espagnols. ALEXANDRE son frere obtint des charges considérables de ce prince, avec le titre de comte & baron de l'empire, & la ville & le comté de Blandrata, dont il eut la haute-justice. *Horace*, fils d'*Alexandre*, eut un fils nommé *Octave*, qui fut créé comte de Barate par Philippe III, roi d'Espagne; & sa postérité a toujours conservé ce titre. CHARLES Archinto, autre fils d'*Alexandre*, fut pere des comtes de Tenate & des seigneurs d'Herba. Son fils *Philippe*, & *Charles* son petit-fils, ont été tous deux conseillers à Milan, & le dernier fut fait chevalier de la toison d'or par Charles II roi d'Espagne en 1700. Son pere *Philippe* reçut du même le titre de prince. Cette famille a eu aussi plusieurs personnes qui ont été célébres dans l'église. *Philippe* Archinto fut évêque de Saluces, & ayant été élevé à l'archevêché de Milan, il céda l'évêché de Saluces à son neveu *Christophe* Archinto, qui mourut avant que de prendre possession de ce siége, comme Philippe mourut avant que de monter sur celui de Milan. Christophe eut cinq freres, dont quatre entrerent dans l'état ecclésiastique: savoir, *Romule*, qui mourut évêque de Novarre; *Pamphile*, qui fut protonotaire apostolique, & commandeur de l'abbaye de Fertemate, & mourut fort jeune; *Philippe*, qui fut évêque de Côme; *Aurele*, qui fut chanoine régulier de l'église collégiale *della Scala* à Milan, protonotaire apostolique, & administrateur de l'abbaye de sainte Marie des Allemans à Bologne; *Horace*, le cinquiéme eut un fils nommé *Aurele*, qui fut référendaire des signatures, & mourut évêque de Côme. * Imhoff, *généal. Ital. & Hispan. pag.* 140, *&c.*

ARCHINTO (Joseph) né le 16 avril 1651, archevêque de Milan, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII, le 14 novembre 1699, & mourut le 9 avril 1712, âgé de 61 ans.

ARCHINUS, citoyen de la ville d'Argos dans le Peloponnèse, trouva le moyen de se rendre maître d'Argos par une adresse dont Polyen fait ainsi le recit. Les magistrats de la ville avoient fait forger des armes neuves pour les citoyens, aux dépens du public, & avoient donné à Archinus le soin de les distribuer. Celui-ci, à mesure qu'il donnoit les armes neuves, serroit les vieilles sous prétexte de les consacrer dans les temples des dieux, suivant l'ordre des magistrats; mais les ayant en sa disposition, il en arma plusieurs vagabonds & mercenaires qu'il avoit préparés pour cette exécution, & usurpa de cette maniere la souveraine autorité dans Argos. * Polyen, *l.* 3.

ARCHIPEL (l') est une partie de la Méditerranée, entre l'Asie, la Macédoine & la Gréce, dans laquelle il se trouve un grand nombre d'isles, qui s'étendent depuis le détroit de Gallipoli jusqu'à la côte d'Asie, & au-dessus de Candie, que l'on y comprend aussi. Les anciens ont divisé ces isles en Cyclades & en Sporades. Les *Cyclades* au nombre de cinquante, sont autour de l'isle de Délos, en forme de couronne, d'où leur vient le nom de *Cyclades*, du mot grec Κύκλος, *cercle*. Les *Sporades*, ainsi appellées du mot grec σπείρω, *semer*, sont éparses sans ordre entre l'Asie & la Créte. Après cette isle, nommée aujourd'hui *Candie*, la plus grande est l'Eubée, présentement Négrepont, que le fameux détroit de l'Euripe, qui a son flux & reflux sept fois le jour, sépare de la côte d'Athènes. Les autres

isles sont Lesbos aujourd'hui Metelin, Chio ou *Scio*, Samos, Rhodes, Lemnos, Samothrace, & quantité d'autres, dont il y en a de petites qui ne sont habitées que par des religieux Grecs.

L'air dans l'Archipel est extrêmement doux; on ne s'y apperçoit presque point de l'hyver; les chaleurs n'y sont point incommodes; les arbres y sont presque toujours verds, quelques-uns même ont des fleurs presque toute l'année. Il y a quantité d'orangers & de citronniers que les premieres chaleurs font épanouir. On ne voit dans les montagnes que de la lavande & du thin, dont les abeilles qui y volent par nuées, tirent un miel aussi transparent que notre gelée. Les ruisseaux sont bordés de lauriers roses, qui viennent à l'aventure dans les prairies. On voit à Naxe des arbres hauts de douze ou quinze pieds, faire un berceau d'un quart de lieue de long. Les vins y sont si exquis, que les anciens l'ont appellée *l'isle de Bacchus*. Les fruits y sont en abondance & des plus excellens. On y trouve toute sorte de gibier.

Tous les peuples de l'Archipel sont chrétiens, mais tous ne sont pas catholiques. Les Latins qui n'en occupent que le tiers, sont répandus en diverses isles, dont quelques-unes n'ont qu'un vicaire entretenu par le saint-siége. Les autres, comme Naxe, Milo, Andra, Syra, Tine, Siphanto, sont gouvernées par leurs prêtres Latins. L'archevêque de Naxe est le métropolitain de ces isles, & cette église est la seule qui ait conservé son ancien chapitre. Dans ces isles il y a des jésuites & des capucins, tous missionaires. Outre les Latins qui suivent les coutumes & les cérémonies de l'église romaine, il y a des Grecs orthodoxes, qui gardent le rit ancien de leur église, & qui reconnoissent le pape. Leur nombre est plus petit que celui des Grecs schismatiques. Les moines du mont Athos, nommé le *Mont-saint*, parcourent ces isles dans le temps de l'avent & du carême pour administrer les sacremens aux Grecs de leur rit; & par leur hardiesse à crier contre le pape, & à déclamer contre les Latins, ils s'attirent l'affection du peuple, & en retirent de grosses contributions. Les Grecs de ces isles sont plus sincéres que ceux de terre-ferme; cependant ils sont aussi inconstans, fourbes & menteurs; ce qui a fondé le proverbe du pays, quand on veut parler de trois sortes de gens qui n'ont guères de probité, *Turcs de Négrepont, Grecs d'Athènes, & Juifs de Salonichi.*

Entre toutes ces isles, celles de Naxe, d'Amourgo & de Milo ont fleuri par les beaux arts & par la poësie, qui n'y sont presque plus connus; même le grec ancien appellé *grec littéral*, n'est plus la langue des Grecs d'aujourd'hui, qui y ont substitué une espéce de jargon mêlé de plusieurs autres langues, excepté cependant ceux de l'isle d'Icarie, qui parlent encore un grec assez pur. Les habitans de l'Archipel ont un fort mauvais gout pour la peinture; la sculpture & l'architecture n'y sont plus en usage. Leur occupation la plus ordinaire est le commerce. Les mariages sont aisés à rompre chez les Grecs de ces isles; pour dix écus, présentant requête au patriarche, les deux parties peuvent se pourvoir ailleurs, sans qu'on y puisse trouver à redire. Cet usage & l'humeur jalouse des Grecs obligent les femmes à une grande réserve. Dans les églises elles sont séparées des hommes, & cachées sous de grands voiles. Leur habillement est assez bisarre, & elles l'ont changé depuis qu'elles ont vu les modes de France.

Tous les Grecs de ces isles, & sur-tout les femmes, ont une passion extraordinaire pour les danses publiques. La coutume de pleurer les morts est demeurée parmi eux, quoiqu'ils regardent cette coutume comme un reste de l'ancienne idolâtrie.

Ces isles qui depuis fort long-temps étoient de l'empire grec, furent séparées en diverses républiques, & eurent des princes particuliers. Après que les François furent devenu maîtres de Constantinople, & que Baudouin comte de Flandre, fut élu empereur, plusieurs seigneurs Grecs profitant de la confusion où étoit alors cet empire, s'érigerent en souverains, se jetterent sur les côtes de la mer Egée, & dans les autres isles de l'Archipel, d'où ils faisoient sans cesse des courses sur les Latins, dont la domination leur étoit insupportable. Henri, frere de Baudouin & son successeur, pour détruire tous ces petits souverains, permit aux grands seigneurs de sa cour, pour les récompenser des grands services qu'ils avoient rendus à ce nouvel empereur, d'armer contre ces rebelles, & leur abandonna toutes les conquêtes qu'ils pouroient faire. Les Vénitiens, qui avoient aidé les François à la prise de Constantinople, & ausquels la Thessalie & une partie de la Macédoine étoient échues en partage, permirent, à l'exemple de l'empereur, aux plus considérables d'entr'eux, d'équiper des vaisseaux, & de faire aussi des conquêtes, pour en jouir par eux & leurs successeurs. Marc Dandolo surprit Gallipoli; André Gizi s'empara des isles de Tine, de Miconi, de Schiro & de Scopelo; & Marc Sanudo, un des plus grands capitaines qu'eût alors la république, se rendit maître de l'isle de Naxe en 1207, & devint par-là le premier duc de l'Archipel, Naxe étant la capitale de ce duché. Il conquit ensuite les isles de Paros, d'Antiparos, de Santorin, de Nio, de Cimulo, de Milo, de Siphanto & de Policandro, où il mit des gouverneurs & des garnisons. *Jean* Sanudo, VI duc de Naxe, n'ayant eu qu'une fille appellée *Florence*, la maria à JEAN Carcerio ou *Dalle Carceri*, jeune seigneur, souverain d'une troisiéme partie de l'isle de Negrepont, & le mit en possession du duché de l'Archipel quelque temps avant sa mort. *Florence* Sanudo, après la mort de *Jean* Carcerio, épousa *Nicolas* Sanudo, II du nom, petit-fils de *Marc* Sanudo, seigneur de Milo, frere puîné de *Guillaume* Sanudo, IV duc de l'Archipel, dont elle n'eut point d'enfans. Du premier lit elle avoit eu *Nicolas* Carcerio, seigneur de Negrepont, dont *Nicolas* Sanudo son beau-pere, qui prit le titre de duc de Naxe, fut tuteur. *Nicolas* Carcerio, qui succéda à *Nicolas* Sanudo, son beau-pere, ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, mariée à *Gaspard* de Sommerive, & fut assassiné dans une partie de chasse par ordre de Crispo, seigneur de Milo, qui jettant ce crime sur Gaspard de Sommerive, gendre de Carcerio, s'empara du duché de l'Archipel, dont il fut le X duc, & continua la succession jusqu'à *Jacques* Crispo, qui fut le XXI & dernier duc de l'Archipel. Ce *Jacques* Crispo s'abandonna si fort aux plaisirs, que l'isle de Naxe n'étant qu'un lieu de dissolutions & de débauches, les Grecs, qui conservoient toujours une haine furieuse contre les Latins, envoyerent des députés vers le grand seigneur, pour se plaindre des violences de leur duc, & lui demander quelqu'un de sa main. Selim II, successeur de Soliman, donna le duché à un Juif nommé *Jean* Miclez, qui n'osant venir dans l'Archipel, y envoya un gentilhomme Espagnol appellé *François Coronello*, qui gouverna sous le nom du Juif. Ce changement obligea *Jacques* Crispo de se réfugier avec sa famille à Venise, où il mourut peu de temps après; en sorte que cette famille si considérable autrefois en Orient, est présentement éteinte. Ainsi finit la souveraineté de l'Archipel, l'an 1566, après avoir été plus de 300 ans entre les mains des princes Latins. Le Juif Miclez ne la garda que fort peu d'années, & depuis lui elle a toujours relevé immédiatement du Turc. Chaque isle considérable eut d'abord son bei ou son cadis qui la gouvernoit; mais les armateurs chrétiens qui courent ces mers leur faisoient tant d'insultes, que les Turcs ont pris le parti de gouverner seulement de loin. Depuis ce temps-là chaque isle crée ses magistrats tous les ans, & forme une république à part. On appelle ces magistrats *Epitropes*: leur autorité est fort étendue. Ils ne peuvent cependant condamner personne à mort sans la participation de la Porte. Ils ont le soin de ramasser le tribut pour le grand-seigneur.

seigneur. Sitôt que le bacha ou le bei paroît sur ses galeres, ils vont le trouver en mer, & lui portent ce qu'ils ont pu recueillir. Si le tribut est tout entier, l'officier Turc leur permet de retourner; mais quand il manque quelque chose, il les retient fort souvent sur ses galeres, jusqu'à ce que tout soit payé. * Ptolémée. Pline. Sanson. Baudrand. *Histoire nouvelle des anciens ducs de l'Archipel, liv.* 1, 2, 3 & 4. Audiffret, *géogr.*

☞ ARCHIPEL. On a donné ce nom à plusieurs mers de l'Asie & de l'Amérique, à cause de leur ressemblance avec cette partie de la mer Méditerranée, nommée *Archipel*, qui est entrecoupée de quantité d'isles. Voici des principaux Archipels.

Archipel de Saint-Lazare, partie de l'Océan oriental. Il est fort étendu vers les isles Mariannes, ou des Larrons, & entre le Japon & les isles Philippines, où cet Océan se joint à la Mer pacifique.

Archipel des Moluques, grande partie de l'Océan des Indes en Asie, qui est fort étendu vers l'Orient d'hyver, & proche des isles Moluques, d'où il a pris son nom. Il est divisé en cinq parties, qui sont l'Archipel des Moluques proprement dit, l'Archipel des Célébes, l'Archipel d'Amboina, l'Archipel du Maure, & l'Archipel des Papous, ou Noirs.

Archipel de Chiloé. C'est une partie de la Mer pacifique, près la côte méridionale du royaume de Chili, en Amérique, où il y a quantité de petites isles nommées les *Isles des Ciones.* On l'appelle aussi l'Archipel d'Ancud, à cause d'un lieu de ce nom, suivant Alfonse d'Ovalle, *voyez* ANCUD.

Archipel des Maldives, partie de l'Océan indien en Asie, au couchant de Malabar, & aux environs des isles Maldives, où il y a une infinité de petites isles, que plusieurs estiment être au nombre de plus de six mille, & être divisées en treize parties nommés ATOLLONS. Voyez ce mot.

Archipel du Mexique. C'est ainsi que les François, les Anglois & les Hollandois appellent souvent le Golfe du Mexique, dans la mer du Nord, à cause du grand nombre d'Isles qu'on y trouve.

Archipel de la nouvelle Yorck, petite partie de l'Océan septentrional, ou de la mer du Nord, où il y a quantité de petites isles, entre la nouvelle Yorck en Amérique, & l'Isle longue, dans le golfe qu'on appelle la Riviere d'est, ou l'Oost riviere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARCHIPPE, *Archippus*, compagnon & bien aimé de S. Paul. On veut qu'il ait été évêque de Colosses, un des soixante & douze disciples de Jesus-Christ, & qu'il soit mort le 22 de mars. * *Martyrol. romain.* Il en est parlé *Coloss. IV*, 17. *Epître à Philemon*, *v.* 2.

ARCHIPPUS, poëte comique Grec, qui vivoit sous la XCI olympiade, vers l'an 416 avant J. C. Il y a eu de ce nom un archonte d'Athènes, & un philosophe de la secte de Pythagore. * Vossius, *de poët. Grec.*

ARCHIPRÊTRE, titre d'une dignité ecclésiastique, que l'on donnoit autrefois au premier des prêtres dans une église épiscopale. Sa fonction étoit de veiller sur la conduite des prêtres & des clercs; de célébrer la messe en l'absence de l'évêque; d'avoir soin des veuves, des orphelins & des pauvres passans, aussi-bien que l'archidiacre. Encore à présent la dignité d'Archiprêtre est la premiere après celle de l'évêque, dans quelques églises cathédrales, comme à Vérone, à Pérouse, &c. Depuis on a donné le titre d'archiprêtre aux premiers curés d'un diocèse, ou aux doyens des curés. On les distingue en archiprêtres de la ville, & en archiprêtres de la campagne ou doyens ruraux. Il en est parlé dans le II concile de Tours en 567, & dans les capitulaires de Charles *le Chauve*, qui mourut l'an 877. Il y a encore à présent deux archiprêtres dans la ville de Paris, qui sont les curés de la Magdeléne dans la cité, & de S. Severin. M. Simon remarque, que comme les curés étoient autrefois tirés du clergé de l'évêque, & qu'il y avoit entr'eux de la subordination; celui qui étoit le premier se nommoit archiprêtre, & avoit en effet une prééminence au-dessus des autres prêtres ou curés. Il ajoute que l'archiprêtre se nomme *Protopapas* chez les Grecs, c'est-à-dire, *premier Papas* ou *Prêtre*; & que dans le catalogue des officiers de l'église de Constantinople, il est remarqué qu'il donne la communion au patriarche, & que le patriarche la lui donne; & qu'il tient le premier rang dans l'église, remplissant la place du patriarche en son absence. Le P. Goar, dans ses remarques sur ce catalogue, dit que l'archiprêtre chez les Grecs a succédé en quelque maniere aux anciens coévêques: & que dans les isles qui sont de la dépendance des Vénitiens, il ordonne les lecteurs & juge les causes ecclésiastiques. Il y a des euchologes où l'on trouve la forme de conférer la dignité d'archiprêtre; & le P. Goar l'a rapportée d'un euchologe manuscrit, qui appartenoit à Allatius. L'évêque lui impose les mains, comme on fait dans les ordinations, & ce sont les prêtres qui le présentent à l'évêque. * Du Cange, *gloss. latinit.*

ARCHIROTA. (Alexandre) Lancelot de Pérouse, dans son ouvrage intitulé *Chi l'indovina e savio*, dit que cet auteur portoit le nom d'Alexandre; mais à la marge & dans la table des matieres, il le nomme *Agostino.* Archirota étoit abbé des Olivets, sorte de moines en Italie, & originaire de Naples. Il composa entr'autres livres *un recueil des actions des rois dont l'écriture fait mention*, & le dédia à Bonne Sforce, reine de Pologne, qui demeuroit alors à Bari, & qui lui donna pour récompense une pension viagere de 300 écus par an. Cet ouvrage fut composé en italien, & pouvoit être le même que celui qui a pour titre, *Discorsi sopra diversi luoghi della sacra scrittura.* Le catalogue d'Oxford marque qu'il est divisé en deux parties, dont la premiere fut imprimée à Florence en 1581 *in*-8°, & la seconde dans la même ville, l'an 1583 *in*-8°. On lit dans le même catalogue que le traité *De voto paupertatis* parut à Florence l'an 1580 *in*-8°, & que l'auteur de ces trois livres se nomme *Alexander Archirola*, (il falloit dire, ce semble, *Archirota*) d'où l'on pouroit conclure avec Konig, que celui dont nous parlons est auteur du traité sur le vœu de pauvreté. Lancelot de Pérouse, dans son livre déja cité, *p.* 987, dit qu'il a vécu 120 ans. Konig le fait fleurir en 1636, & lui attribue un *Commentaire sur le livre de Samuël & des Rois.* * Bayle, *dict. critiq.*

ARCHIS, *Arcæ*, village d'Asie dans la Syrie, au pied du mont-Liban, sur la côte du beglerbeglic de Damas. Ce n'est que les restes de la ville d'*Arcæ*, qui étoit épiscopale & suffragante d'Edesse. Elle étoit située entre Tortose & Tripoli. * Baudrand. Commenville, *tables géogr. & chronol.*

ARCHITECTURE, art de bâtir. Cet art n'est pas si ancien que l'usage des bâtimens; car d'abord on a fait des maisons pour la nécessité; & comme les premiers hommes changeoient souvent de demeures, ils se mettoient peu en peine de la durée & de la beauté de leurs habitations. Mais parceque dans la suite chacun chercha à s'établir & à se fixer dans quelque pays particulier, on commença à bâtir des logemens plus solides pour résister aux injures du temps. Enfin le luxe s'étant répandu parmi les nations les plus puissantes & les plus riches, on voulut de la magnificence dans les édifices: ce qui donna occasion d'inventer les regles de l'architecture. Les anciens avoient, comme nous, deux sortes d'architectures; l'une qu'on appelle *civile*, & l'autre *militaire.* La premiere a toujours subsisté, & l'on en suit encore à présent les régles dans tous les édifices publics & particuliers. Mais l'autre qui regarde la fortification des places de guerre, a changé, à cause de la maniere différente dont on les défend aujourd'hui, principalement depuis l'usage du canon. Les architectes qui s'appliquent particulierement à cette sorte d'archi-

tecture, ont été appellés *Ingénieurs*, parcequ'ils sont souvent obligés de mettre en usage des inventions ingénieuses, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou défense des places.

Pour ce qui regarde l'antiquité de l'architecture, l'écriture sainte nous apprend que Caïn bâtit une ville, qu'il appella *Henoch*, du nom de son fils, long-temps après le meurtre d'Abel. Noé fit l'arche, où il se retira pendant le déluge, l'an du monde 1655. Nemroth éleva la tour de Babel, vers l'an du monde 1757, & environ 100 ans après le déluge, temps auquel le même Nemroth jetta aussi les premiers fondemens de Babylone, long-temps avant Ninus & Sémiramis. On vit depuis paroître en Egypte les fameuses villes de Thebes & de Memphis, & les plus anciennes villes de la Gréce & de divers autres pays, commencerent à être fondées. On ne sait point qui furent les architectes de tant d'édifices. Peut-être que les princes & les rois étoient eux-mêmes les conducteurs de ces grands desseins, comme ils semblent en avoir été les inventeurs. Du moins il est constant, selon le sens de l'écriture, que Caïn & Noé prirent soin eux-mêmes des ouvrages qu'ils firent bâtir.

Les maîtres de cet art ont composé divers ordres d'architecture, dont les proportions & les ornemens conviennent aux édifices, selon la grandeur, la force, la délicatesse & la beauté qu'on veut leur donner. Ces ordres sont le *toscan*, le *dorique*, l'*ionique*, le *corinthien*, & le *composite*. La différence de ces cinq ordres se prend de la colonne & de l'entablement, qui comprend l'architrave, la frise & la corniche. L'*ordre toscan* est le plus simple & le plus dépourvu d'ornemens. Il est même si grossier, qu'on le met rarement en usage, si ce n'est pour quelque bâtiment rustique, ou pour quelque grand édifice, comme un amphithéâtre, ou autres ouvrages qui doivent être fort solides. On croit qu'il a pris son origine dans la Toscane en Italie. M. de Chambrai dit que la colonne toscane seule, & sans aucun architrave, est propre pour éterniser la gloire des grands hommes. L'*ordre dorique*, qui est solide, quoique moins grossier, a la frise ornée de triglyphes & de métopes. Les triglyphes sont des ornemens composés de trois bandes ou régles séparées par des canelures. Les métopes sont des têtes de bœuf, des bassins, ou des vases, placés entre les triglyphes. Cet ordre a été inventé par les Doriens, peuples de Gréce. L'*ordre ionique*, plus délié, a le chapiteau à volutes, qui sont des ornemens recourbés en lignes spirales, & la corniche est ornée de modillons, ou piéces saillantes de figures quarrées. Il tire son nom de l'Ionie, province de l'Asie. L'*ordre corinthien*, qui est beaucoup plus riche que les précédens, a le chapiteau à feuilles ou panaches, & des volutes autour. Il fut inventé à Corinthe, ville du Péloponnèse. L'*ordre composite*, participe de l'ionique & du corinthien; mais il est encore plus orné que le corinthien, n'ayant néanmoins que quatre volutes. Il fut ajouté aux autres par les Romains, après qu'Auguste eut donné la paix à l'univers. Lorsqu'on se sert de plusieurs ordres dans un édifice, ils sont disposés de telle maniere, que le plus délicat est posé sur le plus fort & le plus solide. Ainsi sur le dorique on met l'ionique, sur l'ionique le corinthien, & sur le corinthien le composite. Outre ces cinq ordres, il y a des architectes qui en mettent encore deux; savoir, l'*ordre des caryatides*, & l'*ordre persique*. Le premier n'est différent de l'ionique, qu'en ce que l'on met des figures de femmes au lieu de colonnes. L'autre est l'ordre dorique, avec des figures de Perses, ayant les mains liées comme des captifs, en place de colonnes. Vitruve attribue l'origine de l'ordre des caryatides à la ruine des habitans de Carie, ville du Péloponnèse. Il dit, « que ces peuples s'étant unis avec » les Perses pour faire la guerre à leur propre nation, les » Grecs après avoir mis les Perses en déroute, & remporté sur eux une entiere victoire, assiégerent ceux de » Carie; & qu'ayant pris leur ville par la force des armes, ils la réduisirent en cendres, & passerent tous » les hommes au fil de l'épée. Quant aux femmes & aux » filles, ils les emmenerent captives; mais pour laisser » des marques de leur crime à la postérité, ils représenterent dans les édifices publics qu'ils bâtirent ensuite, » la figure de ces misérables captives, où, en les faisant servir de colonnes, elles paroissoient chargées » d'un pesant fardeau, qui étoit comme la punition » qu'elles avoient méritée, pour le crime de leurs maris. » Voilà ce que dit Vitruve. L'ordre persique a eu son commencement par une pareille rencontre. Car Pausanias ayant défait les Perses, ceux de Lacédémone, pour marque de leur victoire, éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils représenterent ensuite sous la figure d'esclaves, portant les entablemens de leurs maisons. C'est sur ces deux exemples qu'on a depuis employé diverses sortes de figures dans l'architecture, pour porter des corniches, & pour soutenir des consoles & des mutules. On voit encore de vieux vestiges auprès d'Athènes, où il y a des figures de femmes, qui portent des paniers sur leurs têtes, & qui tiennent lieu de caryatides.

Ils mettoient encore des figures humaines, qu'ils appelloient *Atlantes*, selon Vitruve; les Romains les nommoient *Telamones*. Les Grecs avoient quelque raison de les appeller du nom d'Atlas, que les poëtes ont feint porter le ciel; mais on ne voit pas pourquoi les Latins leur donnoient le nom de *Telamones*. Baldus, dans son dictionnaire sur Vitruve, dit qu'il y a apparence que celui qui le premier s'est servi de ce mot, pour exprimer des figures qui portent quelque fardeau, n'a point écrit *Telamonas*; mais τλήμονας, ce mot grec signifiant des *miserables*, & des gens *qui endurent le travail*: ce qui convient parfaitement à ces sortes de figures, qui portent des corniches ou des consoles, & que nous voyons si ordinairement aux piliers de nos anciens temples, sous les images de quelques Saints, ou de quelques grands personnages.

L'architecture a trois parties. La premiere regarde la construction des bâtimens publics & particuliers; la seconde est pour la gnomonique, qui traite du cours des astres, & de la fabrique des cadrans & des horloges; & la troisiéme est pour les machines qui servent à l'architecture & à la guerre.

Vitruve est le plus ancien de tous les architectes dont nous ayons les écrits. Il vivoit du temps de Jules-César & d'Auguste, & avoit vu les superbes édifices qui étoient alors en Gréce & en Italie. Quelques savans personnages écrivirent aussi plusieurs excellens volumes d'architecture; comme Fussitius, Varron, Septimius & Celsus. Cossutius, citoyen Romain, fut appellé par le roi Antiochus, pour achever le temple de Jupiter *Olympien* dans la ville d'Athènes.

Origine, progrès et décadence de l'architecture dans l'empire romain.

L'art de bâtir est un des premiers arts que les hommes aient mis en pratique. La nécessité de se mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'architecture. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de cet art. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur solidité & leur grandeur, parcequ'ils ne reconnoissoient que l'ordre toscan. Mais la bonne architecture se trouva dans un état florissant sous Auguste. La magnificence de ce prince fit éclater tout ce que cet art a de plus excellent; & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de son empire. Tibere n'eut pas le même gout, & négligea fort la culture des beaux arts. Néron, parmi la foule effroyable de ses vices, eut une grande passion pour les bâtimens; mais le luxe & la dissolution y eurent plus de part qu'une véritable magnificence. Apollodore excella dans l'architecture sous Trajan, & mérita la faveur

de cet empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuse colonne de Trajan, qui subsiste encore aujourd'hui. Dans la suite, l'architecture déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vue. Les soins & la magnificence d'Alexandre *Severe*, la soutinrent quelque temps; mais elle suivit la décadence de l'empire romain, & retomba dans une corruption, d'où elle n'a été tirée que douze siécles après. Les ravages des Visigoths dans le V siécle, abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les siécles suivans, l'architecture devint si grossiere, que l'on n'avoit aucune intelligence du dessin, qui en fait toute la beauté. On ne pensoit qu'à faire de solides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'architecture. Les François s'employerent à cet art avec un succès extraordinaire, aussitôt que Hugues *Capet* fut monté sur le trône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne architecture gothique fut pesante & grossiere, autant la moderne passa à un excès de délicatesse. Les architectes du XIII ou XIV siécle, qui avoient quelque connoissance de la sculpture, sembloient ne faire consister la perfection que dans la délicatesse & dans la multitude des ornemens qu'ils entassoient avec beaucoup d'art & de soin, quoique souvent d'une maniere fort capricieuse. * Felibien, *principes des arts*, & *vies des architectes*.

Il ne nous est point resté d'auteurs Grecs, qui aient écrit de l'architecture. Entre les Latins, Pline *le Jeune* est l'écrivain qui a le mieux parlé de l'architecture, & il fait paroître assez de connoissance dans cet art. On n'a que le seul Vitruve qui soit entier, quoique Vegece écrive que de son temps on comptoit jusqu'à sept cens architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit sous Auguste, a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en plusieurs langues, & sur-tout en françois, par M. Perrault médecin. Les modernes sont, Léon-Baptiste Alberti, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo-Scamozzi, Philbert de Lorme, Bullart, Blondel, Perrault le médecin, Mansart le pere, & plusieurs autres moins fameux, rapportés dans l'Architecture de Savot de l'édition & avec les notes de Blondel en 1673. Le sieur Chanteloup a fait le parallele de l'architecture antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Ville, Frital, & plusieurs autres, ont écrit de l'architecture militaire. Dacier a écrit de l'architecture navale : son livre *in*-4° est imprimé à Paris en 1677.

ARCHITECTURE (Académie royale d') compagnie de savans architectes, établie à Paris, par M. Colbert, ministre d'état, en 1671, sous la direction du surintendant des bâtimens du roi.

ARCHO (les) sont trois petites isles de l'Archipel à six milles sud-sud-est de Pathmos, & à quatre lieues sud-sud-ouest de Samos. Elles sont habitées par quelques hermites Grecs, & il y paît quantité de chevres, qu'on vend aux passagers, & dont l'argent est employé à l'entretien du monastère de S. Jean l'évangéliste de Pathmos. On y peut mouiller commodément, & il y a trois canaux; mais en venant de l'est, on trouve un petit banc de sable qu'il faut éviter, & la sonde est nécessaire à cet endroit. Pour les deux autres canaux, la roche y est saine, & à l'entrée de l'un il y a une crique, où on trouve depuis seize brasses d'eau jusqu'à douze pieds, toujours en diminuant. D'ailleurs on y peut mettre un vaisseau en sureté, quoiqu'il n'ait ni cables, ni ancre pour le tenir en assiette; mais il n'y a point d'aiguade. Robert, *voyage du Levant*.

ARCHON (Louis) licencié en théologie de la faculté de Paris, étoit de Riom en Auvergne, où il naquit le quatriéme de septembre de l'an 1645. Son pere, *Pierre* Archon, étoit procureur en la sénéchaussée d'Auvergne, & sa mere se nommoit *Claude* Mercier. Il fut élevé à Paris depuis l'âge de 15 ans, & dans la suite celui conféra un canonicat de S. Amable de Riom, dont il prit possession le cinq de mai 1670. Comme son pere faisoit les affaires du cardinal de Bouillon, cette éminence protégea le fils, & il fut pourvu de la charge de chapelain chez le roi; alors il quitta son canonicat de Riom. Le cardinal de Bouillon fit aussi créer pour lui la charge de garde des ornemens, avec dix-huit cens livres d'appointemens. En 1678 Louis XIV le nomma à l'abbaye de S. Gilbert Neuf-Fontaines, au diocèse de Clermont, ordre de Prémontré. Lorsqu'il fut devenu âgé & infirme, il obtint la survivance de sa charge de chapelain pour son frere Joseph Archon, pour lequel il avoit déja obtenu l'abbaye de Mosac. Louis se retira alors de la cour, revint à Riom, & y mourut le 25 de février de l'an 1717. On a de lui, l'*Histoire de la chapelle des rois de France*, dédiée au roi, deux volumes *in*-4°, imprimés à Paris le premier en 1701, & le second en 1711. Cet ouvrage est curieux & intéressant. Le premier volume renferme l'histoire de la chapelle de nos rois, de la premiere & de la seconde race; & le second, l'histoire de la chapelle de nos rois de la troisiéme race. Cet ouvrage est peu commun.

ARCHONTES, magistrats, préteurs ou gouverneurs de la ville d'Athènes. Ce mot vient du grec Ἄρχων au plurier Ἄρχοντες, c'est-à-dire, *commandans* ou *princes*. Ils étoient neuf. Le premier prenoit le titre de roi; le second, celui d'archonte; le troisiéme, de Polémarque; & ils étoient suivis de six thesmothetes. Le roi, comme chef de l'état, convoquoit tous les autres. L'archonte avoit pour son département, le soin de la justice & de la police; celui de conserver le droit des veuves & des pupilles, & particulierement des femmes qui se trouvoient enceintes après la mort de leurs maris. Le polémarque, c'est-à-dire, généralissime des armées, avoit l'intendance de la guerre. Ce nom est composé de πόλεμος *guerre*, & ἄρχειν *commander*. Les thesmothetes, c'est-à-dire, législateurs, composoient avec ces trois le conseil d'état. Leur nom Θεσμοθέτης vient de θέσμος *loi*, & de τίθεσθαι *établir*. Avant Solon, leur élection se faisoit par les suffrages; mais il trouva à propos de la faire par le sort : néanmoins de sorte que ceux qui étoient élus par cette voie, se présentoient après au sénat, où leur vie étoit examinée, & où l'on jugeoit s'ils étoient dignes de la magistrature : ce qui devoit, en dernier ressort, être approuvé par le peuple dans l'assemblée générale. Medon *le Boiteux*, fils du roi Codrus, ayant été préferé par l'oracle d'Apollon Delphique, à son aîné Nelée, fut le premier des archontes perpétuels qui furent créés l'an du monde 2936, auquel Codrus mourut, 488 ans après la fondation du royaume d'Athènes par Cecrops, & 1068 ans avant J. C. Ces archontes perpétuels, dont Alcméon fut le dernier, furent supprimés 315 ans après, en la troisiéme année de la VI olympiade, 754 avant l'ére chrétienne; & on créa en leur place d'autres archontes, dont le gouvernement ne duroit que dix ans. La dignité de ces derniers ne subsista que soixante & dix ans, après lesquels elle fut abolie, pour faire place à celle des archontes annuels, la 1 année de la XXIV olympiade, 684 ans avant J. C. * Pausan. Justin. Eusebe. Diodore. Consultez l'ouvrage intitulé *Fasti Attici, in quibus Archontum Atheniensium series, philosophorum aliorumque illustrium virorum ætas, atque præcipua Atticæ historiæ capita describuntur*, ouvrage qui a paru depuis quelques années à Florence en 3 vol. *in*-4°.

ARCHONTIQUES (les) sont une branche des hérétiques Valentiniens, & des disciples de Marc. Ils attribuoient la création du monde à divers principautés : ce qui les a fait appeller *Archontiques*. Ils rejettoient le baptême & les saints mystères, aussi-bien que la loi, persuadés que tout cela venoit de Sabaoth, qui étoit une des principautés inférieures. Ils croyoient que la femme étoit l'ouvrage de satan. Ils admettoient une résurrection de l'ame & non du corps. Quelques-uns d'entr'eux vivoient dans le déréglement; les autres affectoient une continence extraordinaire. Toutes ces

héréfies ne font apparemment que différens noms, que l'on donnoit aux fectateurs de Valentin, à caufe des différentes erreurs dont ils faifoient profeffion, fuivant qu'ils y paroiffoient plus ou moins attachés. * S. Epiphane, *haref.* 40. S. Auguftin, *haref.* 20. Baronius, & Godeau, *A. C.* 175. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. des III premiers fiécles.*

ARCHY, roi de Tafilet, *cherchez* MOULEI ARCHI.

ARCHYTAS de Tarente, philofophe pythagoricien, étoit fils de Mnefagoras, ou de Heftieus, felon les autres. Ce fut lui qui tira Platon des mains de Denys le *Tyran*, qui le vouloit faire mourir. Sa vertu le fit choifir fept fois pour être gouverneur de Tarente, quoique les autres ne puffent pofféder cette charge qu'une feule année. Au refte, il fut excellent mathématicien, & le premier qui trouva le cube dans la géométrie; il fabriqua même une colombe de bois qui voloit. L'on en voit aujourd'hui une toute pareille à Rome dans le cabinet de Kircher. Ce qui ne doit pas paroître impoffible, fi on fe fouvient que les modernes difent la même chofe d'un aigle de fer, qui vola au-devant de Charles V, & d'une mouche du même métal, qu'un ouvrier fort ingénieux fit à Nuremberg. Cardan met Archytas entre les douze efprits fubtils du monde; & l'on obferve que ce fut lui qui difpofa l'ordre des cathégories. C'étoit un des plus célébres pythagoriciens de fon temps. Il vivoit fous la XCIII olympiade, vers l'an 408 avant J. C. Il périt par un naufrage fur la mer Adriatique, & fut jetté fur les côtes de la Pouille. Horace nous apprend cette particularité dans l'ode 28 du premier livre de fes odes. Diogène *Laërce*, qui a écrit fa vie, parle de quelques grands hommes de ce nom. *Il y a eu*, dit-il, *quatre Archytas; le premier eft ce philofophe de Tarente; le fecond étoit de Mitylene & muficien; le troifiéme a écrit de l'agriculture; & le quatriéme a fait des épigrammes.* Il y en a qui en ajoutent un cinquiéme, qui fut architecte, & que l'on fait auteur d'un livre de machines. * Diogen. *in vit. Phil. l.* 8. Cardan, *de fubtil. l.* 16. Aulu-Gelle, *l.* 12, *c.* 10. Voffius, *de math. c.* 13, 46 & 48. § 5 & 7.

ARCIES ou ARCY, fur Aube, petite ville ou bourg en Champagne, à trois lieues de Troye, du côté du feptentrion. C'eft une des plus anciennes villes des Gaules. Elle étoit célébre dès le fixiéme fiécle. La reine Brunehaut s'y retira & y tint fa cour, après avoir quitté l'Auftrafie. Ce lieu après avoir fouffert vers l'an 1720, un incendie, qui l'avoit totalement ruiné, avoit été entierement rétabli & mieux bâti qu'il n'avoit jamais été, par les foins & les libéralités de Pierre Graffin, baron de ce lieu, & d'Yenville-fur-Aube, feigneur châtelain de Mormant, Lardy, &c. directeur général des monnoies de France; mais il fut prefqu'entierement détruit pour la feconde fois par un nouvel incendie général, qui furvint le 26 avril 1727.

ARCILIUS, *cherchez* ARSILLUS.

ARCIMBOLDO (Jean) cardinal, né à Milan, dont il fut fénateur, étant devenu veuf, fut pourvu de l'évêché de Novarre. Le pape Sixte IV lui donna le chapeau de cardinal en 1473, & le pape Innocent VIII le nomma à l'archevêché de Milan, & à l'abbaye de S. Ambroife. Il mourut à Rome l'an 1491. GUI-ANTOINE Arcimboldo l'un de fes fils fut fon fucceffeur à l'archevêché de Milan; & un neveu de celui-ci lui fuccéda au même archevêché, après avoir été vingt-quatre ans évêque de Novarre. Ce dernier mourut l'an 1555, âgé de foixante-dix ans. * Auberi, *hift. des card.* Ciaconius, &c.

ARCO (Nicolas comte d') de la famille des comtes d'Arco en Baviere, étoit poëte & hiftorien. Dans un recueil de poëtes Latins, fait par Paul Ubaldini, & imprimé à Milan en 1563, & dans d'autres recueils, Nicolas, comte d'Arco, eft compté parmi les écrivains de Vérone, peut-être parcequ'il avoit eu une demeure & des biens dans le territoire de cette ville. M. le marquis Scipion Maffei remarque que les poëfies de cet écrivain font très-peu connues, parceque le livre qui les contient eft fort rare. Il a eu pour éditeurs, Jean Fruticeno, & Etienne Laureo, de Mantoue; & ce recueil a paru en 1546, *in*-4°, avec ce titre: *Carmina Nicolai Archii comitis numeri.* Plufieurs des poëfies du comte d'Arco font adreffées à Fracaftor, & à Jules & Jean-Baptifte *Della Tore.* Dans la lettre qui eft à la fin de cette édition, on cite les ouvrages fuivans du même auteur, favoir: 1 en vers, *Hymni ecclefiaftici: Conflictus Ticinenfis: De laudibus olivæ: Obfidio Viennæ:* 2 en profe; *De judicio libri tres: De unitate ecclefiæ liber: Paradoxa de contemnenda fama*, ou *Dialogus de inani nomine famæ*; plus, des difcours & des lettres. Le comte d'Arco mourut en 1546. * *Verona illuftrata*, *l. IV de gli fcrittori Veronefi*, par M. le marquis Scipion Maffei, édition *in-fol.* p. 209.

ARCONS (Céfar d') natif de Viviers en Gafcogne, & avocat au parlement de Bourdeaux, mort en 1681. Cet auteur, quoiqu'avocat, n'a écrit que fur des matieres de phyfique & fur l'écriture fainte. Dès 1655, il donna un traité pour expliquer le *flux & le reflux de la mer*, *& les longitudes*, in-8°, à Rouen; & en 1668, il publia à Bourdeaux, *in*-4°, un plus grand nombre de traités de phyfique, où il tient le milieu entre Ariftote & Defcartes. Ce recueil porte le titre général d'*Oeuvres de Céfar d'Arcons.* Etant venu à Paris la même année 1668, il entra bien avant dans la confiance du nonce Bargellini, qui travailloit alors à la paix que le pape Clément IX eut la gloire de donner à l'églife de France, troublée à l'occafion des difputes agitées au fujet de l'*Auguftinus* de Janfénius. Céfar d'Arcons eut à ce fujet plufieurs conférences avec le nonce qui l'écoutoit volontiers, & il a laiffé dans un mémoire le détail de ces conférences. Ses ouvrages fur l'écriture font trois differtations françoifes, imprimées à Bruxelles, *in*-4°, en 1680, la premiere fur la difpute entre S. Pierre & S. Paul; la feconde, fur l'endroit du fecond chapitre de S. Jean, où J. C. établit S. Pierre fon vicaire fur la terre; la troifiéme, fur quelques difficultés que l'on peut former au fujet de quelques textes des évangéliftes touchant la généalogie de J. C. * Le Long, *Biblioth. facra*, *edit.* in-fol. *pag.* 163. Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

☞ On a auffi de Céfar d'Arcons, un petit ouvrage de quarante pages in-4°, intitulé: *l'Efchantillon*, *ou le premier des trois tomes d'un ouvrage qui fera voir dans l'Apocalypfe*, *les traditions apoftoliques ou les myfteres de l'églife paffés*, *préfens*, *& à venir*, *dédié au S. Sacrement de l'autel.* Paris 1658. Son projet étoit de découvrir dans le livre de l'apocalypfe les fept facremens & les fept ordres de la hiérarchie eccléfiaftique, comme il le dit dans fon traité *du flux & reflux de la mer.* Cet *Efchantillon* contient ce qu'il avoit à dire de l'ancienne loi, de la Trinité, & de l'hiftoire de J. C.

☞ ARCOS, ville d'Efpagne, dans l'Andaloufie. Cette ville, qui eft ancienne, eft fituée fur un roc fort élevé & fort efcarpé, au pied duquel coule la petite riviere de Guadalete. Elle porte le titre de duché, & les ducs d'Arcos y ont un corregidor, ou gouverneur, qui fait fa réfidence dans un vieux château. Arcos eft du nombre des grandeffes d'Efpagne. Elle fut poffédée par D. Roderic d'Avalos, connétable de Caftille, & enfuite par D. Alfonfe Enriquez, amirante de Caftille, auquel elle fut ôtée par le roi Jean II en 1440. Elle fut donnée à titre de comté à D. Pedro Ponce de Léon V, feigneur de Marchena, lorfque le même roi retira de fes mains le comté de Medellin, qu'il lui avoit donné peu de temps auparavant, en récompenfe des fervices importans qu'il lui avoit rendus contre les Maures. D. Jean Ponce de Léon fon fils lui fuccéda, & fut créé marquis & duc de Cadix en 1484, par les rois catholiques Ferdinand & Ifabelle; mais étant mort fans en-

sans mâles, ses biens échurent à Françoise Ponce de Léon, sa fille aînée, laquelle les transporta par mariage à Louis Ponce de Léon, marquis de Zara, qui devint comte d'Arcos. Ce fut en sa faveur que les rois catholiques érigerent le comté d'Arcos en duché, pour le dédommager de la ville de Cadix qu'ils lui avoient retirée, & dont ils avoient besoin pour la navigation des Indes occidentales nouvellement découvertes. Ils lui donnerent encore la ville de Caseres, à titre de comté, comme il est prouvé par leurs lettres patentes du 20 janvier 1498. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ARCOS (Los) terre en Espagne, avec titre de grandesse, dans l'Estrémadure, au midi oriental, & à quatre lieues communes de Badajoz. Ce pourroit bien être l'*Arcobriga* de l'Espagne Lusitanique de Ptolémée, selon la conjecture de quelques géographes. Los Arcos fut érigé en comté par le roi Philippe III, en faveur de D. Pedro Lasso de la Véga, qui tiroit son origine de l'illustre maison de Figueroa. D. Joachim Lasso de la Véga, Nino & Guzman, troisiéme comte de los Arcos, cinquiéme comte d'Anover, seigneur de Batrès & de Cueva, fut créé grand d'Espagne en 1697 par le roi Charles II. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARCTINUS de Milet, poëte Grec, & disciple d'Homere, vivoit vers la XXV olympiade, & environ l'an 678 avant J. C. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. Clemens *Alexandrin. l.* 6, *stromat.* Suidas. Vossius, &c.

ARCTURE, *Arcturus*, est une étoile de la constellation, qui est proprement nommée *Arctophylax* : ce mot signifie *la queue de l'Ourse*, à cause qu'elle en est fort proche. Elle se leve le premier de septembre, & se retire le 13 jour de mai, & elle ne paroît jamais qu'elle n'amene quelque grêle ou tempête. Les poëtes ont feint qu'elle habitoit le jour parmi les hommes, comme pour leur servir d'espion, & rendre ensuite compte à Jupiter des parjures & des injustices qui se commettoient dans le trafic & dans la justice : c'est ce que Plaute nous marque par des vers du *prologue de sa comédie*, appellée *Rudens*, *v.* 5. Les poëtes la font fille de Jupiter & de Calisto, & d'autres de Lycaon.

ARCUDI (Alexandre-Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Venise où il vivoit encore en 1714, s'est rendu célébre dans son pays par quelques ouvrages, où il brille beaucoup d'esprit, & une érudition peu commune. Le premier qu'il publia est intitulé, *Galinera dell' arguteζζe* : il avoit été commencé par son bisaïeul Silvio Arcudi, & parut en 1697. L'anatomie des hypocrites, écrite aussi en italien, parut deux années après : l'auteur s'y déguisa sous le nom de Candido Malasorte Ussari ; mais s'étant apperçu que ceux qu'il craignoit ne le recherchoient pas, il se fit connoître en 1709, en publiant à Gènes sa *Galantina letterata*, c'est-à-dire, l'histoire de quarante-quatre hommes nés à S. Pietro de Galatina, qui ont fait honneur à leur patrie par leurs écrits. Son dernier ouvrage qu'on connoisse, est l'histoire de S. Athanase, où il se propose de donner l'idée d'un héros persécuté par tout le monde. Echard, *script. ord. præd.*

ARCUDIA, petite ville d'Afrique, dans la Barbarie. Elle est dans le royaume de Tripoli, vers la frontiere de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques géographes croient qu'Arcudia est la ville qu'on nommoit anciennement *Phileni Vicus* & *Philenorum Aræ*, laquelle d'autres jugent être Naima ou Taimi, bourg sur le même golfe, un peu à l'occident d'Arcudia. On conjecture aussi qu'Arcudia pourroit être l'ancienne ville d'Automala, laquelle pourtant quelques géographes aiment mieux placer à *Zanagra*, bourg du voisinage d'Arcudia. * Baudrand.

ARCUDIUS (Pierre) prêtre Grec, de l'isle de Corfou, fit ses études à Rome dans le collége des Grecs, depuis ayant embrassé l'état ecclésiastique, & fait connoître sa capacité, il fut employé par Clément VIII dans plusieurs affaires. Ayant été envoyé par ce pape en Russie, pour y regler les contestations qui étoient entre les peuples de ce pays sur la doctrine, il s'aquitta avec succès de cet emploi. Il avoit une si forte inclination pour l'église latine, qu'il obtint permission du pape de célébrer la messe suivant le rit latin, quoiqu'il fut Grec. Il s'attacha ensuite au cardinal de Borghese, neveu de Paul V ; mais un cheval chargé de vin lui étant tombé sur les jambes, il se retira dans le collége des Grecs, où il mourut trois ans après, vers l'an 1621. Il a enrichi le public de plusieurs livres de sa facon, & en a publié d'anciens. Le plus considérable de ceux qui sont de sa composition, est l'ouvrage qu'il a intitulé : *De concordia Ecclesiæ occidentalis & orientalis in septem sacramentorum administratione*, qu'on a imprimé à Paris en 1672 *in*-4°. On a encore de lui : *De purgatorio*, *adversùs Barlaamum : de processione Spiritûs sancti*, &c. Il a traduit du grec & fait imprimer à Rome en 1620, plusieurs traités des Grecs. Allatius remarque qu'il écrivoit avec trop de chaleur, & qu'il s'éloignoit souvent de son sujet. On peut encore dire, qu'il s'est trop astreint à suivre la méthode & les opinions des scholastiques. * Leo Allatius, *de consensu ecclesf. l.* 3, *c.* 7. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I imag. illust. c.* 125. Le Mire, *de script. sæc. XVII*, &c.

ARCUDIUS (Antoine) prêtre, Grec de nation, a écrit divers ouvrages, un entr'autres, intitulé : *Les nouvelles fleurs*, ou *Parterre de prieres*, imprimé *in*-4° à Rome, en 1598. * Ughel, *Ital. sacr.*

ARCUDIUS (François) évêque de Nusco dans le royaume de Naples, vint à Rome, où il étudia dans le collége des Grecs ; & y ayant fait son cours de philosophie & de théologie, il se fit prêtre, & se retira en son pays, où il enseigna la jeunesse assez long-temps. Il revint encore à Rome, où il entra chez le cardinal François Barberin ; & ce prélat protecteur des gens de lettres, lui fit donner l'évêché de Nusco, où il mourut sous le pontificat du pape Urbain VIII, vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II*, *imag. illustr. c.* 23. Ughel, *Ital. sacr.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclesf. du XVII siécle.*

ARCUEIL, village à une lieue de Paris, vers l'orient, ainsi nommé par corruption de deux mots Arc-Julien, *Arcus Juliani.* Ce nom lui fut donné à cause de son aqueduc fait par Julien l'*Apostat*, lorsque ce prince, pendant la guerre contre les Germains, fit un assez long séjour à Paris. Il y passa l'hyver en 357, & y revint pendant l'été de l'année 360, comme nous l'apprenons de son *Misopogon*, (c'est-à-dire, du livre qu'il composa en 362, contre le peuple d'Antioche, qui s'étoit raillé de sa longue barbe.) Pendant cet intervalle, il fit bâtir le palais nommé alors *les thermes de Julien*, & depuis l'*hôtel de Cluni*, proche des Mathurins, où il fit conduire des eaux par des arcs ou aqueducs, qui ont donné le nom au village d'Arcueil. Il n'étoit encore que César, lorsqu'il fit faire cet aqueduc; car il ne parvint à l'empire qu'en 361. * Pasquier, *rech. l.* 9, *c.* 2.

ARCULE, *Arculus*, étoit dans le paganisme le dieu qui présidoit aux coffres & aux cassettes. Son nom venoit du latin *arca* ou *arcula*, qui signifie un *coffre* ou une *cassette.* On imploroit le secours de cette divinité, pour être en fureté contre les voleurs ; mais les voleurs avoient, disoient-ils, une autre divinité, nommée *Laverne*, qui les protégeoit dans leurs larcins. Il falloit ainsi qu'il y eût un combat entre ces deux divinités. Si Arcule étoit le plus fort, le coffre n'étoit pas volé ; si Laverne avoit le dessus, le coffre étoit pris : idée ridicule que les idolâtres avoient de leurs dieux. * Festus. S. Augustin, *de civit. Dei.*

☞ ARCULFE, évêque qui vivoit au septiéme siécle. Tout ce que l'antiquité nous a conservé touchant ce prélat, se réduit à nous apprendre qu'il étoit Gaulois de nation, & qu'il avoit été ordonné évêque en France. Il n'est parlé nulle part de l'église qu'il gouverna en

cette qualité ; ce qui peut porter à croire qu'il n'étoit qu'évêque régionnaire, ou même qu'il n'avoit été élevé à la plénitude du sacerdoce que pour le service de quelque monastère. C'est de quoi le sept & le huitiéme siécles nous fournissent plusieurs exemples. On peut voir à ce sujet la préface de D. Mabillon à la tête du troisiéme volume des Actes des saints de l'ordre de S. Benoît, *n.* 35 *& suiv.* Le génie d'Arculfe le porta à voyager; & la piété dirigeant son inclination, il visita les lieux saints de la Palestine, & les autres endroits que le pélerinage des fidéles avoit rendu plus célébres. Après avoir demeuré quelque temps à Rome, au retour de ses voyages, il se rembarqua pour retourner en son pays; mais un vent contraire l'empêcha d'y aborder, & le jetta sur les côtes des isles Britanniques, où après avoir couru divers dangers, il aborda à l'isle de Hi, en Hibernie. Il y avoit dans cette isle un monastère célébre, alors gouverné par l'abbé Adamnam, qui fit une très-bonne réception à Arculfe, & l'aggrégea à sa communauté. Il y a beaucoup d'apparence qu'Arculfe fixa ses courses, & finit même ses jours dans ce monastère. Dès les premiers jours qu'Arculfe fut arrivé à Hi, Adamnam l'engagea à lui raconter par ordre tout ce qu'il avoit vu de plus remarquable dans ses voyages. A mesure qu'Arculfe lui en faisoit la relation, Adamnam la rédigeoit par écrit. Il en forma ainsi un ouvrage divisé en trois livres, qu'il présenta en 698 à Alfrid roi de Northumbre, & que nous avons encore. On voit par-là que cet ouvrage appartient encore plus à Arculfe, qu'à Adamnam, quoiqu'il porte plus communément le nom de ce dernier. La meilleure & la plus complette édition que nous ayons de cet écrit, est celle que D. Mabillon a donnée dans l'appendice du quatriéme volume de son recueil des actes des saints de l'ordre de S. Benoît. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. III, p. 650-652.

ARCY (Hugues) archevêque de Reims, fut religieux de S. Benoît, puis abbé de Ferrieres, évêque de Laon, & archevêque de Reims en 1351. Il mourut en cette même année, après avoir eu l'honneur d'être du conseil du roi Philippe VI, qui le nomma son exécuteur testamentaire. Il fut aussi le premier prélat qui prêta le serment de fidélité au roi Jean, & l'un des trois évêques qui ont fondé à Paris le collége de Cambrai. * Guillaume Marlot, *metrop. Rhemens. hist. tom.* 2, *l.* 4, *c.* 14.

ARCY (grottes d') grottes fameuses à sept lieues d'Auxerre près de la ville de Vermanton, à cinq cens pas d'un village nommé *Arcy*. Il y a une caverne sous terre d'une longueur & d'une capacité étonnante; on l'appelle *les grottes d'Arcy*, à cause du voisinage de ce lieu, & des congélations différentes & admirables qui s'y voient en quantité, représentant les rocailles des grottes de nos jardins. C'est ainsi que M. Perrault, qui a eu la curiosité d'aller voir celles-là, en parle depuis la page 273, jusqu'à la page 287, de la description qu'il en a faite dans son livre de l'origine des fontaines, imprimé *in*-12 en 1674 à Paris, chez Pierre le Petit; & dédié à M. Huygens de Zuilychem. Il continue de s'expliquer en ces termes :

Le village d'Arcy est sur le bord d'une petite riviere nommée *la Cure*, dont le cours en ce lieu décrit un demi cercle, dans lequel elle enferme une portion de terre en côte qui descend de tous côtés à la riviere. Le dessus est plat à l'ordinaire, & ce sont terres labourées & cultivées comme ailleurs. A l'endroit où commence ce demi cercle au-dessus d'Arci, est une grande arcade d'environ quinze toises de large, d'une roche naturelle, dont le ceintre est comme celui de l'arche d'un pont. Cette arcade tient d'une longue suite de rochers escarpés qui bordent la côte en cet endroit en remontant selon le cours de la riviere; c'est par cette arcade que l'on entre dans ces grottes, en traversant quelques broussailles.

L'entrée n'est pas difficile d'abord; mais quand on a marché quinze ou vingt pas, le terrein qui s'éleve sous la voûte, laquelle est ceintrée en cet endroit comme l'arcade, oblige à se baisser pour passer par dessous, & pour descendre subitement sur le vrai terrein ou platfonds de la grotte.

Elle paroît d'abord de la largeur de huit ou dix toises: mais sa longueur, qui est de deux à trois cens toises, ne peut s'appercevoir, à cause des ténébres de ce lieu, qu'il faut éclairer avec des flambeaux.

On voit seulement que les congélations sont fort blanches, comme si elles étoient de plâtre : en des endroits la voûte paroît haute de vingt pieds, en d'autres de vingt-cinq & en d'autres de trente.

Il y a deux chemins pour aller dans le fonds de cette caverne, qui se rejoignent à trente ou quarante toises de-là.

L'élévation, la largeur & la longueur de cette voûte toute de pierre font un écho ou retentissement fort agréable, qui fait durer long-temps le bruit qu'on y fait, & qu'on entend rouler bien loin dans la profondeur obscure de cette caverne.

Toute cette voûte est ornée de congélations qui font des pointes ou culs de lampe de toutes grosseurs, & qui descendent en bas les unes plus, les autres moins, avec une diversité admirable; les côtés en sont ornés aussi, où s'étant assemblées, elles font des avances de temps en temps sur le chemin qu'elles interrompent; & quand on les considére de près, on y remarque des rustiques merveilleuses qui représentent des rochers, des montagnes, des plaines, &c. semblables aux grottes artificielles des jardins, mais qui n'ont point sans comparaison la beauté, ni le génie de celle-là.

Les congélations qui pendent de la voûte, descendent quelquefois jusqu'à terre, où s'amassant & se joignant ensemble, elles font pareillement des corps, ou massifs dans le milieu du chemin, qui représentent aussi de semblables rustiques; quelquefois il semble que ce soit de ces chapelles en forme de sépulcre de N. S. ou de celles où l'on voit attachés & pendus à l'entour des bras, des jambes, des têtes, des mains de cire & autres marques de dévotion. Il semble aussi que ce soit des linges de service, comme chemises, caleçons, chaussettes, & autres qu'on ait étendues pour sécher; quelquefois aussi il semble que ce soient des piéces de drap ou de serge, qui seroient attachées en plusieurs rangs à cette voûte l'une près de l'autre, & que le vent feroit mouvoir & se mêler ensemble; d'autres fois ce sont comme des pierres couvertes de petites ondes, de même que de l'eau qui coule, & qui s'échape de côtés & d'autres entre des pointes de rochers. Enfin l'on y voit des ressemblances de tout ce qu'on peut s'imaginer, soit d'homme, d'animaux, de poissons, de fruits, &c.

Il s'y voit aussi des colonnes qu'on diroit être canelées, posées sur leur piédestal, qui s'élevent jusqu'à la voûte, ou plutôt qui en descendent. Ces colonnes ont plus de quinze pouces de diametre, & quinze ou vingt pieds de hauteur. On y remarque une congélation plus étrange que celle-là.

C'est une portion de colonne attachée à la voûte, à laquelle portion de colonne tient une maniere de dôme, dont cette colonne est comme la lanterne : ce dôme est de cinq à six pieds de large, creux par-dedans comme une couppe, & tout ondé dedans & dehors; il est ainsi suspendu en l'air à six pieds de terre, sans être soutenu par autre chose que par cette maniere de lanterne, à quoi il est attaché.

Entre les congélations qui sont contre les côtés de la voûte, il y en a une à main droite que l'on remarque particulierement. Ce sont cinq ou six gros tuyaux de cinq à six pieds de haut, & de huit à dix pouces de diametre, creux par-dedans, & arrangés d'allignemens l'un près de l'autre, sans se toucher pourtant. Quand

: frape ces tuyaux avec un bâton, ils rendent des ns différens & fort agréables, que l'écho de la grotte t durer long-temps, & c'est pour cela qu'on les ap-lle *des orgues*.

Il y a en quelques endroits sur les côtés de cette voûte la gauche, des manieres de cabinets ou cellules, ns lesquels on entre avec quelque peine. M. Perrault ntinuant son récit dans ces mêmes termes qu'on rap-rte tout de suite, dit : » J'entrai dans un lieu où il y voit une espéce de siége & de table, tout de congé-ation, avec un petit bassin, dans lequel il tomboit de l'eau de la voûte : cette eau étoit fort claire & agréa-ble à boire. »

Il y a de l'eau en abondance en quelques lieux de cte grotte comme à l'entrée, environ 30 toises en ançant sur la main droite, où l'on voit beaucoup eau, qui forme ce que les gens du pays appellent l'é-ng, lequel commence au milieu de la largeur de la otte, & s'étend à côté jusqu'au pied de la voûte qui carte & s'abaisse beaucoup en cet endroit. Cet étang ut avoir cinq toises de large sur quinze ou vingt de ngueur : l'eau est si claire qu'on se jetteroit dedans, si n n'en étoit averti.

Vers le bout de cette grotte il se trouve un peu de reille eau répandue dans différens bassins que for-e l'inégalité du plancher & des pierres de congélation li le composent. On ne voit point d'eau tomber de la ûte. On entend seulement en distiller quelques gout-de temps en temps, comme feroit la durée d'une conde.

L'obscurité de cette caverne est telle, qu'au milieu ne sauroit dire si l'on en est proche. Toutes ces ngélations sont fort blanches, & les figures qu'elles rment sont la plupart raboteuses, & couvertes de pe-es élévations, quelquefois rondes comme celles de agrin, d'autrefois pointues & piquantes. Cette blan-eur n'est qu'une petite croute tendre qui ressemble à sucre qu'on met sur des fruits, ou autre chose qui est cile à emporter. Quand on casse quelqu'une de ces intes, elle se trouve percée par le milieu d'un bout à utre, & l'on trouve que la matiere s'est mise en rond l'entour de ce vuide par les différens cercles qu'elle arque, de même que les troncs d'arbres en font voir tour de leur moëlle quand on les a sciés. Cette ma-re est jaunâtre & quelque peu semblable à du crystal à du talc de plâtre : on y voit quelques brillans par droits, comme feroit du sel.

La longueur de cette caverne ne peut se juger que r le chemin qu'on y fait ; parceque les congélations nt on a parlé, qui descendent de la voûte en grande antité, & qui font ces fréquens amas au milieu & x côtés, les élévations ou abaissemens du terrein ou ancher sur lequel il s'est fait d'autres congélations qui présentent des pierres roulées çà & là, ou des bornes : ut cela empêche la vûe de se porter bien loin ; mais s embaras ne sont pas désagréables, au contraire ils nnent une grande magnificence à cette grotte, par la riété surprenante de tant de différentes figures qui se ésentent de tous côtés.

Il y a un endroit de cette voûte où il n'y a point de ngélations, & où elle paroît de pierre fort unie sans intre, couverte d'une petite broderie, de quelque atiere plus brune & de relief, à petits compartimens guillochis, à peu près comme des traces que font les rs sur le bois, entre le tronc & l'écorce, & que l'on oit quand on leve cette écorce, lorsqu'elle est à demi ourrie. On ne peut pas juger de quelle matiere est tte broderie, à cause de la grande élévation de la voûte n cet endroit, qui est aussi fort vaste : on l'appelle *la lle du bal*, ou *de monsieur le prince*.

L'air de cette grotte est fort tempéré : il n'est ni aud, ni froid, ni sec, ni humide, & l'on y peut de-eurer long-temps sans être incommodé.

On y remarque une chose assez particuliere. Il y avoit autrefois des chauvesouris en grande quantité, dont elles ont peut-être été chassées. Ces animaux, pendant qu'ils y faisoient leur retraite, avoient soin de faire leur ordure tous en un même endroit, qui est environ à 30 toises de l'entrée, où il se voit un amas de leur fumier de plus de cinq pieds de haut, & que vingt tombereaux ne pouroient pas vuider ; on n'en voit point par-tout ailleurs.

Environ au milieu de cette caverne il y a une ouverture à un des côtés d'environ trois pieds de diametre, & à l'opposite une autre ouverture pareille, par lesquelles il passe quelquefois un torrent, qui traverse la caverne.

Monsieur Perrault finit cette description, en disant que les grottes d'Arcy le font souvenir d'une grotte qui est dans une isle de l'Archipel, nommée *Antiparos*, dont il dit avoir alors vu la relation faite depuis peu, & qu'il y a des congélations, comme en celle d'Arcy; pointes en culs de lampe, colonnes, bornes, cabinets, des orgues, figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, de fruits, de draperies, & de la broderie en quelques endroits ; mais que la matiere en est plus dure & plus semblable à du crystal, & que les pierres sont de marbre, *voyez* ANTIPAROS.

Le château de Châtenai est bâti sur la croupe de la montagne, qui renferme ces grottes qui appartiennent à un gentilhomme nommé M. d'*Assei*, de la maison d'Estud, lequel est seigneur d'Assei en Berri, & de la terre de Châtenai, dont le village est de la paroisse d'Arcy, à laquelle il confine. Ces grottes se ferment à présent à clef.

Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, ayant vu les mémoires qu'il avoit fait demander aux intendans, de ce qu'il y a de plus singulier dans leur département touchant l'histoire naturelle, l'académie des sciences dont il étoit protecteur, & à qui ces mémoires ont été communiqués, y fit ses réflexions & plusieurs nouvelles questions sur ce qui lui a paru de plus curieux ; elle a regardé comme une des choses admirables la fameuse grotte d'Arcy, & déclara vers la fin de l'année 1716, que si elle étoit alors pratiquable, elle souhaiteroit voir quelques-unes de ces congélations dont il étoit parlé dans le mémoire qui en avoit été fait en exécution des ordres de S. A. R. & envoyé par M. Martineau seigneur de Solleynne, fils d'un président de ce nom à Auxerre, & subdelegué de l'intendant de Bourgogne au comté de cette ville, lequel chargé de l'honneur de cette commission, alla visiter ces grottes le 30 décembre 1716, & en fit abattre plusieurs congélations qu'il choisit, & les envoya avec les éclaircissemens nécessaires. Dans l'examen qu'il fit de ces grottes, il observa que ces congélations se sont formées uniquement des eaux procédantes de la pluie qui tombe sur cette montagne. Il alla jusqu'au fond de la grotte ; & parmi tant de singuliers jeux de la nature, il ne put refuser son admiration à l'espéce de parquet en coquilles larges, chacune environ d'un pied & demi, que le hasard s'est plu à former vers l'extrémité de cette caverne, dans lesquelles il n'y avoit pas deux doigts d'eau, quoique ce fut le 30 décembre 1716. Cette eau lui parut sans saveur & très-claire. Il considera comme ces congélations se font par la distillation presque imperceptible des larmes d'eau qui se trouvent au bout des culs de lampe, & autres figures pendantes de la voute, qui semble pleurer comme fait la vigne ; laquelle eau filtrant à travers la voute de la grotte, en entraîne les sels. Cette eau se vitrifie avant que de se pétrifier par succession de temps, ainsi qu'on le voit évidemment au bout des tuyaux de congélations formées aux cônes renversés. Monseigneur le régent qui avoit du gout pour toutes les belles choses, donna ses ordres pour faire venir de ces congélations & pour les communiquer à l'académie des sciences.

Quoique cette description des grottes d'Arcy soit étendue & détaillée, ceux qui sont curieux de ces matieres,

feront bien de voir une description des mêmes grottes par feu M. de Clugni, lieutenant général au bailliage de Dijon, qui avoit été envoyé pour faire l'examen de ces grottes par M. Colbert. On trouve dans sa description des différences importantes qui ne sont point dans celle-ci. La description de M. de Clugni est dans le 2 volume des mémoires de littérature recueillis par le P. *Desmolets* de l'Oratoire.

ARDA, ville d'Afrique, *cherchez* ARDRA.

ARDABURE, *Ardaburius*, général de l'armée de Théodose *le Jeune*, vainquit en 420 les Perses. Il fut depuis envoyé en Italie contre Jean *le tyran*, qui le fit prisonnier pendant une tempête, & qui le fit ensuite mener à Ravenne, dans le dessein de le faire mourir. On prétend qu'un ange, déguisé en berger, vint trouver Aspar, fils d'Ardabure, & le conduisit dans la ville, par un lac qui est auprès de Ravenne, dont les eaux se desséchérent miraculeusement. Quoi qu'il en soit, le tyran fut surpris, & le général délivré l'an 425. Aspar eut trois fils, dont l'aîné se nommoit ARDABURE *le jeune*. *Voyez* ASPAR. * Socrate, *l.* 7 *hist.* Théodore, *l.* 5. Marcellin, *in chron.* Evagre, *l.* 2, *c.* 16. Nicephore, *l.* 1, *&c.*

ARDAGH, ville d'Irlande, au comté de Longford, dans la province de Lagenie, avec évêché suffragant d'Armagh, mais uni à l'évêché de Kilmore. Elle est située sur un lieu élevé sur les frontieres de Connacie, à six milles de Longford vers le midi. * Blaëu. Sanson. Baudrand.

ARDALEON, comédien d'Alexandrie, fut un de ceux qui jouerent sur le théâtre les mystères des chrétiens, pour les rendre ridicules; mais il fut converti tout à coup, & souffrir le martyre pour la foi de J. C. sous l'empire de Maximin Galere. * Martyrologe romain, 14 *avril.*

ARDART ou ARDFERT, ville d'Irlande, dans la province de Mommonie, au comté de Kerri, avec évêché suffragant de l'archevêché de Cashel. Elle est sur une petite baye, située entre celle de Dingle & l'embouchure du Shannon. Ardart a séance & voix dans le parlement d'Irlande, où elle envoie deux députés. * Blaëu. Sanson.

ARDACHAT, *cherchez* ARTAXATE.

☞ ARDACHER, ou plutôt ARDACKER, bourgade d'Allemagne, dans la basse Autriche, près de la rive méridionale du Danube, entre Ens & Walsée. Ce bourg appartenoit autrefois à un monastère de même nom, qui en est assez près; mais à présent il appartient moitié au château de Carlspach, & moitié à celui de Sosz. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ARDAVAN, fils de *Belasch* ou *Belaschan*, roi de Perse de la troisiéme dynastie ou famille régnante, qui porte le nom d'*Aschganiens*. Le Tarikh Kozideh dit qu'il régna treize ans, après lesquels un autre Ardavan fils d'Aschek lui fit la guerre, & lui ôta la couronne & la vie. Selon le même auteur, cet Ardavan qui succéda au premier, étoit de la race de Feriborz, fils de Kaikaous, & appartenoit par conséquent à la famille des Kaianides, qui furent les rois de la seconde dynastie de Perse. Il soutient même que les six autres rois qui lui succéderent, étoient de la même race: mais Gelali, auteur de l'histoire intitulée, *Nedham altavarikh*, assure que ces sept rois étoient tous de la race des Aschganiens. Ce qu'il y a de plus certain dans l'histoire de ces rois, c'est qu'ils n'ont rien fait qui ait été digne de mémoire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDAVAN, fils d'*Aschek* ou *Aschekan*, que quelques-uns prononcent Ascheg & Aschgan, successeur du premier Ardavan, mourut après avoir régné vingt-trois ans, & sans avoir rien fait de mémorable. Le Tarikh Giaferi remarque seulement que sous son régne l'idolâtrie se fortifia extrêmement par le moyen des princes qu'Alexandre avoit établis en plusieurs provinces de l'Asie. Ces princes sont appellés dans les histoires orientales, *rois des nations*, ou plutôt Princes tirés de la milice d'Alexandre *le Grand*, qui étoient de différentes nations.

Il y a encore un troisiéme ARDAVAN fils de Narsi ou Narsés, qui est le dernier de cette race des Aschganiens, que l'on peut dire avoir fini par des rois fainéans. Celui-ci régna 31 ans, à la fin desquels Ardschir, surnommé *Babegan*, se souleva contre lui, & lui fit perdre la vie & la couronne de Perse, qu'il transfera ainsi de la maison des Aschganiens en celle des Sasanides. Cette dynastie fut la quatriéme de Perse, dont Ardschir fut le fondateur. Le nom d'Ardavan est le même que celui d'*Artaban*, dont les Grecs & les Latins ont fait celui d'Artabanus, qui a régné, selon eux, en Medie, de même que ceux d'Artaxercés, d'Oxyares & d'Assuerus, ont été corrompus de celui d'Ardschir. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDEBIL ou ARDEVIL, *Ardebila* & *Ardevila*, ville de Perse, dans la province de Scirvan. Elle est grande & bien peuplée, à vingt lieues de la mer Caspienne, de Bacu, ou de Saia. Oléarius dit qu'elle est située dans une plaine, qu'on y voit divers tombeaux des rois de Perse; mais qu'elle est sans murailles. * Olear. Baudrand, *dict. geogr.*

ARDEBURUS, étoit un homme si puissant à la cour de l'empereur Léon, que ce prince donna sa fille en mariage au fils d'Ardebure; mais Léon ne pouvant plus supporter l'insolence de cet homme, donna ordre à Leon *Isaurien* de le tuer, & envoya ensuite son fils en exil, l'an de J. C. 470. * Marcellin, *chron.* Niceph. *l.* 15, *c.* 27. Evagrius, *l.* 2, *c.* 16.

ARDÉE, *Ardea*, ancienne ville d'Italie, capitale du pays des Rutules, & plus ancienne que Rome. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, qui appartient à la famille des Césarini. On croit qu'Ardée avoit été bâtie par Daunus. Les poëtes ajoutent, qu'il sortit des oiseaux des cendres d'Ardée, après qu'Enée eut fait mourir Turnus, & eut brulé cette ville. * Ovide, *l.* 14 *des métam. fab.* 9. Léandre Alberti.

ARDÉE, petite ville d'Ultonie en Irlande, du côté du nord, dans le comté de Louth. C'étoit là, où Jacques II étoit campé avec vingt mille hommes, lorsque le duc de Schomberg étoit à Dundalk avec une armée beaucoup moins nombreuse. Cependant Jacques n'offrit la bataille, que lorsqu'un capitaine François, qui avoit été obligé de quitter son pays pour meurtre, & s'étoit engagé comme cavalier sous le duc de Schomberg, eut conspiré avec d'autres soldats catholiques, & promis de trahir le quartier où il étoit. La chose étant découverte, on se saisit des traîtres. Il y en eut sept de pendus, & environ cent soixante & dix de chassés de l'armée. Le lieutenant général Douglas ayant fait mettre tous les régimens des réfugiés François sous les armes, commanda à tous ceux qui étoient catholiques de sortir des rangs, & de mettre bas les armes sous peine de mort. Après cette exécution, le duc de Schomberg se tint clos & couvert dans son camp, & le roi Jacques se retira à Ardée le 16 octobre 1689, & de-là à Drogheda, brulant tout le pays, mais n'osant attaquer le duc. * *Dict. angl.*

ARDELLE, capitaine de Simon, tyran de Jérusalem, voulant couper la tête à un cavalier Romain, qui avoit été pris dans un combat, durant le siége de cette ville, le laissa échaper pendant qu'il levoit les bras. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv. VI*, 37.

☞ ARDEMBOURG, ou RODENBOURG, *Ardenburgum*, ville de Flandre, dans les Pays-Bas, située à une lieue de l'Ecluse. C'étoit autrefois une des plus considérables de Flandre, & la principale du pays franc. Le roi d'Espagne Philippe IV la céda aux Provinces-Unies, qui l'ont fait demanteler comme inutile. Michel, évêque de Tournai, y fonda un collége de chanoines en 1296. Il y avoit une église sous le titre de Notre-Dame, qui fut pillée, lorsque cette ville fut prise en 1604 par les Hollandois. Le commerce de Bruges

Bruges l'a fait décheoir de son ancien lustre. * Baudrand. La Martiniere, *dict. géogr.*

ARDEMBOURG (Jean d') ainsi nommé du lieu de sa naissance, & de l'illustre famille d'Utenhove, autrement de la Cour, étant entré à Bruges dans l'ordre de S. Dominique, fit ses études à Paris, où après avoir enseigné la philosophie, & lu les sentences, il fut reçu docteur vers l'an 1283. Ses ouvrages ne se trouvent plus; mais on voit vers le milieu du XV siécle en Allemagne deux commentaires de lui sur les sentences: & ce que Jean Nyder a extrait de l'un & de l'autre dans son traité intitulé, *Consolatorium timoratæ conscientiæ*, est une preuve que le P. Deschamps jésuite n'a pas eu raison de le mettre au nombre des théologiens favorables à l'opinion de la probabilité. Les autres ouvrages d'Ardembourg étoient des commentaires sur toute la bible. Il fut en grande estime dans son pays, & mourut à Bruges le 10 décembre de l'an 1296. * Echard. *script. ord. præd. tom.* 1.

ARDENNES ou les ARDENNES, grande & fameuse forêt de l'ancienne Gaule Belgique, étoit d'une bien plus grande étendue du temps de Jules-César, qu'elle n'est à présent; parceque depuis on l'a défrichée en beaucoup d'endroits, & qu'on y a bâti des villes, des bourgs & des abbayes, entre lesquelles celle de S. Hubert, patron des chasseurs, tient le premier rang. Anciennement elle commençoit près du Rhin, & traversant le milieu du pays de Tréves, elle alloit d'un côté jusqu'aux limites du Tournaisis, & de l'autre jusqu'au territoire de Reims; ce qui contenoit en longueur, un espace considérable. Aujourd'hui elle s'étend depuis Thionville, près du pays de Liége, jusqu'à Doncheri & Sedan sur les frontieres de Champagne. L'histoire remarque qu'elle servoit souvent aux plaisirs de Charlemagne & de Louis *le débonnaire*, particulierement au milieu de l'automne; car alors il s'y faisoit tous les ans une chasse royale avec grand appareil. Sigebert *le Jeune*, roi d'Austrasie, avoit accoutumé en parlant de l'Ardenne, de l'appeller *sa forêt*, & Nortger, qui fait cette remarque, ajoute que ce prince y bâtit deux abbayes, qui ne sont plus à présent qu'aux environs, parceque depuis elle a été coupée en beaucoup d'endroits. Les Latins l'ont appellée *Arduenna*, apparemment du mot *arduus*, c'est-à-dire, *rude & âpre*, comme elle l'est en effet, les chemins se trouvant quelquefois si étroits & si serrés, que les chariots qui y passent, sont obligés de s'avertir l'un l'autre de loin, par le son d'un cor ou d'une clochette; parceque sans cette précaution, ils se pouroient rencontrer dans des endroits, où il faudroit nécessairement se résoudre à démonter l'un des deux. On appelle vulgairement cette vaste forêt, tantôt *Ardenne* au singulier, & tantôt *les Ardennes* au plurier; parcequ'occupant de grands pays, on la divise en plusieurs parties, de même que dans l'usage commun, & par la même raison, on dit indifféremment, *l'Espagne* & les *Espagnes*, la *Gaule*, & les *Gaules*. * César, *comment. l.* 6. Sanson. Baudrand.

ARDENNES (l'abbaye d'.) à une petite lieue de Caën en Normandie, de l'ordre de Prémontré, a été fondée au commencement du XII[e] siécle; & eut pour premier abbé Gilbert, disciple de S. Norbert, fondateur de l'ordre. Philippe de Harcourt, alors évêque de Bayeux, contemporain de cet abbé, fit, dit-on, des biens considérables à cette maison naissante. C'étoit alors une vraie solitude, à cause des grands bois dont elle étoit environnée, ce qui lui a fait donner le nom d'Ardennes, de l'ancien mot gaulois *Arden*, qui signifie *forêt*. Cette abbaye fut fort augmentée dans ses bâtimens & dans ses biens, par l'abbé Robert Coutier, vers l'an 1445. C'est aujourd'hui un lieu fort agréable, élevé sur une petite colline, avec des vues charmantes. Les bâtimens de cette abbaye sont solides, commodes & spacieux. Cette maison a eu entre ses abbés Marguarin de la Bigne, de qui nous avons une édition du grand recueil intitulé: *La bibliothéque des Peres*, que l'on a bien augmentée & perfectionnée depuis lui. On dit qu'il étoit de Vire. * Huet, *origines de Caën, chap.* 22. *Mercure de France, juin* 1730, *pag.* 1300. Voyez la *Neustria pia*.

ARDENT (Raoul) *cherchez* RAOUL ARDENT.

ARDER, royaume d'Afrique, *cherchez* ARDRA.

ARDERIA, certain novateur d'Irlande, vers l'an 1053, méprisoit les coutumes de l'église, & faisoit donner la tonsure clericale aux femmes & aux petits enfans, contre la défense de S. Paul, qui éloigne les femmes du ministère ecclésiastique. Il fut chassé de l'isle. * Baronius, *A. C.* 1053.

ARDERN (Jean) chirurgien Anglois, qui faisoit une figure assez considérable en son temps. Il nous apprend lui-même qu'il a demeuré à Newark depuis l'an 1349, que la peste commença ses ravages en Angleterre, jusqu'en 1370, qu'il vint à Londres, où sa réputation l'avoit précédé depuis long-temps. Il nous dit aussi qu'il pratiquoit déja avant que Henri, comte de Derby, fût fait duc de Lancastre en 1350. Il y en a qui croient qu'il a été chirurgien de Henri IV roi d'Angleterre, ce qui n'est pas sûr. Il a laissé un assez gros volume sur la médecine & la chirurgie, qui est encore manuscrit en Angleterre. Il paroît qu'il est le premier qui ait ranimé l'art de la chirurgie dans ce royaume. Il inventa un nouvel instrument pour donner des clysteres, & il recommande beaucoup cette sorte de remédes. Jean Read traduisit en 1588 tout ce que l'on trouve dans l'ouvrage d'Ardern touchant la *Fistule à l'anus*. * Freind, *hist. de la médecine, écrite en anglois, & traduite en françois par* Coulet, *troisiéme partie*.

☞ ARDES, ou ARDS, en latin *Ardesia*, l'une des huit baronies dont est composé le comté de Down en Irlande, dans la province d'Ulster. Cette contrée n'est qu'à vingt-deux mille pas de la côte la plus proche de l'Ecosse. On y trouve les bourgs de Bangor & de Newton. Dans ce dernier, aussi-bien qu'à Black, qui est sur la même côte vers le midi, il y avoit autrefois deux abbayes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARDES, petite ville de la Basse Auvergne, située dans la montagne. C'est le chef-lieu du duché de Mercœur. Comme elle est dans un pays fort abondant, elle sert d'entrepôt pour le commerce qui se fait entre la haute & la basse Auvergne. Il y a dans cette petite ville un ancien château, où les seigneurs faisoient leur séjour. Le château de Mercœur n'en est pas éloigné.

ARDFERT, ville d'Irlande, *cherchez* ARDART.

ARDINGHELLE (Nicolas) cardinal Florentin, étoit fort versé dans le droit, & dans les langues grecque & latine. Il demeuroit chez le cardinal Farnése; mais celui-ci ayant été élevé au souverain pontificat en 1534, sous le nom de Paul III, Ardinghelle fut fait secrétaire du cardinal Alexandre Farnése, neveu de ce pape, qui lui procura plusieurs bénéfices. Paul III l'envoya vers le roi de France François I, en qualité de nonce, dans le dessein de concerter une réconciliation entre ce prince & Charles V. Ardinghelle s'aquitta de cette commission en homme habile, & à son retour il accompagna le cardinal Alexandre en Espagne, où ce prélat alloit en qualité de légat du saint siége. Alexandre ne fit jamais rien d'important sans ses conseils. Ils allerent aussi en France & en Allemagne. Peu après qu'Ardinghelle fut revenu à Rome, il fut fait cardinal, & il mourut trois ans après le 23 août 1547, âgé de 45 ans. On a de lui plusieurs petits traités de littérature ausquels il n'a point mis son nom; & des harangues latines & italiennes prononcées dans ses ambassades; des poësies, & un livre touchant sa négociation pour faire la paix entre Charles-Quint & François I. *De negociatione sua pro pace ineunda inter Carolum V & Franciscum I.* * Pocciant, *de script. Florent.*

ARDISCEL, célébre peintre de Corinthe, avoit laissé divers ouvrages très-estimés. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Pline en fait mention, *l.* 35, *c.* 3.

ARDIZZONI (Thomas-Elie) né auprès de Gênes, & religieux de l'ordre de S. Dominique; après avoir professé la théologie dans quelques maisons de son ordre, l'enseigna publiquement à Vienne en Autriche, vers l'an 1650, & de-là fut envoyé à Prague, où après avoir tenu quelque temps la premiere chaire de S. Thomas, il fut fait provincial de Bohême. Il assista en cette qualité en 1670 au chapitre général à Rome. Etant revenu en Italie, il fut fait premier professeur à Boulogne, ensuite prieur dans la même ville. Il le fut aussi en 1681 à Gênes, où il mourut l'année suivante. On a de lui un commentaire sur le premier chapitre de l'évangile de S. Jean, qui fut imprimé à Rome en 1656. Ses poësies latines & italiennes ont aussi vu le jour; mais dans le titre il y prend les noms de Jean-Dominique, qui étoient ses noms de baptême. * Echard, *script. ord. præd. t. 2.*

☞ ARDMANOCH, pays passablement grand en Ecosse, à l'entrée de la province de Ross, dont il est la partie orientale. Les habitans le nomment *Ardmeanach.* Il est remarquable en ce que les seconds fils des rois d'Ecosse ont porté le titre de Barons d'Ardmanoch. Ce pays est plein de hautes montagnes, presque toujours couvertes de neiges. * La Martiniere, *dict. géogr. Dict. anglois.*

☞ ARDON, l'un des plus grands ornemens de l'abbaye d'Aniane, après S. Benoît son fondateur, portoit d'abord le nom de Smaragde, qu'il changea depuis contre celui sous lequel il est aujourd'hui plus connu. Il fut un des premiers disciples qu'eut S. Benoît d'Aniane, & il embrassa la vie monastique avant la construction du nouveau monastère & de l'église de S. Sauveur, c'est-à-dire avant l'année 782. Ardon fut élevé à la dignité de modérateur des écoles de la maison. S. Benoît son abbé conçut tant d'estime & d'affection pour lui, qu'il en fit le compagnon ordinaire de ses voyages. Cette prérogative procura à Ardon l'avantage d'assister au grand concile de Francfort en 794, & peut-être aussi à celui qui se tint à Aix-la-Chapelle en 817. Ce fut apparemment dans cette sorte de voyage, qu'il parvint à être connu de Charlemagne, qui montra l'estime qu'il faisoit de lui, en le gratifiant, l'année de sa mort, d'une table de pierre qui résonnoit comme de l'airain. La même année qui étoit la 814, S. Benoît allant s'établir à Aix-la-Chapelle, près de Louis *le Débonnaire*, confia à Ardon le gouvernement de son monastère d'Aniane; & il le gouverna effectivement pendant quelque temps en qualité d'administrateur, jusqu'à l'élection d'un nouvel abbé. On n'est point instruit des autres actions d'Ardon. Il mourut le 7 de mars 843, comme le rapporte le bréviaire d'Aniane. On l'honore depuis long-temps comme saint dans ce monastère. Ardon n'a point laissé d'autre production de sa plume, au moins que l'on sache, que la vie de S. Benoît d'Aniane, qui étoit un des meilleurs morceaux de l'histoire de France pour la fin du VIII siécle & le commencement du IX. D. Hugues Ménard l'a publiée en 1638 à la tête de la *concorde des régles.* Depuis, Bollandus l'a donnée au 12 de février, & le P. Mabillon dans le V tome des Actes des saints. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V, p. 31-35.

ARDONA, *Ardonia*, *Herdonia*, *Erdonia*, autrefois ville épiscopale, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. Ce village est entre la ville de Troya & celle de S. Marco. * Baudrand.

ARDONIUS, ou HERDONIUS, *voyez* APPIUS.

ARDORELLE, abbaye, *cherchez* RODE (la).

ARDRA, royaume qui a sa ville capitale de même nom dans la Guinée en Afrique, entre la riviere de Volta & le lac de Duramo, environ à dix lieues de la côte. La ville est éloignée de douze lieues d'une anse ou petit golfe, nommé *la Praye*, où les navires mouillent. Les murailles ne sont faites qu'avec la terre; mais d'une maniere si solide, que le plâtre ne feroit pas un pareil effet. Les fossés sont dans l'enceinte des murailles, contre la coutume des peuples de l'Europe, qui les font creuser au dehors. Le palais du roi y est grand, & assez bien bâti, avec de beaux jardins. Personne n'entre dans l'appartement du roi, s'il n'y est expressément appellé, à la réserve du grand Marabout, qui y a l'entrée libre à toute heure. Il est la seconde personne du royaume; & décide également sur les affaires de la religion & de l'état. Le roi est en telle vénération, qu'à l'exception du grand Marabout, ses sujets ne paroissent point devant lui, qu'ils ne soient prosternés à terre. Ce prince envoya en 1670 un ambassadeur au roi de France, pour lui offrir une assurance sur le commerce, une protection particuliere pour les vaisseaux de sa majesté, & un notable rabais des impôts en faveur des François. Cet ambassadeur, nommé *Mattheo Lopez*, étoit accompagné de trois de ses enfans, de trois de ses femmes, & de plusieurs esclaves. On dit que les habitans du pays appellent aussi leur capitale *Assem.* * Delbée, *voyage de Guinée en 1669.* Baudrand. *Relations nouvelles.*

ARDRACH, *cherchez* ARDACH.

ARDRES, ville de France en Picardie, est située sur un côteau au milieu des marais, à l'extrémité du haut Boulonnois. On la divise en haute & basse, toutes deux très-bien fortifiées. François I, & Henri VIII roi d'Angleterre, eurent une entrevue près de cette ville au mois de juin de l'an 1520. Leur suite étoit magnifique, & les gentilshommes si richement vêtus, que le lieu en fut appellé *le Camp de drap d'or.* Le cardinal Albert d'Autriche prit en 1596 Ardres, qui fut rendue en 1598 à la paix de Vervins. Depuis les Espagnols se sont efforcé inutilement de l'emporter. * Sanson. Baudrand.

ARDUIN, marquis d'Ivrée, au commencement du XI siécle, se révolta, attira quelques évêques dans son parti, & prit le titre *de roi de Lombardie.* L'empereur Henri II étant entré en Italie l'an 1005, l'obligea de prendre la fuite. Ce malheur ne le rebuta point; il reprit les armes, & au retour de l'empereur, fut encore mis en fuite l'an 1013. Il se mit une troisiéme fois en campagne, après la retraite de Henri; mais l'archevêque de Milan s'étant mis en même temps à la tête d'une armée pour l'empereur, Arduin s'enferma dans un monastère l'an 1015. * Ditmar. Sigonius, &c.

ARDSCHIR: ce nom est le même que celui d'*Assuerus.* Comme les historiens orientaux rapportent ce qui concerne les princes de ce nom d'une toute autre maniere que les auteurs Grecs ou Latins, on mettra ici ce qu'ils en disent, afin que le comparant avec ce que ces derniers en ont écrit, on puisse mieux découvrir la vérité. Ils mettent donc trois rois de Perse qui ont porté le nom ou surnom d'*Adschir.* Le premier est *Bahaman*, fils d'*Asfendiar*, qui fut surnommé *Ardschir Diraz-Dest*, *Artaxercès Longuemain.* On verra comment ils racontent son histoire, dans l'article de BAHAMAN. Le second est:

ARDSCHIR BABEGAN (le mot d'*Ardschir* signifie en langue persienne *farine & lait*) premier roi de la quatriéme dynastie de Perse, que l'on appelle des *Sassanides* ou des *Chosroës*, étoit fils de *Sassan*, qui étoit homme particulier; & selon quelques-uns, berger d'un nommé *Babek*, dont il épousa la fille. *Sassan* en ayant eu un fils, il lui donna en faveur de Babek le surnom de *Babegan.* C'est ainsi qu'en parle l'auteur du *Lebtharich.* Khondemir, sur le rapport de deux histoires fort estimées; savoir, le *Tarich Kozideh* & le *Bina-Kiti*, raconte l'origine de Sassan, & par conséquent d'Ardschir, d'une maniere bien différente. Il dit que sous le regne de Homai, fille de Bahaman, Sassan son frere, qui se vit exclus de la couronne, se bannit volontairement de la Perse, & voulut aller passer son chagrin dans les pays étrangers. Un des enfans de ce Sassan vou-

ıt dans la suite du temps voir la Perse, d'où il avoit ippris qu'il tiroit son origine, & se mit au service de Babek, qui gouvernoit la province où il entra au nom 'Ardavan, qui régnoit pour lors. Babek reconnoissant n naturel excellent dans ce jeune homme, lui donna eu après sa propre fille en mariage, & ce fut de ce nariage que naquit Ardschir, lequel en considération e son aieul maternel, fut nommé *Babegan*. Cet enfant yant été élevé avec grand soin, s'avança dans tous les xercices dignes d'une personne de sa naissance; & l réussit avec tant de perfection, dans toutes les choes ausquelles il s'appliquoit, que le roi Ardavan en yant eu connoissance, voulut le voir. Aussitôt que le roi eût vu, il en fut charmé, & commença dès lors à l'aimer tendrement. Il le retint dans son palais, donna es ordres pour le faire nourir & élever avec ses prores enfans. Un jour qu'Ardschir accompagnoit les prines à la chasse, le roi leur pere les suivit, pour voir ce ui se passoit entr'eux; & comme il s'apperçut qu'Ardchir surpassoit de beaucoup ses enfans en bonne grace c en adresse, tant à tirer de l'arc, qu'à manier un cheal, il en conçut quelque jalousie, & résolut de lui onner un emploi qui l'obligeât à quitter la cour. Il envoya pour cet effet dans une de ses provinces pour commander les troupes; & ce fut là qu'ayant appris a mort de Babek son aieul, il retourna aussitôt à la our pour demander au roi son gouvernement. Le roi l'eut aucun égard à sa demande, parcequ'il l'avoit déja estiné à son fils aîné. En ce temps-là le roi Ardavan t un songe qui l'effraya; & en ayant demandé l'explicaion à ses devins, ils lui répondirent qu'un fugitif de a cour lui enleveroit la couronne. Une fille du serrail e ce prince donna avis à Ardschir, avec lequel elle ntretenoit une secrete correspondance, de l'explicaion du songe, & le fit résoudre à fuir avec elle, & à rendre un bon augure sur ce que les devins avoient épondu. Ardavan fut averti de cette fuite, & commença craindre l'effet de la prédiction. Ardschir d'un autre ôté étoit déja arrivé à la ville d'Esthekhar, où une foule les amis de Babek son aïeul, le reçut avec beaucoup d'accueil, & se dévoua entierement à son service. Le ils aîné d'Ardavan, qui portoit le même nom que son ere, & qui avoit le gouvernement de la province de Fars, dont Esthekhar est la capitale, prit ombrage du grand concours d'amis qu'il voyoit venir en foule auprès d'Ardschir; mais il ne fut pas long-temps sans voir l'effet de cette faveur populaire. Ardschir parut bientôt à leur tête, & lui déclara la guerre. Il se donna dans la suite plusieurs combats entr'eux; mais le dernier décida de tout. Le jeune Ardavan y fut tué; & après sa mort la plupart de ses parens, qui étoient ceux que les Persans appellent *Moulouk Thavaif*, que quelques auteurs veulent avoir été des princes du pays qu'Alexandre *le Grand* y avoit laissés, subirent le même sort qu'Ardavan, ou suivirent la fortune d'Ardschir. Le roi entendant ces nouvelles, marcha avec toutes ses forces du côté d'Esthekhar; mais il ne fut pas plus heureux que son fils; car il perdit la bataille & la vie en même temps. Ardschir, après cette victoire, qui le faisoit remonter sur le trône de ses ancêtres, prit le titre de *Schahinschah*, c'est-à-dire, d'*empereur* & de *monarque*, & étendit ses conquêtes de tous côtés dans l'Asie. Ce prince, qui est le fondateur d'une quatriéme famille ou souche royale dans la Perse, sous le nom de *Sassanian* ou *Sassanides*, possédoit toutes les vertus militaires & civiles à un si haut degré, qu'il devint le modéle que ses successeurs, qui ont eu en vue le bien de leur état, se sont toujours proposé devant les yeux. En effet, ses grands exploits de guerre, quoique l'histoire ne nous en ait parlé qu'en général; & les ouvrages qu'il a laissés après lui, dont il nous est resté une connoissance plus particuliere, nous donnent la plus grande idée qu'on puisse se former d'un prince très-accompli. Mais ce qui surpasse & le nombre de ses victoires, & la magnificence des villes qu'il a bâties, fut le dessein qu'il prit de dresser un *Kar Nameh* ou *Journal*, dans lequel ses entreprises, ses conquètes, ses actions particulieres, jusqu'aux discours qu'il faisoit, étoient couchés sans déguisement; car il abhorroit tellement la flaterie dans ses courtisans, qu'il en avoit établi un d'entr'eux pour l'interroger tous les matins, & qui lui faisoit rendre compte de tout ce qu'il avoit fait ou dit le jour précédent. Outre ces commentaires de sa vie, il a laissé un ouvrage intitulé *Regles pour bien vivre*, dans lequel il prescrit à ses successeurs & à ses sujets, de quelle maniere ils doivent se comporter dans la plupart des actions de leur vie. C'est ce même livre que Nouschirvan, un de ses successeurs, fit copier & publier, pour rétablir la police dans ses états. Un des plus beaux reglemens qu'il fit, fut de distribuer le peuple en diverses classes de professions & de métiers, donnant à chacune des instructions & des docteurs particuliers. Les principales maximes de ce prince étoient : *Lorsque le roi s'applique à rendre la justice, le peuple s'affectionne à lui rendre obéissance. Le plus méchant de tous les princes est celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans espérent. Il disoit aussi que l'autorité royale ne se maintenoit que par des troupes, les troupes par l'argent; que l'argent ne vient que par la culture des terres; & que cette culture ne se peut faire qu'en faisant observer la justice & la police.* Ardschir pour s'assurer la possession de son nouvel état, avoit épousé la fille d'Ardavan son prédécesseur. Cette reine ne pouvant se dépouiller de l'affection qu'elle avoit pour sa maison, nourissoit toujours dans son cœur une aversion secrete contre le roi son mari. Cette passion se fortifiant tous les jours, la porta enfin jusqu'à entreprendre de l'empoisonner, pour mettre la couronne de Perse sur la tête d'un de ses freres, qui vivoit encore. Mais son dessein ne réussit pas; car Ardschir évita ce danger, & la reine convaincue de cet attentat, fut mise entre les mains d'un des principaux ministres de l'état qui devoit la faire mourir. Ce ministre se mettant en devoir d'exécuter la volonté de son maître, trouva que la reine étoit grosse; & considérant que le roi son maître n'avoit point d'enfans, résolut de la laisser vivre pour lui conserver un héritier. La reine étant accouchée d'un fils, le ministre prit grand soin de son éducation, le gardant cependant dans un lieu fort secret, pour ne le produire que quand il le jugeroit à propos. L'occasion se trouvant un jour favorable, il le présenta au roi son pere, pendant qu'il jouoit au mail à cheval, à la maniere des Persans. Le roi le reçut fort agréablement, & loüa la prudence du ministre, qui lui avoit conservé un fils & un successeur: puis l'ayant récompensé à proportion du grand service qu'il lui avoit rendu, il fit prendre le jeune prince, qui fut nommé *Schabour* ou *Sapor*, & le logea dans le palais royal, où il fut élevé & entretenu selon sa qualité. Le Lebtarickh donne quarante ans de regne à ce prince; mais Mirkond & les autres historiens, ne lui en donnent que quatorze, depuis la mort d'Ardavan son prédécesseur. L'auteur du *Raoudhat al Akhiar* rapporte qu'Ardschir ne vouloit pas qu'on employât la même punition pour toutes sortes de fautes, & qu'il disoit souvent à ses officiers: *N'employez pas l'épée quand la canne suffit.* Ce même prince ayant interrogé un jour son médecin, quelle quantité d'alimens étoit nécessaire pour soutenir le corps & entretenir sa vigueur; ce médecin lui répondit, que le poids de cent gros ou dragmes arabiques de nouriture, qui ne font pas une livre de Paris, étoit suffisant. Il fut surpris de cette réponse; & lui demanda encore comment une si petite quantité pouvoit soutenir un aussi grand corps que le sien; le médecin lui répliqua : Une telle quantité est capable de vous porter; & si elle excéde, vous serez obligé de la porter. Ebn Batrick met le regne de ce prince sous l'empereur Commode, & dit qu'il conquit l'Assyrie

& la Mésopotamie, la dixieme année de son regne. Quelques auteurs appellent ce prince *Ardschir*, fils de *Babek*, fils de *Sassan;* mais cette généalogie ne s'accorde pas avec la vérité de son histoire.

ARDSCHIR, fils de *Schirovieh* ou *Siroës*, après la mort du roi son pere, fut couronné à l'âge de sept ans roi de Perse, du consentement de tous les grands, à la réserve de Scheheriar, général de l'armée qui étoit sur les confins de Perse. Ce seigneur, qui se voyoit toutes les forces de l'empire entre les mains, & qui faisoit tête lui seul à Héraclius, empereur des Grecs, trouva mauvais que l'on eût fait cette élection sans l'avoir consulté. Il marcha donc en diligence vers la ville de Madain, où il entra en maître, & se saisit de la personne du jeune prince qu'il fit mourir, après un regne d'un an & demi seulement. Après cet attentat, Scheheriar mit la couronne sur sa tête; mais comme il n'étoit pas du sang royal, il ne put jouir de son usurpation que pendant deux ans.

Ebn Batrick ajoute à ces princes un autre Ardschir, fils de *Schabour*, c'est-à-dire, *Artaxercés*, fils de *Sapor*, qu'il dit avoir regné quatre ans en Perse, sous l'empire des enfans de Constantin. Mais les historiens mahométans ne font mention que des trois dont nous avons parlé; & Abulfarage, historien chrétien, aussi-bien qu'Ebn Batrick, ne compte que trois Ardschirs ou Artaxercés, entre les rois de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDUIN ou ALDUIN, l'un des chefs des Normans qui s'établirent en Italie dans le XI siécle. L'an 1041 il chassa les Grecs, & se rendit maître de la Pouille. Pandulphe Collenutio parle de la bataille qui s'y donna. * Sigonius.

ARDULFE, roi de Northumberland, regnoit à la fin du VIII siécle, & au commencement du IX. Ayant été chassé par ses propres sujets qui s'étoient révoltés contre lui, il vint à Nimégue implorer le secours de l'empereur Charlemagne qui y étoit depuis quelque temps. C'étoit en 808. Charlemagne le reçut avec bonté; & le laissa aller à Rome où il vouloit se transporter, pour faire part au pape de sa situation. Son voyage ne fut pas long. Il revint à Nimégue avec des légats, & Charlemagne envoya avec eux des ambassadeurs pour le faire rétablir. Les Anglois voyant les deux puissances les plus respectables par leur caractère & par leur dignité, le pape & l'empereur, s'intéresser pour le roi qu'ils avoient chassé, s'adoucirent & le reçurent même avec quelque démonstration de joie. Ce n'étoit pas le premier roi d'Angleterre qui se fût réfugié en France, & qui fût rémonté sur son trône par l'entremise de nos rois, & ce ne fut pas le dernier. * *Voyez* les historiens d'Angleterre, & l'*histoire de l'église gallicane, par le pere* Longueval, jésuite, *tome* 5, *liv.* 13.

ARDYS, fils de *Gygès*, premier roi de Lydie de la famille des Mermnades, succéda à son pere l'an du monde 3360 & 675 ans avant J. C. Son regne fut de 49 ans, & Sadiattes son fils lui succéda. La Lydie n'avoit alors de places considérables que Sardes, & Colophon, ville d'Ionie, conquise par Gygès. Ardys y joignit Priene, autre ville d'Ionie, & se vit ensuite sur le point de perdre son royaume, les Cimmériens, que les Scythes avoient chassés de leurs pays, étant entrés de son temps en Asie, & ayant pénétré jusqu'à Sardys, dont il ne put conserver que la citadelle. Hérodote est le seul ancien historien qui parle de cette irruption des Cimmériens dans la basse Asie, & il ne dit rien de plus que ce qu'on vient de rapporter; sinon que ce fut Alyattes, petit-fils d'Ardys, qui les chassa. Il faut donc se résoudre à ignorer les révolutions qui arriverent alors, & se contenter de remarquer qu'on commença à connoître ces barbares dans l'Asie vers l'an 3402 du monde, puisque les Scythes qui les poursuivirent dans leur retraite, & qui pénétrerent dans ce temps-là même dans la haute Asie, où ils ne demeurerent que huit ans, en étoient chassés, ou du moins n'y étoient plus le peuple dominant dès l'an 3431 du monde. Cette irruption n'empêcha pas Ardys de faire la guerre à Milet, qu'il harcela continuellement les six dernieres années de sa vie, sans pouvoir la contraindre à se rendre tributaire. * Hérodot. *liv.* 1.

AREA, chef de famille, dont les descendans revinrent de Babylone. * *I Esdras*, 2, 5. *II Esdr.* 7, 10.

AREBBA, ville de la tribu de Juda. * *Jos.* 15, 60.

ARECON, ville de la tribu de Dan, proche celle de Joppé. * *Jos.* 19, 46.

ARÉE, fils d'*Acrotate*, roi des Lacédémoniens, fut élu par préférence à Cléonyme, la quatriéme année de la CXVII olympiade, 309 ans avant J. C. Arée fit alliance avec le grand-prêtre des Juifs, & fut tué à Corinthe, laissant sa couronne à son fils Acrotate, après un regne d'environ 16 ans. Arée, aussi roi de Lacédémone, petit-fils du précédent, & fils d'Acrotate, commença à régner la quatriéme année de la CXXVII olympiade, 269 avant J. C. & il ne regna que 8 ans. * Pausan. Plutarq. Meursius, *de reg. Lacon. c.* 13. Du-Pin, *biblioth. des auteurs profanes.*

AREESA, Ἀρέησα, selon Ptolémée, & Arethuse, selon Pline, grand lac de l'Arménie Majeure, que plusieurs modernes nomment *la mer de Van*, à cause de la ville de Van, qui est située tout auprès. On lui donne le nom de *Mer*, parceque ses eaux sont salées; & Pline assure que les choses les plus pesantes n'y peuvent enfoncer, & y surnagent. Quelques-uns l'appellent *le lac de Vastan*, qui est la même ville que Van. *Voyez* ARETHUSE. * Ptolémée. Pline. Baudrand. *dict. g. gr.*

AREFASTE, homme d'une naissance illustre, & de la famille des ducs de Normandie, se distingua au commencement du XI siécle par ses belles qualités, qui le firent choisir pour négocier les affaires de son maître à la cour de France. Un clerc de sa maison nommé *Herbert*, étant allé faire ses études à Orléans, s'y engagea dans des erreurs pernicieuses, & voulut ensuite y engager Arefaste, qui du consentement du duc Richard vint à la cour du roi Robert, pour lui découvrir l'hérésie qui commençoit à se répandre dans ses états. On jugea à propos de l'envoyer à Orléans; il y confera avec les chefs, qui se découvrirent à lui, croyant l'avoir gagné à demi; & lorsqu'il n'eut plus rien à désirer, il en avertit le roi, qui fit aussitôt assembler à Orléans un concile, où les hérétiques, après avoir été convaincus, furent condamnés au feu, s'ils ne se retractoient. Cela arriva vers l'an 1017, & on ne dit plus rien ensuite d'Arefaste. * *Spicil. t.* 1, *p.* 604.

AREGONDE & Cléanthe, peintres célébres de Corinthe, dont parle Strabon, *l.* 8, & dont on voyoit les ouvrages dans le temple de Diane, bâti sur le rivage du fleuve Alphée ou Stymbal, appellé présentement l'*Orphée*. On admiroit sur-tout la prise de Troye, & la naissance de Minerve, de la main d'Aregonde; & Diane dans le berceau, de celle de Cléanthe.

AREILZA (Grégoire) né à Naples, y entra dans l'ordre de S. Dominique. Après avoir gouverné plusieurs maisons, & même la province de Sicile, premierement comme vicaire général, & ensuite comme provincial, il fut appellé à Rome, pour être auprès du général, avec le titre de provincial de la Terre-sainte. Il assista en cette qualité aux chapitres des années 1656 & 1670, & sa réputation s'étant répandue jusqu'en Espagne, le roi Charles II le nomma en 1687, à un évêché dans ses états; mais ce pieux religieux préféra la pauvreté de son état à l'honneur & aux commodités que l'épiscopat procure à ceux qui cherchent ces choses; & s'étant retiré à Naples, il y mourut le 4 février 1691. On a de lui deux traités ascétiques, imprimés à Naples, *Gli stimoli della sacra solitudine*, en 1625, & *Il tesoro nascosto*, en 1651. Son exposition de l'oraison dominicale n'a pas vu le jour. * Echard, *script. ord. præd. tom.* 2.

AREM, chef de la famille, dont les descendans re-
…rent de la captivité de Babylone, au nombre de
…lle dix-sept. * *II. Esdr.* 7, 42.

AREMBERG, sur l'Ar, ou l'Aër, *Aremburium* & *…emberga*, ville & principauté de l'empire, dans le …ys d'Esfeld, entre le duché de Juliers & l'archevêché … Tréves. Ce n'étoit autrefois qu'un comté, qui passa …1298 dans la maison de la Marck, par le mariage …*Engilbert*, comte de la Marck, avec *Mechtilde*, hé…iere de la maison d'Aremberg. Les cadets de la …arck furent en possession de la terre d'Aremberg jus…e vers la fin du XV siécle, qu'elle passa dans la maison … Ligne, par le mariage de *Marie*, qui en étoit l'héri…ere, avec *Jean* de Ligne, seigneur de Barbançon, …i prit le nom d'*Aremberg*. Voyez sa postérité, dans la …néalogie de la maison de LIGNE, rapportée en son …eu.

AREMBERG (Isabelle d') étoit fille d'ALBERT, …ince de Barbançon, & sœur d'*Octave-Ignace*, dernier …ince de Barbançon. Cette princesse epousa 1°. *Al…rt-François* de Lalain, comte d'Hochstrate, dont elle …t *Marie-Gabrielle* de Lalain, héritiere de la maison …Hochstrate, mariée au rhingrave *Charles-Florentin*, …i fut tué en 1676, devant Mastricht, un peu avant …e le prince d'Orange fût obligé d'en lever le siége : …. l'an 1651, le duc *Ulric* de Wirtemberg, après la …ort duquel cette princesse se retira à Paris, où elle …ourut le 17 août 1678, âgée de 55 ans. Elle avoit …mené avec elle en France la princesse *Marie-Anne*, …'elle eut en 1653 de son second mariage, & qui fut …levée à Paris dans la religion catholique, par les soins …e la reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV.

AREMULUS-SILVIUS, roi des Latins, *cherchez* …LLADE.

ARENA (Jacques d') que quelques-uns nomment …e *Revignio*, & les autres *de Ravenna*, vivoit vers l'an …280. Wassembourg, qui a écrit les antiquités de Flan…re, dit au livre 5, que Jacques d'Arena fut évêque de …oul après Conrad de Tubinge; mais les autres, qui le …ont natif de Parme, ne sont pas de ce sentiment. Il …voit beaucoup d'érudition, & il avoit même écrit quel…ues ouvrages. * Trithemius, *in catal. de script. ecclef.* …ponde, *A. C.* 1287, *num.* 3.

ARENA (Henri d') chanoine de Cambrai, & se…rétaire de l'évêque de Cambrai, qui fut l'antipape …lément VII, vivoit en 1379. On trouve encore dans …a bibliothéque de l'église de Cambrai un volume de …es lettres, sous le titre d'*Epistolarium*. * Valer. An…reas, *bibl. belg.*

ARENA (Antoine) dit aussi *Sablon*, Provençal, …atif de Souliers, dans le diocèse de Toulon, a vécu …ans le XVI siécle, & s'est rendu célébre par ses vers …macaroniques. Il étudia sous Alciat à Avignon en 1519, …levint habile jurisconsulte, & écrivit même quelques …raités de jurisprudence, que ses amis mépriserent, …arceque le latin dont il s'étoit servi, paroissoit un peu …rop obscur. L'étude du droit ne l'empêcha pas de cul…iver la poësie; mais cette poësie badine qui rend latins …es mots des langues vulgaires, & qu'on nomme *maca…onique*. Il a composé divers poëmes, *de la guerre de …Rome, de Naples, d'Avignon*, &c. Le plus agréa…ble de ses ouvrages est la *description de la guerre de …Charles-Quint en Provence* : ce poëme qui avoit été im…primé en 1537, étoit devenu très-rare. On l'a réim…primé en 1748 à Avignon, (sous le titre de Bruxelles) …*in*-8°. Antoine Arena mourut en 1544, étant juge de …S. Remi près d'Arles. Toutes ses poësies jointes ensem…ble ne font qu'un très-petit volume *in*-12 de cent …pages environ. On en a fait une édition en 1519.

ARENA (Sante) Florentin, religieux de l'ordre de …S. Dominique, & aussi bon théologien que célébre pré…dicateur, mourut à Porto-Hercole en 1576. Fontana …dit en 1574. On a de lui deux ouvrages contre l'héré…sie, imprimés à Naples, & intitulés *Prima*, ou *Seconda strata del giardino spirituali contro la pertinace conturbè heretica*. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

☞ ARENSBERG, petite ville d'Allemagne, au duché de Westphalie, sur la Roer. Elle est la capitale d'un comté de même nom, qui appartient aux archevêques de Cologne, depuis que Godefroi, dernier comte de cette maison, dans le quatorziéme siécle, en fit une donation entre-vifs à l'archevêché de Cologne, & l'en mit en possession avant sa mort. Le comte d'Isembourg, archevêque de Cologne, orna la ville d'Arensberg de quelques nouveaux édifices, & racheta plusieurs terres du comté, que d'autres avoient engagées. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ARENSBOECK, ancien monastère d'Allemagne, en Holstein, dans la Wagrie, entre Lubeck & Pretz. Il fut commencé par Nicolas de Holstein, l'an 1398, & on y mit des Dames tirées des monastères de Pretz & d'Itzého; mais l'an 1402, on y mit des chartreux. L'an 1628, la cour impériale enjoignit au duc de Holstein de laisser ce monastère aux chartreux, lequel eut le sort de quantité d'autres, & les ducs de Holstein-Ploën ne s'en sont point dessaisis. Aujourd hui, *Ploën*, *Arensboëck* & *Reinfelt*, font ensemble une principauté particuliere, que posséde cette maison. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARENTS (Thomas) poëte Flamand, né à Amsterdam le 6 juin 1652. Il étoit de basse extraction. Son pere étoit de Kempen, & sa mere de Cologne. Il étoit courrier & gagnoit beaucoup à ce métier. La poësie faisoit ses délices & son amusement. Il avoit du gout pour ce genre d'écrire, & il a beaucoup travaillé sur des sujets tirés de la bible. On a de lui onze ou douze piéces de théâtre, soit tragiques, soit comiques. Il fut reçu dans la société qui a pour devise, que rien n'est difficile à ceux qui veulent : *Nil volentibus arduum*. * *Dictionn. holland.*

AREOPAGE, sénat d'Athènes, fut établi sur une colline de ce nom dans cette ville, la même année qu'Aaron, frere de Moyse, fut sacré grand-sacrificateur, l'an du monde 2514, & avant J. C. 1490, sous le regne de Cecrops, & non sous celui de son fils Cranaüs. On dit que Mars y fut accusé le premier par Neptune, dont il avoit tué le fils, nommé *Halirrhotius*, fable sur laquelle le sophiste Libanius a pris plaisir de faire deux déclamations. Mars y fut absous; & on croit que depuis ce temps cette colline eut le nom d'*Aréopage*, tiré du mot grec πάγος qui veut dire *bourg* ou *place*; & de celui d'*Ares* Ἄρης que les Grecs donnoient à Dieu. Le second jugement des Aréopagites fut celui de Céphale, qui avoit tué par accident son épouse Procris. Le troisiéme, de Dedale, coupable de la mort de Calus ou Accalus son neveu. Et le quatriéme, d'Oreste, pour le meurtre de sa mere Clytemnestre. Les anciens ne conviennent pas du nombre des Aréopagites; car les uns le font de trente-un, les autres de cinquante-un; & il y en a même qui le font monter à plus de cinq cens. Cette diversité fait juger que selon les temps, il a été différent. Plutarque remarque que Solon y changea beaucoup de choses. Ces magistrats étoient perpétuels, & les premiers de la ville. Au reste, ils ne s'assembloient que la nuit, soit pour être plus recueillis dans la discussion des affaires qu'ils devoient juger, ou pour n'être pas surpris par des objets qui pouvoient exciter leur haine ou leur pitié; & il n'étoit point permis aux avocats de se servir des ornemens de l'éloquence, en défendant leurs parties. Du temps de Cicéron, les Romains se faisoient recevoir parmi les Aréopagites. C'est en ce lieu que S. Paul étant à Athènes, fut conduit, pour rendre raison de la doctrine qu'il prêchoit, & où il fit un discours, dont il prit le sujet de l'autel dressé au Dieu inconnu, qu'il avoit vu dans la ville. Denys, sénateur de l'Aréopage, & une femme nommée *Damaris*, embrasserent la foi qu'il prêchoit, comme il est rapporté dans le 17 chapitre des actes des apôtres.

* Hérodote & Thucydide, *hist.* Plutarq. *sur Solon.* Pausan. *in Attic.* Vivés, *in l.* 18, *c.* 9. S. August. *de civitate Dei.* S. Isidore de *Peluse*, *l.* 2, *epist.* 9. Budée, *l.* 2, *de Pand.* Meursius, *Athen. & Areop.*

Spon, dans son voyage de Gréce, dit que cet édifice, qui est hors l'enceinte de la ville moderne, étoit autrefois presque au milieu de l'ancienne, les murailles s'étendant un quart de lieue plus loin qu'elles ne sont aujourd'hui. Ses fondemens sont en demi-cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamant, soutiennent une esplanade d'environ 140 pas de long où se tenoit cet auguste sénat. Cet édifice n'a point été élevé plus haut qu'à rez de chaussée; & au milieu il y a une espéce de tribune, taillée dans le roc, laquelle a à dos un mur, avec des bancs faits du même rocher, où les sénateurs étoient assis. Hésychius se trompe, selon la remarque du même auteur, lorsqu'il place l'Aréopage dans la citadelle; mais peut-être y a-t-il une faute dans le texte; & ceux-là se trompent encore, qui prennent ce lieu-là pour un plan d'amphithéâtre, dont il n'a point la figure. * Spon, *voyage de Grece.* Voyez les *recherches sur l'Areopage*, par M. l'abbé de Canaye, dans le tome VII des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres.*

AREQUIPA, ville du Perou dans l'Amérique méridionale, est située à six vingts lieues de Lima, vers le midi, à soixante-dix de Cusco, & à sept lieues de la mer du Sud. Les Espagnols disent que pendant le régne des Incas, on portoit le poisson de mer en fort peu de temps, d'Arequipa à Cusco, parceque dans tout cet espace de chemin il y avoit quantité d'Indiens disposés pour cela, qui se le donnoient comme de main en main. Arequipa est une des plus considérables villes du Pérou, pour la bonté de son terroir, qui est très-fertile en froment & en vin. La riviere de Chila qui descend le long de la ville, se décharge dans la mer de Sud; & à son embouchure il y a un port très-commode, d'où l'on transporte toutes sortes de marchandises jusqu'à la ville. On y amenoit autrefois tous les trésors de Potosi; mais parceque le chemin est fort difficile, on les conduit maintenant à Arica, qui d'ailleurs n'est pas si éloignée des mines. Arequipa ne laisse pas d'être très-riche, à cause des mines d'argent qu'on a trouvées sous les andes ou montagnes, dans un lieu nommé *Callioma*, à quatorze lieues de la ville. Elle est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lima, & l'on compte dans ce diocèse cinquante mille Indiens tributaires. Assez près de la ville on voit un volcan, qui jetta l'an 1600 des flammes, des pierres brulées & des cendres, avec tant de violence, que le bruit en fut entendu de Lima. Les environs d'Arequipa sont fort sujets aux tremblemens de terre; & l'an 1582 la ville fut presque renversée par une secousse épouvantable, qui dura plusieurs jours. * Laët, *hist. du nouveau monde.* Sanson.

ARESCH, c'est le nom de celui qui passe chez les Orientaux pour avoir mieux su manier un arc. Il s'en servoit avec tant de force & d'adresse, que les meilleurs archers lui sont comparés, quand on veut les louer. Il vivoit sous le régne de Manougeher. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARESGOL, en latin *Siga*, ancienne ville du royaume d'Alger, dont l'on ne voit aujourd'hui que les ruines. Elle étoit autrefois la capitale de la province & de tout le royaume de Trémecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. Elle étoit de grand commerce, particulierement sous le régne de Muley-Idois & de ses descendans, qui en ont été plus de cent ans les maîtres; mais elle fut ruinée de fond en comble avec plusieurs autres, par le calife schismatique de Carvan, & tous les habitans taillés en piéces. Ainsi elle fut pendant plus de six-vingts ans la retraite des bêtes farouches, jusqu'à ce que le grand Almansor passa en Afrique; lequel après avoir conquis cet état, la rétablit, & y mit garnison. Joseph Lumptume, roi des Almoravides, l'ayant prise d'assaut après un long siége, la fit encore démolir. Elle fut ensuite rétablie par les Almohades; & enfin ruinée par les Benimérinis, comme elle l'est encore aujourd'hui. Baudrand dit qu'elle étoit autrefois le siége d'un évêque suffragant de Cesarée. Il y a aussi une riviere qui porte le nom de cette ville, & celui de Testene. * Marmol, *de l'Afrique*, Baudrand, *géograph.*

ARESI (Paul) évêque de Tortone en Italie, étoit d'une noble famille de Milan. Il fut reçu dans la congrégation des clercs réguliers, dits *Theatins*, & se poussa aux premiers emplois de cet institut. Le pape lui donna l'évêché de Tortone dans le Milanez. Ce prelat eut un soin très particulier de ses diocésains; se fit gloire d'être le Mecène des savans; & comme il l'étoit beaucoup lui-même, il enrichit le public de divers ouvrages, qui sont des sermons, des traités de philosophie & de théologie, des livres de dévotion, avec un ouvrage *in-folio* des devises sacrées, *Delle sacre Impreze*, *lib. VI.* * Laurenzo Crasso, *elog. de gli huom. lettr. part. II.*

ARESIAS fut l'un des trente tyrans d'Athènes, que Lysander Lacédémonien établit pour gouverner cette république, après s'en être rendu maître. Il fut tué lorsque Thrasibule chassa les tyrans de la ville d'Athènes, la 3 année de la XCIV olympiade, & 402 ans avant J.C. * Xenophon.

ARETAPHILE, fille d'*Æglaton*, & femme de *Nicocrate*, souverain de Cyrène dans la Lybie, fut fort aimée de son mari, parcequ'elle étoit une des plus belles femmes de son temps. Mais ce prince exerçant des cruautés inouies sur son peuple, elle résolut d'exterminer ce tyran, pour délivrer sa patrie d'une si violente oppression, & pour se venger du meurtre de *Phædimus* son premier mari, que Nicocrate avoit tué pour la posséder. Dans ce dessein, elle prépara du poison, mais elle fut surprise; & son mari, à l'instigation de sa mere nommée *Calbia*, consentit qu'on la mît à la torture. Cette courageuse princesse avoua dans les tourmens qu'elle avoit préparé un poison; mais que c'étoit un poison propre à causer de l'amour, un philtre pour se faire aimer encore plus de son mari. Cette confession ingénieuse augmenta la tendresse de Nicocrate pour sa femme Aretaphile, qui ne se fiant plus à lui, gagna par ses charmes Léandre, frere du tyran, & le conjura de la délivrer de la compagnie d'un homme si barbare, lui promettant une fille qu'elle avoit en mariage. Léandre fit assassiner Nicocrate, & prit sa place; mais Aretaphile, qui avoit dessein d'affranchir sa patrie, trouva le moyen de se défaire de ce second tyran. Elle suscita contre lui Anabus prince de Lybie, qui surprit Léandre, & l'enferma dans un sac, que l'on jetta dans la mer. Les habitans de Cyrène voulurent se soumettre à leur libératrice; mais cette princesse renonça à la souveraineté, & se retira avec ses parens. Elle vivoit du temps de Mithridate *Eupator*, vers la CLXXI olympiade, & environ l'an 96 avant J.C. * Plutarch. *de virtute mulierum.*

ARETAS, roi des Arabes, régna sur la basse Syrie, où il fut appellé par ceux de Damas, l'an 84 avant J.C. Il entra dans la Judée, vainquit le roi Alexandre *Jannée* près d'Adida, & s'en retourna, après avoir traité avec lui. Depuis, Antipater ayant persuadé à Hyrcan de se retirer auprès d'Aretas, celui-ci lui promit de le rétablir sur le trône de Jérusalem. En effet, ayant mis une armée de cinquante mille hommes en campagne, il vint assiéger Aristobule dans Jérusalem, qu'il auroit emportée, si Scaurus envoyé par Pompée, ne l'eût obligé de lever le siége. Ensuite Aristobule défit Hyrcan & Aretas dans un lieu nommé *Papyron.* Scaurus porta ses armes contre Aretas dans l'Arabie; mais un présent de trois cens talens le fit reculer, l'an de J. C. 65. Ce roi eut encore guerre contre les Juifs, & eut souvent du pire. On ne sait pas bien le temps de sa mort, & on croit que ce fut Obodas qui lui succéda. * Joséphe, *antiq. jud. l.* 13, 14 & 16.

ARETAS ou ENÉE, surnommé *Aretas*, autre roi

s Arabes, succéda à Obodas, sans avoir demandé le nsentement d'Auguste. Silleus, qui étoit un très-échant homme, & qui étoit accusé d'avoir empoi-nné le roi pour se mettre sur le trône, accusa Aretas orès de l'empereur. Il le prévint même si bien, qu'il voulut recevoir, ni les ambassadeurs que lui en-yoit Aretas, ni les présens qu'il lui fit porter, entre quels étoit une couronne d'or de très-grand prix. ais depuis, Herode ayant envoyé Nicolas de *Damas* Auguste, lui fit si bien connoître les artifices, dont toit servi Silleus pour le surprendre, que cet empe-ur le condamna à mort, & confirma Aretas dans la ssession du royaume d'Arabie. Herode le *Tetrarque* oit épousé la fille de ce roi, qu'il voulut répudier, ur épouser Herodiade, femme de son frere, pour quelle il avoit conçu une très-grande passion. Elle n plaignit à Aretas son pere, lequel voulant venger t outrage, prit les armes, & battit les Juifs. Herode rivit à Tibere ce qui étoit arrivé; & Tibere entra ns une si grande colère contre le roi des Arabes, qu'il nda à Vitellius de lui déclarer la guerre. C'est dans te occasion qu'Aretas faisant garder la ville de Da-s, les Juifs le prierent de leur permettre de veiller x portes de la ville, pour surprendre S. Paul, que les éles descendirent du haut des murailles avec une cor-ille, l'an 38 de J. C. Nous ne savons pas le temps la mort d'Aretas. * *II aux Corinth. c.* 11. Joséphe, *tiq. jud. l.* 16, *c.* 15 & 16, *l.* 18, *c.* 7.

ARETATES, de Cnide, historien Grec. On ignore quel temps il a vécu, quoique ce soit après Alexan-*e le Grand.* Il écrivit une histoire de Macédoine, un ité des isles, &c. * Plutarch. *in parall. minor. c.* 11 & 7. Vossius, *de hist. Græc.*

ARETÆUS, de Cappadoce, médecin, qui vivoit ng-temps avant Jules César. On ne peut savoir en el siécle. George Henischius a cru qu'Aretæus a fleuri rès Pline, qui ne le cite point; mais il se trompe. Il faut considérer pour cela, que la dialecte ionique nt se sert ce médecin; car elle n'étoit plus en usage, ng-temps avant Pline. Quoi qu'il en soit, Aretæus rivit divers traités: *De morbis acutis, lib. II. De mor-rum curatione, lib. II. De diuturnis, &c.* Jule Paul Crasso traduisit en 1552, & les publia une seconde fois en 55. On les imprima aussi plus corrects à Augsbourg, puis à Basle en 1581. * Castellan. *in vita illustrium dic.* Vossius, *de phil. c.* 12, 13, *&c.*

ARETE, mere d'Aristippe *le philosophe*, & fille, on quelques-uns, d'un autre Aristippe, étoit très-sa-nte, & instruisit elle-même son fils: c'est pourquoi rut nommé *Metrodidacte*, en grec μητροδίδακτος, c'est-dire, *enseigné par sa mere.* D'autres disent qu'Areté oit fille d'Aristippe, & qu'elle enseigna publiquement ns son école après lui. Ce philosophe pouroit avoir une fille de même nom que son aïeule. * Diogène *ërce, l.* 2.

ARETH, forêt où David se retira en fuyant Saül. *I. Reg. XXII*, 5.

ARETHUSE, compagne de Diane, fut changée en ntaine, lorsqu'elle fuyoit les poursuites d'Alphée son nant. * Ovide, *metamorp. l.* 5. *fab.* 10. Les anciens t tiré cette fable, de ce qu'ils ont cru que le fleuve phée, qui est dans le Peloponnèse, alloit se joindre travers de la mer, à la fontaine d'Arethuse en Sicile. gel assure que ce fleuve est aujourd'hui entierement séché. * *Voyez* ALPHEE. * Virgile en parle, *au l.* 3. *neid. & Ecl.* 10.

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emese & Epi-anie, siége d'un évêque suffragant d'Apamée. Marc, meux par une confession de foi qu'il dressa en faveur s Ariens, étoit évêque de cette ville, sous les empe-urs Constance & Julien l'*Apostat.* Strabon, Pline & s auteurs anciens font mention de cette ville. On as-re que son nom moderne est *Fornacusa.* * Strabon. ine, &c.

ARETHUSE, ville de Macédoine, que Molétius appelle *Tadino:* d'autres soutiennent que son nom moderne est *Rendina.* Quoi qu'il en soit, elle est sur le bord du golfe nommé *Strimonium*, ou *Golfo di Comtessa.* * Molétius. Baudrand.

ARETHUSE, lac dans l'Arménie majeure, près de la source du Tigre, qui le traverse. Il n'est pas éloigné des monts Gordiens, que quelques auteurs nomment *Gibel Noé.* Pline fait mention de ce lac; il marque même que les choses pesantes y surnageoient, & que le poisson de riviere n'y pouvoit vivre. Il est appellé *Aréesa* par Ptolémée, & *Arsene* par Strabon. *Voyez* AREESA. Pline. Solin, *c.* 40.

ARETIN (Gui) d'Arezzo, ou Aretin, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de cette ville d'Italie. C'étoit un religieux de l'ordre de S. Benoît, au monastère de Pomposie, près de Ravenne, qui vivoit vers l'an 1028. On assure aussi qu'il fut abbé. Il trouva six notes de la musique, en chantant l'hymne de S. Jean, de cette façon:

UT *queant laxis* — FA *muli tuorum*,
RE *sonare fibris* — SOL *ve polluti*
MI *ra gestorum* — LA *bii reatum.*

Son invention lui fit des envieux. Il sortit de sa maison & alla à Rome, sous le pape Jean XIX, qui le reçut très-favorablement. Gui donne le détail de ce voyage & de sa réception dans une lettre à Michel, moine de Pomposie, qui l'avoit aidé dans son travail sur l'antiphonier. Cette lettre est dans les Annales de Baronius, & dans le *Thesaurus Anecdoton* du Pere Pez, tome V. Gui fit présent de son antiphonier à l'abbaye de Pomposie, où il revint. Il a fait encore un micrologue, autre livre de musique, qu'il dédia à Théobalde, évêque d'Arezzo. Ce traité n'a point été imprimé, & se voit manuscrit dans plusieurs bibliothéques. On en a l'épître dédicatoire dans Baronius, & encore mieux dans les Annales de D. Mabillon, livre 55. Gui Aretin a encore composé un traité intitulé, *De la mesure du monochorde*, dont on trouve un fragment dans le recueil du P. Pez cité ci-dessus, tome V. p. 225. Voyez aussi le t. III. p. 618. Quelques auteurs le confondent mal à propos avec Guitmond, archevêque d'Aversé, qui a composé trois livres du corps & du sang de J. C. contre Berenger. * Sigebert, *de script. ecclés. c.* 144 & *in chron.* 1028. Trithemius, *in cat. & l.* 2, *c.* 74. *de vir. illustr. Bened.* Baronius, *A. C.* 1022. Le Mire, *bibl. ecclés.*

ARETIN (Pierre) natif d'Arezzo, dans l'état de Toscane, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit fils naturel de Louis Bacci, gentilhomme d'Arezzo; mais il chercha à se procurer par la vivacité de son génie, la réputation que le vice de sa naissance lui avoit refusé; il y réussit par des voies assez extraordinaires, en composant des satyres, & en critiquant les livres des savans, & les actions des plus grands hommes. Ses écrits étoient ingénieux & sa poësie délicate; c'est ce qui la fit rechercher. Après s'être retiré à Venise, il porta les traits de sa satyre jusques sur les actions mêmes des souverains, ce qui lui fit donner le titre de *Fléau des princes.* Cela fut cause que le roi François I, l'empereur Charles-*Quint*, les princes d'Italie, divers cardinaux, & plusieurs autres grands seigneurs, acheterent son amitié par des présens considérables, soit qu'ils craignissent les coups de cet esprit pernicieux, soit qu'ils estimassent sa façon d'écrire. Cet honneur rendit Aretin si insolent, qu'il fit fraper une médaille, où il étoit représenté d'un côté avec ces mots, *Il divino Aretino:* sur le revers il étoit sur un trône, & recevoit les présens des envoyés des princes, avec ces paroles: *Principi tributati da i popoli, il servo loro tributano.* Quelques-uns ont cru qu'Aretin prenoit le surnom de *divin*, parcequ'il prétendoit faire les fonctions de Dieu sur la terre, par les foudres dont il frapoit les têtes les plus éminentes. Il se vantoit que ses libelles faisoient plus de bien au monde que les

ſermons ; & on diſoit de lui, que ſa plume lui avoit aſſujéti plus de princes, que les princes n'avoient ſoumis de peuples. Des coups de bâton, que lui firent donner quelques ſeigneurs d'Italie, & la réputation de Nicolo Franco ſon adverſaire, le rendirent un peu moins emporté. L'égliſe condamna la lecture de ſes ouvrages impies & deshonnêtes, & ſur-tout de ſes dialogues, de ſes lettres, de ſes raiſonnemens, &c. Il mourut à Veniſe l'an 1556, âgé de ſoixante ſix ans, & y eſt enterré dans l'égliſe de S. Luc. Quelques-uns lui ont fait cette épitaphe.

Qui giace l'Aretin poëta Toſco,
Che diſſe mal d'ognun, fuor che di dio,
Scuſandoſi cor dir, non lo conoſco.

Voici comment elle a été traduite en notre langue :

Le temps par qui tout ſe conſume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'Aretin, de qui la plume
Bleſſa les vivans & les morts.
Son encre noircit la mémoire
Des monarques de qui la gloire
Eſt vivante après le trépas :
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelqu'horrible blaſphême,
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

Ce ne fut pas ſur la fin de ſes jours qu'il compoſa des livres de piété ; il y travailloit en même temps qu'il publioit ſes autres ouvrages. Sa paraphraſe des pſeaumes de la pénitence parut pour la premiere fois à Veniſe en 1534. Son *humanita di Chriſto* parut en 3 livres en 1535. L'édition de 1539 contient quatre livres. Les ſonnets qu'il ajouta aux ſeize poſtures infâmes gravées en 1525, par Marc-Antoine de Bologne, d'après ſes deſſins de Jules Romain, ſont de 1527. On a encore de lui les vies de la ſainte Vierge, de ſainte Catherine de Sienne, de S. Thomas d'Aquin, &c. Mais il n'eſt pas vrai qu'il ait publié ces ouvrages de piété ſous un autre nom que celui de *Pietro Aretino* : ce ne fut qu'aſſez long temps après ſa mort que les libraires craignant qu'un nom ſi diffamé ne rebutât, le changerent en celui de *Partenio Etiro*, qui eſt l'anagrame du premier. * Lorenzo Craſſo, *dans les élog. ital. des hommes de lettres*, in 4°, *t.* 1. Baillet, *jugem. des ſav. ſur les poëtes*, *t.* 7. Bayle, *dict. crit.* Voyez la *Vita di Pietro Aretino*, imprimée à Padoue en 1741 *in*-8°. Cette vie a été abrégée & miſe en françois, par M. du Jardin, ſous le titre de *Vie de Pierre Aretin*, imprimée en 1750.

ARETIN (François) qui vivoit au XV ſiécle, avoit beaucoup de lecture, & ſavoit le grec. Il traduiſit en latin les commentaires de S. Chryſoſtôme ſur S. Jean, & une vingtaine d'homélies du même pere. Il traduiſit auſſi en latin les lettres de Phalaris, traduction mal attribuée à Léonard Aretin. On a encore de lui un traité *de balneis putcolanis*. Jean-Antoine Campanus, qui fut en faveur auprès de Pie II & de Sixte IV, fut l'un de ſes intimes amis. Eraſme n'eſtimoit point le travail de François Aretin ſur S. Chryſoſtôme.

ARETIN (François) fils de *Michel* Accolti, a été plus connu ſous le nom de ſa patrie que ſous celui de ſa famille. Il étudioit à Sienne vers 1443 ; il y enſeigna enſuite la juriſprudence avec une telle vivacité de génie, qu'on le nomma *le prince des ſubtilités* ; & que la ſubtilité d'Aretin paſſa en proverbe. Il faiſoit principalement éclater ce talent dans les diſputes : car perſonne ne lui pouvoit réſiſter. Il donnoit des conſeils avec tant de confiance, qu'il aſſuroit les conſultans qu'ils gagneroient leur procès. L'expérience ne lui fut pas contraire, puiſqu'on diſoit ordinairement dans le barreau, *une telle cauſe a été condamnée par l'Aretin, elle ſera donc perdue*. Il enſeigna auſſi dans l'académie de Piſe & dans celle de Ferrare. Il fut à Rome ſous le pontificat de Sixte IV, & ne s'y arrêta pas long-temps ; car il vit bientôt que les grandes eſpérances qu'il avoit bâties ſur ſa réputation, ſeroient nulles. Ce pape lui déclara qu'il lui donneroit volontiers la dignité de cardinal, s'il ne craignoit de faire tort au public en ôtant à la jeuneſſe un ſi excellent profeſſeur. Lorſque la vieilleſſe ne lui permit plus de remplir toutes les fonctions de ſa charge, il fut diſpenſé de faire ſes leçons, & on lui continua ſes gages. Il ne laiſſa pas de monter quelquefois en chaire ; & quoique ſes leçons fuſſent ſans force, il avoit néanmoins beaucoup d'auditeurs. On donnoit cela à ſa réputation. Un jour que les étudians étoient accourus à des ſpectacles, il s'apperçut qu'il n'y avoit que quarante perſonnes dans ſon auditoire, & il s'en fâcha tellement, qu'il jetta ſon livre, & ſe mit à crier, *Jamais Aretin n'expliquera la juriſprudence à peu de monde*. Il ſe retira tout en colère, & ne voulut plus enſeigner. Il étoit d'un naturel ſévére, & ne garda jamais plus d'un mois ou deux le même valet. Il diſoit que ceux qu'on avoit loués depuis peu ſervoient beaucoup mieux. On l'honora de la qualité de chevalier, & il paſſa toute ſa vie dans le célibat, & dans une épargne, qui lui donna lieu d'amaſſer beaucoup de richeſſes. Il ne fut pas moins honoré à cauſe de ſa chaſteté, qu'à cauſe de ſon érudition. Quoiqu'il eût deſtiné ſes biens à l'entretien d'un collége, il les laiſſa à ſes parens. On a de lui des réponſes de droit imprimées avec celles de pluſieurs autres, dans le recueil de Ziletti. Il étoit frere du célébre *Benoît* ACCOLTI, auſſi juriſconſulte. * Pancirole, *de claris leg. interpret.* Bayle, *dict. critiq.*

ARETIN (Charles) *cherchez* TORTELLIUS.

ARETIN ou LEONARD BRUNI, *cherchez* BRUNI.

ARETIUS (Benoît) miniſtre calviniſte, natif de Berne, ville de Suiſſe, enſeigna la philoſophie à Marpurg, & la théologie à Berne, où il mourut le 22 avril 1574. Il a compoſé des commentaires ſur le nouveau teſtament ; des lieux communs, intitulés : *Problemata ſacra. Examen theologicum*, &c. * Nigidius, *in catalog. profeſſ. Marpurg.* Melchior Adam, *in vit. theolog. German. &c.*

AREVALO, *Arevalum*, petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, près du royaume de Léon, à quatorze lieues de la ville de Valladolid du côté du midi. Elle a un vieux château, & avoit autrefois titre de duché. * Baudrand.

AREVALO (Roderic-Sanche d') évêque de Calahorra, *cherchez* RODERIC.

AREVALO (Bernardin) religieux de l'ordre de S. François, illuſtre par ſa piété, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit Eſpagnol, natif de Caſtille la vieille ; & il mourut à Valladolid l'an 1553, âgé de ſoixante-un ans. Il a laiſſé divers ouvrages : *De correctione fraterna ; De libertate Indorum, &c.* * Wadingue, *de ſcript. Franciſcan.* Antonius Daza, *Seraph. hiſt. l.* 3, *p.* 4, *c.* 48. Nicolas Antonio, *bibl. hiſpan.*

AREUNA, *cherchez* ARAUNA.

AREZZO, ville d'Italie dans la Toſcane, avec évêché ſuffragant de la métropole de Florence. C'eſt l'*Aretum* des anciens, qu'on croyoit avoir été bâtie par Arétas fils de Janus. Annius de Viterbe, & ceux qui aiment les fables, ont rencheri ſur cette origine douteuſe. Arezzo eſt bâtie ſur le penchant d'un mont, au milieu d'une plaine fertile. Tite-Live, Pline, Salluſte, Polybe, Martial, Silius Italicus, &c. parlent de cette ville, qui a été fameuſe du temps des Romains, & qui a depuis beaucoup ſouffert ſous les Goths, ſous les Lombards, & ſous divers tyrans, juſqu'à ce qu'elle fût ſoumiſe aux Florentins. Au commencement du XVI ſiécle, elle fut encore priſe & repriſe durant les guerres de Florence. Arezzo a produit les Accolti & d'autres grands hommes, ainſi que des prélats illuſtres par leur ſainteté. Saint Donat en étoit évêque au IV ſiécle. Il en eſt encore aujourd'hui le patron, & titulaire de la cathédrale avec la ſainte Vierge. En 1597 on y publia

des

es ordonnances synodales. * Léandre Alberti, *descript. l'Italie.* Scipion Ammirato, *vescovi d'Arezzo.* Paul ove, &c. Baillet, *topogr. des saints.*

AREZZO (Raphael d') peintre, *cherchez* RAPHAEL.

ARGADUS, gentilhomme d'Ecosse, fut pourvu du gouvernement du royaume après que l'assemblée des états eut fait emprisonner le roi Conare pour sa mauvaise conduite. Il se conduisit fort bien & en bon justicier au commencement de son administration; mais dans la suite il aspira à la couronne. En ayant été accusé dans une assemblée des états, il reconnut sa faute, & en demanda pardon à genoux les larmes aux yeux. Ayant promis de se corriger, on le continua dans sa charge. Il gouverna depuis avec beaucoup d'honneur, fit de très-bonnes loix, & fut continué dans le gouvernement après la mort de Conare, sous le regne d'Ethodius son neveu. Mais enfin il fut tué dans une bataille contre les habitans des isles qui s'étoient révoltés, & qui étoient appuyés par les Irlandois & par les Pictes, vers l'an 160 de J. C. * Buchanan.

ARGALUS, roi de Sparte, succéda à Amyclas, & eut Cinorte son fils pour successeur. On ne peut savoir en quel temps a vécu ce roi, qui étoit des premieres dynasties, dans les temps fabuleux. * Pausanias, *in Lacon. l.* 3. Du-Pin, *bibl. des hist. prof.*

ARGAN, ville dans la nouvelle Castille, dans le diocèse de Tolede. Alfonse Carillo, cardinal & archevêque de Tolede, y tint un concile, où l'on fit XXIX canons, l'an 1473. Il y fut déterminé que personne ne seroit élevé aux dignités ecclésiastiques, s'il ne savoit le latin; que les évêques seroient obligés de dire pour le moins trois fois la messe toutes les années, & les simples prêtres quatre. * Sponde, *A. C.* 1473, *n.* 8. Valer. Serenus, *édition des conciles d'Espagne.*

ARGANTHONE, jeune fille que Rhesus ayant trouvée dans l'isle de Chio, prit pour femme avant que d'aller à la guerre de Troye. Elle eut tant d'amour pour son mari, qu'ayant appris sa mort, elle en mourut de regret. * Parthenius *Eroticon*, *c.* 36. D'autres la nomment *Arganthonis.*

ARGANTHONE, roi des Tartessiens en Espagne, vécut six-vingts ans, & en regna quatre-vingts. Les habitans de Phocée dans l'Ionie allerent trafiquer dans ses états; & ayant appris d'eux la peine qu'ils avoient à conserver leur liberté, il leur offrit un établissement en Espagne. Ces marchands lui ayant ensuite donné avis des conquêtes de Cyrus, il leur donna de grandes sommes d'argent, pour employer à entourer Phocée de murs. Les Phocéens chassés de leur pays, songerent enfin à profiter de la bienveillance d'Arganthone; mais ils le trouverent mort, & n'oserent demander la même grace à son successeur. * Hérodote, *l.* 1.

ARGÉE, nymphe de la chasse, que les poëtes ont feint avoir été métamorphosée en biche par le soleil, parceque courant après un cerf, elle se vanta de le prendre, quand même il courroit aussi vîte que le soleil: ce qui offensa ce dieu. * Hygin.

ARGÉE, fils de Licimnius, fut emmené par Hercule, qui promit à son pere de le ramener; mais ce jeune homme étant mort en chemin, Hercule brula son corps pour en recueillir les cendres, & en les rapportant, satisfaire en quelque maniere à sa parole. Quelques-uns disent que c'est le premier dont le corps fut brulé après sa mort, & que c'est de-là que cette coutume s'est introduite. * Apollodor, *l.* 2. Cœl. Rhodig. *l.* 17, *c.* 31.

ARGÉE, roi de Macédoine, étoit fils de Perdiccas, auquel il succéda sous la XXIII olympiade, vers l'an 687 avant J. C. Son regne fut de trente-huit ans; & il laissa la couronne à son fils Philippe. * Eusebius, *in chron.* Justin, *l.* 7.

ARGÉES, nom qui fut donné, dit-on, aux sept collines sur lesquelles Rome a été bâtie, en mémoire d'Argeus, un des compagnons d'Hercule, qu'Evandre reçut chez lui. D'autres disent que c'étoient des endroits de la ville de Rome, où étoient les sépulcres des Argiens, qui avoient accompagné Hercule. * Varron, *l.* 4, *de ling. lat.*

ARGÉES, figures d'hommes faites de jonc, que les sacrificateurs ou les vestales romaines jettoient du pont de bois dans le Tibre le quinziéme jour de mai. On dit que cette cérémonie venoit des Arcadiens, qui étoient ennemis des Argiens; & qu'Evandre roi d'Arcadie, étant venu de Gréce en Italie, y avoit fait observer cette coutume de jetter dans l'eau trente figures d'hommes qui représentoient trente Argiens. D'autres disent que les peuples barbares qui habitoient autrefois le pays latin, précipitoient dans le Tibre les Argiens ou Grecs qu'ils prenoient, & qu'Hercule passant par l'Italie, leur fit quitter cette coutume de noyer des hommes, & leur persuada de jetter dans la riviere des figures de jonc, pour garder quelque chose de leur ancienne cérémonie. * Varron, *de ling. lat. l.* 6. Ovid. 5, *fast.*

☞ ARGENCES, *Argencia*, bourg de France en basse Normandie, sur la Méance, petite riviere qui porte aussi le nom de riviere d'*Argences.* Ce bourg est à quatre lieues de Caen, & décoré d'une baronie. Il appartient à l'abbaye de Fecamp, à qui Richard II, duc de Normandie, le donna. On y cultive un vignoble assez considérable, dont on fait du vin blanc qu'on appelle, *vin Huet.* Les Anglois, dit-on, en ont apporté le plan de la Guienne. Argences a une haute justice, qui a deux siéges pour les paroisses qui dépendent de la baronie, l'un à Saint-Gabriel, l'autre à Sainte-Paix, dans un fauxbourg de Caen. Le juge prend le titre de *Bailli vicomtal d'Argences.* * *Mem. Mss.* de M. Bezier, chapelain de Bayeux.

ARGENDAL, riviere de France en Provence, *Argenteus.* Il en est fait mention dans les épîtres de Cicéron, dans Pline, & dans Ptolémée. Elle a trois sources, dont l'une vient de Seillons, l'autre du côté de S. Martin de Varages, & la troisiéme de celui de Barjols. Ensuite elle reçoit le Caulon, le Caramie, la Granegone, la Lendolle, & se jette dans la mer près de Frejus. * Cicéron, *l.* 10, *ep. fam.* 34 & 35. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Bouche, *hist. de Provence.*

ARGENSON, *cherchez* VOYER.

ARGENTAN, sur l'Orne, ville de France en Normandie, entre Séez & Falaise. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des auteurs Latins. Bourgon, *dans sa géographie historique*, dit que les Romains l'appelloient *Ara genua.* Elle est assez peuplée, & ce qui est rare en Normandie on y voit des vignes; mais qui ne portent que du verjus. Cette ville est très-bien située au milieu d'une campagne fertile: elle a titre de vicomté, & appartient au grand duc de Toscane, qui a droit d'y établir un gouverneur. La riviere d'Orne passe au milieu de cette ville, qui a quatre portes, & quatre fauxbourgs, le tout bien disposé & bien bâti. Il y a dans la ville un monastère de religieuses bénédictines, & dans les fauxbourgs des couvents de dominicains, de capucins, & de filles de sainte Claire. Il y a aussi un hôtel-Dieu, & un hôpital général. Les différens siéges sont le bailliage, la vicomté, l'élection, le grenier à sel, & la maîtrise des eaux & forêts. Il y a une manufacture de cuirs très-considérable, l'eau y étant très-bonne pour l'aprêt: le débit de ces cuirs se fait à Paris, où on les estime au-dessus de tous. * Baudrand. Bourgon, *géogr. hist.*

ARGENTARIA, *cherchez* POLLA ARGENTARIA.

ARGENTEUIL, sur la Seine, *Argentolium*, bourg de France à deux lieues au-dessous de Paris. Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Denys, où l'on dit qu'est la robe de Notre-Seigneur. Grégoire de *Tours* (*l.* 11 *de l'hist. de France*,) dit que cette robe d'un mê-

me tissu & sans couture, fut trouvée en la ville de Zaphat, dans un coffre de marbre, où Simon Juif l'avoit cachée, & qu'elle fut portée solemnellement à Jérusalem par les évêques Grégoire d'*Antioche*, Thomas de *Jérusalem*, Jean de *Constantinople*, & plusieurs autres prélats. Sigebert, *en sa chronique*, écrit que cette translation fut faite l'an de J. C. 593. Matthieu Paris ajoute que cette robe fut trouvée en l'année 1156 au monastère d'Argenteuil, avec une lettre qui en marquoit la qualité. Il dit que cette découverte se fit par une révélation divine, & que la lettre contenoit que la robe avoit été tissue par la Vierge, dans le temps que J. C. étoit encore enfant : ce qui paroît fort suspect ; car la longueur & la largeur qu'elle pouvoit avoir alors, ne conviennent pas à l'âge que Notre-Seigneur avoit lorsqu'il fut crucifié. Matthieu de Westminster veut faire croire que cette robe devenoit plus longue & plus large, à mesure que J. C. croissoit en âge. * Matthieu Paris, *in chron.* Matthieu de Westminster, *in flor. hist. Voyez* Histoire de la robe de N. S. par *dom Gerberon*, bénédictin.

ARGENTIER, L'ARGENTIER ou ARGENTERIUS (Jean) célébre médecin, natif de Castel-Novo en Piémont, étoit de fort basse extraction, & vivoit vers l'an 1560. A l'âge de vingt-cinq ans, il alla à Lyon, où il exerça la médecine pendant cinq ans, au bout desquels il passa à Anvers. Il fut ensuite appellé en Italie, où il enseigna avec applaudissement à Naples, à Pise & à Turin, où il fixa sa demeure, & où il épousa même une fille de qualité, nommée *Marguerite* Broglio, sœur de Charles, qui étoit alors archevêque de Turin. Jean Argentier composa divers traités, qu'on a recueillis après sa mort, en trois volumes *in-folio*. On dit qu'il ne fut pas aussi habile dans la pratique de la médecine, que dans la théorie. Il avoue lui-même qu'il n'avoit pas une mémoire assez heureuse, pour se souvenir des remarques qu'il avoit faites dans son cabinet. Ses sentimens sont quelquefois opposés à ceux de Galien ; & il en fait gloire dans ses ouvrages : c'est ce qui lui a attiré la censure de divers médecins. Il mourut à Turin le 13 mai de l'an 1572, âgé de cinquante-huit ans. Son fils Hercule le fit enterrer dans l'église de S. Jean. * Imperialis, *in musæo hist.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

ARGENTIERE, *Argentaria*, bourg de France, dans le Languedoc. Il a pris son nom des mines d'argent, qu'il y avoit autrefois dans son territoire. Il est situé dans la partie du Languedoc, qu'on appelle *le Vivarais*, à deux lieues de la petite ville d'Aubenas, du côté du midi. * Baudrand.

ARGENTIERE, *Argentarius Vicus*, village des états de Savoye. Il est situé dans le vicariat de Barcelonette, partie du comté de Nice, entre la ville de Barcelonette & celle de Démont. On voit près de ce village le col de l'Argentiere, célébre passage des Alpes, & qui sépare la vallée de Sture en haute & basse, selon le cours de la riviere de Sture. Il n'est pas sûr pour les étrangers de passer ce col sans être accompagné. On y est souvent volé. * Mati, *dict. géogr.*

☞ ARGENTIERE, selon Tournefort, *voyage du Lev. t.* 1, *lettr.* 4, isle de l'Archipel, fort près de celle de Milo. Les Grecs l'ont nommée *Cimolos*, & les Italiens *Argentaria*. Elle prit ce dernier nom dans le temps qu'on y découvrit des mines d'argent. On y voit encore les restes des ateliers & des fourneaux où l'on travailloit ce métal ; mais on n'oseroit reprendre aujourd'hui ces sortes de travaux, sans la permission des Turcs ; & les Turcs, sous prétexte que les habitans de l'isle en retireroient de gros profits, ne manqueroient pas de les accabler d'impôts. Les gens du pays croient que les principales mines sont du côté qui regarde Poloni, petit port de l'isle de Milo. Il n'est pas fait mention de l'Argentiere dans l'histoire ancienne. Cette isle a toujours suivi la destinée de Milo. Dans le renversement de l'empire des Grecs par les Latins, Marc Sanudo, noble Vénitien, la joignit au duché de Naxie, avec quelques autres isles voisines. Elle se trouva ensuite enveloppée dans la conquête que Barberousse fit de l'Archipel. Les habitans de l'Argentiere sont presque tous du rit grec, & jouissent encore dans leurs chapelles, d'une vingtaine de petites cloches, ce qui n'est pas un petit privilége sur les terres des Turcs. Les Latins y sont en petit nombre ; & leur église est desservie par un vicaire de l'évêque de Milo, de laquelle l'Argentiere est comme le fauxbourg. La justice y est administrée par un juge ambulant, qui est le seul Musulman du pays. Ordinairement il n'a ni valet ni servante, & il n'oseroit parler haut, de peur que les habitans ne le fissent enlever par quelques corsaires de Malte. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARGENTIN, *Argentinus*, étoit le dieu que les Gentils s'étoient forgé, pour présider à la monnoie d'argent, comme le dieu Æsculan, *Æsculanus*, pour présider à la monnoie de cuivre, que les Latins appelloient *as*. Quant à la monnoie d'or, on ne trouve point dans l'antiquité, de dieu qui y présidât. Sur quoi S. Augustin s'étonne que les Gentils, qui tenoient qu'Æsculan étoit le pere d'Argentin, n'eussent pas fait un dieu *Aurin*, dont Argentin fût le pere ; puisque, si on peut dire que la monnoie de cuivre a produit celle d'argent parcequ'elle l'a précédée dans l'usage ; on peut dire tout de même que celle-ci a produit les piéces d'or. *Argentini dei*, (dit-il) *patrem Æsculanum agnoverunt. Miror autem quòd Argentinus non genuerit Aurinum.* C'est peut-être de ce que les Romains n'avoient point de divinité pour l'or, qu'il faut entendre ce vers de Juvenal dans sa premiere satire.

Funesta pecunia templo
Nondum habitas ; nullas nummorum ereximus aras.

Car il est certain, selon Varron & selon S. Augustin, *dans la cité de Dieu*, que les Romains adoroient du temps de Juvenal, les divinités dont nous parlons, c'est-à-dire, Argentin & Æsculan.

ARGENTINA (Thomas) *cherchez* THOMAS DE STRASBOURG.

ARGENTINO (François) cardinal, étoit de Venise, & non pas de Strasbourg comme Cabrera l'a cru. Il étoit jeune, hardi, bienfait, entreprenant & naturellement éloquent. Ces qualités plurent au pape Jules II, qui aimant Argentino, se fit un plaisir de l'élever, & l'employa en diverses négociations importantes, comme au traité de paix avec les Vénitiens, & lorsqu'il fut question de ramener les cardinaux mécontens. Jules lui donna l'évêché de Concordia, & le créa cardinal en 1511, ce qu'il fit avec tant de plaisir, qu'il en pleura de joie. Mais cette joie fut depuis changée en tristesse : car Argentino mourut subitement le 23 août de la même année. On dit que le pape en ayant appris la nouvelle, en fut saisi au point qu'on crut qu'il alloit mourir de douleur. * Auberi, *hist. des card.*

ARGENTO (Jean) jésuite Italien, de Modène, entra chez les jésuites l'an 1583, âgé de vingt-deux ans. Après s'être aquitté des emplois ordinaires de la société, & après avoir gouverné plusieurs colléges en Italie, il fut envoyé en Transylvanie en qualité de vice-provincial. En 1603 Moyse Zekeli s'étant rendu maître de Clausembourg, les jésuites furent chassés & maltraités, leur collége pillé & renversé. Argento se retira en Pologne, d'où il revint à Clausembourg au commencement de l'année 1604. Car la ville ayant été reprise par les Impériaux, George Basta l'obligea à recevoir les jésuites ; mais ne s'y trouvant pas en sureté, Argento fut encore obligé de chercher un asyle auprès du roi de Pologne. Peu de temps après, il reçut ordre de son général de repasser en Transylvanie, pour y être recteur de Clausembourg, & vice-provincial. En 1605 Etienne Botskai s'étant rendu le plus fort, les jésuites furent encore bannis du royaume ; & Botskai avoua au P. Argento qu'il n'avoit pu refuser leur exil aux cla-

neurs des hérétiques. Sur la fin de 1606 Botskai mourut, & Sigismond Ragotski lui ayant succédé, Argento sollicita en vain le retour des jésuites. En 1612 il fut envoyé en Pologne & en Lithuanie en qualité de visiteur, & fit présenter au roi Sigismond III une réfutation exacte des calomnies dont on chargeoit sa compagnie dans ce royaume. Le général Aquaviva étant mort en 1615, le P. Argento se transporta à Rome, & dans la congrégation qui se tenoit pour élire un successeur, il eut 29 suffrages. Le nouveau général Mutio Vitelleschi le fit provincial dans la province de Naples, puis en Pologne. Il fut ensuite visiteur & provincial en Autriche, & il en sépara la province de Bohême. Enfin étant revenu en Italie pour y passer tranquillement le reste de ses jours, il mourut recteur du collége de Modène sa patrie, le 26 novembre 1626. L'apologie de sa compagnie qu'il fit présenter au roi de Pologne, & les deux discours qu'il prononça aux états de Transylvanie, ont été imprimés plusieurs fois à Cracovie. * Sotwel, *de script. soc. Jes. &c.*

ARGENTON, *Argentomagus*, ville sur la Creuse dans le Berri, aux confins de la Marche. La riviere de Creuse la partage en haute & basse ville. La haute a son enceinte particuliere, & quatre portes dont l'une lui donne communication avec la ville basse. C'est dans la haute que se tiennent les marchés, où sont l'auditoire pour rendre la justice, le collége pour les écoles, & la prison : il y avoit au-dessus de cette partie de la ville un château, qui a été démoli par ordre de Louis XIV. Dans la ville basse il y a un couvent de cordeliers. La châtellenie d'Argenton faisoit autrefois partie de la principauté de Deols. Après la mort du sieur de Chauvigni, elle passa à mademoiselle de Montpensier, & delà à Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. Philippe d'Orléans, petit-fils de France, la donna à Marie-Louise-Magdeléne-Victoire le Bel de la Boissiere de Seri, qui depuis a été appellée la comtesse d'Argenton.

ARGENTRÉ (Bertrand d') historien & jurisconsulte dans le XVI siécle, étoit lieutenant-général ou grand-sénéchal de Rennes en Bretagne. Argentré est un bourg de la basse Bretagne, qui a donné son nom à une famille très-considérable dans cette province dès l'an 1060. PIERRE d'Argentré fut l'un des plus savans hommes de son temps; & ce fut à son mérite que le roi François I accorda la charge de grand-sénéchal de Rennes. Il eut pour fils BERTRAND, dont nous parlons, qui fut un des plus illustres ornemens de cette famille. Il étoit savant, magnifique, honnête, libéral, & l'ami du monde le plus généreux. On a de lui des commentaires sur la coutume de Bretagne, & une histoire de Bretagne, qu'il entreprit à la priere des états de cette province. Il avoit achevé d'autres ouvrages, qu'il n'eut pas le loisir de faire imprimer; car ayant été obligé de sortir de Rennes pendant les factions de la ligue, il en mourut de déplaisir le 13 février de l'an 1590, âgé de soixante-onze ans. * *Voyez* la généalogie de d'Argentré dans Du-Pui, l'histoire de M. de Thou, les éloges de Sainte-Marthe, &c.

☞ M. d'Argentré composa d'abord son histoire de Bretagne en latin, & l'acheva vers l'an 1540. Elle est intitulée : *De origine ac rebus gestis Armoricæ Britanniæ regum, ducum, ac principum, ab excessu Conani Meriodaci ad Francisci usque postremi ducis, & Annæ ejus filiæ tempora, cujus matrimonio in Francorum regiam ducatus concessit.* Cet ouvrage n'a point été imprimé. On le conserve manuscrit à la bibliothéque du roi. M. d'Argentré sollicité par les états de sa province, entreprit vers l'an 1579 une nouvelle histoire de Bretagne, qui fut imprimée à Rennes en 1582. Cet ouvrage fut fait en partie sur les mémoires de Pierre le Baud, qui écrivoit vers l'an 1480; mais il fut fait avec tant de précipitation qu'il se trouva rempli de fautes. L'auteur s'en apperçut, retoucha son ouvrage, & l'on en donna une nouvelle édition à Paris en 1588 : elle est encore très-fautive. Charles d'Argentré, sieur de la Boissiere, fils de l'auteur, revit & retoucha l'ouvrage de son pere, & l'augmenta dans l'édition de 1612, & dans celle de 1618. On en donna un abregé en 1685 : mais l'abréviateur a négligé de corriger les fautes de ses devanciers, & de suppléer ce qu'ils avoient omis. * D. Morice, *préface de la nouvelle histoire de Bretagne.*

ARGENTRÉ (Charles du Plessis d') fils de messire ALEXIS du Plessis, seigneur d'Argentré, mort doyen des états de la noblesse de Bretagne, & de dame *Marguerite* de Tanoarn, tous deux d'une ancienne noblesse de la même province, naquit au château du Plessis, paroisse d'Argentré, auprès de Vitré, diocèse de Rennes, le 16 mai 1673. Il fit apparemment ses humanités dans sa patrie; mais il est sûr qu'il fit son cours de philosophie à Paris, au collége de Beauvais, sous feu M. Vittement, qui fut depuis lecteur des enfans de France, & ensuite sous-précepteur du roi aujourd'hui regnant. Il commença ce cours au mois d'octobre 1688, & le finit en 1690; & le 14 août de la même année, il fut reçu maître-ès-arts. Destiné à l'état ecclésiastique, il se mit à l'étude de la théologie, dont il prit les leçons ordinaires dans les classes de Sorbonne. Il avoit reçu la tonsure cléricale dès le 4 mars 1689, & fut promu aux ordres mineurs le 7 avril 1693. Ce fut cette même année qu'il acheva son cours de théologie. Ayant soutenu sa thèse appellée *Tentative*, & reçu le dégré de bachelier, il entreprit au mois d'octobre 1696 un cours de philosophie qu'il professa au collége Dainville, pour être reçu de la maison & société de Sorbonne, dans laquelle il fut admis le 16 août 1698. Il avoit pris le soudiaconat le 7 avril 1696, le diaconat le premier juin 1697, & lorsqu'il reçut la prêtrise le 19 septembre 1699, il occupoit depuis quelque temps dans la maison de Sorbonne un logement qu'il n'a quitté que lorsqu'il fut sacré évêque. Durant sa licence il se distingua sur-tout dans ses thèses, que l'on trouva savantes, & qu'il soutint avec applaudissement. Il reçut le bonnet de docteur le 29 mars 1700. Dès le 24 novembre 1699, le feu roi l'avoit nommé à l'abbaye de sainte Croix de Guingam, ordre de S. Augustin, diocèse de Tréguier. Etant allé à Rome, après qu'il eut reçu le bonnet de docteur, il y fut témoin de l'élection & du couronnement de Clément XI, qui lui fit un accueil très-gracieux. Il s'y fit aussi estimer des savans dont il acquit la bienveillance. Charles duc de la Trimouille, le nomma au doyenné de Laval, le 23 janvier 1702. En 1705 il fut un des députés du second ordre de la province de Tours, à l'assemblée générale du clergé de France. Olivier Jegou de Quervillio, évêque de Tréguier, le choisit pour son vicaire-général le 7 janvier 1707, & au mois de mars 1709 il obtint une charge d'aumonier du roi. Il fut le premier à qui sa majesté conféra gratuitement cette charge. Ce fut en cette qualité d'aumonier qu'il assista au sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722. Il fut aussi chargé de continuer la neuvaine que le roi avoit commencée après son sacre devant la châsse de saint Marcoul, en l'église de l'abbaye de S. Remi de Reims. Il fut nommé au mois d'octobre 1723 à l'évêché de Tulles, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome, les 27 septembre 1724, & 18 avril 1725. Il fut sacré le 10 juin suivant, dans la chapelle du séminaire de S. Sulpice, par M. l'archevêque de Toulouse, assisté des évêques de Vence & de Bazas; le 17 dudit mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, & le 21 il prit possession de son évêché. La même année il assista à l'assemblée générale du clergé de France, étant un des députés du premier ordre, pour la province de Bourges. Il mourut le 27 octobre 1740, & fut enterré le 29 dans la chapelle de son séminaire, ainsi qu'il l'avoit demandé. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'église cathédrale de Tulles, le 15 novembre, par le pere Joseph

Gentrac, recteur du college des jésuites de ladite ville.

M. d'Argentré faisoit ses délices de l'étude de la théologie, & il y employoit tous les momens que les fonctions de l'épiscopat qu'il remplissoit avec exactitude, lui laissoient libres. Il étoit avare du temps, & avoit une grande facilité pour écrire; aussi donna-t-il de bonne heure des fruits de son application constante & assidue. Ses ouvrages sont: 1. Analyse de la foi divine, avec un traité de l'église, à Lyon 1698, 2 vol. *in*-12. 2. *Elementa theologica, in quibus de auctoritate ac pondere cujuslibet argumenti theologici diligenter & accuratè disputatur: cum appendice de auctoritate ecclesiæ in condemnandis hæreticis & perversis quibuscumque scriptis*, à Paris, 1702, *in*-4°. Il y a dans ces élémens de théologie plusieurs sentimens qui ont déplu, comme on le voit par un écrit imprimé, de huit pages *in*-12, intitulé: *Mercuriale à M. d'Argentré*, ou *Extrait d'une lettre écrite de Paris le 27 décembre 1702*. C'est le précis d'une conversation que feu M. le Tellier, archevêque de Reims, eut avec M. d'Argentré, au sujet desdits élémens de théologie. On y marque ce que l'on reprochoit à l'auteur. 3. *Appendix posterior ad elementa theologica in quæstionem de auctoritate ecclesiæ, &c.* à Paris 1705, *in*-4°. 4. *Lexicon philosophicum*, à la Haye 1706, *in*-4°. 5. *De supernaturalitate, seu de propria ratione, quâ res supernaturales à rebus naturalibus differunt*, à Paris 1707, *in*-4°. 6. *Martini Grandini doctoris & professoris Sorbonici opera.* M. d'Argentré qui estimoit cette théologie de Martin Grandin, jugea à propos d'en réunir toutes les parties, & de les faire paroître en plusieurs volumes *in*-4°. Les cinq premiers parurent en 1710, & le sixiéme en 1712, & il y joignit plusieurs de ses propres ouvrages, savoir: *De prædestinatione ad gloriam, & reprobatione, commentarius historicus*, à la fin du tome III. *De voluntate divina antecedente & consequente salvandi homines, veterum ac recentiorum testimonia*, dans le même volume: *Index manuscriptus commentariorum de rebus theologiæ à quibusdam priscis interpretibus Magistri sententiarum conscriptorum*; à la fin du tome VI. *De contritione & attritione scholasticorum doctorum sententiæ*, dans le même vol. *De propria efficientia sacramentorum novæ legis*, dans le même vol. *Sententia sancti Bernardi de ablutione pedum à Christo instituta*, ibid. *Sententia dictorum sancti Hilarii de Christi doloribus*, ibid. *De Honorio papa*, ibid. 7. *Animadversiones in analysim Holdeni*, à Paris. 8. *De numine Dei, ut rerum omnium effectoris*, &c. à Paris 1720, *in*-4°. 9. *Collectio effatorum divinæ scripturæ, quibus mysteria fidei catholicæ & dogmata explicantur, contrariique errores refelluntur*, à Paris 1725, *in*-4°. 10. *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio XII seculi ad annum 1725, in ecclesia proscripti sunt & notati.* On a trois volumes *in-fol.* de cet ouvrage, imprimés à Paris, le premier en 1725, le deuxiéme en 1733, & le dernier en 1736. Cette collection renferme un grand nombre de monumens importans & curieux, que l'on ne doit pas être fâché de voir recueillis. 11. *Theses philosophicæ & theologicæ tum in amorem generatim sumptum, tum in amorem divinum, ac spem theologicam*, *in*-12. 13. Oraisons & prieres tirées mot à mot de l'écriture sainte, à Paris 1726, *in*-24. 14. Explication de l'oraison dominicale, *in*-12. 15. Remarques sur la traduction de l'écriture sainte, par M. de Saci, à Paris, *in*-4°. 16. Lettre & instruction pastorale sur la jurisdiction qui appartient à la hiérarchie de l'église, du 25 août 1731, *in*-4°. 17. Dissertation dans laquelle on explique en quel sens on peut dire qu'un jugement de l'église catholique, qui condamne plusieurs propositions de quelque écrit dogmatique, est une régle de foi, à Tulles 1733, *in*-12. 18. Explication des sacremens de l'église, institués par notre Seigneur Jesus-Christ, 3 vol. *in*-12, à Tulles 1734, avec un sermon sur le sacrifice non-sanglant du corps & du sang de J. C. sous les espéces du pain & du vin. 19. Méthode de l'oraison mentale, à Tulles 1735, *in*-12. 20. Explication de la prémotion physique, à Tulles 1737, *in*-4°. 21. Mandement sur la dévotion au sacré cœur de Jesus, à Tulles 1738, *in*-4°. 22. Trois sermons, 1. sur les grandeurs de Dieu; 2. sur les grandeurs de J. C. 3. sur la vérité de la religion chretienne, à Tulles 1739, *in*-12. Lors de sa mort, M. d'Argentré étoit sur le point de faire imprimer un ouvrage considérable, sous le titre de *Theologia de divinis litteris expressa.* Tant d'ouvrages montrent combien ce prélat a été toute sa vie laborieux; car on assure que ses études n'ont jamais rien pris sur ses autres devoirs. * *Voyez* son éloge par M. l'abbé du Mabaret, curé de S. Michel, de la ville de S. Léonard, imprimé dans les *Memoires de Trevoux*, février 1743, art. IX; la *Mercuriale à M. d'Argentré*, citée dans le présent article, &c. L'auteur de son éloge n'a pas connu un ouvrage de M. d'Argentré, imprimé sans nom d'auteur, dès 1698, *in*-8°, à Amsterdam, sous ce titre: « Apologie de l'amour qui nous fait désirer véritable- » ment de posséder Dieu seul, par le motif de trou- » ver notre bonheur dans sa connoissance & son amour; » avec des remarques sur les principes & les maximes » que M. de Cambrai établit sur l'amour de Dieu, » dans son livre de l'explication des maximes des » saints ». M. d'Argentré avoit composé & fait imprimer un long mandement en latin, sur la constitution *Unigenitus*, mais le prélat, dit M. du Mabaret, dans une note manuscrite qu'il nous a envoyée, a supprimé ce mandement par l'avis de ses amis. Dans la même note, on lit que M. d'Argentré avoit été nommé confesseur de Louis XV, mais que sa nomination fut révoquée presque aussitôt.

ARGER (Pierre) vint de Flandre en France plusieurs fois avec Ridicovi, pour assassiner le roi Henri IV; mais ne put jamais exécuter son exécrable dessein. Ayant enfin été découvert & pris, il fut rompu vif avec son compagnon Ridicovi en 1599. * Dupleix, *hist. de Henri IV.*

ARG-FEUILLE, nom défiguré, *cherchez* AIGRE-FEUILLE.

ARGIAN ou ARREGIAN, *Arregiana*, ville du Chusistan, province de Perse. Elle est sur la riviere du Sirt, près du golfe de Balsora. C'est la capitale d'un petit pays, qui porte son nom. * Baudrand.

ARGIASB ou ARGIAST, roi du Turquestan, fils ou petit-fils d'Afrasiab, fit une grande irruption dans le Khorasan au temps que Kischtasb regnoit en Perse. Il prit la ville de Balkh qu'il saccagea, & il y tua même Lohorasb, qui s'y étoit retiré pour vivre en particulier, après qu'il eut remis ses états entre les mains de Kischtasb son fils. Argiasb poussa encore ses conquêtes plus loin; il donna la chasse à ce prince & l'obligea à fuir de la Perse en la province que les Persans appellent *Kouhestan*, & les Arabes *Gebal*, ancien pays des Parthes, où les montagnes & les défilés le mirent à couvert des insultes de la cavalerie des Turcs & des Tartares. Mais quelques temps après, Asfendiar fils de Kischtasb lui rendit la pareille, & le repoussa jusqu'au-de-là du fleuve Gihon ou Amou, où il fut tué enfin par ses propres sujets & au milieu de ses états. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARGIE, prêtresse de Junon & mere de Bithon & de Cléobis renommés par leur piété, pour avoir traîné le char de leur mere au temple, parceque les bœufs destinés à cela tardoient trop long-temps à venir. *Voyez* CLEOBIS.

ARGIE, *Argia*, fille d'Adraste roi des Argiens, femme de Polynice, renommée dans l'histoire par son extrême tendresse, qu'elle fit particulierement paroître, lorsqu'ayant appris que son mari avoit été tué au siége de Thèbes, elle rechercha son cadavre parmi les morts, malgré l'édit de Créon, qui le défendoit sous peine de la vie. Elle sortit de Thèbes avec Antigone sœur

e Polynice, qui vouloit s'aquitter des mêmes devoirs avers ses freres : elle trouva le corps de son mari, & ui rendit les derniers devoirs. Argie & Antigone ayant é découvertes & dénoncées à Créon, furent mises à nort par son ordre. Mais Thesée vengea leur mort. Voyez ANTIGONE & ANDRASTE. * Stace, *l.* 12.

ARGILE ou ARGYL, *Argathelia* & *Argadia*, ville province de l'Ecosse méridionale, avec titre de maruisat. Elle est entre les provinces de Lenox & de antir. Durant les troubles de la grande Bretagne, arvés vers le milieu du XVII siécle, le marquis d'Arle avoit été le confident & l'ami particulier de Cromel, & l'ennemi mortel de tous ceux qui avoient pris s armes pour conserver l'autorité royale. Après le tablissement de Charles II roi d'Angleterre, le parment fit arrêter ce marquis, & en 1661, il lui fit ouper la tête, à lui & à quelques ministres puritains. n confisqua ses biens au profit du roi, lequel par une onté qui lui étoit naturelle, eut compassion de ses nfans, & donna le marquisat d'Argile à *Archibald* ambel son fils aîné, après toutefois avoir réduit ce arquisat en comté ; depuis lequel temps on l'a nommé *omté d'Argile*. Cambel conserva toujours dans son eur une haîne secrete contre le roi, & se trouva mêlé plusieurs intrigues contre la personne & le service sa majesté. Après la mort de ce prince, Jacques duc Yorck, son frere unique & légitime héritier, ayant é proclamé & couronné roi d'Angleterre, d'Ecosse d'Irlande, sous le nom de *Jacques II*, le comte d'Arle excita encore une revolte ; mais ayant été pris les mes à la main en Ecosse, où il commandoit trois ou uatre mille hommes, par arrêt du parlement d'Ecosse, eut la tête coupée à Edimbourg le 11 juillet 1685. *Mémoires du temps.*

ARGILET, *Argiletum*, quartier de Rome, où il avoit beaucoup d'artisans & de marchands, & pluieurs boutiques de libraires. Il fut ainsi appellé d'un pitaine nommé *Argus*, qui y fut tué, parcequ'il vouit attenter à la vie du roi Evandre. On composa ce om d'*Argus* & de *lethum*, qui signifie *mort*. D'autres isent qu'Argilet vient du mot *argile*, parcequ'il y avoit eaucoup de cette terre grasse en ce lieu. * Virgil. *neid.* 8. Varron, *de ling. lat. l.* 4.

ARGIMOND, chambellan de Récarede, roi des oths, entreprit de détrôner son prince environ l'an 89. On l'arrêta prisonnier ; & après avoir été fouetté ec des verges, & promené sur un âne dans la ville de olède, il fut puni du dernier supplice avec ses comices. * Turquet, *hist. d'Esp.*

ARGINUSE, petite isle de la Gréce. Les Athéniens, onduits par Conon, y remporterent une victoire nale sur les Lacédémoniens, qui y perdirent leur génél Callicratidas, la quatriéme année de la XCIII olymade, 405 ans avant J. C. * Plutarch. *in Conon.* Pline, 5, *c.* 31. Strabon met trois villes de ce nom *au l.* 13.

ARGIPHONTE, nom qui fut donné à Mercure, our avoir tué Argus, qui gardoit Io, selon l'ordre qu'il avoit reçu de Jupiter. C'est un mot grec ἀργιφόντης, omposé d'ἄργος, *Argus*, & de φόνος, *meurtre*. *Voyez* RGUS.

ARGIPPÉENS, anciens peuples de la Sarmatie, qui, lon le rapport d'Hérodote, naissoient chauves, avec large menton, & très-peu de nez, & avec un ton voix différent de celui des autres hommes. Ils ne vioient que des fruits des arbres, & ne faisoient jamais guerre à leurs voisins, qui touchés de respect pour ux, les prenoient souvent pour arbitres de leurs différnds. * Hérodote, *l.* 2.

ARGIROPHILE, *cherchez* ARGYROPHILE.

ARGIS, château très-fort, situé en Mésopotamie, fez près de la ville d'Amida, que Tamerlan prit l'an l'hégire 796. Les tables de *Nassireddin* & d'*Ulug Beg* ettent une ville d'Argis en Arménie, au 77 dégré de ngitude, & au 38 dégré 30 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARGIUS, affranchi de l'empereur Galba, & intendant de sa maison, brula son corps dans les jardins que Galba avoit hors de Rome : & après avoir retiré sa tête du lieu appellé *Sesterce*, où l'on jettoit les corps des suppliciés à Rome, il dressa un tombeau peu magnifique à ce malheureux prince, l'an de J. C. 69. * Plutarch. *vit. Galb.* Tacite, *hist. l.* 1.

ARGLAS, petite ville d'Irlande dans l'Ultonie, dans le comté de Downe. Il y a un port qui en depend. Elle donne le titre de comte au lord Cromwel de Oakham. * *Dict. angl.*

ARGO, navire des Argonautes, qui leur servit, & à Jason leur chef, pour aller dans la Colchide à la conquête de la toison d'or. Les uns tiennent que ce navire tira son nom d'un certain *Argo* ou *Argus*, qui en fut l'entrepreneur & l'architecte ; les autres, qu'il fut ainsi appellé, parceque la plupart des braves qui s'y embarquerent, étoient du pays d'Argos ; d'autres, que ce nom vient du grec ἀργὸς, qui signifie *léger* & *lent* dans un sens contraire. Enfin Bochart, improuvant les sentimens de tous les anciens, a recours au syriac, & tire l'origine de ce nom du mot *Arco*, c'est-à-dire, *long*, en changeant le G en C (ce qui se fait très-souvent) parceque les Grecs ne se servoient auparavant sur mer que de vaisseaux ronds ; & que, selon Philostephane, cité par Pline (*l.* 7, *c.* 46) le premier vaisseau long fut celui qui porta Jason & ses compagnons en la Colchide : ce que disent aussi Hérodote, & le scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. C'étoit une maniere de galere à vingt-cinq rames de chaque côté, comme le remarque Apollodore ; & de cette sorte elle avoit au moins cinquante coudées de long, & encore plus, s'il en faut croire Théocrite. A l'égard du bois qui fut employé à bâtir ce vaisseau, les uns disent qu'il fut de sapin, les autres de hêtre ou de chêne ; & peut-être que dans sa structure il entra de ces trois sortes de bois. Mais tous demeurent d'accord que les arbres furent coupés dans la forêt de Dodone. Et parcequ'il s'y rendoit anciennement des oracles, comme une fable attire l'autre, les poëtes ont feint que ce navire des Argonautes étoit un navire parlant. Ils veulent aussi que ce soit le premier vaisseau qu'on ait osé exposer sur mer ; mais il y a plus d'apparence que les Tyriens ou Phéniciens furent les inventeurs de la navigation. Les poëtes ont placé ce vaisseau dans le ciel entre les astres, & en ont fait une constellation. Manilius en parle ainsi :

Tum nobilis Argo
In cœlum subducta.

Et en un autre endroit :

Et ratis Heroum quæ nunc quoque navigat astris.

* Sam. Bochart, *in Chanaan.* Hérodot. Pline, *l.* 7. Apollonius, *in Argonaut.*

ARGOB, petit pays de la Judée, de la demi-tribu de Manassé, au-delà du Jourdain, entre le lac de Galilée & celui de Meron. Il y avoit soixante villes murées du temps de Salomon. * *I Reg. IV*, 13.

ARGOLI ou ARGOLUS, famille qui a été féconde en personnes illustres. On dit qu'elle est originaire d'Arles en Provence, & que deux freres suivirent dans le royaume de Naples Charles I qui en fut roi, & qu'ils s'y établirent. Le pape Paul III estima beaucoup Alexandre Argoli, qui fut évêque de Terracine. Paul Argoli, religieux de l'ordre de S. François, frere d'André, dont nous allons parler, a été un des plus beaux génies de son temps, & a passé pour un subtil philosophe, & pour un bon théologien. Il mourut l'an 1591, dans une ville du royaume de Naples, où il prêchoit le carême, en la 31 année de son âge. * Thomasini, *in elog.* Imperialis, *in musæo hist.* Lor. Crasso, *in elog.*

☞ ARGOLI ou ARGOLUS (André) célébre mathématicien, né en 1572 à Tagliacozzo, dans le royau-

me de Naples, fit un grand progrès dans l'étude de la philosophie & de la médecine; mais sur-tout de l'astrologie. Les ignorans de son pays se servirent de cette occasion pour lui faire des affaires. Argoli se retira à Venise; & le sénat de cette ville se fit un plaisir & un honneur de rendre toute sorte de bons offices à cet illustre exilé. Non-seulement on lui fournit tous les instrumens nécessaires pour faire ses observations; mais on le nomma professeur de mathématiques dans l'université de Padoue. Ensuite on le fit chevalier de S. Marc, vers l'an 1639 ou 1640. Il mourut après l'an 1653, âgé de plus de quatre-vingts ans. Nous avons de lui, *De diebus criticis: Astronomicorum lib. III. Problemata astronomica*. Outre cela, *Primi mobilis tabulæ*, imprimées à Padoue, en 2 vol. *in*-4°, en 1644: le portrait de l'auteur est à la tête, & il y est marqué qu'il avoit alors 72 ans. Observations sur la comète de 1653, en latin; il les fit imprimer lui-même cette année là. André Argoli a aussi donné des ephemérides. L'édition faite à Venise *in*-4°, en 1638, prend depuis 1630. En les dédiant à la république de Venise, il nous apprend qu'il y avoit alors six ans qu'on lui avoit donné la chaire de Padoue. Une autre édition faite la même année à Padoue, donne les éphémérides depuis 1631 jusqu'en 1680. Celle de Lyon en 1659, prend à l'an 1640, & va jusqu'en 1700.

ARGOLI (Jean) fils du précédent, fut élevé avec soin par son pere. Son inclination le porta à la poësie. N'ayant pas encore 17 ans, & voyant l'estime que l'on faisoit du poëme de l'Adonis du cavalier Marin, il conçut le dessein de l'imiter. Il se renferma chez lui pendant sept mois, sans vouloir recevoir aucune visite, & après ce terme il publia un poëme divisé en douze chants, qu'il nomma l'*Endymion*, & qu'il dédia au prince Philippe Colonne. Ce poëme fut imprimé à Terni en Ombrie l'an 1626, *in*-4°, & acquit beaucoup de réputation à son auteur. Depuis ce temps-là il exerça souvent sa plume dans le même genre d'écrire. Outre son Endymion, on a de lui trois livres d'épigrammes; un livre d'élégies; d'autres petits poëmes sur les épousailles de la ville de Venise avec Neptune, & sur divers autres sujets. Ces poësies sont latines. Il a fait plusieurs piéces en vers italiens; savoir, la discorde de Petrone; des sonnets; des madrigaux; une idylle sur la soie, & quelques métamorphoses pastorales. Jean Argoli florissoit sous le pape Urbain VIII. * Baillet, *enfans celébres par leurs études, art.* 64, & *jugemens des savans, tome* 5, *page* 168 *de l'édit.* in-4°.

ARGON, fils d'Alcée, petit-fils de Cléolicus, fils d'Hercule, & d'une servante d'Omphale, fit passer le royaume de Lydie des Atyades aux Héraclides, 505 ans avant le commencement du régne de Gygés, c'est-à-dire, en l'année 2817 du monde, 1218 ans avant J. C. mais ses successeurs sont inconnus. * Hérodote, *l.* 1.

ARGONAUTES, nom qui fut donné à ces vaillans Grecs qui accompagnerent Jason à Colchos, pour la conquête de la toison d'or. Selon Eusebe, ils furent au nombre de cinquante-deux, ou, selon d'autres, de cinquante-quatre, dont les principaux étoient Hercule, Hylas, Thésée, Pirithoüs, Orphée, Pelée, Telamon, Castor & Pollux, &c. assez vantés par les poëtes Grecs & Latins. Ils furent ainsi appellés du nom de leur navire *Argo*, ou parceque la plupart de ces braves étoient du pays d'Argos. Voici ce qui porta Jason, chef des Argonautes, à cette entreprise. Jason, comme le rapporte Justin, étoit un jeune prince de Thessalie, avantagé de si belles qualités, que le roi Pelias son oncle, appréhendant qu'il ne gagnât aisément l'affection des peuples, & ne vînt un jour à lui ôter la couronne, chercha un moyen honnête de se défaire de lui. Comme il le connoissoit hardi & entreprenant, il lui mit dans l'esprit d'aller à Colchos, & d'en rapporter la toison d'or, espérant qu'il n'échaperoit point des périls d'une si longue navigation, & qu'il mourroit en faisant la guerre contre les barbares. Le bruit de cette glorieuse entreprise s'étant répandu par-tout, Jason choisit les plus vaillans de ceux qui se présenterent pour l'accompagner dans cette expédition, & se mit sur mer avec eux, dans le navire Argo. Quelques savans disent que les Argonautes allerent en Scythie, & que la toison d'or n'étoit autre chose que les trésors de ces peuples; car le bruit couroit qu'il y avoit des torrens près du mont Caucase, qui entraînoient de l'or avec leurs eaux, & que les Scythes le recueilloient avec des planches percées comme un crible, & avec des peaux de mouton où la laine tenoit encore. D'autres veulent, & plus vraisemblablement, que l'intention de la fable est de nous dépeindre en Jason un homme sage & prudent, & non pas un homme avare, qui ait fait tant de chemin pour aller chercher de l'or. On dit qu'il avoit appris de Chiron la médecine, & qu'on lui donna le nom de *Jason*, du mot grec ἴασις, qui signifie l'*art de guerir*; mais que cet art regardoit principalement les maladies de l'ame, qui sont les passions; & qu'ainsi, par la toison d'or, il faut entendre la vertu; que quand les poëtes on feint que Jason avoit domté des taureaux qui vomissoient des feux & des flammes, ils ont voulu nous figurer par ces animaux furieux l'opiniâtreté de l'esprit, & les passions déréglées. Il y a d'autres auteurs qui tiennent que cette fable de Jason n'est qu'une leçon de chymie; que par les choses qu'il fit dans son voyage, on nous a voulu représenter les changemens des corps, qui se font par le moyen de cet art; & que la toison d'or, qu'il remporta après de si grands travaux, est la figure de ce que l'on appelle vulgairement *le grand œuvre* ou *la pierre philosophale*. Suidas a cru que cette toison d'or, que l'antiquité a tant vantée, n'étoit autre chose qu'un livre fait de peaux de mouton, qui enseignoit comme on peut faire de l'or; & que Jason l'enleva à Æëtes, roi de Colchos, par l'intelligence qu'il eut avec Medée, fille de ce prince. Enfin, selon la pensée d'un autre auteur, la toison d'or nous représente l'honneur & la gloire qui coute beaucoup à acquerir. On a voulu enseigner aux jeunes gens, par l'exemple de Jason, qu'ils ne doivent pas demeurer oisifs en leur pays, lorsqu'ils n'y trouvent point d'occasions d'y faire paroître leur courage; mais qu'ils doivent se signaler ailleurs; qu'il faut qu'un homme qui aspire au gouvernement d'un état, ait vu beaucoup de pays & de peuples; qu'il doit en connoître les mœurs & les coutumes; & doit s'y être fait connoître lui-même par ses belles qualités. Mais toutes ces conjectures sont frivoles, & la vérité de l'histoire est que Jason fut envoyé en Colchide pour s'emparer des trésors du roi Æëtes. Cette expédition doit être placée à l'an 2773 du monde, 1262 avant J. C. 79 ans avant la prise de Troye, qui est le temps où l'a placé un ancien chronographe cité par S. Clément d'*Alexandrie*. * Apollonius, *Argonaut. l.* 4. Cicero, *l.* 2, *de nat. deor.* Pline, *l.* 7, *c.* 56.

ARGONNE, petit pays de France, dont une partie est dans la province de Champagne, & l'autre sur les limites de la Lorraine vers la Meuse, où est Verdun. Il y a Beaumont & Clermont en Argonne, & sa ville capitale est Sainte-Menehoult. * Sanson. Baudrand.

ARGONNE (Dom Bonaventure d') né à Paris le 7 de juin 1640, fit profession à la chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon, le dimanche 29 de juillet 1663, & il y mourut le 28 janvier 1704, dans la 64 année de son âge, & la 41 de sa profession religieuse. Il étoit vicaire de la chartreuse de Rouen, lorsqu'il fit imprimer en cette ville, l'an 1691, *l'éducation, maximes & réflexions de M. de Moncade, avec un discours du sel dans les ouvrages d'esprit*. Ce religieux donna en 1688, un petit traité *de la lecture des Peres*, qui fait connoître qu'il avoit du gout, du discernement & du jugement. M. Pellestre a donné en 1697, une nouvelle édition de ce traité, qu'il a beaucoup augmenté; mais on a eu tort

e retrancher la préface qui étoit à la premiere édition.)n en a fait une traduction latine, imprimée à Turin 1 1742. Le commerce que dom Bonaventure d'Ar-)nne avoit dans le monde avec quantité d'honnêtes ens & de savans, avant qu'il entrât dans l'ordre de Bruno, lui procura, même après sa retraite, une in- nité de lettres, & de petits ouvrages remplis d'érudi- on & d'observations historiques & curieuses, qu'il a cueillies dans l'ouvrage qu'il publia sous le nom de igneul de Marville, & dont le titre est, *Mélanges Histoire & de Litterature recueillis par M. Vigneul de larville.* La meilleure édition de ces mélanges est celle ui parut en 1725, par les soins de M. l'abbé Banier, 1 3 volumes *in*-12. Le troisiéme volume de cette édi- on est entierement de l'éditeur, qui a refondu en deux olumes, les trois qui composoient l'édition précéden- . On dit que dom d'Argonne a laissé beaucoup d'ou- rages qui n'ont pas été imprimés, & qu'on conserve à grande chartreuse.

ARGOS, ville capitale d'Argolide, dite aussi *le yaume d'Argos*, dans le Peloponnèse, & aujourd'hui *la Romanie de la Morée.* Cet état avoit au levant la mer Egée & le golfe de Napolie de Romanie, au couchant l'Arcadie, la Laconie au midi, & au septentrion la province de Corinthe & le golfe d'Engia. Argos étoit la ville capitale de ce royaume; elle avoit été nommée *Phoronique*, *Ægialie* & *Dypsie*, & elle fut célébre par les jeux Néméens, que les Argiens instituerent sous la LI olympiade, vers l'an 576 avant J. C. Depuis, Argos devint une ville épiscopale, sous la métropole de Corinthe; & ensuite l'empereur Isaac l'*Ange* lui acquit le titre de métropole. Il y avoit une autre ville de ce nom dans l'Epire, dite *Argos Amphilochium*, qui a été ruinée; & une dans la Thessalie, dite aujourd'hui *Amiro.* Etienne de *Byzance* compte jusqu'à onze villes de ce nom.

Le royaume d'Argos est très-ancien. Il commença par Inachus, l'an 2177 du monde, 1858 avant J. C. & 2856 de la période julienne, 1080 ans avant la I olympiade; & il dura 545 ans, jusqu'à la fin du regne d'Acrisius, qui fut tué par son petit-fils Persée. Voici la succession chronologique de ces rois.

SUITE DES ROIS D'ARGOS.

Inachides.	*Années du monde.*	*Années avant J. C.*	*Durée.*
1. Inachus,	2177.	1858.	50.
2. Phoronée,	2227.	1808.	60.
3. Apis,	2287.	1748.	35.
4. Argus,	2322.	1723.	70.
5. Criasus,	2392.	1643.	54.
6. Phorbas,	2446.	1589.	35.
7. Triopas,	2481.	1554.	46.
8. Crotope,	2527.	1508.	21.
9. Sthenele,	2548.	1487.	11.
			Total 382.
Danaïdes.			
10. Danaüs,	2559.	1476.	50.
11. Lyncée,	2609.	1426.	41.
12. Abas,	2650.	1385.	23.
13. Prœtus,	2673.	1362.	17.
14. Acrisius,	2698.	1345.	32.
			Total 163.

Acrisius fut tué l'an 2722 du monde, 1313 avant C. & 3401 de la période julienne.

Pausanias donne une suite des rois d'Argos un peu fférente de celle qu'on vient de donner d'après Euse- , qui l'avoit prise dans Castor. Il ne met point Apis nombre de ces rois, appelle Pirasus celui qui est ap- llé Criasus dans Eusebe; & place un roi inconnu lleurs, qu'il nomme Jasus, entre Triopas & Crotope. e même auteur compte Gelanor, fils de Sthenele, our un roi, quoique d'autres assurent que ce fut Sthe- ele qui fut détrôné: & il retranche Prœtus de la suite es Danaïdes, parcequ'il ne regna pas à Argos; mais ulement à Midée, à Tirynthe, & dans d'autres pla- s, qu'Acrisius son frere fut contraint par la force des rmes de lui céder. On est porté à croire que Pausanias raison pour ce dernier point; car on voit ensuite Me- penthes, fils de Prœtus, regner dans les villes qu'on ient de nommer; & l'on ne craint point de se tromper disant que Castor n'a mis Prœtus au nombre des rois Argos, que parceque la couronne lui appartenoit omme à l'aîné; & qu'il lui a donné dix-sept ans de gne, parceque ce prince survécut dix-sept ans à Abas n pere. On pouroit donc fixer le commencement du gne d'Acrisius à l'an 2673 du monde, & lui donner 9 ans de regne. Il est même nécessaire de le faire pour onner une juste étendue à l'histoire de Persée, petit- s de ce prince, & de ses descendans, si l'on prétend, mme on le fait avec beaucoup de probabilité, que ce ros naquit lorsque son aïeul étoit déja sur le trône.

Castor finit à Acrisius la suite des rois d'Argos, pour rler de ceux de Mycènes, parceque Persée ne pouvant se soudre à regner dans une ville où divers objets lui reprochoient continuellement la mort de son aïeul, fit un échange avec Megapenthes son cousin, fils de Prœtus, & lui céda la ville d'Argos, & toutes les autres qui en dépendoient pour Midée, Tirynthe, Herée, & d'autres lieux, où il jetta les fondemens de la ville & du royaume de Mycènes. Megapenthes pouroit donc être compté pour quinziéme roi d'Argos. Anaxagoras son fils céda volontairement ses états à Mélampas & à Bias, descendus par Crithée & par Eole d'Hellen, fils de Deucalion. A ceux-ci succéda Talaüs, fils de Bias, & à Talaüs son fils Adraste; qui commença à regner l'an du monde 1766, 1175 avant J. C. On trouve qu'ensuite Tydée fut roi d'Argos, & après lui son fils Diomède, qui eut tant de part au siége de Troye.

On ne sait presque rien de ce qui se passa dans la Gréce pendant les cinquante-cinq ans qui s'écoulerent depuis la prise de Troye, jusqu'à l'entrée des Héraclides dans le Péloponnèse. Lorsqu'ils s'en rendirent les maîtres, ils y fonderent trois royaumes, & entr'autres, celui d'Argos. Cette ville échut à Temene, descendant de cet Aristomaque, qui avoit été tué cent trois ans auparavant en combattant Eurysthée. Les successeurs de Temene regnerent long-temps à Argos. On en nomme trois, Phalcus, fils de Temene; Rhegnidas, fils de Phalcus, qui soumit les Phliasiens; & environ deux siécles après Phidon, qui inventa de nouvelles mesures qui porterent son nom, & dont le frere nommé *Caranus*, fonda, dit-on, le royaume de Macédoine l'an 813 avant J. C. Ce Phidon, dit Hérodote, fut le plus insolent de tous les hommes, & il obligea les peuples de l'Elide de le faire seul agonothete. Ses successeurs ne furent pas aussi puissans que lui: les Lacédé-

moniens enleverent la ville de Thyrée dès le temps de Crœsus, vers l'an 750 avant J. C. aux Argiens, qui firent de vains efforts pour la reprendre; & furent enfin si maltraités par Cléomene, qui leur tua dans une occasion jusqu'à six mille hommes, qu'on fut obligé de commettre le gouvernement aux esclaves. Hérodote, de qui l'on a appris ce qu'on dit ici, ajoute que ces esclaves chassés peu après, s'emparerent de Tirynthe, d'où ils firent beaucoup de peine à leurs maîtres, qui ne les réduisirent qu'au bout de plusieurs années. Il y avoit encore alors des rois à Argos; & cette ville se souvenant de sa premiere splendeur, conservoit toujours sa fierté; elle ne voulut se joindre aux autres Grecs pour défendre la commune patrie contre Xerxès, qui vouloit l'envahir, qu'à condition que son roi partageroit le commandement avec les rois de Lacédémone. On méprisa une demande si ridicule; & les Lacédémoniens après avoir chassé les Perses, apprirent aux Argiens en deux batailles, quelle disproportion il y avoit entre les deux peuples. On n'en dira pas davantage. Argos devenue république alliée, mais avec dépendance, tantôt de Lacédémone, & tantôt d'Athènes, ne fait plus une figure considérable dans l'histoire. Les rois de Lacédémone y commanderent absolument après la mort d'Alexandre. Elle entra ensuite dans la confédération de l'Achaïe; puis reprise par Natis, tyran de Lacédémone, elle lui fut enlevée presqu'aussitôt par Philopémen, préteur des Achéens. Enfin elle tomba comme toutes les autres villes confédérées sous la domination des Romains, & elle n'eut d'autre fortune que celle de la Gréce, jusqu'aux derniers temps de l'empire de Constantinople. Elle eut alors des seigneurs dépendans de cet empire. Le dernier d'entr'eux, Pierre Cornaro, étant mort, sa veuve vendit la seigneurie d'Argos en 1383, à la république de Venise. Le sangiac de Corinthe s'en rendit maître en 1463. Peu de temps après, les Vénitiens la reprirent; mais ils ne la conserverent pas long temps. En 1681, le généralissime Morosini la reconquit sur les Turcs, qui l'ont encore reprise, & la conservent jusqu'à ce jour. * Eusebe, *chron.* Platon, *liv. 3 des loix.* Hérodote, *liv. 1 & 16.* Polybe. Tite-Live. Coronelli, *descript. de la Morée.*

ARGOS, *cherchez* ARGUS.

☞ ARGOUN, riviere de Tartarie, qui a sa source au pays des Moungales, dans un lac appellé *Argoun-Dalai.* Elle se jette dans la riviere d'Amur, après un cours de plus de cent lieues. * *Hist. généal. des Tatars*, pag. 230.

ARGOUN-KHAN, fils d'*Abaka* ou *Abaga Khan*, succéda dans l'empire des Mogols à *Ahmed Khan*, surnommé *Nicoudar Oglan*, l'an de l'hégire 683, de J. C. 1284. On peut voir dans le titre d'Ahmed Khan comment il succéda à cette couronne. Y étant parvenu, il donna la premiere charge de l'empire à Buga, qui disposoit de toutes choses avec un pouvoir presque absolu. Schamseddin Saïd, qui étoit président du divan, c'est-à-dire, *chef des conseils*, sous le regne d'Ahmed, s'étoit retiré de la cour, & étoit même déja parti d'Ispaham, pour passer aux Indes, lorsqu'Argoun, duquel il se défioit, le fit appeller & le confirma dans sa charge. Saïd obéit à ses ordres, & se rendit incontinent à la cour; mais Buga voyant que son autorité étoit partagée, chercha aussitôt à se défaire de lui. Pour y parvenir par une voie plus courte, il l'accusa auprès du sultan, d'avoir donné du poison à Abaka son pere: & ce prince trop crédule, sans examiner la déposition des témoins, sacrifia ce grand homme à l'ambition de son rival, qui vouloit mettre à sa place une personne qui dépendît entierement de lui. On composa en ce temps-là plusieurs élégies, pour consoler les peuples sur la perte qu'ils avoient faite. Les historiens nous rapportent cette circonstance de sa mort, qu'au même temps que l'exécuteur entra chez lui pour le faire mourir, il se purifia par l'ablution ordinaire, que les Musulmans font avant leur priere, & ouvrit ensuite son alcoran pour en tirer le fal ou le bon augure, qu'ils ont accoutumé de chercher dans ce livre. Il trouva d'abord ces paroles: « Ceux » qui disent à Dieu: C'est vous qui êtes notre maître, » & ceux qui entrent dans le chemin droit & conforme » à cette créance, Dieu leur envoie des anges, qui les » consolent dans leurs afflictions, & les assurent du pa- » radis, qui leur a été promis. »

Buga se trouvant délivré d'un tel collégue, ne mit plus de bornes à ses desseins, & parvint à un tel point d'autorité, qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour devenir entierement le maître. Il leva enfin le masque, & se révolta ouvertement contre le sultan l'an 686 de l'hégire, de J. C. 1287, mais il ne poussa pas sa fortune bien loin; car il fut tué misérablement au milieu de son entreprise.

Après la mort de Buga, un Juif, nommé *Saadeddoulat*, médecin, homme très-agréable dans la conversation, entra si avant dans les bonnes graces du sultan Argoun, que toutes les affaires des plus grands seigneurs de l'empire en général & en particulier, dépendoient de son crédit & de sa faveur. Il éleva beaucoup tous ceux de sa nation & de sa religion, sans néanmoins faire rien perdre aux chrétiens, qui avoient aussi beaucoup de pouvoir dans la cour du sultan. Il n'y avoit alors que les Musulmans qui fussent demeuré sans crédit, & particulierement depuis la mort de Saïd. Ceux-ci murmuroient continuellement & également contre les uns & contre les autres. Argoun, à leur sollicitation, avoit ôté aux Musulmans toutes les charges de justice & des finances; & la chose étoit allée si avant, qu'on les empêchoit d'aller & venir dans le camp du sultan, & qu'on leur défendit enfin de paroître à la cour. « Argoun, » *disoient-ils*, avoit promis aux chrétiens de convertir » le temple de la Mecque en église, & qu'au lieu d'y » adorer le Dieu tout-puissant on y auroit adoré des » statues & des images: mais la providence, qui veille » toujours à la conservation du musulmanisme, & les » prieres des bons Musulmans, empêcherent cette gran- » de révolution; car Argoun tomba malade dans ce » temps-là. » Tous ceux qui avoient intérêt à la conservation de la vie de ce prince, firent beaucoup de prieres & d'aumônes dans les provinces de l'empire; & le Juif Saadeddoulat, qui étoit le premier ministre, touché du repentir de ses actions passées, envoya des ordres exprès dans toutes les provinces, pour y rétablir les choses, qu'il avoit changées mal-à-propos; mais comme l'heure de la mort de ce sultan étoit venue, les prieres, les aumônes & toutes les autres démonstrations ou apparences de justice & de piété servirent de peu. Le sultan tomba dans une extrême foiblesse, & il étoit déja fort proche de l'agonie, lorsqu'il eut le déplaisir d'apprendre que le Juif son favori avoit été massacré par ses ennemis. Enfin ce sultan mourut l'an de l'hégire 690, de J. C. 1291, & les Musulmans comptant sa mort entre les miracles de Mahomet, disent qu'elle fit refleurir le musulmanisme, qui avoit reçu sous son regne une grande flétrissure. * Kondemir.

Il y a d'autres historiens Arabes, comme Abulfeda, qui écrivent que le Juif Saadeddoulat fut égorgé, parcequ'il fut soupçonné d'avoir empoisonné le sultan son maître. Que cette accusation soit vraie ou fausse, il est certain que les ennemis des Juifs, qui avoient regardé de mauvais œil leur grand crédit, & peut-être souffert plusieurs injustices de leur part, prirent cette occasion, après la mort du sultan & de son ministre, pour se venger d'eux, & en firent un grand massacre. Ce fut Argoun Khan qui confirma Massoud, fils de Kaicaous, dans les états que possédoit la maison des Selgiucides dans l'Asie mineure. Ce Massoud fut le pénultiéme sultan de cette famille. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

☞ ARGOUNSKOI, ville de Sibérie située sur la rive septentrionale de la riviere d'Argoun. C'est la ville

plus avancée sur les frontieres des Moungales de t que les Russes possédent à présent, & par cette son l'on y entretient en tout temps une bonne garnison, avec tout ce qui est nécessaire dans une ville ntiere. Elle est d'ailleurs assez peuplée, & ses envis sont fort fertiles. Il s'y fait un grand commerce ec les Moungales des frontieres, ce qui y attire beauup de monde de la Sibérie. * *Hist. généalogique des tars*, p. 230.

ARGOUX (Gabriel) natif du Vivarais, avocat lébre au parlement de Paris, fut lié avec les savans son temps, & particuliérement avec feu M. l'abbé euri, auteur d'une histoire ecclésiastique si estimée. petit ouvrage de cet abbé qui a pour titre : *Histoire droit françois*, engagea M. Argoux à composer une *stitution au droit françois*, dont on fit pendant sa e deux éditions à Paris, l'une en 1692, & la seconde 1699, en 2 vol. *in*-12. M. Argoux s'étoit déja fait nnoître par ses *Mémoires touchant le comté de Neufâtel, où l'on voit ce qui s'est passé entre madame la dusse de Longueville, & madame la duchesse de Nemours, ur la succession de la souveraineté*, à Paris, *in*-4°, 74. On a encore de lui un *factum* sur la directe unirselle du roi contre la ville d'Arles. Ce célébre avoc est mort au commencement de ce siécle (le XVIIIe) depuis sa mort MM. Bretonnier & Barbier, ses nfreres, ont donné une nouvelle édition en 1710, l'*Institution au droit françois*, avec des augmentaons. On en a fait depuis différentes éditions. La derere qui est la huitiéme, a paru en 1753, 2 vol in-12. le est dûe aux soins de M. Boucher d'Argis, avocat nnu par nombre d'ouvrages, qui l'a corrigée & augentée conformément aux nouvelles ordonnances. *Mém. du temps.*

ARGOW, pays de Suisse du côté de Constance. On oit que ce nom lui est venu de la riviere d'Arg. Queles auteurs divisent la Suisse en quatre parties, dont Argow en est une. * Plantin, *descrip. de Suisse*.

ARGUES (Gerard des) qui, selon M. de la Hire, été un des plus excellens géométres du siécle dernier, oit né à Lyon en 1593, & le célébre Descartes l'a ujours compté au rang de ses plus fidéles amis. M. des rgues qui étoit d'une famille ancienne, qui fut éteinte ec lui, & que son esprit faisoit rechercher avec emessement, goura ce grand homme dès qu'il l'eut con-; il l'introduisit auprès du cardinal de Richelieu, & servit en toute rencontre de son crédit & de sa plue; il le défendit entr'autres contre les écrits de M. de ermat, conseiller à Toulouse, & contre ceux du . Bourdin, jésuite; & les ouvrages qu'il fit à cette ccasion, sont autant estimés en eux-mêmes, qu'ils font honneur à Descartes. Durant la retraite de celui-ci en ollande, il ne manqua aucune occasion de lui faire onnoître combien il l'estimoit, & il l'assista de tout on pouvoir. Il lui a survécu de plus d'onze années; & ur la fin de sa vie, il se retira entiérement du grand onde, qu'il avoit peu cultivé en tout temps, & il passa e reste de ses jours à méditer sur les mathématiques, t à cultiver le peu de bien qu'il avoit à Condrieu dans e Lyonnois. Il mourut à Lyon même en 1661 ou 1662. es principaux ouvrages sont, un *Traité de la perspecive*, in-fol. en 1636 : un *Traité des sections coniques*, n 1639, la même année que M. Pascal, âgé seulement le seize ans, donna un traité sous le même titre & sur a même matiere, dans lequel le jeune auteur allégue M. des Argues. *Un traité de la maniere de poser l'aissieu ux cadrans solaires; La pratique du trait, & preuves pour la coupe des pierres dans l'architecture.* Ces deux derniers ouvrages ont été imprimés à Paris en 1643. *De la maniere de graver en taille-douce à l'eau forte;* & e qu'il a fait pour défendre son ami M. Descartes, contre M. de Fermat & le P. Bourdin. Tous ses écrits ont traités avec solidité, & avec un agrément de style que l'on trouve peu dans les ouvrages des mathématiciens. Il excelloit sur-tout dans les méchaniques; & il a été d'un grand secours aux ouvriers de Lyon, à qui il communiquoit ses desseins & ses lumieres, sans autre intérêt que celui d'être utile. * Voyez *la vie de Descartes par M.* Baillet, *& les lettres de ce philosophe; & l'hist. litt. de Lyon, par le P.* Colonia, jésuite, *tome* 2.

☞ ARGUIN, isles sur la côte d'Afrique, à douze lieues du cap blanc. Ce sont proprement sept rochers, qui avoient autrefois chacun un nom particulier; mais on les appelle tous aujourd'hui *Arguin*, à cause d'un fort qu'Alfonse roi de Portugal, fit bâtir en l'une de ces isles, qui furent découvertes par Tristan l'an 1443. Les Espagnols étoient maîtres du fort d'Arguin, en 1638, lorsque les Hollandois s'en rendirent maîtres, le 29 de janvier de cette année. Depuis, les François, sous la conduite de M. Ducas, capitaine de la compagnie royale françoise d'Afrique, s'emparerent de ce fort, dont la possession leur a été confirmée par la paix de Nimégue. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARGUMTHIS, roi des Scythes, succéda à son pere *Palacus* II du nom. Il regnoit sous l'empire de Gordien, vers l'an 245. Le temps de son regne fait voir clairement qu'il n'étoit pas fils de ce Palacus roi des Scythes, l'un des quatre-vingts enfans mâles de Scilurus, & qui eut guerre contre Mithridate, selon Strabon; puisque depuis Mithridate roi de Pont, qui regnoit vers l'an 88 avant la naissance de J. C. jusqu'à l'empereur Gordien, il y a un intervalle de plus de 300 ans. Il faudroit supposer, pour accorder Strabon avec Jule Capitolin, qu'il y a eu deux Palacus rois des Scythes. * Strabon. J. Capitolin.

ARGUS, fils d'*Aristor* avoit, dit-on, cent yeux, dont il en avoit toujours cinquante d'ouverts, lorsqu'il fermoit les autres pour dormir. Il fut choisi par Junon, pour garder Io, que Jupiter aimoit, & qui fut changée en vache. Mercure l'endormit au son de sa flute, & le tua par ordre de Jupiter. Junon, pour récompenser la fidélité de son espion, le métamorphosa en paon, dont les cercles d'or qui sont semés sur sa queue sont autant d'yeux. * Ovide, *l.* 1. *des métamorph.*

ARGUS, fils de Polybe, & d'Argia, ou de Phrixus, inspiré par Minerve, bâtit le navire nommé *Argo*, de son nom, dont Jason & les autres Argonautes se servirent pour aller à la conquête de la toison d'or. * Pausanias. Apollod. *bibliot. l.* 1, *c.* 9.

ARGUS, quatriéme roi d'Argos, fils de Jupiter & de Niobé, succéda à Apis, l'an 2322 du monde, & avant J. C. 1713. On croit que c'est celui qui donna le nom à l'Argie ou Argolide, & qu'il bâtit ou augmenta la ville d'Argos. Sous son regne qui fut de 70 ans, la Gréce commença à cultiver ses terres, & à y semer des bleds. Argus après sa mort fut honoré comme un dieu, on bâtit des temples en son honneur, & on lui offrit des sacrifices : culte qui avoit été rendu avant lui à un particulier nommé *Homogyre*, qui fut tué d'un coup de foudre, & qui le premier attela des bœufs à la charrue. * S. Augustin, *l.* 18 *de la cité de Dieu*, *c.* 6. Criase lui succéda. * Eusebe, *in chron.*

ARGYRASPIDES, troupes macédoniennes, qui s'étoient signalées par tant de victoires, qu'elles méprisoient tout autre chef qu'Alexandre, après avoir été commandées par un si grand roi. Elles furent ainsi nommées, parceque leurs boucliers étoient garnis d'argent, du grec Ἀργυρασπίδες, composé d'ἄργυρον *argent*, & ἀσπίς *bouclier*. L'empereur Alexandre Severe eut aussi des Chrysaspides, qui portoient des boucliers garnis d'or. * Quinte-Curce, *l.* 4. Justin, *l.* 16.

ARGYRE, *Argyra*, nymphe d'une fontaine, devint amoureuse de Selemnus jeune homme d'une beauté singuliere. Elle s'en fit aimer, & entretint avec lui un commerce qu'elle n'interrompit, que lorsqu'elle vit la beauté de ce berger diminuer. Selemnus, qui l'aimoit toujours, étoit près de secher de douleur, lorsque Vénus touchée de pitié le métamorphosa en un fleuve

de son nom, lequel comme Alphée, alloit chercher par dessous les eaux de la mer la fontaine à laquelle présidoit cette nymphe inconstante. Enfin Selemnus toujours favorisé de Vénus, parvint à oublier l'ingrate *Argyre*. Depuis ce moment, les eaux de ce fleuve eurent, dit-on, la vertu de faire perdre à ceux ou à celles qui s'y baignoient, le souvenir de leurs amours. Que si cette proprieté n'étoit pas fabuleuse, dit Pausanias, les trésors les plus précieux ne vaudroient pas l'eau du Selemnus. Cet auteur parle d'une fontaine, & d'une ville appellée Argyre près de Patras dans l'Achaïe, & c'est au sujet de cette fontaine qu'il raconte la fable que nous venons de rapporter. Pline & Mela placent aux environs de l'embouchure de l'Indus ou de Gange, une isle nommée *Argyre*, où il y avoit des mines d'argent. * Pausan. *in Achaic.* Pline.

ARGYRE ou ARGYROPULE, nom d'une famille que Zonare assure avoir tenu long-temps un rang très-considérable dans l'empire de Constantinople. Selon Scylitzes, le premier qui prit ce surnom, fut LÉON qui florissoit sous le regne de Michel fils de Théophile, c'est-à-dire, vers le milieu du IX siécle. Une preuve de sa puissance & de sa bravoure, c'est qu'avec ses gens seulement il repoussa les Manichéens de Tephrice, & les Sarasins de Melitene : il donna aussi des marques de sa piété, en fondant le monastère de sainte Elizabeth dans la province de Charsien. On ignore le nom du fils de cet homme célébre. EUSTACHE Argyre son petit-fils, exilé sans qu'on en sache le sujet, fut rappellé par Léon *le Sage*, qui lui donna le gouvernement de la province de Charsien, & quelques autres emplois importans. Il eut ensuite le commandement général des troupes d'Orient, battit les Sarasins en plusieurs rencontres, & néanmoins encourut la disgrace de son maître, qui le reléguа dans ses terres, où il mourut, à ce qu'on prétend, de poison. LÉON II, fils d'*Eustache*, parvint par degrés jusqu'au commandement général, & eut plusieurs enfans. 1. ROMAIN Argyre, qui sur la fin de l'an 1028, fut contraint de répudier sa femme pour épouser Zoé, qui le fit empereur cette année-là même, & l'etrangla le 11 avril de l'an 1034. *Voyez* ROMAIN. 2. *Basile*, qui après avoir eu le gouvernement de l'isle de Samos, fut envoyé l'an 1011 dans la grande Gréce contre les citoyens de Bari, qui l'obligerent après quelques pertes à prendre la fuite. Il eut encore en 1016 le gouvernement de la Baspracanie ou Médie supérieure ; mais soit malheur ou manque de conduite & de valeur, il y fut encore battu, & on jugea à propos de le rappeller. Ce Basile eut plusieurs enfans, entre lesquels il s'en trouve qui concoururent l'an 1057, à l'élection de l'empereur Isaac Comnene : il eut aussi une fille nommée *Héléne*, que l'empereur Romain son oncle maria à *Pancrace*, prince d'Abasgie ; & une autre, mariée au prince de la grande Arménie. 3. *Pulcherie*, alliée à *Constantin* Diogènes, & mere de Romain Diogènes, fait empereur en 1067 ; 4. *N.* mariée à *Jean* Urseolo, doge de Venise, l'an 999, dont Pierre Damien a décrit la délicatesse extraordinaire, & la mort précédée de la plus affreuse maladie ; & deux autres filles, dont on ignore les noms. M. Du Cange met au nombre des freres de l'empereur Romain, *Pothe* Argyre, qui eut le commandement des troupes sous le regne de Romain Lécapene ; *Léon* Argyre, à qui le même Lécapene maria une de ses filles, nommée *Agathe* ; & *Marien* Argyre, moine, qui après avoir engagé Etienne, fils de Romain Lécapene, à déposseder son pere, aida ensuite Constantin Porphyrogenete de ses conseils pour déposseder le même Etienne & Constantin son frere. On ne peut douter que cet habile homme ne se soit trompé, puisque ceux qu'il donne pour freres à Romain Argyre, florissoient près de cent ans avant le temps où il fut fait empereur ; car Romain Lécapene fut fait empereur en 918, & fut dépossedé en 944. On ne peut raisonnablement douter que Léon Argyre, qui épousa la fille de Lécapene, ne soit le pere de l'empereur, quoiqu'il soit difficile de croire qu'il l'ait eue de son mariage avec Agathe, parceque ce mariage ayant été contracté au plutard en 944, il se trouveroit 83 ans de-là au temps où Romain Argyre fut fait empereur. Il doit aussi passer pour constant que *Pothe* étoit frere de Léon, & oncle de l'empereur ; mais il y a plus de difficulté pour Marien, parceque Scylitzes nomme son pere *Léon* ; & s'il ne se trompe pas, il faut dire que ce Léon étoit d'une autre branche des Argyres, qui ne nous est pas connue. Il est certain que cette famille a subsisté long-temps après l'empereur. Les deux articles après celui qui suit sont de deux hommes célébres qui ont porté le nom d'Argyre. On trouve un Argyre qui en 1437 suivit l'empereur Jean Paléologue au concile de Florence : & Crusius observe que la famille des Argyres posséda long-temps le château de S. Nicolas dans l'isle de Santorin, dont les Turcs les chasserent en 1577.

ARGYRE. Il y a eu en Italie une autre famille d'Argyres, établie à Bari, qui eut grande part aux révolutions de ce pays dans le XI siécle. On ne peut dire si cette famille étoit une branche de celle de Constantinople. Le premier dont les auteurs font mention est MELON, qui ayant engagé ses citoyens à se révolter contre les Grecs, & à se livrer à Pandulphe, prince de Capoue, donna lieu en 1010 à une guerre qui dura 60 ans. Les commencemens en furent désavantageux aux rebelles, qui furent battus ; mais l'année suivante Melon battit les généraux Grecs, les mit en fuite, & se fit craindre à eux jusqu'en 1017, qu'Andronic Tornice ayant pris le commandement des troupes imperiales en qualité de catapan, remporta deux victoires aux mois de mai & de juillet. *Léon*, frere de Melon, fut tué dans un des deux combats. Bajan, successeur d'Andronic, remporta aussi au mois d'octobre de l'an 1019 une grande victoire, qui déconcerta tellement Melon, qu'il quitta l'Italie pour aller demander du secours à l'empereur Henri II. On dit que ce brave venoit d'obtenir tout ce qu'il demandoit, lorsqu'il mourut l'an 1020. Les habitans de Bari se soumirent aussitôt ; & pour contenter les Grecs ils leur livrerent *Marante*, femme de Melon, & *Argyre* son fils aîné, qui ayant obtenu en 1028 la liberté de retourner dans sa patrie, y mourut en 1034. Melon avoit un autre fils, qu'on ne nomme que par son nom de famille, *Argyre*, & qui apparemment étoit hors de son pays, lorsqu'on y prit la résolution de traiter avec les Grecs. On trouve qu'après s'être rendu maître de Jovenazzo & de Trani, il prit Bari vers le mois de mai de l'an 1040, & que l'année suivante il combattoit les Grecs à la tête d'une armée normande. Depuis, on ne sait par quel motif, il reprit les intérêts des Grecs : il alla même vers l'an 1046 à Constantinople, où Constantin *Monomaque* l'honora de divers emplois : ce qu'il reconnut dès l'année suivante en repoussant avec vigueur le rebelle Léon Tornice, qui avec une armée nombreuse avoit mis le siége devant la ville impériale. Guillaume de la Pouille écrit qu'Argyre fut renvoyé en Italie avec de grands présens, & des ordres pour traiter avec les Normans ; mais que sa négociation n'ayant pas réussi, on le méprisa, & qu'il mourut misérablement long-temps après : mais ces sortes d'abregés donnent presque toujours des idées fausses. En effet, les autres écrivains le représentent toujours comme un homme puissant, qui se joignit à Léon IX contre les Normans, & qui fut tellement attaché aux intérêts de ce saint pape, qu'il fut un de ceux qui le presserent le plus de prononcer l'anathême contre Michel Cerularius, patriarche de Constantinople. L'anonyme de Bari, dit qu'Argyre mourut en 1068, & il étoit alors encore catapan pour les Grecs ; ce qui montre qu'il n'est pas le même qu'*Argyre*, qui après avoir soutenu un siége de près de quatre années, rendit la ville de Bari aux Normans l'an 1071. Celui-ci est plutôt fils du premier ; & s'il est l'*Argyrizze* de Tupus Procospatha,

qui le même année 1071, fit mourir Guinderlinche, à quoi il y a beaucoup d'apparence, on est sûr que ce n'est pas le *Joannace* dont on voit encore l'épitaphe à Bari, dans l'église de N. D. de *Joannaci* ou de *Sen-...*, où l'on dit qu'il étoit d'une illustre famille, & qu'il fut le défenseur & le Hector de sa patrie; car le même Lupus dit qu'Argyrizze étoit fils de Joannace. C'est aussi ce même Argyre ou Argyrizze, dont les filles furent mariées si avantageusement; quoique M. Du Cange croie que ce sont plutôt les filles d'Argyre, fils de Melon. On jugera même par les dates de leurs mariages, si l'opinion de cet habile écrivain est soutenable. La premiere, dont on ignore le nom, fut mariée à Alexis Comnene, qui fut fait empereur en 1081. Elle étoit morte alors, mais elle étoit morte jeune, puisque cette année-là Alexis n'avoit que 33 ans. La seconde fut mariée au mois d'octobre 1087 à Bodin roi de Servie. On la dit fille d'Archirizze, & on l'appelle *Jaquinte*. La troisiéme fut mariée, on ne sait précisément en quel temps, à Abagelard, neveu de Robert Guischard. On ne trouve plus ensuite, selon M. Du Cange, que deux Argyres en Italie, l'un petit-fils de Daniel, qui eut vers l'an 1118 de grands démêlés avec un autre seigneur, & qui tua Urson, évêque de Bari; l'autre appellé *Jaquinte* Argyre, qui ayant fait révolter Bari contre les Normans, soutint un siége de quelques mois en 1040. En capitulant avec Roger, il prit des précautions pour lui-même; mais aussitôt que ce prince fut entré dans la ville, diverses personnes ayant accusé Jaquinte de plusieurs crimes, on le condamna au gibet, ce qui fut exécuté sur le champ. Il n'y a point d'inconvénient à croire que ce n'est que le même homme dont les historiens ont parlé sous deux années différentes. * Du Cange, *famil. Byzantine.*

ARGYRE (Isaac) moine Grec, vivoit dans le XIV siécle. Blancanus & d'autres l'avoient toujours cité parmi les auteurs du XI siécle. Mais Joseph Scaliger ayant observé qu'Argyre avoue lui même qu'il a écrit l'an 6885 de l'ére des Grecs, conclut que c'est l'an 1372 de J. C. Quoi qu'il en soit, ce moine étoit un très-savant mathématicien. Il composa divers excellens ouvrages de geodesie ou *description de la terre*, de chronologie, & d'autres traités curieux. * Blancanus, *in chron. mathem.* Scaliger, *l. de emend. temp.* Clavius, *in calend.* Gesner & Simler, *in biblioth.* Vossius, *de scient. math.* &c.

ARGYRE ou ARGYROPHILE (Jean) natif de Constantinople, qui vivoit dans le XV siécle, passa en Italie en 1453, pendant que les Turcs bouleversoient toute la Gréce, & fut si bien reçu à la cour de Florence, que Côme de Medicis le choisit pour être précepteur de son fils Pierre, & de son petit-fils Laurent, & le fit encore professeur en grec dans la ville de Florence. C'est à cette maison qu'il consacra le fruit de ses veilles; savoir, la traduction de la morale & de la physique d'Aristote. Théodore de Gaza, qui étoit plus éloquent que lui, & qui avoit fait une semblable version, jetta son travail au feu, afin de ne point préjudicier à son ami Argyrophile, qui composa encore d'autres ouvrages: *Consolatio ad imperatorem Constantinopolitanum; Monodia; De regno; Paralleles entre les princes anciens & modernes, &c.* Il quitta la Toscane dans un temps de peste, & passa à Rome, où il fit des leçons de philosophie sur le texte grec d'Aristote; & ce fut le premier des Grecs qui enseigna la philosophie dans cette ville. Il eut la douleur d'y avoir un de ses fils tué. L'autre nommé *Isaac* fut un excellent musicien. On dit qu'il dépensoit tout ce qu'il gagnoit; qu'il étoit devenu extrêmement gras; & qu'en mourant il fit un testament ridicule, par lequel il laissoit à ses amis l'argent qui étoit dans la bourse des autres. Il mourut vers l'an 1474, âgé de plus de 70 ans, d'une fiévre qu'il avoit eue, pour avoir trop mangé de melons. Jean Lascaris, qui avoit été son disciple, fit son épitaphe en grec. Les jugemens que l'on a faits de ses versions différent beaucoup les uns des autres. * Paul Jove, *élog. c.* 27. Vossius, *l.* 4 *de hist. Græcis, c.* 19. Bayle, *dictionnaire critiq.*

ARGYRUNTUM ou ARGYRUTUM, ville de Dalmatie, que quelques géographes prétendent être celle qu'on appelle *Novigrad.* D'autres veulent que ce soit un bourg, nommé *Obrevazza*, qui est un peu éloigné de Novigrad. *Voyez* NOVIGRAD.

ARHEMIUS, *cherchez* KIVERT.

ARHUS (le diocèse d') *Arhusiensis diœcesis*, province du royaume de Danemarck. Elle est une des quatre qui composent le Jutland septentrional. Elle a le diocèse d'Arborg au nord, celui de Wibourg au couchant: le diocèse de Ripen la confine du même côté & au midi, & le Categat ou Schager-Rat au levant. On divise ce pays en trente-un bailliages, qui renferment trois cens quatre paroisses. Arhusen en est la ville capitale. On y trouve encore celles d'Horsens, Randersen, Ebelstot, Grinstad, Mariager & Hobro. * Baudrand. Mati, *dict. géogr.*

ARHUSEN ou ARHUYSEN, *Arhusia*, ville de Danemarck dans le Jutland septentrional, avec évêché suffragant de Lunden. On dit que ce fut Charlemagne qui y fonda ce siége épiscopal. Arhusen est sur la mer Baltique ou le Sund. Cette ville est au roi de Danemarck. En 1644 elle fut prise & ruinée par les Suédois. * Sanson.

ARIADNE étoit fille de *Minos* roi de Créte, qui pour venger la mort de son fils Androgée, avoit contraint à main armée les Athéniens de lui payer un tribut de jeunes garçons, & même de filles qui devenoient la proye du Minotaure, enfermé dans le labyrinthe. Thésée fut envoyé en Créte, avec ce tribut de jeunes Athéniens, & fut obligé de subir les mêmes perils que les autres. Mais Ariadne, touchée de sa bonne mine, de son adresse & de son courage, lui donna un peloton de fil, & lui enseigna de quelle façon, par le moyen de ce fil, il pouroit sortir du labyrinthe où il alloit s'engager. Thesée ayant tué le Minotaure, emmena avec lui Ariadne & les jeunes Athéniens. Depuis oubliant sa bienfaitrice, il l'abandonna dans une isle de l'Archipel, dite *Naxos* ou *Dia*. Les auteurs cités par Plutarque, en parlent différemment; les uns disent qu'Ariadne se pendit de désespoir; d'autres qu'étant grosse, & ne pouvant plus souffrir la trop grande agitation des flots, on la mit à terre. Il y en a aussi qui assurent qu'elle se maria avec Onarus, prêtre de Bacchus; & d'autres soutiennent qu'Oenopion roi du pays, qu'on nomma depuis Bacchus, en devint amoureux, & l'épousa. Les poëtes ajoutent que Bacchus plaça dans le ciel la couronne d'Ariadne parmi les étoiles. * Plutarch. *in Theseo.* Ovide, *l.* 3 *fast.* 8 *metam.* Catulle, *ep.* 65. Properce. Philostrate, &c.

ARIADNE, étoit fille de l'empereur *Léon* I, dit *le Vieil*, qui la fiança à un fils d'*Aspar*, pour se l'acquerir. Mais s'étant défait d'Aspar, & de ceux de son parti, il choisit pour gendre Zenon d'*Isaurie*, qui fut empereur en 474. Ariadne suivit en Isaurie son mari Zenon, qui avoit été chassé par Basilisque. Zenon s'étant rétabli sur le trône, s'abandonna à toutes sortes d'infamies. Un jour s'étant enyvré, selon sa coutume, & étant tombé comme mort, Ariadne le fit enterrer, & il mourut enragé dans le tombeau. Les autres disent qu'il tomboit du haut mal. Ensuite cette princesse mit la couronne sur la tête d'Anastase *le Silentiaire*, au préjudice de Longin, frere de Zenon. Cette élection confirma le soupçon qu'on avoit d'un commerce amoureux entre Ariadne & Anastase. Elle mourut l'an 515. * Zonare, *annal.* Evagre, *l.* 3.

ARIALDE, archidiacre de l'église de Milan dans le XI siécle, s'opposa courageusement aux Simoniaques & aux Nicolaïtes. Ce zèle lui fit des ennemis: la niéce de Gui archevêque de Milan le fit assassiner l'an 1061, ou 1066. Son nom se trouve dans les mar-

tyrologes. * Baronius, *A. C.* 1066.

ARIAMENE, *cherchez* ARTABAZANE.

ARIAMIRE ou MIRON, succéda à son pere Théodomire, roi des Suéves en Espagne, l'an 569, & eut pour successeur Eburic, l'an 581, qui fut celui de sa mort. C'est le même qui recouvra la santé par l'intercession de S. Martin : ce qui parut si merveilleux à son pere Théodomire, qu'il abjura l'hérésie arienne, & fit toujours depuis profession de la foi orthodoxe. Le second concile de Brague est daté du 1 jour de mai ou de juin, la 2 année du regne d'Ariamire, & de l'ére d'Espagne 610. S. Martin, archevêque de la même ville de Brague, lui dédia un de ses ouvrages. En 572 il fit la guerre aux Aragonois, & se trouva au siége de Séville l'an 581, qui fut celui de sa mort. * Grégorius *Turon. l.* 4. *de mirac. S. Mart. c.* 7. Jean de Biclaro, *in chron.* Mariana. Turquet, &c.

ARIAMNE, Gaulois Asiatique, extrêmement riche, si libéral & si magnifique, qu'il promit à tous ceux de sa nation qui étoient établis dans la Galatie, de les traiter pendant un an : ce qu'il exécuta avec un ordre admirable, quoique les peuples du voisinage y accourussent en foule. Il avoit divisé le pays qui lui appartenoit en plusieurs territoires, & avoit fait construire le long des grands chemins, un si grand nombre de logis ou de tentes, qu'en quelque lieu que l'on arrivât, rien ne manquoit à la bonne chere. Cette fête fut accompagnée de plusieurs sacrifices, en l'honneur des dieux que ces peuples adoroient. * Athenée.

ARIAN ou ARIEN, *cherchez* ARRIEN.

ARIANISME, hérésie ou secte d'Arius. Cet hérésiarque étoit natif de Lybie, ou selon d'autres, d'Alexandrie. Il étoit très-habile dans la dialectique, & dans les belles lettres; & quoiqu'il n'eût dans le cœur qu'une passion violente pour la gloire, il savoit la couvrir d'une très-grande apparence de vertu & de piété. S. Pierre, évêque d'Alexandrie, ayant été martyrisé vers l'an 311 ou 312, Achillas, qui lui succéda, éleva Arius du diaconat à la prêtrise. Après la mort d'Achillas, on élut Alexandre en sa place l'an 312. L'élévation de S. Alexandre fut un sujet d'envie pour Arius, qui s'opposa à sa doctrine, & qui publia contre ce qu'Alexandre avoit enseigné, *Que le Verbe n'étoit pas egal à son Pere, & qu'il n'avoit point été de toute éternité; mais qu'il avoit été créé de rien, & qu'il étoit du nombre des créatures.* Alexandre n'épargna rien pour le ramener. Mais Arius refusant de se rendre à l'autorité des écritures, Alexandre se vit contraint d'en venir à l'excommunication. Pour procéder plus canoniquement, il assembla un concile des évêques d'Egypte & de Lybie, au nombre de plus de cent, outre ses prêtres qui y assisterent aussi. On y interrogea Arius sur sa foi, & sur l'hérésie dont on l'accusoit; mais au lieu de la désavouer, il la soutint hardiment. Les prélats assemblés lancerent les foudres de l'Eglise contre cet hérésiarque & contre ses partisans, entre lesquels on comptoit divers prêtres, des diacres, deux évêques; Second de *Ptolémaide* d'Egypte, & Theonas de *Marmarique* dans la Lybie, & plusieurs autres qu'il avoit attirés dans son parti. Alexandre écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les évêques de l'église catholique, contre Arius & ses sectateurs, rapportée dans le quatriéme chapitre du premier livre de Théodoret. Mais cette juste punition ne fit qu'augmenter le trouble qu'on avoit dessein d'appaiser. Le tumulte fut si grand dans Alexandrie, qu'Eusebe de *Césarée* avoue, que cette division donna occasion aux païens de se railler en plein théâtre de nos mystères. Ce feu ne se renferma pas dans Alexandrie; il se répandit dans l'Egypte, la Lybie & la Thébaïde, où l'on célébra divers conciles, & ensuite il passa dans les autres provinces. Arius alla lui-même dans la Palestine, où il employa tous les artifices dont il étoit capable, pour solliciter les évêques de cette province, & ceux des provinces voisines; & il y réussit assez bien. Car il gagna Eusebe de *Césarée*, & Eusebe de *Nicomédie*, Theodote de *Laodicée* en Syrie, Paulin de *Tyr*, Athanase *d'Anazarbe*, Grégoire de *Béryte*, Aëce de *Lydde*, Patrophile de *Schytople*, Narcisse de *Néroniade*, Menophante d'*Ephèse*, Theognis de *Nicée*, & Maris de *Calcédoine*, outre Second de *Ptolémaide* & Théonas de *Marmarique* en Lybie. Mais celui qui prit le plus fortement son parti, fut Eusebe de *Nicomédie*. Arius dit dans une lettre que tout l'Orient étoit pour lui; & que Philogone d'*Antioche*, Macaire de *Jérusalem*, & Hellanique de *Tripoli*, étoient les seuls qui n'avoient pas souscrit à ses opinions. Il fit sur-tout une grande liaison avec Eusebe de *Nicomédie*, qui se déclara hautement en sa faveur, & qui fut toujours son protecteur, son ami, & son fidéle conseiller. S. Alexandre écrivit aux évêques une seconde lettre, rapportée par Socrate, & par Gelas *de Cyzique*, pour les informer du péril qu'il y avoit de communiquer avec cet hérésiarque. Arius & ceux de son parti eurent la hardiesse de répondre par une lettre remplie de blasphêmes contre le Verbe. On dit qu'Arius s'étant avisé de mettre ses erreurs en vers, pour ses sectateurs, en composa chez Eusebe de *Nicomédie* un livre qu'il nomma *Thalie*. Ce mot de *Thalie* signifie proprement *festin*, ou *chanson que de jeunes gens peuvent chanter dans un repas*. Arius en avoit emprunté le nom & le modéle d'un Egyptien nommé *Sotade*, poëte libre & efféminé. Quelque temps après, ceux de son parti s'assemblerent en concile, dans la Bithynie & dans la Palestine, & divers prélats écrivirent en sa faveur. Mais comme ces disputes troubloient tout l'Orient, l'empereur Constantin voulant les finir, écrivit à S. Alexandre & à Arius conjointement; & chargea Osius de Cordoue de porter la lettre, & l'envoya à Alexandrie, où S. Alexandre tint un concile vers l'an 319, dans lequel la doctrine d'Arius & de ses adhérans fut condamnée. Mais c'étoit inutilement qu'on vouloit soumettre Arius. Enfin, son inflexibilité fit ouvrir les yeux au grand Constantin, qui commença à reconnoître que l'indulgence dont on avoit usé envers lui, ne servoit qu'à le rendre plus opiniâtre. Ce sage prince écrivit à cet hérésiarque & à ceux de son parti : & étant résolu d'employer un reméde plus efficace, pour arrêter le cours d'un si grand mal, il convoqua le concile général de Nicée, qui fut tenu en 325. Arius se présenta devant cette sainte assemblée, & eut l'impudence de proférer des blasphêmes si horribles contre les personnes de la Trinité, que les évêques se boucherent les oreilles, lorsqu'ils l'entendirent parler de la sorte. Il y fut convaincu de ses erreurs; on prononça anathême contre lui, & Constantin le condamna au bannissement. Philostorge dit qu'il fut relegué dans l'Illyrie avec les prêtres de son parti. Les Peres du concile condamnerent aussi les ouvrages d'Arius. Ce misérable passa trois années en exil; d'où par les intrigues des Eusébiens, il fut rappellé & mandé à Constantinople, où il présenta à l'empereur une confession de foi, composée d'une maniere si artificiense, qu'elle pouvoit exprimer tout ensemble, & la doctrine catholique & l'hérésie. Constantin, qui étoit franc & sincére, crut que les sentimens des Ariens étoient enfin conformes à ceux de l'église, & ressentit beaucoup de joie d'un changement si heureux. Arius, ravi de l'avoir trompé, alla vers l'an 331 à Alexandrie, où S. Athanase, qui avoit succédé sur le siége de cette église à S. Alexandre, refusa de le recevoir, quelques menaces qu'on lui fit, & quelques lettres de recommandation qu'on lui apportât. L'hérésiarque cabala de nouveau dans cette ville; & connoissant la fermeté de S. Athanase, il se retira chez ses amis qui songeoient à le venger. En 335 Arius se trouva au concile de Tyr tenu contre S. Athanase; & il y demanda d'être rétabli. Au mois de septembre de la même année, il vint à Jérusalem, où il fut reçu par les prélats Eusébiens, assemblés pour la dédicace de l'église. De-là il retourna à Alexandrie; mais quoique

S. Athanase eut été envoyé en exil, le peuple de cette ville refusa de communiquer avec Arius. Ce refus l'irrita, & il excita des troubles fâcheux en Egypte. Constantin en étant averti, fit ordonner à Arius de venir à Constantinople, où ses partisans avoient résolu de le faire recevoir à la communion de l'église. S. Alexandre, évêque de cette ville impériale, s'y opposa; & se voyant trop foible pour résister, il eut recours à la priere pour implorer le secours divin. Constantin, qui avoit fait appeller Arius, lui demanda, s'il suivoit la foi de Nicée. Arius le lui assura avec serment, & ensuite l'empereur lui ayant demandé sa profession de foi, il la lui présenta; mais dressée avec tant d'artifice, qu'il y cachoit encore le venin de l'hérésie, sous la simplicité des paroles de l'écriture. Il jura à Constantin qu'il n'avoit point d'autre créance que celle qui étoit contenue dans son papier. Socrate dit que cet hérésiarque ayant caché sous son bras la véritable profession de ses erreurs, rapportoit à cette derniere le serment qu'il faisoit à l'empereur, croyant par cette duplicité se pouvoir tirer d'affaire. Constantin se persuadant que le retour d'Arius étoit sincère, fit commander à S. Alexandre de l'admettre à sa communion. Les Ariens suivoient Arius comme en triomphe; & S. Alexandre demandoit à Dieu, ou de l'ôter du monde, ou d'empêcher que cet hérésiarque ne fût reçu dans l'église. Sa priere fut exaucée. Le samedi au soir, avant le coucher du soleil, ou le dimanche au matin, selon le cardinal Baronius, pendant qu'Arius, mené en pompe par les siens, tenoit des discours vains & insolens, en passant dans une place de Constantinople, près d'un endroit où il y avoit une colonne de porphyre, il se sentit tout d'un coup pressé de quelque nécessité naturelle, & entra dans un lieu écarté pour se soulager. Il y tomba en défaillance, & y creva, comme un autre Judas, vuidant les boyaux, les intestins, le foye, la rate, & le sang; ce fut l'an 336. Le lieu de cette mort fut long-temps considéré comme un monument funeste de la justice de Dieu. Un homme fort riche de la secte des Ariens l'acheta depuis, & y fit bâtir une maison pour faire perdre insensiblement le souvenir d'une aventure si tragique. La mort d'Arius n'abattit pas néanmoins son parti, qui étoit soutenu par plusieurs évêques & par quantité de prêtres, qui étoient en crédit à la cour. Cependant, tant qu'Alexandre vécut, les Ariens n'eurent aucune liberté dans Constantinople; & après sa mort, Paul, qui fut mis sur le siége de l'église de Constantinople, étoit catholique; mais il fut déposé, & banni bientôt après, du vivant même de Constantin.

Cet empereur étant mort l'an 337, Constance, qui lui succéda, se déclara pour les Ariens. Eusebe, évêque de Nicomédie, espérant tout de l'empereur Constance, travailla ouvertement avec Théognis évêque de Nicée, pour détruire la foi du concile de Nicée, & pour abolir le terme de *consubstantiel*. Après avoir séduit l'esprit de cet empereur, il se fit élire évêque de Constantinople en la place de Paul, & assembla un concile à Antioche, l'an 341 du consentement de Constance. Il s'y trouva environ quatre-vingt-dix évêques, dont trente-six étoient du parti d'Eusebe. Les orthodoxes, qui étoient en plus grand nombre, mais sans aucun pouvoir, furent obligés d'entrer dans la même assemblée. On y examina la cause de S. Athanase, patriarche d'Alexandrie, quoique le pape eut déja convoqué le concile à Rome, pour en juger. Eusebe, évêque de Constantinople, qui disposoit de tout en ce concile, y fit déposer S. Athanase; tous les évêques catholiques, soit qu'ils parlassent, ou se tussent en cette occasion, ayant été comptés pour rien, par l'autorité de l'empereur Constance, qui étoit présent à ce jugement. Les trente-six évêques s'appliquerent ensuite à faire une confession de foi, qui put être reçue de tout le monde, & qui laissât néanmoins la liberté de soutenir toujours l'arianisme. Leur premiere formule fut: *Qu'ils croyoient en un seul Dieu créateur de toutes choses, & en son Fils unique, qui a été devant tous les siécles avec son Pere, & par lequel tout a été fait, & qui sera Roi & Dieu durant tous les siécles.* Mais jugeant bien que cette formule les rendroit indubitablement suspects, ils en firent une autre, quelques jours après, qui contenoit: *Qu'ils croyoient le Verbe Dieu selon l'évangile, qui dit*, & le Verbe étoit Dieu: *Qu'il étoit incapable de changement, l'image de la divinité, de l'essence & de la gloire de son Pere, le Fils & le saint Esprit, trois Personnes distinctes, & qui ne sont qu'un, de sentiment & de volonté.* Ces paroles sont orthodoxes, lorsqu'elles sont entendues selon le sens de l'écriture; mais en ne disant pas que le Fils est de la même substance que son Pere, & que les trois Personnes, qui ne sont qu'un de volonté, sont aussi une seule essence, les Ariens avoient toujours lieu de donner un sens hérétique à leurs paroles. Ils se repentirent pourtant de s'être si fort avancés, en confessant que le Fils étoit l'image de la substance & de la divinité de son Pere, *sans aucune différence*, *ἀπαράλλακτον εἰκόνα*. C'est pourquoi ils choisirent une troisiéme profession de foi, qui leur fut proposée par Théophronius évêque de Tyane, & dans laquelle ils reconnurent, *Que le Verbe étoit l'unique Fils de Dieu, engendré de son Pere devant tous les siécles, Dieu parfait, d'un Dieu parfait*; mais ils supprimoient le mot d'*essence* & de *substance*, pour n'être pas obligés d'avouer qu'il fût de la meme substance que son Pere. Enfin craignant que l'arianisme ne fût pas assez bien déguisé dans cette formule, ils dresserent une quatriéme profession de foi, où en disant à peu près ce qui est dans le concile de Nicée, à la réserve de ces mots, *engendré, non pas fait, consubstantiel à son Pere*, ils ajouterent des anathêmes contre ceux qui diroient, *que le Fils étoit produit de rien, ou d'une autre hypostase, & non pas de Dieu; & qu'il y avoit eu quelque temps auquel il n'étoit pas encore*: propositions qu'Arius soutenoit au commencement.

En 347 le pape Jules I obtint des empereurs Constans & Constance leur agrément, pour la célébration d'un concile universel, qui se tint à Sardique, ville située sur les confins des deux empires. S. Athanase y fut justifié de nouveau, & rétabli dans son siége. A l'égard de la foi, on ne fit qu'un seul decret pour déclarer qu'on ne vouloit rien ajouter au symbole de Nicée, parcequ'il renferme tout ce qui est nécessaire pour l'intégrité de la foi, & qu'il étoit inutile d'en faire un plus grand éclaircissement. Les évêques ariens, qui parurent d'abord dans la ville de Sardique, prirent de faux prétextes, pour ne point assister au concile, & se retirerent à Philippopoli, sur les terres de Constance, où ils s'assemblerent en concile. Après y avoir confirmé tout ce qui s'étoit fait contre Athanase & contre les évêques déposés, ils oserent même excommunier le pape Jules, le grand Osius, Protogene de *Sardique*, & Maximin de *Trèves*. Ils y dresserent une sixiéme confession de foi, où, après avoir aboli le mot de *consubstantiel*, ils condamnerent néanmoins toutes les propositions impies qu'Arius avoit soutenues, afin de faire croire qu'ils n'étoient nullement Ariens: ce qui les fit nommer Semi-Ariens, parcequ'ils retenoient le principe d'Arius, & en rejettoient les suites. Pour donner plus d'autorité à cette assemblée, ils eurent l'audace de l'appeller le saint concile de Sardique: ce qui a fait tomber dans l'erreur ceux qui n'ont pas fait de distinction entre le concile catholique de Sardique, & le synode arien de Philippopoli. L'empereur Constans, ennemi de l'arianisme, obligea son frere Constance à consentir au rétablissement de S. Athanase, qui rentra dans son église d'Alexandrie. Mais après la mort de Constans, arrivée l'an 350, le parti des Ariens recommença à se fortifier contre les catholiques, que Constance persécuta cruellement. Alors Acace de *Cesarée*, qui n'avoit pas voulu s'accommoder avec les Semi-Ariens, & qui étoit deve-

nu le chef de ceux qui professoient l'arianisme sans adoucissement, employa toute son adresse, pour rétablir les choses en l'état où elles étoient avant le concile de Sardique, & pour irriter Constance contre S. Athanase; mais son dessein ne put réussir qu'en 355, après que cet empereur eut vaincu le tyran Magnence, qui avoit usurpé l'empire d'Occident. Le pape Libérius ayant obtenu de Constance, que l'on tînt un concile général, pour donner la paix à l'église, l'assemblée se fit à Milan, où se trouverent les évêques d'Orient avec ceux d'Occident, & où présiderent les légats du pape, Lucifer évêque de Cagliari, Pancrace & Hilaire, l'un prêtre & l'autre diacre de l'église romaine. Mais les Ariens ne trouvant pas leur avantage dans l'église où le concile se tenoit, ne voulurent plus s'assembler que dans le palais, où tout se conduisit par les ordres, par les menaces & par la violence de l'empereur. On y dressa une confession de foi en forme d'édit, qui contenoit tous les blasphêmes de l'arianisme; & l'empereur lui-même de sa propre autorité condamna S. Athanase. Il envoya ses ordres dans toutes les provinces, pour contraindre les catholiques à communiquer avec les Ariens, & chassa tous les évêques qui demeuroient constans dans la véritable foi. Il exila même le pape Libérius, le grand Osius, & S. Hilaire évêque de Poitiers. En l'année 357, Ursace & Valens, évêques ariens, n'étant pas satisfaits de la formule de foi qu'on avoit dressée six ans auparavant, au conciliabule de Sirmich contre Photin, parcequ'à la réserve du mot de *consubstantiel*, elle approchoit assez de la doctrine catholique; ces Ariens, dis-je, firent une assemblée de leur propre autorité, & dresserent une huitiéme formule, dans laquelle on rejetta les deux termes de *consubstantiel* & de *semblable en substance*, ὁμοούσιος, & ὁμοιούσιος, sous prétexte qu'ils ne sont pas dans l'écriture sainte: on y déclara que le Pere étoit plus grand que le Fils en dignité, en honneur, en éclat, en majesté, & que le Fils lui étoit sujet. Il ne leur fut pas difficile de la faire approuver à l'empereur, de l'esprit duquel ils étoient maîtres, en l'absence des évêques Semi-Ariens. L'empereur même, à leur suscitation, fit signer à Osius le formulaire arien, & contraignit le pape Libérius, pendant son exil, de souscrire à une confession de foi suspecte.

L'an 358, il se tint un conciliabule d'Ariens à Ancyre, ville capitale de la Galatie, où l'on condamna l'hérésie des Anomœens, sectateurs d'Aëtius, qui nioient non-seulement la consubstantialité du Fils de Dieu, mais aussi sa parfaite ressemblance avec son Pere; & l'on dit anathême à tous ceux qui soutiendroient que le Verbe ne lui est pas entierement semblable en substance, & en toutes choses. Ce fut là le premier éclat d'une guerre déclarée entre les Ariens, qui depuis ce temps-là furent divisés ouvertement en deux partis. Avant le concile de Nicée, ils étoient tous purs Ariens. Depuis ce concile, & pendant la vie de Constantin, ils contrefirent les catholiques, de peur de l'exil; & après la mort de ce grand prince, ils furent presque tous Semi-Ariens, se contentant de nier la consubstantialité du Verbe, & condamnant les autres propositions plus odieuses d'Arius. Mais depuis ce conciliabule d'Ancyre ils se partagerent en Ariens purs ou Anomœens, & en Semi-Ariens, qui s'entrecondamnoient les uns les autres, dans leurs faux conciles. Les purs Ariens suivoient l'hérésie d'Arius, telle qu'elle étoit dans sa naissance; & leurs principaux chefs étoient Eudoxe, patriarche d'Antioche, protecteur d'Aëtius; Acace, évêque de Césarée; Valens de *Murse*; Ursace de *Singedum*, & quelques autres. Les Semi-Ariens disoient que le Fils de Dieu étoit semblable en substance à son Pere, ὁμοιούσιος; & ils avoient pour principaux chefs Basile, évêque d'Ancyre, George de *Laodicée*, Eustathius de *Sebaste*, & plusieurs autres, dont les uns tenoient que le Verbe avoit commencé d'être, mais avant tous les siécles; & les autres, qu'il avoit été de toute éternité, quoiqu'ils soutinssent opiniâtrément, comme tous les Ariens, qu'il n'étoit pas de la même substance que son Pere, ὁμοούσιος. La même année, l'empereur fit venir le pape Libérius à Sirmich, où, en présence de tous les évêques qui étoient à la cour, il le pressa de déclarer publiquement, qu'il confessoit que le Fils de Dieu n'étoit pas consubstantiel à son Pere. Liberius avoit déja signé dans son exil une des formules de foi qui avoient été dressées à Sirmich, que Demophile lui avoit présentée. Basile d'*Ancyre* lui proposa un recueil contenant les decrets reçus de toute l'église contre Paul de *Samosate*, la formule du concile de la dédicace à Antioche, & celle de Sirmich contre Photin, où il n'y avoit rien qui choquât la doctrine orthodoxe, hors la suppression du mot de *consubstantiel*, que tous les Ariens rejettoient. Libérius y souscrivit, & retourna à Rome, où il se reconnut, & soutint encore généreusement la foi du saint concile de Nicée. L'an 359 on convoqua un concile à Seleucie, & un autre en même temps à Rimini. Les chefs des Ariens jugeant qu'ils viendroient mieux à bout de leur dessein, si les Orientaux étoient séparés d'avec les Occidentaux, obtinrent de l'empereur Constance, qui étoit alors à Sirmich, qu'on partageât les évêques en deux conciles, & que ceux d'Orient s'assemblassent à Seleucie, pendant que ceux d'Occident tiendroient leur concile à Rimini, ville d'Italie. Mais en même temps l'empereur leur ordonna de dresser ensemble une formule de foi, pour la présenter aux deux conciles. Il en firent une qui portoit, qu'en parlant de Dieu & de son Fils, on aboliroit le terme de *substance*, & qu'il étoit vrai que le Fils est semblable à son Pere *en toutes choses*. Valens d'un côté, & Basile de l'autre, n'y consentirent qu'avec peine: car Valens, qui étoit pur Arien, n'approuvoit pas ces mots, *en toutes choses*; & Basile Semi-Arien, ne les trouvoit pas assez expressifs, pour marquer une parfaite ressemblance selon l'être même. Ce fut la neuviéme formule des Ariens, depuis la naissance de leur hérésie. Valens la prit pour la porter à Rimini, & Basile prit le chemin de Seleucie. L'assemblée des Orientaux étoit de cent soixante évêques, entre lesquels se trouva S. Hilaire, relegué alors dans la Phrygie. Silvain de *Tarse*, Semi-Arien, dit hautement qu'il ne falloit point de nouvelle formule, & que l'on devoit s'en tenir à celle de la dédicace d'Antioche, où, au lieu d'employer le terme de *consubstantiel*, il est dit que le Fils est l'image de la substance de son Pere, sans aucune diversité. Acace, pur Arien, présenta le lendemain une autre formule de foi dans laquelle il rejettoit le mot de *consubstantiel*, ὁμοούσιος, contre les catholiques; celui de *semblable en substance*, ὁμοιούσιος, contre les Semi-Ariens; & celui de *dissemblance*, ἀνόμοιος, contre les Anomœens; & confessoit que le Fils étoit semblable à son Pere, mais sans ajouter, *en toutes choses*. Ce fut là la dixiéme confession de foi, qui fit un tiers parti d'Acaciens, entre les Semi-Ariens & les purs Ariens. La dispute s'échauffa entr'eux avec tant de confusion, que l'assemblée se rompit sans rien conclure. Les Acaciens se retirerent, & les autres députerent à l'empereur. Peu de temps après, l'empereur, de l'avis d'Acace, fit assembler à Constantinople un synode d'évêques circonvoisins, où se trouverent les dix députés du concile de Seleucie. Acace y proposa une autre formule de foi, qui fut la onziéme, dans laquelle on rejettoit non-seulement les termes de *consubstantiel*, & *semblable en substance*, mais aussi ceux d'*hypostase*, de *substance* ou de *personne*; l'on mettoit simplement, que le Fils étoit Dieu de Dieu, semblable au Pere qui l'avoit engendré, sans ajouter, *en toutes choses*. L'empereur fit porter cette formule à Rimini, où les évêques d'Occident étoient encore retenus par Taurus gouverneur de la province. Ces évêques s'étoient assemblés au nombre de plus de quatre cens, entre lesquels il n'y avoit qu'environ quatre-

vingts Ariens. D'abord les Ariens se séparerent d'avec les catholiques ; ceux-ci s'assemblerent dans la principale église, & ceux-là dans une autre particuliere. Valens, qui étoit porteur de la troisiéme formule de Sirmich, vint la présenter à l'assemblée des catholiques, qui répondirent, *que l'on devoit suivre inviolablement les décisions du concile de Nicée, dont le symbole comprenoit tout ce qu'on pouvoit dire ; & ce qu'on devoit croire sur les points contestés ; qu'il falloit retenir les mots de* consubstantiel *& de* substance ; *& que ceux qui soutenoient une doctrine contraire à ce concile, étoient hérétiques.* Ils envoyerent ensuite leurs députés à l'empereur ; mais ils furent prévenus par ceux des Ariens. L'empereur averti de la constance des catholiques, les força de demeurer à Rimini, dans l'espérance de les obliger à s'accommoder. Cependant il fit promptement assembler à Nicée, dans la Thrace, les évêques dévoués à la cour, & quelques autres, avec les députés des Ariens de Rimini, pour confirmer la formule de Sirmich, de laquelle Valens avoit encore fait ôter ces termes, *en toutes choses.* Cette formule y ayant été reçue, on en fit de grands trophées, & on l'appella par une équivoque ridicule, *la foi de Nicée.* Aussitôt l'empereur renvoya les députés à Rimini, pour obliger les évêques catholiques à y souscrire. Valens voyant leur fermeté à la refuser, inventa cet artifice pour les surprendre. Après avoir prononcé anathême contre tous les blasphêmes d'Arius, il ajouta ce qu'il confessoit avec tous ceux de son parti, *si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est créature comme les autres créatures ; qu'il soit anathême.* Alors tous les évêques firent l'éloge de Valens, qui avoit trouvé le moyen de réunir les deux églises. Car les catholiques croyoient qu'il avoit abjuré fort nettement l'arianisme, en confessant que le Fils de Dieu n'étoit pas créature ; & là-dessus ils consentirent à la suppression du terme de *consubstantiel.* Cet artifice ayant réussi, Valens publia qu'il avoit attiré les Peres de Rimini dans ses sentimens, puisqu'ils avoient reconnu que le Fils de Dieu n'étoit pas créature comme les autres créatures : ce qui étoit avouer qu'il étoit créature, mais d'une maniere plus excellente que les autres. Ce fut alors que le monde, comme dit S. Jérôme, fut étrangement surpris de se voir, malgré qu'il en eût, devenu Arien en apparence, à cause de ces paroles équivoques qu'on pouvoit aisément détourner dans le sens des Ariens. L'empereur fit signer cette profession de foi par tous les évêques qui étoient assemblés pour lors à Constantinople, & même par les Semi-Ariens qui étoient venus de Seleucie, & qui vouloient soutenir le terme de *semblable en substance*, ὁμοιούσιος, qu'ils furent contraints d'abandonner. Ensuite il envoya Valens en Italie, pour faire signer les évêques qui ne s'étoient pas trouvés au concile de Rimini. Le pape Libérius étant tout autre qu'il n'avoit été à Sirmich, se montra inflexible dans la résolution de soutenir le saint concile de Nicée ; & ayant été chassé de Rome, il se tint caché dans les catacombes jusqu'après la mort de Constance. L'an 360, les Acaciens s'étant rendu maîtres de l'esprit de l'empereur, se déclarerent ouvertement dans un conciliabule d'Antioche, & soutinrent, *que le Fils de Dieu étoit dissemblable à son Pere*, ἀνόμοιος : ce que ce prince, qui avoit toujours eu horreur de ce blasphême des Anomœens, n'avoit jamais voulu souffrir jusqu'alors. Ainsi, après que l'on eut tenu tant de conciles ariens, où l'on fit en moins de vingt ans, douze différentes formules de foi, depuis la premiere, qui fut dressée en 341 à la dédicace d'Antioche, Constance permit enfin que l'on publiât la plus détestable de toutes.

Après sa mort & sous l'empire de Julien l'*Apostat*, en 362, S. Athanase tint un concile à Alexandrie, où il fut arrêté qu'on rétabliroit dans leur dignité les évêques qui auroient communiqué par foiblesse, ou par surprise, avec les Ariens, s'ils professoient la foi de Nicée. On y définit aussi la divinité du S. Esprit, que les Semi-Ariens commençoient à nier. On y condamna encore leur formule de Sardique, & S. Athanase y accorda le différend, qui étoit entre les catholiques, sur le terme d'*hypostase* : les uns prenoient ce terme pour la *personne*, & d'autres pour la *substance.* Il leur fit voir qu'ils disoient tous la même chose, en se servant d'un même mot, auquel ils donnoient un sens très-différent ; car ceux qui vouloient qu'il y eut en Dieu trois hypostases, entendoient par-là trois personnes dans une essence ; & ceux qui disoient qu'il n'y avoit qu'une hypostase entendoient qu'il n'y avoit qu'une substance en trois personnes : ce qui est la même chose. Eusebe de *Verceil* passa dans les provinces d'Orient, où il ramena plusieurs évêques hérétiques à la communion de l'église, tandis que S. Hilaire dans les Gaules, réconcilioit ceux qui s'étoient laissé surprendre à Rimini. Ces deux grands hommes s'étant ensuite trouvé, presque en même temps, dans l'Italie, y travaillerent de concert, & avec beaucoup de succès : de sorte que l'arianisme fut presque entierement éteint dans toutes les provinces d'Occident. L'empereur Jovien, qui regna en 363, fit profession de la foi de Nicée, & protégea les catholiques. Après lui regnerent Valentinien en Occident, & Valens en Orient. Alors les évêques Semi-Ariens, & Macédoniens, qui avoient été rebutés de Jovien, & qui tâchoient de ruiner Eudoxe & les purs Ariens, obtinrent de l'empereur Valentinien la permission de s'assembler à Lampsaque, ville de l'Hellespont, où en 365 ils casserent tous les actes du conciliabule de Constantinople sous Eudoxe, lequel ils condamnerent avec Acace son collégue. Ils abolirent aussi la formule du faux concile de Rimini, qu'on avoit reçue à Constantinople. Ils approuverent & rétablirent celle de Seleucie, & la premiere d'Antioche ; & enfin, comme le concile étoit rempli de Macédoniens, ils ajouterent un horrible blasphême contre le S. Esprit, en niant sa divinité plus ouvertement qu'on n'avoit fait auparavant. Ils envoyerent ensuite des députés au pape Libérius, pour obtenir la communion de l'église occidentale. Eustathius de *Sebaste*, qui en étoit le chef, étoit chargé de surprendre le pape ; & pour exécuter cette commission frauduleuse, il donna par écrit une profession de foi, qui contenoit le symbole de Nicée, avec le terme de *consubstantiel* ; se réservant à dire dans un autre temps, que par ce mot ils entendoient *semblable en substance.* L'année suivante, l'empereur Valens, séduit par l'impératrice sa femme, se fit baptiser par Eudoxe arien, & professa le pur arianisme. Eudoxe se voyant en faveur auprès de l'empereur & de l'impératrice, assembla les évêques de son parti à Nicomédie, où il condamna les Semi-Ariens. En même temps Ursace & Valens, confidens d'Euxode, tinrent aussi à Singidon une assemblée de leurs purs Ariens, où ils confirmerent la formule de Rimini, de laquelle ils étoient les auteurs. Tandis que l'arianisme commençoit ainsi à prendre le dessus en Orient, le pape Damase, qui avoit succédé à Liberius, s'efforça en Occident d'éteindre les restes de cette hérésie qu'Auxence évêque de Milan, tâchoit de rétablir, après avoir surpris l'empereur Valentinien. Damase assembla à Rome en 369 un concile de 90 évêques de l'Italie & des Gaules, où il frapa d'anathême cet hérétique dissimulé, & déclara que l'unique foi catholique étoit celle de Nicée en Bithynie. Ce decret fut aussitôt reçu de tous les évêques d'Italie, des Gaules, & d'Espagne ; & l'Occident fut ainsi délivré de l'arianisme.

Cependant l'empereur Valens persécuta cruellement les catholiques en Orient, aussi-bien que les Semi-Ariens & les Macédoniens. Une partie de ceux-ci se réunirent aux catholiques, sans néanmoins approuver le terme de *consubstantiel.* Valens fit chasser de l'église la plupart des évêques catholiques, & tant qu'il fut empereur, le parti dominant en Orient, fut celui des Ariens ; mais sur la fin de son empire, étant occupé à

la guerre contre les Goths, il cessa de persécuter les catholiques; & alors les évêques & les prêtres exilés, eurent la liberté de revenir. Valens ayant été tué dans la bataille d'Andrinople, son neveu Gratien, qui lui avoit succédé l'an 378, fit d'abord un édit, par lequel il rappelloit les évêques catholiques, pour être rétablis dans leurs églises, dont ils avoient été bannis pour la foi. Par un autre édit, il permit l'exercice de la religion à toutes les *sectes*, à l'exception des Manichéens, des Photiniens & des Eunoméens. Plusieurs églises étoient occupées par des évêques ariens, & l'arianisme subsista encore en Orient. L'année suivante, Gratien associa à l'empire le grand Théodose, & lui laissa la souveraineté de tout l'Orient. En même temps les catholiques tinrent un concile à Antioche; & après avoir pacifié cette église, ils envoyerent S. Grégoire de *Nysse* dans la Palestine & dans l'Arabie, Eusebe de *Samosate* dans la Mésopotamie, & Meletius en Asie. S. Grégoire de *Nazianze* étoit à Constantinople. Comme les Ariens occupoient toutes les églises de cette ville, il y avoit consacré une petite chapelle dans une salle de la maison de Nicobule son parent, qu'il appella l'*Anastasie* ou la *Résurrection*; parceque ce fut là où la foi catholique commença de ressusciter. Cette chapelle fut ensuite changée en un grand & magnifique temple, par la libéralité des empereurs. L'an 380, l'empereur Théodose fit publier un édit, daté de Thessalonique, par lequel il ordonnoit à tous ses sujets d'embrasser la foi de Damase, évêque de Rome, & de Pierre d'*Alexandrie*. Il chassa ensuite Demophyle du siége de Constantinople, & fit remettre toutes les églises de cette ville entre les mains des catholiques, quarante ans après que les Ariens les eurent occupées, sous l'empire de Constance. Quelques mois après, Théodose fit un nouvel édit, par lequel il défendit aux Ariens de tenir aucune assemblée, ni dans les villes, ni à la campagne, de disputer de leurs dogmes contre les catholiques, ni même d'en parler. L'année suivante, il donna un troisiéme édit, plus ample & plus fort que les deux autres, par lequel il défendit de donner aux hérétiques aucune retraite, pour y célébrer leurs mystères, ni de souffrir qu'ils fissent des assemblées. Il déclara qu'il vouloit absolument que tous ses sujets se tinssent à la foi du S. concile de Nicée, & ordonna que toutes les églises fussent rendues aux évêques catholiques. Cet édit fut donné à Constantinople l'an 381, dans un temps où l'empire étoit très-florissant. Théodose convoqua à Constantinople une assemblée générale de tous les évêques orthodoxes de l'Orient, au mois de mai 381, qui confirmerent S. Grégoire de *Nazianze* sur le siége de Constantinople. Melece évêque d'Antioche y mourut. Son corps fut reporté à Antioche, où Flavien fut élu en sa place. Le concile de Constantinople composé de 150 évêques, confirma le symbole de Nicée, & y ajouta un article sur la divinité du S. Esprit. Entre les Semi-Ariens ou Macédoniens, les Occidentaux se plaignirent de ce que les évêques d'Orient avoient tenu ce synode sans eux, & demanderent un concile général. En 382, le pape Damase agit auprès des empereurs pour en tenir un à Rome. Les évêques d'Occident s'y rendirent aussitôt; mais pour ceux de l'Orient, il n'y eut que Paulin, patriarche d'Antioche, S. Epiphane & Ascholius de Thessalonique, qui y vinrent. Les autres Orientaux obtinrent de l'empereur Théodose, qu'ils s'assembleroient de nouveau à Constantinople; & y ayant tenu leur concile, ils députerent à Rome trois évêques avec une lettre synodale, lesquels rendirent compte de ce qu'ils avoient défini contre les Ariens. Les Occidentaux reçurent leur décision sur la foi, sans approuver les réglemens & les nouveaux canons, qui y étoient ajoutés. Enfin, l'an 383, l'empereur Théodose fit publier deux édits, par lesquels il défendit aux Ariens de rien dire, ni de rien faire, ni en public, ni en particulier, qui fût, en quelque façon que ce fût, contraire à la religion catholique, permettant à tous ses sujets de courir sus à ceux qui oseroient contrevenir à cette ordonnance: voulant de plus que tous les Ariens se retirassent au plutôt dans les villes, & autres lieux de leur domicile ordinaire, pour n'avoir pas la liberté d'infecter le monde de leur hérésie. Ainsi l'arianisme fut abattu dans l'Orient, 63 ans après sa naissance, par la sagesse & par le zèle du grand Théodose.

L'église étoit moins tranquille en Occident. L'impératrice Justine, qui n'avoit rien osé entreprendre ouvertement, pendant la vie de l'empereur Valentinien son mari, se voyant le pouvoir entre les mains pendant la minorité du jeune Valentinien son fils, commença dès l'an 380 à protéger hautement les Ariens. Elle resolut de les rétablir en 386, faisant donner par l'empereur un édit, qui permettoit les assemblées à ceux qui tenoient la doctrine établie dans le concile de Rimini, & confirmée dans celui de Constantinople sous Constance, c'est-à-dire, aux Ariens. Elle s'efforça ensuite de les mettre en possession d'une église dans la ville de Milan; mais S. Ambroise l'empêcha. Cette princesse fut enfin contrainte d'abandonner le parti des Ariens, pour obtenir du secours de Théodose contre le tyran Maxime, qui fut vaincu par cet empereur catholique. Cette victoire acheva d'anéantir l'arianisme; car Valentinien redevable de la vie & de l'empire à Théodose son beau-frere, détesta l'hérésie des Ariens, que Justine sa mere lui avoit inspirée, & demeura toujours ferme dans la foi catholique. En Orient les Ariens se diviserent en deux sectes. Demophyle étant mort en 386, les uns firent venir Marin évêque de Thrace, pour les gouverner, & les autres appellerent Dorothée leur évêque à Antioche. Dorothée soutenoit que Dieu ne pouvoit être appellé Pere avant l'existence du Fils. On appella ceux-ci *Psatyriens*, à cause de Theoctisse Syrien, qui étoit un ardent défenseur, & dont le métier étoit de faire certains gâteaux, que les Grecs appellent *Psatyres*. Cette branche se divisa encore en deux autres, à cause des différends qu'Agapius eut sur quelque prééminence contre Marin, qui l'avoit fait évêque d'Ephèse. Agapius fut suivi par les Goths; & on donna à ceux-ci le nom de *Curtiens* ou *Pitheciens*, c'est-à-dire, *singes*, à cause qu'un d'entr'eux, nommé *Curce*, étoit laid comme un singe. Les Ariens demeurerent ainsi divisés durant trente-cinq ans, après lesquels les Psatyriens se réunirent enfin aux autres Ariens, à la persuasion de Plinthe consulaire très puissant sous l'empire de Théodose *le Jeune*. La condition stipulée dans l'accord, fut qu'on ne parleroit point du tout de la question qui les avoit divisés, & cet accord n'eut lieu que pour les Ariens de Constantinople. Il y eut aussi de la division parmi les Macédoniens, entre Eutrope prêtre, & Carcere chef de cette secte. A la fin du IV siécle, les Ariens & les Macédoniens se trouvent réduits par les loix des empereurs à n'avoir plus d'évêques ni d'églises dans l'empire romain, tant en Occident qu'en Orient. Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers ecclésiastiques & laïcs, qui tenoient la doctrine des Ariens; mais comme ils ne faisoient plus de corps, l'hérésie arienne fut bientôt entierement abattue, & ne se maintint plus que parmi les Goths du Nord & de l'Orient, parmi les Vandales, qui la porterent en Afrique, & parmi les Bourguignons en France & en Italie, où cette hérésie a subsisté jusqu'à l'extinction de la domination de ces nations barbares.

Les historiens ne conviennent pas du temps qu'elle s'étoit introduite chez les Goths. Ulphilas, qui étoit leur évêque du temps de Constantin, avoit été ordonné par Eusebe de *Nicomédie*; il reçut apparemment de lui les semences de l'arianisme, & l'établit peu à peu dans sa nation. Il se trouva au concile qu'Acace, Eudoxe & les autres Ariens tinrent à Constantinople en 360, & signa la formule de Rimini. Cependant Socrate & Sozomene assurent que l'arianisme ne fut établi parmi les Goths, que

ıe du temps de Valens, à l'occasion d'une guerre qui s'éleva entre Athalaric & Fritigerne, prince des Goths; ıe Fritigerne, vaincu par Athalaric, implora le secours :s Romains; & qu'étant demeuré victorieux, il em-'assa la doctrine arienne que tenoit Valens son protec-ur, aussi-bien qu'Ulphilas évêque, & leurs sujets. héodore recule cet événement, en supposant que les oths n'embrasserent l'arianisme que quand, chassés : leur pays par les Huns en 376, ils eurent recours à alens, pour se retirer dans les terres de l'empire. Après mort de Théodose *le Grand*, arrivée en 395, ses deux s Arcadius & Honorius ayant partagé l'empire, Gai-ıs se fit élire généralissime des armées de l'empereur rcadius, avec un pouvoir absolu sur les Romains, ıssi-bien que sur les Goths, qui étoient Ariens & dont étoit chef. Avec les forces qu'il avoit en main, il nta d'établir l'arianisme dans Constantinople, dont voulut se rendre maître par surprise; mais ses trou-ıs y furent taillées en piéces l'an 400, & il fut tué en même année; ce qui jetta les Ariens dans la derniere nsternation. D'ailleurs Alaric, roi des Goths, ayant averse la Thrace & la Macédoine, entra dans la Gré-l'an 395; & après y avoir fait d'étranges ravages, ssa en Italie, où il fut vaincu par Stilicon l'an 403. ais ce dernier traita secretement avec ce Goth arien, ns l'espérance de se servir de ses troupes pour enva-r l'empire. En 406 Radagaise, roi des Ostrogoths, nt fondre dans l'Italie avec une armée de plus de deux nts mille Goths, partie ariens & partie paiens. Il archa droit à Rome; mais il fut entierement défait r Stilicon, qui lui fit trancher la tête, & qui songeoit ors à monter sur le trône. Le dernier jour de cette mê-e année, les Vandales, les Alains & les Sueves, que ilicon avoit appellés, passerent le Rhin; & comme s uns étoient idolâtres, & les autres ariens, ces bar-res exercerent d'horribles cruautés par toutes les Gau-s, d'où ensuite ils passerent en Espagne. L'empereur ant fait tuer ce ministre infidéle en 408, chassa tous s officiers & tous les soldats Goths & Ariens. On mas-cra même dans les villes les femmes & les enfans des uns, des Alains, des Vandales & des Goths, qui oient servi dans l'armée romaine; ce qui obligea ente mille de ces barbares de s'aller joindre à Alaric, ıi mit le siége devant Rome l'année suivante, & la rit. Lorsqu'il en fut le maître, il fit nommer empereur ttale, qui étoit préfet de Rome. Ce nouveau prince uitta le paganisme, & se fit arien, pour complaire à n bienfaiteur Alaric; mais il fut bientôt détrôné & anni par Honorius. Alaric rentra dans Rome en 410, en permit le pillage, ayant néanmoins donné ordre u'on ne touchât point aux églises. Après sa mort, Ataul-ne, son beau-frere, qui fut élu roi par les Goths, épousa la rincesse Galla Placidia, sœur de l'empereur Honorius, ablit en 411 le nouveau royaume des Visigoths, dont il it le siége à Narbonne, & de-là passa en Espagne l'an 414. L'arianisme ne faisoit pas moins de progrès en Afri-ue qu'en Italie. Les troupes du comte Boniface, géné-l de l'armée romaine en Afrique, étoient composées e Romains & de Goths, qui étoient alors leurs alliés. eux-ci, qui professoient l'arianisme, en avoient exercice libre, nonobstant les édits des empereurs; & s avoient même un évêque appellé *Maximin*, qui sou-enoit par-tout que sa doctrine étoit la véritable, & qui ut la hardiesse de provoquer S. Augustin à la dispute, arcequ'il se sentoit appuyé du comte Pascentius, un es principaux officiers de l'empereur. Le Saint accepta e parti, & conféra à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, qui ne voulut jamais permettre u'on mît rien par écrit, de peur qu'on ne le pût con-aincre par des actes autentiques; mais pour l'intérêt le la vérité, S. Augustin donna au public sa dispute contre Maximin, & rédigea par écrit la conférence qu'il avoit eue avec Pascentius. Il composa ensuite beaucoup de traités contre les Ariens, qui se répandoient dans l'Afrique, avec les Goths de l'armée de Boniface, quoique ce comte fût alors très-zélé catholique. Quelque temps après, ce général renonça à la véritable religion, pour embrasser l'hérésie d'Arius. Genseric, roi des Vandales, qui étoient la plupart ariens, avoit succédé aux conquêtes de Gunderic dans l'Espagne; & comme on n'étoit pas en état d'en chasser les Barbares par force, le comte Boniface eut ordre de faire un voyage en Espagne, pour tâcher d'accommoder les choses par les voies de la douceur. Boniface y fut touché de la beauté d'une princesse Vandale qu'il vit à la cour, & il l'épousa du consentement de Genseric, qui étoit ravi de mettre dans son alliance un si vaillant capitaine: il agréa même que cette princesse se fit catholique, prévoyant bien qu'elle ne le feroit que par cérémonie. En effet, elle remplit sa maison d'Ariens; & Boniface, que l'amour aveugloit, le souffrit. Ce mariage donna lieu aux ennemis de Boniface de le rendre suspect à l'impératrice Placidie, qui envoya contre lui une puissante armée en Afrique. Le comte desespérant de pouvoir résister, alla en Espagne, & appella les Vandales à son secours. Genseric passa en Afrique l'an 428 avec quatre-vingts mille Vandales & Alains, & prit d'abord possession des trois Mauritanies. L'impératrice ayant reconnu qu'elle avoit été surprise par la malice d'Aëtius, qui avoit faussement accusé Boniface de trahison, lui écrivit pour l'assurer qu'elle étoit pleinement désabusée. Ce comte fit son possible pour changer ce qu'il avoit fait; mais Genseric refusa de repasser en Espagne; voyant même la résistance de Boniface, il lui donna bataille, & le contraignit de se retirer dans Hippone. Ce barbare courut ensuite toute l'Afrique; & de tant de belles villes & d'illustres églises dont les s[e]pt provinces d'Afrique étoient remplies en ce temps-là, il ne resta que celles de Carthage, d'Hippone, & de Cirthe, capitale de la Numidie; toutes les autres ayant été ruinées, & réduites sous la puissance des Vandales. Cependant les Ariens tâchoient adroitement de se rétablir à Constantinople & dans l'Hellespont; mais l'empereur Théodose *le Jeune* fit un nouvel édit, au mois de mai de l'année 428, par lequel il ordonna d'ôter aux Ariens & aux Macédoniens toutes les églises qu'ils avoient usurpées sur les catholiques, ou qu'ils avoient bâties: ce qui fut exécuté. Genseric d'un autre côté persécuta cruellement tous ceux qui se défendirent d'embrasser l'arianisme, & établit cette hérésie dans l'Afrique, après s'en être rendu maître. C'est ce qu'on appelle, *la premiere persécution des Vandales.*

Après plusieurs révolutions, l'empire des Romains en Occident passa l'an 478, sous la domination des Barbares ariens, dont le premier roi fut Odoacre. En même-temps, Evaric roi des Visigoths, se jetta dans les Gaules; & après y avoir fait plusieurs conquêtes, il tâcha d'y abolir la véritable religion pour y faire regner l'arianisme. Hunneric roi des Vandales, qui succéda à Genseric son pere l'an 483, fut encore plus cruel envers les catholiques. Il cassa d'abord, & bannit tous les officiers & tous les soldats qui refuserent de se faire rebaptiser, pour professer l'arianisme: (ce que les premiers Ariens n'exigeoient pas; parcequ'ils baptisoient selon la même forme que les catholiques.) Ensuite Hunneric fit prendre près de cinq mille ecclésiastiques, & les fit conduire par des Maures dans d'horribles déserts, pour les y laisser périr de faim. Enfin il publia un édit par lequel il ordonnoit à Eugene évêque de Carthage, & à tous les évêques catholiques, de se trouver à Carthage au mois de février de l'année suivante 484, pour rendre raison de leur foi dans une conférence publique. Il y eut quatre cens soixante-six évêques qui s'y assemblerent de toutes les provinces de l'Afrique, de la Corse, & de la Sardaigne; mais Hunneric bannit les plus savans, pour de faux crimes qu'on leur imposa. Cyrila, qui prenoit le titre de patriarche, voulut présider, ou plutôt, commander à cette assemblée, qu'il rompit après avoir entendu l'exposition de la véritable foi pré-

sentée par les catholiques. Il alla se plaindre à Hunneric, que les *Homoousiens*, (car ils appelloient ainsi les défenseurs de la consubstantialité du Verbe) avoient fait un horrible desordre, pour empêcher qu'on ne vînt à l'éclaircissement de leur doctrine. Là dessus le roi fit publier un décret qui étoit tout prêt & tout dressé, par lequel il donnoit aux Ariens toutes les églises des catholiques, & il bannit ou fit mourir ceux-ci par de cruels supplices. Cette persécution cessa par la mort de Hunneric en la même année; & son successeur Gundebaud rendit la paix à l'église, en haine du roi défunt son oncle, dont il avoit été maltraité; mais il commença quelques années après à persécuter les catholiques. Ce fut dans cet intervalle que le pape Felix II, dit III, tint un concile à Rome l'an 487, afin d'ordonner une pénitence convenable à ceux qui pendant la persécution avoient été assez lâches pour embrasser l'arianisme, & qui demandoient alors de rentrer dans l'église. C'est ainsi que les évêques de Rome agissoient encore librement pour le spirituel, sous le regne d'Odoacre, qui quoiqu'il fût Arien, ne se mêloit pas des affaires de la religion. Mais cette liberté fut enfin détruite par un plus puissant Arien, Théodoric roi des Ostrogoths, qui se rendit maître de Rome en même temps. Anastase, empereur d'Orient, lui envoya des ambassadeurs l'an 493, & fit la paix avec lui. Il y a apparence aussi que ce fut en sa considération qu'il toléra les Ariens, & qu'il leur donna même une grande liberté dans Constantinople.

Pendant que l'empire d'Orient gémissoit sous l'indigne domination d'Anastase, hérétique, Eutychien & Achephale, & que celui d'Occident étoit partagé en plusieurs royaumes, possédés par des princes ariens ou idolâtres; Clovis dans les Gaules, reçut le baptême, & embrassa la foi catholique. Il fut baptisé l'an 496 par S. Remi archevêque de Reims, *au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit*; ce que les Ariens ne faisoient plus en ce temps-là; parceque cette forme instituée par J. C. même, exprimoit trop clairement l'égalité des trois personnes divines, laquelle ils nioient; mais ils baptisoient *au nom du Pere, par le Fils, au Saint Esprit.* Le célébre Alcimus Avitus, archevêque de Vienne, le fléau des Ariens de son temps, félicita ce monarque par une lettre, où il dit: *Que le choix qu'il a fait de la religion catholique, en rejettant les autres sectes, où les hérétiques avoient tâché de l'attirer, est un excellent préjugé à tous les peuples pour les déterminer à la créance qu'ils doivent embrasser, comme l'unique véritable; & que la foi, dont il vient de faire profession, est une illustre victoire des catholiques sur les hérétiques.* Le pape Anastase en écrivit une dans le même temps à ce prince, où il lui dit entr'autres choses: *Que la sainte eglise sa mere se réjouit d'avoir engendré spirituellement à Dieu un grand roi, qui la défendra contre les efforts de tous ses ennemis, & de ces hommes pestilens qui s'élevent contre elle.* Il étoit nécessaire de remarquer ceci, pour faire connoître l'erreur de Pasquier, qui a osé révoquer en doute, si Clovis, en se convertissant, s'étoit fait catholique ou arien, comme l'étoient le roi des Visigoths, & le roi de Bourgogne, duquel il avoit épousé la niéce. Il est vrai que tous les princes qui regnoient en ce temps-là, étoient hors du sein de l'église. L'empereur Anastase étoit non seulement hérétique, mais aussi persécuteur des orthodoxes; Théodoric à Rome, & dans l'Italie; Alaric, dans la Gaule Narbonnoise, dans l'Aquitaine & dans l'Espagne; les Sueves, dans la Galice; les Bourguignons, dans la Gaule Lyonnoise; Trasamond, roi des Vandales en Afrique, étoient tous Ariens. Les autres rois, dans la Germanie, & dans la Grande-Bretagne, étoient encore idolâtres. Mais Clovis fit profession de la foi catholique, & mérita à ses successeurs le titre de *très-chrétien* & de *fils aîné de l'Eglise.* L'an 499 Gondebaud, roi de Bourgogne, permit entre les catholiques & les ariens, une conférence qui se tint dans son palais à Lyon; mais quoiqu'il reconnût la vérité, il ne put se résoudre à en faire profession publique. En 505 Clovis défit & tua Alaric roi des Visigoths, dans la célébre bataille qu'il lui donna à Vouillé près de Poitiers; & afin de montrer qu'il avoit combattu pour la foi de l'église catholique, contre l'hérésie arienne, il envoya une couronne d'or à Rome, pour la consacrer à J. C. vrai Dieu. La plus grande partie des Gaules ayant été délivrée de la domination des Ariens par le roi Clovis, ce prince fit assembler les évêques de son royaume à Orléans l'an 508 pour régler la police ecclésiastique. Quelque temps après il se tint un concile, pour confondre l'arianisme, sans qu'on en puisse dire précisément ni le temps ni le lieu. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi tant de prélats catholiques qui y vinrent de toutes les parties des Gaules, il s'y trouva un des évêques ariens, qui avoit eu sous Alaric le gouvernement de quelques églises. Dieu voulut faire paroître en sa personne une merveille, qui servît plus à assurer la vraie foi, que n'auroient fait les plus savantes & les plus subtiles discussions. Cet Arien, homme superbe & grand sophiste, s'étant levé pour répondre au discours de S. Remi, demeura muet, quelque effort qu'il fît de parler, ouvrant inutilement la bouche à plusieurs reprises. Alors reconnoissant son erreur, il s'alla jetter aux pieds de S. Remi, lui demandant par gestes & par signes, qu'il eut compassion de sa misere. Le Saint lui rendit l'usage de la parole, *Au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ, vrai Fils de Dieu;* & cet évêque converti, confessa publiquement la Trinité des personnes dans l'unité d'essence, condamnant devant tout le monde l'impiété de l'arianisme. Cet événement contribua beaucoup à achever d'éteindre dans les Gaules cette hérésie, que Clovis avoit abattue par ses victoires. En 511, Sigismond, roi de Bourgogne, successeur de son pere Gondebaud, renonça solemnellement à l'arianisme; & les Bourguignons, suivant son exemple, se firent en même temps catholiques.

Après la mort de l'empereur Anastase, hérétique, Justin se voyant parfaitement établi sur le trône, fit un édit en 524, contre les Ariens, ausquels il ôta toutes leurs églises. Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, fut tellement offensé de cet édit, qu'il résolut de le faire casser, ou de porter les choses à l'extrémité. Il contraignit le pape Jean I, successeur d'Hormisdas, d'aller en ambassade à Constantinople, avec quatre des principaux du sénat romain, pour traiter de cette affaire avec l'empereur. Ce saint pontife tâcha de ménager la paix; mais bien loin de porter l'empereur à casser son édit, il réconcilia pour les catholiques toutes les églises que ce prince avoit ôtées aux Ariens. C'est pourquoi lorsqu'il fut de retour, Théodoric le fit jetter dans une prison, où il mourut l'année suivante. Ce prince voulut ensuite nommer un pape; ce qu'aucun empereur à la réserve de Constance, arien comme lui, n'avoit jamais osé entreprendre: mais environ deux mois après, il fut enlevé du monde, par une espéce de phrénésie. Hilderic, roi des Vandales en Afrique, rappella l'an 531, tous les évêques exilés, & donna la liberté aux catholiques d'en créer de nouveaux; mais il fut détrôné par Gilmer. Celui-ci fut défait par Bélisaire, général des armées de l'empereur Justinien, l'an 534, & après cette victoire, l'Afrique fut délivrée de la domination des Vandales ariens, un peu plus de cent ans après que Genseric y fut entré. Alors les évêques s'assemblerent à Carthage, en un concile national, où l'évêque Reparatus présida, & on y agita de quelle maniere on devoit recevoir les évêques, & les autres ecclésiastiques ariens, qui demandoient de rentrer dans l'Eglise. Justinien fit ensuite un édit, par lequel il défendit que les Ariens eussent aucun exercice de leur hérésie, ni en public ni en particulier. Après que l'empereur Justinien eut si heureusement exterminé l'arianisme en Afrique, il entreprit de l'abolir encore dans l'Italie, par la guerre qu'il fit aux Ostrogoths. Totila

fut vaincu par le général Narsés, l'an 553, & les Goths étant sortis d'Italie, elle fut délivrée de la domination des Ariens, soixante & dix-sept ans après qu'ils l'eurent envahie sous Odoacre roi des Hérules.

Il n'y avoit plus que l'Espagne qui gémît encore sous la puissance des Ariens, lorsque Dieu commença sa délivrance par la conversion d'un de ses rois. L'an 554, Théodemir, roi des Suéves dans la Galice, renonça à l'arianisme, & ramena toute sa nation à la foi catholique : mais Lewigilde, roi des Visigoths, persécuta cruellement les orthodoxes ; & s'étant emparé de la Galice, il y rétablit cette hérésie. Après sa mort son fils Recarede déclara hautement qu'il étoit catholique, & voulut recevoir publiquement l'onction du saint crême au nom de l'adorable Trinité. Les Visigoths & les Suéves, touchés d'un si bel exemple, firent la même profession de foi par toute l'Espagne, & dans la Gaule Gothique. Enfin l'an 589, Récarede fit célébrer un concile à Tolède, où se trouverent environ soixante & dix évêques de toute l'Espagne, & de la Gaule Narbonnoise, sous cinq archevêques : Mausona de Mérida, métropolitain de la province de Lusitanie ; Euphemius de Tolède, métropolitain de la province de Carthage ; Leandre de Seville, métropolitain de la province Betique ou Andalousie ; Pantardus de Brague, métropolitain de la province de Galice, aussi-bien que Migétius de Narbonne, métropolitain de la Gaule Gothique. Le métropolitain de la province Taraconnoise n'y assista point, ni par lui-même, ni par procureur, parceque peut-être le siége étoit vacant ; mais seize évêques suffragans de la même province y furent présens. Le roi s'y trouva, accompagné de la reine, & de tous les plus grands seigneurs Visigoths & Suéves. On y anathématisa Arius avec tous ses dogmes, & tous les conciliabules opposés au saint concile de Nicée. Recarède fit ensuite un édit, par lequel il ordonna à tous ses sujets de garder inviolablement les décrets de ce concile de Tolède. Et pour terminer la solemnité d'une si belle fête, il fit apporter tous les livres des Ariens que l'on put recouvrer, dont on alluma un grand feu de joie dans la grande place. Ensuite Recarède envoya des ambassadeurs à Rome avec des présens magnifiques, pour reconnoître S. Grégoire en qualité de souverain pontife, & de vicaire de J. C. en terre. Depuis ce temps l'arianisme n'a plus eu d'entrée dans l'Espagne. Mais l'Italie ne fut pas si heureuse ; car Narsés, mécontent de l'empereur Justin, y attira l'an 567 Alboin, roi des Lombards, arien, qui eut plusieurs successeurs ariens, & quelques-uns grands ennemis des catholiques. La reine Theodelinde, veuve d'Autharis, ayant épousé Agilulphe, lui fit embrasser en 591 la véritable religion qu'elle avoit toujours suivie ; mais après que son fils Adaloalde eut été détrôné par Ariovalde arien, les hérétiques furent les plus puissans à la cour. Enfin, Aribert, qui commença de regner l'an 659, fit profession de la foi catholique, & depuis ce temps-là tous ses successeurs demeurerent dans la véritable religion : de sorte que l'arianisme fut entierement aboli dans ce royaume. Ainsi cette hérésie qui avoit commencé en Egypte vers l'an 312, après s'être répandue de-là dans tout l'Orient, & presque dans tout l'Occident, par l'inondation des Visigoths, des Vandales, des Suéves, des Ostrogoths, des Bourguignons, & des Lombards, lorsque ces peuples occuperent la plus grande partie des Gaules, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie, les isles de la Méditerranée, & la Pannonie ; cette hérésie, dis-je, céda à la religion catholique, & demeura éteinte vers l'an 660, jusqu'à ce que près de 900 ans après elle fut renouvellée en 1530 par les nouveaux Ariens, ou les trithéites & anti-trinitaires, qui se sont confondus avec les unitaires & les sociniens du XVII siécle.

Ariens modernes ou Sociniens.

Michel Servet, Espagnol, fut celui qui osa le premier publier les impiétés d'Arius en Allemagne & en Pologne, prêchant contre la divinité de J. C. & contre la Trinité des personnes divines. Après sa mort en 1553, Georges Blandrat, Piémontois, passa dans la Transsylvanie, où il devint médecin de Sigismond, roi de Pologne, & de Petrovits son premier ministre. Lorsqu'il se vit en faveur, il inspira son hérésie au roi, au ministre, & aux principaux du conseil, qui firent ouvertement profession de l'arianisme en 1556. Les calvinistes & les luthériens même firent tout ce qu'ils purent pour s'y opposer ; mais il ne furent pas écoutés. Valentin Gentilis, Calabrois, l'un des premiers confidens de Blandrat, alla aussi en Pologne, où il se fit chef des trithéites, reconnoissant trois Dieux, comme trois esprits éternels, dont le premier avoit donné aux deux autres des divinités moindres & différentes de la sienne. Grégoire Pauli, ministre de Cracovie, qui s'étoit fait chef des unitaires, enseigna publiquement qu'il n'y avoit que le Pere qui fût Dieu, & que le Fils & le Saint Esprit étoient seulement de Dieu. Fauste Socin, Siennois, Luc Sternbergius, moine apostat, & plusieurs autres hérétiques accoururent alors en Pologne, pour y combattre ouvertement la divinité de J. C. ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs. Et comme chacun avoit la liberté d'y suivre son opinion particuliere, cette hérésie se multiplia, dit-on, jusqu'à trente-deux sectes, qui s'accordoient néanmoins toutes à nier que J. C. fût Dieu. Quelques-uns, comme Luc Sternbergius, allerent jusqu'à dire qu'il n'étoit qu'un homme plus excellent que les autres ; ce qui fit naître peu de temps après le Socinianisme. Le fameux André Dudithius, évêque de Cinq-Eglises en Hongrie, se fit unitaire, & osa publier qu'il suffisoit de croire qu'il y a un Dieu, & de garder la loi de nature. Après la mort de Sigismond Auguste, roi de Pologne, arrivée l'an 1572, les hérétiques qu'on avoit tolérés en ce royaume, particulierement les luthériens, les calvinistes & les ariens, demanderent durant l'interregne, la liberté d'exercer leur religion, non-seulement par tolérance, mais aussi par l'autorité des loix. Ils obtinrent un édit dans la diéte ou assemblée des états qui permettoit de suivre la créance qu'on voudroit. Pour la Transsylvanie, il s'y étoit fait dès l'année 1565 un édit de liberté, lequel fut confirmé plusieurs fois depuis, sous le prince Jean Sigismond qui professoit l'arianisme. Etienne Battori, prince très-zélé pour la foi, lui ayant succédé en 1571, appella les jésuites pour les opposer à l'hérésie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parcequ'on exigeoit des princes le serment de maintenir l'édit de liberté. Après qu'il fut élu roi de Pologne, le prince Christophe son frere, qu'il laissa vaivode en Transsylvanie, établit les Ariens dans Coloswar, dans Wissembourg, & à Waradin. Mais ils en furent chassés en 1588. Sept ans après, le prince Sigismond Battori les fit revenir, & depuis ils y furent souvent persécutés, jusqu'à ce que, suivant les édits, on rendit en 1603 la liberté aux catholiques, aux protestans, calvinistes & luthériens, & aux ariens, dont toutes les différentes sectes s'étoient insensiblement confondues dans celle des Sociniens, qui prit son nom de Fauste Socin, neveu de Lelie Socin, Siennois. Cet hérésiarque, après avoir bien étudié les opinions des trinitaires & des nouveaux Ariens, qu'il trouvoit fort embarrassées, s'avisa d'une doctrine plus facile à comprendre, en disant que J. C. n'étoit qu'un homme, qui avoit commencé d'être, quand il naquit de la Vierge ; & qu'ainsi on ne devoit adorer qu'un seul Dieu, sans distinction de personnes. Il enseigna donc que Dieu n'étoit qu'une seule Personne, que J. C. étoit nommé le *Verbe* ou la *Parole*, parcequ'il annonçoit sa volonté, & que le Saint Esprit n'étoit autre chose que sa toute-puissance ; qu'il n'avoit point de Fils par nature, mais seulement par adoption ; & que celui qui porte ce titre par excellence étoit J. C. appellé Fils de Dieu, principalement parce-

qu'il a été formé dans le sein d'une Vierge, par la toute-puissance de Dieu, & par cette opération divine, que Socin appelle le Saint Esprit; que J. C. étoit même Dieu par participation, à cause de son souverain pouvoir au ciel & sur la terre; qu'au reste, tout ce qu'on dit de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe n'étoient que de pures illusions. C'est ainsi que l'impie Socin réunit dans son parti toutes les différentes sectes des Ariens modernes. Mais presque tout le monde a eu horreur de ces blasphêmes; & la Pologne même s'en est heureusement défaite dans le XVII siécle, sous le regne du roi Jean Casimir. Les états assemblés dans la diéte générale de Warsovie en 1658, firent une loi par laquelle les Ariens & les Sociniens, compris sous le même nom, furent obligés d'abjurer leur hérésie, ou de sortir du royaume. Plusieurs de ces hérétiques se retirerent en Hongrie, les autres se réfugierent dans la Transsylvanie, & le reste chercha un asyle en Hollande où l'on dit qu'ils se multiplient tous les jours. On ne les souffre ni à Genève, ni dans les cantons Suisses, ni en Allemagne, ni en Moscovie, ni en Suéde, ni en Danemarck, ni en Angleterre. Ainsi l'arianisme ne subsiste plus que dans les misérables restes du socinianisme, qui n'est toléré ouvertement que dans l'empire du Turc, parceque les Mahométans ont renoncé à la créance de la divinité de J. C. * S. Athanase, *ap. 2, & or. 1 & 2 contr. Arian.* S. Epiphane, *hær. 69.* Socrate, *l. 1.* Sozomene. Philostorge. Théodoret. Rufin. Gelase de Cyzique. Baronius, *A. C. 315, & seq.* Hermant, *vie de S. Athanase.* Tillemont, *hist. de l'arianisme.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du IV siécle.*

ARIANITES, famille illustre dès le commencement du XI siécle à Constantinople. Le premier dont les auteurs font mention, est *David* Arianite, qui parut avec distinction l'an 1016 dans les armées du célébre empereur Basile, le vainqueur des Bulgares. On en trouve ensuite deux autres, qui pouroient bien être les fils du premier, sous Constantin Monomaque: l'un nommé *Constantin* fut tué l'an 1050, étant alors général des armées impériales: Guillaume archevêque de Tyr, nomme l'autre *Jean*, & vante beaucoup sa noblesse. On ne trouve plus d'Arianites après ces trois seigneurs, que dans le XV siécle, car ceux que Flavius Comnene a nommés dans ses généalogies, sont chimériques; mais on voit dans le même temps trois freres: l'un nommé *Thopia* Goleme Arianite, *dont il sera parlé ci-après*: l'autre nommé *Musache*, qui eut un fils nommé *Moyse* Goleme Arianite, qui servit assidument auprès de Scanderbeg; & le troisiéme nommé *Vlademir* Goleme Arianite, qui épousa *Angeline* sœur de Scanderbeg, & eut de ce mariage un fils nommé *Musache* Goleme Arianite, qui eut aussi part aux expéditions militaires de son oncle. Ces trois freres avoient une sœur, que Scanderbeg épousa; & tant eux que leurs enfans furent surnommés Golemes, c'est-à-dire *chevelus.* Celui qui suit est appellé quelquefois *Cominatus*, apparemment pour *Comatus*, qui signifie la même chose; & il n'y a point d'inconvenient à croire que de ce nom corrompu est venu celui de Comnene qu'on lui a donné aussi.

I. Thopia Goleme Arianite, surnommé *le Grand*, possédoit sur les côtes de l'Albanie Durazzo, la Valone, & d'autres places fortes, dans ces quartiers-là, & remporta plusieurs victoires sur le grand seigneur Mahomet II. Flavius Comnene croit qu'il mourut en 1446: en quoi il s'est trompé de vingt-quatre ans, ce brave homme n'étant mort que vers l'an 1470. Il avoit épousé en premieres nôces une dame noble d'Albanie, de qui il eut plusieurs enfans; & après sa mort il épousa la fille d'Olivier Francon de Sessa, de qui entr'autres enfans, il eut,

II. Constantin, qui n'étoit âgé que de douze ans lorsque son pere mourut. Le grand seigneur profita d'une si favorable conjoncture pour s'emparer de toutes ses places; & on le conduisit à Rome, d'où il fut appellé l'an 1489, à la cour de Montferrat par la marquise Marie qui étoit sa niéce, car Guichardin & Saint-Gelais, qui ont dit qu'elle étoit sa sœur, se sont trompé. On lui donna les titres de prince de Macédoine, & de duc d'Achaïe. C'étoit la coutume des Grecs, de prendre, étant dépouillés de leurs états, des titres plus pompeux que ceux qu'ils avoient portés dans le temps de leur plus grand pouvoir. Charles VIII eut d'abord dessein de se servir de Constantin pour commencer la guerre avec les Turcs, & ce seigneur devoit aller dans l'Albanie, y porter les peuples à secouer le joug; mais les Vénitiens rendirent tous les projets inutiles, en les découvrant aux Turcs, & Constantin demeura dans le Montferrat, où il fut fait en 1495, tuteur des deux princes ses petits-neveux, Charles VIII lui ayant procuré cette tutelle au grand contentement du peuple, qui l'aimoit beaucoup. On ne sait si ce fut ce monarque, ou Louis XII qui lui donna le collier de son ordre; mais on sait que lorsque ses pupilles furent majeurs, il vint en France, où il eut quelque commandement dans les troupes, & d'où il se retira ensuite, s'étant jetté dans les intérêts de l'empereur Maximilien I, ce qui irrita tellement contre lui François I, qu'il fut prêt de lui redemander le collier de l'ordre. Il vécut 67 ans, & mourut à Rome le 1 mai 1531, ainsi qu'on l'apprend de son épitaphe. Il s'étoit marié dans le Montferrat; car le cardinal Bembo dit qu'il possédoit dans ce pays-là plusieurs terres du chef de sa femme; mais on ignore son nom: il en eut entr'autres enfans

III. Arianite Comnene, qui prit aussi le titre de prince de Macédoine, & qui servit avec distinction dans les troupes de l'Eglise. Il fut tué en 1551, à la prise de Torchiara, dont il étoit gouverneur; & Horace Farnèse qui commandoit au siege, fit porter son corps à Parme, où on lui fit des obséques honorables. * Du Cange, *famil. Bizant.*

ARIANO, ville du royaume de Naples dans la province dite *Principato Oltra*, avec un évêché suffragant de Bénévent. Cette ville située sur une colline très-rude, a titre de duché, qui appartient à la maison de Caraffe. C'est l'*Arianum* des auteurs Latins. * Baudrand.

ARIANO, sur le Pô, petite ville d'Italie dans le Ferrarois, est capitale d'un petit pays, nommé *Polesino di Ariano*, sur les confins de l'état de Venise. * Baudrand.

ARIARATHE I roi de Cappadoce, dans l'Asie mineure, commença de regner la troisiéme année de la CIV olympiade, & 362 ans avant J. C. Son frere Orophernes regna avec lui. Ils étoient fils d'*Ariamnes* qui avoit regné 50 ans: ces deux freres s'entr'aimerent tendrement. L'aîné, dont nous parlons ici, se joignit aux Perses dans l'expédition d'Egypte; il y acquit beaucoup de gloire, & s'en retourna comblé d'honneurs par le roi Ochus. Il laissa deux fils, *Ariarathe* & *Arcysas.* L'aîné, qui suit, succéda à Orophernes ou Holopherne son oncle, qui n'ayant point d'enfans l'avoit adopté. * Bayle, *dict. crit.* article *Cappadoce.*

ARIARATHE II, fils d'*Ariarathe I*, monta sur le trône après son oncle Orophernes ou Holopherne, vers la 3 année de la CXII olympiade, 330 ans avant J. C. Son royaume, le seul en Asie qui eût été paisible & indépendant, sous le regne d'Alexandre *le Grand*, fut inquiété par ses successeurs, qui chargerent Euménés de le réduire. A son refus, Perdiccas vint attaquer Ariarathe, qu'il trouva à la tête de quarante-cinq mille hommes. Il y eut deux combats, dans lesquels les Cappadociens furent vaincus. Ariarathe ayant été pris dans le dernier, fut mis en croix avec ses plus proches, la 3 année de la CXIV olympiade, & avant J. C. 322, & laissa un fils de son nom, qui suit. * Diodor. Arrien. Plutarch. *in Eumene.* Appian. *in Mithridat.* Justin, *l. 13, c. 6.*

ARIARATHE III qui s'étoit refugié en Arménie, revint en Cappadoce après la mort de Perdiccas, & après celle d'Eumenés qui avoit été gouverneur de ce royaume, ce qui arriva la 4 année de la CXV olympiade, & la 317 avant J. C. Secouru des troupes d'Ardoata, roi d'Arménie, il se rétablit par force dans le royaume, & tua dans un combat Amynthas, l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*. On ne sait pas le temps de sa mort; mais il laissa le royaume à ARIAMNES II du nom, son fils aîné, qui s'allia avec Antiochus Théos roi de Syrie, auquel il demanda *Stratonice* sa fille, pour ARIARATHE IV, son fils aîné, pour lequel il avoit tant d'amitié, qu'il se le donna pour collégue à la couronne. * Diodore de Sicile.

ARIARATHE IV, doit avoir regné jusqu'à la premiere année de la CXXXIX olympiade, & 224 ans avant J. C. puisque son regne, selon quelques auteurs, a été de 38 ans. Il ne paroît pas avoir eu beaucoup de part dans les guerres de son temps. Après avoir regné seul depuis la mort de son pere, il laissa ses états à ARIARATHE V, son fils, qui suit, lequel étoit encore fort jeune.

ARIARATHE V, successeur & fils d'*Ariarathe* IV, épousa *Antiochide*, fille d'Antiochus *le Grand*, roi de Syrie, la 4 année de la CXLVI olympiade, & la 193 avant J. C. qui étoit la 31 de son regne. Ce fut dans le temps qu'Antiochus, poussé par Annibal, se préparoit à la guerre contre les Romains. Il fut défait dans plusieurs occasions, & Ariarathe lui donna du secours. Les Cappadociens combattirent encore les Romains en faveur des Galates, & furent vaincus avec eux, par le consul Cn. Manlius, l'an 188 avant J. C. Ariarathe abattu par ces défaites, envoya demander la paix à Manlius, & l'obtint en payant 600 talens, ou 200 seulement, selon d'autres. On lui remit ensuite la moitié de cette somme, en faveur d'Eumenés roi de Pergame, & allié des Romains qui venoit d'épouser sa fille. Ariarathe se ligua depuis avec son gendre Eumenés, contre Pharnace, roi de Pont. Les Romains qui s'étoient rendu les arbitres des rois d'Orient, envoyerent des ambassadeurs, pour ménager un traité entre ces trois princes, mais Pharnace refusa leur médiation. Cependant, deux ans après il fut obligé de traiter à des conditions assez dures, avec Eumenés & Ariarathe. Antiochide, épouse de ce dernier, désespérant d'avoir des enfans, lui avoit supposé deux fils, dont l'un fut appellé *Ariarathe*, & l'autre *Holopherne* ou *Orophernes*. Dans la suite elle devint grosse; & après avoir eu deux filles, elle eut encore un fils nommé *Mithridate*, & puis *Ariarathe*. Le roi qui fut informé de la supposition, envoya Holopherne en Ionie, & le faux Ariarathe à Rome, avec un équipage assez médiocre. La même année il y envoya aussi son fils unique avec une grande suite, pour y être élevé dans l'amitié des Romains. Il les secourut contre Persée, & mourut après un regne de 62 ans, la 3 année de la CLIV olympiade, & 162 ans avant J. C. laissant pour successeur Ariarathe VI. * Appien, *Syriac.* Polyb. *legat.* 3, 35 & 59. Tite-Live, *l.* 38, 40, 42 & 46. Orose, *liv.* 4.

ARIARATHE VI surnommé *Philopator*, commença son regne par une ambassade célébre qu'il envoya à Rome, pour renouveller l'alliance que son pere avoit entretenue avec les Romains : ce qu'il obtint. Cette ambassade fut suivie d'une seconde, la 4 année de la CLIV olympiade, & 161 ans avant J. C. Il aimoit les belles lettres & la philosophie : ce qui attira grand nombre de savans en Cappadoce. Demetrius Soter lui offrit sa sœur en mariage; mais il la refusa, dans la crainte de déplaire à ses alliés. Demetrius s'en vengea, en soutenant Holopherne, ou Orophernes, fils supposé d'Ariarathe V. Avec ce secours Holopherne chassa Ariarathe VI du trône. Ce dernier alla à Rome pour demander son rétablissement; mais il fut seulement ordonné qu'il regneroit avec Holopherne. Attale le rétablit entierement l'an 157 avant J. C. Ariarathe se joignit depuis avec Alexandre Balas, Ptolémée Philometor, & d'autres rois, l'an 150 avant J. C. contre Demetrius Soter, qui fut défait par leurs troupes, & qui périt dans une bataille, pendant la guerre que les Romains firent à Aristonicus, fils bâtard du roi Eumenés de Pergame. Ariarathe fut un de ceux qui marcherent pour les secourir, & il mourut dans cette expédition, la 4 année de la CLXII olympiade, & 129 ans avant J. C. laissant de sa femme Laodice six fils, au royaume desquels, pour reconnoître le service de leur pere, les Romains ajouterent la Lycaonie & la Cilicie. * Polybe, *legat.* 109. Strabon, *liv.* 14. Justin, *l.* 37, *c.* 1.

ARIARATHE VII, roi de Cappadoce, fils d'*Ariarathe VI*, & de Laodice. Cette cruelle princesse, qui exerçoit la régence de l'état pendant la minorité de ses six fils, craignant de perdre son autorité, lorsqu'ils seroient en âge de regner, en fit périr cinq par le poison, la même année de la mort d'Ariarathe VI leur pere, 129 ans avant J. C. Ce parricide la fit massacrer par le peuple; & après sa mort, un des plus jeunes, que l'on avoit dérobé à la fureur de cette megere, regna seul sous le nom d'*Ariarathe VII*, & épousa une autre Laodice sœur de Mithridate Eupator. Il en eut deux fils, Ariarathe VIII & Ariarathe IX. Les historiens ne marquent point l'année de sa mort; mais Justin dit qu'il périt par la trahison de Gordius, l'un de ses sujets, que Mithridate avoit suborné. Laodice, femme d'Ariarathe, se remaria à Nicoméde, roi de Bithynie. * Justin.

ARIARATHE VIII fut à peine placé sur le trône, que Mithridate songea à s'en défaire, comme il avoit fait de son pere, pour s'emparer de ses états. Nicoméde, roi de Bithynie, lui en fournit l'occasion; car étant entré en Cappadoce pour s'en rendre maître, Mithridate accourut avec une armée au secours de son neveu, à ce qu'il paroissoit. Mais il trouva que Laodice sa sœur, & mere du jeune Ariarathe, avoit traité avec Nicoméde, & s'étoit même mariée avec lui : cette alliance n'empêcha pas Mithridate de chasser les garnisons de Nicoméde, & de rétablir son neveu. Quelques mois après, pour parvenir à ses fins, il lui proposa de rappeller en Cappadoce Gordius, l'assassin de son pere; sûr, s'il lui refusoit sa demande, d'un prétexte pour lui faire la guerre; & plus sûr encore, si Gordius retournoit dans le royaume, de s'en servir pour faire mourir Ariarathe. Ce jeune prince frémit à cette proposition, & leva une armée pour s'opposer à la violence de son oncle; mais Mithridate ne voulant pas commettre ses prétentions au hasard d'un combat, prit le parti d'attirer Ariarathe à une conférence; & lorsqu'il l'eut joint, tenant un poignard caché, il l'assassina à la vue des deux armées, vers la CLXXII olympiade, & 92 ans avant J. C. * Justin, *l.* 38, *c.* 1.

ARIARATHE IX, roi de Cappadoce, étoit frere d'*Ariarathe* VIII. Mithridate Eupator, après avoir établi en sa place un de ses fils âgé de huit ans, sous la tutelle du traître Gordius, lui fit prendre le nom d'*Ariarathe*; & ce fut sans doute, aussitôt après la mort d'Ariarathe VIII, 92 ans avant J. C. Mais les Cappadociens, outrés de la perfidie de Mithridate, & accablés sous la tyrannie de ses lieutenans, chasserent Gordius & son éleve, & couronnerent Ariarathe IX, qu'ils avoient rappellé de l'Asie où il étoit élevé. Mithridate arma, fit la guerre au nouveau roi, le vainquit; & ayant remis son fils sur le trône, il réduisit Ariarathe à mourir de regret. Alors Nicoméde craignant qu'étant maître de la Cappadoce, il ne fondît sur la Bithynie, aposta un enfant de huit ans, qu'il revêtit aussi du nom d'Ariarathe, & fit demander aux Romains pour lui le royaume de son pere. La reine Laodice sa femme alla exprès à Rome, pour appuyer cette supposition, & pour témoigner qu'elle avoit eu trois fils d'Ariarathe VII, dont celui qu'elle produisoit étoit le dernier. Mi-

thridate de son côté osa faire assurer par Gordius, que son fils qu'il avoit installé sur le trône, étoit fils du même Ariarathe, qui avoit été tué dans la guerre contre Aristonicus. Les Romains, pour affoiblir ces deux rois, & pour profiter ainsi de la punition que méritoit leur imposture, chasserent Mithridate de la Cappadoce, & Nicoméde de la Paphlagonie. Pour épargner à ces princes l'affront de voir passer dans les mains d'un autre, ce qu'on leur enlevoit, on rendit la liberté à ces peuples; mais les Cappadociens la refusant, on leur permit l'an 91 avant J. C. d'élire un roi, qui fut *Ariobarzane*, & le faux Ariarathe fut chassé par Sylla. Mais Tigrane roi d'Arménie, gagné par Mithridate, le ramena en Cappadoce, la 4 année de la CLXXII olympiade, & 89 avant J. C. Il fut encore détrôné, & rétabli la même année. Enfin, après plusieurs révolutions qui agiterent la Cappadoce, pendant les guerres des Romains & de Mithridate, Ariobarzane en demeura possesseur, & la laissa à son fils Ariobarzane II. * Justin, *l.* 38.

ARIARATHE X, roi de Cappadoce, succéda à Ariobarzane II, & fut dépossédé par M. Antoine, en faveur de Sisinna, fils d'Archelaüs, pontife de Comane, la 4 année de la CLXXXIV olympiade, & 41 ans avant J. C. Ariarathe remonta depuis sur le trône, & fut encore chassé par Antoine, qui établit en sa place Archelaüs, frere de Sisinna, la premiere année de la CLXXXVI olympiade, & 36 ans avant J. C. Ainsi Ariarathe fut le troisiéme & dernier roi de la seconde race des rois de Cappadoce. Elle fut réduite en province par les Romains après la mort d'Archelaüs, qui fut le seul roi de la troisiéme race. *Pour tous les rois de Cappadoce*, voyez Bayle, *dict. critiq.* article *Cappadoce.* * Dion, *l.* 48 & 49. Tacite, *annal. l.* 2.

ARIARIE, roi des Goths, *cherchez* AORIE.

ARIAS (Emanuel) cardinal. Après avoir été bailli de la religion de Malte, & avoir été deux fois gouverneur du conseil de Castille, conseiller d'état, & de la junte du gouvernement de la monarchie d'Espagne, entra dans l'état ecclésiastique, & fut nommé archevêque de Séville. Le pape Clément XI le nomma cardinal le 30 janvier 1713, & il mourut le 16 novembre 1717, en sa 80 année. Il étoit recommandable par sa capacité & par son zèle pour le service du roi Philippe V, qui avoient paru dans toutes les occasions, dans les affaires d'état en des temps très-difficiles, & par sa charité envers les pauvres, dont il avoit nouri un très-grand nombre pendant la disette: il avoit aussi secouru par des aumônes secrettes plusieurs familles qui étoient dans la nécessité. * *Mém. du temps.*

ARIAS (François) natif de Séville en Espagne, étudia en philosophie & en théologie à Alcala; & s'étant consacré à Dieu dans l'état ecclésiastique, il reçut l'ordre de prêtrise. A l'âge de vingt-sept ans il entra parmi les jésuites, se signala depuis par son humilité profonde, & par son zèle ardent pour la conversion des ames. C'est le caractère des ouvrages de piété que nous avons de lui, dont S. François de Sales recommande tant la lecture au commencement de son introduction à la vie dévote. Il composa ses livres en espagnol, & ils ont été traduits en latin, en françois & en italien. Le P. François Arias mourut à Séville en odeur de sainteté le 23 mai de l'an 1605, âgé de 72 ans, dont il en avoit passé 44 chez les jésuites. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ARIAS (Alvarès) jésuite, natif de Séville, a vécu dans le XVII siécle. Son mérite l'éleva aux premieres charges de sa compagnie, & il fut assistant d'Espagne auprès du général. Il mourut à Rome l'an 1643, & laissa divers ouvrages; entr'autres, *Encomia SS. eucharistiæ & B. virginis Mariæ, ex sacra scriptura deprompta.* * Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Marraccius, *in bibl. Marian.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

ARIAS DE MEZA (Fernand) Portugais, né à Estremoz dans la province d'Alentejo, passa dans son temps pour un très-habile jurisconsulte. Après avoir professé le droit canonique avec réputation à Salamanque, il fut envoyé à Naples pour y être sénateur en cour civile, & professeur du droit Romain. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer en 1641, *Variæ resolutiones & interpretationes juris*, qu'on a réimprimées à Genève en 1658. Il y mourut aussi le 15 mai 1646. * *Mem. de Portug.*

ARIAS MONTANUS (Benoît) a été l'un des plus savans théologiens que l'Espagne ait produits dans le XVI siécle. On dit qu'il étoit natif de Frexenal, qui est un village dans le diocèse de Badajos; & d'autres assurent qu'il étoit de Xera de la Frontera dans l'Andalousie. Mais Arias Montanus lui-même se dit de Séville, peut-être par reconnoissance de ce qu'il y avoit été élevé. Ses parens, quoique nobles, étoient si pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le pousser dans les études. Arias Montanus, secouru par quelques personnes de considération, fit beaucoup de progrès dans les sciences. Ensuite étant allé à Alcala, non-seulement il étudia en théologie, & y cultiva les langues grecque & latine, qu'il savoit déja; mais il y apprit encore l'hébreu, l'arabe, le syriac & le chaldéen. Il voyagea ensuite en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie & dans les Pays-Bas, & il s'acquit une grande connoissance des langues vivantes. Depuis, ayant été reçu dans l'ordre des chevaliers de S. Jacques en qualité de clerc, il prit l'ordre de prêtrise. Il ne buvoit jamais de vin; il mangeoit très-rarement de la viande, & menoit une vie très-austère & très-réguliere. Martin Perez d'Aïala, évêque de Ségovie, l'engagea à faire avec lui le voyage de Trente: il se trouva au concile général assemblé en cette ville, & s'y acquit beaucoup de réputation. A son retour, l'amour de l'étude le confina dans les montagnes de l'Andalousie, où il possédoit un lieu agréable près d'Aracena. Il fut employé par le roi Philippe II, à une nouvelle édition des bibles, après celle d'Alcala, faite par les soins du cardinal Ximenès. C'étoit l'homme du monde le plus propre pour ce grand dessein, qu'il exécuta glorieusement. Il vint pour cela dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe étoit alors gouverneur. Mais certaines personnes, qui n'approuvoient pas son dessein, lui ayant fait des affaires à Rome, il fut obligé d'y faire un voyage pour s'y défendre. Lorsqu'il fut de retour en Espagne, le roi lui offrit des évêchés; il les refusa, & se contenta de quelques moindres bénéfices. Il mourut à Séville, dans la maison des chevaliers de S. Jacques, âgé de 71 ans, l'an 1598. Nicolas Antonio dit que ce fut le premier de juin de l'an 1611: mais tous les autres auteurs qui parlent de la mort d'Arias Montanus, la mettent en l'année que nous avons marquée, ce qui est conforme à son épitaphe, qu'on voit dans l'église de S. Jacques de Séville. Arias Montanus a écrit, *Elucidationes in evangelia; In acta Apostolorum; In epistolas; In apocalypsim; Commentaria in XII prophetas; in XXX priores psalmos; In Isaïam; Antiquitatum Judaïcarum, lib. IX, &c.* Il a composé encore divers ouvrages en vers. * Sponde, *in annal.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Beyerlinck, *in chron.*

ARIBERT, roi des Lombards, *cherchez* ARIPERT.

☞ ARIBON, évêque de Frisingue, dans le VIII siécle, fut le premier abbé du monastère de Schlecdorf en Baviere, dont on rapporte la fondation à l'an 753. Au bout de sept ans on l'éleva sur le siége épiscopal de Frisingue, & il est compté pour le quatriéme évêque de cette église. En 772 il assista au concile de Dingolvingue. On lui attribue plusieurs consécrations d'églises, nommément celle de son monastère de Schlecdorf. Il mourut en 783, après avoir passé vingt-trois ans dans l'épiscopat, ou seulement vingt-deux, selon d'autres,

qui en mettent le commencement en 761. Aribon a laissé deux ouvrages, qui dès le XII[e] siécle étoient constamment reconnus pour être de lui. Le premier est la vie de S. Emmeran, que Surius a publiée au 22 de septembre. Elle fut retouchée & amplifiée au commencement du XI[e] siécle, par Arnolfe, moine de S. Emmeran de Ratisbone. Canisius l'a donnée dans son recueil, t. 3. p. 103 - 160. L'autre ouvrage d'Aribon est la vie de S. Corbinien, premier évêque de Frisingue. Surius l'a publiée au 8 de septembre, & D. Mabillon, l'a donnée au III volume de ses actes. Depuis elle a été réimprimée dans l'histoire de Frisingue qui a paru *in-folio* l'an 1724. * D. Rivet, *hist. litter.* de la France, tome IV, p. 165-167.

ARIBON, dix-neuviéme archevêque de Mayence, Allemand de nation, a fleuri dans le XI siécle, & fut grand-aumônier ou archichapelain de l'empereur Henri II. Vers l'an 1020 ou 1021, il fut élu archevêque de Mayence après Erkembalde I, & en 1024 il couronna l'empereur Conrad II. Ce prélat célébra divers conciles, fit le voyage de Rome, & témoigna beaucoup de zèle pour tout ce qui regardoit la discipline ecclésiastique. Il composa quelques ouvrages de piété, & entr'autres des commentaires sur les XV pseaumes graduels, qu'il dédia à Bernon, abbé de Richenow. Ce dernier avoit dédié un traité *de adventu Domini*, à Aribon, qui mourut le 13 avril de l'an 1031, sous l'empereur Conrad. * Sigebert, *de script. ecclef. c.* 140. Lamberg. Marianus Schotrus. Philippe de Bergame. Trithême. Serrarius. Sainte-Marthe. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XI siécle, &c.* On trouve les canons d'un concile qu'il tint en 1023 contre quelques abus de son temps, dans *le Fasciculus* d'Orthuinus Gratius.

ARICIA, petite ville du *Latium* en Italie, qui fut bâtie par Hippolyte, fils de Thesée, en mémoire de sa femme, qui avoit le même nom, comme dit Martial, *liv.* 13. Elle donna encore son nom à une forêt, dans laquelle Diane cacha Hippolyte, après qu'Esculape lui eut rendu la vie. En reconnoissance de ce bienfait, il lui éleva un temple, dont les prêtres, par je ne sai quel mystère bisarre, devoient être esclaves fugitifs. On voyoit proche de-là une fontaine de la nymphe Egerie, où le roi Numa, savant dans l'hydromancie, ou divination par les eaux, se vantoit d'avoir un commerce particulier avec cette nymphe, de qui il tiroit des lumieres, & recevoit des ordres pour l'établissement de son royaume : c'étoit pour se faire estimer davantage, & donner par-là plus d'autorité à ses loix parmi le peuple. Solin & Cassius Hemina veulent que la ville d'Aricia ait été bâtie par Archiloque Sicilien, l'an 415 de la fondation de Rome. Elle obtint le droit de bourgeoisie romaine, & fut d'abord une ville municipale, puis colonie romaine, comme le dit Florus, *Marius Antium, Aricium, & Lavinium colonias devastavit.* Elle donna naissance à la mere de l'empereur Auguste. * *Antiq. Rom.* Les anciens auteurs Latins ont souvent parlé de cette ville : ce qu'on peut voir dans Tite-Live, Cicéron, Pline, &c. Ovide, *l. 6 fast.* Luc Holsten.

Aujourd'hui Aricia est un bourg de l'état de l'église, dans la Campagne de Rome, qu'on nomme *la Riccia.* Il a le titre de duché, & est sur une colline, avec un beau château de ses ducs, bâti dans le dernier siécle, proche Albano, à seize milles de Rome. Il y avoit autrefois le lac de même nom, connu aujourd'hui sous le nom de *Lac de Nemi ;* mais il est entiérement à sec depuis plusieurs années.

ARIDAI, neuviéme fils d'Aman, l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ses freres, selon la permission qu'ils en avoient eue du roi Assuerus. * *Esther, IX,* 9.

ARIDATHA, sixiéme fils d'*Aman*, comme le précédent. Les Juifs le firent aussi mourir avec ses freres. * *Esther, IX,* 8.

ARIDEE, surnom de *Philippe, cherchez* PHILIPPE III, roi de Macédoine.

ARIDICES, philosophe, est celui dont Macrobe rapporte ce trait d'esprit. Ayant été invité à manger avec d'autres savans, par un affranchi du prince, il vit avec chagrin que cet homme, qui étoit devenu tout ensemble riche & orgueilleux, se moquoit des questions que les philosophes agitent souvent entr'eux. Comme cet affranchi les eut prié de lui dire d'où vient que d'une féve noire & d'une blanche il sort une farine de même couleur ; ce philosophe indigné de cette demande ridicule, le pria de lui apprendre auparavant, d'où vient que deux fouets, l'un de lanieres blanches, & l'autre de noires, font les mêmes marques sur le corps de celui qu'on châtie. * Macrobe, *Saturn.* 7, *c.* 7.

ARIF, *cherchez* ARRIE.

ARIE, Galaadite, entra dans la conjuration que fit Pekach ou Phacée, fils de Remalja ou Romelie, général des armées de Pekach ou Phacée, roi d'Israël, contre son maître. Il fut un de ceux, qui avec Argob le tuerent, & cinquante soldats de Galaad. Cela arriva dans le palais de Samarie, l'an du monde 3276, avant J. C. 759. * *II des Rois, XV,* 25.

ARIEL ou ARÉEL, dernier fils de *Gad*, qui donna le nom à la famille des Arielites, qui sont sortis de lui. * *Nomb. XXVI,* 17. *I. Paralip. XI,* 22. On lit ces paroles selon la Vulgate : *Ipse percussit duos Ariel Moab, & ipse descendit, & interfecit leonem in media cisterna tempore nivis ;* c'est-à-dire, mot à mot : « Il frapa les deux » Ariels de Moab, & il descendit & tua un lion au mi- » lieu d'une citerne, dans un temps de neige ; » dans le livre des Paralip. (*c.* 11, *v.* 22.) Les interprètes varient sur la signification de ces mots, *les deux Ariels ;* les uns les prennent pour un nom propre de deux hommes ; les autres pour un nom appellatif ; & quelques-uns pour deux lions. S. Jerôme & plusieurs autres interprêtes, croient que ces deux Ariels étoient de braves capitaines des Moabites, appellés du nom d'*Ariel*, qui en hébreu signifie un *lion*, qui furent tués par Banaïas, fils de Joïada. D'autres disent que ce sont en général les Moabites, qui sont appellés *Ariel.* Quelques-uns prétendent que c'étoient deux lions d'une grandeur extraordinaire, qui s'étoient nouris dans les forêts des Moabites, & qui se voulant jetter sur Banaias, furent tous deux tués par ce vaillant homme. Un de ces lions s'étant laissé tomber dans une citerne couverte de neige, & n'en pouvant sortir, Banaias descendit, combattit le lion, & le tua. Le sens le plus naturel, est que Banaïas tua deux vaillans hommes de l'armée des Moabites, & qu'il prit un lion en temps de neige couché dans une citerne, où il descendit. * *I. Paralip. XI,* 22.

ARIENS, hérétiques, *cherchez* ARIANISME.

ARIENS, peuple d'Allemagne dont parle Tacite. C'est pousser trop loin la conjecture, que de les confondre avec les habitans de l'isle d'Arren ou Arrée, *Aria*, en Danemarck. Il y avoit dans l'Asie de certains peuples nommés *Ariens*, qui furent soumis par les Gaulois. L'ancienne province d'Aria, dans la Perse, est aujourd'hui connue sous le nom de *Khorasan*, dont la ville capitale est Herat ou Serat, que les anciens nommoient *Arie.* * Sanson. Baudrand.

ARIGNOTE est le nom d'une femme savante, dont parle Clément *Alexandrin.* On ne sait pas en quel temps elle a vécu ; mais seulement qu'elle avoit écrit l'histoire de Denys le tyran. * Clemens *Alexandrin. l.* 4, *Strom.* Voss. *de hist. Græc.*

ARIGONDE, *cherchez* HAREGONDE.

ARIGONI (Pompée) cardinal & archevêque de Bénévent, étoit né à Rome l'an 1552. Pendant qu'il etoit du nombre des avocats consistoriaux, il plaida les affaires de Philippe II roi d'Espagne. Il harangua sous le pontificat de Sixte V, pour montrer qu'il falloit canoniser le bienheureux Diegue de Complute. Il fut fait auditeur de Rote, l'an 1591, & cardinal en 1596 ; & il exerça la charge de dataire sous Léon XI & sous Paul V. L'archevêché de Bénévent lui fut conferé par ce dernier pa-

pe. Il mourut le 4 avril 1616, à la Tour des Grecs auprès de Naples, où il s'étoit retiré pour changer d'air. Son corps fut porté à Bénévent, où ses neveux lui firent faire un tombeau de marbre dans l'église métropolitaine. Outre la harangue dont il a été parlé, qui a été imprimée par Pierre Galesini, dans le petit livre qu'il a écrit pour la canonisation de Diegue de Complute, on a des lettres latines de notre Pompée parmi celles de Jean-Baptiste Lauri. Pour ce qui est des décisions de la Rote, elles ne sont qu'en manuscrit dans les cabinets de plusieurs savans. Charles Carthari lui donne beaucoup d'éloges dans sa liste des avocats consistoriaux. * Bayle, *dict. crit.*

ARIGONI (Jacques) que quelques-uns nomment *Balardi*, né à Lodi de parens peu accommodés des biens de la fortune, & d'une condition plus que médiocre, fut reçu, quoique sans aucune teinture des belles-lettres, dans l'ordre de S. Dominique, dont il devint en peu de temps un des principaux ornemens. Après avoir fourni la carriere de l'école, il fut reçu docteur, & fait lecteur de l'écriture sainte à Boulogne; & comme il n'avoit pas de moindres talens pour la prédication que pour les exercices scholastiques, Boniface IX charmé de ses rares qualités, le fit maître du sacré palais, vers l'an 1395. Son mérite lui procura aussi l'évêché de Lodi, que Gregoire XII lui donna le 26 février de l'an 1407. Il gouvernoit cette église lorsque se tint le concile de Pise, auquel il assista, & on le trouve entre ceux qui y ont souscrit: même les actes font mention d'un sermon qu'il y prononça le 29 avril. Il parut encore avec plus d'éclat au concile de Constance, qui se tint cinq ans après, c'est-à-dire, en 1414, & dans les actes on trouve encore cinq sermons qu'il y prononça: deux sur le supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague; deux autres sur la mort de Ferdinand, roi d'Aragon, & sur celle du cardinal de Bari; & le cinquiéme sur l'élection de Martin V. La lecture de ces sermons, & sur-tout du dernier, donne une grande idée de la sagesse & de l'éloquence d'Arigoni. Aussi Martin V, ayant conçu une estime particuliere pour lui, le transféra le 28 décembre 1417 à Trieste en Istrie, & le 13 décembre 1424, sur le siége d'Urbin, où il mourut le 12 septembre 1435. Il avoit toujours aimé l'ordre où il avoit formé son esprit, & voulut être enterré dans la maison qu'il a à Urbin. Altamura lui attribue des commentaires sur la premiere, seconde & sur la troisiéme de S. Thomas; mais on ne les trouve plus. * Echard, *script. ord. præd. t. 1.*

ARIMA, ville & royaume du Japon, dans l'isle de Ximo. Ce royaume avoit embrassé tout entier la religion chrétienne; le roi André fut le premier roi chrétien, & ne vécut pas long-temps après son baptême. Le roi Prothais son fils fut un des trois souverains qui envoyerent une solemnelle ambassade à Grégoire XIII. Il fut détrôné & mis à mort par les intrigues du prince Michel son successeur, qui avoit apostasié. Pour exterminer le christianisme de cet état, il a fallu l'inonder du sang des chrétiens. * *Hist. du Japon*, par les peres Solier, Trigault, Crasset & de Charlevoix.

ARIMAN, ville de Galaad, dans la partie méridionale de la tribu de Manassé, de-là le Jourdain. Joséphe (*antiq. liv. IV, ch. 7,*) dit que Moyse en fit une ville de refuge, avec Bosor, sur les frontieres d'Arabie, & Golon en Basan. * Simon, *dict. de la bible.*

ARIMANES, l'un des trois souverains, à qui quelques philosophes païens avoient donné le gouvernement du monde. Ils les nommoient *Oromaze*, *Mithra* & *Arimares*; c'est-à-dire, *Dieu*, l'*esprit* & l'*ame*. A Dieu, ils attribuoient l'unité des parties & du tout; à l'esprit, l'ordre des parties unies par la vertu de Dieu; & à l'ame, le mouvement de ce qui est en bon ordre, par la vertu des puissances supérieures. Arimanes étoit l'une des divinités adorées par les Perses, selon la théologie de Zoroastre. Ils le faisoient principe du mal, au lieu qu'Oromaze étoit le principe du bien: erreur dont celle des Manichéens sur les deux principes, semble avoir pris son origine. * Cœlius Rhodiginus. Bayle, *dict. critiq.*

ARIMASPES, certains peuples de Scythie, ou plutôt de la Sarmatie d'Europe, où ils habitoient l'Ingrie ou l'Ingermanland, le duché de Nowogorod, & le duché de Pleskow d'aujourd'hui. Quelques anciens ont dit que ces Arimaspes n'avoient qu'un œil, & qu'ils faisoient la guerre aux griffons qui gardoient les mines d'or. Les Arimaspes, qu'on nommoit *Evergetes* ou *Bienfaiteurs*, furent soumis par Alexandre *le Grand.* * Herodote, *l.* 3. Strabon, *l.* 1 & 13. Pline, *l.* 7, *c.* 2. Quint-Curce, *l.* 7, *&c.* Turnebe, *l.* 24 *Adversar. c.* 42.

ARIMATHIE, *Arimathea*, *Arimathia*, *Ramatha*, ville de la tribu d'Ephraïm *cherchez* RAMATHA.

ARIMAZE, souverain d'une partie de la Sogdiane, vers la Scythie, se tenoit dans un château bâti sur un rocher, que la nature avoit rendu presque inaccessible, & où il avoit trente mille hommes de guerre, & des munitions pour deux ans. Il fit demander arrogamment à Alexandre *le Grand*, qui l'envoya sommer de se rendre, s'il pouvoit voler; ce qui mit ce prince en une telle colere, qu'à l'heure même il assembla ses chefs, pour leur dire qu'il feroit bientôt voir à ce barbare, que les Macédoniens, quand ils vouloient, se transformoient en oiseaux. La nuit suivante, une troupe de trois cens jeunes Macédoniens gagnerent, avec des peines incroyables, la cime du rocher, qui étoit escarpée de tous côtés, & qui avoit trente stades de hauteur; mais il y en eut trente-deux qui tomberent dans des précipices. Alors Arimaze connut qu'il étoit perdu, & descendit avec ses parens, & la principale noblesse du pays, dans le camp d'Alexandre, espérant obtenir le pardon de son audace; mais ce roi victorieux, irrité de l'insolente réponse que ce barbare lui avoit faite, les fit tous battre de verges, & puis les fit attacher en croix au pied même du rocher, la premiere année de la CXIII olympiade, 328 ans avant J. C. * Quint-Curce, *l.* 7. Polyen, *l.* 4. D'autres l'appellent *Ariomaze.*

ARIMINI, *cherchez* RIMINI & GREGOIRE D'ARIMINI.

ARIMINIS, *cherchez* GOTIUS de ARIMINIS.

ARIMOA, isle de l'Asie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous. Elle est entre celle de Moa & celle de Guillaume Schouten. Les Hollandois la découvrirent au commencement du XVII siécle, vers l'an 1616, sous la conduite du même Guillaume Schouten. * Sanson. Baudrand.

ARINGIAN, ville de la province appellée *Transoxane*: elle appartient à la Sog ou vallée de Samarcand, c'est-à-dire, qu'elle est située dans le pays que les anciens ont appellé *la Sogdiane.* Bargendi la met au cinquiéme climat. * D'Herb. *bibl. orient.*

ARINTHEE, consul Romain, & collégue de Modestus, l'an 372 depuis la naissance de J. C. sous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils étoient tous deux parens des empereurs; mais ils avoient des inclinations bien différentes: car Modeste étoit arien passionné, & servoit d'instrument à Valens, pour exécuter ses violences contre les catholiques; mais Arinthée étoit d'un esprit doux, & aimoit la vérité. Ayant ôté plusieurs charges aux Ariens, il les donna aux orthodoxes, & les favorisa en tout ce qu'il put. Saint Basile entretenoit une amitié particuliere avec lui, & l'estimoit beaucoup. * Tillemont, *hist. des empereurs.* Le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire.*

☞ ARINTZI, peuple païen de Sibérie, qui demeure sur le Ienisei, proche la ville de Crasnoyar. Dans le temps que les Russes s'emparerent de la Sibérie (vers 1600) cette nation voyant que toutes les autres se soumettoient à eux, leur envoya des députés munis de trois choses, savoir d'une fléche, d'un renard noir & d'un morceau de terre rouge, pour représenter par-là selon leur

leur usage, à l'ennemi, l'alternative de la guerre ou de la paix. Cette histoire rappelle un envoi assez semblable, fait, selon Hérodote, par les Scythes Européens à Darius I, d'un oiseau, d'une souris & d'une grenouille, avec cinq fléches. Les Arintzi disent encore que leur nom signifie un frêlon, qui fait beaucoup de mal aux hommes & aux bêtes; qu'ils étoient autrefois un peuple très-puissant qui avoit tué beaucoup de monde; mais que des serpens brillans étant venus les attaquer, leur nation avoit été réduite à un assez petit nombre. Hérodote rapporte une pareille histoire de serpens, arrivée chez les *Neuri*, peuple de la Scithye européenne. Cela fait croire que ce pouroit être le même peuple, qui auroit passé en Asie. * Strahlenberg, *description de l'empire russien*, ch. 13.

ARIOALD, roi des Lombards, fut élevé par la faveur des prélats sur le trône en 626, au préjudice d'Adelvalde, ou Adaval, qui étoit devenu insensé. Le pape Honorius s'empressa auprès de l'exarque de Ravenne, pour faire rétablir ce dernier qui étoit catholique, & dont la maladie n'étoit que l'effet d'un poison violent; mais ce fut inutilement. Arioald, quoiqu'arien, répondit à un prélat qui lui parloit contre les moines, que ce n'étoit pas à lui à juger les prêtres, & que les synodes s'assembloient pour cela. Il mourut l'an 638, après un regne de douze ans. * Paul Diacre, *l.* 4 & 5.

ARIOBARZANE I, roi de Pont, étoit auparavant satrape de Phrygie pour Artaxerxés Mnemon roi de Perse, qui le créa roi après la mort de Mithridate I, roi de Pont, la 4 année de la CIV olympiade, & 361 ans avant J. C. mais oubliant les graces qu'il avoit reçues d'Artaxerxés, il se révolta contre lui, & se joignit aux Lacédémoniens ses ennemis. Il regna 26 ans, & fut tué par son fils Mithridate II, qui luisuccéda. Ariobarzane avoit été l'un des sept seigneurs qui avoient affranchi la Perse du joug des Mages. * Diodore, *ad olymp.* 104 & 110. Polybe, *l.* 3.

ARIOBARZANE II, roi de Pont, succéda à son pére Mithridate, la 3 année de la CXXVIII olympiade, & la 266 avant J. C. * Diodore, *l.* 20.

ARIOBARZANE I, roi de Cappadoce, fut élu par les Cappadociens l'an 91 avant J. C. sous le bon plaisir des Romains, qui leur avoient offert la liberté, dont ils ne pouvoient, disoient-ils, s'accommoder. Il fut chassé de son royaume par Tigranes, roi d'Arménie; mais Pompée le rétablit 66 ans avant J. C. Il abdiqua quelques années après en faveur de son fils Ariobarzane II. *Voyez* ARIARATHE X. * Just. *l.* 38. Appien. Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 7.

ARIOBARZANE II, roi de Cappadoce, se trouva malheureusement engagé dans les guerres civiles, qui agiterent tout l'Orient, après la mort de César. Cassius le fit surprendre dans ses états qui furent ravagés; & quelque temps après ayant été pris, il fut tué par ordre du meme Cassius, l'an 42 avant J. C. * Dion, *l.* 47.

ARIOBARZANE, roi d'Arménie, étoit un homme vaillant & très-bien fait de sa personne. Les Arméniens le demanderent pour roi, sous l'empire d'Auguste, l'an 3 de J. C. & Caïus Caligula, qui pour lors étoit en Asie, leur accorda cette grâce au nom de l'empereur. Ariobarzane mourut sept ans après, & laissa des enfans, que ses sujets exclurent de la succession du royaume, pour couronner une femme nommée *Erato*, qu'ils chasserent quelque temps après. * Tacite, *annal. liv.* 2.

ARIOBARZANE, gouverneur de la Perside pour Darius, repoussa Alexandre, & lui empêcha l'entrée de sa province; mais ce prince s'étant fait guider par un berger qui connoissoit le pays, surprit Ariobarzane, lequel après avoir été défait, se retira à Persepolis, capitale de son gouvernement, pour la défendre contre les Macédoniens. On lui en ferma les portes: ce qui l'obligea de retourner contre les ennemis, & de leur livrer un combat, dans lequel il périt en combattant vaillamment, la 3 année de la CXII olympiade, & 330 ans avant J. C. * Plutarque. Arien. Quint-Curce.

ARIOBINDA, l'un des généraux de l'empereur Anastase, perdit vers l'an 503, une grande bataille contre les Perses. Ce qui fut, sans doute, une punition des maux que ce prince faisoit à l'église, au pape Symmaque, & à tous les orthodoxes. * Marcellin, *chron.* Procope, *de la guerre des Perses*, *l.* 1.

ARIOCH. On connoît deux hommes de ce nom. Le premier, dont nous parlons, est appellé dans l'écriture roi de Pont: on ne sait ce que c'est que ce royaume. Il est appellé roi d'Elassar dans le texte hébreu, ce qui peut faire croire qu'il est l'Erioch du livre de Judith, appellé roi des Eliciens, qui avoit regné entre l'Euphrate, le Tigre & le Jadason, c'est-à-dire, dans une partie de la Mésopotamie. Il fut un des rois qui accompagnerent Chodorlaomor, roi des Elamites, lorsqu'il vint ranger à la raison les rois de Sodome, de Gomorrhe, & des places voisines, vers l'an 2120 du monde, 1915 avant J. C. * *Genèse*, *c.* 14, *v.* 1. *Judith*, *c.* 1. Voyez ERIOCH.

ARIOCH, général des armées de Nabuchodonosor roi de Babylone, eut ordre de son maître de faire mourir tous les devins de Babylone, parcequ'ils ne pouvoient pas lui expliquer ce qu'il avoit songé. Le prophéte Daniel, informé de l'ordre du roi, demanda du temps pour obtenir de Dieu la véritable explication du songe, dont il avoit été l'auteur, ce qui lui fut accordé; & ayant été présenté au roi, il lui découvrit tous les mystères qui étoient cachés dans cette révélation. * *Daniel*, *c. II.*

ARIOGESE, roi des Quades en Allemagne, fut élu par ces peuples, contre le gré de l'empereur Marc-Aurele, qui mit à prix d'argent la tête de ce nouveau prince. Il fut pris peu de temps après, vers l'an de J. C. 174, & l'empereur se contenta de l'exiler à Alexandrie. * Dion, *l.* 71.

ARIOMASE, *cherchez* ARIMAZE.

ARION, joueur de luth, musicien & poëte, étoit de la ville de Methymne, dans l'isle de Lesbos. Ce fut lui qui inventa le dithyrambe, appellé de son nom, & qui fut auteur de plusieurs hymnes ou chansons, dont on faisoit beaucoup d'estime. Il fut long-temps à la cour de Periandre, & passa en Italie & en Sicile, où ayant gagné de grandes sommes d'argent, il voulut retourner dans son pays, pour y faire montre de ses richesses. Après donc s'être embarqué dans un navire, les matelots, gens sans foi & sans humanité, l'ayant voulu jetter dans la mer pour avoir son bien, il les pria de lui permettre auparavant de faire son oraison funebre, & de chanter quelques élégies sur la lyre; puis s'étant lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les dauphins qui étoient accourus à la douceur de son harmonie, le sauverent, & l'un d'eux le porta sur son dos jusqu'au cap de Tenare, près de Lacédémone. C'est lui qu'on nomme aujourd'hui *le cap de Matapan* ou de *Maini*, qui fait la pointe la plus australe de toute la Morée. Arion ayant mis pied à terre, alla à Corinthe trouver Periandre, à qui il fit le récit de son histoire. Quelque temps après cette aventure du dauphin, il arriva que le navire sur lequel s'étoit embarqué Arion, fut jetté par la tempête auprès de Corinthe. Periandre se fit amener les matelots; & s'étant enquis d'eux ce qu'étoit devenu Arion, ils lui répondirent qu'il étoit mort, & qu'ils l'avoient enseveli: aussitôt il les fit conduire proche le tombeau qu'il avoit fait élever au dauphin qui étoit mort, après avoir porté Arion à terre; & les ayant fait jurer qu'Arion étoit mort, il leur fit paroître Arion en personne, habillé de la maniere qu'il l'étoit, lorsqu'il se jetta dans la mer pour éviter leur fureur, & il les fit pendre proche du tombeau du dauphin. Les Dieux mêmes voulant récompenser l'amitié de ce dauphin, & en éterniser la mémoire, le placerent parmi les astres. * Virgile, *ecl.* 8, *v.* 56.

Orpheus in sylvis, inter delphinas Arion.

Quelques-uns ont douté, si cette aventure est une histoire ou une fable, formée sur ce qui arriva à Jonas. Pausanias *dans ses Laconiques*, la croit véritable histoire, & en rapporte une autre presque toute pareille. Ovide, *l. 2, v. 113, des fastes*, la croit vraie :

> *Inde (fide majus) tergo delphina recurvo*
> *Se memorant oneri suppofuisse novo.*

Joseph Scaliger, *dans ses animadversions sur* Eusebe, *pag. 73*, la tient pour vraie. Mais Aulu-Gelle & Strabon la traitent de fable. Solin met cet aventure sous la XIX olympiade. Si elle est véritable, & non pas imaginée, il faut dire avec Eusebe que cela n'arriva que sous la XLI olympiade, vers l'an 616 avant J. C. Ce qui s'accorde à ce que disent Hérodote, Aulu-Gelle, Pline, Plutarque, &c. que cet excellent musicien fut aimé à Corinthe de Périandre, qui succéda à son pere Cypsele sous la XXXVIII olympiade, vers l'an 628 avant J. C. * Solin, *de hist. c. 13.* Hérodote, *l. 1.* ou *Clio.* Phedre. Aulu-Gelle, *l. 16, c. 19.* Pline, Plutarque, Eusebe, &c.

ARION, est le nom que les poëtes donnent à un cheval que Neptune fit éclore d'un coup de trident, ou qu'il eut de Cerès, selon d'autres mythologistes, lorsque s'étant transformé en cheval, il eut joui de cette déesse, métamorphosée en jument. Le cheval Arion traîna souvent le char de Neptune sur les eaux; & depuis il fut monté par Hercule, qui le donna à Adraste. * Ovide & Stace, *l. 4. Theb.* Bayle, *dict. critiq.*

ARIOSTA (Lippa, issue d'une noble famille de Ferrare, concubine d'Obizzon, marquis d'Est & de Ferrare, fortifia de telle sorte par sa fidélité & par son habileté politique, les impressions que sa beauté avoit faites sur le cœur de ce marquis, qu'il la reconnut enfin pour sa femme légitime, l'an 1352. Il mourut la même année, & lui laissa l'administration de ses états, dont elle s'aquitta très-bien pendant la minorité de ses onze enfans. D'elle est issue toute la maison d'Est, qui subsiste encore dans la branche des ducs de Modène & de Rhege. M. le Laboureur, dans sa *relation du voyage de Pologne*, d'où ceci est tiré, observe que Lippa Ariosta rendit plus d'honneur à sa famille, qui est des plus nobles de Ferrare, qu'elle ne lui en avoit ôté. * Bayle, *dict. critiq.*

ARIOSTE (Louis) célébre poëte Italien, naquit l'an 1474, dans la ville de Reggio, dont le comte NICOLO Ariosto, son pere, étoit gouverneur. Paul Jove lui fait faire un voyage en Hongrie avec le cardinal Hippolyte d'Est, fils d'Hercule I, & frere d'Alfonse I, ducs de Ferrare. Mais les auteurs de sa vie les mieux instruits, assurent qu'il n'est jamais sorti d'Italie; & Arioste lui-même, dans sa quatriéme satyre, composée dans un temps après lequel il est sûr qu'il ne fit point ce voyage, dit clairement qu'avant ce temps-là il n'étoit jamais sorti d'Italie. « Courre le monde qui voudra, dit-il; aille » qui voudra en France, en Hongrie, en Espagne, en » Angleterre : pour moi j'ai vu la Toscane, la Lombar- » die & la Romagne, j'ai vu les Alpes & l'Apennin, » j'ai vu les deux mers qui embrassent l'Italie : cela me » suffit; le reste de la terre, je me contente de le par- » courir dans mon cabinet avec Ptolémée. » Après la mort du cardinal Hippolyte d'Est, son frere Alfonse I, duc de Ferrare, voulut avoir Arioste à sa cour, & le fit entrer dans tous ses divertissemens, n'ayant point de plus grand plaisir que celui de s'entretenir avec lui. Ce poëte tomba malade à la fin de l'année 1532. Il languit six mois, & mourut au mois de juin 1533, âgé de 59 ans. L'ouvrage le plus considérable & qui a fait le plus de réputation à Louis Arioste est son poëme de *Roland furieux.* Les poëtes de ce temps-là s'étoient laissé gâter l'esprit par les livres de chevalerie, & par les romans. C'est pour cela que ses épisodes sont trop affectées, peu vraisemblables, & presque toujours hors d'œuvre. A cela près, il est pur, grand & élevé dans l'expression, & ses descriptions sont admirables; mais il manque quelquefois de jugement, & on dit de lui, *qu'il parloit bien, mais qu'il pensoit mal.* Ce poëme n'a eu de concurrent, que le Godefroi du Tasse qui est venu après lui; & l'on dit qu'il partage encore aujourd'hui une partie des beaux esprits de l'Italie, avec la *Jerusalem délivrée*, dont on vient de parler. Si l'on en veut cependant croire quelques-uns, *le tombeau de l'Arioste est dans le Tasse.* Il n'y a presque point d'endroit en Europe, où il n'ait été imprimé, ni de langue dans laquelle il n'ait été traduit. La meilleure & la plus belle édition est celle qui a été faite à Venise en 1730, *in fol.* chez Stephano Orlandini; & la seule traduction que l'on puisse estimer, est celle qui a été faite par M. Mirabaud de l'académie françoise, imprimée à Paris, sous le titre de la Haye, en 1741, en 4 vol. *in-12*, avec une vie abrégée de l'Arioste, un jugement sur son poëme, & sur quelques-uns de ceux qui l'avoient déja traduit en notre langue. Sorel, dans le treizième livre de son *Berger extravagant*, dans ses remarques sur ce livre, & dans le troisiéme livre du même ouvrage, parle au long, & fort mal du *Roland furieux.* M. Baillet qui (*au tome 7 de ses jugemens sur les poëtes*) a recueilli les jugemens de beaucoup d'autres écrivains sur ce poëme, auroit dû faire mention de celui de Sorel, qui entre dans un plus grand détail. Les Satyres dont l'Arioste est auteur sont au nombre de sept. Elles ont fait du bruit dans leur naissance, & sont encore aujourd'hui estimées des connoisseurs. Ses *comédies* sont écrites avec art, elles sont au nombre de cinq, savoir, *il Negromante, la Cassaria, gli Suppositi, la Lena* & *la Scolastica*; mais la piéce intitulée *les supposés*, a remporté le prix sur les autres, quelques uns prétendent même que si l'on en considére l'invention & les divers agrémens, on trouvera qu'elle ne céde presque à aucune de celles de Plaute. L'Arioste a fait aussi des sonnets, des madrigaux, des ballades, des chansons, & de ce que les Italiens appellent Capitoli. Il a de plus composé quelques poësies latines, qui furent d'abord imprimées chez Valgrise, avec celles de Pigna & de Calcagnius, & qui depuis ont été insérées dans le premier tome des *délices des poëtes d'Italie.*

ARIOSTE (Alexandre) religieux de l'ordre de S. François, vivoit au commencement du XVI siécle. L'an 1514, il fit imprimer à Paris un ouvrage des cas de conscience intitulé : *Interrogatorium pro animabus regendis.* On le réimprima depuis à Lyon, l'an 1540, & l'an 1579 à Bresse en Italie, sous le titre d'*enchiridium, seu summa confessariorum.*

ARIOVISTE, roi des Allemans, avoit été déclaré ami du peuple Romain; mais il ne conserva pas long-temps ce titre. Ce prince ambitieux se jetta dans les Gaules avec une puissante armée : ce qui obligea César de venir l'attaquer, avant qu'il fût plus fort; car il avoit déja occupé le pays des Francs-Comtois, & battu ceux d'Autun, alliés du peuple Romain. César, pour l'attirer au combat, feignit de prendre la fuite; & retournant tout-à-coup sur l'ennemi, le défit entierement l'an 696 de Rome, & 59 ans avant J. C. près de Basle en Suisse, si l'on en croit B. Rhenanus. Arioviste prit la fuite, laissant deux de ses femmes & deux filles prisonnieres. * Dion Cassius, *l. 38.* Orose, *l. 6, c. 7.* Frontin, *l. 2, c. 1 & 3.* César, *l. 1, comment.* Plutarque, Florus, &c.

ARIPERT ou ARIBERT I de ce nom, roi des Lombards, étoit fils de Gondebaud, frere de Théodelinde. Il succéda, vers l'an 657, à Rodald, qu'un Lombard avoit assassiné. De son temps, un des ducs, ou seigneurs de sa cour, nommé *Loup*, se rendit maître de la ville de Grade. Son regne fut de cinq ou six ans, & non pas de neuf, comme Sigonius & d'autres l'ont cru. Il laissa deux fils, *Pertharite* & *Godebert*, lesquels disputerent quelque temps ensemble, pour la succession à la couronne. Mais Grimoald la leur enleva sur la

fin de l'an *662*. Il fit mourir Godebert & Perthârite ; puis il se réfugia chez Chagan roi des Avares. * Paul Diacre, *l.* 5. *Longob.* Sigonius, *l.* 2, *de regno Ital.*

ARIPERT II, ou GARIBERT, étoit fils ou parent de Raginbert duc de Turin, qui avoit usurpé la couronne des Lombards sur Luitbert fils de Cunibert. Cet usurpateur ne vécut que trois mois sur le trône. Aripert y monta en 702 ; & pour s'y affermir, il fit arrêter Luitbert qui n'étoit encore qu'un enfant. L'an 704, il donna les Alpes Cottiennes au pape Jean VI, & non pas à Jean VII, comme dit Anastase *le Bibliothécaire*, qui ne succéda à celui-ci que l'année d'après : la charte de donation fut écrite en lettres d'or. Un des ducs des Lombards, nommé Ansprand ou Arisprand, se révolta contre Aripert, lequel ne se sentant pas assez fort pour lui résister, prit le parti de s'enfuir en France. Mais entrant dans un bateau, qu'on avoit trop chargé de richesses, il se noya sur le Tesin l'an 712. Ansprand mourut trois mois après. Luitprand lui succéda, & confirma la donation qu'Aripert avoit fait au saint-siége. * Paul Diacre, *l.* 6. Bede & Adon de Vienne, *en la chron.*

ARIPHRON, fils de *Periclès* IX, archonte perpétuel d'Athènes, élevé à cette dignité l'an 3191 du monde, 844 ans avant J. C. & l'an 3843 de la période julienne, exerça cette magistrature pendant trente ans. * Eusebe, *chron.*

ARISAI, septiéme fils d'*Aman*, l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ses freres, selon la permission qu'ils en avoient eue du roi Assuerus. * *Esther*, *IX*, 9.

ARISTACRIDAS, capitaine Lacédémonien, se signala souvent par son intrépidité. Lorsqu'Antipater, lieutenant d'Alexandre dans la Macédoine, eut vaincu les Lacédémoniens, & tué leur roi Agis, la troisiéme année de la CXII olympiade, & 330 ans avant J. C. Aristacridas ayant oui dire à un homme ces paroles, *Malheureux Spartiates, vous serez donc esclaves des Macédoniens !* lui répondit avec fierté : *Hé quoi ! le vainqueur peut-il empêcher les Lacédémoniens de s'exempter de l'esclavage par une belle mort, en défendant leur patrie ?* * Plutarch. *in apophthegm.*

ARISTAGORAS, fils de *Molpagoras*, gendre & cousin d'Histée qui étoit souverain de Milet, vers la troisiéme année de la LXIX olympiade, & 502 avant J. C. se révolta contre les Perses, & persuada aux Athéniens & aux autres Grecs de prendre les armes contre eux. Avec un secours de vingt navires, il fit des courses dans le pays ennemi ; & ayant reçu des renforts, il prit & brula la ville de Sardes. Ce qui irrita si fort le roi Darius, qu'il ordonna que tous les soirs avant que de souper, on le fit ressouvenir de vanger l'injure qu'on lui avoit faite. Aristagoras remporta encore quelques avantages ; mais la sixiéme année de sa révolte, après que les Milésiens eurent été vaincus, il fut tué avec les siens par les Thraces, après s'être rendu maître d'une ville qu'il assiégeoit. Hérodote parle aussi d'un ARISTAGORAS de Cyzique, & d'un autre de Cumes. * Hérodote, *l.* 1 & 4. Polyen, *l.* 1.

ARISTAGORAS, *cherchez* ARISTARQUE, grammairien.

ARISTAGORAS, historien Grec, qui a écrit de l'Egypte. On croit qu'il est le même Aristagoras de Milet, dont parle Diogène *Laërce* dans la vie de Chilon & en la préface ; mais cela n'est pas sûr. Il a fleuri depuis Duris qui vivoit sous Ptolémée *Philadelphe*, & avant Artemidore & Alexandre *Polyhistor*, qui ont fleuri sous Ptolémée *Latyrus*. * Pline en parle, *au. l.* 36, *c.* 12.

ARISTANDRE, le plus fameux devin de son temps, suivit Alexandre *le Grand* en ses conquêtes. Ce conquerant le consultoit sur toutes ses entreprises, & en recevoit souvent des réponses favorables. C'est sans doute à cet Aristandre qu'on attribue un livre de songes, & un autre de prodiges, dont parle Pline. * *Liv.* 17, *c.* 25. Quinte-Curce, *l.* 4, 5 & 7.

ARISTARQUE, poëte tragique, né à Tegée ville d'Arcadie, vivoit vers la LXXXII olympiade, & vers l'an 452 avant J. C. Il composa soixante & douze tragédies : mais il ne remporta que deux fois le prix que l'on donnoit à ces sortes d'ouvrages, & mourut âgé de plus de cent ans. * Suidas. Vossius, *de poët. Græcis.*

ARISTARQUE, philosophe Grec, natif de Samos, est un des premiers qui ont soutenu que la terre tourne sur son centre, & qu'elle décrit tous les ans un cercle autour du soleil. Il inventa l'une des espéces d'horloge solaire. On n'est pas bien d'accord sur le temps auquel il a vécu : on sait seulement avec certitude, qu'il n'est point né depuis la mort d'Archimède. Il ne nous reste de ses ouvrages que *le traité de la grandeur & de la distance du soleil & de la lune*. Le systême du monde, qui a paru sous son nom est un ouvrage de Roberval. Son traité *de la grandeur, &c.* a été traduit & commenté par Frédéric Commandin, & publié en grec avec la version latine par Wallis, en 1688, qu'il a insérée au 3 tom. de ses œuvres mathématiques imprimées à Oxford en 1699. * Bayle, *dict. critique.*

ARISTARQUE, de la Samothrace, grammairien & critique, étoit disciple d'Aristophane de *Bysance*, & florissoit vers la CLVIII olympiade, l'an 148 avant J. C. Il écrivit neuf livres de corrections de l'iliade & de l'odyssée d'Homére. Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte, lui confia l'éducation de son fils Ptolémée *Latyrus*. Il mourut en l'isle de Chypre, âgé de soixante-douze ans, laissant deux fils, *Aristarque* & *Aristagoras*, tous deux sans esprit, & qui ne tenoient rien du mérite de leur pere. Le premier fut vendu ; mais les Athéniens le racheterent par vénération pour le nom de son pere qu'il portoit. C'étoit un des plus fins & des plus excellens critiques de l'antiquité, mais aussi un des plus sévéres, en sorte que c'étoit assez qu'un vers d'Homére ne lui plût pas pour être déclaré supposé. Ce que Cicéron confirme, *l.* 3, *ep.* 11, *à Appius Pulcher*, & après lui Ovide & Horace. De-là vient que depuis ceux qui se mêlent de censurer les ouvrages d'autrui, sont appellés *Aristarques*. * Vossius, *l.* 4, *de art. poët. & gram.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTARQUE, chronographe, qui écrivit une lettre historique de la ville d'Athènes, & de ce que les Apôtres y firent. Hilduin le cite dans la lettre à Louis *le Débonnaire*, qui lui conseilloit d'écrire la vie de S. Denys. Quelques auteurs ont cru, (on ne sait sur quel fondement) qu'il pouroit bien être cet Aristarque Macédonien de Thessalonique, qui suivit S. Paul à Rome ; le même dont il est parlé dans les actes des Apôtres, *c.* 19, 20 & 27, & en l'épître aux Colossiens, *c.* 4, où il est nommé compagnon de captivité avec S. Paul. Mais le livre d'Aristarque cité par Hilduin est certainement un ouvrage supposé.

ARISTARQUE, disciple & compagnon de S. Paul, étoit de la ville de Thessalonique, mais Juif de naissance. Il y a apparence qu'il fut converti par S. Paul : il le suivit dans ses voyages, & revint avec lui à Ephèse l'an 54 de J. C. Il fut traîné par les Ephesiens hors de la ville avec Caïus dans le tumulte excité par un orfévre, pour la Diane d'Ephèse. Il s'en alla avec S. Paul à Corinthe où ils demeurerent deux ou trois mois. Il le suivit encore dans le voyage qu'il fit à Jérusalem, & s'embarqua avec lui, lorsqu'il fut conduit à Rome l'an *60*. S. Paul écrivant aux Colossiens en *61* & *62*, témoigne qu'il étoit avec lui, & l'appelle *le compagnon de sa captivité*, & l'un de ceux qui l'aidoient dans le ministère évangélique. On ne sait point ce qu'il devint après la mort de S. Paul. Les Grecs l'honorent sous le titre d'*apôtre* & de *martyr* le 14 avril, & les Latins font mémoire de lui le 4 août. * *Act. Apost. c.* 12 & 27. *Coloss. IV*, *v.* 14. *Ad Phil. v.* 24. Baillet, *vies des saints.*

ARISTARQUE, *Aristarcha*, dame Ephésienne, laquelle par l'ordre de Diane, s'étant embarquée sur la

flotte des Phocéens, fut établie prêtresse d'un temple bâti en l'honneur de Diane dans la ville de Marseille, où les Phocéens établirent une colonie. * Strabon, *liv.* 4.

ARISTÉE, fils d'Apollon & de Cyrene, fille d'Hypsius, roi des Lapithes, naquit dans cette partie de la Lybie où la ville de Cyrene fut bâtie. Là il fut élevé par les Nymphes, qui lui apprirent l'art de cailler le lait, celui de préparer les ruches, & la maniere de cultiver les oliviers : inventions qu'il communiqua depuis aux hommes, qui pour cela lui rendirent les mêmes honneurs qu'à Bacchus. Etant allé à Thébes il y épousa Autonoé fille de Cadmus, dont il eut Actéon. La douleur qu'il eut de la perte de ce fils, dont il est parlé sous ce nom, l'obligea d'aller consulter l'oracle d'Apollon, & sur ses réponses il se retira dans l'isle de Cea, où il commença à communiquer les secrets qu'il avoit appris des Nymphes. Il y établit aussi un culte à la Canicule, & par les sacrifices qu'il offrit, il fit cesser la peste & attira des vents favorables, qui rendirent la santé à ce pays. Il repassa encore une fois en Lybie, d'où avec la flotte que sa mere lui donna, il fit voile vers la Sardaigne, cultiva ce pays avec grand soin, & en bannit la barbarie. Il visita aussi quelques autres isles, & s'arrêta quelque temps en Sicile : il fit part de ses secrets à ceux qui habitoient cette isle, & en reconnoissance ils l'honorerent comme un Dieu. Enfin il passa en Thrace où il fut admis par Bacchus aux mystères des Orgies, & dans la familiarité qu'il eut avec lui il apprit beaucoup de choses profitables à la vie humaine. Après avoir demeuré quelque temps auprès du mont Hemus, il disparut; & non-seulement les peuples de ce pays-là, mais aussi les Grecs lui décernerent les honneurs divins. On a dit que pour les services qu'il avoit rendus au genre humain par la connoissance qu'il avoit de tous les arts profitables, les dieux le placerent entre les étoiles, & qu'il étoit l'*Aquarius* du zodiaque. Outre son nom d'*Aristeus*, on lui a donné ceux de *Nomius* & d'*Agreus*, dont les interprétes donnent différentes explications. Virgile le nomme *Arcadius* par rapport au séjour qu'il fit en Arcadie : c'est dans le IV *livre des georgiques* que ce poëte nous apprend qu'étant devenu amoureux d'Euridice femme d'Orphée, il la poursuivit par-tout, & qu'en le fuyant elle fut piquée d'un serpent, dont elle mourut. Les Nymphes pour se venger d'Aristée, firent mourir ses abeilles; mais, moyennant un sacrifice de quelques taureaux, il recouvra ce qu'il avoit perdu. Il eut une fille nommée *Macris*, qui reçut le petit Bacchus après que Mercure l'eut retiré du milieu des flammes : ce fut elle qui lui fit prendre du miel dont elle le nourit. Elle habitoit alors le centre de l'isle d'Euboée; mais commençant alors à se sentir des effets des indignations de Junon, elle fut contrainte de se sauver dans un antre de l'isle de Phéages, où elle fit une infinité de biens aux habitans. M. Huet a trouvé de grandes conformités entre l'histoire d'Aristée & celle de Moyse, & les a rapportées dans sa démonstration évangélique. * Bayle, *dict. crit.*

ARISTÉE, *Aristeas*, de Proconnèse, fils de Démochares, ou de Caustrobius, florissoit vers le temps de Cyrus & de Crésus, environ 550 ans avant J. C. Les anciens font mention de deux ouvrages de cet auteur : l'un écrit en prose étoit une théogonie ou histoire généalogique des dieux; l'autre écrit en vers comprenoit en trois livres une description du pays, & des mœurs des Arimaspes Hyperboréens. On a conservé quelques vers de cet ouvrage, & l'on en cite d'autres endroits. Aristée n'auroit passé que pour un homme trop crédule, s'il avoit parlé sur la foi d'autrui; mais en assurant qu'il a vu ce qu'il écrit, il se fait reconnoître pour un fourbe. Quelques Grecs ont ajouté foi aux extravagances qu'il débite, d'autres les ont regardées comme ils devoient; mais on ne sait pourquoi Denys d'*Halicarnasse* a prétendu que cet ouvrage, qui subsistoit encore de son temps, étoit supposé : est-ce que les rêveries qu'on y lisoit, ne convenoient pas à un homme, qui entre plusieurs prestiges par lesquels il s'attiroit le respect des peuples, leur faisoit accroire que son ame sortoit de son corps, & y rentroit quand il vouloit? Ce qu'Hérodote cite de sa théogonie, montre qu'on a perdu beaucoup en perdant cet ouvrage, d'où l'on auroit appris la vraie origine de la plupart des dieux de la Grèce. On conte de lui que pendant qu'il étoit dans sa patrie, il entra un jour dans la maison d'un foulon, & y mourut. Celui-ci ayant fermé ses portes, alla aussitôt avertir les parens d'Aristée de cet accident; sur cela il survint un homme qui dit avoir rencontré ce prétendu mort sur le chemin de Cyzique & lui avoir parlé : on courut à la maison du foulon, où l'on ne trouva point Aristée ni mort ni vif. Il se montra au bout de sept ans, & composa son poëme des *Arimaspes*, après quoi il disparut. Deux autres siécles s'étant écoulés, il se montra aux habitans de Métapont ville d'Italie, & leur dit qu'ils étoient les seuls Italiens qu'Apollon eut honorés d'une visite, & qu'il l'avoit accompagné dans ce voyage sous la forme d'un corbeau : ainsi qu'ils eussent à élever un autel à Apollon, & à mettre tout auprès une statue en l'honneur d'Aristée *le Proconnésien*. C'est ce que rapporte Hérodote, (*l.* 4, *c.* 14.) D'autres disent la chose plus en abregé, c'est-à-dire, que cet Aristée étant mort en son pays, fut vu le même jour & à la même heure faire leçon en Sicile, & que ce spectacle ayant été renouvellé plusieurs fois, & pendant plusieurs années, obligea les Siciliens à bâtir un autel à Aristée. Plusieurs auteurs en parlent différemment. * Vossius, *historiens Grecs*. Bayle, *dict. crit.*

ARISTÉE, de la ville d'Ammaüs, secrétaire du conseil de Jérusalem, homme d'une très-grande vertu & d'un rare mérite. Ses éminentes qualités lui attirerent la haine de Simon tyran de cette ville, qui le fit mourir l'an 73 de J. C. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l.* 5, *c.* 33.

☞ ARISTÉE, que Pappus a surnommé l'*Ancien*, sans doute pour le distinguer de quelqu'autre plus moderne, qui est aujourd'hui tout-à-fait inconnu, est un des plus illustres géometres de l'antiquité. Il vivoit vers le temps d'Alexandre, & fut ou le maître ou l'ami d'Euclide, qui eut pour lui des égards extraordinaires, dont on cite ce trait particulier, qu'il ne voulut pas écrire sur un sujet qu'Aristée avoit traité, de crainte de nuire à la réputation qu'Aristée s'étoit acquise. On pouroit sur cela les croire tout-à-fait contemporains. Quoi qu'il en soit, Aristée avoit composé deux ouvrages qui regardoient la géometrie sublime : l'un étoit des *élémens des sections côniques*, en cinq livres; & l'autre un traité plus savant, intitulé *des lieux solides*. Pappus en fait un grand éloge, & les met au rang des livres nécessaires pour former un grand géometre. * Pappus, *coll. math. pref. in l.* 7. *Hist. des math. t.* 1, *ch.* 4.

ARISTÉE, Juif d'origine, vivoit à la cour de Ptolémée *Philadelphe* roi d'Egypte, qui l'aimoit à cause de sa modération & de sa sagesse. Aristée procura la délivrance de 6000 esclaves de sa nation. Ptolémée l'envoya à Jérusalem, demander au grand sacrificateur Eléazar des personnes intelligentes, pour traduire les loix des Juifs d'hébreu en grec. Eléazar en choisit soixante & douze, six de chaque tribu, qui travaillerent à cette version de la bible, qu'on appelle ordinairement *des Septante*. Aristée composa, dit-on, l'histoire de tout ce qui se passa en cette occasion. Nous avons une histoire pareille sous le nom de cet Aristée : mais ce n'est qu'une narration feinte, qui ne s'accorde point avec l'histoire des temps, & qui ne mérite aucune considération. Nous avons encore dans la bibliothéque des peres, un ouvrage grec & latin, traduit par Mathias Gorbitius, que Bellarmin, la Bigne & quelques autres ont cru être le même que celui d'Aristée, cité par Tertullien, par Eusebe, par S. Jérôme & par S. Epiphane.

Mais divers critiques ne sont pas de ce sentiment. Louis Vivés, Alfonse Salmeron, Scaliger, & d'autres ne doutent point que ce ne soit une piéce supposée par quelques Juifs; & il semble qu'on n'en doive plus douter après ce que Henri de Valois a remarqué dans *ses notes sur Eusébe.* * Joséphe, *l.* 2, *antiq. jud. l.* 8, *c.* 2. Tertullien, *l.* 8, *apol.* Eusebius, *l.* 9, *præp. evang. & in chron.* S. Epiphanius, *de pond. & mens.* S. Hieronym. *præfat. in pentat.* Louis Vivés, *in l.* 18 *de civ. Dei*, *c.* 4. Salmeron, *prol.* 6 *in l. N. T.* Scaliger, *in not. ad Euseb. chron.* Henri de Valois, *annot. ad Eus. hist. l.* 5, *c.* 8. Bellarmin. Le Mire. Vossius. H. Hodi, *contra hist. Arist. &c.*

ARISTENETE, de Byzance, excelloit pour l'éloquence sous l'empire de Commode. * Philostr. *Soph.* 37.

ARISTENETE, auteur Grec, dont nous avons des lettres de galanterie. On ne sait pas quelle étoit sa patrie; mais il est sûr qu'il étoit païen, si l'on en juge par ses ouvrages. Il doit avoir vécu vers le milieu du V siécle, puisqu'il parle d'un Caramalle, fameux pantomime, dont Sidonius Apollinaris fait aussi mention. Quant à ses lettres, il y en a aussi de fort ingénieuses, & même quelques-unes de passionées; mais la plupart ne sont qu'un tissu de passages tirés de Platon, de Lucien & de quelques autres. * Josias Mercer, *in Aristenet.* Ce qui concerne le temps où a vécu Aristenete est bien discuté dans une lettre de M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-riche à Dijon, insérée dans les mémoires de Trévoux, second tome du mois de juin 1753.

Cet Aristénete est différent d'un autre cité par Etienne le géographe, & d'un ARISTENETE qui a été consul avec Honorius en 404. * Tillemont, *hist. des emp. sous Commode.*

ARISTENÉTE, vicaire de Nicomédie, fut enseveli sous les ruines de cette ville, lorsqu'en 358 de J. C. elle fut ruinée par un tremblement de terre. * Amm. *l.* 23.

ARISTIDE, ou selon plusieurs autres, ARISTIDES, Athénien, fils de Lysimachus, s'est aquis une réputation immortelle par son amour pour la justice, qui lui fit donner le surnom de *Juste*. Il étoit né dans la pauvreté, & mourut pauvre; mais ses grandes qualités lui firent avoir beaucoup de part au gouvernement de sa patrie, & ses différends continuels avec Thémistocle y contribuerent beaucoup. Ces deux illustres personnages élevés ensemble, ne purent dès leur jeunesse s'accorder, l'un ne pouvant souffrir le moindre artifice, l'autre au contraire étant porté à la tromperie & à la fraude. Quand ils furent en âge, leurs inimitiés devinrent plus vives. Aristide forcé de temps en temps de faire proposer ses avis au peuple par autrui, de crainte que paroissant venir de lui, ils ne trouvassent de l'opposition de la part de Thémistocle, s'opposoit souvent aux meilleurs conseils de celui-ci, de peur qu'il ne devînt trop puissant; & il poussa enfin la haine contre lui, jusqu'à dire que la république étoit ruinée, si on ne les jettoit l'un & l'autre dans un précipice. C'étoit uniquement l'amour de sa patrie qui lui causoit ces agitations : indifférent aux acclamations du peuple, à ses injures, à ses menaces, il ne songeoit qu'à le rendre heureux. Ayant été chargé du maniment des deniers publics, il fit voir au doigt & à l'œil que ceux qui avoient exercé cette charge avant lui, avoient été peu fidéles, & les poussa vivement, quoiqu'ils n'oubliassent rien pour le perdre. Ensuite ayant été fait un des dix généraux commandant l'armée de la république contre les Perses, & reconnoissant l'habileté de Miltiades, il lui céda volontairement son jour de commandement, ce qui ayant engagé les autres à en faire autant, donna à ce grand homme plus de facilité de vaincre, comme il fit à Marathon. On remarque qu'en cette célébre bataille, Aristide & Thémistocle combattirent au centre en présence & comme à l'envi l'un de l'autre. Le premier chargé ensuite de garder les prisonniers & le butin, emploi dont il s'aquitta parfaitement bien, fut fait archonte l'année suivante, qui étoit la quatriéme de la LXXII olympiade, 489 avant J. C. & ce fut alors qu'on lui donna le glorieux surnom de *Juste*. Mais la réputation de son intégrité l'ayant enfin rendu maître des affaires, & Thémistocle ayant fait observer qu'il avoit comme détruit tous les tribunaux, en jugeant tout, & que sans l'appareil de la royauté il en avoit tout le pouvoir, on jugea à propos de faire usage à son égard de la loi de l'ostracisme. Cette loi, suivant laquelle on pouvoit bannir un citoyen pour dix ans, quand il y en avoit au moins six mille qui demandoient qu'on en fit usage, ne deshonoroit point celui contre qui on l'employoit : elle lui supposoit seulement ou un mérite extraordinaire, ou de grandes richesses, ou une autorité dangereuse à l'état, ou enfin quelque autre chose capable de lui susciter des envieux; d'où vient que lorqu'Alcibiade & Nicias courant risque d'être bannis suivant cette loi, s'aviserent de réunir leurs factions pour détourner d'eux cette peine, & la firent décerner contre un homme de néant, nommé *Hyperbole*. La loi comme profanée par l'indignité de celui qu'elle avoit frapé, fut méprisée des Athéniens, qui ne s'en servirent plus. Aristide n'en subit pas toute la rigueur, & fut rappellé au bout de trois ans, si l'on en croit Plutarque, à cause que Xerxès menaçant la Gréce, on craignoit qu'Aristide mécontent de sa patrie, ne se jettât du côté des Perses, & n'entraînât avec lui une partie des citoyens : ainsi il ne fut banni que près de sept ans après avoir été archonte, la 2 année de la LXXIV olympiade, 483 ans avant J. C. Son rappel sauva la Gréce. Oubliant ses querelles avec Thémistocle, qui avoit alors le commandement, il alla le trouver s'étant ouvert un passage à travers la flotte ennemie, l'avertit de la nécessité d'engager le combat, persuada la même chose aux généraux des autres villes grecques, alla ensuite s'emparer de la petite isle de Psyttalée, où tous les Barbares qui y étoient descendus furent égorgés, ou faits prisonniers; & l'ayant bordée de bonnes troupes, facilita extrêmement le gain de la bataille de Salamine, les plus grands coups ayant été donnés sous cette petite isle. Cette célébre victoire fut remportée par les Grecs, l'an 480 avant J. C. Aristide fut ensuite celui qui persuada à Thémistocle de se servir de son adresse pour obliger Xerxès à retourner en Asie. Il fit rejetter les offres de Mardonius, que ce prince avoit laissé avec une formidable armée en Europe, fut engager les Lacédémoniens à faire de nouveaux efforts pour la délivrance de la Gréce, & l'année suivante les Athéniens le déclarerent leur général. Sa bonne conduite justifia leur choix. Les Tégeates ayant prétendu comme plus puissans tenir l'aîle gauche où les Athéniens avoient coutume d'être postés, il sut conserver aux siens ce poste honorable en évitant d'entrer en dispute. Il étouffa peu après une conspiration très-dangereuse, en obligeant les plus coupables à prendre la fuite, & en laissant aux autres le moyen de réparer leur faute par leur service; & enfin il eut très-grande part au gain de la victoire de Platée dans la Béotie : car après avoir mis en fuite les Thébains, il alla rejoindre les Lacédémoniens, qui après avoir repoussé les Barbares attaquoient inutilement les retranchemens, & les força en très-peu de temps. Une dispute qui s'éleva aussitôt après entre les Athéniens & les Lacédémoniens, à qui auroit le prix de la victoire, étoit capable de perdre toutes les affaires, si Aristide ne l'avoit étouffée par sa prudence, en engageant les uns & les autres à laisser au conseil le soin de décider de ce différend, ce qui fut fait en faveur des habitans de Platée. Il arrêta encore ensuite une sédition, en réglant qu'à l'avenir les archontes seroient choisis sans égard à la famille où ils étoient nés; & devenu pour la troisiéme fois général avec Cimon, il se concilia si bien les Grecs, mécontens de Pausanias roi de Lacédémone, qu'il leur persuada de donner aux

Athéniens le commandement général de la Grèce. Ce fut en cette occasion qu'on le choisit seul pour prendre connoissance des richesses de toutes les villes grecques, & pour régler ce que chacun devoit payer tous les ans au trésor commun à Delphes : emploi délicat, mais honorable, où il se conduisit avec tant de prudence & de circonspection, que tout le monde fut également satisfait. Les anciens ne se sont pas accordés sur le lieu de la mort de ce grand homme. Cratere a écrit qu'ayant été accusé à tort d'avoir reçu des présens des Ioniens pour leur imposer une contribution modique, il fut condamné à une amende assez légere; & que ne pouvant la payer, il se retira en Ionie, où il mourut : il est le seul qui ait avancé ce fait. Les autres prétendoient qu'il étoit mort dans le Pont, où il étoit allé pour des affaires publiques; & suivant l'opinion la plus commune, il avoit fini tranquillement ses jours dans sa patrie, aux dépens de qui furent faits les frais de ses funerailles, & qui dota ses filles, & donna quelques biens à Lysimachus son fils, cet homme tout extraordinaire ayant négligé toutes les occasions de s'enrichir, & refusé même les secours que ses parens & ses amis lui offroient. Lucien dans le portrait de la calomnie, dit que quelque juste que fût Aristide, il ne laissa pas de conspirer contre Thémistocle, par la jalousie de sa gloire, les plus gens de bien ayant leurs défauts & leurs passions; mais cette remarque est fausse, si l'on en croit Plutarque, qui assure que Thémistocle étant accusé, Aristide ne voulut pas se joindre à ses ennemis, & ne dit, ni ne fit aucune démarche contre lui; ce qui est d'autant moins difficile à croire, que la gloire d'Aristide paroît avoir du moins égalé celle de Thémistocle. De sorte que tout ce que l'histoire a observé de repréhensible en lui, c'est que lorsqu'il eut procuré à sa patrie l'empire de la Gréce, il souffrit quelquefois qu'elle employât pour son utilité particuliere les deniers du trésor commun, quoiqu'il reconnût lui-même qu'il y avoit de l'injustice dans ce procédé. * Plutarque, & Cornelius Nepos, *in Aristid.* Diodore, *l.* 11, *c.* 47. Thucydides, *l.* 1, *&c.*

ARISTIDE, de Milet, historiographe, est connu par divers ouvrages, dont Plutarque se sert assez souvent dans ses petits paralleles. L'un de ces ouvrages étoit une histoire d'Italie, dont on cite jusqu'au quarantiéme livre : les autres étoient des histoires de la Sicile & de la Perse. On ne sait si un traité de l'isle de Cnide cité par le scholiaste de Pindare n'est pas aussi de lui : mais on est certain qu'il fut l'auteur des Milésiaques, ouvrage romanesque, & qui n'étoit qu'un tissu de contes trop libres. Ces Milésiaques ont été le modéle de plusieurs autres ouvrages de même nature, & entr'autres de l'âne d'or d'Apulée, qui pour cette raison avertit dans sa préface qu'il va écrire des contes à la Milésiaque. Les plus sages d'entre les païens en ont blâmé Aristide. Varron parle d'un écrivain de même nom, né dans l'isle de Samos; mais il ne dit point quels furent ses ouvrages. Un autre sophiste d'Ariadne a laissé quelques discours ou oraisons, qui sont imprimées. * Vossius, *historiens Grecs.*

ARISTIDE, d'Athènes, philosophe, a vécu dans le II siécle sous l'empire d'Adrien. S'étant fait chrétien, il ne changea point de profession en changeant de religion, & il soutint par sa philosophie l'évangile de J. C. Car il composa pour les chrétiens, une excellente apologie, qu'il présenta au même empereur Adrien, lorsqu'il étoit à Athènes vers l'an 125. S. Jerôme dit, qu'on voyoit encore de son temps cet ouvrage, dont Eusebe fait aussi mention. Les anciens martyrologes, aussi-bien que les modernes, parlent d'Aristide, & font mémoire de lui au 31 d'août. * Eusebius, *in chron. & hist. l.* 4, *c.* 3 *&* 5. S. Hieronymus, *de script. ecclef.* 5, 20, *& ep.* 24 *ad Mag. orat.* Baronius, *in annal. & martyr.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques.* Baillet. D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclef. tom.* 1.

ARISTIDE, célébre orateur païen, fils d'Eudæmon, philosophe & prêtre de Jupiter, né à *Hadriani*, ville de cette partie de la Mysie, qui est voisine du mont Olympe, l'an de Rome 882, de l'ére chrétienne 129, la douziéme année de l'empire d'Adrien, sous le second consulat de *Juventius* & de *Marcellus.* Il eut le prénom d'*Ælius*, ensorte qu'il se nommoit Ælius Aristide, peut-être à cause de l'empereur Adrien qui portoit ce nom, & il y joignit le surnom de *Théodore* (ou *Don de Dieu*) en mémoire d'une guérison qu'il avoit reçue, & qu'il crut surnaturelle. Il eut pour premier maître dans la littérature Alexandre de Cotiée, célébre grammairien en Phrygie, dont parle l'empereur Marc-Antonin. Il reçut à Athènes les premiers préceptes de l'éloquence dans l'école d'Hérode Atticus, fameux rhéteur, d'où il vint à Pergame prendre les leçons de l'orateur Aristocle, pour passer ensuite à Smyrne, & y continuer ses études de rhétorique sous Polémon. Après s'être formé à l'éloquence sous de si grands maîtres, il se mit à voyager. Il parcourut toute l'Egypte, visita la Syrie, la Palestine, la Judée, où il trouva encore des Juifs, malgré les édits rigoureux d'Adrien contre cette nation. Il alla à Cnide, & dans l'isle de Cos; & étant tombé dangereusement malade peu de temps après qu'il fut de retour dans sa patrie, l'an 159 de J. C. & la trente-uniéme de son âge, il languit pendant treize ans, ce qui ne l'empêcha pas de parcourir encore plusieurs villes, de se charger de diverses fonctions, & de composer & prononcer des discours publics. Ses amis alloient quelquefois l'entendre déclamer dans son lit, & l'on prétend qu'ils s'en retournoient toujours fort satisfaits de ses piéces. Enfin, ayant recouvré la santé vers l'an 173 de Jesus-Christ, à l'âge de 44 ou 45 ans, il fit le voyage de Corinthe, où il assista aux jeux isthmiques, & y harangua avec succès. L'année suivante il harangua publiquement à Smyrne l'empereur Marc-Aurele, & il étoit encore deux ans après dans cette ville lorsqu'elle fut ruinée par un tremblement de terre. Aristide en écrivit à l'empereur en termes si touchans, que ce prince donna tous les ordres nécessaires pour rétablir cette ville, & les habitans pleins de reconnoissance y érigerent une statue à l'honneur d'Aristide. Cet orateur mourut dans sa patrie à l'âge de 60 ans, quoique d'autres lui donnent dix ans de plus, & prétendent qu'il est mort à Smyrne. Les ouvrages d'Aristide sont tous dans le genre oratoire. Ce sont des hymnes en prose à l'honneur des dieux & des héros; des panégyriques ou des éloges d'empereurs Romains, de grands capitaines Grecs, des villes célébres telles que Rome, Athènes, Smyrne & quelques autres; ce sont des oraisons funébres, des apologies, des harangues où l'on soutient le pour & le contre, &c. La meilleure édition de ces ouvrages est celle que Samuel Jebb, Anglois, docteur en médecine, nous a donnée en 2 vol. *in-4°*, en grec & en latin, à Oxford en 1730, avec les anciennes scholies, les notes & les corrections de divers savans, les prolegoménes de Sopater, & ses propres observations. Le texte grec a été revu sur plusieurs excellens manuscrits. Le premier volume de cette édition avoit paru dès 1722, & le second n'a été publié qu'en 1730. * Voyez *la vie d'Aristide, par M. Jebb, dans la nouvelle édition des œuvres de cet orateur. Journal des savans, mai* 1731.

ARISTIDE, peintre de Thèbes, florissoit du temps d'Apelles, sous la CXX olympiade, environ 300 ans avant J. C. Ce fut, dit-on, le premier qui entreprit de peindre les mouvemens de l'ame, & de représenter les passions qui l'agitent. Ses tableaux étoient d'un grand prix, & Attale offrit jusqu'à six mille sesterces d'un tableau de sa façon. * Pline, *l.* 34, *c.* 8, *&* 35, *c.* 10. Strabon, *l.* 8.

☞ ARISTILLE, astronôme ancien qui florissoit vers l'an 290 avant J. C. Il cultiva l'astronomie dans l'école d'Alexandrie pendant une longue suite d'années,

conjointement avec Timocharis. On leur doit plusieurs observations sur les lieux des étoiles fixes que Ptolémée nous a conservées. Il paroît même qu'ils ont les premiers conçu la magnifique idée de les rédiger en catalogue. Ils ne se sont pas borné à celles qui sont voisines du zodiaque : ils ont aussi déterminé la situation de plusieurs autres qui en sont éloignées. Ces observations, quoique grossieres, parcequ'elles se ressentent de l'enfance de l'astronomie, ont servi à Hipparque à conjecturer le mouvement propre des étoiles fixes.

Il est fait mention de deux autres ARISTILLE, géométres, qui commenterent le poëme d'Aratus. Peut-être l'un d'eux est-il l'astronôme dont on vient de parler. Rien n'empêche de croire que cet Aristille ait été contemporain d'Aratus, qui florissoit vers l'an 270 avant J. C. Il a même pu lui survivre. * *Hist. des math. tom.* 1, *ch.* 4. Ptolémée, *almagest. l.* 7, *c.* 3, *& alibi.* Le P. Petau, *Uranol*, *p.* 256.

ARISTION, tyran d'Athènes, fut très-estimé de Mithridate roi de Pont, pour son adresse & pour son esprit. Ce roi se servit de lui contre les Romains, & l'envoya en ambassade dans toutes les villes de la Grèce, pour leur persuader de ne se pas soumettre à la tyrannie de Rome. Aristion fit ses efforts pour faire résoudre ceux d'Athènes à se joindre à Mithridate, comme au défenseur de l'Asie & de la Grèce, & il entraîna le peuple dans son parti. C'est pourquoi lorsque Sylla vint en Grèce & qu'il prit Athènes, il alla arracher Aristion du pied des autels, auprès desquels il s'étoit réfugié avec un des capitaines de Mithridate, nommé *Archelaüs*, & le tua avec son compagnon, devant la statue de Minerve, la 3 année de la CLXXIII olympiade, & 86 ans avant J. C. * Pausanias, *in Attic.*

ARISTIPPE, de Cyrène, dit l'*Ancien*, disciple de Socrate, vivoit sous la XCVI olympiade, vers l'an 396 avant J. C. Il devint auteur d'une nouvelle secte de philosophes, qui furent nommés *Cyréniens*, & fut accusé d'avoir le premier exigé des récompenses de ses disciples. C'étoit un grand artisan de la volupté, qui avoit toujours été nourri à Athènes, ou à la cour des rois de Sicile, particulierement à celle de Denys *le Tyran*, qui en faisoient grand état parcequ'il faisoit raison à table, qu'il dansoit après qu'on avoit bu, & entendoit parfaitement bien la sausse & le ragout. Aristippe se montra si excellent en cet art, que les cuisiniers du prince venoient prendre l'ordre de lui, & on ne les recevoit point sans son attache, dit Lucien. Il ne faisoit point de difficulté de se nourir fort délicatement, répondant à ceux qui l'en blâmoient, que s'il étoit défendu de se nourir de cette sorte, on ne le feroit pas même aux bonnes fêtes. Ce que Diogène *Laërce* a écrit de lui, fait voir qu'il avoit la repartie prompte, & l'esprit fort brillant. On disoit de lui, qu'il étoit aussi égal sous la pourpre que sous les haillons, pour marquer qu'il jouoit toute sorte de personnages. Un certain homme le poursuivoit en lui disant des injures, & lui crioit: *Pourquoi fuis-tu? C'est*, lui répondit Aristippe, *parceque tu es accoutumé à dire du mal, & que je ne suis pas accoutumé à en entendre.* Denys *le Tyran* lui ayant reproché qu'on voyoit les philosophes à la porte des grands, mais qu'on ne voyoit pas les grands à la porte des philosophes : *C'est*, lui répondit Aristippe, *que les médecins sont ordinairement chez les malades.* Le même Denys lui ayant refusé quelque chose, qu'il lui demandoit pour un autre, il se mit à genoux devant lui. Ce procédé surprit tout le monde. *C'est*, dit-il, *qu'il a les oreilles en cet endroit.* Ce philosophe composa divers ouvrages, & entr'autres, trois livres de l'histoire de Lybie, qu'il dédia à Denys; vingt-cinq dialogues, sous le titre d'*Artabaze*, *&c.* A l'égard des opinions d'Aristippe & de ceux de sa secte, *cherchez* CYRENIAQUE, secte. * Diogenes *Laërtius*, *in Aristip. l.* 2.

ARISTIPPE, dit le *Jeune*, petit-fils de ce premier, a vécu sous la CIV olympiade, vers l'an 364 avant la naissance de J. C. Il fut instruit dans la philosophie par sa mere Aretia, Areta ou Aretée; ce qui le fit surnommer *Metrodidactos.* Il devint un des plus illustres défenseurs de la secte cyrénaïque, qui admettoit pour principes deux mouvemens de l'ame, la douleur & le plaisir, appellant le plaisir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence. Diogène fait mention de lui dans la vie d'Aristippe l'*Ancien*, où il parle de deux autres de ce nom ; d'un qui avoit écrit l'histoire d'Arcadie ; & d'un autre philosophe de la nouvelle académie. Pline fait mention d'un peintre excellent de ce nom, *l.* 35, *c.* 4 & 10.

ARISTIPPE, tyran d'Argos après Aristomaque, fut l'un des plus méchans hommes de son temps. Craignant toujours qu'Aratus, qui s'étoit déclaré ennemi des tyrans, ne lui suscitât des ennemis, il attenta diverses fois à sa vie ; mais tous les assassins qu'il aposta furent découverts. Les frayeurs où cet homme vivoit, ne doivent pas être oubliées. Ayant autour de lui un grand nombre de gardes, & tous ses citoyens étant désarmés, il craignoit néanmoins toujours ; & les soirs après son souper, après avoir fermé les portes de son appartement, il se retiroit avec une fille qu'il aimoit dans une petite chambre écartée, où il grimpoit par une échelle, & qu'il fermoit avec une trappe. La mere de cette fille retiroit aussitôt l'échelle, l'enfermoit sous la clef, & la rapportant le matin, donnoit aux deux amans la liberté de sortir de prison. Il courut une fois risque d'être chassé, les Achéens ayant escaladé la ville ; mais Aratus qui les commandoit, ayant été blessé à la cuisse, ils furent contraints d'abandonner la partie ; & depuis le tyran, quoique battu par eux, eut le champ de bataille. Enfin ces républicains ayant pris Cléones, & Aristippe ayant voulu la reprendre, Aratus se jetta dedans, si à propos & si secretement, que l'armée argienne fut taillée en piéces, & Aristippe tué par un Crétois qui l'avoit arrêté. Cet homme étoit tyran d'Argos au plûtard l'an 242 avant J. C. où Antigone roi de Macédoine, mourut.

ARISTOBULE I de ce nom, surnommé *Phillellen*, roi des Juifs, & fils aîné de *Jean Hyrcan*, prince & grand sacrificateur des Juifs, succéda à son pere l'an 104 avant J. C. & joignit le diadême royal à la tiare pontificale. Du vivant de son pere il commanda au siége de Samarie, & défit les troupes d'Antiochus *Cizicenien.* Depuis, ayant changé la principauté de Judée en royaume, il associa Antigone son frere à la couronne, mit les trois autres en prison avec sa mere, qu'il fit mourir de faim ; & pour comble de crimes, étant entré en quelque soupçon du même Antigone, il le fit tuer, & mourut lui-même de regret, la premiere année de son regne. En ce peu de temps, il avoit augmenté ses états d'une bonne partie de l'Iturée, dont il avoit contraint les habitans de recevoir la religion judaïque. * Joséphe, *l.* 13, *c.* 18 & 19 *des antiq. judaïq.* & *l.* 1, *c.* 3 *de la guerre des Juifs.* Sulpice Sévere, *l.* 2. Eusebe, *chron.*

ARISTOBULE II, roi des Juifs, étoit fils d'Alexandre *Janneus.* Après la mort de sa mere Alexandra, l'an 69 avant J. C. il prit les marques de la royauté, quoique puîné d'Hyrcan, qu'il défit dans une bataille qu'il lui donna ; & par un traité qui suivit cette victoire, la couronne lui demeura. Mais Arétas, roi des Arabes, ayant pris le parti d'Hyrcan, assiégea Aristobule dans le temple de Jérusalem. Ce dernier gagna Scaurus, lieutenant de Pompée, qui chassa les ennemis ; & pour lors, les ayant lui-même poursuivis, il les battit. Ces bons succès étonnerent si fort Hyrcan, qu'il alla implorer le secours de Pompée qui étoit à Damas. Aristobule y alla aussi, & Pompée promit de les accorder, après qu'il auroit mis à leur devoir les Nabatéens rebelles. Mais le procédé d'Aristobule, qui s'étoit retiré brusquement, le choqua si fort, qu'il alla assiéger Jérusalem, la prit l'an 63 avant J. C. & envoya

ce roi prisonnier à Rome, avec Alexandre & Antigone ses fils. Aristobule se sauva pourtant avec le dernier de ses fils; & étant revenu en Judée, assembla une armée pour se maintenir sur le trône; mais ayant eu le malheur d'être vaincu par les Romains, il fut envoyé prisonnier à Rome par Gabinius. Jules-César le mit en liberté peu de temps après, ayant dessein de s'en servir en Asie, où les partisans de Pompée l'empoisonnerent. C'étoit un prince sage & courageux; mais la haine de Pompée fut la cause de sa perte & de celle de sa famille. Scipion, proconsul de Syrie, fit en même-temps couper la tête dans Antioche à Alexandre, fils d'Aristobule. Ce fut 80 ans avant J. C. * Joséphe, *antiq. judaïq. l.* 13 & 14, & 1 *de la guerre des Juifs.*

ARISTOBULE, grand sacrificateur des Juifs, étoit fils d'*Alexandre*, fils & successeur d'Aristobule II, & d'Alexandra, fille d'Hyrcan. Hérode *le Grand* avoit donné la grande sacrificature à Ananel qui étoit d'une famille des plus obscures. Alexandra au désespoir de ce qu'on préféroit à son fils un homme de nulle considération, pour l'honorer d'une si éminente dignité, écrivit à Cléopatre, pour la prier de demander à Hérode cette dignité pour son fils. Cette reine lui rendit volontiers cet office, & d'abord elle ne put rien obtenir; mais peu après, Hérode, qui étoit adroit, feignant de se reconcilier avec Alexandra & Mariamne, conféra la grande sacrificature à Aristobule, qui n'étoit alors âgé que de dix-sept ans. La joie que le peuple témoigna de l'élevation de ce jeune prince, lui fut fatale. Car un an après, Hérode, qui étoit soupçonneux, & jaloux de son autorité, l'ayant engagé à se baigner, le fit noyer, vers l'an 65 avant J. C. Pour cacher son crime, il lui fit faire de superbes funérailles. * Joséphe, *l.* 15, *antiq. jud. c.* 2 & 3. Usser. *in annal.*

ARISTOBULE, de la race des sacrificateurs Juifs, étoit précepteur de Ptolémée *Evergete*, fils aîné de Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte. La synagogue des Juifs de Jérusalem lui écrivit une belle lettre, datée de la cent quatre-vingt-huitiéme année des Grecs. Ils lui donnoient avis dans cette lettre des graces que Dieu avoit faites à la nation, d'avoir fait mourir le cruel Antiochus, qui les avoit accablés de tant de maux; de les avoir délivrés de la tyrannie des Macédoniens, & de leur avoir découvert le feu sacré, caché depuis si long-temps, & le supplioient, lui & tous les Juifs qui étoient en Egypte, de célébrer en actions de graces, avec pompe & solemnité, la fête de la scenopegie. Le sentiment de Rupert, de Serrarius & de Mariana, est que Judas l'Essenien, auteur du second livre des Machabées, & qui étoit en grande estime à Jérusalem, tant par sa profonde sagesse, que par la connoissance des choses à venir, écrivit la lettre dont on vient de parler, ou du moins en donna le dessein. Pour ce qui est de cet Aristobule, on est fort partagé sur son sujet. S. Clément d'*Alexandrie* & Eusebe parlent d'un Aristobule Juif, & philosophe péripatéticien, qui vivoit en Egypte sous le roi Ptolémée *Philometor*, qui avoit écrit des explications sur les livres de Moyse, dédiées à ce prince. Quoiqu'il y ait vingt ans depuis la mort de Philometor jusqu'à la date de la lettre, il n'est pas impossible que cet Aristobule ne vécût encore, & que ce ne soit à lui qu'elle ait été adressée. Mais il ne se peut pas faire qu'il ait été l'un des septante traducteurs de la bible sous Ptolémée *Philadelphe.* La lettre est datée de l'an 188 des Grecs, c'est-à-dire, 124 ans avant J. C. sous le regne de Ptolémée *Evergéte.* L'abbé Rupert, & après lui Serrarius, assurent que depuis que Philadelphe avoit fait faire la version des Septante, les rois Egyptiens avoient toujours eu des Juifs pour précepteurs.

ARISTOBULE, fils d'*Hérode* & de *Mariamne*, épousa *Berenice*, fille de *Salomé*, sœur d'*Hérode*; & fut si malheureusement mêlé dans tous les crimes qu'on imposa à son frere Alexandre, que quoique leur innocence fût assez connue, ils furent pourtant tous deux étranglés à Sébaste, l'an 37 avant l'ére chrétienne. *Voyez* ALEXANDRE, fils d'Hérode.

ARISTOBULE, étoit fils d'*Hérode*, roi de Chalcide, qui l'avoit eu d'une premiere femme, différente de Bérénice, fille du roi Agrippa son frere, de laquelle il eut Bérénice & Hircan. Néron ayant succédé à Claudius l'an 54 de l'ére chrétienne, donna à Aristobule la petite Arménie. * Joséphe, *antiq. jud. c.* 3 & 5.

ARISTOBULE, historien Grec, vivoit sous la CXII olympiade, & vers l'an 332 avant J. C. du temps d'Alexandre *le Grand*, qu'il accompagna dans ses expéditions. Il écrivit même l'histoire de ce prince, qu'Arrien a suivie, comme il l'avoue de bonne foi, dès le commencement de la sienne. Plutarque le cite, non-seulement dans la vie d'Alexandre, mais encore ailleurs. * Strabon, *liv.* 15. Athenée, *liv.* 2.

ARISTOBULE, que Plutarque nomme *Agathobule*, frere d'Epicure, vivoit sous la CXX olympiade, vers l'an 300 avant J. C. Il aima la philosophie, & s'y rendit même célébre, comme on le peut connoître par le témoignage de Philodeme, cité par Diogène *Laërce*, & par celui de Plutarque. * Diogenes *Laërtius*, *in Epic. l.* 10. Plutarch. *de amor. frater.* Gassendi, *in vita Epicur. lib.* 1, *cap.* 1 & 8.

ARISTOBULE, philosophe péripatéticien, & Juif, florissoit sous la CLI olympiade, & environ 176 ans avant J. C. Il composa quelques ouvrages, & entr'autres des commentaires sur le livre de Moyse, qu'il dédia à Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte. * Clemens *Alexandrin. l.* 1 *Strom.* Euseb. *l.* 9, *præp. Evang.* & *l.* 7, *hist. ecclesf. c.* 26. S. Hieronym. *in cat. c.* 38 *de Clem.* Scaliger, *ad chron. Euseb. A. M.* 1840. Vossius, *l.* 1, *de hist. græc.*

ARISTOBULE, consul & préfet de Rome, sous l'empereur Carin, l'an de J. C. 285, fut conservé par Dioclétien dans l'une & l'autre de ces dignités. C'est apparemment le même qui fût encore préfet de Rome l'an 393. * Idat. Onuphre.

ARISTOBULE, un des disciples de J. C. qui, à ce qu'on dit, après avoir reçu le S. Esprit, alla prêcher l'évangile dans la Grande-Bretagne, & le confirma par son sang, qu'il versa pour l'amour de J. C. le 15 de mars. * *Martyrol. romain.* S. Paul parle de cet Aristobule & de toute sa famille. * *Rom. XVI*, 10.

ARISTOCLES, de Messine, philosophe péripatéticien, fut auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus considérable étoit une histoire de la philosophie, où il décrivit en dix livres les diverses opinions des philosophes. Il ne citoit apparemment ce que Lycon disoit des sacrifices qu'Aristote, selon lui, offroit tous les jours aux manes de sa femme, que pour le réfuter. * Vossius, *hist. Gr.*

ARISTOCLES, de Rhodes, florissoit dans le siécle de Jules-César. Erotien parle de lui comme d'un grammairien; & Varron remarque que ses définitions étoient obscures. Denys d'*Halicarnasse* l'appelle un rhéteur; & Ammonius cite son traité de la poëtique. S. Clement d'*Alexandrie*, qui le met au nombre des historiens, ne nomme aucun de ses ouvrages; mais Plutarque cite le troisiéme livre de son histoire d'Italie. On ne sait à qui de ces deux Aristocles attribuer les livres des Paradoxes, dont Stobée a copié quelques mots; & encore moins les huit vers cités par Elien, touchant un taureau furieux, qu'une prêtresse arrêta par l'oreille. On peut donner aussi à l'un de ces deux écrivains le fragment qu'on trouve dans Eusebe, au neuviéme livre de la préparation évangelique, sous le nom d'Aristote; car il est constant que ce fragment n'est point de ce grand philosophe, puisqu'il y est parlé d'Aristoxene, qui fut un de ses disciples. * Vossius, *hist. Grecs.*

ARISTOCLES, natif de Pergame, s'attacha d'abord à la philosophie péripatéticienne, & la quitta depuis pour l'eloquence, qu'il étudia à Rome sous Hérode Atticus,

ticus, du temps de l'empereur M. Aurele, dans le II siécle. Il déclama ensuite dans son pays, mais avec peu de succès; car on trouvoit que ses discours manquoient de force. * Philostrate, *soph.* 29.

ARISTOCLIE, fille de *Theophane*, bourgeois d'une ville nommée anciennement *Haliartus*, dans la Béotie en Gréce, fut aimée de deux jeunes hommes, dont la passion & la jalousie lui causerent la mort. L'un se nommoit *Straton*, & l'autre *Callisthene*; celui-ci étoit plus consideré, quoiqu'il fût moins riche que l'autre, & Théophane lui promit Aristoclie en mariage. Straton dissimula son déplaisir, & fit en sorte qu'on le priât d'assister aux nôces, feignant de vouloir conserver l'amitié du pere, en perdant l'espérance qu'il avoit eue d'épouser sa fille; mais son dessein étoit d'enlever celle qu'il aimoit passionément. Il épia le temps qu'Aristoclie devoit aller à la fontaine de Cissoëssa, pour y sacrifier aux nymphes, suivant la cérémonie du pays; & étant accompagné de ses meilleurs amis, il se saisit de sa personne. Callisthene s'opposa à cette violence, & voulut empêcher que Straton n'enlevât son épouse; mais pendant que chacun de ces deux amans faisoit des efforts extraordinaires, pour tirer cette fille d'entre les mains de son rival, elle expira entre leurs bras. Straton se perça le sein; & tomba auprès du corps d'Aristoclie; & Callisthene ne pouvant voir ce triste spectacle, alla où son désespoir le conduisit, & ne parut plus. * Plutarch. *in amat.*

ARISTOCRATE I, roi d'Arcadie, étoit fils d'*Æchmis*, auquel il succéda vers l'an 726 avant J. C. Ayant forcé une très-belle fille, qui étoit prêtresse d'un temple proche d'Orchomene, dédié à Diane, il irrita tellement ses sujets par ce sacrilége, qu'ils se révolterent contre lui, & l'accablerent à coups de pierres. Ils voulurent ensuite que le sacerdoce de ce temple ne fût exercé que par une femme mariée. Il eut un fils nommé *Hicetas*, qui regna après lui. * Pausanias.

ARISTOCRATE II, dernier roi d'Arcadie, étoit fils d'*Hicetas*, & petit-fils d'*Aristocrate I.* Ayant mis une armée sur pied, pour aller au secours des Messéniens ses alliés, contre les Lacédémoniens, il se laissa corrompre par argent, & dès le commencement de la bataille, fit retirer ses troupes; de sorte que les Messéniens furent entierement défaits. Il refusa ensuite de commander l'armée des alliés: ce qui porta ses sujets à une révolte générale, dans laquelle il fut assassiné. Son fils *Aristomede* voulant regner après lui, passa pour un tyran. * Pausanias, *in Arcadic.*

ARISTOCRATE, fils d'*Hipparque*, historien Grec, est cité par Plutarque dans la vie de Lycurgue, & par Athenée, *au liv.* 3.

ARISTOCREON, auteur Grec, composa un ouvrage de la description de la terre. * Pline, *l.* 5, *c.* 9; & *l.* 6, *c.* 30.

ARISTOCRITE, historien Grec, fit des commentaires historiques de la ville de Milet, que les anciens citent souvent. * Pline, *l.* 5, *c.* 31, *&c.*

ARISTODEME, descendant d'Hercule, est le premier de cette famille qui regna à Lacédémone. On prouve en divers endroits, & en particulier à l'article d'Athènes, que les descendans d'Hercule se rendirent maîtres du Peloponnèse l'an 2906 du monde, & 1129 avant J. C. 55 ans après la prise de Troye, & 25 plutôt que ne le prétendent les autres chronologistes. Aristodeme fut un de ceux qui eurent part à cette conquête. Lui, Temenes & Cresphontes étoient fils d'Aristomaque, & arriere-petits-fils d'Hyllus, qui avoit été tué cent ans auparavant par Echeme, roi de Tegée. Pausanias & Apollodore écrivent qu'Aristodeme mourut dans les préparatifs de la guerre, & avant eux c'étoit l'opinion commune des Grecs dès le temps d'Herodote; mais cet auteur remarque que les Lacédémoniens, plus instruits de leur histoire que leurs voisins, soutenoient le contraire. Nous croyons devoir les suivre, & dire avec eux qu'Aristodeme ayant commandé une partie des troupes des Doriens, eut Lacédémone en partage, & qu'il y regna quelques années. Il avoit épousé Argée, qui descendoit de Polynice, & il en eut deux fils, qu'on nomme *Procles* & *Eurysthenes*, & qui lui succederent. Theras frere d'Argée gouverna le royaume pendant leur minorité; c'est pourquoi on ne commence à compter les années de leur regne que de l'an 2933 du monde, 1102 avant J. C. où les chronologies ordinaires placent l'entrée des Héraclides dans le Peloponnèse. * Herodote, *liv.* 4 & 6.

ARISTODEME, roi des Messéniens dans la Morée, fut élu après la mort d'Euphaés, malgré la concurrence de Cléonis & de Damis, qu'il combla depuis d'honneur. Il soutint une longue guerre contre les Lacédémoniens, qui ravageoient tous les ans son pays. Enfin la cinquiéme année de son regne, il y eut une bataille, dans laquelle Aristodeme fit un si grand carnage des ennemis, que pour peupler leur pays, ils furent obligés de prostituer leurs femmes & leurs filles à ceux qui n'étoient pas occupés à la guerre. C'est de ces mariages que naquirent les Partheniens, qui, trente ans après, sous la conduite de Phalante, fils de celui qui avoit donné ce conseil, vinrent en Italie, & se saisirent de la ville de Tarente. Cependant Aristodeme, qui avoit sacrifié sa fille par ordre de l'oracle, & pour le salut de la patrie, se tua sur son tombeau, après un regne de six ans & quelques mois. On met sa mort sous la XIV olympiade, vers l'an 724 avant l'ére chrétienne. * Pausanias, *in Messeniac.*

ARISTODEME I, fils d'*Aristocrate II*, roi d'Arcadie, voulut regner après son pere; mais les Arcadiens ne voulurent point le reconnoître, & le regarderent comme un tyran. On dit qu'il se retira à Cumes en Italie, & qu'il servit très-utilement les Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Tarquin *le superbe*; ce qui ne convient pas néanmoins avec l'époque de la premiere guerre des Messéniens. *Voyez* ARISTOCRATE. Dans la suite, étant de retour en Arcadie, il se remit sur le trône de son pere; mais on ne le put pas souffrir long-temps. Son faste & son luxe irriterent ses sujets, & les parens de plusieurs citoyens qu'il avoit bannis pour se saisir de leurs richesses, conspirerent contre lui, & le poignarderent dans sa chambre, où ils furent introduits par Xenocrite, fille d'un des exilés, qu'il entretenoit. * Plutarch. *de virtut. mulier.*

ARISTODEME II, tyran de Megalopolis en Arcadie, fut adopté par Tritée, qui étoit un citoyen fort riche de cette ville. Il vainquit les Lacédémoniens, & tua dans une bataille le prince Acrotate, fils du roi Cléomene II, ce qui arriva sur la fin de la CXVII olympiade, vers l'an 309 avant J. C. Depuis, Aristodeme fut assassiné par ses sujets, qui ne vouloient plus de souverain depuis Aristocrate II. * Plutarchus, *in Agid & Cleom.* Pausan. *in Lacon.*

ARISTODEME, de Sparte, étant près de combattre dans la fameuse bataille des Thermopyles, entre les Lacédémoniens & les Perses, fut saisi tout d'un coup d'une fluxion sur les yeux, qui le mit hors d'état de servir. Ainsi ayant demandé son congé, il se retira, & fut le seul de trois cens, qui échappât de cette défaite. Lorsqu'il fut de retour à Sparte, on lui reprocha cette action, comme une lâcheté; ce qui lui fut si sensible, que pour montrer son courage, il se sacrifia dans la bataille de Platée, & se jetta dans un bataillon des ennemis, pour s'y faire tuer, la seconde année de la LXXV olympiade, 479 ans avant J. C. * Hérodote, *l.* 7.

ARISTODEME, historien de la ville de Nysse, fils de *Menecrate*, disciple d'Aristarque, allegué par Strabon, *au l.* 14.

ARISTODEME, grammairien de la ville de Nysse, qui enseigna à Rhodes, & fut précepteur des enfans du grand Pompée. * Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME, d'Alexandrie, & un autre du mê-

me nom, qui étoit d'Elide. On ne sait pas à qui de tous ceux-là on doit attribuer divers ouvrages historiques & fabuleux, cités par les anciens. * Athenée, *l.* 6, 8 & 13. Plutarque, *aux paralleles*, *c.* 35. Clément, *l.* 1 *des stromates*. Varron, *de ling. lat.* Tertul. *l.* 1 *de l'ame*, *c.* 46. Suidas, &c.

ARISTODICUS, fils d'Héraclides, de Cumes dans l'Asie mineure, vivoit au temps de Cyrus, & étoit un des premiers hommes de sa patrie lorsque ce prince détruisit le royaume de Lydie. Il semble qu'il ait eu part à la révolte de Pactias. Ce malheureux s'étant retiré à Cumes, on jugea à propos de consulter l'oracle avant que de le rendre aux Perses qui le redemandoient; & l'oracle ayant ordonné qu'on le livrât, Aristodicus mécontent de cette réponse, fit ordonner une seconde députation dont il fut lui même. La maniere dont il s'y prit pour convaincre Apollon qu'il avoit tort de vouloir que les Cuméens livrassent un homme qui s'étoit mis sous leur protection, est assez plaisante; il donna la chasse à tous les moineaux qui avoient leurs nids dans le temple, & sans s'effrayer d'une voix, qui se faisant entendre du fond de l'antre, l'accusoit d'impiété & de sacrilége, il fit voir la conformité de ce qu'il faisoit avec ce que le Dieu demandoit des Cuméens. * Hérodote, *liv.* 1.

ARISTOGÈNE, de Cnide, valet du philosophe Chrysippe, puis médecin d'Antigone I, roi de Macédoine, dit *Gonatas*. Suidas parle d'un autre médecin de ce nom, qui dédia divers de ses ouvrages au même prince: mais il y a apparence, que c'est le même Aristogène, qui vivoit sous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant J. C. * Vossius, *de phil. c.* 11.

ARISTOGITON, Athénien, de la famille d'Alcmeon, opposée à celle de Pisistrate, tua avec Harmodius, sous la LXVI olympiade, l'an 513 avant l'ére chrétienne, Hipparque frere d'Hippias, lequel voulant venger cette mort, fit mettre inutilement plusieurs personnes à la torture, entr'autres, une courtisane, qui aima mieux se couper la langue avec les dents, que de découvrir la conspiration. Les Athéniens dresserent depuis des statues à Aristogiton & à son compagnon, qui avoient ouvert le chemin à leur liberté. * Hérodote, *Terpsichore* ou *l.* 5. Thucydide, *l.* 6, *c.* 22. Plutarque, Pausanias, &c.

ARISTOGITON, orateur surnommé *le Chien*, parcequ'il mordoit un chacun par ses médisances, publia des satyres contre Timothée, Timarchus, & les autres chefs des Athéniens. * Suidas, *in Arist.*

ARISTOLAUS, excellent peintre, dont parle Pline, qui le met au nombre de ceux qui exerçoient cet art avec plus de gloire, *l.* 35, *c.* 11.

ARISTOLAUS, tribun de l'empereur Théodose *le Jeune*, fut choisi, à cause de son esprit & de sa piété, pour travailler à la réconciliation de S. Cyrille d'*Alexandrie*, & de Jean d'Antioche, qui soutenoit Nestorius. Il fit en sorte que ce dernier, en 432, souscrivit à tout ce qui avoit été ordonné dans le concile d'Ephèse, & s'unit avec les orthodoxes, pour le bien de l'Eglise. * Baronius, *A. C.* 432.

ARISTOMAQUE, *Aristomacus*, pere d'Hippomedon, l'un des sept chefs devant Thèbes. Il étoit fils de Bias roi d'Argos, & avoit épousé sa propre sœur Mythidica. * Apollod. *l.* 3.

ARISTOMAQUE, nom d'un auteur de Solos, qui a écrit un traité des abeilles, qu'il aimoit avec tant de passion, qu'il en nourit durant plus de 60 ans. * Pline, *l.* 13, *c.* 24.

ARISTOMAQUE, d'Athènes, composa un ouvrage pour apprendre comment il falloit faire le vin. * Pline, *l.* 1, *c.* 19.

ARISTOMAQUE, tyran d'Argos dans le Peloponnèse, vivoit vers la CXXXVII olympiade, 232 ans avant J. C. C'étoit un homme du caractère de ceux qu'on appelloit tyrans, qui ayant usurpé l'autorité souveraine dans sa patrie, haïssoit tous ses citoyens, parcequ'il devoit être haï de tous: il avoit même eu soin de les désarmer, & on ne pouvoit apporter aucunes armes dans Argos, sans encourir de grandes peines. Aratus préteur des Achéens, qui haïssoit tous les tyrans, avoit résolu de délivrer Argos de celui-ci. Eschyle & Charimenes entrerent dans ses vûes: il leur envoya secretement des poignards ou courtes épées, & tout étoit prêt, lorsqu'il prit fantaisie à un des conjurés de mettre de la partie un homme qui ne plaisoit pas à Eschyle. Il n'en fallut pas davantage pour tout perdre: Eschyle entreprit de faire le coup sans Charimenes, & celui-ci le sachant, alla avertir le tyran de se garantir, dans le moment où on marchoit à lui. Cet incident ne retarda pourtant sa mort que de quelques jours, & peu après il fut assassiné par ses propres esclaves. * Plutarch. *in Arato.*

ARISTOMAQUE le jeune, autre tyran d'Argos, avec le secours du roi de Macédoine, succéda à Aristippe, qui avoit pris la place d'Aristomaque. On ne sait rien de lui jusqu'au temps où Aratus lui persuada de renoncer à la tyrannie, & de rejoindre sa patrie libre à la république des Achéens. Dans cette occasion, quoiqu'il fût fort riche, il exigea cinquante talens pour renvoyer les soldats qu'il avoit à sa solde, ce qui n'empêcha pas que l'année d'après les Achéens ne le fissent préteur. Il conserva toujours ensuite beaucoup d'autorité dans sa patrie, & il fut un de ceux qui se séparerent les premiers des Achéens, lorsqu'ils les virent avoir du dessous dans la guerre contre Cléomenes roi de Lacédémone. Mais ce prince ayant été vaincu ensuite, & chassé de toutes ses conquêtes par Antigone roi de Macédoine, il fut puni séverement de tout le mal qu'il avoit fait autrefois à ses citoyens, & de sa désertion; car on le condamna à être jetté du port de Cenchrée dans la mer, ce qui fut exécuté vers l'an 222 avant J. C. * Plutarch. *in Arato.*

ARISTOMENE, général des Messéniens, persuada à ces peuples de se révolter contre ceux de Sparte, sur lesquels ils remporterent de grands avantages, la quatriéme année de la XXIII olympiade, l'an 685 avant J. C. Mais depuis, les Lacédémoniens, qui, par ordre de l'oracle, avoient demandé un chef aux Athéniens, les ayant vaincus, ils furent obligés de se retirer sur le mont Era, où ils résisterent jusqu'à la premiere année de la XXVIII olympiade, 668 ans avant J. C. Les Messéniens furent chassés de la Gréce, & allerent s'établir en Sicile. Aristomene est loué par S. Jerôme pour son équité, parcequ'il empêcha que ses soldats ne violassent douze filles de Sparte, qu'ils avoient enlevées la nuit, pendant un sacrifice solemnel qu'elles célébroient. Depuis, ces filles furent rachetées par leurs parens; mais ayant su en même temps, qu'Aristomene qui étoit tombé à son tour entre les mains des Lacédémoniens, étoit en danger de perdre la vie, elles ne voulurent point retourner en leur pays, qu'elles n'eussent vu leur libérateur en sureté. Après plusieurs belles actions, il fut tué; & lorsqu'on ouvrit son corps, on lui trouva le cœur tout velu. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15. Pausanias, *l.* 4. Justin, *l.* 3.

ARISTOMENE, d'Athènes, poëte Grec, a vécu sous la LXXXVIII olympiade, vers l'an 428 avant J. C. On le surnomma γυροποιός, *januarum fabricator*. Les autres disent τυροποιός, *caseos parans*. Il composa plusieurs comédies. * Suidas. Lilio Giraldi. Vossius, &c.

ARISTOMENE, de Cappadoce, philosophe païen, sous l'empire de Julien, dans le IV siécle. Ce prince lui écrivit une lettre, pour se plaindre de ce qu'il ne l'étoit pas venu trouver à Rome, ainsi que plusieurs autres philosophes. * Jul. *epist.* 4.

ARISTON, fils d'*Agasicles*, lui succéda au royaume de Lacédémone. Il épousa une femme extrêmement laide, qui devint, à ce qu'on dit, la plus belle personne de son temps, après son mariage. Elle enfanta

Demaratus, au septiéme mois de sa grossesse. Ce qui parut si incroyable à Ariston, qu'ayant appris cette nouvelle, dans le temps qu'il étoit assemblé avec les éphores, il s'écria, qu'il n'étoit pas le pere de cet enfant. On cite de lui plusieurs réparties, qui méritent d'être remarquées. Quelqu'un lui ayant dit que le devoir d'un roi étoit de faire du bien à ses amis, & du mal à ses ennemis, il répondit : *Qu'il étoit bien plus séant à un roi de conserver ses amis, & de savoir se faire de bons amis de ses propres ennemis.* On lui demanda un jour combien il y avoit de Lacédémoniens : il répondit : *Qu'il y en avoit autant qu'il en falloit pour repousser leurs ennemis.* Sachant que l'on avoit fait une oraison funébre en l'honneur des Athéniens, qui avoient été tués en combattant vaillamment contre les Lacédémoniens, il dit : *S'ils honorent tant ceux qui ont été vaincus, quels honneurs méritent ceux qui ont remporté la victoire ?* Ariston avoit pour collegue Alexandride, qui vivoit environ la LX olympiade, & avant J. C. 540 ans. * Plutarque, *aux apophthegmes laconiques.*

ARISTON, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, & général de la cavalerie Péonienne, défit Satropate, qui commandoit celle des Perses. * Quint-Curce, *l.* 4.

ARISTON, de l'isle de Chio, surnommée *Sirene*, philosophe stoïcien, fut disciple de Zenon, & vivoit sous la CXXXVI olympiade, vers l'an 236 avant J. C. Il soutenoit que le souverain bien consiste à n'avoir que de l'indifférence pour tout ce qui est entre le vice & la vertu ; qu'un sage est semblable à un bon comédien, lequel soit qu'il fasse le personnage d'un roi, soit qu'il fasse celui d'un valet, réussit également bien. Il comparoit les raisonnemens des logiciens aux toiles d'araignées, qui sont toujours inutiles, quoique remplies de beaucoup d'artifice. Il rejettoit la logique, parcequ'elle ne nous sert de rien ; & la physique, parcequ'elle surpasse les forces de notre esprit. Quoiqu'il eût retenu la morale, il en retrancha beaucoup ; car il voulut qu'on n'enseignât rien sur les devoirs particuliers de la vie civile, comme du mari envers la femme, &c. mais qu'on enseignât seulement en gros ce que c'est que la sagesse, sur quoi Séneque le blâme avec raison. Ariston disoit que la nature de Dieu n'étoit pas intelligible ; ce qui porte à croire qu'il négligeoit absolument la contemplation des choses divines. Il fut l'antagoniste d'Arcesilas sur l'hypothèse de l'incertitude. On dit qu'il étoit fort chauve, & que ce fut ce qui lui causa la mort, le soleil lui ayant brulé la tête. Il devint voluptueux sur la fin de ses jours, & sa secte dura peu. On assure qu'il avoit beaucoup de talent pour persuader ce qu'il vouloit. Il écrivit divers ouvrages, des dialogues sur les dogmes de Zenon, des lettres, des commentaires de la vanité, onze livres d'usage, &c. Divers auteurs attribuent quelques-uns de ces traités à ARISTON d'*Alexandrie*, philosophe péripatéticien, qui vivoit du temps d'Auguste, & qu'on croit être le même, qui a composé un traité du Nil, cité par Strabon. Diogène *Laërce* parle de lui, & d'un autre de l'isle de Cea ou Zia, aussi péripatéticien, différent de celui d'Alexandrie, auteur de divers traités ; d'un musicien d'Athènes ; d'un cinquiéme, qui a composé des tragédies ; & d'un qui a écrit *de la rhétorique.* Cet ARISTON, qui a composé des tragédies, est apparemment le même qu'on chassa d'Athènes, pour avoir joué dans ses piéces Menesthée, qui étoit un homme très-puissant dans cette ville. * Diogenes *Laërtius*, *in Arist. l.* 7. Strabon, *l.* 17. Plutarque. Athenée. Bayle, *dict. crit.*

ARISTON, fut celui dont Hérode, roi de Chalcide, & Chelcias se servirent pour se défaire de Silas, autrefois général des armées du grand Agrippa, après la mort de ce prince, l'an troisiéme de l'empire de Claude, & le 43 de Jesus-Christ. * Joséphe, *antiq. liv. XIX, chap.* 7.

ARISTON (Titus) jurisconsulte Romain sous l'empire de Trajan, étoit fort honnête homme, & entendoit parfaitement le droit public & le droit civil, l'histoire, les antiquités. S'il ne répondoit pas promptement aux questions qui lui étoient faites, c'étoit à cause que par la force de son jugement il remontoit jusqu'aux sources des raisons du pour & du contre, afin de les comparer ensemble. C'étoit d'ailleurs un homme ennemi du luxe & sans aucun faste ; qui cherchoit la récompense d'une belle action dans l'action même, & non pas dans les applaudissemens de la multitude. Il ne faisoit point profession d'être philosophe ; mais aucun de ceux qui en faisoient profession ne le surpassoit dans la pratique de la vertu. Il fit paroître une fermeté d'esprit incomparable durant une longue maladie, & il pria enfin ses amis de demander aux médecins, s'il en pouvoit rechaper. Il leur déclara qu'en cas qu'on la jugeât incurable, il se donneroit la mort ; mais que s'il en pouvoit être quitte, pour souffrir long-temps, il se résoudroit à vivre, & accorderoit cela aux prieres de sa femme, aux larmes de sa fille, & aux desirs de ceux à qui il parloit. Les médecins donnerent d'assez bonnes espérances. Quelques-uns assurent qu'Ariston parvint à une extrême vieillesse ; mais la preuve qu'ils en alleguent n'est pas concluante. Pline *le Jeune* son ami fait un bel éloge de lui dans la XXII de ses lettres, *l.* 1, & il y raconte plusieurs particularités d'Ariston. Il fut auteur de quelques livres, dont les pandectes font mention. On peut aussi voir *Aulu-Gelle*, qui avoit lu dans un ouvrage d'Ariston, que toutes sortes de vols étoient permis dans l'ancienne Egypte. * Aulu-Gelle, *lib.* 1, *cap.* 18. Pline, *epist. lib. I, epist.* 22. Bayle, *dict. critique.*

ARISTON, historien Grec, étoit de Pella, ville de Judée. Il vivoit dans le II siécle sous l'empire d'Adrien, & il écrivit un ouvrage, où il parloit de la derniere rebellion des Juifs. La chronique d'Alexandrie dit qu'il présenta à cet empereur une apologie pour les chrétiens à Athènes, la dix-huitiéme année de son regne. * Eusebe, *histoire ecclesf. l.* 4, *c.* 6. Nicephore Calliste, *l.* 3, *hist. c.* 24.

ARISTONE, fille de Cyrus *le Grand*, fut mariée à Darius, fils d'Hystaspes, roi de Perse, qui l'aima si passionément, qu'il lui fit dresser des statues, & ordonna au peuple de les adorer. * Ctesias.

ARISTONIQUE, *Aristonicus*, un des tyrans des Méthymnéens, fut livré par Alexandre *le Grand* à la fureur du peuple, qui, pour se venger des outrages qu'il en avoit reçus, après l'avoir déchiré par les tourmens, le précipita du haut des murailles. * Quint-Curce, *l.* 4.

ARISTONIQUE, fils d'*Eumenés*, & d'une concubine native d'Ephèse, irrité de ce qu'Attale avoit donné le royaume de Pergame aux Romains, mit des troupes sur pied, pour s'y maintenir, & défit le consul P. Lucius Crassus, la troisiéme année de la CLXII olympiade, 130 ans avant J. C. Mais la même année le consul Perpenna le prit, & l'ayant fait conduire à Rome, il y fut étranglé en prison par ordre du sénat. * Tite-Live, *l.* 59. Justin, *l.* 36. Florus. Eutrope. Orose. Velleius, &c.

ARISTONIQUE de Tarente, historien Grec. On ne sait pas en quel temps il a vécu. On lui attribue quelques ouvrages de fables, &c. * Photius, *cod.* 190. Vossius, Simler, &c.

ARISTONIQUE, natif de Carystos, ville de l'isle d'Eubée, étoit un habile joueur de paume, qui gagna l'estime d'Alexandre *le Grand*. Les Athéniens lui donnerent le droit de bourgeoisie, & lui dresserent une statue, comme à un homme qui étoit digne d'être mis au rang des illustres. * Cœlius Rhodig. *l.* 20, *c.* 14.

ARISTONYME, poëte comique, vivoit vers la CXXX olympiade, & environ l'an 260 avant J. C. Il fut bibliothécaire de Ptolémée *Philopator*, après Apol-

lonius, qui avoit eu le même emploi après Eratosthène, sous le regne de Ptolémée *Philadelphe*. Aristonyme mourut d'une rétention d'urine, âgé de 77 ans, selon Suidas. Il y en a eu un joueur de luth d'Alexandre *le Grand*. * Plutarque, *de fort. Alexand.*

ARISTOPHANE, archonte, ou préteur d'Athènes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 17, *c.* 49.

ARISTOPHANE, Athénien, florissoit vers la LXXXVI olympiade & les suivantes, c'est-à-dire, environ depuis l'an 436 avant J.C. & long-temps après. On ignore de quel pays & de quelle ville il étoit. Il a écrit plus de cinquante comédies : il ne nous en reste plus que neuf. Les Athéniens firent tant de cas des piéces d'Aristophane, que par un decret public, ils l'honorerent d'une couronne d'une branche de l'olivier sacré qui étoit dans la citadelle, en reconnoissance du soin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la république. Sa haine contre Socrate paroît assez en sa comédie des Nuées, pleine d'invectives contre ce philosophe, & par quelques autres traits de satyre, comme l'a remarqué Diogène *Laërce*. Plutarque a fait un traité, dans lequel il fait le paralléle d'Aristophane & de Menandre, donnant tout l'avantage à ce dernier, par quelque chagrin qu'il avoit, peut-être, de voir son ami Socrate si maltraité dans la comédie des Nuées. Ludolphe Kuster a donné en 1710 les neuf comédies d'Aristophane, en grec & en latin, corrigées sur les manuscrits, & accompagnées des anciennes scholies, & des notes de divers savans, imprimées *in-fol.* à Amsterdam. Cette édition est magnifique, & l'on peut voir dans le journal des savans de Paris (au 5 août 1710) ce qui la distingue de toutes celles qui l'ont précédée. Les neuf comédies qui nous restent d'Aristophane, sont *le Plutus*, *les Nuées*, *les Grenouilles*, *les Chevaliers*, *les Acarnaniens*, *les Guêpes*, *les Oiseaux*, *la Paix* & *les Harangueuses*. Les Oiseaux ont été traduits en françois par M. Boivin le cadet, & imprimés en 1729. Madame Dacier nous a donné le Plutus, & les Nuées. M. Charpentier avoit aussi traduit en prose françoise le Plutus, les Nuées & les Grenouilles : mais cette traduction est demeurée en manuscrit. * Diogène. Lilio Giraldi. Scaliger. Vossius. T. le Fevre, *des poëtes Grecs*, *&c.*

ARISTOPHANE, de Bysance, disciple d'Eratosthène, & l'un des célébres grammairiens de son temps, vivoit sous le regne de Ptolémée *Evergete*, & de Ptolémée *Philopator* roi d'Egypte, c'est-à-dire, vers la CXL olympiade, & environ 220 ans avant J. C. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, & a écrit quelques ouvrages cités par les anciens. * Athénée, *l.* 9, 13 & 14. Diogène *Laërce*, *en la vie de Platon*, *l.* 3, & en celle *d'Epicure*, *l.* 10.

ARISTOPHON, poëte, auteur d'une comédie nommée *Philotecte*, selon Plutarque. Diogène *Laërce* en cite un de ce nom dans la vie de Pythagore, *au liv.* 8, & Diodore de *Sicile*, un préteur des Athéniens, *au liv.* 17, *c.* 62.

ARISTOTE ou BATTUS, fondateur de Cyrène, *cherchez* BATTUS.

ARISTOTE, philosophe, chef de la secte des Péripatéticiens, étoit fils de Nicomachus & de Festiade, né à Stagire, petite ville de la Macédoine, dans la XCIX olympiade, environ 384 ans avant la naissance de J. C. On prétend que Nicomachus son pere, médecin d'Amyntas, aïeul d'Alexandre *le Grand*, tiroit son origine d'Esculape. Aristote perdit son pere & sa mere dans les premieres années de son enfance. Proxene ami de son pere, prit soin de son éducation, & l'éleva mal. Car lorsque Aristote eut commencé d'étudier la grammaire, puis la poëtique, il quitta ses études par libertinage. Il réussit pourtant à la poësie. Porphyre & Eustathius font mention d'un poëme qu'il composa sur la mort des guerriers, qui furent tués au siége de Troye. Ayant dissipé par ses débauches une partie du bien que son pere lui avoit laissé, il prit le parti des armes. Mais ne réussissant pas dans cette profession, il alla à Delphes consulter l'oracle sur le parti qu'il devoit prendre. L'oracle lui ordonna d'aller à Athènes, & de s'appliquer à la philosophie. Il étoit alors dans la 18 année de son âge : & il étudia la philosophie, non sous Socrate, (comme Ammonius & le cardinal Bessarion l'ont cru, contre le sentiment de Diogène *Laërce*,) mais sous Platon. Socrate étoit mort dès l'an 400 avant J. C. sous la XCV olympiade, & avant la naissance d'Aristote. Ce dernier ne finit ses études qu'à la trente-septiéme année de son âge. On assure qu'ayant déja dissipé ses biens, il fut obligé d'exercer la pharmacie à Athènes. Cependant, il étudia avec une si grande application, qu'il surpassa tous ceux qui étoient dans l'école de Platon ; & quand quelque indisposition ou quelque affaire l'empêchoit de s'y trouver, on disoit que la philosophie de la vérité n'y étoit pas. Il étoit infatigable dans son travail ; & sa passion d'apprendre s'augmentant de jour en jour, il parcourut tout ce qui se trouva d'écrits sur la philosophie, qui étoient alors en quelque réputation. Diogène *Laërce* remarque qu'il mangeoit peu, qu'il dormoit encore moins ; & que, pour résister à l'accablement du sommeil, il étendoit hors du lit une main dans laquelle il tenoit une boule d'airain, afin de se réveiller au bruit qu'elle faisoit en tombant dans un bassin. Ce qu'Alexandre *le Grand* pratiqua depuis, au rapport d'Ammien Marcellin. Il approfondissoit extrêmement les choses, & les réduisoit en ordre, après les avoir approfondies. C'est pour cette raison que Galien loue Aristote d'avoir été le premier des philosophes qui a cherché à fond les causes générales de tous les êtres, & qui a le plus descendu dans le détail. Clément d'*Alexandrie* & Eusebe prétendent (peut-être sans fondement) qu'Aristote eut à Athènes diverses conférences avec un Juif, pour s'instruire des sciences & de la religion des Egyptiens. Ainsi il suppléa au voyage d'Egypte, qu'on croyoit alors nécessaire pour devenir savant. Il y avoit environ quinze ans qu'Aristote étudioit sous Platon, lorsqu'il commença à prendre des sentimens différens de ceux de son maître. Celui-ci en conçut du dépit, s'en plaignit hautement, & traita son disciple de rebelle & d'ingrat. Après la mort de Platon, qui arriva la 1 année de la CVIII olympiade, 348 ans avant J. C. Aristote quitta Athènes, & se retira à Atarne petite ville de la Mysie vers l'Hellespont, où regnoit alors Hermias son ancien ami. Ce prince lui donna sa sœur, ou selon d'autres, sa fille ou sa petite-fille Pythias en mariage. Aristote fut si transporté d'amour pour cette dame, qu'il lui offrit des sacrifices. Trois ans après, Hermias ayant été pris par Memnon général des armées du roi de Perse, Aristote se retira à Mitylène, capitale de Lesbos, où il demeura quelque temps. Philippe roi de Macédoine, ayant su en quelle réputation étoit Aristote, l'engagea à prendre soin de l'éducation de son fils Alexandre, alors âgé d'environ quatorze ans. Aristote accepta ce parti ; & en huit années qu'il fut auprès de ce prince, il lui enseigna l'éloquence, la physique, la morale, la politique, & une certaine philosophie, qu'il n'apprenoit à personne, comme dit Plutarque. Philippe fit ériger des statues à Aristote, & rebâtit Stagire, qui avoit été ruinée par les guerres. Depuis, Aristote perdit les bonnes graces d'Alexandre, pour être trop entré dans les intérêts de Callisthène, qui étoit son parent, & que ce prince fit exposer aux lions, pour avoir écouté, disoit-il, des propositions que lui fit Hermolaüs contre sa vie. Aristote fut soupçonné d'y avoir eu part. Quelque temps après il se retira à Athènes, où il établit sa nouvelle école. Les magistrats le reçurent très-bien ; car à sa considération Philippe avoit fait beaucoup de graces aux Athéniens. Ils lui donnerent le Lycée, où il philosophoit en se promenant, d'où sa secte fut appellée *la secte des Péripatéticiens* : ce lieu en peu de temps devint célébre par le concours d'un

grand nombre de disciples. Ce fut alors qu'Aristote composa ses principaux ouvrages. Néanmoins, Plutarque dit qu'Aristote avoit déja écrit ses livres de physique, de morale, de métaphysique, & de rhétorique. Il rapporte même qu'Alexandre lui écrivit une lettre par laquelle ce prince se plaignoit qu'Aristote avoit avili le prix de quelques-uns de ses livres, en les rendant publics. Le même Plutarque dit aussi que ce philosophe, piqué des soupçons d'Alexandre, & des présens qu'il avoit envoyés à Xenocrate, en conçut tant de ressentiment, qu'il eut part à la conjuration d'Antipater contre ce prince. Les partisans d'Aristote soutiennent que cette opinion fut sans fondement; & que du moins elle ne fit aucune impression sur l'esprit d'Alexandre, qui lui ordonna de s'appliquer à l'histoire de ce qui regarde les animaux. Il lui envoya, pour fournir à la dépense de cette étude, huit cens talens, qui font quatre cens quatre-vingts mille écus de notre monnoie, selon la supputation de Budé, & il lui donna un grand nombre de chasseurs & de pêcheurs, pour travailler sous ses ordres, & lui rapporter de tous côtés de quoi faire ses observations. Cependant un prêtre de Cerès nommé *Eurymedon*, accusa d'impiété Aristote, lequel se justifia de ce crime, par une apologie fort ample, qu'il écrivit aux magistrats. Mais, comme il connoissoit le peuple d'Athènes, qui étoit très-délicat sur sa religion, le souvenir du traitement que Socrate en avoit reçu dans une occasion pareille l'épouvanta tellement, qu'il se retira à Chalcis ville d'Eubée. On croit même qu'il aima mieux s'empoisonner, que de se livrer à ses ennemis. S. Justin & S. Grégoire de *Nazianze*, disent qu'il mourut de déplaisir, de n'avoir pu comprendre la cause du flux & du reflux de l'Euripe. Sur quoi quelques modernes ont inventé cette fable, qui depuis a eu cours, que ce philosophe se précipita dans l'Euripe, en disant ces paroles: *Que l'Euripe m'engloutisse, puisque je ne le puis comprendre.* D'autres disent, qu'il mourut d'une colique, en la 63 année de son âge, la 3 année de la CXIV olympiade, vers l'an 322 avant J. C. deux ans après la mort d'Alexandre. Ceux de Stagire enleverent son corps, & lui dresserent des autels. Il laissa de Pythias une fille qui fut mariée en secondes nôces à un petit-fils de Demaratus roi de Lacédémone. Il eut aussi d'une concubine, un fils nommé Nicomachus, qu'il aima avec une tendresse extrême, & auquel il adressa ses livres de morale.

Le premier principe de la philosophie d'Aristote est, qu'il y a une science, contre le sentiment de Platon, qui n'en croit point. L'ame, selon lui, acquiert des connoissances par les sens, lesquels sont autant de messagers établis pour lui rendre compte de ce qui se passe hors d'elle; & de ces connoissances particulieres elle se forme d'elle-même par l'opération de son entendement, des connoissances universelles, certaines & évidentes, qui font la science. Ainsi il veut que de la connoissance des choses particulieres & sensibles, on monte à la connoissance des choses générales & immatérielles, étant persuadé de ce principe, qu'il tient pour indubitable, *que rien ne peut entrer dans l'esprit que par les sens.* Car l'homme étant fait comme il est, ne peut juger des choses sensibles, avec quelque certitude, autrement que par les sens. L'ordre qu'il suit est celui de la connoissance de l'esprit, qui va à la cause par l'effet: ce que S. Augustin appelle *la voie de la science.* Aristote avoit appris cette premiere méthode d'Archytas, qui l'avoit eue de Dexippe. Celui-ci, dans l'ordre des catégories, dont il avoit dressé le plan, mettoit la substance à la tête des autres. Mais, parceque cette connoissance des choses universelles, formée par la connoissance des particulieres, a un principe sujet à l'erreur, qui est le sens; Aristote cherche à rectifier ce principe, en le rendant infaillible, par le moyen de son organe universel. C'est là sa seconde méthode, & c'est dans cet organe qu'il établit l'art de la démonstration par celui du syllogisme. Voilà ses principes en général. Outre ses ouvrages de philosophie, il a écrit de la poëtique, de la rhétorique, de la politique, de la jurisprudence, & la grammaire. Diogène *Laërce* lui attribue jusqu'à quatre cens traités; François Patricius en trouve plus de sept cens quarante-sept. Aristote avoit eu beaucoup de part dans toutes les intrigues de la cour de Philippe & d'Alexandre. La philosophie ne le rendoit point farouche. Il étoit propre, honnête, bon ami; & il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce que c'étoit qu'un bon ami, *que c'étoit une ame dans deux corps.* Théophraste, qui l'aimoit tendrement, fut son disciple fidéle, & son successeur dans le Lycée. Aristote lui confia ses écrits, avec défense de les rendre publics. Strabon, Lycon, Démetrius le *Phalerien*, & Héraclide succéderent l'un après l'autre à Théophraste, lequel confia en mourant les livres d'Aristote à Nelée, qui étoit son ami & son disciple. Ce Nelée étoit de Scepsis, ville de Mysie, où ses héritiers cacherent dans un caveau ses ouvrages, pour s'en assurer contre le roi de Pergame, de qui la ville de Scepsis dépendoit, & qui cherchoit par-tout des livres, pour faire une bibliothéque. Ce trésor fut caché durant 160 ans ou environ dans ce lieu secret, d'où il fut tiré presque tout gâté, & vendu à un riche bourgeois d'Athènes, nommé *Apellicon.* C'est de chez lui que Sylla fit enlever ces livres pour les porter à Rome. Ils échurent ensuite à un grammairien nommé *Tyrannion;* & Andronicus de Rhodes les ayant achetés des héritiers de ce dernier, fut en quelque façon le premier restaurateur des livres d'Aristote; car non-seulement il y rétablit ce qui s'y étoit gâté par la longueur du temps; mais il les tira même de l'étrange confusion où il les avoit trouvés, & en fit faire des copies. C'est lui qui commença à faire connoître Aristote. Ce dernier eut quelques sectateurs durant le regne des douze premiers Césars; mais il en eut bien davantage sous l'empire d'Adrien & des Antonins. Alexandre d'*Aphrodisée* fut le premier professeur de la philosophie péripatéticienne, établie à Rome par les empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus. Dans les siécles suivans, les gens de lettres s'attacherent à la doctrine d'Aristote, & l'expliquerent par leurs commentaires.

Les premiers docteurs de l'église improuverent d'abord Aristote, comme un philosophe qui donnoit trop au raisonnement & aux sens; mais Anatolius évêque de Laodicée, le célébre Didyme d'*Alexandrie*, S. Jérôme, S. Augustin, & divers autres écrivirent & parlerent en sa faveur. Dans le VI siécle, Boëce fit entierement connoître dans l'Occident ce philosophe, dont il mit quelques ouvrages en latin. Mais depuis Boëce jusqu'à la fin du VIII siécle, il n'y eut que le seul S. Jean de Damas qui fit un abrégé de la philosophie d'Aristote. Les Grecs qui firent refleurir les sciences dans le IX siécle & dans les suivans, s'attacherent à l'étude de ce philosophe, sur qui plusieurs des plus doctes travaillerent. Sa réputation étoit déja répandue dans l'Afrique parmi les Arabes & les Maures. Alfarabius, Algazel, Avicenne, Averroëz & divers autres firent honneur par leurs commentaires à la doctrine d'Aristote. Ils l'enseignerent en Afrique, à Cordoue, où ils établirent un collége, depuis qu'ils eurent conquis l'Espagne; & les Espagnols apporterent en France les commentaires d'Averroëz & d'Avicenne sur Aristote. Ses livres y étoient déja connus. On enseigna sa doctrine dans l'université de Paris; mais Amauri voulant soutenir des opinions particulieres, sur les principes de ce philosophe, fut condamné d'hérésie par un concile tenu en la même ville l'an 1210. Les livres d'Aristote y furent brulés, & la lecture en fut défendue, sous peine d'excommunication. Depuis, sa métaphysique fut condamnée par une assemblé d'évêques, sous Philippe *Auguste.* L'an 1215 le cardinal du titre de S. Etienne, légat du saint siége apostolique, confirma les mê-

mes défenses; mais il permit d'enseigner la dialectique ou la logique de ce philosophe, au lieu de celle de S. Augustin, que l'on expliquoit auparavant dans les écoles de l'université. L'an 1231 le pape Grégoire IX défendit encore d'enseigner la physique & la métaphysique d'Aristote, jusqu'à ce que ces livres eussent été revus & corrigés, dans les endroits qui contenoient quelques erreurs. Néanmoins peu de temps après, Albert *le Grand*, & S. Thomas d'Aquin, firent des commentaires sur Aristote. Campanella croit qu'ils avoient eu quelque permission particuliere du pape, pour travailler à ces ouvrages. L'an 1265, Simon, cardinal du titre de sainte Cecile, légat du saint siége, défendit absolument la lecture de la métaphysique & de la physique d'Aristote. Toutes ces défenses cesserent en 1366: car alors les cardinaux du titre de S. Marc & de S. Martin, commissaires députés par le pape Urbain V, pour réformer l'université de Paris, permirent l'explication des livres, dont la lecture avoit été défendue auparavant. L'an 1448 le pape Nicolas V approuva les ouvrages d'Aristote, & en fit faire une nouvelle traduction latine. Enfin, l'an 1452, le cardinal d'Estouteville, qui avoit été nommé par le roi Charles VII pour rétablir l'université de Paris, ordonna que les professeurs expliqueroient la morale de ce philosophe, aussi bien que sa logique, sa physique, sa métaphysique, & ses autres traités de philosophie. L'an 1543, Ramus voulant établir une autre philosophie, composa deux livres intitulés, l'un *Dialecticæ institutiones*; & l'autre *Aristotelicæ animadversiones*; mais le roi François I fit supprimer ces livres, & autorisa ceux d'Aristote, que l'on a continué de lire publiquement dans l'université de Paris; & lorsqu'en 1624 Antoine Villon, Etienne de Claves & Bitault voulurent publier & soutenir des thèses contre la doctrine d'Aristote, ils furent condamnés par l'université, & par le parlement de Paris. Gassendi & Descartes ayant dans le siécle passé mis en vogue de nouveaux principes de philosophie, celle d'Aristote n'a plus eu le même crédit dans le monde, & est maintenant presque généralement abandonnée, sur-tout en France, si ce n'est dans quelques couvens. On peut consulter un ouvrage de Jean de Launoi, intitulé *De varia Aristotelis fortuna*, celui que Patricius a composé sous le titre de *Peripateticæ discussiones*, & un traité que le P. Rapin a publié depuis intitulé *Comparaison de Platon & d'Aristote*.* Diog. *Laërt. in vit. Arist. l.* 5. Plut. *in Alex. & Sylla.* Cicer. Pline. Elien. Euseb. S. Aug. Boëce. S. Jean de Damas. Strabon, *l.* 13. Patricius, *in disc.* Vossius, *de Phil. sect. &c.* Gassendi, *Exerc. Parad. adversùs Aristoteleos.*

Diogène *Laërce* parle de plusieurs auteurs du nom d'Aristote. Le *premier* est celui dont nous venons de parler. Le *second* gouverna la république d'Athènes, & on voit de lui des harangues fort élégantes. Le *troisiéme* écrivit de l'iliade d'Homere. Le *quatriéme*, orateur de Sicile, répondit au panegyrique d'Isocrate, & fut surnommé *Mythus*. Le *cinquiéme*, qui écrivit de l'art poëtique, étoit de Cyrène. Le *sixiéme* étoit un maître de grammaire, dont parle Aristoxene dans la vie de Platon. Le *septiéme* étoit aussi grammairien, mais de peu de considération. Nous pouvons encore ajouter à ceux-là Aristote de Chalcide, qui avoit écrit une histoire d'Eubée, citée par Harpocration & par le scholiaste d'Apollonius. On a fait dans le XVII siécle monter le nom des Aristotes jusqu'à 31. * Diogenes *Laërt. l.* 5 *in Arist.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 4. Jonsius, *de hist. Peripat.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTOTE, architecte célébre dans le XV siécle. Il étoit de Boulogne, & de la famille des Alberti. Après avoir donné en Italie des preuves de sa capacité, qui alloit jusqu'à transporter d'un lieu à un autre une tour de pierres; il passa en Moscovie, attiré par le duc Jean Basilides, qui l'employa dans la construction de plusieurs églises. * Bayle, *dict. crit.*

ARISTOTIME, l'un des principaux d'Epire, se rendit maître de la principale ville de cette province, & y établit sa tyrannie. Ensuite il fit mourir plusieurs des habitans, & en envoya grand nombre en exil. Les Etoliens le prierent de rendre au moins les femmes à ces exilés; mais il le refusa. Depuis, feignant de s'en repentir, il leur donna permission de s'en aller; mais comme elles étoient assemblées aux portes de la ville pour sortir, il leur enleva ce qu'elles emportoient de précieux, les envoya en prison, & fit violer les filles, & égorger les enfans. Cependant, Hellanicus, un des plus considérés du pays, assembla ses amis en sa maison, & les exhorta à venger sa patrie. Mais voyant qu'ils n'avoient pas assez de courage, pour secouer le joug d'une servitude si facheuse, il fit venir ses domestiques, leur commanda de fermer les portes du logis, & d'aller avertir Aristotime que ces conjurés en vouloient à sa vie. Ce dessein les étonna si fort, que voyant qu'il y avoit du danger de tous côtés, ils donnerent la main à cette conjuration: ainsi le tyran fut tué cinq mois après avoir usurpé la puissance souveraine. * Justin, *l.* 26, *c.* 1. Pausanias, *l.* 5.

ARISTOXENE, de Selinunte, poëte Grec, qui vivoit sous la XXXIX olympiade, selon Eusebe, c'est-à-dire vers l'an 624 avant J. C. S. Cyrille l'a pris pour le philosophe; mais il se trompe en la supputation des temps, comme on le peut voir dans l'article suivant. * Vossius, *de poët. Græc.*

ARISTOXENE, philosophe & musicien, naquit à Tarente, ville d'Italie. Il étoit fils du musicien Mnésias, autrement appellé Spinthare. Etant dans la ville de Mantinée, il y prit du gout pour la philosophie, & s'appliqua à la musique, dans laquelle il réussit. Il fut en premier lieu disciple de son pere & de Lamprus d'Erythrée; puis du pythagoricien Xenophile; enfin d'Aristote, sous lequel il eut Théophraste pour condisciple. Tel est le récit de Suidas, qui ajoute qu'Aristoxene piqué de voir qu'Aristote lui eut préféré Théophraste, en se nommant un successeur dans son école philosophique, déchira la mémoire de leur maître commun. Mais le péripatéticien Aristocle, dans Eusebe, disculpe Aristoxene sur ce point, & assure que ce disciple parla toujours avec respect & d'une maniere honorable d'Aristote. Aristoxene vivoit donc, comme on voit, sous Alexandre *le Grand*, & ses premiers successeurs. Il florissoit sous la CXIV olympiade, environ 324 ans avant J. C. & il fut contemporain du Messénien Dicéarque, historien très-fameux. De tous les ouvrages philosophiques, historiques, philologiques & autres, qu'Aristoxene avoit composés, & dont on trouve une notice exacte dans la Bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, l. 3, ch. 10, il ne nous reste aujourd'hui que ses trois livres des *Elémens harmoniques*; & c'est le plus ancien traité de musique qui soit parvenu jusqu'à nous. Meursius, pour la premiere fois, en publia le texte, suivi de ceux de Nicomaque & d'Alypius, autres musiciens Grecs, & des notes de l'éditeur; le tout imprimé à Leyde, en 1616 *in*-4°. La version latine d'Aristoxene & celle des Harmoniques de Ptolémée faites par Antonin Gogavin, avoient paru conjointement à Venise dès l'année 1561, *in*-4°; mais on a vu reparoître avec un nouvel éclat le texte grec d'Aristoxene, revu & corrigé sur les manuscrits, accompagné d'une nouvelle version latine, & de savantes notes de Marc Meibomius, qui l'a fait imprimer à la tête de la belle édition qu'il nous a donnée des musiciens Grecs, à Amsterdam, en 1652, deux volumes *in*-4°. Il est parlé de cet ouvrage d'Aristoxene touchant la musique dans plusieurs auteurs anciens, tels qu'Euclide, Cicéron, Vitruve, Plutarque, Athenée, Aristide, Quintilien, Ptolémée, Boëce, &c. A l'égard de ses autres traités concernant la musique, & qui sont perdus, ils rouloient, 1°. sur les joueurs de flûte, les flûtes & autres instrumens de musique; 2°. sur la ma-

niere de percer les flûtes ; 3°. sur la musique en général, ouvrage différent des Harmoniques, & dans lequel il s'agissoit non-seulement des autres parties de cet art, telles que la *Rhythmique*, la *Métrique*, *l'Organique*, la *Poëtique*, & l'*Hypocritique*, mais encore de l'*histoire de la musique & des musiciens* ; 4°. sur la danse employée dans les tragédies ; 5°. sur les poëtes tragiques. C'est du traité de la musique en général, que parle Plutarque dans son dialogue concernant la musique. * *Voyez* les savantes remarques de M. Burette sur ce dialogue, imprimées dans le tome dixiéme des *Mémoires de l'académie des Inscriptions & belles-lettres*, pages 309 & 310.

ARISTUS ou ARISTE, de Salamine, historien Grec, avoit écrit des expéditions d'Alexandre *le Grand*. * Arien, *l.* 7. Strabon, *l.* 14. Athénée, & Clément *Alexandrin*.

ARITHMETIQUE, science qui enseigne à compter, & toutes les vertus & les propriétés des nombres. Les quatre premieres régles de l'arithmétique moderne, sont l'addition, la soustraction, la multiplication & la division. Il y a eu une arithmétique digitale, qui est la plus ancienne & la plus naturelle. Cette maniere de compter par les doigts, semble avoir été suggerée par la nature, qui nous a donné cet expédient comme le plus aisé. Les doigts sont limités à dix. Le dix même est composé des quatre premiers nombres ; un, deux, trois, quatre, que Platon loue au commencement de son *Timée*, lesquels joints ensemble font le nombre de dix : & lorsqu'on y est parvenu, on recommence à l'unité ; car dix & un font onze. Pline nous dit que les anciens ne comptoient que jusqu'à cent mille. Ceux qui dans la suite des temps ont inventé le chiffre & les caractères dont nous nous servons, n'en ont voulu mettre que dix ; & les Pythagoriciens, après les Hébreux Cabalistes, soutiennent que toutes les dixaines sont remplies de divins mystères, qui avoient donné lieu à l'institution des décimes dues à Dieu, par lesquelles on lui rendoit foi & hommage, pour tous les fruits que la terre nous produit par sa bénédiction. Au reste cette arithmétique digitale est fort ancienne. Nicéarque, dans une épigramme grecque, nous parle d'une vieille qui recommençoit de compter ses années par sa main gauche. S. Jerôme nous apprend que le nombre de cent se transmet de la gauche à la droite, & se marque par les même doigts ; mais non pas de la même main : surquoi Juvenal parlant de la vieillesse de Nestor, nous dit qu'il comptoit déja le nombre de ses années sur sa droite. Numa fit élever une statue à Janus, au rapport de Pline, dont la disposition des doigts de la main droite marquoit le nombre de trois cens ; le pouce & le doigt indice étoient étendus en long, & les trois autres recourbés en dedans la paume de la main ; les doigts de la main gauche figuroient cinquante-cinq, le pouce & le doigt du milieu recourbés en dedans, & les trois autres droits.

Les Grecs & les Romains marquoient leurs chiffres par des lettres I, II, & avec cette différence, que les Grecs suivoient l'ordre de leur alphabet, & que les Romains se servoient de l'I, pour marquer un, de l'V, pour marquer cinq, de l'X, pour dix, de l'L, pour cinquante, du C, pour cent. Iↄ, faisoit cinq cens, dont on a depuis formé le D : ↄIↄ, mille, dont a depuis formé l'M. Les Arabes se sont servi de caractères particuliers pour les nombres. Quelques-uns ont prétendu qu'ils les tenoient des Indiens ; mais on n'a commencé à compter en Europe par ces figures que du temps des Sarasins. Alfonse X, roi de Castille, s'en servit pour ses tables astronomiques, & Planude, qui vivoit sur la fin du XIII siécle, les employa. Depuis ce temps-là on s'en est servi communément. Ils sont beaucoup plus commodes que les chiffres Romains, qui n'alloient pas au-delà de cent mille, parceque l'on peut compter avec ces chiffres telle somme que l'on veut, & qu'ils fournissent une grande facilité pour additioner plusieurs sommes. * Méthode latine de dom Lancelot, dite communément de Port-Royal. *Antiq. grec. & rom.*

Les Romains, comme Pline le remarque, n'avoient point de nombre au-dessus de cent mille ; mais pour compter plus haut, ils mettoient deux ou trois fois ce nombre : d'où vient même la façon de compter, *bis*, *ter*, *quater*, *quinquies*, *decies*, *centena millia*, *&c.*

Pour bien entendre les nombres romains, il faut considérer 1°. Qu'il n'y a que cinq figures différentes, qui sont les cinq premieres, & que toutes les autres sont composées de l'I & du C : en sorte néanmoins que le C est toujours tourné vers l'I, soit qu'il soit devant ou après. 2°. Que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette derniere ; comme IV, c'est-à-dire, cinq moins un, ou quatre ; XL, cinquante moins dix, c'est-à-dire, quarante ; XC, cent moins dix, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix ; par où l'on voit qu'il n'y a point de nombre qu'on ne puisse exprimer par les cinq premieres figures. 3°. Qu'en tous ces nombres les figures vont en croissant par proportion quintuple, puis double ; ensorte que la seconde vaut cinq fois la premiere, & la troisiéme deux fois la seconde, la quatriéme cinq fois la troisiéme, & la cinquiéme deux fois la quatriéme, & ainsi des autres. 4°. Que les figures commencent toujours à se multiplier du côté droit ; ensorte que tous les ↄ que l'on met de ce côté-là, se comptent par cinq, comme ceux de l'autre côté se comptent par dixaines ; & qu'ainsi l'on peut aisément trouver toutes sortes de nombres, pour grands qu'ils soient ; comme quand un auteur du XVI siécle, marquant dans un dénombrement de l'empire romain le nombre des citoyens, a mis, contre la coutume des anciens, ccccccccIↄↄↄↄↄↄↄↄ. Iↄↄↄↄↄↄↄ. cccIↄↄↄ. ccIↄↄ. prenant le premier c d'après l'I pour mille, & le premier ↄ qui est à droite pour cinq cens ; & allant jusqu'au bout par progression décuple en chaque figure d'un côté ou d'un autre, je vois tout d'un coup qu'il y a en tout une milliace, cinq cens millions, cent & dix mille citoyens. Ce qu'on exprimeroit ainsi par les chiffres arabiques, 1500110000.

En faisant réflexion sur cette maniere de compter, on peut juger facilement qu'elle n'est venue que de ce que les hommes ayant d'abord commencé à compter sur leurs doigts, ils ont compté jusqu'à cinq sur une main, puis y ajoutant l'autre main, ils en ont fait dix, qui est le double ; & voilà pourquoi leur progression dans ces nombres, est toujours d'un à cinq, & de cinq à dix. Toutes ces figures mêmes ne sont venues que de-là : car qu'y a-t-il de plus naturel que de dire que l'I est la même chose que si l'on montroit l'unité, en relevant un doigt seul, & que l'V est comme si rabaissant les doigts du milieu, l'on montroit simplement le petit doigt & le pouce, comme pour comprendre toute la main, à laquelle ajoutant l'autre, ils en ont fait comme deux V, dont l'un seroit renversé au-dessous de l'autre en cette maniere, $\overset{\text{V}}{\Lambda}$, c'est-à-dire, un X, qui vaut dix. Manuce montre que même toutes les autres figures sont venues de la premiere, parceque comme l'V n'est que deux I, joints par le bas ; ainsi L n'est que deux I, l'un droit, & l'autre couché ; & y en ajoutant un troisiéme par le haut, I ⊏, ils marquoient le cent par cette figure, au lieu de laquelle les libraires, pour plus grande facilité, ont pris le C. Que si l'on joint un quatriéme I, pour fermer ainsi le quarré, I⊏I, on fait les cinq cens, au lieu de quoi, ensuite l'on a pris l'Iↄ, & puis le D ; enfin doublant ce quarré I⊏I I⊏I, ils en faisoient leur taille ; au lieu de quoi les écrivains, ou pour embellir, ou pour plus grande commodité, ont aussi commencé à arrondir la figure, & à la fermer d'un trait de plume ; ainsi ∞, puis ainsi ω,

d'où vient que souvent on trouve un huit en chiffre couché, ou un omega grec, pour marquer le mille. Mais ensuite ils l'ont aussi marqué ainsi CIↃ, puis ainsi CD; & enfin, parceque cela a grand rapport à l'M gothique, ils ont pris une M simple, pour marquer mille, comme le C pour le cent, & le D pour les cinq cens. Et de-là il arrive qu'il y a justement sept lettres qui servent à ces sortes de nombres, savoir, C, D, I, L, M, V, X, si l'on ne veut y ajouter aussi le Q, que quelques-uns ont pris pour cinq cens, selon Vossius.

Il faut remarquer qu'il y en a qui croient que lorsqu'il y a une barre — sur les chiffres, cela les fait valoir mille, comme $\bar{V}$, cinq mille, $\bar{X}$, dix mille : on ne sait s'il s'en trouveroit des exemples dans les anciens. Mais il est certain que la façon de compter de Priscien, qui a cru que pour marquer les dixaines de mille, il falloit mettre l'X entre les C, ainsi CXↃ, est tout-à-fait fausse & contraire à l'antiquité; & qu'elle ne vient que de ce qu'ignorant le véritable fondement de cette maniere de compter, on a voulu l'accommoder à la nôtre, qui va par progression décuple. Que si quelquefois l'on trouve une L entre les C, ainsi CLↃ ou semblables, ce n'est qu'une faute de copistes, qui ayant vu qu'en ces rencontres l'I est d'ordinaire plus grand que le C, l'ont pris pour une L.

ARIUS ou THURAS, roi des Assyriens, succéda à Ninyas vers l'an 2061 du monde, & 1974 avant J. C. Son regne fut de trente ans. On dit qu'il vainquit les Caspiens, & ceux de la Bactriane. Il mourut l'an 2091 du monde, 1944 ans avant J. C. & Aralius lui succéda. C'est Suidas qui lui donne le nom de *Thuras*; mais ces rois sont fabuleux. * Eusebius, *in chron. &c.*

ARIUS, de Tarse, historien Grec, est cité par Soranus d'Ephèse, dans la vie d'Hippocrate, comme auteur d'un ouvrage à la louange de ce savant homme. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 3.

ARIUS, roi de Sparte, fit alliance avec Onias, grand-prêtre des Juifs, & lui écrivit une belle lettre dans une feuille quarrée, & scelée d'un cachet, où étoit empreinte la figure d'un aigle, qui tient un serpent dans ses serres. Il lui faisoit savoir qu'ils avoient trouvé dans leurs archives, que les Juifs & les Lacédémoniens n'avoient qu'une même origine; qu'ils étoient tous descendus d'Abraham; que puisqu'ils étoient freres, ils devoient n'avoir que les mêmes intérêts. Que pour eux, ils se réjouissoient fort de ce qu'ils avoient la paix dans leur pays; qu'ils leur offroient leurs services dans le besoin, & qu'ils les prioient d'en faire de même à leur égard. * *I. Machab. XII*, 20.

ARIUS, héréfiarque, *cherchez* ARIANISME.

ARKAGI ZADEH, auteur d'un livre intitulé: *Arbaiu* ou *les quarante traditions*. Il a pourtant donné un nom particulier à son ouvrage, qui est, *Les plus excellentes narrations ou traditions*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARKEL (Corneille Van) ministre Remontrant, d'abord à la Brille, ensuite à Delft, naquit à Amsterdam, le 3 octobre 1670. Dans son enfance il passa avec son pere & sa mere à Rotterdam, & y commença l'étude des langues & des sciences dans le collége d'Erasme. Il fut envoyé ensuite à Amsterdam pour s'y perfectionner dans les langues & dans la philosophie, & pour y étudier la théologie. Il en prit des leçons des célébres Jean le Clerc, & Philippe Van-Limborch, si connus par leur érudition. Ses études finies, il ne tarda pas à être appellé à desservir successivement les églises de la Brille, de Delft & de Rotterdam. Il avoit tous les talens d'un prédicateur, de la voix, du geste, de l'éloquence, du zèle. Il aimoit beaucoup les antiquités, & prenoit tant de plaisir à la poësie, qu'il s'y exerçoit tous les matins, & qu'il étoit en liaison avec presque tous les poëtes de son temps. Il avoit d'ailleurs des manieres douces & aimables, ce qui l'a toujours fait rechercher & estimer dans la société. Il est mort le 29 septembre 1724. Il travailloit alors à un commentaire sur *Corippe* l'Afriquain; & l'on juge par les matériaux de ce travail qui se sont trouvés parmi ses papiers, qu'il étoit très-propre à éclaircir ce poëte. On doit à ses soins la belle édition du *Zodiacus vitæ* de Marcel Palingenius, dont le vrai nom est *Pier-Angelo Manzolli*, donnée à Rotterdam en 1722. Cet ouvrage a été traduit en notre langue par M. de la Monnerie. Dès 1701, il avoit donné au public au même lieu, *Hadriani Junii Homani, medici, animadversa, ejusdemque de coma commentarius, &c.* * *Mém. du temps.* Facciolati, *lett. à M. Heumann, en* 1725.

ARKIANUS, roi des Babyloniens, succéda à Mardocempade ou Merodach, l'an 39 de l'ére de Nabonassar, du monde 3295 & 709 ans avant J. C. selon Usserius : il regna cinq ans. * Ptolém. *in regium canon.*

ARLAT, premiere tribu des Turcs orientaux, qui habitent au-delà du Gihon ou Oxus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARLAUD (Jacques-Antoine) peintre célébre, étoit né à Genève le 18 mai 1668. Il fit exactement le cours ordinaire des études jusqu'à l'âge de 16 ou 17 ans, & il l'auroit continué, si la situation de sa famille eût pu le lui permettre. Cette circonstance jointe au goût & à l'inclination qu'il avoit pour la peinture, le détermina de ce côté-là. Deux mois lui suffirent pour apprendre le dessin; & à l'égard de la peinture, il n'eut point d'autre maître que lui-même. A l'âge de vingt ans il quitta Genève, & alla d'abord à Dijon, où il peignit diverses personnes de distinction, pendant environ une année. Il vint ensuite à Paris, & réussissant déja dans le portrait, il peignoit le jour pour avoir de quoi subsister, & la nuit il dessinoit, afin de se fortifier dans une partie si essentielle à la peinture. Son talent pour la miniature se développa avec rapidité, & il ne tarda pas à se faire une grande réputation. Outre la finesse & la délicatesse de son pinceau, outre la beauté du coloris, en quoi il a excellé, on trouvoit encore dans sa miniature une force extraordinaire. Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, bon juge en cette partie, a dit plus d'une fois : *Les peintres en ce genre n'ont fait jusqu'ici que des images; Arlaud leur a appris à faire des portraits, sa miniature s'exprime aussi fortement que la peinture à l'huile.* Ses portraits étoient très-ressemblans; mais il avoit encore l'art d'exprimer les caractères & les qualités de l'ame de la personne qu'il peignoit. Louis XIV qui voulut le voir & le connoître, lui témoigna la satisfaction qu'il avoit de voir ses ouvrages. M. le duc d'Orléans fit quelque chose de plus; il s'attacha M. Arlaud, & lui donna un appartement dans son château de S. Cloud, où ce prince exerçoit la peinture sous les yeux de M. Arlaud, qu'il appelloit son maître. Madame, princesse Palatine, mere du régent, ne l'affectionoit pas moins : elle s'est toujours déclarée sa protectrice; & en 1718, elle lui donna son portrait en grand, avec une riche bordure. M. Arlaud a légué ce portrait à la bibliothéque publique de Genève, avec d'autres morceaux de peinture fort estimés. En 1721 il alla en Angleterre, & MADAME eut la bonté de le recommander à la princesse de Galles, qui est morte depuis reine d'Angleterre. Cette recommandation jointe aux ouvrages qu'il produisit, le fit recevoir avec distinction dans cette cour. Il en rapporta plusieurs médailles d'or qui ont été mises dans la bibliothéque de Genève. On a aussi de M. Arlaud quelques tableaux d'histoire, entr'autres une *sainte famille*, & une *Magdeléne*, représentée dans le commencement de sa conversion. Ces deux ouvrages sont dans la bibliothéque de Genève. Le morceau qui lui a fait le plus d'honneur, c'est, dit-on, sa fameuse Léda, dont voici l'histoire. M. Arlaud ayant trouvé à Paris, dans le cabinet de M. Cromelin, un bas-relief original de Michel-Ange Buonarotti, eut envie de le copier au crayon noir, pour sa propre étude; mais

mais ce simple crayon acquérant tous les jours de nouvelles perfections, & paroissant aux yeux avoir autant de relief que l'original, M. Arlaud redoubla ses soins, & le mit dans l'état où il est aujourd'hui, faisant, sous l'œil du spectateur, & même à une très-petite distance, le même effet que l'original en marbre. Il employa principalement pour cet effet l'encre de la Chine, & bien d'autres couleurs légerement pointillées, avec une délicatesse & un art admirable. Après un séjour de quarante années à Paris, M. Arlaud quitta cette ville en 1730, & porta dans son pays environ 40000 écus qu'il avoit gagnés, & quantité de bons tableaux anciens & modernes. Il emporta aussi sa Léda; mais dans la suite, trouvant avec raison que le sujet en étoit trop libre, il mit cet ouvrage en piéces. Le grand duc de Toscane, Jean Gaston, le dernier des Médicis, ayant déja une grande collection de portraits des plus illustres peintres, faits par eux-mêmes, souhaita d'avoir celui de M. Arlaud, & le lui fit demander en 1736. M. Arlaud flaté de l'honneur que le prince lui faisoit, expédia ce portrait, & l'envoya au grand Duc, qui le fit placer dans la galerie de son palais; & par reconnoissance il fit présent au peintre d'une très-belle médaille d'or, qui est aussi conservée dans la bibliothéque de Genève, avec plusieurs tableaux, des portefeuilles d'estampes, & quantité de livres rares & curieux, que M. Arlaud a légués à cette bibliothéque, par son testament. Cet habile peintre mourut presque subitement dans une maison de campagne qu'il avoit auprès de Genève, le 25 mai 1743, dans la soixante-quinziéme année de son âge, n'ayant jamais été marié. M. de Largilliere son ami, l'avoit peint à Paris, de grandeur naturelle, assis, & le crayon à la main, travaillant à sa Leda. Voyez la *Lettre de M..... écrite de Genève le 22 juin 1743 à M. le chevalier de la Roque, sur la mort de Jacques-Antoine Arlaud*, &c. imprimée dans le *Mercure de France*, mois de juillet 1743, pages 1611 & suivantes. Dans une autre lettre qui ressemble beaucoup à la premiere, même pour le style & les expressions, on dit que M. Arlaud avoit toujours eu le dessein de voir l'Italie, mais sans pouvoir l'exécuter. En 1721, il avoit trouvé le moyen de s'échaper pour voir l'Angleterre. Une autre année, il parcourut quelques provinces de France, toujours en observateur exact, qui tiroit très-bon parti de ses voyages. Quand il se fut retiré à Genève, il visita les différentes villes de la Suisse: c'est où se bornerent ses voyages. Dans la même lettre, on dit qu'il étoit en état de lire avec intelligence presque tous les bons livres qui paroissoient. On ajoute qu'après avoir cessé durant quinze ans de manier le pinceau depuis sa retraite, il le reprit en 1742, & fit quelques tableaux, où l'on trouve la même délicatesse & la même force que dans ceux qu'il avoit faits trente ans auparavant. Cette seconde lettre mérite d'être lue: elle est datée de Genève le premier juillet 1743, & on la trouve imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de septembre de la même année, pages 2353, article LXVII. Dans le *Mercure Suisse*, ou *Journal Helvétique*, juin 1743, page 561 & suivantes, on trouve encore une *Lettre sur les ouvrages de M. Arlaud*, datée de Genève le 7 juin de la même année.

ARLES, sur le Rhône, ville de France en Provence, avec archevêché, a aujourd'hui pour suffragans, Marseille, Toulon, Saint-Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Les Grecs ont nommé cette ville Ἀρέλας, & les Latins *Arelas*, *Arelate*, *Arelatum*. Ceux qui aiment les fables, lui ont cherché des fondateurs illustres dans les débris de Troye, & ont cru qu'Arulus, neveu de Priam, l'avoit fait bâtir, & lui avoit donné son nom. D'autres prétendent, avec aussi peu de fondement, que ce fut Arulus, fils de Gad, dont il est parlé dans le 46 chap. de la Genèse. Strabon semble croire qu'Arles étoit un ouvrage des Phocéens, qui bâtirent Marseille; mais sans doute dès ce temps-là cette ville étoit bâtie. En effet, Trogue Pompée, qui étoit lui-même du pays des Vocon-ces, c'est-à-dire, Provençal, & qui s'est tant plu à nous parler de l'arrivée de ces Phoceens en Provence, ne dit point qu'ils aient bâti Arles. Quelques-uns même prétendent qu'ils y vinrent voir Senatus, roi des Segoregiens, & qu'il faisoit son séjour ordinaire en cette ville; mais il est difficile de rien avancer d'assuré touchant les fondateurs de cette ville. Les auteurs parlent encore diversement de l'étymologie du nom d'Arles. Quelques-uns la tirent des mots grecs Ἀρέως λαός, qui signifient *peuples de mars*, ou d'*Ara elata*, *autel élevé*, sur lequel les anciens peuples de ce pays sacrifioient toutes les années des victimes humaines à leurs fausses divinités. Mais aujourd'hui on est persuadé, qu'en ancien langage britanique, qui étoit presque le même que le celtique, *Arelate*, signifie, *une ville bâtie dans un lieu marécageux*: ce qui peut être la véritable origine du nom de la ville d'Arles. M. Gassendi en parle dans la vie de M. Peiresc, où il dit que ce dernier l'avoit appris en Angleterre du docte Cambden. On peut consulter les origines de la langue françoise de Gilles Ménage, au mot ARLES. Cette ville a encore eu le nom de *Theline*, comme nous le voyons dans Festus Avienus, en ses vers iambes des rivages maritimes.

Arelatum illic civitas attollitur,
Theline vocata sub priore sæculo,
Grajo incolente.

Ce poëte vivoit sur la fin du IV siécle. On prétend que ce nom de *Theline* est mystérieux, & qu'il est tiré du mot grec θηλη, qui veut dire *mammelle*; que le nom de *mamillaria*, qu'on trouve dans les anciennes inscriptions, comme propre à Arles, est encore conforme au premier; & que cette ville étant située dans un lieu extrêmement fertile, étoit comme la nourice de plusieurs provinces de l'empire. Cela paroît très-peu naturel; & peut-être vaut-il mieux lire dans l'inscription qu'Auxiliaris, préfet du prétoire, fit élever, *mamilliaria*, que *mamillaria*, ou plutôt, *ma. milliaria*, pour signifier que ce préfet du prétoire des Gaules établit Arles comme la cité, mere des milles ou des colonnes qu'on mettoit sur les grands chemins, pour en marquer la distance, à l'exemple de Rome, où l'empereur Auguste établit le millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir. La voie Aurelie, qui commençoit à Rome, venoit de même aboutir à Arles: ce qui fortifie cette derniere conjecture, qui a aussi été celle de Joseph Scaliger, de Pierre de Marca, & de plusieurs autres: ce qu'on peut encore conjecturer de ce qui est marqué dans la table de Peutinger, & dans les itinéraires d'Antonin & de Jérusalem. Arles, l'une des plus anciennes & des plus illustres villes des Gaules, a été colonie romaine, & a eu d'autres priviléges très-considérables. Isidore la nomme une ville très-noble. Ammien Marcellin dit qu'elle étoit l'ornement de plusieurs cités. Prudence lui donne l'éloge de *ville très-puissante*; & Ausone la reconnoît pour être la Rome des Gaules, dans cette épigramme, qui est la 8[e] sur les villes illustres, & la 292[e] de ses poësies, dans l'édition *ad usum Delphini*.

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hospita portus,
Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam.
Per quem Romani commercia suscipis orbis,
Nec cohibes, populosque alios & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Outre ces noms, Arles eut encore celui de *Constantine*, ou de *ville de Constantin*; & dans une constitution sous les empereurs Honorius & Théodose, elle est nommée *mere des Gaules*; car c'est *mater omnium Galliarum*, qu'il faut lire dans cette ordonnance, & non *ma-*

trimonium Galliarum. Le cardinal de Cusa est le premier qui a publié cette ordonnance, qu'il attribuoit à Constantin *le Grand.* Scaliger avoit cru qu'elle étoit de Constantin *le Tyran;* mais le P. Sirmond a prouvé qu'elle étoit d'Honorius. Elle est datée du mois de mai 418. Arles étoit alors le siége du préfet du prétoire des Gaules; & on y tenoit toutes les années, depuis les ides d'août jusqu'à celles de septembre, l'assemblée des sept provinces des Gaules: savoir, de la Viennoise, de l'Aquitaine premiere & seconde, de la Novempopulanie, des deux Narbonnoises, & des Alpes maritimes. L'usage de ces assemblées avoit été introduit tout au commencement du V siécle; & Honorius renouvella l'ordonnance qui obligeoit les députés des provinces de se trouver en ce temps à Arles. Il ajoute qu'on avoit choisi cette ville pour les assemblées, comme étant la plus commode par son assiéte. Car le cours du Rhône, dit-il, & le voisinage de la mer lui fournissent toutes les richesses de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicatesses de l'Assyrie, & l'abondance de l'Afrique, de l'Espagne, & des Gaules.

On ne sera pas fâché de trouver ici une description de la ville d'Arles. Elle est bâtie sur un rocher d'une pente fort aisée, qui s'étend dans une grande plaine, à 43 degrés 26 minutes d'élévation, ce qui rend son séjour doux, tempéré & agréable. Autrefois elle étoit plus grande qu'elle n'est, & le Rhône la divisoit en deux parties qui étoient jointes par un pont: présentement elle est toute entiere sur la rive gauche du Rhône, faite en forme de harpe & sur une colline qui penche vers le nord. Cette ville conserve encore aujourd'hui divers illustres monumens de son ancienneté & de son opulence du temps des Romains; comme de belles inscriptions, les restes d'un amphithéâtre, des aqueducs, des colonnes, des statues, & entr'autres une de Diane, qu'on y voyoit dans la maison de ville, & qui a été transportée depuis à Versailles. On ne doit pas oublier ce fameux monument de l'antiquité, que l'on y a relevé en 1677. C'est un obélisque, qui est un reste de la magnificence des Romains, lesquels ont habité longtemps cette ville. Apparemment ils l'avoient fait venir d'Egypte, pour le consacrer à la gloire de quelqu'un de leurs empereurs; & ce qui donne lieu de le croire, c'est qu'il est de la même matiere que ceux de Rome, qu'on a rapportés de ce pays-là, c'est-à-dire, de granite oriental, qui est une espéce de pierre, encore plus dure & plus précieuse que le marbre. Sa hauteur est de cinquante-deux pieds, & sa base de sept pieds d'épaisseur, tout d'une piéce. Il fut trouvé dans le jardin d'un particulier, auprès des murs de la ville, qui ne sont pas fort éloignés de la riviere du Rhône. Peut-être qu'il y étoit demeuré depuis son débarquement, sans qu'il eut jamais servi à l'usage auquel il avoit été d'abord destiné. Il étoit enseveli dans la terre, la pointe un peu découverte; & le roi Charles IX l'ayant vu en passant par Arles, avoit donné ordre qu'on le déterrât, pour le transporter ailleurs. Mais la dépense, ou la difficulté de l'entreprise, fut cause qu'on n'acheva point ce qu'on avoit commencé. Les consuls de cette ville le firent tirer de terre en 1677, & l'éleverent dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inscriptions à la louange de Louis XIV. On a mis un monde chargé des armes de France, sur la pointe de cet obélisque; & au-dessus un soleil, qui fait une devise sans paroles, pour marquer la gloire de ce monarque. On ne s'arrête pas à décrire les restes de l'amphithéâtre, qui a moins été ruiné par les étrangers, que par les habitans d'Arles même, qui ont employé diverses parties de ce superbe bâtiment dans leurs maisons; mais on doit au moins dire un mot des champs élisées, appellés encore *eliscamp.* Ce cimetiere est hors de la ville sur une colline agréable, divisé en deux parties: dans la premiere appellée *Moulaires*, à cause du grand nombre de moulins qu'on y voit, il y a peu de tombeaux, parcequ'on les a rompus pour bâtir les murailles des jardins qui sont aux environs; mais il en reste encore beaucoup dans la seconde, quoique le nombre en soit bien diminué, les particuliers ayant fait le même usage de la plupart. On assure que sous le regne de Charles IX, la reine mere Catherine de Médicis fit enlever plusieurs de ces tombeaux, qui étoient parfaitement bien travaillés; que d'autres furent donnés en présent à divers princes, & que les habitans ayant commencé à briser ce qui restoit, ne purent être arrêtés que par l'excommunication de leur archevêque Gaspar du Laurens. On ajoute qu'après la mort de ce prélat, on recommença à détruire ce magnifique cimetiere, & qu'on voit encore de très-beaux débris des tombeaux dans diverses églises d'Arles.

Le territoire de cette ville a environ 44 lieues de tour, & 12 de large. On le divise en quatre parties, qu'on nomme la Crau, le Plan du Bourg, Tresbon & la Camargue. *La Crau*, est une plaine de six ou sept lieues de long, couverte de caillous, parmi lesquels croît une herbe excellente pour la nouriture des brebis: on y recueille de fort bon froment, & d'excellent vin; on y rencontre aussi du vermillon, de la manne, des oliviers & de toutes sortes d'arbres fruitiers. Il y a des bois, des etangs, & des marais, où l'on pêche quantité de poissons. *Le Plan du Bourg* est la plaine qu'on trouve entre le Rhône & la Crau: elle s'étend jusqu'à la Méditerranée: les prairies, & les petits bois la rendent très-agréable, & y ont attiré la bourgeoisie, qui y a de belles maisons de campagne. *Le Tresbon* est d'une bien moindre étendue, car ce n'est qu'une plaine d'une lieue & demie de long vers le nord, où est situé le beau monastère de Mont-Majour; mais c'est la partie la plus fertile. Enfin, *la Camargue* est une isle arrosée de plusieurs branches du Rhône, abondante en bled, en vin, en pâturage & en bois, où l'on trouve des salines, des étangs & de beaux jardins: c'est là qu'est le bourg de Trinquetaille, vis-à-vis d'Arles, dont il faisoit autrefois partie.

Constantin *le Grand* choisit, dit-on, Arles pour le lieu de son séjour, & le siége de l'empire dans les Gaules; mais cela n'est vrai que pour le peu d'années qui précéderent la défaite de Maxence, & Trèves fut depuis la premiere ville des Gaules, sans qu'Arles fût autre chose qu'une simple cité de la province Viennoise: ce qui continua jusqu'à Constantin *le Tyran*, qui fit son séjour à Arles. L'an 411 Constance assiégea Arles, l'emporta, & y prit le tyran Constantin. Les Visigoths l'assiégerent en 429; mais elle fut délivrée par Aétius. Thrasamond, roi des mêmes Visigoths, entreprit encore de l'assiéger en 452, & Théodoric II en 457. Evaric, frere & successeur de ce dernier, l'emporta l'an 466. Théodoric, roi des Ostrogoths, aima Arles, & y fit faire diverses réparations. Ibas, général de ses troupes, empêcha qu'elle ne fût prise en 508 ou 509 par les François, qui la soumirent trois ou quatre ans après, & en devinrent les maîtres, aussibien que de tout le reste de la Provence. Dans le VIII siécle, les Sarasins prirent Arles en 730, mais Charles *Martel* la leur enleva peu après. Ainsi cette ville revint aux François, & elle leur fut soumise jusqu'en 879, que Boson se fit déclarer roi d'Arles, c'est-à-dire, de Provence & de Bourgogne, dans l'assemblée tenue à Mantale le 15 du mois d'octobre. C'est le commencement du royaume d'Arles, dont les auteurs de l'XI & du XII siécle ont parlé. Divers autres auteurs parlent de ce royaume d'Arles, comme d'un royaume imaginaire, sans doute parcequ'il fut bientôt uni à ceux des deux Bourgognes, après Boson, Louis Boson & Hugues, sous Rodolphe II, Conrad & Rodolphe III, & parceque ces rois ont pris le titre de rois de Bourgogne & d'Arles. Mais cela n'empêche pas que ce royaume n'ait eu ses droits, ses coutumes, & ses prétentions différentes des deux autres. On trouvera la succession des rois d'Arles avec celle des rois de Bourgogne.

La ville d'Arles étoit presque république sous les empereurs, qui s'en disoient rois, & durant le regne des comtes de Provence de la premiere & de la seconde race. En 1213 Frédéric II lui accorda des priviléges si distingués, qu'elle se déclara république, & fut gouvernée par un chef nommé *Podestat*, par des consuls, & par un juge ou viguier. Le peuple élisoit le podestat; l'archevêque nommoit les consuls; & le podestat mettoit le viguier. Le podestat étoit le chef de la république, & prêtoit serment de fidélité à l'empereur entre les mains de l'archevêque, qui vêtu pontificalement l'attendoit à la porte de l'église cathédrale. Il entroit en la seconde fête de Pâques, & avoit l'intendance des grandes affaires, de la police, des finances, de la guerre, & étoit souverain dans ses jugemens: on datoit les contrats de l'année de son gouvernement, & de celle du regne de l'empereur. Après un an d'exercice il pouvoit être continué ou déposé. Pierre d'Aiguieres, qui fut le premier podestat, fut continué plusieurs années. Le viguier prêtoit aussi le serment entre les mains de l'archevêque, où de son grand vicaire. Il avoit l'administration de la justice, & entroit en charge la seconde fête de Pâques. Les consuls avoient le soin des affaires de police. Cette république se rendit si puissante en peu de temps, que Gènes & les autres villes de commerce voulurent se liguer avec elle. Mais elle ne dura qu'environ trente-sept ans; & vers l'an 1351 Charles I, comte de Provence, la soumit entierement. Elle avoit témoigné beaucoup de fidélité pour les successeurs de Rodolphe, & elle avoit trouvé ses avantages dans un attachement si constant. Car les empereurs augmentoient de temps à autre ses priviléges, comme Conrad III en 1114, & Frédéric I en 1178. Ce dernier contraignit même les ducs de Zeringhen de lui céder tous les droits qu'ils avoient sur le royaume d'Arles par la donation de Lothaire II ou de Conrad. Frédéric II en 1214, céda toutes les prétentions qu'il avoit sur ce royaume à Guillaume de Beaux, prince d'Orange; & Raimond, fils de Guillaume, les céda l'an 1257 à Charles I comte de Provence. Depuis, Arles a reconnu ces comtes, & ensuite elle a été réunie à la couronne avec le reste de la Provence.

Arles a un siége de lieutenant de sénéchal, établi par le roi François I en 1535, avec quelques autres magistrats de police. Les consuls ou échevins prennent le titre de gouverneurs de la ville, qui est au nombre des terres adjacentes de la Provence. La ville d'Arles est devenue fort illustre par l'érection de l'académie royale des sciences & des langues, qui y fut établie par lettres patentes données en 1669, vérifiées au parlement de Provence, & dont le roi s'est déclaré fondateur. Elle étoit composée de vingt gentilshommes originaires de la même ville, & y demeurans; mais ce nombre fut augmenté de dix en 1677, & depuis il y a eu trente académiciens dans cette compagnie, dont le duc de Saint-Aignan fut le premier protecteur. L'académie d'Arles jouit des mêmes priviléges que l'académie françoise établie à Paris.

Eglise d'Arles.

L'église d'Arles a été fondée par S. Trophime, comme les évêques de cette province l'assurent, en écrivant au pape Zosime: *Trophime*, disent-ils, *étant envoyé à Arles par le saint-siége, fut comme la source des ruisseaux, qui coulerent par toute la France*; mais on ne convient pas du temps auquel il est venu en ce pays. Quelques-uns croient que ce Trophime est celui dont il est parlé dans les épîtres de S. Paul, & qu'il a par conséquent été envoyé dans les Gaules du temps des Apôtres. Cependant Grégoire de *Tours*, suivant l'auteur de la vie de S. Saturnin, parlant de la fameuse mission de cet évêque en France, sous l'empire de Dece, met de ce nombre Trophime, envoyé à Arles; & Sulpice Severe assure que la religion ne fut prêchée deça les Alpes que long-temps après les Apôtres. Il faut convenir que cette derniere autorité n'est d'aucun poids, puisqu'elle est démentie par ce qu'on sait de S. Irenée, qui étant envoyé dans les Gaules par S. Polycarpe, fut ordonné prêtre par S. Pothin, évêque de Lyon, qui le choisit l'an de J. C. 178, pour porter à Rome les lettres des confesseurs prisonniers pour la défense de la foi. D'ailleurs il y a dans S. Cyprien une lettre écrite au pape Etienne, par laquelle il paroît qu'en l'année 254, il y avoit une église établie à Arles, & que son évêque nommé Marcien, s'étoit joint au parti des Novatiens. Il est vrai que quelques-uns ont douté de la vérité de cette lettre; mais les plus habiles critiques, après l'avoir bien examinée, la croient de S. Cyprien. Ainsi il faut que Trophime soit venu dans les Gaules, & ait établi une église à Arles au plutard quelque temps avant l'empire de Dece; & on ne peut se défendre d'abandonner au moins ici Grégoire de *Tours*. Et même quand on diroit qu'il ne place la mission de Trophime sous Dece, qu'à l'occasion de celle de S. Saturnin qui fut envoyé à Toulouse, on poura, en rejettant cette défaite qui paroît peu naturelle, remarquer au contraire, que puisqu'il est certain qu'il s'est trompé sur ce qui regarde l'apôtre d'Arles, il pouroit bien aussi s'être trompé sur ce qui concerne l'apôtre de Toulouse.

La ville d'Arles étant considérable, à cause des grandes richesses que lui procuroit sa situation, qui y attiroit tout le commerce des Gaules avec les autres provinces de l'empire, l'évêque de cette ville prétendit aussi des prérogatives, & contesta à l'évêque de Vienne le droit de métropole ou de primatie. Cette question fut jugée par provision dans le concile de Turin, tenu l'an 397, *canon II*, où il fut décidé que celui des deux qui prouveroit que sa ville étoit métropole civile, auroit l'honneur du primat sur toute la province, & le droit des ordinations; que cependant, pour conserver la paix entr'eux, les évêques de ces deux villes auroient sous leur jurisdiction, les villes les plus voisines de leurs siéges, & le droit de les visiter. Cette voie d'accommodement ne fut pas exécutée, & l'évêque d'Arles affecta de se déclarer primat de la Gaule Narbonnoise, & des sept provinces qu'elle comprenoit. Il y a un édit de l'empereur Honorius, adressé à Petrone l'an 418, dans lequel la ville d'Arles est appellée métropole des sept provinces; mais elle ne jouissoit de cet honneur que depuis Constantin *le Tyran*. Le pape Zosime dans l'épître V adressée aux évêques des Gaules & des sept provinces, accorde à l'évêque d'Arles le droit de primatie sur les sept provinces; mais le pape Boniface, *épître III*, à Hilaire de Narbonne, se plaint de ce que Patrocle, évêque d'Arles, a établi un évêque dans l'église de Lodève, située dans la premiere Narbonnoise: en quoi il déroge au décret donné par Zosime en faveur de l'église d'Arles. C'est à cette disposition de Boniface que S. Léon fait allusion, quand il dit (*epist. 89*) que le privilége accordé par le saint-siége à Patrocle, avoit depuis été révoqué par un jugement plus équitable.

Cette contestation se renouvella sous Hilaire d'Arles, qui déposa Projectus & Celidonius évêques, à ce que l'on croit, de la province de Narbonne, & ordonna un autre évêque à la place du dernier, s'attribuant, dit S. Léon, les ordinations de tous les évêques des Gaules, c'est-à-dire, des sept provinces Narbonnoises. L'affaire fut portée au pape S. Léon, qui condamna Hilaire d'Arles, & obtint un mandement de l'empereur Valentinien, pour faire exécuter sa sentence dans les Gaules. Après la mort d'Hilaire, Ravennius son successeur, sans s'arrêter au jugement du pape, ordonna un évêque à Vaison, dans la province de Vienne. L'archevêque de Vienne s'en plaignit à S. Léon; & Ravennius lui en ayant aussi déféré le jugement, S. Léon rendit une sentence définitive, par laquelle il soumit à la métropole de l'archevêque de Vienne qua-

tre villes : ſavoir, Valence, Tarentaiſe, Genève, & Grenoble, & laiſſa les autres villes ſous l'autorité & la diſpoſition de l'archevêque d'Arles.

L'archevêque de cette ville a été encore honoré de la qualité de vicaire du ſaint-ſiége, & fut le premier établi dans les Gaules par le pape Zoſime, qui attache trois priviléges à cette dignité; la premiere, que les évêques des Gaules qui voudroient aller à Rome, ſoient obligés de prendre des lettres de lui; la ſeconde, qu'il ait les ordinations des Gaules Viennoiſes & Narbonnoiſes; la troiſiéme, qu'il demeure en poſſeſſion des paroiſſes qu'il avoit anciennement, même hors de ſon territoire. Le pape Symmaque dans l'*épître X* à Céſaire, évêque d'Arles, lui confirme ce vicariat, & lui donne le droit d'aſſembler des conciles, pour juger des cauſes de religion qui pouront naître dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Le pape Vigile étendit encore plus loin les limites du vicariat d'Arles, en donnant à Auxanius évêque d'Arles, une juriſdiction ſur toutes les égliſes du royaume de Childebert. Le pape Pélage l'accorda à Sabaudus ſur toute la Gaule, & S. Grégoire *le Grand* à Virgile, évêque d'Arles, à qui il accorda le *pallium*. Enfin Jean VIII nomma auſſi ſon vicaire dans les Gaules, Roſtaing, évêque d'Arles, & lui donna encore le *pallium*. Les quatre ſuffragans de cette métropole, ſont Marſeille, Toulon, Saint-Paul-Trois-Châteaux & Orange. Elle comptoit autrefois au même rang Avignon, qui fait aujourd'hui une métropole en particulier, & qui a ſous ſoi Carpentras, Cavaillon & Vaiſon, qui dépendoient d'Arles. Le chapitre de cette égliſe eſt composé de vingt chanoines, entre leſquels il y a quatre dignités, qui ſont le prévôt, l'archidiacre, le ſacriſtain & l'archiprêtre; & trois perſonnats, le capiſcol, le tréſorier & le prémicier. Parmi les autres chanoines, il y a un théologal. Il y a encore vingt prébendes, pour des prêtres, dits bénéficiers. Ce chapitre étoit autrefois régulier, de l'ordre de S. Auguſtin. Pierre Ainard, archevêque d'Arles, y avoit introduit la régularité en 1186. Il fut ſécularisé en 1497, ſous Nicolas Cibo. L'égliſe métropolitaine de S. Trophime eſt enrichie de diverſes reliques de Saints. Il y a encore huit paroiſſes, dont la premiere, dite *la majeure*, eſt collégiale depuis l'an 1551, outre pluſieurs maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, avec l'abbaye de Mont-Majour, de l'ordre de S. Benoît, hors de la ville; & celle de S. Céſaire, de filles.

CONCILES D'*ARLES*.

Le premier concile d'Arles fut aſſemblé en 314, par l'ordre de l'empereur Conſtantin, pour juger le différend qui étoit entre les évêques d'Afrique, à l'occaſion de l'ordination de Cécilien. Il fut composé de 33 évêques d'Occident, avec quelques prêtres & quelques diacres. Marin, évêque d'Arles, y préſida; les légats du pape Silveſtre, Claudien & Avitus prêtres, Eugène & Cyriaque diacres, y aſſiſterent; mais il eſt faux que l'empereur Conſtantin y ait été préſent, comme quelques auteurs l'ont écrit. Le concile prononça une ſentence d'abſolution en faveur de Cécilien, & condamna ſes accuſateurs. Il dreſſa enſuite XXII canons ſur la diſcipline, & écrivit une lettre au pape S. Silveſtre, pour lui faire ſavoir ce qu'il avoit reglé, & pour le prier de publier ſes déciſions par tout le monde. Gabriel de l'Aubeſpine évêque d'Orléans, a fait des notes ſur ſept des canons de ce concile, que les curieux pouront conſulter dans les éditions des conciles, & dans les ouvrages de ce prélat.

L'empereur Conſtance étant venu dans les Gaules, à l'occaſion de la guerre de Magnence, demeura à Arles, depuis le 10 octobre de l'année 353, juſqu'au commencement de la ſuivante. Comme il s'étoit déclaré pour les Ariens, il ne manqua point d'y exécuter fidélement ce que les hérétiques lui ſuggérerent. Vincent, évêque de Capoue, s'y trouva de la part du pape Liberius, avec Marcel de la *Campanie*, & porta les lettres de quatre-vingts évêques d'Egypte & des Orientaux, touchant S. Athanaſe, que les Ariens perſécutoient. Le pape demandoit qu'on fit tenir un concile à Aquilée, comme l'on en étoit déja convenu. Divers évêques d'Italie & des Gaules, qui étoient à Arles, demandoient la même choſe. Mais l'empereur fit tenir un concile dans la ville d'Arles, où Saturnin, qui en étoit évêque, parut à la tête des Ariens. On y condamna S. Athanaſe; on y trompa les légats du pape; & Paulin de Trèves, qui y ſoutint la foi avec une conſtance merveilleuſe, fut envoyé en exil.

Ravennius, archevêque d'Arles, ayant ſuccédé en 449 à S. Hilaire, célébra deux conciles qui ſont le II & le III: car celui que les Ariens y tinrent en 353 ne mérite pas d'avoir place parmi les aſſemblées eccléſiaſtiques. Ce II concile d'Arles fut tenu vers l'an 452. On y fit des ordonnances très-ſaintes pour la réforme des mœurs & pour la diſcipline eccléſiaſtique. Le P. Sirmond en rapporte juſqu'à 56 canons. C'eſt lui qui a le premier publié le III concile d'Arles, que Ravennius aſſembla vers l'an 455, pour régler les différends de Théodore de Frejus, contre Fauſte, abbé de Lerins, qui y fit confirmer l'exemption de ſon monaſtère.

Fauſte fut depuis évêque de Riez, & ſe trouva vers l'an 474 au IV concile d'Arles, que Léonce archevêque de cette ville, y célébra contre les *Prédeſtinatiens*, que l'on accuſoit de ſoutenir quelques opinions conformes à celles des Manichéens. On y condamna un prêtre nommé *Lucidus*, accuſé de ſoutenir les erreurs de ces prédeſtinatiens. Ce prêtre ſe ſoumit à ce qui fut ordonné; & outre une rétractation de ſes ſentimens, il écrivit encore une profeſſion de foi, conforme aux déciſions du concile. C'eſt ce que nous apprenons non-ſeulement de l'ouvrage que Fauſte de *Riez* compoſa de la grace & du libre arbitre, & d'une lettre qu'il écrivit à Lucidus; mais encore de la rétractation de Lucidus, que Henri Caniſius a donnée au public.

Céſaire, archevêque d'Arles, ayant aſſemblé en 524 dix-ſept évêques pour la dédicace de l'égliſe, dite *Notre-Dame la Majeure*, tint le 6 juin un concile, où l'on fit de ſaintes ordonnances, diſtribuées en quatre canons.

Le concile célébré en 554 en contient ſept. Il fut tenu par dix-neuf évêques, dont le premier étoit Sapaudus, archevêque d'Arles. Ils regardent la diſcipline eccléſiaſtique. Nous les devons aux ſoins du P. Sirmond, qui publia les canons de ce concile, après les avoir tirés d'un ancien manuſcrit trouvé à Lyon.

Charlemagne fit tenir en 813 un concile à Arles. Divers prélats s'y trouverent le 10 jour du mois de mai. Les déciſions qu'ils firent ſur la diſcipline, ſont exprimées en 26 canons.

Jean Bauſſan, évêque de Toulon, puis archevêque d'Arles depuis l'an 1232 juſqu'en 1257, célébra deux conciles provinciaux. Bertrand Malferrat, prélat de la même ville, en tint un le 13 juillet 1270. D'autres archevêques y ont publié des ordonnances ſynodales. * Strabon. Pline. Ptolémée. Pomponius Mela. Jules-Céſar. Suetone. Ammien Marcellin. Dion. Auſone. Paulin. Grégoire de *Tours*. Procope. Hincmar, &c. Saxi, *in pontif. Arel.* Baronius, *in annal.* Bouys, *couronne royale d'Arles*. Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Bouche, *hiſt. de Prov.* Chorier, *hiſt. de Dauphin.* Gilles du Port, *hiſt. de l'égl. d'Arles*.

ARLES, *Arulæ*, petite ville de France avec un monaſtère. Elle eſt aux pieds des Pyrénées, ſur la riviere du Tech, dans le comté de Rouſſillon. Il s'y eſt tenu un concile en 1046. * Baudrand.

ARLEUX, *Arlodium*, *Arluſium*, bourg de France au comté d'Artois, ſur les confins de Flandre. Il étoit autrefois du Cambreſis; & il eſt auſſi joignant le Hainault, près du marais du même nom, à quatre lieues de Cambrai en allant vers Douai. Il a été cédé à la

France par la paix faite aux Pyrenées en 1659.

ARLINGTON, petit village d'Angleterre, entre Harlington & Shepeston, lieu de la naissance de Henri Bennet, baron d'Arlington, *voyez* BENNET.

ARLON, *Arlaunum*, ville des Pays-Bas au comté de Chini, & qui passe plus ordinairement pour être du duché de Luxembourg, avec titre de marquisat, depuis l'an 1103. Elle est sur une petite montagne, & étoit autrefois fortifiée; mais depuis les fortifications ont été rasées. Elle avoit été cédée à la France en 1681 avec son territoire, par les Espagnols, à qui elle appartenoit, & à qui on l'a rendue en 1698. Depuis elle est venue à la maison d'Autriche, avec le duché de Luxembourg, & la plus grande partie des Pays-Bas espagnols possédés par Charles II. Arlon est assez petite, & est située entre Luxembourg, dont elle est à quatre lieues, & le Neuf-Château, à six lieues de Montmedi, & à deux lieues des frontieres du bas Barrois. Elle est la principale du pays aux environs, qu'on appelle *le marquisat d'Arlon*, qui divisé en quinze mairies, qui renferment 119 villages, est compris sous le comté de Chini, & est entre la prévôté de Luxembourg, le territoire de Chini & le bas Barrois. Sigefroi, premier comte de Luxembourg, l'ayant acquis des comtes d'Ardennes, le donna à un de ses fils appellé *Henri*, auquel succéda *Conrard*, fils de son frere. Gilbert Valeran & Foulques, petits-fils de Conrard, n'ayant point laissé de postérité, Adéle leur sœur porta ce marquisat en dot à la maison de Limbourg, d'où il sortit par la mort de Valeran II, qui en 1214 avoit épousé Ermesinde comtesse de Luxembourg, à condition que le marquisat d'Arlon seroit réuni au Luxembourg. La condition fut exécutée malgré les archevêques de Trèves, qui prétendoient que ce fût un fief de leur église. On croit que le nom de cette ville vient de ce que du temps du paganisme, il y avoit un temple avec un autel, que les Tréviriens avoient consacré à la lune, *Aralunæ*, d'où est venu par corruption *Arlun* ou *Arlon*. Antonin l'appelle *Orolaunum*, & d'autres *Arlunum*. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas*. Valere André & Metel. Bourgon. *géogr. hist.* Audiffret, *tom.* 2.

ARLOT DE RAINONI, de Vicenze, a vécu apparemment dans le XIII siécle. C'étoit un homme de naissance, qui écrivit l'histoire des guerres entre les Vicentins & ceux de Padoue. Les Gibelins le firent chasser de Vicenze. * Pajarinus, *hist. Vicent.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat.*

ARLUN (Bernardin) de Milan. On ne sait pas en quel temps il vivoit; les uns disent que ce fut dans le XII siécle, & les autres dans le XIV. Il écrivit l'histoire de Milan, depuis sa fondation jusqu'à son temps. * Gesner, *in bibl.* Vossius, &c.

ARMACH, *Armacensis comitatus*, petit pays d'Irlande en Ulster, que l'on appelle le comté d'Armach. Il est ainsi nommé de sa ville principale, & est situé entre les comtés de Downe, de Derri ou Londonderi, & de Monaghan. On le divise en cinq baronies, qui sont Towes, Orrior, Tawerne, Onclan & Armach.

ARMACH ou ARMAGH, *Armacha*, ville d'Irlande dans la province d'Ulster, appellée tantôt *Domnach-mor*, & tantôt *Drumsalich*, sur la riviere de Kasin. S. Patrice fonda l'église de cette ville, vers l'an 450. L'on prétend même que ce fut lui qui en fit le siége métropolitain & la primatie de toute l'Irlande. On ajoute qu'il fit pour ce sujet un voyage exprès à Rome, pour en avoir la confirmation du pape S. Léon, l'an 455; mais il n'y a guères de certitude dans toutes ces opinions. L'évêque d'Armach, outre les titres de métropolitain & de primat, eut encore dans la suite celui de légat-né du S. siége, pour toute l'Irlande. S. Forannan fut fait évêque d'Armach au X siécle, où cette ville s'appelloit *Domnach-mor*, à cause de sa grande église, & étoit toujours métropole de toute l'isle. Il s'en démit depuis lorsqu'il passa en France, vers l'an 969, & qu'il fut fait abbé de Wazor. S. Malachie fut d'abord évêque de Connerth, puis archevêque d'Armach, qui étoit le lieu de sa naissance. Son prédécesseur Celse l'ayant désigné pour son successeur l'an 1127, dans l'espérance qu'il rétabliroit la foi, les mœurs & la discipline, qui étoient fort corrompues dans le pays, il s'y trouva de la difficulté; parceque, comme ce bénéfice étoit très-considérable, & que les grands seigneurs du pays, par respect pour S. Patrice, fondateur de cette église, se soumettoient à celui qui en étoit archevêque; l'une des premieres familles de l'isle se l'étoit tellement rendu héréditaire, qu'elle l'avoit déja fait passer à quinze générations. L'abus y étoit devenu si grand, qu'on avoit choisi même pour être archevêque plusieurs personnes qui ne faisoient point profession de l'état ecclésiastique: de sorte qu'avant Celse, il y en avoit eu huit de cette maison qui étoient mariés, & qui n'avoient reçu aucuns ordres. C'est ce qui avoit causé dans toute l'Irlande durant près de 200 ans la ruine de toute la discipline, & l'anéantissement de la piété & de la religion. Ce fut pour remédier à ces désordres que l'on mit S. Malachie sur le siége d'Armach. Eugène III érigea l'église d'Armach en archevêché, l'an 1151. La ville a été autrefois considérable; mais elle a été si maltraitée par les guerres civiles & par les incendies, qu'elle est presque ruinée depuis plusieurs années. Jacques Usserius, Irlandois, un des plus savans hommes du XVII siécle, en étoit archevêque en 1648, du temps de Cromwel, usurpateur de la couronne d'Angleterre. Armach est à quarante-huit milles de Dublin, capitale du royaume. * Le Mire, *géogr. eccles.* Cambden. Speed. Cluvier. Jacobus Warreus. Baillet, *topogr. des saints*. Audiffret, *géograph. ancienne & moderne*, *tom.* 1.

ARMADABAT ou AMAD-ABAT, ville des Indes à 18 lieues de Cambaye. Elle est capitale de la province de Guzarate. Les Anglois la comparent à Londres. On la nomme aussi Amed-Ewad & Harimedwad. *Voyez* AMAD-ABAT.

ARMAGNAC, pays de France en Gascogne, avec titre de comté, est situé entre le Béarn & la Garonne: ou, pour parler plus précisément, entre le Béarn, le Bigorre, le pays de Comminges, le Languedoc & la Guienne. C'est un pays extrêmement peuplé & fertile. Ses villes sont Ausch, Mirande, Vic, Montlesun, Mauvesin, Leictoure, Verdun-sur-Garonne, Eause, Beaumont de Loumagne, Gabaret, la Plume, Miradous, Garreson, renommée par la dévotion à la sainte Vierge, &c. L'Armagnac est arrosé de diverses petites rivieres qui se jettent dans la Garonne. Ce pays a eu ses comtes particuliers, assez célébres dans l'histoire de France. On y compte plus de mille huit cens fiefs, sujets au ban & arriere-ban. Les plus illustres de ceux qui les possédent, sont les barons de Montaut, de Montesquiou, de Pardaillan & de l'Isle, & les quatre vices-barons qui siégent après eux. Les premiers étoient appellés pairs du comte; ils étoient conseillers-nés, & ils avoient séance & voix dans les états & dans la cour du sénéchal d'Armagnac, qui est aujourd'hui pays d'élection. Ils sont aussi chanoines de l'église d'Ausch; le comte en est le premier, & il est seigneur de la ville conjointement avec l'archevêque.

Généalogie des comtes d'Armagnac.

I. Garcias Sanche *le Courbé*, duc de Gascogne, qui vivoit au commencement du X siécle, laissa trois fils, entre lesquels il partagea ses états. Sanche Garcias l'aîné eut la grande Gascogne. Le second Guillaume Garcias, eut le comté de Fezensac, qui comprenoit l'Armagnac. L'Astarac devint le partage du troisiéme, dit Arnaud *Nonné*, parcequ'il fut tiré du ventre de sa mere *Honorate*, morte dans les douleurs de l'enfantement. Guillaume Garcias eut deux fils, & donna au cadet, Bernard *le Louche*, vers l'an 960

l'Armagnac en titre de comté, qui n'étoit alors qu'une partie de celui de Fezensac. Ce dernier pays entra dans la maison de Béarn, par le mariage de *Béatrix* avec *Gaston*, fils de *Pierre* de Gabaret & de *Guicharde* de Béarn; mais *Gaston* étant mort sans postérité, GERAUD comte d'Armagnac, recueillit la succession; & quoique Fezensac fût comme la source de sa famille, il n'en prit le titre de comte qu'après celui d'Armagnac, quoique dans les assemblées des états du pays, Fezensac ait toujours conservé la prééminence sur l'autre. Les comtes d'Armagnac se rendirent très-puissant. BERNARD, dit *Tumapailles*, s'établit dans la possession de la Gascogne après la mort d'Odon ou d'Eudes; mais GUI-GEOFROI, dit *Guillaume VIII*, comte de Poitiers, l'en chassa, & le défit en bataille rangée, près du monastère de la Castele, au vicomté de Tursan. Depuis, le même comte ayant perdu sa femme *Ermengarde*, se fit religieux vers 1060 ou 1061. Il laissa deux fils, GERAUD & *Arnaud-Bernard*. GERAUD fut pere de BERNARD. Celui-ci, avec Gaston vicomte de Béarn, & leur noblesse, fit en 1104 dans l'église de Diosse, en présence de Sanche évêque de Lescar, le serment de la paix & de la tréve ordonnée par le concile de Latran de 1102. *Bernard V* du nom comte d'Armagnac, mourut sans enfans en 1145. GERAUD V son cousin lui succéda, & laissa la postérité rapportée dans la succession chronologique, qui suit.

II. GERAUD V du nom, comte d'Armagnac, & vicomte de Fezensaguet, succéda aux comtés d'Armagnac, & de Fezensac, après la mort de *Bernard V* du nom, son cousin, arrivée l'an 1245, & mourut en 1285. Il épousa *Mathe* de Béarn, vicomtesse de Marsan, dame de Moncade, &c. fille & héritiere de *Gaston* de Moncade, VI du nom, vicomte de Béarn, & de *Mathe* de Mastas, comtesse de Bigorre, dont il eut BERNARD VI du nom, qui suit; GASTON, qui fit *la branche des vicomtes de* FEZENSAGUET, *rapportée ci-après*; *Roger*, seigneur de Mauleon; *Mascarose*, alliée à *Arnaud-Guilhem*, seigneur de la Barthe; *Capsuelle*, premiere femme de *Bernard VI* du nom, comte de Comminges; & *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Bernard* de Loumagne, dit *Trencaleon*, fils d'*Eudes*, seigneur de Fimarcon.

III. BERNARD VI du nom, comte d'Armagnac & de Fezensac, mort en 1319, épousa, 1°. *Isabelle* dame d'Albret, fille unique de *Bernard-Ezi I* du nom, sire d'Albret, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Cecile* comtesse de Rodez, fille puînée de *Henri II* du nom, comte de Rodez, & de *Mascarose* de Comminges sa seconde femme, dont il eut JEAN I du nom, qui suit; *Mathe*, qui épousa le 21 mai 1321 *Bernard-Ezi II* du nom, sire d'Albret; & *Isabeau* d'Armagnac, dame de Beras. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean *bâtard d'Armagnac*, *patriarche d'Alexandrie*, *& administrateur de l'évêché de Rodez en* 1376.

IV JEAN I du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, mort en 1373, épousa 1°. *Regine* de Gouth, vicomtesse de Lomagne & d'Auvillars, dont il n'eut point d'enfans; 2°. avant l'an 1343, *Béatrix* de Clermont, dite de *Bourbon*, fille de *Jean* de Clermont, seigneur de Charolois & de Saint-Just, & de *Jeanne* dame d'Argies & de Catheu, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée par contrat du 24 juin 1360 à *Jean* de France, duc de Berri, dont elle fut la premiere femme, morte en mars 1387; & *Mathe* d'Armagnac, alliée l'an 1372 à *Jean* d'Aragon, II du nom, duc de Gironde, morte avant l'an 1384.

V. JEAN II du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, mort en 1381, épousa en 1359 *Jeanne* de Perigord, fille de *Roger-Bernard* comte de Périgord, & d'*Eléonore* de Vendôme, dont il eut JEAN III du nom, qui suit; BERNARD VIII du nom, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Béatrix* d'Armagnac, nommée *la Gaye Armageoise*, mariée 1°. à *Gaston* de Foix; 2°. à *Charles* Visconti, fils de *Barnabon*, seigneur de Milan. *Il eut aussi pour fils* naturels, Jean *bâtard d'Armagnac archevêque d'Ausch & de Rouen*, *mort le* 8 *octobre* 1408; *&* Bertrand *bâtard d'Armagnac*, *mort après l'an* 1403.

VI. JEAN III du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, assiégea Alexandrie en Italie, fut défait, blessé & fait prisonnier dans une embuscade près de cette place, & mourut de ses blessures le 25 juillet 1391. Il épousa *Marguerite* comtesse de Comminges, fille aînée & héritiere de *Pierre-Raimond II* du nom comte de Comminges, dont il eut *Jeanne*, mariée l'an 1408, à *Guillaume-Amanjeu*, seigneur de l'Esparre; & *Marguerite* d'Armagnac, alliée à *Guillaume III* du nom, vicomte de Narbonne.

VI. BERNARD VIII du nom, fils puîné de JEAN II, fut comte d'Armagnac, de Fezensac, &c. après la mort de son frere aîné, fut fait connétable de France par lettres du roi du 30 décembre 1415, & établi gouverneur général des finances, & capitaine de toutes les places fortes du royaume, avec un pouvoir absolu, le 12 février suivant; mais trois ans après, il fut massacré dans une sédition survenue à Paris par les partisans du duc de Bourgogne, le 12 juin 1418. Il épousa en 1393 *Bonne* de Berri, veuve d'*Amé VII* du nom, comte de Savoye, & fille de *Jean* de France, duc de Berri, & de *Jeanne* d'Armagnac sa premiere femme. Elle fit son testament le 30 juin 1434, & mourut le 30 décembre 1435. Bernard eut d'elle, JEAN IV du nom, qui suit; BERNARD, qui fit *la branche des ducs de* NEMOURS, *rapportée ci-après*; *Bonne*, mariée à *Charles*, duc d'Orléans & de Milan, dont elle fut la seconde femme, morte en 1415; & *Anne* d'Armagnac, mariée l'an 1418 à *Charles II* du nom, sire d'Albret.

VII. JEAN IV du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, épousa 1°. le 26 juin 1407 *Blanche*, fille de *Jean V* du nom, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, dont il n'eut point d'enfans: 2°. vers l'an 1419, *Isabelle* de Navarre, fille de *Charles III* du nom, dit *le Noble*, roi de Navarre, comte d'Evreux, &c. & d'*Eléonore* de Castille, dont il eut *Jean V* du nom comte d'Armagnac, &c. qui fut tué à la prise de Leictoure, le 5 mars 1473, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaston VI* du nom, comte de Foix, &c. & d'*Eléonore* reine de Navarre; CHARLES, qui suit; *Marie*, alliée par contrat du 30 avril 1437 à *Jean II* du nom, duc d'Alençon, dont elle fut la seconde femme, morte le 25 juillet 1473; *Eléonore* d'Armagnac, mariée 1°. à *Gaillard*, seigneur de la Mothe: 2°. à *Louis* de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Arlai, &c. & *Isabelle*, morte sans alliance.

VIII. CHARLES comte d'Armagnac & de Fezensac, &c. fut emprisonné après la mort de son frere aîné, par le commandement du roi Louis XI, & fit don des comtés d'Armagnac, Fezensac, Rodez, l'Isle, &c. par lettres du 8 novembre 1484, à Hugues de Chalon, seigneur de Châteauguyon, son neveu, chevalier de la toison d'or, mort sans postérité l'an 1490. Il devint malade de tristesse, & mourut en 1497, *ayant eu pour enfans* naturels, Antoine *bâtard d'Armagnac*, *vivant en* 1487, *&* Pierre *bâtard d'Armagnac*, *comte de l'Isle en Jourdain*, *qui épousa* Yolande *de la Haye*, *dame de Passavant*, *dont il eut* Georges *cardinal d'Armagnac*, *archevêque de Toulouse*, *& collégat d'Avignon*, *mort en* 1585.

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS.

VII. BERNARD d'Armagnac, second fils de BERNARD VII du nom, comte d'Armagnac, &c. connétable de France, & de *Bonne* de Berri, fut comte de Pardiac, épousa *Eléonore* de Bourbon, comtesse de la Marche & de Castres, duchesse de Nemours, fille unique de *Jacques* de Bourbon II du nom, comte de la Marche & de Castres, grand-chambrier de France, & de *Béatrix* de Navarre, sa premiere femme, dont il eut JACQUES,

qui suit; & *Jean* d'Armagnac, évêque de Castres.

VIII. JACQUES d'Armagnac, duc de Nemours, &c. eut la tête tranchée à Paris le 4 août 1477. Il épousa par contrat du 12 juin 1452, *Louise* d'Anjou, fille de *Charles* d'Anjou, I du nom, comte du Maine, &c. & d'*Isabelle* de Luxembourg, sa seconde femme, morte du déplaisir qu'elle eut de la poursuite qu'on faisoit contre le duc son mari, & eut pour enfans *Jacques*, mort jeune; *Jean* duc de Nemours, mort sans lignée; *Louis*, duc de Nemours, viceroi de Naples, tué à la bataille de Cerignole, sans alliance, le 28 avril 1503; *Marguerite*, duchesse de Nemours, mariée par contrat du 15 juin 1503 à *Pierre* de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, morte sans enfans; *Catherine*, qui épousa par contrat du 28 avril 1484, *Jean II* du nom, duc de Bourbon, morte en mars 1486; & *Charlotte* d'Armagnac, alliée à *Charles* de Rohan, seigneur de Gié.

BRANCHE DES VICOMTES DE FEZENSAGUET.

III. GASTON d'Armagnac, second fils de GERAUD V du nom, comte d'Armagnac, & de *Mathe* de Béarn, fut vicomte de Fezensaguet, & mourut l'an 1320. Il épousa 1°. *Marquese*, fille de *Helie-Taleyrand*, comte de Perigord, & de *Philippe*, vicomtesse de Loumagne, qu'il répudia : 2°. *Valburge* de Rodez, dame de Roquefeuille, fille de *Henri II* du nom, comte de Rodez : 3°. l'an 1316 *Indie* de Caumont, fille de *Guillaume II* du nom, sire de Caumont. Du second mariage sortirent GERAUD II du nom, qui suit; & *Mascarose* d'Armagnac, alliée l'an 1321 à *Guitard* d'Albret, vicomte de Tartas, morte sans enfans. Du troisiéme vint *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Raymond-Roger* de Comminges, vicomte de Conserans.

IV. GERAUD d'Armagnac, II du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. mort avant l'an 1339, épousa *Jeanne*, fille de *Pierre-Raymond* du nom, comte de Comminges, dont il eut JEAN I du nom, qui suit; & *Mathe* d'Armagnac, alliée à *Centule* VI du nom, comte d'Astarac.

V. JEAN d'Armagnac I du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. mort le 20 juin 1390, avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Arnaud II* du nom, vicomte de Carmain, & de *Marguerite* de l'Isle-Jourdain, dont il eut GERAUD III du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée par contrat du 19 juillet 1371 à *Jean* de Levis III du nom, seigneur de Mirepoix; & *Mathe* d'Armagnac, alliée à *N.* vicomte de Valerne.

VI. GERAUD d'Armagnac, III du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. gouverneur de Condomois, tomba dans la disgrace de Bernard VIII du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, son parent, qui s'empara de tous ses biens, après l'avoir fait arrêter & mettre dans une cîterne fort froide, en laquelle il mourut au bout de dix ou douze jours, vers l'an 1403. Il avoit épousé *Anne* de Montlezun, comtesse de Pardiac, fille aînée & hériere d'*Arnaud-Guillaume* de Montlezun, comte de Pardiac, & d'*Eléonore* de Peralte, Aragonoise, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; & *Arnaud-Guillaume* d'Armagnac, qui après avoir été prisonnier avec son frere, fut conduit à Rodelle en Bigorre, où son pere étoit mort; mais comme il en approchoit, la vûe de cette prison le saisit tellement, qu'il en tomba mort, vers l'an 1403.

VII. JEAN d'Armagnac, II du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. mourut vers l'an 1403, après qu'on lui eut fait perdre la vûe par un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux, n'ayant point laissé d'enfans de *Marguerite*, comtesse de Comminges sa femme, veuve de JEAN III du nom, comte d'Armagnac. Ce fut elle qui fut cause de sa perte.

Le comté d'Armagnac a depuis été porté dans la maison d'Albret, par le mariage de *Marguerite* de Valois, sœur du roi *François I*, & veuve de *Charles* duc d'Alençon, avec *Henri* d'Albret, roi de Navarre. HENRI IV son petit-fils, le rapporta à la couronne; & LOUIS *le Grand* en fit don à HENRI de Lorraine, comte d'Harcourt, le 20 novembre 1645. Ce dernier, mort en 1666, a laissé LOUIS de Lorraine, comte d'Armagnac, &c. grand-écuyer de France, sénéchal de Bourgogne, & gouverneur d'Anjou, qui épousa le 7 octobre 1660 *Catherine* de Neufville, fille de *Nicolas* de Neufville, duc de Villeroi, & de *Magdeléne* de Crequi, dont la postérité est rapportée à l'article de LORRAINE. * De Marca, *hist. de Bearn.* Oihenart, *notit. utr. Vasc.* Pierre du Bellai, *interpretat. de l'édit de Henri IV.* Guillaume de la Perriere, *annal. de Foix.* Sainte-Marthe, *généalogie de la maison de France.* Du-Chêne, *recherches des antiq. de France.* Le Feron & Godefroi, *hist. des officiers de la couronne.* Besli, *hist. des comtes de Poitou.* Justel, *hist. d'Auvergne.* Catel, *hist. des comtes de Toul.* Le P. Anselme, &c.

ARMAGNAC (Jean d') cardinal, étoit fils *naturel* de JEAN II, comte d'Armagnac, & frere de *Jean III*, & de *Bernard*, connétable de France. Clément VII le nomma à l'archevêché d'Ausch en 1391, & le roi Charles VI le fit conseiller d'état en 1401. Depuis, il suivit le parti de Pierre de Lune, dit *Benoît XIII.* Ce fut pour cela que le pape Innocent VII voulut le faire déposer; mais il n'en put jamais venir à bout. Ciaconius, selon Oihenart, veut qu'il ait été mis au nombre des cardinaux par le même Benoît en 1409, & qu'il mourut peu après. * Sammarth *Gall. christ. tom. I, p.* 112.

ARMAGNAC (Jean bâtard d') surnommé de Lescun, maréchal de France, seigneur de Gourdon, chevalier & chambellan du roi Louis XI, étoit fils *naturel*, suivant ses lettres de légitimation en date du 26 mai 1463, d'*Arnaud-Guilhem* de Lescun, & d'*Anne* d'Armagnac, dite de *Termes*, aussi mere de *Jean* bâtard d'Armagnac, archevêque d'Ausch, mort le 28 août 1483. Le même roi, dont il gagna les bonnes graces, se fit un plaisir de l'élever; il lui donna le gouvernement de Dauphiné, au lieu de celui de Guienne, & lui laissa la jouissance du comté de Comminges. En 1461 il fut fait maréchal de France, & mourut en 1473. Il avoit été marié avec *Marguerite* fille de *Louis*, marquis de Saluces, baron d'Anton; il en eut trois filles, qui furent *Catherine* d'Armagnac, mariée du vivant de son pere, avec *Gaston* de Montferrand, chevalier; *Magdeléne* d'Armagnac, mariée depuis le decès de son pere, avec *Hugues* d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, sénéchal de Beaucaire; & *Antoinette* d'Armagnac, dont le sort est ignoré. * Le Feron & Godefroi. Le P. Anselme, *histoire des gr. officiers de la couronne.* Chorier, *hist. du Dauph.* Mezerai, *hist. de France, &c.*

ARMAGNAC (George d') cardinal, archevêque de Toulouse, puis d'Avignon, où il fut aussi collegat, né l'an 1501, étoit fils de PIERRE, *bâtard* de CHARLES d'Armagnac, comte de l'Isle-en-Jourdain, & d'*Yolande* de la Haye, dame de Passavant. Louis, cardinal d'Amboise son parent, prit soin de son éducation; & le cardinal d'Armagnac voulant lui témoigner sa reconnoissance, lui fit depuis dresser un tombeau à Notre-Dame de Lorette en 1553. En 1529 on lui donna l'évêché de Rodez, & il fut encore administrateur de ceux de Vabres & de Leictoure. Le roi François I l'honora de son estime, & l'envoya ambassadeur à Venise en 1541; puis à Rome, auprès du pape Paul III, qui le fit cardinal en 1544. Depuis, il fut conseiller d'état. Il se trouva au colloque de Poissi. En 1565, il fut nommé à l'archevêché de Toulouse. Le cardinal de Bourbon, qui étoit alors légat d'Avignon, le pria de le servir dans sa légation, & de prendre part au gouvernement, sous le titre de *Collegat.* Il lui accorda sa demande; & en 1577 il fut mis sur le siége épiscopal de l'église d'Avignon, après la mort de Felicien Capiton. Il y fonda le couvent des Minimes, & y mourut le 21 juillet de l'an 1585, âgé de 84 ans. George, cardinal d'Armagnac, étoit zélé pour la religion, ennemi des hérétiques, & protecteur des lettres & des savans. Il les avança autant

qu'il put à la cour du roi François I. Il en avoit plusieurs chez lui, & il se fit toujours un vrai plaisir de s'entretenir avec eux & de les protéger. * De Thou, *historia sui temporis*. Frizon. *Gall. purpur.* Auberi, *hist. des cardinaux*. Sammarth *Gall. christ.* Nouguier, *histoire des évêques d'Avignon*. Sandere, *in elog. &c.*

ARMAIS, roi d'Egypte, fils d'Acenchrés ou *Acencherés* II, regna 14 années & un mois, depuis l'an du monde 2422 & 1097 avant J. C. jusqu'à 2426 du monde, & 3617 de la période julienne. Ce fut lui, dit-on, qui fit construire un bassin de trois mille six cens stades de tour, & de cinquante coudées de profondeur, pour servir de réservoir aux eaux du Nil, dans une grande sécheresse. Au milieu de ce grand étang il fit bâtir un magnifique tombeau, au dessus duquel il leva deux hautes pymarides; l'une pour lui, & l'autre pour sa femme, avec deux grandes statues assises chacune sur un trône. On ajoute qu'il donna à la reine son épouse le revenu de la pêche de cet étang, pour servir aux dépenses de ses essences, & de ses pommades. * *Voyez* Marsham, *canon. chron. sæcul. XIV.* Du-Pin, *biblioth. des hist. profanes*. Joséphe, *contre Appion. liv.* 1.

ARMAMITHRES, est compté pour le huitiéme roi des Assyriens. On le fait succéder à Xerxès, l'an 2161 du monde, 1874 avant J. C. & l'on dit que son regne qui fut de 38 ans, n'est connu que par ses crimes. On peut dire qu'il n'est point connu du tout, puisque la suite des rois d'Assyrie n'est d'aucun usage.

ARMAND de Bourbon, prince de Conti, comte de Pezenas, baron de la Fere en Tardenois, seigneur de l'Isle-Adam, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, puis de Languedoc, étoit fils de HENRI II du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci. Il naquit à Paris le 11 octobre 1629. Le prince de Condé son pere qui le destinoit à l'église, le fit élever dans l'étude des sciences, dans lesquelles le jeune prince fit beaucoup de progrès; on lui donna les abbayes de S. Denys, de Cluni, de Lérins, & de Molême, qu'il quitta depuis pour suivre les armes. En 1654 il fut gouverneur de Guienne, puis général des armées du roi en Catalogne, où il prit Villefranche, Puycerda, & Châtillon en 1655. Après cela, le roi lui donna la charge de grand-maître de sa maison, & l'envoya commander avec le duc de Modene, l'armée qu'il avoit en Italie, où ils assiégerent inutilement Alexandrie en 1657. Le prince de Conti se trouva à l'entrée magnifique du roi à Paris en 1660, & quelque temps après ayant eu le gouvernement du Languedoc, il remit au duc d'Epernon celui de Guienne, & en 1662 il fut fait chevalier des ordres du roi. Quoique ce prince ait été très-illustre par sa naissance & par ses charges, il l'a été bien plus par sa vertu & par sa piété, dont toute la France a vu de glorieux témoignages. Nous avons même sous son nom quelques ouvrages, qui persuaderont à la postérité quels étoient les sentimens que ce sage prince avoit pour Dieu, & pour la religion. Il mourut à Pezenas le 21 février, dimanche de la septuagésime de l'an 1666. Son corps fut enterré dans l'église des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit choisi sa sépulture. En 1654 il avoit épousé *Anne-Marie* Martinozzi, niéce du cardinal Mazarin, ministre d'état, morte le 4 février 1672, de laquelle il eut *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conti, &c. né à Paris le 4 avril 1661; & FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, né le 30 avril 1664. Le premier de ces deux princes mourut de la petite verole le 9 novembre 1685, après avoir fait concevoir de très-grandes espérances de son mérite, & cherché les occasions de signaler son courage, comme il avoit fait cette même année en Hongrie. Il n'a point laissé d'enfans de son mariage contracté le 16 janvier 1680 avec *Anne-Marie* de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, légitimée de France, fille du roi *Louis* XIV, & de *Louise-Françoise* de la Baume-le-Blanc, duchesse de la Valliere. Depuis sa mort, FRANÇOIS LOUIS de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, prit le titre de prince de Conti, & épousa le 29 juin 1688 *Marie-Therèse* de Bourbon, fille aînée de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, de laquelle il eut des enfans. Ce prince a marché glorieusement sur les traces de ses ancêtres, & s'est acquis beaucoup de réputation au siége de Luxembourg en 1684; dans la campagne de Hongrie en 1685, où il fut blessé dans un combat près de Newhausel. Il servit depuis dans les armées de sa majesté avec distinction, & se trouva en 1690 à la bataille de Fleurus; au combat de Steinkerke en 1692; à la bataille de Nervinde en 1693, & autres occasions importantes, & mourut à Paris le 22 février 1709, fort regretté de toute la France. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON.

ARMAND (Ignace) jésuite François, natif de Gap en Dauphiné, entra chez les jésuites en 1579, âgé de 17 ans, où il enseigna la philosophie & la théologie. Il fut recteur du collége de Tournon, quatre fois de celui de Paris, deux fois supérieur de la maison professe, trois fois provincial de la province de France, deux fois de celle de Champagne. Il fut aussi visiteur pendant une année. Il contribua au rétablissement de sa compagnie en France, déja demandé vivement à Henri IV par le P. Cotton jésuite, confesseur de ce prince, & par les sieurs de Villeroi, Silleri, & la Varenne; en sorte que ce prince passant à Metz, promit au P. Armand ce rétablissement de sa société, & en fit dresser l'édit au mois de septembre 1603. Le P. Armand mourut à Paris le 8 décembre de l'année 1638. * Sotwel *script. soc. Jesu.* D'Orléans, *vie du P. Cotton*, &c. *Recueil de litt. de philos. & d'hist. chez l'Honoré en* 1730.

ARMANOTH, province d'Ecosse, *cherchez* ARDMANOCH.

ARMANTIERES, sur la Lys, ville des Pays-Bas, *cherchez* ARMENTIERES.

ARMECESMIAMUN, fils d'Armaïs roi d'Egypte, succéda à son pere, & regna 66 ans deux mois. On dit que ce fut lui qui fit souffrir d'horribles cruautés aux Hébreux, & qui n'épargna rien pour faire arrêter Moyse & lui ôter la vie. * Joséphe, *liv.* 1 *contre Appion*, *c.* 5.

ARMELLE NICOLAS, née le 19 septembre 1606 à Campeneac dans le diocèse de S. Malo, & morte à Vannes le 24 octobre 1671, a été dans le XVII siécle un rare exemple de vertu. Ses parens ne lui ayant laissé aucun bien, elle fut obligée d'entrer en condition, & elle passa entr'autres les trente-cinq dernieres années de sa vie, chez un gentilhomme, qui a eu soin de rendre témoignage des graces dont Dieu avoit comblé cette admirable fille. On ne vit jamais les vertus de la vie active si bien conciliées avec les transports d'une ame que l'amour divin a saisie tout entiere. Un recueillement continuel, une attention sans relâche à la présence de Dieu, souvent même des mouvemens du cœur vers lui, qui ne lui laissoient plus le moyen de se connoître, ni les lieux où elle étoit, & qui lui causerent de dangereuses maladies: tout cela accompagné de la plus religieuse attention à servir ses maîtres, de la plus parfaite patience dans les contradictions & dans les maladies, d'une douceur charmante dans les avis qu'elle se croyoit obligée de donner, de l'observation exacte des pratiques ordinaires de dévotion, & d'une soumission sans réserve aux ordres de son directeur. Voilà le caractère de la bonne Nicolas, qu'on avoit représentée comme une Quietiste outrée dans les éditions précédentes du dictionnaire, où l'on assuroit d'elle tout le contraire de ce qui est contenu dans sa vie imprimée sous le titre de l'*Ecole du pur amour de Dieu*, qui a été écrite par une Ursuline de Vannes, nommée *Jeanne de la Nativité*.

ARMELLINO (François) cardinal, naquit à Perouse,

roule, de parens peu illustres par leur naissance. Garimbert dit que son pere s'enrichit aux dépens de ses créanciers, qu'il paya par la fuite; & qu'Armellino alla s'établir à Rome, où il commença par solliciter des procès, & par faire d'autres petits trafics de cette nature. Comme il étoit très-intelligent pour la maltôte, il eut l'industrie de se faire connoître au pape Léon X, à qui il donnoit très-souvent les moyens de trouver de l'argent. Ce pontife, satisfait de ses services, l'adopta en la famille des Médicis, le créa cardinal au mois de juillet de l'an 1517, lui donna le gouvernement de la Marche, le fit intendant des finances, & lui permit de traiter avec le cardinal Cibo, pour l'office de Camerlingue de l'église. Cette élévation surprenante lui fit des envieux & des ennemis, & son nom fut en exécration parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de mille sortes de subsides. Il craignit de se voir exposé à leur fureur, sous le pontificat d'Adrien VI, qui succéda à Léon X. On dit même que dans un consistoire, où l'on parloit de trouver un fonds pour subvenir aux nécessités de l'église, le cardinal Pompée Colonna dit hardiment, qu'il ne falloit que faire écorcher Armellino, & exiger un quatrain de tous ceux qui feroient bien aises de voir sa peau; que l'argent qu'on en tireroit, feroit une somme assez considérable, pour fournir à toutes les dépenses nécessaires. Mais le cardinal de Médicis soutint Armellino; & ayant depuis été élevé au pontificat, sous le nom de Clément VII, il lui donna l'archevêché de Tarente, & d'autres bénéfices considérables. Quelque temps après, il fut assiégé avec ce pape dans le château Saint-Ange, & mourut de déplaisir d'avoir perdu tous les biens qu'il avoit à Rome, dans le temps que cette ville fut prise par les Impériaux. Le pape se consola de cette mort, qui lui laissoit plus de six cens mille francs en terres, dont il se servit pour payer sa rançon. Car le cardinal Armellino mourut au mois d'octobre 1527, avant que d'avoir fait son testament.* Onuphre, Garimbert & Victorel, *in Leone X.* Paul Jove, *in vita Adriani VI.* Ughel. Auberi, &c.

ARMÉNIE, grand pays en Asie, *Armenia.* On divise ordinairement l'Arménie en grande & petite. LA GRANDE ARMÉNIE, dite aujourd'hui *Turcomanie* & *Curdistan*, a été beaucoup plus connue & plus fameuse dans l'antiquité, qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'avantage de sa situation, la magnificence de quelques-uns de ses rois, sa grandeur & ses richesses y contribuerent beaucoup. Elle est enfermée entre des montagnes, des rivieres & des mers. Au septentrion, les monts Moschiques, Moscontes ou Meschiciens, la séparent de la Colchide, de l'Ibérie & de l'Albanie, qu'on nomme en général *Georgie.* Elle a au midi les monts Taurus & Niphate, qui la séparent de la Mésopotamie ou Assyrie, que nous appellons *Diarbech.* A l'occident, l'Euphrate la sépare de l'Asie Mineure ou Natolie. Et les monts Caspiens lui servent de bornes à l'orient du côté de la Médie, connue aujourd'hui sous le nom de *Servan.* Il y a encore quelques parties de l'Arménie, qui sont vers la mer Caspienne, ou de Tabarestan, entre l'Albanie & la Médie; & d'autres vers le Pont-Euxin ou Mer Noire, entre l'Asie Mineure & la Colchide. C'est pour cette raison que divers auteurs étendent les bornes de l'Arménie jusqu'à ces mers. Les villes de Curdistan ou Turcomanie, sont Erzerum ou Arzeron, Cars, Van, Schildir, Teflis, Revan, Derbent, & d'autres assez considérables, dont le roi de Perse en possede quelques-unes. LA PETITE ARMÉNIE, dite aujourd'hui *Aladuli*, ou selon d'autres *Pegian*, est enfermée dans les états du Turc, entre la Cappadoce, l'Euphrate & la Cilicie au septentrion. La principale de ses villes est Maraz: il y a aussi Savas ou Sebaste, & quelques autres qu'on met ordinairement dans la Natolie ou Asie Mineure.

L'Arménie est presque toute couverte de montagnes & de vallées, de lacs & de rivieres. Le mont Anti-Taurus la coupe d'occident en orient. L'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont quelques-unes de leurs sources. Les monts Gordiens renferment les principales sources du Tigre; & les monts Pariardes, celles de l'Araxe, de l'Euphrate & du Phase. Ces rivieres arrosent l'Arménie. Il y en a quelques autres moins considérables, avec divers lacs, dont les principaux sont ceux d'Arethuse ou Areessa, Thospitis & Lichnites, que les auteurs modernes ont nommés diversement. L'air de l'Arménie est bon & sain, quoique le pays soit un peu froid à cause des montagnes. Le terroir est assez fertile, & produit des fruits & des grains, mais peu de vins. Il fournit aussi du bol d'Arménie, de l'amome, qui est un arbrisseau dont le bois est odoriférant, du miel, de la soye vers Servan, & quelques mines d'argent. Les pâturages y sont excellens, sur-tout pour les chevaux, qui y sont très-bons. Aussi les anciens rois de Perse tiroient tous les ans vingt mille chevaux de l'Arménie. Ce pays est non-seulement connu dans l'histoire profane, mais encore dans l'histoire sacrée; & l'écriture dit, qu'après le déluge, l'arche s'arrêta sur les monts d'Arménie. Quelques auteurs se sont même efforcés de prouver que c'est le lieu où étoit le Paradis terrestre; mais nous laissons ces sortes de recherches à ceux qui veulent bien se repaître de conjectures. Les Arméniens sont de bonnes gens, simples, sans façon, & vivent contens de peu. Il y en a plusieurs parmi eux qui s'adonnent au commerce: aussi se sont-ils répandus dans la Natolie, dans la Perse, dans l'Egypte, dans les Indes, dans la Pologne, & ils viennent même négocier en France, en Hollande, en Italie & en Espagne. Leur langage est un des plus communs de l'Asie, & s'étend même ailleurs, où le négoce attire les Arméniens. Aussi forment-ils un très-grand peuple; & quelques-uns de nos voyageurs modernes assurent, que le patriarche de la grande Arménie, a eu plus de quinze cens mille familles qui dépendent de lui; & que celui de la petite Arménie, en a eu plus de vingt mille.

Ce pays, autrefois soumis par les Perses, passa avec l'empire d'Orient chez les Macédoniens, & devint depuis le partage des Romains. L'Arménie a pourtant eu quelques rois. Le plus considérable & le premier, est Tigranes, qui épousa la fille de Mithridate roi de Pont. Il soumit diverses provinces; mais ses forces, ou plutôt son bonheur n'étoit pas comparable à celui des Romains, ausquels il se vit obligé de céder. Ils avoient vaincu Mithridate en diverses occasions. Tigranes, par inclination & par intérêt, se vit obligé de prendre le parti de son beau-pere. Lucullus le défit l'an 685 de Rome, & prit sur lui une ville, qu'il avoit lui-même fait bâtir, & à laquelle il avoit donné son nom. C'étoit Tigranocerta, capitale de l'Arménie. Trois ans après, Pompée défit encore Mithridate; & Tigranes préferant enfin l'amitié des Romains à celle de son beau-pere, vint apporter sa couronne aux pieds du vainqueur, auquel il céda la Cappadoce, une partie de la Syrie, & quelques autres provinces, l'an 688 de Rome, environ 66 ans avant J. C. Tigranes se contenta de la grande Arménie. Artabase ou Artavasde son fils lui succéda. C'est celui que Marc-Antoine surprit l'an 620 de Rome, 134 ans avant J. C. & qu'il mena prisonnier en Egypte. Artaxe fut depuis roi. Il laissa Artavasde II, à qui son oncle Tigranes succéda; & tous ces rois furent très-malheureux. Les Romains avoient donné l'Arménie à Ariobarzane, lequel ayant été tué, ceux du pays mirent la couronne sur la tête de la reine Erato; mais elle ne la garda pas long-temps. Vonones, roi des Parthes, conquit l'Arménie, & l'abandonna ensuite du temps de Tibére. Depuis ce temps-là, les Arméniens n'eurent que de petits princes. Spartien dit que l'empereur Adrien leur permit d'avoir un roi: au lieu que sous Trajan, ils n'avoient que des gouverneurs. M. Antonin *le Débonnaire* y fit heureusement la guerre, aussi-bien que les empereurs suivans, & entr'autres Macrin.

En 312, les Arméniens, sous leur prince Tiridate, prirent les armes contre Maximin, qui persécutoit les chrétiens. Ils eurent encore d'autres princes, comme Arsaces sous Julien l'*Apostat*; & dans la suite, ils ont reconnu en divers temps les empereurs de Constantinople, les Sarasins, & d'autres princes, jusqu'à ce que Selim empereur des Turcs les soumit entierement en 1515. Ses prédécesseurs & les rois de Perse, avoient déja enlevé diverses places dans l'Arménie. Scha-Abbas roi de Perse, a conquis, il y a plus de cent ans, leur pays. Depuis ce temps-là, ils se sont dispersés en divers lieux de la Perse & des états du grand seigneur, & même en quelques endroits de l'Europe.

Leur principal emploi est le commerce. Le cardinal de Richelieu avoit eu dessein d'en établir en France, pour augmenter le commerce; & ce fut dans cette vue, qu'il y fit imprimer quelques livres en langue arménienne. Uscan, ou Oscham, évêque d'Uschouanch, étoit à Amsterdam en 1664, où il a imprimé quelques livres arméniens, & entr'autres une bible arménienne, pour en faire commerce. Il avoit eu cette commission de son patriarche, parceque les bibles en cette langue, n'étant auparavant qu'en manuscrit, étoient fort rares & fort cheres. Il passa d'Amsterdam à Paris, où il obtint de M. Seguier, chancelier de France, un privilége, pour imprimer les livres arméniens de ceux de sa nation. En effet, depuis ce temps-là, ils ont eu une imprimerie arménienne à Marseille, où ils se sont établis pour le commerce. M. Simon, qui a connu cet évêque Arménien, dit au chapitre 12 de son *histoire de la créance & des coutumes des nations du Levant*, que la cour de Rome fut surprise de ce qu'on lui avoit accordé si facilement en France un privilége, pour faire imprimer toutes sortes de livres arméniens, parcequ'il se pouvoit faire qu'on imprimât des livres qui appuyassent leurs erreurs. Mais outre que leur privilége étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien qui ne fût orthodoxe; leurs livres, avant que d'être mis sous la presse, étoient revus par un homme, que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marseille, & qui en conferoit avec le grand vicaire de l'évêque: ce qui a introduit quelques changemens dans leurs livres, & dont même ils se sont plaints, ayant porté cette affaire jusqu'au conseil du roi.

On croit que l'apôtre S. Barthelemi prêcha l'évangile en Arménie, & le nombre des fidéles s'y augmenta beaucoup dans la suite. Au commencement du IV siécle, l'église d'Arménie, étoit très-florissante, à ce que prétendent les Arméniens, sous l'évêque Grégoire; & elle eut l'avantage de voir, que non-seulement les clercs, mais même les séculiers, & les vierges répandirent leur sang pour la foi. Sur la fin du IV siécle, elle souffrit une seconde persécution, causée par les Ariens; & dans les siécles suivans, elle s'opposa constamment aux hérétiques. Alors les Arméniens étoient du ressort du patriarche de Constantinople, comme provinciaux du diocèse de Pont; mais ils s'en séparerent avant le temps de Photius, aussi-bien que de l'église grecque. Le christianisme s'est conservé parmi eux, quoiqu'avec quelque sorte d'altération. Ils ont deux patriarches, l'un pour la grande Arménie, & l'autre pour la petite. Le premier avoit autrefois son siége à Sébaste, & aujourd'hui il demeure dans un monastère près d'Erivan. Le second, dont le siége étoit autrefois à Mélitene, le tient présentement dans celle de Cis, assez près de Tarse en Cilicie. Il y a eu divers changemens dans la créance des Arméniens.

Concile d'Armenie.

Ce concile fut assemblé en 435, à l'occasion des livres de Théodore de Mopsueste & de Diodore de Tarse, que les Nestoriens avoient traduits en syriac, en persan & en arménien, tâchant de les faire passer pour orthodoxes. Ils y furent condamnés comme hérétiques; & afin que l'anathême fût plus authentique, les prélats députerent deux prêtres, Léontius & Alberius, à Proclus, patriarche de Constantinople, avec un traité de Théodore, & un autre qui contenoit leurs sentimens, pour savoir quel étoit le légitime, & auquel on se pouvoit fixer. C'est ce que nous apprenons de Libératus, *c.* 10, *brev.*

ARMENIENS, nom que l'on donne aux peuples d'Arménie, & aux chrétiens qui suivent leur religion. On distingue ceux-ci en Francs-Arméniens, & en schismatiques. Les Francs-Arméniens sont catholiques, & soumis à l'église romaine. Ils ont un patriarche ou archevêque à Nakfivan, ville d'Arménie, sous la domination du roi de Perse, & un autre en Pologne. Les Arméniens schismatiques ont deux patriarches, dont l'un fait sa résidence au couvent d'Etchmiazin, vulgairement les Trois-Eglises, proche d'Erivan, ville de l'Arménie ou Turcomanie, sous la puissance du roi de Perse; & l'autre à Cis dans la Cilicie sous la domination du grand seigneur. Les Arméniens schismatiques étoient auparavant soumis au patriarche de Babylone, ou de Mosul nestorien: c'est pourquoi il y a eu plusieurs auteurs qui l'ont appellé le patriarche des Arméniens; mais ils se sont ensuite séparés des Nestoriens, & ont fait une église à part.

A l'égard de leurs erreurs, le P. Galanus rapporte que Jean Hernac, Arménien catholique, leur attribue celles-ci. Il assure qu'ils suivent l'hérésie d'Eutychès, touchant l'unité de nature en J. C. Qu'ils croient que le Saint Esprit ne procéde que du Pere: Que les ames des saints n'entrent point dans le paradis, ni celles des damnés en enfer, avant le jugement dernier; Qu'il n'y a aucun lieu appellé purgatoire; Qu'ils ne reconnoissent point sept sacremens, parcequ'ils n'ont point l'usage de la confirmation, ni de l'extrême-onction; Qu'ils prétendent que l'on ne doit donner l'eucharistie au peuple que sous les deux espéces; Que les prêtres donnent indifféremment l'absolution de toutes sortes de péchés, sans qu'il y ait parmi eux de cas réservés à l'évêque, ni au pape; Qu'ils donnent la communion aux enfans avant qu'ils aient l'usage de la raison. Michel Févre, dans *son théâtre de la Turquie*, dit que les Arméniens n'admettent qu'une nature en J. C. composée de la divine & de l'humaine, sans néanmoins aucun mélange; Que n'admettant point le purgatoire, ils ne laissent pas de prier Dieu, & de célébrer des messes pour les morts; Qu'ils croient que les ames de ceux qui meurent, attendent le jour du jugement dans un lieu, où les justes ont quelque joie dans l'espérance de la béatitude, & les méchans souffrent de la douleur en vuë des supplices qu'ils savent avoir mérités; Que d'autres s'imaginent qu'il n'y a plus d'enfer, & que J. C. l'a détruit en descendant aux limbes: de sorte qu'ils ne font consister la damnation que dans la privation de Dieu; Qu'ils ne donnent plus l'extrême-onction depuis environ deux cens ans, parceque, disent-ils, le peuple croyoit que ce sacrement avoit la vertu de remettre les péchés, sans qu'il fût besoin de se confesser: ce qui avoit presque aboli la confession; Qu'ils célébrent en un même jour la fête de Noël & celle de l'Epiphanie, fondés sur l'opinion qu'ils ont que J. C. fut baptisé en la 30 année de son âge, le même jour qu'il étoit né: d'où vient qu'ils mettent sa naissance au 6 janvier, aussi-bien que son baptême; Que ne voulant point reconnoître la primauté du pape, ils l'appellent néanmoins dans leurs livres pasteur universel, & vicaire de J. C. A cela près leur créance est conforme à celle de l'église latine, & ils ont une très-grande dévotion pour la messe & pour le saint Sacrement, croyant la réalité, quoique les calvinistes aient dit le contraire.

Quelques missionaires que Brerewood a copiés, leur attribuent plusieurs erreurs dont ils sont fort éloignés. Il n'est pas vrai, qu'ils nient la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, comme le rapporte Brerewood

après un méchant auteur. Car les Arméniens & les autres Orientaux, n'ont jamais eu aucune dispute entr'eux sur ce mystère ; & comme ils n'ont point eu de Berengariens à combattre, ils sont demeurés dans les termes généraux du changement des symboles, au corps & au sang de Notre-Seigneur. Toute la dispute qu'ils ont avec les Grecs, au sujet de l'Eucharistie, consiste en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en célébrant la liturgie, & qu'ils consacrent du pain sans levain à l'imitation des Latins.

Brerewood accuse aussi sans raison les Arméniens & les Abyssins, de ne point manger des animaux qui sont estimés immondes dans la loi de Moyse. Ce qui a pu donner occasion à cette créance, c'est que toutes les sociétés chrétiennes d'Orient, s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées, sans qu'il y ait en cela aucune superstition. On pourroit reprendre avec plus de justice dans les Arméniens, l'attache scrupuleuse qu'ils ont à de certains jeûnes, qui sont chez eux très-fréquens : on croiroit à les entendre parler de jeûnes, que toute la religion consisteroit à jeûner. Aussi ont-ils deux ou trois carêmes extrêmement rigoureux. Leurs prêtres sont presque tous mariés, mais non pas ceux qui sont religieux. Ce sont de bonnes gens, simples & sans malice, mais tout-à-fait ignorans. Les relations qui nous viennent d'Orient, & sur-tout de Perse, nous parlent de l'admiration que les Arméniens ont pour nos missionaires, lorsqu'ils voient qu'ils détruisent par les moindres de leurs raisonnemens toute la vaine ostentation des mahométans. Cela leur inspire beaucoup d'affection pour l'église romaine ; mais ils ont tant d'horreur pour les protestans, qu'ils voient mépriser & fuir la messe, qu'on ne les peut détromper que les catholiques ne soient dans la même créance. Leurs évêques se servent de ce prétexte pour les éloigner de la pensée qu'ils auroient de se soumettre au pape, comme ils l'ont fait dans le concile de Florence.

M. Simon fait diverses réflexions sur les erreurs attribuées aux Arméniens, dans *son histoire des religions du Levant* ; & remarque que dans l'eglise orientale il n'y a aucun peuple qui fasse tant d'estime des jeûnes que les Arméniens, en quoi il semble qu'ils fassent consister toute la religion. Il ajoute qu'ils ont une si grande vénération pour la qualité de maître ou docteur, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confere les ordres sacrés, parceque, selon le rapport du pere Galanus, qui a demeuré long-temps avec eux, ils croient que cette dignité représente celle de J. C. qui s'appelloit *rabbi* ou *docteur*. Michel Févre rapporte aussi que les *vertabieds* ou *docteurs* sont plus respectés parmi les Arméniens, que les évêques. Ils ont droit de prêcher assis, & de porter une crosse, semblable à celle du patriarche pour ce qui est de la figure ; au lieu que les évêques, qui ne sont pas docteurs, ne prêchent que debout, & ont une crosse moins honorable. Les patriarches disent que l'ignorance des évêques les a obligés de donner ces priviléges aux docteurs, pour remédier aux erreurs qui s'étoient glissées parmi eux ; & que cela ne doit pas paroître plus étrange, que de voir dans l'église romaine, les cardinaux, dont plusieurs ne sont que diacres ou prêtres, précéder toutefois les archevêques & les patriarches. Un de leurs patriarches nommé Nierces, introduisit parmi eux la vie monastique sous la regle de S. Basile ; mais ceux qui se sont réunis à l'église romaine en ont pris les coutumes, & suivent à peu près la régle de S. Dominique. Celui qui donna occasion à ce changement, fut un Dominicain, nommé Dominique de *Boulogne*, évêque de Malaga, qui avec Jean Canus évêque de Teflis, son compagnon, fit de grands progrès dans l'Arménie pour l'église romaine, sous le pape Jean XXII, vers l'an 1328. Les religieux Arméniens qu'ils engagerent à renoncer au schisme, se laisserent aussi persuader d'embrasser les constitutions de l'ordre de S. Dominique avec la régle de S. Augustin ; & ils furent appellés *Freres unis de S. Gregoire l'Illuminateur*. Ils joignirent aux trois vœux ordinaires celui d'obéir en toutes choses au pape. Ils bâtirent des monastères dans l'Arménie & dans la Géorgie ; mais les Turcs & les Persans s'étant rendu maîtres de ces pays-là, ils se trouverent en très-peu de temps réduits à la seule province de Naksivan. Ils n'avoient plus que les monastères de ce petit canton en 1356, lorsqu'ils demanderent à passer dans l'ordre de S. Dominique. Le pape Innocent VI le leur permit, & depuis ils ont toujours reconnu le général des Dominicains de l'Europe, lequel y envoie un provincial.

D'autres religieux Arméniens maltraités par le soudan d'Egypte, étoient venus à Gènes dès l'an 1307, & on leur avoit bâti une église dans cette ville. Leur nombre devint en peu de temps assez considérable, & ils posséderent plusieurs maisons en diverses villes d'Italie. On les appelle les Arméniens de Gènes, ou les Barthélemites. Clément V leur avoit permis d'officier selon leur rit, & dans leur profession ils promettoient obéissance aux supérieurs d'Orient. Le P. Martin, chef de ces monastères étant mort, ils quitterent la régle de S. Basile, pour suivre celle de S. Augustin, avec les constitutions des Dominicains, à qui ils se conformerent pour tout le reste hors pour leurs habits, qui étoient ceux des convers de cet ordre. Innocent VI leur permit par une bulle de l'an 1356 d'élire un général. Ils ont subsisté jusqu'à l'an 1650. Enfin Innocent X voyant qu'ils n'étoient pas plus de quarante dans quatre ou cinq maisons qui leur restoient, les supprima, & leur permit de passer dans tel ordre qu'il leur plairoit. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom.* 1, *c.* 30.

Les Arméniens font l'office ecclésiastique en l'ancienne langue arménienne, qui est une langue rude & peu connue. Le peuple n'entend point cet ancien arménien, qui différe de l'arménien d'aujourd'hui. Ils ont aussi toute la bible traduite en cette ancienne langue, & leur traduction a été faite sur la version grecque des Septante. Ils l'attribuent à quelques-uns de leurs docteurs, qui vivoient vers le temps de S. Jean Chrysostôme, & entr'autres à Moyse, nommé *le Grammairien*, & à David, surnommé *le Philosophe*. Enfin, ils font auteur de leurs caractères arméniens, un saint hermite, nommé *Mesrope*, qui les inventa dans la ville de Bala, proche l'Euphrate. Ce Mesrope vivoit en même-temps que S. Chrysostôme. Ces particularités touchant les Arméniens, se trouvent plus au long dans les deux volumes composés par le P. Galanus, & dans l'histoire critique des religions du Levant, publiée par M. Simon, sous le nom du sieur de Moni ; mais elles sont fort incertaines. Raynaldus a aussi inséré dans ses annales plusieurs actes curieux, qui regardent les mêmes Arméniens. On trouve de plus à la fin de l'histoire du sieur Simon une notice des églises qui dépendent du patriarche d'Arménie, résident à Echmiazin ; cette notice a été dictée à M. Simon par Uschan, évêque d'Uscovanch, & procureur général de son patriarche.

A l'égard de la réunion des Arméniens à l'église romaine, voici ce qui est à remarquer. L'an 1136, ou 1137, Maxime, patriarche des Arméniens, auquel tous les évêques de la Médie, de la Perse, & des deux Arménies obéissoient, assista au concile qu'Alberic, legat du pape Innocent II, célebra à Jérusalem ; & sept ans après il envoya à Rome ses députés, du consentement de tous ces évêques, qui étoient plus de mille, pour rendre obéissance au pape Eugene III. En 1145 cette union fut confirmée par les Arméniens, lorsque l'Arménie fut érigée en royaume, en faveur de Livon, l'an 1190. Elle le fut encore plus solemnellement, lorsque le catholique d'Orient (c'est ainsi qu'on appelloit le patriarche de Babylone) envoya rendre obéissance au pape Innocent IV en 1247, comme firent en même temps presque toutes les autres sectes des chrétiens, à la réserve des Grecs schismatiques. Mais elle

se rompit aussitôt que les chrétiens furent chassés de tout l'Orient par les Sarasins. Elle fut encore renouvellée au concile de Florence en 1439, & elle ne dura guères plus long-temps que ce concile. Depuis, en 1552, quelques évêques Arméniens s'étant séparés du patriarche de Babylone, élurent Salaca moine de S. Pacôme, & l'envoyerent à Rome du temps du pape Jules III, entre les mains duquel il fit sa profession de foi, selon la créance orthodoxe : après quoi il fut créé patriarche. Son successeur Ebed-Jesu en fit autant dix ans après sous le pontificat de Pie IV, & assista même au concile de Trente. Comme il étoit fort habile homme, il convertit à son retour plusieurs Nestoriens, & fortifia beaucoup son parti ; mais ceux qui lui succéderent n'eurent pas le même bonheur, & céderent la place au patriarche de Babylone. En 1666 les Arméniens de Pologne se réunirent à l'église romaine, dans la ville de Kaminieck, capitale de la Podolie. Le P. Pidou, Parisien, religieux Théatin, avoit été envoyé en ce pays-là en qualité de missionaire apostolique, sous les ordres de la congrégation *de propaganda fide* ; & son dessein ayant réussi, l'archevêque Arménien se rendit à Kaminieck, où il porta le saint Sacrement par les rues, dans une procession générale. Après quoi les livres Arméniens furent purgés des erreurs dont il étoient remplis, & tout fut rendu conforme à l'usage de l'église romaine. Le P. Galanus rapporte un certain acte de réunion entre l'église romaine & arménienne, sous l'empereur Constantin, & sous Tiridate roi des Arméniens, Sylvestre tenant alors le siége de Rome, & Grégoire, célébre patriarche des Arméniens, occupant celui d'Arménie, dans le IV siécle. Mais c'est une piéce pleine de fables fabriquées pour la plus grande partie, dans les siécles suivans, principalement du temps du pape Innocent III au commencement du XIII siécle, lorsque les Arméniens voulurent se réunir à l'église ; & l'on y voit des expressions qui n'étoient pas en usage dans les actes de l'église romaine, du temps du pape Sylvestre. Les Arméniens ont une église à Rome, que les antiquaires disent avoir été autrefois un temple du Soleil & de Jupiter. Ils y suivent leurs propres rits dans l'office ecclésiastique, quoique d'ailleurs ils reconnoissent l'autorité du pape.

Auteurs qui parlent de l'Armenie.

Strabon, *l.* 11 & 13. Justin. Quint-Curce. Plutarque. Dion. Tacite. Suétone. Spartien. Eusebe. Nicephore. S. Nicon, *epist. ad Encly. in bibl. PP.* Joséphe, *antiq. l.* 1 & 15, *c.* 5. Jacques de *Vitri*, *hist. orient. c.* 79. Léonard évêque de Side. Haiton. Guillaume de *Tyr.* Arcudius, *l.* 2. *concord.* Sandere. *hæres.* 118. Baronius. Sponde. Raynaldi & Bzovius, *in annal. eccl.* Le Mire, *l.* 1. *géogr. eccl.* Scaliger, Petau & Riccioli, *in chron.* Pietro della Valle. Poulet, *relation du Levant. Relation du* P. Gabr. de Chinon. Ortelius. Sanson. Du Val. Baudrand, *géogr.* Leunclavius. Baudier. Paul Jove, &c. Le pere Galanus, *conciliation de l'église arménienne avec l'église romaine.* M. Simon, *hist. des religions du Levant.* Le P. Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs.* Michel Fevre, *théâtre de Turquie.*

ARMENIUS, certain clerc François, qui vivoit sur la fin du IV siécle, fut convaincu dans le concile de Bourdeaux, tenu en 385, d'avoir quitté l'église pour suivre l'hérésiarque Priscillien, & d'enseigner ses erreurs. Sur cette conviction, il fut puni de mort avec le même Priscillien. * Sulpice Sévére, *l.* 2, *hist. sacrée.*

ARMENTA (Jean d') Jésuite Espagnol, de Cordoue, entra dans la compagnie l'an 1596, n'ayant pas encore 14 ans. On le jugeoit très-propre aux sciences spéculatives ; mais son talent pour la chaire parut plus utile, & l'emporta. Il l'exerça durant plus 40 ans dans les principales villes de la Bétique, & dans les missions avec un concours infini d'auditeurs. La conversion de 36 pirates Anglois près de subir le dernier supplice, obstinés dans leur hérésie, fit beaucoup d'honneur au P. d'Armenta, & lui procura une place de qualificateur du saint office. Il mourut recteur du collége de Cadix le 25 septembre 1651. Il avoit été long-temps supérieur de diverses maisons de son ordre. Il a laissé un *discours sur les stigmates de S. François*, plusieurs *sermons*, *l'histoire des hérétiques convertis par les Jésuites.* * Sotwel, *script. soc. Jesu.*

ARMENTAIRE, empereur, *cherchez* GALERE.

ARMENTAIRE, ecclésiastique du V siécle, se fit élire évêque d'Embrun, contre les canons & les formes ordinaires de l'église. Pour juger cette affaire, les prélats s'assemblerent en concile, dans la ville de Riez en Provence l'an 439. S. Hilaire d'*Arles* présida en cette assemblée, où Armentaire fut déposé, & réduit à la dignité de coévêque. Ceux-ci avoient quelque sorte de jurisdiction sur les ecclésiastiques de la campagne ; les doyens ruraux, & les archiprêtres leur succéderent dans le X siécle, où cette dignité fut tout-à-fait abolie. * *Tom. II. concil.*

ARMENTEGUI ou ARMENZA, *Armentia* & *Alba.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village d'Espagne situé dans l'Allava, contrée de la vieille Castille, à demi-lieue de la ville de Vittoria ; mais autrefois c'étoit une ville où étoit le siége de l'évêché d'Allava. * Baudrand.

ARMENTIERES, sur la Lys, ville de Flandre, au roi de France, est à trois lieues de Lille, à trois d'Ipres, & à quatre de la Bassée. Ses draps la font renommer. Elle a été souvent prise & reprise dans le XVII siécle. Les François l'avoient emportée. L'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, la reprit le 31 mai 1647. Elle a été encore soumise par les premiers, & elle leur est restée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ses fortifications ont été rasées depuis. * Sanson. Baudrand.

ARMENZA, *cherchez* ARMENTEGUI.

ARMES, est une terre de Nivernois, qui a donné son nom à une noble famille de cette province. Jean d'Armes, président au parlement de Paris, étoit de cette famille. Il enseigna le droit avec applaudissement, & fut considéré comme le plus savant jurisconsulte de son siécle. Il mourut en 1490. Les curieux pouront voir sa postérité dans l'histoire des présidens à mortier du sieur Blanchard, *page* 109.

ARMES. On tient que les premieres armes étoient de bois, & qu'on s'en servoit seulement contre les bêtes ; que Nemrod le premier tyran du monde, les employa contre les hommes ; & que son fils Belus fut le premier qui fit la guerre, d'où selon quelques-uns, elle a été appellée *bellum* par les Latins. Diodore croit que Belus est le même que Mars, qui le premier dressa des soldats. Nicod & Hoffman dérivent le mot d'armes d'une phrase latine, *quod operiant armos* ; parcequ'elles couvrent les épaules ou les flancs, comme faisoit le bouclier, qui étoit une arme défensive ; mais il est plus naturel de le dériver du latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo*, *eò quòd arceant hostes* ; parceque les armes écartent l'ennemi.

Armes, dont on se sert pour attaquer ou pour se défendre. Il est certain que les armes des anciens héros, tant défensives qu'offensives, étoient de cuivre ou d'airain. C'est ce que nous dit le poëte Lucrece. » Les premieres armes (dit ce poëte) étoient les » mains, les ongles, les dents, les pierres & les bâ- » tons. Ensuite on trouva l'invention de faire des ar- » mes de fer, & d'airain ; mais celles d'airain furent » les premieres. »

Arma antiqua, manus, ungues, dentesque fuere,
Et lapides, & item sylvarum fragmina, rami ....
Posteriùs ferri vis est, ærisque reperta :
Sed prior æris erat quàm ferri cognitus usus.
Lucr. *l.* 5, *v.* 1282.

Tubal-Caïn, un des descendans de Caïn, fut, selon l'écriture, le maître & le pere des forgerons, & de

tous ceux qui travaillent au fer & à l'acier. *Tubal-Caïn fuit malleator & faber in cuncta opera æris & ferri.* Gen. 4, v. 22.

On peut croire que Tubal-Caïn est le Vulcain des païens, à qui ils attribuent l'invention de cet art, comme le dit Diodore de *Sicile*, *A Vulcano fabricationem æris, auri, ferri, argenti, & cæterorum omnium quæ ignis operationem rejiciunt inventam.* Lib. 5, pag. 341.

Joséphe dit que Moyse fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête.

Plutarque rapporte dans la vie de Thésée, que Cimon, fils de Miltiade, voulant porter les os de ce héros de l'isle de Scyros à Athènes, trouva la pointe d'une lance d'airain, avec une épée de même matiere.

Il est certain aussi que les armes de fer & d'acier ont été en usage parmi les Grecs & parmi les Romains, soit pour leur infanterie ou pour leur cavalerie.

Tous les peuples ne se sont pas servi de casques & de cuirasses de fer, comme les Grecs & les Romains. Les corselets des Egyptiens n'étoient que de lin retors: ce qui a été aussi en usage chez les Grecs; puisque nous voyons qu'Ajax, Adraste & Alexandre même en porterent de semblables. Les Troglodytes, & la plupart des Scythes, alloient presque nuds au combat, & n'avoient point d'autres armes que des frondes & des dards. Les Massagetes étoient vêtus de la même sorte que les Scythes; soit qu'ils combattissent à pied ou à cheval. Ceux d'entr'eux qui portoient un arc & une lance, se servoient aussi de marteaux & de haches, employant l'or & le cuivre dans la fabrique de leurs armes, plus que tous les autres métaux, car le fer & l'argent n'étoient point en usage chez eux. Les Amazones mêmes, qui avoient toujours une partie de la gorge découverte, ne se battoient qu'avec des dards & des pierres. Leur habit étoit d'une étoffe fort légere, & pardessus elles se couvroient le corps d'un corselet de cuir ou d'écailles de poisson, ne se servant jamais de lances ni d'épées. Les Daces n'avoient à la guerre que leurs habits ordinaires. Les soldats Grecs avoient de fortes cuirasses, & se couvroient la tête d'un casque orné de grandes plumes teintes de diverses couleurs. Ils portoient une lance, une épée & un bouclier. Les Macédoniens se servoient de piques longues de dix-huit pieds, & de pavois fort grands, sur lesquels ils mettoient leur bagage, lorsqu'il leur falloit passer quelque riviere. A l'égard des Romains, *voyez* l'article LÉGION. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

NOMS DES ANCIENNES ARMES.

1. *Fronde*, instrument de cordes, où il y a un petit panier à reseau, au milieu, pour jetter des pierres.

2. *Dard*, arme de trait, qui est un bois ferré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main.

3. *Rondelle*, espéce de bouclier rond, dont étoit armée autrefois l'infanterie.

4. *Pile.* Les anciens appelloient *piles* tous les pieux & bois armés de fer, même tous les traits & dards qui se décochoient.

5. *Dague*, gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats.

6. *Salade*, léger habillement de tête, que portoient les chevaux-légers, qui differe du casque, en ce qu'il n'a point de crête, & qu'il n'est presque qu'un simple pot.

7. *Morion*, armure de soldat, pot qu'il met sur la tête pour sa défense: il étoit à l'usage des gens de pied.

8. *Cuirasse*, arme défensive, faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le col jusqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere

9. *Gréves*, espéces de bottines ou d'armures de jambes.

10. *Brassart*, arme défensive qui couvre le bras.

11. *Pavois*, arme défensive que les anciens portoient à la guerre, étoit le plus grand des boucliers, qui étoit courbé des deux côtés, comme un toit ou un mantelet, & qui étoit différent de la targe.

12. *Targe* ou *Targue*, en latin *Pelta*, bouclier dont usoient les Romains. Il étoit fait en façon de croissant courbé & quarré long.

13. *Cotte de Maille*, est une armure faite en forme de chemise, & tissue de plusieurs petits anneaux de fer.

14. *Jaque*, petite casaque que les cavaliers portoient autrefois sur leurs armes & cuirasses; elle étoit faite de coton ou de soye, contrepointé entre deux étoffes légeres: il s'en faisoit aussi de drap d'or.

15. *Casque*, arme défensive pour couvrir la tête & le col d'un cavalier, qu'on appelle autrement *heaume.*

Les armes offensives, ou machines, dont les Romains se servoient à l'attaque des places, étoit l'arbalestre, le baliste, le belier, la catapulte, le corbeau ou démolisseur, la sambuque, le scorpion, l'hélepole, la tortue, & les malleoli, ou brulots: nous parlons de chacune de ces machines, à son rang alphabétique.

Consultez l'excellent traité de Saumaise, *De re militari*, Du-Pin, *Hist. profane*, tome II. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum*, &c. Un traité *de rebus bellicis*, qu'on trouve avec des gravures à la fin du *notitia dignitatum orientis & occidentis imperii*, avec les commentaires de Pancirole, *in-fol.* 1608 à Lyon. Mais sur-tout le traité de Just. Lipse, *de militia romana*, dans lequel on voit toutes ces différentes machines de guerre fort bien gravées.

ARMES-A-OUTRANCE, combats qui se faisoient avec des armes offensives, entre ennemis ou entre personnes de différentes nations; sous différens princes, devant des juges choisis par les parties. Quoique le nombre des coups qu'on devoit donner, fût ordinairement limité, comme dans les tournois, souvent néanmoins le combat ne se terminoit point sans effusion de sang, ou sans la mort de quelques-uns des combattans. L'histoire nous apprend qu'en 1414 Jean duc de Bourbon, ayant choisi seize autres chevaliers & écuyers pour l'accompagner, fit publier un défi contre un pareil nombre de chevaliers & d'écuyers qui se trouveroient en Angleterre. En 1430 Jean Astlei, écuyer Anglois, combattit à Londres contre Philippe Boyle, chevalier Aragonois, en présence de Henri IV qui fit Astlei chevalier. Celui-ci avoit combattu en 1428 à Paris, contre Pierre Masse, écuyer François, devant Charles VII, roi de France. *Voyez* TOURNOIS & JOUSTE. * Du-Cange, *dissert.* 7 *sur l'hist. de S. Louis.*

ARMES ou ARMOIRIES, marques de noblesse & de dignité, composées de figures, & d'émaux, c'est-à-dire, de métaux ou de couleurs, représentées dans un écusson, pour distinguer les personnes & les familles. Ces sortes d'armoiries ne sont en usage que depuis le X ou XI siécle; car de tous les tombeaux des princes, des seigneurs & des gentilshommes, faits avant ce temps-là, il n'y en a aucun où l'on remarque des armoiries. Les plus anciens n'ont que des croix & des inscriptions gothiques, avec les représentations de ceux qui y sont enterrés. Clément IV qui mourut en 1268, est le premier de tous les papes qui ait des armoiries sur un tombeau à Viterbe. S'il y a quelques tombeaux qui paroissent plus anciens que le X ou XI siécle, & qui aient des armoiries, on reconnoîtra, en les examinant soigneusement, qu'ils ont été refaits. Les sceaux & les monnoies sont encore des preuves de cette vérité; car on n'y voit point d'armes que depuis le XI siécle. Louis *le jeune*, qui regnoit vers l'an 1150, est le premier des rois de France qui ait eu un contrescel d'une fleur-de-lys. Le plus ancien sceau des comtes de Flandre, où l'on voit des armoiries, est celui de Robert *le Frison*, attaché à un acte de l'an 1072. Ce sceau représente d'un côté ce prince à cheval, & de l'autre un écu, sur lequel

est un lion. Les premieres monnoies de France, où les armoiries aient paru, furent les deniers d'or de Philippe *de Valois*, où ce roi étoit représenté assis sur une chaise, tenant de la main gauche un écu semé de fleurs-de-lys, & son épée de la droite. Ces piéces d'or, que l'on forgea pour la premiere fois en 1336, furent nommées écus, depuis que l'on y mit l'écu des armoiries du roi. Les armes parlantes, c'est-à-dire, qui expriment les surnoms, ne sont pas plus anciennes que l'usage des surnoms, qui n'a commencé que vers le X siécle. Les villes, les provinces & les états n'ont point eu d'armoiries qu'environ ce temps-là. Le Dauphiné n'a eu ce nom, & un dauphin pour armes, que long-temps après le XI siécle. Le royaume de Naples n'a point d'autres armoiries que celles des ducs d'Anjou du sang royal de France, ses anciens rois. C'est d'eux aussi que la Provence a une fleur-de-lys, & un lambel; & l'un & l'autre ne les ont que depuis le XIII siécle. Le Portugal n'a des armoiries que depuis la bataille d'Ourque, qui se donna au XII siécle. Si les armes de Navarre sont des chaînes, & si c'est Sanche *le Fort* qui les a prises le premier, elles sont du XIII siécle. Il est vrai qu'il y a des villes qui ont des armoiries très-anciennes tirées des médailles romaines : comme la ville de Nîmes en Languedoc, qui a un palmier auquel est lié un crocodile, avec ces lettres, *Col. Nem.* c'est-à-dire, *Colonia Nemausensis.* La ville de Rome a ces quatre lettres des anciens étendards romains, S. P. Q. R. & ainsi de quelques autres. Mais quoique ces figures soient anciennes dans les médailles, elles sont plus récentes en armoiries, & ces villes n'en ont fait leurs blasons que depuis le XI siécle, ayant choisi ces revers de leurs anciennes médailles pour en faire leurs armoiries. Il faut ajouter qu'aucun auteur au-dessus du XI siécle, n'a fait mention de l'art du blason, & que le plus ancien écrivain qui ait parlé des armoiries, est le moine de Marmoutier, qui a écrit l'histoire de Geofroi comte d'Anjou, gendre de Henri I, roi d'Angleterre.

1. Il ne faut donc pas croire ceux qui font les armoiries aussi anciennes que le monde, du sentiment desquels est Favin *en son théâtre d'honneur.* Il avance sans aucune autorité, que les enfans de Seth, pour se distinguer de ceux de Caïn, prirent pour armoiries les figures de diverses choses naturelles; comme des fruits, des plantes, & des animaux, & que les enfans de Caïn voulurent se distinguer par les figures des instrumens des arts méchaniques qu'ils professoient. Quelques rabbins ont débité de semblables songes; mais ce sont de très-mauvais garants, & l'on ne voit dans l'écriture sainte aucun vestige de cet usage. 2. Segoin dit que les enfans de Noé inventerent les armoiries après le déluge, & allegue Zonare historien Grec, dans *le quatriéme livre de ses annales*; mais cet auteur n'ayant écrit que trois livres, on n'y trouvera pas cette autorité. 3. Ceux qui veulent que les Egyptiens aient inventé les images symboliques, leur attribuent aussi l'invention des armoiries, & Diodore de *Sicile* semble appuyer ce sentiment. 4. Il y en a qui ont cru que les armoiries étoient du moins en usage, lorsque les Hébreux sortirent d'Egypte, parcequ'il est dit dans *le livre des Nombres*, *c.* 2, que ce peuple camperoit par tribus, ou familles distinguées par leurs enseignes & drapeaux. Sur ce fondement, quelques-uns se sont imaginé que les douze tribus représentoient les douze signes du zodiaque, & leur ont donné pour armoiries les images de ces constellations. D'autres ont fait des armes pour ces douze tribus, tirées des expressions métaphoriques dont Jacob se servit, en prédisant à ses enfans ce qui leur arriveroit après sa mort. Ils ont donné un lion à la tribu de Juda, parceque Jacob dit au chef de cette tribu, *Catulus leonis Juda, &c.* un ancre à la tribu de Zabulon; un âne à Issachar; un serpent à Dan; un homme armé à Gad; une épée à Simeon; des tourteaux à Aser; un cerf élevé à Nephtali; un loup à Benjamin. *Voyez Genese c.* 49. Ces mêmes auteurs ont formé les armoiries de Joseph, d'Ephraïm, & de Manassés, sur les bénédictions que Moyse donna aux tribus. * *Deuteron.* 33. Joseph, selon eux, portoit un soleil & une lune avec des pommes d'or. Ephraïm & Manassés portoient une tête de taureau, & des cornes de rhinoceros. Et parcequ'ils n'avoient rien trouvé d'assez propre dans ces bénédictions, pour les armes de Ruben, ils lui ont donné des mandragores, en mémoire de celles qu'il porta à sa mere. * *Genèse, c.* 30. C'est de cette maniere que plusieurs auteurs ont donné des armes à Josué qui arrêta le soleil, à Job, à Joseph, à Esther, à David, à Judith, à Moyse, & à d'autres illustres Hébreux. 5. Le pere Petra-Santa rapporte l'origine des armoiries aux temps héroïques, qui ont commencé sous l'empire des Assyriens, à qui on donne pour armes une colombe d'argent, à cause de Semiramis, dont le nom signifie une colombe. Ce qu'Euripide a écrit des devises des boucliers de ceux qui combattirent devant la ville de Thèbes, & les symboles que Valerius Flaccus donne aux Argonautes, se rapportent à ces temps héroïques. 6. Quelques historiens attribuent l'invention des armoiries aux Grecs qui allerent au siége de Troye. Homere, Virgile, & Pline parlent des figures qui étoient représentées sur leurs boucliers. 7. Philostrate, Xenophon, & Quint-Curce, en ont attribué le premier usage aux Medes & aux Perses, dès l'établissement de leur monarchie. Philostrate dit qu'un aigle d'or sur un bouclier étoit le blason royal des Medes. Xenophon dit la même chose; & tous les auteurs Grecs sont pleins des devises d'Arsace, de Cyrus, de Cambyse, de Darius, & de Xercès. 8. Il y en a qui assurent qu'Alexandre *le Grand*, regla les armoiries, & institua les hérauts d'armes. Mais tout ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'en ce temps-là la Gréce employoit des symboles & des figures sur les boucliers, sur les casques & sur les cottes-d'armes. 9. Le pere Monet veut que ce soit sous l'empire d'Auguste que l'on ait eu des armoiries reglées; & il allegue sur ce sujet la Notice de l'empire romain, où les boucliers des légions romaines sont décrits avec toutes leurs figures. 10. D'autres rapportent le commencement des armoiries, au temps de Charlemagne. Chassanée dit que ce fut cet empereur qui institua les douze pairs, & qui regla l'usage des armoiries. 11. L'opinion la plus commune en attribue l'origine aux croisades, aux guerres contre les Sarasins, & aux voyages d'outre-mer contre les infidéles. On dit que les principaux seigneurs qui se croiserent, se distinguerent alors par ces marques d'honneur; & même on tire de-là la plupart des armoiries des souverains, comme celles des rois d'Aragon, des rois de Portugal, des comtes de Flandre, des ducs de Brabant, &c.

Ce qu'on peut établir, entre tant d'opinions différentes sur l'origine des armoiries, c'est que de tout temps il y a eu des marques symboliques, pour se distinguer dans les armées, & qu'on en a fait les ornemens des boucliers, des cottes-d'armes & des habillemens de tête; qu'on les a portées dans les enseignes militaires, & dans les étendards; mais que ces marques symboliques n'ont point été dans ces premiers temps des marques héréditaires de noblesse. Il est vrai que quelques-uns de ces symboles, emblêmes, ou devises, ont passé des peres aux enfans. Ainsi un des Corvins a le corbeau de Valerius Corvinus pour cimier, dans Silius Italicus; & Ovide dit qu'Egée reconnut son fils Thesée, en voyant les marques de sa race sur le pommeau de son épée; mais ce n'étoit là que des ornemens, & non point de véritables armoiries. A l'égard des Romains, ce qui fait voir évidemment qu'ils n'ont jamais eu l'usage des armoiries, comme nous l'avons aujourd'hui, c'est que sur tant d'arcs de triomphe, de tombeaux, de temples, & d'autres monumens qui nous restent de cette antiquité, on ne trouve aucun vestige d'armoiries, quoiqu'il y ait quelques figures dans des

boucliers sur la colonne Trajanne & sur celle d'Antonin. Auguste & les empereurs qui le suivirent, firent porter des images sur les boucliers à leurs soldats; mais toute une légion, ou toute une compagnie, portoit la même figure. La Notice de l'empire ne montre autre chose, sinon que les compagnies romaines se distinguoient ainsi. Il faut encore remarquer que les symboles représentés dans les boucliers, n'étoient pas toujours les mêmes. Agamemnon, par exemple, avoit tantôt une tête de lion, tantôt une gorgogne, & tantôt des dragons. Pour ce qui est du temps de Charlemagne, il n'y avoit point alors d'autres armoiries que les enseignes militaires, qui n'étoient encore ni marques de noblesse, ni héréditaires, pour distinguer les familles.

Le pere Menêtrier, qui a fourni ces remarques, ajoute que les anciens tournois ont été l'occasion des armoiries & du blason; soit à cause des armes, soit à cause des habits, qui servent à ces exercices militaires. Il dit que les émaux qui entrent dans les armoiries, sont ceux des anciens jeux du cirque, qui passerent aux tournois. Les factions & les quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd; qui sont l'argent, les gueules, l'azur, & le sinople de nos armoiries. Domitien, au rapport de Suetone, y ajouta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une sixiéme vêtue de pourpre. Le sable, ou la couleur noire fut introduite dans les tournois, par les chevaliers qui portoient le dueil, ou qui vouloient faire connoître quelque sensible déplaisir qu'ils avoient reçu. L'hermine & le vair servoient aussi aux habits de tournois, comme on le voit dans les mémoires d'Olivier de la Marche, & dans la bulle d'Innocent III, par laquelle il donna l'absolution à Godon de Ravenspurg, qui avoit tué Conrad I du nom, évêque de Wirtzbourg, à condition qu'il feroit pendant quarante ans la guerre aux infidéles, & qu'il ne s'habilleroit ni de vair, ni d'hermine, ni de couleur, pour aller aux tournois. Les partitions de l'écu sont venues des habits de tournois, qui étoient souvent de deux couleurs, divisées de haut en bas, ou en large, ou en travers, ou en écartelure. Cette façon d'habit est demeurée en quelques villes, pour les consuls, les échevins & autres magistrats civils, ou pour leurs officiers. La plupart des piéces de l'écu, comme les pals, les chevrons, les sautoirs, &c. sont des piéces des anciennes lices & bannieres, où se faisoient les tournois. Les rocs & les annelets sont venus des joûtes & des courses de bagues: les bandes & les fasces, des écharpes qu'on y portoit. Les chevaliers y prenoient aussi pour devises, des figures d'animaux, ou d'autres symboles, & affectoient de se faire nommer les chevaliers du cygne, du lion, de l'aigle, du soleil, de l'étoile, &c. Enfin ceux qui ne s'étoient trouvé en aucun tournoi, n'avoient point d'armoiries, quoiqu'ils fussent gentilshommes.

Il est à propos maintenant de remarquer en quel temps les principales nations de l'Europe ont commencé à se servir d'armoiries. Comme les tournois reglés ont commencé en Allemagne dans le X siécle, il y a apparence que les Allemans ont eu des armoiries dès ce temps-là. Des Allemans, l'usage en passa aussitôt en France, avec celui des tournois. Tout ce que les Espagnols ont écrit des anciennes armoiries de leurs rois avant l'an 1100, est inventé à plaisir, & quelques-uns de leurs historiens l'avouent franchement. Henri Spelman, Anglois, dit que la noblesse d'Angleterre n'a des armoiries, que depuis le regne de Guillaume *le Conquerant* dans le XI siécle. Christophe de Buskens reconnoît de bonne foi, que le blason n'a commencé aux Pays-Bas qu'environ l'an 1160. Ce furent les François qui porterent l'usage des armoiries aux royaumes de Naples & de Sicile dans le XIII siécle. A l'égard des autres parties du monde, ceux qui donnent des armoiries aux Assyriens, aux Egyptiens, aux Juifs, & aux Maures, les font plus anciennes en Asie & en Afrique, qu'en Europe. Mais c'est appeller armes, les symboles & les devises; & prenant ce nom dans son véritable sens, on peut dire que l'usage en a été introduit dans ces pays-là par les Européens. Ainsi, quoique les Chinois aient des dragons, des oiseaux, des fleurs, ou des fruits sur leurs habits; que les Japonois, les Indiens, les Turcs & les Maures aient des figures dans leurs étendards, ce ne sont pas des armoiries. Les aigles à deux têtes, que l'on trouva sur les portes des maisons d'une ville du royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale, étoient des armoiries de quelques familles du pays de Frise, dans la basse Allemagne; car des voyageurs venus de la Frise, étoient entrés dans le Pérou, longtemps avant que les Espagnols en eussent fait la découverte; & la fille du prince, que les Espagnols prirent, quand ils se rendirent maîtres de ce royaume, se disoit descendue des Frisons.

Le sujet des armoiries est un sujet si noble, que l'on sera bien-aise de voir encore ici les principales causes ou occasions, qui ont fait choisir les figures dont elles sont composées. Le P. Menêtrier en remarque plusieurs, dont les plus considérables & les plus ordinaires sont, le nom, quelque évenement illustre, les dignités ou charges, les croisades, les devises, les rapports symboliques, & les singularités du pays. Il y a peu de familles, dont les *noms* signifient quelque chose, qui ne se soient fait des blasons de ce qu'ils signifient. Les *noms* d'Ailli, de Mailli, de Crequi, de Chabot, de la Tour, &c. qui sont des plus illustres du royaume, sont exprimés dans leurs armes. Ceux qui veulent que Louis *le Jeune* soit le premier roi de France qui ait pris des fleurs de lys, disent qu'il le fit par allusion à son nom de Loys, qui approche de celui de lys, ou parcequ'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Les grandes familles Colonna, Ursin, Frangipani, &c. de Rome; les Cibo, les Malespine, les Spinola, &c. de Gènes; les Delphini, les Avogradi, les De-Ponte, &c. de Venise; les Saint-George, les Castellamonte, les Rouere, &c. du Piémont; les Luna, les Solis, les Torrès, &c. en Espagne; & une infinité de familles illustres en Allemagne, en Pologne, en Suéde, & dans les Pays-Bas, ont des armoiries par rapport à leurs noms. Il en est de même des royaumes, des provinces, des villes & communautés: ce que l'on voit dans les armes des royaumes de Castille, de Léon, de Grenade, &c. de Dauphiné, de Lyon, &c. Les armes de Navarre sont parlantes, parcequ'en ce pays-là une cloison de fer se nomme *una varra*, ou comme ils prononcent *Navarra*. En effet, dans tous les anciens monumens, nous voyons pour les armoiries de ce royaume, une espéce de cloison, dont les liaisons sont rondes. Et l'on croit que ce qui donna encore lieu à ces armoiries, fut la cloison de fer qui fermoit le camp de Mahomet *le Vert*, miramolin d'Afrique & d'Espagne, (que Sanche *le Fort*, roi de Navarre, défit aux Naves de Tolosa, l'an 1212,) outre laquelle il y avoit encore une chaîne de fer qui entouroit son camp, & qui fut forcée par les Navarrois. A l'égard des évenemens & des actions illustres, on veut que les alerions de Lorraine aient été choisis par Godefroi de Bouillon, parcequ'il avoit enfilé d'une seule fléche trois oiseaux, qui étoient perchés sur une tour des murailles de Jérusalem qu'il assiégeoit. Les armoiries de Montmorenci sont un trophée de belles actions de Bouchard & de Matthieu de Montmorenci, qui prirent autant d'étendards sur les Impériaux, qu'il y a d'alerions dans leurs armes. Le roi Charles VII donna pour armoiries à Jean Becquet, issu d'Angleterre, d'azur, à trois tours d'or, fendues & brisées, parcequ'il avoit été le premier à l'assaut d'une tour. Ce même prince donna pour armes à la pucelle d'Orléans, & à ses freres, une épée surmontée d'une couronne, avec deux fleurs de lys aux côtés, parcequ'elle avoit défendu le royaume de France contre les Anglois. Pour connoître que les dignités & les charges ont donné lieu aux ar-

moiries, il suffit de remarquer, que ceux de la maison de Moussi, près de Dammartin, ont été long-temps grands-bouteillers de France, & comtes ou gouverneurs de Senlis; & qu'à cause de leurs charges, ils prirent les armes de Bouteillerie & Echansonnerie, écartelées d'or & de gueules; l'or représentant la matiere de la coupe, & les gueules la couleur du vin. Du Chêne (*en son histoire de Bethune*) dit, que les seigneurs de Chantilli, aînés de la famille des Bouteillers, prirent dans leurs armes une croix chargée de cinq coupes d'or, pour marque de la dignité qu'ils tenoient dans la maison du roi, & qu'ils laisserent l'écu écartelé de leurs ancêtres. La maison de Moncade porte de gueules à six besans d'or, que les anciens titres nomment plats; les auteurs de ces armoiries ayant voulu conserver la mémoire de l'ancien office de *Dapifer*, ou grand-maître d'hôtel, qui étoit dans cette famille. Il est certain aussi que les croisades, & les voyages d'outremer, ont beaucoup contribué à l'origine des blasons. Durant les troubles qui s'éleverent entre les empereurs & les papes, quelques-uns de ces empereurs ayant été déclarés hérétiques, les villes qui se croiserent pour soutenir le parti des papes, prirent la croix pour armoiries, & la portent encore aujourd'hui; comme Spolete, Pavie, Parme, Modène, Milan, Padoue, &c. Quand ces villes marchoient en guerre, elles faisoient conduire dans le corps de bataille un grand mât, auquel étoit attachée la banniere marquée d'une grande croix. Ce mât étoit lié sur un chariot tiré par des bœufs, & on nommoit ce char *il Caroccio*. Il y a aussi plusieurs familles de Venise qui portent des croisettes, depuis que leurs ancêtres se déclarerent pour le pape Alexandre III. Tant de croix de tant de formes & de couleurs ont été choisies par les premiers, qui ont combattu contre les Infidéles dans les croisades. Les merlettes marquent encore les voyages d'outremer, parceque ce sont des oiseaux qui passent les mers tous les ans. On les a représentés sans bec & sans pieds, pour signifier les blessures qu'on avoit reçues. Les lions marquent aussi les voyages faits en Syrie & en Egypte contre les Barbares.

Pour ce qui est des devises, comme elles servoient autrefois à distinguer les personnes considérables, il ne faut pas s'étonner, si elles ont été depuis des marques de la noblesse des familles. Vitalien, fils de Jean Vitalien & de Marie Borromée, ayant été attiré à Milan par Jean Borromée son oncle, qui avoit beaucoup de crédit auprès du duc Philippe-Marie, prit pour devise un chameau couché, avec ce mot, *Qui se humiliat exaltabitur*, pour dire, que son oncle le releveroit; & cette devise fit depuis une partie de ses armes, ou l'on voit aussi une licorne levée vers le soleil rayonnant, pour faire allusion à ces mots, *exaltabitur sicut unicornis*. Les armoiries des états de Hollande, sont une devise. Les sept fléches que le lion tient empoignées, représentent les sept Provinces-Unies; & le coutelas que tient ce lion, désigne les armes qu'ils avoient prises pour se défendre. Au commencement, ils avoient mis un chapeau sur ce lion, pour marque de leur liberté; depuis, ils l'ont couronné, pour marque de leur souveraineté. Il en est de même des rapports symboliques. On a donné des lions à ceux qui avoient du courage & de la valeur; des aigles à ceux qui avoient de la sagacité & de l'élevation d'esprit ou de cœur. Les armoiries de Suéde sont des armoiries symboliques, soit que les trois couronnes d'or qui les composent signifient l'union des trois couronnes de Suéde, de Danemarck, & de Norwege; soit pour marquer trois avantages de la Suéde, l'étendue de ses domaines, les victoires des Suédois, & l'abondance de leurs mines, comme veut Olaüs Magnus, ou pour quelque autre raison. La ville d'Orléans porte trois cœurs de lys, pour montrer l'amour cordial & sincére qu'elle a porté de tout temps à la France. Enfin les singularités du pays ont aussi fourni la matiere des armes, ou les piéces qui les composent. La ville de Paris a un navire pour armoiries, parceque l'isle du palais, où est l'église cathédrale, a cette forme; & tout ce qu'on a inventé, ou des Argonautes, ou de la déesse Isis, est fabuleux. L'arbre des armoiries de Biscaye, est celui sous lequel se faisoient anciennement les assemblées de la province, à Garnica. L'Islande porte un poisson couronné; parceque, comme dit Munster, il y en a une si grande abondance, qu'on les y expose en vente par monceaux aussi hauts qu'une maison. *Voyez* BLASON. * Le P. Menêtrier, *origine des armoiries*.

ARMILUSTRIE, en latin *Armilustrium*, fête des Romains, en laquelle on faisoit au mois d'octobre une revue générale des troupes, dans le champ de Mars. Les chevaliers, les capitaines, & tous les soldats étoient couronnés, & l'on y faisoit un sacrifice au son des trompettes. Le nom vient du latin, *arma*, *armes*, & *lustrare*, *faire revue*. * Varron. Alexander *ab Alexandro*.

ARMINIENS, *cherchez* REMONTRANS.

ARMINIUS, capitaine général des Cherusques & autres peuples de la basse Allemagne, vers l'an 9 de J. C. les fit révolter contre les Romains, & remporta une victoire signalée sur Quintilius Varus, qu'il défit par surprise, avec trois légions. Depuis, l'an 15, il fut vaincu par Germanicus, dont il voulut débaucher les soldats par de belles promesses; & il fut tué par les siens dix ans après sa révolte, à l'âge de trente-sept ans, l'an 19 de J. C. Tacite parle avec éloge de son courage. * Dion; *hist. l. 56 & 57.* Velleïus Paterculus, *l. 2 hist.* Suetone, *in Aug. & Tiber.* Tacite, *l. 1 & 2. annal.*

ARMINIUS (Hippolyte) né à Lentini, ville de Sicile, florissoit vers l'an 1516. Il etoit prêtre, & avoit du gout & du génie pour la poësie. Il est loué, sur-tout comme poëte, dans la *Topographia Mazariæ* par Jean-Jacques Adria, par Philadelphe Mugnos, dans l'épître dédicatoire du livre qui a pour titre: *De rapta Proserpina*, & par Philadelphe Maurus, dans l'histoire de S. Alphius. Arminius a composé un poëme intitulé *Hippomachia*, comme le rapporte Jacques Grasse, dans son recueil *De laudibus Panormi*, où l'on trouve encore plusieurs autres piéces de poësie d'Arminius. * *Dictionnaire historique* d'Amsterdam, 1740.

ARMINIUS (Jacques) chef de la secte des Arminiens ou Remontrans, étoit d'Oudewater sur l'Issel, ville de Hollande, où il naquit l'an 1560. Il étudia à Utrecht, puis à Marpourg dans la Hesse, & ensuite dans l'académie de Leyde. Etant revenu dans son pays, il fut envoyé à Genève, pour y achever ses études. Les magistrats d'Amsterdam fournirent aux frais de ce voyage, qu'il entreprit l'an 1582. Il s'attacha particulierement à Théodore de Beze. Arminius soutenant avec trop d'opiniâtreté la philosophie de Ramus, s'attira de puissans ennemis, qui l'obligerent de quitter Genève, d'où il alla à Basle, où il fut reçu avec agrément. On voulut même lui donner *gratis* le degré de docteur en théologie, mais il refusa de l'accepter. Ensuite il retourna à Genève, d'où il passa en Italie, & cultiva l'amitié de Jacques Zabarella, l'un des plus habiles philosophes de ce temps-là, qui demeuroit à Padoue. Il fut plus de six ans & demi dans ces voyages, après quoi il revint à Genève, & retourna à Amsterdam, où on avoit débité plusieurs faussetés contre lui, & il eut peine à en faire revenir tous les esprits. Il s'engagea dans des disputes sur la prédestination, qui lui susciterent de nouveaux ennemis, que toute l'autorité des magistrats eut peine à appaiser. Après avoir été quinze ans ministre d'Amsterdam, il fut choisi professeur en théologie à Leyde l'an 1603. A peine fut-il installé dans cette place, qu'il traita les matieres de la grace & du libre-arbitre; ces leçons exciterent de nouveaux troubles, & donnerent lieu à diverses plaintes contre lui: il fut cité à la Haye, où il alla rendre raison de sa doctrine. Ses fréquens voyages & les soupçons que l'on forma contre lui, l'accablerent à un point qu'il tomba griévement malade, & mourut le 19 octobre 1609. Il laissa sept fils

fils & quelques filles, & plusieurs disciples, qui continuerent à soutenir son systême avec tant de chaleur, qu'il fallut assembler un synode à Dordrect, dans lequel les défenseurs de sa personne & de sa doctrine furent condamnés. Ils ne se soumirent pas à cette condamnation, & les magistrats furent obligés de faire emprisonner ses principaux partisans. La doctrine d'Arminius est contenue en cinq articles, sur la prédestination, le libre-arbitre & la grace, que l'on trouvera au mot REMONTRANS. Pour la soutenir, il a écrit divers ouvrages : *Examen libelli Guillelmi Perkinsi de prædestinationis modo & ordine. Analysis cap. IX ad Rom. Dissertatio de vero sensu cap. VII epist. ad Rom. &c.* Après sa mort on continua de poursuivre ses partisans, & l'on fit même mourir Jean Barneveld, avocat des états en 1618. Hugues Grotius, ami de Barneveld fut mis en prison à Louvenstein au mois de juin 1619, dans le même lieu où l'on gardoit plusieurs ministres Arminiens ; mais il en sortit heureusement par un stratagême. Ces malheurs n'étoufferent point la doctrine de Jacques Arminius. Ses partisans se sont soutenus avec tant d'opiniâtreté, que la mort, l'exil, les défenses, n'ont pu les empêcher de continuer à s'assembler. On tolére à présent leur religion dans toute la Hollande. * Louis de Castro, *de div. relig.* Malderus, *in anti-synod.* Sponde, *in annal.* Meursius, *Ath. Batav.* Tuldenus, *l. 1 hist. nostri temp.* Mémoires de du Maurier. Bayle, *dict. critique, 2 édition.*

ARMLEDER, certain capitaine, qui se mit à la tête d'une grande troupe de paysans en Allemagne, qui massacroient tous les Juifs qu'ils rencontroient, parceque ces derniers avoient donné un coup de canif à une hostie consacrée, qui jetta du sang. Ce sacrilége les avoit rendu odieux, & les avoit fait chasser. Armleder ne trouvant plus de ces mécréans, se jetta sur les chrétiens, & pilloit par-tout impunément. L'empereur Louis de Baviere le fit prendre, & le fit mourir, vers l'an 1338. * Bosquet, *in vit. Bened. XII.* Sponde, *A. C.* 1331, *n.* 11.

ARMOGASTE, souffrit de cruels traitemens, pour la défense de la foi catholique, sous Genseric & Théodoric, rois des Vandales. Il fut enfin condamné par Théodoric, à travailler aux mines de la province de Byzacene. Dieu lui ayant fait connoître que sa mort approchoit, il fut enterré, comme il l'avoit souhaité, par Felix, chrétien de grande vertu, sous un chêne, où Felix découvrit un tombeau de marbre, dans lequel il le plaça. On fait sa fête dans l'église latine, le 27 de mars. * Victor Vitensis, *l.* 1, *c.* 14. Baillet, *vies des saints, 29 mars.*

On disoit dans les précédentes éditions de ce dictionnaire, qu'Armogaste étoit évêque, selon les uns, & selon d'autres, comte en Afrique. Il n'étoit ni l'un ni l'autre. Le terme de *Comes bonæ confessionis*, que Victor de Vite a employé en parlant d'Armogaste dans sa belle histoire de la persécution des Vandales, signifie seulement que ce saint homme mourut : *cum bona confessione ; après avoir confessé la foi de Jesus-Christ.* Il est certain qu'aucun auteur digne de foi sur cet article, ne lui a donné le titre d'évêque, ni celui de comte : & ce n'est que sur l'expression de Victor de Vite qu'Adon, Usuard, & les autres auteurs de martyrologes, lui ont attribué, en doutant, l'une ou l'autre de ces deux qualités. * *Voyez* Victor de Vite, *hist. persecut. Vand. l.* 1, *c.* 14. (*non c.* 4,) & les notes de D. Thierri Ruinart, sur cet endroit.

ARMONI ou ARMON, fils de Saül, roi d'Israël, & de Respha, qui fut pendu avec ses autres freres par les Gabaonites, du consentement du roi David, l'an du monde 2986, avant J. C. 1018. * *II. Rois*, 21, 8.

ARMORIQUE, est le nom que les anciens donnoient à la petite Bretagne. En langage gaulois, ce nom signifie *maritime*, comme Cambden l'a expliqué après Pline. Nous devons pourtant comprendre sous ce nom, quelques peuples de Normandie, & peut-être même quelques autres aux environs. Car au sentiment de Sanson, dans ses *remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, ce mot d'Armorique répond à peu près à tous les peuples qui ont été compris sous la province Lyonnoise seconde, qui a été encore divisée en Lyonnoise seconde & troisiéme, où sont présentement les archevêchés de Rouen & de Tours. * Pline. Cambden. Sanson.

ARMOUI, surnom de deux auteurs différens. Le premier est *Abou Mohammed Ben Ahmed*, qui mourut l'an 456 de l'hégire, & qui nous a laissé un livre assez curieux, intitulé, *De l'altération ou corruption que les Juifs & les Chrétiens ont faite dans les livres sacrés.* On peut assez voir dans ce titre quel avantage donnent aux Mahométans, ceux qui parmi les Chrétiens soutiennent que les Juifs ont corrompu le texte de l'ancien testament.

Le second est *Seraggedin Mahmoud Ben Aboubecre*, qui mourut l'an 682 ou 683 de l'hégire. Il est auteur d'*Asouat al Calhi*, qui est une instruction pour les juges, & d'un *Talkhis* ou scholies sur les Arbains de Fakhreddin Razi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARMSTRODER (Robert) chevalier qui vivoit sous le regne de Charles I, roi d'Angleterre, étoit un savant antiquaire, & un vaillant soldat. Il mit en déroute six mille Espagnols, avec cinq cens Anglois, les poursuivit trois lieues, dans un pays uni, où ils auroient pu facilement l'environner, & ne perdit pas un de ses hommes. Il étoit agréable dans la conversation, grand railleur, & grand buveur. Il fut envoyé au roi de Danemarck. Dès qu'il fut arrivé, il alla voir le roi, & le pria de le dépêcher au plutôt. Son enjouement plut à ce prince : il ordonna de l'expédier dès cette même nuit, & qu'on le portât dans son vaisseau, pendant qu'il dormiroit. Il se trouva tout surpris à son réveil de se voir où il étoit, & continua son voyage en Angleterre, où il fut de retour dans le temps qu'on ne pensoit pas qu'il eût encore mis pied à terre en Danemarck. C'est à lui & au chevalier Henri Wotton qu'on est redevable des tapisseries qui se font en Angleterre, & dont la fabrique y fut introduite par un Allemand nommé Klein. * *Dict. angl.*

ARMUYDEN, *Arnemuda*, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'isle de Walcheren en Zelande, à demi-lieue de Middelbourg. Elle a été considérable & bien peuplée ; mais son port s'étant rempli de limon, elle a extrêmement déchu, & est presque devenue déserte. * Baudrand.

ARNAIA (Nicolas) Espagnol de Ségovie, entra chez les jésuites en 1577, à l'âge de 20 ans. Il passa presque toute sa vie dans les provinces de l'Amérique septentrionale, où il fut supérieur pendant 30 ans, recteur, maître des novices, visiteur provincial, & député à la VII congrégation générale. Il mourut à Mexico le 21 mars 1622, âgé de 65 ans. Il a donné un *Abregé des méditations de* du Pont à Madrid 1618 *in*-8°. Trois tomes de *conférences spirituelles*, *in*-4°, à Séville 1617, 1618. *La pratique des exercices spirituels de S. Ignace*, à Cologne, &c.

ARNAUD, duc de Gascogne, qui vivoit dans le IX siécle, vers l'an 864, selon une charte de cette année, rapportée par le sieur du Chêne, étoit fils d'*Imon* comte de Périgord, & neveu de *Sance* ou *Sancien*, auquel il succéda, mais on ne sait point en quelle année. Il fit la guerre aux Normans, & avoit dessein de finir ses jours parmi les religieux de Solignac en Limosin, lorsqu'il mourut de mort subite. * Du Chêne, *T. II. hist. Franc.* De Marca, *hist. de Bearn.*

ARNAUD de *Bresse*, natif de la ville de Bresse en Italie, & hérétique, vivoit dans le XII siécle. Othon de Freisinghen nous parle de lui comme d'un homme qui avoit beaucoup de hardiesse, & une grande facilité à

parler, mais peu de jugement. Il vint en France, où il étudia sous Pierre Abailard; & lorsqu'il fut de retour en Italie, il voulut s'y faire remarquer en devenant chef de parti, & en publiant des nouveautés. Il prit l'habit de moine pour se rendre plus considérable, & pour s'introduire plus facilement chez les séculiers, dans l'esprit desquels il s'insinuoit par de basses flateries. Il les prenoit ensuite du côté de l'intérêt, & se plaignoit de la facilité qu'on avoit eue de donner de si grands biens aux églises. Quelque temps après il traita d'usurpation, la possession légitime de ces mêmes biens; & prêcha hautement, que les clercs qui avoient des biens en propre, que les évêques qui possédoient des régales, & les moines qui jouissoient de quelques terres, ne pouvoient être sauvés, & que toutes ces choses appartenoient aux princes. Arnaud de *Bresse* se vit bientôt suivi par une troupe de libertins, à qui toutes ces nouveautés plaisoient, & qui cherchoient leur fortune dans de semblables désordres. Ils en commirent de si grands, qu'on fut obligé de les repousser les armes à la main. On prit même des mesures contre ces hérétiques dans le concile de Latran, tenu sous Innocent II en 1139, où l'évêque de Bresse s'étoit plaint des attentats d'Arnaud & de ses partisans. Arnaud craignant alors d'être surpris, se retira dans les montagnes de Suisse. On dit que ce fut dans le Turgaw. Ses disciples l'y suivirent, & il y enseigna ses erreurs, dont il y en avoit même contre le baptême, & contre le sacrement de l'eucharistie. On lui conseilla depuis d'aller à Rome, où il avoit des amis secrets. Il y vint en 1141, & persuada aux Romains qu'il falloit rétablir le sénat, & chasser le pape & les ecclésiastiques. On le crut, & ses désordres continuerent durant plus de dix ans, sous les pontificats d'Innocent II, de Célestin II, de Luce II, d'Eugene III, d'Anastase IV, & d'Adrien IV. En 1152 Eugene fut enfin reçu à Rome, après divers combats. Mais on craignoit encore la guerre & les intrigues d'Arnaud de *Bresse*, qu'on avoit chassé de Rome, & qui s'étoit retiré auprès de l'empereur Frédéric I, où il cabaloit de nouveau. Ce prince le livra au pape Adrien IV. On le mena à Rome, & il y fut pendu & brulé en 1155, & ses cendres furent jettées dans le Tibre. Trente de ses disciples étant passés de France en Angleterre vers l'an 1160, voulurent y semer aussi la même doctrine; mais ils furent arrêtés & examinés, & n'y communiquerent cette erreur qu'à une seule femme, qui même se convertit. On appelloit ces hérétiques *poplicains* ou *publicains*. * Othon de Freisinghen. Guillaume de *Neubrige*, *lib.* 2, *de reb. gest. Fred.* Guntherus Tigurinus, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1139, 40, 45, *& seq.* Sandere, *her.* 146. Genebrard. Platine. Onuphre, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII siécle.*

ARNAUD DE MEREUIL, gentilhomme, & poëte Provençal, vivoit sur la fin du XII siécle, & au commencement du XIII. Mereuil est un village près de la ville d'Aix. Le pere d'Arnaud qui en étoit seigneur en partie, fut obligé de vendre ses droits. Le fils s'attacha au comte de Beziers, & fut estimé de la comtesse, qui lui fit du bien. Il écrivit divers ouvrages en vers, & entr'autres, un de *reproches*, sous le nom de *Las recastenas de la comtessa.* Petrarque parle très-avantageusement de lui, & le nomme le célébre Arnaud. Il mourut l'an 1220. * Pétrarque, *c.* 4 *del trionfo d'amor.* Nostradamus, *vie des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise.*

ARNAUD (Pierre) cardinal, que quelques auteurs surnomment *de la Pujance*, étoit de Béarn. Il prit l'habit dans l'ordre de S. Benoît & fut abbé de sainte Croix de Bourdeaux. Le pape Clément V, peu de jours après son couronnement à Lyon en 1305, le fit cardinal & vice-chancelier de l'église. Onuphre & Ciaconius disent que Pierre Arnaud ne mourut qu'en 1316. Mais Bernard Gui soutient que ce fut en 1306. *Petrus Arnaldus Bearnensis abbas S. Crucis Burdegalensis, cui non fuerunt anni attributi in cardinalatu, sed obiit infra annum.* Ce sont les paroles de cet auteur qui parle de la premiere promotion des cardinaux sous le pontificat de Clément V. * Bernard Gui, *in Clement. V.* Arnoul Wion, *l.* 2. *Lig. vitæ.* Sainte-Marthe. Auberi. Onuphre. Ciaconius. Frizon, &c.

ARNAUD, dit DE CANTELOUP, fut ainsi nommé, parcequ'il étoit natif d'un village de ce nom dans le diocèse de Bourdeaux. D'autres assurent qu'il étoit de la famille de Frigier ou Frangier. Bertrand de Goth, archevêque de Bourdeaux aiant été fait pape en 1305 sous le nom de Clément V, le choisit pour remplir son siége archiépiscopal, & quelque temps après non-seulement il le créa cardinal, mais il le fit encore camerlingue de l'église. On dit qu'il étoit son parent. Arnaud donna de grands biens à l'église de Bourdeaux, & mourut l'an 1310 à Avignon, où il se tenoit auprès du pape.

Son neveu ARNAUD de Canteloup le jeune lui avoit déja succédé en l'archevêché de Bourdeaux. Ce dernier en 1312 se trouva au concile général de Vienne. Depuis en 1326 il en célébra un provincial à Rufec, & il mourut l'an 1332. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

ARNAUD, dit le cardinal d'Aux, évêque de Poitiers, étoit d'Aux, près de Condom. Clément V pape, dont Arnaud avoit été domestique, le pourvut de l'évêché de Poitiers en 1307, après la déposition de Gauthier de Bruges. Arnaud d'Aux remplit très-bien les devoirs de son ministère. Clément voulant se servir de lui, le fit venir à Avignon, d'où quelque temps après il l'envoya en Angleterre, avec le cardinal Arnaud Novelli. A son retour, il le fit cardinal le 23 décembre de l'an 1312. Il fut aussi évêque d'Albe, & mourut en 1317. Les autres disent en 1319. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre de la Romiere, au diocèse de Condom, où il y a un chapitre de sa fondation. On voit cette épitaphe dans l'église de Poitiers.

Arnaldus meruit Pictavis pontificari,
Et tandem voluit Deus ipsum cardinalari.
Qui rerum compos, prudens multum perhibetur.
Fortius inde nepos Pictavis præsul habetur.
Anno milleno ter C. terque noveno
Obvia venit ei mors, festo Bartholomæi.

Fortius d'*Aux* son neveu lui succéda. * Frison. *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Besli, *des évêques de Poitiers.* Sammarth. *Gall. christiana.* Walsingham, *en Edouard II.* Du Chêne, *hist. d'Angl. l.* 14, *c.* 10.

ARNAUD DE VILLENEUVE, célébre médecin, qui vivoit vers la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV, a été ainsi appellé d'un village où il avoit pris naissance; mais comme il y en a plusieurs de ce nom, on doute si celui-ci est en Catalogne, en Languedoc ou en Provence. Il étudia à Paris, & à Montpellier, & voyagea en Italie & en Espagne. Il apprit les langues, & principalement la grecque, l'hébraïque & l'arabe; & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit satisfaire la passion qu'il avoit de tout savoir. Mais cette passion le porta trop loin, & le précipita même dans l'hérésie. Il étoit alors à Paris, où il exerçoit la médecine. Il commença par chercher l'avenir dans l'astrologie, s'imagina que cette science étoit infaillible; & sur ce fondement, il publia que la fin du monde arriveroit bientôt. Il en fixoit même l'année en 1335 ou 1345, & selon d'autres, en 1376. Quelque-temps après, il préféra les œuvres de misericorde au sacrifice de la messe; & improuvant le dessein d'établir des ordres religieux, il soutint qu'il n'y auroit de damnés que ceux qui donnent mauvais exemple. L'université de Paris s'éleva contre cette nouvelle doctrine; & ses amis

craignant qu'il ne fût arrêté, lui donnerent le moyen de se retirer. Divers auteurs ont écrit que dans le même temps, des inquisiteurs de la foi assemblés à Tarascon, par ordre de Clément V, y condamnerent les rêveries de ce savant médecin. Il étoit déja sorti de France, & s'étoit retiré en Sicile auprès du roi Frédéric d'Aragon, qui le reçut avec des témoignages très-particuliers de son estime & de sa bienveillance. Quelque temps après, ce prince le renvoya en France, pour y traiter le même pape Clément V, qui étoit attaqué de maladie, & Arnaud de Villeneuve fit naufrage sur la côte de Gênes en 1309. D'autres disent en 1310 ou 1313. François Pegna & d'autres l'ont ridiculement accusé de magie. Le premier établit ce qu'il avance, sur la transmutation métallique, que Jean André, dit-il, lui vit faire à Rome: ce qu'il attribue à la magie. Les autres, parcequ'ils le croient auteur de deux traités, *de physicis ligaturis*, & *de sigillis duodecim signorum*. Pour le premier, ce n'est que la traduction d'un livre arabe, composé par Lucas Ben Costa. Le second ne se trouve point parmi les œuvres d'Arnaud de Villeneuve; & en tout cas, ce n'est qu'un traité d'astrologie, où il a peut-être un peu trop donné aux superstitions de cette science peu certaine. Au reste, il n'est point vrai que ce savant médecin ait composé le livre *de tribus impostoribus*, comme Guillaume Postel l'a osé dire. Quelques-uns, comme Ramus, l'ont attribué à Postel lui-même. Florimond de Raymond dit que Ramus lisoit de son temps ce livre en se promenant au collége de Beauvais; cependant Naudé, très-habile bibliothécaire, a soutenu que ce livre n'avoit jamais existé: il croit même que tout ce qu'on en a dit n'est tiré que de Lipse dans son livre *de monitis*, &c. de ses avertissemens & de ses exemples politiques, *l.* 1, *c.* 4, où parlant de ceux qui font profession publique d'impiété, il cite l'empereur Frédéric II, qui avoit coutume de dire, qu'il y avoit trois fameux imposteurs qui avoient séduit les hommes. Il ne seroit pas difficile de prouver qu'Arnaud de Villeneuve est soupçonné à tort dans Mariana, d'avoir le premier essayé la génération humaine dans une courge ou citrouille; Delrio lui-même en convient, lui qui donnoit assez facilement dans ces sortes de bruits. Nous avons la vie d'Arnaud de Villeneuve à la tête de ses ouvrages imprimés en un volume *in-folio*, à Lyon l'an 1520, & l'an 1585 à Basle avec des notes de Nicolas Tolerus. * S. Antonin, *tit.* 21, *c.* 2, §. 8. Sponde, *in annal.* Juste, *chron. math.* Castellan, *in vita Medic.* Imperialis, *in musæo hist.* Mariana, *l.* 14, *rer. Hispan.* Delrio, *l.* 1, *disquis. magic. c.* 5, *q.* 1, *sect.* 4. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Vander Linden, *de script. medic. Naudæana.*

ARNAUD, de CORBIE, chancelier de France, &c. *cherchez* CORBIE.

ARNAUD DANIEL, *cherchez* DANIEL.

ARNAUD de MELCHTAL, *cherchez* MELCHTAL.

ARNAUD AMALRIC, archevêque, *cherchez* AMALRIC.

ARNAUD AUBERT, ou ALBERTI, archevêque, *cherchez* AUBERT.

ARNAULD de Chartres, abbé de Bonneval, de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Chartres, étoit ami de S. Bernard, qui lui écrivit sa derniere lettre, peu de jours avant sa mort, qui arriva le 20 août de l'an 1153. Il écrivit le second livre de la vie de S. Bernard, que nous avons, & que quelques-uns ont attribuée à un Arnauld abbé de Bonneval en Dauphiné, qui n'a pas vécu dans ce temps-là, comme le P. Mabillon l'a prouvé, *in ep.* 230 *S. Bern.* Il passe pour le véritable auteur des douze traités: *De operibus Christi cardinalibus*, qu'on avoit attribués à S. Cyprien. Ils sont adressés au pape Adrien IV, *ad Adrianum papam*, & non pas *ad Cornelium*, comme il y a dans les œuvres du même saint: ce qui a fait qu'on les lui a attribués jusqu'à ce temps, quoiqu'il se soit passé près de huit cens ans de l'un à l'autre. Arnauld a écrit d'autres livres de même style, que nous avons dans la bibliothéque des peres, comme *tractatus de septem verbis Domini in cruce. Sermo de laudibus sanctæ & perpetuæ virginis Mariæ. Tractatus de operibus sex dierum.* Denys Pertonet de Melun, théologal d'Auxerre, publia ce dernier traité; & les peres Titelman & Schott, l'un cordelier, & l'autre jésuite, ont travaillé sur le premier. Nous ignorons quel est le temps de la mort d'Arnauld de Bonneval. Peut-être que l'autre abbé de Bonneval est auteur de quelques-uns de ces traités. * S. Bernard, *epist.* 310. Arnoul de *Lisieux*, *epist.* 3, 17 & 38. Henri de *Gand*, *c.* 11, *de script.* Trithême, *de script ecclef.* Sixte de *Sienne bibl.* S. Eisengrenius, *de script. orthodox.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner. *in bibl.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 53. Columbi, *de ep. Valent.* Merlonus Horstius, & dom Mabillon, *in not. ad ep.* 230 & 310 *Sanct. Bernard.* Manriquez, *t. II. annal. Cisterc. ad A. C.* 1153, *c.* 11. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Le Mire, *in auct. de script. c.* 367. Chorier, *hist. de Dauphiné.* Les auteurs *de l'office du saint Sacrement*, *chron. hist.* Maraccius, *biblioth. Mariana.* Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VII siécle.*

ARNAULD, ancienne & noble famille d'Auvergne, étoit déja distinguée par elle-même, & par ses alliances avant la fin du XV siécle. Henri Arnauld capitaine châtelain de la ville d'Hermant, lieu de sa naissance, à huit lieues de Riom, épousa *Catherine* Barjot, parente du maître des requêtes de ce nom, & fut écuyer de Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu, dont l'épouse Anne de France, fille de Louis XI, fut régente pendant la minorité de Charles VIII son frere. Il s'attacha ensuite en la même qualité d'écuyer au connétable de Bourbon. De deux fils qu'il laissa, *Jean* qui étoit l'aîné mourut en 1542, sans enfans: il se donne dans les registres baptistaires de la ville de Riom, la qualité de commandant; le second, Antoine Arnauld, prit le parti des armes, & commanda même une compagnie de chevaux-légers. Mais dans la suite il fut procureur-général de la reine Catherine de Medicis, procureur du roi au présidial de Riom, dont le ressort avoit alors plus de quarante lieues d'étendue, auditeur en la chambre des comptes de Paris, contrôleur général des restes, seigneur de Corbeville, &c. Il mourut à Paris en 1585, & fut enterré à S. Sulpice dans une chapelle qu'il y fonda. Cet Antoine Arnauld est le premier de sa famille, qui vint s'établir à Paris, où il fut appellé par la reine Catherine de Medicis vers l'an 1547. De son premier mariage avec *Marguerite* Meusnier, parente du chancelier du Bourg, il eut Jean de la Mothe Arnauld, qui soutint en 1590 le siége d'Issoire contre les troupes de la Ligue, & qui tua de sa propre main dans une sortie le comte de Randan, chef de ce parti: action qui fit lever le siége, causa le gain de la bataille qui se donna ensuite, & assura toute l'Auvergne à Henri IV. Du second mariage d'Antoine Arnauld avec *Anne* Forget, fille de *Jean* Forget, procureur du roi au siége présidial d'Auvergne, sortirent sept enfans mâles & quatre filles, & entr'autres Antoine Arnauld, *dont nous parlerons dans un article exprès*; Isaac Arnauld intendant des finances, & pere d'un fils de ce même nom: ce dernier fut gouverneur de Philisbourg, mestre de camp des carabiniers, & ne se fit pas moins connoître par sa valeur que par son esprit: il est célébre dans les écrits de Voiture: sa sœur fut mariée dans la maison de Feuquieres; *David* Arnauld, contrôleur général des restes; *Benjamin*, tué au siége de Gergeau; *Claude* Arnauld, trésorier de France à Paris, mort en 1602, à l'âge de vingt-sept ans; *Louis* Arnauld, secrétaire du roi à Paris; & *Pierre* Arnauld, le plus jeune de tous. Il en est parlé dans les *mémoires* de Pontis, où on voit le succès avec lequel il rétablit

la discipline militaire. Il étoit maréchal des camps & armées du roi Louis XIII, gouverneur du Fort-Louis, & colonel du régiment de Champagne. Il mourut en 1624.

☞ ARNAULD (Antoine) frere aîné des derniers dont nous venons de parler, naquit à Paris l'an 1560, y fit ses études, fut reçu maître-ès-arts en 1573, si l'on en croit Du-Boulai, dans l'index du VI tome de son histoire de l'université, & ensuite se fit recevoir avocat au parlement de Paris; il honora cette profession par une éloquence & par une probité extraordinaires. Il étoit en 1585 procureur général de la reine Catherine de Medicis. Entre les causes dans lesquelles il se distingua, il n'y en a point eu de plus célébre que celle que Henri IV voulut entendre avec le duc de Savoye, dans laquelle il s'agissoit d'un fait important, savoir; si la nommée Domenchin, dont le fils avoit été assassiné, & qui avoit accusé de ce meurtre le nommé *Bellanger*, chez qui ce jeune homme demeuroit, étoit calomniatrice. L'innocence de Bellanger étoit devenue certaine par la découverte de l'assassin. Cependant le premier avoit eu la question avant cette découverte, & Robert qui plaidoit pour lui, prétendoit que la Domenchin qui l'avoit accusé faussement, devoit être condamnée à réparation d'honneur, à des dédommagemens & aux dépens. Arnauld soutenoit au contraire, que l'accusation n'avoit point été téméraire, la cour ayant sur ses griefs condamné l'accusé à la question; & qu'ainsi elle ne pouvoit être jugée calomniatrice. Arnauld gagna sur les conclusions & le plaidoyer de M. Servin, avocat général. Antoine Arnauld s'est encore rendu célébre par son fameux plaidoyer des 12 & 13 juillet 1594, pour l'université de Paris contre les jésuites. Ce plaidoyer fut imprimé à Paris & à Lyon en 1594 & 1595 in-8°. Il a été réimprimé bien des fois depuis, & en dernier lieu en 1717 in-12, avec un autre plaidoyer de M. Chevalier, avocat au Parlement. Le P. Richeome y fit une réponse intitulée: *La vérité défendue pour la religion catholique en la cause des jésuites, contre le plaidoyer d'Antoine Arnauld par François des Montagnes*, & imprimée à Toulouse, sous le titre de Turin in-8°. 1595, & in-12, Liége 1596; le même ouvrage a été traduit en latin & publié sous ce titre: *Francisci Montani Apologia pro societate Jesu in Gallia, contra Antonii Arnaldi Philippicam è gallico latinè versa*, in-8°. Ingolstadii 1596. M. Arnauld composa en 1602 un petit ouvrage pour empêcher le rappel des jésuites. Il est intitulé *le franc & véritable discours au roi sur le rétablissement qui lui est demandé pour les jésuites* in-8°, de 120 p. & in-12 de 144, imprimé en 1602, & encore en 1610 aussi in-8°. Ce discours a été traduit en latin, sous ce titre: *Ingenua & libera oratio ad regem christianissimum de restitutione jesuitarum in regno Galliæ* in-4°, Lugduni, 1611. Le P. Richeome le réfuta dans sa *Plainte apologétique au roi pour la compagnie de Jesus, contre le libelle de l'auteur sans nom, intitulé* le franc & véritable discours, *avec quelques notes sur un autre libelle dit* le Catéchisme des jésuites, par Louis Richeome, Provençal, religieux d'icelle compagnie, à Bourdeaux 1602, in-8°, Paris 1610 in-8°. André Valladier a aussi composé en latin une apologie pour les jésuites contre le *franc & véritable discours & le Catéchisme des jésuites*, qui fut imprimée à Lyon vers l'an 1605. Antoine Arnauld mourut le 29 décembre 1619, âgé de 59 ans, 4 mois & 12 jours, suivant l'inscription gravée sur son cercueil. Il devroit y avoir 22, au lieu de 12 jours, Antoine Arnauld ayant été baptisé à S. André des Arcs le 6 août 1560. Il est enterré à S. Merri, dans la chapelle de sa famille. Il n'avoit jamais été de la religion prétendue réformée, quoiqu'il fût ennemi de la Ligue. Voici l'épitaphe que lui fit M. le Maître son petit-fils & filleul.

Passant, du grand Arnauld respecte la mémoire,
Ses vertus à sa race ont servi d'ornement;
Sa plume à son pays, sa voix au parlement;
Son esprit à son siécle, & ses faits à l'histoire.
Ses discours aux héros dispenserent la gloire;
Par lui la vérité triompha puissamment:
Des princes & des rois il fut l'étonnement,
Et les eut pour témoins d'une illustre victoire.
Contre un second Philippe, usurpateur des lis,
Ce second Demosthene anima ses écrits,
Et contre Emanuel arma son éloquence.
Il crut basses pour lui les hautes dignités;
Et préfera le nom d'oracle de la France,
A la vaine splendeur des titres empruntés.

Antoine Arnauld avoit épousé en 1585, dans le temps de la mort de son pere, *Catherine* Marion, âgée alors de douze ans & quelques mois, étant née le 13 janvier 1573. Elle étoit fille de *Simon* Marion, alors avocat au parlement de Paris, puis président aux enquêtes en 1596, & avocat général au même parlement en 1597. Il en eut vingt enfans, dont il ne restoit que dix lors de son décès; les plus connus *auront leurs articles séparés ci-après.*

☞ ARNAULD D'ANDILLI (Robert) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1588, & fut produit fort jeune à la cour, où il soutint avec beaucoup de réputation les emplois les plus importans qui lui furent confiés. Jamais homme ne fut plus estimé des grands, & n'employa plus généreusement le crédit qu'il avoit auprès d'eux, pour la défense de la justice & de la vérité. Il couronna cette conduite si rare dans le grand monde par la retraite qu'il fit en 1644, âgé de cinquante-cinq ans, à Port-Royal des Champs. Ce fut là qu'il acheva de se donner tout entier à Dieu, & qu'il employa le reste de ses jours aux excellentes traductions dont il a enrichi l'Eglise, & à composer divers ouvrages de piété dont nous allons donner le catalogue. Il mourut le 27 septembre, l'an 1674, âgé de quatre-vingt-cinq ans & cinq mois, & laissa de son mariage avec *Catherine* le Fevre de la *Boderie*, morte en 1637, six filles, toutes religieuses à Port-Royal, dont l'aînée, sœur *Angelique de S. Jean*, a passé pour un prodige d'esprit & de vertu, & mourut en 1684; & trois fils, dont l'aîné étoit *Antoine* ARNAULD, abbé de Chaumes, lequel, après avoir passé quelques années dans le service, se retira auprès de M. l'évêque d'Angers son oncle, & mourut en 1698; le second, SIMON, qui fuit; & le troisiéme, *Henri* Arnauld, sieur de Lusanci, qui a toujours vécu dans la solitude. * Journal des savans du 26 aout 1675.

Voici une liste des ouvrages de M. Arnauld d'Andilly, plus exacte, plus ample & plus détaillée, que ce que l'on voit dans les précédentes éditions de ce dictionnaire.

1. *Les confessions de saint Augustin* traduites en françois. Il y en a eu un grand nombre d'éditions in-4°, in-8°, & in-12, la premiere beaucoup moins parfaite que les suivantes est de 1649.

2. *Histoire des Juifs écrite par Flavius Joseph sous le titre d'antiquités judaïques, traduite* en françois *sur l'original grec.* Paris 2 vol. in-folio, dont le premier est de 1667 (achevé d'imprimer le 23 décembre 1666) & le second intitulé, *histoire de la guerre des Juifs contre les Romains* est de 1668. M. Lenglet parle d'une édition de 1667, Paris 2 vol. in-fol. & le Pere Calmet, *bibl. sacrée*, p. 273, en cite une *seconde* édition aussi de 1667, Paris 2 vol. in-fol. Ce ne peut être que le premier vol. qui ait été réimprimé en 1667, le second n'ayant été approuvé & imprimé qu'en 1668. Il s'en est fait depuis plusieurs éditions, comme à Paris chez Pierre le Petit en 1668 & 1672, 5 vol. in-12: celle de 1672 est marquée quatriéme édition à Bruxelles en 1676 in-8°, 5 vol. à Amsterdam chez Westein in-folio 1681 avec figures. Ibid 1697, 5 vol. in-12. à Paris chez Louis Roulland 1700, 2 vol. in-4°. Il n'y a point d'éloges

qu'on n'ait donné à cette traduction qui passe pour le chef-d'œuvre de M. d'Andilly : mais elle ne passe pas aujourd'hui pour être fort exacte, & M M. le Clerc, Lenglet, Dom Ceillier, conviennent qu'elle est plus estimée pour l'élégance que pour la fidélité.

3. *Les vies des SS. Peres des déserts & de quelques Saintes, écrites par des Peres de l'Eglise*, à Paris chez Pierre le Petit 1653, 2 vol. in-4°. Ibid. 1657, quatriéme édition, 2 vol. in-4°. Ibid. 1662 & 1668 in-8° 3 vol. La plus grande partie du troisiéme vol. contient les œuvres de saint Jean Climaque, qui avoient déja été imprimées séparément. M. Lenglet (tom. 3, p. 133) cite une édition de 1647 in-4° 2 vol. de même que Dom Ceillier, tome 5 de son Histoire des Auteurs ecclésiastiques, p. 377. Les deux dernieres éditions de ma connoissance sont de 1688, Paris, Josse, in-8° 3 vol. & de 1710. Ibid. in-12, 3 vol.

4. *Les vies des saints illustres, in-fol.* Paris 1664 & 1676, ibid. in-8°, 1680 2 vol.

5. *Vies de quelques saints choisis.* Paris, Antoine Dezallier, 1680 in-12 de 343 p. il y en a peut-être plusieurs vol. & d'une autre forme.

6. *L'Echelle sainte, ou les degrés pour monter au ciel, composés par saint Jean Climaque, & traduits du grec en françois.* Paris, Pierre le Petit, 1661 in-12. La premiere traduction de l'Echelle sainte parut en 1652 & 1654, seconde édition. M. le Maistre avoit revu cette premiere traduction, & il est auteur de la vie de saint Jean Climaque. Celle de 1661, est une nouvelle version accompagnée d'une nouvelle vie de saint Jean Climaque que M. d'Andilly a tirée de ses écrits & des anciens historiens Grecs. Elle est suivie d'une justification particuliere de la vérité de l'histoire rapportée par saint Jean Climaque dans le cinquiéme degré de l'Echelle sainte touchant le monastère des pénitens. M. d'Andilly y a ajouté à la fin une traduction de la lettre de saint Jean Climaque au Pasteur, & de longs éclaircissemens sur l'Echelle sainte.

7. *Traité du chemin de perfection écrit par sainte Thérèse, & quelques petits traités de la même sainte.* Paris, Pierre le Petit, 1660 in-12, imprimé pour la premiere fois le 20 janvier 1659.

8. *Les œuvres de sainte Thérèse divisées en deux parties*, Paris, Pierre le Petit in-4°, 1670, premiere édition : à Paris chez Louis Roulland 1696 in-4°, & 1702, 2 gros vol. in-8°.

9. *Les œuvres du B. Jean d'Avila*, in-fol. Paris, Pierre le Petit 1675.

10. *La vie de Grégoire Lopez, mort en odeur de sainteté l'an* 1596.

11. *Traduction d'un discours de la réformation de l'homme intérieur prononcé par C. Jansenius, évêque d'Ypres, à l'établissement de la réforme d'un monastère de Bénédictins*, à Paris chez la veuve Camusat 1644, in-12 de 100 p. achevé d'imprimer pour la premiere fois le 6 avril 1642.

12. *Traduction de deux lettres de saint Eucher, évêque de Lyon ; l'une sur les avantages & le bonheur de la solitude, & l'autre sur le mépris & la fuite du monde.* Elles se trouvent dans le premier vol. de la *solitude chrétienne*, imprimé en 1658.

13. *Instructions chrétiennes tirées des lettres de M. de saint Cyran*, Paris, Pierre le Petit, 1672 in-8°, de 374 p. Ces instructions qui sont approuvées de dix-sept évêques, ont été réimprimées en 1734 ou 1735 in-12.

14. *Trois lettres sur la mort de M. de saint Cyran*, imprimées en 1679 dans le quatriéme volume des *lettres chrétiennes & spirituelles* de ce dernier. M. d'Andilly est l'éditeur de ces lettres imprimées à Paris pour la premiere fois en 1645, & la cinquiéme en 1648 in-8° 2 vol. L'épître dédicatoire aux archevêques & évêques de France, du 10 de mars 1645, l'avertissement & l'avant-propos sont trois piéces de la composition de M. d'Andilly.

15. *Mémoire apologétique pour la maison de Port-Royal*, écrit peu avant l'année 1654.

16. *Histoire de l'ancien Testament, tirée de l'écriture sainte*, ouvrage posthume in-fol. & in-4°, Paris 1675.

17. Un volume de *lettres* in-12. On croit que ce sont celles qu'il a écrites à M. Bertier de Montrave, premier président du parlement de Toulouse, pour se plaindre de *l'histoire de France* du président de Grammont.

18. *Memoires* de sa vie écrits par lui-même, 2 vol. in-12, imprimés en 1734.

19. *Poëme sur la vie de J. C.* Paris, Camusat 1635, troisiéme édition in-12. de 50 p. achevé d'imprimer pour la premiere fois le 18 de mars 1634.

20. *Oeuvres chrétiennes* de M. Arnauld d'Andilly, neuviéme édition, Paris, Camusat 1645 in-12. Ce sont des *stances* (233) *sur diverses vérités chrétiennes, avec une ode sur la solitude*, imprimées deux fois en 1642, chez Camusat in-12, de 124 p. On a encore de lui des *stances sur le Rosaire, sur la controverse, sur la délivrance de la terre sainte*, &c. Pierre Richelet a donné un abregé de la vie de M. Arnauld d'Andilly, dans son recueil des plus belles lettres, &c. imprimé à Lyon en 1687 & à Amsterdam 1694.

On lui a attribué sans aucun fondement des *vers d'amour, tirés des meilleurs poëtes.* Mais ceux qui ont connu M. d'Andilly, & qui ont du gout & du discernement, conviennent que cet ouvrage est fort au-dessous de ceux de cet illustre solitaire, qui d'ailleurs n'a jamais eu de penchant pour ce genre de versification.

ARNAULD (Simon) marquis de Pompone, l'un des plus célébres ministres de son temps, fut employé dès l'âge de 23 ans en diverses négociations très-importantes. Il conclut en Italie plusieurs traités avec les princes de la ligue de Lombardie, & fut depuis intendant des armées du roi, à Naples & en Catalogne. En 1665 il fut nommé ambassadeur extraordinaire en Suede, où il demeura trois ans, & il fut depuis envoyé en la même qualité vers les états généraux des Provinces-Unies. Il retourna en Suede l'an 1671, & il y conclut un traité très-important. Le roi le fit revenir la même année, pour lui faire remplir l'emploi de ministre & secrétaire d'état pour les affaires étrangeres, après la mort de M. de Lyonne. En 1679 M. de Pompone rendit le brevet de sa charge, pour vivre dans la retraite ; mais en 1691, le roi ayant besoin de ses conseils, le rappella pour servir en qualité de ministre d'état. Ce fut dans cette dignité, qu'il acheva de fournir sa carriere aussi glorieusement qu'il l'avoit commencée, & qu'il mourut le 26 septembre 1699, âgé de 81 ans, également illustre par sa piété, par sa modestie, par la pénétration & l'étendue de son génie, & par sa capacité dans les affaires. Il avoit épousé en 1660 *Catherine* Ladvocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, maître des comptes, & de *Marguerite* Rouillé, morte le 31 décembre 1711 en sa 75 année, dont il eut NICOLAS-SIMON Arnauld, marquis de Pompone, qui suit ; *Antoine-Joseph*, chevalier de Malte, & colonel de dragons, mort à Mons en 1693 ; *Henri-Charles*, abbé de S. Medard de Soissons, aumônier ordinaire du roi, & ambassadeur à Venise, puis conseiller d'état d'église, & chancelier des ordres de sa majesté, mort à Paris le 26 juin 1756, âgé de près de 87 ans ; *Charlotte* Arnauld, religieuse à Gif ; & *Catherine-Felicité* Arnauld, mariée le 13 aout 1696 à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Torci, ministre & secrétaire d'état, & commandeur des ordres du roi. NICOLAS-SIMON Arnauld, marquis de Pompone, &c. brigadier des armées du roi, lieutenant-général au gouvernement de l'Isle de France, & ci-devant envoyé extraordinaire vers l'électeur de Baviere, est mort à Paris le 9 avril 1737, âgé de 74 ans & onze mois. Il avoit épousé le 11 mars 1694 *Constance* de Harville, fille de *François* de Harville des Ursins, marquis de Paloiseau, & d'*Anne* de Comans d'Astri, sa deuxiéme femme, dont il a eu *Jean-Baptiste-Fran-*

çois-Felix, mort le 22 avril 1713, en sa dixiéme année; *Catherine-Constance-Emilie* Arnauld de Pompone, mariée le 26 juin 1715 à *Jean-Joachim* Rouault, marquis de Gayeux, & autres enfans, morts jeunes.

ARNAULD (Henri) fils d'ANTOINE, avocat au parlement, naquit à Paris en 1597. Il fut pourvu de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers, & en prit possession le 20 janvier 1624. Après la mort de M. de Gournay, évêque de Toul, arrivée à Nancy le 14 septembre 1637, les chanoines assemblés capitulairement, élurent Henri Arnauld, qui étoit alors doyen de leur église. L'élection du chapitre de Toul n'eut point de lieu; le roi Louis XIII la désaprouva, par cette seule raison que le chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais à la recommandation du P. Joseph du Tremblai, capucin, M. Arnauld obtint enfin le bréver du roi pour cet évêché. Il ne put néanmoins en prendre possession; le pape s'obstina à refuser les bulles, sans cependant y nommer d'autre personne, pour ne pas déplaire au roi. Ainsi le siége vaqua depuis le 14 septembre 1637, jusqu'en avril 1641. Le roi ayant alors révoqué le bréver donné à M. Arnauld, nomma Paul de Fiesque, qui eut ses bulles. Depuis, il fut envoyé extraordinaire de France à la cour de Rome, & séjourna en cette ville depuis 1645, jusqu'en 1648. Il y étoit connu sous le nom d'abbé de S. Nicolas, & s'y acquit une très-grande réputation, en soutenant avec beaucoup de prudence & de fermeté les intérêts de la maison Barberine contre les parens d'Innocent X. Ses négociations ont été recueillies, & sont gardées dans les bibliothéques de Seignelai & de Coislin. M. Arnauld fut nommé à l'évêché d'Angers le 30 janvier 1649, & se rendit dans son diocèse le 15 novembre 1650. Il y mourut en odeur de piété le 8 de juin 1692, âgé de quatre-vingt-quinze ans, après quarante ans de résidence continuelle. Il fut très-fidéle au roi dans la guerre des princes, ce qui fit que le duc de Rohan l'empêcha d'entrer à Angers l'an 1652. Depuis il fut un des quatre célébres évêques qui refuserent de signer simplement le formulaire, ce qui lui fit des affaires à la cour, où l'université d'Angers fut écoutée contre lui. Ses démarches y furent condamnées plusieurs fois; mais la paix ayant été rendue à l'église par Clément IX, Henri Arnauld jouit depuis d'un assez grand repos. On a de lui des statuts synodaux, qu'il fit publier à Angers en 1680. * *Mémoire sur la vie & la mort de M.* Henri Arnauld, *évêque d'Angers, par le* P. De Bonrecueil, *de l'Orat. dans la II partie du III t. des mém. de litter. & d'hist. Lettres de M.* Arnauld, *doct. de Sorb. t. VI.*

ARNAULD (Antoine) docteur de Sorbonne, illustre par ses disgraces, & par son érudition, le dernier des fils de ce célébre ANTOINE dont nous avons parlé ci-devant, naquit à Paris le 6 février de l'an 1612, & dans la suite, ayant achevé ses humanités & sa philosophie au collége de Calvi, il y fit ses études de théologie avec un succès extraordinaire. Il prit le traité de la grace sous M. Lescot, mais il ne suivit pas ses sentimens, comme il le fit voir dans son acte de tentative qu'il soutint le 14 novembre 1635, pour être reçu bachelier, dans lequel il mit en thèses les sentimens sur la grace qu'il a toujours soutenus depuis. Etant entré en licence sans être reçu de la maison & société de Sorbonne, & ne pouvant plus y être admis selon les regles ordinaires, la société demanda au cardinal de Richelieu son proviseur, qu'il y fût reçu extraordinairement à cause de son rare mérite, ce qui lui fut refusé alors, & encore après la mort du cardinal, le 24 décembre 1642; mais il l'obtint le dernier octobre de l'année suivante. Il avoit pris le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris dès le 19 décembre 1641. Le livre de la *fréquente communion*, qu'il publia deux ans après, fit un très-grand bruit, & fut attaqué par quelques théologiens qui avoient sur cette matiere une doctrine entierement opposée à la sienne. Les disputes qui s'allumerent ensuite sur la grace, lui firent aussi produire quantité de livres; mais rien n'excita tant de tumulte que les deux lettres qu'il écrivit, au sujet de l'absolution qu'un ecclésiastique de S. Sulpice nommé Picoté avoit refusée à M. le duc de Liancourt, à cause des liaisons que ce seigneur avoit avec la maison de Port-Royal, à moins qu'il ne lui promît de les rompre. Deux propositions extraites de la seconde de ses lettres, furent examinées en Sorbonne. La premiere de droit, est ainsi dans la lettre de M. Arnauld: *Les Peres nous montrent un juste en la personne de S. Pierre, à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occasion, où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché*: l'autre de fait, que l'*on peut douter que les cinq propositions condamnées par Innocent X & par Alexandre VII, comme étant de Jansenius, évêque d'Ypres, soient dans le livre de cet auteur.* M. Arnauld prétendoit que la premiere étoit tirée mot pour mot de S. Chrysostôme & de S. Augustin; & soixante & douze docteurs qui étoient dans son sentiment, se retirerent de l'assemblée, protestant de nullité contre tout ce qui s'y passeroit. Malgré ces oppositions, les docteurs du parti contraire ne laisserent pas de passer outre; les propositions furent censurées le dernier de janvier 1656, & M. Arnauld fut exclus de la faculté de théologie. Il fit ses protestations contre ce résultat, & conserva toujours le titre de docteur. Quelque temps auparavant, il avoit pris le parti de s'ensevelir dans la solitude; ce dernier coup l'y détermina tout-à-fait. Ce fut pendant cette retraite qui dura près de quinze années, qu'on vit sortir de sa plume ce grand nombre d'ouvrages composés sur différentes matieres. Grammaire, géométrie, logique, métaphysique, théologie, toutes ces sciences étoient de son ressort; & l'on peut dire, sans le flater, qu'il a déployé dans ses écrits ce qu'elles ont de plus subtile & de plus solide. Le pape Clément IX ayant donné la paix à l'Eglise, & appaisé les contestations qui s'étoient élevées sur la grace, & sur le livre de Jansenius, M. Arnauld revint à Paris, & se donna tout entier à écrire contre les Calvinistes. Ce fut alors que l'on vit paroître le grand & solide ouvrage intitulé, *perpétuité de la foi* sur l'Eucharistie, qui fut entrepris & continué sur ses avis, mais dont M. Nicole est l'auteur. Pendant que M. Arnauld s'occupoit si utilement pour les intérêts de la religion, quelques personnes ayant trouvé moyen de le rendre suspect, sur les visites nombreuses qu'il étoit obligé de recevoir, il crut devoir sortir du royaume, & se retira dans les Pays-Bas en 1679, où il continua de se signaler par de nouvelles productions. L'apologie du clergé de France & des catholiques d'Angleterre, qu'il y publia contre le ministre Jurieu, aigrit la bile de cet esprit emporté, qui ne pouvant parer de bonne guerre les coups inévitables qu'on lui portoit, se répandit en injures dans le libelle intitulé, *l'esprit de M. Arnauld.* Cette satyre n'eut pas le succès que son auteur attendoit: les plus sages des Protestans désavouerent des calomnies qui se détruisoient d'elles-mêmes. M. Arnauld ne daigna pas y répondre; & bien loin qu'elles aient porté la moindre atteinte à sa réputation trop bien établie, elles n'ont servi qu'à mettre au jour le peu de probité, & la mauvaise foi du ministre Jurieu. D'autres sujets, entr'autres, sa dispute avec le pere Malebranche, ont depuis exercé le génie de M. Arnauld, qui sembloit être inépuisable, sur quelque matiere qu'il voulût s'employer. A l'âge de quatre-vingts ans, quoiqu'il jouît encore d'une entiere liberté de corps & d'esprit; craignant néanmoins que son extrême vieillesse ne le mît hors d'état de continuer ses travaux ordinaires, il apprit par cœur tous les pseaumes de David, afin d'avoir de quoi s'occuper le reste de sa vie, en les méditant & en les récitant. C'est ainsi que M. Arnauld consomma sa course, & mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo, le huitiéme jour d'août 1694, après avoir reçu les sacremens de la main de son pasteur, quoiqu'il eût célébré le sacrifice de la messe deux jours auparavant.

Son corps fut inhumé dans l'église de l'hospice des Prémontrés où il logeoit; & son cœur apporté à Port-Royal des Champs, par M. Guelphe, qui avoit demeuré plus de vingt ans avec M. Arnauld, & qui est mort à Paris dans un âge fort avancé, vers l'an 1720. Après la mort de M. Arnauld, il a paru un grand nombre d'épitaphes de lui : en voici trois que l'on a choisies entre ce grand nombre.

Acer & indomitus veri defensor, hic ille est,
Qui ne pollutis mysteria sacra darentur,
Effecit; per quem stat Christi gratia victrix,
Qui pravos hominum sensus atque impia morum
Dogmata detexit, scriptisque refellit acerbis:
Qui diram hæreseos tandem prostravit erymnim;
Et fors si qua foret pro religione paratus
Oppetere optatâ justorum morte quiescit.

Ad sanctas rediit sedes, ejectus & exul
Hoste triumphato, tot tempestatibus actus
Arnaldus, veri defensor & arbiter æqui.
Ilicet ossa memor sibi vindicet extera tellus,
Huc cœlestis amor, rapidis cor transtulit alis,
Cor numquam avulsum, nec amatis sedibus absens.
Santol. Victor.

Au pied de cet autel de structure grossiere,
Gît sans pompe enfermé dans une vile biere,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit;
ARNAULD, qui sur la grace instruit par Jesus-Christ,
Combattant pour l'Eglise, a dans l'Eglise même
Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathême.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale;
Mais pour fruit de son zèle on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté:
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte,
N'en eut jamais laissé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte,
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.
M. Boileau Despreaux.

Autant il a eu d'adversaires sur les matieres de la grace, qu'il a parfaitement dévelopées, autant a-t-il eu d'applaudissemens pour les livres qu'il a composés avec M. Nicole, contre les hérétiques, qui lui ont attiré aussi des lettres de compliment des papes Clément IX, Clément X & Innocent XI. Comme le livre *de la perpétuité de la foi de l'église catholique, touchant l'Eucharistie*, est le principal des ouvrages polémiques que l'on ait entrepris sur ses avis, quoiqu'il soit certain que c'est M. Nicole qui en est auteur, & que M. Arnauld a eu seulement quelque peu de part au premier volume, il est à propos de faire connoître ici en peu de mots l'occasion & le dessein de ce livre. L'argument général sur lequel roule le premier volume de la perpétuité, avoit déja été proposé d'une maniere abrégée dans l'office du S. Sacrement, imprimé l'an 1659, en ces termes: « Il est certain que cette nuée de témoins, comme parle » S. Paul, qui dans tous les siécles de l'Eglise, déposent » pour la foi dont nous faisons profession, est de soi-» même capable d'en persuader tous ceux d'entre les » calvinistes qui chercheroient sincérement la vérité, » principalement s'ils considéroient que la paix dont » l'Eglise a joui durant dix siécles à l'égard de ce mystè-» re, pendant lesquels on ne peut croire, sans extrava-» gance, qu'il se soit fait un changement universel, & » néanmoins insensible dans la créance d'un Sacrement, » qui devoit être compris distinctement de tous ceux » qui y participoient, c'est-à-dire, de tous les fidéles, » a été terminée par une guerre, qui a encore fait écla-» ter davantage la verité de notre foi; puisque lorsque » Berenger attaqua la présence réelle de Jesus-Christ » dans l'Eucharistie, & fut condamné l'an 1053, cette » créance se trouva si universellement établie, non-seu-» lement dans toute l'église romaine, mais aussi dans » toutes les communions qui en étoient séparées, com-» me la grecque & l'arménienne, qu'il n'y avoit aucu-» ne trace ni aucune mémoire qu'il y en eût jamais eu » une autre. Ce qui a fait que les auteurs qui ont écrit » contre Berenger, comme Hugues, évêque de Lan-» gres, Adelman, Lanfranc, Guitmond, l'abbé Du-» rand, Alger, lui reprochent tous qu'il combattoit la » foi de tous les siécles, celle de l'église universelle, & » généralement de tous ceux qui portoient le nom de » Chrétiens. »

Cette digression de la préface de l'office du S. Sacrement, étoit l'abrégé du petit traité de la perpétuité, qui avoit été fait originairement pour servir de préface à l'office du S. Sacrement; mais qu'on jugea à propos de supprimer, pour ne mêler rien dans un livre de piété, qui sentît la contestation. Cependant comme on en donna quelques copies, & qu'une de ces copies tomba entre les mains du ministre Claude; ce ministre y fit une réponse ingénieuse, dont il y eut aussi plusieurs copies répandues dans le monde. M. Nicole, auteur de la préface & du livre de la perpétuité, conjointement avec M. Arnauld, fit imprimer l'an 1664, ce traité de la perpétuité de la foi sur l'Eucharistie, & l'écrit du ministre Claude, avec la réfutation de cet écrit. Le dessein du traité de la perpétuité de la foi, est de montrer qu'il ne s'est fait aucune innovation dans l'Eglise touchant la doctrine du mystère de l'Eucharistie. Pour prouver que cette innovation est impossible, l'auteur fait une hypothèse que personne ne peut nier; savoir, que du temps de Berenger toute l'Eglise étoit déclarée contre la créance qu'ont eue depuis les calvinistes. Il ajoute, que comme tous les fidéles participoient à l'Eucharistie, ils devoient avoir une connoissance distincte de cette doctrine, qu'ils regardoient comme la doctrine de leurs peres, reçue par une tradition perpétuelle & universelle. Les calvinistes prétendent au contraire, qu'un siécle avant Berenger, toute l'Eglise étoit de leur sentiment, & supposent qu'elle avoit changé de doctrine. C'est ce changement que l'auteur soutient être impossible, parcequ'il ne s'est pu faire, ni tout d'un coup, ni insensiblement. Il ne s'est pas pu faire tout d'un coup, puisqu'il est impossible que tous les hommes conviennent de changer de sentiment d'un jour à l'autre. On ne peut pas dire qu'il se soit fait peu à peu; parceque dans cette hypothèse, il faudroit nécessairement que l'on sût les auteurs qui ont publié cette nouvelle doctrine; que les évêques & les prêtres n'auroient pas manqué de s'y opposer, & que leur opposition auroit fait de la contradiction & excité des disputes: Que cependant on ne voit pas qu'il y ait eu aucune contestation sur ce sujet dans l'Eglise. Que si on allégue que la doctrine de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, a pu s'introduire d'une maniere insensible; parceque, quoique les pasteurs fussent dans la créance que le corps de Jesus-Christ n'étoit qu'en figure dans l'Eucharistie, ils se sont néanmoins expliqués en des termes si ambigus, que les simples ont pris leurs paroles dans un sens contraire à la vérité & à leur intention, & sont entrés dans l'opinion de la présence réelle, comme si ç'eut été celle de leurs pasteurs: on répond qu'il n'est pas à croire que cette prétendue équivoque ait pu tromper tous les chrétiens de la terre; que tous les pasteurs se soient servis de termes équivoques, sans jamais s'expliquer; & qu'aucun des fidéles plus éclairés, n'ait découvert cette erreur. Pourquoi d'ailleurs ces termes dont on s'est toujours servi dans l'Eglise, n'ont-ils commencé à tromper le monde que vers les IX & X siécles? Comment les pasteurs, qui s'en servoient, & qui en savoient le sens, sont-ils tombés dans l'erreur du vulgaire? Est-il possible que la diversité de sentimens sur l'objet du culte des chrétiens, n'ait fait aucun éclat? Ne se devoit-elle pas découvrir par mille actions exté-

rieures qui en naissent nécessairement, par la reconnoissance de ceux qui changeoient de sentiment, par la condamnation de l'erreur, & par les disputes de ceux qui se trouvoient de différens sentimens? On voit dans l'histoire de tous les siécles, que la moindre question qui ait divisé les fidéles, a toujours excité de très-grands troubles; & l'on voit en particulier dans les conciles du IX & du X siécle, les évêques occupés à décider des questions peu considérables, & à régler des points peu importans de la discipline ecclésiastique & monastique; comment n'ont-ils point agité & décidé un point aussi essentiel que celui de la présence ou de l'absence du corps de J. C. dans l'Eucharistie?

Dans la seconde partie de ce traité, l'auteur réfute en particulier l'histoire que les ministres, & particuliérement Aubertin, ont fait de cette prétendue innovation. Selon eux, Anastase Sinaïte en a jetté les premiers fondemens, en soutenant que ce que nous recevons dans l'Eucharistie, n'est pas l'antitype, mais le corps de J. C. par l'union hypostatique de la divinité avec le pain & le vin eucharistique; & que cette maniere de s'expliquer ayant été reçue par Germain, patriarche de Constantinople, l'an 720; par Jean de Damas, l'an 740; par les évêques du II concile de Nicée, l'an 787; par Nicéphore, patriarche de Constantinople, l'an 806, & par les autres Grecs, a passé d'Orient en Occident, & y a été reçue, comme il paroît par le concile de Francfort de l'an 794, dans lequel les évêques déclarerent que l'Eucharistie n'est pas l'image de J. C. mais son propre corps. On combat ces suppositions, en disant qu'il n'y a aucune apparence qu'Anastase, simple moine du Mont Sinaï, ait eu assez de crédit, & que son livre ait eu assez de cours pour changer totalement le langage & la doctrine de l'église grecque, sans que personne s'en soit apperçu, ni ne l'ait combattu; que c'est sans fondement que l'on attribue aux Grecs l'opinion de l'union hypostatique de la divinité avec le pain & le vin: Que s'ils ont fait difficulté de donner aux symboles le nom d'*Antitype* après la consécration, quoique les peres les aient ainsi appellés, c'est en prenant ce nom dans une signification différente pour l'image & la figure d'une chose absente, & qui exclut la vérité; que c'est cette équivoque qui a causé le différend entre les évêques Iconoclastes du concile de Constantinople, & ceux du II concile de Nicée, quoiqu'ils convinssent dans le fonds les uns & les autres de la doctrine de la présence réelle. Le second degré qu'Aubertin a imaginé pour l'établissement de la créance de la présence réelle, commence à Paschase Ratbert qu'il fait auteur de cette doctrine en Occident, auquel il oppose plusieurs adversaires de son temps, prétendant que c'est lui qui est le premier auteur du changement qui a été fait dans les IX & X siécles. L'auteur replique que Paschase n'a point été un novateur; & que sa doctrine sur l'Eucharistie, étoit la doctrine de l'Eglise en ce temps-là; que les adversaires que l'on donne à Paschase, sont de même avis que lui, ou qu'ils ne l'ont point combattu: que Jean Scot & Bertram ou Ratram, qui sont les seuls adversaires qu'on lui peut opposer, ne préjudicient en rien, parceque Jean Scot est un auteur méprisable, & que Ratram est tellement embarassé, qu'il est difficile de reconnoître son sentiment; enfin, que l'on convient qu'au commencement du XI siécle, la doctrine de la présence réelle étoit établie par-tout, & que l'opinion des Sacramentaires étoit considérée comme une hérésie. Or comment pouroit-on croire que la doctrine de Paschase eut pu, en moins de cent ans, se répandre dans toute l'Eglise, même dans les communions des schismatiques, & ensevelir l'ancienne doctrine dans un tel oubli, qu'il n'en fût resté aucune mémoire? Quand l'hérésie de Berenger s'éleva l'an 1035, il y avoit encore un grand nombre de personnes qui avoient vécu dans le X siécle, & qui avoient vu plusieurs chrétiens qui avoient vécu à la fin du siécle précédent; comment auroient-ils pu ignorer quelle avoit été la doctrine du siécle qui les précédoit; & le changement qui y avoit été apporté?

Le ministre Claude ayant eu des copies de ce traité, y fit une réponse, qui fut réfutée dans un écrit, que l'on joignit au petit traité de la perpétuité. On y répond d'abord en général aux objections ordinaires des Sacramentaires, contre la présence réelle, que ce ministre avoit proposées dans la premiere partie de sa replique. On confirme ensuite l'impossibilité du changement de doctrine dans l'église sur ce sujet; & l'on y fait voir au ministre Claude, qu'il est impossible que dans l'antiquité l'on n'ait eu une connoissance distincte de la présence ou de l'absence réelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie; & qu'ainsi il ne peut pas être arrivé que l'on ait changé de sentiment, d'une maniere insensible & sans y faire attention. Enfin, l'auteur examine quelques points particuliers qui regardent l'histoire du prétendu changement imaginé par Aubertin, & confirme plusieurs faits allegués dans le livre combattu par le ministre Claude, particuliérement ce qui regarde la personne, les livres & la doctrine de Ratram. On y venge l'honneur du X siécle, accusé de désordre & d'ignorance, en montrant que cela n'empêche point qu'il ne fournisse quantité d'exemples de vertu, & plusieurs réglemens très-sages. On soutient enfin contre le ministre Claude, qui avoit avancé le contraire, que toutes les sectes séparées de l'église romaine, & principalement les Grecs, sont d'accord avec elle sur le dogme de la présence réelle, & de la transsubstantiation.

Cet ouvrage ne fut pas plutôt devenu public, que le ministre Claude y fit aussitôt une réponse, à laquelle M. Nicole, excité par M. Arnauld, & aidé de ses lumieres, opposa l'ouvrage, intitulé: *La perpétuité de la foi de l'eglise catholique, touchant l'Eucharistie, défendue contre le livre du sieur Claude, ministre de Charenton.* Ce livre parut l'an 1669, approuvé par un grand nombre d'évêques & de docteurs, avec une épître dédicatoire au pape Clément IX, sous le nom de M. Arnauld. Il est partagé en douze livres. Le premier contient la justification générale de la méthode du livre de la perpétuité; & la réfutation des exemples des changemens prétendus arrivés dans l'Eglise, allegués par les ministres, sur le gouvernement de l'église, sur la priere pour les morts, sur l'invocation des saints & le culte des reliques, & sur la défense de certaines viandes. Les trois livres suivans contiennent les preuves du consentement de l'église grecque avec l'église romaine, touchant la présence réelle & la transsubstantiation, depuis le XI siécle jusqu'à présent. Dans le cinquiéme on fait voir le consentement des autres églises orientales avec l'église romaine, par des témoignages authentiques. Le sixiéme livre comprend la réfutation des défaites de M. Claude, sur la créance distincte de la présence ou de l'absence réelle; & l'on y confirme par de nouvelles raisons ce qui en avoit été dit dans la perpétuité. L'auteur examine en particulier, dans les septiéme & huitiéme livres, tous les auteurs de l'église grecque & latine, qui ont vécu depuis le commencement du VII siécle, jusqu'au temps où les ministres placent leur prétendu changement, & montre qu'ils ont tous enseigné la présence réelle & la transsubstantiation. Le neuviéme livre contient la preuve de l'impossibilité du changement de créance, supposé par les ministres, & l'on y combat toutes les raisons par lesquelles M. Claude a tâché de le rendre plausible. On tire dans le dixiéme plusieurs conséquences de ce consentement de toutes les sociétés chrétiennes, dans le dogme de la présence réelle, & de la transsubstantiation, qui détruisent les prétentions, les argumens & les opinions des Calvinistes. L'onziéme livre regarde diverses contestations personnelles, entre M. Claude & l'auteur de la perpétuité. On répond à ses plaintes, & on lui demande justice de quelques reproches qu'il a faits sans fondement à l'auteur de la perpétuité. Le douziéme contient des dissertations

dissertations sur Jean Scot & Bertram. L'une du P. Paris, qui soutient que Jean Scot est auteur du livre attribué à Bertram; & l'autre, où l'on examine la doctrine du livre de Bertram, avec divers actes, extraits & attestations, pour montrer quelle est la créance de l'église orientale.

Le ministre Claude fit un gros ouvrage contre ce premier tome de la perpétuité, dans lequel il se vantoit de l'avoir absolument renversé. M. Nicole & M. Arnauld se contenterent d'y faire une réponse générale, en 1671, dans laquelle ils montrent que le ministre ne donne aucune atteinte à l'argument de la perpétuité, & confirment par de nouveaux témoignages ce qu'il avoit avancé de l'église orientale sur la présence réelle.

Le second tome de la perpétuité remonte aux premiers siécles de l'Eglise; l'on y traite dans les deux premiers livres du sens de ces paroles de J. C. *Ceci est mon corps;* l'on y soutient que l'explication que les calvinistes leur donnent, est contraire aux principes du langage humain; que les exemples d'expressions figuratives & sacramentelles qu'ils apportent, ne prouvent point ce qu'ils prétendent: & l'on y répond aux difficultés de logique que les ministres proposent, contre le sens de ces paroles, *Ceci est mon corps.* On traite dans les autres livres du sentiment des Peres touchant l'Eucharistie, & l'on y montre que leurs expressions & leurs raisonnemens établissent invinciblement la présence réelle du corps & du sang de J. C. dans l'Eucharistie.

Le troisiéme tome de la perpétuité de la foi contient une réponse aux passages difficiles des Peres, objectés par les ministres. On y explique en général les noms d'images, de figure, de mystère, de type & d'antitype, de pain & de vin, donnés par plusieurs Peres à l'Eucharistie, considérée suivant sa partie extérieure. On y répond ensuite amplement aux passages difficiles de Théodoret & des autres Peres, & aux inductions qu'Aubertin & les autres ministres en ont tirées. On y prouve la manducation corporelle du corps de J. C. & l'on y rapporte ce que les Peres ont dit de la manducation réelle. On y éclaircit en quel sens on peut dire que les méchans mangent & ne mangent pas le corps de J. C. & que J. C. est présent sur la terre, & absent de la terre. On y examine les argumens négatifs tirés du silence des païens & des Peres, sur les difficultés de l'Eucharistie, & les objections que l'on peut faire, fondées sur la philosophie & sur le témoignage des sens. Enfin, on rapporte plusieurs nouvelles preuves authentiques de l'union des églises d'Orient avec l'église romaine sur l'Eucharistie.

Pendant que cette dispute sur l'Eucharistie s'agitoit, M. Arnauld entreprit un autre ouvrage de controverse, dans lequel il soutenoit que les opinions des calvinistes, touchant la justification, qu'ils ont considérées comme les principaux articles de leur réforme, renversent la morale de J. C. Il fit sur ce sujet un gros livre *in*-4°, qui parut l'an 1672. Le sujet de cette accusation est que les calvinistes enseignent que la justice est inamissible; qu'aucun juste ne la peut perdre & ne la perd, quelque crime qu'il commette; & que les péchés les plus énormes n'empêchent point que les fidéles qui les commettent, ne demeurent justes & enfans de Dieu. Cette doctrine a été soutenue fortement par les calvinistes contre les Arminiens, & a été décidée au synode de Dordrecht, que les ministres de France ont solemnellement approuvé. M. Arnauld soutient qu'elle est directement contraire à la doctrine de S. Paul; qu'elle ruine la nécessité des bonnes œuvres; qu'elle anéantit les vertus chrétiennes; qu'elle est très-préjudiciable à la piété; qu'elle porte les fidéles à ne craindre ni d'être damnés, ni même de tomber en la disgrace de Dieu, quelques péchés qu'ils commettent; parceque, selon eux, d'un côté chaque fidéle est entierement certain de sa justification, & que de l'autre il est assuré qu'il ne peut point perdre la justice, & par conséquent qu'il sera infailliblement sauvé. Il combat aussi les erreurs des calvinistes sur la justification des enfans, qui supposent qu'il n'y a que les enfans des fidéles qui soient compris dans l'alliance de Dieu, & justifiés; que ceux qui ne sont pas du nombre des élus, ne sont point justifiés; & que ceux qui étant parvenus à l'âge de raison, se convertissent avant que de mourir, après avoir mené une vie de libertinage, ont toujours eu en eux l'esprit de régénération & d'adoption, parmi leurs plus terribles débordemens. M. Arnauld traite cette matiere avec sa solidité & sa force ordinaires, en dix livres, & réfute les artifices & les raisons dont les ministres se servent pour excuser, pour justifier, ou pour adoucir leur doctrine.

Un ministre de Nîmes nommé *Bruguier*, fit une réponse sommaire au livre du renversement de la morale, qui fut approuvée par M. Claude, à laquelle M. Arnauld fit une réponse *in*-12, l'an 1675, intitulée: *L'impiété de la morale des calvinistes pleinement découverte par le livre du ministre Bruguier.* Cette réplique est une espéce d'abrégé du gros ouvrage du renversement de la morale, dans lequel M. Arnauld répéte les mêmes argumens qu'il applique aux réponses de ce ministre. Jurieu, ministre de Sédan, Merlat, ministre de Saintes, firent aussi des réponses au livre du renversement de la morale; mais par d'autres moyens, & sur d'autres principes. M. le Feron, docteur de Sorbonne, & archidiacre de l'église de Saintes, publia l'an 1678, un traité pour réfuter le ministre Merlat. Enfin M. Arnauld fit un livre contre le ministre Jurieu, intitulé: *Les calvinistes convaincus de dogmes impies sur la morale, pour servir de réponse à messieurs le Févre & Jurieu.*

Nous n'entrons point dans le détail des autres ouvrages de M. Arnauld, nous remarquons seulement qu'on peut joindre à ses ouvrages de controverse contre les calvinistes, une petite lettre écrite à M. Spon, imprimée à Anvers l'an 1681, dans laquelle il traite succinctement, mais d'une maniere très-noble, les principaux points de controverse. On peut y ajouter l'apologie des catholiques, contre les faussetés & les calomnies d'un livre, intitulé, *La politique du clergé de France.*

M. Arnauld étoit un excellent dialecticien, & avoit une profonde connoissance de l'antiquité ecclésiastique. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart anonymes, dont voici le catalogue.

CATALOGUE DES OUVRAGES COMPOSÉS par messire ANTOINE ARNAULD.

Livre de la fréquente communion, où les sentimens des peres, des papes & des conciles, touchant l'usage des sacremens de pénitence, & d'eucharistie, sont fidélement exposés, *approuvé par quinze évêques & vingt docteurs, à Paris en 1643. Il s'en est fait depuis une infinité d'éditions.* Le même en latin, traduit par l'auteur, *ibid.* 1647.

Avertissement sur quelques sermons prêchés à Paris contre ce livre, *ibid.* en 1643.

La tradition de l'Eglise, sur le sujet de la pénitence & de la communion, avec une préface, *ibid.* en 1644.

Abus des nouveaux casuistes & directeurs jésuites, prédits & condamnés par le P. Emeric de Bonis, reçu dans la compagnie dès le vivant de S. Ignace, *ibid.*

Défense de la vérité catholique, contre les erreurs & les hérésies du livre du sieur de la Milletierre, intitulé; *Le Pacifique véritable*, ibid.

Lettre écrite au pape Urbain VIII, & au cardinal Barberin, par les archevêques & évêques approbateurs du livre de la fréquente communion.

Déclaration & soumission de M. Arnauld.

Apologie de M. Jansénius, évêque d'Ypres, & de la doctrine de S. Augustin, expliquée dans son livre, intitulé, *Augustinus*, contre trois sermons de M. Habert, théologal de Paris, prononcés dans Notre-Dame

le premier & le dernier dimanche de l'avent 1642, & le dimanche de la septuagesime 1643, *ibid.* en 1644.

Considérations sur une censure prétendue de la faculté de Paris, de l'an 1560, touchant la grace & le libre arbitre. Elles se trouvent dans un recueil de plusieurs ouvrages sur la grace, qui a été donné, comme on le croit, en 1645, par M. le Maître de Saci.

Lettre d'un docteur en théologie, sur un livre intitulé : *Sentimens sincéres & charitables, par* François Irénée.

Seconde apologie pour M. Jansenius, évêque d'Ypres, en quatre livres, avec un cinquiéme imparfait, *ibid.* en 1645, *avec M. le Maître.*

Défense de messeigneurs les prélats, approbateurs du livre de la fréquente communion, *ibid.* en 1646.

In decretum romanæ inquisitionis de auctoritate principum apostolorum Petri & Pauli notationes. Ce decret de l'inquisition est du 25 janvier 1647. Les notes de M. Arnauld sont de la même année. Elles ont été traduites en françois.

Traduction des livres de S. Augustin, des mœurs de l'église catholique, de la correction & de la grace, de la véritable religion, de la foi, de l'espérance & de la charité, *ibid.* en 1648.

Apologie pour les SS. Peres de l'église, contre les erreurs qui leur sont imputées par le sieur de la Motte, *in*-4°. M. Arnauld fit cet ouvrage en 1650, chez M. Hamelin.

Réflexions sur un decret de l'inquisition de Rome, portant défense de lire le catéchisme de la grace (de Matthieu Feydeau) *& un autre catéchisme contraire* (celui du P. l'Hermite jésuite) *fait à Douai sous le même titre. Par lesquelles on fait voir que ce decret ne touche point le fond de la doctrine de l'un & de l'autre de ces deux catéchismes, & que le dernier fait par le P. l'Hermite, jésuite de Douai, est rempli d'erreurs, d'hérésies, d'impiétés, de falsifications des écrits des Peres de l'église, de calomnies contre les disciples de S. Augustin, & de diffamations scandaleuses de toute l'église de France*, à Paris 1650, 92 pages.

Considérations sur l'entreprise de M. Cornet, *ibid.* en 1649.

Apologie pour les saints Peres de l'église, défenseurs de la grace de Jesus-Christ, en huit livres, *ibid.* en 1651.

Remontrance aux PP. jésuites, touchant un manifeste qu'ils ont fait courir sur la doctrine des jansénistes, *ibid.* en 1651. *M. le Maître y a eu part.*

Lettre d'un docteur sur le sujet de l'apostasie de Jean de Labbadie, en 1651.

L'innocence & la vérité défendues contre les calomnies & les faussetés des jésuites & du P. Brisacier, *ibid.* en 1652.

Histoire & concorde évangélique, *en latin, ibid.* en 1653.

Considérations sur la lettre composée par M. l'évêque de Vabres, touchant les cinq propositions, *ibid.* en 1651.

Réponse au P. Annat touchant les cinq propositions, *ibid. en françois & en latin*, en 1654.

Eclaircissement sur quelques objections touchant le fait de Jansénius, *ibid.*

Mémoire sur le dessein qu'ont les jésuites de faire retomber la censure des cinq propositions sur la doctrine de saint Augustin, *ibid.*

Réponse à la lettre d'une personne de condition, touchant les régles de la conduite des saints Peres dans la composition de leurs ouvrages, pour la défense de la vérité combattue, ou de l'innocence opprimée, en 1654.

Réponse au libelle, intitulé : *Dom Pacifique d'Avranches*, en 1654.

Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de condition, sur ce qui est arrivé depuis peu dans une paroisse de Paris à un seigneur de la cour, *ibid.* en 1655.

Seconde lettre à un duc & pair de France, pour servir de réponse à plusieurs écrits qui ont été publiés contre la précédente lettre, *ibid. avec M. Nicole.*

Question de fait & de droit, *ibid.*

Deux lettres ; l'une adressée au pape Alexandre VII, & l'autre à la faculté de théologie de Paris, *en latin & en françois*, ibid.

Considérations sur ce qui s'est passé en l'assemblée de la faculté de théologie de Paris, tenue en Sorbonne le 4 novembre 1655, sur le sujet de la seconde lettre de M. Arnauld, *ibid.*

Lettre à M. Messier, curé de S. Landri, doyen de la faculté de théologie, *ibid.*

Premiere lettre apologétique de M. Arnauld à un évêque, *ibid.* 1656. *M. le Maître y a eu quelque part.*

Seconde lettre apologétique, *ibid.*

Troisiéme lettre apologétique, *ibid.*

Lettre à un de ses amis, *ibid.*

Propositiones theologicæ duæ, de quibus hodie maximè disputatur, clarissimè demonstratæ, avec M. Nicole, *in*-4° 1656.

Eclaircissement de cette question, si un docteur ou un bachelier, peut souscrire une censure, *ibid.*

Lettre latine à Henri Holden, docteur de Sorbonne, *ibid. avec M. Nicole.*

Antonii Arnaldi responsio ad Holdenum, en 1656 avec M. Nicole. Cette lettre est différente de la précédente. Celle qui est intitulée *Responsio*, répond à une lettre latine de ce docteur, que l'on dit avoir été composée par M. Bureau, ecclésiastique de Louvain.

M. Arnauld a eu part à la troisiéme & aux 9, 11, 12, 13, 14 & quinziéme lettres provinciales. La dissertation sur l'amour de Dieu, qui se trouve dans la premiere édition latine de ces lettres, avec les notes de Wendrock, (c'est-à-dire, M. Nicole) fut faite en françois par M. Arnauld, contre le P. Sirmond. M. Nicole ne fit que la traduire en latin.

Lettre & écrit apologétique adressé à la faculté de théologie de Paris, assemblée en Sorbonne le 7 décembre 1655, *en deux parties, en latin*, ibid.

Seconde lettre & écrit apologétique à la même faculté, assemblée en Sorbonne le 17 janvier 1656, *en latin*, ibid. en 1656.

Dissertation théologique touchant cette proposition de S. Augustin : *La grace sans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à S. Pierre*, en latin, *ibid.* en 1656, *avec M. Nicole.*

Exposition claire de la vraie doctrine de S. Thomas, touchant la grace suffisante & efficace, *en latin*, en 1656, *avec M. Nicole.*

Premier & second avis des curés de Paris aux curés des provinces, & extraits des propositions des casuistes & autres requêtes, lettres, piéces & censures, contre la morale des casuistes, & l'apologie pour les casuistes, *ausquels M. Arnauld a eu part avec messieurs Nicole & Pascal.*

Cas proposé par un docteur touchant la signature de la constitution d'Alexandre VII, & du formulaire du clergé du 17 mars 1657.

Réflexions d'un docteur sur l'avis de M. l'évêque d'Aleth, sur le cas précédent.

Mémoire où l'on fait voir que si la constitution d'Alexandre VII étoit enregistrée au parlement, cela emporteroit une inquisition plus rigoureuse, *in*-4° 1657, *avec M. Nicole.*

Troisiéme écrit des curés de Paris, contre l'apologie des casuistes en 1658, *avec MM. Nicole & Pascal.*

Censure de l'apologie des casuistes, par M. l'évêque d'Orléans, du 14 juin 1658 ; elle est de MM. Arnauld le docteur, & Nicole.

Censure du même ouvrage par M. Arnauld, évêque d'Angers du 11 novembre 1658. Elle est de MM. Arnauld le docteur, & de Saci.

Septiéme écrit des curés de Paris, ou, Journal de ce qui s'est passé à Paris & dans les provinces au sujet de

l'apologie des casuistes en 1659, avec M. Pascal.

Censure de l'apologie des casuistes, par M. l'évêque de Soissons, le 23 octobre 1659.

Huitiéme écrit des curés de Paris, avec M. Nicole.

Neuviéme écrit des curés de Paris : M. Arnauld en a fait la premiere partie.

Dixiéme écrit des curés de Paris, avec M. Nicole.

Préface sur l'office de S. Sacrement, & une table historique & chronologique sur les auteurs ecclésiastiques, à Paris en 1659.

Défense de l'ordonnance de MM. les vicaires généraux du cardinal de Retz pour la signature du formulaire en 1660, avec M. de la Lane.

Observations sur la censure de la traduction du missel de M. Voisin, en 1661.

Mémoire touchant le moyen d'appaiser les disputes présentes, en 1661, avec M. Nicole.

Jugement équitable sur les contestations présentes, ibid.

La traduction du missel en langue vulgaire, autorisée par l'écriture sainte, & par les SS. PP. & les docteurs de l'église, par les décrets des conciles & des papes, & par l'usage de l'église gallicane, *in*-4° 1661, avec M. de Voisins.

De la signature du formulaire, composé le 6 juin 1661, chez madame Angrand.

Lettre de la mere Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal, au roi, en mai 1661, avec M. Nicole.

Lettre de la mere Angélique à la reine mere. *Les mêmes.*

Lettre écrite au roi par M. l'évêque d'Angers sur la signature du formulaire, du 6 juillet 1661. *Les mêmes.*

Réponse de M. d'Angers à la lettre de M. de Lionne, le 21 d'août 1661. *Les mêmes.*

Premiere lettre de la mere Magdeléne de Ligni, abbesse de Port-Royal à M. de Contes, doyen de Notre-Dame de Paris, & grand-vicaire, du 16 octobre 1661, *avec MM. Nicole & de Saci.*

Deuxiéme lettre de la même, du 28 décembre. *Les mêmes.*

Seconde lettre de M. d'Angers au roi, sur le formulaire, *Arnauld & Nicole.*

Autres difficultés proposées aux docteurs en théologie de la faculté de Paris, sur la réception du formulaire, *ibid. avec M. Nicole.*

Avis aux évêques de France, sur la surprise qu'on prétend faire au pape, pour lui faire donner atteinte au mandement de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, en 1661, *avec M. Nicole.*

De l'hérésie & du schisme que causeroit en France la signature du formulaire, *avec M. Nicole qui en est le principal auteur.*

Cas proposé par un docteur à M. l'évêque d'Aleth sur la signature du formulaire, avec les réflexions d'un docteur sur la vie de cet évêque, & un éclaircissement sur le différend de Jean d'Antioche & de S. Cyrille, en 1661.

Lettre d'un ecclésiastique à un évêque, touchant la signature du formulaire de l'assemblée du clergé du 15 janvier.

Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis sur le jugement qu'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions soient dans le livre de Jansénius, du 28 août 1657. *Messieurs Nicole & le Maître y ont aussi travaillé.*

Nouvelle hérésie des jésuites, soutenue publiquement dans le collége de Clermont, par des thèses du 12 décembre 1661, dénoncées aux évêques de France, en 1662. *M. Nicole y a eu part.*

Illusions des jésuites dans l'explication de ces thèses, *ibid. avec M. Nicole.*

Factum des curés de Paris contre la thèse des jésuites, *ibid. avec M. Nicole.*

Examen de la lettre circulaire de l'assemblée du 2 octobre 1663.

Deux écrits sur son différend avec M. Pascal touchant le sens de ces mots de la constitution d'Alexandre VII, *Sens de Jansénius*, imprimés dans le IV tome de la *tradition de l'église du P. Quesnel.*

Lettre à un de ses amis, sur ce qu'on lui attribue d'avoir eu part à l'accommodement qui a été fait au sujet des cinq propositions, en 1663.

Réponse à un écrit de M. de Barcos, dans lequel celui-ci prétendoit que l'on pouvoit en conscience recevoir & souscrire purement & simplement les constitutions des papes Innocent X & Alexandre VII, encore que l'on croie que Jansénius y ait été injustement condamné. *Manuscrit.*

Dessein des jésuites représenté à messeigneurs les prélats de l'assemblée du 2 octobre 1663.

Les justes plaintes des théologiens contre la délibération de l'assemblée de l'an 1663, & la défense des évêques improbateurs du formulaire, en 1663, *avec M. Nicole qui est auteur de ce qui est dit de M. de Marca dans cet écrit. Le reste est de M. Arnauld.*

Factum pour les religieuses de Port-Royal, contre la dame de Crevecœur, en 1663.

Mémoire pour les religieuses de Port-Royal, en 1664, *avec M. Nicole.*

Les pernicieuses conséquences de la nouvelle hérésie des jésuites contre le roi & contre l'état, *ibid.* 1664.

Réfutation de la fausse relation du P. Ferrier, *avec M. de la Lane, en II parties*, en 1664.

Résolution de cette difficulté, s'il suffit de n'avoir point lu Jansénius, pour en pouvoir signer la condamnation, du premier juillet 1664, *avec M. de la Lane.*

M. Arnauld a eu quelque part au traité de la foi humaine de M. Nicole : mais il n'est pas auteur de toute la quatriéme partie.

Réflexions sur une déclaration de M. l'archevêque de Paris, aux religieuses de Port-Royal, *avec M. Nicole*, en 1664.

Apologie pour les religieuses de Port-Royal. Les préfaces sont, dit-on, de M. Nicole, qui a eu part aussi au reste, excepté à la quatriéme partie que l'on attribue à M. Arnauld. On convient néanmoins que la discussion de la dispute entre S. Cyrille & Théodoret est de M. Nicole, outre les piéces qui font partie de cette apologie, & ausquelles il a eu part, comme on l'a dit. M. de Sainte-Marthe y a aussi travaillé, selon l'opinion commune.

Eclaircissement sur le différend de Jean d'*Antioche*, & de S. Cyrille.

Mandement de M. l'évêque d'Aleth, du premier juin 1665, *avec M. Nicole.*

Mandement de M. d'Angers sur la signature du formulaire, du 8 juillet 1665.

Illusion théologique, en 1665.

Réponse à la démonstration prétendue du fait contesté de Jansénius, réduite en placard, en 1666.

Lettre circulaire des quatre évêques, sur le bref donné contre leur mandement, du 25 avril 1667.

Défense du nouveau testament de Mons, contre les sermons du P. Maimbourg, prêchés en 1667, *en VII parties, imprimée plusieurs fois, avec M. Nicole.*

Abus & nullités de l'ordonnance subreptice de M. l'archevêque de Paris, contre le nouveau testament de Mons, en 1667.

Réponse aux remarques du P. Annat, sur la publication du nouveau testament de Mons, en 1668.

Mémoire sur le bref, contre la traduction du nouveau testament de Mons, en 1668.

Seconde partie du livre des dots des religieuses, *à Paris*, en 1668, *la premiere partie est de M. Hermant, chanoine de Beauvais.*

Requête présentée au roi par les ecclésiastiques de

Port-Royal, pour répondre à celle de M. d'Embrun, en 1668.

Traité contre l'ancienne nouveauté de Sainte Croix de Charpi.

Lettre des quatre évêques au pape, en 1668.

Défense de cette lettre contre la réponse du P. Maimbourg, jésuite, sous le nom d'un théologien domestique d'un grand prélat, en 1668, *manuscrite.*

Lettre pastorale de M. l'évêque d'Aleth, sur un bref subreptice qui condamne le rituel dressé pour l'usage de son diocèse, le 20 juillet 1668, *manuscrite.*

Instructions du rituel d'Aleth, *à Paris*, en 1670. Factum pour M. d'Aleth.

Le renversement de la morale de J. C. par la doctrine des calvinistes, touchant la justification, *ibid.* en 1672.

L'impiété de la morale des calvinistes pleinement découverte par le livre du ministre Bruguier, *à Paris*, en 1675.

Requête & lettre au roi sur sa retraite, en 1679.

Lettre à M. l'archevêque de Paris, & à M. le Tellier, sur le même sujet, en 1679.

Nouvelle défense du nouveau testament de Mons, contre le sieur Mallet en deux volumes, *à Cologne*, en 1679 & 1680. M. Nicole a eu part au premier volume.

De la lecture de l'écriture sainte, contre les paradoxes extravagans & impies, du même, *à Cologne*, en 1680 & 1686.

Apologie pour les catholiques, contre les faussetés & les calomnies d'un livre intitulé : *La politique du clergé de France*, en 1681 & 1682, *deux volumes in-12.*

Remarques sur une lettre de M. Spon, de la religion prétendue-réformée, *à Anvers*, en 1681.

Lettre d'un chanoine à un évêque, pour répondre à une lettre de quelques évêques, imprimée en 1680, dressée par M. l'archevêque de Paris, & adressée au roi. La réponse de M. Arnauld parut aussi en 1680.

Réponse à un écrit de M. le Moine, doyen du chapitre de Vitrey en Bretagne, contre Descartes. *Cette réponse est demeuré manuscrite.*

En 1681 M. Arnauld prit le soin de faire imprimer le petit traité de la régale, fait par ordre de M. de Pamiers, les ordonnances & autres piéces sur ce sujet ; & la relation composée par M. du Vaucel, de ce qui s'étoit passé dans les diocèses d'Aleth & de Pamiers sur ce sujet. Le tout a été imprimé à Bruxelles *in-12.*

Considérations sur les affaires de l'église au sujet de la régale. M. Arnauld fit cet ouvrage à Delft en 1681.

Justification du livre du renversement de la morale par la doctrine des calvinistes, contre les ministres le Blanc & Merlat en 1682.

La seconde partie de l'appendix, qui est à la fin du second volume de l'*Amor pœnitens*, de M. de Neercassel, évêque de Castorie, dans la seconde édition. M. Arnauld fit cet appendix, en 1683.

Le phantôme du Jansénisme, *à Cologne*, en 1686.

Les calvinistes convaincus de nouveau de dogmes impies sur la morale, pour servir de réponse à messieurs le Févre & Jurieu.

Réflexions sur le préservatif de Jurieu.

Défense contre la réponse au livre des vraies & des fausses idées, *à Cologne*, en 1684.

Dissertation sur la maniere dont Dieu a fait de fréquens miracles dans l'ancienne loi, *à Cologne*, en 1685.

Traité des vraies & des fausses idées, contre le P. Malebranche, *à Cologne*, en 1683.

Réflexions philosophiques & théologiques sur le nouveau système de la nature & de la grace, du P. Malebranche, en trois livres; le 1. sur l'ordre de la nature; le 2. touchant l'ordre de la grace; & le 3. touchant J. C. comme cause de la grace, *à Cologne*, en 1685 & 1686.

Neuf lettres au P. Malebranche sur son systême, *à Cologne*, en l'année 1685, *& suivantes.*

Dissertation sur le prétendu bonheur des sens, pour servir de réplique à ce qu'a répondu M. Bayle, *ibid.* en 1687.

Quatre factums pour les neveux de M. l'évêque d'Ypres, contre le P. Corneille Halart religieux jésuite, contenant la réfutation du roman de l'assemblée de Bourg-Fontaine. *Le premier de ces Factums est du P. Gerberon, bénédictin ; les trois autres sont de M. Arnauld. Ils sont tous les quatre dans le VIII volume de la morale pratique.*

Réfutation de plusieurs calomnies d'un libelle, qui a pour titre, *Réponse d'un docteur de Sorbonne*, en 1679.

Lettre à M. l'évêque de Malaga, touchant sa plainte au pape Innocent XI, en 1688.

Avis aux peres jésuites sur la procession de Luxembourg, *à Cologne*, en 1685.

Avis aux mêmes sur le ballet d'Aix, *ibid.* en 1686.

Défenses des versions de l'écriture & des offices de l'église, & des saints peres. *ibid.* en 1688.

Jugement équitable sur la censure faite par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain.

Défense de ce jugement.

Remarque sur le 18e tome d'Odoricus Raynaldus.

Réponse aux propositions ultérieures de M. Steyaërt.

Difficultés proposées à M. Steyaërt, en neuf parties, dont les trois premieres sont la justification des peres de l'Oratoire de Mons ; la quatriéme & la cinquiéme, sur la lecture de l'écriture sainte ; la sixiéme & la septiéme, pour la défense du nouveau testament de Mons, & contre le P. Simon, avec une dissertation touchant l'exemplaire grec du nouveau testament de Beze ; la huitiéme, contre M. Steyaërt sur la lecture de l'écriture sainte, & sur une nouvelle ordonnance de M. l'évêque de Gand sur le même sujet; enfin la neuviéme, sur les prohibitions de livres par l'inquisition, & autres tribunaux, & sur quelques autres sujets, *commencées à imprimer en* 1691.

Tomes 3, 4, 5, 6, 7, 8, & partie du 2 de la morale pratique des jésuites, dont le premier, c'est-à-dire, le troisiéme est la justification des deux premiers volumes, contre la défense des nouveaux chrétiens & missionaires du Japon & des Indes, du pere Tellier ; le second ou quatriéme, l'histoire de Jean Palafox; le troisiéme ou cinquiéme, l'histoire de la persécution de dom Bernardin de Cardenas, évêque de Paraguai, & de dom Philippe Pardo, archevêque de Malines, avec une réponse au jugement sur le troisiéme volume de la morale pratique ; le quatriéme & le cinquiéme, c'est-à-dire, le sixiéme & le septiéme en comprenant les deux premiers qui ne sont point de M. Arnauld, l'histoire des différends entre les missionnaires jésuites, ceux de S. Dominique & ceux de S. François, sur les idolâtries chinoises ; le dernier, l'instruction du procès sur la calomnie, *imprimes depuis 1686 jusqu'en 1695. Les deux premiers volumes des huit sont de M. de Pontchâteau.*

Le prince d'Orange, nouvel Absalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel. M. Arnauld fit cet écrit en 1688, lorsque ce prince eut envahi la couronne d'Angleterre. Il l'envoya manuscrit à M. de la Reynie, alors lieutenant général de police, qui en parla au roi, & le roi ordonna qu'on l'imprimât. On en envoya ensuite des exemplaires dans toutes les cours de l'Europe. M. Arnauld fit vers le même temps un second écrit contre le prince d'Orange, mais celui-ci ne fut point imprimé.

L'innocence opprimée dans les filles de l'Enfance, en Hollande 1688, *in-12.* Seconde édition en 1718 augmentée.

Cinq dénonciations du péché philosophique, en 1689 & 1690.

Dénonciation de l'hérésie impie, contre le comman-

dément d'aimer Dieu, en 1689.

Quatre plaintes contre les imposteurs qui ont supposé un faux Arnauld, avec les lettres & piéces concernant cette affaire, en 1690 & 1691.

Avis important au recteur des jésuites, pour réponse à la lettre sur les plaintes de M. Arnauld.

Correction au P. Payen, sur la réponse à la justification de sa troisiéme plainte.

Le vain triomphe des jésuites.

Remarques sur le corollaire de M. Steyaert, touchant la signature du formulaire, en 1692.

Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs, ou lettres adressées à M. du Bois, sur l'avertissement qu'il a mis à la tête de sa traduction des sermons de S. Augustin, *à Paris*, en 1695.

Objections sur les méditations métaphysiques de M. Descartes, *imprimées avec ses méditations.*

Grammaire générale & raisonnée, *à Paris*, en 1660, *avec M.* Lancelot.

Elemens de géométrie.

L'art de penser, *de la premiere édition*, avec M. Nicole.

Lettres à M. Perrault, touchant les satyres de M. Despreaux.

Dissertation latine sur la liberté qui est à la page 261 du premier tome des écrits de M. Arnauld, & autres sur la grace générale.

Réponse à la plainte que l'on a faite à M. Arnauld des termes injurieux dont il se sert pour décrier la morale de ses adversaires.

Analytica synopsis doctrinæ libri S. Augustini, de correptione & gratiâ, à Paris 1644: & comme elle étoit devenue fort rare, D. François Gesvres, bénédictin de la congrégation de S. Maur, l'a fait réimprimer à la fin de sa *Defensio Arnaldina*, à Anvers 1700.

De la nécessité de la foi en Jesus-Christ pour être sauvé. Cet ouvrage fut fait dès 1641, contre la Mothe le Vayer, qui avoit parlé très-peu correctement des vertus des païens, dans un ouvrage sur cette matiere. Mais la réfutation de M. Arnauld ne parut qu'en 1701 en deux volumes *in*-12, à Paris, par les soins de M. Du-Pin, qui y fit des additions & des corrections, & qui en a composé la préface.

Régles pour discerner les bonnes & les mauvaises critiques des traductions de l'écriture en françois, pour ce qui regarde la langue: avec des réflexions sur cette maxime, que l'usage est la régle & le tyran des langues vivantes. A Paris 1707, *in*-12. Cet ouvrage est contre M. Thoynard & le pere Bouhours.

Eclaircissemens sur l'autorité des conciles généraux & des papes, ou *Explication du vrai sens de trois décrets des sessions IV & V du concile général de Constance*, &c. contre la dissertation de M. de Schelstrate, garde de la bibliothéque du Vatican, sur les prétendus actes publiés par ce même auteur en 1683, ouvrage posthume 1711 *in*-8°. L'éditeur de cet ouvrage & auteur de la préface est M. Petitpied, docteur de Sorbonne.

Ecrits sur la grace générale, recueillis par M. Fouilloux, en deux volumes *in*-12, & imprimés en 1715, avec des préfaces de l'éditeur.

Lettres de M. Arnauld imprimées, & produites par M. Jean Gontin, prêtre Dauphinois, curé de S. Hilaire de Senlis, pour servir au procès pendant à la Tournelle pour François Deslyons, sieur de Theuville, &c. Ces lettres ont paru *in-folio*, & ne se trouvent point dans le recueil en huit volumes de celles de M. Arnauld. M. Deslyons, doyen de Senlis, a tâché d'y répondre par treize autres lettres en forme de factum, imprimées *in-folio*.

Ecrit contre le sentiment de M. de Choiseul, évêque de Tournai, que l'attrition sans l'amour de Dieu suffit avec le sacrement. M. Arnauld ne voulut point faire imprimer cet écrit pendant la vie de M. de Choiseul; & après la mort de ce prélat, il fut pris en 1703 avec les papiers du P. Quesnel, qui en étoit possesseur.

On croit aussi que M. Arnauld a eu part à l'apologie de M. de S. Cyran en deux parties, dont le fonds est de M. le Maître. C'est un volume *in*-4°.

M. Arnauld a travaillé avec M. Nicole aux factums contre Madame de Nemours, pour Madame de Longueville, en 1671, pour la succession de Neufchâtel en Suisse.

Les titres de l'ouvrage de M. Sinnich, docteur de Louvain, intitulé: *Trias sanctorum Patrum de gratiâ Christi*, &c. sont de M. Arnauld.

Voilà les ouvrages connus pour être de M. Arnauld, ils font environ cent trente-cinq volumes, tant petits que gros, & sont tous généralement bien écrits, & très-solides; quelques-uns passent pour des chefs-d'œuvre dans leur genre. On a imprimé en 1727 le recueil des lettres de ce docteur en huit volumes *in*-12, en Hollande. On en a donné un neuviéme volume en 1743, avec un supplément à ce même volume. On y apprend bien des particularités qui le regardent, & qui éclaircissent les affaires de son temps. On y a inséré aussi plusieurs petits écrits du même docteur. Voyez les articles de MM. NICOLE & de LALANE. * *Mémoires historiques du temps. Table des auteurs du XVII siécle. Les hommes illustres qui ont paru en France dans le XVII siécle*, par M. Perrault, de l'académie françoise, *édit. de Paris* 1700. *Hist. de la vie & des ouvrages de M.* Arnauld, *in*-12.

ARNAULD (Catherine) fille d'*Antoine* Arnauld le pere, épousa M. le Maître, dont elle a eu M. le Maître, & M. de Saci, si connus par leur esprit & par leur piété. (*Voyez* LE MAITRE) *Angélique* Arnauld, sœur de *Catherine*, abbesse perpétuelle de Port-Royal des Champs, fut nommée à l'âge de onze ans à cette abbaye en 1602. Elle y mit ensuite la réforme de Clairvaux à l'âge de dix-sept ans. Comme elle passoit pour un prodige d'esprit, de savoir & de vertu, elle fut choisie à l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans, pour réformer l'abbaye de Maubuisson: elle y passa quatre ou cinq ans, pendant lesquels la sœur *Agnès* Arnauld eut la conduite du Port-Royal, en qualité de coadjutrice. La mere Angelique transfera son monastère des Champs à Paris, & obtint du roi que doresnavant l'abbesse seroit élective & triennale: & elle mourut enfin le 6 août 1661, âgée de soixante-dix ans. Quatre de ses sœurs, outre la mere Agnès, se firent religieuses dans ce couvent, où elles ont mené une vie très-exemplaire. La mere Agnès a composé deux petits livres, dont l'un est intitulé: *Le chapelet secret du saint Sacrement*, imprimé à Paris l'an 1633; l'autre, *L'image de la religieuse parfaite & imparfaite*, imprimé aussi à Paris, l'an 1665, & réimprimé depuis avec des augmentations. Elle est morte le 19 février 1671, dans sa soixante-dix-huitiéme année. *Le chapelet secret du saint Sacrement*, dont la mere Agnès est auteur, fut censuré par M. Hallier & d'autres docteurs, la même année qu'il parut. L'évêque de Langres, qui avoit alors l'inspection de Port-Royal, en ayant été informé, fit examiner cet écrit par d'autres docteurs, qui l'approuverent. La Sorbonne étant ainsi divisée, l'affaire fut portée à Rome: & le souverain pontife déclara que ce chapelet ne seroit point censuré, ni mis dans l'expurgatoire, mais qu'il seroit supprimé, afin que les simples n'en abusassent point. * *Mémoires du temps.* Bayle, *dict. critiq.*

ARNAULD du Ferron, jurisconsulte & historien célébre de France, *cherchez* FERRON.

ARNAULT (François) seigneur de Laborie, gentilhomme de Périgord, étoit fils de Louis Arnault, conseiller au parlement de Bourdeaux, & d'*Anne* Arnald, d'une famille noble. François embrassa l'état ecclésiastique, où il s'est distingué par son mérite & par ses emplois. Il fut chanoine des deux églises de Périgueux, où il étoit né après le commencement du XVI siécle, doyen de Carenac, prieur de Lurcy, grand-

archidiacre de S. André de Bourdeaux, & chancelier de l'université de ladite ville. Il étoit docteur en droit canon, & ses lumieres dans cette science le firent regarder de son temps comme un des meilleurs canonistes que l'on eut alors. Belleforest qui l'avoit connu très-particulierement, dit dans sa Cosmographie : *Qu'il étoit très-versé aux lettres, & diligent rechercheur de ce qui est au secret de tout savoir, & bonnes disciplines;* & il ajoute qu'il en avoit tiré de grands secours pour son ouvrage, & sur-tout pour la description de Périgueux. Les commissions honorables dont François Arnault fut chargé, montrent encore plus quelle estime on faisoit de son mérite. En 1576 il fut député du clergé de Sarlat, & en 1578 de celui de Poitiers aux états de Blois : en 1589 & en 1590 on le voit encore député des trois états du Perigord, & en 1593 du clergé & de la sénéchaussée du Perigord aux états généraux de la France, tenus à Paris. Il a composé un livre *Des antiquités de Périgord*, ouvrage extrêmement rare aujourd'hui. Le pere le Long qui le cite dans sa bibliothéque des historiens de France, le dit imprimé en 1577, sans marquer la forme du volume, ni le lieu de l'impression. Cet habile bibliothécaire s'est trompé, & après lui M. l'abbé Lenglet, dans sa méthode pour étudier l'histoire, en nommant l'auteur, *Arnauld, sieur de la Rorie.* François Arnault est encore auteur des deux ouvrages suivans; 1. l'*Anti-Drusac, ou livret contre Drusac*, (c'est-à-dire contre les controverses du sexe masculin & féminin, en vers, par Gratian du Pont, seigneur de Drusac) *faict à l'honneur des femmes nobles, bonnes & honnêtes, par maniere de dialogue : interlocuteurs Euphrates & Gymmisus, imprimé à Tholose par Jacques Colomiez*, 1564. C'est ainsi que ce livre est cité par Du Verdier, page 395 de sa bibliothéque françoise. 2. *Traité des anges & démons, traduit du latin de* Jean Maldonat, *par François de Laborie, archidiacre de Périgueux*, à Rouen, 1619, *in*-12, par conséquent imprimé après la mort de l'auteur. François Arnault a fait aussi des mémoires sur la vie de Charles IX, & plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés; mais qui ont été communiqués à M. de la Grange, si connu par ses poësies françoises, qui travaille depuis plusieurs années à l'histoire du Périgord. François Arnault est mort à Périgueux en 1607, dans un âge extrêmement avancé, & fut inhumé à S. Front, dans la chapelle de sa famille, dite des cinq plaies. Il étoit, *comme on l'a dit*, d'une famille ancienne, distinguée par sa noblesse, & qui a donné des hommes illustres dans l'état & dans l'église. On a plusieurs actes qui prouvent que PIERRE Arnault, damoiseau de Pausat, qui vivoit encore en 1415, étoit pere d'un autre PIERRE Arnault, qui avoit épousé *Frontonne* de Merle, d'où vint RAYMOND Arnault I, seigneur de la Faye, qui se maria le 5 décembre 1465 avec *Marguerite* Bonnald demoiselle de Campanhac, issue de la noble maison de ce nom en Sarladois; laquelle maison a donné plusieurs évêques de Sarlat & de Rieux. De ce mariage vinrent PIERRE Arnault, qui suit; & *Guillaume*, homme d'armes du roi de Navarre, mort à Bourdeaux sans postérité.

PIERRE Arnault III, seigneur de la Faye & de Laborie, épousa le 2 octobre 1488 *Marguerite* Dupuy, fille d'*Elie*, seigneur de la Jarthe, & autres lieux, & sœur de *Jeanne*, qui fut mere de *François* de Belsier, premier président au parlement de Bourdeaux. Du mariage de PIERRE & de *Marguerite* vinrent LOUIS I, qui suit; *Jean* I, chanoine de l'église de Périgueux; *Jeanne*, mariée avec le sieur de Vallier, conseiller au parlement de Bourdeaux; *Françoise*, qui épousa M. de la Vergne, gentilhomme de Poitou; & *Bertrande*, qui fut femme d'Alix, capitaine de vaisseau.

LOUIS Arnault I, seigneur de Laborie, pourvu en 1547 d'une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, avoit épousé le 10 juin 1517 *Anne* Arnald, damoiselle de Golse & la Treille, fille de *Jean*, seigneur desdits lieux, & de *Frontonne* de Belsier. Leurs enfans furent; 1. FRANÇOIS, *qui a donné lieu à cet article*; 2. PIERRE IV, qui suit; 3. *Jacques* I, mort sans alliance; 4. Joseph I, chanoine des deux églises de Périgueux, & archiprêtre de Valleuilh; 5. LOUIS II, seigneur de Golse, *tige des seigneurs de la* TREILLE.

PIERRE Arnault IV, seigneur de Laborie & de S. Laurent, s'est rendu très-recommandable auprès des rois François II, Charles IX & Henri III, comme on le voit par plusieurs commissions importantes dont ils le chargerent, & par les lettres qu'ils lui écrivirent, dont nous avons vu une copie faite sur les originaux conservés dans la famille. Le château de Laborie, & sa maison qu'il avoit à Périgueux, ayant été brulés par les religionaires lors du passage de l'armée des princes, & en 1575, lorsqu'ils surprirent la ville de Périgueux, Henri III voulut l'en dédommager, & en conséquence lui fit plusieurs gratifications, entr'autres celle de quatre mille écus à prendre sur la recette de Guienne. Pierre avoit épousé le 28 octobre 1561 *Jeanne* de Tricard, fille de *François*, seigneur de Rognac, homme d'armes du roi de Navarre, & de *Marguerite* de Ferrieres. Leurs enfans furent; 1. *François*, seigneur de S. Laurent, capitaine, tué au siége du Peyrat en Quercy, le 2 novembre 1592; 2. *Joseph* II, chanoine des deux églises de Périgueux, doyen de Carenac, prieur de Lurcy, & archiprêtre de Valleuilh; 3. ALAIN I, qui suit; 4. *Gabrielle*, mariée le 7 juillet 1596, avec *Jean* de Barberin, seigneur de Vessat, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; 5. *Antoinette*, alliée le 18 mars 1602 avec *Jean* de Lespinasse, seigneur de la Roche.

ALAIN Arnault I, seigneur de Laborie & de Barnabé, fut nommé en 1621 à une compagnie de cent hommes d'armes dans le régiment de Bourdeilles, où il servit plusieurs années. Il avoit épousé en 1603, *Marguerite* de S. Astier, fille de *Jean*, seigneur de Sarliat & la Barde, & de *Jeanne* de Saunier, dame desdits lieux. Les enfans furent; 1. FRANÇOIS III, qui suit; 2. *Joseph* III, chanoine des deux églises de Périgueux, & archiprêtre de Valleuilh; 3. *Alain* II, seigneur de la Forêt, surnommé le gros capitaine de chevaux, qui dans les gueres civiles, se jetta dans S. Astier, d'où il fit plusieurs sorties, qui contribuerent à en faire lever le siége : il avoit servi en Italie, en Allemagne & en Flandre, & il a passé pour un des plus braves officiers de son temps. Il mourut à Laborie en 1664; 4. *Gabrielle*, religieuse à l'abbaye du Bugue; 5. *Jean* II, mort sans alliance.

FRANÇOIS Arnault III, seigneur de Laborie & de Barnabé, servit en qualité de volontaire au siége de la Rochelle. En 1651 il fut nommé secrétaire de la noblesse du Périgord, lors de la convocation des états généraux. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & même savant. Le 13 août 1629 il avoit épousé *Catherine* de Saunier, demoiselle de Saraziniat, fille de *François*, seigneur de Monplaisir, & de *Marthe* Dulau de la Côte. Il eut de ce mariage; 1. *François* IV, tué en 1656, dans un combat singulier; 2. *Joseph* IV, seigneur de Laborie & Saraziniat, mort sans postérité de *Marie* de Chabans; 3. *Alain* III, seigneur de Villat, chanoine des deux églises de Périgueux, & depuis marié le 6 août 1683, avec *Isabeau* de Grimouard de Freteaud, fille de *Bernard*, seigneur de Beaulieu, & d'*Auzanne* de Jousset. Il eut de ce mariage un fils mort au berceau; & *Marie* Arnault, dame de Laborie, mariée à *Jean* de Losse, vicomte de Chabans, par contrat du 19 septembre 1700; *Jean* III, seigneur de Laudonie, brigadier des gardes du corps du roi, mort à Dinant sans postérité; FRANÇOIS V, qui suit; *Toinette*, religieuse à la Visitation de Périgueux; *Gabrielle* femme de *David* Dupuy, seigneur de la Forêt, aïeule maternelle de M. de Beaupoil de S. Aulaire, évêque de Tar-

bes ; *Françoise*, mariée en *1666* à *François* Boisier, seigneur de Valette ; & *Marie* Arnault, mariée en *1670* à *Poncet* de Robinet, seigneur du Mayot.

FRANÇOIS Arnault IV, seigneur de la Forêt & Saraziniat, après avoir servi plusieurs années en qualité de mousquetaire, se maria au commencement de 1677 avec *Antoinette* de Champagnat, fille de *Henri*, seigneur du Mas, &c. & d'*Anne* Duchesne, sœur du vicomte de Montréal : il eut 1. FRANÇOIS-HENRI, qui suit ; 2. *Alain* IV, chanoine régulier de Chancelade, mort en Dauphiné ; 3. *François* VII, seigneur de Laudonie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant-colonel du régiment de Marsan, infanterie ; 4. *Sicaire*, chevalier de Saraziniat, capitaine d'infanterie, marié deux fois sans laisser de postérité ; 5. *Gabrielle*, religieuse à Périgueux ; 6. *Françoise*, morte sans alliance ; 7. *Marie*, mariée en *1696* à *Jacques* de Chalup, seigneur du Granger, capitaine d'infanterie.

FRANÇOIS-HENRI Arnault, seigneur de Saraziniat, servoit dans le régiment de Berri infanterie, lorsqu'il passa en Italie, pour en mettre Philippe V, roi d'Espagne, en possession. Depuis il prit une majorité en France, dans le régiment de Monsaureaux : & le 20 mars 1705 il épousa *Ambroise* de Champagnac, sa cousine germaine, fille de *Jean*, seigneur de Meygniaud, &c. & d'*Anne* de Beaupoil, fille de *Raymond*, baron de la Luminade, maréchal des camps & armées du roi. De ce mariage sont sortis ; 1. JEAN-FRANÇOIS IV, qui suit ; 2. *Joseph-Marie*, capitaine au régiment de Marsan ; deux religieuses ; une troisiéme fille admise à S. Cyr, en 1735, & *Isabeau* Arnault, demoiselle de Saraziniat.

JEAN-FRANÇOIS Arnault IV, seigneur de Saraziniat, a servi plusieurs années dans le régiment de Pons, infanterie ; & y ayant fait un accommodement pour une compagnie, il l'abandonna en se mariant en 1732 avec *Marie-Therèse* de Montozon, fille de *Dominique*, seigneur de l'Eguillat de Lauche, & de *Marie* de Boreau. De ce mariage sont nés *Dominique* ; *François-Henri* ; *Jean-François* ; & *Joseph* Arnault.

ARNAUS (Vincent) poëte latin & italien, étoit de Mazara en Sicile. Il avoit perdu la vue ; mais on ignore à quel âge. La beauté & la fécondité de son génie le dédommagerent de cet accident. Il mourut en 1625, âgé de 63 ans. On a de lui : *Anagrammata & Cantiones*, piéces qui sont souvent citées par Léonard Orlandin, dans son livre *De imaginibus*, & par Rocchus Pirrus dans sa notice de l'église de Mazara. * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

☞ ARNAUTES, peuples à qui nous donnons le nom d'*Albanois*. Ils sont en partie originaires de la frontiere occidentale de la Macédoine, proche des villes nommées *Apolimena* & *Sapoza*, & en partie de l'Epire, vers les montagnes de la Chimere. Les empereurs Grecs les tirerent de leur pays vers la décadence de l'empire. Comme ce sont la plupart des esprits fort turbulens, & enclins à la révolte, ils crurent leur faire changer d'humeur, en leur faisant changer de séjour. Ainsi les plus mutins furent transportés dans la Morée, & aux environs d'Athènes. Depuis ce temps-là il y en passa encore d'autres. Après la mort du grand Scanderbeg, une partie des sujets de ce prince alla s'établir dans la Pouille, & dans la partie de la Dalmatie qui appartient aux Vénitiens. Ceux de la Grèce y sont dispersés en un grand nombre de petites habitations, chacune de vingt ou trente cabanes. Proche de la mer ils s'adonnent à la pêche : dans la terre ferme ils nourissent des troupeaux ; & par-tout ils volent autant qu'il leur est possible. Ils y suivent la religion des Grecs ; & en Italie ils font profession de la catholique. * La Martiniere, *dict. gréog.*

ARNAY-LE-DUC, en latin *Arnæum Ducium*, ville de l'Auxois, dans le duché de Bourgogne, sur la riviere d'Arroux. Elle a plusieurs choses qui méritent d'être remarquées. Pour le gouvernement ecclésiastique, outre un prieuré de l'ordre de S. Benoît qui y fut fondé en 1088, par Girard seigneur du lieu, il y a une paroisse avec archiprêtre de l'archidiaconé de Beaune, dans le diocèse d'Autun, un couvent de capucins, & un d'ursulines, un collége où les jésuites enseignent les humanités, & un hôpital. Pour le temporel, c'est un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de roi d'Autun ; un bailliage particulier, troisiéme siége de l'Auxois, auquel est unie la chancellerie aux contrats, & qui ressortit au parlement de Dijon, & au présidial de Semur. Il y a de plus une baronie du ressort du même bailliage, une mairie, un grenier à sel du parlement & de la direction de Dijon, & une subdélégation de l'intendance de Bourgogne. La ville d'Arnai-le-Duc est la quatorziéme de celles qui députent aux états de la province, & elle y envoie deux Députés ; mais elle n'est pas admise à l'élection de l'élu du tiers état, & elle est seulement la premiere des villes du second ordre, qui nomme à tour de roue le second alcade pour examiner l'administration des élus. Au reste, elle est située presque au milieu de la province, dans un pays découvert : l'air y est bon, les environs agréables, & le terroir de bonne qualité. * Gareau, *descript. du gouvernement de Bourg.*

ARNDTIUS (Jean) est regardé par les mystiques protestans, comme un homme très-vénérable, grand maître de la vie spirituelle, un mystique des plus éclairés ; en un mot, comme un saint. Il naquit à Ballenstad dans le duché d'Anhalt en 1555. Après ses premieres études, il s'appliqua à la médecine : mais étant tombé dans une maladie très-dangereuse, il fit vœu de changer d'occupation, & d'étudier en théologie, s'il guérissoit. Etant guéri, il accomplit sa promesse. Il fut successivement ministre en son pays, à Quedlinbourg, & à Brunswick. Il essuya dans cette derniere ville de grandes traverses. Le succès de ses prédications lui suscita des jaloux parmi ses confreres qui devinrent ses ennemis, parceque son zèle condamnoit leur nonchalance. Pour le décrier, ils lui attribuerent diverses erreurs ; & la persécution alla si loin, qu'il fut obligé de quitter Brunswick, & il se retira à Isleb où on le demandoit. Il gouverna l'eglise de ce village pendant trois ans. En 1611 George, duc de Lunebourg, qui avoit une haute idée de sa sainteté, lui donna le soin de l'église de Zell, & le fit sur-intendant de toutes celles du duché de Lunebourg. Il vécut onze ans dans cette charge ; & sa mort qui arriva en 1621 fut accompagnée de circonstances singulieres. On tient qu'il l'avoit prédite à sa femme, en lui disant, au retour de son dernier sermon, qu'il avoit fait son oraison funèbre. Voici les principaux chefs de doctrine sur lesquels il étoit en dispute avec ceux de sa communion. Persuadé que le déréglement qui regnoit dans les mœurs des protestans, ne venoit que de ce qu'à son avis, ils rejettoient les bonnes œuvres, & qu'ils se contentoient d'une foi stérile, comme si pour être sauvé il suffisoit de croire en J. C. & de s'attribuer ses mérites ; il enseigna que la véritable foi agissoit nécessairement par la charité ; qu'une tristesse salutaire la précédoit ; qu'elle étoit suivie d'un renouvellement parfait ; enfin que la foi sanctifiante produisoit nécessairement de bonnes œuvres. Ses adversaires l'accusoient aussi d'être fanatique & enthousiaste. Ils tâcherent malicieusement de le confondre avec les disciples de Weigelius, & les freres de la Roze-Croix, & ils lui imputerent une partie des erreurs de ces visionaires ; parceque sur certaines matieres il parloit à peu-près comme eux, & que comme eux, il préféroit la méthode des docteurs mystiques à celle des scholastiques. Arndtius s'étoit fort exercé dans la lecture de Taulere, de Thomas à Kempis, de S. Bernard, & des autres maîtres de la vie spirituelle ; on avoue même qu'il n'avoit pas négligé les livres de Weigelius, puisqu'il en avoit transcrit dans les siens plusieurs cha-

pitres. Il eut de grands défenseurs, dont on peut voir les noms dans les livres que nous citerons. Parmi ses ennemis Luc Osiander, théologien de Tubinge, fut celui qui se distingua le plus. Il publia contre Arndtius en 1624, un ouvrage intitulé : *Judicium theologicum.* Arndtius écrivit le sien *du vrai christianisme* en allemand. Le premier livre parut tout seul en 1605, imprimé à Iéne, chez Stegmann. Il donna les trois autres en 1608. Le premier s'appelle le livre *de l'écriture.* L'auteur prétend y ouvrir le chemin de la vie intérieure ; y montrer qu'Adam doit diminuer de jour en jour dans le cœur d'un chrétien, & que J. C. y doit croître. Le titre du second est, *livre de vie.* On s'y propose de faire avancer l'homme chrétien, de lui donner du gout pour les souffrances, & de l'encourager à résister à ses ennemis, à l'exemple & par la vertu du Sauveur. Le troisiéme livre est le livre *de la conscience.* On y rappelle l'homme à soi-même, & on lui découvre au milieu de son cœur le royaume de Dieu. Le dernier livre se nomme le livre *de la nature.* L'auteur y prouve que toutes les créatures conduisent à la connoissance du créateur. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues. La version latine parut à Lunebourg en 1625, à Francfort en 1628, & à Leipsic en 1704. On en publia une version flamande en 1642, & en 1647. Il y en a aussi des traductions en danois & en bohémien. Le premier livre a été mis en anglois, & il fut imprimé en 1646. * *Joannis Arndtii theologi apud Germanos celeberrimi, ac superintendentis quondam in ducatu Luneburgico meritissimi, de vero christianismo libri quatuor, ob præstantiam suam olim latinè redditi ; nunc autem revisi, ac emendati, curâ & studio Antonii Wilhelmi Boemi. Accedit huic editioni nova præfatio de vita & scriptis Arndtiani*, à Londres *in*-8°, 1708. Cet ouvrage a été traduit en françois par Samuel de Beauval.

ARNDTIUS (Josué) naquit en 1626, à Gustrow, ville d'Allemagne dans le Meckelbourg, où son pere Arnoult Arndtius étoit surintendant. En 1653 il succéda à son frere dans l'emploi de professeur en logique dans l'academie de Rostock ; mais en 1656 il fut fait prédicateur de la cour, & conseiller ecclésiastique de Gustave Adolphe duc de Meckelbourg. Il est mort le cinq avril 1687, dans la 61 année de son âge. Il étoit habile dans la théologie, dans l'histoire, & dans plusieurs autres sciences. Les principaux de ses ouvrages sont ; *Exercitatio de erroribus Salmasii in theologia ; Scaligerorum genealogia ; Dialogus contra Henotas ; Miscellaneorum sacrorum liber ; Dissertatio de contemptu philologiæ ; Notæ in trutinam statuum Europæ ducis de Rohan ; Libellus de frequenti communione, sive non recto usu cœnæ dominicæ & defectu veræ confessionis in Ecclesia christiana passim ; De forma Christi libellus ; Manuale legum Mosaicarum ; Tractatus de superstitione ; Lexicon antiquitatum ecclesiasticarum ; Panegyricus Gustavo Adolpho duci Meklenburgensi, ex peregrinatione reduci, scriptus ; Querela de neutralitate sacra.* Charles Arndtius, son fils, professeur des langues orientales à Rostock, a écrit sa vie, qui a été imprimée en 1697 à Gustrow, sous le titre de *Fama Arndtiana reflorescens.* * Voyez le *Moreri* de Hollande, Amsterdam 1740. Dans les *Miscellanea Lipsiensia*, &c. tome VIII, on trouve du même l'écrit suivant : *Momenta circa lectionem Taciti, ejusque tractationem historico-politicam observanda*, page 29 de ce recueil *in*-8°, à Leipsick 1718.

ARNDTIUS (Charles) fils de Josué Arndtius, naquit à Gustrow le 21 juillet 1673. Il fit ses études à Rostock, & devint en 1703 recteur de l'école de Melchin. On lui donna en 1704 la place de professeur extraordinaire en poësie, qu'il quitta en 1708, pour remplir la chaire ordinaire d'hébreu & de catéchese. Il mourut le 26 avril 1721. On a de lui les ouvrages suivans : *Fama Arndtiana reflorescens* ; cet ouvrage se trouve dans les *Memoriæ theologorum* de Piping ; *Schediasmata bibliothecæ Grecæ difficilioris ; Bibliotheca-politico-heraldico selecta ; Tabula grammatica analysi Helrææ inserviens ; Vindiciæ Josuæ Arndtii ; Bibliotheca Mayeri continuata ; Systema litterarium ; Dissertationum philologico-antiquitatum triga* ; plusieurs autres, dont quelques-unes sont insérées dans le recueil intitulé : *Miscellanea Lipsiensia ad incrementum rei litterariæ edita*, savoir dans le tome V, page 12, *De usu poëseos profanæ in theologia exegetica, & quidem innato & insito* ; dans le tome VI, page 212, *De usu poëseos profanæ in theologia exegetica, & quidem illato & adsito* ; dans le tome VIII, page 11, *De usu poëseos profanæ in theologia dogmatum didactica* ; enfin dans le tome IX, page 59, *De sceptrorum academicorum, eorumque Rectoralium formali & materiali origine.* * Supplément de Basle.

ARNÉ, est le nom d'une fille qui vendit son pays à Minos roi de Créte. En punition de son avarice, elle fut métamorphosée en cette sorte d'oiseaux noirs, que nous appellons *chucas.* * Ovide, *metamorph. l.* 7.

☞ ARNEBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, sur le bord de l'Elbe. Quelques empereurs & électeurs y ont autrefois séjourné. Les Suédois prirent cette ville l'an 1631. Elle est présentement comme le reste du pays, au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARNEDO, *Arnedum*, ville de l'Amérique au Perou, & dans le gouvernement de Lima, avec un port sur la côte de la mer Pacifique. Elle est aux Espagnols, qui la bâtirent le siécle dernier ; mais elle est assez petite, & située à seize lieues de Lima vers le septentrion. * Sanson.

ARNHEIM, ville de Gueldre dans les Pays-Bas, *Arenacum* ou *Arnhemium*, sur le Veluve, l'un des bras du Rhin, est grande, bien peuplée, & capitale de la partie du duché de Gueldre qui appartient aux Hollandois, & où se tient la chambre de justice de la province. Tacite en fait mention. Othon IV, duc de Gueldre, l'avoit fait fortifier. L'empereur Charles V y établit l'an 1543 le conseil de Gueldre & de Zutphen. Son fils Philippe II y mit en 1559, une chambre des comptes pour ces deux provinces. Il y avoit alors de belles églises, & entr'autres celle de S. Eusébe. Les Hollandois les ruinerent, lorsqu'ils prirent cette ville l'an 1585. C'est encore le séjour de la cour provinciale de Gueldre. Elle est chef du quatriéme quartier de ce duché, à deux lieues de Nimégue, & autant de Doësbourg. Arnheim est une des villes que les François prirent dans la campagne de 1672. Elle a produit plusieurs hommes de lettres, & entr'autres Albert Kivet, Everard de Reide, historien célébre, &c. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Pontanus, *in annal. Gueldr.* Valere André, Grotius, &c.

ARNHEIM ou TERRE D'ARNHEIM, que les Hollandois nomment, *t'land van Arnheim*, partie de la terre australe découverte par les mêmes Hollandois, au midi de la nouvelle Guinée. * Sanson. Laët.

ARNHUSEN, *Arnhusia*, petite ville d'Allemagne, dans la Pomeranie ultérieure, & en Cassubie, près de la riviere de Rega, & des limites de la Marche de Brandebourg. Elle est à deux milles d'Allemagne de Belgard, & à quatre milles de Colberg, & de la côte de la mer Baltique, sous l'électeur de Brandebourg, à qui elle a été laissée par le traité de Westphalie.

ARNISÆUS (Henningus) natif d'Halberstat, & professeur en médecine dans l'académie d'Helmstad, a été un philosophe & un médecin fort estimé vers le commencement du XVII siécle. On fait beaucoup de cas de ses ouvrages de politique. Il est du sentiment de ceux qui croient que l'autorité des princes ne doit jamais être violée par le peuple. Voyez son livre, *de auctoritate principum in populum semper inviolabili*, imprimé à Francfort l'an 1612, & ses trois livres, *de jure majestatis*, imprimés au même lieu l'an 1610, & ses *relectiones politicæ*, imprimées aussi à Francfort l'an 1615.

Il n'acheva point ce dernier ouvrage. Il fut appellé en Danemarck, & y eut le dégré de conseiller & de médecin du roi. On a débité faussement qu'il fut professeur à Iéne & qu'il laissa sa bibliothéque à l'académie de ce lieu-là. On auroit pu dire sans se tromper, qu'il fit des leçons dans l'académie de Francfort sur l'Oder, avant que d'en faire dans celle de Helmstad. Il avoit voyagé en France & en Angleterre, & mourut au mois de novembre 1635. Outre les ouvrages dont j'ai parlé, il a fait un livre, *De subjectione & exemptione clericorum*; un autre, *De potestate temporali pontificis in principes* : un autre, *De translatione imperii romani*; un autre, *De republica*; un autre, *De jure connubiorum*; un autre qui a pour titre, *Doctrina politica in genuinam methodum, quæ est Aristotelis, reducta, & ex probatissimis quibusque philosophis, oratoribus, jurisconsultis, historicis, &c. breviter comportata & explicata.* Il écrivit aussi sur la médecine. Ses *observationes aliquot anatomicæ*, furent imprimées à Francfort l'an 1610, *in*-4°. Sa dispute, *de lue venerea cognoscenda & curanda*, le fut à Oppenheim en la même année, *in*-4°. Il publia aussi, *Disquisitiones de partus humani legitimis terminis* : des livres *De præservatione à peste : De hydropum essentia & curatione : De apoplexia & epilepsia cognoscendis & curandis.* Quant à ses écrits de philosophie, il fit des notes sur la logique de Crellius. *Epitome metaphysices ad mentem Aristotelis. De constitutione & partibus metaphysicæ. Vindiciæ pro Aristotele de subjecto metaphysicæ & natura entis. Disputationes octo metaphysicæ. Epitome doctrinæ physicæ.* * Witte, *in diario biograph.* Bayle, *dict. crit.*

ARNOBE, dit l'*Ancien*, (Arnobius) vivoit dans le III siécle, vers l'an 297, & enseigna la rhétorique à Sicca, ville de Numidie en Afrique. Il étoit lui-même Africain, & a été le maître de Lactance. Il embrassa la foi catholique du temps de Dioclétien; & pour donner des marques de sa véritable conversion, il écrivit sept livres contre les Gentils, avant même qu'il fût baptisé. Ce zèle d'un homme qui n'étoit pas encore bien instruit, mérite qu'on lui pardonne quelques légeres erreurs qu'il y a dans ses écrits. Trithême lui attribue un commentaire sur les pseaumes : ce qui ne peut être, parcequ'il est parlé au pseaume 108 de l'hérésie de Photin, qui vivoit long-temps après lui, & d'une dispute de la prédestination, qui ne fut agitée que sur la fin de la vie de S. Augustin. Arnobe écrit en professeur de rhétorique. Le tour de ses pensées est d'un orateur; mais son style est africain; ses termes sont durs, mal arrangés, quelquefois même peu latins. Il paroît par son ouvrage, qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait instruit des mystères de notre religion. Il attaque avec plus d'adresse la religion des païens, qu'il ne défend celle des chrétiens; il découvre plus heureusement la folie du paganisme, qu'il ne prouve solidement la vérité du christianisme. Nous avons diverses éditions de l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils, & entr'autres, celle de Rome, publiée l'an 1542, celle de Basle l'an 1546 & 1560, celle de Paris l'an 1570, celle d'Anvers l'an 1582, celle de Hambourg l'an 1610, avec des notes de Gebhard Elmenhorstius, & de Leiden l'an 1652 & 1657, avec les notes du même Elmenhorstius, & d'autres de Théodore Canterus, de Godescalque Stewechius, de Didier Heraldus, &c. Enfin M. le Prieur a donné une nouvelle édition des livres contre les Gentils à la fin des œuvres de S. Cyprien, l'an 1666. Arnobe avoit composé un autre ouvrage, *De rhetorica institutione*, que nous avons perdu. * S. Hier. *in catal. chron. & ep.* Trithême. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Labbe, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. des trois premiers siécles.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & eccles. t. III.*

ARNOBE, dit *le Jeune*, est l'auteur du commentaire des pseaumes, dont nous avons parlé sur Arnobe *l'Ancien*, & que Bede attribue à un de ce nom. Ce commentaire est adressé à Laurence, ou plutôt à Léonce & à Rustique, qui sont sans doute Léonce d'Arles & Rustique, évêque de Frejus : ce qui fait voir que cet auteur étoit François, & qu'il vivoit dans le V siécle, vers l'an 460. Il prend parti contre les disciples de S. Augustin, dont il rejette quelques opinions, & se range du côté des prêtres de Marseille qui étoient sémipélagiens. Il paroît, par ce qu'il dit sur le pseaume 105 qu'il étoit dans le sacerdoce. On lui attribue une conférence avec Serapion Eutychien, où il traite des sujets énoncés dans ce titre : *De trino Deo & uno, de duabus in Christo substantiis, & de liberi arbitrii & gratiæ concordia* : mais l'auteur de cette conférence, quoique dans les mêmes sentimens qu'Arnobe sur la grace, fonde son opinion sur l'autorité de S. Augustin, & va jusqu'à dire qu'il respecte ses ouvrages comme les écrits des apôtres. Arnobe étoit très-éloigné de parler ainsi, & par conséquent ce traité n'est point de lui; mais il pouroit bien être de Vigile de Tapse, dont on reconnoît non-seulement le style, mais tous les sentimens dans cette piéce, qu'on peut consulter dans la bibliothéque des Peres, où on l'a imprimée, avec les notes de Feuardent, cordelier, qui l'avoit publiée auparavant avec les œuvres de S. Irenée. * Sixte de *Sienne*, *l.* 4 *bibl.* Bellarmin, *de script. eccles.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. du V siécle.* Voyez *l'histoire* littéraire de la France, par D. Rivet, t. II, p. 342 & *seq.*

ARNOLD MELCHTAL, natif du canton d'Underwald en Suisse, étoit fils de *Henri*, auquel Landenberg gouverneur de cette province pour l'empereur Albert I, avoit fait crever les yeux. Arnold voulant se venger de cette cruauté, se joignit à Werner Stouffacher, du canton de Schwits, & à Walter Furstius, du canton d'Uri, tous deux vaillans hommes, pour consulter ensemble sur les moyens de secouer le joug de la domination de la maison d'Autriche. Ils en formerent le projet le 14 novembre de l'an 1307; & ce fut en la même année que Guillaume Tell, un des confédérés, ayant aussi été très-indignement traité de Grisler, le tua d'un coup de fléche. Alors il se fit une révolte générale dans ces trois cantons sous la conduite de ces trois chefs, qui jetterent les fondemens de la liberté des Suisses. A l'occasion de ce changement arrivé en Suisse, on a fait ce distique :

Injusto tandem patientia victa furore,
Ad libertatem pectora pressa vocat.

* Simler, *de rep. Helv. & Helvet. resp.* imprimé à Leyde l'an 1627.

ARNOLD (Geofroi) ministre de Perleberg, s'est rendu fort célébre par son histoire de l'église & des hérésies, qui a tant fait de bruit en Allemagne. Il fut professeur en histoire à Giessen; mais comme il avoit la conscience fort délicate, & qu'il ne pouvoit point s'accommoder aux formalités reçues dans les universités d'Allemagne, il résigna sa charge, & s'en alla à Alstedt, où il se fit chapelain de la duchesse douairiere d'Eisenach. Il fut appellé après cela dans le pays de Brandebourg, où il fut inspecteur des églises de Werben & de Perleberg, & mourut en 1714. Après la mort de M. Spener, on le regarda comme le patriarche des Piétistes, secte de protestans, qui se piquent d'une plus grande régularité que les autres. L'histoire ecclésiastique d'Arnold lui attira quantité de persécutions; les théologiens se déchaînerent contre lui, & le déchirerent, comme le défenseur de tous les hérétiques. Il a écrit quantité de livres; mais la plupart en allemand. Son histoire de la théologie mystique est presque le seul ouvrage qu'il ait composé en latin. * *Journal littér. mai & juin*, 1714.

ARNOLD (Henri) Chartreux de Basle, *cherchez* ARNOUL.

ARNOLDI (Jean-Conrad) docteur & professeur en théologie, & inspecteur de la bibliothéque de l'académie de Giessen, naquit à Trarbach sur la Moselle, le premier novembre 1658. Son pere *Jean-Just* Arnoldi, y fut d'abord recteur du collége, & ensuite pasteur pendant près de quarante ans. Jean-Conrad, après avoir

fait ses premieres études dans le lieu de sa naissance, alla à Giessen, où il profita des leçons d'Arcularius, de Weiss, de Phasian & de plusieurs autres. En 1679 il y fut créé maître-ès-arts, après avoir soutenu des thèses publiques, & ensuite il tourna ses études du côté de la théologie. En 1680 il alla à Strasbourg, où il entendit Scmid Isaac Faustеu, & Bebeln sous lequel il soutint des thèses, *De resurrectione infantum nondum genitorum.* Il profita aussi avec soin des leçons d'histoire du savant Ulric Obrecht. Il étoit encore à Strasbourg, lorsque cette ville se donna à la France. Arnoldi fit ensuite un voyage à Tubingue, vit une partie de la Souabe, de la Baviere, & de la Franconie, & se rendit à Altorf, où en 1683 il soutint des thèses sur l'apothéose de Romulus, sous ce titre : *Procus divinitatis Julius Proculus.* On lui offrit à son retour le rectorat de Worms qu'il refusa. S'étant ensuite arrêté durant six mois en France, il fut appellé au rectorat de Trarbach, qu'il géra pendant 23 ans. Le 10 février 1708 il fut fait recteur du gymnase, ou collége illustre de Darmstadt, & huit ans après, professeur en logique & en métaphysique à Giessen, où il prit le degré de docteur, l'an 1719. On lui confia en 1725 l'inspection de la bibliothéque de l'université; & en 1729 étant déja âgé de 71 ans, on le chargea de la chaire de théologie, qu'il remplit avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 21 mai 1735. Outre ses thèses & programmes, Arnoldi a publié en allemand une *nouvelle géographie historique & politique dressée sur les derniers traités de paix de l'Europe*, imprimée à Giessen, l'an 1718, *in-8°.* D'onze enfans nés de son mariage, l'aîné de ses fils, *Ernest-Christophe*, est devenu professeur extraordinaire en droit à Giessen. * *Supplément françois de Basle.*

ARNOLDUS (Nicolas) professeur en théologie à Franeker, naquit à Lesna, ville de Pologne, le 17 décembre 1618. Sa mere se trouvant veuve, lorsqu'il n'avoit que trois ans, prit grand soin de le bien élever, & le consacra aux lettres. Il fit ses humanités dans le collége de Lesna; & entr'autres régens il eut Comenius, qui dictoit alors son *Janua linguarum.* Il fut créé acolythe au synode d'Ostrorog à l'âge de 15 ans, & en cette qualité il accompagna Orminius, surintendant des églises de la grande Pologne, pendant deux années, dans ses visites. Il fut ensuite envoyé à Dantzick l'an 1635, & s'y appliqua à l'étude de l'éloquence & de la philosophie. Il éprouva quelquefois la mauvaise humeur de Jean Botsac, qui étoit fâché qu'un jeune homme de tant d'espérance fût calviniste. Il retourna en Pologne l'an 1638, & cultiva la théologie sermonaire sous la direction d'Orminius; & un an après il fut envoyé en Podolie, pour y être recteur de l'école de Jablonow. Ayant exercé cette charge pendant trois mois, il fit les fonctions de ministre deux ans de suite chez un grand seigneur. Il prit la résolution d'aller dans diverses académies, & commença ses voyages l'an 1641. Il vint d'abord à Franeker, & y fit de grands progrès sous Maccovius, son compatriote, & sous Cocceius. Il fut aux académies de Groningue, de Leyde & d'Utrecht, l'an 1643, & retourna bientôt à Franeker. Il s'appliqua à l'étude du françois & de l'anglois. Il fit un voyage en Angleterre l'année suivante; & ne pouvant aller à Oxford, à cause que tous les chemins étoient occupés par les troupes du roi, ou par celles du parlement, il fut à pied à Cambridge : mais il n'y put entendre aucune leçon de théologie, tous les professeurs étant détenus dans le collége de la Trinité. Etant de retour à Franeker, il s'attacha à prêcher, même en flamand, & fit tellement gouter ses sermons, qu'afin de le retenir en Frise, on le dissuada d'aller revoir la Pologne. Il fut jugé très-capable du ministère par la classe de Franeker, qui l'examina; & les louanges qui lui furent données, déterminerent une demoiselle du pays à l'épouser. Il se maria avec elle l'an 1645, & peu après il fut appellé par l'église de Beetgum. Il la servit fidélement & constamment jusqu'en l'année 1651, sans prêter l'oreille aux vocations qui lui furent adressées par d'autres églises. Mais cette année-là il se rendit aux instances des états de Frise, qui le choisirent pour succéder à Cocceius, appellé à l'université de Leyde, dans la charge de professeur en théologie à Franeker. Il s'aquitta de cet emploi jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 octobre 1680 après une longue maladie. Il fit quelques voyages; il alla voir ses parens à Lesna l'an 1652. Il fit un autre voyage l'an 1656 à la suite des quatre ambassadeurs extraordinaires, que les Etats Généraux envoyerent au roi de Suede, & au roi de Pologne. Ces ambassadeurs le voulurent avoir pour leur ministre, & furent très-satisfaits des sermons qu'il prononça en flamand ou en allemand, ou en polonois, selon les rencontres. Ce voyage dura deux ans. Arnoldus se fit beaucoup estimer pendant ce temps-là par le chancelier de Pologne Etienne Corycinski, par le grand-maréchal de Suéde, Jean Oxenstiern, par le général des troupes Douglas, & par l'électeur de Brandebourg, qui lui offrit la place de prédicateur aulique. En 1666 il fut député à Heidelberg, pour engager M. Spanheim le fils à accepter une profession en théologie dans l'université de Franeker, mais il ne put rien obtenir. Outre sa premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, il épousa en 1653 en secondes nôces la veuve d'un avocat de Leuwarden, nommée *Anne* Pybinga, fille d'un bourguemestre de Franeker, qui lui donna neuf enfans, cinq fils & quatre filles, & lui survécut. Il n'y avoit en vie que trois fils & une fille, lorsqu'il mourut. Il publia divers ouvrages; il réfuta le catéchisme des Sociniens; il fit l'*Anti-Bidellus*, l'*Anti-Echardus*, un livre contre *Brevingius*, une apologie pour *Amesius* contre *Erbermann*, défenseur de Bellarmin; des disputes théologiques sur des matieres choisies; un commentaire sur l'épître aux Hébreux; *Lux in tenebris*; divers ouvrages contre *Jean Amos Comenius.* * Voyez *son oraison funebre* par M. Marck, & Bayle, *dict. crit.*

ARNOLDUS (André) fils de *Christophe* Arnoldus, pasteur de Hansbruck, naquit à Nuremberg en 1656, & alla en 1674 à Altorf, pour y étudier. Il y soutint sous Fabricius des thèses savantes, sur ce qu'on appelle le denier S. Pierre, *De sancti Petri denario.* Revenu en 1679 à Nuremberg, il y apprit la langue françoise, l'anglois & le hollandois; & en 1680 il passa à Francfort, vit Cologne, Utrecht, Vianen, Amsterdam, Leyde, & ensuite Louvain & Bruxelles. L'année suivante il alla en Angleterre, & fit quelque séjour à Londres, à Oxford, & à Cantorberi. De-là il repassa en France, & après y avoir demeuré quelque temps, surtout à Paris, il retourna dans sa patrie en 1685. Deux ans après, en 1687 il devint professeur en rhétorique, en histoire, en grec, & en poësie dans le collége de Nuremberg, & en même temps diacre de l'église de cette ville. Il mourut en 1694. Il a publié : 1. *Sancti Athanasii syntagma doctrinæ ad clericos & ad laïcos, unà cum duabus epistolis Valentiniani & Marciani, imperatorum, ad Leonem I episcopum romanum*; 2. *Tractatus Theodori Abucaræ, Cariæ episcopi sæculo nono viventis, de unione & incarnatione, notis illustratus*, &c. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, tome I: on y cite les *nouvelles savantes*, & le Supplément allemand de Basle.

ARNON, montagne dans la tribu de Gad, au pié de laquelle est une ville assez belle du côté le plus oriental de cette tribu. Il y a aussi, suivant Joséphe, une colline de ce nom près de *Gaba de Benjamin.* C'est sur cette colline que Saül étoit assis lorsqu'il fit massacrer par Doëg quatre-vingt-cinq sacrificateurs, entre lesquels étoit le souverain pontife Abimelech : Joséphe représente Saül dans un palais & sur son trône, au lieu que l'écriture dit qu'il étoit assis sous des arbres. * Sanson, *dans ses cartes.* I. Reg. 22, *v.* 6. Joseph. *antiq. jud. lib.* 6, *cap.* 14.

ARNON, fleuve ou torrent qui tire sa source des

montagnes d'Arabie, & qui après avoir traversé tout le desert, entre dans le lac Asphaltite, & divise les Moabites d'avec les Amorrhéens. Comme le passage de ce torrent est très-difficile, à cause des rochers qui y sont, on croit que Dieu le rendit aisé aux Israélites. Ce sentiment est fondé sur ce qui est rapporté dans les Nombres, *c.* 21, où ces paroles du livre des guerres du Seigneur, que nous avons perdu, sont citées : *Que Dieu feroit au fleuve Arnon ce qu'il avoit fait en la mer Rouge.* * Joséphe, *l.* 4, *c.* 4 *des antiq.* Torniel, *A. M.* 2583, *n.* 12.

ARNON, archevêque de Saltzbourg, vivoit du temps de Charlemagne dans le VIII siécle. Il a écrit quelques ouvrages historiques, que Henri Canisius a fait imprimer, *au II tome des leçons anciennes.*

ARNON, chanoine régulier, qui a fleuri dans le XII siécle, étoit un homme recommandable par sa piété, sa science, & son zèle ardent pour la réforme des congrégations de chanoines réguliers. Il en suivoit la régle à Reichersperg, en Baviere, & il fut doyen de cette communauté après son frere Gerhoh, qui ne s'étoit pas moins distingué par ses vertus & par sa science. Arnon mourut en l'an 1175, le 30 janvier. Zélé pour la doctrine de l'église, & contre ceux qui la combattoient, il composa un ouvrage assez considérable par son étendue contre les erreurs que Folmar, prévôt de Triessenstein en Franconie, au diocèse de Wirtzbourg, eut l'audace d'enseigner au sujet de la sainte eucharistie. On peut voir sur cet ouvrage la *bibliothéque des peres*, édit. de Cologne, tome XIII, p. 344, & Aubert le Mire, dans son *Auctarium*, n. 406. L'amour d'Arnon pour les saintes pratiques de la vie commune, & la douleur qu'il ressentoit en voyant les abus qui s'étoient introduits parmi les chanoines réguliers, l'engagerent à entreprendre un autre ouvrage pour réformer ces abus, en prévenir de nouveaux, & rappeller ses confreres au véritable esprit de leur état. Cet ouvrage a pour titre, *Scutum canonicorum.* Quoiqu'il fût animé à le composer par les motifs que l'on vient d'alléguer, il y fut néanmoins déterminé à l'occasion d'une dispute particuliere que des moines eurent avec des chanoines réguliers, que les premiers vouloient engager à se soumettre à leur genre de vie, par des motifs de religion, comme si leur état eût été plus parfait que celui des chanoines réguliers. Cet ouvrage mérite d'autant plus de considération, que l'on y voit la façon de vivre, les coutumes & les observances des chanoines réguliers, vers le milieu du XII siécle. Il y a d'ailleurs beaucoup de piété & d'onction dans cet écrit; & ce n'est pas une des moindres piéces du recueil de divers monumens anciens, qui ont été réunis & publiés par le pere Raimond Duelli, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, & bibliothécaire de S. Hippolyte. Ce recueil a pour titre : *Raimundi Duellii, &c. miscellanea quæ ex codicibus manuscriptis collegit.* L'ouvrage d'Arnon est dans le premier volume de ce recueil, imprimé à Augsbourg en 1723 *in*-4°. On voit par la p. 47 qu'Arnon écrivit ce traité sous le pontificat d'Eugene III, qui fut créé pape en 1145. Fabricius parle aussi d'Arnon dans sa *bibliothéque de la moyenne & basse latinité*, livre I, p. 359. On peut consulter aussi l'article *Folmar*, dans le même ouvrage, tome II, ou livre VI, pages 526 & suivantes.

ARNOUL, empereur, fils de CARLOMAN, roi de Baviere, qui l'avoit eu d'une maîtresse, nommée *Litovinde*, fut élu empereur d'Occident, à la place de Charles *le Gros*, son oncle paternel, par les princes de l'empire, dans l'assemblée de Tribur, vers la S. Martin de l'an 887, ou 888, selon quelques autres, & dans le temps que Gui, duc de Spolette, & quelques autres petits princes, prirent le même titre en Italie. Il réprima les Esclavons, ausquels il céda la Moravie par un traité de paix, & qu'il défit entierement, lorsqu'enflés de vanité, ils violerent le traité de paix, & se moquerent de leurs promesses. Ensuite il chassa les Normans qui pilloient la Lorraine. Arnoul donna cette province à son fils *naturel* Zuintilbold ou Zenebal, & passa en Italie, pour défendre le pape Formose contre les tyrans. Berenger, duc de Frioul, joignit ses armes à celles de l'empereur, contre Lambert, fils & successeur de Gui; & avec ce secours, Arnoul prit Bergame, puis Rome, où il fut couronné par Formose l'an 896. Peu de jours après il alla assiéger Spolette, où la duchesse, qui étoit une femme fort artificieuse, le fit empoisonner par un de ses domestiques, qu'elle corrompit à force d'argent. Le premier effet de ce poison, fut de causer un assoupissement qui dura trois jours, après lequel Arnoul revint en Allemagne. Le venin ayant fait lentement son opération, Arnoul devint si malade, que son corps tomba dans une pourriture incurable, & qu'il mourut enfin de la maladie pédiculaire, le 24 de novembre 899, après un regne d'environ douze ans. Quelques auteurs, trop attachés aux sentimens des Italiens, ne le mettent pas au nombre des empereurs. Arnoul épousa à Ratisbonne au mois de juin 898, *Otte*, qui fut accusée d'impudicité, dont il eut Louis roi de Germanie; *& de ses maîtresses*, Zuintibold, *roi de Lorraine*; & Ratold, *dont les annales de Fulde font mention sur les années* 889 *&* 895. *Voyez* aussi Luitprand, *l.* 1. Reginon; les annales de Metz, &c.

ARNOUL, dit *le Mauvais*, duc de Baviere, qui vivoit dans le X siécle, l'an 930, étoit un prince cruel, emporté, & sans religion, qui avoit toujours les armes à la main contre ses voisins. Vers l'an 920 il appella les Hongrois en Allemagne, pour y piller la Franconie & la Thuringe. L'an 932 Rathier, évêque de Veronne, lui persuada de passer en Italie; mais le roi Hugues défit ses troupes dans un combat. Quelque temps après, Arnoul fut tué, après avoir pillé Augsbourg. *Lutgarde*, sa sœur, fut aieule de l'empereur HENRI l'*Oiseleur*. * Othon de *Freisingen*, *l.* 6, *c.* 8. Sigonius, *de reg. Ital.* Baronius, *A. C.* 932. Bertius, *l.* 2. *German.* &c.

ARNOUL I de ce nom, comte de Flandre, dit *le Grand* & *le Vieil*, fils de BAUDOUIN II, & d'*Estrude* d'Angleterre, succéda à son pere vers l'an 918 ou 919. Il eut très-grande part, ou du moins il fut présent à l'assassinat commis en 943, en la personne de Guillaume *Longue-Epée*, duc de Normandie, qu'on avoit fait venir sous prétexte d'un pour-parler, près de Pequigni, sur la riviere de Somme. Le sujet de leur différend venoit de la prise de Montreuil par les François. Arnoul mourut l'an 963, ou selon d'autres, l'an 965, le 27 mars, âgé de 81 ans. Il avoit épousé *Alix* ou *Aleide*, fille d'*Herbert* II, comte de Vermandois; & il en eut BAUDOUIN III à qui il survécut; & *Lietgarde*, femme de *Wigman*, châtelain de Gand. * Sigebert & Flodoard, *in chron.* Meyer, &c.

ARNOUL II, dit *le Jeune*, comte de Flandre, fils de BAUDOUIN III, & de *Mahaud* de Saxe, succéda à son aïeul ARNOUL I. Il soutint diverses guerres, & mourut le 23 jour de mars de l'an 986. Guillaume de Jumiéges semble le faire survivre au roi Hugues *Capet*. De *Rosalle* ou *Roselle*, son épouse, fille de *Berenger* III, roi d'Italie, il laissa un fils unique, BAUDOUIN IV, dit *le Barbu*, ou *la belle Barbe.* * Guillaume de Jumiéges, *hist. l.* 4, *c.* 19. Le Mire. Meyer, &c.

ARNOUL III, dit *le Malheureux*, comte de Flandre, eut une triste destinée par la mauvaise conduite de sa mere. Lui, & *Baudouin*, comte de Hainault, son frere, étant encore jeunes, lorsqu'ils perdirent le comte BAUDOUIN VI, surnommé *de Mons*, leur pere, qui mourut en 1070, la comtesse *Richilde*, leur mere, prétendit avoir leur tutelle. Elle lui fut disputée par *Robert*, surnommé *le Frison*, ou *de Cassel*, frere du comte BAUDOUIN VI, qui prétendant être légitime tuteur de ses neveux, courut aux armes. Richilde implora le secours de Philippe I, roi de France, qui gagna la bataille

donnée près de Cassel, le 20 fevrier, dimanche de la septuagesime, de l'an 1071. Arnoul y fut tué, & enterré dans l'abbaye de S. Martin. Orderic Vitalis s'est trompé, en le croyant frere du même Robert *le Frison*. * Sigebert, *in chron.* Orderic. Meyer, &c.

ARNOUL, fils de THIERRI, comte de Hollande, succeda à son pere l'an 988. Il épousa *Lutgarde*, fille de *Théophane* empereur de Constantinople, & eut guerre continuelle contre les Frisons, qui refusoient de le reconnoître pour leur prince. Il eut souvent l'avantage, & fut enfin tué dans la bataille de Winckel, qui est un petit village de Frise, l'an 993. * Scriverius, *hist. des comtes de Hollande*. Petit. Vossius, &c.

ARNOUL (saint) évêque de Metz, de qui les rois de la seconde race sont descendus, fut très-consideré par sa qualité & par ses emplois. Théodebert II, roi d'Austrasie, le fit son domestique, charge alors très-considérable, & lui donna le gouvernement de six maisons royales, qu'on croit avoir été dans les six provinces du royaume d'Austrasie. Ensuite Arnoul, après que sa femme *Dode* se fut consacrée au service de Dieu dans un monastère de Trèves, fut élu évêque de Metz après Papole, en 614. Clotaire II l'engagea à rester auprès de Dagobert son fils aîné, à qui il avoit donné le royaume d'Austrasie. Mais l'amour de la solitude lui fit quitter la cour, & même son évêché, pour se cacher dans les deserts de Vosge, avec S. Romaric. Ce fut un peu avant la mort de Clotaire II, vers l'an 626. L'année de sa mort n'est pas bien certaine. Sigebert l'a placée à l'an 640. Dans les martyrologes le jour n'est pas plus certain; elle est marquée le 16 aout dans les martyrologes de Wandalbert & d'Usuard; & dans d'autres au 18 de juillet. Goëric, qui lui avoit succedé sur le siége de l'église de Metz, le fit enterrer avec grande cérémonie dans l'église des Apôtres, qui a porté depuis le nom de ce saint prélat. Elle est hors des murs de sa ville épiscopale. Son corps a été depuis transferé en 1552 dans l'église des freres prêcheurs, qui est dans l'enceinte de la ville, où est présentement une abbaye de bénédictins de la congrégation de S. Vanne, qui porte le nom de S. Arnoul. Un de ses amis écrivit sa vie, rapportée par Surius au 16 août, & donnée depuis plus correcte par le P. Mabillon, dans le *II siécle benedictin*. Nous en avons une excellente traduction par M. Arnauld d'Andilly. S. Arnoul avoit eu de *Dode* sa femme, *Cledalphe*, qui fut domestique de Sigebert II, puis évêque de Metz; & ANCHISE, pere de PEPIN *de Heristel*, qui fut pere de CHARLES Martel. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* & *généal. de la maison de France*. Valois, *annal. Franc.*

ARNOUL, fils de *Drogon* ou *Dreux*, & d'*Anstrude*, se rendit suspect à Charles *Martel* son oncle, qui craignoit qu'on ne se servît de son nom pour exciter quelque révolte. Il le fit arrêter en 723 avec son frere Hugues. Arnoul mourut en prison. *Voyez* DROGON.

☞ ARNOUL I du nom, évêque d'Orléans, succéda vers l'an 970, à Ermenthée, son oncle, évêque d'Orléans, lorsque ce dernier eut renoncé à l'épiscopat, & se fut rendu moine à Mici, ou S. Mesmin. Arnoul I tint le siége d'Orléans, au moins jusqu'au mois de juin 979, qu'il obtint du roi Louis un diplôme en faveur de son église. Mais dès 981 au plus tard, Manassé étoit évêque en sa place; comme il paroît par sa souscription au concile de Sens de la même année. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. VI, p. 521.

☞ ARNOUL II du nom, évêque d'Orléans, que presque tous les écrivains modernes ont confondu avec le précédent, sortoit d'une ancienne noblesse, & avoit un très-riche patrimoine. Il fut ordonné évêque d'Orléans, tout au plus tard en 986, après la mort de Manassé, lequel avoit succédé à Arnoul I. Ce prélat fit un grand personnage dans le concile qui se tint au mois de juin 991, dans l'église de l'abbaye de S. Basle, pour la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims. La réputation de savoir & d'éloquence où étoit Arnoul d'Orléans, porta l'assemblée à le choisir pour promoteur; & cette charge lui donna plusieurs fois occasion de faire briller son talent pour la parole. Ce fut à ce concile qu'il prononça, entr'autres, ce discours où il montre que la considération pour le pape, alléguée par les avocats de l'archevêque accusé, ne devoit pas empêcher de passer outre à son jugement. Ce discours, un peu vif, mais éloquent & plein de grandes vérités, est compris dans le chapitre 28 des actes du concile de S. Basle. M. l'abbé Fleury l'a copié presqu'entier, au liv. 57, n. 25, de son *histoire ecclesiastique*. On peut voir le jugement qu'il en porte. Quelques années après le concile de S. Basle, Arnoul II se trouva avec plusieurs autres prélats au concile tenu à l'abbaye de S. Denys près Paris, d'où les évêques furent obligés de se sauver précipitamment, parcequ'ayant parlé d'ôter aux moines & aux laïcs les dixmes qu'ils possédoient, & de les rendre aux évêques, la populace s'étoit soulevée. Les évêques furent insultés indignement, & il y en eut même quelques-uns de blessés. Arnoul & les autres prélats voulurent faire retomber cette violence sur Abbon de Fleuri, qui s'étoit fortement opposé à leur proposition: mais Abbon se justifia dans une apologie qu'il adressa aux rois Hugues & Robert, & où il y a quelques traits sur le compte de l'évêque Arnoul. Celui-ci fut toujours en différend avec Abbon de Fleuri; il prétendoit que cet abbé devoit lui prêter serment de fidélité, comme son vassal; mais Abbon persista toujours à le refuser, soutenant que pour le temporel son monastère ne dépendoit que du roi. Aucun historien contemporain, ou des siécles qui l'ont suivi de près, ne marque l'année de la mort d'Arnoul, & ne nous apprend même rien de précis pour la fixer: on peut cependant conjecturer qu'il ne vécut pas au-delà des dernieres années du dixième siécle. La ville d'Orléans a ressenti les effets de la générosité & de la sollicitude pastorale de ce prélat; car ayant été réduite en cendres, par un embrasement général qui arriva sous son épiscopat, il fit rebâtir la cathédrale, qu'il rendit plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant, & encouragea par ses exhortations & par son exemple les Orléanois, à rebâtir les autres églises & les maisons qui avoient été consumées. Deux manuscrits qui sont à la bibliothéque du Vatican contiennent des lettres d'Arnoul sur le cartilage, *De cartilagine*. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. VI, p. 521, & *suiv.*

ARNOUL, archevêque de Reims, étoit fils *naturel* de LOTHAIRE, dernier roi de la race des Carlovingiens, qui l'avoit eu d'une sœur de *Robert*, maire du palais de Charles son frere, duc de Lorraine. Il fut mis sur le siége de l'église de Reims en 989, & prit le parti de Charles contre Hugues *Capet*, lequel pour s'en venger, écrivit au pape Jean XV. Ce fut inutilement, parceque l'esprit de ce pontife avoit été prévenu par Herbert comte de Vermandois, & pere d'Agnès, femme de Charles. Le concile tenu en 991 à l'abbaye de S. Basle déposa Arnoul, qui fut pris à Laon, & conduit prisonnier à Orléans, & Gerbert fut mis en sa place. Le pape condamna l'action du concile, interdit tous les évêques qui y avoient assisté, excepté Seguin, archevêque de Sens, & quelques autres, qui n'avoient pas consenti à la déposition d'Arnoul; & il envoya pour légat en France, Léon abbé de S. Boniface, qui assembla en 995, un concile à Mouson à ce sujet. Peu de temps après on en tint un autre à Reims, où il fut reglé que Gerbert céderoit à Arnoul le siége de Reims. Ce decret ne fut cependant mis à exécution qu'en 996, après la mort du roi Hugues Capet. Alors Arnoul fut tiré des prisons d'Orléans, & rétabli sur son siége. Abbon, abbé de Fleuri sur Loire, apporta le *pallium* l'an 997 à ce prélat, qui mourut, non pas en 1009, mais en 1023. On l'enterra dans le chœur de l'église de Reims, où l'on voit son épitaphe. * Le continuateur d'Aimoin, *l.* 1, *c.* 46. Alberic, *in chron.* Baronius, *in annal.* Sam-

marth. *Gall. christ. &c.* D. Rivet, *histoire litteraire de la France*, t. VII.

ARNOUL, comte de Vogbourg & marquis de Cham, vivoit dans le XI siécle. Il se fit religieux dans le monastère de S. Emmeran de Ratisbonne. Meginfroi, prévôt de Magdebourg, lui adressa la vie de S. Emmeran; & Arnoul y ajouta deux livres des miracles de ce saint, sous ce titre: *De miraculis beati Emmerammi, dequè memoria cultorum ejus.* Canisius a publié cet ouvrage. Le cardinal Baronius a parlé de cet Arnoul, comme d'un des plus fidéles écrivains de son temps. * Canisius, *t. II antiq. lect.* Baronius, *A. C.* 1001. Vossius, *de hist. lat.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. c.* 317.

ARNOUL. Sigebert parle d'un ARNOUL, qui vivoit apparemment dans le XI siécle; car il le place entre l'abbé Bernon, mort en 1045, & Marbodus, fait évêque de Rennes en 1096. Cet Arnoul étoit moine; il avoit tiré des proverbes de Salomon, un nombre de sentences qu'il avoit mises en vers. Peut-être est-il le même que celui dont on vient de parler. *Arnulfus monachus*, dit Sigebert, *excipiens de proverbiis Salomonis convenientiores sententias, & litteram & allegoriam metrico lepore scripsit & digessit, c.* 157.

☞ ARNOUL. D. Rivet, *histoire litter. de la France*, t. VII, page 251, parle d'un auteur de ce nom, moine de S. André d'Avignon, & qui vivoit dans le XI siécle. Il n'est connu que par ses ouvrages, qui sont, une chronique abrégée depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1026; un petit martyrologe; un traité des poids & des mesures; un écrit touchant les auteurs qu'on doit admettre ou rejetter; enfin deux autres petits traités, l'un sur ce qui regarde le solstice, l'autre sur le jour de la mort & passion du Sauveur. Ces ouvrages sont encore manuscrits.

ARNOUL *le Saxon*, moine de l'abbaye d'Altaën en Baviere, a vécu dans le XI siécle, vers l'an 1040. Il a écrit la vie de S. Godard, évêque d'Hildesheim, mort en 1037. Surius avoit mis cette vie dans son recueil; mais le pere Brower l'a publiée plus correcte, après l'avoir tirée d'un manuscrit de l'église d'Hildesheim. * Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 43.

☞ ARNOUL (Saint) dit *de Pamele*, évêque de Soissons, fils de *Fulbert* seigneur de Pamele, dans les Pays-Bas, naquit à Tidinghem, qui est un village sur les confins du Brabant, & prit l'habit de religieux dans l'abbaye de S. Médard de Soissons, dont il fut élu abbé malgré lui vers 1077. Ensuite il se déposa lui-même, sur l'ordre que lui en donna le roi Philippe I, supposé qu'il persistât à refuser de mener ses vassaux à la guerre, selon l'usage ancien qui subsistoit encore. En 1081 il fut mis sur le siége épiscopal de Soissons. Il gouverna saintement son église; mais soupirant pour la solitude, il se retira quelque temps après à Aldembourg, dans le diocèse de Bruges, où il mourut le 16 août de l'an 1087. Lisiard & de Crespi, évêques de Soissons, ont écrit sa vie. * Trithemius, *de vir. illust. Ben. l.* 5, *c.* 326. Le Mire, *in fast. & annal. Belg.* Sammarth. *Gall. christ.* Gazey. Surius, &c. Fleuri, *hist. eccl. l.* 63, *n.* 14.

☞ ARNOUL, abbé de Lagni, aux XI & XII siécles, étoit proche parent des comtes de Champagne, & frere de S. Thibaud de Provins, mort ermite au diocèse de Vicence en Italie. On ignore les premieres actions de sa vie. Raoul, abbé de Lagni, au diocèse de Paris, étant mort, Arnoul fut choisi en 1066 pour remplir sa place. Il y avoit environ six ans qu'il gouvernoit ce monastère, lorsqu'on l'engagea à prendre encore celui de sainte Colombe, dont on l'élut abbé: car il étoit assez ordinaire en ce temps-là de confier le gouvernement de plusieurs monastères aux abbés que leur mérite & leur piété rendoient recommandables. En 1078 il fit un voyage en Italie, & à son retour il apporta une partie considérable des reliques de S. Thibaud son frere: ce qui donna occasion d'ériger en l'honneur de ce S. Confesseur plusieurs églises ou chapelles; une à Provins, qui fut la plus considérable, une autre près de Sens, & une troisiéme au bois du Fou, qui est encore aujourd'hui un prieuré dépendant de Lagni. L'abbé Arnoul fit les principaux frais des deux dernieres. Il mit aussi des reliques de S. Thibaud dans le monastère de Lagni, qu'il enrichit encore du corps de S. Florentin martyr, lequel il y fit transférer de Bourgogne en 1094. Enfin, après avoir porté le titre d'abbé l'espace de quarante ans, il mourut dans une heureuse vieillesse, le dernier jour de février de l'année 1106. Il est auteur d'une vie de S. Fursy, premier abbé de Lagni, que Bollandus a publiée sans nom d'auteur à la suite de la plus ancienne, au seiziéme de janvier. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. IX, p. 290.

☞ ARNOUL ou ERNOUL, abbé de S. Martin de Troarn, à la fin du onziéme siécle, & au commencement du douziéme, étoit prieur de S. Martin de Séez, lorsqu'à la mort de Durand, abbé de Troarn, arrivée en février 1088 ou 1089, il fut élu avec l'agrément des supérieurs ecclésiastiques & des seigneurs du pays, pour lui succéder. Arnoul figura entre les bons abbés de son temps, & parut avec eux dans les assemblées publiques. En 1091 il se trouva à l'élection de Roger de Sappo, abbé de S. Evroul. Il a eu aussi quelque part, avec l'archevêque de Rouen, & plusieurs abbés de Normandie, à l'accord passé en 1106, entre l'abbaye de Fecam & celle de S. Taurin d'Evreux. Arnoul étoit lié d'une amitié particuliere avec S. Anselme, abbé du Bec, & continua encore de l'être lorsque ce saint abbé eut été élevé à la dignité d'archevêque de Cantorberi. Arnoul gouverna son monastère pendant près de vingt-deux ans; ainsi on peut placer sa mort à la fin de l'an 1110, ou au commencement de l'année suivante. Orderic Vital, *l.* 8, nous apprend qu'il avoit composé quelques ouvrages pour l'instruction de ceux qui étoient sous sa discipline; mais il n'en spécifie aucun; on n'en a point d'autre connoissance. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. IX, p. 520.

☞ ARNOUL de Rhoës, patriarche de Jérusalem, au commencement du XII siécle, fut d'abord chapelain de Robert II, duc de Normandie, & l'accompagna à la premiere croisade. Guillaume de Tyr (*l.* 9, *c.* 1) le dépeint comme un homme sans naissance, étant fils d'un prêtre, sans mœurs, & d'une vie si irréguliere, qu'il avoit scandalisé toute l'armée des croisés, & étoit devenu l'objet de leurs chansons. Il s'étoit lié avec un certain évêque Calabrois, par les liens que la conformité de mœurs & le libertinage sont capables de former, & qui étoient encore alors resserrés par des vues d'intérêt & de cupidité. L'évêque s'étoit emparé de l'église de Bethléem; & pour se maintenir dans cette usurpation, il lui falloit un évêque tel qu'Arnoul. Ayant gagné une partie du peuple, il le fit élire dans une assemblée tumultueuse, & l'intronisa sur le siége patriarchal. Albert d'Aix, (au livre VI, ch. 39 de son histoire de la premiere croisade, rapportée au tome I des *Gesta Dei per Francos*,) ne parle pas aussi désavantageusement d'Arnoul, que Guillaume de Tyr: il lui donne même beaucoup de prudence & d'éloquence. Il ajoute que les princes ayant appris, peu après la prise de Jérusalem, la mort de Simeon, patriarche Grec de cette église, s'étant assemblés pour délibérer sur le choix d'un successeur, ils jugerent à propos de différer l'élection jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un sujet capable de remplir cette place, & qu'en attendant ils nommerent Arnoul, chancelier de l'église de Jérusalem, trésorier & garde des aumônes. Cela se passa dans une assemblée tenue le premier d'août 1099. Le P. Papebroc remarque à l'occasion de la dignité qui fut conférée à Arnoul, que les historiens varient dans les titres qu'ils lui donnent, les uns l'appellant patriarche de Jérusalem, d'autres vice-patriarche. Quoi qu'il en soit, s'il le fut pour lors, il

n'occupa pas long-temps ce siége ; car Daïmbert fut élu cette même année, selon Albert d'Aix, ou vers la fête de Pâque de l'année suivante, selon un historien anonyme des croisades cité par le P. Mabillon, *in mus. ital.* tom. I, p. 231. Arnoul se voyant frustré d'une place qui étoit l'objet de son ambition, ne laissa tranquille ni Daïmbert qui lui fut préféré, ni Ebremar, qui fut élu après la déposition & la retraite de Daïmbert. Ce fut lui qui par ses intrigues empêcha qu'Ebremar ne remontât sur le siége de Jérusalem, après être revenu de Rome où il s'étoit justifié. Il ne s'opposa pas néanmoins à l'élection de Gibelin, & même il la favorisa : mais, comme le remarque Guillaume de Tyr, c'est qu'il considéroit que Gibelin étant accablé sous le poids des années & décrépit, il n'occuperoit pas long-temps ce siége. Gibelin ne l'occupa en effet que quatre ans, étant mort sur la fin de l'an 1111. Alors Arnoul vit enfin ses vœux accomplis, & monta sur le siége de Jérusalem, *invitâ divinitate*, comme parle un historien. Sa conduite fut telle, que le pape en étant instruit, crut devoir envoyer sur les lieux un légat pour y remédier. Le légat assembla un concile, cita Arnoul, & enfin le déposa. Arnoul, plein de confiance dans le talent qu'il avoit de renverser les esprits par ses intrigues, ou ses prestiges, selon l'expression de Guillaume de Tyr, alla à Rome, trompa la religion du souverain pontife, revint à Jérusalem, remonta sur son siége, & continua d'y mener la même vie qu'avant sa déposition, jusqu'à sa mort arrivée au mois d'avril 1118. Il eut Gormond pour successeur. Arnoul est auteur d'une lettre à Frutare, abbé en Piémont, que Guichenon a inserée dans sa *bibliothéque sébuzienne*. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *Tome X*.

☞ ARNOUL ou ERNULPHE, évêque de Rochester, au douziéme siécle, naquit à Beauvais vers l'an 1040, & fut élevé à l'abbaye du Bec, sous la discipline du B. Lenfranc, qui y avoit pour lors la conduite des écoles. Il revint ensuite à Beauvais, & se consacra à Dieu dans le monastère de S. Lucien, où bientôt on le chargea de donner des leçons de grammaire aux jeunes religieux. Mais n'ayant pu parvenir à corriger certains abus que sa conscience ne lui permettoit pas de souffrir, il prit le parti de se retirer dans un monastère plus régulier. S. Anselme, qu'il avoit consulté sur cela, ayant approuvé son dessein, Arnoul passa en Angleterre, & se mit parmi les religieux du B. Lanfranc, alors archevêque de Cantorbery. C'étoit vers l'an 1072 ou 1075. On ne tarda pas à lui faire faire usage du talent qu'il avoit à enseigner la grammaire. Il succéda ensuite à Henri, dans la dignité de prieur de Cantorbery. Ce fut S. Anselme, pour lors archevêque de Cantorbery, qui lui procura cette place, & Arnoul justifia le choix du saint prélat, par la sagesse de sa conduite, & par les services qu'il lui rendit dans les fâcheuses circonstances où il se trouva peu après. Arnoul, après avoir rempli dignement la place de prieur de Cantorbery, fut successivement abbé de S. Pierre de Burgh l'an 1107, & évêque de Rochester, l'an 1114. Il tint ce siége neuf ans & quelques jours, & mourut âgé de 84 ans, le 15 mars 1123, selon l'ancienne maniere de commencer l'année, ou 1124 selon la nouvelle. Yves de Chartres parle d'Arnoul avec éloge dans sa soixante-dix-huitiéme lettre ; mais il se trompe quand il dit qu'il embrassa la profession monastique au monastère de S. Symphorien. On loue sur-tout en lui la probité & la prudence qu'il fit paroître dans les différentes places qu'il occupa. Parmi les manuscrits dont Philippe, évêque de Bayeux, fit présent à l'abbaye du Bec sur la fin du douziéme siécle, il y avoit deux traités d'Arnoul, ainsi intitulés, *Liber Ernulphi de incertis nuptiis : Item quatuor quæstiones divinæ scripturæ solutæ ab eo.* Ces deux traités ne sont autre chose que les deux lettres d'Arnoul publiées par D. d'Achery, (Spicilége, t. II, p. 412.) sur un manuscrit de M. Bigot, où elles ont ce titre, *Arnulphus Rofensis episcopus, de incertis conjugiis ; ejusdem epistolâ de sacramento altaris.* La premiere roule sur cette question, *An uxor à filio conjugis, non suo, adulterium passa, à thoro conjugali merito suo sit pontificali judicio removenda.* Arnoul soutient que dans ce cas, la femme doit être pour toujours séparée de son mari. La seconde contient la résolution de quatre questions qu'on lui avoit faites sur l'eucharistie, celle-ci entr'autres, pourquoi les fidéles recevoient le corps de Jesus-Christ trempé dans le sang, au lieu que les apôtres avoient reçu séparément le corps & le sang des mains du Sauveur. C'étoit encore alors, comme on le voit par cette question, l'usage de communier sous les deux espèces. L'*Anglia sacra*, tome I, contient quelques-unes des piéces concernant l'église de Rochester, qu'Arnoul avoit rassemblées pendant son épiscopat. On lui attribue encore quelques autres écrits. Consultez l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, tome X, d'où j'ai extrait ce que je viens de rapporter.

ARNOUL, évêque de Lisieux, dans le XII siécle, fut trésorier de l'église de Bayeux, archidiacre de l'église de Seez, puis évêque de Lisieux, où il succéda en 1141 à Jean, qui étoit son oncle. En 1147, il fit le voyage d'outremer avec Louis *le Jeune*, roi de France, & il en revint en 1149. Il se trouva en 1154 au couronnement de Henri II, roi d'Angleterre, qu'il retint toujours dans des sentimens orthodoxes, comme nous le voyons dans les épîtres du pape Alexandre III. Ce pape aima tendrement ce prélat, & Henri l'honora aussi de sa bienveillance. Il favorisa S. Thomas de Cantorberi, & fit un voyage en Angleterre, pour le réconcilier avec le roi ; mais n'ayant pas réussi, & prévoyant que son zèle lui feroit des affaires avec ce même prince, il résolut de se retirer dans un monastère. Ce ne fut pourtant que plusieurs années après, en 1181, qu'il se fit chanoine régulier dans l'abbaye de S. Victor lès-Paris, où il mourut le 31 août de l'an 1182. On voit son épitaphe à S. Victor, dans le chœur devant la chapelle de S. Denys. Arnoul a écrit divers ouvrages, & entr'autres, un volume d'épîtres ; deux discours, l'un fait au concile tenu à Tours l'an 1163, & l'autre prononcé dans un synode tenu pour l'ordination d'un évêque ; & quelques poësies, qu'Odon Turnebe fils d'Adrien, fit imprimer à Paris en 1585, sous ce titre : *Epistolæ, conciones, & epigrammata*, & qu'on a mis dans la bibliothéque des peres. Depuis, le pere Dom Luc d'Acheri a publié dans le second tome de son *Spicilége*, un traité du même Arnoul intitulé : *De Schismate orto post Honorii II discessum, contra Girardum episcopum Engolismensem*, légat de Pierre de Léon, antipape, contre Innocent II ; & dans le 13 tome, un sermon sur l'Annonciation, & cinq lettres du même auteur. Les lettres d'Arnoul sont écrites avec beaucoup d'élégance & d'esprit, & contiennent quantité de particularités remarquables, soit pour l'histoire, soit pour la discipline de son temps. Ses poësies sont de peu de conséquence pour les matieres ; mais elles sont exactes pour ce qui regarde les régles de l'art, & les vers en sont assez beaux. * Robert du Mont, *append. ad Sigebert. ad an.* 1182. Roger de Hoveden, *in annal.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 7, *c.* 1. Le continuateur d'Aimoin, *l.* 5, *c.* 52. Pierre de *Blois*, & Suger, *in epist.* Sammarth. *Gall. christ.* Bellarmin. Possevin. Le Mire, &c. Dom Luc d'Acheri, *t. II Spicil.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

ARNOUL, prévôt d'Hildesheim, puis abbé de Lubec, a fleuri au commencement du XIII siécle, sous l'empire d'Othon IV. Helmoldus avoit écrit une chronique des Esclavons : Arnoul y ajouta un supplement, depuis l'an 1171 jusqu'en 1209, qu'il dédia à Philippe, évêque de Ratzebourg dans la Saxe. * Vossius, *de hist. Lat. &c.*

ARNOUL DE ROTTERDAM, surnommé GHEILOVEN, docteur en droit, & chanoine régulier de S. Augustin, près de Bruxelles, a fleuri dans les an-

nées 1410 & 1430. Il naquit à Rotterdam, & on prétend que le nom de sa famille étoit Gheiloven. Il étudia à Boulogne & à Padoue en Italie, comme il le dit lui-même à la fin de la préface de son *Vaticanum*, qui sera cité plus bas. Il a écrit un grand ouvrage, intitulé : γνῶθι σεαυτὸν, *nosce te ipsum, sive speculum conscientiæ*, imprimé à Bruxelles en 1476, *in-folio.* Valere André cite du même ces autres ouvrages : *Confessionale fœneratorum*, manuscrit : *Somnium doctrinale ; sive tractatus de conditionibus scholarium : Canonicalis expositio in regulam sancti Augustini : Lectura super constitutionibus Benedicti papæ XII. Speculum collationum juris, sive remissorium juris tam civilis quàm canonici* ; un autre intitulé : *Vaticanum*, ou, selon un autre titre : *Speculum philosophorum & poëtarum* : le manuscrit est en deux volumes *in-folio.* Après la préface l'auteur s'exprime ainsi : *Anno Domini* 1424, *circa festum Mariæ Magdalenæ, per me Arnoldum de Hollandia, de Roterdam, decretorum doctorem, in Viridi Valle professum canonicorum regularium ordinis in silva Zonia, prope Bruxellam, scripsi & complevi, & personaliter copulavi ex diversis libris & diversis historiographis, quos vidi & audivi in Italia, tam Bononiæ, quàm Paduæ, dum eram ibi studens.* A la fin de l'ouvrage on trouve du même Arnoul, *Moralizatio currûs triumphalis.* Cet écrivain est mort (*in Viridi Valle*) le 31 août de l'an 1442. Voilà ce qu'on lit dans la bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739 *in*-4°, tome 1, pag. 102 & 103. M. Marchand ajoute quelque chose de plus dans son *histoire de l'Imprimerie*, page 69, au sujet du premier ouvrage d'Arnoul, imprimé à Bruxelles. 1°. Il en rapporte ainsi le titre : *Arnoldi Geilhoven, seu de Roterodamis, Gnotosolitos, sive speculum conscientiarum* ; à Bruxelles, 1476 *in-folio.* 2°. Il dit que l'on y lit ces vers latins, où l'on fait parler le livre même :

In medium prodeo Gnotosolitos *ego,*
Tam bene limatus, tantoque labore politus,
Ut nusquam similis usque modo fuerit.
Hoc Bruxella mihi prætendit culmen honoris,
Me famâ celebri, seque perenne, beans ;
Virginis à partu dum fluxissent simul anni
Mille quadringenti septuagintaque sex.

ARNOUL, surnommé *de Munikendam*, fut abbé de Lenin dans la Marche de Brandebourg, puis de Bergen ou du Vieux-Mont, de l'ordre de Cîteaux. En 1467 il fut envoyé à Rome pour les affaires de son ordre, & il y écrivit divers ouvrages de piété. On assure qu'il mourut en 1490. * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Manriquez, *in annal. Cisterc.*

ARNOUL ou ARNOLD (Henri) de Saxe, théologien, florissoit dans le XV siécle. Les peres du concile de Basle le choisirent pour leur secrétaire. Depuis il se fit chartreux à Basle, où sa capacité l'éleva bientôt à la charge de prieur de cette maison. Il composa douze différens traités, dont on peut voir le catalogue dans Petreius. On n'a imprimé que son traité de la conception immaculée de la Vierge en 1527 à Anvers. Trithême met sa mort en l'an 1427. D'autres la placent différemment. * Trithemius, *in catal.* Petreius, *bibl. Cartus. in catal.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4, *biblioth.* S. Sutorius, *l. 2 vitæ Cartus. tract. 3, c. 6.* Vossius, *l. 3 de hist. lat. p.* 567.

ARNOUL, surnommé *Haldren*, natif de Wesel, qui est une ville dans l'état de Cleves, chanoine & docteur de Cologne, florissoit vers l'an 1530. Il savoit les langues, & écrivit divers ouvrages, comme *Epitome magistri sententiarum. De veneratione sanctorum. Consultatio quadruplex super confessione Augustana. Partitiones locorum communium religionis christianæ, &c.* On assure aussi qu'il s'exerça à composer des vers grecs. Il mourut en 1[illegible]34. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. XVI sæc.*

ARNOUL, dit *de Lens* ou *Lensei*, médecin & mathématicien célébre, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit né, non pas à Lens en Artois, comme Guichardin l'a cru, mais à Belliolane, qui est un petit village près d'Ath, dans le Hainaut. Il passa en Moscovie, où il fut médecin du czar ou grand duc, & il périt à Moscou, lorsque cette ville fut prise & brulée par les Tartares en 1575. Il avoit fait un voyage dans les Pays-Bas en 1565, & on y avoit imprimé à Anvers un de ses ouvrages, intitulé, *Isagoge in geometrica elementa Euclidis.* Il avoit un frere appellé *Jean de Lens*, qui étoit docteur de Louvain, qui s'est rendu célébre par ses ouvrages de théologie. * Vossius, *de scient. mathem. c.* 57, § 17. Valere André, *bibl. belg.*

ARNOUL (François) natif du Maine, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'est fait connoître vers le milieu du XVII siécle par une entreprise qui fit du bruit alors. Ayant formé le dessein d'instituer un ordre de chevalerie qui fût propre au sexe, & qui étendît le culte de la sainte Vierge, il trouva accès auprès de la reine régente Anne d'Autriche, qui agréa son projet ; & se tenant sûr de ce côté-là, il le publia en 1647 à Paris & à Lyon ; mais les esprits ne se trouverent pas disposés à prendre les engagemens qu'il proposoit. Il avoit appellé cet ordre nouveau, l'*ordre du collier céleste du sacré rosaire*, & on y devoit admettre cinquante demoiselles. Un autre ouvrage plus considérable sortit de sa plume en 1651. Ayant éprouvé divers remédes, il crut en devoir faire part au public ; mais avant que de le faire, il eut soin de faire approuver son livre, qui est intitulé : *Revélations charitables de plusieurs remédes souverains*, par divers médecins. On assure qu'ils ont réussi en effet entre ses mains, & ils réussiront apparemment encore entre les mains de gens qui auront acquis quelque connoissance de la médecine. * Echard, *script. præd. t.* 2.

ARNOUL du FERRIER, *cherchez* FERRIER.

ARNOUL WION, *cherchez* WION.

ARNSBERG, *cherchez* ARENSBERG.

ARNSBOCKE, *cherchez* ARENSBOECKE.

ARNSPECK, ville d'Allemagne dans le duché de Holstein, sous le gouvernement d'un prince de la famille des ducs de Holstein. Le chef de la branche d'*Arnspeck* étoit Joachim-Ernest, le plus jeune des enfans de Jean, cadet des enfans de Christiern III, roi de Danemarck. Cet Ernest eut trois freres ; Alexandre, qui a continué la branche de Sonderbourg ; Frideric, qui a fait la branche de Nordbourg ; & Philippe, qui a commencé celle de Glusbourg. *Voyez* HOLSTEIN. * Spener, dans son ouvrage intitulé, *Famil. Oldenburgo-Dan.*

ARNSTADT, *Arnostadium*, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, sur la riviere de Gera, avec un ancien château, où réside d'ordinaire le comte de Schwartzembourg à qui elle appartient. Elle n'est éloignée d'Erford que de trois milles d'Allemagne, & un peu plus de Gotha.

ARNU (Nicolas) né à Meraucourt, près de Verdun en Lorraine, le 11 septembre 1629. Ayant perdu dès son enfance son pere & sa mere, & étant maltraité par son tuteur, il vint à Paris pour y chercher quelque bourse, & n'en ayant pu obtenir, il s'attacha à un gentilhomme Catalan, qui le mena avec lui à Perpignan, où après avoir fait sa rhétorique, il entra dans l'ordre de S. Dominique en 1644. Après avoir fait son cours de philosophie & de théologie à Girone & à Puicerda, n'étant pas encore prêtre, il fut envoyé à Urgel, pour y enseigner les arts ; il enseigna ensuite publiquement la théologie pendant sept ans à Tarragone, & à Perpignan ; & ayant eu premierement la vespertine, & depuis encore la premiere chaire dans cette derniere ville, il y professa dix années consécutives, dans le cours desquelles il fut en 1663 préfet du collége de théologie. Il prêcha dans le même temps huit

carêmes de suite dans la principale collégiale de la ville. Vers l'an 1675, Thomas de Rocaberti son général, l'appella à Rome, où étant régent du collége de S. Thomas, il s'acquit tant de réputation, qu'en 1679 on l'appella à Padoue pour remplir la chaire vacante de métaphysique, & ce fut dans cet emploi qu'il mourut en 1692. On a de lui deux ouvrages considérables: le premier *Clypeus philosophiæ thomisticæ*, imprimé en 1672 à Beziers en 6 vol. *in*-12, & qu'il fit reparoître sous une nouvelle forme, & avec des additions en 1686 à Padoue en 8 vol. *in*-8°. Dans cette édition, il l'a intitulé: *Dilucidum philosophiæ syntagma*. Le second, *Doctor angelicus, divus Thomas divinæ voluntatis & sui ipsius, &c. interpres.* C'est un commentaire sur la premiere partie de la somme de S. Thomas, en 4 vol. *in*-12, dont deux parurent à Rome en 1679, & les deux autres en 1686, à Lyon: il le retoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1691, à Padoue, en 2 vol. *in-fol.* On a de lui encore un troisiéme ouvrage, qui lui fait moins d'honneur, & qui parut en 1684, à Padoue. Il consiste en réflexions sur la ligue entre l'empereur, le roi de Pologne, &c. contre le grand seigneur, qu'il menace de la destruction de son empire; & pour lui faire peur, il rassemble des prophéties anciennes & modernes, des pronostics, &c. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

ARNULPHE, Egyptien de naissance, & magicien de profession, trompa le peuple romain par ses prestiges & ses enchantemens, sous l'empereur Marc-Aurele-Antonin. Dion écrit qu'il avoit fait tomber en 174, cette pluie si favorable à l'armée romaine, qui combattoit les Allemans, en invoquant Mercure & les autres démons de l'air. Xiphilin son abréviateur, attribue plus justement la gloire de cet évenement merveilleux à cette légion de chrétiens, nommée *Mélitine*, qui depuis pour cette raison, fut appellée *Foudroyante.* * Dion, *l.* 55. Xiphilin. Tertullien, *apol. c.* 5, *& à Scapula, chap.* 4. Euseb. *liv.* 5, *hist. cap.* 5, & *en la chron.*

ARNULPHE ou ERNULPHE, moine de S. Lucien de Beauvais, & ensuite évêque de Rochester, *cherchez* ARNOUL.

AROCHE (la sierra d') *Arucitanus mons*, grande chaîne de montagnes qui s'étend le long des confins de l'Estrémadure de l'Espagne, depuis la frontiere de Portugal jusqu'au deça des sources de la riviere de Guadiana. Aroche, qui donne le nom à cette contrée, en est le seul lieu considérable.

ARODON (Benjamin d') Juif Allemand, auteur d'un livre de préceptes pour les femmes. Il a été traduit d'allemand en italien par le rabbin Jacob Alpron. Cette version fut réimprimée à Venise l'an 5412, selon le calcul des Juifs; ce qui répond à peu près à notre année 1652, après avoir été exactement corrigée par le rabbin Isaac Levita. Ce livre est fort chargé d'observances, non-seulement pour la propreté du corps, mais aussi pour la pratique des prieres & des bonnes œuvres. Les observances du premier ordre contiennent souvent des minuties superstitieuses; & il y a quelquefois un rigorisme ridicule dans celles du second ordre. * Bayle, *dict. critiq.*

AROË, ville d'Achaïe, ainsi nommée de la terre cultivée. Elle s'appelle à présent *Patras*. Tzetzes sur Hesiode en parle. Il en est fait mention dans une ancienne médaille de l'empereur Caracalla, dont voici l'inscription, *Col. A. A. Patr.* c'est-à-dire, Colonie Auguste d'Aroë de Patras, *Colonia Augusta Aroe Patrensis*, avec une image d'une déesse, surnommée *Laphrie*, qui y étoit honorée. * *Voyez* M. Spon, *voyage de Grece*, 3. *part.* où l'on trouve une figure de cette médaille. *Cherchez* PATRAS.

AROE, ARRIE, ou ARREN, *cherchez* ARROE.

AROER, *Aroër*, *Areopolis*, ville de la Judée en Asie. Elle étoit au-delà du Jourdain sur une petite éminence auprès de la riviere d'Arpon, dans la tribu de Gad, aux confins de celle de Ruben & des Ammonites. Elle est célébre par la victoire que Jephté y remporta sur les Ammonites.

AROGILUS, est le premier qui dans la Grèce trouva l'invention d'atteler les chevaux à un char, du temps que Phorbas regnoit à Argos.

AROMA, ville de Cappadoce, dont Pline fait mention.

AROMAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au midi, & près de l'embouchure de la riviere d'Orenoque. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARONCE ou ARUNS, étoit petit-fils de Tarquin l'*Ancien*, roi de Rome, & frere de Tarquin *le Superbe*. Servius Tullius, qui succéda à Tarquin l'*Ancien*, épousa *Tarquinia*, fille de ce prince, & s'établit sur le trône de Rome. Il avoit deux filles de son mariage, dont l'aînée étoit d'un naturel doux, paisible, & portée à la vertu; & l'autre cruelle, dissimulée, & possédée d'une ambition détestable. Servius maria ses deux filles avec les deux Tarquins ses neveux. L'aîné, qui étoit un furieux & un emporté, fut le mari de celle des princesses qui étoit douce & sage; & Aronce épousa l'autre, nommée *Tullia*, qui étoit cruelle & ambitieuse. Tarquin ne put long-temps souffrir auprès de lui une princesse, dont la douceur condamnoit tous ses emportemens; & la furieuse Tullia ne put vivre long-temps en la compagnie d'Aronce, qui ne reconnoissoit pour régle que la justice & la vertu. Ces méchans esprits s'unirent ensemble; ils se défirent l'un de sa femme, l'autre de son époux, & se marierent vers l'an 218 de Rome, & 436 ans avant J. C. * Tite-Live, *hist. l.* 1 & 2. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

ARONCE, fils de Tarquin *le Superbe*, & de la cruelle *Tullia*, eut part aux malheurs de sa famille, qui fut chassée de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 ans avant J. C. Quelque temps après dans un combat qui se donna près de la même ville, Aronce s'étant attaché à Brutus, ils se passerent leurs javelots dans le corps l'un de l'autre, & tomberent morts à la tête des deux armées. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse.* Eutrope. Florus, &c.

ARONCES, *Arunci*, petite ville bien fortifiée de Portugal, dans la province d'Alentejo, sur les confins de l'Estremadure, sur la riviere de Caïa entre la ville d'Elvas & celle de Portalégre, à trois lieues d'Albuquerque. Cette ville envoie ses députés aux Etats.

ARONDEL, *cherchez* ARUNDEL.

ARONE ou ARONA, petite ville d'Italie dans le Milanez, & sur le lac Majeur avec un château. Elle appartient à la famille des Borromées; & est illustre par la naissance de S. Charles cardinal, archevêque de Milan, qui y vint au monde, un mercredi deuxiéme jour d'octobre de l'an 1538. Cette ville a été fort maltraitée par l'incendie qui y arriva en 1674, qui en brula une partie, & endommagea fort le château. On la nomme aussi Alarone, comme qui diroit *Alone* ou *Alona*; cette ville ayant comme deux aîles, *à duabus alis.* * Ferrari, *in lexic. geogr.* Jiussano, *vita di S. Carlo, l.* 1, *c.* 2. Baudrand.

AROPH, fils de Mareoth, & pere d'Achitob, de la race des sacrificateurs, de la famille des Phinées, mena une vie privée, tandis que cette souveraine dignité étoit dans celle d'Ithamar, dernier fils d'Aaron. * Joséphe, *antiq. l. VIII, c.* 1, *art.* 316.

AROSEN ou WESTERAS, *Arosia*, ville de Suede, avec évêché suffragant d'Upsal. Elle est capitale de la province de Westmanie, avec une forteresse, sur le lac Meler. On assure qu'il y a des mines d'argent auprès de cette ville. Ce fut où Gustave I, depuis roi de Suéde, défit les troupes de Christiern II, vers l'an 1521. Depuis, en 1540, ou en 1544, Gustave ayant assemblé les états de Suéde à Arosen, y fit déclarer héréditaire ce royaume, qui étoit auparavant électif. * Bertius, *l.* 2.

2. *Germ.* De Thou. Sponde, &c.

AROSIS ou AROSES, grand fleuve en Perse, proche de Persepolis, * Arian. *in indicis.* Strabon l'appelle *Araxe Persique :* & Saumaise sur Solin, *page* 1181, fait voir qu'il a été nommé *Oroatis.*

AROSTANES, évêque de la grande Arménie, affista en 325 au premier concile général de Nicée, & y souscrivit. Son nom est exprimé dans les souscriptions prétendues de ce concile, par le nom d'Acritas ou d'Aristarces; mais toutes ces souscriptions sont peu certaines. * Baronius, *A. C.* 328.

AROT & MAROT, sont les noms de deux anges, que Mahomet disoit avoir été envoyés de Dieu, pour enseigner les hommes, & pour leur ordonner de s'abstenir du meurtre, des faux jugemens, & de toutes sortes d'excès. Ce faux prophéte ajoute, qu'une très-belle femme ayant invité ces deux anges à manger chez elle, elle leur fit boire du vin, dont étant échauffés, ils la solliciterent à l'amour; qu'elle feignit de consentir à leur passion, à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles, par le moyen desquelles ils disoient que l'on pouvoit aisément monter au ciel; qu'après avoir su d'eux ce qu'elle leur avoit demandé, elle ne voulut plus tenir sa promesse; & qu'alors elle fut enlevée au ciel, où ayant fait à Dieu le récit de ce qui s'étoit passé, elle fut changée en l'étoile du matin, qu'on appelle *Lucifer* ou *Aurore ;* & que les deux anges furent sévérement punis. C'est d'où Mahomet dit que Dieu prit occasion de défendre l'usage du vin aux hommes. * Alcoran.

AROTES, nom que les Syracusains donnoient à ceux qui étoient de condition libre; mais qui néanmoins étoient obligés de servir, parcequ'ils n'avoient pas de biens pour s'entretenir. * Cœl. Rhod. *l.* 25, *c.* 18.

AROUAISSE, *Aroasia*, village avec une abbaye près de Bapaume, dans l'Artois, l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas. * Baudrand, *dictionnaire géographique.* Trois hermites jetterent les fondemens de l'abbaye vers l'an 1090. Le premier d'entr'eux Heldemar de Tournai, étoit déja mort, lorsque Lambert évêque d'Arras confirma le nouvel établissement par ses lettres du 21 octobre 1097. Cet Heldemar & ses successeurs jusqu'à 1124, ne furent appellés que prévôts; on leur donna ensuite le nom d'abbés, & l'abbaye devint alors chef de vingt-huit monastères, tant en Artois, en Flandre, & en Picardie, qu'en Irlande; mais cette congrégation paroît s'être désunie vers la fin du XV siécle, puisqu'elle tint son dernier chapitre général en 1470. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom* 9, *chap.* 15.

AROW ou AAROW, ville franche & agréable du canton de Berne au pays d'Argow, sur la riviere d'Aar, d'où elle prend son nom, entre Olten & Biberstein. Cette ville n'est pas fort ancienne. Elle est bâtie dans la même place, où étoit autrefois l'ancienne forteresse de Rora, capitale du comté. Cette citadelle ayant été prise de force par les comtes de Habsbourg & d'Altenbourg, on croit qu'ils y bâtirent Arow. Ces comtes, en plusieurs occasions, en ont tiré de bon secours, & éprouvé la fidélité, sur-tout dans la bataille de Sampace. Ceux de Berne en 1415, s'en emparerent; & de tout le pays d'Argow. Il y a un sénat à part, qui tient ses séances dans la citadelle, dont on vient de parler. Après la dispute qui fut faite à Berne en 1528, où la messe & les images furent abolies, & la religion prétendue-réformée embrassée, ceux d'Arow suivirent cette religion dans laquelle ils persistent encore aujourd'hui. C'est à Arow où les cantons protestans ont accoutumé de tenir leurs diétes, comme les catholiques à Lucerne. * Stumpf. *l.* 7 *de l'histoire des Suisses.* Guill. de *Habsbourg.*

AROUBAH, Ebn Aroubah al Harrani, est l'auteur d'un tarikh ou histoire générale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARPAIA, village de la Principauté ultérieure, dans le royaume de Naples, & sur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Benevent. On croit que c'est l'ancienne ville de *Caudium*, dans le pays des Hirpins, près de laquelle étoient les Fourches Caudines, *Furcæ Caudinæ*, que l'on nomme aujourd'hui, *Stretto d'Arpaja.* Elles sont fameuses par l'imprudence de deux consuls Romains, T. Veturius, & Sp. Posthumius, qui s'étant témérairement engagés avec leur armée entre deux montagnes, aussi difficiles pour leur entrée, que pour leur sortie, furent obligés de se rendre aux Samnites, qui les y assiégerent, parcequ'ils ne pouvoient sortir qu'en défilant deux à deux. On les força de se soumettre à la condition honteuse de passer sous le joug, c'est-à-dire, entre deux piques, traversées par une troisiéme, sous laquelle tous les soldats passerent désarmés, la tête nue, & les mains attachées par derriere, en signe d'ignominie, l'an de Rome 433, & 321 avant J. C. * Tite-Live. Lucain. *l.* 2 *pharf.*

Romanaque Samnis
Ultra Caudinas speravit vulnera Furcas.

ARPAJON. Cette maison originaire de Rouergue, est une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, & porte *de gueules à la harpe d'or.* On en trouve des titres dès le XII siécle; mais la filiation ne se peut prouver que depuis HUGUES, qui suit.

I. HUGUES I du nom, sire d'Arpajon, vivoit en 1268. Il fonda en 1297, pour les religieuses de S. Benoît, l'abbaye de Notre-Dame d'Arpajon *lez-Milhau*, diocèse de Rhodez, qui étoit avant ce temps un couvent de filles de l'ordre de S. François. Il fut pere de BERENGER, qui suit.

II. BERENGER I du nom, sire d'Arpajon, requit en 1305 l'évêque de Rhodez de faire la consécration de l'église de l'abbaye de Milhau, que son pere avoit fondée, & fut pere de HUGUES II, qui suit; de *Raimbaud*, chanoine de la cathédrale de S. Paul-Trois-Châteaux, qui souscrivit un acte avec Jean Coti, évêque de ladite église, en 1350, avec deux de ses collégues, comme procureur de son chapitre; & de *Mabille* d'Arpajon, mariée l'an 1333 à *Guiran* de Simiane VI du nom, baron de Caseneuve, seigneur d'Apt & de Caseneuve.

III. HUGUES II du nom, sire d'Arpajon & de Calmont, chevalier baneret en 1340, mentionné en cette qualité de baneret, avec Jean de Harcourt, lorsqu'ils se trouverent devant Nantes, en l'armée de Charles fils aîné de Jean, duc de Normandie, est aussi qualifié chevalier seigneur de Calmont en un arrêt du parlement de 1340, & en un autre titre de l'an 1346. Il fut pere de BERENGER II, qui suit; & de *Sibile*, mariée à *Amauri* de Narbonne, baron de Taleyrand, qui testa le 13 juillet 1361.

IV. BERENGER II du nom, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, rendit de grands services dans les guerres de son temps, l'an 1380, comme il se voit dans les registres de la chambre des comptes, où il en est parlé en conséquence de ses services. Il eut pour enfans HUGUES III du nom, qui suit; *Bertrand* d'Arpajon, qui fut prieur de S. Gilles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & qui en cette qualité confirma en 1422 l'élection de Bertrande de la Garde, pour être prieure de la maison hospitaliere de Belloc ou Beaulieu, diocèse de Cahors; & *Guillaume* d'Arpajon, évêque de Cahors en 1404.

V. HUGUES III du nom, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, confirma en 1434 une acquisition faite par Alix Guiraudone, abbesse de Milhau, & épousa *Jeanne* de Severac, fille de *Gui*, surnommé *le Posthume* V du nom, baron de Severac, & de *Jeanne* dauphine d'Auvergne: les biens de la maison de Severac furent substitués de son temps par le maréchal Amauri de Severac son cousin, sous le regne du roi Charles VII, en 1430, à son fils JEAN I du nom, qui suit. Il eut plusieurs autres enfans, entr'autres, *Berenger*, sire de Severac, qui eut part à

la substitution du maréchal de Severac, & vivoit encore en 1449 avec *Isabeau* de Gaucourt son épouse, fille de *Raoul* de Gaucourt V du nom, & d'*Alleaume* de Berghes, de laquelle il n'eut point de postérité; *Dragonnet*, qui servit aux guerres de Flandre en 1427, comme il est porté aux archives de la chambre des comptes, & au traité d'Arras fait en 1435, entre le roi Charles VII, & Philippe III duc de Bourgogne; *Jean-Amauri*; *Antoine*; *Bernard*; *Françoise*, & *Dauphine* d'Arpajon, desquels on ne connoît pas de postérité.

VI. Jean I du nom, vicomte d'Arpajon, à qui le roi Louis XI rendit les biens de sa maison, qui lui avoient été usurpés par le comte de Rhodez, fut substitué aux biens de Severac, par Amauri de Severac maréchal de France, cousin de sa mere, en 1436, du vivant de son pere. Il testa en 1460, & épousa *Blanche* de Chauvigni, fille de *Gui* de Chauvigni, vicomte de Brosse, & de *Antoinette* de Cousant, dont il eut *Jean*, sire de Severac, mort sans alliance; Gui baron d'Arpajon, qui suit; *Pierre*, protonotaire du saint siége, abbé de S. André de Villeneuve-lez-Avignon en 1479; *Hugues*; *Tristan*; *Catherine*, mariée par contrat du 20 août 1453, à *Jean* de Harcourt, baron de Bonnestable, & qui étant veuve, testa le 7 mars 1487; *Susanne*, femme de *Guillaume* de Nogaret, seigneur de Trelans, de laquelle sortit *Marguerite* de Nogaret qui fut mariée à *Guillaume* de Saint-Bonnet, seigneur de Thoiras, l'an 1491; & *Françoise* d'Arpajon, femme d'*Antoine* du Lac.

VII. Gui, baron d'Arpajon, vicomte de Lautrec, chambellan du roi l'an 1489, épousa *Marie* d'Aubusson, fille d'*Antoine* d'Aubusson, seigneur de Monter-au-Vicomte, & de *Marguerite* de Villequier, & niéce du grand maître de Rhodes, dont il eut Jean II du nom, baron d'Arpajon, qui suit; *Bertrand*, seigneur de Montrédon, qui épousa *Louise* de Lers, fille de *Jacques* de Lers, seigneur d'Alberon, & de *Marguerite* de Clermont *Lodeve*, & qui fut pere d'*Antoine* d'Arpajon, baron de Lers, marié à *Marguerite* de Levis, fille de *Guillaume* baron de Cailus, & de *Marguerite* d'Amboise, & qui a laissé plusieurs enfans morts sans postérité. Les filles de Gui furent *Françoise*, femme de *Geoffroi* de Perusse, seigneur d'Escarts; *Louise* abbesse de Milhau en 1525; & *Marie* d'Arpajon, mariée en 1493 avec *Jean* d'Ebrad, seigneur de S. Sulpice.

VIII. Jean II du nom, baron d'Arpajon, sire de Severac, épousa *Anne* de Bourbon, dame de Mirebeau, fille de *Louis bâtard* de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, & de *Jeanne bâtarde* de France, fille *naturelle* du roi *Louis XI*, dont il eut 1. *René*, seigneur de Severac, qui eut de *Geraude* du Prat, fille d'*Antoine*, seigneur de Nantouillet, chancellier de France, & de *Françoise* Veni-d'Arbouze; *Antoine*, qui fut tué en 1562 à la bataille de Dreux, sans alliance; *Antoinette*, femme de *Charles* de Pons; & *Jeanne*, femme de *Pierre* du Pé, seigneur de Tannere; 2. Jacques d'Arpajon, qui suit; 3. *Gui*; 4. *Marie*; 5. *Charlotte*, qui fut mariée l'an 1518 à *Gabriel* baron d'Estaing; & 6. *Anne* abbesse de Milhau après sa tante.

IX. Jacques d'Arpajon, sire de Severac, fut héritier d'*Antoine* d'Arpajon, son neveu, au défaut de mâle. Il épousa *Charlotte* de Castelpers, fille de *Raimond* de Castelpers, baron de Panat, & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut *Jean* baron d'Arpajon & de Severac, mort sans enfans, & Charles, qui suit.

X. Charles baron d'Arpajon & de Severac, à qui le roi Henri III, fit l'honneur de le nommer à la premiere promotion de l'institution de l'ordre du S. Esprit en 1578, pour être un des chevaliers de son nouvel ordre, qu'il refusa, pour n'être pas obligé de changer de religion, étant né dans le calvinisme. Il épousa *Françoise* de Montal, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & fille de *Dieu-Donné* de Montal, chevalier, seigneur de Roquebrou & de Carbonieres, dont il eut Jean IV qui suit; *Samuel*, seigneur de Broquieres, marié avec *Léonor* de Combret, fille de *Guion*, seigneur de Broquieres, & de *Marie* de Crussol, dont il eut postérité, qui a fini par une fille; *Philippe*; & *David*.

XI. Jean IV du nom, baron d'Arpajon, de Severac, vicomte de Montal, fut marié à *Jaquette* de Castelnau, fille de *Gui* seigneur de Castelnau & de Clermont Lodeve, sénéchal de Toulouse, & d'*Aldonce* de Bernui de Palficat, dont il eut Louis, qui suit; *Henri*, baron de Caumont, vivant en 1659; *Jean*, grand prieur de S. Gilles, en 1677; *Alexandre*, chevalier de Malte; *Aldonce*, abbesse de Milhau en 1619, qui rétablit cette abbaye, que les guerres avoient ruinée; *Louise* d'Arpajon, qui épousa l'an 1623 *Hugues*, seigneur de Loubens, baron de Verdalle; & *Rose* d'Arpajon, mariée avec *Charles* d'Arpajon, baron de Broquieres, son cousin.

XII. Louis, vicomte, puis duc d'Arpajon, *dont il est fait mention dans un article séparé*, épousa 1°. *Gloriande* de Lauzieres, fille de *Pons*, marquis de Themines, maréchal de France, & de *Catherine* Ebrard de S. Sulpice, dont il eut Jean-Louis, qui suit; *Jeanne-Louise*, abbesse de Villemur, au diocèse de Castres, en 1665; & *Jacqueline*, religieuse carmelite au fauxbourg S. Jacques à Paris: 2°. *Marie-Elizabeth* de Simiane de Moncha, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. *Catherine-Henriette* d'Harcourt de Beuvron, dame d'honneur d'Anne-Victoire de Baviere, dauphine, dont il a eu *Catherine-Françoise* d'Arpajon, dame du palais de Marie-Adelaïde de Savoye, dauphine, mariée le 8 février 1689 à *François* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Rouci, lieutenant général des armées du roi, morte le 8 décembre 1716.

XIII. Jean-Louis d'Arpajon, marquis de Severac, vicomte de Calmont, fils de Louis duc d'Arpajon, mourut avant son pere, l'an 1673. Il épousa *Charlotte* de Vernou de la Riviere Bonneuil, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, dont sont issus Louis, qui suit; & *Anne-Louise*. Sa veuve se remaria à *François* de Gelas de Voisins, marquis de Leberon & d'Ambres, lieutenant général de la haute Guienne, & mourut le 12 novembre 1692.

XIV. Louis marquis d'Arpajon, lieutenant général des armées du roi, *dont nous parlons plus bas dans un article séparé*, mort le 21 aout 1736. Il avoit épousé le 28 mars 1715 *Anne-Charlotte* le Bas de Montargis, dame du palais de feu madame duchesse de Berri, fille de *Claude*, seigneur de Montargis, conseiller d'état, &c. de laquelle il a eu *Philippe-Louis* d'Arpajon, né le 18 juin 1716, mort le 12 octobre 1723; *Louis-Charles*, baptisé le 15 mai 1719, & tenu par le roi, aussi décédé, & *Anne-Claude* d'Arpajon, née le 4 mars 1729, mariée le 27 novembre 1741 à *Philippe*, second fils du maréchal duc de Noailles, & reçue grand-croix de l'ordre de Malte le 13 décembre 1745, en vertu des prérogatives accordées à sa famille. Voyez les articles suivans. * De la Roque, *hist. d'Harcourt*. Baluze, *hist. de la maison d'Auvergne*. Gallia christiana. *Mémoires manuscrits*.

ARPAJON (Louis duc d') marquis de Severac, comte de Rhodez, vicomte de Montal, baron de Salvagnac, de Montclar, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lorraine, lieutenant général pour sa majesté au gouvernement de Languedoc, général de ses armées, & ministre d'état, se signala au combat de Felissant, où il reçut neuf blessures, leva un régiment d'infanterie en 1621, qui est à présent le régiment royal, pour le siége de Montauban, où il se distingua l'année suivante; il servit en qualité de volontaire au siége de Tonneins, où il fut fait maréchal de camp; & défit Castan, qui étoit l'espérance des religionaires, assurant par ce moyen le Languedoc. Le roi Louis XIII lui ayant donné le gouvernement de Nanci & de la Lor-

taine, il amena par son ordre la duchesse Nicole en France. Après avoir beaucoup contribué à sauver Casal, le Montferrat & le Piémont, il se trouva à la prise de trente-deux villes en Franche-Comté, emporta de force la ville de Trèves, après avoir défait les troupes qui venoient la secourir; se trouva à la réduction de la Motte, & à la défaite de deux mille chevaux à la vûe de Saint-Omer; il prit Luneville au fort de l'hyver, Salces & Elne en Roussillon; il mit toute la Guienne dans le devoir par sa bonne conduite en 1642, & par sa prévoyance il rompit le dessein qu'avoit l'ennemi sur nos frontieres, pendant que les forces de l'état étoient occupées à Perpignan, en Allemagne & ailleurs. En 1645, lorsque le Turc menaçoit l'isle de Malte avec des forces formidables, il alla volontairement au secours de cette isle; & ayant été élu chef des conseils du grand-maître, & généralissime des armées de la Religion, il pourvut si bien à la sureté de l'isle, que par reconnoissance le grand-maître Jean-Paul Lascaris, & l'ordre, lui accorderent ce privilége singulier pour lui & tous ses descendans aînés, de porter sur le tout de leurs armes celles de la Religion, avec l'écu posé sur la croix octogone, les extrémités saillantes; & qu'un de leurs fils, au choix du pere, seroit chevalier en naissant, & grand-croix à l'âge de seize ans. Ce privilége a été reconnu & certifié le 5 mai 1715 par Raymond de Perellos, alors grand-maître. Après être retourné en France, le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire en Pologne, & il s'aquitta de cet emploi auprès d'Uladislas IV & de Casimir son successeur, dont il favorisa l'élection. Le roi Louis XIV le fit duc en 1651. Il mourut à Severac au mois d'avril 1679 où il est enterré.

ARPAJON (Louis, marquis d') lieutenant général des armées du roi, gouverneur-général pour S. M. de la province & duché de Berri, bailli & gouverneur particulier des villes de Bourges, d'Issoudun, & d'Arpajon; chevalier-né de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & de l'ordre de la Toison d'or, est mort le 21 aout 1736 au palais de Luxembourg, à Paris, âgé de 67 ans. Il avoit commencé à servir fort jeune, s'étant trouvé en 1691 au siege de Mons; en 1692 à celui de Namur, & en 1693 à la bataille de Nerwinde. Il fut fait en 1695 colonel du régiment infanterie de Chartres. En 1703, le 2 avril, il fut fait brigadier: le 20 septembre de la même année il se trouva à la premiere bataille d'Hochstet, & au mois de décembre à la prise d'Augsbourg. En 1704 il se trouva à la seconde bataille d'Hochstet; & en 1705 il obtint la Croix de S. Louis. Il fut fait maréchal de camp le 20 mars 1709, & fut nommé en même temps pour être employé en cette qualité en Espagne, où il continua de servir jusqu'après la paix d'Utrecht, y ayant eu presque toujours le commandement en chef de camps volans considérables. Il s'y distingua en 1711 par la prise des châteaux d'Arens, de Venasque, dont il fit la garnison prisonniere de guerre, de Castelleon, & de Solsonne, & par la réduction des pays de Ribagorça & de Valdaran. Le roi d'Espagne, pour reconnoître ses services, lui envoya l'ordre de la Toison d'or. Il servit encore au siége de Barcelone en 1714. Le 12 aout 1715, il fut pourvu du gouvernement de Berri, sur lequel il obtint un brevet de retenue de 200000 livres, & il fut fait lieutenant général le 8 mars 1718. Ses terres & seigneuries de Châtres sous Montlheri, de la Bretonniere, & de S. Germain, furent érigées en sa faveur en titre de marquisat, sous la dénomination d'*Arpajon*, par lettres-patentes du mois d'octobre 1720, lesquelles sont rapportées dans le tome V des *grands officiers de la couronne*, p. 884, & suivies de la généalogie de cette maison, où nous renvoyons pour un plus grand détail. On trouve dans le *Mercure* du mois de mai 1719 deux décrets du grand-maître de Malte, concernant le privilége singulier accordé à la maison d'Arpajon, par le grand-maître Jean-Paul de Lascaris, & le couvent de l'ordre, le 30 mai 1645, d'ajouter à leurs armes la croix de Malte, & qu'un des descendans de cette maison, pour une fois seulement, au choix du pere, seroit chevalier en naissant, & grand-croix à l'âge de seize ans. Depuis, ce privilége a été étendu à la fille de M. d'Arpajon (la comtesse de Noailles) & même à sa fille aînée, au défaut de mâles. * *Mercure de France*, août 1736, p. 1929 & suiv.

ARPENTRAS, étoit autrefois une ville sur le lac Leman. C'est aujourd'hui un village nommé *Vidi*, au dessous de la ville de Lausane, que quelques-uns croient avoir été bâtie des ruines d'Arpentras. On peut aisément juger qu'il y a eu autrefois une ville considérable dans ce lieu, par le grand nombre d'anciennes médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles brisées dont les champs sont pleins. L'an 1629, un paysan, en labourant la terre, y trouva l'effigie d'un taureau d'airain, avec celle de son sacrificateur. * Plantin, *descript. de la Suisse*, p. 484.

ARPHAD, bourg en la partie méridionale de la tribu de Manassé, de-là le Jourdain, qui fut détruit par Teglath-Phalassar, l'an du monde 3264, avant J.C. 771 * *Jérem. XLIX*, 23.

ARPHASACHÉENS, peuple d'Asie, envoyé par les rois d'Assyrie pour habiter le pays de Samarie, en la place des Israélites qui avoient été transportés au-delà de l'Euphrate. Ils s'opposerent à la réédification du temple & des murs de Jérusalem, après le retour du peuple Juif de la captivité de Babylone. * I. *Esdr*. V.

ARPHAXAD, fils de Sem, & petit-fils de Noé, naquit l'an du monde 1659, suivant le texte hébreu & la vulgate. Il engendra Caïnan à l'âge de 35 ans, & vécut ensuite, selon le texte hébreu, 403 ans; en sorte que suivant ce calcul, il a vécu en tout 438 ans, & est mort l'an du monde 2097, & 1938 avant J. C. Suivant la version des Septante, qui a augmenté les années des patriarches, il a engendré à l'âge de 135 ans, & a depuis vécu 400 années, ou environ; & suivant le texte samaritain, il a engendré à 130 ans, & n'a vécu depuis que 303 ans. Les Septante lui donnent pour fils Caïnan, qu'ils placent avant Salé, & nous les suivons. Joséphe croit qu'il passa le Tigre, & qu'il s'établit dans le pays qui fut appellé d'abord de son nom, *Arphaxitide*, & depuis *Chaldée*. * *Genèse*, c. 10 & 11. Joséphe, *l.* 1 *antiq. c.* 6. Usserius, *in annal.* Torniel. Salian.

ARPHAXAD, roi des Médes, dit l'auteur de l'histoire de Judith, fut défait & pris par Nabuchodonosor, roi des Assyriens, qui regnoit à Ninive. On cherche depuis long-temps qui sont cet Arphaxad & ce Nabuchodonosor; & l'on ne peut s'accorder, parceque chaque opinion est fondée sur un systême de chronologie différent des autres. Selon le nôtre, Arphaxad n'est autre que Phraorte, second roi des Médes, successeur de Dejocés. L'écriture lui attribue la fondation d'Ecbatane, qu'Herodote attribue à Dejocés, pere de Phraorte, ce qui a pu tromper quelques savans; mais on le reconnoît à cette marque, que le même Herodote lui donnant vingt-deux années de regne, & marquant qu'il fut tué en combattant les Assyriens de Ninive, sa mort est fixée à l'an 3400 du monde, 635 avant J. C. où l'on trouve que Chiniladan, roi de Ninive & de Babylone, comptoit la douziéme année de son regne, comme le Nabuchodonosor de Judith. A quoi on peut ajouter que ce Nabuchodonosor, dès l'année suivante, perdit toutes les troupes qu'il avoit envoyées dans la Syrie, comme le roi d'Assyrie, dont parle Herodote, perdit celles qu'il avoit opposées aux Médes. *Voyez* ARBIANES. * *Judith*, *ch.* 1 & 2. Herodote, *liv.* 1. *Canon Mathemat.*

ARPI, mazures d'une ancienne ville de la Pouille Daunienne. On la nommoit *Arpi*, *Argyrippa*, *Argos*, *Hippium*. Elles sont entre les villes de Lucera & de Manfredonia, dans la Capitanate, province du royaume de Naples.

ARPINO, *Arpinum*, château, avec un bourg appellé *Saint Dominique*, dans la Terre de Labour, au royaume de Naples en Italie. C'étoit anciennement la ville d'*Arpinum*, dans le pays des Volsques. Caius Marius, qui fut sept fois consul, naquit en cette ville; & comme elle n'étoit qu'à trois milles du lieu de la naissance de Cicéron, ces deux grands hommes eurent quelquefois le surnom d'*Arpinas*. * Cluvier, *l.* 4 *géograph.*

ARPINO, *cherchez* PIN (Joseph)

ARPUS, prince des Cattes, la femme & la fille duquel Caius Silius, lieutenant de l'empereur Germanicus, mena prisonnieres, ayant été envoyé par le même Germanicus, avec six légions, pour faire lever le siége devant une forteresse qui étoit sur la riviere de Loing. * Tacite, *annal. l.* 2, *c.* 7.

ARQUA, bourg de l'état de Venise, dans le territoire de Padoue, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. On ne connoîtroit guères ce lieu, si Petrarque, célébre poëte Italien, n'y avoit long-temps vécu, & n'y étoit enseveli. * Baudrand.

ARQUA ou ARQUATA, *Arquatum*, bourg d'Italie dans le duché de Milan, dans le territoire de Tortone, entre la ville de ce nom, & celle de Gènes. On croit que près de ce bourg, & sur la riviere de Scrivia, étoit *Libarna* ou *Libarnum*; quoique quelques géographes mettent cette ancienne ville de la Ligurie à Villa Barna, village du Tortonois. * Baudrand.

ARQUES, bourg de France en Normandie, à deux lieues de Dieppe, dans le pays de Caux, sur la petite riviere de Bethune, avec siége royal, vicomté, élection & maîtrise des eaux & forêts. Il est célébre par la victoire que Henri IV y remporta le 21 septembre de l'an 1589. Ce grand prince n'ayant que cinq cens chevaux, & quatorze mille hommes de pied, attaqua une armée de plus de trente mille hommes, commandée par le duc de Mayenne, & la défit.

ARQUIEN (les marquis d') *voyez* GRANGE (la)

ARQUICO, *cherchez* ERQUICO.

ARQUIER (Richard) de Lambesc en Provence, qui vivoit en 1280, composa des poësies. Nostradamus en fait mention, & parle de Richard de Barbesieux, poëte & mathématicien, en 1383.

ARR, *cherchez* AAR.

ARRABIDA est le nom d'une solitude très-agréable en Portugal, à une lieue de Setuval, entre cette ville & celle de Palmela. Ce désert qui est arrosé par l'Océan du côté du sud, est la demeure de plusieurs religieux qui vivent séparés les uns des autres dans de petites chambres, comme les anciennes laures de l'Orient. C'est une réforme très-austere de l'ordre de S. François. La province a pris le nom de ce désert, & se nomme Arrabida. Cette réforme a plus de 20 couvents dans le Portugal, dont celui de Mafra, bâti par la magnificence du roi Jean V est des plus superbes. Il contient environ 300 religieux. C'est une réforme faite par Martin de sainte Marie, frere mineur, Espagnol de la province de Murcie, qui étoit fils du comte de S. Estevan. Il alla en Portugal dans le dessein de faire cette fondation: & Jean de Lencastre I duc d'Aveiro, lui donna le terrein dans la montagne d'Arrabida, qui est le *Barbarium Promontorium* des anciens. Ce saint religieux mourut à l'hôpital de Lisbonne, le 2 janvier 1545 en odeur de sainteté. S. Pierre d'Alcantara a été un des premiers religieux de cette réforme. * Francisco de sancta Maria, *anno historico. Diario Portuguef. Chronica de provincia da Arrabida.*

ARRABLAI (Pierre d') chancelier de France, & puis cardinal, étoit François, & vivoit dans le XIV siécle. Il étoit chancelier sous le regne de Louis X dit *Hutin*; & le pape Jean XXII le créa cardinal en 1316. Il vivoit encore sous le regne de Philippe *le Long*; & c'est entre ses mains que les grands du royaume prêterent le serment de fidélité qu'ils devoient au roi, promettant de reconnoître l'aîné des fils que Dieu lui donneroit. Ce cardinal vivoit encore en 1332, mais il étoit mort en 1346. Il est enterré en l'église d'Arrablai proche de Gien. * Sponde, *A. C.* 1316, *n.* 5. Auberi, *hist. des card.*

Ce cardinal étoit fils de JEAN d'Arrablai, II du nom, sénéchal de Perigord & de Querci, & de *Jeanne* d'Anlezi, & eut pour frere aîné JEAN, seigneur d'Arrablai, III du nom, qui épousa *Marguerite* de Montliard, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Courtenai, chevalier; & *Jeanne* d'Arrablai, mariée à *Jean* d'Andresel. * Le P. Anselme, *en son histoire des grands offic. de la cour.* Du Bouchet, *histoire de la maison de Courtenai.*

ARRACAN, *Arracanum*, ville d'Asie dans l'Inde, de-là le Gange, & proche du golfe de Bengale. Elle est capitale du royaume d'Arracan, & située sur la riviere de Martaban. Les Portugais, qui y trafiquent assez, l'appellent *Arracaon*. Elle est à six mille pas de la mer, à cent quarante de Catigan, & autant de la ville de Pegu. Elle a un bon château.

ARRACAN (le royaume d') *Arracanum regnum*, pays d'Asie dans l'Inde, de-là le Gange, ainsi dit de sa ville capitale. Il avoit autrefois son roi propre; puis il a été au roi de Pegu, de-là il a été à soi; & présentement il est au roi d'Ava, ayant pour bornes au nord, les royaumes de Cacomai & de Tapoura; à l'orient, ceux de Caverane & de Brema; au midi, le royaume de Pegu; & au couchant, le golfe de Bengale, près duquel est située la ville d'Arracan sa capitale. Outre Arracan, il y a encore les villes de Sore, de Sandar & de Cardouaflan. * Vincent le Blanc.

ARRACHION, fameux athléte, avoit terrassé tous ses adversaires dans les jeux olympiques. Il ne lui en restoit qu'un à vaincre, qui avoit eu un doigt du pied rompu. Ce dernier ayant déclaré qu'il étoit hors de combat, surprit Arrachion, qui avoit cessé de le presser, & se jetta sur lui avec tant de fureur, que lui pressant le gosier d'un de ses doigts, il l'étrangla. Les Éléens, témoins de ce combat, adjugerent le prix de la victoire au cadavre d'Arrachion, qui fut déclaré vainqueur après sa mort. * Pausanias, *in Arcad.*

ARRAES (Amateur) Portugais, né à Beja, entra dans la congrégation des carmes déchaussés à Lisbonne en 1545, & y acquit de la réputation dans la chaire de théologie, & par ses prédications. Le cardinal D. Henri archevêque d'Evora, le fit son coadjuteur, avec le titre de Tripoli; & étant devenu roi, il lui donna la qualité de grand-aumônier. En 1581 Philippe II le nomma à l'évêché de Portalégre. Il y vécut en saint évêque, remplissant également tous ses devoirs; & voulant ensuite ne songer qu'à lui-même, il se retira dans le collége des carmes à Conimbre, où il mourut le 1 aout 1600. Il avoit écrit en portugais des dialogues d'histoires diverses, qui ont été imprimés en 1589 & en 1604 à Conimbre. * *Mém. de Portug.*

ARRAI ABDULNASI ADIB, est communément appellé *Ben Arraf*, & surnommé *al Medeni*. Il est auteur d'un livre intitulé, *Egtena fi schân man iakna*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAGIAN, ville de la province de Khuzistan ou Susiane, que quelques géographes attribuent pourtant à celle de Fars ou Perse proprement dite. Elle n'est éloignée de la mer que d'une journée, & son terroir est très-fertile en palmiers & en oliviers. Ulug-Beg, & Nassireddin, lui donnent 86 degrés 30 minutes de longitude, & 35 degrés 30 minutes de latitude septentrionale. Elle est comprise dans le quatriéme climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAGON, *cherchez* ARAGON.

ARRAN, nom d'un petit pays, que quelques géographes mettent dans l'Arménie; les autres en font une province particuliere, qu'ils placent entre l'Adherbigian & le Gurgistan, c'est-à-dire, entre la Médie & la

Georgie, partie dans le quatriéme, & partie dans le cinquiéme climat. Les tables d'Ulug-Beg & de Nassireddin attribuent à cette province les villes de Mokan ou *Mogan*, de Berdaa & de Giancarah. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAN, isle de la province d'Ulster, au septentrion du comté de Dungall en Irlande. On dit qu'il y a une de ces isles où les corps ne pourissent point, si on les expose à l'air : de sorte que ceux qui demeurent sur la côte de Dungall, y vont reconnoître leurs ancêtres, qui y sont rangés sur la terre, avec leurs inscriptions. On ajoute que les rats & les souris ne peuvent vivre dans cette isle ; & qu'aussitôt qu'ils y ont été apportés, ils meurent. * Giraldus, *topographia Hibernica.*

ARRAN. (Jacques Stuart, comte d') Ce comte fort connu dans l'histoire d'Angleterre, se trouvant sans biens, parcequ'il n'étoit pas l'aîné de sa famille, quitta de bonne heure sa patrie, & alla servir sous Eric XIVe, roi de Suéde, dans la guerre contre la Pologne & la Moscovie. Après quelques campagnes, revenant dans sa patrie, il la trouva dans une grande confusion, & s'insinua auprès d'Edmond d'Aubigny, comte de Lennox, & favori du roi. Sous une telle protection il obtint d'abord une charge de capitaine aux gardes du jeune roi Jacques VI, & la tutelle de Jacques Hamilton, comte d'Arran, qui étoit imbécile, & dont il prit les titres dans la suite. L'an 1581 on se servit de lui pour accuser faussement, & livrer ensuite entre les mains du bourreau, Jacques comte de Morton, ci-devant régent du royaume. Après que le roi lui eut confirmé le titre de comte d'Arran, il osa disputer le pas au comte de Lennox, son premier bienfaiteur. Il ne fut pas moins ingrat envers le comte de Merch, qui l'avoit secouru dans sa misere ; il débaucha la comtesse sa femme ; & après en avoir abusé il lui persuada de demander d'être séparée de son mari sous prétexte d'impuissance, & ayant obtenu sa demande, il l'épousa. Quelque temps après s'étant reconcilié avec le comte de Lennox, à qui il céda non-seulement le pas, mais la charge même de capitaine aux gardes, ils gouvernerent l'un & l'autre le roi à leur gré, & s'attirerent la haine des grands, qui obtinrent l'exil du comte de Lennox, & l'emprisonnement de celui d'Arran. Ce dernier étant rentré en grace peu de temps après, fut fait chancelier & eut les gouvernemens des forts de Sterlin & d'Edimbourg, & la charge de prevôt de la ville. Peu après il fut lieutenant général de tout le royaume. Son pouvoir étant devenu excessif, on chercha à le perdre. Il découvrit la conjuration, il éloigna ou fit emprisonner ceux qu'il soupçonna en être les principaux auteurs : mais milord Maxwell & quelques autres ayant ramassé une petite armée, allerent en 1585 investir la ville de Sterlin, & forcerent le roi à congédier le comte, & à faire remplir ses charges par d'autres. Le comte se trouvant sans appui, se retira dans la province de Kyle, où il mena une vie privée ; & selon quelques auteurs, il s'y adonna au brigandage. Lorsqu'en 1591 le jeune comte de Lennox & plusieurs autres obligerent le chancelier Jean Maitland à quitter la cour, le comte d'Arran fit tout ce qu'il put pour rentrer dans cette charge ; mais ses ennemis empêcherent que le roi, qui étoit encore assez porté pour lui, ne la lui accordât. Peu de temps après, ce comte fut tué par un cousin du feu comte de Morton, qui cherchoit à venger la mort de son cousin, & l'assassin porta la tête de celui qu'il avoit tué au bout d'une perche dans plusieurs villes du royaume, sans que personne s'y opposât ; il en fut même loué, comme s'il eût remporté un triomphe qui eût été glorieux à toute la nation. * Cambden, *in vita Elizabeth. & in Britann.* De Thou, *hist. livre* 83. De Larrey, *hist. d'Angl. tome II, page* 360, *&c.*

ARRAN, isle d'Ecosse, *cherchez* ARREN.

ARRAS, & Aras Ben Aras, est l'auteur d'un livre qui traite de l'excellence & de la préférence des deux nations Arabe & Persienne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARRAS, sur la riviere de Scarpe, ville des Pays-Bas, capitale de l'Artois, avec évêché suffragant de Cambrai. Elle est au roi de France, & est fortifiée très régulierement. Ptolemée la nomme *Rigiacum*, ou plutôt *Origiacum* ; car il y a dans le grec Οὐριγιακόν, & Cesar l'appelle *Atrebatum.* Elle étoit capitale du comté de Flandre, lorsque Charles *le Chauve* roi de France la donna en dot à sa fille Judith, que Baudouin, dit *Bras de fer*, comte de Flandre, épousa en 863. Depuis, elle fut réunie à la France avec tout l'Artois, l'an 1180, par le mariage de Philippe *Auguste* avec Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin V, dit *le Courageux.* Saint Wast, premier évêque d'Arras, qui vivoit dans le VI siécle, mourut en 540. Depuis lui, Cambrai & Arras n'avoient qu'un même prélat, sous la métropole de Reims. En 1093, le pape Urbain II separa ces deux diocèses, & donna un évêque particulier à Arras. Ce fut Lambert, chanoine de Lille, que le pape sacra lui-même à Rome, en la même année 1093. Dans le XVI siécle, Cambrai ayant été érigé en archevêché, Arras fut marqué entre les suffragans qu'on lui attribua. Le roi Louis XI prit cette ville après la mort du duc de Bourgogne ; & en 1493 ou 1494, on la livra à l'empereur Maximilien I. En 1596, les François penserent la surprendre ; mais enfin elle a été soumise l'an 1640, par les armes de Louis XIII. Les maréchaux de Chaulnes, de Chastillon & de la Meilleraye, assiégerent Arras, & l'emporterent après un siége de deux mois le 18 août, lorsqu'ils eurent repoussé le cardinal infant, qui vouloit le faire lever. L'an 1654, les Espagnols assiégerent encore cette ville ; mais les François les ayant forcés dans leurs lignes, les obligerent de lever le siége après une grande perte, leur armée ayant été taillée en piéces le jour de la S. Louis : ce qui les obligea de la céder entierement par le traité de paix des Pyrenées. Arras a produit plusieurs hommes de lettres, & entr'autres le savant jurisconsulte Balduin ou Baudouin, Jean Sylvius, Alexandre Major, Alar, Angelin, & Guillaume Gazey, &c. On fera sans doute plaisir aux curieux d'en parler ici plus en détail. La ville est divisée en deux parties par un fossé, un rempart & une petite vallée où passe le Crinchant. L'une est appellée la cité & l'autre la ville. L'évêque est seigneur de la cité : il est aussi président né du clergé aux états d'Artois. Le roi ne nomme pas à cet évêché en vertu du concordat, mais par un indult du pape Clément IX, du 9 avril 1668. L'évêché fut exempté de la régale par concession de Philippe Auguste ; & on voit encore l'exemption écrite sur les murailles du chœur de la cathédrale. Cette église est dans la cité : son chapitre est composé de six dignités ; savoir, du prévôt, du doyen, de deux archidiacres, du trésorier & du pénitencier, & de quarante chanoines dont l'un est chantre : il y a encore quarante-huit chapelains, sans parler du bas chœur & de la musique. L'évêque confére les canonicats, le roi nomme à la prévôté, & le chapitre élit le doyen & le chantre. L'abbaye de S. Wast est dans la ville : elle fut fondée vers l'an 685, par Thierri III, roi de France, dans un des fauxbourgs nommé *Nobiliacus*, qu'on fortifia depuis, & qui enfin a fait une partie de la ville d'Arras. Cette abbaye & son territoire furent distraits de la jurisdiction de l'évêque, par l'acte même de fondation, qui fut porté au concile de Compiegne, où il fut confirmé par S. Vindicien évêque d'Arras, & par les autres prélats. Cette abbaye jouit encore de beaux droits dans la ville & banlieue d'Arras ; on voit dans son église le tombeau du roi Thierri. On compte onze paroisses dans Arras, où il y a encore un séminaire, un collége où les jésuites enseignent, & plusieurs couvens d'hommes & de filles. Tout le diocèse comprend quatre cens paroisses, partagées en douze doyennés ruraux, qui dépendent des deux archidiaconés d'Arras & d'Ostervant.

On y compte jusqu'à dix-huit abbayes : celles de l'ordre de S. Benoît, outre S. Wast, sont Anchin située dans une petite isle formée par la Scarpe, à deux lieues de Douai, qui fut fondée l'an 1078; Marchienes sur la Scarpe entre Douai & Saint-Amand, qui fut fondée dès l'an 610, par S. Amand; Hasnon aussi sur la Scarpe, à une lieue de Saint-Amand, qui fut d'abord un monastère double pour des hommes & des filles; mais les Normans ayant mis en fuite les uns & les autres, on mit en leur place des chanoines, & ce ne fut que dans le XI siécle, que les moines y rentrerent; Estrun auprès d'Arras, fondée dans le IX siécle, & rétablie vers l'an 1038; Avesnes fondée au commencement du XIV siécle auprès de Bapaume, & transferée depuis au château de Bellemote près d'Arras; & Denain à une lieue de Bouchain vers le nord, qui fut fondée l'an 764, par Adelbert comte d'Ostervant, & la comtesse Reine sa femme, qui étant veuve s'y retira : ces trois dernieres sont des abbayes de filles. L'ordre de Cîteaux n'a dans ce diocèse que des abbayes de filles : les voici; le Vivier fondée au commencement du XIII siécle auprès d'Inchex, & transférée depuis à Arras; les Prés à Douai, ancienne maison de Begumes, qui en 1312 s'unirent à l'ordre de Cîteaux; Flines à une lieue & demie de Douai, fondée l'an 1278, par Marguerite comtesse de Flandre & de Hainaut, qui y a été enterrée; la Brayelle-le-Aunai, fondée l'an 1196, par Michel comte d'Antoing, à une lieue & demie de la Bassée; Notre-Dame du Verger, fondée l'an 1227, & située entre Douai & Cambrai. Les abbayes de l'ordre de S. Augustin, sont le Mont-saint-Eloi; Mareuil-lez-Arras; Arouaisse, chef d'une congrégation, à deux petites lieues de la Somme près de Bapaume; Eaucourt, & Hennin-Lietard; ces cinq abbayes sont en régle : Beaulieu-lez-Sin de Noble, est aussi une abbaye de chanoinesses régulieres. Pour l'ordre de Prémontré, il y a dans ce diocèse la célébre & riche abbaye de Vicogne. * Andreas Hojus, *orat. de laud. Atreb.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Gazey, *hist. ecclesf. des Pays-Bas.* Buzelin, *in Gallo-Fland.* Arnoul Raisius, *Belg. christ.* Locrius, *chron. Belg.* Sammarth. *Gall. christ.* Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire. Meyer, &c.

SYNODES D'ARRAS.

Le premier synode d'Arras fut tenu l'an 1025. Gerard évêque de Cambrai & d'Arras ayant appris que quelques hérétiques s'étoient cachés dans cette derniere ville, s'y rendit après les fêtes de Noël; & ayant fait arrêter ces hérétiques, se les fit représenter devant tout son clergé, & une partie considérable des habitans. Un Italien nommé Gundulfe les avoit pervertis; ils prétendoient que le baptême étoit inutile, nioient la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie, croyoient que la pénitence ne pouvoit réparer les désordres où l'on étoit une fois tombé; que l'autorité de l'église étoit chimérique; que le mariage étoit contraire à la loi de Dieu; que l'on devoit honorer les apôtres & les martyrs, mais non les confesseurs; & à tout cela ils joignoient un grand mépris des ordres sacrés, & des cérémonies ecclésiastiques. Ce fut Gerard lui-même qui entreprit de confondre ces hérétiques; il le fit avec autant de charité que de force, & eut le bonheur de les voir détester leurs erreurs. Les actes de ce concile sont imprimés dans le Spicilége de D. Luc d'Acheri, *au tom.* 1, *p.* 607. Le second fut assemblé l'an 1490, par Pierre de Ranchicourt, évêque de cette ville, qui y fit des ordonnances très-avantageuses pour le bien de son diocèse. François Richardot en tint un pour la même raison l'an 1570, & il en fut assemblé un autre pour le même sujet l'an 1588.

☞ ARRAULT (Charles) né à Boiscommun en Gâtinois, fut reçu au serment d'avocat le 28 novembre 1667. Il fut un des plus célébres plaidans de son temps, & ensuite un des plus habiles consultans. Ce fut lui qui fit les *mémoires* pour M. le duc de Gesvres contre madame la duchesse de Gesvres son épouse, en réponse à ceux de M. Begon. Ces mémoires ont été recueillis en 1714, en deux volumes *in-12*, qui forment une espéce de traité sur la matiere dont il s'agissoit. Ses grandes occupations ne l'empêcherent pas de marquer son zele envers les pauvres, dans l'administration de plusieurs hôpitaux. M. Arrault fut bâtonier des avocats en 1717. Il fut aussi honoré d'une place de conseiller au conseil de la maison & finances de M. le duc d'Orléans, régent du royaume, & de celle de procureur général de M. le duc de Berri, fils de France. M. Arrault mourut en 1718, laissant un fils nommé comme lui Charles Arrault, reçu au serment d'avocat le 2 juillet 1705. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

ARREGIAN, petit pays du royaume de Perse, *cherchez* ARGIAN.

ARREN ou ARRAN, *Glota*, isle d'Ecosse, qui a eu autrefois titre de comté, & porte aujourd'hui celui de duché. Il y a un bourg de ce nom. Elle est située dans un détroit, ou bras de mer, du côté de l'Irlande, entre les provinces de Cantir, de Cunigham, & d'Argile. * Cambden.

ARRHABONAIRES, nom qu'on donna aux sacramentaires dans le XVI siécle, parcequ'ils disoient que l'eucharistie leur étoit donnée comme le gage du corps de J. C. & comme l'investiture de l'hérédité promise. Stancarus enseigna cette doctrine en Transsylvanie. * Prateole, *au mot* Arrahab.

ARRIAGA (Roderic de) Jésuite Espagnol, né à Lucron le 17 janvier 1592, entra dans la société le 17 septembre 1606, enseigna la philosophie à Valladolid, & la théologie à Salamanque, d'où il passa en 1624 en Bohême par ordre de son général & y régenta la scholastique pendant douze ans, & fut ensuite préfet général des études vingt ans de suite, & chancelier de l'université pendant douze. Il fut trois fois député par sa province à Rome, pour assister aux congrégations générales de son ordre. Les papes Urbain VIII, Innocent X l'empereur Ferdinand III, eurent pour lui une estime particuliere. Il mourut à Prague le 17 juin 1667. Il a publié plusieurs ouvrages, entr'autres un *cours de philosophie*, imprimé à Anvers l'an 1632, & huit volumes *in-folio* de théologie, qui furent imprimés à Anvers en différentes années. Il travailloit au neuviéme tome, lorsqu'il mourut. C'étoit celui *de jure & justitia.* Dom Nicolas Antonio a donné à Arriaga un livre *de oratore*, imprimé à Cologne, l'an 1637, & *Brevis expositio litteræ Magistri Sententiarum, cum quæstionibus quæ circa ipsam moveri possunt : & auctoribus qui de illis disputant*, imprimé à Lyon, l'an 1636 *in-8°*, après d'autres éditions : mais comme le P. Sotwel ne parle point de ces deux ouvrages, quoique le premier eût été donné à ce jésuite par Alegambe, il y a lieu de croire que dom Nicolas Antonio s'est trompé. Roderic d'Arriaga est un des plus subtils, & en même temps des plus obscurs scholastiques qu'il y ait. Dans sa philosophie il s'est éloigné de quelques opinions communes alors dans l'école, comme sur la composition du continu, sur la rarefaction, &c. c'est pourquoi il a pris à tâche de justifier ceux qui font de nouvelles découvertes en matiere de philosophie. * Alegambe & Sotwel, *bibl. soc. Jesu.* Antonio, *bibl. Hisp.* Bayle, *dict. crit.*

ARRIAGA (Paul Joseph de) Jésuite Espagnol, entra dans la compagnie en 1579. Il passa au Pérou, & il fut le premier qui y enseigna la rhétorique. Il fut pendant quelques années recteur d'Arequipa, puis de Lima pendant vingt-quatre ans en divers temps. Il établit des missions en plusieurs endroits, & à Lima une congrégation en l'honneur des anges gardiens. En 1622 comme il repassoit en Europe, il fit naufrage proche de la Havane, & périt. Il avoit composé quelques ouvrages de piété, & un traité fort utile aux missionaires, sur la *maniere de travailler à la conversion des infideles*,

imprimé à Lima en 1621 *in-4°.* * Sotwel, *bibl. script. societatis Jesu.*

ARRIAGA (Gonsalve de) né à Burgos de parens nobles, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il devint célébre prédicateur. Il exerça divers emplois honorables dans son ordre : il fut qualificateur du saint office, recteur du collége de S. Thomas à Madrid, supérieur de l'hospice dans la même ville en 1647, & prieur de quelques autres maisons. Il mourut en 1657, & laissa des éloges de la vie & de la doctrine de S. Thomas d'Aquin, qui parurent en 1648, à Madrid en deux volumes *in-fol.* Il avoit composé aussi la vie de Jean de Lazcano, religieux de son ordre, mort en réputation de sainteté le 26 août 1636, mais on ne sait si elle a été imprimée. Ces deux ouvrages sont écrits en espagnol. * Echard, *script. ord. prad. tom.* 2.

ARRIE, *Arria*, femme de Cæcinna Pætus, homme consulaire, & l'une des femmes fortes de l'antiquité, ainsi qu'on en peut juger par les traits que Pline en rapporte, comme les tenant de Fannia petite-fille de cette dame. Son mari & son fils furent attaqués en même temps d'une maladie qui paroissoit mortelle. Le fils qui étoit un jeune homme d'une beauté & d'une modération qui charmoient, & plus cher encore à son pere & à sa mere par ses rares vertus que par le nom de fils, mourut de cette maladie. Arrie donna de si bons ordres pour ses obseques, que le pere n'en sut rien; & pendant toute la maladie de son époux elle cacha si adroitement sa douleur, qu'elle ne la trahit jamais, faisant rentrer ses pleurs, disparoître son désespoir dès qu'elle entroit dans la chambre de son mari, auquel elle montroit un visage de mere contente quand elle n'avoit plus de fils, ce que Pline éleve au-dessus même de ce qu'elle fit à sa mort. Scribonien ayant soulevé l'Illyrie contre l'empereur Claude, il fut défait & tué. Pætus, qui s'étoit attaché à lui, fut pris & mené à Rome par mer : Arrie conjura les soldats de l'escorte de la recevoir dans leur bord : *Vous ne pouvez, leur disoit-elle, refuser à un homme consulaire quelques esclaves qui lui servent à manger, qui l'habillent, qui le chaussent, seule je lui rendrai tous ces services*; les soldats furent inexorables. Arrie loua une barque de pêcheurs, & dans un aussi petit bâtiment, elle se mit à la suite d'un gros vaisseau. Arrivée à Rome elle rencontra dans le palais de l'empereur la femme de Scribonien qui reveloit les complices, & qui vouloit lui parler : *Peux-tu croire*, lui dit-elle, *que je t'écoute, toi qui vis hier ton mari expirer entre tes bras, & qui vis encore.* Un jour Thraseas son gendre, qui la conjuroit de quitter la résolution où elle étoit de mourir, lui dit : *Vous voulez donc, si l'on me forçoit à quitter la vie, que votre fille la quittât avec moi? Oui*, lui répondit-elle sans s'émouvoir, *je le veux quand elle aura vécu aussi long-temps & dans une aussi parfaite union que j'ai vécu avec Pætus.* Ce discours avoit redoublé l'inquiétude & l'attention de toute sa famille, & on l'observoit de beaucoup plus près. Elle s'en apperçut, *Vous perdez votre temps*, dit-elle, *vous pouvez bien faire que je meure d'une mort plus douloureuse; mais il n'est pas en votre pouvoir de m'empêcher de mourir.* A peine eut-elle achevé ces paroles, que se levant précipitamment de sa chaise, elle alla se heurter la tête avec violence contre le mur, & tomba comme morte. Après avoir repris ses esprits : *Je vous avois bien promis*, dit-elle, *que je saurois bien m'ouvrir un passage difficile à la mort, si vous me fermiez ceux qui me sont aisés.* Ce fut par ces traits héroïques qu'elle se prépara au coup de poignard qu'elle s'enfonça dans le sein, d'où elle l'en retira tout sanglant, le présentant de la même main à son mari, qu'elle voyoit n'avoir pas le courage de prévenir la mort qu'on lui préparoit, & lui dit ces paroles que le paganisme a traitées d'immortelles : *Tiens, mon cher Pætus, cela ne fait point de mal*, & autres paroles qu'elle ajouta pour l'encourager à l'imiter; ce qui détermina enfin l'infortuné Pætus à se donner la mort. * Martial, *liv.* 1. Pline, *l.* 3, *epist.* 16. Tacite, *ann. l.* 16, *c.* 34. Dion, *l.* 60.

ARRIE, fille de la précédente, & femme de *Pætus Thraseas*, voulut imiter sa mere, lorsque son mari eut été condamné sous Néron; mais elle se laissa persuader de vivre. Depuis elle fut bannie par Domitien, & rappellée par Nerva, vers l'an 96 de J. C. * Pline, *l.* 7, *epist.* 19; *l.* 9, *epist.* 13.

ARRIE, dame Romaine, s'appliqua fortement à l'étude de la philosophie de Platon, sous l'empire de Sévére, vers l'an 200 de J. C. C'est apparemment elle à qui Diogène *Laërce* adresse ses lettres, de la vie des philosophes. * Galien, *therapeut. l.* 2. Diogène *Laërce.*

ARRIEN, poëte, vivoit du temps de l'empereur Auguste, & sous Tibére, vers l'an 14 de J. C. On croit que son nom est corrompu dans Suetone, où on a mis *Rhianum* pour *Arianum*; c'est dans la vie de Tibére, où il est dit, *Fecit & græca carmina, imitatus Euphorionem & Rhianum & Parthenium.* On voit que cet empereur vouloit imiter Arrien en ses poësies grecques. Suidas allegue un Arrien, auteur d'un poëme en XXIV livres, en l'honneur d'Alexandre *le Grand*, qu'on croit être le même, que celui dont nous parlons. Lilio Giraldi s'est trompé, en disant que ce poëte fit des commentaires sur les georgiques de Virgile, qu'il envoya à Attalus roi de Pergame; car ce roi étoit mort long-temps avant que Virgile composât ses ouvrages. On attribue ordinairement à Arrien deux périples, ou descriptions géographiques; l'une du Pont-Euxin, & l'autre de la mer Rouge : mais il y a lieu de douter qu'Arrien soit auteur de l'un ni de l'autre. Le premier de ces ouvrages a été composé dans le temps de la décadence de l'empire romain; & le second doit être encore plus récent; puisqu'il y est fait mention de la Taprobane. Dodwel soupçonne que cet ouvrage a été composé sous les empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus. * *Collect. des petits géographes Grecs, à Oxford en* 1698.

ARRIEN de Nicomédie, fut dans sa patrie prêtre de Cérès & de Proserpine. Epictete, un des plus sages philosophes d'entre les païens, lui donna des leçons de morale, dont il faut qu'il ait bien profité, puisque Lucien l'a jugé digne de ses éloges. Il fut ami de Pline le *jeune*, dont on a encore sept lettres qui lui sont adressées : l'empereur Adrien lui donna le gouvernement de la Cappadoce, où il eut à combattre les Alains, ou Massagetes, dont il arrêta les courses. On ajoute qu'il fut aussi consul, d'où vient que Julien l'appelle un des premiers des Romains. Quelques modernes ont prétendu qu'il est le jurisconsulte Arrien dont on a quelques décisions dans le digeste; mais ce jurisconsulte est un peu plus moderne que celui dont on parle, puisque Pomponius ne fait pas mention de lui. On a encore d'Arrien quatre livres de dissertations d'Epictete; une histoire d'Alexandre en sept livres, & une description des Indes. Le premier ouvrage est un excellent traité de morale : l'histoire d'Alexandre est aussi très-estimable; puisqu'Arrien a employé pour l'écrire les histoires qu'en avoient publié Ptolémée fils de Lagus, & Aristobule contemporains de ce héros : on n'y trouve pourtant point dans le style cette douceur si estimée par les anciens, ni rien qui ait pu le faire appeller un second Xenophon. Pour la description des Indes, elle doit être fort suspecte, si l'on s'arrête au jugement que Strabon a porté de Megasthenes; car c'est principalement de ses ouvrages qu'Arrien s'est servi. Les notes de Blanchard sur ces deux derniers ouvrages peuvent être utiles; mais le texte n'est pas correct & la traduction n'est guères supportable. Arrien avoit fait bien d'autres ouvrages, que ceux dont on vient de parler. Non-seulement Photius le fait auteur d'une histoire de Bithynie, dont on cite jusqu'au cinquiéme livre; mais Tzetzes en a aussi tiré quelques narrations dans sa troisiéme chiliade. Photius ajoute une histoire des Alains, dont on ne peut trop re-

grettet la perte, & d'une histoire des Parthes dix-sept livres, dont il a extrait quelques endroits. Lucien nous apprend aussi qu'il avoit écrit la vie d'un célébre voleur nommé Tillibore ; & enfin l'on assure qu'Arrien continuant l'histoire d'Alexandre, avoit écrit en dix livres ce qui étoit arrivé peu après la mort de cet illustre conquérant. Il y eut un autre historien Grec de ce nom, qui florissoit au plutôt du temps de Gordien III, puisque Capitolin cite ce qu'il avoit écrit des empereurs Maxime & Balbin. * Vossius, *hist. Grecs.*

ARRIEN, ancien jurisconsulte, dont il est parlé dans le droit, & qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres. * Tillemont, *hist. des empereurs.*

ARRIENS & ARRIUS, *cherchez* ARIANISME.

ARRIERE-BAN, *cherchez* BAN.

ARRIGHETTI (Maur) Florentin, religieux de l'ordre de S. Dominique, célébre prédicateur, & docteur en théologie, fut prieur en plusieurs maisons de son ordre, & deux fois provincial de la province de Rome : il l'étoit lorsqu'il mourut au mois de mars de l'an 1570. Les religieuses de S. Nicolas del Prato à Florence l'engagerent à faire une traduction du pseautier sur le texte hébreu, pour leur usage, & il y joignit des explications fort étendues, qu'on croit perdues ; mais on garde encore à Florence dans la maison de S. Marc, les sermons qu'il avoit prêchés le carême de l'an 1548 à Rome. * Echard, *script. ord. præd. tom.* 2.

ARRIUS, philosophe de la ville d'Alexandrie, lequel s'étant présenté devant Auguste, après la victoire d'Actium, remportée sur Marc-Antoine & Cleopatre, fut reçu par Auguste avec des marques d'honneur si distinguées, que cet empereur dit publiquement qu'il avoit sauvé la vie aux habitans d'Alexandrie, pour trois raisons ; à cause de la mémoire d'Alexandre *le Grand* ; à cause de la beauté & de la magnificence de la ville ; mais sur-tout pour l'amour & l'estime qu'il avoit pour le philosophe Arrius. * Plutarque.

ARRIUS-ANTONIN, deux fois consul, aïeul maternel de l'empereur Antonin *le Debonnaire*. Etant proconsul d'Asie, sous l'empereur Adrien, surpris de voir l'ardeur & l'empressement des chrétiens, qui courant au martyre, s'offroient d'eux-mêmes aux supplices, leur ordonna, puisqu'ils avoient tant d'envie de mourir, de ne plus se présenter pour cela aux tribunaux de la justice, disant qu'ils n'avoient qu'à se jetter dans les précipices, ou se pendre d'eux-mêmes, que les cordes ne leur manqueroient pas, & qu'ils en trouveroient par-tout. * Eusébe, *l.* 4, *c.* 2.

ARRIUS, *cherchez* APER (Arrius.)

☞ ARROÉ, ou AAR, petite isle de la mer Baltique, au royaume de Danemarck, entre les isles de Fionie, de Langelandt, & d'Alsen. Elle appartenoit autrefois aux ducs de Slefwick, & fut enlevée à Eric par Eric Glippind : mais elle fut rendue par Voldemar, régent de Danemarck, qui fut contraint de faire cette restitution à Eric Menwed. Ce dernier l'engagea pour sureté des frais de la guerre à Woldemar, margrave de Brandebourg, & celui-ci l'engagea de nouveau à Laurent Johnson, que le roi Christophe II en dépouilla par la force ; & cette injustice jointe à d'autres lui couta la couronne. Du temps de Woldemar V, duc de Slefwick, Gerard, comte de Holstein, & après lui Jean *le Riche* ou *le Libéral*, la posséderent comme engagistes. Woldemar VI la dégagea, & la donna à Woldemar VII, duc de Slefwick, & elle demeura dans cette maison, jusqu'à ce que les descendans de la maison royale de la branche d'Oldenbourg, ayant fait un partage, elle se trouva dans celui des rois ; mais le roi Frederic II la donna avec l'isle d'Alsen, à son cadet le duc Jean, dont la postérité l'a possédée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARROÉ, autre isle de Danemarck, dans le petit-Belt, à l'ouest de l'isle de Fionie. * La Martin. *Ibid.*

ARROIS, *Arroïum*, château d'Ecosse & le principal de l'isle de Mull, une des Vesternes, au couchant d'Ecosse, vis-à-vis de la province de Loqu'habir, & de la partie de l'isle plus avancée vers le nord. * Timothée. Du Pont.

ARRUBAL (Pierre d') Jésuite Espagnol, de Ceniceros dans le diocèse de Calahorra aux confins de la Navarre & de la vieille Castille, entra chez les jésuites en 1579, âgé de vingt ans. Il enseigna la théologie à Salamanque & à Rome. Sur la fin de l'année 1602, Grégoire de Valentia qui défendoit la cause de Molina dans les congrégations *de auxiliis*, étant tombé malade, Arrubal son confrere fut chargé de soutenir cette guerre théologique. Il mourut le 22 septembre 1608, à Salamanque, environ une année après la conclusion des congrégations. On a imprimé deux tomes de sa théologie, *de Deo uno & trino*, *& de angelis*. Il traite les choses briévement, & cependant avec clarté. Ce qu'il a écrit sur les matieres de la grace n'a point été imprimé. * Sotwel, *de script. soc. Jesu*, *&c.*

ARRUNTIUS, consul à Rome l'an de sa fondation 732. *Cherchez* ARUNTIUS.

ARSA ou ARTSA, gouverneur de la ville de Tirsa, ce fut dans sa maison que Zimri ou Zambri tua Ela roi d'Israël, l'an du monde 3116, avant J. C. 919. * *I. Rois*, *XVI*, 10.

ARSA, bourg de la basse Hongrie, sur la Drave. On croit que c'est l'*Arsatianum*, que les anciens ont mis dans la Pannonie. * Baudrand.

ARSA, riviere d'Istrie, qui sépare l'Italie de l'Illyrie. Elle se jette dans la mer Adriatique, au-dessous de la ville de Pola. Les auteurs Latins la nomment *Arsia.* * Sanson. Baudrand.

ARSACES premier roi des Parthes, fut élu par ces peuples, qui se révolterent contre les Macédoniens Seleucides, l'an du monde 3754, & 281 ans avant J. C. Il regna environ 38 ans avec beaucoup de bonheur, employant tous ses soins pour affermir son nouvel empire. Ses successeurs furent appellés *Arsacides* ; parceque le nom d'*Arsaces* leur fut commun, comme celui de *Pharaon* aux anciens rois d'Egypte, & de *Ptolémée* aux nouveaux. * Justin, *l.* 41 *& suiv.* Strabon, *l.* 14. Photius, *bibl. cod.* 68. Eusebe, *chron.* Suidas, Usserius, &c.

Les auteurs que nous venons de citer ne s'accordent pas pour ce qui regarde le temps & l'établissement de cette royauté, qui dura jusqu'à Alexandre fils de Mammée, quand Artaban fut tué par Artaxerxés, l'an 228. ARSACES I laissa ARSACES II, qui fut pere d'un ARSACES III, qu'on surnomma *Priapatius*, & ce dernier eut pour successeur son fils Phraates : ce qu'on peut recueillir de Justin. * Sansovin, *l.* 2. *chron.* Riccioli, *chron. réform. part. I*, *l.* 5, *c.* 9.

ARSACES, roi catholique d'Arménie, à qui Julien l'*Apostat* écrivit des lettres de blasphêmes contre J. C. Cet empereur l'obligea de le suivre contre les Perses, quoiqu'il refusât le secours de tous les autres princes. Après la mort de Julien, les Romains, qui firent la paix avec les Perses, ne le nommerent point dans le traité : de sorte qu'étant exposé au ressentiment de ces puissans ennemis, il se vit contraint de leur résister seul. Il le fit avec assez de bonheur, jusqu'à ce que Sapor l'attira, sous prétexte d'alliance ; & lui ayant crevé les yeux, il le fit mourir misérablement l'an 369. * Ammien Marcellin, *l.* 27. Sozomene, *l.* 6. Orose, *l.* 7, *c.* 19. Eutrope, *l.* 19.

ARSACES, est le nom de quelques chefs d'armées sous Alexandre *le Grand*, & d'un gouverneur de Médie. * Quint-Curce, *l.* 8. Freinshemius, *l.* 2 *des suppl.* Arrien. Diodore. Plutarque.

ARSACIDES, *cherchez* ISMAÉLIENS.

ARSACIUS, moine de Nicomédie, Persan de naissance, vivoit vers le milieu du IV siécle. Sa premiere profession fut celle de soldat ; ensuite il fut garde des lions de l'empereur. Mais Dieu qui le destinoit à de plus nobles emplois que celui de nourir des bêtes, lui inspira

pira le dessein d'embrasser la religion chrétienne dont il fit profession ouverte, durant les persécutions que Licinius fit à l'Eglise. Arsacius, voulant se donner entierement à la pratique de la vertu, se fit moine, & devint un saint religieux. Dieu lui révéla la destruction de Nicomédie, dont il avertit les ecclésiastiques de cette ville. Il les invita à faire pénitence, pour détourner les malheurs dont Nicomédie étoit menacée, & qui lui arriverent par un tremblement de terre si épouvantable, que presque tous les habitans furent ensevelis sous les ruines de cette malheureuse ville, l'an 358. Ce saint homme fut trouvé mort dans une tour de la ville, dont il faisoit sa cellule, étendu la face tournée contre la terre, & dans la même situation où il étoit lorsqu'il commença sa priere. On vit qu'il n'avoit aucune marque de blessure; ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort par quelque coup de ce funeste accident; mais par une grace qu'il obtint de Dieu, de mourir plutôt que de voir la ruine de cette ville, où il avoit été fait chrétien, & où il avoit reçu les ordres sacrés. Dans les martyrologes latins, sa fête est marquée au seiziéme d'août. Quelques auteurs l'appellent Ursace. * Sozomene, *l.* 4, *c.* 16. Baronius. Baillet, *vies des saints.*

ARSACIUS, étoit pontife des païens, dans la Galatie, vers l'an 362. Sozomene nous a conservé une lettre que Julien l'*Apostat* lui écrivit, pour lui recommander les intérêts de la religion païenne. Il l'exhorte à travailler puissamment à la réformation des mœurs parmi les prêtres, & à établir des hôpitaux dans toutes les villes, afin que les étrangers & les pauvres y fussent recus, & ne fussent pas vus mendier pendant que les chrétiens témoignoient une humanité & une charité extrême. Cet empereur écrivit ces choses dans le temps qu'il s'étoit entêté de faire fleurir le paganisme, en y introduisant plusieurs usages semblables à ceux des chrétiens; comme le service divin dans les temples à certains jours reglés, les prédications & les lectures, les peines canoniques contre les pécheurs, &c. * Sozomene, *hist. eccles. l.* 5, *c.* 16.

ARSACIUS, prêtre de Constantinople qui fut mis en la place de S. Jean *Chrysostôme* le 26 juin 404, étoit âgé de quatre-vingts ans, & frere de *Nectaire* patriarche de Constantinople. Pallade dit plaisamment, que les poissons le surpassoient en éloquence, & qu'il étoit tout-à-fait digne de succéder à celui qui portoit le nom de *Bouche d'or*. Il mourut en 405, âgé de quatre-vingt-un ans, après avoir passé sur la chaire de Constantinople un an & deux mois, durant le bannissement de son prélat légitime. * Socrate, *l.* 6, *c.* 18. Pallade, *aux dialog.*

ARSAME ou ARSANE, gouverneur de la Cilicie, lorsqu'Alexandre *le Grand* s'approcha de cette province, fit le dégat par-tout, afin que l'ennemi n'y pût subsister, mais cela n'arrêta point les conquêtes d'Alexandre. Il paroît que dans la suite Arsame se rendit à Alexandre, qui lui donna le gouvernement de la Carie. * Quint-Curce, *l.* 3, *c.* 4. *l.* 8, *c.* 3. Freinshemius, *supplem. Quint. Curt. l.* 2, *c.* 1.

ARSAME, roi de Perse, *cherchez* ARSES.

ARSAMES, noble Persan, fils d'Ariamnes, de la race d'Achemenes, fut pere d'Hystaspe; & ce dernier fut pere de Darius, qui succéda à Cambyse dans le royaume de Perse. * Marsham, *canon. chron. ad sæcul. XVIII.*

Il y a un autre ARSAMES, fils d'Artaxerxès, qui périt par les embuches de son frere Ochus. * Plutarque. Et un autre ARSAMES ou *Arses*, fils d'Ochus, treiziéme roi de Perse, qui regna quatre ans. * Eusebe.

ARSAS, roi de Perse, *cherchez* ARSES.

ARSAT (le pays d') *Arisitensis Pagus*, petit pays de France dans le Rouergue. On y voit les mazures d'*Arisitium*, qui étoit autrefois une ville épiscopale de l'Aquitaine. * Baudrand.

☞ ARSCHOT, petite ville des Pays-Bas, au Brabant, dans le quartier de Louvain, sur la riviere de Demer, à trois lieues de Louvain, & à quatre de Malines. Il est certain, par d'anciens actes, que vers le commencement du treiziéme siécle, ce n'étoit qu'un village; mais on ignore en quel temps il a reçu le titre de ville. Cette ville a beaucoup souffert pendant les guerres civiles des Pays-Bas. La plupart de ses habitans étoient autrefois des tisserans; aujourd'hui ils vivent principalement de l'agriculture & des bestiaux qu'ils élevent. La ville est présentement sous la jurisdiction de l'archevêché de Malines: anciennement elle dépendoit de l'évêché de Liége. Arschot fut d'abord un fief relevant en franc alleu du duc de Lorraine, qui y eut le souverain domaine jusqu'au temps de Virzon, qui en fut investi par le duc son frere. Après ce duc vinrent les comtes d'Arschot, qui en possederent le domaine utile, mais non la souveraineté. Depuis, Charles-Quint érigea le comté d'Arschot en duché, en faveur d'un seigneur de la maison de Croy, *cherchez* CROY. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARSDEKIN (Richard) jésuite, natif de Kilkenny en Irlande. Il vivoit dans le XVII siécle, entra dans la compagnie de Jesus en Flandre, & enseigna la philosophie & la théologie à Louvain. Il est auteur d'un ouvrage *in*-4°, intitulé, *Theologia tripartita universa*, &c. où l'on trouve tout ce qui regarde la théologie scholastique, spéculative & pratique; la positive, les controverses, & tout ce qui a rapport aux propositions de Jansénius, & à celles de Molinos: rien ne prouve mieux l'utilité de cet ouvrage, que les douze éditions qui en furent faites depuis 1677, jusqu'en 1696. L'auteur mourut dans le temps que l'on finissoit la derniere.

ARSENE (Arsenius) diacre de l'église romaine, illustre par sa naissance & par son éducation, fut envoyé en 383 par le pape Damase, pour être précepteur du prince Arcadius, fils aîné de l'empereur Théodose. L'empereur étant un jour entré dans la chambre où Arsène faisoit la leçon à Arcadius; & ayant trouvé son fils assis, & son précepteur debout, se plaignit à lui de ce qu'il ne soutenoit pas comme il devoit la dignité de son emploi. Arsène s'excusa, sur ce qu'ayant l'honneur de parler à un empereur, il ne pouvoit pas avec bienséance prendre ses commodités, & demeurer assis (car Arcadius avoit été associé à l'empire à l'âge de sept ans.) Théodose ôta à son fils les ornemens impériaux, contraignit Arsène de s'asseoir en sa place, & ordonna à Arcadius de recevoir ses leçons debout & tête nue, répétant souvent ces excellentes paroles: *Que ses enfans seroient véritablement dignes de l'empire, quand ils sauroient joindre la piété avec la science.* Arcadius profita peu de cette correction, & voulut en une autre occasion faire tuer Arsène. L'officier à qui Arcadius s'étoit adressé, en ayant averti Arsène, il se retira dans le desert de Scéthé, étant déja âgé de quarante ans. On dit qu'Arcadius, après la mort de Théodose, ayant su où il étoit, lui envoya un officier avec une lettre pleine de soumissions, pour réparer les fautes que son ingratitude lui avoit fait commettre à son égard, & lui offrit de grands présens; Arsène les refusa. Il étoit si désintéressé, qu'un officier lui ayant apporté un testament d'un de ses parens qui l'instituoit son héritier, Arsène lui demanda combien il y avoit que son parent étoit mort: celui-ci lui ayant répondu qu'il n'y avoit que peu de mois: *Il y a bien plus long-temps que je suis mort moi-même*, répondit Arsène, *comment donc pourois-je être son héritier?* Il fuyoit la compagnie, & ne vouloit recevoir personne, ni souffrir qu'on le vînt voir. Un jour qu'il étoit en oraison, & qu'il avoit quelque inquiétude sur son salut, il crut entendre une voix qui lui disoit: *Arsène, fuyez, gardez le silence & reposez-vous: Fuge, tace, quiésce.* Il fut chassé par les barbares avec les autres solitaires du desert de Scéthé, peu de temps avant la prise de Rome par les Goths: ce qui lui fit dire, que le monde avoit perdu Rome, & que les moines avoient

perdu Scéthé. Quand les barbares se furent retirés, il revint dans sa solitude. Il passa quarante ans à Scéthé, dix à Strome ou Troé, près de Memphis, trois à Canope, près de la mer, & deux autres années pour la seconde fois à Troé, où il mourut âgé de quatre-vingt-quinze ans, l'an 445. * *Apophthegmata patrum apud Cotelerium*. Rufin, différent de Rufin d'*Aquilée*. *Vies des PP. du desert*. Metaphraste. Rosweid. Bulteau. Baillet, *vies des saints, le 19 juillet. Vies des saints, imprimées à Paris chez Lottin en* 1730. Les Grecs font sa fête le 8 mai, & les Latins le 19 juillet.

Saint Jerôme dans son traité des hommes illustres, qu'il composa en 392, parle d'un Arsène que sainte Paule visita vers l'an 383, lorsqu'elle parcourut le desert, & il le met avec Macaire & Serapion entre les colonnes de J. C. *Quid narrem Macarios, Arsenios, Serapionas, & reliqua columnarum Christi nomina?* Cet Arsène est sans doute plus ancien que celui dont on vient de parler, & qui étoit en 384 à la cour. Rosweide assure que dans un manuscrit il a trouvé *Arsacios*, au lieu d'*Arsenios*. Le P. Martianai ne marque point de différence dans les manuscrits.

ARSENE, évêque d'Hypsele dans la Thébaïde, étoit de la secte des Mélitiens. Eusebe de Nicomedie & les autres Ariens accuserent S. Athanase de l'avoir fait mourir; mais un diacre de ce saint découvrit qu'il étoit caché dans le monastère de Premencyre, & en tira une attestation des moines. Arsène fut même trouvé à Tyr, & reconnu au tribunal de Paul, évêque de cette ville. Socrate dit que ce fut au concile de Tyr en 335, mais S. Athanase place cet événement auparavant. Arsène écrivit lui-même à S. Athanase, & lui demanda à rentrer dans sa communion, lui promettant de ne se plus lier avec les hérétiques & schismatiques. Il assista au concile de Tyr, où les Ariens renouvellerent contre S. Athanase l'accusation, non d'avoir tué Arsène, mais de lui avoir fait couper la main, & produisoient une main séche & salée, qu'ils disoient être celle d'Arsène. La présence d'Arsène, que S. Athanase avoit fait venir secretement, les convainquit de calomnie, & les couvrit de confusion. S. Athanase, *apolog. contra Arianos*. Socrate, *l.* 1, *c.* 29 *& seq.* Rufin, *l.* 1, *c.* 17. Théodoret, *l.* 1, *c.* 28. Sozomene, *l.* 2, *c.* 24. Hermant, *vie de S. Athanase, écrite en françois*. Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanase en latin, à la tête de la nouvelle édition qu'il a donnée des œuvres de S. Athanase*.

ARSENE AUTORIANUS, moine du mont Athos, autrement dit le *Mont-Saint*, dans la Macédoine, fut fait patriarche de Constantinople en 1254 par Théodore Lascaris, lequel en mourant quatre ans après, le fit tuteur de Jean son fils. George Musalon, qui étoit l'autre tuteur, fut cause qu'il se retira dans la solitude, d'où il ne revint qu'en 1261. Ensuite il fut relegué par Michel Paléologue, & rappellé quelque temps après. Michel ayant fait crever les yeux au jeune prince, Arsène l'excommunia. Ce prince le fit déposer dans un concile, & fit mettre Germain en sa place l'an 1264. Germain eut pour successeur Joseph, à qui Veccus succéda en 1275. Outre le testament d'Arsène publié par M. Cotelier en grec & en latin dans le 2 tome *des monumens de l'église grecque*, on a de lui un nouveau nomocanon, c'est-à-dire, *un recueil des canons, avec les loix civiles qui y sont conformes*. Il ne s'attache pas aux paroles des canons, mais au sens; & il y ajoute des notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des loix des empereurs avec les ordonnances des patriarches. * Doujat, *hist. du droit canon*. Bayle, *dict. crit.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XIII siécle*. Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ARSENE, archevêque de Malvasia dans la Morée, vivoit dans le XVI siécle, & étoit très-bon humaniste. Le commerce de lettres qu'il entretenoit avec le pape Paul III, & l'obéissance qu'il rendit au saint siége, lui attira la haine des Grecs, & le fit excommunier par Pachôme, patriarche de Constantinople. * Guillet, *Lacedem. ancienne & nouvelle*. Bayle, *dict. crit.*

ARSENE, moine Grec dans le XVII siécle, a écrit une lettre contre Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, qui étoit dans les sentimens des calvinistes sur la présence de J. C. dans l'eucharistie. Cette lettre est insérée dans les actes du concile, où Parthenius, patriarche de Constantinople, fit condamner la confession de foi de Cyrille Lucar, l'an 1642. On a encore de lui un recueil d'apophthegmes grecs, & un recueil de scholies sur sept tragédies d'Euripide. * Bayle, *dict. crit.*

ARSENIUS, *cherchez* PERAXYLUS.

ARSENS ou AARSENS (François) seigneur de Sommerdic, & fils de *Corneille* Arsens, greffier des états généraux des Provinces-Unies, qui le mit quelque temps auprès de Du Plessis Mornai, pour apprendre sous lui les affaires. François fut résident des Provinces-Unies auprès du roi Henri IV, depuis 1598 jusqu'en 1609, que ce prince le reconnut comme ambassadeur, & lui donna le rang après celui de Venise. Il fut ennobli pendant cette ambassade, fait chevalier par le roi, & baron; ce qui fut cause qu'il fut reçu en Hollande par les nobles de la province. Peu reconnoissant des honneurs qu'il avoit reçus en France, il se déclara si fortement contre le roi Louis XIII, que ce prince demanda son rappel, & en fit faire des plaintes aux états généraux, qui l'envoyerent à Venise avec la même qualité, & auprès de plusieurs princes d'Italie & d'Allemagne, à l'occasion des troubles de Bohême. En 1620, il étoit le premier des ambassadeurs extraordinaires de la république en Angleterre. En 1624, il revint en France avec le même caractère, & le cardinal de Richelieu témoigna estimer ses talens. En 1641 il retourna en Angleterre, où il fut le second des trois ambassadeurs extraordinaires que les Etats y envoyerent pour négocier le mariage du prince Guillaume, fils du prince d'Orange, avec la fille du roi Charles I. Il fit des recueils fort exacts & très-judicieux de toutes ses ambassades, & mourut fort âgé & fort riche. * Bayle, *dict. crit.*

ARSENS, fils du précédent, connu sous le nom de *Sommerdic*, gouverneur de Nimegue pour les Etats, & colonel d'un régiment de cavalerie, laissa deux fils, dont l'un se noya en 1659, & l'autre nommé *Corneille* de Sommerdic, fut tué en 1688 à Surinam, dont il étoit gouverneur. Il avoit épousé la fille de M. de Saint-André-Montbrun, morte vers l'an 1695, dont il a eu plusieurs enfans. * Bayle, *dict. crit.*

ARSES, ARSAS ou ARSAME, roi de Perse, étoit le troisiéme des fils d'Artaxerxès. Bagoas, eunuque, qui avoit toute la puissance en main, empoisonna le même Artaxerxès & deux de ses fils, & mit sur le trône le prince Arses, la troisiéme année de la CX olympiade, 338 ans avant J. C. Le regne d'Arses ne fut que de deux ans & quelques mois; après lesquels Bagoas s'en défit, & éleva sur le trône Darius Codomannus, fils d'Arsanes, frere d'Artaxerxès, & voulut ensuite l'empoisonner; mais Darius le prévint, en lui faisant boire le poison qu'il avoit préparé. * Diodore de *Sicile*. Quint-Curce. Strabon. Plutarque. Justin. Eusebe, *in chron, &c.*

ARSI (marquis d') *cherchez* ROUAUT.

ARSIDÆUS, fils de *Datamis*, ayant été envoyé par son pere, avec une armée contre les Pisidiens, fut tué dans la bataille. * Cornelius Nepos, *in Datame, c.* 6.

ARSILLUS ou ARCILIUS (François) de Senigaglia, dans le duché d'Urbin, qui vivoit dans le XVI siécle, sous le pontificat du pape Léon X, étoit médecin, & demeura long-temps à Rome, où il fit consister son plaisir à composer des vers. Il les faisoit très-bien, & ce talent lui acquit beaucoup de réputation. Il composa un poëme très-ingénieux, *de poetis Urbanis*, & d'autres piéces curieuses. Paul Jove a fait son éloge parmi ceux des gens de lettres : il dit qu'Arsillus mourut âgé de soixante-dix ans, *c.* 103.

ARSINDE, *cherchez* FAMAGOUSTE.

ARSINOÉ, ville d'Afrique, entre Berenice & Ptolemaïde, avec évêché suffragant de Cyrene. Quelques auteurs avec Marmol, disent que son nom moderne est *Trocara*. Plusieurs villes ont autrefois porté ce nom; mais elles l'ont changé. *Voyez* Trocara, Suez, Arzes, Casale d'Afdimo, Casaledi-Leuca, Famagouste. * Strabon, *l.* 10, 14 & 17. Pline, *l.* 6, *c.* 5, 9, 12 & 27, & *l.* 6, *c.* 29. Ptolémée. Etienne de *Byzance*.

ARSINOÉ, fille de Ptolémée *Lagus*, roi d'Egypte, épousa Ptolémée *Philadelphe*, son propre frere. Ces sortes de mariages étoient permis parmi ces peuples, afin, disoient-ils, que ceux de la famille royale fussent les seuls qui régnassent. Ce mariage se fit, selon quelques auteurs, après la mort de Ptolémée *Lagus*, arrivée la 2 année de la CXXIV olympiade, 283 ans avant J. C. Arsinoé ne vécut pas long-temps; & le roi voulant en conserver la mémoire à la postérité, employa Dinocrates pour bâtir un temple en l'honneur de cette princesse. Ce fameux ouvrier, qui avoit été employé par Alexandre *le Grand*, avoit, dit-on, résolu de faire les murailles de ce temple de pierre d'aimant, pour suspendre en l'air la statue d'Arsinoé, qui étoit de fer doré: mais il mourut avant que d'avoir pû achever cet ouvrage. Pline (*l.* 34, *c.* 14) sans parler des murailles, dit plus vraisemblablement, que la voute du temple étoit construite de pierres d'aimant. * Polybe, *l.* 1. Valere Maxime, *l.* 2. Pline, *l.* 34, *c.* 14, *&c.*

ARSINOÉ, autre fille de Ptolémée *Lagus*, épousa *Lysimachus* roi de Macédoine, & en eut deux fils, Lysimachus & Philippe. Ce roi fut tué dans une bataille contre Séleucus, la 3 année de la CXXIV olympiade, l'an 282 avant J. C. Après cette mort, Arsinoé regna dans la Macédoine, comme tutrice des deux princes ses fils, dont l'aîné étoit âgé de 16 ans, & le cadet de 13. Ptolémée, surnommé *Ceraunos* ou *le Foudre*, qui étoit son propre frere, (car Ptolémée *Lagus* les avoit eus tous deux de sa premiere femme nommée *Euridice*) lui persuada de l'épouser. Elle le fit trop facilement, le fit entrer dans sa ville de Cassandrée pour lui faire honneur, & ordonna à ses deux fils, qui étoient fort beaux, d'aller portant des couronnes au-devant de lui. Ptolémée *Ceraunos*, pour cacher sa trahison, les embrassa avec une tendresse fort apparente; mais ce nouveau maître ne fut pas plutôt arrivé à la porte de la ville, qu'il s'empara de la citadelle, & donna ses ordres pour faire tuer les deux jeunes princes, qui furent assassinés en se sauvant entre les bras & au milieu des caresses de leur mere. Arsinoé privée de ses deux fils déchirant ses habits & s'arrachant les cheveux, se retira de la ville, pour aller en exil dans l'isle de Samothrace, où elle fut d'autant plus à plaindre, qu'elle ne put mourir avec ses enfans. * Justin, *l.* 17 & 24. Pausanias. Dexippe. Eusebe, &c.

ARSINOÉ, fut mariée à *Magas*, roi de Cyrene, fils de Ptolémée *Lagus*, & frere de Ptolémée *Philadelphe*, tous deux rois d'Egypte, qui avoient été long-temps en guerre. Pour la terminer, Magas, qui n'avoit qu'une fille unique nommée *Bérénice*, la fiança à Ptolémée, qu'on surnomma depuis *Evergéte*, fils de Philadelphe, & il mourut peu de temps après, vers la premiere année de la CXXVI olympiade, & avant J. C. 276. Arsinoé, qui n'avoit pas approuvé ce mariage, appella Demetrius, frere d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, sous l'espérance de lui faire obtenir la reine & le royaume. Il partit en diligence, & plut de telle sorte à Arsinoé, qu'il se forma entre eux une liaison criminelle, qui rendit ce prince fort indifférent pour Bérénice, & fort insolent envers tout le monde. De-là vinrent les mécontentemens, qui produisirent une conspiration contre Demetrius en faveur du jeune Ptolémée, à qui la princesse avoit été fiancée. On envoya tuer ce dernier dans le lit d'Arsinoé: après quoi Bérénice, qui se tenoit à la porte de la chambre, recommanda soigneusement qu'on épargnât sa mere, & eut pour mari celui que son pere lui avoit destiné. * Justin, *l.* 1. Bayle, *dict. crit.*

ARSINOÉ, sœur de la derniere *Cléopatre*, reine d'Egypte, se joignit aux Egyptiens contre Jules-César, & commanda avec Archillas; mais la dissention s'étant mise entre elle & lui, elle le fit tuer par Ganymede son pere nouricier. César ayant mis en liberté le jeune Ptolémée, Arsinoé, non-seulement fut obligée de quitter l'autorité qu'elle avoit usurpée, mais même de sortir d'Egypte. Elle se retira à Ephèse, puis à Milet, où Marc-Antoine la fit tuer, à la sollicitation de Cléopatre, l'an 41 avant J. C. * Lucain, *l.* 10. Hirtius, *bell. Alexand.* Appien, *l.* 5 *des guerres civiles.* J. César, *de bell. civil. l.* 3.

ARSINOÉ, fille de *Nicocréon*, roi de l'isle de Chypre, fut aimé passionément par un jeune homme de Salamine, nommé *Arceophon*, qui mourut de déplaisir, parcequ'il ne la pouvoit épouser. Cette princesse, dit-on, fut punie par Vénus qui la changea en pierre, parcequ'elle avoit eu le cœur assez dur pour voir d'un œil sec les funérailles de cet amant. * Ant. Liberalis, *Métamorph.* 39.

ARSLAN-BEN THOGRUL, étoit fils de *Mohammed*, & petit-fils de *Malek Schah.* Il fut surnommé *Aboul Modaffer Xeineddin*, & succéda à Soliman Schah, l'an de l'hégire 555, & de J. C. 1160. Il est le treiziéme sultan de la race des Selgiucides, qui ont regné en Perse. Les historiens l'appellent ordinairement *Malek Arslan.* On le proclama sultan dans la ville de Hamadan, par les conseils de l'atabek Ildighiz; mais dès le commencement de son regne, Kimar, gouverneur d'Ispahan, & Enbanege, gouverneur de Rei, se révolterent contre lui, reconnoissant un de ses cousins nommé *Mohammed Selgiuk Schah*, pour sultan; & le prenant avec eux à la tête d'une grosse armée, ils marcherent vers Hamadan. Arslan ne les attendit pas: il alla au-devant d'eux jusqu'à Cazvin, & leur livra bataille aux environs de cette ville. La victoire tourna de son côté; le nouveau sultan fut tué dans le combat, & Kimar & Enbanege furent contraints de s'enfuir à Rei; où ne se trouvant pas en sureté, il leur fallut passer jusque dans la province de Mazanderan. Arslan n'eut pas plutôt fini cette guerre, qu'il se trouva envelopé dans une autre. Le prince des Abcas, qui étoit chrétien, entra dans la province d'Adherbigian, & ravagea le plat pays jusqu'aux portes de Cazvin. Arslan tourna ses armes victorieuses contre lui, & le battit auprès du fort château de Cak, qu'il avoit pris & fortifié. Ce château dura peu de temps entre les mains des Abcas, après ce combat. Le sultan l'ayant assiégé, le prit de force & le fit raser. Sur la fin de l'année 559, Arslan fit le voyage d'Ispahan. L'atabek Zenghi Zalgari, qui commandoit dans cette ville, vint au-devant de lui, & lui prêta le serment de fidélité. Le sultan le confirma dans son gouvernement, dont il étendit même les limites jusqu'à la province de Fars. L'an 561, Enbanege, qui s'étoit cantonné dans la province de Mazanderan, comme nous avons vu ci-dessus, fit alliance avec le roi de Khowarezm, & obtint de lui un puissant secours, avec lequel il entra dans la province nommée l'Iraque persienne, & vint saccager les environs des villes d'Abher & de Cazvin. Mais Arslan accompagné de l'atabek Ildighiz, tomba sur lui à l'imprévu, & avec de si grandes forces, qu'il l'obligea de prendre une seconde fois la fuite vers la province d'où il étoit parti. L'an 563, Enbanege fit une autre entreprise sur la ville de Rei. Le sultan Arslan se contenta pour lors d'envoyer Mohammed, fils d'Ildighiz, pour le combattre: mais les troupes de ce général ayant plié devant celles d'Enbanege, Ildighiz son pere fut obligé de marcher lui-même pour rétablir les affaires du sultan, qui étoient déconcertées. Ildighiz étant arrivé dans la ville de Rei, il se fit plusieurs propositions d'accommodement de part & d'autre. La négociation fut conduite si heureusement,

qu'enfin il fut conclu qu'Enbanege, accompagné d'Ildighiz, viendroit faire fes foumiffions & rendre fes refpects au fultan. Mais il arriva que dans la nuit qui devoit précéder le jour de cette entrevue, Enbanege fut tué dans fon logis, fans qu'on pût apprendre de quelle part venoit ce coup inopiné. Dès que le fultan en eut appris la nouvelle, il donna le commandement de Rei & de fes dépendances au fils d'Ildighiz, lequel époufa bientôt après la fille unique d'Enbanege. De ce mariage naquit un fils nommé *Cutluk*, qui fut furnommé *Enbanege*, du nom de fon aïeul maternel. L'an 568, la mere du fultan, princeffe d'une grande vertu, mourut dans la maifon d'Ildighiz, & ce grand homme la fuivit bientôt après. Le fultan qui fut fenfiblement touché de la mort de fa mere, & de la perte qu'il faifoit d'un grand capitaine, & d'un fidéle ferviteur en la perfonne d'Ildighiz, ne fut pas long temps fans tomber malade de langueur. Il traîna pourtant jufqu'au commencement de l'année de l'hégire 571, de J. C. 1175, qu'il mourut âgé de 43 ans, dont il avoit regné environ 15. C'étoit un prince non-feulement vaillant & généreux, mais auffi patient & débonnaire à un tel point, qu'il ne fouffroit jamais qu'on parlât mal de quelqu'un en fa préfence. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN-SCHAH-BEN-MASSOUD, douziéme fultan de la dynaftie des Gaznevides, fuccéda à fon pere Maffoud, III du nom, fultan de la même race ou dynaftie. Maffoud avoit époufé la fœur de Sangiar, fultan de Selgiucides, de laquelle il eut deux enfans, l'un nommé *Arflan Schah*, & l'autre *Baharam Schah*. Ce prince étant mort l'an de l'hégire 508, de J. C. 1114, Arflan Schah fon fils aîné prit poffeffion des états de fon pere, fans rien donner à Baharam Schah fon cadet. Celui-ci ne pouvant fouffrir de fe voir fans partage, fe réfugia auprès de fon oncle maternel Sangiar, qui poffédoit déja une partie de la grande province de Khorafan, dont les Gaznevides avoient été dépouillés par les Selgiucides. Sangiar le protégea, & lui donna une armée pour faire la guerre à fon frere. Baharam entra avec cette armée dans la province de Gazna, fe rendit maître de la ville capitale, & obligea fon frere à prendre la fuite, & à lui céder la couronne. Mais l'armée des Selgiucides ne fut pas plutôt retirée, qu'Arflan fe préfenta devant la ville de Gazna, & contraignit fon frere à fe retirer une feconde fois auprès de Sangiar. Le fultan n'abandonna pas fon neveu; il fe mit lui-même en campagne, donna bataille à Arflan, le défit, & le fit prifonnier. Baharam après cette victoire demeura paifible poffeffeur de la couronne des Gaznevides, & fon frere mourut bientôt après dans fa prifon, l'an de l'hégire 512, de J. C. 1118, après un regne de quatre ans. Quelques hiftoriens veulent que fa mort ait été fut avancée par les ordres de fon frere. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARSLAN SCHAH, fils de *Kerman Schah*, fils de *Caderd*, cinquiéme fultan de la dynaftie des Selgiucides dans la province de Kerman, fuccéda à fon neveu *Iran Schah*, pendant la vie duquel il fe tint caché dans la boutique d'un cordonnier, pour ne pas tomber entre fes mains. Mais lorfqu'il apprit qu'il avoit été tué, il fe fit connoître, & fut proclamé fultan, du confentement général de tous les grands du royaume, l'an de l'hégire 494, de J.C. 1100. Les Selgiucides de Perfe fes parens, qui avoient donné beaucoup de peine à fes prédéceffeurs, n'oferent l'attaquer. C'eft pourquoi il jouit d'un regne fort paifible pendant l'efpace de quarante-deux ans, & laiffa fa couronne à Mohammed, furnommé *Mogaiatheddin*, fon fils, qui lui fuccéda l'an de l'hégire 536, & de J. C. 1141. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN-KUSCHAI, place forte affez près de la ville de Casbin, de laquelle quelques troupes de voleurs & de bandits fe rendirent les maîtres: mais ils en furent chaffés par le fultan Tagafche. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN (Alp) fecond fultan de la race des Selgiucides, *cherchez* ALP ARSLAN.

ARSOLI, *Arfolium*. C'étoit autrefois une ville, qui eft maintenant réduite en village, fituée fur une colline dans la campagne de Rome, entre le Teverone & les confins de l'Abruzze, droit au levant de la ville de Tivoli. * Mati, *dict. géogr.*

ARSUFFO, *Paria*, petite ifle de la Mer Méditerranée, fur la côte de la Terre-fainte, devant la ville de Jaffa ou Joppé.

ART DES ESPRITS ou ART ANGELIQUE, moyen fuperftitieux pour acquerir la connoiffance de tout ce qu'on veut favoir, avec le fecours de fon ange gardien, ou de quelque autre bon ange. On diftingue deux fortes d'*art angelique*; l'un obfcur, qui s'exerce par voie d'élevation ou d'extafe; l'autre clair & diftinct, lequel fe pratique par le miniftère des anges, qui apparoiffent aux hommes fous des formes corporelles, & qui s'entretiennent avec eux. Ce fut peut-être de cet art dont fe fervit le pere du célébre Cardan, lorfqu'il difputa contre les trois efprits qui foutenoient la doctrine d'Averroës, recevant des lumieres d'un génie, qu'il eut avec lui pendant 33 ans. Quoi qu'il en foit, il eft certain que cet art eft fuperftitieux, puifqu'il n'eft autorifé ni de Dieu, ni de l'Eglife; & que les anges, par le miniftère defquels on fuppofe qu'il s'exerce, ne font autre que des efprits de ténébres, & des anges de fatan. D'ailleurs les cérémonies dont on fe fert, ne font que des conjurations, par lefquelles on oblige les démons, en vertu de quelque pacte, de dire ce qu'ils favent, & rendre les fervices qu'on efpére d'eux. *Voyez* ART NOTOIRE. * Cardan, *l.* 16, *de rer. variet.* Thiers, *traité des fuperftitions.*

ART NOTOIRE, moyen fuperftitieux, par lequel on promet l'acquifition des fciences, par infufion & fans peine, en pratiquant quelques jeûnes, & en faifant certaines cérémonies inventées à ce deffein. Ceux qui font profeffion de cet art, affurent que Salomon en eft l'auteur, & que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit, cette grande fageffe qui l'a rendu fi célébre dans le monde. Ils ajoutent qu'il en a renfermé les préceptes & la méthode dans un petit livre qu'ils prennent pour modéle. Voici la maniere avec laquelle ils prétendent acquerir les fciences, felon le témoignage du P. Delrio. Ils ordonnent à leurs afpirans de fréquenter les facremens, de jeûner tous les vendredis au pain & à l'eau, & de faire plufieurs prieres pendant fept femaines. Enfuite ils leur prefcrivent d'autres prieres, & leur font adorer certaines images les fept premiers jours de la nouvelle lune, au lever du foleil, durant trois mois. Ils leur font encore choifir un jour où ils fe fentent plus pieux qu'à l'ordinaire, & plus difpofés à recevoir les infpirations divines. Ce jour-là ils les font mettre à genoux dans une églife ou oratoire, ou en pleine campagne, & leur font dire trois fois le premier verfet de l'hymne *Veni, Creator Spiritus*, &c. les affurant qu'ils feront après cela remplis de fcience, comme Salomon, les prophétes & les apôtres. Selon la maniere prefcrite dans le traité intitulé : *Ars notoria*, l'afpirant, après les purifications, prieres & préparations ordonnées, doit fe fervir d'un talifman d'or ou de parchemin vierge, avec des caractères gravés, & les noms de quelques anges. On met ce talifman fous l'oreille étant au lit; l'ange, dont ce talifman porte le nom, révele, dit-on, ce que l'on fouhaite de favoir pendant le fommeil. S. Thomas d'Aquin montre la vanité de cet art. S. Antonin, archevêque de Florence, Denys *le Chartreux*, Gerfon, & le cardinal Cajetan, prouvent que c'eft une curiofité criminelle, par laquelle on tente Dieu, & un pacte tacite avec le démon. Auffi cet art fut-il condamné comme fuperftitieux par la faculté de théologie de Paris, l'an 1320. * Delrio, *difquif. magic. part.* 2. Thiers, *traité des fuperftitions.*

ART DE S. ANSELME, moyen de guérir les

plaies les plus dangereuses, en touchant seulement aux linges qui ont été appliqués sur les blessures. Quelques soldats Italiens qui font encore ce métier, en attribuent l'invention à S. Anselme; mais Delrio assure que c'est une superstition inventée par Anselme de *Parme*, fameux magicien; & remarque que ceux qui sont ainsi guéris, si toutefois ils guérissent, retombent ensuite dans de plus grands maux, & finissent d'ordinaire malheureusement leur vie. * Delrio, *disquis. mag. l.* 1.

ART DE S. PAUL, sorte d'art notoire, que quelques superstitieux disent avoir été enseigné par S. Paul, après qu'il eut été ravi au troisiéme ciel. On ne sait pas bien les cérémonies que pratiquent ceux qui prétendent acquerir les sciences par ce moyen, sans aucune étude, & par inspiration; mais on ne peut douter que cet art ne soit illicite: & il est constant que S. Paul n'a jamais révélé ce qu'il ouit dans son ravissement, puisqu'il dit lui-même, qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de raconter. *Voyez* ART NOTOIRE. * Thiers, *traité des superstitions.*

ART, *Arta*, bon village de Suisse, situé sur le bord méridional du lac de Zug, dans le canton de Schwitz, dont il est un des lieux principaux. * Mati, *dict. géogr.*

ARTA ou LARTA, ville d'Epire dans la Gréce. Ce n'est pas l'ancienne *Ambracie*, comme plusieurs géographes le veulent persuader, puisque cette derniere est à plus d'une journée de-là, & qu'elle s'appelle encore par les gens du pays *Ambrakia*, quoique ce ne soit à présent qu'un village à un mille de la mer, & au fond du golfe auquel elle a donné son nom. Mais la ville d'Arta est à main gauche, éloignée de quinze milles de la mer, sur une riviere, qui est apparemment l'Acheron des anciens. Il y a dans cette ville plus de deux mille habitans, & beaucoup plus de Grecs que de Turcs. L'église métropolitaine, nommée, *Evangelistra*, c'est-à-dire, l'*Annonciade*, est un grand corps de bâtiment, qui a autant de portes & de fenêtres, qu'il y a de jours dans l'année, & qui est soutenu de plus de deux cens colonnes de marbre. On y lit une inscription sur le grand portail, qui marque qu'elle a été bâtie par Michel Ducas Comnene, empereur de Constantinople. L'archevêque faisoit autrefois sa résidence à Lépante, qu'il a quittée à cause qu'il y a peu de chrétiens. Il avoit huit suffragans; mais l'empereur Jean Paléologue partagea en deux l'archevêché d'Arta, pour ériger celui de Janin. Ainsi il n'a plus que quatre évêchés qui en relevent, qui sont, Ragous, petite ville à dix milles de Préveza; Vontza, ville avec un château de l'autre côté du golfe; Aëtos, située en terre-ferme, assez grande ville, à deux journées d'Arta; & Acheloou, qui tire son nom de la riviere, que les anciens appelloient *Achelous*. * Spon, *l.* 2 *de ses voyages.*

ARTABAN, I de ce nom, roi des Parthes, étoit frere de Priapatius, & oncle de Mithridate & de Phraate, qui tous les trois avoient regné successivement avant lui. Il fit la guerre aux Trogariens, peuples de Scythie, & y reçut une blessure, dont il mourut, la premiere année de son regne, vers la 4 année de la CLXII olympiade, & 129 ans avant J. C. * Justin, *liv.* 24, *chap.* 2.

ARTABAN II roi des Médes, fut fait roi des Parthes, au préjudice de Vonones, vers l'an 16 de l'ére chrétienne; mais comme il n'y avoit que la noblesse qui eût part à ce changement, Vonones, à qui le peuple étoit demeuré fidéle, vainquit Artaban dans une bataille, & le contraignit de s'enfuir dans les montagnes de la Médie. Artaban rassembla depuis de nombreuses troupes, donna une seconde bataille à Vonones, qui fut vaincu, & se retira avec peu des siens en Arménie. Artaban resta maître du royaume après cette victoire, où il fit un grand carnage des Parthes, & où il s'empara de la ville de Ctesiphon. Peu après, pensant n'avoir rien à craindre de Tibére, que la vieillesse rendoit moins agissant, il s'empara de l'Arménie, & en fit roi un de ses fils nommé *Arsaces*. Tibére craignant qu'Artaban étant maître de l'Arménie, n'entreprit sur les conquêtes du peuple romain, manda à Vitellius, qui commandoit pour lui en Orient, de traiter avec Artaban; mais Vitellius au contraire, suscita contre lui les Alains, lesquels étant passés en Arménie, la ravagerent, pénétrerent jusque dans les terres des Parthes, tuerent la plus grande partie de la noblesse, & le fils d'Artaban même; & enfin obligerent ce prince à s'enfuir chez ses voisins. Il assembla une grande armée de Daniens & de Saciens, avec laquelle ayant recommencé la guerre, il recouvra son royaume, & établit Orode, un autre de ses fils, sur l'Arménie. Depuis cette conquête, Tibére rechercha l'alliance d'Artaban, qui y donna les mains, & conclut un traité avec Vitellius: ensuite duquel ce roi envoya son fils Darius à Rome, porter de très-magnifiques présens à Tibére. Il mourut environ l'an 48 de J. C. par le crime de Gotarzes son frere, selon Tacite, ou plutôt son fils, selon Joséphe. Bardane, frere de Gotarzes, succéda à Artaban, qui étoit apparemment leur pere & non leur frere. * Joséphe, *l.* 18, *c.* 6 *des antiq. Jud.*

ARTABAN III, fils de *Vologese*, assista un certain imposteur qui se disoit *Neron*, & voulut même l'amener à Rome pour l'opposer à Vespasien, vers l'an 80 de l'ére chrétienne; il regna si peu de temps, que plusieurs ne le mettent pas au nombre des rois des Parthes. * Zonaras, *in Titul.*

ARTABAN IV, dernier roi des Parthes, succéda à son frere *Vologese* III. Il soutint plusieurs guerres contre les Romains, & principalement contre Antonin Caracalla, lequel feignant de vouloir épouser sa fille, avoit dessein de le faire mourir. L'an 227 Artaxerce, simple soldat Persan, s'éleva contre lui avec tant de bonheur, que l'ayant défait en trois batailles rangées, il lui ravit le trône avec la vie. Ainsi la race des Arsacides prit fin, & le royaume des Parthes, qui avoit commencé par Arsaces, environ l'an 3754 du monde, & 250 ans avant J. C. fut transporté aux Perses, en l'an 226 de grace. * Dion, *l.* 77 & 78. Hérodien, *l.* 4. Agathias, *l.* 2.

ARTABAN, frere de *Darius*, fils d'*Hystaspe*, roi de Perse, soutint le choix que ce prince avoit fait en faveur de Xerxès son fils puîné, pour regner après lui, contre les prétentions d'Artabazane, ou *Artamene*, ou *Ariamene*, qui prétendoit au trône. Celui-ci étoit l'aîné; mais parcequ'il étoit né lorsque Darius n'étoit encore que particulier, Xerxès lui fut préféré l'an du monde 3550, & avant J. C. 485. Depuis, Artaban fut très-utile à Xerxès qu'il assista de ses conseils, & qu'il voulut vainement détourner de son expédition contre les Grecs. Il s'étoit efforcé aussi inutilement d'empêcher Darius son frere de faire la guerre aux Scythes. Xerxès crut ne pouvoir confier le gouvernement de l'état pendant son absence à un homme plus fidéle ou plus sage qu'Artaban, qui se séparant de son neveu, lui laissa Trintatechmes son fils, l'un des six généraux de l'infanterie. * Herodote, *l.* 3 & 4. C'étoit un prince très-sage, qu'il se faut bien garder de confondre avec *Artapan*, capitaine des gardes de Xerxès, & son assassin. * Herodote, *l.* 4, *c.* 83; *liv.* 3, *c.* 10.

ARTABASDE, homme illustre à Constantinople, fut un de ceux qui aiderent Léon l'Isaurien à s'emparer de l'empire. Ce prince lui en témoigna sa reconnoissance en lui faisant épouser sa fille aînée dont il eut deux fils, & en lui donnant le gouvernement du Theme-Arméniaque; mais Artabasde n'en fut pas plus content de lui, & souffrit toujours impatiemment sa fureur contre les images. Après la mort de Léon, s'étant convaincu que Constantin Copronyme son fils avoit hérité de cette fureur, il résolut de le détrôner, & il y réussit en effet vers le mois de septembre de l'an 742. Il commença d'abord à témoigner sa reconnoissance au Ciel, en faisant refleurir la religion, & en

rétablissant les images. Ensuite il passa dans l'Asie avec deux armées ; l'une sous le commandement de son fils Nicetas, & l'autre qu'il commandoit lui-même. Mais s'étant trop avancé dans la Lydie, il se laissa surprendre par Constantin : de sorte qu'à peine put-il se sauver à Constantinople. Son autre armée fut aussi défaite, & il se vit assiégé dans la ville impériale, qui fut emportée le 2 novembre de l'an 743. Il trouva néanmoins le moyen de s'évader, & fit de nouvelles levées dans la Bithynie ; mais ses ennemis n'ayant pas attendu que son armée se fût fortifiée, il fut forcé de souffrir un second siége dans le château de Pusantes. Il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs ; forcé de se rendre avec ses fils, on les emmena à Constantinople chargés de chaînes ; ils furent exposés en cet état à la vue du peuple dans le Cirque, & enfin on leur creva les yeux. * Théophane. Cedrene. Zonaras, *hist. miscell. l.* 22. &c.

ARTABASE, fils de *Pharnabaze*, capitaine de Xerxés, assiégea en vain Potidée & Olynthe, à la tête de soixante mille hommes, la 2 année de la LXXV olympiade, & 479 ans avant J. C. Artabase, fils de Pharnace, se trouva la même année à la bataille de Platée, que les Perses perdirent, pour s'être attachés plutôt au conseil de Mardonius qu'au sien. Il se retira avec quarante mille hommes, qu'il commandoit, sans avoir voulu soutenir Mardonius. * Herodote, *lib. VIII.*

ARTABASE, fils de *Pharnabaze*, & d'*Apamée*, fille d'*Artaxerces-Mnemon*, étoit satrape ou gouverneur de Mysie, de Phrygie & de Bithynie. Il fit la guerre à Ochus son roi, la premiere année de la CVI olympiade, 356 ans avant J. C. Il défit avec le secours de Charés, une armée de soixante-dix mille hommes ; mais ayant été abandonné par les Athéniens, il fit ligue avec les Thébains ; & secondé de Pammenes, l'un de leurs chefs, il gagna encore deux batailles sur les Perses. Depuis il obtint sa grace, & revint en Perse, où il servit Darius Codoman contre Alexandre *le Grand*, lequel ayant reconnu sa valeur, le fit gouverneur de la Bactriane. Lorsqu'après la mort de Darius il se présenta à Alexandre, ce conquérant lui toucha dans la main, & lui fit beaucoup de caresses, à cause de l'amitié qu'il avoit eue avec le roi Philippe son pere, entre les bras duquel il s'étoit jetté durant la persécution d'Ochus ; & plus encore pour la fidélité qu'il avoit gardée à l'égard de Darius. Ce vénérable vieillard, qui avoit blanchi sous les armes, étoit âgé de 95 ans, & avoit à ses côtés neuf jeunes hommes ses enfans, tous bien faits, qu'il présenta à Alexandre, priant les dieux qu'ils ne vécussent qu'autant qu'ils seroient utiles à son service. Alexandre alloit le plus souvent à pied dans la campagne ; mais alors il fit amener deux chevaux, un pour lui & l'autre pour Artabase, de peur que ce bon vieillard n'eût honte de se voir seul à cheval. * Quint-Curce, *l.* 5 & 7. Diodore, *l.* 16. Lucien *au dialogue de ceux qui ont long-temps vécu.*

ARTABASTES, roi d'Arménie, qui a écrit une lettre à Sapor, rapportée par Saumaise, *dans ses notes sur* Trebellius Pollion.

ARTABAZANE, ARTEMENES ou ARIAMENE, fils aîné de *Darius*, se vit exclus de la couronne de Perse, parcequ'il étoit né avant que son pere y fût parvenu. Xerxés son frere fut déclaré légitime successeur, comme étant né d'Atossa, fille de Cyrus, dans le temps que son pere étoit roi. Il acquiesça sans murmurer, au jugement que porta contre lui Artaban leur oncle paternel : désintéressement très-rare entre des princes rivaux. Cela arriva l'an du monde 3550, & avant J. C. 485. * Hérodote, *Erato* ou *l.* 6.

ARTABAZE, roi d'Arménie, *cherchez* ARTAXIAS II.

ARTACA, ARTACE, montagne remplie d'arbres dans l'isle de Cyzique : il y a devant une isle de même nom. * Strabon, *l.* 12. C'est encore le nom d'une ville des Milésiens, dans l'Asie, qu'Etienne *de Byzance* appelle ville de Phrygie. Pline (*l.* 5, *c.* 32.) l'appelle un port, & Ptolémée un château de la Bithynie. * Ptol.

☞ ARTACANE, que Pline nomme *Artacoana*, ville d'Asie, dans la partie septentrionale de l'Arie, aux confins de la Parthie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARTACÆAS, capitaine dans l'armée de Xerxès, dont Hérodote fait mention, *l.* 7. Cet homme, à l'exception du roi seul, étoit de la plus haute taille ; car il étoit de cinq coudées.

ARTACENE, contrée d'Assyrie aux environs d'Arbele, où Alexandre défit Darius. * Strabon, *l.* 16.

ARTACOANE, *cherchez* ARTACANE.

ARTAGNAN, *cherchez* MONTESQUIOU.

ARTAK & ARTOK, que l'on prononce aussi *Ortok*, montagne du pays de Turquestan, vis-à-vis de laquelle il y en a une autre nommée *Gurtak*, & c'est entre ces deux montagnes qu'est située la ville de Caracoum. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

ARTALIS (Joseph) poëte Italien, né l'an 1628 à Mazare en Sicile, eut dès la premiere jeunesse une forte inclination pour les muses & pour les armes ; & il a toujours allié les unes avec les autres. Au sortir de ses études, n'étant encore que dans sa quinziéme année, il se battit en duel contre un satyrique, qu'il avoit déja maltraité par quelques coups de bâton, & il le blessa mortellement. Pour éviter les suites de cette affaire, il se sauva dans une église, & durant sa retraite, il s'appliqua à la philosophie. Après la mort de ses parens, se voyant toujours en bute à diverses traverses, il s'embarqua dans une galere de Messine, & alla à Candie, dans le temps que cette ville étoit assiégée par les Turcs. Les preuves qu'il y donna de sa valeur, lui obtinrent d'être fait chevalier de l'ordre militaire de S. George. Revenu en Italie, il mit souvent l'épée à la main, fut quelquefois blessé, & plus souvent en blessa d'autres. Il se rendit si redoutable, même jusqu'en Allemagne, qu'on l'y appelloit le *chevalier de sang.* Dans plusieurs tournois il se distingua, & remporta plusieurs prix. Ernest duc de Brunswick & de Lunebourg, le fit capitaine de ses gardes. Malgré une vie si tumultueuse, il aimoit les lettres, & les cultivoit. Il fut membre de plusieurs académies d'Italie, & il y donna souvent des preuves de sa capacité. Il s'acquit la faveur & l'amitié même de plusieurs princes, & particulierement de l'empereur Léopold. Il mourut à Naples le 11 février 1679, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église des dominicains de cette ville. L'académie *de gl' intricati* célébra ses funérailles, & Vincent-Antoine Capoci, fit son oraison funèbre. *Les éditeurs du Dictionnaire historique* imprimé à Amsterdam en 1740, *qui nous fournissent cet article*, rapportent les titres des ouvrages suivans, composés par Artalis : *Dell' encyclopedia poëtica*, en trois parties ; *Il cordimarte, historia favoleggiata ; Guerra tra vivi e morti, tragedia ; La Pasife, overo l'impossibile fatto possibile, dramma per musica.* Vitus-Cesar Caballone a écrit la vie de Joseph Artalis. * Voyez le *Diction. histor.* de l'édition d'Amst. 1740.

ARTANES Sophénéen, sorti de Zadriade, un des capitaines d'Antiochus *le Grand*, étoit roi de cette partie de l'Arménie, qui va du midi au couchant : il en fut chassé vers l'an 84 avant J. C. par Tigranes, qui étoit souverain de l'autre partie. * Strabon, *l.* 11.

ARTANUS, jurisconsulte distingué, étoit né à Narbonne, d'où il alla ensuite à Rome se perfectionner dans la jurisprudence, & dans les autres connoissances convenables à sa condition, & conformes à son goût. Ce fut dans cette capitale du monde qu'il se lia d'amitié avec le poëte Martial, qui y brilloit alors sous l'empire de Domitien. Artanus fut depuis rappellé dans le lieu de sa naissance, pour y exercer quelque charge de magistrature, & y faire usage de la science des loix, qu'il avoit acquise. Martial qui ne put l'accompagner, comme ce poëte le désiroit, se contenta de souhaiter à son ami toute sorte de prospérités. Il lui fit aussi pré-

ent d'un exemplaire de ses poësies. * Dom Rivet, *hist litt. de la France*, *tom. I*, *p.* 219.

ARTAPAN, fils d'Artasyras, fut un des favoris de Xerxès I. Ctesias dit qu'il accompagna ce prince dans son expédition contre la Gréce, & qu'il commandoit les dix mille hommes qui firent la premiere attaque du pas des Thermopyles; mais Herodote, qui nomme tous les officiers généraux de l'armée de Xerxès, ne parle point de lui. Artapan, continue Ctesias, assassina ensuite Xerxès, & fit retomber le soupçon de ce crime sur Dariée, l'un des fils de ce prince, qu'il mena lui-même à Artaxerxès, qui le fit mourir. Un troisiéme crime qu'Artapan ne put exécuter fit découvrir les deux autres: ce malheureux ne pouvant faire mourir secretement le nouveau prince, comme il avoit fait son pere, forma une conspiration contre lui, & en parla à Megabyze, qui ne parut y entrer que pour en faire un rapport plus exact. Artapan convaincu de trahison fut puni de mort, & les conjurés, entre lesquels étoient ses trois fils, s'étant armés pour le venger, périrent les armes à la main. Herodote (*liv.* 7) en décrivant l'armée de Xerxès, nomme trois officiers généraux: Artyphie, Ariomarde & Bagasaces, tous trois fils d'Artapan, qui pouroient bien être ceux dont parle Ctesias; le premier commandoit les Gandariens & les Dadices; le second, les Caspiens; le troisiéme, les Thraces d'Asie.

ARTAPAN, satrape de la Bactriane sous le regne d'Artaxerxès I, se révolta, & combattit d'abord à perte égale les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais dans une seconde bataille un vent impétueux repoussant les Bactriens, ils eurent du dessous, & furent contraints de rentrer dans leur devoir. * Ctesias. Ce ne fut pas sans qu'il en coutât la vie à celui qui leur avoit fait prendre les armes.

ARTAPAN, *Artapanus*, auteur d'une histoire des Juifs, qui rapporte que Moyse ayant été mis en prison par Necephres roi des Egyptiens, parcequ'il demandoit la délivrance des Israélites, sortit la nuit miraculeusement de sa prison, & vint trouver le roi qui dormoit, & que le prince surpris de le voir, lui demanda le nom du Dieu qui l'avoit envoyé. Moyse le lui ayant dit à l'oreille, le roi tomba en défaillance; mais Moyse le fit revenir. Eusebe rapporte, sur la foi d'Eupolemus, ce passage d'Artapan, qu'il appelle *Artaban*, dans le 1 *liv. de la préparat. évangel. c.* 27. Il en cite plusieurs autres encore qui montrent que cet historien étoit rempli de fables. S. Clément d'*Alexandrie* a aussi cité cet Artapan, au premier livre de ses *Stromates*. * Chronique d'Alexandrie, *page* 148. Vossius, *de hist. lat.*

ARTAPHERNE, fut un des sept princes de Perse, qui prétendoient à la couronne que Darius obtint l'an du monde 3514, & avant J. C. 521. Il eut le gouvernement des places maritimes, & fit la guerre aux Ioniens. Après la mort de Darius, il opina que Xerxès devoit être élevé sur le trône, par préférence à son frere Artabazanes; parceque celui-ci étoit né d'un pere qui n'étoit encore que prince, & que Xerxès étoit fils d'un pere roi; le premier étant venu au monde avant que Darius possédât la couronne; & le second depuis qu'il l'avoit obtenue. * Herodote, *liv. VII.*

ARTASYRAS, d'Hyrcanie, fut un des principaux seigneurs de la cour de Perse sous le regne de Cambyses, qui l'admit dans sa plus intime confidence, jusqu'à lui révéler le secret de la mort de son frere. Artasyras, de concert avec l'eunuque Bagapates, cachant toujours cette mort, fit succéder le Mage à Cambyses; mais voyant ensuite son secret éventé, il abandonna ce malheureux, & favorisa de tout son pouvoir la conspiration formée contre lui. Le Mage ayant été tué, Darius témoigna sa reconnoissance à Artasyras, en lui conservant toute l'autorité dont il avoit joui sous les regnes précédens. Il semble qu'il soit mort à peu près en même temps que ce prince. Artapan son fils lui succéda dans la faveur, & est illustre dans l'histoire par ses crimes. * Ctesias.

ARTASYRAS. Le même Ctesias parle d'un autre ARTASYRAS, qui vivoit sous le regne de Darius Ochus. Il commandoit les troupes qu'on envoya dans l'Asie Mineure contre Arsytes frere du roi, & Artyphius qui s'étoient revoltés. La perte de deux batailles ne le découragea pas: il en gagna une troisiéme, & engagea les rebelles à se rendre.

ARTAVASDE, roi des Médes, soutint avec beaucoup de bonheur la guerre contre Marc-Antoine, qui y avoit été engagé par Artavasde I roi d'Arménie, fils de Tigranes, sur lequel il se vengea de ses mauvais succès. Le roi des Médes fit amitié avec Marc-Antoine, qui surprit le roi d'Arménie, & le fit amener à Alexandrie chargé de chaînes d'or & d'argent, pour honorer son triomphe ou son entrée dans cette ville. Il revêtit aussi le roi des Médes d'une partie de l'Arménie. Mais ce dernier, qui vainquit depuis les Parthes, & Artaxias, fils du roi d'Arménie, avec le secours de Marc-Antoine, fut vaincu lui-même, & fait prisonnier, lorsqu'il ne fut plus soutenu de ce secours. Apparemment qu'il ne fut pas long-tems captif, car ce doit être lui à qui Cléopâtre envoya la tête du roi d'Arménie son ennemi, l'an 724 de Rome, & 30 ans avant J. C. * Dion, *l.* 49. Bayle, *dict. crit.*

ARTAVASDE I roi d'Arménie, étoit fils de *Tigranes.* Il étoit très-savant, & a composé des tragédies & des harangues; il a encore écrit des histoires. Il fut cause de la défaite de Crassus, auquel il n'envoya pas le secours qu'il lui avoit promis. Il trompa aussi Marc-Antoine; mais il ne s'en trouva pas bien, puisque Marc-Antoine l'ayant engagé à le venir trouver, l'an de Rome 721, & 33 avant J. C. le fit lier de chaînes d'or, le conduisit à Alexandrie, & le fit servir à son triomphe, comme si c'eût été son véritable prisonnier de guerre. Il le mit depuis en prison, où il le fit mourir. Sa tête fut envoyée au roi des Médes son ennemi. * Appien, *de bell. Parth.* Plutarch. *in Crass.* Tacite, *annal. l.* 2. Bayle, *dict. critiq.*

ARTAVASDE II, roi d'Arménie, fut établi sur le trône par Auguste, après les enfans de Tigranes, qui avoient succédé à leur pere, comme leur pere avoit succédé à Artaxias, fils aîné d'Artavasde I. Artavasde II ne regna pas long-temps. Caïus César, envoyé en Arménie pour calmer les désordres de ce royaume, le donna bientôt après à Ariobarzanes, l'an 3 de l'ére chrétienne. * Joséphe, *antiq. jud. liv. XV.* Tacite, *annal. liv. II.* Bayle, *dict. critiq.*

ARTAVASDE, *Artavasdus*, gendre de Léon *Isaurique*, *cherchez* ARTABASDE.

☞ ARTAUD, archevêque de Reims, dans le dixiéme siécle, fut d'abord moine de S. Remi de Reims. Après que cette église, dont on avoit pourvu un enfant de quatre à cinq ans après la mort de Seulfe, eut été sans légitime pasteur l'espace de sept ans, le roi Raoul contraignit les clercs & les laïcs à élire un archevêque. L'élection tomba sur Artaud, qui fut ordonné en 932 par dix-huit évêques tant de France que de Bourgogne. Il reçut le *pallium* l'année suivante. En 935 il tint un concile dans l'église de sainte Macre, où de concert avec sept de ses suffragans, il prit de justes mesures contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques. Il avoit principalement en vue Hebert, comte de Vermandois, pere de l'archevêque enfant, qui avoit pillé ou enlevé les terres & les domaines de l'archevêché de Reims. L'année suivante 936, Artaud sacra à Laon le roi Louis d'Outremer. Cette cérémonie qui lui valut à lui & à son église le titre de comte & le droit de faire battre monnoie, lui attira l'indignation d'Hebert & de Hugues, comtes de Paris. Ces seigneurs, aidés de Guillaume, duc de Normandie, & de quelques évêques, mirent en 940 le siége devant Reims; & au bout

de six jours, Artaud abandonné de ses vassaux, fut contraint de se rendre. Ses ennemis le firent renoncer à l'administration de l'archevêché, & l'obligerent à se contenter des abbayes d'Avenai & de S. Basle. Relégué dans celle-ci, il fut souvent obligé de se cacher dans les bois, & de vivre vagabon. Il trouva cependant moyen de s'échaper, & de se rendre à la cour, qui étoit alors à Laon. On n'oublia rien pour l'intimider, & le faire consentir à l'ordination de Hugues, son jeune compétiteur, qui n'avoit tout au plus que vingt ans. Mais Artaud tint ferme, & menaça d'excommunication & d'appellation au pape, si l'on ordonnoit de son vivant un autre archevêque de Reims. Sa fermeté & ses menaces n'empêcherent pas néanmoins que des évêques attachés au comte Hebert, ne convinssent dans une espéce de concile tenu à Soissons en 941, d'ordonner Hugues, ce qui fut exécuté. Depuis ce temps l'archevêché de Reims fut disputé par les deux contendans, jusqu'à ce qu'en 947 le roi Louis secouru d'Otton, roi de Germanie, fit remettre Artaud sur son siége. Son rétablissement fut confirmé par un concile tenu à Verdun en 947, & par deux autres qui se tinrent l'année suivante, l'un en janvier près de Mousson, & l'autre en août à Ingelheim. Artaud devenu par-là presque paisible possesseur de son église, employa tous ses soins à réparer les désordres que les troubles précedens y avoient causés. Dès le mois de septembre 948 il assista au concile de Trèves, où Hugues fut excommunié. Il tint lui-même un concile à l'abbaye de S. Thierri en 953, & l'année suivante il sacra roi de France Lothaire, fils de Louis d'Outremer. Artaud eut l'estime & la confiance de ces deux princes, qui l'honorerent de la dignité de leur grand chancelier. Il mourut après vingt-deux ans d'épiscopat le dernier jour de septembre 961, & fut enterré aux pieds du corps de S. Remi. On a de lui une relation de ce qui se passa de plus mémorable dans sa grande affaire avec le jeune Hugues, au sujet du siége de Reims, depuis l'ordination de Seulfe jusqu'en 948. Flodoard l'a inférée mot pour mot dans son histoire de l'église de Reims, dont elle fait le chapitre 35 du IV[e] livre. Elle se trouve encore dans le *Gallia christiana*, & dans l'histoire de l'Université de Paris. Enfin les PP. Labbe & Cossart l'ont publiée avec les actes du concile d'Ingelheim. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI, page 295 *& suiv.*

ARTAXA, *Artaxias*, général d'armée d'Antiochus *le Grand*, qui fut vaincu par les Romains, s'empara du royaume d'Arménie. C'est de cet Artaxias que Tigranes tire son origine. *Voyez* ARTAXIAS * Strabon, *liv.* 11.

ARTAXARE, soldat Persan, *cherchez* ARTAXERXÈS.

ARTAXATE, dit aussi ARDACHAT, ville capitale d'Arménie, sur l'Araxe, fut bâtie sous la conduite d'Annibal, qui s'étoit réfugié auprès d'Artaxias roi d'Arménie. Elle fut brulée l'an 67 de l'ére chrétienne, par Corbulon, général des Romains, & rebâtie depuis par Tiridate, qui la nomma *Néronée*, pour faire honneur à Néron. Elle est maintenant ruinée, & ceux du pays montrent seulement les restes du palais de Tiridate, l'un de leurs anciens rois. Ces restes sont une face de ce superbe bâtiment, quatre rangs de colonnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice, dont la structure paroît avoir été magnifique. Ils appellent cet amas de pierres *Tacterdat*, c'est-à-dire, *le trône de Tiridate.* * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en 1673.* Strabon, *l.* 11. Dion, *in Neron.* Bayle, *dict. critiq.*

☞ ARTAXATE. Les anciens géographes parlent d'une ville de ce nom, située aussi sur l'Araxe, comme la précédente; mais dans la partie septentrionale de la Médie, connue des anciens sous le nom d'Atropatie. Quelques modernes ont confondu cette ville avec la capitale de l'Arménie, dont nous venons de parler.

* *Hist. universelle par une société de gens de lettres*, tom. VI, p. 522.

ARTAXERXÈS, I de ce nom, surnommé *Longuemain*, succéda à son pere *Xerxès* au royaume de Perse, & tua depuis Artaban, qui lui avoit fait commettre un parricide en la personne de son frere, & qui avoit formé une conspiration pour le détrôner, en la 1 année de la LXXIX olympiade, & l'an 464 avant J. C. Il défit d'abord les Bactriens, prit Themistocle sous sa protection, & lui donna retraite en sa cour. Depuis, Artaxerxès eut guerre contre les Grecs. L'armée navale des Perses fut défaite auprès de Chypre par Conon, général des Athéniens, l'an 462 avant J. C. la 3 année de la LXXIX olympiade. La 7 année de son régne, il envoya Esdras avec quantité de Juifs en Judée, pour rétablir la république des Juifs, & la 20 année, il accorda à Néhémie la permission de venir en Judée, pour rétablir la ville de Jérusalem, & délivrer ses compatriotes des vexations continuelles qu'ils souffroient des peuples voisins. En l'année 460 avant J. C. Achéménides fut envoyé par Artaxerxès contre les Egyptiens qui s'étoient révoltés. Ces derniers implorerent le secours des Athéniens, qui trois ans après remporterent une grande victoire sur Achéménides. Artaxerxès envoya à Lacédémone, pour susciter une ligue contre les Athéniens, lesquels furent depuis chassés de l'Egypte. Artaxerxès fit ensuite la paix avec eux; & sur le point de recommencer la guerre, il mourut après un regne de 39 ans, la 4 année de la LXXXVIII olympiade, & l'an 425 avant J. C. *Voyez* BAHAMAN. * *Esdras*, *I*, *c.* 7 *&* 8; *II. c.* 2, 5 *&* 13. Thucydide, *l.* 1. Diodore, *l.* 11 *&* 12. Justin, *l.* 3. Eusebe, *en sa chron.* Scaliger, *c.* 5, *de emend. temp.* Usserius. Du-Pin, *bibl. des hist. prof.*

Il faut remarquer que c'est depuis l'année 20 ou 21 de cet Artaxerxès, que Pererius, Usserius, le P. Petau & l'auteur de la chronologie de la bible de Vitré, comptent les septante semaines revelées à Daniel, (*c.* 9, *v.* 23) à la fin desquelles le Messie devoit mourir. Elles font 490 ans hébreux ou lunaires; & J. C. ayant été baptisé au commencement de la 70, fut crucifié la troisiéme année suivante. C'est ce qui vérifie littéralement la prophétie, qu'au milieu de la derniere semaine, l'hostie & le sacrifice devoient défaillir, c'est-à-dire, qu'ils prendroient fin par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Pererius réfute les autres opinions dans son commentaire sur Daniel, & prouve que les saints Peres & les anciens théologiens ont suivi celle-ci après S. Jerôme. Cependant il est assez difficile d'accorder ce nombre de 490 années, avec l'époque du commencement du regne d'Artaxerxès, & les années des regnes des rois de Perse qui l'ont suivi; car Xerxès son pere ayant regné 20 ans, & n'étant mort que la 4 année de la LXXVIII olympiade, 465 ans avant J. C. 3640 de la période julienne, la 20 année du regne d'Artaxerxès, qui lui a succédé, tombe à l'an 404 avant la naissance de J. C. à laquelle en ajoutant les 33 ou 34 ans de la vie de Notre-Seigneur, cela ne fait que 478 ans. Le pere Petau pour lever cette difficulté, suppose deux commencemens du regne d'Artaxerxès; l'un du vivant même de son pere Xerxès, par lequel il prétend qu'il fut associé à l'empire l'an de la periode julienne 4240, avant J. C. 474, & l'autre après la mort de son pere. En comptant les années d'Artaxerxès, du commencement de son premier regne, la 20 tombe à l'an 454 ou 455 avant la naissance de J. C. & y ajoutant les années de sa vie, cela fait à peu près les 490 ans. Mais ces deux commencemens du regne d'Artaxerxès ne sont fondés que sur des conjectures peu certaines. Il semble plus naturel de dire que les soixante & dix semaines de Daniel commencent à la sixiéme année du regne d'Artaxerxès, dans laquelle Esdras obtint un édit de ce prince, pour le rétablissement de la république des Juifs, le premier jour du premier mois, comme il est porté, *Esdræ* 7 *&* 8. Cette année tombe, selon notre calcul, à l'an 467 avant J. C.

J. C. & par conséquent la fin de ces semaines précisément à l'année & au temps de sa mort. Ceux qui placent le commencement de ces semaines sous Darius *Nothus*, comme Scaliger, ne peuvent pas trouver un espace de temps assez considérable entre son regne & la mort de J. C. non plus que ceux qui les font commencer au regne d'Artaxerxès *Mnemon*; & ceux qui les font commencer sous Darius, fils d'Histaspes, sont obligés de renverser la chronologie des rois de Perse, puisqu'il y a 520 ans depuis le commencement du regne de ce prince, & 484 ans depuis sa fin jusqu'à la naissance de J. C. & par conséquent beaucoup plus que 490 ans, qui est la durée des 70 semaines, depuis leur commencement jusqu'à la mort de J. C. * Usserius. Cappel, *chronol. sacr.* Petau, *de doctr. temp.* L'auteur de la chronologie de Vitré. Euseb. *in chron.* S. Hieronym. *in c. 9. Daniel.* Le vénérable Bede. Théodoret. L'abbé Rupert. Torniel. Salian. Scaliger. Pérerius, *l.* 10 *in Daniel.* Riccioli, *chron. reform. &c.*

ARTAXERXES II, surnommé *Mnemon*, comme qui diroit *heureuse mémoire*, parcequ'il n'oublioit rien, succéda à *Darius* son pere, la premiere année de la XCIV olympiade, & 404 ans avant J. C. Cyrus son frere voulut lui enlever la vie & la couronne; mais ses desseins furent découverts, & le roi lui pardonna à la priere de sa mere Parysatis. Peu après, Cyrus prit les armes, & fut tué dans une bataille, l'an 401 avant J. C. en la XCV olympiade. Artaxerxès éprouva des chagrins domestiques au milieu des prospérités qui rendoient son empire florissant. Parysatis, sa mere, & sa femme Statira ne s'accordoient pas ensemble; & la premiere, qui étoit très-cruelle, trouva le moyen de se défaire de Statira. Quelque temps après, ce malheur fut suivi de la révolte de Darius, fils d'Artaxerxès, que ce prince avoit déclaré son successeur, & qu'il fut obligé de faire mourir. Artaxerxès fit la guerre aux Grecs par ses généraux, & il est renommé dans l'histoire comme un des plus grands rois de son temps. Il regna 43 ans, & mourut l'an 361 avant J. C. & la quatriéme année de la CIV olympiade. * Diodore, *l.* 15. Justin, *liv.* 10.

Quelques-uns croient que c'est Artaxerxès *Mnemon* dont nous venons de parler, qui est appellé *Assuerus* dans l'écriture, lequel avant fait un grand festin, & répudié Vasthi, épousa Esther, niéce de Mardochée, & fit pendre son favori Aman, ennemi capital des Juifs. Cette opinion est celle de S. Jerôme, de Bede, au livre *des six âges du monde*, & de plusieurs saints docteurs, entre les anciens : parmi les modernes, Pérerius, Torniel, & plusieurs autres, suivent le même sentiment. D'autres savans, tels que Nicephore, Constantin, Zonaras, & Suidas. Louis Vivès, Cajetan, Bellarmin, Menochius, Salian, &c. assurent que cet Assuerus étoit Artaxerxès *longue-main*. Serrarius croit que c'est Artaxerxès III, dit *Ochus*. Jean Marsham, *sur le siécle XVII*, soutient que c'est le même que Darius *le Mede*, ou Cyaxares. *Voyez* DARIUS. Usserius pense que c'est Astiages, pere de Cyaxares, & aïeul maternel de Cyrus. Quelques autres veulent que ce soit Darius, fils d'Histaspes, & disent qu'Atosse, fille de Cyrus, est la Vasthi de l'écriture.* S. Hieronym. *c.* 4 *in Ezech.* Joséphe, *l.* 1, *antiq. c. 6.* Severe Sulpice *l.* 2, *hist.* Nicephore. Constantin. *in chron.* Lud. Vivés, *in c.* 36, *l.* 18, *de civit. Dei.* Suidas. Zonaras. Sabellic. *Ennead l.* 3. Cajetan *in Esth.* Bellarmin, *l.* 1, *c.* 7, *de verbo Dei.* Serrarius *in c.* 1. *Esth. qu.* 3. Salian, *A. M.* 3590 & *seq.* Torniel, *A. M.* 3550, *num.* 1 & *seq.* Petau, *l.* 12, *de doct. temp. c.* 27 & 28. Riccioli, *chron. reform. t. I. l.* 6, *c.* 12 *in c.* 1. *Esth. &c.*

ARTAXERXÈS III, dit *Ochus*, succéda la 4 année de la CIV olympiade, & l'an 361 avant J. C. de la période julienne 4353, à son pere Artaxerxès *Mnemon*. Il s'établit sur le trône par la mort de ses freres, (Quint-Curce en marque jusqu'à quatre-vingts,) & se défit d'Artabaze, qui conspiroit contre lui : il reconquit l'Egypte sur Nectanebus la 17 année de son regne, désola Sidon, & fit de grands ravages en Syrie. On croit que c'est sous son regne que l'eunuque Bagoas profana le temple de Jérusalem, & imposa aux Juifs un tribut de cinquante drachmes, payables aux dépens du public, pour chaque agneau qu'ils offroient en sacrifice, ainsi que Joséphe le rapporte. Ce prince odieux par sa cruauté, fut empoisonné par Bagoas, la 3 année de la CX olympiade, & 338 avant J. C. Il regna 23 ans, & eut pour successeur son fils *Arses.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 16 & 17. Joséphe, *l.* 11, *antiq. judaïq. c.* 7. Jornandés, *de reg. Suec. &c.*

Severe Sulpice a cru, (*l.* 2, *hist. sac.*) que cet Artaxerxès est le Nabuchodonosor de l'écriture, sous le regne duquel l'histoire de Judith arriva. Il fonde cette opinion sur ce qu'il croit que le Bagoas dont on fait mention, est le même que ce *Vagao*, dont il est parlé dans le livre de Judith (*c.* 12, 13 & 14.) Mais ce Vagao du livre de Judith, n'étoit que simple valet de chambre d'Holoferne; & Bagoas avoit en main toute l'autorité. Le Nabuchodonosor dont il est parlé dans le livre de Judith, qui défit Arphaxad roi des Medes, ne peut point être Artaxerxès *Ochus*, roi des Perses, puisque du temps d'Artaxerxès, l'empire des Medes étoit entierement détruit. Ce Nabuchodonosor est apparemment Chiniladan, petit-fils d'Assaradon, roi de Ninive & de Babylone, qui vivoit long-temps avant Artaxerxès *Ochus*, & étoit contemporain de Phraortes, roi des Medes. *Voyez* ce qu'on en dit à l'article d'ASSYRIE, & à ceux d'ARPHAXAD & de CHINILADAN.

ARTAXERXES ou ARTAXARE, simple soldat Persan, se révolta contre Artaban, roi des Parthes, l'an 226 de J. C. & le 4 de l'empire d'Alexandre *Severe.* Il commença par se rendre maître du pays des Parthes, & ayant remporté quelques avantages, il tua même Artaban dans une bataille qu'il lui donna en 229. Ainsi Artaxerxès rétablit le royaume des Perses, qui avoit fini en la personne de Darius, & qui a duré depuis fort long-temps. Artaxerxès envoya des ambassadeurs à l'empereur Alexandre *Severe*, pour lui demander la Syrie & plusieurs autres provinces de l'Asie, qu'il prétendoit lui appartenir. Peu après, il mit six vingts mille chevaux sur pied, avec sept cens élephans, pour se rendre maître de ce pays. Alexandre vint au devant de lui, défit ses troupes & l'obligea de fuir en Perse. C'est ce que Lampridius dit de cette guerre. Hérodien assure au contraire, (*au l.* 6) qu'elle ne fut point heureuse pour les Romains. Artaxerxès mourut après un regne de 15 ans, environ l'an 242 de J. C. * Orose, *l.* 7, *c.* 11. Nicephore, *l.* 1, *c.* 6, *hist. eccles.* Agathias, *de la guerre de Perse.* Spartien, *dans Alexandre.*

ARTAXERXÉS, roi de Perse, frere de *Sapor II*, auquel il succéda l'an 380, avoit donné très-souvent des marques de son courage durant les guerres que Sapor fit aux Romains : son regne fut plus pacifique. Il regna quatre ans, & mourut l'an 384. *Sapor III* lui succéda.

ARTAXIAS I, roi d'Arménie, s'établit dans la haute Arménie, du consentement d'Antiochus *le Grand*, & laissa la basse Arménie à Thariade, ou plutôt Zadriade, autre général des armées de ce prince. Après la défaite d'Antiochus par les Romains, ces deux nouveaux souverains rechercherent l'alliance des vainqueurs; & prenant le titre de rois, regnerent sous leur protection. Artaxias avoit auparavant donné retraite à Annibal, par le conseil duquel il bâtit Artaxate ou Artaxiasare, dont il fit la capitale de son royaume. Il fut compris dans le traité de paix qui se conclut entre Pharnace roi de Pont, d'une part, & Eumenès roi de Pergame, & Ariarathe roi de Cappadoce, d'autre part, la 2 année de la CL olympiade, & 179 ans avant J. C. Quatorze ans après, Antiochus *Epiphanes* entra dans l'Arménie, défit une armée d'Artaxias, & le prit lui-même prisonnier. Mais

il y a apparence que sa captivité ne dura pas long-temps; car l'an 161 Mithrobusane, fils de Zadriade, roi de la basse Arménie, s'étant réfugié auprès d'Ariarathe roi de Cappadoce, Artaxias envoya des ambassadeurs à ce dernier, pour le solliciter de se défaire de ce jeune prince, avec promesse de partager avec lui ses dépouilles. Mais Ariarathe ayant horreur de cette proposition, rétablit Mithrobusane dans ses états. * Plutarch. *in Lucul.* Strabon, *l.* 11. Polybe, *legat.* 55. Appian. *in Syriac.* Diodor. *Sicul. Excerpt. Valesii.*

ARTAXIAS II du nom, roi d'Arménie, ou ARTABAZE, selon Dion, étoit fils d'*Artavasde*, qu'Antoine surprit, & emmena captif. Défait par Artavasde, roi des Medes, il se réfugia chez les Parthes. Il se joignit à leur roi Phraate, défit Artavasde, & rentra en Arménie; mais en l'année 20 avant J. C. il fut tué par ses propres sujets, qui l'avoient accusé à Rome, & avoient demandé Tigranes pour roi. * Joséphe, *l.* 15. Tacite, *l.* 2.

ARTAXIAS III, roi d'Arménie, étoit fils de *Polémon*, roi de Pont, & s'appelloit *Zenon*. Il s'étoit tellement plu dès son enfance à imiter les coutumes des Arméniens, qu'il s'acquit par-là les bonnes graces de la nation; de sorte que Germanicus ne crut point qu'il fallût jetter les yeux sur un autre, pour remplir la place de Vonones, que les Arméniens avoient chassé. Il alla donc à Artaxate; & en présence de tout le peuple, il donna le diadéme à ce Zenon, l'an de Rome 771. Sur le champ l'assemblée le proclama Artaxias, du nom de la ville capitale. Tacite, qui nous apprend cela, parle de sa mort sous l'an 788. * *Annal. l. II & VI*, Bayle, *dict. crit.*

ARTAYCTE, Persan, célébre par ses crimes, étoit gouverneur de Sestos, sur le détroit de l'Hellespont, pour le roi Xerxès II, & exerçoit impunément toutes sortes de pirateries. Xantippe, chef des Athéniens, trouva moyen de le prendre, & le fit empaler tout vif. * Hérodote, *l.* 7.

ARTEAGA ou FORTUNIUS GARZIA DE ERZILA, *cherchez* ERZILA.

ARTEDI (Pierre) médecin, né le 22 février 1705, dans la province d'Ingermanland, en Suéde, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique par son pere, mais on ne put vaincre son goût pour l'histoire naturelle, & l'on fut obligé de le laisser à son inclination. En 1716 il entra dans l'école d'Hurnesand, & pendant ses études à Upsal, il eut tant d'attrait pour l'alchymie, qu'il s'y attacha, & se voua ensuite à la médecine. Charles Linnæus, docteur en médecine, étant venu à Upsal en 1728, lia une amitié étroite avec Artédi, & l'un & l'autre se communiquant leurs lumieres, ils firent chacun de grands progrès dans toutes les parties de la médecine & de la physique. Artédi le cédoit à Linnæus par rapport à la botanique, mais celui-ci regardoit Artédi comme son maître dans la connoissance des poissons & des amphibies, & ils travailloient avec une égale diligence à la recherche de la nature des animaux quadrupédes, & des pierres. Linnæus voulant faire un voyage en Laponie, établit au cas de mort, Artédi héritier de tous ses manuscrits, & Artédi partant pour l'Angleterre, fit la même chose pour Linnæus. Mais après un certain temps, ces deux amis se rencontrerent en 1735 à Leyde. Linnæus y donna à Artédi la connoissance du célébre Seba, & il l'engagea à mettre en ordre & en état de paroître le 3 tome de son Trésor, où il ne devoit y avoir que des poissons. Ce travail étant fini, il voulut approfondir davantage ce qui regarde les plantes *umbelliferes*. Il acheva ensuite de travailler sa philosophie ichtyologique. Il se proposoit de publier cet ouvrage avant de retourner dans sa patrie; mais le soir du 27 septembre 1735, sortant de chez M. Seba, pour s'en retourner chez lui, il tomba dans un fossé où il se noya. Linnæus obtint ses écrits, les rectifia, les mit en ordre, & les fit imprimer. La philosophie des poissons étoit complette, le traité *de Synonymis* étoit aussi co... plet, mais mal en ordre, la bibliothéque étoit imparfaite, & le systême étoit presque à sa perfection. M. Linnæus fit paroître ces ouvrages à Leyde *in*-8° l'an 1738. La bibliothéque est intitulée: *Bibliotheca ichtyologica, seu historia litteraria ichtyologiæ, in qua recensio fit auctorum, qui de piscibus scripsere, librorum titulis, loco & editionis tempore, additis judiciis, quid quivis auctor præstiterit, quali methodo & successu scripserit, disposita secundùm sæcula in quibus quisque auctor floruerit.* Ensuite est, *Philosophia ichtyologica, in qua quidquid fundamenta artis absolvit, characterum scilicet genericorum, differentiarum specificarum, varietatum & nominum theoria, rationibus demonstratur & exemplis comprobatur.* Linnæus a orné cet ouvrage de la vie de son ami qu'il a écrite en latin. Les autres manuscrits d'Artédi qui risquoient de s'égarer ou de tomber en des mains étrangeres, ont été aussi recouvrés & achetés par Linnæus. * Voyez le *Supplément françois de Basle.*

ARTEMAS, disciple de S. Paul. Il s'en servoit quelquefois pour porter ses lettres & faire des commissions dans le temps de sa prison. * *Tite, III*, 12.

ARTEMAS, *cherchez* ARTEMON.

ARTEMBARE, seigneur Mede, eut un fils, lequel étant encore petit enfant, fut battu par Cyrus, qui étoit aussi dans son enfance, & qui passoit pour le fils d'un berger du roi. Artembare s'en plaignit à Astyage, roi des Medes, & par-là lui donna occasion de reconnoître que Cyrus étoit son petit-fils. * Justin. Herodote, *l.* 1.

ARTEME (saint) duc ou commandant des troupes en Egypte, sous le regne de Constance, parvint à cette charge vers l'an 357. Il eut commission de faire perquisition de S. Athanase, quoiqu'il ne fût point arien. Il le chercha dans les monastères de la Thébaïde; mais il fut détourné, à ce que dit l'auteur de la vie de S. Pachome, d'en faire une plus ample perquisition, par un saignement de nez qui lui prit dans une église d'un de ses monastères. Après la mort de Constance, il fut accusé par les païens d'Alexandrie, devant l'empereur Julien, d'avoir brisé les idoles, & d'avoir prêté mainforte à George, arien d'*Alexandrie*, pour dépouiller les temples des faux dieux de leurs ornemens & de leurs richesses. Julien le fit venir à Antioche au commencement de juillet de l'an 362, & lui fit trancher la tête. Il avoit eu tant de credit dans la ville d'Alexandrie, que Julien l'appelle par ironie, *le roi d'Alexandrie.* L'église grecque & l'église latine l'honorent comme martyr au 20 d'octobre. Cependant il a été décapité au mois de juin. * Athanase. *epist. ad solitar. Vita Pachomii.* Ammian. Marcell. *l.* 20. Julien, *epist.* 10. Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. eccl.* Baillet, *vies des saints, mois d'octobre.*

ARTEME, *Artemius*, *cherchez* ANASTASE II, empereur.

ARTEMENES, *cherchez* ARTABAZANE.

ARTEMIDORE, de Cnide, ville de Carie, & fils de *Theopompe*, qui vivoit du temps d'Auguste & de Tibere, fut un rheteur grec, ami particulier de Brutus, qui eut assez de confiance en lui pour lui faire part de la conjuration contre César. Artemidore l'écrivit aussitôt, avec toutes les circonstances qu'il venoit d'en apprendre, & la présenta ainsi à César, comme un mémoire important. Mais le destin de César fut tel, qu'il ne lut pas sur le champ ce qui lui étoit présenté, & qu'il se contenta de le serrer sur lui, pour le lire au premier loisir. Cependant la conjuration fut exécutée; & après sa mort on lui trouva cet écrit, dont la lecture auroit pu lui sauver la vie. Artemidore avoit fait un traité *des hommes illustres.* * Plutarch. *in Jul. Cæsar.* Strabon, *liv.* 14.

ARTEMIDORE, grammairien de Tarse, selon Strabon, *l.* 14. ARTEMIDORE, philosophe, qui vivoit du temps de l'empereur Trajan, le même dont Pline fait

l'éloge *au liv.* 3, *ep.* 11, à Julius Genitor. Un autre Artemidore, dialecticien, dont parle Diogène *Laërce*, dans *la vie de Protagoras*, *au liv.* 7, & quelques autres: ce qu'on poura voir dans Gesner, Possevin, Vossius, &c.

ARTEMIDORE, surnommé l'*Aristophanien*, parcequ'il étoit disciple d'Aristophane de *Byzance*, vivoit sous le regne de Ptolemée *Philometor*, & avoit fait un dictionnaire des termes de la cuisine, & un autre ouvrage à la louange d'un certain Doris. * Athénée *l.* 4, 9 & 14. Quelques-uns le confondent avec un Artemidore de ce nom d'*Ascalon*, qui a composé une histoire de Bithynie.

ARTEMIDORE, d'Ephèse, fameux géographe, vivoit sous la CLXIX olympiade, & vers l'an 104 avant J. C. dans le même temps que Cléopatre ayant chassé d'Egypte son fils Ptolémée *Lathure*, y regnoit avec Alexandre, cadet de ce prince. Il avoit fait une description de la terre en onze livres, qui sont souvent allegués par les anciens. * Pline. Athénée. Strabon. Stephanus, &c. Il a encore écrit d'autres ouvrages.

ARTEMIDORE, d'Ephèse, qu'on nomme ordinairement *Daldien*, parceque sa mere étoit de Daldis, ville de Lydie, a écrit un ouvrage *des songes & de la chiromance*, par où l'on connoît qu'il vivoit du temps d'Antonin *le Pieux*. Quoique cet ouvrage soit rempli de minuties frivoles, l'on ne laisse pas d'y rencontrer plusieurs traits d'érudition qui font plaisir aux personnes qui aiment les belles lettres; comme on le peut voir dans son 1 *liv. c.* 28 & 66. Il avoit beaucoup travaillé sur un sujet aussi frivole que celui-là, ne s'étant pas contenté d'acheter tout ce qui avoit été écrit sur l'explication des songes, ce qui montoit à plusieurs volumes; mais ayant encore employé beaucoup d'années à voyager, pour faire connoissance avec les diseurs de bonne aventure, & pour recueillir les mémoires sur les événemens des songes. Son ouvrage est divisé en cinq livres; les trois premiers sont dédiés à un Cassius Maximus, ou peut-être Claudius Maximus; & les deux autres à son fils. Alde Manuce l'imprima en grec à Venise en 1518. Cornarius en fit une version latine, imprimée à Basle l'an 1539, & M. Rigaud le publia à Paris en grec & en latin, l'an 1603, & y joignit quelques notes. Artemidore avoit encore fait un traité des augures, & un autre de la chiromance. On ne les a point. * Lucian, *de Philopatro*. Tillemont, *tom.* 2 *de l'hist. des empereurs*. Rigaud, *notes sur Artemidore*. Gesner. Vander Linden. Vossius. Bayle, *dict. crit.*

ARTEMISE I, reine de Carie, fille de *Ligdamis*, étoit d'Halicarnasse. Elle marcha au secours de Xerxès contre le Grecs, & fit des merveilles dans le combat, où Xerxès fut vaincu sur mer près de Salamine, l'an 480 avant J. C. & la premiere année de la LXXV olympiade. Elle se sauva adroitement; car se voyant poursuivie par un vaisseau athénien, elle attaqua un vaisseau des Perses monté par Damasithymus roi de Calynde, avec qui elle avoit eu une querelle, & le coula à fond. Cela joint à ce qu'elle avoit fait ôter de son vaisseau le pavillon de Perse, fit croire à ceux qui la poursuivoient que c'étoit un vaisseau de leur parti, ainsi ils cesserent de le poursuivre. Par bonheur pour elle, il ne se sauva personne du vaisseau de Damasithymus; de sorte que sans avoir passé pour la cause de cette perte, elle se défit d'un ennemi, elle évita d'être prise, & fut louée d'avoir coulé à fond un vaisseau grec. Xerxès lui confia ses enfans pour les conduire à Ephèse, après avoir dit à son sujet, que les hommes dans cette bataille avoient été des femmes pour lui, & que les femmes avoient agi en hommes. Les Athéniens étoient si fâchés qu'une femme leur fit la guerre, qu'ils promirent une grosse somme à ceux qui leur ameneroient Artemise vivante, & ordonnerent à tous les capitaines de vaisseaux de tâcher de s'en saisir. On voyoit sa statue à Lacédémone parmi celles des généraux Perses, dans le portique qui avoit été construit des dépouilles de cette nation. Elle se rendit maîtresse de la ville de Latmus, après y être entrée sous prétexte d'y adorer la mere des dieux. On dit qu'elle aima éperdument un homme d'Abydos nommé *Dardanus*, & qu'elle fut si outrée de son mépris, qu'elle lui creva les yeux pendant qu'il dormoit. Elle se précipita de regret du haut du rocher de Leucade. * Hérodote, *l.* 7. Justin, *l.* 2. Polyænus, *l.* 7. Pausanias, *l.* 3. Ptolem. Hephæst. *apud Photium*. Bayle, *dict. crit.*

ARTEMISE II du nom, reine de Carie, fille d'*Hecatomne*, sœur & femme de *Mausole*, aima si tendrement son époux, que l'ayant perdu, elle voulut immortaliser son amour par cet admirable tombeau qu'elle lui fit élever, qui a passé pour une des sept merveilles du monde, & qui a mérité que tous les autres ouvrages de cette nature fussent appellés des *mausolées*. Pline a pris plaisir d'en faire la description aussi-bien qu'Aulu-Gelle. Ce dernier ajoute que cette reine avoit coutume de détremper les cendres de son mari dans la boisson qu'elle prenoit; & qu'elle établit pour les savans qui travailleroient à l'éloge de ce roi, un prix qui fut remporté par Théopompe de Chio, qui vint dans la Carie, aussi-bien que Theodecte, & Naucrate de *Lycie*, poëte tragique, tous deux disciples du fameux Isocrate, qui y vint aussi. Cela ne se doit point entendre d'Isocrate l'*Athénien*, mais d'un autre qui fut son disciple. Pline met la mort de Mausole roi de Carie, sous la deuxiéme année de la C olympiade, 379 ans avant J. C. mais il la faut placer plus bas; car Mausole eut depuis part à la guerre sociale, ou des alliés, contre les Athéniens, en 356: il mourut la quatriéme année de la CVI olympiade, 353 ans avant J. C. Artemise, qui lui succéda, ne lui survécut que deux ans, & mourut de douleur, l'an 351 avant J. C. Son frere *Idriée* ou *Hydriée*, regna après elle. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 10, *c.* 18. Strabon, *l.* 14. Pausanias, *in Arcad.*

ARTEMISIUM, temple en Italie dans la forêt d'Aricie, dont voici l'origine. Pylade & Oreste ayant fait naufrage, & étant sur le point d'être sacrifiés, tuerent leurs gardes, & massacrerent le roi Thoas, puis emmenerent captive la prêtresse de Diane, & la déesse même, à qui on les vouloit sacrifier. Ils aborderent en Italie, & bâtirent un temple à Diane, qu'on appella *Artemisium* ou *Dianium*, où l'on sacrifioit des esclaves à la déesse, & dont le ministre devoit être un esclave fugitif.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eubée; dont Suidas fait mention, & Démosthène dans son oraison *pro Ctesiphonte*. Artemisium est aussi un lac proche d'Aricie, qui est consacré à Diane, surnommé *Dianen*, & par les Latins *Nemorense*. Ce qui a fait que Suetone, dans la vie de l'empereur Caligula, (*c.* 35.) appelle le prêtre de ce pays le roi Némorense, *Nemorensis rex.* Artemisium est encore le nom d'une ville des Œnotriens sur la Méditerranée.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Espagne Taragonoise, qui a eu anciennement plusieurs noms, & que les Hollandois, & autres peuples de l'Europe appellent communément *Capo Martion*. Il y a une partie de ce promontoire qui s'appelle *Punta del Emperador*, dans le royaume de Valence. Les naturels du pays lui ont conservé son ancien nom, & l'appellent *Cabo Artemus*.

ARTEMISIUS, montagne d'Arcadie, dans laquelle, au rapport de Pline, il y a eu une ville nommée *Artemisia*. * Pline, *l.* 4, *c.* 6. Artemisius, chez les Macédoniens, signifie *le mois de Mai*. * Suidas.

ARTEMITA ou ARTHEMITA, ville éloignée de Seleucie de cinq cens stades du côté de l'orient. C'est aussi une isle vis-à-vis l'embouchure du fleuve Acheloüs, que Strabon appelle *Artemia*. Il y en a qui prétendent qu'elle se nomme aujourd'hui *Vau*, ville très-forte sous l'empire des Turcs, qui n'est pas loin du lac

Arcissa. Une partie de ses habitans sont chrétiens. * Strabon, *l.* 15.

ARTEMIUS, fut empereur sous le nom d'ANASTASE II, *cherchez* ANASTASE II, empereur.

ARTEMON, de Clazomene, inventa le belier, la tortue & les autres machines de guerre, lorsqu'il suivit Periclès au siége de Samos. Il y a eu un ARTEMON de Pergame; un autre qui a écrit la vie des peintres; un autre qui étoit medecin, & qui guérissoit du haut mal, dont parle Pline, *l.* 28, *c.* 1. * Vossius, *l.* 1, *de hist. Græc.* Suidas, Servius, *in IX æneid.* Elien, *l. XII. de animalib.*

ARTEMON, Syrien, de la lie du peuple, ressembloit si fort à Antiochus roi de Syrie, surnommé *Dieu*, que lorsque la reine Laodice sa femme l'eut fait empoisonner, elle se servit de cet Artemon pour faire donner le royaume à Seleucus *Gallinicus*, dont elle étoit la mere. Après avoir caché le corps du roi, elle feignit qu'il étoit à l'extrémité; & ayant fait mettre Artemon dans son lit, elle le laissa voir aux principaux seigneurs, ausquels ce faux Antiochus recommanda de mettre sa couronne sur la tête de Seleucus; après quoi la mort du roi fut publiée. Cela arriva l'an 507 de Rome, la CXXXIII olympiade. * Pline, *l.* 17, *c.* 12. Valere Maxime, *l.* 9, *c.* 14. Solin, *c.* 1. Eusebe, *en sa chron.* Genebrard, *l.* 2.

ARTEMON ou ARTEMAS, soutint quelque temps après Théodote la même doctrine touchant J. C. savoir, qu'il étoit un pur homme; & quoique l'on fasse communément une secte particuliere de ses disciples, il y a plus d'apparence qu'ils n'étoient pas séparés des Théodotiens. Ces hérétiques tronquoient & corrompoient hardiment l'écriture sainte dans leurs exemplaires. Quelques-uns d'entr'eux rejettoient la loi & les prophétes. Ils soutenoient que la tradition de leur doctrine avoit été conservée jusqu'au temps du pape Victor, & qu'elle avoit été changée sous celui de Zephirin. Quand on leur objectoit quelque passage de l'écriture, ils l'éludoient par des chicanes de logique. Ils s'appliquoient plus à la geometrie, à la philosophie, à la médecine, qu'à l'étude de l'écriture sainte. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 28. Baronius, *A. C.* 296. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclesiastique.* Du-Pin, *nouvelle biblioth. des aut. eccles. des trois premiers siécles.*

ARTEVELLE (Jacques) Flamand, natif de Gand, est renommé dans l'histoire du XIV siécle. C'étoit un brasseur de bierre, adroit, entreprenant & politique, qui s'acquit une domination presqu'absolue dans la Flandre, & qui fit beaucoup de peine à son prince, sous le regne de Philippe *de Valois*. Il tenoit des agens dans toutes les villes, & étoit tout-à-fait dévoué à Edouard III, roi d'Angleterre. Mais après diverses pratiques, il fut tué par le peuple de Gand, l'an 1345, dans le temps qu'il vouloit faire élire comte de Flandre le fils d'Edouard. On n'avoit pu lui faire gouter la pensée de deshériter son comte. Artevelle laissa un fils nommé *Philippe*, qui n'eut pas tant d'habileté que lui; mais plus de richesses. Ce dernier se mit à la tête des révoltés de Gand, l'an 1381. Ils avoient une armée de près de soixante mille hommes. Louis III, dit *le Mâle*, comte de Flandre, eut recours au roi Charles VI. Ce jeune prince défit quarante mille Flamans à la bataille de Rosebec, l'an 1382, & Artevelle fut trouvé au nombre des morts. * Meyer, *in annal. Fland.* Guillaume de *Nangis*. Froissard, *hist. de Charles VI*, *&c.*

ARTHAUD (Guy) né à Angers au commencement du XVII. siécle, fut dès l'âge de seize ans, chanoine de l'église cathédrale de cette ville, & peu de temps après archidiacre d'Outre Loire. Il s'appliqua singuliérement à la théologie, & prit le bonnet de docteur. Il voyagea ensuite & le fit avec fruit. Enfin, il prit la charge de conseiller au présidial d'Angers, après la mort de son frere qui en étoit revêtu. En 1642 il fut député par son chapitre avec Robert Constantin, aussi chanoine, pour aller demander à saint Maurice d'Agaune en Velay, des reliques des saints de la légion Thébéenne, & ils en apporterent de saint Victor. Le desir de ramener à l'église François Cupif, docteur de Sorbonne, qui avoit apostasié en 1637, lui fit aussi entreprendre le voyage de Hollande. Ce fut lui qui dans l'assemblée générale du clergé en 1655, fit censurer les libelles téméraires des religieux mendians d'Angers, qui avoient osé se soustraire à la jurisdiction légitime des évêques. L'étude qu'il avoit faite de l'antiquité le lia avec les plus grands hommes de son temps, & les PP. le Cointe de l'Oratoire, de Sainte-Marthe bénédictins; & MM. de Launoy docteur de Navarre, & Maan chanoine de Tours, ont rendu justice à son mérite, & profité de ses travaux. Ce fut aussi à ses frais que Jean le LOYER, géographe, *dont nous parlerons ailleurs*, entreprit des voyages dans l'Anjou, pour en faire la carte générale & celle de l'évêché, & ces deux cartes ont pris le nom de grande & de petite Arthaud. Etant devenu doyen de la faculté de théologie d'Angers, il fit augmenter de quarante écus le revenu d'un des professeurs. Quelque temps avant sa mort il quitta ses bénéfices & ses emplois, & se retira dans la solitude, où il mourut le 4 mai 1688. * *Mémoires du temps.*

ARTHEMITA, *cherchez* ARTEMITA.

ARTHI, *Arthia*, ville d'Irlande, *cherchez* ATHI.

ARTHONGATE ou ERCONGOTE, étoit fille du pieux *Ercomberg* roi de Kent, c'est-à-dire, de ce canton d'Angleterre qui a la ville de Cantorberi pour capitale. Ce prince, qui avoit succédé l'an 640 à son pere Edbaud, & qui a signalé sa mémoire dans l'église par la destruction entiere de l'idolâtrie, & l'établissement du christianisme dans son pays, voulant seconder le désir qu'avoit sa fille de se consacrer à J. C. l'envoya en France, & la fit recevoir dans l'abbaye de Faremoutier au diocèse de Meaux. Car comme les monastères étoient encore alors très-rares en Angleterre, ceux qui vouloient renoncer au siécle venoient en chercher en France, où toutes les provinces en étoient pleines, & où la discipline monastique étoit florissante. Arthongate y vécut dans une sainteté admirable, sous la conduite de sainte Fare fondatrice & premiere abbesse du monastère, & sous celle de la seconde abbesse Sedride, qui étoit Angloise comme elle, & même son alliée, parcequ'elle étoit fille de la femme de son grand-pere maternel Anne roi d'Est-Anglie. Le vénérable Bede témoigne que de son temps on publioit dans le pays où elle avoit vécu, beaucoup de choses touchant ses vertus & ses miracles; mais laissant à ceux du lieu le soin de les rapporter, il s'est contenté d'écrire dans son histoire une circonstance de la mort de cette sainte vierge, qui lui a paru une preuve suffisante de sa sainteté sur la terre, & de la gloire dont elle jouit dans le ciel. Elle mourut sur la fin du VII siécle, ou le commencement du suivant, & elle fut enterrée dans l'église qui portoit le nom de S. Etienne. Sa fête est marquée au 7 de juillet dans le martyrologe de France, quoiqu'on en fasse mémoire au 23 de février, comme au jour de sa mort. * Bede, *l.* 3, *c.* 8, de l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, écrite peu de temps après la mort de sainte Arthongate. Baillet, *vies des saints*, *au 7 de juillet.*

ARTHURUS (Géofroi de Montmouth, dit) évêque de Saint-Asaph, *cherchez* GEOFROI.

ARTHUS, *cherchez* ARTUS.

ARTILLERIE, est le nom que l'on donne à toute sorte de gros & de petits canons, de bombes, de carcasses, & autres instrumens de guerre, qui tiennent à présent lieu de beliers, & des autres machines dont les anciens se servoient pour abattre les portes & les murailles des villes qu'ils attaquoient. Ce fut la découverte de la poudre sulphurée, qui donna lieu à l'invention des canons, lorsqu'on eut reconnu sa force, qui produi-

soit de si étranges effets. Les Allemans ont la gloire de cette admirable découverte, qui se fit l'an de grace 1378 ou 1380, par Constantin Anclitzen, ou Berthold Schwartz, religieux de l'ordre de S. François, grand chymiste. On commença dès-lors à fabriquer des canons d'arquebuse : après quoi on vint aux gros canons. Mais Nauclere prétend que l'invention en est plus ancienne, & la prend dès-l'an 1213 sous l'empire d'Othon IV, & le pontificat d'Innocent III. Les Vénitiens furent les premiers qui s'en servirent en Europe, dans la guerre qu'ils eurent avec les Génois. Nous disons en Europe, parceque, s'il en faut croire plusieurs auteurs, le royaume de la Chine, où l'on voit des canons d'une grandeur prodigieuse, en a eu l'usage plutôt que nous. Quand les Juifs furent chassés d'Espagne, ils se répandirent en Macédoine, en Grece, & autres pays des Turcs, ausquels ils apprirent la fonte & l'usage du canon, & l'art de faire la poudre. Le nom d'*artillerie* peut venir du mot *arc*, comme celui d'*arsenal*, parcequ'anciennement on se servoit d'arcs à la guerre; ou du mot latin *ars*, *artis*, comme pour signifier par excellence un art admirable; ou plutôt d'*artiller*, vieux mot gaulois, qui signifie, *fortifier une place*, *& la garnir d'instrumens de guerre*; ou d'*arx*, *arcis*, forteresse, citadelle.

On a dit dans les précédentes éditions du dictionnaire de Moreri, qu'avant l'an 1425, l'artillerie étoit inconnue en France. Mais selon Furetiere, dans son *dictionnaire*, le savant M. du Cange avoit découvert dans la chambre des comptes de Paris, qu'on se servoit de l'artillerie en France dès l'an 1338. En effet, on voit dans les registres de cette chambre un compte de cette année 1338, où il est parlé de la dépense faite pour la poudre nécessaire aux canons qui furent employés devant Puy-Guillaume, château en Auvergne. Ce titre n'est pas le seul qui atteste ce point d'histoire. On en trouve encore un dans les archives de l'hôtel de ville à Eu. Dans un livre nommé *le livre Rouge*, qui se trouve en deux volumes dans ces archives, on lit, *vol. 1. pag.* 97, le détail d'une descente que les Anglois firent à Tréport, village avec port sur la mer, qui n'est pas éloigné de la ville d'Eu, au mois de mai 1340, & de quelle maniere ils furent repoussés. On y fait observer que l'artillerie dont on se servit dans cette occasion contribua beaucoup à ce succès; qu'on en faisoit alors un si grand cas, à cause de la nouveauté, que celui qui a décrit cette descente, remarque comme un grand bonheur, que cette artillerie ne fut point endommagée. Cette ancienne artillerie se voit encore aujourd'hui à Eu. Elle consiste en deux grosses boëtes de fer qu'on chargeoit alors de cailloux ronds, au lieu de boulets de fer, comme on en usoit encore en 1354, même pour les mousquets, au rapport de Mézerai, qui dit que ce fut dans ce temps-là qu'on commença à s'en servir dans la guerre d'Italie. Ces mousquets étoient si gros, dit ce célébre historien, qu'il falloit deux hommes pour les porter, & on ne les tiroit que posés sur deux piés en fourchettes. * Capperon, *mém. sur l'hist. natur. civ. & ecclesf. du comté d'Eu. Mercure de France*, *septembre* 1730. Mézeray, *sur l'an* 1354.

La charge de grand-maître de l'artillerie est une des premieres de la couronne de France, & elle fut érigée en 1600, par le roi Henri *le Grand*, en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sulli. Le grand-maître a la surintendance générale de tous les officiers de l'artillerie, canonniers, pionniers, charrons, &c. dont il fait l'état dans toutes les armées du roi, en chacune desquelles il a ses lieutenans, quoique les maréchaux de France prétendent aussi jurisdiction sur les mêmes officiers. C'est lui qui fait faire les travaux de l'armée, tant aux siéges des villes, que dans la marche; qui a le soin des tentes & des pavillons; qui fait faire les poudres, & fondre les canons, & qui a pouvoir sur tous les arsenaux du royaume. Avant l'invention de l'artillerie, il y avoit en France un grand-maître des arbalêtriers & des cranequiniers, qui avoit la surintendance sur tous les officiers des machines de guerre. Les cranequins étoient certains instrumens dont on enfonçoit les murailles & les portes des villes, & qui faisoient le même effet que les beliers de l'antiquité. On tient que cet office étoit déja établi du temps de S. Louis. Le seigneur de Hangest sous Charles VI, en 1411, étoit grand-maître des arbalêtriers. Richard I, surnommé *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre, fut celui qui introduisit l'usage des arbalêtres en France : ce prince mourut aussi d'un coup d'arbalêtre, qu'il reçut au siége du château de Chalus en Limosin, l'an 1199. Avant cela les gens de guerre en France ne vouloient devoir la victoire qu'à leur lance & à leur épée. * Mézerai, *au regne de Philippe Auguste*. Etat de la France, *tom.* 2.

Grand-maître de L'ARTILLERIE DE FRANCE, officier de la couronne depuis l'an 1600. Henri IV créa cette charge en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sulli. Le grand-maître a la surintendance sur tous les officiers de l'artillerie dans tous les arsénaux du royaume. Il exerce sa jurisdiction à l'arsénal de Paris, & met pour marque de sa charge deux canons sur leurs affuts au-dessous de l'écu de ses armes. Voici ce que l'histoire nous fournit touchant la suite de ces officiers.

I. Guillaume de Dourdan, étoit maître de l'artillerie du Louvre en 1291.

II. Guillaume, châtelain de Montargis, étoit maître de l'artillerie de Montargis en 1291 ou 1313.

III. Guillebert du Louvre, étoit maître de l'artillerie du Louvre en 1294, & exerça cette charge jusqu'en 1316.

IV. Etienne Amigard, étoit maître de l'artillerie du Louvre en 1297, & de celle de Melun en 1322.

V. Jean du Louvre avoit la conduite de la charge de maître de l'artillerie du roi sous son pere en 1295, & l'exerçoit encore en 1329.

VI. Jean Gautier étoit préposé aux artilleries qui se faisoient au Louvre en 1297, 1299 & 1300.

VII. Benoît Fabri travailloit aux artilleries du Louvre ès années 1307 & suiv. jusqu'en 1315.

VIII. Adam étoit maître de l'artillerie de Rouen en 1314.

IX. Etienne de la Chambre avoit soin des artilleries ès années 1295, 1297, 1301 & 1302.

X. Pierre la Vache, châtelain de Melun, étoit maître de l'artillerie à Melun en 1296, & exerçoit encore en 1327.

XI. Jean du Lyon étoit garde & visiteur de l'artillerie du roi au bailliage de Vermandois & sur les frontieres, lorsqu'il fut établi à la garde de l'artillerie du Louvre en 1344, & est qualifié souverain maître des artilleries du roi, dans un compte de l'artillerie depuis 1358, jusqu'en 1365.

XII. Milet du Lyon fut pourvu de la charge de maître général & visiteur de l'artillerie du roi en 1378, & l'exerça jusqu'en 1397.

XIII. Jean de Soisi fut institué maître général de l'artillerie, & visiteur de toutes les artilleries de France en 1397, & mourut en 1407.

XIV. Matthieu de Beauvais, dit *Gode*, fut pourvu de cette charge en 1407. Il fut dépossédé en 1411, y fut rétabli en 1413, & en jouit jusqu'en 1415.

XV. Etienne Lambin en fut pourvu en 1411, & en fut dépossédé à cause de son absence, en janvier 1413.

XVI. Jean Gaude, maître de l'artillerie du roi, fut tué à l'entrée du duc de Bourgogne à Paris, en 1418.

XVII. Nicolas de Manteville, seigneur d'Aunoi, fut pourvu de la charge de général, maître & visiteur des artilleries du roi en 1415, sur la résignation de Matthieu de Beauvais, dont il fut déchargé en 1418.

XVIII. Jean Petit, capitaine des archers du corps du duc de Bourgogne, fut institué général, maître & vi-

siteur des artilleries de France en 1418, & en jouit jusqu'en 1420.

XIX. Philibert de Molans fut commis en 1420 au fait & gouvernement de l'artillerie, en fut pourvu en chef en 1424, & vivoit en 1439.

XX. Pierre Bessonneau fut institué général, maître & visiteur de l'artillerie du roi en 1420, par Charles dauphin de Viennois, régent du royaume, depuis roi VII du nom, dont il se démit en 1444.

Pierre Carême fut commis au fait & gouvernement de l'artillerie pour le Languedoc & la Guienne en 1421, & exerçoit en 1422.

Raimond Marc fut commis au gouvernement de l'artillerie de France, en l'absence de Philibert de Molans en 1432, & mourut la même année.

Guillaume de Troyes fut commis à l'exercice de maître de l'artillerie après la mort de Raimond Marc, & pendant l'absence de Philibert de Molans, par Henri VI roi d'Angleterre, le 27 janvier 1432, & en faisoit les fonctions en 1435.

Tristan l'Hermite, seigneur de Moulins & du Bouchet, fut commis à l'exercice de la charge de maître de l'artillerie par le connétable de Richemont en 1436, dont il se démit peu après.

Jean Bureau, seigneur de Montglas, fut commis verbalement par le roi au fait & gouvernement de l'artillerie de France pour le siége de Meaux en 1439, & le roi lui en donna lettres la même année.

Vernon de Genestel exerça par commission la charge de maître de l'artillerie pendant la maladie de Pierre Bessonneau.

XXI. Gaspard Bureau, seigneur de Villemonble, &c. fut pourvû en 1444 de la charge de maître de l'artillerie.

XXII. Hélion le Groing fut pourvu de la charge de général, maître, visiteur de toutes les artilleries de France, après la mort de Gaspard Bureau; mais il n'en fit pas long-temps les fonctions.

Louis sire de Crussol, pannetier de France, fut commis au gouvernement de toutes les artilleries, depuis 1467, jusqu'en 1472.

XXIII. Gobert Cadiot fut pourvu de la charge de maître & visiteur de l'artillerie de France le dernier mai 1472, & mourut au mois de janvier suivant.

XXIV. Guillaume Bournel fut pourvu de la charge de grand maître de l'artillerie, l'an 1473, & la posséda jusqu'à sa mort, arrivée en 1477.

XXV. Jean Chollet lui succéda, & mourut en 1479. De son temps l'artillerie fut divisée en trois bandes, qui avoient chacune un maître. Chollet commandoit la premiere bande; Galiot de Genouillac la seconde, appellée *la bande de Bertrand de Saman*, parceque ce Bertrand en étoit capitaine; & Perceval de Dreux la troisiéme, qu'on nommoit *la bande des Bâtons*, dont Guillaume Bachelier avoit la charge. Il y avoit encore un maître d'artillerie pour la Normandie, nommé *Geraud de Saman*.

* Guillaume Picard, bailli de Rouen, fut commis au gouvernement de toute l'artillerie, après la mort de Jean Chollet, en 1479; mais il l'exerça fort peu.

XXVI. Galiot de Genouillac, qui étoit capitaine de la seconde bande, fut nommé grand-maître de l'artillerie en 1479. Jean Barrabin qui avoit été lieutenant général de l'artillerie, fut créé capitaine en la place de Genouillac.

XXVII. Guyot de Lauzieres, sénéchal d'Armagnac, quitta cet office pour prendre la charge de grand-maître de l'artillerie de France en 1493.

* Jean de la Grange fit la fonction de maître de l'artillerie du roi à la journée de Fornoue, en juillet 1495.

* Jacques de Silli, bailli de Caën, exerça l'office de maître de l'artillerie au siége de Capoue, l'an 1501.

XXVIII. Paul de Busserade, qui étoit auparavant lieutenant général de l'artillerie de France, fut créé grand maître en 1504, & posséda cette charge jusqu'en 1512, qu'il fut tué d'un coup de canon au siége de Ravenne.

XXIX. Jacques de Genouillac, dit *Galiot*, sénéchal d'Armagnac, fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie, après la mort de Busserade, en 1512, & de l'office de grand-écuyer de France en 1544. Il mourut l'an 1546.

XXX. Antoine, seigneur de la Fayette, fut institué maître de l'artillerie de-là les Monts par le roi Louis XII, & fit sa démission en faveur de Jean de Pommereul, l'an 1515.

XXXI. Jean de Pommereul, seigneur du Plessis-Brion, reçut les provisions de la charge de maître de l'artillerie au duché de Milan, & de-là les Monts, l'an 1515, & l'exerça jusqu'en 1524.

XXXII. Jean seigneur de Taix, colonel de l'infanterie françoise, succéda en 1546 à Jacques de Genouillac. Il fut destitué l'année suivante.

XXXIII. Charles de Cossé I du nom, comte de Brissac, fut pourvu de l'office de grand-maître de l'artillerie en 1547, & fut fait maréchal de France en 1550.

XXXIV. Jean d'Estrées obtint cette charge l'an 1550. On remarque qu'il fut le premier qui professa publiquement la religion prétendue-réformée en Picardie. Il mourut fort âgé l'an 1567.

XXXV. Jean Babou, seigneur de la Bourdaisiere, maître de l'artillerie du roi, servit en cette qualité à la bataille de Moncontour en 1569. Il mourut la même année.

XXXVI. Armand de Gontaut, seigneur de Biron, lui succéda, puis fut créé maréchal de France l'an 1577.

XXXVII. Philibert de la Guiche posséda cet office après la démission du maréchal de Biron en 1578.

XXXVIII. François d'Espinai seigneur de Saint-Luc, en fut pourvu l'an 1596, & fut tué au siége d'Amiens le 8 septembre 1597.

XXXIX. Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, fut créé maître de l'artillerie du roi l'an 1597, & se démit de cette charge l'an 1599.

XL. Maximilien de Bethune I du nom, duc de Sulli, pair & maréchal de France, prince d'Enrichemont, &c. obtint en 1599 la charge de grand-maître de l'artillerie, que le roi Henri IV érigea en sa faveur, sur le pied de charge de la couronne, l'an 1600. On lui donna en 1634 le bâton de maréchal de France.

XLI. Maximilien de Bethune II du nom, marquis de Rosni, fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie, par la démission de son pere en 1618, & mourut en 1634.

* Henri de Schomberg, maréchal de France, exerça l'office de grand-maître de l'artillerie par commission en 1621 & 1622.

* Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France, eut la même commission durant la disgrace du marquis de Rosni.

XLII. Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, pair & maréchal de France, reçut les provisions de l'office de grand-maître de l'artillerie en 1634, & mourut en 1664.

XLIII. Armand-Charles de la Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraie & de Mayenne, pair de France, & gouverneur d'Alsace, fut pourvu de cette charge du vivant de son pere, & s'en démit en faveur du comte du Lude.

XLIV. Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude, prêta le serment de grand-maître de l'artillerie de France, au mois de juillet 1669, & mourut en 1685.

XLV. Louis de Crevant, marquis, puis duc d'Humieres, maréchal de France, fut reçu grand-maître

de l'artillerie au mois de septembre 1685. Il mourut en 1694.

XLVI. Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince souverain de Dombes, duc du Maine, lieutenant général des armées du roi, fut nommé grand-maître de l'artillerie le 4 septembre 1694.

XLVII. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, &c. fut nommé en avril 1710, grand-maître de l'artillerie, en survivance du duc du Maine, son pere. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

ARTINES, *cherchez* PHRAORTES.

ARTOCE, roi des Ibériens, résolut de faire la guerre à Pompée en faveur de Mithridate. Il envoya des ambassadeurs à ce général pour traiter avec lui en apparence; mais en effet, pour épier les moyens de le surprendre. Pompée s'en étant apperçu, prévint Artoce, entra dans son pays, s'avança jusqu'à Acropolis, dans les détroits du mont Caucase, & s'empara de toutes les villes & de tous les postes qui étoient en deça du fleuve Cyrnus, tandis que le roi, qui avoit pris la fuite, se retiroit au-delà de ce fleuve. Pompée le passa, poursuivit Artoce, le poussa encore au-delà du fleuve Pelote; & après l'avoir vaincu, il l'obligea à donner ses fils en ôtage, pour obtenir la paix, l'an 65 avant J. C. * Plutarch. *in Pompeio*, Dion. *l.* 37. Orose, *l.* 6, *c.* 4.

ARTOIS, province des Pays-Bas, avec titre de comté, au roi de France: elle est entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambresis. La ville capitale est Arras; les autres sont Aire, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Hesdin, Renti, Saint-Paul, Pernes, Lens, &c. Il y a aussi plus de 850 villages, neuf châtellenies, & grand nombre de belles abbayes & de monastères. On divise le pays en treize parties ou territoires, qui sont la gouvernance d'Arras, l'advouerie de Béthune, le comté de Saint-Paul, la régale de Terouanne, la châtellenie d'Oisi, & les huit bailliages d'Aubigni, d'Aire, d'Avennes, de Bapaume, de Hesdin, de Lens, de Lillers & de Saint-Omer. C'est le pays des peuples que César nomme *Atrebates*, & Ptolomée *Atrebati*. Les auteurs du bas empire nomment diversement l'Artois *Artesia* & *Adartesia*. César met les peuples de ce pays parmi ceux de la Gaule Belgique. Il est fertile en froment, & est arrosé par diverses rivieres, la Lys, la Scarpe, l'Aa, &c. L'Artois fut soumis par les Romains, ensuite par les François, & fut compris dans le royaume d'Austrasie. L'usage d'assembler les états en Artois est si ancien, qu'on ne peut remonter jusqu'au commencement. Il souffrit interruption à cause de la guerre depuis 1640, jusqu'en 1659; mais après la paix des Pyrénées, Louis XIV rétablit la province dans ses anciens priviléges; & depuis ce temps, les états se sont tenus régulierement tous les ans. La convocation s'en fait par lettres-patentes en forme de commissions adressées aux commissaires du roi, & par des lettres de cachet particulieres pour tous ceux que sa majesté y appelle: car, quoique les états soient composés du clergé, de la noblesse & du tiers-état, personne n'y est reçu s'il ne présente sa lettre de cachet, dont le secrétaire des états fait l'enregistrement avant l'ouverture. La séance est personnelle, & on n'y assiste jamais par procureur. Le jour de l'ouverture des états, le clergé, la noblesse & le tiers-état, s'étant rendus dans la salle de l'hôtel, les députés généraux & ordinaires vont avertir le premier commissaire du roi, que l'assemblée est fermée, & se trouvent ensuite à la porte de l'hôtel pour recevoir les commissaires, & les conduire dans la salle. Le gouverneur de la province est placé au fond de la salle, ayant à sa droite & à sa gauche, sur la même ligne, le lieutenant général, & l'un des lieutenans de roi alternativement. L'intendant, le premier président du conseil d'Artois, le premier des commissaires du roi ont des fauteuils, les autres des chaises. Le clergé occupe le côté droit de la salle; les évêques d'Arras & de Saint-Omer ont des fauteuils; les abbés & les députés des chapitres sont assis sur des bancs. La noblesse occupe le côté gauche de la salle, & est assise sur des bancs sans aucun rang déterminé. Le quarré de la séance est fermé par le tiers-état. Les trois députés ordinaires sont hors de rang, & assis. L'ouverture de l'assemblée se fait par la lecture de la lettre que le roi écrit aux états pour faire reconnoître les commissaires. On lit ensuite leurs commissions; le gouverneur parle, ensuite l'intendant: celui-ci conclut par la demande d'un don gratuit, qui depuis la prise de Saint-Omer en 1677, a toujours été de 400000 livres. Le président de l'assemblée répond au nom des trois ordres, & les commissaires du roi sont reconduits par les députés ordinaires. Après le retour de ceux-ci, les députés en cour, nommés par la précédente assemblée, rendent compte des affaires dont ils ont été chargés auprès du roi; & après quelques délibérations, on fixe le jour de ce qu'on appelle la rejonction des états. Ils s'ajournoient autrefois à un mois ou six semaines, & pendant ce temps-là, ils s'assembloient en particulier pour examiner les affaires, ou députoient à la cour pour faire des remontrances; présentement la rejonction se fait peu de jours après la premiere assemblée. Ce jour venu, tous les corps s'étant rejoints, se séparent aussitôt pour se retirer dans leurs chambres particulieres, & délibérer sur les points représentés, tant par les commissaires du roi, que par les députés; & lorsque chacun des corps a pris sa résolution, ils se la communiquent par des conférences particulieres, qui se font en la maniere suivante. La noblesse nomme quatre députés, qui avec le greffier, vont à la chambre du clergé, où le greffier fait la lecture des points l'un après l'autre, observant après la lecture de chaque point, de laisser lire par le greffier du clergé l'arrêté que ce corps en a fait, avant que de lire celui de la noblesse. Le tiers état vient ensuite à la chambre du clergé, & le greffier y fait la lecture des points & des délibérations en la même forme; ce qu'il va faire encore immédiatement après dans la chambre de la noblesse. Ces conférences particulieres étant finies, les trois corps en tiennent une générale dans la grande salle, où les délibérations se terminent ainsi: Le greffier des états recommence la lecture des points, & les greffiers particuliers lisent l'un après l'autre les délibérations de leurs corps sur chaque point. Lorsque les trois corps, ou deux au moins, conviennent, les députés du tiers-état en forment une résolution, qui s'écrit sur le champ, & est lue publiquement; & on passe ensuite à la décision d'un autre point. Lorsque les trois délibérations sont différentes, la matiere s'agite de nouveau, & on prend les suffrages de tous les corps, après quoi la résolution est arrêtée à la pluralité des corps, deux emportant toujours le troisiéme, excepté dans les matieres de pure grace, où le concours des trois corps est nécessaire. La chambre ecclésiastique est composée des évêques d'Arras & de Saint-Omer, d'un grand nombre d'abbés, & de deux députés de chaque chapitre, excepté celui d'Arras, qui en a trois, sans compter le prévôt. La chambre de la noblesse est composée d'environ soixante-dix gentilshommes. Le roi s'est rendu difficile sur le choix de ceux à qui il accorde l'entrée: c'est le député de la noblesse qui préside dans cette chambre, qui recueille les voix, & qui porte la parole pour tout le corps. La chambre du tiers-état est composée des douze échevins d'Arras qui ne font qu'une seule voix, & des députés des magistrats de Saint-Omer, d'Aire, de Béthune, de Lens, de Bapaume, d'Hesdin, de Saint-Paul, de Pernes & de Lillers: c'est aussi le député qui y préside qui recueille les voix & qui porte la parole. Toutes les affaires générales & particulieres se reglent dans cette assemblée, qui dure ordinairement quinze jours ou trois semaines. Ceux qui ont fait des pertes par accident de feu, par la grêle, &c. y demandent l'exemp-

tion des impôts ; les fermiers des états qui prétendent des indemnités, y font aussi leurs remontrances ; mais ce qui occupe principalement l'assemblée, c'est le recouvrement des sommes qu'on doit lever en conséquence des demandes du roi. On a déja dit que le don gratuit est fixé en quelque sorte ; mais les dépenses des fourages sont plus ou moins fortes, selon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places. Le revenu des états consiste en octrois sur les bestiaux, & sur les boissons, dont le produit ne va qu'à 400000 livres ; les fonds extraordinaires se tirent d'une imposition générale, appellée *centiéme*, qui rapporte 215000 livres, quand elle est entiere. Ce sont les Espagnols qui l'ont établie l'an 1569. Tous les biens tenans nature de fonds, terres à laboure, prés, bois, maisons, tant des villes que de la campagne, furent estimés alors par des commissaires, qui arrêterent des rôles d'imposition, par rapport au centiéme de la valeur de chaque fonds. Ces rôles ont été récollés & vérifiés dans la suite avec tant d'exactitude, qu'il n'y a pas une piéce de terre qui n'y soit comprise, & ils sont la régle immuable des impositions : ce qui n'empêche pas que lorsque les fonds changent de nature, & diminuent de valeur par des évenemens, qui ne sont pas du fait des propriétaires, les états n'y pourvoient. Ce centiéme est multiplié, selon les besoins de la province, & il en a été levé jusqu'à six ; & personne n'est exempt de cette imposition : mais les terres & les maisons que le clergé & les gentilshommes occupent, ou font valoir par leurs mains, ne paient qu'un centiéme par an. Les états remettent l'exécution de leurs arrêts à trois députés, qu'on nomme les députés ordinaires, & qui dans le cours de l'année représentent le corps des états. Quant à ce qui regarde les affaires dont la décision dépend de la volonté du roi, l'assemblée en dresse un cahier, qu'elle lui fait présenter par trois députés qu'on nomme les députés en cour. Il y a aussi les députés des comptes, qui sont chargés de la reddition des comptes, tant pour la recette que pour la dépense. Ceux-ci & les députés ordinaires ne sont changés que de trois ans en trois ans ; mais on nomme tous les ans les députés en cour.

L'empereur Charles V créa le 12 mai 1530, le conseil provincial d'Artois, auquel ressortissent les appellations de tous les bailliages de la province, & qui juge en dernier ressort les affaires criminelles : les appellations des jugemens rendus en matiere civile sont portées au parlement de Paris. Les officiers de ce conseil, nonseulement sont exempts d'impôts & de toutes charges publiques, mais acquierent la noblesse. Autrefois, lorsqu'il y avoit un office vacant, le conseil provincial nommoit trois personnes au prince, qui en choisissoit une ; mais par les édits de 1692 & 1693, & les déclarations données en conséquence, toutes les charges de judicature & autres ont été rendues vénales & héréditaires en Artois. On rend la justice dans ce pays, conformément à la coutume, dont il y a eu trois compilations ; la premiere qui fut rédigée par les états le 13 juin 1509, mais qui n'a pas été homologuée ; la seconde, qui est la même que la premiere, à la réserve de trois articles de plus, & de plusieurs mots ajoutés ; Charles V l'homologua le 26 décembre 1540 ; la troisiéme, homologuée par le même empereur le 3 mars 1544. Elle a 54 articles de plus que la seconde, & c'est celle qui est en usage. Il y a peu de lieux dans la province qui n'aient leurs coutumes locales, qui ont été rédigées en différens temps. Le roi Louis XIV a créé cinq maîtrises particulieres des eaux & forêts en Artois ; savoir, à Hesdin, par édit du mois de février 1692 ; à Tournehem, à Saint-Omer, à Arras & à Bapaume, par l'édit du mois d'aout 1693 & la déclaration du 5 février 1694.

Sous la seconde race de nos rois, cette province eut des gouverneurs ou comtes particuliers, qui s'en rendirent depuis seigneurs propriétaires. Sous Pepin & Carloman, Thibaud étoit comte d'Artois. Unroch le fut du temps de Charlemagne & de Louis *le Debonnaire*, lequel y établit Berenger ; & ce dernier fut suivi d'Evrard ; d'Adalard, d'Unroch II, d'Authmar & d'Adalelme. Celui-ci ayant été tué l'an 932 à Noyon, Arnoul I, dit *le Vieil*, comte de Flandre, s'établit dans la ville d'Arras & dans le reste de l'Artois, comme lui appartenant par son aïeule *Judith* de France, fille de *Charles*, dit *le Chauve*, qui lui avoit donné en dot l'Artois, en la mariant l'an 863 avec *Baudouin I*, dit *Bras de fer*, grand forestier de Flandre. Les comtes de Flandre posséderent ensuite l'Artois. Philippe d'Alsace, mariant l'an 1180 sa niéce Isabelle de Hainaut, avec le roi Philippe-*Auguste*, lui donna le pays d'Artois. Louis VIII le donna à son troisiéme fils, Robert de France, dit *le Bon* & *le Vaillant*, depuis lequel on rapporte ici la postérité.

*Succession généalogique et chronologique des Comtes d'*Artois.

XII. Robert de France I du nom, surnommé *le Bon* & *le Vaillant*, troisiéme fils de Louis VIII du nom, roi de France, & de *Blanche* de Castille, né au mois de septembre 1216, fut créé comte d'Artois en juin 1237, & fut tué à la bataille de la Massoure contre les Infidéles, le 9 février 1249. Il épousa en 1237 *Mahaud* de Brabant, fille aînée de *Henri II* du nom, duc de Brabant, & de *Marie* de Souabe, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Gui* de Châtillon II du nom, comte de S. Paul, & mourut le 29 septembre 1288, ayant eu de son premier mariage Robert II du nom, qui suit ; & *Blanche* d'Artois, mariée 1°. en 1269 à *Henri I* du nom, roi de Navarre, & comte de Champagne : 2°. à *Edmond* d'Angleterre, comte de Lancastre, morte le 2 mai 1302.

XIII. Robert II du nom, comte d'Artois, pair de France, surnommé *le Bon* & *le Noble*, né en 1250, sept mois environ après la mort de son pere, perdit la vie en commandant l'armée contre les Flamands, ayant été percé de trente coups de pique, le 11 juillet 1302. Il épousa 1°. en 1262 *Amicie* de Courtenai, dame de Conches, de Mehun-sur-Yeure, de Selles, de Château-Regnard & de Charni, fille unique & héritiere de *Pierre* de Courtenai, seigneur de Conches, &c. & de *Perrenelle* de Joigni, morte à Rome l'an 1275 : 2°. en 1277 *Agnès*, dame de Bourbon, veuve de *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, & fille puînée d'*Archambaud* IX du nom, dit *le Jeune*, sire de Bourbon, & d'*Yolande* de Châtillon, comtesse de Nevers, morte en 1283 : 3°. en 1298 *Marguerite* de Hainault, fille aînée de *Jean II* du nom, comte de Hainault, morte le 18 octobre 1342. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere Philippe, qui suit ; *Robert*, mort jeune ; & *Mahaud* d'Artois, mariée en 1291 à *Othon IV* du nom, comte de Bourgogne. Elle obtint après la mort de son pere le comté d'Artois, par deux arrêts rendus en 1309 & 1318 à l'exclusion de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, son neveu, la représentation n'ayant pas lieu en la coutume d'Artois, même en ligne directe, & mourut le 27 octobre 1329.

XIV. Philippe d'Artois, seigneur de Conches, de Damfront & de Mehun-sur-Yeure, mourut avant son pere, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes, le 11 septembre 1298. Il épousa par contrat du mois de juillet 1280, *Blanche* de Bretagne, fille de *Jean II* du nom, duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, morte le 19 mars 1327, dont il eut Robert III du nom, qui suit ; *Marie*, dame de Brie-comte-Robert, alliée l'an 1300 à *Louis* de France, comte d'Evreux, morte le 23 avril 1311 ; *Jeanne*, mariée par contrat du mois d'octobre 1301, à *Gaston I* du nom, comte de Foix, vivante en 1343 ; *Marie*, qui épousa par contrat du mois de janvier 1313 *Jean* de Flandre, comte

comte de Namur, dont elle fut la seconde femme, morte le 22 janvier 1365; & *Isabelle* d'Artois, religieuse au prieuré de Poissi, où elle mourut le 12 novembre 1344.

XV. ROBERT d'Artois III du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France, seigneur de Conches & de Mehun, né en 1287, ayant perdu son procès pour le comté d'Artois contre sa tante *Mahaud*, se retira à la cour d'Edouard III du nom, roi d'Angleterre, qui le créa comte de Richemont, & mourut à Londres en 1343 des blessures qu'il avoit reçues au service de ce prince, au siége de la ville de Vannes en Bretagne. Il épousa en l'an 1318 *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine*, dame de Courtenai, morte le 9 juillet 1363, dont il eut 1. *Louis*, qui vivoit en 1326; 2. JEAN, qui suit: 3. *Charles* d'Artois, comte de Longueville & de Pezenas, qui vivoit encore en 1376, & ne laissa de *Jeanne*, dame de Bauçai en Lodunois, veuve de *Geofroi* de Beaumont, seigneur du Lude, & fille de *Hugues* seigneur de Bauçai, qu'il avoit épousée vers le mois de mai 1360, morte en mars 1402, que *Louis* d'Artois, mort jeune; & 4. *Catherine* d'Artois, mariée avant le mois d'octobre 1320 à *Jean* de Ponthieu II du nom, comte d'Aumale, morte en novembre 1368.

XVI. JEAN d'Artois, surnommé *sans Terre*, comte d'Eu & de S. Valeri, &c. né en août 1321, & mort le 6 avril 1386, avoit épousé par contrat du 11 juillet 1352, *Isabelle* de Melun, veuve de *Pierre* comte de Dreux, & fille de *Jean I* du nom, comte de Tancarville, grand chambellan de France, & d'*Isabelle*, dame d'Antoing, sa seconde femme, morte l'an 1389, dont il eut 1. *Jean* d'Artois, seigneur de Peronne, mort en bas âge en 1363; 2. *Robert IV* du nom, comte d'Eu, mort de poison le 20 juillet 1387 sans postérité de *Jeanne*, duchesse de Duras, veuve de *Louis* de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, & fille de *Charles* de Sicile, duc de Duras, & de *Marie* de Sicile Calabre; 3. PHILIPPE, qui suit; 4. *Charles*, mort sans lignée; 5. *Isabelle*, morte sans alliance à l'âge de dix-huit ans; 6. & *Jeanne* d'Artois, accordée le 1 juillet 1362, & mariée le 12 juillet 1365 à *Simon* de Thouars, comte de Dreux, qui fut tué en un tournois le jour de ses nôces. Elle demeura veuve le reste de ses jours, portant le nom de *mademoiselle de Dreux*, dame de saint Valeri, & vivoit encore l'an 1420.

XVII. PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, mourut en la Natolie le 15 juin 1397. *Voyez* PHILIPPE D'ARTOIS. Il épousa par contrat du 27 janvier 1392, *Marie* de Berri, veuve de *Louis* de Châtillon III du nom, comte de Dunois, & fille de *Jean* de France, duc de Berri, & de *Jeanne* d'Armagnac, sa premiere femme. Elle prit une troisiéme alliance le 24 juin de l'an 1400 avec *Jean I* du nom, duc de Bourbon, &c. & mourut au mois de juin 1434, ayant eu de son second mari, *Philippe* d'Artois, mort le 23 décembre 1397, & inhumé dans l'église de l'abbaye d'Eu, où se voit son tombeau; CHARLES, qui suit; *Bonne*, mariée 1°. le 20 juin 1413 à *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers & de Rethel: 2°. le 30 novembre 1424 à *Philippe III* du nom, surnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, morte en 1425; & *Catherine* d'Artois, premiere femme de *Jean* de Bourbon, seigneur de Carenci, morte sans postérité.

XVIII. CHARLES d'Artois, comte d'Eu, pair de France, &c. fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il resta vingt-trois ans, n'ayant été mis en liberté qu'en 1438, & mourut le 25 juillet 1472. *Voyez* CHARLES D'ARTOIS. Il épousa 1°. l'an 1448 *Jeanne* de Saveuse, fille unique de *Philippe* seigneur de Saveuse: 2°. le 23 septembre 1454, *Helene* de Melun, fille de *Jean* de Melun, vicomte de Gand, desquelles il n'eut point d'enfans. * César, *comment. l.* 2. Guichardin, *description du Pays-Bas.* Meyer, *in chron. Fland.* Dupui, *droits du roi.* Froissart. Monstrelet. Jean Juvenal des Ursins. Sainte-Marthe. Du Chêne. Mezerai. Marchantius. Butkens. Le P. Anselme.

On connoît plusieurs auteurs qui ont travaillé à l'histoire générale d'Artois. Ferri de Locres, curé de S. Nicolas à Arras, publia en 1616 un traité de l'origine du comté; & en 1640 Charles Combault, baron d'Auteuil, caché sous les lettres A. C. fit imprimer un discours abregé du même comté. Les autres ouvrages du même genre n'ont pas vu le jour. Ferri de Locres dit qu'il s'étoit servi d'une histoire d'Artois, composée par Denys Bersaque, jurisconsulte. Valere André en avoit vu une autre de Ferdinand de Cardevaque; & dans la bibliothéque de M. le chancelier Daguesseau, il y en a une troisiéme de Claude d'Oresmieux, écrite en 1628. Adrien Maillard, avocat au parlement, a aussi donné une chronologie historique des souverains d'Artois, & un dénombrement très-exact du même pays.

ARTONE, *Artonia*, abbaye de France, dans le pays d'Auribat, ou le territoire de Dax en Gascogne. * Baudrand.

ARTORIUS, médecin d'Auguste. On dit que la nuit avant la bataille qui se donna contre Brutus & Cassius, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant J. C. Minerve lui parla en songe, & lui commanda d'aller voir Auguste, qui étoit malade, & de lui dire de sa part, que malgré son indisposition, il ne laissât pas de se trouver à la bataille. Artorius périt depuis dans un naufrage la même année, ou celle d'après la bataille d'Actium, l'an 723 de Rome, & 31 ans avant J. C. * Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 9. Lactance Firmien, *l.* 2, *c.* 8. Eusebe, *in chron.* Néandre, *des illustres médecins*, *pag.* 77 & 78. Castellan, *in vit. illustr. medicorum*, &c.

Vossius s'est trompé, en ce qu'il n'a point distingué cet Artorius d'un autre médecin du même Auguste. C'est ARTORIUS MUSA, frere d'Euphorbe, médecin du jeune Juba roi de Numidie, & le même qui guérit cet empereur, lequel lui fit élever une statue près de celle d'Esculape, *cherchez* MUSA (Artorius) * Vossius, *de la philosophie*, *c.* 12. §. 1.

ARTORIUS, cavalier Romain, s'étant inconsidérément engagé dans un portique du temple, durant le siége de Jérusalem; & ne voyant aucun moyen d'en sortir, pour ne pas s'y laisser enveloper & consumer par les flammes, il proposa à Lucius son ami & son compagnon, que s'il vouloit le recevoir entre ses bras, lorsqu'il se jetteroit du haut en bas, il feroit son héritier, & lui donneroit tous ses biens. Lucius accepta ce parti: il accourut à lui, & lui conserva la vie; mais il fut lui-même si accablé de ce grand poids, qu'il en mourut à l'heure même. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 19.

ARTOTYRITES, hérétiques sortis de la secte de Montanus, dans le II siécle. Ils faisoient l'Eucharistie avec du pain & du fromage, corrompoient les saintes écritures: ils communiquoient la prêtrise aux femmes, & leur permettoient de parler & de faire les prophétesses dans les assemblées. * S. Epiphane, *hær.* 49. S. Augustin, *hær.* 27. Baronius, *A. C.* 173. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclesf. des III premiers siécles.*

ARTOXARES, eunuque, de Paphlagonie, entra de bonne heure à la cour d'Artaxerxès I. Il n'avoit que vingt ans lorsque ce prince l'envoya avec les plus grands de l'état en Syrie, pour engager Megabyze, qui s'y étoit révolté, à se soumettre sans réserve. Depuis il eut le gouvernement de l'Arménie, & fut un de ceux qui forcerent Darius Ochus de prendre la tiare. Ce prince paisible possesseur de l'empire, témoigna sa reconnoissance à Artoxares, en lui donnant le premier rang entre les eunuques; mais celui-ci se lassa enfin d'être sujet; & afin de se faire un parti considérable, il se fit faire une barbe postiche. Ce mauvais artifice ne trompa que ceux qui voulurent être trompés; & les mauvais

desseins de l'eunuque ayant été découverts avant qu'il eût pu pourvoir à sa sureté, on l'arrêta ; & la reine Parysatis, qui gouvernoit avec une autorité absolue, le fit mourir. * Ctesias.

ARTUASDE, roi d'Arménie, *cherchez* ARTAVASDE.

ARTURE (Didace) né dans le comté de Momonie en Irlande, passa en Espagne, où il fut reçu profès de l'ordre de S. Dominique à Salamanque ; il s'y distingua tellement, qu'ayant été reçu docteur en l'université de cette ville, il y enseigna long-temps avec l'applaudissement général, & un très-grand concours d'écoliers. Ses supérieurs l'envoyerent ensuite à Lisbonne, où il enseignoit avec le même succès, lorsqu'il mourut, le 1 février 1644. On assure qu'il laissa des commentaires sur presque toute la somme de S. Thomas, ce qui est très-croyable ; mais on ne dit pas où ils ont été imprimés, ni où on les garde manuscrits. * Echard, *script. ord. præd. t. 2.*

ARTUS ou ARTHUS, roi fabuleux de la Grande Bretagne après son pere Uther, qu'on a surnommé *Pendragon*. On prétend qu'il vainquit les Saxons, & qu'il soumit l'Ecosse, l'Hibernie, avec toutes les isles voisines. Ces victoires pouroient avoir quelque fondement ; mais ce qu'on ajoute est tout-à-fait fabuleux. Ce prince, dit-on, défit Lucius, capitaine Romain, ravagea la plus grande partie des Gaules, & institua à son retour l'ordre des chevaliers de la table ronde, qu'on montre encore aujourd'hui au château de Winchester, avec le nom de ces prétendus chevaliers. On dit encore qu'étant attaqué par Mordellus & Calvinus, fils de Lothus, roi des Pictes, il fut blessé dans la bataille, & disparut aux yeux de son armée, sans que l'on pût depuis avoir de ses nouvelles. Si cela est vrai, il est croyable qu'il fut tué dans cette bataille, & enterré sans qu'on le connût ; & non pas qu'il fût porté dans l'isle d'Avalon, pour satisfaire à la passion d'une Fée, comme les contes fabuleux des romans le disent. * Polydor Virgile, & Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

ARTUS I de ce nom, comte de Bretagne, étoit fils de GEOFROI, surnommé *le Beau*, comte d'Anjou, quatriéme fils de HENRI II roi d'Angleterre, & de *Constance*, fille unique de *Conan III*, dit *le Petit*, comte de Bretagne. Artus, posthume, naquit à Nantes la nuit de Pâque de l'an 1187, & porta le titre de comte d'Anjou. Richard I, dit l'*Orgueilleux*, fils & successeur de Henri II, mourut en 1199. Artus devoit lui succéder, comme représentant Geofroi son pere ; mais Jean surnommé *sans Terre*, son oncle, cadet du même Geofroi, lui enleva la Bretagne. Après plusieurs combats & prises de villes, Jean l'ayant surpris au siége de Mirebeau, le fit conduire à Rouen où il disparut. On dit que son oncle le fit tuer, & qu'il fit jetter son corps dans la riviere en 1200. Il avoit été accordé au mois d'août de la même année avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste* roi de France. * Roger de Hoveden. Matthieu de Westminster. Du Chêne, &c. *hist. d'Ang.* Argentré, *hist. de Bret.* Imhoff, *geneal. regum Angliæ.*

ARTUS II duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, fils de JEAN II duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, né le 25 juillet 1262, succéda en 1305 à son pere, & gouverna ses états avec assez de bonheur jusqu'à sa mort, arrivée le 27 août 1312 au château de l'Isle, près de la Roche-Bernard. Argentré dit qu'il fut enterré dans l'église des cordeliers de Vannes : d'autres ajoutent que ce fut dans celle des carmes de Ploërmel, avec son pere. *Voyez* BRETAGNE, *où ses ancêtres & sa postérité sont rapportés.* * Argentré, *hist. de Bret.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

ARTUS III, duc de Bretagne & de Touraine, comte de Dreux, de Richemont, d'Etampes & de Montfort, pair & connétable de France, second fils de JEAN V duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, mérita le surnom de *Justicier*. Il naquit au château de Sussinio le 24 août de l'an 1393, & porta la qualité de comte de Richemont. C'est sous ce nom qu'il prit le parti de la maison d'Orléans, & qu'il donna souvent des marques de sa valeur, sur-tout à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut fait prisonnier, & retenu en Angleterre jusqu'en 1420. A son retour, il se joignit au duc de Bourgogne ; mais depuis il s'attacha en 1424 au roi Charles VII, qui le fit connétable de France le 7 mars de la même année, & lui assura la possession du duché de Touraine, que Charles VI son pere lui avoit déja donné. Artus rendit des services très-considérables à la couronne ; il battit en Normandie & en Poitou les Anglois, & gagna la bataille de Patai en Beausse en 1429. Ensuite il s'employa pour la réconciliation du duc de Bourgogne avec le roi, & ménagea adroitement la réduction de la ville de Paris, où il entra en 1437. Il enleva encore aux Anglois celles de Meaux en Brie, de Bayeux, de Caën, &c. en Normandie, & les défit à la bataille de Formigni en 1450. L'an 1457 il succéda au duché de Bretagne, par la mort de Jean VI son frere, & de ses neveux François I & Pierre II. Mais comme il étoit fort âgé, il mourut peu de temps après avoir fait hommage de ce duché, le 26 décembre 1458, sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent 1°. *Marguerite* de Bourgogne, fille aînée du duc *Jean*, mariée le 10 octobre 1423, & morte à Paris le 2 févier 1441 : 2°. *Jeanne* d'Albret, fille de *Charles II*, mariée à Nerac le 29 août 1442, & morte à Partenai en 1444 : 3°. *Catherine*, fille de *Pierre I* de Luxembourg, comte de Saint-Paul. Artus l'épousa le 2 juin 1445, & elle mourut en 1476. *Voyez* BRETAGNE. * Froissard, *hist. T. III.* Les auteurs de l'histoire de Charles VI & de Charles VII publiés par MM. le Laboureur & Godefroi. Monstrelet. Argentré. Le P. Anselme, &c.

ARTUS (Thomas) a fait la continuation de *Chalcondyle*, jusqu'en 1612, qui a été continué par Mezerai jusqu'en 1661. On peut voir sur cela le Chalcondyle traduit en françois par Blaise Vigenere, & imprimé *in-folio* à Paris en 1662.

ARTUS ou ARTUR, fils aîné de Henri VII, roi d'Angleterre. La politique engagea son pere à lui faire épouser l'infante *Catherine*, fille de *Ferdinand* & d'*Isabelle*, roi de Castille & d'Aragon. L'infante apporta au prince en mariage deux cens mille ducats d'or, qui étoient une dot si considérable, qu'aucune princesse n'en avoit eu de pareille depuis plusieurs siécles. Le mariage fut célébré à Londres dans l'église de saint Paul, le 14 novembre 1501, & le lit ayant été béni le soir avec les cérémonies accoutumées, on se retira. Ce prince mourut le 2 avril de l'année suivante 1502, âgé d'environ 16 ans. Dix mois après, comme on vit que sa veuve n'étoit point enceinte, son frere Henri fut créé prince de Galles : ce fut le dernier prince qui monta sur le trône d'Angleterre après la mort de Henri VII, & qui prit le nom de Henri VIII, & fut cause dans la suite de la séparation de son royaume d'avec l'église romaine. Il épousa la veuve de son frere, en prétendant que le mariage d'Artur avec cette princesse n'avoit point été consommé, ce qui est au moins douteux. * *Voyez* les historiens d'Angleterre. M. Marsolier, entr'autres, parle assez au long de ce fait dans *son histoire de Henri VII, liv. 4, tom. 2. sous l'année* 1502.

ARTUS de Bretagne, *cherchez* PIERRE *de Dreux*, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne.

ARTYNIA, étang de l'Asie mineure, aux environs de Cyzique & de Milétopolis, d'où sort le fleuve Rhindaque, nommé auparavant *Lycus*, & qui sépare l'Asie de la Bithynie. * Stephan. Pline, *l. 5, c. 32.* On l'appelle aussi *Aphitis*.

ARTYPHIUS, fils d'Artapan, commandoit les Gandariens & les Dadices dans l'armée de Xerxès. * Herodote, *l. 7.* Ce prince fut tué par Artapan, qui forma ensuite une conspiration contre Artaxerxès ; mais elle fut découverte, & le traître fut puni de mort. Artyphius

pour le venger prit les armes avec les autres conjurés, & après s'être battu à outrance, il fut enfin tué. * Ctésias.

ARTYPHIUS, fils de Megabyze & d'Amytis, fille de Xerxès I, se distingua dès le vivant de son pere par sa bravoure. Il eut ensuite divers emplois, & enfin sous le regne de Darius Ochus, étant mécontent du gouvernement, il écouta la proposition que lui fit Arsites frere du roi, de se révolter. Il avoit apparemment alors un gouvernement dans l'Asie mineure. Il battit par deux fois les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais il fut battu à son tour, & les soldats Grecs qu'il tenoit à la solde d'Arsites, se laisserent débaucher, sans qu'il pût retenir plus de trois Miléfiens. Un si terrible changement l'obligea d'écouter les offres qu'on lui porta de la part du roi; on promit de lui conserver la vie; mais on ne lui tint parole qu'autant qu'il fallut de temps pour surprendre Arsytes, & ils furent compagnons du supplice, comme ils l'avoient été de la révolte. * Ctesias.

ARTZBOURG, bourg d'Allemagne avec une abbaye. Il est dans la Baviere sur le Danube, au-dessous de la ville d'Ingolstat. * Baudrand.

ARVA, petite ville de Hongrie, que l'on appelle autrement *Arouva*. Elle est la capitale du comté d'Arva, dans la haute Hongrie, & sur la riviere de Vag, aux frontieres de Pologne, près du mont Crapax ou *Krapak*, à six milles d'Allemagne de Bistricz. L'on voit un château sur une éminence, où le pere du comte de Tekeli mourut durant le siége de cette ville par les Impériaux, & d'où il fit sortir son fils déguisé sous l'habit d'un paysan. * Bourgon. *géogr. hist.*

Le comté d'*Arva*, petit pays de la haute Hongrie, est presque tout dans les montagnes. Outre la ville d'Arva, capitale, il y a encore celle de Likarva.

ARVALES: c'étoit une société de douze hommes, d'une naissance illustre chez les Romains, qui s'assembloient en certains jours, afin de faire des sacrifices pour les biens de la terre. L'origine de cette cérémonie étoit venue de la nourice de Romulus, appellée *Acca Laurentia*, qui avoit coutume de faire un sacrifice tous les ans, pour demander aux dieux une récolte abondante, & qui y faisoit assister douze garçons, dont elle étoit mere. Un d'eux étant mort, Romulus, qui fut bien-aise de seconder la dévotion de sa nourice, prit la place du mort, afin de remplir le nombre de douze, & voulut qu'on appellât cette société, *le collége des freres Arvales*, du mot latin *Arvum*, qui signifie *champ*. C'est pourquoi ceux qui entroient dans cette société, furent toujours depuis au nombre de douze, & conserverent le nom de *freres Arvales*. Ils s'assembloient ordinairement au capitole dans le temple de la Concorde, ou dans le bois sacré de la déesse Dia, qui étoit éloigné de Rome de cinq milles seulement, sur le chemin qu'on nomme à présent *Via Campana*. Ils avoient pour marque de leur dignité, lorsqu'ils étoient dans la fonction de ces sacrifices, une couronne d'épics, liés & entortillés de rubans blancs. On croit que cette sorte de couronne, a été la premiere en usage chez les Romains. *Voyez* AMBARVALES. * Varron. Pline. Fulgence.

ARUBOT, nom d'un quartier de la Judée. S. Jerôme dit que ce lieu est une plaine dans le pays des Moabites, qui entra dans le partage de la tribu de Ruben. * *III Rois*, 4, 10.

ARUDEUS, fils de Chanaan, eut pour son partage l'isle d'Arude. Son frere Arviceus eut la ville d'Arce sur le mont Liban. * *Genèse*, *c.* 10, 17 & 18. Joséphe, *l.* 1 *antiq.* Bochard, *in Phaleg. l.* 4, *c.* 36.

ARVE, riviere de Faussigni en Savoye, sort d'une haute montagne que ceux du pays appellent *Maudite*, parceque depuis le milieu jusqu'en haut, elle est inaccessible, & continuellement couverte de neige. On la découvre de plus de trente lieues, & c'est où se forme le crystal de roche. La riviere d'Arve est extraordinairement rapide, & beaucoup plus que le Rhône, où elle se perd à une portée de mousquet au-dessus de Genève, au lieu appellé *la Queue d'Arve*. Lorsque les neiges viennent à fondre, ou qu'il tombe de grosses pluies, cette riviere s'enfle si fort tout d'un coup, que souvent elle fait remonter le Rhône vers le lac: de sorte que les moulins à bled des Genevois, qui sont entre le lac, & l'embouchure de l'Arve, tournent alors à rebours. De Thou (*l.* 47) & Casaubon, (*sur le* 4 *livre de la geographie de Strabon*,) remarquent qu'au temps du massacre de la S. Barthelemi, qui se fit en France l'an 1572, l'Arve se déborda d'une si étrange maniere, que jamais on ne l'avoit vue si haute, & que le Rhône en remonta impétueusement vers le lac. On trouve de l'or, quoiqu'en petite quantité, dans le sable de cette riviere; & un homme qui le fait chercher, en peut tirer pour 40 ou 50 sols par jour.

ARUEND-SCHAH, pere de Lohorasb, quatriéme roi de la seconde dynastie de Perse, appellée la dynastie des *Kaianiens* ou Kaianides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARVERT, *Arverta*, bourg de France dans la Saintonge près de la côte, vis-à-vis de l'isle d'Oleron. Ce lieu est entre la riviere de Savion, ou de Seudre, & la Gironne, qui forment une petite presqu'isle, à laquelle on donne le nom de *Forêt d'Arvert*. * Mati, *dict. géogr.*

ARVICEUS, *cherchez* ARUDEUS.

ARVICITO, *Arvicitum*, bourg de la Calabre Ultérieure, province du royaume de Naples. Il est sur la côte orientale, entre le cap de Stilo, & la petite ville de Castel-Vetere. Quelques géographes placent à Arvicito, l'ancienne ville de *Consilinum*; d'autres la mettent à la Motta Gioiosa, village voisin; & d'autres à Cassano.

ARVIEUX (Laurent d') naquit à Marseille le 21 juin 1635, d'une famille noble & ancienne, originaire de Toscane. Ayant perdu son pere dès l'enfance, un gentilhomme de ses parens, prit soin de son éducation. Pendant le cours de ses études, on vit en lui se déclarer ce gout pour les langues orientales & pour les voyages, qu'il a toujours conservé, & qu'il a long-temps satisfait. L'occasion ne tarda pas même beaucoup à se présenter; le gentilhomme son parent ayant été nommé consul de Seyde, l'emmena avec lui en 1653. M. d'Arvieux demeura tant à Seyde que dans quelques autres villes de Syrie & de Palestine, pendant douze ans, & durant ce séjour il apprit l'hébreu, le syriac, l'arabe, le turc & le persan. La connoissance de ces langues lui facilita celle de l'histoire ancienne & moderne, des mœurs, des coutumes, de la politique, & de toute l'érudition des nations du Levant. Il revint à Marseille en 1665, & peu après il alla à la cour, où il s'attacha à madame la maréchale de la Mothe, gouvernante des enfans de France: ce fut madame de Venelle, sous-gouvernante, qui étoit d'Aix, qui l'y introduisit. Ces deux dames ayant fait connoître aux ministres les talens de M. d'Arvieux, & ceux-ci s'en étant convaincus par eux-mêmes, sa majesté, sur le témoignage de ces ministres, l'envoya en 1668 à Tunis pour y négocier un traité. On eut lieu d'être satisfait de sa négociation; outre qu'il la fit tourner toute entiere à l'avantage de la France, il procura de plus la liberté à 380 esclaves François, parmi lesquels se trouva M. de Colombiere, chevalier de Malte. Ces esclaves remplis de reconnoissance, firent à leur retour une bourse de six cens pistoles qu'ils envoyerent à M. d'Arvieux; mais celui-ci aussi désintéressé que bienfaisant, ne voulut jamais l'accepter, quoiqu'il n'eût alors aucune fortune. Au commencement de l'année 1672, le roi l'envoya à Constantinople, chargé d'instructions qui tendoient à faire à la Porte un grand nombre de demandes dont le succès importoit beaucoup aux intérêts de l'état en général, & à ceux du commerce en particulier. M. d'Arvieux obtint tout ce que sa majesté désiroit: & comme il ne se servit jamais de truchement en traitant avec les Turcs, ou en conversant avec eux, ceux-ci en furent fort étonnés,

ne croyant pas qu'un étranger pût si bien & si facilement parler leur langue. M. d'Arvieux avoit eu d'autant plus de besoin de se servir dans cette négociation de tout son esprit & de toute sa dextérité, qu'il avoit eu à traiter avec un politique fin & habile, avec le grand vizir Achmed Kuproli, fils du fameux Méhémet Kuproli, qui avoit été pareillement grand vizir. Lorsqu'il partit pour Constantinople, M. de Turenne, avide de lumieres, & qui pensoit sérieusement à chercher la vérité, le chargea de s'instruire à fond des plus habiles Grecs, de leur véritable croyance sur le mystère de l'Eucharistie. M. d'Arvieux accepta la commission avec plaisir, l'exécuta avec soin, & à son retour il assura M. de Turenne que la croyance des Grecs étoit conforme à celle de l'église catholique romaine. En 1673 le 22 avril, il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Lazare, & le roi lui donna la même année une pension de mille livres sur l'évêché d'Apt, que sa majesté venoit de donner à M. l'abbé Gaillard, frere de madame de Venelle. En 1674, il fut envoyé consul à Alger, & il s'y comporta si bien, qu'en partant le Divan lui accorda la liberté de 240 esclaves François. Après son retour, M. de Pomponne, secrétaire d'état, désirant qu'il jugeât des capitulations que M. de Nointel avoit conclues entre le roi & Méhémet IV, lui confia l'original turc de ces capitulations, avec les lettres du sultan & du grand-vizir, écrites au roi; & lorsque M. d'Arvieux, qui avoit eu part lui-même à cette négociation, eut assuré que tout étoit dans les régles, & conforme aux intentions du roi, on lui permit de traduire en françois ces traités & ces lettres. Cette traduction fut imprimée à Marseille en 1676. Au mois de juin de l'an 1679, M. Colbert qui honoroit M. d'Arvieux d'une bienveillance particuliere, le fit nommer au consulat d'Alep, qui est le plus considérable de tout le Levant, & qui l'étoit encore plus alors, parcequ'il comprenoit les échelles de Chypre, Tripoli, & Alexandrette. M. d'Arvieux remplaça dans ce poste M. Baron, que le roi venoit d'envoyer en qualité de directeur-général du commerce aux Indes Orientales, & il fut consul durant six ans, ayant été continué après les trois premieres années. Il ne travailla pas seulement pendant ce temps-là à faire fleurir le commerce, & honorer le nom françois; il prêta aussi une attention particuliere à tout ce qui pouvoit concerner la religion. Les missionaires l'eurent constamment pour appui & pour protecteur. Il fit rétablir les carmes déchaussés au Mont Carmel, d'où les Arabes les avoient chassés, & se servit de son crédit & de l'amitié qu'avoient pour lui les bachas, les émirs, & autres, pour contribuer, selon son état, aux progrès de l'évangile. Le pape Innocent XI en fut informé, & pour le récompenser de son zèle, il le nomma à l'évêché de Babylone, par un bref du premier de janvier 1685, & par le même bref il lui permit qu'en cas qu'il ne voulût pas accepter l'épiscopat, il choisît lui-même un sujet pour remplir cette dignité. M. d'Arvieux remercia en effet sa Sainteté, & usant de la liberté qu'elle lui accordoit, il nomma à l'évêché de Babylone le pere Pidou, carme déchaussé, dont la nomination fut confirmée par des bulles. Le pape envoya à M. d'Arvieux un autre bref où il est comblé des plus grands éloges, & qui lui permet d'ajouter à ses armes celles de Jérusalem. En 1686 M. d'Arvieux revint à Marseille, & s'y fixa. Il s'y maria le trois mai 1689, & fit épouser à une sœur qu'il avoit un conseiller du parlement de Provence, à Aix, de la noble & ancienne maison de Guiran. En 1695 le roi lui accorda une seconde pension de mille livres; & le huit septembre 1697, le grand duc de Toscane lui envoya des lettres-patentes par lesquelles ce prince déclare que le chevalier d'Arvieux tire sa noblesse de Florence, & que ses ancêtres en étoient sortis. Dans les dernieres années de sa vie, M. d'Arvieux qui avoit toujours cultivé les lettres, & sur-tout l'érudition orientale, ne s'appliqua presque plus qu'à l'étude de l'écriture sainte, qu'il lisoit dans les textes originaux, étudiant en même-temps le paraphrases & les commentaires des Orientaux. Il a écrit plusieurs mémoires sur l'histoire moderne & sur les affaires du Levant. Il mourut le 30 d'octobre 1702, âgé de 67 ans & quelques mois. Il avoit eu d'étroites liaisons avec M. Petis de la Croix, interprête du roi, avec M. Galland qu'il avoit connu à Constantinople, avec le pere de Clermont, jésuite, supérieur de la maison de Seyde. M. Galland facilita à M. de la Roque les moyens d'avoir un manuscrit de M. d'Arvieux contenant un voyage fait par ordre du roi vers le grand Emir, chef des princes Arabes du désert, & un traité des mœurs & coutumes de ces Arabes. M. d'Arvieux n'avoit pas mis la derniere main à cet ouvrage; M. de la Roque y a suppléé, l'a orné de notes, & d'une traduction de la description de l'Arabie, par Abulféda, & l'a fait imprimer à Paris en 1717 *in*-12, chez André Cailleau. Il y a joint la vie de M. d'Arvieux, dont on vient de donner l'extrait. En 1734, on a donné à Paris les *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, en six volumes *in*-12, sous ce titre, *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres échelles du Levant; contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte & la Barbarie; la description de ces pays, les religions, les mœurs, les coutumes, le négoce de ces peuples, & leurs gouvernemens; l'histoire naturelle, & les événemens les plus considérables, recueillis de ses mémoires originaux, & mis en ordre, avec des réflexions, par le pere Jean-Baptiste* Labat, *dominicain:* à Paris, Delespine, 1735, 6 vol. *in*-12. Selon le rédacteur & l'éditeur de ces mémoires, la famille du chevalier d'Arvieux tire son origine d'Alexandrie de la Paille, & il y en a des branches en Savoye, en Piémont, en Provence, en Languedoc, & jusqu'en Angleterre. Selon le même, son véritable nom est *Arveo*; les Provençaux ont changé ce nom en celui d'*Arviou*, & les Anglois en celui d'*Harvey*, & notre chevalier pour adoucir son nom provençal, qui parut rude à la cour, se fit appeller *Arvieux*: c'est le récit du pere Labat, que nous ne garantissons point. C'est contre ces mémoires que sont les *Lettres critiques de Hadgi-Méhémet Effendi, à madame la marquise de G.... avec des éclaircissemens curieux sur les mœurs, les usages, les religions des Orientaux, traduites en françois par Ahmed Franguy, renégat Flamand*, à Paris 1735 *in*-12. On prétend que ces lettres critiques sont de M. Petis de la Croix.

ARVILLARS (seigneurs d') *cherchez* SAVOYE.

ARVIRAGUS, roi de la grande Bretagne, regnoit, dit-on, peu après la mort de J. C. Quelques-uns disent que Joseph d'Arimathie, disciple secret du Sauveur, étant venu en France, ou de son propre mouvement, ou parcequ'il avoit été exposé avec sainte Magdelene, sainte Marthe, & S. Lazare, sur un vaisseau qui aborda en Provence; il passa en Angleterre, pour y prêcher la foi, vers l'an 60, sous le regne de Néron, & que le roi Arviragus lui donna quelques terres pour son habitation. Polydore Virgile dit que le lieu s'appelle aujourd'hui *Glasco*, & qu'il y a un monastère de bénédictins. On prétend que Lucius, arriere-petit-fils d'Arviragus, reçut le baptême, & établit la religion chrétienne dans son royaume au commencement du pontificat du pape Eleuthere. Mais tout cela est fabuleux. * Polydore Virgile, *hist. l.* 1 & 2.

ARVISET (Antoine) trésorier de France en la généralité de Bourgogne, mort vers 1670, étoit de Pont-de-Vaux. M. de la Mare, dans son *Conspectus historic. Burgund.* p. 53, parle d'un livre d'Arviset, intitulé: *Cuisellii Lincasiorum, Brannovicum oppidi historia.* Cet ouvrage est demeuré manuscrit. Il y a eu un Etienne Arviset, qui étoit aussi de Pont-de-Vaux, de qui l'on a, *Consolation & réjouissance pour les malades & personnes affligées*, 1617 *in*-12. L'auteur se dit prédicateur or-

dinaire du roi. * *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, page 5.

ARVISIUM, promontoire de l'isle de Chio, & célébre par ses bons vins. Virgile en parle, & les compare au nectar :

Vina novum fundam calathis Arvisia nectar.

Pline, en parlant des vins excellens, nomme le vin *Thasius* & celui de *Chio*, que l'on appelle aussi *Arvisium. In summa gloria fuere*, dit-il, *Thasium Chiumque ex Chio, quod Arvisium vocant.* * Virgile, *eclog.* 5, *v.* 71. Pline, *l.* 14, *c.* 7.

ARUNCULEIUS COTTA (Lucius) *cherchez* COTTA.

☞ARUNDEL ou ARONDEL, ville d'Angleterre en Sussex, avec titre de comté. Son port est situé sur la riviere d'*Arun*, qui lui donne son nom : ainsi il faut dire Arundel. Elle a droit de tenir marché, & envoie ses députés au Parlement. Le château d'Arundel donne le titre de comte à son propriétaire sans aucune création ; ce qui est un privilége sans exemple en Angleterre. Ainsi le château & le titre ont passé ensemble d'une famille à une autre en 1604. Henri Howard, grand-maréchal d'Angleterre, prit possession de l'un & de l'autre, & son descendant le duc de Nortfolck en est en possession. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARUNDEL (les comtes d') *cherchez* FITZ-ALAN.

ARUNDEL. (les marbres d') Thomas Howard, duc de Nortfolck, comte d'Arundel & de Surrei, maréchal d'Angleterre, envoya au levant Guillaume Petrée, pour y rechercher les plus curieux monumens de l'antiquité, d'où il rapporta ce que nous appellons *les marbres d'Arundel.* Il les racheta, à ce que quelques-uns disent, des mains des Turcs, qui les avoient enlevés à un savant homme, que le fameux de Peiresc avoit envoyé dans la Gréce & dans l'Asie, pour le même dessein. Ces marbres qui furent rangés à Londres dans les salles & dans les jardins du comte d'Arundel, sur le bord de la Tamise, avoient été trouvés dans l'isle de Paros. Ils contiennent une chronique, où les principales époques de l'histoire des Athéniens sont marquées exactement & distinctement, depuis la premiere année de Cécrops, qui commence, suivant cette chronique, à l'an de la période julienne 3132, 1582 ans avant J. C. & finit l'an de la période julienne 4360, & 354 ans avant J. C. Jean Selden composa un livre en 1629, dont le titre est *Marmora Arundelliana*, où il explique ces belles antiquités. Lydiat & Palmerius y ont ajouté de doctes remarques, & le pere Petau, Saumaise, Vossius & plusieurs autres savans chronologistes, en ont tiré de grands secours, pour fixer les époques de la chronologie des Grecs. En 1677 Humfride Prideaux a donné au public un recueil de ces marbres, & de quelques autres fort curieux, qui ont été donnés à l'université d'Oxford, sous le titre de *Marmora Oxoniensia*, &c. Ces anciens marbres nous découvrent ce qu'il y a eu jusqu'à présent de plus inconnu, touchant l'histoire & la chronologie des Grecs. Parmi les soixante-dix-neuf époques qu'ils nous marquent, on en trouve trois assez particulieres ; savoir, la neuviéme qu'ils comptoient de l'arrivée du premier navire, qui étoit venu d'Egypte en Gréce, 1512 ans avant J. C. la douziéme, qui se prenoit du temps que Cérès étoit arrivée à Athènes, sous le regne d'Erechthée ; & la quarantiéme, qui se marquoit du jour que la comédie avoit commencé d'être jouée à Athènes, sur une scène reglée, qui étoit de l'invention du poëte Susarion. Un autre de ces marbres nous représente ce qui a donné lieu à la fable des centaures, qui est la chasse des taureaux, que les Thessaliens inventerent, & que Jules César introduisit dans le cirque à Rome. Ces illustres monumens nous fournissent quantité d'autres belles remarques de toutes les manieres. On y apprend que du temps de Macrobe, on cessa de bruler les corps morts ; qu'il n'étoit permis à Rome, qu'aux empereurs, aux vestales, & aux hommes illustres, d'avoir leurs tombeaux dans la ville, & plusieurs autres curiosités très-considérables. * Selden. Gassendi. Lydiat. Prideaux. Du-Pin, *biblioth. univers. des historiens prof. tom.* 2.

ARUNS, *cherchez* ARONCE.

ARUNTIUS ou ARRUNTIUS NEPOS (Lucius) qui fut consul l'an 732 de Rome, & 22 ans avant J. C. avec M. Claudius Marcellus Æsernius, étoit bon orateur & habile jurisconsulte. On lui attribue une histoire de la guerre Punique, où l'on dit, qu'il avoit pris Salluste pour son modéle. Sénéque a eu soin de marquer, dans *la* 114 *de ses épîtres*, en quoi il avoit manqué. Des critiques ont douté si Aruntius le jurisconsulte, est le même que l'historien ; mais toutes ces choses le persuadent si bien, qu'il n'y a pas lieu de le nier. Il y a quelque apparence, que c'est le même que Pline cite comme un des auteurs qu'il suit dans son 3 & 5 *livre.* Peut-être Aruntius avoit-il mis dans son histoire quelque description particuliere de l'Afrique & de l'Espagne. Tacite cite Aruntius dans *le* 1 *livre des annales.* Il peut être encore le même, dont le nom se trouve dans *la préface du livre des controverses de Sénéque.* Mais il est différent d'un autre de ce nom, dont cet auteur parle dans *le* 6 *livre des Bienfaits.* Et en effet, ce dernier ARUNTIUS est apparemment celui dont Joséphe a parlé, au sujet de la mort de Caligula. Car il dit qu'Aruntius, crieur public, publia la mort de ce même empereur. Aruntius Nepos possédoit de grands biens. Ayant été accusé par Satrius Secundus, auprès de l'empereur Tibére, il en conçut tant de chagrin, qu'il se procura la mort, en s'ouvrant les veines, sous le consulat de Cneïus Acerronius & de Pontius, l'an 37 de J. C. * Joséphe, *l.* 19, *antiq. c.* 1. Tacite, *l.*1 & 3, *annal. l.* 6, *c.* 47, 48. Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 18.

ARUNTIUS, est le nom d'un homme, qui méprisant les cérémonies que l'on faisoit à l'honneur de Bacchus, fut puni par ce dieu, lequel lui fit boire du vin à un tel excès, qu'en ayant perdu la raison, il viola sa propre fille, laquelle en fut si outrée, qu'elle tua son pere. * Plutarch. *in parall.*

ARUNTIUS PATERCULUS, ayant jetté en fonte un cheval d'airain, très-bien fait, & d'une grandeur extraordinaire, il l'offrit à Emilius Censorin, tyran d'Egeste en Sicile, afin qu'il y enfermât les criminels. Censorin l'y enferma lui-même tout le premier. * Plutarch. *in parall. minor.*

ARUNTIUS STELLA, *cherchez* STELLA.

ARUS, village près de Samarie, appartenant à Ptolémée, & où campa Varus général des troupes romaines. * Joséphe, *antiq. l.* 17, *c.* 12, *art.* 752.

ARUSPICES, nom que les Romains donnoient à ceux qui considéroient les entrailles des victimes, pour y remarquer les bons ou les mauvais signes qu'ils en pouvoient tirer : *Qui ex victimarum in aris inspectione, futura hariolabantur.* On les appelloit parmi les Romains, *Haruspices*, *Extispices*, du mot *aspicio*, regarder, considérer, & d'*exta*, *extorum*, entrailles. Ils regardoient premierement la victime, lorsqu'on l'approchoit de l'autel ; & observoient ses mouvemens. S'il falloit la tirer de force, si elle éludoit le coup, si étant frapée elle ne mouroit pas sur le champ, c'étoit selon eux de mauvais signes, & les contraires étoient favorables. Ensuite ils observoient l'état, la couleur & la disposition des parties intérieures de la victime, comme du foie, du poumon, du cœur ; & si ces parties n'étoient pas dans leur situation & de leur grosseur ordinaire, ou qu'elles fussent pouries & ulcerées, c'étoit mauvais signe. Enfin ils examinoient de quelle maniere la flamme environnoit & bruloit la victime ; quelle étoit l'odeur & la fumée de l'encens, & comment le sacrifice s'achevoit. Par ces différens signes, ils tâchoient de connoître la volonté des dieux, les heureux événemens qu'ils devoient espérer, ou les malheurs

qu'ils devoient craindre. Les peuples d'Hétrurie furent les inventeurs de cette superstitieuse divination, qui étoit souvent accompagnée d'art magique ; & Romulus choisit un nombre de personnes dont il composa le collége des Aruspices. * Denys d'*Halic. l.* 2. Peucer, *de divinat.*

ARWA, ville & comté de Hongrie, *cherchez* ARVA.

ARWANGEN, bourg considérable dans le canton de Berne. Il est situé sur le bord, & à la droite de l'Aar. C'étoit autrefois la résidence des barons de ce nom. Guillaume de Grunemberg le vendit à la ville de Berne l'an 1432. C'est présentement un bailliage. * Stumpf. *chron. l.* 7.

ARYANDES, ayant été fait gouverneur d'Egypte, par Cambyse roi de Perse, fut tué, parcequ'il tâchoit d'imiter Darius en toutes choses, s'imaginant par-là immortaliser son nom. * Herod. *l.* 4.

ARYENIS, fille d'*Aliatte*, roi des Lydiens, ayant été donnée en mariage à *Astiages* fils de *Cyanare* roi des Médes, fut la principale médiatrice de la paix entre les Lydiens & les Médes, après une guerre fort opiniâtre, qui avoit duré entre ces deux peuples pendant cinq années, à cause que les Lydiens avoient favorisé les Scythes, en leur donnant retraite parmi eux. * Herodote, *l.* 1, *c.* 74.

ARYES, les Aryes, *Ari*, peuples de l'Amérique méridionale, au Brésil, vers la capitanie de Porto Seguro, & assez avant dans le pays. * Laët.

ARYNIBADE, roi des Molosses, mourut la troisiéme année de la CIX olympiade, après avoir regné dix ans, laissant son fils *Eacide* pour successeur, qui fut pere de *Pyrrhus*.

ARYPTÆUS, prince des Molosses, lequel prit d'abord secretement le parti des Grecs, contre les Macédoniens ; mais les abandonnant dans la suite, il se réunit aux mêmes Macédoniens.

ARZAEL, ARZCHAEL ou ARZACAEL, mathématicien Espagnol, a vécu dans le X siécle, ou selon d'autres dans le XI, vers l'an 1080. Il composa un ouvrage d'astrologie : *Observationes de obliquitate zodiaci.* * Blancanus, *in chron. mathem.* Henri Bruzæus. Vossius.

ARZE (Diego d') Espagnol, religieux de l'ordre de S. François, puis évêque de Cassano, petite ville de la Calabre, dans le royaume de Naples, mourut l'an 1617, & laissa divers ouvrages, comme des sermons & d'autres livres de piété. * Wadingue, *in biblioth. Minor.* Ughel, *Ital. sac.* Nicolas Antonio, *biblioth. hispan.*

ARZENGAN ou ARZENGIAN, ville de la province de Roum ou Romanie en Syrie, qui est située à 38 dégrés de latitude septentrionale ; mais pour sa longitude Nassireddin lui en donne 74, & Ulug-Beg 76. Cette ville appartient plutôt à l'Arménie. Elle fut prise par les Mogols ou Tartares l'an 640 de l'hégire, de J. C. 1242, après la défaite de Kaikhosrou, fils d'Aladin le Selgiucide, aussi-bien que les villes de Sebaste & de Césarée. Soliman Schach, aïeul d'Othman, fondateur de l'empire des Ottomans, fit son premier séjour dans cette ville, après avoir quitté celle de Maham dans la Transoxane, son pays natal. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARZES, *Arzus*, petite ville de Chypre, vers le milieu de l'isle, où il y avoit un évêché. Elle est presque réduite en village, sous la domination des Turcs. On l'appelloit autrement *Arsinoë*.

ARZILLE, ville maritime de la province de Habata, dans le royaume de Fez en Afrique, sur l'Océan Atlantique. Elle est petite, mais bien fortifiée, avec un bon havre : elle se nommoit anciennement *Zilia* ; les Africains l'appellent *Azella*. Alfonse V roi de Portugal, surnommé l'*Africain*, prit cette place d'assaut l'an 1471. Les Portugais bâtirent un fort, & emmenerent tous les habitans en Portugal, & particulierement Mahomet, alors âgé de sept ans, & qui fut ensuite roi de Fez. Ce prince assiégea Arzille, l'an 1508, avec une armée de cent mille hommes, & prit la ville & le château, laissant seulement une tour aux Portugais ; mais avec le secours de dom Pierre de Navarre, arrivé fort à propos, on chassa les Mahométans. Depuis, les Portugais abandonnerent Arzille avec quelques autres lieux, pour épargner les frais de tant de garnisons. L'an 1578, Mulei Mahomet la remit à don Sébastien roi de Portugal ; mais les scherifs de Maroc l'ont depuis reprise, & la tiennent encore aujourd'hui. * Daviti, *de l'Afrique.*

ARZINA RECA, riviere de la Laponie, entre Cola à l'occident, & le commencement de la mer Blanche à l'orient. Le pays qui est autour étant ruiné, le sieur Willugbi & tous ceux qui étoient avec lui dans son vaisseau, y périrent de faim & de froid en 1553, après avoir passé le cap du nord. On trouva son vaisseau l'année suivante, & une relation de son voyage. * Hackluit, *part. I.*

ARZOVI, surnom d'Aboul Hassan Ali Ben Dhaferi, qui prenoit la qualité de visir, & mourut l'an 623 de l'hégire. Il nous a laissé un ouvrage, qu'il a intitulé, *les fondemens de la politique.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

A S.

ASA, roi de Juda, succéda à son pere *Abia*, l'an du monde 3080, & avant J. C. 955. Sa mere s'appelloit *Maacha*, & étoit fille d'*Abessalom*. Il fit d'abord abattre tous les autels érigés aux idoles, & s'attacha sur-tout à rétablir le culte du Seigneur. Au commencement de la 15 année de son regne, il défit l'armée des Madianites ou *Cushéens*, habitans de l'Arabie Déserte. Elle étoit commandée par Zerach Ethiopien, & étoit composée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre. L'armée d'Asa étoit de cinq cens quatre-vingts mille soldats, tant Juifs que Benjamites. Ce fut pour lors que ce prince, continuant de combattre l'idolâtrie, obligea sa grand'mere, qui s'étoit rendue prêtresse de Priape, de renoncer à ce culte abominable. Il mit dans le temple toutes les richesses que son pere avoit gagnées sur Jéroboam ; & rien ne manqua à ces actions de religion que de n'avoir pas démoli les autels élevés sur les collines & sur les montagnes. Depuis, Baasa roi d'Israël lui déclara la guerre, bâtit la forteresse de Rama, ainsi nommée à cause qu'elle étoit construite sur un lieu fort élevé, afin que personne ne pût ni entrer, ni sortir dans les états d'Asa roi de Juda. Asa prit tout l'or & l'argent qui étoient dans les trésors du temple & du roi, & les envoya par ses serviteurs à Benadad roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, afin de l'engager à lui accorder quelque secours pour chasser de ses états Baasa roi d'Israël. Benadad se rendant aux instances d'Asa, ordonna à ses généraux d'attaquer les villes d'Israël ; ils prirent Ahion, Dan, Abelmaison de Maacha, & toutes les autres places, qui étoient dans la tribu de Nephthali. Baasa roi d'Israël en ayant été averti, abandonna la forteresse de Rama, & s'en retourna à Thersa. D'abord qu'il fut parti, Asa fit transporter les matériaux de la forteresse de Rama, & les employa à bâtir la ville de Gabaa dans la tribu de Benjamin. Le prophéte Ananus fit des reproches à Asa de la part du Seigneur, de ce qu'il avoit imploré un secours étranger, & qu'il n'avoit pas eu recours à l'assistance de Dieu qui lui avoit toujours été si favorable. Ce discours déplut à Asa, qui fit mettre le prophéte en prison, & qui commanda qu'on mît à mort plusieurs personnes du peuple. Sur la fin de son regne, il fut attaqué de la goutte : ce qui fut une punition, comme disent quelques interprétes, de ce qu'il avoit fait contre le prophéte. En cette extrémité, il mit toute sa confiance en l'art des médecins, au lieu d'avoir recours à Dieu. Aussi mourut-il l'an du monde 3119, avant J. C. 914, après avoir tenu le sceptre de Juda 41 ans. L'histoire sacrée lui rend cet honorable témoignage, qu'il fit ce qui étoit juste devant le Sei-

gneur. Il eut pour successeur *Josaphat*, prince plus pieux encore que son pere. * III des *Rois*, 15. II. des *Paralipoménes*, 13 & *suiv.* Joséphe, *l.* 8, *chap.* 6 *des antiquit.*

ASA, petite, mais jolie ville dans l'Arabie Heureuse, sur le rivage du golfe de Perse, à deux journées de Baharem en tirant vers le nord, & sur le chemin de Balsora. * *Nub. p.* 122.

ASA ou ARA, ville de la tribu d'Ephraïm. * I. *Paral.* 7, 28.

ASAA, officier de Josias roi de Juda, qui alla de la part de son maître consulter la prophétesse Olda. * II *Paral.* 24, 20.

ASAFI, ville du royaume de Maroc, *cherchez* ZAFI.

ASAGRES, *Asagri*, nom des Sarasins qui étoient en Espagne, & au royaume desquels Pierre d'Aragon mit fin, après avoir fait prisonnier Abaracinus, l'an 1284. * Calvis. *in chron.*

ASAN CALAFFAT, insigne pirate d'Alger, étoit un renégat Grec, qui courut long-temps les mers de Gréce & de Candie. Après avoir fait plusieurs prises sur les chrétiens, il conduisoit son butin à Alger en 1626, lorsqu'il fut rencontré par les galeres des chrétiens, qui défirent ce pirate, reprirent les vaisseaux qui leur avoient été enlevés, & se rendirent maîtres de toute sa flotte. Quelques-uns ont cru qu'il étoit magicien; & on dit que chaque jour, après le soleil couché, il mettoit un livre de nécromancie sur une table, & que ce livre, s'ouvrant de lui-même, Asan trouvoit dans la premiere page qui se présentoit à lui, tout ce qu'il devoit faire le lendemain, ou ce qui lui devoit arriver. On ajoute, qu'en mettant deux fléches ou deux épées sur ce livre, il connoissoit, par le mouvement de ces armes, s'il devoit combattre les vaisseaux qu'il rencontreroit. * *Mercure François.*

ASAN, homme illustre entre les Bulgares, & descendu des anciens rois de ce pays, ayant conçu avec ses deux freres, Pierre & Jean, le dessein de se délivrer de la domination des Grecs, & voulant le faire sous quelque prétexte spécieux, alla vers l'an 1187 se présenter à l'empereur Isaac l'*Ange*, pour lui demander de l'emploi dans les troupes, & quelques terres incultes du mont Hemus; ce qui lui ayant été refusé, il retourna dans son pays, & s'y fit en peu de temps un gros parti, qui n'auroit pu néanmoins subsister long-temps sans l'imprudence des généraux Grecs, lesquels se laissant séduire par les apparences de soumission des villes, négligerent d'y mettre des garnisons. Asan & ses freres surent profiter de cette faute, & les premiers avantages leur ayant concilié toute la nation, ils se trouverent en état, non-seulement d'attendre l'ennemi, mais de l'aller chercher jusqu'à Philippoli & à Berée. Un auteur ajoute que l'an 1190, Asan & ses freres offrirent à l'empereur Frédéric I, qui étoit alors à Andrinople, de se joindre à lui avec quarante mille Bulgares pour détruire l'empire grec; ce que ce prince refusa. Alexis l'Ange, qui succéda l'an 1195 à Isaac son frere, après avoir offert inutilement la paix aux Bulgares, envoya contr'eux une formidable armée, commandée par Isaac Sebastocrator, & qui fut taillée en piéces: ce général même y fut fait prisonnier de guerre. Asan mourut peu de temps après; & fut tué par Juanc ou Jean, son parent: il laissa un fils nommé *Jean* Asan, dont on va parler.

ASAN (Jean) ne succéda pas immédiatement à son pere: Asan laissa en mourant deux freres: Pierre qui regna seul après lui, vengea sa mort, & fut tué lui-même. Il eut pour successeur son troisiéme frere Jean, qui mourut l'an 1207, au siége de Thessalonique. Vorylas, fils d'une sœur de ces princes, se fit alors reconnoître roi de Bulgarie, mais il fut défait en 1208 par les François, ce qui facilita beaucoup à Jean Asan son retour dans un royaume qui lui appartenoit de droit. Après la mort de son oncle il s'étoit retiré dans la Russie, & lorsqu'il en revint il se fit un parti considérable, à la tête duquel il battit les troupes de Vorylas, & se rendit maître de plusieurs places; cependant il ne fut paisible possesseur du royaume qu'au bout de sept années. Vorylas se défendit pendant tout ce temps-là dans la ville de Trinove, & n'en sortit que lorsqu'il vit que les habitans de cette ville étoient las d'un si long blocus; il fut arrêté dans sa fuite, on lui creva les yeux, & on le fit garder étroitement. On ne trouve Asan engagé dans aucune guerre avant l'an 1230, où il remporta une grande victoire sur Théodore l'Ange, prince d'Epire, qu'il fit prisonnier, & à qui il fit crever les yeux: il lui rendit deux ou trois ans après la liberté, même épousa sa fille Iréne. Vers l'an 1234, il fit un traité d'alliance avec Jean Vatace, empereur pour les Grecs, & donna à Théodore, fils de Jean, sa fille Héléne, qu'il avoit eue d'un premier mariage. L'année suivante il se joignit à lui, pour faire le siége de Constantinople, mais leurs armées furent défaites & mises en fuite. Asan abandonna alors les Grecs pour se joindre aux François; & se degoutant bientôt après de ceux-ci, il recommença à leur faire la guerre; ce qui lui en attira une autre du côté de la Hongrie, dont on ne sait quels furent les événemens. Asan mourut au mois de juin de l'an 1241. Sa premiere femme fut *Marie*, fille *d'André* roi de Hongrie: on dit que ce prince revenant de la Palestine fut arrêté par Asan, qui ne lui rendit la liberté qu'après en avoir tiré une promesse qu'il lui donneroit sa fille en mariage. Cela arriva vers l'an 1219. De cette alliance Asan, entre autres enfans, eut *Calomon* qui lui succéda. De son second mariage naquit *Michel* successeur de Calomon.

ASAN III, roi de Bulgarie, étoit petit-fils d'Asan II, par Marie sa mere, femme de Mytzes, qui regna quelque temps dans le même pays. Les fréquentes révolutions de Bulgarie interrompirent souvent l'ordre de la succession; c'étoit Lachanas homme de basse naissance qui y regnoit, lorsque l'empereur Michel Paléologue résolut de faire reconnoître le jeune Asan, à qui il avoit donné Iréne sa fille en mariage: il détournoit par-là une guerre dangereuse dont il étoit menacé. Lachanas ne trouvant pas assez d'affection dans les Bulgares, alla mandier du secours dans la Tartarie. Asan fut reconnu, mais presqu'aussitôt après Terter homme illustre, se révolta contre lui. Pour l'appaiser on lui donna une sœur d'Asan en mariage, & on lui procura le titre de despote; cela ne l'empêcha pourtant pas de travailler tous les jours à grossir son parti. Asan s'en étant apperçu, & préférant une vie privée & tranquille, aux troubles ausquels la royauté l'exposoit, feignit d'aller faire une visite à son beau-pere, & emporta tous les trésors à Constantinople, où il vécut depuis content du titre de despote de Romanie: il fut la tige d'une famille illustre, qu'on appella des Asanites. On ne peut marquer précisément le temps de ces événemens; & on sait seulement qu'ils doivent être placés entre les années 1275 & 1280. * Du Cange, *famil. Byzant.*

ASAN, ville de la tribu de Juda, qui fut ensuite dans la tribu de Simeon, & qui enfin fut donnée aux Levites. * *Josué*, 19, 42. *I Par.* 4, 32. *I Rois*, 30, 31.

ASANDER, gouverneur du Bosphore pour le roi Pharnace, se souleva contre lui l'an 47 avant J. C. & la seconde année de la CLXXXIII olympiade, dans l'espérance d'obtenir ce royaume des Romains. Pharnace, ayant assemblé une armée de Sarmathes & de Scythes, entra dans le Bosphore, pour le recouvrer; mais Asander vint au-devant de lui, & le vainquit dans une bataille, où Pharnace, abandonné des siens, fut tué à l'âge de 50 ans. Mithridate de Pergame, qui voulut s'emparer du Bosphore, eut la même destinée, & laissa par sa mort, Asander paisible possesseur de cet état. Strabon s'est trompé, lorsqu'il l'appelle Cassander & Lysander. * Dion, *l.* 42. Appien, *in Mithridate.* Strabon, *liv.* 11.

ASANDER, est le nom d'un homme qui divisa la Chersonèse Taurique du continent; ayant fait passer

une mer par son isthme, depuis le golfe Carcinique jusqu'au Palus Méotide. * Strabon, *l.* 7.

ASAPH, fils de *Barachias*, de la race de Lévi, étoit chantre de David, & très-habile musicien, aussi-bien que ses freres. * *I. Paral. c.* 6. Son nom se trouve à la tête de douze pseaumes, dont on le croit auteur; mais il y en a qui concernent la captivité du peuple d'Israël à Babylone. Ainsi, ou ces pseaumes ont été écrits par un esprit prophétique, ou Asaph est plus récent que David, ou il faut attribuer ces pseaumes à ses descendans. * Kimchi, *en la préface des pseaumes.* Du-Pin, *dissertations préliminaires sur la bible.*

ASAR-ADDON, ASSARRACHOD, ASSARADIN ou ESARCHADDON, fils de Sennacherib, roi de Ninive, succéda à son pere l'an 3323 du monde, 712 avant J. C. après que ses freres eurent fait mourir leur pere dans le temple de Nesroc leur dieu. Il paroît que ces princes parricides, qui se retirerent en Arménie, ainsi que dit l'écriture, y fonderent un royaume indépendant de celui de Ninive, qui fut soumis depuis aux rois des Médes : car Xenophon dit en termes exprès, que les rois d'Arménie d'alors dépendoient des rois Médes. Asar-Addon ne perdit pas cette seule province : la quatriéme année de son regne, qui est la 709 avant J. C. les Médes, qui jusqu'alors avoient vécu dans une espéce de liberté, laquelle n'empêchoit pas que les rois d'Assyrie ne parussent être leurs souverains, parcequ'ils avoient le droit d'y lever des troupes, & d'y envoyer des colonies, élurent Dejocés pour leur roi; les Perses paroissent s'être séparés dans le même temps des Assyriens. Cette grande révolution, que plusieurs modernes placent plus d'un siécle & demi avant le temps où nous la fixons, & qu'ils racontent avec des circonstances qui ne peuvent convenir qu'à Chiniladan, petit-fils d'Asar-Addon, a fait croire à quelques chronologistes que ce prince est le Sardanapale des Grecs, ce qui est absolument insoutenable, ainsi qu'on le fera voir ailleurs. Il regnoit depuis 32 ans à Ninive, lorsqu'il devint aussi roi de Babylone, sans qu'on en sache autre chose, sinon que lorsqu'il prit possession de ce nouveau royaume, il falloit qu'il y fût arrivé de grands désordres, puisqu'il y avoit eu une anarchie de huit ans. L'écriture marque qu'alors Asar-Addon, appellé aussi Asenaphar, envoya une colonie de Babyloniens, de Cuthéens, d'Emathéens, & de Sepharnéens dans le royaume d'Israël ou de Samarie. On ne s'arrête pas à montrer la fausseté de ce que divers modernes ont attribué à Asar-Addon; tout ce qu'ils en disent de plus que nous, n'est fondé que sur la différence de leur chronologie d'avec la nôtre. Asar-Addon regna 13 ans à Babylone, & mourut l'an 3368 du monde, 667 avant J. C. Voyez *l'article* ASSYRIE. * *IV livre des Rois*, *Esdras*, *livre I.*

ASARAMEL, lieu dans la Palestine, où se tint la grande assemblée des prêtres & du peuple, des premiers de la nation & des anciens du pays, pour donner à Simon & à ses fils le privilége d'une entiere indépendance, en reconnoissance des grands services qu'il leur avoit rendus. * *I Machab.* 14, 28.

ASASON THAMAR, ville de Palestine dans la tribu de Juda, sur le bord de la mer Morte, du côté de l'occident. *Genèse*, 14, 17. C'est la même qui est appellée ailleurs *Engaddi.*

ASBANIKEI, ville d'Asie, *cherchez* BENAKETH.

ASBASMEE, fontaine de Cappadoce, de laquelle Philostrate parle ainsi dans la vie d'Apollonius, *l.* 1, *c.* 4. *Il y a*, dit-il, *au voisinage de Tyane, une eau qu'on croit être consacrée à Jupiter, & qu'on appelle Asbasmée. Elle est froide en sortant de sa source, & elle bout ensuite comme l'eau d'un chaudron qui est sur le feu. Elle paroît belle, tranquille & agréable à boire aux gens de bien, & qui ne faussent point leur serment; mais c'est un poison pour les méchans & pour les parjures.* Le nom d'Asbasmée vient peut-être de l'hébreu *Meseba* ou *Mehasseba*, c'est-à-dire, *eau du serment*; comme *Beerseba* signifie *puits du serment.* Les Cappadociens, qui parloient syriac, ont pu aisément transposer les syllabes par corruption de langage. * Bochart. Ammien Marcellin. Suidas. Reinuccius.

ASBESTES ou ASBYSTES, *Asbestæ*, *Asbystæ*, peuples de la Lybie, au-dessus de Cyrene, parmi lesquels il y avoit un temple fameux, consacré à Jupiter *Ammon*, au milieu des sables de la Lybie. * Ptolémée.

ASBIN, *Asbynum regnum*, petit royaume d'Afrique, dans la partie de la Guinée, que l'on appelle la Côte d'or. * Dapper, &c.

ASBOL, en latin *Asbolus*, Centaure qu'Hercule mit en croix.

ASBOURG, village d'Allemagne situé dans le comté de Meurs, environ à deux milles de la ville de ce nom, du côté du levant. Ce lieu est remarquable parceque quelques-uns croient y trouver l'*Asciburgium* des anciens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASBYSTES, *cherchez* ASBESTES.

ASCALAPHE, fils de la nymphe Georgyre, & du fleuve Acheron, fut cause que Proserpine ne put jamais sortir des enfers : voici comment la chose arriva. Après que Proserpine eut été enlevée par Pluton, Cerès obtint de Jupiter le rachat de sa fille des enfers, pourvû qu'elle n'eût encore rien mangé depuis son arrivée dans les enfers. Ascalaphe la trahit en découvrant qu'elle avoit déja mangé sept grains d'une orange qu'elle avoit elle-même cueillie sur l'arbre, & par ce moyen empêcha qu'elle ne fût tirée des enfers. Proserpine en fut si indignée, qu'ayant jetté sur lui de l'eau du fleuve Phlegeton, elle le métamorphosa en hibou. * Ovid. *métam. l.* 5, *fab.* 8, *v.* 543.

ASCALON, l'une des cinq villes des Philistins, bâtie sur les côtes de la mer Méditerranée, fut conquise par la tribu de Juda après la mort de Josué. Les Philistins la reprirent, la fortifierent, & s'y maintinrent jusqu'à leur entiere destruction. L'arche d'alliance, qui avoit été prise sur les Israélites, fut portée d'Azot en cette ville; & les habitans y furent frapés de tant de plaies, qu'ils la renvoyerent ailleurs. Depuis, cette ville fut sujette à divers maîtres. Les Sarasins la surprirent souvent. Baudouin, roi de Jérusalem, la prit l'an 1153, ou 1154 selon Guillaume de *Tyr*, après un siége de cinq ou six mois. Elle fut le siége d'un évêque. Ascalon a été tellement détruite, que les voyageurs modernes nous apprennent qu'elle n'est habitée que par environ soixante familles de Maures, avec une compagnie de Turcs, pour s'opposer aux Arabes, & empêcher les vaisseaux chrétiens de faire eau au torrent de Sorec qui en est tout près. * I *des Rois.* Joséphe, *l.* 6, *antiq. c.* 1. Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. Jacques de *Vitri*, *hist. orient. l.* 1, *c.* 40 & 57. Le Mire, &c.

ASCANIE, maison d'Allemagne très-illustre, que les uns font descendre d'Ascenazus, un des petits-fils de Japhet, dont il est parlé dans la Genèse, *c.* 10, *v.* 3 : ce qui est fabuleux; mais que d'autres avec plus de vraisemblance font venir des Ascaniens, qui après avoir quitté la Bithynie & le marais Ascanie, s'en allerent au Bosphore avec les Cimbres & les Caisses, & s'arrêterent proche d'Hercinie, célébre forêt de l'ancienne Allemagne, dont César fait une description, & qu'on nomme aujourd'hui *la Forêt Noire.* Quelques auteurs prétendent que les princes d'Anhalt d'aujourd'hui en sortent. L'on remarquera seulement ici, qu'Oton dit *le Grand*, & *le Riche*, comte d'Ascanie, mort en 1133, eut pour fils Albert, surnommé l'*Ours*, l'un des plus grands princes de son siécle, auquel l'empereur Conrad donna en récompense des services qu'il lui avoit rendus, le marquisat & l'électorat de Brandebourg, que cet empereur eut en sa disposition par l'extinction de la maison de Staden, qui le possédoit auparavant, & lui donna aussi l'investiture du duché de Saxe. Il eut pour enfans *Oton*, qui eut en partage l'électorat de Brandebourg,

bourg, qui demeura à ses descendans jusqu'à l'année 1322 que sa postérité finit en la cinquiéme génération; & BERNARD mort en 1212, qui fut investi du duché de Saxe par l'empereur Frédéric *Barberousse*, & eut pour enfans, ALBERT, qui continua la postérité des ducs de Saxe; & HENRI, prince d'Anhalt, qui fut pere de BERNARD I, mort vers l'an 1287, qui fut pere de BERNARD II, & d'*Albert*, évêque d'Halberstad, mort en 1324. Ces deux freres eurent des contestations funestes à leur maison. Albert voulut avoir part à l'héritage de Henri & d'Othon ses oncles: Bernard comme aîné s'étoit emparé de tout, & en avoit même reçu l'investiture de l'empereur Louis de Baviere. Albert n'ayant pu rien obtenir, engagea Elizabeth, veuve de son oncle Othon, de faire donation à l'évêque & au chapitre d'Halberstad, du comté d'Ascanie, & de la citadelle d'Ascherleben, que son mari lui avoit laissé pour dot. L'évêque d'Halberstad assiégeoit cette derniere place quand Bernard II son frere mourut en 1318, au grand préjudice de sa maison. Bernard III, fils de Bernard II, fit tous ses efforts pour se maintenir dans la possession du comté d'Ascanie, & en reçut même de l'empereur en 1323 une nouvelle investiture, avec un réglement pour obliger les vassaux de relever de lui, & non de l'église d'Halberstad; mais Albert étant mort en 1324, les chanoines d'Halberstad reprirent par les armes en 1326, les domaines du comté d'Ascanie, en élisant pour évêque Albert de Holstein, lequel soutenu des princes de sa maison, ne tint aucun compte de tout ce qui avoit été décidé sur cette affaire par la cour impériale. Cependant il voulut bien prendre pour arbitre l'archevêque de Magdebourg, lequel rendit en faveur de Bernard, une sentence arbitrale, qui fut confirmée par l'empereur, qui envoya des troupes pour la faire exécuter; mais l'évêque se mettant à la tête des siennes, en arrêta l'exécution; ce qui fit donner à Bernard le surnom de *Dépouillé*. Voilà le fondement des droits qu'a conservés la maison d'Anhalt sur le comté d'Ascanie, & qu'elle a tant fait valoir depuis le traité de Westphalie en 1648. Comme l'évêché d'Halberstad y avoit été sécularisé, pour le donner en dédommagement à l'électeur de Brandebourg, les princes d'Anhalt demanderent qu'on leur fît restituer le comté d'Ascanie ou l'équivalent: l'affaire fut toujours remise jusqu'en 1680, qu'il fut déterminé par les princes de l'empire de donner satisfaction à la maison d'Anhalt, & que la chose seroit instamment recommandée à l'empereur. Enfin en 1683 on regla que les princes d'Anhalt recevroient une nouvelle investiture du comté d'Ascanie, au même temps que l'électeur de Brandebourg; & que pour les dédommager, eux & leurs états seroient exempts des contributions de l'empire, l'espace de 24 ans, excepté néanmoins ce qui regarderoit ou les frais de la guerre que l'empire avoit alors contre les Turcs, ou l'intérêt d'un tiers. * *Voyez* Wendelin, *politic. l.* 2, *c.* 32. Jac. Spener. *Sylloge geneal.* Tob. Spener, *l. de præcip. Germaniæ principum gentibus.*

ASCANIO (Sauveur) né en Andalousie, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'acquit une grande réputation dans les écoles, & dans les chaires, sur-tout à Malaga, où il eut toute la confiance de l'évêque Ildefonse de S. Thomas, dont il prononça l'éloge funebre en 1692. Peu après, le pere Antonin Cloche général de son ordre l'appella à Rome, pour être son compagnon & son conseil pour les royaumes d'Espagne, & en même temps visiteur du royaume de Naples & de Sicile. On l'avoit proposé deux fois au conseil d'Espagne, pour être élevé à la dignité archiépiscopale; mais par les amis qu'il y avoit, il avoit trouvé moyen de rendre cette proposition inutile. En 1697, son absence ne lui laissant plus la liberté d'éluder de même les bonnes intentions du roi Charles II, il reçut un brevet de nomination à l'archevêché de Brindisi; mais il le renvoya sur le champ au roi avec beaucoup de respect; & s'étant retiré quelque temps après à Pise pour s'y donner tout entier au salut des ames, il mourut dans cette ville peu après, en 1705. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

ASCANIUS, dit aussi *Ilus* & *Iulus*, étoit fils d'Enée & de Creusa, qui périt au siége de Troye; & non pas de Lavinie, fille de Latinus, comme d'autres l'ont soutenu. Il succéda à son pere au royaume des Latins, & défit Mezence roi des Toscans, qui lui avoit refusé la paix. Lausus, fils de ce dernier, y perdit la vie. Lavinie, veuve d'Enée, étant demeuré grosse après la mort de son mari, craignant qu'Ascanius ne la fît mourir, se retira à la campagne, où elle accoucha de Latinus Sylvius. Mais Ascanius la fit revenir. Ensuite il fonda Albe *la Longue*, qu'il fit la capitale de son petit état, & mourut après un regne de 38 ans, vers l'an 1139 avant J. C. Son frere Sylvius, fils posthume d'Enée, lui succéda. * Denys d'*Halicarnasse*, *liv.* 1. Eusebe, *chron.* Virgile, *en l'Eneïde*, &c.

ASCANIUS (Marie Sforza) cardinal, *cherchez* SFORCE.

ASCARIC, Gaulois, qui vivoit au commencement du IV siécle, étoit hardi & entreprenant, & ne pouvoit souffrir le joug des Romains. L'absence de Constantius *Chlorus* lui parut une occasion très-favorable pour le secouer: il se joignit à Radegaise ou *Ragaise*; mais Constantin leur donna bataille en 307, & signala le commencement de son gouvernement par la défaite de ces princes. Eutrope dit que les ayant pris, il les fit dévorer par des dogues. * Nazare, *in 3 paneg. Constant.* Eutrope, *l.* 1. Eusebe, *in vita Const.*

☞ ASCELIN, l'un des premiers écrivains qui combattirent les erreurs de Berenger, florissoit dès le milieu du onzieme siécle, & vécut encore sans doute plusieurs années après. Il étoit né en Poitou, comme on le croit communément, sur certaines expressions d'une lettre de Berenger. De-là il passa au Bec, & y embrassa la profession monastique, sous le B. Helloüin, dont il fut un des premiers disciples. Sa vertu soutenue de son savoir, le fit élever au sacerdoce. Ascelin eut occasion de prendre, dans ce monastere, les leçons du docte Lanfranc. Il fit beaucoup de progrès sous cet habile maître, & employa ses talens à l'avantage de l'église. Il se trouva à la conférence de Brione, & y disputa contre Berenger avec tant d'avantage, qu'il le réduisit au silence, & même à confesser la foi catholique. Ce qui fait croire qu'Ascelin fut un de ceux qui eurent le plus de part à la dispute, & à la victoire dont elle fut suivie, est que Berenger, après la conférence de Brione, le choisit préférablement à tout autre, pour lui porter ses plaintes de certaines choses qui lui déplaisoient. Il lui écrivit à ce sujet une lettre, à laquelle Ascelin répondit par une autre, qui outre qu'elle est bien écrite, & capable de donner une idée fort avantageuse de son auteur, est encore un monument précieux, qui avec tant d'autres, atteste l'ancienne croyance de l'église sur le mystere de l'Eucharistie. Cette lettre fut écrite peu de temps après le mois de septembre 1050. Elle a été rendue publique par D. Luc d'Acheri, qui l'a insérée dans ses notes sur la vie du B. Lanfranc, à la tête de ses œuvres imprimées à Paris en 1648. M. du Boullay l'a ensuite insérée dans son *histoire de l'Université de Paris.* Enfin les PP. Labbe & Cossart l'ont fait entrer dans leur collection générale des conciles. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII, p. 554 & *suiv.*

Il est constant que l'auteur de la lettre dont on vient de parler est tout-à-fait différent d'Ascelin l'ancien, moine de S. Evroul, qui vivoit au siécle précédent. Il l'est aussi de son neveu de même nom, qui bien que prêtre & lettré, avoit quitté sa premiere profession, pour vivre dans le monde, & qui peut-être étoit déja mort, avant que notre écrivain se retirât au Bec. * D. Rivet, *loc. sup. cit.* p. 556.

ASCENES, premier fils de *Gomer*, fils de *Japheth*. On dit qu'il habita & peupla une région voisine de l'Ar-

ménie, à laquelle il donna son nom, & dont sont sortis les Asiatiques, les Ascaniens, qui sont les Toscans, les Tusciens ou Allemans. Joséphe nomme ce fils de Gomer *Ascanaxès*, & assure qu'il est le chef des Ascanaxiens ou Rheginiens, peuples de la Gréce. Quelques géographes croient que les descendans d'Ascenes occuperent & peuplerent les Gaules. * *Genèse*, 10, 3. *Jérémie*, 51, 27. Joséphe, *antiq. l.* 1, *ch.* 6, *art.* 18. Cambden. Sanson.

ASCENSION, fête instituée pour solemniser le jour auquel J. C. monta au ciel, quarante jours après sa résurrection, en présence de ses apôtres & de ses disciples, au nombre d'environ 120. Nous n'avons rien dans l'écriture qui prouve que les patriarches & les justes de l'ancien testament que J. C. avoit délivrés des limbes, aient assisté visiblement à ce triomphe; quoiqu'il soit certain par la tradition fondée sur l'écriture, que J. C. est descendu dans le lieu où leurs ames étoient retenues, & qu'il les en a délivrées pour les faire jouir de la gloire. Les apôtres ne virent que des anges en forme humaine, qui leur dirent qu'un jour Jesus descendroit du ciel avec une pareille gloire. Notre-Seigneur montant au ciel voulut laisser sur la terre une marque visible de cette grande action; car les vestiges de ses pieds demeurerent, dit-on, imprimés sur une pierre de la montagne des Oliviers, d'où il s'éleva dans les nues; & ces marques de ses pieds sacrés se voyoient encore du temps de S. Jerôme, qui nous assure de la vérité de ce miracle. Il ajoute que l'église qui y fut bâtie, ne put être couverte ni lambrissée à l'endroit par où le Sauveur étoit monté au ciel, & que cette partie du dôme étoit à jour. Saint Optat, évêque de Miléve en Afrique, S. Paulin, évêque de Nole, & Sulpice Severe rendent aussi le même témoignage. Ce qui est encore très-remarquable, c'est que l'armée romaine assiégeant Jérusalem, campa en ce lieu, comme l'historien Joséphe le rapporte dans ses livres de la guerre des Juifs; & néanmoins ces vestiges ne furent point altérés. Au temps du vénérable Béde, vers l'an 700, les choses étoient encore au même état, comme il l'écrit lui-même au livre des saints lieux. Mais enfin les ennemis de notre religion ont enlevé la pierre où ces marques étoient gravées, & l'ont employée à boucher la porte orientale de ce temple, laquelle ils ont fait fermer: c'est ce qu'en rapportent les auteurs des derniers siécles, qui ont fait la description des saints lieux. * Le P. Giri, *vie de N. S. J. C.*

☞ ASCENSION (l') isle de l'océan Ethiopique, que M. Delisle nomme la *Grande Ascension*, pour la distinguer de celle qui fait le sujet de l'article suivant. Cette isle fut découverte en 1508 par Tristan Acugna, lorsqu'il revenoit des Indes: il lui donna ce nom, parcequ'il la vit le jour de l'Ascension. Elle est environ au huitiéme degré de latitude méridionale, à cent lieues de l'Amérique: & elle a quatre lieues de longueur & une de largeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ASCENSION (l') isle vers les côtes de l'Amérique méridionale, près du Bréfil. On l'appelle communément du nom portugais *Acençaon*, pour la distinguer de celle dont nous venons de parler. * La Mart. *dict. géogr.*

☞ ASCENSION (l') petite ville de l'Amérique méridionale, dans l'isle Marguerite, près de la côte de la nouvelle Andalousie. * La Mart. *dict. géogr.*

ASCÉTES. Ce mot vient du grec ἀσκητὴς, qui signifie *une personne qui s'exerce & qui travaille*, d'où on l'attribue à ceux qui embrassoient un genre de vie plus austère, comme s'exerçant plus que les autres à la vertu. En ce sens on peut dire que les Pharisiens & les Esséniens parmi les Juifs étoient des Ascétes; & même que les Stoïciens étoient une espéce d'Ascétes parmi les philosophes. Entre les chrétiens, on a toujours donné le nom d'Ascétes à ceux qui faisoient profession de mener une vie plus austère que les autres. Quelques-uns ont cru qu'ils se distinguoient comme les philosophes, par un habit particulier, & ont rapporté à ce genre de vie ce que Tertullien dit dans son livre du *Manteau*. Mais cela n'a aucune application aux Ascétes, qui n'affectoient aucun habit particulier. Ce nom est donné généralement à tous ceux qui se distinguoient des autres par leurs mœurs austères. C'est ainsi que les anciens peres appellent Ascétes ceux qui parmi les chrétiens faisoient une abstinence particuliere de viande & de vin. Depuis ce temps-là, le nom d'Ascétes est demeuré aux moines qui ont suivi ce genre de vie, & particulierement à ceux qui se retirant dans les deserts, n'avoient d'autre occupation que celle de s'exercer à la méditation, à la lecture, aux jeûnes, & aux autres austérités. On a donné aussi ce nom aux religieuses. Les monasteres ont été appellés *Asceteria*, nom qui a été aussi particulier à certaines maisons, dans lesquelles il y avoit des moniales & des acolytes, pour ensevelir les morts, institués par l'empereur Anastase, & confirmés par Justinien, *dans la novelle* 13. Dans les derniers siécles, le nom d'Ascétes chez les Grecs se donne généralement à tous les moines. * Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef.*

ASCHAFENBOURG ou ASCHEBURG, *Aschafsenburgum* & *Asciburgum*, ville de la Franconie, en Allemagne, dans l'état de l'électeur de Mayence. Elle a été autrefois ville impériale, & est divisée en ville haute & ville basse, avec un pont de pierres sur la riviere du Mein; & un fort beau château à quatre faces, bâti depuis quelques années, & nommé *Joansbourg*, c'est-à-dire, *le château de Jean*, où demeure fort souvent l'électeur de Mayence. Il est à six milles d'Allemagne de Francfort, & à douze de Mayence, en allant vers Wurtzbourg.

Concile d'Aschafenbourg.

Gerard d'Eperstein, archevêque de Mayence, assembla l'an 1292 les évêques de sa province, après la mort du pape Nicolas IV, & dans un concile ils firent des ordonnances salutaires pour le bien de l'église. Ce fut dans le temps que le siége pontifical étoit vacant.

ASCHAIR, Mohammed Ben Ali Ben Aschair, natif d'Alep, mort l'an 789 de l'hégire, est auteur d'une histoire de Kennaserin, ville de Syrie, qu'il a intitulée, *couronne d'églantier sur l'histoire de la ville de Kennaserin.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHAM (Roger) Anglois, natif de Kirkbywish, dans la province d'Yorck, avoit une grande connoissance des beautés de la langue latine & il étoit ami particulier de Jerôme Osorio, de Jean Metel, & de Jean Sturme. La reine Elizabeth le choisit pour être son secrétaire dans la langue latine. Il s'aquitta très-bien de cet emploi durant huit ou neuf mois, & mourut à Londres le 30 décembre de l'an 1568, âgé de cinquante-trois ans. Edouard Grant fit son oraison funébre, & fit depuis imprimer les lettres d'Ascham. Les ouvrages imprimés de Roger Ascham sont, *Epistolæ familiares. Toxophilus. Commendatitiarum epistolarum liber I. Præceptor. De rebus in Germania gestis. De arte sagittaria.* * De Thou, *hist. l.* 43. *Voyez* l'oraison funébre d'Ascham, imprimée avec ses lettres.

ASCHARI, surnom d'un des plus célébres docteurs d'entre les Musulmans: il se nommoit *Aboul Hassan Ali Ben Ismaël*, & étoit de la race d'Abou Moussa al Aschari, duquel il a pris le surnom. Ce docteur fut de la secte de Schafei; mais dans la suite il fit une école à part. Il mourut à Bagdet l'an 324, ou, selon quelques-uns, l'an 329 de l'hégire, qui est le 946 de J. C. & on l'enterra fort secretement, de peur que les Hanbalites, qui étoient d'une secte opposée à la sienne, & fort puissante alors dans la ville, ne le fissent déterrer sur le soupçon d'impiété dont ils l'accusoient. La cause de ce soupçon fut qu'Aschari soutenoit que Dieu n'agissoit que par des loix générales qu'il avoit établies:

ce qui eſt le ſentiment du pere Malebranche ; & les Hanbalites croyoient au contraire que Dieu agit toujours par des volontés particulieres, & fait toutes choſes pour le bien de chaque créature. Aſchari eut ſur ce ſujet une grande conteſtation avec Abou Ali Haiian ſon beau-pere, qui étoit de la ſecte de Hanbal, & lui propoſa le cas de trois enfans, dont Dieu prend l'un dans ſon bas âge, & laiſſe vivre les deux autres juſqu'à l'âge de raiſon, auquel étant arrivés, l'un devient fidéle, & l'autre infidéle. Haiian lui répondit, « Dieu a pris le premier de ces enfans, parcequ'il prevoyoit peut-être » qu'il tomberoit dans l'infidelité. Mais, *lui repliqua » Aſchari*, un des deux qui reſtent au monde y tombe : » C'eſt, *dit Haiian*, que Dieu le deſtinoit à la gloire ; » mais qu'uſant de ſa liberté, lorſqu'il a été plus avancé » en âge, il n'a pas correſpondu au deſſein de Dieu ſur » lui. *Aſchari repartit ſur cela à ſon beau-pere :* Votre » réponſe ne me ſatisfait pas ; car par la même raiſon que » Dieu a pris le premier de ces enfans, il pouvoit prendre auſſi celui qui eſt devenu infidéle, s'il eut voulu » procurer ſon bien. *Haiian ſe trouvant trop preſſé par » ſon gendre, lui dit :* Votre raiſonnement eſt une tentation du démon ; *& Aſchari irrité de cette injure, lui » répondit bruſquement :* L'âne du Scheik eſt à la porte, » c'eſt-à-dire, pour parler plus honnêtement, la diſpute » eſt finie. » L'auteur des Maovakef ou Stations, rapporte cette hiſtoire un peu différemment ; mais ce qu'il y a de certain, eſt que les Aſchariens ont toujours été oppoſés aux ſentimens des Motazales, qui ſont ſortis des Hanbalites. Ils ſont réputés pour très-orthodoxes, & ſoutiennent la prédeſtination abſolue & gratuite, & la prédétermination phyſique ; & ſont enfin parmi les Muſulmans ce que ſont les Thomiſtes les plus rigoureux parmi les chrétiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHARIOUN ou ASCHARIENS ; ce ſont les diſciples d'Aſchari. Pour bien entendre leur opinion, il faut voir quel fondement elle a dans le muſulmaniſme. On trouve ces paroles dans le ſecond chapitre de l'alcoran. « Dieu vous fera rendre compte de tout ce que » vous manifeſterez au-dehors, & de tout ce que vous » tiendrez caché en vous-mêmes ; car Dieu pardonne » à qui il lui plaît, & il châtie ceux qu'il lui plaît, & » cela parcequ'il eſt le tout-puiſſant, & peut diſpoſer de » toutes choſes ſelon ſon bon plaiſir.

Les interprétes remarquent ſur ce paſſage, que les Muſulmans furent fort effrayés, lorſque ce verſet fut publié, & pluſieurs ont ſoutenu que ce verſet a été abrogé par un autre dont on va parler. Mais les auteurs les plus graves ſoutiennent qu'il n'eſt point abrogé ; parceque, *diſent-ils*, l'abrogation ou la révocation d'un verſet par un autre qui ſuit, n'a lieu que dans les loix & dans les ſtatuts, & non dans les ſimples narrations ou expoſitions des choſes. Or le verſet dont il s'agit n'étant qu'une pure déclaration ou expoſition de la maniere d'agir de Dieu, & n'enfermant en ſoi aucune ſorte de loi ou précepte, ne peut jamais être abrogé ou révoqué par un autre. Les premiers Muſulmans ſe trouvant donc fort en peine ſur la doctrine de ce paſſage, allerent trouver Aboubecre & Omar, afin qu'ils allaſſent en demander l'explication à leur prophéte. Ces deux députés exécuterent leur commiſſion, & lui dirent : « Si Dieu » nous demande compte de toutes nos penſées, deſquelles nous ne ſommes pas les maîtres, & que nous » ne pouvons pas gouverner ſelon notre volonté, quelle » eſpérance de ſalut nous reſte-t-il ? Tout ce que nous » pouvons faire, eſt de ne point mettre en pratique le » mal qu'elles nous ſuggerent. Mahomet leur répondit. » Vous avez oui dire que les Iſraélites, après que Moy» ſe leur eut déclaré la volonté de Dieu, lui dirent : » *Nous vous avons entendu ; mais nous n'obſerverons » rien de ce que vous nous avez ordonné.* Vous ſavez auſſi » de combien de maux fut ſuivie la déſobéiſſance de ce » peuple. Dites donc, vous autres fidéles : *Nous avons » entendu la volonté du Seigneur, & nous nous y conformerons.* » Ce fin politique eſquivoit la difficulté, comme il eſt facile de voir. Cependant cette reponſe ayant un peu calmé les eſprits, & appaiſe le trouble des conſciences de ces nouveaux Muſulmans ; Mahomet, pour les mettre tout-à-fait en repos, publia le verſet ſuivant. « Dieu ne charge point l'homme, ſinon de ce » qu'il peut faire, & ne lui impute que ce qu'il a acquis » par ſon obéiſſance ou par ſa rébellion. » C'eſt ce paſſage par lequel on prétendoit que le premier fut abrogé : cependant les Aſchariens fondent également ſur ces deux paſſages le ſentiment qu'ils ont ſur la matiere de la liberté & du mérite des œuvres, qui eſt directement oppoſé à celui des Motazales.

Quant à l'opinion des Aſchariens, elle eſt que Dieu étant un agent général & univerſel, eſt auſſi véritablement le créateur & l'auteur de toutes les actions des hommes ; mais que les hommes étant libres, ils ne laiſſent pas néanmoins d'acquerir un mérite ou un démérite, ſelon qu'ils ſe portent volontairement vers les choſes qui leur ſont commandées ou defendues par la loi. Le mot d'*acquis* ou d'*acquiſition*, qu'on trouve dans ce dernier paſſage de l'alcoran, eſt défini par les Aſchariens, *une action ordonnée pour procurer quelque utilité, ou pour eviter quelque mal.* Or parcequ'une telle action ne peut être attribuée au créateur, qui ne peut recevoir, ni utilité, ni dommage, il s'enſuit qu'elle doit être attribuée purement à l'homme, lequel par conſéquent en eſt le maître, & jouit d'une entiere liberté. Il réſulte donc de ce raiſonnement, que nos actions ſont réellement & effectivement produites par le créateur ; mais que l'application que nous en faiſons en obéiſſant ou déſobéiſſant à la loi, eſt purement de nous. Cette opinion eſt reçue généralement parmi les Mahométans, ſi vous en exceptez les Motazales. Houſſain Vaëz expliquant ces deux paſſages, dit que par le premier verſet on nous charge d'une choſe qui eſt au-deſſus de nos forces, & que l'on nous annonce une choſe que nous ſommes incapables d'entendre, ce qui paroît fort terrible : mais que par le ſecond nous ſommes raſſurés, puiſque nous n'avons qu'à croire en Dieu, à ſes écritures, & à ſes envoyés ou prophétes, ſans ſéparer aucune de ces choſes l'une de l'autre, ni en exclure aucune ; qu'à proteſter que nous obéirons à ſes commandemens, en lui demandant pardon de tous nos péchés d'omiſſion, & d'inadvertance ; & enfin qu'à le prier, *qu'il ne nous impute point ce qui ne dépend pas de nous*, comme nous liſons dans la ſuite du même chapitre : c'eſt ce qui a fait qu'Aſchari a décidé nettement que Dieu, ſans être injuſte, peut nous imputer ce qu'il n'eſt pas en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire.

Sur ce qui eſt rapporté ci-deſſus, que les Juifs dirent après avoir entendu la loi de Dieu, qu'ils ne l'obſerveroient pas ; il ſemble d'abord que ce ſoit une calomnie de Mahomet : car il eſt dit au contraire dans les livres de Moyſe, que les Juifs, après l'avoir entendue, promirent de l'obſerver. Mais Mahomet a voulu ſignifier par cette façon de parler, que les Juifs ne l'ont pas mieux obſervée, que s'ils avoient proteſté de n'en rien faire. Il peut encore avoir égard à ce paſſage de l'écriture, où le prophéte reproche à ce peuple rébelle d'avoir dit à Dieu : *Je ne vous ſervirai point.*

On peut voir au reſte que ſur les queſtions épineuſes du concours de Dieu, de ſa providence dans le mal, de la prédeſtination, de l'impuiſſance de l'homme à faire le bien, & du franc-arbitre ; il y a parmi les mahométans les mêmes diſputes que parmi les chrétiens : ce qui fait voir que toutes ces queſtions ſont difficiles, & qu'on ne feroit pas mal de ſe ſupporter charitablement les uns les autres ſur ces matieres. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ASCHAW, *Aſchavia*, village d'Allemagne dans la haute Autriche. Il eſt ſur le Danube à l'embouchure de la petite riviere d'Aſcha, entre la ville de Lintz & celle de Paſſaw. Quelques géographes croient qu'Aſchaw eſt

l'ancienne *Joviacum*, ville de la Norique, que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankennemarck, deux villages de la haute Autriche, vers les confins de la Baviere. * Baudrand.

ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le pays des Gétes. Tamerlan y fit bâtir une citadelle, pour tenir ces peuples en leur devoir. Cette ville est située au-delà du fleuve Sihon ou *Jaxartes*, à un mois de chemin de la ville de Samarcand. Ahmed-Ben Arabschah dit que ce fut Mohammed, fils de Geanghir, fils de Tamerlan, qui y fit bâtir une forteresse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASCHBEHI (Schehabeddin Mohammed Ben Ahmed Al-Khathib) qui vivoit vers l'an 800 de l'hégire, est auteur d'un livre intitulé *Mostathref*, qui est un dictionnaire d'élégances arabiques. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHBOURKAN ou ASCHFOURKAN, ville de la province de Khorasan, située dans le quatriéme climat, à 100 degrés de longitude, & à 36 degrés 45 minutes de latitude septentrionale, selon les tables de Nassireddin & d'Ulug Beg. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHEBURG, *cherchez* ASCHAFENBOURG.

ASCHEG, premier roi de Perse de la seconde branche de la troisiéme dynastie des Molouk Thaouaif, ou successeurs d'Alexandre, appellée des *Aschganiens* ou *Aschganides.* Il descendoit en droite ligne & masculine de Fraibors, fils de Kaous. Ce prince vécut en paix avec les successeurs d'Alexandre, qui ne le molesterent point, & regna heureusement vingt-cinq ans, après avoir chassé les Aschkaniens. C'est peut-être de celui ci que sont descendus les Arsacides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASCHEK, premier roi de la dynastie des Aschkaniens, qui sont la premiere branche de celle des Molouk Thaouaif, ou des successeurs d'Alexandre *le Grand* en Perse. Les historiens Orientaux prétendent que cet Aschek étoit fils ou descendant de Dara ou Darab, qui est le *Darius Codomanus* des Grecs & des Latins, défait par Alexandre. Ils ajoutent qu'il se révolta contre Anthakasch, qui est Antiochus, par la faveur des Persans, qui voulurent remettre la couronne de Perse dans la famille de Darius. Il regna sept ans, & eut douze rois pour successeurs, qui regnerent l'espace de cent soixante-cinq ans. Quelques-uns nomment ce prince Arschak, & prétendent que c'est de lui que sont descendus les Arsacides. Si cela est, il faut entendre par Anthakasch ou Antiochus, les Seleucides ses successeurs. Aschek laissa un fils du même nom, qui lui succéda. Il y a cependant des historiens, qui lui donnent un fils nommé *Schabour*, pour successeur. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHEN, château dans la Baviere. En 765, sous le pontificat du pape Paul I, & du regne de Pepin *le Bref*, on y fit une assemblée des ecclésiastiques & des barons du pays pour des affaires importantes. C'est pour cette raison que quelques auteurs la marquent parmi les conciles.

☞ ASCHERLEBEN, en latin *Ascherlebia*, ou *Ascania*, petite ville d'Allemagne, sur la riviere de l'Eine, dans la principauté d'Anhalt. C'est de-là qu'est sortie la maison des princes d'Anhalt; car on sait qu'ils n'étoient d'abord que de simples comtes d'Ascanie. Dans la suite, la ville & le comté passerent à l'évêque d'Halberstad, & enfin à l'électeur de Brandebourg, comme annexe de cet évêché qui lui a été cédé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASCHGANIDES ou ASCHGANIAN, troisiéme dynastie des rois de Perse, que l'on prétend être une seconde branche des Molouk Thaouaif, ou successeurs d'Alexandre *le Grand* en Perse. Khondemir la confond avec les Aschkaniens; mais Lebtarickh en fait une particuliere, dont il fait Ascheg le fondateur, & lui donne huit rois, qui ont succédé les uns aux autres pendant l'espace de cent cinquante ans, après avoir dépouillé les Aschkaniens leurs prédécesseurs. Cet endroit est le plus embarassé & le plus obscur de toute l'histoire de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHKANIAN, ou les ASCHKANIENS, font la troisiéme dynastie des anciens rois de Perse, qui tirent leur nom d'Aschek. Cette dynastie est confondue avec ceux qu'on appelle *Molouk Thaouaif.* Quelques-uns prétendent que ces Molouk Thaouaif doivent se diviser en deux branches, dont celle des Aschkaniens, *de laquelle nous parlons*, est la premiere, & celle des Aschganiens ou Aschganides, est la seconde. De l'une ou de l'autre viennent les Arsacides. Si l'on compte douze rois dans la premiere, qui ont regné cent-soixante cinq ans, on en trouve huit dans la seconde, qui ont regné cent cinquante ans; mais il y a grande apparence que ces deux dynasties n'en font qu'une, & que cette division n'a été inventée que pour remplir le nombre des années, qui se trouvent fort courtes sans ce secours. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHMOUN, ville d'Egypte près de Damiéte. Il y a aussi un canal tiré du Nil, entre les villes de Damiéte & de Mansourah, qui porte le même nom, que quelques-uns prononcent *Oschmoun.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde; où l'on voit encore aujourd'hui plusieurs sphinges, colonnes, pyramides, & autres monumens, qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHNAHI (Abdalazize Ben Ali) jurisconsulte de la secte de Schafei, qui mourut l'an 450 de l'hégire. Il est auteur d'un livre intitulé, *Feraidh*, où il traite amplement des successions, selon les loix du musulmanisme. Ce livre porte aussi le nom de son auteur; car il est souvent cité sous le titre d'Aschnahiah, & a été commenté par Mohammed Al Schaabi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHOUR, nom d'une des rivieres qui passent par la ville de Kasch en Turquestan, du côté du septentrion. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHOURA, isle de la mer des Indes, des plus reculées, & des plus désertes. Elle est située au-delà de celle qui porte le nom de *Schamel*, d'une navigation de quatre jours, ou de quatre cens mille d'Italie, & n'est éloignée de celle qu'on appelle *Malai*, que d'une petite journée. Edrissi la place dans la neuviéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHTIKHAN, ville de la province Transoxane, qui est, selon quelques géographes, des dépendances de celle de Samarcand; mais qui a, selon quelques autres, sa jurisdiction à part; quoiqu'elle soit comprise dans la Sogde, c'est-à-dire, dans la plaine ou vallée qui prend son nom de cette ville-là. Elle est située à dix lieues de Kuschania, & à seize de Samarcand. Son terroir est fertile & fort agréable, à cause du grand nombre de ses jardins. Il y a dans la ville un château & plusieurs bâtimens publics. Sa longitude est de 88 degrés, & sa latitude septentrionale de 39 degrés 55 minutes. Plusieurs grands hommes sont sortis de cette ville, au rapport de Bergendi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCIBURG, *Asciburgus*, maintenant nommé *Tatari*, montagne de Pologne, qui a son commencement proche la petite ville de Twar Dozzyn dans la Hongrie, & aux frontieres de la Silésie, ensuite s'étendant du côté du septentrion vers la riviere de Vuarte & le marquisat de Brandebourg, finit à la mer Baltique. Son trajet s'appelle *Gollenberg* par les habitans. * Cluvier.

ASCILES, hérétiques, *cherchez* ASCODROGITES.

ASCISI, ville d'Italie, *cherchez* ASSISE.

ASCITES, certains Arabes ainsi nommés, parce qu'ils se servoient d'outres liés deux à deux pour passer les rivieres: ce qu'ils font encore, & même pour aller pirater le long des côtes, ἀσκὸς en grec: signifie

un autre ou *une peau de bouc.* Ptolémée les nomme *ἀσκῖται*; & Ortelius les a confondus mal-à-propos avec les *ἄσκιται* de ce dernier auteur. * Pline, *l. 6.*

ASCLEPAS, évêque de Gaze en Palestine, florissoit dans le IV siécle. Il se trouva en 325 au concile général de Nicée. Mais les Ariens, qui étoient puissans à la cour de Constantin, l'accuserent de divers crimes, & le firent déposer vers l'an 330. Tout son crime ne consistoit que dans l'aversion qu'il avoit témoignée contre l'hérésie. Quintien qui étoit un très-méchant homme, fut mis en sa place. Après la mort de Constantin on rétablit Asclepas; mais les Ariens le firent encore chasser. Il se retira auprès du pape Jules I, qui reconnut l'innocence de sa vie & de sa doctrine dans le concile de Rome de 342. Ce prélat fut encore rétabli & justifié dans celui de Sardique en 347, & il revint à Gaze, où il fit bâtir l'ancienne église qui étoit hors de la ville, du côté d'occident. C'est ce que nous apprenons de la vie de S. Porphyre, un de ses successeurs, dans laquelle il est qualifié *un très-saint & très-heureux prélat, qui a souffert beaucoup d'afflictions pour la défense de la foi orthodoxe.* Nous ne savons en quel temps il mourut. Il y a apparence que S. Irénion, qui assista l'an 363 au concile d'Antioche, étoit son successeur. * S. Athanase, *ad solit. & apolog. de fuga.* S. Epiphane, *hæres. 69.* Sozomene, *l. 3.* Théodoret, *l. 1.* Baronius, *A. C.* 342, 347, *&c.* Bollandus *in sanctum Porphyr. ad 26 februarii.* Hermant, *vie de S. Athanase, &c.*

ASCLEPIADE, natif de Phie, ville du Péloponnèse, ancien philosophe, fut disciple de Stilpon à qui il attira Ménédéme, avec lequel il lia une amitié très-étroite. Après qu'ils eurent étudié l'un & l'autre sous Stilpon à Megare, ils passerent en Elide, où ils eurent plusieurs conférences avec les disciples du philosophe Phédon. Asclépiade & Ménédéme étoient si pauvres, que pour se procurer le nécessaire, ils furent obligés de servir de manœuvres à des maçons. Le temps qui leur restoit n'étoit employé qu'à l'étude, ensorte qu'ils devinrent bientôt très-habiles philosophes. Quoiqu'ils se fussent promis réciproquement de garder le célibat, ils ne laisserent pas de se marier; mais afin que l'état du mariage ne les séparât point, Ménédéme épousa la mere & Asclépiade la fille. L'épouse d'Asclépiade étant morte, Ménédéme céda sa femme à son ami, & en épousa une autre fort riche, dans Eretrie, ville de sa naissance. Asclépiade y mourut fort vieux, quelque temps après la mort d'Alexandre. * Diogenes *Laertius, de vitis philosophorum, in vita Menedem.* Bayle, *diction. crit. seconde edition.*

ASCLEPIADE, historien Grec, fils de *Diotime*, vivoit du temps de Ptolémée *Epiphanes* ou l'*Illustre*, roi d'Egypte, & sous Attalus & Eumenés rois de Pergame, sous la CXLV olympiade, & vers l'an 200 avant J. C. Il étoit originaire de Nicée, & naquit à Myrlée, ville de Bithynie, qu'on nomma depuis *Apamée.* Les anciens auteurs lui attribuent divers ouvrages historiques; comme une histoire d'Alexandre *le Grand*, une histoire de Bithynie, un traité des illustres grammairiens, &c. Strabon dit qu'Asclépiade de Myrlée avoit enseigné la grammaire dans le pays des Turdetains, en Espagne, qui est aujourd'hui l'Algarve; & qu'il avoit composé une relation de ce pays. Mais cet ouvrage étoit de quelque autre Asclépiade; car il y en a plusieurs de ce nom. Celui-ci avoit étudié sous Apollonius, disciple de Callimachus. * Strab. *l. 3.* Athénée, *l. 3 & 11.* Arrien, *l. 7.* Suidas. Meursius. Vossius. Gesner, &c.

ASCLEPIADE, médecin, florissoit dans la ville de Rome du temps de Pompée *le Grand*, vers l'an 658 de Rome, & 96 avant J. C. Pline dit qu'il étoit de Pruse, ville de Bithynie. Asclepiade rejettoit la doctrine d'Hippocrate, qu'il appelloit *méditation de la mort*, & permettoit plusieurs délicatesses aux malades. Il mit le vin en usage dans la guérison des maladies, & permit aux malades l'usage de l'eau froide; ce qui lui donna de la vogue, aussi-bien que la guérison qu'il fit d'un homme que l'on conduisoit comme mort au bucher. Il condamna les remédes des anciens, & en substitua de nouveaux, accompagnés d'inventions commodes dont chacun pouvoit se servir sans l'aide du médecin. Tertullien lui reproche de n'avoir pas cru que l'ame fût distincte de la matiere. Les anciens parlent souvent de lui, & citent divers ouvrages de sa façon. Mithridate roi de Pont, qui aimoit la médecine, tâcha d'attirer Asclépiade dans sa cour; mais il se trouvoit trop bien à Rome, pour se donner à un prince qui étoit en guerre avec les Romains. Ce qui fut de plus singulier en lui, est la gageure qu'il fit de n'être jamais malade, s'engageant de ne point passer pour médecin si le contraire lui arrivoit. Il gagna cette gageure; car il ne fut point malade, & mourut d'une chute dans un âge avancé. * Galien, *l. 2 de antidot. l. 3. de crisib. &c.* Celsus, *l. 2, c. 6, & l. 5, c. 1.* Apulée, *4. florid.* Pline, *l. 7, c. 137, l. 23, c. 1, l. 26, c. 3, & l. 29, c. 1.* Vossius, *de hist. Græc. l. 1, c. 18, & de phil. c. 11, §* 38. Castellan, *in vit. medic.* Meursius. Gesner. Simler. Bayle, *dict. crit.*

Suidas a confondu ces deux Asclepiade, & son autorité a trompé divers auteurs modernes, ce que Vossius a parfaitement bien remarqué. Suidas dit que cet écrivain a vécu sous Ptolémée *Epiphanes* roi d'Egypte, & sous Attale & Eumenés rois de Pergame, & qu'il étoit contemporain d'Eratosthène de Cyréne. Cela est vraisemblable; car Ptolémée commença de regner l'an 204 avant J. C. Euménés succéda à Attale l'an 197 avant J. C. & Eratosthène mourut l'année d'après. Mais comment accorder cette chronologie avec ce que Suidas ajoute, qu'Asclepiade enseigna la médecine à Rome du temps de Pompée? Pompée ne naquit que le dernier jour de septembre de l'an 186 avant J. C. Il y a donc 91 ans de la mort d'Attale à la naissance de Pompée; ainsi l'on doit distinguer deux Asclepiade. Quelques-uns des ouvrages qu'on attribue à ces deux auteurs peuvent être de quelque autre de ce nom; car il y en a eu plusieurs. Les plus considérables sont Asclepiade, qui étoit disciple d'Isocrate, & vivoit sous la CIV olympiade, vers l'an 364 avant J. C. Plutarque fait mention de lui dans le traité qui comprend la vie de dix orateurs. Asclepiade, fils d'*Arius*, qu'Athénée cite dans son XIII livre, & qui avoit laissé des mémoires de la vie de Demetrius Phalereus. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu, & on ignore encore de quel pays il étoit. Peut-être est-ce celui de Nicée, qu'Etienne de *Byzance* cite en parlant de cette ville. Asclepiade de Chypre; Asclepiade d'Egypte; Asclepiade d'Anazarbe; Asclepiade d'Alexandrie; & quelques autres qui sont nommés par les anciens auteurs. * Les curieux pouront consulter Gesner & Simler, *in bibl.* Possevin, *in appar.* Meursius, *in notis ad Chalcid.* Vossius, *l. 1. de hist. Græc. c. 18, 21 & 22, & l. 4.*

ASCLEPIADE, médecin célébre, différent de celui *dont il est parlé ci-dessus*, quoique son compatriote, florissoit sous Trajan, sous Adrien & sous Antonin. Il fut affranchi par un certain Calpurnius, & obtint la bourgeoisie romaine & plusieurs autres prerogatives, ainsi que nous apprend une inscription rapportée par Reinesius dans une de ses lettres à Hoffman. Ce medecin composa aussi plusieurs livres sur la préparation des remédes tant internes qu'externes. * Bayle, *dict. crit.*

ASCLEPIADE, patriarche d'Antioche, dans le III siécle, succéda à S. Serapion, vers l'an 211. L'histoire remarque qu'il avoit été un des confesseurs de J. C. durant la persécution de Severe. Alexandre, qui étoit alors en prison, & qui fut mis l'année suivante sur le siége de l'église de Jérusalem, écrivit aux fidéles d'Antioche sur le sujet de l'élection d'Asclépiade; & il leur avoue que le Seigneur avoit rendu légeres ses chaînes, depuis qu'ils avoient pour pasteur un homme, que la grandeur de sa foi en rendoit si digne. Ce saint prélat

mourut vers l'an 217. Philetus lui succeda. * Eufeb. *in chron. & l. 6 hist. c.* 11.

ASCLEPIADE, historien de l'isle de Chypre, vivoit du temps que Pygmalion regnoit en Orient : cet historien marque que de son temps la coutume de manger de la viande n'étoit point en usage. * Hieron. *l.* 2, *adversus Jovinianum, ex Porphyrio*. Vossius, *de hist. græc. l.* 4, *p.* 506, 507. Il y a eu encore un autre ASCLEPIADE, qui avoit composé soixante livres de l'histoire d'Egypte, dont Athénée fait mention au *l.* 15.

ASCLEPIODORE d'Alexandrie, étoit un homme qui avoit une merveilleuse disposition d'esprit, non seulement pour les mathématiques, mais encore pour la connoissance des plantes, selon que le rapporte Suidas. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu : on dit seulement qu'ayant fait un voyage en Syrie pour y acquérir une connoissance particuliere des mœurs des habitans de ce pays, il n'y trouva que trois personnes qui y vécussent avec quelque sorte de modération. * Suidas, *in Ascle.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14, *c.* 3.

ASCLEPIODORE, excellent peintre, sur-tout pour la symmetrie, dont Apellés même estimoit beaucoup les ouvrages, & dont les tableaux étoient si recherchés, que Mnason roi d'Elate dans la Gréce, acheta douze portraits des dieux qu'il avoit faits, & donna trois cens mines d'argent pour chacun. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

ASCLEPIODORE, est mis par Quint-Curce au nombre des jeunes gens de qualité, qui tremperent dans une conjuration contre Alexandre *le Grand.* * Q. Curce, *l.* 8, *c.* 6.

ASCLEPIODOTE, Lesbien, l'un des généraux de Mithridate *le Grand*, conspira contre lui avec Myricon, Philotime & Clisthènes. Mais sur le point d'exécuter l'entreprise, il la révéla lui-même à Mithridate, qui fit périr les conjurés dans les tourmens, la premiere année de la CLXIV olympiade, & 84 ans avant J. C. * Appien, *in Mithridat.* Orose, *l.* 6, *c.* 2.

ASCLEPIODOTE (Cassius) de Nicée en Bithynie, ami de Barea Soranus, qui fut condamné injustement sous Neron, se signala par sa fidélité. On le voulut faire déposer contre Soranus : il le refusa constamment, & aima mieux perdre ses biens & aller en exil, que de trahir son ami & sa conscience. Cette fermeté éclata d'autant plus, que P. Egnatius Celer, Grec de Beryte, & philosophe stoïcien, autre ami de Soranus, se laissa suborner par argent ; & démentant son extérieur de probité, il se rendit lâchement témoin contre lui. Mais ce crime ne demeura pas impuni, & les choses changerent de face sous les regnes suivans. Asclépiodote fut rappellé par Galba, & Egnatius banni par Vespasien. * Dion, *l.* 62.

ASCLEPIODOTE, préfet du prétoire sous Constance *Chlore*. En 296 il défit Allectus, lequel après avoir tué Carausius, s'étoit fait proclamer empereur dans la Grande-Bretagne, comme Eutrope & Eusebe l'ont remarqué. Il y a apparence que cet Asclépiodote est le même qui avoit écrit la vie de l'empereur Dioclétien, & que Vopiscus cite deux fois dans celle d'Aurelien. * Vopisc. *Aurelian.*

ASCLEPIUS, philosophe Trallien, disciple d'Ammonius. Quelques auteurs le rangent parmi les écrivains du II siécle, & d'autres le mettent plus bas. Il composa un commentaire sur l'arithmétique de Nicomachus. * Vossius, *de math.* 10, § 1.

ASCLEPIUS, évêque Africain, sur la fin du V siécle vers l'an 499, écrivit contre les Ariens. Gennade dit que de son temps il composoit un ouvrage contre les Donatistes, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de réputation, en faisant des instructions sur le champ. * Gennadius, *de script. ecclef. c.* 73. Honoré d'*Autun, de lumin. ecclef. l.* 2, *c.* 72. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du V siécle.*

ASCLETARION, astrologue, dont parle Suétone, qui fut accusé d'avoir publié des prédictions touchant la destinée de Domitien. Ce prince l'ayant fait appeller, & voyant qu'il ne nioit point ce dont il étoit accusé, lui demanda de quelle mort il devoit mourir luimême. L'astrologue répondit qu'il seroit bientôt déchiré par des chiens. Domitien, pour le convaincre de mensonge le fit tuer au même instant, & commanda qu'on l'enterrât avec soin. Mais on dit que comme on exécutoit cet ordre, il s'éleva une si furieuse tempête, que tout le monde se retira, & que le corps de ce malheureux devin fut mis en piéces par des chiens, l'an de J. C. 90. * Sueton. *in Domit. c.* 15.

ASCODROGITES ou ASCITES, hérétiques qui s'éleverent vers le milieu du second siecle. Ils se disoient remplis du Paraclet, & introduisoient les bacchanales dans les églises, où ils avoient une peau de bouc pleine de vin. Ils faisoient la procession à l'entour, en disant qu'ils étoient ces vaisseaux remplis de vin nouveau, dont parle le Fils de Dieu dans l'évangile. * S. Augustin. *hær.* 62. Philastrius, *de hær.* Baronius, *A. C.* 173, *n.* 40.

ASCOLE, *cherchez* BASILE ACHOLIUS.

ASCOLI, sur le Tronto, *Asculum Picenum*, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, avec évêché suffragant de Rome. Cette ville est fort ancienne. Strabon, Pline, Ptolémée, &c. en font mention. Ses habitans furent les premiers des peuples ligués contre les Romains, durant la guerre Marsique. Ils avoient résolu de se défaire des deux consuls durant les fêtes des feries latines. Cette ligue avoit été très-secrete. Le proconsul Servilius surprit quelques jeunes hommes d'Ascoli, chargés des mémoires de cette négociation. Il en fit plainte aux habitans de cette ville. Ceux-ci croyant que toute l'entreprise étoit découverte, résolurent de mettre la main à l'œuvre. Ils tuerent le proconsul, son lieutenant nommé *Fonteius*, avec tous les Romains qui se trouverent dans leur ville ; & ayant pris les armes, ils avertirent les alliés d'en faire autant. Ce fut l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Quelque temps après, Ascoli fut presque ruinée. On la rétablit, & on remarque que c'est une des premieres qui a été du domaine temporel des papes. Depuis, un nommé *Thomas Falsata* s'en voulut rendre souverain, conjointement avec son fils Stoltus. Zotto de Miglianiti s'opposa à leur dessein, & fit échouer cette entreprise. En 1557 les François conduits par le duc de Guise, & les Espagnols sous le duc d'Albe, donnerent un rude combat près d'Ascoli. Cette ville a produit de grands hommes, & entr'autres Betutius Barrus, que Cicéron nomme entre les plus excellens orateurs, Ventidius Bassus, consul Romain, le pape Nicolas IV, &c. En 1596, on célébra à Ascoli un synode, où l'on publia quelques ordonnances. * Tite-Live, *l.* 71, 72 *& seq.* Appian. *l.* 1, *de bell. civil.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Léandre Alberti, *descript. Ital.* De Thou, *hist. l.* 18.

ASCOLI, dite DI SATRIANO, pour la distinguer de la premiere, *Asculum Sacrianum* ou *Apulum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec titre de principauté, & évêché suffragant de Bénévent. Cette ville est ancienne. Elle est de la province de la Capitanate dans la Pouille, aux pieds des montagnes, vers la frontiere de la principauté ultérieure. C'est auprès d'Ascoli, que C. Fabricius, consul Romain, donna bataille à Pyrrhus roi des Epirotes, l'an 476 de Rome, & 278 avant J. C. Roger Guischard ruina dans le XII siécle Ascoli, qui s'étoit révoltée. On la répara bientôt. Elle est aujourd'hui peu considérable. L'ancienne *Asculum* fut entierement ruinée par un tremblement de terre en l'an 1399, & en 410 on rebâtit celle d'aujourd'hui auprès des ruines de l'ancienne. Cette principauté fut fondée par Charles-*Quint* en 1530, en faveur du fameux capitaine Antoine de Leve, dont un des fils laissa postérité, du titre de prince d'Ascoli. *Voyez* LEVE. * Tite-Live, *l.* 13. Appien, *l.* 1. Blondus, *l.* 22 *hist.* Léandre

Alberti, *descript. Ital.* Ughel, *Ital. sacr.*

ASCOLIES, fêtes que les paysans du pays Attique célébroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui sacrifioient un bouc, parceque cet animal fait beaucoup de dommage aux vignes; & en ayant arraché la peau, ils en faisoient de gros balons, sur lesquels ils sautoient, tenant un pied en l'air. Comme ils prenoient plaisir à voir tomber ceux qui sautoient de cette maniere, ils frottoient de graisse ou d'huile ces sortes de balons, pour les rendre plus glissans, & faire couler le pied plus promptement. Ce mot vient du grec ἀσκὸς, qui signifie *un outre*, ou *un balon de peau de bouc*. Virgile décrit fort élégamment la cause & les cérémonies de cette fête. *Georg. l.* 2, *v.* 380.

Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris
Cæditur, & veteres ineunt proscenia ludi :
Præmiaque ingentes pagos, & compita circum,
Theseidæ posuere : atque inter pocula læti
Mollibus in pratis cunctos saliere per utres.

* Suidas. Pollux. Virgile, 2 *georg.*

ASCONIUS LABEO, tuteur de Néron, pour qui cet empereur, lorsqu'il fut monté sur le trône, demanda au sénat toutes les marques consulaires. * Tacit. *l.* 13, *annal. c.* 18.

ASCONIUS PEDIANUS, excellent grammairien de Padoue, vivoit sous l'empire d'Auguste & sous celui de ses successeurs, & mourut vers le commencement de celui de Néron, âgé, dit-on, de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit connu Virgile n'étant encore que dans sa premiere jeunesse. C'est à lui que l'on attribue un nombre de remarques sur diverses harangues de Cicéron, qui lui ont acquis beaucoup d'estime. Nous avons perdu une partie de cet ouvrage, qu'il avoit écrit pour ses enfans. Asconius Pedianus en avoit composé d'autres, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. La vie de Virgile fait mention d'Asconius Pedianus, comme d'un ami de ce poëte; & Servius expliquant dans la troisiéme églogue ce vers qui commence :

Dic quibus in terris . . . . . .
Tres pateat cœli spatium non ampliùs ulnas.

Asconius Pedianus, dit-il, assure qu'il a oui dire à Virgile même, que ces paroles donneroient la gêne à tous les grammairiens. Il y en a qui appellent cet Asconius *le Jeune*, parcequ'ils en comptent un autre, qu'ils ne savent trop où placer. Mais l'opinion de ceux qui n'en admettent qu'un, paroît la mieux fondée. Les anciens n'en ont connu qu'un. C'est la chronique, soit d'Eusebe, soit de S. Jerôme, qui lui donne quatre-vingt-cinq ans de vie; mais cette chronique n'a pas dû, pour accorder les faits, mettre la mort de ce grammairien la septiéme année de l'empire de Domitien, mais la huitiéme de celui de Néron. La famille ASCONIA étoit illustre à Padoue, & elle avoit produit de grands hommes, comme ASCONIUS BABINUS MODESTUS, qui fut proconsul, & qui eut l'administration des finances, ainsi que les auteurs de l'histoire de Padoue le prouvent par une ancienne inscription en ces termes:

Coss. Q. Asconius Gabinus Modestus, prætor, procons. prætor Ærarii Saturno dedit.

Cette famille fut surnommée *Pediana.* * Euseb. *in chron.* Scaliger, *in animad.* Silius Italicus, *l.* 12. Plin. *l.* 7, *c.* 48. *hist. natur. init.* Quint. *l.* 1, *c.* 7. *institut. orator.* Suidas, *in* Ἀσκὸν Vossius, *l.* 1, *de hist. lat. c.* 27. Pignorius, *in orig. Patav.* Cavaccius, *in elog. illustr. Patav.* &c. Franc. Hoton, *præfat. ad lector. in Ascon.* Godeau, *hist. eccles. du I siecle.* *Voyez* ce qu'en dit M. Baillet, dans *les jugemens des savans*, sur les principaux ouvrages des auteurs, *tom.* 3, *p.* 10, *édit. de Paris.*

ASCOUGH (Guillaume) évêque de Salisburi, & confesseur du roi d'Angleterre Henri VI. Il fut arraché de l'autel dans le temps qu'il officioit, le 29 juin 1450, & inhumainement massacré dans un lieu voisin. * *Dict. angl.*

ASCOYTIA, *Ascotia*, bourg d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, sur la riviere d'Urrola, entre la ville de Placença & celle de Tolosa. Ignace de Loyola, fondateur de la société des Jésuites, naquit en ce lieu l'an 14-1. * Baudrand.

ASCRAZAPES, roi d'Assyrie, *nom défiguré*; car il faut lire *Ocrazapes*, qui est le même qu'Acragane, qu'Eusebe place dans la liste des rois d'Assyrie. *Voyez* ASSYRIE.

ASCULAN (Jacques) religieux de l'ordre de S. François, dans le XV siécle, vers l'an 1476, étoit Italien, de la marche d'Ancone, & peut-être même d'Ascoli, d'où il avoit eu le nom d'*Asculan*, de celui d'*Asculum.* Il mit la doctrine de Scot en tables, & laissa quelques autres ouvrages. * Wading. *in annal.* Willot, *Athen. Franc.*

ASDRUBAL, général des Carthaginois. Après la bataille navale gagnée par les Romains l'an 498 de Rome, 256 ans avant J. C. M. Attilius Regulus, un des consuls, passa en Afrique avec quarante navires, 15000 hommes de pied, & 500 cavaliers. Il y défit les troupes d'Amilcar & d'Asdrubal, & prit Clupea, & quelques autres places. Depuis l'an 503 de Rome, & 251 ans avant J. C. L. Cœcilius Metelus, consul, donna encore bataille à Asdrubal près de Palerme en Sicile. Il le mit en déroute, lui tua vingt-six élephans, & lui en prit cent quatre, qui furent conduits à Rome, & menés ensuite par toute l'Italie. Quelques auteurs ont cru que cet Asdrubal est celui dont parle Justin, (*au l.* 19) où il dit qu'il étoit fils de Mago, & qu'il mourut d'une blessure reçue en Sardaigne, laissant un fils de ce nom, qui fit la guerre aux Numides. Cet autre ASDRUBAL fut surnommé *le Chauve*, & les Carthaginois ont eu divers généraux de ce nom; mais celui dont nous parlons, étoit gendre d'Amilcar, & beau-frere d'Annibal. Le même Amilcar mourut l'an 526 de Rome, & 228 avant J. C. en Espagne, où il commandoit l'armée des Carthaginois, qu'il laissa à Asdrubal. Il y soutint par sa prudence & par son courage, la réputation des armes de la république, & fit bâtir une ville qu'il nomma *la nouvelle Carthage.* (C'est la Carthagene d'aujourd'hui.) Asdrubal fut tué au milieu des siens, l'an 534 de Rome, & 224 avant J. C. par un Gaulois, dont il avoit fait mourir le maître. Cet esclave ayant été aussitôt arrêté par les gens qui étoient autour d'Asdrubal, on lui fit endurer plusieurs supplices; mais il n'en fit que rire, & les souffrit avec une constance & une fermeté étonnante. * Polybe, *l.* 1 & 2. Diodore de *Sicile*, *l.* 25. Tite-Live, *l.* 21. Plutarque, *annal.* Cornelius Nepos, *in Amilc.* Florus. Eutrope. Orose.

ASDRUBAL, dit *de Barca*, étoit fils d'*Amilcar*, & frere d'*Annibal.* Ils étoient tous deux également animés contre les Romains. Asdrubal commanda en Espagne, dans le temps que son frere Annibal étoit passé en Italie. Mais il fut moins heureux que son frere. Publius & Cornelius Scipion le défirent dans plusieurs rencontres, en 539 & 540 de Rome, 215 & 216 ans avant J. C. gagnerent les célébres batailles d'Iliturgis, d'Indibilis, de Munda & d'Amigis; & ensuite prirent Sagunte, & quelques autres places. L'an 542 de Rome, & 212 ans avant J. C. Amilcar se vengea de ses pertes par la mort des deux Scipions, qui furent tués en combattant. Le jeune Scipion vengea à son tour son pere & son oncle, prit Carthage la neuve, & soumit toute l'Espagne l'an 544 de Rome, & 210 avant J. C. & les suivans. Trois ans après, Asdrubal sortit d'Espagne pour venir joindre son frere en Italie. Il amena une armée complete, accrue d'un nombre considérable de Gaulois & d'autres peuples, qui s'étoient attachés à lui par la haine du nom romain. Annibal avoit en tête Claudius Néron, consul. Son collegue M. Livius Salinator entreprit d'aller audevant d'Asdrubal. Celui-ci, qui étoit devant Plaisan-

ce, leva le siége, & alla camper sur la riviere de Metaurus, aujourd'hui *Metro*, dans le duché d'Urbin. Claudius Néron, ayant avis de ce qui se passoit, & informé du lieu où Asdrubal devoit joindre son armée avec celle de son frere, par les lettres qu'il écrivoit à Annibal, & qui furent interceptées, laissa le gros de son armée à son lieutenant Quintus; & se mettant à la tête de huit ou dix mille hommes de ses meilleures troupes, il marcha avec un secret & une diligence incroyable, & fut joindre son collégue. Il fut reçu avec une joie & une acclamation universelle. Pour ne rien découvrir, ils n'agrandirent point l'enceinte de leur camp; & s'étant un peu reposés, ils donnerent bataille. Asdrubal y fut tué, avec cinquante-cinq mille des siens, & laissa plus de 5000 prisonniers. Après cela Néron reprit la route de son camp avec le même secret & la même diligence; & y étant arrivé, il fit jetter dans le camp d'Annibal la tête du malheureux Asdrubal, l'an de Rome 547, & 207 ans avant J. C. C'est ce qu'Horace marque en ces termes:

> *Quid debeas, ô Roma, Neronibus,*
> *Testis Metaurum flumen, & Asdrubal*
> *Devictus.*

Cherchez ANNIBAL. * Plutarch. *in Annibal.* Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Orose. Horat. *Carm. l.* 4. *Od.* 4. *v.* 37.

ASDRUBAL, général des Carthaginois, étoit fils de *Giscon*, & un des plus habiles capitaines de son temps. Il commanda en Espagne avec l'autre Asdrubal, frere d'Annibal; & ayant perdu une bataille l'an 546 de Rome, & 208 avant J. C. il se vit contraint de se retirer à Galles, & de chercher du secours en Afrique. Sophonisbe, fille de ce général, étoit une très-belle personne. Syphax, roi de Numidie, l'aima avec une passion extrême; & elle se servit de cet amour pour le retenir dans le parti de Carthage, aux dépens de l'engagement qu'il avoit avec Scipion. Ce dernier entra l'an 550 de Rome, 204 ans avant J. C. en Afrique, assiégea Utique; mais il fut obligé de prendre d'autres mesures à l'approche d'une armée de cent mille hommes, conduite par Asdrubal & par le roi Syphax. L'année suivante, Scipion défit ces deux généraux en un même jour, & quelque temps après il les défit une seconde fois. Syphax fut pris dans Cirtha avec Sophonisbe, que Massinissa épousa; mais Scipion, à qui l'esprit de cette habile femme étoit suspect, & qui savoit la haine implacable qu'Asdrubal & elle avoient pour le nom romain, désaprouva ce mariage, & obligea Massinissa de rompre ces nœuds si chers. Asdrubal mourut peu de tems après, vers l'an 552 de Rome, & 202 ans avant J. C. * Tite-Live. *l.* 27 & 28. Polybe. Eutrope. Florus. Orose.

ASDRUBAL, autre général des Carthaginois, défendit inutilement sa patrie contre les Romains l'an de Rome 605, & 149 avant J. C. La ruine de Carthage ayant été résolue, les Romains désarmerent ses habitans, qui ne laisserent pourtant pas de se défendre. Asdrubal se mit en campagne l'année d'après avec vingt mille hommes, & harcela furieusement les Romains, ne faisant point de quartier à ceux qu'il pouvoit surprendre. Le jeune Scipion alla ensuite commander en Afrique; & au commencement de l'hyver de l'an 607 de Rome, il tira ce qu'il avoit de troupes superflues au siége de Carthage, afin de faire quitter la campagne à Asdrubal, qui l'incommodoit beaucoup dans son camp. Asdrubal se sentant foible, se jetta dans Nephere, où il fut assiégé par Scipion, qui prit cette place, dans laquelle il y eut soixante mille hommes de tués. Après cette perte, Asdrubal se retira dans Carthage, que Scipion emporta l'an 608 de Rome, & 146 ans avant J. C. Alors ce malheureux général se jetta dans le temple d'Esculape, lieu imprenable par sa situation, où il se défendit durant quelque temps; mais enfin, voyant que sa perte ne se pouvoit retarder que de quelques jours, dans un lieu où toutes choses lui manquoient, il se rendit à Scipion. La femme d'Asdrubal ayant égorgé elle-même ses enfans en la présence de son mari, aima mieux se bruler dans ce temple, que de se rendre à ses ennemis. * Tite-Live, *l.* 49 & 50. Eutrope. Florus.

ASEDOTH, contrée de la Palestine, dans la tribu de Ruben, près le mont Phasga.

ASELLATA & HAMATA, noms des deux factions qui s'éleverent en Flandre, & qui y firent de grands désordres pendant plus de 200 ans. Ils furent excités par Marguerite, sœur de Guillaume IV, comte de Hollande, & femme de l'empereur Louis de Baviere. Cette princesse ayant succédé à son frere, mort sans enfans en 1345, & ayant porté dans la maison de Baviere les comtés de Hainault, de Zelande & de Hollande, voulut empêcher son fils Guillaume d'avoir le comté de Hollande, pour substituer Louis en sa place: & par-là il fut la premiere cause de tous les troubles. La faction Asellata portoit les intérêts de Guillaume, & Hamata ceux de Louis, en 1350. Mais ce fut en vain. Marguerite fut obligée de ceder à son fils Guillaume V, & de se contenter pour soi-même du comté de Hainault. * *Chron. Belgii.* Douzée, *annal.* Dans la suite, Jacqueline, fille unique & héritiere de Guillaume VI, mort en 1417, épousa Jean duc de Brabant, qu'elle quitta peu de temps après, pour épouser le duc de Glocestre. La faction Asellata etablit alors Philippe duc de Bourgogne, tuteur de la princesse en 14 5. La faction Hamata s'y opposa: les troubles recommencerent, jusqu'à ce que le duc de Bourgogne ayant vaincu le duc de Glocestre, il fut déclaré le légitime héritier de Jacqueline en 1428. * *Annal. Belg.*

ASELLE, *Asella*, dame Romaine, distinguée par sa naissance, fut autant recommandable par sa piété que par son savoir. On en peut voir l'éloge dans l'épître 150 de S. Jerôme, écrite à Marcelle. Elle s'étoit consacrée à Dieu avant l'âge de dix ans, & elle vieillit dans un monastère de Rome, où elle avoit la conduite de plusieurs vierges. Elle mourut après l'an 404, & avant l'an 410. Le martyrologe romain fait mention d'Aselle au 6 décembre. * S. Hieronym. *ep.* 15. *ad. Marc. ep.* 140. *ad Principiam*, *ep.* 99. Pallad. *hist. Laus. c.* 29. Baillet, *vies des saints.*

ASELLIO (Sempronius) tribun militaire, qui vivoit vers l'an 620 de Rome, & 134 ans avant J. C. se trouva cette même année à la prise de Numance en Espagne, & laissa dans un ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit passé en cette expédition. Cet ouvrage devoit être fort étendu, puisque Aulu-Gelle en cite le 14e livre, & d'autres le 40e. Il avoit fait d'autres livres que nous avons perdus; car pour celui qui paroît sous son nom, de la division de l'Italie, & de l'origine de la ville de Rome, ce n'est que le fruit des impostures d'Annius de Viterbe. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1 *antiq. rom.* Aulu-Gelle, *l.* 13, *c.* 20. Charisius, *l.* 2. Barthius, *adv. l.* 32, *c.* 2. Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 8.

ASELLIUS (Gaspard) de Crémone, savant médecin, vivoit vers l'an 1630. C'est lui qui a découvert les veines lactées. En 1627 il donna au public une dissertation sous ce titre: *De lactibus, seu lacteis venis, quarto vasorum mesaraïcorum genere.* Il a encore composé d'autres ouvrages. * Vander Linden, *de script. medic.*

ASELLUS, comme qui diroit *Asne-marin*, est le nom que les Latins donnent au merlus ou brochet de mer, qu'ils appellent aussi *Salpa*, *cherchez* MERLUS.

ASEM, ville frontiere de la tribu de Juda & de Siméon dans la Terre-Promise.

ASEM, royaume de l'Inde, *cherchez* AZEM.

ASEMONA ou HASSEMON, ville de la Terre-Promise sur les confins de la tribu de Juda, du côté de l'Idumée. * *Josué XV*, *v.* 4 & 27. *Nomb. XXXIV*, *v.* 4 & 5.

ASENA, ville de la Terre-Promise dans la tribu de Juda, entre Sarea & Zanoé. * *Josué XV*, *v.* 33.

ASENAPHAR, est le nom que les colonies d'Assyriens,

ſiens, qui habitoient la Samarie, donnent à Aſar-Addon, roi d'Aſſyrie, dans la lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxès, c'eſt-à-dire, à Cambyſe, pour empêcher le rétabliſſement du temple de la ville de Jéruſalem, que les Iſraélites avoient entrepris ſous la conduite d'Eſdras, après le retour de la captivité de Babylone. * *I. Eſdras*, *IV*, 10.

ASENETH, fille d'un prêtre d'Héliopolis en Egypte, nommé *Putifar*, fut mariée à Joſeph, qui eut d'elle Manaſſé & Ephraïm. * *Genèſe*, *XLI*, *v*. 45.

ASER, fils de Jacob & de Zelpha, ſervante de Lia, naquit vers l'an du monde 1747, avant J. C. 1288, & vécut 126 ans. Son pere, par ſa bénédiction, lui promit qu'il ſeroit les délices des rois. * *Genèſe*, *XXX*, 13. *XLIX*, 20. Joſéphe.

☞ ASER (la tribu d') contrée de la Paleſtine que poſſédoit la tribu deſcendue d'Aſer, fils de Jacob. Le partage de cette tribu fut dans un pays très-fertile, ayant au couchant la Phénicie, au nord le mont Liban; au midi le mont Carmel & la tribu d'Iſſachar : à l'orient les tribus de Zabulon & de Nephtali. L'écriture ſainte, (*Joſué*, c. 19, v. 25 & *ſeq*.) décrit les frontieres entre leſquelles étoit compriſe la tribu d'Aſer ; mais il faut remarquer avec D. Calmet, que cette tribu ne poſſéda jamais tout le terrein qui lui avoit été aſſigné. Son partage devoit s'étendre dans le Liban, dans une partie de la Syrie, & dans la Phénicie; mais ou ſa foibleſſe, ou ſa négligence, ou ſes péchés, ou toutes ces raiſons enſemble, furent cauſe qu'elle ne put ſe mettre en poſſeſſion de tout ſon lot. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ASERAC (ſeigneur d') *cherchez* SOUILLAC.

ASER-GADDA, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda, entre Molada & Haſſemon. * *Joſué*, *XV*, 27.

ASERIMUS, ſucceſſeur d'Aſtarte ſon frere dans le royaume de Tyr, l'an de la période julienne 3768, & 946 avant J. C. Il regna neuf ans, & fut tué par ſon frere Philes ou Phileſtes. * Du-Pin, *bibl. univerſelle des hiſtor. prof.*

ASFELD (Claude-François Bidal, marquis d') connu pendant long-temps ſous le nom de *chevalier d'Aſfeld*, étant meſtre de camp d'un régiment de dragons, fut fait brigadier le 28 avril 1694, & nommé en même temps pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandre pendant la campagne prochaine. Il fut fait maréchal de camp le 23 de décembre 1702, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20 de janvier 1703. Il eut ordre au mois de décembre ſuivant d'aller ſervir en Eſpagne, & fut nommé lieutenant général des armées du roi le 26 octobre 1704. Il réduiſit à l'obéiſſance du roi catholique au mois de janvier 1706, les villes de Graus, du Fons, de Benavarri, & de Saint-Iſtevan de Litera ; ſervit la même année au ſiége de Barcelone, qui ne réuſſit pas ; ſe ſignala le 25 avril 1707 à la bataille d'Almanza en Valence, après laquelle il pourſuivit les ennemis, & fit un grand nombre de priſonniers de guerre ; fut détaché au mois de mai ſuivant avec vingt bataillons & trente-ſix eſcadrons, pour réduire le reſte du royaume de Valence, & prit d'aſſaut la ville de Xativa le 25 du même mois de mai, & le château de cette ville par compoſition au mois de juin ſuivant. Le grand cordon de l'ordre de S. Louis, avec la penſion de 4000 livres, lui fut accordé le 19 ſeptembre 1707. En 1708 il ſervit à la priſe de Tortoſe au mois de juillet ; prit d'aſſaut la ville de Denia le 12 de novembre, & le château le 17 ſuivant, & ſe rendit maître de la ville d'Alicante le 3 décembre : il n'en ſoumit le château que le 18 avril 1709. Après la paix d'Utrecht, étant revenu en France, il fit en 1713 la campagne en Allemagne, fut chargé d'inveſtir Landau le 4 juin ; commanda le 20 ſeptembre une des attaques du camp retranché des Impériaux près de Fribourg, & ſervit enſuite au ſiége de cette place, dont le commandement lui fut confié après ſa réduction. En 1714 il ſervit ſous le maréchal de Berwick au ſiége de Barcelone, qui fut emportée le 12 ſeptembre, enſuite de quoi il fut établi commandant général en Catalogne. En 1715 il fut chargé de l'expédition de l'iſle de Mayorque. Il y débarqua le 15 juin, & la ſoumit entiérement à l'obéiſſance du roi d'Eſpagne le 3 de juillet ſuivant, ſans avoir tiré un ſeul coup de canon. Sa majeſté catholique Philippe V, en conſidération de ſa qualité, & de la conduite heureuſe qu'il avoit tenue pour l'honneur de ſes armes dans la conquête de cette iſle, & pour la reconnoiſſance de ſes ſervices, par leſquels il avoit ſignalé ſon mérite en Eſpagne pendant le cours de la derniere guerre, le créa chevalier de la Toiſon d'or, & lui fit don du collier de cet ordre royal, par décret fait au palais du Buenrétiro le 21 août de la même année 1715. Philippe V, par autre décret du 30 des mêmes mois & an, lui fit auſſi don d'un titre en Caſtille ſous l'appellation de marquis d'Aſfeld, avec pouvoir d'en faire un majorat, en conſidération des grands & ſignalés ſervices qu'il avoit rendus à ſa majeſté catholique, tant dans la défenſe de ſes royaumes, que dans la conquête de celui de Mayorque, qu'il venoit de réduire à ſon obéiſſance; ce titre tranſmiſſible à ſes enfans, deſcendans & parens, & à tous ceux de ſon nom, tant en ligne directe que collatérale à perpétuité, avec faculté d'ajouter à l'écu des ſes armes celles du royaume de Valence, & pour deviſe, *Bellicæ virtutis in Hiſpania præmium*, & de jouir dans ſes royaumes de tous les droits, honneurs, rang, priviléges, diſtinctions, & franchiſes attribués aux marquis. A ſon retour en France, il fut fait au mois de novembre 1715 directeur général des fortifications de France, & conſeiller aux conſeils de guerre & de marine nouvellement établis. Il fut nommé au mois d'avril 1719, pour commander en chef dans la province de Guienne, en l'abſence du maréchal de Berwick ; & la guerre ayant été déclarée à l'empereur au commencement du mois d'octobre 1733, il reçut ordre de ſe rendre à l'armée qui fut envoyée en Italie, & il ſervit aux ſiéges de Gherra-d'Adda ſous Pizighitone, & du château de Milan. Il fut rappellé d'Italie au commencement de l'année 1734, pour paſſer à l'armée d'Allemagne, dont il prit le commandement en chef, comme le plus ancien lieutenant général, après la mort du maréchal de Berwick, qui fut tué d'un boulet de canon le 12 de juin devant Philisbourg. Il continua le ſiége de cette place, & s'en rendit maître le 18 de juillet au bout de quarante-quatre jours de tranchée ouverte, & après avoir ſurmonté tous les obſtacles que les débordemens du Rhin cauſerent pendant le cours de ce ſiége. Il avoit été déclaré maréchal de France le 14 juin ; & le gouvernement de Straſbourg, vacant par la mort du maréchal duc de Berwick, lui fut donné au mois d'août. Il remit alors celui du Château-Trompette à Bourdeaux, dont il étoit revêtu. Etant arrivé de l'armée à Fontainebleau le 6 de novembre 1734, il prêta le ſerment de fidélité le 10 du même mois entre les mains du roi, à cauſe de ſon office de maréchal de France. Ce maréchal eſt mort à Paris le 7 mars 1743, dans la ſoixante-dix-huitiéme année de ſon âge. Il avoit été marié 1°. le 28 d'avril 1717, avec *Jeanne-Louiſe* Joly de Fleury, morte le 23 novembre de la même année, âgée de dix-neuf ans, quatre jours, fille de feu *Joſeph-Omer* Joly, ſeigneur de Fleury & de la Mouſſe, avocat général au parlement de Paris, & de *Louiſe* Berault ſa veuve : & 2°. le 20 ſeptembre 1718 avec *Anne* le Clerc de Leſſeville, morte le 30 de janvier 1728, âgée d'environ trente ans, fille de *Nicolas* le Clerc de Leſſeville, ſeigneur du Menil-Durand, & de Thun, préſident honoraire en la cinquiéme chambre des enquêtes, & de *Marguerite-Louiſe* Vaillant, ſa ſeconde femme. De cette derniere ſont nés *Claude-Etienne* Bidal d'Aſfeld, âgé de ſeize ans en 1735 ; *Anne* Bidal, damoiſelle d'Aſfeld, âgée d'environ treize ans, en 1735 ; *Jean-Guillaume* Bidal d'Aſfeld, âgé d'environ dix ans

en 1735; *Françoise-Charlotte* Bidal, damoiselle d'Avaux, née le premier de mars 1727; & un fils né à quatre mois, au mois de janvier 1728, & mort incontinent après avoir été baptisé.

Pierre Bidal, baron d'Asfeld, pere du maréchal d'Asfeld, dont nous venons de parler, ayant rendu des services considérables à Christine, reine de Suéde, dont il fut agent général dans les cours de France, d'Italie, & d'Espagne, cette princesse, par ses lettres patentes données à Stockholm, le 12 octobre 1653, l'éleva à la dignité de baron, lui, ses enfans & descendans, tant mâles, que femelles, lui permettant de porter pour armes, *au premier & quatriéme de gueules à une bande d'azur, chargée de trois couronnes d'or: au 2 & 3 d'azur à un lion naissant d'argent couronné, & sur le tout d'argent à un ancre posé en pal d'azur, surmonté de deux fléches de même, passées en sautoir, les pointes en haut, qui est* de Bidal: *l'écu couronné d'une couronne de baron, ayant à chacune de ses extrémités un casque ouvert & couronné, se regardant l'un l'autre, sommé chacun d'un lion d'azur, couronné, affronté, & tenant celui de la droite une fléche d'argent, & celui de la gauche un ancre de même; les lambrequins d'argent & d'or*; & afin qu'il eut non-seulement le titre de baron, mais encore une baronie & domaine où il pût résider, & dont il put s'intituler, elle lui fit don, à lui, sa femme, & ses enfans, tant mâles que femelles, des fiefs de Willembruch dans le duché de Poméranie, & de Harsefeldt, dit depuis d'Asfeldt, dans le duché de Bremen, avec toutes leurs appartenances & dépendances, droit de chasse & de pêche, & tous autres droits, de sorte qu'il pût à l'avenir se qualifier du titre de baron de Willembruch, & seigneur d'Harsefeldt, voulant que lui, sa postérité, toute sa famille fussent reconnus pour tels. Pierre Bidal fut depuis résident pour le roi Louis XIV à Hambourg & dans la basse Allemagne. Il avoit été marié le 25 janvier 1637, avec *Catherine* Bastonneau, morte veuve de lui à Paris le 21 de janvier 1690. Il eut d'elle entr'autres enfans. 1. *Claude-François* Bidal, dont nous venons de parler. 2. *Etienne* Bidal, prêtre, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 22 juin 1680, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de l'Escal-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèse de Tarbes, le 31 octobre 1690. Il étoit alors résident pour le roi à Hambourg, où il eut depuis le caractère d'envoyé extraordinaire. Il y resta jusqu'au 14 de juillet 1703, qu'il retourna en France, où il mourut en 1722, dans la maison de l'institution des PP. de l'Oratoire à Paris. On a de lui des *lettres* au sieur Aymon, avec celles de celui-ci *à lui & aux archiprêtres de France*, in-8° en 1704. 3. *Alexis* Bidal, baron d'Asfeld, qui fut d'abord capitaine de dragons dans le régiment de Lorraine, puis mestre de camp d'un régiment de dragons en 1676, brigadier en 1681, & maréchal de camp des armées du roi le 24 août 1688. Il fut établi commandant dans Bonn, où il essuya un blocus de quatre mois, & un bombardement; & la place ayant été ensuite attaquée dans les formes par l'électeur de Brandebourg, & par le prince Charles de Lorraine, & la tranchée ouverte le 24 septembre 1689, il en soutint le siége avec beaucoup de valeur & de courage, & il ne capitula qu'à la derniere extrémité le 12 d'octobre suivant, après avoir été blessé à la cuisse au dernier assaut qui y fut donné. Il sortit de la place le 15, avec tous les honneurs militaires; & s'étant rendu à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux, il y mourut peu de temps après de sa blessure, & des fatigues qu'il avoit souffertes, n'étant âgé que de trente-cinq ans. 4. *André* Bidal, mort âgé de dix-huit ans, le 4 de novembre 1673. 5. *Benoît* Bidal, baron d'Asfeld, mestre de camp d'un régiment de dragons; fait brigadier au mois de mars 1691, maréchal de camp, le 3 de janvier 1696, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20 janvier 1703, qui servit la même année aux siéges de Brisac & de Landau, & qui mourut à Paris le 29 avril 1715, âgé de 57 ans. Il avoit été marié le 23 décembre 1698, avec *Anne* Pucelle, fille unique de feu *Pierre* Pucelle, vivant premier président au parlement de Grenoble, & commandant pour le roi en la province de Dauphiné, & d'*Anne* Roujault; elle mourut le 6 avril 1714 dans la trente-cinquiéme année de son âge, & fut mere de *Thecle-Félicité* Bidal d'Asfeld, fille unique, mariée au mois de janvier 1721, avec *Jean* le Nain baron d'Asfeld, à cause d'elle, avocat du roi au Châtelet, puis avocat général en la cour des aydes de Paris le 18 mai 1722, & ensuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 19 juillet 1726, & intendant de la généralité de Poitiers au mois d'août 1731. 6. *Jacques-Vincent* Bidal d'Asfeld, baptisé le 23 janvier 1664, nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Vieuville, ordre de Cîteaux, diocèse de Dol; au mois d'avril 1688, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 27 juin 1692. Il se démit de son abbaye en 1706, & il est mort à Paris le 25 mai 1745, dans la quatre-vingt-deuxiéme année de son âge. On a attribué divers ouvrages à ce docteur; mais on prétend qu'on ne peut lui donner avec certitude que la préface du livre des *Regles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, par M. Duguet: quelques morceaux particuliers dans les *Lettres d'un Prieur*, &c. (M. de Fourquevaux) pour la défense de ce même ouvrage; l'*Analyse* qui fait les 4, 5 & 6 tomes de l'*Explication de la prophetie d'Isaïe* par M. Duguet: enfin l'*Explication des livres des Rois & de Paralipomenes* en trois volumes *in*-12. On a encore du même une lettre à feu M. le cardinal de Noailles, & quelques autres écrits dont nous ne pouvons donner ici le détail.

ASFENDIAR, étoit fils de *Kischtasb*, & petit-fils de *Lohorasb*, rois de la premiere dynastie de Perse; mais il ne regna point, étant mort du vivant de son pere. Il fut surnommé *Rouinten*, corps de bronze, parcequ'il avoit joint à la grandeur de son courage une force de corps extraordinaire. Ce prince passe aussi-bien que Rostam, pour un de plus grands héros de la Perse. On trouvera quelque chose de ses exploits militaires & de sa mort dans le titre de Kischtasb son pere. Asfendiar tua de sa propre main Argiasb, fils d'Afrasiab, roi du Turquestan, & fut enfin tué lui-même d'un coup de fléche par Rostam. On rapporte de lui cette maxime militaire: *Si vous voulez être obéi par vos soldats, ne leur commandez que des choses possibles.* Asfendiar eut un fils nommé *Bahaman*, & surnommé *Ardschir*, qui succéda à Kischtasb son aïeul. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASFOUR (ben) est auteur d'un livre intitulé: *Ketab almetâ*, où il est traité à fond des acquisitions & des possessions, selon la jurisprudence des Musulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASGAR, province du royaume de Fez en Afrique, vers la côte occidentale, entre les provinces de Fez & de Habat. C'est le plus riche pays de l'Afrique en bled, en troupeaux, en laine, en cuir & en beurre. Les principales villes sont l'Arach & Alcaçarquivir. * Marmol, *de l'Afrique.*

ASHBORNE, *Asborna*, bourg du comté de Darbi en Angleterre, sur la frontiere de celui de Stafford, à l'occident septentrional de la ville de Darbi. Elle n'a de remarquable que le droit de tenir marché. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASHENTON, *cherchez* ESTUVODE D'ASHENTON.

ASHLEI (Antoine) *cherchez* COOPER.

ASHMOLE (Elie) appellé aussi le *Mecuriophile Anglois*, né à Lichfield d'une famille noble, & élevé à Oxford, eut une grande réputation vers le milieu du XVIIe siécle. Déterminé à quitter Oxford pendant les troubles qui agitoient l'Angleterre sous Cromwel, il vint à Londres, où il se mêla parmi les avocats du Temple.

Après le rétablissement de Charles II, il obtint la charge de *Hérault royal*, avec celle d'antiquaire. Il excella dans la connoissance des médailles, dont il avoit amassé un très-grand nombre ; des statues & des inscriptions antiques. Il étoit aussi fort versé dans la chymie & dans les mathématiques. Il a publié en anglois : *Le théâtre chymique Britannique ; le chemin au bonheur ; les statuts de l'ordre de la Jarretiere.* C'est de lui que le *Musæum Ashmoleanum* d'Oxford a tiré son nom, parcequ'il l'avoit orné d'un grand nombre de piéces rares & curieuses. Ce *Musée* est un grand édifice élevé aux dépens de l'université d'Oxford en 1683. Il renferme l'école de la philosophie naturelle ; le théâtre de la chymie est ce qu'on appelle proprement *Musæum Ashmoleanum*, qui occupe la partie supérieure d'un bâtiment. On y montre aux étrangers plusieurs curiosités, comme le portrait d'un homme parvenu à l'âge de 152 ans, le berceau de fer de Henri VI, plusieurs antiquités égyptiennes, grecques & romaines. La salle du milieu est destinée à l'histoire naturelle, & aux leçons du professeur en chymie. Il y a une salle où est une belle bibliothéque, &c. Après la mort d'Ashmole, M. Lister & quelques autres ont aussi augmenté ce cabinet considérablement. * Wood, *antiq. Oxon.*

ASIATICUS, affranchi & comédien de Vitellius, pour lequel l'armée demandoit avec empressement à l'empereur la dignité de chevalier romain. Le prince, pour réprimer cette lâche flaterie, n'y voulut point entendre : mais ensuite Vitellius, par une legereté qui lui étoit naturelle, accorda en secret, au milieu d'un repas, ce qu'il avoit méprisé en public, & honora de bagues & d'autres marques de distinction ce comédien, qui eut grande part aux désordres de son regne. * Suet. *in Vitell.* Tacite, *hist. l.* 2, *c.* 57.

ASIBE, ville de Mésopotamie, appellée par les habitans *Antiochia.* * Steph.

C'est encore une ville de l'Asie Mineure dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques, à trente milles du Pont-Euxin. * Baudrand.

ASIE, l'une des plus grandes parties du monde, qui surpasse en étendue l'Europe & l'Afrique prises ensemble, est à l'orient de notre continent. Elle a été ainsi appellée, si l'on en doit croire les Grecs, curieux dans la recherche de l'étymologie des mots, de la nymphe Asia, fille de l'Océan & de Téthis. Les autres disent que ce nom tire son origine d'un certain Asius, fils de Maneus, Lydien, ou, comme dit Hérodote, fils de Cottys, & petit-fils de Maneus. Cette partie du monde a cet avantage sur les autres, d'avoir vu naître le premier homme, & d'avoir envoyé des colonies dans tout le reste de l'univers. Elle a enseigné aux autres les loix de Dieu, & a vu J. C. durant tout le temps de sa vie mortelle. Plusieurs grandes monarchies ont été établies en cette partie de notre continent. Car après le déluge, commença l'empire des Chaldéens ou Assyriens, qui dura jusqu'à Sardanapale. Il passa depuis aux Médes, par Arbacés, jusqu'à Astyagés ; aux Perses, par Cyrus jusqu'à Darius ; & aux Grecs ou Macédoniens, par Alexandre *le Grand.* Les Parthes y établirent aussi un très-puissant empire, qui finit sous Alexandre Sévére, & repassa aux Perses, jusqu'à ce qu'il fut comme absorbé par les Turcs & les Sarasins ; mais il s'est relevé depuis le commencement du XVI siécle, vers l'an 1515, sous Ismaël Sophi. L'Asie a vu naître encore l'empire des Sarasins, qui s'étendoit en divers autres climats. L'air est tempéré presque par-tout ; & si on considére son or, son argent, ses raretés, son abondance en grains, fruits, simples, drogues, aromates, ses pierreries, &c. on avouera que c'est la plus riche partie du monde. C'est encore en Asie qu'on a vu commencer les loix, les arts & les sciences ; & les religions qui ont depuis paru dans le reste du monde, y ont aussi été établies : le paganisme parmi les Assyriens ; le judaisme parmi les Hébreux ; le christianisme dans la Terre-sainte, & le mahométisme en Arabie.

BORNES ET ÉTENDUE DE L'ASIE.

L'Asie est bornée par l'Océan au septentrion, à l'orient & au midi. L'Océan que nous appellons *Septentrional*, est aussi appellée *mer Glaciale* & *mer de Tartarie.* Celui du levant est la mer de la Chine ; & au midi il y a l'Océan ou mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'occident, l'Asie est séparée de l'Afrique par la mer Rouge, depuis le détroit de Babel-Mandel jusqu'à l'isthme de Suez. Elle est séparée de l'Europe par l'Archipel, le détroit de Gallipoli, la mer Noire, la mer de Marmora, le détroit de Constantinople, le détroit de la mer de Zabache, de Caffa & de Zabana, la riviere de Don, & par une ligne, depuis cette riviere jusqu'à celle d'Obi. Les autres prennent cette ligne depuis l'embouchure du Don, jusqu'à la riviere de la mer Blanche. Sa plus grande longueur, depuis le détroit de Gallipoli jusqu'à la ville de Malaca, sur la pointe la plus avancée de l'Inde, dans la mer du levant, contient treize cens lieues germaniques, & sa largeur est de douze cens ; c'est-à-dire, qu'elle peut avoir d'occident en orient, environ mille sept cens cinquante lieues, depuis l'Archipel jusqu'à l'Océan de la Chine ; & du midi au septentrion, environ mille cinq cens cinquante, depuis Malaca jusqu'à la mer de Tartarie.

SA DIVISION ANCIENNE.

Strabon divisoit l'Asie en cinq parties, & Ptolémée en quarante-sept provinces. Mais la division la plus ordinaire des anciens est celle qu'ils faisoient de la grande & de la petite Asie, qu'ils appelloient *Mineure*, sans parler de cette division, qui se faisoit par le mont Taurus. L'ASIE MAJEURE comprenoit la Scythie, dont la région Sérique faisoit partie, les pays des Sines, l'Inde, l'empire des Perses, l'Arabie, la Syrie, la grande Arménie, la Colchide, l'Ibérie & l'Albanie, la Sarmatie Asiatique, avec les isles Jabadii, les Sébadibes, les Barusses, les Sindes, la Taprobane, les Manioles, Chypre, Rhodes, les Sporades, &c. L'ASIE MINEURE contenoit vers l'orient la Cappadoce, avec le Pont, la petite Arménie, & la Lycaonie ; la Cilicie, la Pamphylie, avec la Pisidie ; la Galatie, avec la Paphlagonie ; & vers l'occident, la Bithynie, l'Asie Mineure proprement dite, & la Lycie. Dans l'Asie Mineure proprement dite, étoit la Mysie, la petite Phrygie, la grande Phrygie, la Lydie, la Carie, avec la Doride, l'Ionie & l'Eolide.

DIOCÈSE CIVIL ET ECCLESIASTIQUE D'ASIE.

Cette Asie mineure a été un diocèse particulier de l'empire romain, dans lequel il y avoit une province proconsulaire appellée *Asie*, dont la métropole, capitale de tout le diocèse, étoit la ville d'Ephèse. Le proconsul qui y faisoit sa résidence, avoit jurisdiction sur l'Hellespont & sur les isles. Les autres provinces étoient sous celle d'un vicaire. Ces provinces étoient la Pamphylie, la Lydie, la Carie, la Lycie, la Lycaonie, la Pisidie, & la Phrygie, qui fut depuis divisée en *Salutaire* & en *Pacatienne.* La Pamphylie fut aussi divisée en deux provinces. Ainsi du temps que l'on dressa la notice de l'empire, il y avoit douze provinces dans le diocèse d'Asie, dont voici la liste & les villes métropoles.

Asie.	Ephèse.
L'Hellespont.	Cyzique.
La Phrygie Pacatienne.	Laodicée.
La Phrygie Salutaire.	Sinnade.
La Lydie.	Sardes.
La Carie.	Aphrodisé.
La Lycie.	Myre.
La 1. Pamphylie.	Pergue.
La 2. Pamphylie.	Side.

La Pisidie.	Antioche de Pisidie.
La Lycaonie.	Icone.
Les isles dans lesquelles sont deux métropoles,	Rhodes, & Mitiléne dans l'isle de Lesbos.

Les provinces ecclésiastiques d'Asie ont été formées suivant cette division. L'évêque d'Ephèse, dans les commencemens étoit l'exarque de tout le diocèse d'Asie, qui étoit gouverné par ses évêques, comme il est ordonné dans le 2 canon du concile de Constantinople. L'évêque d'Ephèse paroit en cette qualité de chef du diocèse au concise d'Ephèse, & il paroît qu'il étoit ordonné par tous les évêques d'Asie; mais depuis le patriarche de Constantinople envahit les diocèses d'Asie, de Thrace & de Pont; car après avoir obtenu dans le concile de Constantinople le premier rang d'honneur après l'évêque de Rome, il s'empara peu à peu de la jurisdiction sur ces diocèses, & elle lui fut accordée par le concile de Chalcédoine. Les siéges des métropoles ecclésiastiques étoient dans les métropoles civiles.

SA DIVISION MODERNE.

☞ On divise ordinairement l'Asie en sept parties principales: la Turquie d'Asie; l'Arabie; la Perse; l'Inde; la Chine; la grande Tartarie & la Sibérie: à quoi il faut ajouter un grand nombre d'isles.

La TURQUIE D'ASIE se divise en cinq parties, qui sont la Natolie, autrefois nommée l'*Asie mineure*; la Sourie; la Turcomanie, ou *Arménie majeure*; la Georgie, autrefois appellée *Colchide & Ibérie*; le Diarbeck, autrefois, *Assyrie, Mésopotamie, & Babylonie*.

L'ARABIE renferme trois parties, qu'on trouve du nord au sud, savoir l'Arabie pétrée, qui a pour capitale Erac, ou Crac, autrefois *Petra*: l'Arabie déserte, où sont les villes de Médine & de la Mecque: l'Arabie heureuse, où sont les royaumes d'Yemen, de Fartach, ou Caresen, & de Mascate, & les pays de Bahrein & d'Elcatif.

La PERSE a pour capitale Ispaham, dans l'Yrac-Agemi, anciennement la grande Médie.

L'INDE renferme l'empire du Mogol, & les deux presqu'isles, l'une en deçà, l'autre au-delà du Gange. L'*Indostan*, ou empire du Mogol, a pour villes principales, Dely, Chandernagor & Surate. On trouve sur la côte occidentale de la *presqu'isle en-deçà du Gange*, le royaume de Visapour, la côte de Canara, la côte de Malabar: sur la côte orientale de cette même presqu'isle sont le royaume de Golconde, la côte de Coromandel, le royaume de Carnate, ou de Bisnagar: à l'extrémité méridionale sont les royaumes de *Gingi*, où se trouve Ponticheri, de Tanjaor, & de Maduré. La *presqu'isle au-delà du Gange*, renferme plusieurs royaumes, dont les principaux sont, ceux d'Aracan, d'Ava & de Pégu, dans la partie septentrionale; le royaume de Siam, & la presqu'isle de Malaca, dans la partie méridionale; enfin le royaume de Tonquin, & celui de la Cochinchine, dans la partie orientale.

La Chine a pour capitale Pekin. La presqu'isle de Corée est soumise à cet empire: sa capitale est Kingkitao.

La GRANDE TARTARIE se divise en Tartarie chinoise, Tartarie indépendante, & Tartarie Russienne. La *Tartarie chinoise* est habitée par différens peuples, qui sont les Mantchéous ou Nyuches; les Mongous ou Mugales noirs, & les Kalkas ou Mugales jaunes. La *Tartarie indépendante*, renferme d'orient en occident les états du grand kan des Eluths ou Calmoucs, le Turkestan, & le pays des Usbecs: elle comprend de plus, entre la mer Caspienne, la mer Noire & celle d'Asoph, le Dagestan, la Circassie, & divers petits peuples libres, qui habitent les environs du mont Caucase. La *Tartarie Russienne* contient la partie orientale du gouvernement d'Arcangel & le gouvernement d'Astracan.

La SIBÉRIE est sous la domination des Russes, qui la désignent sous le nom de gouvernement de Tobolsk, ou de Sibérie. Elle occupe toute la partie septentrionale de l'Asie.

Les ISLES d'Asie situées dans la mer Méditerranée, sont celles de Chypre, de Rhodes, de Mételin, de Schio, de Samos, de Co & de Pathmos. Celles situées près la Tartarie orientale, & vers le détroit du nord, sont l'isle de Saghalien ou d'Amur; celles d'Yeso, l'isle des Etats, la Terre de la compagnie, & la terre de Gama. Les autres isles d'Asie, sont celles du Japon; les isles des Larrons ou Mariannes; les Philippines ou Manilles; les Moluques; les isles de la Sonde; les Maldives; l'isle de Ceylan. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne, tome II.*

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS D'ASIE qui reconnoissent le pape.

L'archevêché de NAXIVAN, dans l'Arménie.

L'archevêché de GOA, dans l'Inde, qui a pour suffragans, Cochin, Malaca, S. Thomas, Angamale ou Cranganor, & dans la Chine Macao, Pekin & Nankin.

L'archevêché de MANILLE, dans les isles Philippines, a pour suffragans, Nom de Jesus, Nueva, Segovia, Caceres de Camerina.

ASIE MINEURE, est une partie de la grande Asie, qui est aujourd'hui connue sous le nom de *Natolie*. Elle est entre la mer Méditerranée, où sont les isles de Chypre & de Rhodes; l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, l'Euphrate, & le mont Taurus. Voyez ce que nous avons dit plus haut à l'article *Asie*, au titre *division ancienne*. Les modernes la divisent en quatre parties, conformément aux quatre gouvernemens ou beglerbeglics que les Turcs y ont. Ces parties sont la Natolie, qui comprend la Bithynie avec une partie de la Galatie & de la Paphlagonie, & l'Asie mineure propre. Cette partie est la plus occidentale du côté de l'Archipel. La seconde, dite *Amasie* ou *Rum*, vers la mer Noire au septentrion, comprend la plus grande partie de la Galatie, la Cappadoce & le Pont. La troisiéme au midi, vers la mer Méditerranée, est la Caramanie, où étoient autrefois la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie & la Lyaconie. La quatriéme, qui est au levant vers l'Euphrate, est connue sous le nom d'*Aladuli*, & comprend l'Arménie Mineure des anciens. D'autres divisent autrement l'Asie mineure; mais la premiere division paroit plus naturelle & moins embarassante. Cette province est arrosée de l'Euphrate, qui la sépare de la Turcomanie; de l'Iris, aujourd'hui *Casalmach*, &c. Elle est extrêmement sujette aux tremblemens de terre, & celui qu'elle souffrit du temps de Tibére, abîma douze villes en moins d'une heure. * Pline. Strabon. Ortelius. Sanson, &c.

ASILAS, fort expérimenté dans la science des augures, vint au secours d'Enée contre Turnus, ainsi que Virgile le rapporte.

Tertius ille hominum divûmque interpres Asilas,
Cui pecudum fibræ, cœli cui sidera parent,
Et linguæ volucrum, & præsagi fulminis ignes.

* Virgile, *æneid. l.* 10, *v.* 175.

ASIMA, nom de l'idole que les habitans d'Emath se fabriquerent pour l'adorer. On croit que c'étoit un bouc. * IV *Rois*, 17, 30.

ASINA ou ANESSE, surnom que l'on donna à la famille des Cornéliens à Rome, dont voici l'origine. Cornelius Scipion ayant acheté un fonds de terre, on lui demanda caution pour sureté du prix qu'il en devoit donner. Le lendemain il amena dans la place de Rome une ânesse chargée de sacs pleins d'argent, & la présenta pour lui servir de caution; c'est ce qui lui fit donner le surnom de Cornelius Asina, qui lui resta pendant sa vie, & qui après sa mort passa à tous ses des-

cendans. * Macrob. *lib.* 1, *c.* 6, *saturnalium.*

ASINAIRES, *Asinaria*, fêtes, que les Syracusains célébroient en mémoire de l'avantage qu'ils remporterent sur Nicias & Démosthène, généraux des Athéniens, qui furent pris près du fleuve *Asinarius*, aujourd'hui *Falconara*, riviere de Sicile. * Plutarque, *en la vie de Nicias.*

ASINARA (l') *Asinara*, *Herculis insula major*, isle d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne, où elle tourne au septentrion. Son circuit est de vingt huit milles, & elle a un château assez vieux, que l'on appelle *le Castillazzo de l'Asinara* : elle est censée de la province ou cap de Lugodori, n'étant qu'à quatre milles du cap Monte-Falcone, & à quinze milles de la ville de Sassari, à qui elle appartient, selon François de Vico. C'est près de cette isle que les Génois perdirent une bataille navale contre les Aragonois, en 1409.

ASINEUS, Juif, *cherchez* ANILEUS.

ASINIO (Jean-Baptiste) jurisconsulte de Florence dans le XV siécle. Il a écrit divers ouvrages, comme *practica civilis*, *&c.*

ASINIUS POLLIO, consul & orateur Romain, vivoit sous l'empire d'Auguste, & s'éleva d'une naissance assez obscure aux premiers emplois de la république. Il fut consul avec Cn. Domitius Calvinus, l'an 714 de Rome, & 40 ans avant J. C. Il triompha même des peuples de la Dalmatie ; & durant les guerres civiles, il rendit de bons services à Marc-Antoine. Mais quelque gloire qu'il ait acquise par les armes, son amour pour les lettres lui en a encore acquis davantage. Il écrivit une histoire en XVII livres, comme Suidas l'a remarqué, & il avoit laissé des oraisons & des tragédies, comme Horace l'assure. Pollio est souvent nommé avec éloge dans ses poësies & dans celles de Virgile, mais particulierement dans la troisiéme de ses églogues. Suetone, Tacite & Séneque parlent aussi de lui, & temoignent qu'il eut beaucoup de part dans la familiarité d'Auguste. On prétend que c'est lui qui le premier a formé une bibliothéque à Rome. Cet empereur fit un jour des vers contre Asinius Pollio : on le pressoit d'y répondre ; mais Pollio répondit de bonne grace, *qu'il n'avoit pas résolu d'écrire contre un homme, qui étoit en droit de le proscrire.* Il mourut à Frescati, âgé de 80 ans, la 47 année du regne d'Auguste, qui est la 4 de la naissance de J. C. Quelques auteurs ne marquent sa mort que sous l'an 13 du salut. * Horace, *l.* 2. *od.* 1, *l* 2, *sat.* 10. Dion, *l.* 68. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Pline, *l.* 7, *c.* 30, *l.* 35, *c.* 4. Tacite, *l.* 1. *annal.* Valere Maxime. Séneque. Fabius. Macrobe. Suetone. Eusebe. Vossius. Gesner.

ASINIUS GALLUS, fils d'*Asinius Pollio*, fut consul avec Marcus Censorinus, l'an 746 de Rome, huit ans avant l'ére chrétienne. On lui attribue quelques ouvrages & entr'autres un, dans lequel il comparoit Pollio son pere à Cicéron, sur lequel il lui adjugeoit la préférence. Suetone dit que l'empereur Claude fit une réponse à cet ouvrage. Asinius Gallus étoit aussi poëte. Il épousa *Agrippine*, nommée par Tacite *Vipsanie*, fille d'*Agrippa*, que Tibére avoit répudiée par ordre d'Auguste, pour prendre Julie. Tibére ne put souffrir qu'Asinius possédât une personne qu'il avoit aimée : de sorte qu'il en conserva toujours une secrette aversion contre lui. Cette haine s'augmenta par une réponse hardie qu'Asinius fit à cet empereur adroit & dissimulé ; après qu'il eut proposé au sénat de lui ordonner de quelle partie de l'état il vouloit qu'il se chargeât ; le sénat s'en excusa ; & comme Tibére le pressoit toujours sur ce choix : *Choisissez vous-même*, dit Asinius à l'empereur, *quelle part voulez-vous ?* A quoi Tibére ne répondit qu'avec un regard farouche. Alors Gallus fit son possible pour le radoucir, & lui dit entr'autres, qu'il n'avoit parlé ainsi, que pour lui faire connoître que l'empire ne se pouvoit diviser. Mais Tibére qui ne prenoit pas facilement le change, se défit d'Asinius. D'autres disent que ce dernier se laissa lui-même mourir de faim volontairement. Quelques-uns mettent sa mort en l'an 19 de l'empire de Tibére, qui étoit le 32 de l'ére chrétienne. * Tacite, *annal. lib.* 1 & 5. Pline, *lib.* 7, *epist.* 4 *ad Pont.* Dion, *hist. rom. lib.* 57 & 58. Crinitus, *de poët. lib.* 3, *cap.* 55. Lilio Giraldi, *poët. dialect.* 8.

ASINIUS CAPITO, grammairien très-habile, a fait un livre de lettres.

ASINIUS MARCELLUS, illustre par son aïeul Asinius Pollio, & estimé pour ses bonnes mœurs.

ASINIUS POLLIO, Trallien, enseignoit à Rome du temps de Pompée, & composa quelques ouvrages historiques. Plusieurs auteurs le confondent avec Asinius Gallus, dont nous venons de parler ; mais ils sont bien différens ; car le premier a écrit en latin, & celui-ci en grec. * Suidas, Vossius, &c.

ASINIUS QUADRATUS, historien, vivoit dans le III siécle, sous l'empire des Philippes. Il écrivit en grec une histoire romaine en 15 livres, qu'il intitula *Millenaire*, parcequ'elle contenoit l'histoire romaine jusqu'à l'an 1000 de la fondation de Rome qui fut célébrée sous les Philippes. Il avoit aussi écrit l'histoire des Parthes en plusieurs livres. * Stephanus. Capitolin. Volcatius Gallicanus. Suidas & Vossius.

ASION-GABER, ville de l'Idumée sur le bord de la mer Rouge, où Salomon fit construire une flotte qu'il envoya à Ophir, d'où elle lui apporta cent vingt talens d'or. Ce fut aussi un des campemens des Israélites dans le désert * III *Rois*, 9, 26. *Nomb*, 33, 35.

ASIOUTH, qui est aussi nommée *Soiouth*, ville de la haute Egypte, de laquelle plusieurs grands hommes sont sortis. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASISIA, ville d'Ilyrie. Niger assure que quoique cette ville n'existe plus à présent & qu'elle ait été rasée, l'on trouve néanmoins plusieurs monumens de son antiquité, dans le lieu où elle étoit située. Il ajoute que ce lieu s'appelle maintenant *Berbir* ; Hofman croit qu'il s'appelle aussi *Bergane.*

ASIUS, fils de Dymanthe, & frere d'Hécube, mais d'un pere différent, & oncle d'Hector, amena du secours à Priam contre les Grecs. * Homer.

ASIUS, que Suidas appelle TELESTES, fit présent à Dardanus, pendant qu'il bâtissoit la ville de Troye, du palladium, pour la conservation de la ville & du royaume. Il en est fait mention dans *Joannes Antiochenus.*

ASIUS, poëte de Samos, fils d'Amphiptolème, avoit composé un ouvrage de généalogie. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Pausanias, *l.* 4, 7, 8, & 9, Athénée, *l.* 3 & 12.

ASKEM-KALESI, ou le camp d'Askem, *Castrum Askem*, est une ville ruinée de l'Asie, avec un port éloigné d'une journée & demie de chemin de Milet, que quelques auteurs prétendent être la ville d'Halicarnasse, siége des anciens rois de Carie, parceque l'on y trouve aujourd'hui une grande quantité de marbres, & d'anciens monumens de ce temps-là. Jacques Spon croit, à en juger par les inscriptions que l'on y rencontre, que ce sont les ruines de Jasi ou Jassi. On y voit le reste d'un théatre de marbre qui fut construit en l'honneur de Bacchus par un certain Zopatre, fils d'Epicrate, ainsi qu'une inscription grecque le fait connoître. * Jacques Spon, *itinerar. Græc. part.* 1, *p.* 162. Ricaut, *dans la relation de ce pays, où il a séjourné.*

ASKER MORKEM, ville du pays nommé *Ahouáz* dans la Chaldée, qu'on nomme aussi l'*Iraque Arabique.* Cette ville s'appelle aussi *Sermenrai*, & on devroit la nommer *Sermenraa* ou *Serramenraa*, mot composé de trois, qui signifie, *celui qui la voit se réjouit.* Cette ville est située sur la rive orientale du Tigre, à 72 dégrés 30 minutes de longitude, & 34 degrés de latitude septentrionale, dans le quatriéme climat, selon les tables arabiques. Les uns disent qu'elle s'appelloit autrefois *Semirah*, ville bâtie par Schabourg Doulaktaf ; mais Kondemir n'est pas de ce sentiment ; car il dit dans

la vie de Motassem, huitiéme calife de la race des Abbassides, que ce prince ayant une forte inclination pour les jeunes esclaves Turcs, en fit acheter un très-grand nombre, qui remplirent en peu de temps toute la ville de Bagdet. Les habitans se plaignirent au calife de l'insolence de cette nouvelle milice, & déclarerent assez par leurs fréquentes émotions, qu'ils ne les pouvoient plus souffrir. Cela fut cause que Motassem, qui affectionoit fort sa nouvelle milice, prit la résolution de bâtir une nouvelle ville, pour y faire sa résidence ordinaire & y vivre en repos avec ses Turcs à l'abri des seditions, dont il étoit fatigué dans Bagdet. Il choisit pour cet effet un lieu nommé *Cathoul*, éloigné environ de dix ou douze lieues de Bagdet, & y fit bâtir l'an 220 de l'hégire, une ville qu'il nomma Samarah, & que l'on appella aussi Asker, à cause du camp de la milice turquesque, qu'il y établit. C'est de ce nom, que les derniers imans de la race d'Ali sont surnommés *Askeri*, à cause, ou de la naissance qu'ils y prirent, ou de leurs sépulcres qui y sont. C'est dans cette même ville d'Asker ou de Sermenraï, que le Mahadi est caché, & d'où il doit sortir à la fin des temps, selon le sentiment des Sciithes, ou sectateurs d'Ali. Le calife Motavakkel quitta la ville de Sermenraï, & transporta le siége du califat en la ville de Giafariah, qu'il avoit fait bâtir : mais Montasser son fils, qui lui succéda, retourna à Sermenraï. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASKETLE ou ASKETEL (Guillaume) ecclésiastique, Anglois de nation, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1320. Il laissa divers ouvrages historiques qui ont conservé son nom à la postérité, & lui ont acquis de la réputation. * Leland & Pitseus, *de script. Angl.* Vossius. Gesner. Simler.

ASKILI Mahmoud Ben Houssain) a écrit sur le livre de *Baidhaoui*, intitulé *Anovar al tanzil.* On le nomme aussi *Khaseni*, *Sadeki* & *Ghilani*. Il mourut l'an 970 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASKITH, nom d'un desert de la vallée de Hosaïb en Egypte, où il y avoit un monastère célébre, dans lequel Arsenius, après avoir quitté la cour de Théodose, se retira pour éviter la colere d'Arcadius. Ce monastère qui est situé dans la partie supérieure de l'Egypte, ou dans l'inférieure de la Thébaïde, a porté le nom d'Arsénius. Il a aussi porté celui de Jean surnommé *Cassir* ou *Cossaïr*, c'est-à-dire, *le Petit*. Cependant le nom de *Cossair* ou *Cossir*, comme on l'appelle vulgairement, peut lui avoir été donné, à cause d'une ville du même nom, qui n'en est pas éloignée. Cette ville est l'ancienne *Coptos*, qui est le port d'où l'on passe d'Egypte en Arabie, & où se faisoit autrefois tout le commerce d'entre les Egyptiens & les Arabes. * D'Herb. *bibl. orient.*

ASLAN, général des armées de Sat, souverain des Tartares, au commencement du XVI siécle, ravagea souvent la Russie & la Pologne. L'an 1525 il fut élu kan par les Tartares, qui chasserent Sat. Ce dernier se réfugia à Constantinople, pour implorer la protection du grand seigneur, qui approuva pourtant l'élection de l'autre, dont il appréhendoit le courage. Malgré cela, Aslan, à la tête de soixante & dix mille chevaux, se campa avec permission du roi de Pologne, sur les bords du Borysthène, pour voir la contenance des Turcs. Il céda depuis une partie de ses états à Sat, qui en fut encore chassé, & il fit la guerre aux Moscovites, l'an 1533. Il mourut peu de temps après. * Neugebaver, *hist. de Pologne*, *l.* 7.

ASLANGINI (Ebn Afthas) est auteur de l'histoire appellée *Histoire de Modaffer.* * D'Herbel. *bibl. orient.*

ASLEM (Mohammed Al Thousi Ebn Aslem) a composé un livre intitulé *les quarante traditions les plus authentiques.* Il mourut l'an de l'hégire 242. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASLOYE, *cherchez* ANSLO.

ASMAI (Abousaid Abdalmalek Ebn Coraib) qui naquit l'an de l'hégire 122, de J.C. 739, & mourut l'an 215 ou 216 de l'hégire, 830 de J.C. sous le califat d'Al Mamoun. C'est un des plus célébres docteurs du musulmanisme ; car il excelloit dans l'art de la grammaire & de l'éloquence. Il étoit très-versé dans les traditions, & avoit une parfaite intelligence de l'alcoran. Ces belles qualités firent que le calife Haroun Raschid, quoique d'ailleurs fort habile, ne dédaigna pas de le prendre pour son maître : mais le disciple lui voulut donner une premiere leçon qui fût digne de son rang & de sa capacité. Asmai la rapporte lui-même dans un de ses ouvrages, pour faire voir quel écolier il avoit à instruire. Le calife lui parla donc en cette maniere : « Ne » m'enseignez jamais en public, & ne vous empressez » pas trop de me donner des avis en particulier. Atten» dez ordinairement que je vous interroge, & conten» tez-vous de me donner une réponse précise à ce que » je vous demanderai, sans y rien ajouter de superflu. » Gardez-vous sur-tout de vouloir me préoccuper, pour » vous attirer ma créance, & pour vous donner de l'au» torité. Ne vous étendez jamais trop sur les histoires » & sur les traditions que vous me raconterez, si je ne » vous en donne la permission. Lorsque vous verrez que » je m'éloignerai de l'équité dans mes jugemens, rame» nez-moi avec douceur, sans user de paroles fâcheuses » ni de réprimandes. Enseignez-moi principalement les » choses qui sont les plus nécessaires pour les discours, » que je dois faire en public, dans les mosquées & ail» leurs ; & ne me parlez point en termes obscurs ou » mystérieux, ni avec des paroles trop recherchées. » Ce docteur étoit d'une taille au-dessous de la médiocre ; il avoit l'esprit vif & pénétrant, & un cœur à tout entreprendre. C'est pourquoi on faisoit souvent allusion de son surnom avec les belles qualités qu'il possédoit. Il est pourtant certain, que son surnom d'*Asmai* lui venoit de son aïeul, qui s'appelloit *Asmaa*. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont *Ossoul al Kelam*, les *Fondemens de la théologie scholastique* ; & *Fabouat-u-alnaderat*, *Choses curieuses & rares.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASMIREES, *Asmiræi*, montagnes d'Asie, dans le pays des Seres, *Serica regio*, où étoient les peuples Asmiréens dans le canton nommé *Cataja*, pays fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prise en général. * Nicol. Sanson.

ASMOAD ou AMOND, roi de Suéde, *cherchez* AMUND.

ASMODAI ou ASMODÉE, est le nom que les Juifs donnent au prince des démons, comme on peut voir dans la paraphrase chaldaïque sur l'Ecclésiaste, *c.* 1. Rabbi Elias dans son dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'Asmodai est le même que Sammaël, qui tire son nom du verbe hébreu *Samad*, c'est-à-dire, *détruire* ; & ainsi Asmodai signifie un *démon destructeur*. Le démon qui tua les sept premiers maris de Sara femme du jeune Tobie, est appellé *Asmodée. Voyez* SAMMAEL. * *Tobie*, 3, 8.

ASMONÉE ou ASSAMONÉE, donna le nom à la race des Asmonéens. Il fut pere de Simon, pere de Matathias, de la lignée de Joarib. Sa famille ne fut pas seulement considérable par la noblesse, & par la dignité de grand sacrificateur des Juifs, mais aussi par une infinité de belles actions. Le brave Matathias & ses fils s'attirerent l'amour des Juifs, la crainte des étrangers, & l'admiration de tout le monde. Ils rendirent des services très-considérables à la république des Juifs, l'affranchirent de la tyrannie des Macédoniens, & la firent triompher de plusieurs autres ennemis, qui avoient juré sa ruine. Cette famille dura 126 ans. Le dernier, qui porta la couronne fut Antigonus, qui eut la tête tranchée, & le sceptre des Juifs passa par sa mort entre les mains d'Hérode, qui étoit étranger. Le dernier de la même famille qui exerça la grande sacrificature fut Aristobule frere de Marianne, qu'Herode fit noyer dans un bain à Jericho, n'étant encore âgé que de dix-sept à

dix-huit ans, l'an du monde 3970, avant J. C. 65. * Joséphe, *antiq. l.* 12, *c.* 8, & *l.* 15, *c.* 3.

ASMOUG, nom d'un démon, lequel, selon la tradition des Mages, ou des Zoroastriens, est un des principaux émissaires d'Ahermen, qui est leur prince, & l'auteur de tout le mal qui est au monde. Car on prétend que Zoroastre posoit deux principes de toutes choses, un du bien & l'autre du mal. Asmoug a pour sa fonction principale de semer la discorde dans les familles, les procès entre les voisins, & la guerre entre les princes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASMOUIL ou ASCHMOUIL, *Ben Jehouda*, surnommé *Al Mogrebi*, médecin, Juif de religion, & Espagnol de naissance, qui se fit Musulman & écrivit contre les Juifs, l'an 570 de l'hégire, & de J. C. 1174 ou environ. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASMUNDE, roi de Suéde, *cherchez* AMUND.

ASNA, ville d'Egypte, *cherchez* SYENE.

ASNASAGHET, roi d'Ethiopie, *voyez* CLAUDE.

☞ ASNOIS, bourg de France en Nivernois avec un ancien château, autrefois fortifié, est nommé dans les titres, *Anisius*, *Anesius* ou *Anesium*, & *Anesiatellus*. Il est situé à deux lieues de Clamecy, à trois de Vezelay & à quatre de Corbigny, à l'extrémité d'une plaine terminée par une colline, sur laquelle se trouve le château, qui par cette avantageuse position, domine sur une longue étendue de prairies arrosées de la riviere d'Yone, & entrecoupées de bocages qui en rendent la vûe des plus agréables. Ce château souffrit dans les guerres civiles sous les regnes des rois Charles VI & Charles VII, par les ravages qu'elles occasionerent, principalement dans les terres de ceux qui voisins du duc de Bourgogne s'étoient ouvertement déclarés contre lui, & tenoient le parti du roi. *Pierre* de Beaujeu-Montcoquier, lors seigneur d'Asnois, fit réparer le château, & bâtit le grand escalier qui subsiste, & au dessus de la porte duquel sont représentées ses armes, savoir, *un lion armé, lampassé & couronné, parti de celles de Montcoquier*, qui sont *trois fleurs de lys, deux & une : au chef chargé d'une fasce ondée*. Le château d'Asnois fut encore ravagé bien depuis; & en 1616 il essuya un incendie qui n'y laissa que la moitié de son ancienne étendue. Il consiste à présent en une équerre assez vaste, à l'extrémité duquel on voit au levant une forte tour quarrée, dont une des faces de la même exposition regarde la riviere, & n'est séparée du bâtiment qui reste que par les ruines de l'ancien. Cette tour fut bâtie par *Adrien* de Blanchefort, après son mariage avec l'héritiere du château & maison forte d'Asnois, autrement dit *Asnois le château*, sur le modéle de celle de Saint-Jean-de-Losne dont il étoit gouverneur les années 1590 & 1591, & qu'il avoit plus d'une fois défendue avec succès contre les attaques des ligueurs. Le bourg d'Asnois, autrefois très-peuplé, mais fort différent aujourd'hui, fut encore moins exempt que le château, de tous les désordres des guerres civiles. Les incendies s'y joignirent depuis; & ceux de 1620, 1661 & 1718, l'ont réduit à un état de déperissement dont il a bien de la peine à revenir. Les habitans d'Asnois formoient une *Poté*, avec ceux des bourgades d'Amazy, de Salligny & de plusieurs autres endroits considérables des environs. Ce titre de *Poté* n'est pas commun, & n'est presque plus connu : il ne reste que trois terres qui en soient en possession, la *Poté de la Magdeléne de Vezelay*, la *Poté d'Asnois*, & la *Poté de Sully* sur Loire. Ce mot *Poté* dont l'é est masculin, vient du latin *Potestas* & *Potentia*, & signifie *un territoire de seigneurie, comprenant plusieurs bourgs & villages dont les peuples étoient anciennement de condition servile ou adscriptice*, appellés *Gentes Potestatis*, ainsi que le rapporte Guy Coquille dans son *Commentaire sur la coutume de Nivernois*, chapitre I, *de justice & droits d'icelle*, article VII. Cette sorte de serfs attachés à des héritages, étoit immeuble, & se vendoit avec ces mêmes héritages, qu'ils ne pouvoient quitter si le seigneur ne les affranchissoit. Les Romains les nommoient *servos adscriptos glebæ*, & en avoient de deux espéces. Les habitans d'Asnois ne sont sortis de leur état de servitude, que par le bienfait de *Regnaud* de Saint-Verain, dit *Rongefer*, chevalier, sire d'Asnois : il les affranchit, en leur accordant en 1304, le droit de bourgeoisie. La charte fut confirmée par le roi Philippe *le Bel*, & par Louis de Flandre, comte de Nevers. Les seigneurs de Saint-Verain étoient d'une illustre origine & des plus considérables des comtés d'Auxerre & de Nevers : c'est d'eux dont on disoit comme en proverbe, *Les sires d'Asnois fleur du Nivernois*. Ils ont possédé de temps immémorial la Sirerie & Poté d'Asnois : on trouve des titres de l'onziéme siécle qui le constatent. Cette terre passa vers la fin du quatorziéme siécle dans une branche de la maison de Beaujeu, dite du Colombier & de Montcoquier, par le mariage d'*Isabelle* ou *Isabeau* de Saint-Verain, dame d'Asnois, avec *Jean* de Beaujeu, dit du Colombier, chevalier, issu des anciens comtes de Forez. Elle fut très-démembrée par *Blenet* de Beaujeu leur petit-fils, qui vendit les 21 mai & 12 juin 1469 à *Pierre* de Digoine, chevalier, seigneur de Thianges, le bourg d'Asnois avec une très-forte partie de cette terre, que nous nommerons *Asnois le bourg*. Il se réserva néanmoins le château & maison fort de ce lieu, avec des dépendances & ses mouvances : nous les appellons *Asnois le château*. Pierre de Digoine, devenu seigneur d'Asnois-le-bourg, y fit construire presque au milieu une grosse maison avec des tours, dite improprement *le vieux château* par les gens du pays, à cause de sa ruine. Cette seigneurie passa à son fils *Chrétien* de Digoine, puis à sa petite fille *Anne* de Digoine, qui le 13 novembre 1472, la porta en dot à *Jean* de Damas II du nom, seigneur de Marcilly. De ce mariage sortit *Georges* de Damas, qui vendit, du consentement de *Jeanne* de Rochechouart, sa femme, le 19 novembre 1487, la terre d'Asnois-le-bourg, à *Jeanne* de Corbigny, veuve d'*Adrien* Perreaul, seigneur d'Agrie, près Nevers. Leur fille *Leonarde* Perreaul en revêtit avant 1509, son mari *Hermand* de Cleves, seigneur engagiste de Cressy en Ponthieu. Ensuite *Pierre* de Blanchefort en devint possesseur par son mariage en 1551, avec *Leonarde* de Cléves, fille des précédens, d'où elle vint à leur fils *Adrien* de Blanchefort, lequel en épousant en 1583 *Henriete* de Salazard, dame d'Asnois le château, petite fille de *Catherine* de Beaujeu-Montcoquier, issue au même degré de *Blenet* de Beaujeu, réunit en sa personne la totalité de cette terre qui fut érigée en baronie en 1606, & que la maison de Blanchefort posséde encore aujourd'hui. *Voyez* BEAUJEU & BLANCHEFORT. * *Mém. mss.* de M. de Chazot.

ASOLA, petite ville d'Italie dans l'état de Venise. Elle est sur la riviere de Chiese, dans le territoire de Bresse, près du Mantouan, à six lieues de Mantoue, du côté du couchant. * Baudrand.

ASOLO, *Asulum* ou *Acelum*, petite ville d'Italie, dans le Trévisan, partie de l'état des Vénitiens. Asolo est située sur une montagne, à la source de la riviere de Mussone, entre Padoue & Feltri. * Baudrand.

ASOPA ou ASOPE, ville, *cherchez* ANAPLYSTE.

ASOPE, riviere de Gréce dans la Béotie, aujourd'hui dans la Morée, est un bras du fleuve Cephise, qui découlant du mont Cytheron arrose le pays des Thebains, passe par Thèbes, Platée & Tanagre, & se décharge dans la mer, entre les villes d'Orope & de Cynosure. On la connoît aujourd'hui sous le nom d'*Asopo*, qui se rend dans le détroit de Negrepont, vis-à-vis d'Orops. Les poëtes font Asope fils de l'Océan, parceque toutes les rivieres qui y coulent, en sortent aussi ; & ils disent que Jupiter le brula, pour marquer que les grandes chaleurs ont desséché quelquefois cette riviere. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *au liv.* 2.

ASOPE, riviere de Thessalie, dont l'embouchure est à quinze stades des Thermopyles. On la connoît aujourd'hui sous le nom d'*Asopo*, riviere de la Gréce en Livadie. Elle sort du mont Bunina, & se rend dans le golfe de Zeiton, suivant la relation de Sophian.

ASOPE, riviere de Macédoine qui arrose Heraclée. * Tite-Live, *l.* 36, *c.* 22. & Strabon.

ASOPE, riviere dans le pays de Sicione, que l'on appelle à présent *Arhon*, qui sort de la montagne de Cœlosse, & se décharge dans le golfe de Corinthe. * Lloyd.

ASOPH, dite aussi, AZACH, *Asopa*, *Azachia*, *Azapia*, *Tanaïs*, ville de la petite Tartarie à l'embouchure de la riviere de Don, qui traversant la ville, y fait un bon port, & peu après va se jetter dans la mer Zabache, que l'on appelloit anciennement *les Palus Meotides*, ce qui la rend assez forte, étant au pied d'une petite montagne, avec un bon château sur la riviere. Elle avoit été prise par les Moscovites, puis reprise par les Turcs ausquels elle appartenoit; mais elle leur a été enlevée en 1696 par les Moscovites, qui l'ont possédée jusqu'en 1711, que le czar Pierre l'a abandonnée aux Turcs. Les anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la riviere où elle est située, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens la nomment encore *la Tana*, de même que la riviere. On y a joint depuis une nouvelle ville, qu'on appelle *saint Pierre*, qui n'est qu'à quarante-sept degrés, quoiqu'on la mette souvent à cinquante-un degrés de latitude dans les cartes. * Ptolémée. Etienne. La Martiniere, *dict. géogr.*

ASOPH, ville de la tribu de Manassé de-là le Jourdain, & située sur le bord de ce fleuve. Elle est célébre par la défaite de l'armée d'Alexandre *Janneus*, roi des Juifs, où Ptolémée *Latur* lui tua cinquante mille hommes, l'an du monde 3906, avant J. C. 129 ans. * Joséphe, *antiq. liv.* 13, *c.* 21.

ASOR, ville très-forte, capitale du royaume de Jabin, roi des Cananéens. Elle fut la seule, entre toutes les villes des Cananéens, que Josué réduisit en cendres. Après la conquête de Josué, elle échut en partage à la tribu de Nephthali, & elle prit aussi le nom de *Hefron*. On croit que c'est la même que Heser rebâtie par Salomon. * *Josué*, *chap.* 11, 15 & 19. *III Rois*, *c.* 9. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la tribu de Juda appellée Asor la nouvelle. * *Josué*, 15, *v.* 23 & 25, & une autre dans la tribu de Benjamin, proche la tribu d'Ephraïm. * *Esdras*, 11, 33.

ASOR, pays étendu dans l'Arabie déserte, près des Cédaréniens, dont la ruine est prédite, * *Jérémie*, 49, 28.

ASORUS, bourg de Sicile, *cherchez* ASSORUS.

ASOSIUS, *cherchez* ACOLE.

ASOUAD KAFOUR, auteur d'un livre de grammaire arabique intitulée, *Des mots arabes, qui ont deux significations contraires.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASPAMITHRES, eunuque de Xerxès, fort accrédité à la cour de ce prince, qui avec Artaban attenta à la vie de Xerxès & de ses enfans. Cette conspiration ayant été découverte par Megabize, l'eunuque fut condamné à souffrir une mort très-cruelle.

ASPAR, patrice, général des armées de l'empereur Théodose *le Jeune*, délivra son pere *Ardabure* des mains de Jean tyran de Ravenne, qu'il fit prisonnier l'an 425. Depuis il fut envoyé en Afrique contre les Vandales, & son armée fut défaite. A son retour, il se rendit si puissant, que les empereurs mêmes l'appréhendoient. Léon I ne parvint à l'empire en 457, qu'en promettant de donner la dignité de césar, avec Adriadne sa fille, à un fils d'Aspar. Mais comme son insolence augmentoit tous les jours, & qu'il favorisoit ouvertement l'arianisme, dont il faisoit profession, l'empereur le fit tuer avec son fils, mari d'Adriadne, l'an 471. * Nicephore, *l.* 15. Marcellin, *en sa chron.* Procope, *l.* 1 *de la guerre des Vandales.*

ASPASIE DE MILET, dans l'Ionie, étoit fille d'*Axiochus*, & se rendit aussi célébre à Athènes par son esprit que par sa beauté. Quoiqu'elle donnât beaucoup au plaisir, & qu'elle entretînt même des filles de joie chez elle, elle s'étoit rendue si habile en éloquence, & sur-tout en politique, que Socrate même alloit prendre des leçons chez elle. Elle fut aimée éperdument du célébre Periclés, lequel après avoir eu quelque temps un commerce illégitime avec elle, quitta sa femme pour l'épouser. Mais elle courut risque de la vie dans une accusation qu'Hermippus intenta contre elle, pour crime d'impiété, & pour avoir débauché des femmes à l'usage de Periclés, dont les sollicitations & les larmes la tirerent de ce danger. Cette femme qui gouvernoit l'état par les conseils qu'elle donnoit à son mari, fit déclarer la guerre par les Athéniens aux habitans de Samos, en faveur de ceux de Milet. On dit aussi que son ressentiment contre les Megariens, qui avoient enlevé deux des filles de sa suite, fut la source de la guerre de Megare, d'où naquit celle du Péloponnèse. Periclés mourut la troisiéme année de cette guerre, la premiere de la LXXXVIII olympiade, & 428 ans avant J. C. Aspasie, qui n'avoit point eu d'enfans de lui, s'attacha pour lors à un homme de basse naissance, qu'elle éleva par son crédit & par ses intrigues aux premiers emplois de la république. Son nom étoit si célébre dans toute l'Asie, que Cyrus, frere d'Artaxerxès *Mnemon*, le fit porter à sa maîtresse, dont nous allons parler. * Plutarche *in Pericl.* Athenæus, *l.* 5 & 13. Aristophan. *in Acharn.* Bayle, *dict. critiq.*

ASPASIE, fille d'*Hermontime* de Phocée, fut prise pour être présentée à Cyrus, fils de Darius *Notus*, roi de Perse, qui lui fit quitter le nom de *Milto*, qu'elle portoit auparavant, pour prendre celui d'*Aspasie*. Sa modestie le charma, autant que sa beauté; s'étant donné entierement à elle, quoiqu'il ne la tînt que sur le pied de maîtresse, il eut pour elle toute la considération qu'il eût pu avoir pour une femme légitime. Il la consultoit même sur les affaires de politique, & se trouvoit parfaitement bien des avis qu'il en recevoit. Lorsque ce prince eut été vaincu & tué, son frere Artaxerxès fit chercher Aspasie, qui étoit inconsolable. Il vint pourtant à bout de s'en faire aimer; & depuis elle prit auprès de lui le même rang qu'elle avoit occupé auprès de Cyrus. Il faut qu'Aspasie ait vécu très-long-temps, & qu'elle ait conservé sa beauté jusqu'à une extrême vieillesse, s'il est vrai que sur la fin du regne d'Artaxerxès, qui l'avoit possédée plus de 37 ans après son frere, elle inspira de l'amour à Darius, fils de ce prince, qui fut obligé de la ceder à son fils: il la lui ôta depuis, pour l'engager à la continence, en la faisant prêtresse de Venus. Cyrus avoit été tué la 4 année de la XCIV olympiade, 401 ans avant J. C. & Darius demanda Aspasie à son pere vers la premiere année de la CIV olympiade, & 364 ans avant J. C. La distance est grande; mais elle seroit plus surprenante, selon Bayle, qui fait regner Artaxerxès 58 ans, quoiqu'il n'en ait regné que 43, & qui place cet événement dans la 55 année de son regne. * Ælian, *var. hist. l.* 12. Plutarch. *in Artaxerxe.* Bayle, *dict. critiq.*

ASPASIUS, *Paternus*, proconsul d'Afrique, avoit relegué à Cecube S. Cyprien, évêque de Carthage, & eut pour successeur Galere Maxime, qui fit souffrir le martyre à ce saint prélat l'an de J. C. 259. * Le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire.*

ASPASIUS de Tyr, philosophe & historien. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il a écrit un traité de l'art de bien parler, & une histoire des Epirotes en vingt livres. * Suidas, *in Asp.*

ASPASIUS de Byblos, sophiste contemporain d'Aristide, a composé un traité de rhétorique & un panégyrique pour l'empereur Adrien. * Suidas.

ASPASIUS de Ravenne, sophiste & historien, fit un ouvrage de rhétorique, & dressa en vingt livres une

histoire de l'Epire & des Epirotes. * Suidas.

ASPASTES, satrape de Caramanie, ayant été soupçonné d'avoir voulu exciter une sedition, pendant qu'Alexandre étoit occupé à la guerre des Indes, vint au devant de ce prince, qui quoiqu'informé de sa trahison, lui fit un bon accueil, & le laissa dans sa charge jusqu'à ce qu'il se fût éclairci de la vérité. Le soupçon s'étant trouvé véritable, Aspastes, par ordre d'Alexandre, fut exécuté à mort. * Quint-Curce, *l.* 9, *ch.* 10, *& dernier*.

ASPATHMUS, noble Persan, du nombre des sept qui conjurerent contre un certain Mage, qui se vantoit d'être le fils de Cyrus.

ASPE, vallée dans le Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oléron. Le premier bourg du pays, & lieu de l'assemblée de la vallée est Accous. C'est là que passe la riviere d'Oléron, dite le *Gave d'Aspe*. Elle a sa source dans les montagnes à Peiranette, tombe à Urdos, où commence la vallée d'Aspe, puis à Aigon, où elle reçoit le Gave de Lescun, & à Oléron. * Sanson.

ASPEBETUS, tribun des Persans, dans le V siécle, eut ordre durant la persécution qu'Isdegerdes excita contre les chrétiens, de n'en point laisser sortir de son empire. Ce commandement fait contre des personnes, dont l'innocence lui étoit connue, l'étonna : aussi au lieu de l'exécuter, il laissa sortir les fidéles. Les mages l'accuserent de désobéissance, & il se sauva avec toute sa famille dans l'armée romaine, où Anatolius le reçut avec reconnoissance des obligations que les chrétiens lui avoient. On lui donna le gouvernement des Sarasins ou Arabes qui étoient soumis aux Romains. Son fils nommé *Terebon*, qui étoit paralytique de la moitié du corps, eut une vision, dans laquelle il lui fut commandé d'aller trouver Euthyme & Theoctiste, deux solitaires, qui vivoient près de Jerico. Aspebetus ayant su cette révélation, conduisit son fils, accompagné d'un grand nombre de Sarasins, à ces solitaires, & Terebon fut guéri : ce qui toucha si fort le pere, qu'il le fit baptiser avec tous ceux qui le suivoient. Il reçut le nom de *Pierre* au baptême ; & par son moyen la foi fit de grands progrès parmi les Sarasins. Juvenal de *Jérusalem* l'ordonna depuis évêque, & il assista au concile d'Ephèse l'an 431. *Cyrille le Moine, *vie de S. Euthyme, que Metaphraste & Surius rapportent au 20 janvier*. Baronius. *A. C.* 421 & 431.

ASPENDIUS, célébre joueur de Lyre, ne se servoit que de la main gauche pour toucher les cordes ; & il le faisoit avec tant de délicatesse, qu'il n'étoit presque entendu que de lui seul. Ce qui lui a fait appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, pour marquer qu'il ne jouoit que pour son unique plaisir. De-là vient encore que les Grecs, par maniere de proverbe, appelloient les larrons, *Joueurs Aspendiens*, parcequ'ils tâchent toujours de faire en sorte qu'on ne les entende pas, & qu'ils s'insinuent sans bruit, lorsqu'ils veulent faire leur coup. * Asconius, *sur l'oraison contre Verres*.

ASPENDUS ou ASPENDUM, ville ruinée dans la premiere Pamphylie dans l'exarchat d'Asie : elle étoit épiscopale sous la métropole de Side. Elle étoit bâtie sur le fleuve Eurymedon, à soixante stades au-dessus de son embouchure, & à dix-huit de Perges vers l'orient. On y sacrifioit d'ordinaire à Venus des pourceaux, parcequ'un nommé *Mopsus*, premier auteur de cette espéce de sacrifice, lorsqu'il sortoit d'Argos pour s'y rendre, rencontra un pourceau, lorsqu'il voulut faire son premier sacrifice. H. Etienne dit que cette ville fut bâtie par un nommé *Aspendus*. * Baudrand.

ASPEROSA, ville de Turquie dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel, avec un évêché grec, & un port près du lac de Bouron ; elle est assez petite, entre les rivieres de Mariza & de Carason. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Abdera* de Thrace.

ASPEVIEJO, *Aspis*, ville ruinée d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle étoit près de la riviere d'Elerda, à dix lieues de la ville d'Ouguella, du côté d'orient. Il y a un bourg dans le même royaume qui porte le nom d'*Aspe*, & qui a été bâti des ruines d'Aspe l'ancienne, dont il est éloigné de deux lieues, la riviere d'Elerda coulant entre les deux. * Baudrand.

ASPHALTIDE, lac dans la Judée, ainsi nommé, parceque le bitume en sort à gros bouillons, & vers le lieu où étoient les cinq villes criminelles, Sodome, Gomorre, Adama, Seboim & Segor. On le nomme aussi *Mer-morte*, tant à cause de l'immobilité de ses eaux, que parceque les poissons n'y peuvent vivre, & qu'on ne voit sur les bords aucun de ces oiseaux qui se plaisent sur les rivages des étangs & des rivieres. Les habitans du pays l'appellent *Sorbanet*. Les Arabes nomment diversement ce lac. Quelques-uns parmi eux le nomment *Baar-Lout*, ou la *Mer de Lot*, & croient que c'est le lieu où ce patriarche fut délivré des flammes de Sodome. Quelques auteurs se moquent de ce qu'on rapporte des propriétés de ce lac, où l'on dit que rien ne sauroit aller à fond. Mais outre l'expérience de divers voyageurs modernes, on allegue encore le témoignage de Joséphe. Il dit que Vespasien ayant eu la curiosité de voir le lac Asphaltide, y fit jetter des hommes qui ne savoient pas nager, & qui avoient les mains attachées derriere le dos, & qu'ils revinrent tous sur l'eau. Il ajoute que ce même lac change trois fois le jour, selon les divers aspects du soleil ; que sa longueur est de cinq cens quatre-vingts stades, & la largeur de cent cinquante. Le Jourdain & les torrens d'Arnon, de Dibon & de Zered, se jettent dans ce lac, qui est entouré de montagnes. Il est long de cent mille pas, & large de vingt ou vingt-cinq mille. *Voyez* MER-MORTE. * Pline & Ptolémée en font mention. S. Jerôme en parle aussi, & Joséphe, *l.* 1 *antiq. jud. c.* 9 *& l.* 4 *de bell. c.* 27.

ASPHAR, petit lac de la tribu de Juda, proche le désert de Thecua, où Jonathas & Simon son frere, avec grand nombre de Juifs, se réfugierent, pour y solemniser la fête du sabbat, & pour ne pas tomber entre les mains de Bacchide, l'an du monde 3840, avant J. C. 195. * I *Machab. IX*, 33.

ASPHENEZ, intendant des eunuques du roi Nabuchodonosor. Il ne voulut pas permettre que Daniel, Ananias ou Misaël & Azarias, qui étoient Israélites de la captivité d'Assyrie, vécussent selon leurs coutumes, parcequ'il appréhendoit que si le roi les voyoit maigres & défaits, il ne lui fît trancher la tête. Il changea le nom de *Daniel* en celui de *Balthazar* ; celui d'*Ananias* en celui de *Sidrac* ; celui de *Misaël* en celui de *Misach* ; & celui d'*Azarias* en celui d'*Abdenago*, l'an du monde 3398, avant J. C. 637. * *Daniel*, *I*, 3, *&c.*

ASPOREUS, montagne d'Asie proche de Pergame, d'où le temple qui étoit bâti à l'honneur de la mere des dieux, a été appellé *Asporenum*, & la déesse étoit surnommée *Asporena*. * Strabon, *l.* 13.

ASPRA, village d'Italie dans l'état de l'Eglise. Il est dans la Terre Sabine, sur la riviere d'Aja, entre Tivoli & Terni. Aspra étoit autrefois une petite ville des Sabins qu'on nommoit *Casperia* & *Casperula*.

ASPRAND ou ANSPRAND, roi des Lombards en 712, chassa Aripert, se mit sur le trône, & mourut trois mois après. * Paul Diacre, *l.* 6, *c.* 36.

ASPRENAS (Calpurnius) à qui l'empereur Galba donna le gouvernement de la Galatie & de la Pamphilie. Il défit entierement le faux Néron dans Cithnus, & envoya son cadavre à Rome. * Tacite, *hist. l.* 2, *c.* 9.

ASPRIANUS, *cherchez* FULVIUS ASPRIANUS.

ASRANI & MESRANI, surnom d'Iacoub ben Ali, auteur d'un livre intitulé *Ekhtiàrat*, sur l'astrologie judiciaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASROUN (Abdallah ben Mohammed ben Asroun) natif de Moussal ou Mosul, mourut l'an de l'hégire

585. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, qu'il a écrits pour défendre la secte schafeïenne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSABERI RAZI, poëte, natif de la ville de Rei, quitta son pays pour s'attacher à la cour de Mahmoud, fils de Sebekteghin, sultan des Gaznevides. Ce prince, qui étoit le plus puissant de l'Asie, avoit attiré auprès de sa personne, par ses libéralités, tous les plus excellens hommes de son temps. Assaberi tenoit un des premiers rangs entre les poëtes Persiens; sa poësie étoit tendre & vive, qualités qui se rencontrent rarement ensemble, selon le jugement qu'en faisoient les meilleurs poëtes de ce siécle-là. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASSAD, nom d'une tribu des Arabes, qui s'est fort signalée par sa valeur. Ceux qui en sont, ont été nommés *Assadioun*, les *Assadites* ou *Assedites*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADEDDOULAT, surnom de Saleh, fils de Mardas, de la race des Kelabites. Il fut fondateur de la dynastie des Mardassides, & se rendit maître de la ville d'Alep, qui étoit pour lors entre les mains de Dhaher, calife d'Egypte, l'an 415 de l'hégire, & de J. C. 1024. Après cette conquête, il étendit sa puissance dans la Syrie jusqu'à Baalbeck; mais il fut arrêté au milieu de ses victoires par la mort, l'an de l'hégire 420, & dépouillé de ses états par le même Dhaher. Cependant ses enfans reprirent sur les califes d'Egypte, les états que leur pere avoit perdus avec la vie, & continuerent la dynastie des Mardassides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADI (Said ben Giobair Al-Kioufi) disciple d'Ebn Abbas, célébre docteur parmi les Musulmans. Hegiage le fit mourir l'an 95 de l'hégire, & eut ensuite un songe, dans lequel il entendit une voix qui le menaçoit de la mort, pour chaque homme qu'il avoit fait mourir; mais qu'il la souffriroit soixante dix fois pour celle d'Assadi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADI, poëte Persan, *cherchez* ASSEDI.

ASSAF, idole que les Arabes Coraischites adoroient; car chaque tribu & même chaque famille, en avoit une en particulier. C'est aussi le nom d'une petite ville située dans le pays de Naharvan, qui fait une partie de la Chaldée. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAF, fils de *Barakhia*, étoit, selon la tradition des Orientaux, visir ou premier ministre de Salomon. La capacité de ce personnage parut principalement pendant le temps que Salomon eut perdu cet anneau mystérieux, auquel, selon la tradition fabuleuse de tout l'Orient, sa sagesse & sa science étoient attachées. La même tradition attribue à l'invention de ce ministre le moyen merveilleux & inconnu avec lequel il obtint de Dieu le plus haut degré de perfection que jamais les hommes aient possédé. C'est pourquoi les Musulmans le proposent toujours pour l'exemple & pour le modéle d'un excellent politique. Cet Assaf peut être le même qu'Assaf, dont le nom se trouve au-devant de plusieurs pseaumes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAF BEN-BARAKHIA, surnommé *al Asmui & al Giaubéri*, est auteur d'un livre intitulé, *fontaine de sagesse*, qui a été traduit en langue persienne, sous le titre de *livre d'Assaf*, en faisant allusion au nom du prétendu visir de Salomon. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAKER, surnom d'Abou Ali ben Mohsen-al Demeschki, mort l'an 571 de l'hégire, 1175 de J. C. On le nomme aussi souvent *ben Assaker*. Il est auteur du livre intitulé, les *Excellences de l'alcoran*, duquel Ben Toloun a tiré ses *arbains*, c'est-à-dire, ses *quarante traditions*. Il y a aussi une histoire de la ville de Damas, que l'on appelle ordinairement *Tarikh ben Assaker*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSALI, ou de *Sailli* (Gilbert d') cinquiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, succéda à Arnaud de Comps en 1167. On ignore de quel pays il étoit. Il se joignit à Amauri I, roi de Jérusalem, pour faire la conquête de l'Egypte, & l'aida à prendre la ville de Belbeys: ce qui obligea le calife & le soudan d'envoyer des ambassadeurs au roi Amauri, qui ne laissa pas d'avancer jusqu'au Caire, & battit fortement la ville: de sorte que le soudan demanda la paix, & consentit de payer deux millions d'or au roi & au grand-maître, pour les frais de la guerre. Mais il n'en paya que cent mille écus, & la guerre recommença. Peu de temps après, Saladin se rendit maître de l'Egypte, & fit échouer l'entreprise du roi Amauri. Le grand-maître d'Assali, qui avoit été auprès du roi le principal auteur de ce voyage, voyant la religion endettée de plus de cent mille écus, en conçut un si grand déplaisir, qu'il se démit du magistère dans un chapitre qu'il fit tenir à Jérusalem en 1169, après avoir gouverné deux ans. Il eut pour successeur Gaste ou Gasto. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

ASSALI, c'est le même que Noureddin Ali, auteur Arabe, qui a écrit sur la grammaire arabique, & est mort l'an de l'hégire 980. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAMAH (Mohieddin Mohammed Ben Assamah) est qualifié du surnom de *Zahed, homme retiré & mortifié.* Il est auteur d'un livre qui a pour titre, *les sept prieres*. Ce sont des prieres de surérogation, ou des portions de l'alcoran, qu'on récite en divers temps, hors ceux de la priere solemnelle établie par la loi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSANCHIUF, ville d'Asie, au Diarbekir, sur la riviere de Tigre, vers les frontieres d'Arménie, à l'orient de Nisibe, sous la puissance des Turcs, selon Leunclavius; mais elle est en fort mauvais état. Elle se nommoit anciennement *Scaphe*.

ASSARACUS, fils de Tros & de Callirhoé, fut pere de Capys, & grand-pere d'Anchyse, dont le nom est si célébre dans Homére & dans Virgile. * Eusebe, *en la chron.*

ASSARADDON, ou
ASSARADIN, ou
ASSARRACHOD, } roi d'Assyrie, *cherchez* ASAR-ADDON.

ASSASSINS (dynastie des) *cherchez* ISMAÉLIENS.

ASSEDI ou ASSADI, l'un des plus célébres poëtes Persiens du Khorasan, fut le maître de Ferdousi, & il lui donna le dessein du *Schah-nameh*, poëme, qui comprend toute l'histoire des anciens rois de Perse. Ferdousi ayant été obligé de s'enfuir de la cour du sultan Mahmoud, & de se retirer à Thous, son pays natal, y trouva Assedi son maître, & lui raconta sa disgrace, & la peine dans laquelle il se trouvoit, à cause de son âge & de ses incommodités, de ne pas pouvoir achever son ouvrage: car il craignoit avec raison, qu'on ne pût pas trouver après sa mort un autre poëte, qui y voulût mettre la main après lui. Assedi lui dit, que si Dieu lui donnoit assez de vie, il entreprendroit lui-même ce travail. Ferdousi lui repliqua qu'il étoit trop avancé en âge, après quoi ils se séparerent. Après s'être quittés, Assedi prit la plume, & sans la quitter composa quatre mille vers, qui font la conclusion du Schah-nameh, & qui commencent par la conquête que les Arabes firent de la Perse sous le califat d'Omar. Entre les autres ouvrages de ce poëte, on fait état particulierement d'un poëme, où sont décrits fort éloquemment les avantages de la nuit sur le jour; voici des échantillons de sa poësie.

Tu es, ô homme, le miroir de deux mondes:
Il faut que tu t'y considéres attentivement;
Afin qu'au travers de ce qui paroît, tu découvres ce qui est caché.

Un autre. *La vie de ce monde n'est qu'un voyage, qui se fait de gîte en gîte;*
Et tout ce qui s'y passe est plus léger que la voix, qui sort de la bouche, & qui frape l'oreille.

Un autre. *Quand l'amour & la haine combattent ensemble dans un cœur, malheur au verre qui choque la pierre.*

C'est-à-dire que la haine l'emporte toujours sur l'amour. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSEDIM, ville de la Palestine dans la tribu de Nephthali. * *Josué*, 19, *v.* 35.

☞ ASSEN, autrefois abbaye dans les Provinces-Unies, dans le pays de la Drente. Ceux du pays s'éleverent à l'endroit où ils avoient fait mourir Otton II de la Lippe, évêque d'Utrecht, en mémoire de leur repentir. Cette abbaye, qui étoit bien fondée & riche, étoit possédée par des religieuses de Citeaux. C'est maintenant le lieu où s'assemblent les états du pays. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSER, rabbin qui vivoit dans le IV siécle, vers l'an 367, est auteur du Talmud de Babylone, qu'il n'acheva pourtant pas. D'autres eurent ce soin vers l'an 500.

ASSER ou ASSERIUS, évêque de Salisburi en Angleterre, vivoit dans le IX siécle. Il étoit natif du pays de Galles, & prit l'habit de religieux Bénédictin à Saint-David, où il fut fait secrétaire de l'évêque. Depuis, il fut précepteur des fils d'Alfred roi d'Angleterre; & enfin il fut mis sur le siége de l'église de Salisburi. Il a écrit divers ouvrages, & entr'autres la vie d'Alfrede, & une histoire d'Angleterre. Le premier de ces ouvrages fut imprimé l'an 1575 à Zurich, & fut mis depuis entre les écrivains de l'histoire d'Angleterre. Godwin met la mort d'Asser en 883. Mais celui qui a continué l'histoire de ce même prélat, assure que ce fut en 909. * Balæus *de script. Britan.* Pitseus, *de script. Angl.* Godwin *de episcop. Salisbur.* Vossius *de hist. lat.*

ASSERA, *Assorus*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine sur la riviere de Vera, environ à cinq lieues de la ville de Salonichi, du côté du septentrion occidental. C'est l'*Assorus* de Mydonie de Ptolémée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSERAC (marquis d') *cherchez* RIEUX.

ASSERIM, *Asserimum*, château assez fortifié de l'Indostan ou empire du grand Mogol, au royaume de Cambaye. On l'appelle autrement, *la Roche d'Asserim*, à cause de sa situation sur une roche. Il appartient aux Portugais depuis longtemps, & est éloigné de quinze lieues de Surate. * Maffée.

ASSERIUS, évêque de Salisburi, *cherchez* ASSER.

ASSES (les) *Assæ*, peuples de la Guinée en Afrique, dans la Côte d'or, mais fort avant dans les terres, & au couchant de Rio de Volta. * Jean Leon.

ASSIDEENS, secte de Juifs, qui furent ainsi nommés du mot hébreu *Chasidim* ou *Tsaddikim* son sinonyme, c'est-à-dire, *Justes*. Ces noms étoient opposés à celui de *Reschagnim*, qui signifie *méchans*. Dans la suite du temps les *Chasidim* se distinguerent des *Tsaddikim*; ceux-ci s'attachant précisément aux préceptes de l'écriture sainte & les autres affectant un degré de sainteté plus éminente que celle qui étoit commandée par la loi. Ainsi il y avoit alors des Juifs de trois sortes; ceux qu'on appelloit *Méchans* ou *Impies*; ceux qu'on nommoit *Justes*; & ceux qu'on estimoit *saints*, le peuple ayant une grande vénération pour ces derniers. De ces Assidéens qui établirent les œuvres de surérogation, & qui ne les tenoient plus pour indifférentes, mais très-nécessaires, sortirent depuis les Pharisiens; & de ceux-ci les Esseniens, qui prêcherent ensemble au peuple, que leurs traditions étoient plus parfaites que l'écriture. Ces deux dernieres sectes étoient opposées aux Saducéens, qui enseignoient qu'on ne devoit point espérer de récompense des bonnes œuvres en l'autre vie, ni craindre la peine qui est due aux crimes, & qui nioient la résurrection des morts. * *II Machab.* 14.

ASSIENTO, mines célébres, *cherchez* GUANCABELICA.

ASSIGNANO (Benoît d') ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Milanez, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il mérita par son application à l'étude d'être choisi en 1319, pour lire les sentences à Paris, & se disposer ainsi à recevoir le dégré du doctorat, qu'il reçut effectivement. Jean XXII informé de ses bonnes qualités, lui donna l'évêché de Côme, le 1 janvier 1328. On lui attribue un recueil de diverses questions théologiques, & des concordances des endroits où S. Thomas paroît ne s'accorder pas avec lui-même; à quoi Léandre Alberti ajoute, que son ouvrage est le plus ancien de tous ceux de cette nature. Ainsi il y a assez d'apparence, que c'est celui qui est le 72 entre les opuscules attribuées à S. Thomas, qui certainement n'en est pas l'auteur, & qui commence par le mot *Pertransibunt*; car on le trouve cité dès-avant l'an 1316, par Tolomeo de Luques. Quoi qu'il en soit, Benoît gouverna sagement son église jusqu'à l'an 1339, où il mourut, & il fut inhumé dans l'église de son ordre à Côme, qu'il avoit beaucoup augmentée & embellie. * Echard, *script. ord. præd. t.* 1.

ASSIMSHIRE ou SKIRASSIN, *cherchez* ASSYNT.

☞ ASSINIBOULS ou ASSINIBOILS, peuple sauvage du Canada, dont le pays est aux environs d'un lac qui porte leur nom; mais comme ils ne sont pas fort sédentaires, on les voit souvent du côté du lac Supérieur & de la baye d'Hudson. Très-peu de François sont allé chez eux: aussi tout ce qu'on dit de leur lac n'est guères fondé que sur des relations assez incertaines. On estime communément que le fleuve Bourbon, qui se décharge dans la partie occidentale de la baye d'Hudson, sort de ce lac, aussi-bien que le fleuve Saint-Laurent. Des sauvages ont dit la même chose du Missisipi, & des Sioux ont assuré au P. de Charlevoix, qu'il en sort un quatriéme fleuve qui coule à l'occident, & par conséquent se décharge dans la mer du Sud. On prétend encore que le lac des Assinibouls a six cens lieues de circuit; qu'il est rempli d'isles, & que les sauvages l'appellent *lac des isles*: mais tout cela est fort incertain. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSISE ou ASCISI, *Ascisium*, ville d'Italie dans l'Ombrie, avec évêché, est célébre par la naissance de S. François, dont le corps y est conservé dans l'église des religieux de son ordre. Cette ville est ancienne, & Ptolémée aussi-bien que Procope, en ont fait mention. Elle a souvent été ruinée. Son nom est tiré de celui du mont Asi, & de la riviere du même nom qui n'en est pas loin. Cette riviere est l'*Asius* des anciens, & le *Ciascio* des modernes. Elle a sa source dans le mont Apennin, passe dans le terroir d'Assise, & se jette ensuite dans le Tibre. * Léadre Alberti. Baudrand. *dict. géogr.*

☞ ASSO, ville ancienne des Bastitains, dans l'Espagne Taragonoise, selon Ptolémée, *l.* 2, *c.* 6. Molet croit que c'est présentement *Ossea*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSO, *Assum*, petite ville de la Mingrelie en Asie. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne ville de la Colchide, que l'on nommoit *Surium*, *Surum*, & *Archeapolis*.

ASSOMPTION DE LA VIERGE: fête instituée pour honorer la mort, la résurrection, & l'entrée triomphante de la sainte Vierge dans le ciel. L'opinion la plus reçue dans les écoles, c'est que la Vierge demeura encore 23 ans & quelque mois sur la terre après l'ascension de Jesus-Christ, & la descente du S. Esprit; qu'elle mourut l'an 57 depuis la naissance du Messie, étant âgée de 72 ans; & que son ame fut dès ce moment enlevée dans le ciel, pour y jouir de la gloire qui lui étoit due. Quelques-uns ajoutent, fondés sur des preuves bien incertaines & des monumens fort équivoques, que son corps ayant été trois jours dans le sépulcre, fut ressuscité par une grace spéciale, son ame étant descendue du ciel, pour lui donner une nouvelle vie; & qu'alors elle alla en corps & en ame prendre possession de la place qui lui étoit préparée au-dessous du trô-

ne de Dieu. C'est pourquoi on remarque six principales circonstances de l'assomption : 1. le décès de la sainte Vierge, auquel plusieurs peres & quelques martyrologes donnent le nom de sommeil, *dormitio*, selon l'usage ancien, qui nommoit ainsi la mort de ceux qui s'endormoient du sommeil des justes ; 2. la glorification de son ame au moment de son décès ; 3. la sépulture de son corps au bourg de Gethsemani ; 4. sa résurrection ; 5. son assomption en corps & en ame dans le ciel ; 6. son couronnement par la très-sainte Trinité.

A l'égard de son décès, quelques anciens peres de l'Eglise ont témoigné qu'ils en doutoient, entr'autres S. Epiphane, lequel sur l'hérésie 78, dit qu'il ne veut point décider si la mere de Dieu est morte, ou si elle elle est demeuré immortelle ; mais l'Eglise déclare nettement dans l'oraison de la messe du jour, *qu'elle est morte selon la condition de la chair.* La Vierge étoit alors à Jérusalem dans la maison du cénacle, où le S. Esprit étoit descendu le jour de la Pentecôte. Ceux qui ont dit que la sainte Vierge étoit morte à Ephèse, n'ont avancé ce fait que sur ce que les actes du concile d'Ephèse attestant que cette sainte mere de Dieu avoit demeuré en cette ville avec S. Jean l'Evangéliste, ils ont jugé à propos d'en conclure qu'elle y étoit morte. On dit, mais contre toute vraisemblance, que les apôtres, qui étoient répandus dans le monde, se trouverent tous à son décès, à la réserve de S. Thomas. L'ouvrage attribué faussement à S. Denys *l'Aréopagite* nomme entre ceux qui s'y trouverent, *S. Jacques frere du Seigneur, S. Pierre le souverain chef des théologiens, les autres princes de la hierarchie ecclésiastique, & de plus, S. Hierothée, S. Timothée, & plusieurs de leurs saints freres, du nombre desquels il étoit.* Juvénal, patriarche de Jérusalem, S. André de Créte, S. Jean *Damascène*, & d'autres peres ajoutent que les apôtres y furent transportés dans une nue, par le ministère des anges. L'ame de la sainte Vierge étant allée jouir de la gloire du ciel, les apôtres firent la cérémonie de la sépulture de son corps, qu'ils porterent au bourg de Gethsemani en la vallée de Josaphat, où ils le mirent dans un sepulcre qui lui avoit été préparé. Au bout de trois jours, S. Thomas arriva d'Ethiopie, & souhaita de voir encore une fois le visage de la sainte Vierge : ce que les autres apôtres lui accorderent, mais après avoir détourné la pierre du tombeau, ils ne trouverent plus que les linges & les habits dont le corps avoit été revêtu : ce qui leur fit croire que Jesus-Christ avoit honoré ce saint corps d'une vie immortelle ; car on ne pouvoit soupçonner aucun enlévement de ce sacré dépôt, puisqu'il y avoit toujours eu quelqu'un des apôtres, avec plusieurs chrétiens, pendant ces trois jours, autour de ce sépulcre, & que la pierre n'en avoit point été remuée. C'est ainsi qu'en parle S. Jean *Damascène* après le patriarche Juvénal, qui vivoit dans le V siécle ; mais tout cela n'est qu'un récit fabuleux. * S. Jean *Damascène.* Sanctus Dionysius, *lib. de nomin. divinis.*

Le sépulcre de la Vierge étoit au bourg de Gethsemani, en la vallée de Josaphat ; mais sous les empereurs Vespasien & Tite, ce lieu fut tellement désolé par l'armée de ces princes, qui prirent la ville de Jérusalem, que les fidéles ne purent plus reconnoître où il étoit. C'est pourquoi S. Jerôme qui fait mention des tombeaux des patriarches & des prophétes qui furent visités par sainte Paule & par sainte Eustochie, ne parle nullement de celui de la Vierge. Depuis on a cru l'avoir découvert, & Burchard assure qu'il l'avoit vu ; mais si chargé des ruines des autres édifices, qu'il y falloit descendre par soixante degrés. Bede écrit qu'on le montroit à découvert de son temps. Présentement on le fait voir aux pélerins, entaillé dans un roc.

Grégoire de Tours est le premier parmi les Latins, & S. Jean Damascène parmi les Grecs, qui ont avancé que la sainte Vierge est montée au ciel en corps en ame. Encore ne l'ont-ils fait que sur l'autorité d'un livre attribué à Méliton, sur *l'assomption de la Vierge*, reconnu pour apocryphe, & déclaré tel par le pape Gelase. Les peres des quatre premiers siécles & quelques autres postérieurs n'ont rien écrit de précis sur cette résurrection, non plus que l'auteur d'un sermon *de l'assomption.*, qu'on a cru d'abord être S. Jerôme, puis Sophrone, contemporain de ce saint docteur ; mais qui n'est ni de l'un ni l'autre. L'ancien martyrologe romain, je veux dire le martyrologe d'Usuard, qui a été si longtemps en usage dans les églises d'Italie, de France, & d'Allemagne, porte expressément au 15 d'août *dormitio*, la fête du *sommeil*, c'est-à-dire *de la mort* de la sainte Vierge, & il ajoute qu'on ne sait point où le corps de la sainte Vierge a été caché, suivant le dessein de Dieu ; & que là-dessus l'église a jugé prudemment plus à propos d'avouer son ignorance avec piété, que d'enseigner quelque chose de frivole ou d'apocryphe : *Quò autem venerabile corpus Dei genitricis Mariæ occultatum sit, plus elegit sobrietas ecclesiæ cum pietate nescire, quàm aliquid frivolum & apocryphum inde tenendo docere.* Usuard vivoit dans le IX siecle. Ces mêmes paroles se trouvent encore dans le martyrologe d'Adon de Vienne, qui vivoit au même siécle, & dans plusieurs autres. Dans les siécles suivans, on a regardé le sentimens de l'assomption corporelle de la Vierge comme une opinion pieuse, mais qui n'étoit pas certaine. M. Fleury (*hist. eccl. l. 67, n. 35,*) remarque qu'au douziéme siécle Guibert abbé de Nogent, témoignoit que l'église n'osoit assurer que la sainte Vierge fût ressuscitée, & qu'elle permettoit seulement de le penser. Ce n'a été qu'au siécle suivant, dit ce savant historien, *l.* 77, *n.* 41, qu'on a commencé à donner cette opinion comme certaine. On ne fit pourtant alors aucune découverte dans l'antiquité, qui assurât la vérité de ce fait, & il ne s'en est fait non plus aucune depuis ce temps-là. Néanmoins, le sentiment de quelques églises est que la sainte Vierge a été ressuscitée, & qu'elle est en corps & en ame dans le ciel. Sentiment uniquement fondé sur le terme d'*assomption*, qui s'est dit également de la mort de plusieurs saints, sur les homélies de quelques peres, & sur les breviaires & liturgies. On tient même que la plupart des peres & des docteurs tant grecs que latins, qui ont traité cette matiere, depuis le IV siécle, ont été de ce sentiment : ce qui fait dire au cardinal Baronius, en ses annales, qu'on ne peut sans témérité enseigner le contraire, & ôter à la Vierge la gloire de regner dans le ciel. Au reste, l'église n'ayant point décidé cette question, & plusieurs auteurs anciens & modernes ayant allégué de très-fortes raisons contre cette opinion, on ne peut astreindre personne à la soutenir. La question de l'assomption de la Vierge en corps & en ame a été fort agitée sur la fin du siécle passé, à l'occasion de ce que l'on vouloit rétablir dans l'église de Paris, le texte du martyrologe d'Usuard, que l'on y lit le quinze d'août sur la mort de la sainte Vierge, à la place duquel on avoit substitué, depuis quelques années, une homélie sur l'assomption. Le chapitre de Paris fit une conclusion, le 1 jour d'août 1668, pour le rétablissement du texte d'Usuard. Messieurs Gaudin & l'Avocat, chanoines, s'y opposerent, & écrivirent pour la défense de l'assomption corporelle de la Vierge. D'autre part M. Joli, chantre de l'église de Paris, & le célébre M. de Launoi, composerent des ouvrages pour la défense du texte d'Usuard, tel que nous l'avons rapporté plus haut. * Gaudin, *apologie en faveur de l'assomption.* De Launoi, *dissertatio de scribendo martyrologio Parisiensi.* Baillet, *devotion à la Vierge.*

A l'égard de la fête de l'assomption de la Vierge, il y a apparence qu'elle n'étoit pas encore instituée du temps de l'empereur Marcien, qui commença à regner l'an 450. Cet empereur ayant bâti une église à Constantinople en l'honneur de Notre-Dame, pria le patriarche de Jérusalem, de lui faire avoir son corps,

pour enrichir cette basilique, s'il se pouvoit trouver : ce qui prouve qu'il n'étoit pas encore question pour lors de l'assomption du corps de la sainte Vierge au ciel. Quelques-uns prétendent que ce fut sous l'empereur Justinien, que l'on commença à célébrer en Gréce la fête de la mort de la Vierge, au 15 jour d'août. D'autres veulent, que ce fut sous l'empereur Maurice, du temps du pape S. Grégoire *le Grand*. Sur la fin du VII siécle, André de Créte témoigne que cette fête ne se célébroit encore qu'en peu d'endroits. Au XII siécle, l'empereur Manuel Comnene ordonna qu'elle seroit doresnavant observée par tout l'empire grec, & la fixa au 15 d'août, sous le nom de *metastase*, c'est-à-dire, de *trépas* ou *passage*. Depuis ce temps, les Grecs l'ont toujours solemnisée en ce jour, sous le nom de κοίμησις, *sommeil* où *repos* ; c'est ce que font aussi les Russiens ou Moscovites, & les autres peuples qui suivent encore le rit grec. Quelques Orientaux, & particuliérement les chrétiens d'Egypte, que l'on nomme *Cophtes*, célébrent la fête du repos où de la mort de la Vierge, au 16 ou 21 janvier, & celle de son assomption au 15 d'août. Dans le martyrologe attribué à S. Jerôme, elle est marquée au 18 janvier sous le nom de *déposition*, & au 15 d'août sous le nom d'*assomption*. Dans les calendriers romains des VIII & IX siécles, & dans la plupart des martyrologes, elle est marquée au 15 d'août, sous le nom de *pausatio* ou *dormitio*. Sous la premiere race de nos rois, la fête de l'assomption se faisoit au 18 janvier; mais le rit romain s'étant introduit en France sous Charlemagne, il fut ordonné dans un concile de Mayence tenu l'an 813, qu'elle seroit célébrée au 15 d'août. Depuis le IX siécle cette fête s'est établie partout. On la célébroit avec vigile & octave, au temps du pape Nicolas I, en 858, & Sigebert remarque, que cette octave avoit été ordonnée à Rome par le pape Léon IV, qui tenoit le saint-siége en 847. S. Bernard, en son épître 174, aux chanoines de Lyon, dit qu'il avoit reçu cette solemnité de l'ancienne institution de l'Eglise. Cette fête qui a toujours été très-célébre en France, y a été encore plus solemnelle, depuis l'année 1638 que Louis XIII choisit ce jour, pour offrir sa personne & son royaume à la Vierge, & pour demander à Dieu un dauphin, qui a été le feu roi Louis XIV. * Les martyrologes anciens & modernes. Thomassin, *traité des fêtes*. Mabillon, *dans la liturgie gallic.* Tillemont, *mémoires pour l'hist. eccles.* Baillet, *vies des saints*.

ASSOMPTION, ville de l'Amérique méridionale, au Paraguai, dans la province de Rio de la Plata. Elle est nouvelle, ayant été bâtie par les Espagnols : c'est où réside l'évêque du Paraguai, suffragant de l'archevêque de la Plata. Elle est dans un très-bon pays, sur la riviere du Paraguai, à quatre-vingts lieues de la ville de Guaria, & environ à deux cens de Sainte-Croix de la Sierre. * Herrera, *c.* 24. Sanson.

ASSOMPTION, *Assumptio*, isle de l'Amérique septentrionale dans le golfe de Saint Laurent. On l'appelle plus ordinairement ANTICOSTI, *voyez* cet article.

ASSON, ville de l'Eolide, province de l'Asie Mineure, où les disciples joignirent S. Paul, d'où ils allerent tous ensemble à Mitylene. C'est maintenant *Asso*, ville épiscopale sous l'archevêché d'Ephése : on la nomme aussi *Apollonies*. * *Actes XX*, 13.

ASSONAH ou ASSONNA, est le livre des Turcs qui contient leurs traditions. Assonah est un mot arabe, qui signifie parmi les Mahométans, ce que signifie *Misna* parmi les Juifs. *Sonna*, veut dire *une seconde loi*, & *as* est l'article de ce mot. L'alcoran est l'écriture des Mahométans, & la sonna ou l'assonnah contient leurs traditions. Nos auteurs appellent ordinairement ce livre-là, *Zuze* ou *Sonne*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

ASSORUS, ville de Sicile, entre Enna & Argyrium. Ses habitans s'appelloient Assoriens, *Assorini*. Cette ville a été assez célebre, selon Diodore (*l.* 14) mais elle diminua dans la suite. Cicéron, *dans sa quatriéme Verrine*, dit que les habitans en sont fidéles & vaillans, quoique leur ville ne soit pas fort considérable. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, appellé *Asaro*, avec titre de comté. Il est baigné de la riviere nommée *Chrysas* par les anciens, & *Dattaino* par les modernes. * Nic. Lloydius.

ASSORUS, ville de Macédoine, proche la riviere d'Echedore : à peine en voit-on maintenant les ruines.

ASSOS, ville maritime de la Lycie, située sur un promontoire fort élevé, où il ne faisoit pas trop bon aller : ce qui a donné lieu au proverbe : *Si vous avez envie d'attraper malheur, rendez-vous à Assos : Asson eas, ut citiùs ad exitii terminos pervenias.* Il y a un autre Assos dans l'Eolide : une troisiéme dans la Misye, où il se trouve des pierres qui mangent les chairs des corps morts. * Pline, *l.* 2, *c.* 96, & *l.* 36, *c.* 27. *Voyez* Vossius sur *Mela*, *pag.* 88. Cleanthes philosophe stoïcien, étoit de cette derniere ville : il succéda à Zenon *Cittien* dans son école & la laissa à Chrysippe *Soléen*. * Strabon, *l.* 13. Pline semble la nommer Apollonia, dont il est fait mention aux actes des apôtres, *c.* 2, *v.* 13. * Nic. Lloydius.

ASSOTO, village du royaume de Grenade, en Espagne, sur les confins de Murcie, près du village d'Ossea. On croit que c'est la place, où étoit anciennement Asso, ville de l'Espagne Taragonoise.

ASSUERUS, *cherchez* ARTAXERXÈS II, dit *Mnemon*, & la remarque, & ARDSCHIR.

ASSUR, *Apollonia*, *Antipatris*, ville de Phénicie, *cherchez* ANTIPATRIDE.

ASSUR, est le nom d'un des fils de *Sem*, & celui du pays qu'on appelle communément l'*Assyrie propre*. Joséphe, faute d'entendre un passage de la Genèse, (*c.* 10, *v.* 11.) a cru que le fils de Sem, qui donna son nom à l'Assyrie, fut aussi le fondateur de Ninive : & il s'est trouvé des modernes qui adoptant cette erreur, ont prétendu qu'Assur & Ninus sont deux noms du même homme. D'autres également trompés dans l'explication de ce passage, ont pris comme Joséphe, le nom d'Assur qui y est employé, pour un nom d'homme ; mais s'écartant de cet ancien, ils prétendent que cet Assur n'est pas le fils de Sem, mais Nembrod, dont il est parlé un peu au-dessus. On peut voir à l'article suivant, que ces deux opinions sont également contraires à la vérité, & que Ninus est un roi supposé. Celle de Salien, qui croit que l'écrivain sacré a voulu faire entendre, qu'*un Assyrien*, peut-être descendant de Nembrod, *étant sorti* du pays de Sennaar, *fonda la ville de Ninive*, n'est pas moins fausse, & elle est forcée. Le nom d'Assur ne doit pas s'entendre de la personne en cet endroit, mais du lieu. Moyse parlant de Nembrod, dit qu'il fonda Babylone, & d'autres places dans le pays de Sennaar, & qu'ensuite *étant sorti* de ce pays, *il alla dans le pays d'Assur, où il bâtit Ninive, &c.* comme le savant Bochart l'a compris le premier. Ainsi pour exposer plus au long ce passage, il faut dire que Nembrod fils de Chus, qui étoit fils de Cham, fils de Noé, après avoir établi son royaume à Babylone, à Arac, à Achad & à Chalane dans la terre de Sennaar, sortit de ce pays, pour aller en Assyrie, & qu'il y bâtit les villes de Ninive, de Rooboth, de Chalé, & de Resen ; & qu'Assur fils d'Elam, qui étoit fils de Sem, fils de Noé, s'étoit aussi établi dans le pays d'Assyrie, auquel il donna son nom, & que Nembrod conquit depuis. * *Genèse*, *c.* 10. Joséphe, *antiq. jud. l.* 1. Hérodote, *l.* 1. Justin, *l.* 1. Denys d'*Halicarnasse*. Appien. Langius, *de annis Christi*, *c.* 5. Petau. Riccioli. Bochart, *Phaleg. l.* 2.

☞ ASSYNT, petit pays de l'Ecosse septentrionale, entre la riviére de Chircaïg & le golfe de Cheulis-Cung, le long de la mer. Le pays est par-tout inculte, & n'a rien que des cerfs, des chevaux, des troupeaux

de bœufs & de chévres : à peine produit-il de quoi nourrir un petit nombre d'habitans. Il étoit autrefois censé du Sutherland, dont il faisoit partie ; mais on l'en a détaché, & celui qui le posséde se reconnoît vassal du comte de Séafort. On ne peut pas dire néanmoins qu'il soit de la province de Ross, puisqu'il fait partie du diocèse de Caithnesf. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSYRIE, c'est une partie de l'Asie, qui, selon Ptolémée, étoit terminée du côté d'orient par la Médie, à l'occident par la Mésopotamie, au septentrion d'une partie de l'Arménie, & au midi de la Susiane. Strabon lui donne encore une plus grande étendue ; car, selon lui, elle comprend aussi la Syrie, la Mésopotamie, la Babylonie, & l'Assyrie proprement dite. Celle-ci est séparée de la Mésopotamie & de la Babylonie par le Tygre, bornée du côté du septentrion par l'Arménie, du côté de l'orient par la Médie, & du côté du midi par la Susiane. Ces provinces étoient l'Adiabéne, l'Apolloniate, l'Arbélite, l'Arapachite, la Carachéne, la Chalonitide, le pays des Garaméens, & la Scittacéne. Ses principales villes étoient Ctésiphon, Ninive, Scittace, Arrapa, Sambata, Garama & Arbelle, fameuse par la bataille d'Alexandre contre Darius.

A présent ce pays est partagé entre les Turcs & les Persans. La partie que le grand seigneur retient, qui est la moindre, se nomme encore *Arserum*, & renferme le beglerbei & la partie orientale de Mozuque au-delà du Tygre. L'autre partie que les Perses possédent, est réunie à différentes provinces de Perse. Ses principales villes sont, Mosul & Schiarahsur. * Ptolémée. Pline, *l. 5, c. 12.*

MONARCHIE DES ASSYRIENS.

Eusebe a donné d'après Jules Africain, Castor, Cephallion, & Thallus une suite de rois d'Assyrie, qu'on croit devoir insérer ici, non telle qu'elle a été altérée par divers modernes qui l'ont voulu ajuster à leurs systêmes chronologiques, mais telle qu'elle se trouve dans sa premiere chronique. Il dit donc qu'il y eut trois dynasties, ou monarchies différentes à Babylone, & à Ninive ; & il met pour la premiere celle des rois Chaldéens, dont Evechous, qui est, dit-il, le même que Nembrod, fut le premier roi. Il la fait durer 224 ans, sous sept rois qu'il nomme dans cet ordre.

Rois Chaldéens.	*Durée.*
1. Evechous,	6.
2. Chomasbole,	7.
3. Porus,	35.
4. Néchobes,	43.
5. Abius,	48.
6. Oniballe,	40.
7. Zinxire,	45.
	Total 224.

Il dit ensuite que les Arabes maîtres de la haute Asie, formerent la seconde monarchie, qui dura 216 ans sous six rois, dont il donne ainsi la liste.

Rois Arabes.	*Durée.*
1. Mardocentes,	45.
2. Sisimadaque,	28.
3. Gabius,	37.
4. Parannus,	40.
5. Nabonnade,	25.
6. *Inconnu*,	41.
	Total 216.

Enfin il ajoute que les Assyriens ayant chassé les Arabes, fonderent la troisiéme monarchie, qui ne finit qu'au trente-septiéme roi, qu'il appelle Thone, Concolere ou Sardanapale, après avoir duré 1285 ans, & il donne ainsi la suite de ces rois.

Ans du monde.	*Rois Assyriens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
1874.	1. Belus,	2161.	55.
1929.	2. Ninus,	2106.	52.
1981.	3. Semiramis,	2054.	42.
2023.	4. Ninyas,	2012.	38.
2061.	5. Arius,	1974.	30.
2091.	6. Aralius,	1944.	40.
2131.	7. Xerxès,	1904.	30.
2161.	8. Armamithrès,	1874.	38.
2199.	9. Belochus,	1836.	35.
2234.	10. Balée,	1801.	52.
2286.	11. Sethos,	1749.	32.
2318.	12. Mamythe,	1717.	30.
2348.	13. Aschalius,	1687.	28.
2376.	14. Spherus,	1659.	22.
2398.	15. Mamyle,	1637.	30.
2428.	16. Sparthée,	1607.	30.
2458.	17. Ascatades,	1577.	38.
2496.	18. Amyntes,	1539.	45.
2541.	19. Belochus II,	1494.	25.
2566.	20. Balatore,	1469.	30.
2596.	21. Lamprides,	1439.	30.
2626.	22. Sosares,	1409.	20.
2646.	23. Lampraës,	1389.	30.
2676.	24. Tanyas,	1359.	40.
2716.	25. Sosarme,	1319.	2[illegible]
2738.	26. Mithrée,	1297.	27.
2765.	27. Tautane,	1270.	32.
2797.	28. Teutée,	1238.	44.
2841.	29. Thinée,	1194.	30.
2871.	30. Dercyle,	1164.	40.
2911.	31. Eupacmes,	1124.	38.
2949.	32. Laosthenes,	1086.	45.
2994.	33. Pyrriades,	1041.	30.
3024.	34. Ophratée,	1011.	21.
3045.	35. Epachere,	996.	52.
3097.	36. Acragane,	938.	42.
3139.	37. Sardanapale,	896.	20.
			Total 1285.

Eusebe dit après ses auteurs que l'empire d'Assyrie fut détruit par les Médes, qui furent maîtres de la haute Asie pendant 317 ans, jusqu'à la premiere année de Cyrus qui fonda l'empire des Perses. Il est nécessaire de remarquer que cette suite n'est conforme, ni au sentiment de Ctesias, qui faisoit durer l'empire d'Assyrie plus de treize cens ans, ni à celui de Jules Africain ; qui comptoit jusqu'à quarante-quatre rois, à qui il donnoit 1484 ans de regne ; de sorte qu'on peut croire qu'Eusebe leur a préféré Castor, qui comptoit apparemment 1285 ans, quoique dans l'endroit de la chronique où il est parlé de son opinion, on ne lise que 1280 ans ; car il a pu arriver aisément aux copistes d'omettre la lettre E, qui marque le nombre V en grec.

On ne croit pas devoir marquer l'usage qu'ont fait de cette suite les modernes qui se sont proposé de suivre la chronologie des Septante : entreprendre de les réfuter, ce seroit s'engager à montrer que cette version de l'écriture n'est d'aucun usage pour l'histoire des temps, & qu'on doit s'attacher uniquement au texte hébreu & à la vulgate : question agitée par de savans hommes, & fort intéressante, mais qui n'entre pas dans cet ouvrage. Ceux qui font profession de donner des systêmes chronologiques conformes à la vulgate & au texte hébreu, sont partagés ici, & ils ont formé deux opinions différentes, qui ne se ressemblent qu'en ce seul point, que dans l'une ou dans l'autre on retranche une partie des rois, parcequ'en les conservant tous, on remonteroit au-delà du déluge. Voici ces deux opinions en deux mots. Dans la premiere on rejette absolument les rois Chaldéens & les rois Arabes, pour conserver ceux qu'Eusebe appelle rois Assyriens : dans la seconde

on reçoit la suite des rois Arabes & des Chaldéens; mais on n'admet que les quatre premiers, & les deux derniers rois de la troisiéme monarchie, que l'on fait durer 520 ans. Usserius est le premier qui ait hazardé cette opinion, qui paroît avoir plu à beaucoup de gens: la premiere est la plus accréditée, parcequ'elle a été adoptée par de grands hommes, qui ont remanié la suite d'Eusébe à leur gré, & qui ne s'accordent entr'eux que sur Belus, que tous assurent être le Nembrod de l'écriture.

On ne craint point de dire que les uns & les autres se sont trompés. Les premiers ont contr'eux l'autorité d'Erranius, qui assure dans Etienne de *Byzance* que Babylone fut bâtie 1002 ans avant que Semiramis commençât à regner; & d'autres anciens, de qui Porphyre avoit appris que cette reine vivoit peu avant le siége de Troye. D'ailleurs, quelques mesures qu'ils prennent, ils ne peuvent trouver les 1903 ans d'observations célestes faites à Babylone depuis la fondation de cette ville jusqu'à Alexandre, que Callisthenes envoya à Aristote. Il leur est également impossible de les accorder avec ce qu'on lit dans l'écriture, que du temps d'Abraham Chodorlaomor roi des Elamites étendit ses conquêtes jusqu'au pays de Chanaan, où il se fit accompagner par Amraphel roi de Sennaar en Babylone, & par d'autres rois de Mesopotamie; car il est visible que ce conquerant n'a pu pénétrer jusque-là qu'en passant par les états d'Amraphel, qui ne l'auroit pas souffert, s'il n'y avoit été forcé: & l'écrivain sacré nous montre assez qu'il n'y avoit point alors d'empire d'Assyrie, puisque les pays dont cet empire a été formé, étoient possedés alors par divers souverains. Enfin on prouvera bientôt que l'empire d'Assyrie ne finit point dans le temps qu'ils marquent, mais long-temps après: que celui des Medes n'a pas duré 317 ans, mais seulement 150 ans; & que lorsque Dejocés le fonda, il n'y avoit en Assyrie ni Thone, ni Concolere, ni Sardanapale; mais que celui à qui on a donné ce nom est le Chiniladan de Prolémée, le même que l'écriture dans le livre de Judith appelle Nabuchodonosor, qui ne périt que plus de quatre-vingts ans après que Dejocés eût fondé le royaume des Medes.

On peut ajouter, que Ctesias n'ayant point donné la suite des rois d'Assyrie, & s'étant contenté, ainsi que l'assure Diodore de *Sicile*, d'écrire l'histoire des premiers rois, & de remarquer le nombre de ceux qui leur succederent, sans les nommer, & sans marquer les années de chacun d'eux en particulier, on ne voit pas d'où cette suite de rois, à qui l'on donne souvent des noms, qui paroissent plutôt grecs ou persans qu'assyriens, a pu être copiée.

Quelques-unes de ces considérations ont pû engager Usserius à se faire de nouvelles routes; & l'on voit qu'il se sert à peu près de mêmes armes que nous pour combattre les chronologistes qui l'ont devancé; mais il ne paroît pas avoir pris un parti fort solide, & son systême a des endroits foibles, qui le doivent faire rejetter. La simple exposition qu'on en va faire, peut convaincre qu'il est absolument faux. Eusebe dit qu'Evechous, le premier des rois Chaldéens, est Nembrod: Usserius dit qu'il est un des successeurs de Nembrod, & il ne le fait regner que 472 ans après ce fameux chasseur d'hommes. Produit-il le témoignage de quelque ancien qui ait dit la même chose? Non: il n'a point d'autre raison de penser ainsi, que parcequ'Eusebe fait regner cet Evechous 224 ans avant les Arabes, & Mardocentes le premier des rois Arabes 216 avant Belus. Il semble qu'il étoit plus naturel de penser, que la suite des successeurs de Belus, telle qu'Eusebe l'a donnée, étant fausse, celle des rois Chaldéens & Arabes, puisée dans la même source, n'est d'aucun usage. Car c'est en vain qu'on veut faire passer Evechous pour le Jupiter Belus de Babylone, & Mardocentes pour le Merodach qui fut adoré comme un dieu dans la même ville. On le dit du premier sans preuve; & pour le second, il peut bien y avoir eu un roi de ce nom à Babylone, sans qu'on puisse en conclure qu'il fût Arabe.

Ce qu'il dit ensuite que Belus regna cinquante-cinq ans, & qu'après sa mort Ninus son fils fonda le grand empire des Assyriens, qui dura 520 ans selon Herodote, est vrai en partie: car on croit que le témoignage de cet ancien est fort au-dessus de tout ce que les chonographes plus récens que lui ont imaginé sur les récits romanesques de Ctesias: mais comme Herodote ne dit en aucun endroit que Ninus fût le fondateur de l'empire d'Assyrie, il semble qu'Usserius s'étant déterminé à faire quelque usage des tables d'Eusebe, ne devoit pas ravir à Belus l'honneur que tous les anciens copiés par Eusebe lui font préférablement à son fils.

Deux considérations l'ont engagé, ce semble, à prendre ce parti. Il falloit trouver 1002 ans depuis la fondation de Babylone par Nembrod jusqu'au regne de Semiramis; ce qui lui paroissoit impossible en plaçant Belus entre les rois d'Assyrie qu'Herodote a comptés pour leur donner à tous 520 ans de regne. Et faisant usage des tables d'Eusebe pour la durée de son regne & de celui de Ninus, il ne pouvoit autrement faire finir l'empire d'Assyrie où il le fait finir, c'est-à-dire, où commence l'ére de Nabonassar.

Il est surprenant qu'un aussi habile homme qu'Usserius ne se soit pas apperçu que plaçant, comme il fait, la fondation de Babylone à l'année, qui selon son calcul est la 1771 du monde, & le commencement du regne de Semiramis à l'année 2789 selon le même calcul; il compte non 1002 mais 1019 ans d'intervalle entre Nembrod & cette reine célébre; & que cette somme générale résulte aussi des sommes particulieres qu'il donne en divers endroits.

La seconde considération est fondée, comme on a dit, sur le temps où l'empire d'Assyrie fut détruit. Sardanapale, dit Usserius, est le même que l'écriture appelle Phul: il le reconnoît pour un conquerant; puis faisant paroître Arbacés sur la scène, il le représente comme un homme de tête qui fait soulever les Médes, les Perses, les Babyloniens, les Arabes: les généraux de Phul le battent en trois rencontres: ces premieres pertes ne l'abattent point: les Bactriens se joignent à lui: Salemenes, beau-frere du roi, & généralissime de ses armées, perd deux batailles: Ninive est assiégée, & prise après trois ans de siége. Phul se retire dans le palais, où il fait mettre le feu, & il y périt avec toute sa maison. Arbacés laisse les Médes libres: mais Belesis, Baladan, Nanybre ou Nabonassar, appellé Teglatphalasar dans l'écriture, fonde aussitôt un second empire d'Assyrie, & se trouve en état de se faire redouter en deçà de l'Euphrate. Il meurt, & ses enfans partageant ses états, les uns regnent à Ninive, & les autres à Babylone. Usserius a pris toute cette histoire de Ctesias copié par Diodore de *Sicile*. Il en fixe le temps à l'année 748 avant J. C. qui selon son calcul est la 3256 du monde; il donne dix années de regne à Teglathphalasar pour se conformer à Castor; & il ne lui fait succéder à Ninive son fils Salmanasar que l'an 729 avant J. C. ce qui ne l'empêche pas de lui donner Nadius ou Nabius pour successeur à Babylone cinq ans auparavant, parceque l'auteur du canon mathématicien ne donne que quatorze années de regne à Nabonassar.

On pourroit faire là-dessus bien des réflexions: mais on les supprime pour n'être point trop long, & pour se borner à une seule qui paroît décisive. Les Médes n'étoient pas libres sous le regne de Teglathphalasar, ni sous le regne de Salmanasar & de Sennacherib, qui regnerent successivement après lui à Ninive. L'écriture dit en termes exprès, que Salmanasar ayant pris Samarie, transfera les habitans de cette ville, & des autres places qui formoient le royaume d'Israël dans les villes des Médes. * *IV Rois*, *c.* 7, *v.* 7, & l'auteur du livre de Tobie montre assez que Ragés, ville de Médie très-

éloignée de la frontiere d'Aſſyrie, n'appartenoit pas ſeulement à Sennacherib ; mais qu'Aſaraddon ſon fils en fut auſſi maître pendant quelque temps ; puiſque la quatriéme année de ſon regne le ſaint homme Tobie, un de ſes ſujets, qui demeuroit à Ninive, oſa bien y envoyer ſon fils ſans prendre aucune sûreté. * *Tobie, c.* 1, *v.* 16, *c.* 4, *v.* 21.

Il eſt aiſé après cela de prendre parti là-deſſus. On a déja fait entrevoir la vérité dans ce qu'on a dit en réfutant les diverſes opinions des chronologiſtes ; mais il faut la mettre ici dans ſon jour, & en donner les preuves de la maniere la plus ſimple.

Nembrod fut le premier qui regna dans cette partie du monde qu'on appella depuis *Aſſyrie.* Il eut part à ce fameux édifice que l'écriture appelle la tour de Babel, & il y établit ſa demeure. S'étant aſſujéri enſuite un grand nombre d'hommes, il ſe rendit maître de tout le pays depuis Babylone juſqu'à l'Aſſyrie propre, où il jetta les fondemens de Ninive, & de quelques autres places. * *Genèſe, c.* 10. L'écriture ne marque pas le temps de ces grands événemens : mais Porphyre nous ayant appris que Calliſthenes envoya 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis ſa fondation, juſqu'à l'année qu'Alexandre y entra pour la premiere fois, qui eſt la 330 avant J. C. on peut aſſurer que la tour de Babel, ou Babylone, fut bâtie l'an 1802 du monde, 2233 avant J. C.

Les ſucceſſeurs de Nembrod ne ſont pas connus ; mais on a lieu de croire que ſes états furent partagés en pluſieurs royaumes. Amraphel regnoit à Babylone vers la 90 année de la vie d'Abraham, qui eſt la 2119 du monde, 1914 avant J. C. L'écriture nomme dans le même temps Arioch roi de Pont, ou d'Elaſſar, qui paroît le même que l'Erioch du livre de Judith, roi des Eliques, qui avoit regné dans les plaines de Ragau, entre le Tygre, l'Euphrate, & le Jadaſe ; & Thadal roi de Goim, ou des Nations, dont le ſiége eſt inconnu. Ces trois rois n'étoient pas indépendans : ils obéiſſoient à Chodorlaomor roi des Elamites, qui traverſa leurs états, pour s'aſſujétir divers petits rois de l'Arabie, & du pays de Chanaan. * *Genèſe, c.* 14.

Quelques-uns de ces rois ont pu être appellés rois Arabes, parcequ'ils regnoient dans cette partie de la Méſopotamie que les anciens appelloient Arabie : mais on ne ſait rien de toute cette hiſtoire juſqu'à l'an 2806 du monde, 1229 avant J. C. Un prince qui commença à regner cette année, jetta les fondemens du grand empire des Aſſyriens, qui furent maîtres de la haute Aſie, pendant 520 ans, comme le dit Herodote : ou plutôt ce fut Semiramis elle-même, qui ne commença pas à regner l'an 1002, mais ſeulement l'an 1004, depuis la fondation de Babylone : ce qui laiſſe à deviner s'il y a une légere faute de copiſte dans Etienne de *Byzance*, & dans Euſtathe, qui ont cité de même Erranius, ou ſi ce n'eſt pas qu'Herodote a négligé de marquer deux années que l'empire d'Aſſyrie auroit duré de plus qu'il ne dit. * Hérodote. Etienne de *Byzance.* Euſtat.

Ninus ne trouve point de place dans l'hiſtoire d'Aſſyrie, telle qu'on la donne ici ; & l'on ne doit pas s'en étonner. On ne s'eſt tant intéreſſé à conſerver ſon nom dans la ſuite des rois, que parceque pluſieurs lui ont attribué la fondation de Ninive, contre le témoignage exprès de l'écriture. Au reſte, on ne peut mieux placer Semiramis qu'on le fait ici ; puiſque dans ce ſyſtême le commencement de ſon regne eſt fixé à la 48e année avant la priſe de Troye. Ses ſucceſſeurs ſont inconnus juſqu'à Phul, qui regnoit à Ninive, en même temps que Manahem à Samarie, vers l'an 3270 du monde, 765 avant J. C. * *IV Rois, c.* 15.

Teglathphalaſar ſuccéda à Phul, & tient un rang conſidérable dans l'hiſtoire ſainte, parceque ce fut lui qui étant appellé par Achaz contre les rois d'Iſraël & de Syrie, défit l'un & l'autre, & ajouta le royaume de Damas à ſes états. Quoique l'écrivain ſacré ne marque pas préciſément le temps de cette conquête, il montre aſſez qu'on doit la placer entre les années 741, & 738 avant J. C. puiſqu'il dit nettement que Phacée étoit encore roi d'Iſraël. * *IV Rois, c.* 16. *Iſaie, c.* 7. Caſtor donne dix-neuf années de regne à Teglathphalaſar ; & ſi l'on ſouffre ici les conjectures, on peut dire qu'il a commencé à regner à Ninive, en même temps que Nabonaſſar à Babylone, l'an 3288 du monde, 747 ans avant J. C.

Le commencement du regne de ce Nabonaſſar, qui regna quatorze ans, eſt auſſi le commencement d'une ére célébre, dont on parlera en ſon lieu : il eut des ſucceſſeurs, dont l'auteur du canon mathématicien donne ainſi la ſuite juſqu'à Aſaraddon.

Ans du monde.	*Rois de Babylone.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3288.	1. Nabonaſſar,	747.	14.
3302.	2. Nadius,	733.	2.
3304.	3. Chozire & Porus,	731.	5.
3309.	4. Jugée,	726.	5.
3314.	5. Mardocempade,	721.	12.
3326.	6. Arcian,	709.	5.
3331.	*Interregne*,	704.	2.
3333.	7. Belibe,	702.	3.
3336.	8. Apronade,	699.	6.
3342.	9. Rigebele,	693.	1.
3343.	10. Meſeſſimordac,	692.	4.
3347.	*Interregne.*	688.	8.
			Total 67.

Mardocempade eſt le Merodach, qui envoya des ambaſſadeurs à Ezechias. Pendant que ces princes regnoient à Babylone, voici ce qu'on trouve des rois de Ninive. Teglathphalaſar étant mort, Salmanaſar ſon fils lui ſuccéda l'an 3307 du monde, 728 avant J. C. comme nous croyons, & détruiſit le royaume d'Iſraël l'an 3314 du monde, 721 ans avant J. C. * *IV Rois, c.* 17 & 18. Son regne ne fut pas long, puiſque ſon fils Sennacherib regnoit dès l'an 3322 du monde, 713 ans avant J. C. Celui-ci eſt appellé auſſi Sargon par Iſaïe, *c.* 20 : & Hérodote l'appelle roi des Arabes & des Aſſyriens, *liv.* 2. Ayant blaſphemé le ſaint nom de Dieu, il en fut puni par une mort précipitée, deux de ſes fils l'aſſaſſinerent, & un autre nommé Aſaraddon lui ſuccéda. Ce fut du temps d'Aſaraddon que Dejocés fonda le royaume des Médes. On fixe le commencement de ſon regne à l'an 3326 du monde, 709 avant J. C. parcequ'Hérodote compte cent cinquante ans de-là à la premiere année de Cyrus ; & l'on ne peut rien imaginer de plus conforme à l'écriture, puiſque c'eſt cette année-là-même, ou la précédente, que le jeune Tobie revint de Ragés, ville des Médes, à Ninive, auprès de ſon pere, qui avoit perdu la vûe l'année même de la mort de Sennacherib, étant âgé de cinquante-ſix ans, & qui la recouvra à l'âge de ſoixante ans, lorſque ſon fils fut de retour. * *Tobie, c.* 14.

Hérodote fait finir en cet endroit le grand empire d'Aſſyrie, après lui avoir donné 520 ou plutôt 522 ans de durée, parceque les rois de Ninive ceſſerent alors de dominer ſur pluſieurs peuples qui leur étoient ſoumis depuis long-temps : ces rois néanmoins ajoute-t-il, étoient encore puiſſans. On peut dire qu'Aſaraddon ſe dédommagea de ſes pertes par l'acquiſition du royaume de Babylone, l'an 3355 du monde, 680 avant J. C. Ce fut lui qui transfera des habitans de Babylone & d'autres lieux dans la Samarie, & il eut auſſi le nom d'Aſenaphar. Il regna quarante-trois ans à Ninive, treize à Babylone ; & Saoſduchée lui ſuccéda l'an 3368 du monde, 667 ans avant J. C. * *IV Rois, c.* 17. *I Eſdras, c.* 4. Canon mathem.

Nous approchons de la deſtruction de Ninive, & de l'empire d'Aſſyrie. Saoſduchée étant mort après vingt ans de regne, Chiniladan lui ſuccéda l'an 3388 du monde, 647 avant J. C. C'eſt lui que l'auteur du livre de Judith

Judith appelle Nabuchodonosor, qu'Alexandre Polyhistor, cité par Eusebe dans sa premiere chronique, nomme Sarac, & qui, selon le même auteur, est connu dans les historiens profanes sous le nom de Sardanapale. Il défit & tua Phraortes, le second roi des Médes, qui avoit déja beaucoup agrandi son empire, vers la fin de la douziéme année de son regne, c'est-à-dire, l'an 3400 du monde, 635 ans avant J. C. lorsque Phraortes comptoit sa vingt-deuxiéme année, ainsi que l'a remarqué Herodote. Mais il ne profita pas de cette victoire : son orgueil ayant exigé l'adoration des peuples, il fut puni par la perte d'Holofernes, général de ses armées ; & la consternation s'étant mise dans ses troupes, il ne fut pas difficile à Cyaxares fils & successeur de Phraortes, de venger sa mort. Les Assyriens furent défaits par les Médes ; & après dix années, dont l'histoire seroit sans doute curieuse, Chiniladan périt, & le royaume de Ninive ou d'Assyrie fut détruit. * *Judith*, *c.* 1 & 2. Hérodote, *l.* 2.

Alexandre Polyhistor, qui appelle ce prince Sarac, dit qu'ayant appris que Nabopolassar, à qui il avoit donné le commandement de ses armées, s'étoit allié avec les Médes, & avoit fait soulever Babylone, le désespoir le porta à se bruler dans son propre palais. * Eusebe, *chron.* C'est ce que le prophéte Nahum avoit prédit, que le dernier roi de Ninive chercheroit le secours de son ennemi. * *Nahum*, *c.* 3, *v.* 11. On place ce grand événement à l'an 3409 du monde, 626 ans avant J. C. parceque le canon de Ptolémée, dont on ne croit pas devoir s'écarter, donne vingt-deux années de regne à Chiniladan; car Herodote est trop confus en cet endroit, & l'on ne voit pas ce qu'il veut dire des Scythes, qui, selon lui, furent maîtres de la haute Asie pendant quelques années.

Les rois de Babylone, après la mort de Chiniladan, sont appellés rois des Chaldéens, plutôt que rois d'Assyrie. On en trouve ainsi la suite dans le canon de Ptolémee, telle que le P. Petau l'a fait imprimer.

Ans du monde.	*Rois des Chaldéens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3410.	1. Nabopolassar,	625.	21.
3431.	2. Nabocolassar,	604.	43.
3474.	3. Ilvarodame,	561.	2.
3476.	4. Niricassolassar,	559.	4.
3480.	5. Nabonnade,	555.	17.
			Total 87.

Le Nabocolassar du canon est incontestablement le Nabuchodonosor de qui il est tant parlé dans l'histoire du royaume de Juda, qu'il détruisit. On ne lui donne ici que 43 ans, parcequ'on ne place le commencement de son regne qu'à l'année qui suivit celle de la mort de son pere : mais l'écriture le nommant roi dès la quatriéme année de Joakim, & marquant encore qu'il regnoit depuis dix-huit ans lorsqu'il prit la ville de Jérusalem, l'an 3446 du monde, 589 ans avant J. C. on ne peut se dispenser d'avancer le commencement de son regne de deux années, ajoutées aux 43 : non qu'il y ait faute dans le canon, mais les Juifs compterent les années de son regne depuis le temps où ils le virent à la tête des armées, & victorieux des nations qui avoient voulu secouer le joug, ainsi que le raconte Bérose. * Joséphe, *contre Appion*, *l.* 1.

On ne peut douter qu'Ilvarodame, successeur de Nabocolassar, ne soit l'Evilmérodach de l'écriture, fils & successeur de Nabuchodonosor. Il fut tué, dit Bérose, par Neriglissor, qui gouverna le royaume pendant quatre ans, & laissa en mourant la couronne à Laborosarchode son fils, à qui elle appartenoit du côté de sa mere, fille de Nabuchodonosor. Celui-ci, ajoute le même auteur, fut tué après neuf mois de regne, & on lui donna pour successeur Nabonide, qui n'étoit pas de la famille royale, & qui fut vaincu par Cyrus, l'an 3497 du monde, 538 ans avant J. C.

Il n'y a personne qui ne voie que le Neriglissor dont parle Bérose, est le même qui est appellé Niricassolassar dans le canon de Ptolémée. Mais que ce Neriglissor ait été gendre de Nabuchodonosor ; qu'il ait regné, & après lui Laborosarchodé, qui seroit le Balthasar de Daniel, c'est de quoi l'on peut douter, parceque Jérémie avoit prédit en termes exprès que les pays conquis par Nabuchodonosor lui seroient soumis, à lui & à son fils, & au fils de son fils. * *Jérémie*, *c.* 27, *v.* 7. On croit donc qu'il faut s'attacher au canon ; & retranchant le Laborosarchode de Bérose, dire que Niricassolassar est le fils d'Evilmérodach, le même qui est appellé Balthasar par Daniel : aussi-bien ce prophéte marque-t-il la troisiéme année de son regne. Pour Nabonnade ou Nabonide, on sait que c'est Darius le Méde dont il est parlé au même endroit. * *Daniel*, *c.* 6, & 8.

AST, ville & comté d'Italie, *cherchez* ASTE.

AST (Conrad d') général de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* CONRAD.

ASTA, petite ville du royaume de Visapour, dans l'Inde deçà le Gange : elle est entre la ville de Visapour & celle de Dabul, à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ASTA, riviere des Asturies en Espagne. Elle se forme de la petite riviere d'Ove & de celle de Deva, qui se joignent un peu au-dessous de la ville d'Oviedo, & va se décharger dans la mer de Biscaye à Villa Viciosa. Quelques géographes prennent Asta pour la *Sura* des anciens, que d'autres croient être la *Tuerto*, riviere du royaume de Léon. * Baudrand.

ASTA, *Mesa de Asta*, *Asta*, *Asta Regia*, masures d'une ancienne ville des Turdestans, dans l'Espagne Bétique. Ces ruines sont vastes, & marquent qu'Asta a été une grande ville. Elles sont dans l'Andalousie, sur la riviere de Guadelette, entre la petite ville d'Arcos & celle de Xerès de la Frontera, qui s'est agrandie des ruines d'Asta.

ASTABAT, ville de l'Arménie ou Turcomanie sur les frontieres de la Perse, à une lieue de la riviere d'Araxe. Ce n'est qu'une petite ville, mais qui est très-belle. Il y a quatre carvanseras, & chaque maison a sa fontaine. L'abondance des eaux rend le terroir excellent, & sur-tout il y croît de très-bon vin. C'est le seul pays du monde qui produit le ronas, dont il se fait un gros débit en Perse & aux Indes. Le ronas est une racine qui s'étend sous la terre comme la réglisse, & qui n'est guères plus grosse. Elle sert à teindre en rouge ; & c'est ce qui donne cette belle couleur à toutes les toiles qui viennent de l'empire du grand Mogol dans les Indes. C'est une chose étonnante de voir arriver à Ormuz des caravannes entieres chargées de ce ronas, pour l'envoyer aux Indes dans les navires qui y retournent. Cette racine donne une teinture si forte & si prompte, qu'une barque indienne qui en étoit chargée, ayant été brisée à la rade d'Ormuz, la mer parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les sacs de ronas flottoient. * Tavernier, *voyage de Perse*.

ASTACES, ancien nom d'un fleuve du royaume de Pont, dans l'Asie Mineure. Pline dit qu'il arrosoit des campagnes fertiles en pâturages, qui rendoient noir le lait des jumens, & que les peuples voisins se nourrissoient de ce lait, qui étoit excellent. * Pline, *l.* 2, *c.* 103.

ASTACHAR, que les auteurs latins ont nommé *Astacara*, ville de Perse près de la riviere dite *Bendemir*, & des ruines de l'ancienne Persépolis, a été autrefois plus grande, plus belle & plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui ; car elle a été le séjour des souverains de Chiras. * Baudrand.

ASTALLI (Astald) cardinal, d'une noble famille de Rome, fut revêtu de la pourpre par le pape Célestin II, l'an 1144. C'étoit un bon ecclésiastique, ennemi des factions & des partis. Il mourut sous Alexandre III. * Onuphre & Ciaconius, *in vita pont.* Auberi, &c.

Il y a eu de la maison de ce cardinal PIERRE Astalli, gonfalonier général du peuple romain en 1430. DOMINIQUE Astalli, abbé de Grotta-Ferrata, évêque de Fondi en 1410. ETIENNE Astalli, gouverneur de Tivoli en 1457. FLAMINIA Astalli, mariée à *Marc-Antoine* Borghese, fameux jurisconsulte & avocat consistorial, mere du pape PAUL V, morte en 1575, âgée de quarante-cinq ans. JEAN-BAPTISTE Astalli, évêque de Troja, mort sous le pontificat d'Innocent X. JERÔME marquis d'Astalli, lieutenant du château Saint-Ange. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

ASTALLI (Camille) fils de *Fulvio* Astalli, & de *Portia* Pinelli, après avoir été avocat consistorial, devint clerc de chambre du pape Innocent X, qui le nomma cardinal en 1650, & le fit surintendant général de l'état ecclésiastique, puis légat d'Avignon. Ce pape l'adopta même pour son neveu, quoiqu'il ne fût point son parent, après que son neveu Camille Pamphile, cardinal, eut quitté la pourpre pour épouser Olimpe Aldobrandin, princesse de Rossano, petite-niéce de Clément VIII, & de Grégoire XV. Le cardinal Astalli prit le nom de *Pamphile*, après son adoption; mais le roi d'Espagne lui ayant donné la protection des royaumes de Naples & de Sicile, on prétend, que dans l'espérance de parvenir un jour par son moyen au souverain pontificat, il lui révéla les secrets de l'état. Le pape en ayant eu quelque connoissance, lui en fit des reproches avec défense de fréquenter l'ambassadeur d'Espagne. Il n'obéit point: sa sainteté ayant été avertie qu'il alloit les nuits déguisé chez cet ambassadeur, il le fit enlever une nuit lorsqu'il en revenoit; & après lui avoir reproché son crime, il le dégrada de sa famille, le dépouilla de ses charges, & le chassa de son palais. Il se retira en 1654, en son évêché de Catane en Sicile, où il mourut le 21 décembre 1663. *On trouve un récit different de sa disgrace dans le tome II, livre 2, de l'histoire du cardinal Mazarin*, par le comte Galeozzo Priorato. Il eut pour frere TIBERIO, marquis d'Astalli, qui épousa *Victoire* Maldachini, sœur du cardinal de ce nom, & niéce de dona Olimpia, belle-sœur du pape Innocent X, dont il eut entr'autres enfans FULVIO Astalli, qui suit.

ASTALLI (Fulvio) nommé cardinal en 1686, par le pape Innocent XI, mourut doyen du sacré collége le 14 janvier 1721 en la 66 année de son âge, & la 34 de son élévation au cardinalat. Il gît en l'église de S. François *in Ara Cœli.*

ASTAMAR ou ACTAMAR. Lac d'Arménie, *cherchez* VAN.

ASTARAC ou ESTARAC, *Astaracum* & *Astaracensis tractus*, petit pays de France en Gascogne, avec titre de comté, entre l'Armagnac, le Bigorre & la Gascogne. Ce comté a environ sept ou huit lieues de longueur. GARCIAS-SANCHE, dit *le Courbé*, duc de Gascogne, qui vivoit au commencement du X siécle, eut trois fils. Le dernier, ARNAUD, dit *Non né*, parcequ'on le tira du sein de sa mere morte en travail, eut en partage l'Astarac, dont sa postérité a joui sous dix-huit comtes. Le dernier laissa trois filles, dont l'aînée *Mathe* ou *Marthe*, épousa GASTON II de Foix, comte de Candale. Ils eurent divers enfans, & entr'autres, HENRI-CHRISTOPHE; & *François* évêque d'Aire. Ce dernier étoit un savant prélat. Henri épousa l'an 1567, *Marie* de Montmorenci, fille d'*Anne*, connétable de France, & il en eut *Marguerite*, mariée le 22 août 1587, à *Jean-Louis* de Nogaret, dit *de la Valette*, duc d'Espernon, pair & amiral de France.

ASTAROTH, idole des Philistins, que les Juifs abattirent par le commandement de Samuel. C'étoit aussi le nom d'un faux dieu des Sidoniens, que Salomon adora pendant son idolâtrie. Ce mot signifie *troupeau de brebis* & *richesse.* Quelques-uns disent que comme on adoroit Jupiter *Ammon* ou le soleil, sous la figure d'un belier, on adoroit aussi Junon *Ammodienne*, ou la lune, sous la figure d'une brebis; & qu'il y a apparence qu'Astaroth étoit l'idole de la lune, parceque les auteurs Hébreux le représentent sous la forme d'une brebis, & que son nom signifie un troupeau de brebis. D'autres croient que c'étoit un roi d'Assyrie, à qui l'on attribua des honneurs divins après sa mort, & qui fut ainsi nommé à cause de ses richesses; mais cette pensée n'a aucun fondement: il y a beaucoup plus d'apparence qu'Astaroth est la lune, que les peuples d'Orient adoroient sous différens noms. Elle étoit connue chez les Hébreux, sous le nom de la *Reine du ciel*; chez les Egyptiens, sous le nom d'*Isis*; chez les Arabes, sous celui d'*Alitta*; les Assyriens la nomment *Militta*; les Perses, *Metra*; & les Grecs *Diane.* Baal & Astaroth sont presque toujours joints dans l'écriture, comme étant les divinités des Sidoniens. * Thom. Godwin, *de ritibus Hebraor.* Elian. Tertullien, *in apologetic.* Cicer. *de natur. deor. l.* 3. Strab. Hesych.

ASTAROTH-CARNAIM, étoit une ville de Palestine, où Chodorlahomor défit les Raphaïns. * *Genèse* 14, *v.* 5. Cette ville étoit située au-delà du Jourdain, vers les montagnes de Galaad ou d'Hermon, & proche du torrent de Jaboc. On croit qu'elle a été ainsi appellée, du nom de la déesse Astaroth, dont on vient de parler; & en effet il y avoit dans cette ville un temple de la déesse Astaroth, où les Philistins pendirent les armes de Saül. * I *Reg. c.* 31. Carnaïm signifie des *cornes*, à cause qu'on ornoit sa figure d'un croissant. Cette ville étoit une de celles où demeuroit Og, roi de Bazan, descendu de la race des Raphaïm ou géans, qui fut vaincu & tué par les Israélites. * *Deuter. c.* 1, *v.* 4. *Josué*, 9, *v.* 10, *c.* 12, *v.* 4. Elle tomba ensuite en partage aux enfans de Machir, fils de Manassé, *c.* 13, *v.* 12 & 31; & depuis aux enfans de Gersom, fils de Lévi. * *I Paral.* 6, *v.* 71. S. Jerôme dans son livre *de la situation & des noms des villes des Hébreux*, dit que de son temps il y avoit deux châteaux dans la Bathanée qui portoient ce nom, distans de neuf milles l'un de l'autre, entre les villes d'Adara & d'Abila. * Baudrand, *dict. géogr.*

ASTARTE, déesse, qui est appellée dans l'écriture, *la déesse des Sidoniens.* Salomon lui dressa des autels, pour plaire à ses concubines. Plusieurs croient qu'Astarte est la même qu'Atergatis ou Derceto, que les Syriens avoient en grande vénération. Cicéron croit que c'est l'une des quatre Venus; savoir, celle qui épousa Adonis. S. Augustin assure que dans la langue punique, Astarte signifie la *déesse Junon.* Il y a plus d'apparence qu'Astarte n'est pas différente d'Astaroth ou la lune, dont on a parlé. *Voyez* ASTAROTH, idole. * Elian. Tertullianus, *in apologetic.* Cicer. *de natur. deor. l.* 3. Strab. Hesych.

ASTATHIENS, hérétiques, s'attachoient aux erreurs d'un certain Sergius, qui vivoit au commencement du IX siécle, & qui suivoit les impostures des Manichéens. L'empereur Michel *Curopalate* fut obligé de faire des ordonnances très-sévéres contre ces hérétiques, qui s'étoient fortifiés sous l'autorité de son prédécesseur Nicéphore. *Voyez* Théophanes & Pierre de *Sicile*, auteur d'un traité du renouvellement des erreurs des Manichéens, rapportées par Baronius, *A. C.* 810, &c.

ASTE, ASTI, *Asta*, *Asta Pompeia*, ville d'Italie en Piémont, sur le Tanaro, avec évêché suffragant de l'archevêché de Milan. Ses habitans la nomment *Asti.* Elle est bien forte, avec une citadelle; elle est comme séparée en cinq quartiers, qui sont la cité, le fauxbourg, la citadelle, le château & le fort de Saint-Pierre. Elle est la principale du pays aux environs, que l'on appelle l'*Astezan*, de son nom. C'étoit autrefois une république: puis elle fut soumise aux vicomtes ducs de Milan: ainsi elle fit partie du duché de Milan; & enfin elle fut accordée au duc de Savoye en 1531, & lui appartient encore à présent, n'étant qu'à neuf milles de Nice de la Paille, à quinze de Casal, à seize d'Alexandrie vers

Turin, dont elle est plus éloignée. * Magin. Bourgon, *géogr. hist.*

ASTE (Marcel d') exerça d'abord la charge de commissaire des armes de l'Etat ecclésiastique, & la vice-légation de la Romagne; & étant auditeur du cardinal de Médicis, il fut choisi par le pape Alexandre VIII pour son auditeur, au mois d'octobre 1689. Le pape Innocent XII le nomma nonce ordinaire vers les Cantons Suisses catholiques au mois de novembre 1691; & ayant obtenu son rappel au mois de mai 1695, il fut fait à son retour secrétaire de la congrégation des évêques & des réguliers, le 3 septembre suivant, votant de la signature de grace, en mars 1696, & depuis aussi président de la légation d'Urbin. Innocent XII le créa cardinal le 14 novembre 1699, lui donna l'évêché d'Ancône, au mois de décembre suivant, & le nomma légat d'Urbin, au mois de mars 1700. Il fut déchargé de cet emploi par le pape Clément XI, sur ses instances réitérées, au mois d'avril 1703, & il mourut en 1707.

ASTER, citoyen d'Olinthe, ville de Macédoine, se fit remarquer dans la défense de la ville de Methon, que Philippe roi de Macédoine assiégeoit; & ne se contentant pas de tirer sur le roi, il marqua ces mots sur une de ses fléches: *Aster envoie ce trait mortel à Philippe.* Cette fléche ne fut pas mortelle; mais elle lui perça l'œil & le rendit borgne. * Plutarch. *in Philip.*

ASTERABATH ou STARABATH, *Asterabatia*, ville & province de Perse, dans le Tabaristan, vers la mer Caspienne. La ville est près des montagnes, environ à 20 lieues de celle de Gorgian. * *Consultez* Olearius.

ASTÉRE ou ASTÉRIUS, disciple de S. Julien Sabas, qui vivoit sur la fin du IV siécle, fut célébre par ses austérités & ses miracles. On peut voir ce qu'en dit Théodoret, dans *le Philothée*, *c.* 2.

ASTÉRE ou ASTYRE, sénateur romain, de race patricienne, & chrétien, assista à la mort de Marin martyr, qui eut la tête tranchée à Césarée en Palestine, sous l'empire de Gallien. Il eut soin de recueillir & d'ensevelir son corps. Eusébe donne de grands éloges à la vertu de cet Astére; & assure qu'il en avoit oui dire aux anciens de son temps, des choses merveilleuses, & même qu'il avoit fait un miracle à Panéade, pour détromper les paiens, qui croyoient que la victime, que l'on jettoit tous les ans dans les sources du Jourdain, ne revenoit plus sur l'eau. S'étant trouvé à cette cérémonie, il pria le Seigneur de découvrir cette imposture, & sur le champ la victime qui avoit disparu, revint sur l'eau. Les Latins honorent S. Astére comme martyr, au troisiéme jour de mars, avec S. Marin. Mais Eusébe écrivant l'histoire des martyrs de Palestine, n'auroit pas manqué, en parlant d'Astére, de remarquer qu'il étoit martyr. C'est Rufin, qui en traduisant l'histoire d'Eusébe, lui a donné ce titre. C'est aussi Rufin qui a changé le nom d'*Astyre* ou d'*Asture*, que lui donne Eusébe, en celui d'*Astére.* Les Grecs font mention d'un ASTÉRE martyr au 7 d'août; mais on ne sait pas si c'est de celui-ci, dont ils veulent parler. * Eusebius, *hist. lib.* 7, *cap.* 15, 16 & 17. Baillet, *vies des saints.*

ASTERIA, *Asteria*, fille de Cée, fils de Titan, fut aimée de Jupiter, qui, selon la fable, prit la figure d'un aigle, en jouit, & en eut Hercule. Dans la suite ayant perdu les bonnes graces de Jupiter, & fuyant sa colère, elle fut changée en caille, qui se nomme *ortyx*, ὄρτυξ en grec, & donna ce nom à l'isle où elle s'étoit sauvée, qui est une des isles de l'Archipel. Jupiter la changea en une pierre, qui s'enfonça, & après avoir flotté quelque-temps, vint sur l'eau, & fut rendue stable quand Latone s'y retira; elle fut consacrée à Neptune & à Doris. Ensuite elle porta le nom de *Delos.* * Ovide, *metam. l.* 6, *fab.* 20.

ASTÉRIE, fille de *Hydée*, eut de *Bellerophon* un fils nommé *Hydis*, qui bâtit Hydisse, ville de Carie. * Etienne.

ASTERIUS, roi de Créte, fils d'*Apteras*, succéda à son frere *Lapithas.* Il continua la guerre que Lapithas avoit commencée contre les Syriens, & enleva *Europe* fille d'Agenor roi de Phénicie. Comme il avoit le surnom de *Taurus*, cela donna lieu aux poëtes de dire, que Jupiter caché sous la forme d'un taureau, avoit enlevé la princesse Europe. Il en eut trois fils, *Minos*, *Sarpedon* & *Rhadamanthe.* * Hérodote, *l.* 4.

ASTERIUS, rhéteur Arien, vivoit dans le IV siécle, sous l'empire de Constantin & de Constance. Il étoit de Cappadoce, & ayant exercé durant quelque temps la profession de rhéteur dans la Galatie, il la quitta pour se faire chrétien. On dit même qu'il fut disciple de S. Lucien d'Antioche. Durant la persécution de l'église, sous Maximien Hercule, il sacrifia aux idoles, vers l'an 304. Philostorge prétend qu'il répara sa faute, par le soin que S. Lucien prit de le rappeller à la pénitence. Il est du moins sûr que l'église a tiré cet avantage de sa chute, que les Ariens n'oserent jamais l'élever à l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût le plus zélé de cette secte, & qu'il se trouvât dans toutes les assemblées des évêques du même parti. L'hérésie avoit en lui un puissant défenseur, & c'est pour cette raison que S. Athanase l'appelle l'*avocat des Ariens.* Ils lui persuaderent de composer un livre sur leur doctrine, dans lequel il disoit que Jesus-Christ étoit la vertu du Pere, de la maniere que Moyse dit, que les chenilles sont une grande vertu de Dieu. Marcel, qui étoit évêque d'Ancyre, réfuta ce livre d'Asterius, par un ouvrage qu'il intitula, *De la sujétion de notre Seigneur Jesus-Christ*, comme nous l'apprenons d'Eusébe & de S. Hilaire. Asterius répliqua à ce traité de Marcel, qu'il accusa d'être Sabellien, & tous ceux de son parti s'unirent avec lui, pour persécuter ce prélat. On ne sait pas le temps de la mort de ce rhéteur. S. Jerôme dit qu'il avoit composé des commentaires sur les pseaumes, sur les évangiles, sur l'épître de S. Paul aux Romains, & d'autres ouvrages, que ceux de sa secte lisoient avec soin. * S. Athanasius, *lib. de decret. Nican. Synod. orat.* 2 & 3, *contra Arian. in libro de Synod. in libris contra Marcellum.* Philostorg. *l.* 2, *c.* 16 & 21. Epiphan. *hæres.* 72. S. Hieronymus, *de vir. illustr.* Socrate, *l.* 1, *c.* 36. Sozomene, *l.* 2, *c.* 33. Baronius, *ad ann.* 370. Hermant, *vie de S. Athanase.* Eusébe, Tillemont, *hist. eccles. tom.* 6. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. du IV siécle.*

ASTERIUS, évêque Arien, assista au concile de Séleucie en 359. Il y fut accusé & excommunié par les adversaires du parti des Acaciens. On croit que c'est le même que S. Julien *Sabas* fit mourir par sa priere dans la ville de Tyr, vers l'an 370, ou 372, comme Théodoret le rapporte dans son histoire des solitaires. Ce saint étant arrivé à Cyr, y trouva les fidéles dans une très-grande crainte: parceque cet Astérius, hérétique Arien, y devant prêcher le lendemain, ils appréhendoient que son discours ne corrompît les foibles. S. Julien *Sabas* les consola; & ayant prié avec eux, Asterius mourut subitement. S. Jerôme parle du rhéteur, sans marquer qu'il ait été évêque. *Asterius*, dit il, *Arianæ philosophus factionis*, *scripsit*, &c. Ce qui fait croire qu'il est différent de ce dernier. Cependant, Théodoret insinue que cet évêque étoit le même qu'Astérius *le sophiste.* * Socrate, *l.* 2, *c.* 40. Théodoret, *l.* 4, *c.* 24, *vitæ SS. Patr.*

ASTERIUS, évêque de Petra en Arabie, dans le IV siécle, après avoir été engagé dans le parti des Ariens, abjura leurs erreurs l'an 347, au concile de Sardique, & se joignit aux catholiques. Sa constance le fit ensuite bannir dans la haute Libye, où il fut très-maltraité. Il assista depuis en 362 au concile que S. Athanase célébra à Alexandrie, & y fut député pour travailler à la réunion de l'église d'Antioche. Il y a apparence qu'il mourut en même temps; car l'histoire n'en fait plus mention; l'église grecque & la latine en font mémoire dans le martyrologe au 10 juin. Quelques auteurs prétendent

que cet Afterius eft le même dont il eft parlé dans la vie de S. Julien *Sabas*. Il eft nommé *Etienne* dans les fragmens de S. Hilaire. * Sanct. Hilarius, *adv. Arian.* Sanct. Athanaf. *ad Solit.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athanaf.* Tillemont, *mem. pour l'hift. ecclefiaft.*

ASTERIUS, évêque d'Amafée, ville de la province de Pont, que les Turcs nomment aujourd'hui *Amnafen*, gouvernoit déja cette eglife au commencement du V fiecle, puifque dans le fermon du premier jour de l'an, il parle de la mort & de la difgrace d'Eutrope, qu'il dit être arrivée l'année précédente, & que l'on fait être arrivée tout à la fin de l'an 400. Photius nous a confervé les extraits de quelques fermons d'Afterius. On cita dans le fecond concile de Nicée fon panégyrique pour fainte Euphémie; & Nicéphore, patriarche de Conftantinople, y répondit à ceux qui vouloient fe fervir d'un paffage tiré de fon homélie du *mauvais riche*, qui fembloit contraire au culte des images. Philippe Rubenius, jurifconfulte, publia l'an 1608, à Anvers cinq homélies d'Afterius, que l'on mit depuis dans la bibliothéque des peres. Le pere François Combefis, dominicain, y ajouta l'an 1648, fous le nom de ce prélat, fept autres homélies, que le pere Vincent Richard avoit données fous celui de Proclus, patriarche de Conftantinople. * II concile de Nicée, *act.* 4 & 6. Adrien, I. *l. de imag.* Nicéphore, *epift. in* 1 & 2. *Antir.* Photius, *cod.* 271. Baronius. Bellarmin. Poffevin, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. du V fiécle.*

ASTERIUS ou ASTURIUS (Turcius fecundus) conful Romain, vivoit dans le V fiécle. En 449, il fut conful avec Protogènes. Il revit & publia le poëme Pafchal de Sedulius; ce qui a fait croire qu'il étoit encore auteur de l'ouvrage de la conférence de l'ancien & du nouveau teftament. Cet ouvrage eft une élégie, dont chaque ftrophe contient dans le premier vers une hiftoire de l'ancien teftament; dans le fecond, une application de ce fait à quelque point du nouveau teftament. Elle eft écrite d'un ftyle affez pur. * Sirmond, *in not. ad Ennod.* Le Mire, *bibl. des aut. eccl. du V fiécle.* Tillemont, *tome* 2. *art. de Sedulius.*

ASTERIUS, évêque que S. Léon pape envoya légat à Conftantinople, à l'avénement de Marcien à l'empire, pour la réunion des églifes d'Orient avec celles d'Occident, divifées à l'occafion de l'héréfie de Diofcore. S. Léon ne vouloit point communiquer avec Anatole, patriarche de Conftantinople, ordonné par Diofcore, & cette divifion dura jufqu'à la mort de Théodofe. Les légats du pape arrivés à Conftantinople au commencement de l'empire de Marcien, Anatole affembla un concile en 450, compofé des évêques qui fe trouverent à Conftantinople, & y invita les légats du pape, qui y affifterent. Il y reçut la lettre de S. Léon à Flavien, la fit figner à tous les évêques, prononça anathême contre Neftorius & Eutychès, & condamna leur doctrine. * Lettres de S. Léon. *Acta Abundii apud Baronium, ann.* 449. Action 4 du concile de Calcédoine. Baron. *ad ann.* 450. Du-Pin, *nouvelle bibl. des aut. eccléfiaft. du V fiecle.*

ASTERIUS, patriarche d'Alexandrie en 521, fut mis fur ce fiége à la priere de l'empereur Juftin pour gouverner les chrétiens orthodoxes, dans le temps que les hérétiques avoient Timothée, auquel ils fubftituerent Théodofe, par les brigues de l'impératrice Théodora. Depuis, Gajanus fuccéda à ce dernier, du vivant même d'Afterius. * Baronius, *A. C.* 521, *n.* 40.

ASTERIUS, préfet d'Orient, traita très-mal Grégoire, patriarche d'Antioche. Il fut écrafé avec fa femme, qu'il n'avoit époufée que depuis trois jours, par la chute de fa maifon, durant un tremblement de terre, qui fit périr foixante mille perfonnes à Antioche l'an 588. * Evagre, *l.* 6, *c.* 8 & 9.

ASTERIUS URBANUS, auteur du III fiécle, & apparemment évêque d'Afie, avoit écrit vers l'an 232 un traité contre les Montaniftes, partagé en cinq livres, dont Eufébe rapporte des fragmens, *l.* 5. *de fon hift. c.* 16 & 17. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléfiaftiques.*

ASTEROPÉE, *Afteropæus*, fils de *Pelagonias*, étant venu avec les Péoniens au fecours des Troyens, ofa aller au-devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & fut tué par ce général du parti des Grecs. C'eft encore le nom d'un illuftre Lacédémonien, qui aida Lycurgue à former fa république.

ASTESAN, religieux de l'ordre de S. François, vivoit dans le XIV fiécle, & eft ainfi nommé, parcequ'il étoit natif de la ville d'Aft, qui eft aujourd'hui au duc de Savoye. Il compofa une fomme de cas de confcience, dite ordinairement l'*Aftefane*. Cet ouvrage eft divifé en huit livres, & il le publia l'an 1317, à la priere de Jacques Cajetan Stefanefi, qui fut protecteur de l'ordre des mineurs, & qui étoit lui-même un homme de lettres. Il a vécu jufqu'à l'an 1330. Il y a un autre Astesan, qui a fleuri quelque temps après, que l'on croit auteur d'un commentaire fur le livre des Sentences, d'un écrit fur l'Apocalypfe, & de quelques fermons. * Trithemius, & Bellarmin, *de fcript. eccl.* Poffevin. *in appar.* Wading. *in ann. & bibl. Minor.*

ASTETCAN, & ASHTECAN, *cherchez* ASCHTIKHAN.

ASTEZAN, *Aftenfis comitatus*, pays d'Italie au Piémont: ceux du pays l'appellent l'*Aftegiano*, & le *comté d'Afte*. Il eft borné au couchant par le Piémont, dont il fait partie, & eft enclos des autres côtés par le duché de Montferrat, & comprend fous foi le marquifat de Ceva. C'étoit autrefois une république, puis le pays vint aux ducs de Milan, & enfuite au duc d'Orléans; mais le roi François I l'ayant cédé à l'empereur Charles V en 1529, il en fit un don au duc de Savoye, à qui il appartient encore à préfent: & fes villes font Afte, qui en eft la principale, Verrue, Quierafque, & Coni.

ASTHEFAN ou ASTIFAN, auteur Arabe, *cherchez* ETIENNE.

ASTI, ville d'Italie, *cherchez* ASTE.

ASTINGES, peuples inconnus, vinrent dans la Dace offrir du fecours aux Romains, fi on vouloit leur donner des terres. Après avoir été refufés, Marc-Auréle leur accorda ce qu'ils demandoient l'an de J. C. 170, à condition de combattre les ennemis de l'empire: ce qu'ils exécuterent. Dion, *l.* 71.

ASTIOCHUS, amiral de Lacédémone, prit Phocée & Cumes, & vainquit les Athéniens près de Cnide, l'an 411 avant J. C. & la feconde année de la XCII olympiade. Mais ayant été foupçonné par les artifices d'Alcibiade, de s'entendre avec Tifaphernes, lieutenant général du roi de Perfe, au préjudice de la caufe commune, il fut rappellé, & laiffa le commandement de la flotte à Lifander. * Thucydide, *l.* 8.

ASTOLPHE, *cherchez* AISTULFE.

ASTORG (Jean-Michel) chanoine régulier, *cherchez* AUBAREDE.

ASTORGA (Pierre d') *cherchez* ALVA.

ASTORGUE ou ASTORGA, *Afturica Augufta*, & *Afturim Cifmontanorum*, ville d'Efpagne dans le royaume de Léon, avec évêché autrefois fuffragant de Brague, & aujourd'hui de Compoftelle. Cette ville, fur la riviere de Torto, eft affez bien fortifiée dans une plaine; mais il y a peu d'habitans. On n'y voit rien de confidérable, que quelques tours, une place, & fon églife cathédrale au bout de la ville. On y célébra un fynode vers l'an 447. C'eft un marquifat, qui a le titre de grand d'Efpagne, & appartient à la maifon d'Oforio.

ASTRACAN, province dans l'empire de Ruffie, qui portoit autrefois le nom de royaume, parcequ'elle obéiffoit à un roi tartare. Elle eft fituée fur les frontieres de la Tartarie indépendante, vers les embouchures du fleuve Volga, fur la mer Cafpienne ou de Sala. La ville d'Aftracan, capitale de ce royaume, fut prife en 1554

par Jean Basilowitz, grand duc de Moscovie, dont les successeurs l'ont possédée depuis ce temps-là. Le climat est si chaud, qu'aux mois de septembre & d'octobre les chaleurs sont aussi grandes qu'en France au plus fort de l'eté; mais le vent du sud rafraîchit un peu l'air. Néanmoins l'hyver y est extrêmement rude, & le froid est si violent, que la riviere y géle & porte des trainaux; mais tout l'hyver ne dure que deux mois. Aux environs dans l'isle de Dolgoi, formée par le fleuve Volga, il y a des déserts qui produisent du sel en grande abondance. Ils sont pleins de veines salées, que le soleil cuit & fait nager sur l'eau de l'épaisseur d'un doigt, comme un crystal de roche, & en telle quantité, qu'on en emporte tant que l'on veut en payant seulement deux liards d'impôt pour chaque poude. La poude pése quarante livres. Ce sel sent la violette comme en France, & les Moscovites en font un grand trafic, parceque ces veines sont inépuisables, & qu'il se fait continuellement de nouvelles croûtes. Quelques-uns disent qu'à deux lieues d'Astracan, il y a deux montagnes qui produisent du sel de roche en si grande quantité, que quand trente mille hommes y travailleroient incessamment, ils n'en pouroient pas tarir la source, d'autres voyageurs n'ont point vu ces montagnes. Depuis Astracan jusqu'à la mer Caspienne, la riviere est si abondante en poissons, que les plus grosses carpes ne valent qu'un double. Il y a aussi une infinité d'écrevisses, parceque les Moscovites ni les Tartares n'en mangent point. Les isles qui sont dans la riviere au-dessous de la ville, sont remplies de toutes sortes d'oiseaux, & particulierement d'un nombre incroyable d'oyes & de canards sauvages, que les Tartares prennent avec le faucon & l'épervier. Ils y vont aussi à la chasse du sanglier; mais parceque leur religion ne permet pas d'en manger, ils les vendent pour peu de chose aux Moscovites. Les fruits de ce pays sont admirables, sur-tout les gros melons, que les Tartares appellent *karpus*, & les Persans *hinduanes*, parceque la premiere graine leur est venue des Indes. Ce fruit est bon par excellence, & très-agréable à la vue. Il a l'écorce d'un beau verd, la chair d'un incarnat pâle, & la graine noire. Les Tartares néanmoins en donnent deux ou trois pour un sol. Il y a de fort belles vignes, dont les premiers plans furent apportés par des marchands de Perse en 1610. Un religieux de la ville d'Astracan les fit venir dans son jardin; & le grand duc en ayant gouté du raisin, ordonna en 1613 à ce religieux de travailler à faire provigner de ces plans; ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Depuis ce temps-là il n'y a presque point de maison qui n'ait sa treille, & l'on voit de beaux vignobles aux environs de la ville. Ce religieux étoit natif d'Allemagne, & avoit été emmené prisonnier, étant encore fort jeune, par des soldats Turcs, qui l'avoient vendu en Moscovie, où il avoit embrassé la religion du pays & la vie monastique. La ville d'Astracan paroît fort belle, à cause d'un grand nombre de tours & de clochers qui en rendent l'aspect très-agréable; mais le dedans ne répond pas à cette apparence; car toutes les maisons sont de bois, & assez mal bâties. La situation d'Astracan, qui est sur les frontieres de l'Asie & de l'Europe, fait que non-seulement les Tartares & les Moscovites, mais aussi les Persans, les Arméniens, & même les Indiens, y font commerce. Les habitans du pays sont les Tartares Nogais, dont nous parlons au titre NOGAIS, & les Torgauts ou Tartares d'Ajuka, qui sont une branche des Callmoucks, & habitent les landes entre le Wolga & le Jaïck. * Olearius, *voyage de Moscovie*. M. Deguignes a donné une liste des Khans d'Astracan, dans son *histoire générale des Huns*, tome I, p. 296.

ASTRAMPSYCHUS, auteur ancien qui a composé un ouvrage sur le soin que l'on doit prendre des ânes, *de cura asinorum*; & un autre, touchant les conjectures que l'on peut tirer des songes. * Suidas.

ASTRÉE, étoit fille d'*Astreus*, un des Titans, & de *Themis*, selon Hésiode. Ovide dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Themis. Elle descendit du ciel pour habiter sur la terre durant le siécle d'or. Mais les crimes des mortels l'en ayant chassée, elle remonta au ciel, où elle est placée dans cette partie du zodiaque, qu'on appelle *la Vierge*. * Hesiode, *in theog.* Ovide, *l.* 1, *metam. fab.* 4, *v.* 144.

— Et Virgo cæde madentes
Ultima cœlestum terras Astræa reliquit.

Et Sénéque dit en parlant d'elle,

Neglecta terras fugit, & mores feros
Hominum, & cruentâ cæde pollutas manus
Astræa Virgo, siderum magnum decus.

* Seneca, *in Octavia, act.* 2, *v.* 421.

Aratus parle aussi d'Astrée *in Phænomenis*. Le poëte Catulle paroît avoir eu devant les yeux cet endroit d'Aratus, lorsqu'il dit que les dieux & les déesses, du temps que les hommes avoient encore de la bonne foi & de la religion, venoient souvent parmi eux, & se mêloient dans leur compagnie, pour les encourager par leur présence à embrasser la vertu; mais que ces mêmes divinités les abandonnerent, voyant que les hommes devenoient plus mauvais de jour en jour. *Voyez* JUSTICE.

ASTREUS, un des Titans de la fable, étoit fils de Créius & d'Eurybée. Il épousa l'aurore, dont il eut les vents & les astres, selon Apollodore, & non la déesse Astrée, à moins qu'au lieu du mot ἀςρὰ il ne fallut lire ici ἀςραῖα, ce qui paroît moins naturel. Voyant que ses freres avoient déclaré la guerre à Jupiter, il arma de son côté tous les vents, pour exercer leur furie contre les dieux. * Apollod. *l.* 1.

ASTROITES, pierres, *voyez* BELVOIR.

ASTROLOGIE JUDICIAIRE, art prétendu de juger de l'avenir par l'inspection des astres. Ceux qui s'adonnent à cette science, soutiennent que toutes les étoiles sont comme autant de caractères différens, qui suivant leurs différentes conjonctions, forment des pronostics de ce qui doit arriver; & que le firmament est comme un livre céleste, où ceux qui ont le don de pouvoir lire, peuvent découvrir toutes les choses futures; par exemple, si une guerre sera funeste ou favorable; si la famine ou la peste menace quelque royaume; si des personnes particulieres seront exposées à une bonne ou mauvaise fortune. Les premiers qui ont donné cours à cette astrologie, sont les Chaldéens, dont quelques-uns changerent leur profession d'astronomes en celle d'astrologues. Voyant que l'étude du cours & du mouvement des astres leur étoit inutile, ils chercherent à faire mieux leurs affaires en abusant les grands & le peuple par leurs prédictions. La doctrine des Chaldéens se répandit par succession de temps en Egypte & en Gréce, & depuis par tout le monde, avec d'autant plus de facilité, qu'elle fut approuvée par les princes & par les rois, qui s'en servirent pour appuyer leur politique; par les prêtres des idolâtres, pour autoriser leur fausse religion; & par les historiens, pour écrire au gout du vulgaire. Les savans détruisent cette erreur par quantité de raisons très-fortes, que l'on ne doit pas détailler ici. Il suffira de remarquer que les astres ou constellations n'ont que la lumiere & le mouvement, qui ne sont pas capables de produire les effets qu'on leur attribue. Les influences occultes sont des qualités imaginaires, & l'asyle de l'ignorance ou de la superstition. Les histoires & les expériences ne sont que des illusions, ou des effets du hasard. Ces deux jumeaux Jacob & Esaü, dit S. Augustin, étoient nés sous une même constellation, & cependant leurs mœurs & leurs vies furent fort dissemblables. Et si l'horoscope avoit quelque fondement, ne faudroit-il pas, comme remarque Cicéron, que tous ceux qui sont nés dans le même

temps que Scipion l'*Africain*, eussent eu la même générosité & la même gloire ; & que tous ceux qui périrent dans la bataille de Cannes, fussent nés sous une même constellation ? Un auteur de ce temps a raison de dire qu'un flambeau allumé dans la chambre d'une femme qui accouche doit avoir plus d'effet sur le corps d'un enfant, que la planete de Mars ou de Saturne. S'il y a des philosophes & des médecins qui regardent la canicule comme une constellation qui cause une chaleur maligne, c'est une erreur populaire, pour laquelle ils ont trop de crédulité. Car en effet, la canicule étant au-delà de l'équateur, ses effets devroient être plus forts sur les lieux où elle est plus perpendiculaire ; & néanmoins les jours que nous appellons caniculaires, sont le temps de l'hyver dans ce pays-là ; de sorte que ces peuples ont plus de sujet de croire que la canicule leur apporte du froid, que nous n'en avons ici de croire qu'elle nous cause le chaud. A l'égard des noms que l'on a donnés aux constellations, comme de Belier, de Taureau, &c. ce n'est que l'effet de l'imagination, qui a inventé ces figures à plaisir, ou par rapport aux saisons de l'année ; comme en donnant le nom de balance à la constellation où le soleil balançoit, pour ainsi dire, les jours & les nuits, en les faisant égaux ; le nom de cancer ou écrevisse, au signe où le soleil semble aller à reculons, en rétrogradant. C'est pourquoi un astronome du commencement du dernier siécle, nommé *Schiller*, a changé la figure & le nom de toutes les constellations, croyant avoir autant de droit pour cela que les anciens, & a mis un S. Pierre au lieu du Belier ; un S. Paul au lieu de Persée ; un S. Michel au lieu de la Grande Ourse, &c. Enfin les astrologues judiciaires se vantent du succès de plusieurs de leurs prédictions ; mais ce n'est pas un prodige que quelques-unes d'elles réussissent : cela ne vient que d'un pur hasard, & non de ce que les astres sont les causes de ces événemens. Si l'art des astrologues est véritable, pourquoi ne peuvent-ils rien connoître pour eux-mêmes ? Zoroastre, que l'on fait passer pour un des premiers auteurs de l'astrologie, se vantoit de savoir tout ce qui devoit arriver aux autres, & cependant il ne put pas prévoir qu'il seroit lui même tué dans la guerre qu'il entreprit contre Ninus. L'astrologie, comme on l'a déja remarqué, est venue des Chaldéens ; & elle a passé jusqu'à nous par les ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les astrologues s'y maintinrent, malgré les édits que firent les empereurs pour les en chasser ; & il est certain que l'astrologie, toute trompeuse qu'elle est, s'étoit établie en une espéce de domination dans le monde. La même superstition a regné parmi les chrétiens. Un auteur Anglois nommé *Goad*, qui a composé deux volumes sur l'astrologie, prétend qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phénomenes physiques par la contemplation des astres. Il tâche de rendre raison de la diversité des mêmes saisons par la situation différente des planetes, par leurs mouvemens rétrogrades, par le nombre d'étoiles fixes qui se rencontrent dans un signe, &c. Du temps de Catherine de Medicis, l'astrologie étoit si fort en vogue, qu'on ne faisoit rien sans consulter les astrologues. On ne parloit que de leurs prédictions à la cour de Henri IV, roi de France. La nation s'est guérie de cette foiblesse ; on a reconnu que l'astrologie n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'imposture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'astrologie est une science vaine, frivole & incertaine. * S. Augustin, *l.* 5, *de civit. Dei*, *c.* 4. Cicero, *l.* 2, *de divinat.* Aulu-Gelle, *l.* 14, *c.* 1. Gadrois, *discours de l'influence des astres.*

On rapporte de Cardan, célébre astrologue, qu'ayant fixé sa mort à un certain jour, il se laissa mourir de faim, pour confirmer sa prédiction aux dépens de sa vie, & ne pas décrier le métier d'astrologue. Il préfera la mort à la honte de survivre à sa prophétie. Pic de la Mirande, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis ; & en France, le P. Mersenne, &c. ont fortement écrit contre les astrologues. Zoroastre, Hermes, Berose, Firmicus, parmi les anciens ; Stoeffler, Junctin, Morin, Goad parmi les modernes, ont été les héros de l'astrologie & de grands astrologues.

☞ ASTRONOME (l') c'est ainsi qu'on est convenu de nommer un écrivain du neuviéme siécle, qui a composé une très-bonne vie de l'empereur Louis *le Débonnaire*, dont il y a eu différentes éditions : la meilleure & la plus exacte est celle qui se trouve au tome II de la collection des historiens par Duchesne. On désigne cet historien par le nom d'Astronôme, parcequ'on ignore son véritable nom, & d'ailleurs parcequ'il passoit en son temps pour habile dans l'astronomie. Il paroît en effet par l'ouvrage qu'on a de lui, qu'il avoit fait une étude particuliere de cette science, & qu'il la cultiva jusqu'à la fin de ses jours. Il a passé une partie de sa vie à la cour de Louis *le Débonnaire*, où il exerçoit quelque charge. Son ouvrage nous fournit des preuves, qu'il avoit quelquefois des conférences avec ce prince sur les matieres d'astronomie. Il étoit encore à la cour de Louis les dernieres années de son regne ; & il semble même qu'il se trouva à sa mort. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. V, p. 49, *& suiv.*

☞ ASTRONOMIE, science qui traite du mouvement, & de la disposition des corps céléstes. De-là vient la division qu'on fait de cette science en deux parties, l'une appellée *astronomie théorique* ou *géométrique*, & l'autre *astronomie physique*. La premiere n'a pour objet que de soumettre au calcul les mouvemens & les périodes céléstes, quel que soit d'ailleurs l'arrangement de l'univers ; mais l'astronomie physique se propose de reconnoître cet arrangement, par l'examen approfondi des phénomenes, & par leur comparaison avec les loix de la nature & du mouvement, que nous connoissons. C'est ainsi que Newton est parvenu à fonder son systême d'astronomie physique. Ces deux parties de l'astronomie ont été de tout temps étroitement liées entre elles, & le sont encore plus aujourd'hui, que la géométrie & la méchanique réunies ont jetté sur le systême de l'univers des lumieres ausquelles il est difficile de se refuser.

On a débité sur la naissance de l'astronomie bien des fables, & même des fables qu'on trouveroit ridicules dans ce siécle éclairé des lumieres de la critique & de la philosophie. Ce que l'on peut dire de plus probable sur ce sujet se réduit à ceci. Les phénomenes céléstes & la régularité qu'on observe dans les mouvemens des astres, ont dû exciter l'admiration, & la curiosité de la plupart des hommes placés assez favorablement pour les observer. C'est pour cela qu'on trouve des traces de l'étude du ciel chez presque toutes les nations anciennes, & principalement chez celles qui jouissoient d'un climat plus serein. C'étoit un avantage propre à l'Egypte & à la Chaldée ; aussi démêle-t-on à travers tous les contes dont on a parlé plus haut, que les Egyptiens & les Chaldéens sont les premiers peuples qui aient cultivé la science des astres. C'est ce qui résulte du témoignage de Platon, d'Aristote, de Diodore de Sicile, de Cicéron, & de divers autres anciens écrivains. Ces deux peuples se faisoient gloire de plusieurs anciens monumens d'astronomie, & de divers personnages célébres parmi eux pour avoir excellé dans cette science, comme le Zoroastre des Babyloniens qui a pourtant bien plus l'air d'un astrologue ou d'un magicien que d'un astronome, & le fameux Thot ou Hermes trismegiste qui est dans le même cas. Ils prétendoient aussi à plusieurs centaines de milliers de siécles d'antiquité astronomique : mais voici quelque chose de plus réel. Les Chaldéens avoient effectivement, au rapport de Simplicius, des observations qui remontoient à 1903 ans avant Alexandre, & qui furent communiquées à Aristote par l'entremise de Callisthène. Les Egyptiens, suivant Dio-

gène Laerce, avoient aussi conservé dans leurs annales, la mémoire de 373 éclipses de soleil, & de 832 de lune arrivées avant Alexandre, ce qui par une conjecture probable doit remonter à environ 17 ou 18 siécles avant notre Ere. Enfin, il est certain que les Grecs, qui n'ont rien que d'insipides fables à opposer à ces antiquités réelles, ont puisé leurs premieres connoissances astronomiques chez les Egyptiens & les Chaldéens. Thalès, le fondateur de l'astronomie & de la philosophie en Gréce, avoit séjourné en Egypte, & s'étoit même fait initier aux mystères des prêtres Egyptiens. Pythagore avoit été plus loin, & avoit pénetré jusque dans la Chaldée; & quelques écrivains veulent que ce soit dans cette contrée que le philosophe Grec puisa son opinion célèbre du mouvement de la terre. Ainsi, l'on ne peut refuser à ces deux peuples la gloire d'avoir été les maîtres des premiers des Grecs qui aient cultivé l'astronomie. Ces derniers eussent été plus sages d'imiter Platon, ou l'auteur quel qu'il soit de l'*épinomide*, qui convenant de ce fait, mettoit la principale gloire de sa nation à l'avoir perfectionnée, ainsi que les autres branches des mathématiques, ou du moins à les avoir beaucoup étendues.

L'astronomie passa d'Egypte & de Chaldée dans la Gréce, où elle fut cultivée par la plupart des premiers philosophes Grecs, comme Pythagore, Thalès, Anaximandre, Anaxagore, Democrite, & divers autres. Ce furent eux qui développerent parfaitement toutes les connoissances élementaires de l'astronomie, comme la figure de la terre, la cause des différences des jours & des saisons, celle des éclipses, l'arrangement apparent des corps célestes; ce qui compose enfin ce qu'on nomme aujourd'hui la doctrine de la sphere. Quelques-uns d'entr'eux eurent la sagacité de prédire des éclipses, & l'événement vérifia quelquefois leurs calculs. L'établissement de l'école d'Alexandrie facilita à l'astronomie de nouveaux progrès. On vit fleurir dans cette école célébre, Aristille & Temocharis, Aristarque de Samos; & enfin le célébre Hipparque, qui le premier proposa des hypothèses plus exactes pour représenter & soumettre au calcul les mouvemens du soleil & de la lune, qui commença le catalogue des étoiles, qui s'immortalisa enfin par ses travaux astronomiques. Vint enfin après plusieurs siécles, & vers l'an 126 après J. C. le fameux Ptolémée qui réduisit en un corps de science complete toutes les connoissances astronomiques qu'on avoit déja acquises, & qui par ses observations & ses travaux ne contribua pas peu à les augmenter. Après lui l'astronomie languit, ou du moins ne s'accrut de rien de nouveau jusqu'au temps de la prise d'Alexandrie arrivée en 641. Ce fut là l'époque de la ruine des sciences chez les Grecs: on ne trouve plus chez eux que des gens aux plus habiles desquels on peut tout au plus accorder quelque intelligence en ces matieres.

Exilée en quelque sorte de la Gréce, l'astronomie fut accueillie des Arabes. C'est la partie des mathématiques dans laquelle ils montrerent le plus d'habileté: on formeroit un ample catalogue des astronomes qui ont eu de la célébrité chez eux, comme Alfraganus, Thebit ben-Corrah, le calife Almamon qui passe pour avoir été très-versé dans ce genre d'étude, & qui fit mesurer la terre vers l'an 827; mais le plus célébre & le plus digne de mention est Albatenius. Les Persans, & même les Tartares, ont aussi leurs astronomes, comme Nassireddin, le roi Ulug Beigh, petit-fils de Tamerlan, sous le nom duquel on a divers ouvrages, & qui vivoit vers l'an 1437. Aujourd'hui l'astronomie éteinte dans ces contrées, en est réduite à quelques connoissances élementaires, & à être l'esclave de l'astrologie judiciaire.

L'astronomie commença à faire quelques progrès en Occident, par les soins de Fréderic, qui procura dans le XIII siécle une traduction de l'Almageste de Ptolémée, faite d'après l'arabe, & par ceux du roi Alfonse de Castille, qui rassembla quantité d'astronomes, la plupart arabes, & qui les fit travailler aux fameuses tables nommées *Alfonsines*, qui parurent en 1252. Mais les circonstances malheureuses de ces temps rendirent ces soins peu fructueux, & ce ne fut que dans le cours du XV siécle que l'astronomie renaquit en Europe pour acquerir de jour en jour une nouvelle splendeur & de nouveaux accroissemens. Purbach, Regiomontanus & Bernard Walther disciple de ce dernier, la servirent utilement, & lui eussent rendu des services plus considérables, sans la mort précipitée qui les enleva (du moins les deux premiers) à la fleur de leur âge. Vers ce temps naissoit le fameux Copernic, qui changea la face de l'astronomie au milieu du siécle suivant, en établissant le mouvement de la terre. Le même siécle, le XVI, compte un grand nombre d'autres astronomes de mérite, parmi lesquels on distinguera toujours le célébre Tycho, auquel on doit tant d'observations & de découvertes astronomiques, qui a enfin préparé par ses travaux, celles que fit Kepler au commencement du siécle suivant.

Le XVII siécle a procuré à l'astronomie des progrès encore plus brillans. Kepler l'enrichit de ses deux fameuses loix physico-astronomiques, & d'un grand nombre d'autres découvertes ou vûes nouvelles. Aidés du telescope nouvellement inventé, Galilée, Scheiner, Fabricius, Marius, découvrirent le nouveau monde de Jupiter, les taches du soleil, & la révolution de cet astre autour de son axe, &c. On compte dans ce siécle une foule d'astronomes d'une grande célébrité, Longomontanus, Lansberge, Snellius, Bouillaud, Gassendi, Riccioli, Hevelius, Huygens, Cassini, Maraldi, Auzout, Picard, Richer, Roemer, Hook, Flamstead, Hallei; sans parler de tant d'autres d'un moindre nom, à qui l'astronomie ne laisse pas d'être redevable de diverses inventions utiles. La fin de ce siécle est sur-tout mémorable par les découvertes d'astronomie physique, qu'on vit éclore entre les mains de l'immortel Newton, & que les observations modernes confirment de jour en jour d'une maniere si satisfaisante.

L'astronomie cultivée si heureusement, durant le siécle passé, continue à l'être dans celui-ci avec un égal succès. Aucun siécle n'a été si fertile en grandes entreprises de ce genre. On a vû des astronomes aller, les uns sous le cercle polaire, les autres sous l'équateur, pour y déterminer par des observations, la grandeur & la vraie figure de la terre; pendant qu'on réiteroit en France les opérations faites à la fin du siécle passé, & au commencement de celui-ci, pour le même objet. Des astronomes ont été envoyés l'un au Cap de bonne espérance, l'autre vers le Nord pour déterminer avec plus de précision qu'on n'avoit encore pu faire, quelques élemens importans de la théorie de la lune. L'astronomie pratique portée de nos jours à un degré de perfection qu'on n'eut pas osé esperer, il y a un siécle, a servi à découvrir de nouveaux phénomenes, comme celui qu'on nomme l'aberration de la lumiere & la nutation ou le balancement de l'axe de la terre, &c. On voit enfin de toutes parts les observateurs & les géometres, réunir leurs efforts pour ne rien laisser à desirer sur diverses théories physico-astronomiques, qui ont échapé à tous les siécles précédens, & l'on a lieu de se flater que ces efforts ne tarderont pas à être couronnés du succès.

Les meilleurs livres où les lecteurs curieux d'astronomie peuvent en puiser la connoissance, sont les *élemens d'astronomie* de M. Cassini, les *institutions astronomiques* de M. le Monnier, les *leçons élementaires d'astronomie* de M. l'abbé de la Caille. * *Mém. mss. de* M. Montuclas.

ASTRUNO, *Astrunus*, montagne d'Italie, dans le royaume de Naples. Elle est près de Pouzzoles, dans la terre de Labour. On trouve au-dessus de cette montagne un petit lac, où il y a des bains nommés *Bagni di Astruno*, que quelques géographes prennent pour la fontaine minérale, qu'on nommoit autrefois *Ora-*

xus. * Baudrand.

ASTUDILLO (Didace de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le diocèse de Palentia, fut un des plus célébres theologiens de son temps; & même on assure que François de Victoria, qui en cette science s'est acquis une très-grande réputation, & qui étoit son contemporain, reconnoissoit qu'Astudillo étoit plus profond que lui; quoique la clarté & la netteté de ses ouvrages les rendît plus agréables au public, que ceux de ce théologien. Ils étoient l'un & l'autre religieux de l'ordre de S. Dominique, & dans le chapitre général de l'an 1530 Astudillo fut fait maître de théologie; mais c'est tout ce qu'on sait de sa vie. Il laissa plusieurs ouvrages latins sur des matieres importantes; comme de la maniere d'entendre l'écriture-sainte, de l'origine & de l'unité de l'église, avec des commentaires sur la sagesse, sur l'évangile de S. Matthieu, sur les épitres de S. Paul aux Romains & aux Hébreux, &c. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

ASTULPHE, *cherchez* AISTULFE.

ASTURE, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome avec une riviere de même nom, qui s'y jette dans la mer. Ce lieu est célébre dans l'histoire, parceque Conrad & Fréderic y furent pris l'an 1268 après avoir perdu une bataille contre Charles I roi de Naples, comte de Provence, &c. * Léandre Alberti, *descript. Ital.*

ASTURIE ou les ASTURIES, province d'Espagne avec titre de principauté, enclavée entre la vieille Castille, le royaume de Léon, la Galice & la Biscaye. Elle tire son nom de la riviere *Astura*, qui lave les murailles de la ville d'Astorga, laquelle en étoit autrefois la capitale. L'Asturie anciennement étoit incomparablement plus grande qu'elle n'est aujourd'hui, suivant Cellarius, *géogr. ant. l.* 1, *c.* 1. Le peuple se nommoit Astures; & quoiqu'il paroisse avoir été distingué en douze petits peuples, on le divisoit principalement en *Transmontani*, & *Augustani*. Les premiers habitoient la partie septentrionale, & les derniers la partie méridionale, où Auguste les avoit fait descendre pour les civiliser. Aujourd'hui l'Asturie est divisée en deux parties: la premiere qui est à l'occident, & la plus grande, s'appelle *Asturie d'Oviédo*: la seconde s'appelle *Asturie de Santillana*: toutes deux portent le nom de leur ville capitale. Le pays est stérile, couvert de montagnes & peu habité. On y trouve plusieurs mines d'or, de chrysocole, d'azur & de vermillon. Mais ce qu'il produit de plus remarquable, sont les chevaux, dont la bonté & la vitesse ont été si estimées dans l'antiquité, que les Romains les préféroient à tous les autres chevaux d'Espagne. * La Mart. *dict. géogr.*

Le roi Roderic ayant été défait en 713 par les Maures & les Sarasins, & presque toute la noblesse d'entre les Goths étant périe, l'Asturie, avec la Cantabrie, qui est dans l'Espagne Taragonoise, furent les seuls pays de l'Espagne à couvert de ces malheurs. Alors Pélage, du sang royal des Goths, outré de ce que sa fille avoit été violée par un gouverneur Sarasin, s'étant sauvé dans les montagnes d'Asturies, anima à la vengeance & à la liberté ce qui restoit de Goths, qui s'étant joints à lui, il tailla en piéces vingt-cinq mille hommes des infidéles, & fonda un nouveau royaume dans les Asturies en 717. Son fils Favila regna après lui. Ordogno II, un de ses successeurs, quitta en 920 les Asturies, pour transporter le siége du royaume à Léon. Ils eurent des successeurs jusqu'à Ferdinand I, en 1039. Ils prenoient le titre de rois de Léon & des Asturies. Aujourd'hui les fils aînés des rois d'Espagne sont nommés princes des Asturies, en mémoire de ce que ses habitans ne reconnurent jamais les Maures; & qu'au contraire ils furent ceux qui commencerent les premiers à chasser ces infidéles de l'Espagne, sous la conduite du roi Pelage, comme il vient d'être remarqué. *Voyez* LEON. Mariana, *l.* 7, *hist.* Merula, *descr. Hispan*, *&c.*

ASTURIUS ou AUSTURIUS, archevêque de Toléde, vivoit dans le V siécle, vers l'an 455. S. Ildefonse a fait son éloge dans le deuxiéme chapitre du livre des écrivains ecclésiastiques. C'est Asturius, qui trouva à Alcala les corps de S. Juste & de S. Pasteur martyrs, dont Prudence a fait mention, *hymn.* 4.

ASTURIUS (Turcius secundus) *cherchez* ASTERIUS.

ASTYAGES, fils de *Cyaxare*, & petit-fils de *Phraortes*, fut le dernier roi des Médes selon Herodote. Il commença à regner l'an du monde 3441, & 594 avant J. C. Il regna 35 ans. Herodote, & après lui Justin, rapportent que pendant la grossesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambyse Persan, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie: ce qui l'effraya si fort, qu'il résolut de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde; car il avoit appris des mages, que cet enfant soumettroit plusieurs royaumes. Mandane accoucha de Cyrus, & le roi le donna à Harpage son confident, pour le faire mourir; mais ce dernier le sauva: ce qui irrita si fort Astyages, lorsqu'il le sut longtemps après, que pour le punir, il lui fit manger la chair de son propre fils. Harpage dissimula cet affront; mais pour s'en venger, il appella Cyrus, qui détrôna son grand-pere. Xenophon, dans sa cyropédie, rapporte cette histoire d'une maniere très-différente. Loin que Cambyse, pere de Cyrus, fût, dit-il, de basse naissance, il étoit fils d'un roi des Perses. A l'égard de Cyrus, il fut très-bien élevé, & vécut toujours en parfaite intelligence avec Astyages son aïeul & avec Cyaxare son oncle maternel. Astyages cessa de regner; & l'empire des Médes fut détruit l'an 3476 du monde, 559 ans avant J. C. * Herodote, *Clio* ou *l.* 1. Xenophon, *inst. Cyr. l.* 1. Justin, *l.* 1.

ASTYANASSE, que quelques-uns font esclave d'Héléne, composa un ouvrage qui n'avoit rien de conforme à la modestie de son état. * Suidas. Hesychius.

ASTYANAX, fils unique d'*Hector* & d'*Andromaque*, donna de l'inquiétude aux Grecs au milieu de leur victoire, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant. Les vents contraires les empêchant de s'en retourner chez eux après la ruine de Troye, Calchas déclara qu'il falloit précipiter Astyanax du haut en bas des murailles, parceque, s'il devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de son pere, & d'être encore plus brave que lui. Là-dessus Ulysse se mit à le chercher; & l'ayant trouvé, nonobstant les soins qu'avoit pris sa mere de le cacher, il le fit jetter du haut en bas des murailles, vers l'an du monde 2795, de la période julienne 3505, & avant J. C. 1240.

ASTYANAX, de Méonie, historien Latin dans le III siécle, avoit écrit l'histoire de l'empereur Gallien, & décrit l'élection de Macrin, à laquelle il avoit assisté vers l'an 261. * Poll. *trig. tyr. c.* 11. Vossius *de hist. latin. l.* 2.

ASTYDAMAS, poëte tragique, s'adonna à l'étude de l'éloquence, & fut disciple d'Isocrate. Depuis il s'appliqua à la poësie, & composa 240 piéces de théatre; mais il vainquit quinze fois seulement. Il vivoit sous la XCV olympiade, vers l'an 400 avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 14. Suidas, &c.

ASTYDAMAS, autre poëte tragique, fils du premier de ce nom, vivoit sous la CII olympiade, vers l'an 372 avant J. C. Il composa quelques tragédies alleguées par Suidas.

ASTYLE, de Crotone, remporta souvent le prix aux jeux olympiques, sous les LXXIV, LXXV & LXXVI olympiades, & 484, 480 & 476 ans avant J. C. il gagna toutes les couronnes qu'on donnoit aux victorieux. Ses concitoyens furent si fâchés de voir qu'il s'étoit avoué de Syracuse, pour plaire à Dinomene fils du roi Hieron, qu'ils briserent sa statue, & changerent sa maison en une prison. * Pausanias, *l.* 6.

ASTYMEDES

ASTYMEDES de Rhodes, fut deux fois en ambassade à Rome, de la part de ses citoyens, l'an 169 & 166 ans avant J. C. Les Rhodiens avoient souffert plusieurs pertes depuis leur premiere députation, au sujet du roi Persée de Macédoine. Leur malheur les rendit moins fiers dans la seconde; & Astymédes rejettant ce qui s'étoit passé sur quelques particuliers qui avoient été punis, obtint à force d'excuses, & par le crédit de T. Gracchus, que l'alliance d'entre les Romains & les Rhodiens seroit renouvellée. * Polyb. *legat.* 104.

ASTYMEDUS, seconde femme d'*Oedipe*, l'épousa, après qu'il eut reconnu son inceste avec sa mere Jocaste. Cette femme, ennemie des fils du premier lit, & voulant les rendre odieux à leur pere, lui fit accroire qu'ils avoient voulu attenter à sa chasteté: ce qui irrita tellement le malheureux Oedipe, qu'il remplit toute sa maison de sang. * Diodore.

ASTYNOME, auteur Grec, a écrit de l'isle de Chypre. * Pline, *l.* 5, *c.* 31.

ASTYNOMES, nom que les Athéniens donnoient à dix hommes, qui étoient établis pour avoir l'œil sur les chanteuses & sur les joueurs de flute. Quelques-uns ajoutent, qu'ils avoient aussi l'intendance des grands chemins. C'est un nom grec Ἀςύνομοι, composé d'Ἄςυ, *ville*, & de νόμος *loi*, ou νέμειν, *diviser.* * Platon, *l.* 6 *de la répub.* J. Meursius, *in Piræo*, *c.* 5.

ASTYRE, sénateur Romain, *cherchez* ASTERE.

ASUAN, *Assuana*, ville d'Egypte, dans sa partie supérieure ou méridionale, appellée *Said*, sur la rive droite du Nil: c'est la derniere que les Turcs possédent sur les frontieres de la Nubie. Les Arabes l'appellent souvent *Usuan*, selon Golius. Elle est à plus de cinquante mille pas au-dessus d'Asna, pour qui on l'a souvent prise dans les pays éloignés. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne Metacompso, Tacompson, ou Tachempso, ville de la haute Egypte proche de Syene; & d'autres la prennent pour Syene même. *Voyez* SYENE. * Golius.

ASYCHIS, succéda à Micérine au royaume d'Egypte, selon Hérodote. On ne trouve point ces deux rois dans le canon des rois d'Egypte: ainsi il faut croire que cet historien s'est trompé dans les noms, & que l'on doit appliquer à d'autres rois d'Egypte ce qu'il rapporte de ceux-ci. Il dit qu'Asychis fit une loi, par laquelle il étoit ordonné qu'on prêteroit de l'argent à tout homme qui donneroit en gage le corps mort de son pere, ajoutant que la sépulture du débiteur seroit en la puissance du créancier. Ce roi laissa, dit-on, pour marque de sa grandeur, une pyramide de brique, qui surpassoit toutes celles d'Egypte. * Herodote, *Euterpe*, ou *l.* 2.

ASYLE, nom que l'on a donné aux lieux de franchise, parceque l'on n'en pouvoit tirer ceux qui s'y étoient réfugiés, sans offenser les dieux & la religion. C'est un nom grec, qui vient d'α privatif, & de συλᾶν, *ravir*, *tirer.* Dès le temps de Moyse, ces lieux d'asyle étoient en usage, puisqu'il ordonna au peuple d'Israël d'avoir des villes de refuge. Cadmus en bâtit un à Thèbes, ou les esclaves & les personnes libres qui s'y retiroient, étoient exempts de toute peine. Les autres croient que le premier asyle fut celui qui fut bâti à Athènes par les successeurs d'Hercule. * Stace, *l.* 12 *de la Theb.* D'autres dans la suite imiterent leur exemple. * Servius, *ad æneid. l.* 8, *v.* 342. Les autels, les tombeaux, les bois & les statues des héros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient pressés par la rigueur des loix, ou opprimés par la violence des tyrans. Les temples étoient les asyles les plus communs & les plus inviolables. On disoit que les dieux se chargeoient de punir le coupable, qui imploroit leur miséricorde, & que les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. C'est ce qui a donné lieu à une espéce de proverbe des Grecs, que la bête feroce a une pierre, une roche pour se sauver, & l'esclave a les autels des dieux: *Fera quidem petram perfugium habet; servi verò aras deorum:* ἔχει γὰρ καταφύγιον θὴρ μὲν πέτραν, δοῦλοι δὲ βωμοὺς θεῶν. On dit qu'autrefois, à Lyon & a Vienne, dans les Gaules, il y avoit des autels, d'où l'on n'osoit arracher les criminels; il y a encore des villes en Allemagne, qui ont conservé ce droit d'asyle. Il y avoit dans la ville d'Athènes six autels ou temples qui jouissoient du droit d'asyle; savoir celui de la Miséricorde, celui de Minerve, celui des Eumenides, & celui de Munychias; & deux temples de Thésée, dont l'un étoit dans la ville, & l'autre hors de l'enceinte des murs. Il y avoit trois sortes de personnes qui faisoient communément usage des asyles. 1°. Les malfaiteurs, & sous ce nom étoient compris généralement tous ceux qui étoient coupables de quelque crime. 2°. Les esclaves, lorsqu'ils appréhendoient quelque rude répréhension de leur maître. 3. Les créanciers, de quelque conséquence & de quelque nature que fût leur dette. Si quelqu'un se sauvoit dans ces lieux, personne n'étoit assez hardi pour l'en arracher; mais, de peur que par-là l'impunité ne fit croître le nombre des crimes, on examinoit si celui qui s'étoit refugié, étoit effectivement coupable d'un crime commis de dessein prémédité; & s'il en étoit convaincu, on le laissoit dans l'endroit, mais pour y périr de faim; ou bien l'on approchoit un grand feu, pour l'obliger à quitter la place. C'est ce que marque Euripide, lorsqu'il fait prononcer à Hermione ces paroles menaçantes, qui s'adressent à Andromaque: *Je ferai faire auprès de toi un grand feu. Ignem tibi admovebo*, πῦρ σοὶ προσοίσω. Romulus en édifia un entre la capitole & le palais, dans un bois sacré, qui donnoit toute sûreté à ceux qui s'y retiroient: ce qu'il fit à l'imitation de Cadmus, lequel, sur le point de bâtir la ville de Thèbes, en fit un lieu de fureté, pour tous ceux qui s'y refugioient. D'où viennent ces manieres de parler si fréquentes: *Nous recourons à vous, comme à notre asyle assuré: Ad te tanquam ad asylum, tanquam ad aram, confugimus.* * Plutarque, *vie de Romulus.* Les Molosses, les Samothraces, les Crotoniates, les Messéniens, les Lacédémoniens, & les Thraces donnerent cette franchise à certains peuples, & à d'autres lieux particuliers. Tibére voyant que les crimes demeuroient impunis, par le moyen de ces asyles, en ôta l'usage. * Suetone, *dans la vie de Tibere.* Le pape Boniface V pour autoriser la religion chrétienne, voulut que les églises & les autels servissent d'asyle aux coupables. * Platine, Sigebert. Ce que l'empereur Honorius & Théodose avoient premierement ordonné, *cod. de his qui ad eccl. confug.* Ensuite les évêques & les moines s'emparerent d'un certain territoire, au-delà duquel ils plantoient des bornes à la jurisdiction séculiere. Ils surent étendre si loin leurs exemptions, que les couvens s'érigeoient en forteresse, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puissance du magistrat. Depuis l'on a supprimé la plupart de ces priviléges, qui ne servoient qu'à rendre la licence plus hardie; & ces immunités ou lieux de franchise, sont à présent abolis presque par-tout, excepté en Italie & en Espagne. La fureté des asyles ne devoit être, dans leur véritable institution, que pour les infortunés, & pour ceux que le hasard ou la nécessité exposoient à la rigueur de la loi. Alors la justice elle-même semble demander qu'on lui arrache les armes des mains; mais on a fait un usage odieux des asyles, en les faisant servir à protéger indifféremment, & les coupables malheureux, & les scelerats de dessein formé. Aussi les asyles ou villes de refuge que Dieu avoit accordés aux Juifs dans la terre promise, étoient bien différens des asyles du paganisme; car ils n'étoient que pour ceux qui avoient tué quelqu'un par mégarde. Ces villes de refuge étoient au nombre de six; *Bezer*, dans la tribu de Ruben; *Ramoth* de Galaad, dans la tribu de Gad; & *Golan*, dans Bazan, dans la moitié de la tribu de Manassé, au-delà du Jourdain: & en deçà, il y avoit *Cadés*, dans la Galilée, aux montagnes de Nephthali, *Sichem*, dans la tribu d'Ephraïm; & *Hebron*, dans les

montagnes de la tribu de Juda. * *Josué*, *c.* 20, *v.* 7. Les trois premieres villes furent destinées à cet usage par Moyse; & les trois autres par Josué son successeur. Afin que celui qui auroit tué quelqu'un par malheur, pût gagner au plutôt ces lieux d'asyle, les magistrats parmi les Juifs, devoient tenir la main à ce que les chemins fussent bien entretenus, & faciles pour se sauver. Et afin que cela fût exactement observé, le magistrat, tous les ans le 15 du mois d'Adar, qui répond à notre mois de février, devoit envoyer des gens pour réparer les chemins. Quand le coupable étoit arrivé dans la ville de refuge, il y avoit des juges qui examinoient, si le refugié avoit commis le meurtre de dessein prémédité: s'il se trouvoit coupable, on le condamnoit à mort; mais si la chose étoit arrivée par un pur hasard, il avoit pleine liberté de vivre dans l'enceinte de la ville en repos, & sans être aucunement troublé, jusqu'à la mort du grand-prêtre qui étoit en charge. Alors il avoit pleine liberté de sortir de la ville, & de s'en aller où il vouloit, sans qu'on pût l'inquiéter. * *Voyez Exode*, *c.* 21, *v.* 13 & 14, & *I. Reg.* 2, *v.* 28 & 29. Rabbi Salomon Jarchi, *sur le Deuter. c.* 19. Maymonid. *in Roch. Hassachanach. c.* 8, *sect.* 5. Masius, *in Jos. c.* 20. Th. Godwyn, dans un traité anglois, intitulé: *Moses and Aaron*, c'est-à-dire, *Moïse & Aaron*, *l.* 2, *c.* 5. Pitiscus, *lexic. antiq. &c.*

ASYNCRITE, l'un des premiers fidéles que l'on prétend avoir été l'un des soixante-douze disciples de J. C. & le premier évêque d'Hyrcanie. S. Paul le salue dans son épître *aux Romains*, *XVI*, 14. Le martyrologe romain marque sa fête le huitiéme jour d'avril, qu'on croit avoir été celui de sa mort.

A T.

ATA (Abdal) nom d'un chef de dervis de la Natolie, qui vivoit du temps de Tamerlan. Ce dervis étoit de ceux qui vivent parmi les Turcs comme des enthousiastes, ou gens ravis en une extase continuelle. Ce sont des fous à proprement parler. Tamerlan ayant appris que cet homme avoit ramassé un grand nombre de gens affectés de la même folie, voulut savoir par lui-même si c'étoit un imposteur, comme quelques-uns lui disoient, ou s'il avoit quelque chose de recommandable, qui pût le faire passer auprès des siens pour un homme extraordinaire: car ses disciples le regardoient plutôt comme une divinité, que comme un homme; & lui-même se qualifiant leur maître & leur seigneur, les appelloit ses créatures.

Dès que Tamerlan eut pris la résolution de l'aller trouver, ses disciples, qui en furent avertis, vinrent tout effrayés à leur maître, & lui dirent que Tamerlan venoit pour les exterminer tous. Abdal-Ata, sans s'étonner leur dit, *Ne vous épouvantez point, allez seulement, & vous présentez à lui sans parler; & que chacun de vous imite seulement le mieux qu'il poura la voix de quelque animal.* Ses disciples lui obéirent, & ils ne furent pas plutôt arrivés devant Tamerlan vêtus de haillons & à demi nuds, poussant des cris semblables à ceux des lions, des taureaux, & de plusieurs autres sortes d'animaux, que Tamerlan, tout intrepide qu'il étoit, en fut effrayé. Il demanda aussitôt de quelle race ces gens-là pouvoient être, & on lui dit que c'étoit les disciples d'Abdal-Ata; il continua donc son chemin, & arriva enfin au lieu où étoit cet homme si extraordinaire. Il le trouva tout nud, enseveli dans le sable jusqu'au cou, la barbe & les cheveux mêlés, les yeux fermés & la tête baissée. Tamerlan lui dit d'abord: *Pauvre insensé, on m'a dit que tu te vantes d'être le maître & le seigneur de certaines créatures.* Abdal Ata lui répondit; *Et vous, prince dévoyé, qui n'étant pas Musulman, errez hors du véritable chemin du salut, vous vous faites appeller le maître & le seigneur de toute la terre.* Tamerlan lui repliqua: *Quand cela seroit, toute la terre n'étant à l'égard du ciel qu'un point, qui n'a pas avec le firmament la proportion que le chaton de ma bague a avec son anneau, ce ne seroit pas une grande merveille, si j'en étois effectivement le maître, & que j'en prisse la qualité.* Abdal-Ata lui répondit aussitôt: *Quel sujet d'étonnement y a-t-il aussi, si je me qualifie le maître des créatures telles que sont ces animaux que vous voyez ici devant vous?* Tamerlan fut satisfait de cette repartie, & ne fut pas moins content de la délicatesse de son esprit, lorsqu'après avoir vu derriere ce dervis un âne attaché par son licou, il lui dit: *Vous autres gens spirituels, qui allegorisez toutes choses, pouriez-vous bien me faire comprendre comment cet animal peut être le symbole d'une personne agréable & aimée.* Abdal-Ata, qui voyoit derriere ce prince un de ses mignons, lui fit une allégorie si pleine d'esprit & de hardiesse, que Tamerlan eut toujours depuis ce temps-là une grande estime pour lui. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATABAH-AL-GOLAN, homme réputé saint par les Musulmans, & dont la vie est dans *Jafei*, *hist.* 29. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ATABALIPA, roi du Pérou, de la famille des Incas, vivoit au commencement du XVI siécle, & fut un des plus magnifiques & des plus riches monarques de l'Amérique. Il fit mourir un de ses freres qu'on nomme diversement *Atoco* & *Guscar*; & ensuite il choisit la ville de Cusco pour être la capitale de tout le Pérou, comme elle l'avoit été sous l'empire des Incas ses prédécesseurs. Il soumit même divers peuples ses voisins; mais François Pisaro ayant découvert le Pérou vers l'an 1525, & s'y étant depuis établi dans les meilleures villes, causa tous les malheurs d'Atabalipa. Il tâcha de le surprendre par de vains complimens; mais ayant défait ses troupes, & pris ce monarque, il le traita de la maniere du monde la plus cruelle & la plus indigne. Car contre la foi donnée, & après avoir pillé son trésor, il le fit étrangler vers l'an 1533. Dieu ne laissa pas cette mort impunie. François Pisaro fut tué par Diego fils d'Almagro, & son frere eut depuis la tête tranchée par les ordres de Vacca de Castro, que l'empereur Charles V avoit envoyé dans le Pérou. * Garcilasso de la Vega, *hist. del Peru.* Herrera. Jean de Laët. Barthelemi de las Casas, Acosta, &c.

ATABEK, mot turc, qui signifie proprement *pere du prince.* C'est la qualité qu'ont porté plusieurs seigneurs, qui étoient gouverneurs & directeurs de l'éducation des princes de la maison des Selgiucides. Ces seigneurs, que les Persans appellent *Atabekian*, devinrent si puissans par la faveur ou par la foiblesse de leurs maîtres, qu'ils fonderent & établirent en Asie quatre branches de princes, que l'on appelle ordinairement *Dynasties*, & dont on va parler dans les articles suivans.

ATABEKIAN ERAK. Les Atabeks de l'Iraque, qui font la premiere dynastie, commencerent à regner l'an 521 de l'hégire, de J. C. 1127. Elle comprend huit princes, qui ont étendu leur domination dans la Chaldée, dans la Mésopotamie, & dans toute la Syrie, jusqu'en Egypte.

Omadeddin Zenghi, fils d'*Aksancar*, fut établi par Mahmoud, fils de Mohammed, & petit-fils de Malek Schah, sultan des Selgiucides, dans le gouvernement de la ville de Bagdet dès l'an 521 de l'hégire. Il y joignit bientôt après celui de Moussal ou *Mosul*, que possédoit son frere Ezzeddin, qui mourut la même année. La suivante il se rendit maître des villes d'Alep & de Hamah en Syrie; il soutint une grande guerre contre le calife Mostarsched; il prit Edesse & Bir sur les Francs, l'an 539, & l'an 540, qui est le 1145 de J. C. il fut tué par des esclaves fugitifs, qu'il assiégeoit dans le château de Giabar. Ce sultan est appellé par nos historiens *Sanguin*, nom corrompu de celui de *Zenghi.*

Noureddin Mahmoud, fils d'*Omadeddin*, étoit l'aîné de deux autres freres nommés *Sefieddin* & *Coth-*

eddin, qui regnerent en Mésopotamie, pendant qu'il étoit maître de toute la Syrie. Quelque temps après il ajouta à ses états l'Egypte, qu'il conquit par la valeur de Saladin général de ses armées. Il fit la guerre aux Francs, qui le battirent en plusieurs rencontres, & mourut l'an de l'hégire 569, de J. C. 1173. Nos historiens l'appellent *Noradin*.

Saleh, fils de *Noureddin*, commença à regner à l'âge de onze ans, & mourut à l'âge de dix-neuf, après huit ans de regne, l'an de l'hégire 577, de J. C. 1181: on l'appelloit *Al-Malek al Saleh Ismaël*. Saladin le reconnut d'abord en Egypte, & fit battre la monnoie en son nom; mais dans la suite il le dépouilla de presque toute la Syrie, ne lui laissant que la ville d'Alep. Ce prince n'ayant point d'enfans, laissa la seigneurie d'Alep à son cousin germain Ezzeddin Massoud, fils de Cothbeddin Maudoud, auquel nous avons vu que Noureddin son frere aîné avoit laissé la Mésopotamie, dont Mosul étoit la capitale, avec quelque redévance. C'est d'Ezzeddin que sont sortis les autres princes de cette dynastie.

Ezzeddin Massoud, fils de *Cothbeddin*, regna dans Mosul, où il fut assiégé l'an de l'hégire 578, par Saladin, qui s'étoit déja rendu maître de la plupart des villes de la Mésopotamie. Mais il s'y défendit si vigoureusement, qu'il obligea ce prince à lever le siége avec beaucoup de honte & de confusion. Il fut si généreux, qu'il donna la ville d'Alep à un de ses freres, nommé *Omadeddin*, lequel cependant ne la sut pas garder; mais fut contraint de la céder par échange à Saladin. Ezzeddin la reprit sur les héritiers de ce sultan & s'y maintint, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Malek Al-Nasser. Il mourut cependant la même année que Saladin, savoir sur la fin de l'an 589 de l'hégire, & de J. C. 1193, au commencement duquel Saladin avoit fini ses conquêtes & sa vie.

Noureddin Arslan Schah, fils d'*Ezzeddin Massoud*, succéda à son pere dans Mosul & autres places de la Mésopotamie, & enleva à Cothbeddin, fils d'Omadeddin son oncle, la ville de Nisibe, de laquelle il fut bientôt dépouillé par Malek Al-Adel, frere de Saladin. Ce sultan mourut l'an de l'hégire 607, de J. C. 1210, après avoir rétabli la dignité & la sévérité du gouvernement des Atabeks, qu'il trouva un peu déchue par la trop grand modestie & humilité d'Ezzeddin son pere. Il regna dix-huit ans, & laissa son fils pour successeur.

Malek Al Caher Ezzeddin Massoud, fut laissé sous la tutelle de Badreddin Loulou, affranchi, qui gouverna ses états pendant sa vie & après sa mort, arrivée l'an 615 de l'hégire, de J. C. 1218. Son regne fut de sept ans & neuf mois. Il laissa pour successeur son fils nommé *Noureddin Arslan Schah*, fils de Malek Al Caher, âgé seulement de dix ans, quand son pere mourut, & il ne regna que fort peu de temps, sous la tutelle de Badreddin, qui lui conserva la couronne contre les entreprises de son oncle paternel Omadeddin, fils de Noureddin Arslan Schah.

Nassereddin Mahmoud, fils de *Malek Al Caher*, & frere de Noureddin Arslan Schah, lui succéda à l'age de trois ans. Badreddin Loulou le fit marcher à cheval, & reconnoître pour sultan au milieu des troupes. Il mourut l'an 631 de l'hégire, & le calife Monstanser lui donna Badreddin Loulou pour successeur, en lui envoyant l'investiture des états dont il n'avoit eu jusqu'alors que le gouvernement. Ainsi finit cette premiere dynastie des Atabeks surnommés *de l'Iraque*, à cause qu'elle commença dans la ville de Bagdet, qui est la capitale de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, dans laquelle on comprend souvent la Mésopotamie.

ATABEKIAN ADHERBIGIAN, les Atabeks de la Médie, ou de l'Adherbigian, font la seconde dynastie des Atabeks, qui commença l'an 555 de l'hégire, & finit l'an 622. Le premier de tous fut *Ildighiz* esclave Turc, qui devint un fort grand seigneur, par la faveur de Massoud son maître, sultan des Selgiucides. Ce prince lui donna en mariage la veuve de son frere Thogrul, & en même temps le gouvernement du pays d'Adherbigian, où il commanda jusqu'en l'année 568, qui est la 1172 de J. C.

Mohammed fils d'*Ildighiz*, succéda à son pere, & fut tuteur du sultan Thogrul le Selgiucide, qui avoit succédé au sultan Arslan son pere à l'âge de sept ans. Il géra si bien cette tutelle à son profit, qu'il se rendit maître de plusieurs provinces de l'empire de son pupille. Il prit la ville de Tauris l'an 570, & mourut l'an de l'hégire 581, de J. C. 1185.

Kezel Arslan frere de *Mohammed* son prédécesseur, & qui avoit gouverné la province d'Adherbigian sous lui, prit sa place. Le sultan Thogrul avoit de la peine à le souffrir; mais comme les affaires des Selgiucides alloient en décadence, il fut déclaré sultan par le calife Nasser, l'an de l'hégire 587, de J. C. 1191, & fut tué la même année par un assassin que les seigneurs de l'Iraque avoient suborné.

Aboubecre, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, regna vingt ans, & mourut l'an 607 de l'hégire, de J. C. 1210.

Cotluc Enbanege, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, regna quatre ans: mais il semble que ces quatre années doivent être comprises dans les autres regnes.

Modhaffereddin Uzbek, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, succéda à son frere, & regna quinze ans. Il mourut de peste, après avoir été dépouillé de ses états par Gelaleddin roi de Khovarezm, l'an de l'hégire 622, de J. C. 1225.

ATABEKIAN-FARS, les Atabeks de la Perse. Ils étoient Turcomans d'origine, & descendoient de Salgar; c'est pourquoi on les nomme aussi *Salgariens*. Leur dynastie a duré en Perse depuis l'an 543, jusqu'en l'an 663 de l'hégire, c'est-à-dire, depuis l'an 1148 de J. C. jusqu'en 1264.

Le premier de cette dynastie est Modhaffereddin Moschakar Ben Maudoud Ben Salgari, qui a regné douze ou treize ans.

Modhaffereddin Zenghi Ben Maudoud succéda à son frere, & regna quatorze ans.

Modhaffereddin Taklah, fils de *Zenghi*, succéda à son pere, & regna vingt ans. Il mourut l'an de l'hégire 591.

Cothbeddin Thogrul, fils de *Salgal*, fils de *Maudoud*, regna dans l'Iraque, & fit plusieurs fois la guerre à Taklah: mais il fut toujours battu, & enfin fait prisonnier & mis à mort après neuf années de regne.

Modhaffereddin Abou Schegia Saad Ben Zenghi succéda à son frere *Taklah*. Il regna vingt-neuf ans, & mourut l'an 623 de l'hégire, de J. C. 1226.

Aboubecre, fils de Saad, fils de *Zenghi*, regna 35 ans, & mourut l'an de l'hégire 658, de J. C. 1259.

Saad, fils d'*Aboubecre*, regna environ deux ans.

Mohammed, fils de *Saad*, regna sept mois.

Mohammed Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, regna huit mois.

Selgiuc Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, regna cinq mois, & fut tué l'an 662 de l'hégire, de J. C. 1263.

Aischah Khatoun, fille de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, qui étoit mariée à un Mogol nommé *Manghir Timurten*, étant restée seule de la maison des Atabeks Salgariens, fut établie reine dans Schiraz par Holagu Ilkhan, & regna un an: elle mourut l'an 663 de l'hégire.

ATABEKIAN LARISTAN, ce sont des princes, qui s'étant rendu maîtres de la province de Lar, qui s'étend sur la côte du golfe persique, prirent le titre d'*Atabek*, n'osant pas prendre celui de sultan.

Le premier de ces princes fut Abou Thaher, fils de *Mohammed*, fils d'*Ali*, fils d'*Aboul Hassan Caslaovi*,

qui fut envoyé avec des troupes pour conquérir ce pays, par Sancar fils de Maudoud al Salaovi, ou plutôt, al Salgari, après qu'il se fut rendu maître de la province de Perse proprement dite. Abou Thaher ayant conquis ce pays, s'en fit le souverain, & prit le titre d'Atabek, que ses descendans conserverent.

Nasraldin ou Nasreddin, l'aîné de ses enfans, lui succéda, & entreprit de subjuguer le Schoulestan; & se trouvant proche de sa fin, il déclara son fils pour successeur.

Ce fils, qui portoit le nom de *Takla*, fut attaqué par l'Atabek Saad fils de Zenghi, qui regnoit dans le pays de Fars ou de Perse: mais Takla remporta jusqu'à trois fois la victoire sur Saad; & quand Holagu empereur des Mogols vint assiéger Bagdet, il le vint trouver dans son camp avec des troupes auxiliaires, & lui fit si bien sa cour, qu'il obtint de lui une bonne partie de ce qu'il lui demandoit. Après la prise de Bagdet, Takla épouvanté du traitement qu'Holagu avoit fait au calife Mostazem, ne se trouvant pas en sureté parmi les Tartares, prit la fuite sans congé, & Holagu en ayant été averti le fit suivre par les siens, qui l'atteignirent & le firent mourir.

Schamseddin Alp Argoun, fils de *Takla*, succéda aux états de son pere avec la permission de Holagu, & il les gouverna avec justice pendant l'espace de dix ans.

Joseph Schah, fils d'*Alp Argoun*, succéda à son pere sous l'autorité d'Abaka empereur des Mogols, successeur de Holagu. Il obtint de ce prince le gouvernement de Khouzistan, de Goueh Kilovieh, de Gerbad, & d'autres lieux. Après la mort d'Abaka, Joseph Schah s'attacha à Ahmed Khan son successeur, & après la mort de celui-ci, à Argoun Khan, duquel il eut enfin permission de retourner en Laristan. Etant de retour dans ses états, il fit une entreprise sur le pays de Goueh Kilovieh ou Ghilovieh; mais ayant eu en chemin un songe qui l'effraya, il retourna sur ses pas, & mourut fort peu de temps après, laissant un fils pour successeur.

Afrasiab, fils de *Joseph Schah*, se maintint dans ses états sous la protection d'Argoun Khan: mais dès qu'il eut appris qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, il envoya un de ses neveux à Ispahan, lequel se défit par surprise du gouverneur de cette ville, & s'en rendit le maître, faisant battre monnoie au coin d'Afrasiab son oncle, & ordonnant que son nom fût récité dans les prieres publiques. Argoun étant mort pendant ces entreprises, Afrasiab envoya plusieurs de ses amis en la province d'Iraque, & se rendit maître par leur moyen de plusieurs places; il battit même les Mogols en quelques rencontres: mais ceux-ci l'ayant enfin entre leurs mains, l'envoyerent prisonnier à Gazan Khan, qui avoit succédé à Argoun. Afrasiab trouva cependant de la faveur à la cour de ce prince, & fut renvoyé chez lui en Laristan: mais comme il faisoit faire dans ce pays-là plusieurs exécutions cruelles, il fut enfin mis à mort par l'ordre de Gazan.

Nosrateddin Ahmed, fils d'*Alp Argoun*, fut établi par Gazan Khan Atabek ou prince de Laristan, après la mort d'Afrasiab. Il gouverna ses états avec justice pendant l'espace de trente ans, & mourut l'an de l'hégire 733, de J. C. 1332.

Rokneddin, fils de *Joseph Schah*, succéda à son oncle Nosrateddin, & gouverna ses états fort sagement pendant l'espace de six ans. Il mourut l'an de l'hégire 740, de J. C. 1339.

Modhaffereddin Afrasiab, fils de *Rokneddin*, succéda à son pere, & en lui finit la dynastie des Atabeks du Laristan.

Avant tous ces princes, qui ont porté le titre d'Atabeks, *Nadham al Molk*, ou *Nezam el Mulk* visir de Malek Schah, troisiéme sultan de la race des Selgiucides, fut qualifié du nom d'Atabek par ce sultan, qui lui donna la ville de Thous en propriété; mais aucun de ses descendans n'a conservé ce titre, ni commandé souverainement dans aucune province.

Il y a néanmoins des auteurs qui prétendent qu'Omadeddin, fils de Zenghi, qui avoit été Atabek ou gouverneur du sultan Sangiar, a été le premier qui ait conservé le titre de cette charge, avec la qualité de prince. Ebn Athir a écrit l'histoire des Atabeks sous le nom de *Daulat Atabekat*, la *Dynastie des Atabeks*. *Voyez* aussi le *Nighiaristan*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ ATACAMA, grand désert à l'extrémité méridionale du Pérou, au nord du Chili, entre la mer du Sud à l'occident, & les Andes à l'orient. Depuis Copiapo, port du Chili, jusqu'à Atacama dans le Pérou, le pays est tellement affreux & désert, que les mules y périssent faute d'herbes & d'eau. Il n'y a pendant quatre-vingts lieues qu'une riviere qui coule depuis le lever du soleil jusqu'au coucher, peut-être à cause que cet astre fond la neige, qui se gele de nouveau pendant la nuit. Ce sont ces terribles montagnes qui séparent le Chili & le Pérou, où le froid est si violent, qu'on y meurt gelé, quoiqu'au-delà de ces montagnes le pays soit fort tempéré. On lit dans l'histoire de la conquête du Chili, que les premiers Espagnols qui les passerent, y moururent gelés debout avec leurs mules. A présent on a découvert un chemin beaucoup meilleur, en suivant la côte de la mer. Cette côte, depuis ATACAMA, qui est un port de mer, qui prend son nom du désert, aussi-bien qu'une montagne qui n'en est pas éloignée, n'est pas à beaucoup près si déserte, que l'intérieur du pays. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATADE ou ATHAS, jeune garçon, d'une legereté & d'une vitesse merveilleuse à la course, lequel, sous le consulat de Vipsanius, depuis midi jusqu'au soir, courut soixante & quinze mille pas, sans en être incommodé. Martial en fait mention:

Sive levem cursu vincere quæris Athan.

ATALANTE, fille de *Schenée*, fut recherchée en mariage par plusieurs jeunes hommes; mais son pere ne voulant la donner qu'à celui qui la vaincroit à la course, Hippomene fut le seul qui eut cet avantage, par le secours de Vénus, qui lui conseilla de jetter dans la carriere des pommes d'or, qu'Atalante s'amusa à ramasser. Il fut depuis changé en lion, & son épouse en lionne. * Ovide, *l.* 10, *métam. fab.* 11.

ATALANTE, fille d'*Iasius* roi d'Arcadie, & de Climene, selon Apollodore, ou de Schenée, selon Hésiode, fut exposée par son pere dans les bois. Elle fut mariée à Mélarion, dont elle eut un fils, nommé *Parthénopée*, qui fut un des guerriers contre Thébes. Elle avoit beaucoup de passion pour la chasse, & blessa la premiere le sanglier de Calydon, dont elle reçut les dépouilles de la main de Méleagre roi de Calydon. Cette préférence fut suivie de quelques meurtres, & enfin de la mort de Méleagre même. *Voyez* MÉLEAGRE. * Ovide, *l.* 8, *metam. fab.* 4. Ælian (*var. hist. l.* 13, *c.* 1.) en parle fort au long, & S. Jérôme loue la vertu & la chasteté de cette héroïne. Hieronym. *contra Jovin*, *l.* 1.

ATAPHERNES, noble Persan, & un des sept conjurés qui ôterent la vie à un Mage, nommé *Smerdis*, qui se disoit fils de Cyrus, & qui, sous cette qualité, étoit monté sur le trône: après l'avoir tué, ils rendirent le royaume aux Perses.

ATAS ou ATHAS, *cherchez* ATHANATUS.

ATASCH, fameux imposteur, qui se saisit du château de Dizghoveh, près de la ville d'Ispahan, sous le regne de Mohammed, fils de Malek Schah, sultan des Selgiucides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATAROTH, ville de Palestine dans la tribu de Gad, de-là le Jourdain. * *Nomb. XXXII*, 3.

ATAROTH, ville de Palestine sur les confins de la tribu d'Ephraïm, du côté du Jourdain. * *Josué, XVI*, 5.

ATAROTH ADDAR, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm, du côté de la tribu de Manassé. *Josué, XVI*, 5.

ATAVANTIO (Paul) de Florence, religieux Servite, dans le XV siécle, écrivit un traité de l'origine de son ordre, la vie du bienheureux François de Sienne, de S. Philippe de Beniti, &c. Ce religieux mourut, l'an 1499, âgé de quatre-vingts-ans. * Vossius. Possevin, &c.

ATAVILLOS, *Atavilli*, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, vers la source de la riviere de Xauxa, environ à quarante lieues de la côte de la mer Pacifique, & à soixante de la ville de Lima. * Pedro de Cicca.

ATAULFE, beau-frere d'Alaric roi des Goths, suivit ce prince à la prise de Rome, & lui succéda l'année suivante en 410. La même année il pilla une seconde fois Rome, & emmena Placidie fille de l'empereur Théodose, & sœur d'Honorius, qu'il épousa à Narbonne, dont il se rendit maître l'an 414. Le comte Boniface l'avoit repoussé en 413 de Marseille, qu'il avoit eu dessein de surprendre. Comme il passoit en Espagne, il fut tué à Barcelone l'an 415, par un certain Vernulphe, après un regne d'environ cinq ans. On assassina en même temps six fils, qu'il avoit eus de diverses femmes. Le jeune prince Théodose, qu'il avoit eu de Placidie, étoit mort un peu auparavant. Les auteurs donnent diverses raisons de la mort d'Ataulfe. SIGERIC lui succéda, & fut aussi tué sept mois après. * Prosper. Isidore & Genebrard, *en sa chron.* Orose, *l.* 7, *c.* 43.

ATÉ, déesse malfaisante, selon Homere & Hesiode, prenoit plaisir à engager les hommes dans des malheurs, troublant leur entendement, & obscurcissant les lumieres de leur raison. Il n'y avoit qu'un moyen de résister à cette déesse, & d'en éviter les funestes effets: c'étoit d'avoir recours aux Lites, qui étoient d'autres déesses filles de Jupiter, toujours opposées à Até, & qui sauvoient les hommes de sa colere; avec cette circonstance pourtant, que plus Até étoit irritée, moins les Lites avoient de pouvoir sur elle, & qu'il leur falloit beaucoup plus de temps pour venir à bout de l'appaiser. Atée n'est autre chose, dans la signification du mot grec ἄτη, que le mal qu'on fait, & l'injustice que l'on commet. Voilà la véritable source de nos malheurs. Les Lites ne sont aussi dans la signification du mot grec λιταὶ, que les prieres. C'est en effet la seule voie qui reste à un coupable, que la priere; & on voit assez que plus ses crimes sont grands, plus il doit avoir de peine à en obtenir le pardon. * Homere, *iliad*, Erasme, *Adag.*

ATELLA, ancienne ville de la Campanie, en Italie, étoit autrefois épiscopale. Maintenant c'est une petite ville nommée *Sant' Arpino*, dans la terre de Labour, entre Capoue & Naples, à un mille d'Aversa, où le siége épiscopal a été transféré. Il y avoit anciennement un grand amphithéâtre, où l'on jouoit des comédies, qui furent appellées Attelanes, *Fabulæ Attellanæ*. C'étoient des piéces comiques & satyriques. Elles étoient moins boufones, que les petites piéces & les farces qui se jouent sur le théâtre françois, & moins graves & moins sérieuses que les tragédies ou les comédies grecques ou latines; mais on les remplit ensuite de récits impurs & de contes lascifs: ce qui obligea le sénat de Rome de défendre ces sortes de jeux. On ne voit aucuns restes de cet amphithéâtre. Il y a un château, qui fut bâti par Robert Guiscard, Normand, duc de la Pouille, vers l'an 1060. L'église, qui étoit autrefois cathédrale, est fort grande, & l'on y remarque plusieurs tombeaux considerables, entr'autres celui d'un médecin, qui y est représenté, appuyé sur les épaules d'Aristote & d'Averroës. Cette ville a titre de duché, & appartient à la maison de Caraccioli. * Schrad, *monum. Ital.*

ATELLARI, que d'autres nomment ACELLARO, riviere de Sicile, est l'*Elorum* ou l'*Elorus* des anciens. Elle coule dans la vallée, que ceux du pays appellent *Valle di Noto*, & passe à la ville de *Noto*, d'où elle va se jetter dans la mer, près des ruines de l'ancienne ville d'Elore, où Fazel dit qu'il y avoit de son temps une tour qu'on nommoit *Sta in pace*. Pline, Etienne de *byzance*, Vibius Sequester, & Silius Italicus parlent de l'Elore, que ce dernier, aussi-bien que Virgile, appelle *Xelorus*. Etienne de *Byzance* rapporte qu'on y voyoit autrefois des poissons qui venoient manger à la main. * Etienne de *Byzance*. Virgile, *æneid. l.* 3. Athen. *l.* 8. Pline, *l.* 32. Ovide, *l.* 4. *Fast.* Sanson, *en sa carte de Sicile*. Fazellus. Baudrand.

ATENE, *Athenum*, *Atina*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure, sur la riviere de Negro. Elle est au pied du mont Apennin, avec titre de principauté, & a été autrefois plus considérable. Elle est située entre Pola & Sala, à huit milles de Marsiconovo, & à seize de Potenza. * Pirro Ligorio.

ATEPOMARE, roi d'une petite partie des Gaules, faisant la guerre aux Romains, & ayant mis le siége devant Rome, leur déclara qu'il ne feroit point de paix, qu'ils ne lui livrassent les dames & les principales bourgeoises de la ville. Lorsque cette proposition fut portée au camp des Romains, les servantes de leurs femmes leur conseillerent de les envoyer à la place de leurs maîtresses, & vêtues de leurs habits, promettant de leur donner un signal pour surprendre l'ennemi. Cet avis ayant été suivi, elles prirent leur temps que les Gaulois étoient ensevelis dans un profond sommeil; & l'une d'elles montant sur une tour, alluma un flambeau, pour avertir les Romains, qui vinrent fondre sur les barbares. En mémoire de cette action, on institua à Rome une fête annuelle, qui fut appellé *la Fête des Servantes*. * Plutarq. *aux paralleles*.

ATERGATIS, déesse des Syriens, *cherchez* ADARGATIS.

ATERIANUS (Jule ou Julius) historien Latin, ne nous est connu que par un passage de Trebellius Pollio, dans la vie des trente tyrans. Il vivoit vers l'an de J. C. 268. * Trebell. Pollio, *in Victorino*.

ATESTE, ville d'Italie, *cherchez* EST.

ATH ou AETH, sur la riviere de Dendre, ville des Pays-Bas dans le Hainault. Elle n'est pas grande, mais elle est riche & assez bien fortifiée. Louis XIV roi de France la prit en 1667, & elle lui fut laissée par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui se fit l'année suivante; mais il rendit cette place aux Espagnols par le traité de Nimegue fait en 1678. Il la prit encore en 1697, & la rendit par la paix de Riswick, conclue la même année. Les alliés la prirent durant la guerre d'Espagne. Elle appartient présentement à la maison d'Autriche, aussi-bien que sa châtellenie. Ath est sur les limites de la Flandre, à deux lieues de Lessine, entre Mons & Oudenarde. Elle a produit divers hommes de lettres, & entr'autres Guillaume Mercenes ou Mercier, Guillaume Montan, Pierre Gudelin, Julien Fossetier, Jean Briard, Arnoul & Jean Lenseus, &c. Il ne faut pas aussi oublier Jean Zuellard, qui publia en 1610 une description de cette ville.

ATHA ALLAH, *Dieu-Donné*, surnom de plusieurs auteurs Musulmans; mais particulierement de Tageddin Mohammed Ben-Ahmed Ben Atha Allah, natif d'Alexandrie, & plus connu sous le nom d'*Al-Schadeli*, docteur de la secte de Malek, qui mourut au Caire l'an 709. Il est auteur de *Hekam al Athijah*, livre du droit des Musulmans, qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 679.

Il y a encore un Seid Ahmed Ben Atha Allah, qui est surnommé *Al Crimi*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHA ou ATHAI (Abou Mohammed Ben Ali Rabah,) natif de la Mecque, auteur célebre de traditions qu'il avoit reçues d'Aischah, veuve de Mahomet, & d'Abou Horeirah. Il fut maître d'Abou Hanifah & d'Aouzai, sur cette matiere. Ce dernier docteur disoit

de lui, qu'il étoit l'homme le plus généralement approuvé & estimé qu'il eût connu. Mahomet, au rapport d'Ebn Abbas, ayant été interrogé sur ce qu'il y avoit de meilleur dans les bonnes œuvres des fidéles, répondit que c'étoit la pureté de l'intention. Ben Gioraih ayant demandé à Athai duquel nous parlons, l'explication de cette parole, ce docteur lui dit : *C'est que la pureté d'intention nous délivre non-seulement de l'hypocrisie, mais encore du doute & de la perplexité d'esprit, dans toutes les actions que nous entreprenons.* Athai mourut l'an de l'hégire 104, de J. C. 722. Jafei a écrit sa vie dans l'histoire des saints Musulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHACH, ville de la Palestine dans la tribu de Juda, l'une de celles ausquelles David envoya du butin & des dépouilles qu'il avoit remportées sur les Amalécites, qui avoient pillé & brulé la ville de Siceleg. * *I Rois XXX*, 30.

ATHACH, eunuque ou officier d'Assuerus, à qui il confia la garde d'Esther. * *Esther, IV*, 5.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths en Italie, étoit fils de *Eutharic Cillica*, & d'*Amalasunte*, fille de *Théodoric*. Il succeda l'an 526 à ce dernier sous la tutelle de sa mere, & partagea avec son cousin Amalaric, roi des Visigoths, les états de son aïeul dans les Gaules, se réservant la Provence, qu'il fit gouverner par ce Felix Liberius, qui se trouva l'an 529 au II concile d'Orange. Athalaric entretint toujours la paix avec les empereurs. Il envoya une ambassade à Justinien, qui avoit été élevé à l'empire, & quelques-uns ont cru qu'Arator étoit le chef de cette ambassade. Depuis il publia un édit pour conserver les libertés de l'église, à la requête du pape Felix III, qui se plaignit à lui de ce que les Goths obligeoient les clercs de plaider devant les juges séculiers. Les débauches userent tellement ce prince, qu'il mourut éthique, l'an 534, après avoir regné huit ans. * Cassiodore, *in epist.* Procope, *l.* 1. Grégoire de *Tours en son hist.*

ATHALIE, ou GOTHALIE, comme l'appelle Joséphe, fille d'*Achab* & de *Jezabel*, épousa *Joram*, fils de *Josaphat* roi de Juda. Le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son mari, causa la ruine de sa maison. Car elle le porta à élever des temples aux idoles des Gentils, & à les faire adorer par tout le royaume. Après la mort de ce prince, en l'an 3150 du monde, 885 avant J. C. & après celle de son fils Ochosias, qui arriva l'année suivante, elle fit tuer tous ses enfans & tous les princes de la maison royale, pour s'emparer du gouvernement. Il n'y eut que Joas qui étoit encore au berceau, qui fut sauvé par les soins de Josaba ou Jocabed, sœur d'Ochosias, & femme du grand sacrificateur Joïada. Ce dernier mit Joas sur le trône à l'âge de sept ans, & fit mourir Athalie, l'an 3157 du monde, & 878 avant J. C. qui étoit le septiéme de la tyrannie de cette cruelle princesse. * *IV des Rois*, 11 & 12. *II des Paralipomenès*, 33, 24. Joséphe, *l.* 9 *des antiq. judaïq. c.* 11.

Athalie étoit petite-fille d'*Amri* : ce qu'il faut observer, pour entendre l'endroit du deuxiéme livre des Paralipomenes, où elle est dite fille d'Amri, puis fille d'Achab. Car quoique S. Jerôme ait dit qu'elle n'étoit appellée fille de ce dernier que par imitation, elle l'étoit effectivement. Jehu qui est appellé fils de Josaphat, *au l.* 4, *c.* 9, *v.* 2 des Rois, est aussi dit fils de Namsi (qui étoit pere de Josaphat) *au l.* 2, *c.* 22, *v.* 7 des Paralipomenes. * Torniel, *A. M.* 31, 46, *n.* 1.

ATHALMOLK GIOVINI, auteur de la chronique persienne, intitulée, *Gehan Kuschai.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHAMANIE, pays de l'Epire, entre l'Acarnanie, l'Etolie & la Thessalie. Il fut libre un certain temps, & ensuite eut des princes particuliers, qui se soumirent à Philippe, pere de Persée, roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 36 & 38.

ATHAMAS, fils d'*Eole*, roi de Thèbes, épousa *Néphélé*, & fut pere de *Phryxus* & d'*Hellé*. Mais Nephelé étant devenue furieuse, il prit en secondes nôces *Themisto*, fille d'*Hypsée*, dont il eut *Spinchus* & *Orchomenus*. Ils furent tués par leur propre mere qui croyoit massacrer les enfans d'*Ino*, qu'Athamas épousa en troisiémes nôces. Cette derniere étoit fille de *Cadmus* ; & Athamas se persuada depuis qu'elle étoit devenue lionne, & deux enfans qu'il avoit eus d'elle, lionceaux. Dans cette manie, il écrasa contre un rocher un de ses fils : ce qui toucha si fort Ino, qu'elle se précipita de désespoir dans la mer, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes. * Ovide, *l.* 4 *metamorph. fab.* 13. Natal. Com. *mythol.*

ATHAMAS, riviere d'Etolie, admirable par la vertu qu'elle avoit, dit on, d'allumer une torche, lorsqu'on la trempoit dedans au dernier quartier de la lune. Ovid. *metam. l.* 15, *fab.* 2. Il y avoit une montagne de même nom, d'où cette riviere coule.

ATHANAGILDE, roi des Visigoths en Espagne, se souleva contre Agila qu'il fit mourir, & se mit sur le trône l'an 554. Il eut deux filles, *Galesuinthe* & *Brunehaut* ; la premiere épousa *Chilperic* roi de Soissons ; & l'autre *Sigebert* roi d'Austrasie. Son regne fut de quatorze ans, & il mourut l'an 567. * Isidore, *en sa chron.* Grégoire de *Tours*, *l.* 9.

ATHANARIC, juge des Goths, sur la fin du IV siécle. Dans ce temps, le plus puissant des Goths prenoit parmi eux le nom de *juge*, & non celui de *roi* ; ce peuple croyant que la qualité de roi étoit un titre d'autorité & de puissance, & celui de juge une marque de prudence & de sagesse. Athanaric commença de gouverner vers l'an 369, & il fit la guerre à l'empereur Valens, qui le contraignit enfin de demander la paix. Mais il survint un accident qui empêcha de la conclure. Car, comme il fallut convenir d'un lieu pour traiter, Athanaric ne voulut jamais passer sur les terres des Romains, prétendant que son pere le lui avoit défendu : de sorte que pour ne rien faire contre la dignité de l'empire, on mit sur le Danube des bateaux, où Valens d'un côté, & Athanaric de l'autre, vinrent conclure la paix. Ce prince Goth étoit païen ; & pour faire dépit à l'empereur, il excita une cruelle persécution contre les chrétiens. Elle commença, selon S. Jerôme, dès l'an 369 ; & les actes de S. Sabas portent qu'elle se renouvella jusqu'à trois différentes fois. Athanaric faisoit bruler tous ceux qui refusoient d'adorer une statue qu'on portoit par son ordre dans toutes les maisons où l'on disoit qu'il y avoit des chrétiens. Depuis, ce prince se voyant chassé de ses terres par ses propres sujets, fut réduit à venir en personne implorer le secours de Théodose, avec lequel il avoit fait alliance depuis peu de temps. Cet empereur le reçut avec bonté le 11 jour de janvier de l'an 381, & Athanaric mourut le 25 du même mois. Théodose le fit enterrer à la romaine, avec tant de magnificence, que les Goths en furent ravis d'admiration, & en témoignerent toute la reconnoissance possible. * S. Ambr. *de Spiritu sancto*, *in præf.* S. Aug. *l.* 18 de *civ. Dei*, *c.* 31. Ammien Marcel. *l.* 27. Orose, *l.* 7, *c.* 38. Socrate, *l.* 5. Zosime, *l.* 4. Idace. S. Jerôme. Sigebert & Isidore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *vie de S. Basile*, *&c.*

ATHANASE (S.) patriarche d'Alexandrie, surnommé *le Grand*, à cause de la grandeur de sa foi, de sa piété & de ses travaux pour la défense de l'Eglise contre les Ariens. Il est sûr qu'il étoit Egyptien ; & il y a même apparence qu'il naquit à Alexandrie ; mais il est difficile de fixer le temps de cette naissance. Nous pouvons seulement dire qu'ayant été fait évêque au commencement de l'an 326, il y a apparence qu'il avoit près de 30 ans, (quoiqu'il soit vrai que les Ariens lui reprocherent son ordination dans une trop grande jeunesse) puisque les canons les moins rigoureux exigent cet âge pour ceux qu'on éleve à l'épiscopat. Rufin dit que S. Athanase étant encore enfant, baptisa ses com-

pagnons ; & il assure que cela arriva du temps de S. Alexandre, qui succéda à Achillas en 312, ce qui justifie en quelque sorte le reproche des Ariens. Il fut élevé auprès du même S. Alexandre, qu'il suivit en 325 au concile de Nicée, où n'étant encore que diacre, il disputa, à ce que l'on croit, contre Arius : ce qui fut un des principaux sujets de la haine que les Ariens conçurent contre lui. A son retour, se doutant qu'on le vouloit élever à la place d'Alexandre, qui l'avoit désigné son successeur, il prit la fuite ; mais ayant été trouvé dans sa retraite, il fut mis sur le siége d'Alexandrie, au commencement de l'an 326. Les Ariens n'oublierent rien pour s'opposer à sa promotion ; & leur haine s'augmenta lorsqu'Athanase eut refusé de communiquer avec Arius en 331. Ils s'unirent avec les Méléciens pour le perdre : ils l'accuserent d'abord de crime d'état ; savoir, qu'il avoit envoyé un coffre plein d'or à Philamene, qui vouloit usurper l'empire, & qu'il avoit imposé aux Egyptiens un tribut de robes de lin ou de laine pour l'église d'Alexandrie. Il fut justifié de ces accusations par les prêtres Alipe & Macaire, qui se trouverent à Constantinople dans le temps qu'on en parla à Constantin. Mais on lui suscita deux autres accusations ; l'une que son prêtre Macaire étant allé trouver Ischyras dans la Mareote, avoit brisé un calice, renversé les Sacremens, & démoli une église ; l'autre qu'il avoit fait mourir Arsene évêque d'Hypsel en Thébaïde, du parti des Méléciens. Cet Arsene se trouva vivant, & Constantin en ayant été informé, donna ordre qu'on cessât les poursuites commencées contre S. Athanase, & lui écrivit une lettre très-avantageuse ; mais ses ennemis renouvellerent leurs calomnies près de l'empereur, qui fatigué de leurs importunités continuelles, indiqua un concile à Césarée, ville de la Palestine, où S. Athanase ne voulut pas comparoître ; parceque les principaux évêques qui y assistoient, étoient ses ennemis déclarés. Un an après, Constantin indiqua un autre concile à Tyr, l'an 335, où S. Athanase eut ordre de se rendre. Il y confondit ses adversaires sur le meurtre d'Arsene ; en faisant paroître cet évêque en personne dans ce concile. Les évêques de cette assemblée insisterent sur l'accusation du calice brisé par Macaire ; en intenterent une nouvelle contre S. Athanase, qu'ils prétendirent avoir eu commerce avec une femme de mauvaise vie ; & ayant envoyé faire une information à Mareote, ils déposerent S. Athanase, & lui firent défense de demeurer à Alexandrie. Ce Saint eut recours à Constantin, qui fit venir en cour les évêques qui l'avoient condamné : ils y envoyerent des députés, qui accuserent S. Athanase d'avoir menacé qu'il empêcheroit qu'on apportât du bled d'Alexandrie à Constantinople : sur quoi l'empereur, sans l'écouter, l'envoya en exil à Trèves. Il y fut reçu avec beaucoup d'accueil par Constantin *le Jeune*, & par S. Maximin, qui en étoit évêque. Le peuple & le clergé d'Alexandrie demanda inutilement à Constantin le rappel de S. Athanase. Cet empereur étant tombé malade l'an 337 de J. C. ordonna, malgré l'opposition d'Eusebe de *Nicomédie*, & de ses partisans, que l'on fît revenir S. Athanase à Alexandrie. Quelque temps après la mort de Constantin *le Grand*, les trois Césars, ses enfans, Constantin, Constance & Constant, permirent à tous les évêques de retourner à leurs églises. S. Athanase fut renvoyé à Alexandrie avec des lettres de Constantin, après avoir été deux ans & quatre mois en exil. Quand il fut de retour, ses ennemis l'accuserent de nouveau auprès de l'empereur Constance : il fut déclaré innocent dans un concile tenu à Alexandrie l'an 339 ou 340. D'autre côté Eusebe de *Nicomédie*, & les évêques du parti d'Arius, choisirent Piste pour évêque d'Alexandrie, & le firent ordonner par Secundus, évêque de Ptolémaïde. Ce Piste n'ayant point été reconnu, ils assemblerent un concile à Antioche au commencement de l'an 341, où ils ordonnerent Grégoire *Cappadocien* évêque d'Alexandrie. Celui-ci arriva dans cette ville vers les fêtes de Pâque, s'empara des églises, & y commit des violences & des sacriléges. S. Athanase se retira à Rome ; & fut bien reçu du pape Jules I, qui écrivit aux Eusébiens qu'ils eussent à se rendre à Rome à un concile qui s'y tiendroit au mois de janvier 342. S. Athanase fut déclaré innocent dans le concile, où ses adversaires ne comparurent point. Les Orientaux se plaignirent au pape Jules I, de ce qu'il avoit reçu à sa communion S. Athanase. Ce saint passa trois ans dans Rome, & fut appellé la quatriéme année à Milan par l'empereur Constant, qui écrivit à son frere Constance qu'il falloit assembler un concile des évêques d'Orient & d'Occident, pour juger la cause de S. Athanase. Ce concile fut assemblé l'an 347 à Sardique : les Orientaux s'en retirerent, & les évêques d'Occident y prononcerent une sentence d'absolution en faveur de S. Athanase ; qui fut rétabli en 349 dans le siége d'Alexandrie, à la sollicitation de l'empereur Constant. En revenant à Alexandrie, il fut reçu à la communion dans un concile de seize évêques de Palestine assemblés à Jérusalem par Maxime évêque de cette ville. Il fut ensuite confirmé dans son siége par le concile tenu à Alexandrie ; mais après la mort de l'empereur Constant, la malignité de ses ennemis continuant de le calomnier, l'empereur Constance donna des ordres de chasser S. Athanase d'Alexandrie. Ce saint fut obligé de se cacher, & se retira dans le désert : les Ariens mirent en sa place George, qui demeura en possession du siége d'Alexandrie jusqu'à la mort de Constance. Après la mort de cet empereur, Julien ayant permis aux évêques exilés de revenir, & George ayant été tué dans une sédition populaire en 362, S. Athanase revint à Alexandrie, & fut rétabli sur son siége. Dès qu'il fut de retour, il assembla un concile, pour juger de la maniere dont il falloit en user pour recevoir les Ariens qui vouloient revenir au sein de l'église, & pour regler quelques différends survenus dans l'église d'Antioche ; mais il ne put pas long-temps travailler pour le bien de l'église : car les païens l'ayant rendu odieux à Julien, cet empereur envoya un ordre pour le chasser d'Alexandrie. S. Athanase s'enfuit, & demeura caché jusqu'à l'empire de Jovien prince chrétien, qui succéda à Julien le 27 juin de l'an 363. Alors S. Athanase revint à Alexandrie, où il tint un synode des évêques d'Egypte, de la Thébaïde & de la Lybie, au nom desquels il adressa une lettre à l'empereur Jovien, dans laquelle il lui propose la formule de foi du concile de Nicée comme la régle de la foi orthodoxe, & condamne ceux qui nioient la divinité du S. Esprit. S. Athanase alla lui-même trouver Jovien à Antioche, où les Ariens, qui étoient venus pour l'accuser, furent très-mal reçus. Mais il eut encore à souffrir sous l'empire de Valens, lequel ayant été baptisé en 367 par Eudoxe, évêque Arien de Constantinople, fit un édit, par lequel il ordonna que tous les évêques qui avoient été déposés sous l'empire de Constance, seroient chassés de leurs siéges. S. Athanase pour éviter l'effet de cette ordonnance, se retira pour quelque temps à la campagne dans le tombeau de ses peres, & y demeura caché pendant quatre mois ; mais Valens fut obligé de le rappeller. S. Athanase eut depuis quelques différends avec un gouverneur de Lybie, qu'il excommunia. Enfin il finit heureusement le cours de sa vie, troublée par tant de traverses & de persécutions, l'an 373 de J. C. le 2 mai, après avoir été évêque d'Alexandrie pendant plus de quarante-six ans.

Entre les docteurs de l'église, S. Athanase a eu seul cet avantage, que pendant sa vie, sa condamnation, & celle de la foi de l'église, a passé pour la même chose. Ses écrits avoient une si grande réputation que l'abbé Côme disoit : *Que quand on trouveroit quelque opuscule de ce S. prélat, il le falloit écrire sur ses habits, si on manquoit de papier.* S. Grégoire de *Nazianze* a commencé l'éloge de ce grand archevêque par cette dé-

claration : *Que c'est louer la vertu même, que de louer S. Athanase*. Ses ouvrages contiennent la défense des mystères de la Trinite & de l'Incarnation, de belles apologies, diverses lettres, la vie de S. Antoine, celle de sainte Syncletique, & des traités contre les Ariens, les Méletiens, les Apollinaristes & les Macédoniens; car dans le concile qu'il celebra l'an 362 à Aléxandrie, il s'y déclara le défenseur de la divinité du S. Esprit.

Nous avons diverses éditions des œuvres de ce Saint. Celle de Commelin en 1600, est belle, & celle de Paris de 1627, avec les corrections de Pierre Nannius, l'est encore davantage. Elle est en deux volumes, en grec & en latin. Mais celle qu'ont donnée les peres bénédictins de la congrégation de S. Maur, en 3 vol. *in-fol.* l'emporte sur toutes les autres. Godefroi Hermant, docteur de Sorbonne, & chanoine de Beauvais, a composé une excellente vie de S. Athanase en françois.

Dom Bernard de Montfaucon, qui est auteur de la derniere édition des œuvres de S. Athanase, a 1°. corrigé le texte grec sur les manuscrits; 2°. il a fait une version nouvelle; 3°. il a rangé les œuvres de S. Athanase, suivant l'ordre chronologique, & a distingué celles qui sont certainement véritables des douteuses & des supposées; celles-là sont contenues dans le premier tome, qui est divisé en deux volumes; celles-ci se trouvent dans le dernier; 4°. il a publié quelques ouvrages qui n'avoient point encore vu le jour; 5°. il a donné une nouvelle vie de S. Athanase. Il a mis à la tête de chaque livre des avertissemens curieux, & a depuis publié un nouveau recueil d'ouvrages des peres, dans lequel il a inséré quelques opuscules attribués à S. Athanase.

Ce n'est pas ici le lieu de faire la critique de tous les ouvrages de S. Athanase. On peut consulter là-dessus MM. Hermant & Tillemont, dom Bernard de Monfaucon, & M. Du-Pin, qui a fait une analyse exacte des œuvres de ce pere. Les savans sont fort partagés sur l'auteur de la *formule de foi*, qui se trouve entre les œuvres de ce pere : les uns l'attribuent à quelques François; le pere Quesnel la donne à Vigile de Tapse; l'abbé Antelmi à Vincent de Lerins. On imprima en 1730 une dissertation de M. l'abbé le Clerc, tendante à prouver que le symbole est réellement de S. Athanase.

S. Athanase écrit avec une netteté agréable & une noble simplicité; il est énergique dans ses raisonnemens, & donne un tour persuasif à tout ce qu'il dit; il est exact dans ses narrations & fort dans ses ouvrages polémiques. Il se proportionne toujours au sujet dont il traite, & aux personnes ausquelles il parle; il a eu beaucoup de conduite & de prudence. Sa doctrine est très-pure, & non-seulement ses sentimens sont orthodoxes, mais aussi ses expressions sont très-justes & très-exactes. * S. Athanase, *dans ses apologies & dans sa lettre aux solitaires*. S. Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 21. S. Jerôme, *in cat. c.* 87, *ep.* 7, *&c.* S. Hilaire. Socrate. Théodoret. Sozomene. Rufin. S. Epiphane. S. Cyrille d'*Alexandrie*. S. Jean de *Damas*. Photius, *cod.* 32, 139, 140 & 258. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. à* 311 *ad* 372. Sixte de *Sienne*, *bibl. SS.* Possevin, *in appar. sacr.* Sulpice Severe, *liv.* 2 *hist.* Hermant, *vie de S. Athanase*. Maimbourg, *hist. de l'Arianisme*. Vossius, *dissert.* 2. *de trib. symbol.* Le Mire, &c. Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. ecclésiast.* Dom Bernard de Montfaucon, *nouvelle édition des œuvres de S. Athanase*. Du-Pin, *nouvelle bibliothéque des aut. ecclés. du IV siécle*.

ATHANASE (S.) diacre de l'église de Jérusalem, soutint la doctrine du concile de Chalcédoine, & fut persécuté par Théodose, chef du parti des Eutychiens, qui chassa en 452 de Jérusalem le patriarche Juvénal, & se fit ordonner à sa place. Le diacre Athanase lui ayant reproché les cruautés qu'il exerçoit, fut enlevé par des satellites, qui après l'avoir déchiré à coups de fouets, le percerent d'un coup d'épée. Théodose fit traîner son corps par la ville, & ordonna qu'on le jettât aux chiens, qui le dévorerent. Le martyrologe romain fait mention de lui le 5 juillet. Les ménologes des Grecs marquent en ce jour un autre ATHANASE, abbé ou religieux du mont Athos. * *Vita Euthymii per Cyrillum.* Evagre, *l.* 2, *c.* 5. Baillet, *vies des saints*, 5 *juillet*.

ATHANASE, neveu de S. Cyrille d'*Alexandrie*. C'est le même que Dioscore traita si mal, & qui accusa ce patriarche dans le concile de Chalcédoine, en 451. Ce qu'on peut voir dans les actes de ce concile, *act.* 3.

ATHANASE, évêque d'Ancyre, vivoit dans le IV siécle. Il étoit fils d'un autre *Athanase*, qui faisoit profession de science & d'éloquence, & qui avoit eu à gouverner des villes & des provinces entieres. Il avoit été fait évêque d'Ancyre par Acace de Césarée, en la place de Basile, déposé en 360, par le concile de Constantinople, lorsque Marcel évêque de la même ville vivoit encore. Mais le défaut qui se trouvoit dans sa promotion à l'épiscopat, fut heureusement réparé par le zèle avec lequel il signa le symbole de Nicée en 363 au concile d'Antioche, & par les combats qu'il soutint pour défendre la divinité du Verbe & du S. Esprit. S. Basile & S. Grégoire de *Nazianze* lui donnent de grands éloges. Il mourut vers l'an 372.* S. Basile, *epist.* 53, 54, 81, *&c.* S. Grégoire de *Nazianze*, *orat.* 1, *in Eunom.* Baronius, *A. C.* 373, *n.* 34. Hermant, *vies de S. Athan. & de S. Basile*.

ATHANASE, surnommé *Herniosus*, patriarche d'Alexandrie, étoit hérétique, & succéda à Pierre Mongus l'an 490. Nicéphore, Evagre, Léonce, & Liberatus, parlent de lui. Il mourut en 497. * Baronius, *A. C.* 491 & 497.

ATHANASE, patriarche de Constantinople, étoit un moine qui succéda à George ou Grégoire de Chypre, en 1289. Quatre ans après il fit une abdication volontaire, & Jean fut mis en sa place. On obligea Athanase de la reprendre en 1304, & six ans après il s'en démit encore une fois. On lui attribue quelques traités, que nous avons dans la bibliothéque des peres, *tom. III*, *col.* 141, *édit.* 1624.

ATHANASE, hérétique Jacobite, *cherchez* ANASTASE III, patriarche d'Antioche.

ATHANASIE (Sainte) veuve, abbesse de Timie, dans la Gréce, fille de *Nicétas* & d'*Irene*, naquit vers le commencement du IX siécle dans l'isle Egine. Etant encore vierge, elle étoit résolue de se consacrer à Dieu; mais ses parens l'obligerent de se marier à un officier, qui fut tué seize jours après dans un combat contre les Sarazins. Athanasie, après la mort de son mari, demeura quelque temps en viduité; mais elle fut obligée de se marier une seconde fois, par l'édit de l'empereur Michel *le Begue*, qui ordonnoit aux filles nubiles & au jeunes veuves de se marier. Ce second mari touché des exemples de vertu de sa femme, entra dans un monastère, & Athanasie changea sa maison en couvent. Elle fut obligée d'accepter le gouvernement de cette nouvelle communauté, qu'elle transféra quatre ans après dans un lieu plus écarté, où elle bâtit encore depuis trois autres églises. Son monastère fut appellé *Timie*, c'est-à-dire, *lieu honoré & respecté*. Athanasie fut obligée de faire un voyage à Constantinople, & à son retour elle mourut le 15 août 860. Les Grecs ont transféré sa fête au 16, à cause que le 15 étoit destiné à l'assomption. On rapporte quantité d'austérités de cette Sainte & de ses compagnes, qu'elle modéra néanmoins depuis, par l'avis d'un prêtre nommé *Mathias*. * *Vie de sainte Athanasie*, rapportée par Metaphraste. Surius. Baillet, *vies des saints*, 14 *août*.

ATHANATES ou IMMORTELS, du grec ἀθάνατοι, nom que les Perses donnoient à un corps de dix mille hommes d'élite, qui étoient soigneusement entretenus,

tretenus, & dont le nombre étoit toujours complet, parcequ'à mésure qu'il en manquoit quelques-uns, leurs places étoient aussitôt remplies. Voici les paroles de Quint-Curce, *Proximi ibant quos Persæ immortales vocant, ad decem millia.* * Herodote, *l.* 3. Procope, *de la guerre de Perse.* Hesychius. Suidas.

ATHANATUS, dit aussi ATAS & ATHAS, homme d'une force prodigieuse, qui se promenoit à Rome sur un théâtre revêtu d'une cuirasse de plomb pesant cinq cens livres, & chaussé avec des brodequins qui en pesoient autant. * Pline, *l.* 7, *c.* 5.

ATHANIS, historien Grec. Il a écrit de la Sicile, selon Athénée, *l.* 3. Vossius croit qu'il est le même que Plutarque cite dans la vie de Timoléon, *l.* 3, *hist. des Grecs.*

ATHAR, ville de Palestine dans la tribu de Siméon. C'est la même qu'*Ether & Etham.* * *Josué*, 19, 7.

ATHARE ou ATHARA, femme du roi de Damas, que les Syriens après sa mort honorerent comme une divinité, regardant son tombeau comme un temple. * Justin, *l.* 36, *c.* 2.

ATHAS, *cherchez* ATHANATUS.

ATHEAS, Scythe de nation, regna dans le Pont, & eut *Artebuse* pour successeur, selon Florus, *l.* 3, *chap.* 5.

ATHEAS, roi des Scythes, succéda à son pere *Scyles*, & fut un prince très-belliqueux, très-fier, & bon politique. Il eut de grandes guerres contre les Triballiens, peuples de la basse Mysie, & contre les Istriens, & promit à Philippe roi de Macédoine de le déclarer héritier & successeur de sa couronne, s'il lui envoyoit du secours; mais les troupes de Philippe étant venues trop tard, il les renvoya. Philippe qui assiégeoit alors Byzance, dissimula le chagrin qu'il ressentoit, & fit dire au roi des Scythes qu'ayant de grandes dépenses à faire pour continuer le siége, il le prioit au moins de lui rendre les frais qu'il avoit faits, pour envoyer des troupes à son secours. Atheas lui répondit que les Scythes n'avoient ni or ni argent, & que toutes leurs richesses consistoient en courage. Philippe leva le siége de Byzance, & envoya dire à Atheas, qu'il vouloit mettre à l'embouchure de l'Istre, une statue, qu'il avoit vouée à Hercule, & qu'il le prioit pour cela de lui permettre l'entrée de ses états. Le roi des Scythes lui manda que s'il vouloit ériger lui-même cette statue, il pouvoit venir seul, mais non pas avec son armée. Ce fut alors qu'il y eut une guerre ouverte entre ces deux rois, vers la CX olympiade, & 340 ans avant J. C. Les Scythes étoient en effet plus forts que les Macédoniens; & dans les courses qu'ils faisoient sur eux, ils faisoient beaucoup de prisonniers. Un jour ils prirent un célébre musicien. Atheas le fit chanter; & comme il vit ses sujets, tout farouches qu'ils étoient, admirer la douceur de sa voix: *Pour moi*, dit-il, *j'aime mieux entendre hennir un cheval, que d'ouir chanter cet homme-là.* Philippe se voyant le plus foible, eut recours aux stratagêmes pour vaincre son ennemi, & il en vint enfin à bout dans un combat qu'il donna à son avantage, où Atheas fut tué à l'âge de quatre-vingt-dix ans, laissant pour son successeur un fils nommé *Carchasis.* * Justin, *l.* 9, *c.* 2. Frontin, *l.* 2, *c.* 4. Orose, *l.* 3, *c.* 13.

ATHELREDE, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, *cherchez* ALREDE.

ATHENAGORAS, d'Athènes, philosophe chrétien, vivoit du temps de l'empereur Marc-Aurele, auquel il adressa une apologie pour les chrétiens, dans laquelle il les justifie des trois principales calomnies dont on les chargeoit. Cette apologie est adressée à Marc-Aurele Antonin, & à son fils Commode, qui fut associé à l'empire l'an 176, & ainsi cette apologie a été présentée entre l'an 176, & l'année 179, dans laquelle Marc-Aurele est mort. Cette apologie a été inconnue à Eusébe, à S. Jerôme, & à Photius; mais Methodius l'a citée, comme on le peut voir par un passage de cet auteur, rapporté par S. Epiphane dans l'hérésie d'Origène. Athenagoras a composé un autre ouvrage sur la résurrection des morts. Ces deux ouvrages se trouvent dans la bibliothéque des peres, & à la fin des œuvres de S. Justin. Conrad Gesner & Suffridus Petri ont traduit du grec en latin cette apologie. Pierre Nannius & Henri Etienne, ont traduit le traité de la résurrection des morts. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. c.* 13. Tillemont, *mém. pour l'histoire ecclés.* Du-Pin, *nouvelle bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, les III premiers siécles.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclés. t.* 2.

Les ouvrages d'Athenagoras furent imprimés à Oxford en 1682, par les soins de M. Fell évêque de cette ville, & à Leipsick en 1684, sous la direction d'Adam Rechenberg. Ces éditions sont l'une & l'autre en grec & en latin, & accompagnées de notes. Kerholt fit un commentaire sur le traité de ce philosophe qui fut imprimé l'an 1675. Il a été inséré depuis avec des augmentations dans l'édition de S. Justin, d'Athenagoras, &c. à Leipsick en 1686. Gui Gaussart, prieur de sainte Foi de Coulomiers, fit une version françoise de l'apologie d'Athenagoras imprimée à Paris 1574. Armand du Ferron fit aussi une traduction françoise de deux écrits d'Athenagoras dont du Verdier-Vauprivas fait mention. Il a paru un roman sous le nom d'Athenagoras sous le titre *du vrai & parfait amour, contenant les amours honnêtes de Thergone, ou de Theogenes & de Charides; de Pherecides & de Melangelie*, que Martin Fumée, seigneur de Genillé, fit vers l'an 1569, & qui fut imprimé en 1599 & 1612. Il le donna comme traduit du grec, mais cet ouvrage n'a jamais existé avant lui. * Bayle, *dict. crit.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & eccles. t.* 2.

ATHENAIS, fille du philosophe *Leontius*, fut nommée depuis *Eudoxie*, lorsqu'elle fut devenue l'épouse de l'empereur Théodose *le Jeune. Cherchez* EUDOXIE.

ATHENÉE, frere d'*Euménés III*, roi de Pergame, d'*Attale*, & de *Philetere*, se joignit à son frere Attale, pour aller secourir Manlius contre les Galates, la premiere année de la CXLVIII olympiade, & 188 ans avant J. C. Son frere Euménés l'envoya en ambassade à Rome, pour faire sortir de la Thrace les garnisons romaines; & le sénat le choisit pour un des généraux d'armée contre Persée roi de Macédoine. Il se signala fort dans cette occasion; & depuis, Paul Emile, général des armées romaines, ne voulut se confier qu'à lui & à Scipion dans le voyage qu'il fit à Delphes. * Tite-Live, *l.* 28.

ATHENÉE, historien, qui avoit parlé de Sémiramis, comme nous l'apprenons de Diodore de *Sicile*, qui en fait mention dans le II livre de sa bibliothéque, vivoit du temps d'Auguste. * Vossius, *de hist. græc.*

ATHENÉE, orateur & philosophe péripatéticien, étoit de Séleucie. Il vint à Rome sous l'empire d'Auguste, & fut intime ami de Muréna, qui conspira contre Auguste. La conspiration ayant été découverte, il s'enfuit avec Muréna: il fut pris dans sa fuite, mais ayant été trouvé innocent, il fut mis en liberté. Athenée retourna à Rome, & dit à ceux qu'il rencontra les premiers de ses amis, ces paroles d'Euripide:

Ἥκω νεκρῶν κευθμῶνα, καὶ σκότου πύλας λιπών.

Je viens de quitter l'antre des morts, & les portes de l'enfer.

Peu de temps après, la chute d'une maison où il étoit l'écrasa durant la nuit. * Strabon, *l.* 4.

ATHENEE, grammairien Grec, natif de Naucratis en Egypte, a fleuri dans le II siécle sous Marc-Aurele & au-delà même de Severe. C'étoit un des plus savans hommes de son temps: il avoit tant lu, & il se souvenoit de tant de choses, qu'on peut le nommer *le Varron* ou *le Pline des Grecs.* De tous les ouvrages qu'il

composa il ne nous reste que celui qui avoit pour titre *les Dipnosophistes*, ou *le banquet des philosophes*; c'est-à-dire, *les Sophistes à table*, *en 15 livres*, dans lequel il introduit un certain nombre de personnes savantes, de toutes sortes de professions, qui discourent d'une infinité de choses à la table d'un bourgeois de Rome nommé *Larunce*. Il y a dans cet ouvrage une variété surprenante de faits & de citations, qui en rendent la lecture très-agréable, particulierement à ceux qui ont du gout pour les anciens. On y trouve plusieurs traits de médisance, plusieurs morceaux de la chronique scandaleuse, & bien des contes obscènes. Il ne nous reste point de livres qui aient été plus maltraité par les copistes que ceux d'Athenée. Le nombre des omissions, des transpositions, des fausses leçons ne se peut compter, tant il est grand. Quant à l'ouvrage, qui est en 15 livres, il nous manque les deux premiers livres, le commencement du troisiéme, & la plus grande partie du dernier. Pour suppléer à cette perte le mieux qu'il a été possible, on a imprimé avec ce qui nous reste d'entier l'abregé de ce qui s'est perdu, car on a encore l'abregé de tout l'ouvrage, mais on ne connoît point l'auteur de cet abregé, quoique plusieurs croient que c'est un Hermolaüs de Byzance. Toutes les éditions que l'on a d'Athénée sont très-imparfaites. La premiere, qui est celle de Manuce en 1514, est pleine de fautes. Celle de Basle qui suivit celle-là en 1535, ne vaut pas mieux. Natalis Comes, quoiqu'habile d'ailleurs, en a donné une traduction latine qui est pitoyable: c'est la premiere fois que ce livre ait paru en latin. Dalechamp, médecin célébre, en donna une seconde édition en 1611, qui vaut mieux que celle de Natalis. L'édition de Dalechamp, avec le grec d'un côté, le latin de l'autre, avec un volume des notes de Casaubon, imprimée en 1621, est la meilleure que nous ayons. M. l'abbé de Marolles a traduit en françois cet auteur Grec, apparemment sur la traduction latine. Le Journal des savans de Paris du 20 mai 1680, parle de cette version qui est *in*-4°, & qui fut imprimée à Paris en 1680. C'est la premiere traduction françoise de l'original, & la derniere composition du traducteur: il seroit à souhaiter qu'il y eût mieux réussi que dans ses autres traductions françoises. Outre l'ouvrage des Dipnosophistes, Athenée avoit encore fait l'histoire des rois de Syrie, & quelques autres ouvrages que nous n'avons plus. * Suidas, *in Athen.* Casaub. *in præf. ad Athen.* Vos. *de hist. græc.* Baillet, *jugemens des savans*, *sur les principaux ouvrages des auteurs*, *t.* 2, *part.* 2, *edit. Paris.* Bayle, *dict. critiq.*

ATHENEE de Byzance, ingénieur sous l'empire de Gallien, eut charge vers l'an 267, de fortifier les places, & de rétablir celles qui étoient ruinées. C'est apparemment celui dont on voit un livre sur les machines de guerre, dans quelques bibliothéques. * Trebellius Pollio, *Gallieni duo*, c. 13.

ATHENÉE, médecin, qui est souvent cité par Gallien. * Castellan, *in vit. med.*

ATHENÉE, homme de qualité, loué par le sophiste Ximene, qui vivoit sous l'empire de Julien. * Photius, *bibliotheq.*

ATHENÉE, *Athenæum*, étoit un lieu public à Rome, bâti l'an 135 par l'empereur Adrien, pour servir d'auditoire aux savans, & à ceux qui vouloient lire leurs ouvrages en présence de beaucoup de monde. Il paroît par le commencement des satyres de Juvenal, que ces sortes de lectures étoient fort fréquentes, & que Fronton prêtoit sa maison & ses jardins aux poëtes qui vouloient réciter leurs vers devant une nombreuse compagnie. Plusieurs autres voulurent bien que leurs maisons servissent à cet usage. C'étoit à celui qui devoit lire son ouvrage, à meubler proprement la salle: c'étoit lui qui payoit le louage des bancs & des siéges. L'empereur Adrien, qui aimoit & qui entendoit les belles lettres, se proposa peut-être entre autres fins, quand il fit construire l'Athenée, de soulager les auteurs de ces sortes de dépenses. Ce lieu servoit aussi de collége. Non-seulement on y lisoit des ouvrages, mais on y faisoit encore des leçons. On a étendu le nom de ce lieu sur toutes sortes d'académies destinées à l'explication des sciences & des langues; car on les appelle en latin *Athenea*. L'Athenée qui avoit été formée à Lyon, (c'est l'abbaye d'Ainai d'aujourd'hui) fut célébre à cause des grands hommes qui y enseignerent, & par les jeux que l'empereur Caligula y institua. On y proposoit près de l'autel d'Auguste des prix pour l'éloquence grecque & latine, & les vaincus étoient obligés d'effacer leur composition avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être fouettés, ou être plongés dans la riviere de Saone. * Suétone, *dans la vie de Caligula*, *c.* 20. Juvenal, *sat.* 1. Aurel. Victor. Jul. Capitol. *in vit. Pertinacis & Gordiani.* Dion. *in Hadr.*

ATHENEES, fêtes instituées en l'honneur de Minerve, nommées en grec Ἀθήναια. Les Athéniens les célébroient, les unes tous les ans, & les autres tous les cinq ans. * Pausan.

ATHENES, ville de Gréce, capitale de l'Attique, & célébre dans l'antiquité, pour avoir été le siége des sciences & le théatre de la valeur. Pausanias dit qu'Acteus regna le premier dans l'Attique, après lui Ogygés roi de Thébes fut aussi roi de l'Attique: sous celui-ci arriva le déluge si fameux dans l'antiquité, & l'un des premiers faits certains de l'histoire grecque, l'an 2287 du monde, 1748 avant J. C. 2966 de la période julienne. Près de deux siécles après, Cecrops venu de Saïs, ville d'Egypte, commença à regner dans ce pays, l'an 2477 du monde, 1558 avant J. C. 3166 de la période julienne, au moins selon Eusébe, qui cite Castor pour son garant; car l'ére Attique marquée dans les marbres d'Arondel commence vingt-cinq ans plutôt. Quelques-uns croient que ce fut lui qui bâtit la ville d'Athènes, qui fut appellée *Cecropie* de son nom, *Mopsopie* de celui de Mopsus, & enfin *Athènes*, à cause d'Athenée, fille de Cranaüs. L'histoire fabuleuse rapporte que Cranaüs voulant changer le nom de Cécropie, que cette ville portoit, l'on vit paroître un olivier dans la forteresse, & que dans le même temps la mer se déborda: sur quoi l'oracle ayant été consulté fit réponse que l'olivier regardoit Minerve, à qui cet arbre étoit consacré; & la mer, Neptune; & que le roi devoit nommer cette ville du nom de l'une de ces deux divinités. Ainsi Cranaüs changea le nom de *Cécropie* en celui d'*Athènes*, à la considération de Minerve que les Grecs nomment Ἀθήνη. Les autres disent qu'il y eut un débat entre ces dieux, pour donner le nom à cette ville, & que Minerve l'emporta à la pluralité des voix. Cecrops regna 50 années, & laissa pour successeur Cranaüs sous lequel arriva l'an 2535 du monde, 1500 avant J. C. le déluge de Deucalion roi de Thessalie, fils de Prométhée, qui se retira à Athènes la derniere année du regne de Cranaüs. Deucalion avoit un fils nommé *Amphyction*, qui épousa la fille de Cranaüs, & chassa bientôt son beau-pere, pour s'emparer du royaume. Ce fut sous le régne de Cranaüs que l'Aréopage fut établi à Athènes, la premiere année du regne de ce prince. Erichthonius succéda à Amphiction dans le royaume d'Athènes; & après avoir regné 50 ans, il eut Pandion pour successeur. A Pandion succéda Erechthée, sous lequel Cerés montra aux Athéniens à semer le bled: c'est aussi sous son regne que l'on place l'enlevement de Proserpine. A Erechthée succéda Cecrops II, qui regna 40 ans, & à celui-ci Pandion II, qui en regna 25. Pandion étant mort, son royaume fut divisé entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nilus, & Pallas. Egée qui étoit l'aîné, eut pour son partage Athènes & ses environs. Il fit tuer Androgée fils de Minos roi de Créte. Minos, pour venger la mort de son fils, vint affiéger la ville d'Athènes, qui fut obligée de se rendre à discrétion: Minos leur imposa pour peine d'envoyer en Créte tous les neuf ans, sept jeunes hommes & autant de filles.

Ce tribut fut imposé aux Athéniens la quatorziéme année du regne d'Egée, & la 288 de l'ére attique. Egée avoit d'Ethra fille de Pithée & petite-fille de Pelops, un fils bâtard nommé *Thesée*, quand le temps du troisiéme tribut arriva. Il fut un de ceux qui furent envoyés en Créte, pour y satisfaire. On y exposoit ces jeunes gens à un combat contre un fils de Minos fameux gladiateur nommé *Minautaure*. Théſée eut le bonheur de le tuer, se sauva ensuite, & délivra sa patrie de ce cruel tribut. Quand il fut de retour à Athènes, il trouva son pere Egée mort; & étant devenu maître de son royaume, il réunit les douze villes de l'Attique en un seul état, & commença à y établir la forme de république. Il institua aussi le premier les jeux & les combats en l'honneur de Neptune dans l'isthme de Corinthe, la deuxiéme année de son regne. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut retenu prisonnier par Aïdoneus roi des Molosses; & pendant ce temps-là Menestée fils de Peteus, fils d'Ornée & petit-fils d'Erechthée, souleva le peuple d'Athènes contre Théſée & se fit déclarer roi: ensorte que Théſée délivré de sa prison, fut obligé de se retirer dans l'Isle de Scyros, où il périt précipité du haut d'un rocher, après avoir regné 30 ans à Athènes. Menesthée régna après lui pendant 23 ans. C'est sous le regne de celui-ci qu'arriva le fameux siége de Troye. Après la mort de Menesthée, Demophoon fils de Théſée rentra dans le royaume de son pere, & regna 33 ans: il eut pour successeurs Oxynthas son fils qui regna 12 ans, & Aphidas son petit-fils qui ne regna qu'un an. Après ce dernier, Thymœtes son frere tint le royaume 8 ans; mais ayant refusé de se battre contre Xanthus roi des Béotiens pour finir la guerre, Melanthus Messenien ayant accepté ce parti & tué Xanthus, fut déclaré roi, & regna 37 ans. Le dernier roi d'Athènes fut Codrus fils de Melanthus qui succéda à son pere l'an 2943 du monde, 1092 avant J. C. 3622 de la période julienne. Sous son regne les Heraclides firent la guerre aux Athéniens: l'oracle d'Apollon ayant été consulté sur l'évenement qu'elle auroit, répondit que ceux-là seroient vainqueurs, dont le chef seroit tué par les ennemis. Codrus, pour accomplir cette prédiction, s'habilla en berger, & étant entré avec cet habit dans le camp des ennemis, fit exprès une querelle dans laquelle il fut tué: les Athéniens demeurerent vainqueurs. Le regne de Codrus fut de 21 ans. Après sa mort les Athéniens jugerent à propos, pour honorer sa mémoire, de ne plus souffrir de rois, & créerent des magistrats qu'ils appellerent *Archontes* ou *Princes*. Le premier qui fut élu, fut Medon fils de Codrus, qui en cette qualité gouverna la république d'Athènes pendant vingt années. Les premiers Archontes étoient perpétuels: ils furent depuis decennaires, & demeurerent enfin annuels. On peut en voir la succession dans la table. * Herodote. Thucydide. Xenophon. Diodore. Justin. Pausanias, &c. Les marbres d'Arondel. Marsham. *La biblioth. des hist. profanes de* Du-Pin.

Dracon, qui fut archonte de cette ville la premiere année de la XXXIX olympiade, l'an 624 avant J. C. fit des loix pour ses citoyens; mais elles étoient si severes, que l'orateur Demades disoit qu'elles avoient été écrites avec du sang, à cause de leur excessive rigueur. Solon publia depuis les siennes sous la XLV olympiade, vers l'an 598 avant l'ére chrétienne. Trente-sept ans après, Pisistrate usurpa la souveraineté d'Athènes, la 4 année de la LIV olympiade, 561 ans avant J. C. Il en fut chassé, & y rentra deux fois. Il vécut en tout 33 ans; mais il ne jouit que 17 ou 18 ans de la tyrannie. Sa mort arriva au commencement de la LXIII olympiade, vers l'an 528 avant J. C. Ses deux fils Hippias & Hipparque lui succéderent, & regnerent 18 ans. Harmodius & Aristogiton, de la famille d'Alcméon, opposée à celle de Pisistrate, tuerent Hipparque l'an 515 avant J. C. Hippias fut chassé d'Athènes trois ans après par Clisthènes, aïeul de Periclès, la premiere année de la LXVII olympiade, 512 ans avant J. C. vingt ans avant la bataille de Marathon: ensorte que la tyrannie des Pisistratides a duré 51 ans. Cette bataille fut donnée par les Athéniens contre les Perses sous le commandement de Miltiade & d'Aristide, la 2 année de la LXXII olympiade, 291 ans avant J. C. Les Perses furent vaincus, & dix ans après Xerxès roi de Perse, étant venu en Gréce avec une armée très-nombreuse, fut entierement défait dans une bataille donnée proche Salamine, la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Après ces avantages la république d'Athènes devint extrêmement florissante, & on ne vit jamais une ville plus feconde en hommes illustres: car il s'y élevoit non-seulement de vaillans capitaines & de savans philosophes, mais encore toute sorte de gens de lettres, & de très-habiles artisans. Les capitaines Athéniens gagnerent diverses batailles, soumirent plusieurs villes, & firent réussir toutes leurs entreprises. Les Lacédémoniens jaloux de cette grande puissance, susciterent des ennemis à Athènes, & lui firent eux-mêmes la guerre. Toute la Grèce prit part à cette querelle. Ce fut la guerre du Peloponnèse, que les Thébains commencerent par la prise de Platée sur les Athéniens, la 2 année de la LXXXVII olympiade, 431 ans avant J. C. Cette guerre dura 28 ans, jusqu'à la 2 année de la XCIV olympiade, & jusqu'à l'an 403 avant J. C. Lysander, général des Lacédémoniens, prit alors Athènes, le 16 jour du mois *Munichion*, qui répond au 18 avril. Les Thébains demandoient qu'on la ruinât entierement; mais l'avis des Lacédémoniens ayant prévalu, on y établit trente tyrans, que Thrasibule & quelques autres chasserent au bout de trois ans. Pausanias rétablit le gouvernement populaire. Ensuite Athènes devint très-puissante, & produisit de grands hommes de guerre & de lettres. Elle soutint de nouveau la guerre, non-seulement contre les Thébains & les Spartiates; mais encore contre ceux de Byzance & de Rhodes, qui firent une puissante ligue avec les autres insulaires, ceux-ci ne pouvant souffrir une sorte de tribut que les Athéniens exigeoient au détroit de l'Hellespont. L'an 338 avant J. C. Philippe roi de Macédoine, fit la guerre aux Athéniens; & ayant gagné la bataille de Chéronée sur eux & sur les Thébains, il les auroit entierement détruits, si l'orateur Demades n'eût eu l'adresse de le fléchir. Athenes souffrit encore sous Alexandre *le Grand*; & après la mort de ce monarque, sous Antipater & Craterus, mais principalement sous Cassander. Demetrius lui redonna la liberté. Les Athéniens en eurent peu de reconnoissance; car après la bataille d'Ipsus en Phrygie, que ce prince perdit l'an 301 avant J. C. ils refuserent de le recevoir dans leur ville, où il venoit se refugier. Cet affront le toucha. Pour s'en venger, il vint assiéger Athènes, & l'emporta un an après l'avoir investie, l'an 295 avant J. C. Lachares Athenien s'en étoit rendu le tyran; & c'est sur lui que Démétrius la prit. Athènes secoua, dans la suite, le joug des Macédoniens, & avec la protection des Romains, elle se soutint encore avec assez de gloire. Aristion, l'un de ses citoyens, qui en étoit tyran, causa sa ruine entiere; car ce fut sur lui que Sylla la prit, la donna au pillage sous la CLXXIII olympiade, & 87 ans avant l'ére des chrétiens. *Voyez* SETINES. * Thucydide. Xenophon. Diodore. *Les marbres d'Arondel.* Justin. Quint-Curce, &c.

La réputation des sciences attira encore les savans à Athènes; & c'est ce qui la rétablit. Pompée lui rendit l'usage de ses loix, & par reconnoissance elle se déclara en sa faveur. César étant en droit de l'en punir, après la bataille de Pharsale, il lui fit grace, & prononça ces paroles si célébres dans l'histoire: *Qu'à la vérité les Athéniens méritoient d'être punis; mais qu'à la considération des morts, il accordoit le pardon aux vivans.* En effet, Athènes a été regardée comme une ville qui a inventé tous les beaux arts, la mere des philosophes & des orateurs, & la nourrice des poëtes. Ci-

céron dit que la Gréce a toujours voulu être le premier pays du monde pour l'éloquence : que la ville d'Athènes a inventé les arts & les sciences, & qu'elle a sur-tout perfectionné l'art de parler : *Ut omittam Græciam*, dit-il, *quæ semper eloquentiæ princeps esse voluit : atque illas omnium doctrinarum inventricem Athenas in quibus summa dicendi vis & inventa est & perfecta.* * Cicer. *l.* 1 *de orat. c.* 4. Cornelius Nepos dit que la ville d'Athènes, non-seulement par son antiquité, mais encore par sa politesse & par les sciences qui y ont fleuri, surpasse toutes les villes du monde. * Cornel. Nepos, *dans la vie d'Atticus*, *c.* 3. C'est pour cette raison que Juvenal dit *Athènes*, pour signifier les sciences & les belles lettres. L'on trouve dans Dicæarque quatre vers du comique Grec, dignes de remarque, touchant l'estime que l'on doit faire d'Athènes : les voici, tournés du grec en latin.

Si numquam Athenas videris, ne stipes es;
Si visa te urbs haud traxerit, asinus merus :
Si visa abire poteris, es cantherius;
Hæc namque verè urbs Græca.

Dont voici à peu près le sens en françois :

Si tu n'as jamais vu Athènes, il faut certes que tu sois une souche :
Si après l'avoir vue, elle ne peut t'arrêter, il faut que tu sois plus stupide qu'un âne :
Si après l'avoir vue, tu peux en sortir, tu n'es qu'une masette :
Car cette ville est véritablement la ville des Grecs.

Athènes étoit l'œil de la Gréce ; & Aristide, *in Panath. p.* [illegible], dit que la Gréce étoit au milieu de la terre ; le pays attique au milieu de la Gréce ; & que la ville d'Athènes en étoit comme le nombril & le centre. Les Athéniens n'étoient pas en moindre réputation que leur ville. Cicéron, *pro Flacco*, *c.* 26, dit que c'est d'eux que sont sorties les sciences, les arts, la politesse, la religion, les bonnes mœurs, la regle de la justice, les loix ; & que de chez eux elles se sont répandues dans tout le monde : mais il ajoute aux louanges qu'il leur donne un petit trait de satyre, en assurant qu'il n'y a point de peuple qui sache mieux les regles de la justice & de la raison ; mais qu'il les pratique mal, & qu'il ne veut point s'en servir, *scire ea quæ recta sunt, sed facere nolle.* Athènes & ses habitans étant dans une estime générale, il ne faut pas s'étonner si les empereurs Romains en firent tant de cas. Marc-Antoine fut très-bien intentionné pour Athènes. Auguste & les empereurs suivans, lui furent aussi favorables ; mais Adrien est celui qui lui fit le plus de bien, & qui ambitiona d'être le restaurateur d'Athènes. Antonin *le Pieux*, Antonin *le Philosophe*, & d'autres empereurs, eurent la même inclination pour Athènes. Mais Sévére lui ôta ses priviléges, pour se venger de quelque injure qu'il prétendoit y avoir reçue en y faisant ses études. L'an 258, l'empereur Valérien permit aux Athéniens de rebâtir les murailles de leur ville, que des peuples de Scythie prirent peu de temps après, sous l'empire de Gallien. Cléodéme d'*Athènes*, & Athénée de *Byzance* les en chasserent. Constantin *le Grand*, & ses fils, affectionerent cette ville. Sur la fin de IV siécle, Alaric, roi des Goths, la prit l'an 395 de J. C. sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, quoique Zosime ait dit le contraire. L'empereur Justin tâcha de rétablir Athènes dans le VI siécle ; & depuis l'histoire semble l'avoir oubliée durant 700 ans. Ce n'est que dans le XIII siécle, & dans les siécles suivans, qu'elle recommença à paroître. BAUDOUIN IX de ce nom, comte de Flandre, ayant été couronné empereur de Constantinople en 1204, les Croisés, qui avoient eu part à la prise de cette ville, partagerent entr'eux les états des Grecs. L'isle de Candie fut donnée aux Vénitiens ; Boniface marquis de Montferrat, eut la Thessalie & la Morée ; & Geofroi de Ville-Hardouin, Athènes & l'Achaïe. Baudouin assiégea alors inutilement Athènes, que Boniface emporta peu de temps après. Depuis le duché d'Athènes passa dans la maison de la Roche. GUILLAUME de la Roche, duc d'Athènes, & seigneur de Thèbes, mourut vers l'an 1300. Sa fille ou sa sœur *Isabelle*, veuve de *Geofroi* de Carinthie, porta le duché d'Athènes à HUGUES de Brienne, comte de Brienne & de Liches. De ce mariage vint GAUTIER V, tué en 1312, & pere de GAUTIER VI du nom, comte de Brienne & de Liches, duc d'Athènes, & connétable de France. Vers l'an 1331, il tenta de reprendre le duché d'Athènes ; mais ce fut inutilement. Il fut tué à la funeste bataille de Poitiers en 1356, n'ayant point laissé de postérité, ni de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile I du nom, prince de Tarente & d'Achaïe, ni de sa seconde femme *Jeanne* d'Eu, fille de *Raoul* de Brienne, comte d'Eu, connétable de France ; & elle prit une seconde alliance avec *Louis* d'Evreux, comte d'Etampes. Elle mourut à Sens le 6 jour de juillet de l'an 1389. PHILIPPE de Savoye, comte de Piémont, fils de *Thomas III*, prit le titre de prince d'Achaïe, à cause de son mariage avec *Isabelle* de Ville-Hardouin, veuve de *Floris* de Hainaut-Avênes, qu'il épousa en 1301, & il en eut six enfans. Cependant les Aragonois usurperent le duché d'Athènes ; & après diverses révolutions, il passa dans la famille des Acciaioli de Florence. RAINIER Acciaioli s'en rendit maître, & le céda aux Vénitiens ; mais Antoine *bâtard* de Rainier s'y rétablit, & y laissa Nerio, suivi d'Antoine, pere de Francus ou François : c'est sur ce dernier que le redoutable Mahomet II, empereur des Turcs, prit Athènes l'an 1455. En 1464, Victor Capella surprit cette ville ; mais comme il ne put emporter le château, il se vit contraint d'abandonner sa conquête. Depuis ce temps-là les Turcs ont été maîtres d'Athènes jusque dans le XVII siécle, qu'ils l'ont perdue, *comme nous le dirons plus bas.* * *Consultez* les historiens Romains, ceux de l'empire d'Orient & d'Occident, & ceux des Croisades.

Athènes a été l'une des villes du monde des plus illustres & des plus florissantes. Tout y étoit magnifique & digne de l'admiration de la postérité. L'aréopage, le lycée, la citadelle, que l'on nommoit *Acropolis*, l'académie, le portique, les temples & ses autres édifices sont décrits dans les ouvrages des anciens. S. Paul y prêcha la foi, comme il est marqué dans *le* 17 *chapitre des actes des Apôtres*. Diverses personnes de considération y embrasserent le christianisme, & entr'autres, S. Denys *Aréopagite*, & une dame de qualité nommée *Damaris*. L'église d'Athènes devint ensuite très-féconde. Dans le II siécle, un grand nombre d'Athéniens y souffrirent le martyre, animés par l'exemple de leur saint évêque, nommé *Publius*, vers l'an 123. L'empereur Adrien étant venu à Athènes en 126, Quadratus, successeur de Publius, & Aristides lui présenterent des apologies pour notre religion. Athènes a été depuis érigée en archevêché. Voici la succession chronologique des anciens rois & des archontes d'Athènes. Quant à la succession des ducs d'Athènes, dans le XIII siécle, & dans les deux siécles suivans, elle a été si souvent interrompue, que nous n'avons pas cru la devoir exposer ici. On peut consulter l'histoire de Constantinople par M. Du Cange.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS

& des Archontes d'Athènes.

Ans du monde.	*Rois.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2477.	1. Cecrops,	1558.	50.
2527.	2. Cranaüs,	1508.	9.
2536.	3. Amphictyon,	1499.	10.
2546.	4. Erichtonius,	1489.	50.
2596.	5. Pandion,	1439.	40.
2636.	6. Erechthée,	1399.	50.

2686.	7. Cecrops II,	1349.	40.
2726.	8. Pandion II,	1309.	25.
2751.	9. Egée,	1284.	48.
2799.	10. Thefée,	1236.	30.
2829.	11. Meneſthée,	1206.	23.
2852.	12. Demophoon,	1183.	33.
2885.	13. Oxynthes,	1150.	12.
2897.	14. Aphydas,	1138.	1.
2898.	15. Thymœte,	1137.	8.
2906.	16. Melanthus,	1129.	37.
2943.	17. Codrus,	1092.	21.
		Total	487.

Cette ſuite des rois d'Athènes conſervée par Euſébe, qui l'a copiée dans Caſtor, eſt un des plus curieux morceaux de l'antiquité, parceque cet auteur ayant fait remarquer que ce royaume fut fondé 780 ans après la premiere olympiade, & qu'on ne devoit compter que 429 ans depuis ſa fondation juſqu'à la derniere année du regne de Thymœte, à qui Mélanthus ſuccéda, prouve invinciblement qu'on s'eſt trompé en plaçant la derniere entrepriſe des Héraclides ſur le Péloponnèſe à la 80 année après la priſe de Troye, puiſque Mélanthus ne commença à regner qu'après que les Héraclides furent entrés dans le Péloponnèſe. Codrus fut tué l'an 2964 du monde, 1071 avant J. C. & il laiſſa deux fils, Médon & Nelée, qui ſe diſputerent la couronne. Celui-ci fut obligé de quitter Athènes, & il alla s'établir dans l'Aſie Mineure avec les Ioniens, à qui ſon aïeul avoit donné une retraite, & qui appellerent Ionie le pays d'où ils chaſſerent les Cariens, 60 ans après que les Héraclides eurent fait la conquête du Péloponnèſe. On a déja dit que Médon ne conſerva pas le titre de roi, & qu'il fut appellé archonte. Il eſt le premier roi des archontes perpétuels, dont Euſébe donne auſſi la ſuite après Caſtor; laquelle fort exacte d'ailleurs, a ce défaut, parcequ'il en place le commencement auſſitôt après la mort de Codrus, au lieu qu'il la devoit différer de deux années; le temps que les deux freres ſe diſputerent la couronne, ayant été regardé comme un temps d'anarchie.

ARCHONTES PERPETUELS.

Ans du monde.	*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2967.	1. Médon,	1068.	20.
2987.	2. Acaſte,	1048.	36.
3023.	3. Archippe,	1012.	19.
3042.	4. Therſippe,	993.	41.
3083.	5. Phorbas,	952.	31.
3114.	6. Mégacles,	921.	30.
3144.	7. Diognete,	891.	28.
3172.	8. Pherecile,	863.	19.
3191.	9. Ariphron,	844.	20.
3211.	10. Theſpiée,	824.	27.
3238.	11. Agameſtor,	797.	20.
3258.	12. Eſchyle,	777.	23.
3281.	13. Alcméon,	754.	2.
		Total	316.

ARCHONTES PENDANT DIX ANNÉES.

Ans du monde.	*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3283.	1. Charops,	752.	10.
3293.	2. Eſimede,	742.	10.
3303.	3. Clidicus,	732.	10.
3313.	4. Hippomenes,	722.	8.
3321.	5. Léocrates,	714.	10.
3331.	6. Apſandre,	704.	10.
3341.	7. Eryxias,	694.	10.
		Total	68.

Créonte, le premier des archontes annuels, ſuccéda à Eryxias la premiere année de la XXIV olympiade, qui eſt la 3351 du monde, 684 avant J. C. & 874 depuis la fondation du royaume par Cécrops. Car on croit devoir ſuivre en cet endroit Euſébe, ou plutôt Caſtor, qu'Euſébe a copié, préférablement à Pauſanias, qui ne paroît pas avoir fait une étude particuliere de la chronologie, & à Jules Africain, qui ne compte que 856 ans depuis Cécrops juſqu'à Creon, & qui ne ſait ſi celui-ci fut archonte dans la XIX ou dans la XXV olympiade. Il eſt vrai qu'on s'eſt cru obligé de réformer Euſébe même, & voici les raiſons qui y ont engagé. Les Ioniens ne quitterent Athènes, avec Nelée & Androcle ſon frere, que ſoixante ans après que les Héraclides eurent envahi le Péloponneſe; par conſéquent deux ans après la mort de Codrus. D'ailleurs preſque tous les anciens s'accordent à dire qu'Iphite inſtitua les jeux olympiques la ſeconde année du gouvernement d'Eſchyle, qui par conſéquent n'a pas dû commencer l'an 3256 du monde, comme il le faudroit dire en ſuivant Euſébe; mais ſeulement l'an 3258. Et ce ſeroit en vain qu'on repréſenteroit avec lui, que ce ne fut pas préciſément dans la ſeconde année; mais lorſqu'elle venoit de finir, & au commencement de ſa troiſiéme, que ces jeux furent inſtitués; car il y auroit toujours faute d'une année dans ſon texte, & cette explication eſt forcée. Enfin on ne peut accorder cet écrivain avec les anciens, qui aſſurent qu'Hippomenes fut deſtitué avant la fin de ſon gouvernement, pour avoir fait mourir cruellement ſa fille, puiſqu'il lui donne dix années entieres. A quoi on peut ajouter que Denys d'Halicarnaſſe paroît être du même ſentiment que nous, puiſqu'il fixe comme nous le commencement de Charops à la premiere année de la VII olympiade.

ARCHONTES ANNUELS,

dont quelques-uns ſont inconnus.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
XXIV.	1. *an.*	Créon	684.
	2. *an.*	*Inconnu*,	683.
	3. *an.*	Lyſias,	682.
	4. *an.*	Tleſias,	681.
XXV.	1. *an.*	*Inconnu*,	680.
		Inconnus pendant 8 années.	
XXVII.	2. *an.*	Léoſtrate,	671.
	3. *an.*	*Inconnu*,	670.
	4. *an.*	Piſiſtrate,	669.
XXVIII.	1. *an.*	Auſtothènes,	668.
		Inconnus, 3.	
XXIX.	1. *an.*	Miltiades,	664.
		Inconnus, 4.	
XXX.	2. *an.*	Miltiades II.	659.
		Inconnus, 13.	
XXXIII.	4. *an.*	Dropides *ou* Dropile, M. A.	645.
		Inconnus, 4.	
XXXV.	1. *an.*	Damaſias,	640.
		Inconnus, 3.	
XXXVI.	1. *an.*	Epenetes,	636.
		Inconnus, 11.	
XXXIX.	1. *an.*	Dracon,	624.
		Inconnus, 8.	
XLI.	2. *an.*	Heniochides,	615.
		Inconnus, 9.	
XLIII.	4. *an.*	Ariſtocles, M. A.	605.
		Inconnus, 4.	
XLV.	1. *an.*	Mégacles,	600.
	2. *an.*	Philombrote,	599.
	3. *an.*	Solon,	598.
	4. *an.*	Dropides II,	597.
XLVI.	1. *an.*	Eucrates,	596.
		Inconnu, 1.	
	3. *an.*	Critias, M. A.	594.
	4. *an.*	*Inconnus*, 2.	
XLVII.	2. *an.*	Cimon, M. A.	591.
	3. *an.*	Damaſias II,	590.

Olympiades.			Ans avant J. C.
	4. *an.*	*Inconnu.*	
XLVIII.	1. *an.*	Phœnippus,	588.
		Inconnus, 10.	
L.	4. *an.*	Archestratides,	577.
		Inconnus, 6.	
LII.	3. *an.*	Aristomenes,	570.
		Inconnus, 7.	
LIV.	3. *an.*	Hippoclides,	562.
	4. *an.*	Comias, M. A.	561.
LV.	1. *an.*	Hégésistrate,	560.
		Inconnus, 3.	
LVI.	1. *an.*	Euthydeme, M. A.	556.
		Inconnus, 7.	
LVIII.	1. *an.*	Erxilicles,	548.
		Inconnus, 11.	
LXI.	1. *an.*	Alcée, M. A.	536.
		Inconnus, 2.	
	4. *an.*	Thériclès,	533.
LXII.	1. *an.*	Héraclides,	532.
		Inconnus, 7.	
LXIV.	1. *an.*	Miltiades II,	524.
		Inconnus, 11.	
LXVII.	1. *an.*	Clisthènes,	512.
		Inconnus, 3.	
LXVIII.	1. *an.*	Isagoras,	508.
		Inconnus, 3.	
LXIX.	1. *an.*	Acestorides,	504.
		Inconnus, 3.	
LXX.	1. *an.*	Myrus,	500.
		Inconnus, 3.	
LXXI.	1. *an.*	Hipparchus,	496.
	2. *an.*	Pythocritus, M. A.	495.
	3. *an.*	Lacratides,	494.
	4. *an.*	Thémistocles,	493.
LXXII.	1. *an.*	Diognete,	492.
	2. *an.*	Phanippe II, M. A.	491.
	3. *an.*	Aristide, M. A.	490.
	4. *an.*	Hybrilides,	489.
LXXIII.	1. *an.*	Anchises,	488.
	2. *an.*	Philippe,	487.
	3. *an.*	Philocrate, M. A.	486.
	4. *an.*	Phedon,	485.
LXXIV.	1. *an.*	Léostrate,	484.
	2. *an.*	Nicodéme,	483.
	3. *an.*	Aphepsion,	482.
	4. *an.*	Callias, selon les M. A. ou plutôt un *Inconnu*,	481.
LXXV.	1. *an.*	Calliades,	480.
	2. *an.*	Xantippe,	479.
	3. *an.*	Timosthènes,	478.
	4. *an.*	Adimante,	477.
LXXVI.	1. *an.*	Phédon,	476.
	2. *an.*	Dromoclides,	475.
	3. *an.*	Acestorides,	474.
	4. *an.*	Menon,	473.
LXXVII.	1. *an.*	Chares,	472.
	2. *an.*	Praxierge,	471.
	3. *an.*	Démotion, suivant les M. A.	470.
		Aphephion,	
		Théagenides, suivant les M. A.	
	4. *an.*	Phédon II,	469.
LXXVIII.	1. *an.*	Théagénides,	468.
	2. *an.*	Lisistrate,	467.
	3. *an.*	Lysanias,	466.
	4. *an.*	Lysithée,	465.
LXXIX.	1. *an.*	Archidémides,	464.
	2. *an.*	Tlépoleme,	463.
	3. *an.*	Conon,	462.
	4. *an.*	Eutippe,	461.
LXXX.	1. *an.*	Phrasiclides,	460.
	2. *an.*	Philocles,	459.
	3. *an.*	Bion,	458.

Olympiades.			Ans avant J. C.
	4. *an.*	Mnesithides,	457.
LXXXI.	1. *an.*	Callias,	456.
	2. *an.*	Sosistrate,	455.
	3. *an.*	Ariston,	454.
	4. *an.*	Lysicrate,	453.
LXXXII.	1. *an.*	Chéréphanes,	452.
	2. *an.*	Antidote,	451.
	3. *an.*	Euthydeme,	450.
	4. *an.*	Pédies,	449.
LXXXIII.	1. *an.*	Philisque,	448.
	2. *an.*	Timarchides,	447.
	3. *an.*	Callimaque,	446.
	4. *an.*	Lysimachides,	445.
LXXXIV.	1. *an.*	Praxiteles,	444.
	2. *an.*	Lysanias II,	443.
	3. *an.*	Diphile, M. A.	442.
	4. *an.*	Timocles,	441.
LXXXV.	1. *an.*	Myrichides,	440.
	2. *an.*	Glaucide,	439.
	3. *an.*	Théodore,	438.
	4. *an.*	Eutymenes,	437.
LXXXVI.	1. *an.*	Nausimaque,	436.
	2. *an.*	Antilochides,	435.
	3. *an.*	Chares,	434.
	4. *an.*	Apseudes,	433.
LXXXVII.	1. *an.*	Pithodore,	432.
	2. *an.*	Euthydeme II,	431.
	3. *an.*	Apollodore,	430.
	4. *an.*	Epaminondas,	429.
LXXXVIII.	1. *an.*	Diotime,	428.
	2. *an.*	Euclides,	427.
	3. *an.*	Euthydeme,	426.
	4. *an.*	Stratocles,	425.
LXXXIX.	1. *an.*	Isarque,	424.
	2. *an.*	Aminias,	423.
	3. *an.*	Alcée,	422.
	4. *an.*	Ariston,	421.
XC.	1. *an.*	Aristophile, M. A.	420.
	2. *an.*	Archias,	419.
	3. *an.*	Antiphon,	418.
	4. *an.*	Eupheme,	417.
XCI.	1. *an.*	Aristomnestes,	416.
	2. *an.*	Chabrias,	415.
	3. *an.*	Pisandre,	414.
	4. *an.*	Cléocrite,	413.
XCII.	1. *an.*	Callias II,	412.
	2. *an.*	Théopompe,	411.
	3. *an.*	Glaucippe,	410.
	4. *an.*	Diocles,	409.
XCIII.	1. *an.*	Euctemon, M. A.	408.
	2. *an.*	Antigenes, M. A.	407.
	3. *an.*	Callias III, M. A.	406.
	4. *an.*	Alcnias,	405.
XCIV.	1. *an.*	Pythodore II,	404.
	2. *an.*	Euclides II, 30 tyrans à Athènes.	
	3. *an.*	Micon, M. A.	402.
	4. *an.*	Exenete, fin des trente tyrans.	401.
XCV.	1. *an.*	Laches,	400.
	2. *an.*	Aristocrates,	399.
	3. *an.*	Ithycles,	398.
	4. *an.*	Lysiades,	397.
XCVI.	1. *an.*	Phormion,	396.
	2. *an.*	Diophantes,	395.
	3. *an.*	Eubulides,	394.
	4. *an.*	Demosthene,	393.
XCVII.	1. *an.*	Philocles,	392.
	2. *an.*	Nichoteles,	391.
	3. *an.*	Demostrate,	390
	4. *an.*	Antipater,	389.
XCVIII.	1. *an.*	Pyrrhion,	388.

Olympiades.			Ans avant J. C.
	2. *an.*	Théodote,	387.
	3. *an.*	Myſtichides,	386.
	4 *an.*	Dexyſthée,	385.
XCIX.	1. *an.*	Diotrephes,	384.
	2. *an.*	Phanoſtrate,	383.
	3. *an.*	Ménandre,	382.
	4. *an.*	Démophile,	381.
C.	1. *an.*	Pytheas, M. A.	380.
	2. *an.*	Nicon,	379.
	3. *an.*	Nauſicrate,	378.
	4. *an.*	Callias IV, M. A.	377.
CI.	1. *an.*	Chariander,	376.
	2. *an.*	Hippodame,	375.
	3. *an.*	Socratides,	374.
	4. *an.*	Aſtée,	373.
CII.	1. *an.*	Alciſthènes,	372.
	2. *an.*	Phraſiclides,	371.
	3. *an.*	Dyſſinethe,	370.
	4. *an.*	Liſiſtrate,	369.
CIII.	1. *an.*	Nauſigenes,	368.
	2. *an.*	Polyzele,	367.
	3. *an.*	Cephiſodore,	366.
	4. *an.*	Chion,	365.
CIV.	1. *an.*	Timocrates,	364.
	2. *an.*	Chariclides,	363.
	3. *an.*	Molon,	362.
	4. *an.*	Nicopheme *ou* Agathocles, ſelon Diodore,	361.
CV.	1. *an.*	Callimedes,	360.
	2. *an.*	Euchariſte,	359.
	3. *an.*	Cephiſodote,	358.
	4. *an.*	Agathocles, M. A.	357.
CVI.	1. *an.*	Elpinices,	356.
	2. *an*	Calliſtrate, M. A.	355.
	3. *an.*	Diotime,	354.
	4. *an.*	Eudeme,	353.
CVII.	1. *an*	Ariſtodeme,	352.
	2. *an.*	Theſſalus,	351.
	3. *an.*	Apollodore,	350.
	4. *an.*	Callimaque,	349.
CVIII.	1. *an.*	Théophile,	348.
	2. *an.*	Thémiſtocles,	347.
	3. *an.*	Archias,	346.
	4. *an.*	Eubule,	345.
CIX.	1. *an.*	Lycifque *ou* Ariſtoloque,	344.
	2. *an.*	Pythodore,	343.
	3. *an.*	Soſigenes,	342.
	4. *an.*	Nicomaque,	341.
CX.	1. *an.*	Théophraſte,	340.
	2. *an.*	Lyſimachides,	339.
	3. *an.*	Charondas,	338.
	4. *an.*	Phrynique,	337.
CXI.	1. *an.*	Pythodore,	336.
	2. *an.*	Evenete,	335.
	3. *an.*	Creſicles,	334.
	4. *an.*	Nicocrates,	333.
CXII.	1. *an.*	Nicetes,	332.
	2. *an.*	Ariſtophanes,	331.
	3. *an.*	Ariſtophon,	330.
	4. *an.*	Cephiſophon,	329.
CXIII.	1. *an.*	Euthycrite,	328.
	2. *an.*	Chremes,	327.
	3. *an.*	Anticles,	326.
	4. *an.*	Socſicles,	325.
CXIV.	1. *an.*	Heſegias,	324.
	2. *an.*	Cephiſodore,	323.
	3. *an.*	Philocles,	322.
	4. *an.*	Apollodore,	321.
CXV.	1. *an.*	Archippe,	320.
	2. *an.*	Apollodore,	319.
	3. *an.*	Phocion,	318.
	4. *an.*	Demogenes,	317.

Olympiades.			Ans avant J. C.
CXVI.	1. *an.*	Démoclide,	316.
	2. *an.*	Praxibule,	315.
	3. *an.*	Nicodore,	314.
	4. *an.*	Théophraſte,	313.
CXVII.	1. *an.*	Polémon,	312.
	2. *an.*	Simonides,	311.
	3. *an.*	Hieromnemon,	310.
	4. *an.*	Démétrius,	309.
CXVIII.	1. *an.*	Charinus,	308.
	2. *an.*	Anaxicrates,	307.
	3. *an.*	Corebe *ou* Xenias,	306.
	4. *an.*	Xenippe,	305.
CXIX.	1. *an.*	Pherecles,	304.
	2. *an.*	Léoſtrate,	303.
	3. *an.*	Nicocles,	302.
	4. *an.*	Calliarque,	301.
CXX.	1. *an.*	Hegemaque,	300.
	2. *an.*	Euctemon,	299.
	3. *an.*	Mneſideme,	298.
	4. *an*	Antiphantes,	297.
CXXI.	1. *an.*	Nicias,	296.
	2. *an.*	Nicoſtrate,	295.
	3. *an.*	Olympiodore,	294.
	4. *an.*	Philippe *ou* Diphiles, *Inconnu*, 1.	293.
CXXII.	2. *an.*	Gorgias,	291.
	3. *an*	Anaxicrate,	290.
	4. *an.*	Democles,	289.
CXXIII.		*Inconnus*, 5.	
CXXIV.	2. *an.*	Pytharate, *Inconnus*, 17.	283.

Juſqu'à Diogenéte, archonte annuel, en la 4 année de la CXXVIII olympiade, 265 ans avant J. C. ſous lequel eſt la derniere époque des marbres d'Arondel, qu'on indique quand on s'en ſert pour réformer la ſuite des archontes, par ces deux lettres, M. A.

ETAT PRESENT D'ATHÈNES.

Athènes eſt aujourd'hui vulgairement nommée *Setines.* Il y a une citadelle, autrefois nommée *Acropolis*, qui eſt élevée ſur une roche inacceſſible de toutes parts, à la réſerve du côté d'occident, par lequel on y entre. Cette citadelle eſt dans une diſtance égale de deux éminences; l'une eſt le *Muſæum*, à une portée de canon de la citadelle; l'autre, le mont *Anſcheſmus*, où l'on ne peut tranſporter d'artillerie pour battre la ville & la citadelle, parceque le chemin en eſt trop rude & trop eſcarpé, & que ſur le haut il n'y a point de terrein uni; mais une ſeule pointe, ſur laquelle on a bâti une chapelle en l'honneur de S. George. C'étoit là où les idolâtres adoroient autrefois la ſtatue de Jupiter. La ville d'Athènes eſt au ſeptentrion de la citadelle, qui la couvre tellement du côté de la mer, que les voyageurs pouroient d'abord croire qu'il n'y a point de maiſons derriere cette fortereſſe : de ſorte que la plupart de ceux qui n'ont pas eu la curioſité de mettre pied à terre, ſe ſont perſuadés que toute la grandeur d'Athènes étoit renfermée dans le château. La ſituation de la ville y eſt très-commode pour la ſanté de ſes habitans; car quoique le climat y ſoit fort chaud, elle ſe trouve heureuſement expoſée au ſeptentrion, dont le vent modére les chaleurs.

Athènes contient aujourd'hui environ dix mille habitans, dont les trois quarts ſont Grecs. Les Turcs avoient quatre moſquées dans la ville, & une dans le château. Les Juifs y ſont tolérés, mais ils n'y font pas leur compte; car les Athéniens ne ſont pas moins adroits qu'eux; d'où eſt venu le proverbe qui court en ces quartiers-là: *Dieu nous garde des Juifs de Salonique, des Grecs d'Athènes, & des Turcs de Négrepont.* Les Grecs d'Athènes ne portent que des veſtes étroites, de couleur noire ou

brune, avec des botines noires qui serrent la jambe, à la ville aussi bien qu'à la campagne; au lieu que les Turcs ne portent des botes jaunes qu'à la campagne, ou dans les mauvais temps, & que leurs vestes sont larges & de couleur. Les femmes, qui ne sortent que très-rarement, ont la tête voilée d'une toile de coton, & par-dessus leur veste un petit manteau de velours cramoisi ou violet, avec de gros boutons d'argent. Les filles ne sortent point de la maison avant le jour de leurs nôces, & l'on n'y fait l'amour que par procureurs, c'est-à-dire, par un parent ou intime ami, au rapport duquel on se fie. Dans la cérémonie de leurs nôces, elles portent une grosse couronne de filagrammes & de perles, & elles sont conduites depuis l'église jusqu'à la maison du mari, au son des hauts-bois, des tambours de basque & d'autres instrumens qui les précédent. Les chrétiens ont cinquante-deux églises dans Athènes, qui ont chacune leur *papa* ou curé; mais il y en a près de deux cens autres dans la ville & aux environs, où l'on dit quelquefois l'office. Ce grand nombre d'églises vient de ce que les Grecs ne disent qu'une messe par jour dans chacune: aussi sont-elles la plupart fort petites. L'archevêché ne vaut qu'environ quatre mille écus de rente; & il n'y a dans tout le diocèse que cent cinquante églises, où l'on dit ordinairement l'office, & qui contribuent au revenu de l'archevêque. Les Francs, qui y étoient en petit nombre, avant que les Vénitiens en fussent maîtres, n'avoient que la chapelle des capucins. Les consuls de France & d'Angleterre y avoient chacun leur *prie-Dieu*, & fournissoient également à l'entretien des missionaires. Les jésuites étoient à Athènes avant les capucins; mais ils se sont retirés à Négrepont, parcequ'il y avoit plus d'occupation pour eux. Pour ce qui est des capucins, ils se sont établis dans cette ville depuis l'année 1658. Le P. Simon y acheta en 1669 le Fanari avec une maison voisine, pour servir d'hospice; mais il y avoit des religieux de son ordre avant lui dans la ville. Le terroir d'Athènes est fertile; & quoique le vin y soit très-bon, ceux qui n'y sont pas accoutumés, y trouvent un gout désagréable, parceque les Grecs y enduisent les tonneaux de poix, pour empêcher les vins de se gâter. Les olives y sont excellentes, principalement celles que l'on appelle *colymbades*, qui sont si fort estimées, que le grand-seigneur les faisoit presque toutes retenir pour sa bouche. Elles sont grosses & de très-bon gout. Athénée & Hesychius appellent *colymbades* les olives apprêtées dans la saumure, pour exciter l'appétit, parcequ'elles y nagent; car κολυμβᾶν en grec signifie *nager*; & ce nom leur est demeuré, parcequ'on les lessive encore de même.

Entre plusieurs antiquités qu'on voit aujourd'hui à Athènes, celles qui sont dans le château se sont le mieux conservées. Ce château, qui est sur une colline, dont une partie de la ville occupe la pente du côté du nord, enferme un temple fort magnifique & fort spacieux, bâti de marbre blanc, & soutenu par de très-belles colonnes de marbre noir, & de porphyre. On voit au frontispice de grandes figures au naturel, qui représentent des cavaliers armés, qui semblent se vouloir battre. Autour du temple se voient les faits d'armes des anciens Grecs, en bas relief, & chaque figure est environ de deux pieds & demi de haut. Ce temple est accompagné d'un palais de marbre blanc, qui tombe en ruine. Au bas du château il y a encore dix-sept colonnes de marbre, qui restent de trois cens, que l'on dit avoir été anciennement dans le palais de Thesée, premier roi d'Athènes. Ces colonnes sont d'une grosseur prodigieuse; car elles ont chacune au moins dix-huit pieds de tour, & sont hautes à proportion. Sur la porte, qui est encore en son entier, on voit en dehors une inscription grecque, qui dit:

Cette ville d'Athènes est assurément la ville de Thesée.

Et une autre en dedans, qui signifie en françois:

Cette ville d'Athènes est la ville d'Adrien, & non pas de Thesée.

On voit encore le *Fanari*, ou la lanterne de Demosthène, que les capucins acheterent en 1669. On prétend que c'est là où ce grand orateur s'enferma, pour étudier avec plus d'application l'art de parler en public. C'est une petite tour de marbre, environnée de six colonnes canelées. Au-dessus du dôme qui la couvre, il y a comme une lampe à trois becs: ce qui lui a peut-être fait donner le nom de lanterne, quoique ce ne soit qu'un ornement d'architecture. La frise est chargée d'un bas relief, qui représente quatorze groupes, chacun de deux figures, dont l'une a presque par-tout une dépouille de lion. On y voit des Grecs qui combattent, & d'autres qui sacrifient; & cet édifice pouroit bien avoir été consacré à Hercule, dont ce monument marque peut-être ses actions les plus illustres, & son sacrifice sur le mont Oeta. On voit encore dans la ville d'Athènes les ruines de l'aréopage, dont les fondemens sont en demi cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamant, soutiennent une esplanade d'environ cent quarante pas de long, qui étoit apparemment la salle où se tenoit cet auguste sénat; car ils jugeoient à découvert, afin que tout le monde pût être témoin de la justice de leurs arrêts. Au milieu il y a une espéce de tribune taillée dans le roc, derriere laquelle est un mur du même rocher, avec des bancs ciselés des deux côtés, où les sénateurs étoient assis. Entre l'aréopage & l'ancien temple de Thesée, il y a une église ruinée, qui étoit dédiée à S. Denys *Aréopagite*. On croit que la maison voisine est sur les fondemens de celle où demeuroit cet illustre sénateur, qui fut le premier chrétien & le premier évêque d'Athènes. L'archevêque y a son logement. Outre ces antiquités, on voit les restes du temple de la Victoire, qui est d'ordre ionique, & dont les Turcs faisoient un magasin à poudre; l'arsenal de Lycurgue, d'ordre dorique, qui leur servoit de magasin pour les armes; le temple de Minerve, aussi d'ordre dorique, dont ces infidéles avoient fait une mosquée; la tour des vents à huit faces, dont Vitruve parle dans son livre de l'architecture, & quelques autres monumens antiques.

La ville d'Athènes étoit demeurée sous la puissance des Turcs depuis l'année 1455 que Mahomet II la prit sur les chrétiens; mais enfin les Vénitiens s'en rendirent maîtres au mois de septembre 1687. Il en sortit deux cens soldats Turcs, avec dix-huit cens habitans, qui furent conduits à Smyrne, & il en demeura trois cens qui demanderent le baptême. *Voyez* ATTIQUE. * Tavernier, *voyage de Perse*. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675. Coronelli, *descript. de la Morée. Rélation d'Athènes du* P. Babin jésuite, *publiée par M. Spon.* Guillet, *Athène ancienne & moderne*. Meursius, *Fortuna Attica, sive de Athenarum origine. Athenæ Atticæ seu de Athenarum antiquitatibus. Areopagus. Regnum Atticum. Archontes Athenienses. De populis Atticæ.*

ATHÉNION, favori de Ptolémée *Evergetes*, roi d'Egypte, fut envoyé vers Onias II surnommé *l'Avare*, fils de Simon *le Juste*, neveu & successeur d'Eleazar en la charge de souverain sacrificateur des Juifs, pour lui dire qu'il eût à payer les vingt talens d'argent qui étoient dus à son maître, & qui étoient le tribut que les Juifs payoient à ce roi toutes les années, en vertu du transport & de la cession qu'en avoit faite Antiochus *le Grand* à Evergetes, pour lui avoir donné sa fille Cléopatre en mariage, & pour sa dot les provinces de la basse Syrie; la Phenicie, la Judée, la Samarie & la moitié des tributs de ces provinces, dont les principaux habitans traitoient avec ces deux rois, & en portoient les deniers à leur trésor. Ce pontife n'avoit point satisfait à ce tribut, & étoit en arriere de beaucoup. Athenion le menaça de porter la guerre dans tous les coins de la Judée, & de la donner en proie à ses soldats, s'il ne satisfaisoit,

soit. Une telle menace, capable de faire trembler tout autre qui auroit eu quelque amour pour sa patrie, trouva Onias insensible, parcequ'il aimoit mieux ses trésors que le bien public. Joséphe, neveu d'Onias, obtint du roi d'Egypte le pardon de son oncle. * Joséphe, *antiq. l.* 12, *c.* 3 & 4.

ATHENION de Cilicie, chef d'esclaves révoltés en Sicile, après la mort de Tryphon, l'an 102 avant J. C. osa marcher à la tête de quarante mille hommes au-devant de L. Licinius Lucullus, que le sénat avoit envoyé contre lui. Il fut défait, perdit vingt mille hommes; & après avoir reçu plusieurs blessures, il demeura sur le champ de bataille, caché entre les morts, & se sauva par cet artifice. Il remit une autre armée sur pied l'année suivante, & fut encore vaincu par le consul Mannius Aquilius: il fut même pris dans le combat; mais comme les soldats, disputant à qui l'auroit en sa puissance, le tiroient à eux chacun de leur côté, il fut déchiré en morceaux. * Diod. Sicul. *l.* 36. Flor. *l.* 3, *c.* 19.

ATHENION, fils d'un autre ATHENION philosophe péripatéticien, & d'une esclave Egyptienne, fut affranchi par son maître, qui le fit même son héritier. Il prit depuis le nom d'ARISTION, & enseigna la rhétorique & la philosophie à Athènes, où il obtint le droit de bourgeoisie, & où il usurpa depuis la tyrannie. *Voyez* ARISTION.

ATHENIS, sculpteur, *cherchez* BUPALUS.

ATHENOBIUS, fils de Demetrius général des armées d'Antiochus Sidetés. Il fut envoyé par ce prince vers Simon général des Juifs, pour lui demander la restitution de Joppé, de Gazara & de la forteresse de Jérusalem. * *I Mach. XV*, 28.

ATHENOCLES, auteur Grec, qui avoit écrit l'histoire d'Assyrie. Il ne nous est connu que par un passage d'Agathias, & on ne sait en quel temps il a vécu. * Agathias, *l.* 2.

ATHENOCLES, capitaine très-habile dans la conduite & dans l'invention des instrumens & machines de guerre, qui servent à bien défendre une place fortement attaquée. * Polyen, *l.* 6, *c.* 3.

ATHENODORE, évêque dans la province de Pont, frere de S. Gregoire *Taumaturge*. Il fut disciple d'Origène, assista au concile d'Antioche, contre Paul de *Samosate*, l'an 264, & souffrit le martyre pendant la persécution de l'empereur Aurelien. * Baronius, *A. C.* 233, *n.* 6, 266, *n.* 3; & 275, *n.* 9, & *au martyrologe*, 18 *octobre*.

ATHENODORE d'Erithrée, qui a écrit quelques ouvrages cités par Photius, *cod.* 190.

ATHENODORE, célébre philosophe de la secte stoïcienne, étoit fils de *Sandon*, & né à Cana, petite bourgade située dans le voisinage de Tarse, capitale de la Cilicie. On conjecture qu'il fut disciple de Posidonius, le plus célébre stoïcien de son siécle, non-seulement parcequ'ils avoient les mêmes sentimens sur la nature de l'Océan, & sur les causes du flux & du reflux, mais aussi parceque Strabon, qui les cite quelquefois, fait toujours marcher Posidonius le premier. On voit par une lettre de Cicéron à Atticus, que ces deux philosophes avoient surement ensemble d'étroites liaisons. Ils pouvoient s'être connus à Rhodes, où Posidonius avoit une école célébre qui ne le cédoit guères à celle d'Athènes. Athénodore professa lui-même à Apollonia, & l'on croit que c'étoit la philosophie. Il y eut pour disciple Octavien, depuis si connu sous le nom d'Auguste. César, qui songeoit deslors à le déclarer son héritier, choisit ce philosophe pour former l'esprit & le cœur de ce jeune prince. Octavien en fut toujours si reconnoissant, que lorsqu'il fut parvenu à l'empire, & devenu l'empereur Auguste, il prit ses avis, & l'honora constamment de sa confiance. Athénodore parloit au prince avec liberté, lui disoit toujours la vérité, & ne manquoit point de le reprendre quand il tomboit dans quelque faute; & Auguste, quoique souvent indocile à ses avis dans les commencemens de son regne, lui savoit gré de ceux qu'il lui donnoit, & le respectoit comme son maître. Athénodore méritoit ces égards par un fond de vertu & de probité qui ne se démentirent jamais. Il eût été à souhaiter qu'il eût encore eu plus d'ascendant sur l'esprit de son disciple, on ne parleroit point aujourd'hui ni des proscriptions, ni de tant d'autres désordres qui ont terni les commencemens du regne d'Auguste. Ce prince étoit livré à la passion pour les femmes; dans le nombre des dames romaines qu'il appelloit chez lui, il se trouva une fois la femme d'un sénateur ami d'Athénodore. Le philosophe étant allé voir son ami, le trouva fondant en larmes; & ayant su la cause de sa douleur, il prit lui-même des habits de femmes, s'arma d'un poignard, se mit dans la litiere envoyée par l'empereur, & lorsqu'il parut devant Auguste, étonné de sa présence, le philosophe s'écria: « A » quoi vous exposez-vous, seigneur! un mari au déses» poir ne peut-il pas se déguiser, & laver dans votre » sang la honte que vous lui préparez »? La réprimande, quoique hardie, eut son effet; & Auguste se conduisit depuis avec beaucoup plus d'équité & de circonspection. Zozime & Ælien ne font pas difficulté de dire, que la sagesse de son gouvernement fut l'ouvrage des conseils du philosophe. Celui-ci néanmoins, parvenu à un âge déja avancé, voulut se retirer dans sa patrie; Auguste à qui il en demanda la permission, tenta de le retenir au moins encore une année, & Athénodore le lui accorda. Cette année passée, il fallut le laisser aller. On croit qu'il arriva dans sa patrie après la bataille d'Actium, qui décida la querelle d'Antoine & d'Auguste. Ainsi il ne faut pas confondre, comme quelques-uns l'ont fait, notre philosophe avec un autre Athénodore, qu'Auguste, selon Suétone, chargea de l'éducation de Claudius Néron, qui parvint depuis à l'empire. Athénodore qui avoit rendu de très-grands services à Tarse sa patrie, n'y eut point de satisfaction. Il la trouva désolée par les factions excitées principalement, & entretenues par Boëthus, mauvais poëte, & encore plus mauvais citoyen, qui par la protection d'Antoine s'étoit élevé aux postes les plus éminens de la ville. Sa dissipation dans le maniment des deniers publics, souleva une partie des habitans, qui en porterent leurs plaintes à Antoine: Boëthus fut convaincu, & néanmoins conservé dans ses postes & dans son crédit. Athénodore en bute à cet injuste économe, & à ceux qui le soutenoient, eut beaucoup à souffrir. Il ne se découragea point, & enfin il vint à bout de chasser les brouillons, de réformer les abus, & de publier des loix dont la plupart subsistoient encore au temps de Dion Chrysostôme. Athénodore, après avoir travaillé le reste de sa vie pour le bien de sa patrie, mourut âgé de 82 ans. Ses travaux publics ne l'avoient point empêché de composer un grand nombre d'ouvrages dont les titres seulement de quelques-uns nous ont été conservés, à la réserve de quelques fragmens fort courts, qui se trouvent encore dans quelques anciens dont nous avons les ouvrages. Ils nous parlent d'un traité des catégories, où l'auteur attaquoit les divisions d'Aristote: de quelques autres concernant la logique, dont on ignore les titres: de plusieurs traités de morale, dont les noms de la plupart se lisent encore aujourd'hui dans les monumens divers que le temps a respectés. On voit par une lettre de Cicéron à Atticus, qu'Athénodore avoit travaillé sur les offices, & qu'il envoya cet ouvrage à Cicéron, qui en parle en termes assez avantageux, & qui est cité aussi par Sénéque. Athénodore avoit fait auparavant un *Traité de la noblesse*, qui étoit déja entre les mains de tout le monde, lorsque Cicéron se mit en possession du gouvernement de la Cilicie. Athenée nous parle d'un autre intitulé, *Du travail & du délassement*; Diogène Laërce, d'un traité de la divination, & de la nature des péchés; Plutarque, d'un

ouvrage qu'Athénodore avoit dédié à Octavie, sœur d'Auguste, mais dont on ignore le sujet. Séneque paroît nous faire entendre, que le même philosophe avoit écrit sur les passions. On avoit encore de lui un traité des maladies épidémiques, dont Plutarque cite le premier livre; une histoire de Tarse, dont on trouve des vestiges dans l'endroit où Etienne de Byzance explique la fondation de la ville d'Anchiale en Cilicie; & un autre ouvrage historique, dont Diogène Laërce cite le 8e livre sous le nom de *Promenades*. * *Voyez* les recherches de M. l'abbé Sevin, sur la vie & les ouvrages d'Athénodore, dans le tome 13 des *Mémoires* de l'académie des inscriptions & belles lettres. Nous n'avons fait qu'abréger le mémoire de ce savant.

ATHENODORE, de Tarse, surnommé *Cordilion*, fut ami de Caton, & mourut auprès de lui. * Strabon, *l.* 14.

ATHENODORE, sculpteur Arcadien, étoit éleve de Polyclete; & entr'autres talens, il possedoit parfaitement celui d'exprimer des femmes de qualité. ATHENODORE, Rhodien, autre sculpteur, qui travailla avec Agesandre & Polydore au fameux groupe de Laocoon. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Pausan. *l.* 10.

ATHENOGENE, martyr du III siécle. Saint Basile nous apprend qu'Athénogène avoit des disciples, & qu'étant près d'être consommé par le feu, il composa un hymne ou cantique, qu'il leur laissa comme un gage de son amitié. Nous n'avons plus ce cantique : mais on voit par S. Basile, qu'Athénogène y pensoit sainement de la divinité du Saint Esprit. Le pere Goar attribue un autre hymne à Athénogène, dont S. Basile parle au même endroit, & que le peuple avoit accoutumé de chanter le soir parmi les prieres d'actions de graces : mais ce Saint avoue lui-même qu'il n'en connoissoit point l'auteur. * S. Basile, *libro de Spiritu sancto*, *cap.* 29. Goar, *ad euchＯlog. Græcor. pag.* 32. D. Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiast. tome* 4, *pag.* 85 *&* 86.

ATHERIT ou ATHENRI, *Atherita*, ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Gallowai. Elle a été autrefois plus riche & plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Sanson. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATHERSATA, nom d'office ou de charge chez les Chaldéens, qui signifie *gouverneur de province* ou *lieutenant du roi*, & qui est attribué à Néhémie dans les livres d'Esdras. * *I Esdras*, *II*, 63, *&c.*

ATHI, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kildare, sur le Barow, assez près des frontieres du comté de la Reine. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATHIAH (Ali Ben Athiah Al Hamaovi) plus connu sous le nom d'*Oluan*, auteur d'un commentaire sur le poëme d'Abdelcader al Safadi, intitulé *Taijah*, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *n.* 579. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAH (Ebn Athiah Al Moarabi *ou* Al Mogrebi) naquit à Grenade en Espagne, l'an 481 de l'hégire, & mourut à Lorca l'an 541. On a de lui un commentaire sur l'alcoran, qu'Ebn Haijam cite dans la préface de son *Bahar Almohith*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAH (Abuthaleb Mohammed Ben Ali Ben Athiah) dit *Al Mekki*, à cause qu'il étoit natif de la Mecque, est auteur d'un fort bel ouvrage de morale, intitulé : *la provision des cœurs*, qui a été traduit de l'arabe en hébreu. Cependant étant venu de la Mecque à Bagdet, il tomba dans l'impiété & dans le blasphême; car il osa assurer que tout le mal des créatures venoit du Créateur. On dit que d'abord qu'il eut prononcé ces paroles, il devint muet, & le fut jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 386 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAS (Isaac) rabbin, a écrit en espagnol un livre, où il explique avec netteté les six cens treize préceptes de la loi de Moyse. Ce livre, qui a été imprimé à Venise, & à Amsterdam, est intitulé : *Thesoro de preceptos adonde se encierram las joyas de los seys cientos y treze preceptos*, *que en commando en Segnor a su pueblo Israël.* Ceux qui veulent avoir quelque connoissance de la créance & des cérémonies des Juifs modernes, doivent lire cet ouvrage. * M. Simon.

ATHIAS (Joseph) Juif, imprimeur d'Amsterdam, donna en 1661 & 1667 deux excellentes éditions de la bible hébraïque. Les Etats généraux par un décret du 10 juin 1667, l'honorerent d'une chaîne d'or & d'une médaille, pour lui témoigner combien l'on étoit satisfait de son travail. Le rabbin Nathan avoit le premier divisé les chapitres par versets; mais Athias fit deux changemens à l'ancienne maniere. 1°. Au lieu que les versets n'étoient marqués que cinq en cinq, il a marqué tous les versets. 2°. Il a marqué avec nos chiffres communs ces versets nouvellement distingués, & n'a laissé les lettres hébraïques, qui servent de chiffres, qu'à chaque cinquiéme verset comme elles y étoient auparavant. Jean Leusden estimoit beaucoup ces éditions d'Athias, qui mourut en 1700. Il a aussi imprimé la bible en espagnol, en allemand, & en anglois. * Prideaux, *hist. des Juifs*, *tom.* 2. Le Long, *biblioth. sacra.*

ATHICON, *cherchez* ATHIRCON.

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) c'est le nom sous lequel est le plus connu un auteur célébre, dont le nom entier est *Abulsaadat Al Mobareck Magdeddin*, fils de Mohammed Al-Scheibani, natif d'une ville située sur le Tygre au-dessus de Mosul, nommée *Gezirat Ebn Omar*, l'isle du fils d'Omar. Il a composé un livre, intitulé, *Giamé al ossoul*, dans lequel il a ramassé les sentimens des plus savans docteurs du musulmanisme, dont il marque les qualités & l'âge, sur les principes & les fondemens de leur loi. C'est pour cette raison qu'on le qualifie *Al Fakih al Ossouli*. Il est aussi l'auteur du *Ketab al Schafei*, où il établit les fondemens de la doctrine de Schafei, un des quatre chefs des sectes orthodoxes du musulmanisme. Nous avons encore de lui un commentaire sur l'alcoran, recueilli de ceux que Thaalebi & Zamakschari ont composés. Il mourut l'an de l'hégire 606. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) dont le nom entier est *Abul Hassan Ali Ezzeddin*, étoit frere du précédent. Il a composé trois histoires; la premiere est le *Kamel*, ou histoire générale; la seconde a pour titre, *Exemples pour les gens sages*; & une troisiéme pour la dynastie des Atabeks. Les livres intitulés, *Nehajat* & *Assad al gabah* lui sont aussi attribués. Cet auteur vint de son pays natal à Mosul, où il s'établit, & mourut l'an de l'hégire 630. Il y a encore eu deux *Ben-Athir*, dont l'un est surnommé *Kermani*, & l'autre *Naovi*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIRCON ou ATHICON, vingt-huitiéme roi d'Ecosse, dans le III siécle. Il succéda à *Ethodius II* son pere, & s'acquit l'amour de ses sujets. Mais ses vertus étant dégénérées en vices, il se tua la douziéme année de son régne, sachant qu'un seigneur, dont il avoit violé la fille, vouloit se défaire de lui. * Leslé & Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

ATHLETES, c'est-à-dire, *combattans*, du grec ἀθληταὶ qui vient d'ἀθλεῖν, *combattre*. Ce nom se donnoit proprement à ceux qui combattoient à la lutte, ou à coups de poings, & a été commun ensuite à ceux qui disputoient le prix de la course, du saut, & du palet. Les Latins distinguoient par ces cinq noms particuliers, *luctatores*, *pugiles*, *cursores*, *saltatores*, & *discoboli*, les cinq sortes d'exercices qui formoient le pentathle, *pentathlon*. On donnoit des prix aux vainqueurs dans les jeux publics, & on leur érigeoit souvent des statues. * Hier. Mercurial. *de arte Gymnast.*

Voici les noms grecs de ces jeux, qui répondent aux noms latins, παλαισαὶ, *luctatores*, lucteurs; δρομεῖς

curſores, coureurs; πυκταὶ, *pugiles*, combattans à coups de poings; δισκοϐόλοι, *diſci projectores*, jetteurs de diſque, ou d'une ſorte de palet; & ἁλτικοὶ, *agiles ad ſaltum*, bons ſauteurs. *Gymnaſtæ*, en grec γυμνασταὶ, les gymnaſtes, ou maîtres des exercices, au ſentiment de Xénophon, étoient ainſi appellés de ce que ces exercices ſe faiſoient par des perſonnes nues: le mot grec γυμνὸς ſignifie *nud*. Le lieu où l'on s'exerçoit, étoit appellé *palæſtra*, lieu d'exercice. *Pugil*, en latin, ſelon quelques auteurs, vient de *pugna*, combat, & *pugna* de *pugnus*, le poing; parceque devant qu'on ſe ſervît de fer & d'armes, l'on n'avoit que les poings, les pieds, les dents, & la lutte, pour combattre. La vie des athlétes, qu'Ariſtote appelle ἀναγκοφαγία, une néceſſité de manger, étoit comme un engrais de bête: d'où venoit qu'ils étoient ſi dépendans de leur régime de vie, que, s'ils le changeoient, ils tomboient ſouvent dans de fâcheuſes maladies. On remarque de Milon *Crotoniate*, qui d'un coup de poing tua un taureau, qu'il le mangea le même jour: ce qui a fait dire à Plaute, *Pugilicè & athleticè vivere*, vivre en athléte & en pugil, c'eſt-à-dire, *manger déſordonnément*. Il eſt vrai néanmoins qu'ils s'abſtenoient de certaines choſes; & la raiſon pourquoi les athlétes vouloient être ſi gros & ſi gras, c'étoit afin d'accabler leur adverſaire de la péſanteur de leur corps: auſſi Tertullien les appelle, *homines altiles*, des hommes d'engrais. Les premiers athlétes, au rapport de S. Chryſoſtôme & de Budée, vivoient fort ſobrement. Le matin ils ne mangeoient que d'une ſorte de pain ſans levain, que les Grecs appelloient κολόφιον; & le ſoir ils mangeoient de la chair, mais groſſiere & rôtie. D'autres ajoutent qu'avant le temps de Pythagore, ils ne mangeoient que des figues; mais ce que les premiers & les derniers avoient de commun, c'eſt qu'ils étoient fort chaſtes, & ſi attentifs à ſe conſerver dans cet état, qu'ils ſe mettoient quelquefois des plaques de plomb ſur les reins pendant la nuit, afin de ſe conſerver les forces néceſſaires pour la lutte: en un mot, pour ſe rendre plus robuſtes, ils vivoient dans une abſtinence générale des plaiſirs. S. Paul ſemble faire alluſion à leur maniere de vivre ſobre & auſtère, lorſqu'il dit que tous les athlétes gardoient en toutes choſes une exacte tempérance: *Qui in ſtadio currunt, ab omnibus abſtinent. I. Corint. c. 9, v. 25.* Les Lacédémoniens imitoient en quelque façon cette vie auſtère des athlétes; car ils élevoient leurs enfans à la campagne, afin que par la vie & les exercices champêtres, ils devinſſent plus forts & plus vigoureux; & parceque les athlétes combattoient ſur l'*arene*, ou le ſable, & qu'ils étoient couverts de pouſſiere, après avoir été frottés d'huile, on diſoit de ceux qui étoient victorieux, ſans être ainſi préparés, qu'ils avoient vaincus, ἀκονιτὶ, *ſans pouſſiere*.

Voici pluſieurs termes des exercices athlétiques. Παγκρατιασταὶ *pancratiaſtæ*, *remiſſio manuum*, l'abaiſſement des mains, étoit une marque que l'on cédoit, & qu'on ne vouloit point combattre; *porrectio manuum*, l'extenſion des mains, témoignoit qu'on acceptoit le combat; *Relinqui in certamine vel curſu*, ſignifie être prévenu & devancé. L'heure ordonnée étant paſſée, il n'étoit plus permis de combattre, quoiqu'il y allât de la couronne.

Le mot *canon*, ſe prenoit pour le but & pour la meſure qu'on devoit garder dans l'art athlétique.

Le mot *ceroma* ſe peut prendre pour ce dont les lutteurs s'oignoient, ou pour le lieu où cela ſe faiſoit.

Sub Jove data corona, veut dire, une couronne donnée dans le milieu du ſtade.

Pentathlon ou *quinquertio*, le pentathle comprend l'encyclopédie des jeux. On a nommé pentathle celui qui s'étoit offert à tous les cinq combats, quoiqu'il n'eut pas combattu en tous.

Le mot δοκιμασία ſignifioit l'épreuve qu'on faiſoit des athlétes, pour les admettre aux combats.

Ἐνδρομίδες, étoient certains ſouliers dont ſe ſervoient les coureurs.

Μολυϐίδες, ſignifioit les ronds de plomb que tenoient les ſauteurs.

Ἀμφωτίδες, étoient certaines défenſes des oreilles que portoient les pugils.

Ἐπισταταὶ ἐποπταὶ πρεσταταὶ ἐπίσκοποι ἐπιμεληταὶ, étoient ceux qui avoient droit d'inſpection, afin que tout ſe paſsât comme il falloit dans les jeux & les combats: en un mot ils étoient les prévots des jeux.

Γυμνασταὶ. Les gymnaſtes étoient ſelon quelques auteurs, les athlétes, qui n'ayant rien gagné dans les jeux, ſe mettoient à enſeigner; quelques autres eſtiment que c'étoient des athlétes, qui ne pouvant s'employer à ces exercices violens, étoient établis pour inſtruire & dreſſer la jeuneſſe, d'où ils s'appelloient encore παιδοτρίϐαι.

Aſcete & agoniſte ſont des noms ſynonimes pour ſignifier le même qu'athléte.

Ἀκροχειρισταὶ, les acrochériſtes, étoient ceux qui ſe battoient du ſeul bout de la main, & ne ſe colletoient, ni ne ſe prenoient jamais par le corps: ξυστικοὶ, ceux qui pendant l'hyver s'étoient exercés dans les portiques; σκιαμαχοὶ, ceux qui s'exerçoient au combat en particulier; δολιχοδρόμοι, ceux qui parcouroient ſix fois le ſtade, ſelon d'autres, ſept fois, ſelon quelques-uns, douze fois; σταδιοδρόμοι, ceux qui le parcouroient une fois; διαυλοδρόμοι, ceux qui le parcouroient deux fois.

Dans les jeux olympiques, la courſe étoit le principal & le plus ancien; car ces jeux ayant été rétablis par Iphitus, il n'y eut au commencement que la courſe, & ceux qui y couroient, étoient appellés σταδιοδρόμοι, coureurs de ſtade. Un nommé *Corebus* paſſe pour le premier vainqueur & le premier couronné aux jeux olympiques rétablis de nouveau. Iphitus, roi du Péloponnèſe, ayant appris de l'oracle de Delphes, que l'on ne devoit plus couronner les vainqueurs de petites branches, & de feuilles de pommier, mais d'olivier ſauvage; dès qu'il fut de retour à Olympia, il fit bâtir à l'entour d'un certain olivier ſauvage, que l'oracle lui avoit marqué, afin que l'on en couronnât dorénavant les vainqueurs, entre leſquels fut un nommé *Daycles*. Les couronnes néanmoins y ont été quelquefois de pin, quelquefois d'un h rbe appellée *ache*. Dans les jeux iſthmiques, l'ache ſéche étoit choiſie pour le couronnement des vainqueurs; & aux jeux neméens, l'herbe verte étoit leur prix. Quelques-uns diſent qu'un nommé *Ætolus Oxilas*, a été établi ſe premier juge des jeux olympiques, par Hercule leur premier auteur, ſelon Strabon & Pauſanias: on ſacrifioit à Delphes à Apollon le *Lutteur*; & les Lacédémoniens, auſſi-bien que ceux de Créte, ſacrifioient à Apollon le *Coureur*.

Les athlétes ſe faiſoient raſer les cheveux du devant de la tête juſqu'à la peau, & on nommoit cela σκαφίον.

Mercure a été nommé par Pindare, ἐναγώνιος, *qui préſide aux jeux* ou *combats*.

Avant la quatriéme olympiade, les athlétes couvroient les parties que l'honnêteté ne permet pas de voir, mais depuis cette olympiade, ils furent entierement nuds; & c'eſt de-là qu'on a vu des ſtatues des Grecs ſi ſales. Les Romains ont mieux gardé les dehors de l'honnêteté.

Le lieu appellé *ſtadium*, le ſtade, étoit la carriere ou l'eſpace, dans lequel les athlétes s'exerçoient à la courſe, & qui étoit de 125 pas de longueur. Il y avoit des ſtades couverts, pour ſervir aux exercices pendant le mauvais temps.

Les jeux Capitolins ont été circenſes, gymniques, & muſicaux.

Il y a eu à Carthage des jeux gymniques.

On a quelquefois donné des couronnes d'or aux jeux olympiques.

Le combat grec étoit par excellence l'olympique.

Les jeux gymniques étoient après ceux des chariots & des chevaux.

Les jeux olympiques étoient ou circenſes ou gymniques, & non pas muſicaux, ſi ce n'eſt du temps de l'empereur Néron, qui y introduiſit la muſique.

Hercule eſt celui qui inſtitua les jeux olympiques, de cinq ans en cinq ans, à cauſe dit-on, qu'il avoit quatre compagnons, Peanée, Epimede, Jaſie & Ide, tous quatre venus de l'iſle de Candie.

Quelques-uns tiennent que Cléomene, ſorti du ſang d'Hercule *Idéen*, étant venu de Candie, ordonna la courſe & la lutte à Olympie, & bâtit un autel au nom des Curetes, nouriciers de Jupiter, & au nom d'Hercule, chef de ſa famille.

Le temple d'Olympie fut conſacré premierement à Saturne ſelon Pauſanias.

Les Hellenodiques étoient les juges des victorieux aux jeux de la Gréce. Du commencement il n'y en a eu qu'un, enſuite deux, quelque temps après neuf, puis dix, ſelon les familles & contrées des Eléens; mais d'autres aſſurent qu'il n'y en eut que neuf, trois pour les courſes des chevaux, trois pour les autres jeux, & trois qui donnoient le prix: enfin à ces neuf on en ajouta un dixiéme, pour en être le préſident.

Herode, fils d'Antipater, ſurnommé *le Grand*, bâtit un temple magnifique, qu'il dédia à Céſar, avec des jeux olympiques, qui ſe célébroient de cinq ans en cinq ans, à l'imitation des Grecs & des Romains.

Aleiptæ, Ἀλειπ͂ται, les Aleiptes étoient ceux qui avoient ſoin d'oindre, c'eſt-à-dire, de frotter d'huile les athlétes: on les a ſouvent pris pour leurs maîtres & pour leurs moderateurs.

Alytarcha; l'Alytarque étoit celui qui commandoit aux maſtigophores, ou officiers qui portoient des fouets pour contraindre par le châtiment les athlétes lâches de combattre; d'autres diſent qu'il a eu ce nom, parcequ'il préſidoit à la joie du peuple; & d'autres le nomment ainſi ἀπὸ τῆς ἄλης, de la craſſe qu'on racloit de deſſus le corps des athlétes auſquels il commandoit: d'où lui vient encore le nom d'αἰσυμνήτης, *celui qui commande*.

Dans les lieux d'exercices, il y avoit des gens deſtinés pour oindre le corps des athlétes, afin de les rendre plus ſouples & plus pliables; après l'exercice, les athlétes avoient coutume de ſe laver dans de l'eau froide, & d'uſer encore de frictions, afin d'ôter la laſſitude.

Il y a eu quatre ſortes de combats ſacrés; les olympiques furent inſtitués les premiers; les pithyens les ſeconds, les iſthmiens les troiſiémes; & les neméens les quatriémes. Le vainqueur étoit nommé en grec Ι'ερνίκης. Les olympiques ſe faiſoient en l'honneur de Pelops; les pithyens, en mémoire du ſerpent Python, tué par Apollon; les neméens en l'honneur d'Archemore fils de Lycurgue roi de Thrace, qu'un ſerpent avoit tué dans un pré, ou ſa nourice Hypûphile l'avoit laiſſé par mégard. Les iſthmiens ſe célébroient en l'honneur de Palemon. Il y a des auteurs qui rapportent les jeux olympiques à Jupiter & les iſthmiens à Neptune.

Dans tous les jeux on ne choiſiſſoit point ſon antagoniſte; mais cela ſe faiſoit par ſort. L'antagoniſte étoit appellé en grec ἰσόκαλος συγκληρόμενος συλλάχων αντίπαλος du mot πάλος, qui ſignifioit le même que κλῆρος, *ſort*. Ainſi ces mots grecs ſignifioient *conſort*, *de même fortune*, *de même ſort*, *aſſorti pour combattre contre un autre*.

Les athlothétes, agonothétes, & l'alytarque, étoient aſſis à gauche des hellenodiques, & vis-à-vis de ceux-ci, les prêtres de Cérès, auprès d'un autel de pierre blanche, avec les vierges conſacrées à cette déeſſe. Les athlothétes, agonothétes, alytharques, & autres qui préſidoient aux jeux, y paroiſſoient couronnés, & avec leur marque de puiſſance; par exemple, d'un caducée de Mercure, ou de la peau de lion, avec la maſſue d'Hercule, que l'on poſoit ſur une chaiſe d'or. En l'abſence du prince, on rendoit cet honneur à ſon bâton de commandement.

Le mot de *juvenes* ſe donnoit quelquefois aux hommes faits, qui ſeuls avoient été admis aux jeux gymniques dans l'ancienne Gréce.

On admettoit aux jeux olympiques les perſonnes de baſſe condition, pourvû qu'elles fuſſent robuſtes, & avec cela de bonne réputation; car la force du corps étoit particulierement eſtimée. Quand quelqu'un ſe préſentoit pour le combat, ſi perſonne n'oſoit lui tenir tête, il étoit cenſé vainqueur.

La couronne & le prix qui étoient expoſés dans un lieu élevé, leur étoient donnés par les helledoniques ou athlothétes, accompagnés des éloges de leur courage: après quoi ils traitoient leurs amis.

Les jeux ſacrés ont été encore nommés *luſtraux*, du mot latin *luſtrum*; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe faiſoient de cinq ans en cinq ans: l'on y diſtribuoit des couronnes; car aux autres jeux qui n'étoient pas ſacrés, on donnoit des vaſes d'airain, des coupes d'argent, de belles robes, des boucliers & autres prix.

Suidas remarque que dans les commencemens, on ne propoſoit pour tout prix que l'honneur ſeul; qu'à l'occaſion de l'honneur qu'ils remportoient, leurs amis leur faiſoient préſent de couronnes, avec de grands applaudiſſemens. Quelques-uns même croient qu'on jetta premierement des fleurs ſur le vainqueur, & peu après on s'aviſa de lui en faire des couronnes. Le prix étoit nommé en grec δῶρον, ou δοτις, en latin *donum*, *dos*, & *ſtips*; en françois, *une dot*, *un don*, *le ſalaire*, *&c.*

Les priviléges, les ſtatues, & beaucoup d'autres honneurs ont encore été la récompenſe de ces combats. Les vainqueurs étoient menés en triomphe, revêtus d'une robe peinte & couverte de palmes, & battoient même les ſtatues de ceux qu'ils avoient ſurmontés afin de les deshonorer par ce traitement. L'athléte hiéronique après avoir emporté trois couronnes appellées *triſolympiaques*, étoit parmi les Grecs exempt de toutes charges civiles; & ceux qui avoient remporté le même honneur chez les Romains, jouiſſoient du même droit & d'une pareille immunité.

On obſervoit exactement dans les lieux d'exercices de placer toujours les ſtatues de Théſée avec celle d'Hercule.

Les jeux thématiques ou *Argyrites* ont été mis au nombre des jeux ſacrés, auſſi-bien que les Stephanites ou *Coronaires*, au ſentiment de quelques auteurs.

Solon fit modérer la dépenſe que faiſoient les Athéniens à nourir les hiéroniques, & n'accorda ce droit qu'aux olympioniques. * Johan. Roſin. Thomas Dempſter, *antiq. græc. & rom.*

☞ ATHIS, bourg de France en baſſe Normandie, dans le diocèſe de Bayeux. Il eſt ſitué à une lieue & demie de Condé ſur Noireau, ſur un ruiſſeau qui va ſe décharger dans la riviere de Lambron, à quelque diſtance de-là. Il y a plus de trois mille ames. L'égliſe paroiſſiale eſt ſous le vocable de S. Vigor, évêque de Bayeux. Le ſeigneur d'Athis préſente à la cure. * *Mém. mſſ.* de M. Beziers, de Bayeux.

ATHLONE, *Athlona*, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, dans le comté de Roſcomon. Elle eſt petite, mais aſſez forte, avec un château ſur la riviere de Shannon où elle ſort du lac de Rée ſur les frontieres de la province de Leinſter, environ à ſeize milles d'Irlande de Longfort, & à trente de Gallowai. Le prince d'Orange étant en Irlande, fit mettre le ſiége devant Athlone en 1691; mais cette ville qui tenoit pour Jacques II roi d'Angleterre, ſe défendit longtemps, & fit perdre bien du monde aux Anglois par la bravoure & la vigoureuſe réſiſtance de Richard Grace Irlandois, gouverneur de cette place; l'année ſuivante elle fut priſe, & cette priſe fut ſuivie de la réduction de toute l'Irlande. * Sanſon. *Mémoires du temps.*

ATHLONE (Godard-Adrian de Réede, ſeigneur d'Amerong, comte d') iſſu d'une famille illuſtre & ancienne de Weſtphalie, qui a toujours eu beaucoup d'at-

tention dans les alliances qu'elle a contractées, à conserver la pureté de sa noblesse. Il y a plus de cinq cens ans que cette famille sortant de la Westphalie, s'établit dans les provinces de Gueldre, d'Owerissel & d'Utrecht.

Frédéric de Réede tenoit un rang très-considérable dans cette derniere province l'an 1225, puisqu'il fut l'arbitre du différend d'Othon II, évêque d'Utrecht, avec le duc de Gueldre, lequel avoit usurpé les droits & les revenus de l'évêché, pendant que ce prélat avoit fait le voyage de la Terre-sainte. L'évêque guerrier avoit assemblé une armée nombreuse, avec laquelle il battit les troupes de Gueldre & de Zelande, qui s'étoient unies; mais la victoire n'ayant pas éteint l'inimitié & le différend, Frédéric de Réede fut choisi, pour en être le juge. Il fit restituer les revenus que l'on avoit enlevés à l'évêque, qui fut tué l'année suivante dans une bataille près de Groningue contre les Frisons.

Cent ans après, en 1322, Guillaume de Réede intervint encore dans un démêlé que le peuple d'Utrecht & son évêque avoient contre le comte de Hollande. Fridéric Lirck, en prenant possession de l'évêché, l'avoit trouvé fort riche: il dissipa ses revenus, & s'étant endetté avec les Hollandois, il se soumit au comte de Hollande, qui le gouvernoit par ses conseils. Le peuple irrité de cette dissipation, & de l'obéissance aveugle de son évêque, tomba dans un si violent mépris pour lui, qu'il l'obligea à secouer le joug. Le comte voulant soutenir ses usurpations, le différend ne pût être accommodé que par l'arbitrage du seigneur de Réede.

Godardt de Réede, seigneur d'Amerong, de Saëlfedt & de Zullestein, grand bailli de la province d'Utrecht, épousa en 1544, l'héritiere de Nienrode, dont il eut onze enfans. Cette nombreuse famille se divisa en trois branches de Saesfeldt, d'Amerong, & de Nederhorst. De cette seconde branche est sorti Godart-Adrian, seigneur d'Amerong, dont nous parlons.

Il entra dans le gouvernement de la province d'Utrecht dès l'an 1643, devint président du collége des nobles, & rendit des services importans à sa patrie par un long cours d'ambassade qui occuperent presque toute sa vie. La premiere de ces ambassades fut celle de Danemarck en 1656. La conjoncture étoit délicate; le commerce du Sund, absolument nécessaire au commerce des Provinces-Unies, étoit troublé par les courses des Suédois, qui menaçoient d'assiéger Dantzick; il falloit arrêter le cours des pirateries, & prévenir la prise d'une ville importante. M. d'Amerong fit voir par ce coup d'essai ce que l'on devoit attendre de la suite de ses négociations. M. Van Beuning & lui firent une alliance étroite entre les Provinces-Unies & le Danemarck, qui rétablit le commerce du Nord, faisant hyverner la flotte que l'amiral d'Obdam commandoit dans le port de Copenhague; ce qui empêcha le siége de Dantzick. Fridéric III roi de Danemarck, fut si content de la maniere habile avec laquelle M. d'Amerong avoit ménagé cette affaire, qu'il lui donna l'ordre de l'éléphant.

De retour dans sa patrie, il n'y demeura pas longtemps en repos; il fut nommé un des ambassadeurs de la premiere ambassade de la république en Espagne, après la paix de Munster en 1660. Il étoit difficile de se ménager dans une cour qui regrettoit encore la perte des sept provinces, & où la nécessité de les reconnoître pour souverains n'étoit pas encore bien digérée. Delà il fut envoyé auprès de Christophe Bernard de Gallen, évêque de Munster. Cet esprit remuant voulant étendre ses frontieres, avoit dessein de déclarer la guerre aux Provinces-Unies. L'occasion qu'il en prit, fut de demander la cession du Leyderland, se chargeant d'aquitter la dette que le prince de la Frise orientale devoit payer au prince de Lichtenstein. Cette affaire intéressoit d'autant plus les états des Provinces-Unies, que l'évêque leur demandoit Borclo. Ils confierent la négociation de cette affaire à M. d'Amerong, pendant que le prince de Nassau gouverneur de la Frise se rendoit le maître de Leyder: ce qui obligea l'évêque de céder, malgré tous les artifices qu'il employa pour éluder la tréve; & cette guerre finit presque aussitôt qu'elle fut commencée.

L'ambassade la plus utile de M. d'Amerong, fut celle dont il se chargea auprès des princes d'Allemagne en 1672. Les armes de la France avoient pénétré jusque dans le sein des Provinces-Unies: les divisions intestines exposoient le reste au même sort: on ne voyoit presque aucune apparence de secours, la guerre commencée d'une maniere imprévue n'ayant pas donné le temps de faire des alliances. On chargea M. d'Amerong d'aller solliciter les princes de l'Empire d'arrêter le cours impétueux des victoires dont les suites pouvoient rejaillir sur eux. Il travailla si utilement pour la liberté de sa patrie, que le roi de France irrité du succès de ses négociations, fit bruler ses châteaux & ses maisons, sur le refus qu'il fit aux ordres du roi de se rendre dans sa province d'Utrecht, soumise par ses armes. Ce seigneur aimant mieux sacrifier ses intérêts à son inclination & à la liberté de sa patrie, que d'obéir à un ordre qui lui étoit si préjudiciable, obtint des princes le secours qu'il avoit demandé, qui fit abandonner aux vainqueurs leurs conquêtes. Il fut depuis employé dans les cours de Saxe, de Brandebourg, & enfin dans celle de Danemarck, par laquelle il avoit commencé & où il finit ses jours le 9 d'octobre 1691, laissant pour successeur un fils unique.

Godart de Réede, seigneur d'Amerong, de Guinckel, &c. & comte d'Athlone, qui ayant pris le parti des armes, se distingua dans la guerre de 1672 en qualité de colonel de cavalerie, & suivit Guillaume III du nom, prince d'Orange, dans son expédition d'Angleterre. L'Irlande eut beaucoup de peine à se soumettre; le roi Jacques après sa retraite en France, passa dans ce royaume avec le comte de Lauzun, général des troupes françoises; mais ayant été battu par Guillaume III au passage de la Boine, il l'obligea avec une partie des généraux François de quitter ce royaume & de repasser en France. Cependant on ne put faire rentrer les Irlandois sous l'obéissance. Le reste de leur armée s'étant retiré dans Limerik, leur opiniâtre défense obligea le roi Guillaume d'en lever le siége. Les Irlandois ayant reçu un renfort avec le comte de Tirconnel, qui revenoit de France avec des munitions, & vingt mille habits pour les troupes, ranima tellement les Irlandois, qu'ils résolurent de fortifier Athlone, ayant fait un détachement de trois mille hommes pour soutenir les travailleurs. Le général Guinckel, depuis comte d'Athlone, qui commandoit en qualité de lieutenant général, alla attaquer ce détachement d'une maniere si vigoureuse, qu'il les obligea de se retirer: le gros étoit rangé en bataille à la Motte de Grenogue, auquel le comte d'Athlone ayant marché, la terreur les saisit tellement, que leur cavalerie ayant abandonné l'infanterie, elle fut obligée de se sauver dans les bois & les marais. Cette déroute fut complette, & ne couta au vainqueur qu'un mort & cinq ou six blessés.

Ces heureux succès déterminerent facilement le roi Guillaume, qui avoit besoin d'un général habile pour les réduire, à faire choix du comte d'Athlone pour commander son armée d'Irlande, qui par ses manieres obligeantes étoit d'ailleurs fort agréable aux Anglois.

Le marquis de Saint-Rut, lieutenant général des armées de France, étant arrivé avec un renfort qui rendoit son armée nombreuse, le comte d'Athlone se mit en campagne au commencement de juin 1691. Son armée étoit composée de 15 bataillons & de 3000 chevaux, avec lesquels il attaqua Ballimore, que les Ir-

landois avoient fortifié comme un poste d'où ils pouvoient incommoder les convois. Le commandant répondit fierement aux sommations que lui fit faire le général ; mais ayant essuyé le premier feu du canon, & remarqué que le comte d'Athlone avoit fait passer sur des pontons & des chaloupes ses grenadiers sur le marais, il capitula l'après midi, quoique sa garnison fût composée de 800 soldats & de 300 raperies. De-là le général marcha à Athlone : il se rendit maître sans beaucoup de peine de la partie de la ville qui est en deça du Shannon ; il trouva plus de difficulté à passer de l'autre côté, les Irlandois en occupant les bords. La place étoit revêtue de bons ouvrages, & couverte à droit & à gauche de marais impraticables à la cavalerie ; sa garnison étoit non-seulement considérable, mais même soutenue par l'armée qui s'en étoit approchée, composée de François & d'Irlandois. Cela n'empêcha pas le comte d'Athlone de faire travailler au rétablissement du pont que les Irlandois n'avoient pu entierement détruire. Le feu ayant été mis aux ouvrages, il fallut différer au lendemain l'attaque de la ville & du château, où le général comte d'Athlone ayant fait passer le Shannon par le seul gué qui se trouva, chassa les Irlandois des bords de la riviere dans le château, où il les attaqua & s'en rendit le maître sans beaucoup de résistance, pendant que le marquis de Saint-Rut croyoit n'avoir rien à craindre, étant couvert du Shannon & d'Athlone.

Les Irlandois publierent qu'ils avoient laissé perdre ce poste pour attirer les Anglois à une bataille générale. Ils occupoient un poste avantageux près d'Agrim ; mais malgré ces difficultés & leur supériorité, le comte d'Athlone ne laissa pas de marcher droit à eux, résolu de leur livrer bataille. Il fallut pour cela passer la riviere ; ce qu'il fit sans résistance. Les Irlandois s'étant fait voir derriere des marais difficiles à traverser, le comte d'Athlone commanda quatre régimens, qui les traverserent & attaquerent le retranchement des Irlandois, dont le grand feu les auroit fait succomber, si le comte d'Athlone n'avoit pas fait défiler de la cavalerie & des dragons au travers du marais, qui soutenant avec chaleur la valeur de leurs camarades, se battirent avec fermeté ; ce qui fit balancer la victoire, qui au commencement paroissoit pencher plutôt du côté des Irlandois que des Anglois. Les régimens François réfugiés, beaucoup inférieurs à ceux des Irlandois qui les attaquoient, en furent poussés avec beaucoup de vigueur ; ce que le général ayant remarqué, il fit avancer un régiment de dragons, qui prenant ces Irlandois en flanc les mit dans un grand désordre. Ils ne laisserent pas que de se rallier ; mais un détachement étant venu fondre sur eux, ces bataillons Irlandois furent entierement renversés. La cavalerie de la même aîle chargeoit avec une vigueur surprenante ; les régimens des gardes & celui de Ruvigni, qui se surpassa dans cette occasion, ayant mis la cavalerie des Irlandois en désordre, elle fut ranimée par les gardes du roi Jacques, qui combattant sous les yeux de leurs généraux, firent acheter cherement la victoire.

L'aîle gauche irlandoise fit moins de résistance : après trois heures de combat, elle commença à songer à la retraite. L'infanterie voyant que la cavalerie, qui avoit combattu sur les hauteurs l'abandonnoit, ne songea plus qu'à sa sureté. On auroit plus profité de cette victoire, si la nuit n'avoit pas arrêté les victorieux ; d'ailleurs fatigués par ces pertes, & les combats qu'ils avoient eus à soutenir contre une armée supérieure de huit mille hommes. Outre les prisonniers, il resta six mille morts des Irlandois sur le champ de bataille, desquels fut le marquis de Saint-Rut. Le bagage & le canon furent la proie du vainqueur. Le comte d'Athlone ayant fait rafraîchir son armée, marcha à Gallowai, où commandoit M. Dillon. Ce gouverneur avoit fierement refusé la capitulation avantageuse qu'on lui offroit, dans l'espérance qu'il seroit secouru par O Donel, chef des Irlandois, qui le regardoient comme un prophéte ; mais O Donel s'étant avancé jusqu'à six milles de Gallowai, il rebroussa chemin, ayant appris qu'il trouveroit les Anglois sur sa route. Cette retraite déconcerta tellement la fierté du gouverneur, qu'il capitula, sans attendre le canon, qui ne pouvoit arriver de huit jours. La perte d'une place si importante acheva de déconcerter les Irlandois, qui ne songerent plus qu'à fortifier Limerik, où ils jetterent ce qui leur restoit de troupes, ne doutant pas que le comte d'Athlone en l'assiégant n'achevât par sa prise la conquête de l'Irlande.

Il s'avança vers cette place, soumettant tous les forts où les Irlandois s'étoient postés dans l'espérance de gagner du temps, & que les pluies fréquentes dans l'arriere saison, qui avoient obligé l'année précédente le roi Guillaume d'en lever le siége, leur procureroient le même avantage.

Le général ne s'épouvanta ni par les incommodités de la saison, ni par les obstacles que les Irlandois pouvoient apporter à ses conquêtes ; il investit la place, ayant mis de bonnes garnisons dans tous les forts qu'il avoit soumis. Une escadre qui se présenta devant le port, releva le courage des assiegés ; mais le canon des assiégeans leur ayant oté l'espérance du secours qu'elle leur amenoit de France, obligea la cavalerie irlandoise de se retirer en confusion. La mort enleva en même temps le comte de Tirconnel, chagrin de voir les affaires de son maître si désesperées : le grand nombre d'Irlandois qui s'étoient réfugiés dans cette place, comme dans une retraite assurée, étant autant de bouches inutiles, en faciliterent la conquête. Pour en venir à bout, il fallut forcer la cavalerie, qui s'étoit campée derriere la riviere du côté de la province de Clare. Le général y fit passer de l'infanterie ; & malgré la résistance des dragons, postés derriere des retranchemens, on força la cavalerie de se retirer. Le siége continuant avec vigueur, la place fut obligée de capituler. C'est ainsi que dans une seule campagne le comte d'Athlone gagna une bataille, assiégea & prit trois villes considérables, détruisit entierement une armée plus nombreuse que la sienne qui ne manquoit de rien, ni de généraux bien intentionnés, & soumit entierement l'Irlande, qui avoit résisté plusieurs années. Il eut de plus l'agrément d'exercer sa clémence, sa vertu favorite, à l'égard des vaincus, qu'il traita avec toute l'humanité possible, recevant tous ceux qui voulurent se soumettre à l'obéissance du roi Guillaume, & facilitant le passage en France à ceux qui le refuserent, en les faisant embarquer sur les vaisseaux françois, au commandant desquels il donna un passeport pour n'être point inquietés des flotes angloises & hollandoises dans leur route.

Ces services importans furent récompensés par le roi Guillaume du titre de comte d'Athlone, qu'il lui donna pour lui & ses descendans. La république n'étant pas insensible à la gloire que ce général s'étoit acquise dans une expédition si difficile, lui confera le généralat de sa cavalerie, dont il soutint le caractere avec honneur, s'étant distingué dans tous les commandemens dont il fut chargé, comme de l'investissement de Namur, que la paix de Riswic suivit de près.

La guerre ayant recommencé l'année 1702, la république le nomma pour son velt-maréchal, & général de ses armées. Le duc de Bourgogne, accompagné du maréchal de Boufiers, ayant formé le dessein de l'enveloper avec une armée nombreuse près de Cleves, ce général ayant pénétré leur dessein, se retira avec son petit corps sous le canon de Nimegue, & sauva une des principales clefs des frontieres de l'état, pendant que le gros de l'armée faisoit le siége de Keiserswert. Cette conquête étant achevée, il finit sa campagne avec le duc de Marlborough, ayant reconquis toutes les places de la Meuse jusqu'à la ville & citadelle de Liége. Ce furent les prémices des victoires que l'on remporta dans la suite, & où il auroit eu bonne part, si la mort ne l'avoit arrêté d'une maniere imprévue, ayant été frapé

d'une apoplexie, dont il mourut à Utrecht le 11 février 1703, dans la commanderie de l'ordre teutonique, dont il étoit grand commandeur. Il étoit aussi revêtu de l'ordre de l'élephant, auquel il avoit succedé, après la mort de son pere. Il a laissé quatre enfans mâles qui ont embrassé la religion protestante, savoir *Frideric-Christian* comte d'Athlone, lieutenant-général de cavalerie, qui avoit secondé les efforts de son pere à la bataille d'Agrim; *Godart-Adrian*, député aux Etats-généraux; *Reinart*, colonel de cavalerie; & *Jacques*, capitaine de vaisseau; & quatre filles catholiques ainsi que leur mere. * *Mémoires manuscrits.*

ATHMATA, ville de Palestine dans la tribu de Juda, située entre Aphera & Cariath-Arbé. * *Josué* 15, 53.

ATHOL ou ATHOLE, *Atholia*, province de l'Ecosse septentrionale. C'est un pays desert & couvert de montagnes, entre les provinces de Perth, de Strathnavern, de Badenoth & de Loquaber. * Cambden.

ATHOL (Gautier Stuart, comte d') fils de Robert II du nom, roi d'Ecosse, *cherchez* GAUTIER.

ATHON, ville des frontieres d'Arabie, qui fut prise sur Aretas roi de ce pays, par Alexandre *Janneus.* Hircan la restitua depuis avec neuf autres fortes places, en considération du secours que ce prince Arabe lui avoit donné contre son frere Aristobule, qui s'étoit emparé de ses états. * Joséphe, *antiq. liv. XIV*, *c.* 2.

ATHOS (LE MONT) montagne de la Macédoine, province de la Turquie en Europe. Cette montagne s'avance dans l'Archipel, en forme de presqu'isle, entre le golfe de Contessa & celui de *Monte-Sancto.* Elle ne tient à la terre que par un isthme d'une demi-lieue. Elle a environ dix lieues de circuit: son sommet est si haut, qu'il s'éleve au-dessus de la région où se forment les nuées & les pluies. Xerxès roi de Perse, rendit autrefois cette montagne célébre, en coupant l'isthme, pour y faire passer sa flotte. Aujourd'hui elle n'est habitée que par des Caloyers ou moines Grecs de l'ordre de S. Basile: ils y ont vingt-quatre monastères, & plus de cinq mille moines, qui demeurent dans des *laures* ou cellules, où ils vivent séparés comme des hermites. Les deux principaux monastères, qui sont *Gatapedos* & *Agia-Laura*, ont plus de six cens moines pour leur part. Quelques-uns de ces monastères sont fortifiés pour résister aux insultes des pirates. Les moines y cultivent la terre, & y vivent de leur travail. Ils sont instruits dans la religion & dans les sciences; & c'est d'entr'eux que l'on tire tous les évêques dépendans du patriarche de Constantinople. Le nombre des religieux, si l'on en croit Baudrand, est aujourd'hui considérablement diminué. Il n'y a que ce seul endroit de la Gréce, où les chrétiens schismatiques souffrent & révérent une image en relief. C'est celle de la *Panagia*, ou de la Vierge Toute-Sainte, qui est placée sur une des pointes de cette montagne. Elle est de marbre blanc; & quoique la plupart du temps elle soit environnée de neiges, & élevée sur un rocher fort escarpé, les Grecs ne laissent pas d'y monter avec une grande dévotion, & de faire leurs prieres à ses pieds. Quand on agite avec eux la controverse des images en relief, on les fait demeurer tout court; en leur opposant l'exemple de celle-là. * Guillet, *Lacédémone ancienne & nouvelle.* Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 4, *c.* 10. Belon, *l.* 1, *c.* 35. Jean Commene, *dans sa description du Mont-Athos*, *donnée en* 1708, *par* le P. dom Bernard de Montfaucon, à la fin de sa belle & curieuse Palæographie grecque, où l'on peut voir une carte exacte, & un détail des monastères du Mont-Athos. *Voyez* CALOYERS.

ATHOTIS ou ATHOTES, premier du nom, étoit fils de *Menés*, & partagea l'Egypte avec ses freres Curudes & Nécherophes. Il commanda dans la haute Egypte, où étoit la ville de Thèbes. Quelques auteurs ont cru que cet Athotis étoit le Thot ou Mercure des Egyptiens, qui leur a appris l'usage des sciences, & qu'il leur avoit donné les caractères & les lettres dont ils se servoient. On ne peut rien assurer de certain touchant le temps de son regne, & celui d'ATHOTIS II, son fils & son successeur. Ce que l'on conjecture, c'est qu'ils vivoient peu de temps après la fondation du royaume d'Egypte, qui fut établi vers l'an 2207 avant J. C. * G. Syncelle, *chron.* Eusébe, *in chron.* & *de præp. evang. l.* 1.

ATHOUFI, surnom de Khaireddin Khedhr ben Omar, qui a écrit sur l'*Isagoge* de Porphyre. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHRIANI (Ahmed Ben Ali) auteur qui a écrit les vies des saints Musulmans. Jafei le cite dans la préface de l'histoire qu'il a composée sur le même sujet. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHRONGE, berger Juif, osa prendre le diadême dans la Judée, quatre ans avant l'ére de J. C. & pilla long-temps cette province. * Joséphe, *de bel. jud. l.* 2, *c.* 7.

ATHYTES, sacrifices qui se faisoient anciennement sans victimes, & qui étoient proprement les sacrifices des pauvres, qui n'avoient pas le moyen d'offrir aux dieux des victimes. Ce nom est grec ἄθυτα, d'α privatif, & de θύτοια en composition, *victimes.* * Cœl. Rhodig. *liv* 12, *c.* 1.

ATIA ou ACTIA, mere de l'empereur Auguste, *cherchez* ACCIA.

ATIENZA, *Atientia*, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, aux confins de la nouvelle, entre la ville de Siguença & celle de Borgo d'Osma. Atienza donne le nom de *Sierra d'Atienza*, à de grandes montagnes voisines, & qui sont une partie de celle qu'on appelloit anciennement *Idubeda.* * Baudrand.

ATILIUS, né d'un pere affranchi, voulant donner au peuple romain un spectacle de gladiateurs, commença de bâtir un amphithéatre proche de Fidene; mais comme les fondemens n'en étoient point solides, ni la charpente bien travaillée, cette vaste & prodigieuse masse de bâtimens venant à enfoncer en dedans & en dehors, fit périr un nombre infini de monde qui assistoit au spectacle: il y eut cinquante mille hommes tant blessés qu'écrasés dans ce désastre. Atilius ayant été aussitôt exilé pour sa peine & pour cette dépense mal employée, il y eut un arrêt du sénat, qui défendoit que personne dorénavant ne donnât au public un combat de gladiateurs, & n'entreprît de faire dresser un théâtre, à moins qu'il n'eut pris toutes les précautions pour s'assurer du terrein & de la charpente. Cet accident arriva sous le consulat de M. Licinius & de L. Calpurnius, la 13 année de l'empire de Tibére. * Tacit. *liv.* 4, *annal. c.* 62, 63.

ATILIUS Regulus, *cherchez* ATTILIUS.

ATINO, *Atina*, village du royaume de Naples dans la terre de Labour. Il est à trois lieues de la ville d'Aquino du côté du nord. Atino étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'évêché fut supprimé par le pape Innocent III. * Baudrand.

☞ ATLANTIDE, grande isle de l'Océan, selon les anciens, en latin *Atlantis.* Entre les anciens auteurs, Platon est celui qui en a parlé avec plus de détail, & on pouroit dire d'exactitude. Je vais rapporter succinctement ce qu'il en dit dans ses dialogues de *Timée* & de *Critias.* A l'entrée du détroit des colonnes d'Hercule étoit une isle nommée *Atlantide*, plus grande que l'Afrique & l'Asie ensemble. On pouvoit aller de-là aux isles voisines, & de ces isles à un continent, qui étoit à l'opposite, & voisin de la véritable mer. Les dieux ayant partagé la terre entre eux, l'isle Atlantide échut à Neptune, qui y épousa la fille d'Evenor, un de ceux que la terre enfanta au commencement. Il en eut dix enfans mâles, à chacun desquels il donna une partie de l'isle pour l'habiter. Il donna à l'aîné le nom d'Atlas;

d'où vient que la mer s'appelle *Atlantique*, & l'établit roi de tous ses freres. Les enfans de Neptune & leur postérité habiterent ce pays durant plusieurs siécles ; mais ce fut toujours la branche d'Atlas qui domina : le plus ancien laissoit la couronne à son fils aîné, ce qui dura plusieurs siécles. Dans la suite ils firent des conquêtes, & étendirent leur domination sur plusieurs isles voisines, & sur la plus grande partie du continent : car ils commandoient à la troisiéme partie du monde nommée la *Lybie* (c'est ce que nous appellons *Afrique* jusqu'à l'Egypte. Ils occupoient aussi l'Europe jusqu'à la mer de Tyrrhéne. Les Athéniens s'opposerent seuls aux efforts de ces conquérans, & délivrerent du joug tout ce qui est jusqu'aux colonnes d'Hercule : ils allerent même les repousser jusque dans leur isle. Après cela il arriva que par un grand tremblement de terre, & par une pluie qui dura tout un jour, & toute une nuit, la terre s'entr'ouvrant, engloutit & les Athéniens vainqueurs, & les habitans qu'ils étoient venu subjuguer. L'isle Atlantide fut elle-même submergée ; & depuis ce temps-là cette mer n'est plus navigable, à cause du limon qu'y laissa cette isle détruite.

Ce récit que nous donnons dépouillé de toutes les circonstances fabuleuses dont il a plu à Platon de l'orner, ne semble rien contenir de contraire à la vérité historique. Il y a eu un très-grande isle habitée vis-à-vis du détroit, que nous appellons aujourd'hui de Gibraltar : elle étoit voisine d'autres isles, & d'un continent opposé ; tout cela est très-possible. L'idée de mensonge que porte avec soi le nom de Neptune est corrigée par l'explication. Selon le P. Kircher, *Traité du monde souterrain*, t. 1, l. 2, c. 12, p. 81, les Egyptiens racontoient que leur Hercule, surnommé Osiris, soumit tous les peuples depuis l'Orient jusqu'au détroit des deux côtés ; que ce détroit fut depuis appellé de son nom ; qu'Osiris passa ensuite dans une grande isle, située dans une vaste mer, & y établit une colonie sous le commandement de Neptune, l'un de ses neveux. Voilà l'origine de la fable racontée par Platon, & peut-être l'origine du Dieu de la mer.

La grandeur de cette isle a fait croire à quelques-uns que c'étoit l'Amérique. Ortelius, *Thesaur.* semble être de ce sentiment. M. Baudrand, *ed. 1682*, dit que c'est celui des plus habiles gens, & M. Sanson l'a suivi. Un professeur d'Upsal en Suéde, a fait un gros ouvrage sous le titre d'*Atlantica*, où il y a bien de l'érudition perdue pour prouver que l'Atlantide de Platon est la Scandinavie où sont la Suéde & la Norwége. Mais une seule circonstance détruit ces deux sentimens : c'est que l'Atlantide doit avoir été voisine du détroit de Gibraltar : & l'Amérique & la Scandinavie en sont trop loin. Il est plus naturel de croire que l'Amérique est ce continent désigné par Platon au-delà de l'Atlantide & des isles voisines. Ainsi il est beaucoup plus sûr de suivre le sentiment du P. Kircher, qui pense que cette isle si fameuse étoit une grande étendue de pays dont les Canaries & les Açores faisoient peut-être partie. On sait que les isles Açores sont sujettes à d'horribles tremblemens de terre, & que la mer fait de grands ravages durant ces révolutions de la nature. L'existence de l'Atlantide est fort utile pour démontrer par quelle voie l'Amérique a pu être peuplée de bonne heure, en supposant, comme Platon le témoigne, qu'elle n'étoit pas fort éloignée de l'ancien continent, & qu'elle s'étendoit fort loin vers l'occident, où est l'Amérique, dont elle pouvoit être fort voisine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATLANTIDES, peuples d'Afrique, demeurant aux environs du mont Atlas, connus parmi les anciens pour leur piété & leur religion, & pour le droit d'hospitalité qu'ils accordoient de bon cœur à tous les étrangers qui venoient dans leur pays. Ils reconnoissoient pour le premier & le plus grand de tous les dieux *Uranus*, c'est-à-dire, le ciel, qu'ils disoient avoir autrefois regné parmi eux : ils ajoutoient qu'il avoit épousé plusieurs femmes, dont il avoit eu 45 enfans ; mais particulierement de celle qui se nommoit Titée, *Titea* ; lesquels enfans avoient été appellés *Titans* du nom de leur mere. * Diodor. *Sicul. l.* 3, & 4. Eusébe, *l.* 2, *præp. evang.*

ATLAS, roi de Mauritanie, frere de *Promethée*, étoit un excellent astronome. Quelques auteurs prétendent qu'il vivoit vers l'an 1556 avant J. C. du temps de Cécrops roi d'Athènes ; mais sur quel fondement ? On dit qu'il inventa la sphére, & qu'il acquit une parfaite connoissance des étoiles, & de toute la machine du ciel. C'est ce qui a donné sujet à la fable de le faire fils de Jupiter, c'est-à-dire, du ciel & de Clymene ; & de dire qu'il soutenoit les cieux avec ses épaules. Comme il contemploit les astres sur les montagnes de Mauritanie, les poëtes ont feint qu'il fut métamorphosé en montagne pour avoir méprisé Persée, qui venoit prendre des pommes qu'Atlas avoit soin de garder : ce qui arriva ainsi. Atlas ayant été averti par l'oracle de se donner de garde d'un fils de Jupiter, devint si misanthrope sur cet article, qu'il ne vouloit recevoir chez lui aucun hôte. Persée fils de Jupiter & de Danaé, piqué de son refus, lui montra la tête de Gorgone. Atlas ne l'eut pas plutôt envisagée, qu'il fut changé en une montagne si haute que l'œil n'en peut découvrir le sommet. Ovide rapporte cette aventure, *l. 4 métamorphos. v. 656.* Au reste, Atlas fut pere d'Antée. Quelques auteurs ont cru que ce savant astronome étoit le même qu'Enoch. Cette opinion n'est pas nouvelle, quoique très mal fondée ; car Eusébe en parle, & cite Cornelius *Polyhistor* qui la rapportoit, après Eupolemus, auteur d'une histoire des rois Juifs, comme nous l'apprenons de Joséphe, & c'est peut-être parcequ'Enoch est cru l'inventeur de l'astrologie. D'autres mettoient trois ATLAS ; l'un frere de Promethée, le second roi de Mauritanie, & le troisiéme, Italien. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3, 5, *biblioth.* Eusébe, *in chron.* & *l. 9. præp. evang. c.* 17. S. Augustin, *l.* 18, *de civit. Dei*, *c.* 38. Scaliger. Vossius. Petau, &c.

ATLAS, longue chaîne de montagnes dans l'Afrique, que l'on distingue en grand & petit Atlas. Le grand ATLAS, que les habitans du pays nomment *Ayduacal*, sépare la Barbarie du Biledulgerid de l'orient à l'occident, depuis Meyés jusqu'à Messa, ville de la province de Sus, vers l'Océan Atlantique. Il emprunte le nom d'*Ayduacal* d'un petit pays du royaume de Maroc. Le petit ATLAS, que l'on appelle autrement *Errif*, s'étend le long de la côte de la mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au royaume de Tunis, au-dessus de Bonne. On lui a donné le nom d'*Errif*, parceque le bout de cette chaîne de montagnes vers l'occident, est dans une province du royaume de Fez, nommée *Errif*. Le grand Atlas est inhabitable en plusieurs endroits, qui sont extrêmement froids & couverts de forêts presque inaccessibles ; mais en d'autres, l'air y est plus tempéré, & il y a de grandes bourgades assez peuplées. L'année n'y a que deux saisons ; car l'hyver y dure depuis octobre jusqu'en avril, & l'été pendant les six autres mois. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

ATMEIDAN, grande place à Constantinople, destinée à la course des chevaux, ainsi nommée d'*At*, qui signifie *cheval*, & *Meidan*, *place découverte*, *carriere* ou *champ uni*. On l'appelle autrement *Hippodrome*, qui est un mot grec composé d'ἵππος *cheval*, & de δρόμος *course*. Il a 550 pas de long, & 120 de large. On y représentoit du temps des empereurs Grecs, les jeux du cirque, & autres fêtes publiques. On y voit encore cinq colonnes, au milieu desquelles il y a une pyramide remarquable, couverte de tous côtés de caractères hiéroglyphiques : au bas de la pyramide on y reconnoît l'empereur Théodose accompagné de ses deux fils, Honorius & Arcadius, & environné de toute la magnificence, & de toute la pompe d'une cour impériale. Le serail de l'Atmeidan se nomme aussi *le serail d'Ibrahim Bacha*, parcequ'il fut bâti par ce fameux Ibrahim grand visir,

visir sous le regne de Soliman II. Il ne faut pas confondre les trois places de Constantinople, dont l'une s'appelle *Atmeidan*, l'autre *Etmeidan*, & la troisiéme *Okmeidan. Atmeidan* est l'hippodrome. *Etmeidan* est le marché où l'on vend la viande, ou la boucherie ; car *Et* signifie *chair. Okmeidan* est la place où l'on s'exerce à tirer l'arc ; & ce mot est composé d'*Ok*, qui veut dire *fléche.* Les Perses appellent *Atmeidan* toutes les grandes places publiques. * Pietro della Valle, *itiner. tom.* 1, & Jacques Spon. *itiner. part.* 1, *p.* 231, *& seq.* Codinus. Ricaut, *de l'emp. ottoman.*

ATOSSE, fille de *Cyrus*, roi de Perse, sœur de *Cambyse*, & de *Smerdis*, fut quelque temps entre les bras du mage qui s'étoit emparé du trône des Perses, sous le nom de Smerdis ; mais la fraude ayant été découverte, & le mage tué par les sept princes conjurés, Darius fils d'Hystaspe, qui fut déclaré roi, l'épousa la derniere année de la LXIV olympiade, & 521 avant J.C. Elle fut mere d'*Artabazane*, & de *Xerxès*. Ce dernier qui étoit le cadet, fut mis sur le trône, & préferé à son aîné qui étoit né devant que Darius fût roi. Atosse est la même princesse que Démocede médecin grec guérit d'un ulcére qu'elle avoit au sein. * Hérodote, *l.* 13, & 4. Eusebe, &c.

ATRA, ville de Mésopotamie, est fameuse pour les siéges qu'elle a soutenus en différentes occasions. Elle n'étoit ni grande, ni belle ; mais située sur la pointe d'une montagne, ceinte de bonnes murailles, très-peuplée & très-riche, à cause des offrandes qu'on y venoit faire au soleil qui y étoit adoré. Sa principale force consistoit en ce que le pays d'alentour étoit désert, sans bois, sans herbe, presque sans eau, & que l'air d'ailleurs y est extrêmement chaud. Trajan l'assiégea l'an 117 de J. C. & fut obligé d'en lever le siége. L'empereur Sévére n'eut pas un succès plus heureux l'an 199, comme si cette ville, presque inconnue, eut été destinée pour être l'écueil de la valeur romaine. Enfin, Artaxerxès, roi de Perse, fut obligé à son tour de se retirer de devant cette place, qu'il avoit assiégée en 228. * Ammien Marcellin, *l.* 25. Dion, *l.* 68, & 75. Hérodote, *l.* 3, 6.

ATRATINUS, orateur, qui vivoit sous l'empire d'Auguste, vers l'an 733 de Rome. On dit qu'il avoit autrefois accusé Cœlius ; & qu'étant ennuyé de vivre, il se fit mourir dans un bain, ayant laissé ses biens au même empereur. * S. Jerôme. Eusébe, *in chron.*

ATRATUS ou le NOIR (Hugues) cardinal dans le XIII siécle, Anglois de nation, & natif d'Evesham, dans le diocèse de Worchester, fit de grands progrès dans les sciences, particulierement dans la philosophie, dans les mathématiques & dans la médecine. Il se rendit sur-tout si habile médecin, qu'on le surnommoit ordinairement le *Phenix de son temps.* Le pape Nicolas III souhaita de le voir à Rome, où il soutint parfaitement l'opinion qu'on avoit conçue de lui. Peu après il se fit prêtre, & fut fait cardinal par le pape Martin IV, le 23 mars de l'an 1281. Il remplit exactement les devoirs de son ministére, & mourut de peste, l'an 1287. On lui attribue quelques ouvrages ; *De genealogiis humanis. Problemata. Canones medicinales.* * Pitseus, *de script. Angl.* Aubeti, *histoire des cardinaux.*

ATRÉE, fils de Pélops & d'Hippodamie, succéda à son pere au royaume d'Elide l'an 2777 du monde, 1258 avant J. C. Pélops avoit institué les jeux olympiques dans cette province, & Atrée continua d'y attirer les Grecs ; on dit même qu'Hercule y fut un des athlétes, & qu'il remporta le prix. Atrée étoit allié à ce héros & à Eurysthée, qui regnoit en même temps à Mycènes. Hercule étant mort, ses descendans entreprirent de chasser Eurysthée, qui fut tué en les combatant. Ils ne demeurerent qu'un an dans le Peloponnèse, & trois ans après ils y revinrent ; mais les peuples offrirent la couronne à Atrée. Il se l'assura par la defaite des Héraclides, qui s'engagerent par un traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. On place le commencement de son regne à Mycènes, l'an 2807 du monde, 1228 avant J. C. & on lui donne vingt ans de durée. Il eut un fils nommé *Plisthene*, qui mourut avant lui ; & laissa deux fils célébres dans l'histoire. Agamemnon & Menelaüs. L'aîné de ces princes étant encore trop jeune lorsqu'Atrée mourut, Thyeste leur oncle prit la régence l'an 2817 du monde, 1208 avant J. C. & est compté entre les rois de Mycènes. *Voyez* MYCÈNES. * Eusébe, 1. *croniq.*

Les poëtes ont feint qu'Atrée, irrité de ce que Thyeste son frere étoit en commerce de galanterie avec Ærope sa femme, le chassa de sa cour ; & ayant su qu'il avoit eu de ce commerce infâme deux enfans, il le rappella, & les lui fit manger ; crime dont le soleil eut tant d'horreur, qu'il se cacha. Sénéque a pris de-là le sujet d'une de ses tragédies. Et parceque le même Atrée y paroît avec un visage de colère, & les yeux d'un homme irrité, les anciens disoient en proverbe d'un homme en courroux ; *Il a les yeux d'Atrée. Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit bâtard de son pere. * Erasme, *aux proverbes.*

ATRI, *Atria*, *Hadria*, ville du royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure, avec évêché suffragant de l'archevêque de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction. Elle a le titre de duché, & donne celui de ducs d'Atri à la maison Aquaviva. Les François l'appellent *Atrie.* Elle est petite & a peu d'habitans, & est située sur une montagne escarpée. Son évêché est uni à celui de la Penna, dont elle n'est qu'à dix milles, & à quinze de Chieti ; mais elle n'est éloignée que de quatre milles de la côte de la mer Adriatique. L'empereur Adrien portoit son nom. *Voyez* AQUAVIVA, pour les ducs d'Atri.

ATRIA, ville de l'état de Venise, *cherchez* ADRIA.

ATRONGE, simple berger, mais recommandable pour sa taille & sa force extraordinaire. Il fut si téméraire que de quitter son premier metier, & d'entreprendre de commander à des hommes. Il prit la couronne de Judée, & se fit roi de ce pays, pendant qu'Archelaüs étoit à Rome, pour la demander à Auguste. Il fut poussé & secouru dans ce hardi dessein par quatre autres de ses freres, qui ne lui cédoient en rien, soit en force, soit en grandeur de corps & de courage. Ils leverent chacun une troupe de soldats, exercerent mille cruautés sur les Romains, sur les troupes du roi, & sur ceux qui tenoient le parti d'Archelaüs. Ils traitoient mal les premiers, à cause des grandes oppressions dont ils accabloient les peuples ; & les seconds en haine d'Hérode *le Grand*, qui étoit mort alors. Atronge battit souvent les troupes des Romains. Mais enfin, Gratus, gouverneur de Syrie, étant survenu pour réprimer cette violence, fit tomber dans une embuscade un des freres d'Atronge, qui fut pris & puni de mort, comme il méritoit. Depuis cette mort, les affaires d'Atronge tomberent en décadence, sur-tout quand son second frere fut arrêté par Ptolémée, qu'Hérode avoit établi gouverneur du pays. Enfin, ce prétendu roi tomba entre les mains d'Archelaüs, qui lui fit mettre par dérision une couronne de fer sur la tête, & l'ayant fait promener honteusement sur un âne par toutes les villes de son ethnarchie, le fit mourir. Le dernier des freres d'Atronge se voyant seul, n'osa plus lever la tête, & mourut de misere. * Joséphe, *antiq. l.* 17, *c.* 12.

ATROPATE, satrape ou gouverneur de la Médie, sous le regne de Darius *Codoman*, s'abandonna à la clémence d'Alexandre, après la défaite de Darius, & lui amena, dit-on, cent Amazones ; mais ce conquérant les renvoya, pour ne les point exposer à l'insolence des soldats, & leur ordonna de dire à leur reine, qu'il iroit la voir au plutôt. Après la mort d'Alexandre, Atropate rentra dans la Médie, & transmit ce royaume à ses descendans. * Strabon, *l.* 11.

☞ ATROPATENE ou ATROPATIE, contrée d'Asie, dans la Médie. Elle étoit située entre le mont Taurus & la mer Caspienne, & tiroit son nom, à ce qu'on suppose, de l'*Atropate* dont nous venons de parler. C'étoit un pays froid & stérile; & ce fut pour cette raison que Salmanazar y transporta un grand nombre des habitans du royaume d'Israël dont il avoit fait la conquête. Les villes les plus considérables de cette partie de la Médie, étoient *Gaza*, la capitale de la province, & située, suivant Pline, dans une grande plaine, entre Ecbatane & Artaxate, & également éloignée de ces deux villes; *Sanina*, située entre l'Araxe & le Cambyse; *Fazina*, entre le Cambyse & le Cyrus; & *Cyropolis*, entre le Cyrus & l'Amardus. Cette étendue de pays étoit habitée par les Caduſiens ou Caspiens, nation barbare & inhumaine descendue des Scythes. * *Hist. univers. trad. de l'anglois*, tome 3, p. 324.

ATROPOPEES, *cherchez* ALEXICACUS.

ATROPOS, une des Parques, selon les poëtes, qui en ont fait trois, Lachesis, Clotho & Atropos, filles de l'Erebe, ou de l'Enfer & de la Nuit. Ce mot est grec, ἄτροπος, & signifie *incapable de changer*, *inéxorable* ou *inflexible*, d'α privatif, & de τρέπειν, *tourner*, *changer.* Martial fait mention de cette Parque.

Gaudia tu differs; at non & stamina differt
Atropos, atque omnis scribitur hora tibi.

Voyez PARQUES. * Martial, *l.* 10, *epigr.* 44, *v.* 5.

ATSIN, *cherchez* AXIME.

ATSIZ, est le même que Mohammed, fils de Cothbeddin, qui prit le titre de *roi de Khouarezm*, quoiqu'il ne fût que gouverneur de ce pays. Ce gouvernement étoit attaché à la charge de thaschtdar ou d'échanson, qu'Atsiz possédoit à la cour de Sangiar, sultan des Selgiucides; mais étant entré bien avant dans les bonnes graces de son maître, il se servit de sa faveur pour aspirer à de plus grandes choses. Son mérite personnel, & les grands services de son pere, lui avoient acquis une très-grande autorité à la cour de ce sultan. Jusque-là, qu'après la bataille qu'il perdit avec sa liberté contre les Gazziens ou Turcomans, Atsiz gouverna conjointement avec Mahmoud, neveu de Sangiar, l'empire entier des Selgiucides, pendant la prison de ce prince. Il est vrai que le sultan étant rentré dans ses états, après s'être sauvé des mains des Turcomans, ne témoigna pas être fort satisfait de l'administration de ce seigneur; mais Atsiz ayant eu occasion peu après de rendre un service signalé au sultan, son crédit devint encore plus grand qu'il n'avoit jamais été. Cette occasion fut que le sultan Sangiar ayant passé avec toute son armée le grand fleuve Amou ou *Oxus*, pour châtier Ahmed Khan, fils de Soliman, gouverneur de la province qui est au-delà de cette riviere, & que l'on peut appeller Transoxane; ce gouverneur qui s'étoit révolté contre le sultan, entretenoit des intelligences à la cour, par le moyen desquelles il se fit un complot entre plusieurs seigneurs, d'enlever le sultan à la chasse. Le jour que leur entreprise devoit s'exécuter étant arrivé, les mesures furent si bien prises, que le sultan se trouva enveloppé par les conjurés. Dans ce même temps Atsiz qui dormoit dans sa tente, fut éveillé par un songe qui l'effraya; car il lui sembloit de voir le sultan dans un extrême danger, ce qui le fit résoudre de courir aussitôt avec les troupes qu'il avoit autour de lui, au lieu où la chasse se faisoit. Les conjurés, qui s'étoient déja saisis de la personne du sultan, voyant venir Atsiz à toute bride sur eux, lâcherent prise aussitôt, & ne penserent qu'à se sauver le mieux qu'ils purent. Sangiar reconnut pour lors qu'il devoit sa liberté à Atsiz, & le combla dans la suite de tant d'honneurs & de biens, que la jalousie qu'on eut de son élévation, forma à la cour un gros parti contre lui. Ses ennemis devinrent enfin si puissans, qu'Atsiz fut obligé de leur quitter la partie, & de demander son congé au sultan. Quelques mouvemens étant arrivés ensuite dans la province de Khouarezm, ils lui servirent de prétexte pour demander la permission d'aller dans son gouvernement. Le sultan, après la lui avoir accordée, & le voyant parti, dit à ses courtisans: « Je vois les épaules d'un homme, dont » apparemment je ne verrai plus guères le visage. » Quelqu'un lui répondit, que s'il avoit quelque soupçon de lui, il devoit le faire arrêter avant qu'il partît; mais Sangiar répliqua: « J'ai de très-grandes obligations à » cet homme, aussi-bien qu'à son pere, & je croirois » blesser la reconnoissance que je lui en dois, si je l'of» fensois sans sujet, & sur un simple soupçon; car j'ai » toujours observé cette maxime, que l'on doit être sen» sible aux bienfaits, même aux plus légers, parceque » le bien est toujours grand en lui-même, & par con» séquent estimable par son propre prix. »

Atsiz ne vérifia que trop le pronostic du sultan, & répondit très-mal à sa générosité. Il ne fut pas plutôt arrivé en Khouarezm, qu'il fit révolter cette province, & se mit lui-même à la tête des rebelles. Sangiar se trouva pour lors obligé de faire la guerre à un ennemi qu'il avoit laissé échaper de ses mains, en préférant les régles de l'amitié aux maximes de la politique.

Ce fut l'an de l'hégire 533, & de J.C. 1138, (que l'on peut marquer pour l'époque de la dynastie des Khouarezmiens) que le sultan Sangiar s'étant mis en campagne avec une fort belle armée, trouva Atsiz avec son fils Il-Kilig, à la tête des rebelles; mais il eut bon marché de tous ces gens-là, dont les forces n'étoient pas comparables aux siennes. Il les défit entierement, les obligea à prendre la fuite, & fit mourir le fils d'Atsiz, qui tomba entre ses mains. Cette victoire ayant calmé entierement les troubles de cette province, le sultan en donna le gouvernement à Soliman Schah son neveu, & reprit aussitôt le chemin de Merou, ville capitale de son empire. Il n'y fut pas plutôt, qu'il apprit qu'Atsiz, qui avoit sauvé le débris de ses troupes, en avoit levé encore de nouvelles, & mis sur pied une armée considérable, avec laquelle il prétendoit attaquer Soliman Schah, à qui le sultan n'avoit laissé qu'une partie de son armée. Ce prince ne se trouvant donc pas en état de lui résister, prit le parti d'aller rejoindre l'armée du sultan Sangiar son oncle, & abandonna à Atsiz tout le pays de Khouarezm.

Le sultan fut donc obligé pour la seconde fois de se mettre en campagne, forcé par les nouveaux attentats qu'Atsiz faisoit tous les jours sur son autorité, & résolut enfin d'attaquer cet ennemi dans ses meilleures places, qu'il avoit déja munies & pourvues de toutes choses.

L'an 538 de l'hégire, le sultan Sangiar, après l'avoir chassé de plusieurs passages & lieux forts qu'il tenoit, vint l'assiéger dans la capitale du Khouarezm. Ce fut là qu'Atsiz se trouvant extrêmement pressé, & sur le point d'être forcé, eut recours à l'artifice, & envoya au sultan des députés chargés de très-riches présens, pour lui demander pardon de sa faute, & lui jurer une fidélité inviolable à l'avenir. Sangiar, qui étoit naturellement doux & généreux, lui accorda la grace qu'il demandoit, & lui laissa même la possession de son gouvernement. Cet excès de bonté, dont le sultan usa envers lui, ne fut pas capable de le gagner; il avoit l'esprit trop inquiet pour demeurer long-temps en repos, & l'ambition de regner, dont il se flatoit depuis bien du temps, ne lui permit point de mettre des bornes à sa fortune. Il reprit les armes, assembla des troupes, & se fit obéir en monarque dans toute l'étendue de son gouvernement. Le sultan envoya Adib Saber, surnommé *Al Termedi*, un des plus grands seigneurs de sa cour, pour s'informer de la conduite d'Atsiz. Mais ce commissaire du sultan ne fut pas plutôt arrivé en Khouarezm, qu'Atsiz lui fit donner des gardes qui l'observerent exactement, & envoya en même temps à Mérou des gens affidés, qui lui avoient promis d'ôter la

vie au sultan. Termedi, quoique gardé étroitement, eut avis de ce complot, & trouva le moyen d'en faire avertir le sultan.

Sur cet avis le sultan fit faire dans Mérou une recherche exacte de ces assassins; on les trouva, & ils porterent la peine due à leur trahison. Atsiz ayant appris la nouvelle de cette exécution; & ne doutant point que ses gens n'eussent été surpris par les indices que Termedi en avoit donnés, se vengea sur lui de son mauvais succès, & le fit précipiter du haut de son château dans le fleuve Gihon.

L'an 542 de l'hégire, & de J. C. 1147, Sangiar entreprit pour la troisiéme fois de punir l'infidélité d'Atsiz. Il marcha pour cet effet avec une grande armée vers le château de Hezar-asb, où Atsiz s'étoit cantonné comme dans la plus forte place de tout le pays de Khouarezm.

Le sultan Sangiar fit donner plusieurs assauts à cette place, & l'emporta enfin de vive force. Atsiz ayant acquis la gloire d'une très-vigoureuse défense, eut encore le bonheur d'échaper des mains du sultan, & de se sauver dans sa capitale. Cette ville, qui porte le nom de Khouarezm, aussi-bien que sa province, n'étoit pas en état de soutenir un long siége, & Sangiar l'auroit prise avec beaucoup plus de facilité que le château de Hezar-asb; mais soit qu'il fût fatigué de la campagne, soit que son naturel le portât à vouloir épargner le sang, il écouta les propositions de paix qu'Atsiz lui fit faire.

Il y avoit pour lors à Khouarezm un de ces dervis, que les Musulmans tiennent pour saints, à cause de la maniere singuliere dont ils vivent. Atsiz le choisit pour son intercesseur, afin qu'il pût intéresser la conscience du sultan dans cette négociation. Le dervis sut si bien ménager l'esprit de Sangiar, qu'il se contenta pour toute satisfaction de la part d'Atsiz, qu'il le vînt trouver sur un des bords du Gihon; & que le sultan étant campé avec son armée de l'autre côté de ce fleuve, il se prosternât & baisât la terre devant lui. Cette cérémonie de baiser la terre est celle dont les sujets se servent en Perse pour rendre l'hommage à leur prince, où elle s'est conservée jusqu'à présent. Atsiz qui avoit besoin d'un pardon, n'avoit pas lieu de s'excuser de rendre cette soumission à Sangiar, dont il étoit officier & vassal: cependant il eut tant de fierté, qu'étant arrivé au lieu dont on étoit convenu, sans descendre de cheval, il ne fit autre chose que s'incliner & baisser la tête pour saluer le sultan, après quoi il tourna bride pour se retirer chez lui. Quoique cette maniere arrogante d'Atsiz ne plût pas au sultan, il ne laissa pourtant pas de lui accorder le pardon qu'il lui avoit promis; car il voulut finir pour toujours les contestations qu'ils avoient ensemble; en effet, depuis ce temps-là il n'y eut point de guerre entr'eux.

Atsiz étant donc en paix, & réconcilié de bonne foi avec le sultan, ne songea plus qu'à faire la guerre aux peuples septentrionaux qui habitent le long des rivages de la mer Caspienne. Il conquit l'an 547 de l'hégire, les provinces de Saganak & de Glondur.

L'an 551 de l'hégire, de J. C. 1156, fut le dernier de la vie d'Atsiz, qui mourut dans la vallée de Khabouschan, une des plus belles de toute l'Asie. On compte ordinairement 29 ans du regne d'Atsiz, quoiqu'il n'ait été absolu & indépendant que 18 ans. Il mourut dans la 61 année de son âge, & fut loué de tous les écrivains de son siécle, non-seulement pour son courage & pour la science militaire qu'il possédoit dans un haut degré, mais encore pour sa libéralité, dont les gens de lettres, du nombre desquels il étoit lui-même, se ressentoient souvent. Il-Arslan son fils lui succéda, & porta le titre de Khouarezm Schah, qui fut héréditaire dans sa famille. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATTA (Titus Quinctius) poëte latin, qui vivoit sous la CLXXV olympiade, & vers l'an 80 avant J. C. Il a écrit quelques ouvrages. * Vossius, *des poëtes latins.* Horace, *l.* 2 *ep.*

ATTAIDE (George d') Portugais, fils de D. Antoine d'Attaide, premier comte de Castanheira, n'étant que prêtre, assista au concile de Trente, où l'on assure que par un privilége spécial il eut place & donna sa voix. Il avoit dressé des mémoires historiques du concile jusqu'à la septiéme session, où il se retira pour aller à Rome; mais ses héritiers n'ont pas jugé à propos de les faire imprimer. Il fut un de ceux qu'on employa à Rome à la réformation du breviaire. Après la mort de son pere il retourna en Portugal, & fut fait evêque de Vizeu en 1568: mais après avoir gouverné son diocèse avec tout le soin imaginable, il y renonça pour ne songer qu'à son salut, & refusa depuis constamment les archevêchés de Lisbonne & d'Evora. Il ne put néanmoins se défendre d'accepter la dignité de grand-aumônier, que le cardinal D. Henri lui offrit, & même cette dignité l'engagea à recueillir les priviléges accordés à la chapelle royale, qui furent imprimés en 1609. Philippe II honora aussi le mérite d'Attaide, en le faisant conseiller d'etat de Portugal, & président du conseil de conscience. Clément VIII le nomma aussi grand inquisiteur. Il mourut à Lisbonne le 17 janvier 1611, âgé de 76 ans. * *Mémoires de Portugal.*

ATTALE, I de ce nom, roi de Pergame, succéda à Eumenés l'an 512 de Rome. Il domta les Galates ses voisins. Son regne fut de quarante-trois ans. C'étoit un prince libéral & courageux. Il mourut l'an 556 de Rome, & 198 avant J. C. Eumenés son fils aîné lui succéda, & il s'accorda si bien avec ses freres Attale, Philetere & Athenée, qu'on les propose ordinairement pour modéles de l'union qui doit être entre les freres. Attale les avoit eus d'Appollonide de Cyzique sa femme. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live, *l.* 14. Polybe, *l.* 5. Bayle, *dict. crit.*

ATTALE II, surnommé *Philadelphe*, roi de Pergame, étoit frere d'Eumenés III roi de Pergame, & fut tuteur de son neveu Attale Philopator, avec le titre de roi. Il combattit pour les Romains à Magnesie contre Antiochus, & mena du secours à Manlius contre les Galates. Il assista les Romains comme allié dans la guerre qu'ils firent à Persée, roi de Macédoine. Prusias, roi de Bithynie, se rendit maître de Pergame, ville capitale de son royaume; mais Attale la reprit peu de temps après, & l'abandonna à Nicoméde son fils. Il prit ensuite Diegile roi des Thraces, qui avoit secouru Prusias, arrêta les irruptions de Demetrius, roi de Syrie, & défit entierement le faux Philippe. Il fonda en Lydie deux villes, qu'il nomma *Attalie* & *Philadelphie*. Il fut appellé ami & allié du peuple romain. Enfin, après avoir fait des actions mémorables, & très-bien servi son frere Eumenés, il alla à Rome à l'âge de 60 ans, après la prise du dernier roi de Macédoine, vers l'an 585 de Rome; mais dans ce voyage il avoit de secretes espérances de supplanter Eumenés: & il auroit fait éclater son entreprise, si le médecin qui l'accompagnoit ne l'en eût détourné, ainsi que Tite-Live nous l'apprend (*liv.* 45.) Eumenés ayant été blessé par des assassins, le bruit courut aussitôt qu'il étoit mort, & Attale s'empressa un peu trop de recueillir sa succession; ce que son frere voulut bien dissimuler; & lorsqu'il mourut, il lui laissa la tutelle de son fils & l'administration du royaume. Attale, à proprement parler, regna jusqu'à sa mort, commençant sa régence par une action glorieuse, en rétablissant Ariarathe dans le royaume de Cappadoce. Il mourut l'an 616 de Rome. * Bayle, *dict. critiq.*

ATTALE III, roi de Pergame, surnommé *Philopator*, étoit fils d'*Eumenés*, & de *Stratonique*. Il n'étoit encore qu'enfant lorsque son pere en mourant le laissa sous la tutelle d'Attale II, qui administra le royaume pour son neveu, pendant 21 ans, au bout desquels il le couronna. Attale commença son regne par ôter la

vie à plusieurs de ses parens, & envoya de grands présens à Scipion devant Numance. Au reste il abandonna le soin de son royaume, pour se donner tout entier au jardinage & à la culture des poisons, tels que l'aconit & la ciguë, qu'il envoyoit quelquefois en forme de présens à ses amis. Il laissa même des livres d'agriculture, au rapport de Varron, de Pline & de Columelle. Ce prince s'appliqua ensuite à la fonte des métaux, & entreprit de dresser lui-même un tombeau à sa mere; mais travaillant avec trop d'ardeur, & demeurant trop long-temps exposé au soleil, il contracta une fievre, dont il mourut après sept jours de maladie, & après cinq ans de regne, la quatriéme année de la CLXI olympiade & 133 avant J. C. Il fut le dernier roi de Pergame, & institua le peuple romain héritier de ses états. Les termes de son testament sont ainsi rapportés : POPUL. ROMANUS MEORUM HÆRES ESTO, ausquelles paroles les Romains donnerent une explication & un sens fort étendu, en les interprétant de tout le royaume, au lieu qu'elles ne s'entendoient, selon sa pensée, que des meubles de son palais. On lui attribue aussi l'invention des tapisseries. Aristonicus, bâtard d'Eumenés, voulut se moquer du testament d'Attale, & se porta pour son successeur. Il gagna même quelques batailles, mais il fut vaincu & fait prisonnier 131 ans avant la naissance de J. C. * Bayle, *dict. crit.* Plutarch. *in apophthegm. in Demetrio & in Tiber.* Justin, *l.* 36. Diodorus Siculus, *in excerptis Valesian.* Varro, *de re rustica*, *l.* 1, *c.* 2. Columelle, *l.* 1, *c.* 1. Pline, *l.* 18, *c.* 3. Florus, *l.* 2, *c.* 20. Tite-Live, *l.* 59.

ATTALE, philosophe stoïcien, vivoit sous l'empire de Tibére. Sénéque dit que ce philosophe avoit été son maître, & en parle avec estime, *ep.* 100.

ATTALE de Rhodes, mathématicien. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu, & les auteurs parlent diversement de lui. Il a écrit des commentaires sur le poëme d'Aratus.

ATTALE, neveu de Dédale, *voyez* CALUS.

ATTALE, ecclésiastique qui vivoit dans le IV siécle, condamna les erreurs d'Arius, & depuis s'en déclara le protecteur. Il fut condamné dans le concile d'Aquilée tenu en 381. * Baronius, *in annal.*

ATTALE, Arien, étoit préfet de Rome, lorsqu'Alaric y mit la seconde fois le siége. Il étoit d'intelligence avec ce prince Goth, qui le fit créer empereur par le sénat; ce qui inspira tant d'orgueil à Attale, qu'il méprisa une ambassade d'Honorius, qui lui offroit le partage de l'empire. Un des siens répondit insolemment à ses envoyés, qu'Attale ne lui vouloit pas seulement laisser porter le nom d'empereur. Mais son orgueil fut bientôt abaissé, parcequ'Alaric lui ôta le diadême l'année suivante, qui étoit l'an 410 de J. C. D'où Orose a eu raison d'écrire qu'Alaric se moqua de l'empire, & joua une espéce de comédie. Cependant ce tyran s'étant relevé dans les Gaules, après la mort du prince Goth, fut pris en Espagne l'an 415, & présenté à Honorius qui le laissa vivre, se contentant de lui faire couper une main. Ce prince publia une ordonnance, par laquelle il pardonnoit aux gens de guerre qui l'avoient suivi. * *Lib.* 11 *&* 12 *de indulg. crim. cod. Theodos.* Orose, *l.* 7, *c.* 42. Zozime, *l.* 6. Sozomene, *l.* 9.

ATTALE, natif de Pergame en Asie, l'un des premiers martyrs des Gaules, qui souffrirent à Lyon sous l'empire de Marc-Aurele, fut envelopé avec les autres chrétiens dans cette persécution, & mourut constamment pour la défense de la foi de J. C. Il est remarqué dans les actes de ces martyrs, qu'Attale étoit regardé comme la colonne & le soutien de l'église de Lyon. * *Acta martyrum Lugdunens. apud. Euseb. l.* 5. *initio.* On fait sa fête avec celle des autres martyrs de Lyon, *au* 2 *jour du juin.* Baillet, *vies des saints*, *& la nouvelle vie des saints imprimée en* 1730, *à Paris chez* Lotrin.

ATTALE, second abbé de Bobio, étoit natif de Bourgogne. Il fut élevé sous la discipline de S. Arige évêque de Gap, ensuite il se retira dans l'abbaye de Lerins; mais peu édifié de la conduite de la plupart des religieux de cette maison, il alla trouver S. Colomban au monastère de Luxeu: il le suivit en Italie, & lui succéda l'an 612 dans l'abbaye de Bobio, où il mourut le 10 mars 627. * *Actes de S. Benoît.* Bulteau, *histoire monastique d'Occident.* Baillet, *vies des saints*, 10 *mars.*

ATTALIATES (Michel) jurisconsulte & historien Grec, a vécu dans le XI siecle sous l'empire de Michel VII empereur d'Orient, qui regna depuis l'an 1071, jusqu'en 1078. Il envoya à ce prince la pragmatique que nous avons dans le II volume du droit grec romain, que Leunclavius a publié. On attribue encore à Attaliates une chronique depuis Michel II dit *le Begue*, qui commença de regner en 820, jusqu'au même Michel VII. * Possevin, *in appar.* Vossius, *de hist. græc. &c.*

ATTALIE, ville maritime de l'Asie Mineure, dans la Pamphylie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, étoit autrefois archiépiscopale & capitale de la province. Elle fut bâtie par le roi Attale II. Elle est sur la mer de Pamphylie près le golfe auquel elle a donné le nom. Il y a eu une autre ville dans l'Eolide du même nom. Il faut remarquer que la ville que les Turcs possédent présentement dans cet endroit, qui est bien fortifiée & défendue par un château, & où le gouverneur de la province fait sa résidence, est un peu éloignée de l'ancienne Attalie, dont il ne reste que des masures. Elle fut prise par Louis *le jeune*, l'an 1148. S. Paul y alla prêcher l'évangile l'an 46 de J. C. le sixiéme de l'empire de Claude. * *Actes XIV*, 24. Baudrand.

ATTEIUS PACUVIUS, jurisconsulte Romain, a vécu du temps de Jules César & de Pompée vers l'an 700 de Rome, le 54 avant J. C. & fut disciple du fameux Servius Sulpitius, célébre pour sa connoissance dans le droit. Les anciens auteurs ne nous ont rien laissé de particulier de lui. Quelques modernes ont cru qu'il étoit de la même famille que les Capitons, mais c'est avec peu de fondement. * *Consultez* Rutilius, *in vita jurisc.*

ATTEIUS CAPITO, fut tribun du peuple, & depuis commanda à quelques troupes durant la guerre d'Auguste & de Marc-Antoine. Velleïus Paterculus parle de lui : *En ce temps, dit-il, Capiton, mon oncle paternel, qui étoit de l'ordre des sénateurs, signa avec Agrippa l'accusation contre Cassius*, ce qui arriva après la mort de César vers l'an 711 de Rome, 43 ans avant la naissance de J. C. * Velleïus Paterculus, *l.* 2 *hist.* Dion, *l.* 39. Appian. *l.* 5 *de bello civili.* Rutilius, *in vit. jurisc. &c.*

ATTEIUS CAPITO, fils du précédent, jurisconsulte célébre, fut élevé par Auguste à la dignité de consul l'an 12 du salut, qui étoit le 55 du regne de cet empereur. Dion, Cassiodore, & les autres, n'ont pas mis son nom dans les fastes consulaires, ou plutôt les copistes, au lieu de C. Atteïus Capito, ont mis C. Fonteïus Capito. Quoi qu'il en soit, il fut consul avec Germanicus, & il mourut l'an 23 de J. C. sous le regne de Tibere. Atteïus laissa divers ouvrages de droit; *Commentaria ad XII tabulas. Conjectaneorum lib. CCLX. De pontificio jure. De jure sacrificiorum l. X. De senatoris officio, &c.* Ces traités sont souvent cités par Aulu-Gelle, Festus, Macrobe, Nonius & Frontin. * Pomponius, *l.* 1 *de orig. juris.* Tacite, *l.* 1 *annal.* Rutilius, *in vita jurisc. &c.*

ATTEIUS PHILOLOGUS, Athénien de naissance, grammairien latin, vivoit sous l'empire d'Auguste, & fut ami de Salluste l'*Historien* & d'Asinius Pollio. Il enseigna la rhétorique au premier, fit un abregé de l'histoire romaine pour le second, & composa quelques autres ouvrages, comme celui-ci : *Si Enée aima Didon*, selon Charisius. * Sueton. *in vit. illust. grammat.* Charisius, *l.* 1. Priscien, *l.* 8. Vossius, *de hist. Lat. &c.*

ATTEIUS SANCTUS, philosophe, vivoit dans le II siécle. Lampridius fait mention de lui, & remarque que ce fut un des précepteurs qu'on donna à l'empereur Commode. * Lampridius, *in Comm.*

ATTERBURY (Louis) né vers l'an 1631 dans le comté de Northampton, étoit fils de *François* Atterbury, recteur à Midleton ou Milton. En 1647 vers l'âge de seize ans, il fut mis au collége de Christ à Oxford, où il prit le degré de bachelier le 23 février 1649, & celui de maître-ès-arts le premier de mars 1651. Il étoit ministre du temps que le fameux Cromwel exerçoit son pouvoir tyrannique en Angleterre; mais Charles II ayant été rétabli, il fut fait chapelain de Henri duc de Glocester, & prit le bonnet de docteur en théologie le premier décembre 1660. Il parvint peu après au rectorat de Milton, près de Newport-pagnel, dans le comté de Buckingham. Au commencement de décembre 1693, comme il revenoit de Londres à Milton, il se noya par accident à quelque distance de sa maison. Il a eu deux fils, 1. *Louis*, qui étudia dans le collége de Christ, fut créé docteur en droit en 1687, publia plusieurs volumes de sermons, & mourut le 24 octobre 1732; 2. FRANÇOIS, qui suit.

ATTERBURY (François) *fils du précédent*, naquit à Milton où son pere étoit recteur, le six mars 1662. Il commença ses études dans le collége de Westminster, & les continua dans celui de Christ à Oxford, où il alla en 1680. Il s'y distingua par la pénétration de son esprit, la rapidité de ses progrès dans les belles-lettres, & son talent pour la poësie. Il n'y avoit pas encore deux ans qu'il étoit au collége de Christ, lorsqu'il mit en vers latins l'Absalon & l'Achitophel du célébre Dryden, poëte Anglois. Il fut créé bachelier le 13 juin 1684, & maître-ès arts le 20 avril 1687. La même année il écrivit une apologie pour Martin Luther, où l'on assure qu'il y a beaucoup d'érudition. Pendant son sejour à Oxford, il fut tuteur de Charles Boyle, depuis lord Orrery. Le 29 mai 1691, il prêcha avec applaudissement à Whitehall, en présence de la reine Marie; & deux ans après il fut fait chapelain de cette reine, & du roi Guillaume, & pasteur à Bridewell. En 1698 il renonça à ce pastorat, comme il paroît par le sermon d'adieu qu'il prononça en cette occasion. L'an 1700 il devint archidiacre de Totness, par la nomination de M. Jonathan Trélawny, alors évêque d'Exester, qui le nomma aussi à un *canonicat résident* d'Exester. En 1701 il revit avec le docteur Jane, doyen de Glocester, le docteur Aldricte, doyen de l'église de Christ, le docteur Sherlock, doyen de S. Paul, & MM. Cave, Alston, Lancaster & Duke, une édition du Nouveau-Testament, avec des remarques grecques, tirées des Peres, par l'archidiacre Grégory, laquelle devoit se faire à Oxford. La reine Anne étant montée sur le trône d'Angleterre, nomma M. Atterbury pour son chapelain, & en 1704 elle lui conféra l'évêché de Carlisle. Le discours funébre qu'il fit pour un libraire nommé *Bennet*, sur la I épître de S. Paul aux Corinthiens, chapitre XV, verset 19, lui attira une vive dispute avec M. Hoadly, & cette dispute occasionna plusieurs écrits de part & d'autre. Le 27 août 1712 M. Atterbury devint doyen de l'église de Christ à Oxford; & en 1713 après la mort de Thomas Spratt, il parvint à l'évêché de Rochester, & au décanat de Westmunster. Il avoit dans ce temps-là beaucoup de part au gouvernement, & l'on croit qu'il auroit eu l'archevêché de Cantorberi, si la reine Anne eût vécu plus long-temps. On prétend que le docteur Jean Sharp, archevêque d'Yorck, qui craignoit de l'avoir pour successeur, avoit fait ce qu'il avoit pu pour remettre cet archevêché à Guillaume Dawes. Il assista au couronnement de Georges I en qualité de doyen de Westmunster; & l'on dit qu'après la cérémonie, il offrit au roi le trône & le dais qui lui revenoient comme doyen, mais que ce monarque refusa ce présent avec une apparence de mécontentement.

Le Prétendant ayant fait publier une déclaration du temps des troubles d'Ecosse, l'archevêque de Cantorberi & les évêques qui se trouvoient alors à Londres & dans les environs, firent un écrit contre cette déclaration, pour exhorter les ecclésiastiques & le peuple à demeurer attachés au roi Georges; mais l'évêque de Rochester refusa d'adhérer à cet écrit, & fit prendre le même parti à l'évêque de Smalridge. M. Atterbury étoit du nombre de ceux qui demeuroient attachés à la maison royale de Stuart, & qui protestoient contre le ministère du roi Georges; & c'étoit souvent lui qui motivoit ces protestations. Cette conduite ayant été taxée de révolte, il fut arrêté dans sa maison le 24 août 1722, & conduit ensuite à une commission assemblée de la part du conseil-privé, où il fut examiné, accusé de haute trahison, & conduit prisonnier à la Tour. La chambre basse lui donna d'autres commissaires, dont le rapport fut: » Que » l'évêque de Rochester avoit entretenu un commerce » de lettres de trahison au-dehors du royaume, & n'a» voit eu en vûe que d'y exciter une sédition, & d'y » introduire une puissance étrangere. » Pour prouver cette accusation, l'on produisit trois lettres que M. Atterbury avoit écrites à Chivers, Musgrave & Jakson, trois noms que l'on croyoit supposés pour désigner le général Dillon, officier catholique, demeurant à Paris, le lord Mar & le Prétendant lui-même. Ce rapport ayant été fait à la chambre basse le 11 mars 1723, il fut dressé un bill qui portoit que l'évêque devoit être puni. Ce bill fut lu la premiere fois le 23 du même mois, & l'on arrêta qu'il falloit le communiquer à l'évêque. Le quatriéme avril ayant été fixé pour prononcer une sentence en chambre basse, après que l'on auroit entendu la justification du prélat, M. Atterbury écrivit une lettre à l'orateur de cette chambre, lui mandant qu'il ne vouloit pas donner la peine à ladite chambre d'entendre son apologie, & qu'il la feroit devant la chambre haute, dont il avoit l'honneur d'être membre. M. Oglethorp, connu par les peines qu'il a prises pour l'établissement de la nouvelle colonie nommée *Georgie*, & membre de la chambre basse, parla contre le bill, disant que le Prétendant n'ayant autour de sa personne que des gens sans expérience, il étoit à craindre que si M. Atterbury qui avoit beaucoup d'esprit, étoit exilé, il ne fût tenté d'aller à Rome, où il pouroit nuire davantage par ses conseils, que s'il avoit la permission de demeurer en Angleterre sous les yeux du gouvernement. La justification de l'évêque devant la chambre haute, & l'examen de son affaire furent fixés au sixiéme mai & au samedi suivant. M. Atterbury ne voulut point reconnoître comme venant de lui, les trois lettres dont on a parlé, & soutint que celles que Dillon & Milord Mar lui écrivoient, & que l'on avoit interceptées, avoient été écrites afin qu'elles fussent interceptées, & pour lui nuire; qu'elles étoient écrites d'une maniere si claire & si peu voilée, qu'on ne croiroit jamais que des personnes prudentes eussent pu s'exprimer ainsi dans une affaire où le secret devroit être si grand. Il montra de plus, que toute sa conduite avoit été telle, qu'elle ne pouvoit le faire soupçonner légitimement de la trahison dont on l'accusoit. Le prélat avoit pour assistans le chevalier Constantin Phipps & Guillaume Wynne; & MM. Reeve & Wearg répondirent à sa défense au nom du conseil du roi. Le bill fut lu pour la troisiéme fois le mercredi quinziéme de mai, & il y eut beaucoup de contradiction au sujet de sa confirmation. Le comte Poulet soutint qu'une telle conduite auroit nécessairement des suites très-dangereuses contre la louable constitution d'Angleterre. Le docteur Willis, évêque de Sarum, répondit que des maladies extraordinaires demandoient des remedes de cette nature. Il y eut beaucoup d'autres avis pour & contre: cependant le bill fut confirmé & approuvé de 83 voix contre 43. Le roi y consentit aussi le 27 mai; mais on dit qu'il le signa avec peine, & en témoignant qu'il étoit fâché

d'être obligé de condamner à un exil perpétuel un évêque dont il connoissoit le rare mérite; & pour diminuer la sévérité de ce jugement, il permit à la fille de M. Atterbury de suivre son pere, & de correspondre avec l'Angleterre par la main de M. Morrice son mari. M. Atterbury monta le huitiéme juin sur le vaisseau de guerre appellé *Aldboroug*, & arriva le vendredi suivant à Calais; de-là il alla à Bruxelles, où il voulut visiter le comte d'Aylesburg, gentilhomme catholique; mais le comte refusa sa visite en lui faisant savoir qu'il ne pouvoit approuver un prélat protestant d'avoir agi contre les devoirs que la religion & son serment lui prescrivoient. M. Atterbury adoucit son exil par l'étude & le commerce qu'il eut avec les gens de lettres. Il passa ses dernieres années à Paris, où il mourut le 15 février 1732. Son corps fut transporté en Angleterre, & enterré sans bruit le 12 mai de la même année dans l'abbaye de Wesmünster, en présence de Guillaume Morrice, son gendre, & de ses deux derniers chapelains le docteur Savage & le docteur Moore. On écrivit ces mots sur l'urne qui renfermoit ses cendres : *In hac urna depositi sunt cineres Francisci Atterbury, episcopi Roffensis.* Dans le *Supplément du Dictionnaire historique*, imprimé à Basle, d'où l'on a extrait cet article & le précédent, on dit que l'on prétend que M. Atterbury a traduit en vers anglois les Georgiques de Virgile, & qu'il a composé une Harmonie évangélique des plus claires. Nous ajouterons ce qui suit : 1. on attribue à M. Atterbury une lettre latine de 25 pages *in*-4° datée de 1721 & intitulée : *De vera & non interrupta episcoporum ad nos usque Anglorum successione, ad amicum epistola* : avec une préface latine que l'on donne à M. l'abbé Piers de Girardin, docteur de Sorbonne : cette lettre qui est fort rare, parcequ'il n'en fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, est principalement contre un mémoire de feu M. l'abbé Renaudot, sur la validité des ordinations des Anglois, imprimé avec le livre de M. l'abbé Gould, intitulé : *La véritable croyance de l'Eglise catholique*, &c. à Paris 1720 *in*-12. 2. Il est auteur des *Réflexions sur le caractère de* Japis, *dans Virgile, ou le caractère d'Antonius Musa, médecin d'Auguste*, en anglois, *in*-8° à Londres 1740. Ces réflexions avoient déja été imprimées, mais d'une maniere très-fautive. L'auteur y fait voir que par le médecin Japis, dont parle Virgile, il faut entendre *Antonius Musa*, médecin d'Auguste; & il montre en même-temps que ce poëte a peint dans son énéide plusieurs grands hommes de son temps sous des noms empruntés. Cette brochure est précedée d'une préface qui contient l'éloge de l'auteur de la dissertation, & que l'on croit être de M. Pope. On y a joint aussi une apostille, dans laquelle on fait voir que M. Atterbury a eu raison de lire & d'expliquer le passage de Virgile différemment de ce qu'on a coutume de l'expliquer. M. l'abbé Des Fontaines qui a donné un long extrait de cette dissertation à la fin de sa traduction des œuvres de Virgile, imprimée en 1743, dit que M. Atterbury avoit composé cet écrit pendant son séjour à Paris; & le prélat le dit lui-même par ces vers qui terminent ledit écrit.

Hæc ego lusi
Ad Sequanæ ripas, Tamesino à flumine longè,
Jam senior, languensque, sed ipsâ in morte meorum
Quos colui, patriæque memor, nec degener usquam.

3. *Illustrissimi & clarissimi viri Francisci Atterbury, Roffensis episcopi, ad Josephum* de Seytres *Marchionem* de Caumont, *Epistolæ quædam.* Ces lettres au nombre de huit, dont la derniere est adressée à feu M. l'abbé Granet, qui en est l'éditeur, sont imprimées dans un *Recueil de piéces d'histoire & de littérature*, tome IV à Paris, 1741 *in*-12. « Les lettres de milord Atterbury à » M. le marquis de Caumont, (dit l'auteur dans sa » préface,) feront desirer l'impression de celles qu'il a » écrites à d'autres personnes : il y a de l'esprit, du feu » des peintures vives & attachantes, un gout exquis de » littérature, une candeur, une modestie qui annoncent le vrai mérite, & une politesse rare dans les savans du Nord. Le stile est nerveux, vif, brillant & » agréable; mais il n'est pas toujours pur & correct. » On apprend dans la premiere lettre que la fille de M. Atterbury étoit morte à Toulouse, & qu'il avoit été témoin de cette mort, dont il témoigne une vive douleur dans cette lettre & la suivante. Il dit dans la cinquiéme qu'il avoit quelque peine à écrire en latin, parceque selon l'usage de sa nation, il ne s'étoit presque familiarisé qu'avec sa langue, & qu'il n'étoit pas en état d'écrire en françois : il savoit cependant cette derniere langue, du moins assez pour la conversation : il possédoit aussi l'italien. Dans la sixiéme il désavoue une épitaphe satyrique faite sur le pere Hardouin, & qui lui avoit été attribuée. 4. Deux volumes *in*-8° contenant 24 sermons de ce prélat, imprimés en anglois en 1734.

ATTICHI, *Attipiacum*, bourg du Soissonnois, dans l'isle de France. Il est sur la riviere d'Aisne, entre la ville de Soissons & celle de Compiegne. * Baudrand.

ATTICHI, *cherchez* DONI D'ATTICHI.

ATTICUS (T. Pomponius) chevalier Romain, étoit fils d'un homme qui aimoit les lettres, & qui lui inspira cet amour. Il fut élevé avec grand soin, & se lia d'une étroite amitié avec Cicéron, qui étoit de même âge que lui. Il sortit de Rome durant les guerres civiles de Cinna & de Sylla, & se retira à Athènes, où il apprit avec tant de soin la langue grecque, qu'il la parloit aussi délicatement que la latine. Les affaires de Rome étant pacifiées, il y revint, & un de ses oncles nommé Q. Cecilius lui laissa près d'un million. Quintus Cicéron épousa la sœur d'Atticus par l'entremise de Cicéron son frere. L'orateur Hortensius fut aussi des plus intimes amis d'Atticus, qui se ménagea si bien durant les guerres civiles de Pompée & de César, de Marc-Antoine & de Brutus, que sans jamais prendre de parti, il fut toujours aimé de tous les deux. Agrippa rechercha son alliance, & épousa sa fille Pomponie. Il vint une fille de ce mariage, qu'Auguste fiança avec Tibere presqu'aussitôt qu'elle fut au monde. Atticus refusa toujours constamment toutes sortes de charges; il vivoit en homme privé, & étudioit continuellement, ayant soin d'avoir des esclaves qui fussent propres pour lire devant lui, ou pour copier des livres. Cet homme célébre composa des annales, des éloges des hommes illustres en vers, & diverses autres piéces en grec & en latin. Il se laissa volontairement mourir de faim à l'âge de 77 ans, l'an 721 de la fondation de Rome. Cicéron lui a écrit quantité de lettres que nous avons encore. * Cornelius Nepos, *en sa vie.* Cicero, *in Bruto & in epist.* Pline, *l.* 35, *c.* 2, *&c.*

ATTICUS, fils de *Plutarque*, de Marathon, fut préfet de toute l'Asie, sous l'empire de Nerva, l'an de J. C. 97. Ayant trouvé un grand trésor dans sa maison, & craignant que l'empereur ne lui en fît rendre un compte rigoureux, il lui demanda ce qu'il lui plaisoit qu'il en fît. L'empereur lui répondit : Servez-vous de ce que vous avez trouvé, *utere invento.* Atticus lui fit savoir que ce trésor contenoit des biens qui alloient au-delà de sa naissance & de son état; à quoi Nerva ne donna point d'autre réponse que celle-ci! *Etiam abutere;* si vous en avez de reste, donnez-le. Ainsi Atticus eut la liberté de se servir de ces grandes richesses selon sa volonté. Il eut un fils nommé *Herode Atticus.* * Zonaras.

ATTICUS (Herode) fils du précédent, tenoit rang entre les plus célébres orateurs & philosophes du II siécle, dans lequel il vivoit. Il fut précepteur de Verus, adopté par l'empereur Antonin *le Pieux*, & fut consul l'an 143 après J. C. On dit qu'il excelloit sur-tout à parler sur le champ, & sans être préparé. Dans le XVII

siécle on a trouvé un monument grec qui fait mention de cet Atticus. C'est une colonne de marbre avec une inscription que Saumaise a publiée avec des notes. * Aulu-Gelle. J. Capitolin. Volaterran.

ATTICUS, fils d'*Herode Atticus*, eut si peu d'esprit, qu'il étoit incapable d'apprendre les lettres de l'alphabet; ce qui obligea son pere de lui donner vingt-quatre serviteurs, portant chacun le nom d'une des lettres, & en ayant la figure peinte sur l'estomac. A force de les voir & de les appeller, Atticus connut ses lettres, & apprit à lire; mais il ne fut jamais qu'un stupide & un ignorant. * Philostrate.

ATTICUS, philosophe Platonicien, vivoit dans le II siécle, sous l'empire de Commode. On lui attribue quelque ouvrage historique. Eusébe parle de lui sous l'an 179, & Vignier sous l'an 177.

ATTICUS (C. Vettius Aufidius) fut consul ordinaire à Rome l'an 242 de J. C. avec C. Asinius Pretextatus. C'est sous leur consulat que Gordien ouvrit le temple de Janus, comme Jule *Capitolin* l'a remarqué dans la vie de cet empereur.

ATTICUS, patriarche de Constantinople dans le V siécle, étoit natif de Sébaste en Arménie. Dès sa plus tendre jeunesse il fut élevé parmi des solitaires, où il fit beaucoup de progrès dans la piété. Il fut mis sur le siége de Constantinople, du vivant même de S. Jean *Chrysostôme*, quatre mois après la mort d'Arsace en 406. Cette élection, qui n'étoit nullement canonique, souleva contre lui le pape Innocent I, & divers prélats d'Orient. Le pape avoit envoyé des légats pour le rétablissement de S. Jean *Chrysostôme*, qui furent maltraités, & renvoyés. On crut qu'Atticus y avoit eu part, & c'est ce qui le mit encore plus mal avec le même pontife. Cependant après la mort de S. Chrysostôme, Innocent lui accorda sa communion; mais ce fut à condition qu'il remettroit le nom de S. Chrysostôme dans les dyptiques, c'est-à-dire, dans le catalogue des archevêques de Constantinople, dont on récitoit les noms à l'autel, comme étant morts dans la communion de l'église: il en convint. Ensuite il écrivit à S. Cyrille d'*Alexandrie* une grande lettre, que Nicéphore a insérée dans son histoire, par laquelle il lui persuade de faire la même chose. Saint Cyrille lui répondit avec tant d'aigreur, que S. Isidore de *Damiete* improuvant cette conduite, l'en reprit dans une lettre qui est rapportée par le même Nicéphore & par le cardinal Baronius. Atticus témoigna toujours beaucoup de zèle pour la foi, & beaucoup de charité pour les pauvres. Il mourut le 10 octobre de l'an 425. Saint Cyrille & le pape Célestin font son éloge, & se servent de son témoignage contre les erreurs de Nestorius. Le concile général de Chalcedoine & celui d'Ephèse citent ses écrits, pour en composer, avec les témoignages des autres peres, une chaîne de tradition contre les Nestoriens & les Eutychiens. S. Prosper loue aussi le soin qu'il a pris d'opposer aux Pélagiens l'antiquité de la foi, & de confondre leurs députés. Atticus a écrit divers traités, & entr'autres un *de fide & virginitate*, en deux livres, qu'il composa pour les princesses filles de l'empereur Arcadius. * Socrate, *l.* 6, *c.* 18; *l.* 7, *c.* 25 & 26. Sozomene, *l.* 8, *c.* 17. Nicéphore, *l.* 14, *c.* 26. S. Prosper, *carm. de ingr.* Gennade, *de script. eccl. c.* 52. Honoré d'Autun, *l.* 2 *de lumin. eccles. c.* 51. Trithême, *de script. eccl.* Du-Pin, *nouv. bibl. des aut. eccles. du V siécle*, 2 *partie*.

ATTICUS, évêque de Nicopolis, assista au concile général de Chalcédoine en 451.

☞ ATTIGNY, en latin *Attiniacum*, petite ville ou gros bourg de France, dans la Champagne, sur la riviere d'Aisne, dans le diocèse de Reims. C'est le principal lieu d'une petite contrée de Champagne appellée la *Vallée du Bourg*, qui contient l'espace de terre qui est en cet endroit-là, entre l'Aisne & la Meuse. Ce lieu est fort ancien, puisqu'il fut donné à Clovis II, & annexé au domaine de France, par l'échange qu'en fit Leodebold, abbé de S. Aignan d'Orléans, contre la terre de Fleury, que ce prince lui donna en contr'échange. On croit que ce fut ce même Clovis qui y fit bâtir le palais: car depuis ce temps-là Attigny paroît avoir été un palais royal durant plus de 400 ans, & on ne peut douter que plusieurs de nos rois n'y aient fait quelque séjour. En effet, il s'y est tenu plusieurs assemblées tant ecclésiastiques que séculieres, dont nous allons parler. Le roi Chilperic, neveu de Clovis II, mourut à Attigny. Charles *le Simple* paroît en avoir fait sa résidence ordinaire: car entre toutes les ordonnances & déclarations de ce prince, dont il nous reste un grand nombre, à peine pourroit-on en trouver une seule qui ne fût pas datée d'Attigny. Ce fut dans cette ville, que Witikind & les principaux chefs des Saxons s'étant soumis à Charlemagne, reçurent le baptême l'an 785. Ce palais perdit beaucoup de sa splendeur, au temps des courses des Normans dans le diocèse de Reims. Enfin, Attigny fut donné en dot à Constance, fille du roi Philippe I, lorsqu'elle épousa Hugues comte de Champagne: & quoique ce mariage fût dissous dans la suite, le comte Hugues ne laissa pas de garder Attigny, qu'il donna en 1114 à l'église métropolitaine de Reims, & à son archevêque Raoul *le verd*, dans la septiéme année du regne de Louis *le gros*. * La Martiniere, *dict. géogr.* Attigny a beaucoup souffert durant les guerres entre les François & les Espagnols. Depuis la paix de 1659, il s'est rétabli.

CONCILES D'ATTIGNY.

La I de ces assemblées fut tenue dans le château d'Attigny, l'an 767, sous le regne de Pepin *le Bref*. La II y fut tenue l'an 822, sous Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur, qui, touché de remords d'avoir fait crever les yeux à son neveu Bernard roi d'Italie, qui en mourut peu après, & d'avoir mis dans un cloître ses autres neveux & cousins malgré eux, en fit sa confession devant les évêques, & une pénitence publique en présence de tout le peuple François. La III fut tenue l'an 835 par le même empereur. On y renvoya une cause de mariage au jugement des juges laïcs. La IV fut tenue l'an 854, sous le regne de Charles *le Chauve*, pour la réforme de l'état ecclésiastique & séculier. La V se tint l'an 870, & Carloman fils de Charles *le Chauve*, y fut privé par les évêques des deux provinces qui y étoient assemblés, de ses abbayes, pour s'être révolté contre son pere. Hincmar, évêque de Laon, y fut aussi accusé, & il en appella au saint-siége. La VI fut tenue l'an 874; le roi Charles *le Chauve* y jugea plusieurs causes qui regardoient des ecclésiastiques. * Flodoard. Aimoin, *tome VIII concil. &c.*

ATTILA, roi des Huns, Scythe de nation, & idolâtre, surnommé *le Fléau de Dieu*, vivoit dans le V siécle. Il fondit sur la Thrace, qu'il désola en 441, ravagea tout l'Orient, & obligea l'armée de l'empereur Théodose *le Jeune* de lui payer tribut. Ensuite ayant fait tuer son frere *Bleda* en 444, pour usurper la couronne, il fit trois ans après un horrible dégât dans les provinces de Mésie, de Macédoine, & de Thessalie, jusqu'aux Thermopyles. Depuis il s'approcha du Danube & du Rhin. En 450 & 451, il traversa les Pannonies & la Germanie, entra en Gaule avec cinq cens mille combattans, sous prétexte, dit-on, d'aller attaquer les Visigoths jusque dans l'Aquitanie; mais les historiens Grecs nous instruisent mieux sur ce fait. Après la mort de Théodose *le Jeune*, l'empereur Marcien refusa de continuer de payer le tribut. Cette résolution à laquelle il ne s'attendoit pas le détermina à ne rien entreprendre sur l'empire d'Orient, & il n'auroit peut-être pas pensé non plus à celui d'Occident, s'il n'y avoit été appellé par une princesse qui y avoit droit, & qui offrit de l'épouser. Ce fut la fille de Constance César, nommée Honoria, qui s'étant laissé débaucher

par son intendant, fut retenue à Constantinople assez étroitement tant que Théodose *le Jeune* vécut. La mort de ce prince lui rendit la liberté, dont elle n'eut pas plutôt gouté la douceur, qu'elle songea à s'en assurer la jouissance par une alliance qui la mît à couvert de tous mauvais traitemens. Elle s'adressa à Attila, qui ne jugea pas à propos de rejetter ses offres, quoiqu'au fond il n'en fit pas grand cas, ainsi que la suite le justifia. Après avoir saccagé Metz, Triéves, Tongres, Arras, & toutes les villes qui se trouverent sur sa route, il assiégea Orléans. Paris fut délivré par les prieres de sainte Genevieve, & Troyes par l'entremise de S. Loup son prélat. Orléans avoit déja capitulé, lorsque Mérouée roi des François, Aëtius général des Romains, & Théodoric roi des Visigoths, ayant joint leurs armées, chargerent les Huns a l'improviste, & leur firent lever le siége. Peu de temps après, ils leur donnerent une grande bataille dans la plaine de Châlons en Champagne, & non dans celle de Sologne près d'Orléans; car on trouve *in Campis Catalaunicis* dans tous les manuscrits; & nulle part *in Campis Secalaunicis* comme quelques modernes prétendent qu'on doit lire. C'est où Attila perdit près de deux cens mille hommes en 451. Mais malgré cette grande perte il passa en Italie l'an 452, entra dans le Frioul, ruina Aquilée & plusieurs autres villes; & auroit poussé jusqu'à Rome, s'il n'en eut été détourné par les prieres de S. Léon, qui étoit venu au-devant de lui. On dit qu'il avoua à ses amis, qui s'étonnoient que l'éloquence d'un prêtre l'eût fléchi, qu'il avoit vu à côté du saint pape un homme habillé pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il n'obéïssoit. On conte qu'après que les prieres du pape Léon l'eurent engagé à épargner le reste de l'Italie, il s'en retourna dans la Pannonie avec une armée victorieuse, & chargée de richesses & d'un butin considérable, & que, songeant à envahir bientôt l'Asie & l'Afrique, encore qu'il eût un grand nombre de concubines, il ne laissa pas d'en prendre une toute nouvelle, qui étoit fille du roi des Bactriens. Elle étoit parfaitement belle, & il en devint si éperdument amoureux, qu'il lui voulut faire l'honneur de l'épouser dans les formes, pour lui donner le premier rang parmi ses femmes. Il célébra ses nôces avec beaucoup de solemnité; mais il but tant, & s'échauffa avec tant d'excès la premiere nuit de ses nôces, que s'étant enfin endormi, il lui prit un saignement de nez qui l'étouffa. Il n'y auroit rien que de vraisemblable dans ce trait d'histoire, si l'on n'ajoutoit pas qu'Attila étoit alors à l'âge de cent vingt-quatre ans. On a de la peine à croire qu'à cet âge un homme soit en état de faire de si grands excès. C'est Bonfinius (*hist. Hungar. decad.* 1, *l.* 7, *p.* 75.) qui rapporte cette particularité de ses nôces, & du genre de sa mort. Ce prince barbare étoit un homme, qui, quoique de petite taille, jettoit la terreur dans l'ame des plus intrépides, tant il avoit la démarche fiere & le regard foudroyant. Il savoit fort bien joindre la ruse à la force. La superstition étoit une de ses ruses. Il avoit trouvé le moyen de remplir les esprits de ses soldats d'une créance superstitieuse, qu'il y avoit dans lui quelque chose de divin à quoi son bonheur étoit attaché; car soit qu'il le crût, ou plutôt qu'il feignît d'en être persuadé, il leur fit accroire qu'il avoit trouvé le coutelas de Mars qu'on adoroit parmi ces peuples, & que les destinées promettoient l'empire de tout le monde à celui qui auroit cette épée fatale. C'est un des plus puissans stratagêmes dont un général d'armée se puisse servir, que de manier & de remuer ses soldats par les ressorts d'une mystérieuse superstition, qui les remplisse de confiance ou de crainte, selon les besoins; de confiance, quand il faut se battre; de crainte, quand l'envie de se mutiner commence à naître. Il est bon qu'un soldat se persuade que son général a un esprit familier qui le tire de tout mauvais pas.

Voici les titres & les qualités qu'il affectoit de prendre dans ses lettres & dans ses édits: Attila fils de Bendemi, petit-fils du grand Nembroth, élevé & nouri dans Engaddi, par la grace de Dieu roi des Huns, des Médes, des Goths, des Daces, la terreur de l'univers, & le fléau de Dieu. *Attila filius Bendemi, nepos magni Nembroth, nutritus in Engaddi, Dei gratiâ rex Hunnorum, Medorum, Gothorum, Dacorum, metus orbis, & flagellum Dei.* Il avoit coutume de dire, que les étoiles tomboient devant lui, que la terre trembloit, & qu'il étoit un marteau pour tout le monde. *Stellas præ se cadere, terram tremere, se malleum esse universi orbis.* * Prosper, Cassiodore, & Isidore, *en la chron.* Jornandés, *de l'origine des Goths.* Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 7. Paul Diacre, *l.* 5. Sidonius Apollinaris, *ep.* 15, *l.* 8, *&c.* Munster, *l.* 4, *cosmogr. excerpta legat.* Tillemont, *hist. des empereurs, tome VI.*

ATTILA (le camp d') *Catalaunici Campi*, campagne du Chalonnois, dans la Champagne province de France. Ce camp est à trois lieues de la ville de Châlons, vers le bourg nommé *la Suippe la Longue.* Attila roi des Huns y fut entierement défait l'an 451, par Mérouée roi des François, Théodoric roi des Visigoths, & Aëtius général des Romains, qui s'unirent contre lui, lui tuerent cent quatre-vingts mille hommes, & l'obligerent de retourner dans son pays avec les debris de son armée. * Baudrand, *dict. geogr.*

ATTILIENS, famille de l'ancienne Rome, a souvent donné des magistrats à la république. Dès l'an 420 de Rome, 334 ans avant J. C. M. ATTILIUS Regulus consul avec M. Valérius Corvus, à la priere du sénat, laissa la conduite de l'armée à son collégue. En 460 les fastes consulaires marquent un autre M. ATTILIUS Regulus, consul avec L. Posthumius Megellus, qui fit la guerre aux Samnites, mais avec peu de succès. Il donna souvent des batailles; & dans une occasion près de Lucerie, il défit les ennemis, & en fit passer sous le joug jusqu'à sept mille trois cens, ayant voué un temple à Jupiter Stator, mais il perdit aussi beaucoup de monde. M. ATTILIUS Regulus *qui trouvera sa place ci-dessous.* A. ATTILIUS CALATINUS, consul en 496 de Rome: *nous en parlerons plus bas.* C. ATTILIUS Regulus Serranus fut consul l'an 497 avec un Cn. Cornelius Blasio, & en 504 avec L. Manlius Vulso. Ce fut en cette derniere année qu'ils assiégerent Lilibée en Sicile. Un autre C. ATTILIUS Regulus fut consul avec L. Æmilius Papus l'an 529. Le premier fut tué dans la bataille donnée contre les Gaulois: ce qu'on voit plus en détail dans le second livre de l'histoire de Polybe. Les fastes consulaires marquent un M. ATTILIUS Bulbus consul en 509 de Rome, 245 avant J. C. avec M. Buteo, & en 519 de Rome, 235 avant J. C. avec T. Manlius Torquatus. Ces deux consuls défirent les habitans de Sardaigne qui s'étoient révoltés; & cette victoire leur valut les honneurs du triomphe. Eutrope (*l.* 3) dit qu'ensuite on ferma le temple de Janus. ATTILIUS Serranus consul en 584 de Rome, avec A. Hostilius Mancinus. Sex. ATTILIUS Serranus en 618, & 136 avant J. C. eut pour collegue P. Furius Pilus ou Philus. En 648 C. ATTILIUS Serranus fut aussi consul avec Q. Servilius Cepio, qui est le même qui pilla la ville de Toulouse. M. ATTILIUS Glabrio consul en 687 avec C. Calpurnius Piso. Ils autoriserent la loi qui défendoit la brigue des magistrats. ATTILIUS Cimber, un des assassins de Jule-César. ATTILIUS, dit *le Sage*, jurisconsulte cité par Cicéron & Pomponius, *de origine jur.*

ATTILIUS CALATINUS (A.) fut consul à Rome avec C Sulpicius Paterculus, l'an 496 de la fondation de cette ville, & 258 avant J. C. & présenta devant Palerme la bataille aux Carthaginois, qui la refuserent & se mirent en mer. Attilius les poursuivit avec tant de diligence, que son arriere-garde étoit encore fort éloignée, lorsqu'il commença à donner sur les ennemis, ce qui lui causa une grande perte. Mais elle fut réparée par la prudence de celui qui commandoit l'arriere-

garde,

garde, lequel chargea les ennemis déja engagés dans le combat. Quelque temps après, les Romains se retirerent à Messine, & les Carthaginois à Lipari. Calatinus les poursuivit encore, & s'engagea dans un défilé, dont il ne seroit jamais sorti, si le tribun militaire M. Calpurnius n'eut pris 300 soldats, pour escarmoucher avec les ennemis, & donner loisir au chef de se mettre au large. Il fut encore consul l'an 500 avec C. Cornelius Scipio Asina, & ils défirent une armée de six vingts voiles, prirent Palerme avec quelques autres places, & retinrent dans le devoir celles qui chanceloient depuis quelque temps. Attilius fut enfin dictateur l'an 505 de Rome, & avant J. C. 249. * Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Orose, &c.

ATTILIUS REGULUS (M.) consul Romain, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, fut consul pour la premiere fois avec L. Julius Libo, l'an 487 de Rome, & 267 ans avant J. C. Ces deux magistrats reçurent les honneurs du triomphe, pour avoir soumis les Salentins, & leur avoir enlevé Brindes, capitale de leur pays. L'an 498 de Rome, & 256 avant J. C. Attilius Regulus fut encore consul avec L. Manlius Vulso. Ils défirent les Carthaginois dans une bataille navale, leur coulerent à fond trente-deux de leurs navires, en prirent soixante-quatre, & chasserent le reste jusque sur les côtes d'Afrique, où ils mirent pied à terre, & où après avoir rafraîchi leurs troupes, ils radouberent leurs vaisseaux aux dépens de leurs ennemis. Ensuite Manlius retourna à Rome, & Attilius demeura en Afrique, où il prit Aspis, qu'il fortifia, pour lui servir de retraite. Il n'avoit que quinze mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. Les Carthaginois leverent une armée à la hâte, commandée par Amilcar & par Asdrubal. Regulus les défit, & prit ensuite Adis, Clupea, & quelques autres villes, presque aux portes de Carthage. L'Afrique n'ayant plus d'hommes à lui opposer, lui présenta un horrible serpent, qu'on tua sur le fleuve Bagrada, & qu'il fallut attaquer avec des machines de guerre, l'effort des dards & des javelots ne pouvant percer ses écailles. On porta à Rome la peau de cet animal monstrueux, qui étoit long de six-vingts pieds. L'année 499 ne fut pas moins favorable à Regulus. Valere Maxime assure que ce grand homme écrivit au sénat, pour supplier le peuple Romain de lui envoyer un successeur. Il donnoit pour raison, qu'un petit domaine qu'il avoit pour tout bien à la campagne de Rome, & qui ne contenoit que sept arpens de terre, étoit en friche. On en eut soin, & il défit trois généraux ennemis, leur tua dix-huit mille hommes, & fit cinq mille prisonniers. Il prit huit éléphans; & ayant mis dans son parti soixante-treize villes d'Afrique, il réduisit les Carthaginois à lui demander la paix. Regulus n'en rejetta pas la proposition; mais il l'offrit à des conditions si rudes, qu'ils ne voulurent point l'accepter. Ils armerent de nouveau; & ayant amassé quelques troupes, sous la conduite de Xantippe, en l'année 499 de Rome, ce nouveau général défit trente mille Romains, & en prit quinze mille prisonniers, entre lesquels étoit Regulus. En 503 de Rome, & 251 avant J. C. les Carthaginois firent demander la paix aux Romains, & voulurent que leur prisonnier Attilius Regulus accompagnât leurs ambassadeurs, espérant que le désir de se voir libre, l'engageroit à solliciter cette paix. Mais ils se tromperent; & cet homme généreux étant entré dans le sénat, s'opposa fortement au dessein qu'on en pouvoit avoir, & même au rachat des prisonniers. Les ambassadeurs furent renvoyés, & Regulus retourna en Afrique, où les Carthaginois devenus furieux par ce refus, le firent mourir de la maniere du monde la plus cruelle. Car ils le mirent dans un tonneau garni de pointes de fer, & le roulerent jusqu'à ce que ce grand homme eut perdu la vie, par mille blessures, dont aucune n'étoit mortelle; mais qui toutes ensemble le firent mourir avec des douleurs extrêmes. * Tite-Live, *l.* 17 & 18. Polybe, *l.* 1. Valere Maxime, *l.* 4. Florus. Eutrope. Orose. Zonare, &c.

ATTILIUS, poëte Latin, dont le style étoit très-dure, non seulement selon le goût de Cicéron, mais aussi selon celui de Licinius, a vécu vers la CLX olympiade, l'an 614 de Rome. Il écrivit quelques tragédies, & entr'autres une intitulée *Electra*, dont parle Suétone, en la vie de Jules-César, (*c.* 84.) Il avoit traduit cette piéce de Sophocle, poëte Grec, comme Cicéron l'a remarqué. Ainsi Casaubon n'a pas eu raison de douter s'il falloit lire Attius pour Attilius dans Suétone. * Cicero, *ad Attic. l.* 14 *epist.* 23. Lilio Giraldi, & Vossius, *de poët.*

ATTINGANTS, nommés autrement PAULICIENS, ou PAULI-JOANNITES, hérétiques, dans le VIII siécle, qui se servoient pour le baptême & l'eucharistie de ces paroles *Ego sum aquaviva*; & de celles-ci, *Accipite & bibite*, qui n'étoient que des paroles d'instruction. Ils suivoient aussi les erreurs des Valentiniens & des Manichéens. *Cherchez* PAULICIENS * Prateole. Sandere.

ATTIQUE, province de l'Achaïe, dans la Grece, entre la mer Egée, la Bœotie, & le pays de Mégare. On la nommoit *le duché d'Athènes*, sous le bas empire. Le peuple d'Attique étoit anciennement divisé en dix tribus, qui prenoient leurs noms d'autant de héros du pays, & qui occupoient chacune une partie de la ville d'Athènes, & quelques autres villes, bourgs, & villages. On y en ajouta ensuite trois, ce qui faisoit le nombre de treize, & on démembra quelques portions des autres, pour établir les nouvelles: ce qui fait que certains bourgs se trouvent marqués dans les auteurs sous les différentes tribus. On choisissoit cinquante personnes de chaque tribu, pour faire le nombre des Prytanes, qui étoient les juges de la police d'Athènes, & qui avoient leur tribunal au Prytanée. Comme il est souvent fait mention dans plusieurs auteurs de l'Attique & de ses tribus, nous avons crû qu'il seroit utile d'en donner une connoissance particuliere. Voici les noms des treize tribus.

Erechtheide, qui tiroit son nom du roi Erechtheus.

Egeide, à qui Egée, pere de Thésée, avoit donné le nom.

Pandionique, ainsi nommée de Pandion, roi d'Athènes.

Leontide, laquelle avoit pour son héros Leon, qui dévoua ses filles pour le salut de sa patrie.

Ptolémaïde, de Ptolémée fils de Lagus.

Acamantide, qui portoit le nom d'Acamas fils de Thésée.

Adrianique, qui avoit celui d'Adrien.

Oeneide, qui reconnoissoit pour son héros Oenée fils de Pandion.

Cecropide, ainsi nommé du roi Cecrops.

Hippothoontique, d'Hippothoon fils de Neptune.

Aiantide ou *Æantide*, d'Ajax, fils de Telamon.

Antiochide, d'Antiochus fils d'Hercule.

Attalide, d'Attalus roi de Pergame.

Il y avoit 174 peuples ou communautés qui composoient ces treize tribus, comme Strabon & Eustate le témoignent. Les savans seront bien aises d'en connoître les noms. Meursius en a fait un recueil; mais il n'est pas exact. M. Spon, qui a fait un voyage sur les lieux, les rapporte ainsi selon l'ordre de noms grecs.

A.

1. Ἀγγελή, *Angelé*, étoit un village de la tribu Pandionique, lequel se nomme aujourd'hui *Angelokipous*, & par corruption *Ambelokipous*, c'est-à-dire, les jardins de vignes: il est situé à un mille d'Athènes.

2. Ἀγνῦς, *Agnus*, appartenoit à la tribu Attalide. Son nom venoit de la plante *Agnus castus*, qui y croissoit en abondance.

* Α'γραι, *Agræ*, que Meursius met parmi les peuples d'Attique, étoit un terroir aux portes de la ville d'Athènes.

3. Α'γραυλή, *Agraule*, étoit sous la tribu Erechtheïde, & prenoit son nom d'Aglaure, fille de Cecrops premier roi d'Athènes.

* Α'γκεσμός, *Anchesimus*, dont Meursius met les habitans entre les peuples d'Attique, n'étoit qu'un rocher inculte où personne n'habitoit, n'y ayant pas même de place pour y bâtir.

4. Α'ζηνία, *Azenia*, dépendoit de la tribu Hippothoontide.

5. Α'θμονον, *Athmonon*, étoit de la tribu Cecropide. C'étoit le lieu où le roi Porphyrion avoit bâti un temple à Venus Uranie.

6. Αἰγιλία, *Ægilia*, de la tribu Antiochide, étoit célébre pour ses bonnes figues.

7. Αἰθαλίδαι, *Æthalidæ*, appartenoit à la tribu Léontide.

8. Αἰξονή, *Æxoné*, étoit de la tribu Cecropide. Ce peuple avoit la réputation d'être fort médisant.

9. Α'λαὶ Αἰξωνίδες, *Alæ Æxonides*, dépendoit de la tribu Cecropide.

10. Α'λαὶ Α'ραφηνίδες, *Alæ Arafenides*, appartenoit à la tribu Egeïde.

11. Α'λιμῦς, *Halimus*, de la tribu Léontide, étoit un bourg maritime.

12. Α'λωπεκή, *Alopeké*, dépendoit de la tribu Antiochide. C'étoit là qu'étoit né le philosophe Socrate.

13. Α'μαξαντεια, *Amaxantea*, étoit de la tribu Hippothoontide.

* Meursius met Α'μφιαλή, *Amphialé*, du nombre des peuples d'Attique; mais ce n'est qu'un cap, où il n'y a point d'apparence qu'il y ait jamais eu de bâtimens.

14. Α'μφιτροπή, *Amphitropé*, appartenoit à la tribu Antiochide.

15. Α'ναγυρυς, *Anagyrus*, de la tribu Erechtheïde, avoit un temple dédié à Cybele mere des Dieux.

16. Α'νακαια, *Anacea*, sous la tribu Hippothoontide.

17. Α'νάφλυστος, *Anaphlystus*, de la tribu Antiochide, étoit une petite ville maritime, célébre par ses temples de Cérès, de Venus Coliade, & des déesses Genetyllides, qui présidoient à la naissance des hommes. On estimoit aussi les vases de terre peinte, qui s'y faisoient.

18. Α'πολλωνιεῖς, *Apollonia*, étoit sous la tribu Attalaide.

19 Α'ραφὴν, *Arafen*, de la tribu Egeïde.

20. Α'ργιλία, *Argilia*. Hesychius en fait mention, sans marquer sa tribu.

21. Α'ρμα, *Harma*. Etienne de *Bysance* en parle; mais il ne nomme point sa tribu. C'étoit une ville d'Attique, proche de Phyle, vers les frontieres de la Bœotie.

22. Α'τηνή, *Atené*, de la tribu Antiochide.

23. Α'φίδνα, *Aphidna*, de la tribu Léontide, pays de l'Adrianide.

24. Α'χάρνα, *Acharna*, de la tribu Oeneïde. Les habitans de cette ville, gagnoient leur vie à vendre du charbon, comme Aristophane les en raille dans sa comédie, intitulée de leur nom, *Acharnenses*. Les ânes de ce lieu étoient des plus grands, & les gens y passoient pour grossiers.

25. Α'χερδῦς, *Acherdus*, de la tribu Hippothoontide.

26. Α'χραδῦς, *Achradus*, Etienne de *Bysance* en fait mention; mais il ne marque pas la tribu.

B.

27. Βατή, *Bate*, de la tribu Egeïde.

* Meursius met Βέλβινα, *Belbina*; mais c'est une petite Isle, ou plutôt un écueil, qui ne paroît pas avoir été jamais habité.

28. Βερενικίδαι, *Berenicidæ*, de la tribu Ptolémaïde.

29. Βῆσα, *Besa*, de la tribu Antiochide.

30. Βυτάδαι, *Butadæ*, de la tribu Oeneïde. Il y avoit à Athènes une famille illustre de ce nom, dans laquelle on choisissoit les sacrificateurs de Minerve, protectrice de la ville.

31. Βραύρων, *Brauron*, étoit une petite ville proche de Marathon, & peut-être de la même tribu. Elle étoit célébre à cause de son temple de Diane, surnommée Brauronienne. C'est maintenant un hameau, qu'on appelle *Urana*.

* Meursius met, parmi les peuples d'Attique, Βριλησσός, *Brilessus*; mais ce n'est qu'une montagne, qui n'a point été peuplée.

Γ.

32. Γαργηττός, *Gargettus*, de la tribu Egeïde.

Δ.

33. Δαιδαλίδαι, *Dædalidæ*, de la tribu Cecropide.

34. Δειράδες, *Deirades*, de la tribu Léontide.

35. Δεκέλεια, *Deceléa*, de la tribu Hippothoontide.

36. Διόμεια, *Diomea*, de la tribu Egeïde.

37. Δρυμος, *Drymus*, ville du terroir d'Attique, avec une forteresse, selon Hesychius, qui n'en marque point la tribu.

E.

38. Ε'δαπτέων, *Edapteon*, est nommé dans un inscription que l'on voit à Palæochori, sur le chemin de Salamine, sans marquer la tribu.

39. Εἰρεσίδαι, *Eiresidæ*, de la tribu Acamantide.

40. Ε'κάλη, *Ecalé*, de la tribu Léontide.

41. Ε'λαιεύς, *Elæus*, de la tribu Hippothoontide.

42. Ε'λεῦσα, *Eloüsa*, de la tribu Adrianide. Cette isle, qui est présentement inhabitée, est Elissa, ou Laoüsa, dans le golfe d'Egina.

43. Ε'λευσίς, *Eleusis*, de la tribu Hippothoontide, étoit la patrie du poëte Eschyle.

44. Ε'ννα, *Enna*, étoit un peuple d'Attique, dont on ne sait pas la tribu.

45. Ε'πιεικίδαι, *Epieikidæ*, de la tribu Cecropide.

46. Ε'πικηφισία, *Epicephesia*, de la tribu Oeneïde.

47. Ε'ρεχθία, *Erechthia*, de la tribu Egeïde, étoit la patrie du célébre orateur Isocrate.

48. Ε'ρίκεια *Ericeia*, appartenoit à la tribu Egeïde.

49. Ε'ρμος, *Hermus*, étoit de la tribu Acamantide.

50. Ε'ροιάδαι, *Eroiadæ*, de la tribu Hippothoontide.

51. Ε'ρχειά, *Ercheia*, de la tribu Egeïde. C'étoit la patrie de Xenophon, qui fut surnommé *l'Abeille Attique*.

52. Ε'υκονθευς, *Eucontheus*, se lit sur une colonne à Salamine, sans nom de tribu.

53. Ε'υπυρίδαι, *Eupyridæ*, de la tribu Léontide.

54. Ε'υώνυμος, *Euonymos*, de la tribu Erechtheïde.

55. Ε'χελίδαι, *Echelidæ*, ce lieu n'étoit pas loin de Pirée; mais on n'en sait pas la tribu.

Z.

56. Ζωστὴρ, *Zoster*, cap proche de Sunium consacré à Latone, mere d'Apollon & de Diane. Sa tribu est inconnue.

H.

57. Η'φαιστιά, *Hephæstia*, de la tribu Acamantide, avoit un temple de Vulcain, & un d'Hercule.

Θ.

58. Θήβη, *Thebe*, est marquée pour une ville d'Attique par Etienne; mais on ignore de quelle tribu elle étoit.

59. Θημακὸς, *Themacos*, est mis sous la tribu Erechtheïde par Harpocration, & sous la Ptolémaïde par Phrynicus dans Etienne de *Byzance*.

60. Θοραί, *Thoræ*, étoit de la tribu Antiochide.

61. Θορικός, *Thoricus*, de la tribu Acamantide, étoit

célébre à cause des emeraudes qu'on y trouvoit.

62. Θρία, *Thria*, de la tribu Oeneïde, étoit la patrie du poete Crates.

63. Θρίων, *Thrion*, ville du pays d'Attique, dont on ne sait pas la tribu.

64. Θυμοιτάδαι, *Thymoitadæ*, de la tribu Hippothoontide.

65. Θυργωνίδαι, *Thyrgonidæ*, étoit une ville de la tribu Ptolémaïde, mais elle avoit été auparavant de l'Aïantide.

I.

66. Ἰκαρία, *Icaria*, de la tribu Egeïde, étoit une montagne de l'Attique, dont les peuples avoient les premiers sacrifié une chévre à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes, & ce fut aussi chez eux que fut inventée l'ancienne comédie.

67. Ἱπποταμάδαι, *Hippotamadæ*, de la tribu Oeneïde. Meursius croit qu'il faut lire *Hippodameiadæ*, du nom d'Hippodamus célébre Miléfien.

68. Ἰτέα, *Itea*, de la tribu Antiochide, & auparavant de l'Acamantide.

69. Ἰωνίδαι, *Ionidæ*, de la tribu Egeïde.

K.

70. Καλὴ, *Calé*, lieu maritime, où l'orateur Cæcilius étoit né. Etienne en fait mention, mais il n'en marque pas la tribu.

71. Κειριάδαι, *Keiriadæ*, de la tribu Hippothoontide.

72. Κεραμεικὸς ὁ ἐντὸς, *le Ceramique de dedans*, étoit un quartier de la ville d'Athènes, où il y avoit plusieurs beaux portiques. C'est pourquoi c'étoit une des principales promenades de la ville, & le rendez-vous des courtisanes.

73. Κεραμεικὸς ὁ ἔξω, *le Ceramique ou la thuilerie de dehors*, fauxbourg d'Athènes, où l'on faisoit des tuiles, desquelles il tiroit son nom, & où étoit l'académie de Platon. Il étoit de la tribu Acamantide.

74. Κεφαλὴ, *Cephale*, bourg de la tribu Acamantide, avoit un célébre temple de Castor & de Pollux.

75. Κηδαὶ, *Kedæ*, de la tribu Erechtheïde.

76. Κηττοὶ, *Ketti*, de la tribu Leontide, étoit la patrie d'Eubulus poete comique.

77. Κηφισιὰ, *Cephisia*, ville de la tribu Erechtheïde, où naquit le poete Menandre.

78. Κίκυννα, *Cicynna*, de la tribu Acamantide, où il se faisoit une fête solemnelle en l'honneur d'Apollon.

79. Κωθωκίδαι, *Cothocidæ*, dont la tribu est incertaine, étoit la patrie du fameux orateur Eschines.

80. Κοίλη, *Coilæ*, ville proche d'Athènes, de la tribu Hippothoontide.

81. Κολλυτὸς, *Kollytus*, étoit un quartier de la ville même d'Athènes de la tribu Egeïde. On disoit que les enfans y commençoient à parler un mois plutôt que dans le reste de la ville. C'est là qu'étoient nés le divin Platon, & le fameux misanthrope Timon.

82. Κολωνὸς Ἵππιος, *Colonos Hippios*, c'est-à-dire, la Colline Equestre, étoit une éminence hors d'Athènes, où il y avoit des temples de Venus, de Neptune, de Prométhée & des Furies. On y trouvoit aussi les voituriers dont on avoit besoin.

83. Κολωνὸς Ἀγοραῖος, *Colonos Agoraios*, c'est-à-dire, la colline du marché, étoit un quartier de la ville proche du marché, & du temple de Vulcain. C'est où se rendoient ceux qui vouloient trouver maître.

84. Κοθώκη, *Corthylé*, de la tribu Ptolémaïde, ou, selon d'autres, de la Pandionide.

85. Κορυδαλλὸς, *Corydallus*, ville située sur une montagne, étoit de la tribu Hippothoontide. On disoit que les perdrix y avoient un chant différent de celui des autres perdrix.

86. Κριῶα, *Crioa*, de la tribu Antiochide.

87. Κρωπία, *Cropia*, de la tribu Leontide.

88. Κυδαθηναῖον, *Cydathenæum*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de l'orateur Andocides, dont Plutarque a décrit la vie.

89. Κυδαντίδαι, *Cydantidæ*, de la tribu Egeïde, selon Etienne; & de la Ptolémaïde, selon Hesychius.

90. Κύθηρον, *Cytheron*, de la tribu Pandiodine, étoit la patrie du poëte Philoxene.

91. Κυνόσαργες, *Cynosarges*, colline proche de l'Aréopage, où il y avoit un collége ou académie & un temple d'Hercule. C'étoit là qu'on exposoit les bâtards.

92. Κυρτιάδαι, *Curtiadæ*, de la tribu Acamantide.

Λ.

93. Λακιάδαι, *Laciadæ*, de la tribu Oeneïde, patrie des deux grands capitaines, Miltiades, & Cimon son fils.

94. Λαμπρὰ καθύπερθεν, *Lampra superieure*, de la tribu Erechtheïde.

95. Λαμπρὰ ὑπένερθεν, *Lampra inférieure*, de la même tribu.

96. Λαρίσσα, *Larissa*, dont Etienne parle; mais il n'en marque point la tribu.

97. Λαύρειον, *Laurium*, ville dont on ne sait point la tribu. C'étoit là où étoient les mines d'argent.

98. Λέκκον, *Leccum*, ville de la tribu Antiochide.

99. Λευκόνιον, *Leuconium*, de la tribu Leontide, étoit la patrie du célébre mathématicien Meton.

100. Λευκοπύρα, *Leucopyra*, de la tribu Antiochide.

101. Λήναιον, *Lenæum*, étoit un quartier de la ville où se célébroient les jeux, avant qu'on eût construit le théatre de Bacchus. On ignore sa tribu.

102. Λίμναι, *Limnæ*, dont la tribu est incertaine, étoit un lieu proche de la ville, où il y avoit un temple de Bacchus, & où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lute. C'étoit dans ce temple, où pendant les premiers siécles d'Athènes, on lisoit un décret des Athéniens, qui obligeoit leur roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme dans le pays, & qui n'eût pas été mariée auparavant.

103. Λουσία, *Lusia*, de la tribu Oeneïde.

* Meursius met Λυκαβηττὸς, *Lycabettus*, entre les villes d'Athènes; mais c'est une montagne qui n'étoit habitée que par des loups: ce qui lui donnoit son nom de Λύκος, *loup*.

M.

104. Μαραθὼν, *Marathon*, étoit de la tribu Aïantide, quoiqu'Etienne la mette sous la tribu Leontide. Ce lieu est célébre par la bataille des Athéniens contre les Perses qui y furent défaits.

105. Μέλαιναι, ou Μελαινεῖς, *Melænæ*, étoit une ville qui appartenoit à la tribu Antiochide.

106. Μελίτη, *Melite*, étoit un quartier d'Athènes, de la tribu Cecropide, quoiqu'Etienne la mette sous la tribu Egeïde. C'est où étoient les palais de Themistocle & de Phocion, & la demeure des acteurs de tragédies.

107. Μίλητον, *Mileton*, bourg dans le pays Attique dont on ignore la tribu.

108. Μουνυχία, *Munychia*, port & bourg proche d'Athènes, dont on ne sait pas la tribu.

109. Μυῤῥινοῦς, *Myrrinus*, de la tribu Pandionide, prenoit son nom des myrthes qui y croissoient.

Ξ.

110. Ξυπέτη, *Xypeté*, de la tribu Cecropide, étoit appellée dans les premiers siécles d'Athènes *Troia*, parceque Teucer *le Troyen* s'y étoit retiré.

O.

111. Ὄα, *Oa*, de la tribu Adrianide, & auparavant de la Pandionide.

112. Ὄη, *Oé*, de la tribu Oeneïde.

113. Οἶον Δεκελεικὸν, *Oeum Deceleicum*, c'est-à-dire,

quartier proche de Décela, étoit sous la tribu Hippothoontide.

114. Οἶον Κεραμεικὸν, *Oeum Ceramicum*, quartier d'Athènes proche du Ceramique, étoit de la tribu Leontide.

115. Οἰνόη, *Oenoé*, de la tribu Aïantide.

116. Οἰνόη, *Oenoé*, autre ville de la tribu Hippothoontide. Les Grecs les distinguoient par le nom de leur tribu, Οἰνόη τῆς Αἰαντίδος, & Οἰνόη τῆς Ἱπποθοωντίδος.

Π.

117. Παιανία καθύπερθεν, *Pæanie supérieure*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de Démosthène, ou la suivante.

118. Παιανία ὑπένερθεν, *Pæanie inférieure*, appartenoit à la même tribu.

119. Παιονίδαι, *Pæonidæ*, de la tribu Leontide.

120. Παλλήνη, *Pallene*, bourg de la tribu Antiochide.

121. Παμβωτάδαι, *Pambotadæ*, de la tribu Erechtheïde.

122. Πάνακτος, *Panactus*, ville d'Attique selon Hesychius & Etienne; mais ils ne marquent point sa tribu.

123. Πάρνης, *Parnes*, montagne au nord d'Athènes, où il y avoit plusieurs autels dressés à Jupiter Parnethien, à Jupiter Apenien, &c.

124. Πατρόκλου νῆσος, *Patrocleia*, c'est-à-dire, l'isle de Patrocle, dont la tribu est incertaine.

125. Πειραιεὺς, *le Pirée* est une petite ville, avec un port, laquelle dépendoit de la tribu Hippothoontide.

126. Πεντέλη, *Pentelé*, que l'on nomme encore à présent *Penteli*, montagne à deux lieues d'Athènes, dont les habitans étoient de la tribu Antiochide.

127. Περγασὴ, *Pergasé*, dépendoit de la tribu Erechtheïde.

128. Πειθοΐδαι, *Perithoëdæ*, de la tribu Oeneïde.

129. Περρίδαι, *Perrhidæ*, peuples qui étoient de la tribu Antiochide, après avoir été de l'Aïantide.

130. Πέλεκες, *Pelekes*, de la tribu Antiochide.

131. Πίθος, *Pithos*, de la tribu Cecropide.

132. Πλώθεια, *Plothia*, de la tribu Egeïde.

133. Πνύξ, *Pnyx*, quartier de la ville où s'assembloit le peuple pour élire un magistrat. Ce fut là où les Amazones donnerent bataille à Thesée. On n'en sait pas la tribu.

134. Πόρος, *Poros*, de la tribu Acamantide.

135. Ποταμὸς, *Potamos*, bourg maritime de la tribu Leontide, étoit la patrie de Diogène *Laërce*. C'est ce qu'on appelle maintenant *Port de Rafti*: il n'y a plus d'habitans.

136. Πρασίαι, *Prasiæ*, lieu maritime de la tribu Pandionide. Il y avoit un temple d'Apollon, où l'on envoyoit les prémices qu'on vouloit consacrer à ce dieu dans l'isle de Delos, les Athéniens ayant soin de les y faire transporter.

137. Προβάλινθος, *Probalynthus*, une des quatre plus anciennes villes de l'Attique, étoit de la tribu Pandionide.

138. Προσπάλτα, *Prospalta*, de la tribu Acamantide, avoit un temple dédié à Cérés & à Proserpine. Ses habitans passoient pour des critiques: & un ancien poëte nommé *Eupolis*, avoit fait une comédie contr'eux, intitulée, *Prospaltii*, dont Aristophane & Athenée font mention.

139. Πτελέα, *Ptelea*, appartenoit à la tribu Oeneïde.

Ρ.

140. Ῥαμνοῦς, *Rhamnus*, ville du pays Attique, & de la tribu Aïantide, avoit un temple dédié à la déesse Nemesis, qui étoit devenu fameux, à cause de l'admirable statue de cette déesse, que Phidas, ou selon d'autres, Agoracrite, un de ses éléves, y avoit mise.

Σ.

141. Σημαχίδαι, *Semachidæ*, peuple de la tribu Antiochide.

142. Σκαμβωνίδαι, *Scambonidæ*, peuple de la tribu Leontide. Le fameux Alcibiade étoit de ce pays.

143. Σκίρον, *Sciron*, étoit célébre par le temple de Minerve Scirade. On ne sait point sa tribu.

144. Σούνιον, *Sunium*, bourg premierement de la tribu Leontide, puis de l'Attalide. Il y avoit un beau temple de Minerve Suniade.

145. Σπόργιλος, *Sporgilus*, dont Etienne fait mention, sans en nommer la tribu.

146. Στειρία, *Steiria*, bourg de la tribu Pandionide.

147. Συβρίδαι, *Sybridæ*, de la tribu Erechtheïde.

148. Συπαληττός, *Sypalettus*, de la tribu Cecropide.

149. Σφενδάλη, *Sphendale*, de la tribu Hippothoontide.

150. Σφηττὸς, *Sphettos*, de la tribu Acamantide. Le vinaigre y étoit fort piquant, & les habitans avoient l'humeur satyrique, comme on l'apprend d'Aristophane.

Τ.

151. Τίτρας, *Titras*, de la tribu Egeïde. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des figues très-excellentes, & des habitans très-méchans.

152. Τιτακίδαι, *Titacidæ*, de la tribu Aïantide.

153. Τρικόρυθος, *Tricorythus*, de la même tribu. Elle fut autrefois une des quatre villes de l'Attique, qui donnoient le nom de *Tetrapolis* à ce pays. Ces quatre villes étoient Oenoé, Tricorynthus, Probalinthus & Marathon.

154. Τρινεμεῖς, *Trinemeis*, de la tribu Cecropide.

155. Τυρμίδαι, *Tyrmidæ*, de la tribu Oeneïde.

Υ

156. Ὑβάδαι, *Hybadæ*, de la tribu Léontide.

* Meursius met Ὑδροῦσα, *Hydrusa*, pour une ville du pays Attique; mais ce n'étoit qu'un écueil proche d'Athènes.

157. Ὑμηττὸς, *Hymettus*, montagne habitée en plusieurs endroits, où l'on faisoit beaucoup de miel, & d'où l'on tiroit du marbre. Les Athéniens croyoient aussi qu'il y avoit des mines d'or. On ne sait point sa tribu.

158. Ὑσίαι, *Hysiæ*, dont Herodote, qui en fait mention, ne dit point la tribu.

Φ.

159. Φάληρον, *le Phalere*, de la tribu Aïantide, selon les marbres; & de l'Antiochide, au rapport d'Harpocration. C'étoit la patrie de Démétrius Phalereus.

* Meursius nomme entre les villes d'Attique, Φαρμακοῦσαι, *Pharmacusæ*; mais ce sont deux petites isles ou écueils, qui ne sont point habités, & on ne voit point qu'ils l'aient jamais été.

160. Φηγαία, *Phegæa*, est attribuée par quelques-uns à la tribu Egeïde, & par d'autres à l'Aïantide; mais le marbre des treize tribus la met sous l'Adrianide.

161. Φηγαία, *Phegæa*, autre ville de la tribu Pandionide, selon le témoignage d'Etienne de *Byzance*.

162. Φηγοῦς, *Phegus*, étoit de la tribu Erechtheïde.

163. Φιλαΐδαι, *Philædæ*, de la tribu Egeïde, selon Etienne; & de l'Oeneïde, selon les marbres des treize tribus, qui se voient à Athènes. C'étoit la patrie de Pisistrate.

164. Φλυία, *Phlya*, de la tribu Ptolémaïde, selon le marbre des treize tribus, & selon Hesychius. Ainsi Etienne, qui la met sous la Cecropide, peut s'être trompé.

165. Φορμίσιοι, *Phormisii*, peuples dont on ignore la tribu, sont nommés par Dinarchus.

166. Φρεάρριοι, *Phrearrhi*, de la tribu Leontide, étoit la patrie de Themistocle.

167. Φρίττιοι, *Phrttii*, dont la tribu est inconnue, se trouve dans Alciphron.

168. Φυλὴ, *Phylé*, de la tribu Oeneïde, fut le ren-

dez-vous de Thrasybulus, lorsqu'il chassa les trente tyrans.

169. Φύρν, *Phyrn*, est nommé dans le marbre des treize tribus, sous l'Antiochide.

X.

170. Χιτώνη, *Chitone*, lieu où l'on célébroit une fête de Diane. On ne sait de quelle tribu il étoit.

171. Χολαργὸς, *Cholargus*, dépendoit de la tribu Acamantide.

172. Χολλίδαι, *Chollidæ*, de la tribu Egeïde.

Ψ

173. Ψαφίδαι, *Psaphidæ*, étoit sous la tribu Aïantide, selon le marbre des treize tribus. C'étoit proche de-là qu'étoit l'oracle d'Amphiaraüs.

* Strabon témoigne que l'isle *Psyttalée*, Ψυττάλια, est déserte & inhabitée : c'est pourquoi on ne doit pas la mettre entre les cantons de l'Attique.

Ω

174. Ὠρωπὸς, *Oropos*, dont on ignore la tribu.

Quelques-uns seront peut-être surpris que l'Attique étant un pays si petit, renfermât néanmoins tant de lieux habités, dont il y en avoit une partie qui étoit des villes murées; mais on ne s'en étonnera pas, si on considere que le comté de Hollande, qui est à peu près de la même grandeur, est si peuplé de villes, de bourgs & de villages, que cela surpasse presque la créance. L'Attique étoit anciennement dans un état aussi florissant qu'est aujourd'hui la Hollande. Les arts libéraux, le négoce, & le métier de la guerre, la rendoient très-célébre. Elle commandoit presque à toutes les isles de l'Archipel, & elle avoit des mines d'argent dans ses montagnes. Pour entendre parfaitement tout ce qui regarde ces treize tribus du pays Attique, il est bon de ranger ici par ordre alphabétique les noms de chaque tribu, & d'y joindre toutes les villes, bourgs ou communautés qui y appartenoient : ce que l'on ne trouvera pas ailleurs en cet ordre.

ACAMANTIDE.

Eiresidæ. Hermus. Hephestia. Thoricus. Le Ceramique de dehors. Cephale. Cicynna. Curtiadæ. Poros. Prospalta. Sphettos. Cholargos.

AIANTIDE ou *ÆANTIDE.*

Marathon. Oené d'Aiantide. Ramnus. Titacide. Tricorynthus. Le Phalere. Psaphidæ.

ANTIOCHIDE.

Ægilia. Alopeke. Amphitropé. Anaphlystus. Atené. Besa. Thoræ. Itea. Crioa. Leccum. Leucopyra. Melænæ. Pallené. Pentelé. Perrhidæ. Pelekes. Semachidæ. Phryrn.

ATTALIDE.

Agnus. Apollonia. Sunium.

CECROPIDE.

Athmonon. Æxoné. Alæ. Æxonines. Dædalidæ. Epieikidæ. Melite. Xipeté. Pithos. Sypalettus. Trinemeis.

EGEIDE.

Alæ Araphenides. Araphen. Baté. Gargettus. Diomæa. Erechthia. Ericeia. Ercheia. Icaria. Ionidæ. Collytus. Cydantidæ. Plothras. Philædæ. Chollidæ.

ERECHTHEIDE.

Agraulé. Anagyrus. Euonymos. Themachos. Kedæ. Céphisia. Lampra supérieure & inférieure. Pambotadæ. Pergasé. Sybridæ. Phægus.

HADRIANIDE.

Aphidna. Elousa. Oa. Adrianide. Phegæa.

HIPPOTHOONTIDE.

Azenia. Amaxanthéa. Anacæa. Acherdus. Decelæa. Elæus. Elensis. Eroiadæ. Thimoitadæ. Keiriadæ. Coilé. Corydallos. Oeum Deceleicum. Oenoé Hippothoontide. Le Pirée. Spendale.

LÉONTIDE.

Æthalidæ. Halimus. Deirades. Ekalé. Eupyridæ. Ketti. Cropia. Leuconium. Oeum Ceramicum. Pæonidæ. Potamos. Scambonidæ. Hybadæ. Phrearrhi.

LÉNÉIDE.

Acharna. Butadæ. Brauton. Epicephesia. Thria. Hippotamadæ. Laciadæ. Lucia. Oë. Perithoidæ. Prelea. Tyrmidæ. Phylé.

PANDIONIDE.

Angelé. Cydathenæum. Cytheron. Myrrhinus. Pæanie supérieure & inférieure. Prasiæ. Probalynthus. Stiria. Phegæa.

PTOLEMAIDE.

Berenicidæ. Tyrgonidæ. Conthylé. Phlya.

On ignore les tribus de ces lieux-ci.

Argilia. Harma. Achradus. Drymus. Edapteon. Enna. Echelidæ. Euchontheus. Zoster. Thebe. Thrion. Calé. Le Ceramique de dedans. Cothocidæ. Colonos. Hippios. Colonos Agoraios. Cynosarges. Larissa. Laurium. Lenæum. Limnæ. Miletum. Munichia. Panactus. Parnethe. Pnyx. Patrocleia. Sciron. Sporgilos. Hymettus. Hysiæ. Phormisii. Phritrii. Chitone. Oropus.

Toutes ces villes, bourgs ou villages, sont rangés ci-devant, selon l'ordre des noms grecs. Ceux qui ont quelque connoissance du grec, savent que les noms latinisés qui commencent par *Ha*, *He*, &c. se trouveront dans l'ordre d'α, ε, &c. *Ca*, *Ce*, à K. Ainsi, *Ch.* à X, &c. * J. Spon. *voyage d'Italie*, *&c.* en 1675.

ATTOCK (le royaume d') *Attochium regnum*, province d'Asie, dans l'empire du grand Mogol. Elle est vers les sources de l'Inde & la grande Tartarie, entre les provinces de Kachemire, de Penback, de Multan, d'Hajacan, & de Cabul. Cette province a environ quatre-vingts lieues de long, & quarante de large, & est baignée de plusieurs rivieres, dont le Send & l'Inde sont les principales. On y voit la ville de Puchow, & celle d'Attock qui en est la capitale. * Baudrand.

ATTOCK, ville de l'Indostan, capitale du royaume de même nom, dans l'empire du grand Mogol. Elle est sur la riviere de l'Inde, où elle reçoit celle de Send, environ à deux cens mille pas de Lahor, & passe pour une des meilleures forteresses que le grand Mogol possede. Nul étranger n'y peut entrer, s'il ne fait paroître qu'il en a obtenu la permission. * Baudrand.

☞ ATTON, évêque de Verceil dans le X[e] siécle, fut un de ces François que Hugues devenu roi d'Italie en 926, plaça dans les évêchés de sa nouvelle conquête. On ne sait en quelle année il fut fait évêque; mais on a des preuves qu'il l'étoit au moins avant le mois d'août 945. Il a rempli les devoirs de l'épiscopat avec une exactitude qui avoit alors peu d'imitateurs, sur-tout en Italie; & s'efforça d'imiter dans sa conduite les grands évêques de l'antiquité qu'il avoit pris pour modéles. Aussi fut-il généralement estimé & respecté de tous ceux qui le connoissoient. Les princes rendirent aussi justice à son mérite & à sa capacité. Lothaire, fils & successeur du roi Hugues, lui donna sa confiance, & le fit un de ses conseillers. On ignore le temps précis de la mort d'Atton : mais on peut juger qu'il ne vécut pas au-delà de l'an 960, puisque dès l'année suivante il avoit Jugon pour successeur. D. Luc d'Acheri nous a donné à la tête du VIII[e] volume de son spicilege, plusieurs ouvrages d'Atton de Verceil : 1°. des statuts, ou

réglemens de discipline pour son diocèse sous le nom de *capitulaire* : un traité des souffrances de l'église, *de pressuris ecclesiasticis*, & quelques lettres. Le manuscrit du Vatican, d'où ces piéces sont tirées, contient encore dix-sept sermons du même Atton, & un ouvrage sous le titre de *Polyptique*, qui est encore de ce prélat. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, T. VI, p. 281.

ATTON, évêque de Basle, *cherchez* HATTON.

ATTUND & OSTUND, *Attundia*, *Ostundia*, pays de la Suéde, une des trois parties de la province d'Uplande, entre Stockholm, Upsal, & la mer Baltique. Elle est ainsi nommée des huit jurisdictions qui la composent. * Pontanus.

ATYS, jeune homme Phrygien, dont le nom est célébre dans la fable. Cybéle, mere des dieux, l'aima passionément, & lui laissa le soin des sacrifices qu'on lui offroit, à condition qu'il ne violeroit point son vœu de chasteté : mais y ayant manqué, il se fit eunuque, & se seroit donné la mort, si Cybéle ne l'eût métamorphosé en pin, qui est un arbre consacré à cette déesse, & depuis ce temps-là les prêtres de Cybéle devoient être eunuques. Macrobe applique cette fable à la terre, signifiée par Cybéle, & au Soleil. Catulle a composé là-dessus un poëme intitulé *Atys*. * Macrobe, *l.* 1 *saturn. c.* 21. Catulle, *carm. de Berec. & At.* Ovide, *l.* 4 *fast. &* 10 *metam.* Tertullien, *carm. in Symmach. &c.*

ATYS, l'un des fils de Crœsus, prince de grande espérance, commanda quelque temps les armées de Lydie; mais un songe fâcheux ayant fait connoître à son pere qu'il couroit risque de périr par le fer, il le rappella à la cour, le maria, & ne lui permit pas même de sortir du palais. Ces précautions ne purent détourner la destinée d'Atys : on le demanda pour aller à la chasse d'un sanglier, & lui-même en pria le roi son pere de si bonne grace, qu'on ne put le retenir. Adraste à qui Crœsus avoit confié ce prince, fut celui qui le tua; il le perça de son javelot en voulant fraper le sanglier; & se croyant coupable de cette mort, il se tua lui-même sur le tombeau d'Atys. * Herodote, *l.* 1.

A V.

AVA, royaume du Japon, en l'isle de Niphon, & au pays d'Ochio. Il est d'assez petite étendue, avec une ville de même nom, qui en est la principale.* François Cardin.

AVA, royaume ou principauté du Japon, dans le pays de Xicoco, & sur la côte orientale. On l'appelle aussi *Auva*. Il est entre les royaumes des Amequi & de Tosa, ayant une petite ville du même nom. * François Cardin.

☞ AVA, royaume d'Asie, dans la presqu'isle au-delà du Gange, à l'orient du royaume d'Aracan, à l'occident de celui de Laos, & au nord de celui de Pégu; mais il faut distinguer le royaume d'Ava proprement dit, & les états du roi d'Ava, qui sont un vaste royaume, deux fois grand comme la France, & aussi peuplé : les loix y sont les mêmes qu'au Japon. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AVA, ville capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle est aussi grande que Reims. Les maisons y sont hautes, & bâties de bois : les rues sont tirées au cordeau, avec des arbres plantés des deux côtés. Cette ville n'est pas fort éloignée de la Chine, suivant le P. Duchatz. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AVA, riviere du royaume de même nom, qui est déja considérable à Ava, où elle prend un cours nord-est & sud-ouest jusqu'à la ville de Prom, c'est-à-dire, l'espace d'environ 140 lieues. De Prom à Mero, pendant près de 80 lieues, elle coule presque nord & sud; & de Mero à Syriam est & ouest, l'espace aussi de 80 lieues : enfin de cette derniere ville, au-dessus de laquelle elle reçoit la riviere de Pegou, elle va se jetter dans la mer, après un cours d'environ dix lieues nord & sud. Cette riviere est nommée *Menankiou*. Elle est bordée d'une grande quantité de villages qui valent souvent mieux que nos bourgs, & ne sont éloignés les uns des autres que d'une demi-lieue. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AVALON, sur la petite riviere de Cousin, ville de France en Bourgogne, entre Auxerre & Autun. C'est l'*Aballo* des auteurs latins. Il y a un des siéges du bailliage de l'Auxois, & un bon château. Eudes, dit *Henri*, duc de Bourgogne, frere du roi Hugues *Capet*, y mourut sans enfans légitimes, l'an 1001. Sa seconde femme *Gerberge* lui persuada de donner la Bourgogne à Otte-Guillaume, dit l'*Etranger*, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec Albret marquis d'Ivrée en Italie. Henri la crut un peu trop facilement. Mais Robert roi de France, à qui la Bourgogne appartenoit légitimement, prit les armes, & soumit diverses places de ce pays, dont Avalon étoit des plus considérables. Il l'emporta par famine après un siége de trois mois, en 1003. Le roi Robert n'entra dans la ville que par la breche. La maison de Chastellus est en possession du titre de *Vicomte d'Avallon* depuis l'an 1433, que Claude de Beauvoir seigneur de Chastellus, maréchal de France, obtint du duc de Bourgogne, par lettres du 6 de novembre de la même année, le pouvoir de fortifier la tour & la maison de la vicomté qui avoient été ruinées par les guerres; sa postérité jouit encore de ce titre. Cette ville dans le siécle suivant eut part aux malheurs de la France, & fut long-temps subjuguée par la ligue. Elle fut prise avec le château en 1594, ainsi que plusieurs endroits considérables des environs, par Adrien de Blanchefort, seigneur d'Asnois, mestre de camp d'un régiment de mille hommes, officier général dans l'armée du roi, & l'un des braves de son temps, & fut remise par ce moyen sous l'obéissance de son légitime souverain. Il y a dans le trésor d'Asnois une récompense du roi datée du mois de juillet 1594, où le prince témoigne son contentement de cette expédition. Pour faire connoître plus particulierement la ville d'Avalon, il faut remarquer qu'outre une église collégiale très-ancienne, il y a deux paroisses, avec archidiaconé & archiprêtré du diocèse d'Autun, & des couvens de capucins, de minimes, d'ursulines, & de filles de la Visitation, outre un collége où les peres de la Doctrine enseignent les humanités, & un hôpital. Avalon est aussi un gouvernement particulier dans la lieutenance générale d'Autun, & un bailliage particulier, second siége de l'Auxois, auquel est uni la chancellerie aux contrats, & qui ressortit au parlement de Dijon, & au présidial de Semur. Il y a encore une prévôté royale du même bailliage, une mairie qui exerce la police, une maîtrise particuliere des eaux & forêts ressortissante à la table de marbre de Bourgogne, un grenier à sel du parlement & de la direction de Dijon, & une subdélegation de l'intendance de Bourgogne. C'est la huitiéme ville qui députe aux états de Bourgogne, & qui nomme l'élu du tiers-état; elle nomme aussi à tour de roue le premier alcade. Cette ville est dans un bon pays, quoique sur les frontieres du Morvand, dont elle est séparée par la riviere de Cousin. Une partie du bailliage est très-fertile en froment, vin & fourage; le reste est rempli de montagnes où il y a de grandes forêts, où l'on fait de prodigieuses coupes de bois, qu'on fait flotter sur les rivieres de Cousin & de Cure jusqu'à Vermanton & Cravant, de-là jusqu'à Paris. * Gareau, *descript. du gouv. de Bourg.* Le continuateur d'Aimoin. Hugues de Fleuri. Glabert. Dupleix. Mezerai. Du Chêne.

AVALONIUS (Elvan) Anglois, vivoit dans le II siécle. C'étoit un homme qui prêcha la foi aux Bretons, & qui convertit le roi Lucius & toute sa cour. On ajoute que ce roi l'envoya au pape Eleuthere, & qu'à son retour il fut évêque de Londres, vers l'an 180. Rodolphe *Niger*, qui vivoit dans le XIII siécle, parle de lui dans sa chronique, aussi-bien que Matthieu de West-

minster, & Gildas *le Sage*. On attribue à cet Avalonius un traité de l'origine de l'église de la Grande-Bretagne. Les historiens des autres nations ne conviennent pas de tous ces faits, que l'amour du pays rend plus authentiques aux yeux des Anglois. * Balæus, *de script. Brit. cent.* 1. Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episcop. Angl. Voyez* Usserius & Stillingfléet, *dans leurs antiq. britann.*

AVALONIUS (Melchinus ou Mevinus) poëte Anglois dans le VI siécle, vers l'an 560, se mêla d'écrire quelques ouvrages historiques, mais extrêmement remplis de fables. On lui attribue trois traités, *de gestis Britannorum. De antiquitatibus Britanniæ. De regis Arthurii mensa rotunda.* * Balæus, *de script. Britan. cent.* 1, *c.* 57. Pitsæus, *de scrip. Angl.*

AVALOS ou D'AVALOS, maison considérable du royaume de Naples, originaire d'Espagne, & qui a été féconde en grands capitaines, *dont on ne rapporte ici la postérité que depuis*,

I. Rui Lopez d'Avalos, alcaide, ou châtelain d'Ubeda, qui épousa *Catherine* de Mendoza, dont il eut Roderic, qui suit.

II. Roderic d'Avalos, né en 1357, fut comte de Ribadeo, & de plusieurs autres terres considérables, & lieutenant général du royaume de Murcie. Il donna si souvent des marques de sa valeur, que le roi Henri III le créa connétable de Castille en 1396, ce qui contribua beaucoup à la grandeur de sa maison, & mourut le 6 janvier 1428, âgé de soixante-onze ans. Il épousa 1°. *Marie* de Fontecha : 2°. *Elvire* de Guevara, fille de *Beltran*, seigneur de Guevara & d'Ognate: 3°. *Constance* de Tovar, veuve de *Pierre* Velez de Guevara, seigneur d'Ognate, frere d'*Elvire*, & fille de *Sanche* Fernandez de Tovar. Du premier mariage vinrent entr'autres enfans *Diegue* Lopez d'Avalos, seigneur d'Arenas, Colmenar, lequel ayant épousé *Léonore* d'Ajala, fille de *Pierre* Lopez, seigneur de Fuensalida, ses descendans prirent le nom d'Ajala, & ont donné origine aux comtes de Villalva, qui subsistent en Espagne; & *Pierre* Lopez d'Avalos, seigneur d'Arjona & d'Higuera, dont les enfans ne laisserent point de postérité. Du second mariage vinrent entr'autres enfans *Beltran* de Guevara, dont on fait descendre les comtes de Potentia, au royaume de Naples; & *Ferdinand* d'Avalos qui laissa postérité. Du troisiéme mariage sortit Inico, qui suit.

III. Inico d'Avalos, I du nom, s'établit au royaume de Naples, dont il fut grand chambellan, & mourut le 2 septembre 1484. Il épousa *Antoinette* d'Aquin, fille de *Bernard Gaspard*, & sœur & héritiere de *François-Antoine*, marquis de Pesquaire, qui lui apporta de grands biens, & dont il eut Alfonse, qui suit; *Martin*, mort sans alliance; Roderic, comte de Montedorisio, qui fut tué à la guerre; Inico, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; *Constance*, mariée à *Frédéric* des Baux, fils du prince d'Altamure; *Hippolyte*, alliée à *Charles* d'Aragon, marquis de Gerace; & *Beatrix* d'Avalos, qui épousa *Jean-Jacques* Trivulce, marquis de Vigevano.

IV. Alfonse d'Avalos & d'Aquin, marquis de Pesquaire, eut beaucoup de part en la bienveillance de Ferdinand I du nom, roi de Naples. S'étant fié imprudemment à un esclave Maure, qui lui avoit promis de lui remettre un château, dont les François étoient encore les maîtres, il fut tué en 1496, lorsque les Aragonois reprirent la ville de Naples. Il épousa *Diane* de Cardonne, fille d'*Artal*, comte de Golisano, dont il eut Ferdinand-François, qui suit; & *Jean* d'Avalos, mort jeune.

V. Ferdinand François d'Avalos & d'Aquin, marquis de Pesquaire, grand chambellan du royaume de Naples, &c. *dont il sera parlé dans un article séparé*, mourut le 29 novembre 1525, sans laisser de postérité de *Victoire* Colonne, fille de *Fabrice*, duc de Palliano, & grand connétable du royaume de Naples.

IV. Inico d'Avalos & d'Aquin II du nom, fils puîné d'Inico d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquin, fut marquis del-Vasto, & épousa *Laure* de Saint-Severin, fille de *Robert*, prince de Salerne, dont il eut Alfonse, qui suit; *Rodrigue*, mort sans alliance à l'âge de 2. ans; & *Constance* d'Avalos, illustre par sa valeur & son courage, mariée à *Alfonse* Picolomini d'Aragon, duc d'Amalfi.

V. Alfonse d'Avalos d'Aquin, marquis del-Vasto, puis de Pesquaire, & chevalier de la toison d'or, né le 25 mai 1502, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mourut le 31 mars 1546. Il épousa *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, duc de Montalte, dont il eut 1. François-Ferdinand, qui suit; 2. *Inico* d'Avalos & Aragon, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & chancelier du royaume de Naples, qui fut créé cardinal par le pape Pie IV en 1561, & mourut évêque de Porto le 20 février 1600; 3. *Jean*, seigneur de Pomarico & de Montescaglioso, mort sans postérité de *Marie* des Ursins, fille d'*André*, duc de Gravina; 4. Cesar, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; 5. *Beatrix*, mariée à *Alfonse* de Guevara, comte de Potenza; 6. *Antoinette*, alliée à *Horace* de Lannoi, prince de Sulmone; & 7. Charles d'Avalos, prince de Montesarchio, qui de *Sueve* Gesualda, des princes de Venouse, veuve de *Pierre-Antoine* Caraffe, comte de Policastro, eut pour enfans *Alfonse*, mort sans alliance, *François*, mort jeune; Ferdinand, qui suit; & *Marie*, alliée 1°. à *Alfonse* Giojeni, marquis de Guiliana: 2°. à *Frédéric* Caraffe, marquis de S. Lucido: 3°. à *Charles* Gesualdo, prince de Venouse. Ferdinand d'Avalos eut pour fille unique de *Marguerite* d'Aragon, *Sueve* d'Avalos, mariée 1°. à *Jules-César*, de Capoue, prince de Conca: 2°. à *Nicolas* d'Est, fils de *César*, duc de Modene.

VI. François-Ferdinand d'Avalos d'Aquin, marquis de Pesquaire & del-Vasto, grand-chambellan du royaume de Naples, viceroi de Sicile, & chevalier de la toison d'or, mourut en 1571. Il épousa *Isabelle*, fille de *Fréderic* de Gonzague, marquis de Mantoue, dont il eut Alfonse, qui suit; & *Thomas* d'Avalos, patriarche d'Antioche.

VII. Alfonse d'Avalos d'Aquin, marquis de Pesquaire & del-Vasto, chevalier de la toison d'or, épousa *Lavinie* de la Rovere, fille de *Guido-Balde*, duc d'Urbin, dont il eut *Ferdinand-François*, mort avant son pere; *Isabelle* marquise de Pesquaire & del-Vasto, mariée à *Inico* d'Avalos son cousin, qui fut à cause d'elle marquis de Pesquaire & laissa postérité; *Catherine*, alliée à *Camille* de Gonzague, prince de Novellare, & *Marie* d'Avalos, religieuse.

VI. Cesar d'Avalos, fils puîné d'Alfonse d'Avalos marquis del-Vasto & de Pesquaire, & de *Marie* d'Aragon, fut chancelier du royaume de Naples après le cardinal d'Avalos son frere, & épousa *Lucrece* de Tufo, veuve de *Louis* Caraffe, prince de Stigliano, & fille de *Jérôme* Tufo, marquis de Lavello, dont il eut Inico, qui suit; Jean, *tige de la branche de* Montesarchio, *rapportee ci-apres*; *N.* mariée à *N.* Loffredo, prince de Mayda; & *Marguerite* d'Avalos, seconde femme de *Joseph-François-Caraccioli*, marquis de Cervinara.

VII. Inico d'Avalos d'Aquin, chevalier de la toison d'or, & grand chambellan du royaume de Naples, devint marquis de Pesquaire & del-Vasto, par son mariage avec *Isabelle* d'Avalos, fille d'*Alfonse*, marquis de Pesquaire, &c. dont il eut *Alfonse*, marquis de Pesquaire & del-Vasto, mort sans postérité d'*Hiéronime* Doria, fille d'*André*, prince de Melphes; Diegue, qui suit; *Thomas*, religieux dominicain, puis evêque de Lucera; *Bonaventure* religieux augustin, puis évêque de Nocera; & *Françoise* d'Avalos, mariée 1°. à *Marin* Caraccioli, prince d'Avellino: 2°.

à Pompée Colonne, prince de Gallicano.

VIII. Diegue d'Avalos, marquis del-Vasto, mort en février 1697, avoit épousé *Françoise* Caraffe, fille de *Jérôme*, prince de la Rocella, dont il eut Ferdinand-François, qui suit; *Cesar-Michel-Ange* d'Avalos, prince d'Iserne & de Francavilla, marquis de Pesquaire & del-Vasto, qui prit le parti de la maison d'Autriche contre Philippe V, roi d'Espagne. Après la conspiration échouée en 1701, il se retira à Vienne avec *Hippolyte* d'Avalos sa femme, fille de *Jean*, prince de Troja, de laquelle il n'a point eu d'enfans; *Isabelle*, mariée à *Charles* Caraffe-Branciforte, prince de Botero, & de la Roccella; & deux filles religieuses à Naples.

IX. Ferdinand-François d'Avalos d'Aquin, marquis de Pesquaire, prince de Francavilla, mourut en 1672. Il avoit épousé le 4 janvier de la même année *Isabelle* de Cobos de Mendoza & de Portocarrero, fille d'*Emmanuel* de Sarmiento Luna Mendoza, marquis de Camarasa, dont vint *Diegue-François-Emmanuel* d'Avalos-d'Aquin-Mendoza-Aragon & Portocarrero, marquis de Pesquaire, prince de Francavilla, grand chambellan du royaume de Naples, né posthume en 1673, mort en Espagne en 1687 âgé de quatorze ans.

Princes de Montesarchio.

VII. Jean d'Avalos, fils de César, chancelier du royaume de Naples, & de *Lucrece* de Tufo, fut prince de Montesarchio après la mort de *Charles* son oncle, & mourut en février 1709, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Il épousa *Adrienne* de Sangro, des princes de San-Severo, veuve de *Jean-Baptiste* Pignatelli, marquis de Spinazzolla, dont il eut André, qui suit; François, *qui a donné origine à la branche des princes de* Troja, *rapportée ci-après*; & *Lucrece* d'Avalos, mariée à *Jean-Baptiste* Caraccioli, duc de Celenza.

VIII. André d'Avalos, prince de Montesarchio, se signala par sa fidélité pour le roi Philippe V, ayant, nonobstant son grand âge, contribué autant que personne à retenir les Napolitains dans les intérêts de ce prince. Il mourut en octobre 1712, âgé de plus de soixante-dix ans, ayant eu d'*Anne* de Guevara sa femme, fille de *Jean*, duc de Bovino, *Sueve*, mariée à *Joseph* de Médicis, prince d'Ottaviano; *Julie*, alliée à *Jean* d'Avalos, prince de Troja son cousin; & *N.* d'Avalos, mariée à *Jean* de Guevara, duc de Bovino.

Princes de Troja.

VIII. François d'Avalos, fils puîné de Jean, prince de Montesarchio, & d'*Adrienne* de Sangro, fut prince de Troja, & épousa *Adrienne* Caraccioli, fille de *Joseph-François*, marquis de Cervinara, dont il eut Jean, qui suit.

IX. Jean d'Avalos, prince de Troja, épousa *Julie* d'Avalos, fille d'*André*, prince de Montesarchio, dont il eut Nicolas, qui suit; *Joseph*, qui fut noyé en juin 1693; & *Hippolyte* mariée à *César-Michel-Ange* d'Avalos, prince d'Iserne & de Francavilla, marquis de Pesquaire & del-Vasto.

X. Nicolas d'Avalos, prince de Troja, a épousé en 1691 *Jeanne* Caraccioli, fille de *François*, prince d'Avellino.* Paul Jove, *in elog.* Langei, *mémoires.* Brantôme, *vies des capitaines étrangers.* De Thou. Guichardin, Montluc. Imhoff, *hist. généalogique d'Italie*, &c.

AVALOS (Ferdinand François d') marquis de Pesquaire, l'un des plus célébres capitaines de l'empereur Charles-*Quint*, dès l'âge de trois ans fut fiancé à *Victoria* Colonna, fille de *Fabricio* Colonna, gentilhomme Romain: elle étoit alors de même âge. Par cette alliance l'empereur vouloit unir ces deux familles, dont la bonne intelligence étoit extrêmement importante pour ses intérêts. Cette dame, l'une des plus illustres personnes de son sexe, étoit belle, vertueuse & pleine d'esprit: c'est ce qui lui a fait mériter les éloges des plus savans hommes du XVI siécle. Elle aimoit uniquement son mari, & ce marquis l'aimoit aussi avec beaucoup de tendresse. Il se trouva en 1512 à la bataille de Ravenne, où il fut fait prisonnier, & pendant sa prison il composa un dialogue très-ingénieux de l'amour, qu'il dédia à la marquise son épouse. Quelque-temps après, il recouvra la liberté, par les soins de Jean-Jacques Trivulce maréchal de France, qui avoit épousé une de ses tantes. Il reprit les armes contre les François, & rendit de très-grands services à l'empereur; car non-seulement il contribua au gain de la bataille de la Bicoque en 1522, & au recouvrement de l'état de Milan; mais encore à la victoire que les Impériaux remporterent en 1525 à Pavie où le roi François I fut fait prisonnier. Ce fut en ce temps-là que le pape Clément VII, & les princes d'Italie, que le bonheur des armes de l'empereur alarmoit extrêmement, résolurent de se liguer contre lui, & de s'opposer à ses conquêtes. Le pape fit proposer au marquis de Pesquaire d'entrer dans cette ligue, & lui promit pour récompense l'investiture du royaume de Naples. On dit que ce général gouta d'abord ces propositions; mais que l'empereur en ayant eu quelque soupçon, il prit le parti d'avouer qu'il n'avoit affecté d'approuver la ligue, que pour en savoir le secret, & le lui découvrir. Quoi qu'il en soit, le marquis mourut peu de temps après à Milan, le 29 novembre 1525, en sa trente-deuxiéme année. Il avoit beaucoup d'esprit & aimoit les sciences, qu'il avoit apprises sous Musephile son précepteur. Ce marquis ne laissa point de postérité, & donna ses biens à *Alfonse* d'Avalos, marquis du Guast son cousin. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe qui est assez singuliere pour que nous la rapportions.

☞ *Quis jacet hoc gelido sub marmore? Maximus ille*
Piscator, belli gloria, pacis honos.
Nunquid & hic pisces capit? Non. Ergo quid? Urbes,
Magnanimos reges, oppida, regna, duces.
De quibus hæc cœpit piscator retibus? Alto
Consilio, intrepido corde, alacrique manu.
Qui tantum rapuere ducem? Duo numina, Mars, Mors.*
Ut raperent quidnam compulit? Invidia.
Nil nocuêre ipsi, vivit nam fama superstes,
Quæ Martem & Mortem vincit, & Invidiam.

* Paul Jove, *hist du marquis de Pesquaire.* De Langei. Guichardin. Brantôme. De Thou. François de Beaucaire. Mezerai. Imhoff, &c.

AVALOS (Alfonse d') marquis du Guast ou del-Vasto, lieutenant-général des armées de l'empereur Charles-*Quint* en Italie & dans l'état de Milan, chevalier de la toison d'or, &c. né le 25 mai 1502, a été un très-célébre capitaine, aussi-bien que son cousin le marquis de Pesquaire, sous lequel il avoit souvent combattu. Il étoit fils d'Inico II d'Avalos, marquis del-Vasto, & de *Laure* de San-Severino, fille de *Robert*, prince de Salerne. En 1522 il se trouva à la bataille de la Bicoque, au pillage de Gènes, & aux siéges qu'on fit dans le Milanez. En 1535 il suivit à l'expédition de Tunis l'empereur, qui le fit lieutenant-général de son armée. On dit que dans cette occasion le marquis du Guast voyant ce prince à la tête des troupes, & exposé aux coups de mousquets & des zagayes des Maures, prit la liberté de le prier de se retirer; & que Charles obéit d'abord, voulant témoigner par son exemple la considération qu'on devoit avoir pour la discipline militaire, & pour un homme qu'il avoit cru digne de commander. Depuis, le même empereur lui confia des affaires très-importantes, & l'envoya ambassadeur à Venise vers l'an 1540. L'année suivante François I envoya en cette même ville César Fregose Génois, & Antoine Rincon Espagnol, dont le dernier avoit ordre de passer à Constantinople. Le marquis du Guast l'ayant su, leur dressa des embuches sur le chemin, & ils furent

rent assassinés sur le Pô, à trois milles au-dessus de l'endroit où le Tesin se jette dans ce fleuve. En 1543 le même marquis fit lever le siége de la citadelle de Nice, assiégée par François de Bourbon duc d'Enguien, & par Barberousse. L'année suivante, le duc d'Enguien gagna la célébre bataille de Cerizoles, donnée le 14 avril près de Carmagnole en Piémont. Le marquis du Guast, lieutenant-général de l'armée de l'empereur, y prit la fuite des premiers, & perdit quinze mille des siens morts sur la place, deux mille cinq cens prisonniers, quinze piéces d'artillerie, & plus de cent mille écus en argent monnoyé ou en vaisselle. Paul Jove dit que le marquis ayant été blessé, se sauva déguisé, de peur d'être pris. Après l'affaire de Fregose & de Rincon, il craignoit extrêmement de tomber entre les mains des François. Brantôme en parle en ces termes: « Le malheur lui écheut de la bataille de Cerizoles, qui lui noircit un peu sa blanche réputation, » possible par punition divine. Car deux jours avant que » de partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort, » & menaça de tout battre, vaincre & renverser, dont » en ayant fait un festin aux dames de la ville; car il » étoit fort dameret, s'habillant toujours fort bien, & » se parfumant fort tant en paix qu'en guerre, jusqu'aux » selles de ses chevaux. Il brava fort en ce festin, jusqu'à promettre ausdites dames qu'il leur ameneroit » ce jeune prince prisonnier, & leur en feroit un présent. Mais les dames toutes gentilles, courtoises & » honnêtes qu'elles étoient, le prierent de lui faire » tout bon & honnête traitement, tel qu'il le méritoit, » pour en avoir oui dire beaucoup de bien; ce qu'il leur » promit. On dit même qu'il avoit fait faire deux charettes toutes pleines de menotes, qui se trouverent par » après, pour enchaîner & faire esclaves tous les pauvres » François qui seroient pris, & aussitôt les envoyer aux » galeres. Il arriva le contraire à son penser & dire; car » il perdit la bataille; & au lieu de maltraiter les prisonniers ennemis, les nôtres leur firent très-honnête » & bonne guerre. Dieu l'en punit; car il perdit la bataille, & prit la fuite, sans attendre la derniere heure » du combat & sans s'arrêter. Nos histoires françoises » disent que quand il partit d'Ast pour cette bataille, » il commanda que s'il ne retournoit victorieux on ne » lui ouvrît point la porte; mais enfin il y entra, où il » s'arracha la moitié de la barbe de dépit & de tristesse. » Paul Jove raconte la chose autrement. Cette défaite mortifia furieusement le marquis du Guast, qui mourut le 31 mars 1546, âgé de quarante-deux ans, laissant postérité.

AVALOS (Constance d') vivoit dans le XV siécle. Elle étoit de l'ancienne maison d'où sont sortis Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pesquaire, & Alfonse d'Avalos, marquis du Guast, gouverneur de Milan, & capitaine général pour l'empereur Charles-*Quint*, dont nous venons de parler. Pour Constance, elle fut illustre par sa valeur & son courage. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres.*

AUAM (Jahia-ben Mohammed ben Auam) est auteur d'un livre d'agriculture en deux volumes; intitulé *Falahat*. Il est dans la bibliothéque du roi, *n°* 866. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVANCHES ou AVENCHES, *Avanticum* ou *Aventicum*, ville de Suisse au canton de Berne, & au pays de Vaud, sur une colline près du lac de Morat. Ceux du pays la nomment Wilispurg. Elle étoit la capitale du pays des Helvetiens. Ces peuples la brulerent avant leur départ dans la Gaule Celtique: ils y rétablirent quelques maisons, après avoir été forcés par César de retourner chez eux. L'empereur Vespasien la fit rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia*. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village à deux lieues de Fribourg. Il y avoit encore une ville de ce nom en Franche-Comté, dont Ptolémée fait mention, *Aventicum Sequanorum*, différente de celle de Suisse, qu'il nomme *Aventicum Helvetiorum*; la premiere située, selon cet auteur, entre 45 & 46 dégrés de latitude; la seconde située près de Fribourg; l'une des deux étoit évêché: & il y a apparence que c'étoit celle de Franche-Comté, puisque Marius évêque d'Avanches, se trouve souscrit au concile de Mâcon, auquel Gontran roi de Bourgogne, convoqua les prélats de ses états en 588. Cette ville de Franche-Comté a été ruinée entierement vers ce temps-là, & les ruines en furent découvertes sous le lac d'Autre, entre S. Claude & Moirans, par le P. Duneau, jésuite, l'an 1698. On jugea par ces ruines que cette ville avoit été très-grande, & qu'elle avoit péri par le feu. On y trouva les restes d'une grande fonderie. * Cluvier *antiq. German.* Sanson, &c. *Mémoires du temps.*

AVANÇON (Guillaume d') cardinal & archevêque d'Embrun, natif de Dauphiné, étoit fils de Jean d'Avançon, seigneur de Saint-Marcel, surintendant des finances sous le roi Henri II. Après avoir été camerier du pape, il fut nommé archevêque d'Embrun en 1561, & donna des marques de son génie & de sa piété au concile de Trente, au colloque de Poissi, & aux assemblées du clergé à Blois en 1577 & 1578. Il n'oublia rien pour s'opposer à l'hérésie, qui de son temps faisoit tant de ravage dans toute la France, & particulierement en Dauphiné. Mais Embrun ayant été pris l'an 1579 par Lesdiguieres, chef des Huguenots, il fut contraint, pour sauver sa vie, de se retirer à Rome, où il passa quelques années. Depuis s'étant réconcilié avec Henri *le Grand*, ce prince le remit dans son évêché, & lui procura même le chapeau de cardinal. Il mourut à Grenoble, comme on le lui portoit, l'an 1600. * Videl, *hist. de Lesdiguieres.* Chorier, *hist. de Dauphiné, tom.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

AVANTIO, famille originaire de Suisse, a produit de grands hommes, & entr'autres, *Jean* & *Rodolphe*, chevaliers de Malte; & Jacques-Laurent Avantio, gouverneur de Rovigo, sur la fin du XV siécle, lorsque cette ville fut prise par les Vénitiens. Il s'y établit, & y fut assassiné en 1491. Un de ses neveux, aussi nommé Jacques-Laurent, fut pere de Jean-Mario, qui suit.

AVANTIO (Jean-Mario) célébre jurisconsulte, naquit le 23 août 1564. On l'éleva avec beaucoup de soin; & il eut tant d'inclination pour les lettres, que Riccoboni son précepteur disoit ordinairement qu'Avantio étoit le seul qu'il avoit vu être naturellement poëte & orateur. Son pere souhaitoit qu'il étudiât en médecine; mais il eut plus de penchant pour la jurisprudence, & il y fit un très-grand progrès. Il fit amitié à Ferrare avec Tasso, le Guarini, Cremonini & autres savans. Depuis s'étant retiré à Rovigo, il s'y fit admirer pour la connoissance du droit: mais il y fut malheureux; car non-seulement il y perdit une partie de ses biens par la mauvaise foi de quelques personnes, pour lesquelles il avoit bien voulu servir de caution, mais même on attenta à sa vie; & un jour il fut attaqué par des assassins, qui le laisserent pour mort avec dix-huit blessures. Il fut assez heureux pour revenir en santé; & quelque temps après, son frere unique ayant été assassiné, & ayant lui-même perdu sa femme, il se retira en 1606 à Padoue, où il se remaria avec une fille de la famille de Gena. Il y mourut le 2 mars 1622, & laissa sept enfans, trois filles, & quatre fils, *Jérôme, Charles, Jacques-Laurent* & *Rodolphe*. Le second, Charles Avantio, a été un célébre médecin, très-savant en botanique. Jean Mario composa un poëme qu'il dédia à l'empereur Ferdinand, qui lui témoigna hautement sa reconnoissance, & tâcha même de l'attirer dans sa cour, où il lui offrit une charge de conseiller d'état. Avantio laissa encore d'autres ouvrages qu'on n'a pas publiés. *Historia ecclesiastica à Lutheri apostasia. De partu hominis. Concilia de rebus civilibus & criminalibus.* * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. doct. vir.*

☞ AVARES, sorte de Huns, qui chassés de Tartarie, vinrent s'établir dans la Pannonie au VI siécle. Constantin Porphyrogénete & d'autres auteurs Grecs du bas empire les appellent TURCS, qui est le nom général des peuples de la grande Tartarie. Charlemagne fit la guerre aux Avares, & extermina presqu'entierement cette nation en 794. Une partie du butin immense qu'on prit dans le palais de leurs rois nommé *Rhing*, fut envoyé en présent au S. Siége. Plusieurs auteurs prétendent que les HONGROIS descendent de ces Huns ou Avares; mais c'étoit une autre colonie de Tartares, comme on le peut voir dans le nouveau recueil des historiens de Hongrie, publié à Vienne en 1746. * Constantin Porphyrogénete, *de administrando imperio. Histoire universelle*, par une société de gens de lettres, traduite de l'anglois, *tome XIII*, *p.* 526. On croit que les Avares se nommoient en Tartarie GEOU-GEN, voyez ce titre.

☞ AVATCHA, ou *Saint-Pierre & Saint-Paul*, port du pays de Kamtchatka, situé vers le sud, sur la côte orientale. Les Russiens partirent de ce lieu en 1741, pour aller découvrir les terres de l'Amérique au nord-ouest de la nouvelle France. M. de Lisle de la Croyere, frere du géographe, & professeur royal, étoit de ce voyage, & il mourut en rentrant dans ce port au mois de septembre 1741. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*.

AVAUGOUR (marquis d') bâtard du duc de Bretagne, *voyez* BRETAGNE, comtes de Vertus.

AVAUX, comté en Champagne, dans le territoire de Reims. Ce fut l'endroit où le roi Carloman, ayant défait les Normans qui ravageoient le pays, & avoient pillé les fauxbourgs de Reims, les obligea de se retirer; ce qu'ils firent avec tant de hâte, que la plupart se noyerent en repassant la riviere d'Aisne, comme le témoignent les annales de S. Bertin, vers l'an 882. Ce comté appartient à la famille de Mesmes, une des plus illustres & des premieres de la robe. *Voyez* MESMES.

AUBAGNE, petite ville de Provence, dans le diocèse de Marseille, avec titre de baronie, qui appartient à l'évêque. Elle est à trois lieues de Marseille & à cinq d'Aix. Les auteurs Latins la nomment diversement, *Aubanea*, *Albinia*, & *Albagnea*. * Baudrand.

AUBAIN, est un étranger qui habite dans un pays où il ne s'est point fait naturaliser. Le roi succede à tous les aubains, à l'exclusion de tous les autres seigneurs. Un aubain peut disposer de tous ses biens par donation entre vifs, & point du tout par testament. Les enfans d'un aubain nés en France lui succédent; leur naissance leur tient lieu de lettres de naturalité. Nicod dérive ce mot de *Alibi natus*. Cujas le dérive de *Advena*. Les aubains sont ainsi appellés dans les capitulaires de Charlemagne. Du Cange le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecossois ou Irlandois, qui autrefois avoient coutume de voyager aux pays étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellés *Aubains* en France; ce qui s'est étendu à tous les autres étrangers. Les aubains ne peuvent posséder ni charges ni bénéfices dans le royaume, à moins qu'ils n'aient obtenu des lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué & marié en pays étranger, ne sont point réputés aubains lorsqu'ils reviennent demeurer en France. * *De Lange*. Un ambassadeur non naturalisé, mourant en France, n'est point sujet au droit d'aubaine. Les Suisses, les Irlandois, les Ecossois, les Portugais, ceux d'Avignon, ne sont point sujets aux droits d'aubaine, & sont réputés naturels & regnicoles. Bacquet a traité des droits d'aubaine.

AUBAINES, que les Latins appelloient *Caduca bona*, biens qui revenoient au fisc, par les loix caduçaires, qui furent faites du temps d'Auguste, pour augmenter le trésor qui avoit été épuisé par les guerres civiles. Ces loix renfermoient plusieurs articles.

1. Que toute personne qui vivoit dans le célibat ne pouvoit jouir d'aucun legs, s'il ne se marioit dans le temps porté par la loi; sinon ce qu'on lui avoit legué par testament retournoit au fisc.

2. Ceux qui n'avoient point d'enfans, perdoient la moitié de ce qui leur étoit laissé par testament, & c'est ce qu'on appelle en droit *pœna orbitatis*.

3. Tout ce qui étoit donné par testament à des personnes qui mouroient du vivant du testateur, ou après son decès, avant l'ouverture du testament, étoit caduque, & appartenoit au fisc.

4. Tout héritier qui négligeoit de venger la mort de celui dont il étoit héritier, étoit privé de sa succession, qui retournoit au fisc. En un mot, *caducum* se dit en termes de jurisprudence, d'un legs, d'une institution d'héritier, qui n'ont point d'effet. Il y a un titre dans le droit *de caducis bonis*.

AUBAIS, château du Languedoc dans le diocèse de Nismes, à quatre lieues de cette ville, & à pareille distance de celle de Montpellier. L'on y voit un escalier très-hardi, & qui mérite que nous en fassions au moins une briéve description. La cage de cet escalier a six toises & demie de long, sur cinq & demie de large, & les murailles onze toises d'élevation, & cinq pieds d'épaisseur. On a pratiqué dans cette épaisseur deux escaliers pour monter au dôme. On monte par cinq rampes qui sont toutes doubles, à la réserve de celle du milieu. Si on arrive par la grande avenue, on ne monte que deux rampes de seize marches, parceque l'escalier est construit sur un terrein haut & bas. Les marches, au nombre de 88, quoiqu'il n'en faille monter que 37, ont sept pieds de longueur. Le pallier, par où l'on communique aux deux appartemens d'en haut, a cinq toises & demie de long sur trois & demie de large, & sa voute n'a presque point de centre. On ne sauroit voir rien de plus hardi que cette plate-bande. A côté de l'escalier, il y a deux salles dont les voutes de pierre de taille sont extraordinairement plates, & d'une grande beauté. Gabriel d'Ardaillon, natif de Nismes, mort en 1695, fut l'architecte de cet escalier, & l'acheva au mois de septembre 1685. On trouve encore dans le château d'Aubais une bibliothéque, qui n'est pas seulement considérable par un très-grand nombre de volumes concernant l'histoire & les belles lettres, mais encore par beaucoup d'éditions fort rares & fort belles, par des reliures magnifiques, & par quantité de manuscrits curieux sur l'histoire de France & sur la géographie. Aubais étoit une ancienne baronie, à laquelle le roi unit les seigneuries de Saint-Nazaire, de Marissargues, de Junas, de Gavernes, &c. & les érigea par lettres patentes du mois de mai 1724 en marquisat. Ces terres, qui dans le XIII siécle appartenoient à la maison de *Langussel*, dont il y a eu un cardinal, furent portées par la derniere fille de ce nom dans la maison de *Pelet Narbonne*. Jeanne de Pelet les porta en 1380 dans celle de *Bermond d'Anduse*, en épousant *Antoine* de Bermond, baron de Cailar. Elles passerent ensuite dans celle de *Bozene*, qui finit par une fille qui les porta dans celle de du *Faur*, & de celle-ci elles ont passé dans celle de BASCHI, qui a produit plusieurs personnes connues dans l'histoire.

I, II, III, IV. UGOLINO de BASCHI, seigneur de Baschi près du Tibre en Ombrie, de Vitozzo dans le diocèse de Soana, de Montemarano, &c. vivant l'an 1220, étoit fils d'UGOLINO, petit-fils de NERI, & arriere-petit-fils d'UGOLINO seigneur de Baschi, de Vitozzo & de Montemarano, qui vivoit l'an 1080. Il fut pere d'UGOLINO, qui suit; & de *Françoise* de Baschi, mariée à *Aldobrandino* Aldobrandeschi, comte de Soana & de Pitigliano, mort en 1285, laissant *Marguerite* Aldobrandeschi, dame de Grosseto, Soana & Pitigliano, femme de *Gui* de Montfort, comte de Nole, mort en 1288, & qui fut le septiéme aïeul de *Marie* de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, mariée

le 8 septembre 1487, à *François* de Bourbon, comte de Vendôme.

V. Ugolino de Baschi, seigneur de Baschi, de Vitozzo, de Montemarano, &c. vivant l'an 1260, épousa *Gemma* Aldobrandeschi de Pitigliano, dont il eut Neri, qui suit; & *Bindo* de Baschi, général des troupes de la ville de Todi à la bataille de Montemolino, donnée le 5 septembre 1310, capitaine des Gibelins, qui voulurent s'emparer d'Orvieto le 20 août 1313, tué dans cette occasion. Il fut le trisaïeul de *Nicolas* de Baschi, seigneur de Castel-Agara, arbitre des différends qu'il y avoit entre Reinier de Baschi, seigneur de Vitozzo, & Berthole de Baschi, seigneur de Castelar, le 10 avril 1426. Il épousa *Necca* Farnèse, fille d'*Antoine* Farnèse, & de *Catherine* de Baschi, & en eut un fils qui mourut sans postérité.

VI. Neri de Baschi, seigneur de Baschi, de Montemarano, de Vitozzo, &c. capitaine des troupes du saint-siége, fut vicaire de l'empereur à Pise en 1310. Ceux d'Orvieto l'ayant fait prisonnier à Castel-Franco en 1317, le firent mourir. Il fut pere de Bendoccio, qui suit; & d'Ugolino de Baschi, seigneur de Vitozzo, qui a fait *la branche des marquis d'*Aubais, *rapportée ci-après.*

VII. Bendoccio de Baschi, seigneur de Baschi, Ténaglie, Mezzanello, mort avant l'an 1355, eut de *Maccalila* de gli-Atti, sa femme, sœur du cardinal *François* de gli-Atti, lequel mourut le 4 septembre 1361:

VIII. Ranuce de Baschi, seigneur de Baschi & de Carnano, marié avec *Ursina* de Baschi, fille de *Cello* de Baschi, qui fut pere d'Ugoccione, qui suit.

IX. Ugoccione de Baschi, seigneur de Baschi, Carnano, Salviano, &c. laissa de *Violande* d'Alviano, sa femme, *Bernardin* de Baschi, chevalier de Rhodes, commandeur de S. Justin de Pérouse, qui servit en 1480, à la défense de Rhodes, assiégée par Mahomet II, & Ranuce, qui suit.

X. Ranuce de Baschi, seigneur de Baschi, Carnano, &c. lieutenant de Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin, général de l'armée du pape Sixte IV, avoit épousé *Sixte* Baglioni, fille de *Pallucio* Baglioni, comte de Castel-di-Piero & de Grafignano, & de *Catherine* Savelli, qui étoit sœur du cardinal *Jean-Baptiste* Savelli, mort le 1 février 1495. Il en eut Antoine, qui suit; & *Ugoccione* de Baschi, seigneur de Carnano, lieutenant de Barthelemi, seigneur d'Alviano, général de l'armée des Vénitiens, qui reçut Louis de Baschi-saint-Esteve au château de Baschi en 1530. Il épousa 1°. *Leonore* della Cervara: 2°. *Sigismonde* Orsini de Mugnano, & ses enfans moururent sans postérité.

XI. Antoine de Baschi, seigneur de Baschi, épousa *Lucrece* de Baschi, de laquelle il eut Jean, qui suit.

XII. Jean-Raymond de Baschi, seigneur de Baschi, épousa *Bernardine* de Baschi, assassinée au château de Baschi en 1553, fille d'*Hercule* de Baschi, seigneur de Sermognano, & de *Camille* de Baschi. De cette alliance vint Ranuce, qui suit.

XIII. Ranuce de Baschi, seigneur de Baschi, vivant l'an 1584, épousa *Cornelie* Santinelli, des comtes della Metola, dans le duché d'Urbin. Il en eut François, qui suit.

XIV. François de Baschi, seigneur de Baschi, &c. épousa *Adrienne* Simoncelli, sœur du cardinal *Hierôme* Simoncelli, qui étoit petit-neveu du pape Jules III. Il en eut *Ranuce* de Baschi, qui s'attacha aux intérêts de la France. Le pape Innocent XI lui ayant donné l'évêché de Sinigaglia, dans la Marche d'Ancone, il fut sacré par le cardinal d'Estrées à Rome le 14 juin 1682, & il mourut le 25 septembre 1684; le comte *Martio* Baschi, nommé commandant de l'infanterie que le pape envoyoit au secours des Vénitiens en mai 1659; & Joseph-Gilles, qui suit.

XV. Joseph-Gilles de Baschi, comte de Baschi, épousa *Honesta* Fiumi, des comtes de Sterpeto en Ombrie, & fut pere de François, qui suit.

XVI. François de Baschi, comte de Baschi, vivant en 1719.

Branche des marquis d'Aubais.

VII. Ugolino de Baschi, seigneur de Vitozzo, de Montemarano, second fils de Neri, seigneur de Baschi & de Vitozzo, fut surnommé *Bussa.* Il fut exclus le 8 février 1322, avec les autres seigneurs de sa maison, du gouvernement d'Orvieto, par ceux de cette ville, qui avoient fait mourir son pere, & qui craignoient & son ressentiment & sa puissance. Il étoit mort en 1355. Il avoit épousé une sœur de *Gisello* de gli-Ubaldini, général des troupes de la ville de Pise, de laquelle il eut *Reinier* de Baschi, seigneur de Vitozzo, de Montemarano, qui fut un des principaux capitaines de l'armée avec laquelle le cardinal Gilles Albornos recouvra Viterbe & beaucoup d'autres places de l'état de l'Eglise en 1354. Il fit une guerre fort vive aux Ursins & aux Farnèses; & ce ne fut qu'après plusieurs prieres réitérées de Nicolas patriarche d'Aquilée, frere *naturel* de l'empereur Charles IV, & son vicaire général en Toscane, qu'il consentit à faire une tréve avec eux le 5 mai 1355. Il fut général des Pisans contre les Florentins, à la bataille de Bagno à Vena, donnée le 7 mai 1363. Il testa en 1367, & fit un legs à Bocace. Il avoit épousé *Etiennette* Gateschi, des seigneurs de Viterbe, de laquelle il eut *François* de Baschi, seigneur de Vitozzo, & de Silvena, bisaïeul d'*Hercule* de Baschi, seigneur de Sermognano, vivant en 1530; & Etienne, qui suit.

VIII. Etienne de Baschi, seigneur en partie de Vitozzo, signa la tréve faite avec les Ursins le 5 mai 1355. Il étoit mort en 1375, & eut pour fils Guichard, qui suit.

IX. Guichard de Baschi, seigneur en partie de Vitozzo, de Marano, de Latera, se ligua avec les gouverneurs de Rome & de Vico, & les Farnèses, pour faire la guerre aux Siennois en 1384. Il s'attacha ensuite à Louis II d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, qui lui donna la charge de son écuyer, & passa avec lui en Provence. Il fit son testament au château de Thoard le 7 septembre 1425, & mourut bientôt après. Il avoit épousé *Jacquette* Farnèse, fille de *Ranuce* Farnèse, sa cousine du troisiéme au quatriéme degré; ce qui l'ayant obligé de demander une dispense, le pape la lui accorda le 22 juin 1382. Il en eut Bertholde, qui suit.

X. Bertholde de Baschi, seigneur en partie de Vitozzo, écuyer de Louis, roi de Naples, fit plusieurs voyages en Italie après la mort de son pere, & transigea avec ses cousins Reinier & Angelo de Baschi, sur les droits qu'il avoit à la terre de Vitozzo, en 1426, 1428, & 1429. Il acheta le 19 avril 1422, de Jean de Barras, le château de Saint-Esteve, & la plus grande partie de ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, dans le diocèse de Digne en Provence, & fit son testament le 19 octobre 1461. Il avoit épousé 1°. par contrat passé à Avignon dans le palais du cardinal Amédée de Saluces, *Philippe* de Pontevez, dame de Castellar, fille de *Berenger* de Pontevez, seigneur de Châteaurenard, & de *Catherine* de Barras, dame du Castellar, laquelle testa le 11 juillet 1429: 2°. le 22 avril 1434, *Marguerite* Adhemar, fille de *Louis* Adhemar, seigneur de Monteil & de la Garde, & de *Dauphine* de Glandevez, qui testa le 25 juillet 1452: 3°. le 7 mars 1453, *Catherine* d'Allamanon, fille d'*Hugonin* d'Allamanon, morte avant le 1 décembre 1470. Il eut de la premiere *Syffred* de Baschi, seigneur du Castellar, qui testa le 1 septembre 1476, & mourut sans enfans; *Honorade* de Baschi, mariée le 14 décembre 1440, à *Arnaud* de Villeneuve, seigneur des Arcs & de Trans, dont les filles furent mariées dans les maisons de Foix

& de Brancas. De la seconde vinrent THADÉE, qui suit ; & *Perron* de Baschi, qui suivit Jean d'Anjou, duc de Calabre, dans ses expéditions en Italie. Il fut ensuite pourvu d'une charge de maître d'hôtel du roi Charles VIII, qui l'envoya en 1493 en ambassade vers le pape, & les républiques de Venise & de Florence. L'année suivante il fut envoyé au pape Alexandre VI, pour lui demander l'investiture du royaume de Naples. Charles VIII l'employa encore en plusieurs autres négociations. Du troisiéme lit vint *Honore* de Baschi, né en 1454, qui étoit abbé du Thonoret en 1487, & de saint Thiers de Saone, au diocèse de Die, en 1498.

XI. THADEE de Baschi, seigneur de Saint-Esteve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, fit son testament le 27 avril 1509, & étoit mort le 4 août suivant. Il épousa 1°. *Honorade* Monge, qui testa le 3 mars 1505 : 2°. le 7 juin 1506, *Jeanne* de Barras, fille d'*Antoine*, seigneur de la Robine & de Mirabeau, & de *Baudette* de Brignolles, morte en 1531. Il eut de la premiere *Matthieu* de Baschi, seigneur de Saint-Esteve, mort en 1542, sans enfans de *Catherine* de Fregose, fille d'*Augustin* de Fregose, & de *Gentile*, fille de *Frédéric* de Montefeltro, duc d'Urbin, & sœur du cardinal *Frédéric* de Fregose, & d'*Octavien* de Fregose, doge de Gènes, qu'il avoit épousée le 4 novembre 1502, & qui le survécut. Du second lit vint LOUIS, qui suit.

XII. LOUIS de Baschi, né peu après le testament que son pere fit le 7 avril 1509, resta long-temps en Italie avec le cardinal de Fregose. Ayant succédé à son frere, il rendit hommage au roi le 15 mars 1542, pour les terres de S. Esteve, Barras, Tournefort & Thoard, & mourut le 3 janvier 1588. Il avoit épousé le 27 avril 1537, *Melchionne* de Matheron, dame de Levens, d'Auzet, de Trevans, & en partie de Barras, de Tournefort, de Stoblon & d'Aiglun, fille & héritiere d'*Antoine* de Matheron, seigneur d'Auzet, & d'*Andrivette* de Forbin. Elle testa le 4 février 1557, & eut pour enfans *Frédéric* de Baschi, seigneur de Levens, qui servit avec ses freres en Piemont, & au siége du Havre de Grace. Il fut fait gouverneur de Sisteron le 30 septembre 1567, & étoit mort en 1569 ; LOUIS, qui suit ; *Octavien*, baptisé le 3 février 1546, chevalier de Malte, commandeur de Douzains, lequel se noya en passant la riviere d'Aude le 22 octobre 1579 ; *Thadée*, seigneur de Stoblon, général des Rasats en Provence, qui battit Crillon le 14 juin 1574, s'empara de Riez le 6 juillet suivant, & fut fait gouverneur de Seine le 4 octobre 1577. Il mourut le 30 de mai 1579, d'une blessure qu'il avoit reçue sept jours auparavant, en se rendant maître du château de Trans. ALEXANDRE de Baschi, seigneur de Saint-Pierre & d'Auzet, commandant à Thoard en octobre 1586, testa le 1 janvier 1626. Il fit la branche des seigneurs de Saint-Pierre, qui s'éteignit dans la personne de *Catherine* de Baschi, son arriere-petite-fille, femme de *Louis* le Camus, morte en septembre 1714 ; & *Honorade* de Baschi, mariée le 17 septembre 1573, à *Barthelemi* seigneur de Pontis : elle fut mere de *Louis* de Pontis, si connu par les mémoires publiés sous son nom.

XIII. LOUIS de Baschi, seigneur d'Auzet, fut capitaine d'une bande de deux cens hommes de pied. Henri III étant à Ferrare au mois d'août 1574, lui ordonna de se rendre auprès du comte de Carces à Aix. Il obéit, mais il fut assassiné dans cette ville d'un coup de pistolet le 18 septembre 1574. Il avoit épousé le 4 octobre 1569 *Louise* de Varei, dame de Manteyer & de S. André, fille de *Balthasar*, seigneur de Manteyer, & d'*Authoronne* de Guigonis ; elle se remaria à *Charles* du Faur, seigneur de la Serre, & testa le 6 août 1615, ayant eu de son premier mariage BALTHASAR, qui suit.

XIV. BALTHASAR de Baschi, seigneur de Saint-Esteve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, né le 27 juillet 1571, servit dans l'armée du roi en Provence en 1589. Il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, le 18 septembre 1595, & se noya à la fin de janvier 1598 dans la riviere du Vistre, au-dessous du Cailar. Il avoit épousé le 28 juin 1591 *Marguerite* du Faur, dame d'Aubais, du Cailar, Junas, Gavernes, Montlau, fille de *Charles* du Faur, seigneur de la Serre, & de *Jacqueline* de Bozene, dame d'Aubais & du Cailar, sa premiere femme. Elle se remaria le 29 septembre 1607 à *Jacques* de Peyre, qui fut tué au mois de juillet suivant, & elle mourut à Nerac le 9 septembre 1609. Leurs enfans furent CHARLES, qui continua la branche des seigneurs de Saint-Esteve, laquelle subsiste aujourd'hui dans la personne de FRANÇOIS de Baschi, comte de Baschi-Saint-Esteve, son arriere-petit-fils ; & LOUIS, qui suit.

XV. LOUIS de Baschi, né à Aubais le 22 octobre 1595, héritier de sa mere, & par-là baron d'Aubais & du Cailar, seigneur de Junas, de Gavernes, de Saussines, & de saint Felix. Louis XIII lui donna le 14 octobre 1629 une compagnie de 50 chevaux-legers, & il empêcha en 1632 que la ville de Nismes ne prît le parti du duc de Montmorenci. Il se distingua à la bataille d'Avein, en 1635, & le 24 janvier 1638, le roi lui donna un des premiers régimens de cavalerie qui aient été levés en France. Le 11 juin 1642 ce prince lui donna une commission pour commander la cavalerie de l'armée de Catalogne en qualité de mestre de camp général. Il se distingua fort à la bataille de Lerida le 7 octobre 1642, fut fait maréchal de camp le dernier jour de la même année, & il mourut au chateau d'Aubais le 13 novembre 1646. Il eut d'*Anne* de Rochemore sa femme, qu'il avoit épousée le 17 juin 1614, qui étoit fille de *Louis* de Rochemore, maître des requêtes & président du sénéchal de Nismes, & d'*Anne* de Barriere, dame de Nages & de Solorgues, morte le 27 novembre 1667, CHARLES, qui suit.

XVI. CHARLES de Baschi, baron d'Aubais & du Cailar, seigneur de Junas, Gavernes, saint Felix, né à Aubais le 28 juillet 1623, fut capitaine de chevaux-légers dans le régiment de son pere, se distingua à la bataille de Thionville en 1623, fut blessé à celle de Lerida en 1642, & mourut le 31 janvier 1668. Il avoit épousé le 24 avril 1640 *Marguerite* Causse, dame de Rigols & de Magdas, fille de *Jean*, seigneur des mêmes terres, & de *Violande* de Bedos, morte le 10 septembre 1676, dont il eut LOUIS, qui suit ; & HENRI de Baschi, seigneur de Rigols, qui a fait *la branche des marquis de* PIGNAN, *rapportée ci-après.*

XVII. LOUIS de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Cailar, seigneur de Junas, Gavernes, saint Felix, &c. né le 21 mars 1646, mourut le 16 juin 1703. Il avoit épousé le 4 novembre 1673 *Anne* Boisson, fille d'*Isaac* Boisson, & de *Marguerite* Richard, née le 8 décembre 1655, & morte le 21 mars 1686, dont il eut CHARLES, qui suit ; & *Magdeléne* de Baschi, née le 3 août 1683, mariée le 12 mai 1705 à *Jacques* de Cassagnet, marquis de Firmarcon, lieutenant général des armées du roi, & commandant en Roussillon, nommé gouverneur de Mont-Louis en septembre 1723, & chevalier des ordres de sa majesté en 1724, né à Agen en mars 1659, mort à Leitoure le 15 mars 1730.

XVIII. CHARLES de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Cailar, seigneur de Junas, Gavernes, Cristin, &c. né au château de Beauvoisin le 20 mars 1686, a épousé le 5 juin 1708 *Diane* de Rozel, dame de Cors & de Beaumont, fille unique de *Louis* de Rozel, seigneur de Cors, & de *Jacquette* de Jaussaud, née le 14 novembre 1684, de laquelle il a eu *Jean-François* de Baschi, marquis du Cailar, né à Aubais le 23 décembre 1717 ; *Diane-Henriette* ; *Jacqueline-Marie* ; & *Euphrosine* de Baschi.

BRANCHE DES MARQUIS DE PIGNAN.

XVII. HENRI de Bafchi, fecond fils de CHARLES de Bafchi, baron d'Aubais, & de *Marguerite* Cauffe, dame de Rigols & de Magdas, né à Aubais le 31 octobre 1647, fut héritier de fa mere, & par-là feigneur de Rigols & de Magdas & en partie de Saint-Romans, & fervit en Flandre en qualité de capitaine de cavalerie au régiment de Tilladet. Il mourut au château de Pignan le 16 janvier 1727. Il avoit époufé le 1 feptembre 1678 *Elizabeth* de Richard, dame de Pignan, Sauffan, las Ribes, la Vacareffe, &c. fille de *François* de Richard, feigneur de Sauffan, & de *Louife* d'Helbes, dame de las Ribes, morte à Pignan le 20 feptembre 1719. Il en eut *Jean-Louis* de Bafchi-de-Pignan, connu fous le nom du Cailar, né le 20 octobre 1685, colonel du régiment de la reine cavalerie, à la tête duquel il fut tué au combat de Caftiglione dans le Mantouan le 9 feptembre 1706; HENRI, qui fuit; *François* de Bafchi-de-Sauffan, connu pareillement fous le nom de Cailar, né le 14 décembre 1688, colonel du régiment de la reine cavalerie, en feptembre 1706, brigadier des armées du roi, le 1 février 1719, qui a époufé le 3 février 1722, *Marie* Guillot, fille de *Jean* Guillot, feigneur du Fefc, de Sardan & de Salinelles, & de *Françoife* de Gondin, née le 15 août 1700, laiffant *Marie-Elizabeth-Sufanne*, née le 12 juillet 1724; *Philippe* de Bafchi de la Vacareffe, née le 8 feptembre 1690, major du régiment de fon frere; *Marc-Antoine* de Bafchi, né le 22 juin 1699, capitaine de cavalerie dans le même régiment de la reine; *Sufanne* de Bafchi, née le 1 octobre 1681, mariée 1°. en avril 1700 à *Marc-Antoine* de Pierre, fieur d'Arenes, lieutenant colonel des dragons de Fonboifard, mort le 24 juin 1708; 2°. le 27 juin 1714 à *Jean* de Bocaud, feigneur de Jacou & de Teiran, préfident en la cour des aides de Montpellier.

XVIII. HENRI de Bafchi, marquis de Pignan, par lettres patentes du mois d'avril 1721, baron de las Ribes, né à Montpellier le 13.... 1687, époufa le 11 août 1720 *Anne-Renée* d'Eftrades, née le 16 avril 1700, morte à Montpellier le 4 novembre 1725, fille de *Geoffroi* comte d'Eftrades, lieutenant général des armées du roi, & de *Charlotte* le Normand, de laquelle il a eu *Charlotte-Sufanne-Elizabeth* de Bafchi, demoifelle de Pignan, née le 10 février 1722; & *Sufanne-Françoife*, née le 20 avril 1724.

La maifon de Bafchi porte pour armes, d'argent à la fafce de fable. Les comtes de Bafchi en Italie écartelent au 1 & 4 de gueules au lion d'or. Les branches établies en France ont mis pour brifure leur écu d'argent chargé d'une fafce de fable dans un écu de gueules, & ont furmonté cet écu d'une couronne de comte, coufue d'or. Le marquis d'Aubais porte aujourd'hui écartelé au 1 d'or à fix fleurs de lys d'afur 3, 2 & 1, qui eft de *Farnèfe*, au 2 d'or à l'ours en pied de fable, armé & lampaffé de gueules, & éclairé d'argent, qui eft de *Bermond*. D'Andufe au 3 parti, au 1 d'argent, au chef de fable, l'écu bordé de gueules, qui eft de *Pelet*. Au 2 fafcé d'or & de gueules de fix piéces qui eft de *Languffel*. Au 4 d'afur à 2 jumelles d'or, accompagnées de fix befans d'argent, 3 en chef & 3 en pointe, qui eft de *du Faur*, & fur le tout d'argent, à la fafce de fable, qui eft de *Bafchi*. Supports un bacchus & une bacchante, tenant une baniere à droite aux armes de *Bafchi*, & à gauche à celles de *Bermond-d'Andufe*. Le marquis de Pignan écartele au 1 & 4 de *Bafchi*; de gueules à l'écuffon en abyfme d'argent, chargé d'une fafce de fable, & couronné d'une couronne de comte, coufue d'or; au 2 & 3 d'afur au levrier paffant d'argent, furmonté de 3 roches d'échiquier de même, 2 & 1, & 1 chef d'afur, parti & chargé au 1 d'une fleur de lys d'or, & au 2 d'un mouchoir fanglant, accofté à dextre d'un piftolet en pal, & à féneftre d'une fléche auffi en pal, le tout d'argent, qui eft d'*Hebles*, fuivant la conceffion accordée par Henri IV en janvier 1608 à Jacques d'Hebles, baron de las Ribes. * *Mémoires domeftiques.*

AUBANTON, *Abantonium*, *Albantonium*, petite ville de France en Picardie, & dans la Tierache, proche de la fource de la riviere d'Oife. Elle eft fur les frontieres du Pays-Bas, à fix lieues de Rocroi, & à neuf de Guife, mais elle eft fort peu confidérable.

AUBAREDE (Jean-Michel d'Aftorge d') chanoine régulier, archidiacre de l'églife cathédrale de Pamiers, & vicaire général du diocèfe, le fiége vacant, s'eft rendu fort confidérable par la part qu'il a eue aux démêlés de l'évêque de Pamiers pour l'affaire de la régale. Il naquit au château d'Aubarede, dans le diocèfe de Tarbe, de parens très-diftingués par leur qualité. Il eut deux freres, dont l'aîné après s'être fignalé dans les premiers emplois de l'armée, fut fait gouverneur de l'ifle de Ré, & le cadet fut lieutenant de roi à Blaye, proche de Bourdeaux. Il étudia en théologie avec fuccès dans l'univerfité de Toulouse, après quoi il fe retira dans le féminaire de Pamiers. Il fouhaita d'entrer dans la communauté des chanoines réguliers de la cathédrale. Quand il y eut été admis, fes parens s'employerent de toutes leurs forces pour l'en faire fortir. Son frere aîné lui fit même propofer une abbaye d'un revenu confidérable pour le détacher de ce deffein; mais tous leurs efforts furent inutiles. Quand le temps de fa profeffion fut venu, l'évêque de Pamiers étoit déja vivement pourfuivi pour l'affaire de la régale. La tempête qui alloit fondre fur l'évêque & le chapitre de Pamiers, ne l'empêcha pas de faire profeffion. Il fut pourvu peu de temps après de la premiere dignité de la cathédrale, qui eft celle d'archidiacre. L'évêque de Pamiers étant mort, le chapitre nomma le 9 août 1680 pour vicaires généraux, le fiége vacant, le pere d'Aubarede & le pere Bernarde Rech. Leur premier foin fut d'affermir par un ordonnance du 13 août de la même année la difcipline établie dans le diocèfe par le feu évêque de Pamiers. Comme les régaliftes avoient entrepris depuis la mort de ce prélat d'affifter aux offices, quoiqu'excommuniés, le chapitre députa le pere d'Aubarede vers l'archevêque de Toulouse fon parent, pour lui faire part de la nomination des vicaires généraux, & pour le fupplier de faire enforte que les régaliftes fe contentant de tous les revenus du chapitre, ne troublaffent pas par leur préfence la célébration des myftères. L'archevêque donna une lettre au pere d'Aubarede, par laquelle il confeilloit aux régaliftes de ne fe point trouver à l'églife avec le chapitre. Mais ce prélat ayant changé de fentiment, les régaliftes voulurent affifter aux offices le 18 août; ce qui obligea le pere d'Aubarede à renouveller les ordonnances de l'évêque de Pamiers, & à dénoncer excommuniés quelques-uns d'entr'eux. Cette action le fit exiler par lettre de cachet à Gergeau. N'ayant pas voulu lever l'excommunication contre les régaliftes, il fut conduit à Paris, & de-là au château de Caën, où il demeura prifonnier pendant près de fix ans. Il en fortit le 24 décembre 1686, & fut exilé dans un prieuré de chanoines réguliers, qu'on nomme *le Pleffis*, dans le diocèfe de Bayeux. Il s'étoit rendu l'Ecriture fi familiere, qu'il la favoit prefque toute par cœur. Il mourut le 4 août 1692, âgé de 53 ans, après avoir recommandé inftamment qu'on fit favoir à tous fes confreres difperfés en différens exils, que fa plus grande confolation étoit de n'avoir jamais rien fait contre les intentions du feu évêque de Pamiers, & qu'il mouroit dans une parfaite communion avec eux. * *Mémoires manufcrits.*

AUBENAS, fur l'Ardefche, *Albenacum*, & non pas *Alba Julia* ou *Alba Helviorum*, ville de France dans le Vivarais. * Baudrand.

AUBENAS, cardinal archevêque d'Embrun, *voyez* ASTEUR d'AUBENAS.

AUBENTON. (Guillaume d') Ce jéfuite fignoit

Daubenton, & nous écrivons son nom de la même maniere. *Cherchez* DAUBENTON.

AUBEPIN (l') famille que l'on tient, mal-à-propos, être sortie de celle de l'Aubespine, *dont il sera parlé en son lieu*, aussi-bien que d'autres seigneurs du même nom, qui s'établirent en Forez, où ils eurent la terre de Chisi, & finirent avant la fin du XVI siécle. Le dernier mâle des Aubépin fut CLAUDE baron de l'Aubépin & de Varrei, qui laissa *Barbe* de l'Aubépin, laquelle porta les biens de sa famille dans celle de MOUCHET DE BATEFORT en Franche-Comté, par son mariage avec LEONEL MOUCHET de Batefort seigneur de Dramelai, d'Arintoz, &c. chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté. Il étoit petit-fils d'un autre *Leonel* Batefort, ambassadeur de l'empereur Charles-*Quint* en Suisse & en Allemagne, où l'avoit été aussi *Jean* Moucher de Batefort, baron de Dramelai, secrétaire d'état du même empereur. Du mariage de *Barbe* de l'Aubépin sortit entr'autres enfans CLAUDE-GABRIEL Mouchet de Batefort, substitué aux nom & armes de l'Aubépin. Celui-ci fut baron de Dramelai & d'Arintoz, seigneur de Fetigni, chevalier & commandeur de l'ordre de S. Jacques, menin de Philippe IV roi d'Espagne, puis conseiller au conseil de guerre au Pays-Bas, colonel d'Infanterie Walone, son premier maître d'hôtel, & en cette qualité servant auprès de l'archiduc Leopold, & dom Jean d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, & enfin chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté, & grand-maître des eaux & forêts de la même province. Il épousa *Anne-Catherine* de Harlai, fille de *Christophe*, comte de Beaumont, gouverneur de l'Orléanois, dont il eut CHARLES-ACHILLES Mouchet de Batefort, comte de l'Aubépin, &c. mestre de camp & brigadier de cavalerie allemande au service du roi d'Espagne, chevalier de l'ordre d'Alcantara, chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté, & grand-maître des eaux & forêts, mort le 9 avril 1700, qui avoit eu pour femme *Charlotte* de Haussonville de Vaubecourt, morte le 20 juillet 1703, veuve de *François* Poussart marquis de Fors & du Vigean, gouverneur de Sainte-Menehoult, & fille de *Nicolas* comte de Vaubecourt, &c. lieutenant général des armées du roi, & de *Charlotte* le Vergeur, dame de Chaleranges, &c. laquelle étoit veuve en premieres nôces de *Fançois* Poussart, & dont il eut *N.* qui suit; & *Angelique-Marguerite* de Batefort-l'Aubépin, mariée le 11 août 1697, à *Charles-Marie* de Montmorenci, marquis de Neuvi-Pailloux, dont elle resta veuve en 1702. *N.* de Batefort-de-l'Aubépin, comte d'Arentoz, baron de Dramelai, marquis de l'Aubépin, &c. chevalier d'honneur au parlement de Besançon, mourut en septembre 1705, laissant de *N.* de Chevriers, *N.* marquis de l'Aubépin; & *N.* religieuse à Château-Châlon, en Franche-Comté.

AUBÉPIN (Hector-Léonard de SAINTE-COLOMBE de l') chevalier, bailli, & ci-devant grand-maréchal de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, chef d'escadre des galeres de France, & l'un des membres de l'académie des belles-lettres de Marseille, naquit le 2 avril 1663, dans le château de l'Aubépin, situé en Beaujolois. La famille de Sainte-Colombe est une de plus anciennes du Beaujolois, & elle a fourni souvent des sujets à l'ordre de S. Jean de Jérusalem. M. de l'Aubépin fit ses humanités & sa philosophie au collége des jésuites de Lyon. En 1679 il fut reçu dans l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & entra au service des galeres; & dans les différens emplois qu'il exerça, il se distingua par sa bravoure, son zéle & son exactitude. En 1700, la succession d'Espagne ayant allumé la guerre entre toutes les puissances de l'Europe, M. de l'Aubépin fut envoyé avec deux galiotes sur le Pô & le lac de Garde, pour y faciliter le transport de nos troupes & de nos convois, & traverser celui des ennemis. Il a rempli cette commission pendant huit campagnes, avec des succès qui lui ont fait beaucoup d'honneur, soit du côté de la valeur, soit du côté de la conduite, des vues & du génie militaire. Le détail de ces campagnes a fourni à M. de l'Aubépin lui-même la matiere des mémoires qu'il a composés, & qui sont, à ce que l'on assure, écrits avec beaucoup de solidité & de graces, & une grande délicatesse d'expression; & l'on prétend qu'ils peuvent servir d'instruction & de guide à ceux qui se trouveroient chargés des mêmes commissions où l'auteur s'est tant distingué. On espére que ces mémoires seront publiés. En 1724 M. le chevalier de l'Aubépin fut nommé inspecteur des troupes des galéres. La longue paix dont la France a joui après le traité de Rastad, lui ayant laissé du loisir, il en profita pour reprendre avec plus d'ardeur l'étude des lettres, qu'il n'avoit point cessé d'aimer, & même de cultiver, autant que ses autres fonctions lui en laissoient la liberté. Familiarisé depuis sa jeunesse avec les meilleurs écrivains d'Athènes & de Rome, il en faisoit ses délices. Homére sur-tout, Démosthène, Horace & Tite-Live, l'entretenoient souvent dans ses courses de mer & de terre; il possédoit si bien ces auteurs, qu'il en connoissoit & en sentoit toutes les beautés. Il n'avoit pas moins de zèle & de gout pour les bons écrivains modernes, sur-tout ceux du siécle de Lous XIV. Il lisoit leurs ouvrages, & il y en avoit peu qu'il n'eut acquis. Il jugeoit sainement de toute production d'esprit, & l'on pouvoit presque toujours s'en rapporter à ses décisions. Il avoit beaucoup contribué à faire lever les obstacles qui s'opposoient à l'établissement de l'academie des belles-lettres à Marseille; & devenu lui-même membre de cette académie, il se trouva à ses assemblées avec autant d'assiduité, qu'il lui étoit libre d'en avoir. Il y lut en 1731, un discours sur l'accord des lettres & des armes, écrit avec autant de solidité que de délicatesse. Peu de temps après, l'académie lui demanda ses mémoires pour les lire dans les séances particulieres. On y lut les deux premieres campagnes; mais le départ de l'auteur pour l'expédition de Tunis & de Tripoli, interrompit cette lecture. Les corsaires de Tripoli avoient osé prendre quelques bâtimens françois, & le roi résolu de les punir, y envoya M. de Grand-Pré chef d'escadre, avec quatre vaisseaux: M. de l'Aubépin eut ordre de l'accompagner avec deux galéres. Tunis fit sa paix, & Tripoli fut bombardée. M. de l'Aubépin a fait un journal de cette campagne, qui est demeuré manuscrit. En 1734, étant depuis quelque temps grand-maréchal & bailli de son ordre, il fut nommé chef-d'escadre des galéres, & ayant fait peu après un voyage à Paris, il eut un brevet de maréchal de camp pour commander la marine. Deux galiotes commandées sous ses ordres ont rempli avec distinction les vues de la cour & les siennes. Mais sa santé dépérit durant le cours de cette campagne; & lorsque la guerre fut finie, il se rendit à Lyon, où il n'a fait que languir jusqu'à sa mort. Elle arriva à une terre nommée *le Moulart*, qu'il avoit à deux journées de Lyon, le 10 octobre 1736. * *Voyez* son éloge lu dans l'académie de Marseille, par M. de Chalamont de la Visclede, secrétaire de cette académie, le 25 août de l'an 1737, & imprimé dans le recueil qui fut imprimé la même année à Marseille, *in*-12. Ce qu'on vient de rapporter en est un extrait. M. de la Visclede dit que M. de l'Aubépin excelloit aussi à faire des contes en vers, & l'amour qu'il lui donne pour la religion, porte à croire que ces contes ne ressembloient aucunement pour la matiere à ceux de la Fontaine.

☞ AUBERI (Claude) auteur dont Casaubon parle dans son épître 60. Il y dit qu'Auberi mourut à Dijon au mois d'avril 1596. Il ajoute qu'il avoit beaucoup travaillé sur Hippocrate & sur Aristote. Casaubon met encore entre les ouvrages de Claude Auberi, *Orationes de immortalitate animæ, resurrectione mortuorum, & de charitate, & de terræ motu.* Il en fait un grand éloge, & le regrette beaucoup. Il en parle encore dans son

épître 1006. * *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

☞ AUBERI (Antoine, a donné en 1649, un traité historique de la prééminence de nos rois & de leur préséance sur l'empereur & le roi d'Espagne, avec une addition de quelques piéces tirées des mémoires de Jérôme Bignon, & de Pierre Dupui, *vol. in-4°.* On a encore du même Auberi un traité des justes prétentions du roi sur l'empire, 1667 *in-4°*, un traité de la dignité du cardinal, *in-12* 1673, enfin un traité de la régale imprimé en 1678 *in-4°.* * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

☞ AUBERIVE, abbaye de France en Champagne. Elle est de l'ordre de Cîteaux, à quatre lieues de Langres, proche la source & sur la riviere d'Aube, son nom étant formé de celui de la riviere, & marquant sa situation. Elle a été fondée en 1135 ou 1136, par Guillaume appellé par quelques-uns *Hollandus*, évêque de Langres. Rollambert de Rosoy donna des biens considérables à cette abbaye en l'an 1164. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AUBERT (Andouin) cardinal, *cherchez* ALBERTI.

AUBERT ou ALBERT, *Stephanus Alberti.* C'est le nom du pape Innocent VI avant qu'il parvînt au souverain pontificat. Il étoit natif d'un lieu appellé *le Mont*, près de Pompadour, en Limosin, où l'on dit qu'il y a encore des habitans de son nom; & il fit ses études à Toulouse, où il a fondé un beau collége sous le nom de S. Martial, pour entretenir vingt pauvres écoliers. Il fut professeur en droit dans l'université de Toulouse, avocat & juge ordinaire à Toulouse, charge subalterne & fort au-dessous de celle de jugemage, que quelques-uns ont écrit qu'il avoit exercée; mais la Faille, dans ses annales de Toulouse, démontre le contraire. On le créa depuis évêque de Noyon & de Clermont, cardinal, & enfin pape sous le nom d'INNOCENT VI. Plusieurs de ses neveux & petits neveux, gens de mérite, furent élevés aux dignités ecclésiastiques, & entr'autres AUDOUIN Aubert, évêque de Paris, d'Auxerre & de Maguelone, & enfin cardinal & évêque d'Ostie, dont nous avons parlé en son lieu, (*Voyez* ALBERTI.) ARNAUD Aubert, archevêque d'Ausch, & grand-camerlingue du saint-siége, qui a fait à Ausch une fondation de dix prébendes dans la cathédrale, & dont on parlera plus bas. ETIENNE Aubert, évêque de Carcassone, & cardinal, qui accompagna le pape Urbain V en Italie, & y mourut. HUGUES Aubert, évêque d'Albi. Le pape Innocent VI eut encore plusieurs neveux, enfans d'une de ses sœurs mariée au seigneur de Monteruc, & entr'autres, Pierre de Monteruc, évêque de Pampelune, cardinal, & vice-chancelier du saint-siége, qui est mort en réputation de sainteté, & est enterré dans la chartreuse de Villeneuve, dont il est appellé le second fondateur; il a aussi fondé un collége à Toulouse, appellé de *Sainte Catherine* ou de *Pampelune.* Ce Pierre avoit eu pour domestique Barthélemi Prignani, archevêque de Bari, qui fut ensuite pape à Rome sous le nom d'*Urbain VI*, pendant que Clément VI continuoit de tenir le saint-siége à Avignon. Cet incident ne favorisa pas peu le parti de Clément; car il étoit étonnant que le cardinal de Pampelune, malgré l'intérêt sensible qu'il paroissoit avoir de soutenir le parti de son ancien domestique, publiât néanmoins & par sa conduite & par ses lettres, que son élection n'étoit pas bonne. D'un autre côté, le pape Urbain avoit de grands ménagemens pour lui, n'ayant pas voulu le déposséder de sa charge de vice-chancelier, quoiqu'il suivît le parti de son adversaire, laquelle il fit exercer par commission pendant la vie de ce cardinal. Plusieurs se persuaderent sur ce fondement, que le parti d'Urbain n'étoit pas le plus juste, & que Clément étoit le véritable pape. Celui qui exerça la commission de la vice-chancellerie, fut un neveu du cardinal de Pampelune appellé *Rainulphe* de Monteruc, évêque de Sisteron en 1370, lequel ayant été ami d'Urbain, lorsqu'il étoit domestique du cardinal son oncle, fut fait cardinal par ce pape l'an 1378, & mourut à Rome l'an 1382 le 15 août. Il est enterré dans l'église de sainte Pudentiane, où il fonda un couvent de moines. Il eut un frere évêque d'Agde, qui mourut l'an 1409, & une sœur nommée *Marguerite*, religieuse au couvent de sainte Catherine d'Avignon. Il eut un autre frere appellé *Pierre*, qui fut marié, & ne laissa qu'une fille appellée *Marie*, qui fut légataire universelle du cardinal Rainulphe son oncle, & fut mariée le 25 juillet 1416 à *François* de Guillon, seigneur de Pouget; le petit-fils duquel appellé *Denys-Martial* de Guillon, épousa le 27 septembre 1502 *Marie*, héritiere de la maison de l'Estang, à la charge que le premier enfant mâle provenant de ce mariage, porteroit le nom & les armes de l'Estang. *Christophe* de l'Estang, évêque de Lodeve, d'Alet, & de Carcassone, étoit leur petit-fils. Le cardinal Rainulphe de Monteruc, & le cardinal de Pampelune son oncle, sont nommés par quelques-uns, de Montirac, mais leur véritable nom est de Monteruc. * Ciaconius. Frison. Oldoinus. Sammarth. *Gall. christ.*

AUBERT, ou ALBERTI (Arnaud) archevêque d'Ausch, étoit neveu du pape Innocent VI qui le voulut avoir auprès de lui. Il lui donna l'évêché d'Agde, puis celui de Carcassonne, & enfin l'archevêché d'Ausch, où il succéda en 1356 à Guillaume de Flavacourt. En 1364, il célébra un concile provincial; & étant venu à Avignon, il mourut en 1371 à Boulbon, qui est un village de ce diocèse en Provence; & Guillaume Roger, neveu de Clément VI, fut nommé archevêque d'Ausch. (Voyez l'article précédent.) Bzovius dit qu'Arnaud Aubert se trouva l'an 1369 à Rome à la profession de foi de Jean Paleologue, empereur d'Orient. Onuphre & Ciaconius se sont trompé, en mettant parmi les cardinaux créés par Urbain V un certain ARNAUD BERNARDI de Montmajour, archevêque d'Ausch; car l'auteur anonyme de la vie d'Urbain V ne parle d'aucun cardinal de ce nom, & l'église d'Ausch n'a point eu de prélat ainsi appellé. Sur ce fondement il faut corriger ceux qui n'ont fait que copier Onuphre & Ciaconius, sans examiner dans le fond s'ils avoient raison ou non. * Bosquet, *in Urb. V.* Bzovius, *A. C.* 1369. Aubery, *hist. des card.* Oienart, *not. utriusque Vascon.* Sammarth. *Gall. christ.*

AUBERT (Guillaume) né à Poitiers vers l'an 1534, s'est fait de la réputation dans le XVI siécle par ses ouvrages en divers genres. Après avoir été reçu avocat au parlement de Paris en 1553, il exerça cette profession durant plusieurs années. Antoine Loisel, dans son dialogue des avocats, p. 544, dit: « qu'il ne plaidoit » pas mal, mais qu'il se trompoit assez souvent en ses » causes, ce qui le fit aucunement reculer, au moins » retirer de notre barreau, pour se mettre à la cour des » aides, où il fut avocat du roi. » C'étoit en 1580. Aubert dans un de ses ouvrages où il prend la qualité de *conseiller du roi, & son avocat général en la cour des aides*, se nomme *Guillaume Aubert, sieur de Massouignes.* Cet ouvrage imprimé *in-8°* en 1585 à Paris, & daté du mois de décembre *pendant la guerre*, a pour titre, *Les retranchemens de Guillaume Aubert.* Dans son épître dédicatoire à M. Philippe Hurault, chevalier, vicomte de Chiverny, chancelier de France, &c. il dit que plus de trente ans auparavant, il avoit éprouvé la bienveillance de M. de Chiverny; que depuis il en avoit toujours ressenti les effets, & qu'il avoit été bien venu dans la suite auprès de M. le premier président de Thou. Ses *Retranchemens*, c'est-à-dire, le recueil choisi de ses piéces, qu'il vouloit laisser *à la postérité*, préférablement à beaucoup d'autres qu'il dit avoir composées, contiennent 1. un poëme, qu'il appelle *hymne*, à la louange de Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris; ce poëme de près de 500 vers, composé en 1569, est ici accompa-

gné de la traduction en vers latins, faite la même année par Scévole de Sainte-Marthe, ami de l'auteur. 2. Un traité, en prose, *de la connoissance de soi-même*. Aubert l'adresse à Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy, conseiller d'état, &c. Il dit dans l'épître dédicatoire, qu'il n'y avoit *que trente-deux ans qu'il étoit sorti des études*: or cette dédicace est datée de l'an 1585. Il ajoute que dès sa jeunesse il avoit fait espérer divers ouvrages, mais que l'occupation continuelle *que les affaires de la justice* lui avoient donné depuis 32 ans, l'avoient empêché de satisfaire à plusieurs des projets qu'il avoit conçus. 3. *Consolation que prend l'homme sage, prévoyant les mauvaises rencontres qui lui peuvent avenir*: piéce en vers, datée de 1559. 4. Les piéces particulieres, ou imprimées séparément, que nous avons eu occasion de voir, sont: *Hymne*, (ou poëme d'environ 300 vers) *sur la venue du roi* (Henri III.) *à M. le grand-prieur de France*: par G. Aubert, avocat en la cour de parlement, *in*-8° sans date. *Vers funébres sur le trépas du très-génereux & très-magnanime comte de Brissac*: avec la traduction en vers latins de Scévole de Sainte-Marthe, à Paris 1569 *in*-8°. *Vers de G. Aubert, avocat en la cour de parlement, à M. le chancelier de l'Hôpital*: avec la traduction en vers latins de Scévole de Sainte-Marthe *in*-8° sans date. Cette piéce est d'environ 300 vers. Nous n'avons point vu les autres ouvrages suivans, qui sont mentionnés par nos deux bibliothécaires, la Croix du Maine & du Verdier, & après eux par le pere Niceron, tome XXXV de ses *Mémoires*, &c. 1. *Oraison de paix, & le moyen de l'entretenir, & qu'il n'y a aucune raison suffisante pour faire prendre les armes aux princes chrétiens les uns contre les autres, par G. Aubert de Poitiers, avocat au Parlement*, à Paris 1559 *in*-4°. *L'histoire des guerres faites par les Chrétiens contre les Turcs, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine*, à Paris 1559 *in*-4°. 3. *Le douzieme livre d'Amadis de Gaule, &c. traduit de l'espagnol*, à Paris 1560, & plusieurs autres fois depuis. 4. *Elégie sur le trépas de feu Joachim Du Bellai, Angevin*, à Paris 1560. Dans l'édition des poësies de Du Bellai, à Paris 1574 *in*-8°, on trouve cette élégie d'Aubert, avec une épître du même, en prose, adressée à *M. de Morel, Ambrunois, seigneur de Grigny, & du Plessis le Comte*. Cette lettre est datée de Paris le trois janvier 1560. On y voit qu'Aubert a été très-lié avec Morel & Du Bellai. 5. *La bienseance à messieurs de la cour des aides*, *in*-8°. Cet ouvrage doit être de 1591. Les malheurs des temps, la disette où Aubert se trouva, causée en partie par sa nombreuse famille, composée de dix enfans, l'avoient obligé de reprendre les fonctions d'avocat des parties, ce que la cour des aides trouvoit mauvais, à cause de sa qualité d'avocat général. Il fit donc *la bienséance*, pour montrer que malgré sa qualité, la bienséance ne l'empêchoit pas, eu égard aux circonstances où il se trouvoit, de plaider au parlement pour des particuliers. 6. *Les occasions, par G. Aubert*, 1595 *in*-8°. Il y a lieu de croire que l'auteur ne survécut pas longtems à ce dernier écrit: au moins étoit-il mort en 1602, quand Loisel écrivit son dialogue des avocats.

AUBERT de Versé (Noel) *cherchez* VERSÉ.

AUBERT (Pierre) avocat, né à Lyon le 9 février 1642, montra dès l'enfance une grande avidité pour les livres & pour la lecture, & beaucoup d'esprit naturel. Dès l'âge de 16 à 17 ans, il fit un petit roman, auquel il donna le titre de *retour de l'isle d'amour*, & dont il avoit conçu l'idée en lisant un autre roman intitulé: *Le voyage de l'isle d'amour*. Son dessein n'étoit pas de rendre cette piéce publique, mais étant venu à Paris pour s'y former dans l'usage du monde, & y prendre le goût de la belle littérature, son pere la fit imprimer, & on la lut avec quelque sorte de plaisir. De retour dans sa patrie, il amassa une nombreuse bibliothéque, s'appliqua à l'étude du droit, & prit le parti du barreau. Il plaida avec éclat, & avec succès; mais sa santé délicate l'obligea de se renfermer dans les consultations: on eut souvent recours à ses lumieres. Il fit pendant plusieurs années la fonction de procureur du roi dans la jurisdiction de la conservation des priviléges des foires de Lyon. En 1700 la ville de Lyon le choisit pour un de ses échevins, & il a toujours été très attaché à la maison de Villeroi. Il fut nommé quelque temps après procureur du roi de la police de la ville de Lyon, & il a exercé cette charge, de même que celle de juge de la jurisdiction laïque de l'archevêché de Lyon, appellée vulgairement le *comté de S. Jean*, jusqu'à sa mort arrivée le 18 février 1733, à l'âge de 91 ans. Il a laissé sa bibliothéque à la ville de Lyon, à condition qu'elle seroit publique, & M. Brossette, avocat au présidial de Lyon, a été nommé bibliothécaire. M. Aubert a donné en 1710 un recueil de factums de différens avocats, en deux volumes *in*-4°. Ce recueil a été imprimé à Lyon. Il a donné aussi en 1728 une nouvelle édition du dictionnaire de Richelet, avec des additions d'histoire, de grammaire, de critique & de jurisprudence, en trois volumes *in-fol.* à Lyon chez Duplain. On trouve à la tête une espéce de bibliothéque des auteurs cités dans le dictionnaire, qui est du sieur le Clerc, de la communauté de S. Sulpice à Lyon. M. Aubert étoit de l'académie royale des sciences de la ville de Lyon, & outre les ouvrages sortis de sa plume, que l'on vient de nommer, on trouve encore plusieurs dissertations de sa composition, dans différens journaux. On trouve dans le tome X, seconde partie, des *mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets, un discours de M. Aubert, où il justifie plusieurs endroits de l'énéide de Virgile attaqués par les critiques. Dans le tom XVIII, 2. partie, de la *bibliothéque françoise*, on a inséré une dissertation sur l'usage des étriers, qui est encore de M. Aubert. * *Mémoires du temps. Mercure de France, mars & mai* 1733.

AUBERTIN (Edme) en latin *Edmundus Albertinus*, ministre de Charenton au XVII siécle. Il étoit né à Châlons sur Marne, l'an 1595. Il fut reçu ministre au synode de Charenton l'an 1618, & donné à l'église calviniste de Chartres, d'où il fut appellé à Paris l'an 1631. Il a fait un livre sur la controverse de l'eucharistie, qui parut en 1633 sous le titre de *l'eucharistie de l'ancienne église*. Les agens du clergé de France l'attaquerent au conseil du roi, & obtinrent un décret de prise de corps contre lui, à cause qu'il s'étoit qualifié *pasteur de l'église réformée de Paris*: mais ce procès n'eut point de suite. Il revit son ouvrage, l'augmenta, & le mit en latin; mais il ne fut imprimé qu'après sa mort, à Deventer l'an 1654, par les soins de David Blondel. Aubertin mourut à Paris le 5 d'avril 1652 âgé de cinquante-sept ans. Il avoit eu beaucoup d'accès auprès du duc de Verneuil, qui étoit en ce temps-là abbé de S. Germain des Prez. Ce Prince le vouloit souvent avoir à sa table. Aubertin étoit aussi très-versé dans la culture des arbres fruitiers & des fleurs, dans la musique, &c. Un de ses fils a été ministre d'Amiens. * Bayle, *dict. crit.*

AUBERY (Jacques) homme habile, qui en 1582, publia à Basle les caractères de Théophraste. * Ancillon, *mémoires*, *pag.* 310.

AUBERY (Jean) médecin, en latin, *Albericus*: on a de lui un livre intitulé: *l'Antidote d'amour*, dédié à du Laurent professeur royal à Montpellier, sous lequel il avoit étudié. Ce livre fut réimprimé en 1663, à Delft. * Ancillon, *mémoires*, *pag.* 310.

☞ AUBERY (Jean) conseiller d'état, intendant de justice dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, mort doyen du conseil, étoit un homme habile, estimé des savans & en commerce de lettres avec du Plessis-Mornai. Il épousa en premieres nôces Catherine de Bellievre, dont il eut une seule fille, qui fut très-estimée

très-estimée à la cour, où elle étoit ordinairement avec Marguerite de Montmorenci, princesse de Condé. Mademoiselle Aubery a été célébrée par Voiture, qui fit plusieurs vers à sa louange. * Ancillon, *mém. p.* 310. Du Maurier, *mém. de Hambourg*, *p.* 19 & 20.

AUBERY (Jean-Henri, jésuite, poëte latin, né à Bourbon, se fit jésuite en 1601, à l'âge de 30 ans : il a enseigné les belles-lettres dans sa société pendant vingt ans avec beaucoup de réputation. Il est mort à Ausch le 27 novembre 1652. Voici la liste de ses écrits : 1. *Elegiarum biga* : à Toulouse, 1616 *in*-8°. La premiere de ces élégies est sur la mort de Henri IV, la 2e traite de la captivité des Juifs. 2. *Missus poëticus*, *sive varia carmina*, *elegiæ*, *poëmata epica*, *lyrica* : à Toulouse, 1617 *in*-4°. 3. *Cyrus*, *tragœdia carmine heroïco : accessit psalmi* 127 *paraphrasis elegiaca* : à Toulouse, 1619 *in*-4°. 4. *Vota pro salute regis* : à Toulouse, 1620 *in*-4°. 5. *Votum pro rege christianissimo Ludovico XIII* : à Toulouse, 1621 *in*-4°. 6. *Thomæ Bonsii Biterrarum antistitis profectio* : à Béziers, 1625 *in*-4°. 7. *Henrici Borbonii primi Franciæ principis in Galliam Narbonensem & Aquitaniam iter* ; à Paris, 1629 *in*-4°. 8. *Henrici Borbonii principis è Galliâ Narbonensi in Celticam reditus* : à Paris, *in*-4°. 9. *Theogonia*, *seu de diis gentium*, *hendecasyllabon libri duo* : à Toulouse, 1637 *in*-8°. 10. *Leucata triumphans : carmen in Leucatam obsidione liberatam* : à Toulouse, 1638 *in*-4°. & dans le *Parnassus societatis Jesu*, class. 1, partie 2, p. 410, à Francfort, 1654. 11. *Delphini genethliacon* ; à Toulouse, 1638 *in*-8°, & à Paris, 1639 *in*-4°. 12. *Thomæum*, *sive sancti Thomæ Aquinatis gloriosum sepulcrum Tolosæ* : à Toulouse, 1651 *in*-4°, & dans le Parnasse cité, partie 2, page 538. 13. *Virgo Burgueriana*, *sive diva gratiæ conciliatrix* : à Toulouse, 1641 *in*-4°, & dans le Parnasse cité, partie 2, page 547. 14. *Ob expugnatum Curtracum à duce Aurelianensi*, *è gallico Guilelmii Colleteti tetradecasticon* : à Paris, 1646 *in*-4°. 15. *Diva virgo Guarazonia* : à Ausch, 1650 *in*-4°. 16. *Diva virgo Rocavillæa* : 17. *Diva virgo Beretana* : 18. *Augustæ Auscorum carmen* : à Ausch. * Extrait de quelques *Mémoires manuscrits*, communiqués par le P. Oudin, jésuite.

AUBERY (Antoine) est auteur de plusieurs ouvrages historiques qu'il a donnés au public dans le XVII siécle. Il fut conduit dans ses études par les avis d'un frere beaucoup plus âgé que lui, dont nous parlons à l'article suivant. Quand celui dont nous parlons dans cet article, eut appris le latin & le grec, qu'il eut achevé son cours de philosophie, & pris quelque teinture du droit, il s'appliqua à l'histoire ; & étant encore fort jeune, il eut dessein de traduire Ciaconius. Mais trouvant plus d'avantage à écrire de son chef, qu'à s'assujétir aux pensées d'autrui, il entreprit de composer une histoire générale des cardinaux, & y travailla sans relâche; de sorte qu'au mois de janvier de l'année 1642, il en présenta le premier tome *in*-4°, au cardinal de Richelieu, à qui il le dédioit. Il commence au pontificat de Léon IX qui vivoit au milieu de l'onziéme siécle. Les années suivantes il en publia quatre autres, & les dédia au cardinal Mazarin, qui lui donna une pension de quatre cens livres, dont il a joui plus de cinquante ans. Naudé & MM. Dupui lui fournirent un grand nombre de piéces, dont il se servit pour composer cet ouvrage. Il étudia ensuite l'italien, l'espagnol & l'anglois, & se mit en état de lire les livres écrits en ces trois langues. En 1649 il mit au jour un traité historique de la prééminence des rois de France sur l'empereur & sur le roi d'Espagne, qu'il dédia au chancelier Seguier Il rapporte dans la premiere partie les tentatives que fit Philippe II pour avoir le premier rang à Venise, à Rome, & au concile de Trente, & fait voir que les rois de France ont toujours précédé les rois d'Espagne. Dans la seconde partie il examine les prétentions de l'empereur ; il prétend que Charles-Quint & François I furent traités d'égaux par Paul III dans la bulle de convocation du concile de Trente ; & soutient que l'empereur n'étant plus couronné, il n'est pas en état de disputer la préséance à un roi de France, qui précéde de tout temps le roi des Romains, & qui est empereur dans son royaume, comme Pepin l'a été qualifié dans une ancienne médaille. Il prétend que l'ancienneté décide la question ; que le titre d'empereur d'Allemagne n'a guères plus de huit cens ans, & que, selon Eginard, il fut peu estimé de Charlemagne, qui étoit roi de France longtemps avant que d'être empereur. Il soutient aussi que la Saxe, la Thuringe, & d'autres provinces, étoient les conquêtes & l'héritage inaliénable des rois de France ; d'où il conclut qu'ils sont empereurs d'Allemagne. En 1654 Auberi donna au public l'histoire du cardinal de Joyeuse, avec la généalogie de cette maison, & un recueil de lettres écrites de Rome au roi Henri III par ce cardinal. En 1660 il mit au jour l'histoire du cardinal de Richelieu *in folio*, qui contient les principaux événemens du regne de Louis XIII, roi de France. Elle est accompagnée de deux autres volumes de titres, de lettres, de dépêches, d'instructions, & de mémoires, qui servent de preuves. On dit que Bertier le libraire n'ayant osé imprimer cette histoire sans une autorité & une protection particuliere de la reine régente, parcequ'il y avoit plusieurs personnes bien remises en cour, dont la conduite n'avoit pas été réguliere, & que l'auteur en parloit desavantageusement, cette princesse lui répondit : *Allez, travaillez en paix, & faites tant de honte au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France.* Il fit sept ans après un livre des justes prétentions du roi de France sur l'empire, & le dédia à Louis XIV. Il y répéta beaucoup de choses, qu'il avoit déja avancées dans son traité de la prééminence des rois de France, & les appuya de nouveaux faits & de nouveaux raisonnemens. Les princes de l'empire en furent alarmés, & en firent des plaintes. Le conseil, pour les appaiser, & pour dissiper leur crainte, jugea à propos de donner ordre de conduire l'auteur à la bastille où il fut bien traité, visité par les personnes les plus distinguées du royaume, & mis bientôt après en liberté. Mais il trouva de plus terribles adversaires dans quelques écrivains, qui entreprirent de détruire tous ses raisonnemens. Dès l'an 1668, plusieurs auteurs publierent leurs ouvrages contre lui : Henri Kipping à Brême, Nicolas Martini à Francfort, un troisiéme à Nuremberg en 1668, & un quatriéme la même année. Le lieu de l'impression n'est pas marqué dans cette dissertation qui est en latin comme les précédentes ; mais le plus terrible adversaire qu'il eut en tête, fut Louis du Mai, chevalier, seigneur des Salettes, qui dans une piéce intitulée, l'*Avocat condamné*, montra à la vérité trop de mépris pour l'auteur qu'il combattoit ; mais du reste acquit la réputation d'un écrivain savant & judicieux, en défendant également la France & l'Allemagne. Auberi fit depuis un supplément à son ouvrage, auquel il fit quantité d'additions ; mais il ne voulut pas réveiller la querelle par une réimpression. En 1673 il donna au public un traité de la dignité de cardinal, & en expliqua le sujet dans l'épître dédicatoire au duc de Mazarin. Il y dit qu'ayant entrepris fort jeune l'histoire générale des cardinaux, & que n'ayant pu alors mettre une préface à la tête, pour informer ses lecteurs du mérite de son dessein, il s'étoit résolu de le faire dans ce petit volume à part. Cinq ans après il fit imprimer un traité de la régale, qu'il avoit composé quelques années auparavant pour M. l'avocat général de Lamoignon, auquel il le dédia. Ce traité a quatre parties. La premiere est de l'ancienne institution des évêques, à l'occasion de quoi il parle de la pragmatique-sanction & du concordat. La seconde est de l'origine & du progrès de la régale. La troisiéme, de la soumission uniforme de toutes les provinces à ce droit, & la quatriéme de l'extention de la régale aux abbayes. Tout cela est traité historiquement ; mais comme l'auteur n'entendoit pas assez la matiere, il n'a pu

manquer d'y faire un très-grand-nombre de fautes, qui ont rendu son travail peu estimable. Le dernier ouvrage qu'il ait publié, est l'histoire du cardinal Mazarin, qui a paru en 1695, & qui est tirée pour la plus grande partie des registres du parlement, sur lesquels il avoit long-temps travaillé, avec M. le président de Lamoignon, & dont il s'étoit encore avantageusement servi depuis la mort de ce magistrat, pour fixer quantité d'événemens de l'histoire de France, & pour rétablir des dates sur lesquelles les meilleurs auteurs François s'étoient trompés. Il étoit près de communiquer au public ce qu'il avoit recueilli de ces authentiques monumens des choses passées, lorsque la mort le surprit. Personne ne s'étonnera qu'il ait fait imprimer tant d'ouvrages, & qu'il ait laissé tant de recueils manuscrits, quand on saura que le temps lui étoit extrêmement précieux, & qu'il en ménageoit tous les momens. Il se levoit tous les jours à cinq heures, & travailloit toute la matinée, à l'exception du temps nécessaire pour entendre une messe. Il continuoit sans relâche l'après-dînée jusqu'à six heures, qu'il alloit chez M. Dupui, & après la mort de ce savant, chez M. de Thou & M. de Villevault. Tous les soirs, pour se délasser de ses études sérieuses, il lisoit quelques pages des remarques de Vaugelas, & se perfectionnoit dans la langue françoise. Il ne faisoit presque aucune autre visite, & en recevoit encore moins qu'il n'en faisoit. Quoiqu'il eût été reçu avocat au conseil, il n'en fit presque aucune fonction, & préfera toujours le commerce tranquille de ses livres à l'exercice tumultueux des affaires. Ayant ainsi mené une vie longue & uniforme, il mourut par un accident imprévu. Un jour qu'il s'en retournoit chez lui au commencement du mois de décembre 1694, il tomba sur le pont S. Michel à Paris, & fut tellement blessé par la pesanteur de sa chute, qu'il ne put jamais s'en relever. Il languit près de deux mois dans le lit, sans se faire pourtant aucun reméde, n'y étant pas accoutumé, & n'ayant eu aucun besoin de médecin depuis plus de cinquante ans. Il mourut le 29 janvier 1695 à sept heures du soir, à l'âge de soixante & dix-huit ans, huit mois & onze jours. * *Journal des savans, tome XXIII, pag.* 185.

AUBERY (N.) frere d'Antoine Aubery dont nous venons de parler dans l'article précédent, fut le guide des premieres études de ce frere, qu'il surpassoit de beaucoup en âge. Il embrassa l'état ecclésiastique, & s'y conduisit avec piété. Il ne manquoit pas aussi de quelque savoir; mais il n'avoit pas puisé sa science dans les auteurs du premier rang, & il s'étoit fait un mérite de s'élever contre les *Jansénistes*. Il fut successivement chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, du S. Sépulcre, & de la sainte Chapelle de Paris. Ce fut M. le premier président de Lamoignon, dont il étoit confesseur, qui lui procura ce dernier canonicat. C'est lui que M. Despréaux a voulu désigner dans ces vers du quatriéme chant de son Lutrin, vers 169, &c.

Alain tousse, & se léve, Alain ce savant homme,
Qui de Bauni vingt fois a lu toute la somme;
Qui posséde Abeli, qui sait tout Raconis,
Et même entend, dit-on, le latin d'Akempis, &c.

Il mourut dans un âge fort avancé. * Brossette, *notes sur le lutrin de Boileau.* Niceron, *mém. tom. XIII dans l'éloge de M.* Aubery *l'avocat.*

AUBERY (Jacques) sieur de Moncreau en Anjou, célébre avocat au parlement de Paris. Henri II ayant évoqué à soi par une déclaration du 17 mars 1550, la cause des habitans de Cabrieres & de Merindol, poursuivis par le parlement de Provence; & ayant commis la grand'chambre du parlement de Paris, pour juger l'affaire au fond, & les appellations interjettées, chargea Aubery d'occuper pour ceux de Cabrieres & de Mérindol. Le roi laissa toute liberté aux juges, & Aubery gagna cette affaire. Le chancelier de l'Hôpital en a fait une relation en vers, qu'il a adressée au chancelier Olivier, & que l'on trouve au livre second des épîtres du premier. La harangue qu'Aubery fit en cette occasion fut imprimée à Leyde en 1619 par les soins de Daniel Heinsius, & Louis Aubery la fit imprimer à Paris en 1645 sous le titre d'*Histoire de l'exécution de Cabrieres & de Mérindol, &c.* Jacques Aubery n'a laissé qu'une fille. Son frere aîné *Pierre* Aubery sieur du Maurier, eut un fils nommé *Jean* Aubery, mort en 1585, qui laissa pour fils Benjamin Aubery, qui suit. * Ancillon, *mémoires, p.* 310.

AUBERY (Benjamin) petit-neveu du précédent, & fils de Jean Aubery, excité par l'exemple de son grand-oncle, & par la réputation qu'il s'étoit acquise, abandonna la résolution qu'il avoit prise d'abord de vivre en homme privé: il se mit en état de posséder des charges, & passa en effet en Hollande avec le titre d'ambassadeur de la cour de France. Sa sincérité & son amour pour la paix l'y firent estimer de tous les partis, & l'amiral de Coligny lui donna son amitié. Cependant on le calomnia auprès des princes du sang, à qui l'on fit entendre qu'il avoit mal parlé d'eux, & fait enlever plusieurs vaisseaux chargés d'armes, qui leur étoient destinés avec quelques officiers résolus d'entrer à leur service. Cette calomnie fut crue, & pour punir celui que l'on jugea coupable, on fit bruler le château de la Fontaine d'Ange, auprès de Châtelleraut qui lui appartenoit. La reine-mere l'ayant appris lui donna deux mille écus, & augmenta ses gages annuels de mille écus, pendant son ambassade en Hollande. Il fit un voyage en Angleterre, où il réussit dans plusieurs négociations, dont il avoit été chargé. Quoiqu'attaché à la religion prétendue réformée, il ne fit pas difficulté de faire la fonction de parrein, au nom du roi son maître, lorsqu'en 1623 on baptisa à la Haye un prince fils de l'électeur Palatin exilé. Il est mort le 10 août 1636, dans sa maison du Maurier. Il avoit eu de sa femme morte en 1620 plusieurs enfans, dont quatre fils, desquels il confia l'éducation à Benjamin Prioli, qui les emmena avec lui à l'académie de Leyde. Benjamin Aubery leur laissa aussi après sa mort quelques conseils par rapport à la conduite qu'ils devoient tenir dans les affaires publiques. Louis Aubery en a inséré une partie dans ses *mémoires pour servir à l'hist. de la Hollande.* * Ancillon, *mémoires, pag.* 313.

AUBERY (Louis) sieur du Maurier, & fils du précédent, accompagna son pere dans un âge fort tendre en Hollande, d'où il passa à Berlin, en Pologne, & à Rome. Etant revenu à Paris, il acquit la faveur de la reine-mere. Mais voyant qu'il ne parvenoit à aucun emploi, il quitta la cour après la mort du cardinal de Richelieu, & se retira au Maurier, pour y vivre dans le repos. Il a toujours été catholique, quoique son pere n'ait jamais cessé d'être protestant, & cependant il a toujours été vexé par ceux qui auroient dû l'estimer à cause de sa religion. Il avoit d'étroites liaisons avec plusieurs savans protestans, & il étoit ennemi de toute vexation, pour le fait de religion. Il est mort en 1687, & ne laissa qu'une fille. * Ancillon, *mém. p.* 310. Les ouvrages de du Maurier sont: *Histoire de l'exécution de Cabriéres & de Mérindol, & d'autres lieux de Provence, particulierement déduite dans le plaidoyé qu'en fit l'an* 1551, *par le commandement du roi Henri II, & comme son avocat général en cette cause, Jacques Aubery, lieutenant civil au châtelet de Paris, & depuis ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour traiter de la paix, l'an* 1555: *ensemble une relation particuliere de ce qui se passa aux cinquante audiences de la cause de Mérindol.* A Paris, chez Sébastien & Gabriel Cramoisy, 1645 *in*-4°. Il y a plusieurs piéces importantes dans l'ouvrage, qui en lui même a quelque chose de curieux & d'intéressant. En 1682 il avoit publié des *mémoires, pour servir à l'histoire de la Hollande*, qui sont fort estimés. Il avoit eu dessein d'écrire l'his-

toire des dernieres années de Louis XIII, & d'y tracer les portraits des princes & des ministres de ce temps-là ; mais cet ouvrage n'a pas été achevé. M. du Maurier est encore auteur des *mémoires de Hambourg*, *de Lubeck*, *& de Holstein*, *de Danemarck*, *de Suéde & de Pologne*. C'est le second volume de *ses mémoires de Hollande*. Ils ont été imprimés en 1736 à Blois sous le nom d'Amsterdam. Nous devons l'édition de ces *mémoires de Hambourg*, &c. à M. Louis-Léonor-Alfonse Dorvaulx du Maurier, petit-fils de l'auteur. Ils sont curieux & intéressans, & le public les a reçus favorablement.

AUBESPINE, famille originaire de Beauce, a donné de grands hommes à l'église & à l'état. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis

I. Claude de l'Aubespine, seigneur d'Edeville, épousa le 27 février 1507 *Marguerite* le Berruyer, dame de la Corbilliere, fille unique de *Pierre*, seigneur de Corbilliere & de la Poiriere, & de *Claudine* Hilaire, dont il eut Claude, qui suit ; *Sébastien*, évêque de Limoges, maître des requêtes, puis évêque de Vannes, célébre par ses ambassades, mort le 2 août 1582 ; Gilles, qui a fait *la branche des marquis de* Verderonne, *rapportée ci-après* ; *Magdeléne*, alliée 1°. à *Albert*, seigneur de Grantrye : 2°. à *Nicolas* le Hardi, seigneur de la Trousse, grand prévôt de France ; & *François* de l'Aubespine, seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. président au grand conseil, mort en 1569, ayant eu de *Marie* Cotton, sa femme, pour fille unique *Claude* de l'Aubespine, dame de la Corbilliere & du Bois-le-Vicomte, morte le 22 juin 1613, âgée de 63 ans, comme le porte son épitaphe qui est aux Feuillans de Paris, sans postérité de *Meri* de Barbesieres, seigneur de Chemerault, chevalier des ordres du roi, mort quatre ans avant elle.

II. Claude de l'Aubespine, II du nom, seigneur d'Hauterive, marquis de Châteauneuf sur Cher, secrétaire d'état, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa 1°. en janvier 1542 *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume*, secrétaire d'état, & de *Marie* de Morvilliers : 2°. *Catherine* d'Alizon, fille de *George* d'Alizon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Claude* de l'Aubespine III du nom, seigneur de Hauterive, &c. secrétaire d'état, mort à l'âge de 6 ans, le 11 septembre 1570, sans laisser de postérité de *Marie* Clutin sa femme, fille de *Henri*, seigneur d'Oisel & de Villeparisis, ambassadeur à Rome, & de *Marie* de Thouars ; Guillaume, qui suit ; & *Magdeléne* de l'Aubespine, mariée par contrat du 17 juin 1559, à *Nicolas* de Neufville, seigneur de Villeroi, secrétaire d'état, morte le 17 mai 1596.

III. Guillaume de l'Aubespine, baron de Châteauneuf, &c. conseiller d'état, ambassadeur en Angleterre, & chancelier des ordres du roi, né en 1547, mourut en 1619. Il épousa *Marie* de la Chastre, fille de *Claude*, baron de la Maisonfort, & d'*Anne* Robertet, dont il eut 1. *Guillaume*, mort jeune ; 2. *Claude* de l'Aubespine IV du nom, baron de Châteauneuf, qui de *Gasparde* Mitte de Miolans, fille de *Jacques*, comte de Miolans, seigneur de Saint-Chaumont, chevalier des ordres du roi, eut pour fille unique *Françoise-Marie* de l'Aubespine, religieuse de la Visitation à Paris ; 3. *Gabriel* de l'Aubespine, évêque d'Orléans, commandeur des ordres du roi, *qui aura son article ci-après* ; 4. *Charles*, marquis de Châteauneuf, &c. abbé de Messai, de Preaux & de Noirlac, chancelier des ordres du roi, & garde des sceaux de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé* ; 5. François, marquis d'Hauterive, qui suit ; 6. *Magdeléne*, mariée à *Jean* Olivier, baron de Leuville ; 7. *Gabrielle*, abbesse de Royaulieu ; 8. *Marie*, abbesse de S. Laurent de Bourges ; 9. & *Elizabeth* de l'Aubespine, mariée à *André* de Crochefilet, comte de Vaucelas, chevalier des ordres du roi.

IV. François de l'Aubespine, marquis d'Hauterive, de Châteauneuf, &c. lieutenant général des armées du roi, général de l'infanterie françoise en Hollande, & gouverneur de Breda, mourut le 27 mai 1670. Il avoit épousé le 17 novembre 1631, *Eléonore* de Voluire, marquise de Ruffec, fille unique de *Philippe* de Voluire, marquis de Ruffec, & d'*Aimeric* de Rochechouart Mortemart, morte le 20 novembre 1690, âgée de 86 ans, dont il eut Charles, qui suit ; *Philippe*, comte de Sagonne, mort le 30 octobre 1686, sans laisser de postérité de *Catherine-Silvie* de Bigni, fille de *Louis-Armand*, comte d'Ainai, & d'*Isabeau* de Châteaubodeau, qu'il avoit épousée le 11 janvier 1681 ; *Charlotte*, mariée le 12 octobre 1672, à *Claude*, duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte à Paris le 6 octobre 1725, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge ; & *Marie-Anne* de l'Aubespine alliée en mai 1671, à *Louis* de Harlai, marquis de Champvallon, tué au combat de Senef le 11 août 1674 : elle est morte à Paris le 16 mars 1729, âgée de quatre-vingt-sept ans.

V. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, &c. mort à Varize en Beauce le 27 août 1716, âgé de 80 ans, épousa *Elizabeth* Loysel, fille d'*Antoine* Loysel, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* le Boulanger, morte le 22 septembre 1700, âgée de 53 ans, dont il eut pour fils unique Louis-François, qui suit.

VI. Louis-François, marquis de l'Aubespine, seigneur de Varize, Sivry, Basoches, &c. en Dunois, né à Paris le 25 septembre 1666, a épousé le 12 mai 1710 *Marie-Françoise* de Beauvillier, veuve de *Jean*, marquis de Marillac, & fille de *François* de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Françoise* Geré de Rancé, sa seconde femme. Il en a eu deux fils, *Charles-François*, appellé le comte de l'Aubespine, né au château de Varize-sur-Conge, près de Châteaudun, le 27 septembre 1719 ; & *François-Joseph-Honorat*, dit le chevalier de l'Aubespine, né le 22 avril 1722, mort à Paris le 11 mars 1741, dans la dix-neuviéme année de son âge.

Branche des Marquis de Verderonne.

II. Gilles de l'Aubespine, seigneur de Verderonne & de la Poiriere, quatriéme fils de Claude de l'Aubespine I du nom, & de *Marguerite* le Berruyer, fut trésorier des parties casuelles, & épousa *Marie* Gobelin, fille de *Jacques* Gobelin, & de *Nicole* Croquet, dont il eut Claude de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, qui suit ; *François*, secrétaire des commandemens de la reine Louise de Lorraine, & greffier du conseil, mort sans postérité ; *Jean*, évêque de Limoges, puis d'Orléans, mort en 1595 ; *Nicolle*, alliée à *Nicolas* de Verdun, intendant des finances ; *Marie*, femme de *Claude* Pinart, vicomte de Comblisi, secrétaire d'état ; & *Magdeléne* de l'Aubespine, mariée à *René* du Val, seigneur de Stors, président des comptes à Rouen.

III. Claude de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, président de la chambre des comptes de Paris, & greffier des ordres du roi, épousa 1°. *Marie* Malon, fille de *Charles*, seigneur de Berci, & de *Marie* Rousselin, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Louise* Pot, fille de *Guillaume* Pot, seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, & de *Jacqueline* de la Chastre, dont il eut Charles, qui suit ; *Claude*, baron de Noirat, chambellan de Monsieur, duc d'Orléans ; *Magdeléne*, mariée à *Balthasar* Gobelin, seigneur du Quesnoi, président des comptes, morte le 15 mars 1659 ; & *Louise* de l'Aubespine, alliée à *Jean* de Montberon, comte de Fontaines-Chalendrai, premier écuyer de madame d'Orléans.

IV. Charles de l'Aubespine, seigneur de Verderonne & de Stors, maître des requêtes, ambassadeur

en Suisse, & chancelier de Gaston de France, duc d'Orléans, épousa *Marie* le Bret, dame de Villeurard, fille de *Cardin* le Bret, doyen du conseil, & de *Marguerite* le Pelletier, dont il eut CLAUDE de l'Aubespine, qui suit; *Charles* & *François*, morts jeunes; *Magdeléne*, morte jeune; *Louise*; *Marguerite*, & *Françoise*, religieuses à Royaulieu; & *Marie* de l'Aubespine, qui épousa le 9 juin 1653 *Nicolas* Lambert, seigneur de Thorigni, président des comptes, morte le 24 octobre 1677.

V. CLAUDE de l'Aubespine, marquis de Verderonne, seigneur de Stors, &c. capitaine au régiment des gardes, mort le 11 avril 1706, âgé de 83 ans, avoit épousé le 4 février 1655, *Helene* d'Aligre, fille d'*Etienne* d'Aligre III du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* Luillier d'Interville, morte le 16 mars 1712, dont il eut *Claude* de l'Aubespine, né le 6 novembre 1655, mort la même année; ETIENNE-CLAUDE, qui suit; *Nicolas*, né le 12 juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans; & *Charles* de l'Aubespine, né le 27 avril 1664, capitaine au régiment du roi, mort d'accident le 16 février 1701.

VI. ETIENNE-CLAUDE de l'Aubespine, marquis de Verderonne, &c. né le premier novembre 1656, guidon des gendarmes de la reine, puis sous-lieutenant des gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le 1 juillet 1690. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Festard, fille & héritiere de *Charles*, marquis de Beaucourt, & de *Marie* Pigrai, morte à Paris le 5 novembre 1727, âgée de soixante-trois ans. Il avoit eu de cette dame, *Claude-Marie* de l'Aubespine, marquis de Verderonne, seigneur de Stors, cornette de la compagnie des chevaux-légers d'Anjou, en 1707, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, sans avoir été marié; ETIENNE-LOUIS marquis de Beaucourt, qui suit; & *Héléne-Rosalie-Angélique* de l'Aubespine, mariée le 31 juillet 1713, à *Hierôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, commandeur des ordres du roi.

VII. ETIENNE-LOUIS de l'Aubespine, marquis de Verderonne, & de Beaucourt, se qualifia d'abord de ce dernier titre, & après la mort de son frere aîné, prit celui de Verderonne. Après avoir été guidon dans la gendarmerie, il fut fait sous-lieutenant des gendarmes dauphins, & ensuite capitaine-lieutenant des gendarmes anglois, & gouverneur de Montelimart. Il fut marié le 19 avril 1718, avec *Françoise-Sabine* de Grolée de Vireville, ou Viriville, seconde fille de feu *François-Joseph* de Grolée, comte de Viriville, capitaine-lieutenant des gendarmes de Berri, mort le 26 septembre 1705, & de *Magdeléne Sabine* de la Tour Gouvernet. * Voyez Sammarth. *in elog. illust. famil. & Gall. christiana*. Godefroi, *histoire des chanceliers de France*. Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes*. Fauvelet du Toc, *histoire des secrétaires d'état*. De Thou. Le P. Anselme, &c.

AUBESPINE (Claude de l') baron de Châteauneuf sur Cher, &c. secrétaire d'état, s'est signalé par ses services sous les regnes de François I, de Henri II, de François II & de Charles IX. Guillaume Bochetel, seigneur de Sassi, & secrétaire d'état, le choisit pour son gendre & pour son successeur en sa charge l'an 1542. Il en obtint alors la survivance; & l'année suivante, le roi François I lui donna une même charge en chef, vacante par la mort de Jean Breton, seigneur de Villandri. Le même roi le nomma en 1545, avec le cardinal du Bellai, le maréchal de Biez, & le président Rémond, pour aller à Hardelot près de Boulogne, y négocier la paix avec les Anglois. Le roi Henri II employa aussi Claude de l'Aubespine en des affaires importantes, après qu'il l'eut retenu à son service. Il l'envoya l'an 1555, aux conférences de la Marck. Deux ans après, l'Aubespine se trouva à l'assemblée des états, tenue à Paris l'an 1559. Il eut encore l'honneur d'être député pour la paix de Câteau-Cambresis; & il fut honoré du titre de secrétaire d'état, qu'on a depuis toujours donné à ceux qui possedent les mêmes charges, qui n'étoient auparavant connues que sous le nom de secrétaires des finances. Il servit encore à l'assemblée de Fontainebleau l'an 1560, & à la reddition de Bourges en 1562; à la conférence du fauxbourg S. Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & S. Denys, l'an 1567. Il s'agissoit de porter à la raison le prince de Condé, & les autres chefs des huguenots; l'Aubespine ne leur plaisoit pas, aussi le traiterent-ils peu honnêtement. Cette conduite, & les malheurs de l'état, lui causerent une grande maladie. Il avoit son appartement dans le Louvre, & la reine Catherine de Médicis prenoit son conseil dans toutes les affaires importantes. Le jour de la bataille de S. Denys, elle fut elle-même le consulter au chevet de son lit. L'Aubespine étoit à l'extrémité, & il proposa des expédiens très-importans pour le bien de l'état. Il servit ainsi sa patrie jusqu'au dernier soupir; car il mourut le jour suivant 11 novembre de l'an 1567.

AUBESPINE (Charles de l') marquis de Châteauneuf sur Cher, commandeur & chancelier de l'ordre du S. Esprit, conseiller d'état, abbé de Massai, de Preaux, & de Noirlac, gouverneur de Touraine, & garde des sceaux de France, étoit de Paris, où il naquit en 1580, de GUILLAUME de l'Aubespine, & de *Marie* de la Chastre. Il fut conseiller au parlement de Paris l'an 1603. En 1609 le roi Henri *le Grand*, qui l'avoit déja employé dans quelques affaires particulieres, l'envoya ambassadeur extraordinaire en Hollande & à Bruxelles. Ensuite, l'an 1617 il ménagea le retour des princes, avec beaucoup d'adresse. En 1620 on le fit chancelier des ordres du roi; puis il fut envoyé, avec le duc d'Angoulême & le marquis de Bethune, en Allemagne. A son retour, il alla à Venise en qualité d'ambassadeur extraordinaire, puis en Angleterre l'an 1629, & 1630. Ce fut en cette même année, que le roi lui donna les sceaux à Versailles le 14 novembre; mais comme son crédit l'avoit rendu suspect à ceux qui gouvernoient, ils lui furent ôtés à Saint-Germain en Laye le 25 février de l'an 1633. On l'arrêta en même temps, & il fut conduit au château d'Angoulême, où il demeura prisonnier jusqu'au 24 mai de l'an 1643. C'est en cette ville qu'il fonda dans le collége des jésuites six places pour de jeunes gens de bonne famille, qu'on y éleve dans les sciences & dans la piété. Il vint à sa maison de Montrouge près de Paris, & on lui donna une seconde fois les sceaux le 2 mars de l'an 1650. Il avoit beaucoup de crédit à la cour; & la même raison qui l'en avoit éloigné la premiere fois, l'en fit encore sortir, après avoir rendu les sceaux le 3 avril de l'an 1651. Il mourut ensuite à Leuville, d'une fiévre double-tierce, le 26 septembre de l'an 1653, âgé de 73 ans. Son corps fut porté à Bourges, & l'on y voit son tombeau dans l'église cathédrale, où est celui de ses prédécesseurs. * Godefroi. Le P. Anselme, *officiers de la couronne*.

AUBESPINE (Gabriel de l') fils de GUILLAUME de l'Aubespine, sieur de Châteauneuf, chancelier des ordres du roi, doyen du conseil, & ambassadeur en Angleterre, & de *Marie* de la Chastre, succeda à Jean de l'Aubespine son parent dans l'évêché d'Orléans en 1604. Il tint un synode en l'année 1606, & assista à l'assemblée des évêques de la province de Sens, tenue à Paris en 1612. Il fut fait commandeur des ordres du roi en 1619. Il fut député, par les prélats assemblés à Paris, au roi Louis XIII, qui étoit alors à Lyon, & mourut en revenant à Grenoble le 15 août de l'an 1630. On a obligation à ce prélat d'avoir le premier donné un plan juste de l'ancienne discipline de l'église, sur l'administration des sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie, & sur d'autres rits anciens; comme on le peut voir dans ses observations ecclésiastiques écrites en latin; dans son livre françois de l'ancienne police de

l'église sur l'administration de l'Eucharistie; & dans ses notes sur les canons de plusieurs conciles, sur quelques endroits des ouvrages de Tertullien, & sur les livres d'Optat de Miléve. * De la Saussaye, & Symphorien Guyon, *hist. d'Orléans.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana, tom. II.* Dupin, *nouvelle bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.*

AUBESPINE (Magdeléne de l') dame de Villeroi, fille de *Claude* de l'Aubespine, seigneur de Hauterive, &c. & de *Jeanne* Bochetel, épousa *Nicolas* de Neufville, seigneur de Villeroi & d'Alincour, secrétaire d'état, trésorier des ordres du roi, qui servit avec grande fidélité cinq de nos rois, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, & elle en eut un fils unique CHARLES de Neufville, pere de NICOLAS, maréchal de France, de *Camille* archevêque de Lyon, & de *Ferdinand*, évêque de Chartres. Cette dame aussi célébre par son esprit que par sa beauté, fut un des plus illustres ornemens de la cour. Elle composa divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres on lui attribue une traduction des épîtres d'Ovide. Ronsard fit diverses piéces à sa louange. Elle mourut à Villeroi au mois de mai de l'an 1596. Jean Berthault, qui fut évêque de Séez, lui dressa une épitaphe. * La Croix du Maine, *biblioth. françoise.* Louis Jacob, *biblioth. des fem.* Abel de Sainte-Marthe, *éloge de la maison de l'Aubespine.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres.*

AUBETERRE, *Albaterra*, petite ville de France en Saintonge, & aux confins du Périgord, sur la riviere de Droune, à huit lieues de Perigueux.

AUBIERE, *Aubierum*, village de France dans l'Auvergne, à une lieue de Clermont du côté du midi. Quelques géographes estiment qu'Aubiere est le lieu nommé anciennement *Avitacum*, lequel d'autres mettent à Chambon, village situé sur un lac de même nom au pied du mont d'Or, à cinq lieues de la ville de Clermont du côté du couchant. * Baudrand.

☞ AUBIGNAC, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Bourges, dans l'archiprêtré d'Argenton, sur la riviere du Cher. Elle est de la filiation de celle d'Alon, & fut fondée l'an 1138. Les papes Eugéne II & Adrien IV en font mention. * La Martiniere, *dict. géogr.* Il y a eu un abbé d'Aubignac fort connu par ses ouvrages, qui se nommoit François Hedelin, *cherchez* HEDELIN.

AUBIGNE (Théodore-Agrippa d') seigneur des Landes, & de Chaillou, & favori du roi Henri IV, né le 8 février en 1550, fut gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp, gouverneur des isles & du château de Maillezais, & vice-amiral de Guienne & de Bretagne. Il ne se distingua pas moins par sa plume que par son épée. Il y a peu d'ouvrages qui soient aussi ingénieux que les deux satires intitulées, *la confession de Sanci, & le baron de Fœneste*, qu'on lui attribue. On prétend que dans le dernier c'est du Plessis-Mornai, qui est caché sous le nom d'Enai, qui parle toujours fort sagement, & que le baron de Fœneste est le duc d'Epernon, ou du moins un Gascon évaporé qui donne occasion de se moquer de ce duc; la seconde édition de l'an 1630 est la plus ample. Un ouvrage plus considérable est son histoire universelle, contenant en 3 vol. *in-fol.* ce qui s'est passé depuis l'an 1550, jusqu'en 1601, avec une histoire abregée de la mort de Henri IV. D'Aubigné fit imprimer ce grand ouvrage à ses dépens, & sous ses yeux à S. Jean d'Angeli; il n'en avoit encore publié qu'un volume, lorsque le parlement de Paris ordonna qu'il seroit brulé publiquement, parcequ'il contenoit plusieurs choses contre l'honneur des rois, & en effet ils n'y sont pas ménagés; mais celui qui y est le plus maltraité est Henri III, qu'il tâcha de rendre non-seulement ridicule & méprisable, mais odieux par les contes qu'il en fit. Ce sont les historiettes qu'on trouve par-tout dans cette histoire, & dont plusieurs sont fausses, qui l'ont fait rechercher : sans cela son stile guindé, & plein de métaphores & d'expressions basses & rampantes, l'auroit fait tomber dans le mépris, & on ne l'auroit consulté que dans les descriptions des expéditions de guerre, ausquelles on le reconnoît homme du métier. D'Aubigné, qui se moqua de l'arrêt du parlement, ne soutint pas de même l'indignation du roi; & craignant d'être arrêté, il se retira en 1620 à Genève, d'où il envoya un exemplaire de son histoire, tronquée en quelques endroits, & augmentée en d'autres, à Amsterdam pour y être imprimée, comme elle le fut en 1626. Il vécut environ dix ans à Genève, & y mourut le 29 avril 1630, âgé de quatre-vingts ans. On garde dans plusieurs maisons de Paris sa vie écrite par lui-même : elle est écrite avec beaucoup de liberté, mais il ne s'y accorde pas toujours à ce qu'il a avancé dans son histoire universelle. Elle a été imprimée en 1729, séparément & avec une nouvelle édition du baron de Fœneste, augmentée de plusieurs piéces, & des remarques de M. le Duchat. De son épouse, *Susanne* de Lezai, fille & hériticre d'*Ambroise*, baron de Surineau, & de *Renée* de Vivonne, il laissa entr'autres enfans, *Nathan* d'Aubigné, qui a son article particulier; CONSTANT d'Aubigné, baron de Surineau, gouverneur de Maillezais, qui épousa en 1627 *Jeanne* de Cardillac, fille de *Pierre* de Cardillac, seigneur de la Lane, lieutenant au gouvernement du Château Trompette sous le duc d'Epernon, & de *Louise* Montalambert, dont il eut *Françoise* d'Aubigné, marquise de Maintenon, morte à S. Cyr le 15 avril 1719, âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans, ayant été baptisée à Niort le 27 novembre 1635; & CHARLES d'Aubigné, gouverneur de Berri, chevalier des ordres du roi, mort en 1703, laissant pour fille unique *Françoise* d'Aubigné, mariée le premier avril 1698, à *Adrien-Maurice* duc de Noailles, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de la toison d'or, &c. *Artemise* d'Aubigné dame de Murçai, fille de *Théodore-Agrippa*, épousa BENJAMIN de Valois, seigneur de Villette, dont vinrent PHILIPPE de Valois, marquis de Vilette-Murçai, lieutenant général des armées navales, commandeur de l'ordre de S. Louis, lieutenant général pour le roi au bas Poitou, mort le 25 décembre 1707, âgé de soixante-quinze ans. Il épousa 1°. *Marie-Anne-Hyppolite* de Châteauneuf, morte le 10 juin 1691 : & 2°. *Marie-Claire-Isabelle* des Champs de Marsilli. Du premier mariage vinrent, *Philippe* de Valois II du nom, comte de Murçai, lieutenant général des armées du roi, mort à Turin, où il étoit prisonnier de guerre, le 9 novembre 1706; *Henri-Benjamin*, chevalier de Villette, colonel des dragons de la reine, mort des blessures qu'il reçut au combat de Steinkerke le 3 août 1692; & *Marthe-Marguerite* de Valois, alliée à *Jean-Anne* de Thubieres-de-Grimoard-de-Pestels & de Levis, comte de Quelus. Du second est issu FERDINAND-TANCREDE-FREDERIC de Valois, marquis de Villette-Murçai & de Marsilli, lieutenant général au bas Poitou, & deux filles.

AUBIGNE de la Fosse (Nathan) médecin & mathématicien, étoit fils de THÉODORE-AGRIPPA d'Aubigné, *dont nous venons de parler.* Il naquit le 16 janvier 1601, à Nancray près de Pluviers en Gâtinois. Il se retira à Genève avec ses pere & mere, le premier septembre 1620. Il épousa *Claire* Pélissari, le 15 juillet 1621; & le 2 de mai 1626, il fut reçu docteur en médecine à Fribourg en Brisgau. Le 20 mars 1627 on lui donna *gratis* la bourgeoisie de Genève. Etant devenu veuf le 11 septembre 1631, il épousa en secondes nôces, le 23 mai 1632, *Anne* Crespin, fille du conseiller *Samuel* Crespin. Le 18 janvier 1658 il fut fait membre du conseil des deux cens. Il vivoit encore en 1669. Il est auteur du livre intitulé : *Bibliotheca chemica contracta ex delectu & emendatione Nathanis Albinei doctoris medici*, à Genève, 1653 in-8°. Il a laissé entr'autres enfans 1. *Anne* d'Aubigné, qui épousa *François*

Sage de la Colombiere, à Couches, dans le duché de Bourgogne; *Agrippa* d'Aubigné & *Samuel* d'Aubigné. Celui-ci fut ministre de Renan, au Val Saint-Imier, & ensuite à Bévilars, au Val de Tavanes. Il est mort en 1710, âgé de soixante-douze ans. *Agrippa* établi à Grenoble, a laissé trois fils: l'aîné, major du château de Sedan; le second, major du château de Salus dans le Roussillon; le troisiéme, capitaine dans le régiment de marine du fils de M. le comte d'Aubigné, lieutenant général des armees de France. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

AUBIGNE (d') Il y a en Anjou une maison du nom d'Aubigné qui est très-ancienne. GEOFROI sire d'Aubigné possédoit cette terre en sirerie l'an 1160, & avoit la qualité de chevalier. JEAN sire d'Aubigné, avoit le même titre de chevalier l'an 1201. OLIVIER sire d'Aubigné, chevalier, vivoit en 1255, & fut pere d'AIMERI, qui vivoit l'an 1275, qu'il maria son fils GUILLAUME d'Aubigné, avec *Alienor* de Coësme. Leur fils SAVARI sire d'Aubigné, chevalier, épousa vers l'an 1300 *Honneur* de la Haye-Passavant, dont vinrent OLIVIER II du nom, sire d'Aubigné, *dont la branche aînée s'éteignit vers la fin du XV siécle;* & PIERRE d'Aubigné, seigneur de la Touche-d'Aubigné, dont le fils *Guyon* d'Aubigné épousa *Jeanne* de l'Espine, dame de la Jousseliniere. THIBAUT son petit-fils, qui vivoit en 1444, laissa de *Jeanne* dame de la Parniere, plusieurs enfans qui firent différentes branches; savoir I, celle des seigneurs *de la Jousseliniere*, depuis barons *de Sainte-Gemme*, finie en 1672.

II. Celle des seigneurs *de la Touche* d'*Aubigné*, *marquis de Tigni*, dont sont issus *Louis-François* comte d'Aubigné, maréchal des camps & armées du roi en 1719, gouverneur de Saumur, &c. qui épousa en 1713 *Henriette-Marguerite* le Breton-de-Villandri, morte le 13 avril 1721, âgée de trente-deux ans, fille de *Balthasar-Léonor* le Breton, marquis de Villandri, & de *Marie-Claude* Bonneau-de-Rubelles, & son oncle *Claude-Maur* d'Aubigné, évêque & comte de Noyon, pair de France, puis archevêque de Rouen en 1707, mort le 22 avril 1719.

III. Celle *de la Roche-Ferriere*, dont Louis d'Aubigné fut reçu page de la petite écurie du roi en 1683.

La branche aînée de cette maison en avoit encore produit deux autres: savoir, celle des seigneurs *de Boismosé*, qui finit en 1628, & des seigneurs *du Coudrai* leurs cadets, dont *la postérité est tombée par femmes en la maison de* Saint-Offange; & celle des seigneurs *de Montaupin*, fondue en 1663, dans les seigneurs de la Verouliere, du surnom de le Roi.

AUBIGNI, terre en Berri, à dix lieues de Bourges, sur la riviere de Nerre ou Niere, ayant dans sa dépendance, qui est de huit lieues d'étendue, outre la ville de ce nom, deux châteaux considérables & plusieurs fiefs. Elle fut donnée en apanage par le roi Philippe *le Bel* à LOUIS de France, chef de la maison d'Evreux; mais étant retournée à la couronne faute d'hoirs mâles, elle fut donnée le 26 mars 1423 avant Pâque par le roi Charles VII à JEAN Stuart, connétable d'Ecosse, en récompense de ses services, pour lui & ses descendans. Sa postérité étant finie en 1672, elle fut encore réunie à la couronne. Le roi Louis XIV par lettres patentes du mois de janvier 1684, l'érigea en duché-pairie en faveur de *Louise-Renée* de Penencoët-de-Keroualle-de-Ploëuc, duchesse de Portsmouth en Angleterre, & de CHARLES Lenox, duc de Richemont, chevalier de l'ordre de la Jarretiere son fils, né de Charles II roi d'Angleterre. Ce prince né le 2 août 1672, fut naturalisé en France au mois de janvier 1685, & après y avoir demeuré quelques années, faisant profession de la religion catholique, il repassa en Angleterre auprès de Guillaume III, embrassa la religion anglicane, & mourut le 7 juin 1723, laissant postérité. * Baudrand.

AUBIGNI (seigneur d') *cherchez* STUART.

AUBIN (S.) évêque d'Angers, né l'an 469, de famille ancienne & noble dans le territoire de Vannes en Bretagne. Il quitta le monde malgré ses parens, & se retira dans le monastère de Tintillant, que l'on nommoit alors *Cincillac.* Il en fut choisi abbé à l'âge de trente-cinq ans, & y rétablit la discipline. Il fut élu en 529 évêque d'Angers, après la mort d'Adulphe évêque de cette ville, & gouverna cette église avec beaucoup de sagesse & de charité. Il assista au concile tenu à Orléans l'an 538, & fut un des évêques qui y marqua le plus de zèle pour défendre les mariages incestueux, & pour faire des reglemens utiles à l'église. Son grand âge l'ayant empêché de se trouver au concile tenu dans la même ville l'an 549, il y députa l'abbé Sabaud. Il mourut le premier mars 550. Sa fête est marquée dans le martyrologe en ce jour. * *Vie de S. Aubin*, par Fortunat, *apud Bollandum.* Baillet, *vies des saints.* Bulteau, *hist. monastique d'Occident.*

AUBIN, mathématicien, *cherchez* ALBINI.

AUBISINDE, *cherchez* ALBISINDE.

☞ AUBONNE, jolie petite ville de Suisse, au canton de Berne. La seigneurie d'Aubonne, qui est située entre les bailliages de Morges & de Nyon, étoit une baronie très-ancienne, & considérable par son étendue. Elle a été possédée durant près de deux cens ans par les comtes de Gruyere. Dans le dernier siécle, elle fut achetée par Théodore de Mayerne, medecin de Charles I, roi d'Angleterre. Après lui elle a été possédée par le marquis de Montpouillan, puis par le célébre voyageur Tavernier, qui a beaucoup réparé le château. Après lui M. le marquis du Quesne l'acheta; & l'ayant possédée environ une vingtaine d'années, il la vendit aux Bernois l'an 1701, & en tira plus de deux cens mille francs. Les Bernois avoient déja eu cette terre entre les mains une ou deux fois, par confiscation ou autrement, & ils l'avoient revendue; mais à cette fois ils l'ont gardée, & en ont fait un bailliage, qui comprend sept ou huit paroisses, dont les plus considérables sont, Estoy, Saint-Livre, Yens, Gimel, Longirod, & Burtigni. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AUBOUIN, nom défiguré, *cherchez* ALBOIN.

☞ AUBOUX (Jean) a donné au public en 1659, un ouvrage intitulé, *La véritable théorie pratique, civile & criminelle des cours ecclésiastiques, avec un traité des gradués;* le tout en un volume *in*-4°, dont il y a eu depuis différentes éditions. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

AUBRAC, *Altobracum*, fameux hôpital au diocèse de Rodez, qui est devenu un bénéfice considérable. La tradition populaire est qu'Adalard vicomte de Flandre, qui revenoit vers l'an 1120 du pelerinage de S. Jacques en Galice, marchant accompagné de 30 soldats dans des montagnes affreuses où cette maison est bâtie, qui confinent les provinces de Guienne, de Languedoc & d'Auvergne, & où il faut presque nécessairement passer pour la communication de ces provinces, que Notre-Seigneur lui apparut, & lui faisant remarquer le danger auquel les voyageurs étoient exposés dans l'horreur de ces déserts, où il s'étoit commis un grand nombre de vols & de meurtres, il lui ordonna d'y bâtir une église & un hôpital; ce qui fut exécuté par ce seigneur, qui procura, soit par des acquisitions qu'il fit, soit par le concours des aumônes, un fonds qui vaut présentement près de quarante mille livres de revenu. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'environ ce temps-là il y avoit en ce lieu une compagnie de gens de bien de l'un & de l'autre sexe, qui s'y étoient retirés pour servir les pauvres. Ils n'eurent pas de régle certaine jusqu'en l'an 1162, que Pierre évêque de Rodez leur donna celle de S. Augustin, avec quelques additions & interprétations qu'il y fit, laquelle fut ensuite confirmée par le pape Clément IV, en l'année 1267. Le même évêque fit beaucoup de bien à la maison d'Aubrac; les rois d'Aragon, les comtes de Toulouse, de

Rodez, de Valentinois, de Cominges, d'Armagnac; les seigneurs de Canillac, de Castelnau, de Roquelaure, d'Estaing, & autres, ont aussi beaucoup contribué à la grandeur & à la splendeur de cette maison. Les Templiers firent des efforts du temps du pape Boniface VIII pour s'en rendre les maîtres; & leur ordre ayant été aboli peu de temps après, les chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem suivirent cet exemple, mais inutilement. On trouve les lettres que les évêques, abbés & grands seigneurs du pays écrivirent aux papes Clément V & Jean XXII, & aux cardinaux, pour empêcher cette union. Ainsi Aubrac a toujours été conservé dans son indépendance, & dans ses priviléges. La mauvaise administration, qui étoit faite des biens de cette Domerie, par des prêtres ou religieux hospitaliers, qui avoient pour chef un supérieur connu sous la qualité de dom d'Aubrac, engagea M. de Noailles, archevêque de Paris, & cardinal, à qui cette Domerie avoit été donnée, de ne rien négliger pour établir un meilleur ordre dans cette maison, ce qui fut achevé heureusement sous M. de Noailles évêque de Châlons, frere de ce cardinal, qui lui succéda. Celui-ci y établit des religieux de l'ordre de S. Augustin de la réforme de Chancelade. * *Hist. des ordres religieux*, par le P. Helyot, *in*-4°. 1715, *à Paris chez J. B. Coignard.*

AUBREY (Jean) en latin *Albericus*, Anglois, né dans un lieu de la province de Wilts, nommé Easton-Piers, le troisiéme de novembre 1625, fut connu de bonne heure du fameux Hobbes, avec qui il lia une étroite amitié dans la même école où ils apprirent tous deux la grammaire. Etant ensuite immatriculé dans l'université d'Oxford en 1642, il y fit connoissance avec Antoine de Wood, ou Du Bois, auquel il ne fut pas inutile pour ramasser les matériaux qui étoient nécessaires à ce dernier dans la composition des ouvrages qu'il a publiés. Comme on travailloit alors au *Monasticon Anglicanum*, Aubrey fit la dépense du plan de l'abbaye d'Osney, tiré par Wenceslas Hollar, & qui a été inséré dans ce livre à la page 136, quoiqu'il manque dans un grand nombre d'exemplaires. En 1646, M. Aubrey prit le parti de la jurisprudence, où il avoit dessein de se pousser. Mais la mort de son pere lui laissa une succession si litigieuse, qu'il fut obligé d'interrompre ses études pour s'assurer son patrimoine. Cependant il donnoit tout son loisir à la culture des belles-lettres, & les grands progrès qu'il y fit lui procurerent en 1662 l'entrée dans la Société royale de Londres. Deux ans après, il vint en France, mais il ne passa pas la ville d'Orléans. La vie de M. *Hobbes* publiée en latin en 1681, par le médecin Richard Blacbourn, est de la façon de M. Aubrey, qui l'avoit écrite originairement en anglois. En 1673, il forma le dessein d'écrire l'histoire naturelle de la province de Surrey, & il y mit la derniere main en 1692, cet ouvrage ayant paru cette même année. Son âge avancé ne lui permit pas d'exécuter un projet de la même nature, par rapport à la province de Wilts. Il avoit néanmoins rassemblé tant de choses sur cette matiere, que quoiqu'il n'espérât pas de vivre assez long-temps pour perfectionner son ouvrage, & pour le faire imprimer, il mit ses recueils dans le cabinet d'Ashmole à Oxford, afin que les curieux pussent y avoir recours au besoin. L'agréable tranquillité dont il jouit pendant quelques semaines qu'il passa en 1695 dans les beaux jardins du comte d'Abingdon, lui fit revoir quelques petites piéces qu'il avoit recueillies au sujet de la philosophie hermétique. Il les mit en ordre, & les fit imprimer l'année suivante sous le titre général de *Mélanges*, qu'il dédia au seigneur dans la maison duquel il les avoit arrangées. Ces Mélanges étant de cette espéce de littérature à laquelle on peut toujours faire de nouvelles additions, l'auteur y en avoit fait plusieurs; & son ouvrage ainsi refondu devoit être publié pour la seconde fois pendant sa vie. On ne sait pourquoi il ne le fut point: car Aubrey avoit fourni sa copie au libraire Churchill dès le mois de juin 1697. Elle fut vendue avec les autres effets de la boutique de ce libraire, au mois de juillet 1720: & c'est sur cette copie que les *Mélanges* ont été imprimés pour la seconde fois, à Londres, en 1721, *in*-8°, avec la vie de l'auteur; le tout en anglois. On n'a point marqué l'année de la mort de ce savant naturaliste. Il avoit épousé en 1662, *Jeanne* Sommer. Dans les procès qu'il fut obligé d'avoir pour la succession de son pere, il fit tant de pertes, que sur la fin de ses jours il fut heureux de trouver un asyle dans la maison d'une dame, qui se fit honneur de ne point abandonner un homme de ce mérite. Dans sa vie, on nous apprend qu'il avoit ébauché un ouvrage sous le titre de *Architectonica sacra*, ou Architecture sacrée, où il traitoit des manieres différentes dont on a bâti les édifices sacrés en Angleterre, selon la diversité des goûts & des siécles, & que cet essai se trouve manuscrit, entre les mains de quelques personnes à Oxford. Dans la bibliothéque angloise, où l'on donne l'abrégé de la vie de M. Aubrey, d'après celle qui est à la tête des *Mélanges*, on donne aussi un extrait de ceux-ci, desquels on parle avec mépris, faisant même douter qu'ils puissent être de cet habile homme. * *Voyez* ce journal, tome IX, part. premiere, art. VIII. Cet article est curieux, & rempli de réflexions judicieuses.

AUBRI, *cherchez* AUBERY.

AUBRIOT (Hugues) natif de Bourgogne, s'étant avancé par le crédit du duc son souverain à la cour de France, eut le soin des finances, & fut prévôt de Paris. Il fit bâtir la bastille par ordre du roi Charles V, l'an 1369, pour servir de forteresse à la ville contre les Anglois. Mais depuis, à la poursuite du clergé, il fut condamné à finir ses jours entre quatre murailles, pour crime d'impiété & d'hérésie, & pour s'être montré cruel ennemi de l'université. Les séditieux, nommés *Maillotins*, qui s'éleverent contre les impôts au commencement du regne de Charles VI, l'an 1381, briserent les prisons, & en firent sortir cet Aubriot, qu'ils choisirent pour capitaine. Il les quitta dès le soir même pour se réfugier en Bourgogne, où il mourut peu de temps après. Les auteurs de ce temps disent qu'il avoit tenu un grand rang à la cour; & qu'outre la bastille, il avoit fait faire de beaux édifices à Paris, comme le pont S. Michel, qui étoit alors de bois; le petit pont de pierre; le petit Châtelet, pour tenir en bride les écoliers de l'université de Paris, & les murs de la porte S. Antoine le long de la Seine. Les partisans de la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne, furent les auteurs de sa disgrace. Il étoit de la même famille que JEAN Aubriot de Dijon, évêque de Châlons sur Saône en 1350. * Nicole Gilles, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiq. de France.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Mezerai, *hist. de France.*

☞ AUBRY (Jacques-Charles, l'un des plus célébres avocats de son temps, reçu au parlement de Paris le 9 août 1707, étoit fils de *Charles* Aubry, aussi avocat au parlement & ès conseils du roi. Il fut l'émule de MM. Cochin & Normant ses contemporains, & en concurrence avec eux dans les plus grandes affaires du palais. Son discours étoit oratoire & véhément, comme celui de Démosthènes; & jamais personne, en plaidant, ne sut employer avec plus d'art l'ironie, sans s'écarter de la dignité qui convient au barreau. Ce style lui étoit tellement propre, qu'il n'a point encore eu d'imitateur en ce genre. Il seroit à souhaiter que l'on pût donner au public les plaidoyers qu'il a fait dans beaucoup de causes éclatantes, telles que celles de la demoiselle Bellingant de Kerbabu, de l'abbé de Clairvaux, & contre la demoiselle Ferrard, &c. mais il n'écrivoit point en entier ses plaidoyers. Ses extraits ne contiennent la plupart que de simples notes. Il nous reste de lui un grand nombre de consultations & de mémoires imprimés, que l'on conserve avec soin dans les bibliothéques, tant parceque ces piéces concernent des affaires mémorables, qu'à cause que plusieurs sont regardées comme d'excel-

lens traités sur les matieres qu'ils renferment. De ce nombre sont les deux consultations qu'il fit en 1727 pour M. de Soanen, évêque de Senez; la premiere souscrite de vingt avocats, & la seconde de 50, au sujet du concile d'Embrun; les mémoires qu'il fit pour la demoiselle de Kerbabu; celui qu'il fit pour l'abbé de Clairvaux contre l'abbé de Cîteaux; enfin deux mémoires pour les ducs & pairs contre le comte d'Agenois, depuis duc d'Aiguillon, dans lesquels on trouve un abregé de l'histoire des pairies, & des principes par lesquels elles se reglent. Il mourut le 22 octobre 1739, âgé de 51 ans. De son mariage avec demoiselle *Catherine* de Boissy, il eut plusieurs enfans dont il n'en reste que trois actuellement vivans, savoir *Gui-Charles* Aubry, reçu au serment d'avocat le 2 septembre 1737; *Catherine-Jeanne* Aubry, mariée à M. *Anselme-Joseph* Doutremont, aussi avocat au parlement, reçu le 3 août 1733, & *Charles-Philippe* Aubry, capitaine d'infanterie. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

AUBUSSON, est la seconde ville de la Marche, limitrophe de la province d'Auvergne. Elle est fort peuplée & célébre par ses tapisseries. Elle est située le long de la Creuse, dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Ce qui reste de grosses tours de la démolition d'un vieux château, marque assez la puissance des seigneurs du lieu, dont la généalogie a été donnée au public par le sieur du Bouchet, & que l'on ne rapportera ici que depuis

I. GUI I du nom, vicomte d'Aubusson, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Assalide* de Comborn, fille d'*Archambault V* du nom, vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Périgord, dont il eut RENAUD, qui suit.

II. RENAUD vicomte d'Aubusson, se croisa contre les Albigeois, fit hommage de son vicomté par ordre du roi au comte de la Marche en 1226, & mourut avant l'an 1249. Il épousa *Abel* dite aussi *Marguerite*, dont on ignore le surnom, de laquelle il eut pour enfans *Guillaume*, mort en 1260; GUI II du nom, qui suit; RANULPHE, *qui a fait la branche des seigneurs de la* BORNE, *rapportée ci-après*; & *Agnès* d'Aubusson, mariée avant l'an 1244 à *Aymon* seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

III. GUI II du nom, vicomte d'Aubusson, vivoit en 1260, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, *Alengarde* d'Aubusson, dame de Maffignac, mariée 1°. l'an 1262 à *Erric* de Beaujeu, seigneur d'Hermanc, qualifié par quelques auteurs, maréchal de France, mais sans preuves : 2°. à *Guillaume* seigneur de la Rochedagoux, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

SEIGNEURS DE LA BORNE.

III. RANULPHE d'Aubusson, fils puîné de RENAUD vicomte d'Aubusson, fut seigneur de la Borne. Il vivoit en l'an 1277, & fut pere de *Raimond* ou *Rainaud* d'Aubusson, seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu le vicomté d'Aubusson à Hugues comte de la Marche, & qui mourut sans postérité de *Dauphine* de la Tour sa femme, qui se remaria avec *Aimeri*, seigneur du Monteil de la Rochefoucaud; & de GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette* sa femme, RENAUD, qui suit; *Gerard*, vivant en 1342, mort sans postérité: *Robert*; & GUILLAUME d'Aubusson, que l'on prétend avoir fait *la branche des seigneurs de* BANSON, *rapportée ci-après.*

V. RENAUD d'Aubusson, seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épousa *Marguerite*, dont il eut GUI, qui suit; & *N.* d'Aubusson, mariée à *Pierre*, seigneur de Maumont.

VI. GUI d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. mourut prisonnier de guerre des Anglois avant l'an 1364. Il épousa l'an 1332, *Marguerite* de Ventadour, fille de *Geraud*, seigneur de Donzenac, dont il eut *Gui* II du nom, seigneur de la Borne, mort sans enfans après l'an 1371; *Louis*, mort sans postérité de *Guerine* de Diéne; JEAN, qui suit; *Guillemette*, mariée à *Pierre* Vigier, seigneur de S. Severin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390; *Jeanne*, alliée le 24 mars 1354 à *Joubert* seigneur de Diéne; & *Alix* d'Aubusson, mariée à *Dauphin* seigneur de Maleval.

VII. JEAN d'Aubusson, seigneur de la Borne après son frere *Gui*, mourut en l'an 1420. Il épousa *Guyone* de Monteruc, fille d'*Etienne*, neveu par sa mere du pape Innocent VI, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; RENAUD, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTEIL-AU-VICOMTE, *rapportée ci-après*; GUILLAUME, duquel descendent *les seigneurs & ducs de la* FEUILLADE, *mentionnés ci-après*; GUI, *tige des seigneurs de* VILLAC, *dont il sera aussi parlé ci-après*; *Louis*, chevalier de Rhodes, commandeur de Charroux en 1468 : *Jacques*, prieur de Blessac; *Gilles*, religieux célérier en l'abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445; *Antoine*, évêque de Bethléem en 1468; *Jeanne*, mariée avant l'an 1416 à *Bertrand*, seigneur de Saint-Avit; *Catherine*, alliée à *Nicolas*, seigneur de Maumont; *Marguerite*, femme de *N.* seigneur de Touzelles; *Marie*, prieure de Blessac; & *Philippe* d'Aubusson, mariée l'an 1451 à *Jean* de Gontaut, baron de Saint-Geniez & de Badefol.

VIII. JEAN d'Aubusson II du nom, seigneur de la Borne, &c. vivoit encore le 8 mai 1445, & mourut avant le mois de février suivant. Il avoit épousé par contrat du 27 octobre 1394, *Marguerite* Chauveron, dame du Dongnon, fille d'*Audouin* Chauveron, prévôt de Paris, & de *Guillelmine* Vigier, dont il eut JEAN III du nom, qui suit; *Audouin*, abbé de Sainte-Marie du palais en 1463; *Guyot*, vivant en 1471; *Guillaume*, religieux bénédictin; *Olivier*, religieux de l'ordre de S. Antoine de Viennois; *Souveraine*, mariée en 1425 à *Guillaume-Daniel*, seigneur de Murault; *Louise*, alliée à *Louis* de Pierrebuffiere, seigneur de Châteauneuf; *Dauphine*, religieuse en l'abbaye de la Régle; *Marguerite*, femme d'*Antoine* de la Feuillée; & ANTOINE d'Aubusson, seigneur de la Villeneuve, troisiéme fils vivant en l'an 1459, qui fut pere de LOUIS d'Aubusson, seigneur de la Villeneuve, lequel épousa 1°. *Catherine* de Gaucourt, fille de *Charles*, vicomte d'Assi : 2°. *Anne* de Villequier, veuve de *Joachim* Brachet, seigneur de Montagu. De la premiere il eut PIERRE, qui suit; *Marguerite*, alliée en l'an 1500 à *Jean* Chevrier, seigneur de Paudi, pannetier de Jeanne de France, duchesse de Berri; & *Antoine* d'Aubusson, prieur de Roseilles; PIERRE d'Aubusson, seigneur de la Villeneuve, mort en l'an 1550, épousa *Anne* de la Gorce, dont il eut *Rose*, mariée par contrat du 9 mai 1568 à *François-Jacques* de Pouget, seigneur de Nadaillac; *Jeanne*; *Gilberte*; & *Françoise* d'Aubusson, alliée à *Jean* Martin, seigneur de la Goute-Bernard.

IX. JEAN d'Aubusson III du nom, seigneur de la Borne, du Dongnon, &c. chambellan du roi, vivoit encore en l'an 1463, & étoit mort en 1471. Il épousa par contrat du 22 juin 1432, *Catherine*, fille d'*Olivier*, seigneur de Saint-Georges, & de *Catherine* de Rochechouart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Pierre*, prieur de Boubiac; *Gui*, prieur de Blessac & de la Villedieu; *Marguerite*, alliée le 16 juillet 1465 à *André* Foucault, seigneur de Saint-Germain-Beaupré; *Dauphine*; & *Isabelle* d'Aubusson, mariée 1°. à *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Châteauvert : & 2°. à *Amauri* de Fontenai, baron de Fontenai en Berri.

X. JACQUES d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. sénéchal de la Marche, épousa 1°. *Jeanne* de Vivonne : 2°. *Damiane* du Pui, fille de *Pierre*, seigneur de Vatan, & de *Magdeléne* de Gaucourt. Du premier lit vint *Jean* d'Aubusson, mort peu après son pere, ayant été

été accordé avant le 13 février 1499 à *Jeanne* dame de Vouhet, âgée alors de sept à huit ans. Du second lit sortirent CHARLES, qui suit; *Jean* prieur de Blessac en 1540; *Marguerite*, alliée le 9 avril 1522, à *Déodat* de Saint-Julien, seigneur de Saint-Marc; *Jeanne*, mariée à *Bos* de Pierrebuffiere, seigneur de la Faye; & *Catherine* d'Aubusson, femme de *Gui* Brachet, seigneur de Perusse, duquel elle étoit veuve en 1553.

XI. CHARLES d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée au Pilori à Paris le 23 février de l'an 1533, pour plusieurs violences qu'il avoit faites à quelques monastères de son voisinage. Il avoit épousé le 21 août 1525 *Jeanne* de Montal, fille d'*Aimeri*, seigneur de Montal, & de *Jeanne* de Balsac, dont il eut *Jeanne* d'Aubusson, dame de la Borne, qui fut promise en mariage à *Raoul* de Couci, seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiscation des biens du seigneur de la Borne; mais étant majeure elle épousa *René* Brachet, seigneur de Montagu, & mourut sans enfans l'an 1569.

SEIGNEURS DE MONTEIL-AU-VICOMTE.

VIII. RENAUD d'Aubusson, second fils de JEAN I du nom, surnommé *Gui*, seigneur de la Borne, & de *Guyonne* de Monteruc, eut en partage les seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épousé le 4 septembre 1412, *Marguerite* de Comborn, fille de *Guichard* vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louise* d'Anduse, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Hugues*, évêque de Tulles, mort en septembre 1454; *Louis*, évêque de Tulles après son frere, mort au mois de septembre 1471; *Guichard*, conseiller au parlement de Paris, successivement évêque de Conserans, de Cahors & de Carcassonne, mort en 1489; *Pierre*, grand-maître de Rhodes & cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Souveraine*, mariée l'an 1446 à *Gui* de Blanchefort, seigneur de Boislami, &c. sénéchal de Lyon; & *Marguerite* d'Aubusson, seconde femme de *Mathelin* Brachet, seigneur de Montagu, bailli de Troyes, & sénéchal du Limosin.

IX. ANTOINE d'Aubusson, seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c. bailli d'Anjou, de Touraine, & du pays de Caux, servit le roi contre les Anglois & les Bourguignons, alla en 1480 au secours du grand-maître de Rhodes son frere, qui le fit général de ses troupes, où il donna des marques de sa valeur, & mourut à son retour en sa maison de Monteil. Il épousa 1°. *Marguerite* de Villequier, fille de *Robert*, seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches: 2°. *Louise* de Peyre, fille d'*Astorge*, seigneur de Peyre, & de *Louise* de Saignes. Du premier lit vinrent *Marie* d'Aubusson, dame de Monteil, mariée à *Gui* d'Arpajon, seigneur de Calmont, vicomte de Lautrec; *Louise*, alliée l'an 1473 à *Jacques* de Rochechouart, seigneur du Bourdet & de Chaunoux; *Catherine*, femme d'*Antoine*, seigneur de Saint-Georges; *Françoise*, mariée à *Guillaume* d'Estaing, seigneur de Savresac; & *Louise* d'Aubusson, prieure de Nouils. Du second lit sortirent *Antoine*, seigneur de Monteil, mort sans alliance, après l'an 1500; & *Jeanne* d'Aubusson, mariée à *Foucaud*, seigneur de Pierrebuffiere.

SEIGNEURS, COMTES ET DUCS DE LA FEUILLADE.

VIII. GUILLAUME d'Aubusson, troisiéme fils de JEAN I du nom, seigneur de la Borne, &c. & de *Guyonne* de Monteruc, eut en partage la seigneurie de la Feuillade, & épousa en l'an 1420 *Marguerite* Helie, fille de *Gulfier*, seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne* de Rossignac, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jacques*, abbé de Châteaulandon, mort en 1519; *Gilles*, religieux & receveur d'hôtes en l'abbaye d'Aurillac, l'an 1473; *Guichard*, vivant en 1473; *Jean*, religieux en l'abbaye d'Ahun; & *Louise* d'Aubusson, mariée le 25 janvier 1463 à *Guillaume* de la Roche-Aymond, seigneur de Saint-Maixant.

IX. LOUIS d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut gouverneur de Guise en 1483, pour *Jean* d'Armagnac, duc de Nemours, comte de Guise. Il épousa l'an 1583 *Catherine* de Rochechouart, fille de *Geofroi*, seigneur du Bourdet, & d'*Isabeau* Brachet, dont il eut JEAN, qui suit; *Jean*, surnommé de *Ménou*, abbé de la Colombe en 1528; *Jeanne*, mariée le 6 novembre 1498 à *Hugues* de Malleret, seigneur de la Rocheguillebaut; & *Anne* d'Aubusson, alliée le 20 janvier 1501, à *Jean* d'Ussel, seigneur de la Garde.

X. JEAN d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, acquit la terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épousa en l'an 1506 *Jeanne* dame du Vouhet en Poitou, fille unique de *Jean* seigneur du Vouhet, & de *Jeanne* de Ville, dont il eut *Gui*, mort sans postérité de *Renée* de Graçai, fille de *Jacques*, seigneur de Champeroux, & de *Magdeléne* Baraton; JEAN, qui suit; *Jeanne*, mariée le 20 mai 1544 à *François*, seigneur de Dienne; *Anne*, alliée le 12 juillet 1545 à *Pierre* Estourneau, seigneur de Tersanes; & *Magdeléne* d'Aubusson mariée à *Claude* de la Tremoille, seigneur de Fontmorant.

XI. JEAN d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, mourut avant son pere. Il avoit épousé le 11 août 1538 *Jacqueline* de Dienne, fille de *Jean*, seigneur de Dienne, & d'*Helene* de Chabannes, morte depuis le 30 mars 1567, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jeanne*, alliée à *René*, seigneur de Beaufort & de Chaume; *Gabrielle*, mariée l'an 1555, à *Jean* de Saint-Julien, seigneur de Saint-Marc; & *Anne* d'Aubusson qui épousa le 31 mars 1561 *Honoré* de l'Age, seigneur de Puylaurens.

XII. FRANÇOIS d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, &c. chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Anjou, mourut le 21 mai 1611. Il avoit épousé le 30 juillet 1554 *Louise* Pot, fille de *Jean*, seigneur de Rhodes, maître des cérémonies de France, & de *Georgette* de Balsac, vivante encore en l'an 1613, dont il eut GEORGES, qui suit; *Hardouin*, chevalier de Malte, commandeur de sainte Anne en la Marche; *François*, prévôt de S. Benoît du Sault, puis religieux recollet; *Robert*, abbé du Palais, & prévôt de S. Benoît après son frere; *Anne*, mariée 1°. à *François* Faucon, seigneur de Saint-Pardoux; 2°. le 12 novembre 1580 à *Rigaut* de Scorailles, seigneur de Roussille, vivant l'an 1631; *Magdeléne*, alliée à *Gabriel* seigneur de Soudeilles; *Honorée*, mariée 1°. le dernier février 1588 à *François* de Lezai, seigneur de Beauregard; 2°. le 9 novembre 1593 à *Louis* d'Oiron, seigneur d'Agin; *Jacqueline*, qui épousa le 29 juin 1590 *Bonaventure* de Razes, seigneur de Monimes; *Jeanne*, mariée 1°. le 17 octobre 1605 à *Gui* Brachet, seigneur de Perusse; 2°. par contrat du 6 juin 1614 à *Gabriel* de Pierrebuffiere-Châteauneuf, seigneur de Villeneuve; & GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de Souliers, qui épousa 1°. *Louise* de la Tremoille, dame de Chassingrimont & de Monimes, fille de *François*, seigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* Pot, 2°. *Jeanne* de Bridieu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *François* d'Aubusson, seigneur de Chassingrimont, tué au siége de Valence en 1635, sans laisser de postérité de *Marguerite* Pot, fille de *François*, seigneur de Rhodes, & de *Marguerite* d'Aubrai, qu'il avoit épousée le 15 novembre 1625; *Bonaventure*, prieur de la Ville-Dieu, tué en duel; CHARLES, qui suit; *Guillaume* & *Robert*, chevaliers de Malte; *François*, mort en Allemagne; *Anne*, religieuse à l'Annonciade de Bourges; & *Jacqueline* d'Aubusson, religieuse à sainte Claire de Bourges. CHARLES d'Aubusson, chevalier de Malte, puis seigneur de Chassingrimont après son frere, mourut le 16 juillet 1664. Il avoit épousé le 11 juin 1641 *Anne* Deolx, fille de *Pierre*, seigneur de Chambon, dont il eut *Robert-Fidel* d'Au-

busson, seigneur de Chassingrimont, tué en Portugal en juin 1667; *Louis*, seigneur de Chassingrimont après son frere, tué au passage du Rhin en 1672; *Jean-Charles*, chevalier de Malte, tué en duel en 1675; *Gaston-Georges*, mort ecclésiastique en décembre 1669; *Therese-Gabrielle*, mariée à *François* de Souillac, de Reillac, marquis de Montmege, morte le 15 février 1704; & *Catherine-Hyacinthe* d'Aubusson, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* de Razes, seigneur de Monimes; 2°. à *François* de Verthamon, seigneur de Ville & de la Ville-aux-Clercs, conseiller au parlement de Paris, morte le 18 janvier 1713.

XIII. Georges d'Aubusson, comte de la Feuillade, &c. sénéchal de la Haute & Basse-Marche, lieutenant des chevaux-légers de la garde de la reine Marie de Médicis, mourut en l'an 1628. Il épousa 1°. le 21 mai 1595 *Jacqueline* de Lignieres, fille d'*Antoine* seigneur de Lignieres en Combrailles, & de *Françoise* de Courtenai, dame de la Grange-Bleneau; 2°. le 7 novembre 1615, *Olympe* Grain de Saint-Marsault, vicomtesse de Rochemaux, veuve de *Jean* comte d'Escars, & fille de *Jean* seigneur de Parcouf, &c. & de *Françoise* de Sainte-Maure. Du premier mariage vinrent, François II du nom, qui suit; *Louis*, abbé de la Sousteraine; *Louise*, mariée à *Louis* Chauveron, seigneur de la Mothe sur Indre en Touraine, sénéchal de la Marche; *Jacqueline*, alliée le 27 octobre 1612 à *Louis* Ajasson, seigneur de Vot & de Villebussiere; & *Marie* d'Aubusson, religieuse carmélite à Ypres en Flandre. Du second mariage sortirent, *Jean-Marie* Grain de Saint-Marsault d'Aubusson, substitué aux biens de Saint-Marsault, à condition du nom & des armes, mort jeune; & *Jacqueline* d'Aubusson, mariée 1°. le 28 septembre 1644 à *Philibert* de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant; 2°. le 20 août 1650 à *François* de Beaupoil de Saint-Aulaire, marquis de Lanmarie, morte en janvier 1704, âgée de 83 ans.

XIV. François d'Aubusson II du nom, comte de la Feuillade, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, fut premier chambellan de Monsieur, duc d'Orléans, maréchal de camp des armées du roi, & mourut jeune au combat de Castelnaudari le 1 octobre 1632, suivant le parti du duc d'Orléans. Il avoit épousé le 24 septembre 1611 *Isabeau* Brachet, fille unique de *Gui*, seigneur de Perusse & de Montagu, & de *Diane* de Maillé de la Tour-Landri, dont il eut *Leon* d'Aubusson, comte de la Feuillade, lieutenant général des armées du roi, & lieutenant au gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, sans alliance; *George*, évêque de Metz, commandeur de l'ordre du saint Esprit, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Gabriel*, marquis de Montagu, premier chambellan de Monsieur, duc d'Orléans, mort à l'attaque du fort de Wal, pendant le siége de Saint-Omer, l'an 1638, sans avoir été marié, *Paul*, chevalier de Malte, tué au siége de Mardick en 1646; François, qui suit; *Elizabeth*, abbesse de la Regle à Limoges, morte le 12 mars 1704; *Marie*, *Thérèse*, *Isabelle*, & *Anne* d'Aubusson, religieuses.

XV. François d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut la nuit du 18 au 19 septembre 1691. Il épousa le 9 avril 1667 *Charlotte* Gouffier, fille de *Henri*, marquis de Boisi, & d'*Anne* Hennequin. Elle lui apporta le duché de Roannés, par la démission volontaire que lui en fit *Artus* Gouffier, duc de Roannés, son frere, & mourut le 14 février 1683. De ce mariage sont issus *Louis-Joseph-George*, comte de la Feuillade, mort le 27 août 1680; Louis, qui suit; *François*, mort jeune; & *Marie-Therèse* d'Aubusson, née le 24 août 1671, morte le 28 janvier 1692.

XVI. Louis vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade & de Roannés, pair & maréchal de France, gouverneur de la province de Dauphiné, &c. né le 30 mai 1673, & mort la nuit du 28 au 29 janvier 1725. *Voyez son article particulier.* Il épousa 1°. le 8 mai 1692 *Charlotte-Thérèse* Phelypeaux, fille de *Balthasar* Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, secrétaire d'état, &c. & de *Marie-Marguerite* de Fourci, morte sans postérité le 5 septembre 1697, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 24 novembre 1701, *Marie-Thérèse* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, ci-devant ministre & secrétaire d'état, contrôleur général des finances, &c. & d'*Elizabeth-Thérèse* le Rebours, morte sans enfans le 3 septembre 1716, âgée de trente-trois ans.

Seigneurs de Villac, marquis de Miremont.

VIII. Gui d'Aubusson quatriéme fils de Jean d'Aubusson, sieur de la Borne, I du nom, & de *Guyonne* de Montetuc, fut seigneur de Villac en Perigord, qu'il eut en échange du seigneur de la Feuillade son frere, & vivoit en 1470. Il épousa l'an 1420 *Arsene-Louise* Helie, fille puînée de *Gulfier*, seigneur de Villac, & de *Jeanne* de Roffignac, vivante en 1481, dont il eut *Gulfier*; *Berard*, prieur d'Outroire, qui fit son testament l'an 1508; & Gilles, qui suit.

IX. Gilles d'Aubusson, seigneur de Villac, fit son testament le 10 août 1515. Il épousa 1°. du vivant de son pere, le 5 mars 1466, *Jeanne* Raynel, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Françoise* de Beaupoil de la Force, dame de Castelnouvel, vivante en 1522, dont il eut Jean, qui suit; François, qui a fait *la branche de* Beauregard, *mentionnée ci-après*; & *Marguerite* d'Aubusson, mariée en 1495 à *Jean* Ricard, seigneur de Gourdon, de Genouillac & de Vaillac.

X. Jean d'Aubusson, seigneur de Villac, Castelnouvel, &c. acquit en 1497 la terre de Saint-Léger, & fit son testament le 5 mars 1545, qu'il ratifia le 17 avril 1546. Il épousa 1°. en 1494 *Isabelle* Ebrard, fille de *Raymond*, seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne* d'Estaing; 2°. le 16 février 1522 *Marquise* dame de Pelisses. Du premier lit vinrent *Françoise* d'Aubusson, mariée avant l'an 1545 à *Annet* Joubert seigneur de Congnac; *Souveraine*, alliée à *François*, seigneur de la Faye; *Françoise*, prieure de Blessac; *Claude*, prieure de Gardegoudan; *Gabrielle* d'Aubusson, mariée à *Jean* de la Fillolie, seigneur de Burée en Périgord. Du second lit sortirent Annet, qui suit; *Catherine*, mariée à *N.* seigneur d'Alcenault; & *Françoise* d'Aubusson, vivante fille en l'an 1545.

XI. Annet d'Aubusson, seigneur de Villac, Perignac, &c. fit son testament le 14 février 1580. Il épousa 1°. l'an 1545 *Catherine* Brun, fille de *Jean*, seigneur de la Valade; 2°. *Leonne* de Montardi, vivante veuve en 1583 & 1602. Du premier lit sortit Jean, qui suit. Du second vint un autre Jean d'Aubusson, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

XII. Jean d'Aubusson, seigneur de Villac en partie, épousa le 1 mars 1575, *Marguerite* de la Tour, fille de *Gilles*, seigneur de Limeuil, & de *Marguerite* de la Cropte, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* d'Aubusson dame de Villac, mariée le 11 décembre 1592 à *Michel* de Beynac, seigneur de la Valade en Perigord.

XII. Jean d'Aubusson, fils d'*Annet* d'Aubusson, seigneur de Villac, & de *Leonne* de Montardi sa seconde femme, fut seigneur de Villac en partie, de Perignac, Saint-Leger, &c. & fit son testament le 23 août 1637. Il épousa le 5 août 1602 *Anne* de Losse, fille de *Jean*, seigneur de Losse, gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, & d'*Isabeau-Jeanne* de Roquefeuil, dont il eut Jacques, qui suit; *Charlotte*, mariée à *N.* de Faye, seigneur du Pui; *Jeanne*, religieuse à Bugnes; *N.* & *N.* d'Aubusson, religieuses à Bruce; Jean-Georges, qui a fait *la branche des seigneurs de* Savignac, *mentionnée ci-après*; & *Jean* d'Aubusson, seigneur de Beauregard, qui épousa le 29 juin 1644, *Jeanne* de Loudat,

dont il eut JACQUES d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, capitaine des grenadiers aux gardes, tué le 3 août 1692 au combat de Steinkerke en Flandre, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* du Chêne, fille de *François* du Chêne, lieutenant-général & juge-mage de Perigueux; *Jean-Géorges*, chanoine de Perigueux, & abbé de Châtres; *François*, ſeigneur de Fouleys, mort mouſquetaire du roi; *Catherine*, alliée à *François* du Chêne, vicomte de Montréal, lieutenant-général de Perigueux; *Charlotte*, mariée le 16 mai 1683, à *François* de Souillac-d'Azerac, ſeigneur de Verneuil; & *Henriette* d'Aubuſſon, femme de *N.* de Taillefer, ſeigneur de Mauriac.

XIII. JACQUES d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac, Miremont, &c. épouſa le 2 février 1631, *Diane* de la Royere, fille de *Philippe*, ſeigneur de Lons, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Philibert*, baron de Fumel, capitaine au régiment des gardes; *François*, abbé de Châtres, mort le 15 août 1669; & *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée 1°. à *N.* de Calvimont, ſeigneur de Chatans; 2°. à *François* de Salagnac, ſeigneur de Ponſie.

XIV. JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de Miremont, épouſa le 27 janvier 1654 *Louiſe* d'Aubuſſon, fille de *Hector* d'Aubuſſon, ſeigneur de Caſtelnouvel, & de *Magdeléne* de Raimond, dont il eut JACQUES, qui ſuit; *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée à *N.* de Beaumont, ſeigneur du Repaire, enſeigne des chevaux-légers de Monſieur, duc d'Orléans, morte en juillet 1692; & *Béatrix* d'Aubuſſon, alliée à *Jean* Malet, ſeigneur de la Jaurie en Perigord.

XV. JACQUES d'Aubuſſon, marquis de Miremont près de Périgueux, fils de JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de Miremont, & de *Louiſe* d'Aubuſſon de Caſtelnouvel, devint chef du nom & armes de ſa maiſon, & comte de la Feuillade, vicomte d'Aubuſſon, baron de la Borne, & premier baron de la Marche, baron de Peruſſe, ſeigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, par la mort du dernier maréchal duc de la Feuillade, arrivée le 29 janvier 1725, la ſubſtitution faite par le premier maréchal duc de la Feuillade, le 29 juin 1687, s'étant trouvée ouverte à ſon profit par la mort de ſon pere, qui y avoit été appellé. Il mourut dans ſes terres en 1727. Il avoit été marié par contrat du 19 janvier 1697 avec *Françoiſe* de Chapt, fille d'*André-Jacques* de Chapt de Raſtignac, ſeigneur de Firbeix, de Goupiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne* du Bari. De cette alliance ſont venus *Godefroi*, *Louis-Jean*, & *Nicolas* d'Aubuſſon, morts en bas âge; HUBERT-FRANÇOIS d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, qui ſuit; *Anne* d'Aubuſſon, mariée le premier février 1720, avec *Jean* de Serval de la Vergne, ſeigneur de Berzé en Sarladois; *Louiſe* d'Aubuſſon, morte jeune; autre *Anne* d'Aubuſſon mariée en 1724, avec *N.* des Champs, ſeigneur de Preſſat; *Elizabeth* d'Aubuſſon, religieuſe bénédictine dans le monaſtère de Bugnes; & *Catherine* d'Aubuſſon, mariée le 4 février 1720 à *Guillaume* de Boucher, chevalier ſeigneur de la Tour du Roch & d'Alas.

XVI. HUBERT-FRANÇOIS vicomte d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, baron de la Borne, & de Peruſſe, premier baron de la Marche, ſeigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnarge & Drouilles, ſeigneur du duché de Roannés, marquis de Boiſy, & de Cervieres en Forez, &c. né le 22 août 1707, eſt mort la nuit du neuf au dix de juin 1735, à Cavaliara, près Guaſtalla, en Italie, dans la vingt-huitiéme année de ſon âge. Il avoit été reçu page du roi en ſa grande écurie le 8 mai 1723, & chevalier des ordres de Notre-Dame du Montcarmel & de S. Lazare de Jéruſalem, le 6 décembre 1724. Il fut inſtitué légataire univerſel par le dernier maréchal duc de la Feuillade, mort le 29 janvier 1725, en vertu du teſtament duquel il hérita du duché de Roannés, du marquiſat de Boiſy, de quatre châtellenies, & de deux autres terres, non ſubſtituées à ſon pere, le tout de la valeur de 35200 l. de revenu en 1687. Il ſuccéda en 1727, par la mort de ſon pere, aux biens ſubſtitués de la Marche. Il fut fait au mois d'avril 1725 meſtre de camp du régiment royal Piémont cavalerie, & fut accordé le 11 du même mois avec *Marie-Victoire* de Prie, âgée de 7 à 8 ans, étant née le 28 novembre 1717, fille de *Louis* marquis de Prie, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général pour ſa majeſté au gouvernement de Languedoc, gouverneur de Bourbon-Lanci, & d'*Agnès* Berthelot de Pleneuf, dame du palais de la reine. Depuis, ce futur mariage ayant été rompu, il fut marié le 28 avril 1727, avec *Catherine-Scholaſtique* Bazin de Beſons, née le 10 février 1706, fille de *Jacques* Bazin, ſeigneur de Beſons, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de Cambrai, & de *Marie-Marguerite* le Meneſtrel. Il en a eu *Jean-François-Marie* d'Aubuſſon, né le 30 janvier 1728, & mort peu après; *Louis-Gabriel* d'Aubuſſon, né le 3 août 1729; *Louiſe-Anne-Gabrielle* d'Aubuſſon, née le 31 janvier 1731.

Seigneurs de Savignac.

XIII. JEAN-GEORGES d'Aubuſſon, ſecond fils de JEAN, ſeigneur de Villac, &c. & d'*Anne* de Loſſe, fut ſeigneur de Savignac, & épouſa le 22 novembre 1635, *Catherine* de Saint-Chamans, fille d'*Edme*, ſeigneur du Peſchier, & de *Marguerite* de Badefol, dont il eut JEAN-JACQUES, qui ſuit; *Jacques*, abbé de Menat; & *François* d'Aubuſſon.

XIV. JEAN-JACQUES d'Aubuſſon ſeigneur de Savignac, épouſa en 1670, *Marie* de Montboiſſier, fille de *Jacques*, marquis de Canillac, & de *Catherine* Martel, dont il a eu GEORGES, qui ſuit; *Charles*, abbé de Menat; *N.* prieure de Coirous en Limoſin; *Marie-Anne* d'Aubuſſon, mariée à *Philibert* de Saint-Julien-le-Château, ſeigneur de Beauregard en Auvergne; & deux autres filles auſſi mariées.

XV. GEORGES, d'Aubuſſon, ſeigneur de Perault, a épouſé *N.* fille de *Charles* Timoleon, marquis de Canillac, laquelle a fait caſſer ſon mariage pour cauſe d'impuiſſance.

Seigneurs de Beauregard.

X. FRANÇOIS d'Aubuſſon, ſecond fils de GILLES, ſeigneur de Villac, & de *Françoiſe* de Beaupoil de la Force, fut ſeigneur de Beauregard & de Caſtelnouvel, & fit ſon teſtament le 1 avril 1542. Il avoit épouſé le 15 juillet 1515, *Jeanne* d'Abzac de la Douze, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Gabriel*, vivant en 1566; & *Iſabelle* d'Aubuſſon, mariée le 27 janvier 1532, à *Charles* de Gaing, ſeigneur de Linars, ſénéchal de Perigord.

XI. JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, Caſtelnouvel, fit ſon teſtament le 21 juillet 1564. Il épouſa *Antoinette* de Lomagne, dont il eut FOUCAULT, qui ſuit; *Jean*, chevalier de Malte; *Marguerite*, alliée 1°. le 15 décembre 1562, à *François* de Sainte-Fortunade, ſeigneur de Chaderac; 2°. à *François* baron de Lentillac en Querci; *Blanche*, mariée le 20 mars 1571 à *François* de Royere, ſeigneur de Lons; & *Iſabeau* d'Aubuſſon, vivante en 1590.

XII. FOUCAULT d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, &c. acquit la terre de Montaut en Perigord. Il épouſa 1°. le 28 mai 1561, *Françoiſe* de Pompadour; 2°. le 14 janvier 1588 *Anne* d'Abzac, veuve de *Jean* de Calvimont, ſeigneur de Lern. Du premier lit ſortirent *Antoine*, ſeigneur de Beauregard, mort après l'an 1572; FRANÇOIS, qui ſuit; *Hugues*, vivant en 1600; *Jean*; & *Georges*, morts jeunes; *Iſabeau* d'Aubuſſon, dame de Labatut en 1588; & *Anne* d'Aubuſſon, mariée le 24 août 1593 à *Mercure* de Corn, ſeigneur de Caiſſac. Du ſecond lit vinrent *François*, mort ſans alliance,

après l'an 1618; autre *François*, vivant l'an 1618; HECTOR, qui a fait *la branche des seigneurs de* CASTELNOUVEL, *rapportée ci-après*.

XIII. FRANÇOIS d'Aubusson, seigneur de Beauregard, mourut avant l'an 1618. Il avoit été accordé le 14 janvier 1588 à *Marguerite* de Calvimont, fille de *Jean*, seigneur de Lern, & d'*Anne* d'Abzac, alliance qui n'ayant pas eu lieu, il épousa le 28 septembre 1606, *Marie* de Hautefort, fille de *François* seigneur de Hautefort, & de *Louise* d'Escars, dont il eut *Charles* d'Aubusson, seigneur de Beauregard, mort sans enfans de *Jeanne* de Loudat son épouse; *François*, mort sans alliance depuis 1618; & *Françoise* d'Aubusson, mariée en 1644 à *Godefroi* de la Roche-Aymon, baron de la Farge, marquis de Vic.

SEIGNEURS DE CASTELNOUVEL.

XIII. HECTOR d'Aubusson, fils de FOUCAULT d'Aubusson, seigneur de Beauregard, & d'*Anne* d'Abzac, fut seigneur de Castelnouvel, & fit son testament le 4 janvier 1666. Il épousa le 16 avril 1633 *Magdeléne* de Raymond, dont il eut GODEFROI, qui suit; *Louise*, mariée le 27 janvier 1654 à *Jean* d'Aubusson, seigneur de Miremont; *Marguerite*, ursuline à Brives; *Beatrix*, alliée le 18 février 1667 à *Pierre* de Grifols, seigneur de Lentillac; & *Catherine* d'Aubusson, religieuse à Argentac, en bas Limosin, dans la vicomté de Turenne, diocèse de Tulle.

XIV. GODEFROI d'Aubusson, seigneur de Castelnouvel, marquis de Saint-Paul, épousa le 27 janvier 1661, *Anne* de Chauveron, dont il eut ANDRÉ-JOSEPH d'Aubusson, qui suit; *Annet* d'Aubusson, chevalier de Malte, & page du grand-maître; *Jacques*, abbé; *Magdeléne*, carmelite à Bourdeaux; *Jeanne*, religieuse à Notre-Dame de Bourdeaux; *Ursule*, & *Jeanne-Agnès* d'Aubusson, reçues en la maison de S. Louis à saint Cyr, en novembre 1694 & en décembre 1696.

XV. ANDRÉ-JOSEPH d'Aubusson, seigneur de Castelnouvel, marquis de Saint-Paul, connu sous le nom de *Marquis d'Aubusson*, fut reçu page du roi en sa grande écurie, le premier janvier 1693, fut ensuite capitaine dans le régiment de cavalerie de la Feuillade, dont il fut fait mestre-de-camp au mois de février 1702: le roi le créa brigadier le 30 janvier 1709, & maréchal de ses camps & armées le premier février 1719. Il a été marié à l'âge d'environ 30 ans, le 4 juin 1708, avec *Jeanne-Baptiste-Elizabeth-Charlotte* de Vernou de Bonneuil, âgée alors de 16 ans, fille unique de feu *Jean-Baptiste-Gaston* de Vernou, seigneur marquis de Melzeard, seigneur de Mizay, Ponthieu, Marconnay, &c. & d'*Elizabeth* de Sainte-Maure de Jonsac. Ce seigneur est mort en son château de Jaure en Périgord, le premier d'août 1741, âgé de 70 ans. Il a laissé trois enfans, qui sont *Louis-Charles*, appellé le *marquis d'Aubusson*, capitaine dans le régiment royal Piémont, cavalerie; le chevalier d'Aubusson, mousquetaire de la seconde compagnie; une fille, mariée avec *Louis-Charles* de Crussol, marquis de Montauzier.

SEIGNEURS DE POUX ET DE BANSON.

V. GUILLAUME d'Aubusson, que l'on dit, mais sans preuves, dernier des enfans de GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de la Borne, fut seigneur de Poux & de Banjeux en la Marche, servit le roi Jean en ses guerres de Guienne en 1350, & fut pere de GUILLAUME, qui suit; & de *Roger* d'Aubusson, qui servoit sous Robert de Sancerre, seigneur de Menerou, en 1370 & 1371.

VI. GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de Poux & de Banjeux, servoit en Guienne avec son frere en 1370 & 1371, & épousa avant l'an 1350, *Simonne* de la Valliere, dont il eut AYMAR, qui suit; & *Antoinette* d'Aubusson, mariée à *Guillard* Ogier, chevalier.

VII. AYMAR d'Aubusson, seigneur de Poux & de Banjeux, mourut avant l'an 1423. Il avoit épousé vers l'an 1380, *Comptour* de Montvert, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Roger*, vivant en 1423; *Louis*, seigneur de Poux, qui épousa *Marguerite* Rochette; *Catherine*, mariée le 17 février 1423 à *Louis* de Laligier, seigneur du Chier; & *Marguerite* d'Aubusson, alliée à *Antoine* de la Feuillée.

VIII. GUILLAUME d'Aubusson, dit *Carados*, seigneur de Poux, fut institué héritier d'Erard seigneur de Banson, à condition d'en porter le nom & les armes, & mourut avant l'an 1465. Il épousa en l'an 1437 *Gabrielle* du Pui, fille de *Louis*, seigneur de Barmont, & de *Jeanne* de Veaulce, vivante en 1475, dont il eut *Antoine* seigneur de Banson, écuyer d'écurie des rois Louis XI & Charles VIII, mort sans postérité; LOUIS, qui suit; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Vinai, seigneur d'Anches; & *Marguerite* d'Aubusson, alliée à *Jacques* de Rochedragon, seigneur de Marsillac.

IX. LOUIS d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. échanson du roi Louis XI, épousa le 23 février 1505, *Dauphine* d'Estaing, fille de *Guillaume*, dit *Guillot* d'Estaing, seigneur de Luzarde & de Valentine, baron de Landore &c. & d'*Anne* d'Esparroux, dont il eut JACQUES, qui suit.

X. JACQUES d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. fut envoyé par le roi Henri II en ambassade vers les princes d'Allemagne, & fut assassiné en sa maison par ses domestiques en 1554. Il avoit épousé en 1526 *Antoinette* de Langheac, fille d'*Alire*, seigneur de Dalet, & de *Catherine* de Chaseron, dont il eut *Louis* & *Pierre*, morts sans alliance; GILBERT, qui suit; & *Jeanne* d'Aubusson, mariée le 20 janvier 1547 à *Louis* de Bosredon, seigneur de Salles, & d'Hermant en partie.

XI. GILBERT d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. vivant en 1582 & 1586, avoit épousé *Jeanne* de Rivoire, fille de *Philippe*, seigneur du Palais, & d'*Antoinette* de la Fayette, dont il eut *Pierre* & *Etienne*, morts jeunes; *François*, seigneur de Poux, mort sans postérité de *Jeanne* de Froineul; LOUIS, qui suit; *Gabrielle*, mariée le 17 janvier 1607 à *Jean* de la Roche, seigneur de la Motte-Morgon; & *Catherine* d'Aubusson, alliée le 13 février 1613 à *Florimond* du Truchet, seigneur de Chamberliac, en Vivarais.

XII. LOUIS d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. épousa l'an 1615 *Marie* de Baude, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; autre *François*, seigneur de Poux; *Jean*, seigneur de Serviere; *Anne*, mariée à *François* de Chaslus, seigneur de Prondines; & *Gabrielle* d'Aubusson.

XIII. FRANÇOIS d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. épousa le 23 mai 1646 *Gabrielle* d'Aureille-Colombine, dont il eut *François*, *Jean-Marie*, *Hiacinthe*, *Joachim*, *Pierre*, *Antoine*, *Marie-Catherine*, & *Gabrielle-Marguerite* d'Aubusson. * *Voyez* Du Bouchet, *histoire généalog. de la maison d'Aubusson*. Le Pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*, *&c.*

AUBUSSON (Pierre d') trente-neuviéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit alors dans l'isle de Rhodes, succéda le 17 juin 1476 à Jean-Baptiste des Ursins. Il étoit auparavant grand-prieur d'Auvergne, & capitaine de la ville de Rhodes, & avoit signalé son courage en plusieurs occasions; ce qui lui fit mériter les suffrages de tous les électeurs du magistere. Son pere étoit RENAUD d'Aubusson, seigneur de Monteil-au-Vicomte, dans la Marche, & sa mere *Marguerite* de Comborn, tous deux des plus illustres maisons du royaume, dont il naquit en l'année 1423. Etant en âge de se servir de l'épée, il embrassa la profession des armes. La tréve qui avoit été conclue entre la France & l'Angleterre, & qui devoit apparemment être suivie de la paix, lui fit chercher de l'occupation & de la gloire en Allemagne. Les Turcs faisoient d'horribles dégats dans la Hongrie; & l'empereur Sigismond, que les affaires de Basle occupoient en ce temps-là, ne pouvant s'opposer lui-même au torrent qui alloit inonder toute l'Allemagne, envoya prompte-

ment Albert duc d'Autriche, son gendre, avec des troupes d'élite, pour repousser les barbares. Aubusson se rencontra dans ces troupes par une providence particuliere, qui l'engagea à faire ses premieres armes contre l'ennemi commun des chrétiens. Le prince marcha avec toute la diligence possible, & attaqua l'armée ottomane dès qu'il l'eut découverte. Le commencement du combat fut heureux pour les Impériaux, & Aubusson y combattit toujours dans les premiers rangs; & voyant que l'infanterie chrétienne plioit, il rallia ce qui se trouva auprès de lui, & ranima tellement les chrétiens, qu'ils fondirent sur les barbares, dont il en demeura dix-huit mille sur la place, le reste ne pensant qu'à se sauver. Le duc Albert ayant licencié ses troupes, Aubusson suivit la noblesse qui se rendit à la cour de l'empereur. Il y fut reçu comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la victoire de Hongrie, & gagna les bonnes graces de Sigismond, en s'appliquant aux belles lettres, que ce prince aimoit fort. Après avoir étudié les langues, autant qu'un cavalier les doit savoir, il apprit la carte, l'histoire & les mathématiques, particulierement celles qui regardent l'art militaire. Avec de si belles dispositions, il pouvoit prétendre à de grands emplois dans une cour où l'on rendoit justice au mérite; mais la fortune qu'il y espéroit fut renversée par la mort de l'empereur, arrivée l'an 1437. Il se retira, voyant qu'Albert n'avoit pas pour lui les mêmes sentimens qu'avoit eus Sigismond, soit que ce prince n'aimât pas les François, ou pour quelqu'autre considération. D'ailleurs la guerre étant allumée entre la France & l'Angleterre, son devoir l'obligeoit de retourner en sa patrie.

Jean d'Aubusson, seigneur de la Borne, son cousin germain, & chambellan du roi Charles VII, l'introduisit à la cour. Le comte de la Marche, gouverneur du Dauphin, lui témoigna beaucoup d'amitié, & se fit même honneur d'être son patron. L'attachement que d'Aubusson eut pour ce comte, lui donna lieu de se faire aimer du Dauphin, & de plaire au roi. Peu de temps après il se signala extrêmement à Montereau-Faut-Yonne, où il suivit le Dauphin qui avoit la conduite du siége. Après la prise de cette ville, le roi faisant son entrée dans Paris, voulut que d'Aubusson l'y accompagnât avec les principaux seigneurs de la cour. Il arriva ensuite une occasion importante, où ce jeune guerrier fit paroître qu'il étoit aussi sage que courageux. Le Dauphin s'étant mis à la tête des princes rebelles, d'Aubusson sut si bien ménager l'esprit de ce prince, & l'adoucit de telle sorte, que quand le comte d'Eu vint traiter avec lui de la part du roi, il le trouva tout disposé à quitter les armes, & à se soumettre. Charles VII loua plusieurs fois l'habileté de d'Aubusson, & dit un jour, parlant de lui, que c'étoit une chose assez rare de voir ensemble tant de feu & tant de sagesse. Pendant la tréve qui fut faite avec les Anglois, le Dauphin, qui avoit épousé la sœur de la duchesse d'Autriche, entra dans l'Alsace, à main armée, & d'Aubusson fut un des jeunes seigneurs qui le suivirent, & qui eurent le plus de part à la défaite des Suisses auprès de Basle.

Pendant les divertissemens de la cour pour le mariage de Marguerite, fille du roi de Sicile, avec Henri roi d'Angleterre, Aubusson, qui aimoit la guerre, porta ses pensées à quelque illustre entreprise. L'exemple de Jean Huniade & de Georges Castriot, qui avoient gagné de signalées batailles contre Amurat en 1442 & 1443; les cruautés que les Turcs avoient exercées sur les chrétiens après la bataille de Varne en 1444, & les divers avantages que les chevaliers de saint Jean de Jérusalem avoient remportés sur les Sarasins; tous ces motifs joints ensemble lui inspirerent un nouveau zèle pour la religion, & lui firent prendre la résolution de faire la guerre aux Infidéles. Dans ce dessein il partit pour Rhodes, où il fut reçu chevalier, quoiqu'il y eût une ordonnance du chapitre, qui défendoit d'en recevoir jusqu'à ce que les finances épuisées par les dernieres guerres fussent rétablies. On lui fit grace en considération de son mérite personel, & de Louis d'Aubusson, son oncle, un des plus braves chevaliers de Rhodes, & connu dans l'histoire sous le nom de commandeur de Charroux. Il n'eut pas de peine à faire ses preuves, car il descendoit du côté de son pere en ligne masculine, de Raymond II, seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feuillade, fils de Renaud VII du nom, vicomte d'Aubusson, qui avoit pour huitiéme aïeul Renaud I du nom, aussi vicomte d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, & frere aîné de l'illustre Turpio, évêque de Limoges. Du côté de sa mere il tiroit son origine d'Archambaud I du nom, vicomte de Comborn & de Turenne, gendre de Richard I duc de Normandie, & beau-frere d'Ethelrede, roi d'Angleterre. Aubusson étant arrivé à Rhodes, apprit que la paix venoit d'être faite avec Amurat, & qu'elle étoit presque conclue avec le soudan d'Egypte; mais parceque cette paix n'empêchoit pas les courses des pirates Turcs, il monta plusieurs fois sur mer, & fit si bien son devoir dans les occasions qui se présenterent, qu'il obtint la commanderie de Salins dès ses premieres années de service. L'an 1457, le grand-maître de Milli envoya le commandeur d'Aubusson en France, pour demander du secours contre les infidéles. Il y arriva un peu après le cardinal d'Avignon, que le pape Calliste y avoit envoyé pour animer les François contre les Turcs; & quoique le roi ne voulût point entrer dans la ligue, ni écouter le cardinal légat, d'Aubusson néanmoins ne laissa pas d'agir, & représenta si vivement à Charles VII l'importance de cette affaire, que ses raisons firent impression sur l'esprit de ce roi, lequel permit au cardinal d'Avignon de lever les décimes sur tout le clergé, pour fournir aux frais de la guerre, & fit donner sur le champ seize mille écus d'or à l'ambassadeur de Rhodes. Aubusson employa cet argent à des munitions de guerre, selon les ordres qu'il reçut, & il fit partir au plutôt des navires chargés de canons, d'armes, de plomb & de poudre. Il partit ensuite lui-même, après avoir recueilli une partie de l'argent qui étoit dû à la religion en divers endroits de l'Europe par les receveurs du commun trésor. Le succès de son ambassade, & la lettre qu'il présenta au grand-maître de la part du roi de France, le firent recevoir agréablement des chevaliers & du peuple de Rhodes. Dans le chapitre général qui se célébra un peu après, le commandeur d'Aubusson, lequel y tenoit un rang considérable, comme châtelain de Rhodes & procureur du grand-maître, s'opposa fortement aux prétentions des Espagnols, qui vouloient que toutes les dignités de la religion fussent communes, & qui ne pouvoient souffrir que les François en possédassent un plus grand nombre qu'eux. Il empêcha avec la même vigueur que le commandeur de Villemarin, Espagnol, n'entreprît sur la charge de capitaine général, qui est attachée à la dignité de maréchal de l'ordre, & qui appartient à la langue d'Auvergne, dont le maréchal est le chef. Dans le chapitre général qui fut tenu à Rome en présence du pape Paul II, lequel y avoit mandé le grand-maître Zacosta, le commandeur d'Aubusson s'appliqua à faire connoître l'innocence de ce grand-maître, & le libertinage de plusieurs chevaliers; ce qui donna lieu à de très-belles ordonnances. En 1471, sous le regne du grand-maître des Ursins, on créa dans un chapitre général tenu à Rhodes, une nouvelle dignité de bailli capitulaire pour les chevaliers de la langue d'Auvergne, avec droit d'entrer au conseil de la religion; & on élut pour premier bailli le commandeur d'Aubusson. Ce bailliage fut nommé d'abord *le bailliage de Lureil*, puis *de Lyon*. La premiere fois que d'Aubusson prit sa place dans le conseil en qualité de bailli, il parla pour Charlotte de Lezignem, reine de Chypre, que la rebellion de ses sujets avoit obligée de chercher un asyle à Rhodes, & fit ordonner qu'on four-

tiroit à cette reine ce qui lui étoit nécessaire pour le voyage qu'elle étoit résolue de faire à Rome. Quelque-temps après il fut nommé surintendant des fortifications de Rhodes, & s'aquitta de cette charge avec beaucoup de succès. Ensuite il obtint le grand prieuré d'Auvergne, qu'il quitta pour prendre le gouvernement de la religion en qualité de grand-maître.

D'abord il fit continuer les ouvrages que la mort de son prédécesseur avoit interrompus, & ordonna que pour la sureté du port des galeres, on le fermât d'une grosse chaîne; & que sur les côtes de l'isle on bâtit d'espace en espace des tours & des forts, pour empêcher les descentes & les courses des pirates. Les affaires de Rhodes étant réglées au-dedans, le grand-maître, suivant la permission du pape, renouvella la paix avec le soudan d'Egypte, & conclut un accord avec le roi de Tunis, qui accepta une tréve de 31 ans. Ces alliances avec les Sarasins & les Maures étoient très-avantageuses à l'ordre, pour soutenir plus facilement les efforts des Turcs. Au mois de février 1476 le grand-seigneur fit écrire une lettre au grand-maître d'Aubusson par Zizime son fils, & Chelebi son neveu, pour engager la religion par voie d'accommodement à lui payer un tribut toutes les années. Le grand-maître fit une réponse fort civile à ces deux princes Turcs, qui avoient quelque penchant pour la religion chrétienne, & les remercia de leurs bons offices; mais il leur témoigna, sans s'expliquer sur le tribut, qu'il ne pouvoit rien conclure avant que de savoir la résolution du pape, & le sentiment des princes chrétiens, & que cependant il feroit bon qu'il y eût suspension d'armes & liberté de commerce. L'ambassadeur des princes revint, & promit la tréve: mais pendant cette négociation, le grand-maître ne laissa pas de se préparer à la guerre, jugeant bien que ce traité n'étoit qu'un pur artifice du sultan, quoique les princes qui s'entremettoient eussent de bonnes intentions. Enfin Mahomet se lassa de feindre, & donna la conduite de son armée au bacha Misache Paleologue, qui n'attendit pas pour partir que la grande flotte fût prête, & qui monta sur les vaisseaux qui firent voile les premiers. Il parut à la vûe de Rhodes le quatriéme décembre 1479, & fit débarquer les coureurs, pour ravager la campagne. Le grand-maître ayant fait réflexion que les églises de sainte Marie & de saint Antoine, qui étoient hors de la ville, & assez près des murailles, pouroient servir de retranchemens aux infidéles, il les fit abattre pour plus grande sureté, & fit transporter dans la ville tout ce qui pouvoit être transporté. Cependant la flotte ottomane ayant joint les vaisseaux du bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 mai 1480. Elle étoit composée de cent soixante voiles; & à voir le magnifique appareil des navires, à ouir les fanfares des trompettes & le son des fifres, il sembloit que ce fussent des victorieux qui vinssent faire leur entrée dans une ville conquise. Mais le grand-maître d'Aubusson soutint ce siége pendant deux mois avec tant de valeur & de conduite, que les Turcs, dont les chevaliers firent un furieux carnage, prirent enfin la fuite, & se jetterent dans leurs galeres avec précipitation, pour reprendre le chemin de Constantinople. *Voyez* RHODES. Le grand-maître rentra dans la ville tout couvert de sang & dangereusement blessé; mais enfin une de ses blessures, que l'on avoit cru mortelle, fut guérie avec les autres. Dès qu'il eut assez de forces pour marcher, il alla rendre graces à Dieu, & fit vœu de faire bâtir une église magnifique, sous le titre de *sainte Marie de la Victoire*, auprès de la muraille des Juifs, où les Turcs avoient été mis en déroute; ce qu'il exécuta.

Après la mort de Mahomet II qui arriva en 1480, Zizime, un de ses fils, envoya demander un asyle à Rhodes contre Bajazet II qui s'étoit emparé de la couronne. Le grand maître d'Aubusson sachant combien il seroit utile à la chrétienté d'avoir entre les mains un prince qui étoit héritier de Mahomet, commanda aussitôt le grand navire du trésor avec des galeres, pour l'aller querir, & ordonna qu'on le traitât en fils d'empereur & en roi. Il lui fit ensuite une magnifique réception; & quelque temps après il le fit accompagner en France, dans le grand navire de la religion, par le chevalier de Blanchefort, & plusieurs autres, pour lui servir d'escorte. Zizime, avant son départ, fit expédier trois actes authentiques, qu'il mit entre les mains du grand-maître. Le premier étoit un pouvoir très-ample de traiter avec Bajazet II, & de conclure la paix comme bon lui sembleroit. Le second étoit une espéce de manifeste, par lequel ce prince déclaroit avoir demandé instamment à sortir de Rhodes, & à être conduit en France. Le troisiéme acte étoit une confédération perpétuelle de Zizime & de ses enfans avec la religion de S. Jean de Jérusalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans les états de son pere, ou dans une partie. Par le second de ces actes il est aisé de justifier le grand-maître, que des gens mal intentionnés ou mal instruits ont blâmé sur la retraite de Zizime, comme s'il avoit livré à la France un prince qui s'étoit mis sous sa protection, & comme s'il eût violé en cette rencontre les loix de l'hospitalité & le droit des gens. Après le départ de Zizime, le grand-maître envoya des ambassadeurs à Constantinople, qui y furent reçus honorablement; & Bajazet promit non-seulement de bien vivre avec les chevaliers de Rhodes, mais aussi de laisser les chrétiens en repos. Le grand-maître promit de son côté de tenir toujours Zizime sous la garde des chevaliers, & de faire tout ce qu'il pouroit pour empêcher que ce sultan ne tombât entre les mains d'aucun prince, soit chrétien ou infidéle. Bajazet s'engagea même à payer une espéce de tribut, en faisant délivrer à la religion trente-cinq mille ducats monnoye de Venise, pour la subsistance de Zizime, outre deux mille ducats qu'il payeroit tous les ans en particulier au grand-maître, pour le dédommager des dépenses de la derniere guerre. Cependant, comme le grand-maître avoit souvent éprouvé la mauvaise foi des Turcs, & que la personne de Zizime lui sembloit très-propre à faire de grandes choses en cas de rupture, il s'appliqua uniquement à préparer une ligue entre les princes chrétiens contre l'ennemi commun, leur remontrant que Zizime, à la tête d'une croisade, vaudroit lui seul une armée entiere; mais par une étrange fatalité, le monde chrétien ne se trouva pas disposé à profiter de cette occasion. Le grand-maître ayant appris les préparatifs de guerre qu'on faisoit à Constantinople, envoya un ambassadeur à Bajazet, lequel changea de dessein, fit cesser tous ces préparatifs, & écrivit une lettre au grand-maître, dans laquelle il lui témoigna qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui, & que son armée navale ne sortiroit point du détroit de Gallipoli. Une résolution si subite & si heureuse réjouit extrêmement l'Italie, & le pape fut si content du grand-maître, qu'en parlant de lui au chevalier Quendal, procureur général de la religion à Rome, il le nomma plusieurs fois *le bouclier de l'église, & le libérateur de la chrétienté.* Néanmoins les princes chrétiens, dont les états étoient plus voisins du Turc, ne se croyoient pas trop en assurance. C'est pourquoi les rois de Hongrie, de Sicile & de Naples, firent tous trois d'instantes prieres au grand-maître d'Aubusson, pour avoir Zizime en leur disposition. Il ne leur accorda pas ce qu'ils demandoient, mais il leur promit que tandis qu'il auroit le sultan entre ses mains, il empêcheroit bien le grand-seigneur de rien entreprendre sur leurs états. Bajazet en sut bon gré au grand-maître; & pour marque de sa gratitude, il lui envoya la main de S. Jean-Baptiste, qui étoit dans le trésor de son pere Mahomet, ayant su de ses confidens renégats, qu'il ne pouvoit lui faire un présent plus agréable.

Le grand-maître fit examiner la relique; & par les informations juridiques qui furent faites, on apprit

que c'étoit une tradition ancienne, confirmée par les histoires des Grecs, qu'après la mort de S. Jean-Baptiste, son corps fut enterré dans la ville de Sébaste, entre Heli & Abdias; & que S. Luc évangéliste se transporta la nuit sur les lieux, avec quelques disciples de ce prophéte, dans le dessein de l'enlever secretement; mais qu'ayant consideré la difficulté de cette entreprise, il en sépara la main droite qui avoit baptisé J. C. comme la partie la plus noble de ce saint corps, & qu'il la porta lui-même à Antioche, où il la laissa, lorsqu'il en partit pour aller prêcher l'évangile dans la Bithynie. Ce précieux dépôt fut conservé & honoré publiquement par les chrétiens d'Antioche pendant l'espace de trois cens ans; & lorsque Julien *l'Apostat* entreprit d'abolir le culte & la mémoire des martyrs, les fidéles cacherent cette relique jusqu'à la mort de cet empereur impie. Justinien, un des plus religieux princes du monde, ayant fait bâtir le temple de sainte Sophie, & l'église de S. Jean *de la Pierre* à Constantinople, fit apporter les plus précieuses reliques qui fussent dans l'Orient, pour rendre plus auguste la dédicace de ces deux églises. La tête & la main de S. Jean-Baptiste furent de ce nombre, dont l'une fut reportée à Edesse, & l'autre à Antioche. Constantin *Porphyrogenete*, qui gouvernoit l'empire des Grecs dans le X siécle, souhaita fort d'avoir cette main du précurseur de J. C. à cause des miracles qui se faisoient à Antioche, & dont le bruit se répandoit par tout l'Orient. Ce qui porta un diacre de l'église d'Antioche, nommé *Job*, à dérober cette relique, pour en faire présent à l'empereur, qui la fit mettre dans l'église de S. Jean *de la Pierre*, où elle demeura jusqu'au temps que Mahomet II prit la ville de Constantinople; car on la mit par son ordre dans le trésor impérial, avec les autres reliques, dont les châsses étoient précieuses; & c'est de ce trésor que Bajazet la tira, pour la donner au grand-maître d'Aubusson. Après avoir pris toutes les instructions nécessaires dans une chose de cette conséquence, la relique fut portée en pompe dans l'église de S. Jean de Rhodes.

Zizime cependant étoit toujours en France, & le pape Innocent VIII demanda ce prince au grand-maître, lequel ordonna au grand-prieur de Blanchefort de le conduire à Rome, où il fut très-bien reçu du pape l'an 1489. En même temps le sultan d'Egypte, à la persuasion du grand-maître d'Aubusson, fit hommage à sa sainteté, & s'engagea d'entrer dans la ligue des princes chrétiens. Le pape fut tellement touché des signalés services que le grand-maître rendoit au saint siége, qu'il l'honora du chapeau de cardinal l'an 1489, lui donnant le titre de *S. Adrien*, avec la qualité de légat général du saint-siége dans l'Asie. Il renonça aussi par une bulle consistoriale, signée de tous les cardinaux assemblés, au droit de pourvoir à quelques bénéfices de l'ordre que ce fût, même à ceux qui viendroient à vaquer en cour de Rome, déclarant par la même bulle, que la disposition de toutes les commanderies appartenoit entiérement au grand-maître, sans qu'elles pussent être comprises au nombre des bénéfices que les papes s'étoient réservés, & se pouroient réserver dans la suite. Il donna encore au grand-maître la puissance de disposer absolument des bénéfices & des revenus des ordres militaires du saint Sepûlcre & de S. Lazare, en réunissant ces ordres à celui de S. Jean de Jérusalem. Le cardinal grand-maître augmenta ses soins pour faire fleurir sa religion; & voyant les affaires dans un état paisible, il rétablit les églises ruinées, & fonda plusieurs chapelles en differens lieux de l'isle de Rhodes. En ce temps, Isabelle de Léon, qui descendoit d'une des plus illustres maisons de l'Andalousie, résolut de fonder dans Seville un couvent de chevalieres, sous la régle & l'habit de S. Jean de Jérusalem. Elle en obtint la permission du grand-maître, au mois de mai 1489, & fut nommée prieure du couvent dont elle étoit la fondatrice. Pour y entrer, il falloit faire des preuves de noblesse, à la maniere des chevaliers. L'institut de ces religieuses étoit de seconder par leurs prieres le zèle des chevaliers, & de travailler autant que leur sexe le pouvoit permettre à l'exaltation de la foi catholique. Isabelle Fernandés établit en Portugal un monastère du même ordre, dans la ville d'Evora.

Cependant Bajazet à la persuasion du grand-maître, envoya vers le pape un ambassadeur, qui fut accompagné à l'audience par le grand prieur de Blanchefort. Cet ambassadeur présenta à sa sainteté le fer de la lance qui perça le côté de J. C. & que Mahomet avoit fait mettre dans son trésor, avec toutes les riches dépouilles des églises de Constantinople. La relique fut d'abord suspecte, parceque les François & les Allemands prétendoient avoir le fer de cette lance; mais après avoir examiné la chose le plus exactement qu'il se put, on trouva que la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, fut apportée d'Antioche à Constantinople, du temps des conquêtes de Godefroi de Bouillon; que l'empereur Baudouin II engagea aux Vénitiens la pointe du fer de la lance pour une somme d'argent, dont il eut besoin dans la nécessité de ses affaires; que S. Louis racheta cette relique, avec la permission de l'empereur, & l'apporta en son royaume, & qu'ainsi il n'y avoit à Paris que l'extrémité du fer. Pour la lance qui se gardoit à Nuremberg en Allemagne, on sut que c'étoit celle de Constantin *le Grand*, enrichie d'une partie des clous de la croix, formée en pointe de lance. Avec cette relique l'ambassadeur présenta des lettres de Bajazet, par lesquelles il supplioit le pape de trouver bon que son frere Zizime demeurât toujours sous la garde des chevaliers de Rhodes, suivant les conventions faites avec eux. En ce temps, dom Diego Ordogna, Espagnol, homme plus barbare que les infidéles, couroit toutes les côtes, & prenoit même des vaisseaux à la vûe de Rhodes. Le grand-maître envoya une galere & un vaisseau de guerre contre ce pirate, qui fut pris & conduit à Rhodes, où il fut rompu vif sur une roue. Enfin le grand-maître convaincu plus que jamais de la mauvaise foi du grand-seigneur, se joignit aux princes croisés, & fut choisi pour chef général de la croisade. Mais cette ligue ne dura pas long-temps, & son zèle pour les intérêts de la religion lui fit chercher inutilement tous les moyens d'exécuter une si sainte entreprise, par la réconciliation des rois de France & d'Espagne. Ainsi remettant tout entre les mains de la providence, il ne travailla qu'à régler les mœurs du peuple & des chevaliers. Il chassa les Juifs de l'isle & de tous les états de l'ordre; retenant les petits enfans, qu'il fit baptiser, & voulant qu'ils fussent nourris des deniers publics, pour leur tenir, en quelque façon, lieu de pere. Il s'appliqua ensuite à réformer les statuts, & fit de très-belles ordonnances. Il enrichit les églises d'ornemens magnifiques : on en voit encore une partie à Malte, où sont ses armes.

Enfin la rupture de la ligue, & le mauvais procédé du pape Alexandre VI jetterent le grand-maître dans une mélancolie qui l'abattit peu à peu, & qui lui causa une maladie mortelle. Il montra une piété extraordinaire dans les derniers jours de sa vie, excita les chevaliers à défendre généreusement la foi, & à bien garder leur régle, & rendit son esprit à Dieu le 3 juillet 1503, âgé de plus de 80 ans, après avoir gouverné l'ordre près de 27 ans. On lui fit de magnifiques funérailles, & le premier chapitre général qui se tint à Rhodes sous Emeri d'Amboise son successeur, ordonna que pour honorer la mémoire du grand-maître d'Aubusson, la religion lui éleveroit (des deniers du trésor public) un magnifique mausolée en bronze, & qu'on y graveroit une épitaphe, où seroient marquées les plus illustres actions de sa vie. Les papes, les princes & les écrivains, donnent à ce grand-maître des éloges ma-

gnifiques. * P. Bouhours, *hist. d'Aubusson.*

AUBUSSON (George d') second fils de FRANÇOIS d'Aubusson, comte de la Feuillade, &c. & d'*Elizabeth* Brachet de Perusse, fut nommé évêque de Gap en 1649, lorsque le roi nomma Artus de Lyonne, qui en étoit évêque, à l'archevêché d'Embrun, lequel l'ayant refusé par modestie, le roi y nomma George d'Aubusson, qui en fut sacré archevêque le 11 septembre de la même année. Il fut nommé ambassadeur à Venise en 1659, ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1661, & nommé commandeur de l'ordre du Saint Esprit, quoiqu'absent, dont il reçut le cordon bleu & la croix en la ville de Madrid, où il fit résoudre le roi d'Espagne d'envoyer en France le marquis de Fuentes son ambassadeur extraordinaire, pour réparer publiquement l'offense commise le 10 octobre 1661 en la personne du comte d'Estrade, ambassadeur de France en Angleterre, par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne en cette cour: ce qu'il exécuta au Louvre le 24 mars 1662, en présence des princes du sang, des autres princes & seigneurs de la cour, du chancelier & des secrétaires d'état, du nonce du pape, & de tous les ambassadeurs & ministres étrangers; où le marquis de Fuentes, après avoir rendu au roi Louis XIV sa lettre de créance, qui l'établissoit ambassadeur, en présenta une seconde du roi d'Espagne, qui l'autorisoit sur ce qu'il avoit à lui dire de sa part, pour la réparation de l'attentat du baron de Batteville, qui fut en ces termes: « Que sa majesté catholique avoit été fort » fâchée du cas arrivé à Londres le 10 octobre entre les » ambassadeurs de leurs majestés auprès du roi d'Angleterre, pour la compétence du rang que devoient » tenir leurs carosses à l'entrée publique d'un ambassadeur extraordinaire de Suéde, à cause du déplaisir » que sa majesté avoit reçu de cet accident. Que dès » que le roi son maître en eut l'avis, il avoit ordonné » au baron de Batteville son ambassadeur, de sortir de » Londres, & de se rendre en Espagne, le révoquant » de l'emploi qu'il avoit, pour donner satisfaction à » sa majesté, & faire à son égard les ressentimens que » méritoit son excès. Que sa majesté catholique lui » avoit en outre ordonné d'assurer sa majesté qu'il avoit » donné ses ordres à tous ses ambassadeurs & ministres, tant en Angleterre qu'en toutes les autres cours » & lieux où résident & résideront lesdits ministres, » & où peuvent naître de pareilles difficultés pour raison de la compétence du rang, afin qu'ils s'abstiennent & ne concourent point avec les ambassadeurs » & ministres de sa majesté en toutes les cérémonies » & fonctions publiques, ausquelles les ambassadeurs » & ministres de France assisteront. » Comme cette déclaration étoit de grande importance, le roi jugea à propos d'y appeller pour témoins de la vérité de ce qui s'y passeroit, le nonce du pape & tous les ambassadeurs & ministres des rois, princes & potentats étrangers, qui résidoient en France, & qui y assisterent au nombre de huit ambassadeurs & de vingt-deux résidens ou agens, ausquels après cette fonction finie, le roi adressa la parole, & leur dit: « Vous avez » oui la déclaration qui vient d'être faite de la part du » roi catholique; je vous prie de l'écrire à vos maîtres, » afin qu'ils sachent pour raison des differends qui pouroient arriver dans leurs cours, que c'est la volonté » dudit roi & ses ordres, que ses ambassadeurs cédent » en toutes occasions le rang aux miens. » Le roi donna en différens temps à l'archevêque d'Embrun les abbayes de S. Loup de Troyes, de S. Jean de Laon, & de Joyenval; le nomma évêque & prince de Metz en 1658, conseiller d'état d'église en janvier 1690, & il mourut le 12 mai 1697 âgé de 88 ans. * *Mémoires du temps.*

AUBUSSON (François vicomte d') duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, colonel des gardes françoises, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la province de Dauphiné, &c. frere du précédent, donna dès sa plus tendre jeunesse des preuves de son courage en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Rhetel en 1651, où il reçut trois grandes blessures; puis étant mestre de camp de cavalerie, servit aux siéges de Mouzon, de Valenciennes & de Landrecies, fut fait prisonnier, & dangereusement blessé à la tête à ce dernier siége, se trouva à celui d'Arras en 1654, où il força des premiers les retranchemens des ennemis, & continua de servir avec la même ardeur dans toutes les occasions jusqu'à la paix des Pyrennées. En 1664 il fut fait maréchal de camp du corps de troupes que le roi envoya en Hongrie au secours de l'empereur contre les Turcs, & se trouva au fameux combat donné à Saint-Gothard au passage de la riviere de Raab. Ensuite de cette action, le roi le nomma lieutenant général de ses armées, & lui accorda en août 1666 de nouvelles lettres d'érection de la terre de Roannez en duché, qui furent registrées au parlement le 30 du même mois. La guerre s'étant renouvellée en 1667 contre l'Espagne, il se trouva aux siéges de Berghes, de Furnes & de Courtrai; & la paix ayant été faite en 1668 à Aix-la-Chapelle, le roi lui permit de passer en Candie au service des Vénitiens, pour la défense de cette place assiégée par les Turcs, où le courage de la noblesse françoise qu'il y avoit menée à ses dépens, retarda un temps considérable la perte de cette importante place. Le roi le pourvut en janvier 1672 de la charge de colonel de ses gardes françoises, sur la démission du maréchal de Grammont, & il se signala la même année dans la guerre contre la Hollande & contre l'Espagne; se trouva au siége d'Orsoi, de Rhimberg & de Doësbourg; suivit le roi en 1674 à la conquête de la Franche-Comté; attaqua le fort de Saint-Etienne par un chemin presque impraticable, & l'emporta l'épée à la main; & après le siége de Dole, il acheva d'assurer la conquête de cette province. Tant de services furent récompensés par la dignité de maréchal de France, que le roi Louis XIV lui confera par lettres du 30 juillet 1675; & il eut commission au mois de mars 1676 pour commander l'armée de Flandre, en qualité de lieutenant général, en l'absence du duc d'Orléans. Depuis, ayant été nommé pour commander dans la ville de Messine en Sicile, en la place du duc de Vivonne, il fut fait viceroi de cette isle, chef de l'armée navale que le roi y avoit, avec le commandement des galeres, par lettres du premier janvier 1678, & fit une retraite qui lui acquit beaucoup de réputation. Après la mort du duc de Lesdiguieres, le roi lui donna le gouvernement de Dauphiné, par lettres du 9 mai 1681, & le nomma chevalier de ses ordres à la promotion du 31 décembre 1688. Son attachement à la personne du roi lui fit mériter beaucoup de faveurs de ce prince. C'est lui qui ayant acheté l'hôtel de Senneterre, l'un des plus magnifiques de Paris, & qui étoit isolé, le fit abattre; & la ville ayant acheté quelques autres maisons pour joindre à ce terrein, elle fit bâtir une place qui fut nommée *des Victoires*, au milieu de laquelle ce maréchal fit élever en 1686 une statue pédestre du roi Louis *le Grand*, qu'il avoit fait fondre à ses dépens, & le superbe monument sur lequel elle est élevée. *Voyez* PLACE DES VICTOIRES. Il mourut subitement la nuit du 18 au 19 septembre 1691.

FRANÇOIS d'Aubusson, premier maréchal de la Feuillade, *qui fait le sujet de cet article*, par contrat du 29 juin 1687, confirmé par lettres patentes du roi du mois de juillet suivant, régistrées au parlement de Paris le 4 du même mois, au châtelet le 12 suivant, & au greffe de l'hôtel de ville le 7 août de la même année, fit une donation à LOUIS d'Aubusson, son fils, depuis duc de la Feuillade, & maréchal de France, du comté de la Feuillade, du viconté d'Aubusson, de la baronie de la Borne, qui est la premiere du comté de la Marche, de la châtellenie de Felletins dans la même province, & de la

la baronie de Perusse en Poitou, toutes terres de l'ancien domaine de la maison d'Aubusson, avec les châtellenies d'Ahun, de Chénerailles, de Jarnage, & de Drouilles, situées aussi dans la Marche, & échangées avec le roi pour la terre & seigneurie de S. Cyr, près de Versailles, par contrat du 14 juin 1686, le tout alors de la valeur de 22000 livres de rente. Cette donation faite sous la condition d'une substitution graduelle & perpétuelle, de mâle en mâle, l'ordre de primogéniture gardé, & à la charge par le possesseur des terres substituées, d'entretenir le monument élevé par le donateur au roi Louis XIV, dans la place surnommée *des Victoires* à Paris, avec les ornemens dont il étoit environné, d'en faire les réparations & autres dépenses nécessaires, & de faire redorer la statue du roi de 25 en 25 ans, si les Prévôt des marchands & échevins de la ville de Paris le jugeoient à propos. Le donateur, au défaut de sa postérité masculine, appella à cette substitution, aux mêmes charges & conditions, les descendans en ligne masculine de GUI d'Aubusson, séparés de la branche, dont il étoit descendu dès l'an 1420, & dont JEAN d'Aubusson, marquis de Miremont, & JACQUES d'Aubusson, son fils, étoient les aînés. Au défaut de feu JACQUES d'Aubusson, marquis de Miremont, & du nouveau comte de la Feuillade, son fils, la substitution regardoit GEORGES d'Aubusson, seigneur de Péraut, cousin issu de germain du marquis de Miremont. Il vivoit encore en 1725, lors de l'ouverture de la substitution, mais il n'avoit point d'enfans; ainsi au défaut du comte de la Feuillade & de ses enfans mâles, la substitution passeroit à ANDRÉ-JOSEPH d'Aubusson, seigneur de Castel-nouvel, marquis de S. Paul. *Voyez ci-dessus, dans la généalogie de la maison d'Aubusson, l'article des seigneurs de* CASTEL-NOUVEL. Au défaut des mâles de cette branche, il appella celle des seigneurs de BANSON, séparée de la tige commune avant l'an 1350. Quant à cette branche de Banson, il n'en restoit en 1725 qu'un seul mâle, qui étoit *François* d'Aubusson, appellé aussi en dernier lieu à la substitution de 1687, & qui n'avoit point d'enfans mâles. *Voyez* la généalogie de cette maison, *rapportée dans le cinquiéme tome des grands Officiers de la couronne, troisiéme édition, p.* 318. Enfin au défaut de mâles du nom & de la maison d'AUBUSSON en ligne masculine, (les filles & leur postérité étant exclues, comme aussi les mâles engagés dans les ordres sacrés, ou dans la religion de Malte) il faisoit don des terres substituées à la ville de Paris, sous la charge portée par la substitution.

LOUIS d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, fils unique de l'auteur de la donation, & substitution, *dont il est parlé dans l'article qui suit*, étant mort sans aucune postérité, la substitution s'est trouvée ouverte au profit de JACQUES d'Aubusson, marquis de Miremont, JEAN d'Aubusson son pere, appellé à cette substitution, étant alors décédé.

AUBUSSON (Louis vicomte d') duc de Roannés, pair & maréchal de France, comte de la Feuillade, marquis de Boisy & de Cervieres, baron de la Borne, & premier baron de la Marche, &c. fils unique de FRANÇOIS d'Aubusson, duc de Roannés-la-Feuillade, aussi pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, mort le 19 septembre 1691, & de *Charlotte* Gouffier de Boisy, sa femme, naquit le 30 mai 1673, & fut baptisé pour les cérémonies le 18 novembre 1674. Il servit en qualité de mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie en 1686, & fut fait gouverneur de Dauphiné, au lieu & place du feu maréchal son pere, le 11 octobre 1691. Son régiment ayant été réformé en 1697, le roi lui en donna un autre au mois de mai 1701, vacant par la mort de François-Nicolas de la Tournelle, & le créa brigadier le 29 janvier 1702. Ayant demandé alors à aller servir dans l'armée d'Italie, il fut déclaré maréchal-de-camp le 18 du mois de février suivant, peu de jours après son départ pour l'Italie; fut fait chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1703, & nommé le 29 du mois de novembre de la même année, pour commander les troupes en Savoye, & en Dauphiné; & lieutenant-général des armées du roi le 25 janvier 1704. Il commanda la même année un corps d'armée en Savoye & en Piémont, où il prit la ville & le château de Suse, & s'empara ensuite de tout le Val-d'Aoust, fermant par-là le passage de la Suisse au duc de Savoye. Il fut établi le 13 février 1705, lieutenant-général, commandant pour le roi dans le comté de Nice, prit ensuite la place de Villefranche, les forts de Montalban & de S. Hospice, & la ville de Nice, & défit la même année un corps de cavalerie allemande & piémontoise, à Setto à deux lieues de Turin, ce qui obligea le duc de Savoye d'abandonner Chivas, & de se retirer à Turin. En 1706 il fut chargé de faire le siége de Turin, qu'il entreprit au mois de mai après de grands préparatifs. Le succès n'en fut pas heureux. Ses lignes de circonvallation ayant été attaquées & forcées le 7 septembre, il fut obligé de lever le siége. Il fut nommé au mois de décembre 1715, ambassadeur extraordinaire à Rome, mais il n'accepta pas cet emploi. Il obtint le 2 septembre 1716, l'enregistrement au parlement de Paris des lettres d'érection en pairie du duché de Roannés, obtenues par feu son pere au mois d'avril 1667, & prêta serment, & prit séance au parlement en qualité de pair de France le 29 novembre suivant; se démit du gouvernement de Dauphiné en faveur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le 27 août 1719, fut déclaré maréchal de France le 2 février 1724, & prêta serment pour cette dignité le 10 du même mois. Il mourut au château de Marly, la nuit du 28 au 29 janvier 1725, en trois ou quatre jours de maladie, d'une fistule gangrennée au fondement, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 30 dans l'église des Théatins. Par sa mort sans enfans, le titre de duché & pairie de la Feuillade, qui avoit été transmis sur l'ancien duché de Roannés, demeura éteint & supprimé.

AUCH, AUSCH ou AUX, ville de France en Gascogne, capitale du comté d'Armagnac en particulier, & de toute la province en général, bâtie sur une élévation, au pied de laquelle passe la petite riviere de Gers, avec présidial & archevêché, l'un des plus riches bénéfices de France. L'archevêque qui partage la seigneurie de la ville, avec le comte d'Armagnac, se qualifie primat de Novempopulanie. Il a pour suffragans Dax ou Acqs, Lectoure, Cominges, Conserans, Aire, Basas, Tarbe, Oleron, Lescar & Bayonne. Les auteurs latins l'ont nommée diversement, *Auscii*, *Augusta Ausciorum*, & *Ausciorum civitas*. On assure qu'elle a été autrefois colonie romaine. Elle conserve encore diverses marques d'antiquité & de la magnificence des comtes d'Armagnac. Son église métropolitaine est des plus belles & des plus magnifiques de France; & quelques auteurs ont cru que le roi Clovis *le Grand* en a été le fondateur. Le chapitre est composé de quinze dignités & de vingt chanoines, entre lesquels il y en a cinq séculiers, qui ont séance au chœur, & part aux distributions; savoir, le comte d'Armagnac & les barons de Montaut, de Pardaillan, de Montesquiou, & d'Isle. Les dignités sont, le prévôt de S. Justin, les abbés de Faget, d'Idrac & de Cere; les archidiacres d'Anglés, de Sabanes, de Sos, de Vic, d'Armagnac, de Magnoac, d'Astarac & de Pardaillan; les prieurs de Montesquiou & de sainte Marie des Neiges, & le sacristain qui est curé. Il y a aussi un théologal, & un précenteur, trente-quatre prébendés & un très-grand nombre d'autres ecclésiastiques, comme huit chapelains, dits du S. Esprit & de S. Denys, trente-sept chapelains communs, & divers clercs employés pour le service divin. Les auteurs ne croient pas qu'Ausch ait été toujours métropolitaine ec-

cléfiaftique. Ils prétendent qu'elle n'eft devenue métropole qu'après la ruine d'Eaufe, *dont nous parlerons ailleurs.* Anfronius eft le plus ancien prélat d'Aufch, dont nous ayons connoiffance. Il a eu d'illuftres fucceffeurs, S. Orens, S. Leotadius, S. Auftinde, Guillaume Bernard de Montaut, Guillaume d'Andozile, Hugues de Pardaillan, Philippe d'Alençon, Jean & Amanjeu d'Armagnac, Dominique de Vic, Henri de la Mothe-Houdancourt, qui fit bâtir les deux magnifiques tours de l'églife, & fit au-dedans divers ornemens de marbre, avec une dépenfe très-confidérable, Anne-Triftan de la Baume Sufe, outre les cardinaux Jean de la Trémouille, François Guillaume de Clermont, François de Tournon, & Hyppolite d'Eft. L'an 1716, le roi Louis XV créa par fon édit du mois d'avril, une généralité & bureau des finances à Aufch, pour avoir dans l'étendue de fon reffort la ville de Bayonne, le pays de Labour, celui de Soulle, l'élection de Lannes, le pays de Marfan & le Bigorre, qui dépendoient auparavant de la généralité de Bourdeaux, & les Quatre Vallées, le Nebouzan, les élections d'Aftarac, d'Armagnac, de Cominges, de Riviere-Verdun & de Loumagne, qui dépendoient de la généralité de Montauban. Cet édit n'a apporté aucun changement au reffort des cours des aydes de Bourdeaux & de Montauban. Tout le diocèfe d'Aufch eft divifé en dix archidiaconés; car outre les huit qu'on a nommés, il y en avoit autrefois deux autres favoir ceux de Pardiac & du Saint-Pui, qui ont été unis à la manfe du chapitre, & dont les titres fon éteints. Sous ces archidiaconés font trente archiprêtrés, 352 paroiffes, & 277 fuccurfales ou annexes. On y compte neuf églifes collegiales, favoir 1°, celle de S. Orens, à Aufch même, qui étoit autrefois un prieuré dépendant de Cluny, & fut fécularifé par un bref du cardinal de Vendôme, légat en France, en date de juin 1668, & par lettres patentes de 1670. Les autres collégiales font celles de Barran, de Baffoues, de Caftelnau de-Magnoac, de Jefun, de Nogaro, de Sol, de Trie, & de Vic-Tezenfac; trois abbayes de l'ordre de S. Benoît; favoir, celles de Peffan, de Simore, & de Saramon: quatre autres de l'ordre de Cîteaux, Floran, fondée l'an 1151; Bouillas, fille de l'Ecole-Dieu, fondée l'an 1150; Berdoues, de la filiation de Morimont, fondée l'an 1134, par Bernard comte d'Aftarac & Sanche II fon fils. Jean XXIII érigea cette abbaye en évêché vers l'an 1415: mais le roi Charles VI s'y étant oppofé à la priere de Berenger archevêque d'Aufch, cette érection n'eut point de lieu. La quatriéme abbaye de l'ordre de Cîteaux eft celle de Gimont, fille de Berdoues. L'abbaye de la Cafe-Dieu eft de l'ordre de Prémontré, & fut fondée en 1135. * Ptolémée, *l.* 1. Céfar, *l.* 3, *de bello gall.* Plin. *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 2. Ammien Marcellin, *liv.* 15. Strab. *lib.* 4. Oihenart, *not. utriufque Vafc.* Hauteferre, *de reb. Aquitan.* De Marca, *hiftoire de Béarn.* Sirmond, *in notit. ad Sidon. Apoll. & ad concil. Gall.* Du Chêne, *recherch. des antiquités de France.* Sammarthanus, *Gallia chriftiana.* Sanfon, *difquif. geograph. in phar. antiq. Gall. &c.*

CONCILES D'AUCH.

Le cardinal Hugues le Blanc, légat du faint-fiége, célébra vers l'an 1068, un concile à Auch, dans le temps que cette églife étoit gouvernée par S. Auftinde. Amanjeu d'Armagnac, archevêque, fur la fin du XIII fiécle, & au commencement du XIV, affembla divers conciles, & entr'autres deux à Auch en 1304 & 1308, où il fit de beaux réglemens & de faintes ordonnances pour le bien de fon diocèfe. Guillaume Flavacourt lui fuccéda, & célébra deux conciles; l'un à Auch, pour la difcipline en 1324, & l'autre dans un lieu de fon diocèfe, dit *Marchianum.* Ce fut en 1330, au fujet d'Aneflancius de Joyeufe, évêque d'Aire, que des foldats Gafcons avoient affaffiné en 1324 près de Nogarol.

AUCHI, *cherchez* AUXI.

AUCOUR (Jean Barbier d') l'un des quarante de l'académie françoife, *cherchez* BARBIER d'AUCOUR (Jean.)

AUCTUS de Florence, abbé général de l'ordre de Val-Ombreufe, a vécu dans le XII fiécle, vers l'an 1140. Il écrivit la vie de S. Jean Gualbert, celle du B. Bernard Uberti, cardinal, mort en 1133, & quelques autres ouvrages. * Pocciantio, *de fcript. Florent.* Voffius. Poffevin, &c.

AUDACTE, *cherchez* ADAUCTE.

AUDAGAST, ville de la Mauritanie, fituée à l'extrémité du continent, qui regarde l'Océan Atlantique, au feptentrion de Berifli. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUDE, riviere de France en Languedoc, eft l'*Atax* des auteurs Latins. Elle a fa fource dans les monts Pyrenées en Rouffillon, & fe jette dans la mer Mediterranée au-deffus de Narbonne. * Papyre Maffon, *defc. flum. Gall.* Lucain, *l.* 1.

Mitis Atax Latias gaudet non ferre carinas.

AUDEBERT (Germain) d'Orléans, étoit premier élu de l'élection d'Orléans, ainfi que le qualifie Léon Trippault, fon contemporain & compatriote, dans fon ouvrage intitulé, *Celt-Hellenifme*, page 36. Audebert fut un très-favant jurifconfulte, & s'aquit beaucoup d'eftime parmi les gens de lettres de fon temps. Il étudia à Boulogne fous Alciat, & étant revenu en France, il fe laiffa emporter au penchant qu'il avoit pour la poëfie. Il compofa divers ouvrages en vers, & entr'autres l'éloge de Venife, dont la république fut fi fatisfaite, qu'elle reçut Audebert au nombre des chevaliers de S. Marc, & que le fénat lui envoya la chaîne d'or de l'ordre, avec la médaille du doge. Audebert mourut à Orléans le 24 décembre 1598, âgé de plus de 80 ans, après avoir été ennobli, en confidération de fon mérite, par le roi Henri III, avec permiffion de porter des fleurs-de-lys en chef. Ses poëfies font entr'autres, *Roma, poëma*, Paris 1655, *in*-4°. *Venetiæ, poëma*, Venife 1583 *in*-4°. *Partenope, poëma*, Paris 1585 *in*-4°. Ces trois poëmes ont été recueillis & imprimés enfemble à Hanovre en 1603 *in*-8°. Audebert laiffa un fils nommé Nicolas AUDEBERT, confeiller au parlement de Rennes, qui avoit beaucoup de mérite. Il y a apparence que celui-ci auroit donné au public divers ouvrages, que fon pere avoit laiffés, fi lui-même au bout de cinq jours ne l'eut fuivi dans le tombeau. Scevole de Sainte-Marthe a fait l'éloge de Germain Audebert parmi ceux des hommes illuftres en doctrine, & il parle fouvent de lui dans fes autres ouvrages. Ces deux perfonnages font différens de Matthieu d'AUDEBERT, qui a écrit, *Flores D. Bernardi, &c.*

AUDEBERT (Etienne) jéfuite François, de Belac dans la Marche, entra chez les jéfuites en 1613, chez lefquels il enfeigna la philofophie, l'hébreu, la théologie morale & la fcholaftique. Enfuite le talent qu'il avoit pour la prédication le fit deftiner à traiter la controverfe contre les calviniftes. Il les combattit à la Rochelle, dans l'ifle de Ré, & ailleurs, & compofa divers traités contre leurs erreurs. Voici leurs titres: *Explication des endroits de S. Auguftin qui regardent l'Euchariftie*, à la Rochelle 1630 *in*-12. Théodoret expliqué, &c. avec le livre de Gelafe, *De duabus naturis*, *in*-8°. Le triomphe de la vérité fur la tranffubftantiation & le purgatoire, &c. Il mourut le 30 juillet 1647 à Pau. * Sotwel, *fcript. foc. Jef.*

AUDEBRAND (Etienne) moine de S. Allire de Clermont, après avoir été prieur de Turet en Auvergne, tréforier & grand-camerlingue de l'églife romaine, fut élu évêque de Mont-Caffin & de S. Pons, puis archevêque de Toulouse le 22 du mois de décembre 1351. L'hiftoire de fa fortune mérite d'être fue. Lorfqu'il étoit dans fon prieuré de Turet, il arriva que Pierre Roger, moine de la Chaife-Dieu, venant de fai-

re ses études à Paris, fut volé dans la forêt de Randan en Auvergne : en sorte que les voleurs ne lui laisserent qu'une simple tunique. En cet état il prit le chemin de Turet, où il fut bien reçu du prieur, qui lui donna un habit de moine : *Quand pourrai-je*, dit-il au prieur, *reconnoître la grace que vous m'avez faite? Ce sera quand vous serez pape*, répondit Audebrand. Pierre Roger étant enfin devenu pape, appella auprès de lui son bienfaiteur, & le combla de biens & d'honneurs. Cela est marqué dans son épitaphe, qui se lit dans l'église de Notre-Dame d'Entre-Saints à Clermont, & qui a été imprimée dans le livre d'Etienne Baluze, intitulé, *Antifrizonius*, *pag.* 23.

AUDÉE ou AUDIE, hérésiarque, chef des Audéens, Audiens ou Odiens, a vécu dans le IV siécle, sous l'empire de Constance, vers l'an 342. Il étoit de Syrie ou de Mésopotamie ; c'étoit un homme extrêmement chagrin, & d'une humeur particuliere, qui avoit de la science, & qui crioit fortement contre la mauvaise vie de quelques ecclésiastiques. Cette liberté lui attira la haine de plusieurs d'entr'eux, qui le firent chasser de son pays. Pour s'en venger, il forma un schisme, & se fit créer évêque par ceux qui le suivoient. L'empereur Constance l'exila dans la Scythie, où S. Epiphane avoue qu'il convertit plusieurs infidéles. Pour ce qui est de ses erreurs, il célébroit la pâque à la façon des Juifs, & enseignoit que Dieu avoit une figure humaine, sur laquelle l'homme avoit été créé à son image & à sa ressemblance. Théodoret ajoute qu'il croyoit que les ténébres, le feu & l'eau n'avoient point de commencement ; & que ses sectateurs donnoient l'absolution sans imposer aucune satisfaction canonique, se contentant de mettre d'un côté les livres sacrés, & de l'autre les livres apocryphes ; & faisant passer entre deux les pénitens, qui confessoient leurs péchés, ausquels ils donnoient aussitôt l'absolution, sans les éprouver par une plus longue pénitence. Ses sectateurs menoient une vie très-retirée ; & disoient qu'ils ne se trouvoient point aux assemblées ecclésiastiques, parceque les impudiques & les adultéres y étoient reçus. Audée mourut après l'an 370, dans le pays des Goths, où il s'étoit retiré. Sa secte fut gouvernée après lui par divers évêques qu'il avoit établis ; entr'autres, par Urane de Mésopotamie, fort considéré parmi eux ; & par Sylvain, l'un des Goths qu'il avoit attirés à son parti. Mais ces deux évêques & quelques autres étant morts avant l'an 377, la plupart de leurs sectateurs les abandonnerent ; & ils se trouverent réduits à un si petit nombre, qu'ils se rassemblerent vers l'Euphrate & la Mésopotamie, particulierement dans deux villages du territoire de Caliede près d'Antioche, au-dessus de Damas. Ceux qui avoient été chassés l'an 372 de la Gothie par Athanaric, les y vinrent trouver ; & ceux qui étoient répandus dans les monastères du mont Taurus, dans la Palestine & dans l'Arabie, se réunirent avec eux. Ils demeuroient dans des monastères & dans des cabanes auprès des villes, sans vouloir jamais prier avec aucuns catholiques. S. Epiphane loue toujours la pureté de leur vie, & la discipline qu'ils gardoient dans leurs monastères ; mais Théodoret assure qu'il se commettoit beaucoup de crimes parmi eux. Cette hérésie, & le nom même des Audiens étoit aboli du temps de Facundus, qui vivoit dans le V siécle. S. Augustin les appelle *Vadiens* par erreur. Il dit que ceux qui étoient en Egypte, communiquoient avec les catholiques.

Le P. Pétau prétend, mais sans fondement, que S. Augustin & Théodoret ont mal pris le sentiment des Audiens, & ce qu'en dit S. Epiphane, qui ne leur attribue, dit-il, d'autres sentimens que de croire que la ressemblance de l'homme avec Dieu consistoit dans le corps. * S. Epiphane, *hær.* 70. S. Augustin, *hær.* 50. Baronius, *A. C.* 341, *n.* 38, & *A. C.* 370, *n.* 14. S. Jerôme, *chron. ad an.* 341. Facundus, *l.* 8, *c.* 7. Baron & Petau, *dogmat. theol. tom.* 1, *l.* 2, *c.* 1. Gennad. *de dogmatib. eccl. c.* 4. Tillemont, *mém. pour l'hist. eccl. tom.* 6. Théodoret, *l.* 4 *hær. fab. c.* 9.

AUDEENS ou AUDIENS, hérétiques, *cherchez* AUDÉE.

AUDEFLEDE, *cherchez* AUDOFLEDE.

AUDEMAR ou ODOMAR : c'est le nom qu'on donne à un de ces princes, que l'on prétend avoir gouverné les Gaules avant l'établissement de la monarchie françoise, dans le IV siécle. On dit qu'il regna 14 ans, & qu'un certain Vecthan, pontife, philosophe & poëte, qui entendoit très-bien la langue gauloise & la latine, écrivit de son temps l'histoire des François. * Trithême, *in epit. annal.*

AUDENEHAN (Arnoul sire d') maréchal de France, *cherchez* ANDREHAN.

AUDENTIUS, évêque Espagnol, a vécu dans le V siécle. Il écrivit contre les hérétiques, & principalement contre les Manichéens, Sabelliens, Ariens & Photiniens, un traité intitulé, *de fide contra hæreticos.* * Gennade, *de script. eccl. c.* 14. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles.* Trithême. Possevin, &c.

AUDEON, *cherchez* OUEN. (Saint)

AUDIFFRET (Hercule) général de la congrégation de la doctrine chrétienne, a été un des bons orateurs de son temps. Il naquit à Carpentras le 15 mai 1603. Il trouva l'éloquence de ses compatriotes peu naturelle, peu proportionnée à la chaire, & plus propre à des dissertations, qu'à des discours de morale ; il tâcha de leur donner un meilleur goût, & montrant lui-même qu'il en avoit, il s'étudia à proportionner son style & ses mouvemens à ce qu'il disoit, & il apprit à ses successeurs le chemin à la véritable éloquence. Il mourut le 16 avril 1659. On a imprimé après sa mort des ouvrages de piété en trois volumes, qui contiennent seulement des piéces faites à la hâte, & que l'auteur n'avoit pas sans doute destinées à l'impression. Le pere le Long cite dans sa *Bibliothéque sacrée* ses questions spirituelles & curieuses sur les pseaumes, *in*-12, en 1668. L'oraison funébre qu'il prononça aux obseques de Marguerite de Montmorenci, princesse de Condé, & une autre faite à la louange du duc de Candale, sont deux piéces assez estimées. Le P. Audiffret étoit oncle & maître de M. Fléchier, depuis évêque de Nismes : mais le disciple a bien surpassé le maître en éloquence. * *Mém. de Trévoux*, *nov.* 1711. *Mém. du temps.*

AUDIFFRET (Jean-Baptiste d') gentilhomme provençal, cousin germain de M. d'Audiffret, maréchal des camps & armées du roi, a servi pendant longtemps sa patrie avec honneur. Le roi Louis XIV le nomma le 20 février 1698 son envoyé extraordinaire auprès des ducs de Mantoue, de Parme & de Modene. Ayant été rappellé d'Italie, il fut choisi au mois de juillet 1702 pour aller résider à la cour de Lorraine, avec le même caractère d'envoyé extraordinaire. Il en a rempli les fonctions avec beaucoup d'applaudissement jusqu'au 29 juin 1732, qu'il prit son congé à Luneville de la duchesse douairiere de Lorraine. Il est mort à Nanci le 9 juillet 1733, âgé d'environ soixante-seize ans. Il est auteur d'une *Géographie ancienne, moderne & historique*, qui est très-estimée. Elle fut imprimée *in*-4°, à Paris en 1689, 1691 & 1694, en trois volumes, & en 1694 *in*-12 à Paris, trois volumes. Elle ne regarde que l'Europe, encore y manque-t-il l'Espagne, l'Italie & la partie de la Turquie qui est en Europe. L'accord que l'auteur fait de la géographie & de l'histoire, est sage & judicieux. C'est dommage qu'un ouvrage si bien fait n'ait pas été achevé. * *Mém. du temps.*

AUDIGUIER (Vital d') né dans le diocèse de Rhodés, & selon quelques-uns, à Naïac, près de Villefranche de Rouergue, est auteur de plusieurs ouvrages, dont la plupart sont peu connus aujourd'hui. On a de lui 1°. *La philosophie soldade.* 2°. *Le vrai & ancien usage des duels*, in-8°, à Paris 1617. Cet ouvrage est dédié à Louis XIII. Le but de l'auteur est d'y faire voir l'injusti-

ce des duels ordinaires, & de porter le roi à les rétablir tels qu'ils se pratiquoient autrefois, pour causes très-graves, & avec permission expresse du souverain. 3°. Quantité de piéces de vers françois, tant dans *le nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, in-8°, à Paris 1609, que dans le recueil intitulé : *Les œuvres poëtiques du sieur d'Audiguier*, en deux volumes *in-8°*, le premier à Paris en 1613, le second dans la même ville en 1614. Dans les délices de la poësie françoise, *in-8°*, à Paris 1615, on trouve de lui, p. 951, une *ode sur le trépas de M. François de* Corneillan, évêque de Rhodés ; dans les mémoires de l'abbé de Marolles, page 37, on trouve un sonnet de d'Audiguier. 4°. *Relations de Marc d'Obregon, traduites de l'espagnol*, à Paris *in-8°*, 1618. 5°. *Traduction de six nouvelles écrites en espagnol*, par Miguel Cervantes. On en a une seconde édition *in-8°*, en 1640. 6°. *Traité de la conversion de la Magdeléne, traduit de l'espagnol*, in-8°, à Paris 1619. 7°. *Les amours de Lysandre & de Caliste, histoire tragique de notre temps*, c'est-à-dire, du regne de Henri IV, *in-12*, à Lyon 1622. 8°. *Les amours d'Aristandre & de Cléonice*, in-8°, à Paris 1625. C'est le dernier ouvrage d'Audiguier. Sorel dans sa bibliothéque françoise, parle encore de plusieurs autres fruits de la plume de cet auteur, entr'autres de deux romans, l'un intitulé, *La Flavie*, & l'autre, *La Minerve*, & d'une traduction du traité de la perfection chrétienne de Rodriguès, jésuite Espagnol. Mais pour ce dernier, il n'est pas sûr que d'Audiguier l'ait fait. On trouve encore de lui six lettres, & une autre piéce, dans le recueil intitulé : *Le bouquet des plus belles fleurs de l'éloquence, cueilli dans les jardins des sieurs du Perron, Coëffeteau, du Vair, Bertaud, Malherbe, d'Audiguier, &c.* à Paris *in-8°*, 1625. Vital d'Audiguier étoit noble, & avoit servi long-temps dans les armées de France. Son humeur guerriere domine dans tous ses écrits. Il fut assassiné, on ne sait en quelle occasion, ni en quelle année : on croit que ce fut vers l'an 1630.

AUDIGUIER (P... D...) neveu du précédent, & nommé en son temps d'*Audiguier le jeune*. L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires, page* 41, nous apprend qu'en 1619, lui & quelques autres de ses amis, du nombre desquels étoit d'Audiguier, composerent une espéce d'académie, où chacun apportoit & lisoit ses productions, & où l'on discouroit sur la langue françoise, & sur quelques matieres de belles-lettres. On a de d'Audiguier le jeune, une piéce intitulée : l'*Eromene ; la vie de Lazarille de Tormes, traduite de l'espagnol*, imprimée plusieurs fois. On lui donne aussi la traduction françoise d'un roman italien, intitulé : *Stratonice ;* cependant M. Pellisson, *dans son hist. de l'académie françoise, tome I, p.* 273, *édit.* in-12 *de* 1730, dit que l'on croit que cette traduction étoit de Claude de Malleville, de l'académie françoise ; mais que cet académicien la donna à d'Audiguier.

AUDIGUIER (Henri d') sieur du Mazet, avocat au parlement & au conseil. On lui donne les ouvrages suivans : 1. *Le censeur censuré*, adressé au sieur de Sandricourt, auteur d'un libelle intitulé : *Le censeur du temps touchant les régences des reines-meres de nos rois*, en 1652. L'ouvrage de d'Audiguier est de Paris 1657. 2. *Lettres de requête civile, piéces & mémoires touchant la cause de la baronie d'Andres, pour la reine Anne d'Autriche, contre Charles-Hyppolite de Spinola, comte de Brouay*, à Paris 1662. 3. Recueil de plaidoyés *in-4°*. 1660. On trouve aussi un recueil intitulé : *Plaidoyés & opuscules de Henri d'Audiguier sieur du Mazet, avocat en parlement*, in-4° de 74 pag. à Paris 1657. Il a donné aussi une nouvelle édition corrigée & autrement divisée des *amours de Théagene & de Chariclée*, de la traduction de Jean de Montlyard, à Paris 1622 *in-8°*, avec figures. Son nom étoit proprement Daudiguier, & il n'étoit pas parent des deux précedens. *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, Bayle, *dans son dictionnaire, au mot* AUDIGUIER, & le Clerc, *biblioth. du Richelet*.

AUDOENUS, archevêque de Rouen, *voyez* OUEN.

AUDOENUS, autrement ALDOEUS, AUDINUS, & OYNUS, fut d'abord chapelain de Henri I roi d'Angleterre & duc de Normandie, & ensuite évêque d'Evreux. Il étoit né au bourg de Condé sur Noireau, dans le diocèse de Bayeux, & avoit pour frere *Thurstan* ou *Thurstin*, archevêque d'Yorck, qui étoit en grande considération en Angleterre. Ce fut à la faveur de ce frere & à son mérite propre, qu'Audoënus dut son élévation. Ayant été quelque temps chapelain de Henri I, il fut appellé à l'évêché d'Evreux, au commencement de l'an 1113. Yves de Chartres lui écrivit sur sa promotion, comme à un ami avec qui il avoit de grandes liaisons, & à un homme qu'il jugeoit très-digne de l'épiscopat. Il lui écrivit une seconde lettre après qu'il eut été sacré, pour le féliciter & l'encourager à remplir dignement tous ses devoirs ; mais Audoënus ne jouit pas long-temps en paix de son siége. Amauri de Montfort, quatriéme comte d'Evreux, voulant s'emparer de cette ville, que le roi d'Angleterre retenoit sous sa domination, l'assiégea ; & ayant gagné celui qui la gardoit au nom de ce prince, il y entra & la laissa au pillage. Comme il soupçonnoit Audoënus d'avoir aigri contre lui le roi d'Angleterre, le prélat ne fut pas plus épargné que le reste des habitans, & peut-être y eût-il perdu la vie, s'il ne se fût sauvé par une prompte fuite. Il fut très-sensible aux maux que ce désordre causoit dans tout son diocèse ; & ne pouvant y remédier, il rendoit tous les lieux où il alloit témoins de sa douleur. Il avoit un air triste & abattu, il laissoit croître sa barbe, & portoit dans tout son vêtement des marques sensibles de son accablement. Quelque temps après, (en 1120) ayant appris qu'on alloit tenir un concile à Reims, en partie pour discuter les différends qui étoient entre le roi de France & celui d'Angleterre, il y vint aussi, & s'étant levé dans l'assemblée, il se plaignit avec amertume du comte Amauri, disant qu'il l'avoit chassé honteusement, qu'il avoit brulé son palais épiscopal, & en avoit enlevé tous les meubles. Le chapelain du comte l'entendant ainsi parler, se leva à son tour, & lui dit avec chaleur : « C'est votre mauvais conseil, & non pas le comte » Amauri, qui est la cause que vous avez été chassé, » & que votre maison a été brulée. Il a recouvré avec » honneur & par l'appui de ses amis, un bien qui lui » appartenoit légitimement, & que le roi d'Angle- » terre lui avoit enlevé contre toute équité.... Que » le saint concile voie & juge qui d'Audoënus ou d'A- » mauri est coupable de l'incendie qu'on nous repro- » che. » Ce différend excita une grande altercation dans le concile, & le prélat se retira de l'assemblée sans qu'on eut pensé à le satisfaire. Mais Amauri ayant fait sa paix avec le roi Henri en 1124, Audoënus qui pendant les troubles n'étoit venu à Evreux que par intervalle, s'y fixa, & travailla avec les secours qui lui furent procurés, à réparer les édifices, & sur-tout les églises qui avoient été ruinées par le feu. En 1128 il assista à un concile provincial tenu à Rouen, où le roi d'Angleterre fut présent. En 1135 il assista à la mort de ce prince, & lui donna tous les secours spirituels qui lui étoient nécessaires dans ces momens si précieux. Il persuada même à tous les grands de la province d'accompagner jusqu'à la mer le corps du roi, qui devoit être transporté en Angleterre. Environ cinq ans après (en 1139) il s'embarqua lui-même la semaine de pâque pour passer en ce royaume, afin de rendre quelques services au nouveau roi, Etienne, neveu du défunt par sa mere. Mais peu de mois après qu'il fut arrivé dans cette isle, il tomba dans une maladie dont il mourut le 2 juillet dans une communauté de chanoines réguliers, chez qui il fut inhumé. Le peuple & le clergé d'Evreux le regreterent pour sa science, sa vertu, sa dou-

ceur & ses libéralités. * Ordéric-Vital, *lib.* 13, *ad ann.* 1139. Yves de Chartres, *epist.* 223, 242. Le Brasseur, *hist. civile & eccles. du comté d'Evreux.*

AUDOFLEDE, ou AUDEFLEDE, fille de CHILDERIC I, roi de France, & sœur de *Clovis*, dit *le Grand*. Jornandés se trompe en soutenant qu'elle étoit fille de ce dernier. Elle fut mariée à *Théodoric*, roi des Ostrogoths en Italie, avant la fête de Noël de l'an 496. Ce qui témoigne qu'elle ne pouvoit pas être fille de Clovis, né seulement vers l'an 467. Elle a été mere de la reine *Amalasonthe*, si illustre par son mérite. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2 *hist.* Jornandés, *hist. Got.* Valois, *de gest. vet. Franc.* Le P. Anselme.

AUDOVERE ou ANDEVRE, reine de France, étoit femme de *Chilperic I*, qui eut d'elle *Théodebert*, *Merouée*, *Clovis*, *Basine* & *Childesinde*. Le roi étoit amoureux de Frédegonde, demoiselle d'Audovere. Aimoin & l'auteur des gestes des François, disent que cette fille extrêmement adroite, lui persuada d'être elle-même mareine de Childesinde; & qu'ensuite elle persuada au roi d'abandonner Audovere, puisque selon les canons il ne pouvoit plus demeurer avec elle. Alors Chilperic pour cette raison, ou pour quelqu'autre que nous ignorons, répudia Audovere, qui se retira dans un monastère de la ville du Mans. Ceux du pays disent qu'elle se fit religieuse en l'abbaye du Pré, ou Frédegonde la fit étrangler en 580: d'autres assurent qu'elle fut jettée dans un torrent où elle fut noyée. * Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 28. Aimoin, *l.* 3, *c.* 5. Valois, *de gest. Franc. T. II*, *p.* 22, 23 & 111.

AUDOUL (Gaspard) Provençal, avocat au Parlement de Paris, & au conseil du roi, se fit estimer de feu M. le duc d'Orléans, qui le mit de son conseil ordinaire. Il est auteur d'un *Traité de l'origine de la régale*, & *des causes de son établissement*, imprimé à Paris, chez Collombat, en 1708, *in*-4°. Cet ouvrage est curieux & savant; il contient huit livres. On y trouve entr'autres une *Dissertation sur l'authenticité du canon* 22, *distinct.* 63 *de la premiere partie du droit canonique*. Les cardinaux Baronius & Bellarmin, & quelques autres écrivains habiles, même en France, avoient rejetté ce canon, & le synode dont il y est parlé. M. Audoul a attaqué & discuté leurs preuves avec beaucoup de force & de sagacité; & il a fait voir que Baronius n'a pas toujours été d'accord avec lui-même sur cette matiere. En 1710 il y eut un bref du pape, daté du 18 janvier, qui condamne ce traité de la régale. Mais ce bref a été supprimé sur le réquisitoire de M. l'avocat général du roi au Parlement de Paris, du premier jour d'avril 1710.

☞ AUDRADE, chorévêque de Sens sous l'archevêque Venilon, dans le IXe siécle, s'est rendu fameux en ce siécle par ses visions, ou révélations, moins réelles, comme il paroît, qu'affectées, mais qu'il savoit soutenir avec un certain air imposant. Il fit passer ce génie dans quelques écrits de sa façon qui firent du bruit. Ce même génie décidoit de ses voyages, & ce fut sur une vision qu'il entreprit celui de Rome en 849. Il y présenta au Pape Léon IV son poëme intitulé *fons vitæ*, en vers héroïques, que Casimir Oudin a publié avec quelques autres auteurs de France & de Belgique, qu'il fit imprimer en 1692 *in*-8°. Le pape recut cet ouvrage avec vénération. De retour à Sens, Audrade fut appellé au concile qui se tint à Paris au commencement de novembre de la même année 849. Il y fut déposé, lui & tous les autres chorévêques de France. Audrade vivoit encore au mois de novembre 853. Son ouvrage le plus connu est un recueil de visions, ou révélations. André du Chesne y ayant remarqué quelques traits historiques, en fit imprimer des extraits au II volume de ses historiens originaux. Ce qu'il en a publié contient les chapitres 8, 9, 15 & partie des 18 & 24. Alberic, moine de Trois-Fontaines, en a fait aussi passer quelques morceaux dans sa grande chronique. On voit par ce qu'on en a imprimé, que ce sont de pieuses fictions que l'auteur se croyoit permis d'employer pour porter les princes regnans à faire la paix & à rétablir le bon ordre en toutes choses. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome V, pag. 131, & suiv. Casimir Oudin est tombé dans plusieurs méprises au sujet d'Audrade & de son poëme: elles sont relevées dans l'ouvrage que je viens de citer, & d'où j'ai extrait ce que j'ai dit de ce visionaire.

☞ AUDRAN. La famille qui porte ce nom si connu des amateurs des beaux arts, a commencé par *Adam* Audran, maître paulmier à Paris, dont la naissance peut être rapportée à l'an 1520 environ. *Adam* laissa pour fils unique

LOUIS I, né vers 1568. Son habileté à jouer à la paulme, le fit connoître de Henri IV qui aimoit cet exercice. Ce prince se plaisoit à faire des parties de paulme avec lui, & souvent il le prenoit pour lui servir de second. Le roi lui donna un terrein au fauxbourg S. Germain, sur lequel il fit bâtir le jeu de paulme de l'Etoile, qui en 1688 passa aux comédiens François, lesquels y firent construire leur theâtre. Ce prince le nomma ensuite un des principaux officiers dans sa louveterie. Audran mourut au siége de la Rochelle en 1628, âgé de soixante ans, laissant pour fils *Charles* & *Claude* I, qui suivent.

CHARLES né à Paris en 1594, après avoir appris le dessin, s'appliqua à la gravure. Pour se perfectionner, il passa en Italie où il fit les premiers essais de ses talens. De retour à Paris, il apprit la gravure à son frere *Claude*. Jusque là Charles avoit marqué ses œuvres d'un C. Mais comme ils se seroient confondus avec ceux de son frere Claude, Charles prit la lettre K, & laissa à son frere la lettre C. (C'est par cette raison que plusieurs auteurs l'appellent Karles Audran.) On a de cet excellent graveur au moins 130 morceaux d'après l'Albane, Baugin, Bloemaert, Annibal Carrache, Champagne, Chauveau, Piétre de Cortone, Ciro-Ferro, Cretey, le Dominiquin, Errar, Esprit, le Guide, Mellin, Mutian, Palme, Perrin del Vaga, Polidore, Pomérange, Ruggirius, Sacchi, San-draert, Stella, le Sueur, le Titien, Vajanus, le Valésio, Claude Vignon, Simon Vouet, &c. M. de Marolles, ainsi que d'autres en parlent avec éloge; mais en le confondant quelquefois avec son frere Claude. Charles mourut à Paris, sans avoir pris d'alliance, en 1674, âgé de 80 ans.

CLAUDE I, né à Paris en 1597, après avoir appris de son frere aîné la gravure, alla s'établir à Lyon, où il s'occupa à graver nombre de planches d'après Piétre de Cortone, Tempeste, &c. & d'après ses propres dessins. Il gravoit avec assez de goût, mais d'une façon inférieure à son frere. Il mourut à Lyon le 18 novembre 1677, âgé de 80 ans, laissant de sa seconde femme, entr'autres enfans, *Germain*, *Claude II*, & *Girard*.

GERMAIN, né à Lyon le 6 décembre 1631, quitta sa patrie pour venir à Paris auprès de son oncle *Charles*, dont la réputation augmentoit chaque jour. Après s'être formé sous les yeux d'un si bon maître, il retourna à Lyon, où il grava divers sujets, & plusieurs portraits; son mérite le fit nommer adjoint & professeur de l'académie formée à Lyon, à l'instar de celle de Paris. Il mourut à Lyon le 4 mai 1710. S'il n'a pas laissé à la postérité des ouvrages supérieurement exécutés, au moins doit-on lui savoir gré d'avoir donné le jour à quatre illustres artistes, savoir, *Claude* II, *Benoît* I, *Jean* & *Louis* II, dont nous parlerons ci-après.

CLAUDE II, second fils de *Claude* I, graveur à Lyon, naquit dans cette ville le 27 mars 1639. Après avoir appris les premiers élémens du dessin sous son pere, *Germain* son frere, & François Perrier peintre & graveur de l'académie royale de peinture à Lyon, il vint à Paris se perfectionner sous son oncle *Charles*. Décidé pour la peinture, il entra aux Gobelins chez M. le Brun, qui l'employa dans les ouvrages de peinture qu'il faisoit à l'es-

calier de Versailles, & sur-tout dans les quatre grands tableaux des batailles d'Alexandre. Les églises de Notre-Dame & des Chartreux de Paris possédent de ses ouvrages. Il fut reçu à l'académie royale de Paris le 27 mars 1675, élu adjoint à professeur le 3 juillet 1676, & professeur le 29 novembre 1681. Presque tous les auteurs le confondent avec *Claude* son neveu, qui étoit peintre aussi; mais il faut observer que l'oncle étoit peintre d'histoire, & le neveu peintre en décorations. Nous en parlerons ci-après. Il mourut à Paris le 4 janvier 1684, sans avoir été marié.

GIRARD, que tout le monde a nommé mal à propos GERARD, naquit à Lyon le 2 août 1640. Il quitta sa patrie pour venir se former à Paris. Il entra, ainsi que son frere *Claude* II, chez M. le Brun, pour se perfectionner dans le dessin: mais Girard se décida pour le burin. A 25 ans il partit pour l'Italie, & se fixa quelque temps à Rome, où il grava plusieurs morceaux, entr'autres le portrait du Pape Clément IX, qui commença à lui faire une brillante réputation. Louis XIV informé des talens de cet excellent artiste, le rappella. Il revint à Paris, où il exécuta ces morceaux qui feront à jamais l'éloge du pouvoir de l'art & de la constance de l'artiste. On veut parler des quatre batailles d'Alexandre, sorties du pinceau de le Brun. Son plus bel ouvrage que l'on puisse citer après celui-là, est la coupole du Val de grace, en six feuilles, gravées d'après Mignard. Son talent supérieur le fit nommer graveur ordinaire du roi, pensionnaire de sa majesté, & conseiller de l'académie royale de peinture le 29 novembre 1681. On a de lui un œuvre considérable, d'après le Brun, le Carrache, Charmetton, Cornu, Piétre de Cortone, Courtois, Coypel, Cyro-Ferro, le Dominiquin, de la Fage, Faucus, Georgi, Girardon, Guaspre, le Guide, Lanfranc, le Mens, de Marsy, Pierre Mignard, le Poussin, Raphaël Urbain, Romanelli, Rubens, le Sueur, Tesselin, le Titien, Verdier, &c. Cet artiste un des plus grands que la France ait produit, mourut à Paris le 26 juillet 1703, âgé de 63 ans. Il n'a laissé d'Héléne Licherie, qu'*Héléne* Audran, femme en premieres noces du sieur Caquet, thrésorier du roi, fermier général, & Ecuyer conseiller-secrétaire du Roi, &c. & en secondes nôces du sieur Pageaut, secrétaire du roi. Elle est morte le 7 août 1756, âgé de 78 ans, ne laissant qu'un fils de son premier mariage.

CLAUDE III, autre fils de Germain, né à Lyon le 25 août 1658, suivant l'exemple de son pere & de ses oncles, vint dans la capitale perfectionner le talent qu'il se sentoit pour la peinture. Un goût décidé le porta aux grotesques & arabesques; genre de peinture, en usage chez les Romains, & renouvellé par Raphaël. Son génie fécond & admirable, embrassa toutes les parties susceptibles de ce genre de composition. Il a enrichi de ses ouvrages, Versailles, la Ménagerie, Meudon, la Muette, Sceaux, Anet, Gros-Bois; & à Paris les hôtels du grand Prieur au Temple, de Toulouse, de Bouillon, d'Antin, de Verrue, & les maisons de MM. de Moras & de la Faye. Un de ses principaux ouvrages, que l'on peut citer comme le chef-d'œuvre de son génie inventif, est le recueil des 12 mois de l'année, caractérisés par les Divinités qui y président avec leurs attributs. Ces dessins furent faits pour être exécutés en tapisseries pour la reine, & on les connoît sous le titre de *portieres*. Son talent supérieur le fit nommer peintre & dessinateur du roi. Sa majesté lui donna la place de concierge du Palais du Luxembourg le 5 juillet 1704. Ce fut en ce palais qu'il mourut, sans avoir été marié, le 27 mai 1734, âgé de 75 ans. Gillot avoit placé chez lui Antoine Wateau, pour le perfectionner.

BENOÎT I, autre fils de *Germain*, né à Lyon le 23 novembre 1661, apprit le dessin & la gravure sous son pere. La réputation de Girard son oncle l'attira à Paris à l'âge de 17 ans. On peut dire que tout ce qui est sorti de sa main a été jugé digne des plus grands applaudissemens; aussi l'a-t-on régardé comme le premier graveur après Girard son oncle. Il étoit conseiller de l'académie royale de peinture & de sculpture dès 1715, graveur ordinaire du roi, & pensionnaire de sa majesté. Il a beaucoup travaillé d'après l'Antique & d'après l'Albane, Claude & Benoît Audran, A. Benoît, Bon Boullogne, le Brun, Michel-Ange de Caravage, Corneille le jeune, Antoine & Charles-Antoine Coypel, Dieu, le Dominiquin, le Febvre, Fouché, Hallé, Rudolf Huber, Vanden-Bogaert, Marot, Michel-Ange Buonarroti, Mignard le jeune, de la Monce, Nanteuil, Parmensier, Parrocel le fils, Poussin, Rubens, le Sueur, de Tourniere, Wander-Werf, Verdier, Paul Véronese, Vivien, &c. Il mourut garçon à Louzouer, diocèse de Sens, le 2 octobre 1721, âgé de 60 ans.

JEAN, autre fils de Germain, naquit à Lyon le 28 avril 1667. Il fut éleve de son pere. Il quitta bientôt sa patrie pour venir chez son oncle Girard se perfectionner dans la gravure, pour laquelle il se sentoit un goût décidé. Il grava sa premiere planche à l'âge de 20 ans, & depuis cet âge jusqu'à 87 ans, le burin ne lui est sorti des mains que lorsqu'il n'a pu le soutenir. En 1708 le 30 juin il entra dans l'académie royale de peinture & sculpture. Sa réputation lui fit donner le titre de graveur du roi, & de pensionnaire de sa majesté; & en cette qualité il eut dès 1707 un logement à l'hôtel royal des Gobelins. Les petites batailles d'Alexandre, son Esther, son Athalie, le couronnement de la reine, sont autant de preuve de la délicatesse de son burin & de sa constance pour le travail. Il n'y a point de belles entreprises, où il n'ait donné des marques de son savoir. Il a gravé plusieurs morceaux du cabinet du roi, de celui de M. Crozat, de la galerie du Luxembourg, de celle de Versailles. Pour le portrait nous avons de sa main ceux de sa majesté, de l'électeur de Baviere, de Rubens, de Noël Coypel, & de M. Coyzevox, que l'on voit toujours avec admiration. Les auteurs d'après lesquels il a travaillé sont l'Albane, Claude Audran, A. Benoît, Boizot, Louis de Boullogne, le Brun, Annibal Carrache, Elizabeth Chéron, Chrystophe, le Clerc, Michel Corneille, Piétre de Cortone, Noël & Antoine & Charles Coypel, Dieu, le Dominiquin, De la Fosse, Galloche, Garcia, Garnier, Ghezzi, Gillot, Gobert, Vanden-Bogaert, Jouvenet, Largilliere, Lély, Licherie, Carle-Maratte, De Mareuil, Michel-Ange Buonarroti, Mignard le jeune, Jean-Baptiste & Jean-Marc Nattier, Parrocel le fils, Picard, Poussin, Ranc, Restout, Rigaud, Rubens, Sylvestre, le Sueur, Tortebat, Trévisani, Vander-Kabel, Vandick, Verdier, Vigier, Vivien, d'Ulin, Wan-Kent, Watteau, &c. Il est mort à Paris, le 17 juin 1756, dans sa 90e année, regreté des artistes, des amateurs & des gens de bien, qui eurent pour lui l'estime la plus constante. De quinze enfans qu'il avoit eus, trois lui survivent; l'aîné BENOÎT III est Graveur, le second *Michel*, est un des entrepreneurs des tapisseries de la couronne en la manufacture royale des Gobelins; le troisiéme *Gabriel* ancien négociant dans les isles.

LOUIS, dernier fils de Germain, naquit ainsi que ses freres, à Lyon le 7 mai 1670. Il vint comme eux à Paris, pour perfectionner son gout pour la gravure. On a de lui, entr'autres morceaux, les œuvres de miséricorde en 7 feuilles d'après Bourdon, & le cadavre d'après Houasse. Il mourut subitement à Paris vers 1712, chez son frere *Claude*, au palais du Luxembourg. Il n'a point été marié. * *Extrait de la Vie & du Recueil des œuvres des SS. Audran que l'on donnera incessament au public.*

AUDRI (Saint) archevêque de Sens, *cherchez* ALDRIC.

AVEIN, bourg des Pays-Bas dans le Luxembourg. Il est devenu célèbre par la bataille que les François y gagnerent sur les Espagnols le 20 mai de l'an 1635. L'armée de France étoit commandée par Gaspard de Coligni, maréchal de Châtillon, & par Urbain de

Maillé, maréchal de Brezé. Celle des Espagnols avoit à sa tête le prince Thomas de Savoye, & le comte de Bucquoi, qui prirent la fuite, abandonnant le champ de bataille, & un très-grand butin aux vainqueurs. * *Mémoires du temps.*

AVEIRO, *Aveirum*, *Lavara*, ville de Portugal, avec titre de duché, dans la province de Beira, sur l'étang de la riviere de Vouga, à une lieue au-dessous de son embouchure dans l'Océan, avec un petit port qui y fait cet étang, & un beau pont, à une lieue de l'Océan, à six lieues de Porto, & à neuf de Conimbre. Cette ville est dans une vaste campagne, très-bien arrosée, & fertile en toutes choses. Il s'y fait une si grande quantité de sel, qu'on en a de quoi fournir deux ou trois provinces. Le port est très-peu de chose: il n'y a que les bâtimens médiocres, qui ne tirent que huit ou neuf pieds d'eau, qui y puissent entrer; encore faut-il que ce soit dans le temps de la pleine mer, & sous la conduite des pilotes du lieu. Alfonse III roi de Portugal, accorda en 1265 ce privilége singulier à cette ville, qu'il n'est permis à aucun étranger, non pas même à des personnes du sang royal, d'y passer la nuit sans la permission du magistrat. La postérité des ducs d'Avéiro, qui furent aussi ducs d'Abrantes, sortis des rois de Portugal, est rapportée sous le mot ABRANTES. * Fernand Alvarez. Sevo. Baudrand.

AVELLA, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec titre de marquisat. Elle est peu considérable, à quatre milles de Nole, & à quinze de Naples, du côté de Bénévent. *Voyez* ABELLA.

AVELLANEDA (Fernandez d') *cherchez* CERVANTES SAAVEDRA (Miguel.)

AVELLAR (François d') Portugais, professeur en théologie, doyen de la cathédrale de Portalégre, & en 1580 grand-prieur de l'ordre militaire d'Avis, a écrit en portugais de l'origine de cet ordre. * *Mém. de Portugal.*

AVELLAR (André d') Portugais, né à Lisbonne, chanoine de la cathédrale, & professeur de mathématiques à Conimbre, vivoit en 1590. Il a fait imprimer une chronologie, sous le titre, *O repertorio dos tempos.* * *Mém. de Portugal.*

AVELLINO, que les auteurs Latins nomment *Abellinum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, & la principauté ultérieure, avec titre de principauté, qui appartient à la maison de Caraccioli, & évêché suffragant de Bénévent. Elle a été presque ruinée par un tremblement de terre, le 8 septembre 1694. *Voyez* CARACCIOLI. * Léandre Alberti. Baudrand. Sanson.

AVE-MARIA, nom d'un couvent de religieuses de sainte Claire à Paris, appellées ainsi parcequ'elles se servent de ces paroles de la salutation angélique pour saluer les personnes qui veulent leur parler. Elles menent une vie très-austère, ne mangent jamais de viande, ne portent point de linge, sont couchées très-durement & presque debout, marchent nuds piés, se relevent à minuit pour prier, gardent un silence perpétuel, ne vivent que des aumônes des fidéles, & n'ont d'autre ressource dans leur pauvreté que la providence. Elles furent établies en l'an 1484, & succéderent aux religieuses du tiers ordre de S. François, que Louis XI avoit unies l'an 1461, avec des femmes veuves nommées *Beguines*, fondées par S. Louis. Charlotte de Savoye, femme de Louis XI, a fait bâtir ensuite l'église & le monastère des filles; & Charles VIII son fils, fit bâtir le cloître des moines, habité aujourd'hui par des Cordeliers. L'église de l'*Ave-Maria* fut dédiée par Denys du Moulin, évêque de Paris, qui mourut en 1447, & fut enterré dans le chœur de la cathédrale.

AVENAI, que les auteurs Latins nomment *Avæneum* & *Avenacum*, petite ville de France en Champagne. Elle est près de la riviere de Marne, à quatre ou cinq lieues de Reims. Ce que cette ville a de plus considérable, est le monastère de S. Pierre, fondé vers la fin du VII siécle par S. Gombert frere de S. Nivard, archevêque de Reims, & par Berthe sa femme. Ce sont des religieuses de l'ordre de S. Benoît qui occupent ce monastère, où il y a toujours eu des abbesses d'une naissance distinguée. Les bâtimens du monastère sont grands & beaux; pour les jardins, celui qu'on nomme le Breuil, est regardé comme le plus beau qu'il y ait dans aucune maison religieuse, en France. Il y a aussi à Avenai des chanoines séculiers. * Sanson.

AVENCHES, *cherchez* AVANCHES.

AVENÇON, *cherchez* AVANÇON (Guillaume d')

AVENDANNA (Pietro Nugnes) jurisconsulte d'Espagne, qui vivoit vers l'an 1540, est loué par Covarruvias, Antonio Padilla & autres. Il a écrit *Dictionarium hispanum vocum antiquarum, quibus partitarum leges & cæteræ regiæ constitutiones utuntur. De exequendis mandatis regum Hispaniæ, quæ rectoribus civitatum dantur, &c.* que son fils Diego de Avendanna fit imprimer à Salamanque. * Nic. Antonio, *bibl. script. Hisp.*

AVENDANNA (Alfonse) religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XVI siécle, étoit de Bénévent, petite ville autrefois du royaume de Léon, & à présent de l'Estrémadure de Portugal, & passa pour un des plus excellens prédicateurs de son temps. Il laissa des commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, & sur le pseaume 118. Il mourut le 11 octobre de l'an 1596. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

AVENDANNA (Christophe) Espagnol, religieux de l'ordre des carmes dans le XVII siécle, fut estimé par ses sermons & par ses écrits, dont on a imprimé une partie après sa mort: comme *Aurea corona sanctuarii. Litaniæ æterni patris luminum, &c.* Il mourut à Madrid en 1628 ou 1629. * Alégre, *in parad. carmel.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

AVENDANO (Diego d') jésuite Espagnol de Ségovie, étoit à Lima dans le Perou, & déja maître-ès-arts, quand il se fit jésuite. Il y enseigna long-temps la philosophie & la théologie, & il gouverna le collége de Chuquito, deux fois celui de Lima, & deux fois la province. On a de lui quelques traités de théologie, l'explication des pseaumes 44 & 88, &c. Son ouvrage le plus considérable & le plus utile est son *Thesaurus Indicus pro regimine conscientiæ in iis, quæ ad Indias spectant, II tom. in-fol.* à Anvers 1668. * Sotwel, *script. soc. Jes. &c.*

AVENELLES (Pierre) avocat au parlement de Paris, découvrit en 1560, la conspiration dite d'*Amboise*. Il demeuroit au fauxbourg S. Germain à Paris, & la Renaudie, chef de la conspiration, étoit allé loger chez lui, afin d'être mieux caché. Avenelles s'étant douté de ce qui se passoit, par le grand nombre de ceux qui venoient visiter son hôte, s'entretint enfin familierement avec la Renaudie, & apprit de lui l'affaire, à laquelle il feignit d'applaudir d'abord. Mais après y avoir fait réflexion, il s'épouvanta de la grandeur du péril & de l'entreprise, & alla trouver Etienne l'Alemant, sieur de Vouzai, maître des requêtes, intendant du cardinal de Lorraine, auquel il découvrit la conspiration en présence de Milet, secrétaire du duc de Guise. *Voyez* AMBOISE. Depuis, Avenelles se retira en Lorraine où il eut une charge de judicature, à la recommandation du duc de Guise. * De Thou, *hist. l.* 24.

AVENNES, *cherchez* AVESNES.

AVENPORT (François d') vulgairement de Sainte-Claire, professeur en théologie à Douai, puis provincial des Récollets d'Anglererre, & chapelain de la reine, vivoit dans le XVII siécle. Il a donné un excellent ouvrage, intitulé: *Le systême de la foi, ou du concile universel*, dans lequel il traite de la regle des principes de la foi, & de plusieurs autres points importans. Il a encore donné en 1640 une apologie des évêques, & en 1634 un traité de la prédestination, des mérites, de l'invocation des Saints, & du culte des images. Tous ces ouvra-

ges sont solides, pleins de citations des conciles, des anciens peres, des théologiens, & de raisonnemens fondés sur l'histoire, & sur la pratique de l'église. Il n'outre pas les questions de controverse, & écrit avec sagesse, & avec modération : il ne traite pas néanmoins les matieres avec assez d'étendue, & passe souvent de l'une à l'autre. Son style est simple, mais clair, & facile à entendre. *Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XVII siécle.*

AVENSON, *cherchez* AVANSON.

AVENT, temps consacré par l'Eglise pour se préparer à la fête de la naissance, ou de l'avenement de J. C. Autrefois on jeûnoit pendant ce temps trois fois la semaine; savoir, le lundi, le mercredi & le vendredi, depuis la fête de S. Martin jusqu'à Noël. Ce jeûne fut institué dans le premier concile de Mâcon, l'an 851. Le samedi n'étoit point de ces trois jours de jeûne, parcequ'on ne jeûnoit point alors ce jour-là, hors pendant le carême. Les capitulaires de Charlemagne nous apprennent que dans le IX siécle on faisoit un carême de quarante jours avant Noël; & quoiqu'il n'y eût point de loi canonique qui l'eut commandé, l'usage & la pratique en avoient fait comme une loi. Amalarius néanmoins, qui vivoit dans le même siécle, témoigne que cette pratique ne regardoit que les personnes pieuses. Il se peut faire que ce jeûne n'avoit lieu qu'en certaines églises; qu'en d'autres, on y observoit seulement l'abstinence de la viande; & qu'ailleurs cela dépendoit de la piété des fidéles. Il y a eu aussi des temps où les ecclésiastiques, de même que les religieux, étoient obligés à ce jeûne; mais les laïcs en étoient exempts. A l'égard des Grecs, il y en avoit qui commençoient le jeûne de l'Avent dès le 15 de novembre; d'autres le 6 de décembre, & d'autres le 20. Ainsi à Constantinople, les uns faisoient l'Avent de quarante jours, les autres de trois semaines, & quelques-uns d'une semaine seulement. * Le P. Thomassin, *traités historiques & dogmatiques des jeûnes de l'église.*

AVENTIN ou AVENTINUS SYLVIUS, douziéme roi des Latins après Enée, succéda à Alladius son pere, l'an 3149 du monde, & 886 avant J. C. Il fut tué dans un combat, après trente-sept ans de regne, & fut enterré sur cette colline qui a porté très-long-temps dans la ville de Rome le nom de *mont Aventin.* * Denys d'*Halicarnasse, antiq. rom.* Messala. Sextus Victor, &c.

AVENTIN, le mont Aventin, *Aventinus mons :* c'est une des sept collines de Rome. Elle est aujourd'hui dans l'enceinte des murailles, & appellée, *la montagne de sainte Sabine.*

AVENTIN (Saint) né à Bourges, fut attiré à Troyes par la réputation de S. Loup, évêque du lieu, qui le reçut parmi les clercs qu'il formoit pour le service de l'église. Après sa mort, Aventin fut fait économe de l'église de Troyes; mais l'amour de la solitude le fit retirer quelque temps après dans les fauxbourgs de la ville, près d'une fontaine, puis dans une isle déserte de la riviere de Seine, à deux lieues de la ville de Troyes. Il y vécut dans une grande austérité, y assembla une communauté, & y mourut en paix l'an 537, selon le P. le Cointe, ou 540 selon M. Bulteau, le 4 février. * Gregor. *Turon. de gloria Mart. c. 68. Acta ordinis S. Benedict. tom. 1.* Le Cointe, *annal. ecclef.* Bulteau, *l. 2.* Baillet, *vies des saints, le 4 février.*

AVENTIN (Saint) que l'on honore à Châteaudun le même jour que le précédent, avoit été choisi pour être évêque de Chartres, & même ordonné, après que S. Solemnis, que l'on avoit élu & ordonné malgré lui, eut pris la fuite pour éviter cette dignité. Lorsque celui-ci fut découvert & ramené à son église, Aventin fut fait coévêque de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'épiscopat dans toute l'étendue de sa jurisdiction. Quelques-uns disent qu'il succéda à Solemnis, évêque de Chartres, & qu'il ne mourut que l'an 528. En effet, il a souscrit en qualité d'évêque de Chartres au I concile d'Orléans de l'an 511. * *Vie de S. Aventin.* Le Cointe. Sammarth. *Gall. christ.* Baillet, *vies des saints, le 4 février.*

AVENTIN (Jean) fils de *Jean* Thurmaire, qui tenoit hôtellerie, naquit en 1466 à Abensperg, ville de Baviere. Il se rendit recommandable par son savoir; de sorte qu'il obtint des pensions considérables de Guillaume & de Louis duc de Baviere, qui l'engagerent à travailler aux annales de son pays. Il s'y appliqua avec soin, & les conduisit jusqu'à l'année 1508 : mais sa mort, arrivée en 1534, l'empêcha de publier cet ouvrage, & d'y mettre la derniere main. Il n'a vu le jour qu'en 1554, par les soins de Jerôme Ziegler, professeur en poësie à Ingolstad, qui avoue qu'il a retranché des annales d'Aventin plusieurs invectives outrées contre les ecclésiastiques, & beaucoup de narrations fabuleuses qui étoient hors de propos. C'est ce qui obligea sans doute Nicolas Cisner à donner en 1580 une nouvelle édition de ces annales. Genebrard & le pere Gautier se sont trompés lorsqu'ils ont assuré que Jean Aventin florissoit en 1366 : car il n'est né que cent ans après. Il se maria à l'âge de 47 ans, & rencontra une très-méchante femme, dont il eut un fils qui mourut peu de temps après, & une fille qui lui survécut. Aventin a fait plusieurs autres livres, outre les annales de Baviere. La congrégation de l'*Index* a retranché plusieurs endroits de cet ouvrage, & l'a mis au rang des livres qu'on doit lire avec précaution. Le cardinal Baronius en parle désavantageusement, *ad ann. 772.* Aventin vécut 68 ans, & mourut en 1534. * *Voyez* Pantaléon, *de illustr. German.* Bullart, *acad. des sciences.* Vossius, *de hist. lat.* Gesner, *in bibl. &c.*

AVENTINUS SYLVIUS, *cherchez* AVENTIN.

AVENTURIERS. On nomme ainsi ceux qui équipent des vaisseaux, & font des courses en mer pour se rendre maîtres des bâtimens qu'ils découvrent lorsqu'ils sont les plus forts. On en a vu plusieurs dans le XVII siécle en Amérique, qui ont fait des prises très-considérables sur les Espagnols, & se sont signalés par leur courage, comme Pierre le Grand, le capitaine Roc, Jean-David Olonois, Monbars & Morgan. Ces sortes de pirates, qui sont ordinairement François ou Anglois, n'ont point de pays certain; leur patrie est par-tout où ils trouvent de quoi s'enrichir. Ils prennent sans scrupule tout ce qui se rencontre sous leur main, & ils dépensent avec profusion les biens qu'ils ont acquis par violence. On les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres & tantôt esclaves, sans qu'ils se laissent abattre par leurs malheurs, ni qu'ils sachent profiter de leur prospérité. Ils s'associent quinze ou vingt ensemble, armés d'un bon fusil, de deux pistolets à leur ceinture, & d'un bon sabre, & en choisissent un d'entre eux pour chef; puis ils s'embarquent sur un canot, qui est une petite nasselle qui est toute d'une piéce, faite du tronc d'un gros arbre. Dans cet équipage, ils vont devant quelque riviere ou port espagnol, d'où ils savent qu'il doit sortir des barques; & sitôt qu'ils en découvrent quelqu'une, ils sautent à bord, & s'en rendent souvent les maîtres. Comme ils y trouvent des vivres & des marchandises, ils s'en accommodent; & ayant renvoyé les Espagnols, ils tâchent d'augmenter leur nombre selon la grandeur de leur vaisseau. Avant que de faire quelque nouvelle entreprise, ils font une *chasse partie*, c'est-à-dire, un accord pour le partage du butin que l'on prendra. Les côtes qu'ils fréquentent ordinairement sont celles de Caraco, de Carthagene & de Nicaragua; l'isle d'Auba, & sur-tout vers la ville de San-Jago & celle de Havana. Les plus riches prises qui se faissent en ces endroits, sont des bâtimens qui viennent de la Nouvelle-Espagne par Maracaybo, où ils vont acheter du cacao, dont on fait le chocolat. Si les Aventuriers prennent ces vaisseaux en allant, ils y trouvent de l'argent; si c'est en revenant, ils enlevent le cacao.

Les prises qu'ils font à la côte de Caraco, sont des vaisseaux qui viennent d'Espagne, chargés de toutes sortes de denrées & de manufactures. Ceux qu'ils prennent au sortir de Havana, sont chargés d'argent & de marchandises pour l'Espagne, comme cuirs, cacao, & tabac. * Oëxmelin, *histoire des Indes Occidentales.*

AVEN-ZOAR ou ABEN-ZOAR, fils de *Zear*, médecin Arabe, vivoit du temps d'Averroëz & d'Avicenne. On dit que dès l'âge de dix ans il commença d'étudier la médecine, qu'il vécut 136 ans; & que cette longue expérience lui ayant donné une très-parfaite connoissance de cet art, il fut surnommé *le Sage* & *l'illustre*. Averroëz, quoique l'homme du monde le moins prodigue en louanges, parle très-avantageusement de lui. * Castellan, *in vit. medic.*

AVEO ou ABYDOS, *Abydus*, petite ville de la Turquie d'Asie en Natolie, & sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte: c'est une *des dardanelles*, nommée *le Château-Vieux*, qui fut bâti par Mahomet II, grand-seigneur des Turcs, après la prise de Constantinople, pour défendre le canal au détroit, vis-à-vis d'une autre forteresse ou dardanelle, que l'on appelle autrement *le vieux Château de Romanie* ou *Sesto*. Les Turcs les appellent *Bogazassar*, c'est-à-dire, *le détroit de la mer*. Ils ne sont pas éloignés de deux mille pas l'un de l'autre, à l'endroit où le détroit de Gallipoli se joint à l'Archipel. Aveo a un assez bon port, & est environ à 130 milles pas de Constantinople. On prend ordinairement Aveo pour l'ancienne Abydos, ville archiépiscopale de l'Asie, située sur l'endroit le plus étroit de l'Hellespont. Cependant on ne voit aucune marque d'antiquité auprès de ce château; au contraire on trouve d'anciennes ruines à une lieue de-là, du côté du nord, où effectivement le détroit est plus resserré; ce qui a fait juger à M. Wheler que le vieux château de Natolie est bâti non sur les ruines d'Abydos, mais sur les ruines de l'ancien Dardanum, dont il conserve encore le nom. Tite-Live assure que les Abydéens se voyant assiégés sans espérance de secours, se tuerent tous, sans épargner ni pere, ni mere, ni femmes, ni enfans. *Voyez* ABYDOS.

AVER (Lambert) jésuite Allemand, de Bamberg en Franconie, ou, comme dit Sacchim historien de la société, de Rottembourg, entra chez les jésuites à Ingolstad en 1551. En 1558 il soutint des thèses publiques sur la théologie avec Benoît Pererius, dans la premiere congrégation générale. Il étoit fort aimé de l'archevêque électeur de Mayence; & il fut le premier recteur du collége fondé par ce prince en 1563 dans sa ville capitale. Le cardinal Commendon se servit aussi de lui dans ses légations, & le mit souvent aux mains avec les hérétiques. Dans une de ces disputes, chez le marquis de Brandebourg, ce prince fut si ébranlé, qu'il avoua qu'il s'en falloit peu qu'il ne se rendît. Aver étant allé à Rome pour la congrégation générale, où Everard Mercurien fut choisi pour succéder à S. François de Borgia, mourut à la maison professe en 1573, âgé de 40 ans. * Sotwel, *script. soc. Jesu.*

AVERANI (Benoit) né à Florence le 19 juillet 1645, s'appliqua à la lecture des poëtes Italiens & à l'arithmétique presque dès son enfance, & avant de commencer l'étude de la langue latine. Après avoir appris la grammaire chez lui, il étudia la rhétorique sous le P. Vincent Glaria, jésuite. Ce pere avoit quelque talent pour la poësie, mais son disciple le surpassa de beaucoup; & pour s'y perfectionner encore plus, il lut avec application les anciens poëtes & les orateurs. Il aimoit toujours à recourir aux sources, ce qui est une marque de son bon goût, & de la justesse de son esprit; & quand il s'appliqua à la philosophie après son cours de rhétorique, il la puisa dans Platon qu'il estimoit beaucoup, & dans Aristote. Il passa de ces études à celles de la jurisprudence, de la géométrie, de l'astronomie & de la méchanique, qu'il apprit sans maître. Il embrassa de plus l'étude de la morale, & rechercha avec soin les sentimens de toutes les sectes sur cette partie de la philosophie. Il méprisoit celle des cyniques, estimoit peu celle d'Aristote, & préféroit celle des stoïciens. Quand il eut pris le degré de docteur en droit, il s'attacha entierement aux belles lettres; & pour être plus en état d'y faire du progrès, il étudia la langue grecque qu'il avoit négligée jusque-là. Il y réussit si bien, quoiqu'il l'eût apprise sans maître, qu'il se rendit capable de l'enseigner aux autres: & en 1676 il fut fait professeur en cette langue à Pise. Avant d'avoir cette chaire, il traduisit en grec Salluste, & Cornelius Celsus, & fit des vers en cette langue, qui sont assez bien tournés. Depuis qu'il eut commencé à professer, il expliqua les meilleurs auteurs grecs, entr'autres l'anthologie, sur laquelle on trouve parmi ses œuvres jusqu'à 86 dissertations; les tragédies d'Euripide, sur lesquelles il en a laissé 26, & Thucydide, sur lequel nous en avons 58. Peu d'années après il devint professeur de belles lettres, & fit des leçons sur Tite-Live, Virgile, & Cicéron, ce qui a produit 31 dissertations sur le premier, 45 sur le second, & 92 sur le troisiéme. Ces dissertations se trouvent parmi ses œuvres. Il avoit une mémoire excellente, aimoit bien les beaux vers, & en récitoit volontiers quand il étoit seul. Quoiqu'il n'eût pas étudié à dessein la théologie, il avoit cependant lu plusieurs ouvrages des Peres, & les avoit bien entendus. L'anatomie & la médecine, l'architecture & la peinture lui étoient encore plus familieres. Il étoit fort stoïcien dans ses sentimens & dans sa conduite, & il préféra toujours sa patrie aux plus grands avantages qu'on ait pu lui offrir. Il n'a jamais été marié, & il a fait sur le mépris de l'amour, qu'il étendoit jusqu'à la fuite entiere des femmes, une très-belle élégie, qu'on peut comparer aux meilleures piéces des anciens. Il est mort le 28 décembre 1707, dans sa soixante-deuxiéme année. On a recueilli ses ouvrages en trois volumes *in-fol.* à Florence en 1717. Ils renferment les dissertations dont nous avons parlé, ses lettres & ses poësies. On a encore de lui des dissertations italiennes, imprimées à Ravenne en 1707, sur le quatriéme sonnet de Pétrarque, récitées dans l'académie de la *Crusca*, dont il étoit membre. Il étoit aussi de celle des Arcadiens de Rome. * Crescembeni, *vite de gli Arcadi*, *part.* 2. Niceron, *mém. tome* 2, *page* 196.

AVERNO, en latin, *Avernus* ou *Aornus*, selon les Grecs, lac autrefois de la Campanie en Italie, maintenant dans la terre de Labour, province du royaume de Naples, proche des bayes de Cumes & de Pouzzol. L'empereur Néron entreprit de faire un canal navigable, depuis ce lac jusqu'aux embouchures du Tibre, suivant le dessin que Severe & Celer, deux habiles ingénieurs, lui avoient donné. Pour y travailler, il fit venir sur les lieux tous les soldats qui étoient en garnison, & tous les criminels qui se trouverent dans les prisons; mais cette entreprise ne put réussir, n'y ayant presque dans tout cet espace, qui est de 160 milles, que des montagnes qu'il falloit percer, ou des lieux secs, qui ne pouvoient entretenir le courant des eaux sans tarir. Ce lac exhaloit des vapeurs si corrompues, que les oiseaux qui voloient pardessus y tomboient morts, à ce que rapportent les anciens auteurs. Il étoit environné de montagnes & d'une épaisse forêt, qui rendoit ce lieu vénérable, selon la superstition des païens. Mais l'empereur Auguste fit abattre ces bois, & les environs devinrent aussi agréables qu'ils étoient affreux auparavant. On assuroit qu'on n'avoit jamais pu trouver le fond de ce lac: ce qui avoit fait dire aux poëtes, que c'étoit une des ouvertures ou descentes de l'enfer; néanmoins le célébre Antoine Doria l'ayant sondé lui-même, trouva que sa profondeur n'étoit que de deux cens trente-huit pas. A l'occident de l'Averno, il y a un antre taillé bien avant dans la montagne, où l'on alloit autrefois consulter l'oracle; ce qui se faisoit ainsi. Après

avoir immolé des victimes, & fait des sacrifices aux dieux infernaux, on voyoit, dit-on, paroître le fantôme d'un parent ou d'un ami, qui répondoit aux demandes qu'on lui faisoit, & qui disparoissoit aussitôt. On a cru que les Cimmeriens, peuples d'Italie, se retiroient le jour dans cet antre, où ils prédisoient l'avenir à ceux qui les alloient consulter, & qu'ils n'en sortoient que la nuit, ne voyant jamais le soleil. Plusieurs assurent que ce même lieu étoit la grotte de la sibylle Cumée ou Cumane. Il y a aux environs des fontaines d'eau tiéde, où l'on trouve de petits poissons noirs qui ont un très-mauvais gout. Ceux du lac sont de la même couleur, & sentent le soufre, comme on le reconnut dans la pêche que Robert, roi de Naples & de Sicile, y fit faire. A l'orient du lac Averno, l'on voit des restes d'un superbe bâtiment, qui paroit avoir été un temple dédié à Pluton, ou plutôt un bain, parceque tout proche il y a des eaux très-salutaires à ceux qui s'y baignent. * Tacite, *l.* 15. Strabon. Maximus Tyrius. Vibius Sequester.

AVERROEZ ou AVEN-ROEZ, nom corrompu d'ABEN ou AVEN-ROSCHC (*fils de Rosch*) médecin Arabe, surnommé *le Commentateur*, naquit à Cordoue en Espagne, où son aïeul & son pere avoient été chefs des prêtres & grands juges de ce royaume-là : leur jurisdiction s'étendoit sur toute l'Andalousie & sur le royaume de Valence. Notre Averroëz leur succéda; il en étoit bien capable, puisqu'il entendoit fort bien la jurisprudence & la théologie. Après l'étude de ces deux sciences, il s'attacha à la physique, à la médecine, à l'astrologie & aux mathématiques. Pendant qu'il occupoit les deux charges qu'il avoit eues de son pere, Mansor, roi de Maroc, lui fit offrir celle de juge de Maroc & de toute la Mauritanie, à condition qu'il conserveroit tous les emplois dont il jouissoit en Espagne. Il l'accepta & se rendit à Maroc; mais il se contenta d'y établir des juges comme ses subdélégués, & s'en retourna à Cordoue. Dans la suite on le dénonça comme hérétique; le roi de Maroc en ayant vu les preuves, fit confisquer ses biens, & le condamna au quartier des Juifs. Les insultes que ces opprobres lui attirerent dans Cordoue, l'obligerent à s'en retirer pour aller se cacher dans Fez, mais il fut reconnu & emprisonné. Quelques-uns du conseil de Mansor opinerent de le condamner à la mort; mais on se contenta de l'obliger à se retracter, ce qui fut fait à la porte de la mosquée, après que tous ceux qui y entroient lui eurent craché au visage. Il resta dans Fez, & y fit des leçons de jurisprudence; on lui permit quelque temps après de retourner à Cordoue, & il y vécut misérablement, privé de biens & de livres. Cependant on le rappella dans la suite à Maroc, pour y faire les fonctions de sa premiere magistrature; & ce fut dans cet emploi qu'il y mourut l'an 1206. C'étoit un homme d'une grande pénétration & extrêmement laborieux. Il se signala par des commentaires qu'il composa sur presque toute la philosophie d'Aristote, & par la passion qu'il fit éclater pour la personne & pour la doctrine de ce philosophe. Ce sont ces commentaires qui le firent surnommer *le Commentateur*. Ce fut aussi lui qui traduisit le premier Aristote en arabe, avant que les Juifs en eussent donné leur version, & nous n'avons eu long-temps d'autre texte d'Aristote que celui de la version latine, qui fut faite sur la version arabique de ce philosophe. Il a daté son commentaire de l'an 1197. Il a composé encore d'autres ouvrages : *De natura orbis. De re medica. De theriaca. De diluviis*, *&c.* Gilles de Rome assure qu'étant à la cour de l'empereur Frédéric II, il y trouva deux fils d'Averroëz; & que ce philosophe nommoit la religion chrétienne, *une religion impossible*, à cause du mystère de l'eucharistie; qu'il appelloit celle des Juifs, *une religion d'enfans*, à cause des différens préceptes & des observations légales; qu'enfin il avouoit que la religion des Mahométans, qui ne regarde que la satisfaction des sens, est *une religion de pourceau*; & qu'ensuite il s'écrioit, *Moriatur anima mea morte philosophorum.* * Gilles de Rome, *in quodlib. lib.* 2. Blancanus, *in chron. math.* Vander Linden, *de script. med.* Vossius, *de philos. c.* 14; *de sect. philos. c.* 17, § 19; *de math. c.* 35, § 22. Jean Pic de la Mirande, *cont. astrol.* Castellan, *in vit. medic. &c.* Pagi, *crit. in ann.* 1197. Bayle, *diction. crit.*

AVERRUNCUS, dieu des Romains, ainsi appellé du latin *averruncare*, qui signifie *detourner*, parcequ'ils croyoient que ce dieu détournoit les malheurs. Les Grecs avoient de semblables dieux qu'ils nommoient Ἀλεξίκακοι, *Alexicaques*, Ἀποπομπαῖοι, *Apopompées*, & Ἀποτρόπαιοι, *Apotropées*, c'est-à-dire, *qui chassent les maux.* Tels étoient Apollon & Hercule. * Varro, *l.* 6 *de lat. ling.*

AVERSE, *Aversa*, ville d'Italie dans le royaume de Naples & la terre de Labour, avec évêché, auquel on a uni celui d'Atella & de Cumes. Cette ville, qui porte titre de comté, doit son origine à Robert Guischard, duc de la Pouille & de Calabre, qui la fit bâtir dans le XI siécle, pour l'opposer à Naples; on croit que ce fut sur les fondemens de l'ancienne Atella. Charles I de ce nom, roi de Naples, ruina depuis cette ville, qui s'étoit révoltée contre lui. On la répara bientôt. C'est dans le château d'Averse qu'André de Hongrie fut étranglé. Cette ville est bâtie dans une campagne fertile, entre Capoue & Naples. Les voyageurs parlent avec éloge de la noblesse d'Averse, de son château, de son hôpital, & de l'église cathédrale, où l'on voit une très-belle chapelle de Notre-Dame de Lorette. * Pandolphe Collenucio, *l.* 3 & 5 *hist.* Léandre Alberti, *desc. Ital.* Scipio Mazella, *desc. del. regno di Napoli.*

AVES, l'isle d'Aves, *ou* l'isle des Oiseaux, *Avium insula*, isle de l'Amerique, dans la mer du Nord. C'est une de celles qu'on appelle *Antilles* de dessous le vent. Elle tire son nom de la quantité d'oiseaux que l'on y voit. Il y a encore deux autres isles de même nom; l'une dans l'Archipel des Antilles, au couchant de la Guadeloupe, & l'autre dans l'Océan oriental, entre les isles des Larrons & la terre des Papous.

AVESNES ou AVENES-LE-COMTE, ville des Pays Bas dans l'Artois, sur les frontieres de Picardie, avec titre de comté. Elle appartient aux François. C'est une ville peu considérable, qui a été presque ruinée dans le XVII siécle, durant les longues guerres des Pays-Bas. * Sanson.

AVESNES, sur la riviere de Herpse, ville des Pays-Bas dans le Hainaut, avec un bailliage royal. C'est une petite ville bien fortifiée, & dans un pays fort couvert de bois, à quatre ou cinq lieues de Landrecies, & autant de Maubeuge. Elle est au roi de France depuis la paix des Pyrenées, de l'an 1659. *Voyez* les articles 40 & 41 de ce traité. Elle a donné son nom à la maison d'Avesnes, dont les seigneurs ont été comtes de Hainaut, de Hollande, &c. * Sanson.

AVESNES. La maison d'AVESNES a été autrefois très-illustre & très puissante dans les Pays-Bas; & les seigneurs de cette maison ont été comtes de Hainaut, de Hollande, de Zelande, &c. BURCHARD d'Avesnes, (*dont nous parlons à l'article suivant*) que d'autres nomment *Bochard*, & d'autres *Baudouin*, fils de JACQUES d'Avesnes & d'*Ameline* de Guise, épousa en 1212, *Marguerite* de Flandre, seconde fille de *Baudouin IX*, comte de Flandre, & VI comte de Hainaut, & de *Marie* de Champagne; & il en eut JEAN & *Baudouin* d'Avesnes. Ayant été obligé de se séparer de cette princesse, elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon, seigneur de Dampierre, fils de *Gui*, & frere puîné d'*Archambaud VIII*, dit *le Grand*, sire de Bourbon. *Burchard* mourut l'an 1243. L'année suivante 1244 la princesse *Marguerite* succéda aux comtés de Flandre & de Hainaut, par la mort de *Jeanne* sa sœur aînée, qui ne laissa point d'enfans ni de son premier mari *Ferdinand*, fils de *Sanche* roi de Portugal, ni du

second, *Thomas* de Savoye. Il y eut un très-grand procès entre les enfans de *Marguerite.* Ceux du second lit prétendoient que *Jean* & *Baudouin* d'Avesnes étoient illégitimes, parceque leur pere *Baudouin* étant dans les ordres s'étoit marié sans dispense. Quoi qu'il en soit, les enfans de *Burchard* d'Avesnes eurent le Hainaut après la mort de leur mere, & les autres la Flandre. C'est le roi S. Louis qui fit lui-même cet accommodement. Des juges apostoliques avoient déclaré les premiers légitimes en 1249. JEAN d'Avesnes mourut en 1257. Il avoit épousé *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume* comte de Hollande. Il eut de ce mariage JEAN II; *Bouchard*, évêque de Metz, mort en 1296; *Guillaume*, évêque de Cambrai, mort aussi en 1296; *Gui*, évêque d'Utrecht, qui se trouva au concile de Vienne en 1311, & qui refusa le chapeau de cardinal. Il mourut en 1317. JEAN II, comte de Hainaut, fut aussi comte de Hollande & de Zelande, & seigneur de Frise par sa mere. Il épousa *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri I*, & mourut en 1304. Leurs enfans furent *Jean*, surnommé *Sans merci*, comte d'Ostrevent, qui mourut avant son pere, sans laisser d'enfans de *Blanche* de France, fille de *Philippe*, dit *le Hardi*; GUILLAUME, dit *le Bon*; JEAN, seigneur de Beaumont, &c. *Henri*, chanoine de Cambrai; & quatre filles. GUILLAUME I, dit *le Bon*, mourut le 7 juin de l'an 1337. Il eut de *Jeanne* de Valois, sœur du roi *Philippe* de Valois, *Jean*, & *Louis*, morts jeunes; *Guillaume II*, qui fut tué en 1345, par les Frisons, sans laisser d'enfans de sa femme *Jeanne* de Brabant; *Marguerite*, qui porta ces comtés à *Louis* de Baviere, empereur; *Jeanne*, femme de *Guillaume*, premier duc de Juliers; *Philippe*, mariée à *Edouard III*, roi d'Angleterre; & *Elizabeth*, morte sans alliance. * Aubert le Mire, *donat. piar. l.* 1, *c.* 117, *notit. eccl. Belg. c.* 154, 219, *&c.* Petit. Grotius. Boxhornius, &c.

AVESNES ou AVENNES (Burchard d') mari de *Marguerite*, fille de BAUDOUIN, premier empereur de Constantinople, comte de Flandre, de Hainaut & de Namur. Il étoit d'une famille illustre des Pays-Bas, & fut élevé à la cour dès son bas âge. Il étudia en droit avec tant de succès, qu'on lui confia à Orléans la chaire du droit civil. En considération de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, il fut fait archidoyen de Laon, chanoine & trésorier du chapitre de Tournai. Pour jouir avec plus de sureté de ces bénéfices ecclésiastiques, il prit le soudiaconat à Orléans à l'insu de sa famille; & pour lui cacher davantage cette démarche, il revint en Flandre en habit de cavalier. Quelque temps après, se laissant entraîner par son inclination pour les armes, il renonça à l'état ecclésiastique, & fit un voyage en Angleterre, où Richard I le créa chevalier. Baudouin, qui devint empereur dans la suite, avant que de passer en Asie, le chargea de prendre soin de *Jeanne* & de *Marguerite* ses deux filles, aussi-bien que de son pays. Avesnes amassa de grandes richesses dans ce gouvernement, & il sut si bien profiter de la jeunesse de Marguerite & du libre accès qu'il avoit auprès d'elle, qu'il gagna son cœur & en profita; il eut ensuite la permission de Mechtilde & des états de Flandre, de l'épouser publiquement en 1212. Il en eut deux fils, *Jean* & *Baudouin.* Peu après la conclusion de ce mariage, on découvrit qu'il étoit engagé dans les ordres sacrés: ce qui irrita si fort la comtesse Jeanne, sœur de Marguerite, qu'elle chercha mille moyens de faire de la peine à Avesnes. Celui-ci voulant mettre fin à cette persécution, alla à Rome, & demanda au pape Innocent III l'absolution pour le passé, & une dispense à l'égard de son mariage. Le pape lui refusa le dernier, & ne lui accorda le premier qu'à condition qu'il iroit au Levant pour servir une année contre les infidéles. Avesnes s'y soumit, fit un voyage dans la Terre-Sainte, revint en Flandre, & continua de vivre avec Marguerite, malgré toutes les défenses du pape. Le concile de Latran le mit pour cette raison au ban jusqu'à ce qu'il eût repris l'état ecclésiastique, & remis Marguerite entre les mains de sa sœur. Peu après, Avesnes mourut en revenant de Rome. On dit qu'il avoit obtenu une dispense; d'autres prétendent qu'il fut tué en chemin. La plupart des auteurs assurent que Jeanne le fit arrêter à Gand, & décapiter dans le château de Rupelmonde.* *Annales de Flandre par* Sueyro, *tome I*, *liv.* 8.

AVESNES (Bouchard d') évêque de Metz, fut pourvu de cette dignité en 1283. Il étoit fils de JEAN comte de Hainaut, & son courage répondoit à sa naissance. Il défit le duc de Lorraine dans un combat donné au bois de Warrai; & après avoir mis le siége devant le château de Pennei, il contraignit ce duc à faire une paix honteuse. On dit qu'auparavant l'empereur Rodolphe s'étoit mêlé de faire un accommodement entre ces deux princes; & que n'ayant pu obliger ce prélat, il usa de menaces pour lui donner de la terreur; mais que Bouchard ne perdit rien de sa fierté, & qu'il osa même braver cet empereur dans la ville de Mayence, y passant à la tête de ses troupes, enseignes déployées, & aux fanfares des trompettes. Il mourut en 1296, & fut enterré dans la cathédrale de Metz sous une tombe de marbre. Pour éterniser la mémoire des exploits de ce prélat, il fut ordonné que tous les ans, le troisiéme jour des Rogations, on porteroit en procession sa banniere & sa cotte d'armes. * Meurisse, évêque de Madaure.

AVESNES (Baudouin d') *cherchez* BAUDOUIN D'AVESNES.

AVESPERG, *cherchez* MUNSTERBERG.

AVEUGLES au Japon, sont un corps de savans fort considerés dans cet empire. Il n'est point de grands seigneurs ni de souverains qui ne se fassent un plaisir de les avoir auprès de lui; non en qualité de plaisans pour s'en divertir, mais en qualité de beaux esprits pour s'instruire. Les annales du Japon, les histoires des grands hommes, les antiquités des familles, sont des titres moins sûrs que la mémoire de ces gens-là. Ils font une étude particuliere de toutes ces choses: ils se communiquent les uns aux autres ce qu'ils savent, & il se forme par-là une succession de tradition qu'on ne s'avise point de révoquer en doute. Ces Aveugles ont des académies où ils prennent des grades; ils s'y exercent non-seulement à cultiver leur mémoire, mais encore à raconter ce qu'ils ont appris, à le mettre en chant, & à lui donner tous les ornemens de la poësie. Enfin ils donnent à ce qu'ils racontent & à ce qu'ils chantent un agrément tout particulier. * Bartholi, *Asia.* Le pere Charlevoix, *histoire du Japon.*

AUFEIA ou MARCIA, célébre fontaine, qui avoit été conduite à Rome par le roi Ancus Marcius. Pline a fait la description des merveilles de sa source & de son cours, *liv.* 31, *chap.* 3.

AUFI (*Mohammed-Ben-Ibrahim*,) auteur d'une grammaire arabique. Il vivoit l'an 315 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUFIDIEN, officier de l'empereur Trajan, sur la fin du I siécle. Ce prince l'envoya dans la Chersonnèse Taurique, où il fit mourir le pape S. Clément, l'an 100. * Eusebe, *l.* 3, *hist. c.* 29.

AUFIDIENS, famille très-illustre à Rome, avoit produit de grands hommes; entr'autres, Cn. AUFIDIUS ORESTES, qui fut consul l'an 683 de Rome, & 71 ans avant J. C. avec P. Cornélius Lentulus Sura: AUFIDIUS TUCA ou SURA, jurisconsulte & disciple de Servius: T. AUFIDIUS, orateur, qui vivoit du temps de Sylla. On dit qu'il ne parloit pas facilement, mais qu'il avoit une merveilleuse connoissance du droit. Il est différent d'AUFIDIUS *Namusa* ou *Mamusa*, qui fit un recueil de quelques traités composés par d'autres, & les mit en un volume, divisé en CXL livres. Les anciens auteurs parlent encore d'autres Romains de ce nom. * Priscien, *l.* 8. Seneque, *epist.* 30. Pline, *lib.* 3, *epist.* 9. Cicéron, *in orat.* Vossius, *de hist. lat. lib.* 1,

cap. 22. Bernardin Rutilius, *in v.t. jurisc.* Zasius, &c.

AUFIDIUS (Cneus) citoyen Romain, vivoit vers l'an 654 de Rome, & 100 ans avant J. C. Cicéron dit que quoiqu'il fût aveugle, il etoit très-éclairé dans les lettres. Il écrivit en grec une histoire, qui est souvent citée par Pline & par d'autres. Quelques-uns croient que c'est le même qui fut questeur en 635 de Rome, & 119 ans avant J. C. sous le consulat de Cæcilius Métellus & de Cotta, & depuis tribun du peuple, en l'annee 640, durant laquelle il publia la loi Aufidia. Mais il y a apparence que ce dernier étoit ou l'Aufidius qui avoit été adopté par Cneus, ou quelqu'autre de cette famille. * Cicéron, *Tusc.* 5. Pline, *l.* 6, *c.* 9; & *l.* 8, *c.* 17. Vossius, *de hist. Græc. l.* 4, *c.* 4.

AUFIDIUS BASSUS, historien Latin, a vécu du temps des empereurs Auguste & Tibere. Il écrivit une histoire de la guerre d'Allemagne, & une autre des guerres civiles. Nous avons perdu ces ouvrages, mais nous les voyons allégués par les anciens. Il faut éviter de confondre cet auteur avec d'autres du nom de Bassus, comme Cœsius Bassus, Junius Bassus, & d'autres. * Quintil. *l.* 10. Seneque, *suas.* 6. Pline, *l.* 3, *ep.* 5.

AUFIDIUS MODESTUS, grammairien, a vécu dans le I siécle; d'autres disent dans le II. Il écrivit des interprétations sur les passages difficiles de Virgile. * Phylargirius, *in l.* 2 *Georgic.* Vossius, &c.

AUFIDIUS (M. Lurco) c'est celui qui trouva le premier l'invention d'engraisser des paons; ce qui lui rapporta un profit très-considérable. * *Consultez* Pline, *l.* 10, *c.* 20.

AUFIDIUS ATTICUS, *cherchez* ATTICUS.

☞ AUFRERI (Etienne) dit *Aufrerius Tolosanus*, célebre jurisconsulte, vivoit dans le XV siécle. Il fut docteur régent & official, ensuite conseiller, & enfin président au parlement de Toulouse. On a de lui plusieurs ouvrages, savoir 1. *Repetitio Clementinæ primæ* UT CLERICORUM, *de officio & potestate judicis ordinarii. Accessit tract. de potestate sæcularium super ecclesiis ac personis & rebus ecclesiasticis. Item de potestate ecclesiæ super laïcis & personis & rebus eorum, & alia opuscula*, Paris, 1514. Le premier de ces deux ouvrages est aussi imprimé dans le second tome du recueil intitulé, *tractatus tractatuum juris*, imprimé à Venise en 1584, & le second dans le premier tome de cet ample recueil. Ces deux ouvrages sont fort estimés des connoisseurs, à cause que l'étendue & les droits des jurisdictions ecclésiastique & civile y sont soigneusement examinés à l'égard des conflits de l'une & de l'autre, qui étoient encore fréquens sous les regnes de Charles VIII & Louis XII. 2. *Decisiones curiæ archiepiscopalis Tolosanæ, dictæ* DECISIONES CAPELLÆ TOLOSANÆ. *Editio auctior*, à Lyon 1616 *in*-4°. Cet ouvrage, aussi important que les deux précédens, traite non-seulement des matieres ecclésiastiques, & de la forme de procéder dans les cours d'église; mais encore de plusieurs matieres civiles, telles que les contracts, les conventions de mariage & les testamens, lorsqu'elles se trouvent unies aux choses ecclésiastiques. 3. Des notes sur l'ancien style du parlement. 4. *Tractatus de recusationibus*, imprimé dans le recueil des œuvres de l'auteur, & dans le tome III du *tractatus tractatuum juris*, &c. * Catel, *mem. du Languedoc.* Pontas, *table des auteurs cités dans son dictionnaire des cas de conscience. Mém. Mss.*

AUFRID, évêque d'Utrecht, *cherchez* ANFRID.

AUGANS, *cherchez* AGHWANS.

AUGAR, *cherchez* ABGAR.

AUGARRAS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le Bresil, & la province ou gouvernement de Puerto-Seguro. * Laët.

AUGE, le pays d'Auge, ou le pays d'Ouche, comme disent les Normans, *Augia*, *Algia*, petit pays de France, dans la basse Normandie, qui est étendu depuis la côte de la mer au septentrion, jusques vers Séez au midi, entre le Lieuvin & le Bessin. On comprend d'ordinaire en ce pays-là les villes de Séez, Argentan, Falaise, Hiesmes, Pont-l'Evêque, & Saint-Sauveur sur Dive. Ce petit pays est fort bon pour le pâturage, & les bœufs y sont forts & bien gras. On appelle ceux du pays les *Augerons*.

AUGE, sorte de supplice usité chez les anciens Perses. On mettoit le criminel à la renverse dans une *auge*, & après l'avoir lié par les pieds & par les mains aux quatre coins, on le couvroit d'une autre auge, à la réserve de la tête qui sortoit par un trou fait exprès. Dans cette posture on lui donnoit la nouriture nécessaire, jusqu'à ce que les vers qui s'engendroient de ses excrémens, lui eussent ôté la vie en rongeant ses entrailles, ce qui alloit ordinairement à vingt jours, pendant lesquels il souffroit des douleurs incroyables. C'est de ce supplice que l'eunuque Mithridate fut puni par les ordres d'Artaxerxès. * Prideaux, *hist. des Juifs, tome II, page* 2.

AUGE (Daniel d') en latin *Augentius*, né à Villeneuve-l'Archevêque, au diocèse de Sens, succéda en 1578 à la chaire de professeur royal en grec, vacante par la mort du savant Louis le Roi (dit *Regius.*) Il avoit été précepteur de Jean Olivier, fils du chancelier François Olivier. Il mourut en 1595. François Parent lui succéda cette même année dans la chaire de professeur royal en grec. On a de lui les ouvrages suivans: 1. *L'Institution d'un prince chrétien*, traduite du grec de Synese, évêque de Cyrene, avec une oraison de la vraie noblesse, traduite du grec de Philon Juif, imprimée à Paris en 1554. 2. Quatre homélies de S. Macaire Egyptien, traduites & imprimées d'abord à Paris, & ensuite à Lyon en 1689. 3. Traduction françoise des sentences & belles manieres de parler des épîtres familieres de Cicéron, à Paris 1556 *in*-8°; c'est une traduction de l'italien de Christophe Capharo. 4. Une édition du poëme de Sannazar *de morte Christi*, avec des notes, à Paris 1557 *in*-4°. 5. *D. Gregorii Nyssæ pontificis, magni Basilii fratris, de immortalitate animæ cum sua sorore Macrina dialogus, nunquam ante hac neque græcè neque latinè excusus, Daniele Augentio interprete.* Paris, 1557 *in*-8°. 6. *Oraison consolatoire sur la mort du chancelier François Olivier*: à Paris 1560, à Antoinette de Cerisay sa femme: *in*-8°. 7. Deux dialogues de l'invention poëtique, de la vraie connoissance de l'art oratoire, & de la fiction de la fable; à Paris 1560 *in*-8°. 8. Discours sur un arrêt du parlement de Dole, qui condamne un homme convaincu d'être loup-garou. 9. *Epître à noble & vertueux enfant Antoine Thelin, fils de noble Guillaume Thelin, auteur du livre intitulé:* Opuscules divins, *en laquelle est traité du vrai patrimoine & succession que doivent laisser les peres à leurs enfans.* Cette épître est au commencement des opuscules divins de Thelin imprimés à Paris en 1565. 10. *Theodori Gazæ encomium canis, additis notis*, 1590 *in*-4°. * La Croix du Maine & du Verdier, *biblioth. franc. Mém. Mss.* de M. Grosley, avocat à Troyes. *Mém. Mss.* de M. l'abbé Goujet.

AUGEA, fille d'Alæus, *cherchez* AUGEE.

☞ AUGEARD (Mathieu) écuyer reçu au serment d'avocat le 26 novembre 1703, & en 1735 secrétaire du roi du grand collége, a donné au public un recueil d'arrêts en trois volumes *in*-4°, intitulé, *Arrêts notables des différens tribunaux du royaume sur plusieurs questions importantes du droit civil, de coutume, de discipline ecclésiastique, & de droit public.* Le premier volume imprimé en 17.0, contient des arrêts intervenus depuis le 29 mars 1696, jusqu'au 5 juin 1709. Le second imprimé en 1713, commence au 15 juillet 1681, & finit au 5 août 1710. Le troisiéme imprimé en 1718, commence au 25 janvier 1690, & finit au 14 août 1710: ensorte que l'auteur repasse dans chaque volume en partie, sur le même temps, & l'on voit qu'il a donné ces arrêts à mesure qu'il a eu

dequoi en former un volume. Ce recueil eſt utile & eſtimé. L'auteur fut ſecrétaire du ſceau ſous M. Chauvelin, qui fut garde des ſceaux depuis le 17 août 1727, juſqu'au 20 février 1737. Il mourut à Paris le 27 décembre 1751. * M. Boucher d'Argis, *mém. mſſ.*

AUGEAS, *cherchez* AUGIAS.

AUGÉE ou AUGEAS, d'Athènes, poëte Grec, qui compoſa quelques comédies. Il eſt différent d'un autre poëte comique de ce nom, cité par Etienne de *Byzance*; & ce dernier étoit de Tégée en l'iſle de Crete. On ne ſait pas en quel temps ils ont vécu. * Suidas. Etienne de *Byzance*.

AUGÉE ou AUGEA, fille d'*Alæus*, roi d'Arcadie. Hercule la débaucha, & en eut un fils nommé *Telephe*. Alæus en fut tellement irrité, qu'il fit mettre la mere & le fils dans une barque, & les expoſa ſur la mer. On dit que Minerve ſe chargea elle-même de la conduite de ce bateau, qui vint aborder à l'embouchure du fleuve Caycus, dit aujourd'hui *Caſtri* & *Chiai*. Theutras ou Teuthrantes y vit Augea, & en fut ſi charmé, que non-ſeulement il l'épouſa, mais donna encore la couronne à ſon fils Telephe. * Euripide cité par Strabon, *l.* 13.

AUGELA, petit pays d'Afrique dans la Barbarie, eſt dans la partie occidentale du déſert de Barca, aux pieds des montagnes nommées *Meies*, du côté du midi. Il y a quelques habitans dans ce pays, & il y avoit autrefois la ville d'*Augila* ou *Egila*. * Baudrand.

AUGENTIUS, *cherchez* AUGE (Daniel d')

AUGER (Edmond) né à Alleman, village proche de Sezanne dans le diocèſe de Troyes, de parens laboureurs, fut élevé chez un oncle curé, d'où il alla à Lyon trouver ſon frere, qui y exerçoit la médecine, & qui le deſtinant à être jéſuite l'envoya à Rome avec une lettre de recommandation au célébre P. le Fevre; mais avec ſi peu d'argent, qu'il fut contraint de demander l'aumone dans une partie du chemin. Ayant trouvé le P. le Févre mort lorſqu'il arriva à Rome, il s'aviſa d'aller avec une écritoire au champ de Flore, où ſe rangent ceux qui font profeſſion d'écrivains; & ayant vu paſſer un jéſuite, il accourut à lui, & lui parla d'une maniere ſi touchante, que ce pere, qui étoit procureur de la maiſon profeſſe, l'emmena avec lui. Quoique le jeune Auger eut fait d'aſſez bonnes études, il accepta néanmoins de ſervir à la cuiſine dans cette maiſon; mais les éloges que les novices faiſoient de ſon eſprit, ayant engagé S. Ignace à le vouloir connoître, il fut bientôt tiré de ce vil emploi, pour entrer au noviciat. On dit que le Saint, après une aſſez longue converſation, lui demanda une épigramme; & qu'Auger l'ayant pris lui-même pour ſujet, il lui demanda s'il croyoit de bonne foi qu'il eût toutes les belles qualités qu'il lui donnoit; à quoi le jeune homme répondit avec ſa vivacité ordinaire: *Ce n'eſt pas là mon affaire; mais ſi vous ne les avez pas, vous devez les avoir.* Après ſon noviciat, où S. Ignace ſe plut à le conduire avec une attention particuliere, on l'appliqua à enſeigner la poëſie & la rhétorique à Pérouſe, à Padoue & dans le collége romain. On obſerve qu'il ménageoit ſur les exercices de la claſſe le temps de faire le catéchiſme, & qu'il faiſoit dès-lors admirer ſon éloquence par des exhortations dans les rues, ſuivant l'uſage d'Italie; mais ce fut en France qu'il eut particuliérement occaſion de déployer ſes talens. Quelques évêques de ce royaume étonnés du progrès de l'héréſie, avoient demandé du ſecours au pere Laynez, général de la compagnie, qui deſtina auſſitôt Auger pour Pamiers, où il arriva ſur la fin de l'an 1559, avec deux autres jéſuites; & depuis ce temps-là, il ne ceſſa de travailler avec un zèle infatigable, non-ſeulement dans cette ville, mais en pluſieurs autres, quoiqu'il fût expoſé continuellement à être maltraité, ou même à perdre la vie. Le baron des Adrets, dont les cruautés ſont célébres, l'arrêta à Valence en Dauphiné, & le condamna à être pendu; mais le diſcours qu'il prononça ſur l'échelle, attendrit juſqu'à un miniſtre, qui ſe flatant de le gagner, demanda ſa grace & l'obtint; & les catholiques de cette ville trouverent peu après le moyen de le faire évader. Ce danger ne rendit ſon zèle que plus ardent & plus efficace; toute l'Auvergne s'en ſentit, & dans la ſeule ville d'Yſſoire plus de quinze cens huguenots, touchés par ſes diſcours, reconnurent & abjurerent leurs erreurs. La ville de Lyon lui doit encore plus que toutes les autres; ce fut lui qui en 1565 fut chargé de la cérémonie du rétabliſſement de la religion catholique dans cette ville: il dit la premiere meſſe dans l'égliſe métropolitaine, & on admira ſa prudence & ſa modération dans le diſcours qu'il prononça enſuite. Mais ſa charité brilla encore davantage à l'occaſion d'une cruelle peſte, & il eut le bonheur de découvrir & de rendre inutile une nouvelle entrepriſe des huguenots ſur la ville. On ne peut le ſuivre dans toutes les autres villes; il y fut toujours le même, c'eſt-à-dire, un homme également zèlé & prudent. Il prêcha le carême de l'an 1567 devant Charles IX, & en 1575 Henri III le prit pour ſon prédicateur & ſon confeſſeur: ce qui lui attira depuis de fâcheuſes affaires; ces proceſſions de pénitens auſquelles le roi aſſiſta vêtu d'un ſac, ayant déplu à beaucoup de gens, & le blâme en étant tombé ſur le pere Auger. Son attachement à la perſonne du roi le rendit auſſi odieux à tous ceux des catholiques qui étoient entrés dans la ligue. Il pouvoit ſe mettre à couvert des dangers, en acceptant un évêché que Henri III lui offroit; mais il le refuſa conſtamment, & il ſe détermina à demander ſon congé, qu'il n'obtint qu'après des inſtances ſouvent réitérées. Il ſe retira d'abord à Lyon, d'où les ligueurs craignant qu'il ne ramenât à l'obéiſſance du roi une ville où il avoit tant de crédit, l'obligerent de ſortir, & de ſe refugier à Tournon. De-là, ſur un ordre de ſon général, il paſſa en Italie, pour ſe rendre à Rome; mais la nouvelle de la mort du duc & du cardinal de Guiſe y ayant été portée dans ce temps là même, & le pape s'étant déclaré pour la ligue, ſon général lui donna un nouvel ordre d'aller à Veniſe, & de-là à Boulogne, où il apprit le déteſtable patricide commis contre ſon roi. Il fit enſuite quelque ſéjour à Milan; & étant allé à Côme, il y mourut le 19 janvier 1591, dans ſa 61 année. On aſſure qu'il a converti plus de quarante mille hérétiques. Il a laiſſé quelques ouvrages de controverſe. On connoît auſſi de lui un livre intitulé, *Le pédagogue d'armes, pour inſtruire un prince chrétien à bien entreprendre & heureuſement achever une bonne guerre*, &c. *in*-8°, 1568. Quelques exemplaires portent 1574; mais c'eſt la même édition. * *Voyez* ſa vie par le P. Dorigni, imprimée en 1716.

AUGERI (Gaſpard) eut pour patrie la ville d'Aix; il s'occupa pendant ſa vie à la compoſition de pluſieurs ouvrages hiſtoriques: il ſe qualifioit, protonotaire apoſtolique, & prédicateur du roi. Ses ouvrages ſont: *Le portrait du vrai prélat, le révérend pere en Dieu, Jean-Baptiſte Gault, avec le tableau du vrai chrétien*, Aix, 1643 *in*-8°. *Le tréſor de Lerins, ou abrégé de la chronologie de Lerins, de Vincent Barralis*, Aix 1644 *in*-8°. *La charite perſécutée, ou S. Mitre martyr à Aix, avec un abrégé de l'hiſtoire de cette ville, de ſon temps*, Aix, 1646 *in*-8°. *Vie de S. Honoré*, Aix, 1651. *Vie du ſolitaire Provençal, François Galaup de Chaſteuil*, Aix, 1657. La deuxiéme édit. eſt de 1673. *Vie de Catherine de Jeſus Ranquet, religieuſe urſuline de Lyon*, Lyon, 1670 *in*-4°. *Vie de M. Ignace Cotolendi, de la ville d'Aix, évêque de Métellopolis, vicaire apoſtolique en la Chine occidentale*, Aix, 1673 *in*-8°. Cette vie a été traduite en italien, ſous ce titre: *Vita d'Ignatio Cotolendi, della citta d'Aix, veſcovo da Metellopoli, vicario apoſtolico nella China occidentale, tranſportata del franceſe nel toſcano*,

1681, in Livorno, *in*-4°. Augeri n'écrivoit pas bien, mais son motif étoit de louer la vertu, la faire estimer, & la faire suivre. * Le Long, *biblioth. hist. de la France.* Bougerel, *mémoire manuscrit.*

AUGERI, historien, *cherchez* AMALRIC AUGERI.

AUGI, visir du sultan Mohammed, fils de Malek Schah le Selgiucide, qui trahit son maître. *Voyez* l'article de ce Sultan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUGIAN, ville de la province d'Adherbigian. Nassireddin lui donne 82 dégrés 20 minutes de longitude, & 37 dégrés 8 minutes de latitude septentrionale. * D'Herb. *bibl. orient.*

AUGIAS ou AUGEAS, que les poëtes font fils du Soleil, & roi d'Elide, promit une récompense considérable à Hercule, s'il vouloit nettoyer ses écuries qui étoient pleines de fumier, croyant qu'il lui seroit impossible de le faire. D'où est venu le proverbe, *Augiæ stabulum repurgare*, quand on veut exprimer quelque chose qui paroît impossible. Hercule en vint pourtant à bout, en faisant passer un bras du fleuve Alphée, & un autre du Penée, dans les écuries d'Augias, qui se vit condamné par le jugement même de son fils Phylée, de lui payer ce qu'il lui avoit promis. La colère le porta à bannir de ses états Phyleus, & Hercule, qui lui fit la guerre, le tua, & mit Phyleus sur le thrône. * Apollodore, *bibl. l.* 2, *c.* 4. Erasme, *prov.*

AUGILES, peuples de Cyrene en Afrique, qui n'adoroient point d'autres divinités que les dieux manes, qu'ils reclamoient dans leurs affaires & dans leurs entreprises, & par lesquels ils juroient assis sur leurs sépulcres.

AUGON (le Mont) *Augonius mons*, montagne d'Italie. Elle fait partie de l'Apennin, & est située dans le Pavesan. Quelques géographes croient que le mont Augon est l'*Auginus* des anciens, que d'autres géographes mettent à *monte Codoro*, qui est à la source de la Trebbia. * Baudrand.

AUGSBOURG, ville, *cherchez* AUSBOURG.

AUGST, *Augusta Rauracorum*, village des Suisses, dans le canton de Basle, proche du Rhin, & à trois lieues de Basle. C'étoit autrefois une ville épiscopale & considérable. La ville de Basle a profité de ses dépouilles. * Bourgon, *géogr. hist.*

AUGST, *Augusta*, bourg de France en Picardie. Il est situé dans la contrée de Vimeu, sur la côte, environ à deux lieues de la ville d'Eu, du côté du nord. * Baudrand.

AUGURE, *Augurium*, art de deviner l'avenir, & de porter un jugement sur le succès des entreprises, par le vol & par le chant des oiseaux. On tient que cet usage est venu des Chaldéens & des Grecs, d'où il a passé en Toscane, & de-là chez les Latins & chez les Romains. L'histoire nous apprend que Remus & Romulus prirent les augures pour la fondation de Rome, & même pour décider de celui qui en feroit roi. Romulus fonda un collége de trois augures pris de trois tribus. Ils étoient de race patricienne ; mais l'an 454 de la fondation de Rome, on en fit cinq plébeïens : ensorte que le collége des augures fut de neuf. Ce nombre demeura fixe jusqu'au temps de Sylla, qui l'augmenta jusqu'à quinze. L'élection des augures appartenoit au peuple ; on l'accorda ensuite au collége des augures, qui en substituoient à la place de ceux qui mouroient. L'an 651 de la fondation, Cn. Domitius Ahenobardus, tribun du peuple, fit passer ce droit au peuple par une loi. Sylla rendit au collége le droit d'élire les augures, & César le lui ôta. Après sa mort, il lui fut rendu par Antoine ; mais les réglemens qu'il avoit faits ayant été déclarés nuls, le peuple se remit en possession de choisir les augures. Enfin, sous le regne d'Auguste, le collége nommoit les augures ; mais le prince y eut depuis la principale part.

Voici de quelle maniere les augures se conduisoient pour juger de l'avenir. Ils alloient à la campagne dans un temps serein, tenant en main un bâton, avec lequel, tournés vers l'orient, ils désignoient un espace du ciel & de la terre, dans lequel ils devoient observer ce qui se passeroit. Ils offroient ensuite un sacrifice, & faisoient de longues prieres ; après lesquelles revêtus de leur robe augurale, & ayant la tête voilée, ils regardoient fixement vers le ciel, & remarquoient les oiseaux qui passoient dans l'espace qu'ils avoient désigné. Les différentes espéces d'oiseaux, & leurs différens mouvemens, avec la variété de leur chant, faisoient les bons ou les mauvais présages. Ils observoient aussi de quel côté venoit le tonnerre, & les différens roulemens, & en tiroient des prédictions. Enfin ils jugeoient de tous les événemens, que l'on regardoit comme des pronostiques de l'avenir.

Les Romains ne faisoient aucune entreprise de conséquence sans avoir consulté les augures ; ce qui donnoit à ces magistrats une grande autorité. Ils arrêtoient les délibérations du sénat & du peuple, & les entreprises des géneraux d'armées, en déclarant que les augures n'étoient pas favorables. Ils obligerent même les dictateurs & les autres magistrats d'abdiquer leurs charges, en prononçant qu'ils n'avoient pas été élus avec de favorables auspices.

Voici plusieurs remarques sur les divinations & les augures des anciens.

I. Varron met quatre espéces de divinations, qu'il tire des quatre élémens ; la premiere est la pyromantie, qui se prend du feu ; la seconde, l'aëromantie, qui se prend de l'air ; la troisiéme, l'hydromantie, qui se prend de l'eau ; & la quatriéme, la géomantie, qui se prend de la terre : chacune de ces espéces en a d'autres sous elle.

II. Les personnes qui se mêloient de cet art, avoient différens noms, selon la maniere dont ils s'y occupoient. *Incantatores*, Enchanteurs, ou ceux qui se servent de mots. *Arioli*, étoient ceux qui faisoient des prieres exécrables, & des sacrifices détestables alentour des autels. *Haruspices*, ceux qui s'attachoient aux heures, ordonnant ce qu'il falloit faire, & qui considéroient attentivement tout ce qui étoit au-dedans du corps de l'animal, c'est-à-dire, *les parties internes*, comme entrailles, qu'on appelle *exta* : ils prédisoient là-dessus, ce qui devoit arriver, & tiroient les conjectures sur le passé, par l'inspection des os, du sang, & de certaines marques qu'ils rencontroient. *Pythii*, Pythiens, qui prédisoient l'avenir, lorsqu'ils étoient remplis de l'esprit pythonique, c'est-à-dire, *du serpent d'Apollon* ; cette façon d'augurer appartenoit principalement aux filles qui faisoient profession de virginité. *Voltivoli*, Voltivoles, étoit le nom que portoient ceux, qui, pour changer la complexion de quelqu'un, faisoient de cire, de terre grasse, ou d'autre matiere molle, son image ou sa figure, afin que la personne réprésentée vînt dans le même état, & eut le même sort que l'image. Virgile & Ovide font mention de cette espéce de maléfice, lequel cessoit, quand ils confessoient leur crime, ou qu'ils le révoquoient. *Imaginarii* ou *Imagiers*, étoient ceux qui se faisoient de petites idoles en forme d'image, où le diable présidoit, pour savoir les choses douteuses. *Conjectores*, Conjectureurs, qui expliquoient les songes, & par leur moyen prévoyoient les événemens. *Chiromantici*, Chiromantiens, qui devinent par l'inspection de la main. *Specularii*, Spéculaires, qui se servent de miroirs, ou d'autres corps polis & reluisans, pour représenter certains objets, qui les aident à deviner. *Mathematici*, Astrologues judiciaires, qui prétendent deviner par le moyen des astres & des planetes, étudiant leurs mouvemens & leurs conjonctions. *Genethliaci*, Généthliaques, qui dressent les horoscopes par la considération exacte, & une attention particuliere de l'heure & du moment auquel on vient au monde. *Saltatores*, Sauteurs, qui

prédisent un bon ou mauvais succès, par un sault ou un mouvement inopiné du corps d'une personne, ou d'une bête. *Sortilegi*, ceux qui tiroient les billets appellés *sortes*; sur lesquels on consultoit les oracles. *Augures*, Augures, qui tiroient leurs conjectures du vol & du chant des oiseaux : par le vol, on n'entendoit pas seulement celui des ailes, mais aussi le mouvement & la demarche du pied : c'est pourquoi *auspicium*, l'auspice, se disoit proprement de la considération des oiseaux, savoir, comment ils voloient, comment ils se reposoient; & comment ils sautilloient.

III. Les Romains étoient si adonnés aux augures & aux auspices, qu'ils ne décidoient de rien, soit en paix, soit en guerre, en particulier ou en public, qu'ils ne s'en fussent servis : ces auspices se prenoient par les yeux ou par les oreilles : ainsi l'origine du mot *augurium*, augure, vient d'*avis garrium* ou *avis garritus*, le chant & le ramage de l'oiseau.

IV. Quand les augures rompoient un dessein, ils se servoient de ces deux mots, *alio die*, à un autre jour.

V. Ces deux mots, *vitium* & *calamitas*, vice & calamité, étoient d'usage dans la cérémonie des augures; *vitium*, se disoit, quand le tonnere grondoit; *vitium* & *calamitas*, tout ensemble, lorsqu'il tonnoit, qu'il grêloit & que la foudre tomboit : c'est ce qui faisoit dire *vitio creatus magistratus*, un magistrat créé avec vice ou défaut, c'est-à-dire, avec un mauvais augure, s'il avoit tonné lorsqu'il avoit été créé & choisi.

VI. Ces mots, *addixit avis*, l'oiseau l'a promis, signifioient un heureux succès. On se servoit encore de ces termes, *cornix vel corvus fecit rectum*, la corneille ou le corbeau l'a fait bon, pour témoigner que la chose étoit de bonne espérance.

VII. Le lieu où se faisoit la cérémonie de l'augure, se marquoit quelquefois seulement en l'air avec un bâton augural, (ce qu'ils appelloient *templum*) ou bien on le bâtissoit, en prononçant certains termes consacrés à cet usage : ce lieu pour lors étoit nommé *locus augustus*, lieu auguste. On prenoit aussi garde au trémoussement ou battement des aîles, & à la façon de manger des oiseaux, que l'on nomme en latin *gestus* & *gustatus*; d'autant que le mouvement du corps, & la façon de manger trop lente ou trop avide, étoient les deux moyens de prendre augure des oiseaux. Entre ces lieux augustes, il y en avoit de plus grands & de moindres; les uns & les autres étoient quelquefois entourés d'ais, ou de pieux ou de piques; quelquefois ils étoient décrits seulement avec des lignes tracées sur la terre, ou limitées par de longs cuirs.

VIII. *Fanum*, signifioit le lieu que l'augure avoit marqué pour ses prédictions, après avoir prononcé les termes de son art : ce qu'on exprimoit par le participe du préterit *effatus*.

IX. Le verbe *specio* je regarde, étoit un terme augural, ainsi que Varron le remarque; d'où l'on a nommé *auspicium*, auspice, comme qui diroit la vûe & la considération des oiseaux.

X. Les oiseaux par le chant desquels on faisoit l'auspice, étoient appellés *oscines*, oiseaux de chant, comme qui diroit, chantant du bec; entre lesquels, ceux qui s'étoient fait entendre de bien haut en l'air, *aves super vaganeæ*, oiseaux surerrans.

XI. Les oiseaux, du vol desquels on tiroit augure, étoient appellés *alites*; & s'ils étoient de bon augure, on les nommoit *præpetes*, à cause qu'ils s'étoient reposés de la façon qu'on désiroit; ou bien parcequ'ils avoient prédit ce que l'on souhaitoit devant qu'on l'eut demandé.

XII. Les oiseaux qu'on surnommoit *oscines*, étoient particuliérement le corbeau, la corneille, le piver, la chouette, & un certain oiseau qu'on nomme en latin *parra*. Entre ceux qu'on appelloit *alites*, étoient le busard, l'ossifrage, ou le sanguale, en latin *ossifraga*, ou *sangualis*, qui étoit une espéce d'aigle; l'immussule, autre espéce d'aigle, en latin *immussulus*, l'aigle commun; & le vautour, &c.

XIII. Les oiseaux qui prédisoient du mal étoient nommés *aves inferæ*; quand ils commandoient que l'on fit quelque chose, ils étoient appellés *aves admissivæ*; quand ils defendoient de faire quelque chose, ils étoient nommés *aves arculæ*, ou *inebræ aves*; quelques-uns pensent que l'oiseau, qui défendoit quelque chose, a éte appellé *clivina avis*, ou *clivia avis*.

XIV. Quand l'oiseau ne présageoit rien de bon, on disoit *avis est altera*, l'oiseau est autre; & quand il promettoit du bien, on disoit *avis est in finistra*, l'oiseau est du côté gauche : car il est à remarquer, que *finistra auspicia*, étoient estimés heureux d'autant qu'ils permettoient de faire quelque chose; ils étoient estimés tels, parceque chez les Romains la main gauche étoit de bon augure, & la droite de mauvais, d'autant que la main gauche étoit à leur égard la partie septentrionale, du côté de laquelle ils croyoient que la foudre étoit plus haute & plus proche de Jupiter.

XV. On conjecturoit aussi ce qui devoit arriver, par la vue des entrailles des victimes, par leur fuite des autels, ou par leurs cris effroyables; & quand tout cela ne signifioit rien de bon, on disoit, *piacularia*, ou *pestifera auspicia*, des auspices piaculaires, dangereux, pestiferés.

XVI. Les augures qu'on tiroit du renard, du loup, du serpent, du cheval, & d'autres animaux à quatre pieds, étoient appellés *auspicia pedestria*, auspices pedestrés. *Caducum auspicium*, l'auspice caduque, ou de chute, étoit quand la baguette des prêtres, ou le bonnet, ou la couronne, ou la robe, ou les entrailles, ou quelque autre chose venoit à tomber par quelque accident, à celui qui prenoit l'auspice *Salutis augurium*, l'augure pour le salut du peuple, étoit celui que l'on prenoit, pour savoir si les dieux vouloient qu'on demandât le salut du peuple. *Jugi auspicium*, l'auspice du joug, étoit quand des bêtes attelées se rencontroient, ou quand une bête de voiture faisoit son ordure étant attelée. Il y avoit encore des auspices qu'on nommoit *auspicia ex acuminibus*, ou *cœlestia*, auspices d'en haut, auspices célestes, ou pris des lieux hauts; ceux-ci étoient quand il éclairoit, ou quand il tonnoit. *Perennia, orum*, étoient des cérémonies qu'il falloit observer dans les auspices.

XVII. Entre les augures, quelques-uns étoient appellés *oblativa*, quand ils s'offroient d'eux-mêmes, & signifioient ce qu'on demandoit; quelques-uns *impetrata*, quand ils montroient ce qu'on desiroit, & étoient impetrés, c'est-à-dire, obtenus; & d'autres *stativa*, quand ils désignoient le lieu où il falloit prendre l'augure.

XVIII. Le mot *sedere* s'est pris quelquefois pour *augurium capere*, prendre augure; parceque l'augure avoit coutume de le prendre étant assis : il le prenoit néanmoins quelquefois couché.

XIX. Les augures publics étoient appellés *les interprétes de Jupiter*, & tiroient leurs augures du ciel, des oiseaux, des animaux à quatre pieds & des victimes. On éprouvoit la victime avant que de l'immoler : ce qui se faisoit en lui arrachant du poil d'entre les cornes, & lui passant un fer rouge depuis le front jusqu'à la queue par-dessus le dos; de plus, on lui jettoit sur le front une pâte salée, faite de pur froment & de sel. Les foyers & les couteaux étoient aussi arrosés, & l'on jettoit de l'eau dans l'oreille de la victime, & l'on passoit le couteau depuis son front jusqu'à sa queue avant que de la tuer : on jettoit outre cela du vin entre ses cornes, les sacrificateurs prononçant certaines paroles mystérieuses. Quand on sacrifioit aux dieux infernaux, on tournoit la tête de la victime vers la terre pour l'immoler; au contraire, si l'on sacrifioit aux dieux célestes, on lui tournoit la tête vers le ciel : c'est la remarque de

Myrtilus, au *l.* 1 des Lesb. Servius ajoute sur le *l.* 6 de l'Enéide, que les anciens observoient le même rit pour la main en versant le vin.

XX. Quand on inauguroit quelqu'un, c'est-à-dire, quand on le recevoit pour être aggrégé au collége des augures, on lui faisoit jurer qu'il ne réveleroit rien des mystères de l'art.

XXI. Une tempête étoit appellée *supremum augurii tempus*, le souverain temps de l'augure; & le fort où les augures exerçoient leur art publiquement, étoit appellé *auguraculum*, l'auguracle, ou *arx*, le fort.

XXII. Voici quelques termes dont on se servoit pour demander réponse aux augures, & ceux dont ils usoient pour répondre. Celui qui demandoit parloit ainsi: *Quirite Fabi te mihi auspicium volo*, (Fabius Quirite, je te veux en auspice pour moi,) & l'augure répondoit: (je vous ai entendu) *audivi*. Ensuite le demandeur usoit de ces termes: Dites-moi s'il vous paroît qu'il y aura silence, *dicito si silentium esse videbitur*, c'est-à-dire, s'il n'y aura point de tonnerre; puis on répondoit, Il paroît qu'il y a du silence, c'est-à-dire, que l'air est calme & tranquille, *silentium esse videtur*. De plus on interrogeoit de cette maniere: Dites si les oiseaux repaissent, *dicito si pascuntur aves*, & l'on répondoit, Ils repaissent, *pascuntur*. Il faut remarquer qu'on enfermoit les oiseaux ou les poussins dans des cages, & qu'à mesure qu'ils en sortoient, on leur présentoit de la pâte: & comme ils mouroient presque de faim, ils se jettoient aussitôt dessus avec avidité: que s'il en tomboit quelque chose de leur bec, on répondoit à celui qui faisoit faire la cérémonie de l'augure, ces mots: *Tripudium solistimum*, ou *solivium*; il y a un trépignement, un réjaillissement de dessus la terre, ce qui étoit de bon augure: que s'ils ne mangeoient point, on disoit: *Pullarius auspicium mentitur*, celui qui a eu soin des poussins trompe l'auspice. Quant au mot *tripudium*, il valoit autant que *terripavium* ou *terripudium*, c'est-à-dire, battement de la terre; parcequ'il falloit pour un bon augure, qu'il tombât quelque chose de la mangeaille des oiseaux qui frapât la terre. On a ajouté *solistimum*, comme pour dire *in solidum*, sur la terre ou sur la pierre dure: car afin que la cérémonie fût en forme, il devoit se faire un réjaillissement de dessus la terre, de la mangeaille qu'on donnoit aux oiseaux ou poussins; s'ils ne mangeoient pas, ou s'ils ne vouloient point sortir de la cage, c'étoit un signe de grand malheur.

XXIII. *Silentium*, le silence, étoit un mot consacré & propre aux augures, pour signifier le calme & la sérénité de l'air. *Antica pars & postica*, signifioient les parties du ciel qui étoient devant le visage de celui qui prenoit l'augure ou l'auspice, & celles qui étoient derriere lui. Les unes & les autres se divisoient en parties orientales & occidentales, c'est-à-dire, celles qui tournoient du côté de l'orient se prenoient pour orientales, & celles qui tournoient du côté de l'occident pour occidentales. La raison pour laquelle les Romains estimoient que les choses qui arrivoient du côté de la main gauche, étoient de bon augure, & que celles qui arrivoient du côté de la droite étoient de mauvais augure; & qu'au contraire les Grecs estimoient que la droite étoit de bon augure, & la gauche de mauvais; c'est que les Romains se tournoient vers l'orient, & les Grecs vers l'occident: de sorte qu'aux uns & aux autres le septentrion étoit le côté heureux, comme on l'a déja remarqué. Ainsi les Latins s'accommodant aux Grecs, prennent quelquefois *dextra*, la droite, pour *læta*, heureuse; & *sinistra*, la gauche, pour *mala*, la mauvaise.

XXIV. *Avis canit*, l'oiseau donne l'auspice; *malum cecinit*, il donne mauvais présage; *monitus avis*, l'avertissement de l'oiseau; *augur avem consulit*, l'augure consulte l'oiseau; *avium voces*, *volatusque interrogare*; *aves suspicere*, consulter les voix & le vol des oiseaux, considérer leur vol; *nuntiare*, annoncer; *obnuntiare*, rapporter mauvaise nouvelle; *servare*, ou *de cælo servare*, observer le temps. De plus, après ces paroles (*Este duces ô si qua via est*) ce qui étoit *oblativum*, devenoit *impetratitum*; & avant que de commencer l'augure on se servoit de ces paroles: *Jovis pater, si mihi es author, urbi populoque Romano, Quiritium hæc sanè sorteque esse, ut tunc mihi bene sponsis beneque volueris.* Pere Jupiter, si vous m'assurez & la ville, & le peuple romain, que les affaires des Quirites demeureront dans leur entier, & ne recevront point de dommage, comme vous me promettez maintenant, & que vous voulez bien l'agréer. Ces paroles s'appelloient *effata*.

XXV. Si l'augure avoit quelque plaie, il ne pouvoit pas exercer les fonctions de sa dignité augurale: il falloit pour cela qu'il fût dans une parfaite santé, tant les Romains avoient d'égard à cette science frivole. Le temps étoit aussi prescrit; car selon la science des augures, toute sorte de temps, selon eux, n'y étoit pas propre. Les augures sur le minuit, le ciel étant serein, & sans orage ni vent, désignoient un hémicycle, c'est-à-dire, un demi cercle, marquant leur temple en l'air, avec leur bâton augural, & déterminant les bornes & régions, (c'étoient leurs termes) par où les oiseaux devoient voler, tant à droite qu'à gauche. La baguette ou le bâton augural étoit sans nœuds, & courbé par le haut, & s'appelloit en latin *lituus*.

XXVI. Les foudres, les éclairs, les tonnerres, ont encore fait partie de l'art d'augurer & de deviner; d'où est venu que les lieux qui avoient été frapés de la foudre, étoient sacrés, & que l'on posoit sur le lieu foudroyé un autel, & comme une petite chapelle ouverte par le haut, que l'on nommoit *puteal*. Le lieu foudroyé & consacré par l'immolation d'une brebis par les augures, étoit appellé *bidental*, & il n'étoit pas permis de marcher sur ce lieu: de même, si un arbre venoit à être frapé de la foudre, il se nommoit *fanatique*. *Strufertarii*, étoient ceux qui accumuloient certains gâteaux appellés *ferta*, qu'ils faisoient pour l'expiation & pour la consécration de ces arbres frapés de la foudre. Outre cela on nommoit *loca obstita*, les places sur lesquelles la foudre étoit tombée. Pour attirer la foudre, on sacrifioit à Jupiter *Elicius* sur le mont Aventin, selon l'invention de Numa. Les augures divisoient les foudres en cette sorte, en foudres qu'on appelloit *fulmina bruta*, foudres vains & brutes; & en foudres qu'ils appelloient *fulmina fatidica*, foudres fatidiques, c'est-à-dire, qui servoient aux augures à expliquer l'avenir, selon les regles de leur art. Entre ces derniers il y en avoit de nommés *consiliaria*, qui conseillent; *postulatoria* ou *postularia*, qu'on a demandés; *monitoria*, qui avertissent; *pestifera*, qui sont dangereux; *fallacia*, qui trompent; *demptalia*, *peremptalia*, ou *peremptoria*, qui ôtent & détruisent les mauvais augures qui ont précédés; *attestata*, que l'on a appellés pour témoins; *atterranea*, qui sont tombés sur la terre; *obruta*, qui se sont enfouis; *regalia*, royaux; *inferna* ou *infera*, malheureux; *hospitalia*, qui sont signe de protection; *familiaria*, qui touchent le succès d'une famille; *auxiliaria*, qui signifient du secours; & *perversa*, qui sont de mauvais augure. On les divisoit encore autrement, en foudre renversant, *fulmen dejiciens*; foudre transperçant, *fulmen transfigens*; foudre surprenant & soudain, *fulmen corripiens*; & foudre attachant sur une pointe, comme en fichant, *fulmen infigens*.

XXVII. Les augures faisoient porter le feu devant eux, & se sont appellés *Pyrfores*, πυρφόροι; & quand ils faisoient leurs cérémonies, ils étoient couronnés d'olivier ou de laurier, & vêtus de robes blanches; mais auparavant ils se disposoient par un bain, & mangeoient le cœur & le foye d'un vautour, d'un corbeau, ou de quelqu'autre animal, dont ils se servoient pour deviner. Les augures nommés *Fanatiques*, étoient très-défaits; ils avoient la barbe & les cheveux négligés, & portoient une torche ou flambeau allumé à la main. Alors l'augure

la tête voilée, & vêtu d'une double robe augurale de pourpre & d'écarlate, ayant les yeux attachés au ciel, considéroit attentivement les parties du ciel; & durant qu'il faisoit ses prieres, il se tenoit debout & dans une posture immobile.

XXVIII. La dignité des augures étoit en si grande vénération parmi les Romains, que ceux qui étoient dans les premieres charges se faisoient honneur d'être admis dans leur collége. Les rois même affectoient d'entendre l'art d'augurer, & se l'attribuoient comme digne de leurs personnes.

XXIX. Les sénateurs étoient à Rome les maîtres des auspices; & le général d'armée, soit qu'il fût proconsul, soit qu'il fût préteur, l'étoit en fait de guerre; si le lieutenant remportoit la victoire, le général, sous les auspices duquel il avoit combattu, triomphoit.

XXX. Quoique les magistrats se mêlassent des auspices, aussi-bien que les augures, il y avoit néanmoins des différences dans la maniere dont chacun d'eux l'exerçoit. Les augures avoient seulement le rapport sans l'aspect, & les magistrats avoient l'un & l'autre; les augures étoient obligés & contraints d'augurer, & les magistrats le faisoient seulement quand ils le jugeoient à propos; les augures annonçoient les assemblées, après qu'elles avoient été ordonnées, ou qu'elles avoient été déja faites; & les magistrats seulement quand on les devoit faire, les augures annonçoient après avoir pris l'auspice, & le magistrat devant & après l'auspice; trois augures prenoient l'auspice quand on devoit porter une loi par les curies; & un seul magistrat suffisoit pour empêcher l'assemblée, s'il avoit pris l'auspice, quoiqu'il fût peu versé dans cet art.

Il y avoit encore quelques autres espéces d'auspices, ou manieres d'augurer, que l'on appelloit aussi *divination*, & que l'on pourroit appeller des *arts visionnaires;* comme, 1°. la *necromantie*, ou *necromance*, qui est un art détestable, par lequel on communique avec le démon, en l'invoquant pour opérer des choses extraordinaires, sur-tout pour évoquer & faire paroître les morts. C'est ainsi que la Pythonisse, dont il est parlé dans le livre des Rois, fit paroître l'ame de Samuël à Saül, par l'art de nécromance. L'on a vu quelquefois dans les grandes villes, & même dans les cours des princes, des nécromantiens: ces mots viennent du grec νεκρὸς, *mortuus*, un mort, μάντις, *vates*, un devin, μαντεία divination. 2°. *Antropomantie*, est la prétendue science de deviner, en regardant attentivement les entrailles d'un enfant mort, ou d'une autre personne. 3°. La *Lecanomancie*, quand on se sert d'un bassin plein d'eau pour voir les objets ou les personnes dont on souhaite être instruit. Quelques-uns expliquent de ces derniers augures ce qui est dit dans l'écriture (*Genèse, chap.* 44, *v.* 5.) que Joseph se servoit d'une coupe pour tirer des augures. Le terme hébreu *nachasch*, נחש se prend ordinairement en mauvaise part dans l'écriture, de même qu'en latin *augurari;* mais Grotius croit qu'on les peut prendre en bonne part en cet endroit, & qu'apparemment Joseph se servoit de la tasse dont il est ici question, lorsque pour se préparer à expliquer les songes, il répandoit des liqueurs, & faisoit des sacrifices à Dieu. Le terme latin *augurari*, signifie quelquefois simplement, *conjecturer* ou *deviner l'avenir*, sans aucun mélange de superstition ni de magie. Ainsi ce passage: La coupe dans laquelle mon maître a coutume de tirer augure, *in quo augurari solet*, ne veut pas dire nécessairement une divination défendue & magique, telle qu'étoit celle dont parlent quelques anciens, qui se faisoit par le moyen d'une tasse pleine d'eau, ou d'autre liqueur que l'on répandoit, & dont on tiroit des augures pour l'avenir: *Diligenter & per aurem vasorum effundebant*, dit Eustathe, *in Odiss. divinum augurium captantes.* Julius Sirenius parle aussi d'une coupe divinatoire, dont se servoient les Assyriens, les Chaldéens & les Egyptiens. On la remplissoit d'eau, & l'on y mettoit une lame d'argent, où des pierres précieuses gravées de certains caractères; & en prononçant quelques paroles, on invoquoit le démon, qui répondoit aussitôt du fond de cette eau, par une espéce de sifflement. * Jul. Firm. *de fato, cap.* 18 *apud Perer.* Plin, *lib. XXX, cap.* 2, fait mention des divinations par le moyen des eaux & des bassins. 4°. La *gastromantie*, quand on emploie un vaisseau de verre fait en façon de ventre, plein d'eau, & entouré de bougies allumées, ou d'un seau plein d'eau, dans lequel on jette une piéce d'argent. 5°. La *catoptromantie*, lorsqu'on plonge un miroir dans un bassin plein d'eau, & qu'on y fait regarder à un enfant ou à une femme grosse qui n'a point encore atteint le neuviéme mois de sa grossesse. 6°. L'*onychomantie*, quand on se sert de l'ongle du pouce, ou de la main d'un jeune enfant, que l'on couvre de suif ou d'huile, pour lui faire voir ce que l'on prétend, après l'avoir tourné au soleil. 7°. L'*hydromantie*, quand on regarde avec attention dans l'eau pour y découvrir quelque nouvel objet: ce qui se pratiquoit quelquefois avec un miroir. Varron dit que l'hydromantie a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort servi. Ce mot vient du grec ὑδρομαντεία, composé de ὕδωρ, *qua*, de l'eau, & de μαντεία, *divination.* 8°. La *belomantie*, ou *belomance. Voyez* cette espéce de divination à l'article BELOMANCE: il est curieux. 9. La *géomantie*, ou pour parler plus selon l'usage, la *géomance*, est une espéce de divination, qui consiste à faire de la main droite & au hasard, des lignes & des points qu'on marque sur un morceau de papier, sans les compter; car alors on prétend sur ces diverses figures que le hasard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'événement de toute question proposée. Quoiqu'il n'y ait rien de plus vain que l'art de la géomantie, il y a eu cependant des chrétiens assez mauvais pour employer leur temps & leurs veilles à composer des traités sur cet art frivole. Robert Flud, d'ailleurs assez habile homme, s'est laissé infatuer de la géomance, dont il a fait un gros traité; la géomance de Catan est la plus fameuse de toutes les géomances.

On compte encore plusieurs autres espéces de géomantie, que l'on peut consulter dans Rosin, dans Dempster, & dans plusieurs auteurs modernes, qui ont traité des antiquités romaines.

Il ne faut pas oublier ici quelques autres espéces d'augures ou manieres de deviner.

1°. L'*alectoromantie* ou l'*alectryomantie*, consiste à mettre du bled sur les vingt-quatre lettres de l'alphabet, & selon les lettres que l'oiseau piquote, on devine par le moyen du mot que le coq forme.

2°. L'*haruspicine*, se prend dans un sens plus étroit pour l'*hieroscopie*, c'est-à-dire, pour la façon de deviner dans les sacrifices & par les choses sacrées. La victime étant encore en vie, donnoit aussi plusieurs signes & moyens de deviner, dans le temps qu'on la produisoit ou qu'on la conduisoit à l'autel, quand on la manioit, & quand on versoit le vin sur elle. *Extispicina*, l'extispicine, ou l'inspection de ses entrailles, étoit pour deviner par leur mouvement & par chacune des parties de la victime, lorsqu'elle venoit d'être égorgée; on avoit égard particulierement au foye; c'est pourquoi les Grecs l'ont nommée ἡπατοσκοπικὰ, attention, inspection sur le foye. Les *haruspices* sont ainsi nommés suivant quelques auteurs, du mot *haruga*, qui en vieux langage des Latins, est le même que *hostia*, victime, hostie, d'autant que ces haruspices devinoient par la considération des victimes. Pour augurer, ils ne s'arrêtoient pas tout-à-fait à l'inspection des entrailles; ils y joignoient encore plusieurs pratiques, que l'on pouvoit nommer *attentives* ou d'*attention;* ils consideroient la flamme du feu qui consumoit la victime; ils regardoient comme le fiel rejaillissoit, & comment la vessie qu'ils mettoient sur le feu, ayant l'ouverture bou-

chée de laine, se crevoit & jettoit l'eau qu'elle contenoit. Ils jettoient aussi les langues dans le feu, après avoir choisi le foye, comme étant la principale partie de l'animal, & la plus essentielle pour augurer ou deviner dans les formes. Pendant la cérémonie, ces haruspices étoient voilés, & portoient des manches courtes, ayant la barbe rase, & tenant en la main droite leur bâton augural. On croit que c'est un certain Tagès qui est l'inventeur de l'*haruspicine*.

3°. La *pyroscopie* ou la *pyromantie*, se faisoit par le feu; car l'on jettoit de la poix broyée dans le feu, ou l'on allumoit des flambeaux empoissés, pour ainsi dire, & marqués de certains caractères; si les flammes venoient à s'unir, c'étoit bon signe; si elles alloient de côté, comme en se divisant, c'étoit mauvais signe; si la flamme formoit trois pointes, on espéroit quelque chose de glorieux; si elle étoit divisée en plusieurs rayons, elle signifioit la mort au malade, & la maladie à celui qui étoit en santé; si elle pétilloit, c'étoit une infortune; si elle s'éteignoit, c'étoit un grand malheur. La victime se jettoit aussi quelquefois dans le feu, & on ne considéroit que la flamme, sa couleur, sa lueur, sa façon de monter en haut, sa splendeur, son bruit, si elle dévoroit promptement la victime, si elle s'éteignoit, &c. Les peuples de Lithuanie ont été fort adonnés à cette *pyromantie*, aussi bien que les Chaldéens & les Egyptiens.

4°. La *capnomantie* se prend de la fumée, & principalement de la graine de sisame ou jugioline, & de pavot noir. Les Juifs, dit-on, s'en servoient, prenant garde si elle montoit en ligne droite ou de côté.

La *libanomantie* se prenoit de l'encens que l'on jettoit dans le feu. La *tephranomantie* se tiroit des cendres des sacrifices; & la *rabdomantie* se prenoit de petites baguettes de bruyere, avec lesquelles on bruloit les chairs des victimes que l'on posoit sur du myrthe & sur du laurier, les arrosant d'huile, mêlée avec du lait & du miel. On se servoit quelquefois de ces baguettes pour deviner ce qui devoit arriver: par exemple, si elles fleurissoient d'elles-mêmes.

Personne ne doute aujourd'hui que ces augures ne fussent frivoles & superstitieux. Ce n'est pas néanmoins que Dieu ne fasse connoître des effets naturels, qui doivent suivre par quelques signes naturels, vérifiés & soutenus de l'expérience; le plongeon, par exemple, la corneille, l'alcion, l'hirondelle font leurs présages. L'on voit dans l'histoire de l'ancien testament, & même dans les histoires profanes, que Dieu a trouvé à propos de faire connoître plusieurs choses par des songes mystérieux. Il a quelquefois voulu faire conjecturer ce qu'un enfant deviendroit un jour; par exemple, par des abeilles qui venoient faire leur miel sur sa bouche, & qui présageoient par-là que cet enfant charmeroit un jour par les douceurs, & par la force de son éloquence: ce qu'on dit être arrivé à Platon & à S. Ambroise, lorsqu'ils n'étoient encore qu'au berceau. Tout le monde sait que les fourmis qui apportoient en diligence des grains de bled dans la bouche de Midas, pendant qu'il étoit au berceau, sembloient prédire assez clairement qu'il seroit un jour fort riche. La vaine curiosité, une passion violente qui regnoit parmi les païens de percer dans l'avenir, les portoient à ajouter foi aux démons, qui passoient chez eux pour des oracles saints & sacrés, & de prendre leurs augures des choses qui n'avoient aucune connexion avec ce qu'ils conjecturoient. Les Assyriens, peut-être à cause de la vaste étendue de leur empire, tiroient du ciel & des astres tout leur art de deviner. Les Chaldéens & les Egyptiens les ont imités; les Ciliciens, ceux de Pamphylie, les Pisidiens, se sont attachés au chant & au vol des oiseaux. La Gréce avoit ses pythies ou prêtres devins, & ses devineresses, ou vieilles femmes dodonéennes, & l'Egypte, son fameux oracle d'Ammon, pour savoir les choses futures. Les Romains s'adonnoient particulierement aux augures, à l'exemple de Romulus leur fondateur, qui ne voulut point bâtir la ville de Rome, sans avoir auparavant exercé son art d'augurer. L'Etrurie ou la Toscane s'est rendue fort recommandable dans cette sorte de science. Ces divinations se faisoient tantôt par je ne sais quelle fureur, tantôt par le moyen des songes, tantôt par le propre mouvement d'une personne, d'un oiseau, d'une bête. Les livres des Sibylles, parmi les Romains, avoient leurs interprétes; les songes, les leurs, &c. Strabon tient que les Grecs ont eu leur astronomie des Phéniciens; & si l'on en croit Eusebe, les Phéniciens l'ont eue d'Abraham, qui l'avoit tirée des Chaldéens. Les Romains ont pris le mot *divinatio*, divination, de *divi*, des dieux; & les Grecs l'ont appellé *μαντικη*, *art de fureur*.

Il y en a qui ont voulu mettre au nombre des augures, ce qui se pratiquoit chez le peuple juif. Les Juifs avoient leurs prophétes, leurs prêtres & leur souverain pontife, qui éclairés de Dieu, prédisoient sûrement les choses futures. Le grand-prêtre se servoit pour prédire de son éphod, que les Septante traduisent par le mot de *rational*: cet éphod étoit un morceau d'étoffe quarré, orné de douze pierres précieuses, qui étoit suspendu sur la poitrine. C'est dans cet éphod que l'on trouvoit *urim* & *thummim*, c'est-à-dire, *la lumiere & la vérité*. On croit que par l'éclat ou l'obscurité & le ternissement de ces pierres précieuses, le pontife présageoit les événemens. Suidas remarque que cet éphod étoit large comme la main, qu'au milieu il y avoit une étoile d'or, & un diamant entre deux émeraudes, sur lesquelles étoient écrits les noms des douze tribus, & que le souverain prêtre attachoit cet éphod à son col, lorsqu'il consultoit Dieu; si le diamant brilloit, c'étoit bon signe; s'il demeuroit sans jetter de feu, Dieu n'approuvoit pas la demande; s'il paroissoit de sang, c'étoit signe de massacre: si la couleur étoit noire, signe de mortalité. *Voyez* plus au long ce qui regarde l'éphod au mot EPHOD. *Voyez encore les mots*, ORACLE, SORT, AUSPICES.

Les exemples des augures ou auspices les plus distingués dans l'histoire grecque & romaine sont, le roi L. Tarquin, lequel voulant joindre quelques compagnies de cavalerie à celles qui avoient été faites par Romulus, l'augure Ætius Nævus l'en détourna. Tarquin se sentant offensé de ce qu'il s'opposoit à son dessein, lui demanda si une autre chose qu'il avoit en l'esprit se pouroit exécuter. Ætius lui répondit que cela se pouroit très-facilement: en sorte que Tarquin croyant le surprendre, lui commanda en raillant, de couper avec un rasoir une pierre à aiguiser. Ætius aussitôt se mit en état de lui obéir, & tranchant net cette pierre aux yeux du prince, lui montra, dit Valere Maxime, par cet effet incroyable, combien il étoit versé dans l'art de deviner.

Tiberius Gracchus, se disposant à une nouvelle & périlleuse entreprise, observa dès le matin chez lui le chant & le vol des oiseaux, pour savoir si son dessein réussiroit; mais il reconnut aussitôt que l'issue en seroit infortunée. Au sortir de sa maison, il tomba si rudement sur la porte, qu'il s'écorcha l'orteil d'un pied; quelques pas plus loin, trois corbeaux firent cheoir devant lui les éclats d'une tuile brisée, & lui prédirent son destin par l'horreur de leurs croassemens funébres. Il méprisa ces augures, & ne laissa pas de poursuivre son chemin vers le capitole, où le grand-prêtre Scipion Nasica le renversa par terre d'une piéce d'un siége rompu.

Claudius étant sur le point de donner un combat sur mer, du temps de la premiere guerre Punique, eut, selon la coutume, recours aux auspices; mais celui qui nourissoit les poussins, d'où l'on tiroit les augures, l'avertit qu'ils ne vouloient pas sortir de leur cage, pour venir manger, dont Claudius se mit fort en colere, & les fit jetter dans la mer, disant, *puisqu'ils ne veulent*

pas manger, qu'ils boivent.

L. Junius, collegue du précédent, ayant pareillement méprisé les auspices, perdit son armée navale par une tempête; le premier fut condamné par le peuple à la mort; & l'autre se la donna de sa propre main, pour éviter la honte du supplice.

Le souverain pontife Metellus allant à sa maison des champs à Tuscule, rencontra deux corbeaux qui traversoient si souvent son chemin, & le pressoient de telle sorte, qu'il fut contraint de retourner sur ses pas, & de rentrer dans la ville; & la nuit suivante, le feu prit au temple de Vesta: Metellus l'ayant appris, se jetta parmi les flammes, d'où il sauva l'image de Pallas.

Cicéron fut averti de sa mort par un pareil auspice. Il étoit au fauxbourg de Gayette, lorsqu'en sa présence un corbeau arracha l'aiguille d'un cadran, & à l'instant le vint prendre par le bas de sa robe, l'arrêtant de son bec, jusqu'à ce qu'un de ses esclaves lui eût annoncé que des soldats venoient pour le faire mourir.

Dans le temps que Brutus mit en campagne le reste de son armée, contre César-Auguste & Marc-Antoine, on vit fondre deux aigles, l'un du côté du camp de César, & l'autre de celui de Brutus; les deux aigles en étant venus aux prises, après avoir long-temps combattu dans les airs, celui du côté de Brutus s'enfuit blessé.

Alexandre voulant faire bâtir une ville en Egypte, Dinocrate architecte habile lui en traça le plan & l'enceinte sur le lieu même, & se servit au lieu de craye, de farine d'orge sechée, pour la marquer; mais une volée d'oiseaux accourus d'un lac voisin, mangea cette farine, d'où les prêtres Egyptiens tirerent un bon augure, disant *que cette ville seroit un jour capable de nourir beaucoup d'étrangers.*

Un aigle s'étant abattu sur un palais où devoit coucher le roi Dejotarus, qui regloit toutes ses actions sur le vol ou le cri des oiseaux, il n'y voulut jamais entrer. En effet, la nuit suivante ce palais tomba par terre, & fut ruiné de fond en comble. Quelque plausibles que paroissent ces faits, ils peuvent être l'effet du hasard; & l'art ou la science prétendue des augures étoit si frivole, qu'un païen même (c'est Cicéron) n'a pas pu s'empêcher de dire qu'il s'étonnoit comment deux hommes exerçant la charge d'augures, pouvoient se rencontrer sans rire.

AUGURELLUS (Jean Aurelius) poëte Latin, étoit de Rimini. Il vivoit vers l'an 1510 & 1515, & Paul Jove a dit de lui qu'il avoit un grand génie dans un petit corps. Il mourut à Trevisi, âgé de quatre-vingt-trois ans. On a de cet auteur des *odes*, des *élegies* & des vers *iambes*. Ces derniers sont les moindres de ses poësies. Quant à ses piéces *lyriques*, il n'y a pas fort réussi, parceque ce genre de poësie demande de la vivacité, de la force, de la délicatesse, de la noblesse, de la grandeur, un tour aisé, un air poli, & beaucoup d'enjouement; & Aurelius n'avoit presque aucune de ces qualités. Ses discours ou sermons ne sont véritablement que des discours, c'est-à-dire, des mots & du babil. Augurellus avoit la passion de souffler & de faire de l'or; & il en fit un poëme, sous le titre grec de *Chrysopée*, qui est la meilleure de ses piéces. * Paul Jovius, *elogior. num.* 68, *p.* 159, 160. *édit.* in-12. Lorenzo Crasso, *de poët. Græc. p.* 80. Jules-César Scaliger, *hypercritic. l.* 6, *poëtic. p.* 78. Baillet, *jugemens des savans*, *t.* 7 ou *t.* 5 *de l'édit.* in-4°. Balzac *dans ses entretiens.*

☞ AUGURINUS (Sentius) poëte Latin qui ne nous est connu que par ce que nous en apprend Pline le jeune son ami particulier, dans ses lettres, où il lui donne beaucoup d'éloges. Il étoit fils de Cnæus Sentius, Gaulois de nation, qui portoit le titre d'*Illustre*, le plus honorable parmi les Romains, & qui s'étoit signalé dans la guerre contre les Juifs & les Bretons. Augurin fréquenta d'abord le barreau, & y plaida plusieurs fois; mais son gout pour la poësie le porta à quitter cette profession, pour s'attacher à la versification. Les premieres productions de sa plume parurent sous le titre de *poematia*, petites poësies. Il y en avoit de toutes les espéces, de délicates, de sublimes, de galantes, de tendres, de satyriques. Jusque-là, au jugement de Pline le jeune, on n'avoit rien vu de plus achevé en ce genre. Mais ces poësies ne subsistent plus, à l'exception de quelques vers que Pline nous a conservés parcequ'ils le regardoient, & quelques autres qu'on trouve parmi les petites poësies imprimées ordinairement à la fin de la satyre de Petrone sous le titre d'*Errones Venerei.* * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome 1, p. 252. Voyez Pline, *l.* 4, *ep.* 27; *l.* 9, *ep.* 8.

AUGURINUS, *cherchez* MINUTIUS AUGURINUS.

AUGUSTAUX (jeux) en latin *Augustales ludi*, avoient été institués en l'honneur d'Auguste. Tacite nous apprend qu'ils furent troublés à leur premiere représentation, par l'émulation des auteurs. Ce prince avoit témoigné autrefois de la complaisance pour ces sortes de divertissemens, en faveur de Mecénas, éperdument amoureux d'un boufon nommé *Batillus.* * *Antiq. romaines.*

AUGUSTAUX, en latin *Augustales* & *Sodales Augustales.* C'étoit une société de prêtres instituée en l'honneur d'Auguste, après que les Romains l'eurent mis au nombre des dieux immortels. Ce fut l'empereur Tibére qui institua cette société ou ce collége, qu'il nomma *Augustales*, pour offrir à Auguste des sacrifices dans le temple qu'il fit bâtir sous son nom, assignant un fonds pour leur subsistance: ce qui ne se pratiqua pas seulement à Rome, mais aussi dans les provinces des Gaules, & principalement dans la ville de Lyon, où on lui bâtit un temple magnifique, à frais communs des douze villes. On y voyoit la statue de chaque province avec ses armes, pour apprendre à la postérité qu'elles avoient toutes contribué à la décoration du temple. La flaterie & la superstition venant à s'augmenter, on institua dans la suite des communautés de prêtres en l'honneur des empereurs, qu'on déifioit après leur mort; & on les appella *Augustales*, d'un nom général, ou du nom de l'empereur, au service duquel ils étoient consacrés; comme *Flavii*, *Adrianales*, *Æliani*, *Antonini.* Ce qui rendit ces communautés plus considérables & plus illustres, c'est que les nouveaux empereurs se mettoient du nombre, à l'imitation de Tibére, qui s'étoit mis dans le rang des freres Augustaux, & y avoit fait entrer Drusus, Germanicus & Claude. Neron en fit autant, & les empereurs qui lui succéderent suivirent le même exemple. * *Antiq. romaines.*

AUGUSTBERG ou AUGUSTBOURG, *Augustoberga*, château d'Allemagne dans la haute Saxe, au marquisat de Misnie, sur une montagne joignant le ruisseau de Schop. Auguste électeur de Saxe le fit bâtir dans le XVI siécle, & lui donna son nom. Il appartient encore à l'électeur de Saxe, & n'est qu'à six milles de Dresde. Il y avoit dans le château d'Augustbourg un bouleau si grand, qu'on pouvoit ranger sous ses branches, pour être à couvert, une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours dans l'an. * Tavernier, *en ses relations.*

AUGUSTE (Caïus Julius César Octavianus) empereur de Rome, étoit fils d'*Octavius* & d'*Accia*, fille de *Julie*, sœur de *Jules-César*, & fut appellé d'abord C. Octavius. Il naquit sous le consulat de Cicéron & d'Antoine, l'an 691 de la fondation de Rome, 3941 du monde, suivant le calcul d'Usserius, & 63 ans avant l'ére chrétienne, le 23 de septembre, selon Dion, & le 22, selon Suetone; car *le IX calend. octob.* dans le temps qu'Auguste vint au monde, tomboit sur le 22 du mois de septembre qui n'avoit alors que 29 jours, & qui n'en reçut 30 qu'après la réforme du calendrier par Jules-César. Auguste n'étoit âgé que de quatre ans, lorsqu'il perdit son pere. A

douze ans il fit publiquement l'oraison funèbre de son aïeule Julie ; & à dix-huit, apres avoir appris à Apollonie l'assassinat commis à Rome en la personne de Jules-César son oncle, qui l'avoit adopté, il traversa d'Epire en Italie, où il fut reçu par une armée qui vint au-devant de lui à Brindes, & qui s'attacha à sa personne, comme au véritable fils de Jules-César. Les noms de C. Julius César Octavius, qu'il prit contre le sentiment de sa mere même, attirerent bientôt auprès de lui toutes les créatures de son oncle, duquel il se porta pour fils adoptif. M. Antoine, qui étoit alors consul, jaloux de l'autorité qu'il vouloit réserver toute entiere pour soi, reçut assez mal Auguste qui arma contre lui, & l'obligea à en user autrement ; mais ce calme ne dura pas long-temps. Auguste, après avoir célébré des jeux à ses dépens, pour la dédicace du temple de Venus *Genitrix*, bâti par J. César ; & après s'être acquis par cette action la faveur du peuple, ne songea plus qu'à la guerre contre Antoine, qui mettoit tout en usage pour perdre Auguste, & pour le faire déclarer ennemi public. Auguste fut créé vice-préteur, avec une autorité égale à celle des consuls ; on le fit sénateur ; on l'honora des ornemens consulaires ; on lui permit de s'attribuer tous les honneurs de la préture ; & on le déclara capable d'exercer le consulat dix ans avant l'âge prescrit par les loix. Après avoir reçu l'ordre de poursuivre Antoine avec les consuls Hirtius & Pansa, il vint à bout en trois mois de cette guerre ; dégagea Décimus Brutus, qui étoit assiégé dans Modène ; chassa Antoine de toute l'Italie l'an 711 de Rome, & 43 ans avant J. C. Hirtius fut tué dans la bataille de Modène, & Pansa mourut quelques jours après des blessures qu'il avoit reçues. Etant près de mourir, il découvrit à Auguste le secret du sénat, dont le but étoit de se servir d'Auguste contre Antoine pour les affoiblir l'un par l'autre, & les exclure ensuite du gouvernement, qu'on devoit remettre tout entier entre les mains des partisans de Pompée. Auguste ne fut pas long-temps sans avoir des preuves des mauvaises intentions du sénat. La fidélité de ses soldats, qu'on tâcha vainement de débaucher, fit échouer les desseins de ses ennemis. On venoit de lui refuser le triomphe pour l'affaire de Modène, quoiqu'on l'eût accordé à Decimus Brutus, que cette victoire avoit dégagé. Cet affront, joint aux progrès de Cassius, dont l'autorité s'étoit accrue en Asie, par la défaite de Dolabella, fit résoudre Auguste à se réconcilier pour sa sureté, avec M. Antoine, qui le menaçoit, en cas de refus, de s'unir lui-même avec Brutus & Cassius. Il se fit donc une ligue offensive & défensive entre Auguste, M. Antoine & M. Lepidus, qui avoit ménagé ce traité : c'est là l'origine du triumvirat. Auguste épousa *Clodia*, que Fulvie, femme d'Antoine, avoit eue de P. Clodius, son premier mari ; fortifié par ces nouvelles alliances, il envoya 400 de ses soldats à Rome, demander le consulat. Il suivit ses soldats de près avec quelques autres troupes, entra dans la ville en conquérant, malgré les préteurs, qui furent les premiers à l'aller recevoir avec les deux légions qu'ils avoient voulu lui opposer, & se fit subroger consul avec Q. Pedius pour les six mois restans, en la place d'Hirtius & de Pansa. Ce fut au mois *sextile*, appellé depuis *août*, de son nom, & non au mois de septembre, comme l'a écrit Velleïus Paterculus, Auguste étant alors âgé de vingt ans, quoique Tite-Live ne lui en donne que dix-neuf. Alors le sénat qui avoit été sur le point de condamner Auguste, lui confia la garde de Rome, & l'éleva au-dessus des loix-mêmes, en lui permettant de prendre le pas sur les consuls toutes les fois qu'il se trouveroit avec eux dans les armées. Auguste fit autoriser son adoption par un édit public ; & en vertu d'une loix expresse, il fit condamner Brutus, Cassius & les autres assassins de Jules-César. Au mois de novembre, il s'aboucha près de Bologne avec Antoine & Lepidus, qui avoient passé des Gaules en Italie avec la meilleure partie de leur armée. Il fut arrêté dans cette entrevue, que tous les trois prendroient pour cinq ans le gouvernement de la république, sous le nom de *Triumvirs* ; qu'ils nommeroient les magistrats ; qu'Auguste laisseroit le consulat à Ventidius pour le reste de l'année ; que Lépidus seroit désigné consul pour l'année suivante ; qu'il auroit pour son partage l'Espagne & la Gaule Narbonnoise, avec le gouvernement de Rome & de toute l'Italie ; tandis qu'Auguste, auquel étoient échues l'Afrique, la Sicile & la Sardaigne, & Antoine, qui devoit commander sur toutes les Gaules, marcheroient ensemble contre Brutus & Cassius en Asie. Ces conditions furent confirmées par le peuple à Rome, où les Triumvirs entrerent chacun accompagné de ses gardes & d'une légion. La même année Auguste & Antoine s'embarquerent avec leurs troupes, & passerent en Macédoine, où ils livrerent bataille à Cassius, près de la ville de Philippes. L'aîle où combattoit Brutus fut victorieuse, & s'empara du camp d'Auguste ; mais celle que commandoit Cassius fut vaincue par les troupes d'Antoine, qui se rendit maître de son camp. Cassius, pendant le combat, désespérant trop-tôt de la victoire, se tua lui-même ; & Brutus ayant été vaincu dans une seconde bataille, se donna la mort à son tour. Après ces victoires, Antoine demeura en Orient, pour tâcher d'y ruiner le parti contraire ; & Auguste retourna en Italie, se chargea de réduire Lepidus, en cas qu'il voulût remuer, & de faire tête à Sextus Pompeïus, qui s'étoit fortifié en Sicile.

L'année suivante, 41 avant J. C. pendant qu'Antoine enyvré de son amour pour Cléopatre, reine d'Egypte, exerçoit en Orient une tyrannie insupportable, Fulvie son épouse s'appliquoit à soulever toute l'Italie contre Auguste. Cette conduite obligea Auguste à répudier Clodia, fille de cette femme impérieuse. Ces desordres alloient causer une rupture ouverte entre Auguste & Antoine, mais la mort de Fulvie leur donna lieu de se réunir par l'entremise de Cocceïus. Ils eurent une conférence à Brindes, entrerent ensemble en triomphe à Rome, & diviserent entr'eux l'empire. L'Orient tomba dans le partage d'Antoine, & l'Occident fut celui d'Auguste ; car ce dernier avoit abandonné l'Afrique au triumvir Lepidus. Antoine épousa Octavie, sœur d'Auguste, veuve de Marcellus, & partit l'an 40 avant J. C. pour aller faire la guerre aux Parthes, qu'il vainquit. En 38 il revint en Italie avec une puissante flotte, sous prétexte de secourir Auguste dans la guerre de Sicile. Ce dernier qui vouloit regner seul dans son département, refusa ce secours ; & peut-être eussent-ils rompu dès-lors ensemble, si Octavie, qui les racommoda, n'eût fait consentir Antoine à repasser en Orient, après que de leur autorité privée ils se furent continués triumvirs pour cinq autres années. Deux ans après, Auguste vainquit & chassa de Sicile le jeune Pompée. Lepidus, qui avoit eu part à cette victoire, voulut s'en attribuer tout le profit, & se mettre en possession de la Sicile ; mais ayant été abandonné de son armée il fut contraint d'avoir recours à la clémence d'Auguste, qui lui fit déposer le nom & l'autorité de triumvir, & l'envoya en exil. Il permit ensuite à sa sœur Octavie, outrée du commerce d'Antoine avec Cléopatre, de se rendre auprès de son époux en Orient : ce fut sur l'espérance de trouver un prétexte de guerre dans le mauvais accueil qu'on lui feroit. La nouvelle de la mort de Pompée, qui fut défait & tué en Asie, fut reçue par Auguste avec de grandes marques de reconnoissance pour Antoine, auquel il fit élever des statues à Rome dans le temple de la Concorde. C'est ainsi que de part & d'autre ils dissimuloient les sujets de chagrin qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, jusqu'en l'an 32 avant J. C. que leurs divisions éclaterent tout-à-fait. C. Sosius & Domitius Ænobarbus, consuls, s'enfuirent de Rome & se refugierent en Orient auprès d'Antoine, qui répudia Octavie, sa femme, quoiqu'aussi belle &

plus jeune que Cléopatre. Auguste de son côté fit ouvrir publiquement le testament d'Antoine, qui avoit été déposé entre les mains des Vestales. La lecture qu'on y fit des legs qu'il faisoit à Cléopatre & à leurs enfans communs, qu'il instituoit ses héritiers, & les nouvelles qu'on répandit de son attachement servile pour cette reine, irriterent tellement les Romains, qu'Auguste n'eut pas de peine à les faire résoudre à la guerre contre l'un & l'autre. Il se passa près d'une année en préparatifs. Enfin au mois de septembre de l'an 31 avant J. C. après quelques légers combats, la fameuse bataille d'*Actium* décida du sort de ces deux princes. Antoine vaincu, prit la fuite avec Cléopatre, & se retira à Aléxandrie; où il recommença de se plonger dans de nouvelles débauches. Mais Cléopatre & lui, ayant appris qu'Auguste, qui avoit fait un voyage de très-peu de jours en Italie, étoit de retour en Asie, ils lui envoyerent des députés. Antoine se contentoit d'obtenir qu'il lui fût permis de vivre en homme privé; & Cléopatre demandoit le royaume d'Egypte pour elle & pour ses enfans. On ajoute qu'elle envoya secrétement à Auguste le trône, le sceptre, la couronne & les autres ornemens des rois d'Egypte, pour tâcher de mériter au moins sa pitié, en cas qu'il fût inéxorable à l'égard d'Antoine. Il le fut en effet; car tandis qu'il faisoit des promesses avantageuses à Cléopatre, pour la porter à faire assassiner Antoine, il ne daigna pas faire réponse à ce dernier, ni sur cette ambassade, ni sur deux autres, dans l'une desquelles Antoine lui fit offrir de se tuer, s'il ne pouvoit sauver Cléopatre qu'à ce prix. Auguste s'avança cependant jusqu'à Pelusium, où il défit encore Antoine, qui fut enfin réduit à se percer lui-même de son épée. Cléopatre, pour éviter la honte de servir d'ornement au triomphe de son ennemi, s'ôta la vie, en se faisant piquer par un aspic. Après leur mort, qui rendit Auguste souverain de l'Orient, & lui assura l'empire de tout le monde; il passa en Italie, & rentra à Rome l'an 29 avant J. C. On y fit des sacrifices publics pour lui; & il eut l'honneur de trois triomphes différens, l'un pour la guerre de Dalmatie, l'autre pour la bataille d'Actium, & le troisiéme pour celle d'Alexandrie. On dit qu'il délibéra pour lors avec Agrippa & Mecénas ses favoris, s'il rendroit à la république son ancienne liberté; & qu'il retint l'empire, par l'avis de Mecénas, contre celui d'Agrippa. Pour affermir son autorité, il s'appliqua à gagner les armées par ses libéralités, le peuple par l'abondance des vivres, & tout le monde par la douceur de la paix. Ce fut alors qu'il prit le titre d'empereur, non comme les généraux d'armée avoient coutume de le prendre après quelque victoire; mais comme une marque de la puissance souveraine: il y joignit ensuite la charge de censeur; & en cette qualité il fit le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouverent monter à quatre millions soixante & trois mille. Dès le commencement de cette année, & avant même qu'Auguste fût entré dans Rome, le sénat y avoit fait fermer le temple de Janus: ce qui ne se faisoit que lorsque les guerres étoient cessées dans tout l'empire romain. L'année suivante, 28 ans avant J. C. Auguste, en mémoire de la bataille d'Actium, fit célébrer les jeux actiaques ou actiatiques, qui se renouvellerent depuis tous les cinq ans. Le refus qu'on lui fit de le décharger des affaires (ce qu'il n'eût pas sans doute souhaité, quoiqu'il le demandât) l'obligea à partager les provinces entre le sénat & lui. L'Afrique, la Numidie, l'Asie, la Gréce, l'Achaye, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, les isles de Sicile, de Sardaigne, de Candie, la Libye Cyrenaïque, la Bithynie, le Pont, & la Betique en Espagne, furent attribuées au sénat: ces provinces étoient paisibles; & Auguste pour disposer des armées, se réserva celles où il y avoit quelque mouvement à craindre, telles que la Lusitanie, les Gaules, la haute & basse Germanie, la Celésyrie, la Phénicie, la Cilicie, l'isle de Chypre & l'Egypte. Les autres états, quoique gouvernés par des rois, dépendoient néanmoins des Romains; & à mesure qu'ils étoient réduits en province, ils étoient réunis à celles de l'empereur, & non à celles du sénat.

Entre plusieurs titres dont ce prince fut honoré l'an 27 avant J. C. il reçut celui d'Auguste que nous lui avons donné par avance, avec la puissance du tribunat, qui lui fut encore déféré pour toujours l'an 23. Après qu'Auguste eût fait plusieurs réglemens pour la ville de Rome & pour les provinces de l'empire romain, il passa dans les Gaules, où il rétablit l'ordre du gouvernement. Il alla ensuite en Espagne, où il commença son VIII & IX consulat à Tarragone. Il avoit dessein de passer dans la Grande-Bretagne; mais la revolte des Cantabres, qu'il défit par mer & par terre, l'en empêcha. Après que Varron eut défait les Salasses, le sénat fit dresser un trophée dans les Alpes à Auguste, où l'on nommoit jusqu'à quarante-trois peuples habitans de ces montagnes, que l'on prétendoit qu'Auguste avoit soumis au peuple Romain. On ferma ensuite le temple de Janus. Auguste maria sa fille Julie avec Marcellus son neveu, fils d'Octavie, lequel la laissa veuve peu de temps après, l'an de Rome 731. Auguste tomba malade en Espagne, d'où il revint à Rome après sa guérison. D'abord qu'il y fut arrivé, il établit dix préteurs, abdiqua le consulat qu'il y exerçoit depuis neuf ans, & subrogea en sa place L. Sestius. Le sénat ordonna qu'Auguste auroit pendant toute sa vie la puissance du tribunat; qu'il pouroit même prendre hors de Rome la qualité de proconsul. Le peuple affligé par la peste & par la famine, voulut engager Auguste d'accepter la dictature; mais il refusa absolument cette charge, aussi-bien que celle de censeur perpétuel. Quelque temps après il passa en Sicile: il alla ensuite en Gréce, passa l'hyver à Samos, d'où il voyagea en Asie, en Bithynie, vint jusqu'en Syrie, & revint passer l'hyver dans l'isle de Samos. Les troubles que les élections des consuls avoient excités à Rome l'obligerent à y revenir promptement. L'an 18 avant J. C. il s'appliqua à faire plusieurs loix sur les mariages, & ordonna aux pontifes Romains de transcrire eux-mêmes les livres des Sibylles, qui commençoient à s'effacer. L'année suivante, qui étoit la quinziéme année de son régne, il fit célébrer les jeux séculaires. Julie sa fille ayant eu d'Agrippa, qu'elle avoit épousée après Marcellus, deux enfans nommés Caïus & Lucius, Auguste les adopta, les déclara successeurs de l'empire, & leur donna le nom de *Césars*. Quelque temps après il passa dans les Gaules, où il resta deux ans, pendant lesquels il soumit quelques peuples qui s'étoient révoltés. Il rendit la liberté à ceux de Cyzique, permit à ceux de Paphos de donner à leur ville le nom d'Auguste, & revint à Rome la dix-huitiéme année de son régne. D'abord qu'il y fut arrivé, le sénat voulut lui déférer des honneurs, qu'il refusa généreusement; mais le 6 mars il prit la charge de grand pontife, que Lepidus triumvir avoit exercée pendant son vivant. Ce fut en cette qualité qu'il ramassa jusqu'à deux mille volumes grecs & latins, d'auteurs anonymes peu dignes de foi, qu'il fit tous bruler, à l'exception des écrits des Sibylles, qui furent enfermés sous une statue d'Apolion. Agrippa étant mort 12 ans avant J. C. Auguste prit Tibère pour l'aider dans le gouvernement de l'empire. Tibere appaisa d'abord les troubles excités par les Pannoniens, & son frere Drusus ceux de Sicambrie & des Gaules, & fit élever un autel à Lyon à l'honneur d'Auguste. L'an 22 de l'empire de ce prince, il fit épouser Julie sa fille, veuve de Metellus & d'Agrippa, à Tibere qui répudia sa femme Agrippine. Le temple de Janus, qui n'avoit été fermé que deux fois depuis Romulus jusqu'à Auguste, fut fermé pour la troisiéme fois sous cet empereur, la 24e année de son regne, 8 ans avant J. C. C'est aussi à cette année qu'il faut rapporter la réforme du calendrier, qu'il mit dans l'état où il est

reſté juſqu'au pape Grégoire XIII. En cette occaſion, Auguſte fit donner ſon nom au mois d'Août, qui juſqu'alors s'appelloit *Sextilis*. On fit auſſi cette année le dénombrement des citoyens Romains, qui ſe trouverent monter à 4233000 perſonnes. La vingt-ſeptiéme année du regne d'Auguſte, qui étoit alors conſul pour la douziéme fois, Jeſus-Chriſt vint au monde, ſuivant la plus exacte chronologie. Dans ce temps-là, Caius Céſar âgé de quinze ans, fut déclaré prince de la jeuneſſe, & déſigné pour être conſul cinq ans après. Au bout de trois ans on fit les mêmes honneurs à Lucius Ceſar ſon frere. Auguſte apprit avec un extrême chagrin la vie déréglée de Julie ſa fille unique, dont il redoubla la garde dans l'iſle de Pandataire, ſur la côte de Campanie, où il l'avoit releguée. Caïus & Lucius Céſars étant morts, Auguſte adopta un troiſiéme fils de Julie & d'Agrippa, dont il portoit le nom. Mais l'imbecillité de ce prince, porta l'empereur à révoquer cette adoption, & à réléguer Agrippa dans un lieu appellé *Sorrento*. Peu de temps après, Auguſte adopta Tibere, qu'il obligea en même temps d'adopter Germanicus ſon neveu. Auguſte ne ſe contenta pas d'avoir adopté Tibere, il l'aſſocia dès-lors à la puiſſance du tribunat, & le revêtit de pluſieurs autres dignités conſidérables. La trente-cinquiéme année du regne d'Auguſte, le peuple voulut lui donner le nom de *Seigneur* : non-ſeulement il rejetta ce titre flateur, mais il fit même publier un édit pour défendre à qui que ce fût de lui donner cette qualité. Ce prince parut avoir beaucoup plus de douceur depuis ce temps-là qu'il n'en avoit eu auparavant. C'eſt à cette année qu'il faut rapporter la conjuration que Cinna forma contre Auguſte. L'empereur, par le conſeil de Livie ſa femme, pardonna à tous ſes complices; il fit même déclarer Cinna conſul pour l'année ſuivante. La quarante-troiſiéme année du regne d'Auguſte, les conſuls firent publier par ſon ordre, avec l'agrément du peuple & du ſénat, une loi par laquelle il fut ordonné que Tibere gouverneroit avec Auguſte, qu'il auroit la même autorité que cet empereur dans les armées & dans toutes les provinces du partage de l'empereur, qui s'occupa les dernieres années de ſa vie à faire pluſieurs réglemens utiles à la république, & à écrire l'abrégé de ſa vie, dont Gruter nous a conſervé une bonne partie. Il partit de Rome pour aſſiſter aux jeux que l'on faiſoit à Naples en ſon honneur, & pour conduire Tibere, qu'il envoyoit en Illyrie, juſqu'à Bénévent. En revenant, une indiſpoſition ſubite l'obligea de s'arrêter à Nole, où il mourut le 19 août, âgé de ſoixante-quinze ans dix mois & vingt-ſix jours, dont il avoit regné 44 ans moins 13 jours depuis la bataille d'*Actium*, & 57 ans 6 mois & 2 jours depuis la mort de Céſar. On lui fit des obſéques magnifiques; le ſénat lui décerna même des honneurs divins, un temple, des prêtres, & une prêtreſſe, qui fut Livie, nommée alors Julie & Auguſte, femme de l'empereur. Tibere augmenta le nombre de ces prêtres, qu'il choiſit parmi les plus riches & les plus illuſtres ſénateurs, qu'il engagea par ſon exemple à accepter cette qualité. Voila les événemens les plus conſidérables du regne d'Auguſte, dans leſquels nous n'avons pas compris le détail des particularités de tout ce qui ſe paſſa dans les guerres d'Orient & d'Allemagne, de peur de charger cet article de pluſieurs choſes qui ſe trouveront dans quelques autres. Auguſte étoit d'une taille avantageuſe & bien proportionnée. Il avoit l'air doux, le regard modeſte, le nez un peu élevé près du front, les ſourcils preſque joints enſemble, & les dents petites & ſerrées. Pour les mœurs, il en faut juger bien différemment, par rapport au commencement & à la fin de ſa vie. Tandis qu'il aſpira à la ſouveraineté, il parut d'un eſprit inquiet, remuant, artificieux, & prêt de tout ſacrifier à ſa fortune. Il ſe ſignala dans le triumvirat par ſa cruauté, qui fut fatale à pluſieurs gens de bien. Mais ſitôt qu'il fut paiſible poſſeſſeur de la ſouveraineté, tous ſes vices ſemblerent être changés en vertus. Il ne ſongea plus qu'à maintenir la paix qu'il avoit procurée à l'univers, à avancer les gens de mérite, & à faire fleurir les arts & les ſciences, qu'il cultiva lui même, & qu'il porta ſous ſon empire à leur dernier degré de perfection. De-là cette multitude de grands hommes qui ſe formerent de ſon temps, & qu'il excita par ſes faveurs & par ſes libéralités. Au reſte, Auguſte étoit affable, libéral, & bienfaiſant, juſte, moderé, peu vindicatif, peu chaſte, & trop ſoumis aux caprices de ſa femme Livie, qui le tournoit comme il lui plaiſoit.

Il eſt important de remarquer ici les différentes opinions des auteurs, ſur le commencement de l'empire d'Auguſte. Il y en a quatre, dont la premiere fait commencer ſon régne en l'an 710 de Rome, & avant J. C. 44, lorſqu'après l'aſſaſſinat de Jules Céſar ſon oncle, il vint d'Apollonie ville de Macédoine en Italie, & que de ſon autorité privée il aſſembla des troupes de ſoldats vétérans. La ſeconde commence ſon regne l'an de Rome 711, lorſqu'après la mort des deux conſuls, Hirtius & Panſa, il ſe fit ſubroger conſul avec Q. Pedius au mois *Sextile*, appellé depuis *Août*, du nom d'Auguſte; ou en la même année le 27 novembre, après qu'il fut déclaré triumvir avec Marc-Antoine & Lepidus. La troiſiéme opinion commence ſon empire en l'an 723 de Rome, le ſecond jour de ſeptembre, auquel il gagna la bataille d'Actium contre Marc-Antoine. La quatriéme en met le commencement en l'an de Rome 724, & 30 ans avant J. C. lorſqu'après la mort d'Antoine il entra dans Alexandrie, capitale de l'Egypte. La durée de ſon regne eſt différente, ſelon la diverſité de ces opinions. Si on le commence à l'an de Rome 710, après la mort de Céſar, il a regné 57 ans, 5 mois & 4 jours; car il eſt mort le 19 août de l'an 14 de l'ére chrétienne, ſelon le ſentiment commun des hiſtoriens & des chronologiſtes. Joſéphe a eu égard à cette époque, lorſqu'il a attribué à Auguſte 57 ans, 6 mois & 2 jours de régne (*antiq. liv.* 20.) Si on commence l'empire d'Auguſte au 22 août de l'an 711, on compte 55 ans, 11 mois & 28 jours depuis le conſulat, ou 55 ans 8 mois & 22 jours depuis le triumvirat. C'eſt à peu près le calcul de Suetone, d'Euſébe, de S. Epiphane, &c. qui lui donnent 56 ans. Si on a égard à ſa monarchie, après la bataille d'Actium, la durée de ſon empire fut de 44 ans moins 13 jours. * Dion, Suetone, *&c.* Et ſi l'on ne commence qu'après la mort d'Antoine & de Cléopatre, qui mit fin au regne des Egyptiens, Auguſte regna 43 ans. * Clément d'*Alexandrin*. Philon Juif, *&c.* Tout ceci eſt néceſſaire pour fixer l'ére chrétienne, *dont nous parlerons en ſon lieu.* * Velleius Patercul. *l.* 2. Tacite, *annal.* Tite-Live, *l.* 117, *& ſuiv.* Appien, *l.* 3, *& ſuiv.* Dion, *l.* 45, *& ſuiv.* Joſéphe.

AUGUSTE, ſurnom qu'ont pris les empereurs Romains, depuis le premier de ce nom, & qu'ils ont donné à leurs fils, à leurs freres, à leurs femmes, à leurs ſœurs, &c. & à ceux qu'ils aſſocioient à l'empire, ou qu'ils adoptoient pour les y élever. On donnoit à ces derniers le nom de CÉSAR, avant que de leur donner celui d'AUGUSTE, qui étoit comme un gage infaillible de la ſouveraineté, ſi leurs eſpérances n'étoient traverſées par quelque accident extraordinaire.

AUGUSTE ROMULUS, que Caſſiodore, dans ſa chronique, nomme AUGUSTULE, à cauſe de ſa jeuneſſe, & que d'autres, par corruption, ont appellé *Momylle*, étoit fils d'*Oreſtes*, patrice & maître de la milice, qui le fit ſaluer empereur à Ravenne, l'an 475, après avoir chaſſé Népos, qui lui ſuſcita un puiſſant ennemi. Ce fut Odoacre, roi des Herules, lequel entrant en Italie l'année d'après, ſe rendit maître de Rome, fit mourir Oreſtes à Plaiſance, défit ſon frere Paul près de Ravenne, & relegua le petit Auguſte en un château de la Campanie, nommé *Lucullan*. C'eſt ainſi que l'empire romain fut éteint en Italie, après y avoir ſubſiſté, dit Procope, pendant 522 ans, depuis la bataille de Pharſale gagnée par Jules-Céſar. * Caſſiodore & Mar-

cellin, *chron.* Jornandés. Procope. Agathias, &c.

AUGUSTIN (S.) AURELIUS AUGUSTINUS, fils de *Patrice*, bourgeois de Tagaste, & de *Monique*, naquit à Tagaste, petite ville de Numidie en Afrique, proche de Madaure & d'Hippone, sous l'empire de Constance, le 13 de novembre de l'an 354. Son pere étoit païen, & ne se convertit que sur la fin de sa vie; mais sa mere, qui étoit chrétienne, eut soin de lui inspirer les principes de sa religion, & le fit mettre au rang des Catéchumenes : de sorte qu'étant tombé malade, il demanda le baptême avec ardeur; mais la violence du mal ayant cessé, on remit à le baptiser à un autre temps. Son pere lui fit apprendre les principes de la grammaire à Tagaste, & l'envoya ensuite à Madaure pour étudier les humanités. Augustin reconnoît lui-même qu'il avoit alors autant d'aversion pour l'étude, & particulierement pour la langue grecque, qu'il avoit de passion pour les spectacles & pour les poëtes. Après avoir achevé le cours de ses humanités à l'âge de seize ans, son pere le retira de Madaure pour l'envoyer faire sa rhétorique à Carthage; mais comme il se passa du temps pendant qu'on préparoit le fonds nécessaire pour subvenir à la dépense qu'il falloit faire pour cela, Augustin demeura une année entiere à Tagaste. L'oisiveté le jetta dans le désordre; il partit de Tagaste vers l'an 371 pour aller à Carthage, où il étudia la rhétorique avec beaucoup d'application & de succès. Mais il y eut un commerce criminel avec une femme, dont il eut un fils nommé *Adeodat* vers l'an 372, qui étoit un prodige d'esprit, & qui mourut à l'âge de seize ans, après avoir eu le bonheur de recevoir le baptême. Cependant, Patrice, pere d'Augustin, mourut peu de temps après avoir reçu le baptême. La lecture d'un dialogue de Cicéron, intitulé *Hortensius*, donna à Augustin quelque amour de la sagesse; mais comme il n'y trouva point le nom de J. C. qui étoit gravé dans son cœur dès son enfance, il se mit à lire l'Ecriture-sainte. N'y ayant pas néanmoins trouvé les fleurs de l'éloquence profane, il ne la put gouter, & s'appliqua à l'étude des cathégories d'Aristote & des arts libéraux, qu'il apprit facilement sans maître, par la seule force de son génie; mais il se laissa surprendre par les Manichéens, embrassa leurs erreurs, & attira plusieurs personnes dans cette secte. A l'âge de 19 ou 20 ans, il revint à Tagaste, où il enseigna la grammaire, & fréquenta le barreau : il eut pour disciple Alipe. La douleur qu'il eut de la mort d'un de ses amis, lui fit quitter Tagaste, d'où il revint à Carthage pour y enseigner la rhétorique: il y arriva à l'âge de 25 ans, sur la fin de l'an 379, & y professa avec applaudissement. Quoiqu'il eût en horreur la magie, il estimoit alors l'astrologie judiciaire, & se mêloit même de deviner & de faire des horoscopes. Vindicien, médecin habile, & un nommé Firmin, tous deux amis de S. Augustin, le détromperent de l'astrologie judiciaire. Il étoit toujours engagé dans les erreurs des Manichéens; mais la corruption de leurs mœurs, & une conférence qu'il eut avec Fauste, célébre Manichéen, l'an 383, dans laquelle il reconnut la foiblesse & l'ignorance de cet hérétique, commença à l'en détromper. L'insolence des écoliers de Carthage, lui fit prendre le dessein d'aller à Rome, malgré sa mere, qui vouloit à toute force le retenir, ou partir avec lui. Etant arrivé à Rome, il tomba dangereusement malade chez un Manichéen : après avoir recouvré la santé, il continua de professer la rhétorique, & attira quelques écoliers. Mais comme il reconnut qu'ils étoient la plupart d'assez mauvaise foi, pour s'en aller sans payer, il chercha à s'établir ailleurs. En ce temps-là, les citoyens de Milan ayant demandé un professeur de rhétorique à Symmaque préfet de Rome, il choisit S. Augustin pour cet emploi. Etant à Milan, touché par les discours de S Ambroise, il résolut de se convertir, de quitter la secte des Manichéens, & de se faire catéchumene dans l'église catholique, jusqu'à ce qu'il connut la vérité qu'il cherchoit. Les livres de Platon lui servirent à l'instruire sur la divinité. Les conversations de Simplicien & de Poticien avancerent encore sa conversion; & la lecture des épîtres de S. Paul acheva ce grand ouvrage la 32 année de son âge. Les larmes & les prieres de sa mere Monique, qui l'étoit venu trouver à Milan, ne contribuerent pas peu à cette conversion. Il continua néanmoins ses leçons jusqu'aux vacances de l'an 386. Quand elles furent venues, il se retira à la campagne dans la maison de Verecundus, où il s'appliqua sérieusement à chercher la vérité, & à se préparer au baptême, qu'il reçut dans la ville de Milan, de la main de S. Ambroise, à Pâque de l'an 387. Après son baptême, il renonça entierement à sa profession, & prit la résolution de s'en retourner en son pays. Il se rendit à Ostie pour s'embarquer : il y perdit sa mere, & après sa mort il demeura quelque temps à Rome, & s'embarqua enfin pour retourner en Afrique, au mois d'août de l'an 388. Il passa par Carthage, où il logea chez un magistrat nommé *Innocent*, qui fut guéri miraculeusement d'une fistule, pendant que S. Augustin demeuroit chez lui. Il alla s'établir à Tagaste, où il vendit & distribua tous ses biens aux pauvres, & vécut trois ans en communauté avec quelques-uns de ses amis, qui vivoient dans l'exercice des jeûnes, des prieres, & d'autres œuvres de piété, & s'appliquoient jour & nuit à méditer la loi de Dieu, & à composer des ouvrages utiles à l'Eglise. Il n'avoit pas encore bâti de monastère, & n'avoit point encore reçu l'ordre de prêtrise.

S. Augustin étant venu à Hippone, pour travailler à la conversion d'un homme de qualité de cette ville, Valere, qui en étoit évêque, proposa à son peuple d'élire un prêtre, dont cette église avoit besoin. S. Augustin s'étant trouvé par hasard dans l'église, fut choisi par le peuple, & ordonné malgré lui par Valere, au commencement de l'année 391. S. Augustin alla aussitôt faire une retraite, pour se préparer aux fonctions du sacerdoce, & demanda du temps à Valere jusqu'à Pâque. Valere, qui avoit destiné S. Augustin pour prêcher en sa place, lui permit de le faire en sa présence, contre la coutume des évêques de l'église d'Afrique. Ce fut alors que S. Augustin établit à Hippone un monastère ou une société de personnes qui mettoient tout en commun, sans rien posséder en propre. Il assista l'an 393 à un concile général tenu à Hippone, où il expliqua le symbole de la foi en présence des évêques, qui conçurent une si haute estime de son savoir, qu'ils le jugerent digne d'une plus grande place; mais Valere qui craignoit qu'on ne lui enlevât une personne si nécessaire pour le gouvernement de son diocèse, résolut de le faire son collégue ou coadjuteur dans l'église d'Hippone, & le fit ordonner par Megalius, évêque de Calame, l'an 395. S. Augustin eut bien de la peine à consentir à cette ordination, quoiqu'il ne fût pas encore, comme il l'a depuis déclaré, qu'elle fût contraire aux loix de l'église, & aux canons du concile de Nicée, qui défendent d'ordonner deux évêques dans une même église. Etant évêque, il établit dans la maison épiscopale un monastère de clercs, avec lesquels il vivoit : il s'aquitta avec zèle de tous les devoirs d'un bon évêque, en combattant les hérétiques & le schisme des Donatistes, en instruisant son peuple par des prédications continuelles, en soulageant abondamment les pauvres, en soutenant la vérité & la discipline de l'église dans plusieurs conciles, en combattant les erreurs des Pélagiens, par ses écrits & par ses actions. Les grands services qu'il a rendus à l'église, ses excellens écrits & ses vertus, lui ont mérité les éloges que lui ont donné les auteurs de tous les siécles suivans, qu'il seroit trop long de rapporter. Il mourut à Hippone aussi saintement qu'il avoit vécu, âgé de 76 ans deux mois & demi, 34 ans ou environ après son ordination à l'épiscopat, le 28 août de l'an 430, ayant la douleur de voir son pays envahi par les Vandales, & la ville dont il étoit évêque, assiégée depuis plusieurs mois. Il avoit été nommément invité par

Théodose *le Jeune*, pour assister au concile d'Ephèse ; mais cet ordre n'arriva en Afrique qu'après sa mort.

Les Bollandistes, dans le sixiéme tome du mois d'août, ont donné le catalogue des ouvrages de S. Augustin avec beaucoup d'observations. On a aussi distribué séparément ce catalogue avec les observations.

Les œuvres de S. Augustin composent plusieurs tomes, dans lesquels on les a partagés suivant l'ordre qu'on a cru le plus naturel. Il y en a un grand nombre d'éditions. Nous suivons la derniere qui a été faite par les PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur : elle est partagée en onze tomes. Le I contient les œuvres qu'il a composées avant que d'etre prêtre, avec les livres des rétractations & des confessions, qui servent comme de préface à ses ouvrages. Le II renferme les lettres de S. Augustin, qui ne représentent pas seulement l'esprit & le caractère de ce Saint, mais qui contiennent encore des points très-importans touchant la doctrine, la discipline & la morale : elles sont partagées en quatre classes. Le III, contient ses traités sur l'écriture sainte. Le IV, son commentaire sur les pseaumes. Le V, ses sermons. Le VI, ses ouvrages dogmatiques sur divers points de morale ou de discipline. Le VII, l'ouvrage de la cité de Dieu. Le VIII, ses œuvres contre les hérétiques, à l'exception de ceux qu'il a faits contre les Donatistes & contre les Pélagiens. Le IX, ses traités contre les Donatistes. Le X, ses traités contre les Pélagiens ; & le dernier, la vie de S. Augustin, tirée principalement de ses œuvres, avec des tables très-amples & très-utiles.

Les plus considérables ouvrages du premier tome, sont 1°. deux livres des rétractations, qui sont une espéce de critique de ses ouvrages. Il en rapporte le titre & les premieres paroles ; il en fait le catalogue, suivant l'ordre des temps, & il remarque à quelle occasion, & pourquoi il les a écrits ; il en dit le sujet, & fait connoître le dessein qu'il a eu en les composant ; il éclaircit les endroits qui lui paroissent obscurs ; il adoucit ceux qu'il croit être trop durs ; il donne un bon sens à ceux qui semblent être capables d'en avoir un mauvais ; il redresse ceux où il croit s'être écarté de la vérité ; enfin, il reconnoît ingénument, & de bonne foi, les fautes ou les erreurs dans lesquelles il est tombé. La préface de cet ouvrage est fort humble ; il y remarque que son dessein est de revoir ses ouvrages avec la séverité d'un censeur, & de reprendre lui-même ses propres fautes ; qu'il suit en cela le conseil de l'apôtre, qui dit : *Que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par le Seigneur* ; qu'il est épouvanté par cette parole du sage : *Il est difficile d'éviter de faire des fautes, quand on parle beaucoup* ; que ce n'est pas le grand nombre de ses écrits qui lui fait peur, puisque l'on ne peut pas dire que c'est trop parler ou trop écrire, quand on ne parle & qu'on n'écrit que pour des choses nécessaires, mais qu'il craint justement qu'il n'y ait dans ses écrits plusieurs choses fausses, ou du moins inutiles : que, si tout âgé qu'il est, il ne se croit pas encore exempt d'erreur, il est impossible qu'étant encore jeune, il ne soit tombé dans plusieurs fautes, soit en parlant, soit en écrivant, d'autant plus qu'il étoit alors obligé de parler très-souvent ; qu'il est donc résolu de se juger soi-même, suivant les regles de J. C. son seul maître, dont il veut éviter le jugement. 2°. Les confessions divisées en treize livres, dont les dix premiers contiennent l'histoire de sa vie ; & les trois derniers des réflexions sur le commencement de la Genèse. Les autres livres contenus dans ce tome sont des ouvrages philosophiques, avec ses traités des soliloques ; les trois livres du Libre-Arbitre ; les deux livres *de la Genèse*, contre les Manichéens, le livre *des mœurs de l'Eglise ; des mœurs des Manichéens* ; & le livre *de la véritable religion*, tous composés avant qu'il fût ordonné prêtre. Le II tome, composé de lettres, est excellent : on y trouve une infinité de questions sur des matieres ecclésiastiques, résolues & expliquées avec beaucoup de netteté & de jugement. On y voit la dispute qu'il eut avec S. Jerôme, à l'occasion du différend de S. Pierre & de S. Paul, dans laquelle il témoigna beaucoup de modération. Les commentaires sur l'écriture, contenus dans le III tome, sont précedés des traités de la doctrine chrétienne, qui renferment d'excellentes regles pour l'interprétation de l'écriture. Le commentaire sur les pseaumes, qui remplit le IV tome, n'est pas un commentaire littéral, mais allégorique, sur les pseaumes, mêlé de controverse & de morale. Les sermons contenus dans le V tome, sont ou des homelies sur l'écriture, ou des sermons sur les Fêtes, sur des Saints, & sur différens sujets. Ce ne sont point des oraisons, composées de toutes leurs parties, mais des discours familiers, prononcés sans beaucoup de préparation. Ils sont presque tous fort courts, & ne sont composés que de sentences & de phrases coupées. Les traités contenus dans le VI tome, sont pour la plupart des traités de morale, comme sur la virginité, sur le mariage, sur le mensonge, &c. Le Livre de la cité de Dieu, qui compose le VII tome, est divisé en 22 livres, dont les cinq premiers réfutent ceux qui croient que le culte des dieux est nécessaire au bien du monde, & qui soutiennent que tous les malheurs qui étoient arrivés depuis peu, ne venoient que de ce qu'on l'avoit aboli. Les cinq suivans sont contre ceux qui demeurent d'accord que ces malheurs sont arrivés dans tous les temps ; mais qui prétendent que le culte des divinités du paganisme est utile pour l'autre vie. Les Manichéens, qui ont admis deux principes, sont les principaux hérétiques qu'il attaque dans les écrits que contient le VIII tome : il y réfute aussi les Ariens dans ses quinze livres de la Trinité, & attaque en général les Païens, les Juifs, toutes les sectes & toutes les anciennes hérésies. Les Donatistes sont ceux contre lesquels S. Augustin a le plus écrit & travaillé dans le commencement de son épiscopat, parcequ'ils partageoient presque l'Afrique avec les catholiques. Ainsi le IX tome est rempli d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont les sept livres du baptême, les livres contre Petillien, &c. Il sembloit être réservé pour combattre les Pélagiens ; & en effet, il fut considéré dans l'Eglise comme le défenseur de la saine doctrine touchant la grace. S. Jerôme, qui avoit commencé à écrire contre les Pélagiens, cessa quand il apprit que S. Augustin écrivoit contre eux. Depuis sa mort on a été persuadé communément que ses livres sur la grace, sont si exacts, qu'on ne doit jamais s'écarter de la doctrine qu'il y a établie, & qu'ils devoient servir de regle, à l'exception, dit le pape Célestin I, de quelques questions profondes & difficiles. Sur la fin de sa vie il a combattu les Semi-Pélagiens dans son traité de la correction & de la grace, & dans le livre de la prédestination des Saints. S. Prosper & S. Hilaire soutinrent son parti dans les Gaules, & S. Fulgence a depuis été son fidéle disciple. Innocent I, répondant à l'épître synodale du concile de Mileve, dont S. Augustin avoit été le secrétaire, écrivit que cette seule doctrine pouvoit suffire pour étouffer l'erreur pélagienne. S. Prosper rapporte que Boniface I le consultoit souvent. Célestin I défendit cette doctrine contre quelques évêques des Gaules. Hormisdas & Jean II en ont fait aussi de grands éloges ; & dans le XVII siécle, Clément VIII protesta qu'il vouloit S. Augustin pour juge des disputes qui s'éleverent sur la grace entre les dominicains & les jésuites, sous son pontificat. Les conciles de Carthage, de Tolède, d'Orange, de Florence & de Trente, ont employé ses termes, & ont formé quelques-uns de leurs décrets de ses conclusions ; & les plus illustres des docteurs anciens & modernes ont fait gloire de donner des éloges à son mérite, & d'être ses disciples & ses défenseurs.

Nous avons quelques ouvrages de S. Augustin, imprimés dès l'an 1489. Un chanoine de Basle, nommé *Augustin Dodo*, est le premier qui ait eu soin de recueillir

cueillir tous ces traités différens, pour les ranger dans un même corps. Il travailloit à faire des argumens pour mettre en tête de tous ces traités, lorsqu'il fut emporté de la peste en 1501. Amerbachius, qui en avoit déja commencé l'impression, la continua, & cet ouvrage parut à Basle en 1506, en caractères gothiques. Le même ouvrage fut imprimé à Paris en 1515. Froben en fit une autre édition à Basle l'an 1529, avec des notes d'Erasme. Celles-ci furent suivies de celles qui sortirent des imprimeries des Guillards & de Chevallon, imprimeurs de Paris. Depuis, les docteurs de Louvain firent une nouvelle recherche des œuvres de ce grand docteur; les mirent en meilleur ordre : & c'est sur ce travail que nous avons les éditions d'Anvers chez Plantin, en 1577; de Paris, dit *du grand navire*, en 1586; de Cologne, de Lyon, de Venise, &c. Ensuite on trouva dans l'abbaye de S. Barthelemi de Fiézole en Toscane, le traité de S. Augustin, intitulé, *de gestis Pelagii*; & par les soins du cardinal Scipion Cobellutio, & de Marc Velserus, on le publia à Ausbourg l'an 1615. C'est ce qui donna la pensée aux savans de chercher dans les bibliothéques, de nouveaux traités de S. Augustin. Les docteurs de Louvain donnerent 123 sermons. On en tira 11 de la grande Chartreuse. Claude Ménard publia en 1617 le traité contre Julien *le Pélagien*, sous ce titre, *contra Julianum Hæreticum Pelagianum operis perfecti, sive responsionis postremæ, lib. VI.* Le P. Michel Paludanus, de l'ordre des Augustins, le fit depuis réimprimer à Louvain en 1641. Le P. Jacques Sirmond publia en 1630, 40 sermons de S. Augustin, *sermones novi XL de variis argumentis.* Jean-Baptiste Marus fit imprimer en 1643 six sermons, tirés de la bibliothéque du Vatican, & de la bibliothéque Barberine. Guillaume Camerarius donna au public, l'an 1634 un traité, *de septem vitiis & de septem donis Spiritûs sancti.* Le P. Jerôme Vignier, de l'Oratoire, fit imprimer à Paris en 1654 un supplément des œuvres de ce Pere en II volumes *in-fol.* l'on y trouve tous ces traités particuliers. Enfin, les religieux de l'abbaye de S. Germain des Prez, sur la fin du XVII siécle, nous ont procuré une édition beaucoup plus ample & plus correcte que toutes celles que nous avions.

Saint Augustin avoit une vaste étendue, une grande justesse, & une merveilleuse pénétration d'esprit. Il étoit extrêmement fort sur le raisonnement. Sa méthode ordinaire est d'établir de grands principes, dont il tire une infinité de conséquences : en sorte que tous les points ont une grande liaison les uns avec les autres. Il a plus raisonné sur la plupart des mystères, que les auteurs qui l'ont précedé. Il agite plusieurs questions, ausquelles on n'avoit point pensé jusques alors, & en a résolu plusieurs par la seule force de son esprit. Il n'étoit pas fort habile dans les langues, & avoit fort peu lu les anciens. Quoiqu'il eût enseigné la rhétorique, il ne possédoit pas l'éloquence des orateurs, ou il la négligeoit; il n'est pas même toujours pur dans ses expressions, & se sert quelquefois de mots impropres ou barbares; il use souvent de pointes & de jeux de mots. Il répete assez souvent les mêmes choses; mais, en général, on les lit toujours volontiers chez lui; il s'arrête long-temps sur une même pensée, à laquelle il donne différens tours, pour la faire mieux entendre. Il a traité une infinité de matieres par principes, & a formé, pour ainsi dire, le corps de la théologie des Peres Latins qui l'ont suivi; non-seulement ils ont puisé dans ses livres les principes dont ils se sont servis; mais même ils n'ont fait souvent que le copier. On a déja dit que plusieurs conciles se sont servis de ses termes pour composer leurs décisions sur la grace. Enfin, quand dans le XII siécle, Pierre Lombard a voulu faire un abregé de toute la théologie, il n'a presque fait autre chose que recueillir des passages de S. Augustin; & quoique S. Thomas, & les autres scolastiques, aient suivi une méthode différente, ils se sont néanmoins la plupart attachés aux principes de S. Augustin, sur lesquels ils ont bâti leurs opinions théologiques.

La ville d'Hippone fut prise dans l'année qui suivit la mort de S. Augustin; son corps fut respecté des barbares, & son nom fut inseré dans l'ancien calendrier de l'église d'Afrique au 29 d'août. On prétend que son corps fut transferé vers l'an 506 par les évêques d'Afrique, chassés par les Vandales de l'église de S. Etienne d'Hippone, où il avoit été enterré, & porté avec eux en Sardaigne, où ils étoient exilés. On ajoute qu'il fut transferé de Sardaigne à Pavie par ordre de Luitprand roi des Lombards, le 28 février l'an 713, d'autres disent, 722, dans le monastère de S. Pierre, qui étoit alors au fauxbourg de cette ville, & qui dans la suite s'est trouvé enfermé dans l'enceinte de la ville. On prétendit l'avoir découvert le 1 octobre 1695 dans l'église de S. Pierre à Pavie, & il y a eu plusieurs écrits sur ce sujet jusqu'en 1729. L'église de S. Pierre est composée présentement de chanoines réguliers, établis en 1220 & d'hermites de S. Augustin, dont le couvent, fondé dans le XIV siécle, est de l'autre côté de l'église, qui est demeurée commune entre ces deux maisons. Les uns & les autres ont prétendu que le corps de S. Augustin étoit dans un tombeau de brique, cimenté dans la cave de dessous le grand autel. Cette question fut décidée le 16 juillet 1728, par François Pertusati, évêque de Pavie, en vertu d'une commission du pape Benoît XIII. Ce prélat, après avoir célébré une messe du S. Esprit, prononça solemnellement une sentence portant, que » le tombeau découvert le 1 octobre 1695, » dans l'église de S. Pierre in *Cælo aureo* de Pavie, sur » lequel étoient gravés ces seuls mots, *Corpus Augustini*, étoit le corps de S. Augustin, évêque d'Hippone & docteur de l'église, & qu'il devoit être exposé à la vénération publique; « ce qui fut fait en présence du P. Fulgence Bellelli, général de tout l'ordre de S. Augustin, auquel la commission du pape étoit adressée. Le 19 du même mois de juillet 1728 cette sentence de reconnoissance fut lue publiquement par l'archidiacre à haute voix dans l'église du Dôme de Pavie, en présence de l'évêque, du magistrat, de la ville en corps, & d'un nombre infini de peuple; après quoi on célébra solemnellement la Messe, & on chanta le *Te Deum* au son de toutes les cloches, & au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Cette cérémonie fut terminée le soir par des illuminations par toute la ville, & par diverses machines d'artifices qui furent tirées au tour de l'église. Cette décision fut soutenue depuis par plusieurs écrits; mais il en parut en même temps d'autres qui l'attaquoient, & la combattoient fortement. * Saint Augustin, *dans ses confessions, retractations, & plusieurs autres de ses ouvrages.* Possidius, *in vita sancti August.* Prosper. Marcellin. Orose. Sigebert. Gennade & Trithème. Bellarmin, *de script. eccl.* Sixte de *Sienne, l. 4, biblioth. sacr.* Les docteurs de Louvain, *dans leur préface sur les œuvres de saint Augustin.* Rivius, *in vit. S. Augustini.* Possevin. M. Godeau, *vie de saint Augustin.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire eccles. tom. XIII.* Dupin, *nouvelle bibliothéque des auteurs eccles. du V siecle, tom. III.* Baillet, *vies des saints, au 28 août.*

On appelle vulgairement *maisons de l'ordre de saint Augustin*, toutes les communautés qui font profession de suivre sa régle, quoique l'institut en soit fort different. Les chanoines réguliers se disent tous de l'ordre de S. Augustin; & en effet, ce sont ceux qui imitent le plus sa maniere de vivre. Les religieux mendians, nommés *Augustins*, prétendent être d'un ordre fondé par S. Augustin, suivant une regle faussement attribuée à ce Saint. Les Augustins connus en France sous le nom *de Petits Peres*, se vantent aussi d'être de l'ordre de S. Augustin, & de suivre sa regle. *Voyez* AUGUSTINS, ordre religieux.

AUGUSTIN (S.) archevêque de Cantorberi en An-

gleterre, vivoit dans le VI siécle. Il étoit prieur du monastère de S. André de l'ordre de S. Benoît à Rome, & fut envoyé l'an 596 par le pape S. Gregoire *le Grand*, pour annoncer la foi de l'évangile aux Anglois & aux Saxons, qui s'étoient établis dans la plupart des provinces de la Grande-Bretagne, & en avoient chassé les Bretons, qui s'étoient retirés dans les extrémités de Galles & de Cornouaille, & dont une partie étoit passée en France. On dit que la reine Berthe contribua beaucoup à ce voyage. Cette princesse, qui étoit fille de Charibert roi de France, avoit épousé Ethelbert roi de Kent en Angleterre, qui étoit païen, & qui reçut de son épouse les premieres teintures du christianisme. Elle l'en entretenoit souvent; & lorsqu'elle le vit disposé à se faire instruire, elle en avertit S. Gregoire, lequel y envoya Augustin, avec d'autres religieux qu'il lui soumit comme à leur abbé. Quelques ecclésiastiques de France se joignirent à eux; ils arriverent dans le royaume de Kent, & s'établirent avec la permission du roi Ethelbert, près de Cantorberi, dans l'église de S. Martin. De-là ils travaillerent à la conversion des Anglois: le roi Ethelbert fut un des premiers qui embrassa la religion chrétienne. S. Augustin voyant la bénédiction que Dieu répandoit sur son travail, jugeant qu'il falloit multiplier le nombre des ouvriers évangéliques, repassa en France, où il reçut l'ordination épiscopale des mains de Virgile, évêque d'Arles. Etant retourné en Angleterre, revêtu de ce nouveau caractère, il baptisa dix mille personnes le jour de Noël 597, & fit sa demeure à Cantorberi. Il envoya ensuite deux députés à Rome pour informer le pape S. Gregoire du succès de sa mission, & le consulter sur diverses difficultés qui regardoient la conduite de cette église naissante. S. Gregoire répondit à ses difficultés, lui envoya le *Pallium*, érigea son siége en métropole, & lui renvoya ses députés, avec plusieurs autres prédicateurs. S. Augustin établit son siége épiscopal à Cantorberi, qui devint ainsi la métropole d'Angleterre. Il dédia sa cathédrale sous le nom de *saint Sauveur*, & rendit tout son clergé régulier, en composant son chapitre de moines. Il fonda aussi à Cantorberi un monastère en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul, & y mit pour abbé le vénérable Pierre, qui étoit un des députés qu'il avoit envoyés en Italie. Il travailla à la réunion des Bretons, anciens chrétiens, qui différoient de l'église romaine sur la célébration de la Pâque & sur quelques autres pratiques. Il eut deux conférences avec eux; mais il ne put rien gagner sur leurs esprits. Il établit plusieurs évêques dans les villes du royaume de Kent, & dans les royaumes voisins, entr'autres, S. Mellit à Londres, & S. Juste à Rochester, & mourut à Cantorberi le 26 mai de l'an 607. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre, & a toujours été honoré en Angleterre comme apôtre de ce royaume, jusqu'au temps du schisme. * S. Gregoire, *l.* 7, *epist.* 30. Gregoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 26. Bede, *l.* 1, *c.* 25 *& seq. hist. eccles.* Guill. de Malmesburi. Polydore Virgile. Baronius. Usser. *antiq. eccles. Britan. &c.* Mabillon, *acta SS. Benedict.* Baillet, *vies des saints, au 26 de mai.*

AUGUSTIN (Antoine) archevêque de Taragone, a été l'un des plus savans hommes que l'Espagne ait produits. Il étoit de Saragoce, fils d'*Antoine* Augustin, vice-chancelier d'Aragon, & frere de *Pierre* évêque d'Huesca, & d'*Elizabeth* duchesse de Cardonne. Après avoir étudié en Espagne à Alcala & à Salamanque, il passa en Italie, & s'y perfectionna dans les universités de Boulogne, de Padoue & de Florence. Il se rendit très-habile dans la connoissance du droit civil & canonique, dans les belles lettres, dans l'histoire ecclésiastique, dans les langues, & dans toutes sortes d'antiquités saintes & profanes. Les ouvrages qui nous restent de lui, ne sont point les fruits d'une vieillesse consommée; car il en publia de très-beaux dans une grande jeunesse; & dès l'âge de 25 ans, il composa à Florence son traité intitulé, *emendationes & opiniones juris civilis*, qui lui acquit beaucoup de réputation. Suivant l'exemple d'Alciat, dont il avoit été le disciple, il unit la jurisprudence aux belles lettres: ce que les plus doctes jurisconsultes ont depuis imité. Lorsqu'il eut été appellé à Rome par le pape Paul III, il fut un des douze auditeurs de Rote, & remplit très-bien cette charge. En 1554, Jules III le destina pour aller en Angleterre en qualité de nonce; & Paul IV l'ayant nommé évêque d'Alife, dans la terre de Labour, l'envoya l'an 1557 en Allemagne, vers l'empereur Ferdinand I. A son retour, Philippe II, roi d'Espagne, l'envoya dans la Sicile, & en 1558 il le nomma à l'évêché de Lerida. En 1562 Augustin se trouva au concile de Trente, où il parut avec éclat; & s'étant retiré dans son église, il y travailla à remplir les devoirs d'un bon prélat, & à composer divers ouvrages. Enfin, en 1574 on lui donna l'archevêché de Taragone, qu'il gouverna jusqu'en 1586, qu'il mourut, âgé de 68 ans, trois mois & trois jours. Son corps fut enterré dans son église, où l'on voit son tombeau. Il avoit autant de piété que de sagesse & d'érudition. Jamais personne ne fit paroître, dans toute la conduite de sa vie, plus d'intégrité, plus de constance, & plus de grandeur d'ame, que cet illustre archevêque. Il vivoit avec une tempérance & une chasteté exemplaires, & il distribuoit ses biens aux pauvres avec tant de libéralité, qu'après sa mort on ne trouva pas dans ses coffres de quoi le faire enterrer suivant sa qualité. Il avoit un esprit si élevé, un jugement si solide; il étoit si savant & si laborieux, qu'il étoit capable de réussir dans tous les ouvrages qu'il eut pu entreprendre. Il étoit bien versé dans la plus obscure antiquité; & il avoit ramassé un si grand trésor de doctrine, qu'il étoit un des plus riches hommes du monde en cette espéce de biens. *Vous excellez*, lui dit Paul Manuce, dans une de ses épîtres, *en la belle littérature, & si je suis quelque chose à l'égard des autres, étant comparé à vous, je ne suis rien.* Cependant Frapaolo dans son histoire du concile de Trente, prétend, mais sans raison, qu'Antoine Augustin n'étoit point versé dans la connoissance de l'histoire ecclésiastique. Vossius assure qu'Antoine Augustin étoit un des plus grands hommes du monde, & que les notes sur Festus sont remplies de beaucoup d'érudition. Ses notes sur Varron ont aussi été généralement estimées. Le traité le plus considérable de ceux qu'il a composés sur le droit canon, c'est celui de la correction de Gratien. C'est un ouvrage d'un travail prodigieux, d'une exactitude merveilleuse, & d'une très-grande utilité. Il y en avoit deux anciennes éditions, l'une à Taragone, & l'autre postérieure à Paris en 1607: mais M. Baluze en a donné une nouvelle, beaucoup plus belle & plus correcte, avec de savantes notes, imprimée à Paris en 1672. Le catalogue de tous les ouvrages d'Antoine Augustin, se trouve à la fin de cette édition. Voici les principaux: *De legibus & senatusconsultis Romanorum*, avec des notes de Fulvius Ursinus. *Collectio constitutionum codicis Justiniani. Antiquæ collectiones decretalium*, avec des notes très-doctes & très-judicieuses. *Canones pœnitentiales. Constitutiones provinciales & synodales Tarraconensium. Dialogi XL de emendatione Gratiani. Institutiones juris canonici. Epitome juris pontificii veteris.* Cet ouvrage est divisé en trois parties, qui sont I. *De personis.* II. *De rebus.* III. *De judiciis.* Outre ces traités de droit, il en a composé d'autres qui sont assez connus. Nous avons encore de lui les dialogues des médailles, & des inscriptions anciennes, qu'il écrivit en espagnol, des notes sur Varron & sur Festus; les fragmens des anciens historiens; trente familles romaines, qu'il joignit à celles de Fulvius Ursinus, &c. Divers grands hommes parlent très-avantageusement d'Antoine Augustin, & entr'autres * Paul Manuce, *epist. l.* 1, *ep.* 6, 8, 9. Possevin. Le Mire. Leunclavius. Scaliger, &c. *Consultez* André Schot, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c. Eloge des hommes*

savans de M. de Thou, *avec les addit.* d'Antoine Teissier; Du-Pin, *nouv biblioth. des aut. eccl. du XVI siecle*; Baluze, *dans sa préface sur le traité de la correction de Gratien.*

AUGUSTIN, né dans la grande Arménie, dans un lieu nommé Bag ou Bagi, entra dans l'ordre de S. Dominique, qui gouverne seul dans ce pays-là ceux qui sont attachés à l'église romaine, & y montra tant de sagesse & de conduite, que le clergé & le peuple de Naxivan l'élurent unanimement pour leur évêque vers l'an 1620, après la mort de Matthieu Erasme. Etant arrivé à Rome pour être sacré, il trouva que le pape Paul V avoit déja désigné Paul-Marie Citadini, de Bologne, pour successeur d'Erasme, & même l'avoit fait sacrer sous le titre d'archevêque de Myre; Gregoire XV, sans changer la disposition de son prédécesseur, fit sacrer Augustin évêque de Myre, & le nomma coadjuteur de Citadini, à qui il succéda en 1627; & ayant gouverné son église avec un zèle vraiment apostolique, il mourut le 16 avril 1653. Les jacobins de la rue S. Honoré à Paris, ont la relation de son voyage dont on vient de parler, écrite de sa propre main en arménien, & un petit traité de la pénitence, qu'il avoit composé en la même langue. * Echard, *script. ord. præd. t. 2.*

AUGUSTIN, dit DE LA TRINITÉ, Portugais, & religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, dans le XVI siécle, enseigna la théologie scholastique à Conimbre en Portugal, puis à Toulouse, où il mourut l'an 1589. Il écrivit sur le maître des sentences, & sur S. Thomas, un traité de l'immaculée conception de la sainte Vierge, &c. * Antoine de la Purification, *in chron. August. Portug. l. 7.* Nicolas Antonio, *in bibl. Hisp. &c.*

AUGUSTIN DE ROME, *cherchez* FAVARONI.

AUGUSTIN (Patricius) *cherchez* PATRICE (Augustin Picolomini.)

AUGUSTIN Bero, ou Berous, *cherchez* BERO.

AUGUSTIN d'ANCONE, *cherchez* TRIUMPHUS.

AUGUSTIN Nugnes Del-Cadillo, *cherchez* DEL-CADILLO.

AUGUSTINE, nom que l'on donnoit à une fête qui se célébroit tous les ans en l'honneur d'Auguste, le quatriéme des ides d'octobre, c'est-à-dire, le 12 de ce mois, selon notre maniere de compter. Elle fut instituée en mémoire de son heureux retour à Rome, après qu'il eut laissé en un état paisible la Sicile, la Grece, l'Asie, la Syrie, & ce que l'empire avoit conquis sur les Parthes. Cette fête étoit fort solemnelle, & accompagnée de jeux publics. * Dion, *l.* 54, & 56. Pline, *l.* 7, *c.* 25. Rosin, *antiq. romaines*, *l.* 4, *c.* 4.

AUGUSTINIENS, hérétiques dans le XVI siécle, disciples d'un sacramentaire nommé *Augustin*, qui disoit que le ciel ne seroit ouvert à personne avant le dernier jour. * Lindan.

AUGUSTINS, ordres religieux, qui reconnoissent S. Augustin pour leur maître & leur pere. Ce saint docteur vivoit en commun avec les clercs d'Hippone, & cette société a été la source féconde de tant de chanoines réguliers, qu'on a vus depuis dans l'église, comme ceux de Latran, du saint Sépulcre, de S. Sauveur, de S. Ruf, du Val des écoliers, de la Vie commune, & de divers autres qui suivent la régle de S. Augustin. Il y a longtemps qu'on dispute, pour savoir si S. Augustin a institué les hermites appellés de son nom, aussi-bien que ces clercs réguliers. Quelques-uns prétendent, que ce Saint étant à Milan, s'y retira à la campagne dans un monastere; & que passant depuis en Afrique, il y mena douze religieux qu'il établit ensuite près de sa ville épiscopale d'Hippone. Selon d'autres auteurs, ce qu'on allegue pour l'établissement des hermites, ne regarde que les clercs. Ils ne trouvent point cette institution nettement marquée dans Possidius, auteur de la vie de S. Augustin, & ils soutiennent que les soixante-seize sermons, qu'on suppose que saint docteur a adressés aux hermites, *ad fratres in eremo commorantes*, ne sont que l'ouvrage d'un imposteur. Ce dernier point est incontestable; mais quelque fortes que paroissent leurs raisons, la question n'a pas laissé d'être jugée problématique, & l'opinion contraire a même été défendue par des écrivains célébres. (*Voyez* ce qu'en a écrit M. Ferrand, en 1688, & la vie de S. Augustin, par les PP. Bénédictins, *l.* 3, *c.* 5, outre le livre intitulé, *Augustini monachatus propugnatus*, par le P. Bonaventure de sainte Anne, Augustin déchaussé.) Indépendamment de ces disputes, il est sûr que le pape Alexandre IV, par ses constitutions de l'année 1256, assembla diverses congrégations d'hermites qui vivoient à la campagne, & leur donna les régles de S. Augustin, & un général, qui fut Lanfranc Septala de Milan, personnage de très-grande piété, auquel succéda Clément Auximas. Au reste, l'ordre des Augustins, ou des hermites de S. Augustin, a été très-fécond en saints & en grands hommes, & a donné à l'église grand nombre de docteurs, & d'illustres prélats. Cet ordre s'est même divisé en diverses branches. Car les hermites de S. Paul, les Jéronimites, les religieux de sainte Brigitte, ceux de S. Ambroise, les freres de la charité, & plusieurs autres ordres, jusqu'au nombre de soixante & plus, suivent tous la régle de S. Augustin. En France, les hermites de S. Augustin ont une congrégation particuliere, dite *la communauté de Bourges*, ou *la province de S. Guillaume*, qui suit la réforme du P. Rabache.

Cet ordre a encore produit la réforme des AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS. Le P. Thomas de Jesus, de la maison d'Andrada, jetta les premiers fondemens de cette réforme en Portugal, vers l'an 1574. Depuis en 1588 elle fut approuvée par un chapitre tenu à Toléde, où le général de l'ordre présida. Louis de Léon, exprovincial des grands augustins, d'un génie supérieur, à qui son humilité avoit fait refuser plusieurs évêchés, porta cette réforme en Espagne après que le P. Grégoire Petrochin de Montelparé, général de l'ordre, eut donné en 1590 permission à cette nouvelle troupe de faire des établissemens. Le pape Clément VIII, par un décret du 5 décembre 1600, leur permit d'accepter des fondations, de recevoir des novices à profession, & d'élire des prieurs claustraux de leur réforme : leur premiere maison fut à Talavera. L'année suivante il leur permit d'élire un provincial, & autres supérieurs, & il confirma le tout par un bref du 12 février 1602. Le roi Philippe III envoya en 1605 treize de ces religieux aux Indes : il fonderent quatre couvents dans les isles Philippines, pénétrerent dans les isles Calamianes, où ils bâtirent six maisons, s'étendirent de-là dans le Pérou, & entrerent au Japon, où plusieurs reçurent la couronne du martyre. Enfin cette congrégation d'Espagne s'est divisée en plusieurs provinces, dont les quatre principales sont celles de *Castille*, *d'Aragon*, *de Valence*, & des *isles Philippines*. Les Portugais se sont séparés après le milieu du XVII siécle de cette congrégation d'Espagne.

La congrégation d'Italie commença en 1591, & reçut son approbation du pape Clément VIII l'an 1599. Le P. André Diez Espagnol en fut l'auteur. Il étoit vicaire général de la congrégation des hermites de S. Augustin de Centorbi en Italie; & s'étant démis de sa charge, il embrassa la nouvelle réforme sur le modéle des déchaussés d'Espagne. Elle s'étendit dans la Romagne, au royaume de Sicile, dans la Lombardie, le Piémont, & les états de Gènes. L'empereur Ferdinand III appella de ces religieux à Vienne : ils y furent sous la conduite du P. Marc de S. Philippe. S. M. I. envoya au-devant d'eux le cardinal d'Harrach, & tous les grands seigneurs de sa cour, & elle les logea dans son propre palais, en attendant qu'elle leur eût fait bâtir une maison tout auprès; ensorte que leur église

sert de chapelle au palais impérial, & c'est là que les empereurs ont toujours fait leurs plus grandes cérémonies. Cette congrégation d'Italie forma quatre provinces jusqu'en *1656*, qu'elle fut divisée en sept, qui furent, deux de *Naples*, deux de *Sicile*, une de *Gènes*, une d'*Allemagne*, & depuis encore une de *Piémont*.

La congrégation de France jetta ses premiers fondemens en 1595 par les soins du P. Matthieu de sainte Françoise, natif de Verdun, religieux parmi les grands augustins, & prieur d'une de leurs maisons. Il prit l'habit d'augustin déchaussé à Rome, & vint en France, où il fut établi pour la premiere fois par Guillaume d'Avençon, dans le prieuré dit de *Villars-Benoît* ou *Pontcharra*, diocèse de Grenoble, dont ce prélat étoit prieur commendataire. Il mourut dans leur maison d'Avignon le 7 juin 1617. Il avoit été secondé par le P. François Hamet de S. Jérôme, ci-devant grand augustin, prédicateur de la reine Marguerite de Valois. Cette princesse l'établit à Paris avec des religieux de son ordre, l'an 1608, dans son hôtel au fauxbourg S. Germain; mais l'inconstance de cette reine lui fit changer après cela de sentiment. Ainsi ces religieux allerent s'établir à la porte Montmartre, d'où en 1625 ils se transporterent où ils sont à présent. Le roi louis XIII mit la premiere pierre à leur église en 1629, & s'en déclara fondateur. Le P. François Hamet mourut en Italie le 16 avril 1625. Urbain VIII approuva cette congrégation. Elle s'établit en Barbarie l'an 1641, par le P. Archange de sainte Marie Egyptienne, de la maison d'Etampes, de la branche d'Autri, qui mourut en 1645 au couvent qu'il y avoit bâti au bastion de France. Cette congrégation est divisée en trois provinces, savoir, celle de *Dauphiné*, qui a quinze maisons, celle de *Provence*, qui en a autant, & celle de *France*, qui n'en a que six, ce qui fait en tout trente-six.

Toutes ces différentes congrégations ont chacune leur vicaire général indépendant du général de tout l'ordre, & ont leurs constitutions particulieres approuvées par les papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV & Urbain VIII. Le pape Paul V a déclaré aussi l'an 1613, que ces religieux devoient être regardés comme vrais enfans de S. Augustin.* Hermant, *histoire des ordres religieux*, *tome* I.

Les Augustins ont trois maisons dans la ville de Paris: celle des Grands-Augustins, près le Pont-Neuf; celle des Petits-Augustins, près l'abbaye de S. Germain des Prés, dans la rue de leur nom; & celle des Augustins-déchaussés, dits *Petits-Peres*, près de la place des Victoires.

Les Grands-Augustins furent les premiers qui furent établis à Paris. Ils y étoient déja en 1259. Ils logerent d'abord au quartier de S. Eustache dans la rue que l'on appelle *des vieux-augustins*. Ensuite on leur donna une maison à l'endroit où est le pont-neuf, & où étoient des religieux très-austères nommés *les Sachettes*. Dans l'histoire de l'université par du Boulay, *tome III*, parlant de l'accord qui fut fait en 1259 entre l'université & les jacobins ou dominicains, il est dit que les autres religieux les précéderoient, entre lesquels, ajoute-t-on, sont les *augustins* & les *cisterciens*. Ainsi les augustins étoient déja admis dans l'université & du corps de cette académie. Le couvent des augustins de Paris n'est d'aucune province; il est comme celui de Rome, immédiatement soumis au général; il sert de collége à toutes les provinces de cet ordre en France. Leur église a été bâtie à plusieurs reprises. Charles V a le plus contribué à cet édifice: elle ne fut pourtant dédiée qu'en 1453, par Guillaume Chartier, évêque de Paris. Cette église a été plusieurs fois choisie pour les assemblées de l'ordre du Saint Esprit, & elle l'est encore ordinairement pour les assemblées du clergé de France. Le parlement a tenu aussi plusieurs fois ses séances dans ce couvent. Les états généraux du royaume s'y assembloient autrefois. La derniere chambre de justice y a tenu ses audiences.

Les Petits-Augustins ont été établis à Paris en 1605 ou 1606, à cette occasion. Marguerite de Valois, petite-fille de François I, qui fut mariée à Henri IV, étant revenue en 1605 à Paris, où elle n'avoit point paru depuis plus de vingt ans, fit venir d'Avignon des religieux de la nouvelle réforme des hermites de S. Augustin, & les logea dans l'enceinte de son hôtel, qui s'étendoit jusque vers la Charité au fauxbourg S. Germain. Elle fit bâtir une église pour les prêtres, sous le nom de *la sainte Trinité*; & une chapelle appellée *la chapelle des Louanges*, pour les freres qui devoient chanter deux à deux, le jour & la nuit sans interruption, des hymnes & des cantiques. Elle dota aussi ces religieux de 6000 livres de rentes. Ces religieux s'étant retirés en 1612, parceque la reine se plaignoit de ce qu'ils ne chantoient pas le plain-chant, & de ce qu'ils ne pouvoient posséder des rentes sans violer leur institut, elle mit en leur place des augustins-déchaussés de la réforme de Bourges. L'église qu'ils ont aujourd'hui ne fut bâtie qu'en 1617, après la mort de la reine Marguerite. Elle fut dédiée sous l'invocation de S. Nicolas de Tolentin.

Le couvent des Augustins-Déchaussés, dits *Petits-Peres*, est près de la place des Victoires. Ce furent ceux qui n'avoient pas été agréables à la reine Marguerite, & qui ayant été obligés de quitter la maison où elle les avoit établis, vinrent demeurer au fauxbourg Montmartre où ils resterent dix ans. Ensuite ils acheterent un terrein entre la porte Montmartre & celle de S. Honoré, & s'y bâtirent le couvent où ils sont aujourd'hui. Louis XIII au retour de la prise de la Rochelle, y posa la premiere pierre en 1629, & voulut que la nouvelle église prît le nom de *Notre-Dame des Victoires*. L'église de ces religieux ayant été démolie dans la suite, on en rebâtit une autre en 1656. On les appelle *Petits-Peres*, parceque François Hamet, & Matthieu de S. François, tous deux de très-petite stature, qui ont travaillé le plus à l'établissement de leur ordre, s'étant présentés dans l'antichambre du roi Louis XIII, ce prince demanda en les voyant qui étoient ces *petits peres-là*: ce nom leur est resté. Depuis un bref de Benoît XIII, enregistré au parlement au mois de juillet 1726, ces religieux ont repris le plain-chant, rasé leur barbe, & arrondi leur capuchon: ce qui a été ordonné pour établir l'uniformité avec les congrégations d'Italie & d'Espagne. Ils ne se qualifient plus que *les augustins de la place des Victoires*.

AUGUSTINES, ou FILLES HERMITES DE S. AUGUSTIN. Ces filles qui reconnoissent S. Augustin pour leur pere, commencerent de son vivant en Afrique; & la sœur de ce grand homme fut leur supérieure. Il leur donna une régle, qui est contenue dans une de ses lettres, & c'est même de-là que l'on prétend que les religieux augustins ont tiré la régle qu'ils professent. Quoi qu'il en soit, ces filles furent en si grand nombre dans l'Afrique, que l'église fait le 16 décembre une fête en l'honneur de plus de quatre mille de ces saintes religieuses, qui furent martyrisées dans le V siécle, durant la persécution de Genseric, roi de Vandales. L'habit de ces filles de S. Augustin étoit une robe & un manteau noir, une ceinture de peau, un voile rouge plein de croix & dressé en pointe comme un capuce pointu sur leur tête, afin qu'elles conservassent un perpétuel souvenir de la passion de notre Seigneur J. C. Elles marchoient nuds pieds; celles qui leur ont succédé se sont répandues particulierement en Espagne & en Italie, où elles ont formé diverses congrégations. *Nous allons dire un mot des principales*.

Les filles hermites de l'ordre de S. Augustin de la congrégation instituée sous le titre de la Pénitence de Jesus-Christ, étoient vêtues comme celles *dont nous avons parlé*; mais comme le drap de leurs habits étoit fort rude, & très-pesant, on les appelloit les

filles du *sac*. Elles marchoient nuds pieds. La B. Agnès de *Montepulciano* a fort illustré cette congrégation, qui a eu plusieurs monastères.

Celle sous le nom de SAINTE CATHERINE DE LA ROSE est établie à Rome, où leur monastère possède les corps des saints martyrs Saturnin, Sezine & Romain. Le cardinal Nicolas de Cusa les dota dans le XV siécle, & les obligea d'enseigner les pauvres filles.

Il y a un autre monastère de ces filles à Rome sous le titre des QUATRE SAINTS COURONNÉS, église titulaire d'un cardinal; il est chargé de l'instruction des enfans blancs: & celui de SAINTE TECLE dans la même ville est doté par le saint siége pour l'entretien & le mariage de plusieurs petites filles délaissées depuis le berceau, que ces religieuses instruisent & élévent à la piété.

La congrégation sous le titre de SAINTE MARTHE se consacre entierement au service des malades, ou dans les hôpitaux, ou dans les maisons particulieres. Elles assistent ceux qui sont à l'agonie, lavent les corps des morts, & disposent de leurs funérailles. Il y en a plusieurs maisons en Italie, en France & en Allemagne.

Celle dite de SAINTE CATHERINE, établie à Paris, rue saint Denys, loge les pauvres, & fait enterrer les corps morts dans les prisons, dans les rues, & sur les bords des rivieres. Elles sont vêtues comme celles de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y a aussi plusieurs monastères d'HOSPITALIERES en France, dont la plupart sont vêtues de blanc, la ceinture noire, un rochet de toile blanche, & un manteau noir. Le couvent de Gènes, dit LE GRAND HÔPITAL, y fut institué par la B. Catherine de Gènes, & la pieuse Argentine sa compagne, & est dirigé par les peres hermites de S. Augustin de la congrégation dite des BAPTISTES, établis par le bienheureux Jean-Baptiste Poggio, religieux hermite de S. Augustin.

Il y a encore la congrégation du MONT CALVAIRE, établie à Anvers dans le XIII siécle. Elle est répandue par toute la Flandre pour le service des hôpitaux, de même qu'il s'en trouve en plusieurs autres royaumes; & les SŒURS NOIRES de Cambrai logent les pauvres pélerins, & les traitent avec charité. Enfin il y a des filles *déchaussées* de S. Augustin dont la réforme s'établit en Espagne sous le titre de l'INCARNATION DU SAUVEUR. Le P. Louis de Léon en donna le dessein, & la mere Marie-Anne de S. Joseph l'exécuta, & fonda les couvens de Valladolid, de Palencia, de Medina-Campo, & celui de Madrid, où elle fut appellée en 1611. Le roi Philippe III & Marguerite d'Autriche sa femme, leur fonderent un célébre monastère près de leur palais, sous le vocable de l'ANNONCIATION ou INCARNATION. Leur vie est des plus austères. Cette congrégation a passé en Italie, & prit son commencement dans Naples sous le titre de SAINT JOSEPH. Nous passons sous silence plusieurs autres congrégations de filles hermites de S. Augustin. * Possidius ou Possidonius, *in vit. S. August.* Baronius, *A. C.* 382 & 385. Sponde, *A. C.* 1256, *num.* 5. Bzovius & Raynaldi, *in annal.* Joannes Mauburnes, *de vir. illustr. ord. S. August.* Jacques de Bergame, *in chron.* Maurolicus, *in mari ocean. relig.* Le Mire, *orig. ord. relig. & congreg. cleric.* Joseph Pamphyle. Philippe Elssius. Thomas Gratiani. Athanase de sainte Agnès. Pierre de sainte Hélene. Du Molinet. Le P. Augustin Lubin. Maurice de la mere de Dieu. Hermant, *histoire des ordres religieux*, &c.

AUGUSTINUS FIVIZANUS, *cherchez* MOLARI.

AUGUSTOW, en latin *Augustavia*, ville de Pologne, sur les frontieres de la Lithuanie, dans la Podlaquie, entre Bielsko & Grodno. C'est une ville qui n'est pas ancienne, sur la riviere de Brebetz. * Sanson.

AUGUSTULE, *cherchez* AUGUSTE ROMULUS.

AUHAD Al Malek al Auhad Nagmeddin, fils de *Malek al Adel*, & par conséquent neveu de Saladin, regna quelque temps en Syrie & en Arménie, dans les villes de Miafarekin & d'Akhlath. Il mourut, avant son pere, vers l'an 606 ou 607 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUHADI MARAGAH, poëte Persien, ainsi nommé, ou plutôt surnommé, à cause de l'union étroite qu'il y avoit entre lui & le Scheikh, ou docteur vénérable, Auhadeddin Kermani, homme des plus illustres de son siécle en doctrine & en piété. Il avoit été disciple de Schehahedin-Omar Schaharuardi, autre Scheikh de réputation, qui avoit accoutumé de faire tous les jours la lecture entiere de l'alcoran après la priere du soir. C'est celui-ci pour lequel le calife Mostanser avoit une fort grande estime, & contre lequel néanmoins il fit l'épigrame suivante :

Tu nous dis, ô Scheikh, des choses édifiantes, & même fort touchantes.
Tu t'arrêtes peu dans un lieu, & tu passes la plus grande partie de ta vie en pélerinages.
L'austérité de ta vie frape les yeux de tout le monde;
Cependant je m'apperçois que tu as mille petites ruses dont tu fais un grand usage.

Notre poëte fit profession d'imiter les plus grands maîtres de la vie spirituelle; & il traduisit en vers persiens le livre intitulé, *Giam Gem*, le *vase du roi Giam Schid*, ouvrage que ce Scheikh avoit composé, dans lequel est comprise la plus sublime théologie des Sofis, c'est-à-dire, l'*élixir de la spiritualité des Musulmans.*

Auhadi a composé un divan poëtique, qui contient dix mille vers & plusieurs lettres, qu'il a adressées à Dhiaeddin Josef. Ses ouvrages ont été fort estimés par Assileddin, fils de Nassireddin Thousi, qui étoit très-capable d'en juger. Il écrivoit sa traduction du livre Giam Gem dans l'espace d'un mois; & ses amis, entre lesquels il y en avoit quelques-uns de libéraux, achetoient de lui cherement ses exemplaires, & le faisoient subsister par ce petit commerce. On dit qu'il vécut jusqu'à l'âge de soixante ans dans la pauvreté; mais enfin la fortune le regarda de bon œil. Son mérite commença à être connu sous le regne d'Argoun Khan, empereur des Mogols ou Tartares, qui lui fit beaucoup de bien. Gazan Khan son fils en usa de même à son égard; & ce fut sous l'empire de ce prince qu'il mourut dans Ispahan, l'an de l'hégire 697. Son sépulcre est reveré dans cette ville, quoiqu'il ait laissé parmi ses ouvrages quelques poëmes de galanterie. On cite de lui les vers suivans.

J'ai dit cent fois à mon cœur embrasé, qu'il jette de l'eau sur le feu qui le consume :
Mais il n'écoute point mes avis, & s'exposant toujours aux feux qui allument sa flamme,
Mille chagrins amoureux le réduisent enfin en poussiere.

Il y a eu un autre AUHADI, surnommé *Mostaoufi*, nom d'une famille considérable, originaire de la ville de Sebzvar ou Khorasan, lequel, outre qu'il étoit bon poëte, a aussi excellé dans l'astronomie & dans la médecine. Entre ses ouvrages de poësie on fait état de celui qu'il a composé à la louange de l'Iman Ali Ben Moussa al Riza. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIANO, bourg d'Italie, dans le Frioul, entre Bellune & Udine. Ce lieu avoit donné le nom au fameux Marc d'Aviano, capucin, qui a fait tant de bruit en Allemagne sur la fin du siécle dernier.

AVICENNE, philosophe & médecin Arabe, a vécu dans le XI siécle. Les Arabes l'appellent *Abou Ali Houssain, Ben-Abdallah*; les Musulmans le nomment vulgairement *Ebn-Gina*; & les Juifs Arabisans, *Aben-Sina*, ou *Ben-Sina*, c'est-à-dire, *fils de Sina*, d'où l'on a formé Avicenne. Il étoit fils d'*Ali*, & de *Citara*, & il naquit dans la ville de Bokhara, en la province Transoxane, l'an 370 de l'hégire, qui étoit la 980 de J. C. Ce qui détruit l'erreur de ceux qui se sont imaginés qu'Avicenne avoit été disciple d'Averroës à

Cordoue, & de Rhasis à Alexandrie. Car Averroëz ne vivoit qu'en 1140. Avicenne avoit beaucoup d'esprit, & une memoire prodigieuse. Il étoit encore petit enfant, lorsque son pere le mit sous la conduite d'un précepteur, qui le fit si bien étudier, qu'à l'âge de dix ans il savoit tout l'alcoran, & la plus grande partie de ce que l'on appelle *les humanités*. Son pere l'envoya ensuite chez un célébre jardinier, qui étoit en réputation de savoir parfaitement l'arithmétique des Indiens, outre l'astronomie, la géométrie, & les autres parties des mathématiques, qui étoient cultivées parmi ces peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de temps toutes les connoissances du jardinier. Peu de tems après, un philosophe de profession, nommé *Al Abdalla de Natel*, étant venu à Bokhara, Sina le reçut chez lui & le logea, dans l'espérance qu'il enseigneroit la philosophie à son fils. Il ne fut point trompé. Avicenne prit d'abord des leçons de logique sous lui; mais l'écolier, non content de rafiner en subtilité sur le maître, voulut se mettre à la lecture des originaux de philosophie, sans le secours de son maître. Il les étudia seul: il lut encore leurs commentateurs, & en usa de même à l'égard d'Euclide, après que son maître lui eut enseigné les cinq ou les six premieres propositions de cet auteur, qu'il comprit & expliqua fort bien tout seul. Il passa ensuite à l'almageste, ou grande construction de Ptolémée; & ce fut alors que son maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne se donna ensuite à la médecine; il lut les livres qui en traitoient; & pour joindre l'expérience à l'étude, il se mit à visiter les malades, quoiqu'il n'eût alors que seize ans. Lorsqu'il voulut étudier en théologie, il commença par la métaphysique d'Aristote, qu'il lut, dit-on, quarante fois sans l'entendre. Il n'étoit encore âgé que de 18 ans, lorsqu'il mit fin à toutes ses études, dont nous venons de parler. Il perdit son pere vers le même temps, & n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il entra dans les affaires & dans les emplois. Il se mit pourtant dès-lors à faire des livres sur toutes sortes de sujets. Il fut depuis employé dans les affaires d'état, en qualité de visir du sultan Cobous, dans le Giorgian, après avoir été son médecin. Mais ses débauches lui causerent de grandes maladies, dont il mourut l'an 1036 de J. C. le 428 de l'hégire, & le 58 de son âge. Marc Fidella de Damas, où il étoit interpréte ou truchement des marchands de Venise, trouva la vie d'Avicenne écrite en arabe par Giozgiani, qu'il traduisit en italien; Nicolas Massa la mit en latin. Nous avons divers ouvrages de ce savant Arabe; comme *Canonum medicinæ, lib. V. De medicinis cordialibus. Cantica. Opera philosophica, &c.* Le pape Sixte IV fit imprimer à Rome en 1489 ses ouvrages en arabe. Depuis, ils ont été traduits en latin par Gerard de Crémone, par André Alpagus, de Bellune, & par d'autres. Benoît Renius de Venise, Paul Mongius, Jean de la Coste ou Costæus, &c. y ont ajouté d'excellentes notes. Nous avons diverses éditions des ouvrages d'Avicenne, imprimées à Venise, à Basle, à Rome, à Francfort, & ailleurs. Vopiscus Fortunatus Plempeius en traduisit quelques traités, qu'il publia avec des notes à Louvain l'an 1658. * Nicolas Massa *in vit. Avicen.* Léon d'Afrique. *illustr. aut. Arab.* Scaliger. *in Theopr.* Castellan, *in vit. medic.* Vossius, *de philosoph. c.* 14. Vander Linden, *de scriptor. medic. &c.* D'Herbelot, *bibl. orient.* Baillet, *enfans devenus célébres par leurs études.*

AVIDIUS CASSIUS, *cherchez* CASSIUS (Avidius.)

AVIENUS, auteur latin. Il y a apparence que c'est le même Rufus Festus Avienus, qui vivoit sur la fin du IV siécle, sous l'empire de Gratien & de Théodose l'*Ancien*. Cet auteur a tourné en vers les *Phénomenes d'Aratus*, la *Periegese de Denys*, c'est-à-dire, *la description qu'il avoit faite de la terre.* Il avoit mis aussi tout *Tite-Live* en vers iambes; mais cet ouvrage est perdu, au lieu qu'il nous reste des fables qu'il a prises de Phédre, qu'il a mises en vers élegiaques, & qu'il a dédiées à Théodose, qui n'est autre que Macrobe. Mais ces fables sont bien éloignées de la pureté, de la beauté, & de la grace de celles de Phédre, & elles ne paroissent guères propres aux enfans, puisque, selon l'avis de Quintilien, il ne faut leur montrer d'abord que les choses les plus excellentes & les plus pures. Le nom de cet auteur est écrit differemment dans les anciens manuscrits, où il est nommé diversement *Avianus, Anianus* & *Avienus.* * Gerard. Joan. Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 9, *p.* 202, 203. Olaüs Borrichius, *dissertat. de poët. lat. p.* 70. Gaspard Barthius, *adversarior. l.* 46, *c.* 16, *& lib.* 44. Philip. Briet, *lib.* 4, *de poët. lat. pag.* 48, 49, *ante acute dict.* Saint Aubin, c'est-à-dire, M. de Saci (Le Maître) de P. R. *dans sa préface de sa traduction françoise de Phedre, vers la fin.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes, tome VI, édition de Paris*, in-12, 1686, *& tome IV de l'edition de* 1722, in-4°.

AVIGLIANA, *cherchez* VEILLANE.

AVIGNON, sur le Rhône, ville de Provence, sous la domination du saint-siége, avec université & archevêché, qui a pour suffragans Carpentras, Cavaillon & Vaison. Elle n'est métropole que depuis l'an 1475, sous le pontificat de Sixte IV. Avant ce temps, c'étoit le siége d'un évêché suffragant d'Arles. Strabon, Ptolémée, Pline, Pomponius Mela, &c. parlent avantageusement d'Avignon, qui est une ville ancienne, capitale des Cavariens, & appellée *Avenio Cavarum, Avenio* & *Avenicorum Civitas.* On croit qu'elle fut bâtie par les Marseillois, ou par les Phocéens mêmes, qui bâtirent Marseille, environ 215 ans après la fondation de Rome, & 539 avant J. C. Avignon fut toujours attaché à la fortune & aux intérêts de la république romaine. Aussi Pline la met entre les villes latines; & Théodoric nomme *Romains* les citoyens d'Avignon, dans les épîtres de Cassiodore. Dès le V siécle elle fut soumise aux Bourguignons. Clovis y assiégea leur roi Gondebaud vers l'an 500 ou 501. Depuis elle devint le partage des Goths, & enfin celui des François. Thierri, roi d'Austrasie, est le premier qui en ait été le maître. Les annales de Fulde disent qu'en 730, les Sarasins prirent Avignon. Charles *Martel* la leur enleva peu de temps après; mais les premiers l'ayant encore soumise en 737, Charles la reprit, & y tua un grand nombre d'infidéles. Dans le IX siécle cette ville passa des mains des François en celles des rois d'Arles & de Bourgogne, & depuis elle eut en même temps pour maîtres les comtes de Provence, ceux de Toulouse, & ceux de Forcalquier. Depuis la donation du royaume de Bourgogne à Conrad *le Salique*, les habitans d'Avignon formerent une maniere de république impériale, sous des consuls; & en 1206, Guillaume VI, comte de Forcalquier, & Bertrand son frere, ayant confirmé les priviléges que Guillaume V leur aïeul leur avoit accordés, à eux & à leur église, ils élurent un chef de leur république, nommé *Podestat*, qui gouvernoit encore vers l'année 1234. Les comtes de Provence & de Toulouse en étoient pourtant les seigneurs légitimes; car depuis le partage fait l'an 1135, entre Raymond Berenger I de ce nom, comte de Provence, & Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, à cause de leurs femmes, la ville d'Avignon resta en commun à ces deux princes, & chacun y avoit ses juges & ses officiers. Dans la suite les comtes de Provence succéderent aux droits que les comtes de Forcalquier avoient sur Avignon. Cependant au commencement du XIII siécle les habitans de cette ville témoignerent plus d'inclination pour Raymond *le Vieux*, comte de Toulouse, chef & protecteur des Albigeois; soit que ce prince, qui étoit seigneur du comté Venaissin, eût des sentimens conformes aux leurs, soit qu'il eût plus de complaisance pour leur nouvelle république Après sa mort,

arrivée en 1222, ils ne balancerent point à suivre le parti de Raymond *le Jeune*, son fils, qui lui succéda. A sa considération ils firent un sanglant affront à Louis VIII roi de France, qui marchoit contre les Albigeois en 1226 : car lui ayant envoyé des ôtages, & lui ayant protesté qu'ils ne prenoient point de part aux desseins des hérétiques, ils lui fermerent les portes de leur ville, lorsque ce prince y voulut entrer à la tête de son armée, avec le légat du saint-siége. Le roi assiégea Avignon, la prit, fit démolir une partie des murailles, combler les fossés, abattre trois cens maisons qui étoient à la campagne, & punir quelques séditieux. Depuis, en 1251, Charles I de ce nom, comte de Provence, roi de Naples, &c. & son frere Alfonse comte de Toulouse, s'étant assemblés à Beaucaire, pour y regler quelques affaires qui regardoient les limites de leurs états, ils résolurent de soumettre entierement Avignon, où leurs officiers étoient peu considérés par les habitans. Cette résolution fit trembler ceux d'Avignon. Ils envoyerent des députés pour rendre obéissance à ces deux princes, & obtinrent que leurs priviléges seroient conservés. C'est ce qu'ils appellent *les Conventions*, confirmées par les papes, & ce qu'ils présentent aux légats à leur entrée dans leur ville. Après l'accord de Beaucaire, cette ville appartint encore en commun aux comtes de Provence & à ceux de Toulouse. Les rois de France succéderent à ces derniers, outre qu'ils avoient d'autres droits particuliers sur Avignon. Le roi Philippe *le Bel* mariant en l'année 1290, son frere Charles de Valois avec Marguerite, fille de Charles II comte de Provence, céda à ce dernier son droit sur la moitié de cette ville. Charles II laissa Robert, pere de Charles III, qui le fut de Jeanne I. Celle-ci succéda à son aïeul en 1343, & le pape Clément VI, profitant de l'extrême nécessité où étoit réduite cette princesse, tira d'elle Avignon, pour la somme de quatre-vingts mille florins d'or de Florence, évalués à quarante ou quarante-huit mille livres de France, par contrat de vente du 19 juin de l'an 1348. On assure que cette somme ne fut jamais payée ; & que même on compensa par-là quelques restes de pensions dus au saint-siége pour le royaume de Naples & de Sicile. L'auteur de l'histoire des évêques d'Avignon s'emporte contre ceux qui disent que cette somme ne fut point payée, & les renvoie au contrat de vente, qui dit le contraire. Mais croit-il qu'on dût mettre dans cet acte public que cet argent n'avoit pas été touché ? Les officiers de la cour romaine ne font pas de ces sortes de bévûes. Depuis ce temps la ville d'Avignon a été soumise au saint-siége. Ceux qui considérent les choses sans prévention, soutiennent que la reine Jeanne n'avoit aucun droit d'aliéner cette ville, ni aucune autre de son douaire ; qu'elle étoit encore mineure ; que son aïeul Robert l'avoit expressément défendu par son testament ; que son conseil déclara cette aliénation nulle & illégitime ; & que le même pape Clément VI déclara par une bulle donnée un an après cette vente, que toutes les aliénations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pouroit faire à l'avenir, seroient nulles ; & qu'ainsi dans toute la rigueur, la vente prétendue de cette ville ne peut passer que pour un simple engagement. C'est pour cette raison qu'après l'attentat commis l'an 1662 à Rome contre le duc de Crequi, pour lors ambassadeur de France, le parlement de Provence, par arrêt donné le 26 juillet de l'an 1663, déclara que la ville d'Avignon & le comtat Venaissin étoient de l'ancien domaine & dépendance du comté de Provence, & comme tels, les réunit à la couronne. Ensuite il nomma des commissaires pour en prendre possession au nom du roi : ce qui fut exécuté. Mais par la paix de Pise, conclue le 12 mars 1667, cette ville & le comtat furent rendus au saint-siége. On en a usé de même en 1689 & 1690, sous le pape Innocent XI.

Le pape Clément V ayant été couronné à Lyon en 1305, il alla deux ou trois ans après à Avignon, où il établit le siége de l'Eglise. Ses successeurs Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V & Grégoire XI demeurerent dans la même ville. Le dernier, à la persuasion de sainte Catherine de Sienne, remit le saint siége à Rome, d'où il avoit été transferé depuis 70 ans. C'est ce que les Italiens appellent *la captivité de Babylone de l'église ;* faisant allusion aux 70 années que dura la captivité des enfans d'Israël à Babylone. Grégoire XI partit d'Avignon le 13 septembre de l'an 1376, & étant arrivé à Rome le 17 janvier 1377, il y mourut le 27 mars de l'année suivante 1378. Les Romains obligerent les cardinaux de faire un pape de leur nation ; & ils nommerent le 8 avril Barthelemi Prignani, archevêque de Bari, qui prit le nom d'*Urbain* VI. Cependant les cardinaux François & quelques Italiens, protestant de cette violence, se retirerent à Fondi, où ils élurent le 21 de septembre le cardinal Robert, des comtes de Genève, qui prit le nom de *Clément* VII, & se retira à Avignon, où il ne mourut que le 10 septembre de l'an 1394. Pierre de Lune lui succéda sous le nom de *Benoît* XIII. Mais ce pape quitta enfin Avignon, pour se retirer en Aragon, & fut déposé dans le concile de Constance.

La ville d'Avignon est très-bien située, dans une campagne fertile ; elle a au couchant le Rhône, qui coule le long de ses murailles ; & de l'autre côté un bras de la Sorgue, qui la traverse presque par le milieu. La Durance coule à une lieue d'Avignon, & sépare son territoire de la Provence. Cette ville a de très-beaux restes de la magnificence des papes qui y ont fait leur séjour. Le palais où ils demeuroient est un ouvrage de Jean XXII. Il y en a encore plusieurs autres qui méritent d'être considérés ; comme celui des archevêques, qui fut bâti par le cardinal Arnauld de Via. L'église métropole est sous le titre de Notre-Dame de Doms. Ses saintes reliques, ses tombeaux & ses peintures, y attirent les curieux. Il y a un célébre chapitre. Les chanoines y prirent la régle de S. Augustin en 1096 en la présence du pape Urbain II, & ils furent sécularisés en 1481 par Sixte IV. Cette église reconnoît S. Ruf pour son premier évêque. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels Just, Donat, Maxime, Magnus, Agricole & Veredemus, sont reconnus pour saints. Jacques de Ossa, ou plutôt, de Eusa, qui fut depuis pape sous le nom de *Jean* XXII, avoit été évêque d'Avignon. Le pape Jules II avoit gouverné la même église, n'étant alors que cardinal ; son nom étoit *Julien de la Rouere.* Il y fonda le 22 août de l'an 1476 le collége dit *du Roure.* Le pape Sixte IV érigea cette église en archevêché l'an 1475. Les papes Jean XXII, Clément VI & Innocent VI gouvernerent eux-mêmes, par des vicaires, l'évêché d'Avignon, qui compte plusieurs cardinaux entre ses prélats ; comme Jacques & Arnaud de Via, Anglicus Grimoard, Faidit d'Aigrefeuille, Simon de Cramaud, Alain de Coëtivi, Julien de la Rouere, Hippolyte de Medicis, Alexandre Farnese, Annibal de Bozzuto, George d'Armagnac, François Taruggi, &c. Outre la métropole de Notre-Dame de Doms, Avignon a un très-grand nombre d'autres belles églises, entre lesquelles il y en a plusieurs collégiales, comme celle de S. Agricole, qui est la premiere paroisse, où Jean XXII fonda le chapitre en 1321 ; celle de S. Pierre, fondée par le cardinal du Pré en 1358 ; celle de S. Didier, &c. L'église des célestins est renommée par la chapelle & le tombeau de S. Pierre de Luxembourg. Celle des cordeliers est considérable par la largeur du ceintre de sa voute, qui n'est soutenue d'aucuns pilliers. On y voit le tombeau de madame Laure, que Petrarque a rendue si célébre par ses vers, & que le roi François I honora d'une épitaphe. On voit dans l'église des peres de la doctrine chrétienne le corps du bienheureux César de Bus, fondateur de cette congrégation. On a considéré autrefois à Avignon comme une cho-

se mystérieuse le nombre de sept, en sept paroisses, sept colléges, sept hôpitaux, sept portes, sept palais, sept couvens de religieux & sept de religieuses. L'université y fut fondée l'an 1303, sous le regne de Charles II, comte de Provence, qui lui donna de très-amples priviléges. Le pape Boniface VIII en confirma la fondation par une bulle authentique. Les peres Jésuites ont un très-beau collége à Avignon, & une autre maison, où est le noviciat pour la province de Lyon.

Le pape gouverne cette ville & le comté Venaissin par un vice-légat. Il y a un siége auditoire pour la justice, & un bureau des monnoies. La police de la ville dépend des consuls, qui s'assemblent dans le palais, dit *la Maison de ville*. Il y a aussi des Juifs à Avignon, qui paient tribut, & qui y ont une petite synagogue. Le commerce de cette ville est assez considérable. On estime ses murailles qui sont de pierres de taille bien cimentées, avec diverses tours. L'histoire la plus ample qu'on ait d'Avignon & du Comtat, a été composée en italien par le pere Sébastien Fontani Castrucci, carme, & imprimée à Venise en 1678, en deux volumes *in*-4°. Mais un curieux d'Arles en garde une composée vers l'an 1640, par D. Polycarpe de la Riviere, chartreux, sur les mémoires d'Antoine Maselli, chanoine de S. Agricole d'Avignon, qui les avoit puisés dans les archives, les cartulaires & les manuscrits. On a aussi une courte description d'Avignon & du Comtat par le savant & exacte écrivain Joseph-Marie Suarez; une description historique du Comtat par le chevalier de Belleville, & une histoire chronologique de l'église, des évêques & archevêques d'Avignon, par François Nouguier. * Strabon, *l.* 4. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Cassiodore, *l.* 3, *epist.* 38. Catel, *histoire des comtes de Toulouse*. N. Chorier, *histoire de Dauphiné*. Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Nouguier, *histoire de l'église d'Avignon*. Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. Du Pui & Cassan, *recherches des droits du roi*, &c.

CONCILES D'AVIGNON.

Le I concile d'Avignon fut tenu en 1060, par Hugues de Cluni, légat de Nicolas II. Le second fut tenu en 1080 par Hugues de Die, légat du saint-siége, sous le pape Grégoire VII. Ce pontife, très-irrité de ce qu'Aicard de *Marseille*, archevêque d'Arles, avoit pris le parti de l'empereur Henri IV, l'excommunia : Gibelin, patriarche de Jérusalem, fut mis en sa place. L'auteur de l'histoire des archevêques d'Arles, dit qu'Aicard présida lui-même à ce concile; mais apparemment il n'avoit pas vu ce qu'en dit Hugues de Flavigni. Gibelin ne fut élevé sur le siége d'Arles qu'en 1090, après la mort d'Aicard. Nous avons perdu les actes de ce concile, & nous savons seulement que S. Hugues y fut créé évêque de Grenoble. Hugues Raymond, évêque de Riez, légat du saint-siége, célébra l'an 1209 un concile à Avignon, où quatre archevêques & vingt évêques s'assemblerent pour les affaires de l'Eglise contre les Albigeois. Nous en avons les actes dans le II volume du *Spicilegium* de dom Luc d'Acheri, & dans la derniere édition des conciles. Milon étoit un des légats, & il assembla une seconde fois quelques prélats dans la même ville en 1210. Bernard Amauri, archevêque d'Arles, tint un concile l'an 1282. Saxi en rapporte le IV canon, qui est contre les usuriers. Les curieux pouront consulter son histoire des archevêques d'Arles. On en met un autre sous l'an 1288 : mais il ne pouroit pas avoir été célébré par le même Bernard, mort dès l'an 1286. Dans le siécle suivant, l'an 1326, qui étoit le dixiéme du pontificat de Jean XXII, Guisbert de Laval ou de la Vallée, archevêque d'Arles, Jacques de Cabrieres, archevêque d'Aix, & Bertrand d'Eux, archevêque d'Embrun, puis cardinal, s'assemblerent avec leurs évêques suffragans, dans l'église du prieuré de S. Ruf lès-Avignon, où ils firent plusieurs statuts. Nous avons les actes de ce concile en 60 chapitres. *Voyez* l'histoire des évêques de Digne de Gassendi, & la derniere édition des conciles. Quelque temps après on célebra un autre concile contre l'antipape Pierre de Corberia. En 1337, les mêmes archevêques d'Arles & d'Embrun, & Armand de Narcisso, archevêque d'Aix, s'assemblerent encore avec leurs suffragans dans le prieuré de S. Ruf, & ils y dresserent de nouvelles ordonnances, dont il y en a plusieurs qui sont conformes aux premieres de 1326. *Voyez-les* dans l'édition des conciles, & dans l'histoire des archevêques d'Avignon de Nouguier. Le cardinal Pierre de Foix, archevêque d'Arles, & légat d'Avignon, célébra l'an 1457, dans cette ville, un célébre concile, où l'on traita de la croisade que le pape Callixte III vouloit faire prêcher. Robert Damiani, archevêque d'Aix, se trouva à cette assemblée avec douze évêques de Provence. Le cardinal Alain de Coëtivi étoit alors sur le siége de l'église d'Avignon. Il avoit tenu lui-même divers synodes, & entr'autres un en 1441. Le cardinal François Maria Taruggi, archevêque d'Avignon, y assembla un concile provincial en 1594. Les actes en furent depuis imprimés l'an 1597, à Rome chez Aloisio Zaneti. Etienne Dulci, archevêque de la même ville, publia en 1615 des ordonnances synodales, rapportées par Nouguier. * *Consultez* Bouche, *histoire de Provence*, *tome II*, *pag.* 77. Pagi, *ad ann.* 1060.

AVIGNON (Nicolas d') religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs du couvent d'Avignon, est regardé comme bienheureux dans cet ordre, à cause de son éminente vertu. Il a été, dit-on, doué du don de prophétie, & a fait plusieurs miracles. Il prédit long-temps auparavant, sa mort, qui arriva le 29 septembre 1250. La nouvelle de la mort de ce religieux s'étant répandue, une foule de peuple accourut à l'église pour honorer son corps; & un cardinal, accompagné de plusieurs évêques, fit la cérémonie de ses obseques. * Léandre. Albert. *l.* 5, *de vir. illustr. FF. Prædicat.* Anton. Sen. *chron. ann.* 1250. *Prædicat. Avenion. l.* 1, *c.* 5. *Diar. Domin.*

AVIGNONE (Barthelemi) né en Aragon, & religieux de l'ordre de S. Dominique, après avoir enseigné la théologie avec succès, fut envoyé à Rome, pour procurer la canonisation de S. Louis Beltran. Il étoit dans cette ville en 1623, & ayant recueilli les vies de ce Saint, écrites par Vincent Justinien Antist & Balthazar-Jean Roca, avec ce qu'il y joignit des actes du procès de la canonisation, il vint à en faire une histoire très-exacte, qu'il fit aussitôt traduire en italien par Jules-Cesar Boltifango. Cette histoire parut à Rome en 1623, *in*-8°. On ne sait si l'original espagnol a été imprimé. * Echard, *script. ord. præd. tom.* 2.

AVIGNONET, *Avinionetum*, petite ville de France dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais. On l'apelle aussi quelquefois *Vignonet*. Elle est au diocèse de Saint-Papoul, près de la riviere de Lers, & à une lieue de Villefranche & de Lauragais.

AVILA, sur l'Adaïa, *Abula*, *Arbacula*, & *Albicella*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec évêché suffragant de Compostelle. Elle est célébre par la naissance de sainte Thérese. C'est une ville assez ancienne; & Clusius croit que c'est l'Ἄβυλα de Ptolémée. Elle est presque aux pieds des montagnes qui portent le nom d'Avila, *Sierras d'Avila*. * Sanson.

☞ Plusieurs historiens prétendent que l'église d'Avila est une des plus anciennes d'Espagne. Cependant, depuis le commencement du christianisme jusqu'en 610, il n'est fait mention d'aucun évêque qui l'ait gouvernée. Mais en ce temps-là un nommé Justinien, avec vingt-cinq autres évêques, assista au troisiéme concile de Tolède, tenu sous le regne de Gondemar; ce qui donne lieu de croire qu'elle ne fut fondée qu'au commencement du septiéme siécle. Le roi Alfonse VI ayant repris la ville d'Avila sur les Maures, donna ordre au comte D. Raimond, son gendre, de la repeupler, & de

de rebâtir l'église, sous l'invocation du glorieux nom de Jesus-Christ. On en célébre la dédicace le 18 de juillet. Son chapitre étoit anciennement composé de religieux de l'ordre de S. Benoît. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AVILA & AVILAS ou AVILES, *Avila*, ville d'Espagne dans les Asturies d'Oviedo. Quelques modernes la prennent pour la *Flavionavia Pæsicorum* des anciens. Elle est vers l'embouchure de la riviere, dite *Nalon*, près de la mer de Biscaye & du cap Guzan, que les Espagnols appellent *Cabo de las pœnas de Gusan.*

AVILA, sur la riviere de Napo, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Perou, en la province de los Quixos. Elle est du côté de Quito. * Sanson. Laët.

AVILA (Louis d') gentilhomme Espagnol, natif de Placentia, vivoit du temps de l'empereur Charles-Quint, qui lui donna une commanderie de l'ordre d'Alcantara, & qui l'envoya ambassadeur à Rome auprès des papes Paul IV & Pie IV. Il fut général de la cavalerie au siége de Metz, & il envoya un trompette avec des lettres au duc de Guise, qui y commandoit, pour faire reconnoître la ville comme l'on croit; mais en apparence pour demander un esclave fugitif, qui avoit quitté son maître, & avoit emmené un cheval d'Espagne de grand prix. Le duc de Guise fit chercher le cheval qui avoit été déja vendu; & après en avoir rendu l'argent à celui qui l'avoit acheté, il le renvoya à d'Avila. Mais pour l'esclave, le même duc lui fit dire qu'il étoit déja bien avant en France, & qu'un esclave devenoit libre, aussitôt qu'il y avoit mis le pied. D'Avila écrivit des mémoires historiques de la guerre de Charles-Quint contre les protestans d'Allemagne. *Los commentarios de la guerra del emperador Carlos V, contra los protestantes de Alemania.* Cet ouvrage fut imprimé la premiere fois en Espagne l'an 1546, & a été traduit en françois & en latin. D'Avila écrivit d'autres mémoires de la guerre d'Afrique. Jacques-Auguste de Thou l'accuse d'avoir été dans son ouvrage, partisan trop passionné de l'empereur. * De Thou, *hist. l.* 4, *c.* 11 & 32. La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

AVILA (Jean d') Espagnol, surnommé l'*Apôtre de l'Andalousie*, étoit d'Almodoar del Campo, qui est un bourg de l'archevêché de Toléde dans la Castille Vieille. Après avoir étudié en droit dans l'université de Salamanque, il alla à Alcala, où il eut pour maître en philosophie le pere Dominique de Soto. Ses parens moururent dans ce temps-là; de sorte que se trouvant le maître de leurs biens, il les distribua aux pauvres, étant déja entré dans les saints ordres, & ayant dit sa premiere messe dans le lieu de sa naissance. Il eut une vocation extraordinaire pour la prédication de l'évangile, & il s'y employa d'une maniere si efficace, qu'il acquit le nom d'*Apôtre d'Andalousie*. Les effets de ses prédications répondirent à son zèle, par le fruit merveilleux qu'elles produisirent. On leur doit la conversion de S. François de Borgia, du B. Jean de Dieu, & de divers autres, aussi-bien que la vocation de sainte Therese. Jean d'Avila écrivit divers ouvrages, comme des lettres spirituelles, & d'autres traités de piété. Il les composa en espagnol, & depuis ils ont été mis en diverses langues. Robert Arnaud d'Andilli nous en a donné une excellente traduction en la nôtre. Celui des traités de d'Avila qui a pour titre *Audi, Filia*, fut adressé à une demoiselle de qualité, nommée *Sanche Carille*, fille de dom Louis Fernandez de Cordoue. Elle devoit aller à la cour pour y être une des filles d'honneur de la reine; & avant son départ s'étant confessée à ce saint prêtre, elle fut tellement touchée de la maniere dont il lui parla, qu'elle quitta son dessein pour se consacrer à J. C. D'Avila commença à l'âge de 50 ans d'être attaqué de grandes maladies, & elles continuerent durant dix-sept ans jusqu'à sa mort, qui arriva le 10 du mois de mai de l'an 1569. Il mourut à Montilla dans l'Andalousie, & y fut enterré dans l'église des jésuites, où l'on voit son épitaphe. Sa mort répondit à la sainteté de sa vie, qui a été écrite par le pere Louis de Grenade, & par Louis de Munnoz. Outre les ouvrages que nous avons de d'Avila, il en a composé d'autres qu'on n'a point encore publiés, comme la réformation de l'état ecclésiastique, & des remarques sur le concile de Trente. * Possevin, *in apparat. sacr. bibl.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan. &c.*

AVILA (Gilles Gonçales d') jésuite de Toléde, composa divers ouvrages, & mourut l'an 1596, âgé de 63 ans. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.*

AVILA (François d') religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit d'Avila, ville de Castille. Il suivit un cardinal à Rome où il se trouva sous le pontificat de Clément VIII, pendant les disputes au sujet de la grace. Il composa un traité, *de auxiliis divinæ gratiæ*, & un autre, *de confessione per litteras*. On dit qu'il mourut en 1604.

AVILA (Diego) de Séville, religieux de l'ordre des Trinitaires, professa les lettres saintes sur la fin du XVI siécle. On assure qu'il avoit une grande connoissance des langues, principalement de la grecque & de l'hébraïque, & qu'il avoit composé plus de quarante volumes sur l'Ecriture. Il mourut à Séville le 22 avril 1611. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

AVILA (Gilles Gonçales d') ecclesiastique Espagnol & historiographe du roi d'Espagne, étoit natif de la ville d'Avila, dont il portoit le nom. Il accompagna le cardinal Pierre Deza, à Rome, & fit de grands progrès dans la connoissance de l'histoire sainte & profane. A son retour en Espagne il eut un bénéfice dans l'église de Salamanque; & ayant été appellé à Madrid en 1612, il fut nommé historiographe du roi pour la Castille. Il a composé en espagnol l'histoire des antiquités de Salamanque, la vie d'Alfonse Tostat, *Theatro de las grandezas de Madrid: Theatro ecclesiastico de las iglesias de las Indias*; la vie de Henri III, roi de Castille, &c. D'Avila est mort en 1658 âgé de plus de 80 ans.

AVILA (Sanche d') évêque de Plazença, ou Plaisance en Espagne, étoit de la ville d'Avila, fils du marquis de Velada & de Jeanne Henriquez de Toléde, & naquit l'an 1546. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & fut chanoine & pénitencier d'Avila. Il prêcha avec beaucoup de succès, & fut docteur de Salamanque, où il enseigna les saintes lettres avec réputation. On lui donna l'évêché de Murcie ou de Carthagène, puis celui de Jaën, ensuite celui de Siguenza, & enfin celui de Plazença, où il mourut l'an 1625 ou 1626. Il avoit été confesseur de sainte Thérese; & entre les lettres de cette sainte, il y en a une ou deux écrites à ce prélat. Il a laissé divers ouvrages, des sermons, la vie de S. Augustin, celle de S. Thomas, & d'autres traités de piété. * Gilles Gonçales d'Avila, *theat. ecclesiast.* Martin de Ximena, *in annal ecclef. Gien.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan. &c.*

AVILA (François d') chanoine Espagnol, publia des figures de la bible, des sermons, & d'autres ouvrages de piété. * Alfonse Fernandez, *notit. script. ord. præd.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. &c.*

AVILA (Joseph-Marie) dominicain du couvent de sainte Marie sur la Minerve à Rome, fut estimé dans son ordre pour sa piété & pour sa science. Il fut très-intelligent dans la langue sainte; c'est pour cela qu'on le fit prédicateur des Juifs en la place du pere Joseph Marie Ciantés, du même ordre, qui avoit été fait évêque. Il fut ensuite provincial de la province; & le pape Innocent X reconnoissant son mérite, le nomma à l'évêché de Campagna au royaume de Naples. Son zèle à réformer les désordres de son diocèse, lui attira de grandes persécutions, qu'il souffrit avec beaucoup de patience. La peste ravageant tout le royaume de Na-

ples & la ville de Campagna, il s'occupa entierement à leur administrer les sacremens, & à les soulager dans leurs nécessités. Lui-même fut frapé de peste, & mourut en 1657. * Ughell. *Ital. sacr. tom.* 9. Font. *theat. dom. pag.* 151.

AVILA (d') historien, *cherchez* DAVILA.

AVILE, évêque d'Alexandrie, *cherchez* ABILE.

AVILER (Augustin-Charles d') d'une famille originaire de Nanci en Lorraine, mais depuis long-temps établie à Paris, naquit dans cette ville en 1653. Un gout décidé pour l'architecture parut en lui dès sa premiere jeunesse, & s'y livrant sans réserve, il ne tarda pas à faire dans cet art de rapides progrès. A l'âge de vingt ans il fut envoyé à l'académie que le roi de France entretient à Rome, pour former dans la peinture & dans les autres arts qui dépendent du dessin, les jeunes éleves qui semblent avoir de plus heureuses dispositions. Il fut accompagné dans ce voyage par Antoine Desgodets, si connu par son exactitude à mesurer les édifices antiques de Rome. Ils s'embarquerent à Marseille vers la fin de l'année 1674, impatiens de se voir déja en Italie pour se perfectionner dans leur art; mais un événement fâcheux retarda leur voyage. La felouque sur laquelle ils étoient montés, fut attaquée & prise par des corsaires Algériens, & l'équipage fut fait esclave. Louis XIV en ayant appris la nouvelle, s'intéressa pour MM. Desgodets & d'Aviler, & pour Jean Foi Vaillant, célébre antiquaire, qui avec un gout différent, ne voyageoit aussi que pour acquérir de nouvelles connoissances. Seize mois s'écoulerent cependant sans que les Algériens voulussent entendre parler de rançon; mais l'on convint enfin d'une échange contre des Turcs qui avoient été pris par les François. D'Aviler & ses compagnons eurent leur liberté le 22 février 1676. Le premier ne fut point oisif durant son esclavage, & quelque danger qu'il y eût à montrer ses talens devant des gens qui devoient naturellement se rendre plus difficiles à le relâcher, en connoissant qu'il pouvoit leur être utile, l'amour de son art ne lui permit pas de dissimuler: il chercha de l'occupation, & il y a bien lieu de croire qu'on lui en donna. Nous avons vu de lui un dessin original qui représente le plan & l'élévation d'une mosquée qui a dû avoir été construite à Tunis, sur son dessin, dans la grande rue qui conduit au fauxbourg de Babaluch: l'architecture en est de fort bon gout. D'Aviler ne profita de sa liberté que pour continuer son voyage, dont la fin fut plus heureuse. Pendant un séjour de cinq années qu'il fit à Rome, il y étudia avec une ardeur extrême; il fit ses observations sur tout ce qu'il jugea digne de son attention, & mesura avec beaucoup de soin les plus beaux édifices antiques & modernes. De retour à Paris, il continua encore quelque temps ses études en particulier; mais M. Mansart, premier architecte du roi, qui connoissoit son mérite, ne tarda pas à le recevoir au nombre de ceux qui travailloient sous lui dans le bureau d'architecture. D'Aviler y occupa bientôt une des premieres places; & comme il ne se faisoit rien pour le roi qui ne passât par ses mains, l'expérience augmenta considérablement ses connoissances. Ce fut alors que ménageant le peu de loisir qui lui restoit, il entreprit de composer un cours d'architecture qui renfermât tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour se procurer une notion complette de cet art. Son premier dessein avoit été de donner seulement l'ouvrage de Vignole, plus correct qu'il n'avoit encore paru; mais s'étant apperçu que les discours qui accompagnent ses figures étoient trop succincts, & que pour rendre l'ouvrage plus intelligible & plus de pratique, il étoit nécessaire d'y joindre de nouvelles observations, il les fit en forme de commentaire. Il s'étendit insensiblement sur toutes les parties de l'architecture: il embrassa tout ce qui regarde la décoration & la construction, & son travail s'accrut tellement entre ses mains, qu'il devint un cours d'architecture complet. L'on a toujours admiré la méthode qui y regne; & ce fut pour y en mettre davantage, & pour ne pas être obligé de couper à tous momens son discours par des explications indispensables des termes d'architecture, qu'il résolut d'en faire un volume séparé: il les y rangea tous suivant l'ordre alphabétique; & les définitions qu'il en donna furent trouvées si claires & si justes, que nos meilleurs dictionnaires de la langue françoise ont cru pouvoir les adopter. Avant son cours d'architecture, M. d'Aviler s'étoit déja fait connoître par une traduction du VI livre de l'architecture de Scamozzi, qui contient les ordres. D'Aviler, quoiqu'attaché à M. Mansart, s'appercevant que tant qu'il travailleroit en sous-ordre, il ne pouroit pas se faire une grande réputation, se dégouta de son emploi, & ne balança point d'accepter la proposition qu'on lui fit d'aller à Montpellier. Cette ville avoit déliberé de faire élever à la gloire de Louis XIV une porte magnifique, en forme d'arc de triomphe. M. d'Orbay qui s'est acquis une si grande réputation dans l'architecture, & qui avoit été si utile par ses avis à l'ouvrage de M. d'Aviler, avoit fourni les dessins de cette porte, qui avoient été fort applaudis. On choisit d'Aviler pour les exécuter; il partit en 1691, & l'année suivante l'arc se trouva entierement achevé à la satisfaction de toute la province. M. de Basville, pour lors intendant de Languedoc, se fit toujours depuis un mérite de produire M. d'Aviler, qui en effet fit depuis ce temps-là un grand nombre d'ouvrages à Beziers, à Carcassonne, à Nîmes, à Montpellier, à Toulouse, où il bâtit pour M. Colbert, archevêque de cette ville, son palais archiépiscopal. Ces travaux, & plusieurs autres en différens endroits du Languedoc, engagerent les Etats à créer en sa faveur un titre d'architecte de la province au commencement de 1693. Cette marque de considération le fixa pour toujours en Languedoc: il se maria à Montpellier, où il s'établit; mais à peine commençoit-il à jouir du fruit de ses travaux, qu'il y mourut en 1700, n'étant âgé que de 47 ans. Ses ouvrages sont: 1. *Œuvres d'architecture* de Vincent de Scamozzi, traduites de l'italien par Augustin-Charles d'Aviler, avec figures, *in-fol.* à Paris 1685, & à Leyde 1713 *in-fol.* Comme ce n'étoit qu'un extrait d'un plus grand ouvrage, & que d'ailleurs la méthode de Scamozzi n'est pas fort suivie, ce livre n'a pas eu un grand cours. 2. *Cours d'architecture*, qui comprend les ordres de Vignole, avec des commentaires, & plusieurs nouveaux dessins: par A. C. d'Aviler, Paris 1691, deux volumes *in*-4° avec figures: *item*, sous ce titre: *Cours d'architecture, qui comprend les ordres* de Jacques Barozzio de Vignole, *traduit nouvellement de l'italien, avec des commentaires & des figures*, par Aug. Ch. d'Aviler, nouvelle édition, revue & augmentée par le sieur Jean-Baptiste Alexandre le Blond, à Paris, Mariette, 1710 deux volumes *in*-4°. L'éditeur avoit eu les manuscrits de M. d'Aviler, & en particulier l'exemplaire de son *Dictionnaire des termes d'architecture*, qui étoit déja fort avancé: M. le Blond le mit en ordre, l'augmenta & le publia. *Item*, troisiéme édition du Cours d'architecture, en 1720: elle ne différe point de la deuxiéme. *Item*, quatriéme édition du même Cours, &c. sous ce titre: *Cours d'architecture, qui comprend les ordres* de Vignole, *avec des commentaires, les figures & les descriptions de ses plus beaux bâtimens, & de ceux de* Michel-Ange, *des instructions & des préceptes, & plusieurs nouveaux dessins concernant la distribution & la décoration, la matiere & la construction des édifices, la maçonnerie, la charpenterie, la couverture, la serrurerie, la menuiserie, le jardinage; & généralement tout ce qui regarde l'art de bâtir:* nouvelle édition, enrichie de nouvelles planches, & revue & augmentée de plusieurs dessins conformes à l'usage présent, & d'un grand nombre de remarques; grand *in*-4°, à Paris, chez Jean Mariette, 1738. Cette édition dédiée à M. le comte de Maurepas, & très-bien exécutée, est

tue aux soins de l'imprimeur Jean Mariette, qui est aussi auteur de la preface, & des vies de d'Avilar & de Vignole. 3. Sonnet sur la mort du cavalier Bernin, dans le *Mercure* de janvier 1681, page 84. C'est le cavalier Bernin qui parle dans ce sonnet.

AVIM, ville de Palestine, dans la tribu de Benjamin, entre Bethel & Aphara, * *Josué*, 18, 13.

AVINO & MINAS DE AVINO, *Avium*, petite ville de l'audience de Guadalajara, dans l'Amerique Mexicane. Elle est dans la province de Zacatecas, entre la ville d'Ellerena & celle de Nombre de Dios. Avino est considérable par ses mines d'argent.

AVIOLA, *cherchez* ACILIUS.

AVIRCE, *cherchez* ABERCE.

AVIRON (Jacques le Bathelier sieur d') *cherchez* BATHELIER.

AVIS, ordre militaire de Portugal. On dit que l'an 1147, sous le regne d'Alfonse I, roi de Portugal, quelques gentilshommes se liguerent pour repousser unanimement les infidéles, & qu'ils prirent le nom de *nouvelle milice*; mais il ne paroît pas qu'ils aient formé un ordre militaire avant l'an 1162. On a l'acte de l'érection de cet ordre daté de cette année-là, & on apprend que Jean Zirita, abbé de Tarouca de l'ordre de Cîteaux, leur donna des constitutions, & que le premier grand-maître fut Pierre, parent du roi, *proles regis*, ce qui paroîtroit signifier fils du roi, lequel se qualifie pair de France, *par Francorum*. Avec ces constitutions les nouveaux chevaliers embrasserent la regle de Cîteaux. L'an 1166, Girard l'*Intrepide* ayant surpris la ville d'Evora, le roi Alfonse la donna aux chevaliers, qui prirent le nom de cette ville; mais en 1181, la donation qui leur fut faite par Sanche I, d'une terre sur la frontiere, pour y bâtir un château, leur fit prendre le nom d'*Avis*, parcequ'ils avoient vu deux oiseaux au moment que l'on posoit la premiere pierre. Le pape Innocent III en 1204 approuva cet établissement, qui fut très-avantageux au nom chrétien, par les victoires continuelles que ces chevaliers remportoient sur les Maures. Ils portoient l'habit blanc de Cîteaux, & leurs armes étoient d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable. En 1213 Rodriguez Garcia de Aça, grand-maître de l'ordre de Calatrava & ses chevaliers, donnerent à ceux de l'ordre d'Avis diverses places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers, pour témoigner leur reconnoissance, se soumirent à l'ordre de Calatrava, ce qui fut observé jusqu'à l'an 1385. Mais pendant les guerres des Portugais & des Castillans, l'ordre d'Avis refusa absolument de reconnoître l'autre; & l'autorité du concile de Basle ne fut pas capable de les faire rentrer dans leur devoir. Le grand maître qui fut nommé alors, fut le dernier de l'ordre, les papes n'ayant voulu lui donner dans la suite que des administrateurs. Enfin en 1550 la grande maîtrise fut unie à la couronne de Portugal par le pape Paul III. * Vasconcellos, *anaceph. reg. Portug.* Resendius, *de ant. urbis Ebor.* Le Mire, *orig. ordin. equest.* Favin. Mariana, &c.

AVIS, *Avisium*, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo. Elle est sur un haut, avec un château sur la petite riviere de même nom. C'est de-là que l'ordre des chevaliers d'Avis a tiré son nom. Elle est à sept lieues d'Estremoz, & à neuf d'Evora. Il y a à Avis le couvent de l'ordre où demeure le pere prieur, qui est prêtre, & porte les habits & ornemens épiscopaux; & la résidence des *Freires*, qui sont des prêtres destinés à être pourvus dans les cures & autres bénéfices de l'ordre, lesquels sont tous exempts de la jurisdiction de l'évêque du lieu.

AVIS, que l'on appelle aussi *Veis*, & communément *Scheikh Avis*, & *Scheikh Veis*, étoit fils de l'émir Scheikh Hassan Ilekani, surnommé en turc *Buzurk*, c'est-à-dire, *le Grand*, pour le distinguer d'un autre Hassan, surnommé *Kugiuk*, *le Petit*. Il descendoit d'*Abu-Saïd*, empereur des Mogols ou Tartares, & étoit par conséquent de la famille Illekhanienne, branche de celle de Genghiz-Khan. Son pere étant mort l'an de l'hégire 757, qui est le 1357 de J. C. il succeda aux états qu'il possedoit, dans le temps que plusieurs princes Tartares, qui tiroient tous leur origine de Genghiz-Khan, avoient partagé le grand empire que ce conquerant avoit laissé à sa postérité; car Abousaid avoit été le dernier qui l'eût possedé tout entier, excepté le Kathai & la Chine. L'an 759 de l'hégire, le Scheikh Avis entreprit la conquête de l'Adherbigian. Akhi-Giuk, qui étoit le maître de cette province, que les anciens connoissoient sous le nom de Médie, vint au-devant de lui avec une puissante armée; mais il fut défait par Avis, & obligé de se retirer dans la ville de Tauris, où ne se trouvant pas en sureté, il en abandonna la possession à son ennemi, & chercha sa sureté dans la ville de Nakgivan, sur les frontieres d'Armenie. Avis n'auroit plus eu d'ennemis dans toute cette grande province, s'il ne s'en fût procuré lui-même par sa sévérité; car ayant fait mourir quarante des principaux seigneurs du pays, il s'aliéna tellement l'esprit des autres, qu'ils se joignirent à Akhi-Giuk, & le remirent en possession de tout ce qu'il avoit perdu. Ainsi Avis fut contraint d'abandonner sa conquête, & de se retirer avec une armée fort délabrée à Bagdet, où il faisoit sa résidence. Il ne perdit pas cependant courage, & poursuivit toujours sa premiere entreprise; car nonobstant l'échec qu'il avoit reçu, il fit marcher dès le printemps suivant ses troupes rafraîchies & renforcées, du côté de Tauris, où ayant surpris Akhi-Giuk, qu'un autre ennemi, nommé *Mohammed Modhaffer*, n'avoit pas laissé en repos pendant l'hyver, il se saisit de sa personne, & lui fit couper la tête. L'an 765, Avis eut des affaires domestiques. Pendant qu'il étoit dans l'Adherbigian, Khouagé Mergian, auquel il avoit laissé le commandement des armes dans Bagdet en son absence, refusa d'obéir à ses ordres, & l'obligea de venir en personne à main armée pour le ranger à son devoir; mais cette expédition fut bientôt finie; car Mergian lui ouvrit les portes de la ville, & obtint le pardon de sa faute en lui faisant de nouvelles protestations de fidélité. Etant donc rentré dans Bagdet, il y jouit près d'une année du repos que ses armes lui avoient acquis; puis il se jetta tout à coup sur les villes de Mosul & de Mardin en Mésopotamie, & les emporta en fort peu de temps. L'an 772 de l'hégire, & de J. C. 1370, Avis prit la résolution de faire la guerre à l'émir Veli, qui s'étoit rendu maître de la province de Mazanderan, après en avoir chassé Thogatimur-Kan, à qui il avoit fait perdre la vie. Il lui donna bataille près de la ville de Rei, le défit & le poursuivit jusqu'à Semenan sur les frontieres du Khorasan, après quoi il retourna victorieux de tous ses ennemis dans la ville de Bagdet. L'an 776 le sultan Avis tomba malade, & son mal augmentant de jour en jour, les principaux ministres lui demanderent quel ordre il vouloit donner pour sa succession, car il laissoit quatre enfans mâles; savoir, Hassan, Houssain, Ahmed & Bajazeth. Il leur répondit qu'il choisissoit Houssain pour son successeur, & qu'il vouloit que son fils Hassan se contentât du gouvernement de la ville de Bagdet. Les ministres lui répondirent que Hassan étant l'aîné, ne seroit pas apparemment content de cette disposition; sur quoi le sultan leur dit, *Vous savez ce qu'il faut faire*. Après cette réponse, les ministres crurent que le sultan leur donnoit le pouvoir de faire ce qu'ils jugeroient le plus à propos pour le bien de l'état, & sur cela ils se saisirent de la personne de Hassan, & le tinrent prisonnier sous une sure garde. Avis perdit peu de temps après la parole, & ne put s'expliquer davantage sur le sujet de Hassan; c'est pourquoi dès qu'il eut fermé les yeux, les ministres de l'état, qui vouloient assurer la couronne à Houssain, firent mourir Hassan leur prisonnier, & enterrerent le même jour le pere & le fils. * D'Herbelot, *bibl. orient*

AVIS, AHMED BEN AVIS ou VEIS, succeda à son frere Houssain fils de Scheikh-Avis, *ainsi qu'il va être rapporté.* L'an de l'hégire 784, de J. C. 1382, le sultan Houssain ayant envoyé Adel Aga, général de ses troupes, pour assiéger quelques châteaux du territoire de la ville de Rei; & lui ayant donné la plus grande partie de ses forces, Ahmed son frere, sous quelque prétexte de mécontentement, se retira de la ville de Tabriz, ou étoit la cour, en celle d'Ardebil. Le sultan ayant appris cette retraite, lui envoya aussitôt un exprès pour le faire retourner : mais ce prince, qui rouloit de grands desseins dans sa tête, refusa de lui obéir, & assembla en même temps le plus de troupes qu'il put, pour venir surprendre son frere, qui étoit demeuré presque désarmé dans sa capitale. Houssain, peu en état de résister à son frere Ahmed, prit le parti de se cacher, & tomba bientôt entre les mains de ce frere, qui le fit mourir. Ahmed prit aussitôt la qualité de sultan; mais le fratricide qu'il avoit commis, ayant épouvanté un autre frere qu'il avoit, nommé *Bajazeth;* celui-ci prit la fuite, & s'alla jetter entre les bras d'Adel Aga, qui commandoit l'armée. Ce général le reconnut aussitôt pour légitime sultan, & donna la chasse à Ahmed, qui n'ayant pas de forces suffisantes pour lui résister, prit aussi à son tour la fuite, & se retira à Marvand. Il arriva cependant qu'Adel Aga voulant poursuivre Ahmed, & l'ayant déja presque entre ses mains, les principaux chefs de l'armée se mutinerent contre lui en faveur d'Ahmed : de sorte qu'il fut contraint de se retirer avec son nouveau sultan en la ville de Sultanie. Ahmed ayant reçu cet avis, ne manqua pas de se jetter aussitôt dans la ville de Tauris, qui étoit abandonnée : mais y étant arrivé, il reçut la nouvelle que Scheikh-Ali & Pir-Ali l'y venoient assiéger. Ahmed plein de courage, sortit de Tauris, & leur alla présenter la bataille : les deux armées étoient déja en présence l'une de l'autre, auprès d'un lieu appellé *Hest-Roud*, nom persan, qui signifie *les sept rivieres*, lorsqu'Omar Kipchaki, qui étoit dans l'armée d'Ahmed, abandonna son quartier, & se joignit à Scheikh-Ali. Cette perfidie lui fit perdre la victoire, sur laquelle il comptoit déja, & il n'eut point d'autre ressource que de se retirer promptement en la ville de Nakhschivan pour se joindre à Cara Mohammed le Turcoman, premier prince de la famille qu'on appelle ordinairement du *Mouton noir.* Ce Turcoman rétablit entierement ses affaires; car lui ayant donné cinq mille chevaux, qu'il conduisit lui-même, ils marcherent tous deux contre leurs ennemis, & les défirent si entierement, que Scheikh-Ali & Pir-Ali furent tués dans le combat. Après cette victoire, Ahmed retourna triomphant dans Tauris; mais il n'y demeura pas sans affaires, parcequ'Adel Aga tenoit toujours bon dans Sultanie avec le sultan Bajazeth. Il sortit néanmoins heureusement de celle-ci, lorsque Tamerlan, après avoir subjugué la Perse, vint l'an 795 de l'hégire l'assiéger dans Bagdet. Ahmed, jugeant bien qu'il ne pouvoit pas résister à de si grandes forces, fit passer tous ses bagages au-delà du Tigre; puis se jettant lui-même avec ses troupes dans le même fleuve, se sauva de l'autre côté, abandonnant ainsi la ville à la discrétion du vainqueur. Un parti de Tartares le poursuivit chaudement jusqu'à la plaine de Kerbela, où, après quelques escarmouches de part & d'autre, Ahmed, autant par ruse que par valeur, échapa de leurs mains; & ce parti retourna à Bagdet, pour se joindre au corps de l'armée. Ahmed s'étant ainsi sauvé des mains de Tamerlan avec Cara Josef le Turcoman, qui lui avoit toujours tenu fidéle compagnie, depuis le grand service qu'il lui avoit rendu à la bataille de Heft-Roud, se réfugia dans les états d'Emmanuel, empereur de Constantinople : mais ne s'y trouvant pas encore en sureté, il résolut de passer en Egypte sous la protection de Farage, sultan des Mamlucs. Celui-ci, qui appréhendoit la puissance de Tamerlan, & qui vouloit entretenir une bonne correspondance avec lui, l'avertit aussitôt de l'arrivée de ces deux nouveaux hôtes. Tamerlan écrivit à Farage que, s'il vouloit lui donner quelques marques de son amitié, il lui envoyât, sous bonne & sure garde, le sultan Ahmed, & qu'il retînt prisonnier le Turcoman. Le roi d'Egypte ne voulant pas violer tout-à-fait les droits de l'hospitalité, desirant néanmoins de donner quelque satisfaction à Tamerlan, leur donna à tous deux des gardes, qui ne leur ôtoient point la liberté de s'entretenir l'un avec l'autre. Ce fut dans cet entretien qu'ils formerent une ligue étroite entr'eux, par laquelle ils s'obligerent de demeurer fermes dans l'alliance du roi d'Egypte, & de se secourir réciproquement contre tous, aussitôt qu'ils pouroient recouvrer leur liberté. Ils demeurerent cependant en cet état jusqu'à la mort de Tamerlan, qui n'arriva que l'an de l'hégire 807, & de J. C. 1404. La nouvelle de cette mort fit que le roi d'Egypte caressa fort ses prisoniers, & leur donna la liberté. Mais dès que Cara Josef fut sorti d'Egypte, il se mit à la tête de ses Turcomans, & s'empara d'une grande partie de la Chaldée & de la Mésopotamie. Le sultan d'Egypte fort irrité de cette irruption, s'en plaignit aigrement au sultan Ahmed, en faveur duquel elle étoit faite; & n'en recevant aucune satisfaction, il renonça entierement à sa protection. Ahmed, quoiqu'abandonné d'un si puissant allié, ne perdit point courage. Il eut recours à la ruse; & prenant avec quelques-uns des siens des habits de pauvres, il se glissa adroitement dans la ville de Bagdet, & excita une grande sédition contre le gouverneur, qui y commandoit de la part d'Omar Mirza, à qui Tamerlan l'avoit donnée. Ce gouverneur en fut chassé par les habitans, & Ahmed paroissant aussitôt, fut proclamé sultan par le peuple. Sur la fin de l'année 808 de l'hégire, pendant qu'Abubecre Mirza, petit-fils de Tamerlan, étoit occupé au siége d'Ispahan, l'émir Ibrahim vint de la province de Schirvan, & s'empara de la ville de Tauris. Ahmed partit aussitôt de Bagdet, & fit marcher son armée vers ces quartiers-là. L'émir Ibrahim ne l'attendit pas; car dès qu'il eut appris sa marche, il retourna en Schirvan; & le sultan Ahmed entra dans Tauris, ou il s'abandonna à tous les divertissemens ausquels la joie de se voir rétabli dans tous ses états pouvoit le porter. L'an 809, Ibrahim après s'être rendu maître d'Ispahan, ne laissa pas jouir longtemps Ahmed de ce repos. Il l'obligea de lui céder Tauris, & de se retirer avec précipitation à Bagdet. Dans ces entrefaites, Cara Josef le Turcoman se prévalant de la division de ces princes, qui se faisoient une rude guerre, & ayant des troupes fraîches & aguerries, se jetta sur la province d'Adherbigian, & s'en rendit entierement maître en deux ou trois ans. Ahmed ne pouvant voir cette conquête qu'à regret, résolut enfin l'an 812 de l'hégire, d'attaquer le Turcoman, & de retirer de ses mains un pays qu'il regardoit comme le patrimoine de ses ancêtres. Il prit pour cet effet le temps qu'il étoit le plus occupé à la guerre contre Cara Othman dans l'Arménie Majeure, & surprit Tauris, où il entra l'an 813, sans y trouver aucune résistance. Cara Josef n'eut pas plutôt appris le mauvais tour que le sultan Ahmed lui avoit joué, qu'il vint à lui avec une puissante armée. Ahmed de son côté marcha audevant de Cara Josef avec toutes ses forces; & il se donna une sanglante bataille entre ces deux princes, à deux lieues de Tauris. Le Turcoman la gagna si entiere, qu'à peine le sultan eut-il le loisir de se sauver dans un jardin, où il demeura caché pendant quelque temps. Il y fut enfin découvert & présenté à son vainqueur, qui lui reprocha la perfidie dont il avoit usé à son égard, sans pourtant lui ôter ni la vie, ni le titre de sultan. Il disposa cependant de ses états, & lui ordonna de ne rien entreprendre contre son autorité. Mais peu de temps après, les principaux seigneurs de l'Iraque, qui étoient irrités contre le sultan, conseillerent à Cara Josef de s'en défaire, prenant pour prétexte, que ce prince, qui

étoit d'un naturel fort inquiet, ne demeureroit pas long-temps sans leur attirer une nouvelle guerre, qui acheveroit de les désoler. Le Turcoman suivit leurs avis, & ordonna qu'on fit mourir Ahmed & ses enfans dans la même année 813 de l'hégire, qui est la 1410 de J. C. Ainsi finit la famille de Hassan Buzruck surnommé *Ilekhani*, pere du Scheikh Avis, qui étoit montée à un très-haut point de grandeur & de puissance : & celle du Mouton noir, appellée en langue turque, *Caracoinlu*, prit sa place. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AVIS ALKOUNI, homme réputé saint par les Musulmans, duquel Jafei a écrit la vie dans la section 146 de son histoire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIS BEHADIR, prince de la maison d'Avis Ilekhani, pour lequel Scharf al Rami composa en langue persienne le livre intitulé, *Avis al Oschak*, l'an de l'hégire 816, de J. C. 1413.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIS (Pierre) sieur de Ponceau, *cherchez* AMYS.

AVIS (Jean) docteur en médecine de la faculté de Paris, en étoit doyen pour la seconde fois en 1471, lorsque le roi Louis XI emprunta de la faculté le *Rasis*, pour le faire copier. Ce fut le président Jean de la Driesche qui fut chargé de faire cet emprunt. Ce magistrat donna à la faculté des gages de vaisselle d'argent, & autres, comme on l'apprend par la lettre de la faculté à Louis XI, écrite à ce sujet. Dans cette lettre le livre est dit *Totum continens Rasis*. Les gages donnés furent douze marcs d'argent, vingt sterlins, & de plus une obligation de Malingre, qui se rendit caution, outre lesdits gages, pour cent écus d'or. En 1473 Jean Avis n'étoit plus doyen, c'étoit *Guillaume* Basin, mal nommé *Jean* dans l'édit de Louis XI contre les Nominaux. Mais Jean Avis fut un des quatre députés de la faculté, qui assisterent avec le doyen aux conférences qui se tinrent à Paris en 1473, par ordre de Louis XI, pour la réformation de l'université. Ce fut dans ces conférences que la condamnation des philosophes que l'on appelloit Nominaux, fut résolue. En conséquence de cette décision, Louis XI donna son édit contre cette secte philosophique : il est daté de Senlis le premier mars 1473. Jean Avis y est nommé. Les autres députés de la faculté étoient avec Guillaume Basin, Guillaume *De Algia*, Jean Rosée & Bassa Madidi. * *Voyez* Naudé dans ses *additions à l'histoire de Louis XI*, chapitres IV & V.

AVIT (S.) ou S. AVI, abbé de Mici ou de S. Memin, près d'Orléans, étoit fils d'un laboureur de Beausse, & d'une veuve étrangere d'Austrasie. Il naquit sous le regne de Clovis, & se retira dans l'abbaye de Mici, fondée depuis peu d'années par ce prince, & gouvernée par S. Euspice, prêtre du diocèse de Verdun. Il sortit de cette maison avec S. Lié pour vivre dans un desert du pays de Sologne, où ils vécurent pendant quelques années, jusqu'à ce que S. Avit fut rappellé par Maximin, qui avoit succédé à son oncle Euspice, dans l'abbaye de Mici. Après la mort de Maximin, l'évêque d'Orléans établit S. Avit abbé de ce monastère en l'année 520. Clodomir, l'aîné des fils que Clovis avoit laissés, regnoit alors dans Orléans. L'on prétend que S. Avit lui donna divers avis nécessaires pour le salut de son ame. Il voulut aussi porter ce prince à traiter Sigismond, roi de Bourgogne son prisonnier, avec plus de douceur. S. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il lui prédit que Dieu ne le laisseroit pas long-temps jouir de son royaume, ni même de sa vie, s'il faisoit mourir ce prince. L'évenement justifia sa prédiction, & Clodomir fut tué par les Bourguignons, un an après la mort de Sigismond. S. Avit quitta vers l'an 525 la charge d'abbé, soit par la mort, soit par une seconde retraite. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3. *histor. c.* 6. Anonym. *apud Surium. Vies de S. Lié & de S. Calais.* Mabillon, *acta sæcul. I. Benedict.* Bulteau, *hist. monast.* Baillet, *vies des saints*, 16 *juin*, *édit. de Paris*, in-fol.

AVITABILE (Corneille) natif de Naples, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut célébre par sa piété & par sa doctrine. Le chapitre général de l'an 1618 le déclara maître de théologie : il fut depuis vicaire général de la congrégation della Sanita, & provincial de Sicile, & il mourut en 1636, dans sa patrie. On a de lui un traité italien de la vie religieuse, avec quelques sermons imprimés à Naples en 1605. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

AVITE (S.) évêque de Vienne, *cherchez* AVITUS.

AVITH, ville d'où étoit Adad ou Arad roi d'Idumée. * *Gen.* 36, 35.

AVITUS (Alphius) poëte Latin, a vécu apparemment sous le regne d'Auguste & de Tibére, & écrivit en vers deux livres des vies des grands hommes. Quelques auteurs croient, avec assez de raison, qu'il est le même que ce Flavius Alphius Avitus, dont Sénéque parle avec estime. Priscien cite des vers d'Alphius, au sujet de ce maître d'école des Falisques, qui voulut livrer à Furius Camillus les enfans dont il avoit soin. Terentius Maurus, qui vivoit en même temps qu'Alphius Avitus, parle de lui en termes avantageux. * Priscien, *l.* 8. Sénéque, *l.* 1, *contr.* 1. Henri de Valois, *in not. ad excerpt. Dionis. Coccei.* Vossius, *de poët. lat. & de hist. lat.*

AVITUS (Marcus Mæcilius) né en Auvergne d'une des plus illustres familles des Gaules, après avoir montré sa valeur, donna des marques de sa prudence en divers emplois, ayant été envoyé deux fois en ambassade pour traiter avec les Goths. Après la mort de Plac. Valentinien, sous lequel il avoit été préfet du prétoire des Gaules, l'empereur Maxime le fit maître de la cavalerie dans le même département; mais peu après ayant appris que ce prince avoit été tué, il traita avec Théodoric roi des Goths, & de son consentement se fit reconnoître empereur à Toulouse le 10 juillet de l'an 455. Dès la même année toutes les troupes de Pannonie & d'Italie se soumirent à lui. Il ne put empêcher que Merouée roi des François ne prît Trèves; mais il eut plus de bonheur contre les Vandales & contre les Suèves : il opposa à ceux-ci les Goths qui en firent un grand carnage, & à ceux-là le comte Ricimer qui battit leur flotte sur les côtes de Sicile. Celui-ci fier de sa victoire, entreprit ensuite de détrôner Avitus, & de mettre Majorien à sa place : ce qui ne lui couta pas, ce prince ayant renoncé volontairement à l'empire au mois de décembre de l'an 456, après un an & demi de regne. Il fut créé évêque de Plaisance dans la Lombardie, & mourut peu après. On dit qu'il est enterré à S. Julien de Brioude en Auvergne. Il laissa un fils de même nom que lui, & une fille nommée Papianilla, qu'il avoit mariée à C. Sollius Apollinaris Sidonius, si célébre par ses lettres & par ses poësies.* Prosper. Idatius. Marcellin. Cassiodore, & Théophane, *en la chron.* Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *hist. c.* 11. Sidonius, *l.* 3, *epist. c.* 1.

AVITUS, prêtre Espagnol, vivoit au commencement du V siécle, en 418. Quelques-uns disent qu'il étoit de Brague, & les autres de Tarragone en Espagne. Il traduisit de grec en latin un traité du prêtre Lucien, sur la translation des reliques de S. Etienne, premier martyr, trouvées en 415, & il envoya cette traduction en Occident par Orose.* Gennadius, *de script. eccl.* Vossius, &c.

AVITUS : ce nom a été commun à deux Espagnols qui vivoient au commencement du V siécle, & dont l'un étoit apparemment le même que celui dont nous venons de parler. Ils avoient des sentimens contraires à la foi, & les publioient. Eutrope & Paul, évêques d'Espagne, envoyerent le prêtre Orose en Afrique pour consulter S. Augustin contre les hérésies de ces deux Avitus. Le premier qui étoit venu depuis peu de Jérusalem, semoit les erreurs d'Origène; & le dernier soutenoit le dogme d'un certain Victorin qu'il avoit connu à Rome. S. Augustin publia contre les

Priscillianistes & les Origenistes, un petit traité qui est dans le VI tome de ses œuvres, précédé de cette consultation d'Orose; & il en parle dans le premier livre de ses rétractations, *c.* 44.

AVITUS (Sextus Alcimus Ecdicius) fils du sénateur *Isichius*, & frere d'*Apollinaire*, évêque de Valence, fut fait archevêque de Vienne en Dauphiné, en 490, après la mort de son pere qui avoit gouverné cette église pendant quelques années. Il a été aussi illustre par sa naissance, que par sa doctrine & sa piété. Il étoit neveu de l'empereur Avitus. Il eut une liaison particuliere avec Clovis, premier roi chrétien des François, & eut part à sa conversion. Son zèle éclata sur-tout contre les Ariens. Il eut plusieurs conférences avec Gondebaud, roi des Bourguignons, qui étoit Arien, & il convertit son fils Sigismond. Il fut brouillé avec le dernier, pour avoir excommunié dans le concile de Lyon le trésorier de son épargne, nommé *Etienne*, qui vivoit dans un commerce scandaleux. Il fut banni, avec les autres évêques de ce concile; mais à son retour il fut très-bien auprès de ce prince, & le convertit. Ce fut Avitus qui lui persuada de se retirer dans le monastère d'Agaune pour y faire pénitence après qu'il eut fait mourir son fils Sigeric. Il écrivit aussi pour la défense du pape Symmaque, & présida en 517 au concile d'Epaone, puis à celui de Lyon: on croit qu'il souscrivit le premier en 506 à celui d'Orléans, ou au lieu de *Aventinus Diviensis metropolis*, il faut lire, *Avitus Viennensis metropolis.* Avitus a composé des lettres, des sermons & des poëmes. Le P. Sirmond a donné ses ouvrages avec des notes; ils ont été imprimés à Paris en 1643 en un volume *in*-8°. L'édition la plus exacte & la plus ample des œuvres de S. Avitus, est celle qu'on a insérée dans le second tome de la belle édition des œuvres diverses du P. Sirmond, qui parut à Paris en 1696, en 5 vol. *in-fol.* On n'y trouve pas cependant l'homélie sur le troisiéme jour des Rogations, qui ne fut découverte que depuis par D. Martène, lequel l'insera dans le tome V, *p.* 49 de son *Thesaur. anecdot.* imprimé en 1717. Avitus avoit composé plusieurs homélies; mais il n'en reste d'entieres que deux, sur les Rogations, qui avoient été depuis peu instituées par S. Mamert; on a les titres de huit autres, avec quelques fragmens. Dom Luc d'Acheri a publié dans le V tome de son *Spicilege*, la conférence qu'eut Avitus avec les évêques Ariens, en présence du roi Gondebaud. Il y a quatre-vingt-huit lettres d'Avitus, dans lesquelles il traite divers points de discipline ecclésiastique. De toutes les piéces de poësie qu'il avoit composées, il ne nous reste que six poëmes; cinq sur l'histoire de Moyse; le I de la création du monde; le II sur la chute de l'homme; le III sur l'arrêt que Dieu prononça contre lui; le IV du déluge; le V sur le passage de la mer Rouge; & le VI est un poëme à la louange de la virginité, qu'il adresse à sa sœur Fuscine. Il commence ainsi:

Suscipe complectens Christo dignissima Virgo,
Alcimus ista tibi, quæ mittit munera frater, &c.

Alcime Avitus mourut le 5 février d'une des années 523, 524, 525 ou 527, car on n'est pas bien certain de la fin de son pontificat. Les auteurs de l'*histoire litt. de la France*, placent la mort d'Avitus le 5 de février 525, jour auquel l'église célébre sa mémoire. Nous avons dans la bibliothéque des peres, & dans le premier volume des écrivains de l'histoire de France du sieur du Chêne, l'épitaphe de cet illustre prélat en 25 vers. On la trouve aussi avec quelques corrections dans l'*histoire littéraire de la France*, tome III, pag. 120. Le style d'Avitus est obscur & embarassé. Il se servoit de pointes assez spirituelles; mais il avoit peu de noblesse & d'élévation. Il étoit médiocrement savant, mais il avoit beaucoup de droiture & de bonne volonté. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *hist. Franc. c.* 34. S. Isidore, *de vir. illust. c.* 13. Agobard, *adv. legem Gundob.* Adon de Vienne, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles. libell.* 3. Sigebert. Trithême. Sixte de *Sienne*. Possevin. Baronius. Bellarmin. Adrien de Valois, *l.* 7, *rer. Franc.* Sirmond. *in præf. & not. ad Alc.* Sammarth. *Gall. christ. &c.* Dupin, *nouv. bibl. des aut. eccl. du VI siécle.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, *t.* 6, *p.* 532. D. Rivet, *hist. litt. de la France*, *t. III*, *p.* 115, *& seq.*

AULERCES ou AULERCIENS, *Aulerci*, peuples de l'ancienne Gaule, qu'on divisoit en trois, qui étoient *Aulerci Cenomani*, *Diablintes & Eburovices*, ceux du Mans, du Perche, & du diocèse d'Evreux. Tite-Live parle de ces trois peuples comme d'un seul. C'est au sujet d'Ambigat, & de ses deux neveux Bellovèse & Sigovèse. César les prend aussi quelquefois pour un seul peuple; mais depuis ils furent divisés en trois. * Tite-Live, *l.* 5. Cæsar. *de bello Gall.* Briet, *géogr.* Sanson, *carte de l'ancienne Gaule.*

AULIDE, ville & port de Béotie, sur le détroit de Negrepont. Ce fut le rendez-vous des capitaines Grecs qui allerent au siége de Troye. * Homere. Virgile. Strab. Pline, &c.

AULIQUE, est un nom qui se donne en Allemagne à une cour d'officiers supérieurs, que l'on appelle *le conseil aulique*, qui a une jurisdiction universelle & en dernier ressort, sur tous les sujets de l'empire pour tous les procès qui y sont intentés. Ainsi on dit en Allemagne, *conseil aulique*, *cour ou chambre aulique*, *conseiller aulique.* Le conseil aulique est établi par l'empereur, qui en nomme les officiers, mais l'électeur de Mayence a droit de le visiter. Ce conseil est composé d'un président catholique, d'un vice-chancelier que l'électeur de Mayence présente, & de dix-huit assesseurs ou conseillers, neuf catholiques & neuf protestans. Ils sont divisés en deux bancs, dont l'un est occupé par des nobles, & l'autre par des jurisconsultes. Ils tiennent leurs assemblées auprès de la personne de l'empereur; c'est pourquoi on l'appelle *justice de l'empereur.* Ce conseil a concurrence avec la chambre impériale de Spire, en ce que la prévention y a lieu; & lorsqu'une cause y est retenue, elle ne peut être portée à la chambre impériale, *& vice versâ.* L'empereur même ne peut pas empêcher, ni suspendre la décision, & encore moins évoquer à soi les causes dont l'une ou l'autre cour est une fois saisie, si ce n'est du consentement commun des états de l'empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant ce même conseil n'arrête rien sans la participation de l'empereur, & décrete ainsi, *fiat votum ad Cæsarem*; c'est qu'on en fait le rapport à l'empereur dans son conseil d'état. Cette cour aulique cesse aussitôt que l'empereur meurt. La chambre impériale de Spire au contraire, est perpétuelle, représentant non-seulement le chef mort, mais encore tout le corps de l'empire ensemble, qui est toujours réputé vivant. * Heiss. *Traité histor. de l'Empire.*

AULISIO (Dominique) fils d'*Antoine* Aulisio, né à Naples le 14 janvier 1649, étudia le latin sous Floriati & Martena, où il eut pour condisciples le cardinal del Giudice, & le prince de Cellamare. Il fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de dix-neuf ans il enseigna la rhétorique avec applaudissement & la poësie. On assure qu'il possédoit toutes les langues de l'Orient & de l'Occident, qu'il étoit en état de les parler & de les écrire, & qu'il les apprit sans maître. Il avoit également approfondi toutes les sciences, & cependant ayant perdu de bonne heure son pere & sa mere, il se vit pendant quelque temps dans la nécessité, & chargé d'un jeune frere & de cinq sœurs. A l'âge de 26 ans il enseigna en qualité de professeur extraordinaire, sans aucuns gages. A 34 ans il obtint la chaire des Institutes, qui lui rendit cent ducats de Naples; à 40 ans il eut celle du Code, qui en vaut 140. Depuis sa quarante-sixiéme année jusqu'à la fin de sa vie, il jouit de

la principale chaire du droit civil, & de 1100 ducats de revenu. Il mourut le 29 janvier 1717 âgé 68 ans. Comme il avoit enseigné publiquement à Naples plus de vingt ans, il y avoit acquis selon l'usage, le titre de comte palatin, & il fut enterré avec les honneurs dus à cette qualité. Il avoit aussi gouverné pendant 23 ans, avec 25 ducats par mois, l'école de l'architecture militaire, par l'ordre de Charles II. Il vivoit très-solitairement, & n'avoit nulle ambition. Il étoit grand antiquaire, ami de Platon; & si attaché aux sentimens & aux écrits de ce philosophe, que son oncle maternel, *Leonardi di Capoa*, ayant écrit conformément aux sentimens de Descartes, il se souleva contre lui : mais au lieu de raisons, il ne fit que des vers satyriques, qui lui firent peu d'honneur à lui-même, & animerent contre lui tous les savans amis de son oncle. Aulisio, voyant ce soulevement général, se retira de tout commerce, & renfermé dans son cabinet, il s'y appliqua à la composition de plusieurs ouvrages. Ceux que l'on connoît sont : *de Gymnasii constructione ; de Mausolæi architectura ; de Harmonia Timaïca, & numeris medicis.* Ces trois traités sont contenus dans un *in*-4° imprimé à Naples en 1694. *Commentarii juris civilis ad tit. pandect.* trois volumes, *in*-4°. *Delle Scuole sacre*, in-4°, en 1723. *Historia de ortu & progressu medicinæ, lib.* 8. * Sa vie au-devant de son livre *delle Scuole sacre*.

☞ AULNAY, *Alnetum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse de Bayeux, située sur la riviere d'Odon, à six lieues de Caen, entre Harcourt-Thury & Thorigny. Elle est proche le bourg d'Aulnay, où il se tient des marchés considérables, & qui est possédé en titre de Baronie par la maison de Froullay-Tessé. Jourdain de Saye, baron d'Aulnay, & Luce sa femme, la fonderent l'an 1131, sous l'épiscopat de Richard de Douvre, II du nom, & y firent venir des religieux de Savigny. Elle fut achevée par leur beau-fils Richard du Hommet, connétable de Normandie, lequel étant veuf & fort âgé, s'y fit religieux, & y mourut l'an 1181. L'église qui est très-bien bâtie, fut dédiée en 1190, comme nous l'apprend cette inscription qu'on y voit : *Anno ab incarnatione Domini M. C. XC. dedicata est ecclesia in honore Sanctæ Trinitatis, & beatissimæ Dei genitricis semperque Virginis Mariæ, atque omnium sanctorum, 3 calendas maii, à Domino Henrico Bajocensi & Domino Willelmo Constantiensi episcopis, Joanne abbate tertio, Deo autore, præsentem ecclesiam regente. Amen.* Il y avoit autrefois un grand nombre de religieux : ils étoient encore quarante sous l'abbé Thomas de Manois, qui mourut en 1351. Il y avoit fondé cinq chapelles, & les noms de ces quarante religieux sont écrits avec le sien dans la chapelle de la sainte Vierge, où il fut inhumé. Cette abbaye souffrit beaucoup dans le seiziéme siécle pendant les ravages des calvinistes. L'abbaye d'Aulnay est réformée : elle vaut environ douze mille livres de rente, tant pour l'abbé que pour les religieux. M. Huet, évêque d'Avranches, a été abbé d'Aulnay, & a rendu cette abbaye célébre par les ouvrages qu'il y a composés dans les longs séjours qu'il y fit quelques années de suite dans la belle saison. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain & vicaire de S. Malo, résident à Bayeux.

AULNAY, *Alnia*, bourg de France situé dans le Poitou, aux confins de la Saintonge, à quatre lieues de S. Jean-d'Angeli, vers l'orient, & environ à huit de Niort, du côté du midi. On prend Aulnai pour l'*Aunedonacum* des anciens. * Baudrand.

AULNE, *Aulna*, village avec une abbaye, dans le pays de Liége sur la Sambre, à une lieue au-dessous de la petite ville de Thuin. Il en est fait mention dans les vies des saints. * Baudrand.

AULOT, *Aulotum*, bourg d'Espagne en Catalogne. Il est situé dans la viguerie de Campredon, sur la riviere de Fluvia, au septentrion de la ville de Vic. Aulot a eu autrefois un évêché. * Baudrand.

AULPS, *cherchez* AUPS.

AULU-GELLE, *Aulus-Gellius*, ou *Agellius*, grammairien latin qui vivoit à Athènes dans le second siécle, & sous l'empire d'Adrien, c'est-à-dire, vers l'an 130 de J. C. Il écrivit en latin vingt livres des nuits attiques, *noctium atticarum lib. XX.* Quelques auteurs n'en mettent que dix-neuf; car en effet, nous n'avons presque que l'argument du huitiéme. Cet ouvrage est un ramas ingénieux de beaucoup de choses différentes, qui regardent principalement la critique. On nomme diversement ce Grammairien, *Agellius ou Aulus-Gellius :* Vossius est pour *Agellius*, qu'on trouve plus ordinairement dans les manuscrits anciens. D'autres soutiennent qu'Aulus-Gellius est le véritable nom de ce critique. Cette diversité de sentimens a fait le sujet d'une des dissertations de Petrus Lambecius. Beroalde fit imprimer l'ouvrage d'Aulu-Gelle à Venise en 1509. F. Gronovius en procura une autre édition en 1651. Son fils en a publié une autre en 1667, & en 1668 on en donna une autre à Leyden, avec les commentaires d'Antonius Thysius & de Jacques Loisel. En 1741 on a donné une nouvelle édition d'Aulu-Gelle, qui a paru *in*-8° à Hoff en Saxe. Elle est enrichie d'une dissertation sur l'auteur & son ouvrage. Aulu-Gelle a une infinité de fragmens des anciens, & c'est en cela que consiste principalement sa bonté & son prix. Entr'autres, le chapitre qui traite des douze tables est une très-bonne piéce. * A. Gelle, *noct. attic. l.* 20. S. Augustin, *de civit. Dei, l.* 9, *c.* 4. Erasm. *in Ciceroniano dialog. p.* 148. Poster. Scaligeran. *p.* 93. Juste Lipse, *l.* 4, *epist.* 19. Ger. J. Voss. *præfat. l. de vitiis serm.* Claud. Verder. *censur. autor. pag.* 15, 16. Quenstedt, *de patr. vir. illustr. p.* 366. Dempster, *in Indic. aut. præfix. antiq. Rom.* Voss. *præf. l.* 2, & *l.* 6, *c.* 23. G. Sciopp. *de arte critic. pag.* 6. Lud. Vivés, *in præfat.* H. Stephan. *ad Gellium.* H. Stephan. *prolog. in edit. A. Gell.* Franc. Vavass. *de ludicrâ dictione, p.* 270.

AULUS, ce surnom a été commun à divers illustres Romains. *Cherchez* le nom par lequel ils sont le plus connus, comme POSTHUMIUS, SABINUS, SERENUS, &c.

AULUS LICINIUS ARCHIAS, *cherchez* ARCHIAS.

AUMALE, sur la Bresle, en latin *Albamala*, petite ville de France en Normandie, avec titre de duché. Elle a eu autrefois des comtes particuliers. HENRI, dit *Etienne*, comte de Troyes & de Meaux, second fils d'*Eudes* II comte de Champagne, laissa EUDES, qui devint comte d'Aumale par sa femme, qu'on fait sœur uterine de *Guillaume*, dit *le Bâtard*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre. De ce mariage naquit ETIENNE, pere de GUILLAUME, dont la fille unique porta le comté d'Aumale à un autre *Guillaume* de Magneville, qui vivoit en 1179. Ce comté entra depuis dans la maison de Ponthieu. *Marie*, fille de GUILLAUME II du nom, comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France, fille du roi *Louis* VIII dit *le Jeune*, épousa SIMON de Dammartin, second fils d'*Alberic* II, qui prit le titre de comte d'Aumale & de Ponthieu, & qui mourut en 1239. L'an 1340 *Blanche* de Ponthieu, comtesse d'Aumale, &c. fille aînée & héritiére de *Jean*, comte d'Aumale, & de *Catherine* d'Artois, épousa JEAN V du nom comte d'Harcourt, &c. à qui le roi Jean fit couper la tête à Rouen l'an 1355. Ils laisserent divers enfans, entr'autres JEAN VI, pere de JEAN VII, lequel épousa en 1389 *Marie*, fille de *Pierre* II, comte d'Alençon, & en eut *Jean* VIII, comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424, sans laisser de postérité ; & *Marie*, qui porta le comté d'Aumale dans la maison de Lorraine, &c. *Marie* d'Harcourt épousa l'an 1417 ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont, pere de FERRI II, qui laissa RENÉ II. Celui-ci mort en 1508, donna le comté d'Aumale à CLAUDE son fils puîné, duc de Guise, &c. lequel d'*Antoinette* de Bourbon, eut FRANÇOIS. Le roi Henri II érigea l'an 1547 en duché le comté d'Aumale,

en faveur de ce dernier, qui fut depuis duc de Guise; mais il céda ce duché à son frere CLAUDE de Lorraine, qui fut duc d'Aumale, pair & grand-veneur de France, chevalier des ordres du roi, colonel général de la cavalerie légere, & lieutenant général en Normandie, dont la postérité est rapportée à l'article de LORRAINE. Ce duché d'Aumale a appartenu à LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé du roi Louis XIV.

AUMONIER de France (Grand): officier de la couronne. Il dispose du fonds destiné pour les aumônes du roi, célébre le service divin dans la chapelle de sa majesté, quand il le juge à propos, & est évêque de la cour, faisant toutes les fonctions de dignité à la cour dans quelque diocèse qu'il se trouve, sans en demander permission aux évêques des lieux. Il donnoit les provisions des maladreries de France. Il a l'intendance de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris. Il prête le serment de fidélité entre les mains du roi; & est à cause de sa charge, commandeur des ordres de sa majesté. Voici la suite historique de ceux que l'on sait avoir possédé cette dignité, suivant les anciens titres.

I. EUSTACHE, chapelain du roi Philippe I, se trouva à la dédicace de saint Martin des Champs à Paris, & autorisa de son seing la charte du roi, l'an 1067.

II. ROGER, évêque de Sées, est qualifié aumônier du roi Louis VII l'an 1160.

III. PIERRE, chapelain du roi Philippe *Auguste*, souscrivit une charte pour l'abbaye d'Herivaux, l'an 1183.

IV. Frere CHRÉTIEN, dit *le Pieux*, est nommé aumônier du roi, dans des titres des années 1220 & 1230.

V. Frere SIMON de la Chambre, étoit aumônier du roi Philippe *le Bel*, l'an 1296 & 1298, & mourut vers l'an 1307.

VI. Frere JEAN des Granges, prieur de Reaulieu, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, étoit aumônier du roi Philippe *le Bel*, l'an 1307, & étoit mort l'an 1314.

VII. PIERRE est nommé aumônier du roi Philippe *le Bel*, au journal du trésor du 15 février 1309.

VIII. Frere JEAN du Tour, Templier, fut aussi aumônier du roi Philippe *le Bel*, & vivoit encore l'an 1328.

IX. Frere JEAN de Grandpré, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, fut aumônier des rois Philippe *le Bel* & Louis *Hutin*.

X. Frere GUILLAUME de Lynais ou d'*Igni*, fut clerc de l'aumône du roi Philippe *le Bel*, puis aumônier du roi Philippe *le Long*, depuis 1315 jusqu'au 8 janvier 1321, jour de la mort de ce prince. Il vivoit encore l'an 1326.

XI. Frere JEAN de Brumez, religieux de l'ordre de la Trinité, étoit aumônier du roi Charles *le Bel*, l'an 1321 & 1325.

XII. GUILLAUME Morin étoit aumônier du même roi en 1326.

XIII. NICOLAS de Neuville fut clerc de l'aumône, puis aumônier du roi l'an 1327.

XIV. GUILLAUME de Feucherolles, après avoir été maître de la chambre aux deniers du roi Philippe VI, lorsqu'il n'étoit que comte de Valois, fut son aumônier depuis l'an 1329 jusqu'en 1343, qu'il fit son testament le 4 décembre, par lequel il prend cette qualité.

XV. REGNAUD Saget, sous-aumônier, fit l'office d'aumônier en la guerre de Bretagne l'an 1342.

XVI. PIERRE de Saint-Placide étoit aumônier du roi l'an 1344 & 1350.

XVII. MICHEL de Breiche, docteur en théologie, fut aumônier du roi depuis 1351 jusqu'au premier juillet 1355. C'est lui qui fit rebâtir l'église de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris, laquelle a été depuis ce temps-là sous la jurisdiction des grands-aumôniers. Il fut depuis évêque du Mans, & mourut le 3 juin 1363.

XVIII. GARNIER de Berron, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, après avoir été sous-aumônier, fut fait aumônier du roi le premier juillet 1357, & mourut le 17 septembre 1380.

XIX. SYLVESTRE de la Cervelle étoit aumônier de Charles dauphin, duc de Normandie, l'an 1356, & continua les mêmes fonctions dans la maison de ce prince, lorsqu'il fut parvenu à la couronne. Il est qualifié aumônier de France, dans un compte de l'an 1365. Il fut depuis évêque de Coutances l'an 1371, & mourut en septembre 1386.

XX. PIERRE de Prouverville est qualifié sous-aumônier de monseigneur le dauphin, régent du royaume, l'an 1358, & aumônier de France l'an 1366, & il le fut jusqu'en 1380.

XXI. DENYS de Collours, clerc & secrétaire du roi Jean, chanoine de la Sainte-Chapelle, chantre & chanoine de Meaux & de S. Quentin, fut nommé l'an 1371 aumônier du dauphin, lequel étant parvenu à la couronne, le fit son aumônier le premier octobre 1380, & mourut le 26 février 1382.

XXII. MICHEL de Crené, chanoine de la Sainte-Chapelle, après avoir été sous-aumônier du roi, fut nommé aumônier l'an 1382: il le fut jusqu'au premier janvier 1388, qu'il fut confesseur du roi, puis évêque d'Auxerre, l'an 1390. Il mourut le 13 octobre 1419, & fut inhumé en l'église des Chartreux de Paris.

XXIII. PIERRE d'Ailli, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, évêque du Pui & de Cambrai, puis cardinal, avoit été élevé à la dignité d'aumônier du roi l'an 1388, dont il fit les fonctions jusqu'en 1395. Il mourut en Allemagne le 5 octobre 1425, d'autres disent le 8 août. Son corps fut porté à Cambrai, où il gît.

XXIV. PIERRE Mignot fut nommé aumônier du roi le premier juin 1395, dont il faisoit les fonctions l'an 1397.

XXV. HUGUES Blanchet, chanoine de Paris, archidiacre de Sens, trésorier de la Sainte-Chapelle, & maître des requêtes, exerçoit la charge d'aumônier du roi l'an 1397 & 1399, & mourut le 24 avril 1406.

XXVI. PIERRE Profete fut nommé aumônier du roi le premier août 1408.

XXVII. GILLES des Champs, fameux docteur en théologie, fut nommé aumônier du roi, au retour de son ambassade vers l'empereur Venceslas. Il fut depuis évêque de Coutances & cardinal, & mourut le 15 mai 1413, suivant son épitaphe, qui est en l'église de Rouen.

XXVIII. JEAN de Courtecuisse, docteur en théologie, étoit aumônier du roi l'an 1418. Il fut depuis évêque de Paris, puis de Genève.

XXIX. PHILIPPE Aymenon fut nommé aumônier du roi le 8 octobre 1422.

XXX. ETIENNE de Montmoret, étoit aumônier du roi Charles VII les années 1418, 1422, 1429 & suivantes, & mourut l'an 1446.

XXXI. JEAN d'Aussi, docteur & professeur en théologie, fut nommé aumônier du roi, après la mort d'Etienne de Montmoret, & trésorier de la Sainte-Chapelle l'an 1449, puis évêque de Langres l'an 1542, étant toujours aumônier. C'est lui qui, au rapport de M. de Sainte-Marthe, dressa un catalogue de tous les hôtels-Dieu & maladreries du royaume.

XXXII. JEAN Balue, évêque d'Angers, cardinal, évêque d'Albe & de Preneste, après avoir été aumônier du roi Louis XI, mourut en octobre 1491, étant alors septuagenaire. Son corps gît en l'église de sainte Praxede à Rome, où se voit son épitaphe, ayant éprouvé en sa vie la bonne & la mauvaise fortune.

XXXIII. ANGELO Catho, natif de Supin au diocèse de Bénévent, s'attacha au service du roi Louis XI, qui le fit son médecin & son aumônier. Il fut archevêque de Vienne l'an 1482, se retira depuis en Italie, & mourut

rut à Bénévent l'an 1497.

XXXIV. JEAN Thuyer étoit aumônier du roi Charles VIII l'an 1483, & mourut en février 1485.

XXXV. GEOFROI de Pompadour, évêque d'Angoulême, puis de Perigueux & du Pui en Vélai, est le premier qui ait porté la qualité de grand-aumônier du roi, dont il fut pourvu l'an 1486, & mourut l'an 1514.

XXXVI. FRANÇOIS le Roi-Chavigni, protonotaire du saint siége, étoit grand-aumônier du roi François I, & mourut le 18 octobre 1515.

XXXVII. ADRIEN Gouffier, évêque de Coutances & cardinal, abbé de Fescamp, &c. fut nommé grand aumônier par le roi François I, l'an 1519. Il en fit les fonctions jusqu'à ce qu'il fut nommé légat en France, & transferé la même année à l'évêché d'Albi. Il mourut le 24 juillet 1523.

XXXVIII. FRANÇOIS des Moulins, dit *de Rochefort*, fut fait grand-aumônier du roi François I le 8 octobre 1519, en fit les fonctions jusqu'en 1526, & fut nommé à l'évêché de Condom, qu'il n'obtint pas.

XXXIX. JEAN le Veneur, cardinal, évêque & comte de Lisieux, fut nommé grand-aumônier par le roi François I l'an 1526, & mourut le 7 août 1543.

XL. ANTOINE Sanguin, dit *le cardinal de Meudon*, évêque d'Orléans, & archevêque de Toulouse, fut nommé grand-aumônier de France le 7 août 1543, & est le premier qui en ait porté le titre; ses prédécesseurs n'ayant pris que la qualité de grands-aumôniers du roi, d'aumôniers du roi, d'aumôniers de France. Il se démit de sa charge l'an 1547, & mourut à Paris le 22 décembre 1559. Il est enterré en l'église de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers.

XLI. PHILIPPE de Cossé, évêque de Coutances, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France l'an 1547, & mourut le 24 novembre 1548.

XLII. PIERRE du Châtel, natif d'Archy, évêque de Tulles, puis de Mâcon & d'Orléans, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du 25 novembre 1548, & mourut le 3 février 1552 avant Pâque.

XLIII. BERNARD de Ruthye, abbé de Pontlevoi, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du premier juillet 1552, & mourut le dernier mai 1556. L'on apprend des titres de la chambre des comptes, que le roi Henri II écrivit au pape une lettre, pour le prier d'accorder à Bernard de Ruthye, abbé de Pontlevoi, grand-aumônier, non évêque, & ses successeurs grands-aumôniers de France, qu'ils fussent créés, nommés & sacrés évêques de la cour.

XLIV. LOUIS de Brezé, évêque de Meaux, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du premier juin 1556, & l'exerça jusqu'à la mort du roi Henri II arrivée l'an 1559, & mourut le 25 septembre 1589.

XLV. CHARLES de Humieres, évêque de Bayeux, fut nommé grand-aumônier de France le 22 juillet 1559, & l'exerça jusqu'au 6 décembre 1560. Il mourut le 5 décembre 1571.

XLVI. JACQUES Amyot, évêque d'Auxerre, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France le 6 décembre 1560, dont il fut privé l'an 1591. Il mourut le 6 février 1593, âgé de 79 ans. Le roi Henri III le fit commandeur de l'ordre du Saint Esprit, lors de la création de l'ordre, en décembre 1578, avec cette prérogative, pour les grands-aumôniers ses successeurs, d'être commandeurs-nés sans faire aucune preuve de noblesse, suivant l'article XVIII des statuts de l'ordre.

XLVII. RENAULT de Beaune, archevêque de Bourges, puis de Sens, fut nommé grand-aumônier de France le 12 juillet 1591, & mourut le 27 septembre 1606, âgé de 79 ans.

XLVIII. JACQUES Davi du Perron, cardinal & archevêque de Sens, fut nommé grand-aumônier de France l'an 1606, & mourut le 5 septembre 1618, âgé de 63 ans.

XLIX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, cardinal, évêque de Clermont, puis de Senlis, fut grand-aumônier de France l'an 1618, dont il se démit l'an 1632, & mourut à Paris le 14 février 1645, âgé de 88 ans.

L. ALFONSE-LOUIS du Plessis de Richelieu, cardinal & archevêque de Lyon, fut grand-aumônier de France l'an 1631, & mourut le 23 mars 1653.

LI. ANTOINE Barberin, cardinal & archevêque de Reims, grand-aumônier de France l'an 1653, mourut le 3 avril 1671.

LII. EMANUEL-THÉODOSE de la Tour, cardinal de Bouillon, doyen du sacré collége, fut nommé grand-aumônier de France le 10 décembre 1671, & fut privé de cette charge & de l'ordre du saint Esprit l'an 1700, & mourut à Rome le 2 mars 1715.

LIII. PIERRE du Cambout, cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, grand-aumônier de France en septembre 1700, mourut à Versailles le 5 février 1706, âgé de 70 ans.

LIV. TOUSSAINTS de Forbin, cardinal de Janson, évêque & comte de Beauvais, pair de France, fut nommé grand-aumônier de France l'an 1706, & mourut le 24 mars 1713, âgé de 83 ans.

LV. ARMAND-GASTON de Rohan, cardinal & évêque de Strasbourg, a prêté le serment de grand-aumônier de France le 10 juin 1713, & est mort le 19 juillet 1749. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

LVI. ARMAND de Rohan, cardinal & évêque de Strasbourg, nommé grand-aumônier de France en 1749, est mort en 1756.

LVII. FRÉDERIC-JERÔME de Roye de la Rochefoucaud, cardinal, & archevêque de Bourges, nommé grand-aumônier de France en 1756, est mort le 29 avril 1757.

LVIII. HENRI-CHARLES de Saulx, cardinal de Tavannes, archevêque de Rouen, a été nommé grand-aumônier de France le 21 juin 1757.

AUMONT, maison noble & illustre en France. L'abbaye de Ressons, de l'ordre de Prémontré, dans le diocèse de Rouen, reconnoît les seigneurs d'Aumont pour ses principaux fondateurs. On y voit leurs tombeaux. Jean, abbé de Ressons, vivoit en 1150: ce qui témoigne que cette abbaye est des plus anciennes. La suite la plus sure des seigneurs d'Aumont se prend depuis

I. JEAN I du nom, sire d'Aumont, qui vivoit en 1248, & laissa de *Mabille* sa femme,

II. JEAN II du nom, sire d'Aumont, qui étoit mort en 1300, & laissa entr'autres enfans d'*Isabelle* sa femme,

III. JEAN III du nom, sire d'Aumont, écuyer, sergent d'armes du roi, qui se trouva à la bataille de Cassel en 1328, en l'ost de Tournai en 1339, en ceux de Vironfosse & de Bouvines en 1340, où il fut fait chevalier, & étoit mort en 1358, ayant eu entr'autres enfans d'*Agnès*, dite *Jeanne* Baillif, PIERRE I du nom, qui suit.

IV. PIERRE I du nom, sire d'Aumont, de Bertecourt, &c. conseiller & chambellan des rois Jean & Charles V, mourut le 10 avril 1381, laissant entr'autres enfans de *Jeanne* du Delouge, qui fut gouvernante du roi Charles VI, PIERRE II du nom, qui suit.

V. PIERRE II du nom, dit *Hutin*, sire d'Aumont, Porte-Oriflamme de France, mort le 13 mars 1413, après avoir porté les armes plus de quarante ans. Il épousa 1°. *Marguerite* de Beauvais, dame de Remaugis, fille de *Colart* châtelain de Beauvais, & de *Marguerite* de Roye, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jacqueline* de Châtillon, dame de Cramoisi, fille de *Jean* de Châtillon, seigneur de Gandelus, souverain maître-d'hôtel du roi, & de *Jeanne* de Sancerre sa troisiéme femme: 3°. *Jeanne* de Mello, dame de Clery, Chapes, Polisi,

&c. fille de *Gui* de Mello, seigneur de Givri, &c. & d'*Agnès* dame de Cleri. Il eut de sa seconde femme, *Ferri* d'Aumont, seigneur de Cramoisi, qui de *Claude* de Grancei, fille de *Robert*, seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille nommée *Marguerite*, mariée à *N.* seigneur d'Aigremont; & *Jacques* d'Aumont, chambellan du roi, mort à la bataille de Nicopolis en Hongrie en 1396. De sa troisiéme femme sortirent JEAN IV du nom, sire d'Aumont, qui suit; *Jeanne* d'Aumont, femme de *Louis* de Mello, seigneur de Saint-Prisc, &c. *Marie*, alliée à *Arnoul* de Gavre, seigneur d'Escornais, morte en 1463; *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* le Brun, seigneur de Paloiseau: 2°. à *Gilles* de Gamaches, chambellan du roi: 3°. à *Pierre* du Fai, seigneur de Montchevreuil; *Catherine*, mariée à *Jacques* de Soyecourt, seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans; & *N.* d'Aumont, dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN IV du nom, dit *Hutin*, sire d'Aumont, de Chars, de Chapes, &c. échanson du roi, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa en 1405 *Yolande* de Châteauvillain, seconde fille & héritiere de *Jean* de Châteauvillain IV du nom, seigneur du Thil & de Marigni, & de *Jeanne* de Grancei, dont il eut entr'autres enfans,

VII. JACQUES, sire d'Aumont, de Meru, de Chapes, &c. conseiller & chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, vivant en 1456. Il épousa *Catherine* dame d'Estrabonne & de Nolai, fille aînée de *Guillaume* seigneur d'Estrabonne & de Nolai, & de *Marguerite* de Rougemont, dont il eut *Blanche* d'Aumont, mariée en 1477, à François de Rochechouart, seigneur de Chandenier, sénéchal de Toulouse, &c. *Marguerite* d'Aumont, dame de Maisieres, alliée à *Robert* de Bautot; JEAN V du nom, qui suit; & *Ferri* seigneur d'Aumont, &c. mort en 1526, laissant de *Françoise* de Ferrieres, fille de *Guillaume* seigneur de Ferrieres, de Thuri & de Dangu, & de *Jacqueline* de Fayel, vicomtesse de Breteuil, *Anne* dame d'Aumont, Meru, Thuri, &c. mariée en 1522 à *Claude* de Montmorenci, baron de Fosseux, &c. *Louise* d'Aumont, dame de Chars, mariée 1°. à *François* seigneur de Rouville: 2°. à *Jacques* d'Archiac, seigneur d'Availles; & *Jeanne* d'Aumont, mariée 1°. à *Gaspard* de Vienne, seigneur de Listenois: 2°. à *Philibert* seigneur de Sassenage, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEAN V du nom, sire d'Aumont, baron de Couches, d'Estrabonne, de Nolai, de Chapes, &c. lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, épousa en 1480, *Françoise* de Maillet, dame en partie de Châteauroux, fille aînée de *Hardouin* de Maillet, dit *de la Tour-Landri*, & d'*Antoinette* de Chauvigni, dame de Châteauroux, dont il eut *Pierre* & *Felix* d'Aumont, morts sans postérité. Le premier avoit épousé en 1526, *Anne* de la Baume, dame de la Cour d'Arrenai, fille de *Marc* de la Baume, comte de Montrevel, & d'*Anne* de Châteauvillain; & PIERRE d'Aumont, dit *le Jeune*, qui suit.

IX. PIERRE d'Aumont III du nom, dit *le Jeune*, seigneur d'Estrabonne, de Cors, Nolai, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de la chambre du roi Henri II, épousa 1°. en 1527 *Françoise* de Sulli, dame de Cors, fille aînée de *Guyon* de Sulli, seigneur de Cors, Romefort, &c. & de *Jeanne* Carbonnel: 2°. *Antoinette* de Miolans. Il n'eut point d'enfans de cette derniere femme, & laissa de sa premiere, JEAN VI du nom, sire d'Aumont, &c. maréchal de France, qui suit; & *Jacqueline* d'Aumont, mariée en 1551 à *Yves* seigneur d'Alégre, &c.

X. JEAN VI du nom, sire d'Aumont, comte de Châteauroux, &c. maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa 1°. *Antoinette* Chabot, fille de *Philippe* comte de Charni & de Busançois, amiral de France: 2°. *Françoise* Robertet, fille de *Florimond*, baron d'Alluye, secrétaire d'état, & veuve de *Jean* Babou, seigneur de la Bourdaisiere, grand-maître de l'artillerie de France, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *René* d'Aumont, gentilhomme de la chambre du roi, mort sans alliance en 1586, à l'âge de 18 ans; *Antoine* d'Aumont, marquis de Nolai, baron d'Estrabonne, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Boulogne sur-mer, & du Boulonois, mort en 1635, âgé de 73 ans, sans laisser de postérité de *Catherine* Hurault de Chiverni, veuve de *Virginal* d'Escoubleau, marquis d'Alluye, comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, comte de Chiverni, chancelier de France, morte le 13 avril 1615, ni de *Louise-Isabelle* d'Angennes Rambouillet, ses deux femmes; JACQUES, qui suit; *Françoise*, mariée en 1592 à *René* de Rochebaron, comte de Berzé; *Marie*, morte sans alliance; & *Marguerite* d'Aumont, alliée à *François* de Chalençon, vicomte de Rochebaron.

XI. JACQUES d'Aumont, baron de Chapes, gentilhomme de la chambre du roi, prévôt de Paris, mourut le 14 juillet 1614, laissant de *Charlotte-Catherine* de Villequier, fille unique de *René* de Villequier, baron de Clairvaux, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur de Paris, & de *Françoise* de la Marck sa premiere femme, CÉSAR, qui suit; ANTOINE duc d'Aumont, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*: *Roger*, évêque d'Avranches, mort en 1652; *Charles*, marquis d'Aumont, lieutenant général des armées du roi, mort à Spire d'une blessure qu'il reçut au siége de Landau en octobre 1644, à l'âge de 38 ans, sans enfans de *Marguerite* Hurault-Chiverni, veuve de *Erasme* de Daillon, comte de Briançon, & fille de *Henri*, comte de Chiverni, &c. gouverneur du pays Chartrain, & de *Marie* Gaillard sa seconde femme; *Anne* d'Aumont, mariée 1°. à *Antoine* Potier, seigneur de Sceaux, secrétaire d'état: 2°. à *Charles* comte de Lannoi, chevalier des ordres du roi; & *Jacques-Emanuel* d'Aumont, seigneur d'Aubigni & de Faye, mort en 1645, laissant de *Suzanne* de Saint-Aubin, dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel* de Saint-Aubin, seigneur des mêmes lieux, & de *Louise* d'Hericourt, qu'il avoit épousée en 1632, pour fille unique *Anne-Elizabeth* d'Aumont, seconde femme d'*Erard* du Châtelet, marquis de Thons, maréchal de Lorraine, morte le 9 juin 1665.

XII. CÉSAR d'Aumont, marquis de Clairvaux, vicomte de la Guerche, &c. gouverneur de Touraine, dit *le marquis d'Aumont*, mourut le 20 avril 1661. Il avoit épousé 1°. *René* aux-Espaules, dite *de Laval*, fille de *René* aux-Epaules, dit *de Laval*, marquis de Nesles, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* Amelot, fille de *Jacques*, seigneur de Carnetin, président ès requêtes du palais, morte en octobre 1675, dont il eut, outre plusieurs enfans morts jeunes, *Anne* d'Aumont, mariée à *Gilles* Fouquet, ci-devant premier écuyer de la grande écurie du roi; & *Charlotte* d'Aumont, morte sans alliance le 7 novembre 1723, âgée de 78 ans.

XII. ANTOINE d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Boulogne & du pays Boulonois, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa *Catherine* Scaron de Vaures, morte le 20 novembre 1691, dont il eut LOUIS-MARIE-VICTOR duc d'Aumont, qui suit; *Charles*, abbé d'Userches, Longuilliers, &c. mort en 1695; *Anne-Elizabeth*, mariée en 1661 à *Charles* comte de Broglio, gouverneur d'Avênes, lieutenant général des armées du roi, morte le 27 janvier 1717, en sa 78 année; & *Catherine-Marie* d'Aumont, abbesse du Pré au Mans, morte en 1708.

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre,

gouverneur de Boulogne & du pays Boulonois, né le 9 décembre 1632, mourut subitement à Paris le 19 mars 1704, en sa 72 année. Il épousa 1°. le 21 novembre 1660 *Magdeléne-Fare* le Tellier, fille de *Michel* le Tellier, chancelier de France, commandeur des ordres du roi, morte le 22 juin 1668, à l'âge de 22 ans: 2°. le 28 novembre 1669, *Françoise-Angélique* de la Mothe-Houdancourt, fille aînée de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louise* de Prie, gouvernante des enfans de France, morte le 5 avril 1711, âgée de 61 ans. Du premier lit sont sortis *N.* d'Aumont, marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667; Louis duc d'Aumont, qui suit; *N.* mort jeune en 1669; *Magdeléne-Elizabeth-Fare* d'Aumont, mariée en 1677, à *Jacques-Louis* marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, chevalier de ses ordres, morte subitement à Paris la nuit du 17 au 18 octobre 1728, âgée de 66 ans, & *Anne-Charlotte* d'Aumont, alliée le 4 février 1683, à *François-Joseph* marquis de Crequi, lieutenant général des armées du roi. Du second lit est issu Louis-François d'Aumont, marquis de Chapes, duc d'Humieres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Compiegne & du Boulonois, né le 30 mars 1671, qui a épousé le 15 mai 1690, *Anne-Louise-Julie* de Crevant, fille de *Louis* de Crevant, duc d'Humieres, maréchal & grand-maître de l'artillerie de France, &c. & de *Louise-Antoinette-Therese* de la Châtre, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humieres, dont il a eu *Louise-Françoise* d'Aumont, mariée en mars 1710 à *Louis-Antoine-Armand* de Gramont, duc de Gramont, pair de France.

XIV. Louis duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, gouverneur & lieutenant général du pays Boulonois, gouverneur de Boulogne & Tour-d'Or, Monthulin & Estapes, né le 19 juillet 1667, mourut le 6 avril 1723 en sa 56 année. Il avoit épousé le 17 décembre 1690, *Olympe* de Brouilli, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, marquis de Piennes, chevalier des ordres du roi, morte le 23 octobre 1723, en sa 62 année, dont il eut Louis-Marie, qui suit; & *N.* d'Aumont, né le 9 décembre 1692, & mort sans avoir été nommé le 5 octobre 1702.

XV. Louis-Marie duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Boulogne, &c. né le 26 septembre 1691, mourut le 5 novembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épousé le 3 juillet 1708, *Catherine* de Guiscard, fille unique de *Louis*, comte de la Bourlie, chevalier des ordres du roi, &c. & d'*Angelique-Elizabeth* de Langlée, morte le 9 juillet 1723, en sa 35 année, dont il eut Louis-Marie-Augustin duc d'Aumont, qui suit; *Marie-Louis-Hippolyte* d'Aumont, marquis de Chapes, né le 17 août 1711, mort le 2 août 1720, en sa neuviéme année; & *Nicolas-Olympe* d'Aumont, chevalier non profès de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, mort le 28 novembre 1724, dans la 10 année de son âge.

XVI. Louis-Marie-Augustin d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, d'Isle & de Nollai, comte de Berzé, baron de Chapes, de Rochetaillé, Jonei, Estrabonne, Convez, Molinot, le Lis, la Mothe-sous-Sigi, &c. né le 28 août 1709, le seul & unique mâle restant de sa maison, ayant été pourvu de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, vacante par la mort de son pere, en prêta le serment de fidélité le 13 novembre 1723, & fut fait mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, par la démission du sieur de Bougard, au mois d'août 1728. Il a été marié le 23 avril 1727, avec *Victoire-Félicité* de Durfort de Duras, âgée alors de 21 ans & 3 mois, veuve de *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, gouverneur du haut & bas Limosin, mort sans enfans le 13 octobre 1721, & fille de *Jean* de Durfort, duc de Duras, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Angelique-Victoire* de Bournonville. Il en a eu *Louis* d'Aumont, marquis de Villequier, né & baptisé le 3 avril 1729, & mort le premier janvier 1731; une fille, née le 13 février 1731 & un fils né la nuit du 5 au 6 août 1732. * Davila, *hist. l.* 9. De Thou & Matthieu, *hist.* Godefroi & le P. Anselme, *offic. de la couronne.*

AUMONT (Jean d') maréchal de France, l'un des grands capitaines de son temps, comte de Châteauroux, baron d'Estrabonne, de Chapes, &c. chevalier des ordres du roi, & lieutenant général de ses armées en Bourgogne & Bretagne, porta dès sa premiere jeunesse les armes pour le service du roi, & suivit le maréchal de Brissac en Italie, où il fut capitaine d'une compagnie de cavalerie. En 1557, il fut blessé à la journée de Saint-Quentin, & y resta prisonnier. L'année suivante il se trouva à la prise de Calais, & depuis aux batailles de Dreux, de Moncontour, de Saint-Denys, au siége de la Rochelle, & en diverses autres occasions, où il paya très-bien de sa personne. Le roi Henri III voulant récompenser ses services, le fit chevalier de l'ordre du saint Esprit le 1 janvier de l'an 1579, puis maréchal de France le 23 décembre suivant. Après la mort de ce prince, il se rangea auprès de Henri IV, qui lui donna le gouvernement de Champagne. Ensuite il conduisit du secours au roi devant Dieppe, & le servit très-utilement à la bataille d'Ivri & ailleurs, & sur-tout dans le Bourbonnois contre le duc de Nemours. Lorsqu'il eut été pourvu du gouvernement de Bretagne, il y soumit diverses places; mais en assiégeant le château de Comper, à quatre lieues de Rennes, il y reçut un coup de mousquet, qui lui cassa les deux os du bras, & il en mourut le 19 août de l'an 1595, âgé de 73 ans. *Nous avons parlé ci-dessus de sa femme & de ses enfans.*

AUMONT (Antoine d') & d'Estrabonne, pair & maréchal de France, étoit duc d'Aumont, marquis d'Isles, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, gouverneur & lieutenant général de Paris, de Boulogne & du pays Boulonois. Il étoit second fils de Jacques d'Aumont, & de *Charlotte* de Villequier, & petit-fils de Jean, maréchal de France. Il fut élevé à la cour en qualité d'enfant d'honneur du roi Louis XIII, & il commença à porter les armes sous le seigneur de Chapes son frere. Il servit au siége de Montauban en 1621, fut blessé au combat de l'isle de Ré en 1627, se trouva l'an 1628 au siége de la Rochelle, & l'année d'après à l'attaque du Pas de Suze. L'an 1632, le roi le choisit pour être capitaine de ses gardes, le fit chevalier du S. Esprit en 1633, & gouverneur de Boulogne en 1635. Depuis en 1637 le seigneur d'Aumont défit sept cens Espagnols près de Monthulin; servit aux siéges d'Hesdin, d'Arras, d'Air, & au passage de la riviere de Colme, le 19 juin 1645. Dans la suite il fut lieutenant général des armées de sa majesté, & se trouva à la prise de Courtrai, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé, au combat d'Estaires en 1647, à la bataille de Lens en 1648, & au passage de l'Escaut en 1649. En 1650, il eut le commandement de l'aîle droite à la bataille de Rhetel. Ce fut après cette célébre journée que le roi lui donna le bâton de maréchal de France le 5 janvier 1651. Depuis il rendit encore de grands services. En 1662, il fut fait gouverneur de Paris, puis duc & pair de France en 1665. Il suivit le roi à la campagne de Flandre en 1667, & à son retour il mourut à Paris d'apopléxie le 11 janvier de l'an 1669, âgé de 68 ans.

AUN ou AOUN (Abou Aün Abdallah ben Aün ben Arthaban Al-Basri) homme célébre parmi les Musulmans, qui étoit natif de la ville de Bassora, & avoit été affranchi. Avant lui on parloit fort de la tempérance de Ben Sirin; mais il l'effaça, & la fit oublier entie-

rement. On dit qu'il étoit tellement maître de ſa langue, qu'il ne lui échapa jamais aucune parole mal-à-propos, & qu'il ne s'emporta jamais à dire aucune injure, pas même à un eſclave. Auſſi Auza diſoit que Sofian & lui étant morts, tous les hommes étoient devenus égaux, à cauſe des grandes qualités que ces deux perſonnages avoient par-deſſus les autres. Sa coutume étoit de ne ſaluer jamais les Cadariens, gens qui nioient les decrets de Dieu & la prédeſtination. Il mourut l'an 150 de l'hégire, âgé de 85 ans, ſous le califat d'Almanſor. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUNAIRE, *cherchez* AUNHAIR.

AUNAY, *cherchez* AULNAY.

AUNEAU, petite ville de France dans la Beauſſe, à quatorze lieues de Paris, & à quatre de Chartres. Elle eſt célébre par la défaite des Allemands, Reitres, Suiſſes & Lanſquenets, que le duc de Guiſe y tailla en piéces le 14 novembre de l'an 1587. Ils avoient cherché inutilement un gué ſur la Loire, quand ce duc les défit. C'étoit HENRI de Lorraine I de ce nom, duc de Guiſe, dit *le Balafré*.

AUNEDDIN, ſurnom d'Abou Modhaffer Jahia Ben Mohammed al Vezir. Il eſt auteur d'un commentaire ſur la logique de Ben-Sakith, & d'un poëme ſur l'art d'écrire. * D'Herb. *bibl. orient.*

AUNHAIR (S.) communément S. AUNAIRE, fils de *Paſtor* & de *Ragnoare*, étoit d'une famille riche, noble & fort conſidérée dans la ville d'Orléans. Il ſuivit la cour pendant quelques années dans le palais de Gontran roi de Bourgogne; mais il renonça bientôt à cet emploi, s'engagea dans la cléricature, & ſe mit ſous la diſcipline de Siagrius évêque d'Autun. Il fut élu évêque d'Auxerre l'an 571 après la mort d'Etherius, & ſouſcrivit en cette qualité au IV concile de Paris en 573. Il aſſiſta encore aux conciles de Mâcon que Gontran fit aſſembler en 581, & en 585. En 586 il tint un ſynode à Auxerre, où il fit des réglemens qui furent très-approuvés. Il eut part à la pacification des troubles de Poitiers, excités vers l'an 589, & mourut le 25 ſeptembre de l'an 605. * Grégoire de *Tours*, *l.* 9. *Vita apud Labbæum biblioth. manuſcr.* Le Cointe. Baillet, *vies des ſaints*, 25 *ſeptembre*.

AUNIS ou PAYS D'AUNIS, *Alnenſis*, *Alnetenſis*, ou *Alnienſis Tractus*, gouvernement général qui faiſoit autrefois partie de celui de Saintonge. Il eſt borné au nord & à l'orient par le Poitou, au midi par la Saintonge, & au couchant par l'Océan. La Rochelle en eſt la ville capitale. Les autres villes ſont Rochefort, le Brouage, Marennes, Royan, l'iſle de Ré, l'iſle d'Oleron: il y a auſſi les bourgs de Marans, Surgeres, Soubize, Saujon, &c. Ce pays, quoique ſec, produit de bon blé & beaucoup de vin: dans les endroits marécageux il y a des prairies qui nourriſſent beaucoup de bétail, & des marais ſalans, dont on tire le meilleur ſel qu'il y ait en Europe.

AUNOI, petit pays dans l'iſle de France. On n'en connoît plus les confins, qui ſont confondus avec ce qu'on appelle *la France*. Il eſt vers Livri, Bois-le-Vicomte & Claye, entre Paris & Meaux. On n'en fait mention, ſelon Baudrand, que dans certains titres; mais il n'y a aucun lieu conſidérable. Ce pays a donné le nom à une maiſon ancienne, dont l'on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. GAUTIER d'Aunoi, ſeigneur de Monci-le-neuf & de Grand-Moulin, qui vivoit encore en 1314, & épouſa 1°. *Iſabelle*; 2°. *Gillette* de Clari. Du premier mariage ſortirent PHILIPPE, qui ſuit; & *Gautier* d'Aunoi, ſeigneur de Savigni, qui épouſa *Marie*.

II. PHILIPPE d'Aunoi, ſeigneur de Grand-Moulin, épouſa *Agnès* de Montmorenci, fille d'*Erard*, ſeigneur de Conflans, &c. & de *Jeanne* de Longueval, ſa premiere femme, dont il eut PHILIPPE II, qui ſuit; *Pierre*, qui étoit chambellan de M. de Poitiers en 1357, & capitaine de la ville & marché de Meaux en 1386; & *Jean* d'Aunoi, dit *le Galois*, vivant en 1382.

III. PHILIPPE d'Aunoi II du nom, dit *le Galois*, ſeigneur de Grand-Moulin, de Villeron, &c. ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut capitaine des gendarmes du diocèſe de Senlis en 1364, maître-d'hôtel des rois Charles V & Charles VI, & étoit mort en 1392. Il épouſa *Agnès* de Villiers, dont il eut ROBERT, qui ſuit; *Jean*, maître-d'hôtel du duc de Bourgogne, qu'il ſuivit au ſecours de la ville de Maſtricht en 1408, & étoit dans la ville de Meaux en 1421, lorſqu'elle fut aſſiégée par le roi d'Angleterre, dans la capitulation de laquelle il eſt nommé; & *Marguerite* d'Aunoi, alliée à *Pierre* de Villiers-le-Bel.

IV. ROBERT d'Aunoi, dit le *Galois*, ſeigneur d'Orville & de Villeron, chambellan des rois Charles V & Charles VI, capitaine de la ville & marché de Meaux, ſervit le roi Charles V en ſes guerres contre les Anglois, fut fait ſouverain maître général & réformateur des eaux & forêts de France en 1413, & mourut le 21 novembre 1414. Il épouſa 1°. *Jeanne* la Thiaiſe, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Michaude* de Sempi, dont il eut CHARLES, qui ſuit.

V. CHARLES d'Aunoi, dit *le Galois*, ſeigneur d'Orville Louvres-en-Pariſis, Villeron, &c. étoit mort en 1427. Il épouſa en 1403, *Jacqueline* de Paillart, dame en partie de Gouſſainville, fille de *Philibert* de Paillart, ſeigneur de Thorigni, Liſi-ſur-Ourcq, & de Gouſſainville, préſident au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Dormans, dame de Silli, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Jeanne*, mariée à *Hector* de Flavi, chevalier; & *Iſabelle* d'Aunoi, vivante en 1445.

VI. JEAN d'Aunoi, dit *le Galois*, ſeigneur d'Orville, de Louvres, Villeron, Gouſſainville en partie, de Sillien-Mulcien, Vitri-ſur-Seine, Monceaux & Eſpinaiſous-Montmorenci, échanſon & chambellan du roi, mourut en 1489. Il épouſa *Iſabeau* de Rouvroi, dite *de Saint-Simon*, fille de *Gaucher*, ſeigneur de Saint-Simon, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut PHILIPPE III du nom, qui ſuit; *Artus*, ſeigneur d'Orville, de Louvres, &c. chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, abbé de Nogent-ſous-Couci, vivant en 1527; *Guillaume*; & *Charlotte* d'Aunoi, mariée 1°. à *Humbert* de Neufchâtel, ſeigneur de Planci: 2°. à *Miles* de Dampierre, ſeigneur de Cuci près Anci-le-Franc.

VII. PHILIPPE d'Aunoi III du nom, dit *le Galois*, ſeigneur de Chivré, Orville, Louvres, Silli, &c. échanſon du roi, mort après l'an 1499, avoit épouſé le 4 décembre 1468 *Catherine* de Montmorenci, dame de Trêmes & de Gouſſainville en partie, qui, au moyen de ce mariage fut entierement réunie, ſeconde fille de *Charles* de Montmorenci, ſeigneur d'Auvrai-Meſnil, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut 1. *Charles*, mort ſans alliance; 2. *Antoine*, chanoine de Beauvais & de Laon, ſeigneur de Gouſſainville, qu'il donna en 1527, conjointement avec *Artus* ſon oncle, à *Aymar* Nicolaï, ſeigneur de Saint-Victor, premier préſident de la chambre des comptes, qui avoit épouſé *Anne* Baillet ſa niéce; 3. *Louis*; 4. *Jean*, morts ſans alliance; 5. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Maricourt, ſeigneur de Monci-le-Châtel; 6. *Anne*, qui épouſa *Jean* le Maire, ſeigneur de Pariſi-Fontaine; 7. *Germaine*, dont l'alliance eſt ignorée; 8. *Marie*, alliée 1°. le 19 decembre 1517 à *Antoine* d'Eſtrées, ſeigneur de Berne, capitaine du château de Peronne: 2°. à *Raoul* de Bernets, ſeigneur de Cardenoi; 9. *Jeanne*, dame de Trêmes & de Silli, ſeconde femme de *Thibaut* Baillet, ſeigneur de Sceaux, préſident au parlement, dont elle eut *Anne* Baillet, épouſe d'*Aymar* Nicolaï, ſeigneur de Saint-Victor, premier préſident de la chambre des comptes, auquel *Artus* d'Aunoi, ſeigneur d'Orville, & *Antoine* d'Aunoi, ſon neveu, grand oncle & oncle de ſa femme donnerent la terre de Gouſſainville, par contrat du mois de mars 1527; 10. *Perrette* d'Aunoi, mariée à *Jean* le Bouteiller, ſeigneur de Mouci-le-Vieil

& de Mouci-le Neuf ; & 11. *Louise* d'Aunoi, religieuse à Poissi. * Du Chêne, *histoire de la maison de Montmorenci.* Le P. Anselme, &c.

AUNOY (Marie-Catherine Jumelle de Berneville, comtesse d') morte en 1705, veuve de François de la Mothe, comte d'Aunoi. Elle a composé plusieurs ouvrages qui ont été assez goûtés de ceux qui n'aiment que les lectures frivoles, & les livres romanesques. Elle a publié entr'autres : les *aventures d'Hypolite comte de Duglas*, en 2 vol. *in*-12. *Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe, depuis 1672, jusqu'en 1679, tant aux guerres contre les Hollandois, qu'à la paix de Nimégue*, 2 volumes *in*-12, à Paris 1692. *Mémoires d'Espagne*, 3 vol. *Histoire de Jean de Bourbon, prince de Carency, chambellan du roi Charles VI*, 3 volumes *in*-12, à Paris 1697. On lui donne aussi l'écrit intitulé *My-Lady, nouvelles angloises*, ouvrage de galanterie, que l'on trouve dans le tome second des *Lettres* de Madame du Noyer. Un historien ne peut faire presque aucun usage de ces ouvrages où la fable domine, & qui ne sont presque qu'un tissu de galanteries. On a encore de cette dame des contes nouveaux. Madame de Héere sa fille, s'est aussi, dit-on, distinguée par son esprit, comme on le voit dans ce madrigal :

Dans la prose & les vers de l'aimable Héere,
Je le dis, comme je le croy ;
La fille est semblable à la mere,
On voit tout l'esprit de l'illustre d'Aunoy.

* *Mémoires du temps.* Titon du Tillet, *Parnasse François, édit.* in-fol. *page* 506.

AVO (S.) abbaye en Lorraine, *cherchez* SAINT AVO.

AVOTH-JAIR, c'est-à-dire, *les villes de Jaïr*, qui étoient au nombre de trente, dont Jaïr, juge des Israélites, étoit maitre Ce Jaïr avoit trente fils tous braves. Il les établit seigneurs de ces trente villes qui étoient de sa dépendance. * *Juges*, *X*, 4.

AVOUEZ ou AVOCATS des églises, *cherchez* ADVOUEZ.

AVOYE, *cherchez* HADWIGE.

AUPS ou AULPS, ville de France en Provence, dans le diocèse de Fréjus. Elle est nommée dans les anciens titres, *Alpes*, *Alpium urbs*, & *Castrum de Alps* ou *de Alpibus*. Il est évident que ce nom lui a été donné de celui des Alpes, qui commencent de s'élever assez près de cette ville. Il y a bailliage, & une église collégiale, qui a été autrefois à Valmosie. Pierre d'Aups, que les auteurs du XIII siécle ont nommé *de Alphis* & *de Alpibus*, se signala en Orient durant les croisades. Il y a apparence qu'il étoit de la maison de Blacas. Les auteurs de l'histoire générale de Provence ne l'ont pas assez bien connu. * Bouche, *chronologie de Provence*, *l.* 4. Du Cange, *hist. de Constant.*

AURACH, *Auracum*, *Uracum*, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne, dans le duché de Wittemberg, entre la ville de Tubinge & celle d'Ulm. Elle est capitale d'un comté qui porte son nom, & le séjour ordinaire des princes puînés de Wirtemberg. Il y a un bon château, qu'on nomme *Hohen-Aurach*, c'est-à-dire, *le haut Aurach.*

AURAI. (Khalil) Il est auteur d'un livre intitulé *La bonne nouvelle annoncée à l'ami touchant l'expiation de ses fautes.* C'est une exhortation à la pénitence. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVRANCHES (Jean d') auteur du livre des offices ecclésiastiques, *cherchez* BAYEUX. (Jean de)

AVRANCHES, ville de France dans la basse Normandie, avec évêché suffragant de Rouen. Elle est élevée sur une colline au-dessus de la riviere de Sée, & n'est pas éloignée de la mer, ni du mont Saint-Michel. Elle est sur les frontieres de la Bretagne, à dix lieues de Coutance. Avranches a aussi bailliage & élection, avec titre de vicomté, que S. Louis, roi de France, acheta en 1236 de Robert de Praêre. Charles III roi de Navarre, céda ses droits sur ce vicomté à Charles VI roi de France en 1404. C'est une ville ancienne, que les auteurs ont nommée diversement, *Abrincæ*, *Abrincatum*, *Legedia* & *Ingena Abricantorum.* Robert Cenalis croit qu'on lui donna le nom d'*Abrinca*, d'*Arbinca* & d'*Arborica*, parcequ'elle étoit bâtie dans un bois, & environnée d'arbres de haute futaye. On croit aussi que les *Ambiliates* de César sont les peuples du diocèse d'Avranches. L'église cathédrale est dédiée sous le titre de S. André, avec un chapitre, dont le doyen est le chef. Les autres dignités sont le chantre, le trésorier, l'écolâtre, & les deux archidiacres : il y a plus de vingt-cinq chanoines. Le plus ancien de ses évêques dont nous ayons connoissance, est Nepus ou Nepos, qui se trouva l'an 511 au premier concile d'Orléans. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels Paternus, Senerius, Severus, Léodoval & Aubert, sont reconnus pour saints. Louis Hebert, Robert Cenalis, François Pericard, Charles Vialart, & Roger d'Aumont, sont célébres par leur doctrine & par le zèle qu'ils ont témoigné pour la discipline ecclésiastique. Charles Vialart avoit été général des Feuillans, & avoit publié une géographie ecclésiastique, sous son nom de religion, qui étoit Charles de Saint Paul. Roger d'Aumont soutint avec beaucoup de vigueur les droits de l'église. Outre l'église cathédrale de S. André, l'on voit dans Avranches trois paroisses, un prieuré de religieuses bénédictines, dont la communauté est nombreuse, un couvent de capucins, un hôpital, avec un collége dans le fauxbourg des Champs. Le palais épiscopal, la maison du doyen, l'auditoire, le promenoir du petit palais, &c. sont dignes d'être vus. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans cette ville, bailliage, vicomté, élection, & un bureau des traites foraines. * Cæsar, *l.* 3. *de bell. Gall.* Ptolémée, *l.* 2, *c.* 8. Grégoire de *Tours*, *l.* 9, *hist.* Philippe le Breton, *l.* 1. *Philipp.* D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Du Chêne, *recherche des antiquités de France.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

CONCILE D'AVRANCHES.

En 1172, Théodin & Albert, cardinaux légats du saint siége, célébrerent un concile à Avranches, pour y informer contre les assassins de S. Thomas de Cantorberi. Le pape Alexandre III les sollicitoit d'examiner avec soin cette affaire importante. Roger de Hoveden dit que Henri II, roi d'Angleterre, s'y justifia par serment de ce crime. François Pericard, évêque d'Avranches, publia des ordonnances synodales vers l'an 1615, & Roger d'Aumont en publia aussi dans un synode tenu en 1646.

AVRANCHIN (l') *Abrincensis Ager*, petit pays de France en basse Normandie, entre le Cotentin au septentrion, le Bessin à l'orient, le Maine & la Bretagne au midi, & le golfe du mont Saint-Michel à l'occident. Il est ainsi nommé de la ville d'Avranches sa capitale, & le mont Saint-Michel est aussi compris en ce pays-là, ainsi que Pont-Orson & Saint-James. Ces deux petites villes sont sur la riviere de Coësnon, qui sépare la Normandie de la Bretagne. Mortain, ancien comté, est au-dessus de la petite riviere de Lances, sur laquelle il y avoit un beau pont de pierres, qui joignoit cette ville avec Neubourg. Les autres rivieres de ce pays sont la Sée & la Selune, qui se perdent dans la Grève, près de laquelle il y a un pont de pierres. Ces deux-ci & le Coësnon portent des bateaux plats de vingt tonneaux, aussi loin que le flot les pousse, c'est-à-dire, une lieue dans les terres ; le reste de leur cours est embarassé de moulins & de chaussées. L'air de l'Avranchin est assez doux & tempéré ; les hommes y aiment la guerre ; on n'y trouve ni manufacture ni commerce ; le bled n'y vient pas toujours en assez grande quantité pour nou-

rir les habitans; les pâturages y sont rares, mais les cidres y sont les meilleurs de la basse Normandie, & les lins & les chanvres y sont abondans. On y fait du sel blanc dans quatre paroisses.

AURASIUS, archevêque de Tolede en Espagne, vers l'an 610, a fleuri sous le regne de Viteric, de Gondemar & de Sigebut, rois des Wisigoths, selon S. Ildefonse. C'étoit un prélat d'une grande piété, lequel écrivit divers traités pour la défense de la foi, & pour la consolation de son troupeau, qu'il gouverna environ douze ans. * Sanctus Ildefonsus, *de scriptoribus eccles. cap.* 5.

AURAT (Jean d') *cherchez* DORAT.

AURAY, petite ville de France en Bretagne, sur un golfe ou bras de mer, dit le *Morbihan*, près de Vannes. Elle est célébre par la victoire que Jean V du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, y remporta en 1364, sur Charles de Blois, qui lui contestoit son droit sur ce duché. Cette bataille donnée le 29 septembre, décida cette querelle en faveur du premier, qui devint paisible possesseur de ce pays, par le traité conclu à Guerande le 12 avril 1365.

☞ AURE, vallée de France dans les Pyrenées, bornée au couchant par le Bigorre, & au midi par les grandes montagnes des Pyrenées. Maintenant cette vallée dépend du Comminge, selon Longuerue, *descr. de la France*, 1. *part.* p. 260. Elle a eu ses seigneurs particuliers il y a six à sept cens ans. On en ignore la suite; mais on sait seulement, que *Bertrande*, héritiere de cette seigneurie d'Aure, épousa un seigneur Gascon nommé *Gui*, qui à cause de sa femme prit le nom d'Aure. On prétend qu'il étoit fils de Bernard, comte de Comminge, qui vivoit vers l'an 1130, ce qui n'est pas tout-à-fait certain, puisque Oyhenart, en parlant de cette filiation, dit que Gui fut peut-être fils de ce Bernard. * *Notit. utriusque Vasconiæ*, p. 523. Longuerue dit que quoique la vallée d'Aure ait été démembrée du pays de Comminge, les seigneurs d'Aure se reconnoissoient vassaux des comtes de Bigorre, avant la fin du onziéme siécle. On voit que *Eudes* vicomte d'Aure, avoit accordé la seigneurie directe & féodale de sa terre d'Aure, à *Centule*, seigneur de Béarn, qui étoit comte de Bigorre, à cause de sa femme *Béatrix*. Après la mort d'Eudes, son fils & héritier *Sanche-Garcié* refusa de faire hommage à *Centule*, comte de Bigorre, fils de Centule & de Béatrix, dont nous venons de parler; mais il se soumit dans la suite à ce comte: ce qui déplut au comte de Comminge, & à un seigneur Gascon nommé *Arnauld Laudier*, cousin du vicomte d'Aure. Ils attaquerent donc ce dernier, qui fut défendu par le comte de Bigorre. Ce différend dura long-temps, & fut terminé par des arbitres, qui obligerent le vicomte à faire certain hommage pour sa terre d'Aure au comte de Bigorre: ce qui n'obligeoit le vassal qu'à peu de chose. Mais dans le douziéme siécle, la vallée d'Aure étant venue au pouvoir des seigneurs de la Barte, qui prirent le nom d'Aure, elle ne rendit plus aucun devoir au comte de Bigorre. Un cadet de la maison d'Aure & des seigneurs de la Barte, nommé Sanche-Garcie, épousa Agnès héritiere du vicomté d'Astier en Bigorre. Ces vicomtes ont depuis pris le nom de *Grammont*, parceque Menauld, vicomte d'Astier, épousa *Claire*, héritiere de la maison de Grammont, dont il prit le nom & les armes. *Voyez* GRAMMONT. Quant aux seigneurs de la Barte & d'Aure, leur race masculine posséda long-temps ces terres, avec la seigneurie de Magnoac sur les confins du pays d'Astarac, jusqu'à la fin du quatorziéme siécle. Ce fut alors que *Jean* de la Barte, seigneur de la Barte & de Magnoac, mourant sans enfans, donna tous ses biens à *Jean II* comte d'Armagnac. Depuis ce temps-là la vallée d'Aure a été possédée par ceux qui ont tenu le comté d'Armagnac. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AURE, petite riviere de l'élection de Bayeux en Normandie, dont on ne peut donner une description exacte sans parler en même temps de la Drôme. Celle-ci a sa source dans la paroisse de Drôme, à huit lieues de la mer; celle-là a la sienne à six lieues de la mer, dans la paroisse de Parfouru, & elles coulent l'une & l'autre du midi au nord. Celle d'Aure passe au travers de la ville de Bayeux, & celle de Drôme passe à un quart de lieue de cette ville du côté du couchant. Elles se joignent ensuite dans la paroisse de Maisons; puis formant deux cours, elles vont se perdre à trois quarts de lieue de la mer, dans une prairie, qui est au pied d'un côteau d'environ deux cens toises de long: on appelle ce lieu *la Fosse de Souci*. L'eau commence à se perdre sensiblement à cent cinquante toises loin du côteau. Quand elles sont arrivées au bout de leur cours, l'une se termine à une fosse où l'eau tombe en tournant doucement, & l'autre au contraire se perd dans des pierres, entre lesquelles on voit fondre l'eau avec beaucoup de bruit. Les deux rivieres ayant ainsi disparu, coulent sous terre jusqu'à Port en Bessin, où on les voit renaître par petits ruisseaux qui coulent sur le sable, & par plusieurs bouillons, ou petites gerbes d'eau, qu'on remarque lorsque la mer est basse. * Piganiol, *nouvelle descript. de la France*. La riviere d'Aure, en latin *Aura*, est appellée *Aurea*, dans un cartulaire de l'église de Bayeux; ce qui semble marquer qu'on y auroit quelquefois trouvé du sable d'or.

AURE ou AURÉE (sainte) de la race des Sarasins en Espagne, étant chrétienne, se retira dans un monastere. Elle fut mandée par le juge, qui l'engagea par menaces à lui promettre qu'elle quitteroit la religion chrétienne; mais étant rentrée dans le monastere, elle se repentit de sa faute, alla hardiment à l'église; & ayant ensuite confessé généreusement la foi de J. C. elle fut condamnée à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté le 19 juillet de l'an 856. * Euloge, *memor. l.* 3, *c.* 17. Baillet, *vies des saints*.

AURELE, martyr de Cordoue, fils d'un mahométan & d'une chrétienne; ayant perdu son pere & sa mere en bas âge, fut élevé par sa tante dans le christianisme. Il épousa une fille chrétienne comme lui; ils firent secretement pendant un assez long-temps l'exercice de la religion; mais ayant enfin été découverts, ils furent condamnés à mort, & exécutés le 27 juillet de l'an 852. * Euloge, *mém. l.* 2, *c.* 10. Baillet, *vies des saints*, *au 27 de juillet*.

AURELE, *cherchez* AURELIUS.

AURELE (MARC) *cherchez* MARC AURELE.

AURELIANUS (Ambroise) *cherchez* AURELIUS.

AURELIEN (Lucius Domitius Aurelianus) naquit, selon quelques auteurs, dans la Mésie, d'autres disent à Sirmich. Son pere étoit fermier d'une terre qui appartenoit au sénateur Aurélius, sa mere prêtresse du temple du soleil dans son village. Il prit de bonne-heure le parti des armes; son assiduité aux exercices le fit remarquer: l'empereur Maximin lui donna le commandement de 300 hommes, & sous le regne de Gordien il fut fait tribun de la sixiéme légion gallicane. De si beaux commencemens flaterent agréablement l'ambition d'Aurelien, qui s'éleva par dégrés aux premieres charges. Valérien le donna à Gallien son fils, pour commander sous lui dans les Gaules; il fut ensuite inspecteur des camps & armées dans la même province, & enfin vicaire d'Ulpius Crinitus, président de la Thrace, qui l'adopta de l'avis de l'empereur même l'an 257. Les auteurs ne disent plus rien ensuite d'Aurelien jusqu'au temps de la mort de Gallien en 268, à laquelle quelques auteurs disent qu'il eut part. Ce qu'on apprend de Zozime, c'est qu'il commandoit alors un gros corps de cavalerie; & Vopisque observe que Claude se servit de lui pour ache-

ver la défaite du tyran Auréole. Le même empereur l'employa aussitôt après contre les Goths, qu'il ne put arrêter, & ensuite contre les Suéves & les Sarmates, qu'il défit en quelques rencontres. Enfin Claude étant mort vers le mois de novembre de l'an 270, les troupes qu'Aurelien commandoit, le proclamerent empereur, & il n'eut pas de peine à devenir maître de tout l'empire, tel que Gallien l'avoit tenu; Quintille qui avoit été fait empereur en même temps, n'ayant osé lui tenir tête, & s'étant fait mourir lui-même. L'histoire d'Aurelien est fort obscure; mais on ne laisse pas de démêler le gros des évenemens, à la faveur des fragmens de Dexippe, auteur contemporain. On en apprend que les Juthunges, Scythes, que d'autres appellent Marcomans, ayant entrepris alors d'envahir l'Italie, Aurelien les maltraita tellement, qu'ils furent obligés de demander la paix; mais que leurs propositions ne paroissant pas assez raisonnables, Aurelien les quitta pendant quelque temps pour aller châtier les Vandales qui menaçoient aussi d'une irruption. Ceux-ci, dit Dexippe, ne couterent qu'une seule bataille, la paix fut conclue dès le lendemain; mais l'absence d'Aurelien, quoique fort courte, pensa être fatale à l'Italie. Les Juthunges y étoient déja entrés, & avoient pénétré jusqu'à Plaisance. Aurelien qui les y atteignit, eut le malheur d'être battu à la premiere rencontre; il ne se découragea pas, & le fruit de sa constance fut la défaite entiere des barbares. L'empereur ayant mis ainsi l'état en sureté du côté de dehors, s'appliqua à pacifier le dedans, mais d'une maniere qui le fit passer pour cruel. Il en couta la vie à plusieurs sénateurs, accusés d'avoir cabalé contre lui lorsqu'il avoit eu du dessous, & l'on fut ravi de le voir s'éloigner pour mettre Zenobie à la raison. Cette illustre princesse avoit toujours été ménagée jusque-là: tout ce qui est à l'orient du Bosphore de Thrace lui obéissoit; elle étoit capable d'entreprendre de se soumettre tout l'empire. Aurelien marcha contre elle en 272, car tout ce qu'on vient dire s'étoit passé dans le cours de l'année 271, & après avoir défait comme en chemin faisant quelques troupes de Goths & d'autres barbares, qui s'étoient présentées sur les frontieres de la Thrace, il passa le détroit, & fit enfin le siége de Thyane. Cette ville n'ayant pas été capable de l'arrêter long-temps, Zenobie lui présenta la bataille dans un lieu nommé Himmes: elle y fut battue; & n'ayant pas été plus heureuse auprès d'Emèse, elle fut forcée de se renfermer dans Palmyre, où Aurelien l'investit aussitôt. On ignore les particularités de ce siége, qui ne paroît pas avoir été fort long. Zenobie désesperant de défendre la place, trouva moyen d'en sortir; mais elle fut arrêtée lorsqu'elle étoit prête de passer l'Euphrate. Aurelien ayant pris Palmyre peu après, emmena Zénobie avec lui, & n'eut pas plutôt pacifié ce pays-là, qu'il résolut d'en faire autant dans les Gaules, qui depuis plus de douze années étoient soumises à des princes particuliers. Tetrique qui y regnoit alors, ne fut pas fort difficile à vaincre: il avoit lui-même invité Aurelien à reprendre ce beau pays; & lorsqu'il le vit arriver, il abandonna son armée, & vint se présenter à lui. Aurelien reconnut mal ce service, en le faisant paroître à son triomphe avec Zénobie; mais il répara ensuite en quelque sorte cette injure, lorsqu'il lui confia le gouvernement de toute l'Italie à l'exception des cinq régions suburbicaires. Une sédition des ouvriers de la monnoye dans Rome, lui donna bientôt après occasion de satisfaire sa cruauté naturelle; il les punit séverement. Ensuite il agrandit Rome, s'appliqua avec soin à réformer les mœurs; & ayant eu avis que les barbares de la Germanie étoient entrés dans la Vindelicie, il alla les en chasser; mais désespérant d'en pouvoir toujours faire autant de ceux qui faisoient des entreprises sur la Dacie, il abandonna cette province, & en fit passer tous les habitans au midi du Danube, dans une partie de la Mésie & de la Dardanie, qu'il appella Dacie. Tels sont, à peu près, les évenemens du regne d'Aurélien, qui jusqu'alors avoit traité les chrétiens avec beaucoup d'humanité. On ne sait ce qui put l'engager à les persécuter; mais les édits qu'il avoit faits contre eux n'étoient pas encore publiés dans tout l'empire, lorsque Dieu prenant la défense des siens, chatia sa témérité. Mnesthée, son affranchi, craignant que ce prince ne se défit de lui, sur quelque soupçon qu'il avoit conçu de sa fidélité, voulut le prévenir. Il contrefit son écriture, & dressa un rôle des plus vaillans de l'armée, comme si Aurélien les eût tous marqués pour les faire mourir. Ce mémoire tomba entre les mains de ces proscrits prétendus, qui tuerent l'empereur. Les autres disent qu'un nommé *Mucapor* exécuta seul cette résolution par ordre de Mnesthée. Quoi qu'il en soit, on l'assassina en un lieu nommé *Cænophrurium*, entre les villes d'Héraclée & de Byzance, en Thrace, lorsqu'il marchoit pour faire la guerre aux Perses. Ce fut le 19 janvier, ou, selon d'autres, au mois de mars 275, après un regne de près de cinq ans, étant alors âgé de 75 ans. Tacite lui succéda. On dit que dans la guerre contre les Sarmates, Aurélien tua de sa propre main en un seul jour quarante-huit hommes, & qu'en différens autres jours de bataille, il en tua plus de neuf cens cinquante. Pour l'en féliciter, on représenta à Rome pendant plusieurs jours une sorte de ballet ou danse militaire, où de jeunes filles & de jeunes garçons en dansant, chantoient tour à tour ces mots rapportés par Vopiscus (*c. 6*,) & que Saumaise a ainsi rangés.

Mille, mille, mille, decollavimus,
Unus homo mille decollavimus,
Mille vivat, qui mille occidit,
Tantum vini habet nemo,
Quantum fudit sanguinis.

Le même Vopiscus rapporte encore ces vers rimés.

Mille Sarmatas, mille Francos,
Semel & semel occidimus,
Mille Persas quærimus.

Quoiqu'Aurélien fût très-cruel, on le regreta beaucoup, & on érigea en son honneur les monumens les plus magnifiques. On le déifia, & on lui consacra un temple. Il ne laissa en mourant qu'une fille, dont le petit-fils vivoit encore sous le regne de Dioclétien. * Vopiscus, *en sa vie.* Eutrope, *l. 7.* Cassiodore & Eusebe, *en la chron.* Tillemont. Bayle, *dict. crit. seconde édition.*

AURELIEN FESTIVUS, affranchi de l'empereur Aurélien, vivoit vers l'an 275. Il avoit écrit une histoire, où il parloit d'un tyran nommé *Firmus*, qui s'étoit élevé sous l'empire du même Aurélien. Cet auteur ne nous est connu que par un seul passage de Vopiscus, qui cite cet ouvrage. * Vopiscus, *in Firmo.*

AURÉLIEN, archevêque d'Arles, d'où il étoit natif, vivoit dans le VI siécle, & fut élu en 546, après la mort d'Auxanius. Le pape Vigile lui envoya le *pallium*, & l'établit son vicaire dans les Gaules, à la recommandation du roi Childebert. Depuis, Aurélien se trouva l'an 549 au cinquiéme concile d'Orléans. En 550 le pape Vigile à qui Aurélien avoit écrit touchant l'affaire des trois chapitres, lui fit réponse qu'il n'avoit rien fait contre les décisions du concile de Calcédoine, ni contre les decrets de ses prédécesseurs. A la fin de cette lettre, ce même pape l'exhorte d'engager le roi Childebert, qui avoit beaucoup de considération pour le saint siége, à écrire à Totila, roi des Ostrogots, une lettre de civilité, pour l'empêcher de troubler la tranquillité de l'église & de la ville de Rome. Aurélien mourut le 16 juin de l'an 551. Il bâtit deux monastères dans Arles, l'un pour des hom-

mes, dont S. Florentin fut abbé, & l'autre pour des filles; & il dressa pour ces monastères une regle double, qui se trouve dans le recueil des regles de Luc Holstenius. * Ennodius, *in epist.* Saxi, *pontif. Arelat.* Baronius, *epistolæ Vigilii pontif.* Le V concile d'Orléans. Holstenius. Sirmond. Sammarth. *Gallia christ.* Le Cointe. D. Mabillon, *IV sæcul. Bened. itiner.* Baillet, *vies des saints*, *au 16 juin.*

☞ AURELIEN, moine de Réomé, ou Moutier S. Jean, au diocèse de Langres, vivoit vers le milieu du IX siécle. Il est auteur d'un traité sur la musique, qu'il composa au temps de la disgrace qu'il avoit encourue de la part de Bernard son abbé. Un des moyens qu'il jugea le plus propre à rentrer en grace, fut de dédier son ouvrage à Bernard. C'est ce qu'il fit par deux épitres, l'une au commencement, l'autre à la fin, où il l'accable de toutes sortes de louanges. Il le qualifie *archichantre*, pour louer son habileté dans le chant & la musique, & lui donne encore le titre de *futur archevêque*. Ce n'est pas à dire néanmoins que Bernard l'ait jamais été, quoiqu'un écrivain ait cru qu'il étoit tout à la fois abbé de Réomé, & évêque d'Autun.

Sigebert & Trithême, trompés par le terme latin *Reomensis*, qu'on lit à la tête de l'ouvrage, pour exprimer le monastère dont Aurélien étoit moine, ont cru devoir lire *Remensis*, & en ont fait un clerc de l'église de Reims; & le titre d'*archichantre* donné à l'abbé Bernard, les a confirmés dans leurs fausses idées. Mais s'ils s'étoient donné la peine de lire avec quelque attention la seconde épitre dédicatoire, ils auroient vu que c'est un moine qui parle à son abbé. C'est ainsi qu'il est qualifié à la tête de son traité, dans un manuscrit ancien de huit cens ans, & par conséquent antérieur à Sigebert. Ces écrivains font une autre faute, en ne plaçant notre auteur qu'à la fin du neuviéme siécle; double erreur que divers écrivains modernes ont suivie trop légérement.

L'ouvrage d'Aurélien, tel qu'il se trouve dans le manuscrit qui appartient à l'abbaye de S. Amand, est divisé en vingt chapitres, dans lesquels l'auteur traite avec méthode tout ce qui concerne essentiellement son sujet. Mais de tout cet ouvrage, D. Martène & D. Durand, qui l'ont déterré, n'ont jugé à propos de publier dans le tome I de leur *ampl. collect.* que les deux épîtres dédicatoires avec l'épilogue dans lequel l'auteur se jette sur les louanges de la musique. * D. Rivet. *hist. litter. de la France*, *tome V*, *p.* 98, 99.

AURELIO, roi des Asturies, ou d'Oviédo en Espagne, étoit fils puîné d'*Alfonse* I dit *le Catholique*, & frere de *Froïla*. Il assassina ce dernier, & se mit sur le trône vers l'an 668 ou 669. Il s'allia avec les Maures, & donna sa sœur en mariage à *Silo*, qui étoit un prince infidéle. On dit même qu'il payoit à Abderam un tribut annuel d'une somme d'argent, & d'un certain nombre de jeunes filles. Aurelio mourut l'an 675, qui étoit le 813 de l'ére d'Espagne. * Mariana, *l.* 5, *c.* 6. Roderic, &c.

AURELIUS, fameux peintre du temps d'Auguste, avoit accoutumé de donner aux déesses qu'il peignoit, la ressemblance de quelque courtisanne qu'il aimoit; & c'est ce qui donna autrefois sujet à S. Justin martyr, de se railler des païens, qui adoroient les maîtresses de leurs peintres, ou les mignons de leurs sculpteurs. * Pline.

AURELIUS PHILIPPUS, historien Latin, vivoit dans le III siécle, vers l'an 225. Lampridius en parle ainsi dans la vie d'Alexandre Severe. *Il eut dès son enfance pour précepteurs Valerius Cordus, Lucius Veturius, & Aurelius Philippus, affranchi de son pere, qui écrivit depuis sa vie*, & non pas celle de son pere Varius Marcellus, mari de Mammée, qui mourut dans une condition privée, & qui n'a rien fait qui soit digne de mémoire.

AURELIUS VERUS, historien Latin, a vécu dans le III siécle, sous l'empire de Dioclétien. Il ne nous est connu que par un passage de Lampridius, par lequel nous voyons qu'il avoit écrit la vie de l'empereur Alexandre *Severe*.

AURELIUS OPILIUS, historien Latin, qui avoit donné à ses ouvrages le titre de *Muses*, aussi-bien qu'Herodote. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu. * Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 25.

AURELIUS-VICTOR (Sextus) historien Latin, vivoit dans le IV siécle, sous l'empire de Constance, & de Julien l'*Apostat*. Ce dernier l'ayant trouvé à Naïsse, le fit gouverneur de la seconde Pannonie en 361. On peut s'imaginer que cet emploi l'obligea d'interrompre son histoire, mais de la maniere que nous l'avons, elle n'exigeoit pas beaucoup de loisir. Quelques-uns croient qu'Aurelius Victor avoit composé une histoire plus étendue, dont quelqu'un fit ensuite l'abregé que nous avons, qui a fait perdre l'ouvrage même de l'historien. Il y en a même qui veulent que non-seulement il soit l'auteur du traité *de origine gentis Romanæ*, qui passe sous son nom, & que quelques-uns aiment mieux donner à *Asconius Pedianus*; mais aussi d'un abregé de l'histoire des empereurs, qui s'étend jusqu'à la mort du grand Théodose, & qui court sous le nom d'un *Aurelius Victor*, qui vivoit sous Honorius & Arcadius; car rien n'empêche que celui qui fut fait gouverneur de la seconde Pannonie en 361, n'ait vécu jusqu'au commencement de l'empire des enfans de Théodose. Une inscription semble confirmer cela, où l'on voit Sextus Aurelius Victor, préfet de la ville, élevant un monument à Théodose. Ammien Marcellin témoigne que celui qui fut fait gouverneur de province en 361, fut long-temps après préfet de la ville. Ainsi cette inscription, bien loin de prouver, comme le prétend Vossius, qu'il faut reconnoître deux historiens du nom de *Sextus Aurelius Victor*, prouve tout le contraire. Il fut consul en 369, avec Valentinien; & ce fut par son seul mérite, qu'il s'éleva aux premiers emplois; car il avoue lui-même qu'il étoit né à la campagne, & que son pere étoit un homme sans lettres, & d'une médiocre condition. Jules Capitolin cite dans la vie de Macrin un AURELIUS VICTOR, surnommé *Primus* ou *Pinnus*, qui avoit composé une histoire, dont il rapporte un passage. Cet Aurelius vivoit dans le III siécle. * Capitolin, *in Macr. c.* 4. Paul Diacre, *de gest. Longob. l.* 2, *cap.* 11. André Schottus, & Anne le Févre, qui fut depuis madame Dacier, *præfat. in opera Aurel. Victor.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 8. Casaubon, &c.

AURELIUS ou AURELIANUS (Ambroise) Romain, étant resté en Angleterre vers l'an 477, sous l'empire de Zenon, ne put voir qu'avec un très-grand chagrin les cruautés que les Saxons avoient exercées contre les Bretons, naturels du pays. Il anima ces derniers à la vengeance; & ayant pris la pourpre, il se mit à leur tête, & les mena contre Vortiger, chef de ces mêmes Saxons qu'ils avoient appellés contre les Ecossois & les Pictes. Il combattit avec tant de prudence & de courage, qu'il remporta une victoire sur eux. Il eut le même avantage dans d'autres occasions, & mourut d'une blessure qu'il avoit reçue dans une bataille. Gildas *le Sage* dit qu'Aurélius travailla beaucoup pour rétablir la discipline ecclésiastique dans les lieux où elle avoit été ruinée par la tyrannie des Saxons. On croit qu'il mourut vers l'an 500. * Gildas, *de excid. Britan.* Bede, *de sex ætat. in Zen. & l.* 1, *hist. Angl. c.* 16. Adon, *in chron. &c.*

AURELIUS, né en Italie, ou dans les Gaules, se retira en Afrique, où il fut fait diacre de l'église de Carthage, puis élevé sur le siége de cette église l'an 392 après la mort de Genethlius. Il étoit ami de S. Augustin, & se gouverna par ses conseils. Il assembla dans Hippone, le 8 octobre de l'an 393, un concile général de toute

toute l'Afrique, auquel il présida. On y fit divers canons sur la discipline. S. Augustin, encore prêtre, y assista sous son évêque Valere, & y prononça un discours contre les Donatistes. Aurelius tint encore quelques autres conciles à Carthage, pour travailler à la réunion des Donatistes avec les catholiques. Il assista à la conférence de Carthage contre les Donatistes, tenue en 411, & fut le premier des prélats nommés pour y soutenir la cause des catholiques. Après avoir combattu les Donatistes, il attaqua les Pélagiens, condamna Celestius dans un concile, tenu à Carthage en 412, & Pelage dans un autre concile de l'an 416. Il soutint ces condamnations par des députations qu'il envoya à Rome aux papes Innocent & Zozime, & à l'empereur Honorius à Ravenne, & les confirma dans un concile tenu en 419. Depuis ce temps-là l'histoire ecclésiastique ne nous apprend plus rien de lui. On ne sait point l'année de sa mort. Le jour de sa fête est marqué au 20 juillet dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage. * Œuvres de S. Augustin. Conciles d'Afrique. *Acta collat. Carthag.* Baronius. *Vie de saint Augustin*, par M. de Tillemont, & les Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Baillet, *vies des saints*. Dupin, *au V siécle de la bibliothéque des auteurs ecclés. & dans Optat.*

AURELIUS (Cornelius) de la famille de Lopsen, natif de Goude en Hollande, a vécu vers l'an 1500 sous l'empire de Maximilien I. Il fut chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin à Hemsdonk, près de Dordrecht, & précepteur d'Erasme. C'est ce qu'on connoît par une lettre qu'Alard d'Amsterdam écrivit à Aurelius, par laquelle il le prie de répondre à un ouvrage de Gerard Geldenhaut de Nimegue, religieux portecroix, qui s'étoit trompé en parlant de la situation de la Hollande. Aurélius composa deux traités, l'un intitulé, *Defensio gloriæ Batavinæ*; & l'autre, *Elucidarium variarum quæstionum super Batavina regione.* Bonaventure Vulcanius publia depuis ces deux traités, sous le titre, *De situ & laudibus Bataviæ*. Aurélius composa d'autres ouvrages. L'empereur Maximilien ayant vu des vers de la façon de ce chanoine régulier, lui envoya la couronne de poëte. On ne sait pas en quelle année il est mort; mais il y a apparence qu'il vivoit encore en 1520, car on lui attribue un poëme composé en l'honneur de l'empereur Charles V, sous ce titre, *Prognosticon, seu Caroli V cæsaris præconium.* * Vulcanius *in præf. Aurel.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat.* Valere André, *Bibl. Belg.*

AURELIUS OLIMPIUS NEMESIANUS, *cherchez* NEMESIEN.

AURELIUS APOLLINARIS, *cherchez* APOLLINAIRE.

AURELIUS ou AURELIO BRANDOLINI, *cherchez* BRANDOLINI.

AURELLI, & plutôt ARELLI (Jean Mucio) poëte latin, étoit de Mantoue, & vivoit au commencement du XVI siécle. On a les poësies de cet auteur imprimées dans les Délices des poëtes Latins d'Italie. On le loue de l'exactitude qu'il a apportée dans la composition de ses vers. Il a observé avec le dernier scrupule toutes les régles de la mesure & de la cadence; ses mots sont choisis & placés fort à propos. Il s'est appliqué sur-tout à limer son discours, & ses pensées, & celles des autres, ausquelles il donne un tour si naturel, qu'on les prendroit aisément pour les siennes. Arelli a mis en usage les enjouemens, les agrémens & les mignardises de Catulle, avec cette différence, & si on peut le dire, cet avantage sur cet ancien, qu'on ne trouve dans ses vers rien de libre, ni qui puisse blesser la pudeur. * Jul. Cæs. Scaliger. *hypercrit. l. 6, poëtic. cap. 4, pag. 792.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes, tome 7, page 79.*

☞ AUREMOND, second abbé de Mairé, à la fin du VI[e] siécle, & au commencement du septiéme, naquit de parens pauvres, dans le voisinage de Chaunai en Poitou. S. Junien, premier abbé de Mairé, avoit prédit sa naissance, & ce qu'il seroit un jour: aussi à peine fut-il sorti de l'enfance, que sa mere le présenta au saint, qui le retint auprès de lui. S. Junien le regarda toujours comme son fils, & le forma dans la piété & dans les lettres. Auremond fut élevé au sacerdoce, & succéda en 587 à S. Junien dans la dignité d'abbé du monastère de Mairé. Il le gouverna long-temps, en marchant fidélement sur les traces de son saint prédécesseur, dont il fit revivre la doctrine, & dont il imita la sainte vie. On ignore le temps de sa mort: il paroît qu'il a vécu jusqu'au-delà de 625. Auremond avoit écrit une vie de S. Junien: elle se trouve perdue aujourd'hui, & il ne nous en reste que ce que Wlfin Boëce en a inséré dans la vie qu'il a composée du même saint, & qui peut être considérable, s'il est vrai, comme on le prétend, que Boëce n'a fait que repolir & étendre la premiere vie de S. Junien. * D. Rivet. *hist. littér. de la France*, T. III. p. 537, 538.

AURENG-ZEB, second fils de *Cha-Gehan*, grand-mogol, ou roi de la terre-ferme de l'Inde, au-deça & aux environs du Gange, emprisonna son pere, & s'empara du trône en *1660*. *Voyez* CHA-GEHAN. Dès qu'il se fut rendu maître d'Agra, il songea à s'établir sur le trône par la perte de ses trois freres, Dara-cha, Morat-Bakche, & sultan Sujah. Il s'étoit déja assuré de la personne du prince Morat-Bakche, qu'il avoit fait conduire dans la forteresse de Govaleor. Il porta ensuite ses armes victorieuses contre son frere Dara-cha, qui étoit l'aîné, & le légitime successeur de la couronne. Les armées des deux freres étant en présence, il se donna une sanglante bataille, où Dara-cha eut du désavantage, par la trahison de ceux qui s'étoient engagés dans son parti, & fut contraint de s'enfuir, dans le dessein de passer en Perse, où Cha-Abas II étoit disposé à le recevoir. Mais allant à Chandahar, il fut trahi par un seigneur du pays des Patanes, nommé *Gion-kan*, qui autrefois avoit été officier du roi son pere, & qui ayant été condamné à la mort pour ses crimes, avoit obtenu sa grace par l'intercession de Dara cha. Lorsqu'il fut entré dans la maison de ce seigneur, où il croyoit trouver un asyle, il fut très-surpris de se voir entre les mains d'un traître & d'un ingrat, qui lui donna des gardes, & le fit conduire au Jehanabat. Aureng-zeb fit semblant de désapprouver la trahison de Gion-kan pour éviter la haine du peuple, mais il donna ordre qu'on coupât la tête à Dara-cha, ce qui fut aussitôt exécuté. Après avoir sacrifié son frere aîné à son injuste ambition, il ne songea plus qu'à détruire son autre frere sultan Sujah, lequel étoit dans le royaume de Bengala, où il assembloit des forces pour venir délivrer le roi Cha-Gehan son pere, qui vivoit encore, & qui étoit enfermé dans la forteresse d'Agra. Aureng-zeb voulut alors se faire déclarer roi; mais le grand cadi, ou chef de la religion, qui a droit de proclamer le nouveau roi, s'opposa ouvertement à son dessein, & lui dit que la loi de Mahomet & la loi de nature lui défendoient également de lui donner ce titre du vivant de son pere; outre que pour monter sur le trône il avoit fait mourir son frere aîné, à qui l'empire devoit appartenir. Aureng-zeb ne pouvant gagner le cadi, le dépossèda de son office, comme un perturbateur du repos public, & en fit élire un autre, qui fit les cérémonies de la proclamation en *1660*. Après avoir reçu les hommages de tous les grands du royaume, il envoya une puissante armée contre le sultan Sujah, qui fut trahi par ses capitaines, & contraint de passer le Gange, pour se retirer dans le royaume d'Ara-kan, où il épousa la fille du roi. Par ces moyens injustes, Aureng-zeb demeura paisible possesseur de la couronne. Mais c'est une chose très-remarquable, que dès qu'il fut monté sur le trône, il s'imposa lui-même une pénitence, pour expier ses crimes, ne se nourissant que de pain d'orge, d'herbages & de confitures, & ne buvant aucune sorte de liqueur agréable. Il fut fort belliqueux,

& conquit les royaumes & pays de Decan, de Visapour, de Golconde & de Carnate. Il campoit ordinairement au milieu de son armée, craignant que ses fils ne lui fissent le même traitement qu'il avoit fait à son pere Cha-Gehan. Il a eu quatre fils, Chah-Alem, Cha-Akbar, Azemdara & Cambax. Cha-Akbar ayant voulu remuer, & ne pouvant réussir, se réfugia en Perse, où il mourut quelques années après. Chah-Alem étoit dans un gouvernement de l'Indostan, & les deux autres avec Aureng-zeb dans le Decan, près de la forteresse d'Amadanagar. Aureng-zeb y tomba malade le 7 février 1707. Sa maladie causa du désordre dans son camp, & brouilla ses deux fils, Azemdara & Cambax. Leurs gens se battirent, & il en resta vingt sur la place. Aureng-zeb, informé de ce tumulte, commanda au premier visir Assed-Chan de l'appaiser, & ordonna à Azemdara d'aller prendre possession du royaume de Decan, d'Aurengabad, de Brampour, de Baddar, & des autres pays, jusqu'à la riviere de Naarbada; & à Cambax, d'aller aussi prendre possession des royaumes de Visapour, de Golconde, & des pays de Carnate. Ils obéirent tous deux. Cambax se rendit maître du royaume de Visapour, & assembla une armée de trente mille hommes. Azemdara ayant appris l'extrémité de la maladie de son pere, marcha lentement, & revint sur ses pas. Aureng-zeb mourut le 4 mars âgé de près de cent ans, ayant déclaré son fils aîné Chah-Alem roi d'Indostan. Azemdara arriva le lendemain, & fut reconnu roi par le premier visir & par les officiers, & se fit proclamer sous le nom de Mahomet Azem-Cham. Il y fit battre de la nouvelle monnoie, fit de grandes libéralités aux généraux & aux soldats, & envoya des troupes du côté de la frontiere de l'Indostan. Le général Chiriquilis-Cham, gendre du prince Cambax, s'étant retiré avec ses troupes, Azemdara le fit suivre par le général Dulificar-Chan, avec des troupes. Ce dernier l'ayant atteint, lui donna bataille, mais il fut défait. Chah-Alem ayant gagné les gouverneurs & les officiers, & particulierement des Rasbouts, des Patans, & d'autres peuples, marcha vers Deli. Il y fut reçu, & s'assit sur le trône que son grand-pere Cha-Gehan avoit fait faire. Il avoit quatre fils qui étoient déja assez avancés en âge, & avoient des fils & petit-fils. Le second de ses fils, appellé Hassameddin, partit du royaume de Bengale avec de grandes forces, pour venir au secours de son pere, & s'empara d'Agra, dont il fit mourir le gouverneur, pour avoir arrêté des lettres qu'on écrivoit à la cour à Chah-Alem. Le prince de Cambax se préparoit aussi à la guerre, lorsqu'il reçut une lettre de Chah-Alem, qui l'assuroit qu'il lui serviroit de pere, & qu'il le protegeroit & maintiendroit dans la possession de ce qu'Aureng-zeb lui avoit laissé. Sur ces assurances, le prince Cambax se fit couronner roi à Visapour, & il envoya aussitôt son fils avec dix-huit mille chevaux, pour prendre possession du royaume de Golconde, que le gouverneur Roustan-Deli Chan lui remit, avec vingt-cinq lacs de roupies, ou douze cens cinquante mille écus, des revenus du pays. Le prince Cambax rendit au prince Gehan-Ghir la forteresse de Pampanacia, avec toutes ses dépendances; ce qui le gagna de telle sorte, qu'il lui envoya un secours de dix mille soldats, & plusieurs chefs des peuples appellés *Marattes*, imiterent son exemple. Cependant Azemdara marchoit contre Chah-Alem avec cent cinquante mille hommes aguerris. Il arriva au mois d'avril à Aurengabad, où il s'arrêta huit jours, & il continua sa route après y avoir laissé ses femmes, ses bagages, & le premier visir, à cause de sa vieillesse. Chah-Alem envoya à sa rencontre les princes Hassameddin & Mashoudi ses fils, qu'il chargea du soin de la guerre, & demeura à Agra. Ils s'avancerent vers la riviere de Naarbada, où ils se couvrirent d'un retranchement de six lieues de longueur. Azemdara n'en étoit éloigné que de douze lieues; mais ayant vu comme ils étoient retranchés, & la superiorité de leurs forces, il n'osa pas entreprendre de passer la riviere, & il écrivit au visir & à ses amis, de lui envoyer du secours. Les deux princes ne voulant pas tirer la guerre en longueur, abandonnerent leurs retranchemens, & firent avancer leur armée dans la plaine. Azemdara passa la riviere avec son armée. Le 19 de juin les deux armées se rencontrerent rangées en bataille; mais ce jour-là il n'y eut que quelques escarmouches. Le 20 les deux armées se battirent long-temps, mais d'assez loin, & avec peu de perte. Sur le soir le sultan Bedarbek, fils aîné d'Azemdara, attaqua un corps de cavalerie commandé par le sultan Mahmed-Gueri, fils du prince Hassameddin, lequel après un long combat, fit plier les troupes de Bedarbek. Ce prince au désespoir, poussa son éléphant contre Mahmed-Gueri, & le perça de sa lance. Ce dernier, quoique blessé à mort, poussa aussi son éléphant sur le prince Bedarbek, & lui donna de sa lance au travers du corps, en sorte qu'ils tomberent morts en même temps. Le sultan Valatabar, second fils d'Azemdara, attaqua aussi le sultan Iskander, fils du prince Mashoudi; mais il reçut un coup de lance à la gorge, dont il mourut le soir. Azemdara, furieux de la perte de ses deux fils, qu'il aimoit tendrement, exhorta à la vengeance ses généraux, qui lui promirent de ne le point abandonner. Le lendemain, à la pointe du jour, il se trouva entouré par l'armée ennemie; toutefois il ne perdit pas courage, & il chargea avec tant de vigueur, qu'il auroit remporté la victoire, si les troupes avoient observé quelque ordre. Le combat dura près de huit heures, quoiqu'il eût en peu de temps perdu soixante mille hommes. Comme il tâchoit de rallier ses troupes, le sultan Razimsekader, l'un des fils de Chah-Alem, vint fondre sur lui avec quinze mille chevaux, & mille chameaux, portant chacun un fauconneau; & après les premieres décharges, il le chargea le sabre à la main & fit un grand carnage. Le sultan Mashoudi l'attaqua d'un autre côté; de maniere qu'il ne restoit que six mille chevaux à Azemdara, de cent cinquante mille hommes qu'il avoit amenés. Alors il quitta son éléphant, & monta sur un cheval pour se sauver; mais son cheval fut tué. Il se défendit encore le sabre à la main, & le caugiar ou poignard à l'autre, & tua plus de vingt hommes qui vouloient le saisir. Enfin voyant arriver le sultan Mashoudi qui croit qu'on le prît, il se tua lui-même de son poignard, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis. Ainsi il périt avec tout son parti, & le sultan Chah-Alem est demeuré maître de l'empire. * Bernier & Tavernier, *voyages des Indes*. Le pere Catrou, jésuite, *histoire de l'empire du grand Mogol. Mémoires du temps.*

AUREOLE, Dace de nation, & berger de profession, si l'on en croit Trebellius Pollion, s'avança par la voie des armes, & s'y distingua tellement, qu'il mérita d'être nommé général de la cavalerie l'an 260. L'auteur qu'on vient de citer, a laissé une histoire assez courte de la vie d'Auréole, mais elle n'est que trop remplie de fautes; on ne peut même comprendre ce qu'il dit de la révolte de ce général dans l'Illyrie. Et qui peut croire qu'ayant pris le titre d'empereur, il l'aura quitté, & se sera contenté de commander la cavalerie? Zozime le représente comme un homme à qui l'empereur Galien avoit donné toute sa confiance avec le gouvernement de la Ligurie & de la Rhetie, provinces très-importantes alors à cause de Posthume & des autres tyrans des Gaules, qui faisoient mine de vouloir envahir l'Italie. Auréole ne méritoit pas tant de faveurs, s'il est vrai, comme le dit Trebellius Pollion, qu'il avoit laissé échaper Posthume, après la déroute de l'armée qu'il commandoit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se révolta enfin lui-même en 267 contre Galien, & qu'il se cantonna dans la Ligurie. Galien ne l'y laissa pas long-temps en repos; il marcha contre lui accompagné de ses meilleurs généraux, & assiégea Milan, où le tyran s'étoit renfermé. Ce siége étoit

déja fort avancé, lorsqu'Auréole s'avisa de contrefaire un mémoire sous le nom de Galien, qui y paroissoit avoir formé le dessein de faire mourir les principaux officiers de l'armée. Ce mémoire communiqué à la plupart d'entr'eux, fut cause de la mort de l'empereur. Il fut assassiné. Lorsque Claude II succéda à Galien, Auréole brigua son alliance; mais Claude rejetta ses propositions, continua à lui faire la guerre, & le fit prisonnier quelques jours après, dans une bataille où ses troupes furent taillées en piéces. Claude vouloit lui sauver la vie; mais il ne put s'opposer à la fureur de ses soldats, qui assommerent Auréole malgré lui. On lui érigea un tombeau, par les soins de Claude lui-même. Si l'on peut faire usage de ses médailles, il s'appelloit Manius Acilius Auréolus : mais elles sont suspectes, & même on n'en trouve plus. * Treb. Poll. Zozime, *l.* 1. Zonare. Aur. Victor.

AUREOLE, *cherchez* ORIOL (Pierre.)

AURIA ou DORIA (Joseph) de Naples, célébre mathématicien dans le XVI siécle, composa divers ouvrages. * Blancanus, *chron. mathem. p.* 61.

AURIA (Vincent) né à Palerme en Sicile le 5 août 1625, d'une famille noble originaire de Gènes, qui y porte le nom de *Doria*. Après ses premieres études il se donna à la jurisprudence, & fut reçu docteur en droit à Catane en 1652. Il fréquenta aussi le barreau; mais cet exercice lui ayant bientôt déplu, il l'abandonna & se livra aux belles lettres, qu'il a toujours cultivées depuis avec succès; éloigné de toute ambition, quoique sa fortune fût très-médiocre. Il n'avoit pas encore vingt ans lorsqu'il fut reçu dans l'académie des Raccesi de Palerme. Celle des Arcadiens de Rome le fit entrer dans son corps en 1705. Il est mort à Palerme le 6 décembre 1710 âgé de 85 ans, sans avoir été marié. Il a beaucoup écrit, & tous ses ouvrages qui sont en italien, ont été imprimés de son vivant. Il y en a aussi quelques-uns en latin. Ils roulent, les uns & les autres, sur l'histoire & les antiquités. On peut en voir le catalogue dans les *mémoires du pere* Niceron, *tome* 3, *p.* 231, *& suivantes.* Voyez aussi les vies des Arcadiens, *tome* 3. La *bibliotheca sicula* de Mongitore, qui a donné des remarques & des additions à la *Sicilia inventrice* de Vincent Auria, dans l'édition de Palerme, *in-4°* 1704.

AURIBAT (le pays d') petit pays de la Gascogne en France. Il est auprès de l'Adour & de la ville de Dax, qui en est la capitale, & il fait partie de ce qu'on appelle les Landes: il a été habité autrefois par les Tarbelliens. * Mati, *dict. géogr.*

AURIBELLI (Martial d') ou AURIBEAU, a été le vingt-neuviéme général de l'ordre de S. Dominique, dont il avoit pris l'habit à Avignon, l'an 1424. Sa piété & sa science l'éleverent aux charges les plus considérables de son ordre. Il reçut le bonnet de docteur l'an 1438, & fut quelque temps après provincial de la province de Provence. Il y rétablit la vie réguliere, qui y étoit fort déchue dans les maisons religieuses. L'ordre de S. Dominique s'étant assemblé à Nantes, pour élire un général, on choisit le P. Martial Auribelli. Il établit la réforme dans plusieurs couvens de tous les royaumes. Il contribua beaucoup à la canonisation de S. Vincent Ferrier, dont il dressa l'office, qu'on chante dans cet ordre. Pendant que ce supérieur étoit occupé au bien de son ordre, le pape Pie II le déposa de sa charge en 1462. On a cru que le pape ne l'avoit ainsi traité, que parcequ'il étoit trop attaché à la France. Après cette déposition, le pape fit tenir un chapitre général à Sienne, d'où il étoit, pour élire un successeur. Ce fut le P. Conrad d'Ast, Piémontois, qui exerça cette charge jusqu'à la mort de Pie II. Paul II, son successeur, suspendit le P. Conrad de sa charge, & rétablit en 1465 le P. Auribelli, qui gouverna l'ordre de S. Dominique avec autant de sagesse que la premiere fois. Il fit sa visite en Espagne pour y introduire la réforme; & après avoir tenu plusieurs chapitres généraux, il mourut à Avignon le 21 septembre 1473, âgé d'environ 70 ans. * Lopés, *histor. sancti Dominici 3 parte, libro* 2, *capite* 44; *& libro* 3, *cap.* 3, *l.* 2, *p.* 2. *Præd. Aven. l.* 3, *c.* 5. Font, *mon. Dom. p.* 347.

AURIC, *Auricum*, ville de la Westphalie, à l'occident de la principauté d'Oostfrise, dont elle est capitale. Elle a un beau château, où le prince d'Oostfrise fait sa résidence. * Bourgon, *géogr. hist.*

AURICHYSAR, *Aurichysara*, bourg de la Turquie en Europe, situé dans la Bulgarie, sur les frontieres de la Romanie. On le prend pour l'*Oxylithum* des anciens. * Baudrand.

AURIFABER (Ægidius) chartreux, vicaire du monastère du mont Sion en Zélande, a vécu dans le XV siécle, & s'est distingué par sa doctrine & par sa piété. Il a laissé divers traités. *De laud. carth. Opus exemplorum. Sermones de tempore & sanctis.* Aurifaber mourut le 20 février de l'an 1466. * Petrus Sutor, *bibl. carth. p.* 4. Valere André, *bibl. belg. &c.*

AURIFICUS, AURIFEX, ou ORIFICUS BONFILIUS (Nicolas) de Sienne, religieux de l'ordre des carmes, dans le XVI siécle, a laissé divers ouvrages, dont les plus considérables sont, *De vita & moribus clericorum. De antiquitate, dignitate, & veritate Missæ. Summa aurifica. De cambiis. De velamine mulierum, &c.* Le cardinal Paleoti parle avec estime de ce dernier ouvrage. Aurificus publia aussi les œuvres de Thomas Waldensis. Il vivoit encore l'an 1592, qui étoit le 60 de son âge. * Possevin, *in appar.* Lucius, *bibl. Carmel.* Alegre, *in parad. Carmel.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

AVRIGNY (Hyacinte-Richard d') jésuite, né à Caen en 1675, fut admis à Paris dans la société des jésuites le 15 septembre de l'an 1691. Il fit dans la suite les quatre vœux de la société. Sa santé délicate s'étant extrêmement affoiblie dans l'exercice de la régence des basses classes, il mena presque toujours depuis une vie assez languissante. Pour ne point l'accabler davantage, après ses études de théologie, on l'envoya à Alençon, où on lui donna l'emploi de procureur du collége. Il mourut dans sa patrie, (M. l'abbé d'Artigny dit à Quimper) le 24 avril 1719. Il est auteur des deux ouvrages suivans, qui ont été plusieurs fois réimprimés : 1. *Mémoires chronologiques & dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, *avec des réflexions & des remarques critiques*, quatre volumes *in-12*, 1720, sans marque du lieu de l'impression. Ces mémoires n'ont servi qu'à faire rechercher avec plus d'empressement l'histoire ecclésiastique du XVII siécle, par M. Dupin, imprimée à Paris, avec approbation & privilége. 2. *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, *avec des réflexions & des remarques critiques*, à Paris, Mazieres 1725 *in-12*, quatre tomes; & la même année à Amsterdam, quatre volumes *in-12* : on les a réimprimés en 1757. Consultez les *nouveaux mémoires* d'Artigni, tome 1, *p.* 463.

AVRIL, en latin *Aprilis*, le second mois de l'année de Romulus, qui n'étoit composée que de dix mois, & qui commençoit par mars. Mais c'est le quatriéme mois de l'année de Numa, qui la fit de douze mois, la commençant par janvier. Macrobe fait venir le nom *aprilis* du mot grec ἀφρὴ, comme qui diroit *aphrilis*, c'est-à-dire *vénérien* ou *né de l'écume de la mer*, à cause que ce mois fut dédié à Venus par Romulus. Il y a d'autres auteurs qui font venir ce mot plus raisonnablement du verbe *aperire*, qui signifie *ouvrir*, parcequ'en ce mois les fleurs commencent à s'épanouir, & la terre à ouvrir son sein, & à produire les semences & les herbes. Quant à ce qui regarde les fêtes & les cérémonies pratiquées par les Romains durant ce mois, *voyez* FESTES DES PAIENS.

AURILLAC ou ORILLAC, sur la Jordane, *Aure-*

liacum, & *Meriolacum*, ville de France dans la haute Auvergne, avec un bailliage & présidial, auquel ressortissent les bailliages de Saint-Flour, de Carlat & Murat, & plusieurs villages. Ce fut Henri II qui y établit le siége présidial. C'est une jolie ville, assez bien bâtie, située dans une vallée délicieuse, avec un château fort ancien, sur le penchant d'une colline, à vingt-quatre lieues de Clermont, & à quinze de Cahors. Les étymologistes font venir le nom d'Aurillac des grains d'or que l'on trouvoit autrefois dans un lac voisin, du latin *auri lacus*. Quelques auteurs ont cru que cette ville a eu autrefois titre de comté, parceque Ébles II comte de Poitou & duc de Guienne, étant encore extrêmement jeune, fut recommandé à S. Géraud appellé comte d'Aurillac, vers l'an 892 ou 895. Mais cette ville n'a jamais été comté; & S. Géraud n'a porté ce titre que parcequ'il étoit fils de comte, ou de gouverneur: ce qui s'observe encore en Allemagne, où les fils des ducs & des comtes sont nommés comtes & ducs. Outre le bailliage & le présidial, il y a encore une election & une celébre abbaye. S. Géraud étoit seigneur d'Aurillac; il en est le patron. Aujourd'hui cette ville est soumise à la jurisdiction de l'abbé d'Aurillac, dont l'abbaye releve immédiatement du saint siége. L'abbé a titre de comte; il a le pouvoir de donner la tonsure, les quatre mineurs, & des dimissoires pour prendre les ordres. Cette abbaye étoit autrefois un monastère de l'ordre de S. Benoît, qui fut sécularisé par la bulle de Pie IV du 13 mars 1561. Il ne s'est point fait de sécularisation plus authentique; les trois ordres d'Auvergne l'avoient demandée; les rois Henri II & Charles IX l'avoient sollicitée, & l'abbé, & les religieux avoient présenté leur supplique. Outre l'abbé, qui est le chef du chapitre, il y a le doyen & le chantre, dignités; l'aumônier & le sacristain, personats; dix chanoines, deux chapelains & dix prébendés. Cette ville souffrit beaucoup en 1562 durant les guerres civiles. Les protestans, dit le président de Thou, s'assemblerent en grand nombre à Aurillac en Auvergne, & y pillerent les églises, & renverserent les images des saints. Ils en furent depuis chassés par Bressons & Montilli. Les jésuites ont un collége dans Aurillac. Cette ville a six portes, & est assez peuplée, quoiqu'il n'y ait qu'une paroisse. Le fauxbourg des Freres annonce une ville considérable; & quoiqu'il ne consiste qu'en une longue rue, le coup d'œil en est beau, à cause des quatre couvens dont il est orné. D'un côté sont les cordeliers & les carmes; de l'autre deux couvens de filles; ces quatres maisons sont très-bien bâties, & ont de beaux enclos. Le château est élevé, & commande la ville; il est dans le fauxbourg de S. Estephé, c'est-à-dire, de S. Etienne. On ne doit pas oublier la communauté de près de soixante prêtres, nés ou baptisés dans l'église paroissiale, qui jouissent chacun d'environ trois cens livres de revenu pour dire leur messe dans cette église, & y assister aux offices divins, sans être obligés à aider le curé dans ses fonctions. Aurillac est le lieu de la naissance du pape Sylvestre II, & du célébre Guillaume évêque de Paris.* De Thou, *hist. l.* 31. Papire Masson, *desc. flum. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes*. Besli, *hist. des comtes de Poitou*. Justel, *hist d'Auvergne*.

AVRILLON (Jean-Baptiste Elie) religieux de l'ordre de S. François de Paule, ou des *Minimes*, étoit de Paris, d'une famille honnête. Il naquit le premier de janvier de l'an 1652, & après avoir fait ses humanités au collége des jésuites, dit de Louis le Grand, il fut admis au noviciat dans le couvent des minimes de Nigeon, dits Bons hommes, près de Paris: il n'avoit que 18 ans. Son année de noviciat étant finie, il fit sa profession des quatre vœux le 3 de janvier de l'an 1671. Il commença la même année un cours de philosophie, auquel en succéda un de théologie: il fit l'un & l'autre en différentes maisons de son ordre, & sous les maîtres les plus habiles. Doué de tous les talens propres à profiter de leurs leçons, il y joignit une application si grande, qu'au sortir de ces deux cours on le jugea capable d'enseigner lui-même avec distinction; mais ses supérieurs qui avoient remarqué en lui les plus heureuses dispositions pour le ministère de la chaire, lui conseillerent de l'exercer. Le P. Avrillon s'y prépara par une étude sérieuse de l'écriture & des SS. Peres; & il apprit même la langue hébraique, pour se mettre en état de mieux entendre l'ancien testament. Ce fut en 1676 qu'il commença à paroître dans les chaires, où il s'acquit en peu de temps une telle réputation, qu'on s'empressa de le retenir pour remplir les stations des églises les plus considérables de Paris, & de différentes villes de province. Il a exercé le ministère de la prédication l'espace de 53 ans, jusqu'en 1728, quoique durant le même espace il ait été plusieurs fois supérieur en différentes maisons de son ordre, à Paris & dans les provinces, & vicaire-général à Mons. Outre les grandes stations de l'avent & du carême, & ce qu'on appelle des dominicales, il étoit souvent demandé par un grand nombre de maisons religieuses, pour y faire des retraites, c'est-à-dire, des instructions pendant un certain nombre de jours fixé. L'onction que l'on sentoit dans tous ses discours, la lumiere de la vérité, qui y brilloit toujours, engagerent beaucoup de personnes à se mettre sous sa conduite, & à le prendre pour leur guide dans la vie spirituelle. C'est au même zèle pour le salut des ames que l'on doit tant d'ouvrages de piété que nous avons de lui, & qui ont toujours été recherchés avec empressement. Malgré tant d'occupations, le P. Avrillon trouva encore du temps pour s'occuper de l'étude de l'algébre, & s'amuser de la peinture: il avoit porté la premiere étude assez loin pour composer même un traité d'algébre, qu'il brula quelque temps avant sa mort, à l'insu de ses supérieurs. On assure que ce fut avec peine qu'il permit que l'on imprimât en 1680 *in*-4°, la *généalogie de la maison de Fontaine-Soliers, issue de la Case Solare, souveraine d'Aste en Piémont*. Le pere le Long, prêtre de l'oratoire, cite cette ouvrage dans sa *bibliothéque des historiens de France*. Le pere Avrillon demeura les trente dernieres années de sa vie, ou même davantage, dans la maison de son ordre à Paris, située à la place royale; & c'est dans cette maison qu'il est mort le 16 de mai 1729 dans sa 78e année. Ses ouvrages de piété & de morale, imprimés tant à Nancy qu'à Paris, en différentes années, & la plupart plusieurs fois réimprimés, sont: 1. *Réflexions théologiques, morales & affectives, sur les attributs de Dieu, en forme de méditations pour chaque jour du mois*, avec une préface sur les perfections & les noms de Dieu; 2. *L'année affective, ou sentimens sur l'amour de Dieu, tirés du Cantique des cantiques*, pour chaque jour de l'année; 3. *Commentaire affectif sur le grand précepte de l'amour de Dieu*; 4. *Retraite de dix jours, pour les personnes consacrées à Dieu, & pour celles qui sont engagées dans le monde*, avec un discours sur les retraites; 5. *Conduite pour passer saintement le temps de l'avent*; 6. *Conduite pour passer saintement le temps de carême*; 7. *Méditations & sentimens sur la sainte communion*; 8 *Méditations d'un solitaire en retraite pendant l'octave du S. Sacrement*, avec l'ouvrage précédent dans l'édition de 1741; 9. *Réflexions, sentimens & pratiques sur la divine enfance de Jesus-Christ*, tirés de l'écriture & des Peres; 10. *Conduite pour passer saintement les fêtes & les octaves de la pentecôte, du S. Sacrement, & de l'assomption de la sainte Vierge*; 11. *Commentaire affectif* sur le pseaume *miserere*, pour servir de préparation à la mort. L'auteur avoit fait cet ouvrage pour s'y préparer lui-même aussi saintement qu'il avoit vécu. 12. *Sentimens sur la dignité de l'ame, la nécessité de l'adoration, les avantages des afflictions, & sur l'abandon de Dieu*; 13. *Sentimens sur l'amour de Dieu*,

ou les trente amours sacrés, pour chaque jour du mois; 14. *Traités de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, & de l'amour du prochain*; 15. *Pensées sur divers sujets de morale*. Ce dernier ouvrage n'est qu'une partie d'un dictionnaire moral, auquel il avoit beaucoup travaillé; mais qu'il n'avoit point fini. On l'a imprimé en 1741 avec un avertissement contenant l'éloge de l'auteur. Les quatre ou cinq derniers ouvrages n'ont été imprimés qu'après la mort du P. Avrillon. Tous ces traités se trouvent à Paris, chez la veuve Pierres, libraire.

AVRILLOT (Barbe) dite sœur MARIE DE L'INCARNATION, carmélite, *cherchez* MARIE DE L'INCARNATION.

AURIOL, ou D'AURIOL, en latin *Auriolus*, & par d'autres *Aureolus* (Blaise) jurisconsulte celebre, & poëte françois, étoit né à Castelnaudari. Il étudia le droit à Toulouse, & y prit le grade de docteur. La faculté de droit canon y étoit alors séparée de celle du droit civil, & chacune avoit ses *régens*, ou professeurs particuliers. D'Auriol eut la chaire ou *régence* de droit canon. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & avoit pris tous les ordres sacrés, & il fut revêtu de quelques bénéfices, entr'autres de la dignité de doyen de l'église de Pamiers. On trouve aussi qu'il fut référendaire en la chancellerie du parlement de Toulouse. Lorsque le roi François I fit son entrée dans Toulouse, au mois d'août 1533, d'Auriol, alors professeur du droit canon, eut l'honneur de haranguer sa majesté au nom de l'université; & le roi, sur ses représentations, accorda à cette université le titre de noble, & aux professeurs le privilége de faire des chevaliers. M. de Lamoignon de Basville rappelle ce fait dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*, page 69, où on lit ce qui suit. « François I aimoit si fort les lettres & les sciences, » qu'il fit marcher à Toulouse le recteur à son côté, » préférablement à tous autres; & par ses lettres patentes du mois d'août 1533, il donna le droit de » chevaliers aux professeurs de cette même université. » L'un d'eux appellé Blaise d'Auriol, reçut l'anneau » d'or, l'épée & les éperons dorés. Les professeurs se » font encore enterrer avec ces marques d'honneur. » Il étoit juste que d'Auriol fût le premier décoré de ce titre de chevalier, puisque c'étoit à lui qu'en étoit due la concession, appellée dans l'acte qui en fut dressé, *privilegium creandi milites*. La cérémonie en fut faite avec beaucoup d'appareil, le premier de septembre suivant, dans les écoles de droit, par Pierre Daffis, docteur-régent, & *comte ès loix* (*comes legum*) titre que l'on donnoit aux docteurs qui avoient régenté vingt ans. Cette cérémonie fut annoncée par le bédeau de l'université, avec congé pour tout ce jour-là aux étudians. Ce fut Daffis qui mit à d'Auriol les éperons dorés, la chaîne d'or au cou, & l'anneau au doigt. La Rocheflavin qui nous a conservé dans ses *arrêts notables*, livre 5, l'acte que l'université dressa d'un événement qui lui étoit si glorieux, rapporte le discours latin que d'Auriol prononça en cette occasion, la réponse que lui fit Daffis, la formule du serment prêté par d'Auriol, &c. Dans la réponse, Daffis dit entr'autres à d'Auriol; « Vous êtes le premier d'entre les prêtres » qui ait été pourvu de la charge de référendaire dans » la chancellerie de Toulouse; le premier de votre » nom (de *Blasius*,) qui ait écrit sur le droit; le premier qui ait enseigné l'art d'écrire sur l'art oratoire en » langue françoise, &c. » Nous ne connoissons pas ces écrits de d'Auriol, sur l'art de l'éloquence, en notre langue, supposé que l'on veuille dire par les paroles rapportées, qu'il a écrit sur ce sujet. Le 5 mars 1539, d'Auriol demanda à se démettre de sa régence, & proposa à l'université, pour le remplacer, Jean Boyer, qui fut accepté. Les ouvrages qui nous restent de Blaise d'Auriol, sont: *Additiones & apostillæ ad lecturam Guillelmi de Montelauduno in sextum decretalium*, imprimées à Toulouse en 1524. Une interprétation latine, *in cod. cum re de rescript. in antiquit.* en 1532 à Toulouse, *in*-8°. *La départie d'amours, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver*; à la suite de *la chasse d'amours*, par Octavien de S. Gelais, à Paris 1533 *in*-4°, gothique: dans cet ouvrage, d'Auriol ne prend que la qualité de *bachelier en l'un & l'autre droit, demeurant à Toulouse, mais natif de Castelnaudari*. Voyez ce qui est dit de cet ouvrage dans le tome X de la *bibliothéque françoise*, ou *histoire de la littérature françoise*, &c. Du Verdier dans sa bibliothéque, cite encore de d'Auriol les écrits suivans: *Traduction de latin en prose, & partie en rime, des joyes & douleurs de Notre-Dame, avec une oraison à Notre-Dame, par équivoques latins & françois. Autre oraison à sainte Anne*, de même. *Confessionnal pour savoir les péchés & leurs circonstances, par lettres & par vers. Vers par signiffiance de lettres doubles. Epître de la beauté de Jesus*. Autre, *de la beauté & état de la sacrée Vierge Marie*. Bodin dans sa république, si l'on en croit René Herpin, (qui n'est peut-être que Bodin lui-même) dans son apologie pour la république de Bodin, rapporte un fait singulier concernant d'Auriol, mais que nous ne pouvons garantir. Il raconte que des astrologues ayant annoncé un nouveau déluge pour l'année 1524, d'Auriol en fut si persuadé, qu'il fit construire un bateau pour s'y sauver, lorsque la prédiction s'accompliroit. Auger Ferrier, dans l'un de ses *Avertissemens à Bodin*, sur son livre de la république, prétend que c'étoit une fausse imputation faite à d'Auriol, qui dans la construction de ce bateau, n'avoit eu d'autre intention que de s'en servir pour la pêche. René Herpin repliquant à Ferrier, a soutenu ce qu'il avoit avancé. On en croira ce que l'on voudra. On ignore le temps de la mort de d'Auriol. * Extrait d'un mémoire manuscrit, communiqué par M. de Veze. *La départie d'amours* de d'Auriol; & les mémoires de M. de Basville, cités dans cet article.

AURISPA (Jean) natif de Noto en Sicile, a été l'un des plus doctes personnages du XV siécle. Il entendoit les langues grecque & latine. Il étoit bon orateur, & il écrivoit très-bien pour ce temps-là en prose & en vers. On dit qu'il fut honoré de la couronne poëtique en Italie. Il fut secrétaire du pape Nicolas V, qui lui donna des preuves de sa considération, en le gratifiant de deux bonnes abbayes. Il entretint un long commerce de lettres avec Philelphe; & l'on trouve son nom avec éloge dans Laurent Valle, dans Antoine Panormita & dans plusieurs autres auteurs illustres. Il se retira à Ferrare, & y vécut jusqu'à une grande vieillesse, honoré de l'estime des seigneurs de ce pays-là: mais d'une estime avantageuse en toutes manieres; car il reçut de leur libéralité, non-seulement dequoi vivre, mais aussi dequoi être riche. On lui attribue une traduction d'Archideme, la version du commentaire d'Hiérocles sur les vers dorés de Pythagore, & celle d'un traité de consolation de Philiscus à Cicéron. L'épitome de Gesner fait mention de ces trois ouvrages, sans marquer s'ils avoient été imprimés. On sait pourtant que l'Hiérocles d'Aurispa fut imprimé à Basle chez Henri Pierre *in*-8°, l'an 1543. Gesner rapporte un morceau de la préface, par où il paroît qu'elle fut faite, lorsque l'auteur avoit déja quatre-vingts ans. Il y avoit dans la bibliothéque de Gabriel Naudé un manuscrit, qui avoit ce titre: *Comparatio de præsidentia Hannibalis Carthaginensis, Alexandri Magni, & Scipionis Majoris Romani apud inferos, ex græco in latinum conversa ab Aurispa oratore, ad Baptistam senatorii & equestris ordinis civem romanum*. * Labbe, *nova bibliot. mscr. libror. pag.* 231, *edit.* 1653. *Siculorum qui in litteris floruerunt elogia*, composés par Jérôme Raguza, jésuite, *pag.* 144, &c. Bayle, *dict. critique*.

AURNHAMMER (Dominique) Allemand, natif de Constance, & religieux de l'ordre de S. Dominique, enseigna la philosophie, ensuite la théologie dans la maison des prémontrés de Marchtal, puis dans

la maison de son ordre à Constance, fut fait docteur en théologie vers 1652, & en 1655 etoit prieur de sa maison, & vicaire national en Suisse. Ce fut alors qu'il fit imprimer un cours de philosophie, sous ce titre : *Connubium pietatis cum sapientia.* Il s'en est fait une seconde édition en 1660 à Douai, sous le titre : *Apparatus philosophicus.* * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

AUROGALLUS (Matthieu) vivoit dans le XVI siécle. Il étoit né dans la Bohême, & enseigna les langues dans l'université de Wittemberg. On a de lui *Compendium Hebrææ Chaldææque grammatices*, imprimé à Wittemberg *in*-8°, l'an 1525; & à Basle l'an 1539 : & *De Hebræis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium, & aliorum locorum nominibus, liber è veteri instrumento congestus*, imprimé à Wittemberg l'an 1526, & à Basle l'an 1529 *in*-8°. Cette seconde édition avoit été augmentée par l'auteur. Il mourut l'an 1543, & avoit travaillé avec Luther à la traduction de la bible. * Epitom. *bibl. Gesneri.* Bayle, *dict. crit.*

AURORE, déesse que les anciens croyoient présider à la naissance du jour. Elle étoit, selon quelques-uns, fille d'Hypérion & d'Æthra ou Thea; & selon d'autres du soleil & de la terre. Si l'on en croit les poëtes (qui sans doute ont voulu peindre par leurs expressions les couleurs dont le ciel brille au lever du soleil) tout étoit vermeil chez cette déesse, son teint, sa bouche, ses doigts, ses habits, & son char même. Ils ont supposé que la rosée se formoit des larmes de l'Aurore; & dans leurs fictions, ils se sont beaucoup étendus sur ses amours. Elle ne s'attacha, disent-ils, qu'à des mortels, & elle enleva ceux qu'elle aimoit. Le premier objet de sa tendresse fut Tithon, jeune prince célébre par sa beauté, & fils ou frere de Laomedon, roi de Troye. Elle le transporta en Ethiopie, pour le posséder en liberté; & après l'avoir épousé, elle en eut deux fils, Emathion & Memnon; mais elle ne lui fut fidéle qu'autant que dura sa beauté. Lorsqu'il devint âgé, elle le quittoit tous les matins pour Cephale, dont elle étoit amoureuse; & le pauvre Tithon fut trop heureux d'être changé en cigale, pour être délivré des incommodités d'une trop longue vieillesse. Cependant ce ne fut qu'avec une extrême difficulté, que l'Aurore se fit aimer du jeune Cephale; il fallut le brouiller avec son épouse Procris, à qui sa jalousie contre l'Aurore couta la vie. Elle fut tuée malheureusement par son époux, qui en fut au desespoir; & l'Aurore, pour consoler son amant, le transporta en Syrie, où elle eut un fils appellé Tithon. Apollodore parle encore d'un enlevement du géant Orion par l'Aurore. Au reste, pour justifier ces rapts si fréquens attribués à l'Aurore, il est bon de remarquer que les anciens, pour marquer la mort prématurée d'un jeune homme, supposoient qu'il avoit été enlevé par cette déesse : c'étoit leur maniere de s'exprimer. De-là vint la coutume d'enterrer, avant le lever du soleil, ceux qui mouroient dans la fleur de leur âge. * Apollod. *l.* 1 & 3. Hygin. *fab.* 189 & 270. Diodor. *antiq.* Servius, *in lib.* 1. *æneïd.* Eusthathius, *in Homerum.* Tzetzes, *in Licophron.* Ovid. *l.* 7 & 13. Vossius, *in Pompon. Melam.*

☞ AUROUX DES POMMIERS (Matthieu) prêtre, docteur en théologie, & conseiller clerc en la sénéchaussée de Bourbonnois & siége présidial de Moulins, a donné au public en 1732 un bon *commentaire sur la coutume de Bourbonnois*, en un volume *in-folio*, divisé en 2 parties, & en 1741, il a donné lui-même des additions considérables sur chaque partie de son ouvrage. * *Mem. Mss.* de M. Boucher d'Argis.

☞ AURSPERG, selon Zeyler, *Carn. pag.* 127, bourg & château d'Allemagne, dans la Carniole, au canton appellé Windisch-Marck, au midi oriental de Laubach. Lazius, *R. P. R. l.* 12, *sect.* 5, *c.* 4, la prend pour l'*Aurupenum* ou *Aurupium* des anciens *Japodes* ou *Japyges.* Melchior Maderus, dans son traité intitulé *Equestria* ou *de arte equitandi*, veut que cette ancienne ville ait été prise par l'empereur Auguste, prise & saccagée par Attila, roi des Huns, vers l'an 451. Au lieu de cette ville, on a bâti, poursuit-il, un château de même nom, sur une montagne, à trois lieues de Laubach, dont on voit encore à présent les masures. A la place de celui-là, mais à quelque distance, Conrad, seigneur d'Aursperg, en fit bâtir un autre, qui ayant été endommagé par un tremblement de terre en 1511, fut réparé l'an 1520. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AURSPERG ou URSPERG, *Aursperga*, *Usperga*, bourg avec une abbaye. Il est dans la Souabe en Allemagne, près de la riviere de Mindel, à quatre lieues de la ville de Burgaw, du côté du midi. L'abbaye d'Aursperg est de l'ordre de Prémontré. Elle fut fondée l'an 1125, & elle n'a porté que le titre de prévôté jusqu'en 1349. * Baudrand.

AURTEME, *cherchez* ARTEME.

AUSBERT, archevêque de Rouen, *cherchez* ANSBERT.

AUSBOURG ou AUGSBOURG, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec évêché suffragant de Mayence. C'est l'*Augusta Vindelicorum* des anciens, que les Allemans nomment *Augs-purg*, & les Italiens *Augusta.* Elle est située sur un des bras de la riviere de Lich, *Licus*, & sur le Werd ou Wenden, que les anciens ont connu sous le nom de *Vindo* ou *Vinda.* De *Licus* & de *Vinda*, on a fait *Vindelicus* & *Vindelici.* Ausbourg est une ville très-ancienne, dont Tacite a parlé avec éloge, comme de la capitale des Rhétiens. Drusus Néron, surnommé *le Germanique*, & frere de Tibere, la soumit l'an 739 de Rome, 15 ans avant la naissance de J. C. L'empereur Auguste y établit une colonie romaine; & c'est de-là qu'elle a eu le nom d'*Augusta.* Elle étoit très-puissante, lorsqu'Attila la ruina presqu'entierement dans le V siécle, vers l'an 451. On la répara dans la suite, & elle fut soumise aux Suéves & aux Allemans, jusqu'à ce que Clovis eut défait ces derniers l'an 496, dans la bataille de Zulpic ou de Tolbiac. Elle vint alors aux François, & fut depuis comprise dans le partage des rois d'Austrasie, jusqu'au temps de Charles *Martel.* Elle souffrit beaucoup en 787, lorsque Charlemagne alla contre Tassillon, duc de Baviere. Dans le IX siécle, Ausbourg fut soumise aux rois de Germanie; mais après la mort de l'empereur Arnoul & de Louis III, en 912, elle se rendit ville libre & impériale. Les Hongrois troublerent souvent la tranquillité dont elle jouissoit; mais l'empereur Othon les défit en 955, & rendit le calme & le repos à cette ville. Dès-lors elle devint une des plus riches, des plus marchandes & des plus célébres de toute l'Allemagne. En 1051, l'empereur Henri III, dit *le Noir*, y tint au mois de février la diéte de l'empire : ce que plusieurs de ses successeurs ont fait après lui. En 1077, Rodolphe, duc de Souabe, y fit une assemblée contre Henri IV dit *le Vieil.* Cette affaire eut des suites fâcheuses pour Ausbourg, qui fut prise & pillée en 1088, par Guelfe duc de Baviere. Elle fut presque entierement brulée sous Lothaire II, en 1131 ou 1132 : mais elle se releva avantageusement de ses pertes; car elle fut si bien rétablie sous Conrad III & Frederic *Barberousse*, qu'elle devint plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant. C'est ce qui lui attira de nouveaux habitans, qui s'y augmenterent encore dans les siécles suivans, ou Charles IV, Venceslas & Sigismond lui donnerent de nouveaux priviléges. Les chefs de cette ville fournirent, par reconnoissance, une grande somme d'argent au dernier de ces empereurs, qui l'employa à la guerre contre les Hussites de Bohême. Des intérêts particuliers la brouillerent avec Louis duc de Baviere, & l'on régla ces différends en 1469. Maximilien I y tint plusieurs fois les assemblées ou diétes de l'empire. Luther y vint rendre compte de sa créance à celle de 1518. Dans celle que l'empereur Charles-Quint y tint en

1530, les protestans présenterent leur confession de foi, fabriquée par Melancthon; & dans une autre diéte de 1548, le même empereur y proposa ce formulaire, appellé *Interim*, qui fit tant de bruit dans l'église par la tolérance de la communion sous les deux especes, & du mariage des prêtres. Jules Pflug, Michel Sidonius & Jean d'Islebe ou d'Elleben, travaillerent à ce formulaire. Cette ville avoit eu part aux guerres civiles que les Allemans se faisoient au sujet de la religion. Les protestans s'y étoient établis, & en avoient chassé l'évêque & le clergé. Charles-Quint prit Ausbourg, y établit la religion, & changea le gouvernement politique. Les protestans reprirent cette ville le premier jour du mois d'avril en 1552. Ils y rétablirent le conseil ancien que l'empereur avoit aboli, & rendirent aux quartiers le droit de suffrage qu'il leur avoit ôté. Les ministres protestans y furent aussi remis dans l'exercice de leurs emplois. On fit depuis la paix en cette ville. Dans le XVII siécle, elle s'est ressentie, comme les autres, des malheurs de l'Allemagne. Elle avoit reçu en 1632 le roi de Suéde avec des honneurs extraordinaires; le duc de Baviere la prit deux ans après, en 1634; & les habitans souffrirent durant le siége de si grandes incommodités, que la famine les réduisit à manger des rats, des chats, & même, à ce qu'on dit, de la chair humaine. Elle recouvra depuis sa liberté par la paix d'Osnabruck; mais elle souffrit beaucoup dans les années 1703 & 1704, & ses fortifications furent très-endommagées par le siége qu'en fit l'électeur de Baviere. On ne doit pas oublier la ligue qui s'y forma en 1687, entre l'empereur, le roi d'Espagne, les princes de l'Empire, le prince d'Orange, les Hollandois, le duc de Savoye, pour déclarer la guerre à la France, & pour détrôner Jacques II du nom, roi de la Grande Bretagne.

L'air y est pur & sain; les rues sont larges & belles; & on y trouve divers magasins remplis de toutes sortes de marchandises. Il y a une quantité prodigieuse d'orfévres & d'artisans, qui travaillent à ces curiosités qui nous viennent d'Allemagne. La maison de ville où le sénat s'assemble, passe pour un chef-d'œuvre. Sa grande salle est de 110 pieds de long, sur 58 de large, & 52 de hauteur. Le pavé est de marbre jaspé; les murailles couvertes de peintures, & le platfond très-riche par les dorures & les peintures qui brillent en divers compartimens. On voit audevant une très-belle fontaine, qui a au milieu de son bassin la statue en bronze de l'empereur Auguste, avec d'autres figures de métal. L'arcenal mérite encore d'être vu. On y trouve une coulevrine de cuivre de 26 pieds de long, & qui est de six livres de balle. Les murailles de la ville sont bâties à l'antique, avec plusieurs tours; mais ses fossés larges, profonds & remplis d'eau en quelques endroits, avec divers bastions & demi-lunes, en font une ville de défense, quoiqu'assez irréguliere dans ses fortifications faites à diverses fois. On y trouve plusieurs églises, & les jésuites y ont un très-beau collége.

Quelques auteurs disent qu'un certain Lucius y prêcha la foi sur la fin du II siécle, vers l'an 190. Voici ce que l'on trouve de plus sûr. Denys, qui en étoit évêque, y souffrit le martyre durant la persécution de Dioclétien, avec Afia, Digna, Eunomia, Euprepia, & plusieurs autres. Dans le siécle suivant, les Ariens y avoient fait recevoir leurs erreurs. S. Ambroise y envoya deux ecclésiastiques qui y rétablirent la foi. Vers l'an 580, S. Colomban & S. Gall prêcherent à Ausbourg & dans les pays voisins; & en 618 Zozime fut établi évêque de cette ville. Depuis ce prélat nous avons connoissance de tous ceux qui ont gouverné l'église. Dans le XVI siécle, Luther en troubla la tranquillité. Cependant les catholiques & les luthériens y ont libre exercice de leur religion: ce qui fut accordé à ces derniers par la paix d'Osnabruck, conclue le 24 octobre de l'an 1648. Il fut aussi reglé que des sept conseillers des familles nobles qui forment le conseil secret, les deux premiers, qu'on nomme présidens de la république seroient l'un catholique, & l'autre protestant; & des cinq autres, il y en auroit trois catholiques. Pour les sénateurs, syndics, assesseurs & autres officiers, le nombre est égal de part & d'autre. Au sujet des trois trésoriers, on met alternativement deux protestans & un catholique. L'évêque de cette ville réside à Dilinghen, sur le Danube, où est aussi l'université, & est élu par le chapitre, composé de 40 chanoines. Il ne laisse pas d'avoir un palais dans Ausbourg, une bonne partie de la ville lui appartenant, & presque tout le territoire étant de son domaine. Ausbourg est la capitale du cercle de Souabe. Et pour ramasser en peu de mots ce que l'on en peut dire par rapport à l'état où elle est aujourd'hui, sa situation sur le Werdack & sur un bras du Leck, qu'on a détaché de cette riviere pour le faire passer dans la ville; ses fontaines, qui rendent les rues extrêmement propres, ses édifices publics, ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, en font une des plus magnifiques, des plus belles & des plus riches villes d'Allemagne. * *Voyez les titres* CONFESSION & DIÉTE. Marcus Velserus, *in comment. de reb. August.* Sigismond, *in chron. Aug.* Henri Maisach. *chron. de August. ep. & abbat.* Bertius, *l. 3, comment. rer. Germ.* Cluvier, *German. descr.* De Thou, *hist. l. 5, 10, & seq.* Le Mire, *not. episc.* Brachelius, *l. 5, hist. sui temp.* Chapeauville. Lorichius, &c. *Relation des voyages de* Charles Patin. Misson, *voyage d'Italie.*

CONCILES D'AUSBOURG.

S. Boniface célébra l'an 742 un concile pour la discipline de l'église, dont nous avons sept canons. On croit qu'il fut tenu à Ausbourg, quoique d'autres le marquent à Ratisbonne. En 952, sous le pontificat d'Agapet II, & sous l'empire d'Othon I, les prélats s'assemblerent, & tinrent un concile dans cette ville, où l'empereur voulut se trouver avec les seigneurs François & Allemans. Nous en avons les actes en neuf chapitres, que Canisius a eu soin de recueillir dans le V volume de ses *lectures anciennes.* Othon cardinal & évêque d'Ausbourg, y fit des ordonnances dans un synode tenu le 12 novembre 1548, & Henri Mayer en publia l'an 1610 à Dilinghen, que Henri évêque d'Ausbourg avoit reglées.

*Catalogue des évêques d'*AUSBOURG, *jusqu'en* 1714.

	Années de leur mort.
I. Zosime, *ou* Sosime,	608
II. Perwelfe,	614
III. Dagobert,	630
IV. Mannus,	649
V. Wichon,	667
VI. Brichon,	687
VII. Zaison,	708
VIII. Marcoman,	738
IX. Wicterpe,	755
X. Tosson,	768
XI. S. SIMPERT, duc de Lorraine, & fils de la sœur de Charlemagne, doit avoir uni l'évêché de Neubourg à celui d'Ausbourg,	818
XII. Hanton,	864
XIII. Nitgare,	869
XIV. Vodalman,	876
XV. Wigger *ou* Widegarde,	887
XVI. Lanton,	887
XVII. Adalberon, comte de Dilinghen,	909
XVIII. Hilfin,	923
XIX. S. ULRIC, comte de Kybourg & de Dilinghen.	973

On lui attribue d'avoir procuré à l'évêché d'Ausbourg, de n'être point incommodé des rats, ensorte que l'on prétend que ceux qu'on y apporte crevent en arrivant dans le diocèse.

XX. Henri, comte de Gayssenhausen, 981
XXI. Etichon, comte d'Altorff, 988
XXII. Luitholde, 996
XXIII. Gebhard I, comte d'Amerthal, 1000
XXIV. Sigfried I. 1007
XXV. Brunon, frere de l'empereur Henri II, 1029
XXVI. Eberhard I, 1047
XXVII. Henri II, 1064
XXVIII. Embriçon, comte de Leiningen, 1077
XXIX. Sigfried *ou* Sigfrid II, comte de Domberg, 1096
XXX. Wigold: il avoit été élu en même temps que le précédent, 1089
XXXI. Hermant, comte de Wittelsbach, 1133
XXXII. Walther I, comte Palatin de Tubingue, résigna en 1153.
XXXIII. Conrad, comte de Lutzelstein, 1167
XXXIV. Hardevic, de Lierheym, 1184
XXXV. Udalschalque, dernier comte d'Eschenlohe, légua plusieurs terres, 1202
XXXVI. Hardevic II, 1208
XXXVII. Sigfrid III, de Rechberg, 1227
XXXVIII. Siboton, comte de Gundelfingue, résigna en 1252.
XXXIX. Hartman, dernier comte de Kybourg & de Dillingue. Il a légué à l'évêché plusieurs seigneuries & terres, 1286
XL. Sigfrid IV, d'Elrichshausen, 1288
XLI. Wolfrad de Rodt, 1300
XLII. Degenhard, comte de Helfenstein & de Heidenhayme, 1307
XLIII. Frédéric Speet de Vahingue, 1330
XLIV. Udalric II, de Schoneck, 1336
XLV. Henri III, de Schoneck: il résigna en 1348.
XLVI. Marquard I, de Rondeck, résigna en 1368.
XLVII. Walther II, de Hohenschlitz, 1369
XLVIII. Jean I, Schadland, résigna en 1372.
XLIX. Burcard d'Ellerbach, 1404
L. Eberhard II, comte de Kirchberg, 1411
LI. LII. Anselme de Memmingue & Frédéric II, de Graveneck, furent évêques en même-temps, depuis l'an 1412, jusqu'en 1420, que le pape les déposa,
LIII. Pierre de Schaumberg, 1469
LIV. Jean II, de Wertenberg, 1486
LV. Frédéric III, comte de Zollern, 1505
LVI. Henri IV, de Lichtenau, le dernier de sa race, 1517
LVII. Christophe de Stadion, 1543
LVIII. Otton, sénéchal de Waldbourg, 1573
LIX. Jean Egolfe de Knœringue, 1575
LX. Marquard II, de Berg, 1591
LXI. Jean Otton de Gemmingue, 1598
LXII. Henri V, de Knœringen, 1646
Il acheta la seigneurie d'Ottilienberg avec les villes & les dîmes qui en dépendent, & l'incorpora à l'évêché.
LXIII. Sigismond-François, archiduc d'Autriche, résigna en 1665
LXIV. Jean-Christophe, baron de Freyberg, 1690
LXV. Alexandre Sigismond, comte palatin de Neubourg, remit en 1714 l'administration de son évêché à Jean-George de Stauffenberg, évêque de Constance, qui étoit son coadjuteur.

AUSBOURG (l'évêché d') *Augustanus episcopatus*, petit état d'Allemagne, en Souabe, sous la puissance de l'évêque d'Ausbourg. Les habitans l'appellent *das Bisthumb von Auspurg*. Il s'étend le long de la riviere du Leck, l'espace de dix milles d'Allemagne du nord au sud; mais il est fort étroit de l'orient à l'occident en divers endroits, & est presque renfermé entre les rivieres de Leck & de Wertach, depuis leur source jusqu'à leur confluent. Il a aussi quelques endroits qui en dépendent sur le Danube, entre Ulm & Donavert, comme Dilinghen, séjour ordinaire de cet évêque, qui est prince de l'empire, avec le territoire aux environs, qui fut donné à cet évêché en 1260 par Harman, qui en étoit le dernier comte, & qui étoit aussi évêque d'Ausbourg.

AUSCH, *cherchez* AUCH.

AUSCHI, surnom d'*Abu Marvan Abdalmalek*, natif de la ville d'Ausch. Il est auteur d'un livre fait à la louange des Arabes, intitulé: *Estedlal bel hak fi tafdhil al Arab âla genû al Khalk*, pour répondre à Ben Ares, qui en avoit composé un pour prouver les avantages qu'avoient les autres nations sur les Arabes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUSEN, nom que les Goths donnoient à leurs généraux d'armée, après qu'ils avoient remporté quelque victoire: ce nom signifioit en leur langue, *plus qu'homme*, ou demi-dieu. * Jornandès, *ch.* 43, *de l'hist. des Goths.* Spelman, *in glossar. archæol.* les appelle *Anses*.

AUSES, certains peuples d'Afrique, qui, selon Hérodote, se cachoient presque tout le visage de leurs cheveux, qu'ils laissoient tomber sur le front. Les filles de ce pays combattoient l'une contre l'autre tous les ans le jour de la fête de Minerve, avec des pierres & des bâtons: celles qui étoient vaincues, & qui mouroient dans le combat, étoient censées avoir perdu leur virginité, & celles qui s'étoient le plus signalées dans le combat, étoient mises sur un char que l'on conduisoit autour du lac Tritonien. * Hérodote, *lib.* 8, *c.* 180.

AUSIAS MARCH, étoit Catalan, & vivoit sous le pape Calixte III, au milieu du XV siécle, environ 80 ans après la mort de Pétrarque. Le Tassoni en parle comme d'un poëte distingué. Il a fait beaucoup de poësies en langue limosine ou provençale, qui ont été traduites en castillan; & il fut autant estimé de son temps, que Pétrarque l'avoit été du sien. Il fut poëte *Laureat*, c'est-à-dire, couronné; mais on ne sait en quel lieu, ni par quelle autorité il reçut la couronne poëtique.

AUSITIDE, autrement la terre de Hus, dans l'Arabie heureuse, que Job a rendue célébre par sa patience. D'autres croient que Job habitoit dans l'Arabie déserte près de la Chaldée. * *Jéremie*, *XXV*, 20.

AUSONE (Jule) pere du poëte de ce nom, ne mérite guères moins d'être connu que son fils. Il étoit né à Bazas en Aquitaine, vers l'an 287. Il alla depuis s'établir à Bourdeaux, où il s'acquit une grande réputation. Il ne s'attacha point à l'éloquence, qui étoit fort à la mode de son temps. Sa maxime étoit qu'il valoit mieux suivre les maximes des sages, & leur ressembler par les mœurs, que de savoir leur langue, & d'exercer leur art. Comme il s'étoit livré à la médecine pour l'exercer, sa profession l'obligea d'étudier plus particuliérement le grec, & son fils nous apprend qu'il possédoit bien cette langue, mais qu'il étoit peu exercé dans celle des Latins: c'est ce qu'il dit dans sa seconde idylle:

Sermone impromptus latio, verùm attica lingua
Suffecit culti vocibus eloquii.

Nous avons cependant parmi les poësies de son fils un fragment de lettres en vers latins, que son pere lui écrivit de Trèves, lorsqu'Ausone quitta cette ville, pendant les troubles que causoit la révolte de Maxime, & la latinité n'en est pas si mauvaise. Sans s'arrêter à la médecine d'aucun médecin de l'antiquité, Jule Ausone se fraya des routes nouvelles, qui eurent un heureux succès. Il fut l'inventeur de la médecine qu'il exerça, & ne fit point apparemment de secte:

Ut nullum Ausonius quem sectaretur habebat;
Sic nullum, qui se nunc imitetur habet.

C'est le fils qui parle, & qui dit en vers ce qu'on avoit dit en prose avant lui. Il ajoute que son pere exerçoit gratuitement

gratuitement la médecine envers tout le monde; qu'aussi il n'amassa point de richesses dans cette profession, & qu'il demeura toujours dans une honnête médiocrité :

Obtuli opem cunctis poscentibus artis inemptæ :
Officiumque meum cum pietate fuit......
Non opulens, nec egens : parcus sine sordibus egi :
Victum, habitum, mores semper eadem habui.

Il étoit encore jeune lorsqu'il épousa Æmilia Æonia, fille de Cæcilius Argicius Arborius, d'Autun, qui s'étoit refugié en Aquitaine, après un bannissement qui l'avoit privé des biens qu'il possédoit dans sa patrie. De ce mariage, où il vécut 45 ans dans une union parfaite, il eut deux fils & deux filles. Le poëte Ausone étoit l'aîné des premiers; Avitien fut le second; il embrassa la profession de son pere, mais il mourut à la fleur de son âge. Æmilia Melania, l'une des deux filles, & l'aînée des quatre enfans, mourut dès le berceau. Julia Dryadia, qui resta, épousa Pomponius Maximus, sénateur de Bourdeaux, qui la laissa veuve de bonne heure. Suivant le portrait que le poëte Ausone fait de son pere dans l'idylle que l'on a citée, & où il le fait parler, Jule n'étoit pas seulement un habile médecin, c'étoit de plus un véritable sage, un homme sans desirs & sans ambition, qui sut jouir toute sa vie d'une prospérité inaltérable, moins par les bienfaits de la fortune, que par sa modération; en un mot, il étoit ce que Montagne appelle un *philosophe pratique* :

Viveret ut potius quàm diceret arte sophorum.

Il étoit de plus très secourable, très-humain, désintéressé & ennemi des procès. Placé dans cet heureux état de médiocrité si défini du sage, il en avoit les vertus. Ce furent ces grandes qualités, jointes à sa science dans la médecine, qui porterent l'empereur Valentinien I à le faire son premier médecin : & quelque temps après, il fut élevé à la dignité de préfet de l'Illyrie. Il a été encore sénateur honoraire dans deux différens sénats, à Rome & à Bourdeaux. Il n'avoit point recherché ces honneurs, mais il n'avoit pas cru devoir les refuser, lorsqu'ils lui furent offerts.

Ipse nec affectans, nec detrectator honorum,
Præfectus magni nuncupor Illyrici, &c.

Enfin sans s'être apperçu de sa vieillesse, il cessa de vivre à l'âge de 90 ans; heureux d'avoir un fils dont la tendresse & la reconnoissance l'ont immortalisé dans ses ouvrages !

Inter mærentes, sed non ego mæstus, amicos
Dispositis jacui funeris arbitriis.
Nonaginta annos baculo sine, corpore toto
Exegi, cunctis integer officiis.

Nous avons perdu ses livres de médecine; & nous n'en avons d'autre connoissance que ce que nous en apprend Marcel, surnommé l'Empyrique, qui écrivoit au commencement du V siécle, & qui témoigne s'en être servi, pour composer les siens. * *On peut lire touchant* Jule Ausone, les deux éloges que le poëte son fils nous en a laissés : la vie de celui ci écrite en latin, & publiée à la tête de la derniere édition de ses poësies, à Paris 1730 *in-4°. Voyez* le n° 111, pag. 12 & 13. Cette vie ou dissertation sur la vie & les écrits d'Ausone, est de M. l'abbé Souchay de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres : le tome I part. 2, de l'*histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, bénédictin de la congrégation de S. Maur, & le commencement de la lettre de M. Meusnier de Querlon, à M. Bernard, docteur en droit, sur la vie & les ouvrages du poëte Ausone, dans les *Amusemens du cœur & de l'esprit*, tome XI, pag. 172, 173.

AUSONE (Decius Magnus) de Bourdeaux, poëte & consul Romain, a vécu dans le IV siécle, & étoit fils de *Julius* Ausone, célébre médecin dont nous venons de parler. Il y a lieu de croire qu'il étoit chrétien. Sa mere se nommoit *Æmilia Æonia;* & il épousa une dame nommée *Attusia Lucana Sabina*, qui mourut à l'âge de 28 ou 30 ans. Ausone ne se remaria point, & éleva trois ou quatre enfans qu'il avoit eus d'elle, entr'autres un de son nom, dont il déplore la mort dans les vers qu'il a composés en l'honneur de ses parens morts. Après avoir appris les lettres grecques & latines sous Æmilius Magnus Arborius, qui étoit son oncle, & sous Tiberius Minervus, il enseigna la grammaire, puis la rhétorique à Bourdeaux, & s'acquit une si grande réputation, que l'empereur Valentinien le choisit pour être précepteur de son fils Gratien, qui fut depuis déclaré Auguste à Amiens le 24 août de l'an 367. Ausone s'aquitta très-bien de cet emploi, & son éleve par reconnoissance, l'honora des charges les plus considérables de l'empire, comme de la charge de préfet du prétoire des Gaules & d'Italie vers l'an 376, & même du consulat en 379. Son collégue fut Hermogenianus Olybrius. On ne sait pas le temps de la mort d'Ausone; mais il est sur qu'il vivoit encore en 390 & 392. C'est en ce temps qu'il écrivit son épître en vers à S. Paulin. Les poësies d'Ausone sont une preuve de son esprit & de son érudition; on y voit regner une grande facilité; mais beaucoup d'inégalité, de négligence & de dureté. Au reste il seroit à souhaiter que le temps eut effacé la mémoire de son Centon & de quelques autres de ses poësies sales & impudiques. Son poëme de la Moselle est sans contredit le meilleur de ses ouvrages; & si l'on en croit Symmaque, ce poëme mérite d'aller de pair avec les vers de Virgile. Ses poësies furent imprimées dès l'an 1490, à Milan, & depuis il s'en est fait diverses éditions, dont la meilleure est la derniere que Tollius a donnée avec les notes de Vinet, de Scaliger, & d'autres habiles gens. Trithéme s'est lourdement trompé, lorsqu'il a dit qu'Ausone avoit été évêque de Bourdeaux. Baptista Pius & Guillaume Canterus prétendent que les distiques moraux qui portent le nom de Caton, sont d'Ausone; mais Joseph Scaliger a bien montré que cette opinion est sans fondement. En 1730 on a donné une magnifique édition d'Ausone, *ad usum Delphini*, *in-4°*, à Paris chez la veuve Coutelier * Baronius, *in annal.* Vinet & Scaliger, *in præf. oper. Auson.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Gesner, *in biblioth.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.* Baillet, *jugemens des savans sur les poetes*, *tom.* 6, *p.* 466, & *suivantes.* Bayle, *dict. crit.* Bellet, *dissertat. sur Ausone.*

AUSONE, premier évêque d'Angoulême. On tient qu'il fut un des disciples de S. Martial de Limoges. Ausone vivoit, à ce que l'on croit, sous l'empire de Gallien. On écrit qu'il fut martyrisé dans une irruption que Chrocus roi des Allemans fit dans les Gaules, que Baronius fixe à l'an 261. D'autres disent qu'il fut mis à mort par les Vandales. Si cela étoit vrai, il n'auroit vécu que sur la fin du IV siécle, puisque les Vandales ne firent leur premiere course dans les Gaules qu'en 406. Mais tout ce qu'on écrit de S. Ausone est fort incertain, parcequ'il n'est fondé que sur une légende apocryphe pleine de fables & de faussetés. Elle a été réformée par François de Courlai; mais comme cet auteur n'a point eu d'autre monument que la légende, ce qu'il rapporte n'est pas plus certain. * Ancienne légende de la vie de S. Ausone. *Vie de saint Ausone* par Courlai, publiée l'an 1636 par François Bosquet. *Les continuateurs* de Bollandus, au 22 mai. Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Baillet.

AUSONIUS APOPMA ou POPMEN, grammairien, *cherchez* POPMEN.

☞ AUSPICE (S.) évêque de Toul dans le cinquiéme siécle, étoit, selon S. Sidoine, *l.* 4, *ep.* 17, l'un des plus illustres prélats des Gaules. Sa science profonde, son éloquence, sa foi, ses œuvres, & toute sorte de méri-

tes le rendoient célébre, & digne d'être comparé à S. Loup, évêque de Troyes. Le comte Arbogaste ayant demandé à S. Sidoine quelques explications des livres saints, celui-ci le renvoya à saint Loup de Troyes, ou à S. Auspice de Toul, comme à des prélats plus capables que lui de satisfaire à sa demande. On a une lettre que S. Sidoine a écrite à S. Auspice pour lui recommander un nommé Pierre, qui étoit tribun. C'est la seule qui nous soit restée de toutes celles que ces deux grands évêques se sont écrites l'un à l'autre. Elle est la 10 du livre 7. On croit que cette lettre est de l'an 474 ou environ. Il y avoit alors fort long-temps que S. Auspice étoit dans l'épiscopat; & il est à croire qu'il ne vécut guères au-delà de cette année. On trouve son nom au 8e jour de juillet dans le martyrologe de M. du Saussai, où il est qualifié un oracle de la pieté, un maître de la vertu, & un vrai imitateur de J. C. Du Chêsne a donné au tome I de sa collection des historiens françois, une espéce de poëme de la composition de S. Auspice, & qu'il avoit adressé à Arbogaste, alors comte & gouverneur de la ville de Trèves, & depuis évêque de Chartres, comme il y a beaucoup d'apparence. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. II, p. 478 & seq.

AUSPICE, *Auspicium*. C'étoit chez les anciens une espéce d'augure, qui s'appliquoit à considérer le vol des oiseaux, pour savoir si quelque entreprise qu'on faisoit, devoit être heureuse ou malheureuse. Pline attribue l'invention de l'auspice à Tiresias Thebain, qui apprit à considérer le vol des oiseaux, *ab avium aspectu*, & l'AUGURIUM à Caras, *ab avium garritu*, de leur chant & de leur gazouillement. Clément *Alexandrin* veut que les Phrygiens aient été les premiers qui observerent le vol des oiseaux, qu'on appelloit *Præpetes*, comme ceux de qui ils observoient le chant & la maniere de manger, s'appelloient *Oscines*. C'est ainsi qu'il faut entendre ce vers d'Horace, *l.* 3, *Od.* 27.

Oscinem corvum prece suscitabo
Solis ab ortu.

Les trois plus considérables oiseaux étoient le corbeau, la corneille, & le hibou; comme aussi l'aigle, le vautour & le milan. Romulus est vrai-semblablement celui qui institua les auspices à Rome. On appelloit *Auspex* celui qui prenoit l'auspice par le vol des oiseaux. *Voyez* AUGURE.

AUSIG & USTA, *Austia*, bourg ou petite ville de Bohême, située sur les frontieres de Misnie, sur l'Elbe, à trois lieues au-dessous de la ville de Leitomeritz. Il y eut autrefois près de cette ville, un grand combat contre les Hussites. * Baudrand.

AUSSONE ou AUXONE, *Aussonia*, sur la Saone, ville de France dans le duché de Bourgogne, avec vicomté & bailliage. C'est une petite ville très-agréable & assez forte, à cinq lieues de Dijon, & environ à quatre de Dole, du diocèse de Besançon. Dans le XVI siécle, les habitans d'Aussone temoignerent beaucoup de zèle pour la religion catholique durant les guerres civiles. En 1562 ils ordonnerent aux protestans de sortir de la ville, ou d'embrasser l'ancienne religion. Néanmoins la chose se fit sans répandre presque de sang; car il n'en mourut qu'un ou deux, & il n'y eut qu'une maison ou deux de pillées. Aussone est le siége de deux officialités, l'une diocésaine, & l'autre métropolitaine, pour la partie du diocèse & de la province ecclésiastique de Besançon, qui est du ressort du parlement de Dijon. Il y a des couvents de capucins, de cordeliers, de religieuses de sainte Claire, & d'ursulines. C'est encore le siége d'un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de Dijon, avec garnison & arcenal: un bailliage particulier, quatriéme siége du Dijonnois, auquel la chancellerie aux contrats est unie, & qui ressortit au parlement de Bourgogne & au présidial de Dijon: une mairie & vicomté qui a la justice ordinaire de la ville, & de la police: une justice consulaire, & un grenier à sel, l'une & l'autre du parlement de Dijon. Aussone est au milieu des deux Bourgognes: sa situation dans une plaine est assez belle: on y passe la Saone sur un pont. Son ancienneté n'est pas connue; mais on sait qu'elle a formé assez long-temps une petite souveraineté, sous le titre de comté, qui en 1237 fut donné en échange de la seigneurie de Salins par Mahaud de Bourgogne, femme de Jean comte de Bourgogne & de Châlon, au duc de Bourgogne Hugues IV qui l'unit au duché. Le bailliage d'Aussone est situé à l'orient & à l'occident de la Saone: la partie orientale faisoit partie du comté, l'autre a été tirée du bailliage de Dijon. Le pays est bas, marécageux presque par-tout, & coupé en plusieurs endroits par de petites rivieres qui entretiennent la fraîcheur des prairies: on y voit des bois de haute futaye & des taillis; mais le principal commerce est celui du blé qu'on y recueille, & de celui qu'on y tire du Bassigni, pour le débiter, ainsi que le bois à Lyon. Les priviléges accordés aux habitans d'Aussone, leur ont aussi donné la facilité de faire le commerce des vins des pays voisins, comme du Mâconnois & du Beaujolois, qu'on débite aux Lorrains & aux Comtois. * Gareau, *descript. du gouv. de Bourg.* De Thou, *l.* 31. Sanson.

AUSSONE, ou AUXONE (Guillaume d') évêque de Cambrai, fils de Jean I comte d'Avênes en Hainaut. Il fut nommé à cet évêché en 1330. Son gouvernement fut fort traversé par le comte de Hainaut, qui pour réparation de ses vexations, fut condamné par une sentence définitive, à fonder la chapelle de S. Vincent dans l'église de Notre-Dame, & une autre à Maubeuge. Ce fut sous l'épiscopat, & du consentement de ce prélat, que les François se rendirent maîtres de Cambrai, & soutinrent le siége que le roi d'Angleterre Edouard VI y mit l'an 1338. Depuis, en 1344, il devint évêque d'Autun. Aussone est un des fondateurs du collége de Cambrai, ou des trois évêques, à Paris. * Guill. Gazey, *hist. eccles. des Pays-Bas.* Sammarth. *Gal. christ.*

AUSSUN (Pierre d') célébre capitaine dans le XVI siécle, & chevalier de l'ordre de S. Michel, étoit de Bigorre, d'une famille noble & ancienne. Il porta les armes pendant 40 ans avec beaucoup de réputation, & rendit de très-bons services en Italie & en Flandre. En 1544 il se trouva à la bataille de Cerizoles, & il y paya très-bien de sa personne. Pour l'en récompenser, le roi Henri II lui donna le gouvernement de Turin, avec une compagnie de gendarmes, & le fit chevalier de l'ordre en 1554 & 1556. En 1562 il combattit à la bataille de Dreux, & y fut emporté par les fuyards; mais ensuite retournant sur ses pas, il se rangea près de Guise. Cependant il fut tellement touché d'avoir été obligé de fuir devant l'ennemi, qu'il en mourut de déplaisir peu de temps après, à Chartres ou à Paris. Le baron de Forquevaux a écrit sa vie parmi celles des capitaines François. * *Consultez* aussi les *mémoires* de Langei, de Montluc, de Brantôme, l'*histoire* de M. de Thou, de Paradin, de la Popeliniere, &c.

AUSTBERT, *cherchez* AUTPERT.

AUSTERLITZ que ceux de Bohême appellent SLAWKOW, en latin *Austerlitium* & *Slaukouic*, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, sur une petite riviere entre la ville de Hradisse & celle de Brin. Elle est capitale d'un cercle qui porte son nom. Elle a été presque ruinée par les Suédois durant les guerres d'Allemagne du XVII siécle. * Sanson.

AUSTERVIK, petite place d'Allemagne dans la basse Saxe, & dans la principauté de Halberstadt, sur le ruisseau d'Ols. Elle est présentement à l'électeur de Brandebourg, & étoit autrefois le siége des évêques de Halberstadt, dont elle est éloignée de trois milles d'Allemagne, & autant de Brunswick. Cette ville portoit anciennement le nom de Selingstadt. Charlemagne y fonda un évêché, qui a depuis été transferé à Halberstadt, & enfin changé en principauté séculiere par les

protestans. * Heiss. Baudrand. Bourgon, *géogr. hist.*

AUSTRASIE, pays d'Allemagne, ou plutôt de France, en deçà le Rhin, avec titre de royaume. Il est difficile de fixer au juste les limites de l'ancien royaume d'Austrasie. Il contenoit ce qui étoit entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse & le mont de Vauge. On y avoit compris la Lorraine d'aujourd'hui, que les auteurs Latins appellent quelquefois *Austrasie*; mais cet état renfermoit encore d'autres pays en-deçà de la Meuse. Reims, Châlons, Laon & Cambrai en dépendoient. On y ajoutoit aussi l'ancienne France & tous les peuples subjugués au-delà du Rhin. Thierri I du nom, fils de Clovis *le Grand*, fut le premier roi d'Austrasie. Il mourut en 534, & laissa *Théodebert* I mort en 548, & frere de *Thibaud* qui mourut sans laisser de postérité. Clotaire I dit *le Vieux*, roi de France, & frere de Thierri I, se rendit maître vers l'an 555 de l'Austrasie, qui fut ainsi réunie à la couronne. On l'en sépara après la mort de Clotaire I, qui laissa divers enfans. Sigebert I, qui étoit le cinquiéme, fut roi d'Austrasie, & fut assassiné l'an 575 ou 576. Childebert son fils lui succéda, & après sa mort en 595, *Théodebert* II fut mis sur le trône. Ce dernier fut tué à Cologne en 611. *Thierri* II, dit *le jeune*, son frere, prit la place, & mourut bientôt après en 612, ne laissant que des fils *naturels* qu'on égorgea presque tous. Ainsi l'Austrasie fut encore réunie à la couronne sous Clotaire II, dit *le Jeune* & *le Grand*. Ce monarque mort l'an 628, laissa Dagobert I du nom, roi de France, lequel eut d'une de ses maîtresses nommée *Ragnetrude* Sigebert II, qu'il fit lui-même roi d'Austrasie. Ce dernier mourut en odeur de sainteté vers l'an 650 ou 654, & eut pour successeur son fils Dagobert, qu'il recommanda à Grimoald maire du palais d'Austrasie; mais ce perfide l'envoya en Hibernie. Le P. Henschenius croit que Clotaire IV, roi de France, fut fils de ce Dagobert, aussi-bien que Thierri II; cependant nous n'en avons point de preuves. Après Dagobert, l'Austrasie fut réunie une troisiéme fois à la couronne; & ce royaume, qu'on a appellé aussi le royaume de Metz, n'eut plus de roi particulier. Les villes d'Austrasie ou de Lorraine les plus connues, sont Amame, Bar-le-Duc, Blanmont, Charmes, Dieuze, Espinal, * Metz, Mirecourt, * Nanci, * Pont à Mousson, Neuf-château, Raon, Remiremont, * Toul, Vaudemont, Verdun. Ces villes d'Austrasie sont aujourd'hui dans la Lorraine, qui appartient à la France. * Gregoire de Tours, *l. 3 & seq.* Valois, *Gesta vet. Franc. T. I. & Bereng. Aug.* Henschenius, *de trib. Dagob. & in præf. SS. M. Mart.* Louis Chantereau le Fevre, *consid. hist. de France.* Dom Jean Mabillon, *T. IV. Vit. SS. Bened.* Briet. *géogr.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

AUSTREBERTE (sainte) fille de *Befroi* comte Palatin, c'est-à-dire, *Seigneur de la cour*, l'un des premiers officiers du roi Dagobert, née l'an 633 au pays d'Artois, dans le territoire de l'ancienne ville de Terouane, reçut le voile de la main de l'évêque de S. Omer, & se retira dans l'abbaye du Port près de la riviere de Somme au-dessous d'Abbeville. Elle fut depuis élue prieure de cette maison, & abbesse d'une abbaye fondée en ce pays par Amalbert Ketelbutre seigneur du pays. Ayant été maltraitée dans ce monastère, elle le quitta, & se rendit, suivant les conseils de Filebert, abbé de Jumiége, dans un monastère qu'il avoit établi dans le pays de Caux, dont elle fut abbesse, & y attira quantité de religieuses. Elle mourut le 10 février 704, âgée d'environ 71 ans. * *Acta SS. ord. S. Bened. sæc. III.* Baillet, *vies des saints*, 10. *fév. édit. de Paris*, in-fol. 1700.

AUSTREGILDE, dite *Bobile*, épouse de *Gontran*, roi d'Orléans & de Bourgogne, avoit été demoiselle de la reine Mercatrude. Le roi étant devenu amoureux d'Austregilde, l'épousa en 566, après avoir répudié la reine son épouse. Gontran eut divers enfans de cette femme, qui mourut au mois de septembre de l'an 580. En mourant elle pria le roi de se defaire de Nicolas & de Donat ses médecins, qui avoient eu soin d'elle pendant sa maladie, prétendant qu'ils lui avoient donné des remedes qui l'avoient fait mourir. Ce que Gontran exécuta, contre les loix de la justice, parcequ'elle l'avoit exigé de lui par serment, comme témoigne la chronique de Marius. * Gregoire de Tours, *l. 5. § 36.*

AUSTREGISILE, archevêque de Bourges, né en cette ville le 29 novembre l'an 551, pratiqua la vertu dès son enfance, & fut à la cour du roi Gontran; mais il ne voulut point s'engager dans le mariage, & prit enfin le dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique. Ayant quitté la cour il se retira près d'Aunaire évêque d'Auxerre qui lui conféra le soudiaconat; il servit l'église d'Auxerre pendant près de quatre ans, & alla ensuite trouver Etherius évêque de Lyon, qui l'ordonna prêtre. Le siége épiscopal de Bourges étant venu à vaquer au mois d'octobre de l'an 611, par la mort d'Apollinaire, Austregisile fut demandé par le clergé & par le peuple pour évêque à Thierri II roi de Bourgogne. Il fut reçu dans la ville, & sacré le 15 février 612. Il gouverna son église pendant l'espace de douze ans, & mourut le 20 mai 624. Son corps fut levé l'an 1324 par l'archevêque Guillaume du Broc, & placé honorablement dans l'église où avoit toujours été sa sépulture. On dit qu'il ne se trouve plus présentement. Il y a long-temps qu'il est honoré dans l'église de France comme saint. * *Vie de S. Austregisile*, dans Bollandus, & *dans les actes du* P. Mabill.

AUSTREMOINE (Saint) est l'un des sept illustres missionaires apostoliques qui furent envoyés dans les Gaules par les évêques de Rome, vers l'an 250. Il s'arrêta en Auvergne, où il annonça l'évangile dans la ville capitale de cette province appellée alors Auvergne. S. Gregoire de *Tours* dit qu'après que ce saint eut converti plusieurs personnes, il mourut en paix. Les auteurs plus récens en font un martyr. On a marqué sa fête au 1 novembre dans le martyrologe romain, sans lui donner la qualité de martyr. Il fut enterré au village d'Isidore ou plutôt d'Ixiodore, que l'on croit être aujourd'hui la ville d'Issoire dans la basse Auvergne sur l'Allier. * Gregor. *Turon. hist. l. 1, c. 30, de gloria confessor.* Tillemont, *mém. pour l'hist. ecclef.* tome IV. Labbe, *bibl. mss. tome 2.* Savaron, *dans ses origines d'Auvergne.* Mabillon, *acta sanct. sæcul. III Benedict. p. 2.* Baillet, *vies des saints*, *mois de novembre.*

AUSTRUDE (Sainte) abbesse à Laon, étoit fille de *Blandin Blason*, & de sainte *Salaberge*. Elle naquit au diocèse de Toul, vers l'an 634. Elle se consacra à Dieu dès ses premieres années, & reçut le voile de religion dans une abbaye de Laon, dont sa mere étoit abbesse. Elle lui succéda l'an 654. Son frere Baudouin fut assassiné, & elle fut accusée auprès du roi Thierri III de crime d'état. Ebroïn maire du palais vint à Laon: elle se justifia; mais elle pensa être massacrée par Ebrohard, qui avoit excité une sédition dans la ville de Laon, & qui vouloit entrer de force dans le monastère dont elle étoit abbesse. Ayant évité cet accident par la mort d'Ebrohard, l'évêque de Laon voulut s'approprier son monastère. Elle le conserva par la protection de Pepin maire du palais, & mourut, selon quelques-uns, en 688, selon d'autres en 707. * Mabillon, *in ejus vita, sæcul. II, Benedict.* Bulteau, *liv. 3, de l'hist. monastique d'Occid.* Baillet, *vies des saints*, 17 *octobre.*

AUTAN KELURAN, ville du Turquestan, ou de la Turquie orientale, située dans le sixiéme climat. Ulugbeg qui regnoit près de ces quartiers-là, lui donne 110 degrés de longitude, & 46 degrés 45 minutes de latitude septentrionale. Nassireddin lui en donne 116 de longitude, & seulement 46 de latitude. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AUTBERT, *cherchez* AUTPERT.

AUTE, fille du géant Alcyon, qui fut tué par Her-

cule à coup de fléches. Il eut sept filles, lesquelles de regret de la mort de leur pere, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms de ces filles étoient *Phosonie*, *Methone*, *Alcippe*, *Pallene*, *Aute*, *Asterie*, & *Deimo*. * Janus Parrhasius, *in Claudian.* & *Hegesandro.*

AUTEL, édifice ou espéce de table, dont les anciens se servoient pour offrir des sacrifices aux dieux. On ignore l'origine des autels, & on ne sait précisément point quel a été celui qui en a bâti le premier. L'opinion la plus commune est que cet usage passa des Grecs chez les Latins. On prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui aient fait des idoles pour les adorer; c'est ce qui a fait croire qu'ils avoient dressé les premiers des autels. Comme dans le paganisme il y avoit trois sortes de dieux, il y avoit aussi des autels différens, pour les dieux de chaque espéce. Les *dieux célestes* étoient les seuls pour lesquels les idolâtres élevoient des autels, qu'ils appelloient *altaria*, à cause qu'ils étoient hauts : ce qui ne doit pas s'entendre de la hauteur mesurée depuis le pied de l'autel, car il n'étoit jamais si haut, qu'un homme de taille ordinaire ne pût sacrifier dessus. Mais cette hauteur se doit prendre de la surface de la terre, au-dessus de laquelle on élevoit beaucoup les autels qu'on dressoit aux dieux célestes; soit par des marchepieds à plusieurs degrés, soit en élevant le pavé même des temples. Pour les *dieux infernaux*, on creusoit des fosses, où l'on posoit les autels des sacrifices; il y en a des exemples dans Homére. Quant aux *dieux terrestres*, on leur dressoit des autels avec de la terre fort peu élevée, que l'on couvroit de gazon & de verveine. On appelloit tous ces autels du nom commun *ara*, que quelques-uns ont tiré du grec ἀρὰ, qui signifie *priere*. Varron dit qu'au commencement on n'avoit point d'autre autel qu'un trépié, qui étoit un vase à trois pieds, que l'on remplissoit de feu, & sur lequel on bruloit la victime. Il ajoute que les ministres, qui faisoient le sacrifice, tenoient d'une main l'anse de ce trépié. Lorsque les païens faisoient quelque serment, ils avoient aussi coutume de tenir l'autel : d'où vient ce beau mot de Periclés, *qu'il faut être ami jusqu'aux autels*, c'est-à-dire, qu'il n'y a point d'ami qu'on doive aimer, jusqu'à être parjure pour l'amour de lui. Les autels ne pouvoient être touchés, ni même approchés sans sacrilége, par les femmes ou filles débauchées, ni par les meurtriers. Ils servoient d'asyles, tant aux innocens qu'aux coupables, que l'on ne pouvoit arracher de l'autel sans sacrilége, à moins que ce ne fût des gens coupables de crimes énormes. Il y avoit des autels d'or, de cuivre, de marbre, de bois, de terre, de gazon & de pierre. Ils n'étoient pas tous construits de la même maniere. Les uns étoient ronds, les autres quarrés, ou à plusieurs angles. D'abord on en fit de portatifs, que l'on transportoit dans les différens endroits où l'on vouloit sacrifier.

A l'égard des autels du vrai Dieu, ils ont été de différentes matieres en différens temps. Noé, au sortir de l'arche dressa un autel au Seigneur, sur lequel il offrit des victimes (*Gen.* 12, *v.* 20.) Abraham en bâtit un à Sichem, (*Gen.* 12, *v.* 7,) & y invoqua le seigneur, (*Gen.* 13, *v.* 4.) Il en dressa un autre dans la vallée de Mambré, (*Ibid. v.* 18.) Isaac & Jacob dresserent aussi des autels en l'honneur de Dieu. Dieu ordonna aux Israélites de ne lui point dresser d'autels que de terre, & que s'ils en faisoient, ils n'y employassent point de pierres taillées, & qu'il n'y eût point de dégrés pour y monter. Il y avoit dans le tabernacle deux autels, l'autel des holocaustes, qui est décrit, (*Exod.* 38.) l'autre des parfums, (*Exod.* 37.) Josué, après avoir pris la ville de Haï, fit un autel de pierres non polies, & immola dessus des victimes. Il ne devoit y avoir pour le peuple d'Israël qu'un autel pour y offrir des victimes. Les tribus de Ruben, de Gad, & la demi-tribu de Manassés, qui en dresserent, furent obligées de se disculper, en disant qu'ils ne l'avoient pas fait pour y offrir des sacrifices, mais seulement pour servir de monument. * *Josué XXII.* Il y eut dans le temple, comme dans le tabernacle, deux autels, l'un pour les holocaustes & l'autre pour les parfums. Il n'étoit point permis aux Juifs d'offrir de sacrifices en aucun autre endroit.

Dans la nouvelle loi les chrétiens ont toujours eu des autels dans les lieux où ils se sont assemblés, sur lesquels ils offroient le sacrifice de l'Eucharistie. Leurs premiers autels étoient des tables de bois. On les a fait depuis de pierre; & le concile d'Epaune, de l'an 517, ordonne que l'on ne consacrera point d'autel, qui ne soit de pierre. Saint Grégoire de *Nysse* (*orat. in bapt. Christi*) parle des autels de pierre. Du temps de S. Athanase & d'Optat, c'est-à-dire, dans le IV siécle, les autels étoient ordinairement de bois. L'usage de la consécration des autels est assez ancien, & cette cérémonie étoit reservée aux évêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que sur des autels consacrés, on a fait des autels portatifs, dont on se sert, quand on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'autels consacrés. Il y en avoit du temps de Béde & d'Hincmar. Les Grecs se servent à la place d'autels, de linges bénis, qu'ils appellent ἀντιμήνσια, *antimenses*, c'est-à-dire, *ce qui tient la place d'autels*. Il n'y avoit autrefois qu'un seul autel dans chaque église. Dans la suite on y en a érigé plusieurs dans diverses chapelles. * Servius, *pour l'autel profane*. Bona, *de rebus liturgicis*, *pour l'autel ecclesiastique*.

AUTEL de la prothèse, *mensa protheseos* : c'est le mot que les Grecs donnent à un petit autel, sur lequel ils bénissent le pain, avant que de le porter au grand autel, où l'on fait la liturgie. Le P. Goar néanmoins, dans ses notes sur l'euchologe ou rituel, *pag.* 16, croit qu'on doit plutôt donner le nom de *table* que d'autel, à ce que les Grecs appellent *prothesis*, & que Genebrard a traduit par le mot latin *altare*. En effet, les Grecs ne célébrent jamais la liturgie en un seul jour que sur un autel; & celui de la prothèse ne sert qu'à préparer le pain, sur lequel le prêtre fait plusieurs bénédictions. le P. Goar prétend que cette table de la prothèse étoit autrefois dans la sacristie; & il le prouve par quelques exemplaires grecs, où au lieu du mot de *prothèse*, on lit celui de *sacristie* : ce qui a beaucoup de vraisemblance; & en effet on préparoit autrefois dans les sacristies de nos églises, aussi-bien que dans celles des Grecs, & des autres orientaux, le pain qui étoit destiné au sacrifice. On faisoit cette préparation avec beaucoup de cérémonies. * Suicerus, *dans son trésor ecclés.* & Du Cange, *dans son gloss. grec*, sur le mot de *prothesis*, ont parlé de ce petit autel ou table de la prothèse. Meursius, *dans son glossaire*, sur le mot ἄρτος, pain; & M. Simon ci-devant prêtre de l'oratoire, *sur les opuscules de Gabriel de Philadelphie*, en ont aussi fait mention.

AUTEL de Lyon, en latin *ara Lugdunensis* : c'est un autel qui fut dédié à Auguste l'an de Rome 744. Il étoit dans un temple qui fut bâti à frais communs par soixante peuples des Gaules, avec autant de statues, qui portoient les titres de chacune de ces nations. Ce fut dans ce temple que l'empereur Caligula établit, selon Suétone, ces jeux académiques, où tant d'orateurs & de poëtes se rendoient de différens endroits du monde, pour faire parade de leur éloquence & de leur poësie. Mais comme il étoit ordonné que celui qui ne gagneroit pas le cœur de ses auditeurs, seroit plongé dans la Saone, s'il n'aimoit mieux effacer de sa langue ses écrits, cela a donné occasion à Juvenal (*satyr.* 1, *v.* 43.) de faire passer comme en proverbe pour une grande crainte, celle d'une orateur, qui devoit haranguer devant l'autel de Lyon :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

AUTELS (Guillaume des) gentilhomme du Charolois, poëte françois & latin, naquit à Charolles, comme il le dit lui même en plusieurs endroits de ses ouvrages, vers l'an 1529. Il étoit fils de *Syacre des Autels*, (d'autres disent *Fiacre*,) gentilhomme du même pays, dont il a fait l'épitaphe en ces termes:

Appren, passant, quel fruyt avec los
Porte vertu; celui duquel les os
Gisent ici, la suivit tout son âge:
Qui en mourant laissa à son fils seul
La povreté, les affaires, le deul,
Et bon renom pour tout son héritage.

Il étoit parent de *Pontus de Tyard*, & il nous apprend à quel dégré, lorsque dans une ode qu'il lui adresse, il lui dit:

Etienne son aïeul, frere
D'Anne mere de ma mere.

Il avoit un château à *Vernoble*, près de *Bissy* dans le Charollois, *non tant riche que noble*; c'est ainsi qu'il le qualifie. Il étudia pendant quelque temps en droit à Valence; mais on ignore quel usage il fit de cette étude. La poësie françoise fit l'objet principal de son occupation, quoiqu'il y réussît fort mal. Il savoit du grec & du latin, ce qui lui donna lieu de mêler dans ses vers une érudition fort déplacée, à l'exemple de Ronsard, qu'il appelle son ami. Son style est d'ailleurs très-embarassé, peu naturel, & souvent peu intelligible. Il avoit une maîtresse qu'il appelle sa sainte, & pour laquelle il déclare qu'il n'a eu qu'un amour pur, spirituel & platonique. Il nous apprend dans son *Amoureux repos*, qu'elle se nommoit *Yse*, & qu'elle demeuroit à *Romans* dans le Dauphiné: peut-être n'étoit-ce qu'une *Iris en l'air*. Par le même ouvrage, imprimé lorsqu'il n'avoit encore que vingt-quatre ans, on voit qu'il étoit marié, & que sa femme se nommoit *Jeanne de la Bruyere*. On croit qu'il est mort vers l'an 1580. Ses ouvrages par lesquels il nous est beaucoup plus connu, sont: 1. *Le mois de mai de Guillaume des Autels*: petit ouvrage de sa jeunesse, en vers; à Lyon, selon du Verdier. 2. *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue françoise, & de sa poësie*: contre l'ortographe des Meygretistes; à Lyon, *in-16*; cet ouvrage a été imprimé sous le nom de *Glaumalis de Vezelet*, qui est l'anagramme de *Guillaume des Autels*: il est contre un livre de Louis Meigret, qui vouloit introduire une nouvelle ortographe. Meigret y opposa ses *defenses de Louis Meigret, touchant son ortographe francoise, contre les censures & calomnies de Glaumalis*; à Paris 1550 *in-4°*. 3. Etant écolier en droit à Valence, Guillaume fit, à l'imitation de Rabelais, *Fanfreluche & Gaudichon, mythistoire baragouine, de la valeur de dix atomes, pour la recréation de tous les bons Fanfreluchistes*; à Lyon, *in-8°*, Jean Diepi; & 1574, à Lyon figures. L'abbé Lenglet, dans sa *bibliothéque des Romans*, cite une edition *in-16* 1560. *Léon Hebrieu, de l'amour*; à Lyon, 1551 *in-8°*. 5. *L'amoureux repos*, contenant diverses sortes de vers; à Lyon, *in-8°* 1553, fait à l'âge de 24 ans. 6. Epigramme latine de cinq distiques, & un sonnet, imprimé à la fin du premier livre des *erreurs amoureuses* de Pontus de Thiard, & un sonnet à la fin du second livre, 1553. 7. *Repos du plus grand travail*, à sa sainte, Lyon, *in-8°*, & *in-16* en 1560. 8. *Suite du repos*, &c. contenant plusieurs sonnets & chants, avec un discours sur Platon, de la réminiscence: contre la septiéme ode du III livre des odes de Ronsard. 9. *Repliques aux furieuses défenses de Louis Meigret*, touchant l'ortographe & la question de notre écriture françoise, *in-16*. Lyon, 1551 en prose. Meigret publia une replique la même année. 10. Sonnet au devant des épîtres dorées d'Antoine Guévares, traduites par Gutteri, *in-4°*. 1558: ce sonnet n'est pas dans les autres éditions. 11. On lit à la page 250 des poësies de Charles Fontaine, une épître en vers sous le nom de G. Teshault: c'est Guillaume des Autels: il y parle avec beaucoup de mépris d'un poëme de Paul Angier, uniquement pour faire plaisir à Fontaine, qui y étoit attaqué. 12. *Remontrances au peuple François, de son devoir en ce temps*, à la majorité du roi; trois élégies de la paix, de la tréve & de la guerre; en vers, *in-4°*, à Paris, 1559. 13. Harangue au roi, contre la rébellion, sur le tumulte & sédition d'Amboise, où aucuns des chefs & rebelles furent punis, à Paris, 1559 *in-4°*, & 1560. 14. *La paix venue du ciel*, en vers héroïques. 15. *Le tombeau de Charles-Quint*, en douze sonnets, à Paris, *in-4°*. 16. Une Ode responsive à une autre de Charles Rouillon, avec quelques sonnets, parmi les œuvres de Rouillon, à Anvers, 1560 *in-8°*. 17. *Encomium Galliæ Belgicæ, accesserunt alii aliquot ejusdem versiculi*; à Anvers, 1559 *in-4°*. Gruter a mis ces piéces dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum*, 1609, pages 33-58. 18. Sonnet au devant de la *Gélodacrie* (ris & larmes) *amoureuse de Claude de Pontoux*, 1576; autre sonnet au devant des œuvres de Pontoux, 1579; vers sur la mort de Pontoux, dans les poësies de Pontus de Thiard. 19. Dix-huit stances au devant d'Hérodien, traduit par Ventemille, 1580: les stances sont de douze vers chacune. 20. Sonnet au devant du solitaire de Pontus de Thiard; & dix vers hendécasyllabes, au devant des discours philosophiques du même, *in-4°*; 21. *Recréation des tristes*; recueil de piéces en vers, imprimé *in-16* à Lyon. On lui attribue ce recueil, dans lequel il y a de l'esprit. 22. Quatre distiques latins, à la fin de la syntaxe latine de Barthéleon de Ravieres; à Lyon, 1548 *in-8°*: l'auteur s'y nomme *Guillelmus ab Aris*. 23. Les six livres de la nature des choses de Lucrece, traduits en vers françois; on ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé. 24. Le pere Garasse, jésuite, dans sa *doctrine curieuse*, livre V, pages 487 & 488, dit que l'on attribue à des Autels le *Parnasse satyrique; mais non pas si sale & impudique qu'il est*: on croit que ce mauvais recueil est de Motin. * Voyez les *mémoires* du pere Niceron, tome XXX, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome I, page 5 & suivantes. On peut consulter aussi les *bibliothéques françoises* de la Croix du Maine & de du Verdier de Vauprivas.

AUTESION, Thébain, eut un fils nommé *Theras*, qui mena les Lacédémoniens & les Myniens, chassés de Lemnos par les Pélagiens, dans une isle qu'il nomma *Thera*, de son nom. * Pausan. *l.* 7. Hérodote, *l.* 4.

AUTHARIS, roi des Lombards, *voyez* ANTHARIC.

AUTHIER DE SISGAU (Christophe d') évêque de Bethléem, étoit fils d'*Antoine* d'Authier de Sisgau, seigneur de Saint-André. Il naquit à Marseille l'an 1609, & à l'âge de dix-sept ans il entra dans la célébre abbaye de S. Victor de la même ville, pour y prendre l'habit, & en même temps possession de l'office de capiscol, qui lui avoit été résigné, & auquel sont annexés quatre prieurés. Après sa profession, qu'il fit le 11 octobre 1627, il alla à Avignon étudier en philosophie & en théologie. Ce fut pendant le cours de ses études, n'ayant encore que vingt-trois ans, qu'il jetta l'an 1632 les premiers fondemens de la congrégation du S. Sacrement, qui fut d'abord appellée *des prêtres missionaires du clergé*; mais le pape Innocent X en la confirmant l'an 1647, lui donna le nom de *congrégation du S. Sacrement*, pour les missions & la direction des séminaires. La profession qu'il avoit faite dans l'ordre de S. Benoît, l'empêcha d'abord d'être à la tête de cette congrégation ecclésiastique; mais ayant été sacré évêque de Bethléem en 1651, cette dignité le mit en état de prendre la direction de son institut: ce qu'il continua jusqu'à sa mort, qui arriva dans le séminaire de Valence en Dauphiné le 17 septembre 1667. * *Voyez* sa vie par N. Boreli, de cette congrégation.

☞ AUTMONDE ou ANTIMONDE, que l'on compte communément pour le douziéme évêque de Toul, gouvernoit cette église sur la fin du sixiéme siécle. Il fit beaucoup de bien au monastère de S. Evre à Toul, dont il est reconnu pour un des plus grand bienfaiteurs. L'histoire porte qu'il composa en l'honneur de S. Evre *des écrits & des répons pour transmettre à la postérité la mémoire de ses saintes actions.* : ce qu'on peut entendre d'une histoire de ce saint; mais ce ne peut être celle que nous avons imprimée dans les actes des évêques de Toul, qui paroît postérieure au temps de l'évêque Autmonde.* D. Rivet, *hist. litt. de la France*, Tome III, p. 359. D. Calmet, *biblioth. Lorraine*, *verbo* ANTIMOND.

AUTOBEZACES & MITREUS, *cherchez* MITREUS & AUTOBESACES.

AUTOCEPHALES. Les Grecs donnoient ce nom aux évêques qui n'étoient point soumis à la jurisdiction des patriarches, & qui étoient indépendans aussibien qu'eux. Dans l'église orientale, l'archevêque de Bulgarie, & quelques autres métropolitains, jouissoient de ce privilége; & dans l'église occidentale, les archevêques de Ravenne s'étoient attribué la même exemption: de sorte qu'ils ne dépendoient, ni des patriarches de Constantinople, ni des souverains pontifes de Rome. Mais les Grecs ayant été chassés de l'Italie, les papes réduisirent ces archevêques sous leur obéissance, selon le rapport d'Anastase. Dans l'origine, tous les métropolitains étoient autocephales. Dans la suite les évêques des grandes villes de l'empire, s'attribuerent des droits sur les provinces qui étoient de leur diocèse; savoir, celui d'ordonner les métropolitains, de convoquer le synode du diocèse, & d'avoir inspection générale sur toutes les provinces qui en dépendent. Tels furent les droits de l'évêque de Rome sur le diocèse du vicariat de Rome, ou sur les provinces suburbicaires: tels furent les droits de celui d'Alexandrie sur les provinces d'Egypte, de Libye & de Thébaïde; & de celui d'Antioche, sur tout ce qu'on appelloit *le diocèse d'orient.* L'évêque d'Ephèse semble aussi avoir eu quelque chose de pareil sur le diocèse d'Asie; & celui de Césarée en Cappadoce, sur le diocèse de Pont. L'archevêque de Constantinople envahit depuis la jurisdiction sur la Thrace, & sur ces deux diocèses. Mais plusieurs églises resterent autocéphales, tant en Orient qu'en Occident, c'est-à-dire, indépendantes, quant à l'ordination des évêques, d'un patriarche ou exarque. En Occident l'évêque de Carthage étoit indépendant des autres patriarches, & primat du diocèse d'Afrique. L'évêque de Milan, dans les commencemens, étoit chef du vicariat d'Italie, & n'étoit point ordonné par l'évêque de Rome. Dans les Gaules & dans l'Espagne, les métropolitains ne recevoient point l'ordination de l'évêque de Rome. Le métropolitain de l'isle de Chypre jouissoit aussi de la même autocéphalie, qui lui fut confirmée contradictoirement avec l'évêque d'Antioche, par le concile d'Ephèse, *action VIII*, & dans le concile *in Trullo*, *canon XXXIX.* * Du Cange, *gloss. latin.* Dupin, *de antiq. eccl. disciplina.*

AUTOCHTHONES, nom que les Grecs ont donné aux peuples qui se disoient originaires du pays qu'ils habitoient, & qui se vantoient de n'être point venus d'ailleurs. Αὐτόχθονες est composé d'αὐτὸς, *même*, & de χθὼν, *terre*; comme qui diroit, *natifs de la terre même.* Les Latins les appelloient *Indigenæ*, c'est-à-dire, *nés sur le lieu.* Les Athéniens croyoient être de ce nombre. * *Voyez* la préface de Thucydide.

AUTOCLES, Athénien, fut déclaré par ses citoyens général d'une flotte de trente vaisseaux de guerre, pour aller au secours d'Alexandre *Pherée.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 15.

AUTOCRATES, auteur Grec, qui avoit écrit une histoire d'Achaïe. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Athénée le cite deux fois, *l.* 9, & 11.

AUTOCRATES d'Athènes, poëte comique cité par Suidas.

AUTOLEON. Dans le temps que les Crotoniates faisoient la guerre aux Locriens, ces derniers avoient coutume toutes les fois qu'ils alloient à la guerre, de laisser une place vuide dans leur armée rangée en bataille, à Ajax *le Locrien*, comme s'il eût été présent. Autoleon, général des Crotoniates, ayant remarqué cette place, y vint fondre avec impétuosité; mais il fut blessé dans la poitrine par le spectre d'Ajax. La playe empiroit de jour en jour, jusqu'à ce qu'ayant consulté l'oracle, il se fit porter dans une isle du Pont-Euxin, nommée *Achillée*, où il se trouva parfaitement guéri, après avoir appaisé les manes d'Ajax, & des autres héros. * Photius, *ex Conone.* Pausan. *l.* 3.

AUTOLYCUS, fils de Mercure, selon les poëtes, étoit un fameux voleur qui se retiroit vers le mont Parnasse, dans la Phocide en Grece. Il avoit une adresse extraordinaire pour enlever subtilement ce qu'il vouloit dérober: ce qui a fait dire à Ovide, *métamorph. l.* 11, *v.* 313:

Nascitur Autolicus furtum ingeniosus ad omne.

& à Martial, *l.* 8, *epigram.* 59, *v.* 4:

Non fuit Autolyci tam piceata manus.

On lui a donné Mercure pour pere, parceque ce dieu étoit le protecteur des larrons & des voleurs.

AUTOLYCUS, philosophe, a fleuri sous la CX olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Il fut précepteur d'Arcesilas, fils de Seuthes, dont Diogène *Laërce* a écrit la vie. Autolycus composa divers traités d'astronomie, dont Joseph Auria de Naples a mis en latin ceux qui nous restent, *de sphæra*, & *de siderum ortu.* * Vossius, *de math. c.* 33, § 14.

AUTOMENES, roi de Corinthe, succéda à son pere *Telestes*, vers l'an 3227 du monde, & 808 avant J. C. Son regne ne fut que d'une année. En 3228 on établit à Corinthe des magistrats annuels, appellés *Prytanes.* On ne sait point si ce fut après la mort d'Automenes, ou si ce prince avoit fait une abdication volontaire de la royauté. La domination des Prytanes dura jusqu'au temps de Cypsele & de Periandre son fils, tyrans de Corinthe pendant quarante-neuf ans. * Eusebe, *in chron.* Pausanias, *l.* 2.

AUTOMNE (l') *Autumnus*, troisiéme saison de l'année, où l'on fait la récolte des vins & des fruits. Quelques-uns dérivent ce mot du verbe *augeo*, *quod frugibus annum augeat.* Hesiode, en sa théogonie, fait les saisons filles de Jupiter & de Thémis, & n'en met que trois non plus qu'Orphée, en quoi Phidias les suivit, n'ayant taillé que trois statues de ces déesses. Les Egyptiens n'en reconnoissoient que trois, le printems, l'été & l'automne, leur donnant quatre mois à chacune, & les représentant par une rose, un épi, & une pomme ou raisin. Nonnus, sur la fin de l'onziéme livre de ses Dionysiaques, met quatre saisons de l'année, comme fait Philostrate, l'hyver, le printems, l'été & l'automne. *Les saisons*, dit-il, *aux yeux de couleurs de roses séches*, *filles de l'an inconstant*, *vîtes du pied comme un tourbillon de vent.* Il y a à Meudon un automne de marbre, fait par un nommé *Jacques*, natif d'Angoulême, sous la figure d'un jeune homme, couronné de pampres & de raisins, qu'il fit à Rome l'an 1550. Lindwod a fait un distique, pour marquer le temps auquel tombe le commencement, non-seulement de l'automne, mais encore de chaque saison de l'année.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver Cathedratus,
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

* Hofman, *lexic. univers.*

AUTOMNE (Bernard) avocat au parlement de Bourdeaux, y fit imprimer des paratitles sur le digeste,

en 1607. La même année il fit imprimer à Paris *Juvenal & Perse*, avec un commentaire latin assez ample, deux volumes *in-8°*. En 1611 il écrivit sur la *Pratique d'Imbert*. L'année précédente, il avoit publie pour la premiere fois sa *Conférence du droit françois avec le droit romain*, dont il fit faire une troisiéme édition en 1629 *in fol.* n'étant alors âgé que de 44 ans. Il avoit aussi commenté la coutume de Bourdeaux : cet auteur étoit d'Agen, ou du moins de l'Agenois, & non de Niort, comme plusieurs l'ont dit. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.* Automne étoit un homme fort laborieux, mais peu judicieux, & il y a peu de principes certains & d'ordre dans ses ouvrages. Voyez ce qu'en dit M. Bretonnier dans la préface de son *recueil de questions*.

AUTON (Jean d') religieux de l'ordre de S. Benoît, prieur de l'Angle, & historiographe de France ; vivoit sous le regne de Louis XII, & s'étant attaché à la suite de ce prince, décrivit avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tout ce qu'il y vit, ou dont il fut informé par les témoins oculaires, depuis l'an 1499 jusqu'en 1508. Théodore Godefroi publia l'histoire des deux dernieres années dès l'an 1615, & cinq ans après il donna les années 1499, 1500, 1501 & 1502. Les trois autres n'ont pas encore vu le jour, quoique l'année 1503 soit curieuse, & que les deux suivantes, moins fécondes en évenemens qui aient pu attirer l'attention de l'auteur, ne soient pas méprisables. Auton mourut en 1523, comme le marquent Messieurs de Sainte Marthe, au tom. IV du *Gallia christiana*.

AUTONOÉ, fille de Cadmus & d'Hermione, & sœur d'Agale & de Semelé, épousa Aristée, & en eut Actéon, qui fut élevé par Chiron, & fut depuis métamorphosé en cerf. Une autre AUTONOÉ, fille de Perée, & maîtresse d'Hercule, dont elle eut un fils appellé *Palémon*. Une autre, fille de Nérée & de Doris * Apollod. *l.* 1 & 3. Hygin, *fab.* 176 & 180.

AUTPERT, AUSTBERT ou ANSBERT (Ambroise) moine de l'ordre de S. Benoît, & abbé de S. Vincent de Voltorne, a fleuri dans le VIII siécle. Il étoit François, & apparemment né en Provence, comme il semble le dire sur la fin de ses commentaires sur l'apocalypse, où il parle ainsi, *Ambrosius, qui Autpertus, ex Galliarum provincia ortus, &c.* Trithême, Gesner, Simler, Possevin, le Mire, Bellarmin, Maraccius, & divers autres se sont trompés de plus d'un siécle, au sujet d'Ambroise Autpert. Ils ont écrit qu'il a composé ses livres sur la fin du IX siécle, en 890. Il est pourtant sûr que c'est dans le VIII siécle, puisqu'il dit lui-même qu'il a fait & achevé cet ouvrage du temps du pape Paul, & de Didier roi des Lombards. Or le pape Paul fut assis sur la chaire de S. Pierre en 756 ou 757, & mourut l'an 767 ; & Didier regna jusqu'en 774, que Charlemagne le fit prisonnier à Pavie. Ambroise, après avoir été quelque temps à la cour du roi Pepin, passa en Italie, & se rendit au monastère de S. Vincent sur Voltorne dans l'Abruzze, où il fit profession de la vie monastique. Il fut élu en 777 abbé de ce monastère ; mais comme Poton avoit été aussi élu par le parti des Lombards, la cause fut portée au pape Adrien I, qui les manda l'un & l'autre à Rome. Autpert mourut en chemin le 19 juillet l'an 778. Il avoit composé plusieurs commentaires sur l'écriture-sainte, entr'autres des commentaires sur les pseaumes & sur le cantique des cantiques, que Sixte de *Sienne* assure qu'on imprima en 1536, à Cologne, & dix livres de commentaires sur l'apocalypse, qu'il dédia au pape Etienne IV, qui fut élu en 768. Il donna à cet ouvrage le titre de *Speculum parvulorum*. Quelques personnes envieuses avoient voulu l'empêcher de le publier, & s'étoient même adressées au pape Etienne, qui malgré cela, exhorta Ambroise d'y travailler, lui écrivant en ces propres termes : *Labora sicut cœpisti.* Le livre du *Combat des vertus & des vices*, qui étoit parmi les œuvres de S. Augustin, & qui porte le nom de S. Ambroise dans quelques manuscrits, est de cet auteur. Il avoit écrit, selon Sigebert, un traité *de la Cupidité*, qui se trouvoit manuscrit dans la bibliotheque de S. Benoît de Cambridge. C'est une espéce de sermon que les PP. DD. Martène & Durand ont inséré dans le tome IX de leur *ampl. collect. vet. scriptor. & monum.* Les mêmes éditeurs ont mis à la suite de ce traité deux sermons du même auteur, l'un sur la purification de la Vierge, l'autre sur la transfiguration de notre Seigneur. Il a fait des vies des saints Paldon, Tazon & Taton, premiers abbés de Voltorne, qui sont d'autant meilleures qu'il s'est uniquement appliqué à dépeindre leurs vertus. L'homélie sur la transfiguration de notre Seigneur, est à la fin de son commentaire sur l'apocalypse, dans un manuscrit de l'abbaye de S. Germain des Prez. Il en avoit fait une sur l'Assomption de la Vierge, qui étoit la dix-huitiéme parmi les sermons de S. Augustin sur les saints. Celle sur la Purification, imprimée parmi les sermons attribués à S. Ambroise, se trouve insérée dans une homélie sur la même fête, attribuée à Alcuin, & imprimée dans le I tome des mélanges de M. Baluze. La chronique de l'abbaye de S. Vincent, de laquelle Du-Chêne a publié quelques fragmens, marque que cet auteur mourut l'an 778. * Paul Diacre, *l. 6 de gest. Longob. c.* 40. Du-Chêne, *tom. III, p.* 672. Sigebert. Trithème, &c. Dupin, *bibl. des aut. eccles. du VII siécle.* Baillet, *vies des saints.*

☞ AUTREAU (Jacques) Parisien, peintre & poëte, étoit du nombre de ces écrivains que la mauvaise fortune ou la singularité de leur caractère ont éloignés du commerce du monde, & qui par cette raison sont beaucoup moins connus que leurs ouvrages. Né misanthrope, Autreau faisoit assez peu de cas de ce que les autres estiment ; & ce qui est moins ordinaire dans les hommes de son espéce, il ne s'estimoit guères plus lui-même. Il exerça la peinture par besoin ; il cultiva la poësie par goût. Ces deux professions enrichissent rarement. Autreau mourut dans une grande pauvreté à Paris, aux incurables, le 18 octobre 1745, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Cependant il ne manquoit de talens ni pour la peinture, ni pour la poësie. On a de lui quelques tableaux qui lui font honneur. Le plus estimé est celui qui représente dans une sale MM. de Fontenelle, la Motte & Saurin, disputant sur un ouvrage d'esprit. Tout le monde connoît son dernier morceau de peinture, où il a employé un moyen fort ingénieux pour faire l'éloge du cardinal de Fleury. Dans ce tableau est représenté un vénérable philosophe, une lanterne à la main pour trouver cet homme que Diogène le Cynique a cherché vainement de son temps. Le philosophe l'a enfin trouvé, & le montre dans le portrait du cardinal de Fleury, peint dans un grand médaillon, d'après celui qu'en a fait le célébre Rigaut. Quoiqu'Autreau eût près de soixante ans, lorsqu'il commença à faire des comédies, il en a cependant composé un assez grand nombre. Celles qu'il a faites pour le théâtre italien, sont *le Port à l'Anglois ; ou les Nouvelles débarquées ; l'amante romanesque, ou la capricieuse ; les amans ignorans ; la fille inquiete, ou le besoin d'aimer ; Démocrite prétendu fou ; Panurge à marier, ou la coquetterie universelle ; Panurge à marier dans les espaces imaginaires.* Ces deux dernieres comédies n'ont point été représentées. Les comédies qu'il a composées pour le théâtre françois sont, *le chevalier Bayard ; la magie de l'amour ; les faux amis.* Cette derniere n'a point été représentée. Autreau entendoit parfaitement bien la versification libre. L'intrigue n'est pas la partie à laquelle il s'est le plus attaché. L'action languit dans la plupart de ses comédies ; & les dénoumens causent rarement cette surprise agréable, si nécessaire pour que le spectateur sorte satisfait : mais il rachète ces défauts par un dialogue souvent très fin, toujours extrêmement naturel ; & si toutes ses piéces ne sont pas propres à réussir au théâtre, presque toutes

méritent d'être lues, & le sont avec plaisir. Les œuvres d'Autreau ont été recueillies & imprimées en 1749 en quatre volumes *in*-12. Les trois premiers contiennent ses comédies : on trouve dans le quatriéme, des vers présentés au cardinal de Fleury, & plusieurs chansons, précédées de ses poëmes lyriques, qui sont *Rodope*, ou *l'opéra perdu*; *Platée*, ou *la naissance de la comedie*; *les fêtes de Corinthe*; *le galant corsaire*; *Mercure & Dryope*. De tous ces ouvrages, *Platée* est le seul qui ait été mis en musique, & il l'a été par le célébre M. Rameau. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois*. Cet auteur remarque que dans le temps que la troupe des Italiens méditoit son retour en Italie, Autreau hazarda sur leur théâtre *le port à l'Anglois*. C'est la premiere piéce dans laquelle ils aient parlé françois : elle eut assez de succès pour les déterminer à se fixer à Paris. Les représentations nombreuses que leur procura la comédie des *amans ignorans*, autre piéce d'Autreau, acheverent de les confirmer dans leur résolution.

AUTRET (Guy) gentilhomme Breton, chevalier de l'ordre du roi, sieur de Misirien & de Lesergué, est connu par quelques écrits concernant l'histoire de Bretagne, sa patrie. Il paroît par ces écrits, qu'il avoit beaucoup d'ardeur pour les sciences, & sur-tout pour celle de l'histoire, qui convenoit davantage, dit-il, à son génie & à sa profession. Comme il jouissoit d'un grand loisir, n'ayant, comme il le dit, ni charge, ni office, ni aucune occupation civile, il eut le temps de satisfaire son goût & son inclination. Il demeuroit ordinairement à sa terre de Lesergué, à une lieue ou environ de Quimpercorentin; & de-là il entretenoit des correspondances avec beaucoup de gens de lettres dans sa province, à Paris & ailleurs. Quelques voyages qu'il avoit été obligé de faire en Bretagne & à Paris, lui avoient formé des liaisons qui lui furent utiles pour ses études. Il paroît cependant qu'il avoit suivi quelque temps le parti des armes; puisqu'il dit, dans son exhortation à la guerre d'Espagne, qu'il souhaiteroit devenir *de soldat, orateur*, pour persuader efficacement à ses compatriotes de prendre les armes contre l'Espagne; & qu'il ajoute à la fin *que s'il conseille la guerre, il est tout prêt d'y marcher, & de faire voir qu'il manie aussi bien son épée que sa plume*. Louis XIII ayant donné l'onziéme d'août 1636 des *Lettres patentes, portant commission à M. le duc de Brissac, lieutenant général pour sa majesté en Bretagne, de convoquer & commander le ban & arriere-ban, & autres troupes de cette province*, Autret fit sur ces lettres patentes des *annotations, où il traite sommairement des priviléges des nobles de Bretagne, touchant l'arriere-ban, & de la nécessité de la guerre contre l'Espagne*. Cet écrit qui n'a que 45 pages *in*-4°, ne laisse pas de contenir des remarques curieuses & utiles, & quelques réflexions solides. Il a été imprimé à Nantes, par Hilaire Mauclerc, en 1637. Autret étoit alors occupé principalement à une histoire généalogique de Bretagne, à laquelle il travailloit depuis plus de 15 ans, & dont il fit imprimer le projet en 1638 *in*-4°. Il fait entendre dans ce projet qu'il avoit tenté déja de faire imprimer cette histoire; mais qu'elle souffrit quelques difficultés, ce qui l'avoit obligé de la retirer, mais sans abandonner le dessein de la publier dans un autre temps. Elle devoit être intitulée : *Histoire généalogique des rois, ducs, comtes & princes de Bretagne, divisée en vingt-trois livres* : chaque livre devoit contenir plusieurs chapitres, & dans le *dessein & project* de cette histoire, il entre dans le détail de ce que chaque chapitre devoit contenir. Nous ignorons ce qui a empêché l'impression de cet ouvrage. Autret a donné aussi une nouvelle édition d'un ouvrage aussi mauvais pour la critique que pour le style, composé par le pere Albert le Grand, de Morlaix, au diocèse de Léon, religieux de l'ordre de S. Dominique, imprimé pour la premiere fois à Nantes, en 1637 *in*-4°, sous ce titre; *La vie, gestes, mort, & miracles des Saints de la Bretagne Armorique : ensemble un ample catalogue chronologique & historique des neufs évêchés de cette province*. L'édition donnée par Autret est augmentée : c'est un volume *in*-4°, imprimé à Rennes en 1659.

AUTRICHE, pays d'Allemagne & archiduché, est la haute Pannonie des anciens; son nom moderne vient d'*Oostenrik* ou *Terre Orientale*. Elle a la Hongrie au levant, la Baviere au couchant, la Moravie au septentrion, & la Stirie au midi. On la divise en haute & basse. La premiere est en-deça du Danube & l'autre au-delà. Vienne, capitale du pays, est dans la basse Autriche; les autres villes sont Lintz, Ems, Neustat, Crems, &c. C'est un bon pays, extrêmement fertile, & où il y a beaucoup de mines, & sur-tout de soufre. Il y a aussi beaucoup de montagnes & de rivieres. Le mont Kalemberg s'étend depuis le Danube, jusqu'au Save & au Drave. Les rivieres, outre le Danube, sont le Téja, le Kam, le Leyth, &c. Dans les IX & X siécles, l'Autriche étoit la frontiere de l'empire, contre les violences ordinaires des Barbares, & principalement des Hongrois. Ces derniers y faisoient continuellement des courses, & de-là ils se répandoient dans la Baviere, & dans les autres provinces de l'Allemagne. L'empereur Henri I, dit l'*Oiseleur*, voyant qu'il étoit d'une extrême importance d'établir quelqu'un dans l'Autriche, qui pût arrêter ces irruptions, en investit l'an 928 LEOPOLD, surnommé l'*Illustre*, fils d'ALBERT, & petit-fils de HENRI des comtes de Bebepergen, sortis des anciens ducs de Souabe. Leopold repoussa souvent les Hongrois, & épousa *Richarde*, fille de l'empereur. Othon I érigea l'Autriche en titre de marquisat, & en confirma la possession à son beau-frere Leopold, lequel mourant vers l'an 983, laissa ALBERT I, & HENRI I. Leurs successeurs sont LEOPOLD II, mort en 1040; LEOPOLD III, en 1044; ALBERT II, en 1056; ERNEST, en 1075; LEOPOLD IV, mort en 1096, & LEOPOLD V dit *le Saint*, qui mourut l'an 1136. Son fils aîné HENRI II, fut le premier duc d'Autriche. L'empereur Fréderic *Barberousse* érigea l'Autriche en duché, par lettres données à Ratisbonne le 17 septembre de l'an 1156. Henri mourut en 1177, & son frere LEOPOLD VI qui lui succéda, & mourut en 1194, laissa LEOPOLD VII. Ce dernier mourut en 1230, & eut *Fréderic*, qui ne laissa point de postérité, & fut étranglé en 1240 ou 1246. Alors l'Autriche se vit encore exposée aux violences des Hongrois, & même des Bavarois, qui y faisoient sans cesse des courses. Les états du pays s'étant assemblés, résolurent de se soumettre à Henri marquis de Misnie, ou à l'un de ses fils, Thieri & Albert. Mais OTTOCARE II, depuis roi de Bohême, prétendit que l'Autriche lui appartenoit, du chef de sa femme, héritiere de Fréderic. Le roi Venceslas son pere, dit *le Borgne*, commença à l'y établir; & après sa mort en 1253, Ottocare lui-même s'en rendit maître. L'empereur Fréderic II avoit trop d'affaires avec les papes pour s'opposer au roi de Bohême. Rodolphe I élevé à l'empire après lui en 1273, tua Ottocare dans une bataille, & mit le duché d'Autriche dans sa famille. Rodolphe est tige de la maison d'AUTRICHE, qui s'est rendue si célébre & si puissante depuis quatre cens ans, & qui a donné vingt-quatre empereurs à l'Allemagne, & six rois à l'Espagne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Il y a jusqu'à dix opinions différentes touchant l'origine de la maison d'Autriche. Nous n'entreprendrons point de les rapporter toutes; car quelques généalogistes Espagnols ont eu des entêtemens si ridicules sur ce sujet, qu'ils ne méritent pas qu'on se donne la peine d'examiner leurs rêveries. Ils ne se sont pas contentés de tirer la maison d'Autriche du cheval de Troye, ils

ils font remonter ses prédecesseurs jusqu'à Noé. Laissons-là ces auteurs. Charles-Quint avoit raison, lorsqu'il témoigna qu'il faisoit plus d'etat de la vertu & de la gloire, que d'une longue suite d'aïeux, dont la preuve etoit incertaine : aussi reçut-il froidement le généalogiste, qui faisoit sortir sa maison de la premiere race de nos rois. Selon cet auteur, Theodebert II roi d'Austrasie, petit fils de Sigebert I, & de Brunehaud, & fils de Childebert II & de Faileube, eut trois fils de Bilichilde, Clotaire, Meroué & un certain Sigebert, que ce généalogiste fait tige de la maison d'Autriche. Tous nos auteurs François, anciens & modernes, parlent à la vérité de Clotaire & de Meroué, qui furent égorgés; mais ce Sigebert est inconnu aux plus savans. Cet auteur prétendoit que ce dernier prince fit bâtir le château de Hasbourg ou Habspurg dans l'Argow, entre Basle & Zurich, & qu'il fut chef de la maison d'Autriche. Les Espagnols modernes ne sont pas encore revenus de cette erreur; & Joseph Pelizer de Salas publia en 1641 un ouvrage intitulé *Fama Austriaca*, contre Dupleix, qui avoit combattu ces opinions. D'autres font descendre la maison d'Autriche des comtes d'Altembourg, par un seigneur nommé *Guntran*, qui a vécu dans le IX siécle. Il y en a qui disent que Pierre Frangipani, Italien, s'étant retiré dans la Suisse vers l'an 1130 ou 1135, pendant le schisme de Pierre de Léon, dit *Anaclet II*, contre Innocent II, il y eut un Albert Frangipani qui fit bâtir le château d'Hasbourg; & qui fut aïeul de Rodolphe. Divers généalogistes croient que cette illustre maison est sortie des seigneurs du château de Trieste dans le Frioul, ou de Triesten en Suisse, où l'aïeul de Rodolphe épousa l'héritiere de la maison d'Hasbourg. D'autres disent que les aïeux de Rodolphe descendoient des anciens ducs de Zeringhen, & des comtes de Vindenosse; & d'autres enfin prétendent que leur véritable origine doit se tirer des comtes d'Alsace. Selon quelques-uns, Ratbothon, frere de Werner, évêque de Strasbourg en 1070, est le huitième aïeul d'Albert, qu'on surnomme *le Sage*, pere de Rodolphe; & ce dernier est le véritable chef de la maison d'Autriche. On ne peut assurément lui en donner un qui soit plus illustre; car le seul mérite de Rodolphe l'éleva sur le trône impérial par la voie d'élection à Francfort le dernier septembre de l'an 1273. Rodolphe travailla beaucoup pour la gloire de l'empire; mais il n'oublia pas les intérêts de sa famille. Il soutint à Ottocare roi de Bohême, qui s'étoit emparé de l'Autriche, que cette province étoit un fief masculin; & qu'au défaut de mâles, elle devoit retourner à l'empire. Son plus grand droit fut dans les armes; il les prit contre Ottocare, & le tua dans une bataille donnée près de Vienne en Autriche, le 26 août 1278. Ensuite Rodolphe donna l'investiture de ce duché, auquel la Stirie étoit unie dès-lors, à son fils aîné, du consentement des princes & des états de l'empire, l'an 1282, & mourut en 1291. Depuis, les princes de cette maison en ont préféré le nom à celui du château d'Hasbourg ou de Habspurg. Les princes de cette maison ajouterent en peu de temps à leurs autres biens le duché de Carinthie, & le comté de Tirol. Le premier fut donné par Charles IV à Othon, petit-fils de Rodolphe. Rodolphe II acquit le second par son mariage avec Marguerite, qui en étoit comtesse. Pour rendre l'Autriche la plus considérable principauté d'Allemagne, l'empereur Fréderic *le Pacifique* l'érigea en archiduché en 1477 pour son fils Maximilien, qui fut depuis empereur, avec ces prérogatives, que les archiducs pouroient créer dans toute l'étendue de l'empire, des comtes, des barons & des gentilshommes; qu'ils seroient conseillers nés de l'empereur, qui ne pouroit mettre leur terre au ban de l'empire; qu'ils recevroient l'investiture de leur état à cheval, revêtus d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & sur la tête une couronne à deux pointes; qu'ils seroient censés l'avoir obtenue, s'ils ne la recevoient point, après l'avoir demandée trois fois; qu'ils auroient la liberté d'assister aux diétes, ou de ne s'y trouver pas; & qu'enfin ils auroient connoissance des affaires de l'empire, qu'on ne pouroit régler sans leur participation.

Genealogie de la maison d'Autriche.

I. Rodolphe, comte de Hasbourg, empereur, eut deux femmes, *Anne*, fille d'*Albert*, comte d'Hohenberg sur le Neckre, morte en 1281 : & *Agnès*, fille d'*Othon* comte de Bourgogne, qui ne lui donna point d'enfans. De la premiere il eut Albert, qui suit; *Rodolphe*, mort au berceau; *Herman*, noyé dans le Rhin, âgé de 18 ans, l'an 1282, après avoir fiancé la fille d'*Edouard II* roi d'Angleterre; *Fréderic*, & *Charles*, morts jeunes; *Rodolphe*, duc de Souabe, landgrave d'Alsace, que quelques-uns nomment roi de Bohême. Il mourut en 1308, laissant d'*Agnès*, fille d'*Ottocare*, roi de Bohême, un fils unique, *Jean* duc de Souabe, qui après avoir tué son oncle, l'empereur Albert, pour pénitence de son parricide, prit l'habit des hermites de S. Augustin à Pise, & y mourut l'an 1313. Les filles de Rodolphe furent *Jutta*, épouse de *Venceslas VI* roi de Bohême, morte en 1297; *Clémence*, femme de *Charles*, surnommé *Martel*, roi de Hongrie & de Naples, duc d'Anjou, décédé en 1301; *Mechtilde*, mariée à *Louis*, dit *le Severe*, électeur Palatin, morte en 1304; *Marguerite*, femme de *Théodoric*, comte de Cléves; *Agnès*, alliée à *Albert II*, électeur & duc de Saxe, morte en 1327; *Hedvige*, épouse d'*Othon* marquis & électeur de Brandebourg; *Catherine*, femme d'*Othon*, duc de Baviere & roi de Hongrie, morte en 1285; & *Euphemie*, religieuse.

II. Albert I duc d'Autriche, puis empereur, fut tué en 1308. *Voyez* ALBERT. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Ménard*, duc de Carinthie, & comte de Goricie, décédée en 1313. Leurs enfans furent Frederic, qui suit; *Rodolphe*, surnommé *le Débonnaire*, qui fut roi de Bohême, & qui mourut en 1308, sans enfans, ni de *Blanche* sa premiere femme, fille de *Philippe III*, roi de France, morte en 1305, ni de sa seconde, *Elizabeth*, fille de *Prémislas*, roi de Bohême; *Leopold*, surnommé *le Glorieux*, duc d'Autriche, de Stirie & de Carinthie, mort en 1327. Il épousa *Catherine*, fille d'*Amédée V*, comte de Savoye, dont il eut *Catherine*, épouse d'*Enguerrand* comte de Couci; & *Agnès*, femme de *Boleslas* duc de Silésie. Des auteurs donnent pourtant une autre femme à Leopold; savoir, *Catherine* de Luxembourg, fille de l'empereur *Henri VII*, dont il eut deux filles. Othon, surnommé *le Hardi* ou *le Joyeux*, quatriéme fils d'Albert, mourut en 1338, ou 1340. Il avoit épousé 1°. *Elizabeth*, fille d'*Etienne* duc de Baviere; 2°. *Anne* de Luxembourg, fille de *Jean*, roi de Bohême. Du premier lit il eut *Fréderic*, mort en 1344, âgé d'onze ans; & *Elizabeth*, fiancée à *Edouard* roi d'Angleterre, morte en 1326, avant le mariage. Du second lit il eut *Leopold*, mort en 1345. *Henri*, surnommé *le Paisible*, cinquiéme fils d'Albert, fut chanoine, puis coadjuteur de Mayence, ensuite se maria, & mourut en 1327 sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Robert* comte de Lynenberg: ni de sa seconde femme *Elizabeth*, fille du comte de Kiburg. Albert, fut le sixiéme fils de l'empereur, *dont nous parlerons après son frere Fréderic*. Les filles d'Albert I, furent *Agnès*, épouse d'*André III*, roi de Hongrie, surnommé *le Venitien*, morte religieuse l'an 1362, *Elizabeth*, mariée à *Frederic III*, duc de Lorraine, décédée en 1352; *Anne*, alliée 1°. à *Herman II*, marquis de Brandebourg; 2°. à *Henri VI*, duc de Wratislau; *Catherine*, fiancée à l'empereur *Henri VII*, puis mariée à *Charles* duc de Calabre, morte en 1323; & *Gute* ou *Bonne*, épouse de *Louis* comte d'Oëtingen, décédée en 1329.

III. Frederic duc d'Autriche, dit *le Beau*, fut élu empereur par quelques électeurs en 1314, (*Voyez* FREDERIC.) & mourut en 1330. Il avoit epousé 1°. *Isabelle*, fille de *Jacques* roi d'Aragon, qui mourut durant sa prison: 2°. *Cunegonde* de Baviere, fille de l'empereur *Louis*, laquelle perdit la vûe à force de pleurer la mort de son époux. De la premiere il eut *Elizabeth*, promise à *Charles IV*, empereur, ou selon d'autres, à *Jean* de Luxembourg, roi de Bohême, morte avant son mariage, en 1334; & *Anne*, qui épousa 1°. *Louis*, dit *le Romain*, fils de l'empereur *Louis* de Baviere; 2°. *Jean* ou *Henri* comte de Goricie. De sa seconde femme, Fréderic eut deux fils, *Frederic* & *Leopold*, morts au berceau; & *Elizabeth*, femme de *Gonthier* comte de Schwartzenbourg.

III. Albert II, duc d'Autriche, surnommé *le Sage* & *le Contrefait*, succeda à ses freres. *Voyez* ALBERT. Il mourut en 1358. De son épouse *Jeanne*, fille & héritiere d'*Ulric* comte de Ferrette, décédée en 1353, il laissa Rodolphe, qui suit; Albert, *mentionné après Rodolphe*; Leopold, *dont nous parlerons apres ses freres*; *Frédéric*, dit *le Splendide*, tué à la chasse par le baron de Potenford, l'an 1362; *Agnès*, femme de *Henri* II, duc de Silésie, morte en 1356; *Marguerite*, épouse d'*Othon* marquis de Brandebourg, duc de Baviere; & *Catherine* religieuse à Vienne.

IV. Rodolphe II, dit l'*Ingénieux*, succéda à son pere. Il épousa 1°. en 1360, *Catherine*, fille de *Charles IV*, empereur; 2°. *Marguerite* comtesse du Tirol, décédée en 1373. Ayant suivi l'empereur son beau-pere en Italie, il mourut à Milan sans postérité le 25 juillet 1365, à l'âge de 22 ans, non sans soupçon de poison.

IV. Albert III, surnommé l'*Astrologue*, succéda à son frere. (*Voyez* ALBERT) & mourut l'an 1390. Il avoit épousé en 1366 *Elizabeth*, aussi fille de l'empereur *Charles IV*, laquelle mourut en 1373. Il se remaria avec *Beatrix*, fille de *Fréderic III*, burgrave de Nuremberg, dont il eut Albert IV, qui suit.

V. Albert IV, dit *le Patient*, mourut en 1404. *Voyez* ALBERT. Il épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Albert* de Baviere, comte de Hollande; 2°. *Mathilde*, fille de *Louis* duc de Baviere, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage sortirent Albert V, qui suit; & *Marguerite* ou *Anne*, mariée en 1412 à *Henri*, dit *le Riche*, duc de Baviere, morte en 1447.

VI. Albert V, empereur, mourut en 1439. *Voyez* ALBERT. De sa femme *Elizabeth* de Luxembourg, fille de l'empereur *Sigismond*, il eut *George*, mort au berceau; Ladislas, qui suit; *Elizabeth*, femme de *Casimir*, dit *le Grand*, roi de Pologne, morte en 1505; & *Anne*, mariée à *Guillaume III*, duc de Saxe, décédée en 1461.

VII. Ladislas d'Autriche, naquit posthume en 1440. Il fut roi de Hongrie. *Voyez* LADISLAS V. Il mourut le 23 novembre 1457, sur le point d'épouser *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles VII*: ainsi la succession de la maison d'Autriche passa à ses cousins.

IV. Leopold d'Autriche, II du nom, fut le troisiéme fils d'Albert II: on le surnomma *le beau Gendarme*. Il eut quelque différend avec son frere Albert III, pour ses partages; & après la mort de celui-ci, il acquit le domaine de Veldkirch, le comté de Hehenberg, & la Marche Trevisane. Ayant entrepris la guerre contre les Suisses, qu'il prétendoit révoltés contre sa maison, il leur livra bataille à Sempach près de Lucerne, & il y fut tué le 9 juillet 1386. Il avoit épousé *Viridis*, fille de *Bernabon*, comte de Milan, dont il eut *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, mort en 1406, sans enfans, ni de *Hedvige*, fille de *Louis* roi de Pologne & de Hongrie, sa premiere femme: ni de la seconde *Jeanne*, fille de *Charles*, dit *le Petit*, roi de Hongrie & de Sicile; Frederic, qui suit; *Léopold*, surnommé *le Gros* ou *le Superbe*, qui attaqua une seconde fois les Suisses à Sempach, où il fut battu: il mourut en 1411, sans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe*, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne; Ernest, *mentionné ci-après*; *Elizabeth*, fiancée à *Henri* comte de Goricie, morte avant les nôces; & *Catherine*, femme de *Conrad* comte de Hardegk, burgrave de Magdebourg.

V. Frederic duc d'Autriche, comte de Tirol, III du nom, fils aîné de Leopold, eut grande part à l'évasion du pape Jean XXII, de la ville de Constance, où on tenoit le concile en 1415; & par-là il encourut la disgrace de l'empereur Sigismond, qui le fit excommunier dans la session XXVII de ce concile. Les Suisses profiterent de cette conjoncture, & s'emparerent de ses terres, sur-tout du comté de Habsbourg. Ce prince mourut en 1439. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de l'empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: sa seconde femme, *Anne*, fille de *Fréderic* duc de Brunswick, lui laissa, outre quatre enfans morts au berceau, Sigismond, qui suit.

VI. Sigismond d'Autriche, comte de Tirol, dit *le Simple*, naquit en 1427, & mourut en 1496. Il fut fiancé avec *Radegonde* de France, fille du roi Charles VII, morte avant les nôces. Il épousa ensuite *Eléonore*, fille de *Jacques* I roi d'Ecosse, dont il eut un fils mort au berceau: elle déceda en 1480, & l'an 1484 ce prince se remaria avec *Catherine*, fille d'*Albert* duc de Saxe, dont il n'eut point d'enfans.

V. Ernest I dit *de Fer*, fut le quatriéme fils de l'archiduc Leopold. Il fut duc de Stirie & de Carinthie, quitta l'état ecclésiastique, qu'il avoit embrassé pour se marier, & mourut en 1427. Sa premiere femme, *Marguerite*, fille de *Barnime* III, duc de Poméranie & de Stetin, mourut sans enfans. La seconde *Zimburge*, fille de *Ziemovite* duc de Massovie, décédée en 1329, lui donna dix enfans, dont cinq, *Ernest*, *Rodolphe*, *Léopold*, *Alexandrine* & *Anne*, moururent au berceau. Les autres furent, Frederic, qui suit; *Albert*, dit *le Prodigue* ou *le Débonnaire*, qui eut de grands démêlés avec son frere *Fréderic*. Ils se terminerent à Fribourg, où pour éterniser la mémoire de cette réconciliation, il fonda l'an 1450 une belle académie. Il mourut en 1463, sans enfans de *Mathilde*, fille de *Louis* duc de Wirtemberg, morte en 1482; *Marguerite*, alliée en 1431 à *Frederic* II électeur de Saxe, morte en 1486; *Catherine*, alliée en 1445 à *Charles* marquis de Bade, morte en 1493; & *Elizabeth*, épouse de *Hugues*, comte de Werdenberg.

VI. Frederic IV, dit *le Paisible*, né en 1415, fut élu empereur en 1440, & mourut en 1493. *Voyez* FREDERIC. Il avoit épousé en 1453 *Eléonore* de Portugal, fille d'*Edouard*, & sœur d'*Alfonse* V, roi de Portugal, morte en 1467. Il en eut *Christophe*, mort en 1456, âgé de quelques mois: Maximilien, qui suit; *Jean*, mort en 1467, âgé de six mois; *Helene*, morte jeune en 1461; & *Cunegonde*, née en 1465, mariée en 1487 à *Albert* duc de Baviere, après la mort duquel elle se fit religieuse, & mourut en 1520.

VII. Maximilien I fut le premier nommé archiduc d'Autriche, titre dont son pere l'honora après son mariage. Il étoit né en 1459, fut élu empereur en 1486, & mourut en 1519. *Voyez* MAXIMILIEN. Il avoit épousé 1°. en 1477, la plus riche héritiere de l'Europe, *Marie*, fille de *Charles*, dit *le Hardi* ou *le Téméraire*, duc de Bourgogne, morte en 1482: 2°. en 1494, *Blanche-Marie*, fille de *Galeas-Marie* duc de Milan, morte en 1511, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent, *François*, mort enfant; Philippe, qui suit; & *Marguerite*, née en 1480, fiancée 1°. au roi de France *Charles* VIII: 2°. à *Jean* prince d'Espagne, fils du roi *Ferdinand*, dit *le Catholique*, & mariée à *Philbert* II, duc de Savoye: elle mourut en 1530. *Voyez* MARGUERITE. L'empereur Maximilien *laissa aussi des enfans naturels; savoir* George, *évêque de Brixen, puis archevêque de Valence en Espagne, enfin évêque de Liége, mort en* 1557; Fréderic-

Maximilien, *dit* d'Amberg, *général de l'infanterie, sous l'empereur Charles V, mort à Milan en* 1553 : *il avoit épousé* Elizabeth, *comtesse d'Oettingen ;* Dorothée, *mariée à* Jean *comte d'Ostfrise, & trois autres filles mariées, l'une à* Louis *comte de Halfestein ; l'autre à* Louis *de la Marck, seigneur de Herbemont & de Rochefort ; la troisiéme à* François *de Melun, prince d'Epinoi.*

VIII. Philippe I, dit *le Bel*, archiduc d'Autriche, puis roi d'Espagne, naquit en 1478, & mourut en 1506. Il avoit épousé en 1469 *Jeanne* d'Aragon, qu'on a nommée *la Loca* ou *la Folle*, fille & héritiere de *Ferdinand* V, surnommé *le Catholique*, roi d'Aragon, de Grenade & de Sicile, & d'*Isabelle* reine de Castille & de Léon. Cette nouvelle alliance porta la maison d'Autriche à ce point d'élevation, où on l'a vu depuis : ce qui donna sujet à ce distique :

Bella gerant fortes : tu, felix Austria, nube ;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Les enfans qu'il eut de ce mariage, furent Charles, tige de la branche d'Espagne; Ferdinand, tige de la branche d'Allemagne; *Eléonore*, née en 1498, mariée 1°. en 1519 à *Emanuel* roi de Portugal : 2°. en 1530 à *François* I, roi de France, morte en Espagne en 1558; *Isabelle*, mariée en 1515 à *Christiern* roi de Danemarck, morte à Gand en 1525; *Marie*, alliée en 1525 à *Louis* II, roi de Hongrie & de Bohême, morte gouvernante des Pays-Bas en 1558; & *Catherine*, née posthume en 1507, promise à *Frédéric* II, électeur de Saxe, mariée à *Jean* III, roi de Portugal, morte en 1571.

Maison d'Autriche d'Espagne, finie en 1700.

IX. Charles-Quint né en 1500, mourut en 1558. Il avoit pris possession des états d'Espagne en 1517, & fut élu empereur en 1519. *Voyez* CHARLES V. D'*Isabelle*, fille d'*Emanuel* roi de Portugal, qu'il avoit épousée en 1529, & qui mourut en 1539, il eut Philippe II, qui suit; *Ferdinand*, mort jeune en 1545; *Marie*, alliée en 1548 à l'empereur *Maximilien* II, morte en 1603; & *Jeanne*, qui épousa en 1553 *Jean*, prince de Portugal, morte en 1578. *Avant son mariage, il eut, l'an* 1522, *de* Marguerite *Vangest, une de ses maîtresses,* Marguerite *d'Autriche, mariée en* 1535 *à* Alexandre *de Medicis, dont elle resta veuve en* 1537. *Elle se remaria l'année suivante avec* Octave *Farnèse, duc de Parme, & mourut en* 1586. *Depuis son veuvage, l'empereur eut* Jean d'Autriche, *né en* 1543. *Voyez* JUAN. (Dom) *Celui-ci mourut en* 1578, *laissant deux filles naturelles,* Jeanne *mariée à* François Branciforti, *prince de Butero en Sicile ; &* Anne, *abbesse à Burgos, toutes deux mortes en* 1630.

X. Philippe II naquit en 1527, & mourut en 1598. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. en 1543 *Marie*, fille de *Jean* III roi de Portugal, décedé en 1545 : 2°. en 1554 *Marie*, fille de Henri VIII roi d'Angleterre, morte en 1558 : 3°. en 1559 *Elizabeth* de France, fille du roi *Henri* II, morte en 1568 : 4°. en 1570 *Anne*, fille de l'empereur *Maximilien* II, morte en 1580. Du premier lit il eut *Charles*, dit *Dom Carlos*, né en 1545, mort en 1568. *Voyez* CHARLES. Du second lit il n'eut point d'enfans. Du troisiéme lit il eut *Isabelle-Claire-Eugenie*, née en 1566, mariée en 1599 à *Albert* archiduc d'Autriche, morte en 1633, souveraine des Pays-Bas; & *Catherine*, née en 1567, mariée en 1585 à *Charles-Emanuel* duc de Savoye, morte en 1597. Du quatriéme lit il eut Philippe III, qui suit; *Ferdinand*, né en 1571, mort en 1575; *Jacques*, né en 1573, mort en 1582; *Diego*, né en 1574, mort en 1582; *Charles-Laurent*, & *Marie*, qui moururent au berceau.

XI. Philippe III naquit en 1578, & mourut en 1621. Il avoit épousé en 1599 *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, archiduc de Gratz, morte en 1611. Il en eut Philippe-Dominique-Victor, qui suit; *Charles*, né en 1607, mort le 30 juillet 1632; *Ferdinand*, cardinal diacre, archevêque de Tolede, & gouverneur des Pays-Bas, né en 1609, mort à Bruxelles le 9 novembre 1641, *ayant eu pour fille naturelle* Marie-Anne d'*Autriche*, *dite* de la Croix, *née à Bruxelles le* 26 *juillet* 1641, *qui fut mise au monastère des carmelites déchaussées de Madrid, à l'âge de cinq ans, où elle prit l'habit, morte le* 3 *septembre* 1715; *Alfonse*, mort en 1612, n'ayant qu'un an; *Anne-Marie-Maurice*, née en 1601, mariée en 1615 à *Louis* XIII roi de France, morte le 20 janvier 1666; *Marie*, née & morte en 1603; *Marie-Anne*, née en 1606, mariée en 1631 à l'empereur *Ferdinand*, morte le 13 mai 1646; & *Marguerite*, née en 1610, morte dans son enfance.

XII. Philippe IV aussi nommé Dominique-Victor, naquit en 1605, & mourut le quinziéme septembre 1665. Il avoit épousé 1°. en 1615 *Elizabeth* de France, fille du roi *Henri* IV, morte le 6 octobre 1644 : 2°. en 1649 *Marie-Anne* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* III, décédé le 16 mai 1696. Du premier mariage, il eut *Balthasar-Charles-Dominique-Philippe-Victor-Luc*, né en 1630, mort en 1646, étant fiancé à *Marie-Anne* d'Autriche, que son pere épousa depuis; *Marguerite-Marie*, née & morte en 1621; *Marguerite-Marie-Catherine*, née & morte en 1623; *Marie*, née en 1625, morte l'année suivante : *Marie-Antoinette*, née en 1635, morte en 1636; & *Marie-Thérèse*, née le 20 septembre 1638, mariée en 1660 à *Louis* XIV, roi de France, morte le 30 juillet 1683. Du second lit, il eut *Philippe-Prosper*, né en 1658, mort peu après; *Ferdinand-Thomas*, mort jeune; Charles II qui suit; *Marguerite-Therèse*, née le 12 juillet 1651, mariée à l'empereur *Léopold* en 1666, morte le 11 mars 1673; & *Marie-Ambroise*, morte dans son enfance en 1655. Philippe IV *laissa aussi un fils naturel*, Dom Juan d'Autriche, *né d'une comédienne en* 1629. *Il fut grand-prieur de Castille, général des armées de son pere, & mourut le* 17 *septembre* 1679, *laissant pour fille naturelle,* Marie-Catherine-Isabelle, *morte à Bruxelles le* 26 *novembre* 1714, *en sa* 53 *année. Le roi Philippe IV en avoit encore quelques-uns qu'il ne reconnut pas ; entr'autres* Louis-Henri, *religieux de S. Dominique, mort évêque de Malaga en* 1692; & Ferdinand Valdes, *gouverneur de Novare, général de la cavalerie dans le Milanez.*

XIII. Charles II, roi d'Espagne, naquit le 6 novembre 1661. Il épousa 1°. en 1679 *Marie-Louise* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere du roi *Louis* XIV, morte le 12 février 1689 : 2°. en 1690 *Marie-Anne* de Baviere Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume*, duc de Neubourg, puis électeur Palatin. Il mourut le premier novembre 1700 sans enfans, & en lui finit cette branche aînée de la maison d'Autriche, & ses royaumes passerent dans la maison de France. *Voyez* FRANCE.

Maison d'Autriche d'Allemagne.

IX. Ferdinand I empereur, chef de la branche de la maison d'Autriche en Allemagne, étoit le second fils de Philippe I archiduc d'Autriche. Il naquit en 1503. Son frere Charles V lui abandonna en 1550 tous les biens qu'il possedoit en Allemagne, le fit élire roi des Romains en 1531, & lui ceda l'empire en 1556. Il mourut en 1564. De sa femme *Anne*, fille de *Ladislas*, roi de Hongrie & de Bohême, qu'il épousa en 1521, & qui mourut en 1547, il eut Maximilien II qui suit; Ferdinand, comte de Tirol, marquis de Burgau, qui naquit en 1529, & mourut en 1595, & qui avoit épousé 1°. *Philippine*, fille de *François* Welser d'Ausbourg, morte en 1580 : 2°. en 1570 *Anne-Catherine*, fille de *Guillaume* duc de Mantoue, morte en 1620. Du premier lit il eut, outre un fils & une fille, morts jeunes; *André*, cardinal, évêque de Cons-

-tance & de Brixen, gouverneur des Pays-Bas, mort en 1600, âgé de 42 ans; *Charles*, marquis de Burgau, né en 1560, mort en 1618 sans enfans de *Sibylle*, fille de *Guillaume* duc de Cléves, qu'il épousa en 1601, & qui mourut en 1628. *Celui-ci laissa seulement deux enfans naturels*, Ferdinand & Charles, *seigneurs de Hohenberg; l'aîné mourut en 1660 sans posterité; le cadet laissa un fils*, Charles-Sigismond, *pere de* François-Antoine; *& de* Charles-Joseph, *seigneur de Hohenberg, & qui demeurerent proche de Rotembourg sur le Necre, dans les terres de l'ancien comté de Hohenberg.* FERDINAND, comte de Tirol, eut de son second lit *Anne* d'Autriche, mariée en 1611 à l'empereur *Mathias*, & morte en 1618; & une autre *Anne-Marie*, religieuse. Les autres enfans de l'empereur FERDINAND, furent *Jean*, mort jeune; CHARLES, archiduc de Gratz, *dont la posterité sera rapportée ci-après; Elizabeth*, née en 1525, mariée en 1543 à *Sigismond-Auguste*, roi de Pologne, morte en 1545; *Anne*, née en 1528, mariée en 1546 à *Albert* duc de Baviere, morte en 1580; *Marie*, née en 1530, mariée en 1546 à *Guillaume* duc de Juliers, morte en 1584; *Magdeléne*, née en 1532, religieuse à Vienne; *Catherine*, née en 1533, mariée 1°. à *François* de Gonzague, duc de Mantoue: 2°. à *Sigismond-Auguste* roi de Pologne, veuf de sa sœur *Elizabeth*: elle mourut en 1572; *Eléonore*, née en 1534, mariée en 1561 à *Guillaume* de Gonzague, duc de Mantoue, morte en 1594; *Marguerite*, née en 1536, morte en 1567; *Barbe*, née en 1539, mariée en 1569 à *Alfonse* d'Est II du nom, duc de Ferrare, morte en 1572; *Ursule*, morte jeune; *Hélene*, qui se fit religieuse, & mourut en 1574 à trente-un ans; & *Jeanne*, née en 1547, mariée en 1565 à *François* de Medicis, grand duc de Toscane, morte en 1568.

X. MAXIMILIEN II, empereur, né en 1527, fut élu roi des Romains en 1562, & mourut le 12 octobre 1576. Il avoit épousé sa cousine *Marie* d'Autriche, fille de l'empereur *Charles V*, dont il eut *Ferdinand*, mort jeune; RODOLPHE II qui suit; *Ernest*, gouverneur des Pays-Bas, né en 1553, mort le 20 février 1595; MATHIAS, *mentionné après son frere; Maximilien*, grand-maître de l'ordre Teutonique, élu roi de Pologne en 1587, & mort en 1618, âgé de 60 ans; *Albert*, prince des Pays-Bas, né en 1559, & mort en 1621 sans enfans d'*Isabelle-Claire-Eugénie*, fille de *Philippe* II, roi d'Espagne, qu'il avoit épousée en 1598, en quittant le chapeau de cardinal; (*Voyez* ALBERT.) *Venceslas*, né en 1561, mort en 1578; *Frédéric* & *Charles*, morts au berceau; *Anne*, née en 1549, mariée en 1570, à *Philippe* II, roi d'Espagne, morte en 1580; (*Voyez* ANNE) *Elizabeth*, née en 1554, mariée en 1570 à *Charles* IX roi de France, morte en 1592; deux *Maries*, mortes au berceau; *Marguerite*, née en 1567, morte religieuse en 1633; & *Eléonore*, née en 1568, morte en 1581.

XI RODOLPHE II, né en 1552, fut empereur après son pere. Il mourut le 10 janvier 1612, sans avoir été marié, *& laissa seulement cinq enfans* naturels, Jules-César d'*Autriche, qui fut gouverneur d'une place en Bohême;* Mathias d'*Autriche, marquis du saint empire, grand d'Espagne, chambellan de l'empereur, & colonel d'un régiment imperial;* Charles d'*Autriche;* Charlotte d'*Autriche, épouse de* François-Thomas d'*Oselai, comte de Cantecroix; &* Anne Dorothée d'*Autriche, religieuse aux carmelites déchaussées de Madrid.*

XI. MATHIAS, né en 1557, fut roi de Hongrie & de Bohême, puis empereur après son frere, & mourut en 1619, sans enfans d'*Anne* d'Autriche, fille de l'archiduc *Ferdinand*.

BRANCHE DES ARCHIDUCS DE GRATZ, puis empereurs.

X. CHARLES d'Autriche II du nom, dernier des fils de l'empereur FERDINAND I, naquit en 1540. Il eut la Stirie, la Carinthie & la Carniole pour son partage, fit sa résidence à Gratz, & mourut le 3 août 1590, ayant eu plusieurs enfans de *Marie*, fille d'*Albert* II duc de Baviere, qu'il avoit épousée en 1670, & qui mourut en 1608. Ses enfans furent *Ferdinand*, mort au berceau; FERDINAND II qui suit; *Charles*, mort jeune; *Maximilien-Ernest*, grand-commandeur de l'ordre Teutonique, né en 1583, mort en 1616, *laissant un fils* naturel, Charles d'*Autriche, tué en 1641, servant le roi d'Espagne en Piémont;* LEOPOLD, qui fit *la branche d'*INSPRUCK, *rapportée ci-après; Charles*, posthume, né en 1590, qui fut maître de l'ordre Teutonique, évêque de Breslau, & mourut le 28 décembre 1624; *Anne*, née en 1573, mariée en 1592 à *Sigismond* III, roi de Pologne, morte en 1598; *Marie-Christine*, née en 1574, mariée en 1595 à *Sigismond* Bathori, prince de Transylvanie: mais en ayant été séparée pour impuissance, elle se fit religieuse, & mourut en 1621; *Catherine-Renée*, née en 1576, morte en 1595; *Elizabeth*, née en 1577, morte en 1586; *Gregoire-Maximilienne*, née en 1581, morte en 1597, étant promise à *Philippe* III, roi d'Espagne; *Eléonore*, née en 1582, morte religieuse en 1620; *Marguerite*, née en 1584, mariée en 1599 à *Philippe* III, roi d'Espagne, morte en 1611; *Constance*, née en 1588, mariée en 1605 à *Sigismond* III, roi de Pologne, décédée en 1631; & *Marie-Magdeléne*, née en 1589, alliée en 1608 à *Côme* de Medicis III, grand duc de Toscane, morte en 1631.

XI. FERDINAND II, empereur, né en 1578, fut adopté par l'empereur Mathias, qui le fit élire roi de Bohême en 1617, & roi de Hongrie en 1618. Il fut fait empereur en 1619, & mourut le 8 février 1637. Il avoit épousé 1°. en 1600 *Marie-Anne*, fille de *Guillaume* duc de Baviere, morte en 1616: 2°. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Vincent* I, duc de Mantoue, dont il n'eut point d'enfans, morte le 17 juin 1655. Du premier lit il eut *Jean-Charles*, né en 1605, mort en 1619; FERDINAND III, qui suit; *Léopold-Guillaume*, né en 1614, qui fut évêque de Passau, de Strasbourg, d'Halberstadt, d'Olmutz & de Breslau, maître de l'ordre Teutonique, & abbé de Mourbach, gouverneur des Pays-Bas en 1647 jusqu'en 1656, & mourut le 19 novembre 1662; *Christine*, née en 1601, morte peu après; *Marie-Anne*, née en 1610, mariée en 1635 à *Maximilien* électeur de Baviere, son oncle, morte le 25 septembre 1665; *Cecile-René*, née en 1611, mariée en 1637 à *Ladislas* roi de Pologne, morte le 13 mars 1644.

XII. FERDINAND III, dit ERNEST, empereur, naquit en 1608, & mourut en 1657. Il avoit épousé 1°. en 1631 *Marie-Anne* d'Autriche, fille de *Philippe* III roi d'Espagne, morte le 13 mai 1646: 2°. en 1648 *Marie-Léopoldine*, fille de l'archiduc *Léopold*, morte le 9 avril 1649: 3°. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Charles* II duc de Mantoue, morte le 6 décembre 1686. Du premier lit il eut *Ferdinand-François*, né le 3 septembre 1633, fait roi de Bohême en 1646, de Hongrie en 1647, élu roi des Romains le 11 mai 1653, & mort le 9 juillet 1654; *Philippe-Auguste*, né en 1637, mort en 1639; *Maximilien-Thomas*, né en 1638, mort en 1639; LEOPOLD-IGNACE, qui suit; *Marie-Anne*, née en 1634, mariée en 1648 à *Philippe-Balthasar* infant d'Espagne, lequel mourut avant la consommation du mariage: elle épousa en 1649 *Philippe* IV, roi d'Espagne, pere de celui qu'elle avoit fiancé, & mourut le 16 mai 1696; & *Marie*, née & morte en 1646. L'empereur Ferdinand eut de son second lit *Ferdinand-Charles-Joseph*, qui né en 1649 fut évêque de Passau & de Breslau, puis grand-maître de l'ordre Teutonique, & mourut le 27 janvier 1664. Les enfans du troisiéme lit furent, *Therese-Marie-Josephe*, née en 1652, morte en 1653; *Eléonore-Marie*, née en 1655 mariée 1°. en 1670 au roi de Pologne *Michel* Wiesnoviski: 2°. en 1678 à *Charles-Léopold* duc de Lorraine, morte le 17 décembre 1697; *Marie-Anne-Josephe*, née en 1654, ma-

riée en 1678 à *Jean-Guillaume* de Baviere, prince de Neubourg, depuis électeur Palatin, morte le 14 avril 1689; & *Ferdinand-Louis-Joseph*, né & mort en 1657.

XIII. Leopold I, empereur, reçut au baptême, outre ce nom, ceux d'Ignace-François-Balthasar-Joseph-Felicien. Il naquit le 9 juin 1640, fut élu roi de Hongrie & de Bohême en 1655, & empereur en 1658. Il mourut le 5 mai 1705, *voyez* LEOPOLD. Il avoit épousé 1°. en 1666 *Marguerite-Thérese* d'Autriche, fille de *Philippe* IV roi d'Espagne, morte le 12 mars 1673: 2°. la même année *Claude-Félicité* d'Autriche, fille de *Ferdinand-Charles*, archiduc de Gratz; & l'ayant perdue le 8 avril 1676, il prit une troisiéme alliance le 14 décembre suivant avec *Eleonore-Magdeléne-Thérese*, fille de *Philippe-Guillaume* de Baviere, duc de Neubourg, depuis électeur Palatin, morte le 19 janvier 1720 en sa 66 année. Du premier lit l'empereur eut *Ferdinand-Venceslas-Joseph*, né le 28 septembre 1667, mort quatre mois après; *Marie-Antoinette-Josephe*, née le 18 janvier 1669, mariée en 1685 à *Maximilien-Emanuel* électeur de Baviere, morte le 24 décembre 1692; *Jean* archiduc, né & mort en 1670; & *Marie-Anne-Josephe*, &c. née & morte en février 1672. Du second lit il eut *Anne-Marie-Josephe*, &c. née le 11 septembre 1674, morte le 21 décembre suivant; & *Marie-Joseph-Clémence*, &c. née le 11 octobre 1675, morte le 11 juillet 1676. Les enfans du troisiéme lit furent Joseph-Jacob-Ignace, qui suit; *Léopold-Joseph-Guillaume*, &c. né le 12 juin 1682, mort le 3 août 1684; Charles-François-Joseph, &c. archiduc, puis empereur, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Marie-Elizabeth-Lucie-Therèse*, née le 13 décembre 1680; declarée le 11 décembre 1724, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, morte le 27 août 1741. *Marie-Anne-Josephe*, &c. née le 7 septembre 1683, mariée le 9 juillet 1708 à *Jean* V roi de Portugal, morte le 14 août 1754; *Marie-Therese-Josephe*, &c. née le 22 août 1684, morte le 28 septembre 1696; *Marie-Josephe-Colette*, &c. née le 6 mars 1687, morte le 14 avril 1703; *Marie-Magdeléne-Josephe*, &c. née le 26 mars 1689, directrice de l'ordre des dames de la Croix d'Etoiles, morte à Vienne le 1 mai 1743; & *Marie-Marguerite*, &c. née le 22 juillet 1690, morte en 1693.

XIV. Joseph, quinziéme empereur de sa maison, portoit encore le nom de Jacob-Ignace-Jean-Antoine-Eustache. Il naquit le 26 juillet 1678, fut déclaré roi de Hongrie en 1687, élu roi des Romains le 24 janvier 1690, succéda à l'empire en 1705, & mourut le 17 avril 1711. Il avoit épousé le 15 janvier 1699 *Willelmine-Amelie*, fille de *Jean-Frederic* de Brunswick, duc de Hanover, & de *Bénédictine-Philippe-Henriette*, comtesse Palatine, dont il a eu *Léopold-Joseph*, né le 28 octobre 1700, mort le 4 août 1701; *Marie-Josephe*, née le 8 décembre 1699, alliée le 20 août 1719 à *Frederic-Auguste*, prince électoral de Saxe; & *Marie-Amelie*, &c. née le 22 octobre 1701, mariée le 5 octobre 1722 à *Charles-Albert-Cajetan-Jean-Joseph-Georges* électeur de Baviere, puis empereur, morte le 11 décembre 1756.

XIV. Charles VI du nom, seiziéme empereur de sa famille, qui portoit les noms de François-Joseph, étoit né le 1 octobre 1685. Il fut élu à Francfort le 12 octobre 1711, empereur, après la mort de son frere aîné, mort sans enfans mâles, couronné le 22 décembre suivant, & roi de Hongrie le 22 mai 1712. Cet empereur est mort à Vienne le 20 octobre 1740, âgé de 55 ans, *voyez* CHARLES VI. Il épousa le 23 avril 1708 *Elizabeth-Christine* de Brunswic, fille de *Louis-Rodolphe* duc de Brunswic-Wolfembutel, & de *Christine-Louise* princesse d'Oetingen, laquelle abjura le luthéranisme pour embrasser la religion catholique. De cette alliance sont issus *Léopold-Jean-Joseph-Antoine-François-de-Paule-Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthasar*, archiduc d'Autriche, né le 13 avril 1716, mort le 4 novembre de la même année; *Marie-Therèse-Walburge-Amelie-Christine*, née le 13 mai 1717, mariée à *François-Etienne* de Lorraine, aujourd'hui empereur, *voyez* LORRAINE; *Marie-Anne-Eléonore-Willelmine-Josephe*, archiduchesse d'Autriche, née le 14 septembre 1718, gouvernante des Pays-Bas, morte le 16 décembre 1744, âgée de 26 ans, sans laisser d'enfans du prince *Charles-Aléxandre* de Lorraine, qu'elle avoit épousé le 7 janvier 1744; & *Marie-Amelie-Caroline-Louise*, archiduchesse d'Autriche, née le 5 avril 1724, & morte le 19 avril 1730, âgée de six ans & quatorze jours.

*Rameau des archiducs d'Inspruck, sorti de la branche d'*Autriche *en Allemagne, fini en 1665.*

XI. Leopold d'Autriche, né en 1586, le cinquiéme des fils de Charles d'Autriche, archiduc de Gratz, eut le comté de Tirol pour son partage, & fut le premier qui porta le titre d'archiduc d'Inspruck. Après avoir été évêque de Passau & de Strasbourg, il fut général des armées de l'empire dans les guerres de Juliers & de Passau, & mourut le 3 septembre 1632. Il épousa en 1626 *Claude* de Médicis, fille de *Ferdinand* I grand duc de Toscane, morte le 25 décembre 1648, dont il eut Ferdinand-Charles, qui suit; Sigismond-François, *mentionné ci-après*; *Marie-Eléonore*, née en 1627, morte en 1629; *Isabelle-Claire*, née en 1629, mariée en 1649 à *Charles* de Gonzague, duc de Mantoue, morte en 1685; & *Marie-Léopoldine*, née en 1632, mariée en 1648 à l'empereur *Ferdinand* III, morte le 9 avril 1649.

XII. Ferdinand-Charles, archiduc d'Inspruck, naquit en 1628, & mourut le 30 décembre 1662. Il avoit épousé en 1646 *Anne* de Médicis, fille de *Côme* II grand duc de Toscane, morte le 12 septembre 1676, dont il eut un fils mort en naissant, l'an 1654; *Claude-Félicité*, née en 1653, mariée en 1673 à l'empereur *Léopold*, morte le 8 avril 1676; & *Marie-Magdeléne*, née le 17 août 1656, morte de la petite vérole le 20 janvier 1669.

XII. Sigismond-François, archiduc d'Inspruck, frere du précédent, naquit en 1630. Il fut évêque d'Illengen, d'Ausbourg, de Gurck & de Trente, puis cardinal en 1655; mais après la mort de son frere il renonça à ses bénéfices pour se marier. Il mourut le 25 juin 1665, pendant qu'on traitoit son mariage avec *Marie-Hedwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste* comte Palatin de Sultsback. * Guilliman, *hist. archid. Austriac.* Julius Bellus, *Laur. Austriaca.* Cuspinian, *Austr.* Richard Bartholin, *Austria.* Jean Gans, *arbor. généal. dom. Austr.* Wolfangus Lazius, *de Austr. & comment. in geneal. Austr.* Wicher à Polheim, *chron. Austr.* Berthius, *lib. 2, rer. German.* Gerard de Roo, *annal. archid. Austr.* Froissard. Philippe de Comines. Guillaume Lamormaini, *idea princ. christ. Ferdin. II.* Thuldenus & Brachelius, *hist. nostri tem.* Chantereau le Févre. Du Bouchet. Du Chêne. Spenner. Rittershusius. Montandré, *portrait de la maison d'Autriche.* Imhoff. *not. im.*

AUTUN, sur l'Arroux, ville de France en Bourgogne, avec évêché suffragant de Lyon. Cette ville, qui est des plus anciennes du royaume, fut célébre du temps des Romains, & fut la capitale de la république des Eduens ou Autunois, dont le pays contenoit une partie de la Bourgogne-Duché, la Bresse, le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois, Dombes, le Nivernois, &c. Elle avoit alors le nom d'*Ædua*, qu'on changea depuis en celui d'*Augustodunum*, en l'honneur d'Auguste. Divers auteurs l'ont encore appellée *Augustodunum Æduorum*, & *Flavia*. Les anciens ont prononcé *Augusdum* d'*Augustodunum*, puis Augdun & Autun. Ce nom étoit formé de celui d'Auguste & du mot celtique *dunum*,

qui signifie *ville* ou *montagne*.

Les Autunois eurent souvent les armes à la main contre les Auvergnats, qui vouloient leur disputer la souveraineté des Gaules. Ils avoient un magistrat nommé *Vergobrette*; & quoique cette dignité ne fût qu'annuelle, ceux qui la possédoient avoient un empire absolu sur la vie & sur les biens de leurs sujets. Les Druides avoient leur sénat à Autun, & les jeunes Gaulois y avoient leur école. Ces peuples furent toujours amis & alliés des Romains, qui les appellerent *leurs freres*, & qui leur donnerent droit de bourgeoisie dans leur ville. La ville d'Autun étoit grande, belle & magnifique. Le circuit de ses murailles étoit d'environ deux mille pas; on y voyoit un capitole, divers temples & d'autres édifices, dont les restes marquent encore la magnificence. Mais cette ville si célébre fut ensuite la proie des Barbares. Attila la ruina en 451, & les Normans la pillerent dans le IX siécle: les rois Bourguignons ne l'avoient pas traitée avec plus d'humanité. Godemar y fut assiégé vers l'an 523, par Childebert & Clotaire, fils de Clovis *le Grand*. Ils emporterent Autun; & tant de malheurs la réduisirent dans un si misérable état, que les autres villes usurperent le rang qui lui étoit du. La Bourgogne étant devenue le partage du roi Gontran, ce prince choisit Châlons pour sa demeure. Guillaume le Breton marque assez bien les divers états de cette ville, dans le premier livre de son poëme sur Philippe *Auguste*.

Autun, quoique déchue de sa premiere grandeur, est encore très-considérable. On y remarque trois parties: la premiere est le château où sont les deux cathédrales; savoir, l'ancienne des SS. Nazaire & Celse; & la nouvelle, de S. Lazare, & la collégiale de Notre-Dame, fondée en 1444 par Rollin, chancelier du duc de Bourgogne. Entre ces églises, dans la place du Terreau, on voit une fort belle fontaine. La seconde partie s'appelle la ville, & on y remarque le champ S. Lazare, qui est la plus grande place d'Autun, & presqu'au milieu. La troisiéme est appellée Mars-Chaud. La porte de Mars-Chaud, & celles des Marbres, de S. Branché, de Maitron, de Cocan & de Carouge sont les principales. A quelque distance est l'ancienne porte d'Arroux, dont l'architecture est admirable, ainsi que celle de la porte S. André, qui est aussi éloignée de la ville, & dans les anciens murs, dont les pierres sont égales & si bien jointes, qu'on a peine à en remarquer les jointures. Autun est située sur une colline assez roide, & aux pieds de trois grandes montagnes, qui la couvrent à l'orient & au midi: des autres côtés elle a la vûe d'une belle campagne; sa longueur est d'un quart de lieue, sa largeur presqu'égale. Son évêque est le premier suffragant de l'archevêque de Lyon; & il y avoit autrefois un traité entre les deux églises, suivant lequel leur temporel étoit gouverné pendant la vacance de l'un des siéges, par celui qui remplissoit l'autre. Cela subsiste encore aujourd'hui en partie. Quand l'archevêque de Lyon meurt, les comtes ont le spirituel & le temporel, jusqu'à ce que l'évêque d'Autun en ait pris possession ou par lui-même ou par procureur, & pour lors il tient en tout, lieu de l'archevêque; & ainsi donne des démissoires, & en un mot fait tout ce qu'auroit pu faire l'archevêque, & ce que les chapitres ne peuvent faire, *sede vacante*, qu'après l'année révolue. L'archevêque de Lyon a seulement l'administration du spirituel pendant la vacance du siége d'Autun, & le temporel tombe en régale. Outre les deux cathédrales & la collégiale, dont on a parlé, il y a encore dans la ville une abbaye de bénédictins, deux de bénédictines; deux prieurés, l'un de l'ordre de S. Benoît, l'autre de celui de S. Augustin, où il y a des religieux de la congrégation de France; sept paroisses, un séminaire dirigé par les prêtres de S. Sulpice de Paris, qui est l'un des plus beaux du royaume, & un autre petit séminaire; des couvents de cordeliers, de capucins, de jacobines, d'ursulines, & de filles de la Visitation; un collége, où les jésuites enseignent les humanités; un hôpital de S. Antoine pour les malades, & un hôpital général. Pour ce qui regarde le temporel, Autun est un gouvernement particulier dans la lieutenance générale d'Autunois, & il y a une lieutenance des maréchaux de France. C'est aussi le second bailliage principal du parlement de Bourgogne, auquel est unie la chancellerie aux contrats; & il y a un présidial uni au bailliage, auprès duquel est une chancellerie. Il y a encore une mairie, qui a la police, & des justices seigneuriales de l'évêché, du chapitre, des abbayes & du prieuré de S. Symphorien, qui ressortissent toutes au bailliage; une maitrise particuliere de la table de marbre de Bourgogne; une justice consulaire, un grenier à sel, & une subdélégation de l'intendance. * Gareau, *descript. du gouvernement de Bourgogne*.

Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers, sous la seconde race de nos rois. RICHARD, dit *le Justicier*, fut le neuviéme comte d'Autun en 879: & en 888, le roi Charles *le Simple* le fit duc de Bourgogne. *Ermengarde* sa fille épousa *Gilbert* comte d'Autun. Dans la suite ce comté fut uni à la Bourgogne. En 1425, on fit à Autun les cérémonies du mariage d'*Agnès* de Bourgogne, fille du duc *Jean*, mariée le 17 septembre avec *Charles I* du nom, duc de Bourbon. Dans le XVI siécle, Autun eut part aux malheurs de l'état pendant les guerres civiles; & l'an 1562 les protestans en sortirent, pour se retirer à Lyon, parceque ceux de leur parti étoient alors maitres de cette derniere ville. Le peuple y témoigna beaucoup de zèle pour la religion; & il faut avouer que, quoiqu'Autun ait été très-célébre dans l'antiquité, sa grandeur ecclésiastique a toujours été préférable à son éclat temporel. Elle reconnoît S. Amateur pour son premier évêque. Celui-ci a eu d'illustres successeurs, entre lesquels on compte Retitius, Simplicius, Proculus, Arippin, Siagre & Leger, qui ont le titre de Saints. Ces prélats ont eu de temps immémorial le droit du *Pallium*, & celui de regale sur l'archevêque de Lyon, lorsque le siége est vaquant, comme les archevêques de Lyon ont le même droit sur Autun.

Autun a produit un grand nombre d'hommes illustres. César parle de Dumnorix, de Divitiacus & de Surus. Tacite nomme *Sacrovir*. On peut encore ajouter Grégoire, évêque de Langres, S. Germain de Paris, S. Didier de Vienne, Honorius, prêtre d'Autun, qui a écrit divers ouvrages, Barthélemi de Chasseneu, de Montholon, de Ganai, le président Jannin, Jean Munier, &c.

Divers auteurs ont travaillé à l'histoire d'Autun; mais il y en a peu d'imprimées. Jean Munier, avocat du roi au bailliage d'Autun, recueillit d'excellens mémoires, qui après sa mort arrivée en 1630 furent revus & publiés en 1660 à Dijon, par Claude Thiroux avocat. Jean Gyon donna aussi une dissertation sur les magistrats d'Autun; Edmond Thomas, chantre & official d'Autun, un traité de ses anciens monumens; & Nicolas Nault, juge de Luzi dans le Nivernois, une histoire de l'ancienne Bibracte. Il y a eu d'autres ouvrages moins considérables, dont les prétentions des diverses villes de Bourgogne pour le rang dans l'assemblée des états ont été l'occasion. François du Chêne écrivant en 1668, assure que les habitans de Beaune, trompés par quelques écrivains mal instruits, qui prétendoient que leur ville étoit l'ancienne Bibracte, disputoient la préséance à Autun depuis cinquante ans; & Hugues Salin, médecin, avança encore la même chose en 1708 dans une dissertation particuliere: mais on ne l'a pas cru, & François Boudot, maître des comptes de Dijon, le refuta en 1710 par une dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur celle de la ville de Dijon. * Pline, *l.* 4, *c.* 18. Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 2. Cicero, *in epist.* Tacite, *annal. l.* 3. Cæsar,

lib. de bell. Gall. & seq. Ausone. Gregoire de *Tours*. Sidonius Apollinaris. Aimoin. Barthelemi de Chasseneu, *in cat. gloriæ mundi*, *p.* 1 & 12, *consi.* 60. Pierre de Saint-Julien Balleure, *de antiq. civit. Æd.* Paradin, *annal. de Bourg.* Du Chêne, *hist. de Bourg. & recherch. des villes.* Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Jean Munier, *mém. d'Autun.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

CONCILES D'AUTUN.

Saint Leger, martyr, évêque d'Autun, célébra vers l'an 670 un concile dont on a recueilli quinze canons, que nous avons dans les éditions des conciles de France. On en met un autre, tenu vers l'an 1055, contre Robert de Bourgogne. Il avoit si maltraité Aganon, évêque d'Autun, que Geofroi de Lyon, Hugues de Besançon, Aicard de Châlons, & Drogon de Mâcon, s'assemblerent en cette ville avec S. Hugues de Cluni, pour prendre des mesures dans une affaire de cette importance. C'est ce que nous apprenons d'un autre Hugues, auteur de la vie de ce saint abbé de Cluni. D'autres ne marquent cette assemblée que sous l'an 1072 ; mais ce temps ne s'accorde pas avec celui auquel ont vécu ces prélats qui s'y trouverent & y souscrivirent. Il y a eu un autre concile en 1077. Jarenton prieur de la Chaise-Dieu, y fut fait abbé de S. Benigne. Ce fut Hugues de Die qui y présida. Hugues de Flavigni en a parlé assez particulierement ; & Gratien en a fait aussi mention dans la dix-neuviéme distinction du décret, au sujet des clercs qui peuvent entrer dans l'état monastique sans le consentement de l'évêque, & de ceux pour qui le consentement du supérieur spirituel est requis. (*Quæst.* 3, *c.* 1.) Le concile tenu en 1094, est plus célebre. Hugues, archevêque de Lyon, y présida. On y parla contre les nôces incestueuses du roi Philippe I, lequel ayant répudié *Berthe*, fille de *Florent* comte de Hollande, sous prétexte de parenté, avoit épousé *Bertrade* de Montfort, sa parente, du vivant même de Foulques *le Rechin*, comte d'Anjou, son mari. On combattit encore dans ce concile les partisans de l'antipape Guibert, l'hérésie des simoniaques ; l'incontinence des clercs, les moines qui se mettoient en possession des cures, &c. Hugues de Flavigni & Bertolde parlent de ce concile. Ce dernier qui étoit Allemand, ignoroit le nom latin d'Autun. *In Galliarum civitate*, dit-il, *quam Ostionem, sive Ostunem, vulgariter dicunt, congregatum est generale concilium, à venerando Hugone, &c.* Ces paroles ont été un sujet d'erreur pour Binius, Corolan & autres, qui en ont fait un concile d'Ostienne, *concilium Ostenense*, & Starovolsius en a formé un concile d'Ostie.

AUTUNOIS (l') *Augustodunensis tractus*, pays de France au duché de Bourgogne. Il est ainsi nommé de la ville d'Autun sa capitale. Il est borné au septentrion par l'Auxois, au levant par le Dijonnois & Châlonnois, au midi par le Charolois & le Bourbonnois, & au couchant par le Nivernois : ainsi il est assez étendu. Ses principales villes sont Autun, Semur en Brionnois, & Bourbon-Lanci.

AUVERGNE, province de France, avec titre de comté. Elle a le Forez au levant ; le haut Limosin, le Querci & la Marche au couchant ; les Cevennes & le Rouergue au midi, & le Bourbonnois au septentrion. On la divise en haute & basse. Celle-ci, connue sous le nom de *Limagne*, s'étend le long de l'Allier dans une plaine extrêmement fertile. Elle comprend Clermont capitale de la province, Montferrand, Riom, Aigueperse, Brioude, Issoire, Besse, Billon, Thiers, Vic-le-Comte, Lezoux, &c. La haute Auvergne renferme Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, &c. Le mont de Cantal y est renommé par sa hauteur & par ses simples. Les autres montagnes sont fertiles en pâturages ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, & digne de l'attention des curieux, c'est que l'Auvergne est le pays où commencent les montagnes, qui vont toujours en décroissant jusqu'à la mer Mediterranée ; & qu'à mesure qu'elles décroissent, on voit croître les rochers & diminuer la terre fertile & labourable. Les montagnes d'Auvergne sont toutes couvertes d'un gazon épais & moëlleux ; leurs terres sont fertiles, mais en herbe seulement, & tout au plus en fleurs ; les bœufs, les moutons, les chevres y peuvent paître en grand nombre, & il en est de même des montagnes du Gevaudan & du Rouergue. Dans le Vivarez où elles sont plus basses, les pointes se multiplient : dans les Cévennes, ce ne sont que des pyramides, des gerbes, des pains de sucre, des rochers : & dans le bas Languedoc, tout est plein de cailloux, mais tout ce qui y vient est exquis : la qualité des fruits y compense abondamment la quantité : & les herbes que le pays produit sont toutes herbes balsamiques & odoriférantes. Le ruisseau de Tiretaine, auprès de Clermont, a la vertu de pétrifier, & ses eaux gluantes & bitumineuses y ont formé un pont qu'on dit que le roi Charles IX eut la curiosité d'aller voir. Un autre ruisseau forme comme une montagne de poix, par ses eaux si gluantes, que les oiseaux y sont quelquefois arrêtés. Il y a près de Besse un lac sans fond, & on assure que quand on y jette une pierre avec violence, cette agitation fait élever une vapeur épaisse, qui se résout en petite pluie. On parle encore de l'eau d'une fontaine qui a le goût du vin, de divers étangs particuliers, & d'une mine d'argent près de Pontgibaut. Les rivieres d'Auvergne sont l'Allier, la Dordogne, le Lot, la Dore, l'Alaignon, &c. Cette province a produit des maisons très-nobles & très-anciennes. Quelques auteurs prétendent que l'Auvergne avoit autrefois trois comtés : celui de Clermont, dont la ville de ce nom étoit la capitale ; le comté d'Auvergne, dont Vic-le-Comte étoit la premiere ; & un autre comté d'Auvergne, que le roi Jean érigea en duché vers l'an 1360. Outre ce duché, il y a aujourd'hui ceux de Montpensier, de Mercœur & de Randan, les marquisats de Langheac, d'Effiat, & d'Alegre, &c. Les Auvergnats étoient très-célébres parmi les peuples de l'ancienne Gaule : ils se vantoient d'avoir la même origine que les Romains, & d'être descendus comme eux des Troyens. Ce sont ces peuples qui suivirent en Italie, vers l'an 164 de Rome, & 590 avant J. C. Bellovèse, neveu d'Ambigat, roi de la Gaule Celtique. L'an 545 de Rome, & 209 avant J. C. ces mêmes peuples se joignirent à Asdrubal, qui passoit les Alpes pour conduire un puissant secours à son frere Annibal, & faire la guerre aux Romains. Strabon parle du royaume des Auvergnats, qui s'étendoit depuis la Loire jusqu'à Narbonne & à Marseille d'un côté : & de l'autre jusqu'à l'Océan, les Pyrennées & le Rhin. Le même auteur fait mention du roi LUERIUS, si puissant & si magnifique, qu'il faisoit distribuer nombre de piéces d'or & d'argent à tous ceux qui s'approchoient de son chariot. Florus, Eutrope & Orose en rapportent des choses assez particulieres. Son fils BITUITUS, dont le nom est conservé sur les médailles, qui avoit pris le parti des Allobroges, fut défait par le consul Q. Fabius Maximus, sur le bord de l'Isere, l'an 633 de Rome, & 121 avant J. C. Ce roi fut mené prisonnier à Albe, & son fils CONGENTIAT à Rome. Depuis, CELTILE, un des grands d'Auvergne, fut tué pour avoir eu dessein d'usurper la souveraineté. Son fils VERCENGETORIX est célebre par son courage & par sa conduite. Ce fut lui qui entreprit de faire lever le siége de Gergovie à César, & qui défendit Alexia : il y fut pris, & mené à Rome l'an 702 de la fondation de cette ville, & 52 avant J. C. Ensuite, l'Auvergne fut réduite en province romaine, & fit partie de l'Aquitaine. Les Romains y avoient des gouverneurs, & Pline fait mention de Vibius Avitus sous Néron. Les comtes succéderent à ces gouverneurs, jusqu'à ce que les Romains laisserent prendre vers l'an 419 l'Auvergne par les Goths, à qui Clo-

vis l'enleva l'an 507, après la bataille de Vouillé, près de Civaux. Nos rois de la premiere & seconde race gouvernerent l'Auvergne par des comtes & des ducs; & nos historiens en nomment plusieurs, comme Brandulus, Basolus, Agesipus, Hortensius, Ithier, Bermond, Guerin & d'autres, que Justel a recueillis dans l'histoire généalogique de la maison d'Auvergne : ces comtés n'étoient alors que des gouvernemens qui se donnoient pour un certain temps, ou à vie, selon la volonté des princes. Depuis, cette dignité devint héréditaire, sur la fin de la seconde race de nos rois. Le comté d'Auvergne l'a été & a passé en trois différentes maisons.

RENAUD, comte de Poitiers, fut tué en 843, du temps du roi Charles *le Chauve*, dans une bataille donnée contre Nomené, qui se disoit roi de Bretagne, & contre Lambert comte de Nantes. Il laissa deux fils, HERVE, qui suit; & BERNARD, qui continua la branche des comtes de Poitiers. HERVÉ fut comte d'Auvergne, & fut tué avec Bernard comte de Poitiers, son frere, pour le service du roi Charles *le Chauve*, contre le même Lambert, en 845. Il laissa RAYMOND I du nom, pere d'*Etienne*, qui fut tué par les Danois en 863, sans laisser de postérité. BERNARD, fils de BERNARD comte de Poitiers, fut comte d'Auvergne, après la mort d'Etienne son cousin, & fut tué en 886, dans une bataille donnée contre Boson, roi d'Arles ou de Provence, laissant d'*Ermengarde*, sa seconde femme, fille de *Guerin* comte de Mâcon; *Guerin* comte d'Auvergne & duc d'Aquitaine, mort sans postérité avant l'an 887; *Guillaume* I, dit *le Pieux*, comte d'Auvergne & duc de Guienne, qui ne laissa point de lignée d'*Ingelberge* sa femme, & mourut en 927; & *Adelinde*, mariée à *Acfred* comte de Bourges.

SUITE GÉNÉALOGIQUE DES COMTES D'AUVERGNE.

I. ACFRED I, comte de Bourges, épousa *Adelinde*, dont il vient d'être parlé, & en eut entr'autres enfans *Acfred* II, comte d'Auvergne, mort sans lignée en 929; & GUILLAUME II, qui suit.

II. GUILLAUME II, comte d'Auvergne, &c. fut pere de

III. RAYMOND II, comte d'Auvergne, &c. qui laissa de *Berthe* de Toscane, veuve de *Boson* comte d'Arles, & fille de *Boson* marquis de Toscane, ROBERT I, qui suit; & *Guillaume*, vicomte.

IV. ROBERT I du nom, comte d'Auvergne, &c. vivoit sous le regne du roi Lothaire, & laissa d'*Ingelberge* sa femme, GUI I, qui suit; *Robert*, & *Guillaume* d'Auvergne.

V. GUI I du nom, comte d'Auvergne, épousa *Ingelberge*, dont il eut ROBERT II, qui suit; *Etienne*, évêque de Clermont en 1017; & *Guillaume* d'Auvergne.

VI. ROBERT II du nom, comte d'Auvergne, laissa d'*Ermengarde*, fille de *Guillaume* I, comte d'Arles ou de Provence, GUILLAUME III, qui suit; *Ermengarde*, mariée à *Eude* II, comte de Blois & de Chartres; & *Berthe*, femme de *N.* comte de Nantes.

VII. GUILLAUME III du nom, comte d'Auvergne, vivoit en 1059, & laissa de *Philippine*, fille d'*Etienne* comte de Gevaudan, ROBERT III, qui suit; *Guillaume*, mort sans postérité; *Etienne*, évêque de Clermont; *Ponce*; *Begon*, & *Philippine* d'Auvergne, mariée à *Archambault* III du nom, sire de Bourbon.

VIII. ROBERT III du nom, comte d'Auvergne & de Gevaudan, vivoit en 1095, & laissa d'*Emme*, fille de *Roger I*, comte de Sicile, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1086,

IX. GUILLAUME IV du nom, comte d'Auvergne, mort en 1157, laissant

X. ROBERT IV du nom, comte d'Auvergne, qui de *N.* fille de *Guigues* dauphin, III du nom, comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, eut GUILLAUME V du nom, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des Dauphins* d'AUVERGNE, *rapportée ci-après*. Ce fut sur lui que *Guillaume VI*, dit *le Vieux*, son oncle, qui étoit fils puîné de *Guillaume IV*, s'empara du comté d'Auvergne, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de son frere Robert IV, se fondant sur la coutume de ce temps-là, qu'il fit valoir les armes à la main avec le secours du roi Louis *le Jeune*. Guillaume V ne laissa pas néanmoins, quoique dépouillé, de se qualifier comte d'Auvergne; mais ses enfans ne prirent que la qualité de dauphins d'Auvergne.

X. GUILLAUME VI du nom, dit *le Vieux*, comte d'Auvergne, fils puîné de GUILLAUME IV, se maintint en la possession du comté d'Auvergne, au préjudice du comte Guillaume V, dit *le Jeune*, son neveu, & épousa *Anne* de Nevers, fille de *Guillaume IV*, comte de Nevers, dont il eut ROBERT V, qui suit; & *Béatrix* d'Auvergne, mariée à *Beraud IV*, sire de Mercœur.

XI. ROBERT V du nom, comte d'Auvergne, fonda l'abbaye du Bouchet en Auvergne, & laissa de *Mahaud* de Bourgogne, fille d'*Eudes II* du nom, duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne, *Guillaume VII* du nom, comte d'Auvergne, mort sans postérité; GUI II, qui suit; *Robert*, évêque de Clermont, & archevêque de Lyon, mort en 1233; *Robert* d'Auvergne, dit *de Clermont*, seigneur d'Oliergues, dont la postérité est ignorée, & *Marie* d'Auvergne, femme d'*Albert*, seigneur de la Tour.

XII. GUI II du nom, comte d'Auvergne, aidé de Richard roi d'Angleterre, eut guerre contre le roi Philippe *Auguste*, qui le dépouilla du comté d'Auvergne en 1210, pour crime de félonie. Ce comte fut aussi long-temps en guerre avec son frere Robert évêque de Clermont, qui l'excommunia. Ces divisions diminuerent beaucoup l'autorité & les biens des comtes ses successeurs. Il mourut en 1224, laissant de *Perronelle* de Chambon, GUILLAUME VIII, qui suit; *Hugues* d'Auvergne; *Gui*; & *Alix*, mariée vers l'an 1206 à *Raymond IV*, vicomte de Turenne; & *N.* d'Auvergne, accordée à *Gui IV*, comte de Forez.

XIII. GUILLAUME VIII, comte d'Auvergne, rentra en grace auprès du roi S. Louis, qui le rétablit dans le comté d'Auvergne, à la réserve de la portion appellée *la Terre d'Auvergne*, depuis érigée en duché, & qui est demeurée unie au domaine de la couronne, & mourut avant l'an 1247. Il avoit épousé *Alix* de Brabant, veuve de *Louis* comte de Los, fille de *Henri I*, duc de Brabant, & de *Mahaud* de Boulogne. Elle prit une troisiéme alliance avec *Arnoul* de Wisemale en Brabant, & vivoit encore en 1260. Les enfans de ce mariage furent ROBERT VI, qui suit; *Gui* d'Auvergne, dit *de Clermont*, prévôt de Lille en Flandre, depuis archevêque de Vienne en 1265; *Guillaume*, archidiacre de Liége; *Henri*, vivant en 1258; *Mathilde*, mariée à *Robert* II du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne; & *Marie* d'Auvergne, femme de *Vautier* Bertoud, seigneur de Malines.

XIV. ROBERT VI du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, à cause de sa mere, qui en avoit acquis les droits, mourut en 1276. Il avoit épousé *Eléonore* de Baffie, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, seigneur de Baffie, & d'*Eléonore* de Forez, dont il eut *Guillaume IX* du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1277, sans laisser de postérité de *N.* de Beaujeu, fille de *Humbert V* du nom, seigneur de Beaujeu, connétable de France; ROBERT VII, qui suit; *Godefroi*, tué à la bataille de Courtrai l'an 1302; *Gui*, évêque de Tournai & de Cambrai, mort en 1336; *Mathilde*, mariée en 1291 à *Etienne*, seigneur de Mont-saint-Jean; & *Marie* d'Auvergne, religieuse de Fontevrault.

XV. ROBERT VII du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, servit le roi Philippe *le Bel* dans les guerres de Flandre l'an 1297, & à la bataille de Courtrai en 1302, & fit son testament en 1314. Il avoit épousé en 1276, *Béatrix* de Montgascon, fille de *Falcon* seigneur de

de Montgascon, & d'*Isabeau* de Ventadour, dont il eut pour fils unique ROBERT VIII, qui suit.

XVI. ROBERT VIII du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, épousa 1°. en 1303 *Blanche* de Bourbon, fille de *Robert* de France, comte de Clermont, & de *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, morte en 1304: 2°. en 1312, *Marie* de Flandre, fille de *Guillaume*, seigneur de Tenremonde & de Richebourg, & d'*Alix*, dame de Nesle. Du premier lit sortit *Guillaume* X, comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1332, laissant de *Marguerite* d'Evreux, fille de *Louis* de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, qu'il avoit épousée en 1321 *Robert*, mort jeune en Aragon; *Jeanne*, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1338 à *Philippe* de Bourgogne, comte d'Artois: 2°. en 1349 à *Jean*, surnommé *le Bon*, roi de France, morte en 1360; & *Blanche* d'Auvergne, morte jeune. Les enfans du second lit de ROBERT VIII, comte d'Auvergne & de Boulogne, furent JEAN, qui suit; *Gui*, archevêque de Lyon, nommé cardinal par le pape Clément VI en 1342, mort en 1373; GODEFROI d'Auvergne, dit *de Boulogne*, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; Robert*, mort jeune; *Mahaud*, alliée en 1334, à *Amé III* du nom, comte de Genève; & *Marguerite*, religieuse.

XVII. JEAN I du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, porta la qualité de comte de Montfort, & de seigneur de Montgascon, du vivant de *Guillaume* X son frere aîné du premier lit, & de la comtesse *Jeanne* sa fille, femme du roi *Jean*, par la mort de laquelle les comtés d'Auvergne & de Boulogne retournerent à JEAN I, son oncle, qui épousa avant 1336 *Jeanne* de Clermont, dame de S. Just, fille de *Jean* de Clermont, seigneur de Charolois, & de *Jeanne* dame d'Argies, dont il eut JEAN II, qui suit; *Marie* de Boulogne dame de S. Just, mariée en 1375 à *Raymond* VII, vicomte de Turenne; & *Jeanne* de Boulogne, mariée à *Beraud* I dauphin d'Auvergne.

XVIII. JEAN II du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, épousa en 1374, *Eléonore* de Comenges, veuve de *Bertrand II*, comte de l'Isle-Jourdain, & fille de *Raymond* comte de Comenges, dont il eut pour fille unique, *Jeanne II* du nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1389 à *Jean* de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Etampes, &c: 2° en 1416 à *George*, sire de la Tremoille, baron de Sulli & de Craon, morte sans postérité, vers l'an 1423.

XVII. GODEFROI d'Auvergne, dit *de Boulogne*, fils puîné de ROBERT VIII, comte d'Auvergne, & de *Marie* de Flandre sa seconde femme, fut baron de Montgascon, après son frere *Jean*. Il épousa 1°. en 1364, *Marguerite*, dauphine d'Auvergne, fille de *Jean* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, & d'*Anne* de Poitiers, morte en 1374: 2°. en 1375 *Jeanne*, fille de *Bertrand* comte de Ventadour: 3°. en 1376, *Blanche* le Bouteiller de Senlis, veuve d'*Imbaud* du Peschin, fille unique de *Gui* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Leuroux, d'Ermenonville, & de *Marie* de Cherchemont, dont sortit *Antoine* de Boulogne, mort au voyage de Hongrie en 1396. GODEFROI eut de *Jeanne* de Ventadour, sa seconde femme, *Marie* comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée en 1388, à *Bertrand* de la Tour, III du nom, laquelle étant veuve, recueillit les comtés d'Auvergne & de Boulogne, qui lui échurent par succession, comme plus proche héritiere de *Jeanne II* du nom, sa cousine, morte sans postérité de *Jean* de France, duc de Berri, ni de *George* sire de la Trémoille. Par cette succession le comté d'Auvergne passa dans la maison de la Tour, dont on trouvera la postérité à LA TOUR.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAISON DES comtes de CLERMONT, *dauphins d'Auvergne.*

VIII. ROBERT III eut pour fils

IX. GUILLAUME IV du nom, comte d'Auvergne, &c. mourut en 1157, laissant ROBERT IV, qui suit; GUILLAUME VI, dit *le Vieux*, qui s'empara du comté d'Auvergne sur *Guillaume V*, dit *le Jeune*, son neveu, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de son frere aîné, se fondant sur la coutume de ce temps-là, *ainsi qu'il a été remarqué ci-devant*; & *N.* d'Auvergne, mariée à *N.* comte du Pui.

X. ROBERT IV du nom, comte d'Auvergne, épousa *Béatrix*, fille de *Guigues*, dauphin, III du nom, comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, dont il eut pour fils unique,

XI. GUILLAUME V du nom, dit *le Jeune*, sur lequel le comté d'Auvergne fut usurpé par *Guillaume IV*, dit *le Vieux*. Encore que ce Guillaume V en fût privé, il ne laissa pas, pour en conserver le droit, de se qualifier toujours comte d'Auvergne. Il épousa *Jeanne* de Calabre, dont il eut un fils, DAUPHIN, qui suit.

XII. DAUPHIN d'Auvergne, comte de Clermont, épousa *N.* comtesse de Montferrand, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Alix* de Clermont, dite *Dauphine*, mariée à *Renaud* comte de Nevers.

XIII. GUILLAUME, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, eut trois femmes, *Isabeau*, *Huguette* & *Philippie*, & de ces trois mariages il laissa ROBERT I, qui suit; & *Catherine*, mariée à *Guichard* de Beaujeu, seigneur de Montpensier.

XIV. ROBERT I, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, laissa d'*Alix* de Ventadour, ROBERT II, qui suit; *Hugues*, mort en 1290; *Alix*, mariée à *Eustache*, seigneur de Montboisier; *Marthe*, mariée à *Geraud* de Roussillon; & *Alix*, religieuse.

XV. ROBERT II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, mort en 1281, eut de *Mahaud*, fille de *Guillaume VIII*, comte d'Auvergne, ROBERT III, qui suit; *Guillaume*, mort en 1295; *Gui*, chevalier du Temple; *Mahaud*, femme de *Guillaume* seigneur d'Apchon; *Jeanne*, épouse de *Brian* seigneur de Rochebaron, fils du comte de Forez; & *Alix*, religieuse.

XVI. ROBERT III, dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1324, eut deux femmes. De la premiere, *Alix* de Mercœur, il eut JEAN, qui suit; *Robert*, & un autre *Robert*, archidiacre de Tournai, mort en 1302; & *Dauphine*. De la seconde, *Isabeau* de Châtillon, dame de Jaligni, il laissa *Robert*, seigneur de Jaligni & de Combronde, mort en 1336; *Hugues*, chanoine de Clermont, mort en 1337; *Isabeau*, femme de *Pierre* Aycelin, seigneur de Montaigu; & *Béatrix*.

XVII. JEAN, dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1351, eut d'*Anne* de Poitiers, fille d'*Aimar III*, comte de Valentinois, BERAUD, qui suit; *Amé*, seigneur de Rochefort, mari d'*Isabeau* de la Tour; *Hugues*; *Isabeau*, mariée à *Gui*, seigneur de Chalençon-Polignac; & *Marguerite*, mariée à *Godefroi* d'Auvergne, seigneur de Montgascon.

XVIII. BERAUD I, dauphin d'Auvergne, & seigneur de Mercœur, eut de sa femme *Marie* de Villemur, petite niéce du pape Jean XXII, BERAUD II, qui suit; *Hugues*; *Jean*; *Robert*, & *Jeanne*, mariée 1°. à *N.* seigneur d'Apchon: 2°. à *Gui* de Severac; *Marguerite*, morte sans lignée; *Béatrix*, mariée 1°. à *Henri* seigneur de Montaigu: 2°. à *Guillaume* Flotte, seigneur de Revel; *Catherine*, alliée à *Marquis* de Beaufort, marquis de Canillac, frere du pape Grégoire XI, & neveu de Clément VI; & *Blanche*, femme de *Guerin II*, seigneur d'Apchier.

XIX. BERAUD II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, dit *le Grand*, épousa 1°. *Jeanne* de Forez: 2°. *Marguerite* de Sancerre. Du premier lit vinrent BERAUD III du nom, qui suit; & *Anne*, mariée en 1368 à *Louis II*, duc de Bourbon, prince du sang royal de France, en laquelle finit la branche des dauphins d'Auvergne, lorsqu'elle fut devenue dauphine d'Auvergne, & comtesse de Clermont, par la mort de

la princesse *Jeanne* sa niéce, *dont nous allons parler*, & à laquelle elle survécut. Du second sortirent *Jean* & *Louis*, morts sans postérité; *Robert*, évêque de Chartres & d'Albi; *Marie*, alliée à *Guillaume* de Vienne, seigneur de Saint-Georges; *Jeanne*, femme de *Randonet II*, vicomte de Polignac; *Marguerite*, femme de *Jean* seigneur de Beuil, amiral de France; & *Jacquette*, abbesse de sainte Menehoud en Bourbonnois.

XX. BERAUD III, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, épousa 1°. *Jeanne* de la Tour d'Auvergne, fille de *Bertrand III*, seigneur de la Tour, & de *Marie* d'Auvergne, dite *de Boulogne*, de laquelle il eut une fille unique, qui suit; 2°. *Marguerite* de Chauvigni, vicomtesse de Brosse, dont il n'eut point d'enfans.

XXI. JEANNE, comtesse de Clermont, dauphine d'Auvergne, mariée en 1426 à *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, prince du sang royal de France, mourut sans enfans en 1436.

Au moyen du mariage d'*Anne* dauphine, tante & héritiere de la princesse *Jeanne*, avec *Louis II*, duc de Bourbon, le dauphiné d'Auvergne & le comté de Clermont, passerent dans la branche de Bourbon-Montpensier; & de-là vinrent à GASTON de France, duc d'Orléans, par son mariage avec *Marie* de Bourbon, duchesse de Montpensier, dont la fille unique *Louise* d'Orléans, dite *Mademoiselle*, disposa par testament en faveur de PHILIPPE de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. * Strabon, *géogr. l.* 4. Cæsar, *de bello Gall. l.* 7. Eutrope, *l.* 4. Paul Diacre, *hist. miscellan.* 4 & 6. Justel, *hist. d'Auvergne.* Du Pui, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Du-Chêne, *recherches des antiq. de France.* Le pere Anselme.

AUVERGNE (Pierre d') chanoine de Paris, *cherchez* PIERRE-D'AUVERGNE.

AUVERGNE (Martial d') Limosin de nation, & procureur au Parlement de Paris, qui vivoit vers l'an 1480, écrivit en vers françois l'histoire du roi Charles VII, & intitula son ouvrage, *les vigiles du roi Charles VII*, plus, *les louanges de la Vierge Marie.* Il composa encore un traité qui contenoit cinquante arrêts d'amours, sous le titre d'*arresta amorum*, sur lesquels Benoît Court (en latin *Curtius*) Symphorien, jurisconsulte de Lyon, fit des commentaires très-ingénieux. Lilio Giraldi, & divers autres auteurs, parlent avantageusement de lui. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Du-Chêne.

AUVIGNY (N. Castres d') étoit né dans le Hainaut. Après la mort d'un oncle qui lui avoit donné de l'éducation, il vint à Paris, en 1728, & fut recommandé à M. l'abbé Guyot des Fontaines, avec qui il a demeuré quelque temps. Il entra dans la suite auprès de M. d'Hozier, pour travailler à l'*armorial général*, que celui-ci a entrepris, & dont il a déja donné plusieurs volumes. M. d'Auvigny est entré depuis dans la compagnie des chevaux-légers de la garde; & il a été tué dans le combat d'Ettinghen, le 27 juin 1743, à l'âge de 31 ans: il étoit marié. Il est auteur de plusieurs piéces qui ne nous sont pas connues assez particulierement pour les détailler; mais outre ces piéces, on lui donne les *Mémoires* (romanesques) *de madame de Barneveld.* En 1730, il publia un *Abregé de l'histoire de France & de l'histoire romaine*; c'est un gros volume *in*-12, que l'on estime; il est par demandes & par réponses, & précédé d'une préface judicieuse; l'ouvrage est dédié à M. le prince de Conti. En 1735 il mit au jour l'*Histoire de la ville de Paris*, en cinq volumes *in*-12; mais la moitié du quatriéme volume, & tout le cinquiéme sont de feu M. de la Barre, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. L'ouvrage le plus considérable de M. d'Auvigny, est celui qui a pour titre: *Les vies des Hommes illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent*: il en a vu paroître durant sa vie huit volumes *in*-12: le neuviéme & le dixiéme ont paru depuis sa mort, en 1744. Au commencement du tome IX, on trouve un avertissement qui contient un court éloge de l'auteur, par M. son frere, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré. M. l'abbé Pérau, connu dans la république des lettres, a continué cet ouvrage en suivant l'ordre chronologique, ce que son prédécesseur n'avoit pas observé. Il a donné le XI & XII vol. d'après les mémoires mmss. de M. d'Auvigny. Toute la suite, depuis le XIII inclusivement, jusqu'au XXII, qui vient de paroître (en 1756) appartient au continuateur. Cette suite dont les journaux ont rendu le compte le plus avantageux, contient les vies de Louis I prince de Condé, du seigneur d'Essé, du maréchal de Thermes, du capitaine d'Aussun, du maréchal de Strozzi, du maréchal de Tavanes, de Coligni, d'Andelot, de Henri de Guise, du duc de Mayenne, des maréchaux de Biron, pere & fils, & du duc de Rohan.

AWLEN ou AALEN, *Alena*, ville d'Allemagne en Souabe, *cherchez* AHLEN.

AUXANIUS, archevêque d'Arles, succéda à S. Césaire, l'an 543. Il demanda l'usage du *pallium* au pape Vigile, qui le lui accorda, ayant su que l'empereur Justinien, & Childebert roi de France, le souhaitoient. Le même pape le fit encore son vicaire dans les Gaules, comme on le voit par l'épître de ce pape. Auxanius mourut l'an 546. * Baronius, *in annal.* Saxi, *pontif. Arelat.*

AUXENCE, Arien, usurpateur du siége épiscopal de Milan, étoit natif de Cappadoce, & s'attacha à Grégoire, faux évêque d'Alexandrie. Pour récompense, Grégoire le fit prêtre vers l'an 342 ou 343, & lui inspira ces sentimens d'ambition & cet esprit de schisme, qui le porta depuis à de si grandes violences. Dans la suite, l'empereur Constance étant à Milan en 355, & ayant envoyé en exil S. Denys, évêque de cette ville, y fit venir de Cappadoce cet Auxence, qu'il fit évêque, quoiqu'il ne fût aucunement connu du peuple, & qu'il ne sût pas même le latin. L'empereur Valentinien étant à Milan en 364, vit avec douleur l'état où cette grande ville se trouvoit, au sujet de la religion qui partageoit les esprits, & où Auxence étoit abandonné du peuple catholique. Comme ce prince s'étoit engagé de ne faire violence à personne en matiere de conscience, il n'osa s'opposer aux faux prélats. S. Hilaire de Poitiers s'étant trouvé à Milan, parla hautement & avec liberté contre Auxence, qu'il traita dans une requête présentée à l'empereur, de blasphémateur & d'ennemi de J.C. Valentinien ordonna une conférence reglée, que le prélat Arien évita autant qu'il put; mais se voyant pressé, il avoua que le Fils étoit vrai Dieu. Il fut obligé d'en faire une déclaration publique, & trompa l'empereur, comme nous l'apprenons de S. Hilaire. Depuis, il fut excommunié dans un concile tenu, l'an 368, à Rome par le pape Damase, & fut condamné par S. Athanase & par les prélats Gaulois. Il occupa néanmoins le siége épiscopal de Milan jusqu'en 374, que S. Ambroise lui succéda. * S. Hilaire, *cont. Auxent.* Baronius, *in annal. A. C.* 355, 359, 360, *& seq.* Hermant, *vie de S. Athanase*, &c.

AUXENCE, dit *le Jeune*, étoit un hérétique Arien, que l'impératrice Justine entreprit d'opposer à S. Ambroise. Divers auteurs l'ont confondu avec le premier Auxence, qui étoit de Cappadoce, au lieu que ce dernier étoit de Scythie, où il portoit le nom de *Mercurin.* Il s'étoit noirci de crimes dans son pays, & s'étoit avancé entre ses hérétiques, par ses flateries, & par ses violences contre les fidéles. Comme il craignoit d'être connu, il changea de nom, & prit celui d'*Auxence*, agréable aux Ariens, à cause du premier Auxence, évêque de Milan, *dont nous venons de parler*, prédécesseur de S. Ambroise. Cet Auxence osa défier S. Ambroise à la dispute, & choisit pour juges quelques païens & l'empereur Valentinien *le Jeune*, qui n'étoit encore que catéchumene & enfant. S. Ambroise refusa de reconnoî-

tre pour arbitres des choses de la foi, des séculiers, & des ennemis de la religion. On lui conseilla de publier ses raisons par écrit : il le fit, & soutint hautement, que soit que l'on consultât les livres sacrés, soit que l'on examinât la tradition, on trouveroit que sur le sujet de la foi, les évêques avoient toujours jugé les princes chrétiens, bien loin d'avoir été jugés eux mêmes par les princes. Le cardinal Baronius place cette contestation sous l'an 386. * S. Ambroise, *orat. in Auxent.* Paulin, *in vita S. Ambrosii.* S. Jerôme, *in chron.* Ruffin, *l.* 2, *c.* 11. Socrate, *l.* 4, *c.* 25. Baronius, &c.

AUXENCE, évêque de Mopsueste en Cilicie, avoit été soldat sous l'empereur Licinius, si on en croit Suidas, & aima mieux quitter l'épée, & renoncer à la profession militaire, que d'offrir des raisins à Bacchus; mais il est difficile d'accorder cela avec ce que l'histoire ecclésiastique nous apprend d'Auxence, évêque de Mopsueste, qui succeda dans ce siége à Macedonius, après le concile de Sirmich, tenu l'an 351 contre l'hérésiarque Photin. Cet Auxence reçut avec des démonstrations d'amitié Aëtius, chef des Anoméens, exilé dans son diocèse. Cette conduite, avec les louanges que lui donne Philostorge, l'ont fait soupçonner d'arianisme. Les Grecs ne l'ont point reconnu pour saint : cependant il se trouve au 17 décembre dans le martyrologe romain. * Philostorge. Suidas. Tillemont, *mém. pour l'hist. eccl. tom.* 5. Baillet, *vies des saints.*

AUXENCE (Saint) ou AUXENT en Bithynie, étoit Persan d'origine, & Syrien de nation, fils d'*Abdas*, que la persécution du roi Sapor avoit obligé d'abandonner le pays pour sa religion, & de venir fort jeune s'établir en Syrie dès le temps de l'empereur Constance. Auxence vint à Constantinople à la cour de l'empereur, & y fit liaison avec des personnes de piété : il prit ensuite la résolution de se retirer l'an 449 dans une solitude, passa la mer, & s'arrêta sur une montagne de Bithynie nommée *Oxie*, à trois lieues & demie de Calcédoine, où l'on tient qu'il fit plusieurs miracles. Il fut mandé au concile de Calcédoine, étant soupçonné d'être du parti d'Eutychès, & approuva la décision de ce concile. Le patriarche de Constantinople l'ordonna prêtre; après quoi il retourna dans sa solitude, & se fit conduire sur la montagne de Siope, beaucoup plus haute que celle d'Oxie, & moins éloignée de Calcédoine. Quelques personnes touchées de sa vie exemplaire, vinrent s'établir auprès de lui, jusqu'au nombre de soixante & dix : & tout enfermé qu'il étoit dans sa cellule, il conduisit un grand nombre de solitaires de l'un & de l'autre sexe. Il eut même la direction de plusieurs séculiers, & il faisoit des instructions reglées, tant aux moines qu'aux religieuses du monastère de Trichinere, qui s'étoient établies près de sa cellule. Il mourut le 14 jour de février de l'an 463 selon les uns, & selon d'autres, vers l'an 470. * *Sa vie, apud Bollandum.* Baillet, *vies des saints, au 14 février.*

AUXERRE, sur l'Yonne, ville de France, sur les confins de la Bourgogne, avec titre de comté, bailliage, présidial, élection & évêché suffragant de Sens, est une ville ancienne, que les auteurs ont nommée diversement, *Autissiodorum, Altissiodurum, Autessodorum, Autisoderum, Autosidorum, Autusiodorum, Altasiodorum, Autisiodonum, Autricum, Altricum Altiodorum, Alcedrorum, Alciodrum.* On a trouvé dans les fondemens de quelques tours des inscriptions romaines qui portoient le nom de Vibius : ce qui a fait croire qu'elle avoit été bâtie par quelqu'un de cette famille romaine. Il est fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin. Ammien Marcellin parle de cette ville, & dit que Julien *l'Apostat* s'y arrêta quelque temps, pour y faire rafraîchir son armée, vers l'an 356. Dans le siécle suivant, Auxerre fut prise, & presque ruinée par Attila. Les Sarasins y entrerent & la pillerent en 732. Elle étoit sous la domination de comtes particuliers. Le roi Robert l'emporta vers l'an 1005 : cependant Auxerre a eu encore depuis des comtes particuliers qui relevoient des rois de France, jusqu'à ce qu'elle ait été réunie à la couronne. Les Anglois la pillerent en 1358, & les huguenots en 1567. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne, au bas de laquelle coule la riviere d'Yonne, qui lui sert d'ornement & de rempart, & qui y fait valoir le commerce. Outre qu'Auxerre est un lieu de passage, pour aller dans les villes les plus considérables du royaume; il y a sur la riviere un pont de pierre construit du temps de S. Louis, en 1266, de grandes places, diverses fontaines, & de belles églises. La cathédrale de S. Etienne est assez belle. Le chapitre avoit autrefois à sa tête un prévôt : mais en 1177, la prévôté fut annexée à la mense capitulaire, & la place de doyen devint la premiere dignité. Après lui il y a le grand archidiacre d'Auxerre, le chantre, le trésorier, l'archidiacre de Puisaye, le pénitencier. Outre ces dignités, le chapitre est composé de 63 prébendes, dont il y en a trois d'annexées à trois de ces dignités : savoir, un doyen, un chantre & un trésorier; une à l'abbé de S. Marien, une au collége de la ville, & une divisée en deux personats, dont jouissent le souchantre & le lecteur. Six autres sont partagées en douze semi-prébendes; les cinquante & une restantes sont possedées par des chanoines, du nombre desquels est le théologal, qui est simple chanoine. Il y a encore une prébende héréditaire dans la maison de Beauvoir-Chatelus, accordée en 1423 à Claude de Beauvoir, seigneur de Chatelus, vicomte d'Avalon, & à ses successeurs & héritiers mâles, seigneurs de Chatelus, en reconnoissance de ce qu'il remit au chapitre la ville de Cravan, ancien patrimoine de ce chapitre. Le doyenné, la chantrerie, la prébende annexée à l'abbaye de S. Marien, la préceptoriale, & huit semi-prébendes, sont conferées de plein droit par le chapitre; les autres dignités & prébendes par l'évêque.

Saint Peregrin martyr est le premier évêque d'Auxerre. On croit qu'il y fut envoyé par Sixte II l'an 258. Saint Germain, qui vivoit dans le V siécle, a relevé par sa sainteté la réputation de cette église, & est mort en 448. Marcellien, Valere, Eladius, Amateur, Allodius, Fraternus, Ursus, Optat, Droctoalde, Romain, Anachaire ou Aunacharius, ou Aunhair, Didier & plusieurs autres évêques d'Auxerre, sont encore reconnus pour saints. Ils ont eu d'illustres successeurs; comme Heribaud, qui se trouva l'an 849 au concile de Tours, & qui est nommé dans les écrits de Loup, abbé de Ferrieres; Alain, Pierre de Belle-Perches, Jacques Amyot, Hugues de Châlons, Geofroi & Robert de Nevers. Hugues mort en 1151, Guillaume de Touci, Hugues de Noyers, Guillaume surnommé d'*Auxerre*, Renaud de Segnelai, Gui de Mello, Erard de Lesini, les cardinaux Pierre de Mortemar, Talleyrand de Perigord, Robert & Philippe de Lenoncourt, Philibert Babou de la Bourdaisiere, &c.

On voit encore à Auxerre l'abbaye de S. Germain, de l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur; celle de S. Pere, de l'ordre de S. Augustin, congrégation de France; celle de S. Marien, de l'ordre de prémontré; celle de S. Julien, de bénédictines; celle de Notre-Dame des Isles, de bernardines; deux prieurés, une commanderie de Malte dans le grand prieuré de France; douze paroisses & un seminaire dirigé par les missionaires; des couvens de jacobins, cordeliers, capucins, augustins déchaussés, ursulines, filles de la Visitation, un collége, où les jésuites enseignent les humanités, un hôpital pour les malades, & un hôpital général. Auxerre est un gouvernement particulier dans la lieutenance générale d'Autun. Il y a une lieutenance des maréchaux de France, un bailliage principal & présidial du ressort du parlement de Paris, auquel ressortissent la prévôté royale de la même ville, les justices des enclos & seigneuries de

l'évêché, du chapitre, des abbayes & de la commanderie, & la mairie, qui a la police. Il y a encore une maîtrise particuliere des eaux & forêts, ressortissante à la table de marbre de Paris, une justice consulaire du parlement de Paris, une élection & un grenier à sel du ressort de la même ville, & de la direction de Dijon. Les comptes du domaine se rendent en la chambre des comptes de Dijon. On ne doit pas omettre qu'Auxerre est la treiziéme ville qui députe aux états de Bourgogne, & la douziéme qui nomme l'élu du tiers-état, & à tour de roue le premier alcade.

Grégoire de *Tours* fait mention de quelques comtes d'Auxerre dès le VI siécle, savoir, Penius & Mommos son fils. Un nommé Ermenolde l'étoit en 708. Les Conrads & leurs enfans lui succederent. Après celui-là Girvolde eut ce comté, qui passa de lui à deux de nos rois, Charles *le Gros* & Eudes, & puis à Richard duc de Bourgogne, dont les successeurs ducs de Bourgogne, se l'approprierent, mettant en leur place des vicomtes, jusqu'au duc Henri, frere du roi Hugues *Capet*. Enfin ce comté, qui n'avoit point été héréditaire sous les deux premieres races de nos rois, le devint sous la troisiéme.

Dix ans après que le roi Robert eut pris Auxerre, en 1005, sur *Landri* comte de Nevers, il maria *Adelaïs* sa fille ou sa sœur avec RENAUD I, comte de Nevers, fils du même *Landri*, & lui donna en dot le comté d'Auxerre. Renaud I mourut en 1040, & fut pere de GUILLAUME I. Celui-ci, mort en 1085, eut RENAUD II mort en 1067; & *Robert*, évêque d'Auxerre. Renaud II laissa GUILLAUME III, mort en 1148, pere de GUILLAUME IV, mort en 1160; & de *Renaud* comte de Tonnerre, qui ne laissa point de posterité. GUILLAUME IV eut *Guillaume* V, mort dans la Palestine l'an 1186; GUI, qui continua la posterité; *Renaud* comte de Tonnerre, mort l'an 1191 sans lignée; & *Anne*, femme de *Guillaume* VIII, comte d'Auvergne. GUI, mort en 1176, eut *Agnès* comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, mariée 1°. en 1184 à *Pierre* II de Courtenai, empereur de Constantinople. Elle laissa de ce mariage *Mahaud*, qui fut mariée 1°. l'an 1199 à *Hervé* IV seigneur de Donzi : 2°. à *Guigues* IV, comte de Forez. Depuis elle mourut religieuse à Fontevraud le 12 octobre 1254. De son premier mari elle eut un fils mort jeune; & AGNÈS, qui épousa le comte de S. Paul, duquel elle laissa *Yolande*, femme d'*Archambaud* IX du nom, sire de Bourbon; MAHAUD, fille & héritiere de ces derniers, épousa *Eudes* de Bourgogne, en 1247, & mourut en 1262. *Eudes* mourut à Acre dans la Palestine l'an 1269. Il étoit fils de *Hugues* IV duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux, & il eut de son mariage avec *Mahaud* quatre filles, *Yolande*, comtesse de Nevers, mariée 1°. à *Jean* de France, dit *Tristan*, 2°. à *Robert* III, comte de Flandre; *Marguerite*, comtesse de Tonnerre, seconde femme de *Charles* I, roi de Naples, morte sans posterité en 1308; *Jeanne*, qui ne fut point mariée; & ALIX, qui porta le comté d'Auxerre, &c. à *Jean* de Châlons, seigneur de Rochefort, &c. Elle en eut GUILLAUME de Châlons, dit *le Grand*, qui épousa *Eléonore* de Savoye, seconde fille d'*Amé* V, & qui fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. Il laissa JEAN II de Châlons, comte d'Auxerre, tué à la bataille de Creci en 1346, lequel eut de sa premiere femme *Marie*, fille d'*Amé* II, comte de Genève; JEAN III, grand bouteiller de France, mort en 1364. Ce dernier prit alliance avec *Marie* Crespin, dame de Louves, de laquelle il eut JEAN IV; *Louis*, &c. Ce JEAN IV vendit l'an 1370, le comté d'Auxerre au roi Charles V, dit *le Sage*, pour la somme de trente mille francs d'or; & ce prince, par deux divers actes du mois de juillet & de septembre 1371, unit ce comté à la couronne. *Jean* IV mourut en 1379 sans posterité. Louis son frere intenta procès au roi, pour retirer ce comté, & mourut en 1398, laissant *Louis* II, lequel transigea avec le roi Charles VI, qui lui donna une grande somme d'argent. Ce Louis, comte de Tonnerre, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424 : cependant en 1435, le roi Charles VII, par le traité d'Arras, que la nécessité l'obligea de conclure, transporta à Philippe II, duc de Bourgogne, le comté d'Auxerre, que Louis XI réunit encore à la couronne, & il y est demeuré attaché, malgré les demandes des héritiers de Marguerite de Bourgogne.

Le comté d'AUXERRE a neuf lieues de long du nord au midi, & cinq de large. Il est borné à l'orient par le Tonnerrois, & le bailliage de Noyers; au midi par une partie du bailliage d'Auxerre, qui est du gouvernement du Nivernois; au couchant par le Gâtinois, & au nord par le Senonois & le Tonnerrois. Le pays est découvert & rempli de vignes, dont les vins ont de la réputation. Le grand nombre de collines où viennent ces vins, laisse peu de vallons & de terres propres à semer des bleds; aussi les habitans en tirent beaucoup d'Avalon. La plus belle prairie est celle de Bauche, qui a trois lieues de longueur sur cinq cens pas de large, & où on nourit beaucoup de bestiaux. Le commerce de bois est considerable par le moyen de la riviere d'Yonne, d'où on les conduit à Paris. Auxerre est appellée dans l'assemblée des états avec les autres villes du duché de Bourgogne. * Ammien Marcellin, *hist. l.* 16. Prosper, *in chron.* Fredegaire, *chron.* Heric, *in vita S. Germ.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *recherche des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.* Du Bouchet, *hist. de la maison de Courtenai.* Le pere Labbe, *tome I de la biblioth. manuscr.* M. de Valois, *dans sa notice.* Le Moine de Saint Marien, *en sa chron.* Tillemont & Baillet.

CONCILES D'AUXERRE.

Le premier fut assemblé l'an 586, sous le pontificat de Pelage II, & il ne s'y trouva qu'Anachaire, évêque du lieu, sept abbés, trente-quatre prêtres & trois diacres. On y fit quarante-cinq canons, dont le vingt-cinquiéme défend aux abbés & aux moines d'être parrains des enfans au baptême. Le trente-sixiéme ordonne que les femmes ne recevront point la sainte Eucharistie la main nue. La coutume étoit qu'elles la couvrissent d'un voile. Il y eut un deuxiéme concile d'Auxerre l'an 1147, contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, qui y exposa sa doctrine, dont Othon de Freisingen fait mention dans le premier livre de l'histoire de Fréderic I empereur. En 1020, le roi Robert se trouva au concile tenu à Airi, dans le diocèse d'Auxerre. Divers prélats de cette église ont publié des ordonnances synodales, comme François de Donadieu en 1622.

AUXERRE (Guillaume évêque d') *cherchez* GUILLAUME D'AUXERRE.

AUXERROIS, petit pays aux environs de la ville d'AUXERRE, sur les confins des gouvernemens de la Champagne, de l'Orléanois, de l'Isle de France & du duché de Bourgogne.

AUXESIE & LAMIE, *Auxesia & Lamia*, filles de l'isle de Crete (aujourd'hui Candie) étant venues à Trœzene, ville du Peloponnèse, y furent lapidées pendant une sédition. Les Epidauriens furent ensuite affligés d'une cruelle famine, sur quoi ayant consulté l'oracle, il leur fut répondu que leur terre demeureroit toujours stérile, jusqu'à ce qu'ils eussent élevé deux statues en l'honneur de ces deux sœurs. Les Epidauriens, résolus d'obéir à l'oracle avec toute l'exactitude possible, le consulterent encore une seconde fois sur la maniere dont ces statues devoient être faites, & demanderent s'ils les feroient de cuivre ou de pierre. L'oracle répondit qu'ils ne devoient les faire, ni de l'une, ni de l'autre de ces matieres; mais seulement de bois d'olivier. Sur cette réponse, comme les Epidauriens n'avoient point d'oliviers, ils en demanderent aux Athéniens; & ceux ci leur en accorderent, à la charge que tous les ans, en signe

d'hommage, la ville d'Epidaure enverroit des préſens à Minerve, déeſſe tutélaire d'Athènes. Les Epidauriens accepterent la condition; & dès qu'ils eurent exécuté les ordres de l'oracle, ils virent revenir la fertilité dans leur pays. C'eſt pourquoi ils ordonnerent que l'on feroit tous les ans des ſacrifices à Auxeſie & à Lamie, dans une fête qu'ils nommerent *Lithobolie*, comme qui diroit *la fête des jets de pierre*, de λίθος *pierre*, & βολὴ *jet*. * Pauſanias, *in Corinthiac.* Herodote, *l.* 5.

☞ AUXILIUS, prêtre & théologien célébre dans le dixiéme ſiécle. Tout ce qu'on ſait certainement de lui, c'eſt qu'étant allé à Rome pour viſiter les tombeaux des apôtres, il y fut ordonné par le pape Formoſe. D. Mabillon fait fleurir cet auteur vers 906, & le cardinal Baronius vers 908, ce qui eſt aſſez conforme au texte d'un des écrits d'Auxilius. Il paroît qu'il avoit beaucoup de réputation, puiſqu'il étoit conſulté de divers endroits; mais il n'étoit rien moins que théologien exact, comme on peut le voir par ſes écrits. Ils ſont au nombre de trois, & tendent tous à prouver que la tranſlation du pape Formoſe de l'évêché de Porto au ſouverain pontificat étoit canonique, & que les ordinations qu'il avoit faites depuis étoient valables. D. Mabillon a fait imprimer ces trois traités à la fin du IV volume de ſes analectes. Le P. Morin en avoit publié deux dans ſon traité ſur les ordinations, d'où on les avoit placés à la tête du tome dix-ſeptiéme de la bibliothéque des Peres, édition de Lyon.

Le premier n'eſt qu'un recueil de réglemens eccléſiaſtiques & de paſſages des Peres, pour prouver qu'un évêque, dépouillé de ſon évêché, peut être inthroniſé dans une autre égliſe; & que les ordinations faites par des évêques illégitimes, ſont valides. Le ſecond eſt écrit en forme de dialogue, & le but que l'auteur ſe propoſe, eſt d'y répondre aux objections que l'on faiſoit, pour montrer que les ordinations du pape Formoſe étoient nulles. Il paroît dans ces deux traités aſſez d'érudition pour le temps auquel vivoit Auxilius, & ils ſont écrits avec beaucoup de fermeté & de liberté.

On trouve au Mont-Caſſin, un manuſcrit contenant des queſtions ſur la Geneſe. Il porte le nom d'un Auxilius, prêtre, qui peut être celui dont nous venons de parler, & qui auroit été religieux de ce monaſtère. * Sigebert, *de ſcript. eccleſ. cap.* 12. Morin, *de ordinationibus.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du IX ſiécle.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tom.* VI p. 122, *& ſuiv.*

AUXIMANUS (Nicolas) religieux de l'ordre de ſaint François, *cherchez* NICOLAS.

AUXOIS, pays de France en Bourgogne, *Alexienſis tractus*, eſt entre l'Autunois, l'Auxerrois & le Dijonnois, vers la Champagne. Quelques auteurs croient que c'eſt le pays des anciens Mandubiens. Son nom eſt tiré de l'ancienne *Alexia*, qu'on croit être le bourg d'Aliſe-ſainte-Reine. L'Auxois eſt le quatriéme pays du duché de Bourgogne; & Semur en Auxois, qui en eſt la principale ville, eſt le quatriéme bailliage principal, & préſidial du parlement de Dijon. C'eſt dans l'étendue de ce bailliage que ſont les villes de Montbard, Flavigni & Viteaux, & les bourgs d'Epoiſſes, Nuys ſous Ravierre, Moutier-ſaint-Jean & Aliſe-ſainte-Reine. Les bailliages particuliers ſont ceux d'Avalon, où ſont les bourgs de Mont-réal, Guillon & Tanlai; d'Arnaile-Duc, où ſont les bourgs de Pouilli, Sombernon & Châteauneuf; de Saulieu, où ſont les bourgs de Mont-ſaint-Jean & Rouvrai, & le bailliage ſeigneurial de Noyers, qui reſſortit nûment au parlement. Il y a dans ces bailliages près de deux cens ſoixante & dix paroiſſes, & un très-grand nombre de hameaux conſidérables. Il eſt arroſé de diverſes petites rivieres, qui ſont l'Armençon, l'Oſerin, la Loze, la Brenne, &c. * De Chaſſeneu, *in catal. glor. mundi.* Du-Chêne, *recherche des villes, &c.*

AUXONE, *cherchez* AUSSONE.

AUXY-LE-CHATEAU, *Alciacum*, petite ville de France. Elle eſt dans l'Artois, à trois lieues de Dourlens, ſur l'Autie, qui la ſépare en deux. Cette ville a donné ſon nom à la maiſon d'Auxi, l'une des plus anciennes de la province.

I. HUGUES, ſeigneur d'Auxi, eſt nommé avec *Mathilde* ſa femme, & ſes fils & petits-fils dans un titre de l'abbaye de Cercamp, de l'an 1197. L'aîné de ſes enfans fut HUGUES II qui ſuit.

II. HUGUES II du nom, ſeigneur d'Auxi, laiſſa de *Marguerite* d'Aubigni ſa femme, entr'autres enfans, HUGUES III qui ſuit.

III. HUGUES III du nom, ſire & ber d'auxi, fit quelques biens au chapitre de l'égliſe d'Amiens vers l'an 1200, & eut pour enfans HUGUES IV, qui ſuit; & *Euſtache* d'Auxi, qui fut en 1230, caution de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, envers le roi ſaint Louis.

IV. HUGUES IV du nom, ſire & ber d'Auxi, vivoit en 1236, & laiſſa de ſa femme PHILIPPE, qui ſuit.

V. PHILIPPE ſire & ber d'Auxi, fit le voyage d'Afrique avec le roi ſaint Louis, & épouſa *Catherine* de Pequigni, fille de *Jean*, vidame d'Amiens, & d'*Iſabeau* de Brienne, dont il eut JEAN I du nom, qui ſuit.

VI. JEAN I du nom, ſire & ber d'Auxi, ſeigneur de Fontaines, & de Hangeſt-ſur-Somme, mourut à la bataille de Courtrai l'an 1302. On lui donne pour femme *Iſabeau* de Craon, & pour enfans JEAN II du nom, qui ſuit; & HUGUES d'Auxi, qui fit *la branche des ſeigneurs de* DOMPIERRE, *rapportée ci-après.*

VII. JEAN II du nom, ſire & ber d'Auxi, ſe trouva à la journée de Creci en 1346, où il mourut. Il épouſa *Marie* d'Encre, dame de Lulli, Bulles, Monceaux, &c. morte en 1349, dont il eut JEAN III du nom, qui ſuit; PIERRE, ſeigneur de Lulli & de Monceaux, *dont on fait deſcendre les ſeigneurs de ce nom*; *Marie*, alliée à *Arnoul* de Crequi, ſeigneur de Raimboval; *Alips*, mariée 1°. à *Jean* de Lulli; 2°. à *Robert* Gui, chevalier; *Blanche*, dont l'alliance eſt ignorée; & *N.* d'Auxi morte jeune.

VIII. JEAN III du nom, ſire & ber d'Auxi, ſeigneur de Fontaines, Bulles, &c. mort avant l'an 1364, avoit épouſé *Catherine* de Melun, dame de Saint-Maurice-ſur-Laveron, fille de *Jean* ſeigneur de Saint-Maurice, de Daillant & de Fontenelles, & de *Marguerite* dame de Brimeu, dont il eut 1. *Louis* ſeigneur & ber d'Auxi, qui ſervit en Picardie en 1379, ſous le ſire de Sempi, & mourut ſans alliance; 2. *Colart* ſire & ber d'Auxi, qui ſervit en Picardie en 1380, ſous le ſire Couci, & ſous le ſire de Sempi en 1382, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne* d'Enghien, qui étoit remariée en 1385 à *Jacques* de Harcourt ſeigneur de Montgommeri. *Il laiſſa pour fils* naturel Jean, *vivant en* 1409. 3. DAVID, qui ſuit; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* d'Ailli, ſeigneur de Boubers-ſur-Canche: 2°. à *Jean* de Longuilliers, ſeigneur d'Angoudeſſan; & 5. *Yolande* d'Auxi, mariée à *Guillaume* de Hardentun, ſeigneur de Maiſons.

IX. DAVID ſire & ber d'Auxi, ſuivit le roi au ſecond voyage qu'il fit en 1383 pour le ſecours du comte de Flandre; & le duc de Bourgogne, lorſqu'il alla contre les Liégeois pour y rétablir l'évêque, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guillaume*, ſeigneur d'Uſſon, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut *Philippe* ſire & ber d'Auxi, qui étoit avec le duc de Bourgogne en 1417, lorſqu'il alla à Tours pour y ſurprendre la reine. Il ſuivit auſſi ce prince à la levée du ſiége de Senlis, & mourut de contagion à Paris en 1418; *Jacques* ſire & ber d'Auxi, &c. qui ſuivit auſſi le parti du duc de Bourgogne, & étoit en ſa compagnie en 1421, à la rencontre qu'il eut près Mons en Vimeu, contre les gens du Dauphin. Il mourut en 1422 ſans enfans d'*Iſabelle*

de Chaumont, fille de *Lionel*, seigneur de Quitri, & de *Robine* de Montagu, qu'il avoit épousée le 16 janvier 1414; JEAN IV du nom, qui suit; *Catherine*, mariée à *Gilles* de Mailli, seigneur d'Authuile & d'Audinfer; & *Hugues* d'Auxi, seigneur de Gennes, qui mourut avant l'an 1446. Il avoit épousé par contrat du 24 août 1441, *Catherine* de Regneauville, veuve de *Guichard* de Fieffes, & fille aînée de *Colart* seigneur de Regneauville & d'Estrées, dont il eut *Catherine* d'Auxi, mariée à *Louis*, dit *Perceval* de Dreux, seigneur de Pierrecourte. DAVID *eut aussi un fils* naturel, *nommé* Jean, dit Hector, *vivant en* 1400.

X. JEAN sire & ber d'Auxi, IV du nom, seigneur de Fontaines-sur-Somme, &c. sénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, chevalier de la toison d'or, maître des arbalêtriers de France, *dont il sera parlé ci-après dans une article séparé*, épousa par contrat du 17 septembre 1447 *Jeanne* dame de Flavi, Basentin, &c. fille & héritiere de *Jean* seigneur de Flavi, &c. conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* d'Antoing, dame de Maiserolles, dont il eut *Isabeau* dame d'Auxi, mariée à *Philippe* de Crevecœur, seigneur des Querdes, maréchal de France, chevalier de la toison d'or, morte sans postérité; & *Marie* d'Auxi, qui succéda dans tous les biens de sa maison, alliée à *Jean* de Bruges, seigneur de la Gruthuse, gouverneur de Picardie. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jean, *seigneur de Vareilles & de Boussois, qui laissa postérité*; Antoine, *seigneur de la Tour, capitaine des archers du corps de l'empereur Maximilien, qui laissa aussi postérité*; Georges, *maître-d'hôtel du roi Louis XII*; & Marguerite, *alliée par contrat du 7 janvier 1462 à* Charles *Bonneteau, seigneur de Festus, près Houdaing.*

SEIGNEURS DE DOMPIERRE.

VII. HUGUES d'Auxi, fils puîné de JEAN sire & ber d'Auxi I du nom, fut seigneur de Dompierre, & étoit en la compagnie de Jean de Marigni, évêque de Beauvais, en la guerre de Gascogne, sous le connétable d'Eu en 1337. Il épousa *Isabelle* de Marigni, veuve de *Guillaume* comte de Tancarville, & fille d'*Enguerrand*, seigneur de Marigni, dont il eut *Pierre* d'Auxi, qui fut assassiné au château de Saint Martin en 1364, sur le refus qu'il fit de le remettre à Matthieu de Braquemont, à la femme duquel il appartenoit, & à la garde duquel il avoit été commis par le comte d'Eu, & ENGUERRAND, qui suit.

VIII. ENGUERRAND d'Auxi, seigneur de Dompierre, épousa *Isabeau* de Goulons, fille & seule héritiere de *Regnaut* de Goulons, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Jean*, mort avec son frere aîné à la bataille d'Azincourt en 1415; & *Catherine* d'Auxi, qui devint héritiere de ses freres, mariée à *Denys* seigneur de Rambure, maître des arbalêtriers de France.

IX. PHILIPPE d'Auxi, seigneur de Dompierre, Escouys, Bosc-Roger, Manneville, & autres terres de la maison de Marigni, qui lui furent adjugées par arrêt du 26 avril 1393 fut sénéchal de Ponthieu, & capitaine d'Abbeville en 1402, servit en Picardie en 1404, sous le comte de Ligni, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans laisser de postérité de *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Colart*, seigneur de Torci.

AUXI (Jean sire & ber d') IV du nom, seigneur de Fontaines-sur-Somme, de Fumechon, &c. sénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, capitaine d'Abbeville, de Courtrai & d'Oudenarde, chevalier de la toison d'or, conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, premier chambellan du comte de Charolois, & maître des arbalêtriers de France, eut toute sa vie une grande autorité auprès du comte de Charolois & du duc Philippe de Bourgogne, qui le pourvut de la capitainerie de Courtrai en 1425; de celle de Saint-Riquier, & de l'office de maître des eaux & forêts du comté de Ponthieu en 1433: ce qui fut confirmé par le roi en 1438 & 1463. Il se trouva au traité de paix conclu à Arras en 1435, entre le roi & ce duc, reprit sur les Anglois la ville de Gamache l'année suivante; & ayant été établi par le duc capitaine général des frontieres de Picardie & du Ponthieu, il se rendit maître de la ville & du château de Crotoi en 1437. Ce prince lui donna encore la même année l'office de maître des eaux & forêts du comté d'Artois, & la capitainerie de Thérouanne, le fit chambellan & garde de la personne du comte de Charolois l'an 1440, lui donna l'office de sénéchal de Ponthieu, & la capitainerie d'Abbeville en 1442, avec la faculté de faire exercer ces charges par ceux qu'il en jugeroit capables. Il le fit chevalier de son ordre de la toison d'or en 1445, le retint de son hôtel en 1446, & lui donna 400 livres de pension en récompense de son château d'Auxi, qui avoit été brulé & démoli par les Anglois, & qu'il fit depuis rebâtir. Ce prince lui accorda encore en 1450 la capitainerie d'Oudenarde, que le roi lui confirma trois ans après. Il jouissoit d'une pension de 600 livres en 1459, comme premier chambellan du comte de Charolois, & de la capitainerie de Rupelmonde. Le roi le pourvut en 1461 de l'office de maître des arbalêtriers de France à 2000 livres de pension, le retint son chambellan, lui donna l'office de maître des eaux & forêts de Picardie & de Ponthieu, & la capitainerie d'Abbeville en 1463, & pouvoir d'occuper son hôtel à Abbeville. Le 23 février 1464, le comte de Charolois lui donna de rechef l'office de sénéchal & gouverneur de Ponthieu, avec la capitainerie d'Abbeville, par lettres du 16 mai 1466: ce qui fut confirmé par le roi le 15 juin suivant, avec le titre d'amiral sur les côtes de la riviere de Somme, le 1 août de la même année; & la forteresse de Fallais lui fut donnée le 14 février suivant. Il se démit en 1467 de la capitainerie d'Oudenarde, & de l'office de premier chambellan de Charles duc de Bourgogne, & vivoit encore en 1470. * Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

☞ AUXY-AUX-MOINES, en latin *Alciacense sancti Silvini monasterium*, village & abbaye de France, en Artois, sur la riviere de Ternois. Selon l'historien de l'ordre de S. Benoît, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 30, Adalscar, & Aneglie sa femme, bâtirent l'abbaye d'Auxi, ou Auchi, non loin de Hesdin, dans le diocèse de Térouanne. Ils y mirent une communauté de religieuses sous la conduite de leur fille Sicherde, qui y prit le voile. Cette abbesse orna magnifiquement le tombeau de S. Silvin, qui fut enterré dans son église vers l'an 718...... L'abbaye d'Auxi ayant été ruinée par les Normans dans le neuviéme siécle, elle fut rétablie & donnée à des religieux; & c'est pourquoi, pour la distinguer du château d'Auxi, on l'appelle *Auxi-les-Moines*. La réforme de Cluni s'y introduisit l'an 1101, après la mort de l'abbé Lambert. Cette abbaye dépendoit autrefois de celle de S. Bertin, & elle en recevoit ses supérieurs. L'auteur de la chronique de S. Bertin le dit expressément, & voici ses termes: » Héribert, notre abbé, » dit-il, à l'année 1072, envoya Suelger, moine de » ce lieu (S. Bertin) à celui d'Auxi qui nous appar» tient, & l'y établit premier abbé: il y fut à peine » deux ans. Après sa mort, Héribert lui donna pour » successeur Germain, moine de ce lieu (S. Bertin.) » Après la déposition de celui-ci, Héribert y établit » Nortbert, l'un de nos moines, l'an 1077. » Ce récit est confirmé par un rescript du pape Innocent III, inséré au cinquiéme livre des décrétales, par lequel on voit que les abbés d'Auxi se prenoient d'entre les moines de Saint Bertin. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AVY (Saint) abbé de Châteaudun, étoit fils d'un artisan. Il se retira assez jeune dans le monastère de Menat en Auvergne. Après y avoir passé quelques années, il vint à l'abbaye de Mici avec S. Calais, & de-

là ils s'en allerent dans une solitude au pays de Dunois, près de Chartres, où S. Avy bâtit un monastère. On croit qu'il est mort vers l'an 530. S. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il fut enterré à Orléans. Les noms, le temps & les circonstances de la vie de S. Avy & de S. Avit abbé de Mici, sont tellement semblables, qu'on pourroit croire que c'est le même. Mais S. Grégoire de *Tours* les distingue parfaitement, & ils sont d'ailleurs bien distingués par les différens jours où on célébre leur fête ; car on la fait de l'abbé de Mici le 19 décembre, & le 17 juin de l'abbé de Châteaudun. * Gregor. *Turon. de gloria confessor. cap.* 99. Surius. Mabillon. Le Cointe. Bulteau, *hist. monast.* Baillet, *vies des saints.*

☞ AUZANET (Barthelemi) né à Paris en 1591, originaire de la province de la Marche, fut reçu au serment d'avocat en 1609, & exerça cette profession avec beaucoup de succès. Il s'appliqua singulierement à l'étude de la coutume de Paris, & à chercher les moyens de concilier les différentes coutumes & usages qui s'observent dans le ressort du parlement de Paris. Jamais homme ne fut plus capable d'être législateur ; car il possédoit dans un dégré éminent les vertus du cœur & les talens de l'esprit, beaucoup de droiture, d'honneur, de probité & de modestie, une parfaite connoissance de toutes sortes de jurisprudence, un jugement solide, un discernement juste, un esprit net, un style concis, une expression noble, aisée & intelligible.

M. le premier président de Lamoignon, qui avoit conçu le dessein de rendre la jurisprudence uniforme pour tout le ressort du parlement, engagea M. Auzanet à rechercher les mémoires qu'il avoit sur la diversité des coutumes & de la jurisprudence, & à y joindre ce qu'il jugeroit à propos : ce que M. Auzanet exécuta avec beaucoup de sagacité.

M. le premier président ayant fait agréer son dessein au roi, assembla chez lui plusieurs fois un certain nombre d'avocats, avec M. Auzanet, sur les mémoires duquel on forma des arrêtés sur les diverses matieres qui ont rapport à la coutume de Paris. La mort prématurée de M. le premier président de Lamoignon, fut cause que ces arrêtés ne reçurent point l'autorité que méritoit la sagesse de leurs dispositions : mais M. Auzanet eut soin de recueillir ces arrêtés, qu'il a donnés avec son *commentaire sur la coutume de Paris.* Il y a joint les *mémoires* qu'il avoit faits pour ces conférences, & un recueil d'arrêts. Le roi ayant établi en 1665 un conseil pour la réformation de la justice composé de deux conseillers d'état, quatre maîtres des requêtes & de six avocats, M. Auzanet fut de ce nombre. Il fut même à cette occasion honoré d'un brevet de conseiller d'état. Il mourut le 17 avril 1673, âgé d'environ 84 ans. Il avoit une fille. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

AUZAI, surnom d'un des plus anciens & des plus célébres docteurs du musulmanisme, qui se nommoit *Abu Amru Abdalrahman Ben Amru.* Il étoit natif de Damas, & contemporain de Ben Aum, auquel néanmoins il survécut. On dit qu'il a répondu sur soixante & dix mille questions. Il mourut l'an 157 de l'hégire, sous le califat d'*Al-Mansor.* Il tiroit son surnom d'Auza, famille des Hémiarites, qui s'étoit établie dans une bourgade de Syrie, à laquelle elle avoit donné son nom. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUZOLES (Jacques d') *voyez* PEYRE (Jacques d'Auzoles la)

☞ AUZON, village distant d'Alais environ de deux lieues, & de trois d'Uzès. Près de ce village est une fontaine nommée *la Puante*, qui fournit une assez bonne quantité de souffre vif. Auprès d'elle, les habitans ont creusé une marre pour en faire des bains dont ils se servent avec succès pour guérir les maladies qui attaquent la peau des hommes & des animaux. L'eau de la marre est extrêmement claire au-dessous d'une croute grise qui la couvre entiérement. Elle est purgative dans un plus haut dégré que celle d'Hieuset : & les conseils de M. de Sauvages, célébre médecin, en ont accrédité l'usage dans les cas où la derniere est employée. On trouve chaque matin, à l'intérieur des conduits de la fontaine une écume jaunâtre, qui coule à gros floccons mêlée avec l'eau de la source. Cette écume séchée se durcit, & forme un vrai souffre vif. * Journal des savans, août 1745, *p.* 482, *ed.* Paris *in*-4°.

A X

AXA, fille de *Caleb*, fut promise à celui qui emporteroit la ville de Chariat Sepher. Ce qu'Othoniel ayant exécuté, vers l'an du monde 2590, & avant l'ére chrétienne 1445, il épousa Axa. Elle agit si adroitement par le conseil de son mari, que Caleb lui augmenta sa dot de plusieurs terres. * *Josué, c.* 15. *Juges, c.* 1.

AXAGUAS, les Axaguas, *Axagui*, peuples de l'Amérique méridionale dans la province de Venezuéla, vers les Caracas. * Jean de Laët.

AXAR, *cherchez* ANAZARBE.

AXARAFE (l') petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie. C'est un des quatre quartiers du territoire de Seville. Il est ainsi nommé d'un mot arabe, qui signifie l'*héritage des olives.* Il a six lieues de long & dix de large ; tout son circuit est d'environ vingt lieues. Son principal lieu est Triana, près de Seville, outre lequel il y a Hanznacaçar, Alcala-del Rio, & une quinzaine d'autres châteaux ou villages. * Roderico Cara.

AXEL (Jean Honorius, ou Honoré d') seigneur de Seny, jurisconsulte, étoit d'Utrecht. Après avoir acquis le titre de docteur en droit canon & en droit civil, il se fixa à Rome, où il exerça les fonctions d'avocat. Il mourut dans cette ville, & y fut inhumé dans l'église de l'hôpital dit d'Utrecht, dont il avoit eu l'administration ; & dans lequel il recevoit avec beaucoup d'attention les Hollandois, & en particulier ceux de ses compatriotes que quelques affaires amenoient à Rome. Il avoit une mémoire si prodigieuse, qu'il citoit sur le champ toutes les loix, les maximes, les décisions & les réponses de presque tous les jurisconsultes ; mais Janus Nicius Erythræus, ou le Rossi, l'accuse de n'avoir pas eu de jugement, & dit que sa tête étoit une bibliothéque mal rangée. On ne connoît de lui qu'un abrégé de tout le droit canon, ou petite somme sur les cinq livres des décretales, accommodée aux décrets du concile de Trente. Cet ouvrage écrit en latin, a été imprimé à Cologne, en 1630 & en 1656 *in*-8°. * Voyez *Jan. Nic. Erythræi pynacotheca ; Trajectum eruditum* de Burman, & les auteurs cités dans ce dernier.

AXERETO (Blaise) général des galeres de Gènes en 1435, gagna la fameuse bataille navale de l'isle Ponce, où il prit Alfonse V roi d'Aragon, surnommé *le Sage* & *le Magnanime*, qui vouloit se mettre en possession du royaume de Naples, avec Jean roi de Navarre, & Henri grand-maître de l'ordre de S. Jacques, freres d'Alfonse, & plusieurs princes & grands seigneurs qui étoient dans le parti de ce roi. Il les mena à Milan, où Philippe duc de Milan les remit en liberté. Ce duc se servit encore d'Axereto contre les Vénitiens, & lui donna la seigneurie de Serravalle pour récompense. * Ub. Foglietta, *elog. clar. Lig.*

☞ AXIM, petit pays d'Afrique en Guinée, sur la Côte d'or, & l'un des onze qui sont entre la riviere Ancober, ou Rio Cobre, & le village de Ponni. Ce pays étoit ci-devant bien plus grand & bien plus puissant qu'il n'est à présent ; mais lorsque les Brandebourgeois vinrent sur cette côte, les habitans se diviserent. Une partie se mit sous la protection de ces nouveaux venus, dans l'espérance d'un gouvernement plus doux, & d'une plus grande liberté. Les autres qui aimoient moins le changement, demeurerent aux Hollandois ;

& par cette division le pays se trouva partagé. Le pays d'*Axim* n'est point different de celui qu'on appelle le *haut* ANTE. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AXIOKERSES, nom que les Samothraces donnoient à Pluton & à Proserpine, & que l'on croit être tiré des mots syriacs *Acazi*, c'est-à-dire, *ma portion*; & *Kerés*, qui signifie, *destruction* ou *mort*, parceque l'empire des morts étoit entre les mains de ces deux divinités du paganisme. * Scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. Sam. Bochart, *in Canaan.*

AXIONIQUE, *Axionicus*, poëte Grec, qui fut auteur de quelques comédies, selon Athenée. On ignore en quel temps il a vécu. On en peut voir quelques fragmens dans le recueil d'Hugues Grotius, intitulé, *Excerpta ex tragicis comicis.*

AXIORAME, dix-septiéme souverain pontife des Juifs. Il fut fils d'*Isus*, auquel il succéda, & laissa cette charge à son fils *Phidias*. On ne sait pas précisément combien d'années il l'exerça. * Tirin, *chron. sacrée*, *c.* 42.

AXIOTHÉE, *Axiothea*, femme d'esprit, se déguisoit en homme pour aller entendre Platon, dont elle étoit disciple avec Lastenie de Mantinée. C'est ce que rapporte Diogène *Laërce* dans la vie de Platon, sur le témoignage de Dicearque. Peut-être est-ce la même dont parle Themistius; car il dit qu'une étrangere ayant lu quelques livres de la république de Platon, se déguisa en homme, alla à Athènes, & étudia quelque temps de cette maniere, sous ce philosophe, sans se faire connoître. Clément d'*Alexandrie* nomme encore d'autres femmes qui firent la même chose. Ce qui donna lieu à quelques médisances, dont toute la sagesse & toute la gravité de Platon ne purent le sauver. * *Voyez* G. Menage, *sur Diogène* Laërce, *l.* 3, § 46.

AXIUS PAULUS, natif de Bigorre, orateur, poëte & professeur de rhétorique à Bourdeaux, vivoit dans le IV siécle, du temps d'Ausone, qui soumettoit ses ouvrages à sa censure. Il se retiroit souvent dans une petite maison, nommée *Crebenne*, qu'il avoit en Bigorre. Ausone lui écrivit diverses lettres, & lui adressa son centon nuptial, & d'autres vers. * Ausone *Idyll.* 27 & 28, & *epist.* 11, 12 & *suiv.* Elie Vinet, *sur Auson.* De Marca, *hist. de Bearn*, *l.* 1, *c.* 10, *n.* 11, &c.

AXONES, *cherchez* CYRBES.

AXUM, ACCUM & CHAXUM, *Cassumo*, *Caxumo*, *Chaxumo*, ou *Achacuma*, ville de la province de Sire, étoit autrefois capitale du royaume de Tigré en Ethiopie. C'étoit aussi la principale ville des Axumites ou Auxumites, qui furent vaincus par Aurelien & par Justinien, la seiziéme année de son regne. * Vopisc. *in Aurelian.* Paul Diacon. *hist. l.* 16, *c.* 22. Ptolémée, *l.* 14, *c.* 8. Ludolf, & Jerome Lobo, *en leurs cartes de l'empire d'Ethiopie.*

A Y

AY, *Ageium*, petite ville de France en Champagne, sur une côte proche de la Marne, à une demi-lieue d'Epernai, & à cinq lieues au midi de Reims: elle est célébre par ses bons vins, qui sont estimés en France, & dans les pays étrangers. * Baudrand.

AYALA. *Cherchez* ces noms à AJALA.

AYALA (Diego d'Ayala Lopez) *cherchez* LOPEZ & ZUNIGA.

AYAMONTE, ville d'Espagne en Andalousie, sur la frontiere du royaume de Portugal, à l'embouchure de la riviere de Guadiana dans le golfe de Cadiz. Elle est petite, située sur une colline, mais fortifiée contre les Portugais, avec un bon château sur le rocher, parcequ'elle est sur les confins de l'Algarve, vis-à-vis de Castro Marino, à dix-huit lieues de Cadix, & à vingt-deux de Seville.

AYAMONTE, (marquis d') *voyez* ZUNIGA.

AYAN, la côte d'Ayan ou d'Ajen, *Azania Regio*, grande côte d'Afrique, dans la haute Ethiopie, depuis la ligne équinoctiale jusqu'au douziéme dégré de latitude méridionale. Elle a environ trois cens lieues de côte en longueur sur l'Océan nommé la mer de Zanguebar, & cent quarante de large sur le détroit de Babel-Mandel, ou mer Arabique. Sa largeur va toujours en diminuant du nord, jusqu'à la ligne, où elle n'a pas plus de soixante lieues. Ses bords ont au nord le royaume de Dangali, le détroit de Babel-Mandel au levant, au midi la mer de Zanguebar, & au couchant l'Abissinie, dont elle est séparée par une longue chaîne de montagnes. Ce pays est fertile en millet, en orge, en fruits, & en pâturages. On y nourit quantité de chevaux, de vaches & de moutons. On en tire du miel, de la cire, de l'encens, du poivre, de l'yvoire, de l'or & quantité d'esclaves. Ses habitans y sont blancs, mais bazanés, à la réserve de quelques noirs, qui sont bien avant dans les terres: ils sont généralement Mahométans. La côte d'Ayan est divisée en quatre états, les royaumes d'Adel, d'Adea, de Mandagono, & de Brava. * Marmol, *descript. de l'Afrique.* Sanson. Du Val.

AYBERT (Saint) prêtre reclus, bénédictin en Hainaut, naquit l'an 1060, dans le village d'Espéene ou Espain, diocèse de Tournai en Flandre. Il se retira près d'un moine, bénédictin du monastère de S. Crépin en Hainaut, reclus dans une cellule écartée de sa maison, se mit sous sa conduite, & imita son genre de vie. Regnier abbé de S. Crépin, leur fit faire avec lui le voyage de Rome, où cet abbé alloit demander au pape la confirmation de l'établissement des bénédictins dans cette abbaye, qui, depuis sa fondation par S. Lendelin au VII siécle, avoit toujours été occapé par des clercs chanoines: & les bénédictins ne s'y étoient établis que depuis dix ou douze ans. Ces deux reclus étant de retour, se renfermerent dans leurs cellules; mais Aybert voulut, quelque temps après, goûter de la vie cénobitique, & demeura pendant vingt-cinq ans dans le monastère de S. Crépin, après lesquels il se retira de nouveau dans une cellule, qu'il fit bâtir au milieu d'un désert. La réputation de sa sainteté y attira une grande foule de monde. Burchard, évêque de Cambrai, l'ordonna prêtre, avec un pouvoir particulier d'administrer dans sa cellule les sacremens de Pénitence & d'Eucharistie: pouvoir qui lui fut confirmé par les papes Paschal II, & Innocent II. Cependant il renvoyoit tous les pénitens à leur évêque. Il disoit tous les jours deux messes: la premiere pour les vivans; l'autre pour les morts. Il récitoit aussi tous les jours le pseautier entier aux matines des morts, dont les nocturnes étoient composés de 50 pseaumes avec leurs trois leçons. Il mourut âgé de 80 ans, le jour de Pâque, l'an 1140, qui tomboit au 7 avril. * *Vie de S. Aybert*, par Robert, archidiacre d'Ostrevant, donnée par Surius & par Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

AYCELIN, *cherchez* MONTAIGU.

AYCELIN de BILLON (Hugues) *cherchez* HUGUES.

AYEN (comtes d') *voyez* NOAILLES.

AYERBE, petite ville d'Espagne en Aragon, entre Saragosse & Jaca, sur la riviere de Gallego. Quelques auteurs la prennent pour l'ancienne *Nemanturista*, que d'autres placent à Olite, petite ville de Navarre.

AYGNANI, général de l'ordre des Carmes, *voyez* ANGRIANI.

AYLE (Saint) ou S. AGILE, abbé de Rebais, étoit fils d'*Agnoald*, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childebert II, roi d'Austrasie & de Bourgogne, & de Deuterie qui tiroit son origine de la premiere noblesse de Bourgogne. S. Colomban logé chez Agnoald, lui persuada de vouer son fils au service de Dieu. Agnoald, suivant cet avis, le conduisit au monastère de Luxeuil, où il apprit les lettres, & fut élevé dans la piété par S. Eustase. Il y embrassa la vie religieuse. Après la mort d'Agnoald, S. Colomban ayant été chassé par le roi Thierri, à la sollicitation de la reine Brunehaud,

nchaud, les religieux députerent Ayle vers ce prince, qui le reçut favorablement, & lui accorda sa protection pour le monastère de Luxeu. Cinq ou six ans après, S. Ayle fut choisi par les évêques, avec l'abbé Eustase, pour aller porter l'évangile aux peuples infidéles de delà les monts de Vosge & de Jura, jusqu'en Baviere. Après cette mission, S. Ayle revint à l'abbaye de Luxeu, & fut ensuite choisi par S. Ouen, réferendaire ou chancelier de France, pour abbé du monastère de Rebais, que ce seigneur venoit d'établir nouvellement. Cette élection fut confirmée par l'assemblée des évêques, tenue à Clichi, le 1 de mai 636. Il fit pratiquer exactement la discipline monastique dans ce lieu; & après avoir gouverné cette abbaye pendant quatorze ans, il mourut le 30 jour d'août 650, & il eut pour successeur S. Philbert. Il pouvoit avoir soixante-six ou soixante-sept ans au plus; & c'est contre toute vraisemblance qu'on le fait centenaire, puisqu'il n'avoit que sept ans, lorsqu'il fut mis à Luxeu, qui ne fut bâti qu'en 590. * Mabillon, *sæc. II Bened.* Bulteau, *hist. monast. d'occid. l. 3, c. 24.* Baillet, *vies des saints.*

AYLESHAM, *cherchez* ALESHAM.

AYLIN (Jean) Italien, surnommé *de Moniaco*, d'un château qui ne subsiste plus, historien du XIV siécle, a écrit l'histoire du Frioul depuis l'an 1366, jusqu'à l'an 1388. Cet historien étoit notaire, & d'une famille qui avoit exercé le même emploi, au moins depuis environ le milieu du XIII siécle. Son histoire qui est curieuse & utile pour les faits, a été donnée au public par M. Muratori, dans le tome III de ses *Antiquitates italicæ medii ævi*, &c. à Milan, 1740, *in-folio.* * *Voyez* l'avertissement de ce savant, page 1189 de sa collection.

AYLMER (Jean) troisiéme évêque de Londres, sous le regne d'Elizabeth, naquit vers l'an 1521, dans le comté de Norfolck, d'une très-bonne famille. Après avoir fait ses études à Cambridge, il entra dans la maison du duc de Suffolck, en qualité de précepteur de sa fille, Jeanne Grey, qui fut proclamée reine après la mort d'Edouard VI, & qui finit si malheureusement ses jours, quoiqu'elle eût mérité un sort meilleur. Elle fit de grands progrès dans les langues grecque & latine: & elle entendoit très-bien Platon & Demosthène: elle étoit fort attachée à Aylmer, à cause de sa grande douceur & de son habileté. Aylmer se distingua en effet dans la littérature; s'étant aussi attaché à la théologie, il fut pendant quelque temps le seul prédicateur dans la province de Leicester, & il fit beaucoup de bien aux habitans par ses prédications. En 1553 il obtint la dignité d'archidiacre de Stow, dans le comté de Lincoln; & la premiere année du regne de Marie, il assista à l'assemblée du clergé, où il entra en dispute avec quelques savans catholiques d'Angleterre. Son zèle pour la prétendue réforme le fit priver de son archidiaconat; il sortit alors d'Angleterre, & se retira en Allemagne: il fit sa résidence à Strasbourg, & ensuite à Zurich. Attaché à Pierre Martyr, qui avoit été professeur en théologie à Oxford, il assistoit à ses leçons: lui-même se mêla d'instruire dans ses sentimens plusieurs jeunes gens à qui il apprenoit les belles-lettres. L'auteur de sa vie croit qu'il fit imprimer une lettre que Jeanne Grey avoit écrite contre l'église catholique, au chapelain du duc de Suffolck son pere, lequel chapelain avoit abandonné la prétendue-réforme. Il excita Jean Fox à publier divers ouvrages, & particulierement son martyrologe en latin. Il visita la plupart des universités d'Italie & d'Allemagne, & y fit connoissance avec les savans. On voulut le charger d'enseigner l'hébreu à Iene; mais son retour en Angleterre arrêta ce projet. Avant ce retour, il fit imprimer en anglois à Strasbourg, un livre contre Jean Knox, réfugié Ecossois, qui soutenoit que la loi de Dieu interdisoit aux femmes de regner. Retourné en Angleterre, il y entra dans plusieurs disputes avec les catholiques. En 1562 il fut fait archidiacre de Lincoln, & assista la même année au synode, dans lequel on établit la doctrine & la discipline de l'Eglise anglicane. Il fut aussi à Lincoln, juge de paix, & commissaire ecclésiastique; il etablit la nouvelle réforme dans toute la province, tant par ses sermons, qu'en faisant exécuter les ordres de la reine Elizabeth. En 1573 il fut admis aux dégrés de bachelier & de docteur en théologie; & en 1576 il obtint l'évêché de Londres. Dans cette place il chercha toutes les occasions qu'il put trouver de signaler son zèle pour la religion dominante; ce qui lui attira de fréquentes disputes, & souvent bien des embaras. Il mourut en 1594, âgé de 73 ans. Sa vie a été écrite en anglois, par Jean Strype, maître-ès-arts, & imprimée à Londres en 1701, *in-8°.* On en a donné un extrait dans les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, tome XVI & dernier, art. 12, page 517, & suivantes.

AYLON (Luc Vasqués d') Espagnol, auditeur royal, c'est-à-dire, conseiller du tribunal supérieur, établi en 1509 à San-Domingo, & nommé l'*Audience Royale*, s'est rendu célébre dans le XVI siécle par ses expéditions dans le nouveau monde. Lorsqu'on eut appris en 1518 à San-Domingo, que le roi Charles d'Autriche avoit pris possession de ses royaumes d'Espagne, ce fut lui qui fut député au nouveau roi pour le féliciter sur son avénement à la couronne. Comme cette députation n'étoit pas du goût de ceux qui avoient été envoyés en qualité de commissaires & d'administrateurs dans les Indes, le licencié Alphonse Zuazo, administrateur, retint d'Aylon & lui enleva tous ses papiers. Mais sa conduite fut blâmée, & lui-même fut rappellé. D'Aylon fut employé depuis dans d'autres négociations qui lui firent honneur. Velasqués gouverneur de Cuba, ayant fait un grand armement contre Fernand Cortés, qui s'étoit séparé de lui & avoit agi contre ses intérêts, Luc Vasqués d'Aylon fut envoyé vers le premier pour tâcher de terminer ce différend. N'ayant rien gagné sur l'esprit de Velasqués, il passa au Mexique avec Pamphile Narvaës général de la flotte de Velasqués, & voyant que Narvaës refusoit aussi toute voie d'accommodement, il lui fit intimer une défense sous peine de la vie de passer outre, sans avoir reçu les ordres de l'audience royale. Ce coup d'autorité commençoit à faire impression sur l'armée, & le général en craignit les suites. Pour les prevenir il fit embarquer Vasqués sur une caravelle qu'il envoyoit à l'isle Cuba; mais Vasqués engagea le patron de la caravelle à le mener droit à San-Domingo, où l'on fut très-surpris d'un tel attentat. Narvaës au reste fut défait & emprisonné, & encourut de plus la perte de son bien, & la disgrace de son prince. En 1520 Luc Vasqués d'Aylon fit une expédition dans la Floride, d'où il enleva par trahison un assez grand nombre de sauvages, qui périrent presque tous sur mer, les uns de chagrin, les autres de maladie. Ceux qui arriverent jusque dans l'isle Espagnole y moururent presqu'aussitôt après leur arrivée. Cependant d'Aylon vanta si fort son expédition, qu'il obtint des provisions du gouverneur de la province de Chicora; & fier de cet honneur, il fit des dépenses qui le ruinerent. Quelques-uns même ont écrit qu'il périt dans un second voyage qu'il fit au même lieu où il avoit abordé la premiere fois; & il est certain que cette extrémité de la Floride, qui est limitrophe de la Virginie, n'a jamais été habitée par les Espagnols. * Le P. de Charlevoix, *hist. de l'isle de S. Domingue, tome 1.*

AYMA (Jean d') jurisconsulte célébre, né à Bayonne, professa longtemps le droit canon à Poitiers, à Bourges & à Toulouse. Il fut collégue de Rebuffe dans cette derniere ville. D'Ayma a fait un commentaire latin sur le concordat, imprimé à Lyon en 1535, *in-8°.* Il mourut la même année. Dans son ouvrage sur le concordat imprimé pour la premiere fois avant 1536, il soutient vivement le concordat. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.*

AYMALLOUX (les) peuples d'Afrique, dans le pays des Négres, qui habitent le long de la côte.

AYMARANES (les) peuples de l'Amérique méridionale, au Perou, dans le gouvernement de Lima. Ils sont fort étendus dans le pays, vers la ville de Cusco & la riviere d'Apurima; & c'est de-là qu'est dite la langue Aymara, si fort en usage au Perou, dont se servent aussi les peuples Cauches, Canas, Caranguas & Collaguas, qui sont fort souvent compris sous le nom des Aymaras.

☞ AYMARGUES, petite ville de Languedoc dans le diocèse de Nismes, en latin *Armaniæ*. Elle est plus ancienne qu'Aiguesmortes, & appartenoit, il y a six ou sept cens ans, à la maison des Bermonds, qui possédoit aussi Sommieres. M. Corneille dit qu'elle appartient présentement au duc d'Uzez. Cette ville est d'un accès difficile, dans les marais: elle étoit assez forte quand les prétendus réformés s'en rendirent maîtres. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AYMON, *cherchez* AIMON.

AYOU, abbé de Lerins, *cherchez* AIGULPHE.

AYRAULT, *cherchez* AIRAULT.

AYRAY FERRER (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Saragosse, s'est distingué dans son ordre, où, après avoir été reçu docteur en théologie, il fut fait cathédrant de Huesca, examinateur synodal de Saragosse, & recteur des études dans le couvent de la même ville. Son amour pour sa patrie l'engagea à lever les plans du royaume d'Aragon, & à en dresser une carte, qu'il fit graver en 1715, à Paris: il auroit été à souhaiter qu'il y eût joint une description. * Echard, *script. ord. præd. t. 2.*

AYRI ou AGRI (Saint) *cherchez* AIRI (Saint)

AYTON & AITON, *Aitoma*, petite ville de la Grece dans la Livadie, environ à cinq lieues des Dardanelles de Lepante du côté du nord. Il y a dans cette ville un évêché suffragant de Lepante, & on croit que c'est l'ancienne ville d'Etolie, qui fut appellée *Calydon Aquila*, que quelques-uns pourtant placent à *Calata* ou *Galata*, village voisin. * Baudrand.

A Z

AZA, ville de Cappadoce sur les confins de l'Arménie mineure. Elle est aux pieds des montagnes, presque entre Trébisonde & Néocésarée. * Ptolém. Strabon.

AZABE-KABERI, supplice que les méchans souffrent dans le sépulcre, selon la superstition des mahométans. Ce mot est composé d'*Azab*, qui signifie *supplice* ou *tourment*, & de *Kaber*, qui veut dire *sépulcre* ou *tombeau*. Voici comment les auteurs décrivent cette punition. Ils disent qu'aussitôt qu'un mort est dans le sépulcre, il est reçu par l'ange de la mort, qui l'avertit de l'arrivée des deux anges inquisiteurs, dont l'un s'appelle *Monkir*, & l'autre *Nekir*. Si ces inquisiteurs le trouvent innocent, ils le laissent en repos; mais s'il est coupable, ils le frapent à grands coups de marteaux de fer, & le tourmentent jusqu'au jour du jugement. D'autres disent que ces deux anges examinateurs se retirent, après avoir battu le coupable avec une barre de fer, & que la terre serre si fort ce malheureux, qu'il souffre des douleurs étranges. Après cela viennent deux autres anges qui amenent avec eux une créature très-difforme, & qui l'ayant laissée dans le sépulcre, s'en retournent en enfer. Ce monstre épouvantable demeure avec le coupable jusqu'au jour du jugement, qu'ils vont ensemble dans les enfers, pour y souffrir autant de temps qu'il est ordonné par la justice de Dieu; car c'est une opinion généralement suivie parmi les Turcs, qu'il n'y a point de mahométan qui soit puni éternellement; mais ils tiennent qu'après avoir expié ses crimes pendant un certain nombre d'années, il entre dans le paradis par le crédit de Mahomet. Ricaut, *de l'emp. Ottom.*

AZACH, *cherchez* ASOPH.

AZAEL, roi de Syrie, *cherchez* HAZAEL.

AZAEL, frere de Joab, l'an 2982 du monde, & 1053 avant J. C. poursuivant les ennemis qui vouloient empêcher que David ne fût reconnu roi après la mort de Saül, fut tué par Abner, qui l'avoit prié de cesser de le poursuivre. Il est dit de cet Azaël dans le *II liv. des Rois*, (*c. 2, v. 18.*) qu'il étoit extrêmement agile & léger à la course, en quoi il égaloit les chevreuils qui sont dans les bois; & Joséphe ajoute qu'il devançoit à la course le cheval le plus vigoureux. * Joséphe, *antiq. l. 9, c. 1.*

AZA-MON, montagne assise à l'opposite de Zephoris, & qui traverse la Galilée. Elle servit de retraite à certains factieux de cette ville, pour faire tête aux Romains, qui d'abord les attaquerent. Comme les premiers combattoient d'un lieu éminent, ils eurent au commencement quelque avantage, & tuerent deux cens de leurs ennemis: mais à la fin, les Romains s'étant rendu les maîtres de cette montagne, en firent un horrible carnage, en tuerent plus de mille, & il y en eut très-peu qui se sauvassent. * Joséphe, *guerre des Juifs, l. 2. c. 57.*

AZAMOR, ville de la province de Ducala ou Duquela, dans le royaume de Maroc en Afrique, sur la côte septentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le roi de Portugal s'en rendit maître en 1508, & l'abandonna volontairement en 1540, parcequ'il étoit difficile de la défendre contre le Schérif, roi de Maroc, d'autant qu'elle est commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve est fort dangereuse pour les vaisseaux. Il ne l'eut pas plutôt quittée, que le schérif s'en empara, & y envoya deux alfaquis, ou docteurs de la loi, pour la repeupler au plutôt. Sur ces nouvelles, le gouverneur de Mazagan pour le roi de Portugal, alla l'escalader la nuit, & prit ou tua tous les Maures qui y étoient. Le gouverneur d'Azamor, & les deux alfaquis furent emmenés en Portugal, puis échangés contre des captifs chrétiens. Cela fut cause que les Maures n'oserent plus repeupler la ville, qui demeura déserte. La pêche des aloses rapporte beaucoup au schérif, qui l'afferme très-cherement aux marchands chrétiens, lesquels n'y sont en fureté que dans leurs vaisseaux, & n'entrent point dans la ville, où personne ne demeure. * Marmol, *hist. de l'Afrique, l. 3.*

AZANIA, côte d'Afrique, *cherchez* AYAN.

AZARECAH; c'est le nom d'une secte d'hérétiques parmi les musulmans. Ils ont tiré leur origine de Nafé Ben Azrak. Ils grossirent leurs troupes en fort peu de temps sous l'empire des califes, & devinrent si puissans, qu'ils donnerent des batailles, & défirent souvent les armées que l'on envoyoit contr'eux. Ils se déclarerent ennemis jurés des Ommiades, & leur donnerent beaucoup de peine dans l'Ahovaze & dans les Iraques Babylonienne & Persienne. Iezid & Abdalmalek, califes de cette maison, les poursuivirent à diverses reprises, & enfin les obligerent de se cantonner dans la province de Khorasan, où peu à peu ils se dissiperent. Ces gens-là ne reconnoissoient aucune puissance, ni temporelle, ni spirituelle, pour légitime, & s'étoient joints à toutes les sectes ennemies du musulmanisme. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AZAREHATES, mathématicien Arabe, & très-savant en astrologie, vivoit dans le XI siécle. * Genebrard, *en la chron.*

AZARIAS, fils d'*Obed* ou *Oded*, prophéte, vers l'an du monde 3094, & avant J. C. 941, vint au-devant d'Asa roi de Juda, qui avoit remporté une grande victoire sur Zara roi des Ethiopiens d'Arabie, proche le pays des Madianites, & l'exhorta à demeurer ferme dans le culte du vrai Dieu. Il faut le distinguer d'AZARIAS fils d'*Obed*, qui vivoit 60 ans après, dont il est parlé sous le regne de Joiada. * II. *Paralipom. c. 15, c. 23, v. 1.* Joséphe, *l. 8, antiq. c. 6.* Usserius, *in an-*

nal. Baillet, *vies des saints de l'ancien testament.*

AZARIAS, autrement appellé OSIAS, fils d'*Amasias* roi de Juda, & de *Jechelie*; succeda à son pere l'an 3225 du monde, 810 avant J. C. Il n'étoit encore âgé que de seize ans, lorsqu'il commença à regner. Ce prince, quoique craignant Dieu, ne ruina pas les hauts lieux; mais il permit au peuple d'offrir des sacrifices aux fausses divinités. Il assembla une armée de trois cens sept mille cinq cens soldats, tous braves & aguerris, commandés par Jehiel son secrétaire, par Maasie docteur de la loi, par Ananie un de ses généraux, & par deux mille chefs de famille d'une valeur distinguée. Avec cette armée Azarias déclara la guerre aux Philistins, fit abattre les murs des villes de Geth, de Jamnie & d'Azot. Il donna ses ordres pour faire fortifier cette derniere ville, & creuser des citernes dans le desert pour abreuver ses troupes, dont il avoit un fort grand nombre. Comme il se plaisoit à l'agriculture, il fit planter des vignes sur les montagnes & dans le Carmel, afin d'avoir le plaisir de les cultiver. La prosperité changea son cœur & ses mœurs. Etant entré dans le temple, il voulut y offrir de l'encens sur l'autel des parfums. Le pontife Azarias & 80 prêtres du Seigneur s'y opposerent. Le roi Azarias irrité de la réprehension que les prêtres lui avoient faite & de leur opposition, voulut les intimider par des menaces : mais le Seigneur obligea Azarias de rentrer en lui-même, en le frapant de lépre, qui en le saisissant de frayeur & de confusion, l'obligea de sortir du temple, & de se renfermer tout le reste de sa vie dans une maison séparée des autres. Joathan son fils, se chargea du gouvernement de l'état pendant la maladie de son pere, qui mourut l'an du monde 3276, avant J. C. 759, après avoir regné 52 ans. Azarias fut enterré dans le champ où étoient les tombeaux des rois, parcequ'il étoit lépreux. Après sa mort Joathan son fils regna en sa place. * *Reg.* IV *cap.* 15. II. *Paralipom. chap.* 26. Il y a eu un autre

AZARIAS, sacrificateur des Juifs, sous le regne d'Abias; un sous Joram; un autre surnommé *Joel*, sous le roi Ozias; & un autre du temps de Joackim & de ses freres. Il est parlé dans le livre des Machabées d'un AZARIAS, qui fut vaincu, pour avoir combattu sans ordre, *l.* 1, *c.* 5.

AZARIAS, un des trois compagnons de Daniel, que Nabuchodonosor fit jetter dans une fournaise ardente, & que Dieu préserva de la fureur des flammes. Consultez l'article ANANIAS, où nous rapportons ce qui concerne ces trois princes.

AZARIAS, rabbin Italien, dont nous avons les ouvrages imprimés en un volume à Mantoue en 1574. Ce livre est intitulé *meor en ajim*, *la lumiere des yeux.* Il traite de plusieurs faits qui appartiennent à l'histoire & à la critique; & il fait voir qu'il a plus d'érudition & plus de connoissance de la litterature des chrétiens que les autres Juifs, qui ne lisent ordinairement que leurs écrivains; au lieu qu'Azarias a lu les livres de nos auteurs, qu'il cite souvent. Il examine plusieurs faits qui regardent la chronologie. On trouve aussi dans ce même livre une traduction hébraïque du livre d'Aristée touchant la version des Septante. * *Voyez* Jean Buxtorf, *dans sa bibliotheque.*

AZAZEL. Les interprétes de l'écriture, tant Juifs que chrétiens, ne s'accordent pas entr'eux sur la signification de ce mot *Azazel*, qui se trouve *au chap.* 16 *du Levitique :* ce qui a fait que plusieurs ont retenu dans leurs versions de l'écriture, le mot *Azazel*, comme un nom propre. Quelques rabbins ont cru que c'étoit le nom d'une montagne, où le sacrificateur envoyoit le bouc dont il est parlé en ce lieu-là. Mais S. Jerôme traduit le mot *Azazel* par *Caper emissarius*, *Bouc émissaire*, en suivant les Septante, qui ont en cet endroit traduit ἀποπομπαῖον dans ce même sens, comme l'expliquent Théodoret & S. Cyrille. Aquila & Symmaque ont aussi traduit *le Bouc renvoyé ou mis en liberté.* Le Juif David de Pomis suit dans son dictionnaire cette derniere interprétation. Il remarque seulement que, selon le sentiment de quelques auteurs, Azazel est le nom d'une montagne d'où l'on précipitoit le bouc qui servoit de victime en cette cérémonie. Grotius appuie aussi l'interprétation de la Vulgate dans ses notes sur le chapitre 16 du Lévitique, où il observe que ce bouc signifioit que les péchés qui avoient été expiés par la victime, ne retournoient plus devant Dieu : ce que les Juifs expliquent des péchés qui ne méritent ni la mort ni la peine d'être retranché du peuple de Dieu. Bochart croit que le mot Azazel est un terme purement arabe, qui signifie *éloignement*, *départ.* Spencer conjecture que c'étoit un démon; & que quand on envoyoit le bouc à Azazel, cela marquoit qu'on l'abandonnoit au diable. Les Cabalistes & Julien *l'Apostat* ont été du même sentiment. Origène n'en paroît pas éloigné. M. le Clerc croit qu'Azazel signifie *un précipice.* Toutes ces conjectures sont assez mal établies. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui dérive ce mot de *Hez*, qui signifie *un bouc*, & d'*azal*, qui signifie *il s'en est allé.* Quand le grand-prêtre entroit dans le sanctuaire, ce qui ne lui étoit permis qu'une fois l'an, il prenoit deux boucs, qu'il présentoit à l'entrée du tabernacle. Il jettoit le sort pour voir lequel des deux seroit immolé au Seigneur, & lequel seroit mis en liberté. Il mettoit sa main sur la tête de ce dernier; il confessoit ses péchés & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber sur cet animal la peine qu'ils avoient méritée. Un homme destiné à cela, ou un prêtre, selon quelques interprétes, conduisoit le bouc dans un lieu desert & éloigné, le précipitoit & le mettoit en liberté. * *Levit.* 16. *Voyez* Sam. Bochart, *dans son Hierozoicon;* & J. Spencer, *de leg. Heb. ritualibus. Dissert. de capro emiss.* D. Calmet, *sur le Levit.*

AZAZIL, anges, qui selon les Mahométans, sont les plus proches du trône de Dieu. On les joint ordinairement avec les Azrafil, qui sont les seraphins, & avec les kerubiins, ou cherubins. Saadi fait mention des Azazil dans la préface de son Bostan; cependant il les comprend tous collectivement sous un nom singulier : car il dit, que lorsque Dieu distribue ses graces, Azazil dit avec une profonde humilité : *C'est de vous seul, Seigneur, que tout notre bonheur dépend.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AZD, nom d'une tribu des Arabes, fort célébre, de laquelle sont sortis plusieurs hommes illustres, qui ont pris le surnom d'*Azdi.* Aboubecre Mohammed Ben Vassa, estimé un des plus pieux & des plus doctes personnages d'entre les Tabeins, qui sont parmi les docteurs du musulmanisme les successeurs des compagnons de Mahomet, étoit de cette tribu, & porte le surnom d'*Azdi.* Il avoit reçu sa doctrine & ses traditions d'Ans, qui étoit un des Rabbanim, c'est-à-dire, un des plus autorisés docteurs du musulmanisme, & mourut l'an de l'hégire 127. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZEBEDO (Pierre Gonzales d') *cherchez* GONZALES.

AZECA, ville des Amorrhéens, du partage de la tribu de Juda, où Dieu fit pleuvoir une grêle de cailloux sur les ennemis de son peuple, comme il est rapporté dans le livre de Josué, *c.* 10. Roboam roi de Juda fit quelques réparations à cette ville; & un roi de Babylone la ruina entierement. * II *des Paralipomenes, chap.* 11. *Jeremie, chap.* 34.

AZELBOURG, *Azelburgum*, anciennement *Augusta Ancilia.* C'étoit autrefois une ville des Vindéliciens; maintenant ce n'est plus qu'un village. Il est dans la Baviere, sur le Danube, près de la ville de Straubing. Quelques géographes mettent ici la ville nommée anciennement *Atilia*, qui pouroit bien être la même qu'*Augusta Acilia;* mais d'autres mettent Atilia à Altembourg, village dans le même pays qu'Azelbourg. * Baudrand.

AZEM, royaume de la terre ferme de l'Inde au-delà du Gange, aux environs du lac de Chiamai. C'est un des meilleurs pays de l'Asie ; car il produit tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer, & de plomb, & quantité de soye. La laque, qui est une gomme tirant sur le rouge, dont on fait du vernis & de la cire d'Espagne, y croît sur les arbres en abondance, & est très-excellente. On y voit aussi beaucoup de vignes & de bons raisins ; mais on n'y fait point de vin : on laisse seulement secher le raisin, pour en tirer de l'eau-de-vie. Quoique les peuples de ce royaume aient toutes sortes de viandes, la chaire de chien est leur mets le plus délicieux ; & tous les mois dans chaque ville on tient un marché où il ne se vend que des chiens, qu'on y amene de tous côtés. Ils n'ont point de sel ; mais ils suppléent à ce défaut, en faisant une poudre avec des feuilles de figuier, sechées & brulées, laquelle ils font bouillir dans de l'eau ; & cette eau étant consumée, il se trouve au fond un sel blanc qui est assez bon. Kemmerouf est la capitale du royaume d'Azem. Le roi faisoit autrefois sa résidence à Azem, qui est à vingt-cinq ou trente journées de Kemmerouf. Les tombeaux des rois sont dans la ville d'Azoo : ils sont remplis de richesses, parceque ces idolâtres croient qu'après leur mort ils vont dans un autre monde, où ceux qui auront bien vécu, jouiront de toutes sortes de délices ; mais que les autres y souffriront beaucoup d'incommodités, qu'ils pouront soulager avec ce qu'ils auront dans leurs tombeaux. C'est pourquoi chaque roi fait bâtir dans la grande pagode, comme une chapelle, pour y avoir sa sépulture ; & pendant sa vie il envoie serrer dans la cave où il doit être mis, quantité d'or & d'argent, de tapis & de meubles précieux. Lorsqu'on met le corps du roi dans cette cave, on y enferme encore plusieurs choses de grand prix, avec quelque idole d'or & d'argent, qu'il a particulierement adorée pendant sa vie. Mais ce qui est le plus étrange, c'est qu'une partie des femmes qu'il a le plus aimées, & des principaux officiers de sa maison, se font mourir par quelque poison pour être enterrés avec lui, & aller le servir en l'autre monde. Outre cela ils enterrent vifs un éléphant, douze chameaux, six chevaux, & plusieurs chiens de chasse, croyant que tous ces animaux reprennent vie, pour servir le roi en l'autre monde. Le peuple du royaume d'Azem vit à son aise, & le roi ne leve aucun subside sur ses sujets, se réservant pour son domaine toutes les mines tant d'or & d'argent, que d'acier, de fer & de plomb, ausquelles il fait travailler par des esclaves, qu'il achete de ses voisins. Les étrangers font dans ce royaume un grand négoce de brasselets d'écaille de tortue, & de coquilles de mer ; & d'autres de corail & d'ambre jaune, pour les riches du pays. On tient que c'est dans le royaume d'Azem où la poudre à canon a été premierement inventée, & que la connoissance en est passée dans la Chine, par le moyen du commerce. * Tavernier, *voyage des Indes*.

AZENAR ou AZENER, qu'on fait petit-fils d'*Eude* comte d'Aquitaine, passa en Espagne, & suivit Garcias Innigo roi de Navarre contre les Maures, vers l'an 855. Il s'insinua dans ses bonnes graces, & obtint de lui les terres qui sont entre les deux rivieres qui portent le nom d'*Aragon*, avec le titre de comté, qu'il posséda près de quinze ans. Son fils Galinde lui succeda. Ce sentiment est celui de divers auteurs François & Espagnols ; mais P. de Marca rapporte un passage de la chronique de S. Arnoul de Metz qui témoigne le contraire. Car il y est marqué sous l'an 839, qu'Azenerius, comte de la Gascogne citérieure, s'étoit retiré quelques années auparavant de l'obéissance de Pepin ; qu'il étoit mort d'une maniere épouvantable ; & que son frere Sanche s'étoit rendu maître de ce pays, contre la volonté de Pepin. S'il y a eu un comte d'Aragon, il étoit apparemment fils de celui-ci. Les anciens titres marquent que Garcias Innigo épousa Urraque, de la famille d'Azenar. * Garibai, *hist. l. 9, c. 1 & 9.* De Marca, *hist. de Bearn, l. 3, c.* 1, &c.

AZENETA, petite ville du royaume de Valence, à la droite du chemin de Villa-Real à San-Mattheo, est remarquable par sa situation sur une montagne nommée *Pegna-Golosa*, où l'on recueille tous les ans une très-grande quantité de plantes rares & d'herbes médicinales.

AZERBEJAN, *cherchez* ADERBIGIAN.

AZEVEDO (Sylvestre d') Portugais, religieux de l'ordre de S. Dominique, ayant été envoyé à Malaca dans les Indes orientales, passa dans le royaume de Cambaye vers l'an 1580, & fléchit tellement l'esprit du souverain par sa patience, qu'il obtint de lui la permission de prêcher l'évangile. Il s'en servit avantageusement pour convertir quelques courtisans & un grand nombre de gens de toute condition : & en mourant vers l'an 1589, il eut la consolation de laisser la porte ouverte aux missionaires qui voudroient le suivre. On dit que le roi en lui laissant la liberté de prêcher, lui demanda un traité des mystères de la religion en la langue de Cambaye, & qu'il s'en aquitta très-heureusement en 1585. Cet ouvrage n'est pas connu en Europe. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

AZEVEDO (Ignace d') Jesuite, naquit en 1527 à Porto, ville maritime du Portugal, d'une des plus illustres familles du royaume. Il étoit fils de dom Emanuel d'Azevedo, & de dona *Violenta* Pereira, laquelle descendoit des seigneurs de Fermedo, famille très-considérable dans le Portugal. Ignace eut de la piété dès son enfance, & n'en fit pas moins de progrès dans les lettres humaines. Sa naissance & les richesses qu'il devoit espérer ne l'aveuglerent point ; il fit de bonne heure le sacrifice de tout ce que le monde lui offroit, & ayant remis ses droits d'aînesse à François son second frere, il entra au noviciat des Jésuites à Conimbre, le 28 décembre 1548, étant alors dans sa 21 année. Après avoir rempli le temps destiné aux premieres épreuves, il s'appliqua successivement à l'étude de la philosophie & à celle de la théologie, & à faire des missions. Quelque temps après, & lorsqu'il fut élevé aux saints ordres, on l'envoya dans le collége de S. Antoine, nouvellement établi à Lisbonne, & dans lequel on a vu dès le commencement des professeurs de réputation, tels que le pere Emanuel Alvarès, pour la grammaire, c'est celui dont la méthode pour les élémens de la langue latine est encore si estimée ; le P. Pierre Perpinien, pour les humanités ; le P. Cyprien Suarés, pour la rhétorique ; le P. Azevedo fut nommé recteur de ce collége par S. Ignace. Ce dernier étant mort, & les députés des provinces s'étant réunis à Rome, pour l'élection d'un nouveau général, le P. Michel de Torrés, qui gouvernoit alors la province de Portugal, chargea en partant le P. Ignace de remplir sa place. Déchargé ensuite de cet emploi, il reprit ses études théologiques, dans la maison professe de Lisbonne ; & ce fut de-là que le célébre dom Barthélemi des martyrs, archevêque de Brague, le tira pour se l'associer dans les visites de son diocèse. En 1560 on établit à Brague un collége de la société ; & le pere Ignace en fut nommé superieur, & il en commença les fonctions en 1561. En 1565 il fit sa profession solemnelle des quatre vœux ; c'est-à-dire, des trois vœux substantiels de religion, & de plus, du spécial engagement de s'employer aux missions ausquelles le destineroit l'ordre du pape. Jacques Lainez, général de la société, étant mort durant le cours de la même année, le P. Ignace fut un des députés de Rome, avec le titre de procureur général des Indes & du Brésil, pour conférer en cette qualité des affaires des missions. Il obtint lui-même la permission d'aller au Brésil, avec la commission & l'autorité de visiteur, & non avec celle de simple missionaire, comme il l'auroit souhaité. Ses courses durerent plus de

trois années, pendant lesquelles il montra toujours un zèle infatigable. Revenu en Portugal, & ayant fait, pour ainsi dire, une recrue de missionaires, il alla à Rome pour rendre compte de ce qu'il avoit fait dans sa premiere mission, au nouveau général, qui étoit François de Borgia, depuis canonisé. Ayant demandé & obtenu la permission de retourner au Brésil avec un plus grand nombre de missionaires, il repassa en Portugal; & le 5 juin 1570, il s'embarqua avec 39 de ses compagnons, sur le S. Jacques, & distribua le reste de sa troupe sur les vaisseaux de l'escadre, qui fit voile en même-temps. Son vaisseau après avoir abordé & séjourné à l'isle de Madére, le pere Ignace s'embarqua avec ses compagnons pour l'isle de Palme, & fut obligé de relâcher à la Tiercecourt. S'étant mis de nouveau en route pour l'isle de Palme, son vaisseau fut attaqué & pris par des corsaires, qui firent mourir toute la troupe en haine de la vraie religion. Cela arriva le 15 juillet 1570. Le pere Ignace Azevedo & ses compagnons sont honorés comme martyrs. Le dernier décret sur ce sujet est du pape Benoît XIV, & du 21 septembre 1742. En 1744, le P. Gilles-François de Beauvais, jésuite, a fait imprimer *la vie du vénérable pere Ignace Azevedo, l'histoire de son martyre*, & de celui de ses 39 compagnons, *le tout tiré des procès verbaux dressés pour leur canonisation.* C'est un volume *in-12* dédié au roi de Pologne, Stanislas I, grand duc de Lithuanie, duc de Lorraine & de Bar. On trouve à la fin un extrait des procédures faites pour l'examen de la vie & de la cause de la mort de ce Jésuite, & le décret concernant leur béatification & canonisation, dont on a parlé plus haut. Dans la même histoire on donne les noms des compagnons du martyre du P. Azevedo, & une idée fort succincte de la vie de chacun.

AZEVEDO (Louis d') Jésuite, naquit en 1573 à Chaves, petite ville de Portugal, & entra dans la société en 1589. Après qu'il y eut été pendant quelque temps recteur du collége de Tayne, il fut envoyé avec quelques autres en Ethiopie en 1604. On dit qu'il y fut l'instrument d'un grand nombre de conversions. Il mourut en 1683. Il a traduit en langue éthiopienne le nouveau testament, un catéchisme & une grammaire. Il a fait aussi imprimer quelques commentaires de Tolet & de François de Ribera, tous deux Jésuites, sur les épîtres aux Romains & aux Hébreux. * Alegamb. *bibl. script. soc. Jesu.*

AZEVEDO, famille de Portugal, qui passa en Castille, & tomba dans la maison de Zuniga, *cherchez* ZUNIGA.

AZGANGAN, *Asganganus mons*, montagne du royaume de Fez en Barbarie. Elle est assez étendue, & on la trouve vers le milieu de la province de Gareta. * Mati, *dict. géogr.*

AZHAR (Aboul Azhar Mohammed Ben Zeid) auteur du livre intitulé; *Histoire des gens d'esprit, qui sont devenus fous.* Il mourut l'an de l'hégire 325. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZHARI ou AZHERI, surnom d'Abou Mansor Mohammed Ben Ahmed, natif de la ville de Herat en Khorasan. Il fut excellent grammairien, orateur & jurisconsulte. Il fit le tour entier de l'Arabie, pour apprendre la langue du pays, & composa plusieurs ouvrages, dont un seul qui a pour titre *Tahadhid*, contient dix volumes. On a aussi de lui un commentaire sur l'Alcoran, intitulé, *Taffir.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZINCOURT, petit village en Picardie près de Blangi. Il est renommé par la bataille que les François y perdirent le 25 octobre de l'an 1415. Les Anglois qui avoient à leur tête le roi Henri V, tuerent près de dix mille François en cette journée, entre lesquels se trouverent quatre princes du sang, avec Charles d'Albret connétable de France. Il y eut aussi quinze cens prisonniers. Les suites de cette bataille furent aussi funestes que la bataille même. * Mezerai, *histoire de France, regne de Charles VI.*

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge, environ à quarante-cinq mille pas de Suez. Elle est à présent presque réduite en village. * Philippe de la Rue. Bernier.

AZIZ BILLAH (Abu Manzur Barar) fils de *Moëz Ledinillah*, second calife de la race des Fathimites en Egypte. Il succéda à son pere à l'âge de 21 ans, l'an 365 de l'hégire, & donna la conduite de ses affaires à Giauhar, qui avoit été premier ministre de son pere. On a remarqué que son oncle, son grand oncle, & l'oncle de son grand-pere, s'entremirent eux-mêmes pour le faire proclamer calife; ce qui n'étoit encore arrivé qu'à Aaroun-al-Raschid avant lui. Il étoit d'un très-bon naturel, & aimoit son peuple, qu'il gouverna pendant 21 ans & six mois. Il mourut dans la ville de Belbais étant au bain, l'an 386 de l'hégire. Ce calife avoit épousé une femme chrétienne, de laquelle il eut une fille; & en sa considération, il fit deux de ses freres, nommés *Jérémie* & *Arsenius*, l'un patriarche de Jérusalem, & l'autre d'Alexandrie, tous deux Melkites. Il eut pour successeur son fils nommé *Hakem Béemrillah.* Abulfarage rapporte un trait fort remarquable de sa bonté & de sa clémence. Un poëte satirique ayant composé des vers fort injurieux contre le visir & contre le secrétaire des commandemens de ce prince, dans lesquels il n'étoit pas épargné lui-même, ce visir lui en porta ses plaintes, & lui demanda le châtiment de l'auteur. Aziz, après avoir lu les vers, lui fit cette réponse: *Comme j'ai part avec vous à l'injure, je desire que vous preniez part avec moi au mérite du pardon que je lui accorde.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZIZE, dernier roi d'Emese. Consultez l'article EMESE, où nous rapportons ce qu'on sait de ce prince.

AZIZI, auteur d'un ouvrage de géographie, qui est souvent cité par Abulfeda, dans son livre intitulé, *Takuim al boldan.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZIZUS, roi des Emesiens, épousa Drusille, Juive de créance, fille du vieil Agrippa, & sœur du jeune; mais Felix, proconsul de Judée, en étant devenu amoureux, la lui ravit vers l'an 54 de J. C. & entretint un commerce public avec elle. C'est pour cela que S. Paul, qui eut quelque conférence avec Felix, lui parla une fois de la chasteté & du jugement dernier, comme il est marqué dans les actes des Apôtres, *c.* 24, *v.* 25. * Joséphe, *antiq. judaïc. l.* 20, *c.* 5.

AZLI, auteur d'un abregé du livre intitulé *Giavaher Alcoran.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZMI, auteur d'un traité de musique intitulé, *Anis al Aresin.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZMI, ZADEH, surnom de Mostafa Ben Mohammed, auteur d'un commentaire sur le livre intitulé, *Escheratu al nadhair.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZO ou AZZO PORTIUS, *cherchez* AZON.

AZOCH, ville de la tribu de Zabulon en Galilée, au septentrion de Sephoris. Elle fut attaquée un jour de sabbat par Ptolémée *Soter*, qui faisoit la guerre à Janneus, & prise d'assaut. Il en emmena dix mille esclaves, & un très-riche butin, l'an du monde 3931, avant J. C. 104. * Joséphe, *antiq. liv.* 13, *c.* 20, *art.* 550.

AZOLIN, surnommé *Sabinien*, jurisconsulte de Bologne, vivoit vers l'an 1313. Il laissa quelques ouvrages de droit. * Alidosi, *de script. Bonon.* Bumaldi, *bibl.*

AZOLIN (Laurent) évêque de Narni en Italie, étoit natif de Formignano, ville du duché d'Urbin, dans l'état ecclésiastique, & florissoit vers l'an 1630. Il étoit théologien, jurisconsulte, & avoit même du naturel pour la poësie: ce que l'on remarque dans les satyres qu'il a composées en langue toscane, d'un style également vif & sublime. Le zèle qu'il avoit pour le bien de son église, lui attira l'amour & la vénération des peuples; mais il fut obligé de quitter son diocèse, pour obéir au

pape Urbain VIII qui le choisit pour son secrétaire, & lui confia les plus importantes affaires de l'Eglise. Il étoit sur le point d'être élevé à la dignité de cardinal, lorsqu'il mourut dans un âge peu avancé, parcequ'il étoit d'une complexion foible & délicate. * Erythr. *Pinac. vir. illustr.*

AZOLIN (Decio) cardinal de la même famille que le précédent, naquit à Fermo dans la Marche d'Ancône, le 11 avril 1623, où il fit ses études. Etant allé à Rome, il entra chez Jean-Jacques Pancirole, patriarche titulaire de Constantinople, que le pape Urbain VIII envoyoit nonce en Espagne, duquel il fut secrétaire. Ce patriarche ayant été nommé cardinal en 1643, prit Azolin pour son conclaviste après la mort du pape Urbain VIII. Ce cardinal étant devenu premier ministre du pape Innocent X, plaça sa créature à la secrétairerie d'état. Le pape le prit pour un de ses camériers d'honneur, & lui fit exercer quelques temps, *per interim*, la charge de secrétaire d'état: ensuite il fut secrétaire des brefs aux princes, & s'aquitta de cet emploi avec tant de succès que le pape l'appelloit *son aigle*. Les brefs qui sortoient de sa plume, étoient pleins de belles pensées, toutes exprimées si noblement, qu'on les lisoit plus d'une fois avec plaisir. Ce fut lui qui découvrit au pape l'intrigue du cardinal Astalli, neveu adoptif de sa sainteté, avec l'ambassadeur d'Espagne. Sa récompense fut un chapeau de cardinal qu'Innocent X lui donna le 9 mars 1654. Il fut secrétaire d'état sous le pape Clément IX; & dans les quatre conclaves où il se trouva, il eut bonne part à l'election des papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X & Innocent XI, car il étoit un des cardinaux des plus estimés de sa faction, que l'on appelloit l'*escadron volant*. Le pape Alexandre VII l'avoit donné à la reine Christine de Suede, pour régir les affaires de sa maison, dont il s'aquitta si fort au contentement de cette princesse, qu'elle l'institua son héritier universel; mais il n'en jouit que cinquante jours, étant mort d'hydropisie la nuit du 7 au 8 juin 1689 en sa 67[e] année. Son corps fut enterré dans l'église de S. Philippe. Cette succession passa à *Pompée* Azolin son neveu, qui avoit été gentilhomme de cette princesse. * *Mem. concern. la reine Christine.*

AZOMAX & AZONACH, *cherchez* AGONAX.

AZON, ou AZO PORTIUS, célébre jurisconsulte du XII siécle, florissoit à Boulogne en Italie l'an 1193. Il avoit été disciple de Jean Bosiani de Cremone; & il s'acquit une si grande réputation, qu'on lui donna les titres de *maître du droit*, & de *source des loix*. Cependant l'envie que son rare mérite lui attira, lui fit quitter l'Italie pour aller à Montpellier, où il succéda à Placentinus. Il fut rappellé depuis à Boulogne, & son nom y devint encore plus célébre qu'auparavant. On dit qu'il avoit jusqu'à dix mille auditeurs. Dans la chaleur d'une dispute il jetta un chandelier à la tête de celui contre lequel il disputoit, dont il mourut: ce docteur fut arrêté, & on lui fit son procès, quoique cet accident fût arrivé sans aucun dessein de tuer. L'action étoit très-pardonnable, suivant la disposition de la loi *ad bestias de pœnis*, qui veut la modération de la peine d'un coupable, lorsqu'il a excellé en public par quelque science ou art. Azon, soit par l'ennui & la longueur de la prison, ou parcequ'il étoit prévenu ou rempli de son savoir, s'écria *ad bestias, ad bestias*, voulant faire connoître que son absolution étoit dans cette loi: ce qui ayant été rapporté à ses juges qui en ignoroient la disposition, ils s'imaginerent qu'il les insultoit jusqu'au point de les traiter de bêtes; ils le condamnerent à mort, & le priverent des honneurs de la sépulture: ce qui fut exécuté l'an 1200, ou l'an 1225, selon quelques-uns. Néanmoins plusieurs ne conviennent point de cette fin tragique d'Azon, qu'ils traitent de fable, sur des auteurs contemporains, qui disent le contraire. Azon a composé une somme ou apparat sur le code & le digeste, dont parlent tous les auteurs qui l'ont suivi. Contius a donné au public un commentaire du même Azon sur toutes les loix du code, dont il avoit le manuscrit, qui a été imprimé chez Nivelle l'an 1577. * Trithême, *de scr. eccl.* Forster & Fischard, *in vit. jurisc.* Guillelmus Pastrergicus, *de orig. rer.* Panciroli, *de leg. clar. interpret.* Buttius, *Bonon. illust.* Sigonius, *hist. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon. &c.*

AZONES, étoit le nom que les Grecs donnoient à certains dieux reconnus & adorés indifféremment partout, comme le Soleil, Mars, la Lune & Pluton. C'étoient aussi les dieux qui pouvoient également être invoqués par deux partis opposés l'un à l'autre, comme Mars, Bellone, la Victoire. Ces dieux Azones étoient appellés chez les Latins *Dii communes*, dieux communs. Virgile en fait mention *au 12 l. de l'Eneide.*

Diis & communibus aras.

Les Chaldéens, de même sentiment en cela que les autres idolâtres, croyoient qu'il y avoit de certains dieux qui ne présidoient que sur de certaines zones, & qui étoient appellés par les Grecs Ζωναῖοι. Ils en admettoient d'autres qui présidoient également sur toutes les zones, qu'on a appellés à cause de cela ἄζωνοι, *sans zones.*

AZOO, ville de la presqu'isle de l'Inde de-là le Gange dans le royaume d'Azem. Azoo est le lieu de la sépulture des rois d'Azem. *Voyez* à l'article d'AZEM, ce que Tavernier dit de la sépulture & des tombeaux des rois du pays dans la ville d'Azoo.

AZOPHI, *cherchez* EBENNOZOPHIN.

AZOR, fils d'Eliacim. Il est nommé dans la généalogie du Fils de Dieu, comme un des aïeux de J. C. selon la chair. * *S. Matthieu, c. 1, v. 13.*

AZOR (Jean) Jésuite, natif de Louca, qui est une ville d'Espagne dans le diocèse de Carthagène, a vécu dans le XVI siécle, & a enseigné à Alcala, à Rome & ailleurs. Il étoit savant dans la connoissance des langues, de la théologie morale & de l'écriture; & il a laissé *Institutionum moralium, t. III. In cantica, &c.* Le pere Jean Azor mourut à Rome le 19 février de l'an 1603. Ribadeneira & Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

AZORES (les isles) *cherchez* AÇORES.

AZOTE, *cherchez* AZIZUS.

AZOTE, *Azotus*, ville de la Palestine, une des cinq satrapies des Philistins, où ces peuples retinrent l'arche d'alliance du temps de Samuel. Elle fut prise par Tartan, général de Sargon roi d'Assyrie, puis par Psammitichus roi d'Egypte, après un siége de 29 ans. Depuis l'établissement du christianisme, il y avoit dans cette ville un évêché suffragant de Césarée. Baudouin roi de Jérusalem la prit sur les infidéles l'an 1101, & elle fut ruinée quand les chrétiens furent chassés de la Palestine. On assure qu'il y avoit une église avec la maison épiscopale, au lieu où l'on croyoit que S. Philippe se trouva après avoir baptisé l'eunuque de la reine Candace. Du temps de S. Jerôme, c'étoit une place forte: présentement ce n'est plus qu'un méchant village nommé *Alsete*, sous la domination des Turcs, à trois milles ou environ de la mer de Syrie. Cette ville que les Hebreux nomment *Asod*, & d'autres *Alcet* & *Alzete*, est l'*Azotus Paralia* des auteurs Latins, différente d'*Ayotus Ippini*, qui étoit aussi une ville épiscopale dans la Palestine, comme Adrichomius l'a remarqué. * *I des Rois, c. 5. Act. des apôt. c.* 8. Guillaume de *Tyr, l. 18 de bello sacro.* Adrichomius. Le Mire.

AZPILCUETA (Martin) qu'on nomme ordinairement *Navarre*, parcequ'il étoit natif de Verasoain près de Pampelune, dans le royaume de Navarre, vivoit dans le XVI siécle, & passoit pour un des plus doctes jurisconsultes de son temps. Il professa dans les universités de Toulouse, de Salamanque & de Conimbre, où il fut comme l'oracle du droit, qu'il avoit appris à Cahors & à Toulouse. Il avoue lui-même que s'il savoit quelque chose, il le devoit à la France. Azpilcueta étoit

prêtre & chanoine régulier de S. Augustin, de la congrégation de Ronceval. L'amitié qu'il contracta avec Barthelemi Caranza, dominicain, archevêque de Tolède, fut si forte, qu'à l'âge de 80 ans il entreprit le voyage de Rome pour défendre son ami, qu'on avoit mis à l'inquisition pour cause d'héréfie; dont cet archevêque étoit soupçonné. Le pape le fit pénitencier. Il étoit délicat, mangeoit peu; & avoit une si grande charité pour les pauvres, qu'il n'en trouvoit jamais aucun sans lui donner l'aumône. On remarque à ce sujet qu'il avoit une mulle tellement accoutumée à cela, qu'elle s'arrêtoit ordinairement quand elle voyoit venir quelque pauvre. Nous avons les œuvres du docteur Navarre en six volumes *in-folio*, de l'impression de Lyon de 1597, & de Venise, de 1602. Il mourut à Rome le 20 de juin 1586, âgé de 92 ans, étant né, comme le marque l'auteur de sa vie, le 13 décembre 1493. Son corps y fut enterré dans l'église de S. Antoine de Padoue des Portugais, au champ de Mars, où l'on voit son épitaphe. Julius Roscius Horstinus, Simon Ramlotée & divers autres, ont écrit sa vie, qu'on trouve au commencement de ses ouvrages. * *Voyez* aussi Bellarmin *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Thomassin, *in elog. illustr. viror.* Janus Nicius Erythræus, *tome* 1. *Pinac. c.* 1. Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

AZRAC (Ebn Azrac) surnommé *Al fareki*, parcequ'il étoit natif de la ville de Miafarekin. Il est auteur d'un *Tarikh* ou histoire, rédigée suivant l'ordre des temps. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZRAKI, auteur Arabe, qualifié *Hakim* & *Schaër*, philosophe & poëte. Il a composé un poëme intitulé *Alfiah u Maschgaliah*, pour le sultan Thogrul le *Selgiucide*, qui étoit devenu impuissant avec les femmes. Il y a mêlé plusieurs histoires lascives, & beaucoup de figures impudiques. * D'Herb. *bibl. or.*

AZRUN, sœur jumelle de Caïn, selon les Orientaux. Son frere disent-ils, vouloit l'épouser, parcequ'il la trouvoit plus belle qu'Ovain jumelle d'Abel, qu'Adam voulut lui donner pour femme, donnant en même temps Azrun à Abel. Cette jalousie fut cause que Caïn tua son frere, selon la tradition des chrétiens d'Orient rapportée par Ebn Batrickh. * D'Herb.

☞ AZUA DE COMPOSTELLA, petit port de la côte méridionale de l'isle espagnole, à 24 lieues à l'orient de San-Domingo. Un commandeur de Galice dont on ignore le nom y ayant fait une habitation près d'une bourgade d'insulaires, cette habitation devint bientôt une ville, & fut appellée *Azua de Compostella*. Elle est située dans un terrein extrêmement stérile, & il y a des mines d'or dans son voisinage. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AZUAGUES, peuples d'Afrique qui se sont répandus dans les provinces de Barbarie & de Numidie. Ce sont la plupart des pasteurs; mais il y a aussi parmi eux des artisans qui font de la toile & du drap. Ils vivent dans les montagnes & sur les côteaux, & sont tributaires du roi de ce pays. Ils ont été autrefois fort puissans; & depuis quelque temps même, il y en a d'entr'eux qui vivent en liberté. Leurs principales habitations sont dans les provinces de Trémecen & de Fez: mais les plus vaillans demeurent entre le royaume de Tunis & le Biledulgerid, d'où ils ont eu souvent la hardiesse d'attaquer les rois de Tunis. Leur chef se nomme maintenant roi de Cuco, & leur langage est celui des Bereberes; mais ils parlent aussi arabe, particulierement ceux qui trafiquent sur la frontiere de Tunis. Ils se vantent d'être chrétiens d'origine; & pour se distinguer des autres Africains & Arabes, ils ne se rasent point la barbe, ni ne coupent point leur cheveux autour de la tête, comme font les mahométans, & sont outre cela grands ennemis des Arabes, & des autres peuples de l'Afrique. Par un ancien usage, ils se font avec le fer une croix bleue à la joue ou à la main, pour marquer, disent-ils, leur origine. Cela vient de ce que les empereurs chrétiens & les Goths regnans en Barbarie, affranchirent de tout tribut ceux qui avoient embrassé la foi; & parceque chacun se disoit chrétien, lorsque les commissaires des tailles arrivoient, pour éviter la tromperie, on ordonna à ceux qui étoient véritablement chrétiens, de porter une croix gravée sur le visage ou à la main. Ce que firent les Azuagues, qui persévérerent dans le christianisme, jusqu'au regne des califes. Quelques autres Africains porterent de semblables croix; mais par succession de temps ils se sont marqués d'autres figures. Les filles mêmes des Arabes se gravent, avec le fer d'une lancette, diverses sortes de marques sur le sein, sur les mains, sur les bras, & sur les pieds, pour leur servir d'ornement. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

AZUMAR, *Septem Aræ*, *Azumara*, ville du royaume de Portugal dans la province d'Alentejo, entre les villes de Portalegre & d'Elvas.

AZURI, *Sura*, *Azura - Zura*, petite isle de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, sur la côte, vis-à-vis de la ville de Sebenico, dont elle n'est éloignée que de treize milles d'Italie. Elle est à la république de Venise, mais il n'y a aucun lieu considérable.

AZYMES, une des fêtes des plus célébres qu'il y eut parmi les Juifs. Elle fut instituée l'an du monde 2544. Elle commençoit le lendemain de celle de Paque, le quinziéme de la lune de Nisan. Elle duroit sept jours, durant lesquels on ne mangeoit point d'autre pain que celui qui étoit sans levain, & cuit sous la cendre. En chacun de ces jours les Juifs tuoient deux taureaux, un belier & sept agneaux, qui étoient offerts en holocauste, & un chevreau pour les péchés. Les sacrificateurs se nourissoient de la chair de ces animaux. Le second jour de cette fête, qui étoit le seiziéme de Nisan, on commençoit à manger des grains qu'on avoit nouvellement recueillis, & ausquels on n'avoit point encore touché. Et pour témoigner à Dieu sa reconnoissance, on lui offroit les prémices de l'orge qu'on recueilloit. Cette offrande étoit pour les sacrificateurs, qui étoient obligés d'en laisser une poignée sur l'autel; & ensuite il étoit permis à chacun de faire sa moisson. Au temps des prémices on offroit à Dieu un agneau en holocauste. * Joséphe, *antiq. l.* 3, *c.* 10, *art.* 133. *Exod.* 12, 15, jusqu'à la fin, où l'on voit l'institution de cette fête. Il en est aussi parlé dans le Lévitique, les Nombres & le Deuteronome.

AZYMITES, nom que les Grecs donnent aux catholiques romains, pareequ'ils se servent de pain azyme ou sans levain dans le sacrifice de la messe. On a aussi appellé *Azymites*, certains peuples qui obéissoient aux Sarasins, lorsque les François entrerent dans la Syrie; & l'on a douté si c'étoit un nom de nation ou de secte; mais on n'auroit eu aucun doute là-dessus, si l'on avoit su qu'au lieu d'Azymites il faut lire Azamiens. La Perse, dans les derniers temps, fut appellée Azamie. On la trouve ainsi nommée par Chalcondile & par Freculphe; dans d'autres on lit Azemie, & ce nom est encore alteré d'une autre maniere dans Paul Jove, qui a écrit Agamie. On appelle encore présentement le pays des Parthes, *Yerak Agemi*. * Du Cange, *glossar. latinit.*

AZZALMOLOUK, *cherchez* EZZEMULUK.

AZZEDDOULAT ou EZZEDDOULLET, c'est le surnom du fils de Moëz Eddoulat, fils de Buiah, dont le nom persien étoit Bakhtiár, qui signifie *heureux*. Ce prince ne le fut pas néanmoins; car Adhad Eddoulat, fils de Rokhn'Eddoulat, son cousin germain, le dépouilla de la dignité d'Emir-al-Omara, c'est-à-dire, de chef des conseils & des armées, & pour ainsi dire, maire du palais du calife: cette charge qui le rendoit maître de la milice, lui donnoit par conséqunt une autorité absolue & presque souveraine dans les etats du calife. Après qu'Azzeddoulat eut été chassé de Bagdet, il

ne laissa pas de trouver encore assez d'amis & de force pour faire la guerre à son cousin : mais il fut toujours malheureux ; car après avoir été battu plusieurs fois, & fait prisonnier, il fut obligé de recourir à la clémence du vainqueur, qui lui donna la vie & la liberté. Nonobstant cette disgrâce, il voulut faire encore un dernier effort pour rentrer dans la ville de Bagdet. Il amassa pour cet effet des troupes, & donna de nouveau bataille à Adhad-Eddoulat auprès de la ville de Tecrit sur le Tigre : mais celui-ci en ayant remporté tout l'avantage, jusqu'à faire son ennemi prisonnier, il l'envoya sous bonne garde dans un château de la Perse, qui lui appartenoit. Ce prince avoit commandé dans Bagdet onze ans après la mort de son pere Moaz-Eddoulat, & fut mis à mort par le commandement d'Adhad-Eddoulat, l'an de l'hégire 367, de J. C. 977, dans la trente-sixiéme de son regne. Ce prince étoit si robuste, qu'il renversoit avec ses seuls bras un taureau, & faisoit la guerre aux lions. Six enfans qu'il laissa demeurerent long-temps prisonniers ; mais enfin ayant pratiqué une intelligence avec leurs gardes, ils échaperent des mains de Samsam-Eddoulat, qui avoit succédé à Adhad-Eddoulat son pere, & lui firent une rude guerre. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

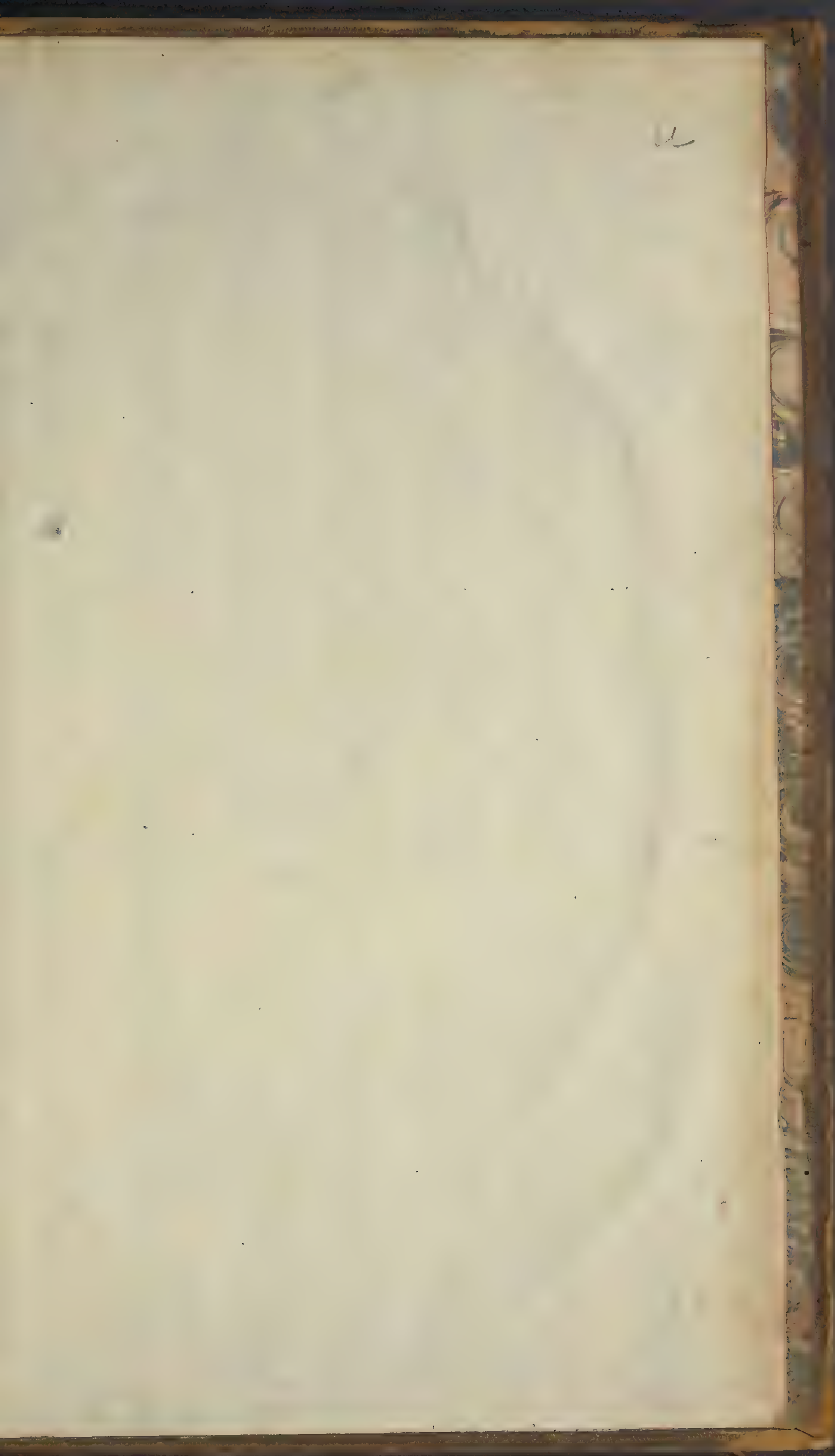
AZZO PORTIUS, *cherchez* AZON.

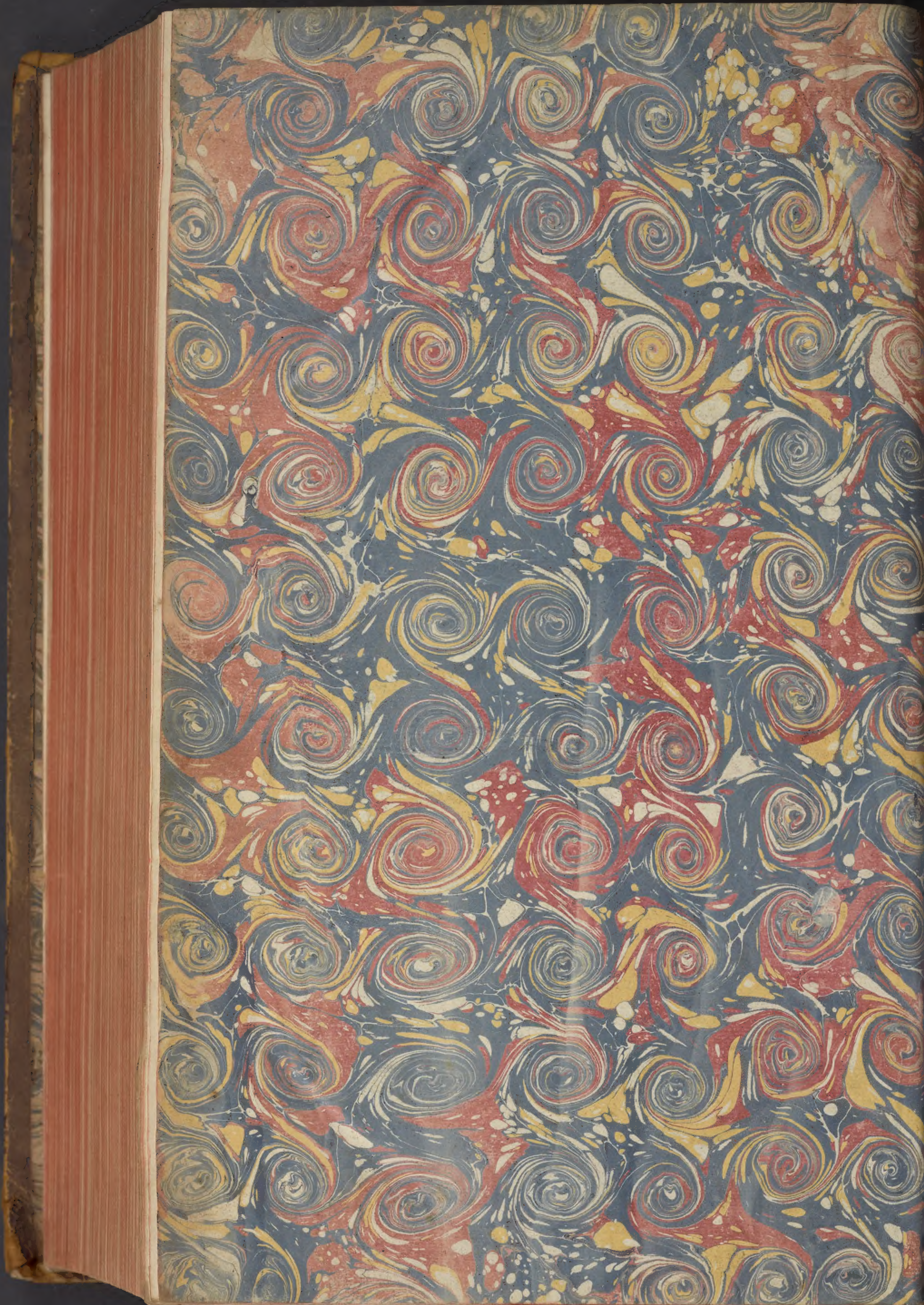
AZZOLINI (Decio) cardinal, *cherchez* AZOLIN.

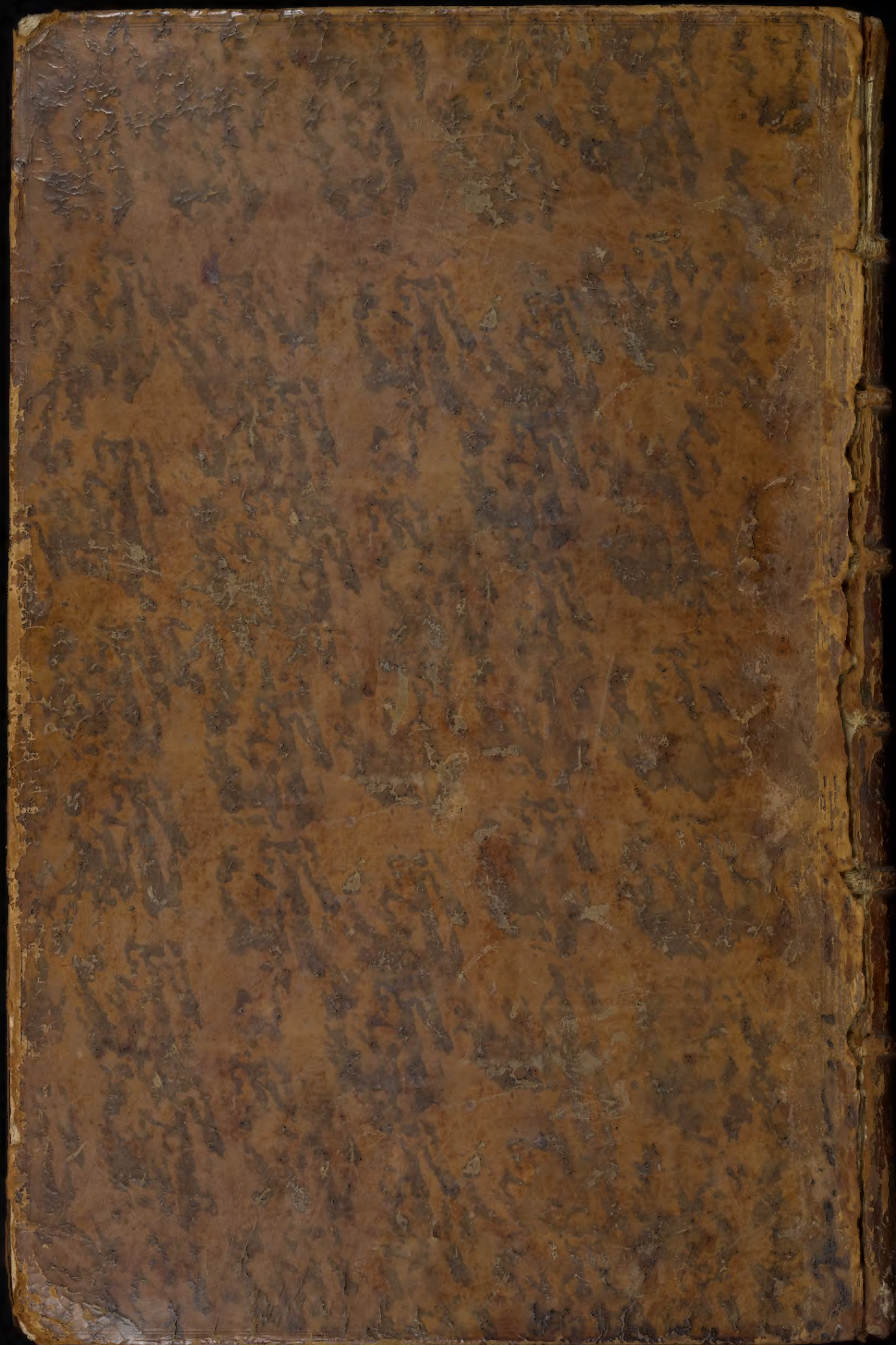
Fin du Tome Premier.











211 Secolo XVIII (Bibliografia storica)
MORERI LOUIS - Le grand dictionnaire historique, ou le mêlange curieux de l'histoire sacrée et profane; qui contient en abrégé, les Vies et les actions rémarquables des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des Saints Pères & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célèbres; des Hérésiarques & des Schismatiques avec leurs principaux Dogmes. Des Empermeurs, des Rois, des Princes illustres, & des Grands Capitaines: Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante... Avec L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus... Tome Premier Lettre A (... Tome Huitième Lettres T-Z). A Paris, et se vend à Venise chez François Pitteri, MDCC-XLIII-MDCCXLIX (1743-1749). Folio. Voll. 8. Grande inc. all'antip. del I vol. firmata da Giuseppe Filosi, con allegorie varie. Testo stampato su 3 col. Leg. in perg. coeva ben conserv., salvo al IV vol., con tracce di tarlo. Complessivamente buon es. Brunet, III, 1901. Gli 8 voll.: **L. 340.000**

naire historique, ou le mé-
:t profane. XIX edition. -
hez F. Pitteri. 8 grossi voll.
1° vol. inc. in rame da G.
noso Repertorio, ancor oggi
e genealogiche, con partico-
:oria e al pensiero del '600
rage, qui malgré les erreurs
laisse pas d'avoir encore son
logique ». Qualche ombreg-
L. 300.000

